Le Numéro : 1 franc. 3me Année. N° 1. — 3 Janvier 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

SOMMAIRE

ABONNEMENTS

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	40 fr.	44 fr.
Six mois	22 fr.	24 fr.
Trois mois	12 fr.	14 fr.

Les Abonnements sont reçus, sans frais dans tous les bureaux de poste, compte chèque-postal n°7029

Directeur-Fondateur : Hyacinthe PHILOUZE

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
PARIS -:- 75, Rue de Lille, 75 -:- PARIS
Téléphone : Fleurus 11.87--00.36



ANNÉE NOUVELLE, NOUVEAUX EFFORTS

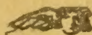
Le premier acte de l'an nouveau sera la ratification du traité de paix qu'on nous promet pour le 6 janvier. L'année 1920 qui commence devrait donc ainsi ouvrir l'ère grasse et riche de la récolte. Après les sept années maigres d'inquiétude, de guerre et de négociations devraient venir les sept années de moissons heureuses et de prospérité. Après l'ère de douleur et de travail, l'ère de calme et de tranquillité.

Hélas!

Nous sommes loin — bien loin — de l'heure où les bons ouvriers posent l'outil et vont goûter le repos. Jamais au contraire, non seulement les pays belligérants, mais l'humanité tout entière n'eût besoin de plus d'efforts accomplis avec sagesse et prévoyance.

Le traité va être mis en vigueur. Que nous apporte-t-il et dans quelles conditions?

Voici l'heure venue de « réaliser » la paix. Que va-t-il tomber dans notre escarcelle vide? Au prix de notre sang, de nos larmes et du douloureux effort de cinq années, nous avons conquis la Victoire, satisfait à l'honneur et retrouvé les provinces séparées de nous durant quarante ans. Nous n'avons jamais eu l'idée de réclamer le prix de notre sang ni celui de nos peines; mais les ruines accumulées en nos plus riches provinces qui va les payer? L'Allemagne, d'après les clauses du traité qui entrera demain en vigueur. Voyons donc ce que va nous donner le traité cette année.



La partie VIII du Traité de Paix établit le principe de la réparation et en fixe les modalités.

Tout d'abord, la restitution des animaux, objets, valeurs et espèces enlevés par l'Allemagne et *identifiés*.

Avant le 1er mai 1921, l'Allemagne doit payer aux Alliés une provision de 20 milliards *de bons* en marks-or. En outre, sur le montant des réparations, dont la Commission doit établir le total, l'Allemagne doit encore verser, avant le 1er mai 1921, un acompte de 20 milliards de marks-or *en bons* non productifs d'intérêts.

Divers moyens de paiement en nature ayant été admis pour l'acquittement de ces quarante milliards, ceux de ces *bons* qui au 1er mai 1921 n'auront pas été amortis soit en nature, soit en esp[èces] seront transformés en *bons* productifs d'inté[rêts] dont le taux est fixé dans le traité.

Mais si tous ces bons *peuvent* être amortis [par] des versements en espèces, aucune clause ne r[end] ce mode de paiement obligatoire et il n'est pas besoin de dire que l'Allemagne fera l'impossible pour y échapper.

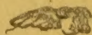
Mais encore sur ces 40 milliards de marks (50 milliards de francs) avant de connaître la part que peut espérer encaisser la France il faudra d'abord déduire:

a) Les sommes empruntées par la Belgique aux gouvernements alliés jusqu'au 11 novembre 1918 et qui doivent avant tout être remboursées à chacun des prêteurs.

b) Les frais d'entretien des troupes d'occupation alliées.

c) Les matières premières et aliments fournis à l'Allemagne depuis le 11 novembre 1918.

Le solde étant à répartir entre tous les alliés ayant droit aux réparations, si nous observons encore que vient en déduction de ce qui peut nous être ainsi attribué la valeur « de tous les moyens de paiements particuliers, admis par la Commission des réparations, c'est-à-dire les livraisons en nature, on peut sans ironie se demander si au 1er mai 1921, nous ne serons pas redevables envers certains de nos Alliés, de sommes perçues en plus de notre part, sans que cependant notre Trésorerie ait encaissé un seul mark de cette première indemnité.



Cette perspective ne semble pourtant pas troubler outre mesure notre ministre des finances. Sans même que des prévisions budgétaires aient été établies par certains départements il a demandé et obtenu facilement de la Chambre le vote de trois douzièmes provisoires dont le total atteint près de douze milliards.

Au demeurant, en attendant que l'Allemagne paie, nous n'avons rien de mieux à faire qu'à payer. Nous ne pouvons faire attendre plus longtemps nos malheureux sinistrés ; le paiement des pensions aux veuves et aux mutilés ne peut souffrir d'être retardé et avant tout nous devons nous efforcer à retrouver la plénitude de notre vitalité économique.

Cette année qui commence ouvre une période de liquidation non pas seulement de nos dettes propres, mais de toutes les charges que nous avons assumées du fait de la guerre et cela sans que nous puissions pour le moment espérer faire rentrer un sol de nos créances.

Bon ou mauvais, ceci est un fait que nous ne pouvons éluder. Il ne nous reste plus qu'à envisager la situation en nous armant de tout notre courage et à travailler pour nous sortir du gouffre où l'on nous a enfoncés par une inconséquence que certains s'obstinent à ne pas vouloir apercevoir, mais que l'Histoire — qui ne craint pas les mots — qualifiera durement comme elle marquera ceux qui s'en sont rendus coupables.

Les récriminations ne sont point inutiles en ce qu'elles servent à dégager la leçon des événements. Mais il ne faut pas en rester là.

La mise en vigueur du traité ouvre la série des paiements et, en attendant mieux, c'est nous, les vainqueurs, qui devons les premiers ouvrir toute large notre bourse... et payer.

Et puis il nous faut travailler, bâtir, chercher notre voie vers un avenir meilleur.



Le premier avantage et non le moindre que présente la mise en vigueur du traité est de mettre fin à une période anormale d'expectative et d'attente

dont la prolongation ne pouvait qu'aggraver les maux causés par la guerre.

Si les clauses financières du traité ne nous sont pas favorables, au moins devons-nous travailler à assainir notre situation en faisant jouer à notre avantage les clauses économiques qui y sont inscrites.

La reprise des relations commerciales doit être le premier résultat du protocole qui sera signé dans quelques jours. Il va donc falloir se décider à établir enfin les directives d'une politique économique dont les bases ne peuvent se trouver que dans une politique extérieure franchement nouvelle, ferme et décidée. Jusqu'au dernier moment les Allemands nous ont prouvé qu'ils étaient prêts à se servir du moindre incident, du moindre flottement dans les décisions de l'Entente pour essayer d'échapper aux conséquences du traité qu'ils ont signé. On peut être certain qu'ils poursuivront dans l'avenir cette politique de « grignotement » qui jusqu'à présent ne leur a pas trop mal réussi.

Il nous faudra donc faire preuve d'une inébranlable fermeté pour obtenir l'exécution de toutes les clauses du traité. Et si l'on considère la répercussion que peuvent avoir leurs conséquences sur la politique européenne on aperçoit immédiatement combien il sera nécessaire de travailler par tous les moyens à remettre sur pied cette Ligue des Nations dont l'ébauche mal venue s'est écroulée avant même d'être achevée.

Et cet enchaînement des faits nous ramène aux questions immédiates les plus troublantes. Si les Alliés veulent profiter de la paix signée avec l'Allemagne, il faut qu'ils sachent d'abord établir solidement la paix entre eux et autour d'eux. Sans doute tous en ont la bonne volonté, mais l'expérience nous a appris que cela ne servait de rien.

Or, on nous donne à espérer que la question de Fiume sera bientôt résolue ; mais pour l'instant elle ne l'est pas et nous ne sommes pas encore en droit d'attendre là une décision nette et définitive. Toutes les déclarations qui ont été faites jusqu'à présent donnent au contraire lieu de craindre une solution bâtarde, un compromis qui ne fera qu'ajourner une décision finale et laissera une plaie de plus aux flancs si blessés déjà de l'Europe.

A Fiume se rattache la question dalmate, et par elle, celle des Balkans. Là encore on retrouve cette indécision qui a caractérisé la Conférence. Sans rime ni raison, parce qu'on ne savait ou n'osait choisir entre les compétiteurs on a fait de la Thrace une sorte d'Etat autonome qui, n'ayant aucune raison d'être, ne peut avoir de vie possible. La seule fin à laquelle paraisse destinée cette création est de devenir une source de conflits et de difficultés sinon la cause d'une nouvelle guerre balkanique.

Et Constantinople?

Au lendemain de la Conférence de Londres M. Lloyd George, aux Communes, comme M. Clemenceau à la Chambre, déclarait n'en avoir pas parlé remettant la discussion de la question turque aux prochaines réunions qui doivent avoir lieu à Paris. Mais voici que certaines indiscrétions publiées par la presse anglaise laissent entendre que la Turquie serait éloignée des Détroits, repoussée vers Brousse et Koniah.

Ce serait là une faute impardonnable qui entraînerait l'écroulement définitif de tous les rêves de paix.

Neutraliser, internationaliser les Détroits, soit!

Mais chasser le Sultan de Stamboul c'est jeter l'étincelle incendiaire sur le feu qui couve depuis six mois en Anatolie; c'est pousser à la révolte, acculer à la résistance désespérée la nation turque qui cette fois ne lutterait pas seulement pour son existence politique mais encore pour défendre son idéal religieux.

Et qui peut dire l'effet que produirait un tel geste sur les populations musulmanes peuplant l'Orient depuis la mer de Chine jusqu'aux rives de l'Atlantique?

Si depuis la guerre certaines tribus arabes contestent avec plus d'ardeur que jamais les droits du Sultan au titre de Calife, ne peut-on craindre, en exilant celui-ci de Stamboul, voir les musulmans du monde entier oublier leurs querelles particulières pour répondre à l'appel de leurs coreligionnaires turcs et se lever pour défendre le trône califal.

L'Angleterre, qui semble « disposée à accepter le mandat sur Constantinople » croit-elle vraiment que le fantôme d'autonomie qu'elle vient d'offrir à ses sujets de l'Inde soit suffisant pour détourner de ce mouvement les musulmans hindous?

Se croit-elle installée déjà de façon suffisamment solide en Perse ou qu'en tout cas le schisme qui divise les Persans chiittes des Turcs sunnites, suffirait pour éloigner ce pays d'une guerre religieuse?

N'a-t-elle pas, en outre, lieu de s'inquiéter de l'active propagande bolcheviste qui travaille si habilement les populations musulmanes en Afghanistan, en Boukharie au Thibet et au Caucase. Ne peut-elle rien craindre du Nedj toujours effervescent qui déjà menace le long du Tigre?

Et les jalousies créées dans le Yémen et dans l'Assyr par l'élévation à la royauté du chérif Hussein; et les machinations de l'émir Faiçal à Damas ne sont-elles pas un autre danger qu'aggrave la situation de l'Egypte en pleine révolution?

Si l'Angleterre enfin ne croit pas devoir s'inquiéter des effets d'une telle décision, l'opinion française ne peut pas penser de même. La France, en tant que puissance musulmane, a des devoirs et des droits. A Constantinople, en Turquie, elle a des intérêts matériels et moraux qu'elle doit protéger contre une aventure de ce genre.

Dans trois jours sera signée la paix avec l'Allemagne; va-t-on risquer, huit jours plus tard, de la compromettre en déchaînant la guerre en Orient?

L'aube de cette année nouvelle se lève grise de nuages. Les devoirs du Parlement s'affirment terriblement lourds et difficiles. Le vote hâtif des douzièmes provisoires n'a fait que retarder l'examen du budget le plus écrasant qui ait jamais été connu. Et dépassant ces problèmes immédiats, les dominant se posent les questions de l'avenir.

La Paix n'est encore qu'une pousse bien fragile émergeant à peine du sol gorgé de sang où elle a germé. Il faut la protéger et la faire vivre. La protéger en éloignant d'elle les menaces qui se manifestent en Russie, dans l'Adriatique, dans les Balkans et à Stamboul. La faire vivre grâce à une politique économique européenne dont les bases ne sont même pas encore indiquées...

Non, 1920 ne sera pas encore l'année de calme et de repos tant attendue. Puisse-t-elle au moins être féconde en efforts laborieux et puissants.



LA TURQUIE ET LA PAIX

LA POLITIQUE FRANÇAISE EN ORIENT

Constantinople, Décembre 1919.

Alors que l'heure va bientôt sonner pour la Turquie de signer la paix, il est peut-être intéressant de dresser le bilan de l'action française en Orient depuis un an. On ne peut que déplorer les résultats obtenus. Nous avions une belle partie à jouer, et si elle n'est pas complètement perdue, du moins est-elle fortement compromise. Ainsi qu'il est d'usage en pareille occurrence on voudra faire retomber sur les épaules de nos agents diplomatiques le poids des fautes commises et des échecs subis. Cela est évidemment très commode pour les pontifes qui, de Paris, tranchent toutes les questions sans le plus souvent trop les connaître. Je ne veux ici, ni tresser des couronnes à notre Haut-Commissariat, ni le vouer aux gémonies de l'opinion publique. Il est, en effet, par trop difficile de déterminer la part exacte qui lui revient dans la conduite de nos affaires du Levant. Aussi bien la responsabilité ne peut exister que là où se trouve la liberté de conception et d'exécution. Or, ce n'est un secret pour personne, y compris les Turcs, que le représentant français près la Sublime Porte est loin d'avoir les coudées franches. Entre la grande maison de Péra et le quai d'Orsay, la cohésion est totalement absente. D'autre part, les militaires qui, depuis l'armistice, font de la haute politique, volent également de leurs propres ailes. Enfin des affairistes plus ou moins avoués se sont abattus sur les rives de la Corne d'Or et font de la diplomatie ultra-personnelle. Bien malin qui trouverait dans ce chaos les directives vraies.

En novembre 1918, Grecs, Arméniens, Israélites, Levantins de toutes nuances... et le peuple turc attendaient le geste de la France dans laquelle ils avaient mis tous leurs espoirs, les uns pour satisfaire des ambitions souvent illégitimes, les autres, pour obtenir après la punition méritée et acceptée, le respect de leurs droits. La déception fut d'autant plus grande qu'elle était moins prévue. La sensibilité extrême des Orientaux est connue, on ne fit rien pour la ménager. A tour de rôle tous furent gavés de promesses qu'on savait ne pouvoir tenir. On fit par intermittence de la grécophilie, de l'arménophilie, parfois de la turcophilie. Politique impulsive et qui n'avait rien de réaliste. Aux Arméniens réclamant les six vilayets orientaux et qui voulaient par le Taurus et la Cilicie rejoindre la Méditerranée, on ne sut pas montrer dès l'abord ce que leurs prétentions avaient d'insoutenable. L'occupation d'Adana par les troupes françaises fut pour eux un coup de massue. Forts de notre silence qu'ils prenaient pour une approbation, ils crièrent à la trahison... et se tournèrent vers les Américains. Les Grecs ne cachaient pas leurs visées sur Constantinople, la Thrace, Smyrne, Trébizonde. Aucune parole autorisée ne vint leur dire qu'ils allaient un peu loin. Sous l'œil bénévole des hauts-commissaires alliés et associés, ils demandaient chaque jour dans les rues de Péra la mort du Turc, ils crurent ainsi à la possibilité de réaliser toutes leurs chimères. Lorsque le mouvement national arrêta devant Aïdin la marche des troupes hellènes, la France fut accusée de favoriser Moustapha Kemal Pacha. Les Anglais qui, pour allumer en Asie-Mineure, l'incendie dont ils avaient besoin, poussaient les Grecs en avant, devinrent les champions de l'hellénisme. Un mandat anglais sur Constantinople serait aujourd'hui demandé par les trois quarts de l'élément grec de cette ville, cette solution n'étant au surplus qu'un pis-aller pour ceux qui croient encore possible la reconstitution de l'empire byzantin.

Il eût été pourtant facile de faire comprendre à toutes les nationalités qui se disputent le corps de la Turquie que, si nous étions décidés à accueillir certaines revendications très justes, nous avions nous-mêmes une situation acquise, certains intérêts essentiels à sauvegarder, et quelques droits imprescriptibles à faire respecter. Il fallait en un mot avoir un programme d'action, il fallait prendre nettement position au lendemain de l'armistice. La tâche était rude, il y avait des susceptibilités nombreuses à ménager, soit, mais une franche explication eût suffi à empêcher l'éclosion de tous les ressentiments et des calomnies dont aujourd'hui nous sommes les victimes.

Avec la Turquie, notre maladresse, pour ne pas dire plus, a été portée à son comble. Il y avait là une fiction dont il eût fallu discerner la réalité. En fait, le peuple turc est entré en guerre sans animosité contre la France et l'Angleterre, et sans aucun but de conquête politique ou économique. La question d'Egypte a été soulevée plus tard, au cours des hostilités, par la mégalomanie de quelques chefs qui pouvaient se croire vainqueurs. La peur de la Russie a été le facteur exclusif et déterminant de l'attitude de la Turquie. Les traités secrets maintenant connus démontrent péremptoirement que cette crainte n'était pas chimérique. Ces considérations auraient dû, dans une certaine mesure, dicter notre conduite à l'égard des vaincus, non tant peut-être pour le présent que pour un avenir dans lequel nous sommes si puissamment intéressés. Entre la manière forte que notre victoire nous donnait le droit d'appliquer sans réserves, mais qui, en l'espèce était souverainement impolitique, et la douceur, souvent synonyme de naïveté, il y avait un juste milieu à observer. Nous sommes alternativement tombés dans les extrêmes. Il est impossible d'évaluer même approximativement le nombre des réquisitions opérées brutalement et sans motif plausible, après des mises en demeure de vingt-quatre heures, dans une ville encombrée par des milliers de réfugiés et où, par suite des incendies répétés, la quantité des logements est réduite de moitié. Les meilleurs amis de la France ceux de toujours, et qui, pendant la guerre, ont rendu à certains groupes notoires les plus grands services, n'ont pas été épargnés. Il en est de même pour des hommes, hier à la tête du gouvernement turc, qui y reviendront demain, et travaillent actuellement, dans l'intérêt de leur pays, à renouer avec la France l'amitié d'antan. Une des personnalités les plus importantes de Constantinople paye aujourd'hui 800 francs par mois pour le logement de deux sous-lieutenants, ce qui lui a permis jusqu'ici de jouir tranquillement de son appartement ! Vexations de toutes sortes, c'est la manière du Maroc et du Soudan qui prévaut. Quelqu'un qui occupe une haute fonction n'a-t-il pas dit qu'il connaissait les Turcs pour avoir passé six mois à Mogador! Et puis, il faut mener la vie joyeuse, ce qui ne va pas sans quelque scandales, bien vite étouffés, mais pas assez pour que l'Oriental, toujours aux écoutes, n'en soit informé. Les affairistes ne perdent pas leur temps, ce en quoi ils n'ont pas tort, car la concurrence se fait acharnée. Mais il y a tout de même la manière que les Turcs trouvent parfois un peu sommaire et désinvolte. C'est ainsi que tout dernièrement Tewfik pacha, auquel on montrait une proposition faite par un groupe pour régler une question d'importance vitale pour son pays, estimait que ces hommes d'affaires français allaient vraiment un peu fort. Je gage

que M. Pichon n'en a rien su. De tous côtés des consortiums se forment, mais certains de ces blocs trop enfarinés ne disent rien aux Turcs qui se demandent si les mœurs d'autrefois vont refleurir, et si cette guerre, entreprise pour faire régner la justice sur la terre, sera pour eux une cause de ruine plus immédiate.



Dans tout ceci quelle est la politique générale de la France ? Les cercles officiels et officieux de Stamboul n'arrivent pas à la démêler. Et c'est une grande pitié, car le doute profite à ceux de nos alliés d'hier qui nous trouvent bien gênants. Toutes les nations du Levant considèrent le quai d'Orsay comme le seul responsable des échecs qu'elles ont subis ou que demain elles auront à supporter. Avec l'instabilité de notre action c'était à prévoir. Après avoir soutenu Damad Ferid pacha dont la nation turque, dans sa presque unanimité, ne voulait pas, nous l'avons abandonné dès que certains intérêts particuliers ont été satisfaits. Après avoir combattu le Mouvement National dont on ne comprenait ni le but, ni l'importance, nous l'avons approuvé au moins tacitement tout en nous efforçant de garder une réserve exempte de sympathie. Après avoir refusé aux Turcs le droit de procéder à des élections législatives qui ne faisaient pas plaisir à nos amis anglais, nous avons suivi ceux-ci lorsqu'enfin ils ont acquiescé, perdant ainsi le bénéfice d'un geste qu'il était à la fois utile et juste de faire. Après avoir solennellement proclamé le principe de libre disposition, la Turquie se demande si la France voudra lui en faire l'application. Tous les hommes politiques avec lesquels je me suis entretenu m'ont demandé la raison du silence de M. Clemenceau, alors qu'ils entendaient si souvent la cloche de M. Lloyd George voire celle de MM. Orlando et Nitti. Mes interlocuteurs n'admettaient pas toujours les raisons de prudence ou de politique transcendantes que je m'évertuai à leur fournir pour expliquer cette abstention. Plusieurs sont arrivés à la conclusion, évidemment très erronée, n'est-ce pas M. Clemenceau que nous étions à la remorque de l'Angleterre, et que la France, pourvu qu'elle ait quelques concessions des plus rémunératrices, ne voulait pas ou ne pouvait pas s'occuper des affaires du proche Orient. A moins — et c'est là l'X redoutable pour les Turcs, le gouvernement français n'ait signé la déchéance de la Turquie pour prix de la Syrie et de la Cilicie. Car, dans cette dernière province, malgré toutes les assurances quasi-officielles données à Stamboul, l'occupation semble vouloir revêtir un caractère sinon définitif, du moins de très longue durée, et qui ne se justifie pas par le besoin d'assurer à l'exploitation économique une exclusivité que la Turquie est toute prête à nous concéder. Nous sommes loin des clauses de l'armistice limitant l'occupation à la seule garde des tunnels du Taurus. Sur la foi de certaines affirmations intéressées, on a donné à notre action des motifs d'insécurité pour la population arménienne. Une légende de plus, facilement détruite par les esprits impartiaux et par ceux qui connaissent les faits. Quoi qu'il en soit, il est à présumer que la dictature exercée en Cilicie par notre commissaire, M. le colonel Brémond, est connue de M. Pichon et approuvée par lui. L'incorporation des Arméniens dans les bataillons français, la remise d'armes aux émigrés, l'enrôlement de bon nombre d'entre eux dans la gendarmerie, la révocation suivie souvent d'expulsion de hauts fonctionnaires musulmans, la fermeture de toutes les écoles turques, le transfert à des étrangers de biens religieux (vakouf) inaliénables, les pressions exercées sur les musulmans, sujets turcs, pour leur faire demander le protectorat français, la nomination directe des gouverneurs pour les cazas les plus importants, l'intervention dans toutes les affaires judiciaires, la suppression des timbres ottomans, laissent les Turcs plutôt perplexes sur le sort futur de la Cilicie, et ils ont quelque raison de croire qu'il ne s'agit pas là d'un campement provisoire. Je crois avoir déjà dit ici qu'en ce qui concerne Alexandrette un compromis est très possible, mais pour le reste il serait temps d'apporter des précisions, quelles qu'elles soient. Il faut savoir si, ne nous contentant pas de tous les avantages économiques que nous pouvons obtenir en Cilicie par libre consentement, nous allons exiger l'abandon en toute propriété de cette province. Ce serait payer trop cher la perte de nos intérêts matériels et moraux dans les autres parties de la Turquie. La tranquillité en Syrie dépend pour beaucoup de la solution qui sera donnée à la question cilicienne. Un même besoin de secouer les mêmes chaînes pourrait rapprocher des éléments que la guerre a brusquement séparés, mais chez lesquels l'idéal religieux qui leur est commun joue encore un si grand rôle. Avec une Turquie indépendante, formant une entité constituée par les provinces essentiellement turques de l'ancien empire ottoman, la France pourrait conclure une entente lui permettant de résoudre plus facilement le problème syrien, et, dans tous les cas, la mettant à l'abri de toute surprise désagréable venant de l'Est. Je sais que sur ce point également on peut causer à Constantinople. Le voudra-t-on à Paris ? Des bouches françaises certainement autorisées ont assuré à Stamboul l'intégrité territoriale de la Turquie, alors que la prise de possession de la Cilicie serait le signal du morcellement. J'imagine que le quai d'Orsay sait que si nous restons à Adana, il sera bien difficile de demander aux Grecs d'évacuer Smyrne et aux Italiens de quitter Adalia et Scala-Nuova. Et alors, nous serons tenus pour responsables, par les Turcs, du malheur qui les aura frappés. Sommes-nous assez sûrs du lendemain pour jouer une telle partie ?

En Thrace Orientale on a créé un état tampon. Je ne sais dans quel cerveau machiavélique cette idée a surgi, mais je puis affirmer que cette solution est loin de satisfaire les Grecs qui comptaient s'adjuger ce territoire, et les Turcs l'acceptent seulement comme un pis-aller. Comme, d'autre part, c'est la France qui, encore une fois, est l'exécuteur des hautes œuvres et le gendarme de la Conférence, c'est sur elle que retombe le mécontentement.

E. BERNIER.

P.-S. — Au moment de terminer cet article, j'apprends que des troubles ont eu lieu à Damas. Ce n'est qu'un commencement, n'est-ce pas M. Lloyd George ?



CONSTANTINOPLE ET LE POINT DE VUE HELLÉNIQUE

On a lu plus haut la lettre de notre correspondant à Constantinople, M. E. Bernier, exposant la situation créée par notre politique en Orient. A l'heure où l'on annonce qu'une prochaine décision (et quelle décision !) sera prise au sujet de Constantinople, nous n'avons pas voulu publier cet article sans le faire suivre de l'exposé du point de vue grec, que nous avons demandé à M. Léon Maccas, directeur des Etudes franco-grecques. Ainsi nous avons voulu, non seulement permettre à nos lecteurs d'apprécier l'attitude du gouvernement hellénique dans cette question de Constantinople, mais, fidèle à notre tradition d'impartialité absolue et à nos habitudes d'information contradictoire, en publiant les arguments mis en avant de part et d'autre, nous mettons nos lecteurs à même de se faire une opinion en toute connnaissance de la cause.

La question turque est à l'ordre du jour... Cette phrase revient, hélas ! périodiquement et systématiquement sur les lèvres des diplomates et des peuples orientaux, depuis plus d'un siècle. Que devons-nous faire pour que, cette fois, ce soit la dernière ? Ce vœu général, pour être exaucé, demande qu'une solution soit enfin donnée à la question de savoir si Constantinople doit continuer ou non d'être la capitale de l'Empire ottoman et le siège du Sultan. Depuis les temps de Catherine la Grande c'est sur les rives du Bosphore que l'on doit chercher et trouver la clef de la question d'Orient.

Les Turcs ont leurs défenseurs ; le maintien de leur Etat à Constantinople a ses partisans. Sur quels arguments ces derniers s'appuient-ils ?

Leur principal argument c'est la crainte que le fanatisme religieux des Musulmans ne soit exaspéré, à la suite du « crime » qu'on commettrait contre leur chef ecclésiastique : le Sultan. Mais celui-ci est-il reconnu par les Mahométans de l'Afrique et de l'Asie comme leur Khalife ? Tous les auteurs compétents sont d'accord pour ré-

pondre à cette question PAR LA NÉGATIVE. Lisez *La Conquête du Monde Musulman* (Paris, 1912) ; les *Essays on Islam* de Sell (Madras, India, 1901) ; l'*Islam* du comte de Castries (Paris, 1912) ; l'*Islamisme* par O. Houdas ; l'*Etude sur l'Islam au Sénégal* par P. Marty ; *Contre les Barbares de l'Orient* par J. de Morgan (1918), etc., etc. Les Turcs eux-mêmes n'ont reconnu dans leur Sultan leur chef spirituel que poussés par la peur : voyez à ce sujet, outre le livre précité de Houdas, l'*Islamitische Volker* du Dr G. Weil (Stuttgart, 1866), l'*Islam au XXe siècle* de Le Chatelier (Paris, 1888), *The Future of Islam* de W. Blunt (Londres 1882), etc.

C'est dire que Constantinople n'a aucun caractère sacré aux yeux des Musulmans. Blunt, que je viens de citer, est là-dessus tout à fait catégorique. Plus encore : la restauration légale du Khalifat ne peut se réaliser qu'après que le Turc cessera de porter le titre usurpé de Khalife et d'occuper Constantinople, car, comme le remarque Charles Didier (*Séjour chez le grand Chérif de la Mecque*, p. 296), « le Turc ne se maintient dans son usurpation que par l'artifice, la corruption et le secours d'autrui ». Que faut-il conclure ? Didier n'avait-il pas raison quand il écrivait (*loc. cit.*) : « On ne réforme pas ce qui est mort, on l'enterre, et si notre génération ne s'acquitte pas de ce devoir, la suivante s'en acquittera. Là est toute la question d'Orient » ?

Second argument : la force numérique des Turcs dans ce qui reste de la Turquie d'Europe. Dans toute la Thrace, Constantinople y comprise, il y a, d'après les chiffres de l'Italien Virgilij, 966.000 Musulmans et 676.500 Grecs. Mais Virgilij lui-même spécifie que parmi ces 966.000 Musulmans il y a *au moins* 150.000 Albanais, Pomaques et Achrianos. Il remarque également qu'il y a 200.000 Mohadjirs (réfugiés turcs de Bosnie-Herzégovine, Macédoine), dont la présence, qui date de 40 ans au plus, n'altère pas plus le caractère ethnique du pays que celle des immigrés allemands n'a altéré celui de l'Alsace-Lorraine. Des 600.000 Turcs environ qui restent, il faut encore défalquer les garnisons asiatiques turques et les fonctionnaires turcs et leurs familles qui, manifestement, n'ont en Europe aucun droit de cité. Que devient ainsi, dûment distillée à travers le filtre des faits, la supériorité numérique des Turcs et que devons-nous penser du prétendu droit que cette « supériorité » leur confère ?

Troisième argument des turcophiles : « Très bien, nous disent-ils, mais Constantinople une fois enlevée aux Turcs, que peut-on en faire, sans que la paix orientale en soit bouleversée ? » Cet argument ne tient pas debout. Constantinople, répondrons-nous, a bien été aux Turcs depuis près de cinq siècles. Ne fut-elle pas un foyer perpétuel d'intrigues diplomatiques et même souvent une cause de guerre ? Même à supposer que les Etats européens continuent à en faire un champ de manœuvres occultes, qui ne voit que la disparition des Turcs aura au moins cet avantage de diminuer d'un le nombre des intrigants ? Qui avait jusqu'ici le plus d'intérêt à y intriguer et à diviser les autres pour continuer d'y régner, sinon le Turc ? Et, pour parler franchement, si l'on craint que demain Constantinople ne devienne le domaine d'une lutte d'influences anglo-russe, pourquoi cette lutte serait-elle moins âpre et moins dangereuse, le Sultan y étant maintenu ? Cette lutte aurait, au contraire, toutes les chances, si la Turquie s'y trouve mêlée, d'être bien plus féconde en funestes répercussions sur tout l'échiquier oriental et asiatique.

Quant à l'avenir de Constantinople et de la région riveraine du Bosphore et de la Mer de Marmara, pourquoi devons-nous être tellement pessimistes pour penser qu'il est impossible de le baser sur un régime assez analogue à celui de la Suisse. J'ai déjà préconisé cette solution (*Revue des Balkans*, mai 1919, p. 169), qui se fonderait sur trois principes : *a)* autonomie religieuse, scolaire, communale et en général administrative des Grecs, des Turcs, des Arméniens et des Juifs ; *b)* neutralisation du nouvel Etat ; c) liberté de navigation. Les autorités seraient en ce cas les suivantes : *a)* des autorités pour ainsi dire cantonales (pour Constantinople d'après les quartiers) *b)* une Commission internationale (comme celle de Suez pour garantir la liberté des Détroits) ; c) enfin un gouvernement central. Son président pourrait être un Suisse ou un Américain, qui présiderait en même temps la Commission internationale des Détroits ; la milice et la gendarmerie seraient sous ses ordres ; il aurait pour mission de faire respecter la neutralité et la constitution de l'Etat ; et pour les affaires intérieures, il serait assisté d'un Conseil fédéral où seraient représentées, par des députés librement élus, les diverses communautés, à savoir les diverses nationalités de l'Etat.

Que n'examine-t-on pas sous cet angle la question turque ? On verra alors que sa solution est beaucoup plus simple qu'on ne le pense. Quant à la prétendue difficulté qu'il y aurait à l'imposer, les lecteurs de l'*Europe Nouvelle* ont dû lire la correspondance de Constantinople parue dans le *Petit Parisien* (29 décembre), et qui nous montre qu'il ne faut pas se laisser méduser par le mirage du bluff turc. Si les Occidentaux prouvent, dans le cas de la Turquie, leur bonne et sincère volonté d'agir d'accord pour le mieux de l'intérêt commun, le Turc se soumettra de bonne grâce à leurs décisions, — comme il l'a fait de tout temps. Et, alors, c'est à peine si en Occident, il y aura quelques désenchantés. Mais nous aurons, même sur ce domaine, une compensation : le prochain roman que M. Pierre Loti leur consacrera...

LÉON MACCAS,
Directeur des Etudes franco-grecques.

LETTRES ET CHRONIQUES DE L'ÉTRANGER

ÉPHÉMÉRIDES DE LA SEMAINE

JEUDI 25 DECEMBRE :

— Le Conseil Suprême fixe l'attribution de quelques mandats coloniaux.

— Il accorde satisfaction à la Pologne pour la Galicie orientale.

— De violentes manifestations antimonarchistes ont eu lieu à Sofia.

VENDREDI 26 DECEMBRE :

— M. Venizelos arrive à Paris.

— La situation en Espagne est toujours très grave.

SAMEDI 27 DECEMBRE :

— La Censure de tous les journaux indigènes a été rétablie en Egypte.

— M. Wilson a promulgué la loi Edge autorisant la constitution de sociétés de crédit en vue d'avances à l'Europe.

— Les Allemands évacuent Thorn.

DIMANCHE 28 DECEMBRE :

— Le ministère des Affaires Etrangères vient de publier un « Livre Jaune » sur la politique franco-italienne de 1900-1902.

— La France et l'Angleterre ont convenu de demander l'extradition du Kronprinz.

— Le Conseil Suprême s'est occupé des difficultés que l'Allemagne oppose à la signature du protocole.

— Il a pris connaissance d'un mémoire du gouvernement suisse sur les conditions d'entrée de ce pays dans la Société des Nations.

— Les Etats-Unis et le Japon sont d'accord sur leur action en Sibérie.

— Une colonne anglaise a été attaquée dans le Soudan égyptien.

— Une délégation bolcheviste a été arrêtée à Constantinople.

— Un complot communiste a été découvert à Budapest.

— Un accord italo-yougoslave a été conclu au sujet des communications entre les deux pays.

LUNDI 29 DECEMBRE :

— M. Nitti a eu un entretien avec M. Barrère.

— Un nouvel attentat a eu lieu en Irlande contre le vice-roi.

— Les bolcheviks ont organisé une vigoureuse offensive contre Denikine.

MARDI 30 DECEMBRE :

— Le Conseil Suprême a félicité le général Niessel de son habileté.

— L'envoi de troupes japonaises en Sibérie est décidé.

— Les experts militaires se sont réunis au sujet du différend des transports.

— Une réunion a été tenue par les experts civils.

MERCREDI, 31 DECEMBRE.

— Les délégués techniques ont tenu hier leur première réunion.

— Le Conseil Suprême a décidé que les territoires occupés par les troupes américaines seraient soumis à la juridiction de la haute commission des territoires rhénans.
— Il a arrêté le texte des instructions à envoyer à la commission de contrôle du matériel aéronautique allemand à Berlin.
— Les attentats des sinn-feiners continuent en Irlande.



LES ÉVÉNEMENTS DE LA SEMAINE

M. Vénizelos est rentré à Paris au lendemain de Noël. Sa venue est annonciatrice de cette nouvelle Conférence de la Paix dont les quotidiens nous promettent la réunion prochaine, et qui aura à régler la paix hongroise, la paix turque, le problème de l'Adriatique. A son tour, M. Nitti arrivera dans la quinzaine, suivi de près par M. Lloyd George. Mais nos amis américains estiment que leur ambassadeur à Paris, M. Hughes C. Wallace, suffira à les représenter. Ils paraissent un peu dégoûtés des paix européennes, les Américains. Elles commencent à leur coûter cher.

A propos, de ces tractations futures les *Daily News* adressent un appel à la nouvelle Conférence. Passant en revue les conséquences économiques désastreuses du Traité de Saint-Germain, notre confrère invita les démiurges de Paris à un peu plus de circonspection dans leurs décisions ultérieures. Bien qu'il soit très amusant de retourner aux pures joies du premier âge en découpant le monde à la manière d'un *puzzle*, ce petit jeu ne manque pas d'inconvénients. Et, avant de le pratiquer, il est bon de se pénétrer de quelque respect pour les traditions immuables de l'histoire, et pour les réalités plus immuables encore de la géographie. Ce sont là deux sciences avec lesquelles il est dangereux de prendre des libertés.

Pour illustrer ce qui vient d'être dit, lisez dans l'*Eclair* les nouvelles de Vienne, relatives à la constitution de la Fédération danubienne : « Si l'on n'arrive pas à un rapprochement économique entre l'Autriche et les Etats héritiers, le Traité de Saint-Germain deviendra irréalisable et s'effondrera. » Et le chancelier Renner, retour de Paris, s'en va à Prague, s'en va à Belgrade, pour négocier ce rapprochement.

Une telle politique ne pourrait être faite par l'Autriche, vaincue obéissante, si elle était contraire aux vues de l'Entente. Nous sommes les premiers à nous féliciter de ce fait, qui marque chez nos dirigeants une compréhension plus claire de la réalité. Mais, une fois réalisée cette Fédération danubienne, que restera-t-il du Traité de Saint-Germain ? Instrument qui visait à consacrer le triomphe de la nationalité, il se sera détruit lui-même pour pouvoir exister.

Il sera bon d'éviter, dans les traités futurs, le retour de semblables bévues, un peu excessives quand elles entraînent les souffrances, la famine, la misère de millions d'humains.



Le Japon a décidé l'envoi de troupes en Sibérie Orientale, malgré l'opposition unanime de l'opinion publique. L'aventure interventionniste recommence donc, par l'autre bout. Je me demande seulement, avec quelque perplexité, *qui* les troupes de Mikado vont bien pouvoir soutenir, quand elles déboucheront sur les rives du Baïkal. Koltchak paraît définitivement liquidé, et Denikine à la veille de l'être. Le général Wrangel, que ce dernier vient d'investir du commandement suprême, tel Ducrot à Sedan, est arrivé à temps pour contempler un désastre. Alors, on voit mal quel sera le *Chef suprême de Russie* pour lequel les Japonais vont se battre en Sibérie. A moins qu'ils ne se battent pour eux-mêmes...



La série rouge continue, dans l'Empire britannique. Hier, on tuait un officier et un civil dans le parc vice-royal de Dublin. Les troupes anglaises sont battues dans le Nord de l'Inde par les tribus des Collines, révoltées. Le Soudan s'agite, et une colonne de khakis s'est fait décimer dans la haute vallée du Nil. En Haute-Mésopotamie Daïr-es-Zor a été razziée et pillée par des Arabes de Faïçal et les Kurdes. En Egypte, les troubles continuent.

La Paix anglaise est chose réellement approximative.

F. DE GÉRANDO.

LETTRE D'ITALIE

M. NITTI ET LA NOUVELLE MAJORITÉ

Rome, .. décembre 1919.

Lorsque M. Francesco Nitti envoya à ses électeurs de la Basilicate sa fameuse lettre-programme, on eut au moins l'impression que l'homme qui gouvernait l'Italie avait les idées claires. Il exposait dans toute sa réalité la grave situation de son pays. Au milieu des temps troublés qu'on vit actuellement à Rome, il n'est pas mauvais de rappeler les chiffres que le Président du Conseil donnait alors : « N'ayant pas de matières premières, disait-il, nous sommes obligés de les acheter à des prix exorbitants. Maintenant on paie un kilo de charbon plus cher qu'un kilo de pain avant la guerre. En 1917, nous avons importé pour 14 milliards et exporté pour 3 milliards seulement; en 1918, nous avons importé pour 16 milliards et exporté pour 3 milliards et 400 millions. Dans les neuf premiers mois de 1919, les importations se sont élevées à 12 milliards et les exportations à 3 milliards de livres. Ajoutons à cela que les dépenses sont trois fois plus élevées que les recettes ; *que les entreprises industrielles gérées par l'Etat sont toutes déficitaires :* chemins de fer, postes, télégraphes et téléphones augmentent considérablement les dettes de l'Etat.»

Ainsi s'exprimait M. Nitti, le 29 octobre 1919. Deux semaines plus tard, l'Italie répondait en envoyant au Parlement une imposante minorité socialiste pour laquelle ces chiffres n'ont aucune importance, et qui n'a aucune idée de la gravité des problèmes économiques... Ce fait est capital dans la vie de l'Italie contemporaine. Le Président du Conseil avait demandé des hommes courageux, capables de prendre des responsabilités. On lui a envoyé, un grand nombre de députés qui désirent simplement rayer d'un trait de plume la dette italienne et faire à peu près ce qui s'est fait en Russie.

La nouvelle Chambre italienne a présenté un aspect complètement différent de celui de la nouvelle Chambre française. On s'est cru le plus souvent dans une réunion publique. Les vieux parlementaires de la droite, les Luzzatti et les Salandra n'étaient tout de même pas habitués à tant de tapage : l'accoutumance a été difficile. C'est pourquoi on a constaté que beaucoup de libéraux renonçaient à prendre part aux débats parlementaires. Le fait capital des élections du 16 novembre, a été l'abstention des partis modérés : cette abstention continue à Montecitorio : les membres des anciens groupes du centre, de la droite et de la gauche, ou sont absents, ou restent silencieux. Devant les invectives des socialistes, ils réagissent rarement. Une seule fois, il y a eu une grandiose contre-manifestation constitutionnelle : c'est quand M. Modigliani, sans grande habileté d'ailleurs, a terminé par une péroraison républicaine un discours qui aurait dû être consacré à la seule politique extérieure. On a entendu alors à Montecitorio 300 députés crier pendant une dizaine de minutes : « Vive le Roi » et 180 répliquer, en agitant des mouchoirs dont quelques-uns étaient rouges, « Vive la République ! » ou « Vive Lénine ! » Ce fut un beau « chahut ».

Seuls les catholiques tiennent tête aux socialistes. Il n'y a pas une séance où M. Abbo et M. Barberis, devenus déjà légendaires, ne lancent d'une voix retentissante les épithètes de « requin » ou « papiste » à l'endroit des représentants du parti populaire. Le chœur socialiste est dirigé par M. Bombacci, intransigeant maximaliste. Et les « populaires » ont pris le parti de répondre avec énergie. Devant les libéraux silencieux, socialistes et catholiques engagent la lutte.

L'embarras de M. Nitti dut être grand le jour où il vit un peu clair, dans les intentions des partis de la nouvelle Chambre. Sur qui s'appuyer ? Comment gouverner ? Les nationalistes lui reprochent sa politique extérieure, qui s'impose par son esprit de conciliation. Socialistes et républicains lui sont nettement hostiles. Le groupe peu nombreux, mais actif des « combattants » dirigé par MM. Raimondo et Salvemini, ne lui témoigne pas une grande tendresse. Chez les catholiques, il y a une extrême gauche

qui tend aux socialistes une main que ceux-ci refusent d'ailleurs de prendre. Les troubles violents de la première quinzaine de décembre ont en outre ébranlé la confiance que beaucoup avaient en la « poigne » du Président du Conseil...

C'est vraiment miracle que M. Nitti ait trouvé une majorité. Elle est faite d'éléments composites : catholiques, libéraux, radicaux, « combattants », socialistes réformistes. Le vote de confiance a même provoqué des crises de groupes : les chefs des réformistes MM. Bissolati et Bonomi, qui ont voté pour le ministère, ont abandonné leurs amis politiques qui ont voté contre. La confusion est grande dans le monde politique : et elle l'aurait été encore davantage s'il n'y avait eu le discours Modigliani. Avant l'intervention du député socialiste, les gens bien informés prévoyaient la chute de M. Nitti : mais brusquement se posa une question plus grave : les socialistes voulaient changer le régime. M. Nitti profita de l'occasion et dit : je veux le maintien du régime monarchique. C'est ce qui fit réfléchir beaucoup de députés hésitants ou hostiles... Et M. Nitti resta Président du Conseil. On ne peut pas dire que la nouvelle majorité soit cohérente et solide. Il faudra à M. Nitti beaucoup d'habileté pour en retarder la dissolution.

JEAN MUROL.



A TRAVERS LA POLOGNE NOUVELLE

L'ORGANISATION DES PARTIS AU SEIN DE LA DIÈTE CONSTITUANTE DE POLOGNE

La Pologne a un nouveau ministère. Néanmoins, le malaise qui avait provoqué la crise subsiste. A la veille de décisions importantes, la jeune république polonaise est obligée à un moment aussi grave de se contenter d'un ministère transitoire, de second ordre. A peine constitué ce nouveau gouvernement a commis des fautes. Ainsi M. Patek, le nouveau ministre des Affaires extérieures, immédiatement après sa nomination qu'il était aller chercher à Varsovie, s'est hâté de partir pour Londres et Paris. Il n'a pu se concerter avec personne à Varsovie, au sujet de la politique à suivre. Or, voici que M. Patek se laisse interviewer (28 décembre 1919), par un collaborateur (1) du *Matin* et fait des déclarations sensationnelles, capables de porter le plus grave préjudice à la cause polonaise. Le peuple polonais dans son écrasante majorité réclame la paix à brève échéance. Et son ministre des Affaires extérieures ne craint pas, sans *en avoir reçu mandat* de son gouvernement et contrairement aux directeurs du chef de l'Etat, de proclamer à l'étranger la continuation de la guerre pour obtenir un succès facile au sujet d'une question de frontière. Cette attitude regrettable a été possible, parce que les divers ministres ne sont pas suffisamment surveillés par la Diète et qu'ils font un peu ce qui leur plaît en invoquant plus tard, quand l'erreur est commise, la situation, les conditions, la volonté du Quai d'Orsay, etc. Or, la Diète est incapable d'exercer cette surveillance, car elle ne possède pas de vie normalement organisée. Le nouveau ministère est le résultat du singulier compromis que j'ai exposé dans ma dernière chronique.

Aujourd'hui, je chercherai à esquisser comment le fractionnement de la Diète entre les différents groupes des partis, a eu pour effet un regroupement important.

Ce regroupement et les nouvelles coalitions qui en sont sorties ne sont pas non plus toujours dus à des motifs économiquement ou socialement profonds. Dans beaucoup de cas, la lutte pour la conquête du pouvoir en est le principal motif.

Aux premiers temps du ministère Paderewski, les différents partis (il y en avait 27 !) s'étaient constitués en groupes des partis qui réunissaient tant bien que mal des députés ayant intérêt à voter ensemble.

Passons, en revue ces groupements des partis dans leur ordre numérique :

1° L'extrême droite était constituée par un *Bloc Populaire National* (2). Ce Bloc comptait 109 députés et il était présidé par les députés, MM. W. Korfauty, Stanislas Grabski, Stanislas Glombinski, l'archevêque Teodorowicz, M. Skulski, Gdyk, Staniszkis, Kowalewski. Le *Deus ex-machina* de ce parti était M. Dmowski.

2° Le *Parti Populiste Polonais* (« Wyzwolenie ») (Le Centre), comptait 57 députés. Il était présidé par MM. Stolarski, Tabor. Osiecki, Waleron, Dembski et Mlle Kosmowska. Le chef effectif de ce Parti est l'ancien ministre Thugutt.

3° Les *populistes de droite* (« *Piast* ») comptaient 44 députés. Leurs chefs étaient MM. Witos, Bardel, Dambski, Raczkowski.

4° Le *Parti Socialiste Polonais* avec 35 députés et MM. Liberman, Daszynski et Barlicki comme chefs.

5° L'*Union Populaire Polonaise* (populistes catholiques) possédait 31 députés avec comme chefs M. Ostachowski, l'abbé Starkiewicz et Mlle Moczydeowska.

6° *Le parti ouvrier nationaliste* était représenté par 17 députés. Ses chefs : Nowicki et Fichna.

7° *Le Club du travail constitutionnel* (Droite vieux style dans le genre des torys anglais) comptait 17 députés et était présidé par MM. Fedorowicz, Chaniewski et Baworowski.

8° *Les populistes de gauche* comptaient 11 députés avec, comme chefs MM. Stapinski, Dombala et Putka.

9° *L'organisation libre des députés de nationalité juive* (nationalistes juifs) était représentée par 9 députés. Enfin il y avait 3 députés sans parti et deux membres du parti populaire allemand.

Telle était la situation assez chaotique au début du gouvernement de M. Paderewski. On y aperçoit que les députés représentant les paysans étaient divisés en quatre groupes qui représentaient d'ailleurs assez exactement les diverses catégories paysannes. Les populistes de gauche, peu nombreux, représentaient l'immense majorité des paysans polonais à savoir, les ouvriers agricoles.

Les populistes (nuance Thugutt) représentaient les petits propriétaires paysans (jusqu'à 25 arpents).

Les populistes de droite (nuance Witos) représentaient les très gros paysans, parfois aussi riches que des propriétaires fonciers (au delà de 25 arpents). Enfin, l'*Union populaire nationale* était le fruit de la propagande de l'Eglise catholique dans les milieux paysans.

D'autre part, ce qu'on appelait le *Bloc Populaire National* était un ensemble très hétéroclite des différents partis de droite et d'extrême droite qui n'avaient pas réussi aux élections chacun en particulier, mais qui en se groupant pour la conquête du pouvoir étaient arrivés à compter 109 députés. Il y avait là le parti *nationaliste* (parti de M. Dmowski) ne comptant que 16 députés, le parti *des démocrates chrétiens* avec M. Lustanski et l'abbé Godlewski en tête ; l'*Union Nationale*, le *parti de la politique réaliste*, l'*Union de l'indépendance économique*, le *Parti Polonais Progressiste* avec M. de Rosset à sa tête et des indépendants. Or, ces différentes fractions de la droite et de l'extrême-droite faisaient assez mauvais ménage. Coalisés exclusivement pour la conquête du ministère ils n'avaient aucun idéal commun à défendre. Ceux d'entre eux qui attendaient le pouvoir étaient tout prêts à sacrifier le Bloc. L'opposition était surtout vive contre le groupe de l'extrême droite nationaliste qui, malgré ses 16 députés prétendait tout diriger sous prétexte que son chef M. Dmowski était le confident du quai d'Orsay. Ainsi un jeune député, M. Skulski (l'actuel président du Conseil) préparait de longue date le parti de coalition, la *Droite*

(1) Le journaliste qui a « interviewé » M. Patek, « centriste », est un agent nationaliste polonais notoire en même temps que collaborateur du *Matin* et correspondant de deux journaux nationalistes à Varsovie. Il y a quelque temps il n'a pas hésité d'écrire dans l'un d'eux (*Kurjar Warszanski*), que le seul journal de Paris non acheté par Clemenceau est le *Matin*. Il n'est pas étonnant que M. Patek soit obligé de rectifier une interview publiée par un pareil informateur. Si M. Patek était meilleur diplomate et plus au courant de la situation à Paris, il n'aurait pas consenti à pareille interview.

(2) En Pologne comme en Allemagne tous les partis tiennent à s'appeler *populaires*. Ainsi, par exemple, le sympathique ambassadeur polonais de Paris, le comte Zamoyski est un « populaire national ».

Modérée qui devait le porter au pouvoir. Le parti nationaliste ne voyait pas cet effort d'un trop mauvais œil, car M. Dmowski, se rendant compte du peu d'influence réelle de son parti avait compris l'utilité du groupement de M. Skulski au cas de la chute de M. Paderewski et espérait en profiter. Ce Bloc se composait des représentants de très grands propriétaires fonciers (Parti Nationaliste et Réalistes) de gros paysans (Union Nationale) et des grands industriels « progressistes ». Le ministère de M. Paderewski a vu la lente désagrégation de ce mélange peu uniforme. Quant aux quelques réalistes sauvés du désastre dans lequel les avait précipités le suffrage universel. ils s'unirent avec les conservateurs de Cracovie et formèrent le Parti de la Constitution qui siège à l'extrême droite, bien qu'en fait il soit plus modéré que le parti nationaliste. Les démocrates chrétiens ne pouvant plus collaborer avec le groupe Dmowski, quittèrent le Bloc National et s'unirent avec le parti ouvrier nationaliste en créant un *Club National Chrétien Ouvrier* dont les chefs sont M. Adamski et M. Gdyk.

L'*Union nationale* de son côté, commençait à trouver compromettante la collaboration des nationalistes. Il est même arrivé avec ce parti une chose assez comique. Organisée par les nationalistes, l'Union nationale aurait voulu avoir dans le *Bloc populaire national* ses « paysans ». Pour cela, elle prit pour chef M. Marylski qu'elle présenta dans ses cercles. Mais bientôt l'*Union Nationale* voulut quitter le parti nationaliste pour s'unir avec l'*Union populaire nationale* de l'abbé Blizinski, créant ainsi un groupe assez important de riches paysans catholiques, qui s'intitula *Union Populaire Nationale* (ne pas confondre avec le *Bloc National Populaire*). En automne de cette année les deux fractions populistes (centre et droite) présidées par l'ancien ministre Thugutt (qui n'est pas député) et par M. Witos fusionnèrent. Mais la gauche populiste de M. Stapinski ne voulut pas entrer dans ce bloc populiste, qui, ainsi formé groupait des paysans moyens et riches anticléricaux et opposés à l'*Union Populaire Nationale* de l'abbé Blizinski.

Immédiatement avant la chute de M. Paderewski la disposition des partis à la Diète polonaise était donc la suivante :

1° Le *Club du Travail Constitutionnel* (conservateurs modérés), 18 membres.

2° Le *Bloc Populaire National* (où en dehors des nationalistes restèrent quelques transfuges des autres partis) : 74 députés.

3° Le *Club Ouvrier National-Chrétien* : 30 députés.

4° L'*Union Nationale Populaire* (droite modérée, catholique, riches paysans) : 67 députés.

5° *Parti Polonais Populiste* (paysans moyens et riches-démocrates) : 121 députés. Le parti était devenu le plus nombreux de la Diète grâce au concours des populistes nuance Thugutt.

6° L'*Union nationaliste ouvrière* : 14 députés.

7° *Parti socialiste polonais* : 35 députés.

En plus il y avait quelques députés juifs nationalistes, allemands et indépendants.

Les nationalistes favorisèrent la scission provoquée par l'*Union Nationale Populaire* de M. Skulski, car cela leur permettait, la succession de M. Paderewski s'annonçant prochaine, d'imposer leur programme ne pouvant imposer leurs personnes.

En effet, commencèrent alors les laborieux pourparlers que nous avons exposés ici il y a quinze jours et qui avaient pour but de créer une majorité dans la Diète. Ne pouvant se mettre d'accord sur des problèmes fondamentaux on arriva à un « compromis » momentané dont le ministère de M. Skulski est le fruit. Les nationalistes obtiennent en fait gain de cause. La réforme agraire du 10 juillet ne sera pas appliquée par le ministère Skulski telle qu'elle a été votée : on ménagera les grands propriétaires fonciers. La constitution d'après ce compromis (qui en fait ne sera jamais effectivement réalisée) serait une constitution vieillotte, périmée, inapplicable dans la république populaire qui s'organise en Pologne. Enfin le compromis est muet sur la politique extérieure. Quant au programme social il est plus que modeste.

Aussi dès que ce « compromis » fut réalisé les véritables démocrates du Parti Populiste, les populistes du centre (nuance Thugutt) se séparèrent à nouveau des populistes de droite (nuance Witos) ; ils n'acceptèrent aucun portefeuille dans le nouveau ministère et passèrent à l'opposition.

Immédiatement le ministère Skulski apparaît ce qu'il était en réalité : un ministère nationaliste camouflé et l'on s'aperçut que la retraite de M. Skulski du parti nationaliste n'était qu'une manœuvre pour aider l'accession au pouvoir des populistes de droite (nuance Witos) qui appliqueraient la politique du parti nationaliste. Ce parti en effet appuiera le nouveau gouvernement et en fait le nouveau ministère aura la même majorité que le ministère précédent. La manœuvre a réussi : le parti nationaliste gouverne en réalité sous le couvert de M. Skulski.

FÉLIX THUMEN.

P. S. — Je tiens à rectifier une erreur, certainement involontaire, que je relève dans l'article paru ici la semaine dernière : *A travers l'Europe centrale*. La légion, ou armée nationale de Pilsudski, a été créée en 1914 et non en 1917 et ne s'est jamais battue sur le front italien, préférant au contraire se laisser désarmer et même en partie emprisonner plutôt que de combattre les Alliés. Enfin c'est pour avoir refusé de prêter serment aux Empires centraux que le général Pilsudzki a été emprisonné à Magdebourg durant seize mois. L'erreur que nous relevons a été en effet répandue dans certains milieux polonais où on avait, à un certain moment, essayé de mettre en opposition le général Haller avec le chef de l'Etat polonais.



CHRONIQUE DE L'EST EUROPÉEN

LES ÉTATS BALTIQUES ET LES MISSIONS ALLIÉES

En raison, sans doute, du résultat des négociations de Dorpat, à la veille d'aboutir à la conclusion de la paix entre l'Esthonie et la Russie bolcheviste, les membres des missions alliées qui se trouvaient à Reval ont quitté cette ville pour se fixer à Riga.

C'est à Riga aussi que le général Ioudenich venait, dès le 22 décembre conférer avec le général Niessel du sort réservé à la fameuse armée du Nord-Ouest aujourd'hui en complet état de dissolution. Le bruit court qu'il s'agirait de la reconstituer en territoire letton dans l'espérance de tenter au printemps une nouvelle offensive. Mais les populations ont fait un accueil très froid au général tsariste. Et les élections municipales qui ont lieu en ce moment dans toutes les communes de la Lettonie donnent, d'après les résultats connus jusqu'ici, l'avantage aux socialistes. Nettement anti-bolchevistes, les socialistes lettons lutteront pour achever de chasser les Bolcheviks lettons de la Latgale. Mais ils ne se battront pas contre les bolcheviks russes.

Par suite des tendances autonomes de l'administration communale, les élections municipales en Lettonie ont une importance considérable. Or, les membres des *associations coopératives* (producteurs et consommateurs) jetées comme un réseau sur toute l'étendue du territoire, sans être socialistes, se sont déclarés disposés à voter pour les socialistes.

Cette décision s'inspire de motifs purement économiques. Ils ne seront pas, toutefois, sans influence sur la situation politique.

A la faveur de l'état de guerre, des associations de négociants, groupées sous le nom de *Consum*, seraient arrivées, grâce à l'appui du Gouvernement, qui se porte leur garant, à établir une sorte de monopole pour les achats dans les pays alliés. On veut voir dans ce monopole la cause de la cherté de la vie

Ainsi le vote d'opposition des associations coopératives indique nettement la volonté d'en finir avec le régime de l'état de guerre.

A la veille de son départ pour Kowno, le général Niessel a accordé une audience aux délégués des sociétés coo-

(1) Messieurs Turner, Harris et Haye.

pératives dont l'influence est grande dans le pays. Nul doute qu'ils ne lui aient exprimé le désir unanime des populations de jouir de la paix et de travailler à la reconstitution économique de la Lettonie.

Au surplus, le général Niessel que l'on croyait à son départ, influencé par les milieux baltes a eu les rapports les plus cordiaux avec les autorités lettones. D'après un communiqué du bureau de Copenhague *Latopress* il aurait promis aux Lettons la protection de la France pour la sauvegarde de leur liberté et pour le paiement des dommages de guerre dus par l'Allemagne.

Il est actuellement en Lithuanie où l'évacuation des armées allemandes est aussi entièrement terminée. Ces troupes, massées en Prusse Orientale, demeuraient une perpétuelle menace pour les deux Etats baltiques. Mais le Conseil suprême vient de prendre des mesures pour exiger leur transfert en Allemagne.

LES BARONS BALTES, LA RUSSIE ET L'ENTENTE

Sous l'ancien régime, lorsque les barons baltes poussaient le tsar à la paix séparée, ils ne se considéraient pas comme des traîtres à la couronne de Russie.

Voici leur plateforme politique de cette période, exposée à mainte reprise dans les journaux de langue allemande des trois provinces : nous sommes Allemands mais fidèles vassaux de la dynastie des Hollstein Romanoff. Nous ne trahissons pas en travaillant à la prospérité des deux pays, prospérité subordonnée, selon nous, à l'alliance *naturelle et nécessaire* des deux couronnes. Moins nettement, courant pour ainsi dire sous le manteau, l'affirmation de dévouement chevaleresque au suzerain, Nicolas II, s'autorisait de la thèse que l'empereur, désireux personnellement du rétablissement de la paix et de la reprise des bonnes relations avec Berlin, subissait à contre-cœur une guerre imposée par une camarilla à la tête de laquelle on plaçait le grand-duc Nicolaï Nicolaïswitch.

APRÈS LA CHUTE DES TRONES

Tombée la première, la couronne de Russie en se brisant, marqua le déchaînenment des mouvements séparatistes. Les bolcheviks ou bolchevisants lettons y travaillaient avec une ardeur égale à celle des Baltes, mais dans une direction différente. Ils visaient à la création d'une république lettone socialiste et soviétiste fédérée à l'ensemble des républiques soviétistes russes.

Certains milieux bourgeois lettons n'étaient pas restés insensibles aux promesses de Berlin de constituer, sous le protectorat allemand, une Lettonie indépendante, promesse doublée de la menace de couper, en cas de refus, la Lettonie en deux par l'annexion pure et simple de la Courlande.

Quant aux Baltes, — en dehors des agents prussiens récemment naturalisés — ils étaient fort hésitants sans le Gouvernement Lwow-Milioukow.

C'était un va-et-vient continuel d'éminents personnages en missions plus ou moins officieuses.

Personnellement, je me rappelle les fréquentes allées et venues entre Riga et Pétersbourg du docteur balte X... allié à l'illustre famille princière russe des A. Il était chargé des remaniements successifs au projet, bien vu dit-on, de Milioukow, d'autonomie assurant aux éléments balto-allemands une influence prépondérante.

LES BALTES ET LA RÉVOLUTION ALLEMANDE

Du mois d'octobre 1917, au mois de novembre 1918, les manifestations officielles de la volonté des Baltes d'unir les trois gouvernements de l'ouest connue sous la dénomination Provinces Baltiques *à la Couronne de Prusse* sont nombreuses comme les étoiles. La place nous manque pour en faire l'énumération même partielle. Elle est, d'ailleurs, d'un intérêt rétrospectif. Je n'en citerai que trois.

Ce fut, d'abord, la requête officielle adressée à l'Empereur Guillaume II par la noblesse de Livonie et de Courlande de constituer avec cette contrée, un duché indépendant sous la souveraineté d'un prince de sa maison (décembre 1917).

Puis, en janvier 1918, la déclaration faite par l'ancien banquier, M. Paul Schwartz, dans la salle de la Grande Ghilde, au nom du corps des négociants pour demander à l'empereur Guillaume, de prendre sous son protectorat et de *relier au puissant empire allemand* la ville de Riga reconnue port libre jouissant d'une législation autonome.

Son discours est significatif : *C'est à l'empereur de Russie, déclarait-il, que nous avions juré fidélité. La chute de la monarchie nous rend notre liberté et nous ne pouvons pas avoir de liens avec la Russie bolcheviste.*

Il est difficile, au surplus, de représenter M. Paul Schwartz comme un germanophile militant (1)

Quelques jours plus tard, à l'instigation du baron Brummer, une délégation de six membres se rendait à Reval pour déterminer les nobles d'Esthonie à demander aussi leur rattachement à la couronne de Prusse. Cette demande fut formulée après la signature de la paix de Brest-Litowsk.

Durant l'occupation, les froissements entre la *Kommandatur* et les Baltes ont été nombreux. Ces derniers, je tiens à le signaler, ont usé de toute leur influence pour protéger les membres de la colonie française restés en territoire envahi et en butte aux persécutions des Allemands qui trouvaient les Provinces baltiques de tendances trop françaises.

Au lendemain de la révolution, ce n'est pas du tout sur eux — les documents officiels en font foi — mais sur les Lettons que le représentant du gouvernement de Berlin, le socialiste pangermaniste, M. Auguste Weinig comptait s'appuyer. Mais il entendait souder la Lettonie à l'influence allemande en inondant le pays de soldats colons allemands. Ayant échoué auprès des Lettons, il passa la main à Von der Goltz qui, lui, se rapprocha des Baltes (mars 1919). Pendant les quatre mois qui venaient de s'écouler, les Baltes avaient recherché l'appui de l'Angleterre (1). Cet appui qu'ils rencontraient auprès des classes aristocratiques, vivement combattu par l'amour des marchands de Londres pour le lin des paysans lettons est resté pour eux sans résultat politique sérieux.

La tendance actuelle des Baltes est le rattachement de la Lettonie autonome à la Russie régénérée par le triomphe de l'armée blanche.

Cette combinaison sous-entend un rapprochement entre la Russie et une Allemagne évoluée, elle aussi, vers la droite. Le prince A. Liewen, qui est en ce moment à Paris a exprimé cette politique sous une forme lapidaire lorsque Von der Goltz l'avait nommé, au printemps dernier, gouverneur de la Courlande. Interviewé par un journaliste de Kœnigsberg qui lui demandait si, au cas où il en aurait le pouvoir, il s'emploierait pour faire passer les Provinces Baltiques de la domination russe à la domination allemande, il aurait répondu : « *Non, mais je ferai tout mon possible pour que les Provinces Baltiques deviennent un pont au lieu d'être un fossé entre la Russie et l'Allemagne.* »

E. DESPRÉAUX.



EN ALBANIE

LA QUESTION MONTÉNÉGRINE

Les Monténégrins ne touchent pas à la Macédoine, mais se rattachent naturellement aux intérêts serbes étant des Slaves, c'est pourquoi la question monténégrine doit être mentionnée ici. Les Monténégrins ont des aspirations nationales, des prétentions d'origines historiques à faire valoir sur tout le littoral de l'Adriatique et notamment sur Scutari. D'après un vieux poème monténégrin, l'héroïque Ivan, prince de la Tsernagora, la terreur des Turcs et l'espoir des chrétiens, dort dans une grotte mystérieuse située au-dessous de son château d'Obod. Il doit se réveiller un jour pour conduire les Monténégrins à la conquête de l'Albanie.

Le Monténégro base ses demandes sur le fait qu'il est un petit pays où il n'y a que des montagnes et qu'il a besoin des plaines albanaises pour sa prospérité.

M. C. Yakehitch écrivait dans le *Temps*, en 1913 :

---

(2) Madame Schwartz est Péterbourgeoise et une de leurs filles est mariée à un Français, avocat à Paris.

(3) Voir la *Revue Baltique*, mars-avril 1919.

« L'Albanie tout entière, du Drin à la Voioussa et de « l'Adriatique au Pinde est une admirable plaine de terres « noires, mais l'Albanie est vide d'habitants, le Monté- « négro, au contraire, ne peut plus nourrir son peuple, des « milliers de montagnards quittent chaque année leur ro- « cher où rien ne pousse, que quelques jardinets de « céréales dans le fond des plainettes calcaires, sur les « rives abruptes de l'Adriatique et du lac, un quart de « Monténégrins vit en dehors du Monténégro pour gagner « le pain quotidien et subvenir aux besoins de familles « restées au pays. Quand la dynastie et le peuple monté- « négrin déclarent que la possession de Scutari est pour « eux une affaire de vie ou de mort, ils ne disent que le « vrai. »

Ce raisonnement n'est en rien différent de celui des Allemands disant que la France ne produisait qu'un enfant là où la famille allemande en avait quatre à nourrir. Les Monténégrins ont droit à toute réparation juste pour leurs souffrances. Mais des raisonnements tels que ceux de M. Yakchiteh sont tendancieux et nettement contraires aux principes de M. Wilson qui ont été déclarés être l'idéal de toutes les nations alliées, à la cessation des hostilités.

Depuis la victoire du prince Eugène et le traité de Passarovitz en 1718, l'Autriche s'est fait accorder par la Porte le protectorat des catholiques albanais, protectorat d'ordre tout religieux, mais cachant mal un désir d'expansion. Cette politique autrichienne subit un recul marqué depuis le traité de Belgrade jusqu'en 1878. Mais, après le traité de Berlin, elle se donne les coudées franches en Orient et ne se fait pas faute d'invoquer et ses droits historiques et ses intérêts économiques. Toute la politique autrichienne se résume dans la conquête de la Bosnie-Herzégovine qui a été d'une telle importance dans la question d'Orient. La Russie pour faire pièce à l'Autriche qui prenait pied en Bosnie Herzégovine avait un intérêt plus grand à conserver son influence séculaire au Monténégro. Pour plaire à la Russie, on voulut, de la part de l'Entente donner toute l'expansion possible à la politique slavophile, et c'est ainsi que l'Albanie au milieu de tant de courants et contre-courants variés fut sacrifiée en zone d'influence, dans la rivalité austro-slave.

Tout cela remonte à la vieille lutte du XVIIIe siècle ; l'Autriche, la Russie, la République de Venise.

Depuis Marie-Thérèse et Joseph II, l'Autriche se tourna vers Salonique. L'Espagne s'éteignit après avoir brillé si haut dans une Europe jeune. Les fumées noires de l'Inquisition ont voilé les aurores andalouses. L'Autriche, au contraire, qui constituait avec l'Espagne la dualité de la puissance de Charles-Quint a été une des premières, parmi les nations, à posséder des visées personnelles sur l'Orient par rapport direct à la politique européenne.

La Russie a été pendant de longs siècles une puissance amorphe toutes Russies éparses entre elles sans pensée directrice, c'est ce qu'est redevenu aujourd'hui ce que nous avons appelé l'Empire des Tsars. Le géant moscovite, pourtant, a joué depuis Pierre le Grand un rôle trop individuel pour croire à un émiettement final dans le chaos. Dès le jour où la Russie prit une entité nationale, le Russe aspira à la possession de Constantinople. Les détroits, le Bosphore semblaient à l'immense pays fermé par des fenêtres de glace, le port en eau chaude, le débouché naturel que la géographie lui traçait. « Dans la main du Russe, dans la main du Diable », dit un vieux proverbe turc, car les Ottomans ont senti peser sur eux cette immense force qui n'est pas en équilibre et ne peut s'équilibrer que par leur destruction.

Par le traité de Koutchouk Kaïnardji en 1774 les Turcs furent contraints de reconnaître à Catherine de Russie la suzeraineté sur les Tartares de Crimée, du Kouban, et du littoral de la Mer Noire, le protectorat religieux de la Moldavie et de la Valachie, la liberté de navigation dans les Détroits du Bosphore et des Dardanelles. Ce traité substitua l'influence russe à l'influence turque dans les pays de la rive gauche du Danube, et c'est ainsi que la question d'Orient s'imposa à l'attention des puissances.

Le traité de Bucarest en 1812 commença l'ère des insurrections des peuples chrétiens. Leurs répressions, l'intervention de la Russie protectrice des communautés chrétiennes ; les guerres qui en furent la conséquence remplirent l'histoire de la Péninsule des Balkans depuis le XIXe siècle.

L'Autriche et la Russie, ces deux forces directrices de la politique orientale, se trouvent désagrégées de par cette dernière guerre la plus terrible qu'ait connue l'humanité.

L'Italie « une et indivisible » sur laquelle plane le souvenir des traditions de la Sérénissime République, mais qui a su prendre dans ses victoires d'aujourd'hui une puissance constructive et exécutive que son passé morcelé ne lui permettait pas, passe au premier rang des puissances.

L'Allemagne avait rêvé d'étendre son hégémonie depuis Hambourg jusqu'au golfe Persique. Faire des Balkans un pont pour enjamber avec ses bottes de sept lieues un empire teutonique couvrant la terre de l'Occident à l'Orient faisait partie de son plan de conquête mondiale.

L'Angleterre soutint séculairement, le maintien de l'intégrité de l'Empire Ottoman parce qu'elle redoutait de voir les Russes arriver sur la Mer Egée d'où leur flotte pourrait menacer la route des Indes. Depuis la poussée germanique et plus particulièrement depuis 1885 l'Angleterre voyant l'Allemagne devenir le véritable péril dans la Méditerranée fit volte-face et poussa au démembrement de l'Empire Ottoman. Sans chercher à garder son prestige en Turquie elle considéra l'Empire Ottoman comme une proie destinée à l'Allemagne, et traita la Turquie en zone d'influence allemande.

La France avait tout comme la Grande-Bretagne basé à travers les siècles sa politique orientale sur la balance de la Méditerranée. En 1870, elle subit un deuil national. La France depuis ce jour crut avoir trouvé dans la Russie la force de contrepoids nécessaire au voisinage allemand. Elle suivit donc la politique russe aveuglément en se désintéressant même du bien-fondé des questions en litige. On peut dire que c'est pour protéger sa frontière de l'Est et dans l'espoir de recouvrer les provinces perdues en 1870 que la France oublia son prestige en Orient.

Le plan de la Mittel Europa et toutes les conquêtes asiatiques se sont évanouies avec l'écroulement de l'Allemagne. Aux trois puissances européennes qui surgissent souveraines de cette lutte de quatre années, la France, l'Angleterre, l'Italie vient s'ajouter un quatrième facteur : l'Amérique à laquelle son entrée dans le conflit donne une politique européenne.

La question d'Orient n'est autre que le lègue de l'Empire Byzantin à l'Europe Occidentale. Il faut retracer au fil de l'histoire la destinée des peuples balkaniques pour comprendre leurs aspirations raciales d'aujourd'hui. Sur les ruines des vieilles civilisations d'Orient, des hordes barbares à la curée de son partage, l'Europe naissante a élaboré des ambitions neuves.

La question balkanique est de demain comme elle était d'hier. Si nous voulons faire cesser les injustices de tant de siècles, créer un ordre de choses nouveau, stable, parce que sainement constitué, évitons de semer de la graine de discorde qui pousse dans les fissures et dont les racines produisent finalement l'éboulement.

Le débouché sur mer libre a été la cause fondamentale des querelles des hommes depuis qu'ils se sont constitués en communautés. Les rivalités de la Russie et de l'Autriche dans les Balkans, la politique de désagrément en Orient dans laquelle toute l'Europe est fautive, la menace allemande sur la Belgique visant à la possession d'Anvers, tant d'ambitions qui ont abouti au cataclysme final des ambitions noyées dans le sang n'ait au fond, comme principe initiateur que le désir d'ouvrir une fenêtre sur l'Océan... L'Océan pour porter à travers le monde la richesse accumulée des hommes. Sans l'eau qui charrie le transit commercial tout labeur reste sans fructifier stagnation, mort vivante.

L'Albanie expie de posséder une large ouverture sur la mer libre n'étant qu'un petit pays, et c'est ce qui rend la question albanaise la clé du problème balkanique, problème dont les conséquences ont toujours été européennes et mondiales.

Citons ces belles lignes écrites par le vice-amiral Jurien de la Gravière, en 1873 (*Revue des Deux-Mondes* Tome CIII. Les Missions Extérieures de la Marine).

« Je ne suis pas de ceux, je l'avoue, qui conseilleraient à la France, dans la crise douloureuse qu'elle traverse de

se désintéresser de tout ce qui ne la touche pas directement. Je n'ai pas comme tant d'autres, le remords de notre générosité. C'est à notre humeur sympathique à notre esprit humain et chevaleresque que nous devons la place importante qui nous a été faite dans le monde. Ne nous corrigeons pas de nos heureux défauts, ne croyons pas que le bien opéré puisse jamais tourner au détriment de la nation qui, négligeant des intérêts égoïstes a su courageusement l'accomplir. Il y a d'étonnants retours de fortune pour les peuples qui ont contribué aux progrès de l'humanité. »

Ces belles lignes étaient prophétiques.

Le deuil de la France est fini. Elle doit reprendre dans le rayonnement de sa surhumaine victoire toutes les traditions de sa brillante politique orientale qui fait partie de la gloire française.

ELISE AUBRY.

SOURCES ET DOCUMENTS

LA NÉCESSITÉ D'UNE POLITIQUE EXTÉRIEURE (1)

« The New Europe », se distinguant de certains de ses confrères anglais auxquels nous reprochions, la semaine dernière, un manque de directives fermes sur le terrain de la politique étrangère, élabore un programme où toutes les grandes questions internationales sont abordées courageusement de front.

Notre homonyme de Londres qui, depuis trois ans, a mené le bon combat pour la victoire intégrale et la reconstruction de l'Europe sur des bases démocratiques, ne juge pas sa tâche achevée avec la conclusion d'une paix conforme, dans ses grandes lignes, à celle qu'elle avait prévue : elle considère à présent comme de son devoir d'éclairer les hommes d'Etat qui ne semblent être guidés par « aucun autre principe que le désastreux attendre et voir venir », aussi bien que le public qui est (les événements ne l'ont que trop prouvé) intéressé bien plus directement qu'il ne le croit généralement aux grands problèmes extérieurs.

Elle fait, dans son numéro du 16, le premier pas dans cette voie en nous indiquant quelles sont, selon elle, les seules lignes suivant lesquelles, le monde pourra obtenir une saine politique tant extérieure qu'intérieure.

Voici, à titre uniquement documentaire, un résumé de ces « lignes » que l'on ne trouvera peut-être pas toujours entièrement dépouillées d'égoïsme national :

1° Etablissement de la Ligue des Nations, comme base d'un nouvel ordre international, après l'exécution préalable des préliminaires suivants : *a*) répudiation des anciens traités secrets ; *b*) création d'une force internationale effective ; *c*) désarmement général et proportionnel des forces militaires et navales, substitution de milices nationales aux armées recrutées par conscription ; *d*) abolition de la propriété privée du matériel de guerre ; *e*) maintien des Commissions économiques interalliées existantes ; *f*) organisation d'un contrôle sur certains ports libres et sur la navigation de certaines rivières ; *g*) octroi aux plus petits États d'une juste représentation dans le Conseil de la Ligue ;

2° Aide aux gouvernements démocratiques et représentatifs et opposition à toute autocratie, qu'elle prenne la forme du tzarisme russe, du militarisme hohenzollernien, de l'oligarchie magyare ou du *terrorisme bolcheviste ;*

3° Maintien de la confraternité anglo-saxonne, qui doit être la *pierre de touche* de toute la politique anglaise ;

4° Restauration de la liberté irlandaise (avec une disposition spéciale pour l'Ulster), *plutôt comme une affaire de politique extérieure qu'intérieure* « comme point d'honneur et aussi de prestige » ;

5° Maintien de l'Entente cordiale avec la France, *coopération coloniale ;*

6° *Aide amicale à la Russie nouvelle qui se lève d'entre les ruines du tzarisme et du bolchevisme* sur les bases de programme suivantes : *a*) République Fédérale ; *b*) Assemblée constituante et élections libres ; c) octroi de la terre aux paysans ; *d*) indépendance complète de la Finlande et de la Pologne ; *e*) aide aux républiques baltiques soumise à l'acceptation d'une union douanière et d'une unité de politique étrangère avec la Russie ;

7° Aide matérielle et morale aux nouveaux Etats de l'Europe du Centre et du Sud-Est, qu'on encouragera à une union défensive spéciale et susceptible de rendre plus difficile une adhésion ultérieure de la Hongrie et de la Bulgarie ;

8° Amitié avec l'Italie qui devra accepter un *modus vivendi* italo-yougo-slave, la neutralisation de l'Adriatique et une réduction générale des armements navals en Méditerranée ;

9° Relations correctes avec l'Allemagne chez qui on devra éviter d'exalter les sentiments de revanche. Son admission dans la Ligue devant être envisagée pour un avenir plus ou moins prochain ;

10° Liquidation de l'Empire turc sur les bases suivantes : *a*) contrôle de Constantinople et des Détroits par la Ligue ; *b*) mandat américain sur l'Anatolie turque et l'Arménie ; *c*) indépendance de l'Arabie, mandat français en Syrie, mandat anglais en Mésopotamie. *L'Angleterre servira d'intermédiaire entre la France et le monde arabe ;* *d*) création d'une centre sioniste en Palestine *sous la surveillance britannique* et un régime spécial pour les Lieux Saints ; *e*) indépendance sans restrictions de la Perse ; *b*) cession de Chypre à la Grèce ;

11° Acceptation du principe des mandats et contrats internationaux pour les colonies dont les populations sont les plus arriérées : charte internationale de l'Afrique noire restreignant l'emploi de l'alcool et de l'opium ainsi que *l'emploi des armées noires ;*

12° Maintien de l'indépendance de la Chine et extrême réserve dans la question du Chantoung. L'alliance avec le Japon peut servir à établir la concorde dans le Pacifique et à adoucir les antipathies de races, mais doit être subordonnée à ces intérêts supérieurs ; *a*) l'amitié avec l'Amérique ; *b*) la sécurité des Dominions australiens ; *c*) le développement pacifique de la Chine ;

13° Réforme et coordination du Foreign Office et des services diplomatiques et consulaires ;

14° Formation, à la Chambre des Communes, d'un Comité des Affaires étrangères et établissement définitif du principe de la ratification par le Parlement de tout traité ou accord international.

M. BORNE.

(1) The New Europe (16 octobre) : After three years : the need of a foreign policy.

“ Nous ne sommes jamais chez nous, nous sommes toujours au delà. La crainte, le désir, l'espérance, nous eslancent vers l'advenir et nous desrobent le sentiment et la considération de ce qui est, pour nous amuser à ce qui sera, voire quand nous ne serons plus.

MONTAIGNE (Essais. Ch. III).

Certains numéros étant complètement épuisés, l'Europe Nouvelle *serait reconnaissante à ses lecteurs et abonnés de vouloir bien lui adresser les numéros 3, 4, 5, 6, 8, 10, 14 et 25 de 1919, qu'ils pourraient avoir en double et que notre Administration reprendra au prix de* **deux francs** *par numéro.*



LES COURANTS D'OPINION A TRAVERS LE MONDE

EN ANGLETERRE

Lloyd George et le Home Rule de l'Irlande

LE DISCOURS DU 22 DÉCEMBRE SUR LE HOME RULE IRLANDAIS : DEUX PARLEMENTS ET UN CONSEIL UNIQUE. — LES RÉSERVES DE LA PRESSE ANGLAISE. — L'HOSTILITÉ DE TOUS LES PARTIS IRLANDAIS. — LE PROJET ÉCHOUERA-T-IL AVANT D'ÊTRE DISCUTÉ AUX COMMUNES ?

Lloyd Georges a présenté *in extremis* son projet de Home Rule pour l'Irlande.

L'année 1919 s'est écoulée tout entière sans que le Gouvernement britannique ait eu le courage de tirer les conclusions logiques des élections générales de décembre 1918. Qu'avaient démontré ces élections ? Que, sur 1.515.864 électeurs, 1.207.151 s'étaient prononcés pour la République et l'auto-détermination (971.945 Sinn Feiners et 235. 206 nationalistes) et que 308.713 unionistes seulement avaient voté pour le *statu quo*. Autrement dit, sur trois électeurs, deux voulaient la République; sur cinq électeurs, quatre demandaient l'auto-détermination. Il n'y avait qu'un électeur sur cinq pour réclamer le maintien de l'union avec l'Angleterre.

Qu'a fait le Gouvernement britannique ? Il a combattu par toutes les armes possibles le mouvement sinn-fein qui, de l'aveu même de Lloyd George, a rallié les trois quarts de la population irlandaise. Il a dissous le Parlement séparatiste de Dublin, le Dail Eireann. Il a supprimé toutes les organisations politiques du Sinn-Fein et multiplié les perquisitions et les arrestations. Il a bâillonné la presse. Bref, sous la haute direction de lord French et de M. Macpherson, l'Irlande a été soumise à une tyrannie militaire contre laquelle, non seulement la population irlandaise catholique, mais une bonne part de l'opinion publique anglaise elle-même, ont élevé de nombreuses protestations. Chose plus grave, la Grande-Bretagne qui a combattu pour l'indépendance de la Pologne, et des nationalités de la monarchie austro-hongroise, qui a reconnu le caractère international de ces problèmes, n'a pas admis que le problème irlandais fût soumis aux délibérations du Conseil Suprême. Elle a interdit à la délégation de la République irlandaise de se faire entendre, et le président Wilson, bien que pressé par des millions d'Irlando-Américains de défendre à Paris la cause de l'île opprimée, a dû s'incliner devant le veto formel de Lloyd George.

Ce sont tous ces faits, tous ces événements de l'année, qu'il faut avoir présents à l'esprit pour bien comprendre les difficultés actuelles du problème irlandais. Jamais l'hostilité ne paraît avoir été plus grande entre catholiques et protestants, entre sinn-feiners et ulstériens. Lloyd George a laissé les choses s'envenimer à tel point que son projet de Home Rule, exposé le lundi 22 décembre aux Communes, ne pouvait satisfaire personne. A peine ouvert, le débat irlandais dut, d'ailleurs, être ajourné au mois de février, à la réouverture des Communes. Il n'est même pas sûr que le Bill puisse être discuté au début de la session et certains journaux affirment que le débat devra être reporté à la fin d'avril ou au commencement de mai. D'ici là, que feront les Sinn-Feiners ? C'est le gros point noir



Voici les grandes lignes du projet de Lloyd George : Il y aura deux Parlements, un pour le sud catholique et un pour le nord protestant de l'Irlande. Les zones respectives de juridiction des deux Parlements devront être établies sur la base des deux religions. Ainsi, l'Ulster ne pourra être considéré comme un tout. Le Parlement ulstérien comprendrait les six comtés du Nord-Est et toutes les communautés protestantes des comtés adjacents, à l'exclusion des communautés catholiques.

L'œuvre des deux Parlements sera coordonnée par un Conseil (Connecting Council) élu par eux, lequel aura le droit de délibérer sur toute question non réservée à la législature de l'Empire.

Les prérogatives réservées à l'Empire comprennent tout ce qui a trait à la Couronne, la paix, la guerre, les affaires étrangères, l'armée, la marine, le commerce hors l'Irlande, la navigation, les monnaies, les patentes, les câbles télégraphiques, les stations de T.S.F., les phares, et la juridiction suprême, jusqu'à ce que les Parlements soient tombés d'accord sur la façon de nommer leurs magistrats. De plus, le gouvernement impérial conservera le contrôle de la police pour trois ans.

Que restera-t-il à l'Irlande ? Les transports, l'instruction publique, la législation du travail, la justice locale et quelques prérogatives fiscales, telles que le droit de fixer les impôts.

Au point de vue financier, l'Irlande contribuera aux dépenses du Parlement impérial, sur la base de £ 18 millions par an. On accordera £ 1.000.000 à chacun des deux Parlements irlandais pour couvrir les dépenses initiales. On abandonnera à l'Irlande l'impôt foncier qui s'est élevé en 1919 à £ 2.400.000 pour le Sud et à £ 600.000 pour l'Ulster.

Les deux Parlements, avec le temps, pourront se réunir en un seul lorsque les divisions religieuses seront apaisées, et l'Irlande aura alors, si elle le veut, une assemblée législative unique. A la fin de son discours, Lloyd George affirma avec force que la Grande-Bretagne ne saurait accepter aucune séparation d'avec l'Irlande. Toute tentative de ce genre serait combattue avec la même énergie dont les Etats de l'Amérique du Nord ont fait preuve dans leur lutte contre les Etats du Sud.



Comment ce projet a-t-il été accueilli en Angleterre et en Irlande ?

D'une manière générale, la presse anglaise rend hommage à l'effort de Lloyd George, mais ne se fait aucune illusion sur les possibilités de réalisation du projet. Les extrémistes de droite du *Morning Post* reprochent à Lloyd George sa générosité et lui conseillent de laisser l'Exécutif de Dublin Castle gouverner l'Irlande rebelle. Les journaux unionistes et même l'officieux du Premier, le *Daily Chronicle*, font quelques réserves, notamment sur la nouvelle division prévue pour l'Ulster, et s'attendent à voir le projet combattu par toutes les fractions irlandaises.

Les *Daily News* vont plus loin. Pour ce journal, il est possible que ce projet soit proposé simplement pour démontrer au monde entier comment les meilleurs efforts d'un gouvernement bienveillant sont réduits à néant « par la perversité innée des Irlandais ». A supposer qu'il soit honnêtement mis en avant, dit-il, il est certain malgré tout, qu'il sera l'objet de violentes critiques aussi bien de la part des Sinn-Feiners que des Ulstériens.

Et, en effet, tous les partis en Irlande, désapprouvent en chœur le nouveau projet. De Derry à Cork, la presse est unanime. L'*Irish Times*, l'organe des unionistes du Sud, et l'*Evening Telegraph*, de Dublin, qui représente ce qui reste du parti nationaliste constitutionnel, condamnent également le plan, tandis que la presse unioniste de Belfast se livre à ses violences de langage habituelles.

Il va sans dire que les Sinn-Feiners, qui sont partisans d'une République irlandaise une et indivisible et veulent que l'Ulster soit incorporé à l'Irlande catholique, sont radicalement hostiles à la constitution des deux Parlements. Ainsi, unionistes, nationalistes et sinn-feiners qui polémisent sans cesse entre eux même sur les plus petites questions, sont tous aujourd'hui d'accord pour repousser les propositions de Londres.

L'Ulster ne veut pas être séparé de l'Angleterre et sir Edward Carson s'est étonné que Lloyd George lui accorde le Parlement qu'il n'a jamais demandé.

Les protestants du Sud redoutent d'être isolés dans une Irlande catholique, sous le contrepoids des provinces du Nord.

Les Sinn-Feiners ne veulent aucun règlement à l'amiable. Enfin, les nationalistes, pour ne pas paraître moins courageux que les Sinn-Feiners, se montrent aussi intransigeants qu'eux.

La situation est vraiment inextricable. On se demande quelle forme définitive aura le projet exposé le 22 décembre par le Premier ministre et si celui-ci aura le courage de le faire accepter par l'Irlande même contre sa volonté. La presse anglaise est unanime à affirmer que si le projet actuel devait échouer, il s'ensuivrait un vrai désastre politique et matériel pour l'autonomie irlandaise. En attendant, l'agitation dans l'île est loin de se calmer. On signale fréquemment des raids d'hommes armés dans des gares, contre les postes de police anglais, etc. La nouvelle d'un second attentat contre lord French a couru tout le pays en proie à une espèce de surexcitation nerveuse. Ce soi-disant attentat, où il apparaît, après enquête, que des soldats et officiers anglais se sont fusillés entre eux, est si bien exploité par les ennemis de toute réconciliation entre l'Irlande et la Grande-Bretagne que l'on peut se demander si certains éléments n'ont pas intérêt à provoquer sans cesse des incidents semblables pour faire échouer le projet de Home Rule avant même qu'il ne soit discuté aux Communes.

John Reader.

EN ITALIE

Le discours de M. Clemenceau et l'opinion italienne

Au Sénat. — Dans la presse : *a*) nationaliste ; *b*) catholique ; *c*) démocratique ; *d*) socialiste.

Le passage du discours de M. Clemenceau relatif à l'Adriatique a provoqué de vifs commentaires en Italie. Les paroles de M. Clemenceau ne contiennent en cette affaire certainement rien qui ne fût exact. Les deux Alliés de l'Italie, la France et l'Angleterre, s'étaient tenus, à tort ou à raison, sur le plan du Traité de Londres. Or, d'après ce traité, la ville de Fiume devait revenir à la Croatie, d'autant plus que des engagements pris par les deux Alliés à l'égard des Yougo-Slaves confirmaient sur ce point le Traité de Londres. Il est également exact que les diplomates serbes et yougo-slaves envers lesquels les Alliés avaient pris ces engagements étaient des amis fidèles de la première heure. Tels d'entre eux comme M. Trumbic étaient même de ce fait proscrits en Autriche. Sur ce point aussi M. Clemenceau a dit des choses exactes et précises. Il ne pouvait être question des soldats yougo-slaves forcés de combattre dans les armées autrichiennes, car les soldats italiens, sujets autrichiens, étaient exactement dans le même cas et avaient été soumis aux mêmes nécessités douloureuses. On pourrait évidemment discuter sur l'opportunité des constatations de M. Clemenceau, au moment où l'Italie paraît accepter comme base de discussion les propositions américaines qui seules peuvent servir de fondement à un échange de vues qui ferait sortir l'Italie de l'impasse dans laquelle l'ont mise la politique inconsidérée, les campagnes de presse inaugurées par MM. Sonnino et Orlando et le geste vraiment provocateur de M. d'Annunzio.

Ces réserves faites, il nous faut constater que la presse italienne s'est en grande partie soulevée contre ce discours. Dans le Sénat, plusieurs sénateurs ont protesté contre le discours de M. Clemenceau. Le sénateur Mazziotti s'est élevé contre le parallèle tracé par le président du Conseil français de l'effort serbe et de l'effort italien. Si, en effet, l'Italie compte devenir une nation à politique moderne, il n'y a rien, dans cette affirmation qui puisse attrister l'honorable sénateur. L'effort serbe a été l'un des plus complets, des plus douloureux. Le sacrifice de la Serbie fut certainement aussi grand, proportionnellement à ses forces, que l'effort italien. L'aide amicale de la marine italienne qui transporta les débris de la malheureuse armée serbe, qui ne fut pas soutenue à temps, n'est pas une raison capable d'amoindrir l'effort de la nation serbe. Dans le discours du sénateur Mazziotti, on sent encore une légère survivance de cet esprit qui, par l'intermédiaire de d'Annunzio a rendu de si mauvais services à la cause italienne : la croyance en une Italie, héritière de Rome, au point de vue politique. Ce n'est pas seulement un état d'esprit à base d'associations littéraires et artistiques que de fins lettrés peuvent goûter, mais c'est aussi un excitant pour quelques milieux dont l'ardeur ne va certainement pas de pair avec la sagesse politique tellement nécessaire à l'heure actuelle.

D'ailleurs, le discours de M. Nitti, au Sénat, a remis les choses au point. Il a très justement fait remarquer, à la suite de M. Clemenceau, que Fiume n'avait pas été accordé à l'Italie par le Traité de Londres ; à la Chambre, il avait été plus explicite encore. Si l'Italie obtient quelques améliorations aux projets américains, ce sera là certainement un succès de l'esprit de conciliation toujours manifesté par le Premier italien et non par des campagnes de presse aussi injustes que nuisibles.

La presse italienne soutient, à l'exception de la presse socialiste, la même note. L'*Idea Nazionale*, l'organe du nationalisme intégral (représenté à la Chambre par deux députés), reproche à M. Clemenceau (27 décembre), d'avoir préparé, d'accord avec les gouvernements anglais et américain, le fameux *memorandum* qui a fait couler tant d'encre en Italie. Il lui reproche également d'avoir écarté l'Italie des discussions relatives à la Turquie.

La presse catholique adopte une attitude identique. L'organe officiel du *partito popolare* qui compte à la Chambre 100 députés, le *Corriere d'Italia*, prétend même à la date du 28 décembre que « M. Clemenceau « a déployé un zèle de caporal pour défendre les « Yougo-Slaves contre les Italiens ». Il reproche à son discours « des inexactitudes historiques » et même une « claire antipathie contre les Italiens ». Enfin, il perçoit, dans le discours du Premier, un reproche injustifié que l'Italie ne soit pas entrée en guerre en 1914, chose évidemment impossible à cette époque. Le même journal du 29 décembre, relatant le colloque de MM. Nitti et Barrère, au palazzo Braschi, déclare que l'ambassadeur français était venu en son nom personnel pour donner des explications sur le geste du Premier français.

> Ce discours était le moins approprié à consolider l'amitié entre les peuples français et italien, qui, pour la grandeur et le salut de la France, avait sacrifié son sang à Reims et au Chemin des Dames et partout où le devoir de loyauté l'avait appelé.

Comme de coutume l'organe catholique oublie de parler du sang versé par les soldats français sur le front italien. Il ajoute que le geste de M. Barrère était, au moins d'apparence, en contradiction avec le geste de M. Clemenceau qui, lui, « a le mérite d'être sincère « dans son aversion cordiale contre les droits d'un « peuple dont les sacrifices ont contribué au salut de « la France ».

Le *Corriere della Sera*, l'organe conservateur de Milan, tient le même langage. Ce qui est plus surprenant, c'est que le *Secolo*, l'organe démocratique, porte-parole du groupe du « *Renouveau National* », abonde dans le même sens. Sous le titre ironique : *Ainsi parla Clemenceau*, le *Secolo* du 27 décembre consacre son éditorial au discours du Premier français. Il trouve que l'attitude du gouvernement français en Autriche, en Tchéco-Slovaquie, en Pologne, en Russie, lèse les intérêts italiens :

> Nous avons le droit d'être douloureusement étonnés en constatant que personne, à la Chambre française n'a cru devoir rectifier l'exposition sommaire et inexacte de la question de Fiume portée à la tribune par M. Clemenceau.

L'organe démocratique ajoute que si les Serbes se sont vaillamment battus pour les Alliés, les Yougo-Slaves, à peu d'exception près, ont fidèlement servi la Maison d'Autriche. Une fois de plus, le *Secolo* oublie que les soldats de tous les peuples opprimés par l'Autriche, qu'ils fussent Yougo-Slaves ou Italiens, avaient été obligés d'agir de la même manière et que l'on ne saurait, en pleine justice, leur en faire grief. Le président du Conseil français n'est pas tenu de partager l'opinion de l'*Idea Nazionale* à l'égard d'une nation qui a autant souffert de l'oppression autrichienne que les Italiens irrédents de Trieste. Enfin, le *Secolo* s'étonne qu'en France on ne croit plus nécessaire de prodiguer à l'Italie des témoignages d'amitié.

L'organe de M. Sonnino, le *Giornale d'Italia*, est bien plus réservé sur ce discours. Il en cite des passages et demande que devant le péril russe et allemand on ne

renouvelle pas des scissions qui pourraient être dangereuses pour les deux parties.

Enfin, l'*Epoca* qui tenait quelques jours auparavant un langage assez dépourvu d'aménité à l'égard du Premier français saisit l'occasion de la publication du Livre Jaune Français sur l'accord italo-français de 1902, pour comparer ce qu'il appelle la loyauté de l'Italie avec le langage de M. Clemenceau « que les amis « de la France aiment mieux attribuer à un travestis- « sement de la pensée par la parole infidèle ».

L'organe socialiste l'*Avanti* est le seul organe important qui n'adopte pas cette attitude. En général, dans la question de Fiume, à laquelle l'organe socialiste consacre ces temps derniers, de nombreux articles, il adopte la seule attitude digne de l'Italie moderne. Il considère (éditorial du 27 décembre) que le problème de Fiume n'est pas isolé. C'est l'un des nombreux problèmes de la politique extérieure italienne et il doit être considéré comme tel. Il se moque de ceux qui disent à chaque instant : *Notre Fiume*, parce qu'il se trouve en cette ville des citoyens qui parlent l'italien.

...Le problème de Fiume ne peut être examiné uniquement du point de vue fiumain, mais nous, socialistes, nous substituons à la considération de ces intérêts particularistes celle des intérêts de la communauté...

Il faut apercevoir dans cette explosion nouvelle de mauvaise humeur, le dernier soubresaut avant l'acceptation d'un compromis que le gouvernement italien aurait dû adopter depuis longtemps.

ASTOLFIO.

AUX ÉTATS-UNIS

Questions diplomatiques et financières

A LA RECHERCHE D'UN TERRAIN D'ENTENTE. — LA DETTE DE GUERRE DES ALLIÉS. — UN ARTICLE DU « NEW YORK WORLD ».

Le Sénat américain est en vacances. Mais cela ne signifie pas un ralentissement dans la bataille pour la ratification. Libres de leurs obligations législatives, MM. Hitchcock et Lodge négocient, à la recherche d'un terrain d'entente. Il s'agit, on le sait, de trouver une formule de réserves acceptable pour les deux partis. Et l'on annonce qu'une conférence générale va réunir tous les sénateurs favorables à la ratification *avec ou sans réserves*, — ce'st-à-dire tout le monde, sauf les *bitter-enders*, — pour réaliser l'entente nécessaire.

Cette conférence comprendra, comme nous l'indiquons, des républicains aussi bien que des démocrates. Elle a été rendue possible par le fort mouvement qui se manifeste au sein du parti républicain en faveur de la ratification. Les *mild reservationists* annoncent qu'ils vont faire cause commune avec les démocrates, si M. Lodge n'arrive pas à mettre sur pied une formule satisfaisante pour tout le monde. Cette scission aboutirait au vote d'une nouvelle série de réserves, infiniment plus modérées que les premières, et à l'échec complet du programme Lodge.

M. Lodge voudra sans doute éviter cette conséquence inattendue de son attitude. La scission du parti républicain serait pour lui une méchante aventure, qui compromettrait singulièrement les chances républicaines aux élections présidentielles. Sa dernière manœuvre — celle qu'il a fait exécuter par M. Knox — semble n'avoir eu aucun succès. Le moment semble arrivé pour lui d'entrer résolument dans la voie des concessions.

M. W. P. Beazell publie, dans un des derniers suppléments économiques du *New York World*, un long article sur l'inquiétant problème des avances américaines aux Alliés.

Au 31 décembre 1919, la dette alliée atteint $ 9.647.419.494, comme principal, et $ 858.500.000 comme intérêts, soit, au total, 10 milliards et demi de dollars. Les intérêts journaliers augmenteront encore cette somme de 850.000 dollars par jour. Si, en effet, depuis le 18 octobre, date de la dernière avance faite à un pays allié (en l'espèce $ 1.000.000 à l'Italie), le principal de la dette ne s'est pas accru, aucun intérêt n'a encore jamais été payé par les Etats débiteurs.

L'auteur de l'article semble regarder avec une certaine appréhension la conférence financière interalliée récemment tenue à Paris, « où, en principe, les experts alliés cherchent à transformer une situation temporaire en une situation permanente, mais, en réalité, à trouver un moyen quelconque d'annuler toute la dette. »

M. Beazell a récemment interviewé une personnalité américaine très intimement mêlée aux tractations financières, qui lui a fait les déclarations suivantes :

« Nos avances à l'Europe peuvent être parfaitement considérées comme une contribution supplémentaire à la cause de la démocratie. On ne nous remboursera pas directement un sou de ces avances. Quand elles viendront à l'échéance, on nous proposera de les annuler tout simplement, en nous disant que ces milliards représenteront une contribution aux frais communs pour la période pendant laquelle nous sommes restés neutres, et qu'en somme nous nous en tirerons à bon compte. »

M. Beazell ajoute que cette proposition aurait déjà été formellement faite pendant la Conférence de la Paix, puis abandonnée comme prématurée. Pendant le mois de décembre, elle a été reprise sous une autre forme. On a parlé de fondre en une seule obligation *toutes* les dettes de guerre des alliés ; dans l'état présent des finances, ceci revient encore à inviter l'Amérique à avaliser toute l'opération.

L'auteur étudie ensuite chaque emprunt en particulier, l'augmentation du taux des intérêts et la balance spéciale de chaque débiteur. La France doit 3 milliards de dollars ; Cuba doit 10 millions et Libéria 5.

Enfin, commentant de récentes déclarations de M. Raphaël Georges Lévy sur les dommages de guerre soufferts par la France, M. Beazell conclut avec une certaine mélancolie à la détresse financière des débiteurs de l'Amérique, aussi peu solvables que possible.

A. AYMERI.

EN ESPAGNE

Le Congrès socialiste

PENDANT QUE LES PATRONS BARCELONAIS MAINTIENNENT LE LOCK-OUT, LE PARTI SOCIALISTE ESPAGNOL S'EST RÉUNI EN CONGRÈS. — HISTORIQUE DES PRÉCÉDENTS CONGRÈS.

Les patrons barcelonais ont communiqué à la presse un manifeste exposant les raisons qui justifient à leurs yeux la continuation du lock-out. Elles sont simples, elles se réduisent à cette affirmation sans réplique que le lock-out est une mesure d'ordre préventif destinée à éviter l'anarchie et la révolution. La Fédération Patronale s'étonne, sans ironie, que les ouvriers ne se rendent pas compte que l'attitude des employeurs est au bénéfice même de la classe ouvrière qui profiteront eux-mêmes des bienfaits de l'ordre — quand il sera rétabli !

Le manifeste commence par protester que le but de la Fédération patronale n'est nullement d'affamer et de réduire par la misère la classe ouvrière. La Fédération a été acculée à cette mesure extrême en raison du relâchement de la discipline, des procédés de violence employés par les salariés, du sabotage, des attentats perpétrés contre patrons et ouvriers, le retour périodique des grèves, l'état d'anarchie qui tend à convertir l'Espagne en champ d'expérience nouveau de la tragédie russe. Le gouvernement de M. Sanchez de Toca, continue le manifeste, ayant honteusement abdiqué devant les syndicalistes, n'osant pas imposer l'exécution des accords conclus, il a fallu que la Fédération prenne elle-même en mains la défense de ses intérêts qui se confondent avec ceux du pays.

La classe patronale se dresse contre la révolution ; contre l'anarchie, elle décrète le lock-out et elle ne veut pas, ce faisant, servir des intérêts égoïstes, mais elle tente seulement de retirer l'ouvrier du chaos profond où, consciemment ou inconsciemment, il est peu à peu submergé. Les ouvriers seront les premiers qui bénéficieront de ce mouvement, qui leur permettra d'accomplir la fonction que le destin leur a impartie, au lieu d'annihiler leur énergie dans l'abîme de la faim et de la misère — à moins qu'ils ne se décident à comprendre nos intentions destinées à sau-

ver tout le monde, et qu'ils rompent des liens funestes, afin que leur retour à l'ordre normal soit assuré.

En conséquence, la Fédération Patronale déclare qu'elle ne suspendra pas le lock-out, tant qu'il existera un syndicat unique et elle exige comme garantie tangible de la disparition de ce syndicat unique, l'acceptation de contrats individuels de travail.

On pourra constater combien, par delà les frontières nationales, le langage des classes est semblable. Le problème social posé aujourd'hui en Espagne, les autres pays d'Europe le connaissent aussi.



Le Congrès extraordinaire du Parti socialiste ouvrier espagnol a clôt ses séances après des débats animés. A ce sujet, M. Anguiano publie dans *La Internacional* (25 déc.), journal de M. Fabra Ribas des notes intéressantes sur l'œuvre des précédents congrès.

Le premier d'entre eux eut lieu à Barcelone en 1888. Il était composé par vingt représentants d'organisations ouvrières. Le principe de la non-collaboration avec les classes bourgeoises y fut approuvé. Il fut décidé que le Parti appuierait par tous les moyens les grèves, considérées alors comme illégales, et travaillerait pour l'obtention du droit de grève.

Le deuxième Congrès eut lieu à Bilbao en 1890. Le parti était plus fortement constitué et la question de la participation aux élections se posa. Il fut décidé que l'on s'abstiendrait aux élections municipales et provinciales, qui auraient demandé un trop grand effort, mais que des candidats socialistes seraient présentés aux élections législatives, dans le plus grand nombre de districts possibles, avec le programme socialiste de classe. Le Congrès envisagea également la possibilité de transformer en quotidien l'organe du parti *El Socialiste* et résolut de participer à la Conférence Internationale de Bruxelles.

C'est à Valence que se tint le troisième Congrès, en 1892. On décida de présenter désormais des candidats aux élections municipales et provinciales, de même que dans tous les districts aux élections législatives. Une motion fut votée, qui proposait l'exclusion du parti de toutes les sections socialistes qui réaliseraient des pactes avec les partis bourgeois.

Le quatrième et le cinquième Congrès se tinrent à Madrid. Ils furent plus « opportunistes » que les précédents. Etant donnée la menace de réaction, le parti, sans annuler le principe, voté à Barcelone, de la non-collaboration, envisagea certains accords avec les partis avancés. Il protestait énergiquement contre la deuxième condamnation de Dreyfus en France, contre la plaie du militarisme européen et contre l'action de l'Angleterre au Transvaal.

Les sixième et septième Congrès eurent encore lieu à Madrid, en 1902 et 1905. On continua de débattre la question des intelligences électorales, en raison de la faiblesse du parti, mais sans se résoudre à en voter le principe. En 1905, le Congrès salua avec enthousiasme l'effort héroïque des camarades russes en lutte contre le tsarisme. Ceci fut concrétisé dans le huitième Congrès, encore célébré à Madrid, dans une motion condamnant « énergiquement l'acte réactionnaire et servile commis par le gouvernement de la République suisse en livrant aux sicaires du tsar le révolutionnaire Vassiloff ».

Ce fut, en 1909, en raison de la politique pratiquée par le gouvernement Maura-La Cierva, que la question d'un accord électoral avec le parti républicain, entra dans une phase décisive. Au Congrès de 1912, une motion favorable au pacte républicano-socialiste fut enfin votée. Cette même année, il fut décidé que le journal *El Socialista* deviendrait quotidien.

Les Congrès de 1915 et 1918 eurent à débattre la question de l'attitude du parti vis-à-vis de la guerre européenne. En 1918, le Parti déclara se ranger du côté de l'Entente. Mais peu à peu le nombre des socialistes partisans de l'hostilité déclarée envers tous les gouvernements bourgeois sans exception et favorable à toute tentative en vue de mettre un terme à la guerre, augmentait, pour devenir majorité.

La paix signée, le prolétariat russe triomphant, les bourgeoisies victorieuses ayant clairement fait connaître leurs buts, et l'Internationale étant convoquée, il fallut réunir un Congrès extraordinaire du Parti socialiste espagnol. La position internationale du parti y fut surtout examinée.

M. Anguiano termine là son exposé. Nous avons dit déjà comment le Parti socialiste espagnol résolut la question de la participation à la deuxième ou à la troisième Internationale. Nous nous proposons prochainement d'apporter quelques informations sur l'organisation syndicaliste elle-même, divisée actuellement entre deux forces : celle de la Confédération Nationale du Travail et celle de l'Union Générale des Travailleurs.

JEAN LODET.



EN ALLEMAGNE

La dernière note de l'Entente relative aux compensations exigées pour le sabordage de Scapa-Flow.

Voilà plus de deux mois que la mise en vigueur du traité de paix est retardée par une discussion relative aux compensations que l'Allemagne doit fournir pour le coulage des navires de Scapa-Flow. L'Entente estime que la responsabilité de cet acte incombe à l'Allemagne ; or cette dernière persiste à soutenir qu'elle en est innocente et qu'on l'accuse à tort ; cependant elle se déclare prête à fournir des compensations. Mais quelles doivent être ces compensations ? C'est le problème technique que l'on discute depuis des semaines. L'Entente a fixé un chiffre minimum de 400.000 tonnes de docks flottants ; or l'Allemagne dans sa note du 15 décembre a essayé de montrer que les exigences des Alliés compromettaient ses intérêts économiques vitaux et elle s'efforce de faire réduire le chiffre des compensations exigées. En réalité le gouvernement de Berlin cherche une victoire diplomatique, il veut obtenir que l'Entente modifie le protocole du 1er novembre. Or c'est là précisément ce que les Alliés ne sauraient accorder et sur ce point la réponse des Alliés du 25 décembre est très ferme.

« Relativement à la partie du protocole qui se rapporte à l'indemnité due pour le coulage des navires allemands à Scapa-Flow, les Puissances alliées et associées sont d'avis, après examen de la question, qu'elles doivent persévérer à demander la signature du protocole tel qu'il est.

« La procédure tendant à assurer les intérêts économiques vitaux de l'Allemagne a été exposée dans la note des Puissances alliées et associées du 8 décembre 1919, dans laquelle il est dit clairement que les Puissances alliées et associées sont disposées à réduire leur demande de livraison de 400.000 tonnes de docks flottants, grues flottantes, remorqueurs, dragues dans le cas où des raisons plausibles justifieraient une telle réduction. »

L'officieuse *Deutsche Allgemeine Zeitung* essaie de rejeter sur l'Entente et sur les divisions entre alliés la responsabilité du retard apporté à la signature du traité.

« Le gouvernement allemand — écrit-elle — répondra à la note de l'Entente, avec la loyauté qui l'a inspiré jusqu'ici. Il se tiendra à l'écart de toute politique de prestige qui n'aurait aucun sens ; il cherchera au contraire à sauvegarder en toutes circonstances les intérêts vitaux de l'Allemagne. La preuve de la renonciation à la politique de prestige est que le Gouvernement a consenti le contrôle des assertions des experts allemands. Ce sont les Alliés, en exigeant la signature immédiate, qui pratiquent une pareille politique, quoique les manœuvres dilatoires dans le traitement de la question par l'Entente permettent de conclure des divisions entre les alliés, mais ce serait une erreur de spéculer sur ces divisions.

« Le Gouvernement montrera qu'il désire des négociations rapides dans l'intérêt du retour des prisonniers. Il demandera, pour signer, des garanties précises pour la diminution des exigences de l'Entente au sujet non seulement de la quantité, mais de la nature du tonnage à livrer afin de conserver des docks et dragues plus puissants. La participation des experts garantit à l'Entente la connaissance exacte des possibilités allemandes. Si l'Entente veut vraiment tenir compte des « intérêts vitaux de l'Allemagne, les négociations marcheront avec rapidité et conformément à l'intérêt de l'Allemagne. »

La *Deutsche Tagerzeitung* conseille au gouvernement allemand de refuser la signature immédiate. Le *Vorwærts* accuse l'Entente de duplicité en raison de l'accusation de vente du matériel, mais il estime que le Gouvernement doit sacrifier toute politique de prestige.

Le *Berliner Tageblatt*, dans un article modéré, estime que le ton de la note atteste la possibilité d'une entente sur la réduction du tonnage exigé. La signa-

ture préalable est une question de forme et n'est que secondaire, mais il est nécessaire que l'Allemagne ait des précisions et des garanties au sujet de la réduction des exigences.

PIERRE ASSELINE.



EN AUTRICHE

L'Autriche et l'Entente

LA PRESSE AUTRICHIENNE EXPRIME AVEC AMERTUME SES RESSENTIMENTS A L'ÉGARD DES ALLIÉS QUI NE LUI ONT PROMIS QUE PEU DE CHOSES ET NE TIENNENT PAS LEURS PROMESSES. — LA SITUATION DEVIENT DE PLUS EN PLUS CRITIQUE.

Les communications postales entre l'Autriche et la France sont très irrégulières. Le gouvernement de Vienne, en raison du manque de charbon, a suspendu la circulation des trains de voyageurs : en outre d'abondantes chutes de neige dans le Vorarlberg et le Tyrol rendent la circulation sur voies ferrées tout à fait impossible. Aussi la presse autrichienne de ces derniers jours n'est-elle pas arrivée. Les derniers journaux parvenus à Paris sont datés du 21 ; ils continuent à commenter les résultats du voyage du chancelier Renner à Paris ainsi que l'exposé qu'il a fait de sa mission devant l'Assemblée nationale. Alors que les premiers commentaires de presse relatifs au voyage du chancelier autrichien témoignaient d'une inquiétude et d'un léger scepticisme qui laissaient place à l'espérance, les commentaires plus récents sont amers à la fois à l'égard des Alliés à qui l'Autriche s'est adressée dans une situation désespérée et à l'égard de celui qu'elle avait chargé de plaider sa cause devant le Conseil supérieur.

La *Reichspost* (21 déc. 1919) est convaincue que le Chancelier n'a obtenu qu'un demi-succès en ce qui concerne l'aide financière et économique qu'il était allé solliciter. Quant au succès politique dont se flatte M. Renner, il ne faut pas se méprendre sur la politesse avec laquelle il a été accueilli. Il n'est pas étonnant que le Conseil Suprême ait laissé sans réponse les plus importantes questions que lui a posées le Chancelier. L'aide dont peut disposer l'Entente en faveur de l'Autriche est très limitée. La France se trouve elle-même dans une situation financière très difficile, et dans le discours qu'il a prononcé récemment à la Chambre des Communes au sujet des conférences de Londres, le Premier Ministre anglais a déclaré que sans le secours de l'Amérique l'Angleterre ne pourrait pas continuer à fournir une aide économique et financière à ses alliés et moins encore travailler à l'assainissement de la situation en Autriche.

Le *Morgen* (20 déc. 1919) se demande si l'Entente a conscience de la situation désespérée dans laquelle se débat la république autrichienne. On nous promet 300.000 tonnes de céréales qui doivent nous être livrées immédiatement ; or, le transport de ces céréales n'est même pas commencé. On nous annonce de bonne source française que le gouvernement tchéco-slovaque a décidé de nous fournir du charbon et, qu'au cours des dix jours prochains, il nous en livrera à raison de 750 wagons par jour. Le bureau d'information tchèque dément officiellement que M. Benès ait jamais pris pareils engagements et fait semblables promesses. « Notre résistance nerveuse est épuisée et nous ne pouvons plus supporter toutes ces chicanes entre alliés. Que serait-il arrivé si l'Entente avait repoussé les demandes du chancelier Renner ? Nul ne saurait répondre à cette question car personne ne peut prévoir ce que peut faire une population exaspérée de souffrir du froid et de la faim. Mais il est inadmissible que l'Entente ne tienne pas ses promesses, que nous mourrions de faim sous prétexte que les transports de céréales ne peuvent pas être faits et que la circulation par chemin de fer soit suspendue parce que le docteur Benès ne se rappelle plus à Prague ce à quoi il s'est engagé à Paris. »

La *Neue Tag* (21 déc.) demande au Chancelier pourquoi il a consenti à jouer ce rôle de mendiant et pourquoi il renonce à toute politique et se fait l'instrument docile de la politique française. « La France a des vues particulières touchant l'avenir de l'ex-monarchie. La république d'Autriche lui est nécessaire pour l'accomplissement de ses desseins. D'ailleurs la France tient-elle à voir l'ordre régner ici ? Si oui, elle nous aidera non pas par amour pour nous, mais parce que cela est nécessaire pour sa politique. »

Les Alliés, par leur lenteur à accomplir leurs promesses, réduiront-ils l'Autriche au désespoir ? La question qui se pose ici est une question de vie ou de mort, et il s'agit d'un Etat que nous-mêmes avons appelé à l'existence.

ROGER BELLENCONTRE.



SOURCES ET DOCUMENTS

L'Enseignement et la Société des Nations

Voici le texte du vœu proposé par M. Buisson et adopté à l'unanimité, le 4 décembre dernier à Bruxelles, par la Conférence Internationale des Associations pour la Société des Nations :

« Que la Société des Nations s'efforce de dégager le minimum d'instruction et d'éducation indispensable à tout être humain pour remplir valablement la fonction de citoyen en une démocratie ; qu'elle demande en conséquence à chaque nation de rendre ce minimum obligatoire par une législation appropriée, qu'en particulier elle propose dans l'intérêt de l'enfance et en vue d'un meilleur rendement social, d'abord de prolonger la fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à l'âge de quatorze ans, adopté aujourd'hui dans la presque totalité des pays d'Europe et d'Amérique, ensuite d'assurer : 1° un minimum d'instruction complémentaire et professionnelle pendant l'adolescence à prendre sur la journée d'apprentissage ; 2° à chaque adolescent l'apprentissage d'un métier ou d'une profession, qu'aussi elle fasse un appel constant aux forces morales sans lesquelles il serait impossible de transformer les conditions profondes de la vie sociale de toutes les nations. Elle souhaite que la Société des Nations constitue le plus tôt possible les divers organismes propres à assurer ce résultat, notamment un service de propagande, des services d'échange, soit d'étudiants, soit d'instituteurs, soit d'ouvriers pouvant contribuer à hâter l'entente mutuelle des nations. »



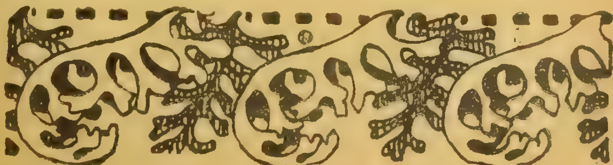
L'AMÉRIQUE VEUT IMPORTER PLUS, EXPORTER MOINS

Aux Etats-Unis, tout comme en France, le coût de la vie a considérablement augmenté. Chacun en souffre et les porte-paroles du gouvernement américain commencent à trouver que leur pays exporte trop, ce qui appauvrit les stocks destinés à leur propre consommation. La marchandise demandée sur place se raréfiant de plus en plus, le *Federal Reserve Board* souhaite que l'Europe importe moins ; il se félicite d'ailleurs de ce que l'infériorité de notre change entrave nos demandes de produits américains et il nous conseille même d'exporter davantage nos propres produits en Amérique.

« L'état des changes étrangers, dit-il, reflète simplement l'état du commerce international. Le seul remède à apporter à cette pénible situation est de réduire les exportations américaines et d'augmenter les importations jusqu'à ce que la balance soit à peu près équilibrée. »

Or, la balance du commerce américain pour l'année 1918-1919 est loin de l'être. L'excès des exportations sur les importations s'élève en effet à 4 milliards de dollars, alors que pour les deux années précédentes cette différence était seulement de 2 milliards de dollars.

Déférons à l'invitation du *Federal Reserve Board*. L'occasion paraît bonne à saisir. Les jouets, divers articles de toilette (dentelles, soieries, sacs perlés, etc., etc.) et produits alimentaires nous sont journellement demandés par les Etats-Unis. L'Office National du Commerce Extérieur, 3, rue Feydeau, Paris, fournira l'indication complète de ces articles et des maisons américaines importatrices. (*Office National du Comm. Ext.*).





PROGRAMMES

Je me souviens qu'un des meilleurs orateurs politiques de ce temps me dit un jour : « Je vais vous exposer les principes de l'art oratoire. Primo: *Ce qu'on dit n'a aucune espèce d'importance.* Secundo : *tout est dans la façon dont les choses sont dites.* Tertio : *tant que vous dites, même très bien, ce que vous vouliez dire, vous faites un médiocre discours; l'éloquence commence quand la foule se met à collaborer avec l'orateur, quand elle parle par sa bouche ; votre plus beau discours, ce sera celui que la foule vous aura dicté, tout entier. »*

Celui qui me parlait, bien qu'orateur socialiste, n'était pas un démagogue ; mais c'était, c'est encore un grand artiste. Il sait que dans toute expression, pour qu'elle soit efficace, doit s'opérer une fusion entre l'être qui s'exprime et celui vers qui l'on s'exprime. (Même les créateurs solitaires doivent imaginer, en même temps que leur œuvre, leur public.)

Le maître qui enseigne est une variété d'orateur. Il n'est un bon maître que s'il sait entrer dans l'esprit de ceux qui l'écoutent, et il n'y entre qu'à la condition qu'ils entrent en même temps dans le sien, à la condition qu'ils se mélangent et qu'ils ne fassent pour ainsi dire qu'un seul être pensant et sentant.

Cela arrive, heureusement, plus souvent que ne le prévoient les règlements scolaires. Les règlements scolaires ne prévoient pas cela ; ils prévoient même tout le contraire, puisqu'ils imposent des programmes. Plus le programme est détaillé, plus le maître doit savoir à l'avance ce qu'il doit débiter, plus grande sera la distance entre son esprit et celui de ses élèves. L'efficacité de l'enseignement est en raison inverse de la précision des programmes.

On a souvent dit des choses pareilles. Mais les programmes sont toujours là. Parfois, une circulaire timide permet de les alléger. C'est ainsi qu'une circulaire du Ministre de l'Instruction Publique, en date d'octobre dernier, si je ne me trompe, recommande aux instituteurs de s'inspirer de l'heureuse expérience faite au cours des années de guerre, où le temps d'école fut écourté : on écourta les programmes : qu'on essaye maintenant, en dix bons mois réguliers, de ne développer que ces mêmes programmes écourtés : l'enseignement ne s'en portera pas plus mal.

Mais ce n'est pas assez d'alléger les programmes. Puisque nous sommes en train d'énoncer de sérieux paradoxes, disons tout net qu'il faudrait les supprimer. Et plus encore que les programmes d'enseignement, il faudrait supprimer les programmes d'examen — des examens non professionnels et non scientifiques, bien entendu. Les examens de fin d'études primaires et secondaires ne doivent pas être des épreuves du savoir, mais des épreuves du développement intellectuel.

Car ce qu'on enseigne aux enfants n'a pas d'importance ; c'est la façon d'enseigner qui est tout.

L'Universitaire.

VARIATIONS SUR LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Il faut réformer notre enseignement primaire. Tout le monde est d'accord là-dessus. Mais pourquoi faut-il le réformer ? Tous les réformateurs ont fourni une ou plusieurs réponses à cette question préalable (comme on dit à la Chambre), et ces réponses ne concordent presque jamais, parfois même elles sont nettement contradictoires.

En gros, on peut distinguer deux groupes de réformateurs : le premier, à tendances nettement démocratiques et utilaires (ce dernier qualificatif étant pris dans son acception la plus extensive et la plus noble), comprend les collaborateurs de l'*Ecole et la Vie*, sous la direction de Paul Crouzet, l'équipe des *Compagnons*, qui ont rassemblé en deux volumes, sous le titre de l'*Université Nouvelle* (Fischbacher, éditeur) leurs articles de l'*Opinion* ; le directeur de l'Enseignement primaire au Ministère de l'Instruction Publique, M. Lapie, qui a résumé son sentiment sur la réforme dans un article de la *Revue Pédagogique* (sept. 1918). Le second groupe, dont l'attitude avait été jusqu'ici plutôt négative, mais dont on trouvait trace déjà dans des publications corporatives, vient de révéler son existence par un livre plein de verve dû à M. Pierre Dufrenne, inspecteur primaire, paru à la Nouvelle Librairie Nationale, qui est, on le sait, la librairie officielle de l'*Action Française*. M. Dufrenne, dans ce livre où abondent les aperçus ingénieux et les documents significatifs, se déclare libéré de ce qu'il appelle le dogme démocratique et se montre aussi peu moderniste que possible. On peut présumer qu'il reflète l'opinion de beaucoup de conservateurs intelligents et favorables à toutes les réformes, pourvu qu'elles tendent à consolider l'ordre national et social établi.

On peut noter également que la Confédération Générale du Travail, lors de son dernier Congrès de Lyon, a adopté à l'unanimité un ordre du jour qui permet de la ranger dans le premier groupe des réformateurs. Mais il faut remarquer aussi que, depuis le Congrès, des instituteurs, syndicalistes, minoritaires, ont fait des déclarations qui, sur beaucoup de points, se rapprochent de celles qu'on rencontre dans le livre de M. Dufrenne.

C'est à tous ces ouvrages ou articles que nous aurons recours pour illustrer les points de vue des divers réformateurs.



Reprenons donc notre question : pourquoi réformer notre enseignement primaire ?

Première réponse : parce que, si on ne le réforme pas, il est menacé dans son existence même, faute non pas d'élèves, mais de maîtres. La crise de recrutement des instituteurs, déjà grave avant la guerre, est, du fait de la guerre, devenue suraiguë. Un cinquième des instituteurs mobilisés a été tué ; deux cinquièmes sont devenus officiers et beaucoup sont restés dans l'armée ; des deux cinquièmes qui restaient, nombreux sont ceux qui se sont orientés vers le commerce, l'industrie, la banque, etc. Aux concours d'entrée des Ecoles Normales, il y a pénurie

de candidats. Pour conjurer rapidement cette crise de quantité, on risque de provoquer une crise de qualité. On arrivera sans doute à trouver le nombre de maîtres indispensables, mais ils ne seront pas bons et le niveau de l'école baissera.

Premier désaccord : non, il n'y a pas crise de recrutement. La preuve, c'est que des centaines d'instituteurs et d'insturices stagiaires, qui avaient exercé pendant la guerre, se trouvent sans poste depuis la rentrée dernière. De plus, l'amélioration des traitements attirera à nouveau dans les Ecoles Normales les jeunes gens qui s'en étaient détournés, découragé par les salaires dérisoires que leur offrt l'Etat.

Ce désaccord sur une simple situatioon de fait s'accentue dès qu'on en recherche les origines. Traitement nsuffisant, disent les uns. Situation morale intenable, disent les autres : « Oe avait poussé en avant, pour l'offensive anti-catolique qui entrait dans le plan des campagnes électorales, les instituteurs. Ils n'y avaient pas toujours récolté la tranquillité. Puis on parla d'apaisement et on les laissa se débrouiller » (Dufrenne). Manque d'indépendance, soumission à l'autorité préfectorale, trop influencée par les politiciens, ajoutent presque tous. Et encore : difficulté croissante de l'examen d'entrée des Ecoles Normales.



Pourquoi faut-il encore réformer notre enseignement primaire ? Parce qu'il n'a pas réussi à répandre l'instruction comme on l'avait espéré. Trop d'élèves des écoles primaires, quelques années à peine après l'avoir quittée, à leur arrivée au régiment, sont redevenus à peu près illettrés. Le semi-analphabétisme où vit une partie du peuple français est aussi préjudiciable au pays que l'analphabétisme complet : mieux vaut pour le peuple ne pas lire le journal que de le lire sans le comprendre.

Pourquoi l'enseignement primaire donne-t-il un enseignement moins profitable et moins durable qu'il ne faudrait ? Les Compagnons répondent : parce que cet enseignement est donné trop rapidement et parce qu'il n'est pas adapté aux besoins nouveaux de la vie et du monde d'aujourd'hui et que l'enfant, à peine sorti de l'école, s'en décharge comme d'un fardeau pesant et inutile. M. Dufrenne répond tout simplement : parce que l'on enseigne trop de choses à l'école, au lieu de se contenter d'y enseigner les rudiments. Dans un chapitre plein d'humour, M. Dufrenne décrit les modes successives qui ont sévi à l'école primaire, ce qu'il appelle « les enseignements parasitaires » : bataillons scolaires, instruction civique, travail manuel, enseignement moral, calcul mental, musée scolaire, agriculture, dessin, pacifisme, anti-alcoolisme !

Il faut réformer l'école, reprennent les Compagnons parce qu'elle s'attachait surtout « à développer la valeur individuelle » et pas assez « à développer la valeur sociale ». Notre école « a fait de l'individu français un des plus remarquables de l'espèce humaine, mais l'ensemble de ces individus forme une société moins vigoureuse que d'autres, moins bien armée pour le présent et pour l'avenir ». Nous avons été vainqueurs, mais « nous avons senti à plusieurs reprises le vent de la catastrophe ». Il s'agit de savoir « si, avec une valeur sociale plus élevée, nous n'aurions pu nous sauver à moins de frais ».

La réplique de M. Dufrenne ne se fait pas attendre : « Voilà que nous sommes vainqueurs, bien vainqueurs, vainqueurs sur tous les points, vainqueurs par les armes, vainqueurs sur le chapitre de l'organisation, vainqueurs sur le champ de bataille de la production industrielle et quant à l'abondance et à la qualité de cette production... Nous avons réussi grâce à des *conditions morales*, à des *conditions de caractère* qui sont les *plus importantes*. Et si ces conditions morales ont été chez nous et sont naturellement dans la dépendance d'une haute culture donnée à l'élite et d'une instruction générale qui élève le peuple, nous pensons qu'il ne faudra pas l'oublier ».

Il y a là l'amorce d'un dissentiment qui s'avive lorsqu'on en vient à l'examen des rapports de la France d'après-guerre et de l'école primaire qu'il lui faut. Comme les Compagnons, M. Dufrenne constate que la guerre a « appauvri la France » et que « le problème de la production des choses nécessaires à la vie » est le problème fondamental, aussi bien en matière d'enseignement qu'en matière de travaux publics, d'agriculture ou de finances. L'école doit donc tendre à augmenter l'aptitude à produire des petits Français qui lui sont confiés. Mais au contraire des Compagnons, au contraire de M. Lapie, au contraire de M. Bugnon, inspecteur primaire à Saint-Mihiel (dont le livre l'*Ecole primaire et les leçons de la guerre* a été analysé ici même) qui préconisent des écoles primaires spécialisées, orientant vers les professions manuelles leurs élèves par une pratique élémentaire de ces professions, M. Dufrenne proteste que « l'école primaire doit donner un enseignement d'humanité » et conclut ses développements sur ce sujet de la façon suivante : « Avant de devenir des cultivateurs, des chauffeurs d'automobiles ou des commis de magasin, et plus sûrement qu'ils ne rempliront tel ou tel de ces emplois, nos garçons seront des hommes ; ils sont des fils, ils deviendront des pères. Ils seront des citoyens, des citoyens français. Si l'école se reconnaît incapable de les y préparer, qu'elle se démette de son ambition d'élever et d'instituer. Si elle n'abandonne pas cette partie de sa tâche, il faut qu'elle la juge essentielle et principale ».

Enfin et surtout, disent les Compagnons (et avons-nous souvent répété nous-mêmes dans ses colonnes), il faut réformer l'enseignement primaire parce que c'est un enseignement de classe, qui ne permet pas une sélection de l'élite, qui interdit à l'enfant intelligent, mais pauvre, de donner son plein rendement ; il faut réformer l'école primaire parce qu'elle ne permet pas de reconstituer l'élite dont nous avons besoin et que la guerre a décimée ; il faut créer l'école unique pour les fils de riches et de pauvres.

M. Dufrenne, adversaire de l'Ecole Unique, présente les objections suivantes : Que l'on commence par augmenter le nombre des bourses de l'enseignement secondaire pour les petits paysans et les petits faubouriens intelligents. Il ne faut pas priver les petits bourgeois, moins brillants élèves, d'aller au lycée : « Un petit de riche est à sa place au lycée, qui est le lieu où il apprendra le mieux que sa puissance a des limites et les limites de sa puissance ». Il ne faut pas que l' « enseignement primaire soit doucement incliné à se concevoir, à se constituer comme un stage de préparation à l'enseignement secondaire. Nous sommes plus ambitieux pour lui. Sans compter qu'on peut se demander ce que la démocratie, ce que le prolétariat gagnerait à cet écrémage systématique des meilleurs d'entre les enfants du peuple, au bénéfice tout compte fait, de la classe bourgeoise... Non, décidément, cette réforme de l'école unique ne nous dit rien qui vaille ».

On pourrait continuer ainsi longtemps en examinant toutes les critiques de détail adressées à notre enseignement primaire. Des quelques indications trop sommaires qui précèdent, il ressort que d'un côté on reproche à l'école primaire d'enseigner trop de choses, de l'autre de n'en pas enseigner assez ; que d'un côté on lui reproche de ne pas donner un enseignement assez général, de l'autre de ne pas donner un enseignement assez spécialisé, que d'un côté on pense surtout à la formation de l'*homo sapiens*, de l'autre à celle de « l'animal politique » (nous disons aujourd'hui : social) d'Aristote. Faudrait-il en conclure que tout est, pour le mieux dans notre enseignement primaire et qu'il n'y a rien à y changer ? Nous ne le pensons pas, mais avant de tenter une esquisse de réforme nous avons cru bon de mettre d'abord sous les yeux des lecteurs de l'*Europe Nouvelle* un résumé objectif des deux principales tendances antagonistes.

BENJAMIN CRÉMIEUX.



Ce que réclament nos Colonies

DES CHEMINS DE FER

Avec des ports bien aménagés, leur permettant d'embarquer rapidement leurs produits, avec des bateaux en nombre suffisant pour que ces produits puissent être convenablement transportés dans la Métropole, nos colonies ont besoin de moyens terrestres d'évacuation : chemins de fer, voies fluviales, routes, etc.

Des chemins de fer, elles en possèdent déjà : un très gros effort a été fait dans ce sens, depuis une quinzaine d'années surtout, et il serait parfaitement injuste de ne pas le reconnaître. Mais, insuffisant encore.

Tout notre réseau ferré colonial doit être étendu : en Afrique du Nord, en Afrique Occidentale, en Indo-Chine, à Madagascar, il faut construire et construire sans relâche, car à chaque nouveau kilomètre de rail correspondant la mise en valeur ou en culture de nouvelles surfaces, ainsi qu'un accroissement nouveau du commerce général de la colonie.

Quelques-unes parmi nos possessions, par contre, n'ont pas encore de chemins de fer : ainsi en est-il de l'Afrique Equatoriale, si abandonnée, et où l'absence de voies de communication rend l'exploitation à peu près impossible.

Cependant, construire des chemins de fer, cela demande du temps et cela coûte cher. Or, certains travaux, en raison des résultats d'ordre économique particulièrement remarquables qu'ils sont susceptibles d'entraîner, méritent d'être entrepris de préférence à d'autres. C'est évidemment sur ceux-ci — à un moment où il faut réaliser, et vite — que nous devons porter toute notre attention.

En premier lieu, le Thiès-Kayes.

On s'est préoccupé depuis longtemps de relier à la mer le Soudan — contrée extrêmement riche, mais éloignée dans l'intérieur du continent africain. D'où l'idée de prolonger par une voie ferrée, en amont, le bief navigable du fleuve Sénégal, lequel s'étend de Saint-Louis à Kayes : d'où la ligne de Kayes au Niger. Toutefois, l'insuffisance et l'irrégularité du débit du Sénégal, l'impossibilité d'en vaincre la « barre » et de faire par conséquent de Saint-Louis un grand port maritime, ont rendu indispensable de donner au Soudan un autre débouché. On décida donc de joindre directement la ligne du Kayes-Niger à Dakar, en fait à la gare de Thiès, située sur la ligne de Dakar à Saint-Louis. Les travaux furent entrepris aux deux extrémités de la voie nouvelle : de Thiès à Kotiari, sur 411 kilomètres et de Kayes à Ambidédi sur une quarantaine de kilomètres. Entre Kotiari et Ambidédi, il reste une lacune de 200 kilomètres environ sur laquelle le transport des voyageurs se fait actuellement par automobiles.

Ce sont ces 200 kilomètres qu'il faut aujourd'hui construire et le plus rapidement possible : notons d'ailleurs que 60 kilomètres de terrassement, y compris les ouvrages d'art sont déjà exécutés.

Sur l'utilité du Thiès-Kayes, tout le monde est d'accord : la terminaison de la ligne permettra, en particulier, de développer dans de très grandes proportions la culture de l'arachide dans le Soudan et de doubler en quelques années l'exportation des graines par le port de Dakar.

Mais comment terminer le Thiès-Kayes ?

Une loi du 23 décembre 1913 a autorisé le gouvernement général de l'Afrique Occidentale à contracter un emprunt de 167 millions pour construire de nouvelles lignes de chemins de fer et pour effectuer des travaux d'aménagement dans les ports de la colonie. Cette loi avait prévu, pour l'achèvement du Thiès-Kayes, une dépense totale de 25 millions ; l'émission d'une première tranche de l'emprunt avait permis de pousser le rail jusqu'à Kotiari.

Cependant la guerre survint qui interrompit les travaux, faute de fonds et faute de personnel.

Aujourd'hui, la loi du 23 décembre 1913 est devenue inexécutable, du fait même des circonstances, et il importe de la modifier. Le Ministère des colonies a agi en conséquence et présenté à la Chambre, le 5 août dernier, deux projets de loi apportant au texte de 1913 les modifications convenables.

Le premier de ces projets de loi, sans changer le chiffre total de l'emprunt, qui reste de 167 millions, prévoit une dépense, pour la terminaison du Thiès-Kayes, de 40 millions au lieu de 25 et pour l'amélioration du port de Dakar de 40 millions au lieu de 6. Comme contre-partie, les allocations prévues pour certains travaux de voies ferrées, qui sont loin de présenter le même caractère d'urgence, et pour l'amélioration de l'embouchure du Sénégal, sont provisoirement supprimées.

D'autre part, un second projet de loi modifie quelques dispositions communes aux lois d'emprunts coloniaux et qui se retrouvent dans les lois des 26 décembre 1912 concernant l'Indo-Chine, 23 décembre 1913 concernant l'Afrique Occidentale et 13 juillet 1914 concernant l'Afrique Equatoriale : les taux effectifs maxima auxquels pourront être contractés ces emprunts, au lieu d'être spécifiés par la loi elle-même, seront fixés pour chaque émission par un décret pris sur la proposition des Ministres des Colonies et des Finances. Par ailleurs, le Ministre des Colonies pourra commander, d'accord avec son collègue des Finances, sans que soient pris les décrets prévus par lesdites lois pour l'ouverture des travaux, les matériels et matériaux que comportent les programmes déterminés par ces lois. Enfin tous les matériaux employés pour l'exécution des travaux ainsi que le matériel fixe et roulant nécessaire à l'exploitation des chemins de fer projetés, qui ne se trouveront pas dans le pays, devront être, *autant que possible*, d'origine française et transportés sous pavillon français, alors que, précédemment, cette dernière condition ne souffrait aucune atténuation.

Ainsi donc, tant que ces deux projets de loi n'auront pas été votés par le Parlement, les

travaux ne pourront être commencés ni sur le Thiès-Kayes, ni sur d'autres lignes de l'Afrique Occidentale, ni en Afrique Equatoriale, ni en Indo-Chine. C'est de leur approbation par les Chambres que dépend l'extension du réseau ferré de nos principales colonies.

Cependant, répétons-le, M. Henry Simon a déposé les dits projets de loi sur le bureau de la Chambre le 5 août 1919. Il est bien regrettable qu'il ne l'ait pas fait quelques mois plus tôt. Son administration, pendant la guerre, avait tout le temps d'étudier la question ; à supposer même que, durant les hostilités, elle ait eu d'autres préoccupations, depuis l'armistice tout au moins elle a dû s'inquiéter des conséquences qu'entraînait la situation nouvelle sur des lois d'emprunt : fallait-il neuf mois entiers pour mettre sur pied ces deux textes, pas bien compliqués et d'un intérêt si pressant ?

Ce qui devait arriver n'a pas manqué de se produire. L'ancienne Chambre qui, pendant les derniers temps de son existence, a surchargé à plaisir ses ordres du jour, qui n'a jamais prêté à nos colonies qu'une attention lointaine et distraite, n'a pas trouvé le loisir d'étudier les projets de loi dont il s'agit. En sorte qu'aujourd'hui, devant la Chambre nouvelle, tout est à recommencer.

A nouveau, M. Henry Simon a dû soumettre l'affaire à M. Klotz, et celui-ci, très occupé par ailleurs comme chacun sait, tarde à lui faire connaître sa réponse. Et pendant ce temps, les travaux demeurent en suspens et rien n'est fait pour achever le Thiès-Kayes.

Espérons tout de même que nos deux Ministres finiront par se mettre d'accord : les deux projets de loi, sans avoir subi la moindre modification, seront alors déposés à la Chambre, renvoyés aux commissions compétentes, soumis à des rapporteurs, enfin votés ; puis ils s'en iront au Sénat...

On aura perdu un an... et ceci nous coûtera très cher car c'est à l'étranger que nous continuerons d'acheter les graines oléagineuses que pourrait produire le Soudan et qu'il ne nous fournira pas tant que le Thiès-Kayes ne sera pas terminé.

MICHEL LARCHAIN.



ÉCHOS

Après un groupe colonial, dont nous annoncions il y a huit jours l'organisation à la Chambre, allons-nous avoir également la Commission des Affaires coloniales distincte de celle des Affaires extérieures, dont nous avons à différentes reprises préconisé la création ?

C'est fort possible. Dans sa séance du 29 décembre, en effet, la Chambre a décidé de reprendre le rapport déposé au nom de la Commission du règlement par M. Louis Marin, au cours de la précédente législature, le 26 juillet 1917, sur : 1° la proposition de résolution de M. Henry Lémery tendant à la création d'une Commission des Affaires coloniales ; et 2° la proposition de résolution de M. Diagne et de plusieurs de ses collègues tendant à créer une grande commission permanente des colonies et pays de protectorat.

La demande, déposée entre les mains du président, portait les vingt signatures prescrites par le règlement : la Chambre consultée, a décidé de reprendre le rapport. La question, on peut l'espérer, va donc venir prochainement en discussion.

Notons — et la chose n'est pas sans étonner — qu'aucun des membres du bureau du groupe colonial n'a signé la demande dont il s'agit : ni M. Albert Sarraut, qui en est le président, ni les vice-présidents du groupe, ni son secrétaire. Et de cette abstention, on donne l'explication suivante :

Une tendance se manifesterait en ce moment dans certains milieux parlementaires pour confier l'étude de chaque question à une commission spéciale, nommée à cet effet, et de laquelle feraient partie les membres de la Chambre les plus compétents et les mieux qualifiés. A cette idée se rallieraient M. Albert Sarraut et plusieurs de ses collègues.

Un avenir prochain nous fixera sans doute sur la méthode de travail que la Chambre entend adopter.



Exposant les possibilités d'avenir de la France, au point de vue économique, M. Klotz n'a pas manqué, dans son discours du 29 décembre, de parler des colonies. Il l'a fait de façon discrète, assurément trop mesurée ; mais cependant, nous devons lui être reconnaissants de n'avoir pas, comme ses prédécesseurs, complètement passé sous silence le magnifique instrument de rénovation que constitue, pour le pays, son empire colonial.

Le ministre des Finances, parlant de la nécessité de développer la production agricole de la Métropole, a tout d'abord rappelé que le sous-sol de nos possessions méditerranéennes nous offre des gisements de phosphate de chaux susceptibles d'alimenter très largement notre agriculture et même de nous permettre une exportation.

Plus loin, M. Klotz a signalé que l'industrie française peut trouver dans notre sol et dans celui de nos colonies presque toutes les matières premières nécessaires à son extension.

Et enfin, le ministre a montré que la France s'étend aussi jusqu'au Congo et à l'Oubangui, c'est-à-dire au sud de l'Equateur, formant comme un domaine d'un seul tenant où la Méditerranée a l'air d'un lac intérieur. Et M. Klotz a ajouté : « Avec l'Indochine, avec Madagascar, avec nos vieilles colonies, nous avons un immense domaine qui comprend toutes les variétés de climats, de populations, toutes les richesses terrestres et souterraines. La guerre a créé entre nous et les populations de nos colonies, sur les champs de bataille, des liens plus étroits encore que par le passé. Nous devons tout faire pour améliorer notre commerce déjà considérable avec nos colonies, qui peuvent nous fournir presque tout ce qui nous fait défaut en France : le riz, le bétail, les huiles végétales, les fruits exotiques, des céréales, des bois, etc.

Il y a, dans tout ceci, d'excellentes choses. Mais, pour que nous tirions de nos possessions le maximum de ce qu'elles peuvent nous donner, commençons par les munir de l'outillage économique convenable et mettons-les rapidement en valeur : c'est à cette grande tâche que la Chambre nouvelle doit appliquer tout son effort.



A L' " OFFICIEL "

Afrique du Nord

JOURNAL OFFICIEL DU 27 DÉCEMBRE 1919. — *Décret* du 24 décembre rendant applicables en Algérie les dispositions d'ordre réglementaire contenues dans la loi du 18 avril 1918 relatives aux mesures contre les fraudes fiscales.

JOURNAL OFFICIEL DU 30 DÉCEMBRE 1919. — *Décret* du 29 décembre portant homologation d'une décision des délégations financières algériennes rendant applicables en Algérie des dispositions de l'article 20 de la loi du 31 décembre 1918 relatif aux conditions dans lesquelles les particuliers sont autorisés à retirer leur correspondance aux guichets des bureaux de poste.

Décret du 29 décembre portant homologation d'une décision des délégations financières algériennes rendant applicables en Algérie les dispositions du décret du 2 juin 1919, portant relèvement de la taxe de port des télégrammes par exprès dans le service français.

Décret du 29 décembre portant homologation d'une décision des délégations financières algériennes relatives aux remises, perceptions, prélèvements payés, à un titre quelconque, aux comptables et agents des postes, des télégraphes et des téléphones pour les opérations effectuées dans le service des postes, des télégraphes et des téléphones.

Décret du 29 décembre portant homologation d'une décision des délégations financières algériennes relative : 1° au mode de perception des contributions directes et des taxes assimilées dont le recouvrement est opéré par douzième ; 2° à diverses exonérations d'impôts sur les revenus.



SUR LES GRADINS DANS LES COULOIRS

(24-31 *décembre* 1919)

Les personnes curieuses d'examiner les premiers travaux d'une Chambre pleine d'idées excellentes, de discipline et de méthode, n'ont pas vu sans surprise, à l'Officiel *d'une des dernières séances, dans une liste de scrutin sur un vote de confiance, après les députés ayant voté pour, après ceux ayant voté contre, après ceux qui se sont abstenus, la liste de ceux qui furent « empêchés de prendre part au vote, comme retenus à la Commission des Crédits ». Il faut en conclure que la Commission des Crédits siégeait tandis que se déroulait la séance publique, et par conséquent que les députés nouveaux ne croient pas incompatible avec une bonne méthode de travail l'entreprise de faire deux choses à la fois. Qu'il soit permis de le dire : des erreurs de ce genre furent parmi les plus fâcheuses qui discréditèrent l'ancienne Chambre. Si la séance publique est nécessaire, chacun y doit pouvoir venir sans être retenu par force en quelque autre lieu, — et si elle est sans intérêt et sans nécessité, il vaut mieux ne la pas tenir.*



M. Louis Marin a proposé à la Chambre trois réformes du règlement, sur des points précis. M. Louis Marin est un assez vieux parlementaire et un esprit assez indépendant et clair pour juger nettement des réformes qui s'imposent, qui s'imposent absolument, à moins de laisser se perpétuer des abus qui conduiraient fatalement à une crise de régime. M. Louis Marin demande donc la suppression du vote par procuration. Il prétend, par conséquent, que seuls puissent se prononcer sur une question ceux qui en ont entendu disputer : il veut qu'on ne puisse pas juger de ce qu'on ne connaît pas. Il demande aussi que les commissions qui sont les collaboratrices des ministères et leur contrôle, soient en nombre égal et correspondant à ces ministères : il prétend donc qu'on puisse voir clair relativement, et savoir à qui incombe la solution et la responsabilité de telle ou telle question. Il demande enfin que les membres des commissions qui ont sollicité de l'être, soient tenus d'assister aux séances, et que les votes soient publics; il prétend par là qu'on ne pourra voter dans un sens en commission, et dans un sens contraire en séance publique. On voit que ce sont là des choses par-dessus les moulins. Eh quoi ! ne sera-t-il plus permis de se déjuger et de se contredire, d'échapper aux responsabilités et de s'aller promener par la ville tandis qu'on vote à l'Officiel ?

Si c'est là ce qu'a voulu M. Louis Marin, nous ne pouvons que l'en féliciter. Il est le meilleur ami et le plus efficace défenseur du Parlement.



Cependant que les nouveaux députés se ruent au travail et fourmillent, actifs, par les gradins et les couloirs, que deviennent leurs devanciers non réélus.

Les uns sont restés dans leur province, les autres sont revenus à Paris. Les uns ne sont jamais revenus au Palais-Bourbon, comme M. Louis Deshayes, par exemple, ou comme M. Jean Bon, qui, dès le 9 décembre, à minuit, s'est interdit le seuil à jamais. Mais les autres ne peuvent s'arracher à la maison. D'aucuns, qui font les dégoûtés, affectent d'être débarrassés d'un grand poids, mais reviennent en camarades alertes, protecteurs, un peu mélancoliques pourtant et leur mélancolie apparaît en ce que parfois ils commentent leur défaite. Mais certains avouent tout net et gentiment qu'ils respectent fort la maison. M. Laval promène quotidiennement dans les couloirs son chagrin de ne plus en être, mais son regret est tempéré par la certitude d'y revenir.



Donc, il y a les nouveaux et les anciens et il y a encore une troisième catégorie d'habitués. Ce ne sont pas les moins assidus. Je veux parler de ceux qui sont députés, ou presque, ou qui ne le sont presque plus, selon qu'on envisage le problème. MM. Aubriot, Levasseur, Rozier, Painlevé forment l'effectif de ce bataillon. M. Ferdinand Buisson pourrait en être, mais plus indifférent ou plus sceptique, plus dédaigneux des vaines pompes de ce monde ou plus désabusé sur les chances d'une action républicaine de gauche dans la présente Chambre, ou encore fixé sur la question politique des assemblées. On sait que ces cinq élus sur une liste unique considérée comme en faisant deux, ou sur deux listes qui n'en faisaient qu'une — comme on voudra — n'ont pas été proclamés. Et la Chambre semble n'en vouloir admettre que deux, considérant que la liste, vraiment unique, n'a droit qu'à deux élus. Ce seraient MM. Aubriot et Levasseur. M. Painlevé n'en serait pas. Ce malheureux homme devrait bénir le ciel qui, providentiellement et pour sa gloire, le rend aux mathématiques. L'ingrat méconnaît les bienfaits de la Providence. Il ne veut plus faire de mathématiques. Il veut être député. Et comme on ne veut pas qu'il le soit, il pleure. Ses gros yeux rouges et gonflés, lorsqu'on le rencontre dans les embrasures de toutes les fenêtres et de toutes les portes, font peine à voir. Car, dans toutes les embrasures de toutes les fenêtres et de toutes les portes, M. Painlevé s'évertue à convaincre amis, adversaires et neutres, et chacun s'esquive de son mieux, hâtivement, avec de bonnes paroles.



Cependant M. Spronck promène inlassablement, dans les mêmes couloirs, la thèse adverse, et je ne me puis m'empêcher de me demander pourquoi. Assurément, le mauvais cas de M. Painlevé n'est pas niable. M. Painlevé porte la peine d'un acte contraire à l'esprit et à la lettre de la loi. Mais ceci est sans intérêt. Si le législateur avait voulu qu'il fût statué au droit strict sur le contentieux électoral, il aurait simplement remis l'examen de ce contentieux à quelque haute juridiction indépendante et sereine. Il a voulu qu'une assemblée politique, en plein tumulte des passions déchaînées, statuât sur les élections. L'assemblée politique doit donc, constitutionnellement, rendre des verdicts politiques et passionnés. C'est ce qui fait que jamais la majorité n'invalide un des siens. Et il faut qu'il en soit ainsi. M. Painlevé n'a pas le droit pour lui. L'eût-il, il serait puéril de sa part de s'en réclamer.



M. Klotz a fait un beau discours d'où il appert qu'il faut se restreindre. Il nous a dit le gaspillage déver-

gondé de la fourrure et de la parfumerie. Et il nous a facilement révélé notre richesse infinie, puisque nous avançons en ce moment 25 milliards à l'Allemagne. Celle-ci aurait tort de se gêner. M. Lefèvre a dit ce qu'il pensait de cette politique. M. Lefèvre, qui plane au-dessus des partis, paraît bien exprimer l'opinion exacte de la nouvelle Chambre. Mais la nouvelle Chambre, éprise de réalités et guérie des manifestations oratoires, peut se prononcer contre son opinion même. C'est la suprême sagesse. N'oublions pas que les députés actuels sont placés devant des faits accomplis qu'il ne leur appartient pas de supprimer.



M. Klotz a dit aussi qu'il fallait un idéal au contribuable. « L'idéal du contribuable, a dit quelqu'un, c'est de ne pas payer l'impôt. » Mais ce n'était-là, évidemment, qu'une plaisanterie d'avant-guerre.



M. Léon Bérard montrait dans les couloirs un visage chagrin. « La jeunesse des Ecoles ne m'aime pas », disait-il, « elle vient de faire un monome pour conspuer le recteur. Or, le recteur, c'est moi ! » En effet, le recteur de l'Université de Paris c'est le ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts. M. Lucien Poincaré n'est que vice-recteur.

MIDAS.



UN "JEUNE" A UN BOURGEOIS DE 1914

Dire qu'un fossé profond sépare la génération qui a fait la guerre de celle qui l'a regardé faire est devenu un lieu commun. Mais dire exactement pourquoi, préciser quelles sont les pensées, les convictions, les volontés de ces « jeunes » d'aujourd'hui, montrer en quoi et comment elles s'opposent à celles des hommes d'avant-guerre, restait encore à exposer.

Dans ses « Lettres à un bourgeois de 1914 », M. Georges Bonnet l'a tenté, et il l'a réalisé avec bonheur, en prenant directement à parti ce « bourgeois de 1914 » dont il commence par faire avec une verve cinglante une amusante satire. Ce bourgeois français type, ce bourgeois d'une intelligence brillante, mais vite déviée par une résignation néfaste à la médiocrité, « bourgeois méticuleux » dont toute la philosophie tient dans un seul mot : « Prudence », M. Bonnet le convie à réserver ses idées, et à renoncer surtout à vouloir barrer la route à l'action des « jeunes » au nom de l'expérience des hommes d'âge. D'abord, « il faut tuer, sans hésiter, l'Empire des Vieillards », et puis il faut livrer passage aux idées nouvelles.

Ces idées, quelles sont-elles ?

C'est ce que l'auteur nous dit en examinant tour à tour les problèmes de l'armée, de la diplomatie, de la justice, des Eglises, du fonctionnarisme, des finances, du mouvement ouvrier et de la réforme parlementaire.

Ce qui frappe surtout, ce qui est bon et remarquable, c'est, en dépit de la vigueur avec laquelle est secoué le bourgeois de 1914, l'esprit de modération et de réalisme qui anime cet ouvrage. La profondeur et la portée du livre de M. Bonnet est faite de sa mesure même, de cette mesure, de cette justesse qui avaient déjà fait remarquer l'auteur de « L'âme du soldat ». A coup sûr, M. Georges Bonnet n'a pas prétendu, dans des pages trop brèves, donner à ses lecteurs une étude proprement dite des immenses questions qu'il passe en revue — et c'est pourquoi certainement il a adopté cette forme des lettres. Il a entendu seulement nous donner comme le ton général et l'esprit dans lequel sont, à propos de ces problèmes, les « jeunes » dont il est.

Or, ces « jeunes » là ne songent pas à démolir la maison sous prétexte de la rebâtir mieux. Ils savent que l'on ne peut pas rompre tout lien avec le passé. Ils ne clament pas qu'une ère nouvelle commence ni qu'un monde est révolu. Mais ils savent les besoins nés du monde d'hier et ils veulent les satisfaire, tout simplement, avec une audace mesurée.

Particulièrement significatifs et fermes sont, à cet égard, les chapitres relatifs aux réformes politiques. La critique des « hardis réformateurs » qui veulent nous doter d'une constitution nouvelle est magistrale. Soyons plus modestes, écrit l'auteur, mais soyons pratiques et réformons plutôt nos mœurs, nos routines et nos préjugés. C'est de cela surtout que nous avons besoin pour lutter contre ce qui nous menace : dictature du prolétariat, et dictature des capitaines d'industrie, car là, remarque avec pénétration M. Bonnet, est le double danger. « *Bolchevisme ou Bonapartisme industriel*, notre avenir est-il enfermé dans ce dilemme ? demande l'auteur. Non, mais il est grand temps de s'éveiller. »

L. P.



LES NOUVEAUX BARBARES

Calliclès, jeune disciple de Socrate, a fait un voyage en Ibérie, puis, ayant franchi le mont Pyrénée, il eut, dans un songe, la vision de ce que devaient être, deux mille ans plus tard, les habitants du pays chez lesquels il dormait. Revenu dans l'Attique, il conte à son maître sa vision.

C'est le procès de notre civilisation que, par les récits ingénus de Calliclès et les propos pleins de sagesse de Socrate, M. Gonzague Truc instruit, dans un opuscule plein de charme littéraire et de force philosophique (1).

Avec notre vie économique compliquée, nos moyens techniques développés, notre luxe, mais aussi avec nos guerres, nos injustices sociales, notre égoïsme, sommes-nous, oui ou non, des Barbares ?

Le Socrate de M. G. Truc n'hésite pas un instant à répondre par l'affirmative et je souscris à son jugement tant qu'il ne s'agit que de condamner la bassesse de notre vie morale, la vulgarité de nos délassements, l'absurdité de nos guerres et l'injustice de notre organisation sociale. Mais je repousse le jugement défavorable porté contre la science moderne qui est vraiment le seul apport de notre époque à la civilisation humaine. Ici, le Socrate de M. Truc m'a paru par trop bergsonien.



LA MORALE MATÉRIALISTE

La morale spiritualiste exige, pour se construire, trois hypothèses, celle de Dieu, celle de l'âme et celle du libre arbitre. Les matérialistes, pour développer la leur, n'ont besoin que de l'observation de la nature et de la connaissance des lois du transformisme.

Ils aboutissent d'ailleurs à poser des idéals moraux aussi élevés que ceux des religions et du spiritualisme et qui a sur ceux-ci le mérite de n'impliquer aucune croyance surnaturelle et de rester toujours conformes à la nature humaine.

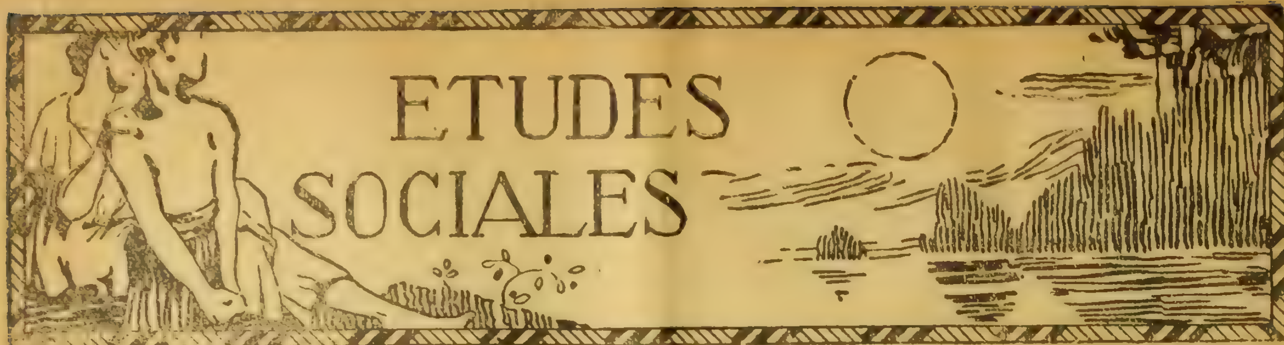
M. de Lanessan, dans un des derniers ouvrages qu'il ait écrits (1), expose avec clarté la doctrine morale du matérialisme : il retrace la genèse de nos idées morales, dont le point de départ réside dans nos besoins fondamentaux, besoin de nutrition, d'activité, de reproduction et de société. Ses analyses, fines et complètes, détruisent les quelques préjugés qu'on opposé encore à la morale naturelle ; il fait voir que l'idée de lutte et de violence n'est pas nécessairement impliquée dans les principes directeurs de la conduite humaine et que l'altruisme s'avère comme l'aboutissant de notre évolution morale. Il appartient à l'éducation, souveraine en cette matière, de hâter la marche de cette évolution et d'orienter les hommes sur les chemins normaux de la conduite morale.

ROGER PICARD.

---

(1) *Calliclès ou les Nouveaux Barbares* (Paris, BOSSARD, 1919).

(1) *L'idéal moral du matérialisme et la guerre* (1 vol., ALCAN, 1919).



Le Conseil d'Etat et les Réformes

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT

I

L'auteur est M. André Thiers. Le livre est intitulé : « *Administrateurs et administrés* » (1).

Présentons l'un et l'autre.

M. Thiers n'est pas seulement un jeune et brillant membre du Conseil d'Etat, muni des connaissances théoriques et pratiques qu'on acquiert dans cette maison. Il a rempli des fonctions actives dans l'administration préfectorale. Et il n'a pas cru devoir refuser son concours aux ministres qui désiraient l'attacher à leur cabinet. Il est donc à la fois un jurisconsulte, un administrateur, un praticien. Il n'a pas, selon sa pittoresque expression, qu'une « expérience de papier ». Et son livre en présente plus de prix.

Ce livre consiste pour les deux tiers dans une étude de la juridiction administrative, pour l'autre tiers dans l'examen des réformes à apporter à notre administration en général et au Conseil d'Etat en particulier. L'intérêt de ces deux parties est, il faut le dire et un peu le regretter, en raison inverse de leur importance.

Dans la dernière, on rencontre au surplus des vues économiques et gouvernementales parfois neuves, souvent ingénieuses, toujours courageuses et auxquelles il n'y a rien à reprendre. Mais il y a là la matière et sans doute l'amorce d'un prochain livre. Attendons et passons, nous bornant à ce qu'il dit du Conseil d'Etat.

II

La juridiction administrative, pour M. Thiers, c'est du contrôle, le contrôle *a posteriori* de l'administration par les particuliers.

M. Laferrière avait enfermé tout le contentieux en quatre branches : la pleine juridiction, l'annulation, l'interprétation, la répression. Un tiers de siècle s'est écoulé depuis la première édition de son *Traité de la Juridiction administrative*, et ce moule a craqué et s'est brisé sous la poussée des besoins de la pratique. Ici, comme ailleurs, le Conseil d'Etat a, selon l'expression même qu'employait M. Laferrière, démontré le mouvement en marchant. Du magnifique monument qu'il avait érigé, il ne reste debout que des débris. Le jurisconsulte averti qui le relit a l'impression de faire une promenade dans des ruines : des ruines d'une beauté classique. Et sans doute il serait plus facile d'écrire un nouveau traité que de mettre celui de M. Laferrière au courant de la jurisprudence actuelle. Ce qui reste de son œuvre et cela sans conteste, c'est sa méthode et son esprit qui continuent à inspirer et à unifier la jurisprudence.

Cela, M. Thiers l'a bien vu et il a repris à pied d'œuvre la systématisation du contentieux administratif. Il le ramène à deux branches : contentieux objectif ou de l'annulation qui a mangé celui de l'interprétation, et contentieux subjectif ou de l'interprétation, qui comprend celui de la répression.

A ce système même on peut faire deux critiques. L'une est de terminologie. Ces expressions : « droit objectif », « droit subjectif », « droit reflet », rappellent des idées et des théories allemandes dont les jurisconsultes de notre droit public n'ont pas su suffisamment s'affranchir et qu'il est temps d'écarter de nos constructions juridiques « à la française ». L'autre critique est de fond. Déjà le système de M. Thiers ne suffit plus à rendre compte du mouvement actuel de la jurisprudence. Les deux recours qu'il tâche de distinguer se pénètrent en fait réciproquement. Et surtout le recours pour excès de pouvoirs tend à se substituer à l'autre et le déborde déjà. La partie, suivant qu'elle conclut à l'annulation pure et simple de l'acte ou qu'elle conclut au fond détermine à son gré le caractère du recours. Et on voit dès lors que le recours pour excès de pouvoirs devient le recours unique et universel puisqu'il suffit le plus souvent à faire obtenir satisfaction. En pratique, le Conseil d'Etat au Contentieux intervient de deux façons : ou bien il exerce son contrôle sur les réclamations des citoyens contre le fonctionnement des services publics, et c'est un rôle essentiel et irréductible. Tantôt il juge dans les conditions d'un juge judiciaire, des contestations entre l'administration et les particuliers. Et ces contestations ne sont pas de son vrai domaine et sont sans intérêt et pour la puissance publique, et pour les particuliers, et pour la science qui tâche vainement d'en justifier la persistance dans le contentieux administratif. Vienne l'intervention législative préparée par la jurisprudence qui le débarrasse de ce domaine d'emprunt, et le recours pour excès de pouvoirs pourra s'épanouir et suffira à réaliser le contrôle *a posteriori* de la légalité.

III

Quant au contrôle *a priori*, M. Thiers regrette, avec raison, qu'il ne soit pas exercé par le Conseil d'Etat plus effectivement.

Il attribue toujours avec raison le rôle effacé du Conseil à cette idée généralement admise qu'il est surtout un tribunal administratif, idée parfois manifestée dans son sein même comme dans les sphères politiques ; qu'il n'a qu'un rôle purement juridique à remplir et par suite qu'il ne peut exercer un contrôle d'opportunité.

Il remarque que le contentieux profile son ombre croissante sur le Conseil d'Etat administratif et donne à ses délibérations un caractère minutieux et formaliste à l'excès.

Il en conclut qu'il y aurait lieu de séparer nettement le Conseil d'Etat administratif du Conseil d'Etat contentieux, comme dans une Compagnie de Chemin de fer le service du contentieux est séparé de celui de l'exploitation.

Mais il y a là sans doute une erreur. On aperçoit qu'il n'y aurait plus de raison pour que ces deux parties du Conseil formassent un seul corps et qu'on ne créât pas une Cour d'appel administrative sans communication aucune avec le Conseil d'Etat. D'autre part, on a toujours pensé qu'il était bon et nécessaire que les délibérations du Conseil d'Etat administratif fussent imprégnées de cet esprit juridique qui est celui du contentieux et que les décisions du Conseil d'Etat contentieux fussent teintées de cet esprit d'opportunité qui est celui des sections administratives : les deux esprits se complètent. Enfin, il n'y a pas de comparaison possible entre les voyageurs d'une compagnie de chemins de fer et les citoyens d'une vieille démocratie. Aux premiers, il importe peu que le service ait été effectué légalement. Aux autres il importe beaucoup ; ils ont droit à des décisions conformes à la loi, aux libertés publiques, à la justice autant, au moins, qu'à l'opportunité.

Ce qui est vrai, et c'est la réforme qui donnerait vraiment satisfaction à M. Thiers, en faisant disparaître au fond la raison d'être et la matière même de

(1) Cf. *Europe Nouvelle* juin 1919.

ses critiques, c'est que le contentieux administratif devrait être réduit au recours pour excès de pouvoir, et à quelques matières importantes pour la chose publique, nommément désignée. En limitant le rôle contentieux du Conseil d'Etat au contrôle *a posteriori* de l'administration, on rendrait l'esprit de contentieux plus voisin de l'esprit des sections administratives, puisque l'objet de leurs délibérations serait moins différent et que l'esprit formaliste du juge disparaîtrait.

Autre critique de M. Thiers, spécieuse et peut-être pas très juste. Il fait remarquer qu'il est choquant de voir l'assemblée du Conseil statuant au contentieux qui n'est qu'une délégation du corps, annuler des décrets rendus sur l'avis du corps tout entier — mais d'abord, le nombre des juges importe peu : c'est leur indépendance et le sentiment profond de la justice qui les anime, qui comptent. Puis le point de vue change au contentieux: il s'agit de faire respecter les droits individuels, non plus d'assurer la marche d'un service public. De plus, ici, intervient un corps de jurisconsultes, les avocats au Conseil d'Etat, qui reprennent l'affaire avec leur expérience et leur connaissance du droit. Et enfin, et surtout le Conseil d'Etat au contentieux statue à la différence du Conseil d'Etat administratif qui ne connaît guère que les dires de l'administration, qui n'entend qu'une cloche, pourrait-on dire, sur une procédure contradictoire, après des débats publics. C'est là seulement que peuvent apparaître la violation des formes et le détournement de pouvoirs, grâce aux pièces que possèdent les parties. Que d'actes pourtant sont entachés de ces vices, surtout dans les affaires des communes, où des « tyranneaux de village », selon l'exacte expression de M. Thiers, entraînant l'administration, mettent la puissance publique au service de leurs intérêts et de leurs rancunes. Donc, là, tout fonctionne, heureusement et aucun changement n'apparaît utile. Par contre, deux réformes s'imposent, que M. Thiers indique, mais sur lesquelles il n'insiste pas suffisamment. L'une est l'augmentation du rôle législatif du Conseil d'Etat. L'autre est son rattachement à la présidence du Conseil des ministres. Il organise fortement cette présidence et il y rattache les contrôleurs des ministères, ayant l'entrée et la parole au Conseil d'Etat. Et cette réforme serait aussi féconde pour l'influence et la rénovation du Conseil d'Etat.

IV

Sans doute, avec d'heureuses vérités, il y a des idées contestables dans l'ouvrage intéressant et vivant de M. Thiers... Mais un livre ne se fait pas autrement : « Sunt bona, sunt quædam mala... aliter non fit, Avite, liber. »

Nous sommes à une époque où les bons citoyens et surtout les bons fonctionnaires doivent faire connaître leurs vues de réformes. M. Thiers a donné un exemple qui mérite d'être imité.

M. LE GOUIX.



A TRAVERS LA LITTÉRATURE SOCIALE

Malgré la crise du papier, l'édition ne chôme pas et les livres sortent de toutes parts en rangs serrés. Les réformateurs politiques, sociaux, moraux produisent sans répit. « Travaillons donc à bien penser », nous suggère M. Georges Amiel (1 vol. Paris, Bossard, 1919). Il entend par là que nous devons penser comme Péguy, comme Maurras et comme l'*Action Française*. Grand merci. Et ce livre, agréablement écrit, quoique nuageux, restera, s'il reste, comme un témoignage de la survivance d'un esprit que la guerre nous semble avoir aboli. Les « Jeunes gens d'Agathon », auxquels se rallie M. Amiel, vieillissent chaque jour et leur maturité ne semble pas répondre à ce qu'on attendait de leur jeunesse.

Se réformer soi-même est assurément le commencement de tout. Et je voudrais en persuader M. Henry Leyret qui, dans un récent opuscule, *Le Gouvernement et le Parlement* (Paris, Alcan, 1919), semble attacher une importance primordiale à la réforme des institutions politiques. Les critiques qu'il adresse aux institutions parlementaires ne sont point empoisonnées d'un féroce ressentiment, comme celles de M. Deherme (*Le nombre et l'Opinion publique*), aussi sont-elles fort justes et l'on souhaiterait de voir réaliser les réformes qu'il propose. Mais, sans nier l'influence des institutions sur les hommes, peut-on croire que de modifier les pouvoirs du Président de la République ou le système des commissions parlementaires, modifierait profondément la vie de notre société ? J'ose en douter et j'aurais plus de confiance en une réforme intellectuelle et morale pour nous purger des vices et de la corruption dont la guerre nous a contaminés.

Il va sans dire qu'il ne faut pas négliger non plus les réformes politiques. Non moins que M. Leyret, M. Joseph Barthélemy est un guide sûr en ces matières. Son dernier ouvrage, le *Gouvernement de la France* (Paris, Payot, 1919), est un excellent traité de droit constitutionnel, dans lequel nos institutions politiques sont décrites avec clarté et jugées avec un bon sens trop rare chez les réformateurs. Nous souhaitons qu'il soit lu par tous ceux d'entre eux que les élections vont envoyer au Parlement.

La comparaison entre nos institutions et celles de la République des Etats-Unis suggérera peut-être des réflexions sinon des réformes utiles ; la brochure de M. Ch. Bastide : *Comment la démocratie américaine se gouverne* (Paris, Hachette, 1919) facilitera grandement ce parallèle à ceux qui voudront l'établir.

Mais, pour les esprits qui, redoutant les problèmes de haute politique, préfèrent s'attacher à des questions plus simples, plus pratiques, et d'un rendement plus immédiat, il ne manque pas de livres sociaux utiles à lire.

Nous signalerons d'abord le très remarquable ouvrage de M. Georges Hersent : *Une politique de construction après la guerre* (Paris, Payot, 1919), où sont examinées, par un technicien doublé d'un économiste, la situation de notre pays à l'égard des travaux publics qui s'imposent, des logis dont l'édification est une nécessité pressante ; il y a, dans ce livre, un programme pratique, immédiatement réalisable. Qu'attend-on pour se mettre au travail ?

Il y a d'excellentes choses aussi dans ce *Programme socialiste de réformes agraires* (Paris, Rivière, 1919), que M. Compère-Morel, ancien Commissaire à l'Agriculture, expose en quelques pages précises et compétentes. Parmi les travaux de parlementaires dont pourront s'inspirer utilement les hommes qui ont charge de rétablir une société meilleure que celle d'avant-guerre, nous citerons ceux de M. Plissonnier, sur *La réforme de l'enseignement agricole* (Paris, Dunod, 1919) et celui de M. Bouilloux-Lafont sur *Les chambres de métiers* (Paris, Payot, 1919), qui s'inspirent tous deux de réalités existantes et proposent des créations dont l'intérêt n'est pas douteux.

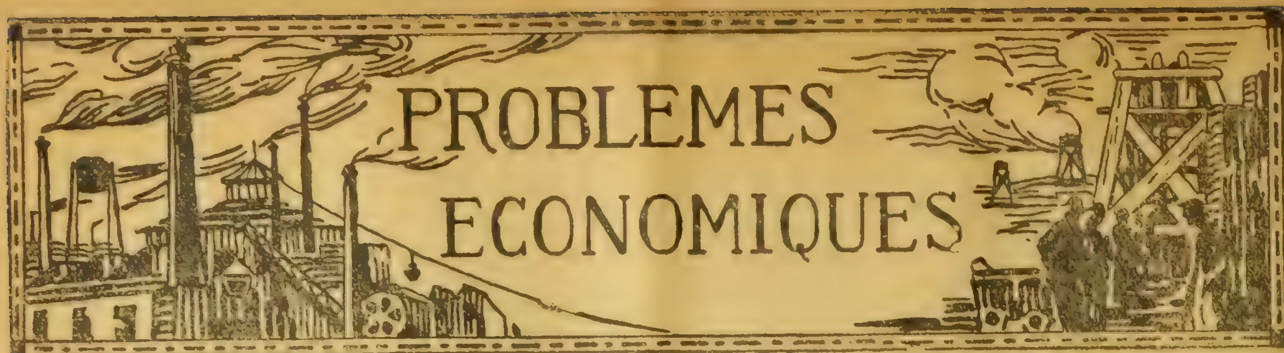
La nécessité d'organiser vigoureusement les études techniques a été démontrée à satiété ; celle de créer entre ouvriers et patrons des rapports d'intérêts équitables n'apparaît pas encore à tous les esprits. La brochure de MM. Haye et Vaudecrane (Paris, Dubois, 1919), qui traite des diverses formes de participation ouvrière aux bénéfices et à la gestion des entreprises, aidera ses lecteurs à se former une idée de l'*Alliance du Capital et du Travail*.

Avant d'entreprendre des réformes nouvelles, on ne saurait donner trop de soin à la sauvegarde de celles qui existent. Nous possédons une législation protectrice de la femme et de l'enfant employés dans l'industrie. C'est aux *Inspectrices du travail* qu'il appartient de la faire appliquer. Mme Villate-Lacheret, dans une thèse précise et bien construite, étudie leur rôle, leurs droits et apprécie les résultats de leur action. Ces résultats seraient meilleurs encore si on renforçait les pouvoirs de ces inspectrices et surtout si on augmentait leur nombre.

Il y a là pour les femmes une carrière des plus utiles et dans laquelle leur altruisme et leur sens des intérêts sociaux pourraient se déployer à l'aise et profitablement. La guerre a considérablement développé le rôle des femmes. C'est *L'Heure de la Femme*, comme le dit le titre du livre de Mme Lise Ancelle (Paris, Sansot, 1919), plaidoyer éloquent et convaincu en faveur des droits que notre société n'accorde pas avec une suffisante libéralité au sexe féminin.

C'est en réalité l'heure de tous les êtres de bonne volonté, sans distinction de sexe, ni même d'âge, car il n'est pas jusqu'aux écoliers qui n'aient à prendre conscience de leurs devoirs sociaux, et ce n'est que par un effort unanime que le monde surmontera la misère physique, ainsi que le malaise intellectuel et moral dont il souffre aujourd'hui.

ROGER PICARD.



LA NAVIGATION AÉRIENNE ET LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

La circulation des hommes et des choses, plus intense à mesure que se développent et se perfectionnent nos moyens de communication, marque profondément le droit international. L'étude de cette action irrésistible révèle seule le sens véritable des accords et des garanties mutuelles que les Etats multiplient entre eux. Car ces accords, bien loin de traduire une disposition spontanée, procèdent le plus souvent du progrès mécanique, par voie de nécessité.

Aujourd'hui que l'Aéronautique apparaît à tous assez forte pour déterminer une navigation aérienne véritable, il importe donc de prévoir les répercussions qu'elle aura, *et qu'elle ne peut pas ne pas avoir*, sur les rapports internationaux. Cette obligation n'a pas échappé à nos gouvernants. Par décision des 12 et 15 mars dernier, le Conseil suprême de la Conférence de la paix a créé une « Commission de l'Aéronautique ». Il a chargé cette commission :

1° D'étudier toutes les questions aéronautiques qui lui seraient posées par le Conseil suprême ;

2° D'étudier toutes les questions aéronautiques qu'elle estimerait devoir soumettre au Conseil suprême ;

3° De rédiger une Convention relative à la navigation aérienne.

Les deux premiers points ont donné lieu à des rapports où était spécialement traitée la question du « désarmement aérien » de l'Allemagne. A ces suggestions ont correspondu — si l'on ose dire — les articles connus du Traité de paix.

Au troisième point répond la *Convention relative à la navigation aérienne internationale*, qui vient de recevoir l'approbation du Conseil suprême. C'est seulement cette convention que nous nous proposons d'étudier ici.

Pour la rédaction de ce texte, la Commission de l'Aéronautique avait établi une liste de douze principes qui furent donnés comme directives aux sous-commissions militaire, technique et juridique chargées de la rédaction. Ces principes, où s'affirmait déjà l'essentiel de la doctrine, pouvaient ici faire l'objet d'un examen préliminaire. Mais, renonçant à ce *mode historique* d'exposition, nous avons préféré grouper autour de quelques « notions communes » la substance même de la Convention internationale.

Devant un progrès mécanique aussi décisif que l'Aéronautique, et qui ouvre des voies aussi vierges, les réactions de nos grands mandataires sont spécialement instructives. Quand surgit une force nouvelle, il est humain d'abord de s'en inquiéter et de s'opposer aux manifestations de cette force qui troubleraient trop évidemment « l'ordre établi ». Il est plus hautement humain de faire confiance à l'homme et de favoriser le libre jeu d'une force neuve. Il est plus spontanément humain de vouloir fonder sur cette force nouvelle, si elle s'y prête, une suprématie nouvelle. Il est sage enfin, si cette force paraît telle qu'il soit vain de s'y opposer, d'en définir et d'en réglementer l'action.

Nous essaierons, au cours de notre examen de la « Convention de Navigation aérienne internationale », de faire la part de ces « réactions humaines ». Toutes ont joué, et le texte final est leur résultante.



Le dogme de la souveraineté nationale

Le caractère hautement international du transit aérien est sa marque la plus nette. Ce caractère ne pouvait pas ne pas préoccuper les représentants des nations. Ce qui devait les frapper le plus, c'était la liberté d'évolution assurée à l'Aéronautique et — du même coup — la facilité avec laquelle elle pouvait se soustraire aux contrôles en usage. « La frontière » était menacée. La frontière, dogme central de notre pensée internationale, et maintenue contre tous les assauts.

Entre les nations, maisons assemblées et jointives d'une cité sans rues, la garde des passages était facile. Mais voici qu'on sautait le mur ; voici que, d'une envolée, on pouvait même franchir l'obstacle de la maison voisine pour aller se poser plus loin. Grave problème, et sans précédent à quoi raccrocher une doctrine. Il fallait une solution, et la tradition même manquait.

Un éclair pourtant, dans cette nuit. La mer, ouverte à tout vaisseau, n'avait-elle pas posé, et durant des siècles, un problème analogue ? Ce problème ne prenait-il pas à l'instant une actualité et une acuité nouvelles ? Là du moins il y avait une tradition. Dès longtemps on avait dû se prémunir contre la mer ; les sillages n'y laissent point de trace ; la souveraineté ne s'y installe qu'à la faveur des îles. Du moins il n'y avait qu'un rivage à défendre. Pour que la souveraineté nationale fût sauvée, il avait donc suffi d'opposer à la haute mer *la mer territoriale, la mer juridictionnelle* ; et la portée des canons de côte suffit d'abord à marquer la limite de ce territoire étendu. Au delà c'était la mer libre, et qui pouvait rester libre sans danger.

Mais voici que, brusquement, l'air s'ouvre à l'homme. Cette fois, c'est à travers trois dimensions que l'évolution est possible. Il ne s'agit plus de défendre un rivage, mais bien la surface idéale qui monte, verticalement, de la frontière terrestre vers le ciel. Ici la souveraineté ne peut pas souffrir de limites ; il n'y a pas d'îles dans le ciel ; et la pesanteur suffit au projectile, de quelque hauteur qu'il soit lancé, pour l'assurer de parvenir au sol. Si la mer libre fut si souvent esclave, au point que le vieux « Mare liberum » ne cesse pas d'être actuel, que ne devons-nous pas craindre pour « la liberté des airs » ?

Nous affirmerons donc d'abord cette souveraineté qui nous échappe. Et voici le principe liminaire qu'énonce l'article premier de la Convention :

Les Etats contractants reconnaissent que chaque Etat a la souveraineté complète et exclusive de l'espace atmosphérique au-dessus de son territoire et de ses eaux territoriales.

Une souveraineté supérieure

Il est facile de poser ou de maintenir un dogme. Mais toute autorité qui s'affirme, si elle s'affirme en vain, se diminue ; et, à une extension proclamée de souveraineté, doit correspondre une puissance étendue ou une protection plus efficace.

L'affirmation de la souveraineté aérienne risquait donc, si elle restait platonique, de diminuer en fait la souveraineté nationale. Il n'était pourtant pas possible de dresser selon le dessin des frontières un filet infranchissable. Le seul moyen de maintenir le principe de cette souveraineté était donc, après l'avoir affirmée « complète et exclusive », d'y renoncer dans la mesure où elle serait vaine.

Encore ne peut-on pas y renoncer en invoquant cete vanité même. Il vaut mieux recourir à quelque intérêt supérieur, et invoquer le progrès humain. Aussi le second principe admis par la Commission s'énonce-t-il ainsi :

Sous réserve du principe de la souveraineté, nécessité (qui n'est plus, dans le texte anglais, qu'une *desirability*) *d'accorder à la navigation aérienne internationale la plus grande liberté possible...*

C'est cette reconnaissance d'un intérêt général, reconnaissance où il faut voir une marque de prudence plutôt qu'une adhésion qui ca permettre de restreindre et de borner les souverainetés nationales, et de leur superposer en fait une souveraineté dominante.



La souveraineté comporte, pour le sens commun, le *droit de libre disposition* ; or ce droit est simplement nié dès le premier « principe » : *La souveraineté pleine et entière de chaque Etat ne lui confère pas la faculté d'interdire aux aéronefs étrangers le survol de son territoire.* Une souveraineté déjà restreinte comportera du moins le *droit de libre juridiction* ; et, de fait, ce droit est aussitôt affirmé. Mais le texte entier de la Convention démontre que cette juridiction nationale ne pourra se satisfaire que par des détails, les dispositions locales relatives à la navigation aérienne devant s'accorder avec les dispositions internationales établies par la Convention même.

Ainsi la souveraineté aérienne est concédée à la nation contractante, mais sous réserve de l'observation d'un véritable *cahier des charges.* C'est assez dire qu'ici la souveraineté n'est plus qu'un mot.



On voit déjà que l'*indépendance*, cet autre caractère classique de la « personnalité » nationale, est bien atténuée par de telles dispositions. Mais d'autres suivent, plus radicales encore.

Article 2 : « ...Toutes les règles établies par un Etat contractant pour l'admission, sur son territoire, des aéronefs des autres Etats contractants, doivent être appliquées *sans distinction de nationalité.* » Ainsi est interdit en fait tout traitement préférentiel fondé sur la nationalité ; ainsi est imposé à chaque contractant, et vis-à-vis de tous les autres, *un traitement d'ensemble* dont le principe s'oppose au principe d'alliance et de libre choix.

Article 3 : « Chaque Etat contractant a la faculté d'interdire, pour raison d'ordre militaire ou dans l'intérêt de la sécurité publique, aux aéronefs des autres Etats contractants, sous les peines prévues par sa législation *et sous réserve qu'il ne sera fait à cet égard aucune distinction entre ses aéronefs privés et ceux des autres Etats contractants,* le survol de certaines zones de son territoire. » Ainsi l'égalité de traitement imposée par l'article 2 à chaque Etat vis-à-vis de tous les autres Etats contractants est étendue ici aux nationaux de cet Etat même ; *restriction* plus hardie encore.

Cette interdiction de tout traitement national préférentiel est poussée plus loin. L'article 25 spécifie que tout terrain d'atterrissage ouvert, contre paiement, à l'usage public des aéronefs nationaux sera ouvert, *dans les mêmes conditions*, aux aéronefs de tous les autres Etats contractants. Et il précise que, pour chacun de ces terrains, « il y aura *un tarif unique d'atterrissage et de séjour applicable indifféremment aux aéronefs nationaux et étrangers* ». Une telle règle est bonne ; mais elle favorise évidemment toute nation que son isolement géographique laisse à l'écart des grandes voies de transit aérien, en même temps qu'il l'incite à utiliser intensément ces voies.

Enfin une menace parfaitement claire de boycottage va rendre obligatoire l'adhésion au pacte. Article 5 : « *Aucun Etat contractant n'admettra, sauf par voie d'autorisation spéciale et temporaire, la circulation, au-dessus de son territoire, d'un aéronef ne possédant pas la nationalité de l'un des Etats contractants.* » Et la menace ainsi formulée, déjà sérieuse aujourd'hui en raison des parcours sans escale qu'elle imposerait au réfractaire, s'affermira par les adhésions nouvelles, jusqu'à n'avoir plus de raison d'être.



De telles mesures, où s'effacent les caractères classiques de souveraineté et d'indépendance, donnent une réalité bien nouvelle au troisième caractère de la nation, caractère jusqu'ici plus théorique encore que classique : *l'égalité.*

En ce sens ces dispositions préparent l'avenir. Sans doute cette égalité est imparfaite. Mais le traitement spécial encore réservé aux Empires centraux se passe pour l'heure de justification. Et la prédominance assurée aux cinq « grandes puissances », au sein de la Commission internationale de navigation aérienne que le document institue, ne contredit pas le principe d'égalité : la compétence de la Commission ne s'étend pas en effet aux principes mêmes, énoncés dans la Convention : elle se limite aux Annexes de la Convention, règlements techniques de sécurité et de garantie.



Un tel statut international semble propre à favoriser le développement de la navigation aérienne. Il semble bien fait aussi pour préparer les esprits à un mode nouveau de la pensée internationale. Mais il fallait bien qu'il participât à l'infirmité actuelle d'une Société des Nations soumise encore aux règlements de force. Aussi l'article 39 accorde-t-il : « *En cas de guerre, les stipulations de la présente Convention ne portent pas atteinte à la liberté d'action des Etats contractants, soit comme belligérants, soit comme neutres.* » Ainsi la souveraineté aérienne nationale, limitée de vingt façons dans la paix, est restaurée dans son intégrité par la guerre.

(A suivre.) HENRI BOUCHÉ.

Il semble que ce soit plus le rolle de l'esprit d'avoir son opération prompte et soudaine, et plus celuy du jugement de l'avoir lente et posée.

MONTAIGNE (Essais, Ch. X).

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

I. Les faits — *Le change et le commerce allemand.* — Change et exportation. — Un nouveau dumping. — Ses inconvénients. — Les remèdes. — Leurs défauts. — Le contrôle et les consortiums.

II. Les idées et les livres. — *Le rôle de l'Académie des sciences morales et politiques.* — Une séance solennelle. — Prudence et antiquité. — Hardiesse et actualité. — Science, morale et politique.

III. La vie administrative et parlementaire. — *L'exportation sur place.* — Champs de bataille et tourisme. — L'Office national. — Le crédit hôtelier. — Les écoles hôtelières.

I. — LES FAITS

Le change et le commerce allemand

Depuis longtemps les économistes professent, et nous-mêmes l'avons fait ici, que le change est une arme à double tranchant et que la dépréciation d'une monnaie nationale est à la fois un obstacle à l'importation, un véritable droit *ad valorem* s'opposant à l'entrée des marchandises étrangères, mais en même temps une véritable prime, un stimulant à l'exportation, grâce aux bénéfices de l'agio sur la négociation des lettres de change qu'il permet à l'exportateur de réaliser. Sur ce point, la doctrine et les faits sont d'accord. La doctrine aussi vieille que Ricardo et même que Hume qui professait le rétablissement automatique des mouvements du commerce extérieur, grâce aux régulateurs du change et la pratique, puisque dans tous les pays à change avarié on a vu les exportateurs protester contre les tentatives d'assainissement de la monnaie nationale.

La France, à l'heure présente, et plus encore l'Allemagne, se trouvent en face d'une situation dont tous ne paraissent pas avoir saisi encore la portée économique. Les questions de sentiment se mêlent aux questions d'intérêt. Les pays qui nous approvisionnent sont ceux vis-à-vis desquels notre change est le plus défavorable et il nous faut majorer les prix des articles que nous leur achetons du montant variable, et de plus en plus grand, de la prime que fait leur monnaie sur la nôtre. En revanche, les pays de l'Europe centrale et les pays de l'Europe orientale, dont le change vis-à-vis du nôtre est extrêmement bas, n'ont pas grand'chose à nous fournir et nous demandent plus qu'ils ne nous envoient. Aussi bien d'ailleurs les relations commerciales avec ces pays se trouvent enrayées par un certain nombre d'obstacles tels que l'état des transports, de la navigation et des chemins de fer, le manque et la cherté des matières premières, enfin l'absence des produits alimentaires dont nous sommes le plus à court. Mais l'Allemagne se rend parfaitement compte du rôle que peut jouer, dans le rétablissement de sa situation économique, l'état actuel de son change. Elle comprend que si elle veut éviter un mouvement d'émigration qui portera sur des millions d'habitants, si elle veut garantir à sa population une existence digne d'elle, elle doit rester un pays industriel. Pour cela, elle doit rétablir ses rapports commerciaux et échanger contre des matières premières et des vivres les produits de son industrie, comme elle le faisait avant la guerre. Il s'y ajoute au surplus une considération, c'est que par ce moyen seulement elle pourra s'acquitter de la charge extrêmement lourde que fait peser sur elle le Traité de Versailles.

Or, à cet égard, l'Allemagne se trouve partagée entre une double tendance ; la tendance que nous pourrions appeler *commercialiste* et la tendance que nous pourrions appeler *annonaire*.

Pour les commerçants allemands, il n'est pas douteux qu'ils cherchent à vendre le plus possible à l'étranger. Ceci d'abord pour se créer à nouveau les débouchés qu'ils avaient obtenus avant la guerre et que cinq années d'interruption leur ont interdit ; ensuite pour se créer sur l'étranger des créances qui pourront y demeurer et qui échapperont au fisc allemand, enfin parce que, grâce à la baisse du change, ils peuvent majorer leurs marchandises d'un pourcentage important et, par conséquent, leurs bénéfices, sans se trouver cependant dans des conditions défavorables sur le terrain de la concurrence internationale.

Par contre, le gouvernement allemand ne voit pas cette exportation d'un bon œil. Elle est, en effet, de nature à se heurter à un double danger. D'une part, elle prive le marché allemand de certaines marchandises et produits de première nécessité nécessaires à son approvisionnement. Nous avons signalé, la semaine dernière, les mesures d'embargo prises pour s'opposer à la sortie de certains articles indispensables. D'autre part, cette politique, qualifiée de *dumping* d'un nouveau genre, suscite, à l'étranger, un mouvement d'hostilité contre les marchandises allemandes, et provoque des dispositions adéquates telles que celles du gouvernement anglais. L'Allemagne est donc amenée à envisager les mesures propres à pallier ce mal. On peut, ici encore, envisager un double remède : le remède commercial et le remède fiscal. Le remède commercial consisterait à majorer le prix des produits allemands d'exportation dans une proportion énorme. Ce serait véritablement, comme on l'a dit, le renversement de la pratique du dumping d'avant-guerre. Avant la guerre, on reprochait beaucoup à l'Allemagne de vendre ses produits cher à l'intérieur du pays pour pouvoir, en revanche, les céder à bon marché à l'extérieur. Aujourd'hui, c'est exactement le contraire que l'on fait. La marchandise sera bon marché en Allemagne ; par contre, elle sera vendue au dehors à un prix élevé, quoique inférieur cependant à celui des concurrents étrangers. Ce remède, il est vrai, n'est pas sans danger pour qui connaît l'économie politique. Il n'est pas douteux qu'une pratique de dualité de prix ne saurait longtemps durer. De deux choses l'une, en effet : ou bien elle persistera et alors les Allemands intéressés à exporter plutôt qu'à approvisionner le marché intérieur aboutiront à priver celui-ci de ce qui peut lui être indispensable, ou bien, — hypothèse plus vraisemblable, — la dualité de prix s'effacera par une tendance à l'unité sur la base du plus élevé des deux prix. Ce jour-là, le bénéfice retiré par l'Allemagne de sa situation de change se trouvera complètement neutralisé.

Quant au remède fiscal, il consiste à ne pas laisser les commerçants eux-mêmes juges de la majoration à faire subir à leurs articles à l'exportation et à en changer l'état sous forme de droits de douane à l'exportation. Ainsi, les conséquences du remède seraient probablement d'amener immédiatement sur le marché intérieur une hausse des prix, car les exportateurs ne trouvant plus, dans la sortie des marchandises, une compensation aux bas prix pratiqués en Allemagne même, n'hésiteraient pas à les majorer et à faire subir à leurs compatriotes les conséquences de cet obstacle à l'exportation. Tel a été cependant le projet auquel s'est rallié le Gouvernement. Après les enquêtes et conférences tenues au ministère des Affaires économiques, il avait été décidé d'établir des droits à l'exportation. Mais, immédiatement, les grandes associations industrielles se sont élevées contre cette mesure, sans contester toutefois la nécessité d'une réglementation des entrées et des sorties de marchandises. Elles prétendent seulement la trouver dans la survivance des procédés employés pendant la guerre, et notamment dans le contrôle de l'exportation et la taxation des prix, lesquels seraient confiés, non pas à l'administration même, mais à des organes analogues à nos *consortiums* et dont, d'ailleurs, l'Allemagne nous avait donné le modèle, à savoir des « centrales » ou syndicats obligatoires de chaque industrie, chargés de collaborer avec les commissaires du gouvernement pour l'exportation et l'importation.

C'est donc dans cette voie que paraît entrer l'Allemagne. Que ferons-nous, étant donné que notre situation est sensiblement voisine de la sienne. Comme elle, nous pensons qu'il est nécessaire de réorganiser le contrôle de l'exportation et de l'importation. Il ne faut pas compter, en effet, sur la seule vertu des barrières ou des encouragements automatiques. Mais la politique des consortiums n'a pas été très heureuse pendant la guerre. Peut-être devrons-nous en corriger les défauts sans en détruire absolument le principe, et la liberté ne doit être, restituée que lentement, et par doses réduites à des pays saturés de réglementation.

II. — LES IDÉES ET LES LIVRES

Le rôle de l'Académie des sciences morales et politiques avec la vie administrative et parlementaire

La séance solennelle de l'Académie des sciences morales et politiques a donné à son président l'occasion de retracer le rôle de cette assemblée. Nous sommes de fondation républicaine, a-t-il dit. « La Constituante avait préparé la chute des académies. La » Convention à peine réunie les supprima pour fon-

» der, deux ans après, l'Institut, au moment où elle » allait mourir. La classe des sciences morales et po- » litiques, née de la mort momentanée de l'Académie » française, a paru comme la fille préférée de la Ré- » volution, et l'on introduisit chez elle, comme dans » un sanctuaire, les théoriciens fondateurs de l'ordre » nouveau. » Le rôle qui lui était assigné était d'ailleurs vaste et beau. C'était la philosophie, recherche des principes premiers qui dominent les sciences ; c'était la morale qui applique ces principes à la conduite des particuliers ; la législation qui les utilise à la direction des peuples ; l'économie politique qui étudie et enseigne les doctrines propres au développement de la richesse des nations ; l'histoire générale et philosophique qui, par l'expérience du passé, révèle les tempéraments à apporter aux principes qui pourraient être nuisibles au lieu d'être vécus, si on ne savait pas les concilier avec les passions naturelles des hommes.

Mais pendant longtemps ce fut uniquement aux spectacles du passé, aux sujets antiques et à la philosophie pure que se consacrèrent les membres de l'Institut. Etait-ce par prudence, pour éviter tout ce qui risquait de mécontenter ou d'indisposer les gouvernants ? Etait-ce par lassitude, au lendemain des bouleversements sociaux et des guerres meurtrières ? Quoi qu'il en soit, malgré son esprit traditionaliste, l'Institut actuel n'a pas hésité à rompre en visière avec ses pratiques, et s'est livré à l'étude des problèmes contemporains et des remèdes qu'ils appellent. Certes, ce n'est pas toujours dans le sens où nous voudrions voir orienter les solutions qu'il les cherche. L'Institut est, comme on l'a dit souvent, le soutien de la conservation sociale. Mais il faut lui reconnaître le sérieux de ses études et quelquefois la largeur de vues et la sérénité scientifique. Or, la gravité des circonstances, la grandeur des maux dont est menacé notre pays a poussé l'Institut à sortir de sa réserve pour pénétrer dans l'arène de la discussion publique. Le chiffre de la population reste stationnaire ou fléchit chez nous. La production s'affaiblit. L'émigration s'accroît. Une centralisation extrême jointe à l'organisme administratif vieilli a servi au fonctionnarisme sans rendre le fonctionnaire indépendant ; elle étiole le citoyen, entrave le développement du commerce et de l'industrie et amoindrit notre expanson internationale. Nous nous affaiblissons donc en quantité et en qualité, tandis qu'un système vicieux congestionne le centre et paralyse les extrémités.

C'est donc au problème de la dépopulation, de la réforme administrative des régions économiques, de la vie chère, et non pas, par des observations générales et un peu vagues qui suivent la lecture des mémoires, mais après un renvoi à une étude préalable, qu'ils ont été examinés. Les sections de l'Institut ont été mobilisées pour apporter leurs lumières. Les opinions ont été vulgarisées et publiées dans des brochures spéciales. Les moralistes, les économistes, les jurisconsultes, les administrateurs ont proposé leurs remèdes à l'amélioration des lois. Ils l'ont fait avec la discrétion, mais avec la conscience des savants, et il serait bon que les hommes politiques tournassent leurs regards vers eux « car il y a deux choses dans » la politique : le principe qui la domine et la prati- » que qui la conduit. L'un, né de la raison et de l'ex- » périence des temps d'où il tire ses lois ; l'autre » absorbé par les faits courants et qui s'inspirent » souvent des passions actuelles ; l'un qui regarde au » loin ; l'autre qui voit surtout à ses pieds, c'est-à- » dire que la politique est une science ou un art et » que, pour être parfaite, elle doit être à la fois une » science et un art. »

Puissent les hommes d'Etat, chargés de présider aux destinées de notre pays, en face des problèmes immenses qui se posent à eux, méditer ces sages paroles et chercher dans le concours de l'autorité ou de la science, les suggestions, les conseils ou les critiques qui les empêcheront de se livrer à des mesures dont dépendent non seulement le bonheur ou la prospérité de notre pays, mais son avenir et même son existence.

II. — LA VIE ADMINISTRATIVE ET PARLEMENTAIRE

L'exportation sur place

Parmi les moyens de relever immédiatement notre change M. A. Lefèvre, dans son remarquable rapport à la Chambre sur les crédits demandés pour l'année 1918, signale le développement du tourisme dans les régions libérées qui a fait l'objet d'une proposition de loi de M. Revault, député de la Meuse. On organiserait, en maintenant en état de combat pendant quelques années, certains points du front sur lesquels s'exerça en cours des combats une véritable fureur nivellatrice. Or, cette proposition ne paraît pas avoir obtenu toute l'attention qu'elle méritait. Il y aurait, paraît-il, d'après l'auteur de la proposition, près de 2 millions d'Américains inscrits pour prendre passage sur les navires destinés à les amener visiter notre front et l'importation de dollars et la créance de ce chef sur l'Amérique ne manquerait pas d'être fort importante. Calculons à un minimum d'un millier de dollars par individu la somme qu'il dépenserait en France. Ceci équivaudrait à une exportation de dix milliards de francs et même en la répartissant sur deux années, ce serait une créance de 5 milliards de francs par an, venant en atténuation sérieuse de notre dette vis-à-vis de l'Amérique. Notre change y trouverait son avantage.

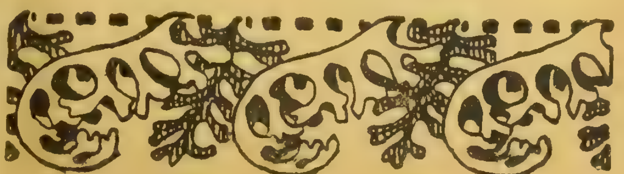
Mais à cet effet, il faudrait que notre tourisme fût mieux organisé qu'il ne l'a été jusqu'à présent et ce n'est pas le rapport du directeur de l'Office national du tourisme, paru à l'*Officiel* du 26 mars 1919, qui nous fait beaucoup espérer. D'abord les ressources du tourisme sont insuffisantes. Les crédits mis à la disposition de l'Office atteignent à peine 500.000 francs. La taxe de séjour dont on attend beaucoup alimentera sans doute cet organe en ressources qui lui font actuellement défaut. Mais c'est surtout le crédit hôtelier qu'il faut organiser, crédit d'une nature spéciale, eu égard au besoin particulier de crédits à court terme qu'a l'hôtelier, en vue d'effectuer ses achats au commencement de chaque saison. Or, les sociétés de crédits, telles que le Crédit Foncier ne voulant prêter que sur des gages solides, n'acceptent pas l'aléa de l'industrie hôtelière qui emprunterait pour bâtir en escomptant les bénéfices d'une entreprise à créer.

En revanche, l'enseignement hôtelier paraît entrer dans la voie des réalisations utiles. Il a été organisé dans le but de remplacer les Austro-Allemands qui envahissaient tous les services d'hôtel par un personnel exclusivement français possédant les qualités professionnelles reconnues à juste titre aux étrangers et notamment la connaissance des langues étrangères, et de l'aménagement des hôtels. C'est par voie de sections hôtelières, d'écoles primaires supérieures ou professionnelles qu'ont été organisés les cours d'hôtelier. Le nombre de ces sections s'élève à seize dont huit pour les jeunes filles. Elles sont en général situées dans les pays qui doivent leur prospérité aux voyageurs et aux touristes : Aix-les-Bains, Bagnères-de-Bigorre, Besançon, Cannes, Dax, Clermont-Ferrand, Gérardmer, Pau et Tarbes, Annemasse, Rouen, Saint-Julien-en-Genevois.

L'enseignement est très varié, des notions pratiques sont données aux élèves sur le choix et la qualité des denrées et sur la cuisine. A Besançon, par exemple, les élèves font des plats fins vendus dans le commerce. A Vichy, une pâtisserie écoule les produits de l'école. Au Havre, les jeunes gens cumulent le titre d'élèves à l'école avec celui d'employés d'hôtel. A Marseille, l'école instruit les jeunes gens qui ont déjà la pratique du service hôtelier et leur fait suivre des cours de perfectionnement de trois heures par jour. La décoration florale même fait l'objet de leçons spéciales. Les résultats sont déjà encourageants. 564 élèves de 12 à 18 ans ont été formés en 1918. Leur enseignement a été confirmé par des stages accomplis pendant les vacances.

Notre pays semble donc entrer dans la bonne voie et à l'heure où la main-d'œuvre étrangère dans l'industrie hôtelière soulève contre elle des protestations qui ne sont pas toujours fondées, il est bon d'assurer à nos nationaux les débouchés qui leur feraient défaut si notre industrie hôtelière ne se modernisait pas pour se mettre à la hauteur de celle de l'étranger. Ce sera un des moyens d'attirer et de retenir les touristes étrangers dont les dépenses dans notre pays constituent, selon l'heureuse expression de M. Artaud, une « exportation sur place ».

WILLIAM OUALID.





LES RESSOURCES PUBLIQUES ET LE BUDGET

Les Crédits et l'Emprunt

LES CRÉDITS PROVISOIRES. — *Les réductions opérées par la Commission des crédits. — Les demandes exagérées du gouvernement. — Le rapport de M. André Lefèvre. — Le retard du budget de 1920. — Nécessité d'un vote immédiat. — Stagnation des dépenses militaires. — La question des régions libérées. — Le passif et l'actif de la France. — Les conclusions de M. André Lefèvre.*

L'EMPRUNT. — *Une solution trop élégante. — La France à la remorque de l'Allemagne. — Un emprunt amortissable avec prime. — Modalités diverses. — L'avenir sacrifié au présent. — La franchise fiscale. — Un encouragement au bolchevisme. — Les observations de MM. Albert Thomas et Pressemane. — Le vote de la Chambre.*

La dernière semaine de l'année 1919 aura été fort chargée au point de vue financier : je signale, rien que pour la France, le vote des crédits additionnels et des crédits provisoires, dont il a été question dans la chronique précédente, le vote par la Chambre — et sans doute par le Sénat (1) — du projet d'emprunt déposé par M. Klotz au nom du Gouvernement, et les déclarations du Ministre des Finances au sujet du bilan financier de la France.



Laissant de côté les crédits additionnels, dont j'ai parlé dans le dernier numéro, j'estime devoir consacrer quelques lignes au rapport de M. André Lefèvre, rapporteur de la Commission des Crédits, relatif aux crédits provisoires demandés pour le premier trimestre de l'année 1920.

Si l'on ne tient pas compte des budgets annexes, le tableau suivant montre les réductions opérées par la Commission et adoptées par la Chambre :

(En millions de francs)	Créd. dem.	Créd. all.	Dimin.
	—	—	—
Budg. des serv. civ.	3.685	3.618	66
Dépenses exceptionn..	8.710	8.000	710
Totaux	12.395	11.618	776

La Commission des Finances du Sénat a d'ailleurs été plus loin que la Chambre et proposé une nouvelle réduction de 100 millions de francs. Je ne sais si la Haute Assemblée suivra sa Commission et j'ignore quelle sera, au cas où cette seconde diminution serait votée, l'attitude de la Chambre. Mais ces décisions montrent combien les parlementaires des deux Assemblées jugent exagérées les demandes de M. Klotz et l'empressement qu'ils mettent à exiger du ministre des Finances une politique moins dispendieuse ou, pour mieux dire, une politique de paix.

Dans son rapport, M. André Lefèvre n'est pas tendre pour M. Klotz. Il constate avec quelque amertume « un fait sans précédent dans l'histoire parlementaire », à savoir le fait, de la part de l'exécutif, de solliciter des crédits provisoires pour tout un trimestre, avant d'avoir soumis au législatif le projet de budget de l'exercice qui va s'ouvrir. « Le retard, ou mieux, l'absence de budget, est inexcusable et a placé votre commission dans une situation particulièrement difficile, remarque le député des Bouches-du-Rhône. On n'a jamais vu demander sans justification, douze milliards et demi de crédits, et la réduction notable dont on a parlé plus loin a pour but, non seulement d'indiquer dès le début la volonté du pays de voir comprimer ses dépenses, mais encore d'obliger à fournir des explications détaillées si, comme il est possible, des suppléments de crédits sont nécessaires. La Chambre comprendra, d'ailleurs, en voyant les réductions, qu'un examen de deux jours a permis d'effectuer, que nous pouvons, sans exagération, retrancher une somme importante, surtout sur les crédits militaires et les dépenses exceptionnelles des crédits civils. »

M. André Lefèvre regrette que la Commission n'ait pas eu plus de temps à sa disposition pour étudier la demande de crédits : la Chambre ne peut refuser au gouvernement partie de l'argent qu'il réclame, sinon, elle ouvrirait une crise de la plus grande gravité, mais, à son avis, il est lamentable que plus d'une année après l'armistice, les dépenses militaires prévues par M. Klotz s'élèvent à 2.735 millions de francs, chiffre inférieur de 66 millions seulement à celui du quatrième trimestre de 1919.

L'honorable rapporteur de la Commission des Crédits procède ensuite à l'examen des sommes demandées pour les régions libérées ; il n'en discute pas le montant, mais il ne voit pas, dans l'augmentation de 1.794 millions, par rapport au quatrième trimestre de 1919, l'indication certaine d'un effort plus intense : « Nous avons grand'peur, ajoute-t-il, qu'on n'ait pas pris toutes les précautions nécessaires pour éviter, par un système bancaire convenable, un afflux local de fonds qui irait à l'encontre du but poursuivi et qui, augmentant localement les prix, ne fasse que rendre la reconstitution difficile, tout en augmentant sans cesse davantage la somme à payer. » De pays maintenant libéré, je ne puis que souscrire aux paroles de M. André Lefèvre. Allant fréquemment dans la Meuse, j'ai pu constater la lenteur avec laquelle procèdent les services administratifs, l'incompétence et la malhonnêteté de beaucoup de fonctionnaires et d'agents improvisés, qui songent beaucoup plus à leur avancement et à l'accroissement de leur fortune, qu'à la reconstitution de nos malheureuses régions qui, après avoir souffert de l'invasion ennemie, souffrent aujourd'hui d'une plaie moindre, mais encore douloureuse, d'autant plus douloureuse, qu'elle est l'œuvre de compatriotes.

M. André Lefèvre poursuit en citant quelques chiffres : la France doit 206 milliards 600 millions, si l'on additionne la dette consolidée et la dette flottante, avances des banques y comprises : à peu de milliards près, c'est le chiffre indiqué ces jours-ci par MM. Milliès-Lacroix et Klotz, qui évaluent respectivement notre passif à 207 milliards et à 209 milliards et demi. Mais de nos créances sur l'étranger, estimées à 61 milliards par le ministre des Finances, 18 ou 20 milliards seulement paraissent intacts, le surplus étant composé de valeurs russes et turques et d'autres titres de même acabit.

Le rapporteur de la Commission des Crédits conclut enfin en réclamant des restrictions, un accroissement de la production et l'acceptation volontaire des charges publiques. Puisse-t-il être entendu !



En ce qui concerne l'emprunt, on s'attendait, dans le public, à quelque chose d'original. On savait que le ministre des Finances ne voulait pas d'une loterie plus ou moins déguisée ; on croyait que le taux ne serait pas accru, sinon par rapport au dernier emprunt, du moins par rapport à ceux qui l'ont précédé au cours de la guerre. En réalité, M. Klotz a trouvé une solution élégante, trop élégante : une fois de plus la France imite l'Allemagne dans ses procédés de mauvais aloi.

D'après le projet, tel que la Chambre l'a agréé, les nouvelles rentes consolidées seront émises au taux

(1) Cette chronique a été rédigée le 30 décembre, alors que le projet d'emprunt n'était pas encore adopté par la Chambre Haute.

de 5 % et amortissables par voie de tirage au sort à un prix de 150 francs par 5 francs de rente, dans un délai de 60 ans. Le taux d'émission, comme de coutume, sera fixé par décret. Les revenus seront affranchis d'impôts. Les souscriptions pourront être libérées au moyen de Bons de la Défense Nationale et du Trésor, d'obligations de la Défense Nationale, de titres de rente 3 ½ % amortissable, et d'arrérages des emprunts de la Défense Nationale à échoir du 1er janvier 1920 au 31 mars 1921. Les titres à émettre seront acceptés en paiement de la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre. On n'apportera enfin, aucune limitation au montant des souscriptions.

Si M. Klotz mérite une bonne note pour avoir, cette fois, substitué l'emprunt amortissable à l'emprunt perpétuel, il est regrettable qu'une telle prime au-dessus du pair (50 pour cent !) soit accordée aux porteurs des titres qui vont être émis. Une fois de plus, l'avenir est sacrifié au présent, et la tâche de nos futurs argentiers rendue beaucoup plus difficile par une mesure démagogique, destinée surtout à dissimuler au public la hausse du taux de l'intérêt. Et puis, pourquoi maintenir aux rentes nouvelles la franchise fiscale, c'est-à-dire donner d'une main ce que l'on retirera de l'autre ? Cette exemption des titres sur l'Etat, outre qu'elle est inopérante au point de vue des finances publiques, — elle facilite le placement des emprunts, tout en augmentant les difficultés budgétaires, — peut avoir, au point de vue politique, des conséquences fâcheuses. Le mobilisé à qui l'on demandera de payer ses impôts arriérés, ou que l'on taxera d'après sa prime de démobilisation, le mutilé ou la veuve de guerre dont on assujettira la pension à l'impôt sur le revenu, le salarié qui se verra présenter, pour son salaire modique, une invitation à payer, le commerçant qui devra affranchir sa correspondance au moyen de timbres à 25 centimes s'indigneront un jour contre le rentier, leur voisin, qui, nanti de valeurs d'Etat, n'aura, de ce fait, rien à verser au percepteur. On voudrait encourager le développement du bolchevisme que l'on ne ferait pas mieux.

A la Chambre, lorsque l'emprunt a été discuté (séance du 29 décembre), M. Albert Thomas a présenté des observations intéressantes : voter l'emprunt sans savoir comment s'équilibrera le budget de 1920, a-t-il dit, c'est s'engager dans une voie dangereuse : « Je tiens à dire tout de suite... que, dans les budgets, dans les emprunts antérieurs à la guerre, on s'est préoccupé non seulement du budget, non seulement des besoins précis auxquels un emprunt devait répondre, mais on s'est préoccupé surtout de savoir par quelles ressources on pourrait prévoir dans le budget le paiement des arrérages des emprunts. Mes amis et moi, avons déposé dans ce sens un article additionnel, prévoyant déjà les taxes progressives directes sur les fortunes pour couvrir les arrérages. On nous a répondu que c'étaient là des finances à la turque. Je n'accepte pas ce mot. »

M. Pressemane, de la Haute-Vienne, a d'autre part présenté un amendement tendant à retirer aux titres de l'emprunt l'exonération de tout impôt présent et futur. Pas plus que M. Albert Thomas, il n'a pu faire adopter ses suggestions par la Chambre, et le projet du Gouvernement a été adopté par 491 voix contre 64.

Ma prochaine chronique sera consacrée aux diverses déclarations faites et à faire par M. Klotz devant la Commission des crédits, la Chambre des députés et le Sénat ; peut-être sera-t-il question des impôts nouveaux, si M. Klotz donne quelques éclaircissements sur ses projets fiscaux ; certainement j'examinerai la situation financière telle qu'elle a été exposée par le ministre des Finances.

Louis Suret.

MONNAIE — BANQUE — CHANGE

NOTES DE LA SEMAINE

Nouvelles fusions bancaires en Angleterre

Deux nouvelles et importantes fusions de banques sont en voie de réalisation en Angleterre.

La première est celle de la *National Provincial and Union Bank of England* avec la maison *Coutts and C°*. Cette fusion est une nouveauté dans le grand mouvement de concentration bancaire qui se poursuit depuis plusieurs années en Grande-Bretagne avec l'intensité que l'on sait. Jusqu'ici, en effet, les fusions s'étaient opérées à peu près exclusivement entre ce qu'on appelle les *Joints Stock Banks*, c'est-à-dire les banques constituées sous la forme de sociétés anonymes. Cette fois, au contraire, il s'agit de l'absorption par l'une des banques que l'on appelle des « Big Five » — c'est-à-dire les « Cinq Grosses » — d'une vieille et aristocratique firme de ce que l'on nommerait en France « la Haute Banque ».

La *Banque Coutts and C°* remonte à 1692 ; elle n'a été enregistrée comme compagnie qu'en 1892 ; elle n'a commencé à publier son bilan qu'à cette date, tout en restant d'ailleurs encore une « unlimited company ».

Une autre particularité de la combinaison qui se fait entre les deux affaires est que chacun des établissements conservera une autonomie apparente. On continuera à employer la raison sociale « Coutts & C° » et les administrateurs ou collaborateurs garderont leur situation actuelle.

Au dernier bilan de la « Coutts & C° », les dépôts étaient de près de 22 millions de £, et la réserve « in hand and at call » s'élevait à plus de 8 millions de £.

Au total, il semble que, en tenant compte du développement que doivent avoir pris les affaires de la *National Provincial* depuis six mois, les dépôts des deux établissements fusionnés doivent approcher de 230 millions de livres, c'est-à-dire d'environ 5.750 millions de francs, au pair du change.

La deuxième fusion annoncée serait celle de la *London Joint City and Midland Bank* avec la *Clydesdale Bank*.

La situation des deux établissements lors de leurs derniers bilans, est la suivante (en y comprenant les chiffres de la *Belfast Banking Co* qui a été absorbée par la *London Joint City* (bilan de juin 1919, et de décembre 1918 pour la *Clydesdale Bank*.

	London Joint	Belfast B.	Clydesd. B.	Total
	en millions de livres sterling			
Capital versé	8.416	500	1.000	9.916
Réserves	8.416	500	1.170	10.086
Dépôts	371.055	15.776	30.428	417.257
Encaisse et disponib.	157.687	4.935	5.561	168.183
Immobilisat.	62.172	2.779	16.585	81.536
Effets	34.133	4.158	5.713	44.004
Avances	129.184	7.036	7.405	143.565
Nombre de succurs.	1.367	121	158	1.646

La nouvelle combinaison arrive donc à un total de dépôts de 417.257 millions de liv., soit, au pair de 25.22, de 10 milliards 523 millions de francs.

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSIONS

(en millions de francs)

BANQUE D'ANGLETERRE

Département d'Émission	3 déc. 19	10 déc. 19	17 déc. 19
Passif :			
Billets créés	2.743	2.743	2.742
Actif :			
Dette du gouvernement	278	278	278
Rentes immobilisées	187	187	187
Or monnayé et lingots	2.278	2.278	2.295
Départem. des opér. de Banques			
Passif :			
Capital	367	367	367
Réserves	83	83	83
Dépôts publics	509	587	543
— privés	3.696	3.473	3.160
Actif :			
Fonds d'Etats	2 126	1.947	1.719
Autres fonds	1 988	1.944	1.941
Billets	520	504	465
Or et argent monnayés	38	34	25
Currency Notes :			
Currency Notes en circulation	8.584	8.658	8.786
Or en rés. pour les Currency Notes	718	718	718
Effets du Trésor en garantie des Currency Notes	8.168	8.165	8.309

BANQUE DE FRANCE

	4-11 déc. 19	11-18 déc. 19	25-31 déc. 19
Actif :			
Or { En caisse	3 600	3.599	3.600
Or { A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	272	280	268
Avoir à la Trésorerie Etats-Unis	518	570	518
Disponib. et avoir à l'étranger	797	809	779
Portefeuille	1.194	1 300	1.268
Effets prorogés	631	640	625
Avances sur titres	1.397	1.346	1.451
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	25 600	26.100	25 500
Bons Trésor escomptés pour av. d'Etat aux gouvern. étrangers	3.750	3.760	3.755
Passif :			
Billets en circulation	37.378	37.756	37.275
Compte courant du Trésor	82	50	76
Comptes courants particuliers	3.182	2 982	3 127

La prorogation du privilège de la Reichsbank

Le privilège de la Reichsbank doit expirer le 31 mars 1920, et le Gouvernement allemand se préoccupe de faire renouveler ce privilège. Le Reichsrat a été dernièrement saisi d'un projet de loi relatif à cette question et à la modification de la loi sur les banques du 14 mars 1875.

Le projet du gouvernement aboutit au maintien de la Reichsbank et des banques d'émission particulières, au nombre de quatre, qui fonctionnent à côté de celle-ci. Le principal argument qui a été invoqué en faveur du maintien de ces banques particulières, a été que, en cas d'étatisation de la Reichsbank, le crédit de celle-ci se confondrait avec le crédit de l'Etat. Mais, en réalité, il semble bien que les quatre Etats intéressés au maintien de ces banques (Bavière, Bade, Saxe et Würtemberg) aient tenu à faire respecter leur particularisme sur ce point.

La principale innovation contenue dans le projet consiste en ce que, tant que la Banque d'Empire sera exemptée de l'impôt sur les billets, l'Etat continuera à participer à ces bénéfices dans une proportion à déterminer chaque année — ce qui équivaut à prolonger l'état de choses qui a existé pendant la guerre. D'autre part, on a quelque peu modifié l'organisation intérieure de la Banque, en augmentant le nombre des membres du Comité Central, qui a été porté de 15 à 18, en vue d'y faire figurer un représentant des Caisses d'Epargne des Coopératives et des Délégations ouvrières. En outre, par suite de la désannexion de certains territoires allemands, notamment de Dantzig et de Memel, — on autoriserait l'existence de succursales situées hors du territoire allemand.

Relativement aux banques d'émission particulières, il a été décidé qu'elles devaient accepter :

1° De se soumettre aux conditions de dénonciation acceptée par la Reichsbank dans le cas où, au cours des dix prochaines années, l'impôt sur les billets serait rétabli ;

2° De s'engager à renoncer à la pratique d'après laquelle elles prenaient des effets de commerce partie sous la forme d'escompte, partie sous la forme d'avances. Grâce à ce mécanisme, en effet, elles portaient préjudice à la Reichsbank en tournant la loi qui interdit aux banques d'émission particulières d'escompter les effets à un taux inférieur à celui de la Banque d'Empire.

Le Comité du Reichsrat a décidé que la présidence du Conseil de surveillance resterait au chancelier de l'Empire ; deux des membres seront nommés par le Président de l'Empire, et les quatre autres seront choisis par le Reichsrat.

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

	23 nov 19	29 nov. 19	7 déc 19
Actif :			
Or	1.375	1.375	1.375
Argent	26	26	28
Bons de caisses de prêts en caisse	11.930	12 283	12.517
Effets escomptés	40 503	43.210	41.326
Passif :			
Billets en circulation	39 501	40.233	40 932
Dépôts et comptes courants	11.704	14.054	12.217
Avances des caisses de prêt	.....	.....	.....

DATES	Encaisse métallique Or	Encaisse métallique Argt.	Devises étrangères	Fonds d'Etat et Bons du Trésor	Escomptes et avances	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés
Banque d'Espagne							
29 nov. 1919	2.441	640	»	1.767	498	3.865	997
6 déc. 1919	2.443	633	»	1.767	499	3.889	988
13 déc. 1919	2.444	633	»	1.780	499	3.886	1.011
Banque d'Italie							
10 sept 1919	812	75	..	»	1.739	10.653	1.714
20 sept 1919	812	75	..	»	1.683	10.809	1.771
31 oct. 1919	812	75	.	»	1.136	12.061	1.820
Banque du Japon							
11 oct 1919	2 010	»	»	»	1.041	2.711	3.498
18 oct 1919	2.032	»	»	»	1.039	2.754	4.501
1er nov. 1919	2.060	»	»	»	1.349	3.025	3.303
Banque de Suède							
29 nov. 1919	420	»	178	»	595	1.014	266
6 déc. 1919	407	»	170	»	715	990	324
13 déc. 1919	395	»	169	»	678	972	290
Banque de Hollande							
29 nov. 1919	1.329	14	»	»	962	2.204	171
6 déc. 1919	1.329	14	»	»	1.000	2.201	209
13 déc. 1919	1.339	15	»	»	992	2.179	217
Banque Nationale Suisse							
30 nov. 1919	496	59	»	»	540	970	155
6 déc. 1919	510	61	»	»	488	954	118
15 déc. 1919	523	67	»	»	487	938	158
Banque Nationale de Belgique							
4 déc. 1919	266	26	54	50	459	4 713	2.399
11 déc 1919	266	26	54	50	334	4.755	2 442
24 déc. 1919	266	26	58	50	511	4.713	2.454
Banque de Réserve Fédérale							
8 déc 1919	4 017	»	»	»	»	14 534	8 885
15 déc. 1919	3 975	»	»	»	»	14 665	9.011
22 déc. 1919	3.929	»	»	»	»	15.076	8.125

INFORMATIONS ET NOUVELLES

Banque Française pour le Commerce et l'Industrie. — Les actionnaires, réunis en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. R. Boudon, ont approuvé les comptes du dernier exercice et fixé le dividende à 6 ½ %, soit 16 fr. 25 brut par action, payable le 29 courant, à raison de net 15 fr. 4375 pour les actions nominatives et 14 fr. 737 au porteur. Le rapport du conseil fait ressortir l'accroissement des opérations sociales. La Banque a participé largement aux principales affaires réalisées sur la place et a prêté son concours actif aux émissions et placements du gouvernement français. La situation de la trésorerie est de plus en plus large et les comptes de dépôts sont en notable augmentation. Les bénéfices nets, après amortissements ressortent à 5.836.101 fr. contre 5.057.659 fr. l'année précédente. Le dividende absorbant 3.900.000 fr., les réserves et le report à nouveau sont dotés de 1.759.918 fr., ce qui les portent au total à 14.266.587 fr., soit près du quart du capital social. Les mandats de MM. Kulp et Raval, administrateurs; de M. de Lauris, censeur, ont été renouvelés ; MM. E. Frachon et P. Bergaud ont été nommés commissaires.

Crédit National. — La décision concernant la non-cotation à Londres des obligations à lots du Crédit National ne serait pas définitive si on en croit « The Times » du 30 décembre ; toutefois il faudrait attendre jusqu'à la prochaine réunion du Parlement où la question sera posée.

Geduld Company. — On se souvient que cette Compagnie a repris tout un paquet d'actions appartenant à des firmes allemandes ; ces actions vont être distribuées aux actionnaires au lieu et place de dividende, soit deux actions gratuites pour vingt anciennes ; cette distribution au prix actuel fait ressortir un dividende d'environ 6 sh. par action, soit 30 %.

Mexican Eagle Oil Company. — Le solde du dividende a été fixé à 35 %, faisant un total annuel de 45 % ; un dividende intérimaire de 5 % a en outre été distribué. Une protestation unanime dans la presse s'est élevée contre la décision de payer ces deux dividendes au change fixe de 2 fr. 58 la piastre au lieu de 5 fr. environ cours actuel du change. Cela indispose les actionnaires français mais n'enlève rien à la situation de l'affaire absolument remarquable. Nous voyons, en effet, que les bénéfices nets ont atteint pour 1918-19 37 millions de piastres contre 29 l'exercice précédent et 19 millions en 1916-17. Les distributions n'ont absorbé que 25 millions environ alors que plus de 7 millions ont été portés aux comptes d'amortissement de travaux neufs et de dépréciations.

Tréfileries du Havre. — L'assemblée générale vient d'avoir lieu le 6 décembre dernier ; les comptes ont été approuvés et les déclarations du conseil d'administration écoutées avec intérêt et satisfaction par les actionnaires.

Société Maritime Marocaine. — On annonce de Casablanca la constitution de cette société, filiale de la Société Maritime Française ; deux vapeurs, « Général-Lyautey » et « Général-Daugan » viennent d'entrer en service sous pavillon marocain.



CHRONIQUE DES CHANGES

Pendant la semaine écoulée, les cours ne se sont améliorés qu'en ce sens qu'ils ont été beaucoup plus stables que précédemment. Il y a bien une tendance au relèvement des prix de la *livre sterling* et du *dollar*, mais ce relèvement est lent, et sans à-coups comparables à ceux que nous avons dû enregistrer dans nos précédentes chroniques.

En ce qui concerne la *livre sterling*, par exemple, les cours successifs ont été de 40.40 ½, 40.54 ½, 40.53, 40.83 ½, pour finir à 40.77 ½. Pour le *dollar*, nous avons eu 10.50, 10.52 ½, 10.54 ½, 10.74 ½ et le même cours à la Bourse d'hier. On constate, de même, que la *peseta* avance de 2.02 à 2.06 ½ ; le *franc suisse* oscille de 1.89 à 1.92. Le *florin* s'est avancé de nouveau jusqu'à 4.05.

Cette amélioration très relative, et qui ne consiste que dans un arrêt de notre dépréciation, peut tenir d'abord à l'attente dans laquelle on est du prochain emprunt français qui, par le placement partiel qui en sera fait à l'étranger, sera de nature à nous donner des disponibilités extérieures temporaires. Il y a là une considération qui peut agir sur les éléments spéculatifs qui ont agi sur l'allure des cours durant les semaines précédentes.

On peut aussi penser qu'il y a eu un certain effet de détente produit par la nouvelle, officielle maintenant, que l'*Edge Bill*, récemment voté par le Congrès américain, a été définitivement approuvé par le président Wilson. Ce bill est destiné, en effet, à permettre aux banques américaines d'avoir des moyens d'action à l'étranger. Il autorise la création de corporations de banque qui devront être au minimum au capital de 2 millions de dollars et qui pourront émettre des obligations jusqu'à concurrence de dix fois le montant de leur capital. Ces obligations (et c'est là le point le plus intéressant) seraient émises en contre-partie de titres ou de valeurs étrangères dont la circulation directe aux Etats-Unis serait difficile ou impossible, et, grâce à leur entremise, l'Amérique pourra ainsi absorber ces valeurs européennes qu'il serait si désirable de pouvoir y placer, mais qui se heurtent aux résistances d'un public qui n'a encore aucune pratique des placements extérieurs. Ces banques seront rattachées d'ailleurs au *Federal Reserve Système* et ce seront de véritables banques ayant le droit de faire toutes opérations financières internationales. Elles seront documentées sur les placements de titres étrangers qu'elles achèteront au moyen d'agences d'informations qui vont être créées en Europe, et notamment en France.

Ce n'est évidemment pas encore la solution de nos difficultés de change, mais il faut cependant noter que l'*Edge Bill* constitue un premier pas sérieux fait dans la voie du placement des valeurs européennes en Amérique. Il s'agit seulement de savoir si nous pourrons « tenir » jusqu'au moment où quelques effets commenceront à en résulter. En attendant, on annonce par ailleurs que le Congrès aurait adopté le principe d'une ouverture de crédits de 1.800 millions de dollars à l'Europe, dont 300 millions à l'Europe centrale. Ce serait un symptôme que le Congrès commence à comprendre, comme le lui disait « The Financier » dans un article assez dur, « que les deux continents ne peuvent pas constituer deux centres d'affaires séparés et que le pont endommagé représenté par les changes internationaux doit être réparé au plus vite ».

J'ai indiqué, dans une précédente chronique, quels sont les efforts que fait la Suisse pour lutter contre une situation de change dont elle sent bien tout le danger en dépit des apparences favorables qu'elle présente pour elle.

La *Frankfurter Zeitung* a parlé dans un de ses récents numéros d'une tentative très intéressante qui se fait en ce moment dans certains milieux suisses qui veulent mettre en valeur les milliards de *marks*, de *couronnes*, de *lires* ou de *francs* qui existent dans le pays et qui pèsent sur les changes étrangers. On fonderait un « bureau de mise en valeur de l'argent étranger », qui reprendrait au public ces monnaies en donnant en échange des obligations du bureau. Le bureau, d'autre part, achèterait au moyen de ces *marks* ou de ces *francs* des participations dans des affaires allemandes ou françaises, ou autres, ce qui aboutirait à un rapatriement de ces valeurs étrangères, tout en pouvant donner lieu à des opérations de placement vraiment intéressantes.

Cet essai suscite une certaine émotion en Allemagne, où l'on craint par cette voie la main-mise suisse sur certaines affaires. Mais il y a là, à coup sûr, une tentative intéressante à signaler et à suivre.

LÉON POLIER.

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Étranger

Cours à Paris du (papier court)

	Pair	3 décemb. 1919	10 décemb. 1919	17 décemb. 1919	23 décemb. 1919	30 décemb 1919
Londres.....	25 22 ½	40 20¼	44 49	39 53 ½	40 ..	40 77 1/2
New-York...	518 25	1030 ..	1182 1/2	1032 ..	1035 1/2	1074 1/2
Madrid......	100 ..	201 3/4	225 ...	202 1/4	202 ..	206 1/2
Berlin......	123 50	23 1/4	22 3/4	21 1/2	22 1/2	21 3/4
Amsterdam..	208 30	397 ./.	457 .	397 ./.	397 1/2	405 ...
Rome........	100 ..	80 1/4	85 3/4	81 ./.	80 3/4	87 1/4
Vienne......	105 ..	7 1/4	7 ./.	.. ..	. ...	. ...
Bruxelles...	100 ..	106 1/4	105 1/2	102 1/2	102 1/2	102 ...
Copenhague.	139 ..	199 .	206 ..	.. ..	202 1/2	207 1/4
Stockholm ..	139 ..	226 3/4	250 ..	225 .	227 .	230 ...
Christiania..	139 ..	... ..	... .	219 ..	... ./.	217 1/2
Genève......	100 ..	193 1/4	221 1/2	189 1/2	185 ./.	192 1/4

Cours à Londres du

	Pair	3 décemb. 1919	10 décemb. 1919	17 décemb. 1919	22 décemb. 1919	30 décemb. 1919
Paris........	25 12 ½	40 165	43 75	39 17 ½	40 525	40 625
New-York..	48 66	3 8775	3 7962	3 83 ½	3 79	3 7887
Berlin.......	20 43	176 50	188 ..	182 ...	183 50	185 75
Amsterdam..	12 107	10 24	9 955	10 04	10 13	10 13
Madrid......	25 22 ½	19 675	19 10	19 77	19 925	19 75
Bruxelles....	25 22 ½	37 625	42 05	38 10	39 625	40 ..
Rome........	25 22 ½	49 385	50 375	48 ..	49 ..	50 ..
Suisse.......	25 22 ½	21 85	19 35	20 75	21 10	22 225
Stockholm...	18 159	17 845	18 175	17 83	17 84	17 60
Christiania..	18 159	.. ..	.. ..	.. ...	.. ..	
Copenhague.	18 159	.. ...	.. ..	.. ...	.. ..	

Cours à Genève du

	Pair	3 décemb. 1919	10 décemb. 1919	17 décemb. 1919	23 décemb. 1919	30 décemb. 1919
Paris........	100	52 50	45 50	52 85	53 95	52 20
Londres.....	25 22 ½	21 05	19 60	20 77	21 60	21 215
Berlin.......	123 47	12 40	10 95	11 20	11 70	11 40
Vienne......	105 ..	4 .	3 50	3 15	3 30	3 15
Pétrograd. .	... ..	12 60	10 ..	11 ..	10 ..	10 ..
New-York...	518 25	529 50	506 ..	5 495	5 585	5 525
Rome........	100 ..	42 50	39 20	42 40	43 50	42 05

Cours à Bruxelles du

	Pair	3 décemb. 1919	10 décemb. 1919	17 décemb 1919	23 décemb. 1919	30 décemb. 1919
Amsterdam .	208 30	372 ..	410 ..	377 50	390 ..	397 50
Londres.....	25 22 ½	37 92	4 150	38 50	39 60	40 10
Paris........	100 ..	95 37	95 37	97 87	97 37	98 ..
Madrid......	100 ..	191 ..	202 50	191 ..	196 50	201 ..
Genève......	100 ..	181 ..	200 ..	177 ..	184 ..	188 75
New-York...	518 25	9 72	10 87	10 ..	10 40	10 62

Cours à Berlin du

	Pair	2 décemb. 1919	9 décemb. 1919	17 décemb. 1919	23 décemb. 1919	29 décemb 1919
Hollande....	169 70	... ..	... ..	... ..	.... ..	
Espagne.....	80 ..	839 50	1000 05	clos	927 50	927 50
Suisse......	80 ..	804 50	1019 50	... ..	874 50	874 50

Cours à Amsterdam du

	Pair	2 décemb. 1919	9 décemb. 1919	16 décemb. 1919	19 décemb. 1919	30 décemb. 1919
Paris........	48 18	26 225	22 50	25 60	24 05	24 85
Londres.....	11 783/4	10 33	9 98	10 025	10 13	10 155
Berlin.......	59 37	5 975	5 05	5 45	5 425	5 425

Cours à New-York du

	Pair	3 décemb. 1919	10 décemb. 1919	17 décemb. 1919	22 décemb. 1919	30 décemb. 1919
Paris........	5 182	10 28 ..	11 82	10 40	10 58	10 76
Londres (Câble)	4 866	3 88 1/2	3 77 1/2	38 80	38 40	37 70

Cours à Madrid du

	Pair	2 décemb. 1919	10 décemb. 1919	17 décemb. 1919	20 décemb. 1919	30 décemb. 1919
Paris........	100	50	43 ..	48 50	48 75	48 65
Londres.....	25 22 ½	20 03	19 ..	19 30	19 72	19 75

Cours à Buenos Ayres du

	Pair	3 décemb. 1919	10 décemb. 1919	17 décemb. 1919	22 décemb. 1919	30 décemb. 1919
Londres.....	47 5/8	58 3/4	60 1/8	64 ./.	61 ..	61 1/2

LA BOURSE ET LES VALEURS

Dans le calme des séances précédant ou suivant les jours de fête, nos habitués n'ont guère eu autre chose à faire que de discuter longuement autour des projets gouvernementaux concernant le futur emprunt et les décisions fiscales propres à mettre de l'ordre dans nos finances.

Au sujet de l'emprunt constatons une quasi unanimité concernant le mode heureux de le présenter au public ; le monde boursier, pourtant assez disposé à critiquer notre argentier national, s'est trouvé à peu près d'accord pour prédire le plus légitime succès à la conception du futur Emprunt National et la seule critique formulée c'est que cette conception rejette largement sur les générations futures la plus lourde charge, celle du remboursement avec une prime de cinquante pour cent.

Il est toutefois assez légitime que les générations présentes qui ont payé sans discuter la dette de sang, reporte la dette-or vers les générations à venir et d'ailleurs un moyen bien simple de sauvegarder sa postérité de cette lourde charge dans l'avenir est de souscrire largement au nouvel emprunt, puisqu'en ce cas c'est elle qui bénéficiera davantage du remboursement à cinquante pour cent de prime.

Ceux qui auront la chance de voir leur remboursement sortir dans les années prochaines auront fait un placement à plus de dix pour cent d'intérêt ; quant à ceux qui conserveront longtemps leur rente, les chances de remboursement s'accroissant avec les années, les cours de la rente amortissable en tiendront compte et leur capital s'augmentera d'autant.

Reste à prévoir de quelle importance sera l'accueil du public ? On peut compter à peu près certainement que le chiffre de vingt milliards sera dépassé ; peut-on espérer que celui de trente milliards sera atteint ? Peut-être, car la formule heureuse et nouvelle doit non seulement tenter le particulier, mais nombre de sociétés qui ne sauraient mieux employer leurs réserves que dans cette rente amortissable, dont les rentrées annuelles permettraient de procéder également à des remboursements de bons ou d'obligations venues à échéance.

Au point de vue bourse pure, il est incontestable que notre Parquet se ressentira tout le mois de janvier de l'effort général en vue du succès complet de l'Emprunt ; mais la coulisse qui reçoit directement son impulsion de Londres et des autres places étrangères retrouvera rapidement son élasticité et son activité ; d'ailleurs les dernières séances de l'année sont du meilleur augure à ce sujet.



CARNET DE LA SEMAINE

C'est avec raison et opportunité que nous avons toujours placé au premier rang des renseignements recueillis le groupe des valeurs de pétrole *et que nous insistâmes à maintes reprises sur la magnifique campagne de hausse passée et à venir du groupe* Royal Dutch, Shell, Mexican Eagle.

Actuellement la Mexican Eagle *mène le mouvement hardiment et l'on peut envisager que le cours de 700 francs déjà atteint une fois serait prochainement dépassé si le détachement des droits de souscription ne venait alléger le titre ; ex-droits, on doit retrouver la* Mexican Eagle *aux environs de six cents francs fin janvier. La* Royal Dutch *précipite également son mouvement et si nous en croyons des avis d'Amsterdam, il faut s'attendre avant peu au cours de 40.000 pour l'action entière. Quant à la* Shell, *une fois de plus, les rumeurs se précisent que dans la première moitié de 1920 une nouvelle surprise agréable sera réservée à ses actionnaires.*

Il est difficile de s'écarter de ces trois valeurs de pétrole, car les autres favorites sont toutes plus ou moins touchées par la question russe ; notons toutefois que le Naphte *au parquet est revenu un peu brutalement en arrière et devrait se raffermir.*

Les valeurs de diamants *sont fermes, mais font un peu moins parler d'elles ; en fin de semaine ce sont les* caoutchoutières *qui sont demandées, la* Financière *notamment ; nous ne pouvons croire à une réelle ampleur sur le mouvement des valeurs de* valeurs de caoutchoucs *; mieux vaut réserver ses forces pour des titres plus largement actifs.*

Aux mines d'or, *les déclarations de dividendes, toutes en augmentations appréciables, suscitent des achats ; nous répétons encore une fois,* Geduld, Modderfontein, Crown Mines *et surtout au parquet la* Central Mining, *dont l'étape de hausse n'est pas commencée.*

Dans les groupes secondaires, Chargeurs Français, *calmes, sont à surveiller ; tout tassement de quelque deux cents francs sur ce titre important peut être mis à profit ;* Société Maritime Française *pourrait également avant peu faire parler d'elle.*

Les charbonnages d'Ekaterine *reviennent fortement en arrière sur les bruits des victoires bolchevistes ; au-dessous de deux mille, nous avons constaté des achats informés. Ne quittons pas ce groupe secondaire sans parler des actions de la* Société Algérienne de Produits Chimiques *; il y a quelque chose derrière cette affaire.*

Ne quittons pas la coulisse sans signaler la fermeté des *cuprifères porphyriques,* Utah, Ray, Chino, Miami, *et ceci nous permet de constater au parquet un petit réveil du* Rio *; l'ouverture du terme doit profiter au Rio, car la fermeté remarquable du cuivre doit se poursuivre.*

Les actions de nos grands chemins de fer *ont bénéficié d'achats attirés par le projet d'élévation de tarifs ; on néglige davantage les affaires de transport et services publics de la Ville de Paris ; notons toutefois avec étonnement qu'on achète un peu d'actions* Voitures à Paris, *quelques optimistes espérant qu'à la faveur des augmentations consenties aux services parisiens, la* Compagnie des Voitures à Paris *tirera peut-être quelques avantages personnels. Il ne faut pas oublier toutefois que, actuellement, les 0.25 supplémentaires de prise en charge ont été accordés par mesure gracieuse du préfet pour la durée de la guerre et que c'est tout à fait par apathie de la commission municipale que la Compagnie a pu maintenir ce tarif exceptionnel ; il est excessif d'espérer une augmentation de tarifs pour les taxi-automobiles.*

Terminons enfin avec les Banques en constatant que la Compagnie Algérienne *continue d'être discutée ; le droit prochain de souscription est cependant intéressant.* Banque Française *recherchée et actions* Crédit Mobilier *en bonne tendance.*

Pour résumer notre carnet, hausse rapide et certaine des Mexican Eagle *et* Royal Dutch, *suivies par la* Shell *; hausse des actions de diamant et de mines d'or, en particulier* Central Mining *; hausse des* cuprifères *; réalisations possibles à prendre,* valeurs de caoutchoucs, *et parmi les spécialités, actions et parts* Raisins de Corinthe, *cotées actuellement à un niveau fort exagéré ; la drachme ne peut se maintenir au niveau actuel.*



AUTOUR DES CORBEILLES

MARCHE OFFICIEL

Rentes Françaises et Obligations

	J 25/12	V 26/12	S 27/12	L 29/12	M 30/12	M 31/12
Rente 3 0/0 amortissable..	59 80	59 80	59 80	59 45	59 95	Bourse fermée
— 3 0/0 amortissable..	70 45	70 25	70 25	70 25	70 55	
— 3 1/2 0/0 amortis...	89 50	89 25	89 25	89 25	89 50	
— 5 0/0 1917........	88 25	88 25	88 25	88 30	88 30	
— 4 0/0 1917........	71 50	71 05	71 05	70 10	71 10	
— 4 0/0 1918.... ...	71 05	71 75	71 75	71 15	71 75	

Dans l'attente des conditions de l'emprunt, nos rentes ont subi cette semaine quelques réalisations. Le 3 % qui, seul, jouit d'un marché libre n'a pu se maintenir au cours rond de 60 fr. Le 3 % amortissable s'améliore en fin de période ainsi que le 4 % 1918. Les obligations 5 % du **Crédit National** ont été inscrites vendredi dernier au marché officiel ; nous rappelons qu'un décret du 22 décembre étend à ces obligations la faculté accordée à la Banque de France de faire des avances sur fonds publics. Le gouvernement anglais vient d'annuler la permission accordée primitivement de négocier les obligations du Crédit National au Stock Exchange.

Actions des Institutions de Crédit

	J 25/12	V 26/12	S 27/12	L 29/12	M 30/12	M 31/12
Banque de France	5500	5480	5480	5450	5475	Bourse fermée
— d'Algérie	3675	....	3675	3650	....	
— de Paris..........	1335	1340	1340	1337	1338	
— Transatlantique....	305 ..	... ..	305 ..	... ..	305 ..	
Compagnie Algérienne......	1950	1950	1950	1950	1925	
Comptoir d'Escompte	980 ..	... ..	980 ..	980	...	
Crédit Foncier Algérie 500 fr.	690 ..	690 ..	690 ..	690 ..	690 ..	
— Foncier de France ..	850 ..	848 ..	848 ..	849 ..	840 ..	
— Français.	350 ..	... ..	350 ..	350 ..	350 ..	
— Industriel libérée .	735 ..	735 ..	735 ..	742 ..	780 ..	
Société Marseillaise	747 ..	... ..	747 ..	... ..	710 ..	
Crédit Lyonnais...	1435	1430	1430	1430	1426	
— Mobilier français....	492 50	492 50	492 50	493 50	496 ..	
Foncière Lyonnaise.......	530 ..	551 ..	551 ..	550 ..	. . ..	
Société Générale	690 ..	690 ..	690 ..	690 ..	690 ..	
Banque Française	295 .	295 50	295 50	280 50	280 50	
— Nat. de Crédit.....	869 ..	869 ..	869 ..	869 ..	... ..	
— Privée.	459 ..	458 ..	458 ..	458 ..	459 ..	
— de l'Union Paris....	1130	1132	1134	1135	1135	
Rente Foncière....... ...	920 ..	... ..	920 ..	915 ..	920 ..	
Immeubles de France......	290 ..	306 ..	306 ..	290 ..	296 ..	
Banque d'Indo-Chine.......	2230	.... ..	2230	2110	....	
Banque d'Athenes	128 ..	127 ..	127 ..	127 ..	133 ..	
Land Bank of Egypte	243 ..	247 ..	247 ..	247 ..	213 ..	
Banque Nat. du Mexique...	436 ..	430 ..	430 ..	420 ..	425 ..	
— de Londres et Mexico	196 ..	... ..	196 ..	... ..	... ..	
Banque Impériale Ottomane.	613 ..	.. ..	613 ..	610 ..	610 ..	
Crédit Foncier Egyptien....	930 ..	932 .	932 .	939 ..	940 ..	

Au groupe des Etablissements de Crédit, les dispositions restent favorables dans leur ensemble, malgré les réalisations consécutives à une hausse assez rapide.

Le bilan de la **Banque de France** accuse une diminution de 100 millions des avances faites à l'Etat et une dimi-

nution de 104 millions de la circulation fiduciaire. Nous voyons par ces chiffres que l'apport au Trésor du produit de l'émission des obligations du Crédit National n'a pas eu le même effet cette semaine sur le bilan de la Banque de France.

La **Banque de Paris** reste sans grand changement ainsi que le **Comptoir d'Escompte**. Le **Crédit Foncier** perd son avance et termine à 840. Les conditions de son émission de 800 millions d'obligations ne sont pas encore annoncées. Le **Crédit Lyonnais** subit quelques prises de bénéfices. La **Société Générale** qui détache un coupon acompte de 6,25 le 2 janvier reste stationnaire à 690. La **Banque Nationale de Crédit** se tient aux environs de ses cours précédents. Les souscriptions réductibles à l'augmentation de capital ont été servies à raison d'une action ou 270 souscrites.

Au groupe des banques étrangères, la **Banque espagnole de Crédit** reste calme. La souscription des 40.000 actions nouvelles sera effectuée du 1er au 15 janvier. La tendance s'est légèrement raffermie dans le groupe des banques **égyptiennes**. Dans celui des **mexicaines** nous trouvons toujours la même lourdeur, née des différends non encore réglés entre les Etats-Unis et le Mexique.

Actions Chemins de Fer Français

	J 25/12	V 26/12	S 27/12	L 29/12	M 30/12	M 31/12
Est	730 ..	730 ..	730 ..	720 ..	... ..	Bourse fermée
Lyon	770 ..	770 ..	770 ..	760 ..	735 ..	
Midi	850 ..	850 .	850 .	860 ..	845 ..	
Nord	1037 ..	1049 ..	1049 ..	1049 ..	1031 ..	
Orléans	974 ..	965 ..	965 ..	965 ..	955 ..	
Ouest	710 ..	700 ..	700 ..	700 ..	695 ..	

L'approbation par le Conseil des ministres du projet de loi autorisant un nouveau relèvement temporaire des tarifs n'a pas empêché les actions de nos grandes compagnies de reperdre l'avance gagnée au début de la période. Il est à remarquer qu'elles terminent en s'inscrivant toutes au-dessous de leurs cours précédents.

Actions de Transports en commun

	J 25/12	V 26/12	S 27/12	L 29/12	M 30/12	M 31/12
Métropolitain	380 ..	384 ..	384 ..	384 50	385 ..	Bourse fermée
Nord-Sud	141 ..	141 ..	141 ..	140 ..	141 ..	
Omnibus	425 ..	430 ..	430 ..	426 ..	430 ..	
Tramways de Bordeaux	112 ..	... ..	172 ..	172 ..	... ..	
— Est-Paris ord.	41 50	42 50	42 50	.. ..	43 ..	
— (Cie franç.)	221 ..	221 ..	221 ..	225 ..	... ..	
— Paris et Dép. Seine	145 ..	145 50	145 50	148 ..	145 ..	

Obligations Chemins de Fer Français

	J 25/12	V 26/12	S 27/12	L 29/12	M 30/12	M 31/12
Orléans 3 1/2 1894	310 ..	314 ..	314 ..	314 ..	314 ..	Bourse fermée
Etat 4 0/0	358 50	364 ..	424 ..	424 ..	362 50	
Est 3 0/0 nouv	308 ..	308 50	308 50	310 ..	309 50	
Midi 3 0/0 nouv	313 ..	316 ..	316 ..	314 ..	314 ..	
Nord 3 0/0 nouv	318 75	318 75	318 75	316 ..	318 75	
Lyon fusion nouv	302 50	305 ..	305 ..	308 ..	307 75	
Ouest 3 0/0 nouv.	318 ..	316 ..	316 ..	314 ..	313 ..	
Panama Obl. Bons à lots	175 ..	178 ..	178 ..	179 50	179 50	

Fonds publics étrangers

	J 25/12	V 26/12	S 27/12	L 29/12	M 30/12	M 31/12
Argentin 5 0/0 1909	650 ..	670 ..	670 ..	680 ..	... ..	
Brésil 5 0/0 1898	122 ..	121 ..	121 ..	... ..	123 ..	Bourse fermée
Buenos-Ayres 4 1/2 1895	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	
Congo (Lots)	88 ..	92 ..	92 ..	92 75	90 ..	
Egypte unifiée	118 10	117 ..	117 ..	118 ..	118 ..	
Espagne (Extérieure)	166 25	168 ..	168 ..	170 ..	171 ..	
Hellénique 5 0/0 1914	97 50	100 ..	100 ..	99 ..	100 ..	
Italie 3 1/2 0/0	62 20	62 ..	62 ..	63 05	62 80	
Japon 4 1/2 1905	130 ..	130 10	130 10	132 15	132 ..	
— 5 0/0 1907	106 25	106 75	106 75	107 ..	107 ..	
Maroc 5 0/0 1904	486 ..	486 50	486 50	486 ..	486 50	
Mexique 4 0/0 1910	60 ..	60 ..	60 ..	59 ..	58 ..	
Minas-Geraes 5 0/0 1907	398 ..	386 ..	398 .	... ..	... ..	
Norvège 3 1/2 0/0 1904	85 50	.. ..	85 50	85 ..	87 50	
Portugais 3 0/0 1re série	66 ..	.. ..	60 ..	67 ..	67 ..	
— Tabacs 4 1/2	560	560 ..	560 ..	560 ..	559 ..	
Russe 3 0/0 1891	30 50	.. ..	29 50	28 ..	.. ..	
— 4 1/2 1908	39 ..	.. ..	39 ..	.. ..	36 50	
— 5 0/0 1906	49 ..	.. ..	49 ..	47 50	46 ..	
— 4 0/0 Cons. 1re, 2e s.	37 25	36 ..	36 .	35 25	35 ..	
Serbe 4 0/0 1895	56 95	.. ..	56 95	55 25	.. ..	
— 4 1/2 0/0 1906	285 ..	... ..	285 ..	280 ..	275 ..	
— 5 0/0 1914	59 ..	58 ..	59 ..	59 ..	59 .	
Turc unifié	65 ..	64 ..	64 ..	63 ..	62 05	

Les **Argentins** sont bien tenus ; les **Brésiliens** suivant le léger progrès du change brésilien sont fermes. Les **Belges** également. Les résultats du commerce extérieur de la Belgique pour les dix premiers mois de 1919 se traduisent par 3.729.350.376 francs à l'importation et par 1.427.691.957 francs à l'exportation. L'**Extérieure espagnole** termine en hausse à l'approche du paiement de son coupon semestriel que les changeurs paieront en monnaie anglaise, sur production d'un affidavit établi par un conseil britannique. Le 3 ½ % **italien** obtient le cours rond de 100 fr. Parmi les **rentes Japonaises**, le 4 % 1908 reste très ferme à la veille de détacher son coupon semestriel d'une valeur nominale de 10 fr. qui sera payé par les changeurs à raison de 16 fr. brut environ.

Les rentes **égyptiennes** sont maintenues par la fermeté du change. Les **mexicaines** cotées chaque jour durant cette période varient peu. Au groupe **russe** les transactions se concentrent toujours sur les mêmes titres. Les écarts de cours sont faibles, mais presque tous dans le sens de la baisse. Le **Turc unifié** subit quelques réalisations.

Chemins de Fer Étrangers

	J 25/12	V 26/12	S 27/12	L 29/12	M 30/12	M 31/12
Atchinson Topeka	865 ..	865 ..	865 ..	875 ..	... ..	Bourse fermée
Congo (Grands Lacs)	271 ..	273 50	273 50	273 ..	270 ..	
Nord de l'Espagne	482 ..	480 ..	480 ..	492 ..	500 ..	
Saragosse	492 ..	489 ..	489 ..	495 ..	540 ..	

Docks, Eaux, Gaz, Electricité

	J 25/12	V 26/12	S 27/12	L 29/12	M 30/12	M 31/12
Docks de Marseille	425 ..	425 ..	425 ..	425 ..	430 ..	Bourse fermée
Compagnie Générale des Eaux	1150	1185	1185	1200	1198	
Gaz pr la France et l'Etr.	385 ..	395 ..	395 ..	400 ..	398 ..	
Electro Métall. de Dives	988	990 ..	990 ..	990 ..	984 ..	
Electricité et Gaz du Nord	365 ..	364 ..	364 ..	360 ..	359 ..	
Thomson-Houston	870 ..	872 ..	872 ..	867 ..	880 ..	
Ouest-Lumière	88 ..	88 ..	88 ..	87 50	88 ..	
Electricité de Paris	504 ..	505 ..	505 ..	513 ..	513 ..	
Téléphones	710 ..	704 ..	704 ..	704 ..	710 ..	
Eaux pour l'Etranger	163 ..	161 .	161 ..	163 ..	157 ..	
— Minér. et Bains de mer	94 ..	93 50	93 50	93 50	93 50	
Electr. d'Indo-Chine	1110	.... .	1110	....	....	
Câbles Télégraphiques	602 ..	605 ..	605 ..	601 ..	613 ..	
Eclairage et Force Electr.	770 ..	770 ..	770 ..	770 ..	745 ..	
Electricité de la Loire	304 ..	... ..	304 ..	... ..	... ..	
nergie Industrielle	155 ..	155 ..	155 ..	155 ..	153 ..	
Est-Lumière	90 ..	90 ..	90 ..	86 50	87 ..	
Gaz de Paris	... ..	... ..	... ..	... ...	51 ..	
Railways et Electricité	504 ..	505 ..	505 ..	505 ..	516 ..	

Les valeurs d'éclairage par le gaz ont montré cette semaine de meilleures dispositions et les affaires d'électricité se raniment un peu. La **Thomson Houston** termine en hausse. L'**Energie électrique du littoral méditerranéen** se dispose à émettre au pair 80.000 actions nouvelles de 500 francs afin de porter son capital de 60 à 100 millions. L'**Electricité et Gaz du Nord** perd quelques points. L'**Ouest Lumière** est calme. L'**Electricité de Paris** se relève en fin de période.

Canaux et Transports

Messageries Maritimes	650 ..	650 ..	650 ..	659 ..	682 ..	Bourse fermée
Transatlantique ord.	526 ..	539 ...	535 ..	550 ..	569 ..	
Voitures à Paris	709 ..	690 ..	690 ..	690 ..	685 ..	
Suez	6250	6300	6325	6500	6500	
Chargeurs réunis	1850	1875	....	1875	1925	
Cie. Gén. Navigation	790 ..	785 ..	785 .	790 ..	790 ..	

Les affaires de transports maritimes font bonne contenance à cause de la cherté persistante des frets. La **Compagnie Transatlantique** subit une vive avance en raison des bruits d'augmentation de capital. Cette société vient de commander 45.000 tonnes de navires en Angleterre. Les actions des **Messageries Maritimes** s'avancent brillamment à 680 sur l'annonce d'une augmentation de capital de 45 à 100 millions qui sera proposé à une assemblée extraordinaire le 27 janvier.

Mines, Métallurgie

Association Minière	345 ..	340 ..	340 ..	340 ..	349 ..	Bourse fermée
Aguilas	144 ..	142 ..	141 ..	141 50	138 ..	
Boléo	815 ..	815 ..	815 ..	820 ..	820 ..	
Cuivre et Pyrites	303 ..	305 ..	305 ..	306 ..	305 50	
Malfidano, jouiss.	468 ..	470 ..	470 ..	475 ..	483 ..	
Métaux	1120	1120	1120	1120	....	
Pennaroya	1380	1400	1400	1400	1415	
Sels Gemmes	228 ..	228 ..	225 ..	220 ..	226 ..	
Orosdi Back	303 ..	308 ..	308 ..	307 ..	296 ..	
Phosphates de Gafsa	1401	1401	1401	1406	1423	
Aciéries de France	843 ..	845 ..	843 ..	849 50	850 ..	
Longwy Aciéries	1850	1850	1850	1850	1850	
Atel. et Chant. de Bretagne	170 ..	172 ..	172 ..	175 ..	170 ..	
— — de la Loire	2495	...	2495	....	....	
Chant. et Atel. de St-Nazaire	1780	1780	1780	1765	1760	
Construct. de Levallois	138 ..	138 50	133 50	139 ..	139 ..	
— de Locomotives	735 ..	... ..	735 ..	... ..	.. ..	
— Mécaniques	307 ..	305 ..	300 ..	305 ..	301 ..	
Dyle et Bacalan, ord	440 ..	450 ..	450 ..	... ..	... ..	
Fives-Lille	2415	2500	2500	2580	....	
Forges et Aciér. Nord et Est	2075	....	2075	....	....	
Longueville (Forges)	342 ..	340 ..	340 ..	344 ..	338 ..	
Creusot	3360	3345	3345	3360	3380	
Ariège	550 ..	559 ..	559 ..	551 ..	555 ..	
Tréfil. et Laminoir du Havre	215 ..	215 ..	215 ..	215 ..	217 ..	
Dombrowa, parts	1125	...	1125	....	....	
Carvin	650 ..	650 ..	650 ..	660 ..	660 ..	
Courrières	2040	2010	2010	2000	2011	
Dourges	534 ..	540 ..	540 ..	535 ..	538 ..	
Lens	1200	1201	1200	1200	1198	
Marles 30 0/0	4475	4550	....	....	4505	
Bor, ord.	1200	....	1200	....	1125	
Laurium	440 ..	440 ..	440 ..	440 ..	450 ..	
Mokta et Hadid	3000	2995	2995	3001	3200	
Nickel	1364	1350	1350	1351	1355	
Pyrites de Huelva	535 ..	537 ..	537 ..	540 ..	543 ..	
Makeewka, ord	141 ..	... ..	141 ..	... ..	... ..	
Rio Tinto, ord.	1791	1770	1770	1800	....	
Sosnowice	1180	....	1180	1100	1075	
Central Mining	461 ..	451 ..	457 ..	450 ..	466 ..	
Lautaro Nitrate	381 ..	382 ..	382 ..	383 ..	400 ..	
Naphte Russe	427 ..	... ..	395 ..	400 ..	405 ..	

Les valeurs cuprifères ont été assez irrégulières cette semaine. Tandis que les **Cuivres et Pyrites** sont fermes ainsi que le **Boleo**, les **Mines de Bor** ordinaires, sans grandes affaires, s'alourdissent beaucoup en fin de période. Le **Rio Tinto**, malgré la fermeté du métal et sa prochaine réapparition au marché à terme, ne reprend pas ses cours de la semaine passée.

Au groupe des **Charbonnages** nos valeurs font bonne contenance. **Carvin, Marles 30 %** sont en hausse. Les charbonnages polonais continuent d'être lourds : **Dombrowa** est délaissée.

Dans le groupe des mines de fer **Mokta el Hadid** est en hausse.

Le marché des valeurs Métallurgiques reste comprimé par la crise des transports et le manque de charbon. Les **Aciéries de Longwy** et les **Tréfileries du Havre** viennent de se voir attribuer les usines de Thionville et de Roechleng. Les **Forges et Aciéries du Nord et de l'Est** ont obtenu les usines Stumm d'Uckange. Les usines de Redange et d'Ottange ont été adjugées aux groupes des **Aciéries de la Marine**. **Châtillon Commentry** est ferme en attendant l'assemblée extraordinaire du 22 janvier qui votera le doublement de son capital par l'émission de 37.000 actions à 550 fr. **Fives Lille** progresse sur la convocation de l'assemblée extraordinaire qui décidera l'incorporation au capital d'une partie des réserves.

Les valeurs de **Constructions Navales** sont soutenues.

Valeurs Industrielles & Diverses

	J 25/12	V 26/12	S 27/12	L 29/12	M 30/12	M 31/12
Agence Havas	980 ..	955 ..	955 ..	960 ..	990 ..	Bourse fermée
Air liquide	385 ..	385 ..	385 ..	385 ..	382 ..	
Bergougnan	2850	2280	2280	2270	2365	
Cirages français	1275	1300	1300	1295	1329	
Compteurs à Gaz, nouv.	680 ..	... ..	680 ..	661 ..	... ..	
Galeries Lafayette	175 ..	173 ..	173 .	172 ..	176 ..	
Magasins Modernes	415 .	405 ..	405 ..	414 50	408 ..	
Nouvelles Galeries	1855	1840	1840	1860	1870	
Oriental Carpet	371 ..	371 ..	371 ..	... ..	... ..	
Paris-France	1975	2000	2000	2035	2025	
Pathé (Etablissements)	170 ..	170 ..	170 ..	170 .	170 50	
Prowodnik	205 ..	198 ..	198 ..	200 ..	195 ..	
Raffinerie Say, ord.	848 ..	860 ..	860 ..	860 ..	885 ..	
Sucr. et Raff. d'Egypte, ord.	675 ..	670 ..	670 ..	671 ..	709 ..	
Tabacs Ottomans	565 ..	... ..	556 ..	550 ..	557 ..	

MARCHÉ EN BANQUE

Fonds d'États, Provinces

	J 25/12	V 26/12	S 27/12	L 29/12	M 30/12	M 31/12
Argentin 6 0/0	172 50	... ..	172 ..	... ..	... ..	Bourse fermée
Colombie 5 0/0 or 1916	440 ..	440 ..	440 ..	442 ..	435 50	
— 6 0/0 or 1911	503 ..	503 ..	503 ..	501 ..	509 ..	
Maranhao 5 0/0 or 1910	348 ..	343 ..	343 ..	342 ..	333 ..	
Roumain 5 0/0 1903	73 ..	73 ..	73 ..	73 ..	73 ..	

Métallurgie, Construction mécanique

	J 25/12	V 26/12	S 27/12	L 29/12	M 30/12	M 31/12
Diètrich et Cie	271 ..	279 ..	... ..	... ..	282 ..	Bourse fermée
Hartmann	425 ..	... ..	387 ..	370 ..	... ..	
Platine	677 ..	655 ..	655 ..	657 ..	651 ..	
Taganrog	344 ..	328 .	328 ..	334 ..	306 ..	
Toula	687 ..	... ..	687 ..	... ..	... ..	

Malgré l'atonie du marché les valeurs métallurgiques font relativement bonne figure. **Dietrich**, après avoir reculé au début de la période, reprend presque ses cours de la semaine passée. La publication des résultats de son dernier exercice accuse une diminution de plus de deux millions sur les bénéfices de l'année 1917-1918 ; bien que le capital de cette société ait été porté de 15 à 20 millions, le dividende séra maintenu à 22 fr. 50. Les **valeurs métallurgiques russes sont lourdes**. Le groupe **polonais** peu actif.

Mines de Charbon

	J 25/12	V 26/12	S 27/12	L 29/12	M 30/12	M 31/12
Albi	755 ..	765 ..	755 ..	770 ..	780 ..	Bourse fermée
Bruay	2235	....	2235	2235	2235	
Czeladz	1950	....	1950	....	1900	
Nord d'Alais	87 .	87 ..	86 50	86 ..	84 50	
Shansi	54 75	55 75	55 75	55 25	56 25	

Mines de Cuivre

	J 25/12	V 26/12	S 27/12	L 29/12	M 30/12	M 31/12
Cape Cooper	74 50	... ..	74 50	76 50	80 ..	Bourse fermée
Chino Copper et Cie	375 ..	383 ..	383 ..	400 ..	400 .	
Corocoro	65 ..	69 ..	69 ..	69 ..	69 ..	
Miami Copper	237 ..	... ..	237 ..	237 ..	241 ..	
Mount Elliott	146 50	144 ..	144 ..	143 ..	151 ..	
Ray	207 .	211 .	211 ..	214 ..	221 ..	
Spassky	51 50	50 50	50 50	49 ..	49 50	
Tharsis	156 50	... ..	156 50	... ..	158 50	
Utah Copper	780 ..	795 ..	795 ..	796 ..	809 ..	

La fermeté a régné sur le marché du cuivre métal à Londres, aussi les valeurs cuprifères ont-elles subi un important mouvement de hausse. **L'Utah**, la **Chino** se font remarquer particulièrement.

Des allégements se sont produits sur les mines de diamant en raison de la détente du change. Les spéculations sur la **De Beers** se sont atténuées et le bruit d'une nouvelle élévation du prix du diamant n'a eu aucun effet sur le marché.

Le prix de l'argent-métal ayant diminué, les valeurs argentifères suivent le même mouvement, et nous trouvons l'**Estrellas** en baisse à la fin de la période.

Le marché des mines d'or a été hésitant et les transactions poursuivies de peu d'importance. **Chartered Mozambique** s'inscrivent aux alentours de leurs cours précédents ; les résultats de l'exercice 1918 pour la Compagnie Mozambique ne promettent pas d'être très brillants.

Tanganyika proroge la date de clôture de la souscription aux nouvelles actions jusqu'au 30 décembre inclus.

Dans le groupe des valeurs de caoutchoucs, la **Financière** prend de l'avance et la **Malacca** subit quelques réalisations. **Padang** va porter son capital de 8 à 15 millions par la création de 70.000 actions de 100 fr. dont 30.000 seront remises à la liquidation de la **Flassa Olloe Rubber Company**.

Les affaires en valeurs de pétrole se sont ralenties à l'approche de la fin de l'année, cependant la tendance du marché reste bien orientée. La **Mexican Eagle** ord. termine avec 50 points de hausse ; le solde de 3 ½ piastres déclaré sur cette valeur a causé une certaine déception.

La **Shell** reste lourde. Les **Franco Wyoming** ont été moins actifs cette semaine.

Les **Pétroles roumains** accusent de larges variations pas toujours explicables.

Mines de Diamant, Or, Pétroles, etc.

	J 25/12	V 26/12	S 27/12	L 29/12	M 30/12	M 31/12
De Beers, ord.	1218	1218	1218	1238	1241	Bourse fermée
Dos Estrellas	248 .	... ..	242 50	245 ..	238 ..	
Jagersfontein	264 .	264 ..	264 .	265 ..	266 50	
Lena	49 25	48 25	48 25	48 ..	46 75	
Chartered	43 25	43 25	43 25	42 75	42 75	
East Rand	23 25	23 75	23 75	24 25	24 25	
Golden Horse Shoe	53 50	51 50	51 ..	51 75	51 ..	
Gold Fields	77 ..	76 50	76 50	77 25	76 50	
Modderfontein B.	373 .	375 ..	375 ..	375 .	376 ..	
Mozambique	34 25	34 ..	34 ..	31 75	33 25	
Rand Fontein Estate	54 ..	54 ..	54 ..	54 ..	54 25	
Rand Mines	157 50	158 50	158 50	161 50	168 50	
Rose Deep	47 25	47 50	47 50	49 25	47 75	
Tanganyika	131 ..	129 ..	129 ..	130 ..	134 50	
Caoutchoucs (Sté Financière)	268 ..	263 ..	268 ..	271 ..	293 ..	
Malacca Rubber	217 ..	218 50	218 50	220 ..	205 ..	
Bakou	1775	1685	1865	1700	1650	
Lianosoff	356 ..	342 ..	342 ..	358 ..	344 ..	
Mexican Eagle	608 .	604 ..	632 ..	648 ..	654 ..	
Colombia	1480	1510	1500	1515	1565	
F. Wyomming, pref.	270 ..	275 ..	275 ..	272 ..	... ..	
— ord.	147 50	159 ..	159 ..	160 ..	161 ..	

SOCIÉTÉ NAVALE DE L'OUEST

Les actionnaires réunis en assemblée extraordinaire le 20 décembre 1919 ont vérifié et reconnu sincère la déclaration de souscription et de versement relative aux 6.000 actions formant l'augmentation du capital lequel se trouve ainsi porté de 12 à 15 millions de francs.

Compagnie Franco-Espagnole du chemin de fer de Tanger à Fez

Cette Société procède au placement, au prix de 455 fr., de 70.000 obligations de 500 fr. 5 ½ %, garanties par le gouvernement français et remboursables au pair en 70 ans, de 1930 à 1999 avec faculté d'accélérer l'amortissement à partir du jour où la ligne entière aura été ouverte à l'exploitation.

La notice exigée par la loi a paru dans le Bulletin des Annonces Légales du 22 décembre 1919.



BOURSE DE NEW-YORK

Le marché américain a manqué totalement d'intérêt cette semaine et malgré la décision gouvernementale de rendre l'exploitation des railways aux compagnies intéressées pour le 1er mars prochain, on est demeuré sur tous les titres de chemins de fer excessivement lourd, les discussions autour des bills devant réglementer les conditions de travail sur les voies ferrées étant diversement interprétées.

A l'exception des actions de l'**Union** et de la **Southern Pacific** qui conservent, surtout ces dernières, un peu de leur faveur passée, tous les titres de chemins de fer s'alourdissent et l'intérêt du public se concentre de plus en plus vers les **titres industriels** et les **actions minières.**

En fin de semaine, l'argent au jour le jour atteint le cours de 25 %, la Reserve Federal Bank contrôlant rigoureusement les avances en banque ; le marché devait s'en ressentir.

Actions de Chemins de Fer

	J 25/12	V 26/12	S 27/12	L 29/12	M 30/12	M 31/12
Union Pacific	122 1/4	121 7/8	122 1/4	122 .	121 7/8	122 .
Southern Pacific	102 7/8	102 1/2	103 1/2	102 .	102 .	102 1/8
Northern Pacific	79 1/4	79 5/8	79 3/4	79 3/8	79 1/2	79 3/8
Pennsylvania	40 1/4	40 .	40 1/2	40 .	40 .	40 .
New-York Central	68 1/4	68 3/4	69 .	68 .	68 .	68 .
Reading	76 1/4	76 .	76 3/8	75 7/8	75 3/4	75 7/8
Atchinson	82 3/8	82 1/2	83 .	82 7/8	82 3/4	82 7/8
Chicago Milwaukee St-Paul	37 .	37 .	37 1/4	36 1/2	36 .	36 .
Baltimore and Ohio	33 1/4	33 .	33 1/4	31 1/4	31 1/4	31 1/2
Canadian Pacific	130 7/8	130 3/4	131 .	130 1/8	130 .	130 .
Chesepeake and Ohio	55 7/8	55 3/4	55 3/4	55 1/4	55 1/2	55 1/4
Delaware Hudson	92 7/8	93 .	93 .	92 1/4	92 .	92 .

Pour confirmer ce que nous disions plus haut concernant la désaffection des titres de **chemins de fer,** notons que les cours des **vingt principales actions de railways** se chiffrent fin décembre par 75.86 % contre 83,76 % l'an dernier à pareille époque.

Actions Industrielles

	J 25/12	V 26/12	S 27/12	L 29/12	M 30/12	M 31/12
United States Steel	106 1/4	106 .	106 3/8	105 3/4	105 1/2	105 3/8
Bethlehem Steel	96 1/4	96 5/8	96 1/8	95 1/4	95 1/4	95 1/4
— Telephone	96 1/4	96 1/4	96 1/4	95 3/4	95 3/4	95 3/8
Int. Harvester	130 3/4	130 1/4	130 5/8	130 .	130 .	130 .
General Electric	167 3/4	167 1/4	167 1/4	167 3/4	167 1/4	167 1/4
Int. Mercantile Marine, ord.	... .	... .	... .	... .	... .	... .
— — préf.	... .	... .	... .	... .	... .	... .

Par contre les cours des **vingt principales valeurs industrielles** se chiffrent à fin décembre par 106.08 % contre 81.55 % il y a un an à pareille époque.

Valeurs Cuprifères

	J 25/12	V 26/12	S 27/12	L 29/12	M 30/12	M 31/12
Anaconda	60 3/4	60 5/8	60 7/8	61 1/4	61 5/8	61 3/4
Chino Copper	38 1/4	38 5/8	38 3/8	38 3/4	38 7/8	38 3/4
Ray	20 1/4	20 1/8	20 1/8	... .	20 5/8	20 3/4
Utah Copper	73 1/8	73 3/4	74 1/4	75 1/4	75 1/2	75 3/4
American Smelting	69 .	69 .	69 .	69 5/8	69 1/2	69 5/8

Une constante amélioration des cours du cuivre donne du ton et de l'activité à tout le marché des **valeurs cuprifères.**



A L'ARBITRAGE

Le marché de **Londres** tend à devenir bien plus intéressant que le marché de **New-York** et l'une des preuves les plus certaines en est dans le fait que le marché de **New-York** vient maintenant chercher des valeurs à Londres : on a coté cette semaine pour la première fois les actions **Rand Mines** à **Wall Street** et il est question de voir les **Mexican Eagle** prendre leur place à la cote américaine entre les **Royal Dutch** et les **Shell.**

Il faut reconnaître que Londres est admirablement disposé en ce moment et que la clientèle anglaise, depuis plus d'un an, a touché de divers côtés des mouvements de hausse intéressants.

Les **pétroles** demeurent au premier rang de l'activité ; on recherche à Paris les actions **Mexican Eagle** et un gros nombre de droits de souscription ont été achetés à Paris pour Londres.

Les **mines d'or** ont eu ensuite les honneurs de la cote ; on a remarqué que pour la première fois depuis sa cotation la **New-Modderfontein** avait atteint le cours record de 35 3/4.

Des achats en **Central Mining** sont constamment passés sur le marché de Paris toutes les fois que le change permet une opération avantageuse.

Les **caoutchoutières** sont fermes, mais c'est surtout du côté des **actions cuprifères** que l'animation a été vive ; les cours du cuivre ont touché le niveau le plus haut de l'année et de ce fait Londres a passé des ordres d'achat en **Rio** à Paris et en **Anaconda, Utah, Miami** à New-York.

Bruxelles continue de montrer une réelle activité journalière ; le relèvement des tarifs de chemins de fer est en Belgique d'actualité comme ici : le comité belge consultatif des chemins de fer vient en effet de donner un avis favorable au projet d'augmentation des tarifs de 100 % par rapport aux tarifs de 1914 ; les actions **Chemins de fer belges réunis** ont été recherchées et achetées à Paris.

Berlin est excessivement calme.

On a discuté en Bourse sur le décret relatif à la fameuse loi de mars 1918 prohibant toute entrée de titres venant de l'étranger en France et empêchant de ce fait tout arbitrage entre les Bourses. Le gouvernement et le rapporteur du budget sont d'accord pour maintenir les effets de cette loi durant de longs mois encore.

Rien n'est plus néfaste car nous nous trouvons empêcher ainsi tous les capitalistes américains, anglais ou espagnols de venir s'intéresser à nos valeurs, à la faveur du change à eux favorable, la peur de ne pouvoir nous les retourner le moment venu enrayant toutes les affaires ; une fois de plus élevons une protestation contre le maintien des entraves à la liberté des transactions, seul facteur possible de prospérité et d'activité.

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

La presque totalité des actionnaires ayant fait usage de leur droit de souscription à titre irréductible, le nombre d'actions restant disponible pour la souscription réductible s'est trouvé insignifiant. La répartition ne permet d'attribuer qu'un demi pour cent des demandes, sans tenir compte des fractions.

En conséquence :

Les souscriptions de 1 à 199 actions sont annulées.

Les souscriptions de 200 à 399 actions reçoivent une action.

Les souscriptions de 400 à 599 actions reçoivent deux actions, et ainsi de suite à raison d'un titre par 200 actions souscrites.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

Société anonyme au capital de 45.000.000 de francs
Siège social à Paris, 8, rue Vignon.

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires qu'ils sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le 27 janvier 1920 à trois heures, 8, rue d'Athènes, à Paris.

Les dépôts de titres seront acceptés jusqu'au 12 janvier inclus.

Ordre du jour de l'assemblée

Proposition : 1° d'autoriser l'augmentation du capital social, jusqu'à concurrence de 100 millions de francs, par l'émission d'actions ordinaires ; 2° de modifier, en conséquence, l'article 5 des statuts sous la condition suspensive que l'augmentation du capital social aura été réalisée.

Cie NATIONALE DE MATIÈRES COLORANTES ET DE PRODUITS CHIMIQUES

L'assemblée extraordinaire du 20 décembre 1919, après avoir entendu la lecture du rapport des commissaires sur les apports en nature faits à la Compagnie par la Société des Produits Chimiques et Colorants Français a approuvé les conclusions de ce rapport, puis vérifié et reconnu sincère la déclaration de souscription et de versement relative aux actions souscrites par cette Société et enfin ratifié la fusion définitive des deux Sociétés.



Les "Groupements" Littéraires

LES MONTMARTROIS

Les Montmartrois ! J'en demande pardon à Pierre Mac-Orlan et à quelques-uns de ses amis, sévères pour leur jeunesse gaspillée sur la Butte, mais il faut bien rassembler sous ce qualificatif véniel, les histoires de quelques hommes aujourd'hui solidement en train de se bâtir des demeures respectables, loin du maquis, dans le pays de littérature.

Il y a toute une génération d'écrivains, qui compte actuellement de trente-deux à quarante ans, qui habita les flancs et le sommet de la bosse, s'y connût, s'y aima. Elle n'y fit rien que rire et vivre avec futilité, mais l'amitié demeure entre camarades dispersés, et voilà qui leur défend la rancune envers des années durablement marquées dans les esprits, malgré le temps, l'oubli, et les changements de température.

Montmartre, ce n'était déjà plus, au temps où Pierre Mac-Orlan, Roland Dorgelès, André Warnod, Max Jacob, André Salmon, Jean Pellerin, Claudien, Georges Bannerot, Gazanjon, André Godin, Louis de Gonzague-Frick, Francis Carco, y firent patrie avec les peintres Delaw, Poulbot, Picasso, Utrillo, Girieud, Depaquit, Pierre Falké, Gassier, Gentil, tant d'autres, ce n'était déjà plus le fier repaire des chansonniers rosses du *Chat Noir*, le fief de M. Rodolphe Salis et du citoyen Maurice Donnay, mais une province de singulière attirance dont nous ne connaissons plus les habitudes.

Des geôles blanches à huit étages ceignent d'une ceinture patibulaire — Dieu que cela a mine de rogue ennui — un Sacré-Cœur prisonnier, suzerain jadis des places plantées d'arbres où l'herbe à chats poussait entre les pavés comme dans les pots de fleur. Les bâtisses casernières ont pris position avec une opulence bourgeoise et l'on ne connaît plus la plaisanterie.

Nos Montmartrois couchaient dans des hôtels où le sommeil, hélas ! n'était pas gratis et nous ferons passer à la postérité le nom d'un hôtelier qui se montra pour eux accommodant, M. Bouscarat, rue du Mont-Cenis. Ils mangeaient chez Adèle, qui a disparu, ou à d'autres bouchons comme le Coucou, qui ont bien changé. Ils soupaient chez Frédé, à l'enseigne du *Lapin à Gil* (1), et ces veillées acompagnées de chansons, de rimailleries et de chopines, étaient le baptême, la confession et la communion.

Il ne faut pas croire que cette grande équipe eut uniforme de rapins, que ces poètes, ces dessinateurs furent les derniers représentants de la tribu de Bohême. Non. Ils n'arboraient pas les longs manteaux à la Bruant, les longs cheveux pleurant la faim. André Salmon, correct et vif, étonnait déjà par sa face rasée frais et taillée si curieusement. Pierre Mac-Orlan, américanisé tôt, s'il exhibait des chandails fastueux, c'est qu'il était capitaine d'un authentique quinze de foot-ball rugby. On aimait les sports, là-haut, ce qui est bien moderne et loin de l'artiste romantique des romans d'Emile Zola. A la beuverie, Roland Dorgelès, net et glabre, préférait les séances de boxe avec Charles Genty.

Qu'est-ce qui attirait donc à la table de Frédé ces esprits si différents? Pourquoi des Guillaume Apollinaire, Eugène Montfort, Mario Meunier, de Pawlowski, les y allaient-ils rejoindre?

Il y a dans Paris des quartiers magnétiques. Le « Latin » en fut un, et Montmartre, autour du « Café du Dôme », jusqu'à la « Closerie des Lilas ». Montmarte, avec ses cabanes à un étage où l'on campait pittoresquement, ses rues étroites tournant au haut des bosses sur des ciels d'imagination, sa familiarité sans police, devait plaire à des jeunes gens dont la révolte n'était que de surface. Et puis l'on y était chez soi, en royaume annexé. Et vraiment l'on y savait rire, dans un siècle qui bâillait. C'était l'époque où Rolland Dorgelès, André Warnod, Girieud, Genty, envoyaient au Salon des Indépendants un tableau signé Boronali, qui y fut exposé. Boronali, anagramme d'Aliboron, c'était Lolo, le vieil âne du *Lapin Agile* auquel on avait trempé la queue dans divers pots de peinture. Il en badigeonna une toile, en satisfaction de quelques carottes, et la légende : « Le soleil s'endormait sur l'Adriatique », faisait passer le barbouillage.

C'était l'époque du mariage annuel de Poulbot; de cette belle fête des Dernières Cartouches où Guy Arnoux en capitaine de 70 amenait de Montparnasse toute une compagnie de mobiles armés de chassepots.

Donc, la journée on travaillait, au petit bonheur, on jouait au billard à palets, et celui qui avait chance d'argent payait pour tous. Le soir, au *Lapin Agile*, sous le grand christ de plâtre de John Wasley, Francis Carco y allait de sa chanson marseillaise; sur le livre de bord de Frédé chacun jetait sa rime. Il faudra consulter ce fameux document. On y trouvera sous des signatures connues les plus étonnants à-peu-près. Delaw ouvre le feu, sur la page de garde, avec cette fable :

> Il était une fois un lapin
> Qu'un maquereau regardait de travers.
> Le lapin prit un revolver
> Et fit passer le goût du pain
> A cet animal pervers.
> MORALITE
> Si on allait prendre un verre ?

La plaisanterie à brides lâchées ne s'accommode pas de création durable. Pendant tout le temps

(1) Du nom du peintre André Gil et d'un jeu de mots facile fait par le fameux humoriste.

qu'ils s'amusèrent, les Montmartrois amusèrent, ils n'écrivirent pas.

Les meilleurs commencèrent à s'en émouvoir. André Salmon émigra à Montparnasse, où l'art passe avant tout. Dès 1912 le groupe perdait vie. Chacun pensait à une existence avec soi-même et à dire ce qu'il savait. Certains de ces amis publièrent déjà, avant la guerre. Francis Carco donnait *Jésus la Caille*, roman des « frapes », où la sensibilité déchire, *La Bohême et mon cœur* et *Chansons aigres-douces*, vers aigus et habiles. André Salmon publiait *Tendres canailles*, *Le Calumet* et *Les Féeries*. De Warnod on connaissait *Le Vieux Montmartre*. Pierre Mac-Orlan avait adopté déjà un parti d'étrange façon avec *La Maison du retour écœurant* et *Le Rire jaune*.

L'appel des armes sonna le dispersement dans la grande bande. On était jeune. Il fallut partir. Et l'affaire qui dura longtemps n'était pas de même rigolade. La mort a tapé rudement, là-dedans. Un bon tiers des francs amis ne reverra plus l'aile frivole du Vieux Moulin.

Désormais l'angoisse est cruciale. On ne pardonnerait plus aux facéties de la Butte. Les Montmartrois n'y revinrent guère. Et leur carrière littéraire commence vraiment lorsqu'ils sont forcés d'être seuls.

Roland Dorgelès, lauréat des *Croix de Bois*, apprend la notoriété. Francis Carco, avec ses histoires de trottoirs et des bars, conquiert une réputation précoce. Jean Pellerin, discret et fin, tâte de l'aventure dans *Les Vainqueurs de l'Atlantique*. Max Jacob, resté poète, s'amuse fichtrement de l'être. Pierre Mac-Orlan, le plus original, a ouvert une voie. Un démon du large, cocasse et de santé forte, habite cet humoriste qui est un grand lyrique. André Salmon a poussé loin; conteur dans *Monstres choisis*, il a découvert dans *Prikaz* des sources modernes d'émoi épique. C'est là une belle aventure.

Ces jeunes écrivains sont surtout des romanciers. Quelques-uns d'entre eux feront une carrière régulière. Ils termineront, sans qu'on les en blâme, académiquement, comme M. Maurice Donnay, ayant commencé comme lui. L'âme est en paix quand on a fait la part du péché.

Exceptons Pierre Mac-Orlan, homme profond, et André Salmon, homme curieux. Mais les meilleurs gardent des années superficielles un tour d'esprit qui accroche l'élan : ils restent des fantaisistes.

Dans les *Histoires Montmartroises* (1), Roland Dorgelès compare Montmartre, port d'où ils partirent ensemble, à Palos, d'où s'élança Colomb. Ah! le vent d'océan soufflait au Gênois la foi! Et d'amples imaginations voguèrent avec les caravelles. A Montmartre battaient les ironies d'esprit. Et l'on partit à la conquête de la petite ville parisienne.

DOMINIQUE BRAGA.



LES ECRIVAINS DE LA PHALANGE

Au Balzac qui tentera quelque jour de déterminer la physiologie de nos groupements littéraires, au Bourget qui en entreprendra l'analyse psychologique, j'annonce d'ores et déjà de multiples étonnements.

Mal cohérents, en effet, pour la plupart, jetés sur des fondations que l'ambition seule ou l'ignorance a posées, ces groupements vivent le plus souvent d'une vie factice. Il est malaisé d'en préciser la genèse, plus malaisé encore d'en indiquer les tendances ; et combien de fois n'est-il point proprement impossible d'en dessiner la physionomie? C'est que pour connaître une existence réelle, le groupe doit avoir été lancé dans l'aventure intellectuelle par des vœux puissamment formulés. Ce sont eux, en effet, qui l'animeront, qui le conduiront d'une naissance quasi miraculeuse à une imprévisible mort, eux qui soutiendront sa démarche, règleront ses gestes et décideront de ses paroles. Qu'un groupement, au contraire, n'ait d'autres parrains que l'arrivisme et la vanité, tenez pour assuré qu'il porte avec lui et en lui le germe de sa prochaine désagrégation. Tout d'abord il hésite à se donner de trop justes limites. Il accepte d'entrer dans la lutte avec un programme vague, incomplètement défini, gonflé d'arrière-pensées comme d'un vent incertain de sa propre direction. Il publie des manifestes au bas desquels les signatures sont d'autant plus nombreuses qu'elles engagent moins chacun de ceux qui les prodiguent. Au lieu de s'opposer violemment, selon les règles qui conditionnent ici bas l'apparition des phénomènes, ils évitent de se différencier. Ils affectionnent la nuance plus que la couleur, car s'il est vrai que des couleurs on ne doive jamais discuter, il est, par contre, entendu qu'à propos de nuances, il est permis d'épiloguer à perte de vue.

Or, ce qui, parmi tous les groupements littéraires contemporains, met à part le groupe de la *Phalange*, c'est précisément sa parfaite homogénéité et l'incorruptibilité de sa matière. Ici, on sait ce qu'on veut et l'on veut très exactement ce que l'on croit savoir. Ici, l'on demeure imperméable à toutes les influences susceptibles de diminuer la vitalité du groupe. Ici l'on n'agite que ses propres théories et non les thèses d'autrui. Ici l'on s'est fait de la fermeté une loi et de l'intransigeance un honneur.

Aussi bien, lorsque, le 15 mars 1905, M. Jean Royère prit la direction des *Ecrits pour l'art*, s'agissait-il de lutter contre une esthétique devenue trop friable, contre une poésie trop ouverte aux voix de la tribune, contre une critique trop volontiers livrée aux fantaisies de l'instinct, contre un théâtre abandonné par les directeurs de nos principales scènes à la chatouilleuse paresse du public. Il fallait réagir contre les progrès de l'*art social*, contre la forme débridée alors adoptée par plusieurs romanciers notoires, contre toutes les manifestations, pour tout dire d'un seul mot, de l'impressionnisme à bon marché. René Ghil et Stéphane Mallarmé avaient naguère mis à la disposition de leurs frères d'armes, de sévères, de rudes disciplines. Ainsi constitué d'abord sur de très strictes bases, le symbolisme ne s'était-il point désagrégé dans la mesure même où il avait cru les pouvoir renoncer? Certes. Et l'on comprend que, soucieux d'une action spirituelle efficace, M. Royère se soit, à l'heure de fonder les *Ecrits pour l'art*, tourné précisément vers les deux maîtres dont l'enseignement apparaissait le plus hautainement implacable. Ghil démontrerait que « le devoir est d'abord de penser et de *savoir* ». Il affirmerait qu' « à la base de toute véridique destinée, la science se place, qui est le savoir certain ». Et cette double et liminaire déclaration ne serait point inutile, à l'instant précis où le succès du bergsonisme semblait devoir favoriser la tendance que l'art

(1) L'Edition Française Illustrée.

manifestait alors à se vaporiser. Cette dissolution de tous nos points de repère spirituels que le bergsonisme a inconsciemment provoquée et qui n'allait à rien moins qu'à prolonger le jeu impressionniste, nul dogme n'était ou ne semblait plus apte à la prévenir que celui, dur, volontaire, hermétique, de M. Ghil. Sans doute, il n'était point sans danger et l'on pouvait craindre avec raison qu'il ne s'affirmât, à l'expérience, singulièrement stérilisant. Mais toute action humaine et chacune de nos décisions postulent l'acceptation préalable d'un risque. Et mieux valait, à coup sûr, pécher par excès que par insuffisance de doctrine. D'autant que, s'ajoutant à celui de M. Ghil, l'enseignement de Mallarmé viendrait, très opportunément, jeter sur les lignes trop nettement accusées de l'esthétique ghilienne le frissonnant manteau de songes et d'énigmes.

A qui, plus tard, voudra écrire l'histoire de notre lyrisme, la collection complète des *Ecrits pour l'art* sera toujours indispensable. On y trouve l'expression d'une très ferme doctrine, étroite et rigoureuse. On y trouve encore d'étranges poèmes, au grain serré, à la démarche lente, onduleuse, obsédante. C'est de cette revue que sont partis le merveilleux romancier africain qu'est Robert Randau, et le trop avare prosateur qu'est Sadiah Lévy. De là aussi Tancrede de Visan.

Neuf numéros parurent, sous couverture grise. Puis, après un court interrègne, la *Phalange* fut fondée, et, sous la direction de M. Jean Royère, régulièrement publiée jusqu'en août 1914. Entre temps, il semblait que M. Royère se fût éloigné de Ghil et rapproché de Mallarmé, éloigné de la science et rapproché de la poésie. Le nouveau groupement fut aussi homogène que celui qui le précéda. Mais il ne dédaigna point une certaine fantaisie dans son allure, non plus que dans ses mouvements une certaine souplesse. Il fut plus attentif aussi aux problèmes posés par l'actualité immédiate. Mensuellement, par l'organe d'une revue compacte et pourtant largement ventilée, il formula des jugements qui, sans doute, ne persuadèrent point le public, mais invitèrent à d'efficaces recueillements les esthéticiens chargés de l'orienter.

Sous l'égide de Francis Viélé-Griffin et de John-Antoine Nau, M. Royère avait réuni Robert Randau, Louis de Gonzague-Frick, Valéry Larbaud, Guy Lavaud, Jean Florence, Henri Hertz, Albert Thibaudet et plusieurs autres qui sont l'honneur de la génération qui, tout récemment, atteignit la quarantaine. A de trop rares intervalles, M. Royère confiait lui-même à la *Phalange* quelques-uns des poèmes si lucidement circonscrits et d'une si ardente matière plastique qui composent *Sœur de Narcisse nue* et *Par la lumière peints*, tandis que M. Han Ryner y publiait ses ingénieuses et troublantes *Paraboles cyniques*.

Aujourd'hui même, on annonce la réapparition de la *Phalange*. Les lettrés se réjouiront. Rajeunie, une nouvelle fois remise au point, cette revue nous sera de bon secours. Toutes les fois que nous serons tentés par le journalisme facile et l'art gratuit, elle nous rappellera, d'un geste platonicien, au respect des idées et des formes.

GUSTAVE-LOUIS TAUTAIN.



ECHOS ET ON-DIT DES LETTRES ET DES ARTS

Aux Concerts Colonne, l'autre dimanche, alors qu'on donnait « Le Chant de la Cloche », de M. Vincent d'Indy, le public a pu distinguer un étonnant musicien. On lui amena d'abord un piano, au milieu de l'orchestre. Et devant l'instrument, il resta sagement assis, guettant M. Pierné et son bâton, mais ne jouant pas. Puis, il grimpa jouxte les grosses caisses, et, cymbales en mains, sonna des alarmes frénétiques. Des acclamations couvrirent l'accord final... Et M. Vincent d'Indy — car c'était lui, — disparut modestement derrière les exécutants.



Louis Durey qui, avec Auric, Francis Poulenc, et Mlle Germaine Taillefer, forme dans la très jeune musique un groupe très uni, vient de terminer une œuvre importante pour orchestre et chœurs dont les *Eloges* du poète Saint-Léger ont fourni le sujet.

On ne saurait trop féliciter Louis Durey, dont on n'a pas oublié le gracieux quatuor à cordes, de faire le premier du groupe « quelque chose de grand ». M. Félix Delgrange, l'excellent directeur de « Pour la Musique », l'exécutera vraisemblablement cet hiver au cours d'une des séances qu'il consacre périodiquement à notre musique d'avant-garde, totalement dédaignée par les grands concerts.



M. Louis Vauxcelles va faire reparaître *Le Carnet des Artistes*. Et l'avisé critique est bien disposé à montrer que pour lui l'art n'a pas de parti. Il s'est adjoint comme principaux collaborateurs MM. Joachim Gasquet, Jean-Louis Vaudoyer, Xavier de Magallon. L'union sacrée !

SHIL.



LES SAMEDIS DE L' « EUROPE NOUVELLE »

La partie musicale du dixième samedi de l'*Europe Nouvelle* était réservée aux compositions des clavecinistes du XVIIIe siècle et à la chanson russe. M. Paul Brunold donna sur un clavecin Tissot de 1762 quelques pièces des frères Couperin, de Daquin, de Rameau, de Martin Peerson et de Corrette. Son jeu sobre, expressif, d'une infinie délicatesse, fut vivement applaudi. Le cadre était, du reste, en parfaite harmonie avec le caractère de cette musique, et le grand salon XVIIIe de l'*Europe Nouvelle* offrait aux sons du vieil instrument un écho idéal.

Mme Elisabeth Baratoff, de l'Opéra-Comique, qui chanta d'abord, en s'accompagnant elle-même à la guitare, trois chansons populaires russes, puis, accompagnée de merveilleuse façon au piano par Mle Lola Schlepianoff, deux chansons de Moussorgski et de Rachmaninoff, possède une voix chaude et souple, une diction parfaite, un tempérament ardent dont la verve communicative émeut l'auditeur. Son succès fut très grand. M. Marc Henry lut une pastorale de Noël de Lucien Jacques, jeune poète-artiste — il est, en outre, peintre et graveur sur bois qui ressuscite de sept années de service militaire — guerre et paix. Son poème, d'un archaïsme délicieux, révèle une sensibilité profonde. La langue en est musicale ; le style, riche en images lumineuses. M. Drieu la Rochelle, remplaçant M. Harry Baur, tombé subitement malade, lut à son tour deux poèmes expressifs de notre collaborateur M. Bernier, l'un rendant la physionomie tourmentée des

champs de bataille de Champagne, où combattit le poète, l'autre l'aspect farouchement moderne du Pont Mirabeau.

Ces intermèdes littéraires furent très goûtés du nombreux public.

Le prochain samedi aura lieu le 10 janvier. M. Marius Gaillard interprétera au piano des œuvres de Debussy et de Chopin. Mmes Madeleine et Germaine Marquaire chanteront le duo de *Cosi fan tutte* de Mozart, *Automne* de Schuman un duo de notre collaborateur Fernand Le Borne et *la Tarentelle* de Gabriel Fauré. Des vers de MM. Georges Duhamel et Vildrac composeront la partie littéraire du programme.



LA SEMAINE ARTISTIQUE

Etrennes. — De Georgin d'Epinal à André Hellé

De nombreuses galeries chôment, ou bien présentent des bibelots et des « œuvres de petit format », tandis qu'aux étalages des libraires c'est la littérature enfantine qui l'emporte ; des roses bouquins de Mme Rostopchine, fée dont la baguette magique est une nagaïka, aux derniers romans d'aventures si grossièrement dérobés aux maîtres écrivains du genre.

Il y a aussi les livres d'images. Les meilleurs ne sont que rarement les derniers sortis; le prix élevé n'est pas, hélas! une garantie. La valeur de ces pauvres ouvrages est, le plus souvent, nettement dépassée par celle de tels petits carnets illustrés datant d'une trentaine d'années, pour le moins, d'un style délicat, d'une verve entraînant légèrement au-delà, sans en altérer la fraîcheur, la conscience enfantine. Les bois sont bien gravés; les coloris assez frais gardent encore quelque chose de cette franchise de tons qui, au temps de ce Georgin dont M. Lucien Descaves vient d'écrire l'histoire, ne contribua pas peu à faire la première la maison d'Epinal. Sans doute, ces fables en images servent parfois la plus médiocre morale de « phynance », si j'ose m'exprimer ainsi et bien que le « texte » ne me regarde pas. Mais en 1920, le progrès, sur ce point, n'est pas évident, et les leçons de prudente charité données en 1880 aux fils d'anciens riches valaient encore mieux que les leçons de police héroïque données en 1920 aux enfants des nouveaux riches. L'industrie du jouet est à la veille de réaliser la panoplie de sergent de ville, avec sabre, sifflet, baton blanc (19 fr. 95); — la même, modèle riche d'officier de paix avec képi brodé, épée, écharpe, lorgnon et palmes académiques (35 fr.) ou la panoplie de detective avec revolver, casse-tête, menottes, dictionnaire d'argot, faux-nez de rechange (25 fr.).

Le journal enfantin a tué l'image d'Epinal. Voici encore vingt-cinq ans, Epinal s'adressait à de vrais artistes, d'un talent plus ou moins vif, mais qui eussent rougi de corrompre la sensibilité puérile, de troubler l'éveil du jugement par des lignes offensant le regard. Aujourd'hui, des éditeurs venus de bien plus loin que d'Epinal, et souvent de bien plus à l'Est, donnent chaque jeudi, au petit peuple des écoles, plus d'images en un seul journal que n'en offrit jamais pour le même prix l'imagerie digne d'être française, au temps que la vie n'était pas chère. Qui donc bousille ces dessins scandaleux? Les mêmes « grossistes » qui, dans d'autres journaux sortis des mêmes presses, régalent les bonnes et les garçons bouchers des gaudrioles les plus basses, les plus scatologiques, de pornographies sans courage en quoi la blague de cent kilos, la mascarade pesante efface la dernière allusion à l'amour qui, même délictueux, demeure une chose délicate, dramatique, divine!



Ceci qui pourrait nous entraîner trop loin va nous ramener dans nos limites; j'ai précisément quelque chose à dire, quant à la production contemporaine, du chemin parcouru de l'imagerie enfantine à l'art réservé aux amateurs d'âge viril.

A-t-on tenté de sauver l'imagerie?

On a beaucoup étudié Georgin, la pureté de son trait, sa composition qui suit, immédiatement celle des dessinateurs de vues d'optique et l'art des vieux maîtres du bois; la franchise de son coloris. On a étudié aussi la perfection des caractères du texte, un peu d'abécédaire, dont Mame était, je crois, seul à posséder encore quelques types et qu'on commence de refondre. L'éditeur français Bernouard les fit servir à la production de livres tels que l'*Ode à Picasso*, de Jean Cocteau, ouvrage pour grandes personnes, pour grands messieurs et pour grandes dames, pour poètes sans le sou, encore qui gémissent de ne pas se le voir offrir au prix des petits livres de leur enfance. L'estampe rajeunie d'après Epinal fut aussi pour personnes mûres. Georgin et les vues d'optique influencèrent même la peinture.

Rien de tout cela ne pouvait restaurer la vraie gloire d'Epinal.

Des artistes de grand talent, parmi ceux dont la défense me donne toujours une peine heureuse, Derain, Dufy, Lhote, devraient, s'ils n'étaient trop requis par ailleurs, tenter un effort particulier pour satisfaire au goût puéril. Les autres, de Barbier à Bonfils, dont la signature pourtant serait tellement d'Epinal, sont trop « ballets russes ».

Les enfants surtout n'apprécient pas la naïveté. Ils sont parfaitement insensibles à la naïveté des artistes. Rien de moins naïf qu'un marmot. L'enfant est rebelle au synthétique. L'enfant est *pompier*, à ce titre! Il veut de l'exactitude et si vous peignez pour lui un *petit soldat*, méfiez-vous; il a compté le nombre des boutons à la tunique de son grand frère.

Or, voici un artiste authentique qui, depuis vingt ans, s'est, avec une foi admirable, consacré à la joie des enfants avec le souci de demeurer un artiste. Je veux parler d'André Hellé. D'abord, il traduisit les sentiments puérils en des albums, des journaux édités pour les grands. Il établit ensuite des jouets, de ce type si souvent imité, créant une industrie qui, depuis les jours noirs, est la ressource de tant de mutilés. Enfin, ensemblier (puisque l'usage nous impose ce mot ignoble), André Hellé a réalisé des chambres, des intérieurs enfantins satisfaisant à la fois à l'esprit « conte de fée » et à l'esprit « confort et hygiène » digne de toutes les premières médailles.

André Hellé nous apporte cette année le *Livre des Heures héroïques et douloureuses* édité par Berger-Levrault. L'esprit d'Epinal est retrouvé. Celui du second Empire, chéri de l'enfance plus que le précédent exaltant le premier Empire; l'art charmant de la *Famille Durand à l'Exposition de 1867*; l'art des *Malheurs de la Pologne*, qui m'émut aux environs de 1888, quand M. Paderewski n'était encore célèbre ni comme pianiste, ni comme homme d'Etat.

André Hellé est exact. Son poilu de la Marne est différent de celui de Verdun. Mais il compose avec la même sobriété par d'autres en vain cherchée. Il a retrouvé les belles couleurs d'Epinal, celles qu'Epinal n'obtient même plus pour ses tirages récents (pour amateurs) des planches anciennes. André Hellé peut délivrer l'imagerie de ses hontes actuelles, si Nancy ose recommencer Epinal.

Un autre beau livre d'étrennes enfantines, et c'est assez pour un seul jour de l'an. Voici *Macao et Cosmage*, par Edy-Legrand, magnifique album en couleurs qu'on est surpris de voir sortir des presses accoutumées à gémir pour Paul Claudel, Jacques Rivière, et André Gide, celles de la *Nouvelle Revue Française*. Lucien Laforge, avec ses *Mille et une Nuits*, avait tenté quelque chose dans ce genre, mais moins parfaitement enfantin. H. Gassier, qui essaya un *Jean-Paul Chopard* est, lui aussi, trop pincé pour les enfants qui veulent que la bonne comtesse de Ségur leur montre les fées et les comble de friandises, après les avoir régalés des châtiments d'un autre. Ils veulent les belles aventures de *Macao et Cosmage*, ces nourritures terrestres, ces charmants prétextes, et l'histoire de France selon la méthode du professeur André Hellé.

On peut recommencer Epinal. C'est désormais prouvé.

André Salmon.

André Foy a essayé aussi dans ce genre ; mais il ne peut satisfaire, après ses planches pour blasés, que les bébés. Hémard a bouffonné avec Clovis et Louis XIV ; il est humoriste ; les enfants haïssent l'*humour* autant que l'ironie exaspère les femmes ; en outre, il synthétise. Edy-Legrand trouve le ton décoratif, un peu de lanterne magique, qui peut plaire à l'enfance.

LES ARTS APPLIQUÉS

VERRERIES MODERNES

A ce début de l'année où s'échangent les cadeaux, les expositions d'objets d'art se multiplient. Objet d'art! Quel pléonasme! Comme si objet tout court n'en disait pas assez! Si l'art ne l'imprègne pas, qu'il s'agisse d'une assiette, d'un meuble, d'un bijou, il est incomplet. « Il y a hérésie de l'artisan », ainsi que le remarque si justement l'architecte urbaniste Adolphe Dervaux, dans sa suggestive étude l'*Edifice et le milieu*.

Mais il n'est nullement nécessaire, il ne faut même en aucune sorte que l'art se « surajoute » à l'objet, qu'il se présente comme un décor superposable, indépendant de toute destination et de tout résultat pratique. Les ouvrages les plus accomplis se contentent d'un minimum d'ornement, et souvent, s'en passent complètement, ne tirant leur mérite que de l'excellence de la technique et de la beauté de leur matière.

Je n'en veux pour preuve que quelques verreries d'à présent, où notre admiration peut se poser comme sur les plus notoires modèles de nos musées. Leurs auteurs, un tout petit groupe, réunissent à des degrés différents, les qualités qui ont fait si séduisantes les œuvres d'autrefois : simplicité et logique des formes, sobriété et originalité du décor, excellence de la matière.

René Lalique en tête. Partout où s'engage cet admirable tempérament d'artiste, il sort des voies battues pour ouvrir des sentiers nouveaux et imprévus, où se précipite, à sa suite, la légion des imitateurs. Depuis dix ans et plus, il a rénové le flaconnage de parfumerie. Des formes gracieuses et inattendues, un cristal irréprochable coulé dans son usine de Combs-la-Ville, des techniques nouvelles et éprouvées, et par-dessus tout, ce je ne sais quoi qui reflète la sensibilité du bel artisan, amoureux de son métier, tout cela fait d'une verrerie de Lalique, une chose qu'on aime, qu'on garde dans son intérieur, qu'on mêle à sa vie.

Certes, Gallé, avant lui, s'était révélé le maître des émaux et des pâtes de verre. Tout ce qu'on pouvait attendre de cette incomparable matière, il l'avait réalisé. Il avait fait chanter sur les panses des vases et sur le fond des coupes les fleurs, les algues, le vol des insectes, toute la poésie de la nature. Mais son décor est trop extériorisé. Son art en garde une teinte de factice que la décision et le naturel de Lalique ignorent. Ici, comme toujours, dans les arts appliqués, la beauté résultant de la seule disposition pratique de l'objet et de sa meilleure technique est d'une classe supérieure à celle que l'auteur demande, je ne dis pas aux styles abolis du passé, mais même aux formes de la nature et à de libres conceptions individuelles.

Sala aussi, ce Catalan de Paris, ainsi que l'appelle Félix Massoul, est un bon artisan. Verrier depuis sa jeunesse, il connaît le tour de main, les secrets du métier qu'il enseigne et transmet à ses fils, tradition perdue, hélas! depuis l'abolition des corporations, qui a détruit les dynasties d'artisans. Ses formes sont simples, ses lignes savoureuses. Il sait colorer son verre dans la masse et ses coupes pour l'éclairage électrique ont l'éclat adouci des vieux cabochons.

Marinot a repris le décor du verre par les émaux appliqués en touches solides. C'est la technique de Murano, de ces ouvriers italiens qui essaimèrent en France au XVIe et au XVIIe siècles, et dont les rares ouvrages font la joie des collectionneurs. Mais s'il se rattache à la tradition pour l'exécution, Marinot reste de son temps pour l'originalité de ses arabesques et de ses interprétations florales.

Marcel Goupy, également, manie l'émail en virtuose, et Manzana-Pissaro, dont les figures se détachent sur des ors prestigieux. Et pour compléter la pléiade — les filles d'Atlas et de Pléione étaient sept — je nommerai Georges Chevalier et Henri Hamm, très bel artiste.

D'autres encore se livrent au décor du verre, sans qu'on puisse les ranger dans ces maîtres-ouvriers : le décor au feu de moufle ne tient pas lieu du four du verrier. D'ailleurs, les amateurs commencent à faire fête à cette production moderne. Mais leurs préférences vont aux verres dévitrifiés, aux pâtes de verre où excellent Damouse et Decorchemont, de longue date prônées par les critiques.

Pourquoi ce traitement inégal? Ne sommes-nous donc plus sensibles à la beauté idéale du cristal, transparent comme l'eau la plus pure, reflétant tous les rayons lumineux, docile aux caprices de l'artiste? Songez au gobelet d'étain ou même à la timbale d'argent de nos pères et comparez la froidure du métal à la caresse du verre qui s'attiédit sous nos lèvres, à son incomparable légèreté, bien que le secret du verre de « fougère » soit irrémédiablement perdu.

HENRI CLOUZOT.

Le Midi donne l'exemple. La municipalité de Toulouse vient de créer un bureau central d'informations, fournissant gratuitement tous renseignements administratifs, économiques, juridiques. Sa documentation est puisée dans 9.000 volumes et 6.000 journaux et périodiques systématiquement dépouillés. L'office, créé en pleine guerre, a reçu 2.250 questions dans le premier mois de son fonctionnement. Voilà qui doit encourager la Ville de Paris à réaliser sans retard le projet d'Office du Travail de M. Georges Lemarchand.

Le Conseil général de la Seine, dans sa séance du 24 décembre, s'est occupé de l'Exposition coloniale de 1925, pour laquelle un palais permanent sera édifié dans la région est de la banlieue parisienne, analogue à celui de Terwueren, près de Bruxelles.

Le général Pellé, qui commande l'armée tchéco-slovaque, a pris l'initiative d'organiser pour l'an prochain, à Paris, une exposition d'art populaire tchèque et slovaque. Un succès certain attend cette manifestation qui rappellera peut-être à nos dirigeants que nous avons aussi en France un art populaire digne d'attention et qu'il disparaît tous les jours sans qu'on ait jamais songé à en faire une seule exposition d'ensemble.

L'ACTUALITÉ THÉATRALE

THÉATRE DES VARIÉTÉS : *La Chasse à l'Homme*, comédie en trois actes, de Maurice Donnay.

THÉATRE MICHEL : *L'Heure exquise*, comédie en trois actes, de Mme Jeanne Desclos, musique de M. Alfonso Mesa; *Gabrielle a découché*, comédie en un acte, de M. Nozière.

THÉATRE FÉMINA : *Triplepatte*, comédie en cinq actes, de MM. Tristan Bernard et Godfernaux.

Deux sœurs, Odette et Françoise, s'adonnent passionnément à la chasse à l'homme, plus exactement, à la chasse à l'épouseur. Laquelle des deux épousera Philippe Guersant, jeune homme charmant, du meilleur monde, lancé dans de vagues affaires d'automobiles? Ni l'une ni l'autre, bien entendu. C'est la femme de chambre des Friolley, Simone, qui arrivera la première dans cette course au mariage, au moment où l'on découvrira que le riche parti, ruiné par la guerre, est devenu simplement chauffeur de taxi, et que la jolie Simone est bachelière.

Tout ceci, évidemment, ne prête pas à de longs développements psychologiques ni à l'échange de pensées profondes. Cependant, un dialogue spirituel, des mots d'une ironie charmante, un « métier » remarquable font de cette pièce un agréable passe-temps. Certaines scènes, surtout au premier acte, ne dépassent pas le niveau d'un bon sketch de revue, mais si l'intention de l'auteur a été surtout de nous divertir, avouons qu'il y a pleinement réussi. La finesse tendre, ironique un peu de M. Maurice Donnay, est vraiment savoureuse.

Cette comédie est jouée à la perfection par Mlle Jane

Marnac (Simone), Marcelle Yrven (Suzanne), Isabelle Fusier (Odette), Raimu (Friolley), Jean Dax (M. Yvon), Deschamps (Philippe) et Koval (Barcklett).



Décidément, tous les Guitry se mettent à la confection de pièces de théâtre. Cette fois, c'est Jeanne Desclos, la petite main de la famille !

Elle nous met en scène la vie d'actrice, à peu près comme la rêve une modiste du quartier d'Auteuil. C'est du bon ouvrage de petite dame. Ce que ça peut être gentil !

Au premier acte, Jeanne Desclos — elle joue elle-même sa grande héroïne — nous convie à un « thé » select, au deuxième acte à une soirée avec grand numéro, au troisième acte à un rendez-vous bourgeois chez un peintre mondain. On ne peut agir en meilleure maîtresse de maison.

Une actrice remarquable aime un peintre remarquable, qui l'aime aussi. Mais l'actrice remarquable ne veut rien savoir de cet amour parce qu'elle est la maîtresse inattaquable d'un banquier remarquable. Ce banquier, elle ne l'aime plus, malgré son immense fortune, parce qu'il doit rester à l'étranger et elle à Paris onze mois sur douze. Nous apprendrons tout cela au cours du « thé » du premier acte.

Au cours de la « soirée » du deuxième acte, le banquier apprendra, grâce à une cloison trop mince de maison moderne, que son amie rêve de le quitter pour retrouver le peintre adoré. Séparation à l'amiable avec pointe d'émotion.

Le dernier acte rapprochera sur le plus élégant des divans, la plus élégante des actrices et le plus élégant des peintres. Tout cela en musique, — aussi jolie qu'au Casino de Biarritz, ma chère ! — et avec danses espagnoles pendant la réception du deuxième acte. Je dois dire que ces danses espagnoles de Paulette Duval sont d'un charmant montmartrois, avec une robe à rendre fou mon ami Jean-Gabriel Domergue. Cette petite mondanité n'aura vécu que quelques soirées.



Gabrielle a découché est une fantaisie très fine sur le ménage à compartiments d'une petite demi-mondaine. Cette œuvrette me fait songer à une commode d'art capricieux où l'on se serait amusé à mélanger drôlement tous les tiroirs. C'est l'histoire d'une jolie théâtreuse qui vit à l'ombre de sa mère, avec ses trois poupées : l'ami sérieux, le vieux beau qui croit être aimé pour lui-même et le gigolo. Un jeu tout cela, mais d'un esprit si délicat et, comme les jeux des enfants, très image de la vie !

L'ensemble est délicieusement interprété. Ellen Andrée campe une rocambolesque mère d'actrice, avec un talent magistral. Mlle Daussmond est une Gabrielle adorable ; elle joue vif et nerveux. M. Mauloy est un acteur de premier ordre. M. Clermont est d'une drôlerie majestueuse, qui va très bien à son personnage, et M. Etchepare est excellent dans le rôle du gigolo. C'est un jeune artiste continuellement en progrès. S'il persévère, il est destiné à un bel avenir théâtral.



Depuis la victoire, on a vraiment abusé des reprises ; pourtant, en écoutant *Triplepatte*, un vieux succès d'avant-guerre, je n'ai pas songé que c'était une reprise. J'ai eu la certitude d'entendre un chef-d'œuvre. Un ouvrage comme celui-là ne s'analyse pas ; on l'écoute, on l'admire. C'est tout ce qu'on en peut dire. Du reste, on a déjà tant noirci de papier pour expliquer le génie de Tristan Bernard ou signaler la profondeur de sa pensée ! Je n'ai vraiment rien à ajouter que ma sincère admiration.

Le théâtre Fémina a bien fait les choses : interprétation, décors, toilettes, tout est harmonieux, heureusement en place. M. André Lefaur est le Triplepatte le plus vivant qu'on puisse imaginer. Marguerite Peuget a de la verve, Jeanne Loury est comique sans trop de caricature, Madeleine Lambert est exquise et Andrée Pascal d'une jolie grâce tendre.

MARC-HENRY.

CHRONIQUE MUSICALE

AU THÉATRE DU VAUDEVILLE : *Méphistophélès*.

Puisque nous voici à l'époque des souhaits, je me permets d'émettre celui de ne plus voir, durant l'année nouvelle, le sens de certaines de mes phrases complètement modifié par une collection de coquilles désastreuses ainsi que la chose s'est encore produite pour mon dernier article.

Puissent MM. les correcteurs relire nos épreuves avec le même soin qu'apporte, par exemple, un directeur de théâtre tel que M. Gheusi à la mise au point de ses nouveautés !

Allez à une représentation de *Méphistophélès* et dites-moi si, sous ce rapport, et sur une scène aussi exiguë que celle du Vaudeville, il est possible de faire mieux ! Depuis le début de l'ouvrage jusqu'à la fin, je ne trouve que des vétilles qui soient critiquables, et encore ! dans la mise en scène.

Rien que pour ce motif, le lyrique ne devrait pas désemplir durant de longs soirs : Ajoutez à cela une interprétation remarquable dans l'ensemble, et principalement en ce qui concerne M. Vanni-Marcoux. Ah ! celui-là, je vous le certifie, est un Méphisto vraiment extraordinaire. Ce qu'il fait de ce rôle est tout à fait surprenant. Son jeu, sa mimique, sa façon de se grimer et de s'habiller, tout concourt à le mettre en pleine lumière, d'autant que, malgré un organe plutôt ingrat, son chant et sa façon de phraser portent le cachet d'un grand artiste. Mon seul regret est qu'il abuse de certains effets faciles de nudité étrange. Mais à part cela, c'est merveille de considérer la façon dont il a composé son personnage et dont il en a réalisé la psychologie et l'image.

Dût-on venir de très loin pour assister à ce spectacle, je considérerais sans hésiter que la contemplation et l'audition d'un tel interprète vaudraient largement le déplacement.

Il était bien difficile, pour une débutante, de retenir l'attention auprès d'un tel partenaire. Mlle Mason y est cependant parvenue, sans le moindre effort, par sa beauté naturelle et par la qualité rare de son organe, qu'elle conduit étonnamment bien. Avec un tel physique, une telle voix et un tel art du chant, il n'est pas surprenant que cette jeune et charmante Américaine ait immédiatement conquis tous les spectateurs, qui l'ont surtout fêtée à l'acte de la prison, où elle se montra tout à fait remarquable et comme chanteuse et comme tragédienne lyrique.

Mlle Brohly remporta un aussi grand succès comme soprano dramatique qu'elle ne connut lorsqu'elle bornait son ambition aux rôles de contralto.

La transformation est complète et, si l'on ne peut que regretter, pour certains emplois, la Brohly de l'Opéra-Comique, il est impossible de ne pas admirer celle qui vient d'incarner Hélène, au Théâtre Lyrique, de si heureuse manière et avec une telle autorité.

Quel dommage que Faust ait été confié à un lamentable ténor italien, dont je me suis empressé d'oublier le nom et qui, j'espère, sera bientôt remplacé pour la plus grande satisfaction du théâtre et des habitués.

L'orchestre était dirigé par M. Polacco, dont le succès personnel fut très grand et fort légitime. Et les chœurs méritent de nombreuses louanges pour la beauté des voix, pour la façon dont ils chantèrent, en n'oubliant aucune des nuances les plus subtiles.

Le corps de ballet a fait tout ce qu'il a pu pour satisfaire le public et je suis heureux de constater qu'il y a pleinement réussi.



Quel dommage qu'au milieu de tous ces éloges il me faille faire d'importantes réserves et que ces réserves concernent la musique même de *Méphistophélès!* Et cela me peine d'autant plus que l'auteur Arrigo Boïto, était un musicien de grande valeur, doublé d'un homme d'une érudition remarquable et d'une droiture exceptionnelle. L'histoire de son unique ouvrage représenté est, je crois, sans exemple. En effet, quand on

donna son *Méphisto* pour la première fois, le fiasco en fut retentissant. Quelques années plus tard, le compositeur milanais tenta de nouveau la fortune avec sa partition entièrement retouchée, mais, pas plus que lors de son apparition, cette partition ne parvint à conquérir la faveur du public. Un beau jour, le hasard voulut qu'après plusieurs barytons italiens, Chaliapine, qui avait tiré de l'ombre, où l'avait plongé l'indifférence de la critique et des foules le merveilleux *Boris Godounow* de Moussorgski, s'éprit particulièrement de l'opéra de Boïto et vit dans le rôle principal des effets conformes à sa nature.

Il le joua partout ce rôle, lui donnant une allure exceptionnelle et provoquant ainsi pour l'œuvre une sorte de triomphe qui finit par devenir universel. *Méphistophélès*, qui jusqu'alors n'avait guère connu que des fours ou des succès peu éclatants, fut monté dans les principales villes du monde et son auteur, déjà célèbre avant la complète victoire de son œuvre, connut alors la fortune en même temps que la gloire.



Entre temps, il s'était mis à la composition d'un *Néron* auquel il travailla vingt ans et dont on annonça presque chaque année la naissance. Toutefois s'il en publia le texte, il en garda pour lui jalousement la musique et ne consentit jamais à laisser représenter cet ouvrage considérable. Ce qui semble prouver qu'Arrigo Boïto, peu satisfait de sa première partition, avait tout tenté pour s'élever et en écrire une seconde qui lui parut digne de lui faire pardonner des triomphes, à ses yeux immérités. Puis, sentant dans sa noble conscience d'artiste que la réalisation ne répondait pas à ses efforts, il brisa sa plume de musicien, bien décidé cette fois à se retirer de la lutte.

Cela indique surabondamment quelle devait être son opinion intime concernant *Méphistophélès*, qu'il ne consentit au reste jamais à laisser jouer à l'Opéra de Paris.

Je ne me ferai donc pas plus catholique que le Pape et, puisque Boïto, je le répète encore, n'estimait que médiocrement la musique que lui avait inspirée le poème de Gœthe, on ne s'étonnera probablement pas de me voir partager sa façon de voir.

Une partie de l'ouvrage lui plaisait pourtant beaucoup, à ce que j'ai cru comprendre dans des conversations que j'eus l'avantage d'avoir avec lui dans son artistique habitation de Milan, et cette partie c'est le prologue.

En le réentendant l'autre soir, j'eus à nouveau la même impression que lui et je me dis que, nonobstant les défauts qui la déparaient, c'était néanmoins une fort belle page, avec ses chœurs d'anges, si curieusement notés et ses ricanements amers du terrible Méphisto.

Malheureusement, pour retrouver quelques passages dignes d'être associés à ce fragment, il faut attendre le tableau de la prison, où l'air de Marguerite retient l'attention par le sentiment qui s'en dégage et où le duo entre elle et Faust renferme des coins tout à fait bien venus.

Pourquoi faut-il qu'après ce tableau l'acte de la Grèce vienne tout gâter, avec Hélène, sa seconde héroïne, ainsi qu'avec les morceaux de mauvais goût qui le déparent? Oh! cette mélodie fameuse du duo d'amour, reprise à l'unisson par les personnages et les chœurs! Est-ce assez conventionnel et assez banal!



Et puis, au point de vue du livret, je ne comprendrai jamais qu'un poète, tel qu'Arrigo Boïto, à qui Verdi fut redevable des poèmes d'*Othello* et de *Falstaff* ne se soit pas aperçu de l'erreur qui consistait à vouloir fondre en un seul les deux *Faust* de Gœthe! Comment a-t-il voulu que les spectateurs, après s'être intéressés à l'amour de Faust et de Marguerite, puissent s'émouvoir en contemplant ensuite les tendresses d'Hélène et du même Faust! Ce sont là deux pièces différentes qu'il était téméraire de réunir dans un opéra!

J'ajouterai que la langue musicale de l'auteur laisse grandement à désirer, que ses italianismes sont légion et que sa mélodie manque fréquemment de spontanéité et d'éclat.

Quant à l'orchestration, bien que supérieure à celle des Mascagni et des Leoncavallo, elle ne renferme que fort peu de qualités qui méritent d'être notées. Il y a cependant certain crescendo du prologue et l'effet de grosse caisse pianissimo, doublant la harpe grave de « lointaine, lointaine, lointaine » du duo qui m'ont encore impressionné comme le jour où j'entendis pour la première fois *Méphistophélès*, il y a de longues années, au Théâtre de la Monnaie.

FERNAND LE BORNE.

Parmi les coquilles dont je me plaignais en commençant, laissez-moi vous signaler celle qui me fait parler du « Goût des Arts » alors que je ne songeais qu'au « Pont des Arts » si voisin de l'Institut.

A la place de « ravalliser » lire : « ravelliser » par allusion aux dissonances si chères à M. Maurice Ravel et à ses disciples.

C'est comme dans l'alinéa concernant le morceau de M. Gailhard intitulé : *Une chanson passe*, j'exprime le regret que cette chanson n'ait pas donné lieu à une trituration contrepointique au milieu de laquelle elle se serait promenée librement, *tout en se livrant à un grand nombre de fantaisies endiablées...*

F. L. B.



LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

LES LIVRES

LE CABARET DE LA BELLE FEMME, par Roland Dorgelès (*L'édition française illustrée*). — ROSE DES VENTS, par Philippe Soupault. — LETTRES DE GUERRE, de Jacques Vaché (*Au Sans Pareil*).

Le couronnement par « les Goncourt » du quinquagénaire Marcel Proust (l'homme à qui il n'est rien arrivé), a parfait à la façon d'un repoussoir la gloire équitable de Roland Dorgelès, l'écrivain « de guerre » le plus objectif (au sens littéraire et photographique du mot). Il m'est donc particulièrement agréable de parler du recueil de nouvelles que l'auteur des *Croix de Bois* vient de faire paraître sous le titre de l'une d'elles : *le Cabaret de la belle Femme.*

Les Croix de Bois traitaient de la bataille et des misères des fantassins; *le Cabaret de la belle Femme* évoque le secteur calme ou le cantonnement. Cette œuvre-ci tend donc à l'humour, je veux dire cette rigolade rabelaisienne ou courtelinesque, comme celle-là tendait au tragique.

J'ai retrouvé dans *le Cabaret de la belle Femme* la qualité maîtresse des *Croix de Bois* : le témoignage. Pour un peu j'écrirais ce mot avec un T. Dorgelès excelle, en effet, à ressusciter les détails infimes donc évocateurs, que seul le témoin peut avoir remarqués. Il les livre au lecteur avec un renoncement personnel extrême. Le dialogue ressuscite, vivant, exact et avec lui le passé, sans déformation, sans transposition, sans aucun essai de synthèse. Dorgelès apporte à l'âme les matières premières sur lesquelles elle doit travailler. C'est un prestigieux documentateur. Son style, simple et probe, est d'un bon écrivain sinon d'un poète et j'ai ri d'un gros bonheur de « copain » à maints passages de son recueil de nouvelles.

Pourtant je ne puis accepter cette phrase sur la guerre :

« On y partit presque joyeux, croyant à l'Aventure... Et l'on en est revenu, déçu, après des jours, des mois, des ans pareillement gris... »

Certes nous partîmes dans l'illusion, mais quelles vérités ardemment humaines ne rapportâmes-nous pas de là-bas! Et de quelles terribles couleurs furent teints ces jours, ces mois, ces ans!

N'importe! *Le Cabaret de la belle Femme* est d'un bon conteur.

« Bon soldat » du cubisme, Philippe Soupault se promène par le monde occidental. Il porte comme un monocle la Grande Roue et l'électricité tyrannise son attention. Il ignore le soleil et les hommes, le cinéma américain l'hallucine, le bar qui flambe d'une sale ardeur chimique le hèle, et les cris des vendeurs de journaux le crucifient. La fenêtre, dit-il dans *Rose des Vents*, ouvre sur le métro ou sur la mer. La mer est donc pour lui une idée comme une autre.

Brisant toute syntaxe, le poète use de l'association d'idées et de l'ellipse pour nous suggérer qu'il souffre jusqu'à désirer un coup de revolver qui lui serait une douce mélodie. Prisonnier brutalisé et révolté, Soupault tourne en rond dans les décors.

Je voudrais qu'il vît ce qu'ils cachent et qu'il se découvrît une raison de vivre.



La revue *Littérature* a édité les *Lettres de guerre* de Jacques Vaché, mort à 23 ans d'une absorption exagérée d'opium.

Vaché fut en proie trop jeune aux milieux littéraires les plus quintessenciés. Ceci, coïncidant avec de vains exercices de « bringue », le conduisit à un désabusement intégral souvent très énervant. Aucune force, aucun transport ne furent jamais en lui, si bien qu'il s'ennuya à la guerre.

Son esprit, par contre, était sensible et fin et très spirituellement critique. Il eût été poète ou écrivain à condition de s'évader du marasme où sa jeunesse extrême l'avait si artificiellement plongé.

JEAN BERNIER.



LYDIA DE TUNIS, roman, par Paul-Louis Garnier (*Librairie des Lettres*). — LES INÉPOUSÉES, roman, par Geneviève Duhamelet (*Albin Michel*, éditeur).

Autour de la Méditerranée, sous le soleil et sous les nuits claires, se déroulent les épisodes de *Lydia de Tunis*. C'est un roman latin, — par le sujet, par les personnages, par la langue chaude et colorée, — que l'histoire de l'Espagnol Joaquin. Ce petit ruffian (comme on disait autrefois) a commencé par la dure misère et, pour ce motif, a toutes les revanches à prendre. Il trouve la première dans l'amour de la mûre et riche Lydia qui lui ouvre, avec son lit, ses jardins et les salles fraîches de sa demeure où rient des servantes. Mais un brun jeune homme aux muscles durs, au cerveau têtu, reste-t-il prisonnier d'une Lydia?

Joaquin cherche, à tâtons, le chemin pour s'évader. Il y a les amies de Lydia; — tromper Lydia avec ses amies, c'est toutefois un peu moins simple qu'il ne le faudrait. Il y a lui, Joaquin, qui va jusqu'à essayer de travailler! et cela, encore, n'est pas tout à fait aussi simple qu'on pourrait le croire. Le destin de Joaquin est plutôt de paresser sur la Riviera, en compagnie et aux frais de l'antique amoureuse, pour qui il garde un solide mépris de Méridional. Or, il trahit tant son cœur, — ce cœur averti, usé, maternel de courtisane sur le retour, — que Lydia, après toute une nuit où il l'a laissée seule, a l'énergie de rejeter le joug infâme et de devancer la rupture, par une dernière fierté. C'est elle qui s'évade, qui échappe à l'abaissement dernier. Seule, elle revient à la fraîche maison de Tunis, où les servantes ne rient plus. Et elle v mourra seule, la veille d'un dimanche. « Pauvre... ».

Paul-Louis Garnier a conté ce conte avec fougue, avec éclat. Mais son style ne brille point de ces lumières métalliques, qui si vite lassent parce qu'elles ne sont point humaines. Il est tiède d'ombre et de soleil; de belles taches d'ombre et de soleil se promènent au gré des jours, sur ces Maltais, ces Arabes, ces Juifs, ces Levantins, et jusqu'à des gens du Nord venus vers la joie d'ici, des Slaves venus pour aimer, des marchands de diamants descendus d'Amsterdam pour voir si l'amour va bien, car, quand l'amour va...

Livre original et séduisant. Livre qui fera regretter davantage l'excellent écrivain que fut Paul-Louis Garnier.

Les Inépousées est un livre de femme. On a beaucoup écrit pour et contre la littérature féminine, et parfois pour et contre, en même temps. Rappellerai-je l'étude, à juste titre célèbre, de M. Maurras sur le *Romantisme féminin?* Le livre de Mlle Duhamelet ne troublera les sévères critiques par aucun romantisme. Les jeux faciles de la perversité et de l'éloquence n'y requièrent point l'attention passionnée ou naïve. Mlle Duhamelet est un auteur probe, fin, très délicatement sensible.

Elle dit, dans *les Inépousées*, le sort divers et souvent triste des fiancées de la guerre. Parmi celles qui ont fidèlement attendu (il ne s'agit que de ces dernières!) quelques-unes ont vu revenir l'aimé; mais combien d'autres, après les années douloureuses, ont vu tomber sur leur vie le voile d'un grand deuil, et n'ont pu que franchir les portes d'or de la résignation et du dévouement! Tel est leur noble et mélancolique destin, et telle est la tendresse veillant inépuisable au cœur des femmes, qu'elles ont gardé un sourire au bord des lèvres, une pâle joie au fond de l'âme.

R. DE LA VAISSIÈRE.



PAGES D'HISTOIRE

LA LOMBARDIE AU TEMPS DE BONAPARTE

(JEHAN D'IVRAY)

La femme-auteur — excellent auteur — qui écrit sous le pseudonyme de Jehan d'Ivray a publié tout récemment un livre bien intéressant sur la Lombardie au temps de Bonaparte.

Ce n'est pas un livre d'érudition pure, c'est-à-dire un livre où les sources sont rapportées, critiquées, confrontées. Ce n'est pas non plus un récit de vulgarisation, dépouillé de toutes références. Exactement, c'est, appuyé surtout sur les *Frammenti di Lettere* de Pietro Verri un tableau des mœurs de la vie lombarde pendant l'occupation française de Milan en 1796.

Pietro Verri est un témoin oculaire clairvoyant et assez impartial. Ce n'est pas un mauvais guide dans le récit des événements. L'auteur n'a d'ailleurs pas négligé des sources accessoires intéressantes et piquantes, dans cet ouvrage sur les mœurs: en dehors de la gazette, des *annali milanesi*, ce sont les satires, les chansons, les pamphlets, le *Meneghin sott' ai Francès* de Pertusani, notamment, mais cités toujours avec le souci d'indiquer la tendance d'une critique et les raisons de cette tendance. Toutes ces citations fort nombreuses se marient d'ailleurs fort heureusement au contexte sans aucun appareil d'érudition, et font de la lecture du livre une des plus attachantes qui soient.

La version synthétique enseignée dans les écoles est que l'occupation française fut accompagnée de tels excès, souleva dans la bonne société une telle réprobation par les exagérations démagogiques, et dans le peuple de telles protestations par les abus de la réquisition et les exactions, que le retour des Autrichiens fut salué comme une délivrance par la population milanaise, entre la première et la seconde occupation.

Nous voyons par le livre de Mme Jehan d'Ivray ce qu'il faut penser de cette vue un peu sommaire. En le suivant de chapitre en chapitre, nous n'ignorons rien des excès démagogiques, contre lesquels la seule protestation fut celle, d'ailleurs, d'une aristocratie peu nombreuse. Nous voici initiés au langage des clubs de là-bas, et aux prouesses patriotiques des sans-culottes milanais. Nous voici familiers avec un laisser aller, un tutoiement tout nouveau, et des fêtes civiques à l'instar de Paris dont le tempérament méridional aidant, on peut imaginer l'exagération. Nous n'ignorons pas non plus, en nous promenant de page en page, ce que furent les réquisitions — tranchons le mot, les vols, de certains généraux, de certains ordonnateurs, de certains commissaires des guerres. Nous sommes renseignés sur Salicetti. Nous voyons Wast, Aubernon, Bouquet, qui à Milan, qui à Vérone, faire œuvre de voleurs qualifiés. Et nous voici confirmés dans la triste opinion que le baron Mar-

(1) Vol. Crès. éd. 1919.

bot nous avait déjà donnée des facultés morales de Masséna.

Mais, ceci dit, et bien d'autres choses encore — le scandale de certaines merveilleuses, femmes ou compagnes de généraux ou de commissaires, Ida de Saint-Elme ou Félicité Hamelin, la joyeuse sarabande des moines défroqués, et la prise un peu carnavalesque de la Bastille milanaise, et encore le larcin cruel de tant de cœurs aimants et tendres, un peu conquis à la hussarde et abandonnés de même, sans grand scrupule, mais non sans larmes et sans rancune — voici la contre-partie: une société préparée à merveille aux idées philosophiques et libérales, tant par les fautes et les erreurs du régime autrichien que par le travail patient des sociétés secrètes et des philosophes; un peuple rebelle à la conscription, un peu spolié aussi par des profiteurs sans scrupule, un peu scandalisé parfois par une facilité de mœurs inattendue, mais joyeux au fond et sympathique aux Français en grande majorité, admirant les belles fêtes, les belles cavalcades, les belles réjouissances, sachant rendre hommage à la politesse charmante de ce grand soldat que l'ancien régime avait légué à la République : Serrurier, aux qualités françaises en général, à la dignité de vie de beaucoup de vainqueurs, et à la haute probité de plusieurs dont il obtint toujours justice, comme d'Augereau, par exemple. Et voici la haute figure de Bonaparte, si merveilleusement apte à comprendre l'Italie et à conquérir son cœur, Bonaparte demeuré pauvre au milieu des immenses richesses de l'Italie occupée, Bonaparte, que l'amour de la Cisalpine ne chargea jamais de ses protestations et de ses rancunes contre les maladresses ou les excès de certains de ses subalternes.

Il y a, parmi le récit, des chapitres descriptifs très attachants contés par les contemporains, par Joséphine, par Talleyrand, par Stendhal ou par le capitaine Paul-Louis Courier, par Napoléon lui-même qui prennent la parole et témoignent tout à coup. Les fêtes, la mode et les mœurs, les satires, Mombello, les femmes de l'an IV, avec tant de savoureux détails sur la Volterra, la Visconti et tant d'autres, sont des exemples typiques de cette façon exceptionnellement vivante et animée d'écrire l'histoire. Puis voici les chapitres plus sévères de l'organisation de la Cisalpine, où, parmi les portraits séduisants et brefs de Dandolo, d'Alfieri, de Melzi, de Gioja et de Parini, si divers, se révèle le génie de Napoléon, ce génie éminemment pacificateur, qui ébauche à Milan l'œuvre qu'il perfectionnera plus tard à Paris. Il veut là-bas des démocrates et aussi des aristocrates, et des francophiles de toujours et aussi des hommes qui ont servi l'Autriche et qui la regrettent. Et il réussit merveilleusement. L'homme qui, en Brumaire, refit la France, en effaçant les lois de proscription, tout en peuplant de jacobins son armorial, l'homme qui fit appel, pour son épiscopat concordataire, à des conventionnels d'hier et à des aumôniers de la chouannerie, et ne réussit pas moins merveilleusement, est là, déjà, dans le général de vingt-huit ans qui impose la collaboration de Serbelloni, de Paradisi et de Pietro Moscati. Cet homme au puissant génie créateur, à l'adresse diplomatique infinie, qui promettait, aux Milanais qu'ils ne seraient *ne francesi, ne tedeschi*, nous l'avons vu tout à l'heure, comme en un séduisant kaléidoscope, cavalcadant dans la Cisalpine, visitant à Côme son vieux parent le chanoine, mariant ses sœurs, et, dans les jardins Serbelloni, emportant, amoureux, vers l'ombre des palais, Joséphine endormie sur son épaule, dans la langueur d'un soir d'été.

PIERRE DE PRESSAC,
archiviste paléographe.



EDITIONS DE L'"EUROPE NOUVELLE"

AU LENDEMAIN DE LA PAIX

par le Comte de Fels

1 brochure de 48 pages, 2 fr. 50 net

*En vente aux bureaux de l'*Europe Nouvelle, *75, rue de Lille, chez nos dépositaires et les principaux libraires.*

Abonnez-vous à « L'Europe Nouvelle » au lieu de l'acheter au numéro, vous paierez ainsi votre journal meilleur marché. Vous contribuerez à diminuer la crise du papier, et vous nous rendrez service.

La Gérante : Suzanne Boureau.

Paris. — Imprimerie des Arts et Manufactures, 8, rue du Sentier. (M. Barnagaud, Imp.)

E O/1 History

Le Numéro : 1 franc. 3me Année. N° 2. — 10 Janvier 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

SOMMAIRE

ABONNEMENTS

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	40 fr.	44 fr.
Six mois	22 fr.	24 fr.
Trois mois	12 fr.	14 fr.

Les Abonnements sont reçus, sans frais dans tous les bureaux de poste, compte chèque-postal n°7029

Directeur-Fondateur : Hyacinthe PHILOUZE

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
PARIS -:- 75, Rue de Lille, 75 -:- PARIS
Téléphone : Fleurus 11.87--00.36



La Seconde Conférence

La Conférence de la Paix s'est éteinte dans le silence des échecs qu'on dissimule. Elle s'était ouverte dans le concert des dithyrambes que déclamaient ceux qui avaient mis en elle tout l'espoir de l'humanité; elle a fini dans l'ignorance voulue des déceptions qui se voilent.

La Conférence de Paris — où seules décideront les puissances *alliées* — s'ouvrira la semaine prochaine sous de plus sévères auspices. Ses ambitions sont limitées.

La paix hongroise, qu'elle a mission de conclure, a été définie dans ses détails par la Conférence de la Paix.

Deux problèmes plus difficiles lui seront soumis : Fiume et Constantinople. Elle abordera sans doute une question d'aspect nouveau : l'alliance anglo-franco-italienne et elle réservera l'avenir le plus troublant : la question russe.

La paix hongroise est une chose faite. Les clauses inscrites aux traités de Versailles et de Saint-Germain ont déterminé les frontières de la Hongrie. L'Entente a jusqu'à présent soutenu dans ce pays les partis les moins avancés et l'on a ainsi laissé à Budapest des espérances que Vienne a dû pour jamais abandonner ; mais la Conférence de Paris n'est plus en cette occasion que l'agent d'exécution de la Conférence de la Paix.

Le débat s'ouvrira avec la question de Fiume.

En Italie, la faillite de l'équipée de d'Annunzio est manifeste. M. Nitti a bien défini la question en disant qu'elle n'était pour l'Italie qu'une affaire sentimentale : c'est d'amour-propre qu'il aurait dû dire. Mais l'amour-propre d'une nation vaut quelque chose. C'est un sentiment avant tout respectable, qu'on ne peut froisser. Il faut l'aborder avec ménagement, avec grâce, la bouche lourde d'hommages et les mains pleines de présents.

M. Nitti, qui dans ces circonstances difficiles s'est montré homme d'Etat habile, a grandement facilité la tâche des Alliés. En Serbie, il a envoyé un plénipotentiaire adroit ne craignant pas de déclarer qu'il était plus facile de traiter directement avec les Serbes que par l'intermédiaire de la Conférence. Et voici du coup la question dalmate à moitié résolue. Fiume ne sera plus qu'un excellent instrument d'échange pour les compensations dont on parle depuis quelque temps à Rome, sans en préciser cependant le sens ni la portée, mais où la France, à son habitude, jouerait encore le rôle de prodigue.

C'est dans ces conditions que la Conférence de Paris abordera le redoutable problème de Constantinople.

Ici, avant que de parler raison, examinons les appétits qui vont se rencontrer.

M. Venizelos est à Paris. Il est réputé comme un des plus habiles hommes d'Etat de notre époque, ce qui est vrai; on lui prête des vues sur Constantinople, et ceci est faux. M. Venizelos a la prétention d'obtenir ce qu'il désire. Il ne désire point Constantinople qu'il sait ne pouvoir obtenir.

Avant et pendant la guerre, la Russie s'est refusée à l'idée même de voir la Grèce à Constantinople, et le Tsar s'opposa à la participation — qui n'aurait du reste pas eu lieu — d'une division grecque à l'entreprise des Dardanelles.

Mais l'ours russe abattu, la baleine anglaise prétend s'emparer des Détroits. Devant M. Balfour qui, adroitement se tait, lord Curzon et l'Indian Office le proclament et M. Lloyd George l'avoue... presque !

M. Nitti, lui, estime que Constantinople est d'excellent poids dans la balance où pèsent si lourdes les frasques de Monsieur d'Annunzio.

A Paris, notre diplomatie annihilée sous les coups reçus se tait, et ceux qui des rives du Bosphore essaient de faire entendre la voix de la raison, entassent sans espérance pour l'Histoire des rapports qui ne seront point lus. Cependant l'opinion — enfin — s'émeut.

Peut-être il serait temps, semble-t-il, de parler un peu de nos intérêts. Ils sont réels et importants en Turquie. Assez longtemps nous nous sommes contentés d'être les champions du Droit, les semeurs d'espérance et les moissonneurs de vent.

Voici qu'aujourd'hui la Justice, l'Equité, la Raison et nos droits se trouvent du même côté de la barricade. L'heure n'est-elle pas venue où nous devons élever la voix ?

En Turquie, nos intérêts matériels se chiffrent aux environs de quatre milliards, sans contestation possible plus importants que ceux d'aucune autre nation européenne. Nos intérêts moraux n'y sont pas moindres.

Et je ne parle ici que de la Turquie proprement dite : de Constantinople et de l'Anatolie, négligeant pour l'instant Beyrouth et la Chaldée. Dans ces seules régions situées au nord du Taurus, de la Mer Noire à l'Egée, l'influence morale de la France est sans équivalente : l'hellénisme lui-même qui a tant essaimé pourtant le long des côtes ne peut se vanter d'y voir sa langue parlée à l'égal de la nôtre.

Et ceci vaut la peine d'être mis dans la balance à côté de nos quatre milliards d'argent français.

L'Angleterre, elle aussi fortement engagée en Turquie notamment dans la Dette ottomane et à Smyrne, voit dans sa domination sur les Détroits — où passent annuellement 10 millions de tonnes de ses bateaux — la sécurité de la route de Batoum, patrie du pétrole-roi. Elle voit aussi l'avenir, car sa diplomatie sait prévoir, et Constantinople représente pour elle la tête de la ligne qui aboutit à Bagdad et dont les tentacules iront par Angora vers Castamouni et Samson, vers Sivas et Césarée drainer les riches récoltes qu'exporteront Stamboul ou les ports de l'Egée.

Mais la Turquie à son tour va se faire entendre et réclamer.

Ceux de ses représentants qui sont en Europe se font bien humbles et, acceptant la fatalité qui domine les vaincus, n'opposent aux ambitions des

uns et des autres que des arguments de moralité, de principes. « Nous sommes des vaincus, disent-ils, et nous savons qu'il nous faut accepter la loi des vainqueurs, mais nous la désirons équitable et ménagère de notre foi patriotique et des principes de la justice entre les peuples.

» Nous avons perdu la Macédoine et la Thrace, nous avons perdu l'Arabie et la Mésopotamie, qu'on nous garde l'Anatolie, foyer de notre race et Constantinople, unique berceau de nos institutions.

» L'Europe veut s'assurer la liberté de passage dans les Détroits; nous acceptons le démantèlement des fortifications et même l'établissement sur place de forces interalliées qui veilleront à la sûreté du passage.

» Mais qu'on ne prétende pas nous chasser de Constantinople, car là, et là seulement, sont notre cerveau et notre cœur. On ne peut pas plus nous éloigner de nos universités, de nos écoles que de nos tombeaux d'Eyoub. Ou bien avouez alors que vous voulez nous faire mourir; avouez que vous désirez nous rendre tout gouvernement impossible puisque vous savez que hors Constantinople, ni Brousse la Sainte, ni Koniah la Bénie ne peuvent abriter les services d'un Etat si réduit soit-il. »



Et si cette voix de la pitié peut être entendue, — nous avons eu tant d'indulgence pour d'autres plus coupables — n'oublions pas nos intérêts français — quatre milliards — et puis écoutons la voix de la raison.

Celle-ci parle un langage sévère auprès duquel les déclarations applaudies dans les séances parlementaires sont moins encore que le souffle de vieillards impuissants.

D'accord avec la pitié la raison nous dit qu'il ne faut point acculer un peuple au désespoir.

Avons-nous la prétention de faire à travers les plaines immenses et les larges plateaux anatoliens une nouvelle campagne de Russie et de nous livrer — mais dans quel intérêt? — à une épuisante lutte de guérillas contre un peuple guerrier riche encore en officiers braves, et abondamment pourvu des fusils, des munitions, de l'artillerie légère et des immenses approvisionnements abandonnés par les armées du tsar — sans compter ceux que la Russie des Soviets ne manquerait pas de lui faire parvenir ?

Il est inutile ici de parler de fanatisme religieux. Les Arabes se sont séparés des Turcs en raison de leurs intérêts divergents. Que le sultan soit ou non calife et que le calife règne à Constantinople ou à Damas, peu importe !

Mais l'Egypte est en pleine révolution; mais la Perse s'impatiente sous la tutelle anglaise qu'elle n'a jamais voulue, mais à Boukhara, l'Afghanistan et la Perse fraternisent avec les représentants de la Russie soviétiste; mais le Thibet frémit, la Chine elle-même s'émeut et les Indes rongent le frein britannique qui les retient.

Allons-nous jouer notre paix si fragile sur cette carte malheureuse ?

La solution de la question ottomane qui se résoudrait par l'expulsion des Turcs de Constantinople ne peut qu'être dangereuse pour tous les Alliés. Pour nous, Français, notre intérêt est que la Turquie vive. Imposons-lui nos financiers pour contrôler ses budgets et envoyons-lui des gendarmes pour y ramener la sécurité. Mais nous ne devons pas abandonner à des intérêts étrangers un pays où nous avons engagé quatre milliards, où notre langue est après la langue autochtone la plus parlée, et dont tout l'effort de civilisation s'est fait sur le modèle de nos institutions et d'après nos lois.



Et lorsqu'après la question adriatique sera résolu le problème turc, la Conférence de Paris aura sans doute atteint ce printemps à la naissance duquel nos augures ont promis d'apporter la solution de la question russe. Entre-temps, la fédération de l'Est Européen, de l'Ukraine à la Finlande, aura signé la paix avec les Soviets. Koltchak aura rejoint les Japonais sur le Baïkal, les bolchevistes descendant le long de la Caspienne menaceront Bakou et peut-être enfin s'apercevra-t-on de la vanité de la théorie du « fil de fer barbelé », trop facilement acceptée par ceux qui ignorent que le lin pousse en Russie.

Alors, l'Angleterre qui ne dédaigne pas de traiter dès maintenant avec les Soviets pour l'achat de cette précieuse matière première, nous enseignera comment, sous les égides d'apparence ennemies de M. Lloyd George et de M. Churchill, on traite avec Lénine d'après les dernières méthodes de M. O'Grady.



Les Conséquences Economiques de la Paix

RÉQUISITOIRE D'UN DÉLÉGUÉ ANGLAIS CONTRE L'ŒUVRE DE LA CONFÉRENCE

Il vient de paraître à Londres un ouvrage qui a fait une telle sensation dans les milieux politiques et financiers anglais, que l'édition en a été épuisée en quelques jours.

Cet ouvrage est intitulé : « Les Conséquences économiques de la Paix ».

Son auteur est M. J. M. Keynes, professeur d'économie politique à Cambridge, ex-délégué du ministère des Finances britannique à la Conférence de la Paix. M. Keynes a participé aux travaux du Conseil suprême, remplaçant souvent M. Bonar Law pendant son absence. Il a vécu, pour ainsi dire, dans la familiarité de MM. Lloyd George, Wilson et Clemenceau. Effrayé de l'œuvre accomplie par ces trois arbitres du monde, il a donné sa démission, pour dégager sa responsabilité, avant la rédaction définitive du traité de Versailles.

Son livre, dont la lecture est passionnante, est un acte de courage : c'est un réquisitoire implacable contre la politique suivie par les Alliés depuis l'armistice. Parcourons-en les grandes lignes.

Trois hommes, écrit M. Keynes, ont fait et ruiné la paix : ce sont MM. Clemenceau, Lloyd George et le président Wilson. Leurs points de vue étaient tout à fait différents. M. Clemenceau ne pensait qu'à la France. M. Wilson rêvait à des idées morales abstraites. M. Lloyd George ne pensait qu'à lui-même.

L'échec du président Wilson a été un des événements décisifs de l'histoire. Il a été vaincu à la fois par ses deux partenaires, par l'impressionnisme impulsif de l'homme d'Etat anglais et par l'entêtement, les idées fixes, de l'homme d'Etat français. M. Keynes déplore l'inexpérience politique de M. Wilson, et surtout son incapacité d'appliquer ses principes aux affaires européennes.

Puis il trace du vainqueur Clemenceau un portrait magistral. Il nous le montre au Conseil des Quatre et nous donne le premier tableau pris sur le vif du président de la Conférence qui avait assumé la tâche écrasante de régler en quelques mois le sort du monde. Son portrait est à la fois une description physique minutieuse du vieillard et une analyse psychologique pénétrante qui fait penser à la ma-

nière de Saint-Simon. Cette page mérite d'être connue des lecteurs français. — Voici d'abord le portrait physique :

Bien que sa démarche, son geste et sa voix ne manquassent pas de vigueur, il gardait, particulièrement après l'attentat dont il avait été victime, l'aspect d'un très vieil homme réservant sa force pour les importantes occasions. Il parlait rarement, laissant à ses ministres ou à leurs représentants le soin d'exposer dans une question le point de vue français. Il fermait souvent les yeux et s'adossait à son fauteuil avec sa face impassible de parchemin, entrecroisant devant lui ses doigts gantés de gris. Il lui suffisait généralement d'émettre une phrase brève, définitive ou désinvolte, une question, une désapprobation non motivée de ses ministres, ou bien encore il manifestait une obstination, dont il tempérait la rigueur par quelques mots exprimés en un anglais piquant. Mais la parole ni la chaleur ne lui faisaient défaut lorsqu'il était nécessaire, et le brusque jaillissement des mots, souvent suivi d'une quinte de toux profonde, produisaient leur effet, plutôt par la force et la surprise que par la persuasion.

Puis voici le portrait moral :

Il avait pour la France le sentiment que Périclès avait pour Athènes. Elle seule importait et rien autre ne l'intéressait. Mais sa théorie politique était celle de Bismarck. Il avait une illusion : la France, et une désillusion, l'humanité, y compris les Français et ses propres collègues. Ses principes de paix peuvent se résumer en quelques mots. Tout d'abord, il croyait fermement, se basant sur la psychologie allemande, que l'Allemand ne comprend et ne peut comprendre que l'intimidation, qu'il est sans générosité ni remords dans les négociations, qu'il n'est pas d'avantage qu'il ne prendra sur vous et de bassesse à laquelle il ne recourra pour le profit, enfin qu'il est sans honneur, sans orgueil ni pitié. En conséquence, jamais l'on ne doit négocier avec un Allemand ou composer avec lui ; on doit lui dicter sa volonté. Aucun autre moyen de se faire respecter par lui ou de l'empêcher de vous tricher. Mais il est difficile de savoir jusqu'à quel point il pensait que ces traits sont particuliers à l'Allemand, et si son opinion sincère sur les autres nations était fondamentalement différente. Sa philosophie ne faisait aucune place au « sentiment » dans les relations internationales. Les nations sont des choses réelles ; on en aime une, et l'on éprouve pour les autres de l'indifférence ou de la haine. La gloire de la nation que l'on aime est un but désirable — mais que l'on n'atteint généralement qu'aux dépens du voisin. La politique de force est inévitable, et il n'y a rien de bien nouveau à apprendre de cette guerre ou des fins pour lesquelles on avait combattu. L'Angleterre avait détruit, comme dans des siècles précédents, un rival économique ; un grand chapitre venait de se clore dans la lutte séculaire entre la France et l'Allemagne. La prudence exigeait de rendre des lèvres un hommage à « l'idéal » des naïfs Américains et des hypocrites Anglais. Mais il serait stupide de croire qu'il y a place dans le monde tel qu'il est pour des affaires telles que la Ligue des Nations, ou qu'il y ait quelque sens à attacher au principe d'auto-détermination, sauf d'y voir une formule impérieuse propre à rétablir l'équilibre des forces dans ses propres intérêts.

M. Keynes démontre alors comment, sous l'influence prédominante du président de la Conférence, le traité a violé les 14 points acceptés par tous au moment de l'armistice comme base de la paix. Un contrat avait été conclu entre les Alliés et l'Allemagne. Ce contrat a été violé.

Le professeur de Cambridge étudie surtout les fautes commises par le Conseil suprême dans le domaine économique. Les exigences de l'Entente auront pour résultat de ruiner l'Allemagne et toute l'Europe centrale. L'économiste qu'est M. Keynes est stupéfait de la légèreté avec laquelle les Alliés ont traité ce problème capital du relèvement de l'Europe après une guerre aussi dévastatrice :

C'est un fait extraordinaire que la reconstitution économique d'une Europe atteinte sous leurs yeux de famine et de désagrégation ait été la seule question qui n'ait pu éveiller l'intérêt des Quatre. La réparation des dommages a été leur seule excursion dans le champ économique, et ils l'ont traitée comme un problème de théologie, de politique, de dispute électorale, bref à tous les points de vue, sauf au point de vue de l'avenir économique des Etats dont ils avaient à régler le sort.

M. Keynes, qui n'hésite pas à charger la France d'une grande part des responsabilités dans le règlement de nombreuses questions, reconnaît ici la culpabilité fondamentale de l'Angleterre.

Le sort de la paix a été réglé, dit-il, quand Lloyd George a décidé de faire des indemnités le mot d'ordre des élections anglaises. Il vint à Paris prisonnier des gages les plus insensés qu'ait pu donner un homme d'Etat.

En décembre, il aurait pu sauver l'Europe. Il aurait pu demander au peuple britannique, qui avait fait tant de sacrifices pour une grande cause, de faire un nouveau sacrifice. Il aurait pu s'entendre avec l'Amérique pour annuler les dettes de guerre à l'étranger, ce qui aurait soulagé la France et l'Italie infiniment plus que les indemnités à exiger de l'Allemagne. Il aurait pu travailler avec l'Amérique sur le plan de restauration économique de l'Europe tracé par M. Hoover. Il aurait acquis pour son pays un immense bénéfice en aidant l'Europe à se remettre sur pieds, en renonçant aux réparations tant que la France et la Belgique n'auraient pas été indemnisées, en fixant une somme définie que l'Allemagne pourrait payer, et en prenant part à un emprunt international qui aurait rétabli la vie industrielle du monde.

Au lieu de cela, nous avons en face de nous « une Europe en proie au chômage et à la désorganisation, déchirée par des luttes intestines, par le pillage, par la haine, par la famine ».



A la fin de son livre, M. Keynes propose une série de remèdes à cette situation désespérée.

Il faut réviser le traité conformément à la justice et aux principes de paix acceptés à l'origine par les vainqueurs.

L'Allemagne aurait à payer une somme maxima de deux milliards de livres (50 milliards de francs au pair). La reddition du matériel de guerre, des navires, des propriétés de l'Etat dans les territoires cédés, etc., pouvant être estimée à £ 500 millions, les £ 1.500 millions qui restent devraient être payés en trente annuités de £ 50 millions. L'Allemagne aurait la faculté de choisir elle-même le mode de paiement de cette dette annuelle. Il faudrait modifier les arrangements concernant la livraison du charbon, de manière à maintenir le niveau industriel de l'Allemagne. On devrait établir, sous les auspices de la Société des nations, une « Trade Union » libre, à laquelle l'Allemagne, la Pologne, les nouveaux Etats nés du démembrement de l'Autriche-Hongrie et de la Turquie et tous les Etats mandatés seraient contraints d'adhérer pour 10 ans.

Enfin, toutes les dettes interalliées seraient annulées. Les Etats-Unis se mettraient à la tête d'un emprunt international de £ 400 millions pour restaurer le crédit de l'Europe et permettre l'achat de vivres et de matières premières. Dans l'accomplissement de cette mission, les Etats-Unis auraient l'avantage de rétablir leur meilleur marché et de satisfaire leur idéal politique.

Evidemment, M. Keynes ne se dissimule pas que la réalisation de ce programme implique l'abandon complet de l'esprit et de la politique suivie jusqu'ici par le Conseil suprême.

Peut-on espérer que l'aspect de l'Europe en ruines poussera les hommes d'Etat alliés à se remettre au travail sur les bases nouvelles proposées par l'économiste anglais ? Il est douteux que le haut Tribunal qui a rédigé le traité de Versailles ait le courage de prononcer sa propre condamnation. Et pourtant, comme l'écrit M. Keynes en terminant, il serait temps que l'on se rendît compte que « la prospérité d'un pays favorise celle des autres pays, que la solidarité humaine n'est pas une fiction et que les peuples peuvent traiter enfin les autres peuples comme des frères ».

A. P.

Le tromper peut servir pour le coup ; mais celuy seul se tient pour surmonté qui sçait l'avoir esté ny par ruse, ny du sort, mais par vaillance, de troupe à troupe, en une franche et juste guerre.

MONTAIGNE (Essais. Ch. V).



LA PAIX DANS L'EST EUROPÉEN

La paix qui vient d'être signée à Dorpat entre la République d'Esthonie et la République des Soviets, aura pour conséquence première la Conférence d'Helsingfors qui va s'ouvrir le 15 janvier et où l'on traitera de la paix entre la Russie et la Confédération de l'Est Européen. C'est la brèche ouverte dans le « fil de fer barbelé » dont on prétendait entourer un peuple de plus de cent millions d'âmes. C'est l'écroulement de la politique d'aveugles qu'on prétendait avoir vis-à-vis de la Russie. Il va falloir maintenant cesser de nier l'évidence et se décider enfin à aborder courageusement le problème que pose la question russe.

On a accusé de « bolchevisme » ceux qui avaient osé prévoir ces événements. L'Europe Nouvelle, *qui n'avait pas craint de dire la vérité à ce sujet et, la première, avait prévu les conséquences de la politique erronée de l'Entente, publie aujourd'hui le récit des faits qui se sont déroulés à Dorpat et expose la situation qui a provoqué la réunion d'Helsingfors.*

A l'heure actuelle, en dépit de toutes les intrigues, la paix entre l'Esthonie et la Russie soviétiste paraît un fait accompli.

Selon toute probabilité, la Conférence des Etats baltiques à Helsingfors amènera, sur des bases analogues, une entente entre la Lettonie et la Lithuanie d'une part, les bolcheviks de l'autre. On assure même que les Lettons auraient déjà remis par écrit leurs conditions d'armistice aux délégués des commissaires du peuple. Il faut se garder, toutefois, de jugements trop hâtifs sur ces questions d'une extrême complexité et, à dessein, enveloppées de mystère.

Les révélations de M. Philips Price dans le *Daily Herald* du 2 janvier ne sont peut-être pas uniquement imputables à sa francophobie chronique.

Une fois de plus, il y signale à l'attention des impérialistes anglais, dont le formidable appétit ne l'offusque pas, le danger pour la tranquille possession par l'Angleterre des bases navales de Dago et de Moonsund d'une bonne entente — prétendue ou réelle — entre le général Niessel et les milieux russes pro-germains de Berlin.

La cession à l'Angleterre de ces deux nouveaux Gibraltar est, sans doute, la lettre de change par laquelle les Esthoniens ont acheté au Cabinet de Londres l'autorisation de traiter avec la Russie soviétiste.

Il faudrait s'attendre, avant la fin de l'hiver, d'après le correspondant du *Daily Herald*, à voir marcher sur le front bolchevik occidental une forte armée russo-allemande sous le commandement d'officiers français. Il avoue au surplus, que la flotte anglaise de la Baltique appuiera ces opérations.

Ces affirmations ne sont pas du tout confirmées par le jugement porté par les journaux lettons sur l'activité du général Niessel dans leur pays.

Le journal *Latvyas Sargs* du 21 décembre publie une intéressante interview du général Niessel et des officiers de sa suite. Elle a eu lieu au moment du départ, dans le wagon même qui emportait les membres de la mission, via Kowno, vers Berlin.

Voici la traduction de ce document inédit en France : « A mon arrivée, le général Niessel était encore en ville. En l'attendant, les officiers français me disent leur joie de l'aimable accueil que leur a fait notre peuple, leur admiration pour la bravoure de nos troupes et le plaisir que l'évacuation allemande leur a procuré. Le général entre. Très occupé, il consent pourtant à répondre à quelques-unes de mes questions :

— Les Etats baltiques n'ont-ils pas à redouter une nouvelle agression allemande ?

— Non. Les intentions de l'Allemagne de s'allier à la Russie ont avorté. A eux seuls les Lettons sont venus à bout des Allemands. Ceux-ci savent maintenant que dans le cas d'une nouvelle agression ils n'auraient pas seulement en face d'eux les peuples des Etats baltiques mieux entraînés qu'eux mais encore les Alliés qui ne peuvent rester indifférents aux efforts de l'expansion allemande vers l'Orient.

Le général chargea ensuite le colonel Chapouilly de continuer l'entretien.

« Les Lettons, déclare ce dernier, ont de nouveau prouvé au monde que de tous les peuples de l'ancienne Russie, ce sont eux qui possèdent les soldats les plus braves. En délivrant leur patrie de l'invasion allemande, ils ont rendu un immense service au monde entier.

» C'est l'échec de la politique de l'alliance russo-allemande.

» Les Allemands ayant repassé la frontière, l'œuvre de la commission est accomplie. Rentrée à Paris, elle présentera son rapport au Conseil suprême.

» J'ignore quelles tendances prévalent en ce moment à Londres et à Paris. En tous cas, les rapports de la Commission seront favorables à la Lettonie. Au début, quand nous ne connaissions pas la valeur de son armée, nous avons essayé d'obtenir l'évacuation par voie diplomatique. A la chute de Mitau, nos doutes se sont évanouis. La France et les Alliés savent maintenant que les ennemis de la Lettonie sont aussi les leurs et que l'on peut compter sur elle. Le danger allemand est liquidé.

» Jeune Etat, la Lettonie a certaines choses à apprendre des vieux Etats. Que ses citoyens conservent, au même degré que les Français, toute l'ardeur de leur patriotisme.

» Ne permettez pas aux éléments étrangers, qu'ils viennent d'Orient ou d'Occident, de s'installer chez vous en maîtres. »

LES RAPPORTS DES ÉTATS BALTIQUES ENTRE EUX

Des désaccords ont éclaté entre la Lettonie et l'Esthonie. Sans avoir la gravité que certains journaux leur attribuent, ils sont assez sérieux puisqu'il s'agit de la ville et du district de Walk où les Esthoniens se sont installés lorsqu'ils sont venus au secours des Lettons contre les Russo-Allemands et qu'ils prétendent annexer. Le district en question est peuplé de Lettons. Quant à la ville elle-même, de population mixte, c'est le point où aboutissent toutes les lignes de chemin de fer de la Lettonie, un nœud important dont la perte obligerait cet Etat à la reconstruction de son réseau ferré. Aussi les Lettons proposent-ils de faire de Walk une ville neutre.

D'après les renseignements fournis par le bureau d'informations letton à Paris on ne doute pas d'arriver bientôt à un accord satisfaisant entre les deux gouvernements animés, l'un et l'autre, d'un esprit de modération et de sagesse politique remarquables.

Dans le *Socialdemokrate*, le Dr Menders, délégué de la Lettonie aux premiers pourparlers de Dorpat, présente sous ce jour la situation actuelle : « Différentes circonstances nous ont empêchés de prendre part aux négociations qui viennent d'aboutir à la paix entre les bolcheviks et l'Esthonie.

» En premier lieu, nos opérations contre les Russo-Allemands de Bermond n'étaient pas terminées. En outre,

M. Meicrovicz avait demandé au gouvernement esthonien de prendre l'engagement de soutenir nos revendications touchant l'évacuation de la Latgale par les bolcheviks. Le cabinet de Reval ne nous a pas donné de réponse à ce sujet, et a recommencé les négociations avec les délégués des Commissaires du peuple sans nous prévenir en temps utile.

» Enfin, ce cabinet prétendait se débarrasser de l'armée de Ioudenitch en l'installant à la place des troupes esthoniennes sur le front antibolchevik de la Latgale. Nous ne pouvions pas accepter cette combinaison.

» Quant à la Russie des Soviets, nous n'avons plus à craindre qu'elle retombe dans l'erreur qu'elle a commise en essayant de conquérir les Etats indépendants. Mais si une armée blanche se reconstitue, elle la combattra. »

Le Dr Menders exprime l'espoir de la paix prochaine entre la Grande-Russie et son pays qui ne saurait, dit-il, « imiter les expériences bolchevistes de la Russie mais n'a aucune raison de lui faire la guerre. Nous devons, toutefois, garder notre armée intacte car le gouvernement des soviets sera beaucoup plus disposé à conclure la paix avec nous et à en respecter les clauses s'il sait que nous ne sommes pas désarmés. »

LA CONVENTION MILITAIRE LETTO-LITHUANIENNE

Jusqu'à présent cette convention demeure à l'état de projet. A son retour à Riga, le capitaine Ozols, chef de la mission militaire lettone en Lithuanie a fourni les données suivantes sur l'objet des négociations :

En cas de guerre avec l'Allemagne l'armée alliée letto-lithuanienne combattrait sous un chef unique. Les deux peuples présenteraient leurs candidats au poste de commandant suprême, dont le choix serait confié au chef de la mission britannique. Si ce chef est un Lithuanien, son état-major sera composé de Lettons et vice-versa.

Cependant les Lithuaniens se réservent le droit de refuser leur concours à leurs voisins même en cas de guerre avec l'Allemagne. Et comme l'emploi réciproque de la voie ferrée pour des buts stratégiques a été prévu par la convention, ils prétendent imposer aux Lettons cette restriction : En cas de guerre avec l'Allemagne, les Lettons ne pourront traverser la frontière de la Lithuanie qu'après en avoir obtenu l'autorisation du gouvernement lithuanien. Mais, en prévision d'une offensive à entreprendre contre les bolcheviks, les Lithuaniens demandent le droit de prolonger leur front jusqu'au territoire letton.

Ces exigences unies à ces restrictions n'ont pas paru acceptables aux Lettons. La question reste ouverte. Les pourparlers reprendront sous peu à Riga et les points sur lesquels l'accord ne pourra pas se faire seront soumis à l'arbitrage des Alliés.

LES ALLIÉS ET LES ÉTATS TAMPONS

Comme on le voit, la situation actuelle dans l'Est européen manque de clarté et de netteté. Il en est de même de la politique des Alliés. Celle de l'Angleterre, en particulier, ne paraît pas y briller par un excès de sincérité.

D'un côté, notre alliée ne demanderait pas mieux de régler avec les bolcheviks le sort des Etats baltiques dont le gouvernement de Lénine reconnaît l'indépendance, et que les Britanniques couvrent de leur protectorat. Au fait de la signification de ce protectorat, les Commissaires du peuple sont prêts, sur ce chapitre comme sur bien d'autres, à consentir les plus excessives concessions à l'impérialisme de l'Angleterre capitaliste.

Mais dans tout l'Orient la propagande bolcheviste, d'abord souterraine, déferle et s'étale, menaçant de submerger les immenses étendues des possessions anglaises. Aussi redoutable, aussi difficile à enrayer que les flots d'un fleuve qui vient de briser ses digues, elle a déjà creusé de profondes crevasses dans les assises de l'Empire britannique.

Aussi les gens de Londres ont-ils juré la mort du bolchevisme.

En somme, c'est l'ancien jeu Berlin-Moscou qui recommence en ce moment entre Londres et les Commissaires du peuple. Quand elle croyait dépecer l'empire russe à son profit, la diplomatie du kaiser traitait avec les bolcheviks contre qui la *Kommandantur* menait pourtant une guerre acharnée avec le concours des réactionnaires baltes et russes.

A son tour, l'Angleterre utilise les réactionnaires russes, baltes et même allemands dans sa lutte contre le gouvernement des Soviets avec qui elle ne refuse cependant pas de causer.

Un fait singulier, nouveau même dans les procédés de la politique anglaise, c'est que, dans la complexité — pour éviter le péjoratif duplicité — de ces manœuvres il n'est pas bien sûr que le Cabinet de Londres ait gardé l'initiative ni la maîtrise des événements.

Quoi qu'il en soit il est probable que l'offensive annoncée pour le printemps par le *Daily Herald*, si elle se produit réellement, laissera en dehors du théâtre des opérations le territoire de la Lettonie aussi bien que celui de l'Esthonie.

E. DESPRÉAUX.



LA CONFÉRENCE DE HELSINGFORS

Il y a quelques mois (1), parlant de la situation de l'Est européen, nous signalions les points faibles d'un discours de M. Pichon sur cette question. C'était à cette époque la dernière manifestation officielle du gouvernement français à ce sujet et force nous était de relever combien il correspondait peu à l'évolution fatale des événements. Nous prévoyions l'échec lamentable des aventures de Koltchak, Denikine, Youdenitch. Ce dernier était alors, selon la formule consacrée, « aux portes de Petersbourg » et Denikine s'en allait « à marches forcées à Moscou distant seulement de quelque 300 kilomètres » ; quant à Koltchak « il tenait bon ». Sur ces apparences, le ministre des Affaires étrangères avait basé ses déclarations qui obtinrent les applaudissements d'une Chambre amie des grandes formules et à laquelle manquaient les moyens de contrôle.

En réalité, la situation était différente : l'armée de la République des Soviets après avoir donné un effort formidable en Sibérie contre les troupes de Kolchak allait se concentrer en face de Youdenitch et de Denikine. Mais cela échappait à M. Pichon dont les agents se refusaient à voir la réalité. On regardait d'un œil méfiant un projet qui devait consacrer l'organisation de la grande Fédération de l'Est européen où Pologne, Esthonie, Lettonie, Lithuanie, Ruthénie Blanche et Ukraine formaient un vaste Etat démocratique viable, capable de garantir la paix dans l'orient de l'Europe. Nous faisions remarquer le danger que nous courions à soutenir Denikine, Koltchak et Youdenitch dont la débâcle finale était certaine, qui coûtaient cher au contribuable français et dont la collaboration « faisait perdre à la France l'amitié des masses populaires ».

On ne voulait rien voir, on ne voulait rien entendre. Quelques mois se sont écoulés. Youdenitch n'est plus « aux portes de Petrograd ». Son armée complètement battue, il attend du général Niessel, représentant de la France, un secours problématique. Koltchak n'est plus qu'à quelques étapes de Wladivostock, tout près du Japon. Quant à Denikine, il a perdu toute l'Ukraine et il risque bien de suivre le sort de Youdenitch. Mais nous avons aujourd'hui une nouvelle manifestation officielle du gouvernement français, c'est le récent discours de M. Clemenceau. Si, il y a quelques mois M. Pichon essayait tant bien que mal d'exposer l'apparence des faits, M. Clemenceau n'en parle même pas. Le président du Conseil exprime son opinion sur le régime de la République des Soviets et conclut : « Je ne traiterai pas avec le gouvernement des Soviets. »

C'est tout. Rien de la situation effective de l'Est. Rien des projets de l'avenir. Sans doute M. Clemenceau voulait laisser cette tâche ardue à ses successeurs. Il n'est pas besoin d'être dans le secret des dieux pour savoir que M. Clemenceau escompte qu'au printemps l'armée polonaise reprendra la guerre contre la République des Soviets. L'allusion du Premier français à la jeune République reconstituée suffirait à l'indiquer. D'après le plan du Quai d'Orsay c'est l'armée polonaise qui, flanquée des armées

(1) *Europe Nouvelle*, 20 sept., 27 sept., 4 octobre.

finlandaise, esthonienne, lettone et lithuanienne, engagerait au printemps prochain la bataille pour reconstituer, au profit de Koltchak la « Grande-Russie une et indivisible » ! De l'indépendance finlandaise, de celle de l'Esthonie, etc., déjà acceptées, sinon reconnues, on arrivera bien à s'arranger.

Amabilité pour amabilité, le nouveau ministre des Affaires extérieures polonais, M. Patek, a bien légèrement confié ses projets au *Matin* (28 janvier 1919). Cette interview débutait par un très brillant éloge du Premier français et l'annonce d'une guerre terrible pour le printemps. Exactement le projet de M. Clemenceau.

Mais comme nous le faisons remarquer plus haut, M. Clemenceau n'a pas parlé de la situation réelle dans l'Est et le Quai d'Orsay a oublié de renseigner M. Patek sur l'effet de son discours en Pologne.

Pendant qu'on nous sert ces discours et ces manifestations, les événements marchent comme nous l'avons prévu et prédit. La fameuse conférence de Dorpat, qui fit couler tant d'encre, a enfin abouti malgré toutes les intrigues dont elle a été entourée. Nous en avons parlé à plusieurs reprises. Le premier résultat a été la conclusion d'un armistice entre l'Esthonie et la République des Soviets qui a reconnu solennellement l'indépendance *de vivre* de la République esthonienne et abandonné tous les droits sur ses territoires. Par contre la République de l'Esthonie se déclare Etat neutre et refusera à toute armée passage sur son territoire. Quant à la question des frontières, on l'a réglée en bloc laissant le détail à une commission mixte. Voilà donc déjà que disparaît une des premières bases du plan des alliés. Le gouvernement esthonien ne pouvait plus longtemps résister aux attaques de l'armée rouge désormais débarrassée de Koltchak et Denikine. Aussi, pour sauver l'indépendance de sa patrie, a-t-il été obligé de conclure la paix. Cela est tellement vrai que le *Daily Chronicle* qui est l'organe préféré de M. Lloyd George était contraint, il y a quelques jours, d'avouer que l'Esthonie n'avait pu agir autrement.

L'armistice entre l'Esthonie et la République des Soviets a été signé le 31 décembre. Il est plus que probable que la Lettonie va bientôt suivre cet exemple. Quant à la Pologne, malgré les déclarations inconsidérées de M. Patek, qui se posait ainsi en champion de la Russie « une, grande et indivisible », son cas est semblable. Malgré sa vaillante armée, pour des raisons économiques et financières, la Pologne sera contrainte à conclure la paix. Nul ne l'ignore en Pologne et tous réclament cette paix.

Alors qu'elle n'a pas encore de frontières définitives, que sa constitution n'est pas votée et que ses finances sont tout entières à organiser, la Pologne est absolument incapable de mener une guerre aussi formidable. C'est pourquoi le chef de l'Etat, M. Pilsudzki, prudent et avisé, a préparé cette organisation de l'Est Européen... et la Paix. La Pologne ira donc à la Conférence de Helsingfors le 15 janvier. Les représentants esthoniens, lettons, lithuaniens, finlandais, ukrainiens, y assistaient également. Des représentants anglais doivent y prendre part à titre officieux. Voilà la réalité.

Mais il est peu probable que la politique française ait beaucoup à gagner à ces soubresauts qui laissent le soin de la réalisation à d'autres. La France aurait un intérêt particulier à soutenir la politique du généralissime Pilsudzki dont les sympathies pour la France sont des plus sûres. La politique d'amitié instituée par le chef de l'Etat polonais à l'égard des nations voisines de la Pologne commence à porter ses fruits. Le gouvernement ukrainien installé à Kamenec Podolski est en relations très amicales avec la Pologne et Petliura a conclu à Varsovie un accord où l'Ukraine reconnaît à la Pologne la Galicie Orientale tout entière et où, en échange, la Pologne reconnaît l'indépendance de l'Ukraine. C'est le premier pas vers la Fédération. Les relations avec la Lettonie s'établissant avec la même cordialité, on peut espérer que bientôt la *Fédération de l'Est Européen* sera un des plus sûrs appuis de la paix. A cet effet, on n'a besoin de la dresser contre personne. Cette Fédération des nations démocratiques de l'Est sera discutée à Helsingfors le 15 janvier. Elle est aussi *effectivement* préparée ailleurs. Pourquoi le gouvernement français, à l'instar de l'Angleterre, n'enverrait-il pas un représentant officieux à cette Conférence ?

FÉLIX THUMEN.

A LA VEILLE DE LA CONFÉRENCE DE NEUILLY

LES ATOUTS DES HONGROIS

A l'heure où paraîtront ces lignes, la délégation hongroise à la Conférence de la Paix sera arrivée à Neuilly et aura pris le premier contact avec les représentants des puissances alliées.

Il est bon de se rendre un compte exact de l'état d'esprit de cette délégation magyare qui, sous la conduite du comte Apponyi, nous apporte les récriminations et les revendications d'une nation homogène, naguère puissante, de dix millions d'hommes vivant depuis mille ans dans le pays géographiquement un des plus unis de l'Europe centrale.

A la réception du Jour de l'An donnée par le parti du Bloc chrétien, à Budapest, M. Huszar, président du Conseil, a fait quelques déclarations importantes sur la situation politique, extérieure et intérieure. Parlant de Neuilly, il a dit, notamment :

> Les conditions qui nous seront offertes seront dures et nos délégués seront contraints de signer. *Mais la nation qui a survécu à Mohacs et Vilagos survivra bien à Neuilly.*
>
> Je tiens à dire à l'Entente que, si l'on crée quatre Alsace-Lorraine sur le territoire hongrois et une Macédoine entre le Danube et la Tisza, il en résultera des troubles éternels. Du reste, une telle situation ne saurait être que temporaire, et le développement logique de l'histoire ne tarderait pas à restaurer notre pays dans la situation qu'il a occupée pendant plus de mille ans, et qui est la seule raisonnable.

Ces quelques mots précisent avec une netteté étonnante l'attitude future des gouvernements qui vont se succéder à Budapest, et qui seront tous monarchistes, nationalistes et « *revanchards* », depuis que la sagesse d'une des alliées de l'Entente a définitivement écarté les hommes de gauche, prêts aux sacrifices politiques pour conserver le progrès social.

Le gâchis effroyable qu'on a ainsi entretenu artificiellement à Budapest depuis la chute de Bela Kun jusqu'à maintenant, a permis à toutes les propagandes de s'affirmer et de s'étendre. Il ne faut pas oublier cela, et il ne faudra pas, dans quelques jours d'ici, qu'on se déchaîne en reproches amers contre ces Hongrois à qui on a donné le temps et les moyens de se ressaisir, de se redresser, de s'armer.

Voilà donc le premier élément du problème de Neuilly : l'attitude de l'adversaire.

Le second, question de fond et non plus de forme, touche au principe même qui a dicté les décisions de la Conférence.

Par un sophisme dangereux, on a voulu faire de la *nationalité* l'élément constitutif nécessaire et suffisant de l'*Etat*. Et on a créé des *Etats nationaux*. On voudra faire, naturellement, sur le même patron le règlement des frontières magyares, et plus tard, des frontières turques.

Or, on a eu le temps de juger à la valeur de ses résultats la valeur intrinsèque d'une telle politique, appliquée d'ailleurs partiellement et avec partialité. On a créé un Etat national autrichien avec les provinces allemandes d'Autriche, et on a oublié que le sentiment national autrichien était impérial et dynastique, et que, ce sentiment-là détruit, rien ne resterait pour maintenir ensemble, dans une communauté politique sans fondements naturels, Vienne, Salzbourg, Linz et Insbruck. On a oublié aussi que l'Etat national autrichien n'a, par lui-même, rien à manger. Et nous sommes là, depuis trois mois, essayant de replâtrer cette masure croulante, essayant de donner la becquée à ses habitants affamés. Et nous ne sommes pas même capables de le faire : de nouveau, l'Autriche est au bord de la famine, les arrivages de céréales suspendus faute d'argent, les crédits américains au moins hésitants.

Quelle autorité morale aura le Conseil suprême pour dicter ses volontés immuables après de pareils et lamentables résultats ?

Enfin, troisième élément : la politique raisonnée, suivie et forte de l'Angleterre qui s'est librement exercée en Hongrie pendant la carence politique de l'Entente.

De cet élément-là, nous savons fort peu de choses. On nous a, par tous les moyens, tenus dans l'ignorance de ce qui se passait en Hongrie. Toutes les difficultés ont été faites à notre presse pour aller s'informer sur place. Nos diplomates ne tenaient pas à ce que nous puissions les juger à l'œuvre, sur les lieux mêmes où ils commettaient leurs bévues.

Nous savons cependant que la Hongrie est perdue pour notre influence, et gagnée à l'influence anglaise qui s'est affirmée sans cesse dans un esprit de soulagement et de reconstruction : contrôle des chemins de fer, contrôle de la navigation, contrôle du ravitaillement. Le *Manchester Guardian* ne disait-il pas, récemment, que la Hongrie devient une Egypte continentale ?

Voilà les cartes de l'adversaire. Ne soyons pas surpris quand il les abattra. F. DE GÉRANDO.

LETTRES ET CHRONIQUES DE L'ÉTRANGER

ÉPHÉMÉRIDES DE LA SEMAINE

JEUDI 1er JANVIER :

— M. Dutasta a rendu compte de ses entretiens avec M. von Lersner.

— Des difficultés se sont élevées avec la commission technique allemande à propos des territoires soumis au plébiscite.

— Le Conseil a résolu d'accorder aux zones à plébiscite la protection de la puissance dont le représentant administrera leur territoire.

— La commission d'enquête britannique est arrivée à Hambourg.

— La situation de Koltchak est désespérée.

VENDREDI 2 JANVIER :

— La commission Simson-Le Rond a examiné les questions d'ordre administratif que soulèvent l'évacuation et le transfert des pouvoirs en Prusse orientale et en Haute-Silésie.

— M. Scialoja est arrivé hier à Paris.

— M. Polk, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères aux Etats-Unis est démissionnaire.

SAMEDI 3 JANVIER :

— Une note sur le déploiement abusif de forces en Haute-Silésie a été remise à la délégation allemande.

— La Chambre roumaine a ratifié le décret royal réunissant à la mère-patrie tous les territoires roumains libérés.

— Des combats violents ont lieu à la frontière nord-ouest de l'Inde.

— Deux cents bolcheviks anarchistes ont été arrêtés à Chicago.

— Les Japonais envoient des renforts à Irkoutsk.

DIMANCHE 4 JANVIER :

— Le général Le Rond a exposé au Conseil Suprême le résultat des conférences tenues par les commissions techniques au sujet du transfert des pouvoirs dans les régions à plébiscite.

— Le Conseil Suprême a entendu la lecture d'un rapport sur l'exode des populations de la Russie du Sud devant l'avance des armées rouges.

— Il a décidé qu'en matière d'interprétation du texte du traité le comité de rédaction ne devrait jamais prendre de décision mais en référer au Conseil Suprême qui statuerait.

— Une conférence germano-polonaise a eu lieu sur la question du transfert administratif en Posnanie et Prusse Occidentale.

— M. de Marcilly a été nommé chargé d'affaires de France à Berlin.

LUNDI 5 JANVIER :

— Des émeutes bolchevistes ont éclaté à Sofia.

— En Irlande deux nouveaux attentats sinn-feiners ont eu lieu.

MARDI 6 JANVIER :

— Le Conseil Suprême a fixé à 270.000 tonnes le chiffre du tonnage qui sera exigé de l'Allemagne en compensation du sabordage de Scapa-Flow.

— Il a décidé d'en appeler aux Etats-Unis pour l'aide économique à l'Autriche.

— Dans un discours M. Erzberger réclame l'organisation de l'Etat unitaire allemand.

— M. Nitti est reçu à Londres par M. Lloyd George.

MERCREDI 7 JANVIER :

— Le Conseil Suprême a examiné la note allemande du 2 janvier demandant une réduction des effectifs alliés qui doivent occuper les pays à plébiscite.

— Les commissions d'experts se sont réunies hier.

— L'amiral russe Bachirow a été exécuté par les bolcheviks pour participation au dernier complot antisoviétiste.

— Une entrevue a eu lieu entre le général Franchet-d'Esperey et M. Huszor.

JEUDI 8 JANVIER :

— La délégation hongroise, sous la présidence du comte Apponyi, est arrivée hier à Paris.

— L'émir Fayçal a quitté hier Paris, se rendant en Syrie.

— La Commission des experts poursuit ses travaux.

— Une partie de la délégation anglaise à la deuxième Conférence de la Paix est arrivée hier à Paris.

— La Commission alliée chargée de la vérification du matériel des ports allemands a terminé ses travaux.

— La police a perquisitionné au Parlement irlandais.

— L'Assemblée de l'Etat de New-York fait expulser cinq de ses membres socialistes.

— On annonce la mort de M. Lammasch, ancien ministre président d'Autriche.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA SEMAINE

Cette première huitaine de l'an nouveau ne fut réellement pas riche en événements, si nous exceptons la retentissante défaite des armées blanches sur tous les fronts russes à la fois. Koltchak est liquidé, et c'est jusqu'à Irkoutzk que les Japonais sont obligés d'envoyer des renforts pour protéger sa retraite. Denikine disparaît, laissant aux mains de l'Union pour la Régénération de la Russie son pouvoir écroulé et son héritage si lourd à recueillir. Tels sont la multiplicité et l'enchevêtrement des organisations politiques russes que nous avons quelque peine à discerner la signification exacte de ce changement de régime. Du reste, le territoire que le nouveau chef suprême Romanosky aura à régir, s'amincit de jour en jour, en sorte que tout cela n'a plus qu'un intérêt académique.

Le fait dominant — que souligne encore l'évacuation d'Arkhangel télégraphiée de Vardo aux journaux anglais — c'est la victoire des rouges, incontestable et générale.

Qui va maintenant reprendre cette lutte contre le bolchevisme que l'Entente voulait continuer jusqu'au dernier Polonais ? Le Japon, aidé des Tchéco-Slovaques sibériens ? Et pour le compte de qui ?

Autant de mystères.

Ce qui paraît par contre entièrement assuré, c'est que la France a essuyé là-bas une irréparable défaite, n'importe sous quel angle on considère le problème.

Pendant ce temps, les Américains profitent de la trêve sénatoriale pour poursuivre l'épuration politique de leur immense territoire. Les gens suspects de bolchevisme sont arrêtés, jugés et transportés à Ellis-Island en attendant les vaisseaux qui les emporteront vers les rivages soviétiques. Un journal de New-York nous donne la description détaillée du premier de ces départs, que d'autres vont suivre à brève échéance.

Il faut admirer le mélange d'inflexible discipline, d'humanité et de rigide respect du droit qui a présidé à cette cérémonie. Par les temps qui courent, on s'étonne toujours un peu de constater qu'il existe encore des pays où le délit d'opinion n'est pas assimilé au crime de droit commun.

Les diplomates voyagent beaucoup, en ce moment. C'est ainsi que M. Nitti vient d'arriver à Londres. Et, à cette occasion, le *Times* nous apprend que nous avons cédé à l'Italie une large bande de territoire, allant de la Tripolitaine au lac Tchad, et comprenant tout le Tibesti : les Anglais y ajoutent leur Côte des Somalis et une bonne partie de leur Est africain.

En somme, en ces temps de vie chère, peut-on s'étonner du haut prix de l'amitié ?

Enfin, les Hongrois sont à Neuilly, sous bonne garde et hermétiquement tenus en vase clos. Si l'on en croit les déclarations de M. Huszar, et celles du comte Apponyi, ce vase pourrait bien bouillir un de ces jours et brûler les doigts de nos bons diplomates qui n'ont pas encore perdu l'habitude de prendre leurs volontés pour des réalités.

F. G.

LA QUESTION ÉGYPTIENNE

RÉPONSE A SIR VALENTINE CHIROL

La situation en Egypte, dont la gravité n'a pas besoin d'être soulignée, a inspiré à Sir Valentine Chirol, qui se trouve en ce moment au Caire, une série d'articles que le *Times* publie depuis bientôt deux mois. Cette étude, résultat pour la plupart du temps de conversations avec certains hauts personnages, prétend à fixer tout l'essentiel du problème qui agite l'Egypte, et l'auteur semble avoir entrepris son travail non seulement dans un esprit d'impartialité, mais encore dans un esprit de sympathie pour les Egyptiens, et nous l'en remercions. Malheureusement cette étude porte pour titre général : *Le Péril égyptien*. Le Péril égyptien ? Comment l'envisage-t-il, et ce péril qui menace-t-il ? Au fond c'est, naturellement, au point de vue anglais qu'il est envisagé, et le but poursuivi n'est pas de donner satisfaction au peuple égyptien, mais de sauvegarder, en jetant un peu de lest, la domination britannique.

De plus, cette étude n'a pas été entreprise pour éclairer les Egyptiens, mais seulement le public anglais qui, ignorant tout jusqu'ici de la question égyptienne, a soudainement été surpris et troublé en apprenant qu'une crise de si redoutable gravité s'était ouverte au passif de la politique de son gouvernement, sur un des points où la domination britannique paraissait le mieux assise.

Evidemment, il s'agit de prendre des mesures pour faire face à la situation. Or, ces mesures, il n'est plus possible que le gouvernement les prenne à l'insu du peuple qui demande à connaître la vérité. Et c'est cette vérité soigneusement triturée, cuisinée et arrangée que Sir Valentine Chirol fut chargé de lui présenter. Tout porte à croire que ces articles ont été commandés ou tout au moins suggérés par le Foreign Office. Il suffit pour s'en convaincre de rapprocher des articles du *Times* les déclarations de Lord Curzon qui en ont suivi immédiatement la publication. On est, en effet, singulièrement frappé par certaines coïncidences pour ne pas dire par certaines concordances. Et l'on est non moins frappé par l'habileté avec laquelle Sir Valentine Chirol a évité le fond même du problème, et par les critiques théoriques qu'il adresse aux fonctionnaires anglo-égyptiens. Ainsi, pour le public britannique il offre des semblants de garantie d'impartialité dont ce même public n'est pas à même de discuter la valeur, ni la sincérité. Tant de modération dans la forme n'est évidemment destinée qu'à faire passer le morceau de résistance, et à indisposer l'opinion anglaise contre ce qu'on veut appeler l'inadmissible intransigeance des Egyptiens.

Certes, il n'est pas aisé de serrer l'argumentation de l'honorable collaborateur du *Times*, dont l'exposé est si subtilement tendancieux. Exposé flou et ondoyant qui s'éparpille et effleure maints sujets secondaires sans approfondir jamais un seul des points essentiels. Notes, les unes brèves et les autres plus développées, qui ne parviennent pas à donner une idée d'ensemble. Pas de plans et, ce qui est plus grave, pas de conclusions. Le public anglais ne peut donc se faire une opinion exacte, il est tout au plus impressionné, et mal impressionné contre nous !

La délégation égyptienne manquerait au plus élémentaire de ses devoirs si elle n'avertissait pas le peuple anglais de l'erreur où on veut l'entraîner pour lui arracher, après l'avoir égaré, une approbation de l'égoïste et criminelle politique d'un gouvernement dont il n'est pas responsable.



Au début de son enquête, Sir Valentine Chirol dit qu'il s'est rendu en Egypte pour étudier de près la situation et pour connaître les causes profondes de la crise. Mais à peine débarqué il a changé d'idée et il va se contenter « pour le moment, déclare-t-il, d'appeler l'attention sur la gravité extrême de la situation ». Voilà qui est singulier ! Comment, la situation est exceptionnellement grave, la plus grave peut-être qui soit à l'ordre du jour des préoccupations britanniques, et Sir Valentine Chirol, plénipotentiaire officieux du Foreign Office, estime inutile d'en approfondir les causes profondes ? C'est que ce n'est pas l'intérêt du gouvernement, car les causes profondes se résument en une seule : la volonté d'indépendance du peuple égyptien, et il n'en est pas, en effet, de plus profonde ni de plus décisive puisqu'il s'agit de la revendication suprême de tout un pays, unanime dans toutes ses classes pour repousser la domination étrangère, une domination qui prétend s'imposer par la force seule, sans avoir pour se justifier la moindre raison, ni en droit, ni en fait.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'avec un tel point de départ le problème soit présenté comme un problème de politique intérieure britannique. Chaque fois que l'auteur sera gêné par des précisions ou par des faits, il éludera la discussion ou il la fera dévier. Il en est ainsi par exemple de la révolte indiscutable du peuple, laquelle aux yeux de Sir Valentine Chirol, s'explique par l'esprit de rebellion qui caractérise les nouvelles générations contre toute forme d'autorité légale, fût-ce l'autorité paternelle. Et, pénétré de son paradoxe, il oppose en un dyptique facile l'Egypte d'hier à celle d'aujourd'hui, la soumission résignée des Egyptiens hier asservis à une volonté despotique, à l'attitude des Egyptiens aujourd'hui impatients de toute autorité, ennemis de toute discipline !

Faut-il lui rappeler les paroles de Lord Duffrerin lorsqu'il y a près de quarante ans, appréciant précisément ces Egyptiens d'hier, il disait qu'ils étaient déjà pleinement conscients de leur dignité et de leurs droits ! Mais ce qu'il appelle, du reste, la rébellion contre toute forme d'autorité, n'est-ce pas en somme la soumission de toutes les volontés individuelles à la volonté de la nation, n'est-ce pas, au contraire, l'exemple d'une haute discipline, d'une discipline merveilleuse et d'autant plus émouvante qu'elle est mise au service du droit historique que possède chaque peuple à la révolution, surtout qu'il s'agit ici d'une révolution faite non pour le triomphe de théories plus ou moins incertaines, mais pour le triomphe d'une tradition éternelle et commune à toutes les races, à toute l'humanité, pour le triomphe de l'idée de patrie une et indivisible ?

Mais cette partie-là qui est de discussion toute psychologique n'a qu'une importance relative. La vraie question était de savoir si le protectorat contre lequel le peuple égyptien s'est élevé tout entier, était justifié ? Pour Sir Valentine Chirol cela ne fait pas de doute, puisque sa seule critique porte, si timidement du reste, sur l'opportunité du moment que l'on a choisi pour le proclamer. Et il s'étonne du mécontentement des Egyptiens qui, pense-t-il, par crainte de ce mot fatidique ont négligé de regarder ce qu'il y avait derrière, car bien que le Foreign Office ait eu tort de ne pas s'expliquer de suite et de ne pas tranquilliser les populations quant à la portée de ce protectorat, jamais le gouvernement n'a eu l'intention de supprimer les libertés égyptiennes ; au contraire son intention fut toujours de les développer par étapes graduelles.

Non, les Egyptiens n'ont pas été impressionnés par un mot. Ils comprennent comme tout le monde la valeur des mots, et surtout la valeur des mots en politique. Mais cette fois ils ont pu pleinement éprouver et apprécier les faits par lesquels se sont traduites les premières applications du protectorat. En vérité qu'avions-nous besoin d'explication lorsque nous voyions notre souveraineté extérieure totalement supprimée et notre souverain nommé par le gouvernement britannique ; lorsque nous voyions notre souveraineté intérieure comromise par les interventions systématiques des autorités anglaises; lorsque nous voyions tout le pouvoir civil passer aux mains d'un chef militaire anglais qui peut à sa guise disposer de nos biens, de nos vies, et de notre honneur ; lorsque nous voyions les travaux de l'Assemblée législative suspendus depuis 1914 et les lois émaner du seul pouvoir étranger, et quelles lois ! des lois toutes d'exception pour ainsi dire, mettant le pays au service des intérêts britanniques ; lorsque nous voyions enfin les procédés par lesquels les manifestations de nos opinions sont étranglées ; lorsque nous voyions l'emprisonnement et la déportation de ceux dont le grand crime est d'aimer leur patrie par-dessus tout ; lorsque nous voyions les fusils et les mitrailleuses braqués sur une foule innocente et désarmée et lorsque nous voyions par centaines et par milliers grossir le chiffre de nos morts et nos blessés, admirables et purs martyrs de la foi patriotique ?

Hélas ! du protectorat nous avons déjà une cruelle expérience. Ce n'est pas qu'un mot ; c'est une triste et mortelle réalité. Les mots, ce n'est pas nous qui en jonglons. Libertés intérieures, autonomie progressive ? Des mots, en effet ! Des mots encore toutes les promesses des hommes d'Etat britanniques qui soixante fois en quarante ans, ont juré sur l'honneur que l'Egypte ne serait jamais ni annexée, ni soumise à un protectorat ! Des mots, la déclaration de M. Lloyd George qui, le 10 novembre 1914, prenait Dieu à témoin que l'Angleterre dans cette guerre ne convoitait aucun pouce de territoire !

Par ce protectorat qu'on veut lui imposer de force, l'Egypte peut tout perdre, mais elle ne perdra pas l'honneur. Forte de son honneur et de ses droits imprescriptibles elle attend, et elle défie le gouvernement impérialiste anglais de triompher de sa résistance passive. Les siècles passent, les empires s'écroulent, les tyrannies prennent fin, mais l'idéal ne meurt pas, et le droit est éternel !

Le droit est éternel et aucune considération d'intérêt ne peut le soumettre, à moins qu'il ne cesse d'être le droit, aux desseins de conquête du plus fort. Or, ce droit dont les Egyptiens se réclament comme de la règle suprême qui régit les rapports des Etats entre eux, Sir Valentine Chirol n'y fait aucune allusion et il ne mentionne même pas les titres de l'Angleterre à demeurer en Egypte. Et quand les Egyptiens, par d'irréfutables arguments juridiques, soutiennent leurs titres à l'indépendance : guerre de Méhemet Aly contre les Turcs ; autonomie arrachée de haute lutte ; rupture en 1914 du dernier lien nominal de suzeraineté ; intervention de l'Egypte aux côtés des Alliés de 1915 à 1918 ; issue victorieuse de la guerre sanctionnant en droit cette indépendance, Sir Valentine Chirol se contente de répondre : « Il n'est pas nécessaire que je m'étende sur les arguments généraux que l'on avance à l'appui du droit de l'Egypte à l'indépendance complète. » Qu'on nous permette de nous étonner. Mais toute la question est là, mais au contraire c'est de toute nécessité. A moins que l'on ne veuille donner à entendre par là que les règles du droit international ne comptent pas pour l'Angleterre quand elles contrarient ses ambitions impérialistes ? Le peuple britannique doit savoir la vérité, et puisque Sir Valentine Chirol veut bien reconnaître qu'avec nos douze cent mille hommes et toutes nos ressources mises à la disposition des autorités militaires, nous avons été pour la Grande-Bretagne d'une utilité plus considérable que la collaboration d'aucun Dominion, n'aurait-il pas dû ajouter que ces sacrifices nous ne les aurions pas consentis si nous n'avions eu la conviction qu'en défendant la cause des Alliés, nous combattions pour notre indépendance, et qu'en tout cas nous ne les avons pas indépendance, et qu'en tout cas nous ne les avons pas conconsentis pour qu'en 1919 après la paix, notre situation fût pire qu'en 1914, avant la guerre.

Le peuple anglais, sans aucun doute, ignore ces tristesses et les sombres compromis d'un traité qui a fait tant de mécontents et créé tant de germes de trouble et de révolution. Il les ignore et son gouvernement seul doit assumer toutes les responsabilités. Il n'acceptera jamais que par la faute de ceux qui, après avoir failli à la parole donnée, violent la loi internationale, on puisse l'assimiler à l'Allemagne déchirant les traités et violant la neutralité belge.



Comme Lord Curzon, Sir Valentine Chirol esquive la discussion, car il sait lui aussi qu'il n'est pas possible de trouver aucun titre légal à ce protectorat. Et comme Lord Curzon encore, mais plus explicitement peut-être, il insiste sur les considérations de fait. C'est ainsi qu'il écrit : « S'il n'y avait que nous et les Egyptiens la question serait, sous bien des rapports, beaucoup plus simple ; mais on oublie que les Egyptiens et nous, ne sommes pas les seuls intéressés à l'avenir de l'Egypte et qu'il y a les étrangers. »

Au premier rang de ces étrangers nous avons la surprise de voir Sir Valentine Chirol placer la dynastie régnante dont, dit-il, « beaucoup d'Egyptiens ne cachent pas leur méfiance et une Egypte indépendante ne serait pas un lit de roses pour la maison régnante actuelle ». Nous voulons sans tarder démentir cette allégation car nul d'entre les Egyptiens ne peut oublier tout ce que l'Egypte doit à la dynastie du grand Méhémet Aly qui a combattu pour le triomphe de ses libertés et pour délivrer le pays du joug turc. Or, lorsque le gouvernement anglais déclare qu'il est décidé à maintenir la dynastie, c'est un prétexte qu'il se donne pour essayer de justifier, comme en 1882, sa présence dans la vallée du Nil. Mais c'est un prétexte qu'il forge de toutes pièces car jamais les Egyptiens n'ont pensé lutter contre la dynastie de Méhémet Aly, et au surplus ils sont pénétrés de leur devoir vis-à-vis des descendants du héros de l'indépendance ; et ils sont, comme par le passé, prêts dans une Egypte ayant recouvré sa pleine souveraineté, à entourer le souverain constitutionnel de leur respect et de leur attachement, car le souverain, chef et gardien suprême de la constitution, n'est-il pas le symbole vivant d'une patrie libre ? Non, ce n'est pas pour maintenir la dynastie sur un trône qui n'a parmi nous que des défenseurs mais c'est pour se maintenir elle-même en Egypte que l'Angleterre invoque ce prétexte fallacieux. D'ailleurs la proclamation que les princes de la dynastie actuelle viennent de lancer au peuple, se solidarisant avec lui, donne un catégorique démenti à toute cette spécieuse argumentation.

Naturellement, Sir Valentine Chirol devait ensuite mettre en avant la défense des intérêts étrangers. Nous ne voulons pas insister sur le caractère tout matériel des intérêts d'une minorité qui n'atteint pas un pour cent de la population, soit cent cinquante mille sur treize millions. Lorsqu'il s'agit d'un idéal aussi noble que celui de l'indépendance d'un peuple, les intérêts d'une poignée d'étrangers si intéressants qu'ils puissent être, ne doivent pas entrer en discussion et s'opposer à la réalisation de cet idéal. Renversons les rôles et supposons qu'il s'agisse de la France, de l'Italie, ou de la Grèce, est-ce qu'il viendrait jamais à l'idée de personne de défendre contre les droits nationaux de ces pays les intérêts des étrangers qui y résident ? Pourquoi l'Egypte seule souffrirait-elle d'une exception aussi vexatoire que monstrueuse ?

Mais encore une fois, point n'est besoin de faire valoir ces considérations générales. En fait, qui menace les intérêts européens ? En quoi l'indépendance de l'Egypte leur serait-elle fatale ? Revendiquons-nous notre indépendance au détriment de ces intérêts ? Ne nous engageons-nous pas à respecter les droits capitulaires de l'Europe ? N'offrons-nous pas, tout en sauvegardant notre souveraineté, les garanties les plus complètes, sans compter que de nouvelles pourront être envisagées d'un commun accord ? Bref, en maintenant leurs privilèges, est-ce que la situation des Européens ne serait pas plus avantageuse que sous le protectorat ?

C'est évident. Et qu'on ne vienne pas dire, comme Sir Valentine Chirol, que si vraiment les Anglais envisageaient l'éventualité d'évacuer l'Egypte, « les étrangers protesteraient contre ce départ et le dénonceraient comme une trahison commise contre les intérêts communs européens ». Qu'on ne brandisse pas, à l'appui de cet autre prétexte, les spectres du fanatisme et du bolchevisme ! Du fanatisme, pas la moindre trace dans cette admirable patrie égyptienne, alors que chrétiens et musulmans, sous l'égide de la croix et du croissant entrelacés, sont unis dans un même idéal patriotique où la religion qui est du domaine privé des consciences n'a pas à intervenir. Les événements ont prouvé que cette union des cœurs reposait sur une vue claire des réalités qui font un peuple libre et grand. Et quant au bolchevisme, est-il seulement besoin de dire que nul pays au monde, de par son cadre social même ne lui est plus réfractaire ?

Les étrangers n'ont rien à craindre et il est parfaitement vain de soulever les fantômes de toutes les peurs pour les gagner à une cause injuste et criminelle. Dans l'Egypte indépendante de demain, Européens et Egyptiens sont assurés de vivre dans une harmonie parfaite. Entre les uns et les autres, depuis un siècle les rapports n'ont jamais cessé d'être des plus cordiaux. C'est inutilement que de ténébreuses intrigues essayent d'ébranler notre confiance réciproque. Les efforts de la calomnie doivent se briser au seuil de la conscience et de la raison.

Car c'est la conscience qui veut que nos hôtes nous prêtent leur appui dans notre lutte pacifique pour l'indépendance. Ils ne peuvent pas — eux qui savent le prix de la liberté — ne pas aider le peuple égyptien à revendiquer et à obtenir une délivrance qu'il mérite à tous les égards. Nous nous refusons à concevoir qu'en échange de l'hospi-

talité si large et si fructueuse dont ils jouissent chez nous, ils se placeraient en ces heures les plus poignantes de notre histoire, aux côtés de nos adversaires pour la prétendue sauvegarde d'intérêts que rien ne menace.

Et c'est la raison même qui leur commande de nous appuyer, car leurs intérêts ne seront jamais plus menacés que par le protectorat. Par lui, l'élimination de l'élément étranger est certaine. Que recherche l'Angleterre en l'imposant, bon gré mal gré, sinon d'atteindre directement les intérêts étrangers ? Que recherche-t-elle, sinon de remplacer par l'influence anglaise exclusive, l'influence que les Européens conservent encore malgré tout, et dans tous les domaines ? Que recherche-t-elle enfin, sinon que les capitaux anglais chassent les capitaux étrangers si utilement placés chez nous ?

En vérité, les Egyptiens attendent avec confiance l'appui de tous ceux qui résident en Egypte, et qui ne peuvent oublier qu'elle fut, pour eux aussi, une mère, et combien accueillante ! Déjà ils y ont des souvenirs. Déjà leurs familles y ont une histoire. Déjà dans la poussière nationale sont confondues les poussières de leurs morts, et leurs fils mûris par notre éclatant soleil se font une mentalité et un tempérament où sont harmonieusement balancés les deux génies de l'Occident et de l'Orient. Enfin, entre eux et nous l'amitié est plus facile à s'établir qu'entre eux... et les fonctionnaires du protectorat.

Les étrangers, on le voit, n'ont pas plus besoin que la Grande-Bretagne veille sur eux que les Egyptiens n'ont besoin qu'elle les protège. Au cours de son étude, Sir Valentine Chirol qui, cependant, n'a pas hésité à critiquer l'œuvre de l'occupation et les lacunes importantes dont elle porte la responsabilité, fait un crime aux Egyptiens de ce qu'ils se soient tenus jusqu'ici à l'écart « de la vie financière, commerciale et industrielle du pays ». A qui la faute, sinon à l'occupation elle-même qui, en contrecarrant nos efforts vers l'émancipation sociale et économique et qui, en s'opposant à toute éducation technique comme à tout développement normal de l'instruction, nous crée ainsi d'insurmontables difficultés. Difficultés d'ordre intellectuel et difficultés d'ordre matériel, rien n'a été négligé pour décourager les initiatives et les entreprises industrielles, domaine dans lequel, d'ailleurs, les Européens d'Egypte n'ont pas été plus heureux que nous, à cause de ces mêmes difficultés.

Aussi bien Sir Valentine Chirol est-il mal venu d'y voir une inaptitude à nous gouverner nous-mêmes. Il suffirait de répondre que l'aptitude des Egyptiens à se gouverner date de longtemps. L'ère qui va de Méhémet Aly à 1882 en est la preuve, et même nous pourrions ajouter que depuis 1882 un grand nombre des fonctionnaires envoyés par le Foreign Office, bien que nominalement les supérieurs des fonctionnaires égyptiens, sont obligés d'apprendre de ces derniers leur métier, et que dans plus d'un cas les travaux conçus et exécutés par le personnel indigène sont soumis pour la forme à la signature des chefs anglais ! Lord Curzon lui-même n'a-t-il pas reconnu, dans son discours du 25 novembre, qu'il était inadmissible de penser « qu'une race, comme les Egyptiens, possédant dans ses classes supérieures une haute culture et des souvenirs historiques, puisse se contenter d'un rôle de subordination passive dans l'administration du pays » ? C'est la condamnation la plus complète de l'occupation, en dépit de son application systématique à nous asservir en nous maintenant dans un degré d'infériorité intellectuelle et morale. Seule une admirable force d'âme a permis aux Egyptiens de garder intact leur idéal, de briser leurs entraves et de prendre conscience de leur dignité et de leurs droits. Nous ne nions pas les progrès matériels réalisés depuis 1882, encore qu'il convienne de rappeler qu'il ne s'agissait souvent que de l'exécution de plans préparés avant l'occupation, mais nous refusons après avoir payé ces progrès de notre argent de les payer encore du prix de notre indépendance.

Sir Valentine Chirol essaye de distinguer dans le peuple égyptien des partis modérés et des partis extrémistes. Il se trompe. En Egypte, à l'heure qu'il est, il n'y a qu'un parti : celui de l'indépendance. Du plus grand au plus petit des treize millions d'Egyptiens, il n'y a qu'une volonté : celle de l'indépendance. Et il n'est pas jusqu'aux huit ministres actuels qui, bien qu'accablés sous le poids des honneurs, ne forment secrètement des vœux pour l'indépendance. Cette volonté unanime, la Délégation égyptienne n'a rien fait pour la diriger, elle l'a reçue comme un ordre du peuple égyptien qui, en réclamant son indépendance, ne se grise pas d'un mot dont il ne comprend pas la signification, comme le croit Sir Valentine Chirol. Il sait que par l'indépendance prend fin la domination étrangère et commence un régime national basé sur une politique nationale.



Cette indépendance, droit naturel et imprescriptible d'un peuple qui la revendique parce qu'il la mérite, cette indépendance que nous aurions obtenue de l'Europe sans l'opposition obstinée des plénipotentiaires anglais à la Conférence de la Paix, cette indépendance qui nous est plus précieuse que la vie, le peuple anglais, qui entend enfin notre voix, nous la refusera-t-il ?

A lui qui est un noble peuple, un peuple libéral au grand passé et dont l'histoire doit demeurer pure de toute tache, nous nous adressons avec confiance, convaincus qu'il saura triompher de l'impérialisme de ceux qui le gouvernent et qui risquent de l'entraîner à des fautes irrémédiables.

Il ne faut pas qu'on lui dise que notre indépendance mettrait en péril les intérêts anglais. L'Egypte indépendante aura toujours besoin de l'amitié de l'Angleterre, et notre plus scrupuleux souci sera de sauvegarder ses intérêts légitimes.

Une libre amitié entre les deux peuples ne serait-elle pas une plus sûre garantie pour l'avenir de la Grande-Bretagne que l'hostilité d'une Egypte asservie par la force et qui, tant qu'un seul de ses fils sera vivant, n'aura d'autre pensée que de lutter pour son indépendance et d'autre but que de briser ses chaînes ?

SAAD ZAGLOUL,
Chef de la Délégation Egyptienne.



LA PAIX EN 1917 ÉTAIT IMPOSSIBLE

La lecture du mémorandum du prince Sixte de Bourbon sur les tentatives de paix de 1917 surprend par bien des côtés et cela dans tous les pays intéressés. A suivre pas à pas, dans leurs démarches, les divers acteurs de cette avant-première de paix, nous demeurons surpris d'apprendre de quelle façon ils s'expriment sur les différents problèmes, comment ils traitent les questions et les personnes. Et, s'il est intéressant de constater de quoi ils parlent, il est plus important encore de souligner sur quoi ils se taisent.

L'idée directrice de toutes ces conversations est celle-ci : sauver la monarchie austro-hongroise, sauver la dynastie des Habsbourg. Pour aboutir dans cette double tâche, l'empereur Charles ne semble devoir rien négliger : il cherche à contenter la France et à se concilier la Russie il parle de créer un royaume yougo-slave, de ressusciter la Serbie ; d'après lui encore, la question polonaise doit être résolue d'une façon définitive ; un terrain d'entente peut être trouvé avec la Roumanie, et quant à l'Italie, il est prêt à lui accorder diverses concessions.

Ainsi le mémorandum du prince Sixte contient les propositions autrichiennes d'une paix qui doit, selon l'avis de l'empereur, mettre un terme à la catastrophe. C'est qu'à Vienne, de sombres pressentiments se font jour, et l'idée dominante est qu'il faut se sauver avant que la barque ne prenne l'eau davantage. La lecture de ces documents permet encore de conclure que les Habsbourg et les « Autrichiens » (selon l'expression générale et fausse sous laquelle il est convenu de grouper huit peuples très divers) jouissent d'une sympathie assez grande en France et en Angleterre, sentiment qui teinte d'une nuance de très claire bienveillance tous les discours des hommes d'Etat alors intéressés.

La question s'est donc posée de savoir si la paix était possible aux conditions de Charles, exposées par le comte Czernin. La réponse en a été donnée par les événements mêmes et aussi par les hommes compétents qui participèrent à ces délibérations. Mais il est très curieux que, parmi les problèmes multiples soulevés dans ces discussions secrètes dont l'objectif devait être la paix, parmi les objections qui furent présentées, aucune allusion n'a été faite à la question, non moins redoutable, que posait alors le problème tchèque.

Pour nous qui avons suivi fiévreusement les événements politiques et militaires, il nous paraît étrange de voir combien la pensée de conserver la monarchie avec les Habsbourg restait réelle et dangereuse, et cela quelques mois seulement avant la libération complète des nations opprimées de l'Europe Centrale. Il est clair qu'il était de l'intérêt même de la dynastie habsbourgeoise de cacher à l'Entente le problème tchèque. Ce fut toujours sa politique ; mais, que de la part de l'Entente aucune protestation ne soit venue, qu'aucune voix ne se soit élevée pour dire « qu'entendez-vous faire du peuple tchèque et des autres Slaves de la monarchie ? », ceci reste pour nous une cause d'étonnement et d'amertume. Le sort de toute une nation ne serait-il donc pas plus important pour la paix de l'Europe entière, qu'une de ces questions secondaires qui furent envisagées comme celle, par exemple, concernant l'Albanie ? Le comte Czernin, qui était parfaitement au courant de l'existence et de l'importance de ce problème, qui savait l'opposition irréductible des Tchèques aux Allemands de Vienne et aux Habsbourg, qui connaissait les données du conflit à ce point qu'il savait très bien que la question tchèque était plus qu'une question de politique intérieure dans la monarchie, mais une question internationale, ce comte Czernin écartait d'avance toute question ragraphe huit de sa première note : « Les Slaves jouiront toujours des mêmes droits que les Allemands ; on se trompe à l'étranger par rapport aux sentiments des Slaves qui sont fidèles à l'empereur et à l'Empire. » Telle sera, sous la forme du plus audacieux mensonge et par la seule voix de notre plus sûr ennemi, la seule allusion qui aura été faite au problème. Convenons que c'est peu.

Nous nous trouvons alors devant cette énigme : Comment se fait-il que la question tchèque ne s'était pas encore posée dans l'esprit des hommes de l'Entente ? Comment était-il possible de croire la paix de l'empereur Charles réalisable, alors que cette paix signifiait, dans le fond, jeter toute la nation tchéco-slovaque en proie aux Allemands ? La paix, proposée par l'empereur, pouvait être acceptée ou refusée par les représentants des Alliés, pour les raisons exposées au cours de ses délibérations. Mais, pour nous Tchèques, cette paix était *à priori* absolument impossible, car sa conclusion, en cette heure tragique, eût signifié la mort de notre nation. C'est ce qui nous semble n'avoir pas été compris par les personnages groupés autour de ce grand problème européen dont les bases cependant étaient, déjà, posées.

Mais aucune trace de ce facteur nouveau dont, quelques mois plus tard, la réalité devait s'imposer si forte que notre souveraineté était officiellement reconnue. Dès l'été 1918, l'indépendance tchèque était proclamée, alors qu'une année auparavant la question ne s'en trouvait même pas soulevée. A l'époque de la mission du prince de Bourbon, j'étais à Prague : j'ai pu constater qu'en cette période la marche des événements à l'intérieur de la monarchie se dessinait déjà comme tellement inéluctable dans ses résultats à venir, que nous tous, Tchèques, ne faisions plus de la chute de la monarchie qu'une question de temps. Et c'est parce que de tous temps, nous avons anxieusement guetté cet écroulement, qu'aucune conciliation entre notre peuple et ses oppresseurs n'aurait été possible.

Rappelons surtout que, dans cette même période des tentatives du prince Sixte, les légionnaires tchéco-slovaques combattaient contre l'Autriche et l'Allemagne sur le front commun de l'Entente. Nos hommes politiques : Masaryk, Benes, Stefanik, tous avaient déjà préconisé une politique générale et clairement exprimé leur volonté de poursuivre la lutte jusqu'à la destruction de l'Autriche, jusqu'à la libération des nations. Enfin, les quatorze points du président Wilson étaient venus s'imposer comme contenant en germe le principe nouveau de toute une rénovation mondiale. Comment, après tant de raisons, expliquer le silence remarquablement unanime sur le problème tchèque, des hommes d'Etat présents à ces discussions ?

Aussi, après avoir lu les lettres du prince Sixte, dont la bonne volonté s'imaginait sauver l'humanité, nous gardons le sentiment très net, d'une part que l'anéantissement de notre peuple n'a tenu qu'à bien peu de chose, d'autre part que le problème tchéco-slovaque était encore inconnu ou du moins jugé tel que sa solution faillit être sacrifiée à la vaniteuse satisfaction de quelques tendances impérialistes.

Telles sont les remarquables critiques que nous ont suggérées ces tractations, jugées à la fois du point de vue tchèque et du point de vue intérieur de l'ancienne monarchie habsbourgeoise.

ALOIS SASEK,

LES COURANTS D'OPINION A TRAVERS LE MONDE

EN ANGLETERRE

Le Péril Rouge et l'Empire Britannique

LES CONSERVATEURS RÉCLAMENT LA GUERRE. — HÉSITATIONS DES LIBÉRAUX. — LES SOCIALISTES EXIGENT LA PAIX AVEC MOSCOU. — LES TROIS ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES DE SAINT-ALBANS, BROMLEY ET SPEN VALLEY. — LE LABOUR PARTY VEUT GOUVERNER.

Autrefois, avant la guerre, Guillaume II avait coutume de menacer l'Europe du péril jaune. Aujourd'hui, après une guerre qui a bouleversé la vie des Etats, le péril rouge a remplacé le péril jaune, et ce n'est pas seulement l'Europe qu'il menace, mais le vaste monde oriental lui-même.

La Grande-Bretagne, qui possède d'immenses territoires en Orient, qui est une grande puissance musulmane, pousse le cri d'alarme. La victoire des armées rouges sur Koltchak et Denikine, le *Drang nach Osten* de la propagande bolcheviste l'effraient beaucoup plus que le danger du communisme « at home ». Tous les journaux sont remplis d'articles et de cartes, avec des flèches impressionnantes dans la direction de l'Orient :

Les rouges sont à la frontière de la Mongolie.

Ils ont fait une entrée triomphale à Boukhara, capitale du Turkestan, et cette ville n'est qu'à 400 milles de Kaboul, capitale de l'Afghanistan.

Ils viennent de s'emparer de Krasnovodsk, terminus du Transcaspien, et le jour est proche où Bakou, de l'autre côté de la Caspienne, va retomber entre leurs mains.

La route de la Perse et des Indes leur est ouverte.

La révolte d'Amritsar qui a eu lieu au printemps est sûrement le fruit de la propagande bolcheviste.

Cette propagande anti-britannique se développe dans les pays mahométans de l'Asie centrale et dans tout l'Islam, et la « Ligue pour la libération de l'Orient » s'efforce d'introduire l'évangile rouge dans l'Inde et jusqu'en Chine.

M. Churchill, le champion infatigable de l'intervention évoque « le spectre de l'ours russe » qui est une menace pour la civilisation et un danger pour l'Empire britannique. Il prédit l'alliance du bolchevisme et du nationalisme turc.

Et le *Times* lui fait écho :

Le bolchevisme n'est pas un plan de politique russe, mais de politique mondiale. En présence d'un pareil mouvement, il ne peut être question de paix, mais seulement du genre de guerre qu'on doit lui faire. Notre gouvernement s'est prononcé contre une guerre offensive qui aurait été livrée non à la Russie, mais en Russie. Mais cette décision ne veut pas dire et ne peut pas vouloir dire la paix. Elle signifie qu'une guerre défensive de la civilisation doit être faite. Où ? Ce peut être chez nous ; ce peut être dans la circonférence du bolchevisme russe, en Pologne, en Chine, ou dans l'Asie Centrale et sur les frontières de l'Inde. Mais il doit y avoir une guerre d'une nature ou d'une autre.

Le journal reproche amèrement aux Alliés de n'avoir pas suffisamment aidé Koltchak et Denikine : Maintenant l'on s'aperçoit que ce n'est pas nous qui avons combattu pour eux, mais eux qui ont combattu pour nous. Que vont faire les Alliés ? Ils se trouveront devant le problème qu'ils ont éludé il y a un an quand sa solution était infiniment plus facile, et pour avoir professé un amour trop platonique de la guerre, ils seront plongés dans une guerre difficile et coûteuse.

Le *Morning Post* cite le message du nouvel an de Lenine : 1920 sera l'année de la révolution mondiale, et il y aura des Soviets à Londres, à Paris et à Washington. Devant cette perspective affreuse, le vieux journal conservateur gémit : Ce sera la destruction générale de la civilisation. C'en sera fini de la Monarchie, de l'Aristocratie, de l'Eglise et des classes moyennes. Et pour provoquer dans l'âme de ses lecteurs une haine inexpiable pour le bolchevisme, le *Morning Post* leur raconte une fois de plus que les croquemitaines de Moscou ont nationalisé tous les petits enfants russes.

La politique russe des Alliés a fait faillite. Au moment même où M. Clemenceau prononçait son discours, le « fil de fer barbelé » antibolcheviste était déjà rompu. La presse constate ces faits et se livre à toutes sortes de récriminations sur le passé. Il fallait intervenir plus énergiquement dès le début, s'écrie M. Garvin dans l'*Observer* de dimanche dernier. Nous avons cherché sans cesse un compromis entre une intervention de grand style et une politique inefficace d'encerclement, et nous avons échoué, constate le général Sir F. Maurice dans les *Daily News*. Et M. Garvin conclut qu'il ne reste qu'à faire la paix avec les bolcheviks, si une telle paix est possible... ou organiser une grande expédition, avec le concours du Japon et même de l'Allemagne ! Quant au général Maurice il ne conclut même pas ; il pose un point d'interrogation : Sommes-nous ou non en guerre avec les bolcheviks ? et réclame une politique nette... qu'il se garde bien de définir pour son compte.

On le voit, le désarroi est dans les esprits les plus clairvoyants, et surtout chez les libéraux qui, sans se déclarer nettement pour la paix ou pour la guerre, demandaient toujours au gouvernement de laisser les Russes tranquilles. Ils s'aperçoivent aujourd'hui avec effroi que leur politique purement négative est dangereuse et que ce sont les bolcheviks qui ne les laissent pas tranquilles.

En face des conservateurs qui réclament l'intervention à outrance et des libéraux qui... ne savent ce qu'ils veulent, les socialistes réclament la paix immédiate.

Si nous sommes si effrayés de l'expansion militaire du bolchevisme, écrit le *Daily Herald* du 3, nous avons une occasion excellente de faire la paix avec lui. Le gouvernement des Soviets l'a proposée maintes fois. La menace d'intervention étrangère définitivement écartée, il aura assez de travail dans son propre pays pour ne pas s'occuper des autres. Et dans le même numéro, le directeur du journal Lansbury demande à tous les socialistes de soutenir O'Grady. Le délégué anglais à Copenhague s'est déclaré, dans une interview avec le **Daily Mirror**, partisan de la paix avec Moscou. Groupons-nous tous derrière lui et forçons notre gouvernement à échapper aux griffes de M. Clemenceau et à entamer des pourparlers de paix.

Quelle va être l'attitude de M. Lloyd George à la prochaine Conférence de Paris ? Va-t-il pactiser avec le péril rouge ? Ses agents suivent de près les événements qui se déroulent dans les provinces baltiques : armistice entre l'Esthonie et Moscou et Conférence d'Helsingfors, où les Baltes, les Polonais et les Finlandais vont peut-être imiter l'exemple de l'Esthonie.

Les Etats-tampons de M. Clemenceau sont de plus en plus enclins à traiter avec la République des Soviets, de peur d'être submergés par la vague rouge. Mais si M. Clemenceau se préoccupe surtout d'empêcher le déferlement de la vague sur l'Occident, M. Lloyd George songe au barrage à établir en Orient. Problème infiniment compliqué ! La propagande de Moscou parmi ces populations soumises au joug britannique ne peut être combattue par les armes ; il faudrait opposer propagande à propagande. Mais le dominateur anglais est à court d'arguments, tandis que le « prophète » Lénine a beau jeu de réveiller le fanatisme religieux des masses.

La menace bolcheviste qui se précise en Orient compromet l'avenir de l'Empire britannique. Dès maintenant, elle paraît devoir influencer la solution du problème de Constantinople. Il est de moins en moins question de chasser le Sultan de sa capitale et de détruire l'Empire turc, comme le voulait d'abord le cabinet de Londres. La crainte du bolchevisme et de son action sur le nationalisme islamique est pour lui le commencement de la sagesse.

Les échecs de la Coalition et les espoirs du Travaillisme

Les trois élections partielles de Saint-Albans, de Bromley et de Spen Valley accentuent la débâcle de la coalition gouvernementale.

A Saint-Albans, le coalitionniste ne l'a emporté que de 713 voix sur le travailliste, alors qu'aux élections de décembre le candidat de M. Lloyd George n'avait pas eu de concurrent.

A Bromley, le coalitionniste a obtenu la faible majorité de 1.071 voix au lieu de 12.501 en décembre 1918.

Enfin, à Spen Valley, gros succès travailliste : Myers, de l'**Independent Labour Party**, triomphe avec 11.962 voix, contre le libéral sir John Simon qui obtient 10.244 voix, et le coalitionniste, le colonel Fairfax, qui n'a eu que 8.134 voix. En décembre, le candidat libéral avait eu une majorité de 2.156 voix.

Ainsi trois élections : trois échecs pour le gouvernement de M. Lloyd George.

Ce sont aussi trois échecs pour le parti libéral. Même à Spen Valley, sir John Simon, ex-membre du cabinet Asquith, libéral notoire, s'est fait battre par le travailliste.

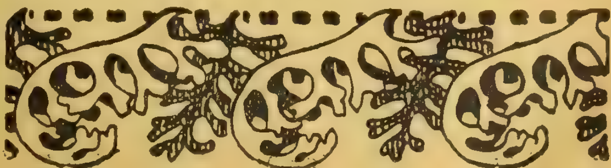
Le *Labour Party*, comme l'écrit la *Nation* du 3 janvier, apparaît de plus en plus comme « le successeur inévitable de la coalition ». Dans les six circonscriptions où il est possible de faire une comparaison entre décembre 1918 et les élections complémentaires on constate que la coalition est tombée de 69.637 voix à 58.327, tandis que le *Labour Party* montait de 38.722 voix à 60.650. Et ce qui est plus remarquable encore, c'est que dans deux des circonscriptions plutôt conservatrices, où viennent d'avoir lieu les dernières élections, les travaillistes qui n'avaient jamais osé présenter de candidats ont recueilli 50.947 voix contre 28.903 acquis à la coalition.

Dans son discours de Sunderland, M. Churchill n'a pas caché ses craintes devant les progrès incessants du travaillisme :

Une rupture des forces qui soutiennent le gouvernement national actuel, a-t-il déclaré, ne pourrait avoir d'autre résultat que de faire arriver le parti travailliste au pouvoir dans une période de son développement où il est complètement incapable de prendre la responsabilité du gouvernement et où, en raison de son incompétence, il échouerait sans espoir et cela à nos dépens.

Cette opinion hautaine du ministre le plus détesté pour sa politique réactionnaire a provoqué un *tolle* d'indignation dans les milieux du Travail. Thomas, le secrétaire de l'Union des Cheminots, qui négocie actuellement avec Lloyd George au sujet des salaires, a répliqué que M. Churchill était le dernier homme du monde qui pût accuser les autres d'incompétence. Il a ajouté que les hommes de son parti s'étaient formés à l'école de l'expérience et du labeur. La presse publie d'autres déclarations analogues de leaders travaillistes qui tous flétrissent les paroles imprudentes de M. Churchill, et affirment que les ministres travaillistes sauront gouverner aussi bien, sinon mieux, que les ministres bourgeois actuellement au pouvoir.

JOHN READER.



EN ITALIE

Pendant que M. Nitti négocie à Londres la presse italienne livre un dernier assaut

LIVRE VERT CONTRE LIVRE JAUNE. — LES DOCUMENTS DU PRINCE SIXTE DE PARME : LE VOYAGE DE MM. NITTI ET SCIALOJA.

La publication du Livre jaune français sur les accords secrets franco-italiens de 1900-1902, celle des documents relatifs à la mission du prince Sixte de Parme, la riposte du *Livre Vert italien* au *Livre Jaune* français, le voyage de M. Scialoja et de M. Nitti à Paris, l'imminence des pourparlers définitifs sur la question adriatique et turque sont les thèmes qui passionnent à l'heure actuelle la presse italienne. Un ami sincère de l'Italie est bien obligé d'avouer que l'opinion italienne presque entière est de nouveau désemparée, énervée et surexcitée par ces événements.

Ainsi non seulement la censure veille plus sévère que jamais dans un pays qui a envoyé à peu près 200 socialistes de diverses couleurs à Montecitorio, mais certains journaux semblent même atteints d'une maladie particulière : ils ne peuvent pas arriver à franchir la frontière : il en est ainsi avec la *Stampa* et en partie avec l'*Avanti*. Les bureaux de M. Nitti voudraient-ils ainsi cacher à l'étranger la petite et la grande opposition que rencontre sa politique ?

Les journaux du 4 janvier publient avec grand fracas 7 documents intitulés *Livre Vert-Accords italo-français* (1900-1902). La Consulta jadis soumise à l'amour du silence sonninien sort ainsi de sa tour d'ivoire. Faut-il en chercher la raison exclusivement dans l'invitation de la majorité de la Chambre italienne demandant désormais la diplomatie publique ? Cela semble d'autant moins probable que le *Messagero* (4-5 janvier) qui représente assez bien l'opinion des milieux qui entourent M. Nitti avoue, à l'occasion de la publication des documents prince Sixte de Parme, qu'à son avis il aurait mieux valu que ces documents restassent secrets. Citons le passage car il en vaut bien la peine :

> Les publications susmentionnées ne représentent pas un service rendu par les journaux français et anglais à leurs pays ; car elles éclairent (*illuminano*) toute une activité politique qui devait rester secrète.

Voilà donc le paladin de la diplomatie publique en mauvaise humeur du fait de la voir pratiquée. Il cache cette mauvaise humeur sous un amour très soucieux de la France et de l'Angleterre d'autant mieux que l'article porte le titre *Politique de loyauté* et que dans sa substance il reproche aux Alliés un prétendu manque de loyauté.

De tous les Alliés seule l'Italie est toujours restée fidèle aux engagements contractés, précise aimablement l'auteur de l'article. Nous connaissons la chanson : elle nous rappelle certains poèmes de M. d'Annunzio et les beaux temps des explosions de la presse de M. Sonnino. Serait-ce aujourd'hui le *Messagero* qui se chargerait de cette besogne ? Les sept documents du *Livre Vert* italien contiennent : 1° une lettre de M. Barrère datée du 14 décembre 1900 au ministre italien des Affaires extérieures précisant la délimitation de la zone d'influence française et italienne en Afrique ; 2° une lettre du ministre italien des Affaires extérieures à M. Barrère (16. XII 1900) laissant à la France la main libre au Maroc sous réserve d'expansion italienne en Tripolitaine ; 3° une lettre de l'ambassadeur italien de Paris au ministre des Affaires Extérieures (4. VI 1902) déclarant avoir assuré M. Delcassé que le renouvellement de la Triple Alliance ne peut en aucun cas être dirigé contre la France ; 4° une lettre du ministre italien des Affaires Extérieures à M. Barrère (1. XI 1902) précisant la délimitation des zones d'influences au Maroc et les assurances données « spontanément » de la part de l'Italie à la France que l'Italie conservera en tout cas la neutralité dans le cas où la France serait attaquée par n'importe quelle autre puissance ; 5° une lettre de M. Barrère au ministre des Affaires Extérieures (1er nov. 1902) qui à la même date donne les mêmes assurances à l'Italie ; 6° une lettre de M. Barrère demandant des précisions au sujet de la lettre du 1. XI 1902) ; 7° une lettre du ministre italien des Affaires Extérieures donnant ces garanties.

Dans l'analyse sommaire de ces lettres on apercevra bien les raisons de la publication du *Livre Vert*, l'*Epoca*, le *Tempo* publient de longs articles assurant les lecteurs que la publication du *Livre Jaune* met en valeur l'absolue loyauté italienne, et la *Tribuna* plus précise en l'occurrence dit qu'on aurait pu exploiter la publication du « Livre Jaune contre l'Italie ». Amendola a même posé au ministre des Affaires Extérieures une question à ce sujet.



La publication des documents prince Sixte de Parme a été l'occasion d'une explosion violente de mauvaise humeur. L'*Epoca* l'organe de M. Orlando, publie (4. I 1920) un article ironique intitulé *Variations sur la loyauté* et son correspondant traite la tentative du prince Sixte « d'intrigues pour séparer la France et l'Angleterre de l'Italie ». Le *Messagero*, organe de M. Nitti, se fait même à cette occasion défenseur de M. Sonnino (*quantum mutatus ab illo* !) qui, pauvre silencieux, ne savait même pas bien à cette époque ce qui se passait. Quant au prince Sixte c'est un « vulgaire Austro-Boche » ! « un serviteur dévot de la couronne d'Autriche et nullement un soldat belge ». Le *Messagero* (4 janvier 1920) a même des insinuations sur la loyauté de M. Poincaré en cette affaire disant qu'elle n'avait pas été à la hauteur « de la « loyauté italienne qui, chevaleresque, est entrée en « guerre pour des mobiles élevés ! »

Le *Giornale d'Italia* plus calme exploite l'incident pour glorifier une fois de plus M. Sonnino et sa politique (4. I 1920). Quant à l'organe nationaliste, l'*Idea Nazionale*, elle parle carrément. (4. I 1920) de leur austrophilie » ; il s'agit bien entendu de la France et de l'Angleterre et elle termine :

> Monsieur Nitti, parlez fort et dur à Paris et à Londres. Vous en avez le droit et le devoir. Et aussi parce que c'est le seul moyen qui nous laisse l'espoir de corriger les erreurs des Alliés.

Le catholique *Corriere d'Italia* n'est pas moins acharné que le journal nationaliste ; cependant l'organe officiel du Vatican l'*Osservatore Romano* se tait.

Nous voyons en somme que les journaux italiens s'emparent de la substance même des pourparlers et oublient le rôle joué en cette occasion par M. Sonnino, rôle qui apparaîtra d'autant plus grave que l'histoire élucidera davantage ce problème. C'est sans doute de cela que vient la mauvaise humeur de la presse italienne et l'amour subit du *Messagero* pour M. Sonnino.

Il y en a peut-être une autre raison ; c'est même la plus importante si la moins avouée : le voyage de M. Nitti et Scialoja à Paris. Les journaux italiens en sont restés à l'idée que pour aider les conversations diplomatiques engagées il n'y a rien de mieux que des injures et de l'ironie à l'adresse d'une des parties. Ce système a fait tant de fois faillite qu'on aurait vraiment pu croire n'en plus voir jouer. Il n'en est rien : même la presse de M. Nitti fait partie du *chorus*. Seuls, les journaux socialistes font exception et l'*Avanti* déclarait l'autre jour sans ambages que « tou-« tes ces publications ne l'intéressaient pas car elles « sont tronquées et loin d'être un acheminement vers « la diplomatie publique elles n'en constituent que le « trompe-œil. »

Dans la *Gazetta del Popolo* du 3 janvier. Giuseppe Bevione se demande « si on va vers une révolution « dans les méthodes de la politique extérieure en « Italie ». L'entend-il à la façon dont les choses se passent à l'heure actuelle ? Nous voulons espérer le contraire.

Les journaux ont tous donné des conseils à M. Nitti à l'occasion de son voyage, dont le fond est la colère et l'ironie. La *Tribuna* du 2 janvier demande le règlement de l'affaire de Fiume et regrette que d'Annunzio ne semble pas avoir compris son devoir à l'heure actuelle. L'organe de M. Sonnino, le *Giornale d'Italia* publie à la date du 3 janvier un article intitulé : *Nitti et la nouvelle Conférence* où il déclare que les difficultés de la solution du problème adriatique viennent non pas des hommes mais des choses ; que MM. Nitti et Tittoni n'ont pas fait plus que Sonnino ; que donc M. Nitti pour réussir devrait agir auprès des Alliés ainsi que M. Sonnino a toujours agi. Le *Corriere d'Italia* (3 janvier) parle de la « difficile mission de M. Nitti » et il lui demande de « liquider le problème adriatique ». Il est dommage que le journal catholique, à l'égal des journaux libéraux, s'empresse d'attaquer les Alliés, la presse alliée et notamment la presse parisienne « dans laquelle on ne peut pas apercevoir « l'opinion de la France parce que les journaux pari-« siens n'usent que de clichés ».

Je conclurai comme j'ai commencé : on a l'impres-

sion que les choses se passent comme au temps de M. Sonnino ; il n'y a qu'un certain nombre des journaux qui arrivent à l'étranger, les autres sont censurés, la presse adopte le même ton déplorable qui a déjà porté préjudice à la facilité des accords avec l'Italie. Tout cela d'ailleurs ne renforce pas la position du gouvernement de M. Nitti, car de sincères démocrates comme M. Bissolati ou M. Salvemini doivent se poser la même question : qu'y a-t-il de changé dans la manière d'agir du gouvernement ? Et nous ne parlons pas encore des socialistes !

ASTOLFIO.

EN ESPAGNE

Encore les Juntes Militaires

LE GOUVERNEMENT A PRIS UN DÉCRET CONCERNANT LES JUNTES MILITAIRES. MAIS IL NE SEMBLE PAS TOUCHER, QUANT AU FOND, A LEUR EXISTENCE.

Il a fallu que le Gouvernement espagnol prît une décision à l'égard des juntes militaires. Les principaux hommes d'Etat consultés par le général Villalba, ministre de la Guerre, s'étaient prononcés pour une solution radicale. Le 2 janvier, la *Gazette* officielle publiait un décret signé du roi Alphonse, portant création de commissions informatives pour chacune des armes, corps, et écoles de l'armée espagnole. Ces commissions devront être rattachées au ministère de la Guerre, de qui elles dépendront et auront pour objet de s'occuper de toutes les questions techniques touchant à la vie matérielle des militaires.

Dans la pensée du général Villalba, la création de ces commissions avait pour but, évidemment, d'en finir avec les juntes d'une manière non brutale, celles-ci n'ayant plus désormais de raison d'être à côté des commissions dont l'existence sera légale. Ceci ressort, d'ailleurs nettement des termes de l'exposé des motifs qui précédait le décret. Le général Villalba, conscient de la toute-puissance des juntes, se garde bien de les attaquer de front. Il commence par dire qu'un des aspects les plus universels de la vie des peuples modernes est celui de la question sociale. Pour la résoudre, les individus ont tendance à se réunir en groupements de défense corporative et il était naturel que les membres de la « grande famille militaire » en vinssent à en faire autant. Ce qu'on pouvait reprocher aux juntes ainsi formées, continue l'exposé des motifs, c'est que leur action, n'ayant pas la consécration officielle, se faisait en marge, ce qui a pu prêter à des interprétations plus ou moins justes. Maintenant toute crainte pourra être bannie. Les commissions informatives régulièrement formées pourront remplir le rôle primitivement dévolu aux juntes. Leur champ d'action sera d'ailleurs limité à l'étude des moyens d'améliorer la situation matérielle des corps de troupe et de leurs éléments individuels. L'exposé insiste sur ce terme de « vie matérielle ». Il emploie également l'expression « d'état social militaire » pour bien indiquer le caractère uniquement corporatif que devront avoir les commissions et qui leur interdira toute action politique.

Par cette décision, le problème des juntes est-il résolu ? L'Espagne va-t-elle enfin pouvoir avoir un gouvernement civil maître de sa politique ? Il ne semble pas qu'on puisse le penser sérieusement. Toute la presse espagnole a commenté ce décret, et à part quelques organes comme l'*A. B. C.* et *El Diario Universal*, tous opinent qu'il n'y a eu qu'un nom propre de modifié et que le général Villalba n'a attenté en rien à la vie des juntes.

Que l'*A. B. C.* fasse remarquer, non sans ironie, aux détracteurs des juntes qu'ils se trouvent amenés à donner une existence légale à cela même qu'ils condamnaient avec tant d'énergie, cela n'étonnera pas, étant donnée l'opinion réactionnaire du journal. Mais si *El Diario Universal* (3 janvier) trouve heureuse la solution bâtarde adoptée par le général Villalba, cela s'explique par des considérations personnelles. M. de Romanones, chef du parti libéral, dont se réclame *El Diario*, avait été un des premiers, en effet, à préconiser une attitude de souplesse vis-à-vis des juntes. Le 26 novembre, aux Cortès, il disait :

Nous estimons que les Juntes de Défense n'ont pas d'existence légale, qu'elles ne peuvent pas en avoir ; mais nous nous rendons compte d'une réalité devant laquelle il faut s'incliner ; nous estimons que ces juntes étant nées et non d'une manière capricieuse, mais pour des motifs qui sont dans la mémoire de tous, car elles incarnaient la protestation contre une série d'injustices, car elles voulaient que l'armée fût ce qu'elle doit être, car elles travaillaient seulement dans l'intérêt de l'armée, il n'est pas possible dès lors de demander au Parlement un vote qui signifie la disparition soudaine de ces juntes. (Rumeurs au Centre.) Ce qu'il faut, c'est examiner s'il n'y a pas des moyens constitutionnels de les contrôler ; et si ces moyens constitutionnels n'existent pas — je n'en sais rien — pour moi il n'y aura pas de doute : ou les juntes de défense peuvent vivre dans la Constitution, ou elles doivent disparaître.

Ce langage est tout à fait parent, de fait, de celui du général Villalba.

Tous les autres journaux libéraux, réformistes ou indépendants, n'attendent rien de bon du décret. Dans *La Correspondencia de España* (3 janvier) M. Juan de Aragon se montre bien désabusé :

A en juger par la façon dont les Espagnols sont traités, le Gouvernement et les autorités doivent penser que nous sommes une collection d'idiots. Les uns et les autres croient qu'en mentant, qu'en cachant la vérité, qu'en la travestissant, ils ont résolu tous les problèmes, et le temps se passe à mentir et à masquer la vérité... Nous continuons dans l'éternelle comédie, dans l'euphémisme bien connu, comme si le nom des choses était l'essentiel et non les choses elles-mêmes.

Même note dans *El Imparcial* (3 janvier) :

En apparence disparaissent les syndicats martiaux, le principe constitutionnel triomphe, et des commissions inoffensives sont créées. En réalité, la forme extérieure seule, change. Avec ce désavantage que ce qui était hier clandestin prend des apparences légales et que la pression ancienne peut maintenant s'exercer avec une efficacité plus positive sur les ministres de la guerre.

El Liberal (3 janvier), d'opinion sincèrement démocratique, s'exprime presque dans les mêmes termes :

Notre opinion est que la chose n'a pas varié dans son fond, mais uniquement dans sa nomenclature. Il reste à savoir si, avec le qualificatif, les intentions se sont modifiées. C'est là le point important.

Enfin, un journal de grande information comme *El Sol* (3 janvier) estime que la solution donnée par le général Villalba n'est pas satisfaisante. Le ministre n'a fait qu'escamoter le problème. Il faudrait plus de précisions :

Nous voudrions partager l'optimisme du général Villalba ; mais on ne nous a pas caché la possibilité que, dans les jours proches, existent et agissent conjointement ces commissions techniques dépendant du ministère, et les autres juntes clandestines. Car les deux organismes sont parfaitement compatibles et peuvent coexister parfaitement. Jusqu'à quel point peut-on se fier à l'assurance donnée par le ministre aux chefs de partis, que le décret résout pour toujours le grave problème des juntes ? La promesse solennelle de la dissolution de ces juntes a-t-elle vraiment été donnée ? Nous ne le savons pas de façon certaine. Et il est très important, pour la tranquillité de tout le monde, que le ministre éclaircisse au pays ces points capitaux.

Le problème des juntes reste encore entier en Espagne.

JEAN LODET.

AUX ÉTATS-UNIS

Les déportations d'anarchistes. Le Traité au Sénat.

LE DÉPART DU PREMIER CONVOI. — BERKMAN ET EMMA GOLDMAN. — MESURES HUMANITAIRES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL. — LA NOUVELLE LOI SUR L'IMMIGRATION COMMENTÉE PAR LE « WORLD ».

C'est le 21 décembre que le S. S. *Buford* a quitté Gravesend avec les 249 premiers bolchevistes expulsés des Etats-Unis. Le *New York World* décrit en détail cet embarquement d'indésirables :

« Il y avait à bord une forte garde de soldats américains, et les membres de l'équipage avaient été spécialement choisis parmi les citoyens américains n'ayant aucune sympathie pour les idées radicales.

« Un petit nombre d'anarchistes avaient une attitude provocante, et articulaient des menaces de vengeance ; d'autres paraissaient heureux de retourner dans leur pays natal ; mais, d'une façon générale, la foule était silencieuse et triste, avec, par-ci, par-là, des hommes pleurant ouvertement. Ce qui prouve que vivre en Russie soviétique est bien moins agréable que d'en prêcher les vertus en Amérique.

« Au milieu du groupe se tenaient deux individus vers lesquels chacun se tournait pour demander conseil ;

c'étaient Emma Goldman et Alexandre Berkman, depuis trente ans ennemis déclarés du gouvernement civil des Etats-Unis, maintenant destinés à devenir des personnages politiques considérables en Russie. Costumé en commissaire bolcheviste, chemise kaki, pantalon kaki, bottes russes, Berkman s'affairait à diriger le mouvement, secondé par Emma Goldman en grand deuil. Au moment du départ, il se tourna vers les employés du département de la justice, disant : « Nous reviendrons, *et quand nous reviendrons, nous aurons votre peau.* »

Les mesures avaient été prises avec une telle précision qu'aucun incident ne se produisit. Mais l'obscurité, le vent pénétrant du petit jour, le raclement des morceaux de glace contre la proue du vaisseau dans le silence du port, tout cela contribuait à rendre la cérémonie intensément solennelle.

Le port de destination du *Buford* est inconnu : le capitaine Hitchcock, qui commande le vaisseau, a reçu des ordres scellés. On pense que le débarquement n'aura pas lieu à Cronstadt, mais dans un port de Finlande, d'Esthonie ou de Courlande, Helsingfors ou Viborg, d'où les anarchistes expulsés pourront être conduits en toute sécurité jusqu'à la frontière russe.

Avant leur départ, les anarchistes touchèrent des équipements complets, comprenant notamment des sous-vêtements de laine et des chaussures.

Le département de la justice assure que chaque réfugié emporte avec lui près de 1.000 dollars en espèces, sans compter des valeurs mobilières.

A bord du *Buford*, Emma Goldman, Ethel Berstein et Dora Lipkine, les trois dames du convoi, furent logées dans une cabine de luxe. Le reste des anarchistes fut distribué dans les autres parties du bateau. On embarqua également de grandes quantités de vêtements chauds destinés à être distribués aux réfugiés au moment du débarquement. Les fonctionnaires américains ont déclaré que personne ne serait débarqué sans un équipement complet d'hiver. De plus, chaque homme recevra une ration de 6 jours de vivres.

La police du bord est assurée par 50 agents spéciaux du département de la justice, sous les ordres de l'inspecteur Berkshire de la police frontière du Mexique. Ce sont des hommes spécialement entraînés aux missions difficiles, et toute chance de mutinerie devient avec eux improbable.

On sait que d'autres convois suivront prochainement. Les déportations vont continuer, jusqu'à ce que les 60.000 rouges qui, à en croire l'attorney général Palmer, vivent aux Etats-Unis voient leur nombre considérablement réduit.

Le *World*, commentant le départ du *Buford* dans son éditorial, approuve sans réserves la mesure prise par le gouvernement des Etats-Unis, et examine ensuite la nouvelle loi sur l'immigration que la Chambre des députés a adoptée à l'unanimité. Cette loi donne aux autorités fédérales un nouvel accroissement de pouvoir en ce qui concerne les étrangers indésirables. La plus grande latitude est laissée à l'administration, qui devient, en fait, seul juge de l'opportunité ou de la légitimité d'une expulsion.

A. AYMERI.



EN HOLLANDE

UNE ENQUÊTE SUR LA SOCIÉTÉ DES NATIONS. — LA HOLLANDE DOIT-ELLE ENTRER DANS LA SOCIÉTÉ DES NATIONS ? — L'OPINION PUBLIQUE. — L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT. — SITUATION PARTICULIÈRE DE LA HOLLANDE.

La revue hebdomadaire *Amsterdammer* a interrogé sur ce sujet un certain nombre de hautes personnalités hollandaises et a publié samedi dernier les résultats de cette enquête. Dans un avant-propos, M. Kernkamp, rédacteur en chef de cette revue, déclare qu'il a entrepris cette enquête dans le but d'amener le grand public à s'intéresser davantage au problème le plus grave que la Hollande ait jamais eu à résoudre. Voilà qui en dit long sur l'indifférence que ce sujet rencontre aujourd'hui dans la grande masse.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Suivons l'exposé historique de M. Kernkamp : A la déclaration de guerre, le peuple hollandais, vivant dans une ignorance absolue de ce qui se passait en Europe depuis 1900, fut frappé d'une stupeur naïve. Quoi, la guerre était donc toujours possible entre nations civilisées ! Révoltés de tant de barbarie et désireux d'en éviter le retour, beaucoup de Hollandais cultivés conçurent, dès ce moment, l'idée d'une Paix basée sur le Droit et sur la collaboration de tous les peuples sans exception.

Les paroles du président Wilson, annonciatrices d'une « ère nouvelle » furent saluées d'une explosion d'enthousiasme par la Hollande unanime : « Fait sans précédent, » remarque M. Kernkamp, « tant la fausse honte retient d'ordinaire les gens de chez nous de manifester leurs sentiments les plus profonds. »

Ce fut une amère déception, quand on apprit que les neutres ne seraient pas admis à participer à l'élaboration du futur statut mondial. Si les seuls vainqueurs devaient en décider, quelle garantie y aurait-il d'impartialité ?

Les imperfections du Traité de Paix contribuèrent à confirmer cette impression fâcheuse. La publication des traités franco-anglais et franco-américain, qui semblaient prouver que les auteurs du Pacte eux-mêmes doutaient de l'efficacité de leur œuvre, achevait d'ébranler la foi des derniers partisans.

On peut dire qu'à l'heure actuelle le scepticisme est à peu près général. On entend dire couramment : « Quelle parodie, cette Société des Nations Alliées ! » Faudra-t-il donc refuser d'y entrer ? L'enquête nous montre que les opinions sont partagées sur ce point.

M. Verzyl, par exemple, estime que si les grandes puissances exigent une accession « sans aucune réserve », la Hollande devra leur opposer un refus catégorique ; elle ne saurait sanctionner les injustices du Traité, sans déchoir à ses propres yeux. Tout au moins devrait-elle exiger de la part des grandes puissances un engagement formel qu'il sera procédé prochainement à une revision de ces points litigieux.

M. Dresselhuys se demande si la Hollande pourrait pratiquer une politique d'isolement, en dehors d'une Société des Nations constituée. D'après lui, l'article 17 du Pacte en démontre l'impossibilité. Le seul moyen d'ailleurs de hâter l'avènement d'une Société des Nations vraiment internationale est de commencer par entrer dans la Ligue actuelle, parce que seuls les membres de cette Ligue pourront contribuer à son perfectionnement.

Quelle est l'attitude du gouvernement en tout ceci ? On sait que le 16 septembre, le Discours du Trône a annoncé un projet de loi proposant l'accession des Pays-Bas à la Société des Nations. Selon toute probabilité cette loi sera votée. La discussion au Parlement roulera surtout sur la question des réserves. Rien en ce moment ne paraît justifier une adhésion pure et simple, à moins qu'elle soit subordonnée à celle des Etats-Unis, « sans laquelle la Société des Nations ne serait plus qu'une Entente franco-anglaise ».

Que de questions délicates soulève, en outre, la situation particulière de la Hollande et de ses colonies ! Ne faudrait-il pas un règlement spécial pour celles-ci où, en cas de guerre, la Hollande aurait à soutenir toute seule le premier choc ?

Quel effet aura pour la Hollande l'article 8 ? Celui d'un désarmement intégral ou au contraire celui d'un accroissement considérable des charges militaires ?

On peut être assuré que le gouvernement actuel prendra une décision conforme au sentiment national, qui, s'il se refuse absolument à faire partie d'une combinaison internationale particulière, est resté malgré tout favorable à l'entrée dans la Société des Nations, en raison des considérations que rapporte M. Colenbrander : « Les petits Etats neutres de l'Europe représenteront dans la Société des Nations quelque chose de plus que leur force numérique : ils représenteront des idées qui sont aussi celles d'une fraction importante de l'opinion publique dans les pays alliés, et qui finiront par prévaloir. »

Il y a aussi cette fierté nationale qui n'admettrait pas que dans la réalisation de cette grande idée la Hollande se laissât distancer par d'autres : « Que notre pays, champion séculaire du droit des gens, fasse preuve à présent de cet idéalisme pratique qu'on est en droit d'attendre de lui. »

Tout au long de cette enquête se manifeste le désir de concilier les deux tendances dont parle le gouvernement suisse dans son message du 4 août, cité par M. Dresselhuys :

« La question de notre adhésion à la Société des Nations doit être envisagée à un double point de vue. Nous avons tout d'abord à rechercher quels avantages et quels inconvénients cette adhésion doit entraîner pour notre pays. Mais nous devons nous demander aussi quel est notre devoir au point de vue des intérêts supérieurs de l'humanité dont notre peuple n'est qu'une faible partie. »

F. V.

EN ALLEMAGNE

L'Allemagne et l'Entente.

Les derniers pourparlers entre Paris et Berlin. — La presse fait ressortir les dispositions de l'Allemagne. — La signature du protocole est imminente.

Dès le 31 décembre 1919, les journaux expriment l'opinion que l'accord est désormais certain entre Paris et Berlin. Ils mettent au premier plan de leurs considérations la promesse dont M. Dutasta s'est fait l'interprète auprès de M. de Lersner touchant la possibilité de réduire d'un quart la quantité de matériel maritime à livrer à l'Entente.

Le *Berliner Tageblatt* fait remarquer que la remise de 242.000 tonnes à l'Entente constitue encore pour l'Allemagne une bien lourde charge. Peut-être ce chiffre lui-même n'est-il pas définitif. Nos experts sauront éclairer les décisions de l'Entente ; n'oublions pas de peser soigneusement avant de les accepter les conditions qu'on veut nous imposer, car c'est avec une parfaite loyauté qu'il nous faudra exécuter ce que nous aurons promis.

D'après le *Berliner Tageblatt*, les négociations entre von Simson et les délégués alliés sur l'ensemble des mesures qu'entraîne le passage au régime de paix, commencées à Paris le 30 décembre progressent d'une façon satisfaisante. Le *Vorwaerts* (31 soir), fait appel à la sagesse des experts alliés ; cette sagesse est nécessaire pour éviter de nouveaux conflits ; par les concessions qu'elle a faites, l'Allemagne manifeste une volonté ardente de conclure au plus tôt la paix ; puisse l'Entente par une attitude raisonnable témoigner de dispositions analogues.

L'officieuse *Deutsche Allgemeine Zeitung* (2 soir) annonce que les négociations se développent avec calme ; tant qu'elles suivront ce cours tranquille, il sera superflu pour le Gouvernement allemand de faire une réponse écrite à la dernière note à l'Entente. Il est même possible que jamais l'Allemagne ne réponde à cette note puisque toutes les questions pendantes peuvent être réglées dans les discussions orales qui se poursuivent.

La *Deutsche Allgemeine Zeitung* (2 janvier), ne pense pas que von Simson puisse terminer d'ici le 6 janvier les pourparlers ayant trait aux mesures de transmissions nécessitées par le passage au régime de paix. Il est certain que les questions relatives à l'évacuation des territoires dans lesquels le plébiscite est prévu par le traité soulèvent des difficultés. Ces difficultés, d'ailleurs, ajoute le journal ne sont pas insolubles.

Les journaux du 3 (matin) examinent surtout la question des réparations pour Scapa Flow et plus précisément celle du matériel à fournir par l'Allemagne dans un délai de trente mois après la livraison immédiate des 192.000 tonnes. Les résultats de l'enquête interalliée permettent seuls de fixer les chiffres; aussi observe-t-on, avec un vif intérêt les déplacements de cette mission. On signale le passage de cette mission à Stettin, aux chantiers Vulkan et on annonce son départ prochain pour Lubeck, Brême et Bremerhaven. D'après le *Berliner Tageblatt* (3 janvier), elle a débarqué le 2 janvier à une heure de l'après-midi accompagnée de deux officiers de marine et des conseillers intimes Loewer de Hambourg, Schreiber du ministère des Affaires étrangères. Elle s'est rendue à la direction des travaux du port où elle a pris connaissance de la livraison du matériel et au tribunal de la ville où elle a examiné les registres officiels des navires. Elle a également inspecté les quais des docks et n'a pas pu trouver les docks de 50.000 tonnes dont l'existence avait été contestée par la délégation allemande.

La *Deutsche Allgemeine Zeitung* (3 soir) entrevoit un obstacle à la signature du protocole final et des actes de ratification. D'après une information de la Haye, les délégués allemands seraient invités à signer d'abord le protocole de novembre qui engage l'Allemagne à livrer 400.000 tonnes de matériel maritime. Puis on procéderait à l'échange des actes de ratification et Clemenceau remettrait ensuite aux délégués allemands une lettre où l'Entente se déclarerait disposée à diminuer le chiffre cité. « Le Gouvernement — observe le journal officieux — ne peut approuver cette méthode : une concession de ce genre aurait pu être obtenue il y a quatre semaines déjà, l'Allemagne ne veut pas de promesses vagues. Il est peu probable que les hommes d'Etat de l'Entente croient vraiment à la possibilité d'un arrangement de cette sorte. Nos délégués devront recevoir des mains de l'Entente un écrit qui contienne des engagements fermes et des indications précises touchant la quantité de matériel à livrer et non pas seulement des assurances d'ordre général qui restent toujours révocables.

Pierre Asseline.

EN AUTRICHE

"Roma deliberante Saguntum periit"

A l'occasion du 1er janvier, la presse autrichienne commente avec pessimisme la situation et se rend compte que c'est le traité de Saint-Germain qui a précipité l'Autriche dans la débacle économique et financière.

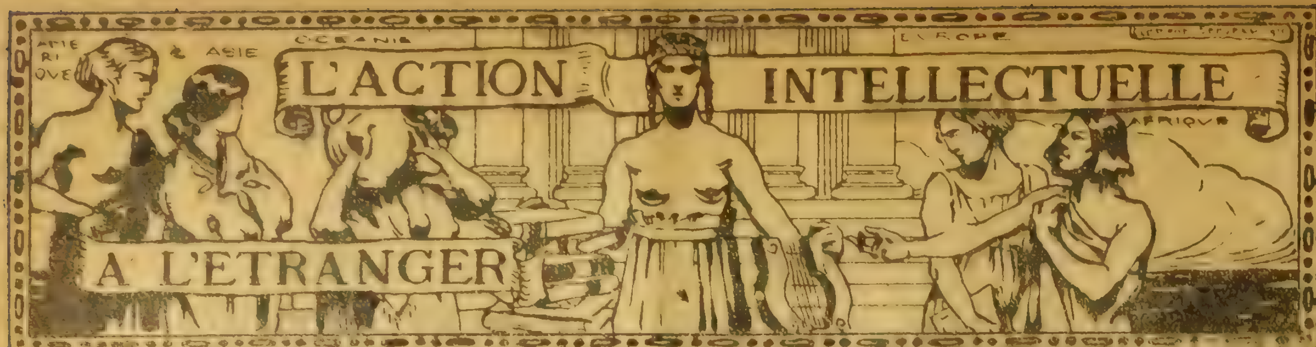
A l'occasion du 1er janvier, les journaux autrichiens font un résumé des événements qui se sont produits au cours de l'année dernière et montrent combien peu la situation actuelle de la république répond aux désirs qu'avaient fait naître et entretenus les promesses de l'Entente.

L'année 1919 a mis fin à la guerre ; la paix maintenant est signée. Mais le fardeau que nous devons porter devient de jour en jour plus pesant. Le blocus est levé, mais étant donné la baisse de notre change, nous sommes plus que jamais réduits à nos propres forces. Et, cependant, le traité de Saint-Germain nous a enlevé toute possibilité de nous suffire à nous-mêmes. Nous avons perdu la seule contrée ensoleillée que nous possédions dans le Tyrol méridional, les régions industrielles des Sudètes. La république d'Autriche, après les pertes que lui a imposées le traité de Saint-Germain est réduite à une superficie de 81.879 kilomètres carrés avec une population de 6.570.133 hommes d'après le recensement de 1910. Ces chiffres montrent assez l'étendue de nos pertes. Les privations et la misère tel est notre pain de chaque jour. La république d'Autriche qui, en théorie, forme un domaine économique unique est en réalité partagée en 6 pays différents séparés les uns des autres par des règlements de douane sévères ; chacun a son système particulier de voies ferrées, son organisation financière spéciale. Vienne est complètement isolée des pays et les tendances séparatistes dans les pays s'affermissent chaque jour.

Quant à notre situation économique, elle est lamentable. Combien de fois, au cours de cette année, ne nous a-t-on pas annoncé que nous n'avions des vivres assurés que pour une ou deux semaines ! La crise de l'éclairage, du chauffage et des transports est plus aiguë que jamais. Le chancelier d'Etat, le docteur Renner ne pouvant plus assumer la responsabilité du gouvernement dans ces conditions, s'est rendu à Paris et à Prague pour demander secours. Le monde entier nous a témoigné de la sympathie, mais aucun des secours qui nous ont été promis n'est suffisant pour nous sauver. Et, cependant, en dépit du traité de Saint-Germain, nous avons voulu espérer, espérer en les promesses de l'Entente, de la commission des réparations, en la Société des nations. Mais l'Entente ne nous a fourni qu'une aide très limitée et la Société des nations semble bien compromise par l'attitude des Etats-Unis. Peut-être aurions-nous pu nous sauver, si nous avions signé la paix, aussitôt après l'armistice à la fin de l'année 1918, ou au moins au commencement de 1919. Mais Paris a délibéré trop longtemps. C'est en octobre 1918 qu'a été signé l'armistice ; ce n'est que les premiers jours de mai 1919 qu'on nous a invités aux pourparlers de Saint-Germain. Ceux-ci ont mis à l'épreuve les nerfs de notre délégation et ceux de toute la nation. Ce n'est qu'à la fin de juillet qu'on nous a communiqué le texte complet des conditions de paix. Le 10 septembre, le docteur Renner, signait la paix au château de Saint-Germain.

C'est la paix de Saint-Germain qui a orienté toute notre politique extérieure, puisque par elle nous avons définitivement renoncé à notre dénomination de république allemande ainsi qu'au rattachement à l'Allemagne. Nous sommes devenus une sorte de colonie de l'Entente de qui nous dépendons économiquement et financièrement. Or, aujourd'hui que l'Entente est diminuée de l'Amérique, elle a à peine de quoi se suffire à elle-même. L'Autriche meurt de faim et l'Entente délibère. *Roma deliberante, Saguntum periit.*

Roger Bellencontre.



CULTIVONS AUSSI NOTRE JARDIN !

Étendre le plus et le mieux possible à l'étranger le rayonnement de notre culture, c'est nécessaire et c'est parfait. L'objet même de cette rubrique est d'en étudier les moyens, en commençant par le plus efficace qui est, à n'en pas douter, d'élever toujours davantage le niveau de l'intelligence française, d'en faire un produit d'exportation incomparable — *sinon au sens commercial du mot, du moins dans son sens étymologique d'impossible à comparer à aucun autre, parce qu'il est différent de tous.*

Gardons-nous cependant d'oublier notre vieux proverbe : « Charité bien ordonnée commence par soi-même. » Exportons notre intelligence, oui, mais ne négligeons pas de la consommer sur place. Nous avons pris l'habitude d'envoyer l'élite de nos penseurs, de nos artistes, les meilleurs de nos professeurs en tournées de conférences à l'étranger : pourquoi ne les envoyons-nous pas en province ? Un citoyen de Salamanque ou de telle petite ville de l'Ontario ou de l'Illinois a pu entendre, sans se déranger, la parole d'un Bergson (*pour ne citer qu'un nom*). *L'habitant de Tournon-sur-Rhône ou d'Angoulême doit faire le voyage de Paris pour assister à un cours du philosophe de l'intuition.*

Un des maîtres de la Sorbonne, M. Baldensperger, avait, pendant la guerre, mis au point une série de leçons sur la littérature française à la veille de 1914 : c'est l'Amérique qui en a profité.

Les Universités françaises et étrangères échangent des professeurs pour un ou deux semestres, pourquoi les Universités françaises n'en useraient-elles pas de même entre elles ?

On peut dire que, depuis la tentative avortée des Universités populaires (*qui ne savent être ni populaires, ni bourgeoises*), *rien n'a été fait en France pour entretenir le goût de la culture désintéressée chez les Français adultes.*

Dans les villes de Faculté elles-mêmes, les cours publics — et c'est très légitime — restent des cours spécialisés, destinés à une catégorie d'étudiants et non pas à la masse.

Dans les autres villes de province, aucune action intellectuelle. Leur classe terminée, les professeurs du lycée lisent, pêchent à la ligne ou préparent leur thèse. L'enseignement secondaire s'est désintéressé jusqu'ici de tout Français et de toute Française, âgés de plus de dix-huit ans.

Voici pourtant du nouveau et dans une ville qui est française entre toutes : à Metz. Tous les soirs, de cinq à six, dans la salle des Fêtes du Lycée, un public de deux à trois cents personnes « suit des cours » sur la France contemporaine professés par les maîtres du lycée. L'un traite du théâtre français depuis 1870, un autre de la politique extérieure de notre pays depuis la même date : un troisième de la pensée française depuis 1870, etc.

L'exemple n'est pas seulement à méditer, il est à imiter au plus vite. L'initiative de ces cours est venue, paraît-il, du Ministère de l'Instruction publique. Il faut l'en féliciter, mais exiger en même temps qu'il fasse pour toute la France ce qu'il vient de faire pour les Messins.

Les maîtres de notre enseignement secondaire, qui n'ont pas préparé l'agrégation pour se confiner dans la déclinaison de rosa, la rose ou la démonstration du carré de l'hypothénuse, sont tout désignés pour jouer ce rôle d'initiateurs et de vulgarisateurs, et l'on peut être assuré que les volontaires ne feront pas défaut.

C'est un lieu commun que la province française est retardataire et que les idées et les formules d'art nouvelles, écloses à Paris, n'y pénètrent que bien longtemps après avoir triomphé à l'étranger. Mais s'est-on jamais préoccupé jusqu'ici de « répandre les lumières » en province d'une façon méthodique et continue, d'informer la bourgeoisie et d'instruire le peuple ? Généralisons seulement le système adopté à Metz, et prenons rendez-vous dans dix ans pour juger des résultats.

L'Universitaire.

L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

M. Ernest Lavisse quitte la direction de l'Ecole normale supérieure. M. Gustave Lanson, qui prend sa place, a une belle revanche : vilipendé avant la guerre comme l'ennemi de la culture et des plus nobles traditions françaises, traîné dans la boue par Charles Péguy, honni par Agathon, doctement réprimandé par les membres du Comité des Forges et les présidents des Chambres de commerce, il fait aujourd'hui sur son nom l'Union sacrée. Mieux encore, de cet adversaire des humanités à l'ancienne mode, de ce partisan des fiches et de l'érudition précise, de ce promoteur des réformes les plus modernistes, chacun semble espérer la résurrection de la vieille Ecole normale, ou tout au moins d'un Institut qui lui ressemblerait comme un frère.

C'est que l'Ecole normale supérieure d'aujourd'hui n'a plus de commun que le nom avec celle de naguère : avant 1905, c'était un internat strict, depuis 1905 c'est pour certains élèves un externat complet, pour les autres un internat tout à fait libre ; c'était autrefois une Faculté en marge de la Faculté des lettres et de la Faculté des sciences de l'Université de Paris, avec ses professeurs attitrés, aujourd'hui les normaliens sont tout simplement des boursiers d'Etat en Sorbonne et ils ne trouvent plus rue d'Ulm qu'un hôtel-restaurant et une bibliothèque.

M. André Chaumeix, dans *la Revue hebdomadaire*, M. Gustave Téry, dans l'*Œuvre*, déplorent ouvertement cette situation. Ils regrettent le temps où ils étaient eux-mêmes élèves de l'Ecole normale, la vraie, et chacun d'eux, *laudator temporis acti*, égrène ses souvenirs de jeunesse.

Le *Temps* du 5 janvier fait chorus avec eux et il ne nous épargne pas le couplet rituel sur la camaraderie, l'esprit et les traditions de « l'Eschole ». Citons-le en entier, car c'est un modèle du genre :

« Interrogez un normalien de l'autre régime, et faites appel à sa mémoire. Il vous dira généralement la reconnaissance qu'il garde à son Ecole, à un ou deux maîtres, et quelquefois au directeur. Poussez-le, et vous le verrez s'épanouir de joie au souvenir de ces trois années de pensée ardente, mais surtout de cette vie intime avec une élite de jeunes esprits, cultivés et spontanés, qu'excitait l'étude, qu'animait la curiosité, et qui, portant en eux avec des tempéraments divers un excès de forces et de convoitises spirituelles, y allaient de franc jeu, et dans les discussions de chaque jour mettaient toute leur intelligence, toute leur passion, tous leurs espoirs, toutes leurs illusions et toute leur sincérité critique. En ce temps-là, l'Ecole normale, c'étaient les élèves. Et voilà pourquoi elle constituait un inappréciable milieu. Nous ne jurerions pas qu'il n'existe plus. Mais, par une suite nécessaire, à plus de liberté au dehors correspond une diminution de cette fermentation intellectuelle au dedans. »

On peut se demander si une camaraderie intellectuelle avec des jeunes gens autres que des apprentis-professeurs n'a pas aussi son utilité et son charme. Depuis 1906, elle est permise aux Normaliens. Un poète comme Jules Romains qui à l'Ecole Normale s'appelait Farigoule, a profité de la liberté du nouveau régime pour s'aboucher avec un étudiant en médecine nommé Georges Duhamel, avec des peintres, avec des artistes dramatiques. Dira-t-on qu'il a gaspillé ses loisirs ?

Les Polytechniciens forment eux aussi une élite, et cependant on est rarement contredit lorsqu'on déplore l'esprit de caste qui sévit rue Descartes et les préjugés scientistes qu'apportent dans la vie d'aujourd'hui beaucoup de brillants sujets « sortis de l'X dans la botte ».

Ce n'est pas au moment où l'on reconnait la nécessité de rapprocher le plus possible l'école de la vie, de faire entrer la vie dans l'école qu'il faut souhaiter une culture en serre chaude pour l'élite de nos professeurs.

Ce qu'il convient de considérer surtout — mais personne ne semble y songer, pas même Gustave Téry, l'apôtre du régionalisme — c'est la renaissance des Facultés des Lettres de province qu'a provoquée la réforme de 1905. Depuis cette époque, le concours de l'Ecole Normale Supérieure et celui des Bourses de licence ne font qu'un : les trente-cinq premiers du concours sont Normaliens ; le reste — une cinquantaine environ — est réparti dans les Universités provinciales. M. Léon Clédat, doyen de la Faculté des Lettres de Lyon, avait demandé pour les boursiers de licence le titre de Normaliens de province. Son vœu n'a pas été exaucé, mais le bouleversement des habitudes dans les rhétoriques supérieures, où l'on prépare le concours de « l'Ecole » n'en a pas moins été profond.

Au lieu de s'obstiner trois, quatre et même cinq ans à franchir le seuil de la rue d'Ulm, comme sous l'ancien régime, quitte après un dernier échec à n'être que le « fruit-sec » de la légende, beaucoup de candidats, classés dès leur premier concours parmi les boursiers de licence, partent gaiement pour Lyon, Bordeaux ou Nancy, sûrs d'y retrouver quelques-uns de leurs camarades de « cagne » qui, comme eux, n'ont pas été des « Trente-cinq ».

La camaraderie de la rue d'Ulm se retrouve à présent dans toutes les grandes Universités de province. Au lieu de ternes répétiteurs et d'étudiants de hasard ou de rebut, chaque Faculté des Lettres a désormais un noyau d'élèves enthousiastes, avides d'apprendre et de se distinguer.

On s'apercevrait même, en regardant les choses de plus près, que l'Ecole Normale ne reçoit pas toujours — ou en tout cas uniquement — le dessus du papier, l'élite de l'élite. Il n'est pas rare, en effet, qu'un futur latiniste se montre au concours piètre philosophe ou médiocre historien, ou qu'un cerveau vraiment doué pour les spéculations métaphysiques émaille de barbarismes son thème latin et de contre-sens sa version grecque.

Le résultat ? C'est que le Louis Havet, le Bergson ou le Lavisse de l'avenir ne se trouvant pas, à cause des mauvaises notes obtenues pour certaines épreuves, dans les trente-cinq élus, mais se trouvant néanmoins, grâce à la note obtenue dans sa matière préférée, au nombre des boursiers de licence, s'exile en province, au lieu de recommencer comme jadis une nouvelle année de préparation.

Pour se rendre tout à fait compte des conséquences de cette heureuse décentralisation, il suffit de consulter les listes annuelles d'agrégés. Le pourcentage des boursiers de province reçus et des Normaliens refusés est édifiant. C'est devenu chez les Lyonnais une tradition d'avoir chaque année la première place à l'agrégation d'histoire. Et pour le « caciquat » de l'agrégation d'allemand, les Normaliens trouvent chez les Nancéiens des rivaux redoutables.

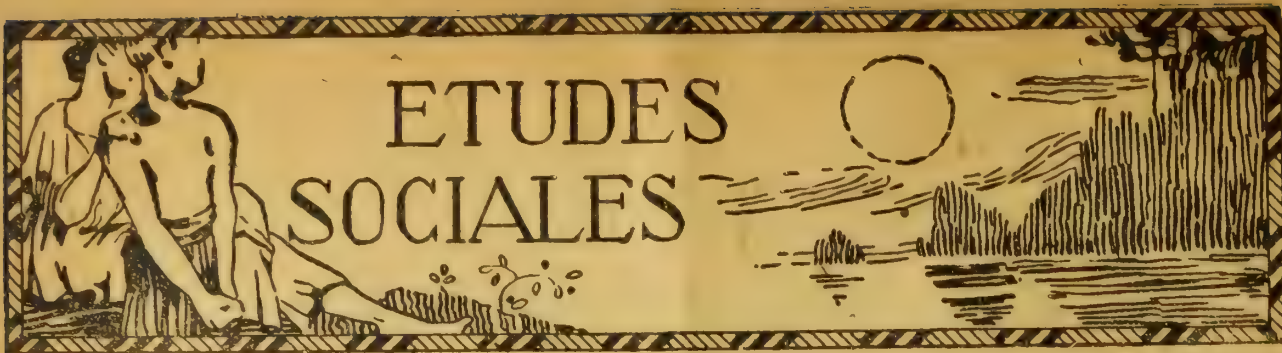
Les Universités ont montré, depuis quinze ans, ce dont elles étaient capables en la matière. Pour souhaiter, même avec des atténuations, comme fait le *Temps*) une résurrection de l'ancien régime de l'Ecole Normale, on ne peut plus invoquer que des raisons sentimentales, qui sont fortes, mais qui ne peuvent prévaloir contre les faits. Il a suffi d'envoyer aux Facultés de province de bons élèves, pour qu'elles nous fournissent aussitôt d'excellents agrégés. Osons dire que l'Ecole Normale, en tant qu'institution destinée à fournir le personnel de l'enseignement secondaire n'a plus aucune raison d'être. Rien ne permet de croire que M. Lanson, qui est un esprit réaliste, ne s'en soit pas déjà rendu compte.



Telle qu'elle est, l'Ecole peut encore rendre des services. Un cercle où des jeunes gens trouvent le vivre, les livres, et même le couvert, c'est, à l'époque de vie chère que nous traversons, une chose fort appréciable. Si elle sauvait par surcroît de l'isolement intellectuel et moral des jeunes gens de valeur perdus dans la foule bariolée et polyglotte de la Sorbonne et ignorés de leurs maîtres, si elle leur permettait non seulement de s'assembler, mais leur fournissait en outre des guides, des « répétiteurs », elle remplirait déjà un rôle de premier plan. Il faudrait ouvrir plus largement les portes de la rue d'Ulm, y admettre tous les étudiants de quelque mérite, en faire l'annexe de la Faculté des Lettres et de la Faculté des Sciences, un Collège à la manière anglaise et américaine où les maîtres et les disciples se rencontrent ailleurs que dans des amphithéâtres surpeuplés.

On peut aussi envisager une transformation radicale de l'Ecole. Elle pourrait devenir notre Institut d'enseignement supérieur. Nos Universités nous fabriquant des professeurs de collège et de lycée, l'Ecole Normale pourrait devenir uniquement une pépinière de savants et de professeurs de Faculté. L'Ecole Normale peut devenir cette école supérieure, soit qu'elle se recrute parmi l'élite des agrégés (ce qui serait peut-être une sélection un peu tardive), soit qu'elle se recrute parmi l'élite des licenciés. Pourquoi les meilleurs des étudiants, ayant déjà fait leurs preuves, ne trouveraient-ils pas rue d'Ulm le supplément de culture indispensable, en même temps que la sécurité matérielle, les instruments de travail et les conseils de leurs aînés pour achever de s'initier aux méthodes de la science et de l'érudition, pour mener à bien leurs premiers travaux personnels de longue haleine, tout en se préparant à leur tâche professionnelle, à leur rôle de guides intellectuels de la génération ascendante ?

Nous livrons ces idées à M. Gustave Lanson : il est homme, s'il le veut, à les mettre au point et à les mener à bien. BENJAMIN CRÉMIEUX.



LA CONFÉRENCE DE WASHINGTON

Après avoir siégé exactement un mois, la première Conférence Internationale de Législation du Travail a terminé ses travaux le 29 novembre. Au moment du retour en Europe des délégations, la question qui tout naturellement se pose est de connaître les résultats obtenus ainsi que leur valeur positive. Qu'a-t-on fait à Washington et que peut-on attendre de cette réunion sans précédent ? L'interrogation qui nous accueille est d'autant plus compréhensible que les renseignements transmis n'ont été ni très abondants ni très complets. D'autre part, l'opinion en général ne s'est rendu qu'un compte jusqu'ici très imparfait des conditions mêmes dans lesquelles était convoquée et fonctionnait la Conférence, non plus que de la tâche qui lui était assignée.

Ce n'est pas aux lecteurs de l'*Europe Nouvelle* que nous avions entretenus à plusieurs reprises de la réunion projetée qu'il est nécessaire de redire dans le détail, et les origines de la Charte Internationale du Travail et les clauses par lesquelles le traité de paix a prévu une organisation destinée à provoquer l'application des principes ainsi formulés. Il suffit de rappeler ici que cette organisation est double : elle est constituée par des conférences périodiques qui formuleront les réformes à appliquer à l'intérieur de tous les Etats et d'un office international du Travail dont la tâche consiste, d'une part, à surveiller l'application des décisions de la conférence, d'autre part à rassembler les informations et à préparer les projets de résolution qui seront soumis aux conférences nouvelles.

En réalité, la réunion de Washington avait pour objet non seulement de se prononcer sur une série de réglementations mises à son ordre du jour, mais de fixer la constitution de l'organisme permanent.

Il convient encore de rappeler quelques-uns de ses caractères les plus originaux : elle était composée pour chaque Etat de quatre délégués — deux représentants du gouvernement, un des associations patronales, un des organisations ouvrières — qui pouvaient être assistés d'un certain nombre de délégués techniques. Cette innovation qui la faisait échapper à quelques-uns des défauts les plus évidents des conférences antérieures, constituées seulement par des délégués officiels et qui ne pouvaient soumettre que des recommandations, était complétée par deux dispositions également nouvelles : le vote par tête et non plus par Etat et l'obligation pour chaque nation participante de soumettre aux autorités législatives compétentes les résolutions adoptées par une majorité des deux tiers des délégués. Sans doute, et nous avons eu à le dire, une telle constitution ne saurait pleinement nous satisfaire : le nombre des délégués officiels et l'insuffisance du caractère exécutoire des décisions prises ne répondent point aux désirs des organisations ouvrières. Ces réserves faites et qui indiquent encore dans quel sens nous nous efforcerons de modifier et d'améliorer l'organisme nouveau, le mouvement syndical de tous les pays a décidé de participer aux travaux de Washington. Et c'est une première constatation que nous devons faire ici : l'Internationale ouvrière reconstituée depuis quelques mois à peine a prouvé à Washington sa solidité et son efficacité ; les délégations des salariés ont agi avec un plein concert et la cohésion la plus désirable. Ce fait, reconnu de tous ceux qui ont pu participer aux travaux, donne une force positive aux décisions qui ont été prises car les travailleurs de tous les pays ont pris par là-même l'engagement d'en obtenir pour tous la réalisation. C'est aussi grâce à leurs représentants, pour beaucoup, que l'on a pu enfin enregistrer des résultats satisfaisants.

Nous avons montré combien la tâche posée devant les délégués des quarante Etats participants était complexe. Il fallait forcément y joindre les difficultés inséparables d'un début puisque tout était à faire et qu'aucune tradition ne pouvait guider les débats. Mais il a fallu aussi en ajouter d'autres, et bien plus graves encore. La Conférence de Washington, convoquée en application du traité de paix, s'est tenue alors que ce traité n'est pas encore une réalité ; bien plus, elle a été appelée à fonctionner en Amérique, alors que les Etats-Unis discutaient vivement autour de la ratification et n'ont pu ainsi prendre officiellement part à ses travaux, d'où encore un inconvénient assez notable ; la publicité très médiocre en général, et à peu près nulle de l'autre côté de l'Atlantique, qui a été donnée à des débats aussi importants.

Toutes ces difficultés qui pouvaient sérieusement compromettre cette première manifestation pour l'Organisation Internationale du Travail ont été finalement surmontées grâce, en somme, à la conviction et à la ferme volonté de réalisations qu'ont montrées les délégués.

Il convient déjà de tirer de ce fait une première conclusion : c'est que l'organisme nouveau est viable. La Conférence a travaillé, a donné des résultats, a abouti, non sans doute à tout ce que les délégations ouvrières auraient voulu espérer (et nous ne saurions trop regretter par exemple qu'elle n'ait pas accepté l'idée de la solidarité économique entre les nations), mais enfin cette première expérience a prouvé que l'institution nouvelle peut être féconde et qu'elle peut être développée. C'est beaucoup.

On pouvait craindre encore que sa constitution même allait être un autre empêchement. Au contraire en effet des conférences antérieures auxquelles n'étaient représentés qu'un nombre restreint d'Etats très développés, la réunion de Washington avait des bases élargies. Dans le nombre des nations participantes il y avait non seulement de grands pays modernes, industrialisés au maximum, mais aussi des nations moins développées de l'Amérique du Sud, de l'Asie, de l'Afrique. Cette complexité des situations ne rendait pas facile l'établissement d'accords généraux et partout applicables. Nous dirons plus loin comment ces questions ont été résolues, mais indiquons cependant ici qu'elles n'étaient pas pour effrayer les délégations ouvrières : nous avons trop souvent proclamé comme notre idéal l'égalité de traitements de tous les travailleurs, sans distinction de pays, de races ou de couleurs, pour ne pas nous attacher résolument à élever le statut de nos camarades dans les contrées encore arriérées économiquement et pour ne pas chercher à leur donner le bénéfice d'une législation protectrice que nous réclamons pour nous-mêmes. N'était-ce pas d'autre part la condition essentielle pour créer entre tous les pays une similitude de conditions et faire tomber les craintes d'une concurrence insoutenable ? Si cette égalisation n'a pas été réalisée complètement, du moins est-elle commencée de façon assez large pour que l'Organisation Internationale du Travail puisse la mener à bien, comme ce sera un de ses devoirs de le faire.

Enfin, pour compléter cet examen préalable des problèmes généraux auxquels la conférence a dû faire face, comment ne pas indiquer que ce n'était pas un effort médiocre que celui d'uniformiser des législations distinctes et qui touchaient à tant d'intérêts ? Il ne s'agissait pas seulement de poser des principes d'ensemble mais de déterminer les conditions mêmes dans lesquelles seraient appliqués les accords pris. Que nous ayons pu y parvenir, c'est au moins la preuve qu'une telle besogne peut être poursuivie. Quoi qu'il puisse advenir des travaux effectués à Washington, ils auront eu ce mérite de montrer qu'une réglemen-

tation du travail et une protection générale des ouvriers, si ardemment réclamées par le mouvement syndical, sont choses possibles. De là à affirmer qu'elles seront réalisées, il ne faut qu'un peu de confiance dans la volonté des travailleurs.



L'ordre du jour, en dehors des questions d'organisation proprement dites, était particulièrement chargé. Toutefois, avant même de l'aborder, la conférence a eu à trancher une question de principe extrêmement importante : celle de la participation des puissances centrales. Nous en avons parlé ici, en exposant pour quelles raisons le Congrès Syndical International d'Amsterdam avait réclamé l'admission des délégués allemands et autrichiens : il ne nous paraissait ni désirable ni possible que deux grands pays aussi industriels, aussi développés, fussent « pénalisés » de manière à n'avoir point voix dans l'élaboration de clauses protectrices du travail. L'organisation ouvrière s'était efforcée d'obtenir cette participation et y était parvenue. Restait à la Conférence à se prononcer elle-même : c'est ce qu'elle fit, à l'unanimité moins une voix, malgré l'opposition de M. Guérin, (délégué patronal français) et après l'intervention du représentant ouvrier de ce pays.

Diverses circonstances n'ont malheureusement pas permis aux représentants des pays centraux de se rendre à Washington et, dans leurs propres termes, « de collaborer à la haute mission de la Conférence dans l'intérêt des travailleurs du monde entier ». Il n'en reste pas moins que l'Internationale syndicale a remporté une victoire sur un sujet qui lui tenait à cœur et qui a pour conséquence logique de proclamer la collaboration de tous les pays à la même œuvre de justice, de paix.

Quand elle eut tranché la question des autres Etats non adhérents encore à la Société des Nations, la Conférence put se constituer définitivement. Elle se donna un bureau ainsi composé : président, M. W. B. Wilson, ministre du Travail américain ; vice-présidents : M. Barnes (Angleterre) pour les délégués officiels, M. Carlier (Belgique) pour les patrons, et Jouhaux (France) pour les ouvriers.

Les questions qui lui étaient soumises étaient les suivantes :

1° Journée de huit heures ou semaine de 48 heures ;
2° Chômage (prévention et remèdes) ;
3° Emploi des femmes ;
4° Emploi des enfants ;
5° Application des conventions de Berne (1906) sur la prohibition du travail de nuit pour les femmes et l'interdiction d'employer le phosphore blanc dans la fabrication des allumettes.

Cet ordre du jour, des rapports et des projets de résolution avaient été préparés par un Comité d'organisation qui avait siégé à Londres sous la présidence de M. Fontaine (France).



Nous ne pouvons songer ici, ni à entrer dans le détail des discussions parfois très vives qui eurent lieu sur certains de ces sujets, ni même à donner le texte complet des résolutions adoptées. Pourtant — ne serait-ce que pour indiquer la tournure des débats et quelques-unes des préoccupations générales auxquelles obéissaient les délégués sur cette importante question — il faut dire quelques mots sur le projet relatif à la journée de huit heures.

Le rapport fut présenté par M. Barnes qui indiqua le point de vue officiel et recommanda l'adoption de la semaine de 48 heures ; d'autre part, représentant d'une nation colonisatrice, il laissa entrevoir une série de restrictions qui s'appliqueraient aux pays tropicaux et industriellement arriérés. Le point de vue ouvrier, que l'auteur de cet article fut chargé de défendre, était sensiblement différent : il demandait l'application de la journée de huit heures aussi bien que de la semaine de 48 heures et en réclamait le bénéfice pour le commerce comme pour l'industrie à partir de juillet 1920 ; de plus il recommandait la mise en vigueur de la semaine anglaise. Au contraire, les propositions patronales, soutenues notamment par M. Guérin (France), tendaient à établir une convention plus faible que certaines des législations déjà en vigueur et réclamaient un traitement spécial pour les régions dévastées.

La discussion fut longue et parfois très chaude. Elle prit fin par la nomination d'une commission de cinq membres qui finalement aboutit à réaliser un accord adopté le 21 novembre, accord dont les dispositions essentielles peuvent être résumées comme suit et qui aura pour effet de couper court à toute velléité de revenir sur cette réforme dont la nécessité est proclamée maintenant par l'ensemble des Etats civilisés.

Le nombre des heures de travail ne sera pas de plus de huit par jour, avec une semaine de quarante-huit heures. Lorsque les heures de travail seront de moins de huit pour une journée, la limite pourra être dépassée les autres jours, pourvu que ce ne soit pas pour plus de neuf heures. Dans le travail continu par équipes, la limite pourra être dépassée, à la condition que le nombre moyen des heures de travail n'excède pas cinquante-six par semaine pour une période de trois semaines. Quelques autres exceptions du même genre sont prévues. Les heures supplémentaires seront payées avec une majoration d'au moins 25 pour cent.

Les ouvriers occupés dans les régions dévastées de France et de Belgique seront considérés comme employés dans des conditions spéciales.

Au Japon, la limite sera de cinquante-sept heures pour les ouvriers au-dessus de quinze ans, et de soixante heures pour l'industrie de la soie ; dans l'Inde, elle sera de soixante heures également pour les mineurs et certains ouvriers des chemins de fer. En Grèce et en Roumanie, la réglementation générale ne pourra être appliquée avant 1924.

Quatre autres projets de conventions furent également adoptés à de très grandes majorités ; elles sont relatives au travail de nuit, à la protection de l'enfance, à la protection des mères, au chômage, et peuvent être résumées ainsi :

Travail de nuit. — Les femmes ne seront pas employées de 10 heures du soir à 5 heures du matin.

La même restriction sera apportée au travail des jeunes gens au-dessous de dix-huit ans, une convention modernisée étant substituée à celle de Berne (1906). Pour le Japon, cet âge-limite sera de quinze ans jusqu'en 1925, pour les Indes de quatorze ans.

Travail des enfants. — Les enfants au-dessous de quatorze ans ne pourront être admis dans l'industrie. Au Japon et aux Indes, dans certains métiers, l'emploi des enfants âgés de moins de douze ans sera prohibé, avec relèvement éventuel de l'âge minimum à quatorze ans.

Protection des mères. — Aucune femme ne travaillera pendant les six semaines qui suivront l'accouchement, et toute femme aura le droit de quitter son travail six semaines auparavant. L'assistance de l'Etat sera assurée aux ouvrières mères pendant la durée du chômage causé par ces raisons.

Chômage. — Chaque pays établira des bureaux de placement gratuits et fournira tous les trois mois des informations à l'Office international du Travail.

Outre ces résolutions, des recommandations ont été faites touchant la protection des femmes et des enfants contre l'empoisonnement par le plomb et les risques d'anthrax dans certaines industries, la création de services d'hygiène dans chaque Etat, l'adhésion de tous les pays à la prohibition du phosphore blanc dans les fabriques d'allumettes, la protection réciproque des travailleurs étrangers, l'établissement d'assurances contre le chômage, la création d'une commission spéciale de migration, le recours aux travaux publics dans les périodes de chômage.



On ne pourra guère contester, devant ces résultats, l'effort réalisé par la Conférence. Mais le vote de ces projets de conventions et de ces vœux n'aurait été qu'une œuvre bien insuffisante si elle n'avait été accompagnée de la constitution de l'organisme permanent chargé de poursuivre et de contrôler l'application internationale de ces conventions et d'en rendre l'adoption obligatoire dans tous les pays.

L'Office International du Travail, qui se tiendra dans ce but en relations constantes non seulement avec les gouvernements mais avec les associations d'employeurs et de salariés, aura à sa tête un Conseil d'administration composé de vingt-quatre membres, dont douze choisis par les Etats suivants : Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Allemagne, Suisse, Espagne, Argentine, Canada, Pologne et Danemark ; six membres ouvriers ainsi désignés : Oudegeest (Hollande), Stuart Bunning (Grande-Bretagne), Lindquist (Suède), Jouhaux (France), Draper (Canada), plus un délégué allemand ; six membres patrons : pour la France (M. Guérin), la Grande-Bretagne (sir Allen Smith), l'Italie, la Belgique, la Tchéco-Slovaquie et la Suisse, ces derniers non encore nommés. Cette

constitution est d'ailleurs provisoire, les Etats-Unis, quand ils auront donné leur adhésion, devant occuper dans chacun des trois groupes la place que détiennent respectivement le Danemark, le Canada et la Suisse. Comme président du Conseil d'administration, la Conférence a choisi M. Fontaine ; elle a désigné M. Albert Thomas pour être directeur de l'Office International.

C'est ce Conseil d'administration qui va se réunir à Paris le 26 janvier prochain ; et ce n'est pas trop dire de cette réunion qu'elle aura une importance décisive puisque d'elle dépendent l'orientation et l'avenir de l'organisme nouveau.

Que sera-t-il ? Deux conceptions peuvent se heurter. Ou bien une nouvelle machine bureaucratique superposée aux bureaucraties de chaque Etat, un ministère avec des dossiers, des cartons verts, des fiches, qui bornera son activité à des besognes paperassières, à la collection et à la publication de statistiques et de rapports.

Ou bien, sans méconnaître la nécessité de ces informations, on en fera un organisme agissant, dans lequel sera réduit au minimum le fonctionnarisme et qui, se tenant en contact étroit avec les organisations et les milieux intéressés, s'adonnera sans réserves à sa tâche essentielle qui doit être de faire appliquer les résolutions prises à Washington.

Nous espérons que cette dernière alternative prévaudra. Nous trouvons une raison de le croire dans les sentiments manifestés par le grand nombre des délégués à Washington. Nous ne saurions d'ailleurs trop redire que c'est à cette condition seule que l'Organisation Internationale du Travail pourra accomplir sa tâche et répondre aux espoirs que les masses laborieuses ont mis en celle-ci lorsqu'elles réclamaient l'inscription des clauses ouvrières dans le traité de paix.

L'Internationale syndicale, dont l'action a été si utile au cours de la Conférence, apportera à cette œuvre, cela va sans dire, son concours entier et l'appui de toutes les forces neuves et progressives qu'elle représente. Elle trouvera même dans ce concours une raison d'intensifier davantage ses efforts, de resserrer encore plus les liens qui unissent la classe ouvrière de tous les pays. Il y va pour elle non seulement du désir de donner un sort meilleur aux salariés du monde entier, mais aussi de la conviction profonde que la paix du monde se réalisera par la justice sociale et la coopération féconde du travail.

Qu'on y songe, d'ailleurs ! Aux yeux de la plupart, il apparaissait que l'Organisation du Travail était chose en somme secondaire, subordonnée à la Société des Nations. Il se trouve aujourd'hui que la Société des Nations n'existe pas encore et que les classes ouvrières connaissent déjà une première réalisation, qu'elles tendent dès à présent à déterminer les formes de la grande organisation des peuples. Comment n'en serait-on pas frappé ? Et comment n'en tirerions-nous pas une vaste espérance ?

L. Jouhaux.

Secrétaire général de la C. G. T.



A TRAVERS LA LITTÉRATURE SOCIALE

UN CHEF D'ÉCOLE

M. Maurras est incontestablement un chef d'école, d'une école tapageuse et dont l'agitation fait contraste avec la gravité du magister qui l'endoctrine. Dans une série de volumes sur « les hommes d'action », M. Achille Segard devait faire une place à M. Maurras et il lui fait la première, dans l'ordre chronologique tout au moins (1).

Le premier volume de cette série se lit avec agrément et s'il n'est pas plus instructif, s'il ne vaut pas tel ouvrage sur tel grand penseur, monarchiste ou républicain, on ne saurait en accuser M. Segard, qui, tout au contraire, a tiré de son sujet le maximum.

Il retrace la biographie intellectuelle de M. Maurras, analyse ses ouvrages et ses idées, tant littéraires que politiques. Les unes et les autres sont assez connues et l'on en a vite fait le tour, bien que leur auteur responsable consomme beaucoup d'encre et de papier pour les exprimer. Il le fait comme on sait avec un dogmatisme imperturbable, qu'accompagnent une méconnaissance inconsciente mais profonde du réel et une haine à la fois injurieuse et pédantesque pour tous les systèmes d'idées opposées ou simplement non conformes aux siennes.

M. Segard qui est visiblement sympathique à la politique maurrasienne, ne peut s'empêcher de relever les excès de ses thèses ou de leur expression. A nos yeux, M. Maurras est un attardé, et l'anachronisme de son existence explique seul que cet homme, qui fait du patriotisme un pilier de sa doctrine, ait pu dépenser le meilleur de ses forces à dénigrer son pays, à en déconsidérer sans relâche les hommes et les institutions. Que Dieu, auquel il ne croit pas plus que nous, lui pardonne ses péchés !

LA VIE EN PROVINCE

M. Jules Bertaut nous décrit, dans un livre extrêmement attrayant : *Ce qu'était la province française avant la guerre* (2). Il imagine une ville du Centre, à laquelle il a trouvé le joli nom de Clarmonde et nous en décrit les habitants et les habitudes ; il passe en revue toutes les classes de la société bourgeoise — car il n'a vu ni les ouvriers, ni les employés, sans doute rares à Clarmonde — dessine les portraits en pied de leurs types les plus représentatifs et réussit particulièrement bien à recréer autour d'eux l'atmosphère dans laquelle ils vivent.

Ce tableau de la province française, de la vieille petite ville, pourvue d'un évêché, d'une Cour d'appel et d'une garnison, ni industrielle, ni commerçante est-il exact ? Peut-il être généralisé ou doit-on le tenir pour exceptionnel ? Je crains fort que Clarmonde n'existe à plusieurs exemplaires dans notre pays et je n'ai nulle raison de croire que M. Bertaut se soit montré un observateur infidèle ou partial. Tout au contraire, son livre, sans cesser un instant d'être captivant, respire l'objectivité ; à peine y remarque-t-on çà et là quelques traces de l'infatuation du Parisien jugeant des provinciaux, ou du dédain qu'il est de bon ton d'affecter vis-à-vis des « primaires » ou de ceux qu'on croit tels parce qu'ils professent avec conviction des opinions qu'on ne partage pas. Mais ce livre peut être considéré comme une bonne contribution à l'histoire de la Société et de l'esprit public en France au début de notre siècle.

LA MARCHE AU SOCIALISME

Dans la confusion des idées que la guerre a suscitée ou entretenue, dans les modifications économiques qu'elle a déterminées, peut-on voir une tendance vers la réalisation des doctrines socialistes ? M. Edgar Milhaud le pense et le livre qu'il vient d'écrire (3), bien qu'il ne soit pas construit comme un plaidoyer fait de raisonnements enchaînés, apporte à cette opinion des arguments vigoureux.

L'auteur montre par des chiffres, extraits de statistiques officielles, comment s'est accrue l'inégalité des fortunes et accentuée la concentration des richesses entre les mains d'une minorité ; il oppose d'une manière saisissante, réaliste, l'extrême misère à l'extrême opulence. Il démontre et explique le mécanisme par lequel les trusts, les grandes entreprises financières ou industrielles rançonnent le public tout en résistant aux revendications de leur personnel. Enfin, dans une série de chapitres extrêmement curieux et d'une documentation précise, il montre comment la collectivité réussit, dans des cas de plus en plus nombreux, à exploiter à son profit les grands services d'intérêt général, et comment l'administration de ces entreprises communes est confiée à des conseils où participent les producteurs et les consommateurs.

Tous ces faits présentés avec l'autorité et la compétence que l'on connaît à M. Edgar Milhaud démontrent à l'évidence que certains pays ont maintenant acquis la notion qu'il existe une économie publique, ayant ses principes et ses règles d'action, dont la mise en œuvre est indispensable à la prospérité des sociétés. Nous souhaitons que cette notion se répande en France avec le livre si utile de M. Milhaud.

Roger Picard.

(1) Achille Segard, *Charles Maurras et les idées royalistes*, Paris, Favard, 1919.

(2) 1 vol., à la *Renaissance du Livre*, Paris, 1919.

(3) *La Marche au socialisme*, 1 vol., chez Bernard Grasset, Paris, 1920.



LE COMMERCE EXTÉRIEUR DES ÉTATS-UNIS ET L'ENTRAIDE FINANCIÈRE AMÉRICAINE

New-York, décembre 1919.

Les Américains sont en train de faire une expérience bizarre : ils sont devenus, pendant la guerre et depuis l'armistice, les plus grands exportateurs du globe, et n'étant nullement préparés à ce rôle, ils hésitent devant les décisions à prendre, se créent des difficultés avec tous leurs clients, qui n'arrivent pas à obtenir d'eux de vrais crédits, et finalement mettent le désordre le plus absolu dans le marché des changes et ne prennent aucune des mesures financières que l'on attendait d'eux. En temporisant ainsi, ils se font mal voir, ils portent préjudice à leurs exportations, et ils risquent de se faire sérieusement concurrencer par l'Allemagne, dès la paix signée, pour pas mal d'objets fabriqués.

La Bourse de New-York et la presse américaine reflètent assez exactement cette espèce de désarroi, ou plutôt d'incapacité devant des problèmes de finance et de commerce, qui demanderaient pour être résolus, la cervelle et l'autorité qu'avait, dans les dernières années de sa vie, le vieux Pierpont Morgan. A la Bourse, on voit le franc et la livre anglaise dégringoler puis remonter avec une ampleur et une soudaineté qui n'ont plus de rapports avec l'offre et la demande. Ainsi, pour le franc, on cotait le dollar 11 fr. 84 le 10 décembre, 10 fr. 03 le 16, 10 fr. 57 le 17 et 11 fr. 35 le 18. Mouvements qui sont de la fièvre, de la nervosité, de la spéculation, du jeu, mais non pas le reflet, la traduction de la valeur du crédit de la France; ni le résultat de mouvements de traites commerciales. On peut, il est vrai, les expliquer par les bruits exacts ou fantaisistes, qui ont couru ces jours-là, à Wall Street (emprunt consenti par l'Angleterre à la suite du voyage de M. Clemenceau à Londres, diminution des achats français à la suite de la hausse précédente du dollar, diminution du pouvoir de fabrication et d'exportation des Etats-Unis; à la suite de la grève du charbon, puis prédictions faites par les grands banquiers que les exportations américaines et les achats de l'étranger allaient forcément reprendre...) ; mais cela montre tout de même combien la Bourse de New-York est nerveuse, prompte à s'affoler, et combien elle est peu préparée au rôle de grand marché et de régulateur financier du monde que les événements lui font jouer. Et c'est ce que la presse américaine semble commencer à comprendre, puisque l'on trouve sans cesse dans les journaux américains des articles sur cette question du commerce extérieur des Etats-Unis et des crédits à accorder aux acheteurs de produits américains.

Certains hommes d'affaires américains se sont, en effet, aperçus, dès maintenant, des difficultés devant lesquelles le commerce de leur pays allait se trouver et ils essayent de faire partager à leurs concitoyens l'opinion qui est la leur et qui peut se résumer ainsi : pour que l'exportateur américain continue à trouver des acheteurs, il faut que le citoyen américain de toutes les classes consente à mettre un peu d'argent de côté et à acheter des valeurs européennes, soit Emprunts d'Etat, soit valeurs industrielles et commerciales.



Le problème du « financement » des Européens par les Américains revêt des formes diverses et se prête à bien des solutions.

Le bill Edge, par lequel le Parlement américain mettait un milliard de dollars à la disposition du commerce extérieur américain, n'a eu jusqu'ici aucun effet. C'est une machinerie sans pouvoir, dit le *New York Times*. Et ce même journal ajoute que jusqu'ici, lorsqu'un bouleversement quelconque posait des problèmes nouveaux, on avait toujours vu se former, aux Etats-Unis, des Associations privées pour les résoudre (ainsi la reconstruction de San-Francisco, après le tremblement de terre, celle de Boston et de Chicago après l'incendie, celle de Galveston, après l'inondation). Pour ce qui est du nouveau problème du commerce extérieur, rien de semblable n'a été créé. D'où le désordre actuel.

On sait, d'autre part, que jusqu'ici le gouvernement de M. Wilson s'est refusé à donner des garanties quelconques aux grands banquiers, qui avaient l'intention de « financer » l'Europe. Le secrétaire du Trésor américain prétend que ce sont là des affaires qui regardent uniquement les banquiers... Et ceux-ci affirment qu'une affaire de cette importance doit être traitée avec l'appui du gouvernement. On pourra attendre longtemps une solution, si personne ne réussit à agir sur l'une des deux parties, et surtout à la convertir à l'action.

Remarquons ici, comme le disait avec finesse un banquier américain, que si les Etats-Unis consentent des crédits à l'Autriche et à la Pologne, ainsi qu'on le leur demande, ce ne sera pas « une affaire », mais « une question d'humanité ».

L'autre jour, on annonçait à New York que le gouvernement français allait vendre de la rente française aux Etats-Unis : c'eût été une opération officielle ! le gouvernement français vendant de la rente française à un organisme américain, qui eût gardé les titres français et qui eût lancé à travers les Etats des valeurs correspondantes, en pratique des espèces de certificats ayant leur marché propre et strictement américain. Puis cette idée s'est évanouie, comme toutes les idées officielles qui s'envolent aussitôt qu'exprimées. « Les Slaves et les fonctionnaires, me disait à ce propos un broker de Wall Street, croient qu'une chose a été faite lorsqu'ils ont dit qu'ils pourraient bien la faire un jour. »

Avec une assez réelle roublardise, le gouvernement anglais procède directement par l'intermédiaire de certaines banques, comme Dunham and C°, au placement méthodique et opportun de valeurs anglaises dans le public américain. A cet effet, les banques américaines envoient des circulaires à leur clientèle et insèrent des annonces dans les journaux, circulaires et annonces où l'on peut lire : « La baisse de la livre anglaise rend extrêmement lucratif l'achat de valeurs anglaises. Vous réaliserez un bénéfice certain si vous ache-

tez des valeurs anglaises en ce moment, puisque la livre retrouvera sa valeur, et que vous bénéficierez de toute la différence du change, en plus des intérêts et dividendes normaux des excellentes valeurs anglaises que nous vous offrons. » Il y a plusieurs mois que le gouvernement français aurait dû organiser des combinaisons et une publicité de ce genre, et ainsi faire exporter de l'argent américain vers la France, et, par conséquent, améliorer notre change.

Mais, ce qui serait bien plus facile, et beaucoup plus dans les voies de la Bourse et des capitalistes américains, ce serait de lancer des valeurs industrielles françaises sur les marchés financiers américains (New-York, Chicago, Boston, Saint-Louis, etc.). C'est une combinaison de ce genre que la banque Kuhn, Loeb and C° a fait l'été dernier pour la société anglaise pétrolifère *The « Shell » Transport and Trading Company* : le succès en a été immédiat et considérable. J'ai là sous les yeux une lettre privée de l'un des organisateurs de cette affaire, à qui j'avais demandé quelques explications et qui m'écrit : « Les Américains ne sont pas, d'habitude, de grands souscripteurs de fonds d'Etat et d'obligations. Nous n'avons pas une classe importante de petits rentiers, comme chez vous. Les Américains recherchent, dans leurs placements, une augmentation possible de leur capital, grâce aux développements d'une entreprise, plutôt que le revenu immédiat, stable et certain, mais modeste et limité des obligations et des fonds d'Etat. Les actions les intéressent plus que les obligations, et surtout beaucoup plus que les fonds d'Etat. Personnellement, j'estime que l'introduction de bonnes valeurs d'affaires saines, déjà mises à l'épreuve et ayant un avenir, doit être encouragée. Il est, en effet, désirable, à différents points de vue, que les relations du capital américain avec l'Europe soient, aussi vite que possible, celles d'un partner, d'un associé (c'est-à-dire d'un actionnaire), plutôt que celles d'un créancier (c'est-à-dire d'un preneur de fonds d'Etat et d'obligations). J'estime qu'il peut y avoir, dans des associations pour des affaires industrielles en France, et dans les colonies françaises, un champ d'action où les capitaux français et américains peuvent avantageusement coopérer. » Je tiens à mettre sous les yeux de mes concitoyens cette opinion de l'un des rois de la Banque à New-York : il n'est pas question, comme divers naïfs le disent, de livrer l'industrie et les affaires de France aux capitalistes américains, qui souvent ne sauraient qu'en faire, car ils ont déjà à s'occuper des affaires de leur propre pays ; il est au contraire tout à fait indiqué de laisser le contrôle de ces affaires aux bons Français qui les ont habilement dirigées jusqu'ici, et de donner seulement au capital américain des chances de gain, tout en fournissant à notre industrie et à nos affaires des fonds pour se développer, du temps que nos petits capitalistes et rentiers pourront continuer à placer leurs économies dans des obligations et des fonds d'Etat, s'ils ne veulent pas comprendre qu'il est beaucoup plus intelligent, souvent plus lucratif, et toujours plus utile au pays, de soutenir l'industrie et les affaires nationales, plutôt que la province de Sao Paulo ou les Etats balkaniques.

Des affaires de ce genre n'empêcheraient d'ailleurs pas notre gouvernement de poursuivre des négociations comme celle qu'il vient de réussir (25 millions de dollars de machines-outils américaines prises actuellement et payables en bons du Trésor remboursables en or dans dix ans) ou le placement d'emprunts à long terme. Ce que l'on indique ici, c'est seulement une voie dans laquelle les financiers américains semblent actuellement et immédiatement beaucoup plus prêts à nous tendre la main que dans les autres. Ce n'est pas en cherchant une seule solution et en frappant à une seule porte que l'on arrivera à des résultats capables d'avoir une influence réelle sur les changes et sur le prix des matières premières et objets fabriqués que nous devons acheter à l'Amérique.

Au résumé, si nous voyons d'un côté le capital américain, Wall Street, le ministre du Trésor américain, et les exportateurs des Etats-Unis ne pas arriver à s'entendre pour sortir de la situation actuelle, qui n'est bonne pour personne, nous voyons également les négociateurs financiers français ne pas faire grand'chose et attendre un peu que la caille leur tombe toute rôtie du ciel. On peut prévoir que, si le « rien faire et attendre » actuel dure quelques semaines de plus, le dollar se vendra 13 et 14 francs. Qu'attend-on pour se réveiller ?

LOUIS THOMAS.



CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

I. LES FAITS. — *Les tarifs de chemins de fer.* — Un discours intéressant. — Service public ou industrie privée. — La distinction. — Sa portée. — Ses conséquences financières.

II. LES IDÉES ET LES LIVRES. — *Le taux de l'intérêt depuis 50 ans.* — Les variations de l'intérêt. — La baisse de 1869 à 1897. — Ses causes. — La hausse depuis 1897. — Ses raisons.

III. LA VIE ADMINISTRATIVE ET PARLEMENTAIRE. — *L'administration financière.* — L'application des impôts existants. — M. Ribot critique M. Klotz. — L'insuffisance fiscale. — Innovations et pénurie de personnel.

I. — LES FAITS

LES TARIFS DE CHEMINS DE FER

On pouvait s'attendre à ce que le débat sur le relèvement des tarifs des chemins de fer donnât lieu, à la Chambre, à une étude complète de notre politique financière en matière de transports. Il est, en effet, impossible, à l'heure actuelle, de dissocier les deux problèmes, et, à s'en tenir simplement à des relèvements empiriques de tarifs, on risque de trouver bientôt le remède insuffisant, comme, aussi bien, le public ne comprendra pas qu'à un sacrifice plus grand ne corresponde pas, sur-le-champ, une amélioration de l'instrument dont il a l'usage. Aussi, fort justement, une minorité importante s'était-elle prononcée pour l'ajournement de la réforme jusqu'à ce que la question générale de la crise des transports eût reçu sa solution.

Deux orateurs, M. Margaine et M. Léon Blum, n'acceptent la majoration dont ils admettent d'ailleurs l'utilité que sous bénéfice d'inventaire. Une fois de plus les deux politiques de transport : la nationalisation et la gestion par les compagnies privées, se sont opposées. En réalité, pour la France, la question n'est pas aussi simple. L'Etat, véritable associé commanditaire et garant des Compagnies de chemins de fer, subit la répercussion financière de leur exploitation. Le problème revient donc à se demander si c'est l'ensemble des contribuables alimentant le budget et parant au déficit des Compagnies par les garanties d'intérêts qui doit en subir le contrecoup, ou si, au contraire, ce sont seulement les usagers du chemin de fer qui combleront l'insuffisance des recettes par un relèvement des tarifs.

M. Blum a très bien posé le problème. « Comment devons-nous, dit-il, dans une société moderne, concevoir le rôle d'un service de transport ? Doit-il être conçu comme un service de caractère privé, géré de façon à procurer la moindre perte, voire même un bénéfice, ou bien est-il, au contraire, un véritable service public, géré essentiellement en vue de favoriser l'expansion générale du pays, de stimuler l'ensemble des facultés productrices de la nation ? L'exploitation même du service public des chemins de fer, sous quel mode l'envisager ? Doit-elle être remise à des entreprises indépendantes autonomes, ayant chacune leurs intérêts propres, ou doit-elle être remise à un organisme conçu selon des vues d'ensemble et selon des plans généraux ? Car, ajoute M. Blum, est-il absolument nécessaire qu'un service public équilibre ses recettes et ses dépenses ? Si on le prétend, il

n'y a pas de raison pour s'arrêter dans cette voie. Demain on pourra prendre les services de la voirie urbaine et routière et demander que l'on en compense les frais, par des recettes spéciales ; on remettra donc comme autrefois des tourniquets sur les routes et sur les ponts. De même, on pourrait prendre les services de l'instruction publique fonctionnant à perte et réclamer, de ce fait, la suppression de l'école publique et gratuite.

Il s'agit donc de savoir si les chemins de fer sont une industrie ou un service public. En cette matière, nous sommes victimes d'une confusion des notions. Parce qu'on prétend qu'il faut industrialisèr les services publics, on en arrive à croire que les services publics doivent, à la fois, au point de vue technique et au point de vue financier, être gérés comme des affaires privées. En vérité, on entend seulement affirmer qu'il faut moderniser les méthodes et non pas confondre deux organismes qui, au point de vue économique, remplissent des buts et répondent à des intérêts différents.

Si donc on considère les chemins de fer comme un service public se pose alors, au point de vue financier, la question de savoir si le prix de revient en sera payé par ceux qui s'en servent, c'est-à-dire les usagers ou si, au contraire, on mettra les frais du service à la charge de la nation entière. Or, l'essence d'un budget moderne est que l'ensemble des services publics soit couvert par l'ensemble des ressources publiques sans chercher à qui profite spécialement tel ou tel service. Tel est le cas des primes, des subventions, des droits de douane. Qu'arrive-t-il en matière de transports ferrés ? Certes, les voyageurs peuvent être considérés comme jouissant personnellement du transport et encore, dans la mesure où leurs déplacements sont des déplacements d'agrément. Mais pour les marchandises leur transport est, sans aucun doute, un service public et, à ce titre, l'ensemble de la nation en bénéficiant, elle devrait, également, en acquitter les frais.

Telle est la thèse soutenue par M. Blum. C'est, reprise par un juriste éminent du droit administratif, une théorie depuis longtemps professée par les écrivains socialistes ou socialisants, et, peut-être, aurait-on pu trouver la solution moyenne dans la distinction entre les deux éléments du prix du transport : le péage et les frais de traction. Le péage correspondant aux frais de premier établissement peut rester à la charge de la nation, puisqu'il est l'acquittement des frais faits pour des installations qui demeureront en définitive sa propriété. Quant aux frais de traction, correspondant à un service rendu il faut bien, malgré tout, les laisser à la charge de l'usager tant que les moyens de transport ne se seront pas multipliés au point de pouvoir être utilisés par tous gratuitement. Ce sera donc la garantie d'une équivalence entre le besoin satisfait et le sacrifice exigé de celui qui paye sa place ou le transport d'une marchandise.

II. — LES IDÉES ET LES LIVRES

Le taux de l'intérêt depuis 50 ans

Les variations du taux de l'intérêt constituent une des questions les plus intéressantes de l'économie politique. Elle vient de faire, le mois dernier, l'objet d'une discussion des plus serrées et des plus instructives à la Société des statistiques de Paris. Le baron-Moure s'est, en effet, efforcé par la statistique d'établir les facteurs qui ont modifié le taux de l'intérêt de 1869 à 1914. Mais, au lieu d'examiner le taux de l'intérêt dans un pays déterminé il a étendu son champ d'investigation au monde entier et il est parti d'une définition de l'intérêt assez neuve, à savoir : « L'intérêt mondial est le rapport entre la valeur des » capitaux circulant mondiaux, c'est-à-dire les pro- » duits, et la valeur des capitaux fixes, c'est-à-dire » les instruments de production. » Le taux de l'intérêt, dans cette définition, variera donc en raison directe du numérateur et inverse du dénominateur de la fraction.

Sans doute, une première difficulté se présente-t-elle : Comment déterminer l'intérêt des capitaux mondiaux ? Se confond-il avec les dividendes répartis aux porteurs de titres ? Car, aussi bien, c'est là le seul élément livré à la publicité. Il semble cependant qu'on puisse s'en contenter, et que l'intérêt des capitaux mondiaux, bien que ne se confondant pas avec le rapport des dividendes répartis au cours des valeurs de Bourse, présente avec ces profits un rapport suffisamment constant, si l'on considère un grand nombre de valeurs et une longue période de temps. Quant au cours des valeurs mobilières, il forme la valeur d'échange d'une catégorie importante de capitaux fixes.

Quand on étudie les variations du taux de l'intérêt depuis 1869 jusqu'en 1914, on s'aperçoit qu'elles se divisent en deux périodes : la première qui va jusqu'en 1897, la seconde qui va de 1897 à 1914. L'année 1897 marque, en effet, celle du cours maximum atteint par la rente française. Or, si dans la première période le taux de l'intérêt a été diminuant, dans la seconde, il a été augmentant.

De 1869 à 1897, le taux du loyer de l'argent a baissé. Plusieurs indices le prouvent. En 1869, le montant des valeurs mobilières négociables en France et appartenant à des Français représentait 33 milliards environ produisant un revenu de 1 milliard et demi à 2 milliards, soit environ 5 %. En 1900, un relevé très précis des titres cotés à la Bourse de Paris et des revenus encaissés fit ressortir le taux de l'intérêt à 3 ½ %, soit donc une baisse de 1 ½ %. La baisse de l'intérêt des valeurs à revenus fixes et des actions des chemins de fer ainsi que le sondage sur d'autres valeurs, confirment cette baisse. Quelles en sont les causes ? Il est possible que la grande production industrielle et agricole provoquée par les progrès techniques, ait amené la saturation des besoins, et, par conséquent, la baisse relative de la quantité des produits. La consommation du coton a plus que doublé de 1830 à 1869 et quintuplé de 1830 à 1897 ; celle des pommes de terre a doublé entre les mêmes dates ; celle du sucre a sextuplé. L'épargne a été croissante : le solde moyen par tête d'habitant qui était de 1 fr. 90 en 1835 est de 99 fr. en 1897. Les chemins de fer se sont construits ; par contre, les entreprises nouvelles ont vu leur productivité diminuer de 1869 à 1897. La réussite médiocre des entreprises nouvelles n'incite guère à en créer d'autres. Par suite, le prix des capitaux circulant s'abaissait, car leur demande en vue d'être transformés en capitaux fixes est peu intense. Il est de fait que les nouvelles lignes de chemin de fer sont moins rémunératrices que les anciennes, et, par leur adjonction, aux premières elles ont fait baisser l'ensemble des recettes des réseaux. Par exemple, aux Etats-Unis, la recette kilométrique qui était de 3.177 dollars en 1871 est tombée à 1.803 en 1894 et à 1.784 en 1897. La faible production de l'or, à son tour, a dû faire baisser le taux de l'intérêt, non pas tant directement, mais parce que, amenant une baisse de prix, elle a produit le pessimisme et a arrêté l'esprit d'entreprise. En 1869, la production quinquennale d'or a été de 195.000 kilogs, en 1887 elle était de 355.000.

Au contraire, dans la période de 1897 à 1913, un phénomène inverse se produit. L'intérêt s'élève. En 1912, M. Neymarck admet que 110 milliards de valeurs appartenant à des Français rapportent 5 milliards environ, c'est-à-dire 5 % contre 3 ½ % en 1897. Tous les fonds d'Etat baissent, c'est donc signe de la hausse de l'intérêt. Les causes principales de ce phénomène sont la plus grande productivité des entreprises nouvelles par rapport aux anciennes, — l'emploi plus facile de l'épargne qui se porte vers les valeurs industrielles. Les grandes entreprises métallurgiques américaines donnent d'excellents résultats. Le Trust de l'acier et les établissements de la Bethlehem, représentant la moitié de la production métallurgique américaine, en sont les preuves. On découvre des gisements de pétrole ; l'industrie allemande se développe ; les plantations de caoutchouc donnent des bénéfices remarquables ; l'industrie prend sur le marché financier une place qui, jusqu'alors, était tenue par les fonds d'Etat. En janvier 1897, ces derniers représentent 52 % de l'ensemble des valeurs belges ; — en mai 1914, 34 % seulement. Constater ce fait, c'est constater que la production des affaires nouvelles augmente, car les valeurs industrielles donnent en général des revenus nets supérieurs aux fonds d'Etat. Cette productivité des affaires nouvelles incite à en créer d'autres, comme le montre la statistique des émissions. Les capitaux circulants, plus demandés en vue d'être immobilisés ont augmenté de valeur, l'intérêt s'est donc accru. Enfin, la production de l'or, qui a presque doublé, puisqu'elle a passé de 355.000 kilos en 1897, à 701.000 kilos en 1913, a stimulé la production en entraînant la hausse des prix.

Nous nous bornerons, pour aujourd'hui, à ce simple exposé des idées du baron Moure. Elles appelleraient un certain nombre d'observations et des ré-

serves. Certaines ont été présentées au cours même de la discussion qui a suivi leur exposé par leur auteur. D'autres, plus nombreuses encore, nous viennent à l'esprit. Nous nous réservons de les formuler plus tard.

II. — LA VIE ADMINISTRATIVE ET PARLEMENTAIRE

L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE

Dans un de nos derniers articles, nous demandions qu'en matière financière on commençât par appliquer les impôts existants avant de songer à munir d'armes nouvelles l'arsenal fiscal. Cet appel a été entendu. La presse s'en est emparée. Les orateurs parlementaires y ont insisté. M. Ribot en a profité pour faire grief à M. Klotz de sa mansuétude et de sa générosité. On l'a vu réclamer avec insistance la mise en vigueur de l'impôt sur le revenu, dont il était, autrefois, à tout le moins, un défenseur assez tiède. C'est que, aussi bien, tout le monde comprend qu'à énerver ainsi l'autorité de l'administration financière, on risque de rendre inopérantes toutes les mesures qui, demain, s'imposeront pour faire face aux besoins immenses de notre budget. Si les bénéficiaires de la guerre, si les possesseurs de gros revenus ne paient pas leur quote-part des dépenses communes, s'ils continuent à jouir impunément et impudemment des profits réalisés par le malheur des temps, il sera impossible d'obtenir des ouvriers leur juste participation aux besoins financiers. Si les rentiers prétendent se retrancher derrière l'immunité des titres qu'ils possèdent pour se refuser à accomplir leur devoir fiscal, au nom de quel principe exigera-t-on des salariés, vivant au jour le jour, un prélèvement sur leur salaire au profit de la nation ?

Le ministre lui-même s'en est persuadé et dans sa séance du 29 décembre, c'est beaucoup plus les circonstances atténuantes en faveur de l'administration financière qu'il a présentées qu'une réfutation de ces trop légitimes demandes. Pourquoi, a-t-il dit, les impôts établis ne fonctionnent-ils pas comme ils devraient fonctionner ? C'est d'abord qu'une quantité importante de la matière imposable s'est dérobée, soit par fraude, soit par ignorance. Car s'il y a des fraudeurs, il existe nombre de contribuables de bonne foi, qui se reconnaissent difficilement dans les arcanes de la législation nouvelle. Les impôts mis en en recouvrement ne rendent pas. C'est à peine si au 30 novembre 7/12e des contributions directes ont été recouvrés. Pour l'impôt sur le revenu, cédulaire et général, 142.000.000 sur 428.000.000. Comment expliquer, à leur tour, ces retards et ces insuffisances ?

En premier lieu, dit le ministre, il faut incriminer la transformation rapide de notre système fiscal intervenue au milieu de la crise effroyable qui a exigé des recettes énormes. D'accord, dirons-nous, mais enfin, l'impôt sur le revenu n'était-il pas sur le chantier depuis des dizaines d'années ? N'avait-il pas été voté par la Chambre en 1906 ? N'était-il pas devenu Loi d'État en 1914 ? Et avait-on intérêt à en retarder indéfiniment l'application, puisqu'on savait bien que c'était la seule méthode pour établir une sorte de cadastre des revenus français. Les retards tiennent aussi à la complexité des lois nouvelles, la loi sur les bénéfices de guerre, par exemple, a posé une foule de problèmes nouveaux et des méthodes d'investigations inusitées. Il faut faire face aux comptabilités obscures, aux bilans compliqués, aux comptes de réserves discutables, aux dissimulations et aux lacunes. Il n'y a pas de loi sur la confection des bilans. Cette loi eût été la préface tout indiquée d'une législation sur les bénéfices de guerre. Le mode de recouvrement lui-même est nouveau. On demande au contribuable d'être l'auxiliaire du fisc dans la taxe sur les paiements. Il le faut bien, puisque la crise du personnel a sévi dans les contributions comme ailleurs. Au moment même où la tâche de l'administration était plus considérable que jamais, on en était réduit à une organisation squelettique qui ne pouvait répondre aux besoins de l'heure. Les agents expérimentés revenus des armées ont eu à faire une éducation nouvelle. Toute une législation qu'ils ignoraient a vu le jour. Des obstacles inextricables sont venus se jeter au travers des mesures déjà complexes détendant l'énergie des agents de recouvrement. Toutes ces complications, tous ces sursis, tous ces retards, ont entravé et dérouté les contribuables.

Comment donc y remédier ? Il faut moderniser, industrialiser, concentrer l'administration financière. Les rôles doivent être mis plus rapidement en recouvrement. L'assiette en sera plus régulière. Les régies fiscales ne l'ignoreront plus. Elles se donneront un appui constant et sans réserve. Il y aura lieu de réunir sous un grand chef unique les services des contributions directes et de l'enregistrement. En se communiquant leurs renseignements respectifs ils raréfieront l'évasion fiscale. De son côté l'administration se tiendra en contact avec les contribuables. Elle les guidera, elle les éclairera, elle sera pour eux un conseiller et non un ennemi.

On ne saurait mieux dire; et sur ce point le ministre n'a fait que reprendre la tendance et les suggestions des associations de fonctionnaires des finances. Qu'il fasse appel à eux. Qu'il les invite à le faire profiter de leur expérience du public. Eux aussi se dégagent de plus en plus de la routine. Eux aussi, — et ils en ont donné la preuve, — s'efforcent de se tenir au courant et de s'initier aux méthodes nouvelles. Qu'une loyale collaboration, substituée à une hiérarchie trop souvent rigide et à un principe d'autorité monarchique, transforme les employés, à tous les degrés, et les administrations de toute nature, en collaborateurs féconds et non pas en adversaires ou ennemis stériles.

WILLIAM OUALID.

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

UNE HEUREUSE INITIATIVE

Le Consul de France à Liége fait connaître qu'il met gracieusement à la disposition des industriels et commerçants français, depuis le 1er décembre dernier, deux pièces éclairées et chauffées pour la présentation de leurs échantillons et collections. Les intéressés peuvent y faire, à tour de rôle, une exposition de leurs produits, dont la durée ne devra pas dépasser dix jours. Il ne leur sera réclamé aucun frais par le Consulat ; les autres dépenses telles que : expéditions, personnel et déballage, leur incomberont.

Ils sont priés de se faire inscrire à l'avance. Il leur sera répondu pour indiquer la date à laquelle les deux pièces seront disponibles.

Le Consulat dégagera toute responsabilité sur les transactions qui seront opérées et exigera, en outre, que les exposants lui fournissent des références sur l'honorabilité de leur maison. *(Office National du Commerce Extérieur.)*

NOTRE COMMERCE AVEC LA POLOGNE

Suivant une information communiquée par la Section de Presse de la Délégation polonaise à la Conférence de la Paix, le gouvernement polonais a publié, le 12 décembre 1919, dans le journal officiel *Le Moniteur polonais*, un arrêté *exemptant de tous droits de douane*, pendant un délai de *trois mois* l'importation en Pologne des articles suivants :

Toiles, batistes, couvertures de laine, tissus mi-laine, étoffes non manufacturées, riz, farine, orge, pommes de terre, sucre, lait condensé, marmelade, viande, charcuterie, volailles, beurre, poissons, or, chaussures, caoutchouc, savon ordinaire, papier, outils et machines agricoles. *(Office National du Commerce extérieur.)*

NOTES BRÈVES

Comme on s'y attendait depuis longtemps, le Gouvernement propose une nouvelle majoration des tarifs de chemins de fer. L'augmentation n'est pas aussi importante qu'on le craignait. Malgré les besoins impérieux du fisc, il est spécifié que le produit du relèvement ne sera pas passible des impôts sur les prix de transports, tels que ces prix résultent de la loi du 29 juin 1918. Cette intention ne peut qu'être approuvée, les droits de cette nature étant des plus régressifs et causant à la circulation un mal considérable, bien qu'impossible à chiffrer.

J'ai dit, après M. Gaston Jèze, que très probablement les pays anglo-saxons n'admettraient pas sur leur marché nos emprunts à lots et loteries plus ou moins déguisées. M. Austin Chamberlain vient de confirmer notre appréciation, à propos de l'émission de l'emprunt français du Crédit National, en décidant, sur avis conforme des conseillers de la Couronne, que l'achat et la vente de valeurs comportant l'allocation de lots considérables étaient illégaux et que toute opération sur des valeurs de ce genre constituait un délit. La grande majorité de la presse française continue cependant sa campagne en faveur des emprunts à lots.

QUESTIONS FINANCIÈRES

LES PERTURBATIONS MONÉTAIRES ET LA POLITIQUE FISCALE

M. le ministre des Finances, au cours de l'exposé financier qu'il a fait devant les Chambres, le 29 décembre 1919, a préparé l'opinion à une douloureuse opération fiscale. Si nous voulons équilibrer nos finances, en 1920, nous devons assurer à l'État trois à quatre fois plus de ressources annuelles qu'en 1913. Donc, nos budgets s'élèveraient désormais à une vingtaine de milliards de francs. Le budget de 1914 atteignait seulement 5.191 millions ! En 1919, les nouveaux impôts et les accroissements, dus à l'augmentation des prix, auront permis d'atteindre un recouvrement total de près de 11 milliards. Ce résultat fiscal, imposant au pays, en quelques années, une majoration de 75 %, dans des circonstances particulièrement difficiles, autorise-t-il l'espoir d'une facilité relative lors de la création de neuf milliards de taxes nouvelles ?

M. le ministre des Finances a la légitime préoccupation de trouver des ressources pour équilibrer ses budgets. Par devoir, il doit nous persuader que les projets fiscaux qu'il élabore sont conformes à nos possibilités contributives. Louis XIV n'affirmait-il pas aux rentiers qu'il réduisait les « quartiers » pour satisfaire aux plus chers de leurs désirs ? M. le ministre des Finances va nous dire que la diminution de la puissance d'achat du franc, que les effets de l'inflation vont, automatiquement, faciliter la tâche du contribuable, et qu'au total l'opération sera bien moins douloureuse qu'elle le paraît dans le simple rapprochement des chiffres.

La valeur de l'argent a singulièrement changé ; la force libératoire du billet de banque n'est plus la même. Quand tout est arrivé à un prix extrêmement élevé, il est impossible que le montant de l'impôt reste au même point. Payer aujourd'hui 1.000 francs d'impôts n'équivaut pas à en payer 500 avant la guerre. Quand nous disons que le budget de 1920 doit être triple ou quadruple de celui de 1914, cela ne veut pas dire qu'on paiera en dernière analyse, trois ou quatre fois plus d'impôts. Il faut bien proclamer, surtout à la veille de l'emprunt, que la valeur de l'argent a changé.

Voilà en peu de lignes bien des affirmations. Elles valent la peine d'être discutées, car elles contiennent les idées directrices de la politique fiscale du temps présent.



« La valeur de l'argent a singulièrement changé. » Il faudrait être précis sur ce que l'on entend par argent. A-t-on la prétention de comparer le « franc » en circulation au mois de juillet 1914, au « franc » qui a cours au 1er janvier 1920 ? Nous prétendons alors qu'on rapproche deux unités monétaires très différentes, qui n'ont de commun que le nom. Le franc, en circulation au mois de juillet 1914, était représentatif d'un vingtième de la quantité de métal or contenu dans les pièces de 20 francs. Par suite des possibilités de mutations des pièces d'argent en billets de banque, et de la convertibilité du billet en or, à la volonté du porteur, le « franc » avant la guerre était bien une unité monétaire servant à la fois d'étalon des valeurs et d'intermédiaire dans les échanges nationaux et internationaux.

Aujourd'hui, le franc qui circule est une unité conventionnelle, qui sert bien d'intermédiaire dans les échanges, mais qui ne joue que très imparfaitement le rôle de commune mesure des valeurs. Comment serait-il une mesure comparable au franc de 1913, puisque le franc de papier qui circulait, jusqu'à concurrence de 5.912 millions, le 23 juillet 1914, et était représentatif de 4.104 millions d'or, de 640 millions d'argent-métal, se répand le 26 décembre 1919 jusqu'à concurrence de 37.275 millions, représentatifs de 3.599 millions d'or-métal, de 272 millions d'argent métal et d'une créance de 1.978 millions d'or, détenus par l'étranger, et remboursables à la Banque dans certaines conditions.

Le mot franc désigne donc deux valeurs bien différentes, en août 1914 et en janvier 1920. Le public consent à appeler ces deux réalités du même nom, puisque c'est toujours le même établissement d'émission qui les lance dans la circulation. Mais, par suite des afflux croissants de billets, le franc-papier cesse d'être une mesure très peu variable, à laquelle se rapporte dans le temps et dans l'espace la valeur des objets.

La hausse générale des prix s'explique par cette différence des unités monétaires, en 1913 et en 1920, et dans un rapport parlementaire, on a pu indiquer la corrélation existante entre les accroissements successifs du montant de la circulation et celle de la hausse des prix.

	Montant de la circulation (En millions de francs)	Hausse des prix p. 100
Fin juin 1915......	12.104	23
Fin décembre 1915..	13.201	33
Fin juin 1916.......	25.734	38
Fin décembre 1916..	16.500	47
Fin juin 1917.......	19.777	55
Fin décembre 1917..	23.336	100
Fin mars 1918.......	25.179	112
Fin juin 1918.......	28.550	133
Fin septembre 1918..	33.225	145
Fin décembre 1918..	30.249	158

Or, cette conséquence économique est des plus gênantes pour l'État. Elle l'oblige à augmenter les traitements de ses fonctionnaires, à doter plus largement tous les chapitres du budget, pour cette simple raison que l'État est un *consommateur rentier*, qu'il doit, par conséquent, être rangé dans la catégorie des personnes les plus lourdement atteintes par la hausse des prix, donc par la différence des régimes monétaires. Pour lui, plus que pour tout autre, il aurait mieux valu conserver l'étalon du franc de 1914, toujours convertible en or, qui aurait sérieusement ralenti l'augmentation rapide dont nous souffrons.

À moins, objectera-t-on, que ses rentes n'augmentent facilement et parallèlement à l'accroissement de ses dépenses. Et telle paraît bien être la thèse de M. le ministre des Finances.



Elle revient à soutenir que l'inflation des billets, en diminuant la puissance d'achat du franc,

facilite au contribuable le devoir de l'impôt et autorise l'Etat à demander aux assujettis des sacrifices au moins égaux à l'augmentation générale des prix. Or, celle-ci, d'après les index-numbers, enregistrés par les services de la statistique générale, peut être fixée en novembre 1919, à trois ou quatre fois au delà des prix du début 1914. Il y aurait donc une certaine corrélation entre l'accroissement des impôts et les résultats de l'inflation.

M. le ministre des Finances n'aurait donc point tort de nous convier au devoir de l'impôt le sourire aux lèvres. Et nous serions d'accord avec lui si l'inflation dotait également tous les contribuables de ressources trois ou quatre fois plus fortes en janvier 1920 (que celles dont ils disposaient en juillet 1914).

Malheureusement, le phénomène de l'inflation ne présente un caractère d'uniformité que dans les études théoriques. Dans la pratique de la vie, il en va tout autrement. Il y a des catégories sociales qui ont eu le bénéfice de l'inflation, non seulement dans des proportions égales à l'accroissement de la masse des billets, mais bien au delà. Ce sont ces bienheureux bénéficiaires de la manne, sans cesse répandue sur leurs têtes, qui peuvent, par les temps de vie chère, réveillonner à 500 ou 1.000 francs par tête. Les facilités des entreprises largement rémunérées que leur a offert la guerre, a augmenté leurs moyens de dépenses dans des proportions qui dépassent de 10 ou de 20 fois ceux qu'ils avaient avant la guerre. C'est leur aptitude à dépenser sans compter qui engage les commerçants au détail à demander des prix sans cesse en hausse et qui sont ensuite imposés aux personnes ayant eu des ressources stationnaires depuis 1914 ou accrues dans des proportions bien inférieures à la hausse générale des prix. Fonctionnaires, employés, rentiers, personnes exerçant des professions libérales, veuves de la guerre, avec ou sans charges de famille, grands mutilés, bien des propriétaires fonciers ne peuvent être classés parmi les bénéficiaires de la hausse générale des prix jusqu'à concurrence des différences enregistrées entre 1914 et 1920. Bien peu d'entre eux ont reçu des augmentations de salaires ou de traitements allant du simple au double, beaucoup subissent la stagnation des loyers, alors que leurs charges ont un coefficient d'augmentation de trois, de quatre, par rapport au niveau de leurs dépenses, en juillet 1914.

Peut-on dire à toutes ces catégories de contribuables que les impôts nouveaux ne les frapperont que légèrement, en raison de la différence de puissance d'achat de l'argent avant la guerre et maintenant ? Elles sont victimes de la transformation de l'étalon monétaire et de la substitution du franc-papier au franc représentatif d'or de l'avant-guerre. Leur demander, soit sous forme d'impôts directs, soit comme ceci a été déjà fait largement de 1916 à 1919, sous forme de contributions indirectes, des impôts trois ou quatre fois plus élevés qu'en 1914, n'est-ce pas les placer dans un état de gêne qui peut leur rendre l'existence pénible et les placer devant des impossibilités fiscales ?

La thèse de la facilité de l'impôt, en raison de l'inflation n'est vraie que pour certaines catégories de contribuables. Le ministre des Finances doit étudier les moyens de frapper ceux-ci, bénéficiaires du malheur des temps, non point tant par une taxe momentanée (toujours facile à éluder), que par des impôts permanents, lourdement progressifs, pour les revenus élevés que l'on consacre surtout aux dépenses de luxe. Pour ces assujettis seulement, le franc a perdu de sa valeur, et l'Etat peut les frapper au plus grand bénéfice de la collectivité. En leur prélevant une large part de leurs ressources, on les inciterait à l'économie, à la modération dans les dépenses. On préparerait le retour à la vie normale, à la baisse des prix. Mais à la condition qu'en même temps notre système monétaire soit assaini et ramené, non brusquement, mais progressivement au régime d'avant-guerre. Car le régime du franc-papier n'a que des illusions d'avantages pour l'Etat. En accélérant la hausse des prix de tous les objets, il diminue les facultés contributives des particuliers qui n'ont pas réalisé des fortunes rapides et élevées. Le devoir de l'impôt, quoiqu'on en puisse dire, sera plus dur demain pour le plus grand nombre des contribuables français qu'il ne l'était hier, et cela parce que les facultés d'épargne réalisées pour satisfaire aux demandes du fisc, seront plus malaisées en 1920 qu'en 1913. Ensuite, la hausse générale des prix qu'entraîneront les augmentations d'impôts, faites dans les proportions de 9 milliards, sur quelques mois d'exercices, ne placerait-elle pas l'Etat dans une fâcheuse situation ? Il sera aisé à tous les fonctionnaires, à tous les salariés, de montrer la non-concordance de l'accroissement de leurs ressources en face de l'élévation du prix de la vie et des charges fiscales. Alors, il faudra que l'Etat relève encore appointements, salaires, retraites, pour permettre aux fonctionnaires, aux agents, aux retraités de payer leurs impôts. Mais c'est la chaîne sans fin des difficultés qui se déroule. Et cela parce que le franc or d'avant-guerre n'est pas comparable au franc papier de 1920 et que le problème fiscal n'est vraiment susceptible d'être résolu que par un retour progressif à une politique monétaire qui, en rétablissant une commune mesure des valeurs, réalité métallique, supprime les perturbationss monétaires à l'intérieur et aussi et surtout à l'extérieur.

Car, nous le montrerons, le régime monétaire actuel n'est libéré de l'influence de l'or qu'en apparence. L'or reste la divinité à la commune mesure dans les échanges internationaux, et ce seul fait vient encore compliquer les données du problème fiscal, puisqu'il cause un renchérissement général du prix de la vie, au profit de l'extérieur, dont le gramme d'or prend un pouvoir d'achat sans cesse accru sur les heures de travail des pays à régime de papier-monnaie.

Le problème fiscal est solidaire des phénomènes de change. Et ceux-ci ne peuvent être compris, que si l'on retient l'influence du stock métallique or possédé par des Etats étrangers, mais qui pèse sur les cours du franc-papier, du mark-papier, de la couronne, c'est-à-dire sur tous les pays de la vieille Europe appauvrie par la guerre.

GERMAIN MARTIN.

LES RESSOURCES PUBLIQUES ET LE BUDGET

LES FINANCES DE GUERRE DE LA FRANCE

UN EXPOSÉ DE M. KLOTZ. — *Politique financière de guerre. — Perspectives budgétaires.*

LES BUDGETS D'AVANT-GUERRE. — *La progression des dépenses. — La rupture de l'équilibre. — Ressources de Trésorerie et recettes anormales. — L'emprunt de 1914.*

LES CRÉDITS DE GUERRE. — *209 milliards de crédits votés. — Leur décomposition. — Crédits sans emploi et services spéciaux.*

LES IMPOTS DE GUERRE. — *Les quatre premiers mois et les moins-values. — Les lois portant création de ressources nouvelles. — Les recettes non permanentes. — Ce que ne dit pas M. Klotz. — Impôts sur la richesse acquise et droits de consommation. — Comparaison entre 1913 et 1919.*

LES EMPRUNTS DE GUERRE. — *Les quatre catégories de ressources. — Les bons du Trésor. — Les bons de la Défense nationale. — Les obligations de la Défense nationale. — Les fonds particuliers et les dépôts. — Les prêts de l'étranger. — Les avances des Banques d'émission. — Les emprunts consolidés.*

LA PART RELATIVE DES DIFFÉRENTES RESSOURCES.

M. Klotz, le 29 décembre, a fait à la Chambre des députés des déclarations plus explicites et plus intéressantes que celles qu'ont successivement entendues la Commission des crédits et le Sénat. Le 29 il prenait la parole pour justifier son projet d'emprunt amortissable ; il a profité de l'occasion pour exposer à sa manière la politique financière de la France pendant la guerre et pour donner son opinion sur l'avenir de nos finances. Je désire faire de son discours, en ce qui concerne ces deux points, un compte rendu aussi objectif que possible. Sauf mention contraire, tout ce qui suit est l'analyse impartiale et non pas une critique du discours de M. Klotz.

Avant la guerre, « l'équilibre des budgets devenait un problème chaque année plus ardu ». Les dépenses s'accroissaient plus vite que les dépenses normales. L'augmentation annuelle, de 1904 à 1909, n'avait qu'une fois dépassé 100 millions ; puis apparurent des bonds de plus de 200 millions, et enfin un saut formidable de 453 millions. « Les dépenses dont la progression devenait si inquiétante étaient cependant dans l'ensemble des dépenses permanentes ; nul ne pouvait se flatter qu'à tel programme militaire et naval ne succéderait pas un autre programme de même nature ; nul n'ignorait que l'effort accompli en faveur de nos grands travaux publics appelait de prochains efforts, plus onéreux encore. »

Le législateur d'avant-guerre n'arrivait pas à boucler le budget au moyen d'impôts nouveaux ou de surtaxes ; les nouvelles mesures fiscales, jointes à l'accroissement de la richesse nationale et par suite des facultés contributives, ne suffisaient pas ; aussi autorisait-on des émissions d'obligations à court terme, recourait-on au compte provisionnel de la Compagnie de l'Est, ou s'adressait-on, pour faire face aux dépenses ordinaires, à des recettes anormales au premier chef. « Mais qu'il s'agisse de recours à l'emprunt à court terme ou de combinaisons inspirées par le souci de ménager le contribuable, l'adoption même de ces mesures d'équilibre était l'indice certain d'une situation troublée, dont la trésorerie, alourdie par les découvertes du passé, devait subir les conséquences. »

Vient le budget de 1914 : cette fois il y a défaut complet d'équilibre ; on laisse de côté les dépenses du programme naval ou militaire (616 millions) et celles du Maroc (233 millions) ; 112 millions et demi, encaissés au titre de la Compagnie de l'Est, reçoivent une affectation aux dépenses générales du budget. On est acculé à l'emprunt : 805 millions sont offerts au public le 7 juillet 1914 ; la somme est quarante fois couverte, mais la guerre éclate dans le mois qui suit et le classement ne peut s'effectuer. Lorsque débutent les hostilités il y a donc une triple crise, crise d'emprunt, crise de trésorerie et crise du marché.



La guerre va nécessiter des crédits considérables dont le montant dépasse tout ce qu'avaient pu imaginer les financiers d'antan :

	Millions
Du 1er août au 31 décembre 1914	9.200
En 1915	22.800
— 1916	33.000
— 1917	42.000
— 1918	54.000
— 1919	48.300
	209.300

Des crédits semestriels, puis trimestriels sont alloués au Gouvernement pour faire face aux dépenses exceptionnelles, ou soi-disant telles (1).

Il en est de même, jusqu'au 1er janvier 1918, en ce qui concerne les dépenses ordinaires, qui font, depuis lors, l'objet d'un budget régulier, annuel, équilibré.

Comment se décomposent les 209 milliards 300 millions qui ont été votés par le Parlement sous la forme de crédits provisoires et de budgets annuels. De l'exposé de M. Klotz on tire les chiffres ci-dessous (en milliards) :

Entretien et solde des troupes	12
Habillement, campem^t et couchage des troupes	30
Alimentation des troupes	17.5
Matériel d'artillerie	40
Matériel d'aéronautique	6
Dépenses navales	7
Dépenses sociales, allocations comprises	19
Services publics	20
Dette publique	25
Ravitaillem^t et « réaménagement » économique	4
Reconstitution des régions libérées	12.5

Telles sont les principales dépenses que l'on a prévues depuis le 2 août 1914, mais tous les crédits n'ayant pas été utilisés à fond, 21 milliards en chiffre rond paraissent devoir rester sans emploi. Il faut d'ailleurs tenir compte du solde débiteur des services spéciaux afférents aux régions envahies (6.236 millions le 30 septembre 1919), de certaines avances aux gouvernements étrangers qui ne figurent pas dans les crédits ci-dessus, de certaines cessions de matériel qui se trouvent dans le même cas, soit au total de 10 à 12 milliards. 209 milliards, accrus de 12 milliards et diminués de 21 milliards, donnent 200 milliards : tel est, d'après M. Klotz, le chiffre de nos dépenses effectives au 31 décembre 1919.



Quelles recettes ont été mises en face de ces dépenses, telle est la question que se pose ensuite le ministre des Finances.

Au début de la guerre (quatre premiers mois) le produit des impôts était de 44 % inférieur aux prévisions. On ne créa pas de nouvelles ressources fiscales, on dégreva les successions des mobilisés, on ajourna la loi d'impôt général sur le revenu.

C'est seulement en 1916 que le Gouvernement songea à demander au contribuable un effort supplémentaire. Les lois suivantes allaient créer de nouvelles ressources, la plupart normales et permanentes :

	Millions
Loi du 30 juin 1916	575
— 30 décembre 1916	555
— 31 juillet 1917	
— 29 septembre 1917	83
— 1er octobre 1917	
— 31 décembre 1917	
— 17 janvier 1918	
— 18 avril 1918	1.854
— 29 juin 1918	
Total	3.067

Cette somme de 3.067 millions est inférieure aux arrérages globaux des quatre grands emprunts de guerre (3.143 millions), quoi qu'en dise M. Klotz qui, avec les chiffres qui précèdent, obtient un total de 3.199 millions. Le ministre des Finances confesse en outre que 653 millions des recettes votées depuis 1916 n'ont pas le caractère permanent, mais il observe qu'en revanche certaines mesures procureront un rendement supérieur de 280 millions aux évaluations. Ce que M. Klotz ne dit pas, c'est que rien n'est prévu

(1) Nous avons dit à plusieurs reprises que M. Klotz considérait comme dépenses exceptionnelles des dépenses dont on ne peut contester le caractère permanent.

pour l'amortissement, que toutes les dépenses militaires sont restées hors budget, étant couvertes au moyen de crédits extraordinaires, que le Parlement défunt et les gouvernements de guerre n'ont même pas pu faire face à celles des dépenses ordinaires qu'ils qualifiaient de dépenses ordinaires au moyen de ressources normales.

Prenons maintenant le chiffre de 3.199 millions qui, d'après M. Klotz, représente la surimposition des contribuables depuis la guerre ; il se divise, selon lui, en 1.487 millions d'impôts sur la fortune et 1.712 millions d'impôts de consommation. De 1913 à 1919 le produit des droits sur la richesse acquise se serait accru de 121 % et le produit des droits de consommation de 92 % seulement. Or, dix départements ont été atteints par l'invasion et la France, qui a mobilisé plus d'hommes que tout autre pays belligérant, a subi la plus grande diminution de capital humain. Et cependant les recettes non exceptionnelles de l'Etat se sont élevées, au point de vue des prévisions, de 4.782 millions en 1913 à 8.724 millions en 1919. Pour la période du 1er août 1914 au 31 décembre 1919, il y a eu 32 milliards de recettes ordinaires contre 200 milliards de dépenses de toute nature.



L'Etat ne s'est pas contenté de surimposer ; comme partout ailleurs, plus que presque partout ailleurs, il a eu recours au crédit public. M. Klotz constate que l'Etat a emprunté sous quatre formes différentes :

En titres à court terme (bons du Trésor, bons et obligations de la Défense nationale), en emprunts à l'étranger, en avances de la Banque de France et de la Banque d'Algérie, en grands emprunts consolidés.

Suivent de nombreux chiffres.

Le montant des Bons du Trésor a été de : 434 millions et demi le 31 juillet 1914 ; 149 millions le 31 décembre 1914 ; 43 millions et demi le 31 décembre 1915 ; 44 millions le 31 décembre 1916 ; 30 millions le 31 décembre 1917 ; 565 millions en 1918 ; 2.055 millions le 30 novembre 1919.

Quant aux Bons de la Défense nationale, créés depuis septembre 1914, ils ont eu un grand succès, et même, avoue maintenant M. Ribot, leur créateur, un trop grand succès. Ils ont fourni une ressource nette, compte tenu des remboursements, de : 1.288 millions en 1914 ; 4.974 en 1915 ; 6.311 en 1916 ; 6.947 en 1917 ; 2.815 en 1918 ; 24.000 du 1er janvier au 15 décembre 1919. Il convient d'ajouter le montant des bons remis pour la souscription des quatre grands emprunts consolidés, soit respectivement 2.244, 3.693, 4.585 et 12.953 millions. La circulation actuelle dépasse 46 milliards, mais, observe M. Klotz, « si on peut voir avec satisfaction dans ce chiffre considérable une preuve certaine de la confiance de l'épargne et de l'importance des disponibilités privées à plus ou moins longue échéance, il n'en reste pas moins que cette partie de la dette flottante nécessite une opération de consolidation ».

Le montant des obligations à court terme est de beaucoup inférieur à celui des bons : il était, au 31 décembre de chaque année, de 632 millions en 1915, de 427 millions en 1916, de 522 millions en 1917 et de 531 millions en 1918. Vers la fin de 1919, il s'élevait à 914 millions. Les quatre grands emprunts consolidés en ont absorbé en tout 6.127 millions.

Diverses opérations (fonds particuliers et dépôts de fonds à la Caisse Centrale du Trésor public) ont apporté au Trésor 1.200 millions environ depuis le commencement des hostilités.

L'appoint que nous ont fourni nos Alliés et Associés sous la forme d'emprunts s'élève à 31.460 millions, non compris le montant des obligations représentant la valeur des stocks achetés au Gouvernement américain. Ce chiffre comprend-il les opérations de crédit faites avec divers neutres dont nous sommes les débiteurs ? M. Klotz a tellement maltraité cette partie de son exposé qu'il est impossible de le savoir : je renvoie le lecteur au *Journal officiel* (Chambre, Débats, p. 5405, 2e colonne).

Les avances de la Banque de France et de la Banque d'Algérie, de leur côté, ont atteint :

Le 31 décembre	1914	3.900	millions
— 31	— 1915	5.075	—
— 31	— 1916	7.525	—
— 31	— 1917	12.585	—
— 31	— 1918	17.365	—
— 26	— 1919	25.780	—

Il y a enfin les quatre grands emprunts consolidés, qui, pour un total de rentes émises de 3.156 millions, ont donné un produit effectif de 55.305 millions se décomposant ainsi :

Emprunt 5 % 1915	13.308	millions
5 % 1916	10.082	—
— 4 % 1917	10.171	—
— 4 % 1918	21.744	—

Si, de ces 55.305 millions, on déduit les souscriptions faites en rentes 3 % ancien, en rentes 3 ½ % amortissables et en coupons russes, soit entout 1.739 millions, il reste donc une ressource nette de 53.566 millions : l'argent frais apporté dans ces opérations a atteint 23.943 millions.



Je terminerai cette chronique par un tableau dont les chiffres sont empruntés au discours de M. Klotz et qui met en lumière l'importance relative de chacune des grandes catégories de ressources : (2)

	Millions	%
	—	—
Impôts et revenus	31.973	16.4
Obligations, bons et fonds en dépôts..	49.614	25.5
Opérations de crédit à l'étranger	31.460	17.1
Avances des Banques de France et d'Algérie	25.000	13.1
Emprunts de consolidation	53.566	27.7
Total	194.493	99.8

La semaine prochaine, je continuerai cette étude en parlant des crises qui nous menacent actuellement et de l'avenir de nos finances, en me basant, comme aujourd'hui, sur les déclarations de M. Klotz.

LOUIS SURET.



MONNAIE — BANQUE — CHANGE

NOTES DE LA SEMAINE

Une nouvelle monnaie privée

La pénurie de monnaie divisionnaire, qui ne peut cesser de s'aggraver puisque la hausse énorme des cours de l'argent fait jouer la loi de Gresham avec une intensité grandissante, met le public dans l'obligation de trouver coûte que coûte des moyens nouveaux pour satisfaire aux besoins des échanges quotidiens.

La petite histoire monétaire de la grande Guerre sera curieuse à écrire et les collectionneurs auront fort à faire pour recueillir tous les échantillons des monnaies ou des succédanés de la monnaie qui, chez nous ou dans d'autres pays, auront été utilisés par les populations. Je ne veux pas parler seulement des émissions régulières, autorisées par l'Etat, des petits billets des Chambres de Commerce de 0 fr. 50, 1 fr. et 2 fr., ni des « sous » en carton ou en métal des municipalités ; mais je fais allusion en ce moment aux initiatives purement privées qui ont, soit utilisé comme monnaie des signes de valeur déjà existants, soit créé de toutes pièces des signes nouveaux.

Dans la première catégorie, se rangent les timbres-poste dont il est fait, à l'heure actuelle, un emploi intensif, spécialement sous la forme perfectionnée du carnet de timbres entier, de 3 fr., de 2 fr. ou de 1 fr., suivant qu'il s'agit de carnets de timbres de 0 fr. 15, 0 fr. 10 ou 0 fr. 05. Il y a aussi à signaler les tickets de Métropolitain à Paris, et, dans certaines villes de province, comme Toulouse, les tickets d'abonnement aux tramways, *en carton* qui, dès les premiers jours de la guerre, ont servi à compenser la disparition presque immédiate du billon, et qui étaient acceptés couramment dans tous les magasins.

La deuxième catégorie d'instruments monétaires, — celle qui est résultée de créations privées, — a consisté essentiellement en « bons » émis par les commerçants et remis par eux à leur clientèle avec engagement de les reprendre dans les paiements ultérieurs. C'est ainsi qu'on a vu, à Paris, dans ces derniers mois de crise de la monnaie divisionnaire, les

(2) On remarquera que le total donné par M. Klotz est supérieur de presque 4 milliards au total obtenu par l'addition des chiffres du tableau. Si l'on additionne, d'autre part, les pourcentages, on n'obtient que 99,8 %. Les fonctionnaires des finances sont accoutumés à des erreurs de ce genre. Ici même j'en ai déjà relevé à plusieurs reprises.

coiffeurs, les bouchers, etc., émettre des bons privés, plus ou moins élégants, qu'ils ont réussi à faire accepter tout au moins par leurs clients réguliers.

Or voici que, aujourd'hui, est apparu un perfectionnement remarquable de ce système des bons monétaires commerciaux et privés. Les grands magasins de nouveauté de Paris (Louvre, Printemps, Bon Marché, etc.), se sont mis d'accord pour émettre en commun des bons de 0 fr. 50, 1 fr. et 2 fr., qui sont acceptés en paiement indistinctement dans l'un quelconque de ces grands magasins et qui sont en outre remboursables en monnaie de papier légale. Tout détenteur de 5 fr. de bons peut exiger l'échange contre un billet de banque de 5 francs. Les bons des grands magasins ont l'aspect des petites coupures émises par les Chambres de Commerce et ils constituent vraiment une monnaie privée, à tel point que l'on pourrait même se demander si cette initiative ne constitue pas un empêchement illégal sur le droit régalien de battre monnaie. Mais l'Etat aurait mauvaise grâce à chicaner sur ce point les directeurs des grands magasins qui s'efforcent d'une manière méritoire d'atténuer dans la mesure où ils le peuvent les conséquences de son indifférence à l'égard de la gêne insupportable qu'il cause en s'obstinant à ne pas prendre les mesures que comporte la situation actuelle de la monnaie divisionnaire d'argent.



SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSIONS

(en millions de francs)

BANQUE DE FRANCE

	18-25 déc. 19	26 déc. 19 2 jan. 20	2-8 jan. 20
Actif :			
Or { En caisse	3.600	3.601	3.601
Or { A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	268	266	265
Avoir à la Trésorerie Etats-Unis	518	518	[illegible]
Disponib. et avoir à l'étranger	779	826	862
Portefeuille	1.268	1.655	1.617
Effets prorogés	626	622	617
Avances sur titres	1.451	1.493	1.543
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	25.500	25.850	25.850
Bons Trésor escomptés pour av. d'Etat aux gouvern. étrangers	3.755	3.760	3.760
Passif :			
Billets en circulation	37.275	37.600	38.010
Compte courant du Trésor	76	94	38
Comptes courants particuliers	3.127	3.271	3.126

La réduction du titre des monnaies d'argent en Amérique

Nous avons déjà signalé que la Hollande se préoccupe de diminuer le titre de ses florins d'argent pour éviter leur disparition. Voici maintenant que les Etats-Unis et le Canada se préparent également à transformer leurs monnaies d'argent suivant les nécessités impérieuses des conjonctures monétaires actuelles.

Au Canada, le département des Finances examine un projet qui consistera à réduire la teneur en argent des pièces divisionnaires. Avant la guerre, ces pièces canadiennes avaient une valeur intrinsèque de près de la moitié de leur valeur nominale. Mais lorsque l'argent-métal atteignit le cours de 1 d. 34 l'once, leur valeur métallique devint égale à leur valeur nominale, et lorsque fut atteint le cours de 1 d. 39 à New-York, il devint avantageux de vendre au poids les monnaies canadiennes, d'autant plus que, grâce à la perte du change canadien, les spéculateurs de New-York pouvaient se procurer un dollar canadien avec 94 *cents* des Etats-Unis.

Quant aux Etats-Unis, ils se préoccupent également d'éviter les spéculations possibles au préjudice de leurs propres monnaies divisionnaires. Un projet de loi a été déposé dernièrement à la Chambre des représentants. Le bill tend à amender l'act du 12 février 1873 de manière à réduire la teneur du demi-dollar d'argent de 12,5 grammes ou 192.90 *grains troy* à 150 *grains troy*. La teneur du quart de dollar sera de même réduite dans les mêmes proportions.

Le cours à partir duquel les monnaies américaines seraient menacées serait, théoriquement, celui de 1 d. 38 l'once, et l'on a coté un moment celui de 1.37 ½. Mais il faut tenir compte de ce que la plupart des pièces en circulation sont quelque peu usées, ce qui fait que leur fusion ne serait profitable que pour un prix de l'argent-métal de 1 d. 40. Actuellement, une certaine détente s'est produite dans les cours qui sont au-dessous de 1.30. Mais le dernier mot de la hausse de l'argent n'est peut-être pas dit.

BANQUE D'ANGLETERRE

Département d'Émission	17 déc. 19	24 déc. 19	31 déc. 19
Passif :			
Billets créés	2.742	2.742	2.743
Actif :			
Dette du gouvernement	278	278	278
Rentes immobilisées	187	187	187
Or monnayé et lingots	2.295	2.277	2.277
Départem. des opér. de Banques			
Passif :			
Capital	367	367	367
Réserves	83	83	83
Dépôts publics	543	513	485
— privés	3.160	3.363	4.556
Actif :			
Fonds d'Etats	1.719	1.732	2.332
Autres fonds	1.941	2.148	2.693
Billets	465	418	439
Or et argent monnayés	25	28	26
Currency Notes :			
Currency Notes en circulation	8.786	9.034	9.033
Or en rés. pour les Currency Notes	718	718	718
Effets du Trésor en garantie des Currency Notes	8.309	8.558	8.513

La Banque impériale des Indes

Nous avons annoncé, dans une de ces dernières chroniques, que les trois *Indian Presidency Banks* fusionnaient en une seule institution qui deviendrait l'*Imperial Bank of India* au capital de £ 13.000.000, soit de 280.000.000 de francs environ au pair de 25 fr. 22.

On commence à avoir quelques détails sur cette intéressante opération qui tend à doter les Indes d'une véritable banque centrale, qui aura certains caractères d'une banque d'Etat. Elle sera notamment chargée de l'administration de la totalité des fonds du gouvernement indien, et il se pourrait aussi qu'elle fût chargée des remises du secrétaire d'Etat.

Un point à noter est que l'*Imperial Bank of India* ouvrira une succursale à Londres, ce qui est tout à fait nouveau et remarquable puisque jusqu'ici la loi interdisait aux *Presidency Banks* d'avoir des succursales en dehors des Indes. Le gouvernement indien autorisera le nouvel établissement à faire toutes les affaires de change et généralement de représenter les intérêts commerciaux indiens à Londres.

On prévoit, en outre, un grand développement des guichets de cette banque dans la péninsule. En cinq ans, la Banque Impérial des Indes devra ouvrir cent nouveles succursales, le gouvernement se réservant le droit d'indiquer le siège d'une de ces succursales sur quatre.

L'Imperial Bank sera dirigée par un conseil central. Le contrôleur de la circulation en sera membre de droit et il aura des pouvoirs spéciaux pour sauvegarder la politique financière du gouvernement.

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

	29 nov. 19	7 déc 19	15 déc 19
Actif :			
Or	1.375	1.375	1.114
Argent	26	28	27
Bons de caisses de prêts en caisse	12.283	12.517	13.479
Effets escomptés	43.210	41.326	43.337
Passif :			
Billets en circulation	40.233	40.932	41.464
Dépôts et comptes courants	14.054	12.217	13.815
Avances des caisses de prêt	.....	.....	.....

CHRONIQUE DES CHANGES

La tendance n'est pas bonne. Au lendemain même du jour où nous écrivions notre dernière chronique, en nous félicitant de ce qu'une certaine stabilité s'était manifestée dans les cours des devises étrangères, notre marché enregistrait une nouvelle hausse brusque qui a été suivie, depuis huit jours, d'autres mouvements d'une fâcheuse amplitude.

Nous avions laissé la *livre sterling* au cours de 40.77. A la bourse suivante, elle s'élevait soudain au prix de 41.48 ½. Elle retombait ensuite à 40.96, et hier, elle a coté 41.62. Le *dollar* a subi à peu près le même sort : de 10.74 ½, il est remonté à 10.98. La *peseta* fait 2.08 3/4 contre 2.05 la semaine précédente. Le *florin* est à 411 contre 402. Le *franc suisse* est également plus haut à 1.94 au lieu de 1.92 ½. Seul le *franc belge* tend à s'améliorer pour nous. Il est à 100 1/4 et il a même un moment valu moins que le pair à 99 3/4, résultat qui est dû sans doute à l'affaissement des exportations belges par suite de la grève des mineurs.

La situation ne s'améliore donc pas pour nous, dans l'ensemble. Et elle ne peut pas s'améliorer parce que notre balance commerciale ne permet aucune amélioration. On est obligé de répéter cette vérité primordiale et élémentaire puisque certains journalistes ont jugé à propos de découvrir et de déclarer que la balance commerciale n'a rien à voir avec la dépréciation de nos changes. Cette magnifique découverte a été faite simultanément par M. Stéphane Lauzanne, rédacteur en chef du *Matin* et par M. Paul Olagnier, de l'*Action Française*, grâce à la lecture qu'ils viennent de faire des derniers documents statistiques sur le commerce de la France.

Ces documents ont révélé, en effet, à nos estimables confrères, des choses extraordinaires : c'est que la balance commerciale est *en notre faveur* vis-à-vis de la Suisse et de la Belgique, et que, néanmoins, le change avec ces pays est en notre défaveur. Les documents révèlent encore que, bien que la balance commerciale avec l'Italie soit *contre nous*, le change avec ce pays est *en notre faveur.*

Allons, allons, conclut M. Stéphane Lauzanne, on nous « bourre le crâne » avec la balance commerciale. La vérité est qu'elle n'a *aucune action* sur le change. Nous avons l'épreuve et la contre-épreuve, et les « pontifes économo-politiques » n'ont jamais pris seulement la peine de consulter les statistiques.

Je fais grâce à mes lecteurs des considérations qui suivent, tant dans l'article du *Matin* que dans celui de l'*Action Française.*

J'ai voulu seulement relever ces deux articles, dont l'ineptie n'a pas de nom, parce qu'ils constituent un des produits les plus fâcheux de l'ignorante outrecuidance de nos journalistes à tout faire. Que des hérésies aussi lamentables que celle-ci fussent proférées par des rédacteurs dans des feuilles locales de troisième ordre, cela serait relativement indifférent. Mais qu'elles puissent s'étaler en première page de grands journaux, comme le *Matin* et l'*Action Française*, qui représentent la grande presse française, cela est une véritable honte qui fera la joie des rédacteurs spéciaux et qualifiés des grands journaux étrangers qui, eux, n'auraient jamais laissé imprimer dans leurs colonnes des sottises aussi manifestes.

Quelles que soient les imperfections de nos connaissances économiques, il faudrait cependant que des hommes de la valeur de M. Stéphane Lauzanne veuillent bien être persuadés que ces connaissances existent et qu'elles ne s'acquièrent qu'après un certain travail. Je n'entreprendrai pas ici de rectifier par le menu sa déplorable erreur. Je lui apprendrai seulement que le cours des changes d'un pays ne résulte pas de l'état de sa balance des comptes envisagée successivement et séparément avec chacun des pays étrangers, mais que, grâce au jeu des arbitrages, l'état de son change est le résultat de la situation générale de ses comptes internationaux. Je pourrais ajouter aussi que la balance *commerciale* n'est pas le seul élément de la balance de *ses comptes*, et que cela doit entrer aussi en ligne avant de tirer des conclusions d'un document de douanes.

La prétention de M. Stéphane Lauzanne et de M. Paul Olagnier de contrebattre avec leur seule « jugeotte » les opinions de gens compétents et qui n'ont pas tous la prétention de « pontifier », est donc d'abord ridicule. Elle est ensuite néfaste, et c'est cela qui est le plus grave. Car nous sommes à un moment où il faut faire pénétrer dans l'esprit du public que nos achats inutiles à l'étranger sont un des facteurs importants du désastre auquel nous courons. Il y a donc lieu de répandre le plus possible une vérité que personne ne peut contester. Nous regrettons profondément que, avec une impardonnable légèreté, des journaux à grand tirage, comme le *Matin*, prennent la responsabilité d'entraver une campagne nationale nécessaire.

M. Stéphane Lauzanne s'honorerait si, mieux renseigné sur l'interprétation qu'il convient de donner aux statistiques, sur lesquelles il a basé son article, il déclarait avec probité qu'il s'est trompé et qu'il a conclu trop vite.

LÉON POLIER.



LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Étranger

Cours à Paris du (papier court)

	Pair	10 décemb. 1919	17 décemb. 1919	23 décemb. 1919	30 décemb 1919	7 janvier 1920
Londres	25 22 ½	44 49	39 53 ¼	40 ..	40 77 1/2	41 62
New-York	518 25	1182 1/2	1032 ..	1035 1/2	1074 1/2	1098 ..
Madrid	100 ..	225 ...	202 1/4	202 ..	206 1/2	208 3/4
Berlin	133 50	22 3/4	21 1/2	22 1/2	21 3/4	22 ./.
Amsterdam	208 30	457 ..	397 ./.	397 1/2	405 ...	411 ./.
Rome	100 ..	85 3/4	81 ./.	80 3/4	87 1/4	82 ./.
Vienne	105 ..	7 ./.	.. ..	.. ...	. ...	. ./.
Bruxelles	100 ..	105 1/2	102 1/2	102 1/2	102 ...	100 1/4
Copenhague	139 ..	206 ..	... ..	202 1/2	207 1/4	202 ..
Stockholm	139 ..	250 .:	225 ..	227 .	230 ...	231 ..
Christiania	139 ..	... .	219 ..	... ./.	217 1/2	221 1/4
Genève	100 ..	221 1/2	189 1/2	185 ./.	192 1/4	194 ./.

Cours à Londres du

	Pair	10 décemb. 1919	17 décemb. 1919	22 décemb. 1919	30 décemb. 1919	7 janvier 1920
Paris	25 12 ½	43 75	39 17 ¼	40 525	40 625	41 525
New-York	48 66	3 7962	3 83 ½	3 79	3 7887	19 82
Berlin	20 43	188 ..	182 ...	183 50	185 75	187 25
Amsterdam	12 107	9 955	10 04	10 13	10 13	10 11
Madrid	25 22 ½	19 10	19 77	19 925	19 75	19 82
Bruxelles	25 22 ½	42 05	38 10	39 625	40 ..	41 55
Rome	25 22 ½	50 375	48 ..	49 ..	50 ..	50 525
Suisse	25 22 ½	19 35	20 75	21 10	22 225	21 325
Stockholm	18 159	18 175	17 83	17 84	17 60	17 840
Christiania	18 159	.. ..	.. ...	.. ..		.. ..
Copenhague	18 159	.. ..	.. ...	.. ..		.. ...

Cours à Genève du

	Pair	10 décemb. 1919	17 décemb. 1919	23 décemb. 1919	30 décemb. 1919	7 janvier 1920
Paris	100	45 50	52 85	53 95	52 20	51 975
Londres	25 22 ½	19 60	20 77	21 60	21 215	21 34
Berlin	123 47	10 95	11 20	11 70	11 40	11 40
Vienne	105 ..	3 50	3 15	3 30	3 15	2 90
Pétrograd	... ..	10 ..	11 ..	10 ..	10 ..	7 .
New-York	518 25	506 ..	5 495	5 585	5 525	5 651
Rome	100 ..	39 20	42 40	43 50	42 05	42 325

Cours à Bruxelles du

	Pair	10 décemb. 1919	17 décemb 1919	23 décemb. 1919	30 décemb. 1919	7 janvier 1920
Amsterdam	208 30	410 ..	377 50	390 ..	397 50	411 ..
Londres	25 22 ½	4 150	38 50	39 60	40 10	41 325
Paris	100 ..	95 37	97 87	97 37	98 ..	100 ..
Madrid	100 ..	202 50	191 ..	196 50	201 ..	207 50
Genève	100 ..	200 ..	177 ..	184 ..	188 75	193 25
New-York	518 25	10 87	10 ..	10 40	10 62	10 875

Cours à Berlin du

	Pair	9 décemb. 1919	17 décemb. 1919	23 décemb. 1919	29 décemb 1919	6 janvier 1920
Hollande	169 70	... ..	... ..	.... ..		... ..
Espagne	80 ..	1000 05	clos	927 50	927 50	934 50
Suisse	80 ..	1019 50	.... ..	874 50	874 50	874 50

Cours à Amsterdam du

	Pair	9 décemb. 1919	16 décemb. 1919	19 décemb. 1919	30 décemb. 1919	7 janvier 1920
Paris	48 18	22 50	25 60	24 05	24 85	24 4750
Londres	11 783/4	9 98	10 025	10 13	10 155	10 08
Berlin	59 37	5 05	5 45	5 425	5 425	5 35

Cours à New-York du

	Pair	10 décemb. 1919	17 décemb. 1919	22 décemb. 1919	30 décemb. 1919	7 janvier 1920
Paris	5 182	11 82	10 40	10 58	10 76	11 07 ..
Londres (Câble)	4 866	3 77 1/2	38 80	38 40	37 70	3 7675

Cours à Madrid du

	Pair	10 décemb. 1919	17 décemb. 1919	20 décemb. 1919	30 décemb. 1919	5 janvier 1920
Paris	100	43 ..	48 50	48 75	48 65	48 50
Londres	25 22 ½	19 ..	19 30	19 72	19 75	19 83

Cours à Buenos Ayres du

	Pair	10 décemb. 1919	17 décemb. 1919	22 décemb. 1919	30 décemb. 1919	7 janvier 1920
Londres	47 5/8	60 1/8	64 ./.	61 ..	61 1/2	62 1/4

LA BOURSE ET LES VALEURS

L'année 1920 s'ouvre en bourse avec un sentiment général de confiance et d'optimisme ; le seul rétablissement du marché à terme, facteur de satisfaction pour tout l'élément professionnel ne suffit pas à expliquer entièrement cette espérance générale d'affaires et de bonnes affaires qui est le sentiment dominant du marché.

Il est incontestable que de gros besoins de capitaux, aussi bien pour l'Etat que pour les établissements fonciers et la reconstitution du pays peuvent sembler à d'aucuns un élément de calme et de ralentissement au marché des titres industriels ; mais d'autre part l'inflation fiduciaire est telle, les billets de banque immobilisés dans les banques en si grand nombre, que, quels que soient les appels au crédit public, ils ne suffiront pas à absorber les disponibilités.

D'autre part, toutes ces demandes d'argent aussi bien pour l'Etat que pour les établissements fonciers (Crédit Foncier, Crédit National, etc.) se traduiront par des paiements de main-d'œuvre, de matériaux, etc., et rentreront pour une bonne part dans l'avoir du pays.

Une grande perplexité demeure toutefois pour l'emploi des capitaux disponibles actuellement, c'est la question du change qui en est cause. Si notre franc doit continuer à glisser, toutes les valeurs étrangères, dépendant du change en profiteront ; si au contraire nous assistons à partir du printemps ou plutôt des récoltes prochaines à un raffermissement lent mais continu du franc par rapport à la livre sterling, au dollar ou à la peseta, c'est une dépréciation correspondante des valeurs anglaises, américaines ou espagnoles, qui continueront peut-être de voir leurs cours monter à Londres, New-York ou Madrid, mais qui proportionnellement reperdront une partie de cette avance dans leur cotation en francs.

Il est incontestable qu'un portefeuille sagement administré doit actuellement commencer à se préoccuper de cette éventualité, surtout en ce qui concerne le change espagnol, le change suisse et le change hellénique qui doivent plus rapidement que les autres perdre partie de leur prime sur le franc.



CARNET DE LA SEMAINE

Avec le début de l'année, la réouverture du marché à terme a donné à toute la cote une allure excellente. Parmi les compartiments cités à plusieurs reprises ici, aucun n'a eu plus de mentions de notre part et plus de notes confiantes que le groupe pétrolifère Royal Dutch, Shell, Mexican Eagle, *entreprises parentes, la dernière étant la filiale des deux autres, associées de longue date. Les cours actuels donnent une justification à la sûreté de nos renseignements. Nous ne pensons pas que le moment soit encore venu de quitter ces valeurs ; des mouvements importants de recul doivent logiquement se produire chaque fois qu'on exagérera l'importance de la hausse, comme cela s'est produit au début de la présente semaine, mais il est très difficile de jouer l'aller et le retour sur ces titres qui, en deux jours, regagnent le temps perdu.*

Nous devons nous faire à nouveau l'écho des bruits concernant des bonus, des extra-dividendes et autres surprises agréables pour les actionnaires de la Shell *et de la* Royal Dutch *; mais c'est surtout dans l'avenir remarquable de ces entreprises gigantesques que les acheteurs de* Royal Dutch *justifient leur courage de prendre un titre parvenu à plus de 40.000 francs sans souffler une minute. On demeure stupéfait lorsqu'on étudie la constitution de la* Royal *ou de la* Shell *de l'envergure de leurs opérations et des possibilités d'avenir que celles-ci leur réservent.*

A côté de ce groupe favori, nous citons toujours les compartiments des actions de diamants et de mines d'or. De Beers, Rand Mines, Crown Mines, Geduld, Modderfontein *ont leurs partisans heureux et convaincus. Pour les caoutchoutières, on demeure plus réservé bien que les avis concordent vers une amélioration des cours de la matière et par répercussion des actions.*

*Un groupe qui doit bénéficier également du renchérissement général, c'est celui des valeurs de cuivre ; le cuivre-Standart a dépassé le niveau de 122 livres à Londres, ce qui constitue un record si l'on fait abstraction des hauts cours de guerre. (Le 12 mars 1907 on avait coté au plus haut £ 110. 15/-) On comprend donc que l'*Utah Copper, *la* Miami, *la* Chino *et même la* Tharsis *soient recherchées, bien que cette dernière soit très discutée comme valeur intrinsèque.* Au Parquet, *d'ailleurs, le* Rio Tinto *eut les honneurs de la semaine, suivi du reste par les autres valeurs minières, cuivre ou non ;* Boleo, Penarroya *ont été en effet recherchées.*

Enfin, les actions des Banques *demeurent parmi les plus attrayantes, la* Banque de Paris, *la* Banque de l'Union Parisienne, *la* Banque Nationale de Crédit, *le* Crédit Mobilier *et la* Compagnie Algérienne *demeurent actives et intéressantes à des titres divers. Un peu d'attention autour des actions* Crédit Foncier, *dont l'émission de un milliard s'annonce comme un succès.*

AUTOUR DES CORBEILLES

MARCHE OFFICIEL

Rentes Françaises et Obligations

	J 1/1	V 2/1	S 3/1	L 5/1	M 6/1	M 7/1
Rente 3 0/0 amortissable.	Bourse fermée	59 20	59 ..	59 25	58 75	58 25
— 3 0/0 amortissable..		70 10	66 ..	66 ..	71 ..	71 20
— 3 1/2 0/0 amortis...		.. ..	70 60	70 85	89 75	.. ..
— 5 0/0 1917.... ...		83 35	89 75	89 75	88 40	88 40
— 4 0/0 1917..... ..		71 15	71 15	71 15	71 20	71 20
— 4 0/0 1918.... ...		70 80	70 80	70 80	70 85	70 85

Bonne tenue générale de nos rentes. Le 3 0/0 fléchit encore cependant. Les rentes de la Défense Nationale ne sont l'objet que d'affaires limitées.

Actions des Institutions de Crédit

	J 1/1	V 2/1	S 3/1	L 5/1	M 6/1	M 7/1
Banque de France	Bourse fermée	5500	5500	5500	5475	5525
— d'Algerie		3 30	3615	3720	3720	....
— de Paris..........		1185	1407	1425	1405	1400
— Transatlantique....		.... ..	315 ..	317 ..	312 ..	312 ..
Compagnie Algérienne......		1945	1946	1948	1920	1900
Comptoir d'Escompte		983 ..	987 ..	987 ..	995	995 ..
Crédit Foncier Algérie 500 fr.		689 ..	689 ..	687 ..	670 ..	670 ..
— Foncier de France ..		832 ..	832 ..	825 ..	816 ..	817 ..
— Français..........		350 ..	350 ..	355 ..	358 ..	355 ..
— Industriel libérée .		... ..	745 ..	745 ..	745 ..	740 ..
Société Marseillaise		... ..	... ..	... ..	744 ..	... ..
Crédit Lyonnais..........		1465	1470	1470	1480	1480
— Mobilier français....		510 .	510 ..	514 ..	514 ..	512 ..
Foncière Lyonnaise.......		570 ..	592 ..	588 ..	573 ..	570 ..
Société Générale		695 ..	698 ..	702 ..	702 ..	702 ..
Banque Française		290 ..	300 ..	295 ..	295 ..	289 ..
— Nat. de Crédit.....		869 ..	870 ..	870 .	874 ..	869 ..
— Privée.		460 .	466 ..	477 ..	490 ..	.... ..
— de l'Union Paris....		1162	1175	1180	1164	1160
Rente Foncière....... ...		439 ..	949 ..	950 ..	985 ..	995 ..
Immeubles de France......		308 ..	319 ..	310 ..	310 ..	300 ..
Banque d'Indo-Chine.......		2190	2177 ..	2175	2220	2215
Banque d'Athenes		140 ..	145 ..	148 ..	145 ..	145 ..
Land Bank of Egypte......		.... ..	245 ..	245 ..	246 ..	247 ..
Banque Nat. du Mexique...		.... ..	400 ..	.... ..	475 ..	460 ..
— de Londres et Mexico		202 ..	202 ..	.. ..	.... ..	.... ..
Banque Impériale Ottomane.		617 ..	625 ..	630 ..	630 ..	630 ..
Crédit Foncier Egyptien....		965 ..	930 .	980 .	.... ..	985 ..

Le bilan de la Banque de France du 2 janvier accuse une augmentation de 350 millions des avances à l'Etat et de 386 millions de la circulation fiduciaire.

La **Banque de l'Indo-Chine,** après le détachement de son coupon de 35 fr. à valoir sur le dividende de l'exercice 1919 s'est traitée à 2190 puis est remontée en fin de période à 2215. Il est probable que le privilège de cette banque qui prend fin le 10 janvier sera prorogé pour une année. La tendance est ferme dans le groupe des établissements de Crédit : Le **Crédit Lyonnais** saute de 1430 à 1480, dès son introduction à terme. Le **Comptoir d'Escompte** gagne quelques points. La **Société Générale,** à la veille de détacher son coupon, s'inscrit à des cours plus élevés. La **Banque de Paris et des Pays-Bas** progresse encore. Cet établissement projette, paraît-il, d'introduire sur le marché de Paris des actions de la Zionostenskabanca de Prague, dans le capital de laquelle il a pris une participation. La **Banque de l'Union Parisienne** est ferme. Dans sa prochaine assemblée extraordinaire qui l'autorisera à porter son capital de 100 à 200 millions, un nouveau régime de répartition des bénéfices sera proposé : il est question de mettre les réserves de cette banque, qui proviennent des primes d'émission, au rang du capital pour le droit à l'intérêt statutaire.

La **Société Marseillaise** s'immobilise aux alentours de ses cours précédents. Les actions libérées de moitié ayant dû être libérées intégralement fin septembre, les 100.000 actions anciennes ne se négocient plus au comptant et à terme que sous une seule rubrique depuis le 2 janvier. Le **Crédit Foncier** s'écarte peu de son niveau antérieur. Le montant de son nouvel emprunt est de 1 milliard divisé en obligations de 500 fr. à lots du type de 5 ½ % brut. Des 2 milliards de titres, 800.000.000 seront émis entièrement libérés, et 1.200.000.000 libérables à des bases échelonnées.

Aux banques étrangères, la **Banque Commerciale Italienne** a poursuivi sa reprise. La tendance reste assez ferme au groupe des banques **égyptiennes.** Les banques **mexicaines** sont toujours lourdes, dans l'attente des règlements du litige entre les Etats-Unis et le Mexique.

Actions Chemins de Fer Français

	J 1/1	V 2/1	S 3/1	L 5/1	M 6/1	M 7/1
Est.........	Bourse fermée	... ..	700 ..	... ..	700 ..	... ..
Lyon....		769 ..	769 ..	770 ..	750 ..	735 ..
Midi		835 .	835 .	835 .	808 ..	820 ..
Nord		1026 ..	1025 ..	1000 .	980 ..	960 ..
Orléans.....		935 ..	950 .	... ..	925 ..	... ..
Ouest		685 ..	685 ..	... ..	685 ..	695 ..

La Chambre a donc voté l'élévation des tarifs. Cette dé-

cision qui était escomptée, a provoqué une légère avance sur le marché de nos actions, déjà en vive reprise depuis une quinzaine.

Actions de Transports en commun

	J 1/1	V 2/1	S 3/1	L 5/1	M 6/1	M 7/1
Métropolitain	Bourse fermée	385 ..	385 ..	380 ..	385 ..	385 ..
Nord-Sud		...	146 ..	143 ..	145 ..	142 50
Omnibus		431 ..	444 ..	436 ..	...	...
Tramways de Bordeaux		...	172 ..	...	172 ..	...
— Est-Paris ord		41 50	41 50	42 ..	44 ..	45 ..
— (Cie franc.)		...	232 ..	222 ..	223 ..	212 ..
— Paris et Dép. Seine		145 ..	145 ..	145 ..	170 ..	...

Les valeurs de transports parisiens se raffermissent dans l'espérance d'une prochaine augmentation des tarifs, cependant les charges qui leur incombent sont si considérables que leurs cours ne progressent qu'avec timidité. Le **Métropolitain** se cote toujours à 385 ; les **Omnibus** accentuent leur reprise. Les actions privilégiées de la **Compagnie parisienne des Tramways** sont moins fermes. Les actions ont droit à un intérêt cumulatif de 5 %, soit 12 fr. 50 qui leur est dû depuis 1914.

Obligations Chemins de Fer Français

	J 1/1	V 2/1	S 3/1	L 5/1	M 6/1	M 7/1
Orléans 3 1/2 1884	Bourse fermée	312 ..	310 ..	312 ..	311 ..	311 ..
Etat 4 0/0		...	357 ..	...	356 ..	354 ..
Est 3 0/0 nouv		...	305 ..	306 ..	306 ..	302 ..
Midi 3 0/0 nouv		316 ..	309 ..	309 ..	307 ..	310 ..
Nord 3 0/0 nouv		320 75	315 ..	312 50	308 50	309 ..
Lyon fusion nouv		309 ..	309 ..	305 ..	305 ..	304 25
Ouest 3 0/0 nouv.		310 .	308 ..	312 ..	313 ..	310 ..
Panama Obl. Bons à lots		180 25	180 ..	...	187 ..	186 ..

Le marché de nos obligations est toujours délaissé.

Fonds publics étrangers

	J 1/1	V 2/1	S 3/1	L 5/1	M 6/1	M 7/1
Argentin 5 0/0 1909	Bourse fermée	[illegible]0 ..	670 ..	685 ..	670 ..	690 ..
Brésil 5 0/0 1898		124 ..	123 ..	123 ..	...	...
Buenos-Ayres 4 1/2 1895		...	...	...	...	...
Congo (Lots)		90 ..	90 ..	90 ..	90 ..	90 ..
Egypte unifiée		...	118 50	119 50	120 50	123 ..
Espagne (Extérieure)		172 50	173 75	173 .	169 ..	172 ..
Hellénique 5 0/0 1914		101 ..	103 .	103 60	103 ..	102 50
Italie 3 1/2 0/0		64 ..	64 ..	...	64 ..	...
Japon 4 1/2 1905		131 75	133 50	137 15	130 ..	130 75
— 5 0/0 1907		...	109 ..	103 ..	109 ..	109 75
Maroc 5 0/0 1904		...	485 ..	486 50	474 ..	474 ..
Mexique 4 0/0 1910		...	60 ..	62 ..	62 ..	61 .
Minas-Geraes 5 0/0 1907		...	398 ..	...	396 50	...
Norvège 3 1/2 0/0 1904		...	85 ..	85 ..	85 ..	...
Portugais 3 0/0 1re série		...	67 ..	66 ..	...	...
— Tabacs 4 1/2		...	562 ..	567 ..	570 ..	570 ..
Russe 3 0/0 1891		28 50	28 25	29 25	29 ..	29 25
— 4 1/2 1908		35 05	37 ..	37 50	37 ..	37 ..
— 5 0/0 1906		45 50	48 ..	47 20	47 ..	47 ..
— 4 0/0 Cons. 1re, 2e s.		...	35 ..	35 50	35 75	35 25
Serbe 4 0/0 1895		...	55 ..	...	55 25	53 75
— 4 1/2 0/0 1906		275 ..	276 ..	...	276 ..	...
— 5 0/0 1914		60 ..	60 ..	60 ..	...	...
Turc unifié		64 25	64 25	66 10	66 10	67 ..

Les **Argentins** sont fermes, les **Brésiliens** se maintiennent à leur niveau antérieur. Le compte rendu des résultats obtenus par le commerce extérieur du Brésil montre une plus-value de £ 36.508.000 des exportations sur les importations. Cette balance commerciale est évidemment favorable au Brésil, cependant elle semble peu stable, dépendant presque uniquement du marché du café, redevenu la principale exportation du Brésil.

Les **Belges** se maintiennent. D'après certaines informations, le nouvel emprunt belge serait de 2 milliards ½ de francs en titres de 500 francs 5 0/0 remboursables dans 75 ans à 750 fr. Les **Bulgares** font l'objet de quelques transactions. Le 3 % **Italien** est toujours délaissé. L'**Extérieure espagnole**, après avoir progressé, demeure aux environs de 173. La Banque d'Espagne vient d'être autorisée à élever de 4 milliards à 4 milliards 500.000 pesetas la circulation des billets. Les **rentes ottomanes** sont négligées, cependant le **Turc Unifié** termine en hausse. L'**Hellénique** est très ferme. D'après les récentes déclarations du ministre des finances, les recettes de l'exercice 1918-1919 ont été pour la Grèce de 450 millions ½ de dr. environ, auxquels il faut ajouter 800 millions de dr. provenant d'emprunts consentis par les alliés, et les dépenses se sont élevées à 1.250.000.000. Pour l'exercice 1919-1920, les recettes sont de 1.147 millions et les dépenses de 1.542 millions. Les recettes sont donc en augmentation, bien que les nouvelles provinces grecques n'aient pas encore été organisées.

Les **Japonais** s'avancent un peu. Le **4 0/0 1910 du Mexique** continue à s'effriter. Les **Russes** sont plus fermes, influencés par les tendances nettement favorables de la Bourse depuis la réouverture du marché à terme. Malgré les nouvelles inquiétantes de Russie, nous voyons donc tous les titres russes s'inscrire avec une légère plus-value.

Chemins de Fer Étrangers

	J 1/1	V 2/1	S 3/1	L 5/1	M 6/1	M 7/1
Atchinson Topeka	Bourse fermée	873 ..	875 ..	883 ..	...	...
Congo (Grands Lacs)		...	275 ..	275 ..	275 ..	274 ..
Nord de l'Espagne		520 ..	550 ..	555 ..	565 ..	567 ..
Saragosse		530 ..	530 ..	566 ..	581 ..	584 ..

Docks, Eaux, Gaz, Electricité

	J 1/1	V 2/1	S 3/1	L 5/1	M 6/1	M 7/1
Docks de Marseille	Bourse fermée	430 ..	430 ..	430 ..	438 ..	429 50
Compagnie Générale des Eaux		1160	1190	1190	1150	1137 50
Gaz pr la France et l'Etr.		398 ..	395 ..	400 ..	398 ..	395 ..
Electro Métall. de Dives		988	990 ..	...	995 .	...
Electricité et Gaz du Nord		358 ..	350 .	360 ..	364 ..	360 ..
Thomson-Houston		899 ..	920 ..	938 ..	935 ..	925 ..
Ouest-Lumière		87 50	88 25	88 ..	88 ..	89 ..
Electricité de Paris		508 ..	514 ..	508 ..	508 ..	484 ..
Téléphones		705 ..	710 ..	710 .	715 ..	715 ..
Eaux pour l'Etranger		150 ..	150 .	150 ..	148 ..	145 ..
— Minér. et Bains de mer.		93 ..	91 ..	92 ..	86 ..	89 ..
Electr. d'Indo-Chine		....	1100	1098	1098	1090
Câbles Télégraphiques		625 ..	630 ..	633 ..	648 ..	648 ..
Eclairage et Force Electr		730 ..	734 ..	737 ..	739 ..	725 ..
Electricité de la Loire		298 .	275 ..	281 ..	285 ..	299 ..
nergie Industrielle		155 ..	159 ..	164 ..	157 ..	158 ..
Est-Lumière		85 50	85 ..	87 50	85 ..	88 ..
Gaz de Paris		183 ..	176 ..	...	175 ..	...
Railways et Electricité		516 ..	507 ..	507 ..	509 ..	508 ..

Le groupe de docks et d'eaux montre de meilleures dispositions. Celui du gaz est toujours calme, les transactions étant rares sur les valeurs d'éclairage et l'on attend une augmentation des tarifs pour réveiller un peu ce marché.

Parmi les valeurs d'électricité, les **Eaux et Electricité de l'Indo-Chine** sont en baisse. Les 7.000 actions nouvelles, dont la création a été décidée par l'assemblée du 12 décembre, sont réservées à 800 fr. aux actionnaires à titre irréductible à raison d'une nouvelle pour deux anciennes. L'**Energie du Littoral Méditerranéen** procède à l'émission de 80.000 actions nouvelles de 500 fr. réservées aux anciens actionnaires à raison de 2 nouvelles pour 3 anciennes.

Canaux et Transports

	J 1/1	V 2/1	S 3/1	L 5/1	M 6/1	M 7/1
Messageries Maritimes	Bourse fermée	699 ..	697 ..	698 ..	693 .	679 ..
Transatlantique ord.		587 ..	600 ..	612 ..	617 50	605 ..
Voitures à Paris		...	670 .	683 .	685 ..	708 ..
Suez		....	6550	6650	...	6650
Chargeurs réunis		1980	1970	1968	1965	....
Cie. Gén. Navigation		830 ..	825 ..	....	850 ..	875 ..

Les actions de la **Compagnie Transatlantique** ont été particulièrement en vedette cette semaine. Leurs cours se sont notablement élevés sur le bruit d'une prochaine augmentation de capital qui aurait pour objet principal la répartition des réserves. Les actions des **Messageries Maritimes** sont aussi en vive reprise à l'approche de son augmentation de capital. Le **Suez** est très ferme ; ses recettes pour l'année 1919 se sont élevées à 138.050.000 contre 78.260.000 en 1918.

Mines, Métallurgie

	J 1/1	V 2/1	S 3/1	L 5/1	M 6/1	M 7/1
Association Minière	Bourse fermée	351 ..	351 ..	351 ..	381 ..	370 ..
Aguilas		150 ..	150 ..	148 ..	149 ..	143 ..
Boléo		840 ..	860 ..	890 ..	890 ..	880 ..
Cuivre et Pyrites		322 ..	325 ..	325 ..	320 ..	321 ..
Malfidano, jouiss		500 ..	500 ..	530 ..	549 ..	528 ..
Métaux		.....	1160	1190	1190	....
Pennaroya		....	1525	1549	1547	1540
Sels Gemmes		210 ..	210 ..	215 ..	215 ..	215 ..
Orosdi Back		300 ..	315 ..	310 ..	310 ..	...
Phosphates de Gafsa		1416	1410	...	1400	1400
Aciéries de France		865 ..	851 ..	865 ..	...	850 ..
Longwy Aciéries		1875	1925	1940	1940	1930
Atel. et Chant de Bretagne		137 ..	174 ..	174 ..	170 ..	174 ..
— — de la Loire		....	...	2060	2060	2055
Chant. et Atel. de St-Nazaire		1720	1760	1726	1755	1730
Construct de Levallois		139 50	145 ..	140 ..	145 ..	144 ..
— de Locomotives		730 ..	730 ..	...	...	...
— Mécaniques		310 ..	310 ..	305 ..	311 ..	308 ..
Dyle et Bacalan, ord		455 ..	450 ..	...	437 ..	...
Fives-Lille		2800	2895	....	2895	2775
Forges et Aciér. Nord et Est.		....	2080	2080	2150	2150
Longueville (Forges)		333 ..	340 ..	342 ..	344 ..	345 ..
Creusot		3360	3360	3355	3360	3365
Ariège		560 ..	560 ..	...	561 ..	572 ..
Tréfil. et Laminoir du Havre		215 ..	216 ..	215 ..	216 ..	217 ..
Dombrowa, parts		....	1125	1100	1075	1050
Carvin		660 ..	660 ..	655 ..	675 ..	670 ..
Courrieres		2 25	2030	2015	2009	2025
Dourges		536 ..	535 ..	548 ..	543 ..	543 50
Lens		1190	1249	1230	1259	1230
Marles 30 0/0		4540	4698	4795	4650	4555
Bor, ord		1300	1300	....	1360	1385
Laurium		455 ..	475 ..	475 ..	475 ..	475 ..
Mokta et Hadid		3380	3380	3389	3378	3343
Nickel		1349	1354	1354	1355	1355
Pyrites de Huelva		...	575 ..	565 ..	560 ..	...
Makeewka, ord.		...	...	...	151 ..	...
Rio Tinto. ord		1930	1955	1980	2020	...
Sosnowice		....	1075	1101	1140	1149
Central Mining		...	495 ..	495 ..	498 .	481 ..
Lautaro Nitrate		410 ..	430 .	432 ..	440 ..	460 ..
Naphte Russe		446 ..	449 .	...	...	...

Vive reprise des cuprifères cette semaine. La réouverture

du marché à terme a remis le **Rio Tinto** sur le terrain des vives spéculations, et ses cours, par bonds, gagnent près de deux cents francs de hausse.

Il en est de même, avec plus de mesure, pour les **Cuivre et Pyrites et le Boléo.**

Le marché du plomb continue à être très ferme. **Pennaroya** gagne encore une avance importante.

Parmi les valeurs de zinc, **Malfidano** est en progrès, et, parmi celles de fer, **Mokta el Hadid** se raffermit par une reprise dans ses cours assez considérable.

Nos charbonnages sont fermes. **Dourges, Marles 30 0/0, Courrières** sont en hausse. **Lens** termine avec 300 fr. de bénéfices.

Les charbonnages polonais sont lourds.

Le marché de nos valeurs métallurgiques conserve une certaine fermeté, malgré les inondations et la crise du charbon qui paralysent beaucoup de nos usines, principalement celles de la région de l'Est

Le Creusot s'inscrit en baisse.

Châtillon-Commentry termine en perdant une cinquantaine de points. Cette société se propose de doubler son capital par la création de 37.000 actions nouvelles émises à 550 francs. Les **Aciéries de Longwy,** en attendant le paiement du dividende de 60 fr. brut, subissent une vive hausse. Leur assemblée extraordinaire tenue le 16 décembre a autorisé une augmentation de capital de 35 à 45 millions. Les **Aciéries de France** démentent les bruits que l'on a fait courir sur leur nouvelle augmentation de capital. **Fives-Lille** tiendra son assemblée extraordinaire le 6 janvier. Cette assemblée sera appelée à statuer sur l'augmentation du capital par voie de capitalisation des réserves. Au groupe des constructions navales, la tendance est calme. **Saint-Nazaire** s'alourdit ainsi que les **Chantiers de la Loire**. Les **Chantiers de Bretagne** s'inscrivent au niveau de leurs cours antérieurs.

Valeurs Industrielles & Diverses

	J 1/1	V 2/1	S 3/1	L 5/1	M 6/1	M 7/1
Agence Havas	Bourse fermée	1000 ..	1020	1030	1030	1035
Air liquide		400 ..	410 ..	410 ..	410 ..	425 ..
Bergougnan		2450	2500	2500	2500	2520
Cirages français		1342	1300	1292	1350	1308
Compteurs à Gaz, nouv.		....	305 ..	....	325 ..	330 ..
Galeries Lafayette		173 ..	175 ..	175 .	175 ..	175 ..
Magasins Modernes		....	409 ..	410 ..	405 ..	409 ..
Nouvelles Galeries		1845	1875	1873	1815	1875
Oriental Carpet		371 .	379 ..	380 ..	385 ..	....
Paris-France		2040	2025	2010	2025	2025
Pathe (Etablissements)		170 50	170 50	171 ..	172 .	175 ..
Prowodnik		195 ..	200 ..	220 ..	220 ..	....
Raffinerie Say, ord.		950 ..	1000	1100	1000	1005
Sucr. et Raff. d'Egypte, ord.		...	730 ..	725 ..	720 ..	750 ..
Tabacs Ottomans		559 ..	550	560 .	565 ..	....

MARCHÉ EN BANQUE

Fonds d'États, Provinces

	J 1/1	V 2/1	S 3/1	L 5/1	M 6/1	M 7/1
Argentin 6 0/0	Bourse fermée	....	179 75	....	175 75	177 50
Colombie 5 0/0 or 1916		....	435 ..	....	437 .	452 ..
— 6 0/0 or 1911		500 ..	502 ..	....	501 ..	....
Maranhao 5 0/0 or 1910		340 50	333 ..	329 ..	325 ..	325 ..
Roumain 5 0/0 1903		....	73 ..	....	70 50	79 ..

Métallurgie, Construction mécanique

	J 1/1	V 2/1	S 3/1	L 5/1	M 6/1	M 7/1
Diétrich et Cie	Bourse fermée	....	280 ..	....	280 ..	....
Hartmann		380 ..	400 ..	....	388 ..	380 ..
Platine		....	668 ..	680 ..	684 ..	680 ..
Taganrog		298 ..	299 .	300 ..	298 ..	300 ..
Toula		....	687 ..	....	687 ..	....

Les valeurs métallurgiques sont fermes, surtout le groupe des valeurs métallurgiques françaises. La **Lorraine-Dietrich** répare en partie son recul et s'immobilise aux alentours de 280.

Les valeurs industrielles ont été peu impressionnées par les nouvelles de Russie, cependant **Taganrog** subit une légère dépréciation. **Hartmann** est soutenue.

Le groupe polonais fait preuve d'une certaine fermeté.

Mines de Charbon

	J 1/1	V 2/1	S 3/1	L 4/1	M 5/1	M 6/1
Albi	Bourse fermée	900 ..	930 ..	890 ..	910 ..	1170
Bruay		2275	2290	2310	2325	2305
Czeladz		1900	1900	....	1660	1774
Nord d'Alais		....	85 ..	89 50	247 50	247 ..
Shansi		....	56 50	....	56 50	57 50

Nos charbonnages sont particulièrement fermes, en coulisse comme au parquet. **Albi, Bruay** voient leurs cours subir une très importante poussée. **Nord d'Alais** passe de 84,50 à 247 en quatre ou cinq séances. Les charbonnages polonais sont lourds et peu traités.

Mines de Cuivre

	J 1/1	V 2/1	S 3/1	L 4/1	M 5/1	M 6/1
Cape Cooper	Bourse fermée	....	85 ..	....	85 ..	....
Chino Copper et Cie		417 ..	426 ..	437 ..	426 ..	424 ..
Corocoro		76 ..	73 ..	....	72 50	....
Miami Copper		255 ..	260 ..	264 ..	265 ..	....
Mount Elliott		....	147 50	147 25	150 ..	....
Ray		235 ..	232 .	237 ..	....	....
Spassky		54 ..	56 ..	55 50	55 50	55 50
Tharsis		....	163 ..	....	163 ..	....
Utah Copper		862 ..	855 ..	868 ..	861 ..	866 ..

Nous avons déjà, au Parquet, fait remarquer la vive reprise des cuprifères. C'est surtout en coulisse que les transactions sur ces valeurs ont été nombreuses et caractéristiques. La **Chino**, l'**Utah**, la **Ray** enregistrent des bénéfices considérables. **Spassky**, malgré les revers de l'armée de Koltchak, se relève et gagne 6 points, **Corocoro** est également en hausse.

Mines de Diamant, Or, Pétroles, etc.

	J 1/1	V 2/1	S 3/1	L 5/1	M 6/1	M 7/1
De Beers, ord	Bourse fermée	....	1242	....	....	....
Dos Estrellas		237 .	231 50	238 ..	235 50	235 ..
Jagersfontein		....	280 ..	282 ..	286 ..	294 ..
Lena		....	47 ..	....	47 ..	....
Chartered		....	43 ..	....	43 ..	....
East Rand		....	26 50	....	26 50	....
Golden Horse Shoe		54 25	54 ..	54 50	51 ..	54 ..
Gold Fields		84 50	85 75	86 50	84 50	....
Modderfontein B		....	383 ..	383 ..	383 ..	388 ..
Mozambique		....	34 ..	....	34 ..	36 ..
Rand Fontein Estate		54 ..	55 ..	54 ..	....	....
Rand Mines		175 ..	173 50	177 ..	173 ..	169 ..
Rose Deep		50 75	51 ..	52 ..	51 50	....
Tanganyika		....	151 ..	141 ..	139 ..	138 ..
Caoutchoucs (Sté Financière)		310 ..	....	301 ..	313 ..	309 50
Malacca Rubber		247 ..	243 ..	255 ..	260 ..	259 50
Bakou		....	1762	....	1769	....
Lianosoff		....	343 ..	355 ..	368 ..	362 ..
Mexican Eagle		494 .	530 ..	536 ..	....	518 ..
Colombia		1555	1575	1570	1585	1590
F. Wyomming, pref.		385 ..	290 ..	292 ..	290 ..	....
— ord		167 50	168 50	168 ..	162 ..	....

Les mines de diamant encore hésitantes au début de la semaine, ne sont pas restées à l'écart de la reprise des affaires. La **De Beers** est ferme ; on parle beaucoup de sa prochaine introduction au marché de New-York.

Le marché de l'argent-métal semble se stabiliser : depuis plusieurs semaines le prix du métal varie peu, aussi voyons-nous les valeurs argentifères ne pas obtenir toute l'avance que l'on attendait. Cependant elles s'inscrivent presque toutes à des cours supérieurs à ceux de la semaine passée.

Le marché des mines d'or, influencé par le Stock Exchange, subit une impulsion favorable. Le fait saillant de cette dernière période a été l'annonce de l'introduction prochaine des mines sud-africaines comme la **Rand Mines**, les **Modders** à la Bourse de New-York. Cet événement a stimulé toutes ces valeurs qui se sont inscrites en hausse. Les mines du Centre sont également très soutenues.

Dans le groupe des caoutchoucs, la **Financière** se relève vivement. L'admission de cette valeur au marché à terme va en faire la directrice du groupe. Dans le groupe des sociétés anglaises **Malacca** est aussi en progrès. Le groupe hollandais est très ferme.

Les valeurs pétrolifères ont vu un revirement favorable se produire sur leur marché. Les réalisations qui s'étaient succédé depuis deux semaines sur la **Mexican Eagle**, la **Shell** et la **Royal Dutch** ont cessé. On annonce l'introduction prochaine de la **Mexican Eagle** sur le marché de New-York. Peu de spéculations sont faites sur les **Wyoming.**

Les pétroles roumains sont délaissés.

BOURSE DE NEW-YORK

La désaffection du public capitaliste à l'égard des **actions de railways** et l'attrait que lui offrent actuellement tous les **titres industriels, cuprifères**, présentant un caracère spéculatif, ressort de plus en plus de la suite des séances et ceci est si vrai que M. Harding, Chairman de la Reserve Federal Bank a laissé publier une interview où il déplore les excès de la spéculation et demande qu'un frein soit imposé aux banques pour leurs prêts sur titres, principal levier de la spéculation.

Inutile de dire que cette interview a fait l'effet d'un pavé dans la mare de **Wall Street** et que la cotation générale s'en ressent fortement... à la faveur de la baisse, les valeurs de tout repos cèdent quelques points comme les autres et lorsque la mauvaise impression passée, la spéculation se réveillera, les **titres industriels** en profiteront immédiatement et les bonnes valeurs tranquilles demeureront dans leurs bas cours.

Ceci est le propre des interviews données par les pontifes aussi bien en matière économique que politique ; toujours le pavé de l'ours. On assène quelques paroles fulminantes, qui dépassent le but, les bonnes valeurs sont touchées et une fois l'interview oubliée, elles sont les dernières à se remettre de l'émotion.

Actions de Chemins de Fer

	J 1/1	V 2/1	S 3/1	L 5/1	M 6/1	M 7/1
Union Pacific	Bourse fermée	123 3/4	124 3/4	123 5/8	122 5/8	122 1/4
Southern Pacific		102 3/8	104 3/4	104 .	102 3/8	102 3/4
Northern Pacific		80 .	79 5/8	80 3/4	80 .	80 1/4
Pennsylvania		41 3/4	42 1/8	42 .	41 7/8	42 .
New-York Central		70 1/4	70 .	70 3/8	70 .	70 1/8
Reading		76 1/4	77 1/8	77 1/4	76 1/8	76 3/4
Atchinson		83 3/4	84 3/4	84 3/4	85 .	84 7/8
Chicago Milwaukee St-Paul		37 1/4	37 3/4	37 3/4	37 3/8	37 1/8
Baltimore and Ohio		32 1/4	32 3/4	32 1/8	32 .	32 1/8
Canadian Pacific		132 3/4	133 1/4	132 7/8	132 5/8	132 3/4
Chesepeake and Ohio		55 1/4	56 1/4	56 .	55 3/4	55 7/8
Delaware Hudson		...	...	...	...	...

Ainsi qu'on le voit la cote des **railways** qui semblait vouloir enregistrer une meilleure tenue d'ensemble termine alourdie à nouveau ; cette faiblesse lente n'aurait aucune importance si, de mois en mois, par petites fractions, les actions des compagnies n'étaient parvenues ainsi à des cours enregistrés autrefois aux époques de panique.

Actions Industrielles

	J 1/1	V 2/1	S 3/1	L 5/1	M 6/1	M 7/1
United States Steel	Bourse fermée	107 7/8	108 5/8	107 3/8	106	106 3/8
Bethlehem Steel		98 1/4	102 .	100 .	97 1/2	98 .
— Telephone		96 1/2	97 .	97 1/8	97 .	97 .
Int. Harvester		132 .	132 .	131 .	132 .	132 .
General Electric		171 .	169 3/4	169 1/4	169 .	169 1/2
Int. Mercantile Marine, ord.		50 3/4	51 5/8	50 1/8	48 1/4	48 1/2
— — préf.		110 1/4	110 3/4	110 5/8	109 5/8	110 .

Les actions **Steel** ont enregistré durant plusieurs séances de constants achats ; les commandes affluent actuellement à toutes les aciéries américaines et la **Bethlehem Steel** est signalée comme intéressante. Toutefois le grand attrait aux industriels est aux titres pétrolifères et la **Mexican Petroleum** continue d'être le leader américain avec des écarts de cours dépassant 7 et 8 dollars par jour ; on termine à 219.

Valeurs Cuprifères

	J 1/1	V 2/1	S 3/1	L 5/1	M 6/1	M 7/1
Anaconda	Bourse fermée	66 1/2	64 1/2	64 1/4	63 .	63 1/8
Chino Copper		41 .	41 .	42 1/2	39 1/4	39 .
Ray		22 1/2	22 1/2	22 1/8	22 3/8	22 1/2
Utah Copper		79 .	79 1/2	78 1/2	77 1/2	77 3/4
American Smelting		70 1/2	71 .	70 1/4	70 1/4	69 1/8

Bien que le marché du **cuivre-métal** ait enregistré toute la semaine un vif courant de demandes, avec des cours en hausse importante, aussi bien sur le comptant que le terme, bien qu'une importante position spéculative à découvert ait dû être rachetée à Londres, l'électrolytique enregistrant des cotes jamais touchées avant la guerre, les titres ne terminent pas au plus haut ; la raison principale en est dans les allègements de positions spéculatives opérées.



A L'ARBITRAGE

Notre chapitre tend à devenir d'actualité peut-être pas entre **Londres** et **Paris**, mais entre **Londres** et **New-York**, car tour à tour les meilleures valeurs de la cote anglaise prennent le chemin de **Wall Street** qui semble demander plus que jamais l'introduction de bonnes valeurs spéculatives.

C'est ainsi qu'on publie que la maison **Kuhn Loeb et Cie**, de **New-York** aurait acquis 500.000 actions de la **Mexican Eagle**, provenant des droits de souscription de la **Shell Transport**, qui réalise ainsi les actions nouvelles lui venant actuellement de par son gros paquet d'anciennes.

C'est exactement la même politique suivie par la Compagnie mère, la **Royal Dutch**, lorsqu'elle vendit, à la même firme, le paquet d'actions **Shell** venant de l'émission de 1919, ce qui permit de coter la **Shell** à New-York.

En second lieu, il se confirme que la **De Beers** sera bientôt inscrite au même titre que la **Rand Mines** au marché de **Wall Street**. Ceci est une preuve absolue de ce que nous constations au début de notre bulletin de **New-York**, à savoir le besoin de **Wall Street** de trouver des valeurs autres que son ancienne liste de railways dont il se désaffectionne.

Ceci dit revenons à **Londres**, où toute la semaine une activité de bon aloi, peut-être un peu moins nerveuse qu'à Paris s'est manifestée. Le groupe des **« Oils Shares » (Pétroles)** demeure naturellement le grand favori et Londres, à côté de la **Shell**, de la **Royal Dutch** et de la **Mexican Eagle** peut encore s'intéresser à la **Burmah Oil**. Le bruit circule au sujet de cette dernière affaire que les actions, assez lourdes à manier à £ 19 ½ seraient prochainement divisées. En outre on parle d'un bonus possible à raison d'une action nouvelle au pair pour deux anciennes. Enfin le dividende atteindrait 40 % net contre 30 % ; en 1918 la Compagnie avait gagné plus de 120 % de son capital.

Le second groupe favori est celui des **valeurs sud-africaines**, particulièrement les **diamantifères**, avec la **De Beers** et la **Jagers**, et les **mines d'or**, toutes demandées, mais la **New Modderfontein et la Rand Mines** demeurant favorites ; notons également les **Crown Mines** et **Geduld**.

A côté de ces groupes favoris, toute la cote fait bonne figure ; les actions de **chemins anglais** sont fermes et les **fonds nationaux** très recherchés ; l'argent est en effet abondant et l'on constate une demande constante du public en **emprunts de guerre**.

Bruxelles a bien supporté la petite déception causée par la décision du gouvernement d'interdire actuellement la réouverture du marché à terme ; le marché n'en a pas pour cela témoigné moins d'effervescence et toutes les séances ont enregistré des progrès importants ; les **valeurs coloniales**, surtout le **Crédit Foncier d'Orient**, sont en vedette (la part fondateur dépasse 6.000 francs), les **verreries, glaceries, métallurgiques** se partagent la faveur du public.

INFORMATIONS ET NOUVELLES

Mexican Eagle. — Pour compléter ce que nous disions au sujet de la décision bizarre de la Compagnie de faire payer le coupon échu aux actionnaires français au change fixe, soit 9 francs environ par action, avisons nos lecteurs que certains banquiers changeurs achètent le coupon jusque 17 fr. 50, se réservant naturellement de le réclamer à Londres ou à Mexico avec le bénéfice du change.

Chemins Lombards. — Si nous en croyons l'Express-Bourse, mardi prochain arriveraient à Paris douze membres du Conseil d'administration des Chemins Lombards pour entamer des négociations avec l'Office National des porteurs de valeurs étrangères ; parmi ces membres figureraient le directeur général von Weber, le Dr Landesberger, président de la banque anglo-autrichienne et le Dr Hammerschlag, de la Société de Crédit Autrichien.

PHOSPHATES DES ARDENNES

Dans sa réunion du 27 décembre dernier, le Conseil d'administration de cette Société a décidé de porter le capital de 400.000 francs à un million, par la création d'actions nouvelles de 100 francs, à émettre en trois tranches successives de 200.000 fr. chacune. Cette augmentation de capital est faite pour réaliser le programme de la Société qui comporte la multiplication de l'extraction mécanique, l'expédition du matériel de broyage, l'installation d'une sacherie, la construction d'un embranchement particulier, l'édification de maisons ouvrières et l'approvisionnement du personnel. Une assemblée extraordinaire des actionnaires sera convoquée pour le 20 janvier.

BANQUE DE L'UNION PARISIENNE

Messieurs les actionnaires de la Banque de l'Union Parisienne sont informés que par décision du Conseil d'administration, il sera mis en paiement à partir du 2 janvier 1920 un acompte de 15 fr. sur le dividende de l'exercice 1919, payable à raison de :

14 fr. 25 pour les actions nominatives et **13 fr. 26** pour les actions au porteur, contre remise du coupon n° 32.

Ces deux coupons sont payables :

A Paris, au siège social, 7, rue Chauchat, et 14, rue Le Peletier.

A Bruxelles, à la Société Générale de Belgique, 3, Montagne du Parc.



CROQUIS VIENNOIS

A L'IMPERIAL.

Le Déjeuner

Une heure. Salle luxueuse. Marbres et ors. Somptueux candélabres de bronze que supportent douze têtes de béliers massives... les membres du Conseil insinuent les méchantes langues. Dans des loggia discrètes... quelques couples. A une table, fines, élégantes, l'œil noir, le nez droit, altier, deux jeunes Hongroises dégustent le tokay e feu l'Empereur. Non loin un ancien ministre des tristes finances de la République mal née. De-ci de-là, hommes d'affaires et banquiers cosmopolites. A une table réservée toujours accueillante un des grands barons de l'ancienne finance autrichienne ! Il ne compte plus ses années, ni ses millions. Autour de lui un comte, un prince, un duc... la crème du Gotha, hauts et puissants seigneurs hier. De quoi parlent-ils ainsi avec tant d'animation et les traits bouleversés? De la guerre? De la reconstruction de la Patrie? Non. De Nice et de Monte-Carlo dont l'effondrement de la couronne leur interdit l'accès. Cinq années de guerre?... Quelque chose ! Cinq années sans Monte-Carlo... Catastrophe!

AU BRISTOL

Le Dîner

Huit heures. A travers les tables pressées les garçons se heurtent. Epaules nues. Gorges nues. Brillants et perles sur des peaux cold-creamées et parfumées. Habits noirs. Têtes pommadées. Gentry, rastas et grands courtiers d'affaires. Cocktails et porto. Viandes saignantes. Crêpes au chocolat. Champagne à flots. Ici vivent et mangent bien femmes de luxe et écumeurs de la défaite.

RUE DES NIEBELUNGEN

Après-Dîner

Neuf heures. Non loin du Ring, rue des Niebelungen... un café. Socrate, dit-on, se plaît à y frôler Lesbos. Sur les larges tables de marbre blanc des verres emplis d'eau claire. Ça et là, rare, la tache noire d'un « Schwarz-Café ». Quelques couples. Dans un angle, deux femmes. Jeunes encore, presque jolies. Brune et blonde. Sous l'arcade sourcillière profondément creusée brillent des yeux grandis où fulgurent des lueurs de fièvre. Sous la peau décolorée, ignorante du fard, saillent les pommettes. Les lèvres minces s'entr'ouvent, par instants, rieuses, sur les dents blanches stellées d'or. Les mains amaigries se cherchent... Serait-ce ?...

A côté, une famille, mère, fille et gendre. Visages pâlis. Sous les habits fatigués les os pointent. Seule la jeune femme par quelques rondeurs attardées témoigne qu'elle eût pu être une digne Winnerin. Plus loin quelques squelettes humains, correctement vêtus, lisent distraitement l'*Abend* ou quelque livre. Fonctionnaires sans doute. Trois jeunes garçons causent à mi-voix. Traits tirés. Vestons râpés. Etudiants certes. Sur toute la salle plane mélancolique... le silence. D'ici l'éclat du rire frais qui dit la joie de vivre a fui. Soudain un piano tapageur suivi de près par un violon aigre s'efforce de soulever le poids de ce silence qui écrase ces âmes broyées. En vain. Une femme passe, la corbeille emplie de « Krapfen ». Des yeux la caressent avides, mais les mains n'osent se tendre. La « couronne » ne permet plus ces folies... La musique s'est tue, vaincue par le silence. Oh! ce silence! Silence des ventres affamés! Silence des âmes qui s'abandonnent! Silence du froid qui paralyse! Faim! Froid! Ruine!

Qui donc a passé par là ?

La défaite !

La Soirée

TABARIN

MAXIM,

MONTE-CARLO & C°

Autour de la Kartnergasse, dans les ruelles. Montmartre, sans élégance, sans lumière. Rares smokings. Quelques épaules dans les loges où l'on soupe. Caviar, mauvais champagne. Pâtisseries. Officiers italiens. Quelques Américains. Bon orchestre : valses... parfois chants. Dans la fumée épaisse des danseuses s'agitent. Danses russes, danses hongroises, danses hollandaises, tango d'apaches. Quelques minois gentils... de loin. Fournisseurs et mercantis se donnent l'illusion de Paris. Paris! Paris, le rêve de chacun et de toutes. Mais Paris ne s'exporte pas!

A la sortie, dans la nuit, femmes en guenilles et enfants hâves tendent la main... « Bitte schoen. » Pauvres petits! Au coin de la rue sombre, les Vénus errantes aux souliers éculés mendient l'amour et ses couronnes... sous la neige qui tombe... toute blanche...

HYACINTHE PHILOUZE.

"Nous ne sommes jamais chez nous, nous sommes toujours au delà. La crainte, le désir, l'espérance, nous eslancent vers l'advenir et nous desrobent le sentiment et la considération de ce qui est, pour nous amuser à ce qui sera, voire quand nous ne serons plus.

MONTAIGNE (Essais. Ch. III).

Les " Groupements " Littéraires

LA CLOSERIE DES LILAS

A l'angle du boulevard Montparnasse et du boulevard Saint-Michel, un café. Il est modeste et familier, discret et un peu provincial. Malgré soi on songe au légendaire « Café du Commerce » d'une lointaine sous-préfecture. Ou, peut-être, à telles tavernes de banlieue trop cossue, au bord d'une Seine pour cartes postales. C'est printanier, élégant et fragrant. Ici d'épais garçons *courent lentement*, dans une atmosphère molle, confortable. Ici l'on accéderait aisément à la vie philosophique, telle que la définissent, à leur insu, ces bourgeois qui se targuent, aux fins de soupers, de leur sagesse. Le panthéisme, semble-t-il, est la métaphysique de céans, mais un panthéisme pratique, rapide, délesté du concept de substance, un panthéisme de midinette un peu grise et qu'affolerait encore l'odeur mouillée des mousses, le dimanche après-midi, en forêt de Saint-Germain.

Ainsi la *Closerie* offre toutes les apparences d'un café « bourgeois ». En vertu de quel étrange paradoxe fut-elle donc élue, aux environs de l'année 1900, par Paul Fort, poète des poètes, alors directeur de la revue *Vers et prose*, et par Alexandre Mercereau, organisateur infatigable et prodigue génie, comme quartier général des avant-gardes littéraires? On se perdrait en conjectures. Et le plus simple demeure de penser qu'en tout révolutionnaire habite un bourgeois virtuel. Celui-ci se fait volontiers le cicerone de l'anarchiste que chacun de nous contient en puissance. Le cicerone, avons-nous dit, et aussi l'entremetteur. Il nous procure des joies à bon marché et des luxes faciles. Or le plaisir d'un bar aux banquettes profondes est des moins onéreux quand on le va quérir boulevard Saint-Michel ; le café confère d'ailleurs au littérateur miteux l'illusion de posséder un salon. Il est le lien géométrique des idées folles et le centre de gravité de la vie de Bohème. Qu'on n'objecte point qu'il est pourtant sur la rive droite, tels cafés que fréquentent exclusivement les gens de lettres multiplement rentés: car tout aussitôt nous répondrions que la Bohème se peut recruter ailleurs que dans le quartier Montparnasse, et que le mémorable Ernest La Jeunesse aussi bien que l'immortel Georges Courteline n'ont jamais pu forcer les cadres de la société rangée.

Tous les mardis soirs, avant-guerre, *La Closerie des Lilas* offrait, dès 8 h. ½, un bien curieux spectacle. Autour de Paul Fort, d'Alexandre Mercereau, de Georges Polti et d'Eugène Figuière se pressait une foule, frénétiquement chevelue, narquoise, frondeuse, de poètes, de romanciers, de dramaturges, de critiques, de musiciens. On y voyait Louis Mandin, Guillaume Apollinaire, Roger Allard, Pierre Jandou, Gaston Danville, Francis Carco, Jean Dorsenne, Tancrède de Visan. Han Ryner y laissait couler parfois le trouble fleuve socratique de sa barbe. Robert Scheffer y promenait, à de rares intervalles, son front osseux et passionné. Le monocle de Louis de Gonzague Frick y étincelait de cent feux frivoles et malicieux, entre lesquels circulait brusquement l'inventive activité de l'éditeur Figuière.

Si Paul Fort, en effet, était la flamme de ce foyer pétillant, Eugène Figuière en était l'illusionniste jamais dépossédé. Chez Paul Fort la fantaisie, le lyrisme et, pour tout dire, une folie aussi savamment entretenue que prudemment dirigée, mêlaient, pour l'harmonie d'un bouquet vertigineusement explosible, leurs fleurs pyrotechniques. Chez Figuière, une imagination dévergondée, livrée à tous les vents du caprice, susceptible enfin d'engendrer le meilleur et le pire affirmait, à tout instant, sur l'esprit d'un éditeur par ailleurs ingénieux et pratique, sa panique royauté. Mercereau, du fond de sa barbe de Neptune blond, favorisait l'envol de songes grandioses, téméraires, vastes et généreux. Il avait l'audace tranquille. Et le vertige, auprès de lui et par lui, semblait indispensable à notre confort.

Tout cela, on le devine, composait à la Closerie une atmosphère étrange, très chargée en même temps que très libre, très agressive et belliqueuse en même temps que très chimérique. Il y aurait une métaphysique entière à extraire des colloques du boulevard Montparnasse, et une éthique, et encore une esthétique. Schopenhauer ou Berkeley n'ont-ils point à Paul Fort dicté :

> Rien n'est que par mon âme et votre souvenir. — Vous absente ? Non pas. — Hier matin encore vous fûtes le frisson qui réveillait le port, bien qu'au logis dormante et rêvant mes soupirs.
>
> Vous avez réveillé filins et voiles fines, du souvenir tremblant que j'eus de vos cheveux, lorsqu'au lit votre haleine en fait trembler les fils sur votre bras pendant, rose, en soie du Bon Dieu ?

Homme au rêve conscient, beau songeur volontaire, est-ce Berkeley ou Paul Fort qui écrivit :

> Moi qui suis Dieu, je crée tout ce dont je m'étonne. Entendez-moi bien : dieu ? Je veux dire un tel homme qu'il peut rêver sa vie d'un bout à l'autre bout ?

Vraiment, on ne sait, tant la thèse de l'idéalisme transcendantal semble avoir trouvé ici sa plus stricte expression : *Rien n'est que par mon âme...* Autant dire : *Rien n'est que par ma fantaisie*, ou : *Rien n'est qu'en vertu d'une décision préalable de mon instinct.* Et nous rejoignons Stirner, Nietzsche et le Barrès de *Sous l'œil des Barbares.*

Aussi bien l'on comprend que l'éthique de la *Closerie* soit commandée par la haine du *philistin* et — mais n'est-ce pas tout un ? — la phobie du *bourgeois*. A la *Closerie* l'on aime opposer, violemment, brusquement, rageusement le monde des « barbares » et celui des « artistes ». On adopte avec complaisance le vocabulaire des croisés. On manifeste pour les mots à majuscules une dilection lourdement accusée. On crée des dieux. On multiplie les tabous. On fabrique des fétiches.

Inutile, on le voit, de chercher plus outre l'explication de ces singularités de costume et de vocabulaire qui si spontanément éclosent sous les soleils artificiels de la *Closerie*. Mais, d'autre part, ne nous pressons point de trop sévèrement conclure. Car les songes exaltés dont vit l'éternelle et toujours jeune poésie posent volontiers leurs ailes sur les tourbillons de cet éther capricieux. Villon, Verlaine, Gérard de Nerval, Aloysius Bertrand eussent aimé ces lieux et les eussent fréquentés. Et s'il est pour moi un mystère, c'est que l'on n'y rencontre point M. Raoul Ponchon.

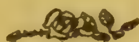
Dans tous les cas on ne saurait s'étonner de ne guère apercevoir de romanciers parmi les habitués de la *Closerie des Lilas*. De qui s'adonne à sa confection, le roman exige en effet une soumission, une docilité au monde extérieur qui n'est point ici de mise. Nous sommes chez des poètes et avec des poètes, ne l'oublions jamais. Les romanciers ? Qu'ils aillent au *Mahieu* — angle de la rue Soufflot et du boulevard Saint-Michel — retrouver

Louis Dumur, ou à la *Rotonde* — angle du boulevard Montparnasse et du boulevard Raspail — parmi la foule composite et bigarrée des peintres, des sculpteurs, des dessinateurs, c'est-à-dire de tous ceux-là qui, comme eux, sont dociles et sont humbles comme eux!

Une métaphysique de l'irréel. Une morale de la fantaisie. Une esthétique de l'illusion, continument, audacieusement, perpétuellement fomentée : les colloques de la *Closerie* impliquent tout cela. Et aussi une politique ardemment, sauvagement protectionniste. A la *Closerie* on n'est point libre-échangiste. On n'est ni pacifiste, ni humanitaire, mais revanchard et cocardier. On a de bien chatouilleux points d'honneur. On méprise les talents du diplomate et l'on s'arme jusqu'aux dents pour des guerres toujours escomptées contre ces *barbares* dont on sait que les méprisantes cohortes sont campées sur la rive droite de la Seine. C'est à la *Closerie des Lilas* que se sont décidées les âpres batailles qui, à la mort de Léon Dierx, ont imposé Paul Fort à l'attention du Boulevard des Italiens, avant de conduire Han Ryner à de tardives mais nobles victoires. Eugène Figuière avait assumé les fonctions de général en chef. Il s'en acquitta avec une vigoureuse et opportune insolence. Et le succès laura ses drapeaux.

Aujourd'hui, les armées ennemies campent tous feux éteints. La *trêve des deux rives* a été proclamée. Mais nul de ceux qui sont initiés aux dessous des grandes intrigues politiques non plus qu'aucun de ceux qui ont appris de l'ironique Fernand Divoire les lois essentielles de la stratégie littéraire ne croient à sa durée. L'armistice sera, un jour certainement très prochain, une nouvelle fois dénoncé. Il ne fait point doute que ce sera toujours à la *Closerie* que s'élaboreront les plans des luttes inévitables.

GUSTAVE-LOUIS TAUTAIN.



LES AMIS DE LA TRADITION

Je choisis ce titre plutôt pour coiffer mon article que pour imposer aux gens charmants et difficiles à qui je pense une étiquette. Ils n'aiment pas les étiquettes, entre autres raisons pour ce qu'ils y voient de brutalement abstrait, de hâtivement confus, à la moderne.

Ils ne s'ébaubissent pas beaucoup des derniers avatars que connaît l'homme et son séjour. Ils se méfient un peu de certains enthousiasmes contemporains.

Ils haussent les épaules impatientés quand ils entendent ces mots rudes: futurisme, cubisme. Ils ont méprisé tout sec, sans doute, le futurisme. Beaucoup de jeunes hommes qui ont couru au côté opposé aux lieux agréables où ils se promènent, sont prêts sur ce point à être d'accord avec eux. Mais je crois qu'alors mes gens préféreraient qu'on leur donnât tort et volontiers ils feraient ce qu'il faut pour cela.

Certes ils ne font pas fi de l'enthousiasme. Je ne cherche pas à insinuer cela. Mais ils préfèrent ne laisser dans leurs livres que quelque chose de plus tempéré.

Enfin qui sont-ils? Je songe à Edmond Jaloux, à Emile Henriot, à Jean-Louis Vaudoyer, à Francis de Miomandre. Je leur prête un air de parenté, aujourd'hui. Peut-être devrais-je leur joindre quelques autres. Peut-être préféreraient-ils que je les laissasse tranquilles tirer chacun de son côté. Pourtant il s'agit d'étudier des groupes littéraires. A chacun le droit de fumer dans le couloir. Mais je veux à chacun marquer sa place dans un compartiment.

Ils aiment le passé. Mais comment et quel passé? Somme toute, ils se délectent dans tous les passés, d'une façon prudente, avec l'amour de choisir. Avant tout, ils goûtent une tradition littéraire qui coule largement tout le long de l'histoire française. Ils chérissent dire que c'est tout bonnement la tradition française. Moi, je crains de préciser ce mot : français, de l'user. J'ai envie de le laisser un peu vague comme un sac d'où on a tiré, d'où on tirera encore, plus d'un tour et inattendu. Cette tradition qu'ils préfèrent : c'est notre goût constant d'étudier l'âme humaine dans son état social, notre jouissance de saisir la vie et de la pister dans ses détours, notre familiarité avec le cœur humain. Ils aiment le grand art sobre, des fabliaux à Stendhal. Dans leurs meilleurs livres ils s'élèvent vers cet idéal sévère et délicieux.

Mais il y a autre chose dans la littérature française : ils n'y sont pas insensibles. Il y a, par exemple, le romantisme et l'impressionnisme.

Du premier ils ont gardé la complaisance mélancolique, de l'autre l'abandon nonchalant à tout ce qui s'offre le long du chemin quand on s'en va racontant.

Chacun marque là un degré divers. Emile Henriot resserre le plus fermement la forme, mais il y cache aussi un romantisme plus profond.

Pour Miomandre toute licence n'est qu'une occasion de plus de montrer que le meilleur de lui-même est une sûre aisance.

Edmond Jaloux décèle dans son œuvre plus développée et dont la perspective commence à se découvrir une recherche longtemps inquiète. Jean-Louis Vaudoyer s'écartera peut-être, plus libre, de ce que je pourrai dire ici pour marquer un trait.

Ils aiment les choses humaines qui ont été, qui sont encore. Ils aiment les choses touchées par l'homme : la nature dans les parcs, les jardins; les maisons, les palais, les meubles.

Ils ont le souci de vivre une jolie vie. Celui-ci et celui-là vivent au Palais-Royal. Cet autre dans une vieille rue de la rive gauche. Ils s'habillent soigneusement. Ils ont dédié aux muses anciennes des sacrifices précieux, parfumés.

Ils sont séduits par tous les plaisirs, tous les chagrins qui accidentent la vie. Ils tiennent à en agrémenter la promenade où ils guident leurs lecteurs vers une certaine retraite. Là ils cachent un peu la passion, dont ils ne divulguent que discrètement les troubles essentiels.

PIERRE DRIEU LA ROCHELLE.

Si les maux n'ont entré en nous que par nostre jugement, il semble qu'il soit en nostre pouvoir de les mespriser ou contourner à bien.

MONTAIGNE (Essais. Ch. XIV).



PAUL ADAM

Que toute vaine formule nécrologique soit bannie, Paul Adam est mort et la France perd le seul romancier d'authentique génie qu'elle possédât en ce siècle.

Voici le sort du plus merveilleux cerveau que j'aie connu! Il y a quelques semaines il s'enivrait encore lucidement des joies de son propre fonctionnement, il s'élançait avec cet enthousiasme lyrique fait de puissance, d'équilibre et de santé, qui lui était propre, vers les plus dominantes spéculations, il bâtissait gaillardement ce plan de roman, synthèse des synthèses: *Dieu*, dont la conception seule avait de quoi stupéfier — et maintenant l'immense intelligence, ce système prodigieux, liaison des sens, de la sensibilité, de l'intellect, l'immense intelligence brise court, disparaît, la machinerie d'images, de calculs, de doubles vues stoppe, au secret atteinte!

Mon admiration s'incline, pour employer une de ses locutions favorites « avec ferveur », devant le grand animateur, appelé tôt, son œuvre non achevée. Il laisse assez de lui, pourtant, pour que sa volonté perdure.

Nous sommes nombreux, dans notre génération, à avoir été sauvés par Paul Adam. Son noble exemple, son ardeur, la leçon de ses romans sans concessions, la virilité de son génie, nous épargnèrent précocement les coquetteries niaises avec la littérature d'actualité, les pauvres écrivasseries à petite mesure et sans foi, puériles à en crever, libertines à s'en castrer, stylisme et ironisme — tout ce que nos aînés pondirent depuis la haute époque du symbolisme.

Ce n'est point la place ici d'examiner en profondeur, sous tous ses angles cardinaux, l'œuvre cyclopéen. Je renvoie au surplus les admirateurs du romancier, à une livraison de la *Revue Intellectualiste* (1), publiée il y a quelques mois, où quelques-uns de ses frères d'armes comme MM. J.-H. Rosny aîné, Camille Mauclair, Jean Royère, Marcel Barrière, secondés de plusieurs nouveaux, essayèrent de dresser, de son vivant, un modeste monument critique au fécondant créateur. Mais il est deux aspects de la tentative de Paul Adam qu'il importe de mettre en situation; ils manifestent le mieux, en effet, ce qui durera dans son influence.

Paul Adam, à ses débuts, se trouva balancé entre deux formules triomphantes, d'une séduction irrécusable, le naturalisme, en apogée, et le symbolisme, en plein départ. Ame héroïque, enclin aux amples compréhensions, le jeune écrivain devait s'élancer vivement dans la voie forcée par Zola. *Chair molle*, un de ses premiers romans, porte la marque du naturalisme. Mais déjà l'esprit métaphysique, ésotérique, de l'auteur d'*Essence de Soleil* l'avait porté à s'initier parmi ceux qui tentaient de connaître le Mystère. Ses deux premiers volumes sont écrits en collaboration avec Jean Moréas. Deux séries d'ouvrages, dès lors, vont jalonner sa route, ceux qui composent « Les Volontés Merveilleuses », ceux qui apportent contribution aux peintures du concret. Peu à peu la fusion se fait entre les tendances obliquées. Dans ses plus grandes fresques, comme *Le Trust*, l'auteur a pu réaliser sa conception idéale de l'œuvre d'art, « inscrire un dogme dans un symbole ». Il brasse les êtres, les collectivités, les races, mais non pour eux-mêmes, car il n'est pas qu'un descriptif : pour ce qu'ils expriment d'essence, de volonté, de raison. Voilà la majuscule dans l'esthétique d'un Paul Adam. En un discours prononcé à un banquet de *La Phalange*, en 1909, il s'écriait : « Plus j'avance dans la vie et plus me hante cette vérité : *le fait essentiel, c'est l'existence de l'idée* cherchant à se faire jour dans les cerveaux de plusieurs générations. » Et encore : « L'artiste revêt une civilisation de sa pensée mise en tableaux, en poèmes, en édifices, en joyaux, en cités, en statues, en costumes, en musique. »

Loi admirable! Jamais plus qu'aujourd'hui l'artiste ne dut s'en sentir servant!

Pour l'accomplir, donc, Paul Adam a fait du roman une *épopée* et l'épopée a dû être la signification d'une *idée*. Voilà les deux caractéristiques de son œuvre. Il a ramené le roman, gâché par les conteurs faiblissants, à sa définition originelle, il en a fait le chant épique. Il l'a nourri de volonté synthétique, il l'a zébré d'Idée, de Pensée, mis en apparence de symbole. Il semble difficile qu'un jeune homme voulant maintenant écrire grandement en prose, puisse se refuser à cette double entreprise.

Je me bornerai à rappeler ici les titres de quelques-unes de ces œuvres prestigieuses où les foules sont bondissantes en clartés historiques ou actuelles, en joie de mouvements et d'action : *La Force*, *La Ruse*, *L'Enfant d'Austerlitz*, *Au Soleil de Juillet*, *La Ville Inconnue*, *le Trust*. Au service de son imagination miraculeuse, Paul Adam a mis un style massif, d'une palette chaude, d'allure caracolante et haletante, qui était *son style*. Il a débordé de générosité, de flamme intellectuelle, de connaissance et d'intuition. Rémy de Gourmont a dit de lui qu'il était « un spectacle magnifique ». Nul éloge peut-être ne fut plus vrai.

Maintenant mon affection l'emporte. Il faut que je dise que l'homme fut accueillant et noble. Il ignora l'intrigue des lettres et dépassa toutes vilenies... Paul Adam, vous n'avez pas passé en vain. Nous nous saisissons de vos œuvres, cher grand génie, nous devant qui s'ouvrent les routes encore longues. Elles nous soutiendront rudement, vous savez, si nous avons conçu de grandes tâches. Et nous promettons ici de tout faire pour que beaucoup d'hommes vous comprennent, dans ce monde.

DOMINIQUE BRAGA.

(1) On pourra la réclamer à M. Georges-Armand Masson, son rédacteur en chef, 8, route de la Plaine, Le Vésinet (Seine-et-Oise).

ECHOS ET ON-DIT DES LETTRES ET DES ARTS

Le duel Marcel Proust-Roland Dorgelès, le knock-out des *Croix de Bois* par l'Académie Goncourt, continuent de faire ruisseler l'encre. Or Thémis elle-même va se mêler de cette brûlante querelle.

Chacun sait en effet que si l'attribution du prix Goncourt passionne les auteurs couronnés ou susceptibles de l'être, les éditeurs de ces messieurs sont loin de se désintéresser du débat. Cette année, dès le verdict, l'excellent M. Galimart, éditeur de la *Nouvelle Revue Française*, à qui échéait l'aubaine, dépêchait dans toutes les librairies des tonnes de *A l'ombre des jeunes filles en fleur* ceintes de la bande mirifique « Prix Goncourt 1919 ». En même temps, l'avisé M. Albin Michel tirait, dit-on, 25.000 nouveaux exemplaires des *Croix de Bois*, enrobés de la même bande « Prix Goncourt », avec au-dessous, en caractères minuscules « 4 voix sur 10 ».

M. Galimard s'estime lésé et va, paraît-il, actionner M. Albin Michel devant les tribunaux. Voici du pain pour les chroniqueurs.

Le cirque Médrano, dont l'épisme naïf fut découvert il y a déjà quelque temps par certains artistes, risquerait-il, comme Montmartre, de devenir la proie des élégances. Jean Cocteau y cornaqua ces derniers mois maintes duchesses frémissantes, et n'y voyait-on pas tout dernièrement, au premier rang des fauteuils, un smoking! Un smoking! Les Fratellini n'en revenaient pas.

Ajouterons-nous que ce smoking moulait l'impeccable torse de l'impeccable styliste qu'est Jean-Louis Vaudoyer? Ajouterons-nous que J.-L. Vaudoyer porte sans doute veston aux Ballets russes?

Les revues littéraires d'avant-guerre ressuscitent. On a annoncé la parution prochaine de *La Phalange*. Maintenant *La Revue Critique des Idées et des Livres*, dont on connaît l'influence importante sur la pensée de nombreux jeunes écrivains, veut se manifester régulièrement. Elle a consacré en octobre un numéro hors série à ses morts de la guerre. Très prochainement elle reprendra sa parution habituelle.

CHIL.

LA SEMAINE ARTISTIQUE

A l'Ecole de la France — Le 6me Groupe libre

Gravure Italienne

A. Kristians est venu de Hollande chercher parmi nous la consécration. On ne saurait trop le répéter, Paris est la Rome nouvelle; pour d'autres là Mecque des arts. Il n'est peut-être plus un jeune peintre « audacieux » qui ne brûle d'accourir à Paris. Mais il importe de distinguer entre l'audace réelle et l'audace d'intention. J'ai dit souvent, et je répète bien volontiers, qu'on peut aller à gauche, toujours à gauche sans aucune hardiesse. Il faut distinguer encore entre les étrangers qui, se mettant à notre école, ce qui est extrêmement flatteur, prennent et ne nous rendent rien, comme firent les Allemands nos élèves, de Courbet à Matisse; et ceux qui, révélés à eux-mêmes par l'exemple français, aident au renouvellement de notre fonds, au prolongement de notre tradition. Ainsi fit Picasso. Van Dongen lui-même, après nous avoir dû beaucoup, nous apporte quelque chose.

A. Kristians est Hollandais comme Van Dongen et, sans plus attendre, parce que son effort mérite un peu de sympathie, je veux lui signaler l'erreur dans laquelle je crains de le voir s'engager. Voici quelques titres de toiles exposées par A. Kristians, à la Galerie Mouninou : *La Feria*, *Boîte de Nuit*, *Au Grelot*, *La Grande Marcelle*, etc. Le trait, malgré sa faiblesse, dénonce plus encore que les titres l'évidente intention de recommencer Van Dongen. Pourquoi le recommencer en ses commencements, si j'ose dire? Pourquoi reprendre ces formes d'un art pas encore épuré? Enfin, rien dans l'œuvre de Van Dongen ne dénonce la volonté secrète de favoriser une nouvelle Ecole hollandaise. S'il existe une Ecole hollandaise moderne, dépendante (étroitement) de l'effort français contemporain, elle se trouve en Hollande, à Amsterdam, et ses membres sont, depuis la guerre, groupés autour de notre compatriote Le Fauconnier; le prochain *Salon des Indépendants* nous ramènera peut-être les élèves avec le maître dont on annonce le retour. Bref, pour en revenir à A. Kristians, qu'il souffre qu'on lui représente son aîné Van Dongen ainsi que le seul peintre qu'il ne doit pas imiter.



A la Galerie des *Feuillets d'Art*, vient de s'ouvrir la 6e Exposition du *Groupe Libre*. On y remarquera d'agréables *Rives de la Seine* que ne reverra plus le pauvre René-Bertaux, tué en Alsace; des paysages sensibles de Marcel Bach, Paul Baudier, André Jolly, dont le sens décoratif est, certes, attachant, mais l'éloignera peut-être de « voir par thèmes », condition utile à la réalisation d'œuvres profondes. André Deslignères, dans ses toiles et ses aquarelles, élargit sa manière. On n'aperçoit plus de surcharges en aucune de ses compositions, et je n'use pas du mot composition à la légère. J'ai particulièrement aimé *La Baie*, *Banlieue*. Les bois de cet artiste, *Femme au Tub*, *Cactus*, sont là pour nous rappeler que Deslignères est l'un des jeunes maîtres de la taille à qui revient enfin la faveur des amateurs. Les libraires, grâce au concours des graveurs, nous donnent enfin de beaux livres et c'est une des rares conséquences heureuses de la vie chère. En effet, les prétentions des maîtres clicheurs s'effondrent devant... la modestie des créateurs. La gravure prend sa revanche sur le procédé.

Frédéric Fiebig surprend assez justement le pittoresque désolé de la rue Mouffetard, ce tragique en grisaille peinturluré çà et là des taches claires des géraniums en pots et d'un corsage effronté; ce pittoresque poignant des taudis chers aux conservateurs esthètes et confortables, acharnés au maintien de ces foyers de détresse, et qui jamais n'ont imaginé pouvoir vivre en tels lieux, par eux visités en curieux, deux fois l'an.

Charles Jacquemot est l'énergie qui a donné force de vie au groupe libre. Il en est sans doute aussi l'un des plus larges talents. Possédant l'abondance, il sait consentir au sacrifice nécessaire du choix; doué d'une vision éclatante des choses, il tempère ce don au bénéfice de l'ordre dans la composition. S'il n'a pas plu à ce tempérament robuste d'innover avec éclat, Charles Jacquemot est de ceux qui établissent un lien intéressant entre les fervents du « langage direct » et ceux qui balbutient parfois, travaillant à la formation du « langage indirect ».

Je cite avec sympathie *Paysage d'Auvergne*, *Groupe d'Arbres*, d'Offner; *Cassis* — après les *Cassis* de Friesz — et le *Quartier des Blanchisseuses*, de René Pia.

On ne sera pas surpris de me voir donner la première place à André Verdilhan. J'ai eu maintes fois l'occasion de dire ici l'émouvante violence de ce peintre de la mer, alliant des brutalités passionnées de docker, un docker frère des forçats toulonnais de Puget, à des inspirations de poète subissant la lutte du sentiment et de la raison. *Les Pierres plates*, toute la beauté nue de l'extrême corniche marseillaise; *Bords du Quai Wilson*, *Bastide à Saint-Henri*, *Vierge de la Garde*, *Rio-Tinto* ajoutent valablement à l'œuvre déjà considérable d'André Verdilhan.

L'idée est heureuse d'avoir groupé quelques précieuses verreries de Sala, et aussi les terres cuites de Gaston Béguin.



Jusqu'au 17 janvier, Antonio Carbonati fera, chez Devambez, une exposition de ses *40 Eaux-Fortes de Rome*. Voilà qui est tout à fait dans la tradition et souligne heureusement la rénovation de la gravure originale et de reproduction. Au début du XIXe siècle, la gravure italienne occupait dans l'univers artistique une place enviable. L'extrême décadence des arts en Italie ne laissait que peu d'espoir. Le futurisme ne faisait rien qu'accentuer l'erreur impressionniste, en y ajoutant quelques défauts nationaux.

Antonio Carbonati n'est pas futuriste. Il peut, si l'aile du génie touche cet homme de talent, devenir quelque Meryon de la Ville éternelle. M. R. de Nolva, en présentant l'artiste, nous apprend que « la municipalité de Rome a acheté pour le Capitole la complète série de ses eaux-fortes. La plupart des Galeries d'Italie ont reconnu la valeur de cette vision d'un novateur hardi et d'une personnalité originale et franche ».

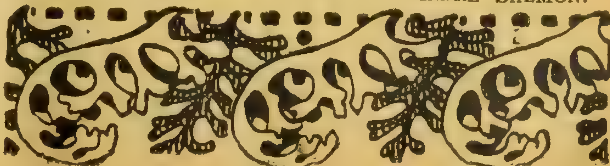
Des planches telles que *Ponte Umberto*, *Trinita dei Monti S. Maria in Monticelli* figureraient dignement dans les cartons d'un amateur difficile; toutefois, la hardiesse d'Antonio Carbonati, qui n'est pas un novateur, ne dépasse pas cette franchise qui est, hélas! assez rare pour devenir de l'originalité.



Le statuaire Alexandre Archipenko, qui scandalisa les foules du dimanche aux *Indépendants* d'avant-guerre, commence une tournée. C'est nouveau et intéressant. On souhaiterait pour quelques-uns de nos artistes que quelqu'un s'inquiétât d'organiser de ces expositions ambulantes. Les ouvrages d'Archipenko sont à Genève pour quelques jours encore; ils seront transportés ensuite à Zurich, puis à Paris, Londres, Amsterdam, Bruxelles, Athènes, Berlin, etc.

A Berlin. Serait-ce chose si mauvaise que des œuvres françaises, la paix étant signée, fussent, le plus tôt possible, exposées à Berlin quand y est assuré au moins de la plus respectueuse attention, Alexandre Archipenko, statuaire russe, dont le talent se forma à l'école de la France?

ANDRÉ SALMON.



LES ARTS APPLIQUÉS

ART RUSTIQUE

La France est la seule nation de haute culture qui ignore ou méprise les savoureux produits des anciens métiers provinciaux. Je laisse de côté le musée ethnographique du Trocadéro, épave de l'Exposition Universelle de 1878 et dont il vaut mieux ne pas parler. Mais qui voudrait croire, à l'étranger, que nous en sommes encore à attendre une publication d'ensemble sur la question et même une exposition méthodique?

L'art rustique est, au fond, victime des sympathies irraisonnées de ses partisans. Il souffre également de l'engouement des touristes de villes d'eaux, à qui il fournit la possibilité d'acheter à bon compte de « l'ancien » non truqué, et des éloges trop montés de ton des esthéticiens de réunions publiques qui y cherchent les preuves de l'existence d'un art « pour le peuple ».

Je voudrais en ces jours où l'on quête notre admiration pour l'art marocain, l'art nègre, l'art tchécoslave, essayer de démêler les caractéristiques de l'art provincial français et montrer quel enseignement on en peut tirer pour la rénovation de nos métiers d'aujourd'hui.

L'art dans les objets d'usage est un. Il n'y a pas de différence d'espèce entre la préciosité lumineuse d'une verrerie de Lalique et la courbe harmonieuse du mancheron d'une charrue. Il a fallu la contamination des sophismes sociologistes pour faire imaginer un art sorti spontanément du peuple, simple, honnête et vigoureux, comme tout ce qui touche au monde du travail, et pour l'opposer à un art des classes dirigeantes, appauvri et corrompu par des siècles de ploutocratie. La vérité est que jusqu'au XVIe siècle et même au delà, il y eut chez nous des maîtres artisans aussi habiles dans les bourgades que dans les villes. La difficulté des communications forçant chaque région à se suffire à elle-même, il fallait partout des horlogers, des brodeurs, des huchiers, des fondeurs, aussi bien que des boulangers, des bouchers et des cordonniers. Plus tard, les centres de civilisation urbaine prenant une extension croissante, se différencièrent de plus en plus des modestes foyers ruraux. L'art industriel, dans les premiers, continua sa marche ascendante jusqu'à aboutir au merveilleux épanouissement du XVIIIe siècle, et à l'adaptation au travail mécanique du XIXe. Dans les seconds, il se figea et conserva jusqu'à son extinction, à peu près complète aux environs de 1860, son caractère initial.

L'art rustique est un art qui n'a pas évolué.

A quelle époque remonte la fixation des plus anciens types? Je ne crois pas qu'à part certaines formes d'outils ou d'ustensiles, qui réellement sont sans âge, les modèles dépassent le XVIe siècle. Le plus grand nombre se rattache au XVIIe siècle, et surtout au XVIIIe. Tout cela n'est pas bien ancien.

Mais à défaut de l'archaïsme, qui n'existe que dans l'imagination complaisante des collectionneurs, les produits de nos métiers provinciaux ont des qualités dont il ne faudrait pas négliger l'enseignement. L'honnêteté des matériaux, d'abord, empruntés aux produits de la région, présentés sans déguisement ni trompe-l'œil; l'excellence des techniques, ensuite, et des tours-de-main traditionnellement conservés; la simplicité et la logique des formes, enfin, admirablement adaptés à l'usage.

Je ne dis pas, remarquez-le, l'originalité, car n'en déplaise aux régionalistes fervents l'artisan rural n'invente plus depuis Louis XIV. Il démarque le modèle luxueux et le reproduit en matériaux peu coûteux, avec un minimum de décor, de façon à répondre aux goûts modestes de sa clientèle. Mais — et c'est la leçon que nous en devons tirer pour l'usinage de nos objets usuels — il sait distinguer avec un instinct admirable de sûreté les ornements qui doivent être conservés pour accuser les lignes générales de l'objet, pour aider à sa destination, pour le rendre avenant et aimable, de ceux qui n'étant que du décor adventice peuvent et doivent être supprimés. Le modèle, une fois fixé, se transmet de siècle en siècle avec d'insensibles variantes d'une région à l'autre, comme la chanson populaire qui se répète de la Somme à la Bidassoa, avec les modifications dues aux différences du climat, de la terre et des races.

La *Renaissance*, d'ordinaire bien informée, nous apprend que l'Exposition des arts décoratifs modernes de 1922 — maintenant de 1923 — s'accompagnera d'une exposition rétrospective du mobilier. L'annonce, sans doute, provient d'un malentendu. Les pouvoirs publics ne songent certainement pas, au moment où l'industrie française va faire un effort sans précédent pour tirer le goût public de l'ornière des copies d'ancien, à l'écraser sous quatre siècles de chefs-d'œuvre, sélectionnés à prix d'or par les amateurs de tous pays. Mais si l'on tient absolument à présenter le passé à côté du présent, la tradition en face de l'avenir, je demande que cette rétrospective soit consacrée aux produits de nos métiers provinciaux, et que les bâtiments de l'exposition deviennent le noyau d'un musée d'art national comme tous les grands pays en possèdent.

HENRI CLOUZOT.

Un décret paru au *Moniteur belge* autorise l'entrée en Belgique, sans licence, des bois d'origine allemande, à l'exception des meubles.

Le Conseil Fédéral suisse a pris un arrêté interdisant l'importation des meubles allemands.



Le nombre des visiteurs au dernier Salon des artistes décorateurs, au Pavillon de Marsan, a été au moins triple de celui des années précédentes. Le XIe Salon aura lieu du 26 février au 31 mars 1920.



L'hôtel corporatif de la bijouterie, de la joaillerie et de l'orfèvrerie de Paris a été inauguré le 19 décembre par M. Louis Dubois, ministre du Commerce, en présence de M. Autrand, préfet de la Seine, et de M. Oudin, président du Conseil municipal. Ce somptueux immeuble, construit pendant la guerre, comprend une école de dessin, des ateliers d'apprentissage et, heureuse innovation, dix bureaux confortablement installés pour les acheteurs de l'étranger et de la province.



LE THÉATRE DE LA NOUVELLE ANNÉE

Des efforts sérieux sont tentés pour favoriser la renaissance de l'art dramatique en France.

Il semblerait qu'une partie du public en ait assez des pièces légères et des vaudevilles stupides, fabriqués en séries, que certains directeurs nous servent avec insistance.

Une élite de peintres et d'artistes-décorateurs français collaborent un peu partout déjà à nos mises en scène. On leur fait une place plus large qu'auparavant. On reconnaît ainsi la valeur de leur appoint. Les ballets russes, revenus parmi nous, subissent aujourd'hui l'influence du jeune art français.

Avec une rare énergie, Gémier s'attache à renouveler la technique théâtrale, en abandonnant les anciennes conceptions. Tout le poids de son action porte de préférence sur le « spectacle », c'est-à-dire sur le côté visuel des œuvres qu'il nous présente. Il essaye d'élargir le cadre scénique en y faisant évoluer des masses, il rapproche artificiellement le spectateur de l'action, il appelle à son aide la musique, les jeux de lumière, la danse, les sports même, afin de créer un théâtre populaire de grande envergure, à l'exemple de l'antiquité et du moyen âge.

Après l'éclipse de la guerre, l'*Œuvre* renaît, sous les auspices d'Ibsen, qui n'a point vieilli et dont le souffle largement humain et la grande science dramatique laissent toujours une profonde impression. Mais Lugné

Poe, novateur et chercheur, annonce des œuvres inédites, entre autres une pièce de M. Sarment. En attendant, il nous présente, en un choix judicieux, quelques intermèdes de mime et de musique, telles les chansons russes de Moussorgski, dites plutôt que chantées par M. Lemierre avec une remarquable originalité.

La littérature dramatique cherche à se rafraîchir à des sources nouvelles. Le trust néfaste des auteurs à la mode et des entrepreneurs de spectacle suscite une concurrence artistique ardente qui portera ses fruits.

Le Nouveau Théâtre Libre, dirigé par Pierre Véber, patronné par Antoine, nous donne les œuvres de débutants qu'ont négligé de lire nos directeurs de théâtre. Ces représentations inégales nous ont révélé deux ou trois talents naissants.

Art et Action — qui restitua une pittoresque *Danse macabre* et joua *Les Dits des Jeux du monde* — le groupe du *Figuier* — à qui nous devons la belle *Tragédie d'Alexandre* de Demasy et la *Poupée transparente* de Rachilde — le *Chariot de Thespis, les Spectacles du Faubourg* de Léo Poldès forment autant de cénacles qui servent d'intermédiaires entre les poètes et le public parisien.

M. Rodolphe Darzens, au *Théâtre des Arts*, — qui connut des jours glorieux sous la direction de Robert d'Humières — organise une coopérative d'auteurs grâce à laquelle nous avons pu entendre, après une pièce intéressante de M. Lenormand, *Le Temps n'est qu'un songe*, le nouveau chef-d'œuvre de François de Curel, l'*Ame en folie*, soliloque à peine entrecoupé de dialogues, dont le lyrisme cérébral et la gravité simple font actuellement courir tout Paris.

Enfin le *Théâtre du Vieux Colombier* va rouvrir ses portes.

Ne vivant point à Paris avant la guerre, je ne connaissais pas encore son directeur Jacques Copeau. Il ne m'est donc pas loisible d'apprécier ici l'œuvre accomplie par lui dans le passé.

J'ai tenu à lui rendre visite et à m'entretenir avec lui de ses projets d'avenir.

Les maçons ont envahi son théâtre. Les murs sont éventrés. Un désordre suggestif prête à la petite salle une apparence de chantier de démolition.

Jacques Copeau a la confiance en lui-même et l'obstination tranquille d'un apôtre. Ce sont là forces irradiantes et communicatives. Les moyens dont il dispose sont modestes, car Paris, lumière du monde, nombril de l'Europe, ne fut jamais prodigue d'argent pour ses artistes. Cependant une élite intelligente assiste le jeune directeur et l'expérience qu'il a su acquérir — avant la guerre à Paris même, pendant la guerre en Amérique où il dirigeait une tournée de propagande — l'encourage à reprendre la lutte avec des formules plus précises et un programme soigneusement mûri.

Jacques Copeau veut avant tout éduquer et former une troupe homogène et cohérente, car pour lui la question de l'interprétation est essentielle. Elle est intimement liée à l'essence même de l'œuvre à représenter. Le théâtre est écrit pour être « joué ». Ce sont donc les acteurs qui matérialisent la pensée de l'auteur.

Pour assurer un caractère plus « spirituel » à son entreprise, Copeau néglige à dessein le domaine trop complexe du décor et des accessoires scéniques. Il ne veut pas cultiver le détail et l'épisode au détriment du germe intellectuel. De la mise en scène il ne retient que le comédien, ses gestes, surtout son costume, enveloppe symbolique du personnage. La tache picturale et la ligne plastique doivent suffire à souligner les intentions du metteur en scène.

Il renonce aux décors synthétiques, aux rideaux stylisés dont il enveloppait jusqu'ici les pièces qu'il montait.

Il bâtit une scène maçonnée, fixe, dont l'ordonnance architecturale prête à des interprétations diverses par la simple valeur des plans. Ce sera donc une scène sans coulisses, sans portants, sans frises, sans toile peinte. Les portes et les dégagements, pris à même l'épaisseur des murailles, rappelleront en quelque sorte le mur réaliste du théâtre antique, qui servait de fond naturel à tous les drames grecs. Le maximum d'effet sera atteint avec le minimum de moyens, en tenant compte de l'illusion qui participe à toute réalisation scénique.

Malgré son optimisme fervent, Jacques Copeau ne s'illusionne pas sur les difficultés de sa tâche. Il estime avec raison qu'une troupe — si vaillante et si dévouée soit-elle — ne se façonne qu'à la longue *et sur place*, au prix d'un labeur quotidien, tenace et réfléchi. C'est au cours des répétitions, même après avoir monté plusieurs œuvres que lui et ses collaborateurs pourront se rendre compte du parti à tirer de leur scène et s'adapter au milieu qu'ils auront créé.

Le premier spectacle du Vieux Colombier sera le *Conte d'hiver*, de Shakespeare. Mais Jacques Copeau n'entend pas borner son action à la reprise des chefs-d'œuvre de la littérature dramatique mondiale. Il montera ensuite une comédie de Georges Duhamel. Il espère que l'atmosphère dont il entoure son entreprise inspirera peu à peu maint littérateur moderne, jusqu'ici dégoûté du théâtre tel qu'il est conçu et réalisé chez nous. Les nouveaux auteurs dramatiques susceptibles d'écrire des œuvres originales n'auront chez lui d'autre souci que de s'abandonner à leur inspiraton et à leur tempérament.

On le voit, l'année qui débute est riche d'espoirs. S'ils se réalisent, ne fût-ce qu'en partie, un grand pas sera fait vers le relèvement artistique et moral de notre vie théâtrale.

MARC HENRY.

P.-S. — Le *Prince d'Aurec* à la Comédie-Française est moins une reprise qu'une rechute. M. Lavedan est loin d'être sans esprit, voire sans talent, mais son badinage a vieilli et l'on est en droit de se demander s'il était vraiment nécessaire d'incorporer une œuvre aussi superficielle au répertoire de notre conservatoire national de la littérature française. L'interprétation de ce genre de spectacle convient peu à la troupe de la maison de Molière, dont les outrances de jeu sont sans sel et les toilettes féminines sans goût.

M. H.

CHRONIQUE MUSICALE

A L'OPÉRA : *La danse. — La musique.*

Comme vous le savez tous aussi bien que moi, la danse sévit actuellement à Paris à l'égal d'une épidémie. On danse partout. Dans les thés, dans les dancings, dans les restaurants, dans les atriums des théâtres, sur la scène, dans toutes les opérettes et dans toutes les revues... On danse, en outre, et tout naturellement, à l'Opéra, à l'Opéra-Comique, au Lyrique du Vaudeville... Et comme cela ne suffisait pas encore à satisfaire l'insatiable appétit du public, on pria nos anciens alliés d'organiser une saison de danse avec la Pavlowa, au théâtre des Champs-Elysées et une autre saison de ballets russes à l'Opéra, tandis que, de son côté, M. Dalcroze, de Genève, venait donner à la salle Gaveau des séances de danse rythmique!...

Je vous ai déjà dit la sincérité de mon admiration pour la géniale Pavlowa. Vous avouerai-je aujourd'hui la sorte de déception que j'éprouvai l'autre soir à l'Opéra? L'interprétation n'était-elle pas à la hauteur de celle que nous avions fêtée au Châtelet en 1917, ou m'était-il par trop pénible de revoir encore et toujours des compatriotes de Lénine, après les événements que vous savez et sur lesquels je n'ai pas à revenir ici ?

Je ne sais, mais ce qui est certain, c'est qu'après m'être promis monts et merveilles des *Femmes de bonne humeur*, qui m'avaient tant amusé naguère, j'ai fort déchanté en les réentendant.

Evidemment, la chorégraphie et la mimique établies par M. Massine sur le scénario de la si amusante comédie de Goldoni, avec une habileté inconcevable chez un aussi jeune danseur, sont toujours des plus plaisantes à l'œil, mais l'adaptation symphonique faite par M. Tommasini, d'après des morceaux de Domenico-Scarlatti, m'a paru toute différente de cette précédemment entendue.

Autant j'avais trouvé cette musique du vieux claveciniste jolie, distinguée, fine, remplie de ciselures d'un archaïsme délicieux, avec des phrases et des dessins d'une jeunesse et d'un entrain qui séduisaient encore le public après deux siècles d'existence, autant cette fois tout cela m'a paru presque quelconque. Quantité d'effets m'avaient ravi dans l'instrumentation de M. Tommasini, que je n'ai plus retrouvés. Et j'ai passé mon temps à me demander si c'était bien là la partition qu'on avait jouée il y a deux ans au Châtelet. Certains prétendent qu'il faut attribuer la chose à l'exécution.

Je n'ignore pas qu'avec leurs idées de grève, MM. les professeurs de l'orchestre de notre Académie Nationale de Musique doivent avoir en tête d'autres pensées que celles que nous a laissées Scarlatti, et que l'interprétation a pu s'en ressentir. Mais, c'est égal, j'ai peine à croire que cela fût suffisant pour modifier complètement l'opinion de quantité d'auditeurs!

Par exemple, ce qui n'a pas changé, c'est la façon admirable dont M. Massine a réglé ce ballet-pantomime. Vous ne pouvez, en effet, imaginer réalisation plus conforme à l'esprit de la musique, qu'il s'agisse de passages doux et tendres, ou de pages étourdissantes de verve; les deux ici ne font qu'un : chorégraphie et partition, et c'est miracle de voir les personnages s'agiter, se précipiter, faire les mouvements les plus rapides, les contorsions les plus épileptiques, sur les rythmes les plus compliqués, avec une précision réellement automatique. Oui, par moment, c'est à croire que ce sont des automates que nous avons devant les yeux, tant leur précision rythmique est grande!

C'est évidemment au point de vue du geste, de la danse caricaturale, du mouvement vertigineux, de l'ensemble heurté, de la variété étourdissante, de la trépidation cinématographique... ce que j'ai vu de plus curieux et de plus fort au théâtre. Cette gesticulation excessive et souvent rapide au delà de toute expression, s'adapte fort heureusement aux côtés burlesques des situations créées par le génie de Boldoni.

Et comme tout cela est dansé et mimé en toute perfection, vous pouvez juger de l'effet!



Le reste du programme ne m'a guère enchanté. Il se composait du *Soleil de nuit*, de Rimsky-Korsakoff, où il y a des pages musicales extrêmement colorées; — pourrait-il en être autrement, lorsqu'il s'agit de pages signées de l'auteur d'*Antar?* — malheureusement, comme ballet, ce *Soleil de nuit* est bien pâle et ses danses, pas plus que sa mise en scène, ne sont de nature à nous enthousiasmer outre-mesure.

A ce dernier point de vue, je préfère de beaucoup la *Boutique fantasque*, mais ici, en revanche, la musique est bien quelconque, quoiqu'elle soit du maître immortel du *Barbier* et de *Guillaume Tell*.

La partition se compose de morceaux de piano sans importance que Rossini avait faits en s'amusant, mais qu'il ne voulut même pas publier, tant ils lui paraissaient indignes de lui. On les a retrouvés, paraît-il, dans des bibliothèques italiennes et on les a orchestrés tant bien que mal. Cette orchestration n'ajoute, au reste, quoique ce soit à l'originalité fort contestable de la musique et n'aide en aucune façon au plaisir qu'on était en droit d'attendre d'une telle audition.

J'ajouterai que l'étoile des ballets russces, Mlle Karsavina, a toujours son admirable talent et qu'elle mérite grandement le succès qu'on lui fit à chacune de ses apparitions.

Quant à M. Massine, il a accompli des progrès surprenants et peut à présent se mesurer avec les plus célèbres champions de danse du monde entier.



L'Opéra qui, par suite de la grève de son personnel, a dû, depuis plusieurs jours, fermer ses portes, les a entr'ouvertes pour un concert espagnol donné au bénéfice des Associations agricoles des Ardennes dévastées.

En 1914, déjà, M. Astruc nous avait fait entendre tout un programme composé d'œuvres espagnoles, avec l'orchestre de Madrid et sous la direction de M. Fernandez Arbos. Si l'exécution, ce jour-là, fut parfaite et si l'on admira beaucoup M. Arbos, on se montra extrêmement réservé au sujet des morceaux qui nous étaient révélés, et l'on ne fut pas loin d'estimer que l'on nous avait « monté un bateau de jolies dimensions », en mettant la jeune école espagnole sur un véritable piédestal qu'elle ne méritait peut-être pas!

Je ne crois pas que la séance à laquelle nous venons d'assister modifiera énormément notre manière de voir, à ce sujet, principalement en ce qui concerne Granados. Ah! celui-là, n'en doutez pas, fut une sorte de ballon qu'on s'amusa à gonfler outre mesure et que la représentation des *Goyescas*, suivie de l'exécution des fragments figurant sur l'affiche du concert de l'Opéra, pourraient bien avoir crevé.

Comme ses confrères Conrad del Campo, Giovidi, Breton, Granados manifeste une telle prédilection pour l'accord parfait, et pour l'accord de 7e de dominante, que, moi, qui ne prise qu'assez médiocrement bien des tentatives des disciples de l'école de la fausse note, j'aurais donné ce qu'on aurait voulu pour entendre quelques dissonances bien senties. Et Dieu sait pourtant si je l'aime cet accord parfait qui inspira si lumineusement les Palestrina, les Haydn, les Bach, les Mozart, les Beethoven, les Weber, surtout et même les Wagner! Ce qui prouve qu'en tout, il y a la manière...

Je vous ai déjà avoué à quel point j'avais trouvé maladroit, lourd et pâteux l'orchestre des *Goyescas*. Celui de *Liliana*, du prélude du Follet et du prélude de *Maria del Carmen* de Granados n'est guère plus heureux, et pour ce qui est des idées et de la manière dont elles sont mises en œuvre, le mieux est de n'en point parler. Je garderai le même silence à l'endroit de l'harmonie et du coloris général de ces morceaux.

C'est pourquoi, jusqu'au jour où l'on me montrera des œuvres d'incontestable personnalité et de réelle valeur, dues à la plume de l'infortunée victime des torpillages teutons, je continuerai à estimer qu'on l'a prodigieusement surfait et qu'il était assez loin de mériter la réputation qu'on a tenté de lui faire.



Quand j'assistai à la première de la *Vie Brève*, de M. Manuel de Falla, j'en emportai une excellente impression que je n'ai pas retrouvée en écoutant, à l'Opéra, ses *Impressions symphoniques* pour piano et orchestre, intitulées : *Nuit dans les Jardins d'Espagne*.

Il paraît que, dans cette composition, les rythmes, les cadences, les modulations, les fioritures portent la marque du chant populaire andalou, dont le caractère est en quelque sorte dominé par les instruments particuliers à la contrée et qui, dans sa forme authentique, offre quelque chose d'insaisissable !

Je ne m'en serais jamais douté, si le compositeur n'avait pris soin de nous en informer.

Evidemment, il y a de grandes qualités dans cette composition longue et délayée à l'excès. Le début du dernier morceau m'avait beaucoup plu, mais l'adagio qui lui succède est bien terne et d'une monotonie désespérante, engendrant un ennui auquel il est difficile de résister.

Dieu! comme au milieu d'un tel programme, la musique d'Albeniz fit un effet lumineux au possible! Ah! celui-là était vraiment un beau musicien, avec du sang espagnol plein les veines...

Deux fragments d'*Ibéria*, instrumentés par M. Fernandez Arbos, avec une piété et un talent extraordinaires, l'ont amplement démontré à ceux qui l'ignoraient encore.

Le second morceau notamment (*Triana*) constitue une sorte de chef-d'œuvre de composition et d'orchestration. C'est d'un mouvement et d'une couleur qui ont enthousiasmé l'auditoire au delà de toute expression. Le commencement de *Triana* est charmant, avec ses hautbois dans le registre inférieur et ses flûtes graves, doublés par des cors en sourdine, tandis que des pizzicati discrets courent çà et là dans le quatuor...

Un très heureux et très court effet de cloches est à signaler au milieu de ces pages amusantes, avant le *forte* qui précède le retour du début.

Après l'exécution parfaite de ce fragment d'*Ibéria*,

la salle entière en réclama le *bis*, dans un même élan d'admiration pour le compositeur toujours regretté et pour son merveilleux transcripteur symphonique.

Le concert prit fin sur le poème de M. Turina, intitulé : *La Procession del Rocio*, dont nous fîmes la connaissance en 1914 et qui, sans être remarquable, peut fort bien se réentendre.

Et à présent qu'on rejoue quantité de fragments de Wagner, et qu'on affiche des virtuoses russes, des chanteurs russes, des chœurs russes, des ballets russes, des compositeurs espagnols et des Italiens, quand se décidera-t-on à annoncer tout simplement un *concert français?* Ne croyez-vous pas que l'heure en serait peut-être venue?

FERNAND LE BORNE.



LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

LES LIVRES

LES POÈMES INTIMES ET LE PÈLERIN PASSIONNÉ, de Shakespeare. Etude et traduction d'Abel Doysié. (*La Renaissance du Livre*). — VOICI DES RÊVES D'ENFANT, poèmes, par Adrien-Pierre Bagarry.

Shakespeare ne relève point de l'actualité; il est de ceux qui s'en passent, parce qu'ils la dépassent. L'actualité pourtant le réclama, ce jour peu lointain où M. Abel Lefranc — professeur au Collège de France, s'il vous plaît! — entreprit de démontrer qu'il n'avait point écrit, et que le sixième comte de Derby était l'auteur des drames dont on lui fait gloire. De son côté, M. Demblon — professeur à l'Université de Bruxelles — s'était efforcé de prouver que ladite gloire revenait à lord Rutland; et je ne rappelle que pour mémoire la théorie vénérable selon laquelle ces drames seraient du chancelier Bacon.

M. Abel Doysié aurait pu être tenté de formuler une quatrième hypothèse: il eût, sans nul doute, su trouver des arguments aussi forts que ceux de ses prédécesseurs — ou que ceux apportés par M. Pierre Louys déboulonnant Molière au profit de Corneille — ou que ceux mis en avant par l'agréable auteur de ce petit livre, déjà ancien: *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé.*

M. Abel Doysié doit être un modeste, et peut passer pour un original : il s'est borné à traduire les sonnets de Shakespeare, en les attribuant à Shakespeare. Selon toute vraisemblance ces sonnets s'adressaient au comte de Southampton, à qui le grand poète avait voué une amitié passionnée. Outre un très vif intérêt documentaire, ils présentent une valeur d'art qui appelle la plus fervente attention. Cette attention, à vrai dire, est nécessaire, car style et pensée sont ici subtils, contournés, concentrés, enveloppés d'images. En face de cette œuvre précise et fuyante — où d'autre part le rythme est un facteur si important — M. Doysié a senti qu'il était impossible de traduire en vers et impossible de traduire en prose. Il a adopté l'adroit compromis du vers blanc, substituant aux décasyllabes anglais des alexandrins sans rime.

Il a ainsi respecté le tour concis, la grâce hautaine, la préciosité parfois obscure, le ton, élevé jusqu'à être un ton de rêve, du poète unique parmi les poètes, dans la mesure où ce pouvait être fait. Sa traduction ne saurait être qu'un « écho diminué », dit-il lui-même; mais cet écho reste émouvant, et certains vers surgissent, comme d'outre-tombe, tel celui-ci :

La marche du voleur temps vers l'Eternité.

Ce livre n'est point Hamlet, mais le grand Shakespeare, celui même d'Hamlet, y est présent; si parfois il baisse la voix, l'accent intérieur n'a pas changé.

Ne quittons point Shakespeare sans noter que les vingt-deux derniers poèmes contenus dans ce volume parurent, en 1599, sous ce titre : *Le Pèlerin Passionné*, titre qui avait été choisi par l'auteur ou par son éditeur, Jaggard — on ne sait au juste. Quoi qu'il en soit, c'est un sérieux titre de priorité sur Jean Moréas!



Louer le printemps est une vieille habitude des poètes. Printemps de l'année, printemps de la vie; l'un élève ses parfums, l'autre incline ses grâces, les métaphores ont leur jeu et ainsi tout est bien, le temps que fleurissent et s'effeuillent les roses, « l'espace d'un matin », selon la formule d'un vieux raisonnable qui savait écrire en vers.

Ceux de M. Adrien-Pierre Bagarry parlent volontiers du printemps. C'est, sans doute, qu'il est poète, c'est aussi qu'il est jeune. Ne serait-il pas né le 27 mars 1898? Une de ses pièces permet de le supposer. Sa jeunesse apparaît à d'autres signes. Inexpérience, naïveté, maladresse... oh! que de mots désobligeants! Il ne les faut prononcer qu'avec sympathie, et je m'empresse d'inclure une part d'éloge en chacun d'eux : M. Bagarry est inexpérimenté parce qu'il débute, et débute sincèrement, sans roueries préalables...; — maladroit parce qu'il cherche, et n'a pas encore trouvé, son chemin; — naïf parce que son cœur a vingt et un ans. Donc il donne pêle-mêle des ballades de facture vaguement parnassienne, des sonnets, des pièces symboliques, voire symbolistes. Et, ce qui est mieux, des poèmes tout simples, frais, sensibles. Des vers détestables (puisque médiocres), des vers honorables, des vers presque charmants, déjà charmants dans leur grâce sans appareil. Ne retenons que ces derniers : quelques longues et douces laisses de vers libres, joliment rêvées, joliment rythmées, parmi lesquelles ma préférence va à *Une autre Nuit*, poème que je regrette de ne pouvoir citer, faute de place.

M. Bagarry a dû lire et aimer Henry Bataille, à qui ses meilleurs passages m'ont fait songer.

R. DE LA VAISSIÈRE.



HENRI BARBUSSE, SON ŒUVRE, par Henri Hertz. (*Edition du Carnet-Critique*).

Je ne saurais trop recommander la lecture de la monographie qu'Henri Hertz vient de consacrer à Henri Barbusse et à son œuvre. C'est que, contrairement à la coutume qui veut que ces sortes d'ouvrages soient presque exclusivement des dithyrambes, le petit livre d'Henri Hertz est très objectivement et très artistiquement conçu.

Quelle que soit la partialité de ses détracteurs et de ses admirateurs, Henri Barbusse reste un des écrivains contemporains dont l'œuvre remue et apporte le plus d'idées nouvelles, en même temps que l'un des très rares tempéraments que la guerre a accouchés de l'obscurité ou de la médiocrité ambiantes.

Ce qui m'a plu par-dessus tout dans la monographie d'Henri Hertz, c'est le très heureux et très large sens critique avec lequel l'auteur a su éviter le danger et l'ennui de considérations trop littéraires et politiques qui eussent fait dévier son étude vers la polémique ou la propagande.

Henri Hertz s'est cantonné en effet dans l'étude de la personnalité barbussienne; il a montré l'âme de Barbusse d'abord floue, incertaine et souffrant de cette incertitude même, préciser sa révolte désespérée contre un monde médiocre, laid, qui ne la possédait en rien pour trouver enfin dans une horreur pire que celle qu'elle s'était construite, dans la guerre, *Deus ex machina*, son dénouement et sa naissance à une vie *active*, à une Foi. *Le Feu* et *Clarté* sont ainsi l'aboutissement logique des *Suppliants* et de l'*Enfer*, paliers qu'il fallait gravir successivement pour arriver à l'envol. Il était fatal que l'atroce négateur de l'*Enfer* affirmât un jour. La guerre lui a permis d'affirmer grandiosement et selon son génie personnel, en toute pureté, en tout désintéressement.

Très simplement, de façon tout à fait irréfutable, Henri Hertz fait ainsi justice des calomnies que certains détracteurs de Barbusse, littérateurs envieux, ou adversaires politiques à bout d'arguments, n'ont pas craint de lancer contre lui en insinuant, comme je l'ai

souvent ouï dire, qu'après tout, Barbusse n'était qu'un auteur heureux pour s'être habilement, machiavéliquement même, prostitué à une gloire facile, et produisant une œuvre de guerre journalistique et anti-artistique.

Peu d'œuvres sont plus certainement construites sur le plan de l'Art que *Le Feu* et même *Clarté*, peu d'œuvres également s'expliquent aussi logiquement que celles-ci par la production antérieure de leur auteur.

Je remercie Henri Hertz de nous en avoir aisément administré la preuve.

JEAN BERNIER.



AU BORD DU GOUFFRE

Août-septembre 1914

Le sous-titre de ce livre tragique annonce qu'il ne s'agit pas, hélas ! d'un roman, mais de la plus terrible des réalités, de ces cinq semaines — cinq siècles ! — durant lesquelles la France fut peu à peu menée *au bord du gouffre*, pour n'être sauvée que par un miraculeux sursaut de la race.

Ce n'est pas un roman, et pourtant ce livre, écrit par l'un des maîtres de la littérature contemporaine, par Victor Margueritte, l'auteur de tant d'œuvres universellement admirées, — ce livre est, d'un bout à l'autre, palpitant, varié, pittoresque, mouvementé comme le plus beau des romans. C'est que l'écrivain y a mis toute sa puissance d'émotion et de tragique, toute sa générosité, tout son amour de l'humanité et de la France, tout son courage. Car il fallait un fier courage pour écrire cet ouvrage destructeur d'idoles sanglantes, cet ouvrage grâce auquel le public connaîtra enfin la vérité cachée pendant cinq années, cet ouvrage qui se résume en ces quelques mots : « *Faillite du Commandement. — Miracle du Peuple* », et se termine par cette devise qui résonne comme une clameur universelle : « *Si vis pacem, para pacem* », *Si tu veux la paix, prépare la paix.*

Au bord du gouffre, par Victor Margueritte, fils du général Margueritte, par Victor Margueritte, auteur, avec son frère Paul, du *Désastre*, contient, avec huit cartes, des documents inédits du plus haut intérêt historique. C'est une œuvre appelée à un retentissement formidable, et c'est, à tous points de vue, un chef-d'œuvre.

Un volume in-18. — Prix : 7 fr. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.



VIENT DE PARAITRE

Livres reçus du 23 au 30 décembre

HENRI HERTZ : *Henri Barbusse* (Edition du Carnet Critique).

Dr GASTON TOP : *Un groupe de 75* (1er août 1914 — 13 mai 1915). Journal d'un médecin aide-major du 27e d'artillerie (Plon-Nourrit).

EMMANUEL BEAU DE LOMENIE : *Etapes*, Poèmes (Figuières).

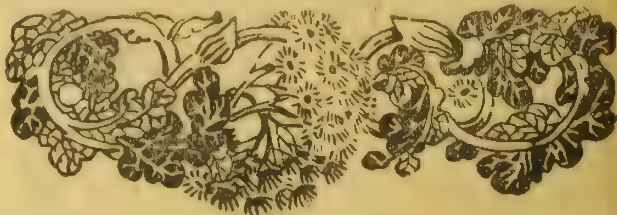
PIERRE CLERGET : *Manuel d'économie commerciale :* la technique et l'exportation (A. Colin).

SAINT-GEORGES DE BOUHELIER : *Œdipe, roi de Thèbes :* Pièce en trois parties (Librairie Charpentier et Fasquelle).

JACQUES VALDOUR : *L'ouvrier espagnol.* — Observations vécues. — Tome I : Catalogne. — Tome II : Andalousie, Aragon, Castille, Pays basques (Rousseau).

P.-F. THOMAS : *L'éducation dans la famille :* les péchés des parents. — Nos filles (Alcan).

ACHILLE SEGARD : *Les hommes d'action : Charles Maurras et les idées royalistes* (Fayard).



EDITIONS DE L'"EUROPE NOUVELLE"

AU LENDEMAIN DE LA PAIX

par le COMTE DE FELS

1 brochure de 48 pages, 2 fr. 50 net

En vente aux bureaux de l'Europe Nouvelle, 75, *rue de Lille, chez nos dépositaires et les principaux libraires.*

Abonnez-vous à « L'Europe Nouvelle » au lieu de l'acheter au numéro, vous paierez ainsi votre journal meilleur marché. Vous contribuerez à diminuer la crise de papier, et vous nous rendrez service.

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Paris. — Imprimerie des Arts et Manufactures, 8, rue du Sentier. (M. BARNAGAUD, Imp.)

Le Numéro : 1 franc. 3me Année. N° 3. — 17 Janvier 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

SOMMAIRE

ABONNEMENTS

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	40 fr.	44 fr.
Six mois	22 fr.	24 fr.
Trois mois	12 fr.	14 fr.

Les Abonnements sont reçus, sans frais dans tous les bureaux de poste, compte chèque-postal n°7029

Directeur-Fondateur : Hyacinthe PHILOUZE

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
PARIS -:- 75, Rue de Lille, 75 -:- PARIS
Téléphone : Fleurus 11.87--00.36



LA PAIX EST SIGNÉE

MAIS ELLE RESTE A FAIRE

Les ratifications du 10 janvier ont rendu exécutoires les clauses du Traité de Versailles, signé le 28 juin 1919, par les plénipotentiaires de l'Allemagne et de l'Entente.

C'est la paix. Etrange paix que celle-là, ratifiée et conclue au son lointain des canons qui tonnent encore dans tout l'Orient européen et l'Occident asiatique, au milieu de l'effervescence des nationalités en travail, effervescence politique, effervescence sociale, effervescence religieuse.

Paix boiteuse, paix bancale, constate le *Times* dans son éditorial du 12 janvier. Paix inachevée, paix manquée, dirons-nous. Pourquoi? Parce qu'elle n'a pas réalisé l'idéal poursuivi par les vainqueurs, parce que ses négociateurs n'ont pas su appliquer avec l'énergie nécessaire les principes essentiels dont ils se réclamaient, parce que, en un mot, ils se sont laissé déborder par les appétits déchaînés et les jeunes ambitions qu'ils avaient cru devoir satisfaire au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Cette paix précaire est inviable. Elle est inviable parce qu'elle a été échafaudée contrairement aux données impérieuses cependant de la géographie, contrairement aussi aux lois économiques modernes les plus élémentaires.

A l'heure, en effet, où deux principes essentiels régissaient la vie des peuples entrés dans la phase industrielle de leur évolution, à savoir la marche irrésistible vers les mers libres et la concentration croissante des forces de production, elle disloque l'Europe, multiplie les Etats et les barrières douanières, crée des frontières artificielles et n'ouvre aux jeunes nations affranchies, à la Pologne, à la Tchéco-Slovaquie, à la Yougo-Slavie que des accès étroits, insuffisants ou nuls aux mers libres, condition indispensable cependant à leur développement économique et par conséquent à leur consolidation politique et sociale.

Les conséquences d'une pareille méconnaissance des leçons de l'histoire économique du dernier siècle apparaissent d'ores et déjà désastreuses. Crise financière, crise économique, crise monétaire se sont immédiatement assises, spectres menaçants, au berceau des jeunes nations, si bien qu'à peine nées ou ressuscitées à l'indépendance politique, ces dernières se voient réduites à tendre la main. Incapables de faire face par elles-mêmes, avec leurs seules ressources, aux exigences de la vie quotidienne, elles sont acculées à mendier le concours financier des nations plus favorisées. L'expérience a démontré surabondamment que l'indépendance n'est qu'un vain mot pour un peuple incapable de se passer du concours matériel d'une nation plus forte et plus riche.

Ce contre-sens monumental que consacre le traité de Versailles s'affirme avec une triste éloquence sur le marché des changes européens. Nous avons assisté, en effet, à un effondrement général des devises des puissances continentales engagées dans la guerre, ou créées par la paix. Et cet effondrement pèse lourdement même sur le change de la France et de l'Italie, puissances victorieuses. Le 13 janvier, au lendemain de la promulgation à l'*Officiel*, du traité de Versailles, le franc français cotait 51.35 à Genève, le mark allemand 10.75, le mark polonais n'était même pas coté, mais se négociait hors banque aux environs de 9, tandis que la couronne tchéco-slovaque était offerte à 9.25 et la couronne autrichienne à 3.80. Comment escompter, dans de telles conditions, un relèvement, une restauration économique sérieuse? De pareils cours paralysent totalement l'introduction des matières premières nécessaires à l'alimentation des usines. Ils acculent l'industrie au chômage, entravent le ravitaillement et, par conséquent, constituent une menace permanente de perturbations sociales.

N'en déplaise aux auteurs responsables du traité de paix, tant que la question monétaire ne sera pas résolue dans l'Europe centrale, tant qu'on n'aura pas rétabli l'équilibre des changes, ou tout au moins amélioré la situation actuelle sérieusement, on n'aura pas réalisé la paix, car on n'aura pas donné aux peuples le moyen de satisfaire leur droit le plus imprescriptible : le droit à la vie. J'irai plus loin: si l'on n'apporte pas rapidement un remède énergique à la situation présente, nous assisterons bientôt à la plus formidable faillite qu'aient jamais enregistrée les annales financières du monde : la faillite de l'Europe. Elle coûtera cher aux nations égoïstes. Elle coûtera plus cher encore à la civilisation et à l'ordre social. Il n'y a pas une minute à perdre, car si cette éventualité paraît redoutable à certaines nations elle ne trouble en aucune façon, soyez-en certains, nos voisins d'outre-Rhin. Ils ont pris, eux, leurs précautions, en hommes prudents et avisés. La faillite leur permettrait un « non possumus » excellent et, ce qui est plus intéressant, c'est que cette faillite ne les prendrait pas au dépourvu: leurs financiers, depuis plusieurs mois, ont acheté en quantité des devises étrangères à n'importe quel prix. Les places d'Amsterdam, Londres, Barcelone, sont envahies par les marks. Opération fructueuse, car que coûte le mark actuellement au Gouvernement de Berlin? Les frais d'impression et c'est tout. Par contre il s'est ainsi donné d'importants créanciers, qui auront tout intérêt à maintenir, à secourir même leur débiteur trop gravement menacé. Et puis, et puis, ces devises précieusement conservées constituent, en somme, un excellent trésor de guerre... et qui sait si, dans quelques mois, ce trésor ne sera pas nécessaire?

Paix manquée, paix tronquée aussi. Que de litiges, en effet, restent encore en suspens. Que de problèmes délicats, propices aux frictions indésirables et destructives, sont encore à résoudre! Fiume, Buda-Pesth, Constantinople, Moscou, pour ne citer que les principaux. Et chacun de ces problèmes soulève des questions connexes, parfois fort épineuses.

Au moment où j'écris ces lignes le sort de Fiume se décide.

Je ne reviendrai plus sur cette question: nous en avons abordé à diverses reprises l'examen sous ses divers aspects et avec la plus absolue impartialité.

La solution adoptée, le 14, me paraît une nouvelle acrobatie diplomatique de nos négociateurs. Fiume et Zara villes libres, et représentées à l'extérieur par la diplomatie italienne, c'est toujours le contrôle de l'Italie sur le seul débouché maritime organisé des nations qui relevaient avant la guerre de l'ancien empire austro-hongrois.

Je ne parle pas de la formule aussi nouvelle que vaudevillesque de la « chaussée » de liaison. L'histoire dira la résistance de pareilles combinaisons à la pression des nécessités économiques et des exigences géographiques. Au surplus, il importe peu de juger ce qui est fait, ce qui est réalisé. Ce qui nous intéresse, ce sont les conséquences qui peuvent résulter de la situation ainsi créée. Telle qu'elle s'annonce présentement, cette solution donnera-t-elle satisfaction à l'Italie, aux Yougo-Slaves, au Président Wilson?

La réponse à une telle question présente pour la France un intérêt capital tant au point de vue de sa politique européenne que de sa politique africaine. Si l'opinion italienne se déclare satisfaite (ce qui m'étonnerait fort) le règlement des accords franco-anglo-italiens en Afrique sera plus facile et nous verrons quelle importance ils présentent au point de vue de la sécurité de nos colonies africaines. Par contre, si les Yougo-Slaves considèrent, — comme c'est très probable — cette solution bâtarde comme inacceptable, s'ils sont obligés de s'incliner par force devant elle, il est à craindre que notre amitié n'en subisse quelque atteinte et que le plan poursuivi par notre diplomatie de la Baltique à l'Adriatique ne rencontre, de ce fait, de très sérieuses difficultés dans sa réalisation.

Plus que jamais après un tel accord, si accord il y a, notre diplomatie devra s'efforcer de poursuivre une politique bien définie et énergique sur le Danube et sur la Vistule. Politique d'union, politique de concorde orientée nettement d'après les nécessités économiques et aussi, il ne faut pas craindre de le dire, stratégiques.

Entre une puissance encore aussi forte que l'Allemagne, et un réservoir de possibilités tel que celui de la Russie, la constitution d'une forte barrière dont les pivots seront à Varsovie, Prague, Vienne, Agram et Belgrade, est une nécessité impérieuse. Si la trouée du Danube échappait à notre amicale influence ce serait pour l'avenir de la Tchéco-Slovaquie, comme pour celui de la Pologne, une perpétuelle menace, sur les flancs et dans le dos. Il faut espérer qu'au Quai d'Orsay on saura poursuivre cet objectif comme il convient et faire comprendre à Rome qu'à côté d'une politique de sentiments et même de patriotique égoïsme une grande nation doit faire place aux conceptions supérieures de l'intérêt général européen. Au reste il ne faut pas qu'à Rome on oublie que la sécurité de l'Adriatique ne réside pas seulement à Trieste ou à Fiume mais encore à Vienne et à Budapest; en d'autres termes que la question de l'Adriatique est inséparable de la question Danubienne.

J'ai dit que le problème de Fiume mettait en jeu indirectement les engagements pris par nous et nos amis Anglais, le 26 avril 1915. Ces engagements visent le redressement des frontières des colonies italiennes et leur extension dans l'Afrique du Nord et de l'Est.

Le *Times* a publié à ce sujet dans ses numéros des 6, 7 et 8 janvier, des études extrêmement suggestives sur lesquelles nous aurons très probablement l'occasion de revenir bientôt. Je me contenterai aujourd'hui de situer le problème. D'après les conversations d'avril 1915, la France et l'Angleterre se sont engagées à redresser la frontière Tripolitaine. La France cédait à l'Italie toutes les zones de territoire qu'elle contrôlait dans le Fezzan entre l'oasis de Ghadamès, celui de Ghât et les puits de Bir-Thummo. L'Angleterre, de son côté, offrait généreusement à l'Italie une part importante... du désert de Libye au centre duquel se trouve l'oasis de Koufra, capitale religieuse des fameux Senoussis avec qui nos amis Italiens ont eu, cruellement, maille à partir. Ces concessions, qui, territorialement apparaissent moins importantes du côté français que du côté anglais, sont cependant considérables. La France cède ainsi à l'Italie le contrôle de la Grande route des Caravanes entre Ghadames et le Soudan. Mais les milieux coloniaux italiens, et particulièrement la Société de Naples, réclament en outre le Tibesti et le Borkou, « territoires de peu de valeur au point de vue économique » déclarait, à la tribune de la Chambre italienne, M. Tittoni. M. Tittoni exagérait. Il y a dans le Tibesti et le Borkou d'importants pâturages et d'incontestables richesses minérales, mais le *Times* a-t-il bien compris l'importance que présente, au point de vue de la sécurité militaire, aussi bien du Soudan français que du Soudan égyptien anglais, la possession de ces montagnes du Tibesti et de Borkou, seule barrière solide qu'on puisse opposer aux incursions et aux razzias redoutables des Senoussis? Il me semble qu'on est trop informé dans les milieux coloniaux anglais de l'intérêt que peut offrir aux Senoussis la possibilité d'avoir dans le Tibesti une tête de pont propice à des razzias fructueuses, pour qu'on ne se rende pas compte des répercussions lointaines que ne manquerait pas d'entraîner pour la sécurité des possessions françaises et anglaises dans toute cette région, la liberté d'accès consentie aux Senoussis. Enfin le Quai d'Orsay ne doit pas ignorer qu'en faisant droit aux vœux des coloniaux italiens il coupe l'Afrique Equatoriale et le Haut Cameroun de toutes communications directes avec l'Afrique Occidentale Française. En tout cas, pareille concession ne saurait être consentie par la France et l'Angleterre sans que nos amis Italiens ne prennent les engagements les plus explicites et les plus sérieux pour l'occupation militaire effective et complète de toutes ces régions dans lesquelles on doit toujours demeurer sur le qui-vive ne semble pas que l'occupation militaire de la Tripolitaine telle qu'elle a été pratiquée jusqu'à ce jour par Rome nous offre de suffisantes garanties.

Je n'insiste pas aujourd'hui sur les prétentions italiennes dans l'Est africain. Rome réclamait alors Djibouti, la Côte des Somalis, la Somalie britannique, la province de Jouba, dans l'Est Africain anglais. C'était l'enveloppement complet de l'Abyssinie. Au reste l'objectif poursuivi par Rome était avoué puisqu'elle demandait la dénonciation de l'agrément tripartite de 1906 entre la France, l'Angleterre et l'Italie concernant l'Abyssinie. Ce trop rapide exposé suffit cependant à montrer la complexité des problèmes soulevés par le règlement de la question italienne, problèmes qui demeurent encore en suspens.

Mais hélas, ce n'est pas tout. *Quid* de Constantinople? *Quid* de la Russie? Cette soi-disant paix n'a pas encore réglé les deux problèmes les plus

vitaux, les plus essentiels à l'édification d'un état de choses durable: celui du nouveau statut russe, celui de l'Empire ottoman et de l'Asie occidentale qui est d'ailleurs intimement et inséparablement lié au premier.

Koltchak et Denikine, les deux champions de l'Entente, ou plus exactement de certains dirigeants de l'Entente, n'existent plus. Effondrement complet. Nous n'avions cessé, dans ces colonnes, de faire prévoir cette catastrophe inévitable, ce qui nous avait valu d'ailleurs près de certains milieux dont la myopie ou l'ignorance étaient la seule excuse, la réputation de bolchevistes avérés. Avions-nous raison oui ou non?

Les maladresses accumulées de notre politique dans l'Orient européen ont été pour les bolchevistes le meilleur tremplin pour leur défense et pour l'expansion de leur influence.

Les voilà maîtres d'Odessa. Les voilà aux portes d'Irkoutsk! Et, chose curieuse pour l'observateur attentif, nous voyons les chefs bolchevistes reprendre aujourd'hui la politique rationnelle de Pierre le Grand et diriger leur effort principal sur la Caspienne et le Transcaspien, menaçant ainsi gravement la région du Caucase avec Bakou, cher à nos amis Anglais, la Perse, l'Afghanistan et les Indes. Qu'on ne se le dissimule pas, les grandes nations européennes sont aujourd'hui gravement menacées par la présence des bolcheviks au cœur de l'Asie occidentale, car leur propagande se poursuit habilement, à travers l'Islam, non pas en faveur du marxisme mais en faveur de l'indépendance nationale et religieuse et contre tout contrôle des puissances euporéennes. Autre danger: Là-bas, bolchevisme veut dire non pas communisme, mais xénophobie. Contre un bolchevisme triomphant qui, demain, pourra se retourner contre une Pologne ou une Roumanie auxquelles on voudrait faire jouer les Denikine, « le fil barbelé » est une barrière bien fragile!... Et qui donc admettra un seul instant que le statut de Constantinople pourra être réglé en dehors de la Russie? Le Gouvernement bolcheviste pas plus qu'un Gouvernement socialiste ou tsariste ne peut se désintéresser du sort des Détroits.

Enfin j'ai dit au début de cet examen de la situation politique générale, qu'une question primait toutes les autres, étant donnée l'importance des répercussions de toutes natures qu'elle entraînait... : c'est celle du change. Eh bien, le problème du change européen ne peut pas être résolu tant que ne sera pas résolue la question russe, tant que cet immense grenier, cet inépuisable réservoir de matières premières sera fermé à la consommation de l'Europe occidentale exsangue et épuisée par une guerre effroyable, et réduite à passer sous les fourches caudines d'une Amérique qui n'ignore pas l'art de faire payer chèrement ses services.

La résurrection économique de l'Europe est la condition essentielle du maintien de la paix. Cette résurrection est impossible sans la Russie. Tout ce que l'on négocie à l'heure actuelle ne signifie rien, n'est que constructions fragiles et précaires tant que l'Empire russe demeure hors de la vie européenne.

Au moment où des hommes nouveaux vont arriver au pouvoir, il importait que ces choses fussent dites. Espérons que nos dirigeants sauront reprendre l'œuvre si mal commencée, si grossièrement ébauchée, de la Paix mondiale, et poursuivre la reconstruction de l'Europe sur les directives plus simples, plus solides et plus pratiques que celles qui ont été suivies jusqu'à ce jour. Sinon, il est à craindre que nous ne soyons obligés dans un an à reprendre le casque... à moins qu'une faillite colossale ne précipite les peuples européens dans un nouveau creuset d'angoisses, de souffrances et de misère.

Et voilà, en deux mots, les réjouissantes perspectives de la paix que nous ont faite nos surhommes et leurs hommes de confiance.

Les peuples, au reste, l'ont compris.

La ratification du traité de Versailles les a laissés complètement indifférents et sceptiques.

Les peuples se laissent, à certaines heures, griser... Ils ne perdent jamais totalement leur bon sens.

Le peuple de France ne tardera pas à recouvrer le sien.

N'empêche que sa griserie lui aura coûté cher.



UN NOUVEAU PARTI EN BAVIÈRE

« Le *Reich est en train de se disjoindre* », écrit le journal socialiste *der Kampf*. « *Non pas seulement économiquement, mais encore politiquement et intellectuellement.*

« En parlant de transformations dans la structure économique de l'Allemagne nous n'avons pas en vue la marche vers le socialisme, mais un déplacement géographique du centre de gravité économique. Sous la pression de l'Entente victorieuse, il aboutira à la paralysie et à l'isolement de l'Est des Junkers. »

Suivant l'organe marxiste, seule une idéologie réactionnaire peut espérer que cette évolution économique ne sera pas fatalement suivie d'une complète transformation intellectuelle et politique.

A le considérer à ce triple point de vue, le *Reich allemand est arrivé à un état de complète dissolution.*

La catastrophe où vient de sombrer l'Allemagne de la féodalité et de la grande industrie modelée sur l'empreinte prussienne donne lieu, en ce moment, à un regroupement social et politique, mais aussi géographique et *régional.*

Jusqu'ici ces transformations découlant de la ruine de l'Empire ont eu leur principale répercussion sur le socialisme allemand. N'est-il pas en train de sombrer tout au moins sous la forme que lui avait donnée la prépondérance du militarisme prussien dont il était, pour ainsi dire, une conséquence et une émanation?

Héritier du régime de la féodalité, du militarisme, de la grande industrie, ce socialisme gouvernemental en a gardé la corruption et les aspirations autoritaires.

C'est contre ce despotisme politique et militaire du socialisme gouvernemental soutenu par le Centre dont les tares et les buts sont identiques, que vient de se constituer, en Bavière, un parti nouveau : celui des *Paysans bavarois.*

C'est un parti catholique nettement séparatiste et démocratique à large programme de réformes sociales.

Il se propose de faire front contre les tendances militaristes, bureaucratiques, centralisatrices des féodaux de la finance, du clergé et de l'industrie.

Pour mesurer l'importance de ces courants séparatistes, dont le parti des *Paysans bavarois* n'est qu'une manifestation isolée, il suffit de constater les préoccupations qu'il cause au journal francophobe et voué au dogme de l'unité allemande, la *Frankfurter Zeitung.*

A plusieurs reprises, ces tendances ont été sérieusement étudiées avant d'amener cette conclusion : ce n'est pas un danger chimérique que la menace d'une Bavière, d'une Allemagne méridionale unies à l'Autriche dans un esprit d'opposition vis-à-vis de la Prusse.

E. D.



FAUT-IL INTERVENIR EN RUSSIE ?

*Les lecteurs de l'*Europe Nouvelle *connaissent le Dr Legendre dont ils ont pu, à maintes reprises, apprécier ici le talent et l'érudition. Notre distingué collaborateur possède cette rare connaissance des hommes et des choses que, parmi lss grands explorateurs. ont seuls acquise ceux qui, au delà du pittoresque des paysages ou de l'étrangeté des mœurs, ont su découvrir l'âme des peuples.*

Spécialiste des questions de l'Extrême-Orient au cours de ses voyages le Dr Legendre a longuement pu étudier les Russes dont le caractère souvent nous échappe C'est pourquoi, à l'heure où plus pressant que jamais se pose pour l'Europe le problème russe, où nos gouvernants hésitent, se demandant s'il faut traiter avec la Russie — et comment traiter ? — ou courir le grand risque d'une lutte dont l'issue ne se précise point, nous avons cru intéressant de publier sur ce sujet l'opinion d'un de ceux qui, sans doute, connaissent le mieux cet Orient du monde.

Le bolchevisme est-il vraiment un danger pour l'Europe, danger social et politique ?

Est-ce enfin le moment de le combattre efficacement ?

Si nous en croyons les informations de la Presse française et surtout étrangère, — et aussi celles, concordantes, apportées par des étrangers ou des Russes dignes de foi — le bolchevisme ne serait, sous un *masque communiste*, qu'un *impérialisme* outrancier s'appuyant sur les éléments les plus douteux, les plus ignorants aussi, les moins capables d'effort constructif.

C'est la guerre de classes forcenée, la chasse à l'Intellectuel, au « Cerveau », donc à l'agent de tout progrès : c'est la *marche à reculons* vers la barbarie ancienne.

Toute liberté est supprimée : liberté de la parole, de la Presse, liberté de la pensée. C'est, à nouveau, le servage de la « personnalité » si péniblement libérée le siècle dernier.

Pour se maintenir, on fait appel aux plus bas instincts de l'homme, on exploite les impulsions, les forces brutales et aveugles, celles des âges les plus reculés, les plus sombres de l'évolution humaine.

L'accaparement, le vol ont été déclaré légitimes, légaux, du moment qu'ils n'atteignent qu'une *certaine classe honnie*. Des millions de citoyens, l' « intelligentzia ». les « cadres » de la nation, sont catalogués « parias » de la grande Russie et traités comme un Tamerlan traitait ses ennemis vaincus.

C'est donc la guerre sociale, celle la plus dangereuse pour la vitalité d'une nation, la plus destructive. C'est la négation même du principe démocratique de l'action féconde dans la collaboration de toutes les capacités intellectuelles et manuelles ; c'est la mise sur pied d'une masse privilégiée, ignorante, despotique, inefficiente ; c'est l'évolution *à l'envers, à rebours.*

Ce sectarisme social est si bien en dehors des voies de la démocratie, qu'il n'a pas craint, comme on le sait, de s'associer à l'impérialisme militaire, de favoriser les odieuses convoitises de l'Allemagne ; qu'il n'a pas hésité à se faire le complice de l'immoralité politique la plus subversive.

Et les conséquences de cette complicité ? Une année de plus pour les Alliés d'une guerre atroce ; et, depuis, la guerre civile en Russie et le chaos en Europe.

Au point de vue économique, le système social bolcheviste est aussi la négation non seulement de toute prospérité, mais de' toute possibilité même de production régulière, vitale pour un Etat, puisqu'il demande au *cerveau* de s'effacer : comme si le corps social était différent de l'individu !

Or, ce qui est grave, c'est que le prosélytisme des bolchevistes est des plus audacieux, des plus agressifs, vise à convertir tous les Etats du Vieux et du Nouveau Monde à la nouvelle religion.

Sous sa forme présente le bolchevisme ne constituerait rien moins qu'un vaste complot contre l'Humanité, contre son évolution régulière, son bonheur dans la paix, la prospérité.

Tous les Gouvernements de l'Entente ont donc déclaré la religion bolcheviste non recevable, destructive, au contraire, de toute paix à l'intérieur comme à l'extérieur. Que conclure ? Ou les apôtres de cette religion feront, sans tarder, amende honorable, renieront ce qu'ils ont adoré et ouvriront toutes grandes les portes de la Russie à l'Entente, à ses commissions d'enquête, à ses agents d'exécution en vue d'une consultation générale *politique*, d'une *réorganisation* totale *économique*.

Ou bien ils continueront leur poussée en avant vers la Baltique et la Pologne, vers le Caucase et la Sibérie.

Ou encore, exploitant leurs succès militaires actuels, les bolchevistes vont s'arrêter, accepter de négocier. Mais que vaudront ces négociations et surtout les engagements pris ? Ne chercheront-ils pas uniquement à gagner du temps à compléter leur organisation de désordre et surtout de dangereuse propagande dans nos pays ?

Cette hypothèse est d'autant plus plausible que l'Allemagne, se croyant à l'épreuve du bolchevisme, favorise sourdement les menées de Trotsky et Lénine, ses *compères* de Brest-Litovsk.

Est-ce que les pangermanistes, toujours très vivants, ne rêvent pas de plus en plus de ce qu'ils appellent une *grande démocratie russo-allemande* ?

Si donc Lénine n'ouvre pas immédiatement les portes de la Russie Centrale, il n'y a point d'autre alternative que l'*intervention*, malgré toutes ses difficultés.

C'est la solution d'apparence la plus lourde, la plus compliquée, mais en réalité la plus capable de solution rapide et durable : ce sera la première opération de *police* de la Société des Nations. Ce serait même la meilleure occasion, la plus nécessaire, pour la fameuse Société, d'affirmer son existence.

Le seul fait de savoir que l'Entente envisage sérieusement cette éventualité sur un plan *défini, cohérent*, donc différent de ce que nous avons vu jusqu'ici, fera plus pour amener Lénine à récipiscence que toutes les objurgations, sommations.

D'ailleurs, si comme le soutiennent certains, le *bolcheviste* d'aujourd'hui s'est transformé, amendé par l'expérience, par la leçon de certaines réactions vitales, celle de la masse paysanne, en particulier, si donc il tend vraiment à s'assagir, à n'être plus simplemnt destructif, il n'y a pas de raison pour que l'Entente ne tienne pas compte de cette situation nouvelle surtout s'il y a certitude de contrition véritable, du désir sincère de se consacrer à un effort de réparation, de reconstitution économique.

Des sanctions impitoyables seraient sans doute prises, car la morale, la justice, certains principes immuables, restent les seules sauvegardes de la civilisation, du *droit à la vie, à la liberté* et doivent, par conséquent, être hautement revendiqués, raffermis sitôt que violés.

En tous cas, c'est l'heure ou jamais d'agir : l'Entente doit être, depuis longtemps, pleinement renseignée sur la valeur des éléments constructifs existant en Russie. La terrible épreuve qui dure depuis bientôt deux ans n'a pu que

hâtivement mûrir des millions d'âmes slaves que l'absolutisme tzariste avait repliées sur elles-mêmes sans y détruire, sans doute, toute vitalité psychique, toute capacité d'évolution. Ces éléments se grouperont, lutteront contre les forces destructives, mais le jour seulement où une aide sûre, puissante, morale autant que physique, viendra vers eux, leur transmettre l'action inhibitrice qui leur manque.

Or, cette aide vraiment efficace ne peut venir que de l'extérieur, de l'Entente : il n'y a aucun doute à cet égard.

L'heure d'agir est pressante.

Que disait, il y a un an, M. Destrée, ce socialiste, ancien ministre de Belgique à Pétrograd, que je rencontrai à Tokio et qui m'intéressa tant ?

M. Destrée a formellement déclaré, le 2 janvier dernier, que « la Russie politiquement, économiquement, moralement, se trouve dans une situation désespérée, sans issue par ses seuls moyens. Des années, des décades peut-être seront nécessaires pour réparer les ravages du bolchevisme. La terre reste inculte, les usines sont ruinées, le peuple entièrement démoralisé... »

Or, que ne peut-on dire aujourd'hui, après une année de plus d'atroce guerre civile dont les ravages ont couvert les régions les plus peuplées, les plus riches de la Russie ?

Le « Times » parlait comme M. Destrée, en janvier dernier : « De tous les problèmes à solutionner par la Conférence aucun n'est plus urgent et, pour nul autre, un retard dans la solution n'est aussi dangereux. La présente forme de gouvernement russe relève de la conception la plus *impérialiste* qu'on ait encore observée en Europe. Aussi toutes les protestations contre une intervention dans les affaires intérieures de la Russie sont-elles à côté de la question. En combattant le bolchevisme, nous devons être mus par les motifs mêmes qui nous déterminèrent à combattre l'Allemagne. Si nous avons fait la guerre à cette nation, ce n'est pas dans le but de renverser le « kaiserisme », mais bien pour empêcher l'Humanité de devenir la proie d'une nouvelle religion politique.

« Nous n'allons donc pas en Russie pour y imposer une forme quelconque de gouvernement, mais bien pour combattre le bolchevisme devenu une force *impérialiste agressive, destructrice de la liberté* et de tous les *idéaux* d'une juste paix. »

Cette opinion du grand journal est plus vraie aujourd'hui qu'à aucun moment et mérite, plus que jamais, d'impressionner les dirigeants de la politique anglaise si vacillante depuis des mois, durant des mois qui auraient pu être décisifs, car la puissance bolcheviste est surtout faite de notre faiblesse d'action ou plutôt du décousu des différents plans mis successivement en œuvre.

Les conséquences de pareille attitude sont ce qu'elles devaient être fatalement : les bolchevistes sont victorieux partout : Denikine est sur la route de la grande défaite, comme Koltchak depuis trois mois.

Koltchak! C'est vers Irkoutsk: aussi loin! à plus de 3.000 kilomètres dans l'Est de l'Oural, qu'il cherche un refuge pour ses troupes rompues, démoralisées.

Novo-Nikolaiesk, sur l'Ob, vient d'être pris. Et le bolcheviste déborde vers le Sud, contrôle la Marche des Steppes, pénètre dans la région de l'Altaï, si productive à tous points de vue, région agricole, pastorale et minière d'énorme valeur.

De plus, les armées de Trotsky prononcent un mouvement inquiétant vers Sergiopol et Tchougoutchak, d'une part; et remontant l'Irtysh, d'autre part, convergent vers la Tzoungarie, c'est-à-dire vers le Turkestan chinois : c'est la pénétration en Chine en voie de réalisation, la pénétration pour des fins de propagande intensive dont on devine sans peine le but.

Comme l'activité bolcheviste remporte, en outre, de grands succès d'influence parmi les Musulmans de l'Asie Centrale, que les troubles de l'Inde, au printemps dernier, relèvent des menées de Lénine; que, de son côté, l'Afghanistan s'agite de plus en plus, comme le Kurdistan, de graves surprises sont imminentes pour l'Entente, pour l'Angleterre surtout.

C'est un vaste réseau d'intrigues qui se noue dans toute l'Asie comme en Europe, moins au nom des principes marxistes, qui n'auraient aucun succès auprès du monde musulman, que sous le vain prétexte d'une libération de l'Islam, de sa « rédemption » de la tutelle ententiste.

Cette propagande, qui s'étend dangereusement tous les jours, est d'autant plus inquiétante qu'elle est mue, organisée secrètement par l'Allemagne qui cherche avec raison son salut du côté de l'Est, vers la Russie et l'Asie Centrale.

Attendrons-nous pour agir que la moitié de l'Asie soit soulevée contre l'Angleterre et, par suite, contre nous ? Attendrons-nous que la Pologne elle-même soit envahie ?

Faut-il donc encore temporiser ? Surtout qu'il s'agit non d'envoyer de grandes forces en Russie, mais seulement d'équiper, d'alimenter en armes et munitions les contingents russes en lutte contre l'Armée Rouge. Seraient toutefois nécessaires des groupes assez nombreux de volontaires spécialistes (génie, artillerie, aviation) au rôle si important dans la guerre actuelle.

Mais une poussée d'Ouest en Est partant de la Pologne ne serait efficace qu'autant que nous renforcerions le front sibérien pour une action simultanée d'Est en Ouest.

Après tant de ruines accumulées, tant par destruction que par non-production, est-il possible d'abandonner la Russie à la crise mortelle qui la ronge ? Par reconnaissance pour avoir été pour nous, à une heure donnée, une aide puissante, par humanité pour tant de victimes de la terreur bolcheviste, pouvons-nous laisser cette grande nation se débattre dans un cauchemar sans issue ?

Qu'il lui soit donné de revivre sans plus tarder ! Moins de souffrance régnera chez elle, moins aussi dans l'Europe entière, car l'interdépendance économique est telle, à l'heure présente, que misère en Russie est, aussi, misère, à un certain degré, chez les peuples voisins.

Ce sera surtout la libération, le *sauvetage moral* de 160 millions d'âmes, leur rédemption de la plus sombre des hérésies. Il y a là une grande œuvre à accomplir pour les *Pershing's crusaders*, pour les *grands démocrates*, ennemis mortels de tout impérialisme. Qu'ils donnent le démenti à la « Frankfurter Zeitung », qui ne cache pas son espoir de voir échouer tous les plans de l'Entente par son hésitation à aller à Moscou.

N'oublions pas surtout que la Russie est la condition même d'une paix durable, qu'elle couvre les terres d'Europe, qu'elle commande les terres d'Asie... Paix en Russie, c'est paix en Europe, paix dans le Monde !

Dr A. LEGENDRE.

LETTRES ET CHRONIQUES DE L'ÉTRANGER

ÉPHÉMÉRIDES DE LA SEMAINE

VENDREDI 9 JANVIER :

— MM. Lloyd George et Nitti sont arrivés hier soir à Paris.

— Les trois premiers ministres ont commencé, hier, leurs conversations.

— Les troupes en déroute de Denikine se réfugient en Pologne.

— Sir I. Byrne, chef de la police irlandaise a été révoqué.

— Le mouvement gréviste reprend en Angleterre.

SAMEDI 10 JANVIER :

— Entrée en vigueur du Traité de Paix.

— M. Dutasta a rendu compte au Conseil Suprême des conversations qu'il a eues avec M. von Lersner, au sujet des dispositions prises par la commission du Schleswig, applicables dès la mise en vigueur du Traité.

— Le Conseil a décidé que les dépenses de la haute commission de contrôle des pays rhénans seraient supportées par l'Allemagne.

— En séance secrète, les représentants de l'Entente ont discuté de la question de l'Adriatique.

— Une commission alliée s'est occupée d'établir la liste des coupables dont l'extradition sera demandée à l'Allemagne.

— La Commission Le Rond a signé cinq accords avec les délégués techniques allemands.

— Les délégués polonais ont conclu trois accords avec les délégués allemands.

— Aux Etats-Unis, M. Bryan demande la ratification du Traité sous n'importe quelle forme, avant le 16 janvier.

DIMANCHE 11 JANVIER :

— Le Traité de Paix est promulgué.

— La France, l'Angleterre et l'Italie ont désigné leurs chargés d'affaires en Allemagne.

— Les neutres sont invités, par les puissances de l'Entente, à accéder au pacte de la Société des Nations, dans le délai de deux mois.
— La sous-commission des prisonniers de guerre a examiné les conditions de rapatriement des prisonniers allemands.
— M. Clemenceau a remis à M. von Lersner la lettre annexe qui apporte les réductions aux compensations exigées pour le sabordage de Scapa-Flow.
— Les trois Premiers ont tenu des conférences secrètes sur la question de l'Adriatique..
— Un conflit a eu lieu à Douvres entre soldats anglais et irlandais.
— La commission civile interalliée assume le pouvoir dans les territoires rhénans.
— Un accord O'Grady-Litvinoff a été conclu, limité à un envoi réciproque de secours aux prisonniers.
— Le Sénat américain vote le bill pour la répression des menées séditieuses.

LUNDI 12 JANVIER :
— Le général Gassouin a donné connaissance aux délégués allemands des mesures fixées pour le rapatriement des prisonniers.
— Les Trois poursuivent leurs conversations sur l'Adriatique et la Turquie. ....
— Irkoutsk est entre les mains des socialistes révolutionnaires.

MARDI 13 JANVIER :
— Les Trois ont entendu hier M. Trumbitch.
— Le Sobranié bulgare a ratifié le traité de Neuilly.
— MM. Renner et Benès se sont entendus au sujet de la politique extérieure de l'Autriche et de la Tchéco-Slovaquie.
— M. Vaïda-Voïvod est arrivé hier à Paris.

MERCREDI 14 janvier :
— Une échauffourée sanglante a eu lieu devant le Reichstag.
— La commission interalliée a désigné les divers conseils provinciaux pour les divers districts du Sleswig.
— Les Trois ont entendu de nouveau M. Trumbitch.
— Le Conseil interallié a examiné un rapport sur l'attribution des charges financières.
— Il a décidé de modifier l'article 270 du traité avec la Hongrie, relatif aux fournitures de charbon.

JEUDI 15 JANVIER :
— L'état de siège a été proclamé à Berlin et dans toute l'Allemagne du Nord.
— Les Trois ont établi un projet sur l'Adriatique, qui a été aussitôt soumis aux Yougo-Slaves.



LES ÉVÉNEMENTS DE LA SEMAINE

Samedi, 10 janvier 1920 : date historique, jour où est entré en vigueur le Traité de Versailles, où les relations diplomatiques, — symbolisées par une tasse de thé offerte par M. Clemenceau, — ont été reprises avec l'Allemagne.

La cérémonie de samedi dernier met fin à un des plus longs armistices que l'Histoire connaisse : un armistice de quatorze mois moins un jour.

Ce que cette période de suspension d'armes a apporté au monde, nous le voyons clairement aujourd'hui. Mais il ne sert à rien de récriminer.

Il est plus intéressant de regarder *en avant*, et de se demander quel sera l'avenir.

Au premier plan, se posent les problèmes des paix encore à faire : paix hongroise, paix turque, accord adriatique.

La paix hongroise est chose faite ; comme les autres, Allemands, Autrichiens, Bulgares, les Magyars de Neuilly signeront les conditions qu'on leur imposera, et les feront ratifier par l'Assemblée nationale qu'on va élire le 26 janvier. En respecteront-ils les stipulations ? C'est ce que l'avenir nous dira.

La paix turque est chose moins aisée. Et il est intéressant d'observer la répugnance avec laquelle une partie de la presse anglaise, le *Daily Telegraph* en particulier, se résigne à admettre qu'il faut laisser le sultan à Constantinople, capitale religieuse indispensable au Commandeur des Croyants.

Quant à l'accord adriatique, les grandes lignes en sont encore peu connues. Mais il semble bien que Fiume restera à l'Italie, et que Zara aura un *régime particulier* ; enfin, une bande de territoire — de territoire purement slave — réunira Fiume à l'Istrie italienne. Voilà la Yougo-Slavie coupée du Quarnero, et le port de Fiume voué à la décrépitude.

En Russie, Koltchak arrêté par ses troupes révoltées, Denikine rejeté derrière ses fronts de départ, c'est l'incontestable, l'écrasante victoire des Rouges sur toute la ligne. Et l'armée des Soviets, entrée à Boukhara au milieu de l'enthousiasme des populations, commence son mouvement tournant vers Ouzoun-Ada, tête de ligne du Transcaspien en face de Bakou. De la Caspienne au Thibet, quel merveilleux front d'attaque contre les Indes et la Perse, « *la plus courte route de Londres* », à travers ces frontières afghanes où les Mahsouds se battent déjà !

En Amérique, M. Bryan prend nettement position contre les ajournements et les retards dans la ratification du Traité dont la responsabilité semble retomber en partie sur l'intransigeance du Président. Et il a groupé autour de lui un certain nombre de sénateurs qui vont tenter de faire voter la ratification avant le 16 janvier et sous n'importe quelle forme.

F. DE GÉRANDO.



LETTRE DU CAUCASE

LA POLITIQUE ANGLAISE AU CAUCASE

Les bolchevistes sont sur la Caspienne et les Britanniques sont à Bakou, désireux encore d'obtenir, à Constantinople, la surveillance des Détroits qui leur permettra d'assurer la sécurité du passage de leurs navires. L'ampleur de cette question de Constantinople et, d'autre part, l'impérialisme dont les bolchevistes font preuve donnent à craindre le retour de cette lutte éternelle de « L'Ours et de la Baleine » *qui a été la base depuis deux siècles de la politique européenne en Orient.*

L'auteur de cette lettre a été témoin de multiples transformations politiques subies durant ces derniers mois par ces pays hier encore politiquement inexistants. Nos lecteurs trouveront dans cet article une base chronologique et documentaire qui éclaire un des éléments de ce vaste problème.

Lorsque les Anglais réoccupèrent Bakou, le 17 novembre 1918, ils trouvèrent le Caucase divisé en cinq républiques ; la république musulmane du Daghestan au nord-est du Caucase, la république tartare d'Azerbeidjan dont Bakou était la capitale, les deux républiques chrétiennes d'Arménie et de Géorgie, et le pays de Batoum que les Turcs avaient réoccupé selon les clauses du Traité de Brest-Litovsk.

La république de Géorgie avait été soutenue par les Allemands qui comptaient en faire leur centre d'influence. Celle d'Azerbeidjan s'appuyait sur les Turcs qui en faisaient le pivot de leur politique touranienne. L'Arménie entourée d'ennemis agonisait dans la famine et était la seule à désirer sincèrement la victoire des Alliés.

L'occupation du Caucase par l'armée anglaise faisait partie du plan général de l'office anglo-indien. Deux raisons principales lui faisaient attacher une importance capitale à la possession de ce pays. La première était la situation incomparable du Caucase comme boulevard des Indes orientales, protégeant contre tout retour offensif de la Russie la Perse, et la Turquie. La deuxième était la richesse pétrolifère de Bakou.



Dès les premières semaines qui suivirent l'armistice, profitant de la convention conclue avec la France en 1917 qui distribuait la Mer Noire en deux zones d'influence séparées par la Crimée et donnait la partie orientale aux Anglais, l'Angleterre occupa la Caucasie avec 40.000 hommes, dont le général en chef prit résidence à Tiflis. A l'abri de la chaîne du Caucase, frontière à peu près inattaquable et infranchissable, elle se présenta comme la protectrice de l'indépendance des jeunes républiques contre leurs agresseurs éventuels, russes ou turcs. L'armée anglaise s'employa immédiatement à réparer la conduite de pétrole de Bakou à Batoum, à rendre sûre la voie du chemin de fer transcaucasien et à se fortifier solidement dans

les trois points de Bakou, Tiflis et Batoum. Entre les républiques jalouses, séparées par des haines de race et de religion, elle s'affirma comme seule capable d'établir le lien nécessaire pour assurer la vie économique du Caucase.

Elle parut d'abord vouloir continuer le plan allemand et s'appuyer sur la République de Géorgie ; lorsque la méfiance des Géorgiens fut éveillée par le retard à reconnaître leur indépendance, et l'appui matériel fourni par les Anglais à Denikine, les Anglais favorisèrent la république d'Azerbeidjan. En même temps, le port de Batoum devenait une base anglaise fortement organisée, où les Anglais commandaient en maîtres absolus, prélevant même des droits de douane spéciaux. En tenant Batoum, ils tiennent la distribution du pétrole. Le port de Poti, réservé au transport des minerais de manganèse, fut momentanément laissé de côté et abandonné aux Géorgiens.

Les Anglais s'occupèrent fort peu de la politique intérieure des diverses républiques ; ils laissèrent les Géorgiens persécuter les Russes, nationaliser les grandes propriétés appartenant en grande partie à des Russes ou à des Arméniens. Du moment que l'ordre public n'était pas troublé, que les communications par voie ferrée restaient sûres, ils adoptaient le principe que les questions d'ordre intérieur ne les regardaient pas.

Ils opposèrent également une assez grande indifférence aux réclamations des Arméniens qui durent leur salut aux missions américaine et française. Les Anglais se contentèrent de donner des wagons et de prêter des hangars pour transporter et emmagasiner les farines de ravitaillement.

La politique anglaise favorable à l'indépendance des républiques caucasiennes causa la plus vive défiance à Denikine et à son gouvernement. Pour ces derniers, le Caucase reste une province russe et l'indépendance des républiques est considérée comme une pure révolte. L'état de guerre existe entre l'armée des volontaires et les Géorgiens. Un front, qui n'immobilise pas beaucoup de soldats, à la vérité, s'est constitué sur la côte de la Mer Noire, entre Sotchi et Gagri. Pareillement sur la Caspienne, après la prise de Petrovsk par Denikine, des escarmouches eurent lieu du côté de Derbend entre les Russes et les Tartares. Aussi, la situation du général anglais, attaché à l'armée de Denikine et chef de la mission militaire anglaise, est rendue fort difficile par le fait que l'Angleterre a une politique à double face au sud et au nord du Caucase, et les titulaires de ce poste changent assez fréquemment.

Au sud du Caucase, l'Angleterre soutient l'indépendance des républiques caucasiennes dont la faiblesse nécessitera toujours sa protection contre l'ancien maître redouté, la Russie. Au nord du Caucase, en soutenant Denikine dont elle connaît la faiblesse, elle entretient l'état d'anarchie et de démembrement en Russie, dont elle a besoin pour réaliser sa politique en Orient. L'absence de la Russie à la Conférence de la Paix a été un tel avantage pour l'Angleterre, qu'on peut être assuré qu'elle ne fera jamais rien de sérieux pour reconstituer son puissant adversaire.

Momentanément tranquille du côté de la Russie, elle l'est moins du côté des Turcs et de l'Islam. Les forces militaires anglaises, en majorité composées de soldats hindous, semblent faibles et bien disséminées, quand on examine sur la carte les immenses régions qu'elles tiennent entre l'Inde et la Méditerranée. Parmi ces soldats hindous, une partie d'entre eux, de religion musulmane, inspire une médiocre confiance au commandement anglais. On peut se demander si cette toile d'araignée qui s'étend de l'Inde au Caire, à Bagdad, à Tiflis et Constantinople, laissant entre ses mailles des régions hostiles, difficiles à soumettre, pleines de révoltés en armes, sera assez solide pour résister à tant de poussées. Les foyers d'agitation de l'Afghanistan, de Perse, du Kurdistan et d'Anatolie, sont travaillés par les anciens agents allemands restés sur place, par les Jeunes-Turcs, dont le chef, Enver Pacha, est dans le sud du Caucase, auprès de Nakitchevan, enfin par les bolcheviks maîtres du Turkestan et du Transcaspien. La politique de ces divers agitateurs se ramène à la formule jeune-turque, panotmanisme ou panislamisme et vise à la révolte des musulmans de l'Inde. Contre ce danger musulman, l'Angleterre a adopté au Caucase une politique très prudente. Elle se contente d'occuper les grandes voies de communications, les grands carrefours, ne risque pas ses troupes dans les régions difficiles. Si l'une de ses avant-gardes est menacée, elle la retire, quitte à abandonner les populations qu'elle venait protéger. Tel fut le cas des bataillons qui occupèrent passagèrement le Karabagh ou le district d'Ardahan. L'Angleterre ne veut pas risquer un échec, une perte de prestige surtout pour sauver des Arméniens.

Par contre, elle compte beaucoup sur son service d'Intelligence, dont le rendement en ces pays orientaux est considérable. Les chefs de ce service sont des hommes peu connus du public, mais spécialisés dans la connaisance des peuples qu'ils surveillent. Leurs subordonnés nous paraissent souvent manquer de souplesse, d'initiative, mais ils exécutent avec discipline leur tâche. De plus, ces agents anglais ont l'avantage de connaître le plan directeur de leur gouvernement, et le but à atteindre. Aussi l'or anglais dépensé par le service de l'Intelligence a-t-il un bon rendement.

Enfin, l'Anglais s'appuie sur son expérience de l'Inde, Il se dit que depuis 150 ans il tient 400 millions d'Hindous avec 300.000 hommes de troupes anglaises, et il pense que la Perse, le Caucase et les pays turcs peuplés de 40 millions d'habitants, divisés entre eux par la race et la religion ne lui demanderont pas même autant de peine.

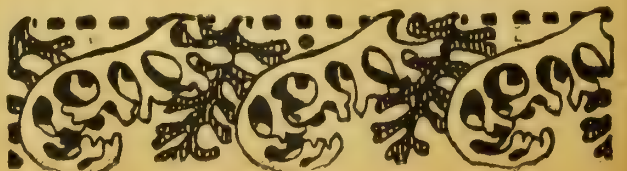
En dépit des hésitations du Foreign Office — qui, en définitive, semble toujours s'être laissé forcer la main, les coloniaux indo-britanniques du grand quartier général du Caire, depuis transporté à Constantinople, ont poursuivi sans hésiter leur plan pendant toute la guerre, et les résultats acquis sont déjà considérables. Leur politique arabe a abouti à la conquête de la Mésopotamie. La conquête de la Perse a été engagée par la mission du colonel Sykes en 1916. Celle du Caucase par l'expédition aventureuse envoyée d'Enzeli à Bakou au secours des Arméniens, en 1918.

Cette suite de succès donne à l'Angleterre le contrôle de tous les districts pétrolifères de l'Asie Antérieure. La région du Karoum en Susiane était exploitée au profit de l'Amirauté anglaise, dès avant la guerre. La conquête de la Mésopotamie lui a donné les puits de Tekrit, l'occupation de Mossoul, en dépit des accords Picot-Sykes, donnera le contrôle des régions pétrolifères récemment découvertes au Kurdistan (1) ; la mainmise sur la Palestine, celui des pétroles du sud de la Mer Morte. L'occupation du Caucase couronne l'édifice et l'Angleterre espère sans doute que le désordre régnera suffisamment longtemps en Russie pour lui laisser le temps d'implanter son influence économique et politique sur les républiques caucasiennnes.

Sa volonté s'est clairement manifestée lorsqu'il a été question de donner à l'Italie la garde du Caucase. En juin 1919, les Géorgiens, déjà lassés du joug anglais, fêtèrent la mission italienne envoyée pour prendre contact. Les Anglais annoncèrent officiellement à Bakou leur prochain départ : mais peu de temps après, les aspirations italiennes étaient habilement reportées vers le bassin houiller d'Héraclée, où les intérêts français étaient seuls engagés.

Aussi, tant que la Russie ne sera pas assez forte pour reprendre Bakou dont le pétrole lui est indispensable, l'Angleterre a des chances de rester la protectrice, et en même temps la maîtresse, des républiques caucasiennes. Celles-ci afficheront sans doute des sympathies pour d'autres puissances plus désintéressées, dont la culture leur est plus familière. Mais elles craignent l'Angleterre et estiment en même temps sa force. Elles ont besoin de produits manufacturés, de crédits, et jusqu'ici, l'Angleterre et l'Amérique ont été à peu près seules à pouvoir leur en fournir. Enfin, il est nécessaire qu'une puissance maintienne le lien économique entre les peuples caucasiens. L'Angleterre s'est substituée à la Russie défaillante. Sera-t-elle capable de résister aux influences bolcheviks ou bolchevisantes, qui sont encore puissantes auprès des gouvernements et des peuples du Caucase ?

ESPINOUS.



LES COURANTS D'OPINION À TRAVERS LE MONDE

EN ANGLETERRE

Paix en Occident, inquiétudes en Orient

Après la ratification du traité de Versailles : pas de paix possible sans les Etats-Unis et la Russie. — Que devient la Ligue des Nations ? — Le sort de l'Empire ottoman et le bolchevisme. — Les arguments des turcophobes et des turcophiles.

La ratification définitive de la paix de Versailles ne paraît pas avoir beaucoup rassuré l'opinion publique anglaise. La cérémonie sans apparat du 10 janvier ne clôt pas une série de négociations laborieuses pour inaugurer un régime stable de paix. Les rares commentaires inspirés par l'événement si longtemps attendu traduisent le désappointement, la désillusion, l'inquiétude de tous les esprits.

Le *Times*, du 10, intitule son éditorial « Une Paix manquée », et s'écrie :

« Ce n'est pas là la paix qui soutenait nos espoirs aux jours les plus sombres de la guerre. Nous pensions alors qu'une ère nouvelle était en gestation ; elle n'est pas encore née. L'esprit de rivalité internationale n'est pas fortement enchaîné comme nous le rêvions. »

Avec toute la presse, qui relève l'absence des Etats-Unis, le *Times* est obligé de reconnaître que la paix ne peut réellement entrer en vigueur que par la Ligue des Nations. Or celle-ci a perdu beaucoup de son autorité depuis l'armistice. On a laissé croître en Russie une nouvelle force inconciliable avec la Société des Nations, et la puissance d'action de la Ligue a été diminuée par le conflit qui met aux prises le Président Wilson avec le Sénat des Etats-Unis. De ces deux « graves infractions » à l'idéal de paix que nous rêvions pendant la guerre, la première est la plus sérieuse. Le bolchevisme menace l'Asie centrale, l'Inde, tout l'Orient, mais aussi la Pologne. Celle-ci sera pour le bolchevisme ce qu'a été la Belgique pour le kaisérisme. Tout en regrettant profondément la faillite du Gouvernement en Russie et la funeste querelle « qui a obscurci en Amérique les leçons de la guerre », le *Times* conclut que pour l'instant l'Angleterre et la France sont prêtes à supporter seules les responsabilités de la Ligue des Nations. Le renforcement viendra plus tard d'Amérique, par une sympathie naturelle pour notre œuvre démocratique en Europe, et aussi de la nouvelle Russie... bien que de ce côté les espoirs soient plus lointains.

Ainsi le péril allemand est écarté, mais le péril bolcheviste surgit à l'horizon ! Le Conseil Suprême n'a pu organiser contre lui la Société des Nations. Dans l'esprit des conservateurs d'outre-Manche, celle-ci se réduit à une association franco-anglaise, en attendant mieux. C'est à quoi ne saurait consentir le champion ardent de la Ligue des Nations, lord Robert Cecil. Le manifeste lancé par lui le jour de la mise en vigueur du traité de Versailles vise à inspirer confiance dans l'efficacité de la Ligue : « Elle sera une force réelle ou une imposture. Tout dépend de l'attitude des peuples et du peuple britannique en particulier. » Mais il ne cache pas qu'il y a actuellement des circonstances « qui pourraient troubler la paix » : la situation en Russie, le chaos économique dans beaucoup de pays européens, les controverses non réglées par la Conférence, les défauts du traité de paix lui-même et tout spécialement les clauses financières.

Parmi les controverses non réglées, parmi les graves problèmes en suspens, celui qui passionne le plus la Grande-Bretagne, c'est le problème turc et le sort de Constantinople. Et ici encore, dans le règlement de l'épineuse question d'Orient, le bolchevisme russe se dresse comme l'obstacle essentiel.

Va-t-on démembrer l'Empire ottoman ? Chassera-t-on les Turcs d'Europe ? Chassera-t-on le Sultan de Constantinople ? Telles sont les questions qu'agite la presse en attendant la réunion de la nouvelle Conférence de Paris.

Dans l'ensemble, l'opinion britannique apparaît hostile au maintien du régime turc en Europe. Les milieux conservateurs ont même manifesté, fin décembre, une turcophobie extrême... Toutefois ils se sont assagis quelque peu au fur et à mesure que se précisait la menace de l'expansion du bolchevisme dans le monde musulman et d'une espèce d'alliance à base religieuse du communisme russe et du fanatisme islamique.

Les hésitations de Lloyd George sur ce problème comme sur les autres ont dérouté l'opinion. A lire son discours du 18 décembre aux Communes, on le croit partisan de l'expulsion définitive des Turcs et du Sultan. Mais on le voit, petit à petit, se rallier à une solution moins radicale. Et la presse conservatrice s'inquiète fort de ces fluctuations du cabinet britannique. Elle y voit à la fois l'influence du ministère de l'Inde et celle du quai d'Orsay.

Le *Times* part de ce principe que l'Europe ne connaîtra jamais de paix durable tant que les Turcs n'auront pas regagné les plateaux d'Anatolie d'où ils sont venus. Le Gouvernement turc doit donc être transféré en Asie Mineure. Les Dardanelles et le Bosphore doivent être internationalisés. Les Etats-Unis ne voulant pas accepter de mandat, la tâche de régénérer l'Orient incombe à la Grande-Bretagne et à la France. Ces deux nations auront à agir ensemble loyalement, car ni l'une ni l'autre ne peuvent se permettre de politique d'aventures en Orient.

Cette thèse est également soutenue par la revue *New Europe* du 25 décembre et du 8 janvier :

Après s'être élevée énergiquement contre les manœuvres souterraines qui, à Paris et à Londres, ont pour objet la réhabilitation de la Turquie et même du Comité « Union et Progrès », la Revue demande la création d'un Etat international comprenant Constantinople, les Détroits et la majeure partie de la Thrace. N'intervenons pas dans le problème religieux du Califat. Seul l'Islam peut décider lui-même s'il veut rester aux mains d'une dynastie ottomane. Le sort de Constantinople est un problème purement politique qui doit être résolu sur des bases purement politiques et économiques. L'essentiel est de chasser les Turcs d'Europe. Que le Sultan reste ou non à Constantinople, peu importe.

La *Round Table* de décembre veut aussi confiner l'Etat turc en Asie Mineure, et enlever aux Turcs les Détroits, Constantinople et la Thrace.

Par contre, le maintien de la souveraineté territoriale de la Turquie en Europe est réclamé dans un Mémoire signé par Lord Abingdon, lord Ampthill, lord Parmoor, etc. On y lit que la menace du démembrement de l'Empire turc alarme le monde musulman tout entier, et cause des troubles profonds dans l'Inde. Les villes saintes de l'Islam doivent demeurer aux mains des Musulmans. La population musulmane est en majorité à Constantinople, dans le vilayet d'Andrinople, le sandjak des Dardanelles et le vilayet de Smyrne. Placer la Turquie sous le mandat d'une puissance étrangère serait blesser profondément le sentiment religieux musulman. Une forte Turquie est nécessaire pour faire digue contre le bolchevisme.

A la turcophobie conservatrice, s'oppose nettement la turcophilie des libéraux et des socialistes. Ce n'est certes pas qu'ils veuillent défendre la Turquie comme puissance politique. Mais ils sont effrayés à l'avance par les conséquences incalculables que peut avoir le réveil du nationalisme musulman sur l'Empire oriental de la Grande-Bretagne, et d'autre part ils répugnent à approuver une nouvelle violence faite au droit des peuples par les puissances impérialistes d'Occident.

La *Westminster Gazette* du 9 constate, contrairement à ce qu'affirme la *New Europe*, que le problème turc est infiniment délicat parce qu'il est aussi religieux que politique : le monde musulman ne veut pas que Constantinople cesse d'être le siège du Califat. L'agitation règne déjà dans tout l'Orient. Toutes les difficultés viennent précisément de ce que le Sultan a le double caractère de chef politique et de Calife.

La revue libérale *New Statesman* demande en ter-

mes nets le maintien du Sultan à Constantinople. Certes, dit-elle, nous ne sommes pas de ceux qui ont longtemps prétendu que le Turc était le « real gentleman » de l'Orient. Mais nous devons laisser aux Turcs le droit élémentaire de régler leurs propres affaires. Il y a d'autre part, une considération à ne pas négliger : le Sultan a une position spirituelle importante dans le monde musulman. Le panislanisme est une force avec laquelle il faut compter, d'autant qu'on ne peut distinguer en lui l'élément politique de l'élément religieux. Ni nous ni la France, qui sommes des puissances musulmanes, nous ne pouvons risquer la paix en Asie et en Afrique.

Enfin le journal socialiste *Daily Herald* insiste de son côté sur le danger d'exacerber les sentiments musulmans de l'Orient :

Respectez la religion de l'Islam et le principe d'autodétermination des Musulmans.

Internationalisez les Détroits, mais laissez le Sultan à Constantinople.

Et il conclut : Faites d'abord et avant tout la paix avec les Bolcheviks. Autrement, la Russie aura intérêt à soulever l'Orient contre l'Europe. La clef du problème ottoman n'est pas à Constantinople, mais à Moscou.

Même si l'on ne partage pas le point de vue socialiste, l'on doit reconnaître que la solution de la question d'Orient est inséparable de la solution du problème russe. La Russie aurait eu son mot à dire à Paris si la Révolution n'avait pas répudié les traités secrets et renoncé, au nom du peuple russe, aux revendications séculaires du tsarisme sur Constantinople et les Détroits. Mais voici que la République des Soviets, qui ne vise aucune annexion territoriale, cherche à faire pièce à l'impérialisme occidental en s'appuyant sur le fanatisme religieux des musulmans, et son isolement même ne fait qu'augmenter sa formidable puissance morale. La Russie révolutionnaire devient pour la Grande-Bretagne une rivale autrement dangereuse que la Russie des Tsars.

JOHN READER.



EN ITALIE

M. Nitti à Paris

LA PRESSE D'OPPOSITION PRÉPARE LA BATAILLE. — UN COMMENTAIRE DU *Giornale d'Italia*. — L'ALLIANCE FRANCO-ANGLO-ITALIENNE. — LES POURPARLERS DIRECTS ENTRE L'ITALIE ET LA YOUGOSLAVIE.

M. Nitti est à Paris. Il y poursuit, secondé par M. Scialoja, les conversations entamées à Londres où ils avaient soumis un contre-projet au *memorandum* anglo-français.

La presse fait un silence presque complet sur la teneur de ce contre-projet, mais il est certain qu'il contient une proposition d'adoucissement de la thèse américaine au sujet de l'Adriatique et en même temps la proposition d'une série de « compensations » en Afrique et Asie. La question de l'entrée de l'Italie dans une Triple Alliance anglo-franco-italienne y est certainement discutée. On a également envisagé la possibilité de discussions directes entre l'Italie et la Yougoslavie.

Les journaux amis de M. Nitti sont muets à ce sujet. Ils se sont bornés à reproduire un communiqué de l'agence *Stefani* sur les conversations italo-anglaises de Londres, communiqué qui soulignait la « parfaite cordialité des échanges de vues entre les représentants des deux gouvernements ». Nous avons appris par la suite que cette cordialité n'empêchait pas les représentants anglais de faire des réserves sur le contre-projet italien. Le correspondant parisien du *Corriere d'Italia* annonçait même à la date du 11 janvier que les réserves anglaises avaient été approuvées par M. Clemenceau au Conseil interallié du 9 janvier. Autour de ces faits s'est établie toute une discussion en Italie. Les organes officieux, il faut le constater avec plaisir, sont plus sobres que les jours derniers. Par moment même il leur arrive de faire appel à l'amitié et aux liens de sang qui unissent l'Italie et la France. Ainsi le *Messaggero* (9-10 janvier), ami de M. Nitti, publiait un article intitulé : *Georges Clemenceau et l'Italie* et dans lequel on rappelait une lettre signée le 20 février 1871 par de nombreuses personnalités françaises, au nombre desquelles M. Clemenceau, en faveur de Garibaldi contre lequel s'était élevée une partie de l'Assemblée de Bordeaux. La conclusion de ce récit demande à la France de ne pas déprécier la contribution italienne à la victoire et d'adopter une attitude favorable à l'égard des prétentions italiennes sur Fiume. Les journaux d'opposition adoptent une attitude en grande partie dictée par des préoccupations de politique intérieure. Il s'agit bien entendu de l'opposition Salandra-Orlando. Tout en soutenant les réclamations de M. Nitti ils prétendent qu'elles sont insuffisantes, soulignent l'opportunité particulière du mouvement actuel pour une réussite du président du Conseil et lui conseillent d'être prudent. Comme il est sûr que le langage et les réclamations de M. Nitti sont plus modérés que les réclamations de l'*Idea Nazionale* et du *Giornale d'Italia* qui ne sont destinés qu'au *public* italien et... étranger ; comme, d'autre part, il est incontestable que M. Nitti va être obligé d'accepter même sur cette base, un compromis, les journaux conservateurs préparent le terrain pour des attaques prochaines contre le président du Conseil actuel. Il est à noter qu'ils épargnent systématiquement M. Scialoja qui fut du *Fascio*. L'article peut être le plus caractéristique dans ce sens fut publié par le *Giornale d'Italia* du 11 janvier. L'organe ami de MM. Salandra et Sonnino s'adresse sous le titre *Attention, monsieur Nitti !* au président du Conseil. Il constate tout d'abord l'échec de M. Wilson qui est « incapable de tenir les engagements pris par » lui à la Conférence de la Paix ». Les Etats-Unis sont à l'heure actuelle virtuellement en dehors du « concert des nations victorieuses ». Ce fait domine toute la politique actuelle, Clemenceau et Lloyd George auraient construit la paix antiallemande sur la base d'une collaboration franco-anglo-américaine. Or l'Amérique vient de manquer à la combinaison : cela crée à l'Italie une situation nouvelle, Non sans arrière-pensée l'organe conservateur demande à M. Nitti de considérer les pourparlers au sujet de l'Adriatique et de la Méditerranée en fonction de la préoccupation franco-anglaise de rétablir l'équilibre dérangé par l'éclipse américaine par l'adhésion italienne :

> M. Clemenceau ne veut évidemment pas entrer à l'Elysée sans avoir remédié à l'exode de l'Amérique des accords européens ; d'où son empressement à l'égard de M. Nitti, sa hâte de conclure avant le 17 janvier, sa manœuvre dans les eaux adriatiques.

Le *Giornale d'Italia* oublie ses campagnes réitérées en faveur d'une solution rapide du problème adriatique. Il prétend que la France et l'Angleterre voudraient pour des raisons diverses s'entendre avec l'Italie même en dehors du fameux *memorandum* remis à M. Tittoni. Le différend anglo-français, au sujet des affaires turques, serait un des mobiles de cette préoccupation. On voudrait attirer l'Italie dans une alliance anglo-franco-italienne. Cette attitude offrirait, de l'avis du *Giornale d'Italia*, à M. Nitti un excellent terrain de manœuvre. L'organe de M. Sonnino n'a rien à opposer à une pareille politique mais « les affaires sont les affaires. Ce qu'on demande à » notre pays exige des sacrifices considérables et ré» clamé une juste récompense ». L'article nous offre un petit tableau de ces compensations : l'annexion de Fiume, l'annexion de Zara (« Zara, ville libre même sous la souveraineté italienne ne suffit pas »), l'annexion de Sebenico et des îles dalmates. En Asie Mineure, si on permet à la Turquie de vivre, le *Giornale d'Italia* réclame pour l'Italie la possibilité d'opérer économiquement dans une zone d'influence en Anatolie, et de réclamer Héraclée ; elle ne doit pas non plus oublier les compensations coloniales et économiques.

Le tableau n'est pas maigre et c'est à cette condition que l'organe de M. Sonnino offre aux Alliés la participation italienne. Il croit même que la Chambre italienne serait de son avis, ce en quoi il semble se tromper. Enfin, le journal romain met généreusement en garde le président du Conseil contre tout faux pas et lui promet des discussions à Montecitorio, telles que certainement jamais M. Nitti ne pourra obtenir ni même proposer les exigences du *Giornale d'Italia*. On aperçoit aisément le but de ces allégations. L'*Epoca* qui est l'organe de M. Orlando n'énumère (11 janvier) pas ces revendications, mais son attitude à l'égard de M. Nitti est semblable. Notons en passant que l'*Epoca* qui a toujours soutenu la nécessité d'une diplomatie publique semble en l'occurrence ne pas s'en souvenir. A son avis M. Nitti ne tiendrait pas la Chambre au courant des projets d'alliance anglo-franco-italienne.

Nous ne croyons pas que M. Nitti soumette jamais un traité semblable à la discussion de la Chambre, car même s'il le voulait les Alliés l'en empêcheraient ; mais il peut provoquer une discussion sur la politique étrangère et un vote sur un ordre du jour non équivoque qui le déchargerait d'une responsabilité que ses prédécesseurs prenaient trop à la légère.

Nous croyons que l'expédient conseillé par l'*Epoca* au président du Conseil aurait peu de chances de réussir. L'*Avanti*, qui représente les 156 socialistes de Montecitorio, est fermement opposé à cette alliance anglo-franco-italienne, tout comme d'ailleurs le *Corriere d'Italia*, l'organe du parti catholique. Sous le titre : *Une nouvelle Triplice*, ce dernier publie à la date du 10 janvier un article où il se déclare *a priori* fermement opposé à une alliance militaire vieux style, répudie absolument toute alliance anglo-franco-italienne et demande ironiquement des nouvelles de la Société des Nations. M. Nitti semble avoir laissé entendre au Conseil interallié que le règlement de l'affaire de Fiume dans le sens de sa thèse rendrait possible une pareille alliance. Mais M. Nitti ne compte certainement pas avec l'opposition irréductible des 156 socialistes et des 102 catholiques qui forment la majorité de la Chambre et qui ne semblent pas vouloir désarmer. Par conséquent le *Giornale d'Italia* et l'*Epoca* peuvent se consoler : la liste de leurs revendications ne pourrait être discutée quand bien même M. Nitti en aurait le désir. Toute cette discussion semble donc viser du côté de la presse amie de M. Nitti le règlement favorable de l'affaire de Fiume et du côté de la presse d'opposition la préparation des armes contre le président du Conseil. Le *Corriere d'Italia* envisage la possibilité de discussions directes entre l'Italie et la Yougoslavie, ce que d'autres journaux démentent. Il est pourtant probable qu'on finira par y venir, d'autant plus que les socialistes italiens ont décidé d'entamer des négociations directes avec les socialistes yougoslaves pour arriver à un règlement des questions litigieuses.

ASTOLFIO.

AUX ÉTATS-UNIS

Le Traité et les Problèmes économiques

LE DUEL BRYAN-WILSON. — LA MAISON BLANCHE VEUT UN PLÉBISCITE. — AVANTAGES ET DANGERS. — LE RAVITAILLEMENT DE L'EUROPE.

Nous avons signalé en son temps la foudroyante intervention de M. Bryan, en faveur d'un compromis entre démocrates et républicains sur la base des réserves Lodge. M. Bryan disait en substance qu'il valait mieux accepter certaines réserves et assurer la paix ainsi que l'existence au moins théorique du Pacte de la Ligue des Nations, que de donner dans le piège tendu par les partisans de Lodge et de porter la question de la ratification devant une sorte de plébiscite, aux élections présidentielles du printemps prochain. M. Bryan était d'avis, en effet, qu'une semblable façon de procéder mettrait le parti démocrate en fort mauvaise posture devant le corps électoral.

A cette suggestion directe qu'il n'avait pas sollicitée, M. Wilson a répondu avec hauteur dans son adresse au banquet du 8 janvier, en rejetant de nouveau l'idée d'un compromis, et en insistant pour la ratification pure et simple du Traité et du Pacte.

De même que l'intransigeance de M. Lodge a failli déterminer une scission parmi les républicains, de même l'attitude inconciliable du Président risque fort de jeter la perturbation au sein du parti démocrate.

Samedi dernier, M. Bryan a essayé d'effacer la fâcheuse impression qu'avait causée ce qu'on appelait déjà son *duel* avec M. Wilson. Aussi, à Chicago, au cours d'une entrevue, a-t-il déclaré que M. Wilson était d'accord avec lui sur le but à atteindre. Tous deux désirent voir ratifier le traité et s'établir la Société des Nations. La seule divergence entre eux porte sur la méthode à suivre. Il ne faut pas voir des adversaires du président dans ceux qui préconisent un compromis. Si les sénateurs républicains s'opposent à tout compromis, un appel au pays sera alors pleinement justifié.

Cependant, il semble que M. Wilson tienne à accentuer encore ses divergences de vues avec son ancien ministre. Ce n'est plus de faire de la ratification la plateforme des élections présidentielles qu'il s'agit, à la Maison Blanche, mais d'organiser un referendum spécial. En effet, le correspondant du *Times*, à Washington, télégraphiait, à la date du 9 janvier :

« On annonce aujourd'hui, dans les milieux officiels en relation avec la Maison Blanche, que l'administration est favorable à un referendum immédiat sur la question du traité. L'organisation de ce referendum prendrait au maximum deux mois. »

Le plébiscite précéderait ainsi les élections présidentielles, ce qui, d'une part, pourrait avoir l'excellent résultat de décharger celles-ci du poids d'un problème épineux. Par contre, aux agitations inséparables de la campagne pour la présidence, serait-il sage d'ajouter deux mois d'agitation de plus, succédant à dix mois d'agitation forcenée. N'est-ce pas reculer indéfiniment et dangereusement le rétablissement de ce calme intérieur dont les Etats-Unis ont pour le moins autant besoin que de la paix avec l'Allemagne ?

Cette ère de tranquillité apparaît comme d'autant plus désirable que l'Amérique, à côté de questions intérieures, d'une extrême gravité, va avoir des problèmes extérieurs de la plus haute importance à envisager et à résoudre. L'opinion publique connaît déjà ces problèmes et paraît décidée à leur donner les solutions qu'ils comportent.

C'est ainsi que l'éventualité de l'annulation des prêts aux Alliés paraît être accueillie par les Américains avec la résignation nécessaire : c'est pour montrer cet état d'esprit que nous avons reproduit ici, dernièrement, un long article du *World*, caractéristique à cet égard.

C'est ainsi également qu'on étudie de fort près la question du ravitaillement de l'Europe, question chaque jour plus brûlante. Nous avons eu, cette semaine, une déclaration de M. Hoover, et une autre de M. Glass à ce sujet.

M. Hoover, dans un télégramme qu'il a adressé le 7 janvier, au comité central de secours aux populations de l'Europe orientale, déclare que des crédits commerciaux sont suffisants pour la plupart des besoins des populations de l'Europe. Pour le restant, une collaboration des grandes puissances est nécessaire :

« Si les Etats-Unis tentent de résoudre la question des vivres, ce devrait être à condition que les plus fortes nations de l'Europe les aident sur de nombreux points. »

« Les seuls besoins de la Grande-Bretagne et de la France sont des crédits commerciaux.

« Quelques villes d'Italie peuvent avoir besoin de vivres ; en outre, il reste aussi à pourvoir aux besoins de la Finlande, de la Belgique, de la Pologne, de la Tchéco-Slovaquie et enfin de l'Autriche qui est la partie de l'Europe dont la situation est la plus triste relativement aux vivres.. »

Ceci revient à dire aux nations d'Europe : Travaillez pour vivre, et nous vous aiderons à travailler. « Aide-toi, le ciel t'aidera » ; le ciel, en l'occurrence, étant représenté par la puissance financière des Etats-Unis.

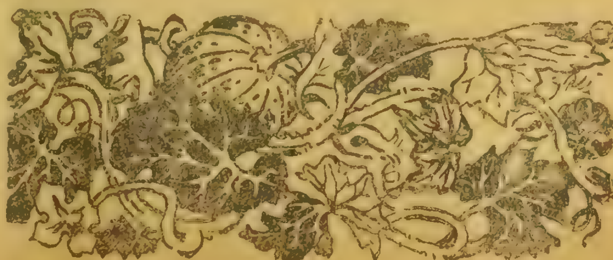
M. Glass est plus explicite :

« En ce qui concerne les secours apportés à l'Autriche, à la Pologne et à l'Arménie, une somme de 150 millions de dollars, serait suffisante, jusqu'à l'automne ; les Etats-Unis sont tenus de prendre leur part de ce qu'il faut faire pour soulager les souffrances de ces pays.

Pour ce faire, on empruntera à la « Wheat Guarantee Fund », une somme d'un milliard de dollars, qui serait employée à constituer des crédits aux Etats-Unis pour venir en aide à des pays dans le besoin *autres que ceux déjà mentionnés*. »

Voici qui va rassurer les pauvres Viennois, que la défection de l'Amérique et la perspective d'en être réduits aux seuls secours de l'Entente affolait déjà... ce qui est compréhensible.

A. AYMERI.



EN ESPAGNE

Le terrorisme

LE COUP DE MAIN DE SARAGOSSE. — UN DÉBAT AU PARLEMENT SUR LE PROBLÈME BARCELONAIS.

Cela s'est gâté. Une mutinerie a éclaté dans une caserne de Saragosse. La garde civile, les troupes fidèles, la réprimèrent aisément, mais trois hommes étaient tués, plusieurs blessés. Le lendemain sept soldats rebelles étaient fusillés.

L'affaire fut montée par un anarchiste au cerveau surchauffé, du nom de Angel Chueca, qui paya de sa vie sa tentative. Angel Chueca était fort connu à Saragosse. Il rêvait, paraît-il, dans sa ville espagnole, de s'égaler à Lénine et Trotsky. Il conçut l'idée de se rendre maître de Saragosse, d'y installer un soviet. Il commença une active propagande auprès des soldats de la caserne del Carmen et réussit à en convaincre plusieurs, appartenant au 9e régiment d'artillerie. Le 8 janvier, en pleine nuit, ceux-ci se soulevaient : Angel Chueca requis en hâte à son domicile, parcourait les rues de la ville avec quatre soldats et un caporal et tentait d'entraîner les ouvriers des imprimeries en travail, ceux qui se trouvaient dans les cafés encore ouverts. Ils parvenaient à la caserne. Angel Chueca y pénétrait. L'officier et le sergent de garde y avaient déjà été massacrés par les rebelles. Angel Chueca, dans la grande cour, entamait aussitôt la lutte contre les troupes loyalistes. Celles-ci pourtant étaient secourues promptement par la garde civile et dans la fusillade le meneur tombait mortellement atteint. Dès lors, les éléments révoltés faiblissaient, se rendaient. Des arrestations étaient opérées. Et, comme nous l'avons dit, sept hommes, le lendemain, passaient au poteau d'exécution.

Il ne faut pas attribuer à cette affaire plus d'importance qu'elle n'en mérite. L'on s'accorde à la tenir en Espagne pour une simple tentative de coup de main local due à l'imagination exaltée d'un anarchiste. Il est certain qu'en effet Angel Chueca agissait uniquement pour son compte. Néanmoins cela témoigne, d'une façon générale, de l'état d'énervement des esprits en Espagne. La plus minime étincelle suffirait, en d'autres villes, à provoquer des échauffourées de ce genre, ou pires.

A Barcelone, par exemple, la situation reste toujours des plus tendues. Le terrorisme continue à y sévir. M. Granpera, Président de la Fédération Patronale, fut lui-même la victime d'un attentat, dont il se tira sauf. Les pouvoirs publics s'avèrent de plus en plus incapables de faire preuve d'autorité. Et la question, le 7 janvier, a été portée aux Cortès où longuement elle fut discutée.

M. Marote ouvrit le débat. Montrant le caractère aigu qu'avait pris le conflit social, il déclara que le gouvernement en portait la responsabilité pour l'apathie dont il faisait preuve. Tel fut également l'avis de M. Battle, qui lui succéda à la tribune. Tel fut d'ailleurs l'avis de tous les interpellateurs, et le ministre de l'Intérieur passa de mauvais moments. Seulement si tous s'accordèrent à réclamer l'intervention du gouvernement, ils ne l'entendaient point du tout de la même façon. Les républicains par la bouche de MM. Nougués et Layret, vinrent faire entendre qu'évidemment il fallait condamner la méthode de terrorisme employée par certains syndicalistes, mais qu'il fallait en même temps reconnaître à l'origine de tout l'attitude des patrons. Le lock-out a été une provocation inadmissible, déclare M. Nougués. « L'attentat contre M. Granpera ne se serait pas produit si celui-ci n'avait auparavant commis le crime de laisser mourir de faim cent mille hommes, femmes et enfants. » M. Layret, lui fait une insinuation qui provoque des rumeurs. La Fédération Pâtronale n'aurait-elle pas déclanché le lock-out parce que certains de ses membres se trouvaient en face de contrats qu'ils ne pouvaient exécuter, et pour trouver là un cas de force majeure ?

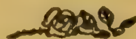
Le député républicain fait remarquer d'ailleurs que le gouvernement de M. Allende Salazar ne cherche point du tout à concilier les partis, mais qu'il prend fait pour les patrons. Il demande à la minorité datiste qui appuyait la politique de M. Sanchez de Toca si elle peut approuver maintenant une politique exactement contraire. Les éléments libéraux qui font partie du cabinet sont-ils d'accord avec M. Allende Salazar et son ministre de l'Intérieur ?

Mais voici M. Cambo à la tribune. Le leader régionaliste fait remarquer d'abord combien, en tous les pays du monde, même ceux qui essayent d'appliquer le communisme, le principe d'un pouvoir public fort tend à prédominer. Il n'y a qu'en Espagne que se vérifie le cas de pouvoirs clandestins plus forts que le pouvoir public. Il faut absolument que la chose change. M. Cambo réclame de la part du gouvernement une action dictatoriale.

M. La Cierva n'est pas moins vigoureux. Devant la révolution qui monte le gouvernement doit intervenir sans égards. Il ne peut tolérer la grève. C'est la civilisation qui est en jeu, déclare l'ancien ministre. Tout est légitime lorsqu'il s'agit de la sauver.

C'est sur ces paroles féroces que le débat s'est terminé : mais la presse écrivait couramment le lendemain que les énergies parlementaires étaient purement verbales. Le gouvernement de M. Allende Salazar semble tout à fait incapable de les faire passer dans l'ordre de la pratique.

JEAN LODET.



DANS L'EST EUROPÉEN

LA VILLE LIBRE DE DANTZIG. — DANS LES PROVINCES BALTIQUES. — L'AVENIR DE LA CAUSE BALTE.

Une lettre de Dantzig publiée par la *Frankfurter Zeitung* présente un intéressant aperçu des conflits d'intérêts et du jeu de la spéculation à la veille de l'entrée de cette ville dans de nouvelles destinées politiques.

Germanisée à coups d'argent et aussi par la force et par la ruse, c'est le côté financier de la question qui paraît, aujourd'hui encore, avoir le plus d'importance.

Aussi, à la Bourse de Berlin, les papiers de la ville libre de Dantzig sont-ils à la hausse. Une hausse factice, mais très considérable. D'autre part, plus de 400 nouvelles *Firmes* industrielles et commerciales d'importance diverse y sont inscrites et y paient leurs impôts bien qu'une crise de logements d'une extrême acuité les empêche, jusqu'ici, de s'y installer.

Mais la spéculation sur les immeubles bâtis et non bâtis ne connaît plus de bornes. Les Scandinaves sont venus les premiers offrir des prix très élevés pour différentes entreprises, en particulier pour les hôtels. Les Américains les suivirent de près. Enfin les Polonais se montrèrent, s'il faut en croire le journal allemand, ceux-ci poursuivent un but plus politique que commercial et se proposent, avant tout, de poloniser la ville et ses environs.

Grâce aux sommes énormes demandées parfois sur un ton de plaisanterie, acceptées à l'improviste, payées au comptant, ils sont déjà arrivés à se rendre maîtres d'une notable partie des terrains et des édifices possédés jusqu'ici par des Allemands.

Les patriotiques avertissements des soutiens du germanisme n'ont aucune prise sur la fièvre de gains faciles développée par ces bénéfices — exorbitants — payés, dit la *Frankfurter Zeitung*, par l'or étranger.

« Il n'est pas rare, ajoute-t-elle, de voir verser à un propriétaire un prix trois fois supérieur à celui auquel il aurait jamais osé penser. Et le plus dangereux, c'est que les Polonais se servent généralement, pour arriver à leurs fins, d'intermédiaires derrière lesquels il est impossible de soupçonner les agissements de la polonisation systématique. »

L'histoire a de ces retours ironiques. Bismarck les redoutait, mais ses continuateurs, à la vue plus courte, avaient perdu l'habitude de les croire possibles.



La *Rigasche Rundchau* est, en Lettonie, l'organe du parti balte libéral porté de longue date à considérer la collaboration, l'entente avec les Lettons, comme indispensable.

Au cours de la guerre, la parfaite loyauté, la haute indépendance de *son* directeur, ont valu à ce journal de singulières destinées.

Dès le 1er juin 1915, le gouvernement impérial en interdit la publication, tandis que le journal allemand réactionnaire, porte-parole des grands propriétaires féodaux continuait à paraître. Le prétexte ? C'était la lecture favorite des deux impératrices. Aussi le droit lui était-il laissé de continuer à déverser chaque jour des pelletées d'injures sur les peuples et les armées de l'Entente.

A l'époque de cette suppression, l'éventualité fut sérieusement envisagée d'éditer la *Rigasche Rundchau* en français, langue familière à la plupart de ses lec-

teurs. Je ne sais plus pour quelle raison on se décida, en dernier lieu, pour le russe.

Dès l'entrée des Allemands, la *Kommandantur* le suspendit sous inculpation de tendances ententophiles. La débâcle des Empires Centraux a levé cette interdiction.

Il n'est donc pas inutile de connaître l'opinion d'un journal à qui son indépendance a valu des persécutions si variées.



Les horreurs de la guerre doublées, pour les Baltes, des persécutions à l'égard d'une *nationalité ennemie* l'occupation allemande qui leur a causé de si nombreuses déceptions, la chute des Empires Centraux, la révolution russe, l'insécurité, l'obscurité de leur situation actuelle ont développé chez eux, dans tous les rangs de la société, une impression d'angoisse voisine du désespoir.

Un redoublement d'énergie, d'activité, la vision nette de l'implacable réalité, un sincère effort pour s'y adapter peuvent seuls sauver les Baltes — autrefois les privilégiés — de cet abîme de désespoir.

Depuis le mois de juillet, déclare la *Rigasche Rundchau* les délégués de la Commission de la nationalité balte se sont solennellement engagés par écrit à se mettre, dans le pays, à la disposition de la *politique des Alliés*. Depuis ce temps, il se sont sérieusement efforcés de se tenir en bonnes relations avec les membres des Missions de l'Entente et de suivre leurs conseils au milieu des incidents divers de la vie politique. Ils ne sauraient être, dans leur ensemble, rendus responsables des escapades de quelques personnalités isolées. Nous croyons qu'une telle politique, si nous la suivons, dans l'avenir avec l'énergie nécessaire, ne peut manquer de porter ses fruits.

« Nous avons appris, de source autorisée, que dans les milieux alliés l'on est d'avis que les Baltes allemands constituent un élément que l'on ne saurait éliminer sans dommage pour la reconstruction de la vie économique et politique de l'Etat. »

Si dès 1906 la *Rigasche Rundchau* a fait entendre des paroles tendant à remplacer les antagonismes nationaux par une cordiale collaboration, l'heure est venue maintenant de réaliser ce programme sans amertume, sans regrets superflus, en vue de contribuer au développement de la Lettonie sur les bases d'un Etat démocratique.

On ne peut qu'approuver la conclusion de l'auteur de cet article lorsqu'il signale le danger d'ajouter à l'âpreté des luttes sociales de l'heure actuelle le ferment redoutable des haines de races.

E. Despréaux.



EN ALLEMAGNE

La mise en vigueur du Traité
La politique intérieure et extérieure de l'Allemagne

La presse allemande proteste unanimement contre la rigueur des conditions de paix et demande la revision du traité ; elle souligne la solidarité des intérêts allemands avec les intérêts de l'Europe entière. — Le discours de M. Erzberger à Stuttgard. — Le Gouvernement contre la réaction favorable à l'État unitaire. — L'Allemagne et la Russie.

Jusqu'à aujourd'hui les courants de presse à l'occasion de l'entrée en vigueur du Traité de Paix ne se dessinent pas très nettement. Tous les journaux, depuis la *Deutsche Allgemeine Zeitung* jusqu'à la *Freiheit*, sont d'accord pour protester contre la rigueur excessive des conditions territoriales, économiques et militaires imposées à l'Allemagne. Toute la presse, sur un ton plus ou moins modéré, déclare que le traité tel qu'il a été signé à Versailles, est inexécutable, il met en danger constant la paix du monde, aussi est-il nécessaire d'en obtenir la revision. L'argument sur lequel insistent tout particulièrement les journaux pour obtenir cette revision nécessaire est la solidarité des intérêts allemands avec les intérêts de l'Europe entière. C'est de l'Entente que dépendent en définitive le relèvement de l'Allemagne et l'accomplissement par celle-ci des conditions de paix.

La *Deutsche Allgemeine Zeitung* proteste contre les charges qui sont imposées à l'Allemagne, charges dont les journaux pangermanistes donnent le détail en insistant sur le caractère vexatoire des exigences de l'Entente.

Le *Berliner Tageblatt* écrit : « L'histoire de la guerre n'est pas terminée par l'entrée en vigueur du Traité de Paix, car cette paix n'est pas viable. Les Allemands qui sont contraints à passer sous la domination étrangère, doivent être persuadés qu'ils reviendront tôt ou tard à la mère-patrie. Plus la guérison morale de l'Allemagne sera rapide, plus le retour des populations arrachées avec violence sera proche, plus aussi s'offriront d'occasions favorables à la revision du traité. »

La *Vossische Zeitung* (10.1.20) exprime une opinion analogue à celle du *Berliner Tageblatt* : « Le traité qui vient d'entrer en vigueur, écrit-elle, signifie tout au plus la paix pour les gouvernements mais à coup sûr pas la paix pour les peuples. Ce n'est pas un traité écrit qui est capable de maintenir la paix parmi les nations. Le travail dans tous les domaines de l'activité, tel est l'unique moyen qui s'offre aux Allemands de regagner la sympathie des autres peuples. C'est en mettant en œuvre toutes ses énergies spirituelles et morales que l'Allemagne fera triompher son bon droit. »

Le *Vorwaërts* du 11 au matin invite le peuple allemand à montrer du courage pour « supporter la paix ». « La paix, dit-il, aura quelques résultats heureux ; demain les prisonniers allemands rentreront dans leurs foyers, les trains circuleront entre Berlin et Paris, les relations diplomatiques seront rétablies, les hommes de tous les pays sentiront de nouveau qu'ils sont solidaires. Cependant les charges que la paix impose à la nation sont terribles. La Commission des Réparations va exiger de l'Allemagne une somme fantastique. Les coupables de la guerre devront être livrés à un jury composé uniquement de représentants de l'Entente. La Reichswehr devra être réduite à 100.000 hommes. Le peuple allemand place toutes ses espérances dans la revision de cette paix qui est un crime contre l'humanité. Il importe de montrer aux vainqueurs que l'anéantissement de l'Allemagne entraînerait nécessairement leur propre ruine. Si l'on veut éviter la débâcle générale de l'Europe, il faut à tout prix obtenir la revision du traité et cette revision doit commencer le jour même de l'entrée en vigueur du traité ; mais le devoir immédiat de la nation est de rétablir l'ordre intérieur et de se défendre à la fois contre le péril nationaliste et contre le péril révolutionnaire. »

La *Freiheit* du 11 au matin exprime sa satisfaction de voir la paix enfin ratifiée. Le monde revient à un état normal. Pourtant, ajoute-t-elle, la paix de Versailles est une paix de violence imposée à une grande nation par quelques hommes d'Etat et quelques généraux. Ce n'est pas une paix des peuples dont on pourrait saluer l'avénement avec joie. Il est impossible que l'Allemagne remplisse toutes les conditions économiques et financières du traité. Les clauses qui arrachent à ce pays des terres purement allemandes portent la marque de l'impérialisme de l'Entente. La *Freiheit* espère que le prolétariat du monde entier viendra au secours du prolétariat allemand et réalisera l'union des peuples que les diplomates ont compromise. Le Gouvernement a aujourd'hui le devoir de faire une politique extérieure qui inspire confiance à l'étranger et prouve que l'Allemagne a définitivement renoncé à ses traditions militaristes.



Dans un long discours, prononcé à Stuttgard dans une réunion du parti du centre, le ministre des finances Erzberger a défendu les partis de la majorité contre les attaques des pangermanistes et exposé le programme politique du Gouvernement.

Contrairement aux accusations des partis de droite, le Gouvernement n'est pas responsable de la triste situation où se trouve actuellement l'Allemagne. Depuis le jour où il a recueilli la lourde succession du Gouvernement impérial, il a prévu la guerre civile et fait régner l'ordre dans le pays. Les partis de droite ont essayé de rejeter la responsabilité de la catastrophe militaire sur les partis de la majorité, celle de l'armistice sur le Gouvernement. La résolution de paix du Reichstag, en juillet 1917, la chute de Kuhlmann en 1918, renversé par les militaires parce qu'il affirmait l'impossibilité de terminer la guerre par les armes suffisent à prouver l'inanité de ces accusations. Tout le monde sait, d'autre part, que l'armistice a été réclamé par les militaires. Les conditions de l'armistice une fois connues au Grand quartier géné-

ral, le général Hindenburg a télégraphié à Erzberger pour lui dire de signer, même s'il n'obtenait pas d'adoucissements aux conditions imposées. Les pangermanistes ont poussé l'ingratitude jusqu'à accuser la nation d'avoir, par sa faiblesse, provoqué la défaite de l'Allemagne ; en réalité leur responsabilité est écrasante. La guerre sous-marine, l'accueil qu'ils ont réservé aux ouvertures de paix de l'Entente en 1917 et en 1918, autant de fautes dont ils auront à se disculper devant la Commission d'enquête, lorsque celle-ci reprendra prochainement ses séances.

Erzberger a fait ressortir les avantages retirés de la révolution par le parti du Centre : « la révolution qui a découronné vingt-deux souverains n'a pas touché à un évêque. L'Eglise garde son entière indépendance ; on a trouvé au problème scolaire une solution qui sans donner complète satisfaction aux revendications du centre, reste pour lui très acceptable. »

Abordant le programme politique du Gouvernement, Erzberger a déclaré qu'en ce qui concerne la politique intérieure, le Gouvernement était partisan de l'Etat unitaire et de l'économie contrôlée. Il se propose d'augmenter les traitements des fonctionnaires et de procéder à de grands travaux de construction pour remédier à la crise du logement. Les élections au Reichstag auront lieu le plus tôt possible.

En politique extérieure, la question la plus importante à l'heure actuelle et aussi la plus difficile est celle des rapports avec la Russie. La Pologne, même avec le secours de la France, n'arrivera pas à résoudre le problème russe. L'Allemagne ne songe pas à entreprendre en Russie une action séparée, mais elle reste quand même la principale intéressée dans la question et si on veut lui fermer les portes du côté de l'Occident, il faudra bien que le secours lui vienne de l'Orient.

Le Ministre des Finances a terminé son discours en adressant aux conservateurs un dernier avertissement : le Gouvernement est résolu à réprimer toute tentative d'insurrection de la droite aussi rigoureusement qu'il a réprimé l'agitation spartakiste. Les Alliés fournissent malheureusement des armes à l'agitation nationaliste. La question de la livraison des coupables est particulièrement délicate. Tout le monde en Allemagne est disposé à châtier sévèrement les crimes commis pendant la guerre. Mais la procédure choisie par les Alliés blesse le sentiment de l'honneur national. La Ligue des Nations constituée en tribunal international offrirait à l'Entente toutes les garanties suffisantes d'impartialité.

PIERRE ASSELINE.

EN AUTRICHE

Les révélations du Prince Sixte de Parme et l'opinion autrichienne

LES SOCIALISTES ET LES PANGERMANISTES PUBLIENT DES RÉQUISITOIRES VIOLENTS CONTRE CHARLES Ier ET LES NÉGOCIATIONS DE PAIX ENTREPRISES PAR LUI. — LA PRESSE LAISSE ENTENDRE QU'ON LUI AURAIT PEUT-ÊTRE PARDONNÉ S'IL AVAIT MENÉ CES NÉGOCIATIONS A BONNE FIN.

La publication des documents du prince Sixte de Parme que M. Jean de Pierrefeu a entreprise dans l'*Opinion* passionne l'opinion publique. Le récit de ces négociations vient, en effet, éclairer une page d'histoire qui jusqu'à présent n'était connue que par les sommaires déclarations qu'avait faites à la Chambre, le président du Conseil français et par le discours du comte Czernin. Il soulève de nouveau une question qui suscitera pendant des siècles l'intérêt le plus profond : était-il possible de mettre plus tôt fin à la guerre, d'éviter la mort de milliers d'hommes, de préserver l'Europe de la débâcle où l'a entraînée la prolongation de la guerre ? L'homme qui a tenté de rendre la paix au monde, pouvait-il pour parvenir à cette fin recourir à des moyens que condamne la morale commune ? Charles Ier avait-il le droit de rompre l'alliance qu'il avait conclue avec l'Allemagne ; pouvait-il, alors que des indiscrétions avaient été commises, recourir au mensonge pour sauver encore les quelques chances de succès qui s'offraient aux négociateurs ? Telles sont les questions que soulèvent les révélations de l'*Opinion*, qui ont en outre le mérite de mettre en pleine lumière la physionomie du prince Sixte, la parfaite loyauté, la force morale, l'intelligence avec lesquelles il a agi dans des circonstances particulièrement délicates.

Les journaux autrichiens du 4 janvier et les journaux ultérieurs publient et commentent les documents révélés par l'*Opinion*. Les organes pangermanistes et socialistes sont d'accord pour reprocher à l'ex-empereur Charles d'avoir voulu sacrifier ses alliés allemands à des négociations séparées. Mais tandis que les feuilles pangermanistes sont sincères dans leur réquisitoire contre l'ex-empereur et dans leur haine contre la famille des Habsbourg, les socialistes qui, au cours de la guerre, n'ont pas cessé de réclamer la paix, cherchent, à l'occasion de cet incident nouveau, à attaquer l'ancien régime et la dynastie déchue.

L'*Arbeiter Zeitung* (4.1.20), dans un article intitulé : « Le Kaiser qui a menti », souligne avec complaisance les divergences qui à ses yeux sont des contradictions, entre les diverses déclarations de Charles Ier, qui était obligé de ne dire qu'une partie de la vérité, parce qu'il savait que le succès des négociations entreprises dépendait en grande partie de la discrétion des négociateurs. « Comment — écrit-elle — l'empereur et le comte Czernin ont-ils pu mentir ainsi ? Charles Ier négociait en faveur de la paix, et comme le monde entier soupirait alors après la cessation de la guerre, nous ne saurions lui reprocher ses démarches. Mais le seul fait que l'empereur a été obligé de nier qu'il avait entrepris ces négociations, et que pour le nier, il a dû recourir au mensonge, prouve amplement qu'il ne pouvait pas en toute loyauté et droiture avouer la fin pour laquelle il travaillait. Il ne songeait pas, en effet, comme on l'a prétendu, à sauver l'humanité de ce mal effroyable, la guerre ; il ne pensait qu'à défendre son propre trône. Aux yeux de tous, il est avéré que l'ex-empereur n'a travaillé et n'a voulu travailler que pour lui-même. Tout était mensonge chez ces gens : leur volonté de guerre comme leur volonté de paix. Aussi, ce misérable édifice fondé sur le mensonge, s'est-il finalement écroulé. Et c'est le peuple allemand qui a payé et continue à payer de son sang et de ses biens la criminelle folie des Habsbourg. »

Le *Morgen* (4.1.20), après avoir condamné sévèrement la trahison de Charles Ier, déclare cependant que l'opinion publique lui aurait pardonné si les négociations avaient réussi. « Lorsqu'il s'agit de se prononcer au sujet de crimes tels que l'infidélité aux alliances conclues, l'infraction à la morale des peuples, la question capitale est en définitive celle-ci. Le crime a-t-il ou n'a-t-il pas abouti à ses fins ?... Pour mener à bien de semblables négociations, il fallait un homme avec d'autres nerfs et un autre tempérament que Charles Ier. Les Habsbourg sont tombés parce qu'ils craignaient de devenir les esclaves des Hohenzollern. Les négociations entre Paris et Londres ont abouti à un résultat contraire à celui qu'on espérait ; au lieu d'abréger la guerre, elles l'ont au contraire prolongée. Le *Morgen* pense que les révélations de M. de Pierrefeu nont pas seulement un intérêt rétrospectif, elles sont en réalité une manœuvre politique et travaillent pour un avenir prochain. Au moment où les délégués hongrois sont à Paris et où ils vont signer une paix d'importance capitale pour le sort de la dynastie habsbourgeoise, l'Entente a tenu à montrer que la dynastie déchue avait toujours été animée d'intentions pacifiques et qu'elle avait travaillé efficacement au rétablissement de la paix.

Parmi ces réquisitoires contre la trahison de Charles Ier une voix s'élève en faveur de l'ex-empereur, celle du *Neue Tag* (4.1.20). Le mémoire de Czernin, en avril 1917, témoigne qu'à cette date l'Autriche était hors d'état de continuer la guerre. « Si la paix avait été signée, après l'intervention de Charles Ier, l'Autriche et la Hongrie auraient eu un meilleur sort et la paix imposée à l'Allemagne eût été moins rigoureuse. Un immense malheur eût été épargné au monde. L'action de Charles Ier ne doit pas être jugée d'après les lois de la morale commune... Nous entendons déjà les voix des nationalistes de toutes nuances qui condamneront le traître. Ces jugements nous laissent froids... Le plus profond devoir de l'empereur consistait à mettre fin le plus tôt possible à ce massacre effroyable. Qu'importe, en regard de ce devoir, la fidélité à l'alliance allemande ? Nous entendons aussi les pseudo-nationalistes déclarer que si la guerre a été perdue, c'est parce que les ennemis ont été avertis de la volonté pacifique de Charles Ier. Ces déclarations sont fausses. « Guerre à la guerre », telle est l'unique manière de conduire la guerre. »

ROGER BELLENCONTRE.





LA SOCIÉTÉ DES NATIONS ET LA VIE INTELLECTUELLE INTERNATIONALE

Il semble admis désormais que, sauf imprévu, la Société des Nations sera réalisée, non point tout d'un coup ainsi que d'imprudents idéalistes l'avaient rêvé, mais progressivement et par constructions successives. Ce ne sera pas un grand édifice d'un seul tenant, mais — tel un moderne hôpital — une suite de pavillons de grandeurs et de destinations diverses. Et il se pourrait, après tout, qu'à l'usage, ce système se révélât le plus sage et le plus pratique.

Un pavillon vient d'être construit : la Conférence et le Bureau international du Travail. C'est un important service technique, — probablement le plus important des services techniques de la Société des Nations. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si l'édifice donne toute satisfaction : il existe, c'est déjà beaucoup.

On a eu soin de nous faire remarquer que la Conférence et le Bureau du Travail existent en dehors des services centraux de la Société des Nations et comme une annexe semi-indépendante ; ils auront même leur siège, probablement dans un autre pays que le siège de la Société des Nations. Ainsi, nous aurons des annexes avant le pavillon central ? Certainement et celui-ci sera peut-être construit le dernier. Car les services centraux de la Société des Nations, c'est-à-dire les services politiques, sont ceux qui constitueront, au-dessus des souverainetés nationales, la souveraineté internationale. Il y a quelque probabilité que ces services-là ne soient pas organisés demain, ni après-demain.

S'il est un service technique de la Société des Nations qui puisse être organisé demain sans porter ombrage à aucune susceptibilité nationale, s'il en est un qui doive rendre service à tout le monde sans gêner personne au monde, c'est celui dont l'Europe Nouvelle *présente ci-dessous le plan à ses lecteurs. « La Conférence générale et le Bureau international de l'Instruction et des Sciences, Lettres et Arts » sont le complément, ou plutôt le pendant logique de la Conférence et du Bureau du Travail. Leur importance, pour le bon fonctionnement du monde, sera aussi grande. Il est aussi important d'éviter les efforts inutiles, les mauvaises distributions et les doubles emplois dans le domaine de la production intellectuelle que dans celui de la production matérielle. Or la production intellectuelle du monde est actuellement aussi mal organisée que sa production matérielle. Qu'on y mette un peu d'harmonie : l'humanité en recevra un bénéfice incalculable. Et à combien peu de frais relativement : le texte ci-dessous le montrera.*

Nous croyons savoir que les personnalités, entre les mains desquelles ont été remises les destinées de la Société des Nations, songent à la création dont nous donnons aujourd'hui l'esquisse. Nous sommes certains qu'elles voudront en avoir l'honneur, et acquérir ce droit à la reconnaissance des hommes.

JULIEN LUCHAIRE,
Directeur de l'Institut français de Florence.

LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

ET LE BUREAU INTERNATIONAL DE L'INSTRUCTION & DES SCIENCES, LETTRES & ARTS

I

Observations sur le projet de convention créant un organisme permanent pour l'entente et la collaboration internationales dans les questions d'Enseignement et dans les Sciences, Lettres et Arts.

Le préambule du projet indique suffisamment les raisons, d'ailleurs simples et évidentes, pour lesquelles s'impose la création, par la Société des Nations, d'un organisme destiné à favoriser l'entente des nations sur le terrain de la pensée, de la science et de l'éducation, et à hâter le développement intellectuel de l'humanité.

D'ailleurs, le besoin d'une telle entente s'exprime, depuis quelque temps, dans les efforts que font plusieurs grandes nations pour réaliser, deux à deux, des fragments d'un plan d'organisation scolaire et scientifique qui pourrait aussi bien s'appliquer à toutes à la fois ; et toutes celles qui sont entrées dans cette voie ont déjà ébauché des organes administratifs spéciaux pour la gestion de ce genre particulier d'affaires extérieures.

Ajoutons que l'idée d'une organisation plus large pour une entente universelle germe déjà sur divers points du globe. En octobre 1916, la « Royal Society of Littérature » a fondé un Comité d'entente intellectuelle entre les Nations alliées et amies. Au cours de 1918, une Commission royale italienne a été instituée pour le même objet. En avril 1919, sur l'initiative de « The American Council of Education » ont été jetées les bases d'un « Institute of international Education ».

De son côté, pendant ces dernières années, la France prenait une série d'initiatives se rapportant au même objet, entre autres celle d'une Fédération internationale des Académies, la création de l'Office National des Universités et Grandes Ecoles de France pour les rapports avec l'étranger ; elle multipliait les formes de son action intellectuelle au dehors.

On reconnaîtra sans doute que le passé intellectuel de la France, et l'immense intérêt qui s'attache pour elle à ces problèmes, sont des titres suffisants pour qu'elle se fasse la promotrice de cette partie spéciale du programme de la Société des Nations.

Le mouvement très marqué qui porte les plus grandes nations vers une expansion intellectuelle de plus en plus active présente d'ailleurs des dangers, auxquels peut seule remédier une organisation internationale appropriée. L'Allemagne a montré qu'une sorte d'impérialisme intellectuel allait de pair avec l'impérialisme économique et l'impérialisme militaire : ce dernier étant abattu, il faut empêcher que le premier et le second ne soient les deux têtes renaissantes de l'hydre d'autant plus vivace et agressive. On a déjà vu de graves malentendus se produire entre nations d'ailleurs amies, sur des questions d'écoles. Il est à craindre que si une réglementation générale n'intervient, établissant les principes de la réciprocité de nation à nation, et de la collaboration internationale, le mouvement vers l'inter-pénétration intellectuelle et le

coopération scientifique ne soit arrêté par l'indiscrétion des uns et la méfiance des autres.

D'ailleurs, il s'agit moins de créer une identité ou une correspondance de conditions juridiques dans chaque pays, que d'organiser la collaboration de tous ou même de développer ou de créer des institutions internationales : collaboration et institutions qui doivent, par définition, être stables et constamment en activité. Assurément, il ne faut pas songer à superposer d'inutiles organismes internationaux à des institutions nationales appropriées. Mais le programme de la Conférence et du Bureau projetés est, par nécessité, très vaste, même s'il est limité, comme il convient, aux réformes qui ne peuvent pas ou peuvent difficilement être accomplies si toutes les nations ne les font en même temps — aux institutions ou aux améliorations qui ne peuvent pas ou peuvent difficilement être réalisées sinon par toutes les nations en collaboration ou en coopération financière, — et enfin aux réglementations ou aux institutions qui sont, par définition, internationales.

Parmi ces dernières, il en est d'indispensables désormais au progrès de l'esprit humain, dont on déplore depuis longtemps l'absence, dont certaines nations ont tenté, sans résultats suffisants, la création : par exemple, une Caisse internationale des recherches scientifiques, un Institut bibliographique universel, une Bibliothèque internationale, etc. Il a paru nécessaire de prévoir de telles institutions comme annexes au Bureau international projeté, tout en les douant d'une autonomie qui pourra aller croissant à mesure que seront mieux assurés leur solidité et leur bon fonctionnement.

II

Projet de convention créant un organisme permanent pour l'entente et la collaboration internationales dans les questions d'Enseignement et dans les Sciences, Lettres et Arts

Préambule

Attendu que la paix universelle, objet de la Société des Nations, ne saurait être établie durablement que si, l'éducation nationale est orientée, chez chacun des peuples associés, vers une compréhension toujours plus intime de tous les autres, et si une organisation scolaire et des institutions appropriées de divulgation internationale permettent une large inter-pénétration des milieux intellectuels et une circulation facile des connaissances et des idées ;

Attendu que la paix repose, d'autre part, sur les progrès de la science qui, en diminuant la misère, atténueront une cause permanente de mécontentemnt et de conflit, et que, parmi les obstacles qui retardent les progrès de la science, le plus nuisible est celui qui résulte d'une insuffisante coordination entre les efforts des savants et penseurs des diverses nations ;

Attendu que la paix pourrait encore être menacée ou tout au moins l'entente entre les nations affaiblie, si le désir légitime de chacune de répandre au dehors sa pensée et ses œuvres d'art et de science, devenait, faute d'être réglé et employé pour le bien de toutes, une nouvelle forme de l'esprit d'égoïsme et de conquête ;

Les hautes parties contractantes, mues par le désir de jeter les bases d'une organisation rationnelle du labeur intellectuel de l'humanité, ont convenu ce qui suit :

Article premier. — Il est fondé une organisation permanente chargée de travailler à la réalisation du programme exposé dans le préambule.

Les membres originaires de la Société des Nations sont membres originaires de cette organisation, et, désormais, la qualité de membre de la Société des Nations entraînera celle de membre de ladite organisation.

Art. 2. — L'organisation permanente comprendra :

1° Une Conférence générale des représentants des membres ;

2° Un Bureau international de l'Instruction et des Sciences, Lettres et Arts, sous la direction du Conseil d'administration prévu à l'article.

Art. 3. — La Conférence générale des représentants des membres tiendra des sessions chaque fois que besoin en sera et, au moins, une fois par an. Elle sera composée de quatre représentants de chacun des membres dont deux seront délégués du Gouvernement, un autre le représentant élu des Corps indépendants et Associations de caractère scientifique ou littéraire, un autre le représentant élu des membres du corps enseignant.

Chaque délégué pourra être accompagné par des conseillers techniques dont le nombre pourra être de deux au plus pour chacune des matières distinctes inscrites à l'ordre du jour de la session. Les conseillers techniques ne seront autorisés à prendre la parole que sur la demande faite par le délégué auquel ils sont adjoints et avec l'autorisation spéciale du Président de la Conférence ; ils ne pourront prendre part aux votes.

Un délégué peut, par une note écrite, adressée au Président, désigner l'un de ses conseillers techniques comme son suppléant et ledit suppléant, en cette qualité, pourra prendre part aux délibérations et aux votes.

Les pouvoirs des délégués et de leurs conseillers techniques seront soumis à la vérification de la Conférence, laquelle pourra, par une majorité des deux tiers des suffrages exprimés par les délégués présents, refuser d'admettre tout délégué ou tout conseiller technique qu'elle ne jugera pas avoir été désigné conformément aux termes du présent article.

Art. 4. — Chaque délégué aura le droit de voter individuellement sur toutes les questions soumises aux délibérations de la Conférence.

Art. 5. — Les sessions de la Conférence se tiendront au siège de la Société des Nations ou en tout autre lieu qui aura pu être fixé par la Conférence dans une session antérieure, à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés par les délégués présents.

Le fonctionnement de la Conférence sera réglé suivant les principes adoptés par la Conférence internationale du Travail et énoncés dans les articles 14 à 21 de la Convention créant un organisme permanent pour la réglementation international du travail.

Art. 6. — Le Bureau international de l'Instruction et des Sciences, Lettres et Arts, sera établi au siège de la Société des Nations ; toutefois, dans le cas où d'autres organismes annexes de la Société des Nations, tels que le Bureau international du Travail, auraient leur siège sur le territoire d'une des puissances Membres, le Bureau international de l'Instruction et des Sciences, Lettres et Arts, sera établi à Paris.

Art. 7. — Le Bureau international de l'Instruction et des Sciences, Lettres et Arts, sera placé sous la direction d'un Conseil d'administration composé d'autant de membres que la Société compte de Nations associées. Ces membres seront désignés par chaque Gouvernement intéressé.

La durée du mandat des membres du Conseil d'Administration sera de trois ans. Le Conseil élira un de ces membres comme Président et établira son règlement. Il se réunira aux époques qu'il fixera lui-même. Une session spéciale devra être tenue chaque fois que la moitié plus un des membres du Conseil aura formulé une demande à ce sujet.

Art. 8. — Un Directeur général sera placé à la tête du Bureau international de l'Instruction et des Sciences, Lettres et Arts ; il sera désigné par le Conseil d'administration de qui il recevra ses instructions et vis-à-vis de qui il sera responsable de la bonne marche du Bureau ainsi que de l'exécution de toutes autres tâches qui auraient pu lui être confiées.

Il sera nommé pour quatre ans et pourra être maintenu dans ses fonctions par périodes successives de quatre ans.

Le Directeur général ou son suppléant assisteront à toutes les séances du Conseil d'administration.

Art. 9. — Le personnel du Bureau international de l'Instruction et des Sciences, Lettres et Arts sera choisi par le Directeur général. Le choix devra porter, dans toute la mesure compatible avec le souci d'obtenir le meilleur rendement, sur des personnes des deux sexes de différentes nationalités.

Art. 10. — Les fonctions du Bureau international de l'Instruction et des Sciences, Lettres et Arts comprendront :

La centralisation et la distribution de toutes informations concernant le travail intellectuel des Nations ;

L'organisation et la surveillance des services et institutions dont il sera question à l'article 11 et des services et institutions qui pourraient être ultérieurement attachés au Bureau ;

L'étude de toutes les questions intéressant le progrès des Sciences, Lettres et Arts et de l'Instruction

par la collaboration internationale, et, en particulier, des projets à soumettre aux discussions de la Conférence en vue de la conclusion de conventions internationales ;

L'exécution de toutes enquêtes spéciales prescrites par la Conférence.

Il sera chargé de préparer l'ordre du jour des sessions de la Conférence.

D'une manière générale, il aura, en sus des fonctions indiquées au présent article, tous autres pouvoirs et obligations que la Conférence jugera à propos de lui attribuer.

Art. 11. — Les services du Bureau international de l'Instruction et des Sciences, Lettres et Arts seront les suivants :

1° Office des relations scolaires ;

2° Office des recherches scientifiques ;

3° Office des livres et œuvres d'art.

Art. 12. — L'Office des relations scolaires a pour objet :

De faciliter l'échange international des professeurs et étudiants notamment par la préparation d'accords internationaux touchant les équivalences de scolarité et de diplômes, la législation scolaire, les programmes d'enseignement ;

De centraliser les renseignements sur la vie scolaire des nations, notamment par la création d'un *Institut pédagogique international* ; d'aider au développement intellectuel des populations arriérées ou sans ressources financière suffisantes, notamment par la constitution d'une *Caisse scolaire internationale*; d'assurer, dans la mesure du possible, la simultanéité des grandes réformes de l'Instruction publique dans tous les pays, notamment de celles qui entraînent une diminution des heures de travail des jeunes gens ou des adultes ;

De développer, par la voie d'accords internationaux, les institutions scolaires nationales dans les pays étrangers ;

D'aider à répandre, par le développement des enseignements appropriés, la connaissance que les nations modernes doivent avoir les unes des autres ;

D'aider en particulier à développer l'enseignement des langues littératures et civilisations modernes par la coordination des institutions, des méthodes, des programmes et des instruments d'enseignement ;

De contrôler et signaler les erreurs et expressions malveillantes sur les autres pays, contenues dans les manuels et ouvrages d'éducation de chaque nation ;

D'encourager les publications de vulgarisation internationale, notamment des grandes collections de traductions ;

D'encourager les expositions, congrès et autres manifestations collectives, ainsi que l'œuvre des Associations et d'une façon générale, toutes les initiatives de nature à favoriser l'entente des nations par la voie de l'enseignement sous toutes ses formes.

Art. 13. — L'Office des recherches scientifiques a pour objet :

De contribuer à éviter les pertes de temps et d'efforts résultant des recherches poursuivies séparément et à l'insu les uns des autres, par les savants de tous pays, notamment par la création d'un *Bureau Scientifique international*, centre d'informations statistiques et documentaires sur les recherches scientifiques en cours ;

D'organiser, par la voie d'accords internationaux, la collaboration des savants de tous pays, pour les grandes recherches particulièrement importantes, difficiles ou coûteuses ;

De constituer et d'assurer la gestion et l'emploi d'une *Caisse internationale des recherches scientifiques* ;

D'encourager ou d'entreprendre de grandes publications scientifiques d'intérêt général ;

D'organiser, régulariser ou encourager de toutes façons les conférences internationales ou congrès de caractère scientifique, ainsi que l'œuvre des Associations internationales de même caractère et les relations entre les corps savants de tous pays :

D'étudier le règlement des questions se rapportant à la propriété des découvertes scientifiques ;

D'encourager de façon particulière les recherches et travaux dans les sciences se rapportant aux relations internationales ou aux phénomènes internationaux (histoire, droit, sociologie, philologie, etc.).

Art. 14. — L'Office des livres et œuvres d'art a pour objet :

D'étudier et de poursuivre la réalisation d'accords internationaux tendant à faciliter la circulation des livres, revues, publications d'art entre tous les pays ;

D'assurer l'équitable répartition des matières premières nécessaires à l'industrie du livre et industries annexes ;

D'étudier toutes les questions et litiges de caractère international, se rapportant à la propriété nationale et artistique ;

De centraliser toutes les informations relatives au mouvement libraire de tous les pays, notamment par la création d'un *Institut bibliographique international* ;

D'assurer une meilleure conservation et utilisation des livres et de toutes publications imprimées ou gravées, ainsi que des documents manuscrits, notamment par une réglementation internationale des bibliothèques et archives, et par la constitution d'une *Bibliothèque internationale* ;

D'assurer la protection internationale des œuvres d'art.

Art. 15. — Les ministères des membres qui s'occupent des questions touchant à l'Instruction, aux Lettres, Sciences et Arts pourront communiquer directement avec le Directeur par l'intermédiaire du représentant de leur Gouvernement au Conseil d'administration du Bureau International de l'Instruction et des Sciences, Lettres et Arts, ou, à défaut de ce représentant, par l'intermédiaire de tel autre fonctionnaire dûment qualifié et désigné à cet effet par le Gouvernement intéressé.

Art. 16. — Le Bureau International de l'Instruction et des Sciences, Lettres et Arts pourra demander le concours du Secrétariat général de la Société des Nations pour toutes les questions à l'occasion desquelles ce concours pourra être donné.

Art. 17. — Chacun des membres paiera les frais de voyage et de séjour de ses délégués et de leurs conseillers techniques, ainsi que de ses représentants prenant part aux sessions de la Conférence et du Conseil d'administration selon les cas.

Tous autres frais du Bureau International de l'Instruction et des Sciences, Lettres et Arts, des sessions de la Conférence ou de celles du Conseil d'administration, seront remboursés au Directeur par le Secrétaire général de la Société des Nations, sur le budget général de la société. Exception pourra être faite pour les instituts internationaux annexes aux Offices du Bureau international de l'Instruction et des Sciences, Lettres et Arts ; ces instituts pourront posséder un budget propre, qui sera administré par un Conseil propre, sous le contrôle du Directeur du Bureau international de l'Instruction, et des Sciences, Lettres et Arts.

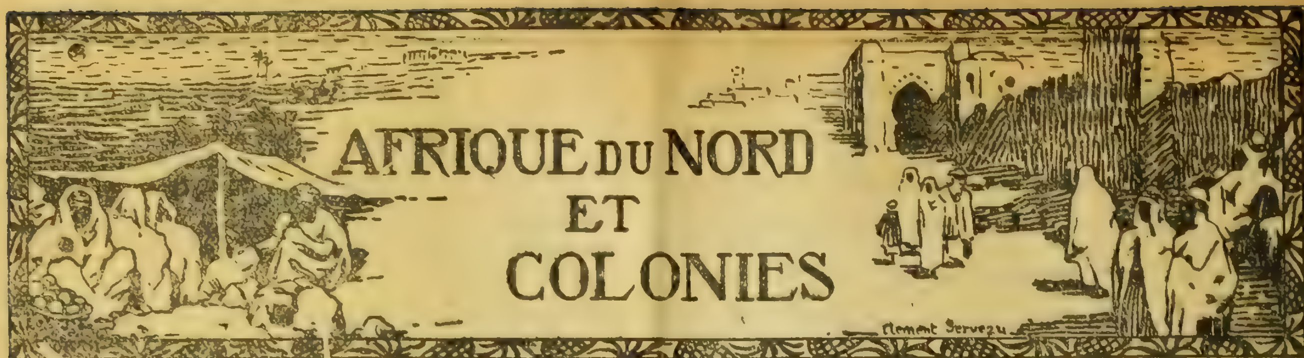
Le Directeur sera responsable, vis-à-vis du Secrétaire général de la Société des Nations, pour l'emploi de tous fonds à lui versés, conformément aux stipulations du présent article.

Art. 18. — Chacun des membres s'engage à présenter au Bureau International de l'Instruction et des Sciences, Lettres et Arts, un rapport annuel sur les mesures prises par lui pour mettre à exécution les conventions auxquelles il a adhéré. Ces rapports seront rédigés dans la forme indiquée par le Conseil d'administration et devront contenir les précisions demandées par ce dernier. Le Directeur présentera un résumé de ces rapports à la prochaine session de la Conférence.

Art. 19. — Chacun des membres s'engage à fournir au Bureau international de l'Instruction, et des Sciences, Lettres et Arts, toutes les informations et tous les documents dont celui-ci aura besoin pour le fonctionnement de ses services, et à constituer les organisations nécessaires pour que les demandes du Bureau aient régulièrement et rapidement satisfaction.

Art. 20. — En cas de non-observation, par un des membres, soit de la présente convention, soit de toute convention ultérieurement adoptée par la Conférence et ratifiée par le membre en question, il sera procédé suivant les principes adoptés par la Conférence internationale du Travail et énoncés dans les articles 23 à 34 de la Convention créant un organisme permanent pour la réglementation internationale du Travail.

Art. 21. — Sont également applicables les prescriptions générales énoncées aux articles 35 à 37 de la même Convention.



Ce que réclament nos Colonies

DES CHEMINS DE FER

Nous avons montré, dans l'*Europe Nouvelle* du 3 janvier, la nécessité pressante de compléter, de développer le plus rapidement possible l'outillage économique de nos colonies, outillage dont les chemins de fer sont l'un des éléments les plus essentiels. Et parmi les voies ferrées coloniales qu'il faudrait construire tout de suite, nous avons cité le Thiès-Kayes, destiné à doubler, si ce n'est à tripler en très peu de temps la production de matières premières oléagineuses de l'Afrique Occidentale française.

Mais si le Thiès-Kayes doit être, en tout premier lieu, terminé, combien d'autres travaux du même genre devraient être entrepris dans notre Empire colonial !



En Afrique Occidentale également, le prolongement du chemin de fer de la Côte d'Ivoire vers le Lobi mérite d'être pris en très sérieuse considération.

Il s'agit de relier à la côte une région riche, fertile, susceptible d'un développement économique considérable, et dont l'absence de moyens de transports jusqu'à la mer, a seule empêché jusqu'ici la mise en valeur. Cette région, au surplus, est très peuplée : des courants de migration se sont établis entre le Lobi et la Gold Coast, qui permettent à la colonie anglaise de se procurer la main-d'œuvre saisonnière dont elle a besoin pour ses cultures de cacaoyers. L'existence d'une voie ferrée vers le Lobi aurait pour conséquence de détourner à notre profit cette migration de main-d'œuvre et de fournir à la Basse Côte d'Ivoire, où se développe peu à peu la production du cacao, les ouvriers noirs indispensables.

Au point de vue technique, toutes les études nécessaires ont été effectuées ; mais il faudrait passer à l'exécution. Or, nous avons vu que dans le projet modifié d'emprunt de l'Afrique Occidentale de 167 millions, le Thiès-Kayes et le port de Dakar entrent respectivement pour 40 millions : au total 80 millions. Il resterait donc disponible, sur le montant du fonds d'emprunt, une somme de 87 millions, laquelle devrait être particulièrement affectée, pour 40 ou 45 millions, au prolongement du chemin de fer de la Côte d'Ivoire. Il y a là, répétons-le, une œuvre utile à accomplir : utile et profitable au moment où nous devons nous efforcer de tirer de nos colonies tout ce qu'elles peuvent donner.



Seule de toutes nos grandes colonies, l'Afrique Equatoriale française ne possède pas un kilomètre de voie ferrée : exception faite, cependant, des 60 kilomètres environ que comporte le chemin de fer Decauville privé qui relie les gisements de cuivre de Mindouli à Brazzaville.

Or, de toutes nos possessions, l'Afrique Equatoriale est incontestablement l'une des plus riches en perspectives d'avenir. Et elle est présentement la plus pauvre, précisément parce qu'elle ne possède aucun moyen, ou à peu près, d'évacuer ses richesses. De telle sorte qu'elle a dû se résigner à n'exporter que ceux de ses produits, qui, sous un faible poids, présentaient une valeur intrinsèque suffisante pour supporter les frais très onéreux du portage humain : le caoutchouc et l'ivoire.

Cependant, par suite de la concurrence inévitable et désastreuse que font aux caoutchoucs de cueillette africaine, les caoutchoucs des plantations d'Extrême-Orient, les caoutchoucs congolais voient peu à peu se fermer devant eux l'accès des marchés européens ; et d'autre part, la production de l'ivoire est en constante diminution, par suite de la disparition progressive des troupeaux d'éléphants. En sorte que la colonie, si on n'y prend garde, va se trouver très prochainement acculée à la faillite. Et ce serait d'autant plus navrant que, répétons-le, les richesses du Congo français sont considérables — ce sur quoi tout le monde est d'accord — et qu'un résultat aussi négatif de notre colonisation dans le centre africain ne manquerait pas de produire le plus mauvais effet de par le monde, au moment précisément où nous allons incorporer à la colonie ce qui fut l'un des joyaux de la colonisation allemande : le Cameroun.

L'histoire du chemin de fer du Congo constitue le plus bel exemple de la politique d'atermoiements et d'hésitations de laquelle on ne parvient pas à sortir quand on est incapable de prendre une décision. Lorsqu'il s'agit, il y a quelques vingt ans, de relier par une voie ferrée le bief navigable du Congo à la mer, deux solutions étaient possibles : l'une pouvait utiliser le territoire de l'Etat Indépendant, l'autre le territoire français... Mais le colonel Thys avait terminé la construction du chemin de fer belge, alors que nous en étions encore à la période des commissions, des études, des rapports, des contre-rapports, etc.

Il y a vingt ans que cela dure, et rien n'est encore décidé. En juillet 1914, on avait paru se mettre d'accord sur le tracé Brazzaville à Pointe-Noire. Aujourd'hui, le chemin de fer, dont M. Henry Simon se proposait de confier l'exécution à nos amis anglais, aurait eu son terminus maritime reporté très sensiblement au nord de Pointe-Noire, de façon à permettre à nos dits amis anglais d'exploiter la concession qu'ils ont acquise dans le Kouilou-Niari. En sorte que nous ne sommes même pas encore d'accord sur le tracé à adopter définitivement. La chose paraît aujourd'hui dépendre des préférences ou des exigences de la Maison Lever. !

C'est, en effet, sur la richissime et puissante Maison Lever, créatrice bien connue du Sunlight Soap, que la rue Oudinot se repose présentement pour doter le Congo français du chemin de fer qui manque à ce dernier. Sans doute, personne ne s'étonnera que la rue Oudinot se repose sur quelque chose ou sur quelqu'un, voire même qu'elle se repose tout court, son activité s'étant peu manifestée pendant ces deux dernières années. Mais, tout de même, on regrettera que la mise en valeur de l'une de nos

plus riches colonies dépende d'autant de contingences extérieures ou étrangères.

Le Congo a besoin d'une voie ferrée. Il faut la lui donner. Il faut, d'autre part, que cette ligne soit une ligne française, destinée à servir les intérêts généraux français et non pas les intérêts particuliers de tel ou tel. Si les Anglais, dans un sentiment de philanthropie envers les races indigènes dont nous ne saurions que les féliciter et dans un sentiment de camaraderie pour nous dont nous leur serons évidemment très reconnaissants, veulent nous aider financièrement à construire ledit chemin de fer, rien de mieux. Mais encore faudrait-il que, pour calmer nos suspicions malheureusement trop légitimes, nous soyons assurés d'avoir la direction effective de la nouvelle Société franco-anglaise. Sinon, c'est aux Anglais et aux Anglais seuls que profiterait la combinaison, ce qui, pour notre intérêt, serait évidemment fort regrettable.

Quoi qu'il en soit, la question du chemin de fer du Congo est épineuse : elle sera sans doute réglée par le successeur de M. Henry Simon. Dès maintenant cependant, et précisément parce qu'il s'agit d'une œuvre coûteuse, de grosse importance et de longue haleine, il conviendrait que l'on s'en préoccupât. Ce qui pose la question du sort à donner à l'emprunt de 171 millions approuvé par le Parlement en juillet 1914.

Or, un projet de loi a été préparé par l'administration en vue de modifier, pour les mettre d'accord avec les conditions imposées par les circonstances présentes, les diverses stipulations contenues dans le texte même de la loi d'emprunt : notamment en ce qui concerne le taux d'émission de l'emprunt et l'obligation d'acquérir en France et de transporter sous pavillon français les matériels et matériaux nécessaires. Mais ceci doit être complété par une revision des travaux à effectuer, les affectations de crédits votées en 1914 ne pouvant plus être actuellement maintenues telles qu'elles étaient avant la guerre.

Cette étude, cette revision, ne paraît pas avoir été faite jusqu'à présent. Serait-ce trop demander au ministère des Colonies que le prier d'y songer ?

MICHEL LARCHAIN.

ÉCHOS

A différentes reprises, pendant ces derniers temps, M. Henry Simon a manifesté l'intention d'abandonner définitivement la rue Oudinot. M. Henry Simon, en effet, dont la courtoisie et l'affabilité furent mieux appréciées dans les milieux politiques que ne l'a été sa compétence dans les milieux coloniaux, s'est créé au Parlement des amitiés solides et durables. Sa place est marquée — elle l'est déjà — dans la prochaine combinaison ministérielle où le département de l'Intérieur — il y compte bien — lui sera vraisemblablement offert.

Ses collaborateurs immédiats font des préparatifs de départ non dissimulés. L'un, levant vers le ciel des bras symétriques, affirme avec fracas qu'il en a assez de cette galère, qu'on ne l'y reprendra plus, et qu'au 17 février au soir, il lâchera tout ! Un autre se préoccupe de faire recouvrir de papier vert épinard l'ancien bureau qu'il va regagner, à moins que... Un autre encore se prépare à rejoindre le poste où l'appellent de nouvelles fonctions financières et administratives, sauf dans le cas où... Le premier seul paraît bien décidé à s'en aller avec son patron.

On parle déjà du successeur : les noms de René Besnard, d'Albert Sarraut et de Raoul Péret sont mis en avant. Mais il y en a d'autres encore. Il y a notamment l' « outsider », auquel il faudra apprendre la géographie et donner quelques vagues notions coloniales suffisantes pour contresigner un projet de loi ou pour tenir tête tant bien que mal à une interpellation.

Qui nous débarrassera de l' « outsider » ? La rue Oudinot, on ne l'a que trop constaté sous l'empire du ministère Clemenceau, vaut mieux que cela.

En prévision des prix élevés prévus pour la vente des arachides du Sénégal, les noirs de la Colonie ont cultivé l'arachide à tour de bras. Ils ont produit, pour la récolte en cours, environ 300.000 tonnes de graines, vendues à raison de 80 francs les 100 kilogs : au total, 240 millions de francs !

Seulement... les mêmes indigènes, consacrant tous leurs efforts à la culture de l'arachide, ont complètement négligé celle des plantes vivrières nécessaires à leur existence.

La production du mil dans la colonie, notamment, qui forme le fonds même de la nourriture des noirs, est insignifiante. Comme, d'autre part, les billets de Banque de l'Afrique Occidentale ne sont nullement comestibles, nos braves Sénégalais, avec leurs 240 millions, sont en passe de mourir de faim.

On se préoccupe de leur fournir du riz d'Indo-Chine. Mais, des autorisations, des bateaux sont indispensables... et le temps presse. Le ministre des Colonies a été saisi de la question : il l'étudie ; il lui cherche une solution : il finira peut-être par la trouver. Espérons que ce ne sera pas trop tard.

A L' "OFFICIEL"

Afrique du Nord

JOURNAL OFFICIEL DU 31 DÉCEMBRE 1919. — *Décret* du 29 décembre portant homologation de deux décisions des délégations financières algériennes instituant en Algérie l'impôt sur les mutations par décès.

Décret du 29 décembre portant homologation d'une décision des délégations financières algériennes modifiant les articles 19 et 20 de la décision du 14 juin 1919 concernant l'impôt des successions.

Décret du 29 décembre portant homologation d'une décision des délégations financières algériennes relevant le tarif de certains droits d'enregistrement.

Décret du 29 décembre portant homologation d'une décision des délégations financières algériennes instituant une taxe annuelle représentative des droits de transmission entre vifs et par décès (taxe des biens de mainmorte).

Décret du 29 décembre portant homologation d'une décision des délégations financières algériennes relative à la création d'un droit de consommation sur la saccharine et autres substances édulcorantes artificielles.

Décret du 29 décembre portant homologation d'une décision des délégations financières algériennes relative à l'application d'une taxe additionnelle sur certains droits d'enregistrement.

Décret du 30 décembre homologuant une décision des délégations financières algériennes portant création d'une taxe de 20 % sur la vente des spiritueux.

JOURNAL OFFICIEL DU 1er JANVIER 1920. — *Décret* du 29 décembre relatif aux formalités à remplir par les mobilisés ou leurs ayants cause pour obtenir les dégrèvements d'impôts prévus par le décret du 29 décembre 1919 homologuant la décision des délégations financières algériennes du 13 juin 1919.

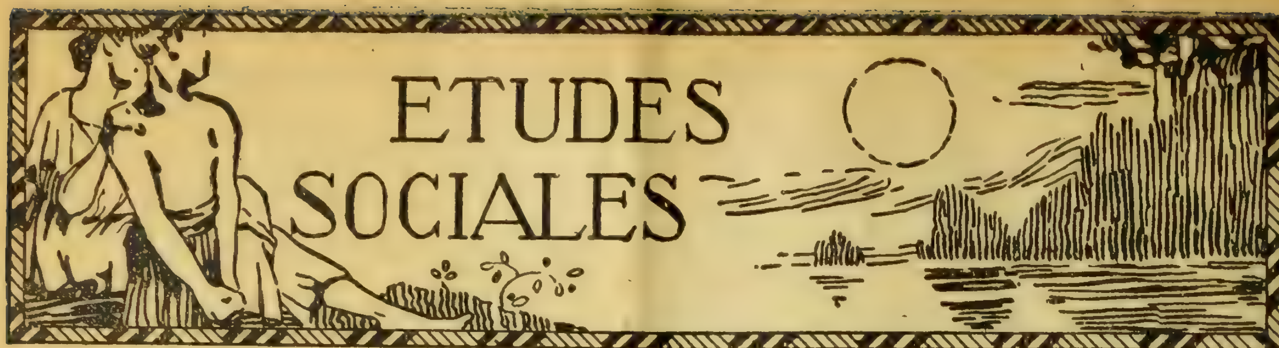
JOURNAL OFFICIEL DU 4 JANVIER 1920. — *Loi* du 31 décembre 1919 portant autorisation de percevoir, pour l'exercice 1920, les droits, produits et revenus applicables au budget spécial de l'Algérie pour l'exercice 1919 ainsi que ceux résultant des décisions prises par les Assemblées financières algériennes au titre de l'exercice 1920 et homologuées.

Décret du 31 décembre 1919 prorogeant provisoirement pour l'année 1920 le budget des territoires du Sud de l'Algérie de l'exercice 1919.

Colonies

JOURNAL OFFICIEL DU 31 DÉCEMBRE 1919. — *Décret* du 27 décembre rendant applicable aux colonies et pays de protectorat dépendant du Ministère des Colonies autres que la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion, la loi du 2 juillet 1919 relative à l'institution d'un régime transactionnel pour cause générale de guerre entre leurs commerçants et leurs créanciers.

JOURNAL OFFICIEL DU 1er JANVIER 1920. — *Décret* du 25 décembre portant approbation des pénalités prévues à l'arrêté du 11 novembre 1918 du gouverneur général de l'Indochine relatif à la réglementation de la main-d'œuvre agricole indigène en Cochinchine.



L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Nous avons exposé, dans notre dernier article, les conditions dans lesquelles s'est tenue la Conférence Internationale de législation du travail et les résultats positifs auxquels ont abouti les délégués. Ce qu'elle donnera immédiatement pour le lien des classes laborieuses dépend pour beaucoup, nous l'avons dit, de la constitution de l'Office International telle que l'arrêtera le 26 janvier la réunion du Conseil d'administration choisi à Washington.

Il est clair, d'autre part, que l'adhésion d'un plus grand nombre d'Etats aux clauses ouvrières de la Société des Nations est une autre condition importante du succès. Dans cet ordre d'idées, la déclaration officielle de l'état de paix survenue entre temps et la mise en vigueur de la Ligue, toute restreinte qu'elle doive être encore, auront une importance certaine. Il n'est pas indifférent, en effet, de revenir à ce propos sur les pouvoirs que pourra exercer l'Office International. Chargé, comme il a été dit, de contrôler l'application des résolutions prises en même temps que de préparer les réunions nouvelles de la Conférence, il aura par suite un droit de regard sur la législation sociale des Etats intéressés. Il pourra se renseigner par ses communications et ses enquêtes ; il sera en rapports avec les organisations ouvrières et patronales ; en fait, son premier effort doit être d'établir un contact permanent entre tous ceux qu'intéresse directement cette réglementation.

On sait d'autre part que les Etats participants à la Conférence s'engagent à soumettre les recommandations et les projets de convention arrêtés par celle-ci à leurs autorités législatives respectives. De manière absolue, l'obligation ne va pas plus loin. Dans la pratique, son effet peut être beaucoup plus considérable. L'Office International pourra enquêter sur les raisons pour lesquelles un Etat déterminé ne satisfera point aux résolutions communes et en référer à la Société des Nations.

Si insuffisante que soit la constitution de celle-ci — et nul plus que les travailleurs ne le regrette, — à la condition de les vouloir sérieusement employer, elle possède déjà certains moyens moraux de contraindre à l'exécution des engagements pris, particulièrement en ce qui concerne les questions économiques. Un Etat qui voudrait esquiver ses obligations et tenterait ainsi de créer une véritable concurrence déloyale, ne pourra le faire qu'autant que les autres accepteront de lui laisser prendre cette attitude. A l'heure actuelle surtout, chaque collectivité nationale dépend de ses échanges avec les autres. La circulation des produits manufacturés, la fourniture des matières premières, l'émigration peuvent, seules, selon les cas, donner les moyens de faire observer ces accords. La Société des Nations aura le pouvoir de le faire. Il faudra l'amener à le vouloir constamment.

Disons cependant que s'il ne s'agissait que d'une organisation politique, diplomatique, nous n'aurions pas une extrême confiance dans ces moyens. S'ils nous semblent pouvoir donner des résultats efficaces c'est, comme nous le rappelions plus haut, que les gouvernements ne seront pas seuls intéressés. Le monde des salariés et celui des salariants auront une raison immédiate de surveiller ces agissements et d'agir. Les employeurs auront à penser que le refus par un pays de se soumettre aux règles acceptées par tous risque de les mettre en état d'infériorité : lorsque les premières tentatives de législation du travail ont été introduites dans chaque pays, la seconde phase de l'attitude patronale, après les résistances initiales, fut de réclamer l'obligation générale d'observer les règlements nouveaux...

Mais ce sera surtout aux organisations ouvrières d'agir. Leur tâche consistera en premier lieu à réclamer l'application des décisions internationales dans leurs pays respectifs et à la surveiller, ensuite à s'appliquer à leur généralisation dans tous les Etats. De même qu'elles ont été les initiatrices, et qu'elles doivent être les bénéficiaires de la nouvelle organisation, les classes laborieuses seront le facteur essentiel dans la réussite et le développement de ce nouveau régime. Les mouvements syndicaux des différents pays n'ont à aucun moment oublié cette nécessité. Ils l'avaient dans l'esprit quand ils décidaient d'aller à Washington, et leurs représentants ont été guidés dans tous leurs actes par ce sentiment.

Notre Internationale syndicale, dont l'efficacité s'est déjà affirmée de façon heureuse, voit ainsi s'ouvrir un vaste terrain à son action. Loin de réduire celle-ci, l'organisation internationale du travail ne pourra que la développer au contraire : c'est sur elle, en fait, que reposera en grande partie la valeur du contrôle exercé, et c'est d'elle encore que relèveront les plus sérieuses initiatives.

Dans ce sens le prolétariat mondial ne pourra que s'efforcer de travailler au développement de la Ligue des Nations, dont l'insuffisance actuelle ne peut nous faire oublier les espoirs que nous avons mis en elle et le désir que nous avons toujours d'aider aussi efficacement qu'il nous sera possible à la création d'une véritable Société des Peuples. Si les représentants ouvriers sont allés à Washington, c'est justement avec l'espoir de travailler à réaliser cet objet et par là de faire progresser la cause de la paix équitable et permanente. Comme ils l'avaient dit à Amsterdam, comme la C. G. T. l'avait proclamé dans ce pays, ils demeurent attachés à la conception qu'avaient traduite leurs conférences internationales tenues pendant la guerre : la paix mondiale ne pourra être établie que sur la justice sociale, par la disparition de tous les antagonismes et de tous les impérialismes, aussi bien économiques que politiques. Le fait que nous sommes encore loin de ce but n'est pas une raison pour que nous ne travaillions pas à l'atteindre !

Ce qui nous donne notre espoir et nous assure que nos efforts ne seront pas inutiles, c'est que la Société des Nations n'est pas une organisation exclusivement politique. On n'en doutera point, surtout en constatant que sa première manifestation a été celle de Washington. Dans le domaine international comme sur le terrain national, les problèmes économiques dépassent les pures préoccupations politiques. Les relations des peuples entre eux sont de plus en plus, comme d'ailleurs celles des individus, dominées par les conditions de la production et de l'échange. Et, sans vouloir ici développer autrement le point de vue auquel s'attache notre syndicalisme, il est impossible de ne pas faire une généralisation...

Si d'aucuns voulaient prévoir que la Conférence de législation internationale du Travail est vouée à un échec comparable à celui des conférences d'avant-guerre, ils feraient preuve d'une inexcusable méconnaissance des conditions dans lesquelles celles-ci et celle-là ont respectivement travaillé. Nous avons eu l'occasion de remarquer les différences essentielles, de montrer qu'un principe nouveau a été introduit par la représentation ouvrière et patronale. Il y a loin des vœux exprimés, à Berne notamment, par des fonctionnaires bien intentionnés à des accords dont la conclusion comporte au moins un engagement moral. Les travaux de Berne étaient demeurés à peu près ignorés des intéressés les plus directs : ces derniers n'y avaient pas pris part ; ce n'était pas leur chose. Cette fois, il n'en va pas de même.

Mais surtout, les conférences, d'avant-guerre, aux-

quelles participaient seulement quelques grands Etats très industrialisés, avaient dû laisser hors de compte ce facteur essentiel qu'est l'universalisation des décisions prises. De plus il leur était impossible, par leur constitution même, de tirer pratiquement les conclusions qui s'imposent aujourd'hui à tous.

Nul ne songe à méconnaître qu'une réglementation générale des conditions du travail, du statut des ouvriers, ne doive entraîner des modifications sérieuses de l'activité économique en même temps que des rapports entre patrons et salariés. La conférence de Washington a conçu son œuvre d'unification — l'exemple des pays orientaux le prouve — comme une œuvre de justice et d'équilibre. On ne peut cependant pas dissimuler que celle-ci pourra seulement porter tous ses fruits à la condition que cette justice et cet équilibre soient réalisés sur un plan plus vaste, c'est-à-dire que tous les pays soient mis à même de se développer.

Nous n'avons pas réussi à faire admettre à Washington le principe d'une répartition générale des matières premières. Larges à d'autres égards, les conceptions de plusieurs pays qui se trouvent dans des situations immédiatement favorables n'ont pas permis de donner force à cette idée. Certains égoïsmes nationaux se sont manifestés alors ; on n'a pas compris tout ce que peut avoir de dangereux cette méconnaissance de la solidarité matérielle effective des nations et qu'un pareil déséquilibre risque fort de se retourner contre ceux qui n'ont pas voulu y remédier. C'est une erreur, croyons-nous, et nous voulons espérer qu'elle sera courte... Pourtant il n'était pas inutile de rappeler ici cet insuccès, parce qu'il indique malgré tout quel ordre de préoccupations soulève déjà la réglementation internationale du travail.

Il ne suffit pas de poser des conventions communes. Ce qui est vrai à l'heure actuelle à l'intérieur de tous les Etats modernes dépasse aussi leurs frontières. L'organisation de la vie collective, nationale et mondiale, est à l'heure actuelle si complexe, les facteurs de cette activité sont dans une si étroite dépendance les uns des autres, que les modifications apportées à l'un d'eux se font sentir sur tous. S'il est exact que dans un pays une réforme ouvrière ait sa répercussion sur la situation générale de l'industrie et même sur son progrès technique, on ne peut guère douter qu'il n'en doive aller de même dans le monde. S'il est vrai, d'autre part, que dans un Etat donné les efforts des travailleurs en vue d'améliorer leur sort les amènent peu à peu à poser la question sociale dans son ampleur, on ne peut guère douter qu'il doive en aller de même pour l'humanité civilisée, que le problème d'une organisation générale se posera, et qu'en attendant la communauté de pensée des travailleurs de tous les pays viendra renforcer leurs liens communs et l'appui qu'ils pourront se donner.

Il y a quelques mois, au moment où se précisait l'Organisation Internationale du Travail, nous écrivions qu'elle marquerait l'heure où le mouvement ouvrier étendrait l'action directe sur le terrain international. Tous les faits qui se sont déroulés depuis nous confirment dans cette vue.

Nous n'avons d'ailleurs aucune inquiétude à dire ces choses. Il est possible que les difficultés de cette législation soient invoquées pour la combattre ou même que dans ce but on fasse état des aspirations ouvrières. Mais cela n'empêchera pas plus le mouvement commencé de se poursuivre que les campagnes menées dans chaque pays contre l'action syndicale ont arrêté cette dernière. Il y a des courants qu'on ne remonte point. Dès maintenant, si même l'on y songeait, croit-on qu'il serait facile de revenir sur l'action inaugurée à Washington ? Les travailleurs en attendent plus que des promesses. Cette œuvre est pour beaucoup leur chose. Ils l'ont voulue, ils l'ont déterminée, ils l'ont imposée. Ils en connaissent le besoin. Leur éducation sociale a été déjà trop avancée dans leurs organisations pour qu'ils ignorent plus longtemps que la transformation voulue par eux ne peut pas être renfermée entre quelques frontières et ils ont trop souffert de l'effroyable conflit pour ne pas donner tous leurs soins à une œuvre de laquelle ils attendent et la justice à laquelle ils ont droit, et la paix sans laquelle leur idéal resterait vain.

L. JOUHAUX.
Secrétaire général de la C. G. T.



IDÉES ET FIGURES D'AUJOURD'HUI

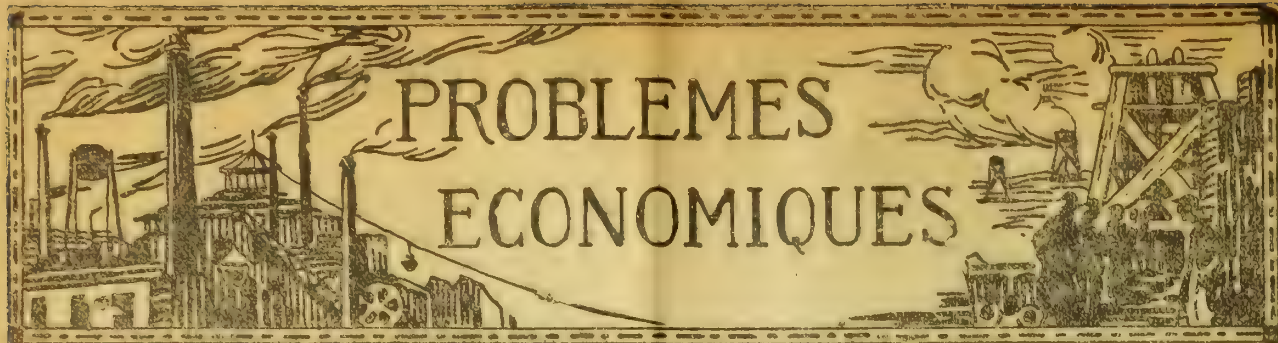
*Sous ce titre, notre collaborateur, M. René Gillouin, publie chez Grasset un volume où il a réuni un certain nombre d'études parues dans diverses Revues et portant sur les sujets les plus variés, du Germanisme au Catholicisme, de la Politique de M. Bergson à l'Esthétique de M. Paul Claudel, de la sensibilité d'Emile Clermont à l'apologétique de M. Charles Maurras. Nous n'avons pas à présenter M. René Gillouin à nos lecteurs; ils retrouveront dans son livre les qualités qu'ils ont appréciées dans ses chroniques de l'*Europe Nouvelle. *Mais on nous saura gré de reproduire ci-dessous un fragment de la* Préface *dont il a fait précéder ce groupement d'Essais et qui en dégage lumineusement l'inspiration générale, les idées directrices, la commune orientation de pensée.*

...Depuis le milieu du XVIIIe siècle, la *matière* de la vie individuelle et collective s'est prodigieusement enrichie ou, d'un autre point de vue, alourdie par des apports successifs d'éléments nouveaux provenant, soit de l'extension de l'empire humain sur la nature, soit de l'intensification de sentiments éternels, soit de l'apparition de passions, d'aspirations, d'ambitions nouvelles. Ces éléments, les *formes* traditionnelles de la culture, christianisme (catholique ou protestant) et rationalisme (de nuance généralement stoïcienne), se sont montrées, à des degrés divers, incapables de les intégrer et de les organiser, ou plus exactement, chaque fois qu'elles ont paru sur le point d'y parvenir, un nouveau flot est survenu, qui a submergé et débordé leur patient effort. De là un trouble et un déséquilibre profond qui, de crise en crise, en est venu jusqu'à menacer dans ses conditions élémentaires l'existence de la société, et par suite celle de l'individu lui-même.

Est-ce à dire que l'avenir soit désespéré? Nous ne le pensons point. Si la raison s'est laissé jusqu'ici gagner de vitesse et de puissance par ce retour offensif du chaos, rien ne dit qu'il en doive être ainsi toujours, ni même demain, soit que la raison reçoive de la source mystérieuse de tout pouvoir un surcroît soudain de lumière et de force, soit que le foisonnement désordonné des formes irrationnelles de la vie subisse un temps d'arrêt ou un ralentissement. Quoi qu'il en soit, dans les circonstances actuelles, le rôle de tout esprit qui ne se sent appelé ni à fonder une religion, ni à conduire à l'assaut quelque groupe d'ambitions impatientes, nous apparaît bien net: sans s'attarder à de stériles regrets d'un passé révolu, au contraire animé d'une ardente sympathie pour la merveilleuse intensité, richesse et diversité du présent, mais hanté du tragique souci de voir tant de trésors sombrer dans l'incohérence et le désordre, il mènera le bon combat de la raison éclairée par l'expérience contre l'erreur, le mensonge et la chimère qui dérivent du côté de l'abîme cet incomparable torrent de vie. C'est un effort de ce genre qui définit la commune inspiration des pages qui suivent. Et certes c'est une bien faible chose qu'un effort individuel, surtout en un temps de fatalités collectives. Mais une voix isolée peut éveiller des résonances inattendues, et puis la raison n'a pas tant de chances de son côté qu'il puisse être permis d'en négliger une seule, si mince soit-elle.

Le tromper peut servir pour le coup ; mais celuy seul se tient pour surmonté qui sçait l'avoir esté ny par ruse, ny du sort, mais par vaillance, de troupe à troupe, en une franche et juste guerre.

MONTAIGNE (Essais, Ch. V).



LA NAVIGATION AÉRIENNE ET LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

II

LA QUESTION DOUANIÈRE

L'avion peut pénétrer par n'importe quel point sur le territoire national ; il peut traverser ce territoire suivant un itinéraire absolument libre, pour se poser sur le terrain qu'il a choisi. Mieux : l'aéronef, avion ou dirigeable, peut survoler sans y faire escale tout un territoire national. Que va devenir en cette affaire, en dépit de la souveraineté aérienne que la Convention affirme, le traditionnel contrôle douanier ?

Les règles établies reconnaissent d'abord que le survol sans escale, de frontière à frontière, est légitime. Mais, après avoir posé la souveraineté aérienne, peut-on renoncer à tout contrôle sur l'avion qui emprunte ainsi l'atmosphère « territoriale » ? On renonce donc à lui imposer un atterrissage inutile, mais à la condition qu'il franchira la frontière « en un point fixé », et qu'il suivra au-dessus du territoire national un itinéraire défini comme « la route aéronautique normale ». Règles évidemment destinées à rendre possible le contrôle, et dont l'efficacité veut être assurée par les règles complémentaires suivantes : obligation, pour l'aéronef, de se faire reconnaître au passage de la frontière par des signaux convenus; obligation, pour tout aéronef en marche, « *de se soumettre aux injonctions des postes et aéronefs de police ou de douane de l'Etat survolé* ».

Mais une difficulté subsiste. Si l'on ne restreignait pas la liberté d'atterrissage de l'avion venu de l'étranger, il faudrait ou bien renoncer au contrôle douanier, ou bien douer d'ubiquité les services chargés de ce contrôle. Aussi pose-t-on en principe l'obligation du premier atterrissage sur une « aéroplace » douanière désignée ; encore la mesure, pour être efficace, doit-elle se compléter par l'obligation du départ pris aussi d'une aéroplace douanière, où le manifeste et les connaissements des marchandises transportées sont établis. Enfin la fraude reste encore possible par le moyen des atterrissages clandestins où d'autres marchandises sont chargées et déchargées une fois la frontière franchie, soit par atterrissage également clandestin, soit par simple « lâcher » en des points convenus ; aussi la Convention déclare que de tels lâchers « *pourront être interdits* ».

Telles sont les précautions prises. Il semble bien que l'observation de ces consignes, contrôlable à la rigueur avec les aéronefs d'aujourd'hui, encore asservis au temps, échappera au contrôle à mesure que s'établira une « navigation aérienne » véritable, affranchie des servitudes atmosphériques. Toute sanction suppose au moins l'identification de l'aéronef délinquant ; or cette identification supposerait le plus souvent la bonne volonté du coupable. Cette même bonne volonté pourrait seule rendre efficaces « les injonctions des postes et aéronefs de police ou de douane ». Aussi bien la sécurité douanière du transit aérien n'est-elle pas liée à des mesures de police.

La Commission chargée d'établir la Convention de navigation aérienne a elle-même senti ce que de telles dispositions avaient d'artificiel et d'illusoire. Aussi a-t-elle cherché le moyen d'assurer au transit aérien *la liberté qui est son élément et sa nature*. Le texte prévoit déjà que les Etats contractants « *pourront se mettre d'accord pour établir des aéroplaces internationales réunissant les services douaniers de deux ou plusieurs Etats* ». Il prévoit aussi des ententes libérant les services aériens, publics ou assurés par des sociétés reconnues, des formalités douanières les plus gênantes. Enfin des *ententes particulières d'Etat à Etat limitrophe* pourront, sur des questions postales, douanières, policières, atténuer la rigidité des dispositions générales.

Il restait à résoudre un grave problème. Un pays dont la situation géographique fait un lieu de passage pour de nombreuses voies internationales aériennes ne risque-t-il pas, sous un régime de pleine liberté, de voir *des aéronefs étrangers accaparer son propre trafic national, sur son propre territoire ?* Et la question n'avait-elle pas pour la France une importance spéciale ? Sur ce point l'article 16 de la Convention, reconnaissant le principe de ce « protectionnisme » national, déclare :

« *Chaque Etat contractant aura la faculté de réserver à ses aéronefs nationaux le transport commercial de personnes et de marchandises entre deux points de son territoire.* »

Mais l'article 17 ajoute aussitôt :

« *Si un Etat contractant établit des restrictions de la nature de celles visées à l'article 16, ses propres aéronefs pourront être l'objet des mêmes restrictions dans tout autre Etat contractant,* MÊME SI CE DERNIER ÉTAT N'IMPOSE PAS CES RESTRICTIONS AUX AUTRES AÉRONEFS ÉTRANGERS. »

Qu'est-ce à dire ? sinon que la grande clause de principe du « traitement international uniforme » cessera de jouer ici ? Ainsi est instituée contre toute nation qui s'avise de préoccupations trop strictement nationales *une véritable pénalité:* extension remarquable du domaine de libre concurrence, par où s'affirme encore l'internationalité des relations humaines.

DES MESURES D'ORDRE, DES GARANTIES

La valeur de tels règlements dépend du contrôle même qu'ils établissent. Ce contrôle doit procéder d'*un principe d'ordre ;* et ce principe est ici *la nationalité*, qui reçoit de la règle internationale une valeur et une portée nouvelles.

Aux termes de la Convention : un aéronef possède la nationalité de l'Etat sur le registre duquel il est régulièrement immatriculé. Un aéronef ne peut être immatriculé dans l'un des Etats contractants que s'il appartient en entier à des nationaux de cet Etat. Une Société constituée ne peut être le propriétaire officiel d'un aéronef que si elle possède la nationalité de l'Etat dans lequel l'aéronef est immatriculé ; si le président de la Société et les deux tiers au moins des administrateurs ont cette même nationalité, et si la Société réunit toutes autres conditions qui pourraient être déterminées par les lois de chaque Etat. Enfin un aéro-

nef ne peut être valablement immatriculé dans plus d'un Etat.

Ce principe d'ordre est fortifié encore par l'article 13 aux termes duquel « chaque Etat a le droit de ne pas reconnaître valables, pour la circulation au-dessus de son propre territoire, les brevets d'aptitude et les licences conférés *à l'un de ses nationaux* par un autre Etat contractant ».

Assurée sur un tel principe, la Convention énumère et expose, dans son texte et dans ses annexes, les *garanties mutuelles* dont bénéficieront les Etats participants. Des règles strictes présideront à la délivrance des certificats de navigabilité, des certificats médicaux, des licences et des brevets d'aptitude ; ceux-ci s'échelonneront selon les postes à tenir et aussi selon des classes ; ainsi sera garantie l'*équivalence* qu'impose en la matière le caractère international du transit aérien.

D'autres clauses réglementent les transports d'armes, l'usage de la T. S. F., l'emploi des appareils de photographie aérienne ; un traitement spécial est prévu pour les aéronefs d'Etat.

Enfin une clause extrêmement importante, et dont l'élaboration fut laborieuse, pose — plutôt qu'elle ne règle — *une difficile question de* PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE. Les brevets pris en matière d'aviation ont déjà donné lieu à des procès dont la guerre a seulement suspendu le cours. Il était à prévoir que les litiges allaient, de ce chef, se multiplier aussitôt que serait autorisée la navigation aérienne internationale. La France, particulièrement intéressée dans l'affaire, a dû se montrer ici moins libérale qu'elle ne l'eût souhaité. Elle a dû s'opposer à la clause qui interdisait la saisie de l'aéronef établi en infraction à un brevet régulier ; elle pouvait moins encore admettre la clause qui posait que « toute réclamation contre une infraction de ce genre devrait être faite *dans le pays d'origine de l'aéronef* » ; car une telle substitution de juridiction constituerait une véritable prime à l'abus. L'article finalement adopté admet que la saisie pourra être évitée, « moyennant le dépôt d'un cautionnement dont le montant, à défaut d'accord amiable, sera fixé dans le plus bref délai possible par l'autorité compétente du lieu de la saisie ». Ainsi est passée sous silence la question de la juridiction qualifiée ; c'est dire que le vrai problème reste à résoudre. Il n'était d'ailleurs pas possible qu'une solution théorique disposât d'une matière aussi neuve ; l'usage — ici comme sur tant d'autres points — posera les problèmes véritables et suggérera les solutions. Il convient d'ailleurs de noter ici l'esprit de libre discussion, dégagé des formes et des habiletés diplomatiques, qui semble bien avoir animé la Commission internationale. Les points de vue se sont opposés en pleine lumière. Le rendement en a été accru ; et l'union, bien loin d'être atteinte, semble en avoir reçu un gage nouveau.

Des règles de navigation aérienne, d'un très grand intérêt, sont posées par la Convention : règlements sur les feux et signaux ; code de circulation aérienne ; police de piste, pour l'essor et l'atterrissage. Un *code météorologique* est exposé dans le plus grand détail. Tout un système de *repères terrestres*, destinés à faciliter aux aéronefs la reconnaissance de leurs itinéraires, est soigneusement établi. Enfin le mode d'établissement des *cartes aéronautiques*, que réclament tous les équipages, a été réglementé.

Sans doute de telles dispositions sont liées à un état très passager de l'aéronautique : beaucoup, dans vingt ans, prêteront à rire. Mais dehors même de leur utilité actuelle, qui est évidente, elles constituent *un cadre* où viendront s'inscrire d'elles-mêmes les réformes imposées par le progrès technique.

Les Etats contractants s'engagent encore à *coopérer* à la tâche aéronautique internationale par la centralisation et la distribution des renseignements statistiques d'intérêt général ; par la communication des listes d'aéronefs immatriculés et des brevets décernés ; par une application stricte des sanctions prévues pour toute infraction aux règles établies de la navigation et du transit aériens.

Enfin ces Etats instituent une « *Commission internationale de navigation aérienne* », *permanente, et liée à l'organisation générale de la Ligue des Nations*.

Les attributions de cette Commission englobent tous les chapitres de la Convention que nous venons d'étudier. Sa compétence s'étend aux règlements techniques, qu'elle peut modifier si les trois quarts des voix en décident ainsi, et aux principes mêmes de la Convention, sur la modification desquels les Etats contractants doivent officiellement se prononcer.

Enfin la « Commission internationale de navigation aérienne » *constitue une juridiction* compétente pour le règlement des litiges qui surviendraient entre Etats contractants, *relativement aux règlements techniques établis*. Les litiges relatifs aux principes mêmes sur lesquels la Convention de navigation aérienne est fondée échappent seuls à la compétence de la Commission ; ils seront du ressort de la Cour permanente de justice internationale. En attendant que la Ligue des Nations ait installé cette Cour, de tels litiges seront réglés par voie d'arbitrage.

L'ATTENTE D'UN DROIT COUTUMIER

Tel est, dans ses dispositions essentielles, le document qui doit régir désormais la navigation aérienne internationale. Il ne pouvait, en une matière aussi neuve, prétendre à la perfection. A vrai dire, nous ignorons encore les véritables problèmes que va poser demain le transit aérien. Un tel règlement ne pouvait donc pas se proposer d'établir des solutions définitives. Tel qu'il est, il semble propre à « contenir » et à « encadrer » la navigation nouvelle. On peut bien trouver le cadre un peu juste, et façonné par des mains méfiantes ; mais quel moyen d'écarter la méfiance devant une nouveauté si flagrante ? Il faut laisser faire le temps. Nous en sommes au « droit historique », tout encombré de traditions dont s'habille mal une telle matière.

Mais ne savons-nous pas que le « droit naturel », bien loin d'être le premier stade, marque le couronnement de l'œuvre humaine ? La navigation aérienne va créer, lentement, son droit naturel ; le consentement mutuel s'établira peu à peu sur les problèmes que posera l'expérience quotidienne du transit nouveau ; ses répercussions marqueront le domaine public sans même que leur œuvre propre soit discernable.



Mais, dès cette heure, il est sûr que les répercussions internationales de la navigation aérienne auront la portée la plus vaste. L'avion porte une marque internationale profonde que l'avenir accusera. Ainsi seront posés des problèmes bien réels, supérieurs à toute idée mystique, plus forts que toute doctrine et que tout espoir. Ainsi se prépare, *et malgré les hommes*, la Société des Nations véritable.

Nous avons senti, au simple examen de cette « Convention de navigation aérienne internationale », à quel point Wells avait raison d'écrire : « Il n'existe plus aucune autonomie réelle au monde, ni aucun droit simple à une indépendance absolue. » Une synthèse plus vaste dépasse déjà les organisations nationales. C'est cette force de synthèse que nous venons de voir à l'œuvre.

HENRI BOUCHÉ.



CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

I. LES FAITS. — *Le Conseil économique du Travail* — « Panem et circenses ». — Conseil économique et opéra. — Syndicalisme constructif. — Ouvriers et techniciens. — Fonctionnaires et coopérateurs. — Moyens d'action et avenir.

II. LES IDÉES ET LES LIVRES. — *L'économie commerciale de guerre.* — Libre-échange et étatisme. — Consortium et liberté. — Omnipotence et compétence. — Un jugement sommaire.

III. LA VIE ADMINISTRATIVE ET PARLEMENTAIRE. — *Les Offices de logement.* — Construction et publicité. — Une circulaire ministérielle. — Offices de logement et offices d'habitations à bon marché. — Le concours des offices de placement.

I. — LES FAITS

Le Conseil économique du Travail

La journée du jeudi 8 janvier 1920 a été marquée pour la Confédération Générale du Travail par un double événement. « *Panem et circenses* », telle est l'épigraphe que l'on pourrait mettre en exergue aux deux séances qu'elle a tenues, séances à la réalité différentes dan leurs composition et dans leur objet. D'abord, dans la Salle des Coopératives du boulevard du Temple, a eu lieu la première séance plénière du Conseil économique du Travail, par lequel la Confédération Générale du Travail a pris l'initiative de rénover notre organisation économique actuelle et de réagir contre ses tendances trop individualistes. Puis, le soir même, dans la salle de la rue Grange-aux-Belles, l'Opéra donnait aux syndiqués une représentation de gala, à laquelle il ne manquait, pour concurrencer celles du théâtre même, que le cadre merveilleux du bel édifice construit par Francis Garnier. Ce n'est pas d'ailleurs dans le même ordre d'idées que les Romains brutaux, que notre démocratie cherche à résoudre le problème du pain et des jeux. Aujourd'hui, en effet, c'est un peu plus que la simple satisfaction des besoins alimentaires et de spectacles grossiers qu'il faut à la classe ouvrière et au peuple tout entier.

A en juger par l'attention soutenue des membres mêmes du Conseil économique et des invités venus nombreux, on avait l'impression d'une œuvre grave. Les syndicalistes ne se contentent plus d'être désorganisateurs et critiques. Ils comprennent la nécessité d'une organisation constructive; ils se rendent compte que l'œuvre actuelle est si vaste qu'elle dépasse les cerveaux individuels, qu'elle nécessite le concours de toutes les bonnes volontés et de toutes les intelligences. Selon le mot que rappelait le représentant des coopératives : « L'harmonie des efforts est plus féconde que le génie individuel. »

Le Tiers-Etat économique arrive à la veille des réalisations définitives. Il aspire à devenir d'abord quelque chose, puis tout. A l'exemple du Tiers-Etat bourgeois, il entend conquérir le rôle que lui refusent les dirigeants, comme la monarchie et les classes privilégiées refusaient à la bourgeoisie le pouvoir politique. La démocratie économique s'accomplira progressivement par la participation grandissante des classes non possédantes à la gestion des choses.

Quatre orateurs se sont succédé à la Tribune du Conseil économique. Chacun d'eux représentait un des groupements qui, unis dans un même désir et dans un même but, venaient apporter leur contribution à l'œuvre commune de rénovation économique du pays. A tout seigneur tout honneur. A M. Jouhaux incombait la lourde charge d'indiquer en quelques mots le rôle, le programme et les moyens d'action du Conseil national économique. Ce n'est pas une idée nouvelle, a-t-il rappelé. La Confédération Générale du Travail en avait proposé la réalisation au Gouvernement. Celui-ci l'a retenue sous une forme ne répondant nullement à l'objectif du monde ouvrier. Il prétendait faire un organe consultatif, sans pouvoir délibérant, analogue au Conseil supérieur du Travail, réuni une fois par an pour examiner et discuter, comme une académie, une question secondaire, réalisée longtemps après, quand la politique en laisse le loisir au Parlement. Or, aujourd'hui, le temps presse, la crise est grave. Tout la manifeste. Finances, change, transports sont arrêtés ou entravés. Le monde ouvrier comprend la nécessité d'une production redoublée ; mais il refuse d'y participer, si le bénéfice en est réservé exclusivement à quelques-uns et s'il n'est pas appelé à exercer sur la production le contrôle et la direction auxquels il se sent apte. Telle est sa notion de la nationalisation des industries. Il ne la conçoit pas comme une extension de l'étatisme dont la guerre a démontré, sinon la faillite, du moins l'incapacité foncière. Nationalisation signifie gestion des choses au profit de la communauté, c'est-à-dire de la Nation tout entière.

Quant aux moyens d'action du Conseil économique du travail, ils seront doubles : d'abord l'étude, en collaboration avec les techniciens, les fonctionnaires et les consommateurs groupés en coopératives. Ensuite l'appel à l'opinion publique, pour démoncer les maux indiquer les remèdes; et pour obtenir des pouvoirs la réalisation du programme dans ce qu'il aura de pratique et de constructeur. Puis, si ces moyens se montrent impuissants, il y aura lieu, ajoute l'orateur syndicaliste, d'en envisager d'autres et ce jour-là, la force de la raison, le rayonnement de la vérité seront tels que tous les obstacles disparaîtront devant eux.

Avec les techniciens, s'est exprimée la pensée directrice et coordinatrice de l'œuvre de la main. Ce sont les cerveaux agissants de l'usine, de l'atelier et du bureau. Architectes et ingénieurs, comptables et directeurs commerciaux, ils connaissent tout le rouage des affaires, sont les agents d'exécution des ordres venus d'en haut et qui, souvent, ne sont autre chose que l'homologation de leurs propres propositions. Leurs études, leurs travaux les ont préparés à la direction. Les ouvriers ont compris la nécessité de leur concours et leur rôle dans l'industrie. Ils ne font plus comme autrefois la distinction entre les mains blanches et les mains calleuses, n'admirant que les secondes et méprisant les premières. Chacun ici-bas a son rôle à jouer et les techniciens plus encore que tous les autres.

Techniciens, ils le sont à leur manière, les fonctionnaires admis aussi au Conseil économique du Travail. Depuis longtemps, ils ont dénoncé les abus et les travers d'une administration désuète. Ils ont compris la nécessité d'une réforme administrative, œuvre des fonctionnaires eux-mêmes. Dans un pays démocratique comme le nôtre, l'Administration constitue une survivance d'un régime monarchique où, selon le mot célèbre de Saint-Simon, « le gouvernement des hommes tient la place de l'administration des choses ». C'est à ce renversement des rôles, c'est à ce retour à la normale, qu'aspirent les fonctionnaires. L'appareil administratif branle et menace ruine. Il ne suffira pas de le consolider, il faut le refaire sur des bases nouvelles et pour cela faire comprendre au pays, aux travailleurs de toute catégorie la nécessité de cette mission.

Enfin, les consommateurs groupés en coopératives, sortent de leur isolement et de leur réserve. Ils comprennent que seule l'union de tous — producteurs en même temps que consommateurs — peut avoir raison des résistances des intermédiaires. Les cheminots américains leur en donnent l'exemple. Leurs coopératives ont pactisé avec les coopératives des producteurs agricoles pour supprimer dans leurs relations respectives les intermédiaires parasitaires.

Cette séance d'apparat n'aura pas de nombreux lendemains. Elle sera suivie de séances d'études et de documentation. Il faut en retenir surtout la notion grandissante dans les masses ouvrières, de la nécessité d'un accord entre les travailleurs de toute espèce, de la plume, du cerveau et de la pensée, et surtout la reconnaissance de la nécessité d'une « documentation sociale précise, scientifique et technique », pour préparer le régime dont l'avenir seul donnera la valeur. Cette prudence, cette modération, nous font bien augurer du Conseil économique du Travail. Il commence par l'étude. Il en apprécie l'utilité. C'est là un gage d'un travail sérieux que l'opinion publique devra suivre avec attention, car elle y a autant d'intérêt que les travailleurs eux-mêmes.

II. — LES IDÉES ET LES LIVRES

L'Economie commerciale de guerre

La fin de la guerre et la suppression de la censure permettent aux opinions économiques de se donner libre cours. Le recul du temps donne aux études une sérénité plus scientifique ou facilite la renaissance des vieux préjugés. Tel qui pendant la guerre admettait l'intervention de l'Etat y répugne maintenant la paix revenue. Les pays libre-échangistes ou

les villes de commerce et d'exportation supportent mal le joug des mesures commerciales administratives. Manchester en Angleterre, Lyon en France ont toujours été des citadelles libérales. Elles s'en voudraient de faillir à leurs traditions et M. Pierre Clerget, directeur de l'Ecole supérieure de Commerce de cette dernière ville, a cru devoir ajouter à la nouvelle édition de son « *Manuel d'économie commerciale* », qui tend à devenir classique et mérite pleinement de l'être, un chapitre sur l'économie commerciale de guerre, d'autant plus important à signaler qu'il va devenir le bréviaire d'un grand nombre de jeunes gens. Il faut donc qu'on examine de près certaines de ses affirmations, ne serait-ce que pour réfuter ce qu'elles ont de trop traditionnel ou de trop convenu.

L'auteur signale fort bien les perturbations profondes entraînées par la guerre dans l'économie du pays. Les industries travaillant pour les besoins des armées et notamment les grands établissements de fabrication mécanique, ont été privilégiées par une demande énorme pour laquelle le prix était une question secondaire, mais qui exigeait une satisfaction immédiate et obligeait à des agrandissements continuels devant la nécessité de produire à tout prix. Le mouvement de concentration, d'intégration, s'en est trouvé accentué, en même temps que se développait l'association entre fournisseurs directs ou entre ceux-ci et sous-traitants. Ces ententes entre industriels ont été facilitées par les difficultés d'approvisionnement en combustible, en force motrice et en matières premières.

Le deuxième fait, plus important encore, dit M. Clerget, est le rôle économique prépondérant, joué par l'Etat. Donneur de commandes, transporteur, répartiteur, banquier, acheteur unique des matières premières à l'étranger, l'Etat s'est adressé à des groupements de particuliers réunis sous forme de consortiums, en vue de répartir un tonnage de plus en plus restreint et de contrôler l'emploi des matières. Les inconvénients de ce régime étaient nombreux. C'est une organisation artificielle, coûteuse, encombrée de toutes les lenteurs et de toutes les incompétences administratives, qui investissait d'un sorte de monopole les membres du gouvernement ou leurs amis. De plus, ajoute M. Clerget, le vice capital de cette politique est d'être dominé par le souci de répartir au lieu de l'être par la volonté de créer. Répartir des contingents, distribuer des priorités, c'est un travail passif qui ne remédie pas à la difficulté de la situation et qui contraste avec l'effort de l'Allemagne dans la production des substituts ou ersatz.

Un tel jugement ne saurait être répandu sans injustice. Le formuler, c'est nier l'effort énorme de création et de production accompli pendant la guerre, non seulement par les particuliers, sous le contrôle, l'égide et l'assistance de l'Etat, mais par les établissements d'Etat eux-mêmes. Sur quoi, en effet, a porté l'effort inventif de l'Allemagne, sinon sur la production des objets et matières dont la privait le blocus des Alliés. Fallait-il donc que pour le seul plaisir de la difficulté vaincue, les Alliés s'imposassent l'obligation de fabriquer et de produire les articles qu'ils n'avaient qu'à importer de l'étranger ? Ne valait-il pas mieux, ainsi qu'ils le firent, consacrer toutes leurs forces vives à la fabrication des engins, meurtriers, il est vrai, stériles au point de vue économique, mais féconds au point de vue militaire, qui devaient nous assurer avec la victoire, le retour à une situation économique meilleure ? Peut-on affirmer vraiment que la production énorme des obus, des canons, des produits chimiques obtenue dans un pays privé de la majeure partie de ses industries maîtresses par suite de l'invasion, les prodiges accomplis par nos industriels, ne sont pas dignes de soutenir la comparaison avec l'effort productif allemand ? Pourquoi contester que vers la fin des hostilités, dans un monde aux stocks raréfiés, à la production détournée de la normale et orientée dans un sens unique, il fallait bien substituer une politique de répartition à une politique de surproduction de tous les articles ? N'est-ce pas là, d'ailleurs, la méthode même suivie par l'Allemagne ? N'a-t-elle pas employé le rationnement dès le début de la guerre, n'a-t-elle pas groupé les acheteurs en syndicats obligatoires voisins de nos consortiums, n'a-t-elle pas confié l'achat et la répartition à d'immenses sociétés appelées « centrales » et avons-nous fait autre chose que suivre son modèle et adopter ses enseignements ? Dans ces conditions, nous sommes en droit de faire appel d'un jugement aussi sommaire qui nous paraît dicté uniquement par le désir de critiquer systématiquement toutes les interventions de l'Etat, même les plus nécessaires et les plus impérieuses. Il ne manquait pas d'occasions de critique plus justifiées. Il eût été bon de montrer les résultats de la soi-disant intervention des compétences dans le domaine administratif. Mais pour cela, il eût fallu professer un certain courage et ne pas hésiter à rompre en visière avec les opinions courantes dans les milieux commerciaux, que l'on suit, au lieu de les redresser comme il s'impose à ceux qui sont chargés de découvrir la vérité. Nous sommes d'autant plus surpris d'avoir trouvé sous la plume de M. Clerget un jugement aussi prompt, que son livre, excellent par ailleurs, est un guide précieux pour les étudiants en économie commerciale et que maint économiste trop souvent nourri de théorie pure, y trouvera un excellent memento des questions d'économie pratique.

II. — LA VIE ADMINISTRATIVE ET PARLEMENTAIRE

Les Offices de logement

Le problème du logement se présente aujourd'hui sous un double aspect. Il ne comporte pas une solution unique, mais en vérité deux solutions. La première est à échéance lointaine. Elle consiste à augmenter la quantité de logements présents sur le marché en favorisant la construction d'immeubles et en particulier la construction d'habitations ouvrières. Mais quelle que soit la diligence que l'on pourra y apporter, cette construction sera nécessairement lente, car elle se heurtera aux obstacles de la rareté des produits, des matériaux et de la main-d'œuvre et aux difficultés de transport qui empêchent de concentrer sur les chantiers de construction toutes les matières premières nécessaires. La deuxième solution est plus immédiate. Elle consiste à découvrir les logements qui souvent se dissimulent et attendent une nouvelle hausse des loyers pour être offerts sur le marché et y conjurer la crise qui grandit tous les jours. C'est dans cette voie que s'est orientée la loi du 22 octobre en obligeant les propriétaires de logements vacants à les déclarer et de plus à afficher le prix des loyers pour permettre de leur appliquer, le cas échéant, la procédure de la hausse illicite. A la vérité, cette mesure, dont l'esprit était excellent, n'a eu qu'un résultat assez insignifiant. Il n'existe pas, en effet, d'organe administratif chargé d'en assurer l'application. Car il ne suffit pas, en cette circonstance, de réprimer, en menaçant les délinquants des foudres des pénalités. Il faut qu'un organe vienne faciliter la déclaration des propriétaires en leur évitant tout ce qui peut constituer une inquisition. Le Conseil municipal de Paris l'a compris en créant un office de logements dont l'idée a été empruntée à l'Allemagne. En Allemagne, dans les villes ouvrières, existe depuis longtemps une réglementation obligeant le propriétaire de logements d'un loyer inférieur à un certain montant, à en déclarer les vacances à un office municipal spécial où les ouvriers peuvent s'adresser pour obtenir des logements.

Le ministre du Travail vient de rappeler en une circulaire adressée aux préfets que la loi du 23 octobre 1919 a elle aussi prévu ce régime. Son article 7 dispose, en effet, que « partout où il existera des « offices publics d'habitations institués par les muni- « cipalités, tous les logements vacants devront, avec « indication des prix, être déclarés à ces offices. » Malheureusement, cette loi est dépourvue de sanctions et l'inobservation de cette règle n'entraîne pour les défaillants aucune pénalité. Le ministre a donc dû se borner à indiquer la procédure propre à faciliter l'application de cette mesure et il l'a fait sous une double forme, d'abord en indiquant une méthode pratique à suivre, d'autre part, en signalant l'utilisation possible aux déclarations des logements, non seulement des offices d'habitation, mais également d'autres organismes publics tels que les offices de placement.

En premier lieu, dit-il, partout où il existe des offices publics d'habitations à bon marché, ils seront invités à créer un service spécial de déclaration des logements vacants. Ces déclarations indiqueront la nature et la composition des locaux, le prix et les conditions, ou, le cas échéant, la sous-location. Elles seront facilitées au moyen de cartes-formules, remises aux intéressés qui en conserveront le talon et qui les enverront ou les remettront à l'office public. Cet office sera avisé de la même manière de toutes les locations quand elles se présenteront.

Il tiendra à la disposition du public un répertoire des déclarations de logements vacants dont les renseignements seront au surplus publiés tous les mois.

Comme il y a lieu de réduire au minimum les frais d'organisation et de fonctionnement de ce service de logements vacants, il n'est pas nécessaire d'en créer là où il n'en existe pas et on pourra, à cet effet, utiliser un autre organisme relevant du Ministère du Travail, c'est-à-dire les offices publics de placement. L'initiative en a été déjà prise par certaines municipalités que la circulaire ministérielle cite en quelque sorte à l'ordre du pays : les municipalités de Chartres, de Melun, de Montluçon, de Versailles et de Saint-Brieuc. Comme ces bureaux sont fréquentés par les patrons et par les ouvriers, ils peuvent centraliser et fournir sans difficultés tous les renseignements relatifs aux logements.

Le Ministère du Travail a pris, en la circonstance, une heureuse initiative dont il est coutumier. Il est certain que la chasse aux logements est devenue aujourd'hui, dans une grande ville, un sport auquel peu de personnes peuvent se livrer, faute de temps. Les agences de location elles-mêmes ne connaissent plus les appartements vacants, car les concierges, les gérants ou les propriétaires préfèrent laisser les candidats locataires se livrer à une concurrence qui aboutit à l'élévation considérable des loyers, ou au paiement de pots-de-vin plus ou moins déguisés, sous la forme de commissions, de gratifications ou de deniers à Dieu exagérés. Contre de pareilles pratiques, le meilleur remède consiste à la fois dans la répression impitoyable et dans la publicité la plus grande. Il est à souhaiter que la circulaire du Ministre du Travail aboutisse à atténuer la crise et à mettre fin à des pratiques qui n'ont que trop duré.

WILLIAM OUALID.

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

L'ACTIVITÉ JAPONAISE

L'Important Problème du Combustible

Le *Yorozu* annonce que le ministère de l'Agriculture et du Commerce du Japon, demande l'inscription d'un crédit de 260.000 yens dans le budget de l'année prochaine pour couvrir les dépenses nécessaires à la recherche de la quantité totale exacte des gisements de charbon existant dans le pays.

Le gouvernement japonais paraît comprendre aujourd'hui l'importance énorme de la question du combustible. La quantité totale de charbon consommée annuellement dans l'Empire dépasse 20.000.000 de tonnes tandis que la production de chaque année est d'environ 25.000.000 de tonnes. Il n'y a donc pas de déficit dans l'approvisionnement houiller. Néanmoins, le prix du charbon est en voie d'augmentation à cause de la difficulté des transports.

D'autre part, la consommation totale s'élève actuellement d'une manière constante et atteint la proportion d'environ 2.500.000 tonnes supplémentaires par an et il est nécessaire de résoudre le problème du ravitaillement en charbon le plus tôt possible, soit par l'intensification de la production, soit par la découverte, en quantité suffisante, d'un produit de substitution.

L'ANGLETERRE TIRE BON PARTI DE SON EXPORTATIOK CHARBONNIÈRE

Divers journaux ont relevé dans le compte rendu de la Chambre des Communes un fait inattendu et très commenté en Angleterre. Le Gouvernement ayant exporté beaucoup de charbon à 35 sh. la tonne, puis à 49, puis à 51, puis à 62, a décidé de vendre, à des prix de plus en plus réduits sur son marché intérieur, le combustible pour les usages domestiques. Il y a un mois environ il diminuait la tonne de 10 sh. Ce qui, d'une part, explique les prix surélevés d'exportation et, de l'autre, a permis cette libéralité envers le consommateur anglais, c'est qu'en octobre le ralentissement continu de la production anglaise faisait craindre une réduction extrême et prolongée mais que, depuis, l'extraction s'est relevée au point que l'exportation a rapporté, pendant une courte période, 22 millions de livres de plus qu'on n'attendait.

En somme ces faits confirment d'une façon peut-être singulière, insolite, une notion économique déjà connue et bonne à propager : par une certaine *surproduction exportée* une nation s'assure toujours de manière ou d'autre le maximum possible pour elle d'abondance et de confort. (*Office National du Commerce Extérieur.*)

L'ITALIE COMMERCIALE EN ORIENT

L'Italie n'a pas accepté le mandat de faire la police en Orient, mais elle tend à s'y créer une situation commerciale exceptionnelle, surtout en Asie Mineure. C'est ce qui résulte des dires de journaux italiens et d'une interview de Chalib Kemal Bey, désigné comme ambassadeur probable en Italie : « La Turquie étant agricole, l'Italie industrielle, l'entente serait aisée. Commerçants et industriels ont jeté des bases pour des accords et échanges. Les capitaux et les techniciens italiens paraissent devoir trouver en Turquie le meilleur accueil... » Ce que l'Italie fait, d'autres qui ne sont pas plus entravés qu'elle par la situation générale, ne le pourraient-ils faire ? (*Office National du Commerce Extérieur.*)

CRÉATION D'UNE CHAMBRE DE COMMERCE ANGLAISE A VIENNE

Nous sommes informés par le ministre de France à Vienne que le gouvernement britannique a décidé la création en cette ville d'une Chambre de Commerce anglaise. Cette décision met en relief l'intérêt que l'Angleterre porte au développement de tous les moyens propres à étendre et à protéger son commerce en Europe centrale.

La Chambre aura pour président honoraire : sir Maurice de Bunsen, ancien ambassadeur d'Angleterre à Vienne; pour président : M. F. O. Lindley, haut-commissaire de S.M. Britannique et pour vice-président : M. O. S. Philpotts, commissaire commercial de la Grande-Bretagne. (*Office National du Commerce extérieur.*)

UNION SYNDICALE DES TECHNICIENS DE L'INDUSTRIE DU COMMERCE ET DE L'AGRICULTURE U. S. T. I. C. A.

Une assemblée générale extraordinaire de l'U. S. T. I. C. A. s'est tenue le 16 décembre, 7, rue Pasquier, à Paris, au siège social.

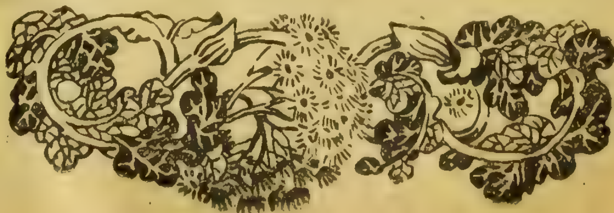
Après avoir ratifié l'abaissement du droit d'entrée à 10 francs et de la cotisation mensuelle à 2 fr. 50, ainsi que l'adhésion de nouveaux syndicats de techniciens l'assemblée a voté la résolution suivante :

L'assemblée constatant le développement de l'esprit corporatif parmi les techniciens et l'accroissement rapide des adhésions à l'U. S. T. I. C. A., en province décide de procéder sans retard à la constitution de sections régionales groupant adhérents et syndicats locaux.

A cet effet, elle décide la constitution :

1° D'une *Commission de propagande* ayant pour objet d'organiser les sections régionales, d'assurer la diffusion par conférences, tracts, etc... des travaux entrepris par l'U. S. T. I. C. A. au sein du Conseil économique du travail.

2° D'une *Commission de défense professionnelle et de placement* ayant pour objet, en premier lieu, d'entreprendre auprès des techniciens des entreprises industrielles, commerciales et agricoles, une enquête sur les conditions de leur emploi, salaires, congés, préavis de renvois, retraites, assurances sociales, etc... afin de dresser à côté des conditions d'emploi de la main-d'œuvre, le cahier des revendications des techniciens, tiers état de la production, en second lieu, de coordonner l'action des offices de placement existants, dans le but de constituer un organisme central de placement des techniciens, fonctionnant sous la forme adoptée par l'Office départemental de placement des techniciens de la Seine.





LES PERTURBATIONS MONÉTAIRES ET LE PROBLÈME FISCAL

II

La durée des hostilités a eu pour conséquence économique de provoquer un décalage des pôles monétaires. Au cours du XIXe siècle, Londres était devenu le centre des règlements internationaux pour de multiples raisons : détention de la plus grande marine marchande du monde, marché libre de l'or, organisation bancaire en fonction du commerce international ; facteurs dont l'action et l'importance ont été mis très nettement en valeur dans le livre de Bagehot sur « Lombards' Street ».

L'Angleterre conserve bien encore le premier rang dans le transbordement universel des marchandises ; elle n'a rien perdu de la force que lui donne une structure bancaire internationale. Mais elle a beaucoup de peine à réorganiser le marché libre de l'or. Les plus hautes autorités du Royaume-Uni demandent aujourd'hui l'étude aussi complète que possible des phénomènes de circulation et de leur répercussion sur les prix, afin d'élaborer des ententes internationales pour atténuer les inconvénients des perturbations monétaires. Lord Abernon, dans les derniers mois de l'année 1919, s'est consacré à une étude approfondie de la répercussion des transformations monétaires sur le niveau des prix, depuis le début de la guerre.

Il n'hésite pas à déclarer que la cause principale et prépondérante de la hausse du coût de la vie a été le grand accroissement qui s'est produit dans la circulation et dans la quantité du papier-monnaie.

Alors que la production des marchandises, en 1918, n'est pas tombée très au-dessous de la production de 1913 — la production totale mondiale en 1919 représente probablement plus de 90 % des facultés d'avant-guerre — le montant actuel de la circulation est le sextuple de ce qu'il était en 1913. Tandis que, en 1913, le total de la valeur du papier-monnaie dans les principales contrées du monde était approximativement, en livres sterling : 1.250 millions, il est, en décembre 1918, de 6.000 millions. Dans ce total ne figurent point la Russie, l'Autriche et la Turquie qui sont des virtuoses de l'inflation. Il y a eu, par conséquent, dépréciation de la valeur des moyens monétaires. La cause réelle de l'élévation des prix qui prévalent maintenant, n'est pas un déficit dans la production, mais l'inflation procédant des énormes émissions de papier-monnaie à travers le monde. Elles ont accru la quantité totale de monnaie fiduciaire de plus de 500 %. Les statistiques présentées par le gouvernement anglais, dans un livre blanc récemment publié, confirment, avec force, cette vue, car elles montrent que l'élévation des prix, dans chaque contrée, est strictement en rapport avec les émissions successives de papier-monnaie. Là où le montant de la circulation est le plus élevé — comme en France et en Italie — là aussi les prix ont subi les plus fortes augmentations : par contre, aux Etats-Unis, où la circulation a crû seulement de 73 % par rapport à 1913, l'élévation, à la fois dans les prix de gros et de détail, a été considérablement moindre que dans les autres contrées belligérantes.

Accroissement des prix dans le commerce de gros

L'indice de 1913 = 100.

Etats-Unis (mai 1919)	206,0
Japon (mai 1919)	214,6
Angleterre (août 1919)	257,2
Suède (avril 1919)	339,0
France (juin 1919)	330,0
Italie (avril 1919)	329,9

Les Etats-Unis ont donc, par le fait des différences de situation monétaire, un avantage sur la plupart des nations de l'Europe dans l'accroissement des éléments du coût de production.

Ce n'est pas l'unique résultat dont ils aient le bénéfice. Ils sont aussi le seul pays belligérant qui a pu augmenter son stock de numéraire or. De 1.890 millions et demi de dollars, au 1er juillet 1914, il atteignit 3.088 millions de dollars en avril 1917. Il a un peu baissé depuis le mois de juin 1918, époque à laquelle fut aboli l'embargo sur l'or. Au 1er octobre 1919, il était de 2.905 millions de dollars. L'afflux de métaux précieux s'explique par les remises de métal jaune faites par l'Europe, en paiement de ses dettes, et surtout par l'Angleterre et par la France, en 1914 et 1915.

Cette situation assure aux Etats-Unis une supériorité écrasante sur les nations du vieux continent, dans les transactions internationales.

En effet la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne connaissent la nécessité de reconstituer leurs stocks de matières premières pour alimenter leur production industrielle. Les Etats-Unis sont d'importants fournisseurs de ces marchandises. De plus, aucune nation d'Europe ne peut prétendre à se suffire avec les récoltes de son propre sol. Pour vivre, pour se nourrir il faut acheter du blé, des viandes, de l'autre côté de l'Atlantique.

Quelles seront les conditions de règlements d'achats qui se chiffrent mensuellement par milliards ? Si les acheteurs ont obtenu de larges ouvertures de crédits, en dollars, au moment de l'acquisition, ils pourront immédiatement régler en or, ou en valeurs représentatives de l'or. Mais, par la suite, il faudra bien rembourser les avances des Etats-Unis. Alors on devra payer ou en marchandises, ou en livres, francs, marks et couronnes.

La libération des Etats d'Europe vis-à-vis de l'Amérique par des ventes de marchandises n'est possible que si les valeurs d'exportation égalent ou surpassent les valeurs d'importation. En va-t-il ainsi ? Pour la France seule, avant la guerre, l'exportation représentait environ 80 % de la masse des importations. La différence, soit 20 %, donnait la mesure de l'écart de la balance commerciale. D'après les résultats enregistrés pendant les neuf premiers mois de 1919, l'exportation ne représente plus que 23 % de l'importation ; ce qui fait ressortir l'écart actuel de la balance commerciale à 77 %.

Dans ces conditions, à un moment donné, les règlements à faire aux Etats-Unis doivent obliger à des mutations de valeurs en francs, en dollars-or. C'est à ce moment que nos changes reçoivent de fâcheuses secousses. D'autant que nous ne possédons plus un portefeuille extérieur qui permette

de contre-balancer, par la rentrée des arrérages ou le paiement des coupons, les excédents de balance commerciale des années 1915 à 1919.

Mais, pensera-t-on, les difficultés de paiement et la hausse des changes doivent automatiquement ralentir la masse des importations, et par conséquent le mal contient en lui-même le remède. C'était du moins l'affirmation de la théorie classique du change, d'après laquelle le change défavorable crée une barrière à l'importation et des primes à l'exportation pour les pays à monnaie dépréciée. Or, en fait, depuis novembre 1918, les résultats de la balance commerciale n'ont pas cessé de devenir de plus en plus défavorables. Jamais nous n'avons tant importé qu'en 1919 et cependant jamais année ne fut plus fâcheuse pour nos changes.

Il en va de la sorte par suite de circonstances de guerre, nous l'avons dit. Quand il faut pourvoir à l'alimentation d'un pays, le problème des quantités prend la première place dans les préoccupations de tous. Peu importe les conditions défavorables des paiements. En outre, l'Europe doit fabriquer des produits manufacturés pour rembourser les 50 milliards de francs d'avances que lui ont fait les Etats-Unis jusqu'à ce jour, par conséquent, se procurer les matières premières : coton, cuivre, etc..., que possède surtout le pays auprès duquel tout règlement définitif doit être fait en or ou par rapport à l'or.

Ainsi le décalage des stocks de métaux précieux, à travers le monde, en appauvrissant l'Europe et en enrichissant les Etats-Unis a facilité à ces derniers — et par rapport aux autres grands Etats industriels — les conditions de production matérielle ; mais l'Europe ne profite guère de cet avantage, puisque les cours des changes alourdissent, en raison de la dépréciation monétaire propre à chaque nation, les achats de matières et d'aliments.

Automatiquement, nous sommes, de jour en jour, plus mal situés pour reprendre notre place d'avant-guerre dans les échanges internationaux. Cette constatation est importante pour la solution du problème fiscal.

Le contribuable ne pourra répondre aux demandes pressantes de milliards — sept ou neuf, nous a fait prévoir M. le ministre des Finances — que si le prix de la vie lui laisse des facultés d'épargnes à remettre entre les mains du percepteur. Or le coût de l'existence, dans une nation qui tire une large part de son alimentation de l'extérieur, est fonction des accroissements de dépréciation des changes. Il faut retenir que pendant les neuf premiers mois de 1919 l'importation des objets d'alimentation a crû par rapport aux neuf premiers mois de 1918, comme il suit :

	9 1ers mois 1918	9 1ers mois 1919
Importation des viandes.	438.240.000	996.702.000
Graisses	54.072.000	153.941.000
Fromages, beurres	60.201.000	108.409.000
Farines	96.414.000	333.233.000
Sucres	120.440.000	382.511.000

Et ce ne sont là que des indications partielles. On peut dire que les vins exceptés, nous n'avons jamais autant importé d'aliments qu'au cours des neuf premiers mois de 1919.
aux mêmes dates une plus-value de 1.324.003
aux mêmes dates une plus-value de 1.324.003.000 millions. Certes la constatation a des côtés favorables. Elle fait espérer une reprise d'activité industrielle. Mais au point de vue fiscal, l'industrie sera la collaboratrice d'autant plus empressée du Trésor que les possibilités de fabrication correspondront à des conditions meilleures, à des marges plus grandes entre le coût et le prix de vente.



Ainsi, aucun doute n'est possible sur les relations qui existent entre la solution du problème fiscal, ses probabilités et les inconvénients du système monétaire dont nous supportons toutes les dépréciations par rapport à l'or.

Les Anglais, moins éprouvés que nous cependant, n'hésitent pas à déclarer que tous les problèmes financiers ne pourront être résolus que par l'amélioration de la circulation fiduciaire internationale. Lord Abernon a pu affirmer :

La question est vitale et aussi bien la plus urgente de toutes celles qui se posent devant le pays. A moins qu'on n'arrive à des vues justes sur ce point, tous les efforts dans le sens d'une réforme, dans d'autres directions, seront submergés. Tous les grands soulèvements sociaux de l'histoire du monde ont été précédés ou accompagnés par une crise des prix et un avilissement de la monnaie. Il n'est pas de cause qui soit plus puissante à soulever les classes contre les classes, et à semer le soupçon et la méfiance entre ceux qui emploient et ceux qui sont employés. On peut être incapable de combattre nombre d'autres causes de désordre social et de trouble économique qui assombrissent l'avenir ; mais dans le problème de la circulation, il y a à suivre une voie nettement tracée.

Lord Abernon demande une enquête sur l'ensemble du problème de l'élévation des prix. Il a dit son désir de voir le gouvernement entreprendre, sans délai, une action internationale. Et si on cesse d'étudier les relations existant entre le problème fiscal et les perturbations monétaires, pour envisager les remèdes possibles à la situation présente, c'est bien une entente internationale qui paraît s'imposer pour améliorer les changes des nations européennes. Sans cela notre essor de production est compromis et les Etats-Unis seront menacés, à brève échéance, de crise de surproduction.

Leur intérêt immédiat est de restaurer une Europe qui trouvera, dans un équilibre nécessaire des importations et des exportations de marchandises, des facultés de règlements internationaux.

Une seule nation ne peut pas vivre dans la prospérité, tandis que toutes les autres sont dans la gêne. L'intelligence de cette situation économique doit hâter la réunion internationale souhaitée par lord Abernon dans l'intérêt commun des deux continents d'Europe et d'Amérique.

GERMAIN MARTIN.



LES RESSOURCES PUBLIQUES ET LE BUDGET

LA TRIPLE CRISE FINANCIÈRE ET SA SOLUTION OFFICIELLE

LA CRISE BUDGÉTAIRE. — *Insuffisance des ressources normales. — Les fautes de MM. Klotz et Ribot. — Le découvert du soi-disant budget ordinaire de 1919. — Causes d'accroissement des prochains budgets. — Classement des dépenses exceptionnelles. — La situation en 1920. — 7 milliards d'impôts nouveaux. — La France banquier de l'Allemagne. — Les recours à l'étranger et à des organismes nouveaux.*

LA CRISE DE TRÉSORERIE. — *La dette perpétuelle. — La dette à terme et ses divers éléments. — La dette flottante et la question des bons de la Défense Nationale. — Le nouvel emprunt peut-il résoudre la crise ?*

LA CRISE ÉCONOMIQUE. — *Ses diverses causes. — Le déficit de la balance commerciale. — Les remèdes. — M. Klotz, sa politique et ses déclarations. — Les perspectives de notre agriculture. — L'optimisme exagéré du Ministre des Finances. — Nécessité d'une politique nouvelle.*

Trois crises nous menacent actuellement au point de vue financier :

La crise budgétaire,
La crise de trésorerie,
La crise économique.

Voilà ce que nous a brutalement fait connaître M. Klotz au cours de ses dernières déclarations. J'ajoute qu'il ne considère pas ces crises comme irrémédiables ; nous allons même voir qu'il ne leur attri-

bue pas une trop grande importance ; leur étude n'en est pas moins intéressante, tant pour les réflexions que peut suggérer leur exposé officiel qu'au regard de notre situation financière générale. Il y aura là une excellente introduction à l'examen des nouveaux projets fiscaux du Gouvernement et des résultats du cinquième emprunt consolidé qui sera émis depuis 1914.



Il y a *crise budgétaire*, dit le Ministre des Finances, « parce que nos ressources normales sont insuffisantes pour couvrir nos dépenses normales ».

A qui la faute en incombe-t-elle ? A M. Klotz lui-même qui, malgré les efforts de MM. Raoul Péret et André Lefèvre, n'a rien fait durant son passage au Ministère pour équilibrer le budget dans des conditions saines, et aussi à M. Ribot, qui critique son quasi-successeur d'avoir adopté sa politique d'attente et de remise au lendemain. Je ne parle pas de feu Joseph Thiéry qui fut trop peu de temps au Louvre pour y faire quoi que ce soit, mais qui, pourtant, a manifesté dans son court interrègne l'intention de se livrer à un effort fiscal considérable.

Revenons-en à la situation budgétaire d'hier et d'aujourd'hui : les crédits votés pour 1919 comprennent 10.400 millions pour les services civils et 30.800 millions pour les dépenses résultant des hostilités ; or 8 milliards 1/2 seulement de recettes soi-disant ordinaires (je dis « soi-disant » puisqu'elles comprennent la contribution extraordinaire des bénéfices de guerre) ont été prévues par le Parlement ; il reste, sur le budget ordinaire, presque 2 milliards de découvert ; et cependant, ce budget ordinaire ne comprend pas les dépenses militaires, qui seront, sans nul doute, aussi élevées durant les années à venir qu'avant 1914.

En 1920 et pendant les années ultérieures, les dépenses civiles ne peuvent que croître : les intérêts de la dette flottante seront en hausse continue ; les traitements et salaires devront être relevés ; nos manufactures d'Etat devront être restaurées et fonctionner avec plus d'intensité, etc. La crise budgétaire s'amplifiera donc en toute certitude.

A côté des dépenses ordinaires, il faut tenir compte :

1° Des dépenses civiles et militaires nées du fait des hostilités et devant s'éteindre peu à peu ;

2° Des dépenses de reconstitution, de « réaménagement » et d'adaptation aux besoins nouveaux du pays ;

3° Des dépenses à recouvrer sur l'Allemagne.

Malgré les excédents d'impôts enregistrés en 1919, je ne crois pas que l'équilibre entre recettes normales et dépenses ordinaires ait été réalisé en ce qui concerne l'exercice qui se clôt. Quelle va donc être la situation en 1920 ?

M. Klotz déclare que les gens appauvris par la guerre et que ceux qui se sont maintenus dans leur situation antérieure devront apporter l'argent qui leur sera demandé, mais qu'une « supertaxe » sera exigée de ceux que la guerre aura « enrichis ». Il exprime en outre le vœu platonique que notre administration civile fasse l'admiration de nos alliés. Il proclame enfin que toutes nos créances sur l'Allemagne, l'Autriche, la Bulgarie et la Turquie — il oublie la Hongrie — doivent rentrer.

Il n'en est pas moins vrai que nos charges fiscales seront accrues, mais le Ministre des Finances trouve très naturelle cette solution peu favorable aux contribuables : en effet, dit-il, tout a enchéri, pourquoi n'en serait-il pas de même des services de l'Etat ?

Le Gouvernement demandera aux citoyens à la fois des impôts directs et des impôts indirects. Nous verrons quels ils sont dans la chronique prochaine. Mais dès le 29 décembre 1919, M. Klotz en évaluait hypothétiquement le produit à 7 milliards et laissait entendre aux membres de la Chambre des députés que, par la suite, d'autres charges fiscales ne seraient plus nécessaires. Il compte en effet sur des plus-values continuelles, sur l'Alsace-Lorraine, sur la victoire, « levier puissant entre les mains des gens qui sont forts et ne s'abandonnent pas ».

Malheureusement l'Allemagne, dès le début, paiera fort peu. Nous devrons pendant les premières années verser pour elle, « servir de banquier à l'ennemi vaincu ; nous lui avons déjà avancé 15 milliards pour les allocations militaires, près d'un milliard pour les pensions et plus de 10 milliards pour les dommages de guerre. Aussi va-t-il falloir s'adresser à nos Alliés et à nos Associés pour qu'ils consentent à escompter les bons que nous remettra l'Allemagne et recourir à des organismes nouveaux, dont l'un, le Crédit National, est déjà institué, et dont d'autres intéressent plus spécialement les entreprises agricoles et l'exploitation de nos colonies.



Il y a *crise de trésorerie*, dit M. Klotz, « parce que nous vivons d'emprunt et qu'en attendant de grosses rentrées, notamment les versements de l'Allemagne, il faudra recourir au crédit et notamment d'un œil toujours attentif les variations de nos encaisses et de nos débours, ainsi que de nos besoins de payements en France ou à l'étranger ».

Le Ministre des Finances se demande alors où nous en sommes pour la dette consolidée, la dette à terme et la dette flottante.

Au 30 novembre dernier, la *dette perpétuelle* («dette publique de guerre », pour employer l'expression de M. Klotz) avait procuré 55 milliards au Trésor, endetté l'Etat de 69 milliards et grevé chacun des budgets futurs de 3.155 millions de rentes.

La *dette à terme* (que M. Klotz, je ne sais pourquoi, oppose à la dette publique de guerre, puisque l'emprunt en cours sera un emprunt à terme et peut, malgré la mise en vigueur du traité de Versailles, être considéré comme un emprunt public de guerre) comprend :

914 Millions d'obligations du Trésor,
31.459 Millions de bons remis à l'étranger ou d'avances destinées à assurer comme ces bons nos paiements à l'étranger,
2.072 Millions d'obligations remises au Gouvernement américain pour prix de ses stocks,
793 Millions de crédits ont été inscrits au budget des services civils de 1919 au titre de la dette extérieure.

La *dette flottante* se décompose en 1.959 millions de crédits à court terme obtenus à l'étranger, de près de 46 milliards 1/2 de bons de la Défense Nationale, de 2.097 millions de bons ordinaires du Trésor et de 1.200 millions de fonds particuliers, soit au total 51.600 millions qu'il est urgent de consolider dans la mesure du possible, puisque leur échéance est très rapprochée et les soumet à tous les aléas d'un renouvellement brusqué. Le danger principal provient des 46 milliards 1/2 de bons de la Défense Nationale, remboursables au maximum en un an (1).

M. Klotz paraît espérer que le nouvel emprunt consolidé, grâce à la prime formidable allouée aux porteurs, engloutira la totalité de ces bons. Nous n'en resterons pas moins débiteurs de l'étranger pour des sommes considérables, en raison des crédits à court terme qui nous ont été consentis et des autres avances qui nous ont été faites. Quant aux milliards dus à la Banque de France, ils ne semblent pas devoir être remboursés avant longtemps, même en partie.



Il y a *crise économique*, dit le Ministre des Finances, « parce que l'excès de la circulation fiduciaire, le déficit de notre production, le renversement de notre balance commerciale, la difficulté des transports, le renchérissement de la vie posent des problèmes dont la solution touche à l'existence même du pays et concourt à ses embarras financiers du moment ».

Rien que pour l'année 1919, notre déficit en matière de commerce extérieur (importations diminuées des exportations) peut être évalué à 25 milliards, au lieu de 1 milliard 1/2 en 1914 et de 7 milliards en 1915. Restreignons donc notre consommation de luxe et accroissons nos exportations : tel est le remède que préconise M. Klotz. Nous utilisons sur place, au lieu de les envoyer à l'étranger comme autrefois, nos parfums et nos divers articles somptuaires : revenons à nos errements d'avant-guerre. Développons notre production au moyen d'une bonne politique charbonnière, du rétablissement du travail à la tâche, d'une reconstruction plus active des usines détruites ou détériorées. Achetons le plus possible là où le change nous est favorable ; en Allemagne, en Autriche et en Tchéco-Slovaquie. Admettons « des dérogations à la loi de 8 heures permettant d'adapter cette dernière loi aux nécessités du travail et aux variations des industries saisonnières ». Ne vous procurez pas hors

(1) Il est regrettable que le *Journal officiel* ne soit pas mieux corrigé quand il s'agit de milliards. Page 5413, colonne 2, *Chambre* 1919, on lit à quelques lignes près, 46 milliards ½ et 48 milliards ½.

de France ce que vous pouvez cultiver ou fabriquer sur le territoire national. Substituez autant que possible à la houille anglaise ou belge la force hydraulique et le mazout que vous trouvez chez nous. Favorisez enfin l'expansion coloniale, la mise en exploitation de nos possessions d'outre-mer.

Ce que recommande là M. Klotz est fort bien dans l'ensemble ; aussi m'est-il permis de lui demander pour quelle raison les gouvernements dont il a fait partie et lui-même n'ont pour ainsi dire rien fait dans cet ordre d'idées, pourquoi ils ont laissé notre change s'effondrer sans réagir autrement que par le recours onéreux et parfois humiliant, — demandez-le par exemple à M. Vanderlip, — aux crédits de nos amis ou des neutres.

Certes, — et M. Klotz a raison de le mettre en lumière, — la France a fait un gros effort pendant les cinq années qui ont suivi la déclaration de guerre. Au point de vue agricole, nous pourrons nous relever sans difficulté, puisque le phosphate de chaux abonde en Afrique du Nord et la potasse en Alsace, et que le sulfate d'ammoniaque, que le Ministre des Finances oublie de mentionner, va sans doute pouvoir être produit dans d'excellentes conditions grâce aux procédés nouveaux de M. Claude, supérieurs, dit-on, à ceux du Professeur Haber. Bref tout semble être pour le mieux : à entendre M. Klotz, la crise économique est sur le point de s'évanouir, la France récupérera ses forces, son change redeviendra normal par rapport à ceux des neutres, de l'Empire britannique et des Etats-Unis de l'Amérique du Nord et la balance des comptes tendra vers l'équilibre parfait.

Nous avons assez souvent indiqué dans l'*Europe Nouvelle*, mes amis et moi, les erreurs commises par M. Klotz et ses collègues, en matière économique et financière, pour espérer d'eux la rénovation du pays. J'ignore quels seront leurs successeurs. Puissent-ils ne pas s'engager dans les mêmes voies et s'inspirer des recommandations du Ministre des Finances dans ce qu'elles ont de bon, c'est-à-dire dans ce qu'elles n'ont pas été observées par leur auteur.

LOUIS SURET.



MONNAIE — BANQUE — CHANGE

NOTES DE LA SEMAINE

La centralisation de l'or à la Banque d'Angleterre

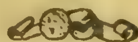
La Banque d'Angleterre, qui avait, avant la guerre, réussi à jouer sur le marché du Monde le premier rôle avec une encaisse d'or relativement très réduite, puisqu'elle ne dépassait pas de beaucoup un milliard de francs, se rend compte de la nécessité qu'il y a aujourd'hui pour elle et pour la Grande-Bretagne, d'avoir à sa disposition une masse d'or beaucoup plus considérable. Non seulement elle a réussi à doubler pendant la guerre son encaisse qui est aujourd'hui d'environ 2.200 millions de francs, mais elle se préoccupe en outre maintenant de drainer dans ses caisses les quantités d'or fort considérables que les grandes Joint Stocks Banks avaient pris l'habitude de détenir personnellement.

Ces grandes banques ont décidé dernièrement d'opérer un transfert graduel de leur or à la Banque d'Angleterre, et on pense que ce mouvement doit avoir maintenant commencé. On ne sait pas encore exactement suivant quelles modalités il s'opérera. La question est notamment de savoir si, en envoyant leur or, les banques recevront immédiatement des billets contre leur métal, ou bien si la Banque d'Angleterre se bornera à en inscrire la contre-valeur au crédit des banques qui l'auront versé.

Cela a une assez grande importance, car, dans le premier cas, il n'y aura aucune modification dans le rapport existant entre la circulation des billets et l'encaisse, tandis que dans le second il y aurait, au point de vue de l'émission, un renforcement sérieux de la situation de la Banque d'Angleterre.

Extrêmement attentive à ces problèmes de la circulation, la Cité attend avec intérêt les prochains bilans de la Banque d'Angleterre, pour voir comment va se faire l'augmentation graduelle du stock d'or.

Dans le même ordre d'idées elle vient d'enregistrer avec satisfaction le retour du montant de la circulation des *Currency Notes* au-dessous du niveau du maximum légal qui a été fixé pour cette année à leur émission. Ce maximum est de 320.000.000 livres sterling. Or, au cours des dernières semaines de décembre, le montant effectif de l'émission de ces billets d'Etat a dépassé ce maximum de £ 3.050.022. Mais, au cours de la première semaine de janvier, les *Currency Notes* ont diminué de £ 8.156.290, de telle sorte que leur circulation est de £ 5.104.270 au-dessous du maximum. Du coup, la proportion de l'or spécialement mis en réserve comme garantie de ces billets d'Etat, est montée automatiquement de 9.25 % à 9.39 %.



SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSIONS

(en millions de francs)

BANQUE DE FRANCE

	26 déc. 19 2 jan. 20	2-8 jan. 20	18-25 janv. 20
ACTIF :			
Or { En caisse	3.601	3.601	3.600
Or { A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	266	265	268
Avoir à la Trésorerie Etats-Unis	518	466	518
Disponib. et avoir à l'étranger	826	862	779
Portefeuille	1.655	1 617	1.268
Effets prorogés	622	617	626
Avances sur titres	1.493	1.543	1.451
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	25.850	25.850	25.500
Bons Trésor escomptés pour av. d'Etat aux gouvern. étrangers	3.760	3.760	3.755
PASSIF :			
Billets en circulation	37.600	38.010	37.275
Compte courant du Trésor	94	38	76
Comptes courants particuliers	3.271	3 126	3.127

BANQUE D'ANGLETERRE

Département d'Émission	24 déc. 19	31 déc. 19	7 janv. 20
PASSIF :			
Billets créés	2.742	2.743	2.743
ACTIF :			
Dette du gouvernement	278	278	278
Rentes immobilisées	187	187	187
Or monnayé et lingots	2.277	2.277	2.278
Départem. des opér. de Banques			
PASSIF :			
Capital	367	367	367
Réserves	83	83	83
Dépôts publics	543	485	541
— privés	3.363	4 556	3.463
ACTIF :			
Fonds d'Etats	1.732	2.332	1.537
Autres fonds	2.148	2.693	2.429
Billets	418	439	464
Or et argent monnayés	28	26	25
Currency Notes :			
Currency Notes en circulation	9.034	9.033	8.778
Or en rés. pour les Currency Notes	718	718	718
Effets du Trésor en garantie des Currency Notes	8.558	8.513	8.536

Le stock métallique des Etats-Unis

La formidable situation monétaire que les Etats-Unis ont pu conquérir pendant ces quelques années de guerre n'est pas aussi inébranlable que l'on serait porté à le croire quand on considère l'état de la balance commerciale de l'Amérique du Nord vis-à-vis des pays d'Europe, ni même l'état absolu de sa balance commerciale globale.

Avant la guerre, en effet, lorsque la situation monétaire de la plupart des pays était saine, il s'établissait un vaste système de compensation mondiale des dettes et des créances grâce auquel un pays à balance des comptes favorable dans son ensemble, aurait été garanti contre l'exode de ses espèces métalliques. Mais, aujourd'hui, ces compensations ne sont pas possibles parce que la plupart des acheteurs européens de l'Amérique ne paient pas leurs achats. Ils obtiennent des crédits qui ne constituent pas des moyens de règle-

ment admis par des tiers et qui ne peuvent, par conséquent, pas servir aux Etats-Unis pour acquitter leurs propres dettes envers les pays vis-à-vis desquels ils sont débiteurs.

Ces pays sont surtout les pays d'Extrême-Orient, — Chine et Indes surtout — la République Argentine et l'Espagne. Là il faut payer les achats en espèces d'or ou d'argent.

En ce qui concerne l'argent, on sait combien est intense l'exportation qui s'est faite du métal blanc américain au delà du Pacifique. Nous avons signalé ici les diverses phases de la vaste opération par laquelle le Gouvernement de Washington a entrepris de fondre sa réserve de dollars d'argent pour essayer de stabiliser les changes asiatiques qui lui sont de plus en plus défavorables. Il y avait là une vaste réserve d'argent qui est déjà largement entamée et dont il faut prévoir la totale disparition prochaine si l'Asie continue à absorber le métal blanc aussi avidement qu'elle le fait.

Mais la réserve d'or des Etats-Unis elle-même commence à être sérieusement attaquée depuis qu'on a levé les interdictions d'exporter le métal jaune. La cessation de cette prohibition ne remonte qu'au mois de juin dernier, et déjà, en six mois, l'excédent des exportations d'or sur les importations a atteint des chiffres très élevés qui sont, mois par mois, les suivants :

Juin........................$	56.838.380
Juillet	52.826.732
Août..............................	42.698.829
Septembre......................	27.578.838
Octobre..........................	39.179.395
Novembre........................	49.461.026
Total	268.583.200

Ainsi, en six mois, le stock d'or des Etats-Unis a diminué de plus de 268 millions de dollars, c'est-à-dire de 1.350.000.000 de francs. Cela représente presque le quart de ce que les Etats-Unis avaient importé d'or pendant la guerre. Leur stock s'était accru, en effet, d'environ 1.200 millions de dollars.

DATES	Encaisse métallique Or	Encaisse métallique Argt.	Devises étrangères	Fonds d'Etat et Bons du Trésor	Escomptes et avances	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés
Banque d'Espagne							
13 déc. 1919.....	2.444	633	»	1.780	499	3.886	1.011
20 déc. 1919.....	2 457	638	»	1.767	499	3.874	1.015
27 déc. 1919. ...	2.467	638	»	1.750	499	3.890	1.044
Banque d'Italie							
10 sept 1919....	812	75	..	»	1.739	10.653	1.714
20 sept 1919....	812	75	..	»	1.683	10.809	1.771
31 oct. 1919	812	75	..	»	1.136	12.061	1.820
Banque du Japon							
1er nov. 1919	2.060	»	»	»	1.349	3.025	3.303
15 nov. 1919	2.081	»	»	»	1.014	2.749	3.291
22 nov. 1919	2 062	»	»	»	1.129	2.809	3.285
Banque de Suède							
13 déc. 1919.....	395	»	169	»	678	972	290
20 déc. 1919.....	394	»	170	»	783	1.024	342
27 déc. 1919.....	394	»	170	»	760	1.011	289
Banque de Hollande							
13 déc. 1919.....	1.339	15	»	»	992	2.179	217
20 déc 1919.....	1.340	14	»	»	969	2.171	210
27 déc. 1919.....	1.340	13	»	»	982	2.171	215
Banque Nationale Suisse							
15 déc. 1919.....	523	67	»	»	487	938	158
23 déc. 1919.....	521	72	»	»	525	974	168
31 déc. 1919.....	522	74	»	»	587	1045	177
Banque Nationale de Belgique							
24 déc. 1919.....	266	26	58	50	511	4.713	2 454
30 déc. 1919.....	266	27	60	50	539	4.764	2.434
8 janv.1920.....	266	27	60	..	...	4 802	2.390
Banque de Réserve Fédérale							
22 déc. 1919.....	3.929	»	»	»	»	15.076	8.125
29 déc. 1919.....	3.614	»	»	»	»	14.423	8.596
5 janv.1920.....	3.706	»	»	»	»	14.930	9.339

L'argent métal et l'Union latine

Les cours de l'argent continuent de monter. Ils ont atteint ces jours-ci à un nouveau record en cotant, à Londres, 79 d. ½, c'est-à-dire en dépassant d'un demi point le niveau le plus haut atteint pendant le mois dernier.

Cette marche ascendante contribue à développer les conséquences logiques que nous avons fait prévoir depuis longtemps touchant la circulation monétaire en métal blanc.

Une de ces conséquences est la revision nécessaire du pacte de l'*Union Latine* qui empêche les nations contractantes de toucher librement au titre de leurs monnaies divisionnaires. Or, on annonce de Suisse que des démarches sont faites actuellement pour convoquer une Conférence des pays qui font partie de l'Union latine pour abroger les articles de la Convention de 1885 relatifs aux monnaies divisionnaires qui redeviendraient nationales.

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

	7 déc 19	15 déc 19	23 déc. 19
ACTIF :			
Or........................	1.375	1.114	1.374
Argent	28	27	27
Bons de caisses de prêts en caisse.	12.517	13.479	13 254
Effets escomptés	41.326	43 337	44.054
PASSIF :			
Billets en circulation............	40.932	41.464	43.042
Dépôts et comptes courants......	12.217	13.815	14.059
Avances des caisses de prêt.......	.....	.....	.....

CHRONIQUE DES CHANGES

La situation de nos changes se tend de plus en plus, et nous revenons peu à peu vers les plus mauvais cours du début de décembre. Au lendemain même du jour où nous écrivions notre précédente chronique, le cours de 42 fr. était de nouveau dépassé, au taux de 42.12 pour la *livre sterling*. Un fléchissement survenait ensuite, mais suivi aussitôt d'un mouvement de hausse continu qui, de nouveau, a fait coter hier 42.05 ½. Naturellement, les autres devises sont à l'avenant ; le *dollar* s'inscrit à 11.24 ½ contre 10.98 la semaine précédente ; la *peseta* fait 2 fr. 14 au lieu de 2 fr. 08 ; le *franc suisse* 2 francs au lieu de 1.94; le *florin* 4.22 au lieu de 4.11.

Cette permanence des hauts cours, si le volume de nos importations n'est pas réduit, est malheureusement de nature à aggraver encore automatiquement la situation. Car, pour des quantités égales, nos achats à l'étranger nous coûtent de plus en plus cher et aboutissent ainsi à créer une balance commerciale, en valeur, de plus en plus défavorable, laquelle, à son tour, réagit sur nos changes en les dépréciant davantage. La question se pose donc de nouveau de savoir s'il n'y aurait pas lieu de revenir à un système de réglementation des importations, et c'est pourquoi l'on se préoccupe de donner encore au Gouvernement le contrôle des achats à l'étranger. Il s'agirait de canaliser surtout l'achat des machines et des outillages en ne donnant des licences qu'aux industries qui seraient surtout susceptibles de travailler pour l'exportation. D'autre part, pour limiter la consommation intérieure qui, pour beaucoup de produits, et spécialement pour les produits de luxe (parfumerie, soieries, etc.), tend à tout absorber et à ne rien laisser pour l'exportation, on songerait à obliger les producteurs à réserver pour la vente à l'étranger un certain quantum de leur fabrication.

Ce sont des mesures dont la conception logique, certes, est parfaite, mais qui ne vaudront que par la manière dont elles seront appliquées, et il est malheureusement à craindre qu'elles ne servent de prétexte à beaucoup d'arbitraire, et à beaucoup de néfastes erreurs d'appréciation administrative. La solution reste à chercher surtout du côté d'une augmentation du rendement du travail national et d'une diminution, par des moyens fiscaux, de la capacité excessive d'achat des consommateurs nationaux, ce qui aurait le double avantage de libérer des marchandises pour l'exportation et de restaurer notre crédit en même temps que nos finances.

Il est de plus en plus certain, en tous cas, que les vastes projets d'emprunts internationaux qui auraient constitué le moyen le plus immédiat d'action sur les changes européens, n'ont pas de chances actuelles d'aboutir. Les Etats-Unis sont réfractaires, et leur opinion s'exprime avec une brutalité grandissante. Sans parler même de l'article paru, pour le nouvel an, dans les journaux de Hearst, qui proclamaient que « l'Amérique en a assez de l'Angleterre, assez de la France et assez de l'Europe », il faut accorder beaucoup d'attention à la déclaration qu'a faite ces jours-ci devant la Chambre des Représentants, M. Hoover, l'ancien dictateur aux vivres, qui a protesté énergiquement même contre le crédit de 150 millions de dollars que les Etats-Unis viennent de consentir à l'Autriche, à la Pologne et à l'Arménie : « Que les Etats-Unis, a-t-il dit, notifient aux puissances européennes que cet emprunt sera le dernier ! »

Dans ces conditions, la campagne que vient d'entreprendre aux Etats-Unis, sir Georges Paish, en vue d'un immense emprunt international de liquidation de 35 milliards de dollars, dont les Etats-Unis auraient à souscrire au moins la moitié, n'a aucune chance de succès. Il semble même, au contraire, qu'elle soit de nature à renforcer l'hostilité que témoignent les Américains à cette idée d'accorder à l'Europe de vastes secours financiers.

C'est là, notamment, l'opinion du correspondant du *Morning Post* à New-York, qui télégraphie à son journal avec insistance que la campagne de sir Georges Paish est tout à fait imprudente et maladroite. « Il est certain, déclare-t-il, que l'art d'obtenir la coopération américaine demande une connaissance approfondie de la mentalité des gens du pays. C'est une faute énorme de tact et de jugement que de raconter à une nation composée en grande partie d'hommes d'affaires que l'Europe a besoin de crédits se montant à des dizaines de milliards quand les Etats-Unis sont déjà épouvantés de la façon dont l'Europe a augmenté ses emprunts et sa circulation fiduciaire, et de la lenteur qu'elle met à réparer les destructions de la guerre par une politique sévère d'économie et d'intensification de la production. »

Cela est certain aujourd'hui. Le courant d'hostilité contre toute vaste mesure à caractère désintéressé est trop fort pour qu'on puisse s'obstiner à démontrer à l'Amérique que là serait cependant aussi son intérêt. Ce n'est que lentement que l'idée du crédit à l'Europe pénétrera dans la masse au moyen du placement des titres européens.

La mise en vigueur de l'*Edge bill*, dont nous avons annoncé le vote ici même contribuera à orienter l'Amérique vers l'organisation progressive des crédits européens. Cette loi va permettre, en effet, de très vastes opérations. Elle autorise, en effet, la création d'organismes financiers — qu'on nomme déjà « Corporations Edge » — au capital de 2 millions de dollars au moins et sans limitation supérieure, qui peuvent émettre des obligations pour un chiffre dix fois supérieur à la somme de leur capital et de leurs réserves. Ces « Corporations » achèteront les titres étrangers et émettront en échange, pour le public américain, leurs propres obligations dont le placement facile leur permettra ainsi de faire d'importants crédits aux exportateurs. Comme les banques existantes pourront se transformer aisément en « Corporations Edge », ce système peut prendre rapidement une très grande ampleur, et l'on peut en attendre des effets assez prochains. Ce ne sera, à coup sûr, rien de décisif. Ce sera seulement un utile élément de détente et de modération. Pour le moment, nous ne pouvons pas espérer autre chose.

LÉON POLIER.



LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Étranger

Cours à Paris du (papier court)

	Pair	17 décemb. 1919	23 décemb. 1919	30 décemb 1919	7 janvier 1920	14 janvier 1920
Londres	25 22 ½	39 53 ½	40 ..	40 77 1/2	41 62	42 05 1/2
New-York ...	518 25	1032 ..	1035 1/2	1074 1/2	1098 ..	1124 1/2
Madrid	100 ..	202 1/4	202 ..	206 1/2	208 3/4	214 ...
Berlin	133 50	21 1/2	22 1/2	21 3/4	22 ./.	21 ./.
Amsterdam..	208 30	397 ./.	397 1/2	405 ..	411 ./.	422 ..
Rome........	100 ..	81 ./.	80 3/4	87 1/4	82 ./.	83 ./.
Vienne.. ...	105 ..	.. ..	. ...	. ...	. ./.	5 1/2
Bruxelles.. .	100 ..	102 1/2	102 1/2	102 ...	100 1/4	100 1/4
Copenhague.	139 .	.. ..	202 1/2	207 1/4	202 ..	203 ..
Stockholm ..	139 ..	225 .	227 .	230 ...	231 ..	237 ..
Christiania..	139 ..	219 ..	... ./.	217 1/2	221 1/4	... .
Genève......	100 ..	189 1/2	185 ./.	192 1/4	194 ./.	200 ./.

Cours à Londres du

	Pair	17 décemb. 1919	22 décemb. 1919	30 décemb. 1919	7 janvier 1920	14 janvier 1920
Paris........	25 12 ½	39 17 ½	40 525	40 625	41 525	42 06
New-York..	48 66	3 83 ½	3 79	3 7887	19 82	3 74
Berlin	20 43	182 ...	183 50	185 75	187 25	200 1/2
Amsterdam..	12 107	10 04	10 13	10 13	10 11	9 93
Madrid	25 22 ½	19 77	19 925	19 75	19 82	19 60 1/2
Bruxelles....	25 22 ½	38 10	39 625	40 ..	41 55	41 84 1/2
Rome........	25 22 ½	48 ..	49 .	50 ..	50 5'5	50 25
Suisse	25 22 ½	20 75	21 10	22 225	21 325	21 01
Stockholm...	18 159	17 83	17 84	17 60	17 840	17 89 1/2
Christiania..	18 159	.. ...	.. ..		.. ..	.. ..
Copenhague.	18 159	.. ...	.. ..		.. ...	.. ..

Cours à Genève du

	Pair	17 décemb. 1919	23 décemb. 1919	30 décemb. 1919	7 janvier 1920	14 janvier 1920
Paris........	100	52 85	53 95	52 20	51 975	49 925
Londres	25 22 ½	20 77	21 60	21 215	21 34	20 96
Berlin	123 47	11 20	11 70	11 40	11 40	10 30
Vienne	105 ..	3 15	3 30	3 15	2 90	2 30
Pétrograd. .	... ..	11 ..	10 ..	10 ..	7 .	7
New-York...	518 25	5 495	5 585	5 525	5 651	5 5912
Rome........	100 ..	42 40	43 50	42 05	42 325	41 50

Cours à Bruxelles du

	Pair	17 décemb 1919	23 décemb. 1919	30 décemb. 1919	7 janvier 1920	13 janvier 1920
Amsterdam .	208 30	377 50	390 ..	397 50	411 ..	417 50
Londres.....	25 22 ½	38 50	39 60	40 10	41 325	42 ..
Paris........	100 ..	97 87	97 37	98 .	100 ..	93 75
Madrid......	100 ..	191 ..	196 50	201 ..	207 50	210 ..
Genève.....	100 ..	177 ..	184 ..	188 75	193 25	195 50
New-York...	518 25	10 ..	10 40	10 62	10 875	11 15

Cours à Berlin du

	Pair	17 décemb. 1919	23 décemb. 1919	29 décemb 1919	6 janvier 1920	14 janvier 1920
Hollande....	169 70	... ..	.... ..		... ..	... ..
Espagne.....	80 ..	clos	927 50	927 50	934 50	1009 50
Suisse	80 ..	... ..	874 50	874 50	874 50	959 50

Cours à Amsterdam du

	Pair	16 décemb. 1919	19 décemb. 1919	30 décemb. 1919	7 janvier 1920	14 janvier 1920
Paris........	48 18	25 60	24 05	24 85	24 4750	23 90
Londres.....	11 78 3/4	10 025	10 13	10 155	10 08	10 0175
Berlin.......	59 37	5 45	5 425	5 425	5 35	5 025

Cours à New-York du

	Pair	17 décemb. 1919	22 décemb. 1919	30 décemb. 1919	7 janvier 1920	14 janvier 1920
Paris........	5 182	10 40	10 58	10 76	11 07 ..	11 25
Londres (Câble)	4 866	38 80	38 40	37 70	3 7675	3 7375

LA BOURSE ET LES VALEURS

Cette semaine fut la première de l'état de paix définitif et la dernière d'une magistrature présidentielle qui fut lourde entre toutes de gloire et de pénibles soucis ; une autre magistrature va donc commencer et, s'il nous est permis de faire un souhait, c'est qu'elle marque à son avènement le retour à la liberté économique, la fin des tracasseries administratives qui entravent le commerce, l'industrie et les transactions financières, sans qu'on puisse prétendre sérieusement que toutes ces mesures aient pu avoir la moindre influence bienfaisante sur la situation de notre change envers l'étranger ou sur la confiance financière que notre pays inspire.

Nous émettons ce vœu d'ailleurs d'un esprit fort sceptique, car nous savons d'expérience que tout ce que l'Administration peut tenter en fait de tracasseries, embûches ou obstacles de tous genres lui est cher au cœur et que pour rien au monde elle n'entend rétablir la libre circulation de l'argent et des titres, seul facteur pourtant d'un relèvement rapide du pays.

Nous sommes persuadés qu'actuellement, il n'existerait pas un étranger, même ennemi, qui, au cas où la plus grande liberté des transactions serait rétablie, se risquât à jouer la baisse de notre franc.

Si, d'ailleurs, quelques cas de ce genre se présentaient, ils seraient largement compensés par les nombreux spéculateurs et capitalistes qui viendraient sur notre marché, tentés par le change favorable à leur propre pays et trouvant ainsi de ce fait des placements inespérés comme rendement réel chez eux.

Mais, pour que ces opérations soient intéressantes, il faut que l'étranger ait la perspective, lorsque l'envie lui en prendra, de retirer tout ou partie de ses placements en France pour les réemployer ailleurs si tels sont ses besoins.

Actuellement, la perspective d'être obligé de réaliser ses titres ici même, d'en réemployer le montant de telle sorte qu'il plaît à une Administration tatillonne, l'éloigne à jamais de notre Bourse, et, par répercussion, de tous les genres de placements qu'il serait tenté de faire en France.

La Bourse demeure toujours, en effet, le levier des entreprises les plus diverses et dans les domaines les plus étendus ; c'est la véritable école de perfectionnement de tout élève-homme d'affaires, car ses vues sont multiples et étendues, et ses perspectives toujours délicates à apprécier quelles que soient les époques.

Le capitaliste étranger qui apporterait tout ou partie de sa fortune pour l'employer sur le marché de Paris, non seulement serait un élément vivifiant pour notre change, surtout si le fait se répétait, mais encore serait tenté de s'intéresser davantage à la vie économique et commerciale de notre pays et probablement se laisserait séduire par la possibilité d'autres entreprises moins éphémères que l'achat et la vente de titres, et ce serait un élément nouveau s'ajoutant à tous ceux que nous devons chercher actuellement pour contribuer à la restauration générale de notre situation économique.



CARNET DE LA SEMAINE

Il nous est difficile de revenir chaque semaine sur le succès des valeurs de pétrole ; *nous avons trop insisté voilà trois mois, prédisant l'envolée successive de* l'Eagle, *de la* Shell *et de la* Royal Dutch ; *nous avons à maintes reprises expliqué les raisons de nos préférences pour ces deux derniers titres représentant deux formidables Compagnies-sœurs, véritables trusts de la production du pétrole dans le monde, pour revenir une fois encore sur ces titres.*

Constatons que le mouvement de hausse sur la Shell *a pris, dans les dernières séances, une allure excessivement brutale qui fait croire que la nouvelle concernant une distribution de titres, une souscription ou toute autre décision de la Compagnie favorable aux actionnaires ne peut être très lointaine maintenant.*

La Shell *est à quelques francs de 700 maintenant ; on en parle non seulement dans les milieux de Bourse, mais dans les milieux mondains ; dans les dancings, autour des tables à thé, on entend chuchoter les noms de la* Shell *et de la* Royal Dutch *par des lèvres souriantes habituées à des propos moins austères et nous attendons le compositeur avisé qui intitulera la prochaine danse à la mode «* Shell Transport *»!*

Pour l'avenir du mouvement de hausse de la valeur, pour la bonne renommée de ces titres pétrolifères, *qui représentent réellement des exploitations sérieuses, et des promesses d'avenir remarquable, il serait même à souhaiter de voir le mouvement actuel, très spéculatif, s'arrêter un peu et le marché, à Paris surtout, se dégager de la masse de petits joueurs qui, de séance en séance, suivent la valeur pour prendre quelques francs de bénéfice.*

De bons portefeuilles continuent toutefois de ramasser les titres de pétrole en question et quelle que soit la part spéculative du mouvement, il laisse indifférent ceux qui prennent ces titres en vue de leur avenir.

En coulisse, *les autres compartiments ont paru pâles à côté de celui des* pétroles ; *constatons la fermeté des* diamantifères, *de* Beers *en tête, un peu d'hésitation sur les* mines d'or, *par suite des rendements de décembre légèrement désappointants, et certaines tentatives de départ sur les* valeurs de caoutchouc, *que nous laissons au plus haut niveau de ces derniers temps, avec cependant une certaine difficulté à retrouver leur clientèle d'autrefois.*

Aux groupes secondaires, les Chargeurs Français *consolident le cours de 4000 ; les* Chargeurs d'Extrême-Orient, *signalés ici même au-dessous de 800 ont touché 950 pour terminer plus calmes.*

Au Parquet, *nous retrouvons nos favorites en bonne posture ; la* Transatlantique *annonce son augmentation de capital ; les* Messageries Maritimes *sont plus fermes que jamais.* Raffinerie Say *et* Raffineries d'Egypte *ont toujours leurs partisans et, à juste titre, surtout la première dont l'exercice s'annonce sous d'heureux auspices.*

Les Banques *sont très recherchées par le capitaliste désireux de voir son portefeuille s'améliorer rapidement, sans à-coups ;* Banque de Paris, Union Parisienne, Crédit Mobilier *et* Banque Transatlantique *se partagent les achats ; la* Banque Nationale de Crédit *se maintient en tendance excellente, mais c'est surtout au groupe des* Banques étrangères *que l'on a constaté de l'animation. A côté de la* Banque Ottomane, *souvent mentionnée, citons l'activité témoignée autour des actions de la* Banque Nationale du Mexique *et de la* London & Mexico.

Cette dernière est plus avantageuse, car s'il est vrai que le Gouvernement mexicain vient d'envoyer M. Rafaël Nieto à Londres pour chercher un arrangement au sujet des Dettes mexicaines et des Chemins de fer, on ne pense pas, dans les milieux informés, que la Banque Nationale *retrouve rapidement sa prospérité d'autrefois.*

Terminons sur les valeurs de cuivre ; *la tendance du cuivre-métal est à la hausse ; le* Rio *retrouve sa vieille clientèle d'avant-guerre ; il ne faut pas oublier qu'en 1906 ce fut le grand cheval de bataille des haussiers et qu'on a dépassé 2700 ;* Boleo, Corocoro *en coulisse, sont à signaler.*

L'activité est grande tout autour de la Bourse ; le marché semble lancé pour toute une campagne d'hiver ; suivons-le avec intérêt et attention.



AUTOUR DES CORBEILLES

NOTA. — *Quelques critiques nous sont parvenues concernant l'intérêt de nos tableaux de cours ; désireux de faire œuvre utile, nous avons modifié ce tableau de façon à offrir à nos lecteurs une idée de la cote d'avant-guerre (nous avons choisi une date où le marché n'était pas encore en panique) ; nous avons cherché une séance moyenne après l'armistice ; enfin nous avons enregistré les cours de fin décembre dernier. Nous pensons ainsi être parfaitement dans l'esprit de notre revue de Bourse, qui cherche à donner à ses lecteurs des renseignements difficiles à trouver ailleurs.*

MARCHE OFFICIEL

Rentes Françaises et Obligations

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 7/1	S 10/1	M 14/1
Rente 3 0/0	83 ..	61 60	59 55	58 25	58	59 50
— 3 0/0 amortissable	88 ..	66 ..	70 65	71 20	71 50	71 60
— 3 1/2 0/0 amortis.	91 ..	72 20	.. ..	.. ..	90 ..	90 25
— 5 0/0 1917	.. ..	89 75	88 30	88 40	88 45	88 50
— 4 0/0 1917	.. ..	72 35	71 10	71 20	71 25	71 25
— 4 0/0 1918	.. ..	72 10	71 80	70 85	70 90	70 95
Crédit Nation., Obl. 5% 1919	... ..	... ..	495 ..	... ..	496 ..	496 ..
— Foncier — 1920	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Ville de Paris, Obl. 5% 1919	... ..	... ..	... ..	... ..	486 ..	484 50

Affaires très calmes en rentes françaises cette semaine. Le 3 % est lourd et fléchit presque d'un franc, son marché étant embouteillé par la multiplicité des offres. Le 4 % et le 5 % varient peu. Le 3 % amortissable gagne quelques points. Les Obligations 5 % du Crédit National ne s'écartent pas de 496 durant toute la période.

Actions des Institutions de Crédit

Le dernier bilan de la **Banque de France** montre que l'Etat n'a pas demandé d'avance nouvelle au cours de la première semaine de janvier. Cependant la circulation s'est accrue de 340.363.885 francs. On constate en outre un fléchissement de 51.800.000 francs dans l'avoir au compte des Etats-Unis, et une augmentation des disponibilités à l'étranger de 35 millions 982.221 francs.

La **Banque de l'Indo-Chine** suppose quelques prises de bénéfices. Une prorogation d'un an vient de lui être accordée en attendant le renouvellement de son privilège. La **Banque de l'Afrique Occidentale** est soutenue. Le projet de renouvellement de son privilège qui prend fin le 29 juin 1921 est actuellement au point pour être soumis au Parlement ; la contribution qui lui sera imposée montera, paraît-il, à 1.500.000 francs.

En général, les Etablissements de Crédit sont fermes cette semaine.

La **Banque de Paris** s'inscrit en hausse. On annonce que la Zwnostenska Banca, dans laquelle la Banque de Paris a pris une participation intéressante, vient de créer à Nzhorod une banque indépendante, au capital initial de 4 mil-

lions pour le territoire Carpatho-Ruthène. **Le Comptoir d'Escompte**, la **Société Générale** varient peu. La **Compagnie Algérienne** qui procède en ce moment à son augmentation de capital subit quelques réalisations en fin de période.

Le **Crédit Foncier** se maintient brillamment en hausse. Le **Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie** est ferme ; il participe actuellement à la constitution au Maroc, d'une caisse de prêts immobiliers à laquelle il fera une avance de 1 million sans intérêt, et qui sera soutenue en même temps par le gouvernement marocain.

Le **Crédit National Industriel** va voir prochainement son capital porté à 15 millions ; on parle également d'une augmentation de capital pour la **Banque Privée.**

Aux banques étrangères la **Banque Espagnole de Crédit** est calme pendant la souscription des 40.000 actions nouvelles de 250 francs émises à 350 pesetas. Le groupe des **Banques égyptiennes** conserve ses bonnes dispositions, la situation économique de l'Egypte étant particulièrement prospère. Le groupe argentin est calme. Reprise légère des **Banques mexicaines.**

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 7/1	S 10/1	M 14/1
Banque de France	4580	5120	5175	5525	5600	5580
— d'Algerie	2811	3300	3620	... ..	3600	3600
— de Paris	1420	1350	1345	1400	1430	1425
— Transatlantique	266 ..	282 ..	310 ..	312 ..	312 ..	312 ..
Compagnie Algérienne	1266	1490	1920	1900	... ..	1880
Comptoir d'Escompte	1025	862 ..	980 ..	995 ..	999	997 ..
Crédit Foncier Algérie 500 fr.	625 ..	527 ..	688 ..	670 ..	670 ..	668 ..
— Foncier de France	876 ..	797 ..	835 ..	817 ..	830 ..	845 ..
— Français	332 ..	350 ..	350 ..	355 ..	... ..	... ..
— Industriel libérée	724 ..	705 ..	742 ..	740 ..	710 ..	736 ..
Société Marseillaise	699 ..	734 ..	744 ..	... ..	720 ..	720 ..
Crédit Lyonnais	1572	1292	1430	1480	... ..	... ..
— Mobilier français	502 ..	495 ..	497 50	512 ..	510 ..	513 ..
Foncière Lyonnaise	382 ..	335 ..	550 ..	570 ..	560 ..	598 ..
Société Générale	761 ..	645 ..	692 ..	702 ..	702 ..	700 ..
Banque Française	267 ..	281 .	283 ..	289 ..	288 ..	289 ..
— Nat. de Crédit	620 ..	755 ..	869 ..	869 ..	875 ..	873 ..
— Privée	370 ..	425 ..	459 ..	... ..	... ..	... .
— de l'Union Paris	810 ..	864 ..	1135	1160	1175	1179
Rente Foncière	548 ..	464 ..	935 ..	995 ..	1000 ..	1125 ..
Immeubles de France	... ..	... ..	296 ..	300 ..	309 ..	325 ..
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200 ..	2213	2215	2185
Banque d'Athenes	46 ..	105 ..	135 ..	145 ..	150 ..	149 ..
Land Bank of Egypte	157 ..	371 ..	243 ..	217 ..	253 ..	260 ..
Banque Espagnole de Crédit	256 ..	340 ..	720 ..	... ..	... ..	785 ..
Banque Nat. du Mexique	500 ..	434 ..	418 ..	... ..	505 ..	465 ..
Banque Impériale Ottomane	590 ..	460 ..	610 ..	630 ..	659 ..	655 ..
Crédit Foncier Egyptien	730 ..	782 ..	944 ..	985 .	1010 ..	1000 ..

Chemins de Fer

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 7/1	S 10/1	M 14/1
Est	906 ..	900 ..	720 ..	... ..	675 ..	675 ..
Lyon	1230	915 ..	750 ..	735 ..	706 ..	710 ..
Midi	1102	882 ..	850 ..	820 ..	825 ..	860 ..
Nord	1688	1294 ..	1027 ..	960 ..	960 ..	... ..
Orléans	1302	1090	946 ..	... ..	910 ..	... ..
Ouest	873 ..	710 ..	695 ..	695 ..	688 ..	... ..
Orléans 3 0/0 nouv.	417 ..	338 ..	326 50	311 ..	301 ..	... ..
Etat 4 0/0	498 ..	401 ..	357 ..	354 ..	349 ..	345 ..
Est 3 0/0 nouv	417 ..	344 ..	306 ..	302 ..	302 ..	302 ..
Midi 3 0/0 nouv	417 ..	349 ..	312 ..	310 ..	309 ..	304 25
Nord 3 0/0 nouv.	425 ..	333 ..	321 ..	309 ..	308 ..	304 ..
Lyon fusion nouv.	407 ..	326 ..	308 ..	304 25	300 ..	300 ..
Ouest 3 0/0 nouv.	419 ..	346 ..	310 ..	310 ..	308 ..	306 ..
Atchinson	508 ..	565 ..	880 ..	... ..	927 ..	... ..
Congo (Grands Lacs)	261 ..	286 ..	273 ..	274 ..	275 ..	271 ..
Nitrate Railways	362 ..	315 ..	365 ..	... ..	418 ..	400 ..
Nord de l'Espagne	430 ..	390 ..	505 ..	567 ..	551 ..	615 ..
Saragosse	432 ..	392 ..	515 ..	584 ..	563 ..	620 ..
Belges réunis priv	417 ..	337 ..	372 ..	... ..	350 ..	348 ..

Le marché des actions de nos grandes Compagnies s'est sensiblement alourdi. Au mouvement de reprise qui avait accueilli le dépôt du projet d'augmentation des tarifs, a succédé un courant de réalisations qui a particulièrement affecté le **Nord** et le **Lyon**. Le **Midi** montre un peu plus de résistance, tout en perdant une quarantaine de points sur la dernière période.

Nos obligations suivent le même mouvement de recul et sont peu traitées.

Parmi le groupe des chemins de fer étrangers, les **Espagnols** se sont particulièrement raffermis, à l'approche de l'augmentation des tarifs. Il ne paraît pas certain cependant que les Compagnies obtiennent tout ce qu'elles demandent. Les **Belges** sont assez bien soutenus; le ministre des Colonies belge a déclaré qu'un crédit de 65 millions a été ouvert pour achever les travaux du **Congo Supérieur aux Grands Lacs.** Peu d'affaires sur les **Lombards** ; cette société vient de recevoir une avance de 90 millions du gouvernement autrichien. Le remboursement doit en principe commencer l'année prochaine.

Actions de Transports en commun

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 7/1	S 10/1	M 14/1
Métropolitain	498 ..	476 ..	383 ..	385 ..	377 ..	... ..
Nord-Sud	130 .	169 ..	141 ..	142 50	... ..	... ..
Omnibus	... ..	... ..	602 ..	... ..	427 ..	423 ..
Tramways de Bordeaux	233 ..	167 ..	172 ..	... ..	175 ..	... ..
— Est-Paris ord.	62 ..	47 ..	43 ..	45 ..	...	48 ..
— (Cie franc.)	489 ..	370 ..	... ..	212 ..	222 ..	222 ..
— Paris et Dép. Seine	150 ..	210 ..	145 ..	... ..	138 ..	138 ..
Voitures à Paris	183 ..	427 ..	670 ..	708 ..	... ..	700 ..

Malgré leur cotation à terme, les actions du **Métropolitain** se retrouvent sans changement notable. Les **Omnibus** sont également calmes.

Les actions des Compagnies de Tramways sont plus soutenues, particulièrement pour les tramways de l'**Est Parisien** qui se maintiennent à peu près à leur niveau précédent. Le bruit que cette Société aurait été rachetée par la Compagnie des Omnibus a été démenti.

Fonds publics étrangers

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 7/1	S 10/1	M 14/1
Argentin 5 0/0 1909	503 ..	486 ..	670 ..	690 ..	... ..	... ..
Brésil 5 0/0 1889	72 ..	62 75	79 50	... ..	83 ..	80 50
Congo (Lots)	71 ..	92 ..	93 ..	90 ..	... ..	... ..
Egypte unifiée	100 ..	92 05	119 ..	123 ..	123 50	124 50
Espagne (Extérieure)	92 ..	95 55	173 ..	172 .	173 ..	170 50
Hellénique 5 0/0 1914	90 ..	78 ..	100 ..	102 50	102 ..	... ..
Italie 3 1/2 0/0	95 ..	67 75	63 50	... ..	... ..	... ..
Japon 4 1/2 1905	85 ..	83 ..	132 ..	130 75	131 ..	... ..
Maroc 5 0/0 1904	515 ..	460 ..	480 ..	474 ..	475 ..	... ..
Mexique 4 0/0 1910	71 ..	57 ..	57 ..	61 ..	70 ..	65 50
Minas-Geraes 5 0/0 1907	461 ..	372 ..	398 ..	... ..	... ..	... ..
Norvège 3 1/2 0/0 1904	85 ..	71 75	... ..	... ..	... ..	86 75
Portugais 3 0/0 1re série	64 ..	56 15	... ..	... ..	... ..	... ..
— Tabacs 4 1/2	505 ..	485 .	584 ..	570 ..	577 ..	... ..
Russe 3 0/0 1891	73 ..	38 50	29 ..	29 25	... ..	28 50
— 4 1/2 1904-1909	99 ..	48 75	34 50	37 ..	... ..	... ..
— 5 0/0 1906	102 ..	57 50	46 ..	47 ..	... ..	... ..
— 4 0/0 Cons. 1re, 2e s.	88 ..	44 ..	34 50	35 25	... ..	34 75
Serbe 4 0/0 1895	78 ..	61 ..	55 ..	59 75	... ..	51 ..
— 5 0/0 1914	86 ..	69 70	60 ..	... ..	60 ..	60 ..
Turc unifié	81 ..	70 ..	63 25	67 ..	69 ..	69 ..

Les **Argentins** sont fermes grâce à la tension du change. Des pourparlers s'engagent actuellement en vue de rétablir le service de la Dette ; les **Brésiliens** restent assez soutenus. Les **Belges**, sans grandes affaires, varient peu. Un Syndicat de banquiers américains a consenti un prêt de 25 millions de dollars à la Belgique, représenté par des bons à échéance de trois à cinq années, portant intérêt à 6 %. Les **Rentes Italiennes** sont sans changement. Le gouvernement italien procède, du 5 janvier au 7 février, à l'émission d'un emprunt 5 % émis à 87 lire 50, jouissance janvier 1920, pour 100 lire de capital nominal. L'**Extérieure espagnole** progresse, malgré le détachement de son coupon trimestriel. Les **Rentes helléniques** sont irrégulières. Les **Egyptiennes** en progrès, ainsi que les **Mexicaines.** Les **Fonds russes,** après avoir été en reprise, fléchissent légèrement en fin de période. Le **Turc Unifié** est en hausse à 69.

Docks, Eaux, Gaz, Electricité

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 7/1	S 10/1	M 14/1
Docks de Marseille	... ..	... ..	426 ..	429 50	436 ..	431 ..
Compagnie Générale des Eaux	2130	1553	1155	1137 50	1135	1130 ..
Gaz pr la France et l'Etr.	711 ..	500 ..	395 ..	395 ..	385 ..	375 ..
Electro Métall. de Dives	430 .	950 ..	988 ..	... ..	... ..	990 ..
Electricité et Gaz du Nord.	346 ..	275 ..	360 ..	360 ..	352 ..	352 ..
Thomson-Houston	673 ..	759 ..	880 ..	925 ..	910 .	910 ..
Ouest-Lumière	138 ..	109 ..	88 ..	89 ..	88 25	... ..
Electricité de Paris	604 ..	575 ..	510 ..	484 ..	484 ..	492 ..
Téléphones	268 ..	585 ..	705 ..	715 .	716 ..	712 ..
Eaux pour l'Etranger	275 ..	230 ..	... .	145 ..	... ..	... ..
— Minér. et Bains de mer.	66 ..	79 ..	93 ..	89 ..	86 ..	86 50
Electr. d'Indo-Chine	1005	....	....	1090	1030	975 ..
Câbles Télégraphiques	149 ..	447 ..	614 ..	648 ..	... ..	649 ..
Eclairage et Force Electr.	997 ..	770 ..	730 ..	725 ..	739 ..	735 ..
Electricité de la Loire	370 ..	340 ..	... ..	299 ..	... ..	296 ..
Energie Industrielle	90 ..	166 ..	153 ..	158 ..	159 .	158 ..
Est-Lumière	150 ..	113 ..	80 ..	88 ..	87 50	85 50
Gaz de Paris	276 ..	203 ..	... ..	... ..	172 ..	176 ..
Railways et Electricité	728 ..	496 ..	505 ..	508 ..	518 ..	530 ..

Peu d'affaires au groupe des Docks. A signaler, cependant, les progrès des **Docks et Entrepôts du Havre**. Le groupe gaz et eaux est presque totalement délaissé. Les affaires d'électricité restent calmes et leurs cours n'offrent pas de variations intéressantes.

Canaux et Transports

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 7/1	S 10/1	M 14/1
Messageries Maritimes	79 ..	321 ..	682 ..	679 ..	687 .	689 ..
Transatlantique ord.	113 ..	384 ..	572 ..	605 ..	615 ..	590 ..
Suez	4865	5400	6450	708 ..	....	758 ..
Chargeurs réunis	550 ..	1574	....	2650	....	2910
Panama Obl. Bons à lots	113 ..	171 ..	... ..	186 ..	... ..	188 ..

Le marché des valeurs de navigation est toujours actif et reste ferme malgré quelques symptômes d'agitation ouvrière.

Les **Messageries Maritimes** sont très soutenues ; sous les auspices de cette Compagnie et du Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie vient de se constituer le Crédit Foncier de Madagascar, au capital autorisé de 20 millions de francs et émis de 5 millions.

La Compagnie Transatlantique est lourde. Cette Société vient de décider de porter son capital de 60 à 81 millions par l'émission de 140.000 actions nouvelles ordinaires, d'une valeur nominale de 150 francs, qui seront émises au prix de 350 francs. Les actionnaires auront un droit de préférence, à raison d'une action nouvelle pour quatre anciennes.

Mines, Métallurgie

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 7/1	S 10/1	M 14/1
Association Minière	228 ..	242 ..	349 ..	370 ..	370 ..	365 ..
Aguilas	105 ..	98 ..	148 ..	143 ..	146 ..	145 ..
Boléo	664 ..	783 ..	845 ..	880 ..	870 ..	855 ..
Cuivre et Pyrites	227 ..	315 ..	318 ..	321 ..	325 ..	325 ..
Malfidano, jouiss.	201 ..	385 ..	490 ..	528 ..	515 ..	586 ..
Métaux	....	....	1160	....	1190	1199
Pennaroya	1380	1275	1420	1540	1495	1495
Sels Gemmes	314 ..	206 ..	218 ..	215 ..	210 .	216 ..
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1400	1425	1425
Aciéries de France	659 ..	929 ..	853 ..	850 ..	865 ..	850 ..
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	1930	1880	1910
Atel. et Chant de Bretagne	133 ..	212 ..	174 ..	174 ..	174 .	171 ..
— — de la Loire	1680	2085	2495	2055	2100	2100
Chant. et Atel. de St-Nazaire.	1190	1920	1720	1730	1750	1732
Construct de Levallois	130 ..	155 ..	139 ..	144 ..	142 ..	145 ..
— de Locomotives	... ..	750 ..	735 ..	... ..	749 ..	740 ..
— Mécaniques	... ..	... ..	308 ..	308 ..	430 ..	308 ..
Dyle et Bacalan, ord	260 ..	582 ..	450 ..	... ..	2610	.. ..
Fives-Lille	938	1220	2710	2775	2610	2770
Forges et Aciér. Nord et Est.	387	320 ..	....	2150	2200	2200
Longueville (Forges)	275 ..	320 ..	340 ..	345 ..	350 ..	352 ..
Creusot	1912	2460	33‑0	3365	3 ‑70	33‑5
Ariège	482 ..	660 ..	559 ..	572 ..	560 ..	557 ..
Tréfil. et Laminoir du Havre	233 ..	220 ..	217 ..	217 ..	230 ..	257 ..
Usine de Basse-Loire	270 ..	306 ..	280 ..	... ..	299 ..	292 ..
Carvin.	770 ..	590 ..	655 ..	676 ..	670 ..	660 ..
Courrieres	2800	2100	2011	2025	2005	2000
Dourges	433 ..	359 ..	536 ..	543 50	545 ..	545 ..
Lens	1340	1032	1200	1230	1201	1201
Marles 30 0/0,	214	322 ..	375 ..	. . .	371 ..	385 ..
Bor, ord	1615	890 ..	1200	1385	1360	1 20
Laurium	402 ..	37‑ ..	460 ..	475 ..	460 ..	460 ..
Mokta et Hadid	2202	2700	3300	3348	....	...
Nickel	1119	1431	1355	1355	2003	1445
Rio Tinto. ord	1730	1742	1845	....	2003	2020
Sosnowice	1320	930 ..	1075	1149	1175	1125
Central Mining	215 ..	205 ..	475 ..	481 ..	480 ..	.. ..
Lautaro Nitrate	257 ..	297 ..	400 ..	460 ..	485 ..	487 ..
Naphte Russe	460 ..	280 ..	426 ..	... ..	415 ..	... ..

Le marché des cuprifères a été assez irrégulier cette semaine. Certaines valeurs ont repris leur allant d'avant-guerre depuis leur cotation à terme. Le **Rio-Tinto**, par exemple, redevient une valeur à gros mouvement, ayant un courant de transactions suivies en ferme et en primes. **Cuivre et Pyrites** sont calmes, et **Le Boléo** subit une dépréciation assez sensible.

Le plomb accentuant sa hausse, **Penarroya** activement traité à terme, poursuit d'abord ses progrès, puis retombe finalement très au-dessous du dernier cours de la période précédente. **Aguilas** est délaissée. Le **Laurium** est lourd.

Le zinc subit également une hausse importante et entraîne **Malfidano.**

Nos charbonnages qui s'inscrivent au Parquet sont moins fermes cette semaine et subissent presque tous des prises de bénéfices. A noter cependant la bonne tenue de la **Marles.**

Les charbonnages polonais sont irréguliers. Les titres de nos grandes affaires métallurgiques sont restés d'une manière générale assez calmes. Le **Creusot** se tasse en fin de période. Les **Aciéries de Longwy** sont calmes. On attend leur augmentation de capital pour la deuxième quinzaine de février. **Aciéries de France** sont sans changement. Les **Usines de la Basse-Loire** s'alourdissent en fin de période.

Le groupe des constructions navales a été irrégulier. Les **Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire** regagnent leur coupon acompte de 25 francs, détaché au début du mois. Les **Ateliers de la Loire** sont lourds, ceux de **Bretagne** sans changements notables.

Valeurs Industrielles & Diverses

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 7/1	S 10/1	M 14/1
Agence Havas	1252	980 ..	1020	1035	... ..	... ..
Air liquide	263 ..	391 ..	386 ..	425 ..	455 ..	507 ..
Bergougnan	1372	1565	2500	2520	2519	2459
Cirages français	979 ..	1012	1340	1308	1315	1319
Compteurs à Gaz, nouv.	1044	915 ..	652 ..	330 ..	340 ..	342 ..
Galeries Lafayette	464 ..	163 ..	170 ..	175 ..	175 ..	178 ..
Magasins Modernes	206 ..	283 .	406 ..	409 ..	... ..	409 ..
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	1875	1870	... ..
Oriental Carpet	227 ..	24‑ ..	370 ..	... ..	397 ..	410 ..
Paris-France	1187	1318	2025	2025	... ..	2025
Pathé (Etablissements)	181 ..	162 ..	171 ..	175 ..	188 .	... ..
Raffinerie Say, ord.	358 ..	4‑5 ..	910 ..	... ..	1070	.. ..
Sucr. et Raff d'Egypte, ord.	38 ..	425 ..	705 ..	1005 ..	750 ..	800 ..
Tabacs Ottomans	418 ..	460 ..	556	750 ..	565 ..	580 ..
Orosdi Back	205 ..	286 ..	296 ..	... .	323 ..	... ..

Il faut noter le marché très brillant des valeurs sucrières dont la hausse s'est accélérée cette semaine.

MARCHÉ EN BANOUE

Fonds d'États, Provinces

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 7/1	S 10/1	M 14/1
Argentin 6 0/0	90 ..	105 30	93 75	177 50	... ..	183 50
Brésil 5 0/0 1914	80 ..	87 ..	99 ..	452 ..	115 50	116 75
Colombie 5 0/0 or 1906	400 .	407 ..	4‑5 ..	. . ..	466 ..	45‑ ..
Maranhao 5 0/0 or 1910.	256 ..	423 ..	338 ..	325 ..	... ..	302 ..
Roumain 5 0/0 1908	100 ..	78 50	73 ..	70 ..	... ..	.. ..

Métallurgie, Construction mécanique

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 7/1	S 10/1	M 14/1
Diétrich et Cie	142 ..	274 ..	280 ..	... ..	314 ..	... ..
Hartmann	480 ..	360 ..	372 ..	380 ..	... ..	... ..
Taganrog	545 ..	238 ..	288 .	300 ..	296 ..	304 ..
Toula	1020	570 ..	680 ..	... ..	... ..	... ..

Marché assez calme, comme au Parquet. La **Diétrich** gagne quelques points sur le bruit, démenti à présent, d'une augmentation prochaine de capital. **Hotchkiss** est un moment en reprise sensible. Au groupe des industrielles russes, nous trouvons une certaine résistance devant des nouvelles politiques alarmantes, ainsi **Taganrog** est resté ferme malgré l'annonce de la prise de cette ville par les bolcheviks. **Hartmann, Maltzoff** sont peu traités.

Mines de Charbon

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 7/1	S 10/1	M 14/1
Albi	447 ..	715 ..	825 ..	1170	1320	1310
Bruay	1300	2075	2241	2305	2300	2285
Nord d'Alais	45 ..	48 ..	85 ..	247 ..	258 ..	253 ..
Shansi	28 ..	36 ..	56 50	57 50	61 25	.. ..

Une très grande activité a régné au cours de cette période sur le marché de nos charbons cotés en coulisse. Les **Mines d'Albi** ont été particulièrement en vedette; après une hausse considérable, elles s'alourdissent un peu en fin de semaine. On peut rattacher ce mouvement de hausse à l'annonce d'une prochaine augmentation de capital. **Bruay** se tasse. **Nord d'Alais** reste ferme.

Aux charbonnages étrangers, la valeur **Ekaterine** subit d'assez gros mouvements, dont il semble difficile d'indiquer les causes.

Mines de Cuivre

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 7/1	S 10/1	M 14/1
Cape Cooper	82 ..	98 ..	85 ..	.. ..	.. ..	91 50
Chino Copper et Cie	211 ..	237 ..	402 ..	424 ..	434 ..	425 ..
Corocoro	15 .	65 ..	73 ..	.. ..	.. ..	75 ..
Miami Copper	114	252 ..	241 ..	... ..	... ..	154 ..
Mount Elliott	70 ..	99 ..	140 ..	... ..	... ..	153 ..
Ray	107 ..	150 ..	225 ..	... ..	239 ..	.. ..
Spassky	70 ..	49 ..	53 ..	55 50	56 ..	51 ..
Tharsis	166 ..	144 ..	163 ..	... ..	... ..	168 ..
Utah Copper	296 ..	475 ..	822 ..	866 ..	375 ..	... ..

Le marché des cuprifères a été moins actif que la semaine passée. La **Chino** s'inscrit presque sans changement. **Spassky Copper** gagne quelques points.

Mines de Diamant, Or, Pétroles, etc.

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 7/1	S 10/1	M 14/1
De Beers, ord	418	447	1247	....	1434	....
Jagersfontein	85 ..	83 ..	267 ..	294 ..	... ..	325 ..
Lena	58 ..	40 ..	47 ..	.. .	.. ..	47 ..
Chartered	22 ..	30 ..	43 ..	.. ..	43 ..	44 50
Crown Mines	158 ..	65 ..	137 ..	.. ..	156 50	153 50
East Rand	44 ..	12 ..	25 50	.. ..	26 25	23 ..
Geduldj	32 ..	52 .	126 .	.. ..	124 50	124 ..
Gold Fields	58 ..	53 50	84 55	.. ..	94 ..	96 ..
Modderfontein B	118 ..	212 ..	386 ..	386 ..	394 ..	407 ..
Mozambique	17 ..	27 ..	34 ..	36 ..	.. ..	33 ..
Rand Mines	156 ..	89 ..	172 50	169 ..	173 ..	170 ..
Rose Deep	53 ..	31 ..	51 ..	.. ..	51 25	49 ..
Tanganyika	53 ..	158 ..	138 ..	138 ..	139 ..	143 ..
Bakou	1670	1335	1652	... ..	414 ..	... ..
Lianosoff	430 ..	285 ..	343 ..	362 ..	362 ..	357 ..
Mexican Eagle	50 ..	132 ..	725 ..	518 ..	556 ..	589 ..
Shell Transport	... ..	180 .	520 ..	... ..	613 ..	690 ..
Royal Dutch 1/10ème	.....	22‑00	350 0	... ..	42 ..	... ..
Colombia	1730	1300	1585	1590	1620	1590
F. Wyomming, pref.	101 ..	149 ..	277 ..	... ..	285 ..	296 ..
— ord	42 ..	62 ..	162 ..	... ..	164 ..	... ..

La reprise continue parmi les mines de diamant. La **De Beers, Jagersfontein** sont particulièrement demandées et enregistrent des bénéfices importants.

Cette reprise des diamantifères s'explique par le bruit que nous avons déjà rapporté de leur prochaine introduction sur le marché de New-York. En outre, on parle pour la **De Beers** d'une division des titres, et certains envisagent de nouveau l'absorption de la Société **Jagersfontein** par la **De Beers.**

Les mines d'or ont été délaissées cette semaine.

La **Rand Mines**, redevenue la favorite du marché, reste ferme. On annonce qu'un marché se serait déjà établi sur les certificats introduits à New-York par le Syndicat Bernhard Scholle and Co et que les demandes de certificats n'auraient pu être satisfaites qu'au prorata. **Tanganyika** est bien tenue. **Modder B** subit une hausse assez importante.

Le groupe des pétrolifères a encore cette semaine accaparé l'attention du marché en banque. La **Mexican Eagle**, la **Shell Transport**, la **Royal Dutch** continuent leur hausse et sont fréquemment demandées. On spécule beaucoup sur ces titres, qui n'ont pas encore, paraît-il, atteint leur hausse maximum. Les **Franco-Wyoming** oscillent largement sans toutefois s'écarter finalement de leurs cours précédents.

Valeurs diverses

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 7/1	S 10/1	M 14/1
Chargeurs Français	969 ..	2275	3995	....	4185	4210
Caoutchoucs (Sté Financ.)	75 ..	276 ..	301 ..	309 50	294 ..	309 ..
Malacca Rubber ord.	96 ..	138 ..	240 ..	250 50	251 ..	286 ..
Padang	75 ..	276 ..	470 ..	... ..	483 ..	523 ..
Ekaterine	630 ..	640 ..	2084	....	2145	2040
Estrellas	149 ..	111 ..	236 ..	235 .	244 ..	248 ..

Bonnes dispositions parmi les valeurs de caoutchouc. Malacca est lourd. La **Financière** s'inscrit en fin de période aux alentours de ses cours précédents. Les hollandaises subissent quelques réalisations.

Au groupe des argentifères, signalons la hausse de la **Nazareno**. L'Estrellas s'alourdit au cours des dernières séances.

UNION DES CONSOMMATEURS
DE
produits métallurgiques et industriels

USINES D'AGONDANGES, EN LORRAINE ET DEPENDANCES

Société anonyme au capital de 75.000.000 de francs

Siège social : 59, avenue Hoche, Paris

Placement de 230.000 obligations de 500 francs à 6 0/0

Net de tous impôts présents et futurs

Ces obligations seront remboursables au pair dans un délai de 50 années à partir de 1925, la Société se réservant le droit d'anticiper les remboursements à partir du 1er janvier 1930.

PRIX D'EMISSION : 497 fr. 50

Jouissance 1er janvier 1920

Les demandes sont reçues :

A la Banque Nationale de Crédit, 16, boulevard des Italiens, à Paris ;

Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens, à Paris ;

A la Société Générale, 29, boulevard Haussmann, à Paris;

A la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, 17, rue Scribe, à Paris ;

A la Banque Privée, 30, rue Laffitte, à Paris ;

A la Banque Renauld, à Nancy ;

Au Crédit de l'Ouest, à Angers ;

Et dans toutes les succursales et agences de ces établissements.

L'insertion exigée par la loi a paru au « Bulletin des Annonces légales obligatoires », du 5 janvier 1920.

Société des Forges et Ateliers de Construction G. Latécoère

Société anonyme au capital de 10.000.000 de francs
Siège administratif : 182, boulevard Haussmann, Paris
Siège social : Bagnères-de-Bigorre

La Maison Latécoère vient de se transformer en Société anonyme. Fondée en 1872, elle s'était d'abord spécialisée dans la fabrication des menuiseries en grande série et la construction du matériel de chemins de fer.

Par extension, elle s'adonna à la construction de wagons et de voitures de tramways.

Le carnet de commandes de la nouvelle Société comporte la fourniture de 11.000 wagons, voitures, fourgons, tenders, etc., etc., aux grandes Compagnies françaises de chemins de fer et au ministère des Colonies et, en outre, la réparation de 2.000 wagons et de 600 voitures.

Les usines se trouvent à Bagnères-de-Bigorre, Toulouse et Montaudran. Cette dernière, de beaucoup la plus importante, est outillée pour construire environ 10 wagons par jour.

La Société procède actuellement à l'émission, au prix de 490 francs, de 20.000 obligations de 500 francs chacune 6 % net d'impôts présents et futurs. Elles sont remboursables par tirages ou rachats en trente années à partir du 1er janvier 1925, date à laquelle la Société s'est réservé le droit de procéder à un remboursement anticipé.

Il est formé une société civile dont font partie obligatoirement tous les porteurs de ces obligations.

Les souscriptions sont reçues dès à présent :

A la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, 17, rue Scribe, Paris ;

A la Banque Nationale de Crédit, 16, boulevard des Italiens, Paris ;

Au Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, 43, rue Cambon, Paris ;

A la Banque Transatlantique, 10, rue Mogador, Paris ;
ou dans leurs succursales et agences.

L'insertion légale a paru au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 5 janvier 1920.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
le 22 janvier 1920

à 2.000.000 d'Obligations Communales de 500 francs 5 1/2 0/0 avec lots

remboursables au plus tard en 70 années

et rapportant 27 fr. 50 d'intérêt par an

Payables par semestres, sous déduction des impôts, les 1er juin et 1er décembre de chaque année.

PRIX D'EMISSION : 497 fr. 50

Les souscriptions seront reçues en titres libérés ou en titres non libérés, au choix des souscripteurs, moyennant le versement de :

Pour les titres non libérés :

40 fr. en souscrivant, le 22 janvier 1920.
40 fr. à la délivrance des titres provisoires (du 22 mars au 7 avril 1920).
50 fr. du 12 au 25 juin 1920.
50 fr. du 12 au 25 novembre 1920.
50 fr. du 12 au 25 mars 1921.
50 fr. du 12 au 25 juin 1921.
50 fr. du 12 au 25 novembre 1921.
50 fr. du 12 au 25 mars 1922.
50 fr. du 22 au 25 juin 1922.
67 fr. 50 du 15 au 30 novembre 1922.
Total : 497 fr. 50.

Pour les titres non libérés :

100 fr. en souscrivant.
397 fr. 50 à la délivrance des titres (du 22 mars au 7 avril 1920).
Total : 497 fr. 50.

Ces titres seront délivrés jouissance du 1er juin 1920.

Les intérêts nets courus jusqu'à cette date seront déduits du versement à effectuer, lors de la délivrance des titres.

Les obligations du présent emprunt participent, chaque année, à 6 tirages de lots, comprenant chacun :

Tirage du 10 mai. — 1 obligation remboursée par 1 million de francs ; 1 obligation remboursée par 100.000 fr. ; 1 obligation remboursée par 50.000 fr. ; 1 obligation remboursée par 10.000 fr. ; 2 obligations remboursées par 5.000 francs ; 30 obligations remboursées par 1.000 fr.

Tirage du 20 novembre. — 1 obligation remboursée par 500.000 fr. ; 1 obligation remboursée par 100.000 fr. ; 1 obligation remboursée par 50.000 fr. ; 1 obligation remboursée par 10.000 fr. ; 2 obligations remboursées par 5.000 fr. ; 30 obligations remboursées par 1.000 fr.

Tirages des 10 janvier, 10 mars, 10 juillet, 10 septembre. — 1 obligation remboursée par 200.000 fr. ; 1 obligation remboursée par 100.000 fr. ; 1 obligation remboursée par 50.000 francs ; 1 obligation remboursée par 10.000 fr. ; 2 obligations remboursées par 5.000 fr. ; 30 obligations remboursées par 1.000 fr.

Soit, annuellement, 216 obligations remboursées par 3.500.000 francs de lots, dont 1 lot d'un million de francs, 1 lot de 500.000 francs et 4 lots de 200.000 francs.

Le premier tirage aura lieu le 10 mai 1920.

Toutefois cette dernière date, en raison des circonstances exceptionnelles pourra être modifiée.

Ces tirages cesseront lorsque tous les numéros des obligations auront été extraits de la roue de l'emprunt.

Les souscriptions supérieures à 20 obligations ne seront reçues que pour des nombres multiples de 10 obligations ; celles supérieures à 1.000 obligations, que pour des nombres multiples de 100 obligations.

Le nombre des souscriptions susceptibles d'être admises par chaque guichet est limité.

La souscription sera ouverte le 22 janvier 1920 et close le même jour.

FINANCES HELLÉNIQUES

Les recettes brutes des monopoles pour le mois d'août 1919 se sont élevées à 4.607.474 drachmes contre 3.873.788 drachmes en août 1918. Les recettes brutes des douanes du Pirée ont été de 4.161.702 drachmes au lieu de 3.699.000 drachmes pour l'année précédente.



BOURSE DE NEW-YORK

Nous serons très brefs sur le marché de **Wall Street**, car rarement semaine fut plus nulle que celle écoulée ; si nous ajoutons que l'ouragan qui a sévi une partie de la semaine nous a privés de la plupart de nos câbles américains, on comprendra notre manque d'intérêt.

Constatons d'ailleurs qu'en dehors de vendre les **titres américains** qu'on peut posséder actuellement, à la faveur du change qui rend le double en francs de ce qu'on a pu placer autrefois là-bas, il ne faut pas demander rien de bien intéressant à **New-York** actuellement, puisque ce marché vient chercher à Londres des valeurs spéculatives susceptibles de l'intéresser lui-même, **Mexican Eagle, de Beers,** etc....

Il est curieux de constater actuellement que les Etats-Unis semblent souffrir d'un excès de richesse ; les exportations atteignent, pour l'an dernier, 7 milliards de dollars, laissant une balance commerciale de plus de 4 milliards de dollars en faveur des Etat -Unis.

Le Gouvernement semble décidé à maintenir une politique énergique de remboursement des dettes de guerre, puisque, dans le dernier trimestre 1919, il a pu amortir 152 millions de livres sterling, alors que toute la dette flottante ne dépasse pas 700 millions de livres sterling.

L'afflux de richesses dans la contrée a causé plutôt un dégoût de travail complet parmi toute cette population, renommée autrefois par son labeur raisonné ; nous demeurons très réservés quant aux possibilités du **marché américain**, le pays manifestant dans son ensemble une difficulté très nette à raccorder les conditions de guerre avec celles de la paix.

Actions de Chemins de Fer

	1918 P. bas	1918 P. haut	1919 P. bas	1919 P. haut	Précédent	Dern. cours
Union Pacific	109 ¾	137 ⅝	119 ⅞	138 ⅛	122 ⅛	122 ¼
Southern Pacific	80 ½	110 .	91 ⅞	115 .	102 ¾	102 ⅝
Northern Pacific	81 ¼	105 .	78 .	99 ⅞	80 ¼	80 ⅝
Pennsylvania	43 ¼	50 ⅛	41 ⅝	48 ½	42 .	42 .
New-York Central	67 ⅜	84 ⅝	68 ⅞	83 ⅝	70 ¼	70 ¼
Reading	70 ⅝	96 ¼	74 .	93 ⅝	76 ¾	76 ⅜
Atchinson	81 .	99 ¾	83 ¼	104 .	84 ⅞	85 .
Chicago Milwaukee St-Paul	37 ¼	54 ¼	34 ⅛	52 ¾	37 ⅛	37 ¼
Baltimore and Ohio	48 ⅛	62 .	30 ⅛	55 ¼	32 ⅛	32 .
Canadian Pacific	135 .	175 .	137 ⅜	171	132 ¾	132 ⅛
Chesepeake and Ohio	49 ¾	62 ⅜	53 ⅛	68 .	55 ⅞	55 ¾
Delaware Hudson	100 ⅛	119 ¾	91 ⅛	116 .	...	...

Marché des **titres de railways** franchement lourd et sans affaires ; le ministre du Trésor a déclaré que les chemins de fer auraient besoin pendant les trois années qui viennent d'une somme de 6 milliards de dollars pour la construction de 6.000 milles de nouveaux réseaux, de 13.000 locomotives et de 32.000 wagons dont 7.000 plates-formes. Ces besoins d'argent n'iront pas sans atteindre le taux de capitalisation, déjà fort élevé, des **valeurs de chemins de fer.**

Actions Industrielles

	1918 P. bas	1918 P. haut	1919 P. bas	1919 P. haut	Précédent	Dern. cours
United States Steel	86 ⅛	116 ⅛	88 ¼	115 ⅛	106 ⅛	106 ⅝
Bethlehem Steel	60 .	96 .	55 ½	107 ⅞	98 .	96 ⅜
American Telephone	90 ⅝	109 ¼	96 ⅞	108 ⅝	97 .	96 ⅛
Int. Harvester	104 .	121 .	110 .	149 ¾	132 .	131 .
General Electric	127 ⅞	158 ½	144 ⅛	176 .	169 ½	169 ¼
Int. Mercantile Marine, ord.	21 .	33 .	21 ¼	67 ¾	48 ½	48 ¼
— — préf.	83 ⅜	125 ½	92 ⅞	128 ½	110 .	110 .

Ton un peu meilleur au **groupe industriel** ; on a noté avec plaisir que le carnet de commande de la U. S. Steel Corporation à fin décembre se montait à 8.265.000, en augmentation de 1.137.000 tonnes pour le mois et se comparant avec 7.379.000 tonnes au 31 décembre 1918.

Valeurs Cuprifères

	1918 P. bas	1918 P. haut	1919 P. bas	1919 P. haut	Précédent	Dern. cours
Anaconda	59 .	74 ½	54 ⅛	78 .	63 ⅛	63 ⅝
Chino Copper	31 ⅝	47 .	32 ⅛	51 .	39 .	39 ¼
Ray	19 ½	26 ¼	19 .	27 ⅛	22 ⅛	22 ⅛
Utah Copper	71 ½	93 .	65 .	97 ⅛	77 ¾	78 .
American Smelting	73 .	94 ⅞	61 ⅛	89 ¾	69 ⅛	69 ¼

La hausse constante du **cuivre-métal** n'a que peu de répercussion sur les cours des valeurs intéressées ; il faut constater toutefois que c'est le compartiment qui s'éveille le plus rapidement lors des bonnes séances ; c'est en somme le plus intéressant de la cote américaine actuellement.

MINES, FONDERIES ET FORGES D'ALAIS

Le Conseil d'administration aurait l'intention d'imputer sur le dividende qui sera proposé à l'assemblée du 27 courant, la somme nécessaire à la libération de la moitié du dernier quart restant à appeler sur les actions nouvelles.

A L'ARBITRAGE

Londres avait manifesté plus de réserve que **Paris** ces dernières semaines et le marché anglais se contentait de suivre les cotes des valeurs de pétrole, au jour le jour, sans se livrer à des sauts comparables à celui du marché français.

Toutefois, dans le courant de la semaine, le marché de **Londres** a paru se galvaniser et, notamment sur la **Shell,** des différences appréciables ont été enregistrées d'un jour à l'autre ; la **Royal Dutch** a inscrit des mouvements de quatre livres sterling à la fois et les rumeurs les plus favorables ont circulé concernant ces deux vedettes de la cote pétrolifère ; **Burmah** et **Mexican Eagle** suivent.

Le marché des **caoutchoutières** a montré également plus d'animation que précédemment et la hausse à 2 sh. 9 la livre du caoutchouc de plantation, crêpe nº 1, a incité quelques acheteurs à rechercher la **Padang** ou la **Malacca.**

Mais le grand intérêt commence à se porter vers les valeurs minières dépendant de la situation des divers métaux ; on a remarqué, en effet, avec satisfaction, l'importante diminution des stocks du Gouvernement Britannique à la date du premier janvier, se comparant avec ce qu'étaient ces stocks le premier juillet dernier.

Le **cuivre** s'inscrit avec 10.095 tonnes, contre 47.992 tonnes en juin ; le **zinc brut,** 10.318 tonnes contre 26.691, **zinc raffiné,** 9.754 tonnes contre 11.737 ; **aluminium,** 7.084 contre 10.919 ; **plomb,** 54.975 contre 112.907 ; **nickel,** 1.650 contre 3.552. Si on veut bien se souvenir que l'existence des stocks de guerre des gouvernements pèse sur les cours des principaux métaux, depuis plus d'un an, comme une menace perpétuelle de les voir arriver brutalement sur le marché, on comprend que les importantes diminutions enregistrées durant ces six mois, avec un marché constamment en hausse, soient fort encourageantes pour la tenue future des principaux métaux.

Les avis les plus autorisés prétendent que le **cuivre** commence sa campagne de hausse actuellement ; il est incontestable qu'à chaque faiblesse du **Rio Tinto** à Paris, la place anglaise le fait acheter par l'arbitrage ; **Anaconda, Utah,** demeurent intéressantes également.

Un facteur très favorable pour le marché de **Londres** est la fermeté constante, depuis quelques semaines, des **emprunts anglais** ; beaucoup de demandes également en actions de **chemins de fer nationaux.**

Parmi les **fonds étrangers, Londres** s'est soucié beaucoup des **fonds** et des **valeurs mexicaines,** une grande attention se portant sur les démarches de M. Nieto concernant des arrangements possibles au sujet de la **Dette** et des **Chemins de Fer.**

Bruxelles a été gêné par la grève des postes, qui a diminué le volume des affaires ; toutefois les cours maintiennent les hauts niveaux atteints avec facilité et même certains progrès sont enregistrés ; c'est ainsi que les **parts fondateur Crédit Foncier Extrême-Orient** dépassent 8000 ; les **charbonnages** sont mieux, les **glaceries et verreries,** par contre, supportent quelques réalisations inévitables après la période de hausse. **Soies, valeurs textiles** en faveur, les diverses **actions coloniales** sont également actives et fermes.

En conclusion, à l'exception du marché de New-York assez déconcertant, les autres places financières suivent l'exemple de notre marché parisien, le volume des affaires traitées y est fort actif et les cotes enregistrent des plus-values régulières.

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE DNIÉPROVIENNE DU MIDI DE LA RUSSIE

La Société Métallurgique Dniéprovienne du Midi de la Russie fait procéder, en Belgique, à l'émission au prix de 1.075 francs belges par titre, de 15.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 250 roubles, qui sont réservées aux porteurs des 60.000 actions anciennes en circulation avant la guerre.

Ces actionnaires auront le droit de souscrire une action nouvelle pour quatre actions anciennes, ainsi que la faculté de demander un nombre d'actions plus élevé, pour le cas où certains actionnaires ne profiteraient pas de leur droit de préférence.

La souscription est ouverte en Belgique du 2 janvier au 14 février 1920.

La Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris, est à la disposition des actionnaires français pour leur donner toutes les indications relatives à cette opération.

D'autre part, elle a été autorisée à se charger de l'envoi en Belgique et du retour en France des titres, afin de permettre aux actionnaires français d'user plus facilement de leurs droits.



RUDYARD KIPLING

Prochainement va paraître la traduction française des « Chansons de la Chambrée » de Rudyard Kipling (1). *M. Pierre Mac-Orlan qui est ici l'écrivain le plus près du génie de Kipling la préface d'un avant-propos où il découpe fièrement le caractère littéraire du soldat-aventurier cher au grand romancier anglais. Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs la primeur de ces pages :*

Je n'ai pas l'intention de présenter au public français un écrivain dont l'influence sur plusieurs hommes de notre génération, celle des combattants de la guerre de 1914, est incontestable. Quelques-uns savent, dont je suis, ce qu'ils doivent au grand poète et au grand écrivain anglais. Il nous enseigna l'art de transposer les sentiments communs à la plupart des hommes qui ont souffert pour un but quelconque, en les mettant au service d'une idée aventureuse et pittoresque.

La première édition française des *Chansons de Caserne* révélera que nous n'avons rien de comparable dans notre littérature. Quelques belles chansons de Bruant sur les Bataillonnaires pourraient seules se rapprocher de l'œuvre du poète anglais.

C'est qu'en France, pays où le service militaire est obligatoire, le soldat ne se présente pas comme un être d'exception, en marge de la vie sociale. Chacun de nous ayant porté le fusil et connu l'existence de la caserne ne peut plus concevoir le soldat comme un homme mystérieux, obéissant à des lois que lui-même ignore et qui ne sont ni l'amour de la patrie, ni l'attraction des terres lointaines, ni l'espoir des récompenses qu'il est d'usage d'accorder aux plus valeureux.

L'Angleterre, pour des raisons contraires et qui devaient séduire un écrivain de la sensibilité de M. Rudyard Kipling, comprit que Tommy Atkins n'était pas un homme comme les autres et qu'on ne promène pas un jeune troupier, d'intelligence souvent moyenne, à travers le monde sans qu'il en résulte un curieux produit, c'est-à-dire un homme compliqué et sentimental ayant sa morale, une morale faite pour un petit nombre de camarades et ne pouvant pas toujours s'accorder avec celle des vieux pays où l'usage de la personnalité est une tare.

Le citoyen armé, celui qui a gagné la guerre de 1914, n'est pas le héros de ces chansons de caserne. Et ce n'est pas non plus le héros de la véritable aventure. Le soldat-citoyen défendit son pays et se battit pour un idéal social qui est celui de sa patrie et de la tradition. Le soldat aventurier se bat, non pour le plaisir de se battre, ce qui n'est jamais très humain, mais tout au moins pour l'orgueil de se sentir un être à part parmi les autres. Il est plus fier de son régiment que de son pays et, s'il ne peut être cité en exemple, il n'en est pas moins vrai qu'il est *littérairement* beaucoup plus intéressant que le premier.

Nous avons été pour la plupart, des soldats-citoyens, et dans nos régiments composés d'hommes portant la marque de leur profession, le civil dominait toujours le soldat, dans le choix des camarades, dans la manière de s'exprimer, et surtout dans la façon de concevoir ce que l'argot militaire appelle « le cafard », qui pour nous n'était qu'une comparaison amère entre ce que nous avions été et ce que nous étions. Pour nous n'étaient pas écrites les chansons de la chambrée, car n'est pas qui veut un mauvais garçon, et la vie libre des grands bleds ne comporte aucune récompense. C'est la vie pour la vie, avec les soûleries sans contrainte, la confiance dans sa propre force et la route libre devant soi, sans aucun but, la route illimitée bordée d'étapes quotidiennes et qui ne mène à rien.

C'est, je crois, la beauté littéraire, je le répète, de cette existence de soldat aventurier de n'avoir aucun idéal social devant elle. Comme un tel état d'esprit n'est pas normal, il crée dans l'imagination souvent faible des aventuriers une perpétuelle inquiétude dont eux-mêmes ne s'expliquent pas les causes, mais qui répand autour d'eux un mystère séduisant.

Kipling raconte l'histoire d'un soldat que l'on appelait « Amour-des-Femmes ». Ce soldat avait été autrefois un gentleman. Pour lui, peut-être, ces chansons de caserne furent composées sans doute, de même qu'elles pourraient être dédiées aux hommes de nos régiments coloniaux, comme ils étaient avant cette guerre méthodique, bourgeoise et si stupidement meurtrière qu'aucun combattant n'en veut garder le souvenir.

C'est aux simples soldats de la légion et de la coloniale, à ces hommes, qui après quinze ans de service n'ambitionnaient même pas les galons de laine du caporal, que ces poèmes étranges et nostalgiques s'adressent. Ils y trouveront les reflets de cette existence, mystérieuse pour eux, qu'ils ont menée de bled en bled, à la recherche d'un destin souvent sans gloire.

C'est pour ces simples soldats que Rudyard Kipling écrivit les *Chansons de la Chambrée*. Car ceux-là seuls sont des aventuriers dignes d'émouvoir les écrivains de grande aventure. On ne fait pas un aventurier d'un officier, même colonial, car celui-ci poursuit un but, possède une moralité et désire les récompenses qu'il peut obtenir ; mais on obtient le type essentiel avec le légionnaire et le marsouin anonymes, ballottés sur le pont des transports, tour à tour dépaysés ou adaptés aux plus merveilleux paysages de la terre, libres de toute contrainte, souvent complices des filles dorées de l'Extrême-Orient, et parlant cet argot canaille et savoureux dont Kipling fit des chansons, des chansons plus belles que des chansons d'amour pour Tommy Atkins et Barnavaux.

(1) *L'Edition française illustrée.*

Nous aimons en France nos soldats comme nous aimons nos enfants et nous les aimons comme des collégiens un peu plus effrontés. Mais il faut aimer les coloniaux et les légionnaires non seulement pour leurs qualités mais pour leurs défauts. C'est avec leurs défauts, comme avec tous les défauts, pour ne pas dire les vices des hommes, que l'on fait de beaux livres. Et M. Rudyard Kipling n'eût pas composé les *Chansons de la Chambrée* si les soldats à vestes rouges avaient eu la conscience nette des imaginations paisibles.

C'est une survivance des grands routiers que ces jeunes bataillonnaires dont Villon eût fait ses auditeurs quand il jargonnait avec les coquillards de Dijon.

Je ne confonds pas bataillonnaires, légionnaires et soldats de la coloniale; ce n'est pas du tout la même chose, mais je rapproche ces trois types de soldats qui cherchèrent l'aventure dans les grandes solitudes africaines et dont la vie militaire est soumise aux mêmes rythmes de clairon.

Ceux-là, d'ailleurs, ne comprendront pas l'amère beauté des poèmes de Rudyard Kipling, car l'importance littéraire de ces aventuriers actifs est de ne pas savoir ce qu'ils valent pour un écrivain, aventurier passif. Les uns ont vécu des souvenirs afin que les poètes en exaltent la beauté. La route de Mandalay n'est belle avec précision que pour ceux qui ne l'ont point vue, et, pour les autres, il est difficile de connaître de quelle essence est leur mélancolie rétrospective. Toutefois une femme, blanche ou de couleur, sera pour le soldat le plus parfait symbole de ses regrets futurs.

Car toute la splendeur des spectacles du ciel et de la terre et les merveilles accumulées par des civilisations cristallisées doivent céder quand le troupier chante sur les quais baignés de lumière :

Nous retournons au pays, nous retournons au pays ;
Notre vaisseau est à la côte, et il nous faut bourrer [notre havresac,
Car nous ne reviendrons jamais !
Oh ! ne vous désolez pas à mon sujet,
Ma charmante Marie-Anne,
Car n'eussiez-vous que quatre pence, je vous épou- [serai,
Quand j'aurai fini mon temps.

Et le soldat qui chante sur les quais d'embarquement de Colombo est le même qui, dix années plus tard, conduisant un « bus » du Strand jusqu'à Chelsea, regrettera la route de Mandalay, Soopi-Gew-Lath la Birmane, et l'absence de morale qu'on réalise au delà de Suez, selon ses aptitudes.

PIERRE MAC ORLAN.

"Nous ne sommes jamais chez nous, nous sommes toujours au delà. La crainte, le désir, l'espérance, nous eslancent vers l'advenir et nous desrobent le sentiment et la considération de ce qui est, pour nous amuser à ce qui sera, voire quand nous ne serons plus.

MONTAIGNE (Essais. Ch. III).



Les " Groupements " Littéraires

LA REVUE CRITIQUE DES IDÉES ET DES LIVRES

Tradition et progrès. Flux et reflux. Systole et diastole. De l'un à l'autre, de l'autre à l'un oscillent nos tentatives d'artistes, nos spéculations de philosophes, nos inquiétudes de citoyens. Tantôt il nous semble qu'il faille courir au secours de la tradition menacée par les rages incohérentes du futur. Tantôt, au contraire, il apparaît que de larges brèches doivent être pratiquées dans les murailles romaines du passé. Seules, des considérations d'opportunité orientent alors nos décisions et conduisent nos sympathies.

Or, vers 1912, les titubantes fantaisies du futurisme rendirent souhaitable le contrepoids du plus rigoureux traditionalisme. Ainsi quelque cent ans auparavant les mornes tirades de Ducis et de Népomucène Lemercier avaient suscité l'ouragan romantique. Ainsi également le débraillé de certaines toilettes précipite aujourd'hui aux naïvetés du dandysme telles personnalités fièrement accusées. Apollinaire, Mme de Saint-Point, Marinetti, se plaisaient dans une atmosphère affolée, et prétendaient nous y maintenir. Les moins obéissants d'entre nous répondirent en acceptant les plus strictes disciplines du passé. Ils se complurent aux plus blessantes contraintes, aux limitations les moins évasives.

A mesure que s'affirmait l'apostolat maurrassien, à mesure que d'autre part se multipliaient, en régime démocratique, les scandales de la haute finance et les maquignonnages du Parlement, les natures réellement aristocratiques se replièrent sur elles-mêmes et, par haine des compromissions vulgaires, allèrent parfois jusqu'à adhérer aux programmes d'*Action française*. Dans le domaine proprement littéraire, les revendications des verslibristes, les vastes songes des futuristes s'identifièrent bientôt au regard des disciples de M. Maurras, avec les aspirations fondamentales de la démocratie. L'aversion éprouvée à l'égard de nos mœurs parlementaires retomba, en vertu d'un phénomène assez peu mystérieux de reversibilité, sur les têtes futuristes. Et l'*Action française* eut, boulevard Saint-Germain, son succédané mensuel, sous la forme d'une belle revue noblement imprimée qui avait son style personnel, dépouillé, tranchant, volontaire et brûlant.

Très précisément on y savait ce que l'on voulait. La critique maurrassienne de l'idéologie révolutionnaire s'y rétrécissait à dessein jusqu'à n'être plus qu'une critique du romantisme, de tous les romantismes, de ceux qui s'épanouissaient au grenier de *Montjoie* comme de ceux qui gonflaient d'un vent somptueux les frénésies de Mme de Saint-Point, de ceux qui prenaient en croupe les disciples français de Walt Whitman comme de ceux qui jetaient aux suprêmes dissolutions la prosodie élaborée par des siècles de civilisation helléno-latine.

Nul débraillé à *la Revue critique*. Plutôt y était-on, — apparemment du moins, — un peu guindé, un peu maniéré. On y parlait le langage de ces salons qui au XVIIe siècle propagèrent la philosophie cartésienne. On y aimait les phrases nues, aux contours nets et fervents. On y était distant et un peu hautain. Pourtant on y savait demeurer

jeune. La plupart d'entre les collaborateurs de *la Revue critique* m'ont toujours paru brûler d'un feu victorieusement contenu. Ils faisaient penser à des volcans dont l'explosion serait, par l'ingéniosité d'un permanent artifice, indéfiniment retardée. Des volcans à retardement, oui, c'est bien cela...

Boulevard Saint-Germain, on vivait d'ailleurs autant que l'on méditait. Et l'on allait très exactement jusqu'à ne vouloir vivre que ce que l'on avait, au préalable, médité. Plusieurs des collaborateurs de la *Revue*, après avoir parlé de tradition, après avoir d'avance accepté les risques d'une guerre qui leur permettrait de prouver la sincérité de leurs thèses et leur valeur, sont morts pour la défense du *Discours de la Méthode*. J'ai connu, au 103e de ligne, pendant le premier mois de la campagne, le jeune Henri Lagrange. Et je puis attester, pour avoir beaucoup causé avec lui et m'être avec lui souvent disputé, qu'à *la Revue critique* on savait être *fougeusement distingué*. On y était tout naturellement, racé. Et si l'on y observait volontiers une réserve un peu lointaine, c'était — je m'en porte garant — par défiance à l'égard de cette orgiaque impudeur à quoi se laissent aller, aujourd'hui, trop de littérateurs sentimentaux.

Du Fresnois apportait à *la Revue* une élégance caustique et authentiquement charmante. Pierre Gilbert une fermeté incandescente, Henri Clouard une bougonne lucidité, Jean Rivain une noble fierté intellectuelle, Gilbert Maire une valeureuse intrépidité. Eugène Marsan y soignait son style autant que ses cravates. Ce qui n'est pas peu dire. Et l'on aimait retrouver dans la moindre ligne de ce subtil, ingénieux et redoutable écrivain les qualités de mordant, de malice et d'incisive brusquerie qui nous avaient appris à le situer déjà parmi les frères spirituels de P.-J. Toulet. André Thérive, enfin, y était condescendant et perspicace, Jean-Marc Bernard capricieux, Raoul Monier cinglant et bref.

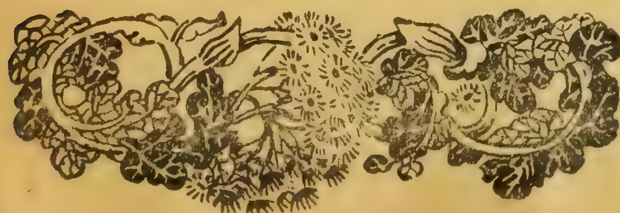
Plusieurs ne reprendront point leur plume que nous lisions, autrefois, avec un plaisir souvent agacé, mais toujours constant. Il faut s'incliner très bas devant leur mémoire brisée. Et si le mot de regret peut jamais prendre tout son sens, ce ne peut être qu'à l'heure d'évoquer tant d'irréparables morts!... Stérilisante souvent pour ses partisans, la pensée de M. Maurras féconda par contre l'intelligence de ses ennemis. Ainsi en fut-il de *la Revue critique* : elle a mérité la gratitude de ses adversaires. Puissent ceux-ci ne pas davantage la lui ménager que je ne le fais moi-même!

Et puisqu'on nous annonce sa réapparition, réjouissons-nous : à l'époque romantique que nous traversons les garde-fous sont moins que jamais inutiles.

GUSTAVE-LOUIS TAUTAIN.

Ce n'est pas sans raison qu'on dit que qui ne se sent point assez ferme de mémoire ne se doit pas mesler d'estre menteur.

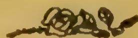
MONTAIGNE (Essais. Ch. IX).



ECHOS ET ON-DIT DES LETTRES ET DES ARTS

M. Henri Béraud a fondé le Prix du plus mauvais livre de l'année. Il réunissait dernièrement quelques jeunes écrivains, dont MM. Jean Pellerin, Roland Dorgelès, Francis Carco, pour en voter l'attribution. Et à l'unanimité il fut décidé que le plus mauvais livre de l'année était... le *Traité de Paix*.

Quel auteur maintenant voudra en porter la responsabilité ?



Ariane, ma sœur, fut un roman remarqué, cet hiver. Son auteur, M. Edouard Schneider, prépare en ce moment à Menton une œuvre qui terminera la trilogie à laquelle appartient *Ariane*. Ce sera philosophique et traitera du christianisme d'une façon brûlante. Mais pour se concilier les Muses, M. Schneider publiera auparavant un recueil de poèmes.



M. Max Jacob s'est convertit. Au futurisme, au dadaïsme ? Non M. Max Jacob s'est converti au catholicisme et c'est là une chose bien sérieuse. Son prochain ouvrage s'intitulera, en effet, *Extases, remords, visions, prières, poèmes et méditations d'un juif converti.* Et l'auteur y racontera sa propre histoire.



Dans le monde du Théâtre, on recommence à s'agiter, on cherche des remèdes, à l'incroyable cachexie, de l'Art dramatique contemporain. Jacques Copeau, revenu d'Amérique, s'apprête à faire refleurir le Vieux-Colombier, la coopérative des auteurs dramatiques s'efforce de ressusciter le théâtre des Arts qui vit avant la guerre nombre d'initiatives intéressantes. Voici qu'on nous annonce une nouvelle tentative.

Son nom ? — le *Théâtre irrégulier*. Son Directeur ? — M. Fraticelli. Son programme ? — Pas de théories, des pièces à raison d'une par mois, présentées seulement deux fois à la critique et au public, sur la scène qui se trouvera libre à l'époque.

La troupe de cette entreprise vagabonde? — Mmes Sylvain, Eve Francis, MM. Signoret, Jean Hervé, d'autres encore.

En janvier, le *Théâtre irrégulier* donnera *La Nuit*, d'Arnyvelde, en février, *La Louve*, de Fradeles, reçue par Antoine, à l'Odéon, sous le titre *Les Auvergnats* enfin, en mars, *Le Val l'Evesque*, de l'auteur alsacien Abel Ruffnach, adaptée par le poète Léon Moussinac.

CHIL.



LE CONCOURS DRAMATIQUE DE « L'EUROPE NOUVELLE »

Plusieurs jeunes organisations théâtrales, voire quelques éditeurs, nous ont prié de leur faire connaître les pièces intéressantes envoyées à notre concours et qui, sans avoir été choisies pour être représentées par nos soins, puisque nous ne pouvons en retenir qu'une seule, seraient susceptibles d'être montées ou éditées.

Nous avons déjà publié la liste des œuvres que notre jury s'était réservé de lire encore une fois avant d'arrêter son choix définitif. Nous rappelons ici les titres et le nom des auteurs dans un ordre qui ne préjuge en rien du classement définitif.

Le Théâtre de Psyché et
Le Pèlerin de Cythère, de Robert Maze.
Ainsi Soit-il! de Germaine Lefrancq.
L'intruse, de Jean Heller.
Mad, de Arennes.

La première pierre de Maxime David.
Le Déclin, de Lucie Augé.
La Maison de Kermarc'h, de Tillault.
La Réincarnation de Faust, de Henri Chateau.

Aussitôt que le jury ce sera mis d'accord, ce qui ne saurait tarder, nous donnerons le nom du concurrent dont la pièce sera représentée par nos soins au cours de cette saison. Nous publierons, en outre, une étude critique des autres envois et nous serons alors en mesure de répondre à ceux de nos correspondants qui s'intéressent aux jeunes auteurs dont l'*Europe Nouvelle* a voulu faciliter les débuts et encourager le travail dans la mesure de ses moyens.



LES SAMEDIS DE "L'EUROPE NOUVELLE"

Le public toujours plus nombreux qui se presse dans nos salons pour assister aux « samedis » artistiques de l'*Europe Nouvelle* a chaleureusement applaudi, samedi dernier, les délicieux duos chantés par Mmes Guinard Marquaire et Pichard Marquaire qu'accompagnaient au piano, M. Boisard, et particulièrement le très beau *Nocturne* de notre éminent collaborateur Fernand Le Borne.

M. Marius Gaillard qui a déployé toutes les qualités du grand virtuose, a obtenu le plus franc et le plus beau succès dans la superbe interprétation des œuvres de Chopin et de Debussy.

Détaillés avec ce charme qui caractérise le talent de notre ami Marc-Henry les poèmes de Georges Duhamel et de Charles Vildrac ont été longuement applaudis.

Samedi prochain, c'est le splendide artiste qu'est M. Yovanovitch qui a bien voulu préparer le programme musical. Avec M. Karpinski violoncelliste, M. Jan Ehrhard au piano et la belle cantatrice qu'est Mme Sonia Darbell, il présentera les œuvres de Ducasse et tout un ensemble des œuvres de Debussy. Si nous ajoutons qu'en outre Mme Suzanne Métivier interprétera avec M. Marc-Henry un poème de Jules Romain *Le Voyage des Amants*, on pourra juger que notre prochain samedi, dont nous publierons le programme détaillé, marquera encore un progrès nouveau dans l'effort vers le mieux qui a toujours présidé à l'organisation de ces matinées.



LA SEMAINE ARTISTIQUE

PIERRE FAUCONNET. — UNE PIERRE MANQUERA... — HENRY HAYDEN ET LE VOLUME COLORÉ.

Nulle allégorie n'est utile à prolonger dans les esprits l'horreur de la mort du peintre. Ou bien alors ce sera une « allégorie réelle », selon Courbet; mais la dernière, hélas!

Voici la brosse sur quoi les doigts n'ont pu se refermer, les tubes enflés d'une couleur moins précieuse si elle ne valait que par l'économie de l'artiste; voici la palette qui déjà se désagrège, la lyre désaccordée quand l'âme se rend. Les études éparses; le feu préparé pour le modèle, étouffé dans un tourbillon épais, désordonné; des pastels tendres qu'un talon a réduit en poudre. Pêle-mêle avec la monnaie du dernier billet, — le dernier souper — un carnet de croquis; une carte postale, humble cliché d'un grand exemple du passé.

Incomparable désastre!

Il faudrait que, d'un seul coup, les gouffres infinis s'ouvrissent pour absorber l'atelier mort avec l'artiste foudroyé.

Après le Maître, tel que les hommes en connurent peu, notre grand Renoir, voici disparaître le Jeune Homme qu'on eût voulu choisir pour champion de la plus noble manière française dêtre artiste; un peintre de cette génération torturée dans la guerre et hors la guerre, et dès avant la guerre; un créateur de moins de quarante ans, assuré du respect, promis à la gloire, et dont la présence suffisait à purifier l'atmosphère d'un souffle de sympathie.

Nous nous désolons d'avoir perdu notre ami Pierre Fauconnet, le peintre dont les envois aux *Indépendants* étaient remarqués depuis quinze ans; l'inventeur des masques et des costumes du *Dict des Jeux du Monde*, le peintre-poète de cet *Actéon* et de plusieurs autres ballets merveilleux qu'il faudra produire au jour. Ce ne fut pas sous la direction de Jacques Copeau, alors en Amérique, que Pierre Fauconnet et le poète Paul Méral firent représenter le *Dict* sur la scène du Vieux-Colombier. Mais Jacques Copeau, qui ouvre une sorte de laboratoire de recherches scéniques, eût appelé auprès de lui Fauconnet.

L'art de ce dessinateur de costumes, de ce décorateur nourri du plus pur esprit architectonique et de la plus haute poésie; ce rénovateur du masque de théâtre qui chérissait l'antique et *entendait* fraternellement l'intention religieuse des imagiers africains et polynésiens (mais incapable de confondre et de fondre, comme on fait au Cirque Gémier) surprit autant que la musique de Stravinsky celle du *Sacre du Printemps* (1).

Pierre Fauconnet était de ceux (dont dix poètes écartés systématiquement des théâtres à la Quinson) par qui le théâtre français pouvait être sauvé. Sa disparition est grave. Maxime Dethomas collabore intelligemment à des ouvrages qui parfois réclament moins que son talent ; Dresa n'est que supérieur à Mme Rasimi, couturière effrontée et Cora Laparcerie avec Jacques Richepin et Darzens, premier éditeur de Rimbaud, qui fait venir à grands frais des Russes, nos élèves ingrats, n'ont eu encore que des velléités.

Ce n'est pas sans raison que Pierre Fauconnet, admiré, était choyé par les jeunes princes de la nouvelle musique française : Georges Auric, Darius Milhaud, Honneger, Roland Manuel, etc. M. Jacques Rouché aussi devait-il pas lui demander un ballet?

Peintre authentique, compagnon des poètes de tous les siècles, sous un unique climat, Pierre Fauconnet eût restitué de la noblesse à la scène française par un ouvrage majeur, après tant de productions mineures. Il n'eût pas seulement apprivoisé les snobs en leur donnant du Max Reinhardt ou du Stanislawsky de seconde main, quand l'Allemand et le Russe sont déjà des gens habiles, et rien de plus, à réduire aux proportions de la Mode l'art profond de nos peintres français surgis depuis l'impressionnisme.

André Derain, Picasso et demain Henri Matisse, donneront au théâtre des instants de noble éclat. Ils ne pensent pas « théâtre » d'une façon continue — et leur devoir se situe ailleurs. Ce n'est pas d'eux que le Théâtre peut attendre sa renaissance, sa réhabilitation. Pierre Fauconnet s'était tendrement tracé un plan rigoureux.

Il eût été bien au delà du ballet et ne se fût pas même contenté des *commodités* de la féerie shakespearienne ; c'est-à-dire *selon* Shakespeare et non pas du grand Will ; donc, « à la manière de... ». Fauconnet pouvait soutenir de tous ses dons, virilement tendres, la comédie moderne. J'ai souvent imaginé quel spectacle eût constitué la comédie réaliste, quelque suite à *Trois Nouveaux Figurants au Théâtre de Nantes* de notre cher Max Jacob, plantée et habillée par Pierre Fauconnet.

Le mort gracieux, qui, dans la vie promenait, nonchalant et passionné, la légèreté d'une ombre, était riche d'assez de présents des fées pour concevoir quelque cycle dont il eût été le poète et le décorateur. Wagner souligna de son texte ses harmonies. Fauconnet eût illustré de poèmes ses fresques vivantes. Auric ou Milhaud eussent été ses décorateurs.

L'âpre effort, la rude volonté de Copeau justifiaient voici peu de jours, une page lyrique sur l'épaisse maçonnerie, nue encore, de la nouvelle scène du Vieux-Colombier. Puisque Pierre Fauconnet est mort, ne manquera-t-il pas une pierre à ce monument de la volonté moderne?



Pour Henry Hayden, dont je viens de revoir les ouvrages à l'atelier, mieux à l'aise qu'en telle galerie,

(1) Je veux ici dire la *joie* divine de la *surprise*.

il n'y eut jamais rien de pareil à l'une de ces tragiques ruptures qui, longtemps après le coup d'audace de Picasso, amenèrent au cubisme des artistes déjà profondément engagés dans une voie opposée. La plus tragique de ces ruptures, la plus maléfique aussi, fut celle du futuriste italien Séverini.

Henry Hayden adhéra au cubisme, ayant déjà produit beaucoup, pour avoir beaucoup acquis sur soi-même. Il y adhéra quand son esprit méditant lui démontra que le cubisme n'était, en somme, que l'aboutissement un peu plus prompt, de ses propres recherches.

Ayant suivi la préparation des travaux essentiels de cet artiste, rien ne me sembla plus naturel (je n'use pas du mot par négligence) que son évolution. Henry Hayden n'a rien à renier et il ne laisse rien à regretter au critique de ses débuts caractérisant sa première suite d'ouvrages (1908-1912) en une préface demeurée inédite :

...Hayden offre à notre attention une œuvre virile, une et multiple. Non point pourtant l'*œuvre définitive qu'il nous donnera;* simplement celle édifiée au rythme des premiers enthousiasmes réfléchis...

Après sept années, mûri, nous reconnaissons toujours possédé d'un « enthousiasme réfléchi » celui dont alors on pouvait justement prévoir qu'il atteindrait « quelque jour à la plénitude, par des étapes dont — capable aujourd'hui de juger son effort d'hier, — s'est-il, sans doute, assigné déjà la première. »

Quand, présentant le peintre au public français, j'écrivais cela, Hayden, qui pouvait déjà regarder derrière soi, exposait quelques toiles de sa première manière. Dans ces témoins de prime jeunesse, l'influence de Gauguin apparaissait discrète, mais évidente. Bientôt cette autorité se fait plus légère, rend la main, pour ainsi dire, au disciple enfin digne de la liberté.

Celui-ci ne retient de la leçon que l'essentiel ; à savoir que l'artiste peut et doit, pour être libre et être lui-même, se chercher une patrie idéale hors du temps et des lieux où ne l'a pas situé sa seule volonté. L'échec particulier à Gauguin, empêtré dans le pittoresque, dans l'exotisme, dans la *pacotille*, ne prouve rien contre la doctrine.

Si j'écrivais avec minutie une *Histoire anecdotique* de la peinture moderne, je rapporterais comment, un soir, au bal public, Hayden, ayant d'abord goûté sans joie une menthe à l'eau, m'invita, indirectement, à visiter son atelier, par ces mots : « Maintenant je fais du cubisme. » D'un autre, une déclaration si catégorique m'eût donné à sourire. Mais je connaissais Hayden. Sans doute, il a subi des influences, de Gauguin à Picasso, par Friesz, un instant, peut-être; il sut les subir au profit de l'originalité; il a le droit d'attendre non seulement pour demain une belle part de création, mais il est encore fondé à espérer restituer avec de gros intérêts à ceux qui lui consentiront des avances. Ce jeune peintre venu de l'est de l'Europe pour être des nôtres, si pleinement, avec un si raisonnable abandon, illustre au mieux les vers que Kipling déploie pour peindre à longs traits l'image seconde de la France : « *La première à admettre les vérités nouvelles, la dernière à rejeter les vieilles vérités.* »

Il n'est pas téméraire d'écrire : Ce n'est pas en vain que Henry Hayden est venu le dernier étant le plus spéculatif des peintres cubistes et le moins prompt à renier une œuvre d'humanité pure.

Nulle part plus que chez Hayden le dogme n'éclate en sa rigueur. Personne n'a absorbé cet art avec une plus absolue passion de bon métaphysicien. C'est à cause de cela même que, sans chercher l'issue par quoi Léger aère le cubisme, Henry Hayden, bénéficiant d'un renversement des propositions ordinaires, peint désormais « plus humain » que Braque, cela va sans dire; « plus terrestre » qu'Albert Gleizes, ce qui est beaucoup dire.

Les belles choses pensées, dites (et parfois traduites plastiquement) sur les « volumes dans l'espace », ne mèneraient pas loin nos « inquiets impatients de calme », si l'on négligeait le problème plus précis du « volume coloré ». André Derain, hors du cubisme, avance d'un seul coup la question, avec des trouvailles qui eussent réclamé la quête de deux générations; Picasso, à sa propre poursuite, découvre quelques lois durables à l'instant bref qu'il se rejoint. C'est l'honneur d'Henry Hayden, lui presque le dernier venu, lui dont on a complaisamment marqué toutes influences subies, de pouvoir nous présenter aujourd'hui des œuvres confirmant les trouvailles de Derain et de Picasso, et qui sont l'aboutissant d'une suite de prises, de reprises, de luttes avec les choses et leur figuration, les êtres et les nombres, dans l'air dense de l'univers métaphysique, sur le plan de la passion terrestre.

ANDRÉ SALMON.

LES ARTS APPLIQUÉS

AU MUSÉE GALLIÉRA

Ce n'est jamais du temps perdu que celui passé aux expositions de Galliéra. Les artistes-décorateurs aiment cette maison où la Ville de Paris leur offre, dans un cadre élégant, une hospitalité désintéressée. On y trouve de beaux objets d'usage, des ouvrages de dames, des pièces précieuses, un peu trop de bibelots de vitrine, mais toujours des modèles d'inspiration originale. Le jury d'admission et le conservateur Eugène Delard écartent jalousement les pastiches et les copies.

Comme partout, ce premier hiver d'après-guerre, céramistes et verriers se présentent en nombre. Lalique, Goupy, Dammouse, Decorchemont, Mayodon, Massoul, Gandais, Laurent-Desrousseaux, Chaumeil, Bruyer, Mme Wallet-Josse ont envoyé avec empressement les produits de leurs fours. De Provence, M. Rizzo a expédié de savoureuses pièces à grand feu, grès et faïences, et M. Petitfils a imaginé d'amusantes plaques de terre vernissée, dans le goût des céramiques du XVI[e] siècle, qu'il destine à la parure féminine, bien que je ne voie pas du tout une Parisienne avec un pendentif de cette nature.

D'art plus précieux : les orfèvreries de Mme Berthe-Cazin, de Pierre du Mont, de Jean Serrière, les bijoux de Miault et de Paul du Mont, l'horloge où M. Saint-André a recouvert les lignes du XVI[e] siècle d'un décor moderne, la belle vitrine de Pierre Roche, rénovateur convaincu de la médaille fondue à la mode de Pisanello.

La reliure et les papiers de fantaisie ont bien inspiré Mlle de Félice, Mlle Schrœder, Mme René Hirsch, Mlle Rousy. Un jeune décorateur, M. Géo Fournier, apporte d'amusantes recherches de dessins et de coloris pour cartonnages.

Dans les tissus, MM. Cornille frères exposent, comme toujours, d'excellents exemples de soieries modernes, dessinées par Mam, Donatien, Maurice Dufrêne et d'autres, M. Natham fait chatoyer les belles soieries d'ameublement dont il confie l'exécution à MM. Chatel et Tassinari. Mme Ory-Robin nous charme par ses tentures imprimées et brodées, Mme Pangon par ses velours, Mme Maillaud par ses paysages de haute laine, qui visent peut-être un peu trop au tableau. Et puis d'autres dames, d'autres demoiselles, dont je m'excuse de ne pas vanter les cuirs d'art, les coussins, les blouses décorées au pochoir, pour retenir cependant les paravents de Mme de Manet, coloriste heureuse, les poupées-figurines de Mme Myrtha Dary et les miniatures de Mme Debillemont-Chardon, vaillant champion d'un art qu'on voudrait bien ne pas voir disparaître.

Je réserve les sculptures de M. Sandoz pour une exposition d'ensemble de ce bel artiste qu'on me dit prochaine, et j'arrive aux ouvrages de fer forgé, auxquels, les visiteurs ne font pas toujours l'accueil qu'ils méritent. Un objet en fer est fatalement un objet d'usage et ce qui devrait faire son succès le déprécie aux yeux des amateurs de l'art pour l'art. On n'achète pas une lampe de parquet ou une grille de foyer sans en avoir l'emploi, tandis qu'on emplit sa demeure de grès flammés, de pâtes de verre, de porcelaines à grand feu, de cent « objets d'art » superflus.

La rénovation de la ferronnerie date de trente ans à peine, et cependant elle a évolué comme tous les arts appliqués modernes. On peut s'en apercevoir, à Galliéra, où la nécessité de garnir quelques places vides a fait reparaître des ouvrages voisins de l'Exposition de 1900, un lampadaire, entre autres, de Marou, parfaitement démodé, et une grille d'ascenseur, forgée par Emile Robert, d'après un carton de Victor Prouvé, où l'on retrouve toutes les qualités et tous les travers de l'école naturiste de Nancy. Combien je préfère les œuvres plus récentes de Robert, et cette belle rampe des frères Nics, motivée par le pin, enjolivée de roses et de glycines! M. Schenck, également, a exposé une petite grille d'une légèreté charmante, faite d'enroulements et d'entrelacs, où viennent se nouer des cordons dorés.

J'ai cherché en vain la signature de Szabo, mais en revanche, Edgar Brandt se présente avec un ensemble important, et qui montre combien ce jeune maître du fer et du bronze sait se renouveler. Quel bel emploi il fait du serpent! Certes le thème décoratif n'est pas nouveau. La souplesse des reptiles et des enroulements du reptile semble fait pour la panse, le col et les anses des vases. Mais comme les cobras ou le boa de M. Brandt sont loin des serpents stylisés dont Thomire et ses émules ont fait au XVIIIe siècle de si précieuses montures pour les sèvres ou les vieux chines ! J'aime surtout le grand lampadaire en bronze où un boa dressé soutient une vasque d'albâtre, et la potiche également en bronze, où un faucon, sur la panse, semble repousser l'attaque des serpents des anses. Sur un autre vase en fer forgé, chaque anse est faite de deux cobras. De même métal, une lampe de parquet, des lampes de bureau empruntent des éléments marins : algues, hippocampes, méduse. Une autre n'a pour ainsi dire aucun décor. L'objet tire sa beauté des proportions et de la forme, et ce n'est pas là de quoi le moins faire aimer.

HENRI CLOUZOT.

Les épées, offertes aux maréchaux par la Ville d'un Paris le 13 juillet dernier, sont exposées au musée Galliéra. J'en parlerai.



La *Renaissance des Cités* reprend le projet d'un « Comité d'examen et d'estampille des arts appliqués » ayant pour objet de sélectionner à l'usage des industriels des modèles d'art usuel. Nous y retrouvons les membres du groupe de l'*Art moderne*. MM. Raymond Kœchlin, Louis Bonnier, Pottier, Vitry, Quenioux et d'autres amis de nos métiers d'art, qui avaient eu la première idée de ce bureau d'estampille.

L'Exposition des vitraux anciens au Petit Palais est terminée. On nous affirme que, malgré les efforts de la Ville de Paris, aucune reproduction en couleurs, destinée à conserver le souvenir de ces merveilles d'art, n'a donné de résultats satisfaisants. Et tous les jours, il nous arrive de l'étranger d'excellents spécimens de trichromie!



L'ACTUALITÉ THÉATRALE

ODÉON : *Les Américains chez nous*, comédie en 3 actes, de M. Brieux. — MONSIEUR DE MIRLIFLOR, un acte en vers, de Henri de Forge et Gabriel Volland.

Le premier acte promettait. Les scènes s'enchaînaient avec habileté, l'exposition de la pièce se développait sans longueurs inutiles, les caractères apparaissaient bien vivants. La pièce s'annonçait comme une excellente comédie de mœurs et mettait bien en valeur les qualités et les défauts des races anglo-saxonne et latine, qualités et défauts qui s'opposent souvent, provoquant ainsi des froissements éphémères.

Hélas, dès le second acte, l'auteur patauge. Les types, bien dessinés au début, s'estompent jusqu'à devenir de pâles silhouettes. L'action dégénère en tirades sonores et vides, lues cent fois dans les journaux, durant la guerre. Pour essayer de rendre un peu de vie à cette ombre de pièce, Brieux exagère les sentiments des personnages jusqu'à les fausser complètement. Voici une sœur qui porte à son frère une tendresse si jalouse qu'un spectateur arrivé en retard se demandait avec inquiétude s'il s'agissait d'un amour maternel, fraternel ou passionnel. L'influence d'Œdipe, peut-être.....

Si l'Américaine Nelly ne peut pas pleurer, la Française Henriette pleure trop. Elle pleure tout le temps, au second acte, au troisième, de peine et de joie. Dans ses larmes, on n'entend même plus ce qu'elle dit. C'est peut-être tant mieux, pour la gloire passée de M. Brieux.

Il y a, cependant, quelques bonnes répliques surtout au premier acte, mais l'impression d'ensemble est vraiment désastreuse.

Si la pièce de M. Brieux était bien jouée, peut-être l'intérêt se maintiendrait-il jusqu'à la chute du rideau. Un public poli a, d'ailleurs, applaudi gentiment, le soir de la générale. Nous avons le respect des académiciens.

Un acte en vers d'Henri de Forge et Gabriel Volland ouvrait le spectacle. Les alexandrins, corrects, n'ont pas semblé intéresser ni émouvoir beaucoup les spectateurs.

MARC HENRY.



CHRONIQUE MUSICALE

A L'OPÉRA-COMIQUE

Première représentation de la Rôtisserie de la Reine Pédauque, *comédie-lyrique* en 4 actes et 5 tableaux, d'après le roman de M. Anatole France, par M. Georges Docquois, musique de M. Charles Levadé.

Quelle singulière idée eut M. Georges Docquois de faire, du célèbre roman d'Anatole France : la *Rôtisserie de la Reine Pedauque*, une comédie lyrique !

En effet, ce livre, exquis d'écriture et rempli de savoureuses pensées philosophiques, ne doit nullement sa célébrité à l'action qu'il renferme. Chez Anatole France, cette action tient une place, en somme, assez peu importante et l'intérêt pour le lecteur réside principalement dans la façon dont les choses sont narrées par le maître écrivain. En ce qui me concerne, je comprends mal que M. Albert Carré, — qui affectionne si particulièrement les livrets clairs et aussi attrayants pour la foule qu'un roman-feuilleton, amusants et... convenables, de façon à pouvoir plaire à tous, grands et petits, — se soit enthousiasmé à l'idée d'en tirer une pièce pour son théâtre.

Au fait, y a-t-il vraiment une pièce dans le *libretto* de M. Docquois, ou plutôt n'y verrait-on pas matière à plusieurs pièces? Quoi qu'il en soit le spectateur ne se retrouve qu'assez difficilement au milieu des complications de l'intrigue.

L'abbé Coignard, cet helléniste si remarquable et si intéressant sous la plume de l'académicien illustre, n'est plus ici qu'une sorte de pochard, à qui les beuveries ne réussissent pas toujours, même quand il lui prend fantaisie de lutiner les jolies filles et de se livrer sur elles à des attouchements assez peu édifiants et susceptibles d'effaroucher la pudeur de nombre d'habituées de la salle Favart.

L'accorte Catherine change d'amant comme de chemise, et la belle Juive, Jahel, nous produit l'effet d'une femme en possession de tout ce qui est nécessaire pour tromper son mari, à l'heure et à la course, le jour où elle aura passé devant M. le Maire et M. le Curé, en compagnie de Jacques Ménétrier, le pâle élève de l'abbé Coignard, qui a, du reste, bien le physique de l'emploi. Il est vrai qu'avec le beau sexe, le physique n'est même pas nécessaire pour cela, puisqu'on chante fort justement, dans le 4e tableau de la *Rôtisserie* :

« Qui dit amour, dit *trahison* »,

précepte que plus d'une femme, j'en ai l'idée, a dû mettre en pratique depuis la répétition générale du nouveau spectacle de l'Opéra-Comique !...

Que sera-ce, grand Dieu! à la centième!

C'est égal, avec ou sans trahison à la clé, quelle manie singulière ont directeurs et compositeurs de tenir tous à ce que leurs opéras soient tirés de comédies, de drames ou de livres célèbres ! Pour un qui réussit dans ces conditions, il y en a dix qui échouent ! Et cela se conçoit, vu la difficulté qu'il y a à faire tenir dans un rapide discours musical les nombreux détails qui furent nécessaires à la compréhension de la pièce ou du livre.

Pour ceux qui ne connaissent que de nom cette pièce ou ce livre, tous ces détails demeurent indispensables, et pour ceux auxquels ils sont familiers, ces mêmes détails paraissent superflus et nuisent fréquemment, par la lenteur forcée de la musique, à la clarté de l'action.

L'action ? Le voilà bien le grand mot que MM. les Directeurs ont toujours à la bouche. Pour eux, il n'y a que cela qui compte ! Un beau titre, un fait divers émotionnant ou amusant, une belle histoire, se suivant selon les règles du genre, du commencement à la fin, avec un amour intéressant qui traverse les 4 actes et aboutisse à un mariage ou à une mort, voilà ce que veulent ces messieurs !

Mais qu'il y ait de la psychologie dans l'ouvrage, qu'il se joue entre les différents personnages un drame intime et prenant, que des épisodes habilement colorés succèdent à des scènes réellement dramatiques, de cela ils se moquent comme de colin-tampon, s'ils n'estiment pas que l'anecdote, sur laquelle repose le drame-lyrique, est vraiment une belle histoire !

Et c'est ainsi qu'on en arrive à recouvrir d'ondes sonores des choses qui jurent avec la langue des sons, et à mettre en musique, ainsi que le proposait candidement feu Benjamin Godard, la 4e page du *Petit Journal*.



Si ma pensée était de faire ces observations concernant la comédie-lyrique qui nous occupe, le public semblerait me donner complètement tort, puisqu'il a paru y prendre un plaisir extrême. Du début à la fin, il n'a cessé d'applaudir tout ce qu'il a pu, et même après le 3e tableau, des rugissements d'enthousiasme tels que je n'en ouïs de mon existence, éclatèrent du haut en bas de la salle !

On m'assura que, dans l'entr'acte, plusieurs personnes se trouvèrent mal à force d'avoir acclamé l'œuvre, les auteurs et les interprètes et que, dans les couloirs, certains amis — il en a toujours, paraît-il — du directeur de la musique à l'Opéra-Comique, déclaraient, d'un air entendu : « Messager estime qu'après un pareil triomphe, la *Rôtisserie* aura pour le moins sa millième représentation, telle une nouvelle *Mignon* ! »

J'en accepte l'augure et m'en réjouis particulièrement pour l'auteur de la partition, M. Charles Levadé. Car celui-là, est un modeste et un excellent camarade — chose de plus en plus rare aujourd'hui !

Prix de Rome, en 1899, M. Levadé, auquel nous devons de délicieuses mélodies, produisit fort peu de partitions importantes. Son nom ne figura jamais sur les affiches des grands concerts et je crois bien que les *Hérétiques*, représentés naguère aux Arènes de Béziers, furent son premier grand ouvrage avant celui qui vient de réussir si brillamment.

Et si cet ouvrage a connu un tel sort, c'est d'abord parce qu'il fut monté merveilleusement, et ensuite parce que le public a estimé que c'était bien là la musique qui convenait à une telle pièce.

Effectivement, le compositeur ne chercha pas plus que son librettiste midi à quatorze heures. Sans couper des cheveux en quatre et sans vouloir écrire en vue de Pierre, Paul, Jacques ou Jacqueline ni sans plus se préoccuper de l'école faisandée que si elle n'existait point, il suivit son livret pas à pas. Sa musique, facile dans l'ensemble, a l'air de couler de source. C'est grâcieux, c'est jeune et c'est plein de fraîcheur. Un peu plus de recherche dans l'ensemble n'aurait cependant pas nui, j'imagine. Et je suis même persuadé que, puisqu'il tenait avant tout à écrire une comédie musicale mélodique, il aurait pu l'écrire encore beaucoup plus mélodique qu'elle ne l'est.

Mais, à quoi bon, me direz-vous, puisque la salle en délire a bissé quatre ou cinq morceaux et parmi ceux-ci une valse qui fera fureur dans tous les casinos et une gavotte particulièrement bien venue ?

On a réclamé également à grands cris une seconde audition de la jolie romance inspirée par la trahison féminine. Sont-ce les paroles que l'on applaudit de la sorte ou est-ce la musique qui est fort gracieuse et qui prouve que M. Levadé ne doit pas attacher grande importance à ces sortes de trahisons, puisqu'il ne les prend pas autrement au sérieux !

Bien que plusieurs motifs reviennent assez fréquemment dans le cours des cinq tableaux et qu'ils prêtent même à plusieurs transformations heureuses, on ne peut pas dire non plus que le musicien de la *Rôtisserie* ait pris davantage au sérieux le système des *leitmotive* wagnériens. Il s'en sert à sa fantaisie, comme ça lui chante et il est juste de reconnaître que parfois ça lui chante assez bien.

Sans que se rencontrent le moins du monde des traces de plagiat ni même de servile imitation, il serait assez difficile d'écrire que la musique de M. Levadé est d'une personnalité transcendante.

Non, je ne vois pas comment cette partition pourrait faire faire un pas à la musique moderne. Mais d'un autre côté je comprends parfaitement que le public prenne grand plaisir à son audition et ce n'est pas moi qui l'en blâmerai. Il lui arrive si souvent, à ce bon public, de s'emballer pour des choses sans la moindre valeur qu'on peut encore bénir le sort de le voir s'enthousiasmer pour une œuvre malheureusement assez inégale, mais qui fut conçue et réalisée par un véritable artiste, sincère et convaincu.

Si l'harmonie de nombreuses pages est un peu lâchée, l'orchestration, par contre, en est fort soignée. Non qu'on y rencontre des sonorités neuves, mais celles qui attirent l'attention de l'auditeur, sont de jolie qualité et d'écriture habile.



Toutefois dans ce succès, une part importante revient aux superbes décors de Jusseaume et par-dessus tout au dernier qui est une véritable merveille. Une autre part doit être réservée également à la mise en scène si fouillée et aux éclairages de M. Albert Carré. Et la plus grosse part, en ce qui touche le théâtre, ira, j'en suis certain, à l'interprétation qui est de tout premier ordre.

A tout seigneur, tout honneur, disaient nos arrière grands-parents.

En première ligne je citerai donc M. Jean Périer, qui fit du rôle de l'abbé, « une inoubliable création ».

M. Allard a donné aussi au frère mendiant l'allure qui convenait.

Les autres rôles d'hommes sont bien tenus, sans plus, à l'exception, toutefois, de M. Lafont qui, sous les traits d'Astarac, parut à tous absolument remarquable.

Dans le personnage ingrat de Jahel, Mlle Davelli prouva qu'il n'existe pas de mauvais rôles pour les grandes artistes.

Mlle Edmée Favart fut exquise de jeu et de chant sous les traits de Catherine, la jeune femme aux nombreux amants. Jeannette, c'est Mlle Mégane, une quasi-débutante qui fit sensation dans la jolie page dont je vous ai parlé plus haut, sur la *trahison féminine*.

Chœurs et orchestre méritent également de figurer au palmarès.

Et maintenant, en route pour la première centième de la *Rôtisserie de la Reine Pedauque !*

FERNAND LE BORNE.

Si les maux n'ont entré en nous que par nostre jugement, il semble qu'il soit en nostre pouvoir de les mespriser ou contourner à bien.

MONTAIGNE (Essais, Ch. XIV).

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

LES LIVRES

CHARLES MAURRAS ET LES IDÉES ROYALISTES, par Achille Segard (*Arthème Fayard et Cie, éditeurs*).

Dans le « parti de l'intelligence ». Un homme fait, avec méthode, intelligence et savoir un livre sur un homme qui a mis son intelligence au service de son savoir, et sa méthode au service de son intelligence. Tout se groupe autour de ces trois termes : méthode, intelligence, savoir.

M. Maurras, dont il s'agit, n'est point de ceux qui peuvent laisser indifférent. On l'admire, on le déteste, on le suit, on le fuit. Il oblige à prendre position quiconque ne se satisfait point du sommeil et des beaux rêves sur le mol oreiller du scepticisme. Or, en politique le scepticisme ne se concilie avec l'action que s'il n'est point avoué ; il en résulte que dans la dialectique politique le scepticisme n'a point cours. Et, bon gré, mal gré, il faut prendre parti pour ou contre M. Maurras.

Il ne s'agit pas ici de politique, mais les faits littéraires ne sont point indépendants des faits politiques. Ils en diffèrent, toutefois, et d'abord en ce que le scepticisme littéraire peut s'avouer, jusque dans la controverse. Pauvre attitude, si elle est constamment gardée (on ne saurait agir sans prendre parti) ; en un tel cas il m'est toutefois agréable de la prendre parce qu'elle s'oppose à celle de M. Maurras.

Je ne veux ni ne peux, au cours de ces brèves réflexions sur un ouvrage intéressant à divers titres, envisager tous les problèmes qu'il soulève. L'œuvre de M. Segard, conçue dans un esprit de sympathie, mais de sympathie fort lucide, à l'égard de M. Maurras, montre celui-ci sous ses divers aspects, en particulier sous l'aspect littéraire, et critique. Or, à qui apprécie, non en disciple ou en adversaire, mais en spectateur, l'analyse de M. Segard, à qui la considère « objectivement », comme disaient les Allemands avec leur précise lourdeur, se manifeste la force avec laquelle opinions politiques et opinions littéraires sont liées chez M. Maurras.

J'ai eu l'occasion de longuement traiter ce point dans cette même Revue. Je ne reprendrai pas l'argumentation : au surplus, c'est de M. Segard qu'il s'agit. Chacun lui saura gré d'avoir éclairé, pour ses amis et ses ennemis, la physionomie d'une personnalité de notre temps. M. Maurras apparaît avec ses buts, la discipline qu'il s'impose et qu'il impose, sa doctrine. Cette doctrine est un tout, dans lequel chaque partie est subordonnée à l'ensemble. L'ensemble est politique ; donc la théorie littéraire est subordonnée aux directions politiques. Et M. Maurras, grand homme de lettres devant l'Eternel (faut-il parler de l'Eternel ?), M. Maurras, qui a un sens littéraire si fin, qui est si capable de comprendre, et d'aimer, ce qu'il désapprouve, n'hésite jamais à désapprouver ce qu'il serait tenté d'aimer, si sa loi l'ordonne. Cette loi, il l'a choisie par raison, non par sentiment. Ou si le sentiment joue un rôle en cette affaire, ce fut le rôle initial, après quoi les rouages logiques ont fonctionné seuls. De ceci M. Maurras ne conviendrait peut-être point. M. Segard n'en convient-il pas pour lui quand il emploie cette jolie formule : M. Maurras « aime à préférer » ?

Quoi qu'il en soit ce livre montre en sa vérité l'auteur de l'*Avenir de l'Intelligence*, qui a, comme les officiers de Vigny, « fait abnégation ». La plus grande qualité, pour les officiers de Vigny, était « le caractère ». Et, en effet, M. Maurras est un caractère.

R. DE LA VAISSIÈRE.

SAADA LA MAROCAINE, par Elissa Rhaïs (*Plon Nourrit, éditeurs*). — L'ANCIEN SOLDAT EN 1920, par Raymond Lefebvre (*Imprimerie Perfection*).

Saada la Marocaine est le premier livre qui signale à notre attention le nom de Mme Elissa Rhaïs. C'est un roman où l'auteur, musulmane qui a goûté à la culture occidentale sans pour cela en être altérée, peint très sincèrement en un style correct et sans affectation la vie indigène de Blidah et les états d'âme (instincts amoureux et maternels et incroyable superstition) d'une Marocaine et de sa mère.

Cette œuvre est vivante, simple, agréable à lire. Mme Elissa Rhaïs y a très heureusement inclus nombre de chansons ou de poèmes marocains et algériens dont certains sont pleins de verve et de fantaisie et d'autres de charme. Leur lecture seule suffirait à justifier l'achat de *Saada la Marocaine*.

Mme Elissa Rhaïs reprend la tradition très goûtée en France depuis Loti, des récits sur l'Islam et particulièrement sur les femmes de l'Islam. Cela lui est prétexte à faire grouiller à nos yeux le marché indigène de Blidah, les cris et les jeux des *yaouleds*, ces polissons fameux, et bien d'autres scènes, d'autres détails encore, tous pittoresques et même parfois traités fortement.

Une sensualité très chaude, sincère et point du tout systématique ni tendancieuse, enveloppe parfois le récit et l'éclaire.

Il est en somme équitable que l'on ait parlé de ce livre à l'occasion de l'attribution du Prix de *la Vie Heureuse* de cette année.



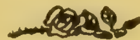
Malgré son caractère politique, et cela farouchement, jusqu'au fanatisme, je m'en voudrais de ne pas signaler aux lecteurs en l'âme desquels l'Art l'emporte sur « la Politique », la courte brochure que Raymond Lefebvre, dont on n'a pas oublié le beau livre, *La Guerre des Soldats*, écrit en collaboration avec Paul Vaillant-Couturier, vient de faire paraître.

C'est que l'*Ancien Soldat en* 1920, comme d'ailleurs son devancier *l'Ancien Soldat*, paru en 1917, se rattache par son style et son inspiration à la veine du pamphlet français le plus pur et le plus élevé.

Quelque loin que l'on puisse être de la Foi de Raymond Lefebvre il est impossible de ne pas admirer la singulière puissance de ce style âpre, dépouillé jusqu'à l'os, jusqu'au nerf ; il est impossible de ne pas s'incliner devant cette amertume féroce, ce désespoir d'une belle âme servie par une intelligence incisive comme un soc, qui s'acharne, corrode, flagelle sans trêve, mystiquement tout ce qui se dresse contre sa Foi.

En lisant l'*Ancien Soldat* et l'*Ancien Saldat en* 1920, j'ai pensé à l'admirable Jules Vallès, c'est dire mon admiration.

JEAN BERNIER.



COMPLAINTES, poèmes suivis de NOËL, par Charles de Saint-Cyr (*La Renaissance du Livre*). — DANS LES ETOILES, par J.-H. Rosny aîné (*Figuière*, éditeur).

M. Charles de Saint-Cyr a été très bien inspiré en choisissant le vers octosyllabique pour écrire ses *Complaintes*. Cette forme ajoute à la douceur, à la simplicité de cette poésie animée par une ardente foi catholique ou bien un sentiment très pur pour un « joli rêve aux cheveux roux » :

> A la pauvre brebis tondue
> Le Seigneur ménage le vent.
> Je pense que pareillement
> A l'âme solitaire et nue.
>
> Je crois que fraternellement,
> A l'âme de douleurs recrue
> De ses seules larmes repues
> Jésus mesure le tourment.

Ces poèmes ont la robuste saveur des anciens mystères et le *Noël* qui termine le livre en a la foi.



C'est une œuvre de jeunesse, dans laquelle on trouve déjà les dons de conteur que devait avoir l'auteur de l'*Enigme de Givreuse*. « C'est une idyle et voilà tout ».

Les jeunes gens que séparent leurs situations et leurs fortunes seront cependant fiancés avant la fin de ce petit roman et tout le monde est content, y compris le lecteur, qui a passé à suivre cette histoire un agréable moment.

ANDRÉ WARNOD.



MARIE-LOUISE PAILLERON : *Les Souvenirs de Miette.*

Mme Pailleron qui a donné déjà le premier volume de *François Buloz et ses amis* et qui nous promet la suite de ce monument d'histoire littéraire vient de publier, dans un genre différent, un délicieux petit livre, *les Souvenirs de Miette*, dont les différents articles ont paru dans l'*Opinion*. Miette est la petite chienne de Lotte. Lotte a deux fils qui font la guerre. Et Miette nous dit les impressions de Lotte. Quelle âme de sensibilité exquise décèle Lotte, dans les souvenirs de Miette! La vie innombrable des champs, des montagnes et des plaines, les vieilles choses qui tiennent si profondément et si tendrement au cœur par tant de liens secrets, les amis, la guerre, la patrie et son sentiment intense et profond enraciné dans les êtres par tant de générations anciennes, les âmes d'enfants modelées par la patiente ferveur et la grâce noble et pure des mères d'élite, tout ceci apparaît tour à tour dans les chapitres légers et profonds, émus, ironiques et tendres des souvenirs. Mais pourquoi parler encore de ce livre, qu'il faut lire, simplement : le moindre commentaire n'en déflore-t-il pas les pages délicates et charmantes?

P. P.



FEMME, Magdeleine Marx (*Flammarion*).

Les livres de cette valeur sont rares.

Valeur de pensée, tout d'abord : il y a ici un courage intellectuel, une vigueur, une profondeur, une hardiesse et, pour tout dire, une absence d'hypocrisie qui font à Magdeleine Marx le plus ardent honneur. Ici les faits sont crânement observés, les consciences brusquement sondées, les symboles portés avec une allègre robustesse. Ici l'on méprise les préjugés qui dotent les troupeaux d'une morale panique. L'on est épouse et l'on discerne, par delà le mariage, une beauté de vertige et de gloire. L'on est mère, et l'on distingue, plus loin que la maternité, des horizons d'une générosité moins alourdie d'instinct. Ici l'on se connaît et l'on s'avoue, sans crainte et sans feintise. « Mon cœur mis à nu », disait Baudelaire. Certes. Et il faut remercier Magdeleine Marx d'avoir osé, pour la première fois peut-être, *mettre à nu* un cœur de femme. Les frémissantes torches promenées par Rachilde dans l'inconscient psychologique, les abîmes ouverts par Aurel aux bords diabolisés de l'amitié, nous les avons vus brûler notre nuit, nous les avons vus se creuser sous la sonorité de nos pas. Mais le livre vastement composé, patient, tout ensemble prudent et téméraire, de la femme nouvelle restait à écrire. Si ce n'est aujourd'hui chose faite, du moins l'œuvre est-elle enfin très largement préfigurée.

Valeur de la composition : très nette, très tranchée, très rigoureuse, l'architecture du livre de Magdeleine Marx est simple aussi et forte. Lentement elle soulève au-dessus d'elle-même une âme saine et sauvage, violente, rude et chaleureuse. Naissance de la féminité, conquête d'un éphémère équilibre, ruine enfin de cette provisoire stabilité et appel à de neuves, à de lointaines harmonies sitôt acceptées que devinées : tout cela est indiqué ici à larges traits puissamment appuyés, et dans un style gonflé d'une sève au jet fier. L'influence d'Aurel transparaît d'ailleurs dans la verte âpreté de cette écriture aussi bien que dans ce souci des recherches rythmiques qui pousse Magdeleine Marx à multiplier dans sa prose sombre et orgueilleuse l'éclat brutal de l'alexandrin.

GUSTAVE-LOUIS TAUTAIN.



EDITIONS DE L'" EUROPE NOUVELLE "

AU LENDEMAIN DE LA PAIX

par le Comte de Fels

1 brochure de 48 pages, 2 fr. 50 net

*En vente aux bureaux de l'*Europe Nouvelle, 75, *rue de Lille, chez nos dépositaires et les principaux libraires.*

Abonnez-vous à « L'Europe Nouvelle » au lieu de l'acheter au numéro, vous paierez ainsi votre journal meilleur marché. Vous contribuerez à diminuer la crise du papier, et vous nous rendrez service.

La Gérante : Suzanne Boureau.

Paris. — Imprimerie des Arts et Manufactures, 8, rue du Sentier. (M. Barnagaud, Imp.)

Le Numéro : 1 franc. 3me Année. N° 4. — 24 Janvier 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

SOMMAIRE

ABONNEMENTS

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	40 fr.	44 fr.
Six mois	22 fr.	24 fr
Trois mois	12 fr.	14 fr.

Les Abonnements sont reçus, sans frais dans tous les bureaux de poste, compte chèque-postal n°7029

Directeur-Fondateur : Hyacinthe PHILOUZE

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
PARIS -:- 75, Rue de Lille, 75 -:- PARIS
Téléphone : Fleurus 11.87--00.36

LA PUBLICITÉ est reçue aux Bureaux du Journal

		FRANCS
Echos	la ligne	20 »
Clichés	—	3 »
Clichés	la page	300 »



AUTOUR D'UNE SUCCESSION

L'HÉRITAGE

LA DOCTRINE DU LIQUIDATEUR FINANCIER M. FRANÇOIS MARSAL

M. Clemenceau s'en va. M. Poincaré va s'en aller. M. Millerand doit succéder au premier, M. Deschanel au second.

La retraite de M. Clemenceau s'opère dans des conditions que certains considèrent comme regrettables. Peut-être eût-il été préférable d'éviter à cet homme, dont le nom a brillé dans le monde entier d'un extraordinaire éclat, un échec aussi cruel, échec dont le retentissement a été considérable? La Chambre s'est montrée sévère, le Sénat non moins. S'il y a eu, de la part des conseillers intimes de l'ancien président du Conseil, erreur de tactique, il y a eu aussi, de la part du Congrès, une manifestation impressionnante. Les Chambres, renouvelées sous le proconsulat énergique du Tigre vendéen, ont renié brusquement leur père. La Province n'a pas encore compris les raisons profondes de cette volte-face inattendue. La Province comprendra plus tard, bientôt même, quand le grand livre de la succession étant large ouvert, elle pourra tourner les pages et établir le compte de doit et avoir. Le percepteur impitoyable fera comprendre au plus obstiné l'importance du compte débiteur. Les événements qui vont se précipiter en Europe et en Asie lui permettront d'établir jour par jour la consistance légère et fragile de son avoir. L'ère du rêve, des illusions, des enthousiasmes est close. L'ère des réalités s'ouvre. Elle sera féconde en déceptions, en déceptions cruelles pour ceux qui avaient la foi. L'épreuve sera dure, mais l'énergie française en triomphera, comme elle a triomphé en d'autres heures tragiques de la vie nationale. L'essentiel, c'est que l'on dise au plus vite au Pays la vérité, toute la vérité, tant sur la situation extérieure que sur la situation financière. C'est le seul moyen de lui en faire accepter toutes les conséquences.

M. Clemenceau lègue à M. Millerand une étrange et lourde succession :

La victoire, certes, et ce n'est pas un mince héritage, mais aussi la paix... une paix qui n'est point la paix de cette victoire, et la note des frais, celle-là somptueuse.

M. Millerand — et cette détermination a surpris quelques-uns — n'a pas craint d'accepter la charge d'assumer la liquidation de la première partie de cette succession. Il a confié à un financier de talent la liquidation de la seconde, c'est-à-dire le règlement financier.

J'ai dit, la semaine dernière, combien complexes et multiples étaient les solutions encore en suspens de par le monde bouleversé. Les événements de cette semaine démontrent surabondamment que je n'avais rien exagéré.

Le feu couve sous les ruines de l'ancienne monarchie austro-hongroise et déjà des flammes inquiétantes s'échappent par les fissures laissées si imprudemment, si légèrement entr'ouvertes. L'incendie a déjà éclaté en Orient, ou plutôt, il reprend une nouvelle vigueur, si inquiétante, si troublante, que nos amis Anglais, plus particulièrement menacés, semblent en avoir quelque peu perdu leur traditionnel flegmatisme. Leur attitude, tant dans l'affaire russe que dans l'affaire de Fiume, en témoigne. Deux mots résument la situation présente, tant sur les rives de l'Adriatique que sur celles de la Mer Noire et des Détroits : incohérence et confusion. Avant-hier, on décidait la reprise des relations commerciales avec la Russie des Lénine et des Trotsky hier, la flotte anglaise filait à toute vapeur de Malte sur Batoum et Odessa, tandis que le maréchal Foch recevait l'ordre de se rendre à Varsovie. Aujourd'hui on remet un ultimatum aux délégués du royaume ami des Serbes, Croates et Slovènes, en les menaçant d'un traité secret formellement répudié par une des trois grandes puissances, à l'heure même où sa suprême assemblée se refusait à ratifier un traité déjà considéré comme inadéquat à son idéal, comme un instrument de Paix inopérant et dangereux. Cependant, Vienne crève de misère, tout en cherchant dans un accord avec Prague une assurance fragile contre la réaction triomphante à Buda-Pesth. Cependant la Pologne se débat dans une crise financière redoutable que menace d'accroître le trouble que crée dans les masses la prolongation d'une guerre ruineuse. Cependant, l'Allemagne conspire contre nous, tant sur les bords du Rhin, que sur ceux de la Volga et du moyen Danube. Cependant aussi les apôtres du marxisme intégral sont au Turkestan et sur les frontières de Perse, après avoir anéanti leur adversaire en Sibérie et réduit à l'impuissance le malheureux Denikine. L'Islam bouge. C'est un grand dormeur, dont les réveils coûtent généralement fort cher à l'Europe. Des rives du Nil aux bords de la Caspienne, l'air est saturé d'électricité. La moindre maladresse peut faire jaillir l'étincelle... à Constantinople, notamment.

M. Millerand, si énergique soit-il, a considéré la tâche comme trop lourde pour ses épaules. Il s'est adjoint M. Paléologue au quai d'Orsay. Serait-ce parce qu'à Pétrograd, M. Paléologue... ou qu'à Byzance, ses ancêtres....?

Non moins écrasante s'annonce la charge devant laquelle n'a point reculé cependant la jeune et brillante expérience de M. François Marsal.

L'héritage se chiffre, à ce chapitre des Finances, par une dette globale de 238.474.133.950 francs, représentant une charge annuelle au 31 décembre dernier de 9.385.344.193 francs.

Sur ce montant, la dette à terme s'inscrit à concurrence de 137.144.059.650 francs, dont 98.665 939.650 francs pour la dette intérieure et 38.478.120.000 francs pour la dette extérieure.

La dette flottante intérieure entre d'autre part dans le total sus-énoncé pour 77.437.894.300 fr., dont 949.212.100 francs seulement ne portent pas intérêts.

La dette flottante extérieure figure en sus pour 23.892.180.000 francs, tout entière productrice d'intérêts.

Le total de la dette intérieure s'élève à la somme respectable de 176.103.833.950 francs. Celui de la dette extérieure à 62.370.300.000 francs.

La première, la dette intérieure, représente une charge annuelle de 6.415.496.093 francs; la seconde, une charge totale annuelle de 2.969.848.100 francs, charge singulièrement inquiétante, quand l'on considère les moyens de paiements à l'étranger dont nous disposons. C'est là une des raisons profondes de la tenue déplorable de nos changes sur les places étrangères et notamment à Londres et à New-York. Et si la baisse de nos changes a pris des proportions aussi vertigineuses au cours de l'année qui vient de s'écouler, c'est que les milieux financiers n'ont pas constaté sans une légitime inquiétude l'accroissement considérable de nos charges du 31 décembre 1918 au 31 décembre 1919. L'examen comparatif de ces deux postes fait ressortir, en effet, que ces charges ont passé de 6.006.227.829 francs au terme de 1918 à 9.385 millions 344.193 francs à fin 1919, accusant, déduction faite d'un amortissement de 31.132.715 fr., une augmentation nette de 3.379.116.364 francs, sur laquelle, hélas, le service de la dette extérieure figure pour 1.524.522.500 francs, c'est-à-dire pour près de moitié.

Mais ce qui rend plus inquiétante encore notre situation financière, c'est la persistance dans notre budget annuel pour 1920 de charges extraordinaires dont une partie seulement peut être couverte par nos ressources ordinaires, même après une augmentation de près de 100 % des recettes budgétaires normales.

Les besoins prévus pour notre Trésorerie en 1920 s'élèvent, en effet, au chiffre formidable de 47 milliards et demi, en nombre rond, sur lesquels les dépenses normales interviennent à concurrence de 17.861 millions. Les dépenses extraordinaires atteindront donc, d'après les prévisions, environ 29 milliards et demi, dont 22 milliards pour les avances pour les pensions et les réparations recouvrables sur l'ennemi, et 7 milliards et demi pour les dépenses extraordinaires proprement dites.

De ce rapide examen, il résulte que l'instabilité de la situation mondiale, la fragilité de la paix si lentement et si... étrangement construite, nous coûteront 7 milliards et demi, et que les dispositions inouïes, invraisemblables,du Traité de Versailles, nous obligent à nous faire les banquiers de l'Allemagne pour cette seule année 1920, à concurrence de la somme très respectable de 22 milliards.

Les ressources normales ne pouvant fournir, d'après les prévisions et projets de M. Klotz, que 17.884 millions et la liquidation des stocks : 3 milliards, il faudra donc, si l'on veut faire face aux exigences de la situation, envisager un nouvel appel au crédit d'environ 26 milliards et demi.

Si ces prévisions sont réalisées, le passif de la France au 31 décembre 1919, ou, si l'on adopte le changement de la date de l'exercice financier, à la clôture des opérations budgétaires, s'élèvera à la somme de 264.974.133.950 francs, d'où il faudra déduire le produit de l'Emprunt qui sera réalisé sous peu.



On aperçoit ainsi qu'en dépit des efforts les plus inouïs demandés aux contribuables, nos ministres des Finances, quelle que soit leur doctrine, doivent envisager une période d'emprunts successifs qui atteindront les épargnes au fur et à mesure de leur formation.

Ainsi se dégage en pleine lumière le principe fondamental qui, quelles que soient nos préférences théoriques, quel que soit notre désir de réaliser le maximum de justice fiscale d'après les méthodes les plus modernes, doit guider toute notre politique financière :

« La solution du problème financier soulevé par la guerre en France ne peut être recherchée en dehors d'une politique économique tendant à une production intense de richesses nouvelles. »

En d'autres termes,toute politique financière qui, par sa rigueur fiscale, risquerait de réduire ou de paralyser l'effort de production, nous conduirait à une effroyable faillite.

Par conséquent, notre politique économique est inséparable de notre politique financière. Leur interdépendance est complète. La méconnaissance de cette idée fondamentale serait fatale à la France.

La première conclusion qui se dégage de cette constatation, c'est qu'à la tête de notre département financier, il nous faut pendant les années qui vont suivre, non pas tant des ministres experts en l'art fiscal, que des maîtres en l'art infiniment plus difficile de la Finance, c'est-à-dire des cerveaux experts en la matière financière, servis par une imagination créatrice fertile et une expérience consommée des conditions dans lesquelles se produit, se développe et s'épanouit la richesse des nations.

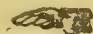
La deuxième conclusion, c'est qu'une pareille politique financière, politique nécessaire, on ne saurait trop le répéter, est exclusive de la multiplicité et de la complexité des taxes.

En présence d'une situation aussi difficile que la nôtre, dans la nécessité où nous sommes de demander au contribuable le maximum de sacrifices, en même temps que le maximum d'effort de production, ce serait tomber dans l'erreur la plus grave que de chercher à atteindre ses ressources par une pluie de taxes, au milieu desquelles il serait désorienté et incapable de mesurer facilement et nettement la part qu'il doit réserver au fisc dans sa production.

Plus les taxes seront simples à percevoir, plus le contrôle de leur perception sera facile, moins le contribuable cherchera à s'y dérober et plus le rendement net sera grand.

Il importe avant tout que ceux dont l'effort productif doit accroître la richesse publique et par conséquent la surface imposable du pays ne soient pas distraits de cet effort intense par la multiplicité des taxes qui les frappent, par leur caractère minutieux ou vexatoire.

Et c'est parce que le pays a le sentiment très net de la gravité de notre situation financière, c'est parce qu'il se rend parfaitement compte qu'à une situation aussi nouvelle, à une situation unique dans nos annales financières, il faut une politique financière nouvelle et des hommes nouveaux, c'est pour cela, dis-je, qu'il a accueilli avec une curiosité passionnée la nomination de notre nouveau ministre des Finances, M. François Marsal.



Connu hier de quelques initiés seulement, qui apprécient grandement son incontestable valeur, M. François Marsal est aujourd'hui sinon célèbre, du moins un des hommes les plus en vue et les plus « observés » qui soient en France.

Ce n'est pas un politicien, et cela lui vaut déjà une certaine sympathie, si jamais un ministre des Finances peut prétendre à la sympathie des contribuables. C'est un banquier, et un banquier dont la

carrière a été aussi brillante que rapide et cette constatation lui vaut déjà la confiance des milieux producteurs.

Le pays, en un mot, fonde sur lui déjà des espérances. M. François Marsal lui doit et se doit à lui-même de ne les point décevoir. Rude entreprise à l'heure présente; d'autant plus rude que si les sympathies des milieux producteurs vont instinctivement à lui, ses idées, son programme esquissés dans deux articles fortement charpentés parus, l'un dans la *Revue Hebdomadaire* du 19 juillet dernier (1), l'autre dans la *Revue Politique et Parlementaire* du 10 janvier (2), ont mis fortement en défiance certains groupes de la Chambre et certains doctrinaires dont les principes sont en contradiction formelle avec ceux du jeune ministre. M. François Marsal, au reste, a développé également ses idées, et ce, de magistrale façon, dans une série d'articles qui furent très remarqués dans l'*Echo de Paris*, sous le pseudonyme de Custos.

Que M. François Marsal ne se fasse aucune illusion, il a déjà fait grand scandale et à l'Ecole et au Palais-Bourbon. Sa doctrine uniquement édifiée sur l'expérience acquise de la gestion des intérêts privés se heurte violemment à la doctrine des maîtres qui, comme Gaston Jèze, notre éminent collaborateur et ami, dont l'enseignement savant a fait de si solides et si brillants élèves, cherchent uniquement dans la plus grande justice fiscale le critérium d'une politique financière moderne conforme aux principes démocratiques. Elle s'oppose également aux concepts, parfois un peu simplistes, de nos parlementaires qui, plus ou moins consciemment, cherchent en s'abritant derrière le paravent de la justice fiscale à s'assurer la popularité facile de ceux qui échappent à l'emprise du fisc, à l'étreinte de ses agents, et ne voient dans la richesse qu'une thésaurisation qui se cache dans des coffres ou s'évade à l'étranger pour se dérober le plus possible aux charges qu'elle devrait supporter.

A un Marsal, doctrinaires, savants et politiciens reprocheront de sacrifier trop facilement les conquêtes fiscales de la démocratie pour essayer, en les annihilant, de nous ramener à l'âge, condamné aujourd'hui devant les masses prolétariennes, des impôts réels.

A dire vrai, les adversaire d'aujourd'hui et de demain de notre ministre des Finances n'ont pas, du point de vue de l'Idéal, tout à fait tort et j'aurais mauvaise grâce à ne le point reconnaître, moi qui ai mené jadis de si vives campagnes dans la presse quotidienne, pour l'amélioration de notre régime fiscal; mais aujourd'hui l'heure n'est point aux luttes ni aux discussions d'écoles. Le gouffre qu'il s'agit de combler est tel qu'il n'y a pas, à mon avis, une seule formule qui puisse y satisfaire.

Le problème se pose d'une façon très simple : Voulons-nous, oui ou non, faire face aux exigences impérieuses de notre situation financière ? ou faut-il que périsse le crédit de la France plutôt qu'un principe, si idéal, si juste soit-il ?

Faillite or not faillite?

Eh bien, après avoir longuement et mûrement médité notre problème fiscal et la situation financière internationale, je ne crains point d'affirmer que la poursuite de notre équilibre budgétaire et la restauration de notre crédit ne peuvent être utilement recherchées dans le seul développement des impôts personnels. Et en le déclarant nettement, je n'ai nullement conscience de passer à l'ennemi, dans les rangs de nos adversaires. Je fais une simple constatation et je ne crains pas de mettre au défi mon éminent collaborateur et ami Jèze de résoudre le problème actuel par son seul système. Ce qui, au surplus, ne veut pas dire que le système de M. François Marsal soit hors de critique. Au reste, M. François Marsal a-t-il vraiment un système?

(1) Réflexions d'un banquier.
(2) Impôts réels ou impôts personnels.

Il paraît s'en défendre.

« Il n'y a pas, au point de vue financier, écrivait-il au mois de juillet, de formule magique permettant de résoudre les problèmes par un tour de passe-passe et les inventeurs de systèmes qui ont construit dans les nuages ont abouti à toutes les époques à des catastrophes retentissantes. L'économie politique et les finances sont, à tout prendre, des sciences terre à terre et il n'y a pas de différence de principe entre la gestion financière d'une nation et d'une société anonyme, entre une société et un ménage. »

Et il ne craint pas d'offrir en modèle aux financiers « le bon sens de nos maîtresses de ferme » :

« Travailler ferme et produire beaucoup, proportionner ses dépenses à ses ressources, éviter les destructions et les consommations inutiles, acheter de la matière première et vendre du produit fini, offrir une main-d'œuvre ardente et consciencieuse, payer rapidement ses dettes et constituer des réserves, il n'y a pas d'autre moyen, l'expérience des siècles nous le prouve, et le bon sens de nos « maîtresses de ferme » l'affirme, pour se sortir d'une situation difficile. »

Oui, mais... la situation est singulièrement difficile.

Elle l'est, parce qu'on a gaspillé à plaisir.

Elle l'est parce qu'au malaise financier qui en est résulté s'ajoute un grave malaise social.

Elle l'est parce que dans un but politique on a, à dessein, évité de demander au contribuable l'effort financier progressif nécessaire et qu'on n'a jamais excité son courage fiscal, vertu rare en France.

Elle l'est parce qu'on n'a pas su profiter de la victoire, exiger de nos Alliés le prix de nos sacrifices humains, le prix du sang et des ruines, le prix du champ de bataille, à l'heure opportune.

Elle l'est enfin et surtout parce que nous n'avons même pas su obtenir de nos ennemis des engagements pratiquement réalisables, ni nous réserver les justes droits de priorité nécessaires pour le remboursement.

Tout cela, M. François Marsal le reconnaît d'ailleurs et vive, très vive est sa critique de l'œuvre financière de MM. Tardieu et Loucheur.

Mais ce qui est fait est fait.



Alors, en quel sens agir ? Comment parer aux fausses manœuvres ? Comment réparer les erreurs commises ? Comment trouver les ressources nécessaires ?

En adoptant une politique financière et non en persistant dans une politique purement fiscale.

« Jusqu'à ce jour, on a pris le problème par le seul côté fiscal et, ne partant que du point de vue fiscal, on a produit des solutions fragmentaires, des remèdes isolés, des palliatifs inopérants. »

Il faut donc procéder autrement. Comment ?

« L'impôt est un prélèvement sur la richesse du pays, soit sur la richesse acquise et consolidée, soit sur la richesse en voie de formation, c'est-à-dire sur la capacité productrice du pays et sur la valeur de la production. On peut donc concevoir

qu'on se procurera des ressources en augmentant le pourcentage du prélèvement sur des éléments de richesse sensiblement stationnaires — c'est ce qu'on appelle augmenter les taxes ou les tarifs, plus communément « donner un tour de vis », ou, au contraire, qu'on s'efforcera de maintenir stable le pourcentage, mais qu'on le percevra sur une matière imposable considérablement accrue.

« Le premier système tue les initiatives, provoque la grève des capitaux, ruine le pays. Le second système suscite l'activité, offre une prime au travail, permet l'amortissement, assure la propriété de tous ».

Ainsi s'affirme nettement la doctrine de notre nouveau ministre des Finances. Aussi elle s'oppose vigoureusement aux influences démagogiques.

François Marsal, en un mot, revient à la grande tradition de Léon Say : enrichissez-vous, car en vous enrichissant vous élargissez l'assiette imposable et développez automatiquement les ressources financières de l'Etat.

Aussi conclut-il : « Ce n'est donc pas le système fiscal qu'il faut ériger d'abord, c'est le système économique. »



On aperçoit facilement ainsi, les principes étant bien dégagés, les règles qui présideront à la politique financière du jeune ministre, si le Parlement lui prête vie.

Plus d'inquisition fiscale.

Le plus possible chercher dans l'impôt réel et non dans l'impôt personnel les ressources principales de l'Etat.

Réduire le nombre des taxes au minimum.

C'est l'absolue condamnation de toute la politique de son prédécesseur. Et cette condamnation apparaît d'autant plus manifeste qu'on examine plus attentivement les projets d'impôts nouveaux et le projet de budget pour 1920 que M. Klotz a soumis à la veille de son départ aux commissions compétentes de la Chambre.

De l'examen de ces projets qui témoignent, il faut le reconnaître, d'un louable et honnête effort une impression se dégage, très nette : M. Klotz a demandé à ses services de râcler tous leurs fonds de tiroir et de donner à chaque compartiment du budget le tour de vis maximum.

Est-ce là une véritable politique financière ?

Non, il ne faut pas craindre de le dire.

Certes, je crains fort qu'étant données l'urgence et l'ampleur des besoins à satisfaire, M. François Marsal ne soit assez embarrassé de donner à ses principes, dans l'application, le développement progressif qu'ils comporteraient, mais ce que je retiens, ce que la Chambre doit retenir comme base, comme fondement de toute sa politique financière, c'est l'absolue nécessité d'édifier son système financier sur un système économique préalablement défini ; c'est aussi et par une déduction logique implacable d'élaguer largement dans l'arsenal vieilli de nos dispositions fiscales toutes celles qui peuvent, de quelque façon que ce soit, ralentir ou entraver notre production, l'handicaper par rapport à celle de nos voisins sur les marchés mondiaux.

Le comprendra-t-elle ?



Je crains fort que même dans ses éléments les plus avertis, les préoccupations électorales ne viennent saper les efforts de nos ministres des Finances, que le désir de satisfaire l'opinion publique, la chasse aux bénéfices de guerre ne l'entraînent à adopter des mesures dont les répercussions peuvent être désastreuses, ou à faire siennes des énormités comme celle qu'a commise l'honorable M. Klotz en proposant tout à la fois l'impôt sur le chiffre d'affaires et l'impôt sur les bénéfices.

L'un exclut l'autre et autant le premier offre à un ministre une assiette solide, des ressources énormes d'une perception facile, autant le second, qui ne repose que sur un terrain essentiellement mobile et jamais défini véritablement, se prête à la fraude chez le contribuable peu scrupuleux et constitue pour l'industriel et le commerçant sérieux, une gêne, une entrave constante à la production intensifiée et au développement rationnel et méthodique des entreprises.

Je n'insiste pas davantage aujourd'hui. Je reviendrai sur cette brûlante question quand notre nouveau ministre aura déposé le projet de budget Klotz, remanié par ses soins. Puisse-t-il ne pas retomber dans l'erreur de son prédécesseur, en « multipliant les impôts ».

L'heure presse. Il n'y a plus une minute à perdre et les perspectives à l'horizon politique ne sont guère encourageantes. En admettant même une amélioration de la situation extérieure sur certains points, il paraît difficile qu'il n'y ait pas bientôt quelques conflits entre nouveaux voisins. Il n'y a donc guère lieu d'escompter un juste équilibre en Europe et, partant, la possibilité de comprimer, comme on aurait été normalement en droit de l'espérer, certaines dépenses.

M. Klotz s'en va, laissant la France en pleine crise financière. Ce ne sont ni les expédients, ni les tours de vis qui lui permettront d'en sortir à son honneur. Seule, une large politique positive, féconde et créatrice de richesse pourra rétablir progressivement et sûrement un équilibre si complètement, si radicalement perdu. Seul également, un retour à la politique extérieure traditionnelle de la France permettra de réparer peu à peu les lourdes erreurs commises depuis l'armistice et de remettre en ordre quelque peu, là où c'est chose indispensable au maintien de la paix, les pièces dispersées comme à plaisir du puzzle européen.

HYACINTHE PHILOUZE.



LES COLLABORATEURS DE " L'EUROPE NOUVELLE "

L'*Europe Nouvelle* a vu avec plaisir plusieurs de ses collaborateurs et amis de la première heure appelés à participer à la gestion des affaires publiques. Mais elle tient à relever, avec une satisfaction toute particulière, la double distinction dont son éminent collaborateur, M. Luchaire, vient d'être l'objet.

A peine, en effet, l'*Officiel* venait-il d'enregistrer son admission dans les cadres de la Légion d'honneur, à titre de chevalier, que M. Honnorat, notre nouveau ministre de l'Instruction publique, lui offrait la direction de son Cabinet.

L'*Europe Nouvelle* est heureuse de voir ses idées accéder au pouvoir : elles pourront ainsi entrer peut-être prochainement dans le domaine dse réalisations.

L'*Europe Nouvelle* prie M. Luchaire de vouloir bien agréer avec ses vœux de succès, ses plus sincères félicitations.

Elle est heureuse de pouvoir les adresser aussi à cet ami de la première heure qu'est M. Thoumyre, et à cet esprit aussi distingué qu'énergique qu'est M. Le Trocquer, qu'elle a eu l'honneur de compter parmi ses collaborateurs.



L'ERREUR DE WILSON

On prête à Clemenceau cette réponse amusante à un parlementaire qui critiquait le traité de paix : « Qu'est-ce que vous vouliez que je fasse entre Lloyd George qui veut être Napoléon, et Wilson qui se croit Jésus-Christ ? » Le parlementaire aurait dû répondre : « Il fallait aller avec Jésus-Christ, et l'empêcher de pratiquer la politique d'Hérode. »

L'une des grandes faiblesses du traité, en effet, provient du désaccord qu'il recèle entre les principes qu'il a pris pour base, — les principes wilsoniens — et les applications qu'il en a faites. Ce fut la grande erreur du Président Wilson de transiger sur ces principes, et d'écouter la voix des sirènes ; — je veux dire des tentateurs. Il fut conduit sur une haute montagne, et le démon de l'autoritarisme déploya à ses pieds le panorama fallacieux de la domination universelle. Il lui laissa croire qu'un triumvirat pouvait gouverner à son gré l'Univers. César, Pompée, Crassus ; Octave, Antoine, Lépide. Bonaparte, Cambacérès, Lebrun ! On sait comment tout cela finit ; par la guerre ou par l'impuissance. Le traité n'est encore que l'impuissance. Le triumvirat Wilson, Clemenceau, Lloyd George en est à la période de désagrégation. Wilson était venu d'Amérique avec un évangile nouveau. Il comportait deux principes premiers qui, tous deux, sont les facteurs essentiels de la paix : la liberté et la clarté. La liberté des mers ; la liberté du commerce ; la liberté des gouvernements indépendants ; la liberté politique des peuples. La clarté : politique au grand jour ; suppression des traités secrets ; diplomatie ouverte ; jugement public des différends interationaux devant l'opinion prise à témoin : gouvernement arbitral des peuples par une Société des Nations ouverte à tous... Clarté... Liberté... « Mais où sont les neiges d'antan ? »

Supposons un instant que Wilson s'en soit tenu à cet évangile. Il lui eût fallu commencer par exiger que la Conférence en fût une, et qu'on y parlât librement : que tous les Etats, petits ou grands, pussent faire entendre publiquement leurs voix, émettre leurs désirs, formuler leurs plaintes. Il eût exigé ensuite que les nombreuses commissions techniques où les questions étaient traitées par des experts, des compétences, rendissent publics leurs rapports et leurs conclusions. Lorsqu'un différend se serait élevé au sein du Conseil des Dix ou de l'aréopage des quatre, il aurait pris à témoin l'opinion, — comme il le fit une fois — une seule fois, hélas, et trop tard ! — et aurait demandé au bon sens universel de se prononcer sur les concessions nécessaires. Lorsqu'on se serait trouvé en face d'un gouvernement de fait comme ceux de Turquie, de Russie ou d'ailleurs, il eût exigé que l'on recherchât d'abord si le gouvernement avait pour lui la Force, premier élément de vie, puis le consentement des gouvernés, deuxième élément de durée ; et selon les cas on aurait adopté une politique d'hostilité ou de reconnaissance, mais *une politique*. Il n'eût pas souffert, en tout cas, que l'on n'en adoptât aucune jusqu'au moment où les tiers auraient pu se mettre d'accord pour balancer leurs appétits. Surtout, si M. Wilson eût suivi ses principes il n'aurait pas admis que la Société des Nations fût conçue comme une Sainte-Alliance, alors que Monroe n'a émis sa célèbre doctrine que pour combattre les dogmes de la Sainte-Alliance. Enfin, si M. Wilson avait voulu mettre en œuvre le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, il n'eût pas consenti à certaines parodies de plébiscite ; il en eût exigé sur tant de points où il n'en est pas prévu ; il eût commencé par appliquer le principe là où il existe déjà : dans les pays parlementaires, en associant les représentants de la Nation aux négociations vitales qui engageaient son avenir ; en ne présentant pas aux assemblées, pour ratification, des instruments tout faits qu'elles n'avaient que le choix de prendre ou de laisser. Le régime de la carte forcée n'a rien de démocratique.

J'entends bien l'objection. « Si M. Wilson avait voulu cela, s'il avait prétendu mettre en pratique son évangile utopique, il se serait heurté à d'irréductibles oppositions et n'eût abouti qu'au gâchis. »

— Croyez-vous ? Comment peut-on savoir si la diplomatie publique engendrerait le gâchis, puisque l'on n'en a jamais essayé ? Comment prétendre que l'opinion publique n'est pas capable de discerner où sont la justice et le droit, si l'on ne se donne pas la peine de l'instruire ? Et croit-on que ses arrêts seraient impuissants ? Ils seraient irréfragables, et c'est bien parce qu'on le sait qu'on se garde de les susciter ?

Restent les oppositions auxquelles se serait heurté le Président, celles des gouvernements alliés, et sans doute de tous, sans en excepter un : cela est indiscutable, et l'expérience le montre à l'évidence. Mais avec une volonté tenace, *il eût pu en triompher :* Wilson, il y a un an, était le maître. Il était plus que l'arbitre, il était le sauveur, il pouvait être à la fois le Pape et l'Empereur et réunir en lui les deux moitiés de Dieu.

La foi des peuples était suspendue à ses lèvres. Croit-on que s'il eût parlé publiquement, sa parole se fût perdue dans le vide ? S'il avait dit à ses collègues : gardez vos arcanes, obstinez-vous dans votre silence, moi seul je parlerai aux peuples, croit-on qu'il eût été seul à parler ? Lorsqu'il écarta, certain jour, légèrement, le coin du voile, il fit tomber un gouvernement du pouvoir ! En prenant pour unique alliée l'opinion, Wilson eût été tout-puissant. En s'alliant à d'autres pour diriger cette opinion, l'étouffer au besoin, et sur sa ruine gouverner le monde et les peuples, il a fait à la fois un marché de dupe, et une apostasie. En la partageant il a perdu toute sa puissance ; en abandonnant par morceaux ses principes, il leur a ôté toute vertu. Il n'y a pas de liberté à demi-enchaînée ; pas de clarté à demi-obscure.

Et maintenant, le Président paye son erreur. Le Sénat américain a eu raison de lui. Il ratifiera sans doute ce traité, parce que son adversaire, politiquement, est « Knocked out ». Sans doute il ne faut pas se faire d'illusions, l'opposition du Sénat est basée bien moins sur des raisons de principes que sur des passions de parti. Il n'en reste pas moins que ce que le Sénat a voulu combattre c'est l'esprit dictatorial, cet esprit anti-démocratique qui se manifeste en politique étrangère par le mépris des institutions représentatives, par le fait pour un gouvernement de disposer des intérêts extérieurs de la Nation, sans même prendre la peine de consulter les Chambres. Dans son opposition au Président, le Sénat américain a mis, volontairement ou non, une leçon pour les soi-disant démocraties d'Europe. L'échec qu'il inflige au chef d'Etat américain, il l'inflige au même titre à tous les membres du Conseil des Quatre. C'est toute l'œuvre de la Conférence qui est visée par les réserves américaines, non pas tant dans ses décisions de fond quel-

que imparfaites qu'elles puissent être, que dans ses méthodes et ses procédés indéfendables.

Malheureusement si M. Wilson paye son erreur, d'autres la payent aussi, en particulier ces malheureux Autrichiens que l'on s'efforce de sauver après les avoir condamnés à mort ; ces populations russes que l'on isole pratiquement de toute collaboration à l'œuvre commune ; ces Turcs dont le sort s'agite dans l'indécision et le mystère ; et toute cette triste population d'Europe qui attend en vain depuis un an et plus le retour à la vie normale. Les doctrines wilsoniennes mises en œuvre avec sincérité, ce pouvait être le salut ; leur application hypocrite ou truquée c'est le gâchis. On ne réalise point un compromis viable entre la diplomatie monarchiste et impérialiste, et l'idéal démocratique.



Et cependant Wilson a droit à notre reconnaissance. Son nom restera celui d'un précurseur. La doctrine qu'il a prêchée et qu'il n'a pas eu la force d'imposer est la doctrine de l'avenir. Déjà le droit international en est tout révolutionné. Selon leurs tendances les uns déplorent et les autres exaltent les coups de bélier qui ont ébréché la muraille classique. Mais tous sont obligés de reconnaître que la doctrine de l'Etat, sujet unique du droit des gens, et celle de la souveraineté, ont reçu des blessures mortelles. Il faudra pour reconstruire le Monde reconnaître aux peuples des droits et des pouvoirs, qu'ils n'avaient pas eus jusque là. Les circonstances économiques à elles seules, rendent illusoires les pénibles constructions sur lesquelles la Conférence a prétendu édifier le traité. Combien de ces échafaudages tiendront encore dans quelques mois ? Pour mettre à leur place de solides bâtisses, il faudra bien tenir compte des besoins exprimés par les futurs locataires. Le droit n'est rien, s'il n'est la traduction des nécessités sociales. C'est aux intéressés qu'il appartient de les traduire. Demain, avec ou sans le consentement de leurs gouvernants, les peuples dont on a disposé disposeront d'eux-mêmes, et les raisons de leurs volontés apparaîtront au grand jour, parce qu'ils les clameront pour justifier leurs actes. Liberté, Clarté. L'évangile de M. Wilson « fara da se ». Il lui restera la gloire de l'avoir prêché, et on lui pardonnera cette erreur de s'être laissé intoxiquer par le virus autoritaire de la vieille Europe, parce qu'il l'aura payée de son autorité sur la jeune Amérique.

GEORGES SCELLE.



UN GESTE DISCUTABLE

L'ULTIMATUM AUX YOUGOSLAVES

Comme je l'avais fait prévoir dans mon dernier Editorial, le compromis imaginé par M. Lloyd George pour le règlement de la question de Fiume, n'a satisfait personne.

Les Yougo-Slaves, ou plus exactement le gouvernement des Serbes, Croates et Slovènes a, dans sa réponse aux propositions du Conseil suprême de la Conférence, réclamé contre certaines dispositions et demandé des améliorations. Sa requête a été brutalement rejetée, et on l'a mis en demeure de choisir entre l'exécution du Traité de Londres et une rupture.

Entre temps, avant même que le délai de quatre jours ne soit écoulé, M. Nitti a repris le train pour Rome. La situation est donc très grave. Les Trois, ou plus exactement les Deux, qui d'ailleurs aujourd'hui ne sont plus qu'un, semblent avoir agi encore une fois avec une légèreté regrettable et qui plus est, comme le fait très justement remarquer le *Temps*, ils ont agi nettement à l'encontre des volontés publiquement exprimées par les Parlements de toutes les nations de l'Entente, en prétendant imposer à une nation alliée un traité secret, auquel elle n'avait point été partie. Et le cas est d'autant plus grave pour la France que l'application du Traité de Londres, comme je l'ai exposé dans mon Editorial de la semaine dernière, soulève des questions vitales de notre empire colonial africain. Il est donc étrange qu'un homme d'Etat français ait pu passer outre aux lois constitutionnelles, et témoigner d'un pareil dédain à l'égard du Parlement français.

Ce n'est pas tout. La décision prise est formellement contraire à la volonté nettement exprimée de l'Amérique, ce qui ne facilitera pas certes, à Washington, la ratification de cet étrange traité.

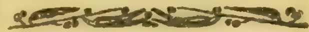
Mais ce qui est plus grave encore, ce sont les conséquences possibles d'un pareil geste, dont l'Angleterre devra, sans conteste, supporter la principale responsabilité dans l'histoire.

En apprenant que l'Entente a remis à ses représentants un ultimatum, les peuples serbes, croates, slovènes vont éprouver incontestablement une profonde et douloureuse émotion. Peut-être s'inclineront-ils, mais d'un cœur inapaisé, dans lequel couvera le désir de la vengeance et du redressement d'une décision qu'ils considéreront toujours comme une suprême injustice. L'effervescence va être grande ces jours-ci à Agram, à Zagreb, à Belgrade.

Or cette déception profonde, nous l'infligeons à la jeune Yougo-Slavie, précisément au moment où nous avons fait tous nos efforts pour provoquer un rapprochement politique sérieux et pratique, même au point de vue militaire, entre Prague et Vienne. Cette entente, qui avait pour base la défense éventuelle des jeunes démocraties contre le mouvement de réaction aristocratique qui s'affirme chaque jour plus puissant à Budapesth, devait trouver son prolongement et son appui naturel à Belgrade. Peut-on encore aujourd'hui en espérer la réalisation ? Et n'est-il pas à craindre que, plus tôt encore que nous ne le pensions, l'Entente ne recueille dans l'Europe centrale les fruits détestables de la politique incohérente, anti-historique, anti-géographique et anti-économique qui a été adoptée si légèrement par nos dirigeants.

Devant une situation aussi grave, il est véritablement regrettable que la France ne soit pas représentée à la Conférence par une personnalité d'une autorité indiscutée. J'espère que le Parlement se rendra compte de la gravité exceptionnelle des événements qui se précipitent, et qu'il saura exiger du nouveau gouvernement quel qu'il soit, qu'une prompte et sage décision soit prise à cet égard dans les plus brefs délais.

H. P.



LETTRES ET CHRONIQUES DE L'ÉTRANGER

ÉPHÉMÉRIDES DE LA SEMAINE

VENDREDI 16 JANVIER :

— Les Trois ont arrêté les termes de la lettre demandant à la Hollande l'extradition du Kaiser.

— M. Dutasta a remis, hier, au comte Apponyi les conditions de paix.

— Le Conseil fédéral suisse demande au Conseil Suprême un délai suffisant pour procéder à un referendum.

SAMEDI 17 JANVIER :

— MM. Winston Churchill, Walter Long, l'amiral Beatty et le général sir H. Wilson sont arrivés hier à Paris.

— Le Conseil Suprême a entendu le comte Apponyi.

— La Société des Nations a tenu hier sa première séance. Trois délégués ont été désignés pour la délimitation des territoires de la Sarre. Londres a été choisi comme siège de la deuxième séance.

— M. Mayer-Kaufberen a été nommé chargé d'affaires à Paris par le gouvernement de Berlin.

DIMANCHE 18 JANVIER :

— M. Claveille est nommé président de la commission du Rhin.

— Le gouvernement allemand adresse une note de protestation contre les ordonnances projetées pour l'occupation des pays rhénans.

— Le blocus de la Russie est levé.

— L'Argentine consent un crédit de 200 millions de piastres or aux gouvernements français, anglais et italien.

LUNDI 19 JANVIER :

— Le comte Apponyi est parti pour Vienne.
— M. Barros Queiroz, unioniste, chargé de former le nouveau cabinet portugais, a décliné cette mission.
— La délégation albanaise demande à être entendue par le Conseil Suprême.
— Les Yougo-Slaves refusent la partie de l'Albanie qui leur a été offerte et demandent l'indépendance de ce pays.

MARDI 20 JANVIER :

— Le Conseil Suprême a entendu les délégués de la République de Géorgie et de l'Azerbeïdjan.
— La grève générale des cheminots a été proclamée en Italie.
— Un violent engagement a eu lieu sur la frontière de l'Inde, entre Anglais et Mahsouds.
— Les Soviets ont décrété la mobilisation des classes 1886, 1887, 1888 et 1901.

MERCREDI 21 JANVIER :

— La Yougo-Slavie a remis sa réponse au Conseil Suprême, lequel l'a jugée insuffisante et a accordé un délai de quatre jours à ce pays pour adhérer aux propositions des Alliés.
— La liste des coupables à livrer par l'Allemagne a été définitivement arrêtée.
— Les Quatre ont conféré sur la question russe.
— M. Nitti est reparti hier soir pour Rome.
— Par suite de la grève des cheminots, l'état de siège a été proclamé dans les grandes villes italiennes.
— Les troupes françaises ont occupé la ville d'Haderslev, dans le Slesvig.
— M. Fosdick, sous-secrétaire général américain de la Société des Nations, a donné sa démission.
— La lutte se poursuit acharnée, entre Lettons et Bolcheviks.

JEUDI 22 JANVIER.

— Le roi des Belges est venu hier à Paris.
— Le chef adjoint de la police a été assassiné à Dublin.
— La Commission du Conseil national suisse a décidé que les capitaux étrangers seraient dispensés de l'impôt de guerre.
— Les premiers convois de prisonniers allemands rapatriés ont quitté la France mardi.
— L'Angleterre réduit à un bataillon l'effectif de ses troupes d'occupation des pays à plébiscite. Les autres troupes seront dirigées vers la Russie du Sud.



La Situation Monétaire de la Pologne

On cherche en vain dans les publications des cours des marchés des *changes* le change sur Varsovie. On y trouve cependant ceux de Prague, de la Finlande et même des pays hier ennemis : Berlin et Vienne. Le trafic entre la Pologne et les autres pays n'est pourtant pas moins intense que celui de la Tchéco-Slovaquie ou de la Finlande et les opérations des changes se poursuivent malgré le défaut de cotations officielles. Cette absence indique un grave malaise dont la Pologne souffre plus que les autres Etats. La fixation officielle de la devise d'un pays sur les marchés étrangers permet une stabilité relative du cours, elle constitue une approximation vers laquelle tendent les opérations de la Bourse et avec laquelle la spéculation est obligée de compter. L'absence de ce cours officiel international pour la Pologne provoque dans le pays un malaise dont ne souffrent pas seulement ceux que les spéculateurs de toute sorte exploitent, mais qui frappe aussi, à longue échéance, les spéculateurs eux-mêmes par l'incertitude que cette instabilité provoque.

Les causes de ce malaise particulier à la Pologne sont multiples. Comme toujours en pareil cas, causes et effets s'enchevêtrent et provoquent une situation presque inextricable. Pour y voir tant soit peu clair on est obligé de suivre historiquement le développement du processus qui a amené l'état de choses actuel. En Pologne ou plutôt dans les trois parties de la Pologne, séparées avant la guerre par des frontières politiques, circulaient trois monnaies différentes : la *couronne*, le *rouble* et le *mark*. Quand la guerre éclata les occupations successives des territoires par les diverses armées amenèrent un mélange des trois monnaies dont la valeur respective dépendait d'une quantité de causes. Une des principales était l'esprit conservateur du paysan polonais, principal détenteur de la monnaie. En Posnanie, le mark circulait normalement, suivant le sort du mark allemand. En Pologne russe, occupée après l'évacuation moscovite, en partie par l'Allemagne et en partie par l'Autriche, furent imposés respectivement le mark et la couronne à un cours officiel évidemment avantageux pour les devises des Empires centraux. Mais le pays résistait à ce cours officiel, il gardait confiance dans le rouble et il était difficile d'exercer sur lui une pression efficace. Les autorités d'occupation pouvaient frapper certains banquiers réfractaires, mais il leur était bien difficile d'atteindre le paysan qui se refusait à vendre ses produits et gardait sa monnaie ancienne. Le même phénomène, dans un sens inverse, s'était produit en Galicie Orientale, après son occupation par les armées russes. Les paysans polonais et ukrainiens de la Galicie Orientale restaient fidèles à leur couronne et se méfiaient de la monnaie de M. Bobrinskij. Il est néanmoins vrai que les cours et monnaies imposés par les occupants exerçaient une certaine influence, surtout à cause des transactions inévitables avec la puissance occupante. Les éléments politiques y jouaient également un rôle réel et les fluctuations du front de bataille ne restaient pas sans effet sur la valeur respective des devises.

Tous ces éléments combinés amenèrent un trouble monétaire qui facilita la besogne néfaste de la spéculation et provoqua à son tour des troubles encore plus graves.

L'effondrement de l'Empire tsariste amena un élément nouveau dans cette situation. Le rouble cessa d'être effectivement une monnaie en circulation. Il faudrait pénétrer dans des villages bien arriérés de Pologne pour trouver des paysans attachant une valeur quelconque au rouble Nicolas ou au rouble Kerenski. La lutte resta circonscrite entre le mark et la couronne.

D'ailleurs ce nouvel état de choses fut lui-même compliqué par d'autres faits. Les mark émis sous l'occupation allemande à Varsovie avaient été garantis par la Banque de l'Empire allemand. Ceux qui furent émis plus tard par le Conseil de Régence et les gouvernements successifs, et qui portent le nom de *mark polonais*, n'ont pas subi le même sort. L'Allemagne possède une encaisse métallique considérable et malgré sa situation financière critique le cours de sa monnaie reste bien au-dessus de celui du mark polonais qui ne possède pour ainsi dire pas de garantie métallique. Néanmoins, grâce à un ensemble de mesures ce mark se maintient presque à la hauteur du mark allemand. Nous parlons évidemment toujours du marché intérieur.

Plus malheureux fut le sort de la monnaie en circulation en Galicie. A cause de la continuation de la lutte (Polonais, Ukrainiens), à cause de la Centrale de Varsovie, où M. Englich et plus tard M. Karpinski n'apercevaient pas la gravité du problème (le premier voulant s'en occuper et ne le faisant pas et le second l'ayant écarté de propos délibéré), à cause de la chute formidable de la couronne autrichienne, la couronne galicienne tombait bien audessous de sa valeur normale.

La *couronne* de la Galicie aurait dû bénéficier de son union avec la Pologne et sa valeur aurait dû rester audessus de celle de la couronne autrichienne. Il n'en fut pas ainsi, et il en résulta une certaine perturbation dans les échanges et les achats entre ces deux parties de la Pologne.

L'unification de la monnaie, dont M. Bilinski, le troisième ministre des Finances de la Pologne indépendante, commença enfin à s'occuper sérieusement, était en bonne voie, quand il fut obligé de démissionner. Son action organisatrice laissa pourtant quelques traces, malgré l'hostilité qu'elle avait rencontrée. Grâce aux efforts qu'il avait faits, les rapports entre le mark polonais et la couronne devinrent un peu plus normaux. Il est évident que le terme normal n'a pas ici de signification très précise et doit être pris dans un sens spécial : le prix de certains articles de première nécessité étant le terme de comparaison. Encore faut-il tenir compte des perturbations causées dans ces prix par la spéculation formidable qui a envahi tous les domaines. En l'absence de toute garantie métallique cette comparaison reste pourtant la seule base d'appréciation possible.

Or, grâce aux efforts de M. Bilinski, la valeur de la couronne galicienne sur le marché intérieur polonais s'approcha davantage de la normale. Néanmoins cette dualité de la monnaie facilitant la spéculation, l'ancien ministre des Finances poursuivait activement son effort vers l'unification. La couronne galicienne atteignit le prix de 1 mark

polonais et le dépassa même à certains moments. Cette hausse de la couronne ne satisfit pas les cercles financiers et commerciaux de Varsovie et leurs réclamations trouvèrent en M. Ladislas Grabski, le nouveau ministre des Finances, un auditeur complaisant. Un de ses premiers actes fut donc la promulgation d'un décret sur la valeur de la couronne galicienne et du mark au taux de 100 couronnes = 70 mark polonais. M. Grabski motivant sa décison par des considérations d'ordre monétaire international, oubliait que ces considérations restaient caduques pour les rapports intérieurs entre les deux monnaies. D'autre part, M. Grabski signalait comme un des motifs de sa décision la chute du mark polonais. Cette décision provoqua en Galicie une très vive agitation qui se manifesta immédiatement par une grève des chemins de fer et par le refus des fonctionnaires de cette province d'accepter le payement de leurs traitements sur cette base. L'agitation fut si vive que la Diète fut obligée de s'occuper immédiatement de l'affaire. Les députés galiciens réclamèrent comme taux de change un minimum de 100 couronnes = 85 mark polonais. Devant cette protestation générale, M. Grabski demanda à la Diète la ratification de sa décision. Suivant ses déclarations au cours des débats, les 1,600 mark polonais valaient au moment de son arrivée au ministère 100 francs et 200 mark polonais = 100 mark allemands. Le mark polonais baissant suivant la courbe de la couronne, il décida de relever, par tous les moyens possibles, la valeur du mark polonais, monnaie intermédiaire, afin d'arriver à l'unification. Il établit donc le cours de 75 mark = 100 couronnes comme inférieur au cours de la Bourse, croyant ainsi enrayer la spéculation et oubliant que la spéculation ne profite pas seulement des mouvements de hausse, mais aussi de la baisse.

Dans les mois d'octobre et novembre, rien qu'à Varsovie, on acheta pour un demi-milliard de couronnes. Pour enrayer cette spéculation, M. Grabski menaça les spéculateurs de prison et d'amendes, s'élevant jusqu'à 1 million de mark. Mais ces mesures ne lui livrèrent pas les spéculateurs, pas même les moyens de les découvrir. Le projet fut cependant voté le 15 janvier dernier.

La décision de M. Grabski, qui aura de graves répercussions dans le pays, ne semble pas avoir été dictée exclusivement par des raisons d'ordre économique et financier. Peut-être la politique y a-t-elle joué un certain rôle. Elle risque aussi de rester lettre morte, à cause de l'opposition de la population de la petite Pologne et de rendre ainsi plus difficile la stabilisation si nécessaire des devises. Il faut aussi un certaine inexpérience pour croire qu'il suffit d'une loi pour enrayer la spéculation. Le seul remède efficace sera l'unification rapide de la monnaie.

Toutes les autres mesures seront à la merci des fluctuations du change extérieur et ne résoudront pas les difficultés.

En dehors de cette multiplicité des devises la monnaie polonaise est dépréciée pour d'autres raisons, d'ordre général et particulier. L'insuffisance de la production en est une. Mais là, la Pologne subit le sort de la plupart des pays de l'Europe Centrale. La politique financière assez désordonnée de M. Paderewski en fut une autre cause. Les révélations de M. Bilinski ont établi que M. Paderewski concluait des emprunts, faisait des achats à l'étranger et notamment à Paris, sans prendre avis de son ministre des Finances. Par inexpérience il concluait ainsi des emprunts à des conditions particulièrement désavantageuses, ce qui, en l'absence d'un cours solide des changes, augmentait la dépréciation de la monnaie polonaise et facilitait la spéculation.

Enfin, un autre motif très grave d'ordre politique, auquel je me bornerai à faire simplement allusion, c'est une certaine méfiance du monde financier étranger à l'égard de la situation polonaise. Cette méfiance paraît quelque peu exagérée. La Pologne possède, à l'heure actuelle, la plus grande armée de l'Europe. Elle est obligée de l'entretenir, de subvenir aux dépenses d'une guerre sur un large front et de réduire ainsi la main-d'œuvre disponible. Malgré cela le travail organisateur se poursuit inlassablement. Le jour où la Pologne sera enfin en mesure de conclure la paix, toute son énergie pourra s'employer à sa reconstitution économique et l'on s'apercevra peut-être alors que les bruits pessimistes répandus à l'étranger n'avaient pas toujours des origines très louables.

FÉLIX THUMEN.

LA DÉTRESSE DE L'EUROPE ET L'HONNEUR AMÉRICAIN

Notre éminent confrère, la grande revue américaine The New Republic, *publie, à la date du 31 décembre 1919, un remarquable article dans lequel il aborde, avec son habituelle crânerie, et son souci constant de justice, le rôle de l'Amérique en face d'une Europe en pleine détresse par suite de la famine, du chômage et de l'effondrement de ses monnaies nationales.*

Loyalement notre confrère fait remarquer non seulement le danger, mais l'injustice profonde dont témoignent les grands milieux financiers à l'égard de la France, en maintenant à des cours qui ne correspondent pas à la cote réelle du crédit de la France, le change sur Paris. « Profits illicites », dit notre confrère, « mauvais calculs », ajouterons-nous. Que l'Amérique ne l'oublie pas, non seulement elle rétrécit ainsi considérablement l'ouverture des débouchés qu'elle pouvait escompter en Europe, mais encore — qu'elle l'entende bien de la bouche d'un homme qui vient de parcourir l'Europe Centrale, — elle est en train de s'aliéner les cœurs de dix peuples qui avaient fondé leurs espoirs sur sa générosité et l'avaient portée très haut dans leur estime et dans leur admiration.

L'Américain n'apparaît plus au cœur de l'Europe que comme un traitant assez vulgaire dont l'égoïsme et l'amour du lucre sont insuffisamment dissimulés par quelques œuvres de charité que subventionnent les milliardaires.

C'est pourquoi l'article de notre généreux confrère The New Republic *arrive à son heure. Il trouvera un écho dans l'Europe entière : espérons qu'il en aura trouvé un aussi près des cœurs et des cerveaux américains car, dans cette étrange question des changes, par une singulière exception à la règle de l'humanité, le cœur peut parfois agir avec la raison.*

E. N.

Lorsque l'Amérique balançait entre la guerre et la neutralité il était impossible de dire si la guerre serait en faveur de ses intérêts matériels : il était probable que les frais excéderaient de beaucoup les gains matériels. Qu'avons-nous gagné? Notre honneur a été sauvé, et les Allemands empêchés de régir l'Europe : résultats spirituels, mais qui valent bien les sacrifices matériels.

Aujourd'hui, l'Europe est menacée d'un péril aussi grand que le péril allemand, celui de la famine et du chômage qui pèse sur dix ou vingt millions d'individus. La menace allemande compromettait les trésors de la civilisation : qu'est-ce qui survivra de la civilisation au milieu d'une population décimée par la famine, et de jeunes générations abâtardies par le besoin ?

Est-ce notre intérêt matériel de venir au secours de l'Europe? Probablement. Nos autorités financières sont d'accord pour dire que nous ne pouvons répudier notre part dans les conséquences ultimes de la détresse européenne. Nous vivons dans l'abondance : des peuples qui furent nos alliés, d'autres qui furent nos ennemis mais qui ont lourdement payé leur dette, et sont retournés à la communauté des nations dont nous faisons partie, meurent de faim et se désagrègent. Lorsque nous avons aidé à établir des Etats nouveaux, nous ne leur avons pas promis de regarder avec indifférence leurs vains efforts pour l'établissement d'une vie économique stable. Lorsque nous avons exigé de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie une capitulation sans conditions, nous n'avons pas proclamé qu'une des conséquences de cette capitulation serait une souffrance plus grande que celle endurée pendant la guerre. Si nous montrons que nous nous désintéressons du sort présent de l'Europe, il sera impossible de convaincre les générations présentes et futures que nos professions de foi, hautement proclamées, étaient autre chose qu'un bluff.

Nos professions de foi n'étaient pas un bluff, et en fait nous désirons aider. Mais comment le faire? La charité privée et publique n'est qu'un palliatif. Nous devons travailler d'après les procédés normaux d'échange de valeur contre valeur, donnant nos marchandises au juste prix contre ce que les autres nations peuvent nous offrir. Les autres nations ne peuvent offrir ni or, ni marchandises en quantités suffisantes. Elles n'offrent que leur crédit ; c'est sur cette base que nous travaillons actuellement avec elles. Et ce qu'elles nous reprochent justement c'est que nous ne prenons pas leurs devises au juste prix, mais à un taux des changes qui rend leur commerce avec nous ruineux. Nous fixons le cours des changes, non point d'après la solvabilité réelle de nos clients, mais d'après des considérations de stratégie commerciale, exactement comme le créancier peu scrupuleux spécule sur les besoins de son client qu'il sait être solvable à long terme en lui faisant payer 100 % d'intérêt.

Lorsque la France nous achète du blé, nous le lui vendons au juste prix en dollars, mais nous comptons le dollar à 10 fr. ou plus. Or, il est hors de question que le franc français soit réellement si déprécié : l'examen de sa valeur d'achat en France le prouve suffisamment. Le franc est loin d'être tombé à la moitié de sa valeur. En conséquence, une proportion considérable de la prime que nous exigeons n'est qu'un profit illicite réalisé sur nos anciens alliés. De même pour la livre sterling ; de même pour le florin hollandais, et les devises scandinaves, alors que la situation financière des pays scandinaves est infiniment plus solide aujourd'hui qu'avant la guerre, quand c'était nous qui payions une prime, fréquemment. Nous prenons le mark allemand au dixième de sa valeur nominale, et la couronne autrichienne au trentième. Nous traitons la Yougoslavie, la Tchéco-Slovaquie et la Pologne plus mal que l'Allemagne, mieux que l'Autriche. Dans tous ces cas, il y a une énorme dépréciation réelle, mais dans tous ces cas aussi le pouvoir d'achat intérieur des monnaies considérées ne justifie pas le change considérable que nous exigeons. Rien d'étonnant à ce que nous commencions à être considérés en Europe comme de détestables usuriers, et que même l'Office français de la reconstruction conseille de faire les achats en Allemagne plutôt qu'en Amérique.

Ce sont là des choses que nous ne pouvons pas tolérer plus longtemps. Il n'y a aucune raison pour que nous ne prenions pas du papier français, belge, hollandais et scandinave en quantité suffisante ,pour ramener le change avec ces pays à une base normale. Mais il est impossible de le faire automatiquement. Nos banques et notre public ne sont pas accoutumés aux crédits à longs termes dans le commerce extérieur. Ce n'est pas une habitude qu'ils peuvent prendre d'un seul coup. Mais le Gouvernement peut corriger cela immédiatement et sans pertes en émettant un emprunt garanti par son propre crédit, à l'effet de vendre à l'étranger le change sur l'Amérique au pair, dans la mesure où la dépréciation réelle des devises étrangères n'exige pas un escompte défini. Du coup, les relations commerciales avec l'Europe occidentale seraient restaurées, et nos anciens alliés, ainsi que les neutres, seraient en mesure d'acheter ici les vivres, les matériaux et les machines à des prix raisonnables. Cela ne suffirait pas pour résoudre les problèmes beaucoup plus graves de l'Europe centrale, mais aiderait quand même. La renaissance des mouvements commerciaux dans les pays d'Occident stimulerait inévitablement le commerce et l'industrie dans l'Europe centrale.

Pour l'Europe centrale spécialement, le seul remède est un emprunt à long terme consenti directement aux gouvernements, avec toutes les restrictions nécessaires pour nous garantir l'emploi pacifique des sommes prêtées, nous assurant qu'elles ne seraient pas employées à des préparations militaires. De tels emprunts comporteraient-ils une chance de perte? Oui. Le peuple d'Amérique s'épouvante-t-il à l'idée d'une perte? Le Gouvernement n'a qu'à essayer. On n'a qu'à nous offrir un emprunt calqué sur le dernier Emprunt de la Liberté, lequel comportait aussi un sacrifice défini de la part des souscripteurs. Pour notre honneur national, qu'on nous donne une occasion de faire un sacrifice pour sauver de la famine et du désespoir les peuples de l'Europe centrale !

Mais la paix ne doit-elle pas être ratifiée avant que nous puissions faire quoi que ce soit? C'est l'argument favori de ceux qui veulent une forme particulière de ratification, mais pas de ceux qui pensent réellement à l'Europe. Le rétablissement des changes occidentaux ne doit pas être retardé un moment à cause de la ratification. La paix finale pourra avoir un effet sur la renaissance de l'Europe centrale, mais à une date éloignée seulement. Une aide réelle et immédiate à la Pologne, à la Tchéco-Slovaquie, à l'Autriche, à la Yougoslavie, ne peut venir que par le moyen d'un emprunt public dont l'émission prendra plus de temps qu'on n'en perdra encore à ratifier le traité. Pourquoi retarder cet emprunt? Ces nations existent, et leurs besoins existent : ce n'est pas à notre Sénat qu'il appartient de définir leurs frontières ou les indemnités qu'elles auront à payer ou à recevoir. Craindrions-nous que les commissions de réparations, au sein desquelles nous serons ou ne serons pas représentés, permissent la confiscation de nos prêts, ou le détournement des sommes prêtées de leur destination originelle? Ce serait là une grave accusation de malhonnêteté à l'égard de nos alliés. Non : si nous refusons d'aider l'Europe, si nous tardons à le faire, avouons franchement que c'est parce que nous ne regardons que nous-mêmes ; avouons sincèrement que l'humanité et l'honneur comptent pour fort peu de chose dans les motifs qui dirigent notre politique extérieure.

THE NEW REPUBLIC, 31 *décembre* 1919.



LA CONFÉRENCE D'HELSINGFORS

Nous n'avons à notre disposition, jusqu'ici, pour la juger, que les renseignements fournis par les correspondants des journaux de langue anglaise. Si ces informations sont exactes, les rivalités des Etats baltiques entre eux, l'irréductible opiniâtreté du gouvernement lithuanien dans son hostilité contre la Pologne rendent les travaux de la Conférence singulièrement épineux.

Deux politiques sont en présence à Helsingfors, il ne faut pas l'oublier. A part, peut-être la Lithuanie, les puissances directement en cause se proposent de contracter entre elles une alliance *défensive*. Elles voient dans cette combinaison la garantie de leur désir de vivre en paix avec leurs voisins, sans avoir à redouter, de la part de ces voisins numériquement supérieurs, la menace d'une agression à laquelle, séparément, elles ne seraient pas en état de faire face.

De l'autre, les membres des Missions de l'Entente croient de leur devoir de faire dévier ce projet d'alliance défensive et de le transformer en alliance offensive en vue d'une campagne militaire du printemps contre la Russie des Soviets.

C'est, sous un nouveau masque, la réédition de l'aventure Gourko-Bermondt dont nous connaissons les dessous et les buts :

En Allemagne, rétablissement de la tyrannie de la prépondérance prussienne grâce à la restauration de la dynastie des Hohenzollern s'appuyant sur une forte caste militaire.

Réinstallation en Russie du système bureaucratique russo-allemand présidé par un monarque d'origine germanique tirant ses instructions de Berlin.

Le coup de théâtre de vendredi soir, il est vrai, annonce une ère nouvelle dans la politique de l'Entente vis-à-vis de la Russie.

Mais est-ce autre chose qu'une mise en scène imprévue et calculée du grand impresario britannique ?

Quoi qu'il en soit, nous aimerions bien à savoir moins prépondérante au Quai d'Orsay et dans les rédactions de nos grands journaux l'influence des féodaux baltes et des plus dangereux politiciens de l'ancien régime russe.

Tout autant que nos amis polonais, tout autant que les jeunes Etats détachés de l'ancien empire russe, nous avons besoin d'une république russe fédéraliste et d'une Allemagne pacifiste échappées l'une et l'autre au joug prussien.

E. D.

LES COURANTS D'OPINION A TRAVERS LE MONDE

EN ANGLETERRE

La levée du Blocus de la Russie

LA VOLTE-FACE DE LLOYD GEORGE. — L'INDIGNATION DES CONSERVATEURS. — LA SATISFACTION DES LIBÉRAUX. — LES TRAVAILLISTES RESTENT INQUIETS. — IRA-T-ON JUSQU'A CONCLURE UNE PAIX RÉELLE AVEC LA RÉPUBLIQUE DES SOVIETS ?

A Londres comme à Paris on attribue généralement à Lloyd George l'initiative de la reprise des relations commerciales avec la Russie.

L'opinion publique anglaise était loin d'être préparée à cette décision soudaine du Conseil Suprême. La veille même du jour où elle fut prise, les journaux étaient pleins de notes alarmistes sur le péril rouge ; les cartes du *Times*, du *Daily Mail*, etc., étaient parsemées de flèches indiquant la marche irrésistible des armées de Trotski et de la propagande communiste vers les Indes, l'Afghanistan, le Caucase, la Crimée, la Pologne. La presse conservatrice clamait la nécessité urgente d'une intervention plus formidable que jamais. Le *Times*, qui n'osait encore accepter l'idée d'une collaboration allemande contre Moscou, selon la suggestion de M. Garvin de l'*Observer*, préconisait le maintien d'une forte armée britannique pour sauver les possessions orientales de l'Empire, et annonçait la publication d'une série d'articles sur l'avenir militaire de la Grande-Bretagne.

M. Churchill, bouleversé par l'écrasement de ses amis Koltchak et Denikine, accourait à Paris avec son collègue de l'Amirauté pour présenter au Conseil Suprême un plan grandiose de coalition des Etats « civilisés » contre la « barbarie » bolcheviste.

On pouvait donc s'attendre au renforcement des réseaux de fil de fer barbelé de M. Clemenceau, au maintien du blocus, à une déclaration de guerre à outrance. Les milieux socialistes jetaient l'alarme. Au nom du *Labour Party*, Arthur Henderson en appelait au gouvernement pour protester contre « un embarquement dans une nouvelle aventure en Russie », et déclarait catégoriquement que le parti travailliste « ne se considérerait nullement tenu par des engagements militaires et politiques pris en secret malgré toutes ses protestations ». Le *Daily Herald*, qui publiait depuis plusieurs jours des articles de son directeur Lansbury contre la politique de M. Churchill et du Tigre, faisait éclater son indignation le 16 dans un éditorial intitulé : « On complote de nouvelles guerres », et s'adressait en ces termes aux masses ouvrières :

> Tandis qu'ils complotent à Paris, n'est-il pas temps que le Comité parlementaire du Congrès des Trade-Unions et le Comité exécutif du *Labour Party* tiennent ici à Londres un vrai Conseil de Paix, et fassent nettement entendre avant qu'il ne soit trop tard, que ces aventures guerrières ne seront pas tolérées et que la paix du monde ne pourra être assurée qu'en faisant la paix avec la Russie des Soviets !

Loin de déclarer la croisade contre le péril rouge, le Conseil Suprême décidait au contraire ce vendredi 16 janvier de reprendre les relations commerciales avec la Russie, avec « toute la Russie », par l'intermédiaire des coopératives. Le churchillisme et le clemencisme étaient vaincus. L'habile Lloyd George, flairant sans doute la chute imminente de M. Clemenceau et connaissant les dispositions conciliantes de M. Nitti à l'égard de Moscou, faisait accepter la levée du blocus, de ce blocus que son délégué O'Grady était d'ailleurs en train d'entamer à Copenhague avec Litvinov...

La surprise et l'indignation furent grandes dans les milieux conservateurs dès que la nouvelle fut connue à Londres.

Le *Morning Post* ne trouve pas de termes pour blâmer la folie du Premier Ministre : Lloyd George n'a jamais rien compris à la Russie ; il ignore tout de ce pays... jusqu'à prendre la ville de Kharkov pour un général, collègue de Koltchak et de Denikine ! Il n'a jamais eu de politique russe. A cause de lui, la Grande-Bretagne est amenée contre son gré à délaisser ses amis en Russie et à conclure une paix avec ses ennemis :

« Cette paix, conclut le pieux journal, risque de concourir à achever la destruction des restes de l'Europe chrétienne. »

« Décision étonnante », s'écrie le *Times*. On nous affirme qu'elle n'implique aucun changement dans la politique des Alliés vis-à-vis du gouvernement des soviets. Cette affirmation compte trop sur la crédulité des peuples alliés.

En fait, c'est une reconnaissance indirecte du bolchevisme.

Le changement de politique est « fondamental ». Que va-t-on dire en Amérique ? D'après les déclarations du général Bliss, et de M. Baker, secrétaire d'Etat à la guerre, les Etats-Unis étaient tout prêts à aider la Pologne. On aurait pu réconcilier les Italiens et les Yougoslaves, recourir à l'intervention de la Roumanie, etc. Le 19, le *Times* souligne la volte-face nouvelle du louvoyant Lloyd George. La décision du Conseil Suprême porte bien sa marque. Affirmer que la politique des Alliés ne change pas, c'est un « palpable et insolent mensonge ». D'ailleurs, on ne pourra se servir de l'entremise des coopératives sans l'assentiment des bolcheviks. Les coopératives sont pour la plupart entre les mains des autorités soviétistes. Les rouges n'hésiteront pas à saisir les marchandises envoyées par les Alliés. Le mouvement coopératif est-il assez fort pour résister à la tyrannie bolcheviste ? On ne nous le dit pas. Le résultat de cette politique sera le renforcement de la puissance militaire des soviets.



La nouvelle attitude de Lloyd George est défendue par l'officieux *Daily Chronicle* :

Il n'y avait rien à gagner à prolonger une guerre qui n'apportait aucune décision. Continuer à boycotter Moscou, c'était aider à militariser la Russie, et une Russie militarisée, quel que soit le régime intérieur du pays, est un danger pour l'avenir. Le mieux est de conclure maintenant une paix satisfaisante garantissant l'indépendance et la sécurité des Etats-frontières. N'empêchons pas la Pologne, la Lettonie, l'Esthonie, les Républiques du Caucase, de conclure également la paix avec Lenine ; dirigeons plutôt les négociations. En revanche, veillons à obtenir que les bolcheviks renoncent définitivement à leurs menaces contre tous ces Etats et... nos possessions de l'Inde. Enfin, tâchons de régulariser la situation en ce qui concerne l'énorme dette que la Russie a contractée envers la France et la Grande-Bretagne.

Ainsi le *Daily Chronicle* veut faire la part du feu. Il faut traiter avec Moscou pour empêcher l'incendie d'embraser tous les voisins. Et les voisins dont il se préoccupe, ce sont bien plutôt les sujets musulmans de Sa Majesté Britannique que les pays allogènes de l'Ouest.

Dans l'*Observer* de dimanche dernier, M. Garvin se félicite de la décision de Paris. Naguère encore, exposant le dilemme dans lequel étaient pris les Alliés, il ne savait s'il fallait engager des pourparlers de paix avec Moscou, ou intervenir en grand avec l'aide militaire de l'Allemagne. Cette fois, ses hésitations ont disparu. Il reconnaît que l'Europe a un besoin urgent des ressources de la Russie, que la reprise des relations commerciales est « aussi vitale pour les intérêts économiques des deux parties ».

Il faut envisager sérieusement « les possibilités d'une paix solide, même avec la Russie des Soviets ». Et ces possibilités existent. Les Bolcheviks ont « modéré leur régime ». Ils ont de plus en plus l'appui du peuple ; autrement, on ne pourrait expliquer leurs victoires. On pourra s'entendre avec eux. Cela n'empê-

chera pas d'ailleurs de prendre vis-à-vis d'eux les précautions nécessaires.

Les milieux libéraux sont fort satisfaits. Les *Daily News* du 17 voient dans la « sage décision » du Conseil Suprême la « naissance d'un monde nouveau ». Elle consacre un changement de politique, sinon vis-à-vis de Moscou, du moins vis-à-vis du peuple russe, et c'est la volonté de ce peuple, et non l'intervention des nations étrangères, qui doit régler le sort du Gouvernement des Soviets.

C'est la « faillite de la force », proclame le même journal le 19. Le point de vue des libéraux à l'égard de la Russie triomphe enfin. Le général Maurice a sans cesse déclaré dans les colonnes des *Daily News* qu'il fallait aboutir à un accord avec la Russie, puisque l'intervention n'avait donné aucun résultat décisif. M. Garvin a raison de développer dans l'*Observer* l'argument économique : la menace de la famine force les Alliés à faire la paix. L'Europe n'aurait jamais traversé cette phase critique si elle n'avait pas tenté d'affamer la Russie. On peut ne pas se réjouir du triomphe du bolchevisme en Russie, mais bien des hommes et des femmes hors de Russie pourront légitimement se réjouir de ce qu'une idée (quand bien même ce serait une idée fausse) n'ait pu être supprimée par la force des armes.



Les travaillistes ne sont pas enchantés de la demi-mesure de Lloyd George. Ils veulent une paix formelle avec la Russie. Ils s'inquiètent d'un retour offensif du Churchillisme. Ils voient avec dégoût le monde capitaliste proposer une invasion économique en Russie, après l'échec de l'invasion militaire.

Et en effet, une véritable fièvre s'est emparée des milieux financiers. Les valeurs russes ont monté à Londres comme à Paris. On annonce que sir Greenwood, chef du département du commerce d'outre-mer du Board of Trade, a élaboré un plan d'assurance contre les risques du commerce avec la Russie. Un crédit de £ 17 millions aurait déjà été affecté, et le Gouvernement serait disposé à y ajouter une somme supplémentaire de £ 25 millions. On s'attend à la ruée des gens d'affaires à travers la brèche enfin ouverte dans le fil de fer barbelé, après deux longues années d'isolement.

Nous saurons bientôt comment les communistes de Moscou vont accueillir les capitalistes étrangers, eux qui ont fait une guerre à mort à leurs propres capitalistes, et dans quelle mesure leurs doctrines vont s'adapter aux nécessités vitales de l'heure présente.

JOHN READER.



EN ITALIE

Les grèves de fonctionnaires et l'opinion conservatrice

LES PROJETS DE NOUVELLES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES ET LA RECHERCHE DE SOLUTIONS ORGANIQUES. — CEUX QUI S'ÉNERVENT.

Une série de grèves vient d'éclater en Italie et d'autres sont en perspective. Les statistiques officielles parlent de 320.000 grévistes et l'organe de M. Sonnino, le *Giornale d'Italia*, prétend que leur nombre réel dépasse de beaucoup les chiffres officiels.

Les causes de ces grèves sont multiples. Les difficultés économiques et financières, le manque des matières premières, toutes les raisons qui sont à la base du malaise général agissent ici. Le manque d'équilibre social est la cause la plus profonde de toutes ces secousses périodiques et le plus souvent spontanées. Les erreurs et l'imprévoyance des précédents gouvernements ont contribué pour beaucoup à aggraver la situation. Là comme sur le terrain de la politique étrangère, le gouvernement de M. Nitti est l'héritier peu avantagé des systèmes oratoires de ses prédécesseurs.

La grève la plus importante à l'heure actuelle est celle des postiers. Le syndicat des P. T. T. bien qu'affilié à la *Confederazione Generale del Lavoro*, a décidé la grève sans entrer en contact avec l'organisation centrale. Il est certain que les conditions de vie du personnel des postes sont loin d'être brillantes : l'opinion publique presque tout entière est d'accord là-dessus. Le désaccord se manifeste sur le principe même de la légalité de la grève pour les fonctionnaires. Ceux-ci sont évidemment, comparés aux autres catégories de travailleurs, en état d'infériorité manifeste.

L'*Epoca*, l'organe de M. Orlando, vient de consacrer à ce problème une étude bien caractéristique. L'article fut publié le 18 janvier et est intitulé : *La grève dans les services publics et l'action du gouvernement.* L'auteur de l'article essaie de se placer sur le terrain juridique. Il se demande si les grèves de fonctionnaires peuvent être considérées comme légales. Elles ne le sont certainement pas au sens strict du mot. Mais les amnisties qui suivent toujours les punitions distribuées en pareil cas prouvent qu'en réalité le problème n'est pas aussi simple. On ne peut pas assimiler la grève d'un service public à une grève industrielle. L'ouvrier travaillant au profit d'un patron sert un intérêt particulier ; le travailleur employé dans un service public est utilisé dans un but d'intérêt collectif. L'aspect de la lutte de classes est ici modifié. Les lois de l'offre et de la demande ne sont donc pas la base des rapports de l'Etat patron avec les fonctionnaires : il n'y a pas l'opposition des intérêts qui existe dans les industries privées ; dans la lutte pacifique entre les intérêts patronaux et ceux des travailleurs, l'Etat intervient comme arbitre. Le cas ne peut se présenter pour les fonctionnaires, puisque l'Etat est partie dans le conflit. Quand un fonctionnaire combat l'Etat sous sa forme d'employeur, il risque de le combattre également comme législateur. Là est le danger. La lutte du fonctionnaire contre l'Etat revêt donc immédiatement un caractère révolutionnaire et politique. On ne lui peut donc pas appliquer les formes législatives habituelles. Comme il s'agit d'un monopole et d'un service spécialisé l'Etat ne pourrait pas remplacer le personnel avec la même facilité qu'un industriel. Le renvoi des milliers d'employés de chemins de fer est chose absurde. Impossible aussi de punir les meneurs : cette solution répugne, d'après l'*Epoca*, à la justice sociale. La grève dans les services publics est un acte révolutionnaire : il serait donc erroné de lui vouloir appliquer les lois en vigueur et d'user de menaces inexécutables. Il y a en présence deux organismes : les organisations des fonctionnaires et la force de l'Etat. Si l'Etat l'emporte il peut rétablir l'ordre dans les services publics comme il l'entend. Mais il y a des chances que les fonctionnaires n'engageront la lutte qu'avec la certitude de vaincre. Par conséquent, tous les essais de répression sont voués à l'échec. Ainsi le gouvernement des Soviets et l'Empire socialiste, qui ont à diverses reprises édicté des lois contre les grèves dans les services publics ont toujours échoué dans leurs tentatives : ils ont simplement donné une preuve de leur faiblesse. On ne peut enrayer un mouvement révolutionnaire du genre de celui dont il s'agit qu'en éliminant les raisons organiques : le mécontentement contre l'Etat et la faiblesse de l'autorité. Des répressions ne servent à rien, il faut « une œuvre gouvernementale complexe et complète ».

Tel est l'exposé de la question que publie l'*Epoca*

L'*Epoca* a parlé de nervosité. Le *Giornale d'Italia*, organe ami de MM. Salandra et Sonnino en offre un excellent exemple. A la date du 18 janvier, il imprime en gros caractères que la grève n'éclatera pas avant le 20 janvier et déjà demande des répressions. Pour le remplacement des fonctionnaires dont il demande le renvoi, le *Giornale d'Italia* propose les centaines de milliers de jeunes gens inoccupés cherchant en ce moment un travail non manuel : tous les anciens officiers démobilisés qui n'ont pas de travail pourraient être employés à toutes les besognes de l'Etat qui ne réclament pas une spécialisation particulière. L'organe conservateur de Rome oublie de se demander ce que deviendraient les renvoyés ; eux aussi se comptant dans ce cas par centaines de mille.

Le *Giornale d'Italia* parle avec force éloges des « volontaires » qui remplacent les grévistes. Il loue une princesse qui a offert ses services comme demoiselle de téléphone, une dame du monde qui distribue les lettres. Tout cela n'empêche pas, comme le remarque très justement l'organe démocratique le *Secolo*, que les services ne marchent guère. Les relations avec l'étranger sont interrompues, et celles avec la province laissent à désirer. Le *Giornale d'Italia* félicite la Direction centrale des Postes de son attitude. Mais comme le faisait remarquer justement l'*Epoca*, il s'agit de savoir si les menaces du gouvernement peuvent être exécutées.

La *Tribuna* du 18 janvier donne la même note que le *Giornale d'Italia*. Elle réclame des représailles et

assure le gouvernement que l'opinion publique tout entière l'approuvera s'il en use. Mais l'opinion publique a manifesté, par les récentes élections, qu'elle ne veut pas de cette politique

Aussi certains croient-ils préférable de chercher des solutions organiques. Le *Corriere della Sera* essaie d'en indiquer une. Dans un article intéressant publié à la date du 18 janvier, l'organe conservateur de Milan discute avec l'organe socialiste l'*Avanti* qui a appuyé sans réserve le mouvement des postiers. Non sans ironie, le *Corriere della Sera* se déclare plus révolutionnaire que l'*Avanti*. A son avis, les grands financiers craignent moins ceux qui,comme le parti socialiste, prêchent une révolution que ceux qui, comme le *Corriere della Sera*, réclament l'impôt sur le capital. « La ploutocratie prend bien plus au sérieux les taxes d'aujourd'hui que l'expropriation à venir. » Si on ne veut pas tromper les masses il faut sans cesse réaliser des progrès, fussent-ils minimes. Le problème des services publics en offre un excellent exemple. Le *Corriere* est hostile à une grève des fonctionnaires même si leurs réclamations sont justifiées. Ils ont d'autres moyens pour défendre leurs intérêts. D'ailleurs il est d'avis que les traitements de beaucoup d'entre eux sont insuffisants. Mais en même temps il y a beaucoup de fonctionnaires inutiles qui encombrent les bureaux. L'Etat devrait considérer les services publics comme une entreprise privée, confier leur réorganisation à quelque personnalité industrielle de marque, diminuer le nombre des employés et payer mieux les autres. C'est dans une voie entièrement nouvelle que le *Corriere della Sera* conseille à l'Etat de s'engager.

Le gouvernement paraît plutôt enclin à entrer en discussion avec les syndicats et à faire des concessions. Dans ce cas, la circulaire de M. Chimienti était peut-être inutile car elle peut donner une fâcheuse impression de faiblesse, ce qui, en ces temps de grèves multiples, serait un indice fâcheux.

ASTOLFIO.



EN ESPAGNE

Débats parlementaires

DISCOURS DE MM. LERROUX, BESTEIRO, PRIETO, ROMANONES, ALBA ET LA CIERVA

Une semaine de débats parlementaires, en Espagne. L'on a beaucoup parlé, aux Cortès. Il n'en est rien résulté de tangible.

Le 12 janvier, M. Lerroux, leader radical, fit entendre un long discours. Il passa en revue les différents problèmes pendants actuellement en Espagne. Il conclut qu'aucun d'entre eux ne pourrait être résolu dans le régime actuel. Il annonça l'avènement prochain de la République, panacée de tous les maux.

Cette conclusion était assez attendue. On sait que M. Lerroux se croit destiné à devenir prochainement le sauveur de l'Espagne, et aussi que la grosse majorité du pays le portera à la Présidence de la République. Cette opinion n'est pas partagée par les coreligionnaires de M. Lerroux. Mais elle n'en influe pas moins sur le ton des discours de ce dernier. La passion concentrée qui animait anciennement son éloquence est loin. Il s'exprime froidement, avec une mesure qui étonne, et il n'emporte plus les assemblées. La presse espagnole commenta assez peu favorablement son discours. *El Sol* (14 janvier) le rapproche du discours prononcé peu de temps avant par M. Cambo et signale que les deux députés catalans oublièrent tous deux de discuter largement, comme il fallait, le problème social. M. Cambo s'ingénia plutôt à prouver que tout marchait mal à Barcelone parce que M. Cambo n'avait pas été aux affaires, et M. Lerroux pensa exactement de même... vis-à-vis de M. Lerroux.

M. Besteiro, socialiste, fit entendre le lendemain un tout autre son de cloche. Il se refuse à défendre l'ordre social aux côtés de M. Lerroux. Les démocrates qui — le plus sincèrement du monde d'ailleurs — demandent pour l'Espagne un gouvernement fort, capable de faire respecter les lois, seront les victimes des réactionnaires, qui reprendront le pouvoir lorsque la paix sociale sera revenue. Les socialistes affirmaient ainsi nettement leur point de vue révolutionnaire.

Mais ce n'était là que peu de chose encore. M. Besteiro est modéré dans son langage. M. Indalecio Prieto est impétueux et d'une éloquence vibrante. Il se contient difficilement. Aussi lorsque son tour vint, entraîna-t-il les principaux hommes d'Etat d'Espagne à venir s'expliquer à la tribune.

Ce fut à propos des Juntes militaires. M. Indelacio Prieto prononça contre l'ancien ministre de la Guerre, et le présent, les généraux Tovar et Villalba, un réquisitoire rigoureux. L'un comme l'autre, dit-il, ont été les victimes de Juntes. Le général Villalba a créé des commissions destinées à remplacer les Juntes, mais les Juntes n'ont jamais été aussi vivantes. « Jadis les citoyens étaient garantis, dans le sein de l'armée ; aujourd'hui, avec les Juntes de défense, non. Ce gouvernement sent sa propre agonie. La paix morale ne se rétablira pas tant qu'on n'assurera pas la suprématie du pouvoir civil sur les autres pouvoirs. »

Le président du Conseil et le ministre de la Guerre, tour à tour protestèrent contre les paroles de M. Prieto. Le général Villalba, en particulier, affirma non sans énergie que son décret ne resterait pas lettre morte. Les Juntes de défense ont cessé d'exister.

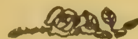
Le comte de Romanones succède au ministre responsable. Il renouvelle ses précédentes déclarations et condamné sévèrement l'attitude des Juntes militaires Il faut les supprimer ? Le général Villalba y est-il parvenu ? C'est ce que le temps seul permettra d'éclaircir.

M. Alba, M. Villanueva sont aussi des adversaires des Juntes. Ils viennent l'affirmer nettement. Ils estiment que le décret du général Villalba est un bon commencement. Pas plus.

M. Prieto révient à la charge. Il affirme que le Roi d'Espagne est favorable aux Juntes militaires, qu'il est intervenu personnellement pour les soutenir. Cette allégation soulève des protestations. M. La Cierva monte énergiquement à la tribune pour la réfuter. Et la séance finit sans qu'aucune conclusion précise ait surgi.

Pendant ce temps, l'agitation continue toujours à Barcelone. Le 12 janvier, la police perquisitionnant dans des milieux syndicalistes, fit ample collecte de documents et de tracts. Soixante-douze délégués furent arrêtés. Et les ouvriers chôment toujours.

JEAN LODET.



DANS L'EST EUROPÉEN

BERMONDT-AWALOFF ET GOURKO. — L'ORGANISATION DE LA PROPAGANDE ALLEMANDE.

Une personne récemment arrivée de Riga en a rapporté des renseignements curieux, quoique rétrospectifs, sur les coulisses de l'armée Awaloff-Bermondt.

Suivant des documents secrets saisis par l'état-major de l'armée lettone, un certain M. Remmer, personnage de second plan et peu connu jusqu'ici, mais ami intime d'Awaloff, aurait été l'âme de cette entreprise.

Nous trouvons, en date du 29 octobre, dans un rapport adressé par ce M. Remmer au colonel Awaloff-Bermondt les détails suivants sur le gouvernement panrusse constitué à Berlin.

On se rappelle l'activité de ce fameux gouvernement, qui enrôlait des volontaires dans toute l'Allemagne, équipait, ravitaillait l'armée blanche et lui fournissait du matériel de guerre grâce à la complaisance du cabinet Noske-Scheidemann. Mais il n'est pas superflu de faire voir comme l'Entente, qui croyait tenir les fils de la contre-révolution russe, était, en réalité, dupée par le général Gourko.

« Le général Gourko, dit ce rapport, a consenti à reconnaître le colonel prince Awaloff comme commandant de l'armée occidentale. Il a fait part de cette décision aux sphères industrielles, commerciales, financières et au syndicat. Avec l'assentiment du général Gourko, le syndicat va passer un contrat avec A. Remmer, concernant la fourniture d'effets et d'argent à l'armée occidentale. Dix ou douze membres de ce syndicat se rendront bientôt au front, notamment Wilhelm Hartmann, Oscar Mayer, Paul Boyer, Oscar Hertel, Hermann Lilienthal, directeurs du Concordat de l'Industrie et du Commerce, et chargés du soin de la renaissance économique du pays à l'arrière de l'armée du colonel Bermondt; leurs noms sont connus en Allemagne et deux d'entre eux sont membres de l'Assemblée Nationale (*Volkspartei*).

« Aussitôt que Petrograd et Moscou seront entre

nos mains, le général de cavalerie W.-G. Gourko sera nommé chef suprême. Mais il faut tenir ce projet secret avec le plus grand soin, afin que ses directions rédigées à l'intention de Koltchak, Denikine et Youdenitch, avec qui il est en étroits rapports, ne soient pas annulées par l'Entente.

« Son programme est celui des « *monarchistes-démocrates* » adopté d'après Kriwachërn et l'ingénieur Werchowsky par l'armée de Denikine et la Russie méridionale.

« Le général Gourko s'est porté garant auprès du syndicat de la loyauté du prince Awaloff-Bermondt. La politique du commandant de l'armée occidentale des volontaires, a-t-il déclaré, est un anneau de la chaîne panrusse.

« P.-S. — La frontière est ouverte. Dix millions de cartouches sont expédiées de Kœnigsberg. On en enverra encore. »



Les journaux de Berlin ont annoncé à la date du 25 octobre :

« Le général Gourko vient d'arriver de Londres. Il est d'avis que le plus important et le plus pressé, c'est d'abord de prendre Riga.

« Il faut aussi s'occuper d'organiser notre propagande et notre campagne de presse. Le baron Karff dispose d'une très grande influence sur la presse de ce pays et aussi, grâce à certaines relations, sur la presse anglaise. Il est en outre en rapports constants avec la feuille éditée par Bourtzieff à Paris. Tous nos amis consentent à nous prêter leur concours pour faciliter l'extension du rayonnement de notre bureau de presse.

« Nous avons des amis qui, quoiqu'Anglais, éprouvent une réelle sympathie pour notre cause. Ils nous ont procuré des accointances à Paris. Nous comptons, grâce à leur appui, arriver assez facilement à nous faire reconnaître par la Conférence de Paris, et par Koltchak. »

Par le même courrier, on apprend que Mme Koltchak à Paris, « où elle dispose de nombreuses relations » et à Cannes est entourée de groupes dévoués aux intérêts et aux menées du gouvernement germanophile de Gourko à Berlin. On y envisage le départ pour Paris du baron Korff, dans le but de se servir de Mme Koltchak pour procurer l'appui de l'Entente au gouvernement russe germanophile de Berlin.

E. DESPRÉAUX.



EN HONGRIE

Le mouvement nationaliste

L'AMIRAL HORTHY. — L'ARMÉE NATIONALE, FONDEMENT DE L'EXISTENCE NATIONALE. — LE TRAITÉ DE NEUILLY : CRUAUTÉ ET FOLIE. — M. FRIEDRICH REFUSE L'AIDE ÉTRANGÈRE. — CONSIDÉRATIONS COMMERCIALES.

Nous recevons de Budapest quelques journaux, quotidiens ou illustrés, qui, tous, sont symptomatiques d'un état d'esprit nouveau dont il serait impardonnable de ne pas tenir compte. Ils semblent, en effet, être l'interprète d'un mouvement de nationalisme intense qui, si l'on n'y prend garde, est susceptible de réserver à l'Entente des surprises peu agréables.

Pendant le dualisme, l'opinion, en Hongrie, n'a jamais été très militariste. L'armée était une institution étrangère, encadrée d'étrangers, commandée en langue étrangère, qui ne pouvait être l'image de la patrie.

Aussi, un fort mouvement militariste est-il quelque chose de parfaitement nouveau pour qui connaissait la Hongrie d'avant-guerre.

Or, c'est précisément de la vigueur de ce mouvement que témoignent les journaux que nous avons reçus. Les illustrés reproduisent presque à chaque page, les traits de l'amiral Horthy, généralissime de l'armée nationale, « le héros du combat d'Otrante ».

De multiples anecdotes racontent sa bravoure, sa simplicité, l'austérité de sa vie. D'autres relatent la naissance de cette armée nationale qu'il commande, et qui semble, aujourd'hui, incarner en elle tous les espoirs de la nation magyare :

« L'armée nationale est le fondement même de l'existence du pays... Il est certain que, si petite soit-elle, la force armée que l'Entente nous permettra de conserver, si son organisation se développe sur les excellentes bases jetées jusqu'à présent, si l'esprit en demeure aussi splendide que jusqu'ici..., l'armée nationale deviendra la fondation de notre existence et de notre gloire future, et l'épine dorsale de notre reconstruction si nécessaire (1).

Et, unanimes, les journaux insistent sur ce point qu'à l'est du Rhin, il n'est pas d'autre armée forte, disciplinée, animée d'un grand souffle patriotique : il n'en est pas d'autre, sauf l'armée polonaise, occupée, elle, à la défense des frontières orientales de la République.

Ce n'est pas là le ton habituel du *Pester Lloyd*, du *Budapesti Hirlap*, du *Pesti Hirlap*, vieux organes usant généralement de plus de mesure et de prudence. Le *Nemzeti Ujsag* (Journal national), le *Virradat* (Aurore), le *Uj Nemzedèk* (La Nouvelle génération) sont des feuilles jeunes, nées après les humiliations du bolchevisme et les épreuves de l'occupation roumaine ; elles sont pleines d'un ardent esprit de nationalisme, et semblent destinées à stimuler encore cette résurrection spirituelle du magyarisme qui est un des graves problèmes de l'heure.

A côté de cette propagande militariste, et comme la complétant, nous lisons de véhémentes protestations contre les clauses territoriales du futur Traité de Neuilly :

« Nous savons qu'au château de Madrid, on ne discute point : on ordonne et on prononce des arrêts, des arrêts écrits à la pointe du sabre et avec du sang... Mais ceci n'est pas seulement une cruauté : *c'est une folie... La paix de l'Europe sera rompue du jour où cet attentat violent deviendra une réalité...* » (2).

Voilà maintenant, après la voix de la presse, la voix plus autorisée des gouvernants :

Le 19 décembre, M. Friedrich, l'ancien président du Conseil devenu ministre de la Guerre du cabinet Huszar, prononçait un discours-programme devant les électeurs du IVe arrondissement de Budapest :

« Deux courants se manifestent dans notre politique. L'un, qui demande la paix avec l'Entente, dans l'espoir d'en obtenir de la graisse, de la houille, du pain, qui compte sur la signature de la paix pour voir rétablir le bonheur et la prospérité. L'autre, qui ne croit à personne, qui n'attend d'aide de personne.

« Moi, je ne vis pas d'espoirs. Cette nation n'a point d'amis ; elle doit faire courageusement le bilan de son effroyable situation, elle doit savoir vouloir, elle ne doit renoncer à rien. Elle vivra.

« ... Je ne crois à aucune bienveillance, à aucune aide étrangère. Personne ne nous aidera, hormis nous-mêmes.

« Nous n'avons pas pris part à la guerre mondiale pour nous enrichir de rapines, mais pour l'honneur de la parole donnée à nos alliés. Nous avons donné, et tenu notre parole. De même, nous tiendrons le serment que nous faisons aujourd'hui *de ne jamais renoncer à l'intégrité de ce pays.* Aujourd'hui nous sommes faibles, et nous porterons notre croix. Mais nous ne renoncerons pas à notre Hongrie millénaire » (3).

Enfin, dernier avertissement :

« D'ailleurs, je vois que l'Entente ne durera plus longtemps, et qu'au printemps, la situation changera. » (*Ibid.*)

Le discours de M. Friedrich contient encore un long panégyrique de l'armée nationale, « seul argument de force que possédera l'Assemblée nationale ». Il passe rapidement sur la question ouvrière, en exigeant du prolétariat un loyalisme absolu, et une morale chrétienne comme gage du pardon de ses crimes. Enfin, après un appel à la restauration monarchique, il conclut ainsi :

« Allez, et dites partout que nous n'avons aucun motif de désespérer. *Notre bel avenir dépend de nous, de notre décision, de notre volonté*, et c'est la moitié de la victoire. » (*Ibid.*)



Qu'on n'aille pas dire que ce sont là paroles de réunion publique, de surenchère électorale. Il s'agit de quelque chose d'infiniment plus sérieux et de plus profond.

Les Hongrois se considèrent comme injustement punis pour les crimes d'autrui, auxquels les ont associés seulement, disent-ils, le respect de leurs alliances et la fidélité à la parole donnée. Ils considèrent aussi que cette question des responsabilités mise à part, la paix qu'on leur impose et qui va les priver de leurs matières premières, de leurs bois, de leurs mines, de la plus grande partie de leurs industries, est *en soi* injuste. Et, en face de la résignation — toute de façade aussi — de certains milieux où la prudence prédomine, se dessine un mouvement nouveau, plein de force, plein d'orgueil et de confiance

(1) *Nemzeti Ujsag*, du 7 janvier.
(2) *Uj Nemzedek*, du 6 janvier.
(3) *Virradat* du 20 décembre.

en soi. « Une nation qui a pu survivre à Mohacs et à Vilagos survivra bien à Neuilly », disait naguère le président du Conseil.

Pour survivre à l'humiliation de Neuilly, le nationalisme magyar veut s'appuyer sur un instrument solide, qui, parmi la décomposition de l'Europe centrale, lui servira un jour d'irrésistible argument à une armée nationale forte, disciplinée, bien armée, enthousiaste.

Tout cela est clair, en vérité, et plutôt inquiétant même. Et nous n'avons pas tort, décidément, de dire que les hôtes actuels du château de Madrid pourraient bien nous donner dans l'avenir plus de fil à retordre que les précédents...



Le ministre du Commerce de Tchéco-Slovaquie, le Dr Heidler, a parlé vers la fin de novembre de la nécessité de reprendre le commerce avec les Etats voisins, issus de l'ancienne monarchie dualiste, sur la base du libre-échange, pour assurer ainsi des débouchés aux produits de l'industrie tchèque. M. Bénès reprit cette idée, et parla même d'une *aide éventuelle* à la Hongrie.

MM. Rubinek et Heinrich, ministres de l'Agriculture et du Commerce de Hongrie, répondent à ces déclarations dans le *Virradat* (Aurore) du 20 décembre.

M. Rubinek se déclare partisan déterminé du libre-échange entre voisins, et même d'une alliance économique qui, selon lui, satisferait l'Entente, *mais à la condition d'aplanir d'abord les différends politiques :*

« Tant que Tchèques et Autrichiens demanderont le démembrement de la Hongrie, tant que Vienne et Prague resteront les serres chaudes du communisme, on pourra nous *forcer* à conclure des accords sur le papier, mais on n'en fera pas des réalités. »

M. Heinrich, beaucoup plus prudent que son collègue, se contente de dire que « la création de frontières douanières était la conséquence nécessaire de l'indépendance de la Hongrie », mais qu'une « politique douanière définitive ne pourrait être suivie qu'après la signature de la paix ».

JEAN NOËL.



EN ALLEMAGNE

Les manifestations des Indépendants et des Communistes à Berlin

LES MANIFESTATIONS DU 13 DEVANT LE REICHSTAG : 20 MORTS ET 40 BLESSÉS ; PROCLAMATION DE L'ÉTAT DE SIÈGE. — REMISE DES PLEINS POUVOIRS A NOSKE. — LES JOURNAUX D'EXTRÊME-GAUCHE SUSPENDUS. — LES FEUILLES DE TOUS LES PARTIS UNANIMES A REJETER SUR LES INDÉPENDANTS LA RESPONSABILITÉ DES ÉVÉNEMENTS.

Depuis des semaines les communistes et les indépendants s'agitent dans l'espoir de renouveler l'expérience de la révolution, de renverser le gouvernement actuel et de s'emparer du pouvoir. La campagne qu'ils ont menée a abouti aux événements qui se sont déroulés le 13 janvier devant le Reichstag. L'Assemblée nationale s'était réunie ce jour-là pour discuter le projet de loi sur les Conseils d'exploitation ; or les radicaux, c'est-à-dire les communistes et les indépendants ne veulent pas accepter ce projet de loi, car ils prétendent établir un système de Conseils dans lequel tout le pouvoir serait aux mains de ces derniers. Ils avaient donc pris prétexte de la discussion de cette loi par l'Assemblée nationale pour organiser des manifestations devant le Parlement. Les social-démocrates avaient interdit aux membres de leur parti d'y prendre part et le gouvernement avait pris soin de faire entourer le palais du Reichstag par des troupes de la sûreté. La foule resta pendant quelque temps assez calme tandis que se poursuivait au Parlement la discussion du projet. Cette discussion fut interrompue par une fusillade ; les manifestants avaient en effet essayé de franchir la barrière de troupes et de forcer l'entrée du Reichstag. La police de sûreté avait dû faire usage de ses armes. On a à déplorer une vingtaine de morts et une quarantaine de blessés.

En raison de ces événements, le ministre d'Empire Ebert a proclamé l'état de siège et remis les pleins pouvoirs à Noske. Celui-ci a fait suspendre tous les organes des indépendants et des communistes, aussi tous les journaux des autres partis, nationalistes, centre, social-démocrates, démocrates sont-ils unanimes à rejeter sur les radicaux d'extrême gauche la responsabilité des événements de mercredi dernier et à déclarer que le Parlement doit conserver la liberté de ses décisions et ne pas être soumis à la violence d'un parti ou à la pression de la rue.

Le *Berliner Tageblatt* du 14 déclare en termes précis qu'un Etat démocratique a le devoir de défendre son existence, dût-il recourir aux armes pour avoir raison des tentatives de révolution d'une minorité, que cette minorité se compose d'éléments monarchistes, nationalistes ou communistes.

Le comité directeur du parti socialiste majoritaire, dit le *Vorwaerts* du 14 au matin, lance un appel qui invite les ouvriers au calme et condamne la manifestation révolutionnaire qui a eu lieu le 13. Cette manifestation est l'œuvre des indépendants et des communistes qui sont responsables du sang versé. Le gouvernement a dû prendre la défense des représentants du peuple malmenés et insultés par la foule. Il faut que tous les ouvriers conscients de leur devoir, continuent à travailler et refusent d'obéir aux excitateurs. Dans son article de fonds, le *Vorwaerts* (14-1) reprend les mêmes idées et défend l'attitude du gouvernement. La manifestation d'hier devait, dans la pensée de ceux qui l'ont préparée, être le signal d'une grève générale. Il était impossible que le gouvernement n'intervînt pas pour maintenir l'ordre et assurer le travail.

La *Vossische Zeitung* (14 matin) fait retomber toute la responsabilité de l'émeute sur les indépendants. Il ne s'agissait pas d'une simple protestation contre la loi sur les Conseils d'exploitation, mais d'une manifestation révolutionnaire dont les organisateurs attendaient des conséquences politiques. Le gouvernement a le devoir de guider le travail de l'Assemblée nationale qui est la garantie d'une évolution social-démocratique. Les troupes ont fait preuve le 13 de calme et de patience ; elles ont été provoquées et elles n'ont fait usage de leurs armes que pour répondre aux coups de fusil de la foule. La journée d'hier conclut la *Vossische Zeitung* a complètement compromis les socialistes-indépendants.

La *Germania* (14) écrit dans le même sens : « On ne saurait douter que la responsabilité des émeutes d'hier retombe entièrement sur les indépendants. Ils ont voulu se servir des masses ouvrières pour faire une tentative de violence sur les représentants du peuple allemand ; renverser ces derniers et s'emparer du pouvoir. Tel est le but de leur entreprise, aussi le sang qui a été versé hier retombe-t-il sur leurs épaules. On peut tirer un enseignement de ces événements, c'est la conviction que les socialistes indépendants restent très fermes dans leur résolution d'amener au pouvoir par des moyens violents la petite minorité qui leur obéit, et qu'ils n'appuient la social-démocratie que dans la mesure où cette dernière peut les seconder dans la réalisation des fins qu'ils poursuivent. Les indépendants exercent sans scrupule une véritable dictature ; peu leur importe de répandre le sang allemand. Ces jours prochains ils éclateront en invectives contre la bourgeoisie et contre le gouvernement qui use de procédés aussi violents, mais leurs cris ne sauraient étouffer la voix de la vérité. »

L'organe démocratique, le *Morgen-Post* écrit :

« On ne fait certainement pas tort aux masses qui ont obéi hier à la pression plus ou moins violente d'une minorité, si l'on déclare que 90 sur 100 de ceux qui le composaient ignoraient ce qu'étaient les Conseils d'exploitation. Les Conseils d'exploitation étaient le prétexte... Ils voulaient s'emparer du gouvernement, comme ils avaient essayé de le faire dans les journées sanglantes de janvier de l'année dernière. »

Les journaux nationalistes rejettent aussi sur les indépendants la responsabilité des démonstrations, mais ils saisissent cette occasion pour faire une politique de parti et ils reprochent au gouvernement et aux partis de la majorité de l'Assemblée nationale d'avoir en définitive capitulé devant les masses, puisque la discussion n'avait pas pu être poursuivie. Le président Forenbach aurait dû faire mettre hors la salle les députés Duwell, Lan Kant et Gayer ; dès lors qu'il n'a rien fait, il a montré qu'il avait peur.

Ce sont là de sots propos, déclare en les relevant la *Frankfurter Zeitung*, mais ils montrent bien l'esprit qui anime les nationalistes allemands et qu'il serait vain d'attendre d'eux, la paisible restauration de notre patrie.

Les événements du 13 ont montré nettement que

la république démocratique ne peut s'appuyer que sur des partis fidèles à la constitution et au programme démocratique. C'est de ces partis, de leur prudence politique et leur résolution que dépendent les événements de ces mois prochains.

PIERRE ASSELINE.



EN AUTRICHE

Le voyage du chancelier Renner à Prague

LES NÉGOCIATIONS DE PRAGUE. — LE CHANCELIER RENNER EXPOSE LES RÉSULTATS DE SON VOYAGE DEVANT LA COMMISSION DES AFFAIRES EXTÉRIEURES. — IL DÉCLARE QUE LES NÉGOCIATIONS N'ONT PAS ABOUTI AUX RÉSULTATS QU'IL ESPÉRAIT AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE, MAIS QU'ELLES ONT INAUGURÉ UNE POLITIQUE D'ENTENTE ENTRE LA RÉPUBLIQUE D'AUTRICHE ET LA TCHÉCO-SLOVAQUIE.

Devant le danger croissant qui menace la république d'Autriche, le chancelier Renner, sur le conseil des Alliés, est allé à Prague pour y exposer au gouvernement tchéco-slovaque la situation lamentable de son pays et solliciter l'aide de la république voisine, comme il avait sollicité le secours des Alliés devant le Conseil Suprême, il y a un mois environ. Il a été reçu à Prague avec les honneurs qu'on réservait autrefois aux seuls souverains. Les négociations avec MM. Mazaryck et Benès ont duré plusieurs jours. Dès son retour à Vienne, le chancelier autrichien a rendu compte de son voyage, non devant l'Assemblée Nationale, comme il avait d'abord projeté de le faire, mais devant la Commission des affaires extérieures. Il a déclaré que ses négociations n'avaient pas abouti aux résultats espérés dans les questions économiques; par contre il a souligné toute l'importance de ses démarches à Prague qui signalent un véritable rapprochement entre les deux républiques démocratiques d'Autriche et de Tchéco-Slovaquie qui, conscientes du danger que présentent les tentatives de restauration en Hongrie, veulent s'unir pour résister à l'influence que ces tentatives pourraient exercer dans les milieux monarchistes et réactionnaires de ces deux pays.

Le traité de Saint-Germain, a déclaré le chancelier d'Autriche, constitue pour un avenir prochain et éloigné, la base inébranlable de la politique autrichienne. Lorsque notre Assemblée Nationale a ratifié le traité, elle avait toutes les raisons de croire et d'espérer que plus rien ne s'opposerait à sa prompte entrée en vigueur et que quelques semaines suffiraient à l'Autriche pour entreprendre la restauration de sa vie économique. Ces espérances ont été déçues.

Dix mois se sont écoulés depuis l'armistice jusqu'à la remise du traité à notre délégation à Versailles le 10 septembre dernier ; quatre autres mois viennent encore de s'écouler et nous ignorons encore quand aura lieu l'échange des ratifications. Cet état de transition insupportable a pour notre vie politique et économique les conséquences les plus graves. Le ministère des affaires étrangères, voyant les choses traîner ainsi en longueur, s'est demandé s'il ne serait pas possible de faire entrer le traité en vigueur au moins *inter partes* au moyen de négociations séparées. Ceci lui paraissait surtout désirable pour les voisins immédiats de l'Autriche, en particulier pour la République tchéco-slovaque que des liens politiques et économiques très étroits unissent à l'Autriche. Ce n'était pas aux vaincus qu'il appartenait de prendre l'initiative de semblables démarches. Mais dès que le ministère des affaires extérieures eut pris connaissance des déclarations de M. Benès et du ministre tchèque du commerce, M. Heidler, il s'empressa de saisir la main qui lui était tendue. Il désigna une délégation chargée de se rendre à Prague pour exposer les desiderata du peuple autrichien.

Dans l'ensemble les négociations se sont poursuivies dans un esprit de mutuelle conciliation. Dans un certain nombre de domaines, on est arrivé rapidement à un accord. Quelques autres questions ont été l'objet de discussions qui se sont prolongées jusqu'au mardi 13 et que la Conférence des Ministres s'est vue ensuite obligée de résoudre elle-même, en particulier les négociations au sujet du charbon et du sucre. Nous n'avons pas pu encore rédiger un traité qui définit nettement le résultat des négociations parce que les offres faites par le gouvernement tchéco-slovaque sont insuffisantes, qu'elles ne s'élèvent même pas aux chiffres prévus par le traité de Saint-Germain. Dans ces conditions une seule chose restait possible : demander au Gouvernement tchéco-slovaque de fixer lui-même le montant des livraisons qu'il était disposé à nous faire, et de désigner une commission permanente pour le charbon et les transports qui présiderait à l'élaboration d'un traité et veillerait à la régularité des livraisons.

La question du sucre a été l'objet d'une discussion vive et prolongée, après quoi on a abouti à un accord sur les quantités à livrer et le prix par kilogramme.

Quant aux questions des frontières, elles ont fait l'objet de pourparlers nombreux entre experts des deux gouvernements et entre les ministres des affaires étrangères des deux républiques. Elles ont été renvoyées à une Commission des frontières qui les étudiera et leur donnera une solution. D'autres commissions nouvelles ont été instituées pour s'occuper du problème des minorités, des échanges commerciaux. Des listes ont été déjà dressées d'objets pouvant être échangés librement et francs de droits de douane entre les deux républiques voisines.

Quant aux problèmes de politique générale et des relations avec l'étranger, la République d'Autriche et la République tchéco-slovaque sont persuadées que le maintien entre elles de rapports de bon voisinage est nécessaire à la réorganisation de l'Europe. Aussi sont-elles décidées à resserrer et à affermir les liens qui les unissent. Leur devoir prochain à l'une et à l'autre est l'accomplissement du traité de Saint-Germain par lequel elles effaceront jusqu'au souvenir d'un passé qui fut plein de rancune et de malentendus ; leur seconde tâche sera l'inauguration d'une politique économique commune des deux pays. Ceci ne signifie aucunement que les deux pays se lient par un traité d'alliance ni même par une entente, mais seulement qu'ils désirent vivre, l'un et l'autre, en rapports de bon voisinage. Au cas, cependant, où l'un ou l'autre Etat serait l'objet d'une agression quelconque, l'autre lui porterait secours soit politiquement soit diplomatiquement.

Quant à la politique intérieure, l'une et l'autre république reposant sur des assises démocratiques et sur une coalition des « Volksparteien » sont également intéressées à s'opposer fermement à toute tentative de restauration, que celle-ci soit entreprise à l'intérieur même de l'Etat ou sous une influence étrangère quelconque.

Encore que les négociations de Prague aient abouti à un échec au point de vue économique, c'est ainsi que s'exprime le chancelier lui-même, elles ont inauguré une politique d'entente cordiale entre les deux républiques : c'est là un résultat important qui tire l'Autriche de l'abandon et du délaissement dont elle était à jamais incapable de sortir par ses propres forces.

ROGER BELLENCONTRE.



CORRESPONDANCE

*Plus d'un parmi les peuples accourus à Paris pour présenter à la Conférence de la Paix la juste réclamation en faveur de leurs droits méconnus, s'est heurté à une porte hermétiquement close. Leurs délégations se sont alors tournées vers la Presse, cette voix de l'opinion, pour essayer de faire entendre leurs doléances et l'injustice dont ils étaient victimes. Ce fut un privilège de l'*Europe Nouvelle *d'être ainsi la tribune de ceux qui sont les opprimés et que la Conférence n'a su entendre quand elle n'a pas approfondi leur géhenne. Nous publions aujourd'hui deux lettres qui nous sont parvenues : l'une d'un Albanais, l'autre d'un Persan. L'une et l'autre crient vers la Liberté : ce mot que seule, semble-t-il, la langue française sache exprimer.*

LA QUESTION TURQUE

(Lettre ouverte à l'EUROPE NOUVELLE.)

Un de nos éminents hommes politiques de la droite qui avait fait en Grèce, sous le règne du roi Constantin un voyage aussi sensationnel que peu efficace (avec le roi Constantin, marié à la sœur de Guillaume II, il n'y avait vraiment rien à faire), réclamait récemment, dans un de nos grands quotidiens du matin, que Constantinople ne soit

pas laissée aux Turcs. Il faisait valoir comme arguments qu'il fallait absolument punir ces méchants Turcs de s'être alliés à nos ennemis.

Nous sommes vraiment fâchés de n'être aucunement convaincus par la dialectique de M. Denis Cochin, pour l'éminente personnalité de qui, d'ailleurs, nous avons toujours professé le plus grand respect. En matière de politique extérieure, nous sommes résolument fermés à toutes les raisons de sentiments, autres que le sentiment national. Il s'agit actuellement de savoir, *non point si les Turcs ont bien ou mal fait en s'alliant avec l'Allemagne* — encore que la politique plus qu'inconsistante de la France en Orient ait fourni à cet égard bien des circonstances atténuantes, — *mais s'il est actuellement de l'intérêt bien compris de la France que les Turcs soient ou ne soient pas maintenus à Constantinople.*

La question ainsi posée, nous n'hésitons pas à répondre par l'affimative :

1° Nous avons intérêt à voir à Constantinople la domination turque plutôt que toute autre domination ;

2° Il est de notre intérêt de puissance musulmane de ne pas toucher au calife de Constantinople (qui ne serait évidemment plus le calife de Constantinople s'il était relégué à Brousse ou à Koniah) ;

3° La France n'est plus assez riche, ni assez puissante pour se poser dans le monde en redresseuse de torts. Elle doit penser avant tout à ses propres intérêts, qui sont toujours ceux de la civilisation. Les intérêts de la France à Constantinople sont trop considérables pour qu'on aille les risquer dans une aventure comme celle que préconise M. Denis Cochin. D'ailleurs, cette aventure ne ferait l'affaire ni de l'Angleterre, ni de l'Italie ;

4° Assez d'aventures ont été tentées déjà, et l'on commence à en apercevoir les tristes conséquences : l'émiettement de l'Autriche nous a ménagé déjà quelques désagréments que n'avaient pas prévus les utopistes. Il ne faut pas oublier non plus que la Russie brûle. Une Turquie encore forte en Europe ne serait pas un contrepoids inutile. Scandinavie, Pologne, Turquie, telles furent les alliées de la France, lorsque la Russie était encore dans les limbes. Elle y est retournée. Par contre, l'Allemagne forme un bloc plus compact que jamais et l'Angleterre n'est toujours pas une puissance continentale, en dépit de tous les projets de tunnel sous la Manche et des progrès indéniables de l'aviation, qui tend à réunir les terres par le ciel.

Ménageons la Turquie. Ne nous laissons pas bluffer par Hérodote et par Thucydide, au point de croire que la Grèce antique ait seule représenté la civilisation, et que les successeurs des Perses ne soient encore, à l'heure actuelle, que des barbares. Le procès de la cause Thémistocle-Xerxès reste à faire, en écoutant soigneusement les deux parties, et en tamisant l'éloquence indéniable de l'une, par le bon droit de l'autre. Enfin, n'oublions pas que Rome a jadis conquis la Grèce, et qu'aucun historien ne s'est jamais pris à le regretter (1). HENRI MYLÈS.

LETTRE PERSANE

Monsieur le Directeur,

Permettez-vous aux patriotes d'un royaume, existant depuis 80 siècles, à qui il n'est permis chez eux ni d'exprimer leur pensée, ni de la publier par la voie de la Presse, de faire appel à vos sentiments d'humanité pour que vous fassiez bon accueil à cette lettre ?

Elle permettra à nos frères Français de se faire une juste idée des souffrances et des malheurs qui nous accablent en ce début du vingtième siècle. Le premier de ces malheurs fut d'avoir pour ministre des Affaires étrangères un prince, à qui nous devons le bombardement dont fut victime, il y a onze ans, notre Parlement.

Après nous avoir causé des malheurs sans nombre, il prit alors la fuite et vint à Paris, où résidait alors un grand prince persan, Zillis Sultan.

Notre ministre actuel fut heureux de pouvoir trouver chez lui un humble emploi d'interprète. Mais peu avant la déclaration de la guerre mondiale, il eut, suivant le proverbe persan, *en voyant l'eau trouble, le désir de pêcher des poissons dorés*. Il retourna en Perse et commença par assurer ses avantages personnels, en entamant une campagne de propagande contre l'Entente. En même temps qu'il envoyait des dépêches pressantes au beau-père de son frère Nizam Saltaneh, alors gouverneur du Lauristan, lui promettant mille châteaux en Espagne, il l'incitait à déclarer la guerre à l'Entente. Il recruta dans les différentes tribus persanes, dix mille cavaliers, et quand l'armée de Nizam altaneh se rencontra pour la première fois aux environs de Kirmanchah avec l'armée russe, elle fut décimée et défaite. Avec son état-major, Nizam Saltaneh se réfugia à Bagdad et de là, alla à Constantinople ; selon un proverbe populaire, il se retirait du combat dès la première blessure. La partie perdue, Firouze alla à la Légation d'Angleterre à Téhéran, apportant la clef de la Perse sur un plateau d'argent. Y étant entré le matin, en simple particulier, il en sortit, l'après-midi, ministre des Affaires étrangères. Ainsi on devient facilement homme d'Etat. Et lorsqu'il y aura en Russie un gouvernement stable, notre prince ne tardera pas à se présenter à l'ambassadeur de Russie, pour lui offrir la seconde clef de la Perse. Ainsi, ces hommes sans cœur, sans pitié, ont pour les honneurs livré leur pays à l'étranger et l'Europe peut croire, puisque nous ne pouvons parler, que nous sommes d'accord avec eux. LISSANIL MILLEH.

L'INDÉPENDANCE DE L'ALBANIE

On sait que, suivant sa méthode accoutumée, le Conseil des Trois a envisagé pour la solution du problème de Fiume un compromis plus ou moins compliqué. Il a fallu pour faire droit aux revendications italiennes chercher des compensations pour les Yougo-Slaves. Il semble que ce sera la pauvre Albanie qui en paiera les frais. D'où chez les patriotes albanais une légitime et profonde émotion, comme en témoigne la lettre suivante qui émane d'une haute personnalité albanaise.

Monsieur le Directeur,

La rumeur court que la Conférence de la Paix aurait pensé à donner à la Yougo-Slavie la partie septentrionale de l'Albanie (jusqu'à la rivière Drin) en *compensation de* Fiume ; on dit que le sud de l'Albanie (les districts de Kortcha et Argyrocastro) seront offerts en holocauste à la Grèce, et que l'Italie — tel le lion de la fable — prendrait le reste (Valona et mandat).

La Conférence sans doute poserait un cachet sur cette décision avec les mots : *Finis Albaniæ !*

En plein vingtième siècle, les trois grandes puissances libérales de l'univers, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, consomment sur l'Albanie le même crime que la Russie, la Prusse et l'Autriche despotiques ont perpétré au dix-huitième siècle sur la Pologne.

L'Angleterre en entrant dans la grande guerre déclarait qu'elle luttait pour la défense des petites nationalités. M. Clemenceau, dans le discours qu'il prononçait à Strasbourg, le 4 novembre 1919, disait : « Les chefs des gouvernements des premières nations du monde se sont réunis à Paris pour refaire la carte de l'Europe au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. »

Le président Wilson, d'accord avec tous les Alliés, y compris l'Italie, déclarait que cette lutte titanique avait pour but l'affranchissement des peuples opprimés, la protection des faibles, le triomphe de la justice et du droit sur la force brutale.

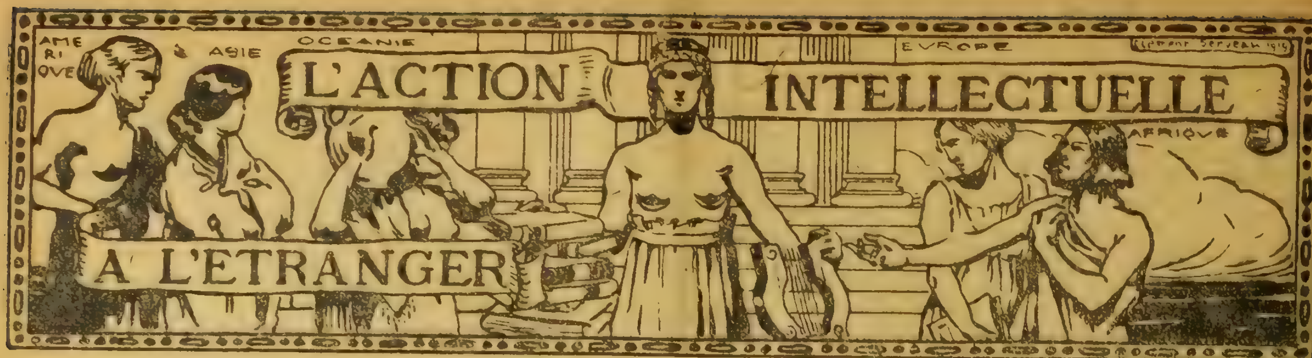
L'Albanie a été mutilée pour la première fois en 1878 ; pour la seconde fois elle a été démembrée en 1913 dans la Conférence de Londres ; pourtant cette Conférence qui était formée par les représentants des grandes nations : France, Angleterre, Italie, reconnaissait une petite Albanie indéepndante. Les Albanais s'accrochent à ce petit lambeau de terre ; ils tiennent à vivre, à ne pas mourir. Ils veulent l'indépendance pleine et repoussent tout mandat.

Le traité de 1913 serait-il donc un simple chiffon de papier ?

En Europe on massacre l'Albanie et on crée des Etats indépendants en Asie. Est-ce ironie ou une macabre comédie ? Morale ? LUMO SKENDO,

Délégué de la Société panalbanaise « Vatra » des Etats-Unis d'Amérique.

(1) Voir dans l'*Europe Nouvelle* du 21 juin 1919 : Comment régler la Question de Turquie.



UN NOUVEAU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (?)

Une décision prise par M. Millerand de rattacher au ministère de l'Instruction publique, sous la forme d'un Sous-Secrétariat d'Etat, les services de l'Enseignement technique du ministère du Commerce pourrait bien être le point de départ d'une révolution. On n'ignore pas que, depuis longtemps, le dualisme établi dans note enseignement primaire supérieur par la répartition entre deux départements de deux services aussi étroitement connexes, était la source non seulement de petits conflits, mais de graves inconvénients. Conflits et inconvénients vont sans doute disparaître, mais ce n'est pas assez. Voici que pour la première fois s'offre à un ministère de l'Instruction publique la faculté de réunir dans sa main à peu près tous les instruments de l'Education Nationale. Il pourra, si la Chambre lui prête vie, organiser enfin ce grand ministère que beaucoup appellent de leurs vœux depuis si longtemps. Il va peut-être par des réformes prudentes modifier la répartition des différentes sortes d'enseignement, rendre plus aisé le passage d'une catégorie à l'autre, adapter d'un bout à l'autre de l'échelle pédagogique les institutions aux besoins.

Ce ministère a été confié à un homme dont l'honnêteté et la bonne volonté et la fine intelligence ne sont pas, loin de là, les seules qualités : c'est un idéaliste doublé d'un administrateur expérimenté. Parmi les nombreux projets qu'il a présentés au Parlement comme simple député, beaucoup intéressent directement l'Instruction publique. Quelques-uns étaient de grande valeur pour cette œuvre si particulièrement importante et urgente qui est celle de l'expansion intellectuelle française à l'étranger. Nous souhaitons que M. Honnorat ait le temps et la faculté de réaliser quelques-uns de ces projets jusqu'à présent retardés.

En tous les cas, nous suivrons ici l'action du nouveau ministère avec le désir de voir enfin aboutir ou tout au moins mises en train quelques-unes des améliorations et des innovations que nous avons préconisées ici depuis un an. Le moment est solennel pour l'avenir de l'éducation nationale ; dans plusieurs grands pays l'ébranlement de la guerre a déjà amené les Gouvernements à modifier et à élargir les bases de l'Instruction publique ; la France ne doit pas rester en arrière. De tous les côtés, depuis deux ans surtout, surgissent, du sein des corps intéressés des trois ordres de l'Enseignement, dans les journaux, dans les revues, dans les livres, des propositions, des programmes ; il est temps que le Gouvernement se préoccupe de choisir dans cet ensemble confus les projets les plus pratiques, les plus rapidement réalisables et les plus conformes à l'idéal national.

L'UNIVERSITAIRE.



LA CULTURE FRANÇAISE EN SUÈDE

De tous les pays de langue germanique la Suède est évidemment celui où la culture française a les plus anciennes attaches, la tradition la plus suivie et la plus nourrie. La Suède tire justement fierté de son passé historique, de ce dix-septième siècle où elle joua, avec ses grands rois dans les affaires de l'Europe, un rôle éclatant. Or ce temps est aussi pour elle celui de l'alliance et de l'amitié françaises. Les rapports politiques étroits de la Suède et de la France au XVIIe et au XVIIIe siècle, se traduisent par un contact intellectuel non seulement plus intime, mais aussi plus fructueux que dans les autres pays de langue germanique. Les grands châteaux de Suède, royaux ou seigneuriaux, presque tous restés intacts à l'extérieur et à l'intérieur depuis cette époque, transportent le visiteur français en plein XVIIIe siècle ; il trouve dans leurs riches bibliothèques les belles éditions qu'on faisait alors de nos classiques, et, sous de luxueuses reliures, les carnets ou récits des voyages en France sans lesquels, en ce temps, il n'y avait pas de gentilhomme accompli. Aucun pays du Nord ne nous offre un bloc aussi complet, aussi fidèlement conservé, aussi suggestif de notre rayonnement ancien et du temps où la France était l'école de l'Europe.

Ce rayonnement, ces liens étroits, n'ont pas été limités aux grands siècles de l'ancien régime. Notre situation intellectuelle et morale s'est renforcée au XIXe siècle par l'avènement d'une dynastie française. De tous les trônes fondés par les victoires françaises autour de Napoléon, celui-là seul est resté debout. Le jardinier de Fontainebleau se plaignait à Henri IV de ne rien pouvoir obtenir du mauvais sol où il travaillait. « Eh ! dit le roi, plantez-y des Gascons : ils poussent partout ! » Le Gascon Bernadotte a su pousser et rester sur le sol suédois, rendre au pays les plus précieux services précisément par des qualités gasconnes naturelles à un compatriote d'Henri IV et de Montaigne. Durant la plus grande partie du XIXe siècle les vieilles relations des deux pays y puisèrent une force et une cordialité nouvelles.

Notre influence se maintenait plus solide que jamais sous le second Empire. Il ne faut pas oublier que ce fut là une époque de puissante influence et de grand prestige français. Mais en Suède, comme ailleurs, l'effondrement de Sedan nous porta un coup terrible. 1871 posa une question qui jusqu'alors n'avait pas existé : celle du choix entre les idées françaises et les idées germaniques.



Ce furent celles-ci qui l'emportèrent. Le prestige militaire et l'activité commerciale furent, en Suède comme ailleurs, les deux sources toujours entretenues de l'influence allemande. N'oublions pas d'ailleurs, pour voir les choses impartialement, que l'influence allemande dans un pays de

langue germanique sera toujours puissamment aidée par cette communauté relative de langue. Pour un Scandinave comme pour un Hollandais, l'allemand sera une seconde langue maternelle. Au contraire le français demande une éducation longue et assez difficile, et sans que l'on parvienne toujours à entrer profondément dans ses finesses. C'est même là une différence notable entre les pays de langue germanique et les pays de langue slave. Pour des raisons assez délicates et assez complexes, un Slave s'assimilera mieux le fond vivant de notre langue ; des efforts suivis pour faire du français la seconde langue intellectuelle et esthétique de pays comme la Pologne et la Tchéco-Slovaquie ne seraient nullement chimériques.

Cette influence allemande a duré en Suède jusqu'à la guerre actuelle. Hâtons-nous de dire que, jusqu'en 1914, elle ne s'est pas doublée d'une hostilité réelle contre la France.

Mais on acceptait comme une vérité évidente et indiscutable le lieu commun et le grand argument de la culture germanique sur la décadence irrémédiable des races latines et en particulier de la France. Le nom de France signifiait une chose qui avait été grande et qui diminuait tous les jours, à peu près ce qu'était l'Espagne pour un Français du XVIIe et du XVIIIe siècle. Notre population stationnaire, notre manque de prestige politique, nos scandales au grand jour, la prétendue immoralité de notre littérature étaient présentés comme autant de signes manifestes d'un déclin qui ne pouvait faire doute. De sorte que dans les premières années du XXe siècle, une image conventionnelle de la France, une sorte de fausse monnaie *made in Germany* avait cours en Suède comme dans les autres pays germaniques.

Un des exemples les plus caractéristiques de cette diminution, un des exemplaires les plus typiques de cette fausse monnaie, nous sont fournis par l'attribution des prix Nobel depuis leur fondation. On sait que la libéralité d'Alfred Nobel permet aux académies suédoises de décerner aux écrivains et aux savants d'Europe les prix les plus importants dont dispose aujourd'hui un Institut quelconque et que le prestige de ces prix — fait en partie de la grosse somme qui éblouit le public — est considérable. Les deux cent mille francs « touchés » par un Sully-Prudhomme ou un Alfred Curie leur donnaient pour le commun des hommes un peu du prestige dont le million de la cantinière ou le demi-million du boxeur Carpentier auréolèrent d'heureux gagnants. Grâce à Nobel la Pensée fait figure de parente modeste, mais pas trop pauvre, à côté de la roue de la Fortune et de l'adresse du poing. Un de ces prix, celui de la paix, est décerné par un jury norvégien, les quatre autres, littérature, physique, chimie et médecine le sont par les académies suédoises. Je laisse de côté les trois prix scientifiques dont l'attribution ne présente pas de problème bien délicat : un jury de physiciens ou de chimistes se met facilement d'accord quand il s'agit de décider quelle est la découverte la plus importante de l'année. On trouve là des signes tangibles qui rendent l'impartialité naturelle, et il n'y a rien à dire (je n'aurais d'ailleurs en cette matière aucune compétence) sur les choix, ici, de l'Institut Nobel.

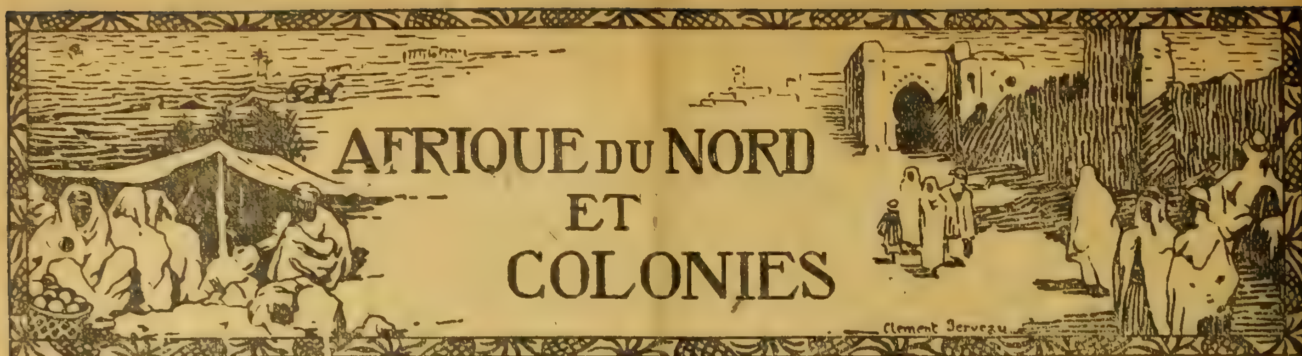
Il n'en est pas de même en littérature où la liste des prix décernés depuis le début est fort instructive. Quelle que soit la considération que puisse mériter l'effort scientifique de l'Allemagne depuis 1871, tout le monde, à commencer par les Allemands, ne peut que constater dans l'Allemagne de ce dernier demi-siècle, une nullité littéraire complète. Un seul nom, celui de Nietzsche, dont la mort est antérieure aux prix Nobel. Et quelle qu'ait été la « décadence » française, chacun reconnaît que nous avons tout de même conservé pendant tout ce temps plus de vie littéraire que nos florissants voisins. Or si on considère la liste des prix Nobel, on voit que celui de littérature n'a été décerné qu'une fois, de façon indiscutable et authentique, à un écrivain français. C'est la première année, où on le donna à Sully-Prudhomme. Il y avait d'ailleurs à cela deux raisons : Sully-Prudhomme était le poète favori du roi Oscar, et l'Académie suédoise, formée sur le modèle de l'Académie française, s'acquittait d'un devoir de déférence en choisissant pour son premier lauréat le candidat de la doyenne et de la plus illustre des compagnies littéraires de l'Europe. Depuis, ce prix a été décerné à Mistral ; mais Mistral n'est pas un écrivain de langue française. Il a été décerné à Mæterlinck, qui est de langue, mais non de nationalité française. Et enfin il a été décerné, en 1916, à Romain Rolland, mais au moment où ce dernier était considéré, à tort ou à raison, comme ayant mis quelque peu sa nationalité française en sommeil. Ni France, ni Bourget, qui sont les deux écrivains français les plus lus en Suède après Romain Rolland, ni Loti, ni Bergson, dont il a été plusieurs fois question, n'ont encore été jugés dignes de cet honneur. En revanche le prix de littérature a été attribué au moins quatre fois à des Allemands : à Mommsen, à Hauptmann, à Eucken, à Paul Heyse. L'infériorité des trois derniers par rapport à une douzaine au moins d'écrivains français est évidente pour les Suédois cultivés. Quant à Mommsen, ce puissant travailleur n'a écrit qu'un seul ouvrage proprement littéraire (d'ailleurs un chef-d'œuvre) l'*Histoire Romaine* de sa jeunesse. Mais sans doute peu d'académiciens suédois songeraient à l'équilibrer par un monument de l'humanisme tel que l'*Histoire de la Littérature grecque*, des frères Croiset. D'ailleurs les membres de l'Académie de Suède, conservateurs, et de tendance germanophile, représentent naturellement par leur âge et leurs traditions, les générations qui, après 1870, ont subi l'impression de la victoire allemande.

Plusieurs années avant la guerre, des réformes scolaires avaient très sensiblement diminué la place du français dans les programmes de l'enseignement secondaire. Le français est beaucoup moins parlé, compris et lu qu'il y a vingt ans. Ne croyons pas d'ailleurs que ce soit là une mesure dirigée expressément contre notre influence. La vie moderne rendait nécessaire, dans les études secondaires, un élément scientifique plus développé. Or, le collégien et l'étudiant ont, en Suède, des vacances sensiblement plus longues que dans le reste de l'Europe, et, pour des raisons d'ailleurs fort justes, on ne veut pas toucher à ces vacances. Toute introduction de matière nouvelle dans les programmes demande donc une compression par ailleurs. C'est ici le français qui a plus particulièrement souffert. L'allemand reste comme une seconde langue de tout Suédois instruit, et l'utilité de l'anglais dans la vie commerciale tend à en faire sa troisième langue. Le français est loin de présenter la même utilité matérielle, et, en dehors de ceux qui l'étudient pour l'enseigner, les usages de luxe auxquels il est propre ne séduisent qu'une élite.



Heureusement la victoire militaire française commence à produire pour notre influence et notre langue dans les pays scandinaves, un relèvement sensible. Je dis la victoire militaire, puisque nous n'avons encore évidemment gagné que celle-là, et que la victoire diplomatique, la victoire économique qui, seules, peuvent consolider et rendre fructueuse la première, sont encore prises entre les désillusions d'hier et les espoirs de demain. Nous verrons, dans un prochain article, quels sont les heureux symptômes de ce retour et quels sont les moyens de le hâter.

ALBERT THIBAUDET.



LE RAVITAILLEMENT FRANÇAIS ET L'AGRICULTURE ALGÉRIENNE

LES FAUTES COMMISES

NÉCESSITÉ D'UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE RATIONNELLE

A quelque chose malheur est bon : la guerre a révélé à la France qu'elle avait des colonies. Depuis que le ravitaillement français est devenu difficile, l'Algérie a été sollicitée de fournir à la métropole le maximum possible de sa production agricole. La colonie possède — chacun le sait — trois grands produits d'exportation : les céréales, le vin, la viande de mouton.

Alors que la récolte de céréales en 1916 et 1917 a été moyenne (18 et 15 millions de quintaux), celle de 1918, favorisée par de nouvelles emblavures et des pluies abondantes, a été tout à fait exceptionnelle. S'étant élevée à 30 millions de quintaux, elle a été double de celle de l'année précédente. Pendant la campagne 1918-1919, plusieurs millions de quintaux ont été envoyés en France. L'année dernière, au contraire, la récolte très mauvaise a rendu l'exportation vers la France très faible. Mais en fait de vins, de viandes, de laines, de fruits, la métropole continue à trouver un abondant ravitaillement en Afrique du Nord. Aussi voudrions-nous examiner sous quel régime ces exportations se doivent faire, quelle politique économique aurait, depuis longtemps, dû être prévue pour favoriser l'agriculture algérienne.

La prospérité agricole d'une colonie dépend de deux facteurs essentiels, de sa propre capacité de production d'abord — tout le monde aperçoit ce facteur, — mais aussi de l'importance des débouchés qu'elle trouve en la métropole. Toute colonie est en effet obligée d'acheter à l'extérieur maints produits manufacturés, elle doit donc avoir un excédent de production agricole par rapport à ses besoins. Mais à quoi bon intensifier ses cultures si la métropole — ou l'étranger — n'assure pas à ses récoltes un prix rémunérateur ?

L'Algérie, autant que la France, a gravement souffert des incertitudes, des contradictions même de la politique gouvernementale en matière économique. Le maintien par voie de décision légale du prix du blé en France à 30 francs pendant presque les deux premières années de la guerre a été une erreur immense.

En Algérie comme en France, les producteurs rebutés par cette stabilisation artificielle du prix du blé alors que tous les prix montaient, se sont efforcés d'intensifier d'autres cultures. Puis quand en 1916 et 1917, le déficit de la production française apparut béant, les pouvoirs publics pris de peur se sont jetés à l'autre extrême et ont édicté les prix inouïs de 50 et même 75 francs par quintal.

L'Algérie, passivement, devait suivre les contrecoups de cette politique à soubresauts. Automatiquement le prix français était étendu par le ministère du Ravitaillement, à la colonie, celle-ci supportant seulement les 13 ou 14 francs de fret de la tonne d'Alger à Marseille. Malheureusement le problème était plus complexe en terre africaine qu'en France, la présence d'une très nombreuse population indigène nomade ou vivant du produit de sa propre culture y rendait impossible l'établissement de la carte de pain et celui de la ristourne de l'Etat aux boulangers. Toute élévation du prix d'achat du blé en France, instantanément, élevait d'autant le prix de vente du pain en Algérie. *Le rattachement absolu de la colonie à la métropole dépouillait l'Algérie du droit élémentaire, semble-t-il, et capital de fixer le prix de sa propre alimentation en blé.* Récemment le kilogramme de pain se vendait 75 et 80 centimes, rendant pénible la vie des classes pauvres de la population indigène. Une augmentation était même prévue.

L'exportation libre des céréales avait même été prohibée ; l'intendance militaire, seule chargée de ravitailler la métropole — avec sa maladresse habituelle, — réquisitionnait le blé, ainsi que les moutons, sans trop s'occuper des besoins de la consommation locale. En 1917, la soudure des deux récoltes, très difficile à réaliser, donna à l'administration algérienne un surcroît énorme de besogne.

Mais ces inconvénients du régime appliqué ne furent pas les plus graves peut-être. Jusqu'au dernier moment, chaque année, les agriculteurs furent tenus dans l'ignorance du prix auquel la France, par son prix d'achat, fixerait le prix de vente de tout leur blé. Chose à peine croyable : en juillet 1917, le ministère éleva brusquement de 5 fr. le prix du quintal alors que de nombreuses ventes avaient déjà été consenties, surtout dans la région oranaise ; une ristourne dut être faite aux producteurs ayant déjà vendu. L'année dernière, nouvelle infortune. En dépit de toutes ses pressantes demandes, le Gouverneur général était seulement avisé le 15 juin 1919, c'est-à-dire au moment même de la récolte, du prix d'achat du blé par la France : 39 francs seulement en Algérie à cause des 14 francs de port. Les agriculteurs de protester et ce spectacle vraiment démoralisant fut donné à toute la population algérienne : *le Ministère du ravitaillement, changeant trois fois de prix, éleva celui-ci à 62 francs, réalisant en moins de 15 jours une hausse de 23 francs, soit de 60 % par rapport à son premier prix.* Il tombe sous le sens que tant d'arbitraire et tant de retards dans les décisions démoralisent l'opinion publique et énervent la production.

En ce qui concerne l'exportation du bétail, des erreurs analogues furent commises. Pendant la guerre, l'Etat français faisait prohiber par le Gouverneur toute exportation libre de bétail ; en même temps l'Intendance était investie du monopole du ravitaillement de la France en bétail algérien et le réquisitionna à un prix assez bas. Ce qui était fatal, arriva. Les Arabes, propriétaires de ces troupeaux (car le mouton appartient surtout aux autochtones), peu soucieux de vendre leurs animaux aux prix peu rémunérateurs de l'Etat, n'ont pas présenté leur bétail à l'administration et l'ont éloigné des centres urbains. Aussi les infortunées commissions de réquisition de l'Etat ne se sont-elles pas procuré plus du tiers ou du quart de l'exportation possible de la colonie en fait de viande. Pour avoir voulu imposer ce régime détestable de la taxe (incomplètement pratiquée) et avoir fixé celle-ci trop bas, *la France*

s'est privée des 2/3 au moins de la viande qu'elle aurait trouvée en Afrique. Ne faut-il pas que toutes les erreurs se payent ? A la demande des commerçants français, la prohibition d'exportation du mouton a fini par être levée en 1919.

Cependant les intérêts des producteurs ne sont pas seuls à entrer en ligne de compte. Ceux de la population locale et, en particulier, des masses indigènes qui ne vivent guère que de blé, doivent être pris en considération. La liberté de l'exportation du blé ou du bétail ne pouvait être maintenue pendant les hostilités.

A la place du régime suivi, le système transactionnel suivant — en partie appliqué depuis 1919 — paraît seul acceptable. Le Gouverneur général aurait dû être autorisé par la Métropole à laisser *libre le prix d'achat du blé* par les minotiers algériens pour les besoins de la consommation locale, donc aussi le prix du pain. De plus, en échange de la livraison aux minotiers de la colonie de 1.000 quintaux de céréales, chaque producteur aurait reçu une *autorisation d'exportation proportionnelle à la quantité livrée à la consommation locale de la colonie.* L'agriculteur aurait été en droit de vendre en France la quantité dont l'exportation lui aurait été permise.

Ce régime — aussi souple qu'efficace — *paraît sacrifier les intérêts du consommateur. Il les sauvegarde tout à fait au contraire* ; il suffit, pour le voir, de connaître le mécanisme de fixation naturelle des prix. *Le prix de vente, étant donnés les besoins à satisfaire, dépend uniquement de la quantité offerte sur le marché* et point du tout, comme le croient l'opinion publique et nos ministères du prix de revient du produit. Il n'y a pas de prix de revient connaissable en agriculture. Il y a en effet tant de frais généraux ou indivis en une ferme qu'il est impossible de calculer le coût de production d'une centaine d'œufs, d'un mouton ou même de la plupart des cultures. Dès lors, on comprend l'efficacité du régime préconisé.

Selon que la récolte ou la production est plus ou moins bonne et les besoins de la consommation, déjà plus ou moins satisfaits, le Gouvernement général pourrait, à tout moment de l'année, abaisser ou élever la proportion exportée du produit ; comme un mécanicien règle la pression de sa machine, l'administration, vu les besoins locaux réglerait l'exportation. Le cours du produit en Algérie resterait libre, mais, par l'accroissement ou la diminution de la faculté d'exportation, l'administration augmenterait ou diminuerait la rareté du produit en Algérie ; elle pourrait donc maintenir les oscillations du cours très proches du prix *optimum* qu'elle aurait fixé, chaque année, et publié, après entente avec les intéressés. Tel est le *régime du contingentement, avec prix intérieur libre*, que l'Algérie aurait gagné à avoir pendant la guerre et les années immédiates d'après-guerre.

Par ce mécanisme, l'administration éviterait cette sottise de la taxation qui, non seulement, n'est pas respectée et, faisant fuir le produit, renchérit la vie, et nuit à l'administration elle-même, en empêchant cette dernière de connaître les besoins du marché (le cours officiel restant invariable) preuve nouvelle que, connaissant les lois économiques, nous devons profiter d'elles pour réaliser nos désirs, au lieu de s'acharner en vain à les violer.

Le même régime aurait dû être, depuis longtemps, appliqué aux *autres produits agricoles de la colonie.* Le producteur aurait librement vendu en France soit au commerce libre, soit à l'Etat. Faute d'avoir pu appliquer ce mécanisme rationnel et pratique du *contingentement variable, avec prix libre*, l'Algérie a connu de brusques oscillations de prix et souffre encore gravement de la cherté du pain. Pendant tout le cours de la guerre, le régime algérien a sans cesse varié, passant de la complète prohibition d'exportation à la totale liberté. Emue par les protestations de négociants en gros de la métropole, l'Etat a décidé la libre importation des moutons d'Algérie. Mais c'est aller en sens inverse trop loin. Quand le *cheptel africain aura été trop diminué, il faudra devant l'excessive cherté de la viande pour le public algérien* admettre le retour à la prohibition. Les éleveurs de troupeaux et la métropole, de se plaindre à nouveau. Ainsi par une politique rigide et sautillante, les pouvoirs publics tombent de Charybde en Scylla et déséquilibrent la production tout en trahissant le public consommateur. Aussi comprenons-nous bien ce titre que l'*Echo d'Alger* mettait le 3 juillet dernier à un article ; « Ce n'est plus le régime des céréales, c'est le régime de l'incohérence. Les prix du gouvernement varient trois fois en 15 jours. Est-ce la fin ? » Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Nous demandons pour l'Algérie que les pouvoirs publics français lui reconnaissent enfin, avec le régime du contingentement variable, le droit de régler ses propres destinées économiques comme le Maroc et la Tunisie. L'intérêt de la France ne le commande pas moins que celui de la terre africaine.

BERNARD LAVERGNE,
Ex-chargé de Cours à la Faculté de Droit d'Alger.



ÉCHOS

Après 26 mois de ministère, M. Henry Simon a quitté la rue Oudinot : il est peu vraisemblable qu'il y revienne jamais.

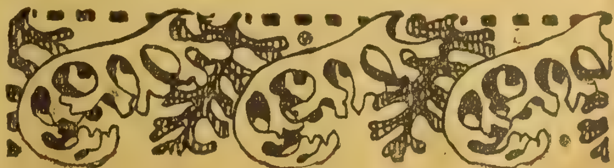
La nomination de son successeur, M. Albert Sarraut, est particulièrement bien accueillie. Elle était escomptée, prévue ; depuis son retour d'Indochine M. Albert Sarraut, en effet, avait résolu de se consacrer uniquement à la politique métropolitaine ; il n'avait pas demandé, — il serait plus juste de dire qu'il avait refusé le renouvellement de son mandat de Gouverneur général ; jouissant au Parlement d'une légitime autorité, le groupe colonial de la Chambre, dès sa création, l'avait choisi pour président : aucun autre parlementaire n'était mieux désigné pour remplir les fonctions infiniment délicates à l'heure actuelle, de ministre des colonies.

M. Sarraut est un orateur de très grand talent ; mais, heureusement, il n'est pas que cela. Administrateur de premier ordre, la politique indigène qu'il a suivie en Indochine, qui est bien de lui et qu'il a su faire prévaloir malgré de sourdes oppositions, a eu des résultats sur lesquels on ne saurait trop insister : c'est incontestablement à cette politique que nous avons dû de ne pas voir l'Indochine s'insurger pendant la guerre. Par là, M. Albert Sarraut a rendu un immense service au pays : il va lui en rendre d'autres.

Une tâche considérable l'attend : nous sommes persuadés qu'il la mènera à bien : ni l'intelligence, certes, ni la volonté, ni la puissance de travail ne lui manquent.

Il faut, aujourd'hui, faire sortir les colonies de l'ornière dans laquelle, plus particulièrement depuis deux ans, elles sont enlisées ; pour cela, il importe essentiellement de savoir prendre des décisions et d'agir. L'heure n'est plus aux discours, mais aux réalisations pratiques. Ici encore, nous pouvons faire confiance à M. Sarraut : la création de la flotte indochinoise, par exemple, ne prouve-t-elle point combien le nouveau ministre des Colonies sait faire ce qu'il faut pour résoudre les problèmes les plus pressants et, en apparence, les plus difficiles.

Incontestablement, l'arrivée de M. Sarraut à la rue Oudinot est, pour nos colonies, une chose excellente ; sans doute s'en apercevra-t-on bientôt.





SUR LES GRADINS...

DANS LES COULOIRS

Les couloirs de la Chambre ont été le théâtre de deux actes successifs : la conjuration contre M. Clemenceau, et l'appel du ministère Millerand.

Il n'y a personne au Parlement, non plus que dans le pays qui ne rende hommage à l'évidente personnalité de M. Paul Deschanel. M. Paul Deschanel est un excellent Président, sa situation personnelle, ses qualités intellectuelles et morales, son prestige, son expérience des affaires extérieures, précieuse dans les circonstances présentes l'ont désigné à ce poste qu'il remplira avec éclat.

Il n'en demeure pas moins étrange et surprenant au premer abord que la première manifestation d'un parlement élu dans l'enthousiasme de l'œuvre et de la conception clémenciste ait été précisément de se prononcer contre M. Clemenceau.

♠ ♠ ♠

Car, on a beau dire que le Parlement représentant le pays a, tout en nommant M. Deschanel voulu rendre hommage à M. Clemenceau, il n'en demeure pas moins que M. Clemenceau est congédié, en pleine gloire et que la politique générale va en être tout différemment orientée. Ce résultat n'est peut-être pas celui qu'ont cherché plusieurs jeunes députés étrangers aux combinaisons des couloirs, ignorant des manœuvres de la politique. Mais c'est ainsi.

♠ ♠ ♠

Au demeurant, les amis les plus chers de M. Clemenceau, les plus fervents, les plus enthousiastes, les plus irréductibles, conviennent que M. Clemenceau a tout fait ces temps derniers pour faciliter la tâche à ceux qui prétendaient lui refuser la suprême apothéose, l'atteindre profondément. Chacun, en effet, sauf quelques naïfs, conçoit bien que la crise des transports et celle de la vie chère, de même que l'incohérence gouvernementale, n'étaient que prétextes, honorables et plausibles, certes, mais des prétextes.

Dans ce pays si définitivement impuissant à se guérir des individus, les questions de personnes jouèrent toujours le premier rôle, et chacun sait que la véritable cause qui a déterminé l'échec de M. Clemenceau est son obstination à conserver deux ou trois collègues dont la Chambre voulait à tout prix se séparer.

Les députés les plus ardemment clémencistes ont voté contre M. Tardieu et contre M. Loucheur, dont ils ne voulaient point perpétuer le règne et contre l'éventualité d'un retour de M. René Renoult. M. Clemenceau n'ignorait point cela. Il savait que les critiques dirigées contre son traité portaient surtout, à tort ou à raison, contre M. Tardieu. Il savait que les récriminations violentes contre la politique des affaires étaient dirigées contre la personnalité symbolique de M. Loucheur ; mais il considérait M. Tardieu et M. Loucheur comme faisant partie intégrante de son œuvre et n'admettait pas qu'on critiquât leur personne sans critiquer en même temps toute l'œuvre qui est sans doute, dans sa conception, un bloc.

♠ ♠ ♠

Qu'on joigne à ceci différents mécontentements individuels, ceux des amis du général de Castelnau qui faillit être maréchal et ne le fut point ; ceux des amis de M. Groussau qui ne transige point sur les égards que l'on doit au Vatican ; ceux de bien d'autres, on voit que c'en était là plus qu'il ne fallait pour constituer les éléments d'une solide et fructueuse conjuration.

♠ ♠ ♠

Les amis de M. Caillaux, les amis de M. Malvy, les socialistes unifiés, les radicaux socialistes mécontents que le pays ait pu, en toute liberté, dire sa pensée (dès lors que cette pensée leur était défavorable) comprirent qu'il y avait dans ces mécontentements d'une part dans ces prétextes, d'autre part, nature à une ingénieuse revanche. L'obstination du Tigre leur facilita la tâche, et voici comment M. Clemenceau obtint à peine une minorité de faveur là où il s'attendait à un plébiscite triomphal.

♠ ♠ ♠

Les députés de bonne foi qui n'entrent point dans ces considérations, ceux qui admirent M. Deschanel, sans plus (et M. Deschanel encore une fois est admirable), ceux qui admettent toute la valeur des critiques de M. Marin et qui partagent la patriotique inquiétude de M. André Lefèvre, n'en virent point si long ; c'est là ce qui s'appelle « être manœuvrés ». Mais la manœuvre, c'est l'âme même du Parlement et des institutions parlementaires.

♠ ♠ ♠

Au demeurant, ceux qui, à regret, sacrifièrent la personne de M. Clemenceau à leur vertueuse horreur du loucheurisme ou à leur réserve inquiète sur le tardieusisme, prétendaient bien conserver précieusement dans les directions morales et matérielles du pays tout le clemencisme que le pays avait acclamé et ratifié; c'était en quelque sorte un clemencisme épuré, un clemencisme dont était exclu M. Clemenceau lui-même, puisque M. Clemenceau lui-même ne se conformait plus au clemencisme intégral.

♠ ♠ ♠

« M. Millerand, pensaient ceux-là, est là heureusement. » En effet, M. Millerand était l'homme du bloc national, des retraites militaires et de l'Alsace-Lorraine. Il représentait la largeur d'esprit, le mépris de la politique, la vigueur, le travail, la reprise des rapports avec le Vatican, la haine des « régimes abjects » et la large et profonde Union libérale et nationale. Il avait consigné d'ailleurs pour la gouverne des trop jeunes et des trop neufs, toutes les excellentes parties de son programme en une petite brochure verte que chacun a à domicile, bien en place sur sa table, que chacun a lue, méditée, admirée.

♠ ♠ ♠

« M. Millerand seul, pensaient-ils, est capable de sauver du clemencisme tout ce qui doit en être sauvé; il est le seul qui méprise et dédaigne les coteries et les partis et qui se désintéresse des individus suffisamment pour continuer les larges et profondes traditions auxquelles nous devons nos sièges, tout en rompant avec les obstinations et les erreurs funestes de son prédécesseur. Nous aurons le clemencisme sans Loucheur, et sans Tardieu, sans Claveille et sans René Renoult, le clemencisme d'accord avec le Vatican, avec Castelnau et avec Louis Marin.

Vive Millerand! »

A l'annonce de la mission confiée à M. Millerand une grande clarté s'éleva donc à l'horizon, et un grand souffle d'espérance passa sur le Parlement et sur le pays, principalement sur le groupe Arago qui, fort de 200 adhérents, était bien indiscutablement l'expression des volontés nationales et l'axe de la majorité.



Tout l'espoir mis en M. Millerand, disons-le tout de suite, était légitime. Sa réputation d'indépendance et de labeur, l'œuvre admirable et féconde qu'il accomplit en Alsace-Lorraine, et dont le pays peut lui être reconnaissant, justifiait la faveur avec laquelle, sans distinction d'opinion, chacun prononçait son nom. Mais M. Millerand, dès qu'il eut reçu cette tâche de choisir des collaborateurs, se montra tout de suite supérieur par la rapidité, la vigueur et l'originalité de ses choix ; à dire vrai ses choix étonnèrent et déçurent un peu, par le mépris qu'ils décelaient, des idées généralement reçues.

En s'attribuant le ministère des affaires étrangères alors qu'il avait fondé toute sa popularité sur un programme de politique intérieure, il causa une première surprise. En s'entourant de cinq ou six camarades puisés dans le parti républicain socialiste qui compte environ douze adhérents, il en causa une deuxième. Les renseignés attribuent au manque de relations suffisantes cette étroitesse dans le choix de ses brillants seconds. Qu'il nous soit permis de le dire à M. Millerand : son splendide isolement lui a nui.



Les habitués des couloirs ne dissimulèrent pas leur étonnement à quelques autres nouvelles. Ce n'est point l'avènement des techniciens qui étonna, on sait que les techniciens sont destinés à devenir parlementaires, et il adviendra sans nul doute de M. Marsal et de M. Ricard ce qu'il advint de M. Claveille et de M. Loucheur, un sénateur et un député.

Mais ce qui força l'admiration des plus hostiles, c'est son énergie à se jouer des difficultés et l'élégance hautaine qu'il mit à dédaigner les vains suffrages des couloirs et à courtiser la majorité.

Dans les Savoies, qui, répudiant les partis extrêmes, élurent 9 modérés sur 10, M. Millerand recueillit le seul socialiste échappé du naufrage et se fit délibérément neuf ennemis.

Dans la Corrèze, il démêla à grand'peine qu'un radical socialiste, isolé, survivrait péniblement à l'hécatombe de son parti et il en fit incontinent un ministre. Quelques autres ennemis acharnés lui en survinrent aussitôt.

Dédaigneux des majorités et des groupes, il choisit avec entrain chez les radicaux, les radicaux socialistes et les socialistes qui sont 87 ou 88 à la Chambre ; 17 ministres sur 20. Le groupe Arago fut surpris, c'était un peu comme si M. Combes avait pris jadis dans son cabinet trois droitiers et cinq libéraux. On eût un peu souri et même davantage. M. Arago ne put se tenir de faire quelques représentations, ou de tenter d'en faire. Mais M. Millerand qui n'aime pas que l'on discute, lui consigna sa porte, et déclara (ou presque) que pour lui le groupe Arago n'était rien (ou à peu près). Par cette énergique obstination, et cet entêtement, il montre bien qu'il veut sauver quelque chose du clemencisme, et en sauvant présisément cette partie-là, il montre que son ministère n'est point comme on semble le croire un ministère de gens tristes, et qu'il faut prendre par leur faible les Français, qui aiment à rire.



Si de la consultation du suffrage universel, une évidence apparaît clairement c'est bien la condamnation et la faillite du parti radical socialiste. Fidèle à la ligne de conduite qu'il paraît avoir adoptée, M. Millerand se jura incontinent qu'il ne confiera point à un autre parti le gouvernail de la politique intérieure.

Il intronisa donc place Beauveau, M. Steeg qui est de la rue de Valois, M. Steeg a d'autres qualités s'il est le beau-frère de M. Bonet Maury ; il s'honore de l'amitié de M. Malvy et il aime fort Caillaux, ce qui est sans doute à son honneur, mais n'est pas forcément un titre aux suffrages de la majorité d'aujourd'hui.

La rupture avec Caillaux, c'est le côté du clemencisme que M. Millerand ne conserva point. Mais qu'importe à M. Millerand : il va droit le chemin qu'il s'est tracé et les vains mouvements de l'opinion demeurent pour lui lettre morte.



D'ailleurs, en dépit de ses manifestations d'originalité, M. Millerand a tout de même choisi quelques collaborateurs dont il serait injuste de ne pas saluer l'indéniable valeur. Nous nous en voudrions de ne pas rendre un hommage sérieux et profond en dehors de M. Jourdain, qui reste à son poste, au choix de M. André Lefèvre, de M. Le Troquer et de M. Landry. De même le choix paradoxal de tant de sous-secrétaires d'Etat, valoisiens ou augagneuristes rescapés ne sauraient faire oublier l'excellent choix d'un Bignon, l'indiscutable valeur d'un Thoumyre. Les méchants insinuent que ceci ne les grandira point dans l'histoire. Insondables mystères de la malice de l'esprit et de celle du cœur.



M. Millerand avait pensé un instant à conserver à l'Instruction publique, le ministre distingué et charmant qui y était si bien à sa place. Hélas ! le maintien de M. Léon Bérard était impossible rue de Grenelle. M. Jean Hennessy ne l'eût point permis. M. Millerand, qui a le souci des élégances, venge en même temps que la cause de M. Caillaux celle Mlle Clémence Maille, qui ne fut point secrétaire de la Comédie-Française, mais n'a point abandonné l'espoir de l'être.

La majorité qu'escompte M. Millerand aura donc, si elle le suit, à venger à la fois M. Caillaux et Mlle Maille ; mais cette tâche lui paraîtra peut-être excessive, encore que légère par certains côtés. On n'y saurait voir l'expression complète des indications du 16 novembre.



A la vérité, M. Millerand ne rompit point sans douleur avec M. Léon Bérard. Il pensa d'abord à ménager aimablement une transition fort acceptable en appelant à la rue de Grenelle un homme nommé également Bérard et qui n'est autre que l'éminent orientaliste qui nous a conté le *Voyage d'Ulysse*, et qui a démêlé l'écheveau si touffu des questions ethniques dans les Balkans. Mais M. Victor Bérard se récusa. Nouveau au Parlement, il veut apprendre son métier avant de monter dans le char de l'Etat.

M. Reibel n'a point ces timidités, nous le savions.



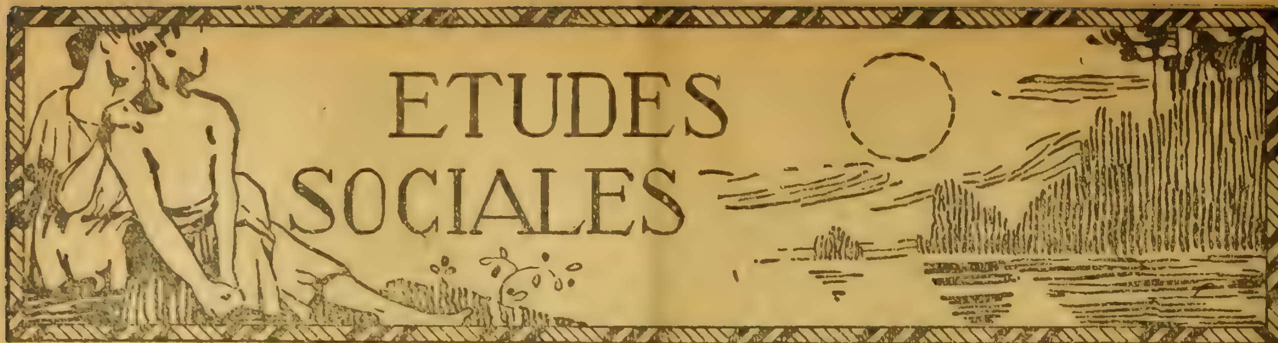
Certains parlementaires qui aiment M. Millerand prétendent que cette constitution paradoxale de son ministère n'est pas chez lui le résultat d'une volonté bien arrêtée. M. Millerand, disent-ils, est complètement étranger aux choses du Parlement. Il ignore sans nul doute, qu'il y a à la Chambre 350 modérés, et que les radicaux ne sont plus que trente et un. Il a cru de bonne foi que c'était le contraire, comme autrefois, et, profondément conservateur, comme on sait, il se réjouit qu'il n'y ait rien de changé.

Tous renseignements pris, cette explication est plausible : il apparaît que M. Millerand, après avoir sollicité le concours de M. Viviani, aurait demandé à M. Tardieu de conserver son portefeuille. Certains disent même à M. Loucheur. D'autres ajoutent qu'il n'a appelé M. Steeg qu'à défaut de M. René Renoult, et d'autres enfin prétendent que rencontrant sur une banquette, dans un couloir, M. Painlevé toujours triste, il lui offrit le portefeuille de la Guerre.



M. Millerand reste une individualité éminente. Mais, comme président du Conseil il n'est pas à la page, comme on dit, et le choix de M. Paléologue ne saurait consoler de M. Steeg.

MIDAS.



LE COMITÉ NATIONAL DE LA C. G. T.

A quelques jours d'intervalle, deux faits sont venus marquer l'activité du syndicalisme français : le premier a été la séance inaugurale du Conseil Economique du Travail, au cours de laquelle les représentants des quatre organisations participantes sont venus définir leurs conceptions et leurs efforts ; le second a été la réunion du Comité national de la C.G.T.

On peut rapprocher les deux faits. Tous les deux apportent un témoignage nouveau et probant que le syndicalisme est résolu à ne pas se borner aux conceptions générales, philosophiques, sociologiques.

Ce n'est pas qu'il renonce à ces dernières ! Le récent Congrès de Lyon avait montré cette continuité dans le développement de nos idées. Nous ne pensons pas qu'elles aient faibli ; les tendances qui se manifestent dans notre mouvement sont unanimes à proclamer que le but essentiel de l'effort ouvrier est la transformation sociale. Mais nous croyons aujourd'hui que les principes d'ensemble dont nous nous réclamons sont arrivés à maturité et que l'heure est venue de les faire passer du domaine théorique et spéculatif dans celui des faits.

Toute notre attitude est là. Quand le Congrès de Lyon, constatant l'impéritie et l'incohérence gouvernementales au milieu des problèmes économiques qui nous assaillent, a décidé que la classe ouvrière devait agir elle-même en vue de donner une solution à ces mêmes problèmes, il a proclamé la nécessité de cette action comme une conséquence de la conception en vertu de laquelle il réclame le contrôle de la vie sociale par les producteurs et au bénéfice de tous. Les déclarations apportées à la séance inaugurale du Conseil Economique ont montré, aussi complètement qu'il était désirable, l'harmonie des pensées qui guident la Confédération Générale du Travail, les techniciens, les coopérateurs, les fonctionnaires ainsi associés pour un effort commun.

Le Comité national de la C. G. T. a apporté une décisive consécration à cette thèse. Il ne s'est pas seulement borné à dire que le bureau de la Confédération et sa Commission administrative ont appliqué régulièrement les décisions prises à Lyon par les syndicats ; il a approuvé le principe même du Conseil Economique. Les critiques apportées — et tous ceux qui ont pu suivre ces débats ont dû constater leur faiblesse — ne visaient guère que des points de détail touchant la participation d'éléments non adhérents à la C. G. T. On a rappelé aussi que le mouvement syndical de ce pays a toujours eu des préoccupations constructives et rien n'est plus exact. Mais il a bien fallu constater que ces premières initiatives prouvent justement la nécessité de cet appel à toutes les forces qui concourent à déterminer la vie économique collective pour préparer, avec les solutions immédiatement réalisables, cette mainmise des producteurs et des consommateurs associés et cette exclusion du profit que nous poursuivons.

L'idée profonde qui s'est ainsi manifestée, c'est que le moment est pour nous dépassé de la défense des seuls intérêts corporatifs ; nous voulons faire œuvre sociale en nous plaçant dans la réalité même.

Un souci égal d'accomplir une tâche positive s'est manifesté sur toutes les grandes questions qui furent discutées en dehors de celles du Conseil Economique du Travail. Qu'il se soit agi du rôle joué par la délégation ouvrière française à Washington ou de l'attitude à prendre à l'égard des questions russes, la réponse faite par la très grande majorité des délégués procède du même esprit. Il n'y a pas d'autre sens à l'approbation donnée à l'œuvre que, d'accord avec nos camarades de l'Internationale syndicale, nous nous sommes efforcés de réaliser à la conférence. Et c'est le même qu'il faut attribuer au vote sur la question russe : l'action décidée par nous, qui a pour but d'empêcher la fourniture de munitions et de matériel de guerre aux forces contre-révolutionnaires, et qui a déjà porté ses fruits, sera continuée. Mais le Comité National s'est refusé à laisser se produire une équivoque : en approuvant les déclarations faites par plusieurs militants, il a proclamé qu'il ne s'agit pas pour nous de refaire la Révolution russe en France, mais d'aider le peuple russe et de défendre son droit de libre disposition contre des entreprises réactionnaires.

Telles étaient les trois grandes questions soumises aux délégués. Ce qui souligne d'autre part la valeur des résolutions ainsi prises et qui vont diriger l'action immédiate du mouvement ouvrier, c'est que les membres du Comité représentent directement les grandes organisations qui composent la C. G. T. Pour la plupart secrétaires des Fédérations nationales d'industrie et des Unions départementales de syndicats, ou du moins choisis par elles et dans leur sein, vivant au milieu de leurs camarades, en contact constant avec eux, mêlés continuellement à l'action, ils ont pu, sur tous ces points, traduire les sentiments de la classe ouvrière organisée.

De cette consultation est ressorti nettement le désir unanime de conserver au mouvement prolétarien sa force dans l'unité afin de le préparer efficacement à son rôle d'avenir.

Il faut aussi souligner, dans le même sentiment, que ce désir d'union ouvrière s'est traduit encore par la protestation dirigée contre le récent vote du Sénat refusant le droit syndical aux fonctionnaires. Faut-il dire ici que nous ne nous en sommes pas émus outre mesure? Les salariés de l'Etat, des départements, des commune ont, dès maintenant, conquis en fait le droit syndical comme les salariés de l'industrie privée se l'étaient assuré avant la loi de 1884. Quoi que l'on fasse désormais, on ne réussira pas à maintenir la division entre le prolétariat de l'administration et celui de l'atelier. L'union se fera complète, bientôt et en dépit de toutes les résistances.

Ainsi, le syndicalisme tend, par un effort continu, à préciser ses conceptions en vue d'une réalisation que les luttes qu'il mène ont pour but de rendre rapide. Il n'abandonne pas, il complète; il ne corrige pas, il développe. Et il en est des droits acquis comme de ceux qu'il cherche à conquérir. Toutes les tentatives que l'on voudrait diriger contre les réformes obtenues par son action ou les possibilités d'agir qu'il possède se heurteraient à sa résolution irréductible. Ayant fixé le sens de son activité, il devient de plus en plus le courant qu'on ne remontera pas.

L. Jouhaux,
Secrétaire général de la C. G. T.

L'ÉGYPTIENNE D'AUJOURD'HUI

La valeur d'un pays dépend de l'éducation de ses enfants. Nulle indication plus précieuse pour connaître l'évolution d'un pays que l'étude du caractère de la femme, éducatrice au premier chef surtout dans ces pays d'Orient où la vie familiale s'est conservée dans tout son hermétisme et son intensité. Aucun auteur, mieux que Jehan d'Ivray, ne pouvait nous renseigner sur ce sujet, étudié non pas au cours d'un bref voyage, mais durant toute une vie et par un écrivain possédant le rare talent de savoir comprendre l'âme de ceux qui l'entourent.

Les temps ont passé... Une véritable révolution s'est accomplie en Egypte depuis le jour où j'écrivais : *Au cœur du harem!* Si dans l'intérieur du

pays les mœurs ont à peine changé, les villes offrent à l'heure présente un spectacle extraordinaire pour qui a connu l'Egyptienne de 1880.

Au printemps dernier, je vis un jour, devant l'ancien fort de Bonaparte à l'Abassieh, une toute jeune femme tranquillement occupée à parler avec deux officiers indigènes. Elle portait un costume étrange, tout juste assez sombre, un court mantelet de coupe purement européenne, ne cachant point la taille très mince, et sur le visage, un tulle illusoire plus léger que la moindre de nos voilettes parisiennes. Ce qui me surprit le plus, c'étaient les bottines !... De gracieuses bottines à deux teintes, lacées et montant très haut, pas assez pourtant pour qu'un peu de la jambe, d'ailleurs fort jolie, ne se devinât sous le bas de soie aux mailles arachnéennes. Cet ensemble déjà suffisamment caractéristique n'était rien cependant à côté de l'allure franchement émancipée de la jeune femme. Seule, elle échangeait entre deux hommes, qui sûrement n'étaient point de sa famille, une conversation aussi libre, aussi animée, que n'importe laquelle de nous pourrait avoir au coin d'une rue avec ses amis masculins...

Le soir même, devant un des grands magasins de l'avenue de Boulac, je vis une autre Cairote, à peine voilée et portant en fait de *habara* un simple manteau de fourrure du bon faiseur ; son sac en or à la main, arrêtée devant les vitrines et gravement occupée à regarder les robes de bal... aucune matrone, aucun eunuque ne l'accompagnait.

Enfin, deux jours plus tard, un médecin français qui, comme moi, avait quitté le pays depuis la guerre, me racontait cette anecdote surprenante : « Se trouvant devant l'Esbekieh, il s'apprêtait à traverser le trottoir, quand une ravissante personne s'avance vers lui et, de cette voix harmonieuse qu'ont toutes celles qui parlent le Turc, lui dit dans notre langue :

— Eh bien, docteur ! on ne reconnaît plus ses clientes ?

Le docteur, un peu ahuri, ne put que s'incliner devant la main parfumée qu'on lui tendait si gentiment ; il s'informa du nom de la dame qu'il ne parvenait pas à reconnaître.

Ce nom était celui d'une des plus grandes dames de la société musulmane du Caire, femme d'un haut fonctionnaire à laquelle il avait autrefois donné ses soins.

Et le docteur en me narrant ce fait ajoutait : Il y a seulement dix ans, si pareille aventure m'était arrivée, cinquante personnes eussent aussitôt entouré ma trop gracieuse interlocutrice et le peuple l'eût probablement lynchée...

Aujourd'hui personne ne prêterait attention à semblable colloque.

La femme indigène circule librement par les voies les plus populeuses, monte en taxi, ou demeure figée d'admiration devant les boutiques sans attirer l'attention. Elle entre à son gré dans les magasins, mord paisiblement aux pâtisseries des confiseurs à la mode en soulevant son *jechmack*, personne ne paraît s'en inquiéter. A peine parfois un vieux Pacha rétrograde ou quelque jeune effendi fanatique soupirera-t-il en l'apercevant :

— *Bent Malaouna !... Dounia ! Dounia !* (1)

Mais nul n'écoutera ce partisan des époques disparues. Volontiers même on le traiterait de vieille baderne.

Au temps de ma jeunesse, quand j'arrivai au Caire, les harems semblaient plus inaccessibles que des forteresses.

Maintenant les femmes s'abritent en d'agréables villas aux perrons fleuris, aux larges fenêtres dont les traditionnels Moucharabiehs ont presque partout disparu. Sur les pelouses cultivées comme celles de nos parcs les mieux tenus, les jardiniers ne craignent point d'arborer parfois sur leurs têtes soigneusement tondues, quelque vieux panama hors d'usage, ramassé un matin en de vagues poubelles des quartiers européens. Les grands eunuques noirs, maigres ou gras, qui faisaient à la fois la terreur et la gloire des anciennes demeures sont remplacés par d'accortes soubrettes grecques des îles ou italiennes de Trieste et du Frioul, habiles à se plier aux caprices de leurs altières maîtresses.

Si le sort vous favorise de quelque recommandation verbale ou écrite, une fois le seuil franchi vous demeurerez confondues, Européennes d'à présent, par le tableau que vous aurez sous les yeux. Vous verrez d'abord une suite de salons, où l'ameublement du dernier moderne vous rappellera les maisons les plus confortables de Kensington ou de l'Avenue du Bois. Dans ce décor fastueux, sous la lumière habilement atténuée par de larges stores, vous apercevrez une silhouette de femme suprêmement élégante, dont la grâce vous séduira avant que la voix charmeuse ait achevé votre conquête. Dans le plus pur français ou l'anglais le meilleur, la dame de céans vous accueillera avec cette grâce un peu hautaine de l'Orientale bien née et à laquelle les diverses leçons de ses nombreux professeurs ont étrangement profité.

Plus grande encore sera votre surprise, quand de ces lèvres semblant uniquement faites pour les phrases harmonieuses, sortiront les paroles véhémentes, les confidences pressées qui malgré elle échappent à la révoltée d'aujourd'hui.

Avec une clarté remarquable, une connaissance parfaite des événements, celle que vous preniez pour une délicieuse poupée, vous expliquera sa pensée et celle de ses sœurs d'Egypte. Vous verrez ses joues pâles se colorer d'un incarnat inattendu, ses yeux s'allumer d'une flamme de colère et vous aurez bientôt reconnu que votre jolie hôtesse porte au cœur l'audace des plus ardentes patriotes.

Volontairement, elle oublie les agréables *garden-party* où, en compagnie de jeunes ladies, elle a si souvent lunché sous les grands ficus des parcs britanniques merveilles des résidences ; elle ne veut pas non plus se souvenir des après-midi de tennis ni des thés nombreux donnés en son honneur par les femmes des officiers ou des fonctionnaires de l'armée d'occupation. Sans regrets, elle renie ses amitiés anglo-saxonnes d'hier, alors que, pour elle, la véritable fashion commençait seulement sur les bords de *La Serpentin-Rivers*.

Maintenant, une farouche nationaliste est en elle ; et comme rien ne se montre plus fervent qu'un converti, elle n'admet pas les restrictions. L'Egypte aux Egyptiens et aux Egyptiennes, voilà désormais sa devise.

Hélas ! ce bel enthousiasme qui, il y a peu d'années n'eût pas manqué de faire sourire, s'est mué, en quelques mois, en une volonté si soutenue, ces sentiments de pensionnaire subitement émancipée ont pris les proportions de convictions si profondes, que les Anglais dont le flegme s'était amusé des premières manifestations féministes au pays des Pharaons doivent maintenant compter avec elles. Ils comptent si bien qu'ils dépassent un peu la mesure. En avril dernier, par un de ces Khamsims dont les bêtes elles-mêmes redoutent l'approche, quelques femmes appartenant à l'élite de la société, se rendaient en groupe au quartier d'Abdine, dans l'intention de faire appel à la justice des occupants. C'était au moment le plus fort de la révolution nationaliste. Les autos blindées sur la place de l'Opéra, les mitrailleuses posées un peu partout, n'attendaient qu'un ordre pour faire feu de toutes leurs bouches sur la foule. Les dames du Caire, arrivées sur la place, aussi vaste que la place de la Concorde et dénuée de tout abri, furent priées de descendre de leurs différentes

(1) Ville maudite ! Ah le monde, le monde ! Ce qui peut se traduire par : Que les temps sont changés !...

voitures. Là on les obligea à demeurer trois heures tête nue sous l'ardent soleil — on sait que le chapeau n'est pas admis encore pour les femmes — debout, ivres de fatigue et de chaleur, le sang au visage, la peau cuite, ces malheureuses n'étaient plus que loques quand on leur permit enfin de rentrer chez elles.

Loin de calmer leurs sentiments, cet acte affreusement arbitraire les exaspéra. Il y a quelques jours, dans une crise de révolte, les femmes d'Alexandrie ont tout bonnement arraché les rails des tramways. Cette fois cest le peuple qui s'agite et le grondement terrible de sa colère commence de secouer la tranquillité séculaire de la race.

J'ai connu, il y a quelques années, une jeune bourgeoise de province, fille et épouse de magistrats qui, sans autre viatique qu'une instruction primaire dans les écoles du gouvernement, était parvenue à un véritable talent de conférencière. Méprisant les conseils et les reproches des commères de son entourage, cette Egyptienne courageuse, forte de l'approbation de son père et de son mari, haranguait la foule de ses compagnes accourues autour d'elle dans un but hostile et qui, insensiblement gagnées par le charme qui se dégageait de cette chaude parole, quittaient la salle, secouées du même étrange frisson.

Depuis, les oratrices se sont multipliées en terre égyptienne.

Elèves de nos pensionnats français, beaucoup de musulmanes possèdent leur brevet supérieur. Dans les écoles gouvernementales, des institutrices anglaises enseignent concurremment leur propre langue et l'arabe avec l'aide de professeurs indigènes. Un peu de calcul et quelques principes de cuisine et de couture complètent ce bagage assez rudimentaire. Mais savantes ou à peine lettrées, toutes les Egyptiennes sans exception se sont soudainement unies et entendues, soutenues par le même ardent désir, fortifiées par la même volonté. A la minute présente, il n'est pas une jeune femme, une jeune fille de la bourgeoisie ou de la caste aristocratique qui ne souhaite l'autonomie de sa patrie et ne pousse ses frères ou son mari à la lutte contre l'étranger.

Finies les heures douces du Kef sur les *chiltas* de satin... finies aussi les *allatias*, où durant les interminables soirées du mois béni, gawazis et almées venaient distraire la mélancolie des belles oisives.

Aujourd'hui si l'on veut entendre l'énervante musique du *Noune* et de la *Houd*, si l'on souhaite se pâmer au rythme saccadé du *Darrabouka* il faut aller dans les vieux quartiers avoisinant la citadelle, vers les ruelles populeuses de Saïda-Zénab ou de Darb-el-Gammamiz. Le Caire moderne où s'agitent les destinées de l'Egypte a d'autres occupations et d'autres soucis. Là, dans les boudoirs où, sous les abat-jours de soie tendre brillent les innombrables ampoules électriques, comme dans les modestes harems où *palabrent* les petites épouses des fonctionnaires, on peut entendre les mêmes discours :

Natlab men allah an Youkhalessna men El aghrab al moghtassibine beladna ! (1)

Et les autres répondent de leur voix fraîche :

— *Allah y a Echfi !* (2)

En attendant que Dieu y pourvoit, elles s'arrangent à y pourvoir elles-mêmes. C'est un lieu commun de dire que les femmes les plus pondérées dépassent les hommes quand elles se mêlent de vouloir prendre leur place.

Des siècles de soumission et de servitude légales les ont rendues plus avides d'indépendance que le plus violent apôtre de la liberté.

En Egypte, le caractère se prête mal à la révolte ! L'Islam n'a fait qu'achever ce que le judaïsme et le christianisme avaient commencé. Nul ne se montra plus sévère pour les femmes que Tertullien. Au VI[e] siècle, avec les derniers prêtres d'Isis et de Phta, s'éteignit l'influence de l'épouse et de la mère. Dans l'ancienne Egypte, la femme demeurait aussi libre qu'aujourd'hui. La Grèce pour un instant la fit reine. Mais depuis les Khalifes jusqu'à nos jours, elle avait repris au foyer la place d'esclave que lui avait donnée les Pères de l'église d'Orient d'abord, puis les successeurs du Prophète.

Je ne pense pas que l'Egyptienne d'il y a cinquante ans différât beaucoup de ses aïeules du X[e] siècle. Et voici qu'à la suite des événements récents, une métamorphose subite s'est opérée.

Je n'ai pu cacher ma surprise il y a quelques semaines, quand au cœur même du gynécée j'ai entendu des femmes indigènes parler couramment des affaires publiques et des intérêts de la nation. Cette soif profonde de liberté, cet amour du sol qui si longtemps resta l'apanage des pays chrétiens a gagné les masses du peuple égyptien.

Le culte voué à l'unique drapeau vert, le fatalisme, la confiance aux paroles du Prophète ordonnant l'aveugle soumission au destin sont maintenant sentiments désuets..., d'aucuns même les déclarent périmés.

La femme égyptienne consciente de sa force veut prouver au monde qu'elle est maintenant capable de concevoir une idée et de la réaliser. Laissant aux filles fellahas l'acceptation complète de leur misère, elle tend chaque jour à se rapprocher de nous.

Désireuse de mettre à profit les leçons apprises dans les écoles européennes, elle a hâte de nous montrer que ces leçons lui sont devenues inutiles. Pour achever de s'émanciper elle-même, elle souhaite d'abord émanciper son mari.

La polygamie qui ne se pratique plus guère que dans le peuple, semble aujourd'hui une coutume ancestrale qu'elle veut chasser de son souvenir.

A l'entendre, l'Egypte délivrée du joug anglais, deviendra une manière de terre promise où la femme régénérée pourra sans peine appliquer à la famille future les principes qu'on lui inculqua en ces dernières années.

Pour moi qui vous apprécie et qui vous aime, ô petites filles des grands Pharaons, je souhaite que l'Europe vous entende et que l'avenir vous donne raison.

Mais je me demande avec angoisse si l'Egypte libre saura le rester...

Gentilles épouses, rêveuses jeunes filles musulmanes à l'âme moderne, trouverez-vous en vos cœurs la constance nécessaire ?... Conserverez-vous votre prestige ?... Pourrez-vous, combattantes d'aujourd'hui, continuer la lutte ?...

Celles qui vous ont vues à l'œuvre forment le vœu secret que les maris que vous n'avez pas le droit de choisir encore vous aident dans le but que vous avez su poursuivre et soutiennent de leurs efforts votre belle œuvre de vaillance.

JEHAN D'IVRAY.

(1) Que Dieu nous délivre des étrangers usurpateurs de notre pays !

(2) Dieu y pourvoira, ma sœur.

Entre les functions de l'âme, il en est de basses. Qui ne la void encore par là n'achève pas de la connoistre ; et, à l'adventure, la remarque l'on mieux où elle va son pas simple.

MONTAIGNE (Essais. Ch. L).



CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

I. LES FAITS. — *Le commerce britannique en* 1919. — Un record commercial. — Les progrès en 1919. — Le rétablissement de la balance commerciale. — Exportations visibles et invisibles. — Commerce et change.

II. LES IDÉES ET LES LIVRES. — *Les idées de M. Hoover.* — Une critique trop sévère. — Les sacrifices de l'Europe. — Sacrifices en hommes et sacrifices en argent. — Prêteurs et emprunteurs. — — Le devoir interallié.

III. LA VIE ADMINISTRATIVE ET PARLEMENTAIRE. — *Agriculteurs et impôts.* — Impôts directs et indirects. — Bénéfices agricoles et impôts. — Quelques réflexions. — Leur réfutation. — Le devoir fiscal général.

I. — LES FAITS

LE COMMERCE BRITANNIQUE EN 1919

Les Anglais peuvent contempler avec un légitime orgueil les chiffres de leur commerce en 1919. Il bat tous les records précédents au point de vue de la valeur et atteint le chiffre énorme de 2.594.600.000 livres sterling, soit 1.631.900.000 livres aux importations et 962.700.000 livres aux exportations. Par rapport à l'année précédente, ces chiffres accusent une augmentation de 315.700.000 livres aux importations et de 430.300.000 livres aux exportations. Le trait caractéristique du progrès survenu dans l'année est l'augmentation considérable des exportations de marchandises britanniques qui a doublé de janvier à décembre, et l'accroissement des réexportations de marchandises étrangères et coloniales, qui ont passé de 4.600.000 livres en décembre à 26.600.000 livres en janvier. En rapprochant les chiffres de janvier et de décembre on constate qu'au début de l'année les importations atteignaient 154 millions de livres et dépassaient de 82 millions ½ de livres les exportations ; en novembre, les importations s'élevaient à 143 millions ½, mais ne l'emportaient sur les exportations que de 36 millions de livres.

L'excédent des importations sur les exportations manifeste donc un déclin sensible et satisfaisant pour l'année entière. Sans doute se chiffre-t-il encore pour l'année par 669 millions. Mais c'est un chiffre bien inférieur à celui qu'on redoutait et surtout au nôtre. Aussi bien, d'ailleurs, se trouve-t-il en Angleterre compensé par des éléments de créances qui réduisent d'autant le solde débiteur de la balance des comptes : frets payés aux armateurs britanniques, intérêts sur les placements à l'étranger, commissions commerciales et financières, etc. Or, en l'état actuel des choses ces éléments créditeurs sont encore considérables. Le total des placements britanniques à l'étranger représente une rentrée annuelle de 150 millions de livres sterling, et les autres exportations « invisibles » une créance annuelle de 420 millions. On atteint ainsi un total de 570 millions qui ne laisse plus qu'une balance de compte déficitaire d'environ 100 millions de livres. D'ailleurs ce solde vrai, qui s'applique à l'année entière, est encore plus favorable si on envisage seulement le dernier trimestre. Pour celui-ci, en effet, l'excédent des importations sur les exportations s'élève à 144 millions de livres, tandis que les exportations invisibles atteignent vraisemblablement 142 millions ; 37 millions pour les placements à l'étranger et 105 millions pour les bénéfices des armateurs, les commissions, etc. Le solde débiteur va donc en s'atténuant et il se transformera bientôt, comme avant-guerre, en un solde créditeur.

Quelle est la situation commerciale actuelle de l'Angleterre comparée à celle de 1913, la dernière année d'avant-guerre ? A cette époque, les importations s'élevaient à un total de 769 millions et demi, se décomposant ainsi :

Produits alimentaires 290 millions ; matières premières 290 millions ; produits manufacturés 193 millions ½ ; divers 3 millions.

En 1919, les importations sont de 1.632.000.000, se décomposant de la façon suivante :

Produits alimentaires 712 millions ½ ; matières premières 646 millions ½ ; produits manufacturés 266 millions ½ ; divers 6 millions. Si de ces chiffres, on déduit les réexportations, il reste, pour la consommation intérieure, 659 millions en 1913 et 1.467 millions/½ en 1919.

La hausse des prix a joué un rôle important dans le grossissement des chiffres du commerce extérieur. On peut aisément le déterminer en comparant non plus les valeurs, mais les poids. En 1913, les 769 millions d'importation représentaient un poids total de 64 millions et demi de tonnes. En 1919, une valeur plus que doublée, puisqu'elle atteignait 1.632 millions de livres, ne correspondait plus qu'à un poids de marchandises de 42 millions de tonnes. En 1913, une tonne de marchandise importée coûtait en moyenne 14 livres sterling, tandis qu'en 1919, elle coûtait 41 livres. De sorte que, si, en 1919, l'Angleterre avait pu importer au prix de 1913, elle n'eût dépensé que 766 millions au lieu de 1.632. La hausse des prix ressort donc à environ 200 %.

Aux exportations, l'augmentation est moins sensible, mais importante. En 1913, elles s'élevaient à 525 millions et demi ; en 1919, elles sont de 798 millions et demi. Elles se décomptent respectivement ainsi pour les deux années comparées :

1° Produits alimentaires 32 millions ½ en 1913 ; 33 millions ½ en 1919 ; 2° Matières premières 70 millions en 1913 ; 121 millions en 1919 ; 3° Produits manufacturés 491 millions ½ en 1913 ; 691 millions ½ en 1919 ; 4° Divers 11 millions ½ en 1913 ; 12 millions en 1919.

L'Angleterre est donc en train de se relever d'une façon tout à fait remarquable au point de vue commercial. Tandis que notre balance commerciale déficitaire ajoute mensuellement à notre dette envers l'étranger et pèse lourdement sur notre change, la balance anglaise va se rétablissant à une allure très rapide. Certes, notre voisine n'est pas à l'abri des surprises économiques et elle s'inquiète des troubles que peuvent provoquer les mouvements ouvriers. Les grèves des mineurs, des cheminots, des mouleurs de Londres, qui ont refusé de reprendre le travail, malgré les injonctions de leur Comité, sont des symptômes alarmants. Il n'en demeure pas moins que, même si la situation politique doit se modifier, la situation économique va s'améliorant et bientôt le change britannique par rapport au change américain connaîtra une reprise que le nôtre devra attendre longtemps encore.

II. — LES IDÉES ET LES LIVRES

LES IDÉES DE M. HOOVER

M. Hoover continue à vaticiner sur les obligations de l'Europe et le rôle de l'Amérique. Il y a beaucoup de gens en Europe, dit-il, qui ne sont pas au travail. L'Amérique, ajoute-t-il, s'est montrée généreuse vis-à-vis des Alliés en leur fournissant de gros capitaux et en leur prêtant son argent. A l'entendre les Etats-Unis auraient seuls supporté tout le poids de la guerre et remporté la victoire. Certes, nul moins que nous ne songe à contester le rôle de l'Amérique dans l'issue favorable de la guerre. Mais cette manière de rappeler sans cesse sa contribution a quelque chose de déplaisant et les Anglais commencent à protester, avec quelque raison, en rétablissant les faits. A cet égard, l'économiste anglais, Sir Leo Chiozza Money, dans l'*Observer* du 11 janvier, fait une réponse assez vive mais très exacte à la « dernière homélie » de M. Hoover.

Que des milliers d'individus ne travaillent pas en Europe, dit-il, c'est hélas ! la stricte expression de la vérité. Mieux encore, ils ne travailleront plus car ils sont morts ! Les pertes sur les champs de bataille ont réduit de huit millions le nombre des travailleurs en pleine activité et en pleine force, et privé de leur soutien les 40 millions de parents, de femmes, de vieillards et d'enfants qui vivaient de leur travail. Aux 8 millions de morts s'ajoutent 16 millions de mutilés, de malades ou d'affaiblis, qui ne trouveront plus qu'une vie diminuée constituant une charge pour leur pays. Au total, l'Europe a perdu une force de travail équivalant à l'entretien d'au moins 80 millions d'individus de toute espèce. L'Amérique, au contraire (et c'est tant mieux pour elle, mais elle devrait en concevoir quelque discrétion) n'a eu que 50.000 tués sur 112 millions d'habitants, c'est-à-dire moins que le Canada ou l'Australie !

Les Américains tirent aussi vanité de leur contribution financière s'imaginant qu'elle est très supérieure à celle des autres nations. Or, l'Angleterre à elle seule a prêté à ses Alliés 1.769 millions de livres sterling, tandis que l'Amérique leur en prêtait 1.880 millions. Ces avances sont donc du même ordre de grandeur. De plus, l'Amérique a des garanties plus considérables, car ses prêts ont été consentis surtout à la Grande-Bretagne (860 millions) ; à la France (560 millions) ; à l'Italie (324 millions) alors que le tiers du total des avances de l'Angleterre était fait à la Russie, c'est-à-dire à une insolvable. Enfin, il est injuste de reprocher à la France, à l'Italie ou à la Belgique d'avoir été des pays emprunteurs et de l'être encore. La guerre moderne se fait avec du charbon et du fer. Et quand des alliances se concluent en pleine guerre entre nations possédant beaucoup de charbon et de fer, et nations dépourvues de ces moyens de lutte, il s'ensuit nécessairement que les premières doivent prêter et les secondes emprunter. A ce titre, on peut légitimement soutenir et justifier l'annulation de toute la dette internationale de guerre. Certains des alliés n'avaient que leurs vies à donner, ils les ont sacrifiées, ruinant ainsi leur puissance de travail pour une génération. D'autres pouvaient participer à la lutte à la fois en hommes et en matériel de guerre. L'Amérique, qui possédait en abondance hommes et ressources, n'a pas eu fort heureusement pour elle à sacrifier de nombreuses existences et même, eu égard à sa situation économique, elle n'a pas fait un sacrifice équivalent à celui des Alliés européens. L'Angleterre s'est endettée pour prêter; elle a perdu sa puissance maritime, tandis que l'Amérique construisait des navires marchands et se substituait à la France et à l'Italie sur les marchés commerciaux. Les Alliés ont dû suspendre de nombreuses industries pendant que l'Amérique les développait. Les Alliés ont vendu leurs valeurs américaines pour payer le matériel et permettre aux Américains de réaliser de gros bénéfices !

Ceci n'implique nulle récrimination ni acrimonie, mais le simple désir de combler les lacunes que contient le manifeste de M. Hoover sur l'économie de guerre de l'Europe. La situation actuelle de l'Europe est la conséquence de plus de 51 mois d'une guerre dans laquelle l'Amérique n'est entrée qu'au cours du 33e mois et à laquelle elle n'a contribué autrement qu'en prêts et en fourniture de matériel que dans les tout derniers mois."

Il était bon que ces paroles fussent dites. Sans doute le concours américain a été précieux. Il ne faut pas diminuer l'apport des amis de la dernière heure. Il ne faut pas méconnaître le rôle que l'Amérique a joué, non seulement dans la guerre, mais dans la conclusion de la paix. Il serait injuste, toutefois, d'accuser l'Europe d'un relèvement trop lent quand les sacrifices qu'elle a dû s'imposer ont été si pénibles et onéreux. L'Amérique doit le comprendre. Sans quoi, malgré la reconnaissance qui lui est due, elle se verra reprocher d'être entrée trop tard dans une guerre qu'il dépendait d'elle d'abréger.

II. — LA VIE ADMINISTRATIVE ET PARLEMENTAIRE

Agriculteurs et impots

M. Klotz a fait grand bruit autour du rendement des impôts en 1919. Et, de fait, il faut avouer qu'avec ses 10 milliards ½ de produits, notre fiscalité fait assez bonne figure. Elle montre que le pays est capable d'un effort pour le rétablissement de l'équilibre financier. Mais il s'en faut, comme nous l'avons déjà montré, que les deux grandes catégories de contributions participent dans la même mesure à ce rendement. Aussi bien, en effet, tandis que les contributions indirectes voient grossir leurs totaux, les contributions directes donnent des chiffres tout à fait insuffisants. C'est surtout aux douanes et aux impôts de consommation qu'est due l'augmentation du rendement total. Au contraire, l'impôt cédulaire et l'impôt global sur le revenu donnent à peine le 1/5 de ce qu'on en attend. L'impôt général sur le revenu, avec ses 190 millions, fait bien piètre mine auprès de l'*income-tax* anglais qui a rendu 8 milliards dans le même temps, soit quarante fois plus ! L'impôt sur les bénéfices agricoles a été particulièrement maigre, à peine deux millions. Le *Temps* lui-même s'en indigne tant sont notoires les profits des agriculteurs. Tout le monde n'est pas cependant de cet avis, et un honorable parlementaire nous a fait grief d'une réflexion faite par nous à ce sujet dans l'*Europe Nouvelle* :

« La démonstration de l'erreur de ce jugement, dit-« il, serait un peu longue. Qu'il me suffise de faire « remarquer trois choses :

« 1° Une partie importante de l'enrichissement apparent du cultivateur est en fait une réalisation de « son capital d'exploitation. Cette réalisation se fera « sentir dans quelques années et risque de provoquer « une crise à ce moment ;

« 2° Le cultivateur qui s'est enrichi, en apparence, « est celui qui travaille lui-même, rarement celui qui « emploie des ouvriers. C'est donc celui qui est exempt « de l'impôt par la loi ;

« 3° On oublie trop souvent que la culture supporte « des impôts exceptionnels plus ou moins déguisés. « Dans la période qui vient de s'écouler, les réquisitions ont été une très lourde charge, les taxations « qui n'ont frappé que cette industrie, sont une autre « charge ; enfin, en ce moment, la politique du blé « et du pain appliquée, tout en empêchant le cultivateur de vendre ses produits au cours, le frappe « d'un impôt de 20 centimes au moins par kilo de pain « qu'il mange, car il fait son pain lui-même dans la « majeure partie de la France, et, seul de tous les citoyens, il n'a pas le bénéfice de la ristourne de « l'État pour sa farine.

On ne voit pas en quoi l'utilisation d'ouvriers est de nature à entraîner pour le gros cultivateur et le gros exploitant un bénéfice moindre que pour le petit cultivateur produisant lui-même, sinon par une confusion de la nature des profits, car nous ne sachions pas que l'exploitant agricole soit moins soucieux de ses intérêts, et affecte le prix de vente d'un bénéfice unitaire moindre que le petit cultivateur cultivant lui-même et vendant directement ses produits au marché ou au courtier.

Enfin, dire que les réquisitions ont été une très lourde charge, invoquer en faveur de l'agriculteur les prix de taxation des céréales et matières premières, n'est-ce pas confondre la perte avec un manque excessif à gagner ! Il est à remarquer, d'ailleurs, qu'en incriminant la faiblesse du produit de l'impôt sur les bénéfices, nous ne visions pas les bénéfices de guerre, mais les bénéfices normaux, c'est-à-dire ceux qui, couramment font vivre le contribuable. Or, il est manifeste que l'agriculteur s'est partout enrichi. Quiconque a parcouru les campagnes sait de quel bien-être s'est entouré le paysan. Nous nous en réjouissons. Il nous plaît de constater que la guerre, malheur national, a pu, à de certains égards, servir à assurer le progrès matériel. Mais il est paradoxal de soutenir qu'elle n'a pas amené dans nos campagnes, avec l'augmentation d'un bénéfice justifié, la possibilité pour le paysan et le propriétaire foncier de contribuer davantage aux besoins financiers de l'État.

Le Gouvernement l'a bien compris. Parmi ses projets, figure un impôt sur le capital et l'enrichissement, qui frappera les produits exemptés de l'impôt sur les bénéfices de guerre. Il redressera ainsi un équilibre que les commerçants, les citadins et les ouvriers pouvaient, à juste titre, considérer comme rompu à leur détriment. Nous ne contestons pas le sacrifice en vies humaines qu'ont subi les campagnes. Mais il n'est pas d'équivalence possible entre la mort sur le champ de bataille et la contribution fiscale. C'est pourquoi le paysan peut et doit payer. Nul doute qu'il ne comprenne lui-même la nécessité de remplir son devoir fiscal, comme l'invitait à le faire notre nouveau Président de la République.

William Oualid.



LE PROBLÈME FINANCIER ET MONÉTAIRE DU MONDE

Il convient d'accorder la plus grande attention à la démarche que vient de faire le Congrès d'hommes d'Etat, d'économistes et de financiers qui s'était réuni à Amsterdam pour étudier les mesures à prendre pour l'assainissement des changes et des finances de l'Europe.

Ce Congrès, qui comptait d'illustres noms du monde des affaires et de la politique, vient d'adresser simultanément aux gouvernements de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de la France, du Danemark, de la Hollande, de la Norvège, de la Suède et de la Suisse, un mémoire en faveur de la réunion immédiate d'une conférence internationale pour résoudre un problème qui dépasse les forces isolées de chacun des Etats intéressés.

Ce document est d'un très haut intérêt.

C'est un avertissement solennel aux égoïsmes nationaux des peuples que la catastrophe économique de la guerre a, jusqu'ici, épargnés, mais qui pourraient bientôt voir le désastre s'étendre jusqu'à eux. Les signataires du mémoire placent la question sur son véritable terrain : Pour avoir quelque chance de restaurer l'équilibre financier et monétaire du monde, il faut une entente internationale et une assistance mutuelle.

Nos lecteurs savent asez que, des premiers, et avant même la fin de la guerre, nous avons mis en avant et défendu cette idée. Plus que jamais nous sommes persuadés qu'en dehors d'elle il n'est pas de salut et que l'isolement des efforts voue l'Europe à la banqueroute générale. Comment ne saluerions-nous pas avec un intérêt extrême l'apparition de ce document qui consacre un remarquable progrès de l'idée qui nous est chère ?

Nous regrettons de ne pouvoir, faute de place, reproduire en entier le mémoire. Bornons-nous à dire qu'il conclut essentiellement à la nécessité, pour les Etats qui bénéficient de la situation actuelle des changes, de fournir aux autres des crédits. étant entendu, précise-t-on, que « si beaucoup peut être fait par l'intermédiaire normal des banques, le montant du fonds de roulement nécessaire est trop important et doit être fourni trop rapidement pour que ce moyen soit suffisant. »

Cette suggestion est accompagnée des observations suivantes qu'il est essentiel de retenir :

1° La plus grande partie des fonds doit être nécessairement fournie par les pays dont la balance commerciale et les changes sont favorables.

2° Des crédits étrangers à long terme, tels qu'ils sont envisagés ici, ne sont désirables que pour autant qu'ils sont absolument nécessaires pour rétablir les moyens de production. Ces crédits ne doivent pas remplacer les efforts et les sacrifices que chaque pays doit faire et qui seuls lui permettront de résoudre ses problèmes particuliers. C'est seulement par des conditions économiques réelles, pesant lourdement, comme il convient, sur chaque individu, que l'équilibre peut être rétabli.

3° Pour cette raison et aussi en raison des grandes demandes de capitaux, pour leurs besoins intérieurs, dans les pays prêteurs eux-mêmes, les crédits accordés devraient être réduits au minimum absolument nécessaire.

4° L'assistance devrait être donnée autant que possible sous une forme qui laisse le commerce national et international libre de tout contrôle restrictif de la part des gouvernements.

5° Tout programme devrait favoriser dans la plus large mesure possible l'ouverture de crédits et le développement du commerce par des moyens normaux.

6° Dans la mesure où il sera possible d'émettre des emprunts publics dans les pays prêteurs, ces emprunts devront être émis à des conditions attrayantes pour l'épagne réelle des particuliers ; autrement l'inflation en serait augmentée.

7° Les pays emprunteurs auraient à fournir les meilleures garanties possibles. A cet effet il devrait être entendu que : *a*) ces emprunts passeraient avant toutes les autres dettes, soit dettes intérieures, paiements pour les réparations, soit dettes entre les gouvernements interalliés ; *b*) des sûretés spéciales devraient être affectées par les pays emprunteurs à la garantie du paiement des intérêts et de l'amortissement. La nature de ces sûretés pourra varier d'un pays à l'autre, mais en ce qui concerne l'Allemagne et les nouveaux Etats, ces sûretés devront être constituées par une délégation sur les droits d'importation et d'exportation payables en or, et en ce qui concerne les Etats ayant à recevoir des paiements de l'Allemagne, elles devront constituer une première charge sur ces paiements.

Signalons enfin une autre idée, qui nous paraît capitale et qui est ainsi énoncée dans le mémoire :

« La balance des dettes mondiales, y est-il dit, a été faussée et leur poids, trop lourd, pèse d'un seul côté. N'est-il pas nécessaire de débarrasser le bilan mondial de certains éléments fictifs qui le gonflent et qui peuvent provoquer la crainte ou le désespoir des uns et le désintéressement des autres ? Est-ce qu'une réduction de ce bilan mondial ne serait pas le premier pas vers la guérison ? »

Le mémoire ne s'explique pas sur ces « éléments fictifs ». Vise-t-il ceux qui faussent les dettes internationales, ou ceux qui faussent les dettes intérieures, ou les deux ? Et qu'entend-il au juste par là ? Je l'ignore. Mais il y a là une indication très précieuse et très sage qui est susceptible de recevoir une interprétation et des développements pratiques d'un immense intérêt.

Attendons maintenant la réaction des gouvernements.

LÉON POLIER.

Il se faut contenter de la lumière qu'il plaît au soleil nous communiquer par ses rayons; et qui eslevera ses yeux pour en prendre une plus grande dans son corps mesme, qu'il ne trouve pas estrange si, pour la peine de son outrecuidance, il y perd la veuë.

MONTAIGNE (Essais. Ch. XXXII).

LES PERTURBATIONS MONÉTAIRES ET LA POLITIQUE FISCALE

III

Les troubles causés à l'économie mondiale par les perturbations monétaires et dont nous avons indiqué sommairement le mécanisme (1), expliquent la résolution que viennent de prendre, en Angleterre, des hommes politiques de premier plan et des financiers autorisés pour attirer l'attention des gouvernements sur la nécessité de convoquer une conférence internationale, qui étudierait les multiples aspects du problème des relations commerciales.

MM. C. S. Addis, H. H. Asquith, Bryce, Robert Cecil, R. McKenna, V. R. Vassar Smith ont, entre autres, signé un mémoire remis à M. Lloyd George, le 14 janvier 1920 et dont le *Times* du 16 janvier publiait le texte.

Aux Etats-Unis, MM. Charles W. Eliot ; J. P. Morgan, Elihu Root, Vanderlip, Warburg, etc., envoyaient le même jour, à Washington, un placet réclamant la réunion d'un congrès de techniciens pour envisager la situation économique internationale et chercher les moyens de rétablir des relations commerciales plus actives, sur la base de réciprocité des échanges.

Tous les Etats alliés sont conviés à prendre part à ces travaux et de plus on demande d'y voir figurer les anciens Empires du Centre, les nouveaux Etats, les neutres. Nulle question de politique économique internationale n'est plus actuelle que celle des assainissements monétaires, coïncidant avec l'intensification de la production à l'intérieur de chaque nation.

Aucun pays ne saurait rester indifférent à ces propositions, la France moins que tout autre, puisque la guerre lui a imposé un problème fiscal particulièrement ardu, ne pouvant être résolu qu'après atténuation des troubles monétaires et amélioration de notre circulation.

Par quelles voies parvenir à ces heureux résultats ?



D'abord, il faut bien être persuadé que le retour à une circulation saine ne sera pas la conséquence d'une invention géniale. Nous n'avons connu au cours de la guerre et de sa liquidation que la catégorie des magiciens inventeurs du billet de banque international. Leur seul génie n'a pu s'imposer à la volonté de l'Angleterre et des Etats-Unis qui ont déclaré, à maintes reprises, leur attachement à l'étalon d'or et ont fait une politique destinée à assurer à leur commerce une suprématie mondiale, par suite de leur position de principaux détenteurs de métal jaune.

En France, l'assainissement de notre régime monétaire est fonction de notre politique en matière de crédit, d'impôts, de production et d'économies.

Il faut que le ministre des Finances qui va diriger nos deniers montre, par des actes, qu'il entend rompre avec les fâcheuses pratiques des appels incessants de l'Etat au concours de la Banque de France. Dès l'année 1916, nous avons eu de grands argentiers dont tous les discours, devant les Chambres, étaient inspirés par une apparente résolution de renoncer aux avances de l'Institut d'émission. Mais quel n'était pas l'étonnement des profanes, lorsqu'ils apprenaient, huit jours après, que la Banque était autorisée à émettre quelques milliards de plus de billets. Allons-nous connaître une nouvelle méthode, chez les dirigeants de la rue de Rivoli ? Quand fera-t-on un emprunt suivi de l'allégement de quelques milliards dans la situation débitrice du Trésor vis-à-vis de la Banque ? Quand, à la suite de cette première mesure, assistera-t-on à un retrait lent mais continu de la masse des billets, qui s'opérera aussi grâce à la Caisse d'amortissement des avances faites par la Banque à l'Etat, selon les dispositions des conventions du 21 septembre 1914 et du 26 octobre 1917.

Car nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire, pour améliorer le cours du franc, de procéder à des retraits immédiats de nombreux milliards de billets.

Ce n'est ni nécessaire ni facile. Le prochain emprunt, dont tous les bons Français doivent assurer le succès, ne peut être exclusivement consacré au remboursement de la Banque d'émission. Il faut d'urgence consolider une masse aussi élevée que possible des 50 milliards de dette flottante que détient l'épargne. Il faut trouver des ressources pour assurer sans interruption le paiement des dommages de guerre afin que s'opère rapidement la restauration des régions libérées.

Mais le jour où l'on verra, à l'étranger, que nous adoptons une *politique de remboursement* des avances de la Banque à l'Etat le cours de notre franc s'améliorera. Surtout si cette attitude coïncide avec l'organisation d'un système fiscal permettant de trouver des ressources normales et permanentes pour équilibrer les dépenses renouvelables de nos budgets.

Cette œuvre ne pourra être menée à bien que si le pays a la ferme résolution d'aider ses gouvernants à donner une solution complète au problème fiscal. Au lieu de penser à former des syndicats d'évasion fiscale, il faut créer des groupes de contribuables sincères, résolus à défendre le principe de justice dans le paiement des taxes. Nous devons tous nous persuader que la pire des fautes est l'habileté qui permet d'éviter la charge de l'impôt. Le mauvais crédit de l'Etat pèse immédiatement sur nos épaules sous forme de vie chère, de dépréciation des changes. Combien il serait plus simple que chacun se montre résolu à participer aux charges de l'Etat, en raison de ses facultés contributives réelles. Le devoir de l'Etat est de créer sans retard un système de répression sévère des fraudes pour éviter l'extension de la caste de ces déserteurs fiscaux qui trouvent dans l'immunité de leurs dissimulations un scandaleux privilège.

L'édification du système fiscal sera d'ailleurs une œuvre rapide, mais certainement sujette à retouche. Il faut, en effet, la réaliser en tenant compte des répercussions des charges supportées par les contribuables sur les facultés de production, sur les possibilités de consommation et sur les conditions de vente à l'extérieur.

La France ne pourrait commettre pire faute que de ralentir sa production agricole et industrielle. La partie de l'œuvre délicate du Parlement et du Gouvernement sera d'ajuster l'accroissement des impôts aux facultés contributives, sans tarir les facultés productives, sans placer l'industrie et le commerce de la nation dans une situation défavorable vis-à-vis de l'étranger.

La tâche à accomplir est lourde ; elle demande plus d'esprit d'observation et de volonté de travail que d'éclat oratoire. Nous avons besoin d'une équipe de Colbert et pouvons donner quelque repos à nos premiers ténors.



La politique d'intensification de la production est le complément indispensable de toute mesure destinée à assainir notre situation monétaire. En effet, il faut résolument atténuer l'importance de la demande faite à l'étranger de produits alimentaires, dans une nation qui a les possibilités de rendement d'un sol riche par lui-même et d'une

(1) *Europe Nouvelle*, 10 et 17 janvier 1920.

variété de production accrue par un climat favorable. *Produire plus ou périr*, telle est la devise que nous imposent les circonstances. Ici encore, la solution ne peut être que progressive. On doit réalimenter les terres en engrais qui leur ont fait trop longtemps défaut. Pour cela les cultivateurs ne doivent pas être les parias de la foule des quémandeurs de wagons nécessaires aux transports des matières premières.



La seule indication de cette situation met au premier plan d'une politique financière et économique envisagée dans son ensemble, le devoir pour l'Etat et les particuliers de pratiquer l'économie. Sur ce point encore, nous avons connu chez nos gouvernants, plus de prédicateurs sceptiques que d'hommes résolus à agir afin de réaliser des réductions de dépenses dans les services publics, et décidés à faire pénétrer, dans la Nation l'idée de restriction, comme une forme du devoir national.

Ce n'est qu'en concevant un plan d'ensemble de réorganisation économique que nos gouvernants auront des chances d'atténuer les effets désastreux des perturbations monétaires et de rendre possible la solution du problème fiscal.

En tous cas, si, comme cela paraît de plus en plus probable, certains de nos représentants doivent se réunir dans un congrès destiné à chercher des remèdes aux troubles monétaires, ils s'y présenteront avec autorité si la France a adopté un plan de restauration financière. Si, au contraire, ils avaient à subir des critiques constatant l'insuffisance de notre politique économique et fiscale, leur situation serait affaiblie.



Quelle pourrait être l'utilité d'un Congrès, dont l'idée est si résolument défendue dans les pays anglo-saxons, par des hommes de tout premier plan ?

Il faut souhaiter qu'à l'occasion de ces réunions on dégage une idée que l'insuffisance en matière de science économique et financière de certains plénipotentiaires au Congrès de la Paix a empêchée de mettre en valeur.

Il ne peut y avoir de paix durable, souhaitée par la volonté des peuples, que si les échanges internationaux peuvent redevenir actifs. La paix ne doit pas assurer l'asservissement économique de quelques nations à d'autres plus favorisées par le seul jeu de l'inégale destruction du temps de guerre.

Le projet de Congrès économique ne sera fécond en résultats que si les représentants des Nations abandonnent complètement les conceptions des anciens diplomates, jouant la partie du Traité avec plus de soucis d'habileté que de sens des réalités.

Les délégués doivent être les administrateurs de la seule Société des Nations qui nous paraît réalisable à l'heure présente, parce que reposant sur les intérêts réciproques des peuples. Or, quelle est la méthode qui remettra à flot une entreprise économique gravement atteinte dans son développement économique ? N'est-ce pas l'accroissement des forces productives ?

Ou le prochain Congrès économique — s'il est réuni — étudiera l'assainissement monétaire, en fonction de l'essor de la production spécialisée des différentes Nations, et il fera œuvre solide, durable ; ou bien il isolera le problème monétaire des autres considérations économiques, et alors il risque de ne pas aboutir, n'adoptant que des mesures de redressement des changes tout à fait temporaires.

Il faut décidément abandonner les vues qui conduisent à affirmer que de simples ouvertures momentanées de crédits peuvent assurer la reprise des échanges internationaux. L'ouverture de crédit à court terme n'est qu'un report de dette à brève échéance, et le délai de quelques mois, voire d'une ou deux années, entre le moment des avances de fonds et celui du remboursement n'est pas suffisant pour permettre à un pays de développer son industrie, à ce point qu'elle puisse satisfaire aux besoins de la consommation intérieure et préparer en outre l'essor de l'exportation.

Si l'on veut obtenir des résultats durables, il faut étudier la constitution d'un organisme international, créateur d'obligations or, à 20 ou 30 ans, réunissant des capitaux, mis à la disposition des Etats qui doivent se procurer des matières premières et du matériel, afin de reprendre leur place dans l'ensemble du commerce international, par l'essor de la production.

Les garanties d'amortissement et de remboursement, gagées sur les ressources futures des pays emprunteurs, feraient de ces obligations les titres les plus recherchés par les capitalistes des Nations qui n'ont pas souffert de la guerre et par les détenteurs de titres se négociant à des cours élevés, par suite des cours du change.

Ce mécanisme aurait l'avantage de supprimer les dangers inhérents aux pratiques actuelles de crédit à court terme ou même de crédit à vue dont l'importance dissimulée dans les soldes de crédits en banque, notamment, en France, dans les filiales des établissements étrangers, échappe au grand public, mais n'est pas sans inquiéter justement les théoriciens et les praticiens informés (1).

Le Conseil d'administration de ce puissant organisme ouvrant des crédits à long terme, uniquement pour les achats alimentaires nécessaires à l'entretien des nations et pour les acquisitions indispensables à la reprise de la production intensifiée aurait un pouvoir considérable, mais aussi très efficace.

Il formerait — à notre avis — le véritable noyau de la Société des Nations, construite non plus sur un vague sentimentalisme, mais bien sur les nécessités économiques qui obligent les peuples à renoncer aux concepts de vie en vase clos, d'existence hégémonique, pour revenir aux idées de liberté des échanges de l'économie classique, si fort décriées au cours de la guerre.

Les faits nous éloignent de plus en plus des principes de la Conférence de Paris et des projets de l'impérialisme britannique, sans parler de la Mittel-Europa de Naumann.

Le splendide isolement économique ne peut conduire qu'à un état pléthorique les Nations actuellement prospères, et à l'anémie, suivie de coma, les puissances épuisées par la lutte.

Tous les maux qui nous menacent, en France, et qui effraient nos amis d'Angleterre et des Etats-Unis, auraient pu être évités si, autour de la table du Congrès de la Paix, il y avait eu des plénipotentiaires pénétrés des principes qui ont toujours présidé aux échanges internationaux. Une Nation ne peut rester constamment débitrice, dans le temps. Elle doit produire pour vendre et ensuite acheter.

Cette vérité n'a pas été comprise, au cours des pourparlers de 1918-1919. Elle ne pouvait l'être par des hommes qui remerciaient la Providence de ne pas les avoir fait naître économistes, tandis que leurs collaborateurs déclaraient qu'il n'y a pas de science des finances et du crédit ; qu'il n'y a que des affaires.

Et leur vanité leur a fait conclure une bien mauvaise affaire pour leur pays.

Le prochain Congrès, s'il a lieu, saura-t-il mettre à profit les leçons de l'expérience ; pourra-t-il réunir des techniciens aux vues économiques étendues ; aux idées imprégnées de l'importance

---

(1) Lire les excellents articles du *Pour et du Contre*, décembre 1919.

fonctionnelle des phénomènes de production et d'organisation monétaire ?

Souhaitons-le pour la France et aussi pour la paix du monde, car il n'est que trop vrai de dire avec lord Abernon :

« Tous les grands soulèvements sociaux de l'histoire du monde ont été précédés ou accompagnés par une crise des prix et un avilissement de la monnaie. Il n'est pas de cause qui soit plus capable de soulever les classes contre les classes. »

Il n'est donc pas de tâche plus urgente pour les conducteurs de peuples que l'assainissement des systèmes monétaires, dont le trouble est la cause profonde des maux économiques infligés à l'humanité, dans le présent, en conséquence de la guerre.

GERMAIN MARTIN.

LES RESSOURCES PUBLIQUES ET LE BUDGET

LA RÉFORME NOUVELLE DES TAXES OU SALAIRES

TAXES ET IMPÔTS. — LES TROIS ÉLÉMENTS DE LA TAXE. — LA TAXE DOIT-ELLE BÉNÉFICIER AU FONCTIONNAIRE PUBLIC ? — RAISONS POUR LESQUELLES CETTE SOLUTION DOIT ÊTRE ÉCARTÉE. — LE RÉGIME FRANÇAIS DES TAXES ET DES SALAIRES. — LOIS RÉCENTES CONCERNANT LES OFFICIERS PUBLICS. — RÉGLEMENTATION, CONTRÔLE ET RACHAT DES OFFICES. — QUELQUES HYPOTHÈSES. — LA SITUATION DES NOTAIRES, AVOUÉS, ETC., DANS LES CAMPAGNES ET DANS LES VILLES. — LE RACHAT ET LES CONTRE-LETTRES. — LES DÉCRETS DU 29 DÉCEMBRE 1919. — LES NOTAIRES. — LES AVOUÉS ET LEUR TARIF DIT PROPORTIONNEL. — LES HUISSIERS ET LES GREFFIERS. — CE QU'EÛT DÛ FAIRE LE GOUVERNEMENT.

Dans le *Cours élémentaire de Science des Finances et de Législation financière française* de M. Gaston Jèze, l'idée de *taxe*, par rapport à celle d'*impôt*, se trouve dépeinte avec beaucoup de précision, mieux que dans les quelques autres ouvrages français qui ont étudié la question et fait la distinction.

La taxe, dit M. Gaston Jèze, est « une somme d'argent versée par un individu à l'Etat *à l'occasion d'un service déterminé* rendu à cet individu, d'un *avantage particulier* procuré par les agents publics. » D'autre part, « le *service*, à l'occasion duquel l'administration perçoit sur l'individu une somme d'argent, *doit être un service de nature non commerciale ni industrielle* : Exemples : justice, police, authentication, etc. La taxe suppose enfin qu'il y a *contrainte* exercée par l'Etat sur les individus pour la perception de la somme d'argent. »

On s'est fréquemment posé la question de savoir si le montant des taxes devait être attribué au Trésor public ou aux fonctionnaires publics. M. Gaston Jèze préfère la première solution, que ratifie l'évolution historique et qu'expliquent diverses raisons. Laissons de côté l'évolution historique et examinons les raisons.

« 1° Le système des traitements et de l'attribution des taxes au Trésor public... *coûte moins cher* au public. Les agents multiplient les formalités pour toucher plus de salaires ! Dans tous les pays, des enquêtes ont fait apparaître des gains énormes pour les fonctionnaires des centres populeux, industriels et commerciaux, gains que nul ne songerait à leur attribuer comme traitements.

« 2° Faute d'un contrôle constant (impossible à organiser) sur des agents de perception, les *exactions* sont à redouter et se produisent *toujours* en fait, plus ou moins, suivant le degré de moralité du pays considéré.

« 3° Il y a forcément une très grande inégalité entre les différents fonctionnaires d'un même service. Dans certaines localités, le produit des taxes est insuffisant pour nourrir le fonctionnaire : le service se trouve négligé.

« 4° Lorsque les taxes sont attribuées aux agents, toute réforme administrative ou judiciaire qui aurait pour effet de supprimer ou de réduire ces taxes se heurte à l'opposition énergique — et très souvent victorieuse — des agents intéressés. »

En France, malgré ces inconvénients, le système des taxes attribuées définitivement aux fonctionnaires qui les prélèvent n'a pas tout à fait disparu. C'est même en France qu'il s'est le mieux conservé. Il paraît même s'y consolider ; du moins les décrets du 29 décembre dernier (*Journal Officiel*, 17 janvier 1920) permettent de le croire. Comme le fait observer M. Gaston Jèze, il y a des fonctionnaires tels que les avoués, les huissiers et les notaires, qui sont exclusivement rémunérés au moyen de *salaires*, c'est-à-dire de droits perçus par les agents sur le public à leur profit, et d'autres fonctionnaires bénéficiant à la fois d'un *traitement* et de salaires, tels que les greffiers, les conservateurs des hypothèques et les receveurs buralistes.

Diverses lois récentes ont réglementé les salaires des officiers publics. Celle du 17 mars 1909 relative à la vente et au nantissement des fonds de commerce crée en même temps des taxes au profit du Trésor et des émoluments à allouer aux greffiers des tribunaux de commerce. Celle du 1er avril de la même année autorise à titre provisoire les greffiers à percevoir et à s'attribuer des émoluments réglementaires pour les expéditions, mandements ou bordereaux de collocation.

On a cependant voulu réagir. Sans parler des socialistes, hostiles de tout temps à la taxe déguisée sous la forme d'un salaire, MM. Clemenceau et Cruppi ont combattu en faveur de la suppression des offices publics ou tout au moins de leur réglementation plus stricte et d'un contrôle plus serré. Pour porter remède aux exactions plus souvent dénoncées que réprimées, — et combien de ces exactions n'ont même pas été dénoncées ! — un député a proposé en 1907, dit encore M. Gaston Jèze, « d'obliger les avoués, huissiers, greffiers de justice de paix et commissaires-priseurs à remettre aux parties payant pour elles ou pour d'autres, avant toutes poursuites en taxe ou autrement, la note détaillée des frais ou émoluments, quels qu'ils soient, dont le paiement est réclamé par l'officier ministériel ou par lui pour un confrère. Le défaut de remise de cette note rendra l'officier ministériel non recevable en ses poursuites. Les parties pourront contester les frais par simple requête au président du Tribunal civil ou de la Cour d'appel. Ce texte n'a pas été adopté, ce qui ne veut pas dire que le mal n'existe pas. Le vrai remède serait la suppression des offices ministériels. Mais la coalition des intéressés rend cette réforme bien difficile. »



La guerre terminée, beaucoup de bons Français ont constaté avec stupeur que, malgré les indemnités figurant au Traité de Versailles, il serait bien difficile d'équilibrer les budgets futurs. La tâche du nouveau Ministre des Finances va être ardue. Il se peut que son administration fasse tout ce qu'elle est en mesure de faire, il se peut que le parlement nouveau lui confie les pouvoirs et les instruments nécessaires, il se peut aussi que le contribuable, soudain converti au courage fiscal, produise des déclarations loyales et se juge trop peu imposé par rapport à ses facultés contributives. Mais ce ne sont là que des possibilités, des hypothèses fort susceptibles de ne pas se réaliser.

Or, que pouvait faire le gouvernement qui vient de donner sa démission ? Que devait-il proposer aux deux assemblées législatives presque en entier renouvelées, peut-être désireuses d'entrer dans la voie du progrès social et des réformes fiscales ?

De nombreux officiers publics ou ministériels criaient misère, et ils avaient raison. Leurs émoluments n'avaient pas varié alors que le coût de l'existence avait à peu près triplé ; la situation des notaires des cantons ruraux de faible population était lamentable, à moins qu'ils n'eussent une certaine fortune personnelle ou qu'ils n'eussent fait un riche mariage. Sur les confins du XIXe siècle, quand le prix de la vie était relativement peu élevé, de nombreux notaires ne pouvaient avoir un train de vie convenable au moyen des salaires qu'ils prélevaient. La même année, dans l'arrondissement de Montmédy, sur dix-sept notaires, trois durent passer en Cour d'assises pour avoir eu recours à des manœuvres frauduleuses, et pourtant leur existence était modeste ! Que dire des avoués des petites sous-préfectures, des greffiers cantonaux qui doivent le plus clair de leurs ressources à leur rôle d'agent d'affaires ou d'assurances !

Mais à Paris et dans les grands centres, des offi-

ciers ministériels souvent nuls, fils, gendres ou amis de leurs prédécesseurs, touchent des émoluments considérables, pour un travail que seules la compétence et l'habileté de leurs premiers clercs leur permet d'effectuer. Pourquoi donc, à la vénalité actuelle des charges, n'aurait-on pas substitué un régime nouveau : la taxe perçue au profit de l'Etat par des fonctionnaires appointés par l'Etat ? La paix venue, la richesse opulente des uns et la médiocrité accrue des autres étaient d'excellentes occasions de remettre sur le chantier toute notre organisation notariale et procédurière. Peut-être les notaires, huissiers, avoués etc., qui ont déclaré à la Chancellerie des prix d'achat de leurs études inférieurs au coût réel eussent-ils été victimes de la réforme et du rachat, mais ils n'auraient pu s'en prendre qu'à eux-mêmes et aucune personne équitable ne les aurait plaints.



Au lieu de profiter des occasions qui lui étaient ainsi offertes, le gouvernement — en l'espèce M. Nail, garde des Sceaux et le Conseil d'Etat — vient d'élever dans des proportions plus ou moins grandes les émoluments des notaires, des avoués, des huissiers et des greffiers.

En ce qui concerne les *notaires*, il n'a été apporté aucune modification aux règles posées par les décrets qui en 1898 avaient fixé leurs salaires. Les tarifs sont simplement majorés « dans une proportion, dit M. Nail, qui a paru correspondre à l'accroissement des frais généraux des études. Pour tous les actes, il est accordé une majoration de 25 % pour les notaires des départements et de 10 % pour ceux de Paris et du Département de la Seine.

Les *avoués* étaient jusqu'à présent soumis à l'observation du tarif de 1807, temporairement abrogé en 1903. Ils vont bénéficier de majorations intéressantes. Le droit proportionnel (*sic*) basé sur l'intérêt des litiges va être dorénavant de

3 % jusqu'à 2.500 fr.
2.50 sur l'excédent jusqu'à 5.000 fr.
2 % sur l'excédent jusqu'à 10.000 fr.
1 % sur l'excédent jusqu'à 20.000 fr.
0.50 % sur l'excédent jusqu'à 100.000 fr.
0.25 % sur l'excédent jusqu'à 300.000 fr.
0.10 % sur l'excédent jusqu'à 1.000.000 de fr.
0.05 % sur l'excédent au-dessus de 1.000.000 de fr., indéfiniment.

Ce tableau, — ce n'est pas le seul que contient le décret du 29 décembre relatif aux avoués, — montre que l'on a maintenu le principe de la *régressivité* du taux alors que l'on avait une excellente occasion d'appliquer la *proportionnalité* sur la base du pourcentage le plus élevé, la différence entre le produit du système régressif et le produit du système proportionnel devant constituer un impôt perçu par l'officier ministériel au profit de l'Etat.

Pour les *huissiers*, il y a augmentation des droits fixes. La même somme sera prélevée, que le loyer de l'individu à expulser soit de 100 fr. ou de 10.000 fr. L'idée de capitation continuera d'être appliquée. Il en est de même des *greffiers*.



Au lieu d'augmenter le prix des services rendus par l'administration des P. T. T., de laisser entendre qu'il avait l'intention de frapper les spectacles et de nous menacer d'une hausse nouvelle des articles de consommation résultant de droits accrus sur la dépense, le gouvernement n'aurait-il pas mieux fait, s'il voulait remanier les salaires de fonctionnaires payés directement par le public, de proportionnaliser vraiment les émoluments aux intérêts en cause, dans la mesure où la chose était possible et de réserver à l'Etat, sur cette augmentation, la part que j'ai indiquée plus haut ? C'eût été là une réforme de moindre envergure que le rachat des études, et surtout une réforme qui ne pouvait pas être impopulaire, contrairement à la plupart des autres réformes dont l'objet est de procurer à l'Etat un supplément de ressources. Mais le dernier mot n'est pas dit : les besoins du fisc sont tels qu'une modification des nouveaux tarifs, dans le sens de la proportionnalité vraie n'a rien d'impossible.

LOUIS SURET.



MONNAIE — BANQUE — CHANGE

NOTES DE LA SEMAINE

L'inflation monétaire et la hausse des prix en Allemagne

L'énorme inflation de la circulation monétaire allemande qui, dans le seul mois dernier, s'est accrue de près de trois milliards de marks, accélère en ce moment la hausse des prix intérieurs d'une manière très rapide.

Les prix haussent si vite qu'on ne peut pas dresser des tableaux de cours qui sont inexacts aussitôt qu'établis. On peut donner des exemples tout à fait remarquables de ce mouvement vertigineux : le charbon, pendant le mois de décembre, est passé de 44.60 marks à 97 marks la tonne ; le ciment, de 73.5 à 159 marks ; les bottines qui en janvier 1919 coûtaient au producteur 26 marks la paire, lui coûtaient 43 marks en avril, 68 en juillet, 96 en octobre et 130 en décembre ; les saumons de fer hématite ont augmenté de 436 marks la tonne depuis le 1er décembre, alors qu'ils valaient 79.50 marks la tonne en juillet 1914. Le papier à journaux, qui valait jadis 20 pfennigs le kilo coûte 2 marks le kilo.



SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSIONS

(en millions de francs)

BANQUE DE FRANCE

	2-8 jan. 20	8-15 janv. 20	15-22 janv. 20
ACTIF :			
Or { En caisse	3.601	3.600	3.602
Or { A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	265	268	256
Avoir à la Trésorerie Etats-Unis.	466	518	466
Disponib. et avoir à l'étranger.	862	779	856
Portefeuille	1 617	1.268	1.703
Effets prorogés	617	626	610
Avances sur titres	1.543	1.451	1.532
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	25.850	25.500	25.400
Bons Trésor escomptés pour av. d'Etat aux gouvern. étrangers.	3.760	3.755	3.765
PASSIF :			
Billets en circulation	38.010	37.275	37.679
Compte courant du Trésor	38	76	45
Comptes courants particuliers	3.126	3.127	3.004

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

	7 déc 19	15 déc 19	23 déc. 19
ACTIF :			
Or	1.375	1.114	1.374
Argent	28	27	27
Bons de caisses de prêts en caisse.	12.517	13.479	13 254
Effets escomptés	41.326	43 337	44.054
PASSIF :			
Billets en circulation	40.932	41.464	43.042
Dépôts et comptes courants	12.217	13.815	14.059
Avances des caisses de prêt	.....	.....	.....

L'absorption de l'argent par la Chine

La Chine continue à faire preuve d'une prodigieuse puissance d'absorption à l'égard du métal blanc. Toutes les nouvelles que l'on en reçoit parlent de très grands arrivages d'argent dans les ports chinois et ces stocks nouveaux, à peine arrivés, sont digérés avec une égale facilité.

De Shanghaï on a annoncé ces jours derniers que les banques avaient envoyé à la Monnaie de Nankin de très grandes quantités d'argent pour les faire monnayer en dollars chinois ; mais les banques indigènes ont reçu leurs paiements, non en dollars nouvellement monnayés, mais en billets de banque ; ce qui prouve que les dollars nouveaux ont dû être vendus à prime.

En dépit d'une importation d'argent qui n'a pas été inférieure au cours de l'année écoulée à 41 millions d'onces de métal blanc pour la Chine seule, les stocks d'argent à l'intérieur ont sensiblement diminué. La thésaurisation fa disparaître définitivement une grande part de ce qui est lancé dans la circulation.

Les millions d'onces des dollars du Trésor que les Etats-Unis ont décidé de fondre pour assurer leurs paiements en Extrême-Orient, vont continuer à aller se perdre au sein de ce gouffre, et les cours de l'argent ne sont pas encore près de s'abaisser.

BANQUE D'ANGLETERRE

	31 déc. 19	7 janv. 20	14 janv. 20
Département d'Émission			
PASSIF :			
Billets créés	2.743	2.743	2.820
ACTIF :			
Detts du gouvernement	278	278	278
Rentes immobilisées	187	187	187
Or monnayé et lingots	2.277	2.278	2.354
Départem. des opér. de Banques			
PASSIF :			
Capital	367	367	367
Réserves	83	83	83
Dépôts publics	485	541	471
— privés	4 556	3.463	3 215
ACTIF :			
Fonds d'Etats	2.732	1.537	1 380
Autres fonds	2.693	2 429	2 130
Billets	439	464	594
Or et argent monnayés	26	25	24
Currency Notes :			
Currency Notes en circulation	9.033	8.778	8 544
Or en rés. pour les Currency Notes	718	718	718
Effets du Trésor en garantie des Currency Notes	8.513	8.536	8 109

DATES	Encaisse métallique Or	Arg^t.	Devises étrangères	Fonds d'Etat et Bons du Trésor	Escomptes et avances	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés
Banque d'Espagne							
27 déc. 1919	2.467	636	»	1.750	499	3.890	1.014
3 anv. 1920	2 469	635	»	1.810	499	3.922	1 089
10 janv. 1920	2.970	635	»	1.796	499	3.936	1.082
Banque d'Italie							
10 sept 1919	812	75	..	»	1.739	10 653	1 714
20 sept 1919	812	75	..	»	1 683	10 809	1.771
31 oct. 1919	812	75	..	»	1.136	12.061	1.820
Banque du Japon							
15 nov. 1919	2.081	»	»	»	1.014	2.749	3 291
22 nov. 1919	2 162	»	»	»	1.129	2 809	3 265
29 nov. 1919	2.227	»	»	»	1.342	3.137	3.305
Banque de Suède							
13 déc. 1919	395	»	169	»	678	972	270
20 déc. 1919	394	»	170	»	783	1.024	342
27 déc. 1919	394	»	170	»	760	1.011	289
Banque de Hollande							
27 déc. 1919	1.340	15	»	»	982	2.171	215
3 janv. 1920	1.340	14	»	»	1043	2 253	178
10 janv. 1920	1.335	15	»	»	999	2.195	199
Banque Nationale Suisse							
23 déc. 1919	521	72	»	»	525	974	168
31 déc. 1919	522	74	»	»	587	1045	177
7 janv. 1920	521	75	»	»	526	984	165
Banque Nationale de Belgique							
24 déc. 1919	266	26	58	50	511	4 713	2 454
30 déc. 1919	266	27	60	50	539	4 764	2.434
8 janv.1920	266	27	60	..	...	4 802	2.310
Banque de Réserve Fédérale							
29 déc. 1919	3 614	»	»	»	»	15 421	8 596
5 janv. 1920	3 706	»	»	»	»	14 939	9 3 9
12 janv. 1920	2.642	»	»	»	»	14 562	8.657

Chacun est l'artisan de sa fortune.

SALLUSTE.

CHRONIQUE DES CHANGES

La tension progressive des changes que nous constations dans notre dernière chronique n'a fait que s'accentuer au cours de la semaine écoulée.

Nous avions laissé la *livre sterling* à 42.05 ½ ; nous la retrouvons à 43.47. Le *dollar* est passé de 11.24 ½ à 11.91 ½. Le *franc suisse* est encore en hausse sérieuse à 2.13 1/4 contre 2.00 et la *peseta* fait 2.22 contre 2.14.

Nous n'apercevons guère de cause susceptible d'enrayer ce mouvement désastreux, si ce n'est, sans doute, prochainement, l'influence que pourront avoir les souscriptions étrangères à notre emprunt. Mais il serait vain d'en attendre un effet bien considérable et surtout bien durable. L'échec du projet d'emprunt français en Angleterre est un avertissement peu encourageant, de même que l'accueil assez froid des banquiers anglais au renouvellement de nos Bons du Trésor.

Du côté de l'Espagne, il est intéressant de signaler qu'on a réussi à conclure un accord provisoire qui est de nature, sinon à améliorer notre situation actuelle, du moins à ne pas l'aggraver. Il s'agit d'un accord relatif à la prorogation de la convention financière et commerciale, qui avait été conclue entre la France et l'Espagne, en mars 1918, A cette époque, nous étions débiteurs vis-à-vis de l'Espagne de 455 millions de pesetas que nous nous étions engagés à rembourser à raison de 35 millions de pesetas par mois, à partir du mois de mars 1920.

Il est évident que dans les conditions actuelles de notre change, ce remboursement constituerait une nouvelle charge extrêmement lourde pour nous, et que, d'autre part, l'Espagne elle-même n'aurait aucun intérêt à exiger ce remboursement qui contribuerait à alourdir et à compliquer encore la situation du marché général des changes. C'est ce qu'avaient de même dernièrement compris les Etats-Unis, qui ont consenti à proroger le remboursement des avances à l'Angleterre et à la France qui venaient à échéance Le gouvernement espagnol a donc consenti à reporter les échéances au mois de mars 1921, et il a été, de plus, convenu que de nouveaux crédits nous seraient accordés. Le montant de ces avances n'a pas encore été exactement déterminé : il est cependant probable qu'il ne sera pas très élevé et qu'il n'atteindra pas 200 millions de pesetas.

En tous cas, ces avances nouvelles ne seraient pas réalisées par le moyen des escomptes de banques qui fut employé pour les précédentes. Le Syndicat des Banques espagnoles fera les avances convenues au Syndicat français sur la garantie de valeurs espagnoles existant à l'étranger, ce qui donne à l'Espagne l'espoir de voir ces valeurs données en garantie, rapatriées définitivement au moment du règlement, comme cela s'est produit déjà pour les titres de l'Extérieure Espagnole qui avaient été, en 1916, donnés en nantissement par le gouvernement français.

Cet accord provisoire, qui n'a encore abouti qu'à l'acceptation de principe de la prorogation des échéances, sera très prochainement parachevé et rendu définitif. Il nous sera très certainement fort utile ; mais ce n'est qu'une mauvaise reprise dans un vieux tissu qui lâche de partout et ce ne sont pas ces opérations fragmentaires qui peuvent résoudre la terrible question des changes européens. Nous annonçons plus haut l'initiative autrement intéressante et capitale qui tend à la réunion d'une conférence internationale pour arriver à arrêter un plan d'ensemble en vue du retour à l'équilibre. Ajoutons ici que, d'après un télégramme de New-York, le principe de cette conférence serait accepté et qu'elle aurait lieu au mois de mars. Mais il n'y a encore aucune confirmation officielle de cette nouvelle.

Il faut souhaiter que cette confirmation ne se fasse pas trop attendre. La situation anarchique actuelle ne peut pas se prolonger sans danger pour le monde entier et il importe que les peuples qui, jusqu'ici, ont pu paraître avantagés, se rendent compte des répercussions défavorables et même ruineuses qui les menacent.

Sans parler même des répercussions sur le commerce extérieur qui commencent à se produire et qui vont s'accentuer au détriment des pays à changes dits « favorables », ces pays s'aperçoivent en ce moment des dangers qui résultent pour leur économie nationale de la fièvre de spéculation qu'a déchaînée la dépréciation de certaines monnaies étrangères. J'ai déjà signalé, au cours de ces précédentes chroniques, la pénible situation qui est faite à un grand nombre de banques et d'autres entreprises suisses par le très lourd portefeuille spéculatif qu'elles ont constitué en *marks* et en *francs* en vue d'une reprise trop tôt escomptée de ces monnaies. La Suisse n'est pas la seule à souffrir de ces imprudentes spéculations. L'Espagne est également encombrée de plusieurs milliards de marks et le gouvernement a dû dernièrement édicter des mesures sévères en vue de réprimer ces achats dans la mesure du possible. Et voici maintenant que la Grèce elle-même se voit obligée de se défendre contre le même mal.

On annonce, en effet, que le gouvernement hellénique a prohibé l'importation des marks, des roubles, des leis, des couronnes autrichiennes, des levas et des livres turques en papier. D'autre part, un second décret décide que des crédits ne peuvent pas être ouverts à l'étranger contre de la monnaie grecque, pour l'achat de marchandises étrangères, à moins que l'on ne fournisse la preuve que ces marchandises seront bien envoyées et consommées en Grèce. Le Gouvernement veut enrayer, par là, l'exportation de la monnaie grecque.

LÉON POLIER.

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Étranger

Cours à Paris du (papier court)

	Pair	23 décemb. 1919	30 décemb 1919	7 janvier 1920	14 janvier 1920	21 janvier 1920
Londres	25 22 ½	40 ..	40 77 1/2	41 62	42 05 1/2	43 47
New-York	518 25	1035 1/2	1074 1/2	1098 ..	1124 1/2	1191 1/2
Madrid	100 ..	202 ..	206 1/2	208 3/4	214 ...	222 ./
Berlin	1 33 50	22 1/2	21 3/4	22 ./.	21 ./.	18 1/2
Amsterdam	208 30	397 1/2	405 ..	411 ./.	422 .	451 ./.
Rome	100 ..	80 3/4	87 1/4	82 ./.	83 ./	.. ./.
Vienne	105 ..	. ...	. ...	. ./.	5 1/2	.. ..
Bruxelles	100 ..	102 1/2	102 ...	100 1/4	100 1/4	99 1/2
Copenhague	139 ..	202 1/2	207 1/4	202 ..	203 ..	206 ..
Stockholm	139 ..	227 .	230 ...	231 ..	237 ..	245 ..
Christiania	139 ..	... ./.	217 1/2	221 1/4	... .	224 ..
Genève	100 ..	185 ./.	192 1/4	194 ./.	200 ./.	213 1/4

Cours à Londres du

	Pair	22 décemb. 1919	30 décemb. 1919	7 janvier 1920	14 janvier 1920	21 janvier 1920
Paris	25 12 ½	40 525	40 625	41 525	42 06	43 475
New-York	48 66	3 79	3 7887	19 82	3 74	3 6250
Berlin	20 43	183 50	185 75	187 25	200 1/2	235 ..
Amsterdam	12 107	10 13	10 13	10 11	9 93	9 75
Madrid	25 22 ½	19 925	19 75	19 82	19 60 1/2	19 475
Bruxelles	25 22 ½	39 625	40 ..	41 55	41 84 1/2	44 05
Rome	25 22 ½	49 .	50 ..	50 575	50 25	51 775
Suisse	25 22 ½	21 10	[illegible] 225	21 125	21 01	20 275
Stockholm	18 159	17 84	17 60	17 840	17 89 1/2	17 75
Christiania	18 159	.. ..		.. ..	.. ..	.. ...
Copenhague	[illegible] 159	.. ..		.. ...	.. ..	.. ...

Cours à Genève du

	Pair	23 décemb. 1919	30 décemb. 1919	7 janvier 1920	14 janvier 1920	21 janvier 1920
Paris	100	53 95	52 20	51 975	49 925	46 95
Londres	25 22 ½	21 60	21 215	21 34	20 96	20 32
Berlin	123 47	11 70	11 40	11 40	10 30	8 625
Vienne	105 ..	3 30	3 15	2 90	2 30	1 90
Pétrograd	.. ..	10 .	10 ..	7 .	7	8 ..
New-York	518 25	5 535	5 525	5 651	5 5912	5 53
Rome	100 ./.	43 50	42 05	42 325	41 50	39 55

Cours à Bruxelles du

	Pair	23 décemb. 1919	30 décemb. 1919	7 janvier 1920	13 janvier 1920	21 janvier 1920
Amsterdam	208 30	390 ..	397 50	411 ..	417 50	450 ..
Londres	25 22 ½	39 60	40 10	41 325	42 .	43 95
Paris	100 ..	97 37	98 .	100 ..	99 75	100 50
Madrid	100 ..	196 50	201 ..	207 50	210 .	224 ..
Genève	100 ..	184 .	188 75	193 25	195 50	215 ..
New-York	518 25	10 40	10 62	10 875	11 15	12 ..

Cours à Berlin du

	Pair	23 décemb. 1919	29 décemb 1919	6 janvier 1920	14 janvier 1920	21 janvier 1920
Hollande	169 70	.... ..		... ..	... ..	... ..
Espagne	80 ..	927 50	927 50	934 50	1009 50	... ..
Suisse	80 ..	874 50	874 50	874 50	959 50	1139 50

Cours à Amsterdam du

	Pair	19 décemb. 1919	30 décemb. 1919	7 janvier 1920	14 janvier 1920	20 janvier 1919
Paris	48 18	24 05	24 85	24 4750	23 90	22 85
Londres	11 783/4	10 13	10 155	10 08	10 0175	9 855
Berlin	59 57	5 425	5 425	5 35	5 025	4 275

Cours à New-York du

	Pair	22 décemb. 1919	30 décemb. 1919	7 janvier 1920	14 janvier 1920	21 janvier 1920
Paris	5 182	10 58	10 76	11 07 ..	11 25	12 03
Londres (Câble)	4 866	38 40	37 70	3 7675	3 7375	3 6150

Cours à Madrid du

	Pair	17 décemb. 1919	20 décemb. 1919	30 décemb. 1919	5 janvier 1920	14 janvier 1920
Paris	100	48 50	48 75	48 65	48 50	46 65
Londres	25 22 ½	19 30	19 72	19 75	19 83	19 55

Cours à Buenos Ayres du

	Pair	17 décemb. 1919	22 décemb. 1919	30 décemb. 1919	7 janvier 1920	14 janvier 1920
Londres	47 5/8	64 ./.	61 . .	61 1/2	62 1/4	62 3/4

LA BOURSE ET LES VALEURS

Les divers événements qui se sont succédé dans le domaine politique ont nécessairement retenu l'attention des milieux financiers. Au seul point de vue intérieur, l'élection présidentielle et, surtout, la constitution d'un nouveau ministère ne pouvaient pas laisser la Bourse indifférente. Le choix du nouveau ministre des Finances, notamment, était attendu avec un intérêt spécial. Qui allait prendre la lourde succession de M. Klotz ? A qui incomberait la charge de remettre de l'ordre dans nos finances, bouleversées par les terribles événements des années passées ? Car, enfin, on ne peut plus se contenter d'une politique au jour le jour. Il faut un programme net et précis qui fournisse au Trésor les ressources dont il a besoin. Il est nécessaire que le régime des avances de la Banque de France à l'Etat prenne fin autant qu'il est urgent de restreindre la circulation fiduciaire.

Ce sont là les conditions formelles de la restauration de notre situation financière. Car il faut compter sur nous-mêmes avant de nous leurrer sur une action possible en notre faveur de l'Angleterre ou des Etats-Dnis.

Or, si l'on s'en rapporte aux déclarations du nouveau ministre des Finances, financier lui-même, cette vérité semble être admise sans contestation possible.

La Bourse a été bien impressionnée dans son ensemble, mais elle a témoigné du désir de connaître rapidement les grandes lignes des futurs impôts et au point de vue politique étrangère le marché s'est vivement intéressé à la décision du Conseil Suprême relative au ravitaillement des populations russes. On a voulu voir dans cette mesure le premier pas vers une orientation nouvelle offrant de grandes possibilités d'apaisement, aussi cette nouvelle a-t-elle provoqué un très vif mouvement de reprise de toutes les valeurs et fonds russes.

En définitive, l'orientation générale du marché est demeurée très satisfaisante. La continuation de cette attitude dépendra de la politique fiscale du nouveau gouvernement.



CARNET DE LA SEMAINE

La faveur de la clientèle a continué de se porter sur les groupes de valeurs qui depuis de longues semaines déjà tiennent le rôle de vedettes. C'est ainsi que les valeurs pétrolifères sont demeurées au premier plan et si, par la suite, leur allure s'est un peu modérée sous l'action de réalisations de bénéfices leurs perspectives restent toujours aussi brillantes. Ce qui est vrai pour la Royal Dutch, *s'applique également à la* Shell *ou à la* Mexican Eagle. *Et cela se conçoit puisque ces trois compagnies sont intimement liées et que tout événement favorable à l'une d'elles influe sur les deux autres. D'autre part, le groupe* Royal Shell *dont l'activité est sans cesse en éveil vient de s'assurer de nouvelles concessions aux Indes Néerlandaises et en Mésopotamie. Rien ne paraît donc devoir limiter les possibilités de ces compagnies et ceci explique la faveur dont elles bénéficient sur tous les grands marchés financiers. Notons, à propos des pétroles, la vive amélioration des valeurs similaires russes, amélioration qui pourrait être le point de départ d'un vaste mouvement de reconstruction si les déductions optimistes du marché se vérifiaient quant aux futurs événements de Russie.*

Les actions de diamants *restent très fermes encore qu'une assez grosse liquidation de position en* De Beers *ait pesé sur les cours de cette valeur. Le tassement momentané a, d'ailleurs, été largement mis à profit et de nouveau l'orientation est favorable. Les* caoutchoucs *ont marqué un temps d'arrêt simultanément à la baisse des prix de la matière à Londres. La* Financière *a bénéficié, toutefois, du bruit de sa participation dans un grand trust en formation.*

Les mines d'or sont simplement soutenues, le rendement de décembre ayant causé quelque déception.

Comme les pétrolifères, les valeurs de charbonnages *et* métallurgiques russes *ont marqué une forte amélioration.*

Si de la Coulisse on passe au Parquet on trouve de nouvelles et importantes plus-values sur les valeurs de sucre : Raffinerie Say, Sucreries d'Egypte *restent au premier plan et continuent de bénéficier de l'engouement de la spéculation pendant que le* Foncier Colonial *et les* Tabacs des Philippines *poursuivent sans presque d'interruption leur mouvement en avant.*

On s'est également porté activement sur les valeurs de nitrate. *Par répercussion, les* Nitrate Railways *se présentent en hausse, la Compagnie devant profiter directement de l'amélioration de l'industrie nitratière dont elle transporte 30 % de la production totale. En outre, ses tarifs viennent d'être augmentés de 15 %.*

Les Chemins espagnols *marquent de leur côté d'importants progrès.*

En résumé, les données sont toujours en faveur des pétroles et diamants, des sucreries, des nitrates et des banques. Les cuprifères, gênées par l'irrégularité de New-York, profiteront de la première éclaircie de Wall Street, les demandes en cuivre étant considérables et les prix en hausse. Des réalisations en Chemins Espagnols *seraient fort judicieuses. Quant aux titres russes leur allure dépend entièrement du développement de la récente décision du Conseil Suprême.*

AUTOUR DES CORBEILLES

MARCHE OFFICIEL

Rentes Françaises et Obligations

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 7/1	S 17/1	M 21/1
Rente 3 0/0...	83 ..	61 60	59 55	58 25	58 ..	58 25
— 3 0/0 amortissable..	88 ..	66 ..	70 65	71 20	... ..	72 10
— 3 1/2 0/0 amortis...	91 ..	72 20	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— 5 0/0 1917.	... ..	87 75	88 30	88 40	88 55	88 60
— 4 0/0 1917..... ..	.. ..	72 35	71 10	71 20	71 30	71 35
— 4 0/0 1918	.. ..	72 10	71 80	70 85	70 95	71 ..
Crédit Nation., Obl. 5% 1919	... ..	... ..	495 ..	... ..	496 50	500 ..
— Foncier — . 1920	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Ville de Paris, Obl. 5% 1919	... ..	... ..	... ..	... ..	484 ..	484 ..

Nos rentes ont été plus actives cette semaine. Le 3 % qui avait vu son marché embouteillé a absorbé les offres qui l'entravaient ; il renaît un peu au cours de la période, pour s'affaisser durant la dernière séance. De légers progrès se font sentir sur les autres titres. Les obligations 5 % du Crédit National sont demandées, et avancent au cours rond de 500 francs.

Actions des Institutions de Crédit

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 7/1	S 17/1	M 21/1
Banque de France	4580	5120	5175	5525	...	5510
— d'Algérie	2811	[illegible]	3620	... ..	...	3740
— de Paris..........	1420	1350	1345	1400	1420	1415
— Transatlantique....	266 ..	282 ..	310 ..	312 ..	315 ..	314 ..
Compagnie Algérienne......	1260	1490	1920	1900	1948	1920
Comptoir d'Escompte.. . .	1025	862 ..	980 ..	995 ..	996 ..	995 ..
Crédit Foncier Algéric 500 fr.	625 ..	527 ..	688 ..	670 ..	663 ..	655 ..
— Foncier de France ..	876 ..	797 ..	835 ..	817 ..	845 ..	865 ..
— Français.	332 ..	350 ..	350 ..	355 ..	... ..	353 ..
— Industriel libérée .	724 ..	705 ..	742 ..	740 ..	730 ..	705 ..
Société Marseillaise	699 ..	734 ..	744 ..	... ..	727 ..	727 ..
Crédit Lyonnais...........	1572	1292	1430	1480	1426	1440
— Mobilier français....	502 ..	495 ..	497 50	512 ..	... ..	. ..
Foncière Lyonnaise.......	382 ..	335 ..	550 ..	570 ..	... ..	... ..
Société Générale..........	761 ..	645 ..	692 ..	702 ..	701 ..	704 ..
Banque Française	267 ..	281 ..	283 ..	289 ..	289 ..	285 ..
— Nat. de Crédit.....	620 ..	755 ..	869 ..	869 ..	873 ..	875 ..
— Privée.	370 ..	425 ..	459 ..	... ..	474 ..	475 ..
— de l'Union Paris....	810 ..	864 ..	1135	1160	1180	1195
Rente Foncière....... ...	548 ..	464 ..	935 ..	995 ..	....	....
Immeubles de France......	... ..	.. ..	296 ..	300 ..	311 ..	312 ..
Banque d'Indo-Chine.......	1470	1750	2200 ..	2213	2205	2200
Banque d'Athènes	46 ..	105 ..	135 ..	145 ..	149 ..	149 ..
Land Bank of Egypte......	157 ..	371 ..	243 ..	247 ..	265 ..	265 ..
Banque Espagnole de Crédit.	256 ..	340 ..	720 ..	... ..	775 ..	760 ..
Banque Nat. du Mexique...	500 ..	434 ..	418 ..	... ..	443 ..	478 ..
Banque Impériale Ottomane.	590 ..	460 ..	610 ..	630 ..	650 ..	655 ..
Crédit Foncier Egyptien....	730 ..	782 ..	944 ..	985 ..	1010	1060

Après une hausse qui n'a guère profité qu'aux favoris du marché à terme, les titres de nos établissements de crédit se tiennent dans l'expectative à l'approche des projets d'impôts nouveaux. Le bilan hebdomadaire de la Banque de France accuse une réduction de 250 millions du compte d'avances à l'Etat qui atteint encore 25.600 millions. La circulation diminue de 109 millions. La rapidité avec laquelle s'est effectuée la hausse de la **Banque de Paris et des Pays-Bas** a provoqué quelques réalisations ; cet établissement vient de fonder avec la Banque de l'Union Parisienne la Compagnie française pour l'Amérique du Nord, au capital de 2.500.000 francs. La **Banque de l'Union Parisienne** est très ferme. Son assemblée extraordinaire n'ayant pu se tenir, faute de quorum, a été remise au 10 février. La **Banque Privée** maintient à quelques francs près, la hausse qu'elle avait enregistrée la semaine passée. On parle toujours dans cet établissement d'une augmentation de capital prochaine, bien qu'aucune décision n'ait encore été prise à ce sujet. La **Banque Nationale de Crédit** s'est alourdie. Le **Crédit Foncier** est en reprise marquée. C'est le 22 janvier qu'aura lieu la souscription à l'Emprunt Communal 5 ½ % à lots.

Le **Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie** a vu, au cours de son assemblée du 15 janvier, son conseil l'autoriser à porter son capital de 125 à 200 millions.

Aux banques étrangères, la **Banque d'Athènes** est calme. Les **Egyptiennes** sont très soutenues et l'on en attend des bilans favorables grâce à l'excellente situation économique de l'Egypte. La **Banque Ottomane** continue sa récente avance. Dans le groupe mexicain, la **Banque du Mexique** est plutôt lourde, quoique s'étant relevée en fin de semaine.

Chemins de Fer

Le marché des actions des grandes compagnies manque d'animation. Après la réaction qui avait suivi l'augmentation des tarifs, elles ont été ramenées à des cours aux environs desquels elles semblent momentanément fixées. Le **Nord** et le **Lyon** sont en légère reprise. L'**Est** est ferme. Les autres n'ont subi aucuns changements notables.

Rien également à noter sur le marché de nos obligations, si ce n'est que la plupart des titres sont en progrès.

Parmi les chemins étrangers, les **Chemins espagnols** sont toujours l'objet d'une effervescence particulière. Le **Nord de l'Espagne** subit une brillante avance, ainsi que **Saragosse**.

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 7/1	S 17/1	M 21/1
Est....................	906 ..	900 ..	720 ..	... ..	676 ..	685 ..
Lyon............	1230	915 ..	750 ..	735 ..	720 ..	715 ..
Midi	1102	882 ..	850 ..	820 ..	810 ..	780 ..
Nord	1688	1294 ..	1027 ..	960 ..	... ..	959 ..
Orléans.......	1302	1090	946 ..	... ..	915 ..	930 ..
Ouest..	873 ..	710 ..	695 ..	695 ..	685 ..	690 ..
Orléans 3 0/0 nouv.......	417 ..	338 ..	326 50	311 ..	304 ..	309 ..
Etat 4 0/0	498 ..	401 ..	357 ..	354 ..	358 ..	363 ..
Est 3 0/0 nouv..........	417 ..	344 ..	308 ..	302 ..	304 ..	302 ..
Midi 3 0/0 nouv.........	417 ..	349 ..	312 ..	310 ..	306 ..	310 ..
Nord 3 0/0 nouv.........	425 ..	333 ..	321 ..	309 ..	306 ..	309 50
Lyon fusion nouv.........	407 ..	326 ..	308 ..	304 25	300 25	302 ..
Ouest 3 0/0 nouv.	419 ..	346 ..	310 ..	310 ..	308 50	307 75
Atchinson...............	508 ..	565 ..	880 ..	... ..	950 ..	... ..
Congo (Grands Lacs).......	261 ..	286 ..	273 ..	274 ..	272 ..	261 ..
Nitrate Railways.........	362 ..	315 ..	365 ..	. ..	417 50	430 ..
Nord de l'Espagne.........	430 ..	390 ..	505 ..	567 ..	601 ..	652 ..
Saragosse.	432 ..	392 ..	515 ..	584 ..	613 ..	650 ..
Belges réunis priv........	417 ..	337 ..	372 ..	... ..	... ..	343 ..

Actions de Transports en commun

	Juill 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 7/1	S 17/1	M 21/1
Métropolitain..............	498 ..	476 ..	384 ..	385 ..	... ..	... ..
Nord-Sud	130 ..	169 ..	141 ..	142 50	138 ..	139 ..
Omnibus................	... ..	. ..	602 ..	... ..	... ..	439 ..
Tramways de Bordeaux. ...	233 ..	167 ..	172 ..	... ..	172 ..	173 ..
— Est-Paris. ord .	62 ..	47 ..	43 ..	45 ..	.. ..	48 ..
— (Cie franç.).. ..	489 ..	370 ..	. ..	212 ..	... ..	225 ..
— Paris et Dép. Seine	150 ..	210 ..	145 ..	... ..	138 50	145 ..
Voitures à Paris..........	183 ..	427 ..	670 ..	708 ..	700 ..	682 ..

Reprise des valeurs de tramways de la région parisienne et particulièrement de l'**Est-Parisien**. Les **Voitures à Paris** continuent leur mouvement de va-et-vient.

Fonds publics étrangers

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 7/1	S 17/1	M 21/1
Argentin 5 0/0 1909......	503 ..	486 ..	670 .	690 ..	707 ..	755 ..
Brésil 5 0/0 1889	72 ..	62 75	79 50	... ..	81 ..	81 25
Congo (Lots)...	71 ..	92 ..	93 ..	90 ..	90 ..	89 ..
Egypte unifiée..	100 ..	92 05	119 ..	123 ..	132 ..	142 ..
Espagne (Extérieure)......	92 ..	95 55	173 ..	172 .	182 ..	185 ..
Hellénique 5 0/0 1914.....	90 ..	78 ..	100 .	102 50	103 50	107 ..
Italie 3 1/2 0/0...... ...	95 ..	67 75	63 50	.. ..	69 25	65 50
Japon 4 1/2 1905	85 ..	83 ..	132 ..	130 75	... ..	... ..
Maroc 5 0/0 1904..	515 ..	460 ..	480 ..	474 ..	469 ..	469 ..
Mexique 4 0/0 1910........	71 ..	57 ..	57 ..	61 ..	.. ..	.. ..
Minas-Geraes 5 0/0 1907..	461 ..	372 ..	398 ..	... ..	.. ..	... ..
Norvège 3 1/2 0/0 1904...	85 ..	71 75	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Portugais 3 0/0 1re série..	64 ..	56 15	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— Tabacs 4 1/2.....	505 ..	485 .	584 ..	570 ..	620 ..	606 ..
Russe 3 0/0 1891.	73 ..	38 50	29 .	29 25	31 ..	29 25
— 4 1/2 1904-1909...	99 ..	48 75	34 50	37 ..	37 ..	39 50
— 5 0/0 1906........	102 ..	57 50	46 ..	47 ..	.. ..	50 50
— 4 0/0 Cons. 1re, 2e s.	88 ..	44 ..	34 50	35 25	36 ..	37 50
Serbe 4 0/0 1895.........	78 ..	61 ..	55 ..	59 75	49 ..	49 50
— 5 0/0 1914.........	86 ..	69 70	60 ..	.. ..	60 ..	60 .
Turc unifié........	81 ..	70 ..	63 25	67 ..	.. ..	.. ..

Les **Argentins** toujours favorisés par la tension du change se maintiennent à des cours assez élevés. Les **Brésiliens** restent inchangés. Au groupe **japonais**, léger progrès du 4 % 1905. Les **Italiens** se tassent en fin de semaine. L'emprunt auquel procède actuellement le gouvernement italien est le sixième depuis la guerre. Les cinq premiers ont rapporté quatorze millions de lire environ. L'**Extérieure espagnole** est très ferme. Le projet de budget pour l'exercice 1920-1921 comporte 1.962.830.570 pesetas en recettes, et 2.373.155.300 pesetas en dépenses, tant temporaires que permanentes. Les **Mexicains** n'ont pas gardé leur vive avance de la semaine passée, l'espoir d'une entente en vue de la reprise du service de la dette ne s'est pas réalisé et les fonds mexicains s'en sont ressentis. Les **Egyptiens** sont en progrès à 142. Le **Turc Unifié** est délaissé. Les **Fonds Russes** sont en reprise, malgré l'annonce que leurs coupons ne seront pas admis en libération des souscriptions au prochain emprunt français.

Docks, Eaux, Gaz, Electricité

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 7/1	S 17/1	M 21/1
Docks de Marseille	... ..	... ..	426 ..	429 50	... ..	430 ..
Compagnie Générale des Eaux	2130	1553	1155	1137 50	1170	1160 ..
Gaz pr la France et l'Etr...	711 ..	500 ..	395 ..	395 ..	375 ..	384 ..
Electro Métall. de Dives .	430 .	950 ..	988 ..	... ..	... ..	990 ..
Electricité et Gaz du Nord.	346 ..	275 ..	360 ..	360 ..	355 ..	366 ..
Thomson-Houston	673 ..	759 ..	880 ..	925 ..	900 ..	903 ..
Ouest-Lumière.......... .	138 ..	109 ..	88 ..	89 ..	86 ..	87 ..
Electricité de Paris.......	604 ..	675 ..	510 ..	484 ..	... ..	487 ..
Téléphones..............	268 ..	585 ..	705 ..	715 ..	... ..	709 ..
Eaux pour l'Etranger.......	275 ..	230 ..	... .	145 ..	... ..	... ..
— Minér. et Bains de mer.	66 ..	79 ..	93 ..	89 ..	92 ..	92 ..
Electr. d'Indo-Chine......	1005	...	...	1090	...	... ..
Câbles Télégraphiques.....	149 ..	447 ..	614 ..	648 ..	650 ..	644 ..
Eclairage et Force Electr .	997 ..	770 ..	730 ..	725 ..	745 ..	750 ..
Electricité de la Loire....	370 ..	340 ..	... ..	299 ..	286 ..	296 ..
Energie Industrielle.......	90 ..	166 ..	153 ..	158 ..	158 ..	152 .
Est-Lumière	150 ..	113 ..	86 ..	88 ..	85 ..	87 50
Gaz de Paris.	276 ..	203 ..	... ..	.. ..	175	178 ..
Railways et Electricité....	728 ..	496 ..	505 ..	508 ..	535 ..	... ..

Rien à noter aux groupes des docks, eaux et gaz. Parmi les valeurs d'Electricité, l'Electricité et Gaz du Nord s'est fait autoriser à porter son capital de 45 à 70 millions, et certains annoncent comme prochaine cette augmentation de capital.

Canaux et Transports

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 7/1	S 17/1	M 21/1
Messageries Maritimes	79 ..	321 ..	682 ..	679 ..	674 .	672 ..
Transatlantique ord.	113 ..	384 ..	572 ..	605 ..	583 ..	576 ..
Suez	4865	5400	6450	708 ..	6425	6500
Chargeurs réunis	550 ..	1574	....	2650	....	... ..
Panama Obl. Bons à lots	113 .	171 ..	... ..	186 ..	188 ..	192 25

Les affaires de navigation restent assez bien tenues ; les Compagnies françaises augmentent beaucoup leur matériel naval. Cependant nous trouvons quelques prises de bénéfices sur les **Messageries Maritimes** et la **Compagnie Transatlantique**.

Parmi les valeurs de canaux, **Suez** est en particulière prospérité. L'intense courant de trafic fait élever chaque jour ses recettes, et l'on peut espérer la distribution d'un dividende supérieur à celui d'avant-guerre.

Mines, Métallurgie

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 7/1	S 17/1	M 21/1
Association Minière	152 ..	242 ..	349 ..	370 ..	365 ..	363 ..
Aguilas	626 ..	93 ..	148 ..	143 ..	146 ..	149 ..
Boléo	718 ..	783 ..	845 ..	880 ..	... ..	830 ..
Cuivre et Pyrites	022 ..	315 ..	318 ..	321 ..	330 ..	325 ..
Malfidano, jouiss.	402 ..	385 ..	490 ..	528 ..	540 ..	555 ..
Métaux	....	....	1160	....	1200	1200
Penarroya	1380	1275	1420	1540	148[illegible]	1490
Sels Gemmes	314 ..	206 ..	218 ..	215 ..	233 ..	220 ..
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1400	1419	1402
Aciéries de France	659 ..	929 ..	853 ..	850 ..	850 ..	869 ..
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	1930	1964	1940
Atel. et Chant de Bretagne	133 ..	212 ..	174 ..	174 ..	170 ..	172 ..
— — de la Loire	1680	2085	2495	2055	2100	2119
Chant. et Atel. de St-Nazaire	1190	1920	1720	1730	1731	1736
Construct. de Levallois	130 ..	155 ..	139 ..	144 ..	149 ..	148 ..
— de Locomotives	... ..	750 ..	735 ..	... ..	731 ..	732 ..
— Mécaniques	... ..	... ..	308 ..	308 ..	310 ..	318 ..
Dyle et Bacalan, ord	260 ..	582 ..	450 ..	... ..	....	... ..
Fives-Lille	938	1220	2710	2775	2800	2850
Forges et Aciér. Nord et Est	387	320 ..	...	2150	....	2210
Longueville (Forges)	275 ..	320 ..	340 ..	345 ..	352 ..	352 ..
Creusot	1912	2460	3380	3365	3339	3339
Ariège	482 ..	660 ..	559 ..	572 ..	551 ..	552 ..
Tréfil. et Laminoir du Havre	233 ..	220 ..	217 ..	217 ..	234 ..	... ..
Usine de Basse-Loire	270 ..	306 ..	280 ..	... ..	300 ..	292 ..
Carvin	770 ..	580 ..	655 ..	676 ..	665 ..	670 ..
Courrieres	2800	2100	2011	2025	2000	1990
Dourges	433 ..	359 ..	536 ..	543 50	545 ..	539 ..
Lens	1340	1032	1200	1230	1201	1198
Marles 30 0/0	214	322 ..	375 ..	...	380 ..	380 ..
Bor, ord	1615	890 ..	1200	1385	1360	1320
Laurium	402 ..	371 ..	460 ..	475 ..	460 ..	455 ..
Mokta et Hadid	2202	2700	3300	3348	....	3248
Nickel	1119	1431	1355	1355	1440	1450
Rio Tinto. ord	1730	1742	1835	....	2020	2010
Sosnowice	1320	930 ..	1075	1149	1127	1125
Central Mining	215 ..	205 ..	475 ..	481 ..	470 ..	460 ..
Lautaro Nitrate	257 .	297 ..	400 ..	460 ..	488 ..	518 ..
Naphte Russe	460 ..	280 ..	426 ..	... ..	... ..	... ..

Les valeurs de cuivre ont été lourdes et délaissées cette semaine. Le **Rio Tinto** quoiqu'ayant encore été l'objet de transactions assez vives à terme, s'inscrit avec une perte d'une dizaine de points. **Cuivre et Pyrites** reste inchangé. **Boléo** abandonne presque complètement sa dernière avance.

Le plomb se maintient près de ses plus hauts cours. **Aguilas** est ferme. **Pennaroya** perd trois ou quatre points en fin de période.

Le zinc se maintient au prix de la période précédente. **Malfidano** cependant ne conserve pas les avantages de sa dernière reprise.

Dans le groupe des mines de fer, **Mokta-el-Hadid** reste calme.

Nos charbonnages sont irréguliers.

Les charbonnages polonais continuent à être lourds et délaissés.

Les **Usines Métallurgiques de la Basse-Loire** s'inscrivent en fin de période au cours final de la période précédente. Cette société a participé à la constitution de la Société Métallurgique de Nord et Lorraine.

Le groupe des constructions navales est resté calme.

Valeurs Industrielles & Diverses

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 7/1	S 17/1	M 21/1
Agence Havas	1252	980 ..	1020	1035	1021..	... ..
Air liquide	263 ..	391 ..	386 ..	425 ..	491 ..	529 ..
Bergougnan	1372	1565	2500	2520	2440	2510
Cirages français	979 ..	1012	1340	1308	1325	1325
Compteurs à Gaz, nouv.	1044	915 ..	652 ..	330 ..	... ..	330 ..
Galeries Lafayette	464 ..	163 ..	170 ..	175 .	180 ..	184 ..
Magasins Modernes	206 ..	283 .	406 ..	409 ..	401 ..	406 ..
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	1875	...	1900..
Oriental Carpet	227 ..	248 ..	370 ..	... ..	400 ..	400 ..
Paris-France	1187	1318	2025	2025	2080..	2115
Pathé (Etablissements)	181 ..	162 ..	171 ..	175 ..	... ..	... ..
Raffinerie Say, ord	358 ..	485 ..	910 ..	... ..	1005	570 ..
Sucr. et Raff. d'Egypte, ord.	38 ..	425 ..	705 ..	1005 ..	848 ..	843 ..
Tabacs Ottomans	418 ..	460 ..	556 ..	750 ..	576 ..	577 ..
Orosdi Back	205 ..	286 ..	296 ..	... ..	... ..	329 ..

MARCHÉ EN BANQUE

Fonds d'États, Provinces

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 7/1	S 17/1	M 21/1
Argentin 6 0/0	90 ..	105 30	93 75	177 50	... ..	212 ..
Brésil 5 0/0 1914	80 ..	87 ..	99 ..	452 ..	113 75	113 75
Colombie 5 0/0 or 1906	405 .	407 ..	435 ..	... ..	465 ..	475 ..
Maranhao 5 0/0 or 1910	256 ..	423 ..	338 ..	325 ..	322 ..	305 50
Roumain 5 0/0 1903	100 ..	78 50	73 ..	70 ..	... ..	.. ..

Métallurgie, Construction mécanique

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 7/1	S 17/1	M 21/1
Diétrich et Cie	142 ..	274 ..	280 ..	... ..	... ..	... ..
Hartmann	480 ..	360 ..	372 ..	380 ..	425 ..	... ..
Taganrog	545 ..	238 ..	288 ..	300 ..	325 ..	... ..
Toula	1020	570 ..	680 ..	... ..	... ..	... ..

Comme au parquet, les valeurs métallurgiques sont plutôt délaissées. **Diétrich** a peu varié. C'est le 26 janvier que se tiendra l'assemblée qui aura à voter un dividende de 22 fr. 50 égal au précédent. Cette société procède à une émission de 24.000 actions de 125 fr. réservées aux actionnaires qui n'ont pu souscrire à l'augmentation de capital.

La tendance est lourde dans le groupe russe.

Mines de Charbon

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 7/1	S 17/1	M 21/1
Albi	447 ..	715 ..	825 ..	1170	1265	1225
Bruay	1300	2075	2211	2305	2299	2278
Nord d'Alais	45 ..	48 ..	85 ..	247 ..	.. ..	86 50
Shansi	28 ..	36 ..	56 10	57 50	72 ..	.. ..

Les mines de charbon, après leur vive reprise, se tassent un peu cette semaine et supportent presque toutes des prises de bénéfices.

Mines de Cuivre

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 7/1	S 17/1	M 21/1
Cape Cooper	82 ..	98 ..	85 ..	.. ..	.. ..	... ..
Chino Copper et Cie	211 ..	237 ..	402 ..	424 ..	430 ..	... ..
Corocoro	15 .	65 ..	73 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Miami Copper	114 ..	252 ..	241 ..	... ..	... ..	273 ..
Mount Elliott	70 ..	99 ..	140 ..	.. ..	153 ..	.. ..
Ray	107 ..	150 ..	225 ..	.. ..	240 ..	248 50
Spassky	70 ..	49 ..	53 ..	55 50	56 ..	58 ..
Tharsis	166 ..	144 ..	163 ..	... ..	... ..	... ..
Utah Copper	296 ..	475 ..	822 ..	866 ..	... ..	901 ..

Les titres des mines porphyriques se sont un peu ressenties des perturbations du marché de New-York. Après avoir rétrogradé, elles finissent sans trop grandes pertes. **Utah** finit en reprise. Sa production en novembre a été de 9.482.000 lbs au lieu de 9.525.000 en octobre ; pour **Nevada** sa filiale, de 3.525.000 contre 4.200.000 ; pour **Chino** de 3 millions 249.000 au lieu de 3.288.000 ; pour **Ray** de 3.832.000 contre 3.900.000 lbs.

Mines de Diamant, Or, Pétroles, etc.

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 7/1	S 17/1	M 21/1
De Beers, ord	418	447	1247	....	1380	....
Jagersfontein	85 ..	83 ..	267 ..	294 ..	313 50	314 ..
Lena	58 ..	40 ..	47 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Chartered	22 ..	30 ..	43 ..	.. ..	.. ..	44 25
Crown Mines	158 ..	65 ..	137 ..	.. ..	... ..	154 50
East Rand	44 ..	12 ..	25 50	.. ..	21 ..	22 ..
Geduld	32 ..	52 .	126 ..	.. ..	... ..	... ..
Gold Fields	58 ..	53 50	84 55	.. ..	86 75	87 50
Modderfontein B	118 ..	212 ..	386 ..	386 ..	401 ..	397 ..
Mozambique	17 ..	27 ..	34 ..	36 ..	.. ..	34 50
Rand Mines	156 ..	89 ..	172 50	169 ..	167 50	167 50
Rose Deep	53 ..	31 ..	51 ..	.. ..	48 25	.. ..
Tanganyika	53 ..	158 ..	138 ..	138 ..	138 50	138 ..
Bakou	1670	1335	1652	... ..	1878	... ..
Lianosoff	430 ..	285 ..	343 ..	362 ..	398 ..	402 ..
Mexican Eagle	50 ..	132 ..	725 ..	518 ..	563 ..	589 ..
Shell Transport	... ..	180 ..	520 ..	... ..	... ..	647 ..
Royal Dutch 1/10ème	.....	22000	35000	... ..	.. ..	42 80
Colombia	1730	1300	1585	1590	1570	1580
F. Wyomming, pref	101 ..	149 ..	277 ..	... ..	284 ..	274 ..
— ord	42 ..	62 ..	162 ..	... ..	159 50	158 50

Les mines de diamant ont encore été très animées cette semaine. La **De Beers** a supporté quelque affaissement au cours de certaines séances. La **Jagersfontein** a été la vedette cette semaine, montrant une brillante avance, sur le bruit que nous avons déjà signalé d'une fusion avec la **De Beers**.

Les résultats des mines sud-africaines en décembre n'ont pas été satisfaisants, aussi constatons-nous une certaine irrégularité dans les cours de ces valeurs. L'introduction de la **Rand Mines** sur le marché de New-York lui a permis de consolider ses cours. La **Godfields**, après un mouvement de hausse sur l'annonce du dividende de ses deux filiales, s'inscrit en fin de période avec huit points de perte sur la séance finale de la période précédente. La **Modder B** subit

quelques réalisations. Malgré les bruits qui courent sur sa prochaine introduction sur le marché de New-York. **East Rand** est négligée, **Tanganyika** fléchit.

Parmi le groupe des pétrolifères **s'est** concentrée toute l'action du marché. Les nouveaux progrès de la **Shell** sont attribués à la décision prise par la société d'inscrire dans son prochain bilan les projets réalisés par sa filiale de Californie, et aux négociations engagées avec le gouvernement anglais en vue de l'exploitation du pétrole en Mésopotamie.

Fermeté du groupe **Franco-Wyoming**.

Les pétrolifères russes ne suivent pas l'avance de la Shell. Elles sont toutes paralysées par la menace d'une seconde invasion bolcheviste. **Bakou** est le titre qui offre le plus de résistance aux mauvaises dispositions générales.

Valeurs diverses

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 7/1	S 17/1	M 21/1
Chargeurs Français	969 ..	2275	3995	....	....	4094
Caoutchoucs (Ste Financ.)	75 ..	276 ..	301 ..	309 50	308 ..	304 ..
Malacca Rubber ord	96 ..	138 .	240 ..	259 50	275 ..	251 50
Padang	75 ..	276 ..	470 ..	... ..	512 ..	525 ..
Ekaterine	630 ..	610 ..	2084	....	2290	2190
Estrellas	149 ..	111 ..	236 ..	235 ..	252 ..	249 .



A L'ARBITRAGE

A Londres, le **Stock Exchange** a encore témoigné de bonnes dispositions, bien que ses tendances aient été cette semaine assez irrégulières.

La nouvelle d'un accord intervenu entre les délégués des cheminots et le gouvernement, au sujet de la question des salaires, a d'abord causé une impression favorable, éloignant le spectre d'une grève possible ; puis, une vague de pessimisme s'est abattue sur le marché, modifiant radicalement les tendances jusqu'alors dominantes ; en présence des succès des bolcheviks, la presse anglaise avait poussé un cri d'alarme et montré les dangers que ces succès pouvaient faire courir à l'Egypte et aux Indes. Immédiatement alors, ce fut l'arrêt de la spéculation, et les réalisations se sont précipitées. Mais la nouvelle de la levée du blocus de la Russie étant venue contrebalancer les appréhensions antérieures, l'activité et la fermeté ont repris dans la plupart des compartiments, avec une recrudescence d'affaires sur les titres russes.

Les **fonds anglais** se sont bien tenus. Le prospectus d'émission de nouveaux Bons de l'Echiquier a été publié. Il ne contient rien de saillant. Ces bons rapportent 5 3/4 % et sont affranchis de l'income-tax.

Les chemins de fer ou **Home Rails** ont naturellement profité du règlement de la question des salaires. Les **Chemins Argentins** ont fait bonne contenance. En **valeurs industrielles** on trouve un peu d'irrégularité alors que les **Tabacs, les Textiles, Navigation** et **Brasseries** sont soutenus. **Métallurgie** ferme. **Caoutchoucs résistants**, mais avec une moindre animation.

C'est au groupe des pétroles que nous trouvons la plus grande activité. La **Mexican Eagle** a joué le premier rôle, bien secondée d'ailleurs par la **Shell** et la **Royal Dutch**. Un « pool » à la hausse s'est formé sur l'**Eagle** et achète tous les titres qui se présentent. C'est le groupe favori de la spéculation. Les **Mines d'or** ont été assez bien tenues, mais sans présenter l'intérêt des semaines antérieures. Les **Diamantifères** ont été hésitantes, notamment la **De Beers**, affectée un moment par des ventes effectuées au compte de Paris.

La baisse continue du change anglais à New-York a produit une impression désagréable, mais sans avoir de répercussion sur la tenue du marché.

A **Bruxelles**, les difficultés de communication résultant de la grève des postiers et la crainte de voir s'étendre le mouvement à tous les autres services d'Etat, chemins de fer, téléphones, télégraphes, ont provoqué d'abord un sérieux ralentissement dans les transactions, sans grande répercussion, d'ailleurs, sur les cotes.

Puis, différents accords étant intervenus, l'animation reprit d'une manière vigoureuse, portant particulièrement sur les groupes favoris de la clientèle ; **valeurs de change, glaceries, verreries, soies artificielles** et diverses autres spécialités, auxquelles il convient d'ajouter ensuite le groupe russe.

A **Berlin**, une amélioration considérable a été réalisée dans la plupart des groupes et, notamment, parmi les charbonnages. La **Harpener**, la **Laura** et le **Phœnix** ont été spécialement recherchés. Les Banques, et spécialement la **Disconto**, marquent aussi d'intéressants progrès. Fonds d'Empire mieux tenus.

La question de la réouverture des opérations à terme est sur le point d'être résolue, en dépit de quelques divergences parmi les milieux financiers.

BOURSE DE NEW-YORK

Wall Street a quelque peu laissé à désirer ces derniers temps, en raison de l'irrégularité et de la faiblesse dont certaines séances ont témoigné. Les baissiers se sont montrés plus agressifs et leurs attaques n'ayant rencontré qu'une résistance assez médiocre, leurs offres se sont nettement accentuées. Il en est résulté une dépression dont presque tous les compartiments ont eu à souffrir.

Le renchérissement du **call money** provoqué par l'action des Banques Fédérales désireuses d'enrayer la spéculation, a fourni un élément défavorable au marché. Ce n'est que par la suite qu'une modification à cette attitude peu satisfaisante a pu se manifester.

Les informations générales ont largement contribué au raffermissement des tendances. On a annoncé qu'un règlement favorable était effectué avec le Mexique au sujet des questions pétrolifères. Le bilan remarquable des Banques associées, avec un bilan sextuplé en six ans ; la prime offerte par les acheteurs d'aciers pour les promptes livraisons, la prospérité des régions de l'Ouest, prouvée par les rapports des Banques, le succès de l'emprunt belge et les grosses commandes en perspectives ont redonné confiance aux acheteurs. De là un revirement qui a permis de récupérer la plus grande partie des pertes premières.

Actions de Chemins de Fer

	1918 P. bas	1918 P. haut	1919 P. bas	1919 P. haut	Précédent	Dern. cours
Union Pacific	109 3/4	137 1/2	119 1/4	138 1/2	122 1/4	121 3/4
Southern Pacific	89 1/2	110 .	91 7/8	115 .	102 5/8	100 .
Northern Pacific	81 1/8	105 .	78 .	99 7/8	80 1/8	78 3/4
Pennsylvania	43 1/4	50 1/4	41 1/4	48 1/2	42 .	41 3/4
New-York Central	67 1/4	84 5/8	65 7/8	83 5/8	70 1/4	68 3/4
Reading	70 5/8	96 1/4	74 .	93 5/8	76 3/8	76 1/8
Atchinson	81 .	99 1/4	83 1/4	104 .	85 .	84 .
Chicago Milwaukee St-Paul	37 1/4	54 1/4	34 1/4	52 3/8	37 1/4	36 5/8
Baltimore and Ohio	48 1/4	62 .	39 1/4	55 1/4	32 .	31 5/8
Canadian Pacific	135 .	175 .	137 1/4	171	132 1/4	129 1/4
Chesepeake and Ohio	49 3/4	62 3/8	53 1/4	68 .	55 3/4	54 5/8
Delaware Hudson	100 1/2	119 3/4	91 1/4	116 .	...	...

Le groupe des **railroads** s'est conformé à l'allure dominante du marché. L'attention de la spéculation n'est toujours pas tournée vers ces titres, trop de questions restant à régler pour que les Compagnies retrouvent, avec leur liberté, leur prospérité de jadis.

Actions Industrielles

	1918 P. bas	1918 P. haut	1919 P. bas	1919 P. haut	Précédent	Dern. cours
United States Steel	86 1/4	116 1/2	88 1/4	115 1/4	106 5/8	105 1/4
Bethlehem Steel	60 .	96 .	55 1/4	107 1/4	96 5/8	95 3/8
American Telephone	90 5/8	109 1/4	96 3/4	108 5/8	96 1/8	96 .
Int. Harvester	104 .	121 .	110 .	149 1/4	131 .	126 1/4
General Electric	127 3/4	158 1/2	144 1/4	176 .	169 1/4	167 .
Int. Mercantile Marine, ord.	21 .	33 .	21 3/4	67 5/8	48 1/4	40 5/8
— — préf.	83 3/8	125 1/4	92 3/4	128 1/4	110 .	97 .

Ce compartiment a profité des données favorables concernant l'activité de l'industrie métallurgique. Mais ce sont encore les pétrolifères qui ont été plus spécialement animées, en connexion avec l'activité et la fermeté montrées par ces valeurs à Londres. En titres divers, on doit signaler la fermeté de l'**American Sugar** et de l'**U. S. Rubber**.

Valeurs Cuprifères

	1918 P. bas	1918 P. haut	1919 P. bas	1919 P. haut	Précédent	Dern. cours
Anaconda	59 .	74 1/2	54 1/4	78 .	63 5/8	62 .
Chino Copper	31 3/8	47 .	32 1/4	51 .	39 5/8	38 .
Ray	19 1/4	26 1/4	19 .	27 5/8	22 1/8	21 1/4
Utah Copper	71 1/4	91 .	65 .	97 1/4	78 .	76 1/2
American Smelting	73 .	94 3/4	61 1/8	89 3/4	69 1/4	68 1/2

La nouvelle hausse du cuivre, dans les premiers jours, n'a pu exercer d'action sur les **cuprifères** en raison de l'irrégularité de Wall-Street, puis, en second lieu, lorsque ce marché a marqué une amélioration, ce fut au tour du cuivre à témoigner d'une certaine lourdeur. C'est ce qui explique le peu de variation des cours dans ce compartiment.





Les "Groupements" Littéraires[1]

LES SIMULTANÉISTES

C'était vraiment un pesant héritage que le *Symbolisme* transmettait aux jeunes poètes du début du XXe siècle.

Neuve, fervente et saturée de germes, poussée par cette émulation qui, depuis un siècle, dresse l'une contre l'autre la génération qui succède et la génération qui précède (celle-là brûlant de surpasser celle-ci), la jeunesse qui, « à son tour de bête », recevait du triomphant *Symbolisme* le pouvoir, donc le devoir, de créer, de s'affirmer aussi par une contribution qui ne fût pas indigne, entreprenait une tâche ardue.

Le Parnasse avait été réduit en poudre, Rimbaud et Mallarmé, sans parler de Verlaine ni de Lafforgue, recevaient les hommages votifs d'une pleïade de disciples elle-même consacrée; la révolution symboliste avait été si puissante, elle avait remué tant d'idées neuves ou vitalement renouvelées, déblayé et fécondé un si profond espace, qu'il semblait que les « Jeunes » dussent être pour longtemps condamnés à subir l'envoûtement de sa grande ombre.

« Les « Jeunes » s'en rendaient compte avec angoisse et se débattaient pour trouver la voie qui serait *leur* voie. Les néo-classiques s'essayèrent courageusement à réparer l'échec du Parnasse, les autres réconfortés par l'essence même du *Symbolisme* qui faisait confiance avant tout au libre génie, au démon, du poète. éperonnaient leur intuition et leur intelligence. Ce fut une floraison d'écoles et de systèmes divergents, quoique tous, ou presque tous issus d'une audace individuelle. Mais comme ce n'est pas impunément qu'une race se gonfle et se dépasse dans une génération entière de poètes, la vague toute-puissante de liberté qui avait sacré l'ésotérisme et le vers librisme se brisa en initiatives anarchiques plus ou moins velléitaires qui s'appelèrent *sincérisme*, *paroxysme*, *dynamisme*, *intégralisme*, *pluralisme*, *effrénéisme*, etc.

Cependant la « civilisation » précipitait son évolution. Débordant d'Europe, la science enserrait, corrodait la planète; sous les futaies de cheminées les foules s'agrégeaient dans les bourses, dans les usines et dans les gares. Dans les villes où vivent maintenant les poètes, le télégraphe, le téléphone, le phonographe et le cinéma assignaient des rendez-vous immédiats à tous les aspects visuels et sonores du monde. Avenue de l'Opéra on pouvait à la fois lire l'heure de New-York, de San Francisco et de Yokohama. La vie intérieure se rétractait dans sa maternelle Asie où le Japon se mettait même à la traquer. La foule de plus en plus étouffait l'individu, proie de toutes les nouvelles et de toutes les clameurs.

Durckheim professait, et l'Art, fonction de la vie, subissait l'emprise moderne qui allait lui donner le viatique nécessaire à une nouvelle étape.

L'unanimisme avait été lancé, en 1908 par Jules Romains; dans l'*Ere du Drame*, publié en 1912, Henri-Martin Barzun formulait le *Dramatisme* ou *Simultanéisme* qu'il allait s'efforcer de réaliser de concert avec Fernand Divoire et aussi Sébastien Voirol.

Barzun avait été l'un de ces jeunes hommes inquiets qui s'étaient acharnés, aussitôt après le *Symbolisme*, à la recherche de directives nouvelles. Esprit généreux, concevant large, il avait contribué pour une très importante part à la fondation de l'*Abbaye* dont j'ai parlé lors d'un précédent article. Le souci social et mondial, le désir de tout percevoir, d'être en quelque sorte le lieu géométrique sensible, tant de l'univers interne qu'est la conscience, que de l'univers extérieur, souci qui caractérisait Barzun et certains de ses amis de l'Abbaye, devait amener fatalement le simultanéisme, « art poétique d'un idéal nouveau ».

« Voici, disait Barzun dans l'*Ere du Drame*,
« l'homme capable de révéler sa vision multiple et
« totale de l'*Individuel*, du *Collectif*, de l'*Humain*
« et de l'*Universel*. Ainsi les ordres psychologi-
« ques fondamentaux, à l'état de voix et de pré-
« sences poétiques simultanées, dramatisent l'œu-
« vre; ainsi le poème devient drame par l'innom-
« brable conflit de ces ordres, entre l'individuel et
« l'universel. »

Le poète écoutera chanter « toutes les voix, toutes les passions, toutes les présences, toutes les forces » et les transcrira ou transposera non plus successivement, mais simultanément.

Liberté entière est laissée au poète quant à la forme; il obéira à son instinct.

C'est là qu'éclate l'ascendance symboliste du simultanéisme, c'est là aussi que se révèle la séduction de Barzun qui, jaloux de la liberté absolue de ses futurs disciples se défend bien, à l'encontre de la plupart des chefs ou fondateurs d'écoles, de les ligoter dans un dogme impératif.

On conçoit immédiatement tout ce qu'on peut tirer du simultanéisme en ce qui touche l'art dramatique, ainsi que les services rendus par Barzun aux auteurs dramatiques en exercice, en appelant formellement leur intention sur un moyen d'art déjà employé à des degrés différents par la tragédie grecque et la tragédie classique française (les immanquables scènes des confidents). On conçoit également les difficultés d'audition presque insurmontables que présente à la scène une action simultanéiste. Chacun criera, en effet, à la cacophonie et le poème, si poème il y a, sera plus incompréhen-

(1) Voir les numéros de l'*Europe Nouvelle* du 13 décembre 1919 au 17 janvier 1920.

sible que le Mallarmé le plus abscons.

Mais il est impossible de faire fi d'une technique qui ouvre des perspectives si neuves et d'où peut résulter le comique le plus irrésistible (*Symphonie Domestique* de Barzun avec le cri de l'enfant, le chant de la mère, le bruit de la bouillotte, etc.) comme le tragique le plus puissant (qu'on suppose un récit, les lamentations de la foule, les interruptions, etc.).

Croyez-vous, me disait récemment Fernand Divoire, qu'il n'est pas gênant d'assister sur la scène de la Comédie-Française, à la représentation d'une réception ? Chaque invité parle à son tour ; même quand quelqu'un dit à quelqu'autre les choses les plus confidentielles, chacun se tait comme pour l'écouter. Croyez-vous, continuait-il, qu'au point de vue dramatique pur, le brouhaha d'un salon en fête ne ferait pas plus d'impression?

Quoi qu'il en soit, nombre d'auteurs dramatiques et de poètes ont bu à la source simultanéiste. Avant Barzun elle était pour eux souterraine,et n'abreuvait ouvertement que les compositeurs (le chant grégorien et la symphonie ne sont-ils pas les types mêmes de l'œuvre simultanéiste?) Barrès dans les « concordances » de *Sous l'œil des Barbares*, Claudel, notamment dans sa cantate à trois voix, étaient simultanéistes sans le savoir.

Fernand Divoire dans nombre de pièces, Joachim Gasquet dans les *Hymnes* le sont très consciemment.

Divoire est, avec Barzun, l'auteur qui tira le plus et le plus intelligemment parti du simultanéisme. Nul n'a oublié les représentations à la Comédie des Champs-Elysées en 1917 de son *Exhortation à la Victoire* et au conservatoire Maubel de *Naissance du Poème*, où il s'essayait à traduire les phrases contradictoires de l'inspiration poétique.



Je disais, à propos des *unanimistes*, qu'il n'y avait plus d'unanimisme mais des unanimistes; c'est, pour le simultanéisme, le contraire qu'il faudrait dire. Il n'y a jamais eu de simultanéistes autrement qu'officiellement. Le simultanéisme n'est pas une école, mais une idée profitable dont les modes et le champ d'application sont infinis. C'est une porte ouverte sur l'avenir, ce n'est pas un dogme. Fernand Divoire, qui publia l'année dernière *Ames*, poèmes classiques, prépare conjointement un poème classique *Orphée* et une tragédie classique simultanéiste, *Marathon*. Barzun s'occupe de musique, Gasquet polit l'alexandrin et certains cubistes féroces que je redoute de nommer, flirtent parfois de très près avec le simultanéisme.

JEAN BERNIER.



LE CRAPOUILLOT

En 1915, les tranchées de Neuville-Saint-Waast ne pouvaient guère passer pour une antichambre littéraire. L'hiver, il neigea à tout mourir; dans le bled déparé coururent les coups de main, et le ciel pesa lourd, sur les hommes tristes. Pourtant le caporal Galtier-Boissière et le caporal Chassin firent des projets, et le premier numéro du *Crapouillot*, journal du front, parut le 15 août de l'année, avec leurs deux noms embrassés — c'était un temps de noir « cafard ».

Il s'agissait de tenir, et les deux amis qui rédigeaient à eux seuls la feuille, se réconfortaient en réconfortant le civil. Le *Crapouillot* fut un journal gai. Aux tranchées on rédigeait « La Femme du Boche », époustouflant roman-feuilleton, on tournait d'héroïques « Conseils à l'Arrière », même l'on prescrivait les nouveaux rites de « La mode au front ». A Paris, M. Galtier-Boissière père se chargeait de faire imprimer les quatre pages de copie, répandues entre amis.

Si *Le Crapouillot* devint le premier journal du front et bien vite le plus littéraire, nos invraisemblables quotidiens à grand tirage en méritent la grâce. Leur bourrage de crâne se cristallisa en formules qui outragèrent le poilu. Ardent, Jean Galtier-Boissière cria son indignation. Il ne fallait pas permettre que l'arrière se fît du Bonhomme une figure héroïco-comique, à l'usage des patriotes en pantoufles. Les autres journaux du front persistaient dans le ton de rigolade; *Le Crapouillot* entreprit une meilleure tâche: défendre la dignité du soldat, faire que son sacrifice ne fût point dégradé. Les combattants surent qu'il existait une feuille rédigée par des leurs, où ils pouvaient se retrouver et raconter en liberté. Des artistes, des écrivains, s'y rallièrent. *Le Crapouillot* grandit. Rédigé d'abord uniquement par Jean Galtier-Boissière et Marcel Chassin (plus tard blessé et fait prisonnier) il s'enrichit, dès la deuxième année et peu à peu, de collaborations nombreuses, dont celles de Marcel Audibert, François Aman-Jean, Letaconnoux, Alexandre Arnoux, Pierre Mac-Orlan, Pierre Drieu La Rochelle, Georges Duhamel. Tôt, les peintres Guy Arnoux, Luc-Albert Moreau, Dunoyer de Segonzac, Jean-Loup Forain, Drésa, Gus Bofa, Ch. Martin, Valdo Barbey, donnèrent par leurs illustrations, au vaillant organe, l'allure artistique qu'il n'a point perdue depuis.

Ainsi *Le Crapouillot* passa les caps de guerre. De secteurs diversement exposés, collaborateurs de toutes armes, qui pour beaucoup ne se connaissaient pas, envoyaient leurs témoignages. Jean Galtier-Boissière, polémiste robuste, flagellait l'Optimiste béat. Un vrai visage de guerre se dessinait dans ces pages probes, malgré les alarmes de Benoîte Censure. La collection du *Crapouillot* de guerre (1) est bien précieuse. L'historien prochain y saisira un fil psychologique unique, je crois, dans la presse des quatre ans.

(1) Il faut la demander à M. Esprit, 4, place de la Sorbonne, Paris.



Revêtir le veston mais conserver une âme qui n'oubliait pas, revenir neufs avec des crapouillots fidèles, les braquer gaillardement sur les tranchées de l'arrière ou l'Art s'engluait mol, cette ambition groupa autour de Jean Galtier-Boissière, quelques-uns de ses amis, lorsque la démobilisation les lâcha, il y a un an, vers la patrie des lettres, à bordées avares. Le premier numéro du *Crapouillot* de paix, revue des Arts, des Lettres et des Spectacles date du 1er avril 1919.

Tout de suite Jean Galtier-Boissière conçut éclectiquement. Il fit appel de droite, d'avant, de gauche, sans craindre les endroits opposés. Avec les anciens collaborateurs partirent plusieurs nouveaux. Ceux-ci en amenèrent d'autres. On enchaîna. Tellement que d'abord on cessa d'être uniquement jeunes. Puis qu'on se contredit souvent, mais très innocemment. Le sensible Francis Carco voisina avec l'intellectualiste Georges-Armand Masson. Paul Reboux et Marcel Berger rencontrèrent Jean-Louis Vandoyer et Emile Henriot. Gustave-Louis Tautain ne put penser comme René Bizet.

C'était là de la vie d'ailleurs. On le vit bien lorsque s'organisèrent les dîners bi-mensuels du *Crapouillot*. Quelle atmosphère en ces agapes sans façon! Dans une salle bénigne du restaurant Véfour, sur le vieux Palais-Royal, deux fois par mois les écrivains et les artistes des tendances les plus contraires, s'amusent et sont de bons garçons. Sous l'œil paternel du charmant Drésa, J.-G. Lemoine, Louis-Léon Martin, Waldemar George, Claude Roger Marx, s'entendent en compérage de critique d'art. Louis Roubaud, André Warnod, Paul Fuchs, Roland Dorgelès, qui ont vu toutes les pièces de théâtre, se délectent des anecdotes de Ohrido de Fair, sous le pseudonyme duquel se cache un de nos meilleurs comédiens. Jean Bernier, enthousiaste et lyrique, entraîne toute la tablée vers plus d'un débat utile, où l'on se compte. Les peintres J.-J. Jadelot, Taquoy, Gromaire, Bonfils, — je ne peux plus citer l'admirable Fauconnet qui vient de mourir — se retrouvent avec les anciens, déjà nommés. Alexandre Arnoux et Pierre Drieu la Rochelle proposent de créer une équipe sportive du Crapouillot. Enfin, un jour, Henri Béraud et Paul Vaillant-Couturier ne se trouveront pas du tout d'accord avec Jean-Loup Forain, mais ce sera sans mal.

Tant de tempéraments réunis ne pouvaient composer un groupe. Y en aurait-il eu un qu'ils l'auraient dissocié.

Jean Galtier-Boissière n'entendit jamais créer un groupe. Il voulut faire une revue qui réssit. Il y est parvenu.

Mais il y a le groupement. On peut assembler des esprits bien divers et prendre une tendance commune, se montrer différents mais marcher sur la même route.

Les premiers numéros du *Crapouillot* de paix témoignaient d'une telle volonté. L'on devinait là des talents qui se formaient et il semblait que leurs progrès se feraient là. Vraiment l'on avait l'œil sur cette jeune revue où remuait de la vie, et l'on attendait qu'elle prît une signification et une place dans les lettres.

Jean Galtier-Boissière envisageait cette perspective. Au surplus c'est par son ambition de « faire vivant » qu'il emporta la faveur du public. Mais il y a deux façons d'être vivant. La première est intérieure et dynamique. La seconde est de façade et cherche une disparate qui en réalité n'est que trompe-l'œil : elle est statique. On l'atteint facilement en picotant de groupe en groupe. Et la cristallisation se fait sur une formule légère, qui donne le change. La revue devient un journal parisien.

Le Crapouillot voudrait-il être un lieu de rencontre? En tel endroit l'on échange des poignées de mains. Mais le meilleur de leurs effusions, les meilleurs le portent ailleurs.

Le Crapouillot, de par ses origines, peut courir de plus grandes chances. Il n'a qu'à prendre un axe d'avance qui lui est désigné par ce qu'il fut. En notre époque il faut renoncer à l'éclectisme. Il est l'excuse de ceux qui n'ont rien à dire. Et qui finissent par se contenter de rien. Le bon coureur de fond s'entraîne au club avec les camarades de toutes classes. Mais lorsque vient l'heure du départ, ils sont peu ceux qui poussent loin sur la piste hallucinante. Juché sur une chaise spirituelle le journaliste note les passages et gambille sur place.

DOMINIQUE BRAGA.

ECHOS ET ON-DIT DES LETTRES ET DES ARTS

M. Pierre Benoît a beaucoup d'imagination, et l'a prouvé dans *Kœnigsmark* et l'*Atlantide*. Mais Sir Haggar en aurait-il eu plus que lui?

La revue franco-britannique *The French Quarterly* publie parallèlement, sur deux colonnes, un roman anglais de Sir Haggar, intitulé *She* et l'*Atlantide* de M. Pierre Benoît. Et les analogies sont frappantes.

She a paru en 1887. L'*Atlantide* en 1919. Mais M. Pierre Benoît sait-il l'anglais? Toute la question est là.

M. Marcel Prévost, académicien, ne fait pas grand cas du peuple. Il vient de le prouver en cédant à une maison d'édition(pour la somme globale de 50.000 fr., — ce n'est pas beaucoup — le droit de publier toutes ses œuvres en livraisons à bon marché.

M. Marcel Prévost a gagné des centaines de mille francs avec ses romans. Mais on les vendait jusqu'ici à des gens du monde. Sans doute pense-t-il que le même succès ne l'attend pas auprès des masses. Il a raison.

Et chaque jour naissent de nouveaux prix littéraires. Le groupe *Clarté* en fonde un. *Je sais tout* annonce un concours de roman d'aventures. « L'aide aux femmes des professions libérales » (27, quai d'Orsay), choisira le 25 mars le manuscrit de débutante qui sera imprimé par ses soins.

D'autre part l'Académie du Figuier vient de décerner son premier prix annuel. M. J.-G. Millet, auteur de *l'Ame philosophale*, l'a emporté par neuf voix sur dix. Au premier tour M. Marcel Mil a eu trois voix et M. Georges Denis deux. M. Millet reçoit 1.000 francs et sera édité.

CHIL.

LA SEMAINE ARTISTIQUE

De Georgin à M. Paul Souday
Courbet au Louvre

Il n'y a pas longtemps que j'entretenais mes lecteurs de l'imagerie d'Epinal, du bon Georgin et des artistes modernes, les uns édifiant des doctrines sur la naïveté constructive de Georgin excellent graveur, les autres travaillant, comme André Hellé, à la rénovation de l'image. Au passage, je citais l'*Imagier d'Epinal* de Lucien Descaves, avec le regret de n'avoir point mandat d'étudier ce livre émouvant, l'ouvrage d'un écrivain qui sait de quels éléments est constituée une belle estampe.

M. Paul Souday a consacré, dans le *Temps*, tout un feuilleton à ce livre qu'il goûte peu. Mais le célèbre critique n'a pas cru qu'il lui était interdit de pratiquer la critique d'art. Il a mis en pièces les bois de Georgin et ceux de ses successeurs. M. Paul Souday a bouté le feu à la ville d'Epinal. Ce critique est résolument moderne. Regrettons qu'il n'aperçoive pas ce que les modernes doivent aux naïfs, donc à Georgin, autant qu'à Breughel. M. Paul Souday ne prend pas au sérieux les belles vues d'optique. Ce qu'il écrit à ce sujet est propre à plonger les amateurs de dessin et de bonne peinture dans un lac de tristesse. Je cite loyalement :

Assurément, tout le monde a vu des images d'Epinal, mais on ne s'était pas encore inquiété de savoir quels en étaient les auteurs. Dans mon enfance, l'épi-

cier de mon village en avait une collection qu'il exposait libéralement derrière ses vitres. Cela semblait un produit industriel anonyme, comme la chandelle ou le sucre d'orge. Je ne sais s'il en vendait beaucoup, et je ne me souviens pas de lui en avoir jamais acheté, le sucre d'orge ayant mes préférences. Mais je ne manquais pas d'y jeter un coup d'œil en passant devant la boutique. Oserai-je dire qu'à l'âge de six ou sept ans je trouvais déjà cette imagerie un peu enfantine ? On m'aurait alors bien étonné si l'on m'avait dit qu'un écrivain travaillant pour les grandes personnes et membre d'une académie consacrerait un jour très sérieusement un volume de trois cents pages à l'un des principaux artisans de ces naïves enluminures, dont les couleurs plates et violentes me semblaient barbares et me choquaient comme un brutal coup de poing sur l'œil.

M. Paul Souday n'a jamais pu se remettre de ce coup de poing sur l'œil. A cause de quoi, il écrit :

Ces vieilles choses, ridicules et un peu irritantes du temps qu'elles prospéraient, nous attendrissent dès lors qu'elles appartiennent au passé. Leur indigence et leur disgrâce nous choquent moins depuis qu'on ne les étale plus au grand jour, tandis que nous devenons plus sensibles à leur signification psychologique. Elles cessent de faire figure d'œuvres d'art, ce qui était leur côté faible et même un peu haïssable, pour se borner au rôle de simples documents, que leur prodigieuse popularité de jadis impose à l'attention du curieux et de l'historien.

Que pense donc le critique distingué des *Danses Macabres* et de la *Nef des Fous* et des *Almanachs* de colportage ,des bois de Lyon et de Strasbourg ?

M. Paul Souday croit qu'on se moque lorsqu'on est ému s'il ne l'est pas. Ce beau fruit de sapience donne une petite leçon à Lucien Descaves, fils d'un des meilleurs graveurs de son temps, à Lucien Descaves qui respira, enfant, l'inoubliable parfum de la planche flambée, enduite de vernis mou :

M. Descaves affirme qu'on reconnaît ses œuvres, qu'on se dit : « C'est un Georgin », même lorsqu'il n'a pas signé, et que le Napoléon légendaire est issu de Georgin. Sur l'originalité de cet artisan, qui savait à peine dessiner et se bornait habituellement à graver d'après autrui, M. Lucien Descaves ne tarit pas. Peut-être exagère-t-il un peu.

Le propre d'un bon livre est de contraindre l'incompréhension à s'attarder, quand même, sur le point qui vaut d'être le mieux mis en lumière. Vertu du relief parfait :

Une comparaison plus inattendue encore est celle que fait M. Descaves de son Georgin aux tailleurs de pierre des églises gothiques. « L'âme des vieux tailleurs d'histoire et de figures de la fin du moyen âge s'attardait en lui... Il n'était pas l'architecte de la cathédrale, mais il en avait sculpté les figures du porche et des bas-côtés ; il les avait sculptées d'une main pieuse et ferme, pour les colporteurs et pour la foule, qui voient les choses de bas en haut... » Mais en ces matières, l'âme et la main pieuses ne suffisent pas. Il y a vraiment trop loin des petites machines informes d'un Georgin à des chefs-d'œuvre comme le *Beau dieu* d'Amiens ou le *Sourire* de Reims.

Mais Lucien Descaves a réussi, avec l'*Imagier d'Epinal*, à pénétrer M. Paul Souday plus que ne se l'avoue à soi-même le porte-férule du *Temps* qu'on voit à la fin contraint d'écrire :

Péguy eût aimé cette partie du livre de M. Descaves, lui qui a écrit aussi de belles pages sur cet amour du travail bien fait, par où l'artisan s'égale moralement à l'artiste et connaît presque les mêmes joies. Il y aurait eu à faire, sur la vie de François Georgin, une dernière image d'Epinal, qui n'eût été ni la moins touchante ni la moins salutaire.

De Péguy au réaliste Lucien Descaves, voici qui laisse mes amis les « peintres vivants » en assez bonne compagnie.



M. Paul Vitry a droit à nos remerciements. Moins encore pour son zèle à multiplier les explications aux journalistes invités à l'avant-première du Louvre renouvelé, que pour la part heureuse prise par lui à cette transformation de notre vieux musée national.

Le Salon Carré, qui jadis fut tout le Salon, a été transformé. A une sélection de chefs-d'œuvre on a substitué une autre sélection de chefs-d'œuvre. Le choix a de quoi satisfaire, encore qu'il procède inévitablement de l'arbitraire. C'est le choix de la Conservation du Louvre. Il n'est pas certain qu'une consultation publique ait donné les mêmes résultats.

Mais sachons nous contenter et applaudissons à la division chronologique dont on use dans la grande galerie, et de l'innovation des tribunes à l'italienne. Les moins prompts d'esprit apercevront que ce n'est pas la *Joconde* qui est à la place d'honneur; ils seront un peu honteux d'admettre qu'elle ne valait pas tant de larmes. Greco est aussi en belle place. Soumission à la mode ! s'est écrié le benjamin de la critique. Savoir ! Quand les peintres, devançant Barrès à Tolède, découvrirent le secret du Greco nous étions loin de l'engouement des amateurs. Les directions données par le dramatique Greco ont autorisé les meilleures des réalisations actuelles, en aidant encore à bien entendre Cézanne. Greco a droit à cette place pour ce qu'il est Greco, et parce qu'on ouvre enfin le Louvre à l'art moderne.

A ce propos, je crois que M. Paul Vitry, qui prêta son autorité à plus d'une heureuse manifestation du modernisme, se trompe parfois sur nos enthousiasmes, sur nos joies et nos colères de polémistes de l'esthétique. Crut-il pas qu'en cette matinée passée en sa docte compagnie, le plus bel instant pour moi fut celui où il me mit en face de l'*Atelier de l'Artiste* de Courbet ? Je ne sais à quel point j'ai pu surprendre M. Paul Vitry en lui confessant que je ne voyais, en cette toile du peintre le plus formidablement *peintre* de son époque, rien que le signe de l'insatisfaction d'un grand réaliste troublé du soin de la quête classique. Il est vrai qu'il n'atteint en cette œuvre, désordonnée malgré l'angoisse de la composition, qu'au romantisme.

Je n'ai pas ajouté que le portrait de Courbet, au centre, était un monument de sottise et de vulgarité. Pourtant, Courbet qui « fit la Commune de la Peinture » a donné trop de bonnes leçons de « peinture » pour n'avoir pas droit à cette place (on la dit provisoire) d'agent de liaison entre les maîtres du passé et les maîtres des salles Camondo.

André Salmon.

Est-ce que les intelligents Conservateurs du Louvre ne seraient pas bien aise qu'on répandît dans le public cette vérité que trop de moulages, trop connus, encombrent l'Escalier d'honneur ? L'honneur doit en revenir à des œuvres certaines. Du même coup, qu'on nettoie la coupole des mosaïques offensantes à quoi le second Empire trouva du charme.

LES ARTS APPLIQUÉS

ARMES D'HONNEUR

La Ville de Paris expose au musée Galliera les épées remises le 13 juillet dernier aux maréchaux vainqueurs. Trois joyaux. Celle du maréchal Foch, conçue par Henri Vever, a été modelée par J. Chadel. La fusée est faite d'une France armée; sur la coquille, un bas-relief figure l'Alsace et la Lorraine; une frise de soldats en marche se déroule autour du pommeau, une Victoire ailée s'incurve pour former l'arc de jointure. L'épée du maréchal Pétain est l'œuvre d'Edmond Becker qui a choisi pour motif principal la Ville de Paris élevant une couronne. Pour la troisième arme, celle du maréchal Joffre, M. Henri Nocq, qui l'a composée et exécutée, s'est contenté d'un décor d'emblèmes et d'armoiries.

Fraternellement rapprochées dans leur vitrine les trois épées scintillent de dorures, d'émaux, de pierres

précieuses. Ce sont des chefs-d'œuvre d'orfèvrerie et de joaillerie dignes du haut renom des industriels et des artistes que la Ville de Paris avait conviés à concourir. A aucune époque on n'aurait fait ni plus beau ni plus riche.

Que vont devenir ces armes d'honneur? Sans doute nos glorieux maréchaux les conserveront dans une vitrine, souvenirs épiques de la Grande Guerre. Puis, dans des années, leurs descendants les déposeront pieusement dans un musée où elles iront rejoindre celles de tant d'illustres capitaines. Elles auront eu la destinée pompeuse et sans lendemain de ces glaives somptueux que portèrent les maréchaux de France au sacre de Charles X et dont le type est assez oublié pour mériter une courte description. La garde de bronze doré avait un décor de palmes, de palmettes, de tors de laurier, de fleurs de lys. La croix portait en son milieu les armes de France et sur chaque quillon un foudre. La poignée de nacre était ornée de montants en bronze doré. Le fourreau, semé de fleurs de lys en bronze doré sur champ d'acier poli, étalait deux bâtons de maréchal sur un sautoir en or émaillé et se terminait par un trophée de guerre soutenu par la Victoire.

Combien ce glaive théâtral, malgré sa richesse, rappelait peu les armes d'honneur que la Révolution, le Directoire, le Consulat de l'Empire distribuaient aux généraux vainqueurs! C'était alors vraiment des armes « de bataille ». Voyez au musée d'artillerie les sabres de Hoche et d'Augereau, celui de Gardanne au musée Carnavalet, et bien d'autres sortant de la manufacture du château de Versailles, où Nicolas Boutet, le directeur-artiste, avait la spécialité des armes de récompense aussi bien pour le simple soldat que pour le général de division. Certes, ces montures de métaux précieux ou d'acier ciselé, ces fourreaux en écaille, en acier bruni rehaussé d'or n'étaient pas faits pour servir en campagne. C'étaient des armes de parement. Mais elles gardaient les lignes du sabre de bataille et le général pouvait les ceindre à son côté pour faire son entrée dans une capitale de l'Europe.

Ainsi à côté de la solution de recherche décorative et de somptuosité adoptée par les auteurs des épées de 1919, on pouvait en envisager une autre, plus simple à la fois et plus neuve, mais qui aurait réalisé l'arme des vainqueurs de la Marne et de la Somme, des grands chefs de la guerre moderne que nous avons vus défiler en bleu horizon à la tête de leurs poilus sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

On aurait pu dire aux concurrents : « Une arme d'honneur, au cours de la guerre moderne, ne doit pas ressembler à une épée d'académicien ou à un glaive romain. L'embellissement de l'art ne doit pas lui faire perdre son caractère d'arme de combat. Que la poignée soit bien en main et que tous les ornements en ronde bosse restent soumis à cette condition essentielle. Que la garde et le pommeau évitent toute surcharge de motifs adventices susceptibles de blesser la main ou d'accrocher les vêtements, ce qui n'implique nullement la proscription du travail de damasquinure, de ciselure, d'émaillage et même de joaillerie, incrustée dans la masse. Le fourreau sera la gaîne d'une arme de bataille et ne comportera d'ornements qu'aux garnitures. Avant tout, donnez à votre œuvre des lignes sobres et heureuses, sans vous attacher aux formes d'un passé si éloigné des méthodes de la guerre actuelle. Le cachet de l'arme résidera bien plus dans l'harmonie de la forme et dans l'emploi des belles matières que dans la complication et la surcharge du décor. Il ne s'agit pas de réaliser une pièce de vitrine ou de musée mais un glorieux objet d'usage. »

Ce type rêvé oserais-je dire qu'il se trouvait aussi à Galliera, assez loin de la vitrine d'honneur? C'est l'épée et le casque de tranchée présentés par MM. Capon frères.

HENRI CLOUZOT.

Le Conseil municipal de Paris a désigné les comités de patronage de ses écoles professionnelles. La liste des notabilités appelées à en faire partie ne comprend pour ainsi dire que des industriels, des commerçants, des artisans et des artistes spécialisés dans le genre de travaux enseignés à l'école. A Boulle, par exemple, siégeront MM. Cornille, fabricant de tissus; Contenot, président de la Chambre du bronze; Magne et Plumet, architectes; Selmersheim, meublier d'art; Vitry, président de la Société des artistes décorateurs; Louis Bonnier, et bien d'autres. Le choix est heureux.

♠ ♠ ♠

Dans la même séance, le Conseil a décidé l'acquisition de l'île de Puteaux pour y organiser l'exposition des Arts décoratifs modernes en 1923.

♠ ♠ ♠

La Société de l'Histoire du Costume inaugure le 24 janvier son musée et son hôtel de la rue Beaujon.

♠ ♠ ♠

Une exposition de l'Imprimerie aura lieu à Londres du 30 avril au 4 mai 1921 à l' « Agricultural hall » pour faire connaître aux imprimeries les nouveautés dans le matériel d'imprimerie et de la lithographie ainsi que le façonnage.



CHRONIQUE MUSICALE

AU TRIANON-LYRIQUE : *Reprise des samedis classiques.*

Ces dernières années M. Louis Masson, directeur du Trianon-Lyrique, nous convoquait chaque mois à la représentation de l'une ou l'autre des œuvres françaises du répertoire de l'Opéra-Comique du XVIIIe siècle. C'est ainsi que nous eûmes l'occasion de voir ou de revoir des ouvrages de Grétry, de Boieldieu, de Dalayrac, de Monsigny, de Nicolo... dont la plupart étaient charmants et nous intéressèrent vivement.

Cette année, il n'y a, à ma connaissance, eu encore qu'une seule reconstitution historique et je dois avouer qu'elle me parut moins heureuse que les précédentes.

Le programme de samedi dernier comportait, en effet, les *Visitandines* et le *Soldat magicien*.

Or, les *Visitandines* sont d'un musicien de second ordre qui s'appelait Devienne et dont la personnalité était presque nulle. Cela n'empêcha pas, il est vrai, cet opéra-comique en 2 actes de faire longtemps fureur et même d'être repris, à la salle Favart, il y a une vingtaine d'années.

Si encore le livret était amusant, la chose se comprendrait. Mais il est tout ce qu'il y a de plus ordinaire, tombant même parfois jusqu'à des scènes complètement dépourvues d'intérêt comme de vraisemblance.

Quant à la partition, elle ne renverse rien — oh! non ! — mais enfin elle ne manque pas de mouvement, de légèreté et de fraîcheur.

Bien des souvenirs d'Haydn et de Mozart ont dû hanter l'esprit de l'auteur; et ils le firent, certes, à tel point qu'on peut découvrir dans sa partition presque des pastiches de ces deux maîtres, notamment dans un charmant *rondo* venu en droite ligne de Salzbourg...

Le public fit à ce *rondo* un succès qui prit des proportions presque chaleureuses.

Je remarquai aussi un bien charmant *andante* que n'eût point désavoué le mélodique auteur de la *Création.*

Toutefois, dans l'ensemble, ces deux actes n'ont rien d'autrement captivant et, plus j'y songe, plus je me demande comment ils ne sombrèrent point de définitive façon dès le début de leur carrière. J'ai idée que bien des ouvrages supérieurs aux *Visitandines*, connurent un sort moins brillant et dont le titre arrive à peine jusqu'à nous ! Il est vrai que les choses n'ont guère changé depuis lors et qu'aujourd'hui encore quantité de pièces musicales ou non connaissent la grosse fortune, au détriment d'autres pièces qui en seraient plus dignes.

Un exemple de cela nous était offert samedi par la mise sur l'affiche du nom de Philidor à côté de celui de Devienne. Philidor était non seulement un illustre

joueur d'échecs mais encore un maître musicien, dans la plus équitable acception du terme. Or, il a laissé, entre autres ouvrages, un certain *Tom Jones*, que nous n'avons jamais eu l'occasion de voir à la scène. Et ce *Tom Jones*, que j'ai lu jadis, renferme, si je m'en souviens bien, des pages exquises, susceptibles de plaire aux délicats comme au public habituel de Trianon. La direction ne peut se décider à cette exhumation, et, en attendant de prendre une détermination à ce sujet, elle affiche le *Soldat magicien* du même auteur. Malheureusement, malgré les mérites de ce *Soldat* farceur, il existe une différence considérable entre cette partition et celle de *Tom Jones*.

Quant au livret de l'ouvrage en un acte qui nous occupe, il met en scène une fois de plus, le mari, la femme et... celui qui cherche à devenir l'amant, mais dont les calculs sont déjoués par ce diable de soldat, que le hasard d'un billet de logement introduisit, pour quelques heures, dans la demeure du mari jaloux.

Certaines scènes seraient assez plaisantes, si elles étaient moins délayées. Mais, hélas ! telles qu'elles sont, elles paraissent interminables et d'un intérêt bien mince. Je comprends que la verve de Philidor n'ait pas été autrement excitée par un semblable livret. Certains morceaux, toutefois, ne manquent ni de verve, ni d'esprit. Mais c'est égal, comme tout cela est loin, au strict point de vue musical, d'un Monsigny ou d'un Grétry, ou même de cette ravissante *Maison à vendre* de Dalayrac !

L'orchestration de ce semblant d'opérette ancienne est d'une coloration presque nulle, reposant pour ainsi dire uniquement sur le quatuor à cordes. Et comme en ce temps-là les raffinements d'écriture étaient inconnus, vous jugez de l'effet, d'autant que le quatuor du Trianon est vraiment trop peu nombreux pour l'exécution de semblables partitions et même de celle des *Visitandines*, où il a à lutter contre les flûtes, les hautbois, les clarinettes, les bassons et les cors de ce bon papa Devienne ! ! A certains endroits, les violons paraissent d'une maigreur effroyable, malgré l'art avec lequel M. Frigara les dirige.

Car l'exécution du théâtre de M. Masson est aussi bonne que possible dans de telles conditions. Et quoique nous ayons eu la surprise de voir lire très habilement un rôle, tout en le jouant, par Mlle Meyrande, qui fit le tour de force de remplacer au pied levé une camarade malade, l'interprétation de l'œuvrette mérita d'être sincèrement louée. Aussi, adresserai-je mes félicitations à la troupe de ce théâtre et en particulier à M. Saimprey et à Mlle Meyrande.

Comment se fait-il qu'avec de tels éléments, la direction se borne à des reprises d'ouvrages du XVIIIe siècle et au répertoire courant d'opérettes et d'opéras-comiques et ne cherche point à rendre plus de services à la musique moderne ?

Car elle va être bien délaissée cette pauvre musique française, si riche en talents et si peu encouragée ! Songez donc! L'Opéra y pense fort rarement et quand il y pense, il lui faut un temps infini pour mettre la moindre chose au point.

L'Opéra-Comique, où règne l'omnipotente partialité du musicien que vous savez, joue un nombre d'actes déterminé par son cahier des charges, et pas un de plus.

La Gaîté a abandonné le drame lyrique pour se consacrer uniquement à l'opérette, où du moins à Offenbach.

Et quant au Théâtre lyrique du Vaudeville, il a vécu !...

Et ce théâtre qui devait rendre tant de services à l'art et qui avait deux millions et demi de commandite est mort après trois mois d'existence modeste, malgré une troupe, des chœurs et un orchestre de tout premier ordre, tué par une mauvaise pièce d'ouverture, par des frais énormes provoqués par les exigences syndicalistes et par l'indifférence du public, qui n'avait pas l'air de s'apercevoir que, dans le plus beau quartier de Paris, existait un théâtre digne de son attention, un théâtre qui, jadis, s'appelait le Vaudeville et qui était devenu le Théâtre-Lyrique !

Ah ! si nos amis, MM. Gheusi et Deval avaient ouvert avec un opéra à succès, au lieu de le faire avec un four, un four qui l'avait été à Monte-Carlo, comme à Bordeaux et même comme en Amérique, les choses auraient probablement changé, car ce succès aurait appris le chemin de la Chaussée-d'Antin à ce public, si difficile parfois à conquérir. Mais je vois trop aujourd'hui combien avaient tristement raison ceux qui, au lendemain de l'ouverture, répétaient dans Paris stupéfait : c'est un coup mortel dont le Lyrique ne se relèvera pas !

Ah ! ceux qui conseillèrent le choix d'un semblable ouvrage à la direction, qui eut le tort de ne pas vouloir écouter ses vrais amis, sont bien coupables ! Pour ma part, je suis persuadé que si l'on avait ouvert avec *Esclarmonde*, qui, jadis, remporta un très gros succès à l'Opéra-Comique de la place du Châtelet et si l'on avait fait la réclame indispensable, le théâtre tant désiré de tous les amis de la musique serait encore en vie, resplendissant de santé et d'avenir !...

Tandis qu'à présent nous n'avons plus qu'à pleurer sa durée éphémère, en nous souvenant des belles promesses irréalisées et des belles représentations auxquelles nous assistâmes dans ce théâtre qui avait tout ce qu'il fallait pour devenir et pour rester le théâtre d'art par excellence.

Au lieu de cela nous allons avoir un théâtre de revue — il en manquait probablement à Paris !... — où les flonflons attireront la foule bien autrement que ne le firent les remarquables chanteurs, les excellents musiciens d'orchestre et les partitions qui y furent jouées trop souvent, hélas ! devant des salles presque vides !...

Triste destinée des choses artistiques et nullement à la louange du public parisien qui, lorsqu'il apprit, ces jours derniers, que le théâtre était à la veille de fermer ses portes, en soupçonna seulement l'existence et se rua. au bureau de location !.! !

Il en sera donc toujours de même ! ! !...

FERNAND LE BORNE.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

LES LIVRES

DIVERSES FIGURES, par Rudyard Kipling. Traduit de l'anglais. (*Edition française illustrée.*)

Des contes sur la guerre, sur la paix. Des contes sur l'Angleterre, sur l'Inde, sur l'Allemagne. Des contes de nulle part, qui sont les plus beaux, bien entendu.

En ce livre bigarré apparaît sous diverses faces le génie multiforme de Rudyard Kipling. Multiforme et un : si Kipling dirige en plusieurs sens les puissances de son esprit, celles-ci rayonnent d'un seul foyer, qu'alimente d'abord un grand amour, l'amour de la vieille et très moderne Angleterre. Kipling est d'abord Anglais et apôtre de l'impérialisme anglais (ceci apparaît très vite quand il parle de l'Inde). Il est, ensuite ou en même temps, « professeur d'énergie », comme écrivent quelques personnes qui ont le respect des professeurs. C'est tout au plus en troisième lieu que cet homme hardi et sage se risque à envisager « l'humanité », et je vous prie de croire qu'il l'envisage de manière à ne point gêner l'impérialisme anglais, ni la force anglaise, ni la culture anglaise (si tant est que cette dernière expression ait cours). Mais Kipling est trop intelligent et, quand il le veut, s'amuse trop, — sans s'y restreindre, — au jeu intellectuel pour négliger cette entité qui peut devenir réalité, si planètes et étoiles sont favorables. Un astrologue m'affirmait naguère qu'en 1921... Mais ceci, dirait Kipling, est une autre histoire.

Celles qu'il conte en ce livre sont variées, et il se trouve que la meilleure, — à mon jugement, — est celle où il lui a plu d'évoquer « l'humanité » future. Nous sommes en l'an 2065 ; le Bureau aérien de con-

trôle, le B. A. C., devient l'organisme central du Gouvernement, car « transport égale civilisation », et tous les problèmes se rattachent, de plus en plus, à des questions de transport. Le temps est passé des Foules et des Plaies. L'effectif humain réduit à quatre cent cinquante ou cinq cent millions d'êtres, chacun est riche, — le progrès industriel a, par ailleurs, réduit le travail au minimum. Le grand souci est de respecter l'isolement de chacun, le for intérieur, comme le plus grand crime serait de susciter une foule, une de ces foules dont l'âme est impulsive, barbare, tyrannique, une de ces foules qui favorisent et appellent les Plaies. Or, dans cette organisation aristocratique, une révolte essaye de naître. Des illuminés veulent, pour la seconde fois, agréger le « peuple » et restaurer cette religion du peuple qui fut le plus aveugle et le plus dangereux des mysticismes. Kipling imagine l'histoire de cette tentative et de sa répression, à la suite de laquelle le gouvernement de l'Illinois-Nord passe aux mains du B. A. C., sans intermédiaire (ce qui est une conclusion remarquablement nuancée, dans son étrangeté apparente).

L'auteur, en ce conte, *n'explique jamais:* on ne peut lui en savoir trop de gré.

Car les valeurs qu'il pose, et oppose, sont celles que démontrerait justes une explication : et tout, hommes, engins, scènes de voyage ou de lutte, prend de ce fait l'aspect de vie qui manque presque toujours aux « anticipations ». Le charme de celles-ci est certain. Je n'ai pas oublié celles de Wells, ni les *Lettres de Malaisie* du regretté Paul Adam, ni d'autres qui tout au moins nous divertirent. Mais, la vie, presque toujours, fait défaut à ces constructions de l'esprit, trop exclusivement intellectuelles. Et quelquefois leur puérilité décourage (1). Kipling ne se contente pas de bâtir par déduction un avenir plus ou moins arbitraire ; il le pressent, il le veut de toute sa sensibilité; il lui donne la couleur et la chaleur des choses humaines.

Ce faisant, il reste fidèle à ses préférences. Mais cette fidélité se manifeste avec une largeur de vues égale à celle du gouvernement anglais vis-à-vis de ses Dominions. Un mélange de libéralisme et d'autoritarisme, un respect quasi religieux de l'indépendance individuelle (tant que cette indépendance ne gêne pas la société), un « réalisme » strict servi par la pensée pure montrent à quel point, en cette vision d'un futur où n'existent plus des nations, mais la Planète, la survivance épanouie de l'idéal anglais se substitue à l'impérialisme ancien, et en mesure le triomphe. Kipling ne se laisse pas couper de sa base...

Ces réflexions faites, il convient de juger, après le but, les moyens. Kipling joue à merveille du clair-obscur intellectuel (peut-être même abuse-t-il un peu de ce jeu). Il a le goût du réel et le sentiment de sa relativité. Il sait que nous habitons une île, battue par un océan moins explorable que celui dont la Grande-Bretagne tire sa sécurité et sa richesse. Autour de l'île humaine s'étend cette mer incirconscrite que l'entreprenant Kipling aimerait explorer. Les bateaux ne sont pas encore construits, mais, si une vague s'abat sur la rive, il est *exciting* d'en écouter le bruit mystérieux. Aussi remarque-t-on chez lui une vive inquiétude de l'au-delà; il sait nous la communiquer, et nous conduit, par divers chemins, à l'angoisse, angoisse plus étrange et plus subtile quand il fait intervenir *des enfants* (relisez *Eux*, cette si singulière, si émouvante nouvelle (2).

Dans *Diverses Figures*, l'inquiétude de l'au-delà apparaît peu, mais la grande tendresse et la grande pitié de Kipling pour les enfants lui inspirent quelques belles pages: *Propre et Garni*. Des autres récits, qui complètent ce volume, je ne dirai rien : ils portent l'empreinte du grand écrivain, et c'est assez pour qu'ils méritent d'être lus.

R. DE LA VAISSIÈRE.

(1) Je m'aperçois que j'allais omettre de citer, parmi les « anticipations », dues à des contemporains illustres, *Sur la Pierre Blanche*, de M. Anatole France.

(2) Publiée dans un recueil de contes intitulé *Le Retour d'Imray*.

VICTOR MARGUERITTE : *Au bord du gouffre* (Flammarion).

Lentement, sans vaine précipitation, et avec tout ensemble beaucoup moins de passion et plus de méthode qu'on n'eût pu s'y attendre, quelques écrivains indépendants ont entrepris d'instruire le procès de l'Etat-Major à qui incomba la préparation de la guerre. M. Victor Margueritte est de ceux-là. Le livre qu'il nous soumet aujourd'hui a toutes les qualités de rigueur, d'équité, et pour tout dire d'honnêteté que nous sommes en droit d'exiger d'un ouvrage d'histoire. Abondamment, sûrement, clairement documenté, alertement orienté, il est, en outre, écrit d'une plume âpre et mordante par un romancier qui sait l'art d'équilibrer puissamment et sur de justes bases les faits par lui colligés. Son succès sera grand. Et il sera légitime.

Les accusations formulées par le lieutenant-colonel de Thomasson contre les plans offensifs de l'état-major qui se fit battre à Morhange et à Charleroi, les allégations très précisément émises par le général Percin, le réquisitoire élégant à la fois et tranchant de M. Engerand, le redoutable témoignage de M. André Morizet, avaient préparé la voie à une œuvre fièrement et audacieusement synthétique. Ils avaient donné de l'imprévoyante impéritie de notre Etat-Major et du Conseil supérieur de guerre des preuves impossibles à récuser. Nous leur devions de savoir quels avertissements furent prodigués et pour quelles raisons ils furent négligés. Nous leur devions de ne plus rien ignorer des conditions dans lesquelles furent successivement déclassées la plupart des places fortes prévues par Séré de Rivières. Nous leur devions de connaître quels efforts furent tentés pour séquestrer au profit de personnalités constitutionnellement irresponsables l'autorité gouvernementale. Nous leur devions enfin de pouvoir discerner les présomptueuses insuffisances du plan 17 et les vices du dispositif selon lequel furent concentrées nos armées au début de la campagne.

Mais le récent ouvrage de M. Victor Margueritte nous conduit plus avant encore dans l'intelligence des événements et la science des hommes. Il ne se dérobe pas, mais tout au contraire fait face aux faits avec une belle crânerie. Il reprend les thèses de ses prédécesseurs, complète les arguments qu'ils apportèrent et en accroît la portée. La réhabilitation de Laurezac, celle de Percin et d'Herment, celle de Ruffey sont aujourd'hui définitives. Et voici que par M. Victor Margueritte au moins autant que par le général Le Gros, Gallieni se voit promu à la plus noble gloire. Il est devenu impossible d'en douter : la bataille de la Marne n'a été engagée par Joffre que sur le conseil de Gallieni, convaincu de la difficulté — pour ne pas dire plus — qu'il y aurait, à l'heure choisie pour la reprise de l'offensive, à faire repasser la Marne aux troupes qui l'auraient franchie au cours de la retraite stratégique inaugurée à Charleroi.

L'œuvre de M. Victor Margueritte est passionnante. Un sentiment de virile amertume s'en dégage, qui est fécond et exaltant. Aussi bien faut-il, sans plus attendre, louer très haut l'écrivain qui sut armer sa science de tant de civiques et courageuses vertus.

GUSTAVE-LOUIS TAUTAIN.



NOTULES

Des sonnets à la gloire de la beauté médiévale, M. Charles Pattis a fait un volume dédié à M. Emile Male, professeur d'histoire de l'art du moyen âge à la Sorbonne. Ce volume, qui porte pour titre *Fleurons gothiques* est adroitement, parfois brillamment versifié. L'auteur s'y est souvenu de José-Maria de Heredia. Il y a peint saintes et ribaudes, armures, ostensoirs et verrières, selon l'éclatante formule de l'auteur des *Trophées*. (Eugène Figuière, éditeur.)

« Cette guerre, ce fléau fut unique dans les annales de l'humanité.

« La trop faible raison de l'homme ne peut en saisir toute la monstruosité... »

Ainsi débute l'avant-propos de *la Tragédie mondiale*, recueil poétique où M. Mathieu Ambrosi a, après et avec d'autres, chanté les années maudites. Il les a chantées avec plus de souffle et de conviction que d'expérience et d'originalité. A moins que l'on ne tienne pour originales des vues telles que celle-ci:

« Et toi, robuste gars, beau, fort comme un Vulcain... »

Jusqu'à ce jour Vulcain passait pour laid, et, comme tel, victime de mésaventures conjugales. (Eugène Figuière, éditeur.)



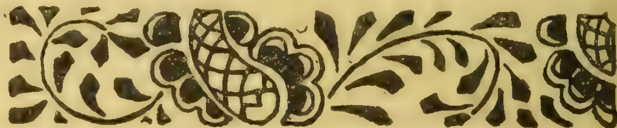
Voici que paraît le cinquième tome des *Fausses Nouvelles de la Grande Guerre*, cette œuvre d'histoire si admirablement enrichie de documents, où, au jour le jour, le docteur Lucien-Graux, — le plus consciencieux, le plus tenace en même temps que le plus original d annalistes du temps présent, — a rassemblé, pour composer la plus étonnante synthèse de la crédulité humaine, tous les mensonges, tous les on dit, bobards, rumeurs, potins qui s'abattirent sur le monde depuis le 2 août 1914.

Un vol. grand in-16. Prix 6 fr. *net*. Chez tous les libraires, dans toutes les bibliothèques des gares, et à l'*Edition Française Illustrée*, 30, rue de Provence, Paris.

Les 5 volumes parus, 30 francs franco.



Six semaines en Russie, par Arthur Ransome. Traduction de A. Pierre (Librairie de l'*Humanité*). — M. A. Pierre a fait paraître ces jours derniers, à la librairie de l'*Humanité*, la traduction du voyage d'études que fit en Russie, au mois de février dernier, M. Arthur Ransome, collaborateur des *Daily News*, professeur et homme de lettres, très qualifié pour parler d'un pays où il avait fait déjà de nombreux séjours. On trouve dans ce livre de curieuses interviews des principales personnalités du gouvernement bolchevik et des tableaux pittoresques de la vie à Moscou, en ces temps troublés du début de 1919.





EDITIONS DE L'“EUROPE NOUVELLE”

AU LENDEMAIN DE LA PAIX

par le COMTE DE FELS

1 brochure de 48 pages, 2 fr. 50 net

*En vente aux bureaux de l'*Europe Nouvelle, 75, *rue de Lille, chez nos dépositaires et les principaux libraires.*

Abonnez-vous à « L'Europe Nouvelle » au lieu de l'acheter au numéro, vous paierez ainsi votre journal meilleur marché. Vous contribuerez à diminuer la crise du papier, et vous vous rendrez service.

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Paris. — Imprimerie des Arts et Manufactures, 8, rue du Sentier. (M. BARNAGAUD, Imp.)

Le Numéro : 1 franc. 3me Année. N° 5. — 31 Janvier 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

SOMMAIRE

ABONNEMENTS

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	40 fr.	44 fr.
Six mois	22 fr.	24 fr
Trois mois	12 fr.	14 fr.

Les abonnements sont reçus, sans frais dans tous les bureaux de poste, compte chèque-postal n°7029

Directeur-Fondateur : Hyacinthe PHILOUZE

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
PARIS -:- 75, Rue de Lille, 75 -:- PARIS
Téléphone : Fleurus 11.87--00.36



LA LIQUIDATION FINANCIÈRE

PRESSOIR
JUSTICE FISCALE
ET PRODUCTION

Il est difficile de contenter tout le monde et son père. M. Marsal s'en est aperçu dès la première heure de sa vie parlementaire. Comme je l'avais prévu, le parti socialiste s'est, fort des écrits passés du ministre, dressé immédiatement devant lui, en la personne de l'un de ses représentants, habile manœuvrier parlementaire, M. Varenne, et il a mis en demeure M. François Marsal, ministre, de s'expliquer sur la doctrine de M. François Marsal, publiciste.

« Nous avions remarqué, a-t-il dit insidieusement, que le nouveau ministre des Finances se déclarait, dans des articles et dans des interviews, adversaire de l'impôt personnel et de tout ce qui y ressemble, et nous nous étions demandé comment le ministre des Finances allait traiter la législation existante ; car l'impôt personnel existe, monsieur le ministre, dans notre législation. »

Et M. François Marsal a pris l'engagement très net d'appliquer avec fermeté l'impôt personnel, d'en poursuivre l'application et d'obtenir des lois existantes, et par le mécanisme qui a été adopté par le Parlement, le maximum de rendement dans tous les cas sans aucune exception.

La déclaration est formelle.

Le Ministre est engagé.

M. Varenne est pleinement satisfait. Notre confrère *Le Temps* l'est moins et dans un article intitulé : « *Volte-face ou simple ajournement* », il donnait, dès le lendemain, une sévère admonestation au jeune ministre, sur qui il avait fondé tant d'espoirs. Il veut croire que sa réponse doit être interprétée en ce sens que les impôts personnels existants serviront seulement *de base* à l'examen des nouvelles mesures fiscales nécessitées par la situation.

Le choc était prévu. Peut-être M. Marsal, impressionné outre-mesure par l'attitude peu sympathique d'une Chambre en proie aux luttes stériles que déchaînent toujours les questions de personnes dans une Assemblée sans direction et sans doctrine, peut-être, dis-je, a-t-il donné trop facilement dans le piège que lui tendait le subtil Varenne. Plus maître de lui, il eût pu facilement garder son indépendance en s'engageant à rechercher avant tout le maximum de rendement dans le maximum de justice fiscale, tout en respectant le plus largement possible l'armature financière actuelle.

Notre régime fiscal n'est point un Syllabus. Ses articles ne sont point un *credo*. Et les résultats pratiques de l'impôt personnel obtenus jusqu'à ce jour sont suffisamment négatifs pour démontrer surabondamment à ses partisans les plus convaincus que, si juste soit-il, en théorie, cet impôt s'est affirmé, à la pratique, le plus décevant des impôts.

Il n'est pas au point ; c'est certain. La mesure d'un impôt, mesure impitoyable celle-là, c'est son rendement. Que pense M. Varenne du rendement, par exemple, de l'impôt sur les bénéfices agricoles? A-t-il mis en regard le total des sommes encaissées par nos paysans et le montant des sommes perçues par le fisc sur leurs bénéfices? Et qui donc plus que ses amis a hurlé davantage devant les résultats médiocres de l'impôt sur les bénéfices de guerre ?

En vérité notre système d'impôt sur le revenu a été édifié de bric et de broc. On a construit la maison à l'envers, en commençant par l'impôt global et toute la construction s'en est ressentie.

En fait, comme nous allons pouvoir le constater plus loin, Varenne et ses amis sont en retard. La doctrine a évolué depuis les temps héroïques où l'impôt personnel apparaissait comme le critérium de la justice fiscale. M. Varenne est un attardé. Il est regrettable que le ministre ne le lui ait pas fait aimablement entendre.



En même temps que les hommes d'extrême-gauche levaient leurs boucliers contre le ministre, l'école se dressait également devant ses affirmations et notre éminent ami, le professeur Gaston Jèze, relevant mon défi, m'adressait la très belle et très substantielle lettre que l'on pourra lire à la suite de ces lignes.

De ces pages qu'inspirent une patriotique émotion et un noble idéal, je ne retiendrai que l'essentiel : l'affirmation énergique de l'absolue nécessité de rechercher et de réaliser la justice fiscale dans de lourds impôts personnels.

« A mon avis, dit-il, en effet, il est impossible de réaliser la justice fiscale sans de lourds impôts personnels, permettant la progressivité, la discrimination des revenus (capital, travail, mixtes), l'exemption des faibles revenus. Toute la question est là. »

Eh oui, mon cher ami, toute la question est là, quand on envisage le problème fiscal du seul point de vue moral. Malheureusement ce n'est là qu'un de ses aspects. C'est un point de vue purement subjectif et qui repose lui-même sur un postulat, à savoir que l'impôt personnel est la seule incarnation de la justice fiscale. Théoriquement ? Peut-être. Dans la pratique, non, et les exemples abonderaient, si on voulait dépouiller les dossiers de nos contrôleurs, de nos répartiteurs et des réclamations des contribuables, des injustices multiples, répétées, que provoque l'application de l'impôt personnel.

Certes, je suis pleinement d'accord avec vous pour stigmatiser l'absence de politique financière chez nos gouvernements de guerre. Certes, et nous n'avons cessé de le redire dans ces colonnes, ce fut une erreur impardonnable de ne pas profiter de l'élan patriotique pour créer les lourds impôts de guerre. Certes, le projet d'emprunt déposé par M. Klotz est grandement critiquable, voire même dangereux au point de vue social. Nous sommes sur tous ces points en parfaite communauté de vues et de pensée, mais où je m'arrête, où je ne puis vous suivre, c'est dans votre acte de foi, dans votre « credo » enfiévré et mystique qui prétend ériger

en dogme la préexcellence de l'impôt personnel et le considérer comme le seul artisan de la véritable justice fiscale.

Et puis j'ajoute : comment concilierez-vous la nécessité absolue que vous reconnaissez vous-même de n'apporter aucune entrave à la production avec la perception rigoureuse de lourds impôts personnels ?

Voyons, vous considérez comme une des qualités essentielles de l'impôt, au même titre que la justice, sa productivité.

Vous savez trop bien, maître, quel rendement médiocre a donné jusqu'à ce jour l'impôt personnel pour que vous puissiez affirmer de bonne foi que sa capacité productive est à même de faire face aux nécessités immédiates de l'heure.

Que, si on peut admettre un développement de cette capacité, il n'est pas loyal de l'escompter rapide, car il est fonction d'une série de facteurs complexes dont il ne dépend pas du ministre le plus habile d'assurer du jour au lendemain la mise au point.

Au reste, dans cet ordre d'idées, il n'y a qu'une méthode : serrer la vis et serrer fort... très fort jusqu'à l'étranglement du contribuable.

En bien, voilà précisément le point où je vous attends à l'œuvre. Votre aveu est clair. Il ne laisse place à aucune équivoque. Mais il ne fallait pas vous arrêter là, maître, il fallait nous dire:

Comment vous estimez qu'on peut serrer lourdement la vis sans entraver la production ?

Car tout le problème, le vrai, pas seulement le côté mystico-moral, est là.

A cette question, vous répondez par de simples desiderata. Ce sont des souhaits que vous m'offrez et non une méthode pratique :

« Je n'ai, dites-vous, d'autre système que la préoccupation de répartir la charge entre les individus selon leur capacité de payer *et en prenant garde aux conséquences économiques et sociales du système fiscal.* »

Soit. Tout le monde est d'accord sur ce principe. Mais où la divergence se produit c'est dans la manière d'envisager son application. Et c'est précisément dans cette analyse du problème financier que se trouvait la réplique que n'a pas cru devoir faire M. François Marsal à Varenne.



Du point de vue de la doctrine, vous semblez persister à envisager l'impôt du point de vue « individuel ». Or, il est admis par les plus avancés aujourd'hui en la matière, que le problème fiscal, comme tous les problèmes de la valeur, est surtout un problème social et non pas un problème individuel. Seligmann insiste avec raison sur ce principe fondamental : « L'impôt, dit-il, doit procéder du point de vue social et non du point de vue individuel. Ce point de vue, ajoute-t-il, est le fondement de la version la plus moderne de la théorie de la diffusion et de l'absorption de l'impôt ». Je vous voir bondir. « Mais, protestez-vous, ne vous ai-je pas écrit précisément que les modalités prévues pour le prochain emprunt en grevant aussi lourdement les générations proches constituent un véritable danger social? » Oui, mais il s'agit là d'une opération et non d'un système, d'un emprunt et non d'un impôt.

Or, dans l'exposé même de vos principes directeurs, vous insistez sur la nécessité *morale* de la justice fiscale considérée dans l'individu.

Erreur, vous répond Seligman. « Dans un impôt le point qui a le plus d'importance *est la prédominance de l'intérêt commun.* »

Où est aujourd'hui l'intérêt commun, oui ou non ?

Est-il dans un effort uniquement dirigé en vue de faire « casquer » quelques millions de plus à quelques fournisseurs de la guerre?

N'est-il pas, au contraire, dans un effort supérieur tendant uniquement à combler le déficit par un système d'impositions établies de façon à atteindre au mieux la capacité contributive de chacun, mais de façon surtout à chercher l'équilibre dans l'accroissement de la surface imposable par l'accroissement de la production ?

Voilà le véritable problème.

Le dilemme est clair.

En le posant nous ne cherchons pas querelle d'école, nous agissons en gens pratiques.

L'intérêt commun, n'est-ce pas que la France ne fasse pas faillite ?

L'intérêt commun, n'est-ce pas que la production devienne assez abondante pour que les prix s'abaissent ?

L'intérêt commun, n'est-ce pas que le change s'améliore ? Et quel autre moyen d'améliorer notre change que celui d'améliorer notre balance des paiements. Et comment améliorer cette dernière, si nous ne favorisons pas une production dans des conditions de prix de revient permettant l'exportation sur les marchés extérieurs ?

Alors, attention !

« Le mécanisme de la production, écrit, en effet, Seligman, est devenu si subtil et si complexe que le dérangement apporté à l'une de ses parties détraque l'ensemble. La surcharge d'une classe peut avoir les effets les plus imprévus sur une autre classe. L'impôt, comme instrument de représailles, agit souvent comme un boomerang. »

Vos intentions sont pures, maître, ce sont celles d'un juste, mais vous n'avez pas le droit d'ignorer que l'Economique et la Finance n'ont pas affaire à des intentions, mais à des résultats » (1).

Le lourd impôt « personnel », c'est le tour de vis. Le tour de vis, c'est le contrôle inquisitorial et sévère.

Le contrôle sévère, c'est la discussion des bilans des entreprises, c'est donc l'intrusion de l'Etat dans la gestion industrielle et commerciale, c'est le droit pour l'Etat de refuser l'estimation des stocks de matière première faite par l'administration d'une affaire, c'est aussi le droit de s'opposer à la constitution de réserves extraordinaires ou à d'importants amortissements.

Alors, avec votre principe, base et seule justification de votre système, on verra une nuée d'inspecteurs des finances se ruer sur nos usines, et là, en pleine ignorance de l'industrie dont ils auront à contrôler les bilans, ils auront le droit de discuter le bénéfice net arrêté au bilan.

Est-ce juste ?

Théoriquement, oui ?

Pratiquement, non, parce que l'homme chargé de prononcer au nom de la justice fiscale :

1° N'a pas la compétence industrielle nécessaire;

2° Se prononce, sans risques personnels, c'est-à-dire que s'il fait réduire les amortissements ou les réserves provisonnelles et qu'une crise survienne, paralysant l'entreprise, insuffisamment munie de réserves, ce monsieur se lavera les mains, Ponce-Pilate souriant de la justice fiscale.

Et c'est au moment où notre production se heurte aux difficultés les plus graves : main-d'œuvre rare et chère, transports irréguliers, changes avariés et

(1) Seligman, II, 2.

en perpétuelles cascades que vous prétendez, au nom de la justice fiscale, mettre l'expérience responsable sur ses biens et son honneur à la merci d'inexpériences irresponsables ?

Ce n'est ni juste, ni sain au point de vue social.

C'est fatalement le ralentissement et bientôt la paralysie des initiatives. Dans la lutte ardente et difficile sur le marché industriel d'aujourd'hui, l'*Animateur*, l'industriel créateur, âme de l'outillage et de la production nationale, a besoin de toutes ses forces, de toute son énergie, de l'absolue maîtrise et de lui-même et de son affaire.

Tant que durera la crise exceptionnelle actuelle, l'industriel préférera payer davantage, mais ne pas avoir à perdre son temps dans des discussions stériles. Il préférera payer une taxe sur le chiffre d'affaires, plutôt que sur les bénéfices. Grossière formule, direz-vous ! Peut-être. Dans les chemins bourbeux, le chariot grossier passe mieux que le dix-huit ressorts. Et si cette taxe fait quelques victimes, l'économie nationale n'en souffrira pas. Elle ne tuera que des organismes ou nuls, ou mal nés, ou mal gérés, donc socialement et économiquement pas intéressants.

L'essentiel, aujourd'hui, c'est de laisser à la production le maximum possible de liberté, parce que c'est dans la liberté qu'elle s'épanouira et qu'en définitive l'épanouissement de la production, c'est l'amélioration rapide des conditions de la consommation et, par conséquent, du bien-être général. C'est aussi l'extension de la matière imposable.

Devant le gouffre créé sous nos pieds, il est impossible de ne pas demander à la production un lourd effort fiscal ; encore faut-il prendre garde à la manière dont on le réclamera.

Mais, objectera-t-on, que faites-vous alors de la justice? Nul n'ignore que le « commerçant paie l'impôt avec sa facture »; ce qui, en bon français, veut dire qu'en vertu des lois irrésistibles de l'incidence de l'impôt, toutes les taxes frappant la production tant industrielle qu'agricole frappent en dernier ressort la consommation.

Oui, peut-être, si l'on envisage un organisme économique vivant en vase clos. Non, si notre politique financière s'appuie sur une politique économique et douanière qui, en facilitant la concurrence, seule barrière à la hausse des prix, limitera au minimum cette « reprise » du producteur sur le consommateur.

Ainsi, aujourd'hui plus que jamais, une juste politique fiscale doit être assise sur une juste politique économique, dont l'objectif essentiel doit être de ne pas entraver le producteur, tout en le contraignant, non par des arrêtés ou des décrets, mais par le jeu des lois économiques normales, à récupérer les charges de l'impôt, non sur le consommateur, mais dans l'amélioration de ses moyens de production.

Voilà, à notre avis, le véritable principe d'une juste politique fiscale. Il a le mérite de s'adapter aussi bien au point de vue financier qu'au point de vue industriel et social aux exigences impérieuses de l'heure critique que nous vivons.

Ainsi apparaît, manifeste, éclatante, l'interdépendance étroite de notre politique économique, de notre politique douanière et de notre politique fiscale. Les résultats de la première alimentent et fécondent la dernière, tandis que le jeu habile de la seconde corrige les injustices de l'incidence des impôts, quels qu'ils soient, directs ou indirects, qui frappent la production ou les producteurs.

C'est à la lumière de ces directives que nous examinerons les propositions et projets de notre nouveau ministre.

Souhaitons que l'ombre de Varenne ne hante pas trop ses laborieuses veillées et que l'obsession de la justice fiscale ne lui fasse pas oublier qu'il est, hors du pressoir, des moyens plus pratiques et moins anti-économiques de faire payer chacun suivant ses capacités contributives, et ce, même progressivement, comme il convient en ces temps où le législateur prétend corriger la nature à coups de lois fiscales.

HYACINTHE PHILOUZE.



M. GASTON JÈZE ET L'IMPOT PERSONNEL

En réponse à mon éditorial du 24 janvier, notre collaborateur et ami, M. Gaston Jèze, professeur à l'Université de Paris, m'a adressé la très belle lettre suivante que je me fais un devoir de publier :

Paris, le 26 Janvier 1920.

Mon cher Directeur,

J'ai lu, avec beaucoup d'intérêt, comme à l'ordinaire, l'*Europe Nouvelle* du 24 janvier. Je n'ai pas été peu surpris de voir, dans votre Editorial, le défi, — fort courtois d'ailleurs, — que vous m'adressez « de résoudre le problème actuel par mon seul système ».

Aurais-je donc, sans le savoir, laissé deviner que je possède une formule magique dont l'application guérirait instantanément tous les maux dont souffre l'humanité, et en particulier la France ?

Je ne crois pas être coupable d'un si grand crime. Je ne suis plus assez jeune ni assez candide pour croire à la vertu des formules magiques. Par contre, l'expérience et une étude déjà longue m'ont appris qu'il y a pour les peuples une hygiène financière et économique, et que nos hommes d'Etat ne l'ont jamais fait pratiquer par la France. Les marchands d'orviétan ont été la règle. Excusez-moi d'ajouter que je ne connais guère d'exception. La France a eu beaucoup de financiers experts dans l'art oratoire et dans l'art de la Trésorerie, c'est-à-dire dans les expédients financiers. Certains ont été d'une maîtrise incontestable dans les tours de passe-passe. Je n'en vois pas beaucoup qui aient été des financiers publics dans la plus haute acception du mot.

Ce qui m'étonne le plus, c'est que les vérités les plus élémentaires aient été *constamment* méconnues. Voulez-vous me permettre de rappeler quelques-unes de ces vérités, quelques-uns des principes d'hygiène financière et économique ?

Le premier principe essentiel *c'est qu'il ne faut pas mentir au peuple*. Les « bourreurs » de crânes » ont toujours été légion en France. La crainte de l'impopularité a très ordinairement poussé les pouvoirs publics (gouvernements et Chambres) à cacher au pays la vérité. C'est un crime et c'est une faute.

Voici un deuxième principe : *Il faut couvrir les dépenses normales permanentes par des recettes normales permanentes*. Il y a trop longtemps que ce principe, cher « aux doctrinaires » de mon école, n'est pas appliqué en France, et que, avec un talent de prestidigitation que certains admirent, et que, pour ma part, je méprise, on qualifie de *dépenses extraordinaires* toutes celles qui gênent pour l'établissement de l'équilibre financier. Rien n'est plus facile avec un critérium un peu large et la dépense extraordinaire, et mettre en équilibre sur le papier un budget si déficitaire soit-il, ce fut la pratique constante de nos hommes politiques. Et ce n'est pas seulement l'histoire du passé.

Arrivons maintenant aux *emprunts* et aux *impôts*.

Au lendemain de la déclaration de guerre, je crois bien avoir été le seul à préconiser une politique de *lourds impôts de guerre*. Je disais que le moment le plus favorable pour établir de lourds impôts, c'était la

période de guerre, en particulier au moment où le sentiment patriotique était exalté ; la guerre terminée, disais-je, personne ne voudra plus payer et on aura les plus grandes difficultés à créer des impôts nouveaux. Je n'insiste pas sur cette « doctrine ». Les faits sont là pour répondre. Je n'ai eu à mes côtés que les socialistes. Encore ont-ils été bien timides, au début, dans leurs revendications financières.

J'ai dit aussi que les grands emprunts de guerre émis par la France *très au-dessous du pair* et avec *l'immunité fiscale* sont une cause à peu près certaine de troubles sociaux pour l'avenir. S'engager à rembourser en cinquante ou soixante ans 150 francs de *saine monnaie* par 100 francs reçus en *monnaie dépréciée de plus de* 50 %, cela me paraît de la folie pure. C'est une politique « d'après nous le déluge ».

Quant à croire que les classes pauvres vont se laisser écraser d'impôts pendant des générations pour verser aux classes possédantes de larges primes de remboursement et des intérêts très confortables sans convention possible et sans que les classes possédantes acquittent un centime pour les 10 à 12 milliards d'intérêts qui vont leur être ainsi payés chaque année, c'est une chose qui dépasse mes forces de crédulité. L'avenir dira qui se trompe. Pour ma part, je vois se profiler à l'horizon proche la mesure que j'aurais aimé écarter : le *prélèvement extraordinaire sur le capital* comme alternative à la faillite. Que les Dieux nous préservent de l'un et de l'autre... Mais qu'a-t-on fait pour l'éviter ?

Quant aux *impôts*, j'avoue en toute sincérité que je ne comprends pas votre critique, ni votre défi, « de résoudre le problème actuel par mon seul système ».

Je n'ai d'autre système que la préoccupation *de répartir le change entre les individus selon leur capacité de payer et en prenant garde aux conséquences économiques et sociales dues au système fiscal*. Voilà tout mon « système ». J'ai toujours enseigné qu'un système fiscal ne doit pas être établi au petit bonheur ; il ne s'agit pas de frapper comme un sourd et comme un aveugle dans le tas.

J'ai la candeur de croire qu'un homme d'Etat qui a la responsabilité de la gestion financière doit organiser le fisc comme un *ensemble* qui doit être le plus *harmonieux possible*. Il doit avoir la triple préoccupation : que l'impôt soit : 1°) *juste*; 2°) *productif*; 3°) qu'il ait le moins d'inconvénients possible pour la *production nationale*.

Je soutiendrai avec la plus *inexorable intransigeance* que si l'*une ou l'autre* de ces trois conditions essentielles n'est pas remplie, le système est détestable. Je vois bien où le bât blesse mes adversaires.

C'est la question de justice fiscale. A mon avis, il est impossible de réaliser la justice fiscale sans *de lourds impôts personnels, permettant la progressivité*, la *discrimination des revenus* (Capital, Travail), *l'exemption des faibles revenus*. Toute la question est là. Et il ne s'agit pas de préférence d'école. IL S'AGIT DE JUSTICE ET DE MORALE. C'est pourquoi, de toutes mes forces, je crie aux démocraties de France : « Dans l'intérêt de la paix sociale, présente et future, soyons *intransigeants* sur le principe de la répartition équitable des charges de la guerre. Il faut *absolument* que cette répartition soit *juste*, et pour cela qu'elle se fasse d'après le principe fondamental de la *capacité de payer* en donnant la première place aux impôts qui permettent de réaliser le mieux ces principes.

Le 30 mai 1919, M. Ribot tenait au Sénat un langage que j'approuve pleinement, bien que mes idées économiques, financières, sociales et politiques soient bien éloignées de celles de l'honorable ancien Président du Conseil : « Il faut, disait M. Ribot, il faut que les impôts sur la fortune et sur les revenus soient accrus et qu'on ne demande pas aux impôts de consommation d'être le principal des ressources dont nous avons besoin... *Tant qu'on ne sera pas convaincu que ceux qui peuvent payer*, parce qu'ils sont riches ou simplement aisés, N'ONT PAS ÉTÉ A L'EXTRÊME LIMITE DES SACRIFICES, nous ne pourrons pas demander aux impôts de consommation des suppléments considérables. » Comme le disait encore M. Ribot, il faut cesser de parler le langage que l'on tenait autrefois, « au temps des classes dirigeantes », lorsque « l'impôt de consommation était le type de l'impôt ». Il faut « écarter un certain état d'esprit que l'on voit se répandre, qui consisterait à mettre le principal du fardeau sur les impôts de consommation ». M. Bourgeois, le 14 janvier 1920, n'a-t-il pas associé son autorité à celle de M. Ribot, lorsqu'il a dit dans son premier discours présidentiel : « A l'œuvre pour voter courageusement les impôts, tous les impôts, *ceux qui s'adressent directement à la richesse acquise, ceux qui frappent les profits illicites*, mettant ainsi la MORALITÉ et l'ÉQUITÉ dans la RÉPARTITION des charges de tous »?

Faire payer ceux qui sont riches ou simplement aisés jusqu'à l'extrême limite des sacrifices, moralité, équité dans la répartition des charges de tous, c'est bien là mon « système », pour parler comme vous. Je l'ai toujours professé. Le moment ne me paraît pas venu d'en changer.

Croyez, mon cher Directeur, à mes sentiments les meilleurs.

GASTON JÈZE.



LA CONFÉRENCE D'HELSINGFORS

Ce qui est intéressant à connaître, ce n'est pas la mise en scène officielle, mais l'action, dans les coulisses, de l'influence des grandes puissances ou, tout au moins, d'une grande puissance.

Aux résultats négatifs de cette Conférence, le rôle de ces influences occultes se manifeste d'une façon bien inattendue par l'échec du projet de constituer une Ligue défensive en groupant autour de la Pologne, du Golfe de Finlande à la mer Noire, les nations allogènes de l'ancien empire russe.

Suivant les journaux de langue anglaise, les Esthoniens renoncent à ce projet de Ligue et se retirent pour conclure une paix séparée avec la Russie soviétiste. Les différends survenus entre eux et les Lettons au sujet de la ville et du territoire de Walk, dont nous parlions dernièrement, ne sont pas applanis. Toutefois, on est tombé d'accord pour en confier le règlement à une commission arbitrale composée de trois membres : un Letton, un Esthonien, un Anglais.

S'il faut en croire le *Daily Herald*, les Lithuaniens, dans leur hostilité agressive vis-à-vis de la Pologne, auraient pris le parti d'imiter les Esthoniens. Le correspondant à Helsingfors de ce journal leur prête l'intention de *briser* le front letto-polonais du secteur de Dwinsk et, dans ce but, de traiter avec les Bolcheviks. Les armées lettone et polonaise, au contraire, seraient déterminées, pour plaire à l'Entente, — en particulier à la France, — à lancer une offensive contre la Russie soviétiste. La Pologne se chargerait d'entraîner, dans cette offensive de grande envergure, la Roumanie et l'Ukraine.

Bien qu'il ne soit pas encore parvenu à se libérer de l'influence allemande, ou plutôt prussienne, le gouvernement lithuanien actuel est, on le sait, subordonné aux directives émanant des autorités militaires anglaises. Mais le but des gouvernements de l'Entente devrait être d'arriver à faciliter un accord entre la Pologne et la Lithuanie. Ils auraient donc intérêt à savoir jusqu'à quel point ce gouvernement représente les aspirations de la majorité de la nation. Si, comme on nous l'affirme dans les milieux bien informés, cette fraction intransigeante et polonophobe des « *Jeunes Lithuaniens* » exprime l'opinion d'une coterie et non celle de la nation, on ne comprend pas bien pourquoi le prestige des missions militaires alliées l'aide à se maintenir au pouvoir.

La façon dont cette information a été présentée a même fourni l'occasion d'inspirer à leur susceptibilité patriotique une certaine crainte d'une emprise intellectuelle, morale, matérielle de la Pologne sur leur pays. A moins que des courants conciliateurs ne se substituent à la tactique chère à tous les despotismes : « *diviser pour régner* », ces craintes pourraient bien devenir profitables, d'ici peu, à la politique des impérialismes voraces qui veulent une Ligue baltique anémique, impuissante, instrument docile des projets de mainmise sur les régions du littoral et sur l'hinterland russe aux ressources illimitées.

E. D.



LE PROBLÈME RUSSE

On sait que les puissances ont décidé d'autoriser la reprise des relations économiques, sinon avec les Soviets du moins avec les Coopératives de Russie. Le public français, mal informé de la gigantesque organisation de ces coopératives, n'a pas très bien compris la portée du geste ainsi esquissé par Lloyd George et approuvé par Clemenceau — acte ultime et symbolique. Nous avons donc demandé à M. N. Popov, *l'un des hommes les plus en vue du mouvement coopératif en Russie, représentant, à Paris, de l'Union des Coopératives du Sud-Est de la Russie, de vouloir bien nous exposer comment les coopératives peuvent seules, à l'heure actuelle, recueillir en Russie des céréales et des matières premières.*

POURQUOI

seules les coopératives peuvent, à l'heure actuelle, recueillir en Russie des céréales et des matières premières.

A la suite de la déclaration faite par le Conseil Suprême de la Conférence de la paix sur la levée du blocus partiel de la Russie et la reprise avec cette dernière des relations commerciales, certains journaux ont manifesté leur étonnement et même leur indignation : ils ne croient pas au succès d'une entreprise conduite, non pas par des maisons de commerce, mais par des coopératives. Cette façon de voir est absolument erronée et ne s'explique que par l'ignorance de la vie en Russie, qui a subi, pendant la grande guerre européenne et surtout pendant les deux années de la guerre civile, de profondes modifications. Le gouvernement tsariste avait très bien compris l'importance et l'influence acquises par les coopératives dans les campagnes. Adversaire par principe de toute action autonome de la grande masse de la population, il se vit obligé pourtant, dans des moments difficiles où il fallait coûte que coûte fournir du pain et d'autres produits aux troupes du front, de recourir à l'aide de la coopération. Au début, il manifesta à son égard une certaine méfiance, mais il constata bientôt qu'on n'arrivait, en dehors d'elle, qu'à fort peu de résultats. Dès la deuxième année de la guerre, les achats du blé à l'usage de l'armée étaient faits presque exclusivement par les coopératives. Au temps du gouvernement provisoire, les produits de première nécessité étaient fournis à la population exclusivement par les coopératives de consommation et les associations de crédit, de prêt et d'épargne. Ces dernières associations achetaient à la population agricole du blé et des matières premières et, en retour, fournissaient à celle-ci des machines agricoles et d'autres objets nécessaires à la culture. Les coopératives de consommation, elles, mettaient à la disposition de la population des villes et des campagnes des produits manufacturés, des chaussures, des vêtements, etc. Dans la période qui a suivi, après la paix avec l'Allemagne signée par les bolcheviks et le commencement de la guerre civile, le développement de ces diverses associations prit un essor plus grand encore, car l'insécurité du lendemain, la désorganisation des transports, l'insuffisance ou le manque total de marchandises, poussaient les commerçants et les industriels privés à fermer leurs maisons dans l'attente de jours meilleurs. Le règne des Soviets fit rentrer sous terre le capital commercial privé. Les anciens commerçants cachaient tout simplement leur argent, en l'enterrant ou d'une autre façon quelconque, en attendant de pouvoir reprendre les affaires lorsque les circonstances auraient changé. La vie, cependant, suivait son cours ininterrompu. La population des villes avait besoin de pain, les campagnes avaient besoin de produits manufacturés. Ici comme là, la population s'organisait sur de nouvelles bases; elle inaugurait une action autonome, s'inspirant des principes de coopération. C'est ainsi que les maisons de commerce privées ont peu à peu cédé la place aux coopératives de consommation et de crédit dans les campagnes, aux *Unions* de coopératives départementales et régionales dans les villes et, en général, dans les grands centres. Le personnel des entreprises particulières passait, lui aussi, aux coopératives. Aussi la coopération possède-t-elle actuellement non seulement un nombre très considérable de maisons de vente et d'institutions de crédit, mais les meilleurs spécialistes dans toutes les branches de l'économie nationale. Prenons, par exemple, le commerce des céréales. Il était fait autrefois par des maisons de commerce, parmi lesquelles une des premières places étaient occupée, dans le Sud et le Sud-Est de la Russie, par Dreyfus et Cie. Toutes ces maisons ont liquidé leurs affaires. Le personnel a été licencié, les bâtiments, les entrepôts vendus ou loués à long bail. Partout, dans les campagnes, leur place a été prise par les associations de crédit qui achètent aux paysans, non seulement le blé, mais aussi d'autres matières brutes. Le travail de ces associations est dirigé par les Unions, qui leur fournissent des spécialistes et des indications techniques utiles et coordonnent l'activité des différentes régions. Ces institutions remplacent ainsi les comptoirs locaux des anciennes maisons de commerce privées.

Un exemple éloquent de cet affaiblissement de l'appareil commercial nous est fourni par le refus opposé par la maison Dreyfus à la proposition que le gouvernement français lui avait faite d'acheter pour lui du blé en Russie. Nous avons cité, pour appuyer nos affirmations, précisément le commerce du blé parce que ce commerce avait été, jusqu'à ces derniers temps, un des moins accessibles à la coopération. Maintenant, toutes les difficultés sont vaincues, et là aussi la coopération occupe la première place.

Comme je l'ai déjà dit, les commerçants privés, les gros surtout, ont fermé leurs maisons en attendant des jours meilleurs. Leur place a été prise par les organisations coopératives. Mais les temps meilleurs ne venaient pas, hélas! La guerre civile continuait, le pouvoir des Soviets existait toujours. La valeur du rouble

baissait avec une rapidité incroyable. Les signes monétaires cachés dans les sous-sols ou dans les banques (là où ne s'étendait pas le pouvoir soviétique) devenaient de simples morceaux de papier coloriés... Les gros spéculateurs d'hier, les richards des campagnes n'étaient plus que de petites gens. Ceux qui, dans les localités libérées des bolcheviks, tentaient de reprendre les affaires, n'y réussissaient pas, faute de capitaux. Je me rappelle un fait qui s'est passé dans le district de Melitopol. Un commerçant en gros, exportateur d'œufs, voulut, en été 1919, reprendre son commerce. Il possédait toutes les connaissances nécessaires, ses anciens agents étaient tous là, mais il manquait de « papier-monnaie » : monnaie du Don, « carbovanetz » ou roubles Romanov. Et, par la force des choses, l'ancien exportateur fut obligé de se transformer en commissionnaire de l'Union Centrale, travaillant pour le compte de celle-ci et lui remettant les œufs achetés.

La partie de la Russie occupée par Denikine a été le point de rassemblement de tous les gros bonnets du commerce et de la finance de toute la Russie. Ils y ont organisé une quantité de sociétés par actions, sous les noms les plus disparates et dans les buts les plus divers. Ils voulaient rétablir, faire revivre le commerce et l'industrie. Tous, aussitôt le Conseil d'administration formé, les réclames lancées, etc., s'empressaient de demander des subsides au gouvernement. Je ne me souviens plus, malheureusement, des noms de ces diverses sociétés, mais je sais pertinemment qu'une d'elles réussit à obtenir du gouvernement du Don un prêt de 100 millions de roubles, ayant un capital fondamental de 3 millions de roubles. C'étaient des manufacturiers de Moscou qui se trouvaient à la tête de cette société.

Le gouvernement de Denikine soutenait les entreprises particulières, non moins que le gouvernement du Don, en leur accordant des sommes énormes, soit comme avances sur les commandes futures, soit comme subventions.

Les usines métallurgiques travaillaient toutes, ces temps derniers, avec de l'argent de l'Etat, leurs capitaux propres s'étant montrés trop minimes. Ainsi, le capital privé, s'il ne restait pas inactif, travaillait pour le compte de l'Etat, ne gardant que des apparences d'indépendance.

Et, pendant ce temps, quelle était la situation de la coopération ?

Elle aussi éprouvait des difficultés en raison de l'insuffisance des moyens de circulation, mais pas une minute elle n'abandonnait son travail. Au milieu des circonstances les plus diverses, au milieu de tous les changements politiques, elle développait inlassablement son activité. Le travail ininterrompu lui a fait acquérir de l'expérience et une habitude de s'orienter au milieu de toutes les difficultés. Mais le plus important était que le capital coopératif circulant sans cesse, augmentait graduellement. La baisse du rouble était compensée par l'augmentation du taux des cotisations, devenu 10 à 15 fois plus élevé, et le développement des opérations industrielles et commerciales. Les associations dont les chiffres d'affaires étaient, il y a deux ou trois ans, de quelques centaines ou de quelques milliers de roubles, ont maintenant des chiffres d'affaires de plusieurs centaines de mille et de plusieurs millions de roubles. Le chiffre d'affaires de certaines Unions atteint des centaines de millions de roubles, et celui des Fédérations coopératives nationales, des dizaines de milliards de roubles.

CHANGEMENTS DANS LES OPÉRATIONS BANCAIRES

Ici aussi, la guerre civile a apporté des modifications profondes. En temps de paix, c'étaient les caisses d'épargne de l'Etat qui centralisaient surtout l'épargne populaire ; elles ont fait place peu à peu à des associations de prêt et d'épargne et à des associations de crédit, administrées par des hommes de confiance élus parmi les membres habitant le village même. Lorsque le paysan n'avait pas confiance dans les institutions de l'Etat, extrêmement instables dans les moments de la guerre civile, il portait ses économies à ces banques, très volontiers et avec pleine confiance : il avait, en effet, toute latitude de veiller à son bien et de le sauver en cas de danger. Les fonds des associations étaient concentrés entre les mains des Unions de crédit et à la Banque Populaire de Moscou ; ils étaient employés à l'extension des coopératives de consommation, à l'acquisition de machines agricoles et au développement de l'industrie coopérative. Ainsi, la coopération se suffisait à elle-même et créait en même temps son propre appareil financier. Dans ce domaine également, elle a donc réussi dans une forte mesure à se libérer de l'emprise des banques privées. Ici aussi, on a vu s'éduquer des « instructeurs », des directeurs, qui non seulement ne le cédaient en rien, au point de vue des connaissances, aux directeurs des banques privées, mais quelquefois les surpassaient.

CHANGEMENTS DANS L'INDUSTRIE

A côté des opérations commerciales et bancaires se développait l'industrie coopérative. Des Unions et quelquefois des associations individuelles, manquant des marchandises nécessaires aux consommateurs, créaient des usines et des fabriques à elles. C'est ainsi qu'à Rostov-sur-Don, un des principaux centres industriels du Sud-Est de la Russie, les usines suivantes ont passé aux mains des coopératives : une armurerie, une fabrique de pelles et autres objets nécessaires à l'agriculture, une fabrique de clous (la plus grande de toutes les fabriques de la région). Un atelier a été fondé, confectionnant 200.000 pièces de linge par an ; on y fait aussi des costumes. Une usine non achevée pour le barattage du beurre et la fabrication du savon a été achetée et fonctionne munie de tous les derniers perfectionnements de la technique. Sa productivité surpasse celle de toutes les autres usines analogues ayant jusqu'ici existé dans la région : elle utilise par an 42.000 hectares de plantations de tournesol dont les graines fournissent de l'huile et des résidus. Près de 4.000.000 de pouds de graines de tournesol sont absorbés par cette usine, qui, lorsqu'elle travaille avec son maximum d'intensité, fournit 75.000 pouds par an du meilleur savon.

Deux Unions possèdent des mines de houille ; une autre, des ateliers où l'on construit des breaks ; des pêcheries : une bonne partie (un tiers au moins) de la navigation du Don est la propriété de la coopération. Il y a deux ans seulement, toutes ces entreprises appartenaient à des particuliers. Les mêmes faits s'observent dans tous les grands centres. Je n'ai cité ces quelques exemples que pour mieux illustrer la situation, mais je devrais dresser une longue liste si je voulais donner les noms de toutes les usines, toutes les fabriques, tous les entrepôts qui appartiennent à la coopération dans le Sud et le Sud-Est de la Russie seulement, sans parler du reste du pays. Partout, nous pouvons l'affirmer, les mêmes changements ont eu lieu : l'appareil commercial et industriel a passé, pour la plus grande partie, des mains des particuliers aux coopératives.

CONSÉQUENCES ET CONCLUSIONS A TIRER DE LA SITUATION ACTUELLE

Il est clair pour nous que la coopération russe est, à l'heure actuelle, un des facteurs puissants de la vie du pays. La renaissance économique de la Russie est non seulement impossible à imaginer sans la coopération, mais elle ne peut même pas se faire sans elle : l'expé-

rience de la *vie nouvelle* parle en sa faveur ; elle possède les meilleurs spécialistes, son activité économique a été la moins touchée par la guerre civile. Et surtout, elle a la confiance de la population, qui a pris l'habitude de recourir à son aide dans les moments difficiles. Le travail continuera dans la même direction et personne ne pourra rien y changer, car le développement du mouvement coopératif en Russie a été provoqué et est soutenu par le régime tout entier de la vie actuelle du pays.

Lorsque la guerre civile aura cessé, lorsque les transports seront rétablis, que les usines marcheront et que les marchandises afflueront dans les campagnes, la coopération se trouvera tout naturellement au premier plan, car son travail n'a jamais subi d'arrêt et des conditions plus favorables ne pourront qu'élargir la sphère de son action.

N. Popov.

LETTRES ET CHRONIQUES DE L'ÉTRANGER

ÉPHÉMÉRIDES DE LA SEMAINE

VENDREDI, 23 JANVIER

— **MM. Millerand, François-Marsal, Isaac et Paléologue représentent la France à la Conférence de la Paix.**

— **De nouveaux incidents sanglants se sont produits en Egypte.**

SAMEDI, 24 JANVIER

— **La Hollande refuse l'extradition du Kaiser demandée le 16 janvier par le Conseil suprême.**

— **La Yougo-Slavie demande une prolongation de délai de quatre jours pour répondre à la note sur la question de l'Adriatique.**

— **Le ministre de la guerre de Turquie et son chef d'état-major ont dû démissionner à la suite des réclamations de l'Entente.**

— **L'agitation ouvrière se poursuit en Italie. Malatesta, chef des anarchistes, a été arrêté.**

DIMANCHE, 25 JANVIER

— **M. Mayer, chargé d'affaires d'Allemagne, est arrivé hier à Paris.**

— **Le général Gratier a été nommé commandant des troupes françaises en Haute-Silésie.**

— **Le Japon se déclare prêt à entrer en pourparlers avec la Chine au sujet de Kiao-Tchéou.**

— **L'armée lettone progresse.**

— **L'Entente reconnaît l'indépendance de l'Arménie.**

LUNDI, 26 JANVIER

— **Une prolongation de délai a été accordée aux Yougo-Slaves par l'Entente.**

— **Koltchak et ses ministres ont été emprisonnés à Irkoutsk par les communistes.**

— **La Fédération patronale de Barcelone a décidé la fin du lock-out.**

— **Une sanglante rencontre a eu lieu sur la frontière nord-ouest des Indes entre Anglais et Waziris.**

— **M. Barth, chef du mouvement national des Serbes de Lusace et délégué à la Conférence de la Paix, vient d'être condamné par le tribunal suprême de Leipzig.**

MARDI, 27 JANVIER

— **M. Erzberger a été victime d'un attentat.**

— **M. Barnes, travailliste, ministre au cabinet de coalition, a donné sa démission.**

— **La Conférence des Ambassadeurs a approuvé le texte de la réponse à la Suisse relative aux conditions d'entrée de ce pays dans la Société des Nations.**

— **Elle a approuvé le projet de réponse du général Le Rond relative aux instructions données aux commissions de délimitation.**

— **Elle a approuvé la répartition des navires de guerre allemands.**

— **Les bolcheviks sont en retraite dans la région de Dvinsk.**

— **Des manifestations sanglantes ont eu lieu à Taenta (Egypte). L'état de siège a été proclamé.**

MERCREDI 28 JANVIER

— **Les Allemands ont fait parvenir au quai d'Orsay une note demandant aux Alliés de renoncer à exiger la livraison des coupables.**

— **Le Président de la République, accompagné de M. Millerand, est parti pour la Belgique.**

— **Les Hongrois demandent une prolongation de délai pour l'acceptation du traité.**

JEUDI 29 JANVIER

— **M. Lloyd George refuse aux délégués travaillistes anglais des passeports pour la Russie.**

— **Les délégués Yougo-Slaves ont transmis à M. Paléologue la réponse de leur gouvernement.**

— **Les éléments modérés du Labour Party demandent la paix avec les Soviets.**

LA QUESTION DU LUXEMBOURG

Il y a eu une question du Luxembourg dans l'histoire chaque fois que la question d'Occident s'est posée. Cela seul suffirait à démontrer, contrairement à une opinion très courante, que le Luxembourg est beaucoup plus « qu'une espèce d'Andorre septentrional entre la France et l'Allemagne ».

Il y a un an, à pareille époque, sous le titre *France et Rhin*, nous avons essayé de rattacher la question du Luxembourg à une conception générale de l'ordre européen fondée sur l'utilisation des provinces, conciliatrices et médiatrices, du nom que leur donna Michelet : l'Alsace, le Luxembourg, la Rhénanie, appelées suivant une harmonieuse gradation d'autonomie, à amortir les antagonismes gallo-germaniques. Que ce projet ait pu paraître hardi dans sa nouveauté, cette circonstance en dit long sur l'éclipse de nos meilleures traditions nationales. Nous n'avions fait que reprendre la thèse de Michelet en la combinant avec celle d'Henri Martin. « Le peuple de la province rhé« nane, écrivait ce dernier, est une colonie teutonique éta« blie sur le sol gaulois. Quelles conséquences en tirer ? « Que ce peuple ne peut être, ni une conquête violente de « la France sur l'Allemagne, ni une avant-garde de l'Al« lemagne campée sur le sol gaulois. Que ce peuple dis« pose de lui-même ! Il ne peut rester dépendant d'une « grande puissance militaire à laquelle il a été livré, et ne « s'est pas donné. »

Voilà ce qu'on pensait en France aux environs de Quarante-huit, à une époque où le principe des nationalités subjuguait pourtant tous les esprits et où l'on croyait encore aux vertus de la Prusse. Il nous était donc difficile de prévoir qu'en ressuscitant cette thèse, si peu contradictoire aux principes wilsoniens, nous allions à l'encontre des intentions de la Conférence de la Paix. Non seulement celle-ci n'a pas prononcé la neutralisation de la Rhénanie, mais elle paraît n'avoir eu d'autre souci que de réintégrer le plus tôt possible, avant même la complète exécution du Traité de Versailles, cette province dans la centralisation prussienne.

Ce précédent n'autorise-t-il pas, du côté français, les plus vives inquiétudes, concernant la question connexe du Luxembourg, restée en instance, depuis quinze mois, dans les cartons du Conseil suprême. Il semble que celui-ci ne puisse reculer davantage l'instant de « vider son délibéré » comme l'on dit au Palais. Quelle est la position actuelle de la question du Luxembourg ? Nous avons, en France, le plus grand intérêt à l'examiner et à provoquer un débat public.

Il y a chose jugée, aux termes de l'article 40 du Traité de Versailles, sur deux points. L'Allemagne a dû signer une déclaration de désintéressement absolu, à l'égard des choses luxembourgeoises et souscrire à la dénonciation de tous traités et conventions antérieurement passés avec le Grand-Duché. L'Allemagne a reconnu que celui-ci avait cessé de faire partie du Zollverein allemand et elle a renoncé à tous droits sur l'exploitation des chemins de fer grands-ducaux.

Il semble difficile de contester que la neutralité du

Luxembourg, abrogée par rapport à l'Allemagne, ne le soit aussi par rapport à la France. Second point résultant implicitement de la rédaction de l'article précité. Mesure de grave conséquence, car il en découle, pour le Luxembourg, l'obligation d'assurer, sous l'égide de la Société des Nations, la défense éventuelle de son indépendance territoriale, et pratiquement, vu l'exiguïté de ses ressources, la nécessité de contracter un arrangement militaire avec l'une de ses voisines.

Devant le Conseil suprême, le Grand-Duché se présente, fort des stipulations du Traité de Londres qui, le 11 mai 1867, a résolu une crise européenne dont il serait oiseux de rappeler les détails.

Ce traité fait toujours partie du droit public européen. En vain soutiendrait-on qu'en abrogeant la clause de neutralité la Conférence de la Paix a fait tomber celle de l'indépendance. Si cette thèse trouvait quelque défenseur, il en découlerait que, par voie d'analogie, le Conseil suprême serait fondé, le cas échéant, à mettre fin à l'indépendance du peuple belge en même temps qu'à sa neutralité, l'une et l'autre stipulées par le traité de 1839, dit « le traité des vingt-quatre articles ». Les traités de 1839 et de 1867 ne peuvent avoir cessé d'exister, car ils constituent l'acte de naissance, le titre de la Belgique et du Luxembourg devant l'Europe. Ce qui est devenu caduc, par suite des circonstances, c'est la clause secondaire de la neutralité, mais le fond solide du traité, c'est-à-dire le statut de la Belgique et du Luxembourg, la reconnaissance solennelle de leur nationalité par l'Europe reste toujours en vigueur. Le contraire impliquerait que le Conseil suprême s'associât, pour sa part, à la théorie du « chiffon de papier » et reconnût au crime de l'Allemagne des effets d'innovation au droit européen.

Les gouvernants du Grand-Duché ont toujours été — on ne peut que leur en faire grand mérite— hommes de prévoyance et de précaution. Ils n'ont pas voulu que l'instrument diplomatique de 1867 fût enseveli dans la poussière des chancelleries. Leur pénipotentiaire à la Conférence de Londres, Servais, a pris soin de publier en France un commentaire fort intéressant de cet instrument et des travaux qui l'avaient précédé. Un pressentiment obscur de l'avenir a conduit Servais à démontrer préventivement :

1° Qu'il n'était pas de traité plus propre que celui du 11 mai 1867, par la forte précision de ses termes, à garantir pour toujours l'indépendance d'un pays ;

2° Que la stipulation de l'indépendance s'y trouvait nettement distincte et séparée de celle de la neutralité ;

3° Que cette neutralité était d'une essence toute particulière en ce sens que non seulement le Luxembourg n'était pas tenu de la défendre, mais que les puissances lui en avaient enlevé le droit et les moyens, et qu'elle ne faisait pas obstacle à la conclusion d'accords économiques avec le voisin prépondérant, malgré les inévitables rapports politiques qui en dussent résulter.

Plus tard, en 1872, quand les hommes d'Etat luxembourgeois négocient une convention ferroviaire avec l'Empire allemand, ils sont assez heureux et avisés pour faire prendre par Bismarck « l'engagement de ne jamais se ser- « vir des voies ferrées luxembourgeoises pour le transport « des troupes, d'armes et de matériel de guerre et de mu- « nitions et de ne pas en user pendant une guerre dans la- « quelle l'Allemagne serait impliquée, d'une façon incom- « patible avec la neutralité du Grand-Duché ».

Tout cela, en vérité, apparaît admirable de prudence et de loyauté. Les Luxembourgeois n'ont rien négligé pour être en mesure, quoi qu'il dût arriver, de comparaître devant un aréopage européen, dans le plus parfait état de grâce diplomatique. Ils ont des papiers et des titres impeccables. Ils sont en règle avec le Droit. Le juriste le plus retors et le plus subtil ne réussirait pas à équivoquer et à ruser avec le traité de 1867.

Sont-ils en règle avec le Fait ? Peut-on les convaincre de connivence et de collusion avec l'Allemagne ? Mais les patriotes luxembourgeois ne l'ont cédé en rien aux patriotes belges pour la dignité de leur attitude devant l'envahisseur. Lui aussi, le Luxembourg, a eu ses martyrs. Son premier soin, dès l'indépendance recouvrée, a été d'écarter les membres de la famille grand-ducale qui ne s'étaient pas exactement conformés au sentiment du peuple. Plus de trois mille volontaires luxembourgeois ont vaillamment servi dans les armées de la France. On n'en cite pas qui aient combattu sous les drapeaux allemands. Qui ne connaît, au surplus, la traditionnelle opposition des Luxembourgeois au régime prussien. Les institutions du Grand-Duché sont aussi libérales que les nôtres. Il n'opprime aucune minorité. Il a rempli tout son devoir envers l'Entente. Il ne saurait donc être l'objet de la moindre prise à partie devant le Conseil suprême.



La question du Luxembourg réside uniquement en ceci : que la Belgique a introduit, à la Conférence de la Paix, concernant le Grand-Duché, une requête aux fins d'annexion.

La date de cette revendication se place dans le courant de 1917, M. Ribot étant ministre des Affaires étrangères et président du Conseil. Il a été *pris acte*, par le gouvernement français, de cette prétention.

Cette démarche du gouvernement belge a une explication à la fois historique et psychologique. Il faut se rappeler, pour en avoir la complète intelligence, que le traité de 1839 a laissé, dans l'âme des patriotes belges, des ferments d'irrédentisme. C'est d'un cœur mal résigné qu'ils acceptèrent, dans le lotissement des anciens Pays-Bas, la part que l'Europe leur avait assignée. Ils ne renoncèrent que sur les injonctions formelles de l'Angleterre à la possession du Limbourg hollandais et du Luxembourg alémanique maintenu, après le démembrement de sa partie wallonne, à titre d'union personnelle, sous le sceptre de la dynastie d'Orange-Nassau. Nous savons, par les *Mémoires* de Guizot, qu'il ne dépendît pas de la France que les vœux de la Belgique ne fussent exaucés. On comprend que de tels souvenirs dussent, dans son exil et dans son infortune, inspirer les actes du gouvernement belge. Comment, au sein d'une épreuve aussi douloureuse, celui-ci n'eût-il pas été sensible aux « défauts de conformation » du territoire belge et n'eût-il pas espéré que la victoire de l'Entente lui en apportât le redressement ? Non seulement la neutralisation des Bouches de l'Escaut rend précaire la défense nationale enfermée dans son réduit central d'Anvers, mais le Limbourg et le Luxembourg se referment sur la Belgique comme les deux mâchoires d'une tenaille menaçante manœuvrée par l'Empire allemand. La revendication du gouvernement belge sur le Grand-Duché trouve donc une excuse dans les circonstances où elle s'est affirmée. Circonstances de nature à lui masquer les empêchements qui devaient surgir aussitôt après que l'armistice eût éclairci la situation. Il faut noter aussi que le développement pris par l'exploitation des richesses minières luxembourgeoises ne laissait pas d'apporter aux ambitions patriotiques l'aiguillon de convoitises industrielles plus réalistes.

La revendication de la Belgique sur le Luxembourg est-elle recevable, soit sous la forme d'une annexion pure et simple, soit sous la forme d'une union personnelle attribuant au roi des Belges la prérogative grand-ducale dont avait joui jusqu'en 1890 la dynastie hollandaise d'Orange-Nassau ?

Quelle portée faut-il attribuer au « donné acte » à la Belgique de ses prétentions par le cabinet Ribot ? Nous sommes mal renseignés sur la teneur d'un protocole qui ressort à cette diplomatie secrète qu'on semble pratiquer tous les jours davantage à proportion de la sévérité des condamnations théoriques qu'on lui inflige. Peut-être la France a-t-elle souscrit l'engagement formel de soutenir les prétentions belges, tenues d'avance pour adjugées. Tirée de la conduite du gouvernement français, à l'égard du Grand-Duché depuis l'armistice, l'induction n'a rien de téméraire. S'il ne s'agit, comme il nous est permis de le penser, et de le souhaiter, que d'un « donné acte », les conséquences suprêmes s'en limitent à une suspension provisoire, courtoise et amicale, de nos relations diplomatiques et autres avec le Grand-Duché, jusqu'à ce qu'il ait été statué par le Conseil suprême sur la demande belge.

Quant à la recevabilité de cette demande, on a beau, comme nous venons de le démontrer, retourner la question sous toutes ses faces, on aboutit à cette conclusion inexorable que toute solution conforme aux principes de Droit, pour lesquels l'Entente a pris les armes, demeure subordonnée à la volonté du peuple luxembourgeois, seul maître et arbitre de son sort. La requête du gouvernement belge ne peut recevoir satisfaction que de deux façons: ou l'ac-

quiescement spontané du Grand-Duché ou la conquête violente. C'est un dilemme solidement cadenassé. Comme nous ne faisons pas, un moment, l'injure au Conseil suprême et au gouvernement belge de supposer qu'ils envisagent le recours à la violence, il ne nous reste qu'à rechercher et à examiner, en toute impartialité objective, les manifestations de la volonté luxembourgeoise.



Or, celles-ci sont aussi nombreuses que péremptoires.

Un petit peuple n'a pas vécu, séculairement, d'une vie autonome, sans acquérir une conscience très nette de sa nationalité et de sa mission. Le Luxembourg sait qu'il doit de survivre comme nation indépendante, à l'originalité de sa culture franco-allemande et à l'importance de la position stratégique qu'il occupe. Une idée maîtresse est profondément enracinée dans ce peuple : « A défaut de son autonomie, qu'il désire par-dessus tout conserver, s'unir à la « France, de laquelle ses traditions, sa sympathie, son ca-« ractère le rapprochent depuis des siècles. » Nous empruntons cette phrase à l'ouvrage écrit avant la guerre et non, par conséquent, pour les besoins de la cause, par un éminent universitaire luxembourgeois, M. Ries. Le Luxembourg subit pleinement l'attraction de la France. Quelle autre preuve en faudrait-il que ce courant inusité d'émigration qui a conduit à Paris 40.000 Luxembourgeois, soit le sixième de la population totale. Dans de certains quartiers de Paris et de sa banlieue, à la Villette, au Faubourg-St-Antoine, à Courbevoie, la colonie luxembourgeoise a acquis une extraordinaire densité.

Avant que la mère-patrie fût délivrée, cette colonie réunie, le 5 octobre 1918, à Paris, sous la présidence de M. Funck-Brentano, aux côtés de qui nous avions l'honneur de siéger, comme président de la section luxembourgeoise, à l'*Association de l'Idée Française à l'Etranger*, a élevé la voix et formulé un programme franco-luxembourgeois qu'il nous paraît nécessaire de reproduire dans sa teneur intégrale :

« 1° Que le Zollverein soit dénoncé et qu'il soit conclu une union douanière du Grand-Duché de Luxembourg avec la France ;

» 2° Que les chemins de fer du Grand-Duché, dont le traité de Francfort dépouilla la Compagnie de l'Est, lui soient restitués et qu'une union ferroviaire du Grand-Duché soit conclue avec la France ;

» 3° Que le Grand-Duché soit placé sous la protection militaire de la France ;

» 4° Qu'il soit créé un canal de raccordement entre le bassin minier luxembourgeois et le futur canal du Nord-Est (Briey-Dunkerque) ;

» 5° Que la France garantisse au Grand-Duché un quantum à déterminer sur les produits du bassin de Sarrebrück, en coke et en houille, et que, dans cette vue, le bassin de Sarrebrück soit entièrement réuni à la France ;

» 6° Qu'il soit conclu un nouveau traité, en remplacement du traité de Londres, avec la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Italie, puissances auxquelles se joindrait la Belgique, si elle renonçait à sa neutralité : par ce traité serait garantie sous la protection militaire de la France, l'indépendance du Grand-Duché ;

» 7° Que la colonie luxembourgeoise en France, qui représente 40.000 Luxembourgeois domiciliés en France, soit représentée aux négociations de paix, par une délégation élue par elle en assemblée plénière. »

Rendu à l'indépendance, le premier soin du peuple luxembourgeois a été d'approuver et de confirmer le programme rédigé par ses mandataires et compatriotes de Paris.

Malgré les difficultés de sa condition, il n'a épargné aucun effort pour que ce programme prît pied dans le domaine des réalisations. Il a tendu, de tout son pouvoir et de tout son vouloir, vers cette France, qui, liée par un traité secret, répondait par une inertie et un mutisme déconcertants à ses avances. Et, bien qu'une propagande belge, singulièrement active, anticipât sur l'événement et diminuât la liberté d'action des dirigeants luxembourgeois, ceux-ci ont réussi à organiser, dans des conditions d'absolue sincérité, un referendum d'où l'indépendance et l'union économique, ferroviaire et militaire avec la France, sont sorties à une écrasante majorité.

La volonté ancienne et persistante du peuple luxembourgeois est donc constatée de la façon la plus certaine et l'affaire se présente dûment instruite devant le Conseil Suprême. Celui-ci possède tous les éléments d'une décision inéluctable. Le point de droit et le point de fait sont établis *ne varientur*.



D'où vient donc qu'il subsiste encore des inquiétudes et des incertitudes ?

La Grande-Bretagne n'a-t-elle pas reconnu le gouvernement grand-ducal? Par l'organe de M. Hymans, ministre des Affaires étrangères, le gouvernement belge, satisfait sans doute des arrangements économiques officieux pris par les industriels belges avec les industriels français sur le terrain luxembourgeois, n'a-t-il pas tenu récemment, devant la Chambre des Représentants, un langage sage et modéré où n'apparaît plus la moindre passion irrédentiste? On semble avoir compris, dans les sphères dirigeantes belges, l'imprudence de gaspiller, à la poursuite d'un impérialisme annexionniste si contraire à leurs traditions libérales et démocratiques, un prestige et une influence qui s'emploieraient auprès de l'Entente et de la France pour des fins plus utiles et pour des intérêts plus substantiels. La Belgique doit discerner qu'il n'y a entre elle et la France ni concurrence d'ambitions, ni rivalité d'impérialismes, à propos du Grand-Duché. Les affinités françaises du Luxembourg opèrent à la manière d'une force de l'histoire et de la nature, que la France n'a rien fait pour déterminer et qu'elle serait impuissante à suspendre. L'entrée du Luxembourg dans le système militaire de la France serait, pour la Belgique, une sauvegarde de premier ordre. Il faut voir dans la France, la Belgique et le Luxembourg une véritable unité organique, indissolublement agrégée par des liens si solides qu'il devient superflu d'y déplacer les bornes frontières et de superposer l'oppressive centralisation politique et administrative à la centralisation naturelle des idées, des sentiments et des intérêts. Le gouvernement français ne peut ignorer les bons procédés qu'il a à sa disposition pour rallier la Belgique à ce point de vue.

Nous ne mettrions donc pas en doute que le Conseil Suprême ne fît droit *de plano* aux conclusions que le Grand-Duché apporte à sa barre, si les précédents ne nous donnaient trop sujet de redouter que notre école dirigeante ne fût capable d'étonner une fois de plus le monde par un désintéressement confinant à l'abdication.

N'aurons-nous pas, pour couronner la paix des frontières ouvertes, ce spectacle de la France opposant un refus aux propositions avantageuses du Grand-Duché? Ceux-là qui ont cru, dans leur illusion, élever la France sur un trône sublime de gloire en pratiquant une politique renouvelée du séraphique moine d'Assise, et en faisant vœu, pour nous, de pauvreté, de renoncement et de charité internationale, iront-ils jusqu'à décliner, en face de l'Empire allemand unifié, la garde d'une porte d'invasion que nous sommes seuls en état de maintenir close? Pousseront-ils l'horreur de toute expansion et de toute dilatation de la puissance française jusqu'à se retirer en deçà de l'Alzette? Ce serait un miracle d'incompréhension et d'absurdité.

FELS.

La vaillance a ses limites, comme les autres vertus, lesquels franchis et outrepassez, on se trouve dans le train du vice.

MONTAIGNE (Essais. Ch. XV)



L'ACCORD ANGLO-PERSAN VU DE TÉHÉRAN

Nous recevons d'un de nos correspondants de Téhéran la lettre que nous publions ci-dessous et qui nous donne le véritable aperçu de la question persane, étudiée sur place par un de nos compatriotes et dans les meilleures conditions d'impartialité absolue.

RECHT, Janvier 1920.

L'accord anglo-persan, connu en France dans la première quinzaine d'août dernier, y causa une émotion légitime et fut l'objet, dans la presse, de commentaires passionnés : on dévoila le double jeu des agents britanniques qu'on accusa de suivre une politique impérialiste, sans aucun ménagement pour les droits séculaires des autres peuples.

Les communiqués officiels ne parvinrent pas à rassurer complètement l'opinion publique justement alarmée ; aussi n'est-il pas sans intérêt de montrer, dans ce journal qui, dès le premier jour, a pris courageusement parti sur cette question, ce que l'on pense réellement de cet accord en Perse et de faire entendre la voix, trop souvent étouffée, des premiers intéressés.



La Perse se trouvait, au lendemain de la guerre, dans une situation précaire : ayant servi de champ clos aux Turcs et aux Russes, voyant ses plus riches provinces dévastées et son trésor vide, privée de l'appui des Allemands qui, entre deux égoïsmes rivaux, avaient acquis une situation privilégiée, elle cherchait une orientation nouvelle.

Les délégués de la Perse à la Conférence de la Paix avaient essayé d'exposer ses droits à des réparations et à des restitutions ; ils s'étaient vu évincer ; pendant que l'Angleterre, à Paris, contribuait à faire écarter leurs revendications, son représentant à Téhéran, sir Percy Cox, profitait des difficultés intérieures dans lesquelles se débattait l'Empire, proposait de lui faire consentir un important emprunt et de se charger de la défense de tous ses intérêts, moyennant de nouvelles et larges concessions.

Cette duplicité ne saurait étonner personne : la politique anglaise en Perse est conduite, en effet, par le Foreign Office, à Londres, et par le gouvernement général des Indes, à Simla ; suivant les époques, l'une ou l'autre de ces influences prédomine ; le prédécesseur du ministre actuel d'Angleterre à Téhéran, sir Charles Marling, qui était un diplomate de métier, représentait essentiellement les idées de Londres ; il n'a pu résister longtemps à la toute-puissance du gouvernement des Indes ; il fut rappelé et remplacé par sir Percy Cox, fonctionnaire indien, qui a fait presque toute sa carrière comme consul à Mascate et à Bouchir ; son autoritarisme lui a valu le surnom de vice-roi du Golfe Persique.

Sir Percy Cox voudrait jouer le même rôle à Téhéran ; il dispose, à la fois, de toutes les ressources de l'Angleterre et des Indes pour poursuivre et mener à bien la politique de britannisation de la Perse ; le corps d'occupation est pourvu des moyens les plus modernes, d'automobiles et d'avions ; une flotte anglaise croise, de temps à autre, sur les côtes méridionales de l'Empire ; le télégraphe est entre les mains des Britanniques qui, en outre, contrôlent les correspondances postales, détiennent la Banque Impériale, dotée du monopole des émissions et, étant seule, de toutes les tractations avec les autres pays, et ferment aux étrangers, par des organisations du type Lynch, les routes commerciales du Sud ; comme, le 15 août dernier, les Anglais, qui occupaient le Caucase, l'ont abandonné à lui-même, dans un état d'anarchie qu'ils avaient été incapables de réprimer, les autres voies de pénétration en Perse, celles du Nord, sont également rendus impraticables à tout trafic économique.



Le texte de l'accord anglo-persan — œuvre de guerre de sir Percy Cox — comprend six articles et trois lettres annexes. Cette convention reconnaît, en principe, l'indépendance et l'intégralité de l'Empire du Shah ; mais, en fait, l'Angleterre s'assure le contrôle de toutes les administrations, notamment de l'armée et des finances ; ses sujets seront engagés comme fonctionnaires par le gouvernement persan ; ses capitaux s'intéresseront aux concessions et aux autres entreprises du pays ; elle se déclare disposée à coopérer avec la Perse en vue d'obtenir la compensation des pertes matérielles subies par cette dernière du fait de la guerre et des rectifications de frontières dans les endroits où les deux parties le jugeront opportun. Enfin, pour fournir les moyens financiers nécessaires à la réalisation des réformes projetées, le gouvernement anglais est prêt à accorder à son co-contractant un « emprunt suffisant » qui sera garanti par les revenus des Douanes ou tous autres à déterminer (Art. 4 de l'accord).

La publication de cette convention a causé une grande émotion à Téhéran ; l'opposition, qui comprend presque toute la nation, accuse le gouvernement d'avoir « vendu » le pays et travaillé à faire de la Perse une seconde Egypte; dans le Nord, les Djenghelis se posent en héros patriotes — leur chef n'a été amené à composition que dans les derniers jours de décembre 1919 — ; un vaste mouvement séparatiste s'étend dans la province d'Azerbaïdjan dont les habitants paraissent préférer se réunir à leurs frères de race et de religion de la République voisine, plutôt que de subir un protectorat déguisé ; enfin, on proteste à la fois contre la violation de la constitution qui prévoit la ratification, par les Chambres, des traités de ce genre, et contre la méconnaissance des principes les plus élémentaires du Droit international ; en effet, sir Percy Cox, seul signataire de l'accord anglo-persan au nom de son gouvernement, n'a pas remis de lettres de créance et n'est pas, en conséquence, régulièrement accrédité auprès du Shah ; il prend les qualités de ministre plénipotentiaire et d'envoyé extraordinaire *ad intérim* ; comment peut-on être envoyé extraordinaire intérimaire ?

Le gouvernement persan avait déjà décrété l'état de siège ; il le renforça ; une censure rigoureuse avait été établie par les Anglais ; elle ne respecta même plus la correspondance des étrangers ; les points stratégiques de l'Empire furent occupés par des troupes britanniques qui créèrent une base importante à Kasvin, les membres de l'opposition furent soit exilés dans la région de Cachan, réputée pour son insalubrité, soit envoyés « en pèlerinage » en Mésopotamie ; des rafles furent opérées parmi les étudiants qui répandaient des pamphlets contre l'accord ; tous les journaux hostiles au gouvernement furent supprimés ; ceux qui paraissent actuellement dans la capitale ne sont alimentés que par les nouvelles Reuter, édition expurgée des Indes.

Cependant, le mécontentement subsiste, tant en Perse qu'à l'étranger ; la conduite des agents britanniques est d'autant plus sévèrement jugée qu'ils profitent de l'occupation de Bagdad, des ports du golfe Persique et de Batoum pour établir un véritable monopole commercial à leur profit ; ils s'arrangent pour arrêter les marchandises des Alliés ou des neutres jusqu'à ce que celles de même espèce appartenant à leurs compatriotes aient été acheminées vers la Mésopotamie, le Caucase ou la Perse.

Les Anglais, en donnant au gouvernement de Téhéran l'assurance qu'ils se chargeraient seuls de la réorganisation du pays et qu'ils feraient prendre en considération ses revendications, avaient été trop loin ; ils comprirent bientôt qu'en persévérant dans cette voie, ils s'aliéneraient les dernières sympathies sur lesquelles ils pouvaient encore compter. Ils modifièrent alors leur attitude, prétendirent qu'ils n'avaient jamais eu l'intention de porter atteinte à l'indépendance de la nation et firent publier dans les journaux à leur solde que si l'accord anglo-persan avait été signé, c'est parce que l'Amérique refusait de consentir un emprunt à la Perse.

Mais le ministre d'Amérique à Téhéran, M. Caldwell, protesta contre ce mensonge et comme les quotidiens de la capitale refusaient d'enregistrer sa protestation et le démenti de M. Lansing, il fit imprimer, sous forme de tract, le télégramme que lui avait adressé ce dernier et, pendant plusieurs jours, le fit distribuer à profusion dans les rues de Téhéran et au bazar.

Ainsi, le malaise se prolongea jusqu'aux derniers mois

de 1919 ; les Belges qui, depuis plus de 20 ans, assurent, à la satisfaction générale, le fonctionnement des Douanes et des Postes, les Suédois qui ont réorganisé la police suivant les méthodes nouvelles, les Français qui, dans l'enseignement, occupent une situation privilégiée et qui vont être chargés de moderniser les procédés de mise en valeur des terres, tous s'étaient vus menacés par la politique impérialiste des Anglais. On leur prodigua les meilleures assurances ; on évita de toucher aux droits acquis et on renouvela les contrats arrivés à expiration des différents fonctionnaires : les événements obligeaient sir Percy Cox à employer sa seconde manière et à se montrer conciliant.

Mais de telles solutions, dues au fait que les Anglais ont, en Europe et en Egypte, d'autres soucis que celui de « coloniser » la Perse, n'ont pas un caractère définitif; des temps meilleurs revenus pour eux, ils reprendront la question au point où ils l'ont laissée ; chacun se rend compte que leurs concessions apparentes à des intérêts légitimes sont un simple expédient qui n'influera pas sur leur politique générale.

Cependant, le patriotisme des Persans, très vivace, bien qu'il ne se traduise souvent qu'en paroles, n'accepterait pas un protectorat ; ils ne veulent pas être traités comme le sont les Egyptiens. En admettant que la « Chambre introuvable » qui vient d'être élue sous la pluie de l'or anglais et sous la pression gouvernementale ratifie les termes de l'accord, l'opinion publique, dans sa grande majorité, lui restera hostile et il faudra bien compter un jour avec elle.

Il y a là, pour les Anglais, un réel danger ; si, en Perse, les Allemands sont encore admirés, si les Français sont toujours aimés, eux n'inspirent que la crainte et ils jouissent de peu de sympathies. La politique de sir Percy Cox les entraîne dans une grave aventure ; à quoi leur servira-t-il de reconstituer une force armée qui pourrait, par la suite, être employée contre eux ? Vont-ils renouveler du golfe Persique à la Caspienne, la malheureuse expérience de l'Egypte ?

En assimilant les Persans, gens fiers et de vieille civilisation, aux citoyens de leurs colonies, dominions et protectorats, qu'ils considèrent volontiers comme des êtres inférieurs au surhomme britannique, ils les blessent inutilement et se préparent de prochains déboires ; leur récent échec dans la formation de la police du sud de la Perse a dû leur ouvrir les yeux.

L'accord anglo-persan était peut-être inévitable ; il fallait secourir l'Empire menacé de faillite, permettre sa réorganisation et tenir la flanc-garde des Indes ; mais combien cette convention aurait gagné en autorité et en sincérité, si elle avait été soumise, dès l'origine et en toute franchise, à la Société des Nations !

La question est actuellement posée. Il faut espérer qu'elle sera résolue par le maintien et la consolidation de nos intérêts séculaires en Perse, trop importants pour être négligés ou pour servir de monnaie d'échange ; souhaitons également que la solution adoptée donne satisfaction à une nation, amie de la France, qui traverse, en ce moment, une véritable crise de croissance, mais qui mérite de conserver son indépendance et de s'épanouir librement.

HUSSEÏN.

LA QUESTION LETTONE

Memel et son territoire

La désannexion de la ville et du territoire de Memel — que l'on reprend à la Prusse — est une des conséquences immédiates de la ratification du traité de paix. Cette région, habitée par une population de race lithuanienne a été fortement germanisée.

En encourageant en Lithuanie russe le réveil du sentiment national, l'Allemagne se croyait à l'abri du contrecoup de ce mouvement dans ces contrées prussifiées depuis si longtemps. C'était mal comprendre l'ampleur, la profondeur des aspirations nationales qui se sont fait jour, au cours du dix-neuvième siècle. Un peu partout, sous le despotisme monarchique, elles ont pris d'abord la forme du séparatisme linguistique, avant d'aboutir au séparatisme politique grâce à la chute des dynasties à tendances impérialistes qui s'attribuaient la mission de réunir sous leur domination le plus grand nombre possible de peuples divers.

Les Lithuaniens germanisés du pays de Memel réclamaient donc une autonomie complète. Mais ils ne tenaient pas du tout, nous affirme la *Frankfurter Zeitung* à être incorporés à l'ancienne Lithuanie russe.

Il est exact qu'un grand écart de civilisation sépare les Lithuaniens germanisés de la « *Lithuanie mineure* » de leurs frères soumis jusqu'ici à la domination russe. Néanmoins la décision qui réunit les deux tronçons séparés de la Lithuanie a été, de la part de l'Entente, un « *coup d'échec habile* ». C'était un excellent moyen de dresser une barrière économique aussi bien que politique entre la Russie et l'Allemagne.

Tout porte à le croire, cette transformation sera profitable à la prospérité commerciale de Dantzig et de Memel que la communauté d'intérêts rapprochera de la Lithuanie et de la Lettonie.

La Prusse sera donc seule à regretter une décision conforme au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à la justice.

D'après les dispositions du traité de Versailles, les Allemands devront évacuer Memel et son territoire le 15 février au plus tard.

L'Esthonie et la levée du blocus

Appuyés par l'Angleterre, les Esthoniens ont quitté, comme nous l'avons dit, la Conférence d'Helsingfors pour conclure la paix avec la Russie soviétiste. On nous apprend que les techniciens et capitalistes anglais ont déjà pris en main, à Reval la construction d'une ligne de chemin de fer directe Reval-Moscou. Cette nouvelle voie ne tardera pas à drainer par Reval, vers les ports anglais, tout le commerce russe.

Après avoir cédé au conseil de continuer la guerre, les Lettons se rendent compte, à présent, de la menace que constitue pour la prospérité de Riga, Libau, Windau, cette nouvelle orientation du trafic russe.

Le général Niessel célèbre, il est vrai, avec enthousiasme la vaillance, le patriotisme, l'esprit de discipline et de travail des Lettons, les dons d'organisation de leur gouvernement. Cette race belliqueuse apprécie à sa valeur cette satisfaction d'amour-propre. Mais c'est aussi une race pratique, calculatrice, positive, prompte à juger le fort et le faible d'une situation. Les négociations d'Helsingfors vont reprendre, sous peu à Riga. La nécessité de ne pas laisser aux Esthoniens le temps d'accaparer à leur profit tout le commerce russe y sera certainement envisagée.

A la rigueur, les relations commerciales avec la Pologne pourraient offrir aux ports lettons une compensation à cette diminution éventuelle du trafic russe. L'Angleterre, il est vrai paraît peu disposée à favoriser l'union très étroite de la Pologne et de la Lettonie. Or, elle a déjà su s'emparer, dans cette dernière contrée, d'une situation privilégiée au point de vue économique.

D'après de récentes déclarations du Dr Erhardt, ministre des finances de Lettonie, outre l'exportation du lin dont le monopole gouvernemental partiel profite surtout à l'Angleterre, le cabinet vient de passer un contrat avec un groupe financier anglais « *pour l'exploitation des immenses richesses forestières de l'Etat qui représentent 1/3 de la possession territoriale de la Lettonie* ».

Suivant M. Erhardt, le consortium anglais n'est pas acheteur, mais agent du gouvernement. Il fera exécuter tous les travaux dont les dépenses sont à sa charge. Les autorités du pays se réservent un droit de contrôle, et s'engagent à payer à ce consortium étranger, en plus de l'intérêt du capital avancé, une commission proportionnée au bénéfice que l'Etat retirera de cette entreprise.

Ainsi, si la situation politique de ces Etats n'est pas encore réglée, leurs nouveaux intérêts économiques ont reçu un cadre, une structure dont l'influence ne peut manquer de modifier, à l'avenir, leur attitude vis-à-vis des puissances qui ont à tenir compte, pour leur sécurité, des dispositions de l'Europe orientale.

LES COURANTS D'OPINION A TRAVERS LE MONDE

EN ANGLETERRE

La levée du Blocus : le conflit Lloyd George-Churchill

L'émotion est loin de se calmer outre-Manche à propos de la décision du Conseil suprême de reprendre les relations commerciales avec la Russie. Comme je l'ai déjà écrit dans ma dernière chronique, on en attribue communément la paternité à Lloyd George. Le correspondant de la *Westminster Gazette* est allé jusqu'à affirmer que MM. Churchill, Long, le maréchal Wilson et l'amiral Beatty sont venus à Paris en toute hâte « pour mettre un bâton dans les roues » de la politique de Lloyd George. Un communiqué officiel a beau démentir les bruits qui courent d'une divergence fondamentale de vues entre le Premier et M. Churchill, personne ne s'y laisse prendre. Le *Times* du 23 remarque qu'une longue attaque contre M. Churchill a paru ces jours-ci dans le *British Weekly*, journal qui a des attaches avec Lloyd George. Avec toute la presse, il réclame du Premier des explications nettes sur sa politique russe. La *Westminster Gazette* demande que les ministres qui ne sont pas d'accord avec lui se retirent du cabinet.

La politique britannique au Caucase paraît également confuse. L'opinion publique s'énerve visiblement, car on parle d'une intervention militaire, de l'envoi de 200.000 hommes pour protéger les républiques caucasiennes contre une invasion bolchéviste. Encore une fois le gouvernement dément ce retour au churchillisme. Mais les socialistes s'alarment. Ils dénoncent le nouveau complot qui se prépare en Pologne. Le *Daily Herald* réclame la mise en jugement de M. Churchill comme celle du Kaiser. Il publie chaque jour des correspondances de son directeur Lansburg qui confère à Copenhague avec Litvinov, et réclame avec insistance la paix totale avec la République des Soviets et l'abolition de la conscription.

Les tergiversations de Lloyd George ont fini par exaspérer tout le monde. Par ses hésitations, ses compromis, ses demi-mesures, écrit le *Times*, M. Lloyd George nous a conduits au chaos qui existe au delà de l'Europe centrale. Dans les *Daily News*, le général Maurice ne se lasse pas de demander la non-intervention en Russie, le rappel de toutes les missions alliées, l'assistance aux Etats frontières, et l'envoi à Moscou d'une mission d'enquête organisée par la Ligue des Nations.

Au club libéral de l'Université de Cambridge, M. Asquith fait une charge à fond contre Lloyd George :

L'accusation la plus grave qu'on puisse porter contre la Conférence de la paix, dit-il, c'est que tandis qu'elle refaisait la carte du monde, et qu'elle imposait aux nations des charges intolérables, elle n'a même pas essayé de trouver les bases et les possibilités d'une paix avec la Russie. On a équipé des expéditions militaires avec notre argent. Songez à ce que l'on aurait pu faire avec cet argent. Supposez que les centaines de millions qu'on a noyés dans les marais de Russie aient été employés à construire des maisons... Ce n'est pas par amour pour les bolcheviks que je parle ainsi. Nous devons laisser à ce grand pays qui a joué un rôle si magnifique au début de la guerre dans la défense de la liberté, le pouvoir de décider lui-même de la forme de son gouvernement. Enfin nous venons de faire ce qui devait être fait depuis un an : nous avons levé le blocus. Pourquoi ne l'avoir pas fait il y a longtemps ? C'est là l'illustration la plus frappante de l'incapacité d'un gouvernement de coalition.

Quant aux milieux d'affaires, ils préparent avec ardeur la reprise du commerce avec la Russie. Ils la conçoivent d'ailleurs moins comme un échange égal de produits entre pays également épuisés que comme une exploitation en grand des richesses russes pour sauver l'Europe de la famine... et réaliser de gros bénéfices personnels. Le contrôleur de l'alimentation, M. Roberts, n'a pas même pris la peine de cacher son plan. On est obligé de reconnaître, dit-il, le 19 janvier, à un dîner du club russo-britannique, que la quantité de denrées et de matières premières qui se trouve en Russie est extrêmement importante au point de vue du bien-être du monde :

En 1912, les exportations de la Russie comprenaient 8.898.000 tonnes de grains et de farine, 72.000 tonnes de beurre, 371.000 tonnes de sucre. L'Allemagne achetait 30 % et l'Angleterre 21 % du tout. Si les prix montent c'est parce que ce marché est fermé : et les prix élevés engendrent le bolchevisme.

Les quatre cinquièmes du lin mondial provenaient de Russie. Les industries textiles de Belfast et de Dundee dépendaient de la Russie pour les trois quarts de leur fourniture en matières premières. A l'heure actuelle il n'y a que la moitié de cette industrie qui travaille et les stocks sont presque épuisés. La Russie exportait également de grandes quantités de beurre, et jusqu'au jour où on en obtiendra d'elle, il sera impossible d'en avoir en Angleterre une quantité suffisante.

« S'il est possible, a dit M. Roberts, sans forfaire à l'honneur de notre pays, de reprendre les relations commerciales avec la Russie, ce sera pour nous une source nouvelle de richesse en même temps que de travail pour nos ouvriers. Si nous ne le faisons pas, l'Allemagne et l'Amérique le feront assurément. »

La candidature de M. Asquith à Paisley

J'ai signalé à plusieurs reprises le retour à l'activité publique de M. Asquith. Profitant du déclin croissant de la popularité de Lloyd George, il n'a pas manqué l'occasion de critiquer l'œuvre du gouvernement de coalition, surtout depuis l'armistice. Il a prononcé de nombreux discours contre le traité de paix, et comme on l'a vu plus haut, contre la politique russe du Premier. Il veut redevenir le chef parlementaire du parti libéral, et il se présente aux élections complémentaires de Paisley, en Ecosse.

Il a deux adversaires :

M. Mac Kean, unioniste, un industriel qui s'est déjà présenté dans cete circonscription en 1906 en même temps que Robert Gmillie, et qui a été battu comme ce dernier par le candidat libéral Mac Callum.

M. Biggar, travailliste, coopérateur très populaire dans les milieux écossais, qui fut déjà candidat aux élections générales de décembre 1918.

On se passionne beaucoup dans les milieux politiques au sujet de la candidature Asquith. Avec lui, le parti libéral joue son va-tout. Jusqu'ici, au cours des dix-sept élections partielles qui ont eu lieu depuis un an, les libéraux ont enregistré des échecs. Le plus retentissant a été celui de Spen Valley où Sir John Simon, ex-ministre du cabinet Asquith, a été battu par le travailliste Myers. Ce récent échec est un mauvais présage pour l'ex-Premier.

La campagne électorale est commencée depuis lundi. D'après les pronostics, le candidat unioniste n'a aucune chance. Par contre, le travailliste est un adversaire très dangereux pour M. Asquith. Bien que socialiste modéré, il est soutenu par toutes les organisations travaillistes de gauche. Son programme, c'est la nationalisation des mines et des chemins de fer, l'impôt sur le capital, la paix avec la Russie. Il est hostile à un rapprochement quelconque entre le *Labour Party* et le parti libéral. Dans la lutte entre la classe ouvrière d'un côté, et le représentant du capitalisme de l'autre, dit-il, peu importe que ces derniers soient libéraux ou conservateurs. La date de l'élection sera probablement fixée au 13 février.

Les Elections municipales en Irlande

Succès des Sinn-Feiners et des Travaillistes

Les élections municipales qui viennent d'avoir lieu en Irlande confirment les résultats des élections législatives de décembre 1918 : elles consacrent la victoire des sinn-feiners. Mais elles révèlent un fait nouveau : le succès croissant du travaillisme dans l'île.

Pour la première fois, le système de la représentation proportionnelle a été appliqué. Les sinn-feiners se sont assuré la majorité dans les provinces du Sud : ils enregistrent même quelques succès dans l'Ulster. Dans le district de Belfast, où le dernier recensement montra que les catholiques constituent 24,1 % de la

population totale, la nouvelle municipalité de 60 membres comprendra 37 unionistes, 5 nationalistes, 13 travaillistes et 5 sinn-feiners. Avec l'ancien système, ni le *Labour Party* ni le sinn-fein n'auraient été représentés.

L'avenir de l'Irlande dépend de la possibilité d'entente entre les deux partis victorieux ; les sinn-feiners qui sont des nationalistes extrêmes et les travaillistes qui sont indépendantistes, mais ont un programme social bien différent de celui des sinn-feiners.

Ces élections accentuent le conflit entre l'Irlande et l'Angleterre. Le Sinn-Fein, déclaré organisation illégale par les autorités de Dublin, représente les 80 % de l'île. Le gouvernement est devant une impasse. Son projet de Home Rule est repoussé avant même d'être discuté aux Communes.

L'agitation ne fait que croître. Les attentats se multiplient. On assassine à Dublin le chef adjoint de la police métropolitaine.

La délégation du parti travailliste anglais qui visite actuellement l'Irlande, s'est rendue compte de la situation révolutionnaire de l'île. Elle a été reçue par M. Griffith, qui fait fonctions de président de la République irlandaise en l'absence de M. de Valera, et par la municipalité de Limerick qui a dit aux délégués :

« Nous ne voulons pas de Home Rule. Nous ne voulons pas de vos lois. Nous ne voulons rien de ce que vous pouvez nous donner, si ce n'est votre absence. Bref, nous vous invitons aussi poliment qu'énergiquement, au nom des 80 % de la population, à déguerpir de chez nous. »

Arthur Henderson a déclaré que si la question irlandaise n'était pas résolue au plus vite d'une façon constitutionnelle, elle se réglerait elle-même par des moyens inconstitutionnels. L'Irlande veut l'indépendance. L'Angleterre la lui refuse, et, elle est prête à lui faire, comme les Etats-Unis, une guerre de sécession. Il est de moins en moins probable que le conflit puisse se liquider pacifiquement. Ne nous étonnons pas d'apprendre un jour que la révolution a éclaté dans l'île de plus en plus rebelle.



AUX ÉTATS-UNIS

L'affaire Sims

L'ANCIEN COMMANDANT EN CHEF DE L'ESCADRE CONTRE LE DÉPARTEMENT DE LA MARINE. — IMPÉRITIE ET ANGLOPHOBIE. — QUI EST LE COUPABLE ? — M. DANIELS SE DÉFEND. — M. BENSON SE TAIT. — LE PROBLÈME DES RAPPORTS ANGLO-AMÉRICAINS.

S'il est peut-être un peu excessif de dire que la « révélation désormais fameuse de l'amiral Sims tient maintenant le premier plan des discussions publiques » (1), il est indéniable que la déposition de l'ancien commandant en chef des forces navales américaines devant la Commission spéciale du Sénat a produit aux Etats-Unis la plus vive sensation.

On sait que cette Commission Spéciale avait été nommée afin d'enquêter sur la manière dont avaient été attribuées certaines décorations dans la marine. C'est à ce propos que l'amiral Sims fut entendu.

L'amiral, élargissant singulièrement le débat, s'est attaqué ouvertement au Département de la Marine, l'accusant d'avoir conduit la guerre sur mer avec incompétence et laisser aller. Il stupéfia son auditoire en déclarant qu'au moment de son départ pour l'Angleterre, au printemps de 1917, — c'est-à-dire quelques semaines avant l'entrée des Etats-Unis dans la guerre, — ses chefs l'avertirent *de ne pas se laisser aveugler par les Anglais ;* il ajouta que le Département de la Marine aurait aussi volontiers marché avec les Empires Centraux que contre eux, et qu'il paraissait avoir une répugnance marquée à *tirer les marrons du feu pour les Anglais.*

L'amiral Sims vient d'adresser en outre à M. Daniels, ministre de la Marine, un mémoire en forme de lettre, intitulé : *Quelques leçons navales de la grande guerre,* mémoire dans lequel il précise ses accusations contre le Département.

En voici les principales :

1° Bien que la guerre fut imminente et inévitable depuis plusieurs mois, le Département n'avait aucun plan défini à l'ouverture des hostilités ;

2° Ce n'est qu'au bout du troisième mois de la guerre que l'on commença à élaborer un plan ;

3° Pendant des mois, le Département a travaillé visiblement à contre-cœur ;

4° La déclaration de guerre a trouvé la flotte dispersée, et non préparée ;

5° Aucune tentative n'avait été faite pour concentrer la flotte pendant toute la période critique de la guerre sous-marine ;

6° Pendant cette même période, l'amiral Sims n'eut à sa disposition ni le personnel, ni les forces nécessaires ;

7° Il n'a pas été autorisé à choisir lui-même ses subordonnés principaux ;

8° Les décisions concernant son commandement ont été prises en dehors de lui, sans qu'il eût été consulté, et le Département a toujours systématiquement écarté les projets conçus par les officiers qui se trouvaient sur place, sur les théâtres d'opérations.

On voit qu'il s'agit là d'une véritable offensive contre le Département de la Marine, offensive qui emprunte une gravité considérable d'une part à la précision des charges articulées par l'amiral, d'autre part à la grande popularité de celui-ci.

Ce n'est pas la dernière guerre qui a rendu l'amiral Sims célèbre : bien avant, il avait rendu à son pays les plus brillants services ; c'est à ses critiques toujours courageuses et toujours fondées que la marine américaine doit la plupart de ses progrès.

Aussi, après avoir entendu ses révélations, la Commission Spéciale a décidé d'en saisir la Commission de la Marine, et en même temps de demander au Sénat de lui donner les pouvoirs les plus étendus à l'effet d'enquêter au fond de cette affaire. C'est le 20 janvier que la Commission de la Marine s'est réunie pour prendre connaissance du dossier et pour ordonner une enquête embrassant l'ensemble de la conduite de la guerre et de l'activité du Département de la Marine.

Dans sa stupeur, la Commission Spéciale du Sénat n'a oublié qu'une chose : de demander à l'amiral Sims *qui* lui avait donné, en mars 1917, ses étonnantes instructions.

M. Daniels, ministre de la Marine, s'est empressé d'écrire à M. Page, président de la Commission de la Marine, pour renier énergiquement la paternité des propos incriminés.

Par contre, l'amiral Benson, premier officier du Département de la Marine, se refuse jusqu'à présent à toutes déclarations. Et l'on en conclut que toute l'affaire, au fond, est une lutte d'amiraux.



M. Daniels, dans sa lettre, déclare que le mémoire de l'amiral Sims a été remis au Département pour enquête, et ajoute que cette enquête ne pourra aboutir qu'à la démonstration éclatante « de la vigoureuse, effective et décisive manière dont le Département de la Marine et la marine entière ont poursuivi la guerre dans leur sphère d'action respective ».

M. Daniels rappelle d'autre part les conditions dans lesquelles l'amiral Sims fut envoyé à Londres, en mars 1917, chargé de faire, d'accord avec l'Amirauté britannique, des investigations sur la guerre sous-marine. Les Etats-Unis étaient alors pays neutre. D'autre part, les sympathies anglaises de l'amiral n'étaient que trop connues depuis le discours fameux qu'il prononça au Guild-Hall de Londres, quelques années avant la guerre, et pour lequel il fut blâmé par le président Taft. Ces sympathies étaient trop vives, chez le représentant d'un pays neutre, pour ne pas devoir être quelque peu réfrénées. C'est ainsi que l'on avertit l'amiral de ne jamais se départir de la discrétion la plus absolue dans son attitude et dans ses propos, et de ne faire aucune de ces déclarations publiques imprudentes qui auraient pu avoir pour effet de peser sur les décisions ultérieures de son pays.

Néanmoins, M. Daniels nie formellement avoir prononcé la phrase : « Nous nous battrions aussi bien contre les Anglais que contre les Allemands. »



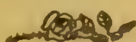
L'opinion publique exige une enquête menée à fond, et la pleine lumière. C'est ainsi que M. Henri A. Wise Wood, ancien membre de la Commission Consultative de la Marine, a écrit à M. Page pour lui dire que l'amiral Sims n'a pas tout dit, et qu'il fallait l'obliger à parachever ses révélations.

Il est de fait que l'affaire acquiert une gravité nou-

(1) *Echo de Paris*, 23 janvier 1920, sous la signature de Welliver.

velle, si l'on considère les efforts faits chaque jour pour envenimer les rapports anglo-américains. Il ne manque pas de journaux en Amérique pour insister sur toutes les questions délicates qui touchent à ces rapports. M. de Valéra a été reçu officiellement à l'Hôtel de Ville d'Albany, en qualité de Président de la République irlandaise, et l'on n'a pas manqué de souligner le fait ; chaque jour on insiste sur le prétendu contrôle anglais de la Ligue des Nations, sur la clause du Traité de Versailles qui institue un relai obligatoire des *sans-fil* de presse germano-américains en Angleterre, sur les avances faites au Trésor britannique, sur l'affaire des bateaux allemands repris aux Etats-Unis, etc. On a vu, tout dernièrement, que M. Hearst a profité de la candidature présidentielle de M. Hoover pour traiter celui-ci de créature de l'Angleterre. D'ailleurs, pour se rendre compte de la gravité de cette campagne, il suffit de lire chaque jour les correspondances inquiètes que les journaux londoniens reçoivent de Washington ; il suffit de lire l'Editorial du *Times* du 26 janvier, plein d'appréhensions et de soucis.

C'est ainsi que les révélations de l'amiral Sims viennent à point nommé. Et c'est aussi pourquoi beaucoup de gens, en Amérique, regrettent vivement le caractère de ces révélations. S'il était fort utile de dénoncer l'incapacité ou l'impéritie de l'Etat-Major de la Marine, il était infiniment dangereux et pour le moins inutile d'entraîner dans le débat toute la question des relations anglo-américaines.



EN ESPAGNE

Le parti socialiste espagnol est bolcheviste

Avec M. Lerroux, une fraction du parti républicain s'affirme contre le mouvement syndicaliste révolutionnaire. Mais le parti socialiste parlementaire s'y rallie complètement.

L'intervention de M. Lerroux aux Cortès a obligé le parti socialiste espagnol, et aussi le parti républicain, à préciser leur attitude vis-à-vis de l'idée révolutionnaire.

M. Lerroux, nous l'avons déjà dit, prend ton d'homme de gouvernement. Il reste républicain, mais républicain d'une république qui se confondrait singulièrement avec la monarchie constitutionnelle. Il stigmatise les menées syndicalistes, se déclare tout prêt à défendre l'ordre social et le régime de la propriété actuels avec autant d'énergie qu'un M. La Cierva. Aussi, le voit-on tout enclin à prendre place sur les bancs du Gouvernement dans un ministère d'union sacrée anti-syndicaliste.

Cette attitude lui vaut l'approbation d'une partie de la presse libérale, qui veut voir en lui le sauveur de l'Espagne. *El Liberal*, notamment, qui a commencé une violente campagne contre le syndicalisme terroriste, soutient pleinement le leader radical. Par contre, d'autres organes tout aussi démocrates et considérés comme fort indépendants, ainsi que *El Sol*, ne suivent pas du tout M. Lerroux, en qui ils ne voient qu'un opportuniste ambitieux. La revue *España* (15 janvier), publie un article très sévère sur le chef du parti radical. Elle écrit que celui-ci a l'obsession du pouvoir, qu'il n'a jamais désiré autre chose que le pouvoir. Si l'Espagne était entrée dans la grande guerre, M. Lerroux aurait pu faire partie d'un ministère d'union sacrée — mais, hélas ! ne s'était-il pas trompé en prenant fait dès les premiers jours pour l'Allemagne ? Cette position lui a imposé de se tenir à l'écart par la suite, et aujourd'hui il pense retrouver l'occasion perdue grâce aux difficultés catalanes. Cependant, peut-être ici encore sa tactique est-elle mauvaise. A Barcelone même, toute la fraction du parti républicain conduite par Marcelino Domingo lui est hostile, et le journal républicain *El Diluvio* mène contre lui une acrimonieuse campagne.

N'importe, le coup de barre à droite donné par M. Lerroux a amené partis et hommes de gauche à s'engager pour ou contre lui et la situation maintenant semble plus claire. Cette opération s'est faite à la suite d'un incident des plus violents qui s'est produit à la Chambre dans sa séance du 14 janvier.

M. Alexandre Lerroux venait de prendre la parole. Il répondait à un discours de M. Marcelino Domingo. A peine avait-il proféré quelques mots au sujet des délégués syndicalistes que M. Teodomiro Menendez, député socialiste asturien, l'interrompait énergiquement et l'accusait d'être la cause de l'incarcération des 62 syndicalistes catalans arrêtés à Barcelone. M. Lerroux ripostait en traitant M. Menendez de « misérable ». De divers côtés de la Chambre les injures pleuvaient sur le robuste député socialiste, soutenu par ses collègues du parti. Au milieu du bruit, M. Lerroux s'écriait : « La démocratie républicaine n'est pas syndicaliste. Il faut savoir si les socialistes espagnols le sont ». M. Menendez répondait aussitôt : oui. Parmi les députés socialistes madrilènes, évasifs et gênés, M. Saborit se levait à son tour et répondait : oui.

La question posée par M. Lerroux avait une importance qu'on ne saisira que si l'on donne au mouvement syndicaliste en Espagne, une toute autre couleur que celle qu'il a en France. Ici, sous la main d'un Jouhaux ou d'un Merrheim, il reste raisonné, constructeur, presque légaliste. Là-bas, il est impulsif, total, immédiat, frénétique, profondément hostile à tout contact avec les classes possédantes. En somme, il s'agissait, en répondant à M. Lerroux, de se ranger sous la bannière réformiste, ou sous le drapeau révolutionnaire.

Or, la séance de la Chambre à peine levée, M. Lerroux réunissait les députés républicains MM. Nougués, Barrioviero, Salillas, Castrovido, Gasset, Figueroa, Morayta, Noles (qui représentait aussi M. Pi y Suñer), et ceux-ci se solidarisaient avec leur chef. M. Marcelino Domingo et M. Layret n'assistaient pas à cette réunion, mais on peut dire que la majorité du parti républicain se dressait contre le syndicalisme, synonyme, en Espagne, de bolchevisme.

Par contre, les socialistes se réunissaient à leur tour, le lendemain à la Maison du Peuple. L'opinion extrémiste de MM. Menendez et Saborit l'emportait sur les tendances modérées et un manifeste décisif était voté, que nous traduisons ici *in-extenso*. Son importance n'échappera à personne :

« 1° Les socialistes espagnols reconnaissent que dans le moment présent qui est celui de la lutte décisive pour la conquête du pouvoir bourgeois, il faut exercer une action de classe forte, intense, parfaitement définie.

« 2° Ils croient indispensable, pour triompher du capitalisme, que tous les organismes prolétaires fusionnent, que, reconnaissant la lutte des classes, ils se disposent à employer des procédés révolutionnaires dans la forme et la mesure que les circonstances imposeront ; qu'ils aspirent à implanter le régime communiste prévu par Karl Marx et Engels dans leur manifeste de 1847.

« 3° Ils espèrent le triomphe de la classe ouvrière et non l'obtention de réformes qui satisferaient partiellement les aspirations des travailleurs.

« 4° *Ils se déclarent partisans de la dictature du prolétariat comme moyen d'organiser la société sur des bases socialistes et d'assurer la victoire révolutionnaire des ouvriers.*

« 5° Ils estiment utile l'action électorale et parlementaire, mais ne croient pas que les journées décisives de la lutte ouvrière naîtront de l'une ou de l'autre.

Ils entendent que cette action est un moyen d'affirmer la conscience de classe du prolétariat, de mener la bataille aux endroits où la bourgeoisie impose sa domination politique, et d'user et de désaccréditer les instruments d'action et de répression de l'Etat capitaliste.

« 6° Ils aspirent à substituer aux institutions et organes de gouvernement dont se prévaut actuellement la bourgeoisie, le système de Comités élus par les travailleurs, les techniciens et le sinstitutions du pouvoir prolétarien, Comités qui dirigeront la production et l'échange et organiseront le futur régime social. »

On voit dans le dernier paragraphe s'affirmer l'idée du Soviet ou mieux de la représentation directe, chère à Lenine et Trotsky. Le parti socialiste espagnol subissait jusqu'ici l'influence de Pablo Iglesias, doctrinaire, puis de Julian Besteiro, homme de chaire, universitaire. Le mineur Menendez, et l'ouvrier Saborit, fils du peuple, lui donnent une nouvelle poussée, rude, et abattent les cartes rouges.

Les âmes, à mesure qu'elle sont moins fortes, elles ont d'autant moins de moyen de faire ny fort bien ny fort mal.

MONTAIGNE (Essais, Ch. XLIX).

EN ALLEMAGNE

Le Congrès du Centre à Berlin, 19-22 janvier 1920

Discours du député Trimborn, Président de parti. — Nécessité de la collaboration du Centre et des socialistes. — Etat unitaire. — Décentralisation administrative. — Revision du traité. — Le Congrès affirme sa solidarité avec fraction du Centre a l'Assemblée Nationale. — L'attitude du Congrès au sujet d'Erzberger. — Une note de la « Germania ». — Un article du comte Werstarp.

Les journaux allemands attribuent une grande importance au Congrès du Centre qui s'est ouvert à Berlin le 19 et dans lequel le parti catholique devait déterminer sa ligne de conduite. Erzberger, retenu par le procès d'Hellferich n'a pas pu prendre part aux premières séances du Congrès. Les représentants bavarois, à l'exception de quelques membres du Reichstag, manquaient aussi.

A la séance d'ouverture, le Président de l'Assemblée Nationale, Forenbach, a fait l'éloge de l'ancien Président du parti Grœber récemment décédé, il a recommandé à tous les catholiques d'Allemagne de rester sincèrement unis : le nouveau Président du Centre, Trimborn, après avoir déploré la scission des catholiques bavarois et déclaré que les chefs du parti feraient tous leurs efforts pour rétablir l'union menacée par l'action séparatiste de Georges Heim, a exposé ensuite le programme du parti dont il a défendu l'attitude politique depuis la révolution. L'union du Centre avec les socialistes, a-t-il dit, était nécessaire pour former un gouvernement solide et rétablir l'ordre. Le Centre réclame une politique démocratique ; il défend l'idée de l'état unitaire, mais il exige en même temps la décentralisation administrative ; il reste ainsi fidèle aux principes du fédéralisme et les adapte seulement aux circonstances actuelles qui exigent l'unité du peuple allemand. Tous les Etats doivent avoir les mêmes droits et la même influence à l'intérieur de l'Empire ; aujourd'hui, la mission de la Prusse est terminée. La Prusse doit renoncer à son hégémonie passée et se fondre sous l'Empire. Il faut cependant qu'elle reste en mesure, tout aussi bien que les autres Etats de faire entendre sa voix. Trimborn a reproché à Erzberger de défendre plutôt l'idée de centralisation que celle de l'unité de l'Etat. En politique extérieure le premier devoir du Centre est de lutter pour la revision du traité de paix et pour le rattachement de l'Autriche allemande à l'Allemagne.

En terminant son discours, Trimborn a engagé tous les catholiques allemands à se grouper. La noblesse catholique aussi bien que la classe paysanne est l'appui indispensable du parti.

Dans la journée du 20, le Congrès du Centre s'est occupé des questions économiques et sociales. Les discussions ont manifesté une certaine opposition d'intérêts au sein du parti. Un des orateurs parla en faveur des organisations commerciales et industrielles créées par le parti dans les pays rhénans et en Westphalie, recommanda à la fraction du Centre de l'Assemblée Nationale de prendre le conseil des représentants de ces organisations économiques. Ces délégués ouvriers sont venus protester contre les plaintes continuelles des électeurs paysans. Il est faux, ont-ils dit, que les ouvriers jouissent d'une représentation trop importante dans la fraction du parti. Un secrétaire du Syndicat, Glaser, reprocha aux patrons d'avoir voulu se servir des Syndicats chrétiens contre le socialisme et de rester foncièrement hostiles aux réponses sociales. Les classes ouvrières chrétiennes, a-t-il dit, sont, elles aussi, profondément mécontentes. Elles aspirent à un ordre nouveau de choses. La loi sur les Conseils d'exploitation est pour elles la première pierre de l'édifice qu'elles veulent construire.

La séance du 21 a été marquée par un exposé du député Brauns sur l'orientation générale du parti. Après avoir affirmé l'importance que doit conserver dans la politique du Centre la doctrine religieuse et morale, l'orateur a fait appel à l'union. Le Centre a subi des pertes par suite du traité de paix qui a séparé de la communauté nationale beaucoup d'éléments catholiques. D'autre part, la droite du parti tend à s'isoler pour des raisons d'ordre économique et social. Pour ne pas aggraver l'effet de ces tendances, le parti ne doit pas adopter une politique strictement confessionnelle. Il doit éviter les dissensions intérieures, rester ce qu'il s'est toujours glorifié d'être : un grand parti populaire. Il doit tenir compte du grand bouleversement qui s'est produit en Allemagne, accepter la constitution démocratique et se placer résolument sur le terrain des réformes sociales, continuer à grouper autour d'un même idéal toutes les classes de la population et toutes les professions. En essayant, comme le veulent certains membres du Centre, de s'opposer à l'orientation vers la gauche, il ne ferait que favoriser le mouvement qu'esquisse l'aile droite et qui pourrait aboutir à la séparer du reste du parti. L'idéal est de constituer solidement un grand parti, mais non socialiste, qui serait la base d'un gouvernement futur.

A la séance de clôture du Congrès, le 22, le ministre des Postes, Giesbert, et le député Ilitzke ont prononcé deux discours importants : le premier sur la question du charbon, le second sur la question de la Haute-Silésie.

Les résultats du Congrès peuvent se caractériser de la manière suivante : en général, le Congrès a approuvé l'attitude de la fraction du Centre à l'Assemblée Nationale et sa participation au gouvernement de coalition, mais il a donné, dans de larges mesures, satisfaction aux revendications des paysans et des particularistes. En ce qui concerne instamment les paysans, il a réclamé la suppression du système de l'économie contrôlée ; il a demandé que les paysans aient une représentation plus nombreuse dans le Conseil économique d'Empire qui sera prochainement constitué.

Au sujet de l'attitude prise par le Congrès à l'égard d'Erzberger et de sa politique, la *Germania* du 21 soir fait paraître la note suivante : « Au cours de la séance privée tenue par le Congrès, personne n'a émis contre le ministre des Finances Erzberger d'accusations qui attentent à son honorabilité personnelle. Quant aux attaques de ses adversaires politiques, il faut attendre que le procès actuellement en cours fasse la lumière à leur sujet. Le Congrès n'a aucune raison de refuser sa confiance au ministre. La fraction a approuvé la politique du gouvernement, par conséquent en somme celle d'Erzberger. »

Dans le *Kreuz Zeitung* du 21 soir, le comte Werstarp, un des leaders des nationaux libéraux, constate que le Congrès du Centre a approuvé la politique d'Erzberger et que celui-ci reste le chef incontesté du parti. Le Centre n'a pas cherché, comme l'a dit son président, le député Trimborn, à concilier les opinions souvent contradictoires de ses membres. Il a sanctionné purement et simplement les idées d'Erzberger et il se rapproche de plus en plus des socialistes. Il accepte la décentralisation administrative et approuve tout le programme de réforme sociale des socialistes.



EN AUTRICHE

La presse allemande et la presse autrichienne commentent l'échec de Georges Clémenceau et l'élection de Deschanel

La presse allemande estime que les lignes directives de la politique française resteront les mêmes que par le passé, sous la présidence de Deschanel. — L'Autriche accueille la retraite de Clemenceau comme l'aube d'un temps nouveau.

La presse allemande insiste avec complaisance sur le manque de générosité de la France à l'égard de celui qui a été pour elle l'artisan de la victoire et estime que les directives de la politique intérieure et étrangère resteront les mêmes sous la présidence de Deschanel. En ce qui concerne l'Allemagne en particulier, Deschanel, comme Clemenceau l'aurait fait, exigera l'exécution entière du traité de Versailles et traitera l'Allemagne comme un ennemi irréconciliable duquel il faut tirer tout ce qu'on peut, pour réparer les pertes causées par la guerre et pour le mettre désormais en état de nuire. La presse autrichienne porte sur l'avènement de Deschanel au pouvoir un jugement bien différent. Si la France a secoué le joug de Clemenceau, c'est qu'elle en a vraiment assez de poursuivre jusque dans la paix une politique de guerre, c'est qu'elle a

enfin compris qu'il fallait à tout prix reviser le traité de paix ou plutôt les traités de paix et ne plus considérer l'Allemagne et l'Autriche comme des ennemis irréconciliables.

La politique française nous a depuis longtemps habitués aux surprises, — déclare le *Frankfurter Zeitung* — 19-1-20 — en cette dernière occasion il lui a fallu moins d'une heure pour changer complètement d'aspect. Le peuple français semblait prêt à accomplir le geste de reconnaissance dû au héros qui avait servi la patrie. Un murmure se fait entendre dans les coulisses du Parlement, ce murmure devient bientôt une rumeur qui gagne le pays tout entier. Celui qui, hier encore, était comblé de gloire, gît maintenant à terre. C'est à peine si quelques mains amies prennent soin d'enterrer le mort avec les honneurs qui lui sont dus.

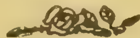
« L'élection de Deschanel ne signifie aucunement un changement de direction dans la politique extérieure de la France. Deschanel, comme toute sa carrière politique en témoigne, n'est pas un homme à abandonner les voies qu'a suivies Poincaré..... Dans son culte envers la patrie, le nouveau Président jouera le même rôle de grand prêtre que Clemenceau. Nous avons maintenant la paix, la paix du traité de Versailles. Paris ne pourra plus exercer la dictature que justifiaient les nécessités de la guerre ; les directives et le but de la politique française resteront les mêmes, c'est tout au plus si on apportera quelques modifications dans les méthodes... Ce ne sera pas une « ideenpolitik », mais une « realpolitik » en ce sens que la France s'efforcera de conserver devant l'étranger son même rôle de grande puissance ».

La politique française — écrit la *Deutsche Tages Zeitung*, du 18 janvier 1920 — surtout la politique française à l'égard de l'Allemagne reste déterminée par le nom de Clemenceau ; déjà pour cette unique raison la France en est réduite au rôle d'instrument docile de l'Angleterre, et présentement, et selon toute vraisemblance, pendant très longtemps encore, elle ne pourra reconquérir son indépendance. Il est donc indifférent que le président de la République française s'appelle Deschanel ou Clemenceau. Il y aura, cependant, une différence entre l'un et l'autre. La force de Clemenceau reposait en définitive sur les baïonnettes des soldats français ; Deschanel gagnera les Français par son habileté et par sa souplesse, c'est-à-dire, qu'il saura entretenir en France la haine à l'égard des Allemands, par des procédés beaucoup plus raffinés que n'aurait su le faire Clemenceau. ...Clemenceau en se retirant dans la vie privée peut avoir la consolation, l'assurance que sa politique restera pendant un temps indéfini la politique directrice de la France et que la politique de la revanche sera poursuivie même après l'entrée en vigueur du traité de paix.

Si la France a renoncé à élever aux honneurs suprêmes l'artisan de sa victoire, estime la presse autrichienne, c'est un signe qu'elle veut se libérer des préoccupations de guerre et renoncer enfin à la politique de haine à l'égard de l'Allemagne.

« Le fait que Clemenceau renonce à la politique active marquée jusqu'ici du sceau de sa puissante personnalité a créé déjà une atmosphère de détente et de réconciliation. (*Reichspost* du 18 janvier 1920). Le cours des débats Caillaux ne sera-t-il pas déjà le symptôme qu'un air plus doux commence à souffler en France et qu'on songera bientôt à traiter avec plus de ménagements les ennemis vaincus... Clemenceau n'est pas seul condamné à abandonner son poste d'arbitre du monde, Wilson s'en va avec lui, la situation de Lloyd George semble sérieusement menacée. Il est surprenant de voir avec quelle rapidité on s'est lassé, même chez les peuples vainqueurs, des personnalités qui ont joué les premiers rôles pendant la guerre. Partout se dressent des forces nouvelles... Des temps nouveaux réclament des hommes nouveaux qui ne soient plus des apôtres de la haine et qui sachent, par d'autres voies, conduire l'humanité au bien-être et au bonheur ».

La nomination de Deschanel est, aux yeux de la *Neue Freie Presse* du 18 janvier 1920, un événement de toute première importance à la fois pour tous les peuples d'Europe, mais surtout pour l'Allemagne et pour l'Autriche. Les Français comprennent chaque jour davantage quelles erreurs ils ont commises en imposant aux vaincus des traités tels que ceux de Versailles et de Saint-Germain, aussi, pouvons-nous espérer qu'ils sentiront l'étroite solidarité qui existe entre les vainqueurs et les vaincus et seront ainsi tout naturellement amenés à consentir à la révision de ces traités. « Selon toutes les prévisions humaines, cette révision aura lieu dans un avenir assez proche. L'Angleterre, où l'autorité de Lloyd George est compromise pourrait donner le signal, Wilson est malade, Salandra, Sonnino, Tittoni sont tombés, Clemenceau se retire dans ses terres pour y écrire ses mémoires. C'en est fait de la paix de violence ».



DANS L'EST EUROPÉEN

INTRIGUES ALLEMANDES. — AVERTISSEMENT AUX PUISSANCES EUROPÉENNES. — ROLE DE BERMONDT. — LIEWEN ET SES TROUPES.

Comme l'a toujours prétendu la *Freiheit*, ce « gouvernement russe de Berlin » et l'armée de Bermondt, successeur de von der Goltz, étaient bel et bien des inventions de la réaction allemande et des pangermanistes. Groupement d'intérêts divers et surtout financiers, l'alliance russo-allemande servait de base à ces plans compliqués, dont la clé de voûte était le rétablissement de la monarchie à Pétersbourg et à Berlin.

Une impression très nette se dégage de toutes ces intrigues : elles avaient si peu de chances de succès auprès de l'armée russe qu'une nuée d'émissaires habiles étaient chargés de travailler cette armée pour l'amener insensiblement à se familiariser avec une conception qui lui était antipathique : la restauration et l'alliance dynastique germano-russe.

Ce point est à retenir. Espérons que le quai d'Orsay et nos grands journaux officieux soumis à l'influence directe et prépondérante de la féodalité russe-allemande, cheville ouvrière de ces combinaisons monarchistes dangereuses pour les intérêts français, n'oublieront pas cette leçon. La grande masse des Russes anti-bolcheviks ne veut pas du rétablissement de la monarchie, ni d'une alliance des éléments réactionnaires germano-russes, qui rétablirait en Russie la prépondérance de la féodalité et de la bureaucratie allemandes.

Ce point de vue s'accorde avec celui de la Pologne et des Etats de la périphérie. Leur intérêt — comme le nôtre, — est de s'entendre avec une République russe, démocratique, fédéraliste, pacifiste, délivrée de la tyrannie féodale et bureaucratique allemande.

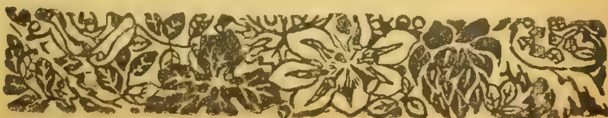
Parmi les journaux qui signalaient, depuis plusieurs mois, les buts de ces machinations réactionnaires dont Berlin était le centre, le *Daily Herald* se plaisait à les présenter comme d'inspiration française. Par les documents cités, nous constatons le souci d'arriver de détours en détours, à influencer les milieux français. Mais aucune personnalité française n'est mise en cause ; en revanche, comme on l'a vu, le concours « des amis anglais » est signalé.

Instrument du *syndicat financier* de Berlin, le général Gourko approuvait : « le plan de renaissance économique. Il doit commencer, a-t-il dit d'un ton satisfait, sur le front occidental, frontière commune avec l'Allemagne ».

A la lecture des indications fournies sur l'état d'esprit des principaux chefs de l'armée russe de l'Ouest et du Nord-Ouest, il est difficile de ne pas éprouver une certaine surprise de l'imprudence de Bermondt qui n'a pas détruit ces papiers en dépit des recommandations pressantes que lui adressaient ses correspondants.

Bermondt, il est vrai, nous a été présenté comme un jouisseur, un ivrogne choisi à cause de son nom russe pour masquer le caractère purement allemand de l'entreprise. Mais les Bischoff, et autres chefs prussiens à la tête froide, au cerveau lucide, fertile en ruses, en calculs, pourquoi ont-ils laissé tomber ces futilités compromettantes entre les mains de leurs adversaires ?

Notre plan est d'une hardiesse extrême, confère le général Gourko lui-même dans une de ses lettres. Il peut nous assurer le triomphe ou nous conduire à une irrémédiable catastrophe. Le tout est de savoir si nous pourrons amener l'Entente à nous permettre de constituer ici une armée russe avec le concours des Allemands. C'est la condition essentielle du succès.





La Culture Française en Suède

Je disais à la fin de l'article précédent que, comme la victoire militaire de l'Allemagne en 1870 avait ouvert à son prestige et à son influence des pays que leur tradition tournait jusqu'alors vers la France, notre victoire militaire, par un juste retour, faisait aujourd'hui devant notre langue et notre littérature (demain peut-être devant notre commerce) la même besogne. Aussi est-il naturel de placer d'abord à la place d'honneur — la première — ce résultat : la France va devenir le principal centre d'études militaires du monde. Dès maintenant la plupart des pays alliés ou neutres demandent à envoyer des officiers comme stagiaires dans nos écoles militaires, et peut-être sera-t-il difficile de satisfaire à toutes ces demandes. L'Allemagne, qui a connu ce genre de prestige, et qui, comme institutrice militaire, nous éclipsait avant la guerre, au grand bénéfice de sa politique, ne nous fera plus ici de concurrence, d'abord parce qu'elle est vaincue, et surtout parce que le traité de Versailles y interdit toute organisation de hautes études militaires. Interdiction illusoire en ce qui concerne les Allemands, pour qui ce sera une raison de plus de cultiver, en groupements plus ou moins occultes et plus ou moins officiels, la science de Clausewitz et de Moltke ; mais très réelle en ce qui concerne les étrangers qui ne pourront plus guère, hors de leur pays, étudier que dans les écoles françaises, sous les officiers de la grande guerre, à proximité d uplus grand champ, hier de bataille, et aujourd'hui d'application qui soit au monde.

De là, en Suède comme ailleurs, une raison majeure de connaître le français pour les officiers d'aujourd'hui et de demain. A partir de cette année des cours de français sont organisés à cet effet dans les casernes, et le français acquiert dans les lycées un regain de faveur. La réforme de l'enseignement secondaire qui est actuellement à l'étude donnera très probablement au français une place plus considérable que celle à laquelle il était réduit depuis quelques années.



Il importe en effet beaucoup à l'avenir extérieur de notre langue que nous nous préoccupions d'aider, dans la mesure discrète du possible, tout ce qui est fait pour elle dans l'enseignement secondaire, tout ce qui la répand dans la génération décisive de demain. Evidemment, notre action est ici limitée. Si la Roumanie nous demande des professeurs de français pour ses lycées, ce ne sera sans doute jamais le cas de la Suède ni des autres pays du Nord. Mais il y a d'autres moyens d'entrer en relations fructueuses.

Il existe à Paris et à Stockholm deux sociétés qui, sous le nom d'*Amitié franco-suédoise*, s'occupent particulièrement de ces questions. Celle de Paris donne tous les ans cent volumes pour être distribués en prix de français dans les lycées de Suède. La mesure est excellente et pourrait être étendue par des sociétés analogues à beaucoup d'autres pays, la Grèce par exemple (elle l'est peut-être, je n'ai pas d'information à ce sujet). *L'Amitié franco-suédoise* de Stockholm a fait mieux. A la suite d'une convention entre les administrations de l'enseignement des deux pays, elle a envoyé une quinzaine de lycéens suédois à Caen pour y faire au lycée des études françaises, en même temps qu'un groupe pareil d'élèves norvégiens entrait au lycée de Rouen. L'expérience est intéressante et mérite d'être suivie de près.

On ne pouvait songer à les faire entrer comme internes dans un lycée français. Notre internat n'inspire guère aux Scandinaves que de l'étonnement et de la pitié, et il n'existe pas de parents suédois qui l'accepteraient pour leur enfant. Ils ne sont point sensibles à ses merveilleux avantages de simplification administrative. Avant la guerre on vit un jour arriver dans un lycée de l'Est, où je professais, trois Turcs de quatorze à quinze ans envoyés en France avec un contingent de leurs jeunes compatriotes pour faire des études françaises. Ils ne savaient pas à eux trois soixante mots de français. On leur assigna tout de même une étude et une classe ; il suffisait qu'ils comprissent le roulement du tambour et qu'ils suivissent les mouvements, « les mouvements » symbole de l'ordre universitaire et chef-d'œuvre tactique du censeur. Pour le reste, à eux de se débrouiller. L'internat, solution élégante, réduisait au minimum le jeu des écritures entre Paris et Constantinople, et c'était l'essentiel. Il ne pouvait en être de même pour les Suédois. C'est en Suède qu'on a procédé à l'organisation de leur séjour en France. D'abord on a entendu qu'ils continuassent leurs études suédoises. Ils sont partis avec un professeur suédois, chargé de tout ce qui concerne leur surveillance et leur éducation. Ils logent avec lui dans une maison à eux, suivent comme externes les cours du lycée, et reçoivent chez eux un peu d'enseignement suédois. Ils ne sont point en France des déracinés. Ils y forment une « nation » au sens où le mot s'employait dans l'ancienne Université de Paris et s'emploie encore à Upsal. Ils sont même d'autant moins déracinés qu'on a, fort intelligemment, choisi pour les jeunes Scandinaves la Normandie, où ils peuvent, avec quelque complaisance, croire retrouver des hommes de leur sang.

Le projet de l'*Amitié franco-suédoise* et les conventions d'échange universitaire entre les deux pays comporte la réciproque, la venue de lycéens français en Suède. Evidemment ce sera plus difficile, et l'utilité de ce transfert n'apparaîtra pas à beaucoup de parents français. Ne croyons pas cependant qu'il n'y ait rien là de pratique ni d'intéressant. La possession des langues scandinaves, si rare chez nous, donnerait dans une carrière commerciale un avantage considérable. Les relations économiques entre la France et les pays du Nord sont appelées à se développer. Et il y a un autre ordre de raisons qui pourrait tenter la jeunesse française. Il est un point où la Suède n'a pas à prendre de leçons de l'étranger et où elle ne peut que lui en donner : c'est la culture physique. La place considérable qu'elle occupe chez nous dans les goûts de la génération actuelle pourrait intéresser des adolescents français à un séjour dans un pays qui en est en quelque sorte la métropole.

Bien entendu, c'est surtout dans l'enseignement supérieur que se pose le problème qui nous occupe ici. La Suède compte deux Universités d'Etat, Upsal et Lund, et deux Instituts assimilés par certains côtés à des Universités, à Stockholm et à Gœteborg. Dans les quatre établissements, il y a un conférencier ou un lecteur français, généralement délégué par le ministère français de l'Instruction publique. En dehors de leurs fonctions professionnelles, ils doivent être considérés comme de véritables attachés intellectuels français. Ils doivent donner aux étudiants qui désirent aller faire des études en France tous les renseignements nécessaires, leur indiquer les centres qui leur conviennent le mieux, savoir quelles personnes en France seront susceptibles de les accueillir, de leur faciliter leur séjour et leurs travaux. Ils doivent aider par leurs indications à la lecture et à l'expansion des livres français. Quant à la « propagande » proprement dite, c'est une chose du temps de guerre qui a fait son temps. Mais d'une façon générale, ces attachés universitaires remplissent un rôle des plus importants.

En général l'organe principal des relations intellectuelles entre la France et un pays étranger est un « Institut » de type très souple qui est destiné à la fois à donner un centre d'études aux Français qui s'occupent des choses de ce pays et à fournir un enseignement, une culture française aux nationaux. Il ne s'agit pas ici des Instituts purement scientifiques d'Athènes, de Rome, du Caire, d'Hanoï. Il s'agit de ceux dont le premier modèle fut fourni par l'Institut français que l'Université de Grenoble fonda à Florence et qui, organisé par M. Julien Luchaire, rendit les plus importants services. L'Institut de Madrid a suivi. Il y en avait un avant la guerre à Petrograd. On vient d'en fonder un à Prague. Très prochainement, on en établira un à Tokio, et un autre sans doute en Orient. Peut-être serait-il bon d'envisager dès maintenant une création de ce genre à La Haye et à Stockholm, c'est-à-dire dans deux pays dont l'histoire et la civilisation très intéressantes et très mal connues, sont liées aux nôtres depuis quatre siècles, deux pays où la culture française était très appréciée autrefois et l'est aujourd'hui de nouveau. De même que l'Université de Grenoble s'est chargée des relations avec l'Italie, celles de Toulouse et de Bordeaux des relations avec l'Espagne, il appartiendrait à celle de Lille de se donner une filiale hollandaise et à celle de Caen de se donner une filiale suédoise, ou, plus généralement scandinave. Bien que les trois pays scandinaves soient loin moralement les uns des autres et qu'un enseignement ne puisse rayonner de Stockholm sur la Norvège et le Danemark, Stockholm n'en est pas moins celle des trois capitales qui est le plus avantageusement placée pour servir de centre à des scandinavistes. Un Institut français à Stockholm rayonnerait non seulement sur la Scandinavie, mais sur la Finlande et sur les nouveaux pays baltiques. Le nom d'Institut du Nord lui conviendrait bien.



Il ne faut pas songer seulement aux organes d'expansion française qui sont à créer, mais à ceux qui existent. L'*Alliance Française* tient dans les pays du Nord une place importante. Elle a des sections dans toutes les grandes villes de la Scandinavie. Ne croyons pas d'ailleurs, que toutes ces sections soient composées d'amis enthousiastes de la cause française. On ne fait pas partie de l'*Alliance Française* parce qu'on a des idées françaises, mais parce qu'on parle le français, qu'on aime l'entendre et le lire, eût-on par ailleurs suivi tous les événements de la guerre avec un cœur ardemment germanophile. Il va de soi pourtant que les amis de la France y sont tout de même en majorité. Mais il n'est pas du tout mauvais que l'*Alliance Française* telle qu'elle est comprise et pratiquée en Suède, par les Suédois, ait ce caractère d'éclectisme et de neutralité, qui montre dans la culture française, dans l'attachement à notre langue simplement ce qu'ils étaient autrefois, le signe de l'esprit délicat et de l'honnête homme. Cela est une chose, la propagande politique en est une autre. Le mieux, à tous les points de vue, est de les mêler le moins possible.

Les réunions de l'*Alliance Française* ont surtout le caractère de réunions de la bonne société. L'élément mondain y domine. Les conférences sont suivies de soupers ou de thés. Il n'y a qu'à accepter cette situation qui comporte d'excellents avantages, prolonge la marque et l'esprit de notre XVIIIe siècle, lie notre influence à une tradition d'élégance et de bon ton.

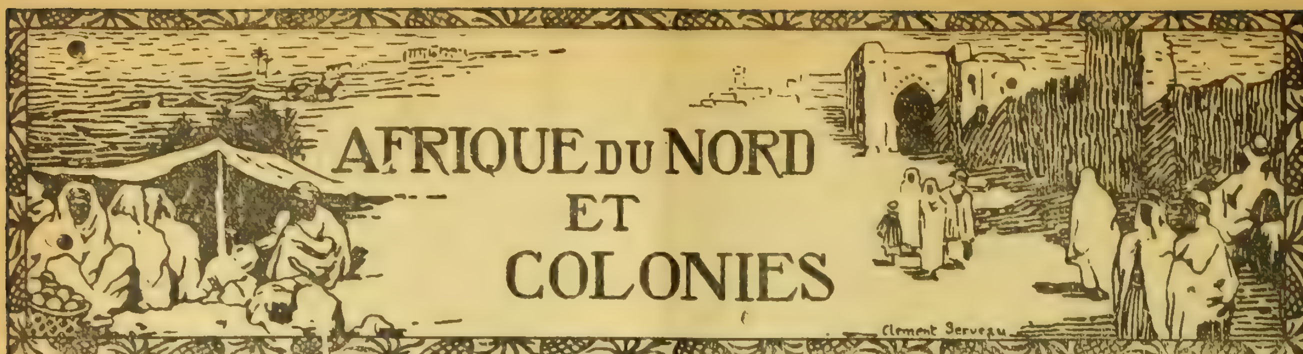
Les conférences sont la vie de l'*Alliance Française*, et les conférenciers envoyés de France sont naturellement accueillis avec le plus grand intérêt, mais ils ne réussissent pas toujours à maintenir cet intérêt au moment où il importerait le plus, c'est-à-dire pendant l'heure que dure la conférence. M. Benjamin Crémieux a donné ici même d'excellents conseils aux conférenciers forains et a tracé un portrait malicieux et juste du conférencier qui ne réussit pas. Les choix sont ici très délicats. Un grand nom n'amène souvent qu'une grande désillusion et des titres imposants servent parfois d'enseigne à des propos qui le sont moins. La principale difficulté pour un conférencier étranger consiste à se rendre compte de ce que sait et de ce que ne sait pas la moyenne de ses auditeurs, de ce qui les intéresse et de ce qui ne les intéresse pas. Cela peut facilement s'apprendre. Il ne serait pas difficile au Comité de l'*Alliance Française* de centraliser un certain nombre de renseignements qui permettraient aux conférenciers de préparer cette partie de leur tournée, — ainsi que des fiches (tout à fait secrètes celles-là) sur les succès ou les fours ; la délation dans toute son horreur !...

L'an dernier on a subventionné une tournée dramatique qui a joué des pièces françaises dans les grandes villes de la Scandinavie. L'idée était heureuse, mais elle a été gâtée par une préoccupation singulière, celle de réagir contre l'idée courante d'un théâtre français léger et égrillard et de ne montrer que du sérieux et du grand art. Le résultat a été médiocre. La moitié des pièces ont été jouées devant un auditoire qui ne comprenait pas. Il est impossible à des étrangers qui entendent rarement du français de suivre les finesses et les détours d'un drame de M. de Curel. Les *Fossiles* auraient peut-être rendu puissamment devant des Suédois, mais on avait choisi l'*Envers d'une Sainte* (dont la très haute valeur est d'ailleurs certaine). C'était une expérience. Elle a manqué. Il ne faut pas la renouveler. Il faut envoyer les troupes françaises jouer du Molière, toujours aimé, et, parmi les contemporains, du Lemaître, du Capus, du Donnay, des pièces agréables et légères dans la tradition de ce XVIIIe siècle sur l'heure de laquelle s'est un peu, en Suède, arrêtée notre horloge. On pourrait même essayer du Marivaux. Je sais bien qu'il y a du plus grand art, mais je viens d'expliquer comment et pourquoi ce n'est pas la question.

On se rend compte que notre situation intellectuelle en Suède n'est pas mauvaise, que nous avons dans ce vieux pays ami de la France par une ancienne tradition qui a été plus obscurcie que rompue, beaucoup de sympathies, de moyens de faire comprendre notre esprit et apprécier notre culture. Les bases sont assez solides pour qu'on puisse se livrer au plaisir de mener l'œuvre à bien, avec patience, courtoisie et bon goût.

ALBERT THIBAUDET.





Ce que réclament nos Colonies

L'Amélioration de l'Hygiène publique

Pour produire, il faut des hommes, sains, robustes et qui travaillent.

D'où la nécessité, si on veut intensifier la production coloniale, d'augmenter le rendement de la main-d'œuvre des colonies, ce qui revient à dire qu'on s'efforcera d'en accroître le nombre et d'en améliorer la qualité.

Il y a là deux problèmes distincts que nous examinerons successivement.



Accroître le nombre des indigènes : cela consiste d'une part à favoriser et à faciliter le développement numérique de la population, d'autre part à diminuer autant que possible les causes de mortalité.

Œuvre immense,à laquelle nous devons expressément nous attacher pour deux raisons : par humanité, tout d'abord, car en assumant la tâche de civiliser les races indigènes, nous avons pris l'engagement moral de faire tout notre possible pour améliorer leur état social ; puis par intérêt, le développement de la mise en valeur des colonies étant en fonction directe du nombre des travailleurs, agricoles surtout, susceptibles d'être associés à cette opération.

Ajoutons que dès à présent, on a fait, dans ce sens, de multiples tentatives, fort intéressantes, mais insuffisantes encore : la présence de M. Albert Sarraut au ministère des colonies, nous garantit d'un nouvel effort, très sérieux,pour améliorer l'hygiène publique dans nos colonies.

Cependant que faire ?

Comme dans la métropole, il faut protéger la natalité : on y parviendra en luttant sévèrement contre l'avortement, volontaire ou involontaire, notamment en cherchant à faire entrer dans les mœurs indigènes la question si importante du repos des femmes avant et après l'accouchement ; en favorisant l'extension de la population et la création des familles nombreuses par le moyen de certaines mesures, les mêmes partout, — dégrèvements d'impôts ou primes en argent par exemple ; en assurant à la femme en couches les soins rationnels qu'exige son état, et on n'y arrivera qu'en créant un corps nombreux et instruit de sages-femmes indigènes. Sous ce rapport, des mesures ont déjà été prises en Indochine et en Afrique occidentale, qu'il faut étendre car les résultats en sont excellents. Il importe aussi de protéger la petite enfance : d'où la nécessité de faire l'éducation des mères indigènes, auxquelles on apprendra les préceptes de l'hygiène infantile qu'elles ignorent totalement ; d'où la nécessité également d'organiser un service médical capable de procéder à des visites fréquentes des principaux centres de population. En Afrique occidentale, les missions de vaccination, effectuées par des infirmiers indigènes sous la surveillance du médecin européen, ont eu de remarquables résultats là où elles ont été sérieusement conduites.

L'enfant indigène est en général insuffisamment nourri, ce qui influe défavorablement sur sa croissance. En Afrique occidentale, dans nombre d'écoles, on a organisé des mutualités scolaires ; un vaste jardin potager est cultivé par les écoliers sous la direction de l'instituteur ; les produits de ce jardin servent à la nourriture des élèves. Là encore, il y a une tentative du plus haut intérêt social — et professionnel — qui mérite d'être encouragée et poursuivie.

Mais il ne suffit pas de protéger l'enfant : il faut aussi protéger l'adulte, il y a beaucoup à faire dans ce domaine.

Nos races indigènes sont décimées par un certain nombre de fléaux dont les principaux sont incontestablement les suivants : tuberculose, maladie du sommeil, syphilis, lèpre, alcoolisme, etc., contre ces fléaux, il faut agir, et sans tarder car nous assistons en ce moment à une recrudescence du mal particulièrement inquiétante.

Les tirailleurs et ouvriers que les colonies ont envoyés dans la Métropole pendant la guerre rentrent, — les survivants — peu à peu dans leurs foyers : ils y rapportent beaucoup de choses dont leur voisinage se passerait fort bien et occasionnent une aggravation de certains maux dont nos indigènes souffraient auparavant mais à un moindre degré.

En ce qui concerne les tirailleurs sénégalais tuberculeux, par exemple, on doit regretter que des dispositions n'aient pas été prises afin de soustraire à la contagion les populations africaines. Inquiète de l'avenir, une œuvre privée s'était offerte à organiser des villages de dégrégation et à créer des sanatoria ; l'idée était bonne; l'administration s'empressa donc de la reprendre pour son compte, ce qui enlevait à l'initiative privée toute raison de poursuivre plus avant ses démarches. Des décrets parurent sous l'inspiration de M. Henry Simon ; des arrêtés furent publiés. Tout cela, sur le papier, faisait fort bien. Mais on avait négligé de se préoccuper des moyens financiers d'exécution ; conclusion pratique : nulle.

L'alcoolisme ronge nos populations indigènes. Les noirs d'Afrique notamment en souffrent peut-être plus que d'autres. On a donc demandé, et depuis plus de quinze ans, que l'importation de l'alcool de traite fût interdite en Afrique occidentale. Cependant, à toutes les démarches, l'administration répondait : « Supprimer l'alcool ! Vous n'y pensez pas : ce serait encourager les indigènes à se révolter et provoquer l'effondrement des budgets locaux ! » Mais, en 1918, il n'entrait plus d'alcool en Afrique pour plusieurs raisons : blocus de l'Allemagne et de la Hollande, manque de transports maritimes, notamment. Et les indigènes ne se sont pas révoltés, et les budgets locaux se sont tirés d'affaire. Et pourtant, le ministre d'alors n'a pas su comprendre combien était favorable la situation pour prononcer l'interdiction de l'exportation à laquelle la convention de Saint-Germain va d'ailleurs prochainement nous obliger. M. Sarraut, nous n'en doutons pas, ne tardera pas à prendre une mesure qui intéresse si vivement l'avenir de nos races indigènes.

La maladie du sommeil ! Le Congo en meurt peu à peu. Sa population a diminué de moitié :

elle diminue constamment. Que fait-on ? Un institut Pasteur a été organisé à Brazzaville ; mais les médecins, les médicaments manquent !

Les ambulances, les infirmiers, les dispensaires, les hôpitaux, les infirmiers indigènes, les médecins font défaut !... Et des hommes, par centaines, par milliers, meurent parce qu'on ne fait pas ce qu'il faut pour les empêcher de mourir !

Quand on adresse ce reproche à l'administration, elle répond qu'elle n'a pas à sa disposition de fonds suffisants : certain gouverneur général, il y a quelques années, sans nier la gravité de la maladie du sommeil, qui n'était pas niable, demandait qu'on n'en parlât point, pour ne pas nuire à ses combinaisons budgétaires ; il est toujours en fonctions ! Mais, pour la plupart, nos fonctionnaires se rendent compte de la nécessité où nous nous trouvons d'améliorer sans retard l'hygiène des populations coloniales. Seulement, et nul ne le contesterait, l'œuvre longue et très sérieuse qu'il importe aujourd'hui d'entreprendre, exigera beaucoup d'argent. Où le trouver ?

Nous proposons la solution suivante :

Ne pourrait-on, dans chaque colonie, organiser un service *autonome* de l'Assistance publique, ayant ses ressources propres, alimentées par des impôts spéciaux et par des contributions volontaires? Pourquoi, par exemple, ne pas décéder que toutes les importations et exportations supporteront une taxe *ad valorem* de 2 ou 3 % dont le produit sera uniquement affecté à l'Assistance publique ? La taxe que supporterait le commerce colonial serait minime et cela rendrait d'immenses services. Les maisons de commerce, d'autre part, envisageraient avec faveur leur participation régulière aux dépenses d'hygiène, à la condition qu'on leur permît d'avoir un droit de regard sur l'emploi : il ne faudrait pas en effet que le budget de l'Assistance publique fût employé à payer de nouveaux fonctionnaires, tandis que ce sont les médecins qui manquent. Pourquoi ne pas créer, dans chaque colonie, un comité supérieur de l'Hygiène publique dont feraient partie des membres de l'administration, du commerce, du corps médical, etc. ?

Avec de l'argent, on fera œuvre pratique et utile : notamment on pourra construire des hôpitaux et offrir aux médecins des appointements suffisants pour qu'il soit possible d'opérer une sérieuse sélection parmi les candidats et d'exiger d'eux beaucoup plus que ce qu'on peut demander à des hommes insuffisamment rémunérés.

Mais, en tout état de cause et quelle que soit la solution adoptée, il faut agir sans retard, car la première condition pour produire, est d'avoir des producteurs ; et la sauvegarde de nos populations indigènes contre la maladie et contre la mort est incontestablement l'un des éléments essentiels de la mise en valeur de notre Empire colonial.

MICHEL LARCHAIN.



ÉCHOS

M. Albert Sarraut, qui remplace si avantageusement M. Henry Simon à la tête du Ministère des Colonies, a fait, il y a quelques jours, de fort intéressantes déclarations.

Parlant du programme immédiat à appliquer pour mettre en valeur notre Empire d'outre-mer, Albert Sarraut a signalé les deux points sur lesquels un effort pratique doit immédiatement se porter. Organiser d'abord, avec le concours de l'initiative privée toujours préférable, en cette matière, à l'étatisme, une flotte, une marine coloniale, pour transporter en France, sous le pavillon national, des produits qui, depuis trop longtemps sont inutilisés par nous ou naviguent sous le pavillon étranger vers des marchés extérieurs où nous allons les racheter. En second lieu, réaliser la prompte exécution dans nos colonies d'un programme de grands travaux, s'appliquant à l'outillage économique, aux voies ferrées, routes, ports, comme à l'exploitation intense et méthodique des abondantes richesses du sol et du sous-sol.

« Tel est le programme immédiat, a poursuivi M. Sarraut. Aucun de ces points n'a échappé à l'attention de mes prédécesseurs : l'inventaire des ressources de nos colonies, la détermination de leurs besoins en moyens de transport, l'établissement d'un plan de travaux publics ont fait l'objet de leurs études et des discussions de comités dont j'ai compulsé avec profit la documentation précieuse. Je revise en ce moment le plan de navigation comme le plan d'ensemble des travaux. La mise au point ne tardera pas.

« Restera à passer aux réalisations : il est vrai que ce n'est pas le plus aisé. Je me borne pour l'instant à vous dire que j'ai repris les conversations utiles avec mes collègues des finances et de la marine marchande; l'un et l'autre sont prêts à me donner tout leur concours. La solution « navale », pour les colonies, se lie étroitement à la solution du problème de la marine marchande pour l'ensemble du pays ; l'association et l'intervention des colonies elles-mêmes, dans la constitution de l'instrument de navigation colonial, sont des moyens à ne pas négliger. J'ai là-dessus quelques projets que je vais faire examiner de près.

« Quant à la solution « financière », c'est-à-dire à la création des ressources nécessaires pour l'exécution d'un programme de grands travaux qui se chiffre à près de trois milliards, elle mérite réflexion, touchant le choix du meilleur système : budget extraordinaire, ou création du crédit national d'outre-mer, dont M. Klotz parlait naguère à la Chambre. »



Un rapport du service économique de l'Indo-Chine fournit d'intéressants renseignements sur la situation actuelle de la production du coton au Cambodge.

Pour la seconde fois, en trois années, les cultivateurs de cotonnier en terres rouges subissent les effets de conditions climatériques nettement défavorables : ces effets ont été cette année d'autant plus sensibles que l'effort avait été plus considérable et que les cultures avaient porté sur des surfaces beaucoup plus importantes que précédemment.

Mais il n'y a pas lieu de redouter pour cela que les Cambodgiens montrent moins d'enthousiasme pour cette culture : les habitants des terres rouges se sont rendu compte des causes qui ont contribué à annihiler en grande partie leurs efforts : ils sauront profiter de la leçon en portant plus d'attention, à l'avenir, pour l'époque des ensemencements.

D'autre part, ils ont pu voir que les cultures de paddy faites dans les mêmes conditions de sol, et que même les rizières de plaine s'étendant au pied de leurs affleurements de terres rouges, n'avaient pas été plus favorisées, et savent en outre que les cultures de coton sur berges n'ont fourni, cette année, qu'une récolte fortement déficitaire.

Quant au prix payé pour le coton des terres rouges, quoique inférieur à celui qu'ils avaient obtenu l'année dernière, il n'a pas été difficile de leur faire comprendre que, d'une part, avec la fin des hostilités, la consommation du coton avait diminué dans une très forte proportion d'où il résultait que les cours exceptionnels auxquels était monté ce textile, en 1917 et 1918, avaient tendance à revenir à un taux plus normal ; et que, d'autre part, la hausse constante du taux de la piastre était bien faite pour amener l'avilissement du prix en monnaie locale des produits destinés à l'exportation.

Ils ont d'ailleurs pu se rendre compte qu'aucune transaction ne se faisait à ce moment en ce qui concerne le coton des berges que les producteurs offraient au prix de 5 piastres 50 et 7 piastres le picul de 60 kilos, sans grand succès, les acheteurs chinois pour le compte de l'usine de Khsach-Kandal ou pour celui de la Société cotonnière du Tonkin se tenant tous sur l'expectative.

Il en résulte donc l'impression que les cultivateurs des terres rouges vont renouveler l'effort qu'ils avaient accompli l'année dernière ; de tous côtés, dans les Khums de Chamcar-Krauch et de Chamcar-Svay principalement, des terrains ont été nouvellement défrichés durant la saison propice. Ces terrains sont tous destinés à la culture du cotonnier, et sont actuellement aménagés.

Avec les premières pluies qui sont tombées régulières depuis le commencement d'avril, les semailles du maïs sur ces terrains ont été faites en temps voulu, de sorte qu'ils seront disponibles au moment opportun pour l'ensemencement du coton.

La campagne cotonnière prochaine se présente donc sous des auspices assez favorables.



SUR LES GRADINS DANS LES COULOIRS

Nul n'ignore que le malentendu qui divise le Parlement et les ministres ait de fâcheuses répercussions dans le pays. A ce Parlement, frais éclos de la consultation nationale, les bons conseils ne manquent pas. « Il voulait travailler, dit-on, et ne plus faire de politique et voici qu'il n'est question que de politique et que l'heure du travail est sans cesse ajournée. » Les mêmes conseilleurs, les mêmes commentateurs, les mêmes spectateurs qui menèrent dans les derniers mois de l'an dernier, contre le Parlement défunt, les si violentes campagnes de discrédit que l'on sait, recommencent de plus belle aujourd'hui, et il semble que ce soit dorénavant un mot d'ordre dans tous les organes destinés à influencer l'opinion, de dénigrer, de discréditer le Parlement et les institutions parlementaires.



Nous ne constaterons point une fois de plus qu'à ce jeu, c'est le régime même qui est en cause et que le mécontentement d'un peuple qui se désaffectionne peu à peu des institutions républicaines et les tient pour définitivement périmées ou définitivement impuissantes, ne peut se donner libre cours que vers la dictature ou vers le désordre, vers le césarisme ou le bolchevisme.

Fidèles à la ligne de conduite dont nous ne nous sommes jamais départis dans cette Revue, nous n'hésiterons jamais à dire au Parlement les vérités, même désagréables, qu'il faut lui dire pour le garder de lui-même et nous n'hésiterons jamais non plus à le défendre dans son principe, lorsque ce principe est menacé, envers et contre toutes les campagnes tendancieuses et les calomnies injustes, imprudentes ou criminelles.

Or, dans le malaise qui pèse si lourdement sur chacun, dans les mouvements désordonnés qui agitent, qui déchirent la France, dans le conflit qui ajourne l'heure tant attendue de la reconstitution par le travail et l'effort commun, il faut le dire nettement : le Parlement n'a aucune responsabilité, aucune. Toute la responsabilité, la plus lourde et la plus écrasante, pèse sur le gouvernement, le pays ne l'ignore pas.



Nous avons dit maintes fois ici combien la querelle d'école, dite de la séparation des pouvoirs nous paraissait futile et vaine. Il n'existe qu'un seul pouvoir : le pouvoir législatif qui est l'expression directe de la volonté du souverain. Quand à ce qu'on appelle improprement le pouvoir exécutif, il n'est pas autre chose que l'exercice d'une fonction simplement déléguée. Il s'ensuit que, constitutionnellement, nous ne pouvons pas, nous ne voulons pas admettre la responsabilité des pouvoirs publics vis-à-vis du pays. Lorsque les rouages fonctionnent mal, le Parlement, puisqu'il est le seul maître, est le seul responsable. Encore faut-il qu'il soit bien le seul maître. C'est dire que lorsqu'il y a conflit ou simplement malentendu, c'est à l'exécutif à s'incliner immédiatement, puisque le législatif porte seul le poids de la responsabilité.



Or, puisque l'on ne voulait plus connaître de questions de personnes, qu'il ne devait plus y avoir de luttes de partis, il est fâcheux que des questions de personnes ou de partis semblent aux esprits superficiels jouer le principal rôle dans la présente affaire. Mais à supposer même qu'il n'y eût en cause qu'une question de personne, qui donc s'entête au grand dam de chacun et contre l'intérêt national, dans cette question de personne ? Est-ce le Parlement ou le gouvernement ? Qui donc, alors que les concessions les plus larges ont été faites d'un côté, que les conditions d'une transaction féconde sont venues incessamment toujours du même côté, exprimées avec une modération presque déconcertante, qui donc, encore une fois, s'entête et s'obstine dans une intransigeance absolue et rend impossible ainsi la solution d'aucune affaire urgente ?



Le Parlement issu d'une consultation nationale qui a déclaré vouloir rompre avec toutes les anciennes personnalités politiques, mêlées à des affaires dont il ne veut plus entendre parler, a bien, ce semble, le droit de donner une indication sur la composition du ministère et le choix des collaborateurs qui vont travailler sur ses indications et sous son contrôle.

Il a bien, et c'est même là son principal rôle, son mot à dire et sa volonté à exprimer sur le choix des commis auxquels il entend déléguer le soin des affaires techniques. Et lorsqu'il s'agit du ministère de l'Intérieur, il faut bien que le Parlement, voulant exprimer sa pensée sur le choix exclusivement politique du titulaire d'un département exclusivement politique, fasse de la politique. Le lui reprocher est injuste et de mauvaise foi, et procède bien de la campagne systématiquement anti-parlementaire que l'on sait.

Et si certains reprochent au Parlement de s'obstiner à ne pas vouloir faire abstraction de ses préférences ou de ses répugnances, et de ne pas préférer la France à tous les autres intérêts en cause, ne peut-on pas avec quelque apparence de raison retourner à M. Millerand l'accusation d'aimer M. Steeg plus que la France, puisque, malgré des conseils, des avertissements incessants, malgré le chiffre dérisoire des votes de demi-confiance obtenus d'ailleurs avec force réticences et réserves, et malgré la certitude d'un apaisement immédiat, il n'admet aucune concession sur les choix souverains de son esprit infaillible.



On nous concédera que nous ne mettons aucune passion dans ces débats et que nous ne nous prononçons point sur le fond de l'affaire, mais, puisque le rôle nous est dévolu d'émettre sur le spectacle parlementaire de simples réflexions de bon sens, il est permis, même à une homme de gauche, de rétablir pour l'honneur de la logique et de la bonne foi, les responsabilités. Il est permis aussi de s'étonner, pour l'honneur des institutions parlementaires qu'un Président du Conseil qui vient de déclarer formellement, catégoriquement qu'il n'admettrait pas une demi-confiance et qui réclame de l'unanimité une confiance absolue pour une œuvre de longue durée, estime cette confiance absolue consacrée par 270 voix contre 615, et fasse mine de ne pas comprendre qu'il y a en tout cas dans ce chiffre pénible une indication dont il faut tenir compte sous peine de tenir pour non avenu le régime parlementaire lui-même.

Dire ceci, ce n'est pas faire de la politique. Si la Chambre faisait de la politique, elle se serait bornée à reproduire le dur ordre du jour qui chassa brutalement, le 9 juin 1914, le paradoxal ministère de M. Ribot, défunt aussitôt que né : « La Chambre, soucieuse d'imposer le respect des décisions du suffrage universel... », mais la Chambre de 1920 n'est pas celle de 1914. Répugnant à la politique, elle a dédaigné ce triomphe trop facile.

Lorsque mon excellent ami Rozier fut proclamé élu par le scrutin du vendredi 23, et qu'il vint enfin prendre place parmi ses collègues, Lauche qui est un pince-sans-rire, plein d'esprit, lui dit : « Je vais te donner le mot de passe de la maison : « Ici, on ne fait pas de politique. »

Il y a un autre mot de passe que le pays aurait entendu avec plaisir, c'est : « Plus de camaraderie ». Si la Chambre veut donner au pays, qui l'attend, cette satisfaction, il lui faudra tâcher d'expliquer non par la camaraderie, non par des considérations de personnes, au lendemain du ministère Millerand, l'élection à la vice-présidence de la Chambre, de ce brave, de cet excellent Groussier qui est tout de même socialiste unifié, et par de hautes considérations politiques l'admission de M. Painlevé.



Ce qu'il y a de profondément moral et de profondément réconfortant dans l'admission de M. Painlevé, qui est par ailleurs un fort galant homme, c'est que la grosse majorité des élus du Bloc national de la Seine a voté pour le chef des dissidents contre leurs bons camarades du Bloc. Ainsi se trouve — enfin ! — dénoncé le pacte immoral, le syndicat de réélections mutuelles connu sous le nom fallacieux de Bloc national, qui risquait d'empoisonner pour longtemps toute politique de principe, de programme et de doctrine.

M. Calary de Lamazière, M. Molinié, M. Payer ont bien fait de voter pour M. Painlevé contre leur ami Spronck. Ils ont donné un admirable démenti à la République des camarades et dénoncé en même temps l'ignominieux Bloc national.

Et puis, surtout, comme les meilleures plaisanteries sont les plus courtes, ils ont signifié qu'il valait mieux ne pas abuser, aux plaisantins qui voulaient persuader aux droites départementales ahuries que l'excellent M. Steeg n'était qu'un bon et brave conservateur issu du Bloc national, une manière de Dausset plus modéré ou de Raphaël-Georges Lévy protestant.



Les gens qui professent pour le génie propre de M. Millerand la plus profonde admiration, s'accordent cependant à lui dénier cette qualité précieuse en politique qui est le tact et qui doit s'accompagner du sens de la mesure et de l'opportunité.

Au moment où le Parlement marchande, pour ne pas dire plus, sa confiance au nouveau Président du Conseil, voici qu'un communiqué officiel nous fait savoir que le cabinet envisage le relèvement de l'indemnité parlementaire, mais que « la question ne saurait être abordée avant que les difficultés politiques soient aplanies ».

En d'autres termes, des esprits malveillants pourraient interpréter ce communiqué ainsi : « Le gouvernement facilitera aux députés l'accession aux 30.000 fr. lorsque ceux-ci lui auront donné une confiance absolue et sans réserve. »

Evidemment, ce marché n'est pas dans les intentions de M. Millerand, qui est un honnête homme, mais comment ne voit-il pas que là, encore, il est manœuvré, et que les gens qui veulent absolument déconsidérer le Parlement dans l'opinion publique, se servent de son nom pour une opération dont les parlementaires ne lui sauront d'ailleurs aucun gré ?

MIDAS.

N. B. — La Chambre, ajournant provisoirement les interpellations (et l'issue de ces interpellations n'est pas douteuse), a décidé de nommer les grandes commissions par les groupes comme autrefois.

Nous nous proposons la semaine prochaine, si les événements politiques nous en laissent le répit, de faire avec nos lecteurs une promenade dans les nouveaux groupes de la nouvelle Chambre.



BIBLIOGRAPHIE

DONNONS UNE CONSTITUTION A LA FRANCE [1]

Pourquoi ? La France vient de réédifier tous ses pouvoirs, Conseils, Parlement, Présidence. Où voit-on qu'elle ait eu dessein de le faire sur d'autres plans que les graphiques légaux ? Que, comme le suppose l'auteur de ce manuel, par ailleurs fort intéressant, elle « souffre de n'avoir pas de constitution politique » ? Et que « tous les Français tombent d'accord sur la nécessité » d'en donner une à la France ? C'est tout le contraire que paraissent signifier tant d'élections successives. Il ne reste rien des réformes où « de multiples ligues, des partis nouveaux » (ligue France pour l'organisation de la démocratie, parti de la Démocratie nouvelle, ligue civique, 4e République) tentaient par leur tintamarre d'étouffer la volonté populaire. Rien des magnifiques projets d'ébranlement universel des institutions politiques dressés pour immobiliser notre inégalité sociale. L'expérience montrera ce qui peut survivre du programme de Ba-ta-clan: si c'est un bloc ou seulement un piédestal. Mais à coup sûr ce ne sera plus le socle de cette dictature cacochyme que nos néo-constituants voilaient sous l'euphémisme d'un « renforcement du pouvoir exécutif ». Le scrutin du 17 janvier posait le problème ; il l'a résolu dans une clarté décisive.

« Décentralisation, séparation des pouvoirs, stabilisation et renforcement du pouvoir exécutif, représentation différenciée des aspirations politiques, des intérêts territoriaux et des intérêts économiques, égalité politique des sexes, vote familial », si l'on écarte du programme où M. Charles Briand synthétise ses critiques et ses vœux ce qui y paraissait essentiellement périlleux pour la conservation de la République elle-même, entre autres la conception d'un président élu sans le concours d'un Parlement auquel il arracherait l'initiative des lois, on notera là bien des objets dignes d'étude. Mais ces réformes secondaires, s'il en est de souhaitables, devraient-elles être inscrites dans les textes constitutionnels ? Ne suffirait-il pas de les promulguer dans des lois moins immuables ? Surtout que faut-il changer : notre constitution ou nos méthodes de travail ? La thèse que nous soutenons récemment ici (*Europe Nouvelle*, 13, 20 décembre) reçoit quelques confirmations de prix: par exemple celle des propositions où M. Louis Marin et Joseph Barthélémy ont mis en valeur les conclusions d'une vaste expérience et d'une autorité singulière (C. D., 12e législ., nos 122, 123, 124, 134, 137, 228). Le gouvernement de la France gagnera plus à un fonctionnement méthodique, scientifique des commissions législatives qu'à toutes les prescriptions qu'on codifierait sous la rubrique « Des Ministres ». Par ailleurs, quel avantage aperçoit-on à déclarer que « les députés ne seront rééligibles qu'après un intervalle de la durée d'une législature » ? Après avoir tenté de vider le Parlement de la réalité de son pouvoir, se proposerait-on de le priver de ses compétences ? C'est un conservateur, cependant, M. Bonar Law, qui disait naguère à peu près aux Communes : « Je déteste les *politiciens*, si l'on entend par là ceux qui ne cherchent qu'un moyen de subsistance dans la politique. C'est une injure assez sotte, au contraire, si elle doit viser des citoyens qui n'entendent pas traiter en amateurs les choses de l'État, mais y consacrer toute leur énergie, et, à cet égard, *nous avons besoin de politiciens professionnels.* » De même le cumul des mandats législatifs comporte des bienfaits, les électeurs ayant toute facilité pour en empêcher les abus. Enlevez, comme le propose M. Charles Briand, aux

[1] Ch. Briand, édit. Bossard, in-16.

conseils généraux (ou régionaux) la collaboration des sénateurs, des députés qui y siègent : que resterait-il? le Préfet — de la démocratie, moins qu'on pense. L'auteur de cet utile compendium préconise l'égalité politique des sexes ; mais c'est la tyrannie qu'on organise si l'époux vote pour la femme mariée. L'incapacité politique des étrangers va de soi. Cependant convient-il de l'étendre à tous ceux qui ne sont pas *issus de père et de mère nés français?* Sans remonter à Pharamond dont Mézeray prétend insolemment que le nom signifie en langue germanique *Bouche de générations*, ni à Mérovée dont cet historiographe insinue qu'un taureau marin y eut quelque part, ce qui pose un problème de nationalité assez trouble, ni à Childéric qui eut l'extrême légèreté, non pas sans doute d'enlever Basine au roi de Thuringe, ce qui était son affaire, mais de faire de cette étrangère la mère de Clovis, ce qui reste la nôtre, ni à Charlemagne qui prit une Lombarde malgré que le Saint-Père lui représentât justement que les Lombards sont « puanz et infectez de lèpre », non plus qu'à Louis XIII qui tira le Roi-soleil des flancs d'une Espagnole (avec cette excuse que son patriotisme retint, du moins, si bien ce souverain frigide, qu'il le fallut porter, le premier soir, de force chez la reine), ni à tant de mélanges autrichiens et italiens dont notre histoire est faite jusqu'à et y compris Napoléon Bonaparte, combien connaissez-vous de souverains de la maison de France qui seraient dignes d'être électeurs municipaux aux termes de cette nouvelle constitution ?



L'INSTITUT INTERMÉDIAIRE INTERNATIONAL

L'*Institut intermédiaire international* de la Haye est d'un type complexe. Créé en pleine guerre, en 1917, il prit nécessairement une forme exclusivement nationale. « Ce sera, disaient ses initiateurs, une institution de caractère purement et exclusivement néerlandais par laquelle la Hollande veut poursuivre sa tâche historique... ». Mais c'est au Palais de la Paix que furent inaugurés ses travaux ; et ainsi, mais surtout par son but, il se rattache aux fondations dont les assises dessinaient avant et pendant la catastrophe du vieux monde le plan initial de la Société des Nations. Ainsi s'expliquent à la fois l'étroitesse de la base, l'étendue des objets de cet office si utile. Il a pour but, au terme des statuts, « de fournir des renseignements pour toute affaire d'intérêt international, ne présentant pas un caractère secret ou particulier, soit sur le droit des gens, le droit national ou international et son application, soit sur des questions économiques et statistiques ou de politique commerciale ». Ces renseignements sont distribués gratuitement en principe.

D'autre part, l'Institut édite des publications suivies concernant : 1° les conventions internationales de la Haye de 1902 et de 1905 ; 2° un recueil de décisions en matière de prises prononcées pendant la guerre ; 3° un répertoire des traités internationaux ; 4° un Bulletin trimestriel qui nous semble établi sur un plan tripartite: *a*) études théoriques de politique et de jurisprudence ; *b*) listes de documents officiels de divers Etats ; *c*) résumé des questions adressées à l'I. I. I. et des réponses qui y sont faites (1).

On conçoit qu'il soit extrêmement délicat d'apprécier dès à présent le résultat de tels efforts. Plus ils sont méthodiques, compréhensifs, plus ils paraîtront dès l'abord insuffisants, entrepris dans le bouleversement de l'univers, entre des fils de fer barbelés. En se concentrant à la Haye sur un terrain national, ces initiateurs généreux se condamnaient aussi à superposer leur office à d'autres œuvres existantes. A qui en faire grief ? A des novateurs impatients ou aux institutions antérieures dont la vie restait trop souvent latente ? Ce désordre, on le voit jusque dans nos institutions nationales dont l'ignorance réciproque et les rivalités restent cependant sans excuse. Des entreprises comme celles de l'*Institut intermédiaire international* posent enfin le problème d'une concentration mondiale de la documentation internationale, laquelle n'empêche pas mais exige une division du travail où aucune ambition légitime ne pourrait être frustrée. Pourquoi la Société des Nations n'y consacrerait-elle pas ses soins? J. R.

(1) La Haye, 3 Oude Schevenngsche weg. Ce bulletin est trimestriel.



SCIENCE ET PROPAGANDE

C'est l'historique d'une « colossale » entreprise de propagande intellectuelle que M. Alfredo Niceforo, professeur à la Faculté de Messine, nous offre dans son petit livre *Les Germains* (1), dont l'éditeur Bossard publie la traduction. M. Niceforo nous administre en même temps la preuve qu'on peut être un anthropologiste et un démographe de mérite, tout en étant un humoriste accompli.

Car l'entreprise de propagande dont il dresse pour nous le bilan (où pendant de longues années les recettes l'emportèrent de loin sur les frais) n'était qu'une gigantesque mystification à laquelle a collaboré depuis un demi-siècle l'élite de la science allemande. Il s'agit, en effet, de la base scientifique du pangermanisme, à savoir que le peuple allemand est « du point de vue physiologique et mental un modèle qui le fait supérieur à tout autre ». M. Niceforo ajoute du ton de pince-sans-rire qui est celui de tout son livre : « Baser la doctrine *politique* de la suprématie d'un peuple, et en l'espèce le pangermanisme, sur une doctrine anthropologiste, c'est-à-dire *scientifique*, qui place au sommet de la hiérarchie des races « la race allemande », c'est bien faire dériver la politique de la science, et par elle la justifier ; et c'est résoudre, avec tout l'éclat et la grandeur de la théorie elle-même, le problème — tant de fois tenté en vain ! — de la *politique scientifique*. »

Que nous enseigne l'anthropologie, ou plus exactement l'anthroposociologie ? Elle nous enseigne que les hommes se distinguent par la forme de leur crâne ; les uns appartiennent à une race supérieure, ce sont les dolichocéphales, au crâne allongé, aux cheveux blonds, aux yeux bleus ; les autres font partie d'une race inférieure, ce sont les brachycéphales, au crâne rond, aux cheveux châtains, aux yeux gris ou châtains.

Des crânes préhistoriques dolichocéphales découverts en 1865 en Allemagne, avaient été dénommés crânes du type germanique, au lieu d'être étiquetés type dolichoblond. C'est de là que datent l'équivoque et la mystification. Une confusion s'établit entre le *type physique* et la *nationalité*. « Les conséquences, dit notre auteur, en furent aussi audacieuses que simples. Notre homme, osaient, en effet, dire les Allemands, ce dolichocéphale blond, ou germanique, n'est-ce pas celui-là même que l'on a déjà vu sortir toujours victorieux des conflits sociaux, conquérir les sommets des hiérarchies sociales et créer la civilisation dans les agglomérations urbaines ?... S'il en est ainsi les plus capables d'entre les exemplaires humains sont évidemment ceux appartenant au type germanique ! Et alors, de l'idée de supériorité de race dans la lutte des classes, on vole à l'idée de supériorité de race dans les luttes nationales, puis à la vision d'une nation dominatrice de l'univers. »

M. Niceforo démontre successivement que le type dolichoblond a disparu de plus de la moitié du territoire allemand ; que l'histoire de la civilisation est loin d'être uniquement celle de la race germanique ; que les hommes de génie n'appartiennent pas tous au type germain ; que les cheveux blonds et les yeux bleus des héros grecs n'étaient qu'une fiction poétique, obéissant au désir de faire du rare l'image du beau et à « l'attraction pour ce qui est le moins fréquent ». Il termine en mettant à sa place — qui est une des premières, sinon la première dans l'histoire de l'humanité — le dolichocéphale brun, appelé aussi *Homo mediterraneus* ou *Homo meridionalis*.

Mais ce qu'il nous importe surtout de retenir ici, c'est la puissance d'une propagande méthodique, comme l'était la propagande pangermaniste, mise au service de n'importe quelles idées, même fausses.

Nous n'avons sans doute pas le droit de croire que le vrai art ait moins de chance d'accueil que le faux. Pour que l'étranger nous apprécie, nous n'avons pas besoin, comme les Allemands, de lui offrir des photographies truquées, mais n'oublions pas de lui en offrir de véridiques, aussi nombreuses et variées que nous le pourrons. B. C.

(1) A. NICEFORO, *Les Germains*, traduction de G. Nesvo. Bossard, éditeur, pp. 178.



L'Action de l'Internationale Syndicale

Pendant le dernier trimestre de 1919, l'activité de l'Internationale syndicale a été en grande partie absorbée par la Conférence de Washington. Nous avons déjà exposé les résultats de l'effort accompli à cette occasion par les représentants ouvriers et nous avons également montré le rôle décisif que doit jouer, dans l'organisation internationale du travail, le mouvement prolétaire de tous les pays.

Il n'est pas inutile de rappeler ici ces préoccupations. Elles ont dominé pour une grande part les réunions du Comité de l'Internationale qui se sont tenues à Amsterdam du 21 au 24 janvier. Nous avons eu à y examiner, d'une part, l'exécution des décisions de la Conférence Internationale ; d'autre part, les questions demeurées en suspens ou qui doivent faire l'objet de discussions nouvelles : application de la semaine de 48 heures aux travailleurs maritimes et agricoles, réglementation générale de l'émigration, grave problème qui n'a guère été qu'effleuré à Washington, organisation de l'Office International du Travail. Les résolutions ainsi arrêtées, les six représentants ouvriers au Conseil d'administration de cet office — et qui tous appartiennent à des organisations affiliées à l'Internationale — vont avoir à en poursuivre immédiatement la réalisation.

Ce qui domine, c'est la volonté exprimée de façon catégorique, de poursuivre l'application et le développement des travaux de Washington, d'en tirer le meilleur profit pour la classe ouvrière et de faire servir l'Organisation du Travail à la grande cause de la paix et de la Société des Peuples.

Mais s'il est exact de dire que la plus grande somme d'activité de l'Internationale syndicale a été mise en œuvre à l'occasion de la Conférence de Washington et si elle a été appelée notamment à obtenir l'admission des Puissances centrales, d'autres efforts, dont l'importance peut être grande, ont été accomplis sur d'autres terrains. La réunion du bureau avait été précédée de peu de jours par l'envoi d'un train complet de vivres adressé par l'Internationale aux ouvriers de Vienne. Cette démarche — à laquelle il faudrait joindre l'envoi de secours adressés en Autriche sous une autre forme — est le résultat significatif d'une campagne menée par l'Internationale auprès des groupements affiliés en faveur des ouvriers de l'Autriche allemande dont la situation économique est lamentable. Elle indique déjà avec quelle force l'organisation commune aux travailleurs de tous les pays pourra faire jouer la solidarité internationale. D'autre part, ce serait peu de se borner à dire qu'après la grande guerre, l'humanité a repris tous ses droits. A ce sentiment si légitime s'ajoute pour les travailleurs le désir de rétablir en Europe l'équilibre indispensable à fonder la paix. C'est dans le même esprit que l'Internationale syndicale a discuté la situation économique générale de l'Europe centrale, celle de l'Autriche, celle de l'Allemagne — laquelle est loin d'être aussi claire que certains voudraient donner à le croire ; c'est la même idée de justice et de réconciliation qui l'a amené à reprendre ses efforts pour la libération des prisonniers de guerre et pour obtenir leur rapatriement le plus rapide. De même, elle ne pouvait méconnaître la gravité et l'ampleur du problème russe. Le Congrès International d'Amsterdam avait décidé d'entrer en rapports avec le mouvement syndical de Russie : pour diverses raisons non éclaircies, le gouvernement des Soviets n'a pas répondu aux communications qui lui ont été adressées ; le bureau de l'International a de nouveau reçu mandat de se mettre en relations, par tous les moyens possibles, avec les groupements syndicaux de la Russie. Enfin, ratifiant les décisions déjà appliquées en France sur le boycottage des munitions et matériel de guerre destinés aux armées contre-révolutionnaires, l'Internationale a décidé la généralisation de cette action ; elle va soumettre en même temps à l'examen de toutes les Centrales la proposition d'une démonstration commune limitée, contre le maintien du blocus et pour affirmer le droit imprescriptible que les peuples ont de disposer d'eux-mêmes.

Dans toutes ces résolutions les mêmes soucis se sont fait jour : celui de travailler par tous les moyens à soutenir la cause de la paix en supprimant les germes de guerre que les traités ont laissé subsister, et celui d'assurer de façon positive la solidarité des prolétariats.

Si maintenant, tenant compte des résultats déjà acquis, de l'autorité morale conquise par la Fédération Internationale syndicale, on veut bien se rappeler que celle-ci a été reconstituée il y a tout juste six mois, on peut mesurer que l'effort accompli est loin d'avoir été médiocre et se rendre compte de ce qu'il pourra donner à l'avenir. La nouvelle conception d'une Internationale active, qui est autre chose qu'un bureau de correspondance — conception dont on peut bien rappeler que c'est l'organisation française qui l'a imposée — a dès maintenant fait ses preuves. La croissance rapide de l'organisation elle-même en donne un nouveau témoignage. Aux organisations nationales qui avaient apporté leur adhésion initiale à Amsterdam, d'autres sont venues se joindre : la Centrale grecque, la Fédération syndicale de l'Afrique du Sud, celle du Canada, sont d'ores et déjà affiliées. On peut, d'autre part, escompter l'adhésion prochaine de nouveaux pays, parmi lesquels nous pouvons citer le Japon et les Indes anglaises où se manifestent un vif éveil du mouvement ouvrier ; l'Australie, et de plus les Etats nouveaux ou profondément modifiés par la guerre : la Pologne, les nations riveraines de la Baltique, celles qui se partagent les Balkans. A l'heure actuelle nous sommes en droit de penser que dans une période prochaine, la Fédération Internationale Syndicale comptera au moins 23 millions de membres, c'est-à-dire qu'elle sera — et de beaucoup — la plus puissante organisation internationale réalisée par les travailleurs pour la défense du Travail et de la Paix.

L. Jouhaux.

MEMENTO

A. Chaumeix. — M. Gustave Lanson et l'Ecole Normale Supérieure. (*Revue Hebdomadaire*, 27 décembre.)

E. Tonnelat. — L'inauguration de l'Université française de Strasbourg. (*Alsace républicaine*, décembre.)

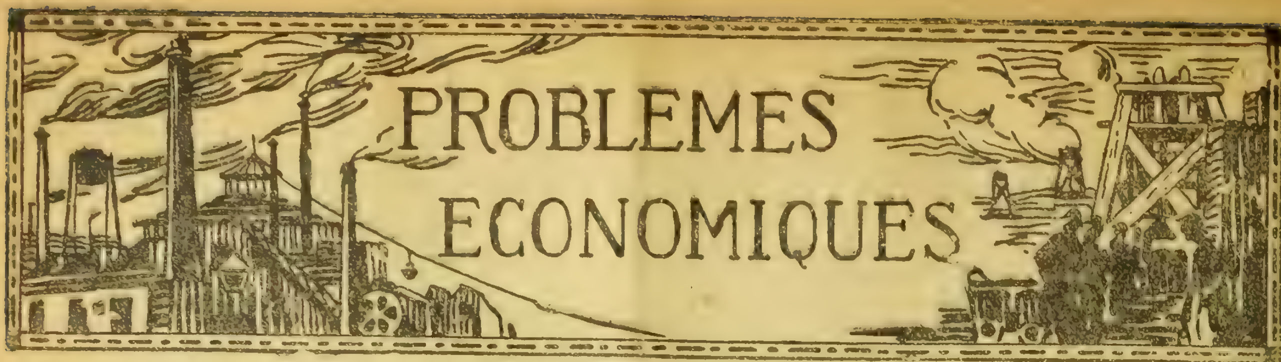
Mme Levesque-Marin. — Les Ecoles primaires supérieures et la Réforme des Ecoles Normales. (*Manuel Général*, 27 décembre.)

L'Œuvre des Lycées français au Brésil (*Le Brésil*, 11 janvier).

Victor Margueritte. — Une Université du Travail (*Information Universelle*, 8 janvier).

Le Congrès des Amicales d'Instituteurs (*Information Ouvrière*, 8 janvier).

La question scolaire et les catholiques en Angleterre (*Les Nouvelles Religieuses*, 1er janvier).



La Reconstruction de l'Europe

LES IDÉES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DE M. KEYNES

Dans l'*Europe Nouvelle* du 10 janvier, j'ai donné un aperçu général du livre de M. Maynard Keynes intitulé : *les Conséquences économiques de la Paix.*

Je voudrais insister cette fois sur la partie positive de l'ouvrage, et analyser en détail le septième et dernier chapitre où l'auteur propose les remèdes qui lui paraissent de nature à réorganiser la vie économique de l'Europe.

Ce chapitre est divisé en quatre parties. M. Keynes y étudie :

1° La revision du Traité ;

2° Le règlement des dettes interalliées ;

3° La question de l'emprunt international et de la réorganisation du crédit ;

4° Les relations de l'Europe centrale avec la Russie.

Examinons successivement chacun de ces quatre points.

I. — La Révision du Traité

M. Keynes, qui trouve le traité mauvais dans son ensemble comme dans tous ses détails, se borne à suggérer des modifications pour les clauses qui concernent : 1° les réparations ; 2° le charbon et le fer et 3° les tarifs.

1° Les réparations.

La somme totale à payer par l'Allemagne doit être fixée à £ 2.000 millions.

La livraison des navires marchands, des câbles sous-marins, du matériel de guerre, des propriétés d'État des territoires cédés, etc., pouvant être estimée à environ £ 500 millions, il reste £ 1.500 millions que l'Allemagne aurait à payer (exempts d'intérêts) en trente annuités de £ 50 millions à partir de 1923.

La Commission des Réparations doit être dissoute, ou si elle a encore quelques tâches à accomplir elle doit dépendre de la Ligue des Nations et comprendre des représentants de l'Allemagne et des pays neutres.

L'Allemagne s'acquittera de sa dette annuelle comme elle l'entendra, et les réclamations en cas de non-exécution de ses obligations seront adressées à la Ligue des Nations. Aucun paiement ne devra être exigé de l'Autriche

2° Le charbon et le fer.

Les options des Alliés sur le charbon allemand (annexe V) doivent être abandonnées, mais l'Allemagne doit une compensation à la France pour la destruction de ses usines. Elle aura à lui livrer pendant dix ans au plus une quantité de charbon égale à la différence entre la production annuelle d'avant-guerre des mines du Nord et du Pas-de-Calais et la production de ces mines pendant ladite période ; les livraisons ne pourront dépasser 20 millions de tonnes pour chacune des cinq premières années et 8 millions pour chacune des cinq suivantes. Cette obligation même tombera au cas où le plébiscite priverait l'Allemagne de la Haute-Silésie.

La convention concernant la Sarre restera en vigueur, sauf que l'Allemagne ne devra pas recevoir de crédit pour les mines et qu'on lui restituera les mines et le territoire inconditionnellement après dix ans. La France s'engagera pour cette période à livrer à l'Allemagne au moins 50 % du minerai de fer qui lui venait de Lorraine avant la guerre, en échange d'une quantité de charbon égale à ce qu'envoyait l'Allemagne à la Lorraine.

Pour la Haute-Silésie, les Alliés devraient déclarer qu'à leur avis les conditions économiques exigent l'inclusion à l'Allemagne des districts de charbon, à moins que la volonté des habitants ne s'y oppose formellement.

La Commission du charbon devrait être sous le contrôle de la Ligue des Nations et comprendre des représentants de l'Allemagne, des autres États de l'Europe centrale et orientale, des neutres du Nord et de la Suisse. Son autorité ne devrait être que consultative, mais aurait à s'étendre aux distributions de charbon d'Allemagne, de Pologne, des États de l'ex-empire austro-hongrois et du surplus exportable du Royaume-Uni.

3° Les tarifs.

Il convient de créer sous les auspices de la Ligue des Nations, une libre Trade Union des pays qui s'engageraient à ne s'imposer mutuellement aucun tarif protectionniste. L'Allemagne, la Pologne, les nouveaux États issus des empires austro-hongrois et turc, et les États mandatés seront obligés d'y adhérer pour dix ans, après quoi leur adhésion sera facultative. L'adhésion d'autres pays dès le début sera aussi facultative. Mais l'on peut espérer que le Royaume-Uni en deviendra membre dès la création.

II. — Le Règlement des dettes interalliées

M. Keynes estime que les pays envahis doivent bénéficier de la priorité en ce qui concerne les réparations, et qu'en conséquence la Grande-Bretagne doit abandonner ses droits en faveur de la France, de la Belgique et de la Serbie. La totalité des paiements exigés de l'Allemagne servirait à relever les régions victimes de l'invasion. « Je crois, dit M. Keynes, que la somme de £ 1.500 millions suffirait à couvrir les frais de restauration. »

Puis il fait deux propositions radicales, qui impliquent toutes deux un appel à la générosité des États-Unis.

La première, c'est l'annulation des dettes interalliées (dettes contractées par les gouvernements durant la guerre).

Cette proposition, dit-il, est absolument essentielle pour la prospérité future du monde. Les Puissances particulièrement intéressées, les États-Unis et la Grande-Bretagne, feraient preuve d'une grande sagesse en l'adoptant.

Voici le tableau des dettes interalliées, en millions de livres :

Pays débiteurs	Pays prêteurs États-Unis	Angleterre	France	Total
	—	—	—	—
Angleterre doit.....	842	»	»	842
France —	550	508	»	1.053
Italie —	325	467	35	827
Russie —	38	568	160	766
Belgique —	80	98	90	268
Serbie —	20	20	20	60
Autres alliés.......	35	79	50	164
	1.900	1.740	355	3.995

Donc le total des dettes interalliées s'élève à environ £ 4.000 millions. Les États-Unis sont créanciers seulement. L'Angleterre a prêté environ deux fois plus qu'elle n'a emprunté. La France a emprunté trois fois plus qu'elle n'a prêté. Les autres alliés ont été seulement emprunteurs. Si les dettes étaient accumulées, les États-Unis sacrifieraient environ £ 2.000 millions et l'Angleterre £ 900 millions, mais la France y gagnerait environ £ 700 millions et l'Italie environ £ 800 millions.

Il s'agit pour les États-Unis d'accomplir un acte généreux. Leurs sacrifices financiers ont été infini-

ment moindres, proportionnellement, que ceux des Etats européens.

M. Keynes insiste beaucoup sur sa proposition : si elle échoue, la guerre se terminera par un réseau de tributs payables d'un allié à l'autre, dont le total paraît devoir dépasser la somme que les vainqueurs pourront obtenir de l'Allemagne. La guerre aboutira donc à ce résultat intolérable : les Alliés se payant l'un à l'autre des indemnités au lieu d'en recevoir de l'ennemi.

Ainsi la France victorieuse aura à payer à ses amis et alliés plus de quatre fois l'indemnité qu'elle dut payer à l'Allemagne en 1870 après sa défaite. « La main de Bismark, note justement M. Keynes, était légère en comparaison de celle d'un allié ou d'un associé. »

Le règlement des dettes interalliées paraît donc à notre auteur « le préliminaire indispensable pour que les peuples alliés puissent envisager autrement qu'avec un cœur désespéré l'inévitable vérité au sujet des possibilités de paiement de l'ennemi ».

Il faut ajouter d'ailleurs que ces paiements entre alliés seront une source constante de friction internationale. Au contraire, si ces dettes sont oubliées, ce sera un stimulant à la solidarité et à l'amitié sincère des nations naguère associées.

III. — L'Emprunt International

L'emprunt international est la seconde proposition financière de M. Keynes.

La production européenne ne pourra reprendre « sans une mesure temporaire d'assistance extérieure ». La tâche de trouver les ressources immédiates doit en grande partie incomber aux Etats-Unis.

Ici une grave objection se présente. Après leur récente expérience, les Etats-Unis répugnent à se mêler plus intimement des affaires de l'Europe. Rien ne les garantit que l'Europe ne fera pas mauvais usage de l'argent ; La France reculera encore le jour des impositions nécessaires ; l'Italie et la Yougoslavie continueront à se battre ; la Pologne se consacrera à l'exécution vis-à-vis de ses voisins du rôle militaire que lui a assigné la France, etc.

Aucune réponse à ces objections n'est possible, écrit M. Keynes, dans l'état actuel des choses. Si j'avais une influence sur le Trésor des Etats-Unis, je ne prêterais pas un penny à un seul des gouvernements européens. On ne peut leur confier des ressources qui leur serviraient à persévérer dans une politique à laquelle républicains et démocrates sont également opposés. Mais si les âmes des peuples européens se détournent cet hiver des fausses idoles qui ont survécu à la guerre qui les a créées et substituent à la haine et au nationalisme qui les possèdent maintenant la pensée et l'espoir de la prospérité et de la solidarité de la famille européenne, la piété naturelle et l'amour filial pousseront le peuple américain à mettre de côté les petites objections d'avantages privés, et à parachever l'œuvre qu'ils ont commencée en sauvant l'Europe de la tyrannie de la force organisée.

Sans entrer dans le détail, M. Keynes indique les grandes lignes de cet emprunt. Les pays à même de prêter assistance, les neutres, le Royaume-Uni et pour la plus grande part les Etats-Unis doivent fournir les crédits nécessaires à tous les belligérants, qu'ils soient alliés ou ex-ennemis. La somme requise ne serait pas aussi élevée qu'on pourrait le supposer. On peut faire beaucoup avec un fonds de £ 200 millions au début. En dehors de cet emprunt pour l'achat de vivres et de matériel, on pourrait créer un fonds de garantie, de £ 200 millions également, auquel contribueraient, selon leurs moyens, tous les membres de la Société des Nations.

Ainsi l'Europe recevrait le minimum de ressources liquides nécessaires à sa réorganisation économique.

M. Keynes reconnaît qu'il faut « un grand changement de l'opinion publique avant que les propositions de ce chapitre puissent entrer dans le domaine de la politique pratique » ; mais il ajoute : « Nous devons attendre le développement des événements avec toute la patience dont nous sommes capables. »

IV. — Les relations de l'Europe centrale avec la Russie

Le monde a autant à craindre l'union d'une Allemagne et d'une Russie réactionnaire que l'alliance du bolchevisme et du spartakisme.

Il faut renoncer une fois pour toutes à l'intervention en Russie, et renouer au plus tôt les relations commerciales avec ce pays.

Avant la guerre, l'Europe occidentale et centrale importait en Russie beaucoup de céréales. Depuis 1914, la perte du marché russe a été compensée par l'utilisation des réserves, par les récoltes de l'Amérique du Nord, et surtout par une politique d'économies et de privations. Après 1920, le besoin des ressources russes sera bien plus grand encore qu'avant la guerre. Si l'on ne reprend pas le commerce avec la Russie, le blé en 1920-21 sera rare et très cher. Le blocus de la Russie, proclamé par les Alliés, est une mesure folle et de courte durée : nous bloquons beaucoup moins la Russie que nous-mêmes.

Le relèvement du commerce extérieur de la Russie sera sans doute fort lent. La productivité actuelle du paysan russe n'est pas suffisante pour fournir un surplus exportable dans les proportions d'avant-guerre. Le manque de machines agricoles et d'engrais, la paralysie des transports en sont la cause.

Je ne vois aucun moyen de remédier à cette diminution de productivité, écrit M. Keynes, si l'on passe de l'Allemagne. Il est impossible pour des raisons géographiques et autres que l'Angleterre, la France ou l'Amérique entreprennent seules le relèvement de la Russie. L'Allemagne voisine a l'expérience et le matériel dont a besoin le paysan russe. Notre intérêt est « de hâter le jour où les agents allemands seront à même de mettre en train dans chaque village russe les moteurs de la vie économique ». C'est là, une mesure tout à fait indépendante de la question du gouvernement de la Russie, « et nous pouvons prédire que, s'il est vrai ou non que la forme communiste du Gouvernement des Soviets soit en accord avec le tempérament russe, la reprise du commerce, et le retour du bien-être ne pourront développer les formes extrêmes de ces doctrines de violence et de tyrannie qui sont les enfants de la guerre et du désespoir ».

Renonçons donc à un blocus qui nuit à nos propres intérêts et qui est illégal ; encourageons et aidons l'Allemagne à reprendre sa place en Europe « comme créatrice et organisatrice de richesses pour ses voisins de l'Est et du Sud ».

Songeons moins aux haines de races, aux hostilités politiques, qu'à la solidarité économique du monde. Plus nous briserons les liens économiques de la Russie et de l'Allemagne, plus nous abaisserons le niveau de notre vie économique et plus nous augmenterons la gravité de nos problèmes domestiques.

M. Keynes termine son livre par un appel au bon sens de l'Humanité. Il faut à tout prix éviter les révolutions qui ne pourraient que précipiter la catastrophe générale.

Nous avons déjà souffert, dit-il, au delà des forces humaines. Nous avons besoin de repos. La voix véritable de la nouvelle génération n'a pas encore parlé; l'opinion silencieuse du monde n'est pas encore formée. C'est à la formation « de l'opinion générale de l'avenir » que M. Maynard Keynes dédie ce livre, qui, ainsi que je l'ai dit dans mon premier article, est un grand acte de courage civique.

PIERRE DE DOCELLES.



LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN FRANCE

Dans un bel article synthétique, nourri d'idées et de faits de la *Revue des Deux Mondes* (15 janvier), M. Maurice Barrès réclame une organisation rationnelle de la recherche scientifique, actuellement livrée au hasard et aux bonnes volontés individuelles. Pour cela, il faut commencer par créer rue de Grenelle une direction scientifique de l'Enseignement supérieur.

« En demandant la création de cette direction, conclut M. Barrès, nous posons la pierre angulaire de l'édifice qu'il s'agit de construire en vue du développement des sciences... Déjà ses lignes essentielles se dessinent. C'est dans l'ordre des recherches, l'aménagement d'instituts, pourvus de tout l'outillage et de tous les produits nécessaires pour l'étude des phénomènes. C'est dans l'ordre des applications, la création d'autres instituts, chargés de former des techniciens pour l'industrie et de déduire les conséquences pratiques des découvertes scientifiques. C'est, dans l'enseignement proprement dit, un ensemble de mesures propres à faciliter l'accès et le succès des études scientifiques. C'est enfin en ce qui a trait à l'extension universitaire, la publication de grandes œuvres françaises et l'établissement de relations régulières avec les groupements savants de l'étranger. »

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

I. Les Faits. — *Le charbon britannique.* — La pénurie charbonnière. — La production anglaise. — Extraction et besoins. — Consommation intérieure et exportations. — L'avenir !

II. Les Idées et les Livres. — *La renaissance économique.* — Surproduction générale et économistes. — Les craintes des patrons. — Stocks et faillites. — Les appréhensions ouvrières. — Chômage et production. — L'éducation économique.

III. La vie administrative et parlementaire. — *Le regroupement des ministères.* — Ministres et attributions. — Découpages et assemblages. — La bonne marche des services. — Les intérêts du public et du personnel.

I. — LES FAITS

Le charbon britannique

Rompant enfin avec l'optimisme berceur où nous avons été si longtemps entretenus on veut bien nous annoncer que notre approvisionnement charbonnier est inférieur de quarante pour cent à nos besoins. On nous menace de restrictions auprès desquelles celles de guerre étaient bénignes. On nous condamne à réduire notre consommation d'électricité et de gaz par une véritable aberration économique, comme si ces moyens d'éclairage et de chauffage n'étaient pas les moins gaspilleurs de combustibles. L'Angleterre, effrayée à l'idée de grèves possibles, restreint ou arrête les envois de charbon. La Belgique s'en montre parcimonieuse et l'Allemagne invoque la crise des transports pour en diminuer les expéditions. Que nous réserve l'avenir ? Cet hiver, relativement doux, sera peut-être suivi d'un autre rigoureux. Devrons-nous mener l'an prochain la triste existence des Viennois privés de tout par suite du manque de charbon ?

Les perspectives ne sont pas aussi sombres. L'Angleterre est en train de reprendre sa qualité de pourvoyeuse d'avant-guerre. En 1919, elle a exporté 38 millions ½ de tonnes, soit la moitié de ses exportations de 1913. Elle a expédié en même temps 12 millions de tonnes de charbon de soute, dépassant ainsi largement les prévisions officielles. En juillet dernier, Sir Geddes n'évaluait-il pas, en effet, à 28 millions de tonnes seulement, les possibilités d'exportation annuelles, alors que dans le dernier semestre seulement elles atteignaient 25 millions de tonnes !

La production hebdomadaire va s'accroissant. La réduction de la journée de travail ne l'a diminuée que momentanément. Elle s'élève aujourd'hui à près de 5 millions de tonnes par semaine, correspondant à une extraction annuelle de 260 millions. Or, la consommation britannique même est de 195 millions, dont 19 pour l'exploitation minière, 16 pour les mineurs, 15 pour les chemins de fer, 60 pour les fabriques, 35 pour la métallurgie, 7 pour l'industrie chimique, etc. etc., 18 pour la production du gaz, 35 pour les besoins domestiques. Restent donc 65 millions, soit 18 pour le charbon de soute et 47 pour l'exportation. Si même l'usage accru du pétrole ou du mazout à l'approvisionnement des navires se répand, ce sera une quantité plus forte encore qui sera disponible.

Nous pouvons donc envisager l'avenir avec calme. Le seul point noir est le prix accru encore par le change. La moyenne, par tonne, est de 64 shillings, soit au cours de 42 francs, 132 francs pris en Angleterre. Notre industrie, déjà handicapée, en sera lourdement atteinte. Un effort d'extraction nationale et un appel accru à la houille allemande s'imposent. Sachons les faire. L'Angleterre nous a donné l'exemple d'une rapide reprise pour sa production ralentie !

II. — LES IDÉES ET LES LIVRES

La renaissance économique

Au début du XIXe siècle, les économistes des différentes écoles hantés par le développement industriel intense dont ils avaient sous les yeux le spectacle, redoutaient une crise de surproduction générale, un engorgement universel des produits auxquels ils donnaient le nom de general glut. Sismonde de Sismondi symbolisait cette crainte en rappelant l'apologue de l'apprenti sorcier allemand, qui avait su mettre en action le porteur d'eau, lequel commençait par l'approvisionner mais qui, ayant oublié le mot fatidique permettant de l'arrêter, se voyait inondé et submergé par ses apports ininterrompus. En revanche, Jean-Baptiste Say n'avait pas hésité à protester par avance contre cette crainte infondée d'une surproduction générale en formulant sa loi célèbre des débouchés, d'après laquelle les produits s'échangent contre des produits. Enrichissez-vous, disait-il, produisez, apportez sur le marché et par là même vous créerez des débouchés aux autres articles fabriqués et présentés par les autres producteurs. Cette doctrine a dominé l'économie politique de tout le XIXe siècle. Proudhon a assis sur elle sa théorie mutuelliste de l'échange, en prétendant revenir, grâce à elle, à une manière de troc perfectionné, dispensant de l'usage de la monnaie et supprimant l'intérêt du capital « prélibation perçue par le capitaliste » en échange du droit d'user de son capital.

Par un renouveau assez fréquent en économie politique et par une réaction assez ordinaire, à l'heure même où nous ressentons tous les effets fâcheux d'une production raréfiée et de son influence sur les prix, une des craintes qui arrêtent les producteurs, dans la reprise de leur activité, c'est précisément celle que ressentent à la fois les patrons et les ouvriers quant aux conséquences d'une politique vigoureuse de production. M. Léonard J. Reid, dans le *Monde Nouveau* de décembre 1919, indique fort clairement comment la question se pose au gouvernement et au peuple anglais.

Considérons les patrons.

En se plaçant uniquement, sur le terrain économique, sans parler des appréhensions politiques ou sociales, nombre de producteurs et de capitalistes hésitent à entamer une surproduction par crainte de la surproduction elle-même. « Supposez, diront-ils, « que j'établisse, dès à présent, le plan d'une fabri- « cation sans cesse accrue qui, bien entendu, m'im- « posera de lourdes charges. Considérez le risque que « je cours. Le monde, vous le savez, est privé pour « un bon nombre d'années sans doute de beaucoup « de produits. Je peux donc redouter de ne pouvoir « écouler mes stocks augmentés. Qu'adviendra-t-il « dans quelques années quand le déficit actuel des « marchés sera comblé. Je resterai avec mes capitaux « engagés, ma capacité de production augmentée en « face d'une demande sans cesse décroissante. La « production aura dépassé la puissance de consomma- « tion et ainsi la surproduction me conduira tout droit « à la banqueroute. »

Cette crainte, dit M. Reid, est chimérique. La dévastation et l'appauvrissement du marché mondial suffirait à l'écarter. C'est un fantôme qui doit être renversé et détruit. Les capitalistes doivent se persuader qu'accroître leur production, c'est créer une demande à peu près indéfinie. Tout un mouvement se poursuit en ce sens. Lord Leverhulme a entamé, par exemple, une campagne en faveur de la réduction à six heures de la journée de travail, accompagnée d'un rendement plus grand des machines. Les machines doivent fonctionner plus longtemps et les hommes travailler moins longtemps. La marche prolongée de l'outillage permettra d'augmenter les salaires tout en diminuant les frais de production. Il en résultera, en effet, pour la masse du pays, une puissance d'achat plus forte et un accroissement des heures de loisir, c'est-à-dire deux conditions favorables à la demande. Supposons, par exemple, dit Lord Leverhulme, que chaque travailleur ayant plus de liberté et d'argent achète deux chemises, deux cols, deux morceaux de savon au lieu d'un. On se fera ainsi une idée de l'augmentation presque illimitée des demandes qui en résultent. Si les patrons restent enclins à redouter les grèves et les mouvements sociaux et ajournent toute expérience, en se fondant sur cette crainte ils auront tort, car ils doivent plutôt y trouver une raison de plus de prêter attention à tout système susceptible de remédier au déséquilibre économique existant.

Quant aux ouvriers, ils appréhendent la surproduction par peur du chômage. Les travailleurs anglais sont pénétrés de l'idée que l'homme qui travaille trop vole la place d'un autre. Cette idée est en grande partie responsable de la politique de stagnation, de restriction et d'autres limitations à la production. Or, en vérité, le travail loin de limiter la demande de main-d'œuvre l'accroît. Mais c'est là une démonstration qui doit être faite avec précision et persuasion. Les préjugés ouvriers sont fortement ancrés. Il faut, pour les vaincre, leur prouver qu'il est possible de concilier à un nombre décru d'heures de travail, une éléva-

tion des salaires, un meilleur rendement et un plus grand bien-être. Pour ce faire, il est nécessaire de perfectionner l'éducation économique, non seulement des classes ouvrières, mais du reste de la population. Un enseignement même sommaire de l'économie politique s'impose. Complété par une participation des ouvriers aux bénéfices, par une collaboration réelle effective des ouvriers et des patrons dans les conseils mixtes où chacun prendra le sens de ses responsabilités, il élèvera le travailleur à la notion des difficultés de la direction de ses soucis et de sa responsabilité, comme aussi la notion du risque et de sa rémunération.

En France, les travailleurs réunis en un Conseil économique du travail s'initieront aux problèmes délicats de la production envisagée dans son ensemble. Ils y acquerront les notions d'économie générale qui leur font défaut, comme aussi ils apporteront aux techniciens, aux fonctionnaires et aux consommateurs, c'est-à-dire à l'ensemble du public, le résultat de leur expérience et leur connaissance de la mentalité ouvrière vue du dedans. Rien ne les empêchera dans des réunions appropriées avec les éléments patronaux les plus avancés, de discuter les problèmes et de rechercher les solutions qu'appelle à l'heure présente, et toute réserve faite sur une profonde modification sociale, la renaissance économique.

II. — LA VIE ADMINISTRATIVE ET PARLEMENTAIRE

LE REGROUPEMENT DES MINISTÈRES

En don de joyeux avènement, le Ministère Millerand, en même temps qu'il supprimait un département ministériel, celui de la reconstitution industrielle qu'il incorporait dans les ministères dont il avait été formé, en a créé deux, celui de l'hygiène sociale et celui des pensions. Cette création soulève, à notre avis, un double problème : 1° celui de la forme sous laquelle doit se faire la répartition des attributions ministérielles ; 2° celui des conséquences que présentent ces modifications constantes dans l'organisation de nos administrations centrales.

En la forme d'abord, convient-il de laisser au pouvoir exécutif le droit de modifier, à son gré, l'organisation des administrations centrales en ajoutant, en retranchant, en modifiant comme bon lui semble. Ne serait-ce pas plus exactement une attribution du pouvoir législatif, non pas, certes, que, constitutionnellement, l'on puisse contester au pouvoir exécutif, le droit strict de le faire en l'état actuel de nos textes, mais législativement, il apparaît nécessaire d'enrayer ainsi ou de limiter un pouvoir qui peut aboutir à l'abus.

Pour les ministères créés pendant la guerre, au gré des circonstances nouvelles, il est évident que la situation motivait des décisions de ce genre. Mais, actuellement, puisque nous sommes revenus à une situation normale, ne conviendrait-il pas que, par déférence pour le Parlement, on ne se contentât pas de lui demander une ratification à *posteriori*, sous la forme de cahiers de crédit, pour la réalisation des mesures prises, mais qu'au contraire, on lui demandât son approbation anticipée sous la forme d'un projet de loi qu'on déposerait, quitte à en demander le vote d'urgence ? A quoi, en effet, répond la création de nouveaux départements ministériels, sinon à un désir de bonne administration générale et à une subdivision des tâches ? Or, si c'est bien là le but de cette création, elle offre, au premier chef, un intérêt général, que seul le Parlement a qualité pour connaître et pour approuver.

C'est bien ainsi d'ailleurs que les Chambres elles-mêmes avaient conçu leur rôle, puisque le Ministère de l'Hygiène Sociale, dont la création vient d'être réalisée par une simple signature du Président du Conseil avait fait l'objet, dans la législature précédente, d'une proposition de loi et d'un rapport de M. Doizy, Président de la Commission d'hygiène de la Chambre, tendant à la constitution de ce Ministère, à l'aide d'éléments empruntés aux Ministères les plus variés dans lesquels il avait trouvé, on ne sait par quelle survivance, un refuge.

Mais la deuxième question est la plus importante. A la vérité, si, dans certains cas, la création de Ministères se justifie par des raisons d'intérêt général et si, en pareil cas, le fond doit l'emporter sur la forme ; si donc nous pouvons passer condamnation sur l'empiètement des attributions de l'exécutif sur le législatif, en revanche, trop souvent, ces créations ou modifications ont l'inconvénient majeur de n'avoir aucun caractère définitif. Elles ne correspondent, en effet, à aucune conception logique, et elles ont simplement pour objet de satisfaire des considérations purement politiques, c'est-à-dire la création et l'attribution d'un portefeuille à une personnalité dont la présence dans le Ministère est susceptible de favoriser les vues politiques de son président.

S'il en est ainsi, les modifications, créations, changements, réajustements, ne sont pas de longue durée. Ce qu'a fait un Cabinet, un autre Cabinet le défait. Et l'on voit alors les services et leur personnel, qui avaient été transférés d'un Ministère dans un autre Ministère, réintégrer leur ancien domicile, quand ils ne sont pas appelés à en adopter un nouveau. Or, ces transferts offrent les inconvénients que l'on peut deviner, sur l'unité de direction, sur la continuité des affaires et également, ce qui n'est pas négligeable, sur la situation du personnel.

Imagine-t-on les pertes de temps, les pertes de documents, qu'entraînent ces déménagements d'archives ? Les difficultés de relations qui s'établissent, l'incertitude qui pèse sur les fonctionnaires ne sachant pas au juste de quelle direction, ni de quel Ministère ils dépendent. Qu'on pense également aux tractations, négociations et transactions que provoquent ces amputations et replâtrages, plus ou moins logiques. Car, enfin, la division en une douzaine de Ministères correspond à peu près complètement à la distinction logique qu'impliquent les attributions de l'Etat. Qu'à la rigueur, lorsqu'une attribution nouvelle, d'une importance particulière comme celle de l'hygiène sociale, vient à se poser, on crée un département, la chose s'explique. Mais il ne faut pas oublier que, dans la plupart des cas, cette création n'aboutit pas à autre chose qu'à superposer, à l'ordre déjà complexe, une sorte de désordre constant qui entrave la marche des autres administrations ou se substitue purement et simplement à elles.

Enfin, quant au personnel, ces transferts de Ministère à Ministère avantagent parfois ses intérêts de carrière, en lui donnant des chances d'avancement qu'il n'aurait pas trouvées sans cela. Mais, par contre, ils amènent souvent la réduction de ces chances d'avancement en le mettant en compétition avec un personnel venu d'autres départements où l'avancement pouvait être plus rapide et où les emplois pouvaient être occupés par un personnel jeune.

En somme, il est prématuré, à l'heure où la réforme administrative est à l'étude, de réaliser ainsi, par de véritables tâtonnements, une refonte des Ministères, qui demain peut-être se montrera inefficace et amènera le retour aux anciens errements. Il est inopportun, tandis que l'on procède à la compression des effectifs, et que l'on cherche à faire des économies de personnel, de créer de nouveaux Ministères. Le résultat inévitable, même s'il s'agit uniquement de regroupement des services anciennement existants, n'est-il pas, en effet, d'entraîner la création d'organes et d'agents nouveaux, ne serait-ce que de bureaux, de personnel ou de comptabilité chargés de gérer les finances du nouveau département ? Les Ministres ne sont pas autre chose que des fonctionnaires, de l'ordre le plus élevé, il est vrai, mais leur nomination et leur création n'en aboutissent pas moins à une aggravation des dépenses publiques, et l'heure est peut-être mal choisie, alors que les économies sont si nécessaires, pour en augmenter le nombre.

WILLIAM OUALID.

Entre les functions de l'âme, il en est de basses. Qui ne la void encore par là n'achève pas de la connoistre ; et, à l'adventure, la remarque l'on mieux où elle va son pas simple.

MONTAIGNE (Essais. Ch. L).





LES FINANCES AUTRICHIENNES

ET

LA SOLIDARITÉ FINANCIÈRE DES NATIONS

La situation désespérée des finances autrichiennes. — Le budget de 1919-1920. — Plus de 7 milliards de dépenses. — Limitation des opérations de crédit. — Situation des créanciers de l'Etat. — Confiscation des richesses privées et aliénation du domaine public. — Les recettes prévues par le budget actuel. — Montant relativement considérable des ressources normales. — Un triste avenir. — Le défaut de solidarité internationale. — Le problème allemand. — MM. Norman Angell et Charles Bonnefon. — L'Allemagne fera-t-elle banqueroute ? — Les tendances américaines et l'avenir financier de l'univers.

Mon ami et directeur Hyacinthe Philouze ayant, dans le dernier numéro de l'*Europe Nouvelle*, longuement écrit ce qu'il pensait de la nomination de M. François Marsal au Ministère des Finances, il me paraît préférable, cette fois, de laisser de côté les finances françaises, quitte à y revenir le plus tôt possible.

On parle aujourd'hui bien peu de l'Autriche et de sa situation financière, que d'aucuns, — les plus compétents, — jugent désespérée. Quelques chiffres empruntés au projet de budget pour l'exercice 1919-1920 sont particulièrement significatifs.



Du 1er juillet 1919 au 30 juin 1920 les dépenses générales de l'Etat autrichien ou austro-allemand doivent s'élever à 6.747 millions de couronnes, c'est-à-dire, au pair d'avant-guerre, à presque 7.100 millions de francs.

Ces dépenses devaient recevoir l'affectation suivante 6.547 millions de couronnes étaient attribuées aux dépenses ordinaires et extraordinaires du nouvel Etat austro-allemand, et 1895 millions avaient à faire face aux frais des territoires soustraits à l'administration austro-allemande.

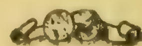
L'article 5 de la loi de finances contient une disposition assez curieuse : des opérations de crédit devront fournir, pour la période du 1er juillet 1919 au 30 juin 1920, les moyens de faire face aux dépenses de l'Etat non couvertes par les recettes normales, jusqu'à concurrence de 4 milliards de couronnes.

Les créanciers de l'Etat sont d'ailleurs fort maltraités par le gouvernement viennois ; les crédits consentis par le parlement ne pourront être utilisés que jusqu'au 30 juin prochain, et la plupart des crédits *ouverts* en vertu de la loi de finances seront *fermés* dès la fin de l'exercice.

Mais le gouvernement de M. Renner va plus loin ; il autorise le Ministère des Finances à disposer souverainement du 1er juillet 1919 au 30 juin 1920, de la fortune mobilière et immobilière des contribuables, de leurs créances de toutes sortes, etc.

Ce n'est pas tout : le gouvernement de la République à la fois social-démocratique et social-chrétienne d'Autriche se réserve le droit de laisser aliéner par le secrétaire d'Etat des Finances, sans délibération préalable de l'Assemblée Nationale, les propriétés immobilières de l'Etat acquises au cours des hostilités dans un but de guerre ou d'assistance de guerre, sans tenir compte, au besoin, de leur valeur globale ou de la valeur particulière des divers biens constituant la propriété en question.

A ce qui précède, on peut ajouter une autre disposition autorisant l'aliénation de tout immeuble de l'Etat, quel qu'il soit, si la valeur totale ne dépasse pas 2 millions de couronnes, à condition toutefois que la valeur des biens faisant partie de cette propriété ne dépasse pas, pour chacun, 200.000 couronnes.



Quelques chiffres, en matière de recettes, offrent beaucoup d'intérêt ; tous, naturellement, se réfèrent au budget de 1919-20 :

a) *Impôts réels :*		
Impôt foncier	34	millions
Impôt de classe sur les maisons	2	—
Impôt sur le loyer des maisons	79	—
Impôt de 5 %	4	—
Total	119	—
b) *Impôt personnel :*		
Impôt général sur les gains	39	millions
Impôt particulier sur les gains	56	—
Impôt sur les valeurs mobilières	24	—
Impôt sur le revenu	117	—
Impôt sur les traitements	7	—
Impôt sur les tantièmes	8	—
Total	251	—
c) *Impôt de guerre*	117	millions
d) *Droit sur le pain*	57	—
e) *Taxes accessoires*	2	—
f) *Douanes*	67	—
g) *Droit de consommation :*		
Impôt sur l'eau-de-vie	30	millions
Impôt sur la bière	16	—
Impôt sur le sucre	79	—
Impôt sur l'huile minérale	3	—
Impôt sur les allumettes	6	—
Impôt sur le vin mousseux	2	—
Impôt sur le vin	42	—
Impôt sur la viande	1	—
Divers	8	—
Total	187	—
h) *Taxes proprement dites :*		
Timbre	26	millions
Taxes judiciaires	120	—
« Taxen »	2	—
Droits sur les transports par voie ferrée	81	—
Total	229	—

i) *Monopoles :*

Tabac	328 millions
Sel	47 —
Edulcorants	15 —
Loterie d'Etat	66 —
TOTAL	456 —

j) *Exploitations de l'Etat :*

Imprimerie nationale	21 millions
Monnaie	2 —
Forêts et domaine de l'Etat	28 —
Forêts et domaine du fonds religieux	5 —
Exploitations minières	12 —
Chemins de fer de l'Etat	589 —
P. T. T.	196 —
TOTAL	853 millions
TOTAL GÉNÉRAL	2.338 —

Ce chiffre de 2.338 millions de couronnes, dira-t-on, est peu élevé. Les recettes exigées en France des impôts, taxes et prix sont beaucoup plus considérables. Au cours nominal du change, 2.338 millions de couronnes ne représentent que 2.450 millions de fr.

Mais l'Autriche a eu son territoire tellement réduit, elle a vu disparaître tant de ses richesses naturelles, elle est en proie à une crise si violente que pour elle ces 2 milliards et demi sont quelque chose d'énorme, bien qu'il s'agisse seulement de recettes brutes.



Si l'on songe que l'Autriche allemande va, elle aussi, devoir payer une indemnité de guerre, indemnité que la Serbie a hâte de percevoir afin d'équilibrer ses finances compromises par des guerres successives et une invasion pour ainsi dire complète, — du moins en ce qui concerne la Serbie d'avant-guerre —, si l'on songe que ses dépenses annuelles sont considérablement supérieures aux recettes escomptées avec optimisme par le chancelier Renner et ses subordonnés, si l'on songe enfin à la dépréciation constante de la couronne, qui tend violemment vers zéro, on ne peut avoir qu'une opinion bien triste des finances autrichiennes.

Peut-être y aura-t-il une réaction ? Mais, cette réaction, je n'en aperçois pas les prodromes. L'Europe Continentale, le Royaume-Uni et l'Amérique du Nord n'ont rien fait pour secourir ce malheureux pays qui expie maintenant les fautes incontestables de ses anciens gouvernants.

Nos amis anglo-saxons ne se sont pas rendu compte qu'il existait une solidarité financière internationale, que le malheur des uns ne pouvait faire le bonheur des autres. Et, pour se placer à un point de vue général, n'en est-il pas de même de l'Allemagne, et n'était-il pas préférable de lui imposer des conditions militaires plus dures sans essayer d'entraver son développement économique.

On sait comment Norman Angell a montré que la guerre était une *grande illusion*. A nouveau, le publiciste anglais a exposé sa thèse, et cette thèse s'applique aussi bien à l'Autriche qu'à l'Allemagne et à la Russie. Cette thèse n'a d'ailleurs pas le caractère révolutionnaire ou extrémiste que certains lui confèrent ; dans tous les partis politiques, on se rend compte de son exactitude, de sa conformité aux faits.

Un exemple, pris dans la presse française, illustre et confirme cette appréciation. Dans l'*Echo de Paris* du 26 janvier 1920, M. Charles Bonnefon concluait ainsi une enquête menée outre-Rhin :

« L'Allemagne possède 220 milliards de dettes, qui atteindront à la fin de l'année 1920 près de 300 milliards. Il vient s'y ajouter la créance de l'Entente qui, avec les faux frais d'occupation, atteindra 300 milliards de francs, soit 1.200 milliards au taux actuel du mark.

« La fortune totale de l'Allemagne était estimée, avant la guerre, à 450 milliards par les économistes les plus optimistes. La guerre l'a diminuée de 20 %, au moins...

« Nous concluons avec Ludendorff que l'Allemagne coule à pic : la banqueroute est certaine comme deux et deux font quatre.

« Mais l'Allemagne peut annuler ses emprunts de guerre. Cette mesure entraînera malheureusement une débâcle dans l'industrie, et la misère deviendra si poignante que l'on peut craindre des troubles sérieux. »



Ce qui est vrai de l'Allemagne est à plus forte raison vrai de l'Autriche actuelle. Nul gouvernement de l'Entente n'a intérêt à laisser ces deux nations s'effondrer économiquement et financièrement. Si elles sombrent, les pays alliés et associés en souffriront et leurs créances auront bien peu de valeur effective.

Il en est de même de la France ; nos amis britanniques et américains, ces derniers surtout, ont à la fois intérêt à nous prêter leur concours et possibilité de le faire. Nous avons cependant la tristesse de lire depuis quelques mois et plus particulièrement ces derniers jours dans les dépêches d'agences et les périodiques financiers que les Etats-Unis de l'Amérique du Nord ne nous avanceraient qu'au compte-gouttes les sommes indispensables pour l'amélioration momentanée de notre change et assujettiraient ces prêts à des conditions humiliantes pour notre honneur national.

Sans solidarité financière entre tous les pays, même entre ceux qui se combattaient hier, il n'y a pas de salut ; seule cette solidarité permettra d'éviter la banqueroute mondiale qui nous menace.

LOUIS SURET.
Chargé de Cours à l'Université de Strasbourg.



MONNAIE — BANQUE — CHANGE

NOTES DE LA SEMAINE

Le problème de l'argent

Le problème devient de jour en jour plus pressant. Le métal blanc, en hausse continue toute cette semaine, a de nouveau atteint le prix-record de 82 ½ d. l'once à Londres. Il l'a ensuite largement dépassé en s'inscrivant hier au cours de 84 ½. La Chine achète toujours d'énormes quantités, et ce cours, qui sera d'ailleurs peut-être lui-même dépassé, menace l'existence de toutes les monnaies divisionnaires d'argent. (Voir *Europe Nouvelle* du 18 octobre dernier).

Le gouvernement français, cependant, continue à ne pas s'émouvoir et à ne prendre aucune mesure pour conjurer ou pour, tout au moins, limiter les dommages qui résulteront pour notre circulation, du jeu inéluctable de la loi de Gresham. Certaines précautions pourraient pourtant être prises en dépit des obligations auxquelles nous astreint le pacte international de l'Union Latine. C'est ainsi, tout au moins, que les ateliers du quai Conti devraient cesser de s'obstiner dans la politique de Danaïdes qui consiste à continuer à frapper des pièces de 1 franc qui doivent, à l'heure actuelle, revenir à près de 2 fr. 50 chacune. Mais nous avons si bien pris l'habitude du gâchis que la perte qui en résulte apparaît sans doute comme négligeable.

A l'étranger, on commence à sentir la nécessité d'aviser.

Le gouvernement anglais, à vrai dire, n'a pas encore commencé à agir, mais il paraît comprendre qu'il va falloir s'occuper de la question. Les autorités britanniques s'aperçoivent de ce que, malgré les prohibitions légales, la fusion illicite de la monnaie d'ar-

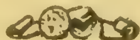
gent se fait couramment. Il est certain que, au cours actuel, cette opération permet de réaliser un bénéfice important. Le métal contenu dans un shelling vaut un peu plus de 1 s. 3 d., et le profit est de plus de 25 % pour ceux qui le vendent au poids. L'opération va, avec des cours plus hauts, prendre une nouvelle extension, et l'on sait que l'Irlande a thésaurisé d'énormes quantités de pièces divisionnaires qui pourraient prendre le chemin du creuset.

En Allemagne, on paraît avoir décidé de procéder à la démonétisation complète de l'argent. Le gouvernement a fait savoir qu'il achètera les pièces de 1 mark pour 6,50 mark-papier et les pièces de 5 mark pour 32,50 mark-papier.

En Amérique, où, comme je l'ai signalé il y a quelques jours, l'on suit de très près les mouvements de l'argent et les répercussions qu'ils peuvent avoir sur la circulation, un projet de loi vient d'être déposé devant le Congrès, tendant à autoriser les *Federal Reserve Banks* à émettre des billets en coupure de 1 et de 2 dollars. Les coupures auraient cours légal jusqu'à la somme de 10 dollars. En même temps, le titre des monnaies d'argent serait ramené à 800 millièmes.

En Suisse, les dangers de la fonte de la monnaie d'argent préoccupent vivement l'opinion. Ils sont, cependant, relativement beaucoup moins redoutables dans ce pays que chez nous, à cause de la situation du change helvétique. Les cours du métal-argent à Londres sont, en effet, surélevés par la dépréciation du change britannique, et, comme cette dépréciation est assez élevée vis-à-vis de la monnaie suisse cela diminue dans une assez grande proportion le bénéfice qu'un Suisse peut retirer de la fonte de la monnaie d'argent de son pays. Ainsi, au cours de 84 ½ d., à Londres, l'once d'argent pur vaudrait 8 fr. 75 au pair du change, en comptant le shilling pour 1 fr. 25. Cela représenterait environ 0 fr. 29 le gramme d'argent, et la pièce de 5 francs contenant 22,5 grammes de métal pur, elle vaudrait donc 6 fr. 70 environ. Mais le change britannique fait environ 20 % de perte en Suisse. Cela ramène donc la valeur marchande de la pièce de 5 francs à 5 fr. 40 environ. La prime est encore faible, mais elle commence à exister, et cela suffit pour menacer la circulation d'argent. Le Conseil fédéral a interdit la fonte. Mais on sent bien que cela sera inopérant, et l'on commence à demander le retrait pur et simple des monnaies d'argent avec leur remplacement par des coupures de papier ou des pièces faites d'un métal à bon marché ou d'un alliage d'argent à très faible titre.

Disons enfin, que les répercussions de la crise actuelle du métal-argent sur l'Union monétaire latine sont de plus en plus certaines. La Belgique vient de réunir une commission préparatoire à une conférence internationale qui est, désormais, inévitable à brève échéance.



SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSIONS

(en millions de francs)

BANQUE DE FRANCE

	8-15 janv. 20	15-22 janv. 20	22 29 janv. 20
ACTIF :			
Or { En caisse	3.600	3.602	3.602
Or { A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	268	256	255
Avoir à la Trésorerie Etats-Unis.	518	466	466
Disponib. et avoir à l'étranger..	779	856	806
Portefeuille	1.268	1.703	1 886
Effets prorogés	626	610	605
Avances sur titres	1.451	1.532	1 519
Avances permanentes à l'Etat....	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	25.500	25 400	25.300
Bons Trésor escomptés pour av. d'Etat aux gouvern. étrangers.	3.755	3.765	3.770
PASSIF :			
Billets en circulation	37.275	37.679	37.582
Compte courant du Trésor	76	45	41
Comptes courants particuliers...	3.127	3.004	3.131

La question monétaire en Yougo-Slavie

Le nouvel Etat Yougo-Slave, qui a procédé dernièrement à l'estampillage des couronnes-papier qui existaient en son territoire, va remplacer maintenant cette ancienne monnaie autrichienne par une nouvelle monnaie purement nationale. Le gouvernement a fait imprimer des *dinars*-papier à Zagreb, à Paris et à Prague. Ces nouveaux billets doivent commencer à être mis en circulation en en remettant une certaine proportion aux détenteurs d'anciennes couronnes, étant entendu que l'on réserverait la question du règlement complet de leur avoir en couronnes jusqu'au moment où le Parlement aura voté une loi pour fixer le taux définitif de la conversion des couronnes en dinars.

La question de savoir quel sera ce taux n'était pas encore tranchée à la fin du mois dernier. La Commission monétaire de Belgrade était d'avis d'adopter le taux de conversion de trois couronnes pour un dinar, ce qui, en réalité, ferait d'ailleurs un change de 4 pour 1, si l'on tient compte de la retenue de 20 % qui a été opérée au moment de l'estampillage. L'opinion publique se montre cependant assez inquiète de ce projet qui va provoquer une contraction monétaire extrêmement rapide. On se demande aussi, et non sans raison, si les prix s'adapteront immédiatement à cette valeur officielle attribuée à la monnaie nouvelle. Et, comme la valeur du dinar-papier ne paraît pas assise sur des bases extrêmement solides, il paraît probable que, les prix anciens en couronnes, demeurant, en dinars, à peu près au même niveau, il doive en résulter de très grands embarras.

BANQUE D'ANGLETERRE

Département d'Émission	7 janv. 20	14 janv. 20	21 janv. 20
PASSIF :			
Billets créés	2.743	2.820	3.540
ACTIF :			
Dette du gouvernement	278	278	276
Rentes immobilisées	187	187	187
Or monnayé et lingots	2.278	2.354	2.419
Départem. des opér. de Banques			
PASSIF :			
Capital	367	367	367
Réserves	83	83	84
Dépôts publics	541	471	542
— privés	3.463	3.215	5.340
ACTIF :			
Fonds d'Etats	1.537	1.380	2.224
Autres fonds	2.429	2.139	2.129
Billets	464	594	662
Or et argent monnayés	25	24	23
Currency Notes :			
Currency Notes en circulation...	8.778	8.544	8.390
Or en rés. pour les Currency Notes	718	718	718
Effets du Trésor en garantie des Currency Notes	8.536	8.109	7.944

Le développement de la British Trade Corporation

La *British Trade Corporation* se développe largement vers l'Orient. Elle vient d'ouvrir des succursales à Belgrade, à Batoum, à Dantzig, à Smyrne et la Banque Nationale de Turquie est maintenant contrôlée par elle.

D'autre part, d'accord avec d'autres banques, elle a formé la *South Russia Banking Agency.*

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

	23 déc. 19	31 déc. 19	7 janv. 20
ACTIF :			
Or	1.374	1.374	1.375
Argent	27	27	26
Bons de caisses de prêts en caisse.	13 254	18.906	13.932
Effets escomptés	44.054	52.650	60 521
PASSIF :			
Billets en circulation	43.042	45 025	45 107
Dépôts et comptes courants	14.059	21.532	29.460
Avances des caisses de prêt	.....	.....	.....

CHRONIQUE DES CHANGES

L'effondrement continue, et à une vitesse impressionnante. Nous avions laissé la semaine dernière les devises étrangères déjà en hausse ; mais, depuis quatre jours, leurs cours ont avancé par bonds, et elles ont été portées à des cours qui dépassent, de beaucoup, le niveau des plus hauts prix qui aient jamais été atteints.

La *livre sterling*, que nous avions laissée à 43.47, s'est avancée successivement à 43.87, 44.94, 46.04 et enfin, hier à 47.20 ½. Le *dollar* est passé de 11.91 à 12.07, 13, et 13.40 ½. Le *franc suisse* est à 2 fr. 39 ; la *peseta* à 2.47 ; le *florin* à 5.20.

Notre franc est ainsi précipité vers des cours de plus en plus désastreux, et le malheur est que, jusqu'à présent, rien, absolument rien n'est de nature à nous permettre de fixer un terme quelconque à cette chute. N'oublions pas que notre franc vaut à l'heure actuelle, à peu près ce que valait le mark il y a six mois à peine. Et aujourd'hui, que vaut le mark ? Tout est donc possible si l'on ne trouve pas le moyen d'enrayer la crise actuelle.

De quoi dépend, en ce moment, l'aggravation subite de nos changes ? De tout un faisceau de causes qui se combinent et qui agissent toutes en notre défaveur, alors qu'il n'y en a aucune qui puisse intervenir en notre faveur. Ainsi, la publication des dernières statistiques de l'Administration des Douanes a montré que nos dettes commerciales à l'étranger, loin de se restreindre, ne font que s'accentuer. Du 1er janvier au 30 novembre 1919, notre déficit commercial dépasse 19 milliards, et, pour le mois de novembre seul, l'excédent des achats sur les ventes dépasse de 290 millions celui du mois précédent. Il est vrai que ces chiffres, qui indiquent des valeurs, sont automatiquement augmentés à mesure que baisse la valeur de notre unité monétaire, et ces accroissements ne correspondent pas à une augmentation proportionnelle des quantités. Mais le déficit en valeur n'en pèse pas moins d'un poids de plus en plus lourd sur nos changes.

Une autre cause explique les mouvements actuels : à mesure que notre devise s'alourdit et que les possibilités de relèvement prochain s'affaiblissent, les détenteurs de ces devises à l'étranger se montrent désireux d'alléger leur position et tendent à se débarrasser d'une partie de leur portefeuille. C'est ainsi qu'on signale aux Etats-Unis d'assez grosses réalisations de francs faites ou tentées par des banquiers américains.

On relève encore la coïncidence de la dépréciation de ces jours-ci avec la publication du communiqué de M. Carter Glass, secrétaire d'Etat du Trésor, qui demande que « des efforts soient faits pour que les emprunts étrangers émis aux Etats-Unis, ne fassent pas concurrence aux emprunts émis déjà par le gouvernement des Etats-Unis, en obligeant les possesseurs de bons américains à les vendre pour acheter des titres étrangers ».

Enfin ne faut-il pas penser aussi que le marché du franc ne peut pas être favorablement impressionné par la situation de l'Allemagne, dont le mark perd peu à peu toute valeur, ce qui paraît assombrir beaucoup les perspectives du paiement des indemnités qu'elle nous doit ?

Notons cependant que le désastre des changes européens commence à faire sentir ses effets sur la prospérité américaine. On peut relever une sérieuse action restrictive de ces changes sur les exportations des Etats-Unis : on annonce, en effet, que pour le dernier mois de 1919, ces exportations ont diminué de 60 millions de dollars. C'est une diminution d'environ un sixième, et les milieux d'affaires d'outre-mer paraissent s'émouvoir de ce symptôme. Il y a longtemps pourtant que cela leur avait été prédit ; mais il faudra que le mal s'aggrave beaucoup avant que l'on en tire les conclusions nécessaires.

Les cours du *mark* ont, contre toute attente, bénéficié d'une légère amélioration ces jours derniers : le *Berlin* a été coté, à Paris, 15 1/4 contre 12 3/4 et à Genève, 5.65 contre 5,625. Il ne faut guère voir dans cette faible reprise qu'un mouvement spéculatif fondé sur le bruit suivant lequel M. Lloyd George serait disposé à ouvrir un crédit à l'Allemagne. Mais rien n'autorise encore à compter sur une reprise sérieuse et prolongée du mark. La situation intérieure, économique, financière et sociale du *Reich* est trop précaire pour qu'il en puisse être autrement. Et, au surplus, il nous paraît que la politique d'exportation que suit en ce moment le gouvernement allemand est de nature plutôt à aggraver qu'à améliorer son change.

On sait, en effet, que l'Allemagne a décidé de surélever les prix de ses produits d'exportation d'une somme égale à la dépréciation que subit sa monnaie dans le pays acheteur. Les prix intérieurs sont donc augmentés, pour l'acheteur étranger, d'une somme qui annihile la prime de change dont bénéficierait cet acquéreur. Mais il en résulte, du même coup, que cet acquéreur voit disparaître l'intérêt qu'il a d'acheter à l'Allemagne, et celle-ci cesse de bénéficier de la prime d'exportation que lui valait son mark déprécié. Si cette politique peut avoir d'autres avantages — et notamment celui de constituer à ses commerçants de gros crédits à l'extérieur — elle semble devoir contribuer fâcheusement à enrayer le relèvement du mark.

LÉON POLIER.

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Étranger

Cours à Paris du (papier court)

	Pair	30 décemb 1919	7 janvier 1920	14 janvier 1920	21 janvier 1920	28 janvier 1920
Londres	25 22 1/2	40 77 1/2	41 62	42 05 1/2	43 47	47 20 1/2
New-York	518 25	1074 1/2	1098 ..	1124 1/2	1191 1/2	1349 1/2
Madrid	100 ..	206 1/2	208 3/4	214 ...	222 ./	247 ..
Berlin	133 50	21 3/4	22 ./.	21 ./.	18 1/2	15 1/4
Amsterdam	208 30	405 ...	411 ./.	422 ..	451 ./.	520 ...
Rome	100 ..	87 1/4	82 ./.	83 ./.	.. ./.	85 1/4
Vienne	105 ..	? ...	. ./.	5 1/2	.. ..	.. ...
Bruxelles	100 ..	102 ...	100 1/4	100 1/4	99 1/2	95 1/2
Copenhague	139 ..	207 1/4	202 ..	203 ..	206 ..	215 ...
Stockholm	139 ..	230 ...	231 ..	237 ..	245 .	271 ..
Christiania	139 ..	217 1/2	221 1/4	... .	224 ..	241 ./.
Genève	100 ..	192 1/4	194 /.	200 ./.	213 1/4	259 ./.

Cours à Londres du

	Pair	30 décemb. 1919	7 janvier 1920	14 janvier 1920	21 janvier 1920	28 janvier 1920
Paris	25 12 1/2	40 625	41 525	42 06	43 475	46 975
New-York	48 66	3 7887	19 82	3 74	3 6250	3 5362
Berlin	20 43	185 75	187 25	200 1/2	235 ...	297 50
Amsterdam	12 107	10 13	10 11	9 93	9 75	8 985
Madrid	25 22 1/2	19 75	19 82	19 60 1/2	19 475	19 075
Bruxelles	25 22 1/2	40 ..	41 55	41 84 1/2	44 05	49 15
Rome	25 22 1/2	50 ..	50 525	50 25	51 775	54 45
Suisse	25 22 1/2	22 225	21 325	21 01	20 275	19 45
Stockholm	18 159	17 60	17 840	17 89 1/2	17 75	17 90
Christiania	18 159		.. ..	.. ..	.. ...	.. ..
Copenhague	18 159		.. ...	.. ..	.. ...	.. ..

Cours à Genève du

	Pair	30 décemb. 1919	7 janvier 1920	14 janvier 1920	21 janvier 1920	28 janvier 1920
Paris	100	52 20	51 975	49 925	46 95	42 525
Londres	25 22 1/2	21 215	21 34	20 96	20 32	19 54
Berlin	123 47	11 40	11 40	10 30	8 625	5 65
Vienne	105 ..	3 15	2 90	2 30	1 90	2 26
Pétrograd	... ..	10 ..	7 .	7	8 ..	8 ..
New-York	518 25	5 525	5 651	5 5912	5 53	5 44
Rome	100 ..	42 05	42 325	41 50	39 55	36 45

Cours à Bruxelles du

	Pair	30 décemb. 1919	7 janvier 1920	13 janvier 1920	21 janvier 1920	28 janvier 1920
Amsterdam	208 30	397 50	411 ..	417 50	450 ..	529 ..
Londres	25 22 1/2	40 10	41 325	42 ..	43 95	48 90
Paris	100 ..	98 .	100 ..	99 75	100 50	104 ..
Madrid	100 ..	201 ..	207 50	210 .	224 ..	250 ..
Genève	100 ..	188 75	193 25	195 50	215 ..	245 ..
New-York	518 25	10 62	10 875	11 15	12 ..	14 10

Cours à Berlin du

	Pair	29 décemb 1919	6 janvier 1920	14 janvier 1920	21 janvier 1920	27 janvier 1920
Hollande	169 70		... ..	... ..	... ..	.... ..
Espagne	80 ..	927 50	934 50	1009 50	... ..	1848 50
Suisse	80 ..	874 50	874 50	959 50	1139 50	1798 50

Cours à Amsterdam du

	Pair	30 décemb. 1919	7 janvier 1920	14 janvier 1920	20 janvier 1919	27 janvier 1920
Paris	48 18	24 85	24 4750	23 90	22 85	19 35
Londres	11 78 3/4	10 155	10 08	10 0175	9 855	9 07
Berlin	59 37	5 425	5 35	5 025	4 275	9 35

Cours à New-York du

	Pair	30 décemb. 1919	7 janvier 1920	14 janvier 1920	21 janvier 1920	28 janvier 1920
Paris	5 182	10 76	11 07 ..	11 25	12 03	13 32
Londres (Câble)	4 866	37 70	3 7675	3 7375	3 6150	3 5175

Cours à Madrid du

	Pair	20 décemb. 1919	30 décemb. 1919	5 janvier 1920	14 janvier 1920	28 janvier 1920
Paris	100	48 75	48 65	48 50	46 65	41 30
Londres	25 22 1/2	19 72	19 75	19 83	19 55	19 07

Cours à Buenos Ayres du

	Pair	22 décemb. 1919	30 décemb. 1919	7 janvier 1920	14 janvier 1920	28 janvier 1920
Londres	47 5/8	61 ..	61 1/2	62 1/4	62 3/4	64 5/8

LA BOURSE ET LES VALEURS

L'accueil fait par la Chambre au nouveau Ministère a causé une certaine déconvenue dans les milieux financiers. On s'attendait à des déclarations précises sur la politique financière du cabinet qui auraient permis de s'orienter en connaissance de cause. Il n'en a rien été, et l'incertitude continuant la Bourse a d'abord été indécise, puis s'est laissée guider uniquement par les indications de New-York et de Londres. L'attention a été aussi attirée sur la hausse continue des changes étrangers et principalement l'avance de la livre sterling et du dollar qui ont atteint un prix record. Dans ce mouvement les valeurs étrangères ont puisé un nouveau stimulant qui s'est traduit par de nombreuses plus-values ; or, ces valeurs formant tant au Parquet qu'en coulisse la majorité, la fermeté dont elles ont témoigné n'a pas été sans exercer une certaine action sur les tendances dominantes.

Ainsi sous l'influence de ces diverses circonstances la semaine s'est déroulée dans d'excellentes conditions. La clientèle témoigne d'un sentiment nettement optimiste que ni l'approche de la liquidation ni le prochain exposé des nouveaux impôts attendus n'a pu entamer.



CARNET DE LA SEMAINE

En dépit des réalisations de bénéfices effectuées sur certains titres, plus particulièrement favorisés ces derniers temps, la spéculation s'est encore portée cette semaine sur les mêmes valeurs favorites. Il y a lieu de constater toutefois l'apparition de nouvelles vedettes qui ont apporté un nouvel élément d'intérêt au marché.

Ainsi les mines d'or, après avoir supporté le contre-coup de la déception causée par les rendements de décembre, ont puisé un réconfort dans la hausse continue du prix de l'or, qui atteint, à Londres, le cours record de 116 shillings l'once. Or, en ne tenant compte que d'un prix moyen de 110 shillings, on calcule que l'augmentation des bénéfices des mines aurifères, pour l'exercice en cours, atteindra £ 7 millions. Ces chiffres et les avis de Johannesburg et de Londres ont motivé l'avance, susceptible de continuer, de tout ce groupe.

Ceci n'a pas empêché les pétrolifères *de conserver leur faveur particulière, les données concernant ces titres demeurant vraiment remarquables. Pendant que l'on attend la déclaration imminente de bonus substantiels, le prix du pétrole brut et raffiné vient d'enregistrer une nouvelle étape de hausse. De plus, les compagnies étrangères opérant au Mexique ont été bien influencées par la nouvelle de la levée de l'interdiction du fonçage de nouveaux puits, et les sociétés anglaises et américaines, intéressées directement par ce décret, l'ont salué d'un vif mouvement de hausse. Sur notre place, la* Royal Dutch *est toujours royalement traitée. Elle a détaché un coupon de 676 fr. 50, qui a été regagné le jour même, marchant nettement vers le prochain cours de 50.000 francs. La* Shell *a montré aussi une réelle fermeté, mais la* Mexican Eagle *a éprouvé, en somme, le besoin de souffler un peu, tout en demeurant toujours bien disposée.*

En diamantifères, la De Beers *s'est raffermie, tant sur le succès de son introduction à New-York, que sur la tension de la livre sterling. D'autre part, le marché des diamants est toujours merveilleusement disposé, comme en témoigne le résultat de la vente des bijoux qui vient d'être effectuée à Lausanne et où les prix payés pour les diamants ont marqué une hausse de 35 % sur les prix des marchés de Paris et de Londres. D'ailleurs la* De Beers *est la première valeur de ce groupe de titres, fournissant 51 % de la consommation mondiale alors que la* Jagersfontein, *par exemple, n'y contribue que pour 10 % seulement !*

Les caoutchoucs *semblent répartis conformément à la reprise de la matière première qui, après un tassement passager, voit ses prix s'améliorer graduellement. On est maintenant à 2 shil. 8 ½ la livre et les demandes marquent une recrudescence suivie. De plus hauts cours sont probables sur la* Financière, *la* Kuala *et la* Malacca, *ces trois titres étant plus spécialement spéculatifs.*

Au Parquet, il n'y a qu'à constater la fermeté continue des valeurs précédemment favorisées comme les sucreries : Raffinerie Say *ou* Sucreries d'Egypte, *de* Roumanie, Foncier Colonial *et* Tabacs des Philippines. *Tous ces titres ont été plus ou moins réalisés mais les demandes ont largement absorbé les offres et leurs tendances restent remarquables. Comme valeurs offrant de belles possibilités, il nous faut noter les* Nitrates Railways, *précédemment indiqués, la* Central Mining *sur la hausse des mines d'or, le* Suez *sur l'augmentation ininterrompue de ses recettes, puis les* Valeurs cuprifères *sur la reprise du métal. Cette nomenclature offre un large champ où peut s'exercer la sagacité de la spéculation. Terminons en notant que le groupe russe, fonds et valeurs, a été généralement plus calme que la semaine passée, les événements escomptés à la suite de la décision du Conseil Suprême ne s'étant pas développés avec la rapidité désirée.*

AUTOUR DES CORBEILLES

MARCHE OFFICIEL

Rentes Françaises et Obligations

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 21/1	S 24/1	M 28/1
	—	—	—	—	—	—
Rente 3 0/0	83 ..	61 60	59 55	58 25	59 70	59 75
— 3 0/0 amortissable	88 ..	66 ..	70 65	72 10	74 40	72 35
— 3 1/2 0/0 amortis.	91 ..	72 20	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— 5 0/0 1917	.. ..	89 75	88 30	88 60	88 65	88 70
— 4 0/0 1917	.. ..	72 35	71 10	71 35	71 40	71 40
— 4 0/0 1918	.. ..	72 10	71 80	71 ..	71 05	71 10
Crédit Nation., Obl. 5% 1919	... ..	... ..	495 ..	500 ..	499 50	498 50
— Foncier — 1920	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	.. ..
Ville de Paris, Obl. 5% 1919	... ..	... ..	... ..	484 ..	472 ..	487 ..

Nos rentes ont été fermes cette semaine, la plupart des titres s'inscrivant en fin de période avec une légère plus-value. **Le 3 %** plus actif que les autres donne lieu à un assez grand nombre d'affaires, poursuivant une reprise déjà indiquée dans notre dernier bulletin. Les fonds de la **Défense Nationale** ne jouissent que d'un marché étroit. Les obligations du **Crédit National** sont toujours recherchées.

Actions des Institutions de Crédit

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 21/1	S 24/1	M 28/1
	—	—	—	—	—	—
Banque de France	4580	5120	5175	5510	....	5500
— d'Algérie	2811	3300	3620	3740	... ..	... .
— de Paris	1420	1350	1345	1415	1406	1412
— Transatlantique	266 ..	282 ..	310 ..	314 ..	... ..	... ..
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	1920	1925	....
Comptoir d'Escompte	1025	862 ..	980 ..	995 ..	994 ..	990 ..
Crédit Foncier Algéric 500 fr.	625 ..	527 ..	688 ..	655 ..	... ..	... ..
— Foncier de France	876 ..	797 ..	835 ..	865 ..	... ..	840 ..
— Français	332 ..	350 ..	350 ..	353 ..	352 ..	350 ..
— Industriel libérée	724 ..	705 ..	742 ..	705 ..	705 ..	... ..
Société Marseillaise	699 ..	734 ..	744 ..	727 ..	720 ..	718 ..
Crédit Lyonnais	1572	1292	1430	1440	1435	1436
— Mobilier français	502 ..	495 ..	497 50	... ..	... ..	... ..
Foncière Lyonnaise	382 ..	335 ..	550 ..	... ..	... ..	... ..
Société Générale	761 ..	645 ..	692 ..	704 ..	704 ..	703 ..
Banque Française	267 ..	281 ..	283 ..	285 ..	286 ..	284 ..
— Nat. de Crédit	620 ..	755 ..	869 ..	875 ..	873 ..	873 ..
— Privée	370 ..	425 ..	459 ..	475 ..	470 ..	471 ..
— de l'Union Paris	810 ..	864 ..	1135	1195	1187	1185
Rente Fonciere	548 ..	464 ..	935 ..	....	1090	1100
Immeubles de France	... ..	... ..	296 ..	312 ..	306 ..	325 ..
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200 ..	2200	2200	2200
Banque d'Athenes	46 ..	105 ..	135 ..	149 ..	147 ..	149 .
Land Bank of Egypte	157 ..	371 ..	243 ..	265 ..	280 ..	290 ..
Banque Espagnole de Crédit	256 ..	340 ..	720 ..	760 ..	790 ..	8.5 ..
Banque Nat. du Mexique	500 ..	434 ..	418 ..	478 ..	515 ..	.. ..
Banque Impériale Ottomane	590 ..	460 ..	610 ..	655 ..	674 ..	700 ..
Crédit Foncier Egyptien	730 ..	782 ..	944 ..	1060	1065	1100

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France accuse une diminution de 200 millions des avances consenties à l'Etat, et une diminution de 221 millions de la circulation fiduciaire.

L'Action Banque de France est bien tenue.

Les établissements de **Crédit** ont été assez fermes cette semaine ; les banques d'affaires restent bien orientées, avec un marché très actif, correspondant à leurs projets de participer à toutes les entreprises tendant à la rénovation économique.

La **Banque de l'Indo-Chine** varie peu malgré l'approche de son augmentation de capital qui va être porté de 48 à 72 millions, par l'émission de 48.100 actions nouvelles de 500 francs. **Le Comptoir d'Escompte** se tasse aux alentours de 990. Il vient de fonder en union avec deux banques des Etats-Unis la French American Banking Corporation. La **Banque Nationale de Crédit** est bien tenue. La **Banque de l'Union Parisienne** est ferme et recherchée, son assemblée extraordinaire appelée à autoriser l'augmentation de capital de 100 millions, se réunira le 10 février. **Le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie** est calme. Son assemblée extraordinaire du 15 janvier l'a autorisé à porter son capital de 125 à 200 millions. **La Banque des Pays du Nord** va porter son capital de 30 à 50 millions par l'émission au pair de 500 francs de 40.000 actions nouvelles. **La Banque de Paris** subit quelques réalisations au cours des dernières séances.

La **Banque Transatlantique** est sans affaires.

Aux banques étrangères, la **Banque espagnole de Crédit**, de concert avec un groupe de métallurgistes espagnols, étudie la création d'une société de matériel de chemin de fer dont l'objet serait la location aux compagnies du matériel qui leur fait actuellement défaut. Les **Banques égyptiennes** sont très fermes et très en faveur. Le **Groupe mexicain** manque toujours d'activité.

Chemins de Fer

Le marché des actions de nos grandes compagnies retombe dans la torpeur, et de nombreux fléchissements sont à enregistrer. **Le Nord** cependant se maintient mieux : la chambre de commerce de Lille vient de renouveler son énergique protestation de mars dernier contre l'unifica-

tion des tarifs qui porterait un coup fatal à certaines industries — sur tous les autres titres il faut noter une baisse assez considérable.

Les obligations sont toujours délaissées.

Au groupe des chemins étrangers les **Espagnols** continuent leur mouvement de hausse, soutenues par la fermeté de la peseta et l'augmentation des recettes. Les **Nitrate Railways** sont encore en gain. **Atchinson** offre peu de changement.

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 21/1	S 24/1	M 28/1
Est	906 ..	900 ..	720 ..	685 ..	677 ..	675 ..
Lyon	1230	915 ..	750 ..	715 ..	701 ..	703 ..
Midi	1102	882 ..	850 ..	780 ..	790 ..	775 ..
Nord	1688	1294 ..	1027 ..	959 ..	965 ..	952 ..
Orléans	1302	1090	946 ..	930 ..	930 ..	... ..
Ouest	873 ..	710 ..	695 ..	690 ..	680 ..	... ..
Orléans 3 0/0 nouv	417 ..	348 ..	326 50	309 ..	302 50	302 ..
Etat 4 0/0	498 ..	401 ..	357 ..	363 ..	356 ..	355 50
Est 3 0/0 nouv	417 ..	344 ..	308 ..	302 ..	305 ..	... ..
Midi 3 0/0 nouv	417 ..	349 ..	312 ..	310 ..	310 ..	311 ..
Nord 3 0/0 nouv	425 ..	333 ..	321 ..	309 50	312 50	309 ..
Lyon fusion nouv	407 ..	326 ..	308 ..	302 ..	307 ..	352 ..
Ouest 3 0/0 nouv	419 ..	346 ..	310 ..	307 75	307 ..	304 50
Atchinson	508 ..	565 ..	880 ..	... ..	... ..	1090 ..
Congo (Grands Lacs)	261 ..	286 ..	273 ..	261 ..	265 ..	264 ..
Nitrate Railways	362 ..	315 ..	365 ..	430 ..	442 ..	449 ..
Nord de l'Espagne	430 ..	390 ..	505 ..	652 ..	657 ..	719 ..
Saragosse	432 ..	392 ..	515 ..	650 ..	650 ..	705 ..
Belges réunis priv	417 ..	337 ..	372 ..	343 ..	339 ..	... ..

Actions de Transports en commun

	Juill 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 21/1	S 24/1	M 28/1
Métropolitain	498 ..	476 ..	383 ..	... ..	377 ..	... ..
Nord-Sud	130 ..	169 ..	141 ..	139 ..	... ..	138 ..
Omnibus	... ..	... ..	602 ..	439 ..	... ..	... ..
Tramways de Bordeaux	233 ..	167 ..	172 ..	173 ..	... ..	... ..
— Est-Paris ord	62 ..	47 ..	43 ..	48 ..	54 50	64 ..
— (Cie franç.)	489 ..	370 ..	... ..	225 ..	... ..	... ..
— Paris et Dép. Seine	150 .	210 ..	145 ..	145 ..	149 ..	148 50
Voitures à Paris	183 ..	427 ..	670 ..	682 ..	670 ..	693 ..

Le **Métropolitain** est sans affaires ainsi que le **Nord-Sud**. Légère avance des **Omnibus**. La reprise des **Tramways de la région parisienne** n'a pas duré, et nous retrouvons **l'Est Parisien** et la **Compagnie de Paris et du Département de la Seine** s'inscrivant aux environs des cours de la semaine passée.

Fonds publics étrangers

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 21/1	S 24/1	M 28/1
Argentin 5 0/0 1909	503 ..	486 ..	670 ..	755 ..	790 ..	835 ..
Brésil 5 0/0 1889	72 ..	62 75	79 50	81 25	83 ..	85 ..
Congo (Lots)	71 ..	92 ..	93 ..	89 ..	88 ..	88 ..
Egypte unifiée	100 ..	92 05	119 ..	142 ..	148 50	152 50
Espagne (Extérieure)	92 ..	95 55	173 ..	185 ..	189 ..	... ..
Hellénique 5 0/0 1914	90 ..	78 ..	100 .	107 ..	105 ..	107 ..
Italie 3 1/2 0/0	95 ..	67 75	63 50	65 50	.. ..	66 ..
Japon 4 1/2 1905	85 ..	83 ..	132 ..	... ..	471 ..	... ..
Maroc 5 0/0 1904	515 ..	460 ..	480 ..	469 ..	134 50	... ..
Mexique 4 0/0 1910	71 ..	57 ..	57 ..	.. ..	... ..	.. ..
Minas-Geraes 5 0/0 1907	461 ..	372 ..	398 ..	... ..	360 ..	.. ..
Norvège 3 1/2 0/0 1904	85 ..	71 75	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Portugais 3 0/0 1re série	64 ..	56 15	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— Tabacs 4 1/2	505 ..	485	584 ..	606 ..	620 ..	646 ..
Russe 3 0/0 1891	73 ..	38 50	29 ..	29 25	28 60	29 50
— 4 1/2 1904-1909	99 ..	48 75	34 50	39 50	38 25	39 50
— 5 0/0 1906	102 ..	57 50	46 ..	50 50	40 50	50 50
— 4 0/0 Cons. 1re, 2e s.	88 ..	44 ..	34 50	37 50	36 ..	37 50
Serbe 4 0/0 1895	78 ..	61 ..	55 ..	49 50	49 50	50 ..
— 5 0/0 1914	86 ..	69 70	60 ..	60 .	60 50	60 ..
Turc unifié	81 ..	70 ..	63 25	... ..	66 50	64 50

Les **Argentins** sont en vifs progrès. Les **Brésiliens** varient peu. Les rentes **Chinoises** sont irrégulières. Parmi les rentes **Japonaises** le 4 % 1905 est particulièrement soutenu. Suivant la tension de la peseta l'**Extérieure espagnole** gagne quelques points. Les fonds **Egyptiens** suivant le mouvement de toutes les valeurs égyptiennes, sont en hausse, favorisés par la tension du change et la prospérité économique du pays. Les fonds **Ottomans** sont irréguliers. Les **Russes** ont d'abord violemment progressé lorsque fut décidée la levée du blocus économique de la Russie. Puis ils sont revenus aux cours de clôture de la dernière période.

Docks, Eaux, Gaz, Electricité

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 21/1	S 24/1	M 28/1
Docks de Marseille	... ..	... ..	426 ..	430 ..	... ..	... ..
Compagnie Générale des Eaux	2130	1553	1155	1160 ..	... ..	1195
Gaz pr la France et l'Etr.	711 ..	500 ..	395 ..	384 ..	... ..	... ..
Electro Métall. de Dives	430 .	950 ..	988 ..	990 ..	990 ..	... .
Electricité et Gaz du Nord	346 ..	275 ..	360 ..	366 ..	368 ..	369 ..
Thomson-Houston	673 ..	759 ..	880 ..	903 ..	896 ..	900 ..
Ouest-Lumière	138 ..	109 ..	88 ..	87 ..	86 ..	86 ..
Electricité de Paris	604 ..	575 ..	510 ..	487 ..	... ..	... ..
Téléphones	268 ..	585 ..	705 ..	709 ..	701 ..	710 ..
Eaux pour l'Etranger	275 ..	230 ..	... .	... ..	135 ..	132 ..
— Minér. et Bains de mer	66 ..	79 ..	93 ..	92 ..	96 50	95 ..
Electr. d'Indo-Chine	1005	... .	....	... ..	...	945 ..
Câbles Télégraphiques	149 ..	447 ..	614 ..	644 ..	622 ..	610 ..
Eclairage et Force Electr	997 .	770 ..	730 ..	750 ..	... .	... ..
Electricité de la Loire	370 ..	340 ..	... ..	296 ..	294 50	294 ..
Energie Industrielle	90 ..	166 ..	153 ..	152 ..	205 ..	... ..
Est-Lumière	150 ..	113 ..	86 ..	87 50	88 ..	85 ..
Gaz de Paris	276 ..	203 ..	... ..	178 ..	175 ..	... ..
Railways et Electricité	723 ..	496 ..	605 ..	... ..	529 ..	530 ..

Les valeurs de docks sont fermes sans animation. L'action **Docks et Entrepôts du Havre** est toujours la vedette de ce compartiment.

Le groupe des sociétés gazières et des entreprises de distribution d'eau s'inscrit en baisse. Il faut excepter pourtant **Eaux minérales et Bains de mer.**

Rien à signaler parmi les valeurs d'électricité.

Canaux et Transports

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 21/1	S 24/1	M 28/1
Messageries Maritimes	79 ..	321 ..	682 ..	672 ..	670 ..	671 ..
Transatlantique ord.	113 ..	384 ..	572 ..	576 ..	556 ..	561 ..
Suez	4865	5400	6450	6500	6570	6790
Chargeurs réunis	550 ..	1574	....	....	1925	1926
Panama Obl. Bons à lots	113 .	171 ..	... ..	192 25	196 ..	195 50

Les affaires de transports maritimes font bonne contenance, mais se retrouvent seulement aux environs de leurs cours antérieurs.

La **Compagnie Transatlantique** varie peu en attendant son augmentation de capital de 25 millions. Les actions des **Messageries Maritimes** subissent quelques réalisations. Le bruit court que des représentants des **Messageries Maritimes** ont négocié à Prague avec la Compagnie Tchéco-Slovaque de Navigation à vapeur, au sujet de transports maritimes et d'une coopération des deux compagnies avec participation de capitaux français. De plus cette Société a conclu avec le Creusot des accords pour l'exploitation des chantiers navals de Kiou-Sing. Les **Chargeurs Réunis** regagnent le terrain perdu sur l'annonce du naufrage de l'*Afrique*.

Valeurs Industrielles & Diverses

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 21/1	S 24/1	M 28/1
Agence Havas	1252	980 ..	1020	....	1250	... ..
Air liquide	263 ..	391 ..	386 ..	529 ..	500 ..	585 ..
Bergougnan	1372	1565	2500	2510	2510	4280
Cirages français	979 ..	1012	1340	1325	1304	1325
Compteurs à Gaz, nouv.	1044	915 ..	652 ..	330 ..	... ..	635 ..
Galeries Lafayette	464 ..	163 ..	170 ..	184 ..	180 ..	176 ..
Magasins Modernes	206 ..	283 ..	406 ..	406 ..	398 ..	405 ..
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	1900	...	1990
Oriental Carpet	227 ..	248 ..	370 ..	400 ..	415 ..	427 ..
Paris-France	1187	1318	2025	2115	2170	....
Pathé (Etablissements)	181 ..	162 ..	171 ..	... ..	178 ..	... ..
Raffinerie Say, ord.	358 ..	485 ..	910 ..	570 ..	....	1080
Sucr. et Raff. d'Egypte, ord.	38 ..	425 ..	705 ..	843 ..	832 ..	835 ..
Tabacs Ottomans	418 ..	460 ..	556 ..	577 ..	589 ..	589 ..
Orosdi Back	205 ..	286 ..	296 ..	329 ..	347 ..	364 ..

Mines, Métallurgie

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 21/1	S 24/1	M 28/1
Association Minière	152 ..	242 ..	349 ..	363 ..	363 ..	380 ..
Aguilas	626 ..	93 ..	148 ..	149 ..	146 ..	148 ..
Boléo	718 ..	783 ..	845 ..	830 ..	835 ..	871 ..
Cuivre et Pyrites	022 ..	315 ..	318 ..	325 ..	330 ..	340 ..
Malfidano, jouiss.	402 ..	385 ..	490 ..	555 ..	578 ..	628 ..
Métaux	....	....	1160	1200	....	1195
Penarroya	1380	1275	1420	1490	1500	1555
Sels Gemmes	314 ..	206 ..	218 ..	220 ..	215 ..	215 ..
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1402	....	1390
Aciéries de France	659 ..	929 ..	853 ..	869 ..	1050	1110
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	1940	1900	1850
Atel. et Chant. de Bretagne	133 ..	212 ..	174 ..	172 ..	170 ..	170 ..
— — de la Loire	1680	2085	2495	2119	2065	2055
Chant. et Atel. de St-Nazaire.	1190	1920	1720	1736	1730	1715
Construct. de Levallois	130 ..	155 ..	139 ..	148 ..	... ..	... ..
— de Locomotives	... ..	750 ..	735 ..	732 ..	739 ..	... ..
— Mécaniques	... ..	... ..	308 ..	318 ..	312 ..	325 ..
Dyle et Bacalan, ord	260 ..	582 ..	450 ..	....	... ..	465 ..
Fives-Lille	938	1220	2710	2850	2805	2795
Forges et Aciér. Nord et Est.	387	320 ..	...	2210	2201	2220
Longueville (Forges)	275 ..	320 ..	340 ..	352 ..	350 ..	350 ..
Creusot	1912	2460	3380	3339	3295	3230
Ariège	482 ..	660 ..	559 ..	552 ..	538 ..	... ..
Tréfil. et Laminoir du Havre	233 ..	220 ..	217 ..	... ..	228 ..	228 ..
Usine de Basse-Loire	270 ..	306 ..	280 ..	292 ..	288 ..	290 ..
Carvin	770 ..	580 ..	655 ..	670 ..	655 ..	650 ..
Courrières	2800	2100	2011	1990	1950	1865
Dourges	433 ..	359 ..	536 ..	530 ..	530 ..	5[illegible] ..
Lens	1340	1032	1200	1198	1194	1185
Marles 30 0/0	214	322 ..	375 ..	380 ..	384 ..	385 ..
Bor, ord	1615	890 ..	1200	1320	....	....
Laurium	402 ..	371 ..	460 ..	455 ..	455 ..	465 ..
Mokta et Hadid	2202	2700	3300	3248	....	....
Nickel	1119	1431	1355	1450	1428	1430
Rio Tinto, ord	1730	1742	1885	2010	2005	2035
Sosnowice	1320	930 ..	1075	1125	1145	....
Central Mining	215 ..	205 ..	475 ..	460 ..	515 ..	523 ..
Lautaro Nitrate	257 ..	297 ..	100 ..	518 ..	600 ..	627 ..
Naphte Russe	460 ..	280 ..	426 ..	... ..	445 ..	445 ..

Le marché des métaux ayant témoigné à Londres de meilleures dispositions, les valeurs de cuivre sont en reprise. **Cuivre et Pyrites** regagne douze points. **Boléo** s'avance brillamment à 870. Le **Rio Tinto** suivant les hésitations du marché du métal, après des écarts considérables, termine avec une assez forte hausse.

Parmi les mines de plomb, **Penarroya** est très en progrès. Il est question de l'émission en Espagne d'une deuxième série d'obligations. **Aguilas** reste inchangé.

Le prix du zinc, après avoir fléchi, se relève entraînant **Malfidano.**

Nos charbonnages sont moins fermes cette semaine et s'inscrivent inchangés ou avec quelques points de baisse.

Lourdeur du groupe polonais.

La fermeté domine sur le marché de nos valeurs métallurgiques. Les **Aciéries de France**, les **Constructions Mécaniques, Fives-Lille** sont en reprise. Les **Forges et Aciéries du Nord et de l'Est** sont fermes, le **Creusot** subit quelques réalisations. Le groupe des constructions navales n'a pas recouvré toute sa fermeté. Les **Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire** et les **Chantiers de la Loire** sont lourds.

MARCHÉ EN BANQUE

Fonds d'États, Provinces

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 21/1	S 24/1	M 28/1
Argentin 6 0/0	90 ..	105 30	93 75	212 ..	215 ..	215 ..
Brésil 5 0/0 1914	80 ..	87 ..	99 ..	113 75	114 50	119 25
Colombie 5 0/0 or 1906	405 .	407 ..	435 ..	475 ..	485 ..	472 ..
Maranhao 5 0/0 or 1910	256 ..	423 ..	338 ..	305 50	310 ..	308 ..
Roumain 5 0/0 1903	100 ..	78 50	73 ..	.. ..	.. ..	68 ..

Métallurgie, Construction mécanique

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 21/1	S 24/1	M 28/1
Diètrich et Cie	142 ..	274 ..	280 ..	... ..	... ..	297 ..
Hartmann	480 ..	360 ..	372 ..	... ..	... ..	430 ..
Taganrog	545 ..	238 ..	288 .	... ..	327 ..	313 ..
Toula	1020	570 ..	680 ..	... ..	... ..	670 ..

Rien à signaler parmi le groupe si ce n'est un moment la reprise des valeurs russes, qui a d'ailleurs été de peu de durée.

Mines de Charbon

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 21/1	S 24/1	M 28/1
Albi	447 ..	715 ..	825 ..	1225	1292	1300
Bruay	1300	2075	2241	2278	2285	2275
Nord d'Alais	45 ..	48 ..	85 ..	86 50	88 ..	87 ..
Shansi	28 ..	36 ..	56 50	.. ..	.. ..	89 ..

Nos mines de charbon sont plus fermes en banque. **Bruay** est particulièrement bien tenu.

Mines de Cuivre

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 21/1	S 24/1	M 28/1
Cape Cooper	82 .	98 ..	85 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Chino Copper et Cie	211 ..	237 ..	402 ..	... .	451 ..	505 ..
Corocoro	15 .	65 ..	73 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Miami Copper	114 .	252 ..	241 ..	273 ..	282 ..	313 ..
Mount Elliott	70 ..	99 ..	140 ..	.. ..	181 ..	... ..
Ray	107 ..	150 ..	225 ..	248 50	... ..	280 ..
Spassky	70 ..	49 ..	53 ..	58 ..	58 ..	53 ..
Tharsis	166 ..	144 ..	163 ..	... ..	... ..	... ..
Utah Copper	296 ..	475 ..	822 ..	901 ..	921 ..	1032

Nous avons déja signalé au Parquet la reprise des mines de cuivre, qui se fait spécialement sentir sur la **Chino**, l'**Utah**, le **Miami-Copper**.

Mines de Diamant, Or, Pétroles, etc.

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 21/1	S 24/1	M 28/1
De Beers, ord	418	447	1247	....	1436	1442
Jagersfontein	85 ..	83 ..	267 ..	314 ..	322 ..	321 ..
Lena	58 ..	40 ..	47 ..	.. ..	55 25	.. .
Chartered	22 ..	30 ..	43 ..	44 25	.. ..	47 50
Crown Mines	158 ..	65 ..	137 .	154 50	175 ..	185 ..
East Rand	44 ..	12 ..	25 50	22 ..	29 25	30 ..
Geduld	32 ..	52 .	126 .	... ..	.. ..	143 .
Gold Fields	58 ..	53 50	84 55	87 50	94 50	95 50
Modderfontein B	118 ..	212 ..	386 ..	397 ..	438 ..	420 ..
Mozambique	17 ..	27 ..	34 ..	34 50	.. ..	38 25
Rand Mines	156 ..	89 ..	172 50	167 50	190 ..	196 50
Rose Deep	53 ..	31 ..	51 ..	.. ..	.. ..	60 ..
Tanganyika	53 ..	158 ..	138 ..	138 ..	144 ..	146 ..
Bakou	1670	1335	1652	... ..	1918	....
Lianosoff	430 ..	285 ..	341 ..	402 ..	... ..	... ..
Mexican Eagle	50 ..	132 ..	725 ..	589 ..	568 ..	561 ..
Shell Transport	... ..	180 .	520 ..	617 ..	652 ..	699 ..
Royal Dutch 1/10ème	.....	22000	35000	42 80	41 85	48 ..
Colombia	1730	1300	1585	1580	....	....
F. Wyomming, pref	101 ..	149 ..	277 ..	274 ..	276 ..	279 ..
— ord	42 ..	62 ..	162 ..	158 50	157 50	160 50

Les valeurs de diamant ont été moins actives cette semaine. La **De Beers**, une fois les réalisations terminées, s'est relevée aisément a la faveur de l'annonce de son introduction prochaine à la Bourse de New-York.

Les mines d'or sont redevenues très animées en fin de période. Cette reprise d'activité est fondée sur la prime élevée de l'or, et l'annonce que les difficultés ouvrières pourront obtenir un prompt règlement. **Crown Mines**, **G Fields**, **Modder B**, **Rand Mines** sont particulièrement brillantes.

Les pétrolifères sont toujours les vedettes du Marché, bien qu'elles aient moins prêté à la spéculation cette semaine.

Valeurs diverses

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 21/1	S 24/1	M 28/1
Chargeurs Français	909 ..	2275	3995	4094	4040	3970
Caoutchoucs (Ste Financ.)	75 ..	276 ..	301 ..	304 ..	310 ..	316 ..
Malacca Rubber ord	96 ..	138 ..	240 ..	251 50	261 50	280 50
Padang	75 ..	276 ..	470 ..	525 ..	537 ..	549 ..
Ekaterine	630 ..	640 ..	2084	2190	2230	2240
Estrellas	149 ..	111 ..	236 ..	249 ..	253 ..	251 ..

INFORMATIONS ET NOUVELLES

Omnium des Pétroles du Nord. — L'assemblée générale a été reportée au 4 février prochain ; le quorum n'ayant pas été atteint lors de la dernière convocation.

Pêcheries à vapeur (Société française). — Les actions de cette Société ont été introduites le 15 janvier sur le marché en banque. Dès leur introduction, elles ont reçu un excellent accueil donnant lieu à de nombreuses demandes. Fondée en 1905, cette Société est au capital de 3 millions depuis novembre 1919, et n'a cessé de se développer. Elle possède un outillage important et perfectionné, le tonnage de ses chalutiers atteint 3.432 tonnes. Les résultats obtenus pour 1919 apparaissent très satisfaisants et les cours actuels aux environs de 332 sont susceptibles de nouvelles plus-values.

Hauts fourneaux, Forges et Aciéries de Pompey. — Les actionnaires réunis en assemblée extraordinaire le 20 décembre dernier ont décidé de porter, en une ou plusieurs fois, le capital de 11 à 25 millions dont une première tranche de 8.000 actions de 500 francs ayant droit aux résultats de l'exercice 1919-20 sera offerte du 20 janvier au 5 février, par préférence aux anciens actionnaires, à raison de 4 actions nouvelles pour 11 anciennes au prix de 540 francs augmenté de 15 francs pour les actions libérées et de 5 francs pour les actions non libérées. L'assemblée a également décidé l'émission de 6.000 obligations 6 % nets d'impôts présents et futurs.

L'Immobilière Parisienne et Départementale. — Cette Société a été constituée le 18 août 1910. Elle a pour principal objet : l'acquisition, l'édification, l'exploitation, la mise en valeur, la revente et la prise en location de tous immeubles en France, dans les colonies ou à l'étranger, et généralement toutes opérations se rattachant à cet objet.

Son capital est de 33 millions de francs, divisé en 66.000 actions de 500 francs chacune. Sur ces 66.000 actions, 63.174 ont été attribuées en représentation d'apports immobiliers et 2.826 ont été souscrites en espèces. De plus elle a procédé en 1912 à l'émission d'un emprunt obligatoire 4 ½ % de 25 millions de francs.

Afin de poursuivre la réalisation de son objet social, tant par l'achat et la construction de nouveaux immeubles, que par l'achèvement et la restauration de ceux dont elle est déjà propriétaire, la Société a décidé l'émission de 60.000 obligations de 500 francs 6 % nets de tous impôts présents et futurs, remboursables en 40 années, à partir de 1921. Le remboursement anticipé de cet emprunt sera facultatif, au gré de la Société, à partir de 1925.

Ces obligations sont émises à 497 fr. 50, jouissance 1er février 1920, payables en souscrivant.

Une Société civile est constituée pour la représentation des droits des obligataires.

Les demandes sont reçues : à la Société Générale ainsi que dans toutes ses agences de Paris et de province.

La notice exigée par la loi a été publiée au « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires » à la charge des Sociétés financières le 26 janvier 1920.

Compagnie Française de froid sec. — L'introduction récente de ces titres sur la Bourse de Paris ne semble pas avoir été une bonne opération pour le public ; on cotait à l'introduction 170 francs ; on est à 150.

Banco di Roma. — Cet établissement offre de transmettre des souscriptions à l'Emprunt Italien 6 % 1919 avec 0,50 lire par 100 lires de capital souscrit pour les courtiers.

Compagnie Algérienne. — La souscription que nous avons été les premiers à prévoir, sera ouverte du 10 au 25 janvier ; le délai est un peu juste. Les actionnaires doivent donc se presser car le droit sera intéressant ; les nouvelles actions offertes à 650 francs, à raison de trois nouvelles pour cinq anciennes prendront rang presque immédiatement avec les anciennes cotées actuellement tout près de 2.000.



BOURSE DE NEW-YORK

Pendant la plus grande partie de la semaine les baissiers ont encore eu le contrôle de **Wall Street** et sous l'action de leurs offres les cotes ont enregistré de nouvelles dépréciations. La clientèle confinant son intérêt à quelques spécialités telles que les **pétroles** ou divers titres **industriels**, laisse ainsi le champ libre aux vendeurs qui profitent de la circonstance pour opérer de fructueux **raids** dans les compartiments momentanément délaissés. Il en est résulté une allure irrégulière et empreinte de faiblesse dans nombre de cas et ce, même, en dépit du bilan favorable des Banques qui montrait pour la semaine une diminution des prêts de $ 45.100.000 alors que le montant des réserves marquait un accroissement de $ 12.100.000 et l'excédent sur la réserve légale de $ 6.350.000. Il est vrai que le marché a été quelque peu impressionné par la publication des statistiques du commerce extérieur pendant le mois de décembre, lesquelles font ressortir un chiffre de $ 381 millions aux importations contre $ 429 millions en novembre et un montant de $ 681 millions aux exportations, se comparant à $ 741 millions le mois précédent. Cette réduction du mouvement commercial a été attribuée aux présents taux des changes étrangers véritablement prohibitifs mais susceptibles de causer un grave préjudice au commerce américain. Cette constatation attirera plus que n'importe quel discours l'attention des milieux intéressés.

L'animation générale a marqué un déclin dans le volume des opérations qui n'a été que de 3.159.000 actions pour la semaine contre 5.726.000 actions précédemment.

Actions de Chemins de Fer

	1918 P. bas	1918 P. haut	1919 P. bas	1919 P. haut	Précédent	Dern. cours
Union Pacific	109 3/4	137 1/2	119 1/8	138 1/2	121 3/4	121 3/4
Southern Pacific	89 1/2	110 .	91 7/8	115 .	100 .	100 .
Northern Pacific	81 1/8	105 .	78 .	99 7/8	78 3/8	78 1/4
Pennsylvania	43 1/4	50 1/8	41 1/8	48 1/2	41 7/8	42 1/8
New-York Central	67 1/2	84 5/8	68 7/8	83 5/8	68 3/4	68 3/4
Reading	70 1/8	96 1/4	74 .	93 5/8	76 1/8	75 1/8
Atchinson	81 .	99 3/4	83 1/4	104 .	84 .	84 .
Chicago Milwaukee St-Paul	37 1/4	54 1/4	34 1/2	52 3/4	36 5/8	36 .
Baltimore and Ohio	48 1/8	62 .	30 1/8	55 1/4	31 5/8	31 1/2
Canadian Pacific	135 .	175 .	137 1/4	171	129 1/4	127 .
Chesepeake and Ohio	49 3/4	62 3/8	53 1/2	68 .	54 1/8	54 3/4
Delaware Hudson	100 1/8	119 3/4	91 1/2	116 .	...	...

Les **Railroads** demeurent délaissés, la clientèle négligeant complètement cette section du marché. La preuve en est fournie par la comparaison à un an de distance des vingt principales compagnies dont le prix moyen s'établit à 74.29 contre 82.70 en janvier 1919.

Actions Industrielles

	1918 P. bas	1918 P. haut	1919 P. bas	1919 P. haut	Précédent	Dern. cours
United States Steel	86 1/2	116 1/2	88 1/4	115 1/8	105 1/2	106 3/8
Bethlehem Steel	60 .	96 .	55 1/8	107 3/4	95 1/8	97 1/2
American Telephone	90 5/8	109 1/4	96 3/4	108 5/8	96 .	97 5/8
Int. Harvester	104 .	121 .	110 .	149 1/4	126 1/4	128 1/8
General Electric	127 3/4	158 1/2	144 1/2	176 .	167 .	167 1/4
Int. Mercantile Marine, ord.	21 .	33 .	21 1/4	67 3/4	40 5/8	41 1/4
— — préf.	83 3/8	125 1/2	92 1/4	128 1/2	97 .	97 1/8

Le groupe industriel marque quelques gros mouvements notamment sur le **Crucible Steel** recherché sur la nouvelle qu'il serait proposé aux actionnaires, à l'assemblée convoquée pour le 16 prochain, de convertir le large surplus de la Compagnie en actions, par l'augmentation du capital de $ 25 millions à $ 75 millions. Les nouveaux titres ainsi créés seraient remis aux actionnaires périodiquement. Cette distribution serait équivalente à un dividende-stock de 200 %.

La **Bethlehem Steel Co** a progressé sur le rapport que la Compagnie avait en mains des contrats pour constructions navales d'un montant de $ 230 millions. Par contre, la **General Motor** a fléchi sur l'estimation des recettes, avant déduction des taxes, à $ 96 millions qu'on a considérée comme inférieure de $ 25 millions aux premières évaluations.

Au demeurant les vingt principales valeurs montrent un prix moyen de 102.64 contre 81.33 il y a un an, caractérisant ainsi l'amélioration de ce groupe.

Valeurs Cuprifères

	1918 P. bas	1918 P. haut	1919 P. bas	1919 P. haut	Précédent	Dern. cours
Anaconda	59 .	74 1/4	54 1/2	78 .	62 .	62 .
Chino Copper	31 3/8	47 .	32 1/2	51 .	38	37 .
Ray	19 1/4	26 1/4	19 .	27 1/8	21 1/8	21 3/8
Utah Copper	71 1/2	93 .	65 .	97 1/2	76 1/4	76 .
American Smelting	73 .	94 3/4	61 1/8	89 3/4	68 1/8	68 3/4

Le marché du cuivre a encore laissé quelque peu à désirer pendant les premières séances. La vive avance enregistrée le mois dernier a été suivie d'une période de stagnation qui n'a pris fin que ces jours-ci mais trop tardivement pour que les valeurs intéressées aient pu manifester une reprise importante.



A L'ARBITRAGE

Une bonne fermeté a dominé cette semaine au **Stock-Exchange** qui a été bien influencé par la fin de la grève des mouleurs de fonte.

Les **Fonds nationaux** ont fait preuve de fermeté, le nouvel emprunt de Bons de l'Echiquier étant destiné au remboursement de titres venant à échéance n'a pas eu d'influence sur la tenue des diverses rentes anglaises. Les **Home Rails** ou chemins de fer anglais sont demeurés soutenus dans l'attention des déclarations du dividende afférent au second semestre de 1919, répartitions que l'on s'attend à voir marquer une amélioration. Le groupe des **Chemins américains** a été plutôt irrégulier conformément aux avis de New-York, alors que les chemins de fer **Argentins** et **Brésiliens** marquaient de la fermeté.

L'intérêt du marché s'est porté sur le groupe des **Kaffirs** conformément aux avis de Johannesburg, où des achats suivis ont été constatés, puis en raison de la hausse ininterrompue de l'or qui offre des perspectives jusqu'alors insoupçonnées aux mines d'or. **Rand Mines, Goldfields, Modderfontein, Crown Mines** sont parmi les plus favorisées. En diamants, la **De Beers** a été de nouveau demandée sur la bonne impression produite par le rapport de la **Premier** qui met en évidence les brillantes perspectives du marché des diamants.

Parmi les pétroles, la **Royal Dutch** et la **Shell** demeurent les leaders du groupe mais avec quelques autres privilégiées comme la **Burmah, Mexican Eagle** conserve toujours ses partisans. Cette Compagnie formée d'après les lois mexicaines n'a pas à s'occuper des vicissitudes qui peuvent survenir aux compagnies étrangères. Les **Caoutchoucs** marquent un raffermissement général.

En valeurs industrielles on note une certaine fermeté notamment sur les **Navigations, les Nitrates** et les **valeurs textiles**. Toutefois, les actions **Dunlop**, les **Tabacs** et **Cunard** ont marqué de l'irrégularité.

A Bruxelles, les premières séances ont eu à compter avec des prises de bénéfices qui ont un peu enrayé la fermeté témoignée jusqu'alors. Mais bien vite les dispositions se sont améliorées et sous l'action des nouvelles demandes le mouvement de hausse a repris nettement. Le volume des transactions s'est progressivement développé, chaque progrès amenant de nouveaux acheteurs. La perspective du prochain emprunt n'exerce aucune répercussion sur le nombre des demandes, ceci prouvant que les disponibilités restent très abondantes malgré tout.

Les **fers** sont nettement en hausse et les **charbons** marquent un mouvement de reprise. Les **glaceries**, **verreries**, **textiles** et **valeurs de change** montrent une véritable effervescence. Les **Coloniales** ont été demandées pendant que les **soies artificielles** et les **pétroles** conservaient une animation extraordinaire.

Berlin a été irrégulier sur l'incertitude de la situation politique intérieure et la nouvelle dépréciation du mark sur les marchés étrangers par suite des ventes incessantes des banques suisses. Les **emprunts d'Etat** ont peu ou point varié. Les Banques demeurent indécises avec de la fermeté sur la **Disconto** et la **Deutche Bank**, mais de la faiblesse sur la **Dresdner**. Aux charbonnages, reprise du **Phœnix** et de la **Gelsenkorchen**. Navigations plutôt calmes.

Il se faut contenter de la lumière qu'il plaît au soleil nous communiquer par ses rayons; et qui eslevera ses yeux pour en prendre une plus grande dans son corps mesme, qu'il ne trouve pas estrange si, pour la peine de son outrecuidance, il y perd la veuë.

MONTAIGNE (Essais. Ch. XXXII).



Les "Groupements" Littéraires

LES POÈTES CUBISTES ET LA REVUE "LITTÉRATURE"

Des jeunes hommes acceptent qu'on les honnisse ou qu'on les loue sous cette enseigne. Les peintres qui les premiers furent traités de cubistes reçurent ce sobriquet avec résignation, avec courage, ils s'en targuèrent. Les enfants bien nés, mais abandonnés dès leur naissance, savent un jour honorer le nom banal que leur concéda l'Assistance Publique.

Depuis, du reste, pour éviter l'inconvénient de ces dénominations qui veulent définir et qui défigurent, d'autres garçons, perspicaces, s'affublèrent eux-mêmes d'un nom. Ils dirent : *Dada*, et tout le monde répéta : dada avec jubilation. Dada ne signifie rien ou signifie ce qu'on veut, ce n'est pas un nom rétrécissant, ni salissant, c'est un nom *propre*, comme Dupont. Un dadaïste, comme un Dupont, possède une certaine personnalité, que vous êtes libres de vous représenter dans sa profondeur quand vous prononcez ces syllabes : dada. Voilà le résultat obtenu : l'erreur ne peut pas naître au premier mot, elle ne naît qu'au second, quand on continue : Dada... est idiot ou Dada est génial. Tandis que sur ce mot : cubisme, le malentendu s'établit dès l'abord. Le public cherche des cubes, ne veut voir que des cubes.

Les littérateurs, qu'on appelle cubistes, ne jouent plus avec des cubes depuis leur enfance. La seule raison de les appeler « cubistes », c'est qu'ils sont contemporains et amis des peintres qui s'efforcent de renouveler la peinture, au même moment qu'ils cherchent à mettre au jour une certaine façon de concevoir et d'écrire les choses. Il y a aussi des musiciens cubistes. En d'autres régions, et les plus éloignées, de jeunes hommes ont sans doute l'esprit cubiste.



Les cubistes continuent un mouvement ancien, mais ils tirent d'un principe dont on avait obtenu, semblait-il, tout le possible, des conséquences nouvelles, inattendues, menaçantes qui, en se détachant de leur origine, la laissent ostensiblement, définitivement tarie.

Oui, l'art poétique de ce temps-ci est encore l'enfant du symbolisme, mais un enfant rebelle. Un tel enfant nie son père, son grand-père pour rejoindre un arrière-grand-père bafoué pendant des générations mais qui, à lui dernier-né, apparaît le plus jeune, le plus proche.

La conquête essentielle du symbolisme ce fut d'honorer dans le poète même la source de la poésie. Le « sujet » du poème, le sujet que choisissait le poète, mais qui dans son développement s'imposait à lui, fut destitué de son importance. On ravala ce mot à son sens étymologique : *sub jectum*. C'est ce qui est jeté comme la couleur sur la palette, ce qui gît, ce qui s'offre inerte comme une matière, ce qui est fait pour être soumis, assujetti. Le sujet fut un prétexte grâce à quoi le poète libéra sa faculté poétique, mais réduit à cet usage de prétexte, le « sujet » n'était-il pas encore bien partagé ? Il y avait là un pas de plus à faire (ce n'est pas le dernier). Ce pas a été franchement sauté par les cubistes. Ils suppriment le sujet. Ils ne demandent pas à un thème comme le « Lac », la « Tristesse d'Olympio », la raison nécessaire, le nœud logique d'un ensemble d'émotions, d'images, de sonorités. Il ne faut pas chercher dans leurs poèmes cette unité d'action, cette unité dramatique, qu'on trouve encore, parfois dissimulée, chez Verlaine, chez les symbolistes. Ils lâchent en eux l'élan poétique, ils se complaisent dans un état d'esprit indéterminé, dans la pure émotion intellectuelle. Ils marquent le passage de cette course fluide, impalpable par des signes poétiques, des images. Ils tracent la figure d'un rythme interne.

Ils acceptent, ils aiment que ces images s'associent ou se dissocient selon les lois mystérieuses de l'inconscient. Ils ne veulent exercer aucun contrôle sur cette élaboration secrète. Ils détestent de réorganiser après coup selon les lois de la logique usuelle les données de l'inspiration.

Voilà un exercice tout trouvé pour un professeur de philosophie : chercher les liens qui peuvent exister entre cette méthode poétique et les théories bergsoniennes.

Mais les cubistes littéraires comme les peintres parlent de construction, de primat de l'intelligence, de réaction contre l'impressionnisme, en la matière le symbolisme. On touche ici au point où les cubistes ayant poussé dans ses dernières conséquences le principe symboliste, découvrent à ces extrémités une méthode nouvelle d'où va sortir peu à peu la négation vivante, agissante, de ce principe.

Le tissu de leur langage poétique, c'est ce réseau d'association d'images, d'idées, qui émerge maille à maille de l'inconnu. C'est dans ce phénomène intellectuel de l'Association qu'il faut chercher le nœud de l'expérience cubiste. Qu'est-ce qu'une Association d'images? Un rapport entre deux termes, un rapport nécessaire.

Le cubisme abandonne les rapports conventionnels, formels dont est tissu le langage, selon la trame de la syntaxe, convention fondamentale. Mais c'est pour établir de nouveaux rapports qui correspondent à une réalité plus profonde, plus essentielle. Ils cherchent à faire refluer la vie poétique vers sa source même : l'émoi poétique est lié au jeu du mécanisme même qui crée les images, les rythmes. Au lieu qu'auparavant, le poète utilisait comme tout autre humain pensant pour traduire toute sorte de sentiments étrangers à sa préoccupation essentielle qui est la création, le produit achevé de l'activité organique de l'esprit.

On peut prévoir qu'en maniant ainsi les éléments de l'imagination, les cubistes sont en train d'acquérir un vigoureux esprit d'analyse. Ils l'emploieront à discerner la nécessité qui préside aux rapports nouveaux qu'ils découvrent entre les choses. Ils établiront une série de rapports nécessaires, c'est-à-dire une discipline, une convention, un langage.

Alors plus tard, on s'apercevra que le mouvement symboliste et surtout le mouvement cubiste auront été deux étapes d'une révolution bien plus profonde que la romantique : la dissolution et la reconstitution de toute la psychologie poétique.



Voilà une interprétation de l'effort cubiste qui est lourde, discursive, qui trahit peut-être les intentions, les démonstrations de plus d'un, et qui peut-être reste aveugle devant des évidences. Mais, après tout, les cubistes sont merveilleusement divers et savoureusement humains, et chacun d'eux comprend l'œuvre commune à sa façon.

Que de personnalités différentes, quel drôle de corps !

Il y a les ancêtres d'abord : un demi-dieu, : Rimbaud. Il passe, logicien rigoureux, prompt, brûlant. Il atteint son but en quelques foulées. Maître de sa destinée, il la casse au moment voulu. Voulu par qui? Par quoi? — Lautréamont, autre explorateur. Il quitte aussi le continent de la Raison, et s'enfonce à jamais dans son Abyssinie : la Démence.

Mais arrivons tout de suite à Apollinaire, un homme qui vit encore bien que mort hier. Celui-là, pour tromper son monde, pour se tromper lui-même, joue d'une main encore avec le bric-à-brac le plus antique, tandis que de l'autre il tâte avec une main de plus en plus sensible la blessure étrange, féconde, qui creuse son crâne, son esprit.

Et puis, voici les vivants, les bien vivants.

Il y a le groupe de ceux qui n'ont inventé ou approfondi la méthode cubiste que pour en garder ce qui convenait à leur maîtrise : Cendrars, Jacob, Cocteau.

Blaise Cendras qui, de loin en loin, en passant à Paris, jette sous la presse un papier qui longtemps fut froissé dans sa poche, ou qui s'échauffa dans son chapeau. C'est un poème brutalement rebelle, brutalement tenu en main. Les mots déchirent, ouvrent. Cela fait comme un tremblement de terre. On voit sous ses pieds par les fissures la réalité du monde : un enfer ardent, âcre.

Il y a Max Jacob. C'est autre chose. C'est Jean de La Fontaine. Il se distrait subtilement de la vie, il n'est point dupe, aussi est-il mystique, mais c'est un mysticisme aussi tempéré que fut le rationalisme du Bonhomme. Et il a trouvé une musique qui, doucement, vous verse au cœur la réalité poétique.

Jean Cocteau a vécu une étonnante aventure, un immense voyage, un tour du monde, sans quitter les abords de la Madeleine. A sa naissance, en guise de nourrice, on lui donna une Muse dont le lait était enivrant. Arrivé à l'âge d'homme, il a accompli ce tour de force, de se dégriser. Il n'a plus besoin maintenant d'hallucinations. Il est tranquillement extralucide.

Pierre Reverdy est à part : un poète secret, stoïque, mais bien douloureux. Il a trouvé sa voie en dépit de tous les obstacles et il la suivra farouchement pas à pas jusqu'à sa mort. Il est celui qui a poussé le plus loin la recherche cubiste et il reste au fond de la mine, fouillant toujours.

Mais voici l'irruption d'une plus jeune troupe. André Breton aime les explorations qui assurent d'un risque. Philippe Soupault trace d'une encre sobre et peu épaisse la courbe dont le circuit capte bien des choses.

Louis Aragon ne décèle qu'un peu de la grâce qui abonde en lui et du secret précieux qu'il porte. Raymond Radiguet fait déjà à la vie des dons exquis, avec cette générosité qu'on n'ose jamais espérer. Cet adolescent fait honte à bien des grandes personnes.

Il y en a d'autres. C'est un tort de les mal connaître.

Quel mouvement ! Quelle troupe gaillarde !

PIERRE DRIEU LA ROCHELLE.



DU DIVAN A LA MINERVE FRANÇAISE

Les revues qui, de 1900 à 1910, champignonnèrent dans les clairières lyriques, satisfirent assez rarement notre goût des belles manières et de ce verbe sobre, élégant, distant un peu dont on s'accorde à dire, depuis tantôt vingt ans, qu'il constitue la fleur la plus délicate de notre tradition nationale. Elles s'habillaient au rabais, dans des boutiques de laissés-pour-compte. Elles ne redoutaient ni les manchettes ternies ni les maculatures du faux-col. Elles affectaient un parler faubourien tandis que leurs façons, volontiers, étaient noueuses, leur démarche traînante, et dirait-on pas grapeyante ? *La Forge* que je fondai, au début de 1911, avec Stanislas Fumet et René Dessambre, ne modifia rien à ces errements qu'aujourd'hui je tiens, certes, pour des plus fâcheux. Et dois-je vraiment rappeler ici que *L'Heure qui sonne*, *L'Effort libre*, *la Plume*, *les Rubriques nouvelles*, *le Quadrige*, *les Marches de Provence* et les *Marches de Flandre* venaient à nous, chaque mois, dans l'attitude alternativement insolente et humiliée du prolétaire moderne ?

Où les salons avaient régné voici donc que s'imposait la Bourse du Travail. On pouvait craindre que cette abdication de toutes nos puissances de préciosité au profit de forces encore mal canalisées ne nous jetât bien vite à la moins refrénable barbarie. Peu à peu cependant, sous des influences qu'il serait trop long d'examiner ici, l'on vit renaître parmi nous cette affection que les ouvriers de nos antiques corporations portaient à leur tâche.

Le livre aima se présenter avec élégance et distinction. Les revues ne dédaignèrent plus de paraître aimables. Et une tendance assez générale se manifesta à l'art désintéressé, à l'art considéré indépendamment de sa portée sociale. La vogue du roman décoratif à la façon d'Henri de Régnier traduisit, semble-t-il, très exactement, ce vœu quasi-universel de la France d'avant-guerre. Les ingénieuses arabesques de Jean-Louis Vaudoyer, si brillantes et d'un si ferme et pur contour, les nostalgiques métaphores intellectuelles d'Edmond Jaloux, les très déterminées fantaisies d'Emile Henriot séduisirent ensuite un public chaque jour plus étendu.

Mais quand, en 1909, un jeune praticien des Deux-Sèvres, le Dr Henri Martineau, entreprit de faire régulièrement paraître le *Divan*, on ne sut ce qu'il fallait le plus admirer, de l'opportunité de sa tentative ou du courage qu'elle supposait à une heure où le goût français se montrait encore si indécis. Toujours est-il que Martineau groupa autour de lui des poètes, des romanciers, des criti-

ques, des essayistes qui, tous, s'entendirent à multiplier dans sa revue les grâces intenses et audacieuses dont si fort nous aimons, depuis Stendhal et Baudelaire, que se profile le capricieux envol dans l'éther sentimental. Tous diserts, tous préoccupés de hausser la tendresse au plan de l'intellectualité, tous appliqués à dissimuler de térébrants secrets parmi les jeux entrecroisés de la pensée et de la forme. Avec une fiévreuse nonchalance ils publiaient, qui des vers où l'on voyait à dessein de subtiles sensations dans de vastes houles cadencées, qui des notes confidentielles dont l'apparent débraillé ne parvenait point à céler la profonde harmonie, qui des études critiques d'une diabolique, d'une perverse lucidité. Et sur toute cette production, l'ombre planait — toutes ailes étendues et vibrantes — de P.-J. Toulet et de ses lucifériennes *contrerimes*.

Henri Martineau nous introduisait, par le moyen de poèmes aux repliements imprévus, en ces régions où l'intelligence porte les couleurs de la passion, où la passion par ailleurs flambe d'un feu tout cérébral. Eugène Marsan, — avait-il lu l'*Almanach des Trois impostures* ? — laissait sinuer parmi les méandres d'un cœur trop savant une écriture terriblement indiscrète. Francis Eon s'ingéniait à contenir dans des strophes nettement délinéées une sensibilité « prompte au vertige ». Daniel Thaly balançait dans la transparence d'un ciel tropical ses amours métissées. Guy Lavaud, enfin, qui sait l'art des transmutations magiques, ordonnait en poèmes érébéens les frissons de la malaria, cependant que Louis Thomas faisait fumer d'étranges effusions mystiques jusque dans les touffeurs matutinales de sa garçonnière.

Les prénoms qu'à l'orée de notre existence nous imposent les mystérieuses préférences de nos parents maintiennent au-dessus de nos têtes, si l'on en croit les occultistes, les vertus et les vices que les thaumaturgiques sonorités de leurs syllabes ont, une fois pour toutes, précipités sur notre berceau. Sans doute en est-il ainsi, car les pages qu'à des capricants intervalles Martineau fait paraître sous le vocable du *Divan* ont toujours conservé et ne semblent plus devoir renoncer le captieux et capiteux parfum du boudoir modernisé de l'éternelle Schéhérazade.

Les mêmes soucis de distinction intellectuelle, d'éclatante sobriété et de vertigineuse justesse tant dans la conception des idées et des sentiments que dans leur expression, appliquons-les à la critique des doctrines, des œuvres et des hommes, faisons-les glisser, pour tout dire, de l'érotique dans la philosophie, et nous aboutirons à la *Minerve française* et à son désir, hautainement formulé, de subordonner le provisoire au permanent, l'éphémère à l'éternel, le relatif à l'Absolu. Sous la double impulsion d'A.-P. Garnier, poète intimiste au charme impérieux et feutré, et de Maurice Allem, esprit très finement perspicace, la *Minerve française* a déjà pris parmi les grandes revues françaises une place d'élection.

On y est philosophe au double sens que tour à tour les spécialistes et la badauderie publique confèrent à ce mot. C'est dire qu'on y professe le goût des synthèses logiques et métaphysiques aussi bien que cet amour de la sagesse quotidienne en quoi les Anciens faisaient tenir leur meilleure vertu. Grave sans nulle raideur, très largement ventilée, très souplement éclairée aussi, la maison de la rue de Lille est accueillante, cordiale même jusque dans sa diplomatique réserve.

M. Pierre Lasserre y entre parfois en coup de vent. Mais plutôt y voit-on deviser Lucien Corpechot, intelligence puissante et ornée, Charles Derennes, aventureux et prodigue, Edmond Jaloux, profond et compliqué, Jean-Louis Vaudoyer dont les discours harmonieux s'infléchissent au gré des courbes idéologiques que Diomède affectionnait, Emile Henriot dont les yeux distillent tant de lumière sur tant de cendres, Joachim Gasquet et Albert Erlande, les deux plus abondants peut-être et sûrement les deux plus généreux tempéraments lyriques de notre temps, Georges Le Cardonnel, savant et décidé, Henriette Charasson, dont la subtile raison sait imposer les lois du nombre aux violences mêmes de la tempête, Gonzague Truc, enfin, ingénieux avec onction et hardi avec prudence.

A la *Minerve* on est calme et poli. Si l'on n'y fait point mystère d'opinions nettement formulées, on y prête pourtant aux bruits du dehors une oreille, sinon très complaisante du moins attentive. On n'y est point xénophobe, mais tout au contraire d'accueil courtois et souriant. Ici l'on ne méprise point les *barbares* et l'on va même jusqu'à s'en montrer curieux...

Du DIVAN *à la Minerve française*, ainsi ai-je, au seuil de ces quelques paragraphes, délimité mon sujet. Mais n'aurais-je pu dire aussi bien : *Du* ROMAN DE LA ROSE *au* DISCOURS DE LA MÉTHODE?

GUSTAVE-LOUIS TAUTAIN.

ECHOS ET ON-DIT DES LETTRES ET DES ARTS

Peintres et critiques d'art devisent fort de cette affaire d'honneur. M. Louis Vauxcelles, le critique d'art bien connu, pris à partie par M. Ribemont-Dessaigne, adressa à celui-ci deux de ses amis, M. Joachim Gasquet et Valdo Barbey. Mais M. Ribemont-Dessaigne aime se battre avec ses poings, non pas avec l'épée. Il se récusa. On va le carencer, paraît-il.

Nous voici bien en paix.

On a rapproché l'*Atlantide*, de M. Pierre Benoît, de *She*, de M. Haggard. Or, maintenant la « Revue de Paris » publie un nouveau roman de M. Pierre Benoît : *Pour Don Carlos*,. Il y est question d'une jeune fille au lézard.

Et dans *Romance*, du romancier anglais Conrad, nous rencontrons aussi une jeune fille au lézard — coïncidence — très ressemblante.

C'est un petit jeu d'exploration dans la littérature anglaise.

Deux nouveaux auteurs dramatiques : Claude Chauvière et Georges Le Fèvre. Dans les salons de Mme Béglarian, l'on vient de jouer une comédie en un acte, due à leur collaboration : *Youyou*. Et ce fut avec succès. Voilà de bons débuts.

Au cinéma triomphant, il manquait jusqu'à présent la consécration mondaine et la faveur officielle.

La chasse, la pêche, puis le yachting et l'automobile eurent leur club, instrument de revendication et de propagande. Le Touring-Club de France devint un formidable organisme.

Or, le Ciné-Club de France vient de se fonder. Il

instruira théoriquement et pratiquement, organisera des voyages et les croisières cinématographiques, signalera les sites caractéristiques susceptibles d'être filmés et publiera, sous la direction de Louis Delluc, un bulletin hebdomadaire.

Le cinéma, hypertrophié à l'aveuglette ou au gré de mercantis fermés à l'art, trouvera-t-il en cette association les directives esthétiques qui lui font si cruellement défaut? Nous le souhaitons.

CHIL.



LES SAMEDIS DE "L'EUROPE NOUVELLE"

Le 12e samedi artistique de l'*Europe Nouvelle* avait attiré, 75, rue de Lille, une foule d'invités si nombreuse que les trois salons étaient archicombles dès le début. M. Yovanovitch qui présidait à la composition du programme musical le prodigua avec sa bonne grâce coutumière et son grand tempérament d'artiste. Il joua de manière subtile avec M. Jan Erhard deux suites pour piano à quatre mains de Roger Ducasse et de Claude Debussy et avec M. Karjinsky, violoncelliste au ton chaud et à la technique précise, la sonate de Debussy. M. Karjinsky interpréta en solo la *Danse orientale* de Rachmaninoff et le *Rondo* de Boccherini. Mme Sonia Darbell, dont la voix prenante et la diction parfaite charmèrent l'auditoire, chanta plusieurs mélodies de Fauré, de Moret et de Debussy, merveilleusement accompagnée par M. Yovanovitch. Mme Suz. Méthivier, de l'Odéon lut avec une ferveur communicative quelques belles pages du poète Jules Romains.

Le public applaudit chaleureusement tous les artistes, que la direction de l'*Europe Nouvelle* tient à remercier ici de façon toute spéciale pour leur précieux concours.

Le prochain samedi de l'*Europe Nouvelle* aura lieu le 21 février. Le programme détaillé sera publié dans un de nos prochains numéros.



LA SEMAINE ARTISTIQUE

31e Salon des Indépendants. — Mort de Modigliani

Le Salon d'Automne, qu'il y eut lieu de louer pour diverses valeurs qu'il contenait, parut cependant assez terne dans son ensemble. Trop prudent. Le jury doit porter la responsabilité de cette tiédeur, de ce modérantisme infécond; pas plus que le libéralisme, toutefois. Mais il fallait être indulgent au Salon d'Automne, considéré comme le Salon du Retour; les Artistes français n'ayant pas le pouvoir de nous surexciter, ni seulement de nous exciter, au sens que le jeune Barrès donnait justement à ce beau verbe, et la mission de la Société Nationale nous ayant toujours paru moins que douteuse. Au Salon d'Automne de 1919, on se rassemblait, on se comptait après la tourmente. Pas trop de manquants; les havresacs garnis d'un chargement complet, terriblement réglementaire; mais de butin, point.

Il n'en va pas de même au Salon des Indépendants de 1920, le 31e et le premier d'après-guerre. La sensation qu'on éprouve en en franchissant le seuil est telle que le sens de la juvénile manifestation dépasse l'artistique pour s'accorder avec toute la vie. C'est, avec peut-être le Salon de l'Aviation, la plus franche, la plus puissante, la plus saine manifestation de vie depuis le 11 novembre 1918. Encore, le Salon de l'Aviation, qui toucha plus le cœur des poètes et des artistes que celui des mécanos et des Icares bottés, ne rompait-il pas complètement avec l'œuvre fatale. Ripoliné, émaillé, habillé de rideaux de boudoir, l'appareil volant était encore l'oiseau de guerre.

Aux Indépendants, la vie triomphe et c'est la première image collective de la Vie nouvelle!

On m'excusera de ne point donner, du premier jour, un tableau d'ensemble de ce Salon, si je promets en revanche, et croyant ainsi mieux faire, d'étudier au long de l'exposition, les différents groupes, les diverses familles artistiques, les multiples sommes de valeurs avec toute l'attention qu'exige une nouvelle situation de fait.

Le besoin d'ordre et de clarté s'en trouvera plus complètement satisfait, car nous avons à compter, cette année, avec des éléments inconnus. Quelque apparent chaos, auquel l'amateur de bonne volonté peut être sensible à sa première visite, résulte du fait que nous sommes en présence d'une méthode inédite et d'un phénomène spontané.

La méthode, ou plus proprement le système, fut imposé par M. Paul Signac, le respecté président de la Société. Animé d'un grand souci égalitaire, et strictement soumis au principe essentiel des Indépendants : « Ni jury, ni récompense », l'illustre pointilliste s'opposa, de toute son autorité, à ce que fût renouée la tradition de sélection intérieure, si je puis dire; à cause de quoi les initiés parcouraient au pas accéléré les premières salles pour courir bien vite au Salon Carré des Cubistes ou à la Cage Centrale sonore du rugissement des Fauves. Pompiers et gens d'extrême-gauche ont été fraternellement confondus. Les placeurs ne se sont inquiétés que d'établir dans leurs salles respectives des alliances heureuses, soit de formes, soit de couleurs.

Le phénomène est plus piquant. Les suiveurs, qui ont toujours abondé en ce Salon, où il suffit d'acquitter ses cotisations pour prétendre au droit de solliciter le jugement du public, les amateurs, petits rentiers, petits fonctionnaires, — desquels une fois a surgi le Douanier Rousseau — ces « humbles » émouvants, ces docteurs de province, ces solitaires dévorés d'ardeur collective, qui préfèrent la peinture à l'huile à la pêche à la ligne ou à la manille aux enchères, et aussi les innombrables peintres sans personnalité qui, jadis, rêvaient d'une troisième médaille « chez Bonnat », tous ces suiveurs, délaissant Cormon, Luc-Olivier Merson, Jean-Paul Laurens ou Didier-Pouget vomissant des bruyères, se mettent à la remorque de Metzinger, de Derain, de Friesz ou se plongent dans un futurisme comparable à l'ardeur guerrière des Amis des Retraites militaires. Parfois, c'est beaucoup plus qu'honorable. L'ensemble est plein d'attraits et il y a là, — parmi de grosses bouffonneries, — les fruits savoureux de l'intelligence.

Seulement, cette fureur collective sera avant demain de la pire sagesse. Voici l'instant qu'il va être pompier d'être fauve. J'ai vu, l'autre semaine, des jeunes gens présenter, sur une scène, des toiles de leurs aînés de dix ans, les cubistes, à un public « bourgeois ». Le bourgeois n'a pas protesté; l'espoir candide a été déçu. Raisonnablement, le bourgeois a dit : « Ça date! »

Enfin, comment distinguer l'or pur du simili? Le produit naturel de l'ersatz? Les ouvriers de la première heure ont été quelques-uns à s'en inquiéter.

Je n'en suis pas ému. Je m'en réjouis très haut! Malheur à ceux qui ne résisteront pas à l'épreuve! Je crois chaque jour plus valable l'exemple que je proposais récemment d'un Picasso spéculant à l'infini, créant en se dévorant et toujours à la poursuite de l'adolescent inspiré qu'il fut jadis et qui le devance éternellement! Et quelle perpétuelle et féconde révolution que l'œuvre d'un André Derain! Il faut se tuer chaque soir pour ressusciter le lendemain matin. C'est parce que le soleil se couche chaque soir que les jours ne se ressemblent pas.

Ceux que l'on devra apprendre à reconnaître au Salon des Indépendants, pour les situer au-dessus de la masse, sont ceux qui n'auront jamais fini de créer, d'inventer en se prouvant la réalité absolue de leurs ouvrages, de leurs désirs d'œuvres de la veille.

Pour les autres, les suiveurs dont l'obéissance ingénue ou le gentil snobisme, la soumission à l'ordre nouveau font ce 31e Salon, vibrant, lumineux, étoilé de lignes plus hardies, n'ont-ils pas inscrit le signe attestant que le monde présent commence de tout rompre avec celui d'hier?

C'est sur un autre plan que les intelligences s'éprouvent, que se meut la raison. L'univers à reconstruire va l'être selon des valeurs nouvelles; le monde change

de face, change de beauté ; ses coquetteries même se déplacent. Et pour passer enfin de l'abstrait au réel, on déchiffrera au Salon le code d'une mode nouvelle et jusqu'à la promesse de cette architecture encore espérée, quand — en un merveilleux accord — poésie, peinture, sculpture, musique, atteignent déjà si haut.

Maintenant, il est vrai que le grotesque a sa place aux Indépendants. Qu'est-ce que cela fait? Il n'en coûte que cinquante francs à de pauvres diables pour vous donner à rire. Riez donc, s'il vous plaît, le rire est sain quand il est franc; contenu, il risque déjà de devenir méchant.

Riez impétueusement, on ne vous demande pas d'écœurante pitié, et l'artiste moderne, strict en son apparence a dépouillé la morgue et l'orgueil d'atelier du bousingot ; riez, mais gardez-vous de haïr.

Dans le domaine des arts, rien n'est haïssable; il n'est rien que d'aimable. Réservez votre amour, soyez-en prudents ménagers, mais souvenez-vous que ce qui peut être haï n'existe même pas, puisqu'on ne peut l'aimer, et comment haïr ce qui n'existe pas?

La critique d'amour seule est féconde. L'Art dont l'amateur assure avec le créateur le triomphe, est une œuvre d'amour.



Modigliani, dont à l'occasion du Salon d'Automne, je faisais ici l'éloge, est mort. Il disparaît à 35 ans, en pleine force, dans la pleine jeunesse de son talent. Comme dans son œuvre, comme dans sa vie, le drame et l'idylle s'allièrent au-dessus de sa mort. Un cortège de triomphe le conduisit de l'affreux hôpital, où l'on avait dû le transporter d'urgence, au champ d'asile.

L'œuvre de Modigliani fera vivre de la vie la plus radieuse le cher disparu.

Génie fait d'un mariage renouvelé dé la passion totale et de l'extrême raison! Œuvre qui fait songer aux prudences divines du plus prodigue des humains. Peintre de figures isolées, de nus, chacun de ses ouvrages était un tableau complet, lumineux avec une rare économie de couleurs, la palette la plus réservée; solide par la rigueur d'une construction dominant des éléments de violence. Ses toiles sont vraiment datées de l'âge qui vit mourir, produisant jusqu'au dernier jour, et dans la gloire unanimement accordée, le grand Renoir ; l'âge aussi qui reconnut enfin Greco pour mieux entendre la leçon de Cézanne.

« Cara Italia ! » s'écria Modigliani quand on le transporta à l'hôpital. Il ne dit plus rien d'autre, lui qui, huit jours avant, me vantait, exalté, la richesse manuelle et spirituelle, vraiment, du plus humble des barbouilleurs d'enseignes de son pays. Modigliani avait vingt ans lorsqu'il vint parmi nous. Il doit beaucoup à l'art de la France, et c'était un débiteur joyeux de sa dette. Mais, parmi tant d'étrangers, et parmi les meilleurs qui, dans la situation exceptionnelle de Paris, la Rome nouvelle en ce siècle, ajoutèrent à notre patrimoine, il fut l'un des très rares à établir un lien subtil et profond entre deux hautes traditions.

Le Dôme de Florence se mirait dans la Seine.

André Salmon.

Et est follie de s'attendre que fortune elle mesmes nous arme jamais suffisamment contre soy. C'est de noz armes qu'il la faut combattre. Les fortuites nous trahiront au bon du faict.

MONTAIGNE (Essais. Ch. XIV).



LES ARTS APPLIQUÉS

LA CRISE DE L'APPRENTISSAGE ET LE CINÉMA

On s'est trop hâté de déclarer que nos industriels d'art ne voulaient plus faire d'apprentis. La question, au contraire, est à l'ordre du jour dans les assemblées patronales, et l'on ne se contente pas de discours et de rapports : on crée des cours d'enseignement, des bourses d'études, des primes d'apprentissage, on consent, sans se plaindre, les sacrifices nécessaires à la préparation de la main-d'œuvre de demain.

Malheureusement, pour organiser un cours d'apprentissage, il faut des apprentis. S'ils se présentent abondamment dans la métallurgie, la mécanique, l'électricité, l'automobilisme, l'aviation — ce que j'appellerais volontiers les métiers *vivants*, — ils se font de plus en plus rares dans les métiers d'art, ébénisterie, bronze, reliure, sculpture industrielle, gravure, joaillerie, orfèvrerie. A salaire égal, la sensibilité de l'enfant le porte vers la machine à conduire ou à construire.

Comment remédier à cet abandon des métiers d'art? Quels moyens employer pour faire comprendre aux adolescents qu'ils ne peuvent pas tous embrasser la carrière de la mécanique et que les professions les moins encombrées deviendront fatalement les plus avantageuses?

De sérieux efforts sont entamés, — mais à Paris exclusivement, je le crains fort — pour organiser le pré-apprentissage à l'école, prévu cependant dès 1885, par Jules Ferry. Rien de sérieux n'est encore tenté pour orienter l'enfant, à l'achèvement de son stage scolaire, vers un métier conforme à ses goûts et à ses aptitudes. Qu'attend-on pour ouvrir, à côté de l'école, un Office de renseignements qui centraliserait pour chaque région les offres d'emplois des industriels et qui donnerait aux parents et à l'élève des conseils sur le métier à choisir d'après les notes des maîtres enseignants et le bulletin du médecin inspecteur? Il est cependant nécessaire de faire comprendre aux familles les avantages d'un métier « pour de vrai » sur les emplois de groom de restaurant et de commis à tout faire, où l'on « gagne de suite ».

Je regrette un peu le sergent recruteur, avec son roulement de tambour et ses volailles rôties promenées à la pointe du sabre. Ce cortège pittoresque aurait eu du succès à la sortie de l'école dans les faubourgs. Mais à défaut de ce moyen désuet, il n'est peut-être pas impossible d'en imaginer d'autres plus en rapport avec notre temps.

Les « tracts » d'abord.

Les Chambres syndicales pourraient rédiger, en accord avec la Direction de l'Enseignement et l'Office du Travail, de courtes brochures, six ou huit pages au plus, illustrées de vignettes *en couleur* — c'est indispensable. Elles donneraient, avec des détails historiques, économiques et anecdotiques sur la profession, les renseignements susceptibles de déterminer le choix des parents et de l'enfant : spécialités que comporte le métier, aptitudes physiques et aptitudes intellectuelles requises, durée de l'apprentissage, échelle des salaires, inconvénients professionnels (chômage, maladies, etc.). On y ajouterait — et c'est le point essentiel — un modèle du contrat d'apprentissage, en faisant valoir les avantages concédés à l'enfant par la Chambre syndicale sous la forme de salaires, d'allocations, de primes à la sortie, etc.

Nul doute que ces tracts, largement distribués dans les écoles de la Ville de Paris et dans les institutions libres, n'exercent une influence heureuse sur le recrutement des apprentis. Mais, si excellents soient-ils, je ne crois pas que les résultats à en attendre puissent être comparés à ceux que donnerait le cinéma.

C'est une vérité élémentaire que l'image animée peut devenir un précieux moyen de vulgarisation et de diffusion. En ce moment, on s'efforce en France — un

peu tardivement peut-être, — de créer des films utilisables à l'école ou dans les matinées du jeudi données par les directeurs de cinémas. La Commission extraparlementaire du Cinéma à l'Ecole, réunie au Musée pédagogique, a même procédé récemment à un premier examen des modèles scolaires adaptés à la science et à l'éducation.

Que les Chambres patronales dirigent leurs efforts dans le même sens. Que chaque groupe industriel fasse tourner un film reproduisant les diverses phases de sa fabrication, avec des vues d'ateliers, de magasins de vente, de stands d'exposition. On pourrait également faire passer sur l'écran de très beaux objets exécutés, modernes et même anciens, sans cependant trop verser dans le rétrospectif qui fausserait le goût de l'enfant. Une pancarte donnerait ensuite les renseignements les plus saillants sur les conditions d'apprentissage.

Sans doute le cinéma est un divertissement et le choix d'un métier est une chose sérieuse, dont toute la vie peut dépendre. Mais pourquoi cette orientation de l'enfant, née aux minutes heureuses qu'il passe devant l'écran, serait-elle moins sincère et moins durable qu'un choix imposé par le raisonnement ou la contrainte, ou simplement déterminée par l'occasion ou le hasard?

On ne fait bien que la tâche qu'on aime. Les bons ouvriers, comme le disait jadis à Paul Mantz un directeur d'usine, sont ceux qui travaillent en chantant. C'est une jolie entrée dans la carrière du travail qu'une matinée au cinéma.

HENRI CLOUZOT.

En partant du ministère, M. Clemenceau a débusqué quelques beaux meubles anciens qui faisaient l'orgueil des cabinets directoriaux, et qui feront encore bien mieux l'ornement des salles du mobilier au Musée du Louvre. Mais on ne nous dit pas si l'on va les remplacer par des « copies », ainsi que le fait s'est produit, avant la guerre, lors de la démobilisation du bureau de Vergennes. N'oublions pas que nous avons encore des ébénistes en 1920.



Le ministère de l'agriculture a fait dresser le plan du gigantesque palais des expositions qui doit s'élever entre la porte Molitor et la porte de Saint-Cloud, et l'a fait soumettre, pour approbation, au Conseil municipal. Mais comme la Ville de Paris entre pour un tiers dans la dépense qui n'est pas mince, elle n'a pas entendu de cette oreille-là et nos édiles ont décidé de mettre le projet au concours.

C'est égal, on aurait peut-être pu nous laisser la Galerie des Machines?



L'Industrie électrique aura-t-elle son salon? Telle est la question posée par la revue l'*Electricien*. Des expositions annuelles existent à New-York, à Chicago. Dans cette dernière ville, le clou du salon était une pagode chinoise de 18 mètres de hauteur, illuminée au moyen de 18.000 lampes « joyaux » de couleur.



Où se tiendra l'Exposition de 1922 ? Sur l'emplacement des fortifications à la Porte Dauphine ? La configuration du terrain n'y prête guère. Dans l'île de Puteaux ? C'est bien loin. Pourquoi ne pas élever le palais projeté à la porte de Vincennes ? L'emplacement est immense, les moyens de communication abondants et c'est le départ de la route de Meaux où la victoire est venue à nous.



La Suisse institue une Commission fédérale des arts appliqués de cinq membres, chargée, entre autres attributions, d'organiser tous les deux ans une exposition nationale et de favoriser la participation des artistes, artisans et industriels aux expositions à l'étranger. Gageons que ces cinq-là feront autant de besogne que nos quatre-vingt-treize de la rue de Valois.

L'ACTUALITÉ THÉATRALE

THÉATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN : *Béranger*, comédie en trois actes et un prologue, de M. Sacha Guitry.

C'est pour ton charme que je t'aime! (air connu)

Il est entendu que M. Sacha Guitry est charmant, son jeu charmant et son art charmant. Cela vous bourdonne aux oreilles comme la mouche du coche les soirs de « Générales » et de Premières de toutes les pièces de M. Sacha Guitry. *Béranger* c'est donc charmant!

Le prologue n'est là que pour préparer les grandes entrées de MM. Lucien et Sacha Guitry et pour mettre déjà en valeur la voix ravissante ou « charmante » de Mme Yvonne Printemps. Soyons juste : Yvonne Printemps est le Sourire d'Avril de la soirée! — Je crois que je fais de la réclame pour un parfumeur. — N'importe de quelle essence soit la grâce d'Yvonne Printemps, elle *est*. Elle a une réalité de vie, de jeunesse et de fraîcheur que M. Sacha Guitry, composé comme un philtre ou un maquillage, peut bien lui envier. Ah! ce n'est pas commode de jouer les enfants prodiges, passé 21 ans! Quand M. Sacha Guitry aura terminé sa collection d'images des hommes illustres, peut-être donnera-t-il autre chose que des espérances. Il y a des femmes enceintes qui ne vont jamais plus loin que les fausses couches. — Et il n'en est qu'à Béranger!

Voici l'histoire de Béranger pour M. Sacha Guitry. Premier acte : une guinguette au soleil.

Le Roi d'Yvetot, pas encore publié et d'auteur inconnu, vole de bouche en bouche. Marie-Lisette-Yvonne Printemps le fredonne à ravir.

Béranger-Sacha survient, écoute et regarde. Emotion, enchantement dialogué en prose spirituelle de Lisette et de Béranger. Réunion des membres du Caveau agrémentée de vers culinaires et, au balcon de l'auberge, apparition solennelle et imprévue de M. de Talleyrand, personnifié génialement par Lucien Guitry. Le Prince s'inquiète du « Roi d'Yvetot » et réclame à Désaugiers, ignorant, le nom du poète. Béranger se nomme. Sensation. Discours, à deux voix, des Guitry sur le gouvernement du monde. La politique internationale était déjà propos de cabaret.

Béranger est élu membre du Caveau et amant de Lisette.

Deuxième acte : le grenier de Béranger à 49 ans. Une série d'actions bérangères pour prouver la bonté, la générosité, la noblesse, la pureté d'âme et la modestie du héros, toutes vertus que possède au plus haut degré Sacha jugé par Sacha. Béranger et sa nourrice : dialogue plein de cœur. Béranger et Madelon-Lisette-Yvonne Printemps : duo piquant où l'esprit et le cœur rivalisent de vivacité. Béranger et le prince de Talleyrand, grande scène en noir et blanc avec des mots historiques et d'autres qui espèrent le devenir. Enfin Béranger part pour la prison. Et du grenier à la prison il trouve encore moyen d'accomplir une œuvre pie avec un menuisier.

Troisième acte : Une guinguette sous la neige. Le chansonnier est tout blanc, la campagne toute blanche et il n'y a pas de Lisette à l'horizon — mais attendez la fin! Mélancolie et souvenirs... Autrefois... Et Lisette-Yvonne Printemps paraît en porteuse de pain. Elle chante du Béranger sans connaître l'auteur. Tout le monde a du reste déjà enterré le poète, pourtant il n'est pas mort — car il vit encore. — Il se manifeste comme un vieux monsieur très propre avec la dernière Lisette qui ne veut plus rien savoir. Et il la jette dans les bras d'un conspirateur de vingt ans pour l'empêcher de faire de la politique. Tout se termine par une chanson. Et voilà! Sardou, n'es-tu pas content?

J'ai déjà signalé la grâce d'Yvonne Printemps et la géniale maîtrise de Lucien Guitry, il me reste à noter les grands progrès d'interprétation de Sacha Guitry. Il joue plus simple, plus tranquille, avec une sérénité que nous ne lui avions jamais connue. Peut-être est-il en train de devenir un grand acteur?

MARC-HENRY.

CHRONIQUE MUSICALE

OPÉRA. : *Le Tricorne*, ballet en un acte de M. Manuel de Falla.

Au lendemain du concert espagnol de l'Opéra, comme au lendemain des *Goyescas*, je ne vous ai point caché la déception profonde que j'avais ressentie en écoutant ces musiques dont l'inspiration semblait plutôt avoir pris sa source dans le voisinage du Rhin que de l'autre côté des Pyrénées. Je vous ai avoué à quel point je trouvais surfaite la réputation de Granados et combien ce que nous entendîmes de lui me parut quelconque. La chose ne m'avait au reste surpris qu'à moitié, ayant remarqué depuis longtemps que lorsqu'un compositeur est lancé par des virtuoses, on peut être à peu près certain de la valeur secondaire de ses œuvres.

Souvenez-vous, par exemple, de l'enthousiasme que provoqua, peu de temps avant la guerre, la musique de M. Mohr, le compositeur hongrois; parmi les rois de l'archet, Jacques Thilment, ne jurait que par lui ; Ysaïe imitait dans ses admirations son jeune collègue français, et quant à Casals, il déclarait tout net qu'un nouveau Beethoven était né, et afin que personne à Paris n'en ignorât, il louait de ses deniers la salle Gaveau et y organisait, à ses risques et périls, trois concerts d'orchestre qui lui coûtèrent fort cher et prouvèrent au public et à la critique... que la montagne avait accouché d'une souris!

Il en alla de même pour le compositeur espagnol, hélas disparu dans le torpillage du *Sussex*. Depuis nombre d'années, des pianistes fameux ne cessaient de nous répéter sur tous les tons de la gamme majeure et de la gamme mineure, quand ils ne le faisaient pas sur ceux de la gamme chinoise : « Ah! ce Granados, quel homme! quel génie!... Oh! ses *Goyescas!* Oh! toutes ses pièces de piano ! Et ses œuvres d'orchestre, donc!... » Et quand on annonça, peu de temps après la nomination de M. Rouché à la direction de l'Opéra, que les *Goyescas* y seraient représentés, leur joie, à ces chers virtuoses du clavier « ne connut plus de bornes ». A les entendre, les infortunés compositeurs français n'avaient qu'à bien se tenir, car lorsque les Parisiens auraient entendu cette huitième merveille du monde, gare la casse pour notre école nationale!...

Eh bien! les Parisiens ont entendu ces fameux *Goyescas* et d'autres morceaux encore de Granados, et je ne sache pas que le résultat annoncé se soit produit jusqu'à ce jour.

Je ne serais même pas surpris que le résultat fût quelque peu semblable à celui dont je vous parlais au sujet des compositions de M. Mohr.

Il m'en coûte évidemment beaucoup de vous faire cette confession, après la mort tragique de l'auteur de ces *Goyescas*, dont le grand pianiste Schelling me disait que la représentation allait révolutionner le monde. Mais que voulez-vous, la vérité avant tout! Et lorsqu'il s'agit de l'œuvre d'un auteur, celui-ci doit disparaître aux yeux de la critique qui n'a à s'occuper que des mérites et des défauts de ce que cet auteur a signé.



Avec la même sincérité, je vous dirai, sans plus tarder, que lorsque je fus convoqué à la représentation du *Tricorne* à l'Opéra, mon premier mouvement fut de me méfier, la partition en étant due à la plume d'un autre Espagnol, M. de Falla. Or, si M. de Falla donna naguère à l'Opéra-Comique une *Vie brève*, dont la carrière parut ne point vouloir faire mentir le titre, mais dont la valeur musicale était indiscutable, il mit également au programme d'un concert au théâtre des Champs-Elysées et à celui du concert espagnol de l'Opéra deux œuvres qui me plurent beaucoup moins et auxquelles je ne trouvai aucun caractère national. Or, le *Tricorne* étant tiré d'un roman qui parut en Espagne au commencement du XIXe siècle, je craignais que le musicien chargé d'en ressusciter les héros, ne se laissât égarer dans les brouillards de la Sprée, par l'obsession des procédés chers à l'école de la « note à côté », et cela, au détriment des qualités naturelles de sa race.

Mes craintes étaient vaines et je suis sorti ravi de cette représentation.

Bien impressionné, dès l'abord, par la fantaisie du décor de Picasso, je ne tardai pas à me rendre compte du changement qui s'était opéré dans la manière de M. de Falla.

Qui donc soutenait, il y a quelque temps, que la musique espagnole ne serait jamais aussi bien faite que par des Français? Eh! oui, mon Dieu, nous avons tenté pour la plupart de nous inspirer parfois de cette musique et certains, tels que Bizet et Chabrier, en ont laissé d'impérissables modèles. Toutefois, *España* est un simple divertissement d'orchestre et quant à *Carmen*, si elle est imprégnée de couleur andalouse, c'est surtout par son cadre musical. En effet, enlevez les morceaux pittoresques de la partition et voyez si les airs de Don José et de Micaëla, si les duos d'amour et les scènes de passion, si les chœurs même et les trop célèbres couplets dutoréador, ainsi que le quintette de la posada, ne sont pas plus de notre pays que de celui de l'héroïne de Mérimée.

Au contraire, dans le *Tricorne*, du lever au baisser du rideau, nous ne quittons pas un seul moment l'Espagne, sans cesse présente par le décor, les costumes, les danses, les sentiments, les coutumes et surtout la musique.

Oh! cette musique! Est-elle assez espagnole d'un bout à l'autre! Et non pas esapgnole à la façon de quantité de *zarzuelos* ou de morceaux griffonnés en vue des cafés-concerts ou des brasseries. Non, la partition du *Tricorne* a pris naissance dans l'âme du peuple, pour trouver son coloris véritable dans les usages de chaque jour et dans les paysages de ce pays merveilleux. Le soleil, dont elle déborde, est bien celui de la patrie des Goya et des Vélasquez; le mouvement qui l'anime n'a de comparable que la vie grouillante dont je ne cessais de me réjouir lorsque je circulais dans certains quartiers de Madrid et de Séville; l'exubérance qui est sienne n'a d'égale que celle de la plupart des *novi*, et de cette foule bruyante assiégeant les arènes et les lieux de plaisir; la musicalité qui, par-dessus tout, la vivifie, reste celle d'un maître, et non des moindres!

Car si la couleur du *Tricorne* ne se dément pas un seul instant, la plume à laquelle nous en sommes redevables, n'a pas cessé d'être, d'un bout à l'autre, celle d'un musicien accompli. Qu'il lui demande de tracer des ondes sonores expressives ou follement gaies, qu'il exige d'elle des accents émouvants ou qu'il lui permette de vagabonder au milieu des rires et des rythmes les plus compliqués et les plus imprévus; qu'il lui ordonne de devenir solennelle ou fantasque... cette plume mérite toujours d'être à l'honneur après avoir été à la peine, une peine qu'on ne devine même pas, tant ce qu'elle a tracé a l'air naturel et presque d'avoir été improvisé *currente calamo*. Et Dieu sait cependant le travail que représente une telle partition!



Effectivement, dans cette partition, rien n'est laissé au hasard et l'écriture en est aussi soignée que l'inspiration. Car de même que M. de Falla n'a certes pas pris, pour leur faire un sort, les premiers motifs qui se présentaient pêle-mêle à son esprit, de même il ne s'est pas contenté d'une mise en œuvre quelconque. Son harmonie, tout en restant bien de son pays, n'est jamais banale. Elle est intéressante sans recherches abusives et sans avoir recours, pour séduire les camarades ultra-modernes, à de perpétuelles fausses notes. Son discours musical est habilement conduit et ses enchaînements de tonalités attestent la sûreté de sa technique et la pureté de son goût. Ses rythmes sont entraînants et variés et le mouvement qui en découle emporte tout sur son passage. Bref, c'est l'Espagne qui, dans toute son originalité, se présente à nos yeux éblouis et à nos oreilles émerveillées.

Et dans cet enchantement si divertissant que nous devons à M. de Falla, il faut réserver une place importante à M. Massine, le jeune danseur russe, qui a réglé remarquablement ce ballet et l'a dansé avec une fantaisie, une force et un entrain extraordinaires, reproduisant à souhait les pas les plus variés et les plus carac-

téristiques du pays où il a vécu de longs mois, pour mieux les étudier sur place.

Bien entendu, la Karsavina est exquise à son ordinaire, comme elle le fut dans *Pétrouchka*, par quoi commençait la soirée et dans les *Femmes de bonne humeur* qui la terminaient.

Vous jugez si, avec un pareil programme, la représentation fût un véritable régal de gaîté, d'esprit et de musique !

Car le chef-d'œuvre de Stravinski est toujours aussi amusant qu'au premier jour à regarder et à entendre, avec ses incroyables mouvements de foule et cette orchestration qui tient du prodige.

Et quant aux *Femmes de bonne humeur*, je ne vous avais point celé récemment qu'elles ne m'avaient plus causé la même joie que jadis, au Châtelet, et que j'en avais à peine reconnu la musique. Je me demandais alors si la chose ne tenait pas à l'exécution orchestrale. Aujourd'hui, je n'ai plus aucun doute à ce sujet. C'est en effet l'interprétation qui fut la grande coupable, car celle que je viens d'entendre ayant été impeccable, j'ai retrouvé, comme par enchantement tous les détails si délicieux de la musique de Scarlatti et de M. Thommasini, son habile transcripteur orchestral, détails dont j'avais tant déploré la disparition.



Et ceci vous prouvera une fois de plus à quel point est importante la question d'interprétation pour la compréhension d'un ouvrage. Combien je connais d'opéras, et de drames lyriques qui sont tombés pour avoir été mal présentés au public ! Et combien, au contraire, j'en pourrais citer d'autres, principalement à l'Opéra-Comique, qui durent leur fortune presque uniquement à leurs interprètes, aux chœurs, à l'orchestre et avant tout aux mises en scènes prestigieuses et trompe-l'œil de M. Albert Carré. !

Lors des représentations russes du Châtelet, nous entendions chaque soir le même orchestre. Tandis qu'à l'Opéra, le régime des congés règne en maître souverain. De là vient que certains soirs, où tous les chefs de pupitre sont à leur poste, l'orchestre de notre Académie nationale de musique mérite d'être appelé le premier orchestre du monde, tandis que lorsque les solistes sont remplacés par des surnuméraires qui, souvent, ont à peine répété, pour ne point dire pas du tout, immédiatement cet orchestre admirable perd cent pour cent, tombant parfois jusqu'au niveau de certaines phalanges instrumentales de province.

Quand on a le malheur d'assister à l'une de ces représentations, on en arrive, comme moi, à reconnaître à peine ce qu'on y joue, tant les motifs, les dessins d'orchestre, les rythmes, les harmonies, les nuances disparaissent, et nous ne trouvons que peu de chose à répondre à ceux qui, revenant d'Autriche ou des pays rhénans, nous disent : « Ah ! si vous entendiez l'orchestre de l'Opéra de Vienne, ou même celui du Théâtre de Mayence !... »

Quand donc pourra-t-on payer suffisamment les artistes de nos orchestres pour exiger d'eux leur présence continue et les empêcher, sauf en cas de force majeure, de se faire remplacer ! Ce jour-là seulement, l'Opéra et l'Opéra-Comique auront chacun l'ensemble symphonique qu'ils devraient avoir et pour leurs auteurs et pour leur public.

Puisse M. Grovlez, qui dirigea si adroitement *Pétrouchka*, le *Tricorne* et les *Femmes de bonne humeur*, s'unir à MM. Chevillard, Ruhlmann et Büsser pour obtenir de M. Rouché cette réforme qui s'impose et que tous les musiciens dignes de ce nom devraient désirer ardemment !

FERNAND LE BORNE.

Le vray veincre a pour son rolle l'estour, non pas le salut ; et consiste l'honneur de la vertu à combattre, non à battre.

MONTAIGNE (Essais. Ch. XXXI).

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

LES LIVRES

LETTRES D'UN SATYRE, par Rémy de Gourmont. (*Mercure de France*, éd.) — LE SECRET DU DOCTEUR LUDUS, par Henri Chateau. (*Librairie des Lettres.*)

C'est un aimable satyre, que celui de Rémy de Gourmont, un satyre libertin et poli, un dieu et non un homme. Il a mil huit cents ans d'existence et son voyage de l'étang de Cucufa aux campagnes méditerranéennes, lui en apprend plus d'une, qu'il ne connaissait pas, en fait d'amour. Il connaît plusieurs femmes aussi belles que nature, mais ce sont celles qui se jettent aussi bien à la tête des hommes et qui le dupent. Celles qu'il faut conquérir, c'est une grande affaire, c'est l'infini, et Antiphilos ne vaut franchement que dans les emportements du désir. Parmi la civilisation, il passe donc, ingénu et inflammable, ardant ses feux avec les coquettes, qui déçoivent quand on n'est qu'un satyre simpliste. Il s'en va. Sans doute ne reviendra-t-il plus. Que n'as-tu réussi, Satyros, à enseigner à tes conquêtes un goût fruste et sans oblique.

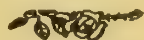
Rémy de Gourmont excella en l'art des épilogues et des Lettres. Sa correspondance avec l'« Amazone » reste un régal. Celle du Satyre est d'une saveur non inférieure. L'esprit effilé et sensuel de l'auteur de la *Physique de l'Amour* s'amuse ici en des grâces audacieuses mais peu perverses. Antiphilos est plaisant et polygame comme il doit, mais point trop faunesque, au fait.



Le secret du Docteur Ludus, vous voudrez bien le connaître : c'est celui de gagner à la roulette. Le héros de ce roman, en dehors de toutes martingales classiques, a découvert l'infaillible moyen de faire sauter la banque. Il se livre méthodiquement à ce fructueux exercice, à Monte-Carlo, et entasse considérable fortune. Alors, la femme qu'il aime s'apprête à le dépouiller. Averti par l'honnête Loulou, le docteur Ludus s'enfuit avec celle-ci, ses banknotes... et le secret. Nous ne connaîtrons pas le système.

Avec adresse, M. Henri Chateau mène jusqu'à la fin le lecteur à la poursuite du mystère. Des longueurs dans les chapitres du roman consacrés aux amours du docteur Ludus risquaient de laisser tomber l'attention. Mais tout ce qui concerne la psychologie du jeu, les parties de Monte-Carlo, est traité là avec aisance et précision. Le livre intéressera ceux qui aiment le roman « à histoire ».

DOMINIQUE BRAGA.



FLEURS DE MORPHINE, proses par Marcel Fromenteau. — ETAPES, poèmes, par Emmanuel Beau de Loménie. (*Figuière et Cie*, éditeurs.) — SAINT-GEORGES ET NIEUPORT, par Charles Le Goffic. (*Plon-Nourrit et Cie*, éditeurs.)

Fleurs de Morphine est un de ces livres comme en écrivent les très jeunes hommes, durant la période où l'on croit à « l'art », en méprisant un peu « le métier », la technique. Du moins la technique que l'on n'a pas inventée ; et sans doute est-il beau de vouloir créer une technique. L'ambition de M. Marcel Fromenteau ne paraît pas aller aussi loin. Mais volontiers juge-t-il superflu de donner un sujet à un conte, et confond-il les genres, croyant peut-être en créer un.

Je ne lui cherche point une mauvaise querelle en faisant entendre que ses « proses » tiennent le milieu entre le conte et le poème en prose, — sans avoir toutes les qualités de l'un et de l'autre. Aussi bien est-ce, à la fois, un éloge et un reproche que j'entends formuler. Reproche pour le présent, éloge pour l'ave-

nir, si tant est que l'on puisse anticiper sur l'éloge. On ne se trouve qu'en se cherchant, et il faudrait souhaiter que tout écrivain tâtonnât de bonne foi, comme le fait assurément M. Fromenteau, au lieu de se lancer, dès le premier jour de la dix-septième année, dans l'imitation ou dans la surenchère.

Ces fleurs de Morphine ont un parfum romantique qu'annonce le titre et que confirme la dédicace (empruntée à Rollinat!). Le texte ne dément point ces indications : perversité et tendresse s'y côtoient, l'Amour et la Mort s'y font accueil. Mon Dieu! l'auteur ne serait-il pas fondé à répondre — les jeunes hommes ont le sentiment de l'éternité, — que ces contrastes sont d'une vérité éternelle? Certes, mais il ne suffit pas, pour faire œuvre belle, d'exprimer des vérités éternelles. Et il peut devenir malséant de trop jouer de certaines cordes dont le son émeut davantage les nerfs. Et il y a quelque puérilité à placer un ouvrage littéraire sous l'égide de la morphine. La morphine s'achète chez le pharmacien, le talent ne se vend ni ne s'achète; si le talent ne suffit pas toujours à vous procurer de la morphine, la morphine suffit encore moins à vous donner du talent...

Quoi qu'il en soit, M. Fromenteau a de la sensibilité et de l'inexpérience. Il s'attendrit et s'exalte sur la vie, l'amour, les paysages, et chante son propre cœur, son cœur nostalgique avec quelque grâce touchante.

Etapes est aussi une œuvre de débutant. Plaquette de poèmes consciencieux, un peu conventionnels, un peu maladroits, — parfois d'une honnête et juste tenue... Ne faut-il point oublier les mauvais vers et se souvenir des bons, puisqu'il ne s'agit que de promesses?

Saint-Georges et Nieuport est un livre sur la guerre. M. Charles Le Goffic y fait le récit fort mouvementé, fort nourri, fort précis des opérations qui, entre le 15 novembre 1914 et le 6 décembre 1915, eurent pour héros les fusiliers marins. Chacun sait que ce corps est un de ceux dont la gloire fut la plus éclatante et la plus chèrement payée.

Ce n'est point ici le lieu de résumer ces hauts faits. Vous retrouverez, dans les pages de M. Le Goffic, des noms tragiques et illustres : Saint-Georges, la Grande-Dun, Boterdyck, Paschendaele, le Mamelon-Vert ; d'autres noms aussi, noms de ceux qui sont tombés ; et les faits, les documents, les poignants détails. Emouvant et pieux témoignage qu'il ne faut point confondre avec le « reste » frivole qui est littéraire.

R. DE LA VAISSIERE.



VIENT DE PARAITRE

Livres reçus du 12 au 19 janvier 1920

RUDYARD KIPLING. — *Diverses créatures.* (Edition française illustrée.)

ACHILLE PÉGARD. — *Charles Maurras et les idées royalistes.* (Fayard.)

FABIEN LEBLOND. — *Les gammes qui parlent.* (Sansot.)

JULES SAGERET. — *Philosophie de la guerre et de la paix.* (Alcan.)

ERNEST LAYER. — *Notes sur la culture du coton.* (Ficker.)

LÉON BOURGEOIS. — *Le traité de paix de Versailles.* (Alcan.)

GEORGES BRÉZOL. — *Les Turcs ont passé par là.* (Ficker.)

RAOUL LEGUY. — *Une saison en Artois.* (Figuière.)

JEAN et JOSÉ GERMAIN. — *La grande Crise.* (La Renaissance du Livre.)

ADRIENNE LAUTÈRE. — *Lettres de la Hollande neutre.* (Fasquelle.)

MAURICE COURANT. — *La Sibérie, colonie russe, jusqu'à la construction du Transsibérien.* (Alcan.)

DOCTEUR GASTON TOP. — *Un groupe de 75, Journal d'un médecin aide-major.* (Plon-Nourrit.)

HENRI BORDEAUX. — *La neige sur les pas.* (Plon-Nourrit.)

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Paris. — Imprimerie des Arts et Manufactures, 8, rue du Sentier. (M. BARNAGAUD, Imp.)

Le Numéro : 1 franc. 3me Année. N° 6. — 7 février 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

SOMMAIRE

ABONNEMENTS

	FRANCE	ÉTRANGER
an	40 fr.	44 fr.
mois	22 fr.	24 fr.
s mois	12 fr.	14 fr.

onnements sont reçus, sans frais dans tous aux de poste, compte chèque-postal n°7029

Directeur-Fondateur : Hyacinthe PHILOUZE

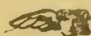
DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
PARIS -:- 75, Rue de Lille, 75 -:- PARIS
Téléphone : Fleurus 11.87--00.36



LE SECRET DU ROI

Le 3 février, dans la soirée, le secrétariat de la Conférence faisait tenir à M. Lersner, représentant de l'Allemagne, la liste des personnes réclamées par les Alliés, en vertu de l'article 228 du Traité de Versailles. Le lendemain matin, il retournait cette liste au président de la Conférence sans en avoir pris connaissance, démissionnait et annonçait son départ pour le soir même. Geste brutal, qui veut être noble. Manière allemande. La parole est au gouvernement de la République impériale. Mais ce gouvernement, déjà très affaibli, résistera-t-il au mouvement d'opinion qui s'affirmait déjà si puissant depuis quelques jours et auquel ce geste menace de donner un nouveau coup de fouet? Toutes les hypothèses sont permises et les pires sont probables. Simple chantage, disent quelques-uns! Non, c'est plus grave. La partie est belle pour les nationalistes dont la propagande redoublait depuis plusieurs semaines. Excellent levier pour renverser un gouvernement incapable de se faire obéir par ses propres représentants à l'étranger aujourd'hui, et demain, peut-être, par son armée et sa police.

L'opinion, en France, s'est immédiatement rendu compte de la gravité de la situation ainsi créée. Elle attend avec impatience, la décision des puissances. Elle la désire rapide et énergique. Par cette brèche ouverte, c'est tout le traité qui peut s'échapper. Le moins qu'on en puisse dire, en tout cas, c'est que la plus légère faiblesse entraînerait dans l'Europe entière des conséquences désastreuses.



Ce gros point noir à notre horizon n'est d'ailleurs pas le seul. La décision prise par l'Angleterre de ne plus soutenir la Pologne dans sa lutte contre les Soviets de Russie, décision survenant au lendemain de la reprise des premières relations commerciales avec les coopératives moscovites et coïncidant avec la seconde proposition de paix faite par Lénine au général Pildsusky, soulève, en effet, dans son intégralité, le problème russe. Circonstance aggravante, elle le charge par avance d'une double hypothèque qui engage fortement les Alliés, et menace de peser lourdement sur leurs délibérations.

Quand ces lignes paraîtront, le gouvernement français aura dû s'expliquer à ce sujet devant les Chambres et définir sa politique.

Il n'est pas possible en une matière aussi délicate, d'anticiper. Mais d'ores et déjà, une vérité s'impose. Il faut sur les confins de l'Europe orientale, en finir une fois pour toutes avec la politique de tâtonnements et d'atermoiements. Elle n'a que trop duré. Elle s'est traduite par d'irréparables désastres, dont les réactions se font sentir déjà d'incontestable façon sur la politique intérieure de certains Etats de l'Entente.

Le *Temps* enregistrait, cette semaine, non sans inquiétude, le recul de l'Angleterre sur toute la ligne devant le Bolchevisme. D'aucuns voient dans cette volte-face du gouvernement britannique une conséquence directe des mouvements d'opinion qui se sont manifestés sur ce complexe problème, au cours des dernières élections partielles, et plus particulièrement de la campagne ardente de lord Asquith, qui s'est fait de la non-intervention un tremplin éminemment populaire. D'autres prétendent que le Premier anglais escompte l'évolution rapide ou le renversement du régime soviétiste, sous la pression de la reprise de la vie économique que provoquera nécessairement la reprise des relations commerciales. Les uns et les autres ont sans doute raison. Peut-être faut-il aussi ne pas tenir pour négligeable l'influence qu'a pu exercer sur la politique anglaise l'agitation grandissante des éléments musulmans de l'Empire.

Quelles que soient, au reste, les causes déterminantes de l'attitude de nos Alliés, cette attitude s'est précisée de telle façon depuis quelque temps que l'opinion en France en est certainement troublée. M. Millerand, sur qui ne pèsent pas, heureusement pour lui, les fautes ou les erreurs de vision du passé proche, doit au Pays des explications complètes, claires, et il se doit à lui-même de définir les directives d'après lesquelles il compte orienter la politique française.

Tâche délicate, car si l'énorme majorité du pays est, par instinct, hostile au Bolchevisme, même évolué, les sages savent qu'aujourd'hui plus que jamais, devant l'attitude des Etats-Unis, une intime, une étroite cohésion doit être maintenue dans tous les domaines entre Londres et Paris.

L'âpreté des débats au Sénat américain autour du traité de Versailles, les déclarations du ministre du Trésor qui, non seulement s'oppose à l'ouverture de nouveaux crédits, mais invite d'assez pressante manière, certes, les puissances européennes à comprimer vigoureusement leurs dépenses militaires, nous contraignent à imprimer une nouvelle orientation à notre politique extérieure, orientation qui devra être poursuivie en liaison avec les directives de notre politique économique. En un mot, la retraite de l'Amérique nous contraint à arrêter les grandes lignes d'une politique continentale européenne. La cessation des hostilités sur le front oriental, la conclusion de la paix entre l'Esthonie et les Bolcheviks, les pro-

sitions de paix de ces derniers à la Pologne, le nouveau nationaliste en Hongrie, le conflit riatique et l'agitation musulmane nous obligent jourd'hui à arrêter d'urgence les bases d'une :ion commune et le statut du futur concert euréen. Sinon, c'est l'aventure, et l'aventure, c'est désastre économique, bientôt suivi du désastre litique. Le geste de Lersner souligne celui de ass. Il en constitue le plus piquant, mais aussi le is instructif commentaire. J'ai quelque raison de oire qu'à Londres on se rend compte aujourd'hui eux qu'hier, de cette nécessité de restaurer et de nforcer la solidarité des nations européennes iées, amies et associées. Mais cette œuvre urnte ne pourra pas produire d'effets vraiment les tant que demeureront en suspens les deux ands problèmes de l'Adriatique et du Bosphore.



Précisément, M. Nitti va s'expliquer au sujet du emier devant la Chambre italienne.

Dira-t-il la vérité ? La dira-t-il tout entière ? rdera-t-il encore ce fameux « Secret du Roi » notre distingué et spirituel président de la mmission des Affaires étrangères de la Cham-, M. Barthou, a si fort malmené dans son disrs inaugural?

l plane sur toutes ces négociations un étrange stère : le mystère du traité de Londres.

Le journal milanais *Il Secolo*, dans son numéro 31 janvier, arrêté à nos frontières, a soulevé coin du voile. A l'en croire, le traité de Lons est inapplicable en l'état actuel. Le texte que s connaissons, texte publié par le gouvernement chevique, serait, paraît-il, incomplet. Il y man- les articles additionnels. Et ce sont précisént ces articles additionnels qui gênent plus ticulièrement l'Angleterre et ont contraint yd George à rechercher un compromis.

Suivant mon information, écrit le rédacteur du *olo*, il n'est pas vrai, comme nous le croyions éralement, que le traité du 26 avril 1915 soit dant toute la durée de la guerre, demeuré in- ; il a été, au contraire, l'objet, sinon de modi:ions, du moins de stipulations additionnelles, t la dernière fut contenue dans un échange de es du mois de février 1918. Les accords de nt-Jean-de-Maurienne ont été, sous certains rapts, eux aussi, un complément à l'article 9 du té de Londres, mais ils n'ont pas été considérés, moins par l'Angleterre, comme étant complets léfinitifs et conséquemment comme une partie grante du traité lui-même. »

t notre confrère ajoute ces graves révélations : Il y aurait toutefois d'autres accords stipuen forme définitive, surtout trois articles adonnels secrets suivant la formule classique. Le nier de ces articles se rapporterait au règlet du sort de l'Empire ottoman d'une façon cise, et non plus dans la forme alternative de icle 9 précité ; *il déciderait la disparition de l'Empire lui-même.* Le deuxième article concernerait l'attribution future des colonies allemandes en Afrique. Finalement, le troisième renouvellerait dans une forme solennelle et sous peine de nullité du traité, l'engagement à le tenir secret, qui était d'ailleurs stipulé déjà dans l'article 16 du traité lui-même. »

Ou ces révélations sont fausses, ou elles sont exactes. Dans le premier cas, un démenti catégorique s'impose. Dans le second, notre gouvernement, d'accord avec ses co-stipulants, doit des explications à la Chambre, car, comme l'a dit excellemment M. Barthou, le Secret du Roi est un système qui ne s'accorde pas avec les intérêts permanents et avec les droits d'une démocratie souveraine.

Un peu de lumière dans ces ténèbres ferait grand bien.

En tout cas, il apparaît assez clairement que la question de l'Adriatique est liée à celle du Bosphore et de l'Asie-Mineure. Et ce n'est sans doute pas là une des moindres causes des retards apportés par les Puissances au règlement des affaires ottomanes et des tergiversations et volte-face successives de la politique anglaise à Constantinople.

Ainsi s'expliqueraient certains bruits colportés sous le manteau entre Stamboul et Péra. Ainsi s'expliquerait aussi l'étrange décision prise par la mission britannique de Constantinople, à l'égard de deux Turcs, francophiles notoires, Rechid Safvet bey et Rechad Hikmet bey, ancien conseiller de l'ambassade ottomane à Paris.

Certes, on comprend que nos amis et alliés attachent à la solution du problème ottoman une importance considérable. C'est un problème vital. Mais le silence et l'expectative n'en feront pas avancer la solution, à moins qu'en certains milieux dirigeants, on considère qu'il vaut mieux peut-être dans un intérêt supérieur (?), laisser au temps le soin proche de faire surgir les incidents souhaités.

Il faut savoir gré à notre confrère, si peu indulgent qu'il soit à l'égard de la France, d'avoir à demi dévoilé le *Secret du Roi.* Maintenant, une mise au point s'impose. Elle ne tardera pas. Et en admettant qu'on ne livre pas immédiatement au grand public ces mystérieux articles additionnels, il serait, je crois, nécessaire, d'en communiquer la teneur tout au moins à la commission des Affaires étrangères.

En tout cas, il est impossible de traîner davantage les négociations et d'ajourner indéfiniment les solutions, tant au sujet de l'Adriatique que de l'Asie Mineure et de la Russie. L'attitude de l'Allemagne nous oblige à redoubler de vigilance et d'énergie. La cessation, volontaire ou non, des hostilités sur le front oriental permettra aux Etats reconstitués de concentrer leurs efforts sur leur réorganisation économique et l'assainissement de leur situation financière. La crise monétaire qui paralyse les échanges et entrave ainsi la restauration

économique en Europe, arrive aujourd'hui à un tel degré d'acuité qu'aucune erreur n'est permise, aucun retard excusable, sans risquer les pires aventures. L'entente étroite entre Londres, Paris, Bruxelles et Rome s'impose impérieusement. Seule elle permettra, tout en hâtant l'élaboration définitive du nouveau statut européen, de sauver de la débâcle les nouveaux Etats et d'affranchir la vieille Europe de la tutelle, parfois rude et aujourd'hui bien onéreuse, de la jeune Amérique.

Devant une situation aussi grave, aussi troublante les appétits doivent se calmer, les ambitions se réduire, les idéalismes exaltés redescendre du ciel sur la terre, au moins pour quelque temps, sinon, gare à la première Faillite !... C'est un mal très contagieux et le meilleur canal pour l'infiltration jusqu'au cœur de l'Europe des idées chères à Lénine.

HYACINTHE PHILOUZE.



LA SITUATION EN RUSSIE MÉRIDIONALE

La situation des armées belligérantes dans la Russie Méridionale est très mal connue en France. Les bruits les plus contradictoires ont couru récemment à ce sujet ; notamment à la suite du départ de la flotte anglaise de Malte, la nouvelle a circulé qu'Odessa allait à nouveau être évacuée par ses actuels occupants. La note suivante que nous communique le Bureau de Presse Ukrainien *donne un aperçu nouveau de la situation.*

Le bruit court avec persistance que la flotte anglaise réunie devant Odessa, a l'ordre de bombarder la ville si les volontaires en sont chassés par les bolchevistes. Or, il n'y a point de Rouges à proximité de ce port. En réalité, comme on le lira d'autre part, dans une lettre que nous adresse notre correspondant de Constantinople, les troupes qui marchent sur Odessa sont ukrainiennes. Elles sont composées de partisans parfaitement disciplinés, placés sous le commandement du colonel Chepel, qui relève lui-même du commandement du généralissime Petlioura.

Une attaque de ces troupes par la flotte anglaise n'est donc pas à envisager.

Un document qui nous a été communiqué prouve, d'ailleurs, que l'état-major de Denikine est, lui-même, d'opinion que même les partisans qui secondent l'armée nationale ukrainienne sont des corps parfaitement disciplinés, des éléments d'ordre.

Voici, en effet, le message adressé par le colonel denikiniste Perevaloff au colonel ukrainien Chepel :

« Ataman Chepel, état-major des armées de partisans à Vinnitza :

Jmerinka, 16 décembre. — « Je n'ai pu attendre vos délégués, car je suis tombé malade ; me voici forcé de partir.

« Je vous prie de prendre en considération les points suivants qui pourraient former les bases de notre convention.

« Il est nécessaire que vous couvriez à l'aide de vos détachements le chemin de fer Jmerinka-Kazatine, pour ne pas permettre aux bolchevistes de réparer les ponts et de faire partir un mouvement de cette ligne. Nous et le commandement allié, vous soutiendrons en vous fournissant les munitions et approvisionnements militaires utiles. Plus tard nous vous livrerons quelques trains blindés. Vous vous engagerez à libérer la contrée, non seulement des bolchevistes, mais aussi des bandes qui la dévastent.

Le commandant des armées ne voit aucun inconvénient à l'occupation par les insurgés des régions libérées par nous.

« Il est très important pour la cause commune de la lutte contre les bolchevistes, que les insurgés occupent immédiatement la région Kazatine-Kiew-Tcherkassy-Khristinovka où il y a peu de bolchevistes.

« En outre, je vous prie de donner l'ordre aux insurgés de ne pas entreprendre d'actes hostiles contre l'armée volontaire, afin de ne pas nous gêner dans la lutte contre les bolchevistes.

« Je vous prie aussi de ne pas nous faire de difficultés au cours de l'évacuation de notre matériel aussi bien que du matériel galicien, nécessitée par notre changement de position.

« Je vous prie de télégraphier votre réponse aux trois adresses suivantes : au colonel Perevaloff, à Jmerinka ; au colonel Jagorski, à Kryjopol au commandant d'état-major des armées de la Nouvelle-Russie.

« *Signé :* Colonel PEREVALOFF. »



LA QUESTION SYRIENNE

Les Comités fédérés syriens d'Egypte réunis en Congrès ont adressé à M. Chekri Ganem, Président du Comité Central Syrien de Paris, un long télégramme de protestation contre le morcellement de la Syrie tel qu'il résulte des accords de 1915, 16 et 19 et contre tous arrangements ayant pour effet de diviser la Syrie en plusieurs tronçons soumis à des mandats différents.

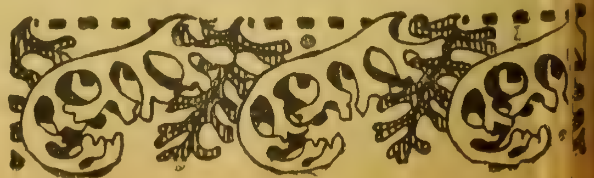
Ils ont voté à l'unanimité les vœux suivants à présenter à la Conférence de la Paix qui doit bientôt aborder la question turque et les limites de la Syrie nouvelle :

1° La Syrie une et indivisible doit être reconstituée dans son unité politique nationale *syrienne* et dans son intégralité territoriale suivant ses frontières connues, Palestine entière comprise.

2° Le régime gouvernemental de la Syrie devra être constitutionnel, démocratique et laïque basé sur un système fédératif de décentralisation administrative et d'autonomie provinciale de ses diverses régions.

Il se faut contenter de la lumière qu'il plaît au soleil nous communiquer par ses rayons ; et qui eslevera ses yeux pour en prendre une plus grande dans son corps mesme, qu'il ne trouve pas estrange si, pour la peine de son outrecuidance, il y perd la veuë.

MONTAIGNE (Essais. Ch. XXXII)





.A TURQUIE ET LA PAIX

A LA VEILLE DES DÉCISIONS

Constantinople, Janvier 1920.

.e Foreign Office a jeté le masque. L'Angleterre ne : plus de Turcs sur les rives de la Corne d'Or. Cela surprendra pas ceux qui, depuis l'armistice, ont suivi à pas la politique anglaise. A Stamboul on savait que yd George était le pire ennemi de la Turquie, et qu'il voulait la malemort. L'échec des Dardanelles, l'insuc- de la première équipée de Kut-el-Amara, appelaient représailles. A Londres on n'a pas voulu se contenter a Mésopotamie qui est pourtant la partie la plus riche l'ancien Empire Ottoman. La Russie tsariste hors de e, les bolcheviks semblant se désintéresser de Constan- ple, les Américains refusant un mandat qu'on leur avait t avec le secret espoir qu'ils ne l'accepteraient pas, il issait dès lors tout naturel aux Anglais de prendre un age qui avait pour eux une telle importance. Ils cru- un instant à la possibilité d'obtenir pacifiquement des cs, par une propagande pour laquelle l'or ne fut pas gné, la reconnaissance de droits privilégiés sur ce qui t constituer la Turquie. Alors même que les Améri- n'avaient pas encore décidé de leur abstention dans ffaires du Levant, la ligue des *Amis des Anglais*, cons- e sous le patronage du haut-commissaire britannique, et enu par l'ancien ministre de l'intérieur Adil bey, usait ous moyens pour recruter des membres favorables à e d'un mandat anglais unique. Cette conspiration ta grâce au patriotisme de la classe intellectuelle turque l'existence du mouvement national. Celui-ci était stacle principal qui ne pouvait être écarté que par la e. Des troupes anglaises prélevées en Syrie et en Mé- tamie furent envoyées en Asie-Mineure, mais cette onstration n'eut pas l'air d'émouvoir beaucoup Mous- a Kemal pacha. Lloyd George ne voulut pas courir le ue d'une expédition militaire qui aurait été certaine- t coûteuse, et dont il était impossible de prévoir la e, mais, dès ce moment, dans son esprit, le sort de la quie était fixé.

.a France n'ayant pas officiellement pris position, et rant, malgré l'appât de Cilicie refuser son approba- au programme anglais, le Foreign Office est allé cher- des appuis qu'il savait devoir lui être facilement rdés par les Etats intéressés à la ruine définitive de la quie. De là le voyage de M. Venizelos à Londres, et éclaration du Premier hellène demandant à grands cris son retour à Paris, l'expulsion des Turcs des territoires péens qu'ils occupent. D'autre part un accord serait, on nouvellement intervenu entre Rome et Athènes sur les points de la question orientale. Si cela est exact, st facile de conjecturer la nature de cet accord. Pour rester à Konia, Adalia et Scala-Nuova, les Italiens sont sans doute disposés à accepter tous les compromis dont Constantinople sera l'objet. Le traité, avec réserves, qui sera signé par les Etats-Unis enlèvera vraisemblablement à ceux-ci toute possibilité d'agir efficacement en Europe. A la Conférence, Lloyd George obtient ainsi la majorité dont il a besoin. L'Angleterre, dit-on, ne régnera pas seule à Constantinople. En théorie non, mais on peut être assuré qu'en fait elle s'arrogera tous les attributs de la souveraineté, et je me demande de quelle manière on pourra l'en empêcher. Nous avons hélas ! quelques exemples qui démontrent clairement, comment, en pareil cas, les Anglais conçoivent la collaboration. Il est bien possible que, dans quelque dix ans, les détroits aient un statut assez semblable à celui qui est actuellement en vigueur pour le canal de Suez.



Il ne s'agit pas de voir dans la mesure proposée par les Anglais je ne sais quel besoin d'ouvrir les pays européens encore occupés par les Turcs, à la pure civilisation occidentale. Il y aurait sur ce point beaucoup à dire, et je connais quelques contrées débarrassées du « joug » turc qui regrettent fort le bon temps de jadis. Si, souvent les moyens employés par le Foreign Office pour réaliser sa politique, sont difficiles à déterminer, il est toujours assez aisé de comprendre le but même de cette politique. En l'espèce, il faut assurer la liberté et la sécurité de la voie d'Egypte aux Indes et contrôler de très près, pour ne pas dire plus, les champs pétrolifères du Caucase. Constantinople et Bagdad feront des Anglais les rois européens du pétrole. Un accord est intervenu il y a quelque temps entre la République d'Azerbaïdjan et la République Géorgienne. Erivan voudrait participer à cette entente. Des pourparlers ont été entamés, et j'ai toutes raisons de croire qu'ils aboutiront. Entre la Russie et la Turquie se formerait ainsi un Etat fédératif sur lequel l'Angleterre aura, croyons-le, une influence prépondérante. Cela expliquerait pourquoi Lloyd George a si brusquement fait volte-face et préconisé la politique de non-intervention en Russie. Les nouvelles républiques ne veulent à aucun prix la reconstitution de l'empire moscovite. L'Ukraine qui désire garder son indépendance a offert à l'Azerbaïdjan comme gage de bonne amitié un premier apport de quinze millions de roubles. Malgré la dépréciation énorme de cette monnaie, c'est un joli denier.

Le jeu de l'Angleterre est ainsi découvert. Maîtresse des détroits, installée en Mésopotamie et en Perse, avec un solide point d'appui au Caucase et en Arménie, elle peut se croire à l'abri de toute surprise. Mais, alors même que l'abdication de la France permettrait la réalisation d'un pareil programme, il y a le grain de sable qui menace de ruiner toutes les espérances de nos amis d'outre-Manche. En dépit des affirmations contraires de certains bons apôtres qui montrent trop le bout de l'oreille, la question de califat est intimement liée au sort de Constantinople. Les

Indes s'agitent, et les Anglais n'ont pu cacher ce mouvement dont des dépêches tronquées ou insuffisantes ne nous apportent qu'un faible écho. A Stamboul on a reçu des nouvelles précises de Delhi.

L'émir Fayçal, qui a joué à Londres et à Paris la comédie que l'on sait, n'est pas à la veille de prendre à Médine ou à la Mecque la succession du Prophète. L'Angleterre avait rêvé d'un schisme à son profit, alors qu'elle ne pouvait ignorer que, d'après la loi islamique, le califat, autorité à la fois politique et religieuse, doit avoir son siège dans un pays musulman complètement libre. Les Arabes de Mésopotamie, de Syrie et de Palestine n'ont vraisemblablement vu dans la victoire des Alliés qu'une possibilité de conquérir leur autonomie politique, mais il ne peut être question pour eux de rompre le lien religieux qui les unit aux Turcs. Pour l'Arabe de Bagdad ou d'Alep aussi bien que pour l'Indien de Calcutta, Stamboul est la capitale de l'Islam ; chez l'un et l'autre la même cause produira les mêmes effets. Et ceux-ci seront d'autant plus à redouter que l'indépendance espérée n'aura pas été obtenue. Pour garder une sécurité qui n'est pas menacée, pour donner satisfaction aux marchands de la cité qui n'ont pourtant pas lieu d'être mécontents, M. Lloyd George prépare pour demain les pires catastrophes. La rancune des Turcs rejetés en Asie rendra très réel le danger pour longtemps hypothétique auquel les Anglais veulent parer. Les ordres qui, un jour, partiront de Brousse ou de Konia pour Bagdad, Téhéran, Le Caire, Alep et Damas seront scrupuleusement exécutés.



La France qui possède quelques millions de sujets musulmans conserve au même titre que l'Angleterre, le droit à la parole. Algériens, Marocains, Sénégalais ont fait leur devoir sur les champs de bataille, ils ont combattu la Turquie d'Enver parce que alliée de l'Allemagne, mais dites-leur que vous allez toucher au calife et la protestation qui s'élèvera pourrait bien revêtir les formes d'une insurrection. C'est une éventualité qui doit faire réfléchir M. Millerand, demain, dit-on, ministre des Affaires étrangères, et alors que le règlement de la question syrienne est hérissée de difficultés que seuls les gens avertis avaient depuis longtemps prévues. En admettant même que des complications ne surgissent pas immédiatement du fait de l'expulsion des Turcs de Constantinople, il n'en reste pas moins acquis qu'en donnant son approbation à cette mesure, la France signerait en fait un véritable contrat léonin. Il est inutile de répéter que nous avons dans l'ancien Empire ottoman des intérêts moraux et matériels tels que la survivance d'une Turquie homogène et forte est pour nous une nécessité impérieuse. Il est inutile également de prouver à nouveau que la propriété d'une partie de la Turquie ne compensera jamais les avantages que nous retirerions en gardant notre influence dans l'ensemble du pays laissé indépendant. Nous avons d'autre part à monter une garde vigilante du côté de l'Allemagne, les erreurs du passé ne doivent pas se renouveler. Il nous faut empêcher le Turc de se jeter une deuxième fois dans les bras des Allemands devenus pour lui comme en 1914 un pis-aller.

L'expulsion des Turcs de Constantinople serait un déni de justice, ils y possèdent une majorité réelle et que n'ont pas réussi à diminuer les statistiques de haute fantaisie publiées pour les besoins d'une cause injuste. Il y a évidemment parmi les musulmans des Albanais, des Circasiens, des Kurdes, mais on amuserait beaucoup Izzet pacha, par exemple, si l'on voulait lui dénier sa qualité de sujet turc, en raison de son ascendance albanaise. Si la thèse anglaise est admise que va-t-on faire des 700.000 musulmans qui habitent le vilayet ? De quel droit leur enlèvera-t-on une nationalité que par-dessus tout ils tiennent à conserver ? Je puis même affirmer qu'en dehors des musulmans, il y a bon nombre d'indigènes chrétiens ou israélites qui ne demandent pas à perdre la sujétion ottomane dont ils retirent des bénéfices certains. Siège du califat, Constantinople est en même temps le seul centre politique et intellectuel de la Turquie. Les autres villes de l'empire sont pour ainsi dire « amorphes ». Tous les organismes qui, dans toutes les branches de l'activité, donnent la vie au pays sont concentrés à Stamboul. La décentralisation est pour le Turc un mot vide de sens. C'est à Stamboul que se trouvent les reliques d'un long passé, et que le Croyant vit le plus intensément sa vie religieuse. Il y a donc des considérations d'ordre matériel qui, à défaut d'autres, mériteraient qu'on réfléchit avant de prendre à la légère les décisions suprêmes.

Est-ce à dire que l'on doive maintenir le « statu quo » ? Personne, pas même les Turcs, n'y songe. Que des garanties soient prises pour assurer en tout temps la liberté de navigation dans les détroits, rien de mieux. Aussi bien Constantinople, restant capitale de la Turquie sera soumise comme le reste du pays au régime de contrôle élaboré par la Conférence. Ce sera là une sûreté nouvelle qui doit satisfaire les plus difficiles.

E. BERNIER.



LETTRES ET CHRONIQUES DE L'ÉTRANGER

ÉPHÉMÉRIDES DE LA SEMAINE

VENDREDI 30 JANVIER :

— Le Dr Mayer a remis hier à M. Millerand ses lettres de créance.

— Les négociations franco-belges aboutissent à la reconnaissance à la France du chemin de fer du Luxembourg et posent les bases d'une alliance défensive entre les deux pays.

— La grève des cheminots italiens a cessé.

— Les troupes polonaises ont franchi la Bérésina.

— Les Anglais ont évacué la Syrie.

SAMEDI 31 JANVIER :

— Youdenitch a été remis en liberté sur l'intervention des missions alliées.

— La conférence des républicains et démocrates a été rompue sur le refus de M. Lodge d'accepter la réserve de M. Taft, à l'article 10.

— MM. Nitti et Barrère ont eu avant-hier soir un entretien.

— Le général Nigra a été capturé par les « arditi » de Fiume.

— Les Ukrainiens ont pris Odessa.

— Au cours de la séance d'hier à la Diète prussienne, le ministre de l'Intérieur Heine a été hué par les indépendants.

— M. T. Kelly, emprisonné pour rébellion, a été élu lord-maire de Dublin.

DIMANCHE 1er FEVRIER :

— De nombreuses arrestations de sinn-feiners ont été opérées en Irlande.

— M. Asquith demande la révision du traité de Versailles.

— Un nouveau délai a été accordé à la Hongrie par les Alliés.

LUNDI 2 FEVRIER :

— Le gouvernement esthonien refuse à Youdenitch de le laisser s'embarquer pour l'Europe occidentale.

— Les Etats-Unis ont offert leur appui à la délégation hongroise à Neuilly.

MARDI 3 FEVRIER :

— La conférence des ambassadeurs a arrêté le texte de la lettre d'envoi qui accompagnera la liste des coupables.

— Elle a discuté la réponse au dernier refus de la Hollande de livrer l'ex-kaiser.

— Elle a adopté le texte d'une note à la Hongrie contre le rétablissement de la monarchie des Habsbourg.

— La proclamation de l'amiral Horty a empêché le coup d'Etat préparé par le ministre de la Guerre Friedrich.

— La conférence de Tartu a abouti à la paix entre la Russie et l'Esthonie (2 février).

— La Hollande a adressé aux Etats-Unis une invitation à une conférence à la Haye pour discuter la question de la Cour de justice internationale. La Suisse a accepté la proposition.

— M. Lloyd George a refusé d'envoyer des secours à l'armée polonaise.

— La conférence des ambassadeurs a décidé d'entendre à nouveau les ministres autrichiens sur les difficultés économiques de leur pays.

— Elle a décidé de hâter l'envoi de la commission des généraux chargés de surveiller l'occupation des comitats occidentaux par les troupes autrichiennes.

MERCREDI 4 FEVRIER :

— La liste des coupables que doit livrer l'Allemagne a été remise hier soir à M. von Lersner.

— M. Vaida-Voïvod est de retour à Paris venant de Londres.

— M. Clemenceau est parti pour l'Egypte.

— Une importante conférence a été tenue à Londres sur la question des changes.

— Les bolcheviks ont pris Vladivostok. Ils menacent Odessa.

— M. Masson, ministre de la Guerre belge a démissionné. Il sera remplacé par M. Janson.

JEUDI 5 FEVRIER :

— Von Lersner refuse de transmettre la liste des coupables à Berlin, il donne sa démission et quitte Paris.

— De nouvelles arrestations de sinn-feiners ont été opérées en Irlande.

— Les ministres prussiens sont arrivés dans les territoires rhénans.

— Les relations diplomatiques ont été établies entre la république tchéco-slovaque et l'Autriche.

— Le prince Ghika vient d'être nommé ministre plénipotentiaire de Roumanie, à Paris.

Il n'y a de véritable victoire que celle qui force l'ennemi à s'avouer vaincu.

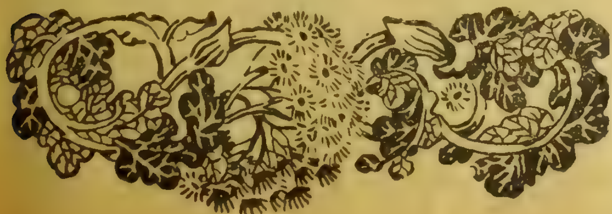
CLAUDIEN

Songez plutôt à faire rougir le coupable qu'à répandre son sang.

TERTULLIEN.

Nostre goust est irrésolu et incertain, il ne sçait rien tenir, ny rien jouyr de bonne façon.

MONTAIGNE (Essais. Ch. LIII).



LETTRES D'AMÉRIQUE

LES ÉTATS-UNIS & LE TRAITÉ DE PAIX

Nous recevons de notre correspondant aux Etats-Unis les deux lettres que nous publions ci-dessous, datées, l'une de Washington et la seconde de Philadelphie. Leur lecture permet de se rendre compte des deux aspects américains de cette question de la ratification : le point de vue des milieux officiels de Washington et celui du grand public américain.

Washington, 11 janvier 1920.

Les dépêches que vous recevez en ce moment d'ici doivent vous montrer que le traité vit ses heures les plus sombres, et que sa ratification par le Sénat américain n'a jamais paru plus problématique.

En fait, la situation n'a changé qu'en apparence. Les paroles prononcées par M. Wilson à l'occasion du « Jackson Dinner », ont été saisies avec avidité par ses ennemis et interprétées à leur façon. Ils ont voulu y voir une preuve nouvelle d'obstination chez le Président, et un refus catégorique de transiger.

La presse favorable au traité, au contraire, prétend que M. Wilson, sans changer d'attitude, indique cependant d'un manière nette qu'il acceptera jusqu'à un certain point les réserves de M. Lodge, si celles-ci se contentent d'interpréter le traité sans en altérer l'esprit. Il est clair qu'il serait maladroit de sa part d'en dire plus, et que la moindre indication de faiblesse rendrait l'opposition beaucoup plus forte dans la lutte qui se poursuit en ce moment. L'idée de remettre l'issue aux prochaines élections de novembre, afin de laisser le peuple juger la question ne doit pas être prise au sérieux. Un certain groupe de républicains est désireux d'en arriver là : cela lui permettrait de mener campagne sur le mot « américanisme », opposé à celui d' « internationalisme », et lui assurerait le succès d'une manière presque certaine. Mais ce groupe est peu nombreux et les dernières indications montrent que M. Lodge lui-même et ses disciples sont opposés à cette tactique. Si M. Wilson a déclaré qu'il faudrait comme dernière ressource faire appel au peuple dans le cas où le Sénat se montrerait incapable d'aboutir, ce n'est dans sa bouche qu'une menace : il sait trop bien que tout le monde en a assez et que l'opinion veut une ratification immédiate.

Je n'insiste pas. Vous avez le discours, vous avez certainement su y voir ce que les gens aveuglés par le parti-pris n'ont pas voulu y trouver.

Il est curieux et amusant à la fois de voir les réactions que ce discours a produites sur les diverses personnalités engagées dans la lutte.

Suivant M. Lodge, il ne saurait y avoir de meilleure preuve que le traité est mort et bien mort, puisque M. Wilson veut un traité sans réserves et que les événements qui se sont passés au Sénat montrent l'impossibilité de former une majorité suffisante pour ratifier le traité sans réserves.

M. Borah, chef des « bitter-enders », qui ne veulent du traité sous aucune forme, n'a pas contenu sa joie. Vaguement inquiet du mouvement qui se dessinait très nettement ces jours-ci vers un compromis entre les modérés des deux partis, il se rassure en se persuadant — à tort comme vous le verrez — que ces tentatives sont définitivement anéanties.

Or, c'est de ce même parti républicain que nous viennent les paroles d'espoir. MM. Mc-Nary, Lenroot, Mc Cumber, etc., ne voient, dans les paroles de M. Wilson,

qu'un encouragement à poursuivre leurs efforts dans la voie des compromis, et les Démocrates, d'accord avec eux, attendent les propositions qui vont leur être faites, afin de savoir s'ils peuvent les accepter, tout en restant fidèles à leur chef : le Président.

Le coup de théâtre par lequel M. Bryan est revenu sur l'eau a malheureusement servi aux ennemis du traité, qui ne sauraient désirer rien tant que de voir la bisbille se mettre parmi les Démocrates. Il ne faut voir dans son attitude que le manque de tact dont M. Bryan est coutumier, et qui a contribué aux échecs trois fois répétés de sa candidature à la Présidence. Fort ennuyé lui-même du résultat produit par ses paroles maladroites, il s'en est expliqué, et il est clair qu'il est au fond absolument d'accord avec tous les Démocrates, qui ne veulent pour rien au monde remettre l'issue aux prochaines élections. Cela signifierait de nouveaux délais de quatorze mois, au minimum, et le malaise qui règne déjà dans tout le pays prendrait des proportions dangereuses.

Enfin, le mot final m'a été donné par M. Hitchcock, que j'ai interviewé moi-même. M. Hitchcock conserve pleine et entière confiance dans l'heureuse issue de la lutte. « Les efforts vers le compromis se poursuivent, m'a-t-il dit; je ne prends pas part aux débats, mais je suis tenu au courant jour par jour et dirige les représentants de mon parti vers la solution qui seule paraîtra acceptable à M. Wilson. »

Ayant nettement posé la question du temps nécessaire pour arriver à des termes qui satisfassent 64 sénateurs — nombre de voix exigé par la Constitution américaine pour la ratification d'un traité, — M. Hitchcock m'a répondu qu'il fallait s'attendre à des délais assez longs.

— Sur quels points particuliers se présentent les obstacles les plus difficiles à surmonter ? lui ai-je demandé ensuite. Et la réponse a été :

— Sur l'article X, concernant l'intégrité territoriale des nations de l'Europe, et sur la doctrine de Monroe, que les Etats-Unis se réservent le droit d'interpréter seuls.

Sur les autres points, paraît-il, l'entente est faite. La première réserve, le « préambule », comme on l'appelle, aurait été supprimé avec le consentement de M. Lodge, et l'accord se serait fait également sur la question de la représentation séparée des Dominions.

En somme, après avoir senti ma confiance s'ébranler un moment, une analyse de la situation telle que je la vois et telle que je viens de vous l'exposer, me paraît justifier tous les espoirs.



Philadelphia, 14 janvier 1920.

Les événements se sont précipités avec une telle rapidité ces derniers jours, que je n'ai pas voulu envoyer ma lettre sans vous en parler.

La perspective proche de la première réunion de la Ligue des Nations a subitement remué l'opinion que les longueurs de la discussion avaient rendue assez indifférente à l'égard du traité.

De toutes parts les protestations arrivent et s'accumulent sur les bureaux des sénateurs et à la Maison Blanche, montrant que le peuple commence à se rendre compte de l'importance qu'il y a pour l'Amérique à entrer de nouveau dans le concert des nations, et à faire cesser cet isolement qui se fait sentir d'une manière particulièrement vive aujourd'hui que la Ligue se réunit sans elle. Ces manifestations sont particulièrement encourageantes, car, non seulement elles ont une influence sur le Sénat et activent leurs efforts pour aboutir, mais elles révèlent que le particularisme américain est moins fort qu'on l'avait cru ces derniers temps, et que la guerre qui les a jetés pour ainsi dire malgré eux dans une politique nouvelle leur a appris qu'ils ne pouvaient pas plus se passer de l'Europe que l'Europe ne peut se passer d'eux. Parmi ces manifestations, quelques-unes ont une influence particulière : M. Lawrence Lowell, Président de l'Université Harvard, dont l'autorité morale est reconnue dans le pays tout entier, a écrit une lettre ouverte, où il réunit les arguments d'ordre moral et économique pour montrer la nécessité d'une ratification prompte. Aujourd'hui encore, les journaux publient le compte rendu d'une réunion tenue à Washington par les représentants de vingt-six organisations nationales et au cours de laquelle certaines résolutions ont été adoptées et remises aux divers membres du Sénat, ainsi qu'au Président. Ces résolutions disent entre autres :

En ce moment de crise solennelle, où notre honneur aux yeux du monde est en jeu, nous sommes réunis à Washington comme représentants de vingt-six organisations nationales, pour exprimer le jugement réfléchi de leurs millions de membres, et demander en leur nom la ratification immédiate du Traité de paix sur des bases qui n'exigent pas de nouvelles négociations. Notre but est de vous faire connaître le sentiment impératif et irrésistible qui pousse cette demande de ratification et qui nous a amenés dans la Capitale Nationale...

Nous représentons des organisations dont les membres appartiennent à tous les partis, et parlant pour eux, nous affirmons sans hésiter que le pays désire une paix immédiate.

M. Lodge est trop intelligent et trop attaché à son parti pour compromettre le succès des Républicains aux prochaines en se refusant à prêter l'oreille à de tels appels. D'un autre côté, les forces de la finance et de l'industrie se mettent en branle, et comment les Républicains, qui sont leurs hommes, pourraient-ils leur résister ?

Vous voyez donc que ces quelques jours ont tout à fait changé l'état des choses, et que la confiance que j'exprimais il y a trois jours n'était pas due seulement à mon optimisme naturel.

Avant de terminer, je veux vous donner quelques renseignements qui me paraissent de grande valeur et que j'ai obtenus pour ainsi dire grâce au hasard. Il paraîtrait que les ennemis actuels du traité sont les mêmes hommes qui, pendant les pourparlers de la Conférence de Paris, menaient, sous l'inspiration du quai d'Orsay, la campagne anti-wilsonienne. Ces hommes sont toujours, m'affirme-t-on, les amis de la France, — entendez du gouvernement Clémenceau — et les bonnes relations existent toujours avec eux, quoique moins ouvertement qu'autrefois. La simple décence oblige notre gouvernement à être du côté de M. Wilson, qui livre bataille pour nous en ce moment, mais je n'ai pas besoin de vous dire que nulle sympathie réelle n'est derrière cette attitude. En sous-main, c'est avec les Républicains qu'on traite. Notre ambassadeur est l'ami intime de M. Lodge, et j'ai su de source certaine que lorsqu'il veut quelque chose, ce n'est pas au Président qu'il s'adresse, mais au leader républicain. J'avais eu vaguement conscience de cet état de choses lorsqu'il avait été annoncé officiellement ici que la France acceptait les réserves exigées par les Républicains, et que les journaux américains avaient reproduit l'éditorial publié par le *Temps* à ce sujet avec une unanimité qui semblait bien indiquer qu'un mot d'ordre était venu de quelque quartier général républicain. Il est évident que cette déclaration n'a pas contribué à venir en aide aux défenseurs du traité, et il est

triste de penser que, dans une situation aussi grave que celle-ci, notre gouvernement risque un si gros jeu pour le plaisir de mener ici, comme il la mène ailleurs, cette diplomatie à tiroirs qui veut être la suprême habileté et qui n'est que la suprême maladresse.

L'Angleterre joue ce même double jeu à ce que j'ai pu voir, par le moyen des représentants de la grande presse anglaise. C'est la vieille alliance des partis réactionnaires des trois pays par la presse.

M. CARRET.

LA QUESTION AGRAIRE EN ROUMANIE

A l'heure où dans presque toute l'Europe, de Pologne jusqu'en Italie s'agite devant les Parlements la question des réformes agraires, il nous a paru intéressant de publier un aperçu de la manière dont cette question se pose en Roumanie. L'évolution lente de la question de la propriété agraire dans les plaines moldaves y rend le problème à résoudre particulièrement compliqué et la proximité de la Russie bolcheviste aggrave encore les difficultés de la situation.

La guerre européenne avait surpris la Roumanie en pleine transformation sociale et économique.

En effet, en l'automne de l'année 1913, après la paix de Bucarest, le parti libéral vint au pouvoir pour réaliser les deux grandes réformes qu'il avait préconisées étant dans l'opposition, c'est-à-dire la réforme électorale (il ne s'agissait pas encore à cette date de suffrage universel proprement dit) et la réforme agraire.

C'est de cette dernière seule, que je vais m'occuper dans cet article.

Il est assez difficile de préciser la cause pour laquelle à cette époque exactement fut posée la question agraire par l'un des deux partis et non pas à une autre. Généralement en Roumanie on attribue la remise en discussion de la question agraire en 1913 à la nécessité de faire une nouvelle distribution de terres aux paysans-soldats pour les récompenser d'avoir fait preuve d'un si bel élan militaire. Bref, en l'automne 1913 le parti libéral fut amené au pouvoir par le roi (1) pour réaliser lesdites réformes. Il fit les élections (au nombre de deux) pour la Constituante qui devait modifier la Constitution mais, brusquement, sans qu'on s'y attende en Roumanie, la guerre européenne éclata. Ce qui fit que la question des réformes sociales ainsi que toutes les questions intérieures furent suspendues, l'opinion publique étant préoccupée des grands événements extérieurs.

On ne parla plus, en Roumanie, de l'expropriation des grands propriétaires fonciers (car c'était là toute la réforme agraire) jusqu'en l'hiver de 1917 (2) à la suite de la révolution russe dont on craignit, un instant, le contre-coup violent.

Ce fut alors que le roi Ferdinand, d'après le conseil de son premier ministre, M. Bratiano, fit promettre sur le front, aux soldats, la distribution intégrale des biens de la Couronne (il n'était pas question de ses domaines personnels) ainsi que d'une superficie de 2 millions d'hectares de la grande propriété foncière privée. Quant à la seconde réforme, le roi avait prononcé (toujours sous l'inspiration de M. Bratiano) pour la première fois le mot « suffrage universel ». Le Parlement, réuni à Jassy, vota *en principe* les deux réformes qui devaient être réalisées après la guerre dans tout le pays.

La paix séparée de la Roumanie avec les Centraux et l'arrivée au pouvoir de M. Marghiloman, chef du parti conservateur, firent tomber à l'eau le vote du Parlement libéral qui fut, du reste, dissous lui-même. Le Cabinet Marghiloman fit voter à son Parlement une nouvelle loi agraire connue sous le nom de loi *Garoflid* d'après le nom du ministre de l'Agriculture qui en était l'auteur. Cette loi, quoiqu'elle n'employait pas le mot « expropriation » en contenait le principe puisqu'elle était fondée sur un système d'affermage *obligatoire*, définitif et progressif d'une partie de la grande propriété (environ 1 million 500.000 hectares) aux associations (*Obstii*) paysannes d'exploitation agricole, d'après une proportion établie par une échelle progressive.

La superficie de 1.500.000 hectares était destinée, au bout de 5-10 ans à être partagée aux paysans propriétaires en lots individuels.

Je ferai, une prochaine fois, pour les lecteurs de l'*Europe Nouvelle*, une étude spéciale de cette loi agraire qui reste, en Roumanie, le premier essai, aussi sincère que compétent pour résoudre *complètement* la question agricole. Mais, la victoire des Alliés, la chute de M. Marghiloman en novembre 1918 firent, à leur tour, tomber à l'eau le projet conservateur. M. Bratiano, revenu au pouvoir, annula l'œuvre législative entière du Cabinet Marghiloman et, avec elle, sa loi agraire.

M. Bratiano rétablit son projet de 1917 avec le principe de l'expropriation des 2 millions d'hectares de la propriété foncière particulière. Les travaux d'expropriation sont actuellement en cours.

Après cette brève introduction à l'étude de la question agraire en Roumanie il est utile, pour s'en faire une idée exacte, de remonter à son origine.

Celle-ci, en effet, n'est guère plus éloignée que l'an 1864. Jusqu'à cette date le régime agraire en Roumanie était encore féodal, les boyards, grands seigneurs terriens, étant les seuls propriétaires absolus de la terre, des villages et des paysans qui n'avaient que la possession de la terre sous forme de *tenure*, véritable propriété, en somme, mais conditionnée par toutes les redevances féodales.

C'est en 1864 que le prince Cuza, secondé par le grand homme d'Etat que fut Michel Kogaluiceano, créa — en expropriant les grands seigneurs de leurs *latifundia* immenses — la petite propriété paysanne et transforma, ainsi, l'ancien régime agraire à caractère féodal en régime agraire de propriété foncière libre, régime qui, partout en Europe, sous l'influence des principes de la Révolution française et du développement de l'individualisme se substitua au régime féodal.

C'est depuis lors aussi que date, en Roumanie, la question agraire. Elle fut créée, pour ainsi dire, en même temps que fut créée la petite propriété.

Kogaluiceano en affranchissant le paysan, qu'il rendait propriétaire, de la servitude seigneuriale, affranchissait également le boyard des devoirs qu'il avait envers ses serfs. Incontestablement, la transformation de notre ancien droit de propriété en droit de propriété absolu (*uti, frui, abuti*), a été, au point de vue social un progrès. Les paysans aux-

(1) On sait que la Roumanie n'est pas encore un pays à régime parlementaire effectif.

(2) On sait qu'à cette date les trois quarts de la Roumanie étaient envahis par l'ennemi et que le gouvernement se trouvait, avec le roi et le Parlement, à Jassy, capitale de la Moldavie.

quels on avait donné la terre devaient être sur leurs petits domaines des propriétaires absolus tout comme restaient, sur les leurs, les grands seigneurs.

On se demandera pourquoi une question agraire en Roumanie a pu résulter de cette amélioration ? C'est parce que le réformateur de 1864, si il a vu juste, en principe, sur la question de la propriété, n'a pas prévu assez loin dans l'avenir. En effet, il n'a pas songé à mettre à l'abri du morcellement (inévitable puisque la petite propriété paysanne était soumise au même régime successoral que la grande) le lot qu'il attribuait au paysan.

Au lieu du principe de l'inaliénabilité la loi agraire de 1864 aurait dû inscrire celui de l'indivision du lot paysan ainsi que du *Home-Stead* intangible.

Or, la loi de 1864 faite sous l'influence des principes individualistes est allée à l'encontre de ces principes en frappant la petite propriété d'inaliénabilité. C'était — comme le dit M. Gide dans son cours d'Economie politique — pour protéger le petit propriétaire, lui lier les mains. La classe rurale étant très prolifique (entre 1870 et 1880 le nombre des nouveau-nés se chiffrait à 31.685 annuellement) au bout de quarante ans, la petite propriété est déjà totalement pulvérisée. Ceci est dû encore au fait que la Roumanie étant un pays exclusivement agricole (1) la population rurale n'a d'autre moyen de subsistance que la terre et ne connaît d'autre métier que l'agriculture.



Donc, après 1864, après l'abolition du régime agraire féodal, l'aspect de la Roumanie agricole est caractérisé par la prédominance du *latifundia* et de la grande propriété à côté d'une petite propriété extrêmement morcelée et d'une propriété moyenne presque inexistante. La très grande culture à côté de la très petite. Les paysans étaient devenus plutôt les véritables esclaves de leur lopin de terre émietté par les partages et que le principe d'inaliénabilité de la loi empêchait de vendre pour devenir au moins de libres ouvriers agricoles.

Ce qui caractérise encore le régime agraire en Roumanie c'est justement le manque d'ouvriers agricoles. La grande culture se sert de la main-d'œuvre des paysans qui, ayant trop peu de terre pour subvenir à leur besoin de vie ou n'en ayant pas du tout, louent leur travail à la grande propriété. Si le paysan roumain est resté, même après l'abolition du système féodal, très dépendant de la grande propriété par le fait du morcellement de sa terre, la grande propriété, elle aussi, n'est pas moins dépendante du paysan. Entre grand propriétaire et paysan il y a interdépendance. En effet, si ce dernier a besoin pour vivre d'un lopin de terre qu'il afferme chez le grand propriétaire afin de compléter son lot devenu insuffisant, le premier a également besoin de ses bœufs et de sa charrue ainsi que de sa main-d'œuvre. Car, c'est avec les charrues et les bœufs des paysans que la majeure partie des propriétaires labourent leur domaine. Cette interdépendance, vestige d'un régime ancestral, la loi de 1864 n'a pas réussi à l'écarter complètement. C'est le temps et la lente évolution des choses qui le fera.



Ainsi, grâce au morcellement de la propriété paysanne et à la prolificité d'une classe qui, dans un pays exclusivement agricole, ne connaissait d'autre moyen d'existence que l'agriculture, la politique agraire roumaine depuis 1864 jusqu'à nos jours ne fut qu'une successive distribution de terres aux paysans.

Cette politique — comme je viens de le dire — n'a d'ailleurs pas abouti à changer nullement le fond de la question agraire et n'aboutira pas à le faire tant que les causes du mal (principalement l'inaliénabilité) ne seront définitivement exterminées. Pourtant il faut remarquer que, contrairement à ce que nos politiques et nos publicistes ont généralement soutenu, la question agraire en Roumanie ne se réduit pas uniquement au manque de terres cultivables par les paysans. Ce sont, bien plus, le système, primitif encore, de culture extensive ; le manque d'une classe ouvrière agricole spécialisée ; le manque total de machines ; l'esprit extraordinairement sédentaire du paysan, etc. Par la loi agraire de 1881, on distribua 31.298 hectares à 6.685 paysans.

En 1888, il y eut des troubles agraires, à la suite desquels la loi agraire de 1889 rendit propriétaires encore 104.296 paysans sur une superficie de 518.588 hectares, ainsi que 1.549 paysans sur une superficie de 20.360 hectares. C'est en 1907 qu'éclatèrent les plus sanglants troubles agraires, véritable révolution des masses rurales, que seul le canon put apaiser.

Les lois agraires de 1908 eurent comme principal objet de mettre à la disposition des ruraux, sous diverses formes, de nouvelles terres. On continuait les vains palliatifs qui, loin de résoudre définitivement la question agraire, continuaient sans profit à détruire peu à peu la grande propriété et à pulvériser la petite.

Par la législation de 1908 on ne sortait pas du cercle vicieux dans lequel on tournait (et on tourne encore !) depuis 1864.

Il est juste, toutefois, de reconnaître que certaines lois agraires de 1908, comme, par exemple, celle contre les *trusts* de fermiers plus spécialement eurent une influence salutaire sur le régime agraire.

La classe des grands fermiers accapareurs exploitant surtout dans le Nord de la Moldavie (où commença la jacquerie de 1907) et qui, grâce à l'absentéisme des propriétaires ruraux, avait fait main basse sur les plus beaux domaines seigneuriaux, reçut ainsi un coup mortel.

Une des principales caractéristiques du problème agrair en Roumanie entre 1864 et 1907 fut l'absentéisme de boyards qui n'exploitaient plus eux-mêmes leurs terres, se contentant de vivre à Bucarest, à Jassy ou, le plus souvent, à l'étranger et affermaient leurs propriétés à des hommes d'affaires — agriculteurs improvisés — en échang d'une rente annuelle. Cette rente semblait le veau d'o aux boyards moldo-valaques attirés après 1864 par la civilisation occidentale, mais elle était, par rapport à la valeu de la terre et à son rendement réel bien dérisoire. Et ceci d'autant plus que les fermiers exploitaient, à vil prix, l main-d'œuvre de la classe paysanne appauvrie sur la situation de laquelle ils spéculaient.

Après 1907, l'intervention de l'Etat fit organiser de sociétés paysannes coopératives d'exploitation agricole e une loi agraire spéciale réglementa les nouvelles conditio de travail. La question des pâturages fut également réglé par la loi des pâturages communaux.

Mais toutes les lois agraires de 1908 n'eurent d'aut résultat que d'ajourner encore la solution définitive de l question agraire.

Et tamen lis sub judice est...

TEODOR RASCANU.

(1) A l'avenir la terre sera moins recherchée par le paysan roumain, car le pays est en voie d'industrialisation, ce qui retirera des bras des campagnes et fera affluer dans les grandes villes les masses paysannes.

LES COURANTS D'OPINION A TRAVERS LE MONDE

EN ANGLETERRE

L'offensive libérale et travailliste contre Lloyd George

LA DÉSAGRÉGATION DE LA COALITION. — MM. ASQUITH ET BIGGAR EXPOSENT LEUR PROGRAMME A PAISLEY.— LLOYD GEORGE CÈDE A LA PRESSION DES LIBÉRAUX ET DES TRAVAILLISTES.

Un assaut général est livré actuellement contre Lloyd George et le Gouvernement de coalition qu'il préside. L'élection de Paisley en est l'occasion. Des réquisitoires violents contre la politique intérieure et extérieure du Premier ont été prononcés au cours de la première semaine de lutte électorale à la fois par M. Asquith et par M. Biggar. M. Asquith, patronné par les libéraux indépendants, tente de régénérer le parti libéral et de regagner son ancienne autorité dans le pays. Le travailliste Biggar, son concurrent, dispute ardemment le siège à l'ex-Président du Conseil, et oppose à son programme de réformes démocratiques le programme intégral de rénovation sociale du *Labour Party*. A lire les journaux anglais, il semble qu'il n'y ait en présence à Paisley que deux adversaires, le libéral et le travailliste... et pourtant il y en a un troisième : c'est M. Mac Kean, le candidat gouvernemental ! Le peu de bruit que l'on fait autour de sa candidature, le peu d'espoir que l'on a dans son succès sont le symbole même du discrédit dans lequel sombre de plus en plus la Coalition.

La Coalition a perdu, en effet, son influence dans le pays. Les dix-sept élections partielles l'ont abondamment prouvé. L'appel lancé naguère par Lloyd George aux libéraux dissidents n'a pas été entendu. Dans les rangs unionistes mêmes, se manifeste la déception, sinon la méfiance, vis-à-vis du Cabinet. Les deux lettres de Lord Salisbury adressées au *Times* le mois dernier, les déclarations du lord chancelier, lord Birkenhead, au *Weekly Dispatch* sont des symptômes fort significatifs. Ce dernier, membre des plus influents du parti unioniste et du Cabinet, a réclamé la création urgente d'un parti nouveau, d'un « parti national », capable de lutter sérieusement contre le travaillisme, et dénoncé la faiblesse croissante de ce « corps invertébré et indéfini » qu'on appelle la Coalition.

La démission de M. Barnes a affaibli le Cabinet, bien que l'ex-ministre sans portefeuille ait déclaré rester fidèle à la politique gouvernementale. On s'attend, d'autre part, à de nouvelles démissions : Sir Auckland Geddes a l'intention de quitter prochainement le Board of Trade, et M. Roberts, ministre du ravitaillement, a annoncé qu'il abandonnerait cet été ses fonctions.

En face de la Coalition qui se désagrège, il n'y a pas d'opposition cohérente.

Quelques organes libéraux ne cessent de demander l'union des libéraux et des travaillistes. Mais leurs appels demeurent vains : ni les uns ni les autres ne veulent faire les concessions nécessaires. M. Asquith et sir John Simon, le vaincu de Spen Valley, protestent énergiquement contre l'effacement des libéraux, partisans de la démocratie et de la collaboration des classes, devant les travaillistes, apôtres de la lutte de classes. Et d'autre part, les leaders du Labour Party, même ceux qui sont aussi à droite qu'Arthur Henderson, repoussent toute alliance avec le libéralisme, parce que cette alliance aboutirait fatalement à un compromis.

Ainsi donc trois forces se disputent actuellement le pouvoir en Angleterre : l'unionisme qui veut se survivre à lui-même ; le libéralisme et le travaillisme.

Que veut le libéralisme ? M. Asquith en a formulé le programme devant ses électeurs de Paisley :

En matière de politique extérieure, il réclame la révision des traités de paix conclus avec l'Allemagne, l'Autriche et la Bulgarie. Le premier devoir des libéraux est de travailler à développer l'autorité de la Ligue des Nations, qui seule peut rendre possible un désarmement progressif des peuples et faire disparaîtr les causes de conflits futurs. « Un des premiers soins de la Ligue, déclara M. Asquith, sera de reviser les arrangements territoriaux stipulés par les traités de paix, ainsi que les arrangements prévus par les négociateurs qui n'ont pas tenu un compte suffisant des nouvelles conditions économiques du monde et de la nécessité qu'il y a de rétablir les libres échanges commerciaux entre les nations. »

Les gouvernements devront convoquer une Conférence économique internationale, à laquelle participeront tous les pays alliés, neutres et ennemis, qui sont affectés par les conséquences de la guerre.

Il est nécessaire de faire la paix avec la Russie, et de reprendre avec elle les relations commerciales.

Pour pacifier l'Irlande, il faut lui accorder d'urgence le Home Rule, et retirer les troupes anglaises d'occupation. En matière de politique intérieure, M. Asquith demande, au nom de son parti, la mise à l'étude immédiate d'un impôt sur le capital, la revision de l'impôt sur le revenu, la taxation des propriétés foncières, le renoncement au protectionnisme et à l'*Anti-dumping Bill*. Il se prononce pour l'administration des mines par des Comités de contrôle, où seront également représentés les employeurs, les employés et l'Etat, mais se déclare adversaire de la nationalisation. Enfin, il réclame la fixation d'un minimum des salaires et des heures de travail, ainsi que le droit de vote et l'égalité professionnelle pour les femmes.

Que veut le travaillisme ?

Par la voix de M. Biggar, il demande la nationalisation des mines, des chemins de fer et autres moyens de transport. Il rappelle à son adversaire que le rapport Sankey a été approuvé par une Commission royale élue grâce à l'appui des libéraux indépendants, et qu'ensuite, unionistes et libéraux s'unirent pour empêcher ce rapport d'être voté aux Communes. Il demande le renforcement de l'impôt ur le capital, la punition des profiteurs, la suppression des taxes sur les produits alimentaires. Il reproche à M. Asquith, aujourd'hui partisan du libre échange, d'être responsable des Résolutions de Paris qui ont tué le libre échange.

En politique extérieure, il accuse M. Asquith, qui veut maintenant reviser les traités de Versailles et de Saint-Germain, d'avoir signé les traités secrets qui ont rendu impossible l'établissement de la paix et la création d'une Ligue véritable des nations libres : M. Lloyd George n'a fait que jouer un jeu habile et sans scrupules avec les cartes que lui a données son prédécesseur.

Pour l'Irlande, M. Asquith entretient une équivoque

au sujet du « self-government ». Il ne veut pas en réalité accorder à l'Irlande elle-même le droit de libre disposition ; il veut réserver à l'Angleterre le droit de définir ce qui constitue pour l'île voisine le « self-government ». La question irlandaise ne pourra être résolue, comme l'a dit Arthur Henderson, après les arrestations des conseillers municipaux sinn feiners, que « lorsqu'un gouvernement arrivera au pouvoir avec les mains libres pour appliquer les principes que l'on professe depuis des années dans le *Labour Party*, principes qui consistent à donner à l'Irlande le droit de se gouverner suivant les vœux de sa population. » Et M. Biggar triomphe du fait que la Ligue irlandaise unifiée ait décidé, dans un meeting tenu le 1er février, de soutenir sa candidature et de faire voter pour lui. Enfin, en ce qui concerne la Russie, le candidat travailliste réclame la conclusion d'une paix réelle, sincère, et non d'une paix traîtresse avec la République des Soviets. Sur cette question, qui passionne particulièrement les masses ouvrières anglaises, il est puissamment aidé par le *Labour Party* tout entier. Le manifeste publié le 29, par 18 trade-unionistes et travaillistes de droite en faveur d'une paix immédiate avec Moscou, a ému profondément les milieux politiques, et renforcé la position de M. Biggar, coopérateur modéré qui ne peut pas plus être taxé de « bolchevisme » que MM. Clynes, Bowerman, Thomas, Brownlie, etc., adversaires déclarés de l'introduction du soviétisme en Grande-Bretagne.

Le *Daily Herald*, qui combat la candidature Asquith avec autant d'âpreté que le gouvernement de Lloyd George, se déclare très satisfait de la première semaine de bataille. M. Asquith s'est lancé, dit-il « dans une périlleuse aventure ». Il parle déjà « comme un homme battu ». Le programme net et hardi de M. Biggar l'emporte sur le programme évasif et tortueux du leader libéral.



C'est seulement fin février que l'on connaîtra le résultat de l'élection passionnante de Paisley. Elle peut avoir des conséquences politiques très graves. Que ce soit M. Asquith ou M. Biggar qui l'emporte, la situation de M. Lloyd George dans l'un et l'autre cas deviendra très critique.

Si M. Asquith rentre au Parlement, Lloyd George aura en face de lui un adversaire sérieux et ne pourra plus gouverner avec son impressionnisme habituel. Ses volte-face seront sévèrement relevées. Sa majorité déjà ébranlée ne le soutiendra plus avec la même fidélité qu'au cours de la guerre et pendant les négociations de paix. Si M. Asquith est battu et si M. Biggar triomphe, le parti libéral achèvera de se décomposer et le *Labour Party* deviendra le seul grand parti d'opposition. Il réclamera avec plus d'insistance que jamais la direction des affaires publiques.

Lloyd George est visiblement inquiet des perspectives inconnues que fait entrevoir l'élection de Paisley. Il craint la rentrée d'Asquith. Mais il redoute plus encore le succès possible de M. Biggar et du travaillisme. Il semble bien que ce soit la peur de cette éventualité qui l'ait poussé à orienter dans un sens libéral sa politique russe. Il a profité de la chute de M. Clemenceau pour répudier la politique du fil de fer barbelé. Il a fait accepter au Conseil Suprême la reprise des relations commerciales avec la Russie soviétiste. Il a laissé, ou même, selon certains, engagé l'Esthonie à faire la paix avec Moscou. Il a enfin conseillé à la Pologne d'entamer des négociations avec la République des Soviets.

Il n'est pas douteux qu'il n'ait cédé sur tous ces points à la pression libérale et travailliste, et il apparaît de plus en plus probable qu'avec la rentrée du Parlement, le 10 de ce mois, il sera amené à faire encore d'autres concessions à ses adversaires.



EN ESPAGNE

M. Melquiades Alvarez et le programme réformiste

Les débats sur la situation sociale et les incidents de Barcelone, ont continué aux Cortès. Il y a quinze jours, M. Lerroux exposait son programme radical ; on le voyait annoncer la venue d'une République forte et bien conservatrice. Puis les socialistes intervenaient. Dans notre dernier article, nous avons publié le texte d'un de leurs manifestes où leur point de vue révolutionnaire soviétiste était clairement affirmé. Restait, pour connaître la position des trois partis de gauche qui n'ont pas jusqu'ici partagé la responsabilité du pouvoir, à entendre la voix réformiste. On en a eu l'occasion ces trois dernières séances où M. Melquiades Alvarez a développé copieusement ses idées.

Les paroles du leader réformiste ont été attentivement commentées en Espagne. M. Melquiades Alvarez, qui a été longtemps en coquetterie, pour ne pas dire en accord, avec les partis antimonarchistes, a fini par se rallier à la solution d'une Monarchie constitutionnelle largement libérale, et dans les circonstances troublées que traverse actuellement l'Espagne, il apparaît comme la suprême ressource d'une Royauté acculée. Bien des Espagnols fidèles au régime, mais convaincus de la nécessité d'une évolution rapide dans le cadre de ce régime, misent actuellement sur M. Alvarez. Il est certain que l'éventualité de l'arrivée au pouvoir du chef réformiste doit être envisagée comme très prochainement possible.

Au surplus, M. Melquiades Alvarez ne cache pas ses intentions. C'est un programme de gouvernement qu'il a exposé et à plusieurs reprises, il a nettement revendiqué la direction des affaires.

M. Melquiades Alvarez est un orateur qui a la foi. Sa parole est abondante, son verbe chaud et sonore, grimpant souvent à des exclamations d'un grand lyrisme. Il rythme son éloquence discursive de gestes nombreux et véhéments. Certains de ses admirateurs prétendent qu'il serait plus à l'aise à une tribune de meeting que dans la salle des séances des Cortès, décorative et étroite. N'importe, il remue toujours, et avec lui le Parlement espagnol voit les débats s'élever à des hauteurs idéologiques peu habituelles.

Pour cette fois, M. Melquiades Alvarez a abordé de front le problème syndicaliste, qui est pour lui le nœud de toutes les questions politiques actuellement agitées en Espagne. Le mouvement syndicaliste, dit-il, doit être pris comme un fait. Lorsque 300.000 ouvriers Catalans montrent dans leurs revendications la cohésion et l'énergie dont ils ont fait preuve depuis des mois, il est impossible de traiter l'idée syndicale comme une utopie ou de vouloir l'étouffer sans discussion. Très généreusement d'ailleurs, M. Alvarez sépare le vrai syndicalisme de l'anarchisme terroriste qui sévit à Barcelone. Quels sont les responsables de la déviation fâcheuse du mouvement ouvrier catalan ? Les hommes du gouvernement qui ont suivi ou voudraient suivre une politique de répression abominable, les patrons égoïstes qui se refusent à admettre la légitimité du syndicat unique. Le lock-out, s'exclame M. Alvarez, est un moyen de lutte sociale aussi révolutionnaire que la grève générale.

Ainsi donc, non pas politique de violence et d'ignorance, mais politique de collaboration et de bonne foi. Les réformistes, quand ils gouverneront, reconnaîtront le syndicalisme. M. Melquiades Alvarez insiste sur cette idée. Les réformistes sont des démocrates. « Jamais nous ne gouvernerons contre les conquêtes de la démocratie. »

M. La Cierva monte à la tribune pour réfuter le dis-

cours de M. Melquiades Alvarez. Tandis que celui-ci représente cette partie de la bourgeoisie dirigeante qui accepte l'idée de la transformation, M. La Cierva est le porte-parole des gros industriels intransigeants de la Fédération Patronale. Aussi, l'homme de la droite dissèque-t-il les paroles de l'homme de la gauche avec cette acrimonie, cette sécheresse autoritaire et agressive qui lui sont propres. Si bien que le lendemain même, M. Melquiades Alvarez se voyait obligé de revenir à la tribune et de s'engager parfois sur le terrain de questions personnelles où l'entraînait M. La Cierva.

Le leader réformiste précise sa pensée, dans cette seconde journée. M. La Cierva lui a contesté le droit de parler au nom de la monarchie. M. Melquiades Alvarez déclare qu'évidemment, sa conception de la monarchie n'est pas celle des conservateurs. Mais je ne sais, dit-il, si la Couronne elle-même partage la façon de voir de ses trop vieux serviteurs. Il faut évoluer aujourd'hui, et l'Espagne ne peut être dans toute l'Europe le seul pays de monarchie rétrograde.

Une réforme constitutionnelle ? Je la juge indispensable. La vie de tous les peuples démontre qu'il n'est pas possible de vivre en dehors de la démocratie. Une Monarchie qui ne prend pas ses inspirations dans la démocratie, ne peut vivre. Les peuples de principe démocratique, la Belgique, la Hollande, la Suède et beaucoup d'autres, ont adapté leurs institutions aux nouvelles orientations populaires. C'est ce que nous devrons faire avec notre Constitution, sans violences, sans perturbations ; parce que — j'en demande pardon à Messieurs de la gauche — je crois que la garantie de la paix pour le pays se trouve dans la Monarchie.

M. Melquiades Alvarez va d'ailleurs beaucoup plus loin. Il envisage la possibilité d'une entente confiante avec le syndicalisme et le socialisme. Il désirerait les amener à une part de responsabilité dans la conduite des affaires. On sent que son rêve serait une Monarchie comme la Belgique, où le parti socialiste est devenu un parti de gouvernement.

Ceci naturellement ne devait point plaire à M. La Cierva qui revient à la charge. Et cette fois, pour ne pas changer, le député de Murcie va donner une telle tournure aux débats que les paroles s'envenimeront, qu'un incident violent se produira. M. La Cierva traitera M. Melquiades Alvarez de « castrat » ; son adversaire ripostera en le traitant d'homme catastrophique et d'anarchiste, lui reprochera sa « lâcheté ». Finalement, M. La Cierva, ayant une bonne partie de la Chambre contre lui, quittera la séance avec ses amis, imité bientôt par les députés mauristes.

Une note comique a clos la semaine parlementaire des réformistes. Après les morsures de M. La Cierva, M. Goicochea, mauriste, est venu prodiguer à M. Melquiades Alvarez ses égratignures. Cette fois, M. Melquiades Alvarez avait pris le négligent parti de ne point paraître à la Chambre. Cependant, M. Goicochea ayant appris par cœur un magistral discours, était incapable de rectifier sur-le-champ. Imperturbablement, il continuait à s'adresser à M. Melquiades Alvarez, absent, et posait questions sur questions à un siège vide, parmi les rires de l'extrême-gauche.

La vaillance a ses limites, comme les autres vertus, lesquels franchis et outrepassez, on se trouve dans le train du vice.

MONTAIGNE (Essais. Ch. XV).

DANS L'EST EUROPÉEN

L'Influence Française en Lettonie

En Europe orientale, la déroute des généraux tsaristes et l'influence judicieuse, tenace des hommes d'affaires britanniques en parfait accord — au moins sur le terrain économique avec les délégués des commissaires du peuple — équivalent, pour la diplomatie française, à une défaite sans précédent, dans notre histoire. C'est la véritable campagne de Russie de notre politique extérieure.

A notre pays épuisé auquel les dispositions du traité de Versailles enlèvent tout moyen de se refaire par le commerce et l'industrie, elle coûtera aussi cher que l'incendie de Moscou, la Bérézina, Waterloo.

Nos amis anglais ont exigé le rappel de la mission militaire française dans les Etats Baltiques où ils ont établi sur de solides bases, leur prépondérance politique, financière, industrielle.

De retour à Paris, le général Niessel rend justice en termes chaleureux à l'héroïsme, au patriotisme, aux facultés d'organisation de la nation lettone dont le gouvernement français refuse de reconnaître l'indépendance. Cependant, à Reval, le cabinet esthonien traite avec une arrogance inouïe les représentants de la France.

A-t-on lu dans le numéro de décembre du bulletin esthonien qui se publie à Paris, la réponse du Cabinet de Reval à la note de M. Pichon, relative aux premières négociations de Dorpat ? Quant au fond, il est bien impossible de ne pas donner une entière approbation aux arguments des Esthoniens. On demeure, toutefois, stupéfait du ton sur lequel ils sont formulés. Jamais, sans doute, même aux heures les plus tragiques de notre histoire, un homme parlant au nom de la France ne s'est attiré réplique aussi insolente dans une forme dépouillée d'un tel point de tout souci d'urbanité.

L'insuffisance de traditions d'un peuple fruste, chez qui la culture est trop récente pour n'être pas encore très superficielle ne suffit pas à l'expliquer. Il faut que les Esthoniens, gens pratiques, fort unis, avisés sentent derrière eux des appuis excessivement puissants.

Mais aussi, on doit bien le reconnaître, la malfaisante incapacité de notre ancien ministère des Affaires étrangères et de toute la camarilla du Quai d'Orsay, leur incompréhension têtue ont fini par jeter hors des gonds les patientes populations de l'Est européen.

Cet incident est l'aboutissement d'une série d'autres faits de même nature peu connus en France. En juillet dernier, le chef de notre mission militaire, le colonel du Parquet a déjà eu violemment maille à partir avec le haut commandement esthonien, peu pressé de se soumettre aux ordres des autorités françaises. S'il faut en croire, les personnes qui reviennent du pays l'attitude du général Etiévaut, à l'égard du général Youdénitch a eu pour résultat de nous aliéner les Esthoniens. Bref, l'Esthonie d'aujourd'hui se ferme à notre influence. La langue française, obligatoire jusqu'ici dans l'enseignement secondaire n'y sera plus enseignée qu'à titre facultatif comme troisième ou quatrième langue étrangère.

Nos Relations Commerciales avec la Lettonie

A la veille de la guerre, deux grandes maisons françaises s'occupaient à Riga du commerce du lin. Elles avaient des succursales sur plusieurs points du territoire. Parmi les nombreuses et importantes *Firmes* d'exportation pour le commerce de transit des marchandises venant de l'intérieur de la Russie — no-

tamment le beurre, les œufs, la volaille — on en compte une seule vraiment française. Mais nos capitaux et nos énergies collaboraient dans une assez large mesure, au commerce des peaux, du bois, etc... L'argent français alimentait presque exclusivement l'importante fabrique de caoutchouc « *Pravodnik* ». Par ordre du gouvernement du tsar elle a été transportée en Russie centrale en 1915, ainsi que la fabrique française de produits chimiques « *Dubasq* ». Il n'est pas encore certain que ces industries se réinstallent à Riga.

A moins de pouvoir entrer en rapports avec le marché russe (et là encore, elles resteront sous la dépendance des banques anglaises, maîtresses du cours du change et des moyens de transport par mer), les maisons de lin françaises se considèrent comme acculées à la nécessité de liquider leurs entreprises en Lettonie. Nous avons déjà signalé les conséquences du monopole de l'Etat sur cette matière et aussi les traités conclus avec les capitalistes anglais pour l'exploitation des immenses richesses forestières du pays.

Pour subvenir aux dépenses de cette période difficile et troublée le gouvernement provisoire letton avait besoin de crédits, d'avances immédiates et considérables. Il en a trouvé en Angleterre à des conditions qui limitent singulièrement les possibilités autrefois ouvertes aux initiatives françaises. Un consortium de banquiers anglais va prendre en main l'organisation des banques et des sociétés de crédit où la livre sterling paiera certainement le taux du change.

C'est avec stupeur et par les journaux de langue anglaise que les milieux français intéressés ont appris en premier lieu le fait accompli.

Mais, dira-t-on, notre gouvernement n'avait-il sur place, personne pour le renseigner sur ces conventions et sur les résultats défavorables pour nous de la nouvelle législation lettone à une époque où nous aurions pu nous mettre en mesure d'y parer ?

Notre Consul à Riga n'est pas entré en fonction avant le mois de juillet. Les attributions des nombreux officiers envoyés en mission en pays balte à une date antérieure étaient circonscrites aux questions militaires.

Quant au général Niessel dont le rôle avait un caractère à la fois politique et militaire, il a su gagner très vite les sympathies des Lettons. Nous venons de voir pourquoi il a été si promptement rappelé. Au surplus, il arrivait trop tard.

A la vérité, dès le mois de décembre 1918, le service de la propagande envoyait à ses frais — ou plutôt aux nôtres — un des fonctionnaires de la rue François-Ier, en Lettonie avec mission de renseigner le gouvernement français.

Aux personnes ignorantes des néfastes procédés de notre ministère des Affaires étrangères, il paraîtra peut-être qu'il eût été naturel de confier le soin de nos intérêts à un membre de la colonie française au fait de la situation du pays.

Cette manière d'agir serait contraire aux traditions en honneur parmi « *ces messieurs de la carrière* ». Partout et toujours, leur principal souci est, en effet, d'élever une barrière infranchissable entre eux et les membres des colonies françaises à l'étranger. A moins qu'il ne se trouve, parmi ces membres, quelque gros capitaliste utile à ménager. Ces procédés sont immuables au Quai d'Orsay, à la rue François-Ier ou dans les ambassades, que ces ambassades aient à leur tête un descendant authentique ou prétendu des empereurs de Bizance comme M. Paléologne, ou un socialiste authentique ou prétendu comme M. Albert Thomas.

Le choix de la direction du service de la propagande s'est donc porté sur une personne de nationalité lettone.

N'était-il pas légitime que cette personne envisageât ses fonctions surtout au point de vue des services que le Gouvernement français pouvait être appelé à rendre ou à ne pas rendre à la cause essentielle à ses yeux — et à juste titre — de l'indépendance de sa Patrie ?

Or, dans tout l'Est européen, le gouvernement français n'a cherché, jusqu'ici, que de la chair à canon pour la contre-révolution russe. Nous assistons à la banqueroute de cette politique qui risque de dresser contre nous les peuples du monde entier.

Notre Influence Intellectuelle

A deux reprises déjà le gouvernement provisoire letton a exprimé le désir de nous voir ouvrir à Riga deux établissements français d'enseignement secondaires, un lycée de garçons et un lycée de filles. En ce qui concerne le dernier, il ne s'agit, à proprement parler, que d'une réorganisation, puisqu'un lycée de jeunes filles appartenant à une Française et où l'enseignement se donnait en russe et en français y existe depuis 1903. En 1912, grâce à M. Louis, qui portait un grand intérêt à cette œuvre, un accord de principe s'était fait avec l'ambassade en vue de transformer cet établissement en lycée purement français sous le contrôle de l'Etat éventuellement représenté par l'institut de Petersbourg ou par une autre institution.

Le départ de M. Louis remplacé par des fonctionnaires qui se faisaient gloire « *de ne pas s'intéresser aux questions d'enseignement et de ne pas vouloir s'y intéresser* », la négligence habituelle à M. Lebureau et aussi les incidents étranges auxquels le gouvernement de « *notre fidèle allié le tsar* », a soumis le malheureux Institut français de Petrograd ont retardé la réalisation de ces engagements.

Ces incidents constituent, d'ailleurs, une page curieuse de nos relations avec le gouvernement moscovite à la veille de la guerre. Aussi, sera-t-il nécessaire d'y revenir.

Quoi qu'il en soit, l'un des premiers documents signés par le chef de la *Kommandantur* allemande à Riga en septembre 1917 fut l'ordre de fermeture du lycée en question considéré par lui comme « *un nid dangereux d'influence française* ».

Par un télégramme daté des premiers jours du mois d'août dernier, M. Tschakste, président du Conseil d'Etat letton, comme suite aux démarches qu'il avait faites en personne à Paris, demandait d'une façon très pressante la réouverture immédiate de ce lycée auquel il promettait tout l'appui de son gouvernement en vue de la réorganisation de l'enseignement en français.

Jusqu'en 1917, ce lycée qui n'acceptait pas plus de 300 élèves avait à répondre à environ 600 demandes. Il délivrait en moyenne chaque année de 35 à 40 diplômes de fin d'études secondaires équivalant en droits à notre baccalauréat, et plaçait en différentes villes russes un grand nombre de ses anciennes élèves comme professeurs de français dans les lycées de l'Etat, sans qu'il lui fût possible de donner satisfaction à toutes les offres d'emploi.

Un enseignement exclusivement français confié à des professeurs de notre université nécessitera un agrandissement de l'établissement appelé à prendre une extension considérable. Sa réinstallation pourra servir d'amorce à la création non moins nécessaire d'un lycée de garçons.

Toutefois, notre ministère des Affaires étrangères, toujours prodigue de promesses, continue à se montrer sous différents prétextes, habile dans l'art d'en éluder la réalisation.

En Lettonie, l'année scolaire se termine au mois de mai, date à laquelle ont lieu les concours d'admission pour la prochaine année scolaire. Il est indispensable de reprendre cette année l'œuvre française d'enseignement interrompue par l'occupation allemande.

Mais il n'est pas impossible, pour y arriver, de faire appel à d'autres patronages que ceux du ministère des Affaires étrangères ou du service de la propagande.

Si défavorable que nous paraisse momentanément la situation telle que nous l'avons dépeinte à plusieurs reprises, elle présente, par suite de circonstances intérieures que je me propose d'étudier des points d'une extrême fragilité.

Du côté de la Russie future et aussi de la Pologne, bien des possibilités restent ouvertes.

Nous avons intérêt à en suivre de près la naissance et le développement.

EN AUTRICHE

Le gouvernement de la république autrichienne et le gouvernement de la république tchéco-slovave

Les pourparlers de Prague. — Accord ou échange des vues ? — Les interpellations a l'Assemblée Nationale de Vienne. — Les déclarations embarrassées de M. Renner. — L'anxiété de l'opinion autrichienne.

Les difficultés internationales créées par une politique plus soucieuse des formules que des nécessités économiques, apparaissent de plus en plus clairement. Le manque de clarté d'unité dans la politique de l'Entente à l'égard de l'Europe Centrale trouve un écho éclatant dans les tribulations de la politique de M. Renner, qui essaie de sauver la situation au jour le jour. Il comprend comme tout le monde la nécessité pour l'Europe Centrale de pratiquer une politique qui rapprocherait entre eux les pays faisant autrefois partie de l'ancien Empire austro-hongrois. Mais son activité est grevée de deux hypothèques bien lourdes : le traité de Saint-Germain et son passé de théoricien socialiste. M. Renner essaie d'adapter ces deux éléments aux nécessités réelles des situations successives, mais il ne semble pas encore avoir trouvé la formule organique de la politique autrichienne. Les péripéties de son voyage à Prague le démontrent très nettement.

Qu'a-t-il fait à Prague ? Quel est le genre de conversations qu'il a eues avec M. Benes ? De quelle portée sont les engagements qu'il a pu être entraîné à prendre à cette occasion ? Dans quelle mesure n'a-t-il pas dépassé ses pouvoirs de ministre d'une République qui répudie la diplomatie secrète ? Telles sont les questions que se pose anxieuse l'opinion publique à Vienne, avec d'autant plus d'inquiétude que l'opinion publique hongroise semble également inquiète de la tournure de ces conversations.

L'inquiétude de l'Autriche a trouvé son expression dans deux interpellations qui furent déposées à l'Assemblée Nationale de Vienne : celle des députés nationalistes Waber et Schurff à la date du 21 janvier et celle du député chrétien-social Kunschak du 23 janvier. La presse viennoise du 24 janvier nous les rapporte ainsi que la réponse bien embarrassée, il faut l'avouer, de M. Renner. Toute la presse a d'ailleurs passionnément discuté cette polémique qui est d'une importance capitale pour l'avenir politique de l'Autriche. L'interpellation qui a le plus vivement ému l'Assemblée est celle de M. Kunschak, que la *Reichspost* du 24 janvier nous rapporte *in integro*. M. Kunschak relève les déclarations de M. Benes à l'Assemblée Nationale de Prague dans lesquelles le ministre tchèque avait affirmé qu'entre le gouvernement tchécoslovaque et le gouvernement autrichien « un accord (« *Uebereinkommen* ») aurait été conclu « au sujet d'une défensive commune contre tout essai « de réaction et contre le rétablissement de l'ancien « régime aussi bien dans le domaine politique qu'éco « nomique. »

De l'avis de l'interpellateur un pareil accord n'appartient en droit qu'à l'Assemblée Nationale. M. Renner aurait ainsi dépassé les limites de son pouvoir et ses déclarations seraient la preuve de son retour à la diplomatie secrète formellement condamnée le 14 mars 1919 par l'Assemblée Nationale de Vienne. D'autre part la portée des engagements pris par M. Renner dépasserait les intentions de l'Assemblée Nationale. Le prétexte d'une défensive serait un non sens si la défensive n'était pas étayée par le projet d'une offensive et celle-ci risquerait d'immiscer l'Autriche dans la politique intérieure d'un Etat étranger. Il faut donc supposer qu'il y a eu des engagements militaires réciproques. L'Autriche est une République et la tâche de la défendre contre tout essai de réaction est affaire du peuple autrichien seul. Si ce peuple n'était pas capable de défendre la République chez lui, la collaboration avec l'Etat tchèque n'y changerait rien. L'Autriche ne *peut pas*, si elle veut vivre, s'immiscer dans les affaires d'un autre Etat. Elle doit se maintenir dans une neutralité stricte. L'interpellateur demandait en conséquence au chancelier : 1° si les déclarations de M. Benes étaient exactes ; 2° il exigeait sans délai des déclarations précises au sujet des pourparlers poursuivis entre M. Renner et M. Benes.

La *Reichspost* donnait des détails plus amples au sujet de cette interpellation conçue dans des termes très réservés. Suivant son éditorial du 24 janvier M. Renner se serait entendu avec M. Benes au sujet d'une occupation éventuelle de la Hongrie Occidentale par les troupes tchèques. L'organe chrétien social déplorait une pareille politique qui s'oppose absolument à la nécessité pour l'Autriche de vivre en bonne harmonie avec la Hongrie. Le *Telegraf* du 24 janvier et même la *Neue Freie Presse* de la même date faisaient valoir les mêmes arguments. L'organe démocratique le *Neues Wiener Tageblatt* soutenait une thèse analogue.

A la séance du 23 janvier M. le chancelier Renner essaya de répondre à ses interpellateurs. Incontestablement il fut peu clair et augmenta les appréhensions et le malaise. M. Renner donna tout d'abord une nouvelle définition de la diplomatie secrète différant sensiblement des opinions qu'il professait au temps du traité de Brest-Litovsk. D'après sa nouvelle opinion, seuls les engagements entre ministres irresponsables peuvent être qualifiés de diplomatie secrète. Les pourparlers, tous les pourparlers entre ministres responsables devant les Assemblées du peuple ne tombent pas sous le coup d'une pareille appréciation. Puis il affirma la nécessité de la *diplomatie confidentielle, entre quatre yeux*, qui diffère de la diplomatie secrète et la *Reichspost* n'a pas tout à fait tort de reprocher au chancelier autricien de revenir aux pratiques diplomatiques d'antan.

M. Renner ne fut d'ailleurs pas d'accord dans ses explications avec la thèse soutenue par M. Benes. D'après lui les engagements conclus à Prague ne sont pas des « *accords* » mais des « *ententes* » et *ne lient pas les deux gouvernements, mais simplement les deux ministres des Affaires étrangères*. Dans le cas où les Assemblées Nationales de deux pays n'approuveraient pas respectivement leurs ministres, ils se retireraient et les engagements deviendraient caducs.

Dans la suite de son discours M. Renner parla de la Hongrie, affirmant la nécessité de vivre dans l'avenir en bonne entente avec les Magyars ; cette affirmation d'ordre général devait lui concilier les chrétiens sociaux tandis qu'une autre où il parla d'une façon plus concrète et nettement hostile de l'attitude hongroise à l'égard des populations allemandes de la Hongrie Occidentale et de l'attitude du gouvernement hongrois actuel à l'égard du gouvernement de Vienne devait lui concilier les socialistes.

Dans son ambiguïté ce discours ne semble pas avoir

satisfait l'opinion publique. L'organe des chrétiens sociaux, la *Reichspost*, lui trouve (24 janvier) sans ambages

Un cachet d'insincérité et qualifie sa politique d'opportunisme sans fondement qui peut nous priver de la dernière chance de salut, de la possibilité de créer un Etat alpin.

Ces réflexions seraient-elles simplement le résultat de l'opposition chrétienne sociale contre le socialiste Renner ? Il ne semble pas, car les autres journaux comme la *Neue Freie Presse* et le *Neues Wiener Tageblatt* sans parler du *Telegraaf* font les mêmes réserves. Seul l'organe de M. Renner l'*Arbeiter Zeitung* le défend sans réserves. Sous le titre : *Les gardes de Horthy*, l'organe socialiste viennois, accuse les chrétiens sociaux de desseins contrerévolutionnaires. Il leur reproche de nourrir trop tard des sympathies trop nouvellement vives pour les Allemands de Bohême. La politique des chrétiens sociaux viserait le retour à l'ancien régime.

Dans cette polémique ainsi que dans l'embarras de M. Renner apparaît visiblement la confusion extrême de la situation de l'Europe Centrale. Les chrétiens sociaux désiraient avant tout une espèce de Confédération avec d'autres peuples et ils lui sacrifieraient au besoin certaines conquêtes de politique intérieure. Ceux des socialistes qui comme M. Renner à l'heure actuelle accepteraient à la rigueur l'idée d'une Confédération de l'Europe Centrale, ne voudraient en aucun cas sacrifier ces conquêtes de politique intérieure. Le chaos amené dans l'Europe Centrale par une politique de courte vue, crée cette politique de Prothée qui a besoin de voir clair et de mettre de l'ordre dans ses affaires à bref délai. D'ailleurs M. Renner a senti lui-même la fâcheuse impression provoquée par ses déclarations à l'Assemblée Nationale et il a essayé de la corriger par une interview accordée à un journaliste hongrois que la *Neue Freie Presse*, du 24 janvier (édition du matin) a reproduite *in extenso*. Malheureusement ces atténuations elles-mêmes n'ont pas été capables de dissiper le trouble. La complexité de la situation semble dépasser l'habileté de M. Renner lui-même.



EN ALLEMAGNE

L'extradition de l'ex-empereur

La Note des Alliés au gouvernement hollandais
La réponse de la Hollande

Le refus de M. de Lersner d'accéder aux exigences des Alliés au sujet de la livraison des coupables est un acte qui est en connexion étroite avec l'attitude de l'opinion allemande à l'heure actuelle. Cette attitude est le dernier indice d'un état d'esprit qui est allé en se développant au cours des dernières semaines. La demande d'extradition de l'ex-empereur d'Allemagne a été pour les pangermanistes le prétexte qui leur a servi à exciter l'opinion publique.

La note des Alliés au gouvernement hollandais concernant l'extradition de Guillaume II avait en effet provoqué dans les milieux pangermanistes une explosion de colère :

Cette note, écrit la *Deutsche Tageszeitung* du 20 janvier au matin, « est le plus raffiné et le plus effronté des mensonges dont les gouvernements alliés aient submergé le monde depuis l'automne de 1914. Il n'y a pas de raison d'ordre juridique et moral qui puisse déterminer le gouvernement hollandais à livrer l'empereur. »

Les journaux hollandais, fait encore remarquer l'officieux journal allemand, ont déjà exposé victorieusement cette thèse ; d'ailleurs le style de la Note, la menace qu'elle contient à l'adresse de la Hollande trahissent l'embarras de ses auteurs.

Le *Vorwaerts* en appelle au bon sens politique des diplomates de l'Entente. « En exigeant brutalement, dit-il en substance, l'extradition de l'Empereur, les Alliés poussent la République allemande à l'abîme, ils renforcent l'opposition des monarchistes dont Guillaume II devient le martyr. Le souci de ses propres intérêts devrait suffire pour empêcher l'Entente de vouloir notre ruine. Les suites de l'action commencée auprès de la Hollande vont nous montrer si nos adversaires conservent encore la notion de la raison et du bon sens politique. »

Le 20 au matin, l'officieuse *Deutsche Allgemeine Zeitung* déclare que tout Etat souverain peut interdire à un étranger le séjour à l'intérieur de ses frontières.

Le gouvernement hollandais est libre de faire ce qui lui plaît, mais le caractère politique de la prétention émise par l'Entente saute aux yeux de tous et l'extradition pour des délits politiques n'a jamais été accordée.

La *Kreuzzeitung* rappelle l'impression profonde que le livre haineux de Kaustky contre Guillaume II a produite en Hollande et se demande avec inquiétude si le gouvernement hollandais consentira à livrer le Kaiser.

Le *Berliner Tageblatt* du 20 janvier au soir signale que la presse hollandaise, dans son ensemble, prend nettement position contre l'extradition de Guillaume II. La Hollande, ajoute-t-il, en agissant ainsi, ne fait que respecter les lois de l'hospitalité. Elle ne peut pas intervenir dans la politique intérieure de l'Allemagne ni soutenir la cause pangermaniste. Elle reste sur le terrain de la neutralité et de l'humanité.

La réponse de la Hollande aux Alliés refusant de livrer Guillaume II parce que « le droit et l'honneur national qui doivent être considérés comme les devoirs les plus sacrés s'y opposent », est parvenue au gouvernement allemand dans la journée du 23 janvier.

Elle a apaisé l'inquiétude qui régnait dans les milieux politiques et dont la presse s'était fait l'écho et a donné toute satisfaction à l'opinion de tous les partis.

Les journaux officieux font remarquer que l'Entente, en exigeant la livraison de l'ex-empereur, s'appuie uniquement sur une des clauses du Traité de Versailles en vertu de laquelle les Alliés exigent la livraison des coupables allemands. Dans sa réponse, la Hollande se sert uniquement d'arguments d'ordre juridique ; n'étant pas une des puissances signataires du Traité de Versailles, elle n'est aucunement obligée de se soumettre aux clauses de ce Traité, aussi est-ce de son plein gré et de son plein droit que le gouvernement hollandais refuse de livrer l'ex-empereur. D'ailleurs, font encore remarquer ces mêmes journaux, en ce qui concerne les crimes de guerre et la livraison des coupables, la Hollande « déclare qu'elle « juge ces questions d'un point de vue entièrement « différent de celui adopté par l'Entente ». C'est non seulement au point de vue du droit international, mais encore au nom du droit national que le gouvernement hollandais refuse de donner satisfaction aux exigences des Alliés. « La constitution et les lois du Royaume « ainsi que des siècles de tradition s'opposent formellement à la livraison de Guillaume II. »

La *Frankfurter Zeitung* du 24 janvier (édition du matin), souligne le sérieux et la fermeté avec lesquels la Note hollandaise est rédigée.

Nous ne saurions estimer trop haut la valeur de cette Note... Aucunes paroles plus courageuses et plus fermes ne pouvaient être prononcées par un chef d'Etat. Les termes de la Note sont mesurés, empreints à la fois de simplicité et de dignité. La réponse hollandaise n'en agira que plus profondément sur tous ceux qui sont capables de penser d'une manière indépendante, quel que soit le pays auquel ils appartiennent ; partout elle sera accueillie avec satisfaction. Elle apporte un réel adoucissement au peuple allemand. La réponse du gouvernement hollandais touchant l'extradition de Guillaume II aura des conséquences profondes non seulement pour l'Allemagne, mais pour le monde entier.



LA VIE PARLEMENTAIRE A L'ÉTRANGER

LES OISEAUX S'ENVOLENT ET LES FLEURS TOMBENT

Effondrement des clientèles, désarroi des coalitions, balancement d'abstentions concertées avec des majorités pléthoriques, — on risquerait de mal entendre quelques accidents passagers, à ne pas voir qu'ils sont universels. Partout l'union sacrée du temps de guerre évolue en combinaisons de résistance sociale. Partout ces juxtapositions d'hommes et de programmes s'enferment dans le champ d'un opportunisme immédiat quand des nations, quand tout un monde surgissent sous nos tâtonnements. *Reparlementariser* les démocraties politiques après cinq ans de dictatures et dans la lassitude générale, ce n'est pas une mince besogne. Voilà qu'il faut, en même temps et à l'inverse, *déparlementariser* la démocratie sociale, donner aux rouages législatifs les moteurs de grands conseils économiques.



C'est à peu près, en somme, à ce propos que la révolte éclatait hier à Berlin. Quelle profonde vérité dans l'image que les journaux illustrés allemands nous apportent — dans cette foule entassée devant le Reichstag, jetée par une obscure impulsion contre ses représentants populaires, mais qui s'écrase aussitôt sous leurs mitrailleuses, tandis que les granits des monuments de proie, Bismarck et la Siegessaüle maintiennent leur signe de victoire sur cette affreuse confusion! Il a bien fallu renoncer là-bas à l'espoir d'une révolution mondiale qui déchirerait le traité de Versailles. En Angleterre, en Italie les grèves se multiplient sans doute, mais se résolvent en accords avec les gouvernements. En France, la diplomatie de la C. G. T. a su éviter ces conflits. Ce n'est pas la bolchevisation des vainqueurs. Les vaincus, à leur manière, où la rudesse n'exclut pas l'hypocrisie, songent à s'adapter à la contre-révolution. Bernstein plaidait hier raisonnablement la cause du bloc rouge-noir (*Das Pflichtgebot der Revolution, Vorwaerts, 3 janvier*) : Les électeurs, en effet, avaient choisi 185 social-démocrates dont 22 indépendants, 236 bourgeois dont 70 monarchistes. La défection des révolutionnaires extrémistes laisse 163 socialistes de gouvernement en face de 163 capitalistes démocrates. D'où leur accord nécessaire. Mais qu'en restera-t-il aux élections qui sont prochaines? Le militarisme prussien se réveille à l'ombre du néo-militarisme de Noske. Westarp, Helfferich se redressent dans le scandale d'Erzberger, derrière le Congrès du centre. Comment la République elle-même ne serait-elle pas en péril quand il ne faut pas moins d'un miracle pour rendre au peuple sa confiance? *Wenn nicht ein Wunder geschicht, gekt das Volk zu grunde*, proclamait hier le ministre de l'Intérieur Heine à la *Landesversammlung* de Berlin.



Qui triomphe aux élections italiennes? Le catholicisme « populaire » avec 101 sièges, le socialisme (extrémiste) avec 156 députés? Le mécontentement seul peut-être. Il n'a pas attendu la victoire et ses déceptions. Le discrédit du Parlement peut expliquer la « désertion » des bourgeois qui se sont abstenus en masse. C'est un accident que, le jour où s'ouvre la session, des coups de revolver partent à Rome, dans la rue, et que la chasse aux officiers suive une grève générale. Mais voici d'autres accidents : les majorités successives et contradictoires des amendements de l'adresse en réponse au discours du Trône. Puis des grèves encore, tandis que la Chambre se réensommeille et que le gouvernement se recompose en supputant le peu de temps et de réformes qui s'ouvrent à sa majorité de vingt-six voix incertaines.



L'abolition du vote plural empêche qu'on compare, en Belgique, le résultat des dernières élections aux statistiques antérieures. Pourtant ce scrutin atteste le mécontentement général. Même abstentionnisme qu'ailleurs. Les partis au pouvoir, catholiques et libéraux, les catholiques surtout, cèdent à une double poussée socialiste et flamande (flamande c'est-à-dire démocratique encore). Une poussée de nouveaux groupements (front partij — débris de l'activisme — parti économique, démocratie chrétienne, renaissance nationale, classes moyennes, anciens combattants) ne saurait arbitrer le conflit. Et le malaise n'est pas seulement économique. « La Belgique, dira M. Carton de Wiart, renonce à la neutralité; soit. Que méritions-nous? Tout. Que demandions-nous? Quelque chose. Qu'avons-nous? Rien... Les Belges ne sont pas satisfaits et ne sont pas rassurés. » Que faire? Un gouvernement tripartite où catholiques, socialistes et libéraux maintiendront « l'union nationale ». « A condition, s'écrie aussitôt l'atrabilaire M. Woeste, que ce gouvernement ne s'attache qu'à une restauration immédiate, qu'il respecte la Constitution et ne touche pas aux « cadres de l'activité politique ». Mais le moyen? Tout au contraire la déclaration ministérielle s'attaque en même temps à trente problèmes considérables, délicats et *quibusdam aliis :* réforme du Sénat dans un sens démocratique, suffrage universel des deux sexes, referendum, question des langues, réorganisation de la défense nationale, des transports, règlement des conflits sociaux, reconstitution économique, financière, construction d'habitations populaires, mise en valeur des terrains houillers,

fixation du prix du charbon, développement de l'enseignement, protection des classes moyennes comme de l'agriculture et du prolétariat, conclusion d'alliances, coopération internationale, colonisation en Afrique. Ne faire ni politique de parti ni politique d'équivoque. Ecarter tous les problèmes qui divisent. Mais c'est courir le risque de n'apporter de solution sur rien. Et le ministère le court. Vous nous donnez une encyclopédie, ripostent ses adversaires. A quoi M. Hymans réplique en les interrogeant sur leurs programmes et sur leurs solutions. Silence. On votera donc la confiance à l'encyclopédie. Une grève de fonctionnaires avertit qu'il faut y lire entre les lignes. A peine s'agira-t-il de mettre en pratique l'entente avec les socialistes en abolissant un article du code attentatoire à la liberté syndicale, qu'une fraction de la droite affectera de se scandaliser d'une convention secrète que nul n'avait ignorée. Il sera curieux d'observer l'avenir de ce Cabinet où nos voisins ont concilié les nécessités d'un gouvernement d'union et les avantages d'un gouvernement de prestige, double formule dont notre bloc n'essaye encore que le premier des termes.



Tout différent qu'il soit, l'exemple britannique n'est pas moins intéressant pour nous. Peut-être l'est-il davantage par le parallélisme des mouvements qui ont déterminé la « coalition » et le « bloc » ? Ce Parlement khaki, né d'élections triomphales, annonçait une Chambre bleu-horizon. Improvisé dans l'étincellement de la victoire, en pleine action diplomatique, il prolongeait la pression militaire en luttant contre ce qui subsistait de défaitisme et contre ce qui menaçait de bolchevisme. Mais où en est le gouvernement de M. Lloyd George aujourd'hui? Il dut s'apercevoir bientôt que des élections de surprise préparent à leur tour des mécomptes; que le système électoral a traduit sans exactitude les aspirations populaires puisqu'en réalité ses adversaires, tout en étant dans la nation, d'après le chiffre de leurs voix, quatre contre cinq, ne se trouvaient au Parlement qu'un contre trois; que, faute d'opposition suffisante, la Chambre, malgré quatre-vingt-onze lois votées en une seule session, glissait aux paresses de l'unionisme; qu'en laissant dégénérer des méthodes de guerre, des ministres, par leur absence, transformaient le gouvernement de dictature en cabinet de coterie; que le parti du travail, empêché de continuer son action dans le Parlement, la transportait dans l'action directe. Des élections complémentaires alternaient avec les grèves. Là où le parti du travail n'emporte pas la victoire, il diminue l'autorité du Parlement et de son premier ministre, tandis qu'on se demande si le parti libéral ne passe pas au socialisme. Pourtant, déclarera M. Lloyd George à Manchester, en décembre, le gouvernement de coalition reste une nécessité. Sans doute, mais ce qui est plus nécessaire encore est qu'il ait une politique. L'a-t-il? M. Balfour philosophera là-dessus : la coalition, dit-il, n'est pas immorale, puisqu'aucun des partis n'y abandonne ses principes. Si ce n'est pas affaire de morale, c'est donc uniquement œuvre de pratique. La guerre continue sous d'autres apparences. Il y faut une communauté d'action. — D'accord pour la morale, répond amèrement le *Times;* mais la communauté d'action n'est rien sans la définition des principes. La coalition n'en a point encore opposé aux doctrines et aux objectifs si précis du Labour Party. C'est un corps invertébré, en effet, observe le lord chancelier qui préconise à grand bruit dans la *Weekly Dispatch* la formation d'un parti national contre-révolutionnaire. En même temps la candidature de M. Asquith, la démission de M. Barnes, demeuré seul des huit ministres socialistes, accentuent les craquements de l'édifice où M. Lloyd George apparaît à toutes les fenêtres sous tant de jours différents. Jusques à quand son cabinet survivra-t-il à sa victoire?



La dissolution qui est dans les perspectives de Londres et de Rome s'annonce pour demain à Bucarest 85 % des électeurs, seize partis sur vingt et un s'étaient abstenus aux scrutins dominés par les baïonnettes d'un cabinet militaire. Par un accident qui n'est pas unique, ce cabinet tombe aussitôt dans la Chambre qu'il avait faite. Quelle que soit l'autorité de M. Vaïda Voïvode, et précisément à cause d'elle, c'est tout le remaniement de l'opinion qu'il faut entreprendre pour donner à un nouveau Parlement d'autres organismes que ses groupes qui restent encore provinciaux. Si la Pologne a pu constituer enfin un cabinet de compromis, et centriste, si le gouvernement de Vienne, par l'alliance des socialistes avec les chrétiens sociaux, peut maintenir son prestige jusqu'aux limites des faubourgs, si la Hongrie a réussi à jeter, par ses élections, le défi de sa contre-révolution à la démocratie victorieuse, la Yougo-Slavie reste sans Parlement entre l'ajournement d'une Chambre impuissante et la consultation d'un corps impénétrable.

Au terme de cette esquisse, accusera-t-on le Congrès des Etats-Unis, dans la paralysie qui s'étend du Président aux partis, de transgresser sa mission? Ou bien peut-on risquer sans paradoxe excessif cette opinion qu'en concluant leur croisade par ce refermement sur soi, les Américains suivent à leur manière le mouvement des égoïsmes nationaux en Europe, — la réaction de l'Occident?



Ainsi dans l'appauvrissement de l'univers, les gouvernements, les Parlements, les partis n'ont pas pu et ne pouvaient pas donner ce qu'on attendait d'eux. Les guides, les formules ont perdu leurs enchantements. La victoire, parce que nous avons voulu d'abord la saisir dans l'ordre des richesses plutôt qu'en esprit et en vérité, ne nous a laissé que des cendres. Les lenteurs de la reconstitution nous ont remplis d'amertume parce que nous nous efforcions à des restaurations matérielles sans les illuminer de cette renaissance que notre âme élargie appelait malgré nous. Ce sont moins des chefs et des blocs qu'il nous faut, que des idées souveraines, et moins une philosophie politique qu'une rénovation morale.

JULES RAIS.

Les âmes, à mesure qu'elle sont moins fortes, elles ont d'autant moins de moyen de faire ny fort bien ny fort mal.

MONTAIGNE (Essais Ch. XLIX).



SUR LES GRADINS DANS LES COULOIRS

Je me suis souvent demandé quelles pouvaient être les causes de l'antiparlementarisme ou du moins de cette forme systématique de discrédit, de dénigrement par les masses lorsqu'il s'agit de tout ce qui touche au Parlement et aux parlementaires. En dépit des services incessants réclamés par des individus à leurs mandataires, en dépit des démarches continuelles qu'ils exigent d'eux, et des avantages personnels obtenus sans cesse par leur intermédiaire, les électeurs n'aiment point le Parlement. Dénigrer le Palais-Bourbon devient pour ainsi dire une clause de style de toutes les conversations des Français ; cela est assez inquiétant.

Il faut vivre tout près du Parlement et des parlementaires pour bien comprendre la cause continuelle de malentendus qui divise le Parlement et le pays. Les parlementaires, en effet, vivent dans une atmosphère absolument différente de celle où se meut et respire le reste de leurs concitoyens. Aussitôt élus, encore animés des meilleures intentions, frémissants encore des luttes d'idées, du triomphe ou de la défaite de certains principes, ils sont, tout en restant sincèrement attachés à leurs électeurs et à leurs programmes, conquis invinciblement par je ne sais quelle atmosphère de camaraderie, je ne sais quelle tendance aux combinaisons, je ne sais quelles prétendues considérations de tactique ou de manœuvre qui sont complètement étrangères aux électeurs et dont l'effet, dans leurs provinces reculées, les trouble et les déconcerte au moment même où ils viennent d'exprimer leurs avis et de dicter leurs volontés.



Dans la Chambre actuelle trois petits faits, en apparence insignifiants, montrent bien la différence de points de vue qui sépare le député dans sa famille électorale, en communion directe et pressante avec ses électeurs, du même député vivant dans les couloirs de la Chambre, dans la camaraderie des conversations et des groupes.

Ne reparlons pas de M. Steeg. Lorsque les modérés, élus comme tels, ont boudé sa présence place Beauveau, et lorsque huit jours après, aucun fait nouveau ne s'étant produit, aucune déclaration nouvelle et probante n'ayant été faite, ils ont décidé de tenir pour secondaire et insignifiante cette présence, ils ont obéi à des considérations d'intérêt national et de patriotisme très élevé, mais le sens de leur manœuvre n'a peut-être pas été sans déconcerter légèrement les électeurs qui venaient de les mandater.

Il n'est pas douteux que la personne et les amis de M. Painlevé étaient à tort ou à raison peu sympathiques à l'immense majorité des électeurs du 16 novembre et il est certain que la validation de M. Painlevé par cette Chambre du 16 novembre n'aura pas été accueillie sans surprise par les gens qui l'ont nommé. Lorsque les électeurs du bloc national de la Seine, par exemple, ont vu plusieurs de leurs candidats acclamer le triomphe de leurs adversaires d'hier et célébrer avec joie la défaite de leurs colistiers et de leurs compagnons de lutte, ils ont dû être légèrement étonnés et n'ont pu s'empêcher de penser qu'il y avait, par conséquent, dans les déclarations électorales de novembre, une part de boniment un peu méprisable, à laquelle leurs élus, en gens avertis, n'attachaient pas plus d'importance qu'il ne convient. Il leur a peut-être paru se former, au lendemain des luttes, un petit consortium d'intérêts à l'écart du pays, consortium d'apparence fâcheuse, qui n'est pas pour accroître la confiance et l'affection.

Enfin, un troisième fait. La Chambre vient d'élire Groussier vice-président. Groussier est tout à fait un brave homme; ses qualités sont éclatantes et sa valeur exceptionnelle de président s'impose absolument. Sa personnalité tout à fait remarquable est donc en dehors de la démonstration que je veux faire.

Mais, raisonnons. Les élections de novembre se font contre les socialistes unifiés. Le bolchevisme est le pelé, le galeux, la bête puante qu'il faut traquer et abattre à tout prix. Tel est le mot d'ordre. Le mot d'ordre triomphe. Les députés, fidèles pendant huit jours à ce mot d'ordre, n'hésitent pas, à peine réunis, et bien que Groussier soit vice-président sortant, à l'éliminer brutalement, puisqu'il est l'élu du parti révolutionnaire sur la même liste que Vaillant-Couturier et qu'il est inscrit dans le groupe de Vaillant-Couturier et d'Alexandre Blanc et par conséquent solidaire d'eux. Puis, voici que, un mois après, aucun fait nouveau ne s'étant produit, rien n'ayant été de nature à faire comprendre aux électeurs que dorénavant on fait camarade avec les unifiés et qu'on danse en rond avec eux; voilà, dis-je, que Groussier est triomphalement, unanimement réélu vice-président. Je défie que l'on fasse comprendre cette élection aux électeurs du 16 novembre. Je défie également qu'on l'explique autrement que par des considérations de personnes, ces considérations de personnes mortes à jamais, disait-on.



Je voudrais que les nouveaux parlementaires veuillent bien réfléchir un instant à ceci, et qu'ils comprennent que la base même du prestige et de la valeur des institutions, c'est la communion directe, étroite et constante entre le Parlement et l'opinion. La sagesse, pour un député, c'est de ne jamais s'écarter de la route que ses électeurs lui ont tracée, à tort ou à raison, et de ne jamais s'engager dans une voie qui peut, à tort ou à raison, décevoir ou surprendre ceux-ci.



Ces choses dites, nous allons examiner sommairement, puisque tous ces derniers jours ont été consacrés à la constitution des groupes pour la nomination des commissions, quels sont les nouveaux groupes de la Chambre :

Il y a, à l'extrême-droite, un petit groupe appelé le *groupe indépendant*, composé de monarchistes ou de catholiques intransigeants, qui n'ont point voulu faire adhésion définitive à la laïcité intangible de nos institutions. Ce groupe se compose de trente membres. C'est évidemment, avec le groupe socialiste unifié, le plus net et le plus étranger à toutes combinaisons.

Immédiatement ensuite vient le groupe de l'*Entente républicaine démocratique*, dit groupe Arago. La constitution de ce groupe a été, dans la dernière Chambre, le résultat de la fusion des progressistes et de certains républicains de gauche, qui commençaient à trouver que le péril était moins à droite qu'à gauche,

et qui préféraient une orientation politique appuyée au besoin sur le centre-droit, aux concessions continuelles à l'extrême-gauche. Dans cette voie de la conciliation et de l'union de tous les républicains modérés, la Chambre actuelle est allée plus loin. Elle a considéré qu'il fallait admettre comme républicain tout élu qui n'était pas monarchiste et qu'il fallait ouvrir toutes grandes les portes de la République aux hommes d'action libérale, sincèrement ralliés au régime. Il y a donc dans l'Entente républicaine des hommes d'une triple origine : une quarantaine de libéraux, une centaine de progressistes, qui sont le gros du peloton, et une quarantaine de républicains de gauche, tels que MM. Arago lui-même, Ouvré, Gaborit, Leboucq, Maurisson, René Brice, Pierre Dupuy, Prevet, Gallois, Le Brecq, de Turguy, etc...

Les anciens républicains de gauche, et les hommes de la gauche radicale, qui n'étaient dans la précédente Chambre que deux branches collatérales de l'Alliance démocratique, ont décidé de fusionner et de constituer un groupe unique qui, répudiant le mot un peu discrédité de radical, s'appelle le groupe de la *gauche républicaine démocratique* et compte quatre-vingt-treize membres. Il comprend, à côté de vieux républicains radicalisants, comme MM. Albert Favre, Ajam, Abel, Guist'hau, Gadaud, Milliaux, André Lefèvre, Charles Dumont ; à côté des pontifes de l'Alliance, tels que MM. Barthou, Bérard, Boret, Thomson, Maginot, Sibille ou Siegfried, des républicains élus sur un programme de protestation contre la politique d'avant-guerre. Nous voyons dans ce groupe des jeunes comme MM. de Lamazière, Colrat ou Aimond, le capitaine Fonck, le comte de Castellane, M. Farge, et des républicains modérés qui furent, en somme, des progressistes de gauche, comme MM. Theveny, Macarez et Mignot-Bozérian.

Certains républicains de gauche, répugnant à toute compromission radicale, si modérée fût-elle, ne s'agrégèrent pas à ce groupe et maintinrent l'autonomie de l'ancien groupe des *républicains de gauche*. Certains progressistes et modérés, d'autre part, inquiets de l'affluence libérale dans l'entente Arago, se joignirent à eux et il en est résulté un groupe de soixante membres, où voisinent MM. Saumande, Ignace, Loucheur, Tardieu, Le Trocquer et Dariac d'une part, avec MM. Bonniard, Noblemaire, Amodru, Dessein, Cordelle, Danielou, de Chambrun et Paul Simon, d'autre part.

Ici se terminerait l'ancienne nomenclature des républicains modérés, hostiles au bloc de gauche, au sectarisme politique et à l'étatisme économique, s'il ne fallait mentionner un nouveau groupe, celui de l'*action républicaine et sociale* (quarante-cinq membres), dont la composition, un peu hétéroclite, déçoit tout d'abord, puisque, à côté d'hommes de droite, ou élus comme tels (M. Guy de Monjou) ; de plébiscitaires (Taittinger et Le Provost de Launay) ; de libéraux (Villeneau et Manceau) ; de progressistes (Périnard et Defos du Rau) ; de catholiques (Pouzin), il y a d'anciens radicaux socialistes, comme MM. Bokanowski et Faisant, et même d'anciens républicains socialistes, comme MM. Nectoux, Landry et Reymonenq. D'anciens combattants, de nuances diverses, comme MM. Fribourg et Ch. Bertrand y voisinent, de même le silloniste Pouzin avec le pasteur protestant Soulier. Ce groupe, en effet, prétend reléguer la question politique au deuxième plan et se placer au seul point de vue de la réforme sociale.

Il représente une tentative intéressante, bien que peut-être un peu prématurée.

Nous avons ensuite le *groupe du parti radical et radical socialiste*, réduit à quatre-vingts membres environ, les *républicains socialistes*, qui sont vingt-cinq et qu'illustrent MM. Viviani, Briand, Painlevé, Rameil, de Moro-Giafferi, de Kerguézec et Jean Hennessy, et, enfin, les soixante-huit *socialistes unifiés*.

Si nous ajoutons à cette nomenclature les vingt députés qui, pour des raisons diverses, ne se sont inscrits nulle part, nous avons la composition totale de la Chambre.



Ces groupes, réserve faite sur quelques classements particuliers qui amènent des situations individuelles singulières, comme celle, par exemple, de M. Robert David, qui, élu comme le plus modéré de la liste de la Dordogne, figure dans un groupe nominalement plus avancé que ses collègues ; ces groupes, dis-je, montrent une Chambre orientée au centre. Si l'on veut tenir compte de ce fait que le groupe des républicains de gauche est purement arbitraire et que sur les soixante membres qui le composent, vingt ou vingt-cinq devraient revenir à l'Entente Arago, et une quarantaine se fondre dans la gauche républicaine démocratique, nous obtenons un centre-droit de deux cent dix membres environ et un centre-gauche de cent trente cinq à cent quarante membres. Cette orientation s'appuie donc nettement sur le centre-droit.

Nous démontrerons, dans notre prochain article, que l'orientation politique ne peut pas s'aiguiller ailleurs, soit que l'on considère la question politique pure, soit que l'on considère le problème économique, et nous compléterons cet examen de la situation politique par l'étude de la composition du Sénat, de ses groupes et de son orientation.

MIDAS.



INTERNATIONALISME OU PANGERMANISME ?

Karl Marx fut-il vraiment, comme on l'avait cru jusqu'alors, un internationaliste ou, sous ce camouflage, ne fut-il qu'un simple pangermaniste ?

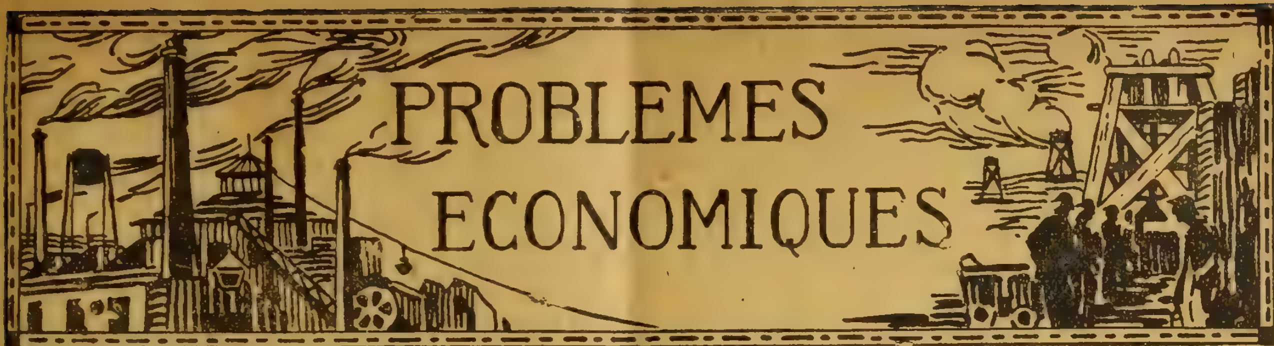
Cette seconde thèse fut, au cours de la guerre, soutenue par plusieurs auteurs et c'est pour les réfuter que M. Jean Longuet vient d'écrire un livre qui constitue une utile contribution à l'histoire des idées et du mouvement politiques au XIXe siècle (1).

Il faudrait, pour départager les tenants des deux thèses adverses, refaire, pour son propre compte, leurs ouvrages respectifs, c'est-à-dire recourir aux textes (à la *Correspondance* de Marx avec Engels, notamment), fixer des dates, interpréter quantité de documents. Nous nous abstiendrons de ce travail. Au surplus, il importe assez peu qu'un auteur soit sincère et que Marx soit marxiste ; l'esprit peut découvrir le vrai, le proclamer et le cœur, pour des motifs d'intérêt ou des mobiles passionnels, refuser de s'y rallier. La doctrine n'en fait pas moins son chemin, et si, à travers contrôles et critiques, elle entraîne les hommes à l'action après avoir séduit leur esprit, elle reste alors comme un grand monument de l'histoire des idées et comme une force vive de l'évolution sociale.

Le marxisme est une de ces forces, même si son créateur en renia *in petto*, l'un des principes fondamentaux : l'internationalisme. Mais nous devons dire qu'après lecture des ouvrages auxquels répond M. Longuet et de sa réponse, nous tenons Marx pour l'un des plus sincères parmi les internationalistes.

ROGER PICARD.

(1) Jean LONGUET. *La politique internationale du marxisme* (in-8°, Paris, Alcan, 1918).



LE TAUX DES CHANGES EUROPÉENS ET LES DÉCLARATIONS DE M. GLASS

La déclaration de M. Glass, secrétaire du Trésor américain, dont nous donnons plus loin le texte *in extenso*, ne prend pas une importance particulière seulement à raison de ce qu'elle a été faite à un moment éminemment grave de la crise européenne des changes, au milieu d'une émotion intense des cercles financiers et commerciaux du vieux Continent. Il faut, en outre, tenir compte de ce qu'elle corrobore d'une manière plus catégorique que jamais, toute une série de manifestations analogues.

Dès le mois de décembre dernier, nous avions eu le message du Président Wilson, déclarant que la période des crédits de Gouvernement à Gouvernement était close. Nous avons eu ensuite, il y a quinze jours à peine, la protestation de M. Hoover, à la Chambre des Représentants, contre la politique de l'aide financière des Etats-Unis à l'Europe. Aujourd'hui nous enregistrons la lettre de M. Glass, aussitôt appuyée d'ailleurs d'une adhésion de son successeur, M. Houston.

Il serait, après cela, difficile de conserver la moindre illusion, et il ne fait pas de doute que M. Glass a voulu couper court à l'effort de propagande et de persuasion que venait d'entreprendre en Amérique — à titre purement privé d'ailleurs — l'honorable Sir Georges Paish, en vue d'un vaste emprunt international au profit des belligérants d'Europe.

Une chose est certaine maintenant : Le Gouvernement des Etats-Unis ne veut plus fournir aucune aide financière à l'Europe.

Cela, c'est la partie incontestable de la déclaration de M. Glass. Incontestable en ce sens que nous n'avons qu'à l'accepter comme un fait devant lequel il n'y a qu'à s'incliner. On peut discuter le point de savoir si vraiment, comme le croit M. Glass, la politique de l'aide de Gouvernement à Gouvernement est de nature à encourager plutôt la perpétuation du gaspillage que le rétablissement de l'équilibre économique et financier. On peut aussi récriminer contre la dureté peu généreuse d'un pays que la guerre a comblé d'or, de richesses et de puissance, et apprécier comme il convient la rigueur avec laquelle il entend exiger le paiement des dettes de guerre de la part des nations exsangues et accablées par leurs efforts.

Tout cela serait inutile et sans influence sur les dispositions effectives et actuelles de l'Amérique. Une chose seule subsiste, à laquelle il faut se tenir : la certitude que de l'Amérique à nous toute politique de sentiment a pris fin.



Mais, à côté de ceci qui nous fut, une fois de plus, signifié avec netteté il y a, dans la lettre de M. Glass, d'autres affirmations beaucoup plus contestables et qu'il faut relever.

On y trouve d'abord une vue étrange sur la politique internationale de l'or. M. Glass déclare que les Gouvernements d'Europe devraient, avant tout, pour relever leurs changes, faire comme l'Amérique, c'est-à-dire lever l'embargo sur l'exportation de l'or. « Le refus d'exporter de l'or, dit-il, empêche le redressement des changes ». Vraiment l'on croit rêver tant apparaît grosse la sottise de cette affirmation. Combien de semaines dureraient les trois milliards et demi d'or de la Banque de France pour payer une balance déficitaire de près de deux milliards par mois pour nos seuls engagements commerciaux ?

Après cela, on trouve, dans la lettre de M. Glass, une condamnation même des crédits bancaires : « Le remède à la situation, écrit-il, ne doit pas être cherché dans la création de crédits bancaires aux Etats-Unis, pour le mouvement des exportations ; on est déjà allé trop loin dans cette voie. » La méthode des crédits privés donc, paraît être également condamnée par là comme moyen de créer du change lorsque les instruments de paiements directs et définitifs manquent.

Enfin, M. Glass achève de formuler son opinion sur le problème du redressement des changes disloqués en énonçant un jugement sommaire sur l'inutilité de toute mesure internationale : « Des emprunts internationaux, des crédits internationaux, des garanties internationales et des ententes internationales pour la stabilisation des changes demeureront entièrement impraticables tant qu'il existera des inégalités d'impôts et des politiques financières locales dans les pays intéressés, et le jour où ces inégalités n'existeront plus, on n'aura plus besoin de mesures internationales. »

En somme, pour M. Glass, la politique des changes paraît être prodigieusement simple. De l'or, des marchandises ou des effets de commerce, à condition encore que ceux-ci représentent des opérations commerciales et non des crédits, voilà à quoi doivent se borner les moyens de paiement internationaux.

En vérité, c'est peu pour faire face aux nécessités actuelles. Ç'aurait été peu pour les relations normales de la vie économique d'avant-guerre. M. Glass paraît avoir des notions bien insuffisantes sur le mécanisme des règlements entre nations, et sur le rôle régulateur qu'y jouent les crédits. Que seraient devenus les changes des Etats-Unis eux-mêmes, avant la guerre si, pour leurs paiements à l'Europe, ils n'avaient eu que de l'or, des marchandises ou des effets, sans crédits de banque ? Espérons donc que les mots ont trahi sur ce point la pensée de M. Glass ou, du moins, que cette pensée ne correspond pas à celle du monde financier américain, sous peine de renier brusquement toutes les traditions et aussi tout l'effort d'organisation de ces crédits de banques qui paraissait se faire en vue d'aider les exportations vers l'Europe.

Quant à l'inutilité des ententes internationales, nous espérons qu'elle sera prochainement démentie par celle qui va probablement se nouer entre les Etats d'Europe. Certes nous n'avons aucune illusion au sujet des limites que peut avoir une action internationale concertée. Nous savons qu'il n'y a pas, pour le change, une miraculeuse et arbitraire panacée. Mais nous sommes certains d'autre part, que d'un accord commun peut résulter un grand soulagement.

Nous attendons donc avec confiance la réunion de la Conférence à l'idée de laquelle l'Angleterre se rallie. Libre à l'Amérique de n'y pas prendre part. Peut-être n'aura-t-elle pas exclusivement à s'en féliciter.

LÉON POLIER.

LES DÉCLARATIONS DE M. GLASS

Voici le texte intégral de la lettre adressée par M. Glass, secrétaire du Trésor, à M. H. L. Ferguson, président de la Chambre de Commerce des Etats-Unis :

« De nouveaux impôts sont demandés au peuple des Etats-Unis, non seulement pour payer les dépenses de l'Etat, mais encore pour réduire la dette de guerre. En ce qui concerne les Etats européens, il appartient aux gouvernements de ces pays et à la Commission des réparations d'adopter une semblable politique. Dans son effort pour améliorer la situation le gouvernement des Etats-Unis a fait tout ce qui était judicieux et praticable.

La trésorerie est opposée à ce que l'aide gouvernementale aille dans l'avenir au delà de celle que j'esquisse dans mon rapport annuel et dans ma récente communication, à la Commission des Voies et Moyens du Congrès. En ce qui concerne l'accroissement des intérêts des créances que nous possédons sur les gouvernements étrangers, et en ce qui conserne l'aide matérielle à certains pays européens, nous devons mettre fin aux avances bancaires ou commerciales de gouvernement à gouvernement, qui non seulement nous obligent à l'établissement de nouveaux impôts, et à de nouveaux emprunts intérieurs, ce qui cause de l'inflation, mais qui en même temps permet aux gouvernements emprunteurs de continuer à contrôler les activités privées, ce qui recule la solution sérieuse des problèmes. « Le trésor est opposé au contrôle du gouvernement sur le commerce et la finance étrangers, et encore plus au contrôle privé. Il est convaincu que les crédits nécessaires à la restauration économique et à la renaissance du commerce doivent être fournis par l'initiative privée, et que, pour arriver à cela, les gouvernements étrangers doivent aider à la restauration de la confiance, de la stabilité, de la liberté du commerce par l'adoption de politiques fiscales sérieuses, tandis que la Commission des réparations doit adopter d'urgence une politique juste et active.

« Le Trésor n'a pas envisagé favorablement certaines propositions du mémoire qui visent la convocation d'une conférence internationale, craignant que mémoire et Conférence ne servent qu'à causer de la confusion et à faire renaître des espoirs (qui, j'en suis certain, sont voués au désappointement), concernant un appel possible du gouvernement américain à son peuple en vue de lui faire prendre sa part des charges de l'Europe, au moyen d'emprunts d'Etat. Une telle question de même que celle de l'annulation des obligations de gouvernements européens envers les Etats-Unis (envisagé dans un passage du mémoire qui n'a pas été publié en Amérique) ou de la subordination de ces obligations aux gages créés en faveur des emprunts de reconstitution ne se prêtent évidemment pas à une discussion par une conférence internationale.

Le Trésor, avec la coopération du Conseil de Réserve Fédérale a depuis longtemps levé l'embargo sur l'exportation de l'or, permettant ainsi aux citoyens américains, et également aux nations du monde, dans la mesure où elles peuvent trouver du crédit ici, de payer leurs achats en numéraire.

« A tort ou à raison, les nations d'Europe ont poursuivi une toute autre politique. Depuis la cessation des hostilités, les gouvernements d'Europe ont maintenu leur embargo sur l'exportation de l'or. Le moyen de rétablir les changes qui leur sont si nettement défavorables est en principe entre les mains des gouvernements européens. La méthode normale, pour relever un change défavorable, est d'exporter de l'or. Le refus d'exporter de l'or empêche le redressement des changes. Or, la nécessité de l'embargo sur l'or provient de l'expansion de la circulation fiduciaire et de la structure du crédit de l'Europe.

On trouverait également un remède dans le désarmement, la réorganisation de la vie industrielle et de la production, dans la création d'impôts adéquats et dans l'émission d'emprunts intérieurs appropriés. A mon avis, il ne faut pas s'adresser au peuple américain, — qui, je crois, ne répondrait pas à cet appel, — pour financer les besoins de l'Europe, tant que ceux-ci résulteront de l'incapacité des gouvernements étrangers à prendre les mesures nécessaires pour la réhabilitation de leur crédit. Des emprunts internationaux, des crédits internationaux, des garanties internationales et des ententes internationales pour la stabilisation du change demeureront entièrement impraticables tant qu'il existera des inégalités d'impôts et de politiques financières locales dans les pays intéressés; Le jour où ces inégalités n'existeront plus, on n'aura du reste plus besoin de mesures internationales.

Le remède à la situation ne doit pas être cherché dans la création de crédits bancaires aux Etats-Unis, pour le mouvement des exportations, — on est déjà allé que trop loin dans cette voie, — mais dans le mouvement des marchandises ou des effets de commerce, ou, à défaut de marchandises ou d'effets, dans le mouvement de l'or d'Europe en Amérique et pour que ces effets puissent être absorbés par les capitalistes, notre peuple doit consommer moins et épargner.

« Même s'ils le voulaient, les Etats-Unis ne pourraient pas assumer la charge totale des dettes du monde. Ils ne peuvent pas entreprendre de financer tous les besoins de l'Europe, parce qu'ils ne peuvent pas régler les politiques fiscales des gouvernements d'Europe (Exchange).

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE ANGLAISE

La lettre de M. Glass a produit une sensation profonde dans les milieux politiques et financiers de la Grande-Bretagne. Elle a été abondamment commentée par la presse. Sous le titre: «Déplaisant mais salutaire», le *Times* du 31 janvier approuve l'avertissement du secrétaire du Trésor américain. L'Europe, dit-il doit commencer par s'aider elle-même. Cette lettre ne doit pas servir de prétexte pour dénoncer une fois de plus, l' « égoïsme » américain. Il serait ridicule de s'attendre à ce que les Etats-Unis supportent les fardeaux financiers des alliés européens, aussi longtemps que ceux-ci continueront à imprimer du papier au lieu d'imposer des taxes radicales qui peuvent seules restaurer l'équilibre financier. Nous croyons qu'en définitive, quelque forme d'un effort financier international sera nécessaire pour résoudre la grave crise économique causée par la guerre ; mais cet effort ne sera réalisable que dans la proportion où les nations européennes examineront bien en face leurs propres problèmes financiers et prouveront par le travail et une stricte économie qu'elles sont capables de les résoudre.

La *Westminster Gazette* intitule également son article : « Message salutaire de l'Amérique ». M. Glass, dit le journal, exprime l'opinion des hommes d'affaires des Etats-Unis. Aucun esprit égoïste ne commande leur attitude. Ils rappellent à l'Europe qu'elle ait à mettre de l'ordre dans sa maison et à développer dans la paix ses propres ressources. Ce message est salutaire comme une douche froide ». Espérons qu'il stimulera l'Europe. Celle-ci doit d'abord se remettre au travail, pour pouvoir compter ensuite sur l'aide de l'Amérique. L'Amérique nous rend à tous service « en nous disant qu'elle en a fini avec le sentiment ».

Dans leur éditorial du 31 janvier, les *Daily News* disent :

« La lettre de M. Carter Glass, secrétaire du Trésor, aux Etats-Unis sur l'aide financière à l'Europe, ne pêche certainement pas par l'imprécision. Elle confirme les renseignements donnés par tous les témoins compétents sur les dispositions actuelles des Etats-Unis pour lesquelles nous n'avons pas à manifester une admiration de commande, mais que nous ne songeons pas d'ailleurs à critiquer. Il n'appartient qu'à l'Amérique de décider dans quelle mesure elle doit se détacher des affaires mondiales ; si elle se détermine à l'abstention, le reste du monde devra agir sans elle, comme il l'a fait dans le cas de la Société des Nations. Il avait d'ailleurs quelque raison de compter sur la coopération américaine, en matière financière.. L'Amérique, au cours de deux ans et demi de guerre, s'est enrichie grâce aux dépenses des belligérants qui s'acheminaient eux-mêmes vers la ruine financière. En 1917, elle intervint à son tour, mettant dans la lutte commune, selon le mot du président Wilson « tout ce que nous avons et ce que nous sommes » ; il était donc permis d'espérer qu'elle serait animée du même esprit, le jour où il faudrait faire face aux charges financières léguées par la guerre.

« Nous sommes heureux de reconnaître l'importance de la contribution américaine, que beaucoup de citoyens éminents des Etats-Unis auraient voulu plus grande encore. Nous ne contestons pas que l'Amérique ait le droit d'imposer ses conditions, en ce qui concerne leurs dépenses et l'organisation financière, aux pays à qui elle consent des emprunts. Toutefois, l'appel très louable de M. Glass en faveur du désarmement serait plus efficace encore si l'Amérique entrait dans la Société des Nations et s'engageait à appuyer une réduction générale des armements dans les conditions prévues par le Pacte. Nous regrettons profondément que l'Amérique ne se montre pas disposée à prendre part à une conférence financière internationale.



LES PROJETS D'IMPOTS NOUVEAUX

Le 20 janvier a été distribué à la Chambre le projet de loi ayant pour objet la création de nouvelles ressources fiscales. Il semble que l'ancien ministre des Finances, M. Klotz, ait eu quelque scrupule à livrer ces documents à la publicité et qu'il ait préféré en laisser la primeur à son successeur à en juger par le secret qui pesa pendant une semaine sur ces projets. Aujourd'hui, ils ont été rendus publics, et nous savons que c'est un effort fiscal de plus de 8 milliards de francs par an, en période normale, que le fisc va exiger du contribuable. Sous quelles formes ce prélèvement sur la richesse ou la consommation des particuliers va-t-il être opéré ? Dans quelle mesure se rattache-t-il au régime fiscal qui nous caractérise ? Dans quelle mesure accentue-t-il les traits qui marquaient l'évolution fiscale des années antérieures à la guerre, notamment la personnalité, la progressivité et la substitution d'impôts directs et personnels aux impôts indirects et réels, c'est ce que nous allons nous efforcer de mettre en lumière en examinant brièvement les différents impôts et taxes que le gouvernement propose à l'adoption des Chambres.

I. LES DÉPENSES.

Quelle est d'abord l'importance de l'effort fiscal à exiger du contribuable ? Les dépenses à envisager, c'est à-dire l'effort à demander à la Trésorerie, autrement dit encore les dépenses qu'aura à faire la France au cours de l'année 1920 s'élèvent à environ 47 milliards. Si donc on met en regard les 9 milliards 368 millions qu'ont donnés les impôts au cours de l'année 1919, ce serait une insuffisance de 38 milliards et demi à couvrir par l'impôt.

Mais il s'en faut que toutes les dépenses soient de la même nature, et le ministre des Finances les a distinguées en trois catégories :

1° Les dépenses ordinaires qui s'élèvent à la somme de 17 milliards 861 millions ;

2° Les dépenses exceptionnelles et transitoires résultant de la liquidation de la guerre qui atteignent le chiffre de 7 milliards 568 millions ;

3° Enfin, les dépenses qui incombent à l'ennemi et qui doivent être payées pour la reconstitution des régions libérées, pour les pensions de la loi de 1919, etc., mais qui, par suite des délais inscrits dans les traités, nécessitent le paiement provisoire par nos soins. Ces dépenses s'élèvent à 22 milliards 89 millions. Or, les deux dernières catégories de dépenses ne seront pas couvertes par les impôts. Il y sera pourvu, d'une part à l'aide du produit de la liquidation des stocks jusqu'à concurrence de 3 milliards : d'autre part, par un emprunt sous des formes diverses qui devra atteindre une somme d'environ 26 milliards 634 millions. Reste donc à pourvoir par l'impôt aux dépenses ordinaires qui s'élèvent à 17 milliards 861 millions, en face de ressources ordinaires qui atteignent 9 milliards 368 millions, soit une insuffisance de 8 milliards 493 millions qui représente l'effort fiscal à demander au pays. C'est donc à ce montant que le ministre des Finances s'est arrêté.

II. LES RECETTES NOUVELLES.

Comment y sera-t-il fait face ? Trois mesures ont paru de nature à y répondre :

1° Une application plus rigoureuse des impôts existants et une adaptation plus exacte de la contribution des particuliers aux services rendus par l'Etat ;

2° Un prélèvement plus lourd sur la richesse acquise ;

3° Un appel plus grand aux impôts sur les dépenses, sur les consommations et sur les transactions.

Examinons tour à tour ces trois points.

Avant de recourir aux impôts le gouvernement a cru devoir :

1° Prendre toutes les mesures pour éviter l'évasion, pour réprimer la fraude et pour faciliter le recouvrement des impôts déjà existants ;

2° Exiger de tous ceux qui ont recours à des exploitations de l'Etat qu'ils paient le juste prix du service rendu.

En ce qui concerne les évasions et les fraudes, toute personne qui se sera volontairement soustraite au paiement total ou partiel des impôts et taxes, sera passible d'emprisonnement d'un an à cinq ans, et d'amende pénale de 50 à 3.000 francs. En outre, le délinquant paiera, à titre d'amende fiscale, une somme égale au montant des sommes ou valeurs sur lesquelles l'impôt n'aura pas été acquitté.

Les insuffisances des déclarations en matière d'impôts sur le revenu sont réprimées plus sévèrement par le paiement du quintuple des droits correspondants. Les contrôleurs auront le droit d'exiger des justifications en ce qui concerne l'impôt général, et le contribuable qui ne les produirait pas pourra être taxé d'office. Outre la répression, d'autres moyens seront mis à la disposition de l'administration. Les administrations chargées de l'assiette des nouveaux impôts, c'est-à-dire la régie des contributions directes et de l'enregistrement seront placées sous une direction unique et se communiqueront mutuellement leurs renseignements. L'administration des douanes aura désormais un droit d'investigation dans les écritures des Compagnies de Navigation des commissionnaires et des transitaires, comme elle l'a déjà dans les Compagnies de Chemins de fer. Enfin, on facilitera le paiement de l'impôt sur les traitements et les salaires — dont le minimum non imposable sera d'ailleurs relevé — par le système du précompte, c'est-à-dire de la retenue mensuelle opérée par l'employeur au moment du paiement des salaires et traitements.

Pour ce qui est de la rémunération des services rendus par l'Etat, tels par exemple que le transport des lettres, des télégrammes, les communications télé-

phoniques, il est posé en principe qu'il doit y avoir équilibre entre les dépenses et les recettes. Aussi le gouvernement propose-t-il le relèvement des tarifs postaux, télégraphiques et téléphoniques. La taxe des lettres sera portée à 0 fr. 25, le prix des télégrammes à 0 fr. 15 le mot, les abonnements téléphoniques à 700 fr. à Paris, etc. On attend 414 millions de ces recettes qui n'ont en rien le caractère d'un impôt.

En somme, renforcement des droits et pouvoirs de l'administration, ainsi que des pénalités répressives, tel est le caractère de la première partie des projets gouvernementaux. Sans doute ne manquera-t-on pas de protester contre ce qu'on appelle l'émission fiscale, mais il nous apparaît qu'il est utile, pour une double raison, de réprimer avec rigueur toutes les évasions ou les fraudes, d'abord parce que qui doit l'impôt doit le payer, et que tout redevable qui fraude commet un véritable vol et trouble la conscience publique en surchargeant les contribuables honnêtes au profit des contribuables malhonnêtes ; d'autre part, parce que, dans notre Société, l'infamie ne s'attache à un acte que quand il est réprimé par le droit pénal et sanctionné par des peines afflictives et infamantes.

II. LES IMPOTS SUR LA RICHESSE ACQUISE, LA SUPERTAXE SUR LES BÉNÉFICES DE GUERRE

A ce moment seulement interviennent les véritables impôts. A quelles ressources allait-on faire appel ? Le législateur frappe d'abord toutes les richesses acquises, soit sous forme de capitaux révélés par leur manifestation périodique au moment des transactions et des mutations, soit même par les déclarations des détenteurs, soit sous forme de bénéfices ou de revenus.

Cette richesse acquise, il imposte même de la distinguer en deux : celle acquise pendant la guerre car, avant que des sacrifices soient imposés à tous, il faut frapper d'abord ceux qui se sont enrichis et ont profité des malheurs des temps pendant que d'autres mouraient ou se ruinaient, et celle acquise normalement.

La richesse acquise ou grossie pendant la guerre est atteinte par deux procédés : 1° par une super-taxe s'ajoutant à l'impôt sur les bénéfices de guerre ; 2° par un impôt sur l'enrichissement de guerre que n'atteint pas la loi de 1916 sur les bénéfices de guerre.

a) Super-taxe sur les bénéfices de guerre. — Le projet de loi comporte deux ordres de dispositions : les unes destinées à perfectionner la loi du 1er juillet 1916, les autres destinées à en aggraver le taux.

Normalement, la loi sur les bénéfices de guerre n'aurait dû venir à expiration qu'au 31 octobre 1920. Sa période d'application est limitée au 31 décembre 1919, les bénéfices à venir n'étant pas des profits de guerre. Ainsi, dès à présent les industriels peuvent calculer le montant total des bénéfices nets réalisés par an pendant la guerre, déduction faite des frais. Par contre, les omissions pourront être revisées et réparées jusqu'en 1922 ou 1924, selon qu'il y a eu ou non déclaration : enfin, non seulement les amortissements inscrits au bilan, mais encore les réserves et les provisions pourront être revisés de façon à permettre de dépister la dissimulation de bénéfices de guerre sous ces différentes formes.

Mais l'innovation la plus importante consiste dans une supertaxe destinée à atteindre surtout les entreprises qui, sans grand effort, ont conservé pendant la guerre un bénéfice ne dépassant pas de beaucoup celui de la période normale. Il est apparu que le jeu même de la loi et la comparaison faite entre le bénéfice normal d'avant-guerre et le bénéfice net de guerre ne proportionne pas l'impôt à l'effort accompli : telle entreprise qui, avant l'ouverture des hostilités, réalisait des bénéfices considérables et qui, sans initiative nouvelle de son exploitant, aura produit des revenus d'une importance égale n'aura pas été taxée, tandis que telle autre, créée de toutes pièces, l'aura été fortement parce que, avant la guerre, il n'y avait pas eu de bénéfices. La loi fait donc intervenir une nouvelle notion : la notion du chiffre d'affaires auquel sera comparé le montant du bénéfice. En outre, la notion du chiffre d'affaires sera envisagée dans une acception spéciale en ce qui concerne certains assujettis tels que les intermédiaires, les façonniers, les courtiers.

Pour les entreprises ordinaires la supertaxe sera calculée de la façon suivante :

1° On établira le chiffre d'affaires ;

2° On en déduira le montant de l'impôt perçu à titre de bénéfices de guerre pour éviter la double imposition ;

3° On multipliera la différence ainsi obtenue par le coefficient moyen de bénéfices de la profession (ce coefficient moyen étant lui-même déterminé par la commission d'évaluation des bénéfices commerciaux) ;

4° Le chiffre ainsi obtenu sera considéré comme le bénéfice de guerre normal. Il sera exempt de nouvel impôt ;

5° La somme dont le bénéfice de guerre dépassera ce montant sera soumise à un impôt progressif aux tarifs suivants :

50 % sur la fraction de bénéfice comprise entre le bénéfice normal précité et ce bénéfice augmenté de 25 %.

60 % sur la fraction comprise entre cette limite et le bénéfice normal augmenté de 50 %.

75 % sur la fraction de bénéfice comprise entre cette limite et le bénéfice normal majoré de 75 %.

90 % sur le surplus.

Un exemple va éclairer cette notion : Un fabricant de savon faisait avant la guerre un bénéfice normal de 300.000 francs. Le coefficient de bénéfice de sa profession est de 9 %. Pendant la guerre, il a réalisé, de 1914 à 1919, un bénéfice de 3 millions 100.000 francs. Son chiffre d'affaires a été de 16 millions, la somme payée à titre d'impôts sur les bénéfices de guerre de 745.500 francs. Pour l'application de la surtaxe il n'y aura lieu de faire état que de 3.100.000 francs — 745.500 francs = 2.354.500 francs. Le bénéfice normal nouveau est égal à 16.000.000 × 9 % = 1.440.000. L'excédent du bénéfice, soit 2.354.500 francs sur le bénéfice normal soit 1.440.000 est égal à 914.500 francs. Le quart de 1.440.000 francs est de 360.000 francs. Par conséquent, nous aurons au-dessus de 1.440.000 francs, 3 tranches à taxer : 2 de 360.000 francs et une de 194.500 fr. ; la première sera frappée de 50 %, soit 180.000 francs, la deuxième de 60 %, soit 216.000 fr., la troisième de 75 %, soit 145.875 fr. La supertaxe sera donc de 541.875 fr. Si le contribuable avait, avant la guerre, réalisé un bénéfice de 1.000.000 par an, il n'aurait pas été frappé à l'impôt sur les bénéfices de guerre, mais la supertaxe va le reprendre et elle lui imposera une taxe de 1.188.000 fr.

Il est à remarquer toutefois que l'impôt n'atteindra que les bénéfices dépassant 8 % du capital engagé et que pour assurer au travail des chefs d'entreprises une juste rémunération, le montant de ses capitaux sera, en ce qui concerne les personnes privées ou les sociétés de personnes, majoré uniformément d'une somme de 300.000 francs, ce qui ajoutera au bénéfice normal une somme de 24.000 francs.

Mais ce système ne peut aboutir à des résultats équitables qu'à la condition que le chiffre d'affaires corresponde à ce qu'on entend habituellement par ce terme, c'est-à-dire au montant total des ventes. On il existe toute une catégorie d'assujettis pour lesquels cette notion est inapplicable, tels les intermédiaires, les façonniers, les loueurs de choses ou de

services, les banquiers? Pour ceux-là, le terme de comparaison tiré du chiffre d'affaires est remplacé par un autre critérium : le montant du capital engagé. Si leurs bénéfices de guerre dépassent de 8 % le capital engagé l'impôt sera de 10 % sur les bénéfices compris entre le montant correspondant à l'intérêt au taux de 8 % et le montant correspondant au taux de 15 % ; de 20 % pour le montant compris entre 15 % et 25 % du capital ; de 50 % sur les bénéfices dépassant ce taux. Le fisc attend 500 millions de cette taxe.

IV. L'IMPOT SUR L'ENRICHISSEMENT.

Jusqu'à présent, seuls les commerçants et les industriels étaient atteints sur leurs bénéfices de guerre et la supertaxe dont il vient d'être parlé, si elle avait été seule, n'aurait atteint qu'eux sur les accroissements de richesse réalisés depuis 1914. Or, quiconque s'est enrichi pendant ces dernières années est légitimement débiteur de la collectivité appauvrie. Il est donc établi une contribution extraordinaire représentant la part du Trésor sur la différence entre la valeur des biens au 31 décembre 1919 et la valeur qu'ils avaient au 1er janvier 1914. C'est en un mot un impôt sur l'enrichissement de guerre tel qu'il se manifeste par l'accroissement du patrimoine. De cette façon toutes les personnes enrichies, quelle que soit l'origine de cet enrichissement, seront frappées. Il semble, quoique le projet ni l'exposé des motifs n'en disent rien, que l'on cherche particulièrement à atteindre ainsi les paysans qui ont arrondi leur domaine et les personnes qui ont investi leurs épargnes, économies ou accroissement de fortune en rentes sur l'Etat.

Le mécanisme de l'impôt est le suivant :

La matière imposable est constituée par la différence entre la fortune au 1er janvier 1914 et la fortune au 31 décembre 1919. Sont exonérées toutefois les augmentations de fortune ne dépassant pas de 20 % le capital de 1914, pour ménager les personnes qui ont réalisé quelques économies sur les revenus d'avant-guerre. En outre, une déduction spéciale de 10.000 francs est accordée à ceux qui, au 1er janvier, étaient des exploitants agricoles, ceci pour reconnaître le service qu'ils ont rendu à la nation pendant la guerre. Deux précautions sont prises dans la comparaison de la fortune du contribuable aux deux dates précitées ;

1° D'une part seront éliminés tous les accroissements de fortune qui ne présentent pas un caractère définitif, c'est-à-dire les plus-values que peuvent présenter, au 31 décembre 1919, les biens contenus dans le patrimoine du redevable et qui ne proviennent pas d'un fait permanent. Telles sont par exemple les plus-values résultant des différences dans le cours des titres à la Bourse, les plus-values des propriétés foncières. Ces plus-values ne sont, en effet, définitivement acquises, qu'au moment où le propriétaire du titre ou de l'immeuble les réalise, et jusque-là elles sont susceptibles de disparaître. D'autre part, comme la loi nouvelle les saisit, elles n'échappent pas au fisc ;

2° Les accroissements de fortune résultant de donations ou de successions recueillies par le contribuable ne seront pas taxés au titre de l'accroissement de fortune, car elle s ont déjà acquitté les droits de mutation à titre gratuit.

En somme, ce ne sont que les additions au patrimoine, acquises à titre onéreux entre 1914 et 1919 qui sont frappées par l'impôt sur l'enrichissement de guerre.

Le taux de l'impôt est progressif. Il varie de 5 à 50 % et il est calculé, non pas d'après l'importance absolue de l'enrichissement, mais d'après son importance relative, c'est-à-dire d'après sa quotité par rapport à la fortune du redevable au 1er janvier 1914. On a estimé que toute autre méthode aboutirait pour les fortunes dépassant un certain chiffre à taxer fortement les accroissements insignifiants qui, par cela même, peuvent ne pas présenter un caractère bien durable.

L'échelle adoptée est la suivante. L'impôt sera de 5 % quand l'accroissement net imposable ne dépassera pas 10 % du patrimoine antérieur. Il sera de 10 % lorsque l'accroissement sera compris entre 10 et 20 % ; de 20 % lorsque l'accroissement sera de 20 à 30 % ; de 30 % quand il sera de 30 à 40 % ; de 40 % quand il sera de 40 à 50 %, et de 50 % quand l'accroissement de fortune dépassera 50 % du patrimoine primitif. Par exemple, un contribuable avait un patrimoine de 100.000 fr. en 1914, son patrimoine est actuellement de 500.000 fr. L'accroissement de fortune net s'élève, toute déduction faite, à 350.000 francs, il est donc égal à trois fois et demie la fortune primitive. C'est un impôt de 175.000 francs qui sera perçu.

Quel sera le mode de taxation adopté ? En raison des difficultés que pourraient éprouver certains contribuables à établir leur patrimoine au 1er janvier 1914, deux modes de taxation sont prévus. En principe, chaque contribuable doit faire une déclaration dans laquelle il certifiera qu'il n'a réalisé aucun enrichissement imposable, ou indiquera le montant de cet enrichissement. Dans ce dernier cas, il fournira la base générale de ses calculs, en mentionnant l'estimation globale de son actif au 1er janvier 1914 et au 31 décembre 1919, ainsi que les déductions à y apporter, soit à titre de passif, soit à titre de bien échu par donation ou succession. Le mode d'évaluation du patrimoine sera celui suivi pour les estimations en cas de déclaration successorale. Les fausses déclarations seront punies des peines frappant les faux serments.

Si le redevable préfère s'abstenir de fournir une déclaration il pourrait attendre que l'administration l'ait taxé d'office. Cette taxation se fera suivant une somme fixée forfaitairement à trois fois le montant des revenus, pris pour base de l'impôt général en 1920 et ne provenant pas du travail (traitements, indemnités, etc.), mais, même après cette taxation, si le forfait lui paraît excessif, le contribuable pourra déposer sa déclaration dans le délai d'un mois.

L'impôt sur l'enrichissement a le caractère d'un impôt personnel en ce sens que deux ordres d'atténuations peuvent être effectués sur le montant de l'impôt au profit de certains redevables.

Les premières profiteront aux redevables pères de famille. Chaque personne à leur charge leur donnera droit à une réduction de 5 % avec maximum de 50 %. Les secondes seront instituées au profit des redevables qui ont souscrit aux emprunts de guerre. Ils auront droit à une réduction de 10 % du montant de l'impôt. Cette réduction sera de 15 % pour ceux qui posséderont, au jour de leur déclaration, des titres au porteur du prochain emprunt, et à 20 % si ces titres sont nominatifs. Quant à ceux qui se révéleront en bons de la Défense nationale, ils auront droit à une réduction d'impôt de 1 à 4 % selon l'ancienneté des bons.

L'administration pourra demander aux redevables toutes justifications et éclaircissements, et relever le montant des déclarations, sauf recours de l'intéressé devant le Tribunal si ses déclarations sont insuffisantes. Dans chaque arrondissement il sera institué un Tribunal spécial pour la solution des litiges concernant cet impôt, laquelle en sera portée devant une Commission supérieure siégeant à Paris.

Ces deux ordres de disposition : supertaxe sur les bénéfices de guerre, impôts sur l'enrichissement de guerre, permettront « de prélever sur les fortunes réalisées pendant la guerre le juste tribut qu'elles doivent à la collectivité, sans inquiéter la masse de ceux

que la guerre a atteints dans leurs intérêts autant que dans leurs affections. Pour tous la contribution extraordinaire restera intacte pour le capital acquis au 1er janvier 1914, et elle ne frappera que le capital qui, pour quelques-uns, s'y est ajouté pendant la guerre ». Ces deux catégories d'impôts, étant donné leur caractère extraordinaire et le fait qu'ils ne seront perçus qu'une seule fois, ne seront pas affectés à la couverture des dépenses ordinaires. Il en sera fait un fonds spécial inscrit à un compte provisionnel et qui servira à parfaire les insuffisances du rendement des ressources ordinaires. Ce sera une sorte de volant régulateur dans l'intérêt commun des premiers exercices financiers qui deviennent solidaires et des contribuables à qui le jeu de ces réserves épargnera de nouveaux sacrifices.

V. L'IMPOT SUR LES PLUS VALUES.

La richesse acquise est atteinte sous une autre forme : 1° par un impôt sur les plus-values frappées dans leur développement régulier ; 2° par des majorations sur les impôts qu'elles atteignent déjà.

L'étude de l'impôt sur l'accroissement de fortune a conduit à envisager un impôt particulier sur la plus-value des immeubles et des fonds de commerce. La notion de le plus-value imméritée a fait des progrès parmi les économistes. Ce n'est pas ici le lieu d'en rappeler l'origine. Nous avons été nous-mêmes parmi ses premiers défenseurs en France, et nous avons contribué à en faire connaître le mécanisme. On s'accorde en général à reconnaître que, sans aller jusqu'à l'expropriation au profit de la collectivité de toute plus-value provenant du fait du propriétaire, rien n'est plus équitable que d'attribuer à l'Etat une part du bénéfice réalisé par le propriétaire, à raison de l'augmentation de valeur résultant pour cet immeuble de causes indépendantes de son travail ou de son industrie : accroissement de la richesse générale, afflux de la population, exécution de travaux publics, etc... Aussi, l'idée d'imposer les plus-values de cette nature n'est-elle pas nouvelle. On la trouve en germe dans l'article 30 de la loi du 16 septembre 1807, sur le desséchement des marais, mais elle n'a qu'un caractère facultatif et c'est dans certains pays étrangers, en Allemagne et en Angleterre notamment, que l'imposition des plus-values immobilières a été réalisé avec le caractère d'un véritable impôt. En Angleterre elle a été instituée par la loi de finance du 29 avril 1910, en Allemagne par la loi du 14 février 1911, en France elle a fait l'objet d'une proposition de création d'impôts sur la plus-value sociale.

Aujourd'hui, l'existence d'une plus-value générale sur l'ensemble de la propriété immobilière est certaine. L'accroissement des droits d'enregistrement sur vente d'immeubles l'atteste. Le produit est de 550 millions en 1919, contre 190 millions en 1914, sans aucun changement de tarifs. Au taux de 7 %, il représente un supplément de valeur imposé de plus de 5 milliards. Même en tenant compte de l'accroissement du nombre des transactions provoquées par la fin de la guerre, la plus-value est de 3 milliards sur les transactions d'une année normale. Des immeubles, le projet de loi rapproche les fonds de commerce et les navires, dont le produit des ventes a triplé de 1913 (14 millions et demi) à 1919 (39 millions 700 mille francs).

La plus-value imposable sera la plus-value nette résultant en principe de la comparaison du prix d'achat augmenté des frais payés par l'acquéreur avec le prix de revente, déduction des impenses d'améliorations, reconstruction, etc... A défaut de revente pendant une période de 25 ans l'impôt sera exigible à l'expiration de cette période sur une déclaration du propriétaire.

Le taux de l'impôt sera progressif, il partira d'un minimum de 5 % pour une plus-value imposable supérieure à 10 %, mais inférieure à 20 % de la valeur primitive jusqu'à 60 % lorsque la plus-value imposable dépassera 200 %. La plus-value inférieure à 10 % sera totalement exonérée de cette taxe, évaluée à 300 millions par années de plein rendement.

VI. LES MAJORATIONS.

Pour atteindre les capitaux ou la richesse acquise en dehors de ces véritables innovations fiscales, il est fait appel à deux autres ordres de mesures, d'une part la majoration des impôts de mutation sur la richesse, d'autre part une modification de l'impôt sur les revenus.

C'est ainsi que les ventes des meubles voient leur taux majoré pour le proportionner à l'impôt sur les mutations immobilières et faire supporter à ces biens, qui constituent un élément de plus en plus important du patrimoine privé, une portion des charges nouvelles que l'Etat se trouve dans l'obligation d'imposer aux contribuables. L'ensemble des majorations de tarifs perçues à ce titre procurera une recette de 21.360.000 fr. Ce qui n'empêche pas d'ailleurs les ventes d'immeubles, « en vue, dit le projet, de maintenir la faveur dont jouissent depuis l'origine par rapport aux mutations immobilières, les mutations à titre onéreux des biens meubles », de voir le taux de leur impôt doublé et porté de 2,50 à 5 %, dont le fisc attend une recette supplémentaire de 120 millions. L'augmentation des droits d'enregistrement sur baux écrits d'immeubles fournira 4.090.000 francs de recettes. L'augmentation des tarifs sur les opérations de Bourse, sauf celles relatives aux rentes sur l'impôt français, fournira 18 millions de recettes nouvelles. Ces majorations réunies donneront un total de recettes de 163.450.000 francs.

Les successions et les donations dont les droits avaient été modifiés, il y a à peine deux ans par la loi du 31 décembre 1917, font l'objet des modifications suivantes :

1° Leur tarif est modifié. Jusqu'à ce jour la progression en était uniforme. Le taux croissait de 1 % par tranche pour toutes les catégories de transmissions. Désormais, la progression au lieu d'être fixe sera croissante.

Pour les mutations en ligne directe elle partira de 0,25 % et augmentera de 0,25 % par tranche, soit 0,50 % pour la 3e, 0,75 % pour la 4e, 1 % pour la 5e, etc. Progression analogue pour les mutations entre époux en ligne collatérale et entre étrangers.

2° Les droits de mutation seront calculés selon un nouveau mode. Au lieu de calculer les droits afférents à la part nette sur chacune des portions de cette part nette, la taxe successorale sera liquidée en appliquant à l'ensemble de la succession ou de la part nette le tarif déterminé par son importance.

3° La réduction d'impôt consentie en faveur des héritiers pères de familles nombreuses ne sera plus proportionnelle mais limitée à une somme fixée de 2.000 francs par enfant. Il était peu équitable et contraire aux principes généraux de la taxation d'accorder des exonérations d'impôt, qui peuvent porter sur des sommes parfois considérables, en raison de l'importance de la part successorale échue à tel ou tel d'entre eux. Enfin la vocation héréditaire sera restreinte au 4e degré et l'Etat sera attributaire des successions de personnes qui ne laissent pour héritiers *ab intestat* que des collatéraux au delà du 4e degré. Le remaniement des tarifs et la limitation de la vocation héréditaire fournira au Trésor 256 millions par an.

Si la richesse acquise est souvent taxée en capital, elle est souvent aussi taxée en revenus. C'est pourquoi *les impôts cédulaires, l'impôt général et global sur les revenus, les taxes sur les valeurs mobilières* ont été l'objet d'une refonte non seulement dans le but d'y puiser des ressources, mais aussi pour en rendre les bases plus équitables.

L'impôt cédulaire sur le revenu fait l'objet de deux ordres de modifications : des atténuations et des aggravations.

Des atténuations d'abord. Le minimum d'exemption est relevé ; les déductions pour charges de famille sont rehaussées :

On sait que l'impôt sur les bénéfices agricoles, sur les traitements, salaires et pensions, sur les bénéfices des professions non commerciales comporte un minimum non imposable fixé à 1.250 et à 1.500, 2.000, 2.500, 3.000 fr., suivant le chiffre de la population.

Ces chiffres sont insuffisants en raison de la hausse du coût de la vie.

Ils sont relevés à 2.000 fr. pour les bénéfices agricoles ; à 2.400, 3.000 et 4.500 fr. pour traitements et salaires selon les villes ; à 2.000 fr. pour pensions et rentes viagères.

De plus, le revenu compris entre 2.000 et 5.000 francs pour les bénéfices agricoles, 2.400, 3.000, 4.500 et 7.500 fr. pour les autres, n'est compté que pour la moitié.

Par harmonie, le minimum non imposable de l'impôt global est relevé aussi à 4.500 fr.

En ce qui concerne les déductions pour *charges de famille* : actuellement, les contribuables, mariés ou veufs avec enfants, ont droit à une déduction de 2.000 fr., plus 1.000 fr. par enfant.

Ces déductions sont augmentées et portées à 3.000 fr. pour les mariés, plus 1.500 fr. par personne à charge, jusqu'à la 5e et 2.000 fr. au-dessus de la 5e.

Ces atténuations creusent un trou de 80 *millions* dans le produit des impôts cédulaires et de l'impôt général (876 au lieu de 956 millions).

Pour les compenser, il est procédé : 1° à une aggravation du taux des uns et de l'autre ; 2° à une surtaxe des célibataires ; 3° à une modification de la base de l'impôt des bénéfices agricoles.

1° Le taux de l'impôt cédulaire est majoré de 33 % et 50 %. Il est porté de 4,50 à 6,25 % pour l'impôt sur les bénéfices commerciaux et individuels ; de 3,75 à 5,50 % pour l'impôt sur bénéfices d'exploitation agricole et professions non commerciales ; de 3,75 à 5 % pour l'impôt sur salaires, traitements et pensions (avec retenue par l'employeur) ; de 5 à 7,50 % pour l'impôt sur propriété bâtie et non.

Le taux de l'impôt général est majoré de 50 % jusqu'à 250.000 fr. par le jeu d'un tarif adéquat. Au-dessus, la majoration est plus forte. Par exemple, le revenu taxable supérieur à 900.000 francs payera 30 %, etc.

2° Les célibataires sont frappés d'un supplément de taxe. Le montant de l'impôt général sur le revenu est majoré de 25 % pour les contribuables non mariés sans personne à leur charge.

3° Le revenu forfaitaire pris pour base de l'impôt sur les bénéfices agricoles est quadruplé et porté de la *moitié* au double de la valeur locative des *terrains*.

On attend de ces rehaussements 1.463 millions ; soit une plus-value de 500 millions environ sur le rendement actuel, à quoi il faut ajouter 10 *millions* pour le revenu des créances, dépôts et cautionnements, dont le fait générateur sera désormais non plus l'acte écrit et libératoire, mais le payement même.

Pour les *valeurs mobilières :* a) *le droit de transmission* ne subit pas de modification pour les valeurs nominatives ; pour les valeurs au porteur, il est porté de 0,30 à 0,50 %.

La conversion de titres au porteur en titres nominatifs est majoré de 50 %.

b) *L'impôt sur le revenu des valeurs mobilières* est majoré de 50 % : soit 7,50 % au lieu de 5 % ; 9 % au lieu de 6 % (valeurs étrangères non abonnées) ; 15 % au lieu de 10 %.

On en escompte une ressource de 255 millions.

Ainsi, sans chiffrer les ressources considérables, mais temporaires, de la taxe sur bénéfices de guerre et l'enrichissement de guerre, la richesse acquise donnera :

Impôts sur le capital :	
Mutations (meubles, immeubles, baux, opérations de Bourse)	163.450.000
Successions, donations	256.000.000
Plus-values sur immeubles et fonds de commerce ....—	300.000.000
Total..............Fr.	719.450.000
Impôts sur les revenus :	
Impôt cédulaire et général	507.000.000
Impôt sur le revenu, créances..........	10.000.000
Valeurs mobilières	225.000.000
Total..............Fr.	742.000.000
Total général........Fr.	1.461.450.000

VII. — L'IMPOT SUR LA CONSOMMATION ET LA DÉPENSE

Après l'impôt sur la richesse acquise, l'impôt sur la dépense, c'est-à-dire sur : *a)* la consommation ; *b)* les transactions ; *c)* les paiements. Là encore, deux méthodes sont employées : des majorations, redressement, codification des taxes et impôts existants, des créations d'impôts nouveaux.

A) Les taxes de consommation à elles seules vont fournir plus que l'impôt sur la richesse ; soit 1 milliard 861.900.000 fr.

Elles se répartissent ainsi ;

a) 1.537 millions et demi sont demandés aux boissons (vins, bière, alcools, eaux minérales). Vins (630 millions), tarif porté de 10 à 75 fr. par hectolitre. Cidre (30 millions), tarif porté de 5 à 12 fr. 50 par hectolitre. Bières (80 millions), tarif porté de 1 fr. 80 à 4 fr. 20 par hectolitre. Le tarif des impôts sur les vins fins est doublé (92 millions et demi). Le tarif des eaux minérales l'est aussi. On demande 500 millions à l'alcool dont l'impôt est majoré de 400 fr. et porte de 600 à 1.000 francs par hectolitre.

b) Autres consommations :

Sucres	80.000.000
Denrées coloniales, chicorées........	85.000.000
Eclairage, électricité, gaz :1.091 sur factures	27.000.000
Douanes	17.500.000
Spectacles	20.000.000
Essence, pétrole (taxe intérieure).....	66.000.000
Voitures publiques et autos...........	22.000.000

B) Impôt sur les actes :

Timbres de dimension : doublé....	100.000.000
Permis de chasse, cercles, cartes à jouer	21.700.000
Affiches	8.500.000
Timbres quittances (codifié et unifié à 0,20 %) pour tous	70.000.000
Les tarifs de justice administrative sont ajustés	10.000.000
Total..............Fr.	219.000.000

Trois ressources importantes sont demandées à des mesures nouvelles :

1° L'impôt sur chiffre d'affaires ;

2° L'organisation du monopole d'achat et de l'importation des huiles raffinées et essences, pétrole ;

3° La prescription spéciale sur les coupons ;

a) De l'impôt sur le chiffre d'affaires qui méritera que nous lui consacrions une étude particulière, le fisc n'attend pas moins de 4 milliards 200 millions par an, à l'aide d'un calcul qui n'est pas sans reproche.

b) L'organisation du monopole d'achat et importation des essences donnera, espère-t-on, un bénéfice annuel de 35 millions.

c) La prescription, au bout de 5 ans, des coupons : au bout de 30 ans, des capitaux non réclamés par les titulaires aux Sociétés émettrices assurera à l'Etat un revenu de 27 millions.

En résumé, l'ensemble des recettes que les projets de M. Klotz assureront, du moins on l'espère, aux finances publiques, se répartissent ainsi :

Répression des fraudes................	53.100.000
Majoration des tarifs postaux..........	414.000.000
Majoration ou création d'impôts sur :	
La richesse acquise......................	1.461.000.000
La consommation	1.861.000.000
Divers actes	219.190.000
Taxe sur le chiffre d'affaires...........	4.200.000.000
Monopole des pétroles....................	35.000.000
Attribution des coupons et titres à l'Etat	27.000.000
	8.270.290.000

Ajoutées aux 9.368 millions de rendement de nos impôts en 1919 ces recettes nouvelles atteignent 17.639 millions, soit une insuffisance de 222 millions par rapport aux prévisions de dépenses ordinaires qui seront comblées par les ressources importantes de la supertaxe sur les bénéfices de guerre et l'impôt sur l'enrichissement de guerre.

Nous nous donnerons à cet exposé purement objectif et nécessairement sommaire et parfois fastidieux et constructif. Nous avons insisté surtout sur les innovations fiscales. Elles dénotent un incontestable effort créateur, digne d'attention. Le projet est conforme à la politique financière de ces dernières années. Il renforce les droits du fisc et consacre et étend les principes de la *personnalité* et de la *progressivité*. La consommation paraît trop frappée par rapport à la richesse acquise. Si on bloque en un tout les taxes postales, les impôts de consommation proprement dits et la taxe sur le chiffre d'affaires que le commerçant inclura dans le prix, c'est un total de 79 % des recettes nouvelles que fournira le consommateur. Cette considération devra valoir aux projets nouveaux une critique moins rigoureuse et une refonte trop profonde que voudraient y apporter les partisans impénitents de l'impôt réel.

William Oualid.

LES RESSOURCES PUBLIQUES ET LE BUDGET

La personnalité et la réalité de l'impôt
Les Idées de M. François Marsal

Les opinions de M. Hyacinthe Philouze et de M. Gaston Jèze. — Equité ou productivité ? — L'application des principes. — Les concepts de justice fiscale. — Justice relative et justice de classes. — Capitalistes et travailleurs. — Ce qui convient aux différentes classes. — La soi-disant proportionnalité. — Evolution fiscale et panachage des tarifs. — L'action peu vigoureuse de la France. — Une nouvelle restauration en France. — Enseignements périmés et sectarisme libéral. — Les articles de Custos et de M. François-Marsal. .. Une citation de la Revue Politique et Parlementaire. *— Une solution trop aisée. — Hésitations et bouleversements. — La France s'inspirant de la Kultur ! — Conception germanique et conception cosmopolite. — Faut-il suivre l'exemple de l'Allemagne ? — Les pays où s'applique la réalité des charges fiscales. — Evolution ou révolution.*

Dans deux articles éditoriaux du meilleur aloi, notre directeur a exposé les idées directrices de M. François-Marsal en matière financière et comparé, à plusieurs points de vue, — équité, productivité et opportunité, — deux systèmes fiscaux, celui de la personnalité et celui de la réalité de l'impôt. Il conclut que, telle qu'elle est appliquée en France, la personnalité de l'impôt ne donne pas de bons résultats.

Les appréciations de M. Gaston Jèze, en une lettre parue dans le dernier numéro, ne diffèrent pas de celles de notre directeur. Elles sont dans un plan différent; on ne peut les comparer, procéder à leur évaluation relative. Pour M. Gaston Jèze, c'est l'équité qui doit primer; pour M. Hyacinthe Philouze, c'est la productivité et l'opportunité qui doivent l'emporter. Entre l'article du 24 janvier, la réponse du 31 et la réplique du même jour, il n'y a donc pas contradiction, mais seulement différence dans la manière de prendre en considération le problème de l'impôt.

On peut juger de deux manières l'application d'un principe : on peut dire que le principe est bien appliqué, et l'on peut dire que le principe est mal appliqué. C'est là, peut-être, une vérité de La Palice, mais il est indispensable, à mon avis, de l'exprimer. Tout autre est la question de savoir si tel ou tel principe est juste.

On connaît mes opinions au sujet de la justice fiscale. Chaque forme de civilisation, chaque mode de gouvernement, chaque régime économique ont leur concept particulier, — je pourrais même dire leurs concepts particuliers, — de la justice fiscale. Il y a eu, depuis que l'impôt est devenu un genre de ressources à peu près normal, diverses doctrines officielles : de temps à autre, la personnalité a pris le pas sur la réalité, la proportionnalité ou même la régressivité sur la progressivité, ou réciproquement. Que d'enseignements divergents ne trouve-t-on pas en matière d'équité fiscale dans l'histoire, encore à faire, de la science des finances publiques !

C'est ce qu'a fort bien montré M. Achille Loria, professeur à l'Université de Turin : les bases de la justice fiscale varient avec les siècles et les pays. Il conclut qu'il n'y a pas de justice fiscale absolue et que, si la justice fiscale n'est que relative, on ne peut plus parler de justice. Et, non seulement les bases de la justice fiscale varient avec les siècles et les pays, mais encore elles varient, dans un même pays et à la même

époque, avec les classes, car, qu'il faille ou non s'en féliciter, il existe des classes. Il y a là un fait social indiscutable, quoi qu'on en dise, ce qui n'empêche, entre les classes, une osmose plus ou moins intense.

Grosso modo, dans les pays civilisés, il existe deux classes : celle des capitalistes et celle des travailleurs. Entre l'une et l'autre, il y a interpénétration. L'ouvrier qui possède une pioche est dans une légère mesure un capitaliste ; le rentier qui fait quelques écritures pour améliorer sa situation pécuniaire est quelque peu un travailleur ; l'homme des « classes moyennes » qui vit tout à la fois de son capital et de son travail participe aux deux classes primordiales.

Or, les deux classes primordiales, les deux types entre lesquels s'échelonnent toutes les classes sociales que l'on observe dans la vie actuelle, ont de la justice fiscale une conception divergente. Je n'étonnerai personne en disant que, pour le capitaliste, l'impôt doit être réel et soi-disant proportionnel, et que pour le travailleur, l'impôt doit être personnel et progressif. Le pauvre, le tout petit rentier, le retraité de condition inférieure désireraient payer moins d'impôt ; le gros industriel, le nouveau riche et le haut fonctionnaire tiennent le même raisonnement. Aux premiers convient la progressivité, puisqu'elle diminuerait leur faix ; les seconds préfèrent la soi-disant proportionnalité qui diminuerait, ou du moins n'augmenterait pas leurs charges.

J'ai employé à dessein l'expression « soi-disant proportionnalité », car, en somme, il n'y a guère d'impôt vraiment proportionnel. Ou, pour m'exprimer mieux, on qualifie proportionnelle des impôts dont la nature n'est pas la même. Un impôt proportionnel sur le revenu n'est comparable que nominalement avec un impôt proportionnel sur le sel, le tabac ou le sucre, ou même sur les chevaux et voitures. L'un est proportionnel aux ressources annuelles du contribuable, les autres proportionnels à des quantités que l'on consomme ou dont on use. L'un est proportionnel *réellement*, les autres sont proportionnels *apparemment*, mais à la vérité régressifs.

Quelle a donc été notre évolution fiscale depuis une vingtaine d'années ? Sous la poussée des idées démocratiques aux partisans desquelles il fallait, bon gré mal gré, faire quelques concessions, on a cru bon, à un système comportant des impôts réellement proportionnels et des impôts incontestablement régressifs, de substituer, non pas un système progressif dans son ensemble, ceci paraissant présenter de nombreuses difficultés, mais un système panaché comprenant des impôts véritablement progressifs et des impôts indiscutablement régressifs.

Peut-être pouvait-on faire plus, peut-être pouvait-on, et j'en suis persuadé, donner beaucoup plus d'importance relative aux impôts progressifs. Le Royaume-Uni, les Etats-Unis de l'Amérique du Nord et l'Empire allemand ont fait dans ce sens des efforts vigoureux. La France a peu agi, bien qu'elle ait maintenant dans son arsenal financier les impôts général et cédulaires sur le revenu et la contribution extraordinaire exigée des bénéficiaires de la guerre et que les droits sur les successions aient plus de poids qu'autrefois.

Ce sont ces quelques extensions de la progressivité qui sont présentement menacées; alors que partout les impôts sur le revenu, sur le capital et sur l'accroissement des richesses font des progrès et par l'augmentation de la matière imposable et par le relèvement des taux et souvent aussi par le relèvement de l'échelle des pourcentages, en France, malgré la réponse à la question posée par M. Alexandre Varenne, le nouveau ministre des Finances songe à faire machine en arrière, à restaurer l'ancien régime de l'impôt mi-proportionnel mi-régressif, sauf, pour la galerie, quelques vagues concessions à l'idée de progressivité.

J'ai pour ma part lu avec intérêt les articles de Custos dans l'*Echo de Paris ;* j'ai vu qu'ils étaient rédigés par un technicien de talent, mais par un technicien qui en était resté aux enseignements de Paul Leroy-Beaulieu et de René Stourm, aux enseignements de l'Ecole des Sciences Politiques, dont je m'honore d'avoir été l'élève, mais qui, par son « sectarisme libéral », a fait beaucoup de mal à notre pays et contribué, par l'intermédiaire de la plupart de ses élèves, trop imbus de ses leçons, à jeter la France dans le gâchis financier actuel. C'est à cette Ecole que l'on doit l'ajournement si prolongé de l'impôt sur le revenu, — qu'il fût cédulaire ou global, — et la politique d'emprunts de M. Ribot, qui préférait ne demander aux contribuables nulle charge nouvelle plutôt que d'augmenter cette progressivité des impôts qui terrifiait tant de personnes, même beaucoup de gens qui ne pouvaient en être les victimes.

J'ai lu, également, dans la *Revue Politique et Parlementaire* du 10 janvier 1920, un article de M. F. François-Marsal, intitulé *Impôts réels ou impôts personnels.* L'auteur y expose un plan d'ensemble, bien conçu à première vue, résumant et condensant les idées de Custos ; on sait que M. F. François-Marsal n'est autre que Custos. Une seule citation permettra aux lecteurs de l'*Europe Nouvelle* de se rendre compte des méthodes employées par notre actuel Ministre des Finances afin de priver notre système fiscal de ses quelques qualités de « personnalité » et de le ramener à la « réalité » intégrale :

« Telle qu'elle est aujourd'hui, notre fiscalité peut être considérée comme incohérente et tout à fait incapable de répondre aux nécessités actuelles. Avant la guerre, un budget de 5 à 6 milliards pouvait, à la rigueur, être alimenté avec notre vieille division d'impôts directs et de contributions indirectes, à laquelle le pays était habitué et qui rendait sans trop d'efforts ce qu'on attendait d'elle. On aurait pu augmenter ce rendement et beaucoup de bons esprits ont assuré qu'il aurait suffi, en 1914-1915, de doubler la plupart des impôts existants, et notamment les « quatre » vieilles pour obtenir des résultats budgétaires fructueux.

« C'était un moyen simple, qui évitait le désordre et réservait l'avenir. On ne l'a pas employé. En pleine guerre, en pleine tourmente, et alors que nous luttions précisément contre l'esprit et la « Kultur » germaniques, nous avons accepté l'empreinte de cette culture en ce qu'elle a de plus particulièrement odieux à notre esprit français : l'inquisition fiscale et le remplacement de l'impôt réel par l'impôt personnel. »

Telle était la thèse professée par M. F. François-Marsal avant son entrée dans les conseils du Gouvernement.Elle est bien exposée : voyons ce qu'elle vaut.

Tout d'abord, il était aisé de doubler ou de tripler les impôts existants ; telle est la solution que paraît préconiser M. François-Marsal. Je me défie toutefois des solutions trop faciles en apparence. Elles fournissent la preuve de la paresse du législateur et de l'administration ; elles se cramponnent aux principes jusqu'alors admis et aux applications déjà réalisées ; le doublement ou le triplement pur et simple des impôts existants est une mesure conservatrice qui, appliquée en tout état de cause, équivaudrait à la cristallisation de toutes les législations financières, bonnes ou mauvaises ; mais enfin toute institution est susceptible de développement, et il est regrettable que l'on ne semble pas s'en apercevoir en haut lieu.

Si, « en pleine guerre, en pleine tourmente, » notre régime fiscal a été bouleversé, à qui la faute, sinon à

ceux qui, durant de longues années, se sont entêtés à ajourner ou à saboter toute réforme ? La France, au début des hostilités, était pour l'impôt, Belgique à part, le pays le plus arriéré parmi ceux dont la civilisation économique approchait de la nôtre. On aurait dû, depuis longtemps, étudier dans tous ses détails le mécanisme de la réforme des impôts directs, de leur transformation d'impôts réels en impôts personnels. Quelques rapports ont paru, quelques exposés des motifs ont vu le jour, des articles ont été publiés un peu partout : on ne peut constater aucune unité dans ces efforts sporadiques.

Et puis, qu'est-ce à dire ? La France, substituant, dans une partie, la moindre, de son système fiscal, la personnalité à la réalité, se serait inspirée de l'esprit et de la « Kultur » germaniques ». Qu'un politicien de second ordre nous le dise, nous l'excuserons tous, mais qu'à la veille d'être Ministre des Finances, un technicien intelligent l'affirme, ceci dépasse mes facultés de compréhension. Ne savez-vous donc pas, Monsieur François-Marsal, que la personnalité de l'impôt direct n'est pas admise qu'en Allemagne, que le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, l'Italie, etc., sans compter les Etats neutres européens s'y sont ralliés depuis de longues années ? En quoi l'idée de personnalité est-elle plus germanique qu'anglo-saxonne ? N'est-elle pas, plutôt, une idée cosmopolite, une idée préconisée par les gens qui sont persuadés que le régime fiscal doit ne pas trop surcharger le travailleur ou le petit contribuable et que l'impôt doit être proportionné aux richesses, aux revenus et aux enrichissements ?

Cet argument de réunion publique ne tient pas devant une critique sérieuse. Admettons même, — hypothèse contraire à la réalité, mais hypothèse que je crois être conforme à la réalité telle que M. François-Marsal la conçoit, — que la personnalité de l'impôt soit d'origine « boche », pourquoi ne l'admettrions-nous pas ici ? Quant un savant d'outre-Rhin fait une découverte intéressante ou avantageuse, nous abstenons-nous d'y recourir ? Si un médecin de Berlin découvrait demain le moyen de guérir les grippés dans le plus bref délai, nous faudrait-il laisser de côté son remède ?

Je n'ignore pas que l'on doit distinguer entre le principe et l'application, que celui-là peut être excellent et celle-ci de qualité mauvaise. Telle est malheureusement la vérité en ce qui concerne nos impôts personnels. On aurait pu procéder à leur examen préalable : on a préféré ne pas les étudier, ne pas examiner à fond, dans leurs détails les plus infimes, les législations et les réglementations étrangères, on s'est jeté à corps perdu dans l'aventure, on constate maintenant que la réforme n'a pas donné tout ce l'on attendait d'elle, et on vient nous dire qu'il faut en revenir aux errements d'avant-guerre, négliger les enseignements que nous dispensent nos Alliés et Associés les plus puissants, et suivre l'exemple du Venezuela et de la Colombie, de l'Equateur et du Monténégro, pays où, m'a-t-on dit, le principe de la réalité des charges fiscales constituait un dogme financier.

Eh bien ! il ne faut pas qu'il en soit ainsi. Les impôts personnels français, existants ou éventuels, sont mal polis : repolissons-les. Vous n'avez pas voulu, Messieurs Ribot et Klotz, mettre votre ouvrage cent fois sur le métier. Des compétences, que je connais, se sont offertes à vous en vue d'ébarber notre système fiscal ; vous les avez dédaignées ; et maintenant, le Gouvernement ne sait plus quoi faire et le Ministre des Finances lui-même s'incline devant les injonctions de l'ancien Président de la Commission de législation fiscale. Notre impôt sur le revenu, pour ne prendre que lui, est trop mal charpenté pour qu'il ne soit pas indispensable de l'étayer sérieusement ; mais, de grâce, n'arrêtez pas l'évolution, à moins que vous ne désiriez provoquer la révolution !

LOUIS SURET.



MONNAIE — BANQUE — CHANGE

NOTES DE LA SEMAINE

Le rapport du gouverneur de la Banque de France

L'assemblée générale annuelle de la Banque de France s'est tenue le 29 janvier dernier et M. Pallain, gouverneur, y a donné lecture de son rapport qui constitue, comme chaque année, un document extrêmement important.

En ce qui concerne le change, tout d'abord, le rapport donne des précisions intéressantes. Par suite de la cessation des avances des trésoreries anglaise et américaine, le Trésor français s'est vu obligé d'interrompre les fournitures de dollars et de livres sterling qu'il faisait au marché par l'intermédiaire de la Banque de France. Les livraisons de change que celle-ci n'a pu faire au commerce d'importation se sont donc trouvées énormément réduites. Pour toute l'année, elles ont été de 2.200 millions au lieu de 5 milliards en 1918. Mais il faut tenir compte de ce que les ventes du premier trimestre ont atteint, à elles seules, 1.500 millions. Or c'est en mars que s'est produit l'arrêt des avances de trésorerie à trésorerie. Dans les trois autres trimestres, la Banque livrée à elle-même, n'a pu mettre que 700 millions de francs à la disposition du commerce. « C'est ainsi que le marché des changes a été livré à ses seuls moyens, ou à peu près, dit M. Pallain, au moment même où ses charges devenaient plus lourdes, par suite des énormes achats que la reconstitution industrielle nous obligeait de faire au dehors. »

Comment le marché a-t-il fait face aux besoins de moyens de règlement ? Le gouverneur de la Banque de France nous indique que les crédits privés ouverts durant cette période n'ont pas été très importants et que les ventes de titres ont fourni un appoint beaucoup plus sérieux. Les arbitrages de valeurs internationales se sont beaucoup développés, surtout dans le second semestre, grâce à la forte prime des changes qui les a stimulés, et grâce à la réouverture du marché de Londres aux négociations libres. Un montant élevé de valeurs françaises, surtout de fonds publics, a été acquis par les nationaux étrangers.

Cette constatation est extrêmement importante. Il ne faut pas oublier, en effet, que les règlements internationaux par les valeurs mobilières constituent des *règlements définitifs* au même titre que ceux qui sont opérés en or ou en marchandises. Tout ce qui est ainsi payé ne risque donc plus, dans un avenir plus ou moins prochain, de peser sur le marché des changes, comme il arrivera pour les règlements au moyen de crédits dont les échéances viendront à un moment donné alourdir la cote de nos devises.

Malheureusement notre déficit est loin d'avoir été réglé par ce moyen avantageux et M. Pallain a indiqué qu'il a fallu faire intervenir, dans de fortes proportions, la substitution aux engagements commerciaux d'autres engagements résultant d'une accumulation dans les banques des dépôts pour compte étranger. Cet élément a même dû intervenir dans de très fortes proportions, et les soldes étrangers, dans les banques ont pris, à la longue, un gros développement. C'est là un fait tout à fait fâcheux qui engendre une situation éminemment dangereuse, que le rapport met en lumière : « L'instabilité de cette dette flottante à échéances presque toujours indéterminées, a souvent pesé sur nos changes : c'est au brusque retrait de ces dépôts ou à leur interruption que doivent être attribuées la plupart des fluctuations violentes qui se

sontproduites dans la valeur réciproque du franc et des autres monnaies. »

Le rapport du gouverneur contient d'autres renseignements importants d ordre monétaire.

L'*Encaisse métallique* totale a augmenté de 50 millions 700.000 francs au cours de l'année 1919. Mais, l'encaisse d'argent ayant diminué de 50.200.000 francs, il en résulte que l'encaisse d'or a augmenté de 100.900.000 francs. Cette augmentation est due, en partie, aux progrès des versements volontaires qui se sent, naturellement très ralentis, mais qui se produisent encore, et qui, au total, depuis le début de la guerre, ont atteint le chiffre magnifique de 2 milliards 505.000.000 de francs. Il faut noter, avec satisfaction, que la Banque de France a opéré, au cours de l'année écoulée, une première récupération d'or de 59 millions à titre de remboursement par l'Angleterre des avances en métal qui lui ont été consenties, sous le ministère de M. Ribot, en échange de crédits qui nous furent ouverts. L'Etat français a commencé à rembourser £ 7 millions de crédits en février 1919, et la Banque d'Angleterre a remboursé 59 millions en or.

Au point de vue des *mouvements d'espèces*, le rapport nous apprend que les virements et les chèques prennent une importance grandissante. La campagne entreprise en vue de développer les moyens perfectionnés de paiement sans numéraire porte ses fruits. Le mouvement général des caisses, recettes et paiement, se répartit comme suit :

Espèces	8.862.900.000
Billets	172.218.700.000
Virements	705.805.900.000
Total	886.887.500.000

La part des règlements opérés sans mouvements d'espèces atteint 79 %. Rappelons qu'elle n'atteignait que 75 % en 1917, 72 % en 1916 et 66 ½ % en 1915.

Le rapport du gouverneur de la Banque de France contient bien d'autres renseignements sur l'activité de notre monnaie divisionnaire dont la situation gés de nous borner et nous n'avons volontairement relevé que les faits les plus intéressants au point de vue monétaire général.



SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSIONS

(en millions de francs)

BANQUE DE FRANCE

	15-22 janv. 20	22 29 janv. 20	29 janv. 5 fév. 20
ACTIF :			
Or — En caisse	3 602	3 602	3.602
Or — A l'étranger	1.978	1.978	1 978
Argent	256	255	254
Avoir à la Trésorerie Etats-Unis	466	466	466
Disponib. et avoir à l'étranger	856	806	759
Portefeuille	1.703	1 886	2.119
Effets prorogés	610	605	602
Avances sur titres	1.522	1 519	1.517
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	25.400	25.300	25.800
Bons Trésor escomptés pour av. d'Etat aux gouvern. étrangers	3.765	3.770	3.755
PASSIF :			
Billets en circulation	37.679	37.582	38.042
Compte courant du Trésor	45	41	42
Comptes courants particuliers	3.004	3.131	3.161

L'ascension des cours de l'argent

Elle se poursuit sans répit. Chaque semaine nous fait atteindre un nouveau record. Nous avons enregistré, dans notre dernière chronique, le cours de 84 ½ d. à Londres. Hier, on a coté 88 ½ d. ! La Chambre de Commerce américaine de Londres, qui vient de consacrer un rapport à la question du métal blanc, constate qu'il y a une immense pénurie d'argent et que la demande du commerce est toujours croissante.

Ne nous lassons pas de répéter, avec l'espoir que nous finirons par être entendus, qu'il faudrait pourtant se décider à envisager la question de la refonte de notre monnaie démissionnaire dont la situation devient, de jour en jour, plus critique. En France on peut toujours se procurer, en collectionnant les pièces de monnaie blanche, de l'argent au prix d'un peu plus de 200 francs le kilogramme, et ce kilogramme d'argent, transformé en lingot, vaut 590 fr. Comment peut-on se flatter d'enrayer la disparition de notre monnaie ?

BANQUE D'ANGLETERRE

	14 janv. 20	21 janv. 20	28 janv. 20
Département d'Émission			
PASSIF :			
Billets créés	2.820	3.540	2.964
ACTIF :			
Dette du gouvernement	278	276	276
Rentes immobilisées	187	187	187
Or monnayé et lingots	2.354	2.419	2.499
Départem. des opér. de Banques			
PASSIF :			
Capital	367	367	367
Réserves	83	84	84
Dépôts publics	471	544	507
— privés	3 215	5 340	3.4 9
ACTIF :			
Fonds d'Etats	1 380	2.224	1.581
Autres fonds	2 139	2.129	2 026
Billets	594	662	738
Or et argent monnayés	24	23	23
Currency Notes :			
Currency Notes en circulation	8.544	8.390	»
Or en rés. pour les Currency Notes	718	718	»
Effets du Trésor en garantie des Currency Notes	8 109	7.944	»

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Devises étrangères	Fonds d'Etat et Bons du Trésor	Escomptes et avances	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés
Banque d'Espagne							
10 janv. 1920	2 970	635	»	1.796	499	3.936	1.082
17 janv. 1920	2 227	637	»	1 776	490	3 930	1.100
24 janv. 1920	2.475	639	»	1.754	499	3.903	1.104
Banque d'Italie							
10 sept 1919	812	75	..	»	1.739	10 653	1 714
20 sept 1919	812	75	..	»	1 681	10 809	1 771
31 oct 1919	812	75	..	»	1.136	12.061	1.820
Banque du Japon							
22 nov. 1919	2 062	»	»	»	1.129	2.809	3 285
29 nov. 1919	2 227	»	»	»	1 342	3 137	3 305
6 déc. 1919	2.224	»	»	»	1.205	2.998	3.345
Banque de Suède							
3 janv. 1920	394	»	147	»	761	1.020	292
13 janv. 1920	394	»	143	»	701	947	287
17 janv. 1920	393	»	146	»	664	917	279
Banque de Hollande							
10 janv. 1920	1.335	15	»	»	999	2.195	199
17 janv. 1920	1.328	15	»	»	974	2 172	196
24 janv. 1920	1.328	16	»	»	992	2.139	243
Banque Nationale Suisse							
7 janv. 1920	521	75	»	»	526	984	165
15 janv. 1920	522	81	»	»	467	933	166
23 janv. 1920	522	82	»	»	438	913	154
Banque Nationale de Belgique							
8 janv. 1920	266	27	60	..	...	4 802	2.305
15 janv. 1920	266	27	58	..	...	4 828	2.364
29 janv. 1920	266	28	59	50	547	4.903	2.305
Banque de Réserve Fédérale							
5 janv. 1920	3.706	»	»	»	»	14 930	9.339
12 janv. 1920	2.642	»	»	»	»	14.662	8.657
19 janv. 1920	3.979	»	»	»	»	14.378	9.177

CHRONIQUE DES CHANGES

La hausse des devises étrangères continue de plus belle, et le marché s'affole. La poussée des cours est plus désordonnée encore qu'elle ne le fut pendant la première décade de décembre, qui nous fit connaître le cours de 45 francs pour la livre sterling. Nous avons largement dépassé ce prix, ainsi que celui de 47,20 auquel nous nous étions arrêtés la semaine dernière.

La *livre sterling* a coté hier 48.70 ; le *dollar*, 14.74 ; la *peseta* 2.54.25 ; le *franc suisse* 2.49. Le *florin hollandais* accentue encore sa hausse, qui fut pourtant particulièrement sensible et s'inscrit à 5.36. En revanche, le *mark* maintient la fermeté relative dont il avait déjà fait preuve la semaine dernière. Il vaut 15 centimes à *Paris*, après avoir, il est vrai, valu jusqu'à 17 ½ le 29 janvier, et il vaut 6.125 à *Genève*.

Le *change anglais* est aussi très violemment malmené. La *livre sterling* voit sa valeur s'abaisser d'une manière tout à fait redoutable par rapport au *dollar* et à quelques autres devises comme le *franc suisse*, la *peseta* et le *florin*. Hier, la livre sterling ne valait que $ 3.24 et l'on voit arriver le moment où elle vaudra à peine 3 *dollars*, alors que le pair est de $ 4.86.

Cette situation engendre dans les milieux financiers britanniques une très profonde émotion. On s'était flatté, il y a quelques semaines, que les cours les plus bas de la livre sterling avaient été atteints et l'on voit qu'il est très loin d'en être ainsi. On s'est demandé à quelle cause pouvait être attribuée cette nouvelle chûte, alors que la situation économique générale de la Grande-Bretagne ne paraît pas la justifier, et l'on pense aujourd'hui que cette cause doit être vue dans la politique que suit en ce moment le *Federal Reserve Board* américain. Cet organisme directeur du système bancaire des Etats-Unis a inauguré, en effet, depuis quelque temps une politique de déflation qui l'a amené notamment à relever sérieusement le taux de l'escompte des *Federal Reserve Banks*. Or, cette politique de renchérissement de l'argent paraît avoir eu pour effet de provoquer la vente d'une certaine quantité de papier étranger que les banques américaines avaient en portefeuille et qu'elles jettent sur le marché en vue de se procurer des disponibilités. De même, ces banques sont poussées à retirer les balances qu'elles ont à l'étranger pour faire rentrer en Amérique un argent qu'elles peuvent désormais y employer plus avantageusement.

Ces considérations semblent comporter une grande part de vérité, et elles mettent en lumière la nécessité qu'il y a, non seulement d'être très prudent dans la politique de déflation et de diminution des crédits de banque, mais encore l'intérêt qu'il y aurait à ne pas agir isolément, dans chaque pays, mais bien d'une manière internationale concertée.

Si l'action du *Federal Reserve Board* a eu vraiment la répercussion actuelle sur les changes européens, cela n'est pas seulement fâcheux et désastreux pour l'Europe. Cela l'est aussi, d'une manière sensible, pour les Etats-Unis : Le marché américain commence à en éprouver le contre-coup. Les dépêches de New-York nous apprennent que le marché est mauvais là-bas, et que la tension des changes inquiète beaucoup le monde des affaires. L'Amérique sent que le pont monétaire qui la relie aux marchés d'Europe menace de s'effondrer et ses exportations sont énormément gênées.

Dans de telles conjonctures, la déclaration sensationnelle de M. Glass, que nous reproduisons, et que nous apprécions d'autre part, constitue vraiment une énorme maladresse. Quant à nous, nous ne la prenons pas au tragique et nous estimons qu'elle est de nature à opérer un rapprochement très utile, et qui peut être très fructueux, des nations européennes, au point de vue de la politique financière et économique. Nous espérons que la crise aiguë actuelle va nous acheminer très rapidement vers une entente qui ne nous donnera certes pas une solution magique — nous ne poursuivons aucune utopie — mais qui nous fera prendre des mesures très efficaces pour nous aider mutuellement à atteindre l'heure de la restauration complète.

Le Chancelier de l'Echiquier a réuni hier une conférence financière qui semble devoir aboutir à bref délai à la convocation d'une conférence internationale. Nous le souhaitons vivement, même si cette conférence doit être purement européenne; et même si elle ne doit aboutir d'abord qu'à l'union et à la collaboration des nations de l'Entente. Nous n'avons eu aucune nouvelle très précise des résolutions qui ont pu être prises à la conférence financière de Londres. Le communiqué officiel qu'en ont donné les journaux est peu explicite. Mais l'opinion courante, dans la Cité, est que la convocation de la Conférence internationale en résultera. Attendons.

LÉON POLIER.



LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Étranger

Cours à Paris du (papier court)

	Pair	7 janvier 1920	14 janvier 1920	21 janvier 1920	28 janvier 1920	4 février 1920
Londres	25 22 ½	41 62	42 05 1/2	43 47	47 20 1/2	48 70
New-York	518 25	1098 ..	1124 1/2	1191 1/2	1349 1/2	1474 ..
Madrid	100 ..	218 3/4	214 ...	222 ./	247 ..	254 ...
Berlin	133 50	22 ./.	21 ./.	18 1/2	15 1/4	15 ...
Amsterdam	208 30	411 ./.	422 ..	451 ./.	520 ...	536 ..
Rome	100 ..	82 ./.	83 ./	.. ./.	85 1/4	79 1/4
Vienne	105 ..	. ./.	5 1/2	.. ..	. ...	. ...
Bruxelles	100 ..	100 1/4	100 1/4	99 1/2	95 1/2	100 1/2
Copenhague	139 ...	202 ..	203 ..	206 ..	215 ...	223 ...
Stockholm	139 ..	231 ..	237 ..	245 .	271 ..	271 3/4
Christiania	139 ..	221 1/4	... .	224 ..	241 ./.	253 1/2
Genève	100 ..	194 ./.	200 ../.	213 1/4	259 ./.	249 ...

Cours à Londres du

	Pair	7 janvier 1920	14 janvier 1920	21 janvier 1920	28 janvier 1920	4 février 1920
Paris	25 12 ½	41 525	42 06	43 475	46 975	48 625
New-York	48 66	19 82	3 74	3 6250	3 5362	3 2425
Berlin	20 43	187 25	200 1/2	235 ..	297 50	326 ..
Amsterdam	12 107	10 11	9 93	9 75	8 985	8 675
Madrid	25 22 ½	19 82	19 60 1/2	19 475	19 075	19 20
Bruxelles	25 22 ½	41 55	41 84 1/2	44 05	49 15	48 15
Rome	25 22 ½	50 575	50 25	51 775	54 45	60 475
Suisse	25 22 ½	21 325	21 01	20 275	19 45	19 525
Stockholm	18 159	17 840	17 89 1/2	17 75	17 90	18 175
Christiania	18 159	.. ..	.. ..	.. ...	.. ..	
Copenhague	18 159	.. ...	.. ..	.. ...	.. ..	

Cours à Genève du

	Pair	7 janvier 1920	14 janvier 1920	21 janvier 1920	28 janvier 1920	4 février 1920
Paris	100	51 975	49 925	46 95	42 525	40 575
Londres	25 22 ½	21 34	20 96	20 32	19 54	19 785
Berlin	123 47	11 40	10 30	8 625	5 65	6 125
Vienne	105 ..	2 90	2 30	1 90	2 26	1 72
Pétrograd	... ..	7 .	7	8 ..	8 ..	7 50
New-York	518 25	5 651	5 5912	5 53	5 44	5 85125
Rome	100 ..	42 325	41 50	39 55	36 45	36 40

Cours à Bruxelles du

	Pair	7 janvier 1920	13 janvier 1920	21 janvier 1920	28 janvier 1920	4 février 1920
Amsterdam	208 30	411 ..	417 50	450 ..	529 ..	535 ..
Londres	25 22 ½	41 325	42 ..	43 95	48 90	47 90
Paris	100 ..	100 ..	99 75	100 50	104 ..	99 37
Madrid	100 ..	207 50	210 ..	224 ..	250 ..	250 ..
Genève	100 ..	193 25	195 50	215 ..	245 ..	250 ..
New-York	518 25	10 875	11 15	12 ..	14 10	14 60

Cours à Berlin du

	Pair	6 janvier 1920	14 janvier 1920	21 janvier 1920	27 janvier 1920	4 février 1920
Hollande	169 70	... ..	... ..	... ..	.... ..	
Espagne	80 ..	934 50	1009 50	... ..	1848 50	... ..
Suisse	80 ..	874 50	959 50	1139 50	1798 50	1668 60

Cours à Amsterdam du

	Pair	7 janvier 1920	14 janvier 1920	20 janvier 1919	27 janvier 1920	4 février 1920
Paris	48 18	24 4750	23 90	22 85	19 35	18 35
Londres	11 783/4	10 08	10 0175	9 855	9 07	8 8975
Berlin	59 37	5 35	5 025	4 275	9 35	2 8250

Cours à New-York du

	Pair	7 janvier 1920	14 janvier 1920	21 janvier 1920	28 janvier 1920	4 février 1920
Paris	5 182	11 07 ..	11 25	12 03	13 32	15 04
Londres (Câble)	4 866	3 7675	3 7375	3 6150	3 5175	3 20

LA BOURSE ET LES VALEURS

Ni la liquidation de fin de mois, marquée cependant de certains côtés par une tension très nette des reports, ni les commentaires plus ou moins appropriés que soulève la baisse persistante de notre franc par rapport aux devises etrangères n'ont entamé l'optimisme intégral de la clientèle actuelle du temple des valeurs.

Il est vrai qu'en moindre part, nous assistons à Paris au même phénomène qui s'est produit sur tous les marchés financiers où la valeur de la devise nationale s'est trouvée discutée ; dans la crainte de conserver des francs, en période glissante du change, le public de capitalistes achète, sans barguigner, tous les titres qui lui sont signalés, même ceux qui n'ont d'autres chances de plus-value que celle résidant dans la cotation sur une bourse étrangère et dépendant, de ce fait, de la tenue du change.

Dans la fièvre actuelle, on en est venu à vouloir délaisser tous les titres à revenu fixe ou remboursables en francs et seul le succès de la récente émission foncière est venu apporter un léger témoignage qu'il demeurait en notre pays une clientèle pour l'obligation ; il est vrai qu'il s'agissait en l'occasion de titres à lots.

La conséquence la plus dangereuse de cette période, où la valeur du franc se discute, est qu'avec la nervosité et le peu de raisonnement du monde des affaires boursières, les commentaires les plus étourdiment exagérés circulent et qu'aux multiples raisons de baisse de notre devise nationale, risque de venir s'ajouter la plus grave de toutes, la perte de confiance dans le billet de Banque.

Il serait donc temps que des paroles autorisées fussent dites, envisageant le problème au point de vue purement national, et qu'on cessât d'enregistrer des pronostics fixant le prix prochain de la livre sterling de quelque dix francs au-dessus du niveau actuel, et à l'avenant celui du dollar ou autres devises chères.

La livre sterling n'est pas un titre mobilier qu'il faille se réjouir de voir monter journellement et dont on puisse annoncer les progrès avec des éclats de voix joyeux qui feraient croire qu'un peu de spéculation accompagne ces mouvements ; le désir de sauvegarder la bonne renommée de notre Bourse des valeurs devrait causer un peu plus de retenue au moment où se discute âprement à l'étranger la valeur de notre crédit public. Il serait bon de se rappeler que nous sommes tous solidaires de la fortune nationale.



CARNET DE LA SEMAINE

Au lieu des allègements envisagés pour la liquidation de fin de mois, ce règlement a déterminé une recrudescence des demandes de la spéculation. La facilité avec laquelle s'est effectuée la prorogation des engagements, venant après une brillante campagne de hausse, a fourni un nouveau stimulant aux acheteurs déjà bien disposés par les résultats obtenus. Le résultat final se traduit par une nouvelle et vigoureuse poussée des cotes qui a donné au marché une allure remarquable.

En Coulisse, notamment, toutes les valeurs contrôlées par Londres ont trouvé dans la hausse ininterrompue de la livre sterling un élément d'activité et de fermeté sans cesse accentué. Ainsi les **Mines d'or**, dont nous signalions précédemment le réveil, ont réalisé de nouveaux progrès simultanément à l'avance du prix de l'or qui est presque à 118 shillings l'once. Si la livre sterling poursuit sa dépréciation à New-York, on envisage la possibilité de voir l'or atteindre le cours de 140 shillings ! Mais rien qu'avec la prime actuelle on peut constater la profonde amélioration qui en résulte pour les exploitations aurifères dont les bénéfices se trouvent accrus dans des conditions considérables.

L'activité de ce compartiment n'a nullement nui aux **Pétrolifères** qui marquent de leur côté une hausse extrêmement importante. Tandis que la **Royal Dutch** s'établissait aux plus hauts niveaux jamais atteints, la **Shell** enregistrait une vive avance et la **Mexican Eagle** doublant les étapes retrouvait tout son entrain des semaines passées. Les informations concernant ces entreprises sont toujours d'un caractère exceptionnellement brillant et, de plus, la hausse constante des prix de vente du pétrole, justifie sans cesse la plus-value des actions des sociétés productrices.

Parmi les valeurs diamantifères tout l'intérêt s'est concentré sur la **De Beers** qui, sans un instant de répit, a franchi et dépassé les cours de 1.500, puis de 1.600 francs. Ses partisans envisagent le cours de 2.000 dans un avenir prochain, basant cette appréciation sur la situation exceptionnelle de la Compagnie et la condition extraordinaire du marché des diamants.

Les **Caoutchoucs** ont confirmé nos appréciations et se présentent en plus-value importante, ceci tout aussi bien pour la **Malacca**, que la **Kuala**, la **Financière** et sa filiale la **Padang**. A Londres, le prix de la matière s'approche de 2 shillings 10 d. et l'on s'attend d'ici peu à voir le cours de 3 shil. être largement dépassé. Ceci explique, naturellement, la faveur du marché pour ces titres.

Signalons encore, avant d'en terminer avec la Coulisse, la hausse de la **Colombia**, de **Lille-Bonnières** dont les actions ordinaires et de priorité ont respectivement gagné en une séance 990 fr. et 702 fr. ; puis **Bastos** avec une avance de 410 fr. le même jour, d'ailleurs, en partie reperdue ensuite, et, enfin, 300 fr. d'avance sur les mines d'**Albi**.

Au **Parquet**, nombreux et importants ont été aussi les progrès réalisés. Le **Rio** secouant sa léthargie habituelle sous l'action de la hausse de la livre et du cuivre, gagne finalement plus de 200 fr. pour la semaine, l'on s'attend à de nouveaux progrès. La **Raffinerie Say** reste toujours très en faveur, le **Crédit Foncier Colonial** procède par bonds de 100 ou 200 fr., **Gafsa** enregistre une grosse plus-value entraînant dans son sillage toutes les valeurs d'engrais. **Penarroya** se place en vedette et, enfin, les **Nitrates Railways** poursuivent leur hausse d'une façon aussi régulière que méthodique. La **Central Mining** est stimulée par les valeurs aurifères, la **Suez** par la plus-value continuelle de ses recettes.

Les grandes banques ont participé aux bonnes dispositions générales. Signalons aussi la hausse de la **Banque de Paris**, de l'**Union Parisienne** et du **Crédit Mobilier**, pendant que parmi les banques étrangères, la **Banque Ottomane** de plus en plus recherchée s'approche du cours de 800.

En dernier lieu, l'orientation du marché demeure en faveur de nouveaux progrès, les achats sont de plus en plus actifs et le mouvement de hausse puise une force particulière dans le fait que le portefeuille participe libéralement aux demandes de la spéculation. C'est dire que l'on envisage la continuation de cette marche en avant, en dépit des réalisations qui peuvent survenir de temps à autre.

AUTOUR DES CORBEILLES

MARCHE OFFICIEL

Rentes Françaises et Obligations

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 28/1	S 31/1	M 4/2
Rente 3 0/0	83 ..	61 60	59 55	59 75	58 65	58 75
— 3 0/0 amortissable	88 ..	66 ..	70 65	72 35	71 85	71 35
— 3 1/2 0/0 amortis.	91 ..	72 20	.. ..	.. ..	91 15	.. ..
— 5 0/0 1917	.. ..	89 75	88 30	88 70	88 75	87 55
— 4 0/0 1917	.. ..	72 35	71 10	71 40	71 45	71 50
— 4 0/0 1918	.. ..	72 10	71 80	71 10	71 10	71 15
Crédit Nation., Obl. 5% 1919	... ..	... ..	495 ..	498 50	499 ..	498 50
— Foncier — 1920	... ..	... ..	... ..	... ..	515 ..	518 50
Ville de Paris, Obl. 5% 1919	... ..	... ..	... ..	487 ..	... ..	... ..

Le marché de nos rentes a été peu actif cette semaine et la plupart des transactions ont eu lieu sur le 3 %, qui termine, d'ailleurs, avec un franc de baisse. Le **4 0/0 1917** et **1918** se maintient aux alentours de ses cours précédents, le **5 0/0** perd également un franc.

Les obligations **5 0/0** du **Crédit National** ont été assez activement traitées sans regagner le cours rond de 500, déjà obtenu la semaine passée.

Actions des Institutions de Crédit

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 28/1	S 31/1	M 4/2
Banque de France	4580	5120	5175	5500	5490	5560
— d'Algerie	2811	3300	3620	....	3715	3798
— de Paris	1420	1350	1345	1412	1418	1480
— Transatlantique	266 ..	282 ..	310 ..	... ..	311 ..	... ..
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	....	1535	....
Comptoir d'Escompte	1025	862 ..	980 ..	990 ..	989 ..	995 ..
Crédit Foncier Algéric 500 fr.	625 ..	527 ..	688 ..	... ..	620 ..	652 ..
— Foncier de France	876 ..	797 ..	835 ..	840 ..	830 ..	815 ..
— Français	332 ..	350 ..	350 ..	350 ..	350 ..	352 ..
— Industriel libérée	724 ..	705 ..	742 ..	.. ..	725 ..	... ..
Société Marseillaise	699 ..	734 ..	744 ..	718 ..	... ..	719 ..
Crédit Lyonnais	1572	1292	1430	1436	1433	1520
— Mobilier français	502 ..	495 ..	497 50	... ..	... ..	... ..
Foncière Lyonnaise	382 ..	335 ..	550 ..	... ..	... ..	... ..
Société Générale	761 ..	645 ..	692 ..	703 ..	700 ..	705 ..
Banque Française	267 ..	281 ..	283 ..	284 ..	286 ..	... ..
— Nat. de Crédit	620 ..	755 ..	869 ..	873 ..	873 ..	875 ..
— Privée	370 ..	425 ..	459 ..	471 ..	472 ..	475 ..
— de l'Union Paris	810 ..	864 ..	1135	1185	1188	1234
Rente Foncière	548 ..	464 ..	935 ..	1100	1120	1215
Immeubles de France	... ..	... ..	296 ..	325 ..	325 ..	320 ..
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200 ..	2200	2215	....
Banque d'Athenes	46 ..	105 ..	135 ..	149 .	150 ..	160 ..
Land Bank of Egypte	157 ..	371 ..	243 ..	290 ..	295 ..	301 ..
Banque Espagnole de Crédit	256 ..	340 ..	720 ..	855 ..	865 ..	... ..
Banque Nat. du Mexique	500 ..	434 ..	418 ..	... ..	514 ..	555 ..
Banque Impériale Ottomane	590 ..	460 ..	610 ..	700 ..	730 ..	756 ..
Crédit Foncier Egyptien	730 ..	782 ..	944 ..	1100	1064	1110

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France a accusé cette semaine une diminution de 100 millions des avances faites à l'Etat, et de 97 millions de la circulation fiduciaire. L'action **Banque de France** est très ferme, soutenue par les déclarations favorables du Conseil à la dernière assemblée générale.

La **Banque de l'Algérie** est bien tenue. Son dernier rapport permet d'espérer une prochaine augmentation du dividende.

Par un décret du 29 janvier, le chiffre des émissions de billets de la Banque de l'Algérie fixé provisoirement à 1 milliard 200 millions, est élevé à 1 milliard 300 millions de francs. La **Banque de l'Indo-Chine** varie peu, la souscription des 48.000 actions nouvelles qui portera le capital de 48 à 72 millions sera effectuée du 2 au 18 février.

Le groupe de nos grandes banques a été plus calme cette semaine, et nous avons eu à enregistrer pour certaines quelques réalisations. Par contre, la **Banque de l'Union Parisienne** enregistre une hausse importante, en attendant l'assemblée extraordinaire du 10 février. Le **Crédit Foncier de France** a perdu un peu de son avance obtenue au moment de l'émission de l'Emprunt communal. Les titres des **Sociétés Immobilières** sont calmes. Le **Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie** est soutenu. On espère une augmentation de dividende pour l'exercice 1919. La **Banque des Pays du Nord** poursuit son mouvement en avant sur l'annonce de son augmentation de capital de 30 à 50 millions. La **Banque Transatlantique** qui vient de prêter son concours à l'augmentation de capital de la **Compagnie Transatlantique** est sans changement. La **Banque Nationale de Crédit**, la **Banque Privée**, la **Banque Française** se sont inscrites aux alentours de leurs cours précédents.

Aux banques étrangères, la **Banque de Bruxelles** vient de conclure un accord avec la **Banca Italiana di Sconto**, par lequel cet établissement devient le correspondant attiré de la Banca Italiana di Sconto pour la Belgique. La **Banque Espagnole de Crédit** s'est vivement avancée, stimulée par la création de sa filiale la **Banque Française Espagnole**. La **Banque d'Athènes** est sans changement.

La **Banque Ottomane** gagne cinquante points. La fermeté continue à régner dans le groupe des banques égyptiennes. Le groupe mexicain se ranime et enregistre quelques plus-values.

Chemins de Fer

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 28/1	S 31/1	M 4/2
Est	306 ..	900 ..	720 ..	675 ..	675 ..	605 ..
Lyon	1230	915 ..	750 ..	703 ..	705 ..	700 ..
Midi	1102	882 ..	850 ..	775 ..	784 ..	780 ..
Nord	1688	1294 ..	1027 ..	952 ..	952 ..	... ..
Orléans	1302	1090	940 ..	... ..	920 ..	... ..
Ouest	873 ..	710 ..	695 ..	... ..	680 ..	676 ..
Orléans 3 0/0 nouv	417 ..	338 ..	326 50	302 ..	309 ..	307 ..
Etat 4 0/0	498 ..	401 ..	357 ..	355 50	361 ..	360 ..
Est 3 0/0 nouv	417 ..	344 ..	308 ..	... ..	305 ..	305 ..
Midi 3 0/0 nouv	417 ..	349 ..	312 ..	311 ..	318 ..	316 ..
Nord 3 0/0 nouv	425 ..	333 ..	321 ..	309 ..	312 ..	313 ..
Lyon fusion nouv	407 ..	326 ..	308 ..	352 ..	304 ..	307 ..
Ouest 3 0/0 nouv.	419 ..	346 ..	310 ..	304 50	308 ..	310 ..
Atchinson	508 ..	565 ..	880 ..	1090 ..	... ..	1185 ..
Congo (Grands Lacs)	261 ..	286 ..	273 ..	264 ..	262 ..	... ..
Nitrate Railways	362 ..	315 ..	365 ..	449 ..	465 ..	475 ..
Nord de l'Espagne	430 ..	390 ..	505 ..	719 ..	693 ..	... ..
Saragosse	432 ..	392 ..	515 ..	705 ..	693 ..	750 ..
Belges réunis priv	417 ..	337 ..	372 ..	... ..	330 ..	329 ..

Le marché des actions de nos grandes compagnies est toujours languissant ; mais nos obligations se sont légèrement améliorées. Le **Nord** se maintient, cependant, un peu mieux, tandis que l'**Est** et **Lyon** continuent à subir des réalisations.

Aux **Chemins étrangers**, il faut signaler encore la bonne tenue des espagnols, auxquels la tension continue de la peseta et l'annonce de nouvelles majorations prochaines des tarifs donnent des éléments de fermeté.

L'action **Nitrate Railways** suit le mouvement de hausse déjà indiqué la semaine passée.

Les recettes de la première quinzaine de janvier se sont élevées à £ 54.041 contre £ 33.475 pendant la quinzaine précédente. L'accroissement des envois de nitrate, favorise le trafic de la Compagnie, dont les convois transportent le tiers de la production chilienne.

Actions de Transports en commun

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 28/1	S 31/1	M 4/2
Métropolitain	498 ..	476 ..	383 ..	... ..	371 ..	370 ..
Nord-Sud	130 ..	169 ..	141 ..	138 ..	138 ..	138 ..
Omnibus	... ..	... ..	602 ..	... ..	174 ..	425 ..
Tramways de Bordeaux	233 ..	167 ..	172 ..	... ..	174 ..	... ..
— Est-Paris. ord.	62 ..	47 ..	43 ..	64 ..	67 ..	... ..
— (Cie franc.)	489 ..	370 ..	... ..	... ..	89 ..	... ..
— Paris et Dép. Seine	150 ..	210 ..	145 ..	148 50	150 ..	150 ..
Voitures à Paris	183 ..	427 ..	670 ..	693 ..	675 ..	671 ..

Les affaires de transports parisiens ont été assez bien tenues, durant cette période, et l'on espère bientôt qu'un accord entre les Compagnies et les Pouvoirs publics donnera à celles-ci un nouveau regain d'activité.

L'**Est-Parisien** s'inscrit avec quelques points de hausse, ainsi que la **Compagnie de la Seine**.

Les **Voitures à Paris** se tassent en attendant une nouvelle augmentation des tarifs.

Rien à signaler sur le **Métropolitain**, le **Nord-Sud** et les **Omnibus**.

Fonds publics étrangers

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 28/1	S 31/1	M 4/2
Argentin 5 0/0 1909	503 ..	486 ..	670 ..	835 ..	920 ..	850 ..
Brésil 5 0/0 1889	72 ..	62 75	79 50	85 ..	86 ..	89 25
Congo (Lots)	71 ..	92 ..	93 ..	88 ..	89 75	88 75
Egypte unifiée	100 ..	92 05	119 ..	152 50	145 ..	145 50
Espagne (Extérieure)	92 ..	95 55	173 ..	... ..	200 ..	211 ..
Hellénique 5 0/0 1914	90 ..	78 ..	100 ..	107 ..	111 ..	118 ..
Italie 3 1/2 0/0	95 ..	67 75	63 50	66 ..	68 ..	68 ..
Japon 4 1/2 1905	85 ..	83 ..	132 ..	... ..	140 ..	148 50
Maroc 5 0/0 1904	515 ..	460 ..	480 ..	... ..	494 75	472 ..
Mexique 4 0/0 1910	71 ..	57 ..	57 ..	... ..	... ..	... ..
Minas-Geraes 5 0/0 1907	461 ..	372 ..	398 ..	... ..	395 ..	381 ..
Norvège 3 1/2 0/0 1904	85 ..	71 75	.. ..	.. ..	90 ..	... ..
Portugais 3 0/0 1re série	64 ..	56 15	.. ..	.. ..	66 ..	68 ..
— Tabacs 4 1/2	505 ..	485 .	584 ..	646 ..	680 ..	660 .
Russe 3 0/0 1891	73 ..	38 50	29 ..	29 50	30 50	30 50
— 4 1/2 1904-1909	99 ..	48 75	34 50	39 50	38 80	... ..
— 5 0/0 1906	102 ..	57 50	46 ..	50 50	51 ..	.. ..
— 4 0/0 Cons. 1re, 2e s.	88 ..	44 ..	34 50	37 50	38 05	39 ..
Serbe 4 0/0 1895	78 ..	61 ..	55 ..	50 ..	50 ..	... ..
— 5 0/0 1914	86 ..	69 70	60 ..	60 ..	60 ..	.. ..
Turc unifié	81 ..	70 ..	68 25	64 50	66 75	65 05

Le marché de **Fonds d'Etats** a été dominé durant cette période, plus encore que d'habitude par le marché des changes ; suivant la hausse ou la baisse des devises étrangères nous avons le recul ou le progrès des fonds d'Etats et ce mouvement a pu être particulièrement suivi sur l'**Extérieure Espagnole** guidée uniquement par la peseta.

Les **Argentins** continuent leur progrès, les **Brésiliens** sont fermes, les **Egyptiens** perdent un peu de leur avance. L'**Extérieure Espagnole** est ferme, soutenue par le change. **Le 3 1/2 0/0 Italien** varie peu. Les **Japonais** sont bien tenus. Les **Portugais** sont irréguliers. Les **Russes** se retrouvent près de leurs cours antérieurs. On annonce la prochaine introduction au marché à terme de la **4 1/2 Russes Réunis**.

Peu de transactions dans le groupe des **Fonds Autrichiens et hongrois**. Le **Turc Unifié** est sans changement.

Docks, Eaux, Gaz, Electricité

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 28/1	S 31/1	M 4/2
Docks de Marseille	... ..	... ..	426 ..	... ..	438 ..	432 ..
Compagnie Générale des Eaux	2130	1553	1155	1195	1184	1195
Gaz pr la France et l'Etr...	711 ..	500 ..	395 ..	... ..	380 ..	... ..
Electro Métall. de Dives	430 ..	950 ..	988 ..	... ..	990 ..	... ..
Electricité et Gaz du Nord.	346 ..	275 ..	360 ..	369 ..	382 ..	390 ..
Thomson-Houston	673 ..	759 ..	880 ..	900 ..	920 ..	912 ..
Ouest-Lumière	138 ..	109 ..	88 ..	86 ..	86 ..	... ..
Electricité de Paris	604 ..	575 ..	510 ..	... ..	487 ..	460 ..
Téléphones	268 ..	585 ..	705 ..	710 ..	710 ..	701 ..
Eaux pour l'Etranger	275 ..	230 ..	... ..	132 ..	145 ..	165 ..
— Minér. et Bains de mer.	66 ..	79 ..	93 ..	95 ..	93 ..	98 ..
Electr. d'Indo-Chine	1005	....	....	915 ..	980 ..	1075
Câbles Télégraphiques	149 ..	447 ..	614 ..	610 ..	618 ..	605 ..
Eclairage et Force Electr.	997 ..	770 ..	730 ..	... ..	735 ..	... ..
Electricité de la Loire	370 ..	340 ..	... ..	294 ..	294 ..	... ..
Energie Industrielle	90 ..	166 ..	153 ..	... ..	159 ..	153 ..
Est-Lumière	150 ..	113 ..	86 ..	85 ..	87 ..	... ..
Gaz de Paris	276 ..	203 ..	... ..	... ..	172 ..	... ..
Railways et Electricité	728 ..	496 ..	505 ..	530 ..	540 ..	550 ..

A l'exception des **Docks et Entrepôts du Havre**, les valeurs de docks manquent encore d'activité cette semaine. Les titres des **Sociétés Gazières** ont montré moins de faiblesse. Le groupe des **Eaux** est calme et n'offre pas de variations importantes.

Parmi les affaires d'électricité, dont le marché est également assez morne, l'**Union d'Electricité** vient de recevoir l'autorisation de son assemblée générale d'augmenter son capital de 60.200.000 à 129 millions par l'émission au pair de 240.800 actions de 250 francs. Les porteurs actuels de la **Compagnie Générale de Distribution d'Energie Electrique** auront un droit de préférence à raison d'une action nouvelle pour une ancienne. Le **Triphasé** vient de céder à l'**Union d'Electricité** la centrale d'Asnières.

A signaler l'avance de l'**Electricité et Gaz du Nord**, stimulée par l'annonce de sa prochaine cotation à terme.

Canaux et Transports

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 28/1	S 31/1	M 4/2
Messageries Maritimes	79 ..	321 ..	682 ..	671 ..	661 ..	697 ..
Transatlantique ord.	113 ..	384 ..	572 ..	561 ..	575 ..	595 ..
Suez	4865	5400	6450	6790	6990	7300
Chargeurs réunis	550 ..	1574	....	1926	1900	1900
Panama Obl. Bons à lots...	113 ..	171 ..	... ..	195 50	128 25	190 ..

Les affaires de navigation sont bien disposées. Les **Messageries Maritimes** s'avancent vers 700 fr.

La **Compagnie Transatlantique** est également encore en hausse. **Suez** subit une brillante avance. Les **Chargeurs Réunis** se tassent un peu.

Mines, Métallurgie

L'activité ayant continué à dominer sur le marché des métaux à Londres, nous voyons certaines valeurs de cuivre reprendre quelque fermeté. Le **Rio-Tinto** franchit assez vivement les cours de hausse déjà obtenus et termine avec 200 fr. de bénéfices. Nous trouvons un mouvement semblable, mais bien moins accentué sur le **Boléo** et **Cuivres et Pyrites**.

Le plomb reste ferme aux environs de ses plus hauts cours. **Pennaroya** très ferme, vient de se faire céder par **Malfidano** l'ancienne usine de Noyelles-Godault. **Aguilas** est bien tenue.

Aux mines de zinc, **Malfidano** à la suite de l'accord mentionné plus haut, subit une assez forte poussée qui la fait gagner à 665 une centaine de points.

Nos valeurs de charbonnages sont en hausse. **Carvin**, **Courrières**, **Dourges** enregistrent d'importantes plus-values. **Le groupe polonais** est plus ferme.

Au marché de nos **valeurs métallurgiques** quelques réalisations ont pesé sur les cours.

Le **Creusot** après un mouvement de recul, regagne un peu de son avance. Nous avons déjà dit ici, qu'étendant son influence en Pologne, cette Société va participer à l'augmentation de capital de la Huta-Bankowa. **Châtillon-Commentry**, en attendant le doublement de son capital, est mieux à 4.260 francs. Les **Aciéries de Longwy** sont plus fermes au cours des dernières séances. L'émission des 30.000 actions nouvelles qui porteront le capital de 30 à 45 millions, se fera entre le 5 et le 29 février. On parle d'une augmentation de capital pour les **Aciéries de France.**

Le groupe des constructions navales est calme.

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 28/1	S 31/1	M 4/2
Association Minière	152 ..	242 ..	349 ..	380 ..	415 ..	415 ..
Aguilas	626 ..	93 ..	148 ..	148 ..	165 ..	154 50
Boléo	718 ..	783 ..	845 ..	871 ..	860 ..	910 ..
Cuivre et Pyrites	022 ..	315 ..	318 ..	340 ..	334 50	344 ..
Malfidano, jouiss.	402 ..	385 ..	490 ..	628 ..	645 ..	665 ..
Métaux	....	....	1160	1195	1195	....
Penarroya	1380	1275	1420	1555	1680	1705
Sels Gemmes	314 ..	206 ..	218 ..	215 ..	230 ..	... ..
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1390	1505	....
Aciéries de France	659 ..	929 ..	853 ..	1110	1110	985 ..
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	1850	1840	1885
Atel. et Chant de Bretagne	133 ..	212 ..	174 ..	170 ..	170 ..	180 ..
— — de la Loire	1680	2085	2495	2055	2100	2150
Chant. et Atel. de St-Nazaire.	1190	1920	1720	1715	1720	1728
Construct de Levallois	130 ..	155 ..	139 ..	... ..	143 ..	... ..
— de Locomotives..	... ..	750 ..	735 ..	... ..	... ..	... ..
— Mécaniques	... ..	... ..	308 ..	325 ..	327 ..	311 ..
Dyle et Bacalan, ord	260 ..	582 ..	450 ..	465 ..	500 ..	570 ..
Fives-Lille	938	1220	2710	2795	2770	2850
Forges et Aciér. Nord et Est	387	320 ..	....	2220	2248	....
Longueville (Forges)	275 ..	320 ..	340 ..	350 ..	350 ..	361 ..
Creusot	1912	2460	3380	3230	3298	....
Ariège	482 ..	660 ..	559 ..	... ..	588 ..	680 ..
Tréfil. et Laminoir du Havre..	233 ..	220 ..	217 ..	228 ..	246 ..	241 ..
Usine de Basse-Loire	270 ..	306 ..	280 ..	290 ..	290 ..	... ..
Carvin	770 ..	580 ..	655 ..	650 ..	660 ..	... ..
Courrières	2800	2100	2011	1865	1895	1900
Dourges	433 ..	359 ..	536 ..	5 3 ..	530 ..	525 ..
Lens	1340	1032	1200	1185	1189	1210
Marles 30 0/0,	214	322 ..	375 ..	385 ..	... ..	386 ..
Bor, ord	1615	890 ..	1200	....	1600	....
Laurium	402 ..	371 ..	460 ..	465 ..	475 ..	480 ..
Mokta et Hadid	2202	2700	3300	....	3400	3505
Nickel	1119	1431	1355	1430	1430	1480
Rio Tinto. ord	1730	1742	1845	2035	2110	2235
Sosnowice	1320	930 ..	1075	....	1121	1145
Central Mining	215 ..	205 ..	475 ..	523 ..	636 ..	570 ..
Lautaro Nitrate	257 ..	297 ..	400 ..	627 ..	635 ..	670 ..
Naphte Russe	460 ..	280 ..	426 ..	445 ..	450 ..	... ..

Valeurs Industrielles & Diverses

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 28/1	S 31/1	M 4/2
Agence Havas	1252	980 ..	1020	... ..	1450	....
Air liquide	263 ..	391 ..	386 ..	585 ..	572 ..	575 ..
Bergougnan	1372	1565	2500	4280	2520	2760
Cirages français	979 ..	1012	1340	1325	1305	1325
Compteurs à Gaz, nouv.	1044	915 ..	652 ..	635 ..	... ..	337 ..
Galeries Lafayette	464 ..	163 ..	170 ..	176 ..	180 ..	180 ..
Magasins Modernes	206 ..	283 ..	406 ..	405 ..	418 ..	459 ..
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	1990	2050	2020
Oriental Carpet	227 ..	248 ..	370 ..	427 ..	415 ..	421 ..
Paris-France	1187	1318	2025	....	2275	....
Pathé (Etablissements)	161 ..	162 ..	171 ..	... ..	177 ..	177 ..
Raffinerie Say, ord.	358 ..	485 ..	910 ..	1080	1170	... ..
Sucr. et Raff. d'Egypte, ord.	38 ..	425 ..	705 ..	835 ..	840 ..	831 ..
Tabacs Ottomans	418 ..	460 ..	556 ..	589 ..	618 ..	612 ..
Orosdi Back	205 ..	286 ..	296 ..	364 ..	372 ..	... ..

MARCHÉ EN BANQUE

Fonds d'États, Provinces

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 28/1	S 31/1	M 4/2
Argentin 6 0/0	90 ..	105 30	93 75	215 ..	210 50	... ..
Brésil 5 0/0 1914	80 ..	87 ..	99 ..	119 25	123 ..	132 ..
Colombie 5 0/0 or 1906	405 ..	407 ..	435 ..	472 ..	475 ..	480 ..
Maranhao 5 0/0 or 1910.	256 ..	423 ..	338 ..	308 ..	307 50	312 ..
Roumain 5 0/0 1903	100 ..	78 50	73 ..	68 ..	70 ..	... ..

Métallurgie, Construction mécanique

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 28/1	S 31/1	M 4/2
Diétrich et Cie	142 ..	274 ..	280 ..	297 ..	297 ..	... ..
Hartmann	480 ..	360 ..	372 ..	430 ..	436 ..	... ..
Taganrog	545 ..	238 ..	288 ..	313 ..	335 ..	345 ..
Toula	1020	570 ..	680 ..	670 ..	687 ..	... ..

Comme au Parquet, les **valeurs métallurgiques** ont été moins bien tenues cette semaine. Nous avons eu, cepen-

dant, à enregistrer un nouvel essai de reprise sur les valeurs russes. **Taganrog** termine avec une trentaine de points de hausse.

Mines de Charbon

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 28/1	S 31/1	M 4/2
Albi	447 ..	715 ..	825 ..	1300	1380	1498
Bruay	1300	2075	2241	2275	2270	2300
Nord d'Alais	45 ..	48 ..	85 ..	87 ..	84 ..	82 ..
Shansi	28 ..	36 ..	56 50	89 ..	.. ..	93 ..

Nos mines de charbon ont été très actives et **Albi** et **Bruay** subissent une forte avance. **Nord d'Alais** est sans changement. Les **charbonnages** russes sont mieux.

Mines de Cuivre

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 28/1	S 31/1	M 4/2
Cape Cooper	82 ..	98 ..	85 ..	.. ..	85 ..	.. ..
Chino Copper et Cie	211 ..	237 ..	402 ..	505 ..	490 .	508 ..
Corocoro	15 .	65 ..	73 ..	.. ..	72 50	.. ..
Miami Copper	114 .	252 ..	241 ..	313 ..	313 ..	... ..
Mount Elliott	70 ..	99 ..	140 ..	... ..	273 ..	... ..
Ray	107 ..	150 ..	225 ..	280 ..	150 ..	280 ..
Spassky	70 ..	49 ..	53 ..	55 ..	58 25	61 ..
Tharsis	166 ..	144 ..	163 ..	... ..	163 ..	... ..
Utah Copper	296 ..	475 ..	822 ..	1032	829 ..	1060

La hausse du dollar a entraîné les valeurs porphyriques en même temps que la fermeté du cuivre. L'**Utah**, la **Chino**, **Ray** sont très fermes. La petite **Corocoro** est moins traitée. **Miami Copper** et **Mount Elliott** terminent sans changement.

Mines de Diamant, Or, Pétroles, etc.

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 28/1	S 31/1	M 4/2
De Beers, ord	418	447	1247	1442	1242	.. .
Jagersfontein	85 ..	83 ..	267 ..	321 ..	267 ..	334 ..
Lena	58 ..	40 ..	47 ..	.. .	48 ..	.. ..
Chartered	22 ..	30 ..	43 ..	47 50	52 50	.. ..
Crown Mines	158 ..	65 ..	137 ..	185 ..	150 ..	208 50
East Rand	44 ..	12 ..	25 50	30 ..	22 ..	.. ..
Geduld	32 ..	52 .	126 .	143 ..	141 ..	148 ..
Gold Fields	58 ..	53 50	84 55	95 50	93 ..	105 ..
Modderfontein B	118 ..	212 ..	386 ..	420 ..	420 ..	428 ..
Mozambique	17 ..	27 ..	34 ..	38 25	45 ..	47 ..
Rand Mines	156 ..	89 ..	172 50	196 50	192 50	210 ..
Rose Deep	53 ..	31 ..	51 ..	60 ..	62 ..	.. ..
Tanganyika	53 ..	158 ..	138 ..	146 ..	139 ..	155 50
Bakou	1670	1335	1652	....	2005	2080
Lianosoff	430 ..	285 ..	341 ..	... ..	420 ..	450 ..
Mexican Eagle	50 ..	132 ..	725 ..	561 ..	663 ..	604 ..
Shell Transport	... ..	180 ..	520 ..	699 ..	720 ..	707 ..
Royal Dutch 1/10ème	.....	22000	35000	48 ..	47 70	48 50
Colombia	1730	1300	1585	....	1725	2050
F. Wyomming, pref	101 ..	149 ..	277 ..	279 ..	288 ..	... ..
— ord	42 ..	62 ..	162 ..	160 50	162 ..	161 ..

Malgré la hausse formidable de la livre la **De Beers** n'a d'abord pas fait de progrès sensibles puis elle a subi une vive avance, pour retomber après en fin de période. La **Jagersfontein** s'est peu écartée de ses cours précédents. Le groupe des **Mines d'or** a été le plus actif et le plus en vedette cette semaine.

Cette reprise est due, paraît-il, à de gros achats faits à Londres par des spéculateurs qui avaient été prévenus de l'élévation du taux de réescompte aux Etats-Unis. La **Rand-Mines** est particulièrement ferme. Le bruit court que cette Société aurait l'intention d'acheter des terrains dans l'Extrême-Est du Rand. **Chartered**, **Crown-Mines** sont également en avance.

Tanganyika termine en hausse profitant de la reprise du prix du cuivre. Au groupe des pétrolifères nous trouvons toujours la même effervescence. La **Royal Dutch** et la **Shell** ont été l'objet de transactions nombreuses. L'introduction de la Royal Dutch sur le marché à terme de la Bourse d'Amsterdam, la nouvelle hausse du prix du pétrole brut de Pensylvanie ont entretenu autour de cette valeur l'intérêt de la spéculation. Aussi, termine-t-elle brillamment à 4850. La **Mexican Eagle** et les **Wyoming** sont un peu délaissés.

Valeurs diverses

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 28/1	S 31/1	M 4/2
Chargeurs Français	969 ..	2275	3995	3970	3901	3902
Caoutchoucs (Sté Financ.)	75 ..	276 ..	301 ..	316 ..	356 ..	349 ..
Malacca Rubber ord	96 ..	138 ..	240 ..	289 50	289 ..	316 ..
Padang	75 ..	276 ..	470 ..	549 ..	598 ..	660 ..
Ekaterine	630 ..	640 ..	2084	2240	2200	2120
Estrellas	149 ..	111 ..	236 ..	251 ..	296 ..	270 ..

A L'ARBITRAGE

La baisse continue de la livre sterling à New-York, où elle ne cote plus que 13 shill. 11 ½ d., produit une émotion considérable dans les milieux financiers. Par répercussion, cette dépréciation n'a pas été sans avoir une certaine action sur la tenue du Stock-Exchange et si ce dernier a fait preuve, malgré tout, de fermeté, ceci n'a pas été sans quelque irrégularité.

Cependant, la hausse continue des prix des matières premières notamment des métaux, a fini par prendre le dessus et par exercer une action directe sur les compartiments intéressés. Il en est résulté une avance des cours qui a finalement prédominé dans l'ensemble du marché lequel, de ce fait, termine en plus-value appréciable.

Les **gilt-edged stocks** ou fonds nationaux anglais ont été tout d'abord discutés mais, en dernier lieu, ont fait meilleure contenance avec un accroissement de volume des transactions. Le **Victory Loan** s'est vivement relevé.

En fonds internationaux, les **Egyptiens** sont plus calmes à la suite de la cessation des achats du Caire.

Fonds **français** indécis, **brésiliens** et **chinois** fermes, **Japonais** généralement soutenus principalement le 1905. **Russes** irréguliers et **Argentins** en bonne tendance.

Les **Home Rails** ou chemins de fer anglais ont généralement peu varié. On s'était un peu illusionné sur les dividendes relatifs au second semestre 1919 et la réalité n'a pas répondu entièrement aux espoirs formulés. Si quelques répartitions marquent une amélioration celle-ci n'est pas généralisée, d'où un peu de déception.

Chemins **Argentins** très fermes, notamment pour la **B. A. G. S.**, la **Buenos-Ayres Western** et le **Central Argentine**. **San Paulo** également recherché ainsi que le **Leopoldina**.

En canadiens, le **Canadian Pacific** et le **Grand Trimk** demeurent soutenus pendant que les Américains témoignent d'indécision conformément aux avis de Wall Street.

Dans la section des valeurs industrielles les transactions ont été assez actives et les conditions désagréables prévalant dans d'autres sections n'ont pas eu pratiquement d'effet sur ce marché. Dans quelques cas un léger déclin est à constater, mais le ton général est resté très satisfaisant et finalement de nombreux progrès ont été enregistrés. Les **Textiles restent** fermes, les valeurs de **Navigation** laissent ressortir certaines plus-values et les valeurs de **fer** et **d'acier** se sont maintenues d'une manière satisfaisante. Les câbles gardent leur avance précédente, les **Nitrates** restent nettement en faveur et les titres d'**électricité** sont toujours recherchés sur la bonne impression produite par l'augmentation de dividende de la **Westminster Company.** Les **Ciments** et les **Tabacs** laissent ressortir de nouvelles plus-values. Hausse continue du **Pekin Syndicate**, fermeté des **Banques** et un peu d'indécision dans le groupe des **Assurances.**

Le marché des pétroles reste des plus brillants sur les indications toujours pleinement favorables à ces titres. **Royal Shell, Eagle** et **Burmah** demeurent les leaders de ce groupes. Paris s'est nettement porté acheteur de ces valeurs, mais on a eu à compter avec des ventes de New-York.

Le compartiment des **Mines d'or** a été stimulé par la nouvelle hausse de l'or à 117 shil. 6 d. l'once et par les avis de Johannesburg, avis accompagnés de nombreux ordres d'achats. On a ainsi recherché la **Rand-Mines**, les **Modderfontein**, la **Goldfields**, la **Central Mining.** En **diamants,** l'attention a été retenue par la **De Beers** très demandée par Paris et dont les cotes ont vivement progressé.

Les **caoutchoucs** sont redevenus en faveur, bien impressionnés par les récents dividendes en augmentation et par de nouvelles capitalisations des réserves. Les **cuprifères** sont en vifs progrès à commencer par le **Rio** suivi des porphyriques américaines, **Anaconda, Utah,** etc., sur la reprise du cuivre et les belles perspectives de ce métal.

A **BRUXELLES**, l'effervescence qui régnait depuis plusieurs semaines a fait place à des dispositions plus modérées. Le marché a été ainsi moins fiévreux et la spéculation s'est sensiblement calmée. Après l'exagération manifeste de la hausse on a songé à réaliser et les cotes n'ont pas été sans s'en ressentir quelque peu.

Ajoutons que, malgré tout, les dispositions restent favo-

rables et que rien n'empêchera de repartir après cette petite période d'accalmie.

Fonds belges calmes, en attendant l'émission du nouvel emprunt 5 %, qui va avoir lieu du 12 courant au 6 mars.

Par continuation, on s'est encore porté sur les valeurs de change. Aux **banques**, l'attention s'est concentrée sur les actions de fondateur de l'**Orient** et sur la Banque **Outremer**.

Les charbonnages ont été plus calmes, mais les chiffres suivants, avancés comme minima des répartitions attendues ne tarderont pas à stimuler tout le groupe. **Bois d'Avray, Bonnier et Espérance ; Bonne Fortune** 100 fr. ; **Est de Liége et Hasard** 125 ; **Kessabs** 250 ; **Maireux et Bas-Boix** 350 ; **Monceau-Bayemont** 70 ; **Patience** 65 ; **Quatre-Jean** 100 francs.

La sidérurgie a bien maintenu ses positions, ceci particulièrement pour les **Ateliers Pâris, Cockerill, Ougrée** et **Saint-Victor. Providence Belge** recherchée sur le bruit d'acquisition, par cette prime, du charbonnage de **Bois du Luc**.

Tramways fermes, **Sucreries** toujours actives. **Verreries** plus calmes. **Pétrolifères** en bonnes dispositions, notamment, la **Naïta**. Aux **Soies**, on a encore recherché la **Vi cose**. **Coloniales** animées principalement pour la part **Kasaï**, demandée sur la création probable d'un organisme diamantifère groupant la **Kasaï** et la **Forminière**. **Katanga** privilégiée, également ferme ; mais **Tanganyika** quelque peu offerte.

BERLIN. Malgré l'agitation et la baisse du mark sur les places étrangères, le marché berlinois a fait preuve, au cours des récentes séances, de tendances satisfaisantes et la comparaison des cotes d'une semaine à l'autre s'établit en faveur de ces derniers jours.

Une certaine activité s'est même manifestée dans divers groupes plus spécialement recherchés par la spéculation. C'est le cas, notamment, des valeurs de navigation parmi lesquelles le **Norddeutscher Lloyd** et la **Hamburg-Amerika** se présentent en plus-value sensible.

Les charbonnages ont été plus irréguliers et si l'on note quelques progrès sur la **Bochumer** on trouve, par contre de la faiblesse sur la **Harpener** et la **Gelsenkirchen.**

Hausse des valeurs américaines et, notamment, du **Baltimore and Ohio** sur la fermeté continue du dollar.

Les Banques se présentent en bonnes conditions, ceci principalement pour la **Deutsche Bank** qui a enregistré la plus forte avance. La **Disconto**, la **Handelsgeselschaft**, la **Dresdner Bank** montrent simultanément des progrès pour la semaine.

En métallurgiques, **Deutsch Luxemburg** a bénéficié de bons achats.

Les fonds nationaux, **allemands et prussiens** ont peu ou point varié.

OMNIUM INTERNATIONAL DE PÉTROLES

Augmentation de capital

Les propriétaires d'actions anciennes ont droit de souscrire par préférence une action nouvelle par action ancienne.

Le prix d'émission des actions nouvelles à souscrire en vertu de ce droit est fixé au pair soit 250 fr. par action, payable à raison de 62 fr. 50 en souscrivant, le reste au fur et à mesure des appels par le Conseil d'administration.

Les souscriptions sont reçues du 26 janvier au 12 février 1920, dernier délai :

A la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, 3, rue d'Antin ;

Au *Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie*, 43, rue Cambon;

Chez *MM. Mirabaud et Cie*, 56, rue de Provence.

La notice prescrite par la Loi a été insérée au *Bulletin des Annonces Légales obligatoires*, à la charge des Sociétés financières du 26 janvier 1920.

Les formalités prescrites par la loi du 31 mai 1916 ont été remplies.

BOURSE DE NEW-YORK

Le volume quotidien des affaires a marqué une certaine régression cette semaine et à aucune des séances écoulées le chiffre de 1 million de titres n'a été atteint. La moyenne a oscillé autour de 500.000 titres ayant changé de mains quotidiennement. Quant aux tendances dominantes elles ont encore montré de l'irrégularité et de l'indécision sans que, toutefois, on ait eu à constater des dépressions importantes.. La fermeté du **call money** ou argent à vue qui a atteint jusqu'à 17 % n'a pas été sans nuire à l'activité des affaires, pesant en même temps sur les dispositions des opérateurs. D'un autre côté, la dépréciation accentuée de la livre sterling a causé une action plutôt fâcheuse qui a contribué au maintien de tendances moins favorables.

Actions de Chemins de Fer

	1918 P. bas	1918 P. haut	1919 P. bas	1919 P. haut	Précédent	Dern. cours
Union Pacific	109 3/4	137 1/2	119 1/8	138 1/2	121 3/4	120 3/4
Southern Pacific	80 1/2	110 .	91 7/8	115 .	100 .	98 1/4
Northern Pacific	81 1/2	105 .	78 .	99 7/8	78 1/4	77 7/8
Pennsylvania	43 1/4	50 1/8	41 1/8	48 1/8	42 1/8	41 1/8
New-York Central	67 1/2	84 5/8	68 7/8	83 5/8	68 3/4	68 1/4
Reading	70 1/8	96 1/4	74 .	93 5/8	75 1/8	74 1/2
Atchison	81 .	99 3/4	83 1/4	104 .	84 .	81 3/4
Chicago Milwaukee St-Paul	37 1/4	54 1/4	34 1/2	52 3/4	36 .	36 .
Baltimore and Ohio	48 1/4	62 .	30 1/2	55 1/4	31 1/8	31 .
Canadian Pacific	135 .	175 .	137 1/8	171	127 .	126 1/4
Chesepeake and Ohio	49 3/4	62 3/8	53 1/8	68 .	54 3/4	56 1/4
Delaware Hudson	100 1/8	119 3/4	91 1/8	116 .	...	...

Le groupe des **railroads** s'est légèrement amélioré ainsi qu'en témoigne la statistique comparée à la semaine précédente. Pour les vingt principaux stocks on constate une reprise de $ 0.39 à 74.68. On a annoncé que le Président Wilson était décidé, malgré l'attitude du Congrès au sujet de la législation des chemins de fer, à rendre l'administration des réseaux aux Compagnies.

Actions Industrielles

	1918 P. bas	1918 P. haut	1919 P. bas	1919 P. haut	Précédent	Dern. cours
United States Steel	86 1/8	116 1/8	88 1/4	115 1/8	106 3/8	102 1/8
Bethlehem Steel	60 .	96 .	55 1/2	107 3/4	97 1/8	93 1/4
American Telephone	90 5/8	109 1/4	96 3/4	108 5/8	97 5/8	99 5/8
Int. Harvester	104 .	121 .	110 .	149 1/4	128 1/8	126 1/4
General Electric	127 3/4	158 1/2	144 1/8	176 .	167 1/4	164 1/8
Int. Mercantile Marine, ord.	21 .	33 .	21 1/4	67 3/4	41 1/4	36 1/4
— — préf.	83 3/8	125 1/2	92 3/4	128 1/8	97 1/8	93 .

Les valeurs métallurgiques ont été fermes bien stimulées par l'importance des commandes en mains. L'administration a passé un ordre de 72.000 tonnes de rails d'acier aux firmes suivantes : **Illinois, Tennessee** et **Bethlehem.** Cette dernière compagnie a annoncé ses dividendes au même taux que précédemment bien qu'elle ait 252.449.000 dollars de commandes et qu'elle travaille à pleine capacité. Pour la semaine les 20 principales valeurs industrielles marquent une reprise de $1.18 à 103.82 chiffre se comparant à $ 80.55 il y a un an. Bonne fermeté des pétrolifères dont l'animation reste un des faits saillants du marché.

Valeurs Cuprifères

	1918 P. bas	1918 P. haut	1919 P. bas	1919 P. haut	Précédent	Dern. cours
Anaconda	59 .	74 1/4	54 1/4	78 .	62 .	58 .
Chino Copper	31 3/8	47 .	32 1/4	51 .	37 .	36 5/8
Ray	19 1/4	26 1/4	19 .	27 1/8	21 3/8	21 1/8
Utah Copper	71 1/4	91 .	65 .	97 1/8	76 .	73 1/8
American Smelting	73 .	94 3/4	61 1/8	89 3/4	68 3/4	65 1/4

En **cuprifères**, le relèvement des prix du métal a produit une bonne impression, mais, en général, les valeurs intéressées n'ont enregistré que des variations relativement modérées.



BANQUE DE L'INDO-CHINE

Emission de 48.000 actions nouvelles de 500 francs
libérées de 475 francs, jouissance 1er janvier 1920

En vertu de l'autorisation qui lui a été donnée par l'Assemblée du 28 mai 1919 de porter, après entente avec le Gouvernement, le capital de la Banque de 48 millions à 72 millions de francs, le Conseil d'administration a décidé l'émission de 48.000 actions nouvelles de 500 fr., soit 24 millions de francs nominal.

CONDITIONS DE L'EMISSION

1° 24.000 Actions
réservées aux porteurs d'actions anciennes

Un droit de préférence pour la souscription à ces 24.000 actions est réservé aux porteurs des 96.000 actions actuelles.

Le prix d'émission pour ces actions est fixé à 1.300 fr., dont 500 fr. pour le capital nominal et 800 fr. pour la prime.

2° 24.000 actions offertes au public

Si le nombre des titres souscrits dépasse celui de 24.000, les demandes émanant de personnes domiciliées dans les colonies où la Banque exerce son privilège ou y résidant seront servies en premier lieu.

Si le nombre des actions souscrites dépasse celui de 24.000, il y aura lieu à répartition et à réduction proportionnelle. Toutefois, d'accord avec le Ministre des Colonies, le Conseil d'administration se réserve le droit de favoriser les petites souscriptions.

Ces actions sont offertes au public au prix de 1.600 fr., dont 500 fr. pour le capital nominal et 1.100 fr. pour la prime.

La souscription sera ouverte du 2 au 18 février 1920, à Paris, au Siège Social, 15 bis, rue Laffitte et dans toutes les succursales et agences de la Banque.

Pour tous renseignements, demander le prospectus

La notice prescrite par la loi a été publiée au *Bulletin des Annonces légales obligatoires à la charge des Sociétés financières* du 26 janvier 1920.

BANQUE DES PAYS DU NORD

Société Anonyme au capital de 30 millions de francs entièrement versés

Siège Social : 28 bis, avenue de l'Opéra ; 4, 6, 8, rue Gaillon, Paris

EMISSION

de 40.000 actions nouvelles de 500 francs, nominal à souscrire au pair, devant porter le capital social à 50 millions de francs.

Le Conseil d'administration, autorisé par l'article 6 des statuts, a décidé, dans sa séance du 9 janvier, de porter son capital de 30 millions de francs à 50 millions de francs.

Les actions nouvelles seront émises au pair et porteront jouissance du 1er janvier 1920.

Les actionnaires anciens auront un droit de préférence à titre irréductible à raison de deux actions nouvelles pour trois actions anciennes.

Les souscriptions à titre réductible ne seront pas admises.

Le montant de chaque action, soit 500 francs, sera exigible à la souscription.

Les souscriptions seront reçues du 29 janvier au 19 février 1920 inclus, au siège social, 28 bis, avenue de l'Opéra.

Les actions anciennes conférant le droit de souscription devront être présentées au moment de la souscription pour être estampillées.

(L'insertion légale a été faite au « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires », à la charge des sociétés financières du 26 janvier 1920. Toutes les formalités prescrites par les lois en vigueur ont été remplies.)

Compagnie des Messageries Maritimes

Société Anonyme au capital de 45.000.000 de francs
Siège Social, à Paris, 6, rue Vignon

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires, qui avait été convoquée pour le mardi 27 janvier 1920, à 3 heures, 8, rue d'Athènes, n'ayant pas réuni le quorum exigé par la loi, MM. les actionnaires sont convoqués en deuxième assemblée générale extraordinaire pour le vendredi 5 mars 1920, à 3 heures de l'après-midi, salle de la Société des Agriculteurs de France, 8, rue d'Athènes, avec le même ordre du jour ci-après reproduit.

Proposition : 1° d'autoriser l'augmentation du capital social jusqu'à concurrence de 100 millions de francs par l'émission d'actions ordinaires ; 2° de modifier, en conséquence, l'article 5 des statuts sous la condition suspensive que l'augmentation du capital social aura été réalisée.

Les dépôts d'actions et de pouvoirs effectués en vue de la première assemblée sont également valables pour la seconde.

Les nouveaux dépôts d'actions seront acceptés jusqu'à la veille de l'assemblée. Un jeton d'un franc par action sera alloué à tout actionnaire présent ou représenté à cette assemblée si le quorum a été atteint.

L'Immobilière parisienne et départementale

Cette Société, constituée le 18 août 1910, a pour principal objet : l'acquisition, l'édification, l'exploitation, la mise en valeur, la revente et la prise en location de tous immeubles en France, dans les Colonies ou à l'étranger, et généralement toutes opérations se rattachant à cet objet.

Son capital est de 33 millions de francs, divisé en 66.000 actions de 500 fr. chacune. Sur ces 66.000 actions, 63.174 ont été attribuées en représentation d'apports immobiliers et 2.826 ont été souscrites en espèces. De plus, elle a procédé en 1912 à l'émission d'un emprunt obligataire 4 ½ % de 25 millions de francs.

Afin de poursuivre la réalisation de son objet social, tant par l'achat et la construction de nouveaux immeubles que par l'achèvement et la restauration de ceux dont elle est déjà propriétaire, la Société a décidé l'émission de 60.000 obligations de 500 fr. 6 % nets de tous impôts présents et futurs, remboursables en quarante années à partir de 1921. Le remboursement anticipé de cet emprunt est facultatif, au gré de la Société, à partir de 1925.

Ces obligations sont émises à 497 fr. 50, jouissance 1er février 1920, payables en souscrivant.

Une Société civile est constituée pour la représentation des droits des obligataires.

Les demandes sont reçues : à la Société Générale, ainsi que dans toutes ses agences de Paris et de province.

INFORMATION

CONCOURS DE PROJETS POUR LA CONSTRUCTION D'UN PALAIS MUNICIPAL DANS LA RÉPUBLIQUE DE SAN-SALVADOR

La municipalité de San Salvador ouvre un concours de projets pour la construction d'un palais municipal qui occupera une superficie de 3.570 mètres carrés.

Les projets sont reçus au bureau du Chef de Service des Travaux publics municipaux à San Salvador (Centre Amérique), jusqu'au 30 *juillet* 1920.

Les auteurs de ceux classés premier et second recevront, respectivement, des prix de 10.000 et 5.000 francs. Le premier pourra être appelé à la direction technique des travaux.

On peut consulter le programme de ce concours à l'Office national du Commerce extérieur, 3, rue Feydeau, Paris (2e), tous les jours non fériés, de 10 heures à midi et de 2 à 5 heures.



SUR LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE DU LIVRE

Entre toutes les crises dont on nous rabat les oreilles, il en est une qui nous frappe par son acuité : c'est celle qui menace le commerce de la librairie française. On continue à imprimer. Mais ce sont surtout des livres de vente facile ; l'éditeur ne s'intéresse plus qu'aux ouvrages destinés au grand public, qui est peu exigeant en l'an 1920. Que l'on songe au petit nombre d'ouvrages scientifiques qui ont été publiés depuis la fin de la guerre! Ceux qui ont encore des illusions n'ont qu'à prendre « le Journal de la Librairie ». Aucune lecture n'est plus mélancolique : on n'y rencontre presque pas d'ouvrages sérieux, de livres « de fond »; la place est prise par les mauvais romans, les mauvais volumes d'actualité.

C'est une première constatation pénible. Il en est une autre qui n'est pas joyeuse. Seules vivent aujourd'hui les revues à grand tirage, ou celles dont le corps d'abonnés est compact depuis de longues années. Les revues de jeunes n'ont presque rien à espérer, et encore moins les revues scientifiques. Elles disparaissent peu à peu : elles n'ont plus d'argent : personne ne s'intéresse à elles. Les capitalistes ont d'autres préoccupations: ils aiment mieux fonder un journal qui défendra les droits sacrés de la sidérurgie que subventionner une revue qui soutiendra ceux de la science. Les modernes se réjouiront peut-être de voir s'éteindre des organes où les sujets traités n'avaient rien de réjouissant. Contre tous les « bulletins » ou « mélanges » d'érudition le sarcasme est facile. Il n'en est pas moins vrai que les « Mitteilungen » et les « Zeitschriften » de tout ordre étaient d'excellents moyens de propagande au service de la plus grande Allemagne. Ils atteignaient les milieux universitaires et cultivés, l'élite des nations étrangères. Il fallait voir avant la guerre les yeux admiratifs que roulaient certains savants espagnols et italiens lorsqu'ils parlaient de la science allemande. Parmi ceux qui en Italie s'opposèrent le plus violemment à la guerre contre l'Allemagne, il y eut surtout des universitaires qui avaient été, toute leur vie, impressionnés par la production scientifique de l'Allemagne.

Si la science et l'érudition françaises n'ont plus d'organes, ou n'ont que des organes étiques, comment continueront-elles à s'imposer au respect et à l'admiration de l'étranger?

De ce côté, l'avenir n'est pas rose. On n'achète pas le livre français hors des frontières; car il est d'un prix exorbitant. On hésite à s'abonner aux rares revues scientifiques qui se publient encore, parce que l'abonnement est trop élevé... Tout naturellement, les Allemands nous feront à nouveau sur ce terrain une concurrence victorieuse.



Pour édifier les lecteurs de l'*Europe Nouvelle*, je leur cite plusieurs exemples qui leur montreront les beautés de l'organisation française. Dans les bureaux de la « Nouvelle Revue Française » les paquets de livres s'empilent, qu'on refuse à l'expédition, et qui partiront qui sait quand! Un commissionnaire déclare qu'il n'ose plus envoyer des livres à l'étranger, et que d'ailleurs on lui en demande de moins en moins. Pour ma part, il m'a été expédié fin octobre à Milan un paquet de livres du « Mercure de France »; il ne m'est pas encore parvenu. En revanche, j'ai commandé trois volumes à un libraire de Leipzig le 25 novembre; je les ai reçus le 14 décembre. La France victorieuse est embouteillée ; et l'Allemagne vaincue continue à faire ses affaires, comme par le passé, avec régularité et précision... En vérité la guerre ne nous a rien appris.

Lorsqu'on s'adresse aux éditeurs, et qu'on leur fait entrevoir les graves conséquences de la crise du livre, ils vous donnent raison, mais ajoutent : « Nous n'y pouvons rien; loi de 8 heures, cherté de papier. » Tous ces arguments sont évidemment très solides. Mais ne pourrait-on faire quelque chose pour diminuer le prix du papier? Ceux dont les agissements vont porter le prix de 3 fr. 50 à 7 francs ne se rendent-ils pas compte des conséquences de cet acte au point de vue patriotique? On n'achètera plus le livre français; aux grands manuels de science française on préférera les manuels allemands... La France perdra petit à petit l'incontestable hégémonie dont elle jouissait dans le domaine intellectuel... Triste conséquence d'une politique économique dont on ne dira jamais assez les erreurs.



Se trouvera-t-il enfin quelques Mécènes intelligents pour soutenir des revues autres que celles de grand tirage? Et si ces Mécènes n'existent pas, l'Etat ne pourra-t-il prendre à sa charge une œuvre

si utile et si noble? L'Allemagne ne laissera pas mourir ses revues scientifiques, parce qu'elle comprend leur importance dans l'expansion de la pensée allemande... Et pendant ce temps on se demande au Ministère de l'Instruction Publique si on pourra continuer à publier les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*.

Ce n'est pas à nous qu'il convient de proposer des solutions à la crise actuelle — qui menace de se prolonger et de s'aggraver. Nous avons voulu seulement insister sur la gravité de ses conséquences. L'influence d'un pays à l'étranger est faite de mille éléments, un des plus importants est l'élément intellectuel. On commet une erreur impardonnable en le négligeant. Car il n'est pas de meilleure propagande que celle qui atteint les milieux cultivés: mais encore faut-il qu'on ait des livres bien faits et des revues sérieuses à leur offrir, à un prix abordable.

J. A.

ECHOS ET ON-DIT DES LETTRES ET DES ARTS

Le Roman de la Momie, de Théophile Gautier, et *Le livre de Goha le Simple*, d'Albert Adès et Josipovici, figurent, paraît-il, en bonne place dans les bagages de M. Clemenceau, actuellement en route pour l'Egypte.

Notre ex-Premier veut, paraît-il, se documenter sur l'Egypte. Serait-ce pour nous faire regretter plus amèrement sa retraite ?

Le Roman de la Momie ! Soit ! C'est un livre pour gens d'âge, mais M. Clemenceau ne trouvera-t-il pas âcre la grande leçon d'humilité que MM. Adès et Josipovici développèrent si bellement dans leur œuvre ?

Il est si difficile de se documenter sur la vie intellectuelle internationale, en France ! Ce sont les instruments de travail qui nous manquent. Le bon éditeur Gauthier-Villars veut y pourvoir et ouvre, au 107, boulevard Saint-Germain, un magasin de vente, où l'on trouvera, en dépôt permanent, les plus importantes publications scientifiques et techniques du monde entier. Voilà pour les chercheurs.

Une nationalité s'affirme si elle a un art national. La jeune Tchéco-Slovaquie entend montrer qu'elle a une civilisation artistique. Au mois de mai prochain s'ouvrira à Paris, au Pavillon de Marsan, sur l'initiative du général Pellé, une exposition d'art tchéco-slovaque. On y trouvera quelques-unes des manifestations les plus caractéristiques de l'art populaire. L'architecture ne pourra être représentée que par des photographies ; mais quelques reconstitutions d'intérieurs donneront une idée précise de l'ameublement. La partie des costumes nationaux et broderies d'art, elle, sera richement pourvue. C'est là surtout qu'on pourra apprécier l'abondante fantaisie du jeune peuple slave

LA SEMAINE ARTISTIQUE

Aux Indépendants (II). — Le Bonnat du Cercle Volney.

En commençant d'inaugurer le Salon des Indépendants, sous l'inutile protection de trop d'agents, le ministre de l'Instruction publique se sera d'abord heurté, sous la rotonde, aux barrages de la sculpture. M. Honnorat n'aura pas trouvé là abondante l'occasion de saluer l'art rigoureusement français. Son collègue des colonies n'était pas près de lui pour lui rappeler l'influence de l'art nègre, et aussi qu'un récent locataire de la rue Oudinot, pour qui Apollinaire encore mobilisé fit d'utiles travaux démographiques et esthétiques, collectionnait les œuvres modernes. Personne n'aura rien dit au ministre qui aura peu trouvé à voir. M. Paul Signac n'était pas satisfait de l'extrême jeunesse, bien qu'il lui eût imposé sa méthode de classement ; en outre, il avait, quant à la sculpture, de particuliers motifs d'inquiétude. Pour le bon Maximilien Luce, coadjuteur de Signac, il se coud la bouche aux grands jours officiels depuis qu'il interpella tel Surintendant de la rue de Valois en balbutiant tour à tour : « Mon ministre... mon sous-secrétaire... mon colonel... mon adjudant! »

Seul, le vice-président Luc-Albert Moreau, chevalier de la Légion d'honneur et décoré de sa belle jeunesse, grand blessé de guerre, eût pu rappeler à M. Honnorat que certains s'inquiétaient d'achever l'œuvre interrompue, statuaire et architecturale, de l'ardent et raisonnable Duchamp-Villon, mort sous l'uniforme de médecin de bataillon. Il avait qualité pour rappeler quelles indications donnèrent les peintres Derain (dont l'atelier est plein de reliefs d'une pureté inouïe) et Picasso lorsqu'il leur plut de modeler ou tailler directement ; il eût pu insister avec profit sur les efforts vraiment modernes de Laurens, sur un art aux issues infinies et qui dément enfin l'enseignement funeste du génial Rodin. Mais le ministre passa trop vite.

Des ouvrages signés de noms français, il n'aperçut guère, faisant saillie, faisant bloc avec une paisible dureté, que le beau *Jaurès* taillé directement par Abal et dont l'*Automne* nous donna déjà l'occasion de prononcer l'éloge. On voudrait qu'il existât un bon moulage à bon marché de cette œuvre en quoi l'émotion ne fait pas tort au souci premier de pure plasticité. Un bois singulier barrait l'escalier au ministre ; M. Honnorat crut-il qu'il était signé Zadkine? Certain *Pierrot* qui le déconcerta était signé Lipsitz ; le ministre l'ignore encore. Quant au Brancusy, baptisé par des farceurs *la Fille du Tambour Major*, les critiques armés de la Préfecture, Vestales aux belles bagantes, en avaient ordonné le retrait provisoire et, si ces artistes furent quand même nommés, M. Honnorat entremêlant tous ces noms étrangers (ceux de nos élèves) manqua de loisir pour établir une distinction nécessaire entre la volonté classique d'un Lipsitz et l'erreur décadente d'Archipenko, qu'on croit et qui se croit cubiste, quand il prolonge, comme je l'ai dit déjà à la satisfaction des vrais sculpteurs, Falguière et Gérôme.

Vous souvenez-vous des poursuites ordonnées jadis contre Willette parce qu'un de ses dessins du *Courrier Français* regardé *à l'envers* (*sic*) pouvait offrir de lointaines allusions pornographiques? On a épargné au regard du ministre de la République le buste, en cuivre poli, de la *Princesse X...* par Bran-

cusy, parce que cette œuvre, au dire des gens de police, offrait les caractéristiques de la plus lourde indécence; quelque chose dont, au surplus, le Japon moderne ne s'effare pas plus que ne s'en choqua l'antiquité païenne. Pauvre Brancusy! C'était bien mal connaître cet esclave de la matière!

Rougissons de notre barbarie! Rougissons de notre esprit gaulois! Rougissons d'être nés malins, d'avoir inventé le rondeau, le vaudeville, la polissonnerie et la 4e Commission de la Ville de Paris!

Pourquoi n'avoir pas vu aussi une éhontée gaillardise dans le beau fuseau de marbre qu'on permit à Brancusy de montrer à M. Honnorat?

La statuaire moderne n'a pas de meilleur ouvrier que Brancusy. Nul mieux que lui ne sait tailler et polir. Il est hanté, dominé, dévasté par la passion des formes pures. Il est le damné exalté d'une mathématique qui réduirait la perfection mathématique à la pureté du zéro. O... c'est en effet une perfection. Hélas!

Peut-être est-il malaisé à ceux qui n'ont pas suivi la carrière de Brancusy de se représenter quelle somme de talent il faut pour aboutir à ce rien merveilleux et qu'on ne se peut résoudre à condamner. Brancusy vous entraîne si loin que les mots chavirent et perdent leur valeur ou leur sens premier; il devient licite d'écrire que ce rien n'est sans doute pas infécond.

Un musicien qui nous doterait d'un instrument de cristal, plus tendre que la flûte arabe, et qui donnerait une seule note mais la plus pure, aurait-il atteint à la perfection de l'harmonie avec cette note unique qui les contiendrait toutes?

A moi aussi on fit, naguère, défense d'exposer, au *Salon d'Antin*, le buste de la *Princesse X*... Que Brancusy sache aujourd'hui que je ne me solidarise pas avec ses persécuteurs. Ce qui vient d'être écrit n'est évidemment pas à l'usage des bons agents.

Quelqu'un a dit de l'art de Brancusy qu'il était « sans limite et aussi sans issue ». Du petit jour au coucher du soleil, le marteau de ce sculpteur frappe à petit bruit égal. Pour bien juger Brancusy, il conviendrait d'examiner les limites de sujétion de l'artiste à la matière et de la matière à l'artiste. C'est une tâche devant laquelle nous essaierons un jour de ne pas reculer.

Au moins comprendra-t-on aisément, en ce Salon si riche en références, pourquoi la peinture-sculpture d'Archipenko est ruinée par ses qualités, négatives, quand l'artiste aspire au rayonnement. Je parlerai la prochaine fois de Lipsitz et de Zadkine.



Du futurisme, rien ne demeure. Léopold Survage lui-même dément la doctrine. Léopold Survage fait fi de la sévère culture d'un Gleizes, d'un Braque, des scrupules généreux d'un Gris; mais il n'est pas serf de l'impression comme le fut Séverini avant sa conversion. Léopold Survage invente et c'est un inventeur d'une assez agréable imagination, Il a dû considérer les vues d'optique avec le même franc plaisir qu'y prit André Lhote; mais il s'inflige juste assez de théorie pour ne pas choir dans l'imagerie. Et il construit avec une certaine rigueur, et son invention milite encore en faveur de la *conception* maîtresse de la *vision*. L'art de Léopold Survage est court. Toutefois, il peut être source de rafraîchissement d'un art collectif qui dût consentir à beaucoup d'austérité; cet art étant considéré du point où il s'est fixé, hors du cercle d'influence de son initiateur. L'art de Survage, unanimiste un peu, s'inscrit aux limites du premier. Au 31e Salon des Indépendants, Léopold Survage écrit, pour une voix basse mais non sans espérance d'écho, un chant presque neuf. Il nous prouve la mort utile du futurisme.



A quatre-vingts ans, M. Bonnat s'enchante.

Quand j'ai visité le *Salon du Cercle Volney*, le distingué M. Bompard, peintre d'allégresses siccatives, qui me guida aimablement, s'éloigna avec tristesse de devant le Bonnat, portrait du maître au chevalet, par lui-même. Le secrétaire des expositions du Cercle murmura : « Quatre-vingts ans!... Ce n'est plus la main du maître! »

La soie des bas des valets de pied crissa douloureusement.

Je songeais à la main paralysée de Renoir... Renoir octogénaire, à Cagnes...

Pourtant M. Bompard et le dévoué secrétaire se désolent à tort. Jamais Bonnat ne fut si grand.

L'âge lui a rendu la naïveté perdue depuis l'Ecole.

Son application qui n'est plus qu'une lutte contre la faiblesse humaine l'approche des plus purs. Le portrait du maître est digne d'intéresser le douanier Rousseau revenant parmi nous.

Même ce fond nigaud de photographe truqueur, pour n'être plus établi selon la ruse ancienne, avec d'exquises défaillances, touche à la plus émouvante naïveté.

Les placeurs des Indépendants, rallumant la guerre de salles, se seraient disputé le Bonnat du Volney. Je le dis sans aucune ironie.

André Salmon.



Au Salon des Indépendants on reprend la tradition des récitations de poèmes. Mardi prochain, 10 février, à 2 heures ½, au Grand Palais, aura lieu une séance de lecture et récitation de poètes modernes indépendants, parmi lesquels Fernand Divoire, Pierre Drieu la Rochelle, Max Jacob, Maurice Raynal, Pierre Reverdy et notre collaborateur André Salmon.



LES ARTS APPLIQUÉS

HABITS D'AUTREFOIS

Un musée nous est né.

Dans l'ancien hôtel du peintre Madrazo, rue Beaujon, la Société de l'Histoire du costume expose la fleur de ses collections. Des figures de cire, tantôt isolées, tantôt présentées en groupes pittoresques, animent les habits d'antan. Maurice Leloir a présidé à cette évocation du passé. Félix Fournery, Sestoc, artiste cirier; Verrechia, chef d'atelier de la Société, se sont chargés non pas de disposer les costumes sur des mannequins, mais, ce qui vaut infiniment mieux, d'ajuster des mannequins aux costumes anciens.

A maintes reprises on a tenté de semblables tableaux d'histoire. Toutes les grandes expositions ont eu leur palais du costume. Mais à part les vitrines de l'incomparable Musée des tissus à Lyon et les groupes rus-

tiques de quelques musées régionaux, il n'est rien resté de ces exhibitions éphémères. Pourtant si un pays a le devoir reconnaissant d'élever un temple à la mode, c'est bien la France ! Les deux étages de la rue Beaujon méritent au plus le nom de sanctuaire, mais c'est un sanctuaire exquis où se célèbre le culte du chiffon. Contentons-nous-en jusqu'au jour où l'on donnera à la Société de l'Histoire du Costume quelque galerie immense, celle du Palais-Royal par exemple, et où elle pourra dresser des cohortes de figurants et de figurantes pour un étalage intégral de ses trésors.

Car depuis douze ans, les sociétaires font de fructueuses razzias. Ce n'est pas chose aisée que la découverte d'un « complet » d'autrefois. Le musée en possède de superbes et d'authentiques pour les époques modernes — ceux de la famille de Sèze, par exemple, le défenseur de Louis XVI, et d'étonnants costumes espagnols du temps de Goya, qui viennent de l'atelier du peintre Worms. — Pour le XVIIe et le XVIe la tâche est plus ardue. On trouve des pièces isolées. Il faut reconstituer les autres avec d'anciennes étoffes. Antérieurement à Henri III les moindres épaves deviennent des *rariora*, et les truqueurs le savent, qui vendent aux naïfs les vieilles défroques du Cirque ou des fripiers du mardi-gras, bien heureux quand ils ne forgent pas l'objet de toute pièce. On se redit dans les potinières de la curiosité la mésaventure de cet amateur qui acheta pour une somme rondelette une paire de gants presque aussi belle que celles exposées par M. Seligman dans les vitrines de la Société et qui s'attira cette remarque impitoyable de sa femme : « Mon ami, sous Charles VI on piquait donc à la machine à coudre ? »

Telle que nous la voyons, réduite à un petit nombre de types sélectionnés du XVe au XIXe siècle, l'exposition de la rue Beaujon est somptueuse et documentaire. Elle pique comme des têtes de chapitre dans l'histoire du costume. Les vitrines seront renouvelées, nous assure-t-on, tous les six mois. On ne peut exiger davantage. D'ailleurs de cette première présentation se dégage une impression d'ensemble très suffisante et qui pourrait donner matière à plus d'une réflexion.

On avait beau, du temps de Catherine de Médicis, représenter la France dans le ballet des nations par une demoiselle nue tenant sur son bras une pièce de drap et à la main une paire de ciseaux pour tailler la mode de demain, ces cinq siècles de costumes fleurent bon la mesure, l'ordre, la raison. Oui, la raison. Ces robes de la Ligue, de la Fronde, du Grand Siècle, de la Régence, si diverses d'étoffes et de coupe, ne perdent pas de vue la destination du vêtement qui est bien, quoi qu'on en puisse penser, de vêtir. Elles sont construites. Leurs lignes épousent le corps. Les maîtres tailleurs qui les coupèrent leur donnèrent des formes si logiques qu'après des siècles, il est possible de les ajuster à des figures de cire, et de les déployer avec un peu plus qu'un semblant de vie. Je me demande si la charmante fantaisie qui préside à la confection de nos « robes du soir » permettra à un érudit de l'an 2000 de faire épouser aussi aisément à des figurines les tissus arachnéens qui auront été la parure plus que le vêtement des belles de 1920.

Une dernière remarque.

Dans l'esprit des organisateurs, le musée doit servir à documenter nos couturiers. Qu'on s'en garde bien! L'élégance féminine est restée à l'abri de la contamination du passé. Mais la mode n'est un miracle de grâce française que parce que ceux ou celles qui la font n'écoutent que leur goût et leur sensibilité. Quand les créateurs de modèles auront à leur disposition des Traités pratiques de coupe et d'assemblage du XVe au XXe siècle, ils nous copieront les vertugadins de Henri III et les paniers de Louis XV. Je préfère les gracieuses extravagances d'aujourd'hui.

HENRI CLOUZOT.

La XIIe Foire de Paris aura lieu du 5 au 20 mai 1920.



Un concours pour l'admission de cinq jeunes gens et de deux jeunes filles à l'Ecole nationale de Sèvres sera ouvert le 26 juillet 1920. A ce propos, on se demande ce qu'il est advenu du projet d'un Institut de céramique française déposé à la Chambre en octobre 1919 au nom de la Commission de l'Enseignement et des Beaux-Arts par le député Henri Labroue.



L'assemblée générale de la Fédération française des Artistes mobilisés a choisi comme membres du comité, pour la section Décoration : MM. Mouveau, Linzeler, Baignières, Gillard, Bastard, Desmoulins.



En Angleterre, comme en France, une certaine nouveauté dans les dessins de meubles résulte de l'entrée en ligne des maisons d'aviation. Les vieux fabricants s'inquiètent et commencent à sortir de leur indolence.



M. Armand Dayot, inspecteur général des Beaux-Arts, poursuit un projet d'Exposition internationale des arts réunis à Paris. Cette manifestation quatriennale ou quinquennale réserverait une large part aux artistes industriels.



L'ACTUALITÉ THÉATRALE

THÉATRE ANTOINE : *La Captive*, pièce en trois actes, de M. Ch. Méré.

THÉATRE DU GYMNASE : *L'Animateur*, pièce en 3 actes, de M. Henry Bataille.

En sommes-nous revenus à Sarcey et à la scène à faire? *La Captive* n'est qu'une « scène à faire » — encore est-ce discutable ! — avec trois actes autour.

L'accolade fraternelle d'un Français boiteux et d'un Allemand aveugle nécessite-t-elle ce piédestal élevé à grand renfort de journaux patriotiques et pacifistes? Tout le long de la pièce les personnages laissent tomber un ramassis des truismes que la grande presse, soit patriotique, soit pacifiste, a servi chaque matin à ses lecteurs. *La Captive*, c'est un musée de tous les bourrages de crânes. Quel succès en perspective! Décidément, le théâtre de guerre n'a bien réussi, quant à l'idéal, à personne — pas même à cette grande dame, qui en a vu de toutes les couleurs et qui a nom Europe — la guerre et la pensée n'ont rien de commun. Qu'elles n'essayent donc pas de se tendre les mains en larmoyant. Quelqu'un a dit que la guerre était une chose trop sérieuse pour la confier à des militaires. Je crois que la Paix, cette sœur fragile de la guerre, a

trop de fantaisie pour être confiée à des philanthropes, qui coupent la vie en tranches, ou à des littérateurs qui ne savent voir que le papier en noir.

Retournons donc à la prison — pardon, à *la Captive*, — de M. Méré.

Dans un pays neutre, de nom compliqué, vit une femme qui a quatre enfants de deux lits. Les deux premiers sont de père « neustrien » les deux autres de père « gallois ». Il doit s'agir de Français et d'Allemands; mais cela est probablement si mystérieux que l'auteur n'a pas voulu le dire. (Taisez-vous, méfiez-vous!)

La mère, neustrienne, a été obligée de divorcer avec son mari neustrien parce qu'il était de mauvaises mœurs et de mauvais cœur. Elle éleva donc, à l'étranger, loin du père coupable, ses deux enfants neustriens. Alors elle connut un Gallois qui lui donna le bonheur et deux petits garçons. Le bon Gallois mourut un peu avant la grande guerre.

La grande guerre est là. L'aîné, Neustrien, Francis, est déjà au feu, pour son pays. Sa sœur, Claire, est fiancée à Gilbert, neutre du pays au nom compliqué, et les deux Gallois s'apprêtent à servir leur patrie, tout en déchirant le cœur de leur mère.

Cela n'apparaît pas suffisant à l'oncle neustrien, frère du père coupable, qui vient arracher Claire à sa mère, de nationalité panachée et à son fiancé neutre. Cet homme implacable se refuse à comprendre la beauté neutre que lui expose apostoliquement le grand biologiste, père de Gilbert, et chante la gloire de son frère, mort en héros pour la Neustrie. Qu'importent les fautes passées! Maintenant Claire doit obéir à la voix du mort glorieux, quitter tout ce qu'elle aime pour partir en Neustrie, aux côtés d'un oncle, plutôt perdu de vue, et en souvenir d'un père, au moins indifférent. Elle laissera là une mère tendre et dévouée, un fiancé adoré et adorable, pour courir dans un monde en guerre, où sa présence ne semble pas indispensable, à la recherche d'un Neustrien quelconque, capable de l'épouser.

Cependant l'aîné des fils gallois est mort, aussi, à son champ d'honneur.

La mère des quatre enfants de deux lits reste donc seule, abandonnée de tous. Heureusement que le grand biologiste et son fils veillent!

Cela nous a conduits à l'acte final. Le dernier des Gallois est de retour à la maison familiale, rendu presque aveugle par les gaz axphyxiants. Nous apprenons, d'autre part, que Francis traverse le pays neutre, au nom compliqué, pour regagner la Neustrie. Il est rapatrié, infirme à jamais, la jambe fracassée par des éclats d'obus.

Et voici la scène à faire : la présence, face à face, du Gallois aveugle et du Neustrien boiteux, des deux ennemis blessés, fils de la même mère. Je trouve pénibles ces faux mutilés de théâtre lorsqu'il y en a tant de vrais qui souffrent parmi nous. On craint que la haine éclate entre ces deux adversaires d'hier, c'est l'amour qui fleurit. Ils ont connu la même douleur, ils sont frères d'armes. Il n'y a que deux camps dans ce monde : ceux qui se battent et ceux qui regardent s'échanger les coups. Même ces ennemis-là doivent se réconcilier, tout est à l'amour, car l'acte se termine par le mariage de Claire, épargnée de guerre, avec son Gilbert, bien entier et toujours neutre.

Alors la clarté règne sur les peuples.

Suzanne Desprès, Falconnetti, Jean Daragon, Janvier, Henri Rollan et Puylagarde, ont nagé habilement dans la pièce d'eau douce de M. Méré. La musique des jardins de Murcie nous a gentiment poursuivis au cours de ce bon mélo. La mise en scène est agréable et sans escalier. Et en sortant j'ai entendu cette savoureuse réflexion d'un monsieur du strapontin à une ouvreuse :

— Pourquoi est-ce qu'on m'a si mal placé? Les trois quarts des gens n'ont pas d'intérêt à être ici, tandis que moi, ça m'intéresse, j'ai un théâtre à Strasbourg!

N'est-ce pas la morale de cette histoire!



Depuis *Maman Colibri* je ne crois pas que M. Bataille nous ait donné une pièce plus émouvante. Ce qui est poignant dans *l'Animateur* ce n'est pas le drame politique et social, c'est le drame familial.

Dartès, directeur littéraire d'un grand journal modéré, attaque un jour, violemment, le pamphlétaire Gibert, infâme calomniateur. Dartès, désavoué par son Conseil d'administration, est livré à Gibert qui l'accuse ignominieusement. Dartès crie son dégoût à Gibert qui ne répond que par des sarcasmes et, enfin, crache à la face de l'homme intègre qu'il n'est qu'un cocu, père d'une fille adultérine. Dartès ne veut pas de cette boue sur lui. Il espère que sa femme va se disculper. Mme Dartès ne se disculpe pas, elle s'allie aux ennemis de son mari et réclame le divorce. Ce serait pour Dartès la ruine de toute sa vie si Renée, paraissant, ne se jetait dans les bras de celui qu'elle croit son père. Elle a choisi sa route.

Ce premier acte est très beau, sobre même, ce à quoi ne nous a pas habitués M. Bataille. Il n'y a pas trop de phrases, pas de mots choisis seulement parce qu'ils brillent. Malheureusement cette simplicité se perdra d'acte en acte et le troisième ne sera là que pour finir, avec beaucoup de discours autour, comme dans les enterrements. Mais pendant que nous en sommes au premier acte, jouissons de sa beauté. Il y a longtemps que nous n'avons entendu rien de semblable au théâtre. La scène du Conseil d'administration est forte, d'une très bonne satire, celle des deux journalistes aux prises est vivante, et la plus belle de toutes est celle où Renée fait son entrée. Du reste Henry Bataille a raison : si la vraie maternité est celle de la chair, il n'en est pas de même pour la paternité. Elle s'épanouit au soleil de chaque jour. Elle n'est pas, elle devient.

Ce n'est peut-être pas tant la faute des idées, comme le prétend Henry Bataille que celle de l'amour quotidien. Dostoïewski dans *L'Eternel mari* se rencontre là avec Henry Bataille. Et la famille ne perd rien de ses droits, ainsi que l'ont prétendu certains défenseurs excessifs des principes. L'important c'est que la femme fasse des enfants et que l'homme les aime.

Au deuxième acte Dartès est à la tête du mouvement humanitaire et populaire. Il a reçu le prix de Stockholm et le journal « La Lumière » le réclame pour directeur. Il hésite, surtout parce que Renée, l'enfant chérie, appréhende cette lutte de partis pour son papa bien-aimé. Mme Dartès fera changer le baromètre. Une scène remarquable entre les deux femmes — mère et fille par le sang — qui se heurtent avec la même passion. Renée apprend la honte de sa naissance. C'est tout son bonheur en miettes. Aussi n'en adorera-t-elle que mieux l'homme qui n'est pas son père, mais son animateur. Et c'est la main dans la main qu'ils se dévoueront pour la grande cause. Dartès dirigera « la

Lumière » et Renée le suivra sur tous les chemins douloureux.

On a beaucoup reproché à Bataille que ses héros allaient au socialisme comme au couvent. C'est très humain, cela. Connaissez-vous beaucoup d'apôtres qui étaient aussi enfants gâtés de la vie ? Sous ces couronnes-là, moi, je n'ai jamais vu que des fronts de repentis. L'humanitarisme est une religion. Ce n'est pas parce qu'elle est à la mode qu'elle n'en aura pas moins ses martyrs. Le royaume de Dieu, de quelque couleur qu'on le peigne, n'a jamais été pour les heureux. Il est pour les bienheureux, ce n'est pas la même chose.

Le troisième acte est un petit mélodrame, avec déclamations et coups de revolver. Pourquoi le raconter, puisqu'il n'est pas beau. Néanmoins, dans cette friperie de reprises théâtrales et de nouveautés pauvres, avec malices cousues de gros fil blanc, *l'Animateur* apparaît tout radieux d'enthousiasme. M. Bataille n'a jamais eu la voix si jeune pour chanter l'amour ardent des êtres. Et puis, quelle interprétation ! On ne sait par qui commencer pour donner des louanges ? Par vous, Mademoiselle Yvonne de Bray, si rayonnante, si claire et si simple, simple comme les grands sentiments ? Par vous, mon ami Arquillière, si humain, si vrai ? Vous êtes deux grands artistes et je suis heureux de vous le dire. Les mauvais génies, représentés par Mme Roggers et par M. Dumény, sont, eux aussi, excellents dans leurs vilains rôles. Il faudrait, du reste, féliciter tout le monde dans cette pièce.

Hein ! toute cette eau bénite répandue sur cette œuvre, n'est-ce pas un signe précurseur ?

MARC HENRY.



CHRONIQUE MUSICALE

A L'OPÉRA : *Le Chant du Rossignol*

« Eh bien ! vous qui vous réjouissiez tant à la pensée de revoir bientôt Wagner à l'Opéra, vous pouvez en faire votre deuil, je crois !

Ah ! et pourquoi donc, mon Dieu ?

Dame ! vous ne supposez cependant pas que Rouché soit assez maladroit pour tuer à tout jamais votre divinité en donnant son théâtre après cette merveille de Stravinsky ?

Vous avez la plaisanterie amusante !

Mais je ne plaisante pas du tout et je présume que vous reconnaîtrez comme moi que le *Chant du Rossignol* surpasse tout ce qu'on a fait jusqu'à ce jour et qu'après cela, ni *Tristan*, ni les *Maîtres Chanteurs*, ni toute la ferblanterie des *Niebelungen* ne pourraient exister !... »

Que pouvais-je répondre à semblable interlocuteur? Qu'avant d'émettre la prétention de parler musique, il ferait peut-être bien d'en étudier les notions et de savoir au moins la différence qui existe entre une gamme majeure et une gamme mineure?... Il m'aurait ri au nez, non sans devoir m'avouer cependant que la plupart de ses amis, enthousiastes comme lui, se trouvaient dans son cas... Mais tout cela je le savais d'avance et je préférai aller saluer une jeune femme fort élégante, que le hasard avait placée presque à mes côtés, le soir de la *Rôtisserie de la Reine Pédauque*, à l'Opéra-Comique.

Et sans autre préambule, je me permis de lui remémorer cette soirée où elle s'était montrée si chaleureuse, à la salle Favart, à l'égard de la partition de M. Levadé, qu'elle déclarait tout simplement être un chef-d'œuvre !

« Ne me parlez pas de cette ridicule opérette, je vous prie, me répondit-elle ; non, ne m'en parlez surtout pas au moment où je viens d'éprouver la plus grande émotion de ma vie ! Oh ! ce *Rossignol*, est-ce assez sublime et comment pourrait-on encore entendre d'autre musique après celle-là !... »

Décidément je tombais de Charybde en Scylla et je me préparais à faire cavalier seul, lorsqu'un nouveau riche vint à moi et me confia mystérieusement : « A propos, vous qui êtes musicien, ne voudriez-vous pas me dire pourquoi c'est si beau, ce *Rossignol?* Il paraît qu'*il faut* déclarer que c'est admirable ! Pour ma part, je ne demande pas mieux, seulement, comme je n'y connais rien, je voudrais bien savoir ce qu'on trouve de si beau là dedans, afin de ne pas avoir l'air d'un âne si jamais on me le demandait ! »

J'avoue qu'après celle-là, j'en eus assez et que je ne songeai plus qu'à regagner en hâte mon fauteuil dans l'espoir d'y trouver un calme relatif et de pouvoir me recueillir quelque peu. Mais là encore j'entendis des choses plus ou moins extraordinaires et même, à certain moment, mon oreille fut attirée par la conversation d'un gros monsieur et d'une belle madame qui, en termes indignés, reprochaient à la direction des Ballets russes d'avoir fait apporter à la fin du *Rossignol* et l'une après l'autre, une véritable collection de couronnes qui avaient plutôt l'air de couronnes mortuaires que de couronnes triomphales.

« Décidément, ajouta un troisième larron, il serait prudent, lorsque les Russes paraissent à l'Opéra, d'ajouter sur les billets d'entrée : « ni fleurs ni couronnes ! »

A ce moment je me crues sauvé, ayant vu venir à moi un compositeur de grand talent, doublé d'un critique éminent dont l'esprit est ouvert à toutes les manifestations artistiques les plus « avancées ». « Eh bien ! questionnai-je à mon tour, qu'en dites-vous ? » Un silence éloquent répondit d'abord à ma demande. Puis, s'étant aperçu qu'on le regardait, il se tira d'affaire par ces mots prononcés à haute et intelligible voix : « Ne parlons pas politique, voulez-vous? » et il me narra le dernier potin de coulisse, à propos d'une discussion qui venait de s'élever entre Mlle Karsavina et M. Massine.

Heureusement le rideau se levait sur les *Contes Russes* de Liadow. Je constatai avec satisfaction que le décor en était tout autre que celui qui fut naguère grandement critiqué au Châtelet, et que la mise en scène avait aussi été complètement transformée, au grand profit des airs populaires russes si heureusement traités par Liadow et que je réentendis non sans plaisir.



A la sortie je me précipitai dans le noir et, tout en marchant solitairement, je recueillis mes esprits. Et je me remémorai la première du *Rossignol*, donné comme opéra en 3 petits tableaux, peu de temps avant la guerre, et je me souvins de l'impression peu favorable que j'en avais emportée, à cause du vide musical que cette audition m'avait laissé.

Bientôt mes souvenirs se précisèrent et je me rappelai certain déjeuner que je fis en tête à tête, à Genève, avec Stravinsky. Il me revint notamment qu'à un certain moment où le jeune maître russe venait de m'entretenir des articles enthousiastes que j'avais consacrés à son génie et de la façon dont j'avais analysé notam-

ment *Petrouchka,* cet incomparable chef-d'œuvre, et l'*Oiseau de Feu,* cette œuvre adorable entre toutes, je lui avouai les raisons pour lesquelles sa dernière œuvre m'avait laissé plus que froid.

« Vous changerez peut-être d'avis, me répondit-il, quand vous la réentendrez, à moins que ce ne soit moi qui me sois trompé !... »

Avait-il à cette époque l'intention de modifier son œuvre et de la transformer en ballet comme il le fit dans la suite? Je n'eus pas l'occasion de le lui demander. Quoi qu'il en soit, je n'estime pas que sa partition ait gagné au change. Le sujet, d'abord, est devenu complètement incompréhensible. Ensuite, si des modifications se sont produites dans la contexture musicale de l'ouvrage, le fond en est resté le même. Or, en admettant que le rythme ne soit point indispensable à la composition d'un drame lyrique, on ne pourrait en dire autant pour un ballet, où il doit former la partie essentielle du discours musical. Ceux qui trouveront, dans la partition nouvelle, trace de mesures vraiment rythmiques, seront bien aimables de me les signaler et je leur offrirai en échange un merle blanc qui, il est vrai, n'aura que de lointains rapports avec celui qu'incarne si heureusement l'exquise Karsavina.

J'estime, en ce qui me concerne, qu'une musique de ballet, dans laquelle la mélodie, la carrure et le rythme brillent presque partout par leur absence, ne peut passer pour l'idéal du genre, même si l'auteur a l'ambition d'en faire le modèle du ballet ultra-moderne. Quant à l'harmonie, n'en parlons point, chacun sachant parfaitement que, depuis le *Sacre du Printemps,* M. Stravinsky a rompu avec ses principes les plus élémentaires, pour s'en soucier comme le fait un poisson d'une pomme.

Mais tout cela me serait parfaitement égal s'il y avait dans l'ensemble une indiscutable musicalité. Et précisément c'est cette musicalité que je ne trouve pas. Dans notre art, tous les systèmes sont défendables, à condition qu'ils aient pour but de favoriser vraiment l'éclosion de la *musique* pure.

Que m'importe à moi que vous preniez un plaisir voluptueux à faire marcher ensemble et dans des successions d'accords fantastiques la plupart des notes de la gamme. Donnez même, si cela vous plaît, l'impression d'un énorme charivari, en faisant jouer certains bois dans un ton, d'autres dans un ton différent, imitant en cela les cuivres qui leur auront donné l'exemple, tandis que les instruments à cordes, divisés à l'infini dans des tonalités voisines ou éloignées, adouciront ou augmenteront, suivant les cas, l'acuité de ces dissonances, nécessaires aujourd'hui à la satisfaction de certaines oreilles plus ou moins blasées, je n'y contredis point. Unissez, en les superposant, trois ou quatre tonalités qui paraissent jurer entre elles, je ne protesterai qu'au nom de mon goût personnel et serai tenté de vous dire, comme le fait, paraît-il, M. Widor à ses élèves : « Bravo, mes amis ; seulement, à votre place, tant que j'y serais, j'en mettrais encore bien plus. » Mais pour l'amour du ciel, qu'il y ait de la musique véritable dans tout cela, sinon ce travail ne pourra jamais être qu'un travail de marqueterie, travail terriblement stérile en l'espèce !

Au début du *Chant du Rossignol,* quelques mesures de trompette dessinent un thème qu'on réentendra dans la suite et qui pouvait faire espérer certaines choses vainement attendues. Puis, ce furent des avalanches, des heurts, des arrêts, des fusées montantes et descendantes, des rencontres de notes étonnées de se retrouver en semblable lieu pour chevaucher de compagnie sans se sentir guidées par une construction ou une forme quelconque. Ce furent encore des sonorités étranges et parfois peu heureuses, telles celles de certain cor bouché faisant des galipettes dans le grave, vers la fin de l'acte... Mais je ne veux pas me livrer ici à une étude scholastique de la partition, d'abord parce que cette partition est inédite encore et que je ne l'ai pas sous les yeux, ensuite parce que cela me ferait aborder des questions techniques fort arides qui peut-être trouveraient leur place dans une gazette musicale, mais non dans une Revue telle que l'*Europe Nouvelle.*

Par exemple, ce que je tiens à dire bien haut, c'est que, malgré les reproches que je me permets à l'égard du *Chant du Rossignol,* je considère M. Stravinsky comme l'un des musiciens les plus remarquables de l'heure présente. Et c'est précisément ce qui me navre dans le cas qui nous occupe. En effet, avec le talent, la personnalité, la technique instrumentale absolument unique qu'il possède, surtout avec l'empire qu'il exerce sur la foule des musiciens et des snobs, M. Stravinsky peut faire ce qu'il veut. Quel dommage qu'il ne profite pas de cette situation absolument unique pour écrire l'œuvre attendue et définitive! Au lieu de ces mille petits riens amusants ou simplement curieux auxquels il fait un sort, pourquoi ne réunit-il pas les matériaux nécessaires à la composition d'un vaste poème ou d'une symphonie émouvante?

Possédant la langue des sons dans tous ses détails comme il la possède et ayant le génie de l'orchestre comme il est seul sur terre à l'avoir, il pourrait nous emporter dans un monde merveilleux et nous donner des sensations uniques, nous entraînant à sa suite vers des régions vraiment élevées et encore insoupçonnées.

Le créateur de *Pétrouchka* permet, par son talent, toutes les espérances. Aussi fais-je le vœu d'entendre bientôt le chef-d'œuvre définitif qui nous délivrera de la maladie à la mode et qui, nous remettant dans le droit chemin, nous fera enfin goûter les joies réservées aux seuls élus du grand art !

Le rêve de Debussy était de débarrasser la France du debussysme. Quand donc M. Stravinsky parviendra-t-il à créer la religion destinée à purifier le monde musical, en lui enseignant la bonne parole et en le guérissant du stravinskysme, qui fit déjà tant de mal à notre école nationale?

Le jour où le jeune maître russe écrira le drame, le poème ou la symphonie que nous sommes en droit d'espérer de lui, sera un grand jour pour la Musique de tous les pays et en particulier pour la nôtre !

En attendant l'aurore de ce jour tant souhaité, M. Ansermet est venu de Genève pour communiquer sa flamme à l'orchestre de l'Opéra et pour obtenir de cet orchestre, merveilleux quand il veut s'en donner la peine, le maximum d'effet possible.

M. Stravinsky l'en a récompensé en le faisant paraître à ses côtés sur la scène, pour saluer le public en délire, entre le *pyjama* (!) de M. Massine, chorégraphe habile du ballet-pantomime, le complet marron du fa-

meux peintre décorateur M. Matisse et le délicieux travesti blanc de l'interprète idéale qu'est Mlle Karsavina, qui s'était surpassée, au début de la soirée, dans *Thamar*, l'œuvre maîtresse de Balakirew !

FERNAND LE BORNE.

VIENT DE PARAITRE

FRÉDÉRIC MISTRAL. — *Mes origines. Mémoires et récits.* (Plon-Nourrit.)
JEAN-MARIE CARRÉ. — *Histoire d'une division de couverture.* (Renaissance du Livre.)
ANDRÉADÈS. — *Les progrès économiques de la Grèce.* (Alcan.)
A. CHATEAU. — *Le secret du docteur Ludus.* (Librairie des Lettres.)
LOYS LABÈGUE. — *Poèmes primitifs.* (Messein.)
Catalogue de photographies documentaires. (Boyer).
Supplément au *Catalogue de photographies documentaires.*
SELLIER. — *Les banlieues urbaines et la réorganisation administrative du département de la Seine*, préface de M. Albert Thomas. (Rivière.)
JACK DE BUSSY. — *L'eau ardente.* (Figuière.)
V.-E. MICHELET. — *Les portes d'airain*, suivies de : *Le cœur d'Alcyone.* (Figuière.)
CARNOT : *L'étatisme industriel* (Payot).
LOUIS DANEY : *Les hésitations de l'ingénieur Marel* (Edition Française Illustrée).
LUCIEN MAUCOURT : *Les écorchés* (Fasquelle).
G. KIMPFLIN : *Le premier souffle* (Perrin).
RENÉ GILLOIN: *Idées et figures d'aujourd'hui* (Grasset).
PAUL REBOUX : *Romulus Coucou* (Flammarion).
RENÉ BLOCH : *A propos folosophique* (Maisons Française d'Art et d'Edition).
J. IRASQUE : *Tristesse ensoleillée, poèmes* (Maison Française d'Art et d'Edition).
M. GAILLARD : *L'or, l'encens, la gloire, poèmes* (Maison Française d'Art et d'Edition).
OLE LUK-OIE : *La courbe verte et quelques autres histoires* (Maison Française d'Art et d'Edition).
RENÉ HUGHES : *Mecs du Rif* (Maison Française d'Art et d'Edition).
BLAISE CENDRARS : *Du monde entier* (Nouvelle Revue Française).
MARCEL SEMBAT : *Henri Matisse* (Nouvelle Revue Française).
R. LOKERMAN : *Les bolcheviks à l'œuvre* (M. Rivière).

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à notre prochain numéro la publication des critiques littéraires de nos collaborateurs Robert de la Vaissière et Jean Bernier.

EDITIONS DE L'"EUROPE NOUVELLE"

AU LENDEMAIN DE LA PAIX

par le COMTE DE FELS

1 brochure de 48 pages, 2 fr. 50 net

*En vente aux bureaux de l'*Europe Nouvelle, 75, *rue de Lille, chez nos dépositaires et les principaux libraires.*

THE ANGLO-FRENCH REVIEW

of Literature, Politics, The Arts, Science and Economics

EDITORS :

Henry D. Davray and J. Lewis May

is published monthly by

J. M. Dent et Sons, Ltd. (J. M. Dent et Fils)

33, Quai des Grands-Augustins, Paris

Abonnez-vous à « L'Europe Nouvelle » au lieu de l'acheter au numéro, vous paierez ainsi votre journal meilleur marché. Vous contribuerez à diminuer la crise du papier, et vous nous rendrez service.

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Paris. — Imprimerie des Arts et Manufactures, 8, rue du Sentier. (M. BARNAGAUD, Imp.)

Le Numéro : 1 franc.

3me Année. N° 7. — 14 février 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

SOMMAIRE

ABONNEMENTS

	FRANCE	ÉTRANGER
[U]n an..........	40 fr.	44 fr.
[Si]x mois.........	22 fr.	24 fr.
[Tr]ois mois.......	12 fr.	14 fr.

[Les a]bonnements sont reçus, sans frais dans tous [les bu]reaux de poste, compte chèque-postal n°7029

Directeur-Fondateur : Hyacinthe PHILOUZE

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

PARIS -:- 75, Rue de Lille, 75 -:- PARIS

Téléphone : *Fleurus* 11.87--00.36



L'opportunisme de M. Lloyd George et les principes de Lord Curzon.

Tandis que l'Europe halète sous le fardeau écrasant des charges que lui a léguées la guerre, tandis que ses maîtres de la Finance et de l'Industrie interrogent chaque jour avec plus d'inquiétude la cote fantastique des changes, les grandes vedettes de l'Entente discourent : moins de paroles et plus de décisions seraient peut-être préférables.. Cependant, devant la complexité et la gravité de la situation l'opinion publique attendait avec impatience des explications et des directives. Tour à tour, devant leurs Parlements respectifs, M. Millerand, à Paris, M. Lloyd George et lord Curzon, à Londres, après la lecture du discours du Trône, ont pris la parole et tenté de définir la politique de leurs gouvernements respectifs.

Il serait injuste de prétendre que ces déclarations fussent dénuées d'intérêt. Sans doute, *coram publico*, nos hommes d'Etat n'ont pu développer que des idées générales et donner que des explications sommaires. Telles qu'elles sont cependant, si incomplètes même qu'elles soient, ces déclarations nous permettent de dégager certaines vérités et certaines directives qui méritent de retenir notre attention.

Disons-le tout de suite, si M. Millerand fut, comme toujours, éloquent, si M. Lloyd George témoigna, à son habitude, d'un opportunisme habile, lord Curzon prononça devant ses pairs, à la Chambre Haute, un discours substantiel, d'une haute tenue et qui fait honneur aux traditions solides de cette maison modèle qu'est le Foreign-Office.



De la méditation attentive et avertie de ces trois grandes manifestations oratoires, une première impression se dégage nettement. A Londres comme à Paris, on considère comme grave la situation en Europe. Lloyd George ne craint pas de l'affirmer délibérément : « La situation en Europe, dit-il, en effet, est grave. Il y a du danger. J'en parle avec connaissance de cause et avec appréhension. » Nous voilà dûment avertis.

Mais une autre constatation s'impose. L'Angleterre ne dissimule pas les inquiétudes particulières que lui cause la situation en Orient :

« La situation en Orient, déclare lord Curzon à la Chambre des Lords, cause de graves appréhensions ; elle offre des symptômes inquiétants en Egypte, en Palestine, en Arménie, en Perse, en Arabie, en Afghanistan. »

Pareil aveu de la part d'un homme aussi averti des choses de l'Orient et des intérêts majeurs de l'Angleterre est typique. Les dépêches, les renseignements documentés que nous recevons de l'Orient en confirment, hélas, l'extrême gravité.

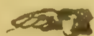
Les milieux bien informés n'ignorent point, en effet, l'effervescence qui grandit dans tous les centres musulmans. Ils n'ignorent point non plus que si cette effervescence est due, pour partie, aux erreurs, aux ambitions démesurées et aux rivalités mesquines de certains agents coloniaux, elle a été habilement cultivée, alimentée, développée par la propagande savamment dirigée par Moscou. Mais ce qui trouble davantage Londres, c'est l'orientation probable de la politique active des Soviets en Asie. Il y a quelque dix jours, un grand conseil de guerre a été tenu dans la capitale moscovite. On y a délibéré sur la politique de guerre et la tactique à suivre.

Tandis que le généralissime des armées rouges conseillait à son gouvernement de profiter de l'insuffisante organisation de l'armée polonaise pour frapper un grand coup de ce côté, Lénine, dont les visées sont plus hautes, plus larges, plus pénétrantes aussi, penchait pour la continuation de la poussée vers le Sud-Est, c'est-à-dire vers la Perse et l'Afghanistan. Si aucune décision définitive ne fut prise, ou plutôt si elle fut suspendue, il n'en reste pas moins acquis que le Moscou des Soviets fait sienne la politique des anciens Tzars et qu'il considère que le véritable moyen d'aboutir à une solution, c'est de frapper l'Angleterre dans ses œuvres-vives, c'est-à-dire dans les avancés de l'Inde.

Ces renseignements que nous tenons de première source semblent ne pas être ignorés dans un des centres diplomatiques les plus informés qui soient au monde, j'ai nommé le Vatican. Dans un article du 9 février, intitulé *La réalité du bolchevisme russe*, le grand organe pontifical, l'*Osservatore Romano*, après avoir passé en revue la situation mondiale de la République des Soviets, déclare, en effet, que la principale préoccupation du gouvernement bolcheviste à l'heure actuelle est une action à travers le Caucase, la Perse et l'Afghanistan, sur les Indes d'une part, la Turquie de l'autre. Et l'organe du Vatican ajoute : « Les bolchevistes possèdent présentement des moyens qu'on peut estimer suffisants à cet effet. » Et l'auteur ne craint pas d'adresser à l'Entente un avertissement

formel. « Il faut réviser, précise-t-il, il faut le dire nettement, les opinions qu'on a propagées en Europe sur la Russie des Soviets. Il ne s'agit plus de représenter Lénine comme un aventurier qui fait le jeu de l'Allemagne, mais de voir clairement la véritable activité constructrice du bolchevisme russe. Il faut nous rendre compte non seulement de l'œuvre militaire, mais de l'œuvre civile et sociale de ce gouvernement pour lui opposer non seulement la force des armes dans le cas où ce serait nécessaire, mais aussi et surtout notre œuvre civile et vraiment sociale. »

Venant d'une pareille source, qu'on ne saurait suspecter d'esprit anarchique ou même simplement révolutionnaire, un tel avertissement mérite d'être relevé. Londres, qui est représenté près du Vatican, a eu certainement communication des renseignements que possède, sur la force actuelle du gouvernement bolcheviste, la Secrétairerie d'Etat toujours bien documentée et dûment informée. Le Foreign-Office a su également l'objet des délibérations du Grand Conseil de Moscou. Ainsi s'expliquent ses inquiétudes. Et ces inquiétudes ne sont certainement pas étrangères aux déclarations qu'a faites aux Communes le Premier anglais, au sujet de la politique britannique dans l'Europe orientale.



En même temps qu'il invoquait les exigences impérieuses de la situation économique de l'Europe et la nécessité de s'affranchir en partie du concours coûteux des Amériques, pour justifier la reprise des relations économiques avec la Russie, M. Lloyd George s'efforçait d'écarter l'idée d'une reconnaissance officielle, d'une tractation possible entre l'Angleterre et le gouvernement bolcheviste. Mais, si au nom de la civilisation et des principes de la démocratie il s'élève contre « les horreurs bolchevistes », il laisse cependant la porte ouverte aux négociations en spécifiant que ces dernières ne seraient possibles qu'au jour où la Russie aurait renoncé aux procédés de la barbarie et où son gouvernement serait converti aux principes de la civilisation.

Nous retrouvons bien là les traditions de la politique séculaire de l'Empire britannique, l'art avec lequel ses hommes d'Etat savent jouer des principes et se ménager des portes ouvertes à toute éventualité. Au reste, Lloyd George en prononçant ces paroles habiles où le blâme couvrait à peine la promesse du pardon sous la réserve d'un repentir facile, savait qu'elles iraient droit à Moscou et que, là, elles seraient commentées et méditées. C'est une promesse sous condition. C'est une invite discrète mais ferme à chercher la paix et, par conséquent, à s'abstenir de créer dans l'Asie occidentale, la Perse et l'Afghanistan, surtout, l'obstacle irréparable.

Ainsi se précisent les directives de la politique anglaise en Russie :

1° Reprise des relations économiques et par conséquent réveil des intérêts ;

2° Entrée en jeu des intérêts du commerce pour imposer au gouvernement des Soviets l'évolution nécessaire vers un régime vraiment démocratique ;

3° Nécessité d'enrayer la marche vers l'Est et vers le Sud des armées rouges victorieuses.

Sur ce point, pas d'équivoque. L'Angleterre ne transigera pas et lord Curzon l'affirme hautement. « Nous sommes plus intéressés à ces régions que n'importe quelle autre puissance. »

Le corollaire de cette déclaration, c'est la nécessité d'une entente étroite avec la France. « Nos deux nations sont les protectrices naturelles des destinées du Proche Orient et des régions situées au delà. »

Certes, les accords de 1915 et de 1916 ne le satisfont pas. Lord Curzon les considère même comme regrettables et ne se gêne pas pour le dire, confirmant ainsi pleinement ce que je laissais entendre dans mon dernier éditorial :

« Les accords que nous avons conclus dans les premiers temps de la guerre avec la France, l'Italie et d'autres alliés (lisez : la Grèce) nous créent aujourd'hui beaucoup de difficultés. Leurs conséquences sont très déconcertantes (*sic*), très gênantes. Je ne dis pas que ces accords n'ont pas été nécessaires à l'époque où ils ont été conclus, mais ils constituent pour nous une leçon qui nous mettra en garde contre le renouvellement de pareilles expériences à l'avenir. »

N'est-ce pas la confirmation absolue, éclatante de ce que nous n'avons cessé de faire observer dans ces colonnes ? L'Angleterre supportait impatiemment les hypothèques consenties par elle en Orient. Ses agents l'ont, plus d'une fois, fait sentir et leurs agissements, conformes aux directives traditionnelles de la politique de l'Empire, battaient en brèche, trop souvent les engagements précis et formels consentis à certaines heures critiques. Les paroles de lord Curzon jettent un jour curieux sur ces pages regrettables des lendemains de la guerre en Orient. Il est bon, il est salutaire qu'elles aient été prononcées. Elles assainissent utilement, à la veille des négociations d'une importance décisive qui vont se poursuivre cette semaine à Londres, une atmosphère quelque peu surchargée d'électricité. Elles l'assainissent d'autant mieux que lord Curzon n'a pas hésité, plus précis sur ce point que le Premier lui-même, à définir les quatre principes directeurs de la politique anglaise :

1° Franche et amicale coopération avec la France et les Alliés, mais avec la France principalement ;

2° Acceptation par l'Angleterre de ses responsabilités dans les limites de ses facultés financières et militaires ;

3° Octroi aux diverses nationalités de l'Orient (Egypte, Palestine, Arménie, Perse, Arabie, Afghanistan) des facilités nécessaires pour leur permettre une existence autonome ;

4° Nécessité d'avoir en Orient une politique à longue échéance et d'une vaste portée.

Sur ce point essentiel lord Curzon s'élève à une hauteur de vues qui fait, comme je le disais au début de cet article, le plus grand honneur aux conceptions traditionnelles et à la haute sagesse du Foreign-Office. Je ne puis les passer sous silence et je voudrais que tous nos hommes politiques qui prétendent s'intéresser à notre action extérieure les méditassent longuement :

« Le dernier principe est que, en conformité des données que je viens d'exposer, nous devons nous efforcer d'embrasser d'un regard les vastes horizons d'un avenir éloigné ! Quiconque envisage l'Orient à l'heure actuelle comme un homme qui veille au sommet d'une tour du guet, commet la plus lourde erreur du monde s'il ne veut considérer que les petites escarmouches que se livrent de petits groupes, sans au contraire jeter ses regards sur l'horizon lointain et chercher à pénétrer le secret des choses dans la suite des siècles.

« C'est, ajoute-t-il, la tâche que nous allons entreprendre cette semaine à Londres. »

De telles déclarations, d'une inspiration si haute, si élevée, nous permettent d'augurer favorablement des conversations qui vont se poursuivre entre nos gouvernements respectifs. M. Millerand, avant son départ, a pris envers la Commission des Affaires étrangères de la Chambre, des engagements formels. C'est sur la base des accords de 1916 qu'il entend arrêter les résolutions définitives. La Commission, dans la motion si explicite, si nette qu'elle a votée à l'issue de cette séance mémorable où se sont débattus les intérêts les plus sacrés de la France en Orient, a fait sienne toute la politique que nous n'avons cessé de défendre dans ces colonnes.



Après le discours de Lord Curzon on peut espérer que les nuages qui s'étaient élevés en Orient entre Londres et Paris, se sont entièrement dissipés sous le souffle du grand vent qui vient de la frontière russe et des rafales qui soulèvent les sables des déserts où règne le Croissant.

L'accord paraît d'ores et déjà réalisé sur la question fondamentale de Constantinople. Là encore, les événements et les décisions proches confirmeront la sagesse des avertissements que nous n'avons cessé de prodiguer en hommes avertis des choses de l'Orient.

Ce qu'il faut construire sur ces terres séculaires, théâtre des convoitises des puissances, ce n'est pas des baraquements sommaires, destinés à abriter et à délimiter des appétits, c'est un édifice solide, capable de résistance contre les tempêtes — tempête bolcheviste ou tempête religieuse. Pareil édifice nécessaire à la paix du monde ne peut se construire que sur une base à toute épreuve : la justice, la justice pour tous et le respect de tous les droits quels qu'ils soient, ceux des chrétiens, comme ceux des musulmans, fussent-ils les vaincus d'hier.

C'est bien là, si je ne me trompe, le but que se propose d'atteindre lord Curzon. Sur ce terrain-là, sur la nécessité de voir dans le règlement de ces problèmes essentiels loin et large, l'Angleterre trouvera toujours dans la France la franche et amicale collaboratrice que souhaitent ses hommes d'Etat.



LE TRAITÉ DE PAIX
ET LE
CHATIMENT DES COUPABLES

M. Georges Scelle, professeur de droit international à l'Université de Dijon, pose de la façon la plus large la question de l'application ou de la non-application des articles 227 et suivants du Traité, concernant le jugement de Guillaume II et de ses complices.

Notre excellent collaborateur estime qu'après avoir fait de cette mise en jugement un article du Traité, l'abandonner aujourd'hui c'est abandonner virtuellement la poursuite de l'exécution intégrale du Traité ; c'est aussi perdre l'occasion de créer pour la Société des Nations en formation, la seule base morale qui est sa raison d'être.

Dût cette opinion passer pour celle d'un théoricien et d'un sentimental, je considère que la question des responsabilités et des châtiments est le point capital du Traité de Paix, le pivot central de justice, autour duquel gravitent et l'organisation de la Société des Nations, et les stipulations édificatrices de l'ordre politique et économique nouveau. Les condamnations morales et pénales qui devront être prononcées, seules donneront une empreinte définitive à la Société future des peuples libres, seules fourniront la preuve que les temps anciens sont révolus. Si, comme il est aujourd'hui certain, cette guerre *inutile* en soi et non provoquée fut décidée, déclanchée dans un but de domination politique et d'asservissement économique ; si, comme il est patent, elle a été conduite en violation systématique des traités, et férocement, dans un but de terrorisation et de rapine, il est inadmissible que ceux qui l'ont préméditée, ceux qui ont donné les instructions et les ordres relatifs à la guerre terrestre et sous-marine, ceux qui ont provoqué, exécuté ou amplifié ces ordres, ne soient pas, dans les limites du possible, poursuivis, livrés, jugés, châtiés. Le seul instinct de justice l'exige ; la conscience universelle le demande ; le traité le promet. Je m'étonne seulement que les peuples n'aient pas eu un cri de vengeance plus continu, plus violent, plus exigeant, contre ceux qui les ont précipités dans cet abîme de souffrances, de deuil, d'anarchie et de misère, dont ils commencent seulement à sentir ou à mesurer toutes les conséquences.



Le problème se présente en fait sous deux aspects : politique et juridique, et se résume de la façon suivante : Au point de vue politique est-il habile de poursuivre Guillaume II et ses compli-

ces, hommes d'Etat, grands chefs et officiers, sous l'inculpation de guerre injuste ou préméditée et de crimes de tout genre contre le droit des gens? Ne risque-t-on pas de faire d'eux, aux yeux des Allemands, encore tout aveuglés par la théorie de l'encerclement et de la guerre défensive, encore peu convaincus de la réalité des « atrocités » et des pillages systématiques, — aux yeux même de certains neutres dont le siège est fait, — ne risque-t-on pas d'ériger tous ces coupables en martyrs et de muer la justice en vengeance ? Ne vaudrait-il pas mieux laisser tout ce monde sombrer dans la faillite de leur mégalomanie et se déconsidérer de plus en plus par leur attitude lamentable ? Ne risque-t-on pas, devant cette humiliation sans précédent, de grouper le peuple allemand tout entier pour la revanche ? Non point, à notre avis. Amerongen ne saurait devenir la première station d'un Sainte-Hélène nouveau, car Guillaume n'est point Napoléon et c'est en mettant à nu sa lamentable carcasse que l'on en convaincra l'univers. En admettant même que son procès lui dresse, pour certains yeux, un piédestal, comment pourrait-on hésiter entre la satisfaction à donner aux victimes et à la conscience éclairée des peuples, et la crainte de froisser des complices plus ou moins conscients ? La justice ne doit pas tenir compte des considérations du moment, elle agit *in æternum*. Un jour viendra où les yeux seront ouverts, ceux du peuple allemand lui-même. Que penserait-on alors de la pusillanimité de ceux qui auraient laissé tomber les sanctions nécessaires pour des motifs douteux d'habileté diplomatique ? Le véritable utilitarisme politique consiste à éviter, par la menace du châtiment, que le crime se renouvelle. Il faut montrer aux peuples et aux gouvernements que l'on ne pourra plus, à l'avenir, déchaîner impunément le fléau des guerres ; que la théorie de la nécessité ne couvrira plus le manquement à la foi des conventions ; que l'état de guerre enfin ne sera pas une excuse absolutoire pour les crimes de droit commun, le meurtre, le viol, le pillage, l'incendie. La levée de boucliers des hobereaux, des officiers allemands ; les ligues en faveur de l'empereur ; les offres plus ou moins sincères ou habiles de substitution, montrent que le traité a touché juste et que la mesure a porté. De qui, d'ailleurs, viennent les protestations ? Des coupables ou de leurs complices, de ces partis réactionnaires allemands, de ces clans militaires, agraires, universitaires, industriels, qui sont, les premiers, directement responsables de la guerre et de la façon dont elle a été menée. En réclamant l'absolution des grands coupables, ce serait aussi la leur qu'ils obtiendraient indirectement. Comment atteindre les délinquants mineurs, si on ne frappe pas à la tête ? Il faut que la justice les atteigne tous à leur rang, à leur heure.

Ainsi seule une politique à courte vue aurait pu hésiter devant les sanctions nécessaires. Il importe de fonder le régime international de l'avenir, la société nouvelle sur un acte d'énergie et de justice, de nature à créer un précédent définitif qui fera réfléchir les gouvernements de proie, de cautèle et d'absolutisme et gagnera la confiance des peuples. Mais comment cette solution se défend-elle juridiquement ?



On lui a, sur ce terrain, opposé des objections multiples. On ne saurait, ont dit les internationalistes, juger un chef d'Etat, encore moins un chef d'Etat déchu, ni les gouvernants ou fonctionnaires de cet Etat, sans porter atteinte à la souveraineté et à l'égalité des Etats. En particulier, une fois les hostilités arrêtées, les militaires de tout grade qui n'ont pas été pris les armes à la main, ne sont plus justiciables des conseils de guerre de l'adversaire.

Les criminalistes ont ajouté : Il n'y a pas de peine applicable sans une loi antérieure qui détermine l'inculpation, le tribunal compétent et le tarif de la peine. Les lois pénales ne sont pas rétroactives. C'est la garantie même de l'individu ; on ne saurait toucher à ce principe. Or, les faits reprochés à l'empereur et aux gouvernants allemands ne constituent aucun délit déterminé, aucune sanction n'a été édictée contre eux par aucun code, aucune peine promulguée ne leur est applicable, aucun tribunal national ni international n'a compétence pour les juger. En outre, l'extradition est impossible à obtenir, aucun traité ne prévoyant ce cas, aucun précédent ne pouvant être invoqué.

Que resterait-il donc à l'extrême rigueur ? La possibilité d'atteindre les criminels militaires vulgaires comme criminels de droit commun, si l'on peut les saisir quelque jour, et d'attaquer Guillaume II et les gouvernants allemands comme complices, en raison des ordres hiérarchiques dont ils ont couvert ou provoqué les crimes de leurs subordonnés. En fait, quelques actions judiciaires ont été intentées en ce sens. Mais c'est là un pis-aller qu'il faut rejeter délibérément, il ne donne en rien satisfaction au besoin de justice des victimes, aux justes désirs de l'opinion. Ce sont des moyens procéduriers et non de justice. D'ailleurs, pratiquement, ils n'aboutiraient à rien d'effectif et ne constitueraient qu'une sinistre comédie. Il convient de mettre ici chacun à sa place, de poursuivre Guillaume II et ses complices, les gouvernants allemands, comme *auteurs principaux*, pour les faits dont ils sont responsables, et les criminels casqués, également comme auteurs principaux ou comme complices, selon que leurs actes relèveront ou non de leur initiative principale. Or ceci est, à notre sens, juridiquement possible, si l'on veut appliquer à tous ces faits criminels le droit qui leur convient, et non des disciplines juridiques qui n'ont pas été faites pour eux.



Or, le droit véritable n'étant que la traduction des faits, — c'est-à-dire des nécessités sociales, — à des circonstances exceptionnelles correspond nécessairement un droit exceptionnel. C'est ce principe que met en œuvre la théorie connue en droit public sous le nom de théorie des gouvernements de fait.

Dans une société troublée, en état d'anarchie et de révolution, les autorités de fait qui apparaissent ou qui subsistent, reçoivent des circonstances un brevet de légitimité. Les pouvoirs constitutionnels réguliers étant détruits ou paralysés, la société demeurerait un chaos plein d'insécurité et d'impuissance si les individus qui détiennent momentanément le pouvoir et peuvent se faire obéir, hésitaient à se servir de leur autorité de fait : d'où persistance du trouble et impossibilité de restaurer l'ordre social. Aussi le Gouvernement de fait, légitime par sa nécessité même, a le devoir d'exercer les fonctions gouvernementales, et de les exercer toutes : législatives, exécutives, judiciaires. Or, nous assistons précisément à un phénomène de ce genre dans la Société des Etats. Cette Société, traditionnelle, a été bouleversée dans ses fondements par

l'agression allemande ; son ordre public est détruit ; elle est en pleine anarchie. Il ne reste plus d'autre pouvoir organisé, efficace, capable de se faire obéir — d'une façon encore bien imparfaite — que celui de l'Entente victorieuse. Les cinq grandes puissances s'essaient à organiser une sorte de régime dictatorial auquel les circonstances donnent sa légitimité ; elles tâchent de poser les bases d'un état social nouveau, à beaucoup de points de vue, assez révolutionnaire. Elles légifèrent, puisqu'elles établissent un statut international, elles gouvernent et administrent avec plus ou moins de bonheur ; il faut aussi qu'elles jugent. Elles le peuvent et elles le doivent, et de même qu'elles tranchent les conflits politiques et territoriaux, elles peuvent se saisir de la justice répressive.

Tous les pouvoirs politiques naissant des révolutions se sont d'ailleurs reconnu cette compétence. Institués pour établir un régime nouveau, ils ne pourraient sans abdiquer moralement laisser impunis les abus qui ont engendré la crise et, sans pétition de principes, se refuser à appliquer le droit nouveau qu'ils ont précisément pour mission d'instaurer. Les régimes nouveaux s'affirment en faisant le procès des anciens. La Société des Nations, sous peine de n'être jamais, doit établir par l'application les principes sur lesquels elle se fonde. Elle ne saurait, sans tourner dans un cercle vicieux, s'appuyer sur le droit ancien qu'elle a précisément pour mission d'abolir, ou s'inspirer de principes juridiques qui n'ont pas été faits pour elle.



Dès lors, que deviennent les objections des juristes ? Celle tirée de la souveraineté des Etats disparaît. Cette notion de souveraineté, d'ailleurs fausse puisque absolue, a trop empoisonné le droit public et international ; il est temps qu'elle disparaisse. Dès lors que l'on veut fonder un droit international véritable, avec des sujets de droit, il faut admettre que la règle de droit s'impose à tous. chefs d'Etats et Nations, qu'il n'est pas permis de violer la loi internationale, ni de répudier les engagements conventionnels ; que de ces violations du droit découlent à la fois une responsabilité civile pour les entités nationales, et une responsabilité pénale pour leurs administrateurs, si haut placés soient-ils, lorsque leurs actes ont été jusqu'au crime. De même que les administrateurs d'une personnalité morale de droit public ou privé, tels une commune ou un syndicat, ne sont pas couverts par leur qualité d'administrateurs, lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils vont jusqu'au délit ou jusqu'au crime, — de même les gouvernants criminels, coupables d'abus ou de détournement de pouvoir doivent encourir, dans la société nouvelle, une responsabilité personnelle et pénale.

En ce qui concerne la non-rétroactivité des lois pénales, l'objection pour être forte n'est pas non plus irréfutable. Il faut répondre que la règle *nulla pœna sine lege* a été conçue pour une discipline d'Etat d'ordre interne ; qu'elle est nécessaire dans une législation soigneusement codifiée, comme garantie de la liberté humaine ; qu'elle a pour but essentiel de lier le pouvoir judiciaire dans un état social constitutionnel, en lui interdisant de se substituer au législateur pour la détermination des délits et de l'échelle des peines. Mais, par contre, elle ne saurait jouer à l'encontre d'un gouvernement de fait qui, par définition, concentre en lui tous les pouvoirs, fait la loi et l'applique, crée les inculpations, organise la compétence et ne peut être usurpateur puisqu'il n'usurperait que le néant. D'ailleurs, en l'espèce, on peut même soutenir que l'Entente ne fait point rétroagir les sanctions et se borne à régulariser et mettre en œuvre des responsabilités que le droit international, coutumier par essence, et naturel autant que conventionnel, avait reconnues en principe sans les avoir organisées effectivement.

Enfin, lorsqu'on en vient à l'objection tirée de la pratique de l'extradition, s'il est bien vrai que le cas de Guillaume II est sans précédent, c'est précisément parce que le droit de l'extradition ne saurait s'appliquer à lui. Les lois et coutumes de l'extradition sont faites pour permettre aux Etats de se prêter leur concours dans l'administration de la justice et de ne pas laisser défaillir les sanctions pénales nationales. Mais ici, il ne s'agit pas de rapports entre Etats, mais de rapports entre la Société internationale tout entière et l'un de ses membres ; il ne s'agit pas de crimes ou délits intéressant l'ordre social d'un Etat déterminé, mais bien de crimes portant atteinte à l'ordre public international. Le droit de l'extradition est hors de cause. Il s'agit en réalité de savoir si un Etat, la Hollande, qui est membre de la Société traditionnelle des Etats, et qui désire faire partie de la nouvelle Société des Nations en formation, doit prêter son concours à l'œuvre de justice que celle-ci entreprend, ou peut, au contraire, contrecarrer la première manifestation vraiment significative de la vitalité sociale internationale. Il me semble que poser la question c'est la résoudre.



Il ne reste plus qu'à se demander de quelle façon l'Entente, gouvernement de fait de la Société des Nations, organisera les tribunaux qui devront juger Guillaume II, ses complices et les individus responsables des atrocités commises pendant la guerre.

Il n'y avait pas, à notre sens, plusieurs solutions à envisager. En l'absence de tribunaux nationaux compétents, de code et de procédure applicables, il fallait organiser des tribunaux internationaux spéciaux, un code spécial, une procédure spéciale. Il ne pouvait être question de faire intervenir ici les neutres qui, s'étant désintéressés de la conduite de la guerre, n'avaient aucune qualité pour participer à son règlement, pas plus à son règlement juridique qu'à son règlement politique et financier. Seuls des tribunaux internationaux émanant de l'Entente et organisés par elle, avec toutes les garanties de la publicité et toute liberté assurée à la défense, pouvaient être envisagés.

Les rédacteurs du Traité l'ont compris, en somme. Avec des hésitations et des maladresses de rédaction, ils ont élaboré, dans les article 227 et suivants, un système qui donne satisfaction, au moins en principe, aux principaux desiderata que nous venons de formuler. Guillaume et ses comparses seront jugés par un tribunal international de cinq juges. Les criminels casqués seront livrés par l'Allemagne et jugés également par les tribunaux militaires de l'Entente. Il est regrettable qu'ayant institué un tribunal spécial pour l' « affaire Guillaume II », on se soit obstiné à maintenir la compétence des conseils de guerre nationaux ou mixtes pour les autres coupables, car ces Conseils de guerre ne pourront agir, eux aussi, qu'à titre de tribunaux spéciaux investis d'une compétence exceptionnelle. Dès lors, il eût mieux valu instituer ostensiblement des tribunaux *ad hoc*. De même, il est regrettable que, en spécifiant que l'inculpation de Guillaume II était une inculpation pour violation

de la foi due aux traités et pour outrage à la morale internationale, on ait *semblé* inviter les juges à prononcer une condamnation d'ordre moral. Il reste, en fait comme en droit, selon le texte même du traité, qu'ils sont maîtres de leur sentence et nous espérons bien qu'elle ne sera pas platonique.

L'opinion publique se doit à elle-même d'exiger que des combinaisons d'ordre politique et des compromissions d'ordre diplomatique ne viennent pas entraver l'œuvre de justice nécessaire, indispensable à la construction de la société internationale nouvelle.

Nous sommes loin d'approuver tous les procédés dont font usage, pour organiser cette société future, ses fondateurs actuels, et il ne nous échappe pas que leur autoritarisme parfois excessif, parfois voisin de l'absolutisme et des méthodes de la Sainte Alliance, se mue, en certains cas, en une singulière pusillanimité. Mais en l'espèce qui nous occupe, il faut, au total, approuver les décisions prises et attendre à l'œuvre ceux qui en déclarant fonder le monde nouveau sur un premier acte d'éclatante justice, lui ont donné la seule base solide et exemplaire, capable d'assurer l'avenir.



Cet article était écrit lorsque nous sont parvenus et le texte de la « Requête » et le refus de la Hollande de livrer Guillaume II. A ce refus il fallait s'attendre, dès lors que la Requête des puissances de l'Entente persistant dans la maladroite rédaction qui défigure déjà les articles du Traité et constitue d'aileurs une erreur juridique, — s'obstinait à fonder son exigence sur des motifs de *Haute Politique*. La politique n'a rien à voir ici. Il s'agit de fonder un *droit nouveau* ; il s'agit de savoir si l'on veut oui ou non se servir de la force pour faire régner la justice, réprimer l'arbitraire et instituer une solidarité garantie entre les nations par la possibilité de sanctions. Ce sont les précédents qui créent la coutume, les actes des gouvernants qui organisent peu à peu la règle sociale. Il s'agit ici de créer un précédent dont les répercussions peuvent être définitives. La requête de l'Entente affirme qu'*elle ne se laissera pas arrêter par des argumentations.* C'est une promesse d'énergie ; un engagement auquel elle ne saurait manquer sans avouer sa faillite définitive. Elle peut par un acte de fermeté racheter bien des erreurs et reconquérir son prestige. Si, au contraire, elle hésite à nouveau, transige et se dérobe, *c'est le sort du traité tout entier qui sera compromis.* Il faut le dire nettement : de l'exécution de cette clause, la plus délicate, la plus pénible ax vaincus, mais moralement la plus nécessaire, dépend l'exécution de toutes les autres. La livraison ou la non-livraison des coupables, *fournira la pierre de touche de la mise en œuvre de la paix et de la puissance réelle de l'Entente.*

GEORGES SCELLE,
Professeur de droit international à l'Université de Dijon.

La bestise et la sagesse se rencontrent en mesme point de goust et de resolution à la souffrance des accidens humains.

MONTAIGNE (Essais. Livre I, Ch. LIV).

LA PRUSSE ET L'ALLEMAGNE

De plus en plus, le coup de force prussien enlevant de haute lutte, à l'assemblée de Weimar, la transformation de l'Allemagne en puissance unitaire fortement centralisée aux dépens du particularisme et des droits des anciens Etats, paraît factice, fragile, peu viable.

On n'a guère fait attention, à ce moment-là, à la grave signification du compromis qui a permis à Erzberger d'obtenir la majorité sur la question — très combattue — de l'unité budgétaire de l'Empire. Si l'on s'est appliqué à mettre en lumière avec beaucoup d'éclat ce résultat, on a laissé dans l'ombre la concession faite aux catholiques en matière universitaire pour obtenir leur vote sur le terrain fiscal.

Cette loi scolaire qui concède sur chaque point du territoire une sorte d'autonomie aux écoles confessionnelles ou privées est pourtant d'une extrême importance. D'autant plus que la préoccupation de flatter les populations non allemandes des pays à la veille d'un plébiscite avait amené les députés à consentir de grands privilèges à l'enseignement dans la langue maternelle des élèves.

Il est impossible d'examiner ici, en détails, cette nouvelle loi scolaire de la république allemande *une et centralisée.* Elle fait couler beaucoup d'encre chez nos voisins, surtout parmi les membres de l'enseignement public animés de la mentalité bismarckienne. Ils ont compris bien vite qu'elle ouvre la porte toute grande au particularisme national des anciens Etats. Au nom de *l'unité morale et intellectuelle du Reich*, la véhémence de leurs protestations attaque sans se lasser une législation fatale, à leur avis, à la formation d'un esprit uniformément asservi au culte de l'Etat centralisé, militarisé, prussianisé.

Ces appréhensions sont justifiées.

De notre côté, nous ferions bien d'examiner sans retards quels avantages elle peut offrir à la diffusion de notre influence parmi les Allemagnes disposées à se rapprocher de nous.

Sans aucun doute, les contrées catholiques sont appelées à faire un usage particulièrement étendu et immédiat des nouvelles libertés garanties par la Constitution de Weimar. C'est un point à retenir.

Les aspirations de l'Allemagne fédéraliste, désireuse d'échapper à la tutelle prussienne, s'expriment avec vigueur et netteté dans une publication mensuelle : « *Hessische Freiheitsblatter* », organe du « *Deutsche Foederalisten Bund* », ce périodique formule ainsi le programme de cette association :

1° Rénovation intérieure de l'Allemagne dans le domaine intellectuel, religieux, moral, économique, social et politique. Réorganisation de l'Allemagne au point de vue de l'Etat et du droit des peuples, grâce au fédéralisme ;

2° Le fédéralisme doit être considéré, au point de vue *théorique*, comme un principe à la fois idéaliste et réaliste qui recherche l'harmonie par le libre développement des manifestations les plus diverses et, en apparence, les plus contradictoires de l'humanité. Au point de vue *pratique* comme un principe d'organisation politique visant à substituer dans la reconstitution de l'Etat allemand sur le terrain national et international le principe de l'union naturelle et volontaire au droit de la force ;

3° L'association ne veut pas former un parti, mais une véritable union du peuple allemand englobant toutes les forces et toutes les tendances, visant à la reconstitution de la patrie allemande dans le sens du fédéralisme. Son dessein est de travailler à la réalisation de ce but, non par la force ou par une révolution mécanique, mais par la conviction intérieure et par une évolution organisée.

M. D'AUMALLE.



LA PERSE ET L'ANGLETERRE

Le *Times* du 16 août 1919 publiait une carte de la Perse avec au-dessous quatre lignes singulièrement suggestives : « Le traité anglo-persan, signé le 9 août, pourvoit à la réorganisation de la Perse au moyen des cerveaux et de l'argent britanniques. Des spécialistes anglais seront fournis pour l'administration civile ; des officiers et des équipements pour les nouvelles forces militaires à mettre sur pied, en vue du maintien de l'ordre. »

Un long trait noir sur la carte frappe l'œil : c'est une « *oil pipe line* » : le pétrole anglo-persan descendant au golfe persique.

Le *Times* commentant les divers articles du traité n'y trouve rien à redire, sauf en ce qui concerne la construction de chemins de fer ; lui préfère les routes... et c'est tout.

Quelles puissantes raisons ont déterminé l'Angleterre à agir si catégoriquement en Perse, à vouloir l' « égyptianiser » ? Des raisons d'ordre politique et économique, mais d'ordre stratégique surtout.

Il s'agit, en effet, d'une protection aussi complète, aussi absolue que possible de son *grand marché asiatique*, de cette colonie aux 315 millions de consommateurs et de producteurs qui s'appelle l'Inde. Autour d'elle les grands marchands de la Cité de Londres exigent des barrières de plus en plus élevées, de plus en plus profondes : *un chaos de montagnes et de déserts.*

Il est intéressant de noter, en passant, certaines explications du *Times*, alors que la presse étrangère manifestait son étonnement de l'arrangement anglo-persan : « Le continent asiatique est en fermentation : il nous faut donc un Etat puissant dans l'Orient-Moyen. Mais il existe une autre raison importante de notre intervention : c'est l'impérieuse nécessité d'*alléger l'inquiétude; de restreindre* l'*agitation qui règne dans tout l'Islam.*

« La guerre a fatalement diminué l'influence, la puissance de la Turquie : nous ne pouvons donc laisser crouler un autre grand Etat musulman, faute d'une main secourable. En redonnant de la stabilité à la Perse, nous prouverons au peuple islamique que nos mobiles sont désintéressés et que leurs craintes sont sans fondement. »

Il est difficile de s'*illusionner* davantage sur une situation ; et si l'on est sincère, ce que je pense, d'aller plus délibérément et avec plus d'inconscience à l'encontre de l'objectif visé. En effet, au moment de la signature du traité anglo-persan, la situation était telle en Asie, si clairement hostile à l'Entente, à l'Angleterre, en particulier, dont les actes inconsidérés causaient la plus profonde déception et l'irritation, faisaient prévoir toutes sortes de spoliations, que l'Angleterre aurait dû discerner, sans peine, semble-t-il, qu'elle jetait de l'huile sur le feu.

Le 18 septembre 1919, lord Curzon faisait, de son côté, à Londres, d'étranges aveux, à une réunion solennelle, où se trouvait Firouz Mirza, ministre des Affaires étrangères de Perse.

Après avoir déclaré que, malgré Turcs et Allemands, les troupes anglaises avaient sauvé le trône et les institutions persanes, il ajoute que ce succès est, en *grande partie*, dû aux secours apportés par des *forces russes*. Aussi est-on quelque peu étonné de la suite du discours : « Il n'a jamais été un fervent admirateur de l'ancienne convention anglo-russe (1), conçue pour mettre un terme à la rivalité des deux pays. Il considère aujourd'hui cette convention comme *morte* (applaudissements, comme « wiped of the slate » (effacée sur le tableau). »

Que penseront les Russes de cette libération si simplifiée d'un accord gênant ? Car le noble lord exprimait autre chose qu'une opinion personnelle.

Que pensera de cette désinvolture une jeune Russie ? Le fléau bolcheviste doit-il être le facile prétexte pour s'alléger de certaines obligations, pour se déclarer en hâte les « *beati possidentes* » ?

Quoi qu'il en soit de l'avenir, à l'heure actuelle, la Grande-Bretagne, au lieu de contrôler, comme au temps du tzarisme, le cinquième du territoire persan et le dixième seulement de la population, reste maîtresse unique du plateau de l'Iran et de ses ressources. Quelles sont-elles ?

PRODUITS NATURELS

Les principales ressources de la Perse sont le coton, la laine, la soie, mais surtout le pétrole. Le coton actuellement produit, 150.000 balles environ, est de qualité médiocre parce qu'il ne reçoit aucun soin, de sélection, en particulier; mais il n'y a aucun doute que la culture de ce textile peut être largement améliorée et développée. Les Anglais, d'ailleurs, s'en préoccupent.

On a aussi observé que la betterave à sucre pousse parfaitement, que le climat et le sol se prêtent au mieux à cette culture. Les expériences faites sont concluantes et il ne manque qu'une organisation et des capitaux pour permettre à la Perse d'arriver rapidement à suffire à ses besoins.

Avant la guerre, le Russe était son grand fournisseur de sucre : cette denrée comptait pour un tiers de l'importation, soit pour une valeur de 115 millions de krans environ (krans=0 fr. 50 en temps normal).

La Perse peut encore fournir, sans compter les céréales, une quantité considérable d'excellents fruits, raisins, pêches, abricots surtout, qu'elle expédiait sous la forme sèche en Russie.

Mais la grande richesse immédiatement utilisable de la Perse est son *pétrole* : il est extrêmement abondant dans la vallée du Karoun, dont le port est Mohammerah au confluent avec le Chat-el-Arab. Les gîtes ou puits principaux sont ceux de Chouster, Ram-Hormus, Kasr-i-Chirin. Ils sont la propriété de l' « Anglo-Persian Oil Company » et de l' « Imperial Bank of Persia », qui possèdent le *droit exclusif* à de nouvelles recherches et sondages.

Ainsi que j'y ai fait allusion, une « *pipe line* » de plusieurs centaines de kilomètres dessert déjà les différents puits et aboutit à Mohammerah.

Le pétrole constitue donc, avec les fruits desséchés, les céréales et le coton brut, l'exportation principale de la Perse.

Quant à l'importation figurée par le sucre, thé, médicaments ou encore cotonnades, lainages, métaux ouvrés, etc., elle était en très grande partie entre les mains des Russes et représentait, avant la guerre, une valeur moyenne de 350 millions de krans pour 300 à l'exportation.

(1) L'emprise russe sur la Perse était en effet largement prédominante.

LES GRANDES ROUTES DE L'ASIE



A l'heure actuelle, tout ce commerce est tombé entre les mains des Anglo-Hindous et tous les efforts seront faits pour tenir définitivement à l'écart le redoutable compétiteur d'autrefois.

Au trafic ancien s'ajoutera la vente d'un matériel de transport considérable : de *camions* et *voitures automobiles*, car, durant la guerre, les Anglais ont développé au maximum toutes les voies de communication.

Le combustible ne manquera pas, comme on le sait : celui de Bakou pour la partie nord et celui de la vallée du Karoun pour la partie sud.

Des machines sont aussi assez demandées : en particulier, des machines agricoles.

Mais, à l'heure même où s'ouvrent tant d'espoirs, où l'« Ours russe » va hiberner pour longtemps, croit-on, voilà que le Nippon apparaît furtivement sur la scène.

Depuis la guerre surtout, tel un jeune et vigoureux *octopus*, il a fait un tour d'horizon, palpé de ses tentacules toutes les proies assimilables ; partout il s'est glissé, infiltré, se masquant de sépia, se dérobant lorsque nécessaire, mais vrillant, pénétrant inlassablement.

Aussi il y a quelques mois, John Bull s'est-il aperçu que le « d... Jap », comme il l'appelle, quand il est en colère, avait mordu, de son bec corné, dans le gâteau persan. Des marchandises japonaises avaient réussi à atteindre l'intérieur de l'Iran : mais comment, puisque le Japon n'expédie rien directement vers le golfe Persique ? Par l'étape de l'Inde tout simplement. Venues de Kobé et « stockées » à Bombay, par exemple, puis démarquées, elles s'acheminent vers la Perse par l'intermédiaire d'un commerçant hindou, sans doute.

VOIES DE COMMUNICATION

Le haut plateau de l'Iran, avec sa ceinture montagneuse, ne présente guère de facilités pour l'établissement de bonnes routes, surtout dans la direction nord-sud, par exemple de la Caspienne au golfe Persique ou vice-versa. Les seules voies naturelles utilisables ont été la vallée de la Diyala, affluent du Tigre et celle du Karoun, affluent du Chat-el-Arab.

Heureusement, d'est en ouest, ou plutôt suivant une ligne sud-est nord-ouest, la masse intérieure du plateau est découpée en profonds sillons parallèles, d'une remarquable continuité, lesquels ont fourni des pistes naturelles d'un grand développement, c'est-à-dire s'étendant presque d'une extrémité à l'autre du territoire : telle la route suivie de toute antiquité, reliant le golfe d'Oman à la Caspienne, en passant par Kerman, Yezd et Téhéran.

Les Anglais ayant dû, ces trois dernières années, aller défendre l'Inde en Perse, au Turkestan et au Caucase, se sont trouvés devant un grave problème de transports : aussi ont-ils entrepris avec vigueur la transformation des pistes persanes. Leur œuvre a été considérable : toutes les anciennes routes de caravanes de quelque importance ont été rendues carrossables, à l'exception de celle d'Ahwaz-Ispahan, laquelle est abandonnée pour un tracé nouveau, très supérieur, permettant la construction d'une voie ferrée ou d'une solide route pour camions. Cette voie a une grande importance, puisqu'elle ouvre largement au commerce la région des pétroles, ainsi que les districts à céréales.

Une autre route, plus importante encore, au point de vue « transit » général, et complètement transformée, est celle Bagdad-Kanikhin-Kermanchah-Hamadan, avec bifurcation sur Téhéran, d'une part, Karvin-Recht-Enzeli, d'autre part, atteignant ici la mer Caspienne.

Les Anglais, partant de Bagdad, sont venus souder leur nouvelle route avec les excellentes chaussées déjà construites par les Russes, avec tant de difficultés, à travers la chaîne de l'Elbourz.

Tabriz, l'Azerbeidjan, soit la partie la plus riche de la Perse, sont désormais reliés, par une grande voie à *Bagdad*, soit au golfe Persique : donc à l'*Inde*.

Mais ce n'est pas tout : une puissante *voie ferrée* est en projet : un « Transpersan », qui ne sera plus russe — quelque temps, du moins — un « Grand Central », qui, d'Erivan ou de Joulfa au nord-ouest, ou plutôt de Tiflis, viendra par Tabriz, Téhéran, Yezd et Kerman, se souder à la ligne ferrée qui, partie de Quetta (Beloutchistan) et progressant rapidement vers l'ouest, a déjà presque complètement contourné l'Afghanistan, est à Mirjawa, c'est-à-dire presque à la porte du Séistan.

Ce sera ainsi la *jonction* de la vallée de l'*Indus* à la *Caspienne*, à la mer Noire : un « Transperso-indien » ; sa jonction aussi, par Hamadan et Khanikin, avec le *Berlin-Bagdad*, devenu le *Londres-Bagdad*.

Mais la Méditerranée sera encore plus rapidement atteinte par un grand tronçon projeté reliant Bagdad à la Palestine, à Caïffa, en ligne *droite*, d'est en ouest, à travers le désert syrien : une grande ligne Bagdad-Damas, Caïffa-Le Caire *soudant politiquement l'Afrique et l'Asie britanniques*.

Le « Transpersan » aura une variante, un long rameau des plus importants, au point de vue de la stratégie navale anglaise : ce rameau se détachera de Khirman pour descendre sur le golfe persique à Bender-Abbas ; et, de là, vers l'est, suivant le littoral de la mer d'Oman, atteindre Kurratchi, le grand port du delta de l'Indus.

FRONTIÈRES

Les autres lignes projetées sont plutôt d'intérêt régional ou encore d'intérêt stratégique et commercial à la fois, comme celle de Méshed-Askhabad, sur le Transcaspien, et celle de Téhéran à Enzeli et Bakou, appelées à jouer un grand rôle dans la défense des frontières.

La plus importante ligne régionale est celle Mohammerah-Ahwaz-Dizfoul-Khoramabad, qui desservira le district du pétrole et rejoindra, par un prolongement sur Hamadan, la grande transversale perso-syrienne : le Transpersan syrien.

Les moyens de transit sont déjà pleinement assurés dans le Nord : la Perse exportait, autrefois, vers la mer Noire par la grande route de caravanes Tabriz-Erzeroum-Trébizonde, mais, à l'heure actuelle, elle dispose de la ligne ferrée Tabriz-Djoulfa-Erivan-Tiflis-Batoum, dont le rôle stratégique peut être considérable.

Avec la mer Caspienne, elle communique facilement depuis que les Russes ont taillé une route le long des gorges de l'Elbourz et relié Recht à Téhéran.

La Perse, déjà en relation avec le Turkestan russe, si important pour elle, pour sa sécurité, en relation par la route carrossable de Méshed à Askhabad, l'est aussi par la vallée de l'Héri-Roud, dans laquelle se trouve Hérat, fameux lieu de passage, de temps immémorial, entre la Perse et l'Inde.

Cette cité afghane commande la route qui mène à la tête de vallée de la rivière Kaboul, porte de l'Inde avec Hérat.

L'Héri-Roud qui, vers la partie moyenne de son cours, sert de frontière commune à la Perse et à l'Afghanistan, traverse le fameux défilé de *Zulfikar*, bien connu des grands conquérants, et s'en va se perdre dans l'oasis de Tedjon relié par fer à Merv, ce nœud stratégique de si grande valeur, Merv se complète par le centre de Kouchk, bastion avancé des Tzars vers Kaboul et l'Inde.

Sur sa frontière orientale, la Perse est encore au contact d'une importante vallée afghane, celle de l'Hilmend qui contribue à fertiliser la riche province du Seistan, la Drangiane des Anciens, si disputée dans le cours des siècles, pour deux raisons : 1° parce qu'elle produit en abondance céréales et coton au voisinage de vastes déserts ; 2° parce qu'elle est la porte de'ntrée de la route de Kandahar, de la vallée de l'Indus, par conséquent.

Mais en sens inverse, les deux vallées de l'Hilmend et de l'Héri-Roud constituent deux *brèches importantes* dans la frontière persane, deux points faibles difficiles à garder, en présence d'un Afghanistan hostile.

Or, à l'heure présente l'émir afghan a rompu avec l'An-

gleterre, clame très haut son indépendance et a noué des relations très suivies avec les bolchevistes et les Jeunes-Turcs. Les relations avec les Allemands datent de longtemps.

Mais la frontière la plus difficile à garder sera celle du Nord, dans toute l'étendue de sa contiguïté avec le Turkestan et la mer Caspienne. Malgré montagnes et défilés, ce sera un jour la ruée *moscovite* irrésistible : demain, peut-être.

L'Angleterre, pour parer le danger côté Caspienne, demande pour la Perse, pour elle-même l'annulation du traité de Tourmantchai qui lui interdisait de faire flotter son pavillon sur cette mer.

Il n'est que temps de couper Krasnovodak de Bakou et même d'Enzeli si l'on veut empêcher les bolchevistes d'atteindre la presqu'île d'Apchéron, les puits de pétrole qui accroîtraient tant leurs moyens d'action.

L'Angleterre a 100.000 hommes en Mésopotamie dont 80.000 Hindous : combien lui en faudra-t-il en Perse, surtout que la frontière occidentale n'est pas moins exposée que celle du Nord ? On y retrouve les Kurdes étayés par les Jeunes-Turcs.

Le Kurdistan : un nouvel Afghanistan ou plutôt un groupe compact de tribus guerrières, genre Mahsouds et Waziris, plaie de la frontière nord-ouest de l'Inde.

L'Angleterre fonde ses espoirs sur les jeunes Républiques caucasiennes et tente de lier leur sort à celui de la Perse, mais cette combinaison ne sera efficace, ne durera qu'autant que ces Républiques seront fortement appuyées militairement par leur protectrice.

Quant au puissant bastion projeté : une Grande-Arménie, il est loin d'être édifié et quels avatars ne subira-t-il pas !

Si je me suis un peu étendu sur cette question persane, c'est qu'elle entrera prochainement dans l'Histoire, sous une forme autrement vivante que dans le dernier siècle : tant au point de vue politique qu'économique. La facilité désormais assurée des communications entre Europe et Asie jouera un rôle primordial.

Mais aussi, plus que jamais, l'effort de l'Iran est lié à l'*avenir de la Russie ;* et si l'Angleterre ne se relâche pas de son étreinte d'impérialisme actuel, la Russie, comprimée un moment, éclatera brusquement, débordera plus que jamais en Asie centrale : c'est pourquoi le sort de l'Inde se lie *étroitement* à celui de la Perse.

Quoi qu'il arrive ces prochaines années, on ne saurait trop admirer, en ce moment, l'effort anglais en Perse, c'est-à-dire tout ce qu'il a réalisé de *positif*. Il a notamment doté cet immense territoire, dont la topographie est si tourmentée, d'un vaste *réseau circulatoire* qui lui faisait défaut partout, sauf dans le Nord. Des routes *automobilables* viennent de remplacer, sur des milliers de kilomètres, de mauvaises pistes praticables pour des bêtes de bât seulement.

Pour comprendre toute l'importance de pareille transformation, il faut avoir circulé, comme je l'ai fait, de longues années sur les pistes de Chine : on ne se rend ainsi que trop vite compte de ce que signifient ces voies abominables, jamais entretenues, inaccessibles à tout véhicule, où peinent tant de millions d'hommes, *bêtes de somme* véritables, pendant que la circulation des produits est si difficile, si onéreuse.

Quelle peut être la part du Français en Perse ? Il y règne depuis de longues années en tant qu'archéologue : qu'il continue donc de faire des fouilles, qu'il sonde des ruines, mais aussi qu'il fore des puits à pétrole !

Rien n'égale la science pure, mais notre situation économique, la misère accumulée par la guerre ne nous autorisent plus à nous draper dans l'exclusivisme d'un pontife exégète et même historien : des tâches plus urgentes, tout au moins concomitantes, réclament d'autres énergies... *Oil ! Oil !...*

Et nous ne doutons pas que l' « Imperial Bank of Persia » ne se résigne facilement à nous abandonner une part de son monopole à nous et autres Alliés.

Ne nous sommes-nous point battus, cinq années durant, contre l'égoïsme sacré, contre la nouvelle « religion politique » de la domination, de l'exploitation des nations, de toutes par une *seule* ? Et où trouver une raison, la preuve que toute l' « oil » enfouie dans les entrailles de la terre a été prédestinée par Jéhovah ou Mahomet pour le seul bénéfice d'une nation ? Mais l'Angleterre est le pays du « fair play » et son effort va à la collectivité, à l'Humanité entière.

Elle ne s'est d'ailleurs, prétend-elle, installée en Perse que pour y faire régner l'ordre, la sécurité, accroître ainsi le lot de matières premières et d'aliments dont l'Humanité, si éprouvée ces dernières années, a tant besoin.

L'Angleterre avec ses capitaux et ses techniciens produira sur le plateau de l'Iran comme elle produit dans l'Ouganda, sur le Niger, dans la Péninsule malaise etc. Mais le rendement serait accru, activé par une entente avec les Alliés, par une collaboration étroite des cerveaux et des moyens financiers.

L'isolement égoïste n'est plus possible à l'heure actuelle : c'est presque du malthusianisme économique : et pour l'apaisement des rancunes, la suppression de toute crainte d'accaparement économique, de domination politique, en un mot, pour la paix du monde, que la Grande-Bretagne, déjà si largement pourvue dans le présent et dans l'avenir, régularise sa situation en Perse, remette l'Iran entre les mains de la *Société des Nations*.

Ainsi la Perse, qui vit sur son sol tant de brillants empires, deviendrait un royaume prospère, un grand pays de production et de transit pour l'Asie centrale et occidentale, pour l'Europe. Mais ce qu'elle ne doit pas être, c'est le territoire, la colonie d'une nation qui s'en servirait à la fois comme tampon et tremplin contre d'autres peuples.

Dr A. LEGENDRE.

LETTRES ET CHRONIQUES DE L'ÉTRANGER

ÉPHÉMÉRIDES DE LA SEMAINE

VENDREDI 6 FEVRIER :

— L'Allemagne exprime, à notre chargé d'affaires à Berlin, ses regrets sur le geste de M. von Lersner, mais elle s'en tient à sa note du 25 janvier.

— Le Dr Mayer a reçu l'ordre formel d'accepter la note sur la livraison des coupables.

— Les représentants des gouvernements anglais et français ont fait une démarche auprès du gouvernement de Belgrade pour hâter la conclusion d'un accord sur l'Adriatique.

SAMEDI 7 JANVIER :

— Le Conseil des Ambassadeurs a entendu le lord-chancelier au sujet de la résistance allemande.

— En Silésie, au cours d'une manifestation anti-polonaise, les officiers français ont été attaqués par la foule. Le général Gratier a été blessé.

— La Chambre hollandaise approuve le gouvernement dans son refus d'extrader le kaiser.

— Le Conseil des Ambassadeurs a décidé de charger la France de convoquer la commission de l'Elbe et de l'Oder.

DIMANCHE 8 FEVRIER :

— M. de Marcilly, chargé d'affaires français à Berlin a

remis la liste intégrale des coupables au gouvernement allemand.

— M. Lane, ministre de l'Intérieur des Etats-Unis, a donné sa démission.

LUNDI 9 FEVRIER :

— Le général Le Rond, haut commissaire interallié part pour la Silésie.

— La République de San Salvador a demandé aux Etats-Unis de définir avec précision la doctrine de Monroe.

MARDI 10 FEVRIER :

— De grandes manifestations ont eu lieu à Berlin et à Munich contre la livraison des coupables.

— Les représentants des Etats-Unis, de l'Angleterre, du Danemark, de la France, de l'Italie, du Japon, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Suède ont signé hier la convention reconnaissant la souveraineté de la Suède sur le Spitzberg.

— M. Balfour a consenti à représenter provisoirement l'Angleterre au conseil de la Ligue des Nations.

— Les Allemands ont évacué Dantzig.

— Les Japonais évacuent la Sibérie orientale.

MERCREDI 11 FEVRIER :

— La Conférence a examiné une demande des gouvernements allemand et autrichien pour conserver des avions pour assurer la police aérienne.

— Hier a eu lieu l'ouverture solennelle du Parlement britannique.

JEUDI 12 FEVRIER :

— MM. Millerand, Marsal, Foch et leurs collaborateurs sont arrivés hier à Londres.

— La Conférence de Londres a commencé les discussions sur la situation matérielle et morale de l'Europe.

— L'ambassadeur des Etats-Unis annonce qu'il n'assistera ni à la réunion du Conseil de la Ligue des Nations, ni à la Conférence de Londres.

— M. de Saint-Aulaire a été désigné comme ambassadeur de France à Madrid.

— Le Conseil de la Ligue des Nations a tenu sa première réunion hier, à Londres.

LETTRE D'ITALIE

Conflits politiques et sociaux

Tout le monde a remarqué que les grèves italiennes des P. T. T. et des cheminots ont éclaté au moment où M. Nitti discutait à Paris la solution du problème adriatique, et pendant que les banques procédaient au placement des titres de l'Emprunt National 5 %. Qu'on le voulût ou non, il ne pouvait pas ne pas y avoir une certaine relation entre ces événements. Les organisateurs d'une grève générale ont pour but de frapper au moment où ils se croient sûrs du succès maximum. Or, en était-il un, plus propice, que celui qui devait décider de l'avenir politique et financier du pays ?

L'époque était donc bien choisie pour qui voulait tirer de la désorganisation des services essentiels à la vie nationale les avantages les plus considérables.

En outre, tout observateur, même superficiel, était frappé du caractère de plus en plus révolutionnaire des mouvements grévistes. Les dirigeants ouvriers, grisés par leurs succès aux élections de novembre dernier, avaient des ambitions nettement politiques. Au début de décembre, un premier essai de grève générale avait abouti à un « fiasco ». Cette fois-ci, en s'adressant aux catégories de travailleurs les plus indispensables, on espérait remporter un succès. Il ne s'agissait pas seulement de procurer aux P. T. T. et aux cheminots les avantages économiques dont ils avaient réellement besoin, mais de tâter le pouls de l'Etat bourgeois. Aux élections de novembre, les classes moyennes s'étaient abstenues ; durant les insurrections de Mantoue (début de décembre), elles s'étaient réfugiées derrière leurs persiennes. Si un arrêt brusque dans les communications par poste et par voie ferrée les trouvait aussi peu disposées au combat, c'était une magnifique aubaine pour les audacieux qui rêvent du léninisme intégral.

Les grévistes ont eu beau publier des manifestes qui les représentaient comme uniquement désireux d'obtenir des augmentations de salaire, ou des modifications aux statuts de leur corporation, il n'en est pas moins vrai que ceux qui les lancèrent dans cette aventure eurent des arrière-pensées politiques. Les milieux anarchisants voulaient profiter de l'arrêt général des transports pour frapper l'Etat bourgeois au cœur, proclamer sa faillite, et instaurer le règne du régime soviétique. Le fait n'est pas douteux.

Et ce qui n'est pas moins certain, dans cette grave crise sociale de janvier, c'est le peu d'enthousiasme que mirent les députés socialistes à soutenir la cause des grévistes. Cela peut sembler étrange à quiconque lit l'*Avanti* et les articles violents de ses rédacteurs contre les jaunes ou « kroumirs ». La rhétorique de l'organe milanais ne doit pas faire illusion. Les députés socialistes furent à l'origine étonnés de ne pas avoir été consultés sur l'opportunité d'une grève des cheminots. Cette grève se fit en dehors d'eux, sous l'influence d'éléments plus ou moins libertaires. Les membres du groupe parlementaire du P. U. S. savaient, d'autre part, qu'une bonne partie des cheminots étaient hostiles à l'adoption des moyens extrêmes. Ils hésitaient dans la conduite à tenir. Mais le respect de la tradition l'emporta très vite, et ce fut finalement un député socialiste maximaliste, M. Bombacci, qui devint l'intermédiaire entre les grévistes et le gouvernement.



Le bilan de ces semaines angoissantes est assez clair. Les grévistes ont tenté un grand coup pour ne pas obtenir en somme d'autres avantages que ceux que leur avait promis le gouvernement par son « communiqué » du 11 janvier. Le Ministère a eu l'habileté de mettre en avant l'autorité du Parlement, qui seul a les moyens de modifier l'échelle des salaires des employés de l'Etat. Les cheminots devront donc attendre les discussions de la Chambre ; et rien ne dit que celle-ci leur accordera tout ce qu'ils demandent.

En outre, les chefs du mouvement ont pris une trop grosse responsabilité pour qu'on ne critique pas, dans les milieux intéressés, très vivement leur action. Parmi les cheminots, il y a des gens de toutes idées politiques : il y a des catholiques, des socialistes modérés, des révolutionnaires, des anarchistes. Tous n'ont pas fait la grève du même cœur que les exaltés ; à voir le résultat, ils critiquent maintenant, sans ménagements, ceux qui leur ont fait faire un pas de clerc.

Il est enfin certain que ces mouvements de tendance révolutionnaire n'ont pas servi le parti socialiste auprès de l'opinion publique. J'ai entendu un député socialiste lui-même m'avouer que, si les élections avaient lieu maintenant, elles seraient loin d'être aussi favorables au parti officiel qu'en novembre 1919.



Il est vrai qu'il existe toujours des préoccupations de politique extérieure, et que celles-ci entrent pour beaucoup dans le malaise actuel de l'Italie. C'est un malheur qu'on n'ait pas encore résolu cette infernale question de l'Adriatique. On l'a discutée à satiété : tout le monde en a la nausée, aussi bien en France, en Angleterre qu'en Italie. M. Nitti lui-même (Dieu sait pourtant s'il est accommodant et plein de bonne volonté) n'a pu mettre le point final. L'Italie, en somme, n'a pas encore sa paix : elle en souffre ; elle est loin d'avoir entièrement démobilisé. Un des principaux arguments des socialistes contre le gouvernement bourgeois, ce sont les dépenses militaires qui ne sont

pas encore celles du temps de paix. Les « diplomates » de Paris et de Londres finiront-ils par trouver la formule heureuse, et par imposer leur volonté aux Yougo-Slaves, qui sont bien peu qualifiés pour critiquer le nationalisme italien, eux qui ne se font pas précisément remarquer par leur esprit de conciliation.

Au milieu de toutes ces incertitudes, il y a au moins une heureuse perspective : c'est celle du succès de l'Emprunt national. Au moment où nous écrivons ces lignes, on annonce que près de 15 milliards sont souscrits. Ce chiffre comble d'aise tous ceux qui espèrent un relèvement rapide de l'Italie...

JEAN MUROL.

LA POLITIQUE RUSSE DE LLOYD GEORGE

SON DISCOURS DU 10 FÉVRIER [1]

A la réouverture du Parlement, le 10 février dernier, Lloyd George a prononcé un grand discours sur la politique intérieure et extérieure du pays.

Le passage le plus important a trait au problème russe et à la reprise des relations commerciales avec la République des Soviets.

Voici la traduction de ce passage *in extenso :*

« Le leader du *Labour Party* désire savoir ce que nous nous proposons de faire en Russie, si nous allons ouvrir les ports, lever le blocus, faire la paix et si toutes nos forces ont été retirées de Russie.

» Toutes nos forces ont été retirées, sauf de Batoum ; une grande pression a été exercée sur nous pour les maintenir, non par le général Denikine, mais par les républiques indépendantes de Géorgie et d'Azerbeidjan. Nous sommes venus à la conclusion que nous ne pouvons plus nous charger de la dépense d'y maintenir quelques bataillons, et l'on est en train de les évacuer sur Constantinople où leur présence est nécessaire.

» En ce qui concerne notre politique russe en général, il est essentiel de reconnaître les faits, qu'ils soient agréables ou non. Beaucoup de faillites en politique ou en affaires sont dues au refus de reconnaître les faits à temps. Or, quels sont les faits en Russie ? Le premier est que nous ne pouvons restaurer l'Europe sans mettre en circulation les ressources de la Russie. Tout le monde préférerait (à l'est ou à l'ouest) que la chose pût se faire sous un autre régime que celui des bolcheviks. C'est l'avis de l'Amérique et de toutes les démocraties du monde, pour des raisons évidentes.

» Les horreurs du bolchévisme ont révolté la conscience de l'humanité. La trahison de Brest-Litovsk a causé un très profond ressentiment chez les pays alliés. Le fait est que le bolchevisme n'est pas la démocratie. Il peut être efficace, mais il n'est pas la démocratie ; c'est le gouvernement d'une minorité privilégiée.

» Le dernier orateur a dit : « Vous ne pouvez faire la guerre à une opinion. » La première guerre à une opinion a été faite par les bolcheviks quand ils ont dissous l'Assemblée constituante. Il n'y a pas de démocratie au monde qui n'eût préféré la restauration de la Russie sous un régime antibolchevik.

» Il est clair maintenant pour tout esprit impartial que l'on ne peut renverser le bolchevisme par les armes. J'étais de cet avis — très sincèrement — il y a un an, et je n'ai jamais hésité à exprimer cette vue. Nous avons alors présenté notre avis. Malheureusement, cet avis fut décliné, je crois, par tous les partis, et nous nous engageâmes à donner aux antibolcheviks la chance de reconstituer la Russie. Nous étions liés par des considérations d'honneur car nous les avions appelés à l'existence afin d'arrêter l'avance allemande. Ils ont échoué dans leur grand dessein de recouvrer la Russie. Cet échec ne fut pas dû au manque d'équipements, mais à d'autres causes plus fondamentales.

» Quelles sont actuellement les possibilités ? La première est de continuer les horreurs sanglantes de la guerre civile. Quelles sont les chances de succès ? Les armées bolchévistes sont plus formidables, plus nombreuses, mieux équipées, mieux conduites, mieux disciplinées. L'armée volontaire, durant son occupation de la Russie du Sud, s'est aliéné les populations. Or le fait important est que les bolcheviks, dans leur avance ont beaucoup appris des fautes commises par eux la première fois, et ils se gardent bien de s'aliéner les populations. Nous pouvons rallumer les feux de la guerre, dévaster la Russie, la laisser comme un désert. Nous pouvons convertir le bolchévisme en militarisme. Est-ce cela que nous voulons ? Si la guerre était reprise, la caste militaire serait de plus en plus forte, et aurait le contrôle suprême du pays. L'Europe aurait alors devant elle une tâche formidable.

» Envisageons une autre possibilité : On pourrait former un cercle de feu, entourant la Russie soviétiste et resserrer progressivement ce cercle. Mais les Etats baltiques font la paix, et la Roumanie a assez à faire à surveiller le front de Hongrie. Le Japon n'avancera pas. Quand on propose une grande combinaison de ce genre, personne ne peut affirmer qu'aucun des Etats intéressés y consente. Je ne conçois d'ailleurs pas de méthode qui puisse exciter davantage le patriotisme du peuple russe et l'engager plus du côté de l'autorité existante que l'avance d'armées étrangères en Russie. D'autre part, si vous avez de grandes armées de Finlandais, de Lettons, d'Esthoniens, de Lithuaniens, de Polonais, de Roumains, de Cosaques, etc., qui paiera leur équipement et leur entretien ? Ce ne sera ni la France, ni l'Amérique, ni l'Italie. Y a-t-il ici un homme d'Etat qui accepterait la responsabilité de charger de ce fardeau les contribuables de ce pays ?

» Une autre possibilité est de faire la paix avec les bolcheviks. Mais tant que nous ne recevons pas l'assurance (non pas une assurance verbale, mais une assurance tirée de l'observation et de l'expérience) que le Gouvernement qui contrôle la Russie a renoncé à ses méthodes barbares et gouverne par des moyens civilisés, aucune communauté civilisée du monde ne peut faire directement la paix avec lui.

» Quelle est donc la politique à suivre ? Nous n'avons pas réussi à restaurer la Russie par la force. Je crois que nous pouvons la sauver par le commerce.

» On dira que si on ne le renverse pas, le bolchevisme envahira la Pologne et l'Europe centrale. Regardons les faits. La Russie a eu cinq ans et demi d'une horrible guerre. Elle a perdu des millions. Peut-elle faire la guerre hors de son territoire ? Elle n'a pas de transports. Elle n'a pas d'équipements en suffisance. Elle ne peut, avec les moyens à sa disposition, organiser une armée qui serait redoutable pour l'Europe occidentale. Il y a une autre raison pour laquelle je ne crains pas l'invasion militaire des bolcheviks. Ce qui pousse un peuple à l'invasion, c'est la rapine et l'espoir de prendre ce dont il a besoin. Or quels sont les pays voisins d'où elle pourrait tirer quelque chose ? La Pologne manque des choses que la Russie désire. L'Europe centrale est en proie à la disette.

M. C. Edwards (travailliste). — « Que dites-vous de l'activité des bolcheviks dans le proche Orient ? »

Lloyd George. — « Même du proche Orient, ils ne pourront rien tirer. Que peuvent-ils tirer des montagnes de l'Arménie ? Là, c'est la famine. A Bakou, ils peuvent avoir du pétrole, j'en conviens, mais ils peuvent l'avoir par le commerce. Ils ne peuvent rien avoir des montagnes du Kurdistan, et s'ils entraient en Mésopotamie, que pourraient-ils prendre que les Britanniques n'ont pas enlevé ? (*Rires.*) Il en est de même de la Perse.

» Examinons les faits. A mon avis, le commerce mettra un terme à la férocité, aux cruautés, aux rapines bolchevistes plus sûrement que toute autre méthode. L'Europe a besoin de ce que la Russie peut lui donner. Avant la guerre, la Russie fournissait au monde le quart de tout le blé importé par lui, 4.000.000 de tonnes, et les quatre cinquièmes du lin. Le tiers du beurre importé par la Grande-Bretagne venait de Russie. Celle-ci fournissait en grains (maïs, orge, avoine, etc.), environ 9 millions de tonnes. Ces chiffres sont énormes.

» Cependant partout la vie augmente, en France, en Grande-Bretagne et en Italie ; l'Europe est affamée tandis que les entrepôts de Russie regorgent.

» Les rapports des Coopératives affirment qu'on peut

(1) Voir notre éditorial de ce jour.

tirer du grain de Russie si l'on peut organiser les transports nécessaires. On ne le peut tant que des armées se battent le long des frontières. Il ne s'agit pas de reconnaître le gouvernement. Il s'agit de commercer avec un peuple qui a des produits à vendre en échange de ce que nous pouvons lui donner.

» Quand le peuple a faim, on ne peut refuser d'acheter du blé en Egypte parce qu'il y a un Pharaon sur le trône. (*Rires*.)La situation de l'Europe est grave. Les membres du Parlement peuvent voir quel usage on a fait du renchérissement des prix pour exciter la suspicion et le mécontentement vis-à-vis des institutions existantes. Le danger n'est pas en Russie. Il est ici, chez nous. J'en parle avec connaissance de cause et avec appréhension. J'en parle avec responsabilité et j'avertis la Chambre, en face des événements qui peuvent survenir, que nous devons prendre toutes les armes légitimes pour lutter contre ces événements. Et je dis qu'il n'y a qu'un seul moyen : il faut vaincre l'anarchie par l'abondance. »

LES COURANTS D'OPINION A TRAVERS LE MONDE

EN ANGLETERRE

La livraison des coupables et l'exécution du Traité de Versailles

Lloyd George disposé à amender l'article 228. — La révision du traité a de nombreux partisans. — L'opinion libérale contre la France. — Les divergences s'accusent entre Paris et Londres.

Souvent... Lloyd George varie.
Bien fol est qui s'y fie...

C'est ce vieil air connu qui revient involontairement en mémoire quand on récapitule les variations du Premier anglais depuis l'armistice. M. Clemenceau se le chante sans doute durant sa villégiature d'Egypte.

Pour créer son « Bloc national » aux Communes en décembre 1918, Lloyd George avait fait la campagne électorale en promettant au pays : 1° d'exiger le maximum d'indemnités de l'Allemagne ; 2° d'obtenir la livraison de tous les coupables.

Nous sommes en février 1920 : Lloyd George a oublié ses deux promesses. Il reconnaît la nécessité de modifier les clauses financières de la paix de Versailles, d'autant plus que son redoutable adversaire, M. Asquith, qui va peut-être surgir au Parlement à la fin de ce mois, proclame dans tous ses discours de Paisley l'urgence de la révision du traité et propose, comme M. Keynes, d'abaisser la note fabuleuse de 24 milliards de livres établie par les Alliés au chiffre plus modeste de deux milliards. D'autre part, Lloyd George estime que l'article 228 du Traité ne peut être exécuté intégralement. D'après le *Times* du 7 février, lord Birkenhead a déclaré au Conseil des Ambassadeurs que le gouvernement anglais croyait nécessaire de modifier la liste des noms et le mode de jugement des coupables. Si j'en crois les comptes rendus des agences, Lloyd George n'a pas traité cette délicate question dans son discours de mardi, à la réouverture du Parlement. Il a voulu sans doute attendre l'arrivée à Londres de MM. Millerand et Nitti, et donner à l'Allemagne l'impression que les Alliés maintenaient en face d'elle l'unité de front. Mais il n'est pas possible de dissimuler que sur cet article 228 des divergences de vues profondes viennent de se produire entre Londres et Paris.

A défaut de déclarations officielles de Lloyd George lui-même, nous avons l'opinion de son organe officieux, le *Daily Chronicle*. Or, que dit ce journal ?

La liste des coupables est presque sous tous les rapports ce qu'elle ne devrait pas être, et il nous paraît superflu d'expliquer à noslecteurs les raisons évidentes pour lesquelles des noms comme ceux du maréchal Hindenburg, de Ludendorff et de l'ex-chancelier de Bethmann-Hollweg n'auraient jamais dû y figurer. Ces hommes ne sont des criminels de la guerre qu'au sens le plus éloigné du mot, parce qu'ils étaient sous Guillaume II, les chefs suprêmes de l'armée et de l'Etat allemands. Si les Alliés ont réellement présenté la liste qui a été publiée ou quelque chose d'approchant, elle devrait être sérieusement corrigée avant qu'il soit rien fait de nouveau.



La nouvelle volte-face de Lloyd George est jugée très sévèrement par la presse conservatrice.

Le *Times* écrit que « donner satisfaction à M. Lloyd George, ce serait porter un coup terrible au Traité lui-même. » Il déplore cette attitude au moment où il importe plus que jamais de resserrer l'alliance franco-anglaise. Cette alliance doit être « le roc sur lequel se construit la paix du monde ». Il faut en finir, une fois pour toutes, avec « les évasions, les manœuvres, les hésitations qui ont diminué la confiance de la France à l'égard de nos représentants depuis l'armistice. Dans tous les cas, un dissentiment franco-anglais serait une « calamité terrible » que nous ne pouvons envisager ».

Le *Morning Post* redouble ses attaques habituelles contre le versatile Premier et ne voit qu'une solution pour faire céder l'Allemagne : donner les ordres nécessaires aux armées du Rhin et à l'escadre de la mer du Nord.

L'opinion de la presse libérale mérite de retenir particulièrement notre attention. Elle s'oppose nettement au jugement des coupables par une Cour martiale alliée. Le *Manchester Guardian* réclame la réunion d'une « Cour permanente de justice internationale », comme le prévoit l'article 14 du Traité lui-même, ou, à défaut, de la Cour de la Haye qui existe déjà. La *Westminster Gazette* se déclare partisan d'un Tribunal neutre devant lequel les coupables seraient jugés par d'éminents juristes avec le consentement de l'Allemagne et de l'Entente. Ce journal croit que la Suisse serait disposée à convoquer ce tribunal.

Tous les journaux libéraux sont effrayés des conséquences possibles des exigences de l'Entente : démission du Gouvernement allemand, guerre civile, anarchie, etc. Ils s'étonnent de l'obstination de la France à réclamer l'exécution d'un article inexécutable.

Les *Daily News* font plus que s'étonner. Ce journal qui eut toujours des tendances germanophiles prononcées, se livre à de violentes diatribes contre la France et prend à partie M. Millerand dans trois articles successifs, le 6, le 7 et le 9 février.

M. Millerand, dit-il, a sans doute le droit de recourir à la force, mais le résultat ne pourra être que la chute du gouvernement allemand et du dernier espoir que nous ayons d'une renaissance économique de l'Allemagne. La question du jugement des Allemands n'est pas une question de principe. Il s'agit uniquement de savoir s'il est expédient ou non d'exiger l'exécution intégrale de l'article 228. Or, il paraît bien que « le jeu ne vaut pas la chandelle ».

L'éditorial du 7 est intitulé « Les Fruits de la Folie ». M. Millerand nous mène à une impasse. S'il est vrai que l'Allemagne accepte le jugement des coupables devant une Cour internationale en pays neutre, elle offre aux Alliés un échappatoire à une situation pleine de périls non seulement pour l'Allemagne, mais pour l'Europe entière.

C'est l'article du 9 « Nous et la France », qui est le plus violent. Il souligne avec amertume et colère les dissensions franco-anglaises. L'Angleterre estime, dit-il, qu'il est impossible de faire exécuter le Traité dans tous ses détails, comme le veut M. Millerand. L'Angleterre veut réduire la liste des coupables de la guerre (et avec son égoïsme anglo-saxon, le journal demande la punition des marins qui ont commis des actes de piraterie, mais oublie les officiers qui ont dévasté la France, la Belgique, la Serbie, etc.). L'Angleterre, dit-il encore, veut la paix avec la Russie. Elle désire sans doute une amitié avec la France comme avec l'Amérique, l'Italie et la Belgique, mais pas d'alliance contraire à l'esprit de la Ligue des Nations. Ce sont là également les vues des Etats-Unis et de l'Italie. La France ne peut demander qu'on les abandonne pour elle seule.

Les deux hebdomadaires libéraux *New Statesman* et *Nation*, du 7 février, engagent aussi Lloyd George à ne pas suivre la France dans sa politique aventureuse vis-à-vis de l'Allemagne.

Théoriquement, écrit le *New Statesman*, on peut envahir l'Allemagne et rétablir le blocus, si Berlin ne cède pas, mais pratiquement on ne peut rien faire : « Ce pays ne fournira plus de troupes pour l'occupation de nouveaux territoires allemands. Qu'en pense la France ? Il n'y a pas de pays qui veuille faire le plus petit sacrifice pour maintenir le Traité de Versailles. » Les Alliés sont aussi impuissants en ce qui concerne l'extradition du Kaiser. Leur politique aboutit à des humiliations et à une diminution sérieuse de leur prestige. L'éditorial de la revue porte ce titre significatif : « La Suprême ineptie. » La liste est « grotesquement longue ». Elle vise une foule d'officiers coupables de crimes qui ont été commis aussi bien par des généraux alliés que par des généraux ennemis. On ne peut admettre une réunion d'une Cour de justice alliée dans un pays allié. C'est une farce, « la dernière et la plus belle de toutes les inepties de la plus grande Conférence de paix que le monde ait jamais vue ». Si l'Allemagne a retrouvé le sens des proportions, conclut le *New Statesman*, « il nous semble qu'elle doit avoir plus envie de rire que de se mettre en colère ».

Quant à la *Nation*, elle rappelle que la livraison des coupables n'a jamais été une des clauses de l'armistice et n'a jamais figuré dans les 14 Points du Président Wilson.

Une Cour martiale alliée n'offrirait aucune garantie d'impartialité, en France surtout ; rappelons-nous l'affaire Dreyfus. Même si elles étaient justes, les sentences ne pourraient inciter l'Allemagne au repentir. Au contraire, elles renforceraient chez ce peuple battu la conviction qu'il est un objet de persécution. « Le Diable lui-même ne pourrait avoir inventé de plus sûr moyen de diviser l'Europe par des haines implacables. » Les conséquences politiques en seraient incalculables : monarchie, bolchevisme ou le pur chaos. Laissons donc juger les coupables par une Cour allemande, en Allemagne, avec des accusateurs alliés, et que les condamnés puissent porter appel devant le Tribunal de la Ligue des Nations.



Tel était, avant l'arrivée à Londres de M. Millerand, l'état d'esprit des milieux britanniques en ce qui concerne la livraison des 890 Allemands réclamés par l'Entente. Une petite minorité réclame l'exécution pure et simple de l'article 228. Les cercles officieux veulent diminuer la liste et modifier la forme du jugement. Les libéraux demandent la réunion d'une Cour en pays neutre ou en Allemagne. Quelle va être la décision définitive de Lloyd George ? Tiraillé par l'opposition libérale renforcée par M. Asquith et par l'hostilité des travaillistes qui l'accusent de faire « une politique à la Shylock », Lloyd George va proposer un compromis à son collègue français. En présence du Premier anglais et de M. Nitti, disposé, lui aussi, aux solutions conciliantes, M. Millerand sera sans doute obligé d'accepter un amendement sérieux à l'article 228.



EN ESPAGNE

M. de Romanones se fâche

Le débat sur la situation sociale à Barcelone ayant continué, on s'attendait cette semaine à un discours de M. Dato. La chose avait une importance. Il est fort question, en effet, d'une prochaine fusion de trois fractions du parti conservateur. Nous avons déjà signalé cette possibilité il y a quelques mois. A ce moment, elle n'avait pas abouti en raison de la chute du Ministère Maura-La Cierva, puis de la constitution du Cabinet Sanchez de Toca, soutenu par M. Dato, contre M. La Cierva. Mais, depuis, il semble que M. Dato ait changé d'avis et qu'il soit partisan de l'union. Il a avec lui naturellement M. Jorge Silvela, qui fut l'initiateur de ce mouvement d'idées, et le comte de Bugallal, Ministre des Finances. Par contre, M. Sanchez Guerra, conservateur datiste, actuellement Président de la Chambre, et M. Ossorio y Gallardo, conservateur mauriste, continuent à se montrer hostiles.

On saisit donc l'intérêt du discours que devait prononcer M. Dato. S'il s'expliquait franchement, si la concentration des trois fractions conservatrices était réalisée, il devenait probable que le Roi l'appellerait à présider le cabinet qui serait chargé de dissoudre la Chambre et de faire les élections générales, indispensables de l'avis unanime.

Or, les journaux qui nous sont parvenus ne nous apportent pas encore ce fameux discours de M. Dato. Une fois de plus la politique de personnes s'en est mêlée et l'attention s'est brusquement portée sur un différend surgi entre le comte de Romañones et le général Milaus del Bosch, gouverneur militaire de la Catalogne.

Ce ne fut pas, pour beaucoup, une surprise. On savait que lorsque M. de Romañones avait été Président du Conseil, au moment le plus tendu de la crise autonomiste catalane, il n'avait point du tout été d'accord avec le général Milaus del Bosch, alors déjà à son poste barcelonais. A ce propos, ce dernier avait écrit au général Muñès Cobos, Ministre de la Guerre du comte de Romañones, deux lettres où il critiquait

nettement la politique du Président du Conseil. Ce sont précisément ces deux lettres que le comte de Limpias, sénateur, vient de lire à la tribune du Sénat.

Le comte de Romañones n'accepta pas ce procédé. Dès le lendemain, il prenait la parole à la Chambre. Deux personnes, disait-il, pouvaient avoir communiqué les lettres au comte de Limpias : le général Milaus del Bosch lui-même, ou le général Muñès Cobos. Sûr de la fidélité de ce dernier, l'ancien Président du Conseil affirmait donc que l'incorrection avait été commise par le gouverneur militaire de Catalogne. Il demandait donc que ce dernier fût démissionné, faute de quoi le représentant de la fraction romanoniste dans le cabinet Allendesalazar se retirerait, suivi probablement par les autres représentants libéraux.

Le Gouvernement se trouvait de ce chef dans une posture délicate. On se demandait, aux Cortès, quel intérêt avait poussé M. de Romañones à attaquer de la sorte le Gouvernement. Nous le saurons sans doute la semaine prochaine.



Nous avons publié, il y a quinze jours, une motion du parti socialiste espagnol nettement révolutionnaire. Il semble que celle-ci ait été votée à la Maison du Peuple sous la pression des éléments non parlementaires. Aux Cortès, M. Menendez lui-même vient de se montrer plus opportuniste. Après le remarquable discours de M. Melquiades Alvarez, que nous avons résumé dans le dernier numéro de *l'Europe Nouvelle*, le robuste socialiste Asturien a tenu à déclarer que si les Gouvernements bourgeois persistaient dans leur attitude d'hostilité déclarée, les éléments ouvriers étaient décidés à poursuivre une lutte implacable. M. Menendez affirmait donc que l'arrivée au pouvoir des réformistes était seule capable de ramener la paix sociale dans le pays.

Il faut rapprocher cette déclaration significative de celles que formulait M. Lerroux, leader radical, également favorables à M. Melquiades Alvarez, et d'un article que vient de publier M. Fabra Ribas dans son journal *La Internacional* (30 janvier). L'éminent socialiste ne cache pas sa sympathie pour M. Melquiades Alvarez, le seul bourgeois réellement démocrate, écrit-il.

Il paraît donc bien que les réformistes, s'ils gouvernent, auront la confiance de la classe ouvrière. Cela est dû sans conteste à la droiture et à la grande générosité de leur chef.



DANS L'EST EUROPÉEN

Les États Baltiques et la Conférence de Londres

Une note intéressante vient de paraître sur la prochaine conférence de Londres dans le journal balte dont nous parlions dernièrement, *Rigasche Rundchau*. En voici la traduction : « La question baltique y sera examinée. Les gouvernements anglais et français ne sont pas du tout d'accord sur ce point. La France favorise le rétablissement de l'unité russe sous la forme d'une fédération avec les Etats autonomes de la périphérie. L'Angleterre, au contraire, défend l'indépendance des petits Etats souverains tenus de conclure des traités particuliers avec elle. La Grande-Bretagne désire, notamment, que les traités qu'elle a conclus avec l'Esthonie gardent leur valeur et elle ne veut pas abandonner la possibilité de passer des traités analogues avec la Lettonie, la Géorgie, l'Arménie. »

L'Angleterre, en effet, cela n'est pas douteux, a mis la main sur l'Esthonie. Elle tient sous sa dépendance économique la Lettonie constituée comme elle l'est aujourd'hui ; elle a presque entièrement substitué son influence politique à celle de l'Allemagne sur le gouvernement lithuanien actuel.

Quant à nous, nos diplomates demeurent persuadés que le meilleur moyen d'empêcher la Russie de demain de s'allier contre nous avec l'Allemagne, c'est de lui rendre, à l'exception de la Pologne et de la Finlande, toutes les contrées sur lesquelles les tsars étendaient leur domination.

On veut bien tenir compte, toutefois, dans une certaine mesure (il serait difficile de faire autrement) de l'indépendance de fait dont ces pays jouissent depuis plus d'une année. Il s'agit donc, pour les chancelleries, de concilier les méthodes centralisatrices de la Russie unitaire et les principes du fédéralisme susceptibles d'offrir — sans le contrôle de la Société des Nations encore inexistante — une certaine garantie d'indépendance politique, morale, intellectuelle à ces jeunes Etats.

Il est impossible, au surplus, de les isoler économiquement de la Russie.

L'afflux des capitaux anglais sur le marché de Reval et de Riga ne peut rien changer à cette vérité constatée à maintes reprises : « Vers l'Occident, l'initiative, la force d'expansion économique des Lettons, des Lithuaniens, des Esthoniens, se heurte à un mur presque infranchissable, elle rencontre, au contraire, en Russie, un champ d'action illimité. »

Ne serait-il pas plus logique, dans ce cas, de reconnaître l'indépendance de ces Etats à la condition de les lier à la Russie par des conventions d'ordre économique ?

Mais, depuis la chute du tsarisme qu'il n'avait pas su prévoir, le Quai d'Orsay a toujours été, sur la question russe, à la recherche du moyen de concilier les inconciliables.

Un cours, d'organisation récente, sur *la Constitution de l'Empire russe moderne* (Sociétés Savantes, 2, rue de Lille, le vendredi, à 6 heures) met en lumière d'une façon frappante cette préoccupation de nos milieux dirigeants et des différentes personnalités qui y exercent une influence occulte dont les résultats ont été désastreux jusqu'ici.

La Russie une et indivisible

Telle est la formule sur laquelle le baron courlandais, M. Boris Nolde, professeur à l'Université de Pétrograd, base son exposé.

Dès le début, on peut préjuger des conclusions : L'Etat russe moderne constitué au commencement du XIXe siècle sur la plate-forme « *jacobine* » de l'unité, de l'indivisibilité, de la centralisation constituait un tout dont la désagrégation actuelle ne peut être qu'accidentelle et néfaste.

Sur la complexité troublante des problèmes russes du moment, le professeur Nolde a pris parti d'une manière très nette, nous a déclaré M. Bayer en présentant le conférencier. Cependant, homme de science, il ne se laissera pas influencer par ses opinions personnelles dans l'exposé impartial, scientifique qu'il va faire de la constitution juridique et historique de l'Etat russe.

En effet, son siège fait, et avec l'idée fixe de revenir au point de départ, M. Nolde, qui possède une prononciation — en russe et en français — bien russe, un type physique non seulement balte, mais même tout à fait courlandais, donne l'impression d'être animé du désir de présenter avec impartialité des arguments

d'ordre purement scientifique et historique à l'appui d'une thèse qui, pour lui, est la vraie.

Par l'application consciencieuse et la méthode, il me rappelle les savants et les pédagogues baltes, mes collègues ou mes collaborateurs dont j'ai pu apprécier à Riga, pendant 26 ans, les rares mérites. Ils n'ont pas la flamme, l'enthousiasme, le magnétisme entraînant qui font du Russe un propagandiste de premier ordre.

Pour ma part, je les ai toujours trouvés beaucoup plus proches de nous que ces derniers par la façon de travailler, la discipline intellectuelle et morale et, au point de vue pédagogique, la manière de comprendre les buts de l'éducation. Aussi me reprochait-on parfois, dans les cercles russes officiels, de leur faire autour de moi une place trop large. Je sais, à part cela, combien leur horizon est étroit. Comme certaines catégories de bourgeois français, il y a des choses qu'ils ne comprennent pas parce qu'elles restent en dehors du rayon que parcourt leur regard.

EN ALLEMAGNE

La livraison des coupables

La démission de M. von Lersner

Le coup de tête de M. von Lersner. — Le blame du gouvernement allemand. — Le gouvernement allemand et l'opinion au sujet de la livraison des coupables.

La Conférence des ambassadeurs a fait remettre le mercredi 4 février à M. von Lersner la liste des coupables dont les gouvernements alliés exigent l'extradition. Le chargé d'affaires allemand à Paris, au lieu de transmettre cette liste à son gouvernement, comme il avait mission de le faire, l'a retournée à M. Millerand en déclarant que sa conscience lui interdisait de prendre part à la livraison de ses compatriotes à l'Entente ; en même temps il télégraphiait à Berlin pour donner sa démission.

Dès que le gouvernement et l'opinion allemands connurent le geste de von Lersner ils furent unanimes à le blâmer. L'agence Wolff fit paraître une note, dans laquelle elle affirmait que le gouvernement allemand avait, dès le dimanche 1er février, donné des instructions à son chargé d'affaires à Paris ; celui-ci devait faire parvenir immédiatement à Berlin la liste que lui communiqueraient les gouvernements alliés ; en dépit de ces instructions formelles, von Lersner a agi de son propre mouvement. Le gouvernement allemand blâme son geste, des excuses seront faites au gouvernement français ; la démission demandée télégraphiquement par le chargé d'affaires a été immédiatement accordée.

Le point de vue du gouvernement d'Empire est donc très net relativement au coup de tête de M. von Lersner. Les excuses ont été faites en bonne et due forme. Le chargé d'affaires a été publiquement blâmé de n'avoir pas obéi aux instructions qui lui avaient été données.

Voilà pour la forme. Quant au fond, à savoir quant à la question de la livraison des coupables, le gouvernement allemand, dès le lendemain de l'incident Lersner, publiait une note déclarant que la livraison des coupables était impossible. L'Allemagne, déclarait cette note, s'est efforcée de montrer à l'Entente les conséquences désastreuses au-devant desquelles elle allait si elle persistait à exiger la livraison des coupables. Le gouvernement de Berlin ne refuse pas de faire comparaître devant la justice et de soumettre à des châtiments ceux qui se sont rendus coupables de crimes ou de délits de guerre, mais il ne consentira jamais à les livrer à des tribunaux étrangers et autrefois ennemis dans lesquels juge et accusateur ne sont qu'une seule et même personne. Alors même que le gouvernement allemand consentirait à céder aux exigences de l'Entente il se heurterait à l'invincible résistance du peuple allemand tout entier ; aucun autre gouvernement ne pourrait vaincre cette résistance.

Le cabinet d'Empire, dans une séance tenue le 4 février, a déclaré une fois de plus que la livraison des coupables exigée par l'Entente était tout à fait impossible. Les comptes rendus de cette séance de cabinet insistent sur l'unanimité du peuple allemand, qui sans distinction de parti partage l'opinion du gouvernement et le soutient dans son attitude. En effet, la presse allemande de l'extrême droite à l'extrême gauche juge avec une extrême sévérité les exigences de l'Entente et déclare qu'il est totalement impossible de leur donner satisfaction. Personne, déclarent unanimement les journaux, ne prend le parti des coupables ; ils doivent comparaître devant le tribunal et se soumettre au châtiment qu'on leur infligera. En vertu de la loi du 18 décembre 1919 adoptée par l'Assemblée nationale ceux qui sont coupables de crimes ou de délits de guerre doivent être poursuivis. Ils doivent comparaître devant la cour suprême de justice allemande sur l'accusation d'un représentant de l'Entente ; tous les droits de l'accusateur doivent être sauvegardés. Mais livrer des Allemands à des tribunaux étrangers, c'est ce que l'opinion allemande repousse à l'unanimité. Personne ne consentira à livrer à un tribunal français ou belge ceux qui ont dirigé la guerre, et cela pour la plus grande gloire des vainqueurs.

Le *Berliner Tageblatt* du 5 au matin estime que la liste des coupables est un document qui n'a pas son pareil dans l'histoire du monde. Il regrette que l'Allemagne ait apposé sa signature au bas du traité de Versailles.

> La liste de l'Entente n'a pas été dictée seulement par l'orgueil et l'esprit de vengeance ; elle est un document de honte et elle est extrêmement maladroite. Les chefs alliés se sont imprudemment démasqués aux yeux du monde entier, qui voit maintenant quels sont les véritables motifs et le véritable esprit qui les animent... Cette liste est en outre un document stupide, car elle exige de l'Allemagne des choses absolument inexécutables.

La *Vossische Zeitung* qui en général est assez bien disposée à l'égard de la France déclare que les auteurs de la liste, s'ils ont obéi à un principe directeur quelconque, ont fait preuve d'une totale méconnaissance de la situation en Allemagne. Un gouvernement qui consentirait à livrer des hommes comme Hindenburg, Ludendorff, Tirpitz, Bethmann-Hollweg, von Kluck provoquerait la guerre civile.

Le *Vorwaerts* rappelle l'ultimatum adressé par l'Autriche à la Serbie en juillet 1914 ; les exigences de l'Autriche étaient beaucoup plus raisonnables que celles de l'Entente. Lorsque le gouvernement autrichien a déclaré que ses organes travailleraient à la recherche des coupables du crime de Serajevo sur le territoire serbe, un cri de protestation s'est élevé dans le monde entier. Le gouvernement autrichien expliqua par la suite, d'une manière formelle, que les organes autrichiens ne devaient pas participer aux débats judiciaires, mais seulement collaborer aux recherches de la police. L'Entente, elle, impose à l'Allemagne de livrer ses enfants à des tribunaux étrangers.

> Nous ne pouvons pas croire qu'il y ait en Allemagne et dans les pays neutres un seul homme qui puisse croire que les exigences de l'Entente sont dictées par un sentiment de justice ; elles témoignent de la volonté de traîner dans la poussière l'Allemagne vaincue.

La *Morgen Post* et la *Volkszeitung* soulignent l'impossibilité pour l'Allemagne de livrer les coupables.

L'organe du Centre, la *Germania* se demande quel est le but que poursuit l'Entente avec cette liste de coupables. Si les Alliés espèrent par là lutter contre le militarisme et en prévenir le retour en Allemagne, ils se battent contre des dangers imaginaires, contre des fantômes. Si l'Entente veut de nouveau infliger à l'Allemagne la plus sanglante humiliation, on peut dire que la mesure est déjà à son comble. L'Entente veut-elle prouver que l'Allemagne a dépassé les limites de la barbarie dans sa conduite de la guerre ? Que le gouvernement allemand livre enfin à la publicité tous ses documents relatifs aux crimes et aux délits de guerre. Alors le monde jugera si le soldat allemand a été plus barbare que le soldat allié.

La *Post*, la *Deutsche Tageszeitung*, qualifient la liste des coupables de document de honte, la *Kreuzzeitung* parle de la profonde humiliation qui est infligée à l'Allemagne. Le *Tægliche Rundschau* déclare que le 4 février, jour de la remise à l'Allemagne de la liste des coupables est le jour du triomphe du bolchevisme. Deux hommes devaient se réjouir de cette action honteuse : Lenine et Trotzki. Si l'Entente veut les coupables, qu'elle vienne les chercher. » Le gouvernement allemand se refuse à les livrer... Il s'agit maintenant de faire bloc avec le gouvernement afin de détourner du peuple allemand cette honte. »



EN AUTRICHE

L'Entente et les Habsbourg

LE VETO DE L'ENTENTE A UNE RESTAURATION HABSBOURGEOISE EN HONGRIE. — LA PRESSE LIBÉRALE ET SOCIAL-DÉMOCRATE ET LA DÉCISION DE LA CONFÉRENCE DES AMBASSADEURS.

Il y a quelques semaines, les Alliés inquiets de l'agitation toujours croissante des réactionnaires en Hongrie et craignant que ces tentatives de restauration monarchiste n'aient une influence sur la jeune République d'Autriche, avaient engagé le chancelier Renner à essayer d'une politique de rapprochement avec la République tchéco-slovaque. Le voyage à Prague a abouti, comme on le sait, à un accord entre le gouvernement autrichien et le gouvernement tchéco-slovaque « au sujet d'une défensive commune contre tout essai de réaction et contre le rétablissement de l'ancien régime aussi bien dans le domaine politique qu'économique ».

Depuis les négociations de Prague, les élections hongroises ont de nouveau suscité les inquiétudes de l'Entente au sujet d'une restauration monarchiste et d'un rappel des Habsbourg en Hongrie. Aussi, le 2 février, la conférence des ambassadeurs a-t-elle adressé au gouvernement hongrois une note, dans laquelle les gouvernements alliés nient d'une manière formelle qu'ils reconnaissent ou favorisent les tentatives en faveur d'une restauration des Habsbourg en Hongrie; les gouvernements alliés déclarent qu'une semblable restauration serait en contradiction avec l'esprit du traité de Saint-Germain ; en conséquence les Alliés ne sauraient ni l'accepter ni y consentir.

Les journaux libéraux et social-démocrates autrichiens commentent le veto de l'Entente à une restauration habsbourgeoise. *Der Abend*, qui en général est bien informé au sujet de la politique tchéco-slovaque, déclare que la décision de la conférence des ambassadeurs a été prise sous l'instigation du gouvernement tchèque. Les *Wiener Slimmer* (4 février) qui relèvent cette insinuation de l'*Abend* font justement remarquer que la teneur même de la note montre qu'elle n'a pas été dictée par un seul des Alliés mais par eux tous et d'un commun accord. En effet, d'après la note de l'*Agence Havas*, les grandes puissances alliées nient d'une manière formelle qu'elles soient disposées à reconnaître ou à favoriser les tentatives de restauration des Habsbourg sur le trône de Hongrie. Il faut donc que d'un côté ou de l'autre un reproche semblable ait été adressé aux puissances alliées pour que celles-ci éprouvent le besoin de se disculper d'une manière explicite et formelle.

On ne saurait s'étonner, déclarent les *Wiener Slimmer* du 4 février que l'Entente s'oppose à un rappel de la dynastie habsbourgeoise. N'est-ce pas cette même Entente qui a interdit à l'Autriche allemande de s'unir à l'Allemagne en vertu d'une des clauses du traité de paix ; qui nous a condamnés à la famine, à la misère, et réduits à la mendicité ; cette même Entente qui nous a refusé le droit de disposer librement de nous-mêmes ; qui exige l'extradition de l'ex-empereur et de huit cent cinquante Allemands, hommes de guerre ou politiciens, parmi lesquels Hindenburg et Mackensen ; qui exerce sur la Hollande une incroyable pression afin que celle-ci viole les lois de l'hospitalité ?

Le *Neue Tag*, 4 février, qui accueille assez favorablement la décision de la conférence des ambassadeurs, déplore que l'Entente s'immisce dans les affaires d'autrui.

> Nous aurions préféré que le peuple hongrois renonçât de sa propre volonté à restaurer la dynastie des Habsbourg et en général à toute tentative de réaction. Une pression exercée par l'étranger est toujours déplorable. Les procédés de l'Entente sont vraiment singuliers. Elle proclame solennellement qu'elle ne s'immiscera pas dans la politique intérieure des autres pays et c'est ce qu'elle ne cesse pas de faire.

En vertu de la décision de la Conférence, écrit le *Morgen*, la dynastie des Habsbourg est à jamais écartée du trône. Les Alliés jugent que les Habsbourg ont une lourde responsabilité dans les origines de la guerre et qu'en conséquence ils doivent être à jamais éloignés du pouvoir. Ce jugement est-il juste ou injuste ? peu importe. Les Alliés n'interdisent pas aux Hongrois de choisir leur forme de gouvernement, ils déclarent seulement que, si le peuple hongrois se prononce en faveur de la monarchie, la dynastie des Habsbourg doit être écartée du trône de Saint-Etienne.

Le *Neues Wiener Tageblatt* (3.2) affirme que si l'Entente a pris cette décision au sujet des affaires hongroises, c'est qu'elle était convaincue que le choix d'un Habsbourg pour le trône de Hongrie constituerait un danger constant pour la situation politique des Etats voisins et de toute l'Europe centrale.

L'*Arbeiter Zeitung* accueille avec des transports de joie la note Havas et saisit cette occasion nouvelle de déverser sa haine contre l'ancienne dynastie régnante.

> Ces incarnations du principe du mal, les Habsbourg, disparaîtront donc à jamais de la scène du monde. ...Ils ont été et sont encore un objet de haine pour tous les peuples, ils n'ont jamais été aimés, on les a seulement supportés, lorsqu'il était impossible de faire autrement.

Est-ce pas un misérable animal que l'homme ? A peine est-il en son pouvoir, par sa condition naturelle, de goûter un seul plaisir entier et pur, encore se met-il en peine de le retrancher par discours : il n'est pas assez chetif, si par art et par estude il n'augmente sa misère.

MONTAIGNE (Essais. Ch. XXX).



LETTRES AFRICAINES

DU TIBESTI A TOMBOUCTOU

Voici deux lettres que nous recevons d'Afrique et qui présentent un intérêt particulier. La première vient confirmer les observations que nous faisions dans notre Editorial *du 17 janvier dernier* (1), *au sujet des prétentions italiennes dans le Borkou et le Tibesti et explique la situation où se trouveraient nos territoires s'il ne nous était possible d'y assurer l'ordre nous-mêmes. La seconde donne d'intéressants renseignements sur cette région de Tombouctou dont notre ami et collaborateur, le commandant Bettembourg, a parlé ici à propos du chemin de fer Transsaharien.*

DANS LE CENTRE AFRICAIN

La capture de l'ex-sultan d'Agadès.

On se souvient des mouvements insurrectionnels qui marquèrent dans le territoire militaire du Niger la fin de l'année 1916 et le début de 1917. Grâce à la complicité de Tegama, sultan d'Agadès, de fortes bandes de Touareg, de Senoussistes et de Turcs, commandés par Kaocen, targui dissident, depuis longtemps à la solde des Turcs, purent pénétrer dans l'Aïr, sans être signalés, commettre divers méfaits, et paraître enfin inopinément devant Agadès, qui faillit être enlevée. La surprise ayant échoué, elles mirent le siège devant le fort où la garnison française résista énergiquement trois mois et fut enfin dégagée par une colonne, accourue à toute hâte de Zinder.

Le traître Tegama avait été chassé de l'Aïr en mars 1918, avec les bandes de Kaocen, et, poursuivi l'épée dans les reins par un détachement, s'était réfugié au Tibesti d'où il continua à entretenir des relations avec Si Labed, chef des Senoussistes du Sud tripolitain et frère d'Ahmed Chérif, grand maître de l'ordre. Il nous suscita toutes sortes de difficultés et fut l'âme de la plupart des rezzous, qui s'abattirent sur le haut territoire. En même temps, les nouvelles les plus contradictoires couraient sur son compte et ses démêlés avec les Turcs défrayaient toutes les conversations indigènes. En mars 1919, on signalait Tegama en route sur Gatroun pour aller rejoindre Kaocen avec des contingents importants, un canon et une mitrailleuse. Mais en apprenant la défaite et le sort fâcheux de Kaocen, que nous relaterons plus tard, il fit demi-tour et vint s'enfermer dans le tata de Tedjéné, à 80 kilomètres au sud de Gatroun.

Tedjéné était alors trop proche des Turcs et Tegama ne pouvant espérer échapper à leurs coups, prit le parti d'appuyer encore vers le sud, sans toutefois se rapprocher trop des Français. Le 19 avril 1919, le capitaine Dufour, commandant le cercle de Bilma, annonçait l'arivée de Tegama à Djado, importante oasis du Nord du Kaouar, sise un peu en retrait, à gauche de la grande piste caravanière de Bilma à Mourzouk et Tripoli. Des renseignements ultérieurs ayant permis de se rendre compte de la pénurie des moyens dont disposait le rebelle pour sa défense, une action militaire fut décidée, afin de couper la route du Tibesti à Tegama et le cas échéant de s'emparer de sa personne.

Un détachement composé d'une section méhariste, de treize tirailleurs de la garnison de Bilma, de quinze goumiers et partisans et de 112 chameaux, fut constitué par le capitaine Dufour et confié au commandement du lieutenant Rayat.

Parti le 28 avril de Bilma le lieutenant Rayat se porta non pas sur Djado mais sur une des trois routes conduisant de Djado au Tibesti et il sut heureusement choisir celle qui, passant par Yat, offrait à Tegama le plus de facilité pour gagner le Tibesti. En cours de route il cueillit à Itchouma des Tebbous qui lui fournirent des renseignements et un guide connaissant bien la région de Yat. Le 4 mai il envoyait d'Itchouma une patrouille de goumiers au puits de Yat et se mettait lui-même en route pour Yat le 5 mai. Le 6 deux hommes de patrouille venaient lui signaler le passage récent à Yat d'un groupe possédant au moins une douzaine de chameaux et marchant vers l'Est. Arrivé à Yat, le 6, à 9 heures, le lieutenant Rayat en répartait à 19 heures, sur les traces du groupe signalé. Le 7, à 8 heures, il entrait dans la cuvette d'Adrimounga où il surprenait Tegama, campé avec une quarantaine de Touareg et Tebbous. Le combat commença à 10 h. 25 ; à 11 h. 25 tout était terminé. Le détachement, grâce à la surprise n'avait aucune perte ; l'ennemi avait 12 tués et 14 prisonniers dont Tegama (ce dernier capturé après une heure de poursuite par le tirailleur Toumane). Les nôtres s'étaient emparé de 23 fusils à tir rapide.

Indépendamment des résultats matériels précités, cette heureuse affaire a donné des résultats d'ordre politique de la plus grande importance. En effet, beaucoup de tribus touareg, qui s'étaient soulevées en décembre 1916 et qui avaient été soumises, par la contrainte des armes ou de la famine, en 1917 et 1918, n'avaient pas perdu tout espoir de voir Tegama revenir en Aïr à la tête de contingents importants et remettre en vigueur l'ancien état de choses. La capture de l'ex-sultan, et la sanction dont il va être l'objet, calmeront les velléités malsaines des fauteurs de désordre, et réduisent aussi bien les chances d'agression contre le territoire militaire du Niger que les tentatives de soulèvement intérieur.

Parmi les personnalités intéressantes, capturées avec Tegama, il faut signaler : 1° sa femme toubbou, nièce du chef dissident Guetty, deux de ses fils, et son neveu ; 2° Khammed, frère de Fona, chef dissident des Kel Tafidet de l'Aïr et une petite fille de Fona ; 3° Sidi Moussa, marabout de la tribu des Mallameï du Damergou et ses deux fils.

(1) Voir *Europe Nouvelle*, n° 3, page 51.

DANS LA RÉGION DE TOMBOUCTOU

L'Azalaï

Les dernières nouvelles de Tombouctou signalent que l'azalaï est rentré dans la capitale de la boucle, le 25 décembre dernier, rapportant plus de vingt tonnes de sel. Le voyage s'est effectué sans incident, ni difficultés, grâce à l'abondance des pluies, entre Araouan et Taoudéni, qui ont rempli les puits et revifié les pâturages.

On sait ce qu'est l'azalaï, cette caravane de plusieurs milliers de chameaux, qui, deux fois par an, en avril-mai (azalaï d'éte) et novembre-décembre (azalaï d'hiver) part de Tombouctou son point de concentration et s'enfonce à trente jours de marche dans le Nord en plein désert, pour aller chercher du sel aux carrières de Taoudéni. C'est de ce sel-là que depuis un temps immémorial vivent les populations de la boucle du Niger, et il leur sert même de monnaie d'échange sur beaucoup de marchés.

Les nombreux chameaux de la caravane ont toujours attiré la cupidité des pillards du Nord, tant Arabes du Maroc méridional, que Touareg du Sahara central, et il est assez rare que les azalaï parviennent à Tombouctou sans avoir subi quelque razzia, généralement partielle, quelquefois totale. La chaleur et le manque d'eau, en été, le froid en hiver, éprouvent aussi souvent la caravane. C'est ainsi que lors du dernier azalaï d'hiver, plus de mille chameaux périrent de froid.

Le dernier azalaï d'été fut marqué par des circonstances angoissantes qu'on peut relater maintenant. Le 8 mai 1919, un fort rezzou de 3 à 400 hommes, composé surtout de Regueïbat et d'Ahel Abd el-Ouahab, tous gens du Sud marocain, attaquait à Taoudéni même, la caravane en instance de formation pour le retour, et qui comprenait 2.000 chameaux. L'escorte composée d'une centaine de partisans berabich, sous le commandement de Arouata ould Sidi Eli, chef des Berabich de l'Ouest, engagea aussitôt le combat en se retirant vers le kçar, et en couvrant la caravane. Le lendemain, le rezzou s'installait sur la montagne à l'Est du kçar et restait en observation, empêchant ainsi le départ de l'azalaï. La situation était critique, car si les chameaux pouvaient à la rigueur être abreuvés sommairement aux puits creusés autour du kçar, l'absence complète de pâturage faisait prévoir une rapide et effrayante mortalité parmi ces animaux. Tombouctou aussitôt prévenu organisa un goum de secours sur lequel, d'ailleurs, vu la distance considérable, il n'était permis de fonder que peu d'espoir, si l'azalaï ne parvenait pas à se dégager par ses propres moyens. Il en fut, heureusement, ainsi. Le rezzou ne renouvela pas son attaque. Il resta dix jours en observation passive à Afoum Ellous, à 15 kilomètres au Sud de Taoudéni sans essayer même de contrarier les corvées de fourrage de l'azalaï, puis partit s'abreuver à Teleg et, enfin, le 20 mai, prenait la direction d'El Guettera et de l'Adrar des Iforas, où il devait se signaler par maints exploits.

L'azalaï ainsi dégagé, reprenait aussitôt la route d'Araouan où il arrivait le 5 juin, avec douze mille barres de sel, et ralliait Tombouctou le 12 juin. On n'avait eu à déplorer dans l'engagement sous le kçar que la perte de cinq hommes dont le brave chef de goum Cheikh Sidi Ahmed; et l'enlèvement de sept serviteurs noirs.

Tout le mérite de cette heureuse affaire revenait au chef de l'azalaï, Arouata précité, qui, par la suite, reçut la récompense que son sang-froid, son courage et son habileté méritaient.

Ces azalaï d'été ne sont pas à encourager. Elles entraînent toujours de lourdes pertes en chameaux, par suite de la chaleur effroyable qui sévit alors au Sahara, et de l'assèchement des puits. De plus, leur protection militaire est fort difficile à assurer. Des ordres ont été donnés par l'administration pour qu'elles soient suspendues. L'azalaï d'hiver, beaucoup plus importante, d'ailleurs, et à la protection de laquelle la compagnie saharienne de la Saoura (Algérie), peut concourir, subsistera donc jusqu'à nouvel ordre.

Il est à prévoir, d'ailleurs, que d'ici quelques années les azalaï ne seront plus seules à approvisionner de sel les marchés soudanais. Le développement des salines de Lyndiane (Sénégal), permettra, dès que le rail du Thiès-Kayes sera achevé, un écoulement facile du précieux condiment dans les villages du moyen Niger.

CHEIKH ALI.



A L' "OFFICIEL"

AFRIQUE DU NORD

JOURNAL OFFICIEL DU 13 JANVIER 1920. — *Décret* du 8 janvier réglant le budget de l'Algérie pour l'exercice 1920 : ce budget s'élève en recettes à la somme de 508.145.801 francs, et en dépenses à celle de 508 millions 139.736 francs.

JOURNAL OFFICIEL DU 17 JANVIER 1920. — *Décret* du 15 janvier chargeant M. Abel, député, à titre de mission temporaire, des fonctions de Gouverneur général de l'Algérie.

COLONIES

JOURNAL OFFICIEL DU 13 JANVIER 1920. — *Décret* du 2 janvier approuvant le budget des Etablissements français de l'Océanie pour 1920 : ce budget s'élève en recettes et en dépenses à la somme de 4.193.057 francs.

JOURNAL OFFICIEL DU 16 JANVIER 1920. — *Décret* du 7 janvier rendant applicable aux colonies et pays de protectorat relevant du Ministère des Colonies le décret du 23 août 1919 modifiant les articles 18 et 22 du décret du 18 novembre 1882 relatif aux adjudications et marchés passés au nom de l'Etat.

— *Décret* du 23 décembre 1919 portant modification du décret du 5 avril 1913 instituant la Commission de vérification des comptes des chemins de fer coloniaux.

JOURNAL OFFICIEL DU 18 JANVIER 1920. — *Décret* du 13 janvier portant modification au tarif des douanes de l'Indochine : les coefficients de majoration des droits spécifiques prévus par le décret du 8 juillet 1919 modifié par les décrets des 23 septembre et 4 octobre 1919 et la loi du 7 novembre 1919 sont rendus applicables à l'Indochine.

JOURNAL OFFICIEL DU 20 JANVIER 1920. — *Arrêté* du 17 janvier approuvant une décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Banque de l'Indochine relative à l'augmentation du capital social de cet établissement : le capital social est porté de 48 à 72 millions de francs.

— *Décret* du 6 janvier nommant M. Albert Sarraut, ancien gouverneur général de l'Indochine, gouverneur général honoraire des colonies.

JOURNAL OFFICIEL DU 21 JANVIER 1920. — *Décret* du 20 janvier nommant M. Albert Sarraut, ministre des Colonies.

JOURNAL OFFICIEL DU 22 JANVIER 1920. — *Arrêté* du 21 janvier relatif à la composition du Cabinet du Ministre des Colonies.

JOURNAL OFFICIEL DU 25 JANVIER 1920. — *Décret* du 19 janvier portant organisation de l'aéronautique militaire aux colonies.

Arrêtés des 16 et 17 janvier nommant les membres du Comité des Travaux Publics des Colonies pour une période de deux ans à compter du 1er janvier 1920.



SUR LES GRADINS DANS LES COULOIRS

Nous avons expliqué, dans notre dernier article, que la Chambre était orientée au centre droit. Après des débats sur des questions personnelles, cette orientation va se dégager nécessairement, et déterminera la conduite de tous les gouvernements pendant la législature. C'est sur la question économique et sur la question financière que le problème se résoudra. Les hommes de droite et du centre d'une part, les hommes de gauche et d'extrême-gauche, d'autre part, forment, en effet, sur les questions économiques et financières, deux blocs irréductibles, divisés par la doctrine. Sur l'impôt direct et personnel ou l'impôt de consommation, sur la fiscalité de doctrine ou la doctrine d'opportunité, les deux blocs sont destinés à s'opposer l'un à l'autre.

De même dans la politique sociale, au sujet des conflits ouvriers, des grèves, de l'agitation, etc., politique de concession et de transaction, politique de vigueur et de répression sont destinées, dans un délai très court, à s'affronter et à s'opposer irréductiblement. C'est sur ces questions que se fera donc le classement définitif des partis.

Les hommes de gauche démocratique, ou républicains de gauche, qui se flattent d'une étiquette un peu accentuée, et qui, sur les questions, un peu secondaires d'ailleurs, de laïcité et de politique générale, prétendent s'affirmer plus à gauche que les hommes de l'Entente, sont des adversaires déterminés de l'étatisme, des monopoles de l'Etat, des solutions socialistes en matière économique et financière. Lorsque la Chambre aura à se prononcer sur ces problèmes, leurs bulletins se mêleront évidemment avec ceux des hommes de l'Entente. Au contraire, le parti socialiste unifié ou indépendant a sur ces questions une doctrine très nette. Quant au parti radical-socialiste, ou il ne signifie plus rien du tout et a assez existé, ou il professe la doctrine économique de l'étatisme et la doctrine financière de l'impôt personnel, c'est-à-dire qu'au point de vue économique et financier, pour lui, le péril est à droite.

Sur ces problèmes, le bloc de gauche comprendra donc les deux fractions de partis socialistes, et la presque totalité de radicaux socialistes, c'est-à-dire la minorité évidente de l'assemblée (environ 175 membres).

Lorsque l'orientation politique sera ainsi nettement déterminée, les questions personnelles se résoudront aisément puisqu'il ne sera pas possible aux gouvernements de faire la politique du groupe A avec des hommes du groupe B qui, d'ailleurs, n'y consentiraient pas ou que leur parti, du moins, ne laisserait pas collaborer à une politique contraire à tous leurs principes et à toutes leurs directions.

On a prétendu que cette orientation politique amènerait un conflit entre les deux assemblées. N'en croyons rien. Le Sénat qui n'a pas subi un violent afflux d'hommes nouveaux et qui, éloigné du corps électoral direct, a été moins en contact avec l'esprit public est, dans l'ensemble, d'une orientation politique très analogue à celle de la Chambre. L'orientation y est davantage au centre gauche qu'au centre droit, mais elle est nettement au centre.

Les 315 sénateurs de la Haute Assemblée, qui compte une vingtaine de droitiers non inscrits, se répartissent en trois groupes : la gauche républicaine (progressistes) qui comprend une cinquantaine de membres ; l'Union républicaine (républicains de gauche) qui en contient cent dix ; et la gauche démocratique (radicaux et radicaux-socialistes) qui en réunit cent trente à cent trente-cinq.

On voit donc que là non plus, le bloc doctrinaire de gauche économique et politique n'est pas la majorité. Les dernières élections, en janvier, ont accentué encore ce caractère. La rentrée de quelques individus isolés, condamnés par le suffrage universel nouveau, ne saurait faire illusion à cet égard.

Outre que la droite pure a conservé toutes ses positions, des départements tout entiers ont été gagnés par les progressistes et les républicains de gauche sur les radicaux-socialistes ; tels la Haute-Garonne, la Gironde, le Rhône, le Lot-et-Garonne, la Haute-Marne, etc. On ne peut, en regard, citer aucun département que les radicaux-socialistes aient conquis sur les hommes de l'alliance démocratique. Dans la Loire seule, ils ont déplacé légèrement la majorité. Quant aux modifications partielles dans les autres départements, elles se balancent sensiblement et même le bilan est au détriment du parti radical et radical-socialiste.

Nous pourrions nous étendre longuement sur des exemples, mais il nous paraît suffisant de nous en tenir à cet examen sommaire et d'arrêter là cette étude de la physionomie générale du Parlement.

Il est possible, maintenant, de faire un tour dans les couloirs sans risquer d'y être trop dépaysés.



Les anciens, bien entendu, racontent maintes aventures électorales. M. de Kerguézec, qui ne badine pas avec l'honneur, et qui a, un des tout premiers, dégagé le parti républicain des Côtes-du-Nord dans l'affaire Turmel, refait pour quelques amis la philippique vigoureuse dont il accabla un de ses concurrents de droite, au cours de la campagne électorale. Barthe, qui est un travailleur forcené et un économiste averti, mais qui sait aussi cultiver le plus délicieux humour, s'indigne aux propos d'attardés qui lui reprochent d'avoir été le candidat du cardinal de Montpellier. « Plus cette fois » dit-il. Et le voici, plein de verve et de belle humeur, qui évoque les années anciennes où toute la

réaction votait pour lui, en haine des radicaux et des francs-maçons. Un jour, c'est un émissaire royaliste qui vient porter le mot d'ordre au Comité et qui se trompe d'étage, les Comités divers siégeant, ce jour-là, dans le même café à des étages différents. Notre homme entre au Comité radical : « Nous avons décidé, dit-il confidentiellement, de voter pour Barthe. » Tableau! Un autre jour, un paysan royaliste, électeur irréductible de Barthe, est pris à partie par un camarade qui lui fait honte de ce vote, au cours d'une partie de manille : « Ton candidat, lui dit-il, il a... (mettons : craché) dans le bénitier! » L'autre, grommelant, essaie de détourner la conversation, mais le camarade insiste. Insupportable obsession. Alors, le barthiste, tout d'un coup : « Et quand même il y aurait fait pis, dans le bénitier, je voterais pour lui quand même! » Il dit la chose plus crûment, et en provençal. Les syllabes sonores éclatent comme un tonnerre. Et chacun se tord. Barthe aussi : « Tout ceci, c'est le passé, dit-il. Le cardinal m'a fait des infidélités, et avec qui, mon Dieu! Je ne lui pardonnerai pas. » Mais il lui pardonne. On le sait. Barthe est sûr de lui et de ses amis, et le nombre de ceux-ci, dont il a si vigoureusement défendu les intérêts, sera toujours supérieur à tous les quotients. Il y a tous les vignerons de la montagne, tous les ouvriers des villes, tous les commerçants des bourgs, tous les dockers des ports. Il y a tous ceux qui mettent le souci du relèvement économique et du travail au-dessus des vaines querelles de la politique locale.



En Dordogne, l'affaire marcha toute seule. Les députés sortants firent un bloc à l'exception de M. Chavoix.

Et pour que les conservateurs comprissent bien qu'il y avait là une liste d'union sacrée, ils corsèrent cette liste par l'adjonction d'un libéral, de réputation même un tantinet réactionnaire, M. Robert David. La liste fut élue. Les élus s'inscrivirent dans le groupe fort sage et modéré des républicains de gauche. Mais M. Robert David fit bande à part. Il trouva ses collègues trop modérés, et s'en fut plus à gauche qu'eux. Il paraît qu'il fut, en cette circonstance, circonvenu par M. Maginot.



Ses collègues sourirent. L'un me confia : « Il y a des hommes qui n'ont pas besoin de donner des gages à gauche. Pour d'autres, c'est une nécessité. D'où il s'ensuit que les plus à gauche ne sont pas toujours ceux qu'on y met le plus. » Il disait cela avec l'accent inimitable des compatriotes de Montaigne et de Brantôme. Un autre explique : « Les conservateurs avaient fait une liste déplorable : ces patriotes catholiques avaient en tête de liste un protestant et l'avocat de Lenoir. Avouez que nous avions beau jeu. Et puis, voilà que mes drôles se sont mis à faire, par grosse malice, les hommes de gauche. »

Le plus radical des députés sortants ajoute alors : « Un jour, dans une réunion conservatrice présidée par un chef de la droite, les candidats conservateurs déclaraient à qui mieux mieux qu'ils étaient des hommes de gauche. Alors le président, à l'issue de la réunion, me confia : « Ces gens-là sont trop républicains. C'est pour vous que je voterai. » Et de rire.

De telles aventures, finement contées, remettent bien des choses au point.

MIDAS.

NOTES ET DOCUMENTS

L'ÉNERGIE SPIRITUELLE

On attendait depuis longtemps un livre de M. Bergson ; il a paru mais ce n'est pas le livre attendu. Le bergsonisme, on le sait, reste encore machiné, il lui manque une morale, et c'est encore de la métaphysique qu'il nous offre aujourd'hui, sous le titre : l'Énergie spirituelle (1).

Ce volume est un recueil de pièces diverses, articles, conférences, écrits ou prononcées depuis vingt ans et dont la plupart étaient bien connus, mais difficiles à retrouver. En réunissant ainsi ses *parerga* le philosophe a rendu un réel service à ses admirateurs.

A vrai dire, ils ne recueilleront pas de vues nouvelles sur la pensée de leur maître. A travers les diverses études qui composent le nouveau volume, c'est une seule et même théorie de la nature de l'âme et de ses rapports avec notre corps qui est développée. L'âme est distincte du corps ; le cerveau, sans doute, est son support, mais elle est d'une autre nature et d'un autre pouvoir que lui. Le mental déborde de toutes parts le cérébral, mais le cerveau sert à l'âme d'appareil réducteur, c'est un instrument « d'attention à la vie » ; quand il disparaît, l'âme libérée remplit ses destinées véritables que nous ignorons, mais qui l'écartent de la vie pratique. Puisque le corps n'est qu'un instrument pour l'âme, il en résulte, aux yeux de M. Bergson, que la mort de l'un n'entraîne nullement la disparition de l'autre. Et voilà l'immortalité de l'âme élégamment démontrée ; démonstration qui paraît si forte à son auteur que, par le moyen que les juristes nomment le renversement de la preuve, il somme les négateurs de l'immortalité d'avoir à prouver leur négation, l'immortalité étant pour ainsi dire le fait établi, l'évidence.

Nous ne prétendons pas avoir donné une idée complète de la doctrine bergsonienne exposée dans le livre visé ici, car elle procède d'une pensée infiniment nuancée. Cette métaphysique est d'ailleurs loin de constituer l'intérêt principal de l'ouvrage. On y trouvera des analyses psychologiques extrêmement curieuses et fouillées sur la formation des souvenirs, sur l'illusion du « déjà vu », sur le mécanisme des rêves, des vues troublantes sur les recherches psychiques (2).

Le dernier livre de M. Bergson, joliment écrit, abonde en pages d'anthologie, raccourcis vigoureux de doctrines, en aperçus ingénieux comme cette page sur l'art d'écrire et la valeur symbolique des mots et bien d'autres. On pourrait même en détacher un certain nombre de « pensées », à la manière des grands moralistes français. Nous n'en cueillerons qu'une seule (p. 25). « On tient à l'éloge et aux honneurs dans l'exacte mesure où l'on n'est pas sûr d'avoir réussi. »

Vérité profonde, mais que M. Bergson peut regarder en face, car les honneurs et les éloges dont ses contemporains l'ont comblé sont le juste hommage rendu à une œuvre parfaitement réussie.

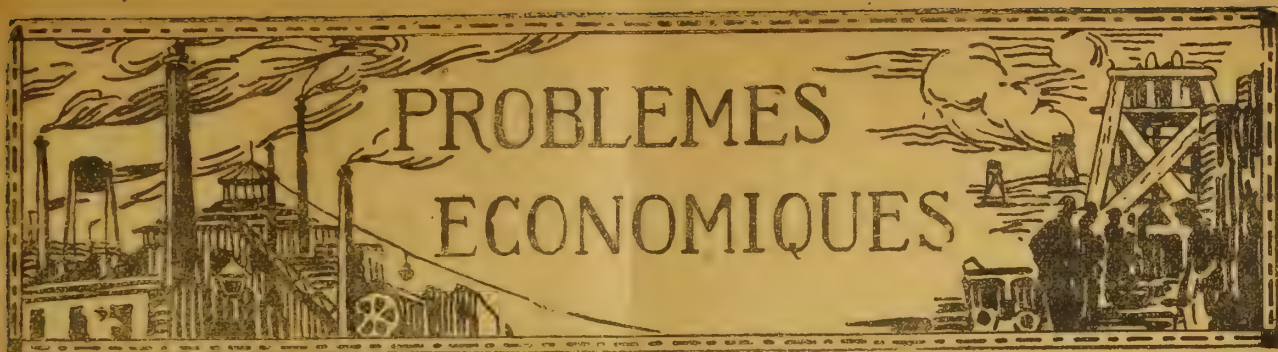
ROGER PICARD.

(1) BERGSON : *L'énergie spirituelle* (Paris, Alcan, 1919).

(2) On sait que M. Bergson a présidé la *Society for psychical research* où se rencontrent des spirites ingénus et des savants audacieux.

Fascheuse maladie de se croire si fort qu'on se persuade qu'il ne se puisse croire au contraire ; et plus fascheuse encore, qu'on se persuade d'un tel esprit qu'il préfère je ne sçay quelle disparité de fortune présente aux espérances et menaces de la vie eternelle.

MONTAIGNE (Essais. Livre I, Ch. LVI)



A L'OFFICE INTERNATIONAL DU TRAVAIL

Le Conseil d'administration de l'Office international du Travail s'est réuni les 26, 27 et 28 janvier. En exposant les travaux de la Conférence de Washington, nous avons expliqué comment avait été constitué ce conseil ; certaines modifications survenues dans la désignation des membres rendent nécessaire d'indiquer ici quels sont les 24 délégués qui le composent et qui assistaient aux débats. Ce sont :

Pour les gouvernements : MM. Arthur Fontaine (France), président ; baron Mayor des Planches (Italie), Sir Malcolm Delevingne (Grande-Bretagne), vicomte de Eza (Espagne), Nagaoka (Japon), Rufenacht (Suisse), Sokal (Pologne), E. Mahaim (Belgique), de Alvear (Argentine), Dr Leymann (Allemagne), Dr Vebel (Danemarck).

Pour les patrons : MM. Guérin (France), Marjoribanks (Grande-Bretagne), Hodaez (Tchéco-Slovaquie), Schindler (Suisse), Carlier (Belgique), Pirelli (Italie).

Pour les ouvriers : MM. Stuart Bunning (Grande-Bretagne), Oudegeest (Pays-Bas), Thorberg (Suède), Legien (Allemagne), Jouhaux (France).

Les délégués canadiens — un officiel et un ouvrier — retenus en mer n'ont pu arriver à temps. Nous avons expliqué en même temps dans ses grandes lignes la tâche assignée aux membres du Conseil pour leur première réunion.

Ils avaient d'abord à clore les travaux de la Conférence de Washington. Au moment où celle-ci était terminée, le traité de paix n'était pas encore entré en vigueur et l'on aurait pu discuter la valeur juridique des décisions prises. La discussion renouvelée à l'annexe du ministère des Affaires étrangères sur certaines de ces recommandations, et en particulier sur la journée de huit heures a précédé cette déclaration de clôture qui rend réguliers les travaux de la Conférence.

Mais le rôle principal du Comité était en premier lieu de déterminer l'organisation de l'Office International du Travail, organisme permanent du régime nouveau établi par le titre XIII du traité de Versailles, en second lieu de préparer les travaux ultérieurs. Après avoir ratifié unanimement la nomination décidée à Washington de M. Albert Thomas comme directeur de l'Office et déterminé le fonctionnement général des nouveaux services, les délégués ont préparé l'organisation de la prochaine Conférence internationale des marins qui aura lieu le 15 juin à Gênes, et décidé de fixer la seconde Conférence internationale au printemps 1921 pour permettre à celle-ci de contrôler, sur les résultats acquis, l'application des premières décisions prises.

Ce résumé succinct des questions abordées ne suffirait pas pour se rendre compte de l'esprit qui s'est manifesté au cours des séances. Nous avons retrouvé un caractère général semblable à celui qui a permis aux délégations réunies à Washington d'accomplir leur œuvre malgré les difficultés accumulées. Peut-être même est-il possible de marquer un certain progrès. Quand nous avons nous-mêmes, conformément à toutes les résolutions exprimées par le mouvement syndical international, insisté à nouveau sur la nécessité de doter les conférences du pouvoir de décision, l'opposition qui s'est fait jour à Paris semblait déjà un peu moins vive que celle qui s'était manifestée à Washington même.

Nous croyons encore, d'ailleurs, que la pratique même de l'organisation amènera forcément à cette conclusion nécessaire si l'on veut que l'œuvre de l'organisation internationale du travail devienne effective, soit appliquée universellement, avec la même force et dans le même esprit.

On nous a répondu par les mêmes arguments que ceux dont on s'était servi déjà contre l'organisation d'une Société des Nations véritable. On a dit que lier les différents Etats par les décisions ainsi prises serait porter atteinte aux souverainetés nationales. Faut-il ajouter que nous ne pouvons pas céder à ces raisons ? Il ne faut pas que les mots nous fassent peur, ni surtout les idées nouvelles. Pour nous, nous ne saurions reculer devant la réalisation d'une organisation supra-nationale, parce qu'elle s'impose.

Sans obligation, sans caractère exécutoire, les votes et recommandations des Conférences internationales peuvent demeurer incomplets pour ne pas dire plus. Sans doute, peut-on tenir compte dans une certaine mesure d'un engagement moral, de l'intervention possible de la Société des Nations au cas où les délibérations arrêtées en commun ne seraient pas appliquées par l'un des membres adhérents. Nous pouvons même dire, et plus sûrement encore, que l'action ouvrière dans chaque pays deviendra un agent de réalisation efficace. Il n'en reste pas moins que dans sa constitution présente et jusqu'à ce qu'elle soit modifiée, l'organisation internationale du travail peut laisser place à des incertitudes et conduire à des impasses.

Nous ajouterons que pour le succès même de l'œuvre entreprise, il n'est pas bon — surtout à un début, dans sa mise en train — que l'activité des pays ou des organisations puisse être absorbée totalement par le souci de faire appliquer les engagements pris si certains voulaient s'y soustraire.

L'obligation doit donc être substituée à la faculté. Si l'on objecte qu'elle constituera une limitation de la volonté des divers pays, il est facile de répondre que toute association, qu'il s'agisse d'un groupe d'individus, d'une collectivité de citoyens, d'une organisation de pays, comporte forcément une limitation semblable des caprices ou des égoïsmes de chaque participant.

Là est le principe nouveau commun à une vraie Société des Nations comme à l'organisation du travail dans laquelle nous continuons à voir — faut-il le rappeler — l'élément décisif de la base véritable de la société des peuples que nous voulons. Or, on a hésité à l'admettre encore, ce principe, comme les diplomates ont reculé devant son inscription dans le traité. Nous répétons qu'il y faudra venir si l'on veut faire œuvre sûre.

Et il faudra bien faire cette œuvre ! Le moment n'est plus éloigné, où la masse, éclairée par ses groupements professionnels, saisira enfin avec toute la force convenable la nécessité de cette organisation internationale de justice et de paix. Déjà, devant le travail à peine ébauché, on commence à comprendre l'intérêt qu'il présente. Quand les circonstances actuelles seront développées davantage encore, quand il faudra se rendre à l'évidence et comprendre que la « solidarisation » des pays peut seule permettre l'effort général de reconstruction, quand on aura admis le besoin d'un ordre économique meilleur que ressentent impérieusement les peuples, il ne sera plus possible de ruser avec les inévitables conséquences des principes posés, si incomplètement qu'ils l'aient été encore.

Nous voulons en trouver un témoignage du moins indirect dans un fait qui a marqué la dernière journée des travaux du Conseil. Le délégué du gouvernement polonais, M. Sokal, a présenté et fait admettre avec l'appui de nombreux délégués le principe d'une enquête sur les conditions de travail dans les pays de l'Europe occidentale et particulièrement en Russie. Que l'on songe simplement à toutes les légendes créées sans contrôle possible autour de ce pays et l'on comprendra tout ce qu'une telle proposition pouvait offrir de surprise pour certains ! Or, même les opposants les plus déterminés n'ont pas osé demander formellement le rejet de cette proposition. Quant aux délégués ouvriers, ils ne pouvaient que penser à la décision de même sens prise par leur Internationale et constater combien, malgré l'apaisement provoqué autour des faits, par la campagne que l'on sait, le souci s'impose à l'heure actuelle de n'ignorer aucune manifestation tendant à la transformation sociale.

On fera bien de commenter ce simple fait. Il indique à lui seul quelle serait l'illusion de ceux qui voudraient désormais se donner à croire que l'on pourra interrompre le mouvement commencé ou qui méconnaîtraient encore, par exemple que la force des travailleurs organisés est derrière l'institution neuve, comme nous n'avons cessé de le redire, comme nous n'avons cessé de montrer qu'elle trouve à l'appuyer des raisons constamment nouvelles d'agir.

L. JOUHAUX.
Secrétaire général de la C. G. T.



CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

I. LES FAITS. — *Le commerce extérieur et le change.* — Les fluctuations du change. — La baisse redoutable. — Ses effets commerciaux. — La prohibition nécessaire, mais impossible. — Le change allemand.

II. LES IDÉES ET LES LIVRES. — *L'étatisme industriel.* — Une expérience de guerre. — Les justes critiques. — Les griefs excessifs. — La formule moyenne.

III. LA VIE ADMINISTRATIVE ET PARLEMENTAIRE. — *Le nouvel impôt sur les bénéfices de guerre.* — Une supertaxe. — Son but. — Son assiette. — Son taux. — Son rendement.

I. — LES FAITS

LE COMMERCE EXTÉRIEUR ET LE CHANGE

Le taux du change a dépassé cette semaine les niveaux les plus élevés qu'il eût jamais atteints. La livre sterling a franchi le chiffre de 47 francs ; le dollar vaut plus de 13 francs ; la peseta cote plus de deux fois et demie la valeur du franc et le franc suisse s'échange contre 2,30 français. Cette situation attire de toutes parts l'attention. Elle parvient à forcer même celle des pays qui, en apparence, y trouvent le plus d'avantages, comme l'Angleterre ou l'Amérique. Ils y voient le signe avant-coureur d'un ralentissement dans leur exportation. Aussi certains économistes et financiers anglais, américains et neutres d'hier préconisent-ils la réunion d'une conférence économique internationale générale en vue de régler, par un accord, les relations commerciales et financières.

Il n'est pas douteux que des spéculateurs jouent actuellement sur nos devises et profitent de la pénurie du change étranger pour faire baisser notre monnaie nationale au gré du déséquilibre journalier et de la discordance entre les offres et les demandes. Le bilan de certaines banques étrangères permet, par exemple, de dépister la manœuvre de certains spéculateurs américains qui s'évertuent à provoquer une baisse du franc pour souscrire à de bonnes conditions à nos emprunts, et acheter ainsi, en somme, la marchandise que constituent nos rentes pour la revendre plus tard à gros bénéfices une fois la baisse enrayée et le change en voie de rétablissement. C'est là un indice de la confiance qu'ils ont en nous et de l'espoir en notre relèvement. Mais pour le moment cette spéculation pèse sur le cours et rend difficile ou ruineux notre ravitaillement.

Car, — et c'est là précisément ce qui fait que notre situation est délicate — si le taux actuel de notre change constitue une prime à l'exportation, il nous faudrait, pour cela, pouvoir exporter. Or, l'exportation doit être précédée de la fabrication et de la production, et celles-ci nécessitent l'approvisionnement indispensable en matières premières pour lesquelles notre pays est précisément tributaire des nations dont le change est le plus élevé, par rapport au nôtre. Si donc nous n'obtenons pas des crédits, et

des crédits à long terme, pour avoir le temps de transformer en produits manufacturés les matières achetées grâce à eux, nous sommes condamnés à une dépréciation continue de notre monnaie nationale dont rien actuellement ne peut faire prévoir la fin, surtout si nos créanciers émettent la prétention d'exiger immédiatement de nous le paiement de leurs créances.

L'idéal, en cette matière, serait de pouvoir remédier à la situation actuelle en interdisant purement et simplement les importations à provenir des pays à change élevé et en laissant, au contraire, la porte ouverte aux importations provenant de pays dont le change est déprécié par rapport au nôtre. Dans cet ordre d'idées, à la première catégorie appartiendront l'Amérique, l'Angleterre et les neutres, à la deuxième catégorie appartiendront l'Allemagne, l'Autriche et les pays orientaux. Mais, outre les difficultés de transport qui sévissent en Europe Centrale, il est certain que nous ne pouvons pas y trouver les matières premières indispensables à notre production, tels que charbon, essence, pétrole, textiles : coton, laine et lin. Force nous est donc de recourir à l'importation anglaise et américaine.

Mais, là encore, la liberté prônée par les libéraux a démontré que, dans un monde aux produits raréfiés, elle n'aboutissait pas au rétablissement de l'équilibre et à la baisse des prix, mais au contraire à la hausse indéfinie et à la spéculation illimitée. Que s'est-il passé, en effet, l'année dernière ? Notre commerce extérieur a vu les barrières qui s'opposaient à son libre exercice s'abaisser et disparaître peu à peu. Or, tandis que nos exportations grossissaient de 3 milliards 990 millions, passant de 4 milliards 722 millions à 8 milliards 713 millions, nos importations grossissaient de 7 milliards et demi environ, passant de 22 milliards 300 millions à 29 milliards 778 millions. Encore convient-il de remarquer que ces statistiques sont établies sur la base des prix de 1918 et que si le calcul avait été fait sur la base des prix de 1919, il se serait trouvé singulièrement majoré. Il en résulte que notre balance commerciale, c'est-à-dire l'excédent de nos importations sur les exportations, ressort à 21 milliards dont nous sommes redevables vis-à-vis de l'étranger, ce qui grossit ainsi notre dette extérieure et rend le change à peu près introuvable sur le marché.

Dans le même temps, le change allemand manifeste une légère reprise. Faut-il y voir la conséquence des mesures prises par le gouvernement allemand pour tirer parti du prix extrêmement bas des marchandises allemandes qui, grâce à la baisse du change, peuvent conserver nominalement, évaluées en monnaie étrangère, leurs cours d'avant-guerre ? Est-ce le résultat des majorations de prix que les Allemands ont fait subir aux prix intérieurs lorsqu'il s'agit d'exporter, se créant ainsi des créances sur l'étranger et rétablissant par là même le prix du mark ? C'est ce qu'il y aura lieu de déterminer plus tard. Pour le moment, une conclusion s'impose. Il n'est pas possible de laisser le marché du change livré à lui-même. Même les plus impénitents des libéraux en réclament la réglementation. Ce n'est pas seulement par un contrôle plus étroit des opérations de change même, mais par une action énergique sur les importations et les exportations ; ce n'est pas seulement par des prohibitions parfois maladroites, mais par une intervention plus délicate et plus nuancée que l'on parviendra à rétablir la situation. L'ère de la pleine liberté est terminée. Attendons, pour en saluer le retour, que le monde soit revenu à une situation normale et à un approvisionnement abondant accompagné de moyens de transport assurant la fluidité parfaite des produits, des hommes et des capitaux. Ce n'est pas là une réalité prochaine.

II. — LES IDÉES ET LES LIVRES

L'ÉTATISME INDUSTRIEL

Sous le pseudonyme de « un ingénieur des mines démobilisé » qu'il a bientôt remplacé par son nom, M. R. Carnot a publié, dans la collection politique et économique de la Librairie Payot, un ouvrage intitulé « l'Etatisme industriel ». Profitant de l'expérience que lui ont donnée les quatre années de guerre passées par lui dans un établissement industriel de l'Etat, il en tire argument pour montrer l'antinomie absolue qui existe entre le concept industriel tel que l'a réalisé le monde moderne et celui d'une administration d'Etat. Reprenant la vieille idée de l'harmonie universelle chère à Bastiat, cet économiste d'occasion, oserons-nous dire, montre une fois de plus que sous l'apparent désordre d'un état social auquel préside la liberté, — et dans lequel cependant il veut bien reconnaître que tout n'est pas parfait, — se cache, en réalité, une harmonie profonde des choses. Car, contrairement à ce que pensent, dit-il, les ouvriers et la majorité des socialistes, l'activité ordonnée, ou plutôt réglementée de la collectivité, est moins féconde que celle des individualités se développant librement dans tous les domaines, et en définitive, l'action de l'Etat a pour résultat de ralentir l'effort individuel, c'est-à-dire le cours de l'humanité vers le progrès. Enfin, ajoute-t-il, aujourd'hui même une fraction de l'école socialiste, tous les jours plus importante, se rallie à cette conclusion. Aussi en déduit-il que bien que les solutions proposées par cette fraction soient en général inacceptables, il n'en reste pas moins que les idées en cours au sujet de l'étatisme sont en voie d'évolution rapide.

Loin de nous la pensée de critiquer ce que les observations de l'auteur ont de juste sur les mauvaises méthodes de l'organisation purement politique de l'Etat et leurs conséquences sur la gestion industrielle des services. Nous souffrons trop dans nos administrations mêmes de l'ingérence continuelle des politiciens pour ne pas saluer avec joie les reproches adressés à ces pratiques. Mais nous savons aussi que les administrations d'Etat n'en ont pas le monopole, que la bureaucratie, la lenteur et la routine ne sont pas leur seul apanage et que les administrations privées, aussitôt que leur dimension dépasse une certaine limite, y sont aussi sujettes et doivent payer leur tribut à l'organisation nécessairement bureaucratique avec ses retards, son contrôle et son manque d'initiative. Nous savons aussi que fort difficile est le calcul effectif d'un prix de revient et de l'évaluation du rendement dans un établissement d'Etat. Nous n'ignorons pas que l'esprit commercial est souvent absent de ses industries, que le recrutement du personnel, lorsqu'il s'agit d'organismes industriels et non plus de services administratifs, ne permet pas toujours la sélection du plus apte et la nomination du plus capable aux emplois et aux grades qu'il mérite. Nous savons que la hiérarchie et la discipline, comme aussi l'abus nécessaire du contrôle administratif, bâillonnent et paralysent les meilleures volontés et les initiatives.

Mais où nous nous séparons de l'auteur c'est dans l'opinion qu'il professe de l'imperfectibilité de ces organismes. D'une part, en effet, l'industrie privée va s'agrandissant, empruntant par là même aux méthodes administratives ce qui constitue leurs caractères et légitime les griefs qu'on leur adresse. D'autre part, l'administration s'industrialise, elle se

modernise. Certaines des formules préconisées pendant la guerre, telles que la régie intéressée ou l'adaptation de la rémunération des agents et directeurs à leur valeur, aux bénéfices ou aux économies qu'ils font réaliser au pays, montrent qu'il n'est pas impossible de substituer à la lourde machine politique qu'est l'Etat moderne, un organisme plus simple et mieux adapté à sa fonction économique toujours plus complexe.

Les fonctionnaires eux-mêmes, les ouvriers, ne confondent plus la nationalisation avec l'étatisme. Ils se sont rendu compte depuis longtemps, nourris qu'ils sont dans le sérail, des inconvénients que présentent les méthodes auxquelles les astreint le respect d'un règlement suranné, mais dont ils demandent tous les jours la modification. C'est dans leur collaboration, dans l'appel à leur compétence et à leurs connaissances que l'on trouvera les éléments d'un progrès à introduire dans la gestion de tous les intérêts de l'Etat. C'est dans des nouvelles formules, respectueuses de l'initiative privée dans ce qu'elle a d'indispensable au progrès humain et des droits de l'Etat comme représentant des intérêts collectifs que devront être cherchées les solutions.

L'Etat va s'attribuer le monopole de l'importation des essences et des pétroles. C'est le premier pas dans la voie d'une série d'empiètements sur un domaine juqu'alors réservé à l'initiative privée. Il importe qu'il n'aboutisse pas à un échec motivé par l'emploi des méthodes désuètes. Le livre de M. Carnot, quoique ne contenant rien de nouveau sur les critiques adressées à l'ingérence de l'Etat dans le domaine industriel, pourra à cet égard constituer un guide des inconvénients à éviter.

III. — LA VIE ADMINISTRATIVE ET PARLEMENTAIRE

LE NOUVEL IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES DE GUERRE

Le projet de loi, déposé à la Chambre le 13 janvier et distribué le 20 du même mois comme testament fiscal de M. Klotz, contient une série de dispositions susceptibles au plus haut point d'intéresser le monde des affaires. Au premier rang, figure une supertaxe sur les bénéfices de guerre venant se surajouter à l'impôt sur les bénéfices réalisés pendant la durée des hostilités et dont le but est d'atteindre les établissements qui, n'ayant pas réalisé de bénéfices de guerre proprement dits, c'est-à-dire d'excédents sur les bénéfices du temps de paix, n'en ont pas moins conservé leur activité et encaissé des profits considérés par le législateur, comme un véritable privilège.

Le projet de loi comporte à ce sujet deux ordres de dispositions. Les unes sont destinées à perfectionner la loi du 1er janvier 1916 ; les autres ont pour objet d'en aggraver le taux. Nous n'avons pas la prétention de revenir ici sur les détails que nous avons donnés en leur temps au sujet de l'impôt sur les bénéfices de guerre. Normalement l'application de la loi du 1er juillet 1916 aurait dû prendre fin le 31 octobre 1920, c'est-à-dire un an après la cessation des hostilités. Le projet en décide autrement : cette période d'application cessera au 31 décembre 1919. Ainsi, dès à présent, les industriels peuvent calculer le montant total des bénéfices nets réalisés pendant la guerre, déduction faite de leurs pertes et de leurs frais. Par contre, les omissions pourront être réparées jusqu'en l'année 1922 ou 1924, selon qu'il y a eu ou non déclaration du contribuable. Enfin, non seulement les amortissements inscrits au bilan, mais encore les réserves et les provisions pourront être revisées de façon à permettre de dépister la dissimulation des bénéfices de guerre sous ces différentes formes.

Mais l'innovation la plus importante consiste en une supertaxe destinée à atteindre surtout les entreprises qui, sans grand effort, ont conservé pendant la guerre un bénéfice ne dépassant pas de beaucoup celui de la période normale. On a jugé que le jeu même de la loi et la comparaison établie entre le bénéfice normal d'avant-guerre et le bénéfice net de guerre ne proportionnent pas l'impôt à l'effort accompli. Telle entreprise qui, avant l'ouverture des hostilités, réalisait des bénéfices considérables et qui, sans initiative nouvelle de son exploitant, aura produit des revenus d'une importance égale, n'aura pas été taxée, tandis que telle autre, créée de toutes pièces, l'aura été fortement, parce qu'avant la guerre elle ne faisait pas de bénéfices. Pour mesurer la portée de cet effort, la loi fait intervenir un facteur nouveau : la notion du chiffre d'affaires auquel sera comparé le montant du bénéfice. On arrive ainsi à introduire une idée nouvelle, l'idée du *bénéfice normal de guerre* égal au montant obtenu « en multipliant par le coefficient « normal de bénéfice de l'entreprise, tel que celui-ci « résulte des travaux de la Commission instituée au « Ministère des Finances pour l'établissement des « bénéfices forfaitaires, le chiffre d'affaires réalisé « pendant la guerre. »

Par exemple, le chiffre d'affaires de guerre étant de 16 millions et le coefficient normal de bénéfice étant de 9 %, le bénéfice normal de guerre est de 1.440.000 fr. Quand on le connaît on le déduit du bénéfice effectif. Ainsi, dans l'entreprise dont le bénéfice normal de guerre est de 1.440.000 fr., si le bénéfice total a été de 3 millions et demi, le superbénéfice de guerre sera d'environ 2 millions. C'est cette somme seule qui sera soumise à la supertaxe, laquelle aura un taux progressif. Elle jouera de la façon suivante. Il sera ajouté au bénéfice normal le quart de son montant. Cette première tranche du superbénéfice sera soumise à une taxe de 50 %. Il y sera ajouté ainsi deux ou plusieurs tranches de 25 % du montant initial. La deuxième sera frappée au taux de 60 % ; la troisième au taux de 75 % et les tranches supérieures au taux de 90 %. Le résultat pratique sera qu'une entreprise qui, normalement, n'aura pas été atteinte par l'impôt sur les bénéfices de guerre sera atteinte par la supertaxe si le bénéfice réalisé pendant les hostilités dépassait celui qui ressort de l'application à son chiffre d'affaires du coefficient normal de bénéfice. C'est un impôt de limitation du bénéfice de guerre !

Espérons que cette nouvelle taxe sera mieux perçue que l'impôt sur les bénéfices de guerre ordinaires, et que son rendement, escompté à 500 millions, rentrera plus vite et viendra constituer un fonds provisionnel dans lequel le Trésor puisera pour équilibrer momentanément le déficit que même l'appel à une fiscalité accrue ne permettra pas de combler pour le moment.

WILLIAM OUALID.

De toutes les resveries du monde, receuë et plus universelle est le soing de la reputation et de la gloire, que nous espousons jusques à quitter les richesses, le repos, la vie et la santé, qui sont biens effectuels et substantiaux, pour suyvre cette vaine image et cette simple voix qui n'a ny corps ny prise.

MONTAIGNE (Essais. Livre I, Ch. XLI).



LES BANQUES DE PROVINCE

ET LA

RÉORGANISATION ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

Dans l'énorme travail de reconstruction et de développement économiques qui se fait, depuis la guerre, dans le monde, nous avons ici même et à maintes reprises montré les efforts faits par les banques pour se mettre en mesure de répondre aux appels de plus en plus considérables qui seront adressés à leur collaboration. Nous avons attiré, depuis deux ans, l'attention des lecteurs de cette revue sur le prodigieux travail de fusion et d'augmentation de puissance qui s'est opéré surtout dans des pays comme l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Italie même. Et, tout en regrettant de ne pas voir nos grandes banques faire preuve d'une aussi remarquable activité, nous avons cependant souligné le travail qui s'était fait chez nous et qui avait abouti notamment à l'apparition de ce que nous avons appelé : les nouvelles grandes banques françaises, comme la Banque Nationale de Crédit ou le Crédit Commercial de France.

Mais, dans ce mouvement de rénovation et de renforcement, que sont devenues et que peuvent devenir nos banques de province ?

C'est la question qui s'est posée et qu'a traitée ces jours derniers à la Sorbonne, en une remarquable conférence, notre éminent collaborateur, M. Germain Martin, professeur à la Faculté de Droit de Paris.

Les idées et les faits essentiels mis en lumière dans cette conférence sont les suivants :

On sait comment, en dépit de la redoutable concurrence des grandes sociétés de crédit, nos banques locales avaient réussi, en assez grand nombre, à s'adapter à des conditions nouvelles d'existence, en abandonnant presque complètement les opérations de guichet et en se consacrant à un intelligent développement des ressources locales. On sait aussi comment, sous l'impulsion d'hommes entreprenants et à l'esprit ouvert, certaines de ces banques, comme la banque Renauld de Nancy, la Banque de Bordeaux, la Banque Privée, de Lyon, et d'autres encore, avaient pris un remarquable essor et s'étaient révélées comme des agents précieux de la mise en valeur de notre pays.

Mais quelle aura été l'influence de la guerre sur ces banques de province ? Ne vont-elle pas disparaître, à cette heure où, plus que jamais, il faudra des capitaux puissants pour faire face aux besoins du commerce et de l'industrie ? Les unes, comme la Banque Privée ou la Banque Nationale de Crédit, filiale du Comptoir d'Escompte de Mulhouse, quittent la province et deviennent de grands établissements, avec siège central à Paris. Les autres sont absorbées par ces sociétés financières anciennes ou nouvelles.

Allons-nous donc assister à un implacable mouvement de centralisation qui risque de faire perdre aux initiatives locales le bénéfice de la politique des crédits personnels que la banque de province pratiquait plus libéralement que le grand établissement financier de Paris ?

M. Germain Martin a montré comment on pouvait espérer qu'il n'en serait pas ainsi. Nos banques de province, en effet, s'orientent de plus en plus vers une forme nouvelle qui augmente leur force de résistance : c'est la forme des *banques régionales* qui se substituent aux banques purement *locales*, ce qui est particulièrement intéressant au moment où l'on s'évertue à favoriser une organisation régionaliste de notre vie économique, puisque l'initiative de nos banquiers locaux prépare déjà, par là, le fondement financier de cette vie économique de nos grandes régions.

Ce mouvement de régionalisme financier est incontestable.

Déjà, avant la guerre, il y avait des banques régionales puissantes dont les principales étaient les suivantes :

Crédit du Nord (capital actuel 125 millions) ;
Société Marseillaise (capital actuel 75 millions);
Société Lyonnaise (capital actuel 30 millions) ;
Banque Renauld (capital actuel 40 millions) ;
Société Nancéenne (capital actuel 100 millions);
Banque de Mulhouse (capital actuel 36 millions).

Mais depuis quelques années, depuis la guerre même, on a vu apparaître de nouveaux établissements qui accusent le caractère régional que semblent destinées à prendre les banques de province. Les plus remarquables exemples sont les suivants :

Banque Générale du Nord, fondée en 1919, capital 50 millions ;

Société Normande de Banque, fondée en 1913, capital 10 millions ;

Crédit de l'Ouest, fondé en 1913, capital 25 millions ;

Banque Régionale de l'Ouest, fondée en 1913, capital 6 millions ;

Banque Régionale du Centre, fondée en 1913, capital 6 millions ;

Banque du Dauphiné, fondée en 1911, capital 25 millions ;

Crédit du Nord et du Sud-Est, fondé en 1913, capital 5 millions ;

Banque Commerciale du Nord-Est, fondée en 1919, capital 7 millions ;

Banque du Rhin, fondée en 1919, capital 50 millions.

Ces banques régionales se développent rapidement et certaines, malgré leur date récente de naissance ont procédé déjà à d'importantes augmentations de capital.

D'autre part, d'utiles relations régulières s'établissent entre elles et de grandes banques d'affaires de Paris qui paraissent devoir leur servir d'utiles points d'appui. C'est ce qu'avait compris le *Crédit Industriel et Commercial* qui avait, avant la guerre, joué ce rôle vis-à-vis des banques locales. C'est ce que semble voir aujourd'hui l'*Union Parisienne* qui est engagée dans d'étroites relations avec certaines banques régionales comme la *Banque Générale du Nord* ou la *Banque du Dauphiné*.

Tout cela permet d'espérer que les banques de province, sous leur forme nouvelle de banques régionales, seront en mesure de continuer à fournir, dans notre pays le crédit d'affaires que recherchent les initiatives privées et qu'elles ne peuvent trouver qu'auprès de directeurs de banques vivant sur place, connaissant les ressources locales et les hommes qui se préparent à les mettre en valeur. Mais il faut, en outre, que ces banques fassent un gros effort pour s'adapter aux règlements extérieurs qui sont devenus un des éléments les plus indispensables aux affaires d'aujourd'hui, de plus en plus engagées dans les relations internationales.

LÉON POLIER.



LES RESSOURCES PUBLIQUES ET LE BUDGET

UN ESSAI DE COMPRESSION FICTIVE

Ce qu'on a pu lire dans le Matin, *le* Temps *et l'*Echo de Paris. — *L'opinion vulgaire et les déclarations du nouveau Ministre des Finances. — Une politique de bluff. — Dépenses définitives et trésorerie.*

Un bon article du Temps. — *Dépenses ordinaires et dépenses extraordinaires ; leur quasi-incompressibilité. — La réparation des dommages de guerre et les pensions militaires. — Peut-on faire des économies au détriment des pays dévastés ? — Une appréciation ironique.*

Des illusions perdues. — Les déclarations de M. François-Marsal et les trois sortes de dépenses pour l'Exercice 1920. — *Travaux retardés et personnel réduit en pays envahi. — L'avis d'un sénateur de l'Aisne. — Les régions libérées au pillage.*

Il ne s'agit pas d'une vraie compression. — La Trésorerie est seule intéressée. — Le 5e Emprunt de D. N., le Bubget extraordinaire, les comptes spéciaux et les prêts étrangers à rembourser. — Une popularité compromise.

« Le gouvernement n'a pas perdu son dimanche. Il a décidé de réaliser sur le budget de 1920 une économie de huit milliards. » (*Matin*, 9 février 1920.)

« Si l'on en doit croire des notes infiniment intéressantes, le nouveau ministère n'a pas mal employé sa journée d'hier. Le repos dominical lui ayant permis de travailler sans être distrait de son labeur par des séances parlementaires, il s'est mis à regarder, notamment, les propositions financières que le ministère précédent avait soumises aux Chambres. De ce coup d'œil, le résultat aurait été le suivant : le projet de budget est ramené, est-il dit, de 47 milliards et demi à 39 milliards. » (*Temps*, 10 février 1920.)

« Après examen des dépenses projetées et des moyens de trésorerie correspondants, le Conseil a décidé que le chiffre précédemment envisagé de quarante-sept milliards et demi, comprenant le budget ordinaire, le budget extraordinaire et les dépenses, dont le remboursement incombe à l'Allemagne, serait comprimé et ramené à un chiffre total de trente-neuf milliards environ. » (*Echo de Paris*, 9 février 1920.)



Voilà, dira le lecteur peu au courant des questions financières, une nouvelle excellente. La même information a d'ailleurs été reproduite sous diverses formes dans la plupart des quotidiens. *The man in the street* pensera : le Ministre des Finances actuel, technicien distingué, montre dès son ascension au pouvoir sa supériorité sur le Ministre des Finances d'hier, politicien non moins distingué, mais piètre financier, dont les tendances démagogiques se reflétaient malheureusement pour moi dans l'exagération des dépenses budgétaires et l'accroissement des charges fiscales présentes ou futures ; et puis, M. Emmanuel Brousse, Sous-Secrétaire d'Etat « aux Economies », — *rara avis* —, s'est souvenu de ce qu'il pensait et disait quand il était simple député des Pyrénées-Orientales.

Pour ma part, j'ai songé, à la lecture des citations par lesquelles débute cette chronique, que la politique du bluff allait continuer, qu'il était impossible de diminuer dans des proportions aussi considérables nos dépenses *définitives* et que le public ne tarderait pas à s'apercevoir, non pas qu'on lui a menti, mais qu'on lui a une fois de plus « bourré le crâne », ce qui n'est pas tout à fait la même chose. On peut, en effet, « bourrer le crâne » à quelqu'un en lui fournissant des renseignements exacts, mais en les lui exposant de telle façon qu'il ne puisse les interpréter conformément à la réalité.

C'est précisément là ce qu'a fait le Gouvernement : la grande majorité des gens ont été persuadés que, pour 1920, nos charges budgétaires réelles allaient, d'un coup de baguette magique, être de plus de huit milliards inférieures à celles que prévoyait M. Klotz, alors qu'il ne s'agissait, pour ainsi dire, que d'une question d'écritures et de trésorerie !



Le *Temps*, pourtant si favorable à M. François-Marsal dès ses débuts, avait laissés entrevoir la réalité, en termes très mesurés. Mais il suffisait de lire entre les lignes. Voici, pour le démontrer, une analyse de son article précité du 20 courant sur « Nos Finances ».

Le projet Klotz prévoyait pour les dépenses totales de l'exercice 1920 47.519 millions de francs, budgets annexes exclus ; et cependant M. Klotz avait déjà procédé à une compression énergique. Les dépenses ordinaires figuraient pour 17.861 millions : le service de la dette absorbant à lui seul 9.360 millions, la réduction de 8 milliards et demi ne pouvait porter uniquement sur elles. En outre, les dépenses ordinaires de la défense nationale, soit 2.537 millions, ne peuvent guère être réduites, non plus que celles du Ministère des Affaires étrangères, soit 57 millions.

Le *Temps* semblait conclure de cet examen que les 17.861 millions prévus au titre du budget ordinaire constituaient un minimum et que le budget extraordinaire proprement dit et les dépenses admises en raison des versements à recevoir de l'Allemagne avaient dû faire l'objet de la totalité, ou presque, des modérations effectuées par M. François-Marsal.

Mais, dans le budget extraordinaire proprement dit (7.568 millions), on constate des crédits incompressibles : les 750 millions affectés à l'indemnité de démobilisation, les 335 millions réclamés par les allocations aux militaires soutiens de famille, les 520 millions destinés à l'entretien de l'armée d'Orient et de l'armée du Levant, les 126 millions du service de l'artillerie, etc., etc.

Il reste 22.090 millions pour la réparation des dommages de guerre et les pensions aux mutilés, veuves, etc., etc., le tout imputable sur les versements que l'Allemagne effectuera en vertu du Traité de Versailles. Le *Temps* ne les jugeait pas non plus susceptibles d'une large réduction : « Personne, y lit-on, ne supposera que l'Etat soit convié, sous une forme quelconque, à ne pas tenir les engagements qu'il a contractés envers les sinistrés. La dette de l'Etat envers eux est une dette directe. Comme elle doit être intégralement recouvrée sur l'ennemi, elle n'a pas à grever le budget ordinaire. Des moyens de trésorerie ont à intervenir. En aucun cas, ils ne sauraient dégénérer en affaiblissement des créances ou en ajournement des payements. »

Et, *in fine*, le grand journal du soir ajoutait ironiquement : « Tout effort d'économie est digne d'éloges, dès l'instant qu'il s'agit d'économies effectives. Nous applaudissons, en toute confiance (*sic*), aux tendances dont témoignent les modifications prononcées. On ne saurait trop les encourager. Il reste à savoir comment les chiffres nouveaux ont été établis. »



Or, le 9 février, précisément, — les numéros du *Temps* sont antidatés d'un jour, — M. François-Marsal donnait, sur ses projets, de longues explications aux membres de la Commission des Finances du Sénat. Les personnes qui croyaient dur et ferme à la compression véritable ont dû perdre leurs illusions en lisant les journaux du 10, malgré les formules diplomatiques employées par la plupart d'entre eux.

Les réductions opérées sur le budget ordinaire ne seront, en effet, que minimes ; quant au budget extraordinaire, ce n'est pas encore cette portion de nos dépenses que l'on pouvait songer à comprimer ; la modération des 8 milliards et demi doit porter pour 9/10 environ sur les dépenses imputables sur les versements de l'Allemagne, en l'espèce sur les dépenses prévues pour les régions libérées.

Il est vrai que M. François-Marsal a doré la pilule aux sénateurs représentant les malheureux départements du Nord et du Nord-Est. Le Ministre a bien avoué que certains travaux seraient retardés, mais il a ajouté que des économies d'administration et de personnel seraient réalisées.

« Ce point de vue, dit le *Petit Parisien* (10 février), ne paraît pas devoir rencontrer d'hostilité parmi les départements des régions dévastées, à condition que les économies s'effectuent logiquement.

« — Il y a chez nous, déclarait un sénateur de l'Aisne, pléthore de services ; il faut supprimer sans hésiter ceux qui sont inutiles. Personne ne s'en plaindra. Par contre, il faut faire des avances directes aux sinistrés. »

Personnellement intéressé en la question, je suis navré de voir que, presque toutes les économies portent sur les sommes destinées aux régions dévastées. Certes, il est possible et désirable que le personnel soit réduit. Une nuée de frelons s'est abattue dans mon pays dès que l'ennemi a été forcé de l'abandonner ; la bataille terminée, trop souvent on voit apparaître les détrousseurs. Mais je suis persuadé que l'on ne fera pas grand'chose dans cette direction et que le Nord et le Nord-Est — et non pas ceux qui les exploitent au nom de l'Etat — souffrirons de la politique de compression.



Mais, au fait, s'agit-il vraiment de compression ? Oui, au point de vue de nos Finances présentes ; non, au point de vue de notre avenir financier.

Les dépenses que l'on comprime doivent être définitivement payées par l'Allemagne, à moins que... Les réduire ou les ajourner ne diminue donc en rien nos charges fiscales. Le seul avantage que présente la combinaison imaginée par M. François-Marsal, c'est d'alléger notre trésorerie ou, mieux, de rendre son alourdissement moins rapide.

Il ne faut pas croire, au surplus, que notre trésorerie doive être dans une situation brillante après qu'auront été adoptées les mesures recommandées par le Ministre des Finances. Le succès du 5e emprunt, dit de la Défense Nationale, peut être brillant, et nous sommes certains qu'il le sera. Mais, tant que l'Allemagne ne nous aura rien versé, le Trésor français devra faire des avances onéreuses pour les pensions et les dommages de guerre et couvrir par ses propres moyens le budget extraordinaire. La liquidation des comptes spéciaux hors budget peut exiger des sommes importantes, et il faudra peut-être procéder en 1920 au remboursement intégral d'emprunts considérables contractés à court terme à l'étranger.

Je félicite M. François-Marsal d'avoir accepté dans ces conditions le Ministère des Finances. Mais, s'il continue la politique de bluff de son prédécesseur, tout en la teignant de blanc, je lui prédis une impopularité que n'effaceront pas les louanges intéressées des journaux officieux.

Louis Suret.



MONNAIE — BANQUE — CHANGE

NOTES DE LA SEMAINE

La situation monétaire internationale d'après un grand financier anglais.

Les exposés financiers faits par les présidents des grandes banques anglaises sont souvent d'un haut intérêt, et nul n'a perdu le souvenir des si remarquables documents que constituaient ceux du regretté sir Holden. Parmi ceux qui viennent d'être produits ces jours-ci, il y a lieu de distinguer particulièrement celui de M. Goodenough, président de la *Barclay's Bank*.

Il m'est impossible ici de donner une idée d'ensemble de ce vaste rapport qui passe en revue les principaux problèmes financiers du monde ; mais je me bornerai à dégager deux points de vue qui me paraissent particulièrement intéressants :

Le premier concerne la situation monétaire de l'Europe et le problème des crédits à ouvrir aux pays les plus en détresse. M. Goodenough n'a pas hésité à déclarer, avec tout le poids que confère à ses paroles sa haute et pratique autorité de financier, que l'heure est venue d'envisager la nécessité de certaines opéra-

tions monétaires radicales, que j'ai fait, depuis longtemps, dans ces colonnes, pressentir comme inévitables. Il va s'agir, pour les pays dont les monnaies sont les plus dépréciées, de restaurer leur système monétaire, en ayant recours à des démonétisations ou à des réductions de valeur de leur monnaie actuelle, pour adopter soit une nouvelle parité avec l'or, soit même une monnaie entièrement nouvelle. Ce fut là un des remèdes imposés, dans le passé, à tous les pays à changes trop avariés. Ce sera encore un des moyens nécessairement employés demain par certains pays d'Europe, comme la Russie, l'Autriche et peut-être l'Allemagne. Une telle opération, comme l'a dit M. Goodenough, serait de nature à faciliter infiniment l'ouverture de crédits à ces pays en diminuant les risques d'instabilité de valeur de leur monnaie, et il va bien falloir y songer.

Une autre vue intéressante de M. Goodenough concerne la question du retour au marché libre de l'or, et elle constitue une excellente et remarquable réponse à la proposition inconsidérée de M. Glass, que nous avons relevée dans notre dernier numéro, d'abolir les restrictions aux mouvements libres de l'or.

M. Goodenough est convaincu que l'Angleterre ne peut reprendre son ancienne prééminence financière que si elle redevient le marché libre de l'or. Il est également convaincu que, très prochainement, probablement dans le courant de cette année, la balance des comptes de l'Angleterre sera complètement rétablie, et que même elle révélera sans doute un solde favorable de 2 à 300 millions de livres sterling.

Et cependant M. Goodenough ne croit pas que même alors on puisse songer à rendre la liberté au marché de l'or.

Pourquoi donc ? Parce que le mécanisme du marché des changes dans le monde est trop profondément détraqué et que les principaux pays opèrent avec des changes tellement défavorables qu'eux-mêmes sont incapables d'opérer les paiements de leurs soldes débiteurs au moyen de remises d'or. Il s'ensuit donc qu'un pays, même à changes favorables, se voit exposé à payer ses créanciers en or sans en recevoir de ses débiteurs, donc à se vider de son or malgré sa situation de change générale.

C'est exactement ce qui arrive aux Etats-Unis.

Les Etats-Unis ont, au total, une balance commerciale formidablement créditrice, et néanmoins ils exportent de grandes sommes d'or et d'argent depuis 6 mois. C'est que, justement, ils sont obligés de payer en or ou en argent les importations des quelques pays avec lesquels leur balance est défavorable, sans pouvoir recevoir de même, ni donner en paiement, leurs immenses créances sur les pays d'Europe. Il faudra donc que l'Angleterre se garde de s'exposer au même danger tant que ses principaux clients d'Europe opéreront avec des changes trop disloqués.

En d'autres termes, c'est dire que la situation monétaire du monde forme un tout dont les diverses parties sont solidaires et qu'aucune nation, même prospère, ne peut se désintéresser du sort des autres.

L'Etalon d'or aux Indes.

Une réforme monétaire extrêmement importante vient d'être faite dans les Indes anglaises. Le gouvernement britannique, après avoir consulté le Conseil indien de la circulation monétaire, s'est décidé à fixer le prix de la roupie en or, en décidant que l'on échangerait 10 roupies pour un *souverain*. Nous disons pour un *souverain*, et non pour une *livre sterling*, ce qui marque bien la liaison de la valeur de la roupie avec la pièce d'or, ou le poids d'or que représente normalement la livre sterling, et ce qui doit éviter les perturbations actuelles tenant à la valeur de la livre sterling. La roupie est son égale en poids à 11.30016 grains d'or fin, et le système monétaire indien est dorénavant basé sur l'étalon d'or.

Mais l'établissement de cette parité qui est très loin de coïncider avec la parité actuelle ne paraît pas devoir aller sans difficulté. La réforme est complexe et la place nous manquant aujourd'hui pour l'examiner en détail, nous nous bornons à l'annoncer, quitte à y revenir prochainement.



SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSIONS

(en millions de francs)

BANQUE DE FRANCE

	22 29 janv. 20	29 janv. 5 fév. 20	5-12 fév. 20
Actif :			
Or { En caisse	3 602	3.602	3.603
Or { A l'étranger	1.978	1 978	1.978
Argent	255	254	254
Avoir à la Trésorerie Etats-Unis	466	466	363
Disponib. et avoir à l'étranger	806	759	873
Portefeuille	1 886	2.119	1.809
Effets prorogés	605	602	599
Avances sur titres	1 519	1.517	1.556
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	25.300	25.800	25.800
Bons Trésor escomptés pour av. d'Etat aux gouvern. étrangers	3.770	3.755	3.785
Passif :			
Billets en circulation	37.582	38.042	37.987
Compte courant du Trésor	41	42	66
Comptes courants particuliers	3.131	3.161	3.123

L'Union monétaire latine.

On annonce enfin la réunion prochaine, à Paris, d'une conférence monétaire entre les Etats de l'Union latine pour reviser la convention qui les unit. La hausse fantastique des cours de l'argent — aujourd'hui en nouveaux progrès, à 89 ½ d. l'once — rend indispensables des mesures énergiques qui vont aboutir peut-être à la disparition de la vieille Union.

BANQUE D'ANGLETERRE

Département d'Émission	21 janv. 20	28 janv. 20	4 fév. 20
Passif :			
Billets créés	3.540	2.964	3.045
Actif :			
Dette du gouvernement	276	276	276
Rentes immobilisées	187	187	187
Or monnayé et lingots	2.419	2.499	2.580
Départem. des opér. de Banques			
Passif :			
Capital	367	367	367
Réserves	84	84	86
Dépôts publics	542	507	471
— privés	5.340	3.409	3.142
Actif :			
Fonds d'Etats	2.224	1.581	1.174
Autres fonds	2.129	2 026	2.080
Billets	662	738	792
Or et argent monnayés	23	23	21
Currency Notes :			
Currency Notes en circulation	8.390	8.313	8.320
Or en rés. pour les Currency Notes	718	718	718
Effets du Trésor en garantie des Currency Notes	7.944	»	7.867

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

	7 janv. 20	15 janv. 20	23 janv. 20
Actif :			
Or	1.375	1.374	1.375
Argent	26	20	21
Bons de caisses de prêts en caisse.	13.932	13 912	14.044
Effets escomptés	60.521	44.998	42.734
Passif :			
Billets en circulation	45.107	45.006	45 386
Dépôts et comptes courants.....	29.460	14.161	38.091
***Avances des caisses de prêt*......**	.....	.....	.....

DATES	Encaisse métallique Or	Arg[t].	Devises étrangères	Fonds d'Etat et Bons du Trésor	Escomptes et avances	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés
Banque d'Espagne							
17 janv. 1920....	2.227	637	»	1.776	490	3.930	1 100
24 janv. 1920....	2.475	639	»	1.754	499	3.903	1.104
31 janv. 1920. ..	2.475	644	»	1.769	499	3.894	1.113
Banque d'Italie							
31 oct 1919	812	75	..	»	1.136	12.061	1.820
30 nov 1919	812	75	..	»	2.271	12.352	1.902
10 déc 1919......	812	75	..	»	1.278	12.395	1.883
Banque du Japon							
29 nov. 1919	2.227	»	»	»	1.342	3.137	3.305
6 déc. 1919.......	2.224	»	»	»	1.205	2.998	3.345
13 déc. 1919......	2.235	»	»	»	1.187	2.991	3.407
Banque de Suède							
13 janv. 1920....	394	»	143	»	701	947	287
17 janv. 1920....	393	»	146	»	664	917	279
24 janv. 1920....	393	»	150	»	664	886	298
Banque de Hollande							
17 janv. 1920	1.328	15	»	»	974	2.172	196
24 janv. 1920....	1.328	16	»	»	992	2.139	243
31 janv. 1920	1.328	17	»	»	1042	2.184	241
Banque Nationale Suisse							
7 janv 1920....	521	75	»	»	526	984	165
16 janv. 1920....	522	81	»	»	467	933	166
23 janv. 1920....	522	82	»	»	438	913	154
Banque Nationale de Belgique							
15 janv. 1920....	266	27	58	..	...	4.828	2.364
29 janv. 1920....	266	28	59	50	517	4.903	2 305
5 fevr. 1920....	266	27	60	50	527	4 935	2.272
Banque de Réserve Fédérale							
19 janv. 1920. ..	3.979	»	»	»	»	14.378	9.177
26 janv. 1920....	3.931	»	»	»	»	14 319	9.171
6 févr. 1920	3.930	»	»	»	»	14.383	9 114

CHRONIQUE DES CHANGES

Les cours désastreux que nous avons relevés dans notre dernière chronique, ont encore été dépassés. Le 4 février, la *livre sterling* s'inscrivait à 48 70 et le dollar à 14 74. Mais les prix maxima ont été atteints, pour la livre sterling, le 7 février, avec la cote de 48 99, et, pour le dollar, avec le prix de 15 francs ! Depuis, une très légère détente — si l'on peut employer ce mot pour une situation qui reste si tendue — s'est manifestée. Hier, la livre sterling valait 48 69 et le dollar 14 47. L'ensemble de la cote reste, naturellement, très élevé : la *peseta*, à 2 52, le *franc suisse* à 2 40 1/4, le *florin* à 5 43 ½, la *couronne suédoise* à 2 69 3/4 et la *couronne norvégienne* à 2 50 ½.

Que va-t-il maintenant advenir de ces cours ? C'est la question qui est sur toutes les lèvres, et c'est celle à laquelle il est tout à fait imprudent de vouloir répondre, car l'avenir, même prochain de nos changes, dépend de trop de facteurs.

On peut, cependant, se laisser aller à faire quelques observations d'où résultent, à notre avis, quelques raisons d'espérer que nous ne sommes peut-être pas bien éloignés du moment où la descente de la courbe s'arrêtera.

D'abord, il faut relever le choc en retour, très net, cette fois, que semblent avoir éprouvé les Etats-Unis. Nous avons déjà signalé une tendance assez accusée, dans les statistiques du mois de décembre, à la diminution des exportations américaines. Gênées par les cours des changes, les nations qui achètent en Amérique avaient déjà réduit ces achats de 60 millions de dollars. Or, la semaine écoulée, sous l'influence des cours extravagants du dollar, le marché américain s'est trouvé très secoué lui-même. Les exportateurs ont reçu d'Europe, et même du Canada, une foule d'ordres d'avoir à surseoir à leurs expéditions. Liverpool a renoncé à acheter du coton et le marché du coton s'est brusquement affaissé. Et même les exportateurs américains qui ont voulu faire des envois se sont heurtés à des refus de crédits de la part de leurs banquiers, à raison des difficultés prévues que ces exportateurs pourraient avoir à se faire payer par leurs acheteurs étrangers, ruinés par la baisse de valeur de leurs monnaies. On peut donc espérer que cette première forte secousse servira de modérateur auprès des notables américains dont les manifestations agissent avec défaveur sur nos changes européens, et qu'elle poussera les banques à intervenir plus efficacement pour les crédits indispensables.

Un second élément de détente prochaine, mais qui peut n'être que passagère, est à voir dans la prochaine ouverture de la souscription à notre emprunt national. Il faut s'attendre à ce que les souscriptions étrangères fassent apparaître quelques disponibilités en devises étrangères qui pourront soulager un moment les besoins urgents de notre marché.

Enfin, l'opinion publique est infiniment attentive à la Conférence de Londres qui s'ouvre aujourd'hui même entre les chefs des gouvernements anglais, français et italien. La présence des ministres des Finances à ces entretiens signifie clairement que les trois grandes puissances alliées sont décidées à envisager en commun les moyens qu'il est indispensable de prendre pour détendre la crise actuelle dont l'acuité risque de devenir désastreuse. Sans doute, en ce qui concerne spécialement la France, sera-t-il question de nouveau de l'emprunt sur le marché anglais, dont le principe avait été admis par le gouvernement anglais à la dernière conférence avec le ministère Clemenceau, et au sujet duquel des engagements formels, qui ne sauraient être périmés, avaient été pris par nos alliés.

Ce qui est certain, c'est que l'opinion attend quelque chose de cette Conférence. Que cette opinion publique attentive aperçoive seulement quelque raison sérieuse d'espérer une détente, la détente se produira, car nous sommes en un moment où l'opinion agit d'une manière sensible sur des changes devenus infiniment impressionnables.

Le reste sera fait ensuite, par notre effort fiscal, s'il est sérieux, et par l'amélioration de nos possibilités de production, surtout par l'amélioration de nos moyens de transport. Mais il serait bien illusoire de compter, comme une certaine partie de la presse ne cesse de le répéter, sur des mesures destinées à lutter contre la spéculation. Certes, la spéculation existe et elle a une action péjorative sur les changes. Mais il ne faut pas exagérer son influence et il faut ne pas perdre de vue que son action à l'étranger échappera forcément à toute action de notre part. Il reste donc à redouter que, sous le prétexte de lutter contre cette spéculation, on ne se laisse aller à adopter des mesures restrictives fâcheuses. Il nous paraît, notamment, que la décision prise par le gouvernement italien de ne plus laisser coter les changes, ne soit pas faite pour améliorer la valeur de la livre.

LÉON POLIER.

OMNIUM DES PÉTROLES DU NORD

L'assemblée extraordinaire, tenue hier, a autorisé le Conseil à porter le capital de 2 ½ à 15 millions par l'émission au prix de 750 francs, de 25.000 actions de 500 francs, à raison de 2 ½ actions nouvelles pour une action ancienne, et de 5 actions nouvelles pour 1 part. Nous croyons savoir que l'émission aura lieu du 10 au 25 courant, par les soins de la Banque Nationale de Crédit, et du Crédit du Nord.

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Étranger

Cours à Paris du (papier court)

	Pair	14 janvier 1920	21 janvier 1920	28 janvier 1920	4 février 1920	11 février 1920
Londres	25 22 1/2	42 05 1/2	43 47	47 20 1/2	48 70	48 69
New-York ...	518 25	1124 1/2	1191 1/2	1349 1/2	1474 ..	1447 ..
Madrid	100 ..	214 ...	222 ./	247 ..	254 ...	252 3/4
Berlin	133 50	21 ./.	18 1/2	15 1/4	15 ...	14 ./.
Amsterdam ..	208 30	422 .	451 ./.	520 ...	536 ..	543 1/2
Rome	100 ..	83 ./.	.. ./.	85 1/4	79 1/4	79 1/2
Vienne	105 ..	5 1/2	.. ..	.. ...	. ...	4 1/8
Bruxelles	100 ..	100 1/4	99 1/2	95 1/2	100 1/2	104 1/2
Copenhague .	139 ..	203 ..	206 ..	215 ...	223 ..	... .
Stockholm ..	139 ..	237 ..	245 .	271 .	271 3/4	269 3/4
Christiania ..	139 ..	... .	224 ..	241 ./.	253 1/2	250 1/2
Genève	100 ..	200 ./.	213 1/4	259 /.	249 ...	240 1/4

Cours à Londres du

	Pair	14 janvier 1920	21 janvier 1920	28 janvier 1920	4 février 1920	11 février 1920
Paris	25 12 1/2	42 06	43 475	46 975	48 625	48 65
New-York ..	48 66	3 74	3 6250	3 5362	3 2425	3 3725
Berlin	20 43	200 1/2	235 ...	297 50	326 ..	327 50
Amsterdam ..	12 107	9 93	9 75	8 985	8 675	8 775
Madrid	25 22 1/2	19 60 1/2	19 475	19 075	19 20	19 325
Bruxelles	25 22 1/2	41 84 1/2	44 05	49 15	48 15	46 08
Rome	25 22 1/2	50 25	51 775	54 45	60 475	61 25
Suisse	25 22 1/2	21 01	20 275	19 45	19 525	20 165
Stockholm ...	18 159	17 89 1/2	17 75	17 90	18 175	18 165
Christiania ..	18 159	.. ..	.. ...	.. ..		.. ..
Copenhague .	18 159	.. ..	.. ...	.. ..		.. ...

Cours à Genève du

	Pair	14 janvier 1920	21 janvier 1920	28 janvier 1920	4 février 1920	11 février 1920
Paris	100	49 925	46 95	42 525	40 575	46 275
Londres	25 22 1/2	20 96	20 32	19 54	19 785	20 29
Berlin	123 47	10 30	8 625	5 65	6 125	6 125
Vienne	105 ..	2 30	1 90	2 26	1 72	1 675
Pétrograd. .	... ..	7	8 ..	8 ..	7 50	8 50
New-York ...	518 25	5 5912	5 53	5 44	5 85125	6 035
Rome	100 ..	41 50	39 55	36 45	36 40	32 30

Cours à Bruxelles du

	Pair	13 janvier 1920	21 janvier 1920	28 janvier 1920	4 février 1920	11 février 1920
Amsterdam .	208 30	417 50	450 ..	529 ..	535 ..	511 25
Londres	25 22 1/2	42 ..	43 95	48 90	47 90	46 20
Paris	100 ..	99 75	100 50	104 ..	99 37	95 50
Madrid	100 ..	210 ..	224 ..	250 ..	250 ..	249 ..
Genève	100 ..	195 50	215 ..	245 ..	250 ..	223 ..
New-York ...	518 25	11 15	12 ..	14 10	14 60	13 75

Cours à Berlin du

	Pair	14 janvier 1920	21 janvier 1920	27 janvier 1920	4 février 1920	11 février 1920
Hollande	169 70	... ..	... ..	.... ..		... ..
Espagne	80 ..	1009 50	... ..	1848 50	... ..	1738 50
Suisse	80 ..	959 50	1139 50	1798 50	1668 60	1678 50

Cours à Amsterdam du

	Pair	14 janvier 1920	20 janvier 1919	27 janvier 1920	4 février 1920	11 février 1920
Paris	48 18	23 90	22 85	19 35	18 35	18 775
Londres	11 783/4	10 0175	9 855	9 07	8 8975	9 05
Berlin	59 57	5 025	4 275	9 35	2 8250	2 70

Cours à New-York du

	Pair	14 janvier 1920	21 janvier 1920	28 janvier 1920	4 février 1920	11 février 1920
Paris	5 182	11 25	12 03	13 32	15 04	14 49 ..
Londres (Câble)	4 866	3 7375	3 6150	3 5175	3 20	3 3775

Cours à Madrid du

	Pair	5 janvier 1920	14 janvier 1920	28 janvier 1920	4 février 1920	11 février 1919
Paris	100	48 50	46 65	41 30	39 20	48 65
Londres	25 22 1/2	19 83	19 55	19 07	19 08	19 75

Cours à Buenos Ayres du

	Pair	7 janvier 1920	14 janvier 1920	28 janvier 1920	4 fevrier 1920	11 février 1920
Londres	47 5/8	62 1/4	62 3/4	64 5/8	72 1/2	61 1/2

LA BOURSE ET LES VALEURS

La question du change domine toute la situation de notre marché et les allègements qui ont été opérés au courant de la semaine le furent surtout à la suite des avis concordant qu'il fallait envisager comme possible un raffermissement de notre franc.

Si désagréable que puisse être cette éventualité pour les porteurs de **titres anglais** et **américains** qui verraient reglisser les cours de leurs valeurs au fur et à mesure du recul de la **livre sterling** ou du **dollar**, il faut souhaiter de tout cœur qu'une entente quelconque puisse sortir des conversations de notre Premier et de notre Argentier avec les ministres anglais, ce qui permettrait d'espérer un peu de hausse sur notre franc.

Bien que cette question du change ne soit pas de notre domaine, constatons que toute la semaine a circulé, autour des **grandes Banques** et parmi les **courtiers de change** les mieux renseignés, le pronostic de la baisse prochaine de la livre sterling. Ce pronostic ne s'est, d'ailleurs, pas réalisé autant que l'espéraient les partisans de la baisse du change, mais une conclusion immédiate s'impose, c'est qu'on a peut-être, dans maints journaux, accusé trop à la légère la spéculation boursière d'être la principale cause de hausse de la **livre sterling** ou du **dollar**. Lorsqu'on compare les quelques affaires dissimulées que peuvent faire quelques courtiers de change, permettant aux clients d'être à la hausse sur la livre sterling, avec l'ampleur des transactions en devises étrangères que nécessite notre balance commerciale, on est un peu sceptique de l'influence de cette spéculation si facilement et fatalement décriée à l'égard du **marché des changes**. D'ailleurs, son influence eût dû, cette semaine, se traduire par des rachats de francs, si réellement il existait une position à la baisse sur notre devise nationale.

Nous avons en notre pays une tendance un peu trop marquée à crier tout de suite au scandale et à la spéculation lorsque les conditions économiques ne nous plaisent point ; toutefois, l'intervention constante de l'Etat dans toutes les affaires commerciales industrielles ou financières ne s'est jamais traduite par des résultats heureux ; peut-être, serait il préférable, de perdre cette manie de crier au gendarme chaque fois et d'envisager les choses sous un aspect plus réfléchi.



CARNET DE LA SEMAINE

Une discrémination fort nette se fait maintenant, chaque mois, aux approches du 15 entre le **Parquet** et la **Coulisse** ; le **Parquet** qui a rétabli ses liquidations de quinzaine depuis le 1er janvier, ne manque pas, à l'approche de cette date, de procéder à des allègements de positions et des prises de bénéfice ; la **Coulisse** qui, par contre a maintenu la liquidation de fin de mois, continue de travailler comme habituellement, sans vouloir envisager cette clause restrictive du report des engagements à terme et il sera loisible de constater pendant bien des mois encore cette différence sensible entre le **Parquet** et la **Coulisse**.

Parmi les titres actuellement à l'ordre du jour, citons la **Compagnie Algérienne**, traitée ex-droits de souscription, et dont on annonce un dividende de 60 francs, pour l'exercice 1919, comme devant être proposé à l'assemblée du 27 février.

Des achats constants sur le **Comptoir d'Escompte** feraient penser que l'augmentation de capital dans des conditions avantageuses pour les actionnaires actuels ne doit plus être lointaine ; même constatation pour le **Crédit Mobilier Français**, très demandé depuis quelque temps. Au sujet de cette dernière Banque dont l'activité et l'esprit d'initiative sont remarquables, attirons l'attention sur les **Parts** ; ces titres doivent bénéficier des avantages de la prochaine souscription réservée aux actionnaires et comme leur nombre est réduit, quinze cents, et que leur droit est de moitié de celui de la totalité des actions, on voit combien ce privilège peut être avantageux ; nous avions signalé ces parts, voici

quelques semaines au-dessous de 500 ; nous les retrouvons à 570.

Ne quittons pas les Banques sans signaler l'entrée au Conseil d'administration du **Lyonnais** de M. Eug. Schneider et à l'**Union Parisienne**, en outre de ce dernier, celle de M. Sergent.

Aux **Banques étrangères**, un arbitrage intéressant peut être tenté en vendant les **Banques helléniques**, actuellement à un niveau fort exagéré, **Banque d'Athènes** ou d'**Orient** et en se portant vers les **Banques Mexicaines**, **London-Mexico** particulièrement ; notons en passant la vive hausse de la **Banque Ottomane**, l'une des favorites de ce bulletin.

Parmi les aciéries, **Tréfileries du Havre** préparent leur prochaine augmentation de capital, qui devrait se faire sur des cours en hausse ; **Senelle-Maubeuge** continue d'être recherchée au-dessus de 1.800 ; nous avons signalé l'action nouvelle voici quelques mois à 800 francs. Enfin, les **Aciéries de la Longueville** demeurent attrayantes et n'ont que peu souffert de la générale lourdeur ; on parle de l'introduction officielle des titres et des parts **Longueville** à la **Bourse de Bruxelles** et les achats et ventes par arbitrage feront passer ces titres au premier rang de l'actualité. Les **Forges et Aciéries Electriques Paul Girod** devraient venir sous peu à l'ordre du jour, leur augmentation de capital aura lieu dans quelques semaines, à un niveau avantageux pour ls porteurs actuels.

Parmi les **titres industriels**, cités à maintes reprises ici, notons que le **Rio-Tinto**, le **Boléo**, la **Penarroya**, et surtout la **Central Mining** sont venus au premier plan de l'actualité ; cette dernière n'a que peu monté si on la compare aux actions des **Mines d'or** traitées en coulisse ; le récent recul l'a replacée à un niveau intéressant. Enfin, le groupe des **Nitrates** a, lui aussi, justifié les avis favorables ; à côté du **Lautaro**, notons le **Nitrate Railway**, suivi par un groupe généralement renseigné. Les actions de cette Société bénéficient du fait que toute la dette obligataire est remboursée depuis 1917 ; élévation des tarifs, accroissement du trafic, enfin change favorable, telles sont les raisons qui permettent d'escompter un exercice particulièrement avantageux, confirmé d'ailleurs par les premières recettes de janvier en plus-value de près de cinquante mille livres.

Ne quittons pas le **Parquet** sans mentionner le retour en faveur des **rentes et valeurs russes**, des achats en **rentes ottomanes**, et un peu plus d'activité au marché du comptant autour des obligations à lots ; le **Crédit National**, notamment, voit son marché s'élargir.

En coulisse, la **De Beers** est un peu réalisée ; allégée d'un coupon de près de soixante francs (suivant l'endroit où on le touche), elle devrait sous peu reprendre son mouvement de hausse. Les **Mines d'or** sont les grandes triomphatrices du moment ; nous demeurons extrêmement réservé à leur égard, à l'exception des **Modderfontein**, de la **Geduld**, de la **Crown Mines** qui peuvent longtemps bénéficier de la prime sur l'or ; mais bien des exploitations sont vieilles au groupe des **Kaffirs** et il faut se méfier de l'emballement suscité toujours par ce mirage de l'or ; même impression pour l'action **Platine**, à vendre nettement au niveau actuel.

Nos favorites, les **grandes pétrolifères, Royal Dutch, Shell Transport** et **Mexican Eagle** doivent et peuvent souffler un peu ; le mouvement de hausse ininterrompue depuis des mois peut causer un arrêt momentané excellent pour débarrasser le marché des petits spéculateurs sans envergure ; par la suite, nous les retrouverons au premier rang. Gros allègements en fin de semaine sur les **caoutchoutières**; là, également la prudence s'impose, aussi bien à l'égard de la **Financière des Caoutchoucs** que de l'Eastern à réaliser au niveau actuel ; dans le groupe voisin, quelques offres renseignées sur les parts et actions **Raisins de Corinthe** ainsi que sur les actions **Vins** prouvent que certains trouvent à juste titre le prix de la drachme un peu surfait actuellement.

Aux minières, **Estrellas** demeure active et intéressante ; la petit **Nazareno** est poussée activement par son groupe ; il faut faire attention, une fois le paquet de titres passé, les déboires pourraient venir. Constants achats en actions **Rouina**, bien connues de nos lecteurs depuis le cours de 460 ; on a dépassé 600 cette semaine sur la publication des bénéfices de l'an dernier, 2 millions 1/4 de francs pour un capital de 8 millions 3/4, et ce, avec seulement deux gisements en exploitation, **Rouina** et **Breira**, alors que le gisement de **Philippeville** n'est entré en exploitation qu'en décembre dernier.

Ne quittons pas la coulisse sans noter la fermeté des **Chargeurs Français**, des **Pêcheries à Vapeur**, par contre les **Chargeurs d'Extrême-Orient** ont supporté quelques ventes un peu brutales ; c'est une occasion de reprendre ces titres à un niveau favorable.



AUTOUR DES CORBEILLES

MARCHE OFFICIEL

Rentes Françaises et Obligations

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 4/2	S 7/2	M 11/2
Rente 3 0/0	83 ..	61 60	59 55	58 75	53 70	57 75
— 3 0/0 amortissable	88 ..	66 ..	70 65	71 35	70 85	70 50
— 3 1/2 0/0 amortis.	91 ..	72 20	.. ..	.. .	90 ..	90 ..
— 5 0/0 1917	.. ..	89 75	88 30	87 55	87 50	87 65
— 4 0/0 1917	.. ..	72 35	71 10	71 50	71 55	71 60
— 4 0/0 1918	.. ..	72 10	71 80	71 15	71 20	71 25
Crédit Nation., Obl. 5% 1919	... ..	... ..	495 ..	498 50	499 50	499 ..
— Foncier — 1920	... ..	... ..	... ..	518 50	515 ..	512 ..
Ville de Paris, Obl. 5% 1919	... ..	... ..	... ..	... ..	489 ..	... ..

Nos rentes ont pu varié cette semaine, ne subissant pas l'influence de la nouvelle ascension des changes étrangers.

Le **3 0/0** qui s'était avancé au cours de la période précédente jusqu'à 59.25, retombe à 57.75.

Les Fonds de la **Défense Nationale** sont calmes.

Le **5 0/0**, le **4 0/0 1917** et **1918** s'inscrivent aux alentours de leurs cours précédents. Les obligations **5 0/0 du Crédit National** jouissent d'un marché assez actif.

Actions des Institutions de Crédit

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 4/2	S 7/2	M 11/2
Banque de France	4580	5120	5175	5560	....	5450
— d'Algerie	2811	3500	3620	3798	3820	3820
— de Paris	1420	1350	1345	1480	1474	....
— Transatlantique	266 .	282 ..	310 ..	... ..	319 ..	320 ..
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	....	1675	....
Comptoir d'Escompte	1025	862 ..	980 ..	995 ..	1010	1040
Crédit Foncier Algéric 500 fr.	625 ..	527 ..	688 ..	652 ..	665 ..	670 ..
— Foncier de France	876 ..	797 ..	835 ..	815	826 ..	... ..
— Français	332 ..	350 ..	350 ..	352 ..	352 ..	355 ..
— Industriel libérée	724 ..	705 ..	742 ..	... ..	725 ..	... ..
Société Marseillaise	699 ..	734 ..	744 ..	719 ..	720 ..	... ..
Crédit Lyonnais	1572	1292	1430	1520	1520	1515
— Mobilier français	502 ..	495 .	497 50	... ..	568 ..	563 ..
Foncière Lyonnaise	382 ..	335 ..	550 ..	... ..	... ..	570 ..
Société Générale	761 ..	645 ..	692 ..	705 ..	709 ..	709 ..
Banque Française	267 ..	281 .	283 ..	... ..	305 ..	306 ..
— Nat. de Crédit	620 ..	755 ..	869 ..	875 ..	879 ..	882 ..
— Privée	370 ..	425 ..	459 ..	475 ..	475 ..	475 ..
— de l'Union Paris	810 ..	864 ..	1135	1234	1250	1280
Rente Foncière	548 ..	464 ..	935 ..	1215	1185	....
Immeubles de France	... ..	.. ..	296 ..	320 ..	310 ..	315 ..
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	....	....	....
Banque d'Athenes	46 ..	105 ..	135 ..	160 ..	... ..	150 ..
Land Bank of Egypte	157 ..	371 ..	243 ..	301 ..	... ..	... ..
Banque Espagnole de Crédit	256 ..	340 ..	720 ..	... ..	896 ..	870 ..
Banque Nat. du Mexique	500 ..	434 ..	418 ..	555 ..	610 ..	595 ..
Banque Impériale Ottomane	590 ..	460 ..	610 ..	756 ..	749 ..	746 ..
Crédit Foncier Egyptien	730 ..	782 ..	944 .	1110	1110	1060

Le Bilan hebdomadaire de la **Banque de France** accuse une augmentation de 500 millions des avances faites à l'Etat et de 459 millions de la circulation fiduciaire, qui dépasse actuellement 38 milliards. L'action **Banque de France** subit des prises de bénéfices.

La **Banque de l'Algérie** voit peu de variations se produire dans ses cours.

Elle vient de recevoir l'autorisation d'élever à 1.300 millions le maximum de sa circulation. La **Banque de l'Indo-Chine** qui terminera le 18 février son augmentation de capital a également un marché assez calme.

Les titres de nos grands établissements de Crédit finissent pour la plupart en hausse. Le **Crédit Lyonnais**, le **Comptoir d'Escompte**, la **Société Générale**, cependant, sont peu traités et restent stationnaires.

La **Banque de Paris** reprend son avance perdue au moment de la liquidation de fin de mois.

Le bruit court que cet établissement vient de conclure un accord avec un groupe anglo-belge, en vue de l'exploitation électrique des chemins de fer. La **Banque de l'Union Parisienne** qui a été autorisée à porter son capital de 100

à 200 millions est ferme. La communauté d'intérêt qui la liait à la Wiener Bankverein de Sofia dans la Banque balkanique est renouvelée, et des représentants de la Banque Baltamorie siégeront au Conseil d'administration. La **Banque Privée** est soutenue, la **Banque Transatlantique** termine avec une avance de quelques points, le **Crédit Français** manifeste des velléités de reprise. Le **Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie** s'inscrit sans changement notable à ses cours du début de la semaine. Pour répondre au développement de nos colonies d'Afrique il projette l'ouverture très prochaine de nouveaux sièges à Bouéra, Aïn Fessera et Rio-Salado. Le **Crédit Mobilier** après avoir fait d'importants progrès sur le bruit d'une prochaine augmentation de capital, rétrograde en dernières séances. **Banque des Pays du Nord** consolide ses cours tandis qu'elle réalise son augmentation de capital.

Aux banques étrangères, la **Banque Commerciale italienne** donne son concours pour la création d'une société qui se fonde à Milan sous le nom d'Entreprises électriques de l'Amérique latine. Les banques égyptiennes sont plus calmes, les banques argentines peu disposées, et la fermeté règne de nouveau parmi les banques mexicaines. La **Banque Industrielle de Chine** poursuit son augmentation de capital de 75 millions et la souscription des 150.000 actions nouvelles émises à 665 francs est ouverte jusqu'au 19 février.

Chemins de Fer

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 4/2	S 7/2	M 11/2
Est	906 ..	900 ..	720 ..	605 ..	650 ..	680 ..
Lyon	1230	915 ..	750 ..	700 ..	... ..	700 ..
Midi	1102	882 ..	830 .	780 ..	780 ..	781 ..
Nord	1688	1294 ..	1027 ..	... ..	... ..	940 ..
Orléans	1302	1090	946 ..	... ..	918 ..	910 ..
Ouest	873 ..	710 ..	695 ..	676 ..	... ..	660 ..
Orléans 3 0/0 nouv	417 ..	338 ..	326 50	307 ..	310 ..	305 ..
Etat 4 0/0	498 ..	401 .	357 ..	360 ..	350 ..	352 ..
Est 3 0/0 nouv	417 ..	344 ..	308 ..	305 ..	306 ..	305 ..
Midi 3 0/0 nouv	417 ..	349 ..	312 ..	316 ..	318 ..	316 ..
Nord 3 0/0 nouv	425 ..	333 ..	321 ..	313 ..	313 ..	302 50
Lyon fusion nouv	407 ..	326 ..	308 ..	307 ..	307 ..	307 50
Ouest 3 0/0 nouv.	419 ..	346 ..	310 ..	310 ..	309 75	307 50
Atchinson	508 ..	565 ..	880 ..	1185 ..	1180 ..	... ..
Congo (Grands Lacs)	261 ..	286 ..	273 ..	... ..	270 ..	... ..
Nitrate Railways	362 ..	315 ..	365 ..	475 ..	497 ..	515 ..
Nord de l'Espagne	430 ..	390 ..	505 ..	... ..	... ..	815 ..
Saragosse	432 ..	392 ..	515 ..	750 ..	... ..	810 ..
Belges réunis priv	417 ..	337 ..	372 ..	329 ..	329 ..	... ..

Malgré l'adoption par la Commission sénatoriale des chemins de fer du projet relatif au relèvement des tarifs, les actions de nos grandes compagnies continuent à baisser légèrement et peu restent stationnaires. **Orléans** qui perd quinze points à 910 a convoqué ses actionnaires en assemblée extraordinaire afin qu'ils lui donnent l'autorisation de contracter de nouveaux emprunts et qu'ils garantissent une nouvelle émission d'obligations de la Grande Ceinture de Paris.

Le marché de nos obligations devient un peu plus actif, quoique les cours de ces titres après quelques tendances de reprise, se soient abaissés de nouveau en fin de période.

Parmi les chemins étrangers les titres **espagnols** soutiennent leur avance, basée sur la pespective d'un prochain relèvement des tarifs. Les **Lombards** ne varient pas ; d'après des nouvelles de Vienne, le gouvernement autrichien leur aurait consenti l'avance nécessaire pour le mois de février.

Actions de Transports en commun

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 4/2	S 7/2	M 11/2
Métropolitain	498 ..	476 ..	383 ..	370 ..	... ..	... ..
Nord-Sud	130 ..	169 ..	141 ..	138 ..	... ..	... ..
Omnibus	... ..	... ..	602 ..	425 ..	... ..	454 ..
Tramways de Bordeaux.	233 ..	167 ..	172 ..	... ..	... ..	174 ..
— Est-Paris ord.	62 ..	47 ..	43 ..	... ..	... ..	57 ..
— (Cie franç.).	489 ..	370 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
— Paris et Dép. Seine	150 .	210 ..	145 ..	150 ..	... ..	140 50
Voitures à Paris	183 ..	427 ..	670 ..	671 ..	695 ..	736 ..

Rien à signaler dans le compartiment des Transports en Commun.

Fonds publics étrangers

Les **Argentins** sont beaucoup traités, mais se tassent en fin de période, des négociations sont engagées à New-York en vue d'un emprunt argentin de 300 millions de pesos. La plus grande partie de cet emprunt est destinée à l'extinction partielle de la dette flottante qui atteint environ 600 millions de pesos. Les **Brésiliens** s'écartent peu de leurs cours antérieurs. Les rentes **japonaises** et **chinoises** sont fermes. Le gouvernement **Bolivien** vient de promulguer une loi autorisant l'émission d'un emprunt de £ 8.700.000. Les **Belges** sont peu traités. On annonce que le gouvernement des Pays-Bas se propose d'ouvrir à la Belgique un crédit de 200 millions de florins afin d'améliorer le taux du change belge et de faciliter la reprise des relations commerciales entre les deux pays. L'**Extérieure espagnole** fait de nouveaux progrès sur une nouvelle tension de la peseta. Les **rentes ottomanes** sont irrégulières. Les **Mexicains** gagnent quelques points. Vive avance des rentes **Helléniques** qui tombent en fin de période. Les **Russes** font des variations insignifiantes. On annonce que la question de la dette russe va être discutée dans une prochaine réunion des gouvernements alliés à Londres. L'admission des coupons russes en libération des souscriptions au nouvel emprunt a été définitivement écartée.

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 4/2	S 7/2	M 11/2
Argentin 5 0/0 1909	503 ..	486 ..	670 ..	850 ..	870 ..	840 .
Brésil 5 0/0 1889	72 ..	62 75	79 50	89 25	.. ..	84 50
Congo (Lots)	71 ..	92 ..	93 ..	88 75	.. ..	.. ..
Egypte unifiée	100 ..	92 05	119 ..	145 50	145 ..	144 ..
Espagne (Extérieure)	93 ..	95 55	173 ..	211 ..	... ..	210 ..
Hellénique 5 0/0 1914	90 ..	78 ..	100 .	118 ..	119 ..	111 ..
Italie 3 1/2 0/0	95 ..	67 75	63 50	65 ..	... ..	.. ..
Japon 4 1/2 1905	85 ..	83 ..	132 ..	148 50	150 ..	147 25
Maroc 5 0/0 1904	515 ..	460 ..	480 ..	472 ..	490 ..	.. ..
Mexique 4 0/0 1910	71 ..	57 ..	57 ..	... ..	66 ..	68 ..
Minas-Geraes 5 0/0 1907	461 ..	372 ..	398 ..	381 ..	.. ..	397 ..
Norvège 3 1/2 0/0 1904	85 ..	71 75	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Portugais 3 0/0 1re série	64 ..	56 15	.. ..	63 ..	.. ..	.. ..
— Tabacs 4 1/2	505 ..	485 .	584 ..	660 ..	685 ..	... ..
Russe 3 0/0 1891	73 ..	38 50	29 .	30 50	29 75	34 50
— 4 1/2 1904-1909	99 ..	48 75	34 50	.. ..	.. ..	.. ..
— 5 0/0 1906	102 ..	57 50	46 ..	.. ..	.. ..	54 ..
— 4 0/0 Cons. 1re, 2e s.	88 ..	44 ..	34 50	39 ..	37 50	39 50
Serbe 4 0/0 1895	78 ..	61 ..	55 ..	.. ..	.. ..	50 ..
— 5 0/0 1914	86 ..	69 70	60 ..	.. ..	.. ..	50 .
Turc unifié	81 ..	70 ..	63 25	65 05	65 50	66 40

Docks, Eaux, Gaz, Electricité

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 4/2	S 7/2	M 11/2
Docks de Marseille	... ..	... ..	426 ..	432 ..	... ..	... ..
Compagnie Générale des Eaux	2130	1553	1155	1195	....	1155
Gaz pr la France et l'Etr	711 ..	500 ..	395 ..	... ..	.. ..	... ..
Electro Métall. de Dives	430 .	950 ..	988 ..	... ..	1175	1161
Electricité et Gaz du Nord.	346 ..	275 ..	360 .	390 ..	.. ..	395 ..
Thomson-Houston	673 ..	759 ..	880 ..	912 ..	932 ..	950 ..
Ouest-Lumière	138 ..	109 ..	88 ..	.. ..	.. ..	. ..
Electricité de Paris	604 ..	575 ..	510 ..	460 ..	... ..	... ..
Téléphones	268 ..	585 ..	705 ..	701 .	705 ..	708 ..
Eaux pour l'Etranger	275 ..	230 ..	... .	165 ..	160 ..	.. ..
— Minér. et Bains de mer.	66 ..	79 ..	93 ..	98 ..	94 ..	98 ..
Electr. d'Indo-Chine	1005	... .	... .	1075	.. ..	1040
Câbles Télégraphiques.	149 ..	447 ..	614 ..	605 ..	614 ..	605 ..
Eclairage et Force Electr.	997 .	770 ..	730 ..	... ..	710 ..	740 ..
Electricité de la Loire	370 ..	340 ..	... ..	.. ..	. ..	... ..
Energie Industrielle	90 ..	166 ..	153 ..	153 ..	191 ..	156 ..
Est-Lumière	150 ..	113 ..	86 ..	.. ..	. ..	.. ..
Gaz de Paris.	276 .	203 ..	... ..	... ..	172 ..	... ..
Railways et Electricité	728 ..	496 ..	505 ..	550 ..	540 ..	539 ..

Les affaires de docks, d'eaux et de gaz sont toujours délaissées. Dans le groupe des valeurs d'électricité, il n'y a rien à signaler, si ce n'est l'émission au pair de 240.800 actions de 250 francs, à laquelle procède l'**Union d'Electricité**. Ces actions sont réservées par préférence, à raison d'une pour une aux actionnaires actuels, et de 5 pour 2 aux actionnaires de la Compagnie Générale de Distribution d'Energie Electrique.

Canaux et Transports

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 4/2	S 7/2	M 11/2
Messageries Maritimes	79 ..	321 ..	682 ..	697 ..	677 ..	... ..
Transatlantique ord.	113 ..	384 ..	572 ..	595 .	583 ..	515 ..
Suez	4865	5400	6450	7300	8000	7500
Chargeurs réunis.	550 ..	1574	....	1900	1895	1895
Panama Obl. Bons à lots	113 .	171 ..	... ..	190 ..	188 ..	190 ..

Les valeurs de navigation ont été un peu négligées cette semaine. Signalons, cependant, la reprise des **Messageries Maritimes**, et les réalisations de la **Transatlantique**.

Mines, Métallurgie

Bien que le prix du cuivre métal ait été assez élevé cette semaine, nous trouvons les cuprifères irrégulières. Le **Rio-Tinto** est très activement traité à terme. **Cuivre et Pyrites** s'alourdit, **Boléo** est encore en hausse.

Le plomb continuant doucement son mouvement en avant, nous trouvons **Penarroya** avec une avance brillante.

Parmi les valeurs de zinc, **Malfidano** se tasse, un peu durant la dernière séance, tout en restant près de ses plus hauts cours.

Nos valeurs de charbonnages sont calmes et s'inscrivent aux environs de leurs cours précédents.

L'activité a été plus marquée cette semaine sur le marché de nos valeurs métallurgiques. Le **Creusot** projette l'acquisition de la majorité des actions de la Société des charbons et hauts fourneaux de Moravie. **Châtillon-Commentry** réunit le 26 mars une assemblée extraordinaire destinée à voter le doublement de son capital. Les **Aciéries de Longwy** s'inscrivent en reprise avec droit valable jusqu'au 29 février, à la souscription des 30.000 actions nouvelles.

L'**Electro-Métallurgique de Dives** procédera prochainement à une émission de 40.000 obligations de 500 francs, afin de faire face aux dépenses nécessitées par l'aménagement des forces hydrauliques du Taurine dans la Creuse.

Le groupe des constructions navales est plus ferme.

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 4/2	S 7/2	M 11/2
Association Minière	152 ..	242 ..	349 ..	415 ..	...	430 ..
Aguilas	626 ..	93 ..	148 ..	154 50	160 ..	160 ..
Boléo	718 ..	783 ..	845 ..	910 ..	950 ..	998 ..
Cuivre et Pyrites	022 ..	315 .	318 ..	344 ..	342 ..	331 ..
Malfidano, jouiss	402 ..	385 ..	490 ..	665 ..	700 ..	681 ..
Métaux	....	....	1160	....	1195	1220
Penarroya	1380	1275	1420	1705	1840	1830
Sels Gemmes	314 ..	206 ..	218 ..	...	220 ..	234 ..
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	....	1500	1550
Aciéries de France	659 ..	929 ..	853 ..	985 ..	995	1000
Longwy Aciéries	1105	1300	1869	1885	1840	1930
Atel. et Chant de Bretagne	133 ..	212 ..	174 ..	180 ..	190 ..	...
— — de la Loire	1680	2085	2495	2150	2275	2425
Chant. et Atel. de St Nazaire	1190	1920	1720	1728	1739	1800
Construct. de Levallois	130 ..	155 ..	139 .	...	142 ..	142 ..
— de Locomotives	...	750 ..	735 ..	...	...	...
— Mécaniques	...	...	308 ..	311 ..	325 ..	325 ..
Dyle et Bacalan, ord	260 ..	582 ..	450 ..	570 ..	...	500 ..
Fives-Lille	938	1220	2710	2850	2850	3000
Forges et Aciér. Nord et Est	387	320 ..	...	....	2.05	....
Longueville (Forges)	275 ..	320 ..	340 ..	361 ..	367 ..	377 ..
Creusot	1912	2460	3380	....	....	....
Ariège	482 ..	660 ..	559 ..	680 ..	760 ..	769 ..
Tréfil. et Laminoir du Havre	233 ..	220 ..	217 ..	241 ..	230 ..	242 ..
Usine de Basse-Loire	270 ..	306 ..	280 ..	...	...	295 ..
Carvin	770 ..	580 ..	6.5 ..	...	655 ..	650 ..
Courrières	2800	2100	2011	1900	1920	1920
Dourges	433 ..	359 ..	536 ..	525 ..	...	5.8 ..
Lens	1340	1.32	1200	1210	120.	1203
Marles 30 0/0	214	322 ..	375 ..	386 ..	4613	4650
Bor, ord	1615	890 ..	1200	....	1359	1385
Laurium	402 ..	37	460 ..	480 ..	435 ..	530 ..
Mokta el Hadid	2202	2700	3300	3505	3260	....
Nickel	1119	1431	1355	1480	1530	....
Rio Tinto, ord	1730	1742	18.5	22.5	2300	2300
Sosnowice	1120	930 ..	1075	1145	1145	1175
Central Mining	215 ..	205 ..	475 ..	570 ..	63. ..	590 ..
Lautaro Nitrate	257 .	297 ..	400 ..	670 ..	660 ..	653 ..
Naphte Russe	460 ..	280 ..	426 ..	...	460 ..	...

MARCHÉ EN BANQUE

Fonds d'États, Provinces

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 4/2	S 7/2	M 11/2
Argentin 6 0/0	90 ..	105 30	93 75	...	...	239 ..
Brésil 5 0/0 1914	80 ..	87 ..	99 ..	132 ..	132 50	129 ..
Colombie 5 0/0 or 1906	405 .	407 ..	435 ..	480 ..	490 ..	...
Maranhao 5 0/0 or 1910	256 ..	423 ..	338 ..	312 ..	312 ..	314 ..
Roumain 5 0/0 1903	100 ..	78 50	73 ..	...	...	...

Métallurgie, Construction mécanique

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 4/2	S 7/2	M 11/2
Diétrich et Cie	142 ..	274 ..	280 ..	...	...	...
Hartmann	480 ..	360 ..	372 ..	...	...	456 ..
Taganrog	545 ..	238 ..	283 .	345 ..	...	363 ..
Toula	1020	570 ..	680 ..	...	...	...

Mines de Charbon

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 4/2	S 7/2	M 11/2
Albi	447 ..	715 ..	825 ..	1498	1600	1650
Bruay	1300	2075	22.1	2300	2290	22.1
Nord d'Alais	45 ..	48 ..	85 ..	82 ..	...	...
Shansi	28 ..	36 ..	56 50	93 ..	116 ..	...

Nos mines de charbon sont irrégulières.

Bruay finit en hausse après avoir subi, cependant, quelques réalisations. **Albi** continue son mouvement en avant en attendant son augmentation de capital.

Mines de Cuivre

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 4/2	S 7/2	M 11/2
Cape Cooper	82 .	98 ..	85 ..	...	...	...
Chino Copper et Cie	211 ..	237 ..	402 ..	508 ..	508 ..	503 ..
Corocoro	15 .	65 ..	73 ..	...	...	...
Miami Copper	114 ..	252 ..	241 ..	...	...	...
Mount Elliott	70 ..	99 ..	140 ..	...	...	...
Ray	107 ..	150 ..	225 ..	280 ..	...	270 ..
Spassky	70 ..	49 ..	53 ..	61 ..	...	68 ..
Tharsis	166 ..	144 ..	163 ..	...	...	...
Utah Copper	296 ..	475 ..	822 ..	1060	....	...

Après quelques fluctuations, la fermeté domine à la fin de la semaine sur le marché des métaux à Londres. L'**Utah**, le **Chino Ray** sont bien tenues. **Spassky** se relève un moment, bien que rien ne lui fasse prévoir une reprise de son exploitation en Sibérie bolchevique.

Mines de Diamant, Or, Pétroles, etc.

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 4/2	S 7/2	M 11/2
De Beers, ord	418	447	1247	...	1563	1485
Jagersfontein	85 ..	83 ..	267 ..	334 ..	352 ..	332 ..
Lena	58 ..	40 ..	47 ..	...	...	64 ..
Chartered	22 ..	30 ..	43 ..	...	66 ..	61 ..
Crown Mines	158 ..	65 ..	137 .	208 50	259 ..	252 ..
East Rand	44 ..	12 ..	25 50	...	41 25	39 50
Geduld	32 ..	52 .	126 .	148 ..	169 ..	175 ..
Gold Fields	58 ..	53 50	84 55	105 ..	139 ..	118 ..
Modderfontein B	118 ..	212 .	386 ..	428 ..	425 ..	425 ..
Mozambique	17 ..	27 ..	34 ..	47 ..	...	52 50
Rand Mines	156 ..	89 ..	172 50	210 ..	271 ..	250 ..
Rose Deep	53 ..	31	51 ..	...	...	70 ..
Tanganyika	53 ..	158 ..	138 ..	155 50	163 ..	157 ..
Bakou	1670	1335	1652	2080	2040	2185
Lianosoff	430 ..	285 ..	341 ..	450 ..	...	517 ..
Mexican Eagle	50 ..	132 ..	725 ..	604 ..	603 ..	604 ..
Shell Transport	...	180 .	520 ..	707 ..	...	655 ..
Royal Dutch 1/10ème	.....	22.00	350 0	48 50	...	4540
Colombia	1730	1300	1585	2050	1900	1995
F. Wyomming, pref	101 ..	149 ..	277 ..	...	290 ..	293 ..
— ord	42 ..	62 ..	162 ..	161 ..	178 50	170 50

La **De Beers** ordinaire, après avoir reçu une vive impulsion au moment de la liquidation de janvier, le déport de 3 francs dont les acheteurs ont bénéficié ayant démontré que le titre est rare à Paris, rétrograde rapidement et termine après avoir perdu toute l'avance récemment conquise. Par contre, **Jagersfontein** continue sa hausse.

La facilité avec laquelle on a pu faire la liquidation de janvier sur les mines d'or, grâce à des reports modérés, a poussé la spéculation à reprendre sur ces titres. Toutefois, nous les trouvons au cours des dernières séances assez irréguliers, et avec une légère tendance à la baisse. **Crown Mines** se soutient. **Modderfontein B** est gênée du fait qu'elle n'est pas cotée à terme, la **Chartered** après être montée à 66 rétrograde à 61. **Tanganyika** bondit à 170, puis subit de lourdes réalisations. La reprise du prix du cuivre lui a été favorable, mais l'insuccès de l'augmentation récente du capital et la perspective de réalisations éventuelles de ceux qui garantissent la souscription, empêchent qu'il y ait sur cette valeur un gros mouvement de spéculation.

Le groupe des pétrolifères s'est un peu calmé cette semaine. La chute de la livre sterling aux Etats-Unis a affecté la **Royal Dutch** et la **Shell**. Le groupe des **Wyoming** est ferme. Les pétroles roumains ont peu varié.

Valeurs diverses

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 4/2	S 7/2	M 11/2
Chargeurs Français	969 ..	2275	3995	3902	4000	4000
Caoutchoucs (Sté Financ.)	75 ..	276 ..	301 ..	349 ..	375 ..	380 ..
Malacca Rubber ord	96 ..	138 .	240 ..	316 ..	340 ..	320 ..
Padang	75 ..	276 ..	470 ..	660 ..	670 ..	630 ..
Ekaterine	630 ..	610 ..	2084	2120	2120	2140
Estrellas	149 ..	111 ..	236 ..	270 .	297 .	274 ..

Le marché des valeurs de caoutchoucs après avoir été très ferme au début de cette semaine, fléchit au cours des dernières séances. On a beaucoup spéculé sur la **Financière** et sur **Padang** ; cette dernière termine après une perte d'une cinquantaine de points.

Aux mines d'argent, l'**Estrellas** après avoir été en reprise se calme et termine aux alentours des cours de la semaine passée.



BOURSE DE NEW-YORK

Cette semaine n'a pas encore été fameuse pour les porteurs de titres américains et il est assez curieux de constater combien cette contrée d'une vitalité si remarquable éprouve de difficultés à réaccorder les conditions de l'après-guerre.

Les discussions odieuses de la politique autour du traité de paix, les conditions du change américain vis-à-vis de l'Europe qui ont décidé celle-ci à restreindre ses achats, ont porté un coup réel à l'exportation américaine; de plus, les difficultés sans cesse croissantes entre l'administration, les organisations ouvrières et les Compagnies exploitantes, tant au sujet des tarifs, de la propriété et de l'avenir des grands réseaux, que des gestions industrielles ou minières, provoquent quelque inquiétude sur l'avenir de cette magnifique contrée que l'excès de sa richesse même conduit peu à peu vers des lendemains économiques assez obscurs.

Actions de Chemins de Fer

	1918 P. bas	1918 P. haut	1919 P. bas	1919 P. haut	Précédent	M 10/2
Union Pacific	109 3/8	137 1/4	119 1/2	138 1/4	120 3/8	113 3/4
Southern Pacific	80 1/4	110 .	91 7/8	115 .	98 1/4	90 1/8
Northern Pacific	81 1/4	105	78 .	99 7/8	77 7/8	69 1/8
Pennsylvania	43 1/4	50 1/4	41 1/8	48 3/8	41 1/4	40 3/4
New-York Central	67 3/4	84 5/8	68 7/8	83 3/8	68 1/4	66 1/4
Reading	70 1/8	96 1/4	74 .	93 5/8	74 1/4	66 1/4
Atchison	81 .	99 3/4	83 1/4	104 .	81 3/4	77 1/2
Chicago Milwaukee St-Paul	37 1/4	54 1/4	34 1/4	52 3/8	36 .	31 1/4
Baltimore and Ohio	48 1/4	62 .	39 1/4	55 1/4	31	29 1/4
Canadian Pacific	135 .	175 .	137 1/4	171	126 1/4	118 3/4
Chesapeake and Ohio	49 3/8	62 3/4	53 1/4	68 .	56 1/4	49 1/2
Delaware Hudson	100 1/2	119 3/4	91 1/4	116 .	.. .	.. .

C'est toujours le groupe des **actions de railways** qui paie les frais de la baisse et, malheureusement, lors des rares séances de raffermissement et de hausse, ce compartiment est toujours le dernier à se mettre en route et à regagner du terrain ; il est vrai qu'on vient de publier une statistique suivant laquelle sur une capitalisation totale de 19 milliards de dollars environ, les railways des Etats-Unis accusent 5 milliards de dollars de recettes brutes, mais à peine 515 millions de dollars de profits réellement nets, c'est-à-dire à peine 2 3/4 pour cent de leur capitalisation totale ; cette constatation n'est pas faite pour encourager les porteurs d'**actions** et même d'**obligations américaines.**

Actions Industrielles

	1918 P. bas	1918 P. haut	1919 P. bas	1919 P. haut	Précédent	M 10/2
United States Steel	86 1/2	116 1/2	88 1/4	115 1/4	102 1/2	97 .
Bethlebem Steel	60 .	96	55 1/8	107 3/4	93 1/4	87 5/8
American Telephone	90 5/8	109 1/4	96 3/4	108 5/8	99 5/8	95 1/2
Int. Harvester	104 .	121 .	110 .	149 1/2	126 1/4	117 3/4
General Electric	127 3/4	158 1/2	144 1/2	176 .	164 1/8	153 1/8
Int. Mercantile Marine, ord	21 .	33 .	21 1/4	67 3/4	36 1/8	28 3/4
— — préf.	83 3/8	125 1/2	92 3/4	128 1/2	93 .	80 1/2

La question du change toujours plus favorable aux Etats-Unis, et plaçant ainsi les acheteurs européens en face de difficultés de prix de revient sans cesse plus dures préoccupe grandement la plupart des exploitations américaines ; l'**U. S. Rubber** (caoutchoucs manufacturés), l'**International Harvester** (machines agricoles), l'**American Telephone**, ainsi que la **General Electric** (matériel électrique) souffrent dans leurs cours des perspectives d'arrêt à peu près complet des commandes européennes pour longtemps. Il est vrai que la **General Electric**, qui augmente actuellement son capital de 50 millions de dollars, a pris des intérêts dans nombre d'affaires européennes, la **Thomson-Houston**, entre autres, ce qui lui permet d'envisager pour l'avenir des rendements avantageux de ces participations ; l'**International Mercantile Marine** vient d'offrir 28 millions de dollars pour les 30 navires allemands actuellement au service officiel du Shipping Board.

Valeurs Cuprifères

Les fortes demandes et les besoins constants de l'Europe, après un petit arrêt de quelques jours, se sont fait de nouveau sentir sur les cours du métal ; en outre, les chiffres de production sont favorables, ce groupe reste donc l'un des rares dont les perspectives demeurent excellentes à New-York. En décembre, les chiffres de production connus sont les suivants: **Chino Copper**, 3.388.000 livres, contre 3.249.000 en novembre, **Utah Copper**, 9 millions, contre 9.400.000, **Ray**, 3.000.008, sans changement.

	1918 P. bas	1918 P. haut	1919 P. bas	1919 P haut	Précédent	M 10/2
Anaconda	59 .	74 1/2	54 1/4	78 .	58 .	55 .
Chino Copper	31 3/8	47 .	32 1/4	51 .	36 3/8	34 3/4
Ray	19 1/2	26 1/2	19 .	27 1/8	21 1/4	19 7/8
Utah Copper	71 1/2	91 .	65 .	97 1/4	73 1/4	69 1/4
American Smelting	73 .	94 3/4	61 1/2	89 3/4	65 1/4	59 3/4

L'Assemblée Générale des Actionnaires de la Banque de France

L'assemblée générale des actionnaires de la Banque de France s'est tenue le 29 janvier, sous la présidence de M. PALLAIN, gouverneur, qui a donné lecture, au nom du Conseil, du compte rendu des opérations pour l'exercice 1919. Le rapport des censeurs a été présenté par M. PETIT, industriel, ancien président du tribunal de Commerce de la Seine.

Les réserves d'or se sont accrues de 101 millions pour atteindre en fin d'exercice, 5.578 millions, dont 1.978 millions en dépôt à l'étranger.

Les présentations à l'escompte ont été de 15.704 millions, contre 14.589 millions en 1918. Le portefeuille d'effets prorogés, après une nouvelle diminution de 402 millions, s'est trouvé ramené à 626 millions.

En fin d'exercice, les avances temporaires à l'Etat s'élevaient à 25.500 millions et les Bons du Trésor français escomptés à des gouvernements étrangers à 3.755 millions. La circulation atteignait 37.275 millions.

A titre d'impôt sur les bénéfices de guerre, il a été prélevé sur les produits des avances à l'Etat et de l'escompte de Bons du Trésor français à des Gouvernements étrangers. 265.519.000 francs, qui ont été affectés au compte spécial d'amortissement, destiné, après couverture de certains risques exceptionnels de guerre, à l'atténuation de la dette de l'Etat. En fin d'exercice, ce compte s'élevait à 702.934.000 francs.

L'assemblée générale a élu censeurs, en remplacement de MM. DERODE et BAILLIERE, décédés, MM. PASCALIS, industriel, Président de la Chambre de commerce de Paris, et C. POULENC, Docteur ès-Sciences, industriel.

Elle a réélu régents : MM. RICHEMOND, industriel ; MALLET, banquier ; Emile PLUCHET, agriculteur, Président d'honneur de la Société des Agriculteurs de France.

OMNIUM MARITIME FRANÇAIS

Les assemblées extraordinaires du 15 janvier ont ratifié les décisions de l'assemblée plénière du 2 décembre 1919 concernant l'augmentation du capital social. Celui-ci sera porté de 6.800.000 francs à 10 millions par l'émission de 12.800 actions de 250 francs sur lesquelles 10.880 seront offertes, le mois prochain, à 275 francs par préférence aux actionnaires actuels à raison de deux actions nouvelles pour cinq anciennes.

L'assemblée du 2 janvier a également autorisé le Conseil à contracter un emprunt de 15 millions. Ces deux opérations seront réalisées aux guichets de la BANQUE DE LA SEINE.

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Dans sa séance du 7 février, le Conseil d'administration a décidé qu'il proposerait à l'Assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée pour le 27 mars, de fixer à 60 francs le dividende de l'exercice 1919.

BANQUE INDUSTRIELLE DE CHINE

Société Anonyme au capital de 75.000.000 de francs

Siège social : 74, rue Saint-Lazare, Paris

EMISSION

de 150.000 actions ordinaires nouvelles de 500 francs nominal libérées de 250 francs, jouissance 1er janvier 1920.

AU PRIX DE 665 FRANCS, SOIT 415 FRANCS NET

En vertu de l'autorisation qui lui a été donnée par l'Assemblée générale extraordinaire du 28 novembre 1919, le Conseil d'administration a décidé de porter le capital social de 75.000.000 à 150.000.000 de francs par l'émission de 150.000 actions nouvelles de 500 francs, libérées de 250 fr.

CONDITIONS DE L'EMISSION

A titre irréductible. — La moitié des actions est réservée aux anciens actionnaires, selon la repartition prévue par l'article 7 des statuts, soit à raison de une action nouvelle par quatre actions ordinaires anciennes et 12 ½ actions nouvelles par action de fondateur avec attribution minima d'un titre à tout actionnaire, enregistré avant le 2 février 1920.

A titre réductible. — Le Conseil usant de la faculté qui lui est accordée par l'article 7 des statuts, a décidé de laisser, en principe, l'autre moitié à la disposition de la clientèle des Agences d'Extrême-Orient, le solde éventuellement disponible devant être réparti entre les porteurs de chaque catégorie d'actions dans la proportion fixée par les statuts.

Délai de souscription. — Les souscriptions sont reçues du 2 au 18 février inclus, au siège social, 74, rue Saint-Lazare, Paris.

Versements de souscription :

1° 415 francs par action souscrite à titre irréductible ;
2° 250 francs par action souscrite à titre réductible, le solde de 165 francs devant être versé à la répartition.

Les actions anciennes conférant le droit de souscription (certificats nominatifs et titres au porteur) devront être présentées à l'appui des souscriptions à fin d'estampille.

L'insertion légale a été faite au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* à la charge des Sociétés financières du 2 février 1920.

Société Anonyme des Usines de Fabrication de Tubes et des Forges de Sosnowice

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Emission de 37.500 actions nouvelles de 100 roubles nominal, jouissance 1er juillet 1919, au prix de 266 fr. 65, créées en vertu de l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire du 6 décembre 1919 et de la décision du Conseil d'administration du 14 janvier 1920.

La souscription de ces 37.500 actions nouvelles est exclusivement réservée aux actionnaires anciens :

1° *A titre irréductible*, à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes ;

2° A titre réductible, pour les titres restant disponibles après exercice du droit de souscription irréductible.

Le prix de 266 fr. 65 est payable :

1° En totalité, à la souscription, pour les souscriptions irréductibles ;

2° A raison de : 133 fr. 65 à la souscription et de 133 fr. à la répartition pour les souscriptions réductibles.

Des certificats provisoires au porteur seront délivrés contre remise des récépissés de versement et ultérieurement échangés contre des titres définitifs.

Les souscriptions sont reçues :

A PARIS et en FRANCE au CREDIT LYONNAIS et dans ses Agences *du 12 février au 8 mars* 1920 *inclus.* — Les actions anciennes conférant le droit de souscription devront être présentées à l'appui des souscriptions à fin d'estampillage.

Les publications conformes à la loi ont été faites dans le *Bulletin d'Annonces légales obligatoires* du 9 février 1920.

Les formalités prescrites par les textes concernant les émissions de valeurs mobilières ont été observées.

UNION D'ÉLECTRICITÉ

Augmentation de capital de 60.200.000 francs, par l'émission de 240.800 actions de 250 francs

Cette augmentation de capital a pour but de mettre à la disposition de la Société une partie des ressources complémentaires nécessaires à la réalisation de son programme.

L'Union d'Electricité se propose, pour satisfaire aux besoins industriels croissants de la banlieue parisienne, de construire une Centrale Electrique de 200.000 kilowatts équipée en unités puissantes et économiques, et dotée de tous les perfectionnements modernes, qui remplacera les usines déjà anciennes des secteurs et permettra de réaliser, outre les économies de personnel, une réduction de dépenses en combustibles évaluée par an à 200.000 tonnes.

Un droit de souscription par préférence est réservé aux anciens actionnaires.

Par suite d'accords passés avec les groupes industriels avec lesquels la Société a fusionné ou dont elle a racheté les usines, l'exercice du droit de préférence appartenant à ces groupes a été limité à 60.000 actions, en vue de faire participer le public, dans la plus large mesure possible, à cette entreprise d'intérêt national et de permettre le concours d'un groupe financier dont la Société a recherché la coopération pour assurer la réalisation de son programme. Ce groupe financier a pris ferme 20.100 actions nouvelles.

En conséquence, le montant des actions offertes en souscription publique par préférence ou à titre réductible est de 160.700 titres.

Le prix d'émission des actions nouvelles à souscrire est fixé au pair, soit 250 francs par action, payable à raison de 62 fr. 50 en souscrivant, et le reste, soit 187 fr. 50, du 28 avril au 5 mai 1920.

Les souscriptions sont reçues du 2 au 18 février 1920, dernier délai, dans les établissements ci-après : *Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque de l'Union Parisienne, Comptoir National d'Escompte de Paris, Crédit Commercial de France, Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Crédit, Banque des Pays du Nord, Crédit Mobilier Français, Société Marseillaise.*

Pour tous renseignements, demander le prospectus.

La notice prescrite par la loi a été insérée au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* à la charge des Sociétés financières du 2 février 1920.

Compagnie Générale Transatlantique

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Augmentation du capital de 60 à 81 millions de francs par l'émission de 140.000 actions ordinaires de 150 francs.

PRIX D'EMISSION : 350 fr.

Le versement sera effectué :

1° En souscrivant.............................. Fr. **237 50**
2° A la répartition du 8 au 12 mars............. Fr. **112 50**

Droit de préférence irréductible pour les actionnaires à raison de une action nouvelle pour quatre anciennes.

Les titres non absorbés par l'exercice de ce droit peuvent être souscrits par les actionnaires et tous autres souscripteurs à titre réductible.

Les actionnaires mobilisés ou en pays envahis, et par suite empêchés de participer à l'émission de 1917, ont pour l'émission actuelle des avantages spéciaux qui leur seront indiqués par les banques ci-dessous.

Souscription ouverte du 6 au 23 février 1920

aux guichets des établissements suivants : Banque Française, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque Nationale de Crédit, Banque Transatlantique, Banque de l'Union Parisienne, Comptoir National d'Escompte de Paris, Crédit Algérien, Crédit Lyonnais, Crédit Mobilier Français, Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, Société Générale, Société Marseillaise, ainsi que dans les agences ou succursales de ces Sociétés, tant à Paris qu'en province.

L'insertion légale a été faite au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 19 janvier 1920.



LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

LES LIVRES

La Défense de Tartufe, par MAX JACOB. (Société Littéraire de France.)

Un homme vit à Montmartre. Là, le Sacré-Cœur s'élève au-dessus des maisons de nuit. Les amis avec qui Max Jacob brûla sa jeunesse sont partis. Ils sont descendus dans Paris pour gagner leur vie et recueillir leur gloire. Lui est demeuré. Il économise sa solitude, dans son petit logis ou dans la basilique. Il peint et il vend de charmants tableaux. Il écrit et il publie des recueils de petits contes, de fables, de poèmes en prose et en vers. Il publiera des comédies. Il a beaucoup d'amis friands de son esprit. Mais tout cela est un malentendu.

Seul à Montmartre et même ailleurs, Max Jacob est un homme. Il a bu sa jeunesse comme un poison. Quelle fadeur sur les lèvres. Un corps cautérisé par les désirs.

Ces désirs, qui étaient devenus de plus en plus âpres, un beau jour vinrent à bout de cette chair qu'ils tourmentaient. Ils l'anéantirent, au moins pour des moments de répit. Epurés, ils s'élancèrent.

L'homme qui a une puissante sensualité fait preuve par là d'imagination. A l'âge mûr, il peut créer Dieu, comme il a inventé des amours, des corps.

Dans les délires de Max Jacob, l'esprit veillait. Il attendait son heure avec insistance. A son tour de connaître les étreintes, l'assouvissement, et les ivresses et les rêves complaisants.

Cet homme, qui pousse la charité jusqu'à ne pas vouloir que soient méchants les mots d'esprit qu'il fait sur l'exécrable sottise de son prochain, cet homme est plein d'un tendre amour. Il n'a trouvé personne qu'un Dieu à qui le donner.

Dans sa douleur, plutôt que dans les drogues, il a trouvé le pouvoir d'hallucination. Il a vu Jésus. Il est devenu chrétien.

Non sans difficultés. Car qui est le vrai chrétien ?

Peu importe. Max Jacob raconte son aventure, sa conversion. Ce sont des méditations très courtes, entrelacées de brefs poèmes. Ceux-ci sont pleins de grâce, une grâce à la fois précieuse et relâchée. Max Jacob tient à courir tous les risques. Il joue avec toutes les vieilleries ; il ne détourne la tête d'aucune odeur faisandée. Il joue avec son esprit et ne craint pas le coq-à-l'âne le plus effronté. Il ne prive son lecteur d'aucune coquetterie. Il ne résiste pas au plaisir de lâcher maintes scabreuses plaisanteries qui feront douter, au moins les grognons, du sérieux de sa foi. Il s'abandonne au rythme jusqu'à jouir de sa facilité. Le dernier stupéfiant dont il aura usé, ce sera la terrible fascination de la rime.

Ailleurs, la plus fine observation. A dépister le péché, qui se camoufle subtilement, l'esprit s'aiguise. A ce jeu, Max Jacob excelle. Dans une série d' « Examens », il furette dans tous les coins de son âme et met la main sur toutes sortes de curieux péchés véniels.

Mais on ne peut s'y tromper. Alors que si souvent il paraît s'amuser, avec une malice diabolique, à mille gamineries psychologiques, il est, en son for intérieur, obsédé par la présence du péché mortel. Il y a, au fond de cet homme, qui s'acharne à être doux et modeste, une fureur sensuelle. Max Jacob est un grand pécheur. Il l'est essentiellement et intimement, en chair et en esprit. Le souvenir de la volupté fermente dans son imagination et une terrible ironie se glisse dans l'analyse, qu'il parachève minutieusement, des motifs de sa foi.

PIERRE DRIEU LA ROCHELLE.



BOB BATAILLONNAIRE, par Pierre Mac Orlan (*Albin Michel, éditeur*).

Un humoriste n'est pas loin d'être un moraliste. Quand M. Pierre Mac Orlan, chercheur d'îles et cambrioleur de nuages, envisagea les solides réalités d'un roman sur Bob et sur son bataillon, — un bataillon d'infanterie légère d'Afrique, — il le fit en toute netteté d'analyse et même de bon sens ; il le fit bien. Peut-être l'humoriste sait-il pousser sa fantaisie d'autant plus loin du réel qu'il aperçoit et juge avec plus d'exactitude les rapports dont est fait ce réel ? On pourrait trouver à ceci des raisons presque géométriques. Pour nous en tenir à M. Pierre Mac Orlan, nul ne sait mieux s'évader dans le rêve, nul ne sait mieux voir ce qui se passe autour de lui. Il est très poète et très intelligent, à la même ligne, et dans le même mot.

Ce rêveur avisé sait qu'un lieu militaire n est pas un lieu imaginaire. Le lieu militaire, il convient de le parcourir d un pas assuré, et sur des semelles garnies de clous. Or, il s'agit ici de la vie militaire de Bob, ce Bob que vous connaissez déjà, par M. Francis Carco et par Mme Jeanne Landre. M. Pierre Mac Orlan, qui a fait la guerre, a mis des clous à ses semelles d'homme de lettres, pour se promener dans la caserne de Bob. Mais, quelle caserne ! Ce fut la plus vaste de toutes, celle des tranchées, boyaux, *no man's land* et cantonnements d'arrière..., cantonnements par quoi elle redevenait une vraie caserne, avec figuration traditionnelle, cris, sanctions et, aussi, relative sécurité.

Donc, Bob a fait la guerre et M. Pierre Mac Orlan l'a accompagné. Dieu me garde d'insinuer que M. Pierre Mac Orlan a servi dans les « Joyeux » ! Sa fantaisie est grande, en littérature ; mais il vous le

dira lui-même : le fantaisiste littéraire est un homme de coin du feu, dont le casier judicaire est vierge. Il n'y a pas d'exemple qu'un bon auteur de romans d'aventures ait subi des condamnations. Donc, l'infanterie légère d'Afrique était fermée à M. Pierre Mac Orlan. Mais l'infanterie, tout court, lui était ouverte. Ayant embrassé, durant les quelques ans, mois et jours de la dernière guerre, l'intéressante carrière qu'elle lui offrait, M. Pierre Mac Orlan, qui portait, si je dois en croire ce livre, le pseudonyme de Buridan, fit la rencontre de Bob, versé dans « la biffe » pour des raisons réglementaires. Et par là, il put connaître bien des choses.

Il constate d'abord que si Bob est Bob, le Bob dont Mme Landre et M. Carco nous ont dit les premières années, il devient, en une large mesure, un nouveau Bob. Ne dites pas, ne dites jamais que le régiment ne forme pas la jeunesse ! Et les Bat' d'Af' forment à merveille une certaine jeunesse. Ce Bob que vous voyez ici est moins incertain et moins inquiet ; il pénètre mieux le sens des choses et s'aperçoit que le vaste monde ne se limite point aux bars de Montmartre et aux trottoirs du Sébasto. Il s'aperçoit en même temps que les jeunes hommes de son genre ne sont pas les seuls capables d'y jouer un rôle, et n'y ont peut-être pas le rôle le meilleur. Toute jeunesse a des illusions à perdre... La compensation, c'est qu'ensuite on sait mieux où on va. Bob sait d'autant mieux où il va qu'il n'a plus à en décider. A la bonne heure ! Une... deux... l'exercice est une belle chose. Après l'exercice vient la guerre, laquelle est aussi une belle chose, à en croire diverses personnes qui ont pris la précaution de se placer à bonne distance pour admirer le tableau.

Bob goûte sa part de ces belles choses, et il y prend tout le plaisir qu'un homme raisonnable peut y prendre. Cependant Bobette continue d'exercer sa profession. Elle l'exerce avec une bonne volonté tenace, un consciencieux entêtement que traversent les inévitables foucades féminines. Foucades qui font hausser les épaules à tout homme pondéré et « à la page » ! Or, Bob est de plus en plus « à la page ».

Bob hausse les épaules, M. Pierre Mac Orlan hausse les épaules. « Dire qu'il y a des « millions et des mil« lions de coups de godasses dans le c.. qui se per« dent faute d'emploi ! » C'était la seule réflexion à faire.

Tout s'arrangera, au surplus. Bob retrouvera Bobette, l'amour de Bobette, l'argent de Bobette, le ménage avec Bobette. Le lecteur a, du moins, le devoir de le supposer.

Ce livre est moral : la raison y triomphe du caprice. N'ai-je pas dit qu'un humoriste est, peu ou prou, un moraliste ? Un moraliste amer, plus proche de Chamfort que de La Fontaine, un janséniste de la vie irrégulière, M. Olier à Montmartre.

J'attends de M. Pierre Mac Orlan un livre de *Maximes*, pour beaucoup plus tard, pour le temps où il sera lieutenant-colonel dans la réserve de l'armée territoriale (et nous y servirons tous, alors, jusqu'à soixante-cinq ans).

R. DE LA VAISSIÈRE.



MECS DU RIF, par René Hugues. — L'OR, L'ENCENS, LA GLOIRE, par Maurice Gaillard (*La Maison Française d'Art et d'Edition*). — POÈMES PRIMITIFS, par Loys Labèque (*Albert Messein, éditeur*). — LES HÉSITATIONS DE L'INGÉNIEUR MAREL, par Louis Daney (*L'Edition Française Illustrée*). — LES ECORCHÉS, par Lucien Maucourt (*Eugène Fasquelle, éditeur*).

Je suis peu suspect d'académisme. J'aime Jehan Rictus et ses *Soliloques du Pauvre*, point écrits, certes, pour jeunes filles, mais où s'élance et vibre une pitié souvent déchirante, qui a préservé Jehan Rictus de l'Académie Française, à quoi la creuse et tapageuse *Chanson des Gueux* prédestinait Jean Richepin. Aussi suis-je très à mon aise pour dire tout le mal que je pense de *Mecs du Rif*.

Le naturalisme le plus bas et le plus facile, d'ailleurs purement verbal, et plus encore que verbal, verbeux, n'arrive pas à farder le vide incurable de ces poèmes soi-disant « de guerre », qui s'essoufflent à atteindre à l'Art en accumulant tous les clichés de la langue verte.

M. René Hugues n'est donc ni un poète ni un artiste, sa pensée (?) est purement officielle, ses *poisses* sont aussi bien pensants que des abonnés de l'*Echo de Paris*, il n'aura donc même pas à parcourir la si brève évolution de Jean Richepin, son maître. Il est arrivé au port et, après ce Grand Guignol, cette outrance artificielle (qui, dans les saynètes ou dialogues finaux de Mecs du Rif, mêlent le ridicule à l'odieux), j'attends de lui une œuvre de tout repos, qui le réhabilitera expertement aux yeux des gens de bien.



De l'Or, de l'Encens, de la Gloire, intitulent une série de poèmes de forme honnêtement classique, mais d'inspiration inconsistante. Ce titre, d'ailleurs, est un diagnostic. M. Maurice Caillard excelle à délayer dans le ronron facile de l'alexandrin tous les lieux communs catalogués comme poétiques. La sauce est claire et le rôt inexistant. Des images, tombées dans le domaine public depuis plusieurs générations, ne parviennent pas à colorer ces poèmes qui, à l'encontre de *Mecs du Rif*, sont discrets et n'offensent en rien le minimum de goût dont est susceptible le plus déshérité des lecteurs.



Le successeur de la librairie Vannier, arsenal symboliste, devait à sa gloire passée d'éditer les *Poèmes Primitifs* de M. Loys Labèque. Celui-ci est, en effet, un symboliste (ce qui est assez sympathique), mais attardé, au point de s'évader très exceptionnellement des grandes ombres de ceux qui triomphèrent en cette fin si riche du siècle dernier.

M. Loys Labèque a trop lu et trop admiré Laforgue, Verhaeren, Gustave Kahn, Verlaine aussi et Rimbaud ; le goût lui en est resté et il n'a pu encore s'évader des hantises que ces poètes ont déclanchées en lui. Cela même en est criant. Un sonnet s'appelle *Palais Nomade*, un autre chante.

Nous n'irons plus vers les lointaines Palestines,
Nous n'irons plus sur les Bosphores flavescents...
Ni pour charger d'eunuques blancs nos brigantines.
Ni pour effeuiller nos prurits efflorescents.

Ajoutez à cette quincaillerie de mots périmés, nombre de pièces lunaires et pierrotesques, tout à fait « Laforgue », le mot « Horizon », très souvent au pluriel

qui revient sous sa plume comme il revenait sous celle de Verhaeren et vous comprendrez qu'il faille attendre de M. Loys Labèque, qu'il dégage plus complètement des limbes de son érudition, qui est de haut goût un tempérament indéniable, mais encore prolixe, bavard et inaffirmé, sauf en quelques beaux vers tels que

Mon Sacré-Cœur, entre au Couvent
Ou bats la Haine à coups de sang !

qui jaillissent comme des promesses dans le cours souvent morne de ses poèmes.



L'hiver 1913, l'ingénieur français Marel s'embarque pour le Mexique. C'est un Français médiocre, salace, mais sentimenteux. Guadelupe de Medinas, Mexicaine luxuriante et aromatique le capte sur le paquebot et durant 150 pages, c'est dans un décor maritime, *La Femme et le Pantin*. Marel, toujours vierge, arrive au Mexique. Descriptions à grand renfort de dénominations géographiques. Malgré le pittoresque, Marel s'obstine dans ce qu'il croit son amour, mais découvre les races et le patriotisme grâce à un Andalou immigré qui, fièrement, méprise Mexicains et Yankees. Il comprend alors que Mme de Medinas est insipide et énervante hors la sensualité et dans une excursion lyrique au Popocatepetl, découvre qu'il aime Paule Sarclé, institutrice des enfants de Medinas, parce qu'elle est Française, pauvre et spirituelle.

Puis la guerre est déclarée, *Les hésitations de l'ingénieur Marel* cessent (enfin ! ! !), le couple s'embarque et Paule Sarclé devant la rive mexicaine qui s'enfuit, reçoit sur le front un chaste baiser.

Sans commentaires, n'est-ce pas ? Pourtant, il me faut signaler, pour la joie du lecteur, la perle cueillie (page 208), alors que M. Daney faisant évoquer, par Paule Sarclé, le Popocatepetl, réédite ingénuement le mot fameux de Monsieur Perrichon.

« Le coup d'œil doit être fantastiquement beau, dit la jeune fille. On doit se trouver tout petit devant le chaos gigantesque de la Cordillère. »

JEAN BERNIER.



LUCIEN DESCAVES : *L'Imagier d'Epinal*. (Ollendorff.)

Entre l'auteur, âpre, puissant, sombre et mat des *Emmurés*, et celui, pieux, attendri, lent et minutieux, de l'*Imagier d'Epinal*, est-il tant de différence? Que non pas! Dans l'un comme dans l'autre de ces deux ouvrages, on distingue, en effet, une même affection pour la figure humaine, une même application, on dirait d'hagiographe, à circonscrire, avec une rugueuse rigueur, un sujet simple, net, franc, un même souci d'aller prudemment, sûrement, du corps à l'âme, du dehors au dedans, une même patience enfin, et une même probité dans le labeur accepté. M. Lucien Descaves, visiblement, aime son métier. Et, qui plus est, il le respecte. C'est un homme de lettres dans la pleine acception de ce terme trop généreusement galvaudé. Et l'on doit avouer que la race s'en fait rare.

Aujourd'hui, M. Descaves entreprend de nous conter l'histoire de l'imagier Georgin qui vécut à Epinal au début du siècle dernier. Il faut louer très haut l'art sobre, ferme et plein avec lequel M. Lucien Descaves a dessiné cette figure d'ouvrier passionnément attaché à sa tâche. Très délibérément, il adopta la méthode même qui fit la gloire de saint Athanase et de tous les écrivains qui, à sa suite, entreprirent de célébrer, dans un but apologétique, les vertus des saints et les miracles par eux accomplis. Il accumule les détails humains, qu'à dessein il choisit parmi les plus minces, les plus simples, les plus humbles et les plus humiliés. Puis, brusquement, il les gonfle, les grossit et les investit de dignités symboliques. M. Descaves a, comme peu de ses contemporains, le sens de la valeur humaine. Sens très chrétien et qui, survivant en lui par miracle, fait avec son athéisme affectueux et bougon un ménage paradoxal.

A lire M. Descaves, on se convainc que les définitions aux limites desquelles on voulut trop souvent faire tenir l'effort naturaliste sont déjà frappées de caducité. Le goût du symbole n'est pas davantage absent de cette œuvre que de celle de M. Céard. Il est un point où tous les labeurs esthétiques viennent converger pour peu qu'ils aient été honnêtement poursuivis. M. Paul Claudel y atteint quelquefois et Marcel Schwob lui-même. Quelquefois, disons-nous, c'est-à-dire aussi souvent que M. Gustave Geffroy ou M. Henri Bachelin.

GUSTAVE-LOUIS TAUTAIN.



ECHOS ET ON-DIT DES LETTRES ET DES ARTS

Le *Chant du Rossignol*, nouveau ballet de M. Strawinsky, a fait couler beaucoup d'encre et encore plus de salive. Quelle « première » agitée! *L'Académie Nationale de Musique et de Danse* n'en revenait pas; les abonnés non plus d'ailleurs. On était loin de l'habituel et alimentaire *Faust* de Gounod!



L'empereur de Chine (le superbe et hiératique M. Grégorieff, régisseur de la troupe) bénissait infiniment la cour, le rideau tombait, se relevait, tombait, se relevait. Tonnerre d'applaudissements et contrepoint de quelques sifflets vite étouffés! Couronnes! couronnes!



Sur le plateau, c'était dramatique. Thamar Karsavina, rossignol arachnéen, avait manqué son entrée, sa fameuse entrée dans le nid porté par quatre figurants. Elle était descendue en retard de sa loge et avait dû bondir de plein pied en scène. Catastrophe, sanglots, larmes! Tout, heureusement, était terminé par le champagne d'honneur et la charmante danseuse avait retrouvé son sourire.



Dans la salle on papotait ferme; on discutait dissonances, génialité, fumisterie. — Avez-vous remarqué, disait l'un, ces grincement rituels qui accompagnent la sortie solennelle du Fils du Ciel tombé du haut mal? — C'est, m'a-t-on dit, pour rappeler que, en cas de mort de l'Empereur, les Chinois, pour démontrer leur deuil infini, leur désarroi total, ne graissent plus les moyeux du char funèbre porteur de la dépouille sacrée. Tout, en effet, doit être alors à l'abandon, signe d'une douleur sincère.

Un autre faisait un mot. — Musique bolchevik, vous dis-je. — La Mort qui, au deuxième tableau, épie l'Empereur dans son lit, est vêtue d'un maillot couleur minium, de voiles couleur minium; c'est tout un symbole, Môssieu! La Mort Rouge, vous dis-je.



Sait-on pour finir le nombre de répétitions qu'exigèrent la mise en scène et la chorégraphie du *Chant du Rossignol* — *Soixante-dix;* pas une de plus, pas une de moins. Cela doit faire réfléchir les incrédules.



LA SEMAINE ARTISTIQUE

Des Indépendants au Louvre

Le sculpteur Jacques Lipchitz, en même temps que se prolonge une exposition particulière de ses œuvres, occupe au Salon des Indépendants une place importante. Il y expose trois figures de pierre : *Pierrot, Liseuse, l'Homme à l'accordéon* dont l'un des plus beaux éloges qu'on en puisse faire est de dire qu'après avoir parcouru la loge des sculpteurs au Grand-Palais, c'est aux figures de Lipchitz qu'il faut revenir pour dégager de l'exposition collective son sens complet, sa vraie leçon. L'œuvre de ce créateur volontaire, qui raisonne sans systématiser, qui, sachant consentir au sacrifice, ne rompt pas avec toute humanité, garde intacte cette part d'effusion, dirai-je, qui donne sa riche noblesse à des ouvrages plus près de l'art de Rodin; ceux de Maillol ou du généreux Joseph Bernard, par exemple.

Le plus prudent des artistes méditants veut aussi demeurer, s'il y consent, le plus abandonné. Il sait le poids écrasant de la rançon des certitudes. Un peintre cubiste, un de ceux que j'ai le plus âprement défendus — jusqu'à ce triomphal Salon de 1920 qui imposa à M. Jean-Louis Vaudoyer de présenter aux lecteurs de l'*Echo de Paris* les cubistes ainsi que des réformateurs classiques — ne disait-il pas, aux environs de 1914, à une aimable artiste, prodiguant les trésors d'une grâce souple et spontanée : « Que cette fraîcheur du sentiment s'éteigne, commence de s'éteindre; ne seriez-vous pas bien aise de posséder une certitude? »

Sans doute. Toutefois — et surtout à l'instant que ce qui choqua si fort n'est presque plus discuté — on peut redouter que cette *certitude* ne soit plus, pour quelques-uns, rien qu'une *commodité*, que le système soit une prison peu favorable aux élans, à l'effusion, aux libres joies de la découverte en ses féconds périls.

La raison de Lipchitz ne prend pas une assurance dont le sentiment fait les frais. A la mesure de son œuvre, on discerne par où et par quoi l'héroïsme d'un Brancusi touche à l'absurde, et je voudrais faire, de toute ma sympathie, entendre à Brancusi ce qu'il y a d'héroïsme de la part de Jacques Lipchitz à refuser l'héroïsme de Brancusi. L'œuvre de Lipchitz nous apprend encore que l'art d'Archipenko dément naïvement les intentions qu'il ne nous laisse pas ignorer.

Au regard de trop d'amateurs que la lecture de l'*Echo de Paris*, dont chaque article est une espèce de Révélation, soumettra sans plus de discussion à l'art moderne, Lipchitz et Archipenko sont des cubistes. Ils ignoreront que les pièces anciennes, nombreuses, que Lipchitz dérobe à leur curiosité et ne montre, pour préciser la suite de ses recherches, qu'à de rares amis revenus d'un long voyage autour de l'Art, sont les seules qui justifieraient la volonté d'Archipenko. Or, Lipchitz les condamne au secret de l'atelier. Elles sont bien de cet âge où nous dûmes nous insurger contre la tyrannie de maîtres charmants entraînant, par le dédain des formes vivantes, des volumes en leurs rapports, peinture et sculpture hors de leurs voies, ne laissant aux disciples imprudents d'autre issue que celle d'un art décoratif, séduisant mais artificiel.

De cette époque, Lipchitz n'a retenu que le souvenir attendri de ses élans les plus purs, et c'est ce qui l'a protégé contre le maléfice du système. Cherchant plus loin, plus profondément qu'aucun autre, son secret, avec des ouvrages théoriques qu'on pourrait placer à côté du bois taillé qu'expose Brancusi en 1920, Lipchitz ne cessa pas un instant d'aspirer au retour en ces régions, spirituelles encore mais déjà terrestres, où l'homme dispose des Nombres, sur le seul plan où ils ne le terrassent jamais.

Cette qualité des maîtres, et dont on fait fi parce que sa simplicité se confond pour les naïfs avec la vulgarité, la *patience*, Jacques Lipchitz la possède au plus haut point.

Parmi les cubistes, qui furent surtout peintres et dessinateurs, Jacques Lipchitz est l'un des très rares sculpteurs et déjà en position d'influencer la statuaire de cette école. Il peut même fournir à un artiste comme Laurens, qu'on aperçoit pressé de rejeter le harnois étroit du système, l'argument de son salut, sans qu'en soit réduite la personnalité très vive de Laurens.

J'ai, dans la *Jeune Sculpture française* (livre bien incomplet d'un écrivain de bonne volonté, seul devant le problème de la statuaire moderne) dit que les monuments du siècle n'étaient trop souvent, au moins jusqu'à la fin du règne de Rodin, rien que des objets d'art. Les ouvrages de Lipchitz, polis par la grâce, font cependant, et enfin, crouler l'étagère. Leur importance dépasse déjà celle des pièces de collection et ils n'enfoncent pas trop tôt les portes du Musée.

J'imagine le Temple moderne (j'entends un édifice bourdonnant de vie utile, ouvert au culte des œuvres publiques) que nous eût donné la collaboration de Jacques Lipchitz et de l'architecte Duchamp-Villon!

Si nous vîmes trop longtemps dans les ateliers de statuaires trop de sculptures de peintres, Lipchitz (qui aux heures d'étude ne demande aux moyens du peintre qu'une possibilité de contrôle des plans, des profondeurs associées) ne nous montre que d'authentique sculpture.

Les pièces qu'il en montre aux Indépendants réjouiront Picasso et André Derain (1), sculpteurs s'il leur plaît, l'Animateur et le Régulateur; l'un, créant sans repos; l'autre, méprisant cette vaine conscience qui ne se livre pas à la passion, jusqu'au drame.



En attendant la réouverture complète du Louvre entièrement remanié, le public vient d'être admis à admirer un certain nombre d'œuvres anglaises et de maîtres français du XIXe siècle, réunis dans les anciennes salles des dessins. Ce sont des salles médiocrement

(1) L'œuvre sculpturale d'André Derain est si importante, ses vues sur la statuaire sont si originales et si justes que j'ai dû consacrer à ce peintre un chapitre de *La Jeune Sculpture Française*.

éclairées, parmi les plus certainement obscures en ce Louvre où l'architecture du second Empire ménagea si peu d'issues à la lumière.

C'est d'autant plus à regretter qu'au Louvre remanié par des conservateurs plus sensibles, le Bitume n'est plus roi. Avec la Couleur, la Forme reprend ses droits : Louis XIV est enfin obéi et les « magots » n'enveloppent plus de leurs fumées les radieuses conceptions italiennes. Mais Louis XIV a terriblement failli attendre! La guerre seule a favorisé cette transformation du Musée, où il y a encore tant à améliorer; où il y a encore tant de courage à prouver en reléguant, là où il faut, de fameuses médiocrités défendues contre le goût suprême par le fétichisme populaire.

M. Thiébaut-Sisson déplore que Reynolds soit représenté par un pauvre *ersatz*. Quant à Jean-Gabriel Lemoine, il m'écrit pour préciser sa pensée. S'il a soutenu que, dans la grande galerie, l'on n'accorda une tribune au Greco rien que par sacrifice à la mode, il entend qu'il fallait au Louvre un Greco à tout prix et qu'on n'en possédait pas de meilleur... Ainsi prend sa force la critique de notre excellent confrère. Le Greco du Louvre peut, cependant, beaucoup livrer aux jeunes peintres capables de réflexion; surtout s'ils « interrogent Greco » après avoir médité devant l'*Atelier* de Courbet.

Ingres, Delacroix, Géricault, Corot et sa *Danse des Nymphes*, Courbet encore, avec sa puissante *Baigneuse*, Decamps, Daumier, Manet. Un choix; arbitraire comme tous les choix. Telle est la collection française.

De nombreux amateurs me pressent de leur dire si jamais Prudhon sacrifié sera rendu à l'honneur. Comment les satisfaire?

André Salmon.

LES ARTS APPLIQUÉS

L'AMEUBLEMENT EN ROTIN

Le meuble en vannerie, cantonné au vestibule ou au jardin tant qu'il n'est pas sorti d'une fabrication grossière en osier ou en bois de châtaignier, a singulièrement monté en grade depuis qu'il emploie le rotin et qu'il fait appel à des formes rationnelles et élégantes. Malheureusement, ces fauteuils et ces canapés d'une solidité à toute épreuve, dont nous apprécions le confort et la propreté dans les halls et les salons d'hiver des grands hôtels, ces chaises aux nuances vives qui égayent les terrasses des cafés, ces tables, ces meubles de coin, ces chaises longues, qui font la joie de nos villégiatures en mer ou en montagne, tout cela provenait, avant la guerre, d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, d'Amérique. La France était reléguée au cinquième ou sixième rang pour l'industrie de la vannerie.

Cependant l'Indo-Chine produit en abondance le rotin ou canne (*calamus* pour les botanistes). Les indigènes l'utilisent depuis longtemps pour les constructions de ponts, l'ameublement. Ils en font d'ingénieux véhicules et même des accessoires de navigation. Mais il en est du rotin comme de l'alfa algérien que nous laissons transformer en pâte à papier par les Ecossais. Nous ne savons pas tirer parti de nos richesses coloniales.

Quels précieux matériaux cependant nous négligeons! Le rotin arrive de son pays d'origine à l'état brut. Les tiges lavées et nettoyées de leurs débris de feuilles, classées suivant leur couleur et leur diamètre, sont découpées à la machine. La moelle est réservée pour les ouvrages de vannerie délicats. L'écorce, planée et réduite à une épaisseur uniforme, sert à garnir les chaises ou à fabriquer des nattes. Rien ne se perd du précieux bambou.

On s'est préoccupé depuis longtemps de ramener en France l'industrie artistique du rotin. En 1907, le gouvernement a fondé à Fay-Billot, dans la Haute-Marne, la première école d'osiériculture et de vannerie (il en existe plus de vingt en Allemagne et en Autriche). Depuis, on m'assure qu'il s'en est ouvert une au Mans. Mais les règlements de ces écoles les empêchent, sans doute d'exposer les travaux de leurs élèves, en sorte qu'il nous est impossible de juger des résultats obtenus. A Fay-Billot, l'enseignement comportait avant la guerre, trois ateliers, insuffisants pour les élèves venus de tous les points de la France. Ils constituaient un enseignement à trois degrés: *grosse vannerie* (malles de voyage, paniers de bouchers et d'épiciers, articles de laiterie, emballages, etc.) ; *vannerie fine* (porte-parapluie, pèse-bébés, corbeilles à ouvrage, corbeilles à pain, etc.) ; *vannerie de fantaisie et de luxe* (meubles de vérandah, de jardins d'hiver, de bains de mer, ameublements de poupées, fauteuils d'enfants, corbeilles à pain, etc.); *vannerie de fantaisie et de luxe* le *Livret de l'Enseignement technique de* 1913.

On aime cependant chez nous le meuble en rotin. La clientèle des grands magasins, qui lui ont ouvert leurs rayons, les trouve légers, solides, élégants, capables avec leur nuance ivoirine de s'harmoniser avec tout décor et susceptibles de se prêter à des garnitures pimpantes de cretonne ou de toile de Jouy. A leur tour, les artistes décorateurs se sont laissés tenter par cette belle et souple matière, et les salons nous ont montré à plusieurs reprises de jolis modèles de meubles, comme ceux de Mme Le Meilleur et des jeunes architectes du *Home decor* qui avaient exposé, en 1917, au Pavillon de Marsan, combinés parfois heureusement avec des broderies en raphia, où Mme S. de Lignereux, Mlles Berthelot et Plainemaison excellent.

Le plus curieux, c'est qu'en achetant du rotin, nos belles Madames ne songent pas un instant qu'elles rendent hommage à l'art moderne. Les formes leur semblent toutes naturelles parce qu'elles n'en peuvent guère imaginer de mieux appropriées à la matière. J'ai sous les yeux les modèles d'une maison étrangère qui, j'en suis convaincu, écoulait chez nous un stock considérable avant la guerre. Ces meubles n'ont aucun style. Ils se contentent de répondre admirablement à leur destination et ils sont charmants. Dans le même recueil (qui remonde à 1910) une maison lyonnaise a voulu réaliser en rotin un canapé Henri II, une banquette Renaissance, des sièges japonais. Elle n'a atteint qu'à la bizarrerie et au mauvais goût. Quelle leçon!

Il paraît que pendant la guerre la fabrication du rotin a pris en France un développpement intense. Un certain nombre de spécialités créées en vue de l'armement (claies, enveloppes d'obus), lui ont assuré de très importants débouchés. Maintenant que nous sommes en paix — on nous l'assure, du moins — qu'attend-on pour nous livrer du meuble en rotin exécuté en usine? Voilà un remède tout trouvé à la crise de l'ébénisterie.

Henri Clouzot.

La Société de l'Art à l'Ecole ouvre un concours de décoration scolaire. Sujet du concours : Composition de frises au pochoir et de galons destinés à décorer un préau d'école, une salle de petite école rurale, une salle de classe spéciale (sciences naturelles, lettres, dessin, bibliothèque, etc.).



La marquise Arconati-Visconti vient de donner deux millions à l'Université de Paris pour créer un Institut d'histoire de l'art et d'esthétique.

Les bâtiments s'élèveront au coin de l'avenue de l'Observatoire et de la rue Michelet et recevront la magnifique bibliothèque antérieurement donnée à l'Université par M. Jacques Doucet. On sait qu'à l'heure présente, c'est la plus belle série de documents relatifs aux Arts industriels qui existe au monde.



Le Maroc demande à la France de la porcelaine et de la faïence. Que nous a-t-on donc montré au Pavillon de Marsan à une exposition des Arts indigènes marocains? Il faudrait s'entendre. Si la fabrication de faiences indigènes est une industrie éteinte, on s'est moqué du public. Si, au contraire, les Marocains préfèrent les modèles français à leurs dessins indigènes, ils ont bien tort!



La Collectivité des artistes décorateurs, artisans et créateurs de modèles d'art appliqué, président Henri Dubret, occupera à la Foire de Paris une superficie de près de mille mètres carrés.



LES SAMEDIS DE "L'EUROPE NOUVELLE"

Pour des raisons d'impossibilité matérielle, la matinée qui avait été annoncée pour le 21 février avec un programme organisé par la Société " Violes et Clavecins " *est ajournée* sine die.

Nous prions nos abonnés et lecteurs de nous excuser de ce contretemps.



A Travers la Littérature Sociale

CRÉER

Depuis longtemps, il n'avait pas été écrit de livre aussi utile que celui auquel M. Herriot a donné ce titre impératif : *Créer* (1). C'est, en deux volumes, très denses, un examen pénétrant, quoique sommaire, des problèmes de la reconstruction nationale. L'auteur a lu tous ceux qui, depuis cinq ans, écrivent sur les questions économiques envisagées au point de vue français ; il les cite et la partie bibliographique de son ouvrage achève d'en faire un excellent instrument de travail.

Mais il ne se borne ni à citer, ni à résumer ; il expose ses idées propres, qui sont nombreuses, toujours riches de substance et solidement appuyées sur les réalités.

Il ne faut pas songer à examiner ici les solutions que propose M. Herriot sur les grands problèmes de démographie et d'hygiène sociale, de production, d'outillage économique, d'organisation commerciale et financière, d'enseignement ; c'est l'affaire du lecteur dont l'esprit s'enrichira, à chaque page de ces deux volumes.

Nous voulons seulement louer ici l'esprit qui les anime et qui est scientifique, positif, tout en restant remarquablement attentif aux valeurs morales et sentimentales. Ecrit avec bonheur, l'ouvrage de M. Herriot communique un vif désir d'agir, de s'attacher à quelque grand problème social pour aboutir à des solutions pratiques ; il a ce grand mérite de montrer tout ce que les questions économiques et sociales peuvent contenir de captivant pour toutes les facultés de l'esprit et nous sommes persuadés que, répandu parmi la jeunesse ouvrière et intellectuelle, il pourra susciter de nombreuses vocations sociales.

ROGER PICARD.

(1) 2 vol., Paris, Payot, 1919.



L'ACTUALITÉ THÉATRALE

THÉATRE DE L'ŒUVRE : *La Couronne de carton*, pièce en quatre actes de M. Jean Sarment.

THÉATRE DES MATHURINS : *La Danseuse éperdue*, comédie en trois actes de M. René Fauchois.

THÉATRE MICHEL : *L'Ange du foyer*, comédie en trois actes de MM. de Flers et Caillavet.

Les auteurs dramatiques célèbres, nos contemporains, nous font surtout penser à des soleils couchants. Leurs pièces vont en déclinant : premier acte flamboyant et dernier acte dans l'ombre. M. Jean Sarment — qui n'a que vingt-trois ans; c'est de son âge! — doit donc être un soleil levant. Son premier acte est dans les ténèbres et son rayonnement est pour le dernier.

Des gens vous diront que M. Sarment a du génie : lui le croit certainement et c'est là sa force. Il en aura peut-être quelque jour, il s'éteindra peut-être aussi comme un feu d'artifices. Qui vivra verra! En tout cas, il possède une petite flamme; mais la promène au hasard, comme un enfant qui joue, pour la première fois, avec une lampe électrique. Seulement l'enfant s'amuse et M. Sarment semble promener sa lueur avec un dégoût évident, rien que pour nous éblouir nous, sale public, qui nous complaisons à la vie, tandis que M. Sarment est déjà revenu du voyage avant d'être parti.

Voyagez dans la vie, monsieur Sarment, regardez-vous avec des yeux vifs — et rapportez-nous une belle œuvre claire. Je crois que vous le pourrez.

Cette fois votre couronne de carton est incrustée de tant de pierreries qu'aux feux de la rampe on ne reconnaît plus les vraies des fausses.

La pièce de M. Sarment est si touffue, si mêlée, qu'il est presque impossible de saisir les fils de l'histoire, sans ôter à l'œuvre tout charme car, avec ses défauts, elle ne manque pas d'un certain charme, un peu agaçant.

Il était une fois un fils de roi — nous ne le saurons qu'au deuxième acte — qui, en rupture de majesté, sous le nom de Jacques Villiers, accompagnait une troupe de comédiens en tournée. Jacques Villiers, qui a beaucoup joué l'amour auprès des comédiennes, en aime une véritablement. Celle-ci ne le croit pas, lui résiste et cela

suffit pour que Jacques Villiers reprenne son métier de roi, son père étant mort à propos pour lui laisser cette charge.

Le nouveau roi, qui avait rapporté de ses années d'incognito une couronne de carton et un manteau d'hermine de ténor, semble avoir oublié tout ce passé avec la petite femme. Ce n'est pas vrai, il est sérieux, généreux et noble, seulement pour montrer une fois à la petite femme ce qu'est un grand homme ! l'occasion ne va pas tarder. Le hasard veut que la bien-aimée soit en représentations au théâtre de Sa Majesté. Le roi va la revoir. Emotion. L'idole apprend au roi qu'elle n'est plus seule et vit avec un camarade de sa troupe. La conversation va plus avant. Et, tout en causant, le valeureux monarque s'aperçoit — enfin — que la petite fille idéale n'est qu'une petite femme.

Changement à vue, le héros redevient Jacques Villiers, couronné de carton et drapé d'hermine de ténor. Pour séduire, il se montre baladin à corps perdu. Il intime, en mascarade, les ordres les plus saugrenus aux premiers dignitaires de sa cour. La petite femme s'en donne à cœur joie. Elle est prête à sauter au cou du roi qui s'amuse. Halte-là ! Elle devra choisir entre son amant de l'heure et le roi et s'offrir au plus grand.

Voici les deux adversaires en présence. La scène entre ces deux hommes accablés différemment par la vie et cette femme, leur proie, est belle, d'une beauté un peu forcée, pourtant évidente. La femme choisit le roi, toujours couronné de carton, mais maintenant dépouillé d'amour, cet amour rejeté de lui comme un oripeau fané. Il repousse la femme qui maintenant l'aime de tout son cœur féminin. Le roi sera dorénavant sans couronne de carton. Le pourra-t-il ?

Dans tout cela il y a beaucoup de romantisme et pas encore beaucoup de personnalité. On rêve à Shakespeare, on pense à Musset et on constate même des influences plus modestes, venues de généralités anonymes et usagées. Les personnages sont gauchement dessinés, de caractère ou trop excentrique ou trop banal. Le roi n'est là que comme porte-paroles de M. Sarment. C'est un androïde qui répète un « Sarment » idéal. Les autres personnages ne servent que de repoussoir au héros. Ils sont de tradition romantique : le comédien superficiel, l'ivrogne génial qui s'approfondit dans l'alcool, la fausse ingénue de théâtre. C'est de l'architecture en carton, comme la couronne de M. Sarment qui rappelle trop celle des distributions de prix. La prochaine fois, monsieur Sarment, soyez autre chose qu'un fort en thème. Ne jouez plus avec des mots, travaillez avec de la vie. Vous avez un tempérament d'écrivain. Montrez-le-nous mieux.

Cette pièce inégale est jouée avec une égale conviction par tous les interprètes. M. Lugne-Poë a trouvé là un de ses meilleurs rôles. Il est d'une fantaisie tranquille, qui prête un aspect spécial au légendaire ivrogne génial. La jeune première, Mlle Annie Warley, est jolie, étonnante et joue avec une belle ardeur. M. Sarment est trop plein de son rôle. Il le charge un peu ; mais n'en reste pas moins captivant. On le sent sincère et si désireux d'être remarquable. C'est très sympathique.

D'ensemble, soirée intéressante. Un essai de culture florale dans le bourbier du théâtre.

La nouvelle salle des Mathurins est fort agréable et semble désignée pour des spectacles heureux.

La danseuse éperdue de M. Fauchois est une gentille fantaisie mi-libertine, mi-policière, avec un brin de satire. C'est adroitement présenté et remarquablement joué. MM. Condé, Pierre Juvenet et Pierre Etchepare sont d'excellents artistes. M. Montel rappelle avec une maîtrise plus nette les clowns les plus inspirés. Mme Betty Daussmond est séduisante et Mme Ellen Andrée d'un comique très personnel.

A côté, au Michel, on reprend l'*Ange du foyer*. C'est bien vieilli ; mais amusant pour les âmes pas trop exigeantes. Le Gallo prouve une fois de plus ses qualités célèbres. Blanche Toutain s'associe au meilleur de son succès et Mlle Parysis trouve le moyen d'animer une petite cocotte plutôt falote, d'en faire un bibelot parisien soyeux et délicat. Et puis quelles robes adorables !

MARC-HENRY.



CHRONIQUE MUSICALE

Les Concerts et le Public

On a rarement donné autant de concerts qu'en ce moment à Paris et cependant je n'oserais certifier qu'on y fait plus de musique véritable que jadis. Je serais même tenté de croire qu'on en fait beaucoup moins, à en juger par l'empressement que met souvent le public à s'abstenir de paraître à quantité de ces « solennités » auxquelles de multiples affiches et de non moins nombreuses réclames de journaux le convient journellement.

Que dis-je, journellement ? Un nombre incalculable de fois chaque jour, devrais-je plutôt dire ! En effet, sans parler des concerts dominicaux devenus légion, que penser de ceux du samedi qui, de 3 heures à 7 heures et de 9 à 11, font rage dans toutes les salles disponibles de Paris ! Or, devant une telle avalanche, que se produit-il ? Les auditeurs que le feu sacré n'enflamme pas, n'ont même plus le courage de lire chaque semaine l'interminable liste de séances musicales devant laquelle ils ne connurent, le plus souvent, que l'hésitation et, en dehors des grands concerts du dimanche, ils s'abstiennent la plupart du temps. Et c'est ainsi qu'un soir de l'autre semaine on put compter dans la grande salle Gaveau... quarante personnes en tout et pour tout...

Quoi d'étonnant à cela quand on voit que non seulement tous les premiers prix de clavier et de violon de ces dernières années — et Dieu sait s'il y en eut ! — mais encore des professeurs et des élèves de cours particuliers tentent d'obtenir la consécration parisienne, et ils y vont tous de leur petit concert, quand ce n'est pas de plusieurs, et cela malgré les frais horriblement élevés qu'occasionne, à présent, ce genre d'exercice, où ils laissent le plus clair des économies que souvent ils n'ont pas !

Si encore nos nationaux se contentaient seuls d'agir de la sorte, le mal serait moindre. Mais à côté des Français, il y a une collection phénoménale d'étrangers qui tiennent absolument à venir manger leur bonne galette à Paris, dans la pensée d'y trouver au moins la gloire. Et la plupart sont obligés de s'en retourner bredouilles, n'ayant même pas la consolation d'un article tant soit peu important à remporter dans leur pays comme témoignage du succès espéré et trop imprudemment escompté. Ils en sont réduits, les pauvres, à se payer, moyennant finances, quelques lignes dithyrambiques chèrement tarifées dans le courrier des théâtres d'un ou deux grands quotidiens, et dans quelques feuil-

les musicales hebdomadaires, seule providence de ces infortunés, qui se laissent parfois transformer en véritables poires par de pseudo-journalistes peu consciencieux !

Ah! si, comme naguère, l'attention des amateurs n'était sollicitée que par des virtuoses d'un talent exceptionnel, je suis certain que toutes les salles, si nombreuses soient-elles, seraient pleines à craquer. Mais que voulez-vous? Quand on a été refait plusieurs fois, on devient méfiant et... l'on s'abstient.

Si encore les programmes offraient un intérêt véritable! Mais consultez-les et vous verrez comme moi que ce sont presque toujours les mêmes œuvres qui y figurent et, quand par hasard une nouveauté s'y trouve inscrite, il y a gros à parier qu'elle sera signée du nom d'un amateur qui aura largement payé à l'artiste sa politesse.

Comment voulez-vous que le public se dérange dans de telles conditions? Il ne le fait même plus pour les concerts d'avant-garde qui, jadis, semblaient l'amuser, sinon l'intéresser. Pour ne citer que celles-là, même les séances de la S. M. I. n'attirent presque plus personne, et quant aux concerts de M. Delgrange, ils ne peuvent subsister que grâce à des dons particuliers et à une mendicité non déguisée, ainsi qu'à des notices spéciales, qui rappellent aux mélomanes généreux ce que le fondateur de ces concerts ultra-modernes se croit en droit d'attendre d'eux.

Il paraît que la perspective d'entendre : *le Bœuf sur un toit* ou l'*Eléphant sur l'Arc-de-Triomphe* ne suffit plus à attirer les foules. Il n'y a pas longtemps encore, on se précipitait pour voir un orchestre se croiser les bras, tandis que seuls jouaient, pour accompagner une déclamatrice exaltée, un tambourin, un tambour de basque, un triangle et des cymbales, avant que ne résonnent des coups de marteau furieusement frappés sur le parquet, à la grande inquiétude de l'inspecteur, et que ne retentissent les sifflets de la salle, non pas du public, comme vous seriez tentés de le croire, mais de certains exécutants, en vue d'exciter probablement les cris farouches d'un chœur parlé, pour ne pas dire hurlé!

Non, et l'on va même jusqu'à me certifier que la perspective d'ouïr un morceau à deux pianos, dont l'un est écrit en mi bémol et l'autre en mi naturel n'avait pu émouvoir la curiosité d'un public blasé qui, dernièrement, n'a rempli qu'à moitié la salle Gaveau pour entendre des compositions dans lesquelles chaque instrument parlait la langue du voisin sur un ton différent!

Et pourtant ces compositions étaient signées du nom glorieux d'un des rois de la mode musicale. Il est vrai qu'il y avait dans la salle quantité de petites perruches et de petits jeunes gens qui, à la sortie, se félicitaient mutuellement d'avoir eu l'inappréciable joie d'assister à semblable régal d'art véritable!...

Seulement la recette aura-t-elle autant réjoui l'organisateur de cette matinée? *That is the question...*

J'espère vous avoir fait comprendre pourquoi les concerts particuliers n'ont plus le même éclat que ceux d'autrefois et pourquoi ils ont lieu fréquemment devant plus de fauteuils vides que de fauteuils occupés.

Je vous ai dit aussi que les concerts du dimanche avaient, par bonheur, un public plus fidèle et autrement nombreux. Je ne m'en dédis point. Toutefois, je serais assez tenté de crier casse-cou à leurs comités. En effet, au lieu d'augmenter l'attrait de leurs programmes, ils le diminuent de mois en mois. Sous prétexte de réaliser des économies ils ne veulent plus, sauf à de très rares exceptions, payer les solistes. Or, ceux-ci qui désirent, comme les camarades, vivre de leur métier, se font tirer l'oreille pour chanter ou pour jouer à l'œil quand ils sont connus. De sorte qu'au lieu des vedettes des temps passés, on ne voit généralement sur les programmes que des noms inconnus qui inspirent plus de méfiance qu'autre chose. Et bien entendu, la recette s'en ressent.

En outre, comme ces programmes se répètent à l'infini et n'offrent presque jamais l'attrait d'œuvres nouvelles importantes, le jour où l'on devra augmenter les économies à cause des impôts dont on sera écrasé, ce jour-là on y regardera sérieusement avant de payer 30 francs deux fauteuils qui vous permettent d'entendre, pour la trentième fois, les *Symphonies* de Beethoven ou celles de Mozart.

Et comme, d'un autre côté, les sociétés de concerts auront, elles aussi, à supporter le poids de taxes nouvelles, elles se trouveront devant des déficits importants, alors qu'elles ne devraient connaître chaque dimanche que le maximum.

Voilà des années et des années que nous leur crions: « Variez davantage votre répertoire, sinon vous arriverez à l'user. Inscrivez-y et maintenez-y, afin d'y habituer le public, des œuvres nouvelles de valeur! Ne vous contentez plus de l'unique audition d'un ouvrage, audition donnée à cause de l'obligation que vous en fait le cahier des charges pour vous permettre de toucher votre subvention annuelle! Non, rejouez plusieurs fois les nouveautés qui seulement ainsi pourront être comprises de la foule, et, en peu de temps, vous en serez récompensés par le nombre de partitions à succès que vous y découvrirez. Et le jour où vos habitués seront saturés de ce que vous leur servez depuis tant et tant d'années, vous ne serez pas pris au dépourvu et pourrez leur offrir autre chose à se mettre sous la dent! »

Mais on n'a pas voulu nous croire et voici qu'à certains signes de lassitude, il paraît évident que le public commence à en avoir assez et désire autre chose. Puissent MM. les directeurs de nos grands concerts et MM. les membres de leurs comités le comprendre avant qu'il ne soit trop tard! Sinon ce sera grand dommage pour l'art musical, car le jour où le public aura perdu l'habitude de se ruer en foule aux concerts Colonne, Lamoureux et Pasdeloup, on aura bien de la peine à lui en faire reprendre le chemin. *Caveant consules!*

FERNAND LE BORNE.

P. S. — Au moment où je termine cet article, on m'annonce que les compositeurs français vont enfin s'unir pour obtenir du ministère des Beaux-Arts que, dans l'avenir, toutes les œuvres nouvelles importantes soient exécutées au moins deux fois avant de pouvoir figurer sur la liste des nouveautés imposées à nos sociétés de concerts, en échange de la subvention annuelle qu'elles touchent de l'Etat. Il y a trop longtemps que je réclame cette mesure pour ne pas insister aujourd'hui encore auprès de M. Paul Léon, afin qu'il fasse à cette demande l'accueil qu'elle mérite. De cette façon seulement il procurera à la musique française moderne le moyen de prendre son véritable essor et d'occuper désormais la place à laquelle elle a droit.

VIENT DE PARAITRE

LIVRES REÇUS DU 28 JANVIER AU 9 FÉVRIER 1920

LAURENT TAILHADE : *Petit bréviaire de la gourmandise* (Messein).
A. LIÉGEOIS : Un fruit sec (Messein).
P. VERGNET : *L'affaire Caillaux* (Renaissance du Livre).
ARMORY : *Une figure de Ghirlandajo* (Société anonyme d'édition et de librairie).
RENÉ HUBERT : *Les interprétations de la guerre* (Flammarion).
LAURENT TAILHADE : *La douleur, le vrai mystère de la Passion* (Messein).
E.-J. TSOUDOROS : *Le relèvement économique de la Grèce* (Berger-Levrault).
HENRI DE RÉGNIER : *Histoires incertaines* (Mercure).
Cte DE PÉRIGNY : *Au Maroc, Casablanca, Rabat, Meknès* (P. Roger).
ISABELLE SANDY : *La descente de croix* (Plon-Nourrit).
WILHEM BROSCHER : *Economie industrielle* — Traduit par P. Hallier (Giard et Brière).
G. CHÉRAU : *Champi-Tortu* — Tomes I et II (Flammarion).
TH. RUYSSEN : *De la guerre au droit* (Alcan).
VERSTRAÈTE : *Mes cahiers russes* — L'ancien régime, le gouvernement provisoire, le pouvoir des Soviets (Crès).
ET. MARTIN St-LÉON : *Syndicalisme ouvrier et syndicalisme agricole* (Payot).
LÉON BLUM : *Pour être socialiste* (Humanité).
GONZAGUE TRUC : *Une crise intellectuelle* « Les jeunes gens d'aujourd'hui » (Bossard).
CH. OULMONT : *Adam et Eve* — Sentiment et physiologie de l'amour (Sirène).
LAURENT TAILHADE : *Lettres familières* (Ollendorf).
MAURICE MAINDRON : *Le tournoi de Vauplassans* (Plon-Nourrit).

C'est un tesmoignage de la foiblesse de nostre jugement, de recommander les choses par la rareté ou nouvelleté, ou encore par la difficulté, si la bonté et utilité n'y sont joinctes.

MONTAIGNE (Essais Livre I, Ch. LIV).

EDITIONS DE L'" EUROPE NOUVELLE "

AU LENDEMAIN DE LA PAIX

par le Comte de Fels

1 brochure de 48 pages, 2 fr. 50 net

*En vente aux bureaux de l'*Europe Nouvelle, *75, rue de Lille, chez nos dépositaires et les principaux libraires.*

Abonnez-vous à « L'Europe Nouvelle » au lieu de l'acheter au numéro, vous paierez ainsi votre journal meilleur marché. Vous contribuerez à diminuer la crise du papier, et vous nous rendrez service.

La Gérante : Suzanne Boureau.

Paris. — Imprimerie des Arts et Manufactures, 8, rue du Sentier. (M. Barnagaud, Imp.)

Le Numéro : 1 franc. 3me Année. N° 8. — 21 février 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

SOMMAIRE

ABONNEMENTS

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an..........	40 fr.	44 fr.
Six mois..........	22 fr.	24 fr
Trois mois	12 fr	14 fr.

Abonnements sont reçus, sans frais dans tous bureaux de poste, compte chèque-postal n°7029

Directeur-Fondateur : Hyacinthe PHILOUZE

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

PARIS -:- 75, Rue de Lille, 75 -:- PARIS

Téléphone : Fleurus 11.87--00.36



La tâche de M. Deschanel

« Vous aurez à faire de la paix, qui n'est aujourd'hui encore qu'une espérance et un nom, une chose acquise et indestructible. »
Poincaré [18 février 1920.]

Testament politique, tableau saisissant dans le ramassis vigoureux de ses traits essentiels de la situation présente de la France, esquisse rapide mais précise dans sa concision de la tâche réservée à son successeur, l'allocution qu'a prononcée, mercredi, M. Poincaré, à l'occasion de la transmission de ses pouvoirs à M. Deschanel, est tout cela à la fois et quelque chose de plus encore : c'est un avertissement suprême, presque un cri d'alarme. Je dis : cri d'alarme et non cri de détresse, car l'homme éminent qui descend les marches du pouvoir suprême n'est point de ceux qui désespèrent. C'est un homme de foi, qui croit indéfectiblement aux forces immanentes et indestructibles de la race et de la grande nation dont il fut le pasteur toujours en éveil pendant l'effroyable tourmente dont elle est sortie victorieuse.

En disant la vérité, toute la vérité, l'ancien Président de la République a rendu au pays un dernier et éminent service. Savamment tenu à l'écart de ses affaires, sciemment trompé sur la situation réelle du monde, le peuple de France, le plus docile des peuples, le plus prompt aussi à s'abandonner à ses idoles, s'était peu à peu laissé aller à une torpeur voisine de l'engourdissement. On le berçait habilement de mille promesses. « L'Allemagne paiera, lui disait-on du haut des tribunes officielles; l'Allemagne paiera jusqu'au dernier centime. L'Angleterre et les Etats-Unis t'aideront dans ton œuvre de relèvement et de restauration. Elles seront à tes côtés pour te protéger contre toute agression nouvelle de tes ennemis séculaires. Certes tu as souffert dans ta chair déchiquetée et meurtrie, certes tu es épuisé par un trop long effort, mais bientôt tu goûteras dans la prospérité reconquise les joies de la paix que t'aura value ta victoire et dont la Société des nations te garantira les bienfaits. »

Et le peuple de France applaudissait ses maîtres. Et le peuple de France fermait les yeux. Il ne voyait plus rien hors de sa victoire, il n'entendait pas, il ne voulait pas entendre la rumeur d'un monde bouleversé, non plus que les clameurs de l'ennemi qui n'acceptait pas les conséquences de sa défaite.

Quinze mois se sont écoulés.

L'Allemand n'a encore rien payé. Son or s'en est allé dans les caisses des traitants anglais ou américains, mais non dans celles de la nation ravagée et ruinée. Les effectifs de son armée ne sont pas réduits. On lui accorde même de nouveaux délais. Les Etats-Unis n'ont point encore ratifié le traité mort-né qui devait apporter la paix au monde et le concours de l'Angleterre sur le Rhin est subordonné à cette ratification problématique. Cependant la dette s'enflait chaque jour et la nation victorieuse devait faire au vaincu 23 milliards d'avances sur ses remboursements. Cependant sa monnaie, sous la double pression du déséquilibre de ses échanges et du désordre de ses finances, était chaque jour plus dépréciée sur les marchés financiers des neutres profiteurs et des Alliés plus heureux. Déjà le peuple commençait à entr'ouvrir les yeux, à secouer sa torpeur. Maintenant plus de doute possible. M. Poincaré vient de le secouer vigoureusement. A peine libéré du silence constitutionnel, il n'a pas hésité à lui dire la vérité, et quelle vérité ?

— L'Allemagne ne songe qu'à se soustraire aux obligations du traité de paix qu'elle a signé.

Cette paix n'est aujourd'hui encore qu'une espérance et un nom.

— En revanche, il est une réalité à laquelle il faut faire face : c'est le délabrement de notre situation financière.

Ainsi quinze mois après la vctoire finale nous n'avons pas encore la paix. Elle n'est qu'une espérance, un nom ! Ainsi huit mois à peine après la signature du traité, l'ennemi se dérobe !

Le bilan est sévère.

Il est juste.

L'histoire dira un jour les responsables.

L'heure du verdict viendra.

Aujourd'hui récriminer ne sert à rien.

Une seule chose importe : agir et agir vite.

Une chose importe davantage encore : agir avec méthode et cohésion.

Mais pour agir avec méthode, il faut pour la défense des intérêts supérieurs de la France une politique extérieure, pour la restauration du pays une politique économique et financière. Et pour que dans l'ordre extérieur comme dans l'ordre économique notre politique porte ses fruits, il faut que les efforts poursuivis le soient avec une cohésion rigoureuse.

C'est dire quelle charge ardue assume M. Deschanel. La France peut lui faire confiance.

Nul plus que lui n'a l'expérience et la connaissance approfondie des « valeurs » de notre personnel politique. Et dans ce pays demeuré trop longtemps indifférent aux choses de la politique internationale, M. Deschanel compte parmi les plus avertis. Nul n'est donc plus qualifié pour assurer

« cette permanence de notre politique extérieure », à laquelle M. Poincaré, dans son suprême avertissement, l'a supplié de veiller d'une façon attentive.

NOTRE POLITIQUE EXTÉRIEURE

Jamais conseil ne fut donné à un moment plus propice. Les conversations qui se poursuivent à Londres touchent à nos intérêts les plus sacrés. Des décisions qui suivront dépendront tout à la fois et notre avenir en Europe et notre prestige en Orient.

La révolution russe a complètement déplacé l'axe de notre politique extérieure traditionnelle. Jusqu'à la chute du régime tzariste, nous avions cherché l'équilibre des forces dans l'alliance moscovite. Le renforcement du régime léniniste nous met en présence d'une situation d'une extrême gravité. Pendant plus de deux années nous avons persisté à faire confiance aux hommes de l'ancien régime. Nous avons soutenu leurs agents, les Koltchak et les Denikine, mollement, peut-être, mais bruyamment, à grand renfort de mots et de formules. Nous nous sommes compromis gravement pour arriver à un échec complet. Le peuple russe n'a pas voulu les reconnaître comme siens. Il n'a vu en eux que les agents de l'étranger, que les restaurateurs d'un ordre de choses abhorré. Il les a chassés. Mais oubliera-t-il que ces hommes furent nos hommes? Et vers qui désormais va-t-il évoluer? Où va aller s'agglutiner cette masse énorme qui vient de témoigner d'une telle puissance de vitalité?

De quel poids pèserait le traité dans une balance européenne dont un des fleaux réunirait la masse russe et la masse germanique?

Car, tandis que nos erreurs faisaient le bloc russe, notre mépris criminel des leçons de l'histoire consolidait le bloc un instant effrité des Etats allemands de l'ancien Empire des Hohenzollern.

Comment empêcher la soudure de ces deux blocs par-dessus la fragile barrière d'une Pologne dont l'unité morale n'est pas encore refaite et à qui notre politique sur ses frontières orientales a imposé des sacrifices au-dessus de ses forces financières et économiques?

Certes nous pouvons aujourd'hui chercher de Londres à Rome l'axe de notre politique présente. Londres aperçoit bien que l'union de nos forces s'impose. Mais Rome est bien susceptible. Rome a des ambitions illimitées. Rome est la patrie de l'égoïsme sacré et certains, par delà les Alpes, ne considèrent-ils pas que le péril est plus à l'Est qu'au Nord à l'heure présente? Et en admettant même que l'union latine se réalise autrement que par des discours, l'équilibre des forces sera-t-il complètement assuré de ce fait?

D'autre part, si on aperçoit bien la nécessité et la possibilité d'un accord parfait entre Londres et Paris sur le continent européen, cet accord sera-t-il aussi facile sur le continent asiatique?

Lord Curzon n'a point dissimulé la pensée anglaise dans son dernier discours. Il l'a dite brutalement même, comme je le faisais remarquer la semaine dernière : l'Angleterre possède dans ces régions des intérêts qui dépassent à ses yeux de beaucoup tous ceux des autres puissances. Et les dernières dépêches viennent illustrer d'étrange façon les inquiétudes de nos amis et alliés. Pour sauvegarder ces intérêts, Lloyd George n'a pas hésité à jeter du lest. Tandis qu'il cédait à l'Allemagne sur cette question des coupables, dont il avait fait le tremplin de sa campagne électorale, et sur la question autrement grave pour nous de la réduction des effectifs, il décidait la reprise des relations économiques avec la Russie, il consentait à laisser Constantinople aux Turcs et, allant plus loin, il laissait en même temps ses agents causer avec les gens de Moscou et parler avec eux de paix possible, à quelle condition préliminaire essentielle? A la condition de la démobilisation préalable de l'armée rouge.

Lénine avait donc frappé juste. Sa menace sur Téhéran et sur l'Afghanistan, sa marche vers le Sud, c'était un coup dur porté aux flancs d'Albion. Lloyd George a accusé le coup en bon boxeur et sans pudeur. Il n'apparaît pas que Rome ait trouvé singulière ou inquiétante son attitude. Rome s'apprête déjà à commercer activement avec les Coopératives russes et Rome suivra Londres dans toute tentative nouvelle.

Et nous? Qu'allons-nous faire?

Nous ne pouvons compter sur Washington en cette affaire.

Quand donc reconnaîtrons-nous que la politique extérieure n'est point une science, mais un art, qu'elle n'obéit pas aux principes mais aux intérêts, qu'elle est en un mot l'art de s'adapter aux événements après estimation des intérêts prédominants?

Durant toute cette guerre et l'année qui l'a suivie, nous avons fait, à la suite de nos théoriciens universitaires, gens de science mais de peu d'expérience, du principe des nationalités le labarum de l'Entente. Avec ce levier magique nous avons soulevé la vieille Europe, malheureusement en retombant elle s'est brisée en morceaux. Et dans ces débris épars le feu a pris, le plus dangereux des incendies s'est déclaré : le nationalisme. L'Europe tout entière est la proie, la victime du nationalisme déchaîné. Les haines se sont multipliées, décuplées. Les amis d'hier se regardent en chiens de faïence, ou trop souvent en bouledogues prêts à bondir l'un sur l'autre pour le moindre lambeau de territoire. Pendant ce temps-là ils ne travaillent pas, ils ne peuvent pas bien produire, alors c'est la disette, c'est la vie chère, c'est la famine, c'est la crise sociale qui couve sous les cendres.

Il est urgent que nous mettions fin à cette politique de dupes. Il est nécessaire que le gouvernement arrête enfin des directives pratiques et qu'il s'appuie sur l'opinion pour faire entendre à nos alliés que nous aussi nous avons des intérêts que nous considérons comme intangibles.

Les bons comptes font les bons amis.

Comptons bien et ne craignons point de leur rappeler de façon positive nos créances.

Et puis, et puis surtout soyons pratiques. Cessons de lancer aux quatre coins de l'univers de grands mots ou des formules retentissantes. Avant de parler ou d'agir, consultons notre esprit et nos forces. Où nous a conduits cette manière de faire? Après le rouleau compresseur nous avons eu « le fil barbelé ». Et l'Europe entière en sourit aujourd'hui. A quoi sert de déclarer énergiquement en frappant du poing sur la tribune que nous exigerons l'entière application du traité pour, quarante-huit heures après, céder à Londres sur deux points déclarés essentiels?

Et en Orient, que prétendons-nous faire?

Allons-nous encore tailler à merci dans l'Empire ottoman? Et après, comment ferons-nous exécuter nos volontés? Nous allons offrir aux Arméniens et à Boghos Nubar-Pacha qui, homme réaliste, préfère New-York ou la Cité à Paris, une grande Arménie. Soit. Mais allons-nous lui envoyer des soldats pour la défendre et assurer par la force l'exécution de notre décision?

Et à Smyrne, comment empêcherons-nous les Grecs d'être, peut-être, très rapidement jetés à la mer?

Et en Cilicie, terre que seul Boghos Nubar-Pacha peut considérer comme arménienne, sommes-nous prêts à envoyer des renforts et, au besoin, à risquer tous nos autres intérêts dans l'Empire pour une suzeraineté dont un bon accord pourrait nous donner sans les charges les meilleurs profits ?

Il ne s'agit pas aujourd'hui de savoir si les Turcs ont tort ou raison. Il s'agit de savoir d'abord si nous sommes décidés à faire un effort militaire et financier considérable en Asie-Mineure. Sinon, toutes nos décisions nous entraîneront à des reculades ou à des aventures regrettables et pour nos intérêts et pour notre prestige.

Je crains qu'une fois de plus nous ne nous engagions dans une impasse parce que nous ne saurons voir ni assez large, ni assez loin, mais, de grâce, Dieu nous garde de suivre les avis des Gauvain et des Bérard. L'expérience italo-yougoslave doit nous servir de leçon. Celle que nous ménagent Vienne et Buda-Pesth complétera sous peu notre édification.

En d'autres termes, je crois que l'ère des ukases de la Conférence est close. Ses décisions doivent être proportionnées à sa puissance effective de sanctions.

Dans le problème turc comme dans le problème hongrois, d'ailleurs, il ne faudra décider que ce que nous pourrons faire exécuter par la force. L'expérience et la sagesse nous en font un devoir impératif. L'état de nos finances aussi. J'ajouterai : l'opinion populaire ne serait pas sans s'émouvoir de nouvelles aventures militaires. Qui sait si l'affirmation de notre libéralisme et de notre générosité ne fera pas plus pour notre prestige que la multiplication des missions et des colonnes militaires?

Une préoccupation doit dominer chez nous toutes les autres à l'heure présente : notre frontière rhénane. Les déclarations de notre ministre de la Guerre à la Commission des Affaires extérieures, les documents évidemment inspirés que le *Temps* a publiés sur l'organisation militaire allemande, tout concorde pour nous inviter à concentrer nos forces.

Et ceci nous amène à envisager une fois de plus dans nos colonnes la nécessité de compléter, de renforcer notre alliance avec Londres par une politique allemande soigneusement étudiée et fidèlement suivie.

L'ennemie, c'est la Prusse.

La Prusse est-elle aimée de ses confédérés? Sans prétendre à une rupture de l'unité allemande, sans songer à franciser, à convertir ce qui ne peut l'être sincèrement, ne pouvons-nous pas aider par une politique adroite au réveil des Allemagnes, à une reprise de conscience des anciens Etats voisins du Rhin? Jusqu'à ce jour il semble que nous ayons tout fait pour les précipiter de force dans les bras de Berlin, mais aujourd'hui?

C'est pourtant dans une politique allemande bien comprise que réside le secret de la paix de demain. C'est sur les bords du Rhin que doit s'édifier mieux que sur des papiers plus ou moins scellés et parcheminés la vraie, la solide, l'indestructible paix. Et c'est dans une compréhension intelligente et avertie des mouvements d'opinion, des besoins et des aspirations des populations des deux rives du grand fleuve que notre libéralisme enfin reconnu provoquera peu à peu une détente qui pourrait plus tard nous acheminer vers une situation moins angoissante et moins précaire que celle où nous a laissés le traité. Sinon le venin pangermaniste fera son œuvre. L'extrême irritation qui se manifeste ouvertement contre la politique fiscale de Berlin dans les milieux paysans rhénans et bavarois, au lieu de servir la paix deviendra pour la réaction monarchiste et militaire un tremplin précieux qu'elle utilisera contre nous.

M. Deschanel saura orienter ses collaborateurs dans cette voie dont il n'ignore point les détours Il ne craindra pas non plus de chercher là où il faut le point d'appui nécessaire et, faut-il le répéter encore, ce n'est pas seulement sur les rives du Rhin qu'il le trouvera, mais encore non loin du Tibre, dans ce palais où le vicaire du Christ veille sur les destinées mystiques du catholicisme, force internationale trop longtemps sottement négligée.

NOTRE POLITIQUE ÉCONOMIQUE

« A l'intérieur, a dit le Président Poincaré à son successeur, vous veillerez sans trêve à la reconstitution du pays, à la restauration de ses finances, au relèvement de sa prospérité économique, à la renaissance de ses malheureuses régions dévastées. Entreprise immense. » Oui, entreprise immense, mais non impossible. A une condition cependant,

c'est qu'elle soit, comme je l'ai déjà dit, conduite avec la méthode et avec la cohésion nécessaires.

Impossible de songer à restaurer nos finances si nous n'élargissons pas notre assiette fiscale, c'est-à-dire si nous ne développons pas la richesse publique. Or, pour développer cette richesse, un seul moyen : produire.

Pour produire, trois conditions indispensables : du crédit, des matières premières, et pas d'entraves aux initiatives.

C'est dire que notre politique fiscale doit être fonction de notre politique économique et que cette dernière doit tendre énergiquement à assurer à nos producteurs et les matières premières nécessaires et le crédit indispensable.

Il nous faudra donc avoir une politique des matières premières et une politique bancaire, l'une et l'autre d'autant plus étroitement liées que la dépréciation de notre monnaie sur les marchés étrangers vient grever plus lourdement nos achats.

L'Angleterre, bien que beaucoup moins atteinte que nous de ce chef, s'est déjà préoccupée des moyens de s'affranchir des marchés étrangers pour ses achats de matières premières. C'est ainsi, par exemple, qu'elle a arrêté tout un programme d'organisation de sa production cotonnière. Elle a créé et doté largement (cinq cents millions) un Institut du coton pour le développement de la culture de ce précieux textile dans ses colonies. Elle a prodigué ses encouragements pour l'accroissement des surfaces ensemencées au Soudan, en Birmanie, dans la Perse méridionale. Qu'attendons-nous pour suivre son exemple? Ses efforts sont tels que l'inquiétude est déjà grande en Louisiane où les planteurs américains se préoccupent vivement de l'avenir que leur réserve une pareille attitude. Sommes-nous donc trop riches, que nous avons laissé péricliter et envahir par la brousse les plantations des Allemands au Togo et au Cameroun.

Nous avons créé une Banque nationale du Commerce extérieur. Qu'a-t-elle fait jusqu'à ce jour? Quelles directives a-t-elle reçues? Nous sommes-nous préoccupés de nous servir de cet organisme précieux pour canaliser nos créances sur l'Amérique et grouper nos achats de matières premières par l'ouverture de crédits logiquement financés?

Et notre crédit colonial? M. Sarraut y travaille, me dit-on. Il va en entretenir le Sénat prochainement. C'est très bien, mais n'a-t-il pas quelque tendance à ne faire de cet organisme indispensable qu'une banque d'entreprises d'Etat, qu'un centre d'émissions d'obligations de grands travaux?

Ce serait une erreur et une erreur grave. Son programme doit être plus large, son action plus étendue. Notre crédit national colonial ne doit pas seulement financer des entreprises publiques aux colonies, mais encore aider aux initiatives particulières.

Je n'insiste pas davantage aujourd'hui sur cette partie de la tâche qui incombe à M. Deschanel et au gouvernement : j'aurai bientôt l'occasion d'y revenir. Mais ce qu'il importait de dire dès aujourd'hui, c'est que ceux qui ont le rude honneur de présider à l'œuvre magnifique — et difficile — de la restauration du pays doivent s'appliquer avant toute chose à diriger les efforts, à les encourager, mais aussi à les grouper et à créer un outillage dont tous les rouages seront coordonnés en vue de produire le maximum de rendement. Pour ce faire, une entente étroite s'impose entre les divers départements ministériels et aussi une méthode rigoureuse. L'Hymne à la production est une belle chanson. L'organisation du crédit en vue de favoriser la production des matières premières et d'améliorer et nos modes d'achat et nos moyens de règlement est mieux qu'un hymne, si beau soit-il. C'est un acte, un commencement de réalisation.

Or, l'heure n'a-t-elle pas sonné des réalisations pratiques?

Le gouvernement fait appel au pays pour lui demander un nouvel effort de production. Le pays lui demande de lui donner les outils nécessaires, il ne lui marchandera ni ses bras, ni ses cerveaux.

Monsieur Deschanel, votre prédécesseur vous a esquissé un magnifique programme.

La nation vous attend, frémissante, à l'œuvre

Elle est lasse des grands mots.

Elle veut des actes, car elle veut vivre.

Elle voudrait bien aussi qu'on rappelât à ses alliés qu'en somme ce n'est point l'Allemagne mais la France qui a gagné la guerre.

HYACINTHE PHILOUZE



M. ALAPETITE EN ALSACE-LORRAINE

M. Alapetite est appelé par la confiance du gouvernement à la succession de M. Millerand en Alsace-Lorraine. Nul ne paraissait mieux désigné pour cette haute et délicate mission. Partout où il a passé, en effet, M. Alapetite a laissé le souvenir le meilleur. Partout il a conquis l'estime même de ses adversaires. Comme préfet du Rhône, il a fait preuve d'une science administrative grande en même temps que d'un tact parfait. Résident à Tunis, il a géré les intérêts de la France et de la population musulmane avec un égal souci de justice et d'équité aux heures les plus difficiles de la guerre. C'est en pleine prospérité qu'il dut, à regret, abandonner son poste pour l'ambassade de Madrid, à une heure également rendue difficile par la crise intérieure grave dans laquelle se débattent nos voisins.

L'expérience acquise au long d'une carrière si brillante permettra au nouveau haut commissaire de mener à bien l'œuvre magistralement inaugurée par M. Millerand.

Nous sommes convaincus qu'à Strasbourg, comme à Lyon, comme à Tunis, M. Alapetite ne saura se faire que des amis.

E. N.



LA VÉRITÉ SUR LA BESSARABIE

Exposé de S. Exc. M. Jean PÉLIVAN, Ministre de la Justice de Roumanie et l'une des plus hautes personnalités politiques de la Bessarabie dont il est le délégué à la Conférence de la Paix.

Les peuples comme les individus ont des moments dans leur vie où ils passent devant l'écran de l'opinion publique. C'est aujourd'hui le cas de la Bessarabie. Son sort occupe l'attention des membres du Congrès et la presse internationale se fait l'écho de ses justes revendications (1).

De prime abord on serait tenté de se demander pourquoi tant d'importance pour un si petit morceau désagrégé de l'ancien colosse russe, dont la surface atteint à peine 44.000 kil. carrés et la population ne dépasse guère le chiffre de 3 millions ?

C'est parce que la désannexion de la Bessarabie — terre avancée du roumanisme — signifie la reconnaissance *définitive* et *immédiate* de son rattachement au royaume de Roumanie et la cessation d'une injustice séculaire envers l'un des alliés les plus dévoués de la France. Elle ferait tomber le mur de glace qui séparait, hier, la Roumanie de la Moscovie. En outre, elle consolidera le rideau de fer polono-roumain, si indispensable à la préservation de l'Europe occidentale contre les flammes bolchevistes.

Cependant un groupe d'agents à la solde du tzarisme occulte, infiltrés un peu partout dans les coulisses du monde politique et journalistique, essaie par tous les moyens d'induire en erreur la grande opinion publique (1), de semer la zizanie entre les Alliés. Camouflés en modérés — comme ils s'intitulent — poudrés en démocrates et haranguant en wilsoniens, ces trop honnêtes politiciens russes nous disent : « Nous voulons bien reconnaître l'annexion forcée de la Bessarabie en 1812 et en 1878, mais c'est à la Turquie que nous l'avons arrachée et non à la Roumanie, qui à cette époque n'existait pas.

» Nous voulons, en conséquence, que la volonté populaire soit consultée par un plébiscite. »

L'admirable réponse à cette naïve argumentation bien moscovite nous a été donnée par M. Jean Pélivan, ancien sujet du département de Kichinew et soldat de S. M. Nicolas II, et destitué plus tard par son Tzar de la fonction de magistrat pour le très grand crime de n'avoir pas voulu embrasser la carrière de renégat, ayant été bien auparavant déjà exilé aux bagnes de Sibérie comme déporté politique

Par un excès de délicatesse et afin que la moindre suspicion de partialité ne puisse planer sur ses déclarations du fait de sa nationalité roumaine, le distingué ministre de la Justice s'est abstenu dans son exposé de faire appel à toutes données, témoignage ou document roumains. Il puise, par contre, tous ses arguments dans les ouvrages et publications des plus érudites personnalités russes. C'est un record de loyauté.

Nous nous efforcerons de reproduire le plus fidèlement possible ces déclarations, qui arrivent à une heure si opportune.

Les droits historiques

1° En réponse à l'affirmation de la thèse russe que la Bessarabie fut ravie à la Sublime Porte et non à la Roumanie, M. Pélivan nous ouvre le Tome XIV de *La Nouvelle Russie et la Crimée*, volumineuse publication de Semenof Tianshansky, vice-président de la Société Impériale Russe de Géographie, et publié en 1910, à Pétersbourg. A la page 148, il est dit : « Les deux Principautés (c'est-à-dire la Valachie et la Moldavie) ont réussi à garder leur structure politique, leurs princes nationaux (les hospodars) et leur religion. *Leur dépendance de la Turquie se manifeste seulement dans le paiement du tribut.* » Il résulte que la Moldavie était restée *autonome* et que la Turquie ne pouvait pas aliéner à la Sainte Russie, et de son seul gré, cette moitié de la Moldavie. Donc, en bonne justice, cet acte de mainmise tzariste est nul et constitue une violation formelle des principes mêmes de la loi.

Cette revendication d'ailleurs est nulle non seulement en droit, mais encore en fait. En admettant même qu'à cette époque le sultan fût le suzerain de fait de la Moldavie, le droit basé sur le sabre, le knut, la nagaïka et la baïonnette disparaît en 1920, après la proclamation des principes des grandes révolutions française et russe, et la règle de l'auto-détermination du président Wilson.

2° La parfaite roumanité ou moldovanité (3) de la Bessarabie ressort aussi du fait qu'au lendemain de son an-

(1) Nous conseillons particulièrement sur cette question la lecture du *mémoire* de la Délégation Bessarabienne, déposé à la Conférence de la Paix, les très documentées études de M. Jean Pelivan, ainsi que le bulletin : *La Bessarabie*, qu'on peut se procurer à Paris, 37, avenue Victor-Emmanuel-III, au Bureau de la Presse Roumaine.

(2) Voir dans la *Revue de Paris*, du 15 décembre 1919, et reproduite ensuite par le bulletin *La Bessarabie*, du 15 janvier 1920, la réponse de M. de Martonne à M. Krupensky, ex-grand maître de russification du Tzar en Bessarabie, et actuellement plaideur en détresse en Occident.

(3) Malgré les différentes dominations étrangères, l'unité de la langue roumaine fut si bien conservée qu'il n'y a pas à proprement parler de dialecte, un illettré de Bessarabie pouvant s'entendre avec un illettré du Banat sans difficultés. Les noms de Moldavie, Valachie, Bessarabie, Transylvanie, etc., qui pourraient faire croire à l'existence des dialectes, sont de simples dénominations historiques. Partout à l'intérieur du domaine national roumain on s'intitule roumain, exception faite pour les quelques infiltrations étrangères.

nexion, le gouvernement russe se vit obligé de maintenir sa vieille organisation moldave : administrative, judiciaire et ecclésiastique, ainsi que les anciennes lois du pays de Donici, Arménopol et Mévrocordat, qui restèrent en vigueur jusqu'à nos jours. Ce n'est qu'en 1818 que le Tzar Alexandre I[er] octroya à la Bessarabie une constitution nationale qui dura jusqu'en 1828, date à laquelle elle fut supprimée par Nicolas I[er].

Trois affirmations, entre mille, viendront militer à notre appui. Le grand jurisconsulte russe A.-B. Egunof écrivait en 1868 :

« *Jusqu'à son annexion à l'empire russe en 1812, la Bessarabie était soumise au même régime de gouvernement que la Moldavie, dont elle faisait partie intégrante.* Par suite, ni l'histoire, ni les documents historiques sur la Bessarabie ne peuvent se passer de parler de la Moldavie. *Ainsi, il est impossible de parler de l'administration de la Bessarabie jusqu'à son annexion à la Russie sans parler du Divan de la Moldavie, auquel la Bessarabie était soumise.* En Bessarabie, il n'existe pas de domaine qui n'ait de documents émanant du Divan de la Moldavie.

» Même jusqu'à nos jours, dans les procès qu'on plaide en Bessarabie, de nombreux plaideurs invoquent les décisions du Divan qui, étant confirmées par les princes moldaves et émanant de ces princes sous forme de diplômes (chrisobules), conformément à l'article 1606 du tome X des lois civiles russes, ne peuvent être annulées par nos tribunaux et gardent ainsi toute leur valeur et toute leur force. (*Mémoires du Comité de statistique de Bessarabie*, vol. III, p. 34 ; Kichinev, 1858).

L'illustre publiciste Ubicini s'empresse d'ajouter, dans son ouvrage *Valachie et Moldavie :* « La Roumanie, dit-il, est formée de la province de Bessarabie, *qui faisait également partie de la Moldavie*, et que la trahison de Démetrius Morusi livra aux Russes en 1812. » Enfin, le grand historien Alf. Rambaud n'oublie pas de relever dans son *Histoire de la Russie*, page 569 : « ...En 1812 la Russie renonça à la Moldavie et à la Valachie, mais conserva *la Bessarabie, pays roumain.* »

Le droit ethnique

Notre éminent délégué de la Bessarabie est né dans le département de Kichinev, au cœur même de cette province. Il acheva ses études juridiques à l'Université russe de Dorpat (Jurief) ; c'est dire qu'il est le plus à même de connaître, et dans les moindres détails, l'âme de sa province natale et d'avoir gardé le contact avec la pensée des écrivains de l'ancien empire.

Entouré dans son cabinet de travail de piles de livres anciens et en différentes langues, il continua à nous citer, texte en main, les passages des savants russes qui avouent le caractère parfaitement roumain de notre irredenta, d'au delà du Pruth.

Il résulte, continua M. Pélivan, d'après l'expression de Rambaud, qu'en 1812 la Bessarabie était un pays roumain par excellence. Si réellement elle n'avait pas été habitée par des Roumains dans *sa presque totalité*, comment s'expliquer alors la nécessité pour Pétersbourg de maintenir ici l'organisation moldave et ses anciennes lois ? Cette chose fut également confirmée par le rapport officiel du gouverneur russe de Bessarabie Timkowsky, adressé en 1827 à son supérieur d'Odessa, le général gouverneur Pahlen, ainsi conçu : « La province de Bessarabie, dit Timkowsky, se compose de deux catégories d'habitants : *des Moldaves indigènes et des vagabonds qui s'y sont introduits à différentes reprises et dont la moralité n'a pas changé.* » (A. Nacco, Etude sur l'organisation civile de la province de Bessarabie de 1812 à 1828, page 110 ; Odessa, 1900).

Le capitaine d'état-major Zasciuk (4) ne trouva pas moins que : « Les Moldaves (Roumains) forment la *partie principale de la population, environ les trois quarts du total général.* » La même constatation fut faite par le géographe russe P.-P. Soroca, en 1878, dans son ouvrage (5) *approuvé par le ministère de l'Instruction publique russe :* « Les Moldaves composent *la grande masse de la population, approximativement les trois quarts.* »

Les écrivains également russes P. Crushvan (6), Laskov (7) et récemment le capitaine américain Kaba (8) se prononcent dans le même sens. Il serait aussi très intéressant de rappeler les observations d'un Français de marque, le duc de Raguse (9) qui, vers le milieu du XIX[e] siècle, c'est-à-dire *en plein effort de russification*, traversa la Bessarabie et put remarquer sur place la belle force de résistance des Moldaves. « La Bessarabie — dit le duc de Raguse — qui avoisine la Moldavie, et n'en est séparée que par le Pruth, *est également habitée par des Valaques, d'origine roumaine...* » et plus loin : « *Il est singulier que la Valachie, la Moldavie et la Bessarabie soient restées intactes et leur population isolée*, comme une oasis, au milieu de cette multitude de peuples qui, pendant plusieurs siècles, ne cessèrent de déborder sur le Midi de l'Europe. »

Terminons enfin cette convaincante énumération avec le grand patriote russe L. Tichousirof, qui écrit :

« En avançant vers le Midi, nous voyons encore un petit territoire limitrophe de la Roumanie (il s'agit de la Bessarabie). Il n'est *nullement* russe. *L'ambition du Tzar a créé là pour la Russie une cause de complications internationales.* Le Danube, à l'embouchure duquel sont situées ces contrées... *n'a rien de commun avec la Russie.* »

La statistique officielle russe

Quel est, Monsieur le Ministre, le pourcentage de population en Bessarabie ? La statistique de l'Empire de 1897 (10), nous répondit notre distingué interlocuteur, mentionne parmi les principales nationalités : 47.6 % de Moldaves (Roumains), 19.6 % d'Ukrainiens et Ruthènes et 8.2 % seulement de Velico-Russes (c'est-à-dire grands Russes ou Moscovites, soit les vrais Russes). Le surplus se composant d'Israélites, Tziganes, Allemands, Bulgares, Grecs, Arméniens.

Malgré que ces données officielles soient en flagrante contradiction avec ce que nous avons vu plus haut et ce que nous allons voir plus loin elles parlent quand même en faveur de la cause roumaine, car elles donnent à notre élément moldave *une écrasante majorité relative* et presque la majorité absolue. Et puisque Ukrainiens et Ruthènes refusent énergiquement de se considérer comme Russes, on serait en droit de se demander si la Russie, *n'ayant au grand maximum que 8 % de population mos-*

(4) *Matériaux pour la géographie et la stratégie de la Russie : la province de Bessarabie* (Pétersbourg, 1862, p. 151 et 450).

(5) *Géographie de la province de Bessarabie, à l'usage des écoles secondaires et primaires de l'Empire*, page 80.

(6) *L'Almanach de la Bessarabie de 1903*, p. 175.

(7) *La Bessarabie au centenaire de son annexion à la Russie : étude historique, statistique et géographique sur la Bessarabie* (Kichinew, 1912, p. 53).

(8) *Etude politique et économique de la Bessarabie*, juin 1919, p. 45.

(9-10) Voir même ouvrage de Sémanof-Tianchansky, p. 182.

covite en Bessarabie, aurait réellement le droit ethnique de la revendiquer pour la « grande, unique et indivisible Russie ? »

En admettant même que les Ukrainiens et Ruthènes doivent rentrer dans le pourcentage russe, ce cas admis, les 19.6 % d'Ukraino-Ruthènes additionnés aux 8.2 % de grands Russes, ne feront que 27.8 %, *soit une négligeable minorité,* en face de l'élément roumain de 47.6 %.

A son tour le vrai élément russe (les grands Russes) de 8.2 % ne constitue pas une « population entièrement stable et enracinée dans cette province, car l'écrivain cité plus haut, Sémenof Tianshansky (page 190) remarque « que parmi les Velico-Russes seulement ceux de vieux rite (les starecbreatz) font souche, mais ne forment pas plus de 1 ½ % *du total de la population bessarabienne* ».

Quant au restant de 6.7 %, grands Russes, il n'est formé que de fonctionnaires, commerçants ambulants, ouvriers de passage (cthogiepromiski) et de militaires.

Pour ce qui est de la sincérité des chiffres de cette statistique officielle, ne doutons pas d'un beau travestissement de la vérité. Citons comme preuve à l'appui de cette mauvaise bonne foi le passage suivant de la classique étude, du fort connu professeur russe Lef. Casso, l'ancien ministre de l'Instruction publique du Tzar Nicolas II, sur la *Russie au Danube*, et écrite à l'occasion du centenaire de la Bessarabie. 1913 :

« Aujourd'hui encore, en 1913, les renseignements qu'on reçoit sur cette province éloignée et limitrophe (la Bessarabie) par les départements du Centre ne sont pas toujours exacts. L'annuaire de Russie de 1910, par exemple, qui est édité par le Comité central statistique du ministère de l'Intérieur, en énumérant les nationalités qui habitent la Bessarabie, *ne fait pas mention de la nationalité moldave, quoiqu'elle constitue plus de la moitié de la population totale de la Bessarabie.* »

Bref, pour résumer cette question de chiffres, ayons le courage de reconnaître avec les plus honnêtes Russes, *qu'en Bessarabie 75 % de Roumains environ se trouvent en présence de 1 ½ % de Russes à peine et qui soient vraiment enracinés.*

La volonté du peuple

Par un rapide coup d'œil sur les événements politiques de la Bessarabie — et Son Excellence est également tout ce qu'il y a de plus qualifié, ayant été député et ministre des Affaires étrangères de l'ancienne République Moldave de Bessarabie — il pourra, comme son ex-leader, nous faire saisir d'un trait l'évolution de la véritable volonté du peuple. Conformément au principe de l'autodétermination approuvé par l'actuel Congrès, la Bessarabie, à peine libérée de Pétrograd, proclama son autonomie le 21 octobre 1917 (vieux style), pour ouvrir un mois plus tard son Parlement, le Sfatul Tzerei, qui, sans tarder, déclara dans sa séance du 2 décembre, la même année, la Bessarabie République moldave fédérative. Il est à noter que ces événements se produisirent *avant que l'armée roumaine soit appelée à Kichinev.* (Elle fut d'ailleurs trois fois suppliée de passer le Pruth). Durant l'année de 1918, son Parlement la proclame République indépendante (le 24 janvier) et réclame à deux reprises son union avec la mère-patrie, la Roumanie, union conditionnée le 27 mars et sans conditions le 27 novembre.

Finalement, en novembre dernier (1919), aux élections de Bessarabie pour la Constituante de la nouvelle Roumanie, participèrent 79 % des électeurs inscrits. Toutes les nationalités de cette province ayant ainsi leurs représentants au Parlement actuel de Bucarest (11), *cette élection doit être considérée comme le meilleur plébiscite.*



Nous arrivons à la conclusion. Quoique jusqu'ici, d'après les données de l'histoire, de l'ethnographie et de la politique sur la Bessarabie, toute personne impartiale (12) arrive à être fixée sur la vérité et conséquemment sur la nature de la sentence à rendre dans ce malheureux procès centenaire, nous nous en voudrions trop cependant si nous laissions dans l'oubli que plusieurs personnalités russes n'ont pas craint de réclamer nettement la restitution de cette Alsace-Lorraine à la Roumanie.

Citons parmi elles : l'amiral Paul Ciciagov, l'ex-commandant en chef de l'armée russe du Danube (1806-1812) dans ses *Mémoires de l'amiral Paul Ciciagov*)1909) ; le grand écrivain et publiciste N.-J. Danielewsky, ainsi que Lef. Tizeminof (13) cité plus haut. « La Russie une fois libérée du tzarisme — nous dit ce dernier — *s'empressera de retourner à la Roumanie, la Bessarabie.* »

Enfin, le célèbre écrivain militaire et très fameux général A.-N. Kuropatkin, ancien ministre de la guerre du Tzar Nicolas II, dans son ouvrage *Les problèmes de l'armée russe,* le plus érudit travail des stratèges russes, nous dévoile cette vérité historique : « ...La population roumaine de la Bessarabie, annexée il y a cent ans, vit jusqu'à nos jours encore séparément (obosoblenov) de la population russe. Il n'y a aucun doute que si, au début du XIXe siècle, les Principautés (Moldavie et Valachie) avaient été annexées à la Russie, leur population non seulement serait restée étrangère, mais elle serait devenue hostile au peuple russe, et au lieu d'une Pologne, nous en aurions eu deux pour le plus grand dam de la Russie. »

« Dans l'avenir, nous prophétise Kuropatkin, soit par une entente à l'amiable, soit à la suite d'une guerre, la reconstitution de l'*unité de la nation roumaine est inévitable.* »

Nous avons la conviction profonde avec le porte-parole à Paris des trois millions de Bessarabiens, M. Pélivan, que la Conférence de la paix fera sous peu du grand Kuropatkin aussi le grand prophète de l'*unité intégrale* de la nation roumaine.

C.-D. MAVRODIN
Ancien attaché à la mission militaire roumaine en France, etc.

---

(11) Sont représentés les Ukrainiens, les Allemands, les Bulgares, les Gagaoutzi, les Grecs, les Israélites et les Arméniens.

(12) Voir également dans la *Revue de Paris* (1919) le témoignage impartial et désintéressé de l'éminent maître de la Sorbonne, M. Em. de Martonne, à la suite de son voyage en Bessarabie.

(13) *La Russie politique et sociale*, p. 41.

Il se faut contenter de la lumière qu'il plaît au soleil nous communiquer par ses rayons; et qui eslevera ses yeux pour en prendre une plus grande dans son corps mesme, qu'il ne trouve pas estrange si, pour la peine de son outrecuidance, il y perd la veuë.

LETTRES ET CHRONIQUES DE L'ÉTRANGER

ÉPHÉMÉRIDES DE LA SEMAINE

VENDREDI 13 FEVRIER :

— Les « Trois » se sont occupés des réponses à l'Allemagne concernant la livraison des coupables, et à la Hollande sur l'extradition du Kaiser.

— Le président du Conseil français a adressé à la mission allemande une note relative aux livraisons de charbon.

— Le comte Apponyi a remis hier au colonel Henry la réponse du gouvernement hongrois.

SAMEDI 14 FEVRIER :

— Les Trois ont arrêté le texte de la réponse à l'Allemagne sur la livraison des coupables et celui de la réponse à la Hollande sur l'extradition du Kaiser.

— Ils ont examiné une demande de la Hongrie réclamant un nouveau délai.

— L'amiral Koltchak a été fusillé par ordre du comité révolutionnaire militaire d'Irkoutsk.

— Le Conseil de la Ligue des Nations a clôturé hier ses travaux.

DIMANCHE 15 FEVRIER :

— La Conférence de Londres étudie les questions financières et économiques.

— Elle reconnaît la souveraineté turque à Constantinople avec la liberté des détroits sous le contrôle des Alliés.

— La Conférence des Ambassadeurs a délibéré sur la situation économique de l'Autriche.

— Un arrangement sur les charbons a été conclu à Londres entre les chefs de services anglais et français.

LUNDI 16 FEVRIER :

— Une lettre du président Wilson à M. Millerand remet en cause la question de l'Adriatique.

— Le cabinet yougo-slave Davidovitch a donné sa démission.

— Denikine a exposé son programme politique au congrès des trois régions, cosaques réuni à Ekaterinodar.

— Le ministre de Hongrie a remis au chancelier Renner une note proposant que la question de Hongrie Occidentale soit décidée dans un commun accord amical.

MARDI 17 FEVRIER :

— Le Conseil suprême vient d'adresser à la Hollande sa réponse au sujet de l'extradition de Guillaume II.

— La note des Alliés relative à la livraison des coupables a été remise hier au gouvernement allemand.

— Le roi d'Italie a signé un décret-loi qui ratifie le traité avec la Bulgarie.

MERCREDI 18 FEVRIER :

— La Conférence de Londres a examiné la question de Turquie.

— La Conférence des Ambassadeurs a accordé à l'Autriche la présence de ses délégués auprès de la Commission interalliée dans les comitats hongrois.

— Le Luxembourg a demandé le maintien des troupes d'occupation françaises jusqu'à complète réorganisation de l'armée.

— Denikine s'est mis d'accord avec les Cosaques pour assurer l'organisation politique et économique de la Russie du Sud.

JEUDI 19 FEVRIER :

— Le Conseil suprême a autorisé l'Allemagne à garder 200.000 hommes sous les armes du 10 avril au 10 juillet et 100.000 à partir du 10 juillet.

— M. von Gœbest a été désigné pour remplacer von Lersner.

— La commission des Affaires étrangères a chargé M. Margaine de rapporter le projet portant ratification du traité avec l'Autriche en marquant l'orientation de la politique française dans l'application du traité.

— La réponse des Alliés à la lettre du président Wilson a été remise hier au département d'Etat.

CORRESPONDANCE

LA REVISION DU TRAITÉ DE PAIX ET L'ANGLETERRE

Les dispositions de l'opinion publique anglaise à l'égard du Traité de Paix et la facilité avec laquelle nos alliés ont adopté les suggestions en concernant la revision ont étonné, — nous pourrions même dire ému — l'opinion française. La lettre que nous recevons d'un de nos lecteurs et que nous publions ci-dessous donne à ce sujet d'utiles explications. Notre correspondant a vécu de longues années dans le Royaume-Uni. Connaissant parfaitement la langue de nos alliés, il a pu avec plus de vérité juger leur caractère et pénétrer leur esprit. C'est ainsi d'ailleurs qu'il a pu saisir et connaître les mouvements d'idées et les faits qu'il expose et qui sont d'un utile enseignement.

Nous devons cependant faire, quant à nous, quelques réserves sur les conclusions que notre correspondant tire de ce qu'il a vu et entendu. Si nous sommes entièrement d'accord avec lui sur la matérialité des faits — et parmi ces faits, nous mettons au premier rang l'amitié du peuple anglais pour la France — il nous faut constater que si le gouvernement britannique a pu aujourd'hui faire sienne la « sentimentalité » populaire c'est à une heure où seule la France reste à attendre du Traité la totalité de ce qu'elle pouvait en espérer. C'est pour cette raison — parmi tant d'autres encore — que le ministère anglais s'est trouvé dans une situation particulièrement délicate pour venir maintenant accepter la revision d'un Traité qui porte la forte empreinte de ses hommes d'Etat. Ce n'est pas d'être un des signataires du Traité qui rend difficile en cette occurrence la position de M. Lloyd George, mais d'avoir, lui ou ses collaborateurs, été l'inspirateur principal de certaines des clauses à revision. L'Angleterre qui a « réalisé » le Traité en ce qui la concerne, peut avec sa loyauté et sa franchise traditionnelles, reconnaître certaines exagérations ou certaines erreurs, mais, pour des raisons de convenance, elle est obligée avant toute déclaration d'attendre que ses alliés puissent, au même degré et avec le même désintéressement qu'elle, en être convaincus. Et ceci complique singulièrement le problème.

Ces réserves d'ordre gouvernemental ne retirent rien de l'intérêt qu'offre la lettre qu'on va lire. Celle-ci nous apportant une nouvelle preuve de la solidité de l'amitié du peuple britannique dont ici nous avons toujours été profondément convaincus, nous avons d'autant plus de plaisir à la publier :

Février 1920.

Monsieur le Directeur,

On discute en ce moment à Londres sur l'application du Traité de Paix. Nos représentants arrivent devant la table des conférences avec des serviettes bourrées de documents, à leurs yeux décisifs ; mais, bien que les faits de tout ordre dont ils se serviront pour appuyer leurs propositions soient indiscutables, ils ne réussiront poit à convaincre les Anglais. Voudriez-vous me permettre de dire à vos lecteurs pour quelles raisons.

Vous savez à quoi je fais allusion. Une opposition aux principales clauses du Traité de Versailles, d'abord assez peu importante et qui était le fait de quelques hommes, s'est manifestée bien longtemps avant la signature de la paix dans toute la Grande-Bretagne. A mesure que des indiscrétions faisaient connaître les tendances générales du

traité cette opposition devenait plus puissante ; à partir du mois de juillet dernier elle a pris les allures d'une campagne parfaitement organisée et dont on n'a jusqu'ici rien dit en France. L'Independent Labour Party, le Labour Party, les Trades Unions, les Coopératives, ainsi que beaucoup de membres individuels des Eglises dissidentes, ont pris parti contre les conditions primitives imposées aux Allemands, les uns au nom du vieux libéralisme anglais qui dit : « Never strike an enemy, once he is down » ; les autres en vertu de sentiments religieux fort respectables. Ces différents groupements ont multiplié les conférences, les débats, les exposés de tout ordre. Des brochures ont été publiées ; des articles ont paru dans les journaux et dans les revues ; des livres même ont été écrits sur cette question comme le remarquable ouvrage de M. Keynes : « Les Conséquences économiques de la Paix. » On a montré aux Anglais l'injustice avec laquelle on traitait les vaincus ; on a fait ressortir le caractère de vengeance du traité (et cela était facile) ; on a établi avec preuves à l'appui comment il viole jusqu'aux droits imprescriptibles des collectivités humaines inscrits dans le cœur des hommes. Bref, tous ces arguments n'ont pas manqué de parler fortement à l'esprit du peuple anglais beaucoup plus sentimental qu'on ne le croit.

Naturellement la discussion a bientôt quitté le domaine de la presse pour devenir un point important dans la bataille électorale. Le parti travailliste a agi à ce propos avec un ensemble remarquable et l'approbation qu'il a rencontrée de maints côtés a donné à réfléchir aux partis conservateurs proprement dits. M. Asquith a dû se déclarer prêt à une revision pour s'assurer certains suffrages ; et quant à Lloyd George il a été très fortement influencé par cette puissante propagande. Il sait par des expériences personnelles qu'en Angleterre on n'abandonne jamais une idée lorsqu'on la croit juste. Il connaît l'obstination, la ténacité de ses compatriotes. Il a donc jugé utile de prêter attention à la campagne révisionniste et quand la question malheureuse de la livraison des coupables a surgi nous avons vu qu'il n'était plus du tout d'accord avec nous. On a été très dur pour lui en France à ce propos et on a employé pas mal de grands mots pour expliquer son attitude : il paraît bien qu'il a tremblé devant le sentiment populaire et, s'il a reculé, c'est uniquement par crainte de donner aux travaillistes des armes toutes-puissantes contre lui.

Pas mal de gens en France ont trouvé que ce recul de Lloyd George à propos de la livraison des coupables nous avait plutôt rendu service et que, si la politique intérieure anglaise a eu pour résultat de dénouer cette inextricable affaire, il n'y aura que profit pour nous. Mais beaucoup d'autres, même dans les milieux éclairés, ignorent les raisons qui ont déterminé le ministre anglais ; aussi les erreurs qui se débitent à cette occasion de tous côtés sont-elles innombrables. On passe, notamment, sur le peuple anglais, dont le loyalisme à notre égard est à toute épreuve, des jugements franchement injustes. On est excusable puisque la presse française est unanimement muette sur ces questions et que les journaux à fort tirage refusent même d'y faire allusion. Ne croyez vous pas, monsieur le Directeur, qu'il y aurait avantage à en parler? Si l'on pouvait répandre cette idée que les dirigeants anglais ont derrière eux des électeurs singulièrement avertis des questions étrangères, que ces électeurs, même en dehors des périodes électorales, savent faire entendre leur voix à leurs gouvernements et que, par suite, ceux-ci sont loin d'être libres, on rendrait un vrai service aux deux nations. C'est dans cet esprit que je vous adresse cette lettre.

Pourrais-je ajouter que le peuple en Angleterre n'est point notre ennemi. Il n'entend pas favoriser les Allemands à nos dépens ; il sait trop ce qu'il lui en coûterait ; il comprend qu'une union germano-russe est au nombre des périls possibles — les plus immédiats peut-être — et que cette union, si elle nous trouvait en désaccord, signifierait notre ruine. Mais il n'acceptera jamais de donner son approbation à un traité qui lui apparaît de plus en plus comme antihumain, régressif et préparant pour un avenir rapproché des sujets de discorde menaçants pour la tranquillité future de l'Europe. Si nos diplomates consentaient à reconnaître ces vérités et à mesurer leurs exigences en conséquence, ils feraient avancer d'un grand pas la solution de questions dont dépendent l'avenir du monde et le rétablissement des conditions de vie normale dans notre pays.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

LÉON DUCHEMIN,
Professeur d'anglais à l'Ecole Colbert.



LE TRAITÉ DE PAIX RUSSO-ESTHONIEN

La république d'Esthonie vient, la première, de signer un traité avec la République russe des Soviets. Ce traité ayant été ratifié dès le 4 février par le Conseil central exécutif de Russie et cette ratification ayant été annoncée immédiatement par un radiotélégramme de Tchitchérine au ministre esthonien des Affaires extérieures, est donc entré sans délai en vigueur. Nous publions ci-dessous un résumé officiel du texte du traité, encore ignoré en France :

L'Esthonie et la Russie étant guidées par la ferme volonté de cesser la guerre et de conclure une paix durable, juste et honorable, ont nommé leurs représentants plénipotentiaires qui se sont mis d'accord sur les articles suivants :

L'état de guerre doit cesser entre les deux Etats dès le jour où le présent traité de paix entrera en vigueur.

La Russie reconnaît sans aucune restriction l'indépendance pleine et entière de l'Esthonie ; elle renonce pour toujours à tous les droits souverains que possédait la Russie sur le peuple et les territoires esthoniens ; il n'en résulte, pour la nation esthonienne, aucune obligation envers la Russie.

La frontière de l'Etat esthonien est tracée sur la carte annexée au présent traité. Elle part du golfe de Finlande, au village Ropcha, passe à environ 10 verstes à l'est du fleuve Narova dont elle suit le cours jusqu'au lac Peïpous, puis elle traverse le lac en son milieu à l'est des îles Piiriaar, Talabski, Kamenka, à travers le détroit pour aboutir au village Poddubje, elle passe ensuite par les villages Grjaditche, Schahintsi, Nova, qui se trouvent au sud du lac de Pskov pour se diriger vers le lac Pogallovo, à travers les villages Babinovo, Morsli et Sprechtitschi, jusqu'à la propriété Kudep.

Le territoire esthonien au delà de Narva et dans le rayon d'Isborsk sera neutralisé jusqu'à l'an 1922 et la Russie ne peut entretenir aucune armée devant la frontière

esthonienne, dans le secteur d'Isborsk. Il est interdit également aux deux Etats d'entretenir des vaisseaux de guerre armés sur les lacs de Péïpous et de Pskov. Dans les vingt-huit jours qui suivront la ratification du traité de paix les armées seront retirées sur les frontières des Etats ; dans les quarante-deux jours les armées seront retirées derrière les zones neutres avec tout leur matériel et dépôts de guerre. Il ne doit rester sur les frontières qu'un nombre de gardes ne dépassant pas trente hommes par verste.

Pendant la durée d'une année les non-Esthoniens en Esthonie de même que les Esthoniens en Russie peuvent opter pour la nationalité de l'autre Etat partie au traité, mais, dans ce cas, ils seront alors obligés de quitter le pays dans lequel ils résident pendant un an ; chacun des deux gouvernements conserve le droit de refuser la naturalisation aux ressortissants de l'autre Etat.

Si la neutralité de l'Esthonie vient à être reconnue par le droit international, la Russie, de son côté, garantira cette neutralité.

Quant à la neutralisation du golfe de Finlande, les deux parties contractantes doivent se mettre d'accord sur les principes adoptés par tous les Etats intéressés à cette question.

Pour assurer l'exécution des garanties militaires relatives à la démobilisation des troupes étrangères des commissions spéciales seront convoquées composées de quatre membres de chaque partie contractante et agissant d'après des instructions spéciales. Les villes de Rakwere en Esthonie et de Pskov en Russie, qui sont reliées avec leur capitale respective par des appareils de Hughes, seront les lieux où siégeront ces commissions.

La libération des prisonniers de guerre et des internés sera opérée des deux côtés dans le plus bref délai.



Sont déclarés propriété de l'Etat esthonien sans indemnité tous les biens mobiliers ou immobiliers ayant appartenu à la couronne russe en Esthonie ; de même tous les vaisseaux russes se trouvant dans les eaux territoriales de l'Esthonie ou qui s'y trouvaient pendant l'occupation allemande. Aussi tombent en faveur de l'Esthonie les demandes soulevées contre la couronne russe sur le territoire esthonien et la Russie s'engage à livrer à l'Esthonie les documents des procès en cours à ce sujet.

La Russie versera à l'Esthonie 15 millions de roubles en or, dont 8 millions pendant le premier mois à partir du jour de la ratification du traité de paix. L'Esthonie ne prend aucune responsabilité relative à la dette russe et aux autres obligations ou garanties engageant le gouvernement russe, tandis que la Russie s'engage à donner aux citoyens esthoniens dans leurs demandes contre l'Etat russe, les mêmes facilités, droits et privilèges qui seront donnés directement ou indirectement aux autres nationaux.

Le gouvernement russe restitue à l'Esthonie tous les biens appartenant à cette dernière et évacués en Russie.

Les avantages, droits et privilèges donnés à l'Esthonie ne seront point considérés par la Russie comme des précédents au cas d'une conclusion de paix avec les autres Etats, tandis que les avantages, droits et privilèges donnés aux autres s'appliqueront également à l'Esthonie sans un arrangement spécial.

Des commissions spéciales seront créées pour fixer les rapports commerciaux, répartir les archives et les documents se rapportant aux propriétés privées des nationaux des deux Etats et les propriétés des communes frontières.

Les rapports diplomatiques et consulaires entre l'Esthonie et la Russie seront réglés à l'époque fixée par un nouvel accord.

Les parties contractantes sont d'accord pour entamer des pourparlers relatifs aux rapports commerciaux dans un bref délai après la ratification de la paix, et on envisagera tout d'abord l'entrée en relations d'affaires des associations et des coopératives locales des deux Etats. Les marchandises qui traverseront le territoire de l'une ou de l'autre des parties contractantes ne seront soumises à aucun droit de douane ou de transit. Les tarifs spéciaux seront établis de façon à ne point augmenter les prix des marchandises importées au delà de ceux des marchandises locales. Les parties contractantes n'exigent l'une de l'autre aucun privilège en faveur d'une troisième.

L'Esthonie donne à la Russie le privilège d'utiliser les chutes de la Narova en vue de leur exploitation hydro-électrique.

L'Esthonie assignera à la Russie des emplacements dans les ports libres qui seront créés en Esthonie pour transborder et conserver ses marchandises en transit.

Les biens mobiliers des personnes décédées seront remis aux soins du représentant de l'Etat auquel ils ressortissaient.

La Russie accorde à l'Esthonie le privilège de construire un chemin de fer à voie unique ou double unissant Moscou à n'importe quel point de la frontière esthonienne et le droit de l'exploiter. Elle concède également à l'Esthonie l'exploitation d'un million de déciatines de forêts dans les gouvernements de Pétrograd, de Pskov, de Ever, de Novgorod, d'Olonetz, de Vologda et d'Arkhangel.

Pour assurer la navigation des navires de commerce un accord spécial sera conclu pour le dragage des mines.

Les droits accordés aux citoyens esthoniens s'appliquent également à toute personne juridique.

Les deux textes du traité (esthonien et russe) sont considérés tous les deux comme authentiques.

L'échange des ratifications aura lieu dans le plus bref délai possible à Moscou.



Les communications maritimes France-Indo-Chine

L'Indo-Chine bénéficiait avant la guerre d'un cubage de 216.000 m. c. régulièrement fournis au commerce du protectorat par les Messageries Maritimes et par les Chargeurs Réunis. Ce fret était déjà notablement insuffisant.

Or, au cours de la guerre, le fret a diminué par suite des énormes pertes que la guerre sous-marine a infligées à nos Compagnies de navigation, par suite de l'accumulation des stocks et surtout par l'augmentation du produit d'export.

Afin d'être à la hauteur des urgences présentes, les Compagnies intéressées ont décidé de desservir l'Extrême-Orient français de façon à lui offrir une capacité utile en marchandises se montant à 468.000 m. c.

En outre, les Chargeurs Réunis envisagent un service « de retour » de leur ligne Anvers-Shangaï, représentant, pour le protectorat, une nouvelle capacité de 180.000 m. c.

Enfin, un autre service sera assuré par la Société de navigation : France-Indo-Chine.

Ceci concerne les relations de l'Indo-Chine avec la mère-patrie. Les relations avec les pays voisins comprendront, en sus des Compagnies déjà existantes et des voyages réguliers depuis longtemps établis, un service de grand cabotage entre Hong-Kong, Haïphong, Saïgon, Bangkok et Singapour.

LES COURANTS D'OPINION A TRAVERS LE MONDE

EN ANGLETERRE

La Conférence de Londres et la rentrée de M. Wilson

L'OPINION PUBLIQUE FAVORABLE A LA RÉVISION DES TRAITÉS. — M. MILLERAND A LONDRES. — LA NOTE A L'ALLEMAGNE SUR LES COUPABLES EST UN COMPROMIS. — LE COUP DE THÉATRE DE M. WILSON. — SA NOTE EST APPROUVÉE PAR LA PRESSE LIBÉRALE ET SOCIALISTE, ET MÊME PAR LE « TIMES ».

En arrivant à Londres, le 11 février dernier, M. Millerand a pu se rendre compte que l'opinion britannique sur le traité de paix évoluait plus rapidement que l'opinion française.

La veille même de son arrivée, Lord Curson avait déclaré à la Chambre des Lords que le traité de paix de Versailles « n'était pas sacro-saint », et qu'il faudrait envisager, avec le temps, sa révision.

Le lendemain 12, un grand débat sur la paix de Versailles se déroulait aux Communes. Sir David Maclean, le leader libéral et Adamson, le leader travailliste, déposèrent un amendement, réclamant la révision formelle des principales clauses du traité. Sans se prononcer pour la révision immédiate, lord Robert Cecil critiqua la politique du Conseil Suprême, et, notamment sa demande de livraison des coupables. M. Balfour répliqua aux orateurs par un discours embarrassé, dans lequel il ne défendit que mollement l'œuvre de Versailles.

Ce qui dut frapper particulièrement M. Millerand, ce furent quelques allusions assez dures à la politique de la France. « La France, dit Sir David Maclean, doit se rendre compte qu'une partie de l'opinion publique britannique se désintéresse de certains des objets qu'elle poursuit à l'égard de l'Allemagne et de l'Autriche. »

Et lord Robert Cecil de renchérir :

« Je suis absolument convaincu, comme sir David Maclean, que nous devons marcher d'accord avec la France. Mais il n'est pas de l'intérêt de la France et de son gouvernement de pratiquer une politique de vengeance aveugle, et ce n'est pas non plus le désir du peuple français. »

Ces paroles, prononcées aux Communes, étaient l'écho de critiques autrement rigoureuses parues dans la presse libérale et socialiste. On ne peut dire que M. Millerand ait une bonne presse en Grande-Bretagne. Seuls, le *Morning Post* et ses pareils l'ont accueilli chaleureusement, parce qu'ils voient en lui le successeur de M. Clemenceau. Les autres ont salué sa venue avec une certaine réserve, et comme en manière d'avertissement ont insisté surtout sur la nécessité de régler d'urgence les malentendus franco-anglais des derniers temps. La menace de M. Millerand de ne pas évacuer les provinces du Rhin si l'Allemagne se dérobait à ses obligations a été interprétée par certains comme un fâcheux retour à la politique de force. C'est, dit la *Nation* du 14, « une forme familière de chantage politique, dirigée autant contre nous que contre les Allemands. La France ne peut faire ce qu'elle veut sur le Rhin sans notre consentement. » Et la revue profite de la circonstance pour attaquer le passé politique de M. Millerand, « l'espoir des chauvins français, en 1912-1913 », et pour critiquer le choix de son ministre des Finances, l'homme de la Haute Banque, qui est l'adversaire « non seulement de l'impôt sur le revenu, mais même de la taxe sur les bénéfices de guerre ».



Entre MM. Lloyd George et Nitti, acquis d'avance à des solutions moyennes et à des compromis, M. Millerand ne put maintenir son intransigeance première sur la livraison des coupables.

La note envoyée au gouvernement allemand ne demande plus la comparution des coupables devant des tribunaux alliés. Elle n'envisage pas non plus leur condamnation par contumace, comme le suggérait le *Temps*. Elle laisse à l'Allemagne le soin de les faire juger elle-même par la Cour suprême de Leipzig.

Mais la Conférence de Londres avait d'autres problèmes plus importants à aborder, et, notamment, la question turque et le conflit de l'Adriatique.

Dans le premier acte de la Conférence, les Alliés se sont mis d'accord sur un point : le maintien du Sultan et de la souveraineté turque à Constantinople. La question avait été chaudement débattue dans la presse britannique, et l'on sait que M. Lloyd George, qui avait d'abord manifesté, en décembre dernier, l'intention de chasser le Grand Turc d'Europe, s'était sensiblement rapproché du point de vue français. A l'heure où j'écris cette chronique, le Conseil Suprême continue, en l'absence de M. Millerand, d'examiner le problème d'Orient, et de régler le sort de la Syrie et de l'Arménie.

Le conflit italo-yougoslave, qui paraissait en voie d'arrangement, après tant d'épisodes dramatiques, vient brusquement de s'aggraver par la sensationnelle rentrée en scène du Président Wilson.

Le Président Wilson, qui a « démissionné » son secrétaire d'Etat, M. Lansing, a signifié aux Trois qu'il n'acceptait pas leur compromis. Ce coup de théâtre fut-il absolument inattendu pour tous les hommes d'Etat de la Conférence ? Il semble que lord Curson avait pressenti confusément la chute de cette bombe, car, dans son discours à la Chambre des Lords du 10 février, il avait prononcé ces paroles :

« Les accords que nous avons conclus dans les premiers temps de la guerre avec la France, l'Italie, et d'autres Alliés, nous créent aujourd'hui beaucoup de difficultés. Je ne dis pas que ces accords n'aient pas été nécessaires à l'époque où ils ont été conclus, mais ils constituent pour nous une leçon qui nous mettra en garde contre le renouvellement de pareilles expériences à l'avenir. »

Il y avait là, évidemment, une allusion au fameux traité de Londres dont l'Italie exige l'application.

La note du Président Wilson vint bien vite justifier les appréhensions du ministre des Affaires étrangères britannique. Le Président ne connaît pas le traité de

Londres ; il n'est pas lié par lui, et, d'autre part, il n'accepte pas le compromis laborieusement édifié par la France et l'Angleterre au cours des derniers mois.

Les termes mêmes de la note n'ont pas encore été révélés au public, à l'heure où j'écris. Certains journaux affirment qu'elle n'est pas comminatoire, qu'elle n'a nullement la forme d'un ultimatum, et ils s'appuient sur une déclaration de M. Tumulty, secrétaire de la Maison Blanche, selon laquelle le Président menacerait simplement de mettre fin à la coopération de la flotte américaine dans l'Adriatique.

D'autres insistent, au contraire, sur la gravité de la note, et surtout du *post-scriptum*. On y lirait textuellement que « si le point de vue américain n'est pas accepté, le Président prendrait en sérieuse considération le retrait de l'Amérique du traité de Versailles et du traité entre la France et les Etats-Unis » (1).

Ce passage est catégorique. C'est une menace formelle de rompre avec les Alliés, et de se désintéresser définitivement du sort de l'Europe.



L'opinion publique en Grande-Bretagne a immédiatement compris que l'intervention soudaine de M. Wilson, après un si long silence, avait une importance exceptionnelle. Tous les articles de presse reflètent l'impression profonde qu'elle a causée dans tous les milieux.

L'éditorial du *Times* (16 février), intitulé « De la sagesse », a fait particulièrement sensation. Il recommande instamment à la Conférence de tenir compte du fait que le Président Wilson vient de reprendre la direction effective des affaires, et de ne pas répondre précipitamment à sa note.

Cette note, dit-il, a évidemment causé de la perturbation parmi les membres du Conseil Suprême dont les discussions récentes n'ont pas toujours paru inspirées « par une rigide fidélité aux principes ». La vérité, quelque désagréable qu'elle soit, avoue franchement le grand journal londonien, est que dans cette matière le Président Wilson est « *substantiellement dans le droit* ». Et il ajoute :

Quel que soit leur regret du traitement fait en Amérique au Traité et au Covenant, quoiqu'ils puissent déplorer les tendances des hommes d'Etat américains à renoncer à l'élaboration de la paix, les Alliés doivent réfléchir avant de prendre une position qui pourrait pousser M. Wilson à conclure que l'adoption de ses principes au temps de l'armistice et dans leurs déclarations antérieures sur les buts de guerre n'était qu'un masque pour dissimuler en réalité leurs ambitions de rapine.

Le lendemain, 17, le même *Times*, converti sur le tard au wilsonisme, se réjouit de ce que le Conseil Suprême n'ait pas encore envoyé sa réponse au Président Wilson. Il espère qu'elle ne correspondra, ni en substance, ni par le ton, aux comptes rendus mis en circulation à Londres et à Paris. Le grand public, dit-il, ne tolérerait pas un seul instant une ligne de conduite qui risquerait d'aliéner en Amérique l'avenir de la Ligue des Nations, et la « moisson morale de la guerre » qui dépendent de l'amitié de l'Europe et de l'Amérique. Si l'Amérique se désintéressait des affaires du Vieux Monde, ce serait « une calamité ».

Le *Daily Mail* espère aussi que la réponse portera « l'empreinte de la modération et de la clairvoyance, afin que la crise réelle devant laquelle les pays se trouvent, soit conjurée ».

(1) M. Sauerwein, envoyé du *Matin* à Londres, déclare avoir vu la note, et donne le texte anglais de ce passage : « The President would put under serious consideration the withdrawal of America from the Treaty of Versailles and from the Treaty between France and the United States. » (*Matin*, 18 février).

D'une manière générale, tous les journaux britanniques prêchent le calme et s'abstiennent vis-à-vis du Président Wilson de ces violences de langage que l'on regrette de trouver dans quelques journaux de Paris.

L'officieux *Daily Chronicle*, qui souhaite « voir augmenter et non se restreindre la participation des Etats-Unis aux affaires de l'Europe », ne cache pas toutefois son embarras :

Quelque désireuses que soient à juste titre la France et la Grande-Bretagne de tenir loyalement compte des vœux de leurs associés américains, il est difficile de voir comment elles peuvent se conformer à cet acte.

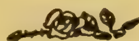
Dans un discours prononcé à Londres le 16, lord Curson n'a pas dissimulé la gravité de la crise.

Parlant des difficultés intérieures que traversent les Etats-Unis, il a déclaré :

Ne prononçons pas un seul mot qui puisse les aggraver. Rien ne serait plus déplorable dans le moment actuel que le retrait par l'Amérique de son influence dans le concert des Nations.

La presse libérale, qui a toujours été wilsonienne, conseille également au gouvernement de ménager le Président et de ne pas envenimer les relations anglo-américaines. Sur la question de l'Adriatique, M. Wilson a raison. Les *Daily News* du 17 approuvent le « courageux éditorial » du *Times*. Comme l'a dit M. Nitti, le Président Wilson tient toujours « le couteau par le manche ». Nous devons nous en souvenir.

Quant au socialiste *Daily Herald*, après avoir rappelé le 16 que le Président des Etats-Unis avait failli à sa mission à Paris, parce qu'il avait voulu remplir cette mission en dictateur, sans en appeler franchement aux éléments libéraux de tous les pays, il souhaite, le lendemain, que sa rentrée en scène soit quelque chose de plus « qu'un geste » : « L'Amérique peut encore exiger la justice. Si le Président comprend son devoir, il a une dernière chance de sauver sa réputation et de donner à l'Europe une paix tolérable. »



EN ESPAGNE

Les élections municipales

ELLES CONSOMMENT LA DÉFAITE DES RÉPUBLICAINS. — GAINS DES MAURISTES ET DES SOCIALISTES. — A LA CHAMBRE, M. FERNANDO DE LOS RIOS PRONONCE UN IMPORTANT DISCOURS.

Le duel Romanones-Milans del Bosch s'est terminé par la défaite du gouverneur militaire de Catalogne. Celui-ci a dû présenter sa démission quoiqu'il fût soutenu par le groupe de la Fédération patronale barcelonaise. Le général Weyler fut nommé à sa place, et le comte de Romanones triompha désinvoltement toute une séance des Cortès. Nous ne reviendrons plus sur cet incident de personnes.

Les élections municipales sont venues confirmer un mouvement d'idées que nous avions signalé dernièrement. Il semble bien que l'opinion publique, lasse du piétinement auquel la politique des vieux partis condamne l'Espagne, va de plus en plus aux programmes agissants et vivants, qu'ils soient de droite ou de gauche Comme en d'autres pays d'Europe, depuis la guerre, on voit s'effriter complètement les partis amorphes du centre au bénéfice, soit des partis avancés, soit des partis énergiquement conservateurs. C'est ainsi que le grand vaincu des

récentes élections municipales, dans presque toute l'Espagne est le parti républicain. Cela peut paraître bizarre pour ceux qui se figurent en France que chez nos voisins le parti républicain est à l'avant-garde. Mais en réalité, depuis des années et des années, il stagne, il se montre incapable de mener une action pratique quelconque. La dernière évolution de M. Lerroux, son chef, qui en est arrivé à prononcer un discours presque gouvernemental, a fait qu'à l'heure actuelle il ne représente plus grand'chose. Beaucoup de voix acquises jusqu'ici aux républicains ont passé aux socialistes. Et ceux-ci sont, avec les mauro-ciervistes, les vainqueurs de la consultation.

A Madrid, par exemple, les 27 sièges à pourvoir se répartissent de la façon suivante :

Mauristes	8
Socialistes	7
Libéraux	6
Datistes	2
Républicains	1
Réformistes	1
Indépendants	2

La municipalité nouvelle se trouve donc modifiée comme il suit :

Mauristes	14
Libéraux	13
Républicains	8
Socialistes	7
Datistes	4
Réformistes	2
Indépendants	2

On a l'impression que si les partis de gauche avaient marché unis à la bataille, ils auraient emporté la majorité absolue. Les nombres des voix de gauche sont plus élevés que ceux de droite, mais républicains, réformistes et socialistes se présentaient les uns contre les autres.

De même que le parti républicain a perdu des voix au bénéfice des socialistes, plus à gauche, parmi les conservateurs les datistes modérés ont perdu des voix au bénéfice des mauristes, plus à droite. Le parti libéral, fort bien organisé, a maintenu à peu près ses positions.

Dans les principales capitales de province, les résultats ont la même physionomie, à peu près, qu'à Madrid : déroute des modérés, triomphe de droite ou de gauche. A Barcelone notamment, les radicaux de M. Lerroux et les républicains catalans de M. Marcelino Domingo sont écrasés. C'est une victoire complète pour M. Cambo, chef des régionalistes, soutenu par la grosse bourgeoisie industrielle.

Les sièges à pourvoir se répartissent ainsi :

16 régionalistes, 5 radicaux, 3 union monarchiste, 1 jaimiste, 1 nationaliste indépendant.



Entre-temps les débats sur la situation sociale ont continué aux Cortès. Ç'a été l'occasion pour M. Fernando de los Rios de prononcer un magistral discours.

M. Fernando de los Rios est de ces nouveaux socialistes qui veulent sortir leur parti de la phase d'opposition verbale et apporter un programme constructeur. C'est un homme d'une grande culture et d'une grande sûreté de raisonnement. Il a développé rigoureusement un plan économique complet, montré la nécessité profonde d'un changement juridique du régime. Il a sommé tous les partis de prendre position, principalement le parti soi-disant libéral.

On sent que l'idéal serait pour M. Fernando de los Rios une évolution sagace, à la manière de l'Angleterre.

Il est clair, dit-il, que chaque peuple va aux modifications sociales par des chemins différents. L'Angleterre nous montre le rythme qu'on peut suivre pour éviter la violence.

Aussi conclut-il :

Nous sommes les ennemis de la violence. Mais la révolution serait pour nous un honneur et un devoir si on voulait obliger le peuple à se prosterner devant un idéal juridique qui n'a rien d'idéal car il n'est que la consolidation d'intérêts contraires à la communauté et qui luttent pour ne pas disparaître.



EN ALLEMAGNE

M. Millerand et le Traité de Paix

LA DIVERGENCE ENTRE LE POINT DE VUE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS ET CEUX DES GOUVERNEMENTS ALLIÉS ET ASSOCIÉS DANS LA QUESTION DE L'EXTRADITION DE L'EX-EMPEREUR, DE LA LIVRAISON DES COUPABLES. — LA PRESSE ALLEMANDE ET LE DERNIER DISCOURS DE M. MILLERAND. — LA NOTE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS AU SUJET DE LA LIVRAISON DU CHARBON ALLEMAND.

Lorsque la presse allemande a commenté la chute de Clemenceau, et l'avènement au pouvoir de Deschanel et de Millerand, elle a déclaré immédiatement que le changement de personnes ne signifiait aucunement un changement de directives dans la politique de la France à l'égard de l'Allemagne. Les successeurs de Clemenceau, estimait-elle, poursuivront la guerre jusque dans la paix et essayeront d'anéantir et d'humilier l'Allemagne. Les négociations qui se sont poursuivies au cours de ces dernières semaines, au sujet de l'extradition de Guillaume de Hohenzollern, de la livraison des coupables, ont été pour l'Allemagne une occasion de déclarer une fois de plus que la France était le plus irréconciliable de tous ses ennemis. La presse allemande a relevé avec complaisance toutes les opinions alliées ou neutres en faveur d'une revision du traité pour les opposer à l'attitude du gouvernement français. Elle a suivi avec un intérêt passionné les conférences de Londres, dont l'un des résultats a été l'élaboration des notes que le *Temps* et les *Débats* publiaient mardi soir, l'une des gouvernements alliés au gouvernement allemand au sujet de la livraison des coupables, qui est une concession déplorable du point de vue français aux points de vue des autres alliés, et l'autre des gouvernements alliés au gouvernement hollandais demandant de nouveau la remise de l'ex-empereur.

Ces documents sont à peine parvenus à Berlin et nous ignorons encore à cette heure comment ils ont été accueillis. En attendant, la presse allemande a saisi l'occasion du dernier discours de M. Millerand et de la dernière note du gouvernement français au sujet de la livraison insuffisante de charbon par l'Allemagne pour mettre une fois de plus en lumière l'humeur irréconciliable de la France et ses velléités annexionnistes.

Dans ses dernières déclarations devant la Chambre des députés, M. Millerand a tracé dans ses grandes lignes le programme de politique étrangère de la France et en particulier de la politique de la France à l'égard de l'Allemagne ; celle-ci se résume presque entièrement dans la stricte application du traité de paix : « Nous n'avons pas l'intention, a déclaré M. Millerand, de réclamer de l'Allemagne ce qu'elle ne doit pas et ce qui n'est pas exigé par le traité de paix mais nous sommes résolus à réclamer et à obtenir d'elle tout ce qu'elle nous doit. »

La question de la livraison du charbon a fourni au président du Conseil français l'occasion d'accuser

l'Allemagne de mauvaise volonté à l'égard de l'exécution du traité de paix. Le charbon qui a été fourni par l'Allemagne est de mauvaise qualité et il a été livré en quantité insuffisante; en conséquence, si d'ici au 1er mars une quantité déterminée de charbon n'a pas été livrée par l'Allemagne, la France estime qu'elle a le droit de déclarer que les délais fixés par le traité pour l'occupation des territoires rhénans n'ont pas encore commencé à courir et qu'ils seront prolongés d'une manière indéfinie.

La réponse de l'Allemagne à ces déclarations de M. Millerand et à la note de la Conférence des Ambassadeurs relative à la livraison des charbons est très nette. Le gouvernement de Berlin proteste énergiquement contre l'attitude de la France ; ce n'est pas avec la France seule que nous avons signé la paix, déclare-t-il, mais avec l'ensemble des Puissances alliées et associées. Nous ne pouvons donc pas admettre que la France s'afroge un droit que le traité de paix ne lui accorde pas. En ce qui concerne l'occupation des territoires rhénans, les délais, ainsi que le déclare le traité de Versailles, commencent à courir à partir de l'entrée en vigueur du traité de paix. C'est ce qu'exprime formellement la clause 428. La possibilité peut donc exister de prolonger ces délais, mais en aucun cas on ne saurait être autorisé à déclarer que ces délais n'ont pas encore commencé à courir. Tout au plus, M. Millerand aurait-il le droit d'avertir l'Allemagne de semblable mesure, si celle-ci avait été prise par l'ensemble des Puissances alliées et associées et s'il parlait en qualité de président de la Conférence de la Paix. Mais il saute aux yeux que la déclaration de la non-entrée en vigueur des délais d'occupation est une mesure qui ne peut servir que les intérêts français, car l'occupation de la zone française pourrait être prolongée à l'infini. Mais c'est seulement après l'écoulement du délai de quinze ans qu'on pourra déclarer si oui ou non l'Allemagne a accompli consciencieusement les conditions du traité. En tout cas, aux yeux de tout homme raison-



EN AUTRICHE

L'exposé des délégués autrichiens devant la Commission des réparations

LES EXPOSÉS DES SECRÉTAIRES D'ETAT, DOCTEURS LOEWENFELD-RUSS ET REISCH, RELATIFS A LA SITUATION DE L'AUTRICHE-HONGRIE. — DEMANDE DE SECOURS A LA COMMISSION DES RÉPARATIONS. — LE MÉCONTENTEMENT DU PEUPLE AUTRICHIEN CONTRE LE GOUVERNEMENT,

Le 6 février a eu lieu à l'hôtel Astoria une séance du Comité d'organisation de la commission des réparations à laquelle ont pris part, pour la France, MM. Jonnart et Mauclère ; pour l'Angleterre, Sir Breadburg Levick et Goode ; pour les Etats-Unis, Logon et Rathbowe ; pour l'Italie, Ameglio ; pour la Belgique, Bemelmans. L'Autriche était représentée par les secrétaires d'Etat Löewenfeld-Russ et Reisch, le conseiller ministériel Grundberger et le conseiller financier Patzauer.

Le secrétaire d'Etat, docteur Reisch, a montré à la commission des réparations combien la situation économique de l'Autriche avait empiré depuis la première démarche qu'avait faite, en décembre dernier, auprès du Conseil suprême, le chancelier d'Etat, docteur Renner. « Le gouvernement autrichien, a-t-il déclaré, se trouve actuellement dans l'impossibilité complète de procurer à la population la nourriture qui lui est nécessaire. Le charbon et les matières premières font complètement défaut. L'Amérique nous a promis des secours financiers, mais, en attendant, nous demandons instamment une aide pour les semaines qui vont venir. Les moyens qui sembleraient les plus indiqués sont un prêt qu'accorderait le gouvernement hollandais à l'Autriche, s'élevant à 6 millions au taux de 4 0/0 ; la levée de l'hypothèque mise par le Conseil suprême sur les valeurs internationales qui se trouvent entre les mains des sujets autrichiens. Enfin, la livraison d'une somme de 382 millions de couronnes qui a été déposée à Insbruck en gage et en échange de laquelle des vivres devaient être livrés à l'Autriche. »

Le secrétaire d'Etat, le docteur Löewenfeld-Russ, complète l'exposé du docteur Reisch et formule nettement les demandes de l'Autriche :

« La livraison de 30.000 tonnes de céréales qui nous avaient été promises, a-t-il déclaré, ne sert qu'à reculer de quelques semaines la crise qui menace notre pays. C'est seulement grâce au courage et à l'endurance extraordinaire de la population autrichienne, qui a supporté en silence la diminution de la ration alimentaire, que nous avons pu avoir des vivres pour jusqu'au 1er mars. La situation alimentaire, qu'on peut caractériser par les mots « famine latente », devient de plus en plus insupportable. L'impossibilité, où se trouve le gouvernement, en dépit de tous ses efforts, d'améliorer cette situation, a ébranlé la confiance de la population et on peut craindre que l'ordre et le repos publics ne soient troublés. Que l'Entente songe au cours lamentable de la couronne autrichienne, au manque total de vivres, à la nécessité d'acheter ces vivres à l'étranger à des taux exorbitants, et elle comprendra que le mécontentement du peuple autrichien, incapable de fournir des sommes aussi élevées, est à son comble. Le gouvernement a fait jusqu'à présent tous ses efforts pour soutenir, malgré tout, les prix dans des limites raisonnables, mais il ne peut plus prendré d'autres mesures analogues sans grever le budget d'une manière dangereuse.

Le secrétaire d'Etat a affirmé que le pays était tout disposé à travailler et à produire ; mais, sans matières premières, sans charbon, sans vivres, il est aussi impossible de vivre que de travailler. La république d'Autriche se relèvera financièrement et économiquement seulement si on lui tend une main secourable. Les moyens qui semblent les plus appropriés à parer à la crise et au danger qui menacent l'Autriche sont :

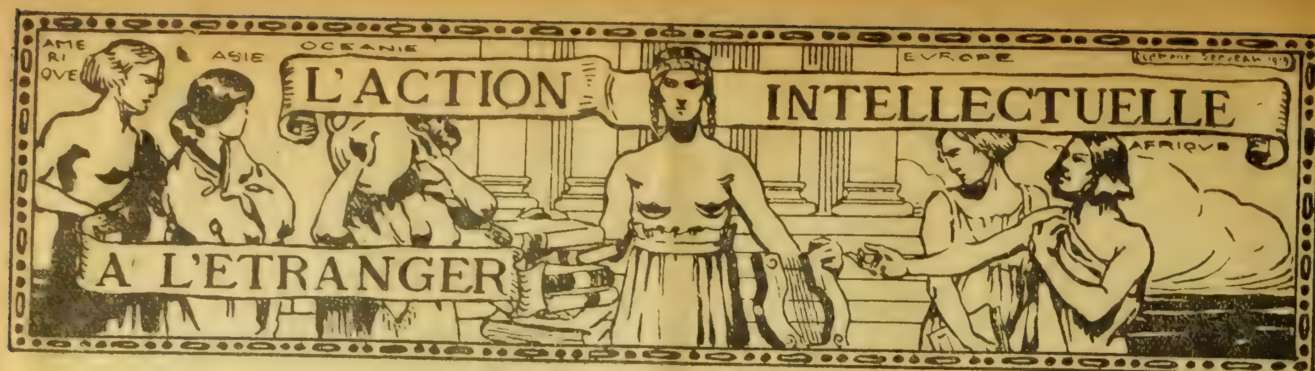
« 1° L'établissement, par la commission des réparations, d'un programme net au sujet de l'aide alimentaire à fournir à l'Autriche, conformément au projet arrêté par le chancelier d'Etat, le docteur Renner, lors de son dernier séjour à Paris. La mise à exécution sans retard de ce programme, ainsi que la prolongation des délais primitivement prévus ;

« 2° Une avance pour l'obtention des livraisons de vivres par la Yougo-Slavie en attendant les crédits américains ;

« 3° Une aide dans les négociations avec la Tchéco-Slovaquie au sujet de la question du sucre qui, jusqu'à présent, n'a pas été livré en quantité suffisante. »

Tels sont les desiderata exposés par les délégués autrichiens ; la commission des réparations, par la bouche de son président, M. Jonnart, les a assurés de la bienveillance de l'Entente à leur égard.

Mais le peuple autrichien est habitué aux belles promesses, il sait que ses délégués, dans leurs nombreuses démarches, n'ont presque rien obtenu, aussi perd-il patience et son mécontentement à l'égard du gouvernement croît-il de jour en jour.



L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Nous avons signalé l'importante réforme accomplie par M. Millerand quand il a créé un sous-secrétariat d'Etat de l'enseignement technique et l'a rattaché au ministère de l'Instruction publique. Nous avons dit que c'était une des étapes, l'étape décisive vers la création du grand ministère de l'Instruction nationale que tous les Français conscients appellent de leurs vœux depuis longtemps.

Or cette réforme n'est pas du goût de tout le monde. Il suffit, on le sait, qu'il y ait des intérêts particuliers, non pas même lésés, mais simplement inquiétés, pour que la meilleure initiative soit contestée et menacée. N'hésitons pas à dire que, dans le cas présent, tout retour en arrière serait une erreur, et probablement un scandale, s'il est encore permis d'appeler scandaleuse toute affaire où les intérêts généraux sont sacrifiés aux intérêts particuliers.

D'ailleurs, s'il est quelques personnes attachées, pour des raisons d'ordre général, à l'œuvre heureuse et féconde accomplie par le ministère du Commerce, et qui craignent de la voir compromise, qu'elles se rassurent. Et même qu'elles se réjouissent, car le développement de l'enseignement professionnel et technique est une des plus graves nécessités de l'heure présente. Ce n'est pas l'enseignement général qui va absorber l'enseignement technique, c'est l'enseignement technique qui va envahir et pénétrer l'enseignement général. Voilà la vérité. Que les spécialistes de la culture générale ne s'en inquiètent pas non plus. La culture générale en sera rafraîchie, vivifiée. Elle gardera ses droits, qui sont imprescriptibles ; et le rattachement en question la garantit du danger de voir s'élever, dans une maison à côté, un édifice qui l'aurait peut-être couverte d'un peu d'ombre.

Pour une fois qu'une mesure de sagesse et d'équilibre est prise rapidement, — toute latitude étant d'ailleurs laissée pour la réalisation, qui doit être très prudemment exécutée, sachons y applaudir.

L'UNIVERSITAIRE.



L'UNIVERSITÉ SÉCULIÈRE

"L'UNIVERSITY EXTENSION TEACHING"

La réforme de l'Université s'élabore lentement dans les esprits avant de mûrir en décrets et en programmes. Nous sommes en France, et la tradition y était forte, avant même qu'elle fût renforcée par la vertu de la guerre et de la politique. L'Université supporte la tradition, et la tradition la conserve. Ce peut être un grand bien ; l'esprit et la science peuvent en être infiniment enrichis. Mais le danger est là, tout proche : l'Université, qui est un ordre et qui doit, dans une mesure toujours variable, rester *régulière*, saura-t-elle en même temps devenir *séculière*, je veux dire se mêler au monde et s'adresser à la masse des infidèles que composent tous ceux qui n'ont pu se mêler à elle ? L'action individuelle, les conférences, les universités populaires ne sauraient suffire. L'expérience a montré que toutes ces entreprises, qu'aucun lien n'unit, qu'aucun esprit commun n'anime, ne durent pas, qu'elles disparaissent avec la mode qui les a soutenues et qu'elles laissent seulement derrière elles beaucoup de découragement. Et puis, réussiraient-elles, le champ de leur activité est bien limité : un quartier, un faubourg, une ville : petites oasis autour desquelles il n'y a rien.

Les universitaires français accueilleront-ils l'exemple que leur propose un grand peuple voisin ?



L'organisation de l'*University Extension Teaching* est un des événements importants qui ont marqué depuis le milieu du siècle dernier l'histoire de l'instruction publique dans le Royaume-Uni.

Le but de ses fondateurs, suivant leur expression même, qui est simple et belle, est d'apporter l'Université à ceux qui ne peuvent venir à elle. La haute culture qu'elle confère, chacun devrait pouvoir l'atteindre. Elle élargit l'intelligence, elle embellit les loisirs. Mais on n'y peut pénétrer sans guide : il faut y être introduit. Il n'est pas possible à chacun d'aller travailler à Oxford, à Cambridge ou dans une de ces Universités plus modernes, qui dans ces dernières années ont grandi. A ceux qu'arrêtent les difficultés matérielles et qui ne peuvent mener la vie douce et un peu lente des collèges, l'*Extension of Teaching* voudrait fournir l'essentiel : des confé-

rences, parfois des discussions, des cours suivis, accompagnés d'exercices, complétés par des examens dont la valeur serait attestée par des diplômes. Pour atteindre ce but, l'Université n'hésite pas à devenir *ambulante*.

Oxford a ouvert la voie, et aujourd'hui encore l'*Oxford University Extension* est de toutes ces entreprises la plus importante. Il suffira d'étudier son organisation. Depuis 1885, elle a pu atteindre 600 villes, petites et grandes, et l'on calcule que plus de 40.000 conférences ont été prononcées devant près de 600.000 étudiants. Pour chacune des dernières années, le nombre des localités s'est élevé à près de 200 ; on a pu réunir 20.000 auditeurs, organiser 150 cours et 1.000 conférences (1).

La direction est assurée par un Comité central de 18 professeurs et « fellows » de collèges, que préside le vice-chancelier de l'Université lui-même. Les professeurs sont choisis parmi les gradués et enseignent sous son contrôle. On en compte environ soixante. Le public auquel ils s'adressent est des plus variés ; mais on a tenu à distinguer nettement de la masse des auditeurs, hommes et femmes, de tous âges et de toutes classes, — dont le nombre varie de 30 à 40 dans les petites localités et va jusqu'à 1.000 dans les grands centres industriels et dont la moyenne se maintient aux environs de 150, — le petit groupe des étudiants qui poursuivent des études et demandent une direction.

Rien d'uniforme dans cette organisation, mais la plus grande souplesse. L'autorité administrative n'intervient que pour confirmer, étayer ce qui est né d'initiatives individuelles groupées spontanément et librement.

Veut-on créer un centre affilié à l'*University Extension Teaching* ? On constitue d'abord, sur les bases les plus larges, en y faisant entrer des représentants des diverses classes et des diverses opinions, un Comité local. Ce comité peut émaner tout simplement d'une organisation locale, telle que le Conseil de comté ou le Conseil communal, ou encore d'une Société savante. Ce Comité local donne au Comité central des garanties au sujet des dépenses, s'occupe du local, de la publicité.

Un cours comprend un nombre très variable de leçons hebdomadaires ou bimensuelles, allant de 6 à 78. Au bout d'une heure, la masse des auditeurs se retire, et les discussions, les projets de travaux s'élaborent entre le maître et les étudiants ; on prévoit des exercices écrits qui seront transmis par la poste. Des listes d'ouvrages à consulter sont remises aux étudiants mais elles risqueraient le plus souvent d'être inutiles, si l'on n'avait prévu — et ceci est essentiel — l'envoi par l'Université elle-même de petites bibliothèques ambulantes qui contiennent les ouvrages les plus importants — une quarantaine — se rapportant au cours. Elles ne sont renvoyées au Comité central que lorsque le cours est terminé.

(1) Il s'agit là des années de paix. La guerre a fortement entamé l'activité de l'œuvre ; certains comités locaux, ceux des petits centres ont dû arrêter la leur. De 1913-1914 à 1917 on constate dans le nombre des cours, des conférences et aussi des centres d'étude une diminution de plus de moitié.

Les dépenses sont naturellement supportées par les Comités locaux. Un système très ingénieux de tarifs est prévu, variant d'une part suivant le nombre des leçons par cours et d'autre part, suivant la renommée des conférenciers (ils sont répartis en trois classes). Sont compris dans ce prix forfaitaire les lectures, les exercices divers, la correction d'exercices écrits, l'examen de 21 candidats, et aussi le prêt des ouvrages se rapportant au cours et constituant les bibliothèques ambulantes. Les prix vont de £ 15 à £ 30 pour six conférences ; de £ 25 à £ 54 pour douze conférences ; de £ 45 à £ 102 pour vingt-quatre conférences. Les Comités locaux peuvent obtenir des subventions du Board of Education, des autorités universitaires locales et aussi des réductions du Comité central lui-même (2).

Les conditions dans lesquelles sont décernés les diplômes sont minutieusement prévues, et l'on ne saurait en examiner ici le détail.

L'enseignement est des plus variés. Donnons ici quelques exemples et suivons quelques-uns des maîtres. Voici M. J. A. R. Marriott, l'historien connu des institutions anglaises, le biographe de Canning : il est secrétaire du Comité central et il donne à l'œuvre tout son concours ; dans l'année 1917-1918 il a abordé les sujets les plus différents et nous le voyons successivement à Bournemouth, à Parkstone, à Burnham, à Henley, à Street, à Wolverhampton, à Thame, à Tetbury, à Wells, à Winscombe, à Bridgwater, à Chester, à Mold, à S. Farnborough. M. Horsburgh, auteur d'un « Savonarole » et d'un « Laurent le Magnifique », étudie tour à tour les grands traits de l'histoire d'Angleterre, la Révolution française et ne craint pas d'aborder la guerre. M. Wicksteed, qui a traduit et commenté Dante, ne croit pas se diminuer en lui consacrant plusieurs cours à Canford Cliffs, à Tolmers Park, à Stoke on Trent. Signalons encore M. Wyld, professeur de philologie à l'Université de Liverpool, et ses cours de phonétique et d'histore de la langue anglase ; M. Stoughton Holborn, l'auteur d'un beau livre sur « Tintoret », et ses cours d'histoire de l'art. Les grands écrivains anglais, Shakespeare le premier, sont l'objet de nombreuses conférences mais les étrangers ne sont pas oubliés : voici des leçons sur Tolstoï, sur Nietzsche, sur la philosophie grecque, sur Victor Hugo, sur Flaubert ; en voici sur la musique russe ; voici un cours du Dr Markham Lee, d'Emmanuel College, Cambridge, sur l'histoire de l'orchestre, sur les maîtres de la musique moderne qui sont ainsi présentés : Wagner, Brahms, Tchaïkowssky, Grieg, Dvorak, Saint-Saëns, Richard Strauss, Mac Dowell, Elgar, Debussy, Puccini. M. L. Wilkinson, de Saint-John's College (Cambridge), après avoir consacré tout un cours à Meredith, présente devant son auditoire quel-

(2) Il n'est pas inutile de rappeler ici que l'enseignement postscolaire a été l'objet des préoccupations des plus récents réformateurs, et du plus grand de tous, M. H. A. L. Fisher, président du Board of Education. L'Education Bill de 1918, préparé, discuté, voté en pleine guerre, a donné une force nouvelle aux autorités locales : celles-ci ont toujours soutenu l'œuvre de l'*University Extension*, qui ne peut grâce à elles que se développer.

ques grands littérateurs « européens » : Tolstoï, Anatole France, Ibsen, Tourguenef, d'Annunzio, Maupassant ; M. T. S. Eliot expose devant les habitants d'Ilkley les principales tendances de la pensée contemporaine en France ; le Rév. F. W. Macran et M. D. L. Murray étudient l'un et l'autre la philosophie de Bergson.

L'histoire, la littérature, les beaux-arts, la philosophie, l'histoire des religions, l'économie politique sont les principales matières enseignées. Une place à part est tenue par les problèmes de « reconstruction », qu'avant la fin de la guerre on avait mis au premier rang. Les sciences ne sont pas exclues, — on relève des cours d'électricité, de géographie, etc., — mais leur part semble petite.

Il faut noter enfin la préoccupation de donner à l'ensemble de cet enseignement un caractère plus systématique et plus continu, qui s'est traduit par la création de cours ne pouvant comprendre moins de 48 classes de 2 heures chacun et répartis sur une période qui ne peut être inférieure à deux ans. Ces *Tutorial Classes* ne peuvent réunir plus de 30 étudiants.

Le Comité de l'*University Extension* a su donner à son œuvre un complément. Ce haut enseignement qu'il distribue dans cinquante villes, petites et grandes, a son centre à Oxford ; c'est le haut esprit d'Oxford qui l'anime, et avec lui toute une tradition délicate et noble, que viennent traverser et rafraîchir périodiquement de singulières hardiesses. Ses 22 collèges peuvent être délaissés pendant les mois d'été par les étudiants ; leurs cloîtres et leurs jardins, leurs halls et leurs chapelles continuent d'offrir au visiteur studieux un cadre incomparable. On comprend ainsi la création de ces cours d'été, qui réunissent en août, le plus souvent à Oxford, quelquefois à Cambridge, de nombreux étudiants libres. L'essentiel en est un véritable cycle de conférences sur un grand sujet d'actualités : en 1916, à Cambridge, la Russie ; en 1917, à Oxford, les problèmes de l'Orient, Constantinople et les Balkans ; en 1918, à Oxford, les Etats-Unis. Le programme de 1919 comprenait, à côté de cours sur diverses questions de droit public et administratif, 46 conférences sur les divers aspects du « British Commonwealth » : Lord Sinha, sous-secrétaire d'Etat pour l'Inde, M. Percy Hurd, l'éminent archéologue Hogarth, conservateur du Musée Ashmoléen, étudièrent respectivement l'activité anglaise aux Indes, au Canada, en Egypte. L'ancien ministre Clynes développa le point de vue travailliste sur l'Empire, et le syndicaliste J. H. Thomas, traita de la nationalisation. Les sujets les plus modernes sont ainsi abordés, et quelquefois avec hardiesse, dans cet incomparable Théâtre Sheldonien qui conserve l'aspect que lui donna l'architecte du roi Charles II.

Il est bien certain que le public qu'attirent en août ces conférences manque un peu d'unité — quelques-uns diront de recueillement et de sérieux. Mais dans ces *SummerMeetings* il ne faut voir qu'un aspect — le moins original — de l'œuvre de l'*University Extension*. Tous ces brillants conférenciers passent un moment puis disparaissent. Ce que l'étranger curieux de faits et d'expériences devra retenir, c'est l'effort modeste, obscur, mais continu, qui mêle les plus petites villes à la vie universitaire, propage la plus haute culture et l'apporte à tous ceux, qui pour la recevoir, veulent bien s'associer (1).

J. C.

NOTES ET DOCUMENTS

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN HOLLANDE

M. Lafferre, l'ex-grand-maître de notre Université, proclamait à la tribune de la Chambre que notre victoire assurait désormais à notre langue et à notre culture une place d'honneur dans l'enseignement des pays étrangers, alliés ou neutres.

Nous conseillons à M. Honnorat, qui le remplace et qui s'est fait au Parlement une spécialité de l'expansion française à l'étranger, de ne pas en croire son prédécesseur sur parole.

Et nous nous faisons un devoir de l'informer que la Hollande, par exemple, vient de supprimer dans tous les établissements primaires publics l'enseignement de notre langue qui, jusqu'ici, avait été obligatoire.

Que va-t-on faire pour essayer de ne pas laisser péricliter notre influence intellectuelle aux Pays-Bas où l'emprise de la Kultur reste si forte ?

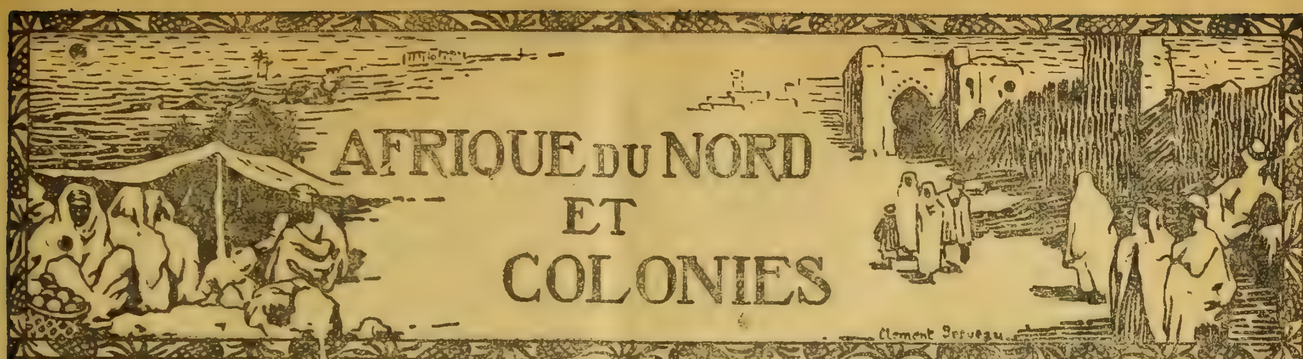
Que M. Honnorat suive aussi avec attention les projets de réforme de l'enseignement au Danemark, qui, eux aussi, risquent de nous procurer de désagréables surprises.

MEMENTO

POL DIRION. — L'Accord scolaire franco-italien (*Renaissance*, 20 décembre).
GILBERT MAIRE. — Servitude et culture universitaires (*Renaissance*, 20 décembre).
JEAN-MARIE CARRÉ. — La légende des « Compagnons » (*Opinion*, 20 décembre).
Numéro consacré au Livre français (*Vie*, 15 décembre).
MAURICE BARRÈS. — Que fait l'Université pour la Recherche scientifique (*Revue des Deux Mondes*, 15 janvier).
AUGUSTE JARDÉ. — L'Expansion française : Teubner Litolff et Compagnie (*Revue du Mois*, 10 décembre).
FORTUNAT STOWSKI. — Les Instituteurs à la C. G. T. (*Renaissance*, 17 janvier).
GEORGES RENARD. — L'Ecole Normale Supérieure (1867-1871) (*Revue Bleue*, 10 janvier).
C. BERTIN. — Bibliothèques intercommunales circulantes (*Manuel Général*, 10 janvier).

Fascheuse maladie de se croire si fort qu'on se persuade qu'il ne se puisse croire au contraire ; et plus fascheuse encore, qu'on se persuade d'un tel esprit qu'il préfère je ne sçay quelle disparité de fortune présente aux espérances et menaces de la vie eternelle.

MONTAIGNE (Essais, Livre I, Ch. LVI).



Ce que réclament nos Colonies

LA MAIN-D'ŒUVRE

Les Colonies, avons-nous dit, ont besoin qu'on leur fournisse l'outillage économique qui leur manque : comment pourraient-elles exporter leurs produits sans chemins de fer et sans bateaux ?

Mais, les produits eux-mêmes !

Ici se pose, — nous avons insisté déjà sur ce point, — le problème capital de la main-d'œuvre.

Pour produire, écrivions-nous, dans notre dernière chronique, il faut des hommes sains, robustes et qui travaillent. Et nous avons montré la nécessité d'entreprendre, sous ce rapport, dans tout notre empire colonial, une œuvre hautement humanitaire, tenace, difficile, coûteuse, longue certes, mais qu'il faut tout de même se décider à commencer, car en remettant toujours au lendemain la solution des questions délicates et compliquées on arrive à ne rien faire du tout.



Il importe tout d'abord d'augmenter la main-d'œuvre actuelle : nous avons signalé à ce propos l'urgence d'améliorer l'hygiène publique de nos populations coloniales et indiqué à cet effet une solution pratique du problème sur laquelle nous croyons devoir insister.

La Côte d'Ivoire possède une magnifique richesse forestière : toute la Colonie ou presque est couverte par la grande forêt équatoriale aux multiples essences dont l'utilisation rationnelle serait aujourd'hui si précieuse pour nous. Cette forêt est exploitée depuis une dizaine d'années déjà : des sociétés se sont créées ; il s'en crée actuellement qui jusqu'à maintenant se sont surtout consacrées à l'abatage de l'acajou, et d'autres arbres de valeur ; mais, à mesure que l'outillage se développe, que les exploitants trouvent intérêt à étendre leurs exploitations, ils coupent les nouvelles essences précédemment incapables de supporter les frais de transport en Europe : la richesse forestière, prise dans son ensemble, tend donc à diminuer. Pour en éviter la disparition à plus ou moins longue échéance, on s'est inquiété de protéger et de reconstituer la forêt : après avoir coupé, on a décidé de replanter, et on a eu raison.

D'où l'organisation, à la Côte d'Ivoire, d'un service forestier, autonome, et alimenté par des ressources spéciales qu'il se procure de la façon suivante : tous les bois exportés supportent, au port d'embarquement, un droit de sortie proportionnel à leur valeur et dont le produit, rentrant dans la caisse particulière du Service forestier, aurait permis de faire des choses fort utiles et très intéressantes s'il avait jamais servi à autre chose qu'à procurer des appointements à quelques fonctionnaires qui, ne faisant rien, ne présentent aucune utilité : mais là, n'est pas la question.

Protéger, de cette façon, nos forêts coloniales : c'est parfait, en théorie. Mais, le « capital humain » mérite-t-il donc une moindre protection ? Pourquoi ne pas tenter en faveur des populations de nos Colonies ce que nous pratiquons en faveur de leurs arbres ?

Un droit minime de sortie sur tous les produits exportés de nos Colonies, uniquement affecté au développement de l'assistance publique indigène, serait facilement supporté et procurerait des ressources fort intéressantes à l'œuvre qu'il s'agit aujourd'hui de poursuivre.

Encore faudrait-il qu'il fût réellement utilisé pour l'objet pour lequel il aurait été perçu et ne servît pas uniquement à payer quelques nouveaux fonctionnaires : aussi conviendrait-il que dans chaque Colonie, l'assistance publique fût dirigée par un Comité dont feraient partie des représentants aussi bien des intérêts privés que de l'administration : une pareille garantie semble à bon droit indispensable, l'exemple du Service forestier de la Côte d'Ivoire ne le prouve que trop.

Ce droit *ad valorem* sur les exportations, d'ailleurs, pourrait être complété par certaines mesures du même genre dont les circonstances montreraient l'efficacité.

On doit, dans cet ordre d'idées, se demander pourquoi on n'a pas songé à taxer les bénéfices exceptionnels que les indigènes du Sénégal sont actuellement en train de réaliser avec leurs ventes d'arachides. L'an dernier, alors que le ministre du Ravitaillement s'était porté acquéreur de toute la récolte d'oléagineux — arachides, palmistes, huiles et amandes de palme — de l'Afrique ocidentale, les noirs du Sénégal avaient vendu leurs arachides au commerce au prix de 27 fr. 50 les 100 kilos. En ce moment, par le fait de la libre concurrence, conséquence de la liberté rendue au commerce, nos indigènes Sénégalais reçoivent en moyenne 100 francs pour leurs 100 kilos d'arachides. Et comme la récolte atteint 300.000 tonnes, c'est la somme formidable de 300 millions de francs qui va entrer dans la poche — si l'on peut dire — de ces agriculteurs noirs.

Trois cents millions ! A quoi les noirs vont-ils bien les dépenser ? Ne pourrait-on, tout au moins, les aider à en utiliser intelligemment une faible partie ? Un impôt spécial, sur des bénéfices aussi exceptionnels, et dont le produit serait consacré à l'amélioration des services locaux de l'assistance publique ne pourrait être mal accueilli par ceux qui auraient à le supporter et rendrait d'immenses services : que ne pourrait-on faire, en ce moment, au Sénégal, avec deux ou trois millions par exemple !

Cette suggestion, croyons-nous, mériterait d'être étudiée avec soin.

Il ne faut pas, en effet, nous dissimuler que si nous voulons, en Afrique occidentale comme dans nos autres Colonies, faire œuvre réellement utile en la matière, il faudra que les budgets locaux se débrouillent comme ils le pourront pour assumer *seuls* les dépenses considérables qui sont à prévoir. Sans doute la Métropole se prépare-t-elle à faire un gros effort en faveur de ses Colonies : au cours du dernier discours qu'il a prononcé à la Chambre, M. Klotz avait incidemment parlé d'un « Crédit Colonial » analogue au « Crédit National » destiné à permettre la reconstitution de nos régions dévastées du Nord et de l'Est. Cette idée a été reprise ; M. Sarraut l'étudie ; il doit en parler prochainement, probablement dans sa réponse aux interpellations qui lui ont été adressées au Sénat. Il est résolu à poursuivre la réalisation d'un programme duquel dépend pour une si large part l'avenir du pays. Et comme il est homme d'énergie et de ténacité, on doit espérer qu'il obtiendra les quatre ou cinq milliards indispensables pour procurer à notre Empire colonial, Afrique du Nord comprise, l'outillage économique dont il a tant besoin.

Mais il ne s'agit là, croyons-nous, que d'outillage économique : flotte marchande, aménagement de ports, voies ferrées, navigabilité de certains cours d'eau, etc. On va au plus pressé ; et on a raison. L'assistance publique incombera vraisemblablement aux budgets locaux. Ne négligeons donc pas le problème si important de la main-d'œuvre, sous le prétexte incertain que le « Crédit Colonial » y pourvoira.

Pour exporter, il faut assurément des chemins de fer, des ports et des bateaux ; mais avant d'exporter, il convient de produire. Et pour produire, une main-d'œuvre abondante est indispensable.

Or, nos Colonies en manquent généralement. Comment faire ?

Importer de la main-d'œuvre étrangère, il n'y faut plus songer : nous avons eu jadis, à la Réunion, notamment, une immigration officielle de travailleurs hindous : le gouvernement de l'Inde s'y oppose depuis longtemps déjà et avec raison, si on se met à sa place.

Favoriser l'immigration française dans nos Colonies serait absurde : nous manquons de main-d'œuvre dans la Métropole et, d'autre part, nos possessions ne sont point pays de peuplement.

Développer la motoculture dans nos Colonies : il y aurait en ce sens beaucoup à faire et nous aurions tort de ne point procéder à des études très sérieuses sur ce sujet.

Mais de toutes façons et quoi qu'on fasse, la méthode la meilleure pour arriver au but poursuivi consiste incontestablement à améliorer l'hygiène de nos populations coloniales.

C'est l'un des plus graves, des plus grands, des plus importants problèmes que nous avons actuellement à résoudre.

Félicitons-nous de voir enfin à la tête du Département des Colonies un homme d'intelligence et d'action, capable de comprendre tout ce qu'une pareille question présente d'intérêt humain et national.

MICHEL LARCHAIN.



ÉCHOS

M. Albert Sarraut a récemment indiqué à notre confrère, la *Dépêche Coloniale*, les grandes lignes de la politique qu'il entend suivre au ministère des colonies. Son programme tient en peu de mots : mise en valeur ; politique indigène ; décentralisation.

Et ce programme, est-il besoin de le dire, est excellent !

La mise en valeur des colonies, n'est-ce pas à quoi doivent tendre aujourd'hui tous nos efforts ? Comment l'obtenir ? De multiples travaux sont à effectuer et la dépense qui en résultera sera très élevée. Sous ce rapport, M. Sarraut songe à reprendre l'idée d'un « Crédit Colonial », émise précédemment par M. Klotz. La formule est bonne et il semble bien que, seule, elle puisse fournir à nos colonies les quelques milliards que réclame aujourd'hui la création de leur outillage économique. Cependant, les milliards, quand on les aura, comment les utilisera-t-on ? L'Etat va-t-il construire lui-même, ou, adoptant le système de la Régie intéressée, chargera-t-il de ce soin les entreprises privées, sous son contrôle ? Mais n'anticipons pas !

La décentralisation ! Quel meilleur service pourrait-on rendre à l'administration coloniale qu'en desserrant un peu les liens trop étroits qui l'attachent au pouvoir central et l'étouffent !

Autre projet, aussi : M. Sarraut cherche à rattacher l'Afrique du Nord au ministère des colonies ; c'est dans la logique des choses.

Autre projet, encore : la réorganisation des services du ministère. Ils en ont bien besoin !

Tout cela, répétons-le, est excellent. Les milieux coloniaux, qui connaissent et apprécient M. Sarraut, lui font toute confiance pour exécuter le programme qu'il s'est imposé. Il y aura d'autant plus de mérite que la succession dont il a assumé la responsabilité est particulièrement lourde, nul ne saurait le contester.



L'horrible catastrophe de *L'Afrique*, qui a produit dans la France entière une si vive émotion, laisse derrière elle de navrantes misères : des mères, des veuves, des orphelins, ont perdu dans le naufrage celui ou ceux qui constituaient leur unique soutien. Il faut, sans tarder, les secourir.

A cet effet, l'*Union Coloniale Française* (Association reconnue d'utilité publique par décret du 7 août 1904) vient de créer un « Comité d'assistance aux familles des victimes du naufrage de l'*Afrique*, composé de hautes personnalités.

Les membres de ce comité font appel à la générosité des Français dont le cœur s'émeut toujours dans les épreuves qui atteignent leurs concitoyens.

Pour permettre de subvenir de suite aux situations les plus pénibles et de fournir les secours urgents, il est indispensable de disposer immédiatement de ressources importantes, étant donné le nombre si considérable des victimes.

Le Comité s'adresse donc en toute confiance à la générosité du public, dont le concours lui est assuré pour une pareille œuvre de pitié, de solidarité et de philanthropie.

Les souscriptions doivent être envoyées à M. Stanislas Simon, trésorier du Comité et directeur de la Banque de l'Indo-Chine, 15 *bis*, rue La-Fayette, à Paris,



SUR LES GRADINS DANS LES COULOIRS

La Chambre a nommé son président. Il lui était difficile de faire un meilleur choix que celui de M. Raoul Péret. Aussi bien M. Raoul Péret était seul candidat au fauteuil de M. Deschanel : c'est une habitude, en effet, que prennent les grands parlementaires de ne plus solliciter jamais les suffrages de leurs collègues. Ils consentent à se laisser élire, mais ne veulent plus être candidats. Si la Chambre, unanime, avait fait à M. Barthou l'hommage spontané de la présidence, M. Barthou eût sans doute accepté cet hommage. M. Leygues n'eût pas été plus farouche et se fût laissé convaincre aisément d'occuper un poste cardinalice où la dignité académique n'eût pas tardé à consacrer sa haute courtoisie et sa non moins haute culture. Mais M. Raoul Péret fut candidat. Il le fut nettement, clairement. On lui en sut gré, et on l'élut.



M. Raoul Péret n'a pas une célébrité mondiale, mais il est apprécié, estimé, goûté de tous ceux qui le connaissent. Il a passé brièvement par un sous-secrétariat et deux ministères. Il a présidé la Commission du Budget. C'est un travailleur, ce qui plaît à cette Chambre. C'est un modéré très détaché de la politique pure, ce qui répond très bien à la formule de ses nouveaux collègues. Il a du tact et de l'autorité.



L'élection de M. Raoul Péret laissait vacant un poste de vice-président. Les tacticiens du parti modéré pensèrent que ce poste revenait de droit au parti radical-socialiste. Car les tacticiens du parti modéré sont ceux des chefs de ce parti qui tremblent de ne point paraître assez à gauche. Cependant, d'aucuns pensèrent que l'extrême-gauche, dont les trois groupes réunissent 165 à 170 membres au total, était suffisamment représentée par M. Groussier, et ils songèrent à M. Léon Bérard. Mais M. Léon Bérard n'était pas là. Ce charmant homme, à qui la Fortune prodigue si justement ses plus engageants sourires, venait d'être élu, en son absence, à la présidence de la commission de l'enseignement et des beaux-arts. En son absence encore, il fut désigné comme vice-président. Mais alors se posa, pour les tacticiens dont j'ai parlé, cette question : « Acceptera-t-il ? » Et il se trouva des gens pour répondre : « Non, il n'acceptera pas. »

M. Léon Bérard était bien étranger à cette controverse, car, à dire le vrai, il n'avait point été touché par la dépêche le consultant. Cependant, les uns se portaient forts qu'il accepterait. Les autres assuraient qu'il serait fâché d'être élu. Et déjà les mauvaises langues allaient leur train, insinuant que l'étoile de M. Léon Bérard semblait à certains trop brillante : « Au ciel de la Navarre, disait l'un, il n'y a place que pour un soleil. » Et les modérés s'attristaient en pensant qu'un détestable radical-socialiste allait vice-présider la Chambre.

Crainte chimérique. Car, au même instant que l'armée modérée se demandait si elle avait ou non un capitaine, la cohorte radicale était en proie à la dissension intestine, mère des déceptions et des catastrophes, M. Daniel Vincent ayant brigué les suffrages de ses pairs, M. Justin Godart sollicita incontinent les mêmes suffrages et fut désigné à deux voix de majorité.

Les amis de M. Daniel Vincent ne cachèrent pas leur dépit, et, s'ils votèrent tout de même pour M. Justin Godart, ce fut par héroïsme pur et parce que l'abnégation des personnes assure seule le triomphe des partis. Au demeurant, ce dépit en rendit malades un grand nombre. Car les hommes d'extrême-gauche sont, je l'ai dit, 170, et M. Justin Godart n'eut que 129 voix.



M. Léon Bérard fut élu. Des amis à lui allèrent déclarant : « C'est une simple manifestation de sympathie et il est bien entendu que cette élection n'a aucun caractère politique. » Aimable gentillesse, certes, à l'égard de M. Justin Godart. Mais méconnaissance flagrante de cette vérité que le caractère politique d'un acte dépend bien plus du jugement public de cet acte que des intentions de son auteur, et qu'un homme politique est classé bien plus par les troupes qui le suivent et l'acclament que par ses sentiments personnels et ses secrètes tendances.

D'ailleurs, tout ce que fait une assemblée politique a un caractère politique. C'est le devoir de l'histoire de l'interpréter comme tel, et c'est le devoir de l'assemblée de songer à la nécessité de cette interprétation.

M. Léon Bérard représente, par la volonté des droites et des centres, le centre gauche comme troisième vice-président d'une assemblée dont les deux premiers vice-présidents ont été choisis dans le centre droit. Voici encore une nette et claire indication sur l'orientation de l'assemblée.



Les radicaux-socialistes n'avaient point songé à présenter M. Nail. M. Nail avait songé un instant à prétendre au fauteuil présidentiel. Mais, esprit avisé et sachant évaluer les chances, il avait renoncé à l'entreprise. Il avait déjà donné, quelques jours auparavant, lors de l'élection à la présidence de la Commission de législation, une semblable preuve de discernement.

Il avait posé sa candidature. M. Ignace se déclara

également candidat. M. Ignace appartient au centre gauche. Et puis, il fit une énergique déclaration : « Je serai, dit-il, sans faiblesse, pour que les ennemis de la patrie n'échappent point au juste châtiment de leur crime. » On comprit à demi mot et l'on vota. M. Nail eut 16 voix et M. Ignace en eut pareillement 16. Au deuxième tour, les votants se retrouvaient 16 contre 16. Visiblement, chacun couchait sur ses positions. Soudain, la porte s'ouvrit et un trente-troisième commissaire entra. C'était l'aimable M. Robic, député du Morbihan, comme M. Nail, et son implacable adversaire. M. Nail comprit qu'il ne pouvait compter sur la voix de M. Robic. Et, courtoisement, il se désista pour M. Ignace. Ainsi, il sut, de la disgrâce d'un inéluctable destin, tirer le bénéfice d'un geste aimable, et éviter la défaite d'un collaborateur de M. Clemenceau par un autre ouvrier de l'œuvre poursuivie en commun pendant vingt-six mois.



Donc, M. Ignace fut président. Les modérés enregistrèrent d'autres triomphes. M. Léon Bérard, à la commission de l'enseignement, réunit les voix de tous ceux qui craignaient le sectarisme, apaisé pourtant, de M. Simyan. Et l'Entente fit passer bien d'autres des siens à bien des présidences : M. Raiberti à la commission des finances, M. le général de Castelnau à celle de l'armée, M. Bonnevay à celle de prévoyance sociale, M. Duval-Arnould à celle du travail, M. Lefebvre du Prey à celle des mines, M. Cornudet à celle de l'administration, M. Bonnefous à celle du suffrage universel, etc. Pareillement M. Groussau, qui est de la droite, préside la commission des régions libérées. Trois radicaux-socialistes seuls présideront des commissions: M. Haudos aux douanes, M. Emile Vincent à l'hygiène, et M. Puech au commerce. Mais M. Puech, qui tient à l'étiquette des radicaux-socialistes, se défend d'en avoir les principes. Et puis beaucoup de conservateurs le préfèrent à M. Artaud, décidément trop libre échangiste.



Certains prétendent qu'à la commission du budget, si M. Raiberti triompha de M. Charles Dumont, c'est qu'on ne voulait pas voir M. Charles Dumont quitter le rapport général qui fût échu peut-être à M. Loucheur. Invention pure d'esprits malveillants. M. Raiberti doit son élection à la distinction de son esprit, à ses courtes et décisives interventions oratoires et à sa compétence en politique extérieure, si précieuse à l'heure où nos problèmes financiers deviennent des problèmes internationaux.

MIDAS.

Est-ce pas un misérable animal que l'homme ? A peine est-il en son pouvoir, par sa condition naturelle, de goûter un seul plaisir entier et pur, encore se met-il en peine de le retrancher par discours : il n'est pas assez chetif, si par art et par estude il n'augmente sa misère.

MONTAIGNE (Essais. Ch. XXX).

LA VIE PARLEMENTAIRE A L'ÉTRANGER

PARIS-LONDRES

En France, un gouvernement, naguère sans majorité que d'aventure et de qui-vive, s'explique sur sa politique étrangère. Appels du pied, formules, sommations. Cinq cent treize voix affirment leur confiance dans la paix du monde, dans la garantie de nos prérogatives matérielles et morales. A Londres, M. Lloyd George, qui paraissait près de rendre à Sa Majesté britannique le dernier souffle des héros du Conseil Suprême, expose les conditions primordiales de sa politique étrangère. Feintes, parades et ripostes. Renversement. Jamais le Premier n'a mieux imposé son programme et sa volonté que dans l'instant où l'on supputait son échec. MM. Lloyd George et Millerand ont-il joué le même jeu? Non pas. Les voilà donc à contre-temps? Non plus. Des officieux assurent que le ciel reste sans nuages sur le plus harmonieux des mondes. Nous sommes rassurés : c'est beaucoup. Satisfaits? C'est à voir. Tout de même, s'il arrive à M. Millerand de chanter, l'air de *Tipperary* s'offre à lui, car il y a un long, long chemin du quai d'Orsay à Downing Street.



M. Millerand a posé, le 6 février, à la Chambre, le dogme de la continuité : continuité de la politique de M. Clemenceau, chez nous; dans l'ordre international, et pour la Russie, continuité de l'accord de novembre 1919. Puisqu'il le faut, sans doute, maintenant, nous enverrons des produits manufacturés en Russie; mais nous n'échangerons rien, pas un mot, avec le Gouvernement des Soviets. Est-ce possible, quand, en Russie, la production et la distribution des richesses sont objets de gouvernement? Désirable, quand l'Italie et l'Angleterre ont déjà pris les contacts dont notre dignité s'effraie? Là n'est pas la question pour l'instant, mais dans l'essentiel et la contradiction des thèses.

« En politique ou en affaires, posera, de son côté, M. Lloyd George, aux Communes, quatre jours après, la plupart des fautes se ramènent au tort de ne pas reconnaître les faits à temps. » Quels sont les faits primordiaux? La victoire des armées rouges, l'abondance des greniers russes. En politique *ou en affaires* : voilà l'exorde. M. Lloyd George argumente : Notre méthode de la force a lamentablement échoué. Nous ne rétablirons l'ordre en Russie qu'en y réorganisant les échanges. Le commerce a des vertus singulières : il calme. (*Trade has a sobering influence in its operations.*) Rien de plus opposé aux opérations sanguinaires que celles de l'arithmétique. (*The simple sums in addition and substraction which it incalculates soon dispose of wilde theories.*) Le Russe a la tête égarée, mais il est nu, mais il a froid, mais il a faim. Péroraison : « Le commerce, à mon avis, mettra fin à la férocité, aux rapines, et aux cruautés du bolchevisme, plus sûrement que tout autre procédé. » Nous tranchons, l'Anglais coud.



Passons à la première ébauche du Traité de paix avec la Turquie.

M. Millerand rappelle éloquemment le rôle séculaire du soldat français, soldat de la foi, jadis, en Orient, puis de la liberté, de la justice aujourd'hui. Nos établissements marquent nos intérêts. Par un trait d'union, peut-être hasardeux, énergique en tout cas, et même barbelé, il ajoute : Maroc-Syrie. Nous voilà sans doute un peu loin de la Société des Nations. Quelques rêveurs dont nous sommes regretteront qu'elle n'ait pas été dans le plan, sinon dans l'esprit, d'un ministre d'une pareille autorité. Au contraire, lord Curzon, car c'est lui, sur ce point, qui porte le même jour aux Pairs la pensée du gouvernement, lord Curzon, dont le nom signifie quelque chose déjà, édifie le Palais des nations par-dessus nos espoirs, nos regrets et nos craintes. Hélas! que l'Amérique n'a-t-elle pris sa part du fardeau? Tout le fardeau, le mandat de l'Empire ottoman! Elle reste à l'écart. Nous voilà rejetés à nos intérêts qui sont incommensurables. (*Unmeasurabily greater than that [interest] of anybody else.*) Une formule? dit-il. Mais il n'y a pas de formules et il n'y a pas de groupes de formules pour résoudre des situations si complexes et sur quoi l'orateur ne cache nullement une amertume singulière.

N'abandonnons pas tout espoir de les voir se cristalliser. Le génie français peut s'y employer, puisque aussi bien on nous assure que si les négociations se poursuivent à Londres, leur siège *officiel* demeure à Paris...



Reste le Traité de Versailles, recueil de prescriptions formidables et intangibles. C'est le roc. M. le Président du Conseil y affirme la politique de la France dans l'exécution de ces clauses : une absolue bonne foi, une inébranlable fermeté. Quel dommage qu'à Londres tant de fermeté débute par une capitulation ! Capitulation peut-être nécessaire, et, à tout prendre, capitulation de M. Lloyd George, par-dessus tout, tout d'abord. La livraison, la punition des coupables, constituaient le premier article du programme électoral de sa Coalition. Ni la morale, ni le droit, ni notre prestige au total, ne souffriraient peut-être d'aventure des modifications de la procédure par où seront exilés ou jugés fuyards et soudards, si nous ne sommes, cette fois, pas dupes du prussianisme de Berlin ou des astuces de Leipzig.

Mais le désarmement ? le charbon ? les réparations financières? Quand sir David Maclean, aux Communes, n'envisage pas seulement, comme M. Asquith, la revision d'un Traité qui serait tombé en lambeaux (*the opinion has been held that those treaties have broken down*), mais, dans l'hypothèse, d'ailleurs énergiquement contestée par M. Millerand, où le Sénat de Washington ne ratifierait pas le Traité de garantie franco-anglo-américain, la remise en question totale des seules sûretés qui nous resteraient désormais ; lorsque le marquis de Crewe, à la Chambre des Lords, profère que les clauses actuelles du Traité de Versailles ne seront, ni ne peuvent être présentement appliquées (*that the actual terms of the Peace treaty could not be and never would be actually carried out*), lord Curzon répond-il, au nom du gouvernement britannique qu'il s'agit cependant d'en commencer une application énergique et dans les délais prescrits à la reconstitution de la France? Pas tout à fait. L'art des formules réapparaît ici, avec les balancements coutumiers: « Les auteurs du traité ont agi de leur mieux ; l'avenir montrera s'ils ont bien ou mal fait. Il n'est pas un de ces auteurs qui prétende assurer à ce texte un caractère sacro-saint, et je présume qu'il en faudra, avec le temps, modifier des éléments très importants (*and I expect that a very great deal of it will have to be changed as time goes on*). » Ce qui n'exclut pas dans le discours de lord Curzon, un appel à la bonne foi et à la bonne volonté du gouvernement de Berlin.



Contradictions? Nuances? Le pire serait de les ignorer, comme on nous y invite souvent et de nous endormir dans le bercement de propagandes désuètes. Aux termes d'une lettre dont l'effet fut pour le moins inattendu, lord Grey préconisait récemment, dans les traverses de la *League of Nations*, un optimisme sans lequel les adhésions les plus sincères au Pacte d'une justice mondiale perdraient toute vertu. Cet optimisme, il faut l'étendre de la Société des Nations à sa cellule-mère : Paris-Londres. Mais si naturel, si cordial, si tenace qu'il soit, l'optimisme n'est que l'attribut d'une politique nécessaire.

JULES RAIS.



LA GUERRE ET LA VIE DE L'ESPRIT

M. Legendre a su trouver pour son livre (1) un titre attrayant et les premiers chapitres donnent à croire qu'on va lire une étude psychologique des transformations que la participation à la guerre peut faire subir à la vie mentale. En réalité, c'est une simple apologie de la guerre, de la discipline militaire et du mysticisme patriotique.

Quand il analyse les vertus de l'homme de guerre, en particulier le courage, l'auteur se refuse à en reconnaître aucune à nos ennemis ; à peine leur concède-t-il le droit d'avoir une patrie. Mais cette dernière restriction a pour but d'extraire les « Boches » du royaume de Dieu ; car « tous les soldats qui servent une patrie, servent Dieu » (p. 166). Et quand M. Legendre dit Dieu, ne croyez point qu'il s'agit de Jehovah ou de Bouddha ; point ! Ceux qui se battent « n'ont que le choix entre trahir leur patrie ou servir la chrétienté ». Tant pis pour les Musulmans, les Juifs, les libres-penseurs, qui, en servant la France, ne se souciaient point de la chrétienté, c'était des traîtres, et voilà tout.

Plus encore que les « Boches » ou que les non-chrétiens, M. Legendre en veut aux humanitaires. Lui qui n'a pas un mot de blâme pour ces chefs qui font massacrer des soldats dans le but d'obtenir une citation (p. 124), il accable de ses traits l'humanitarisme, mille fois moins odieux que le militarisme prussien (p. 102) ; c'est lui qui est responsable des atrocités de la guerre : « si rien n'avait été stipulé à propos des gaz asphyxiants, peut-être les Boches auraient-ils hésité à les employer » (p. 157). L'humanitarisme, grand semeur de mort, est donc une invention d'esprits faibles.

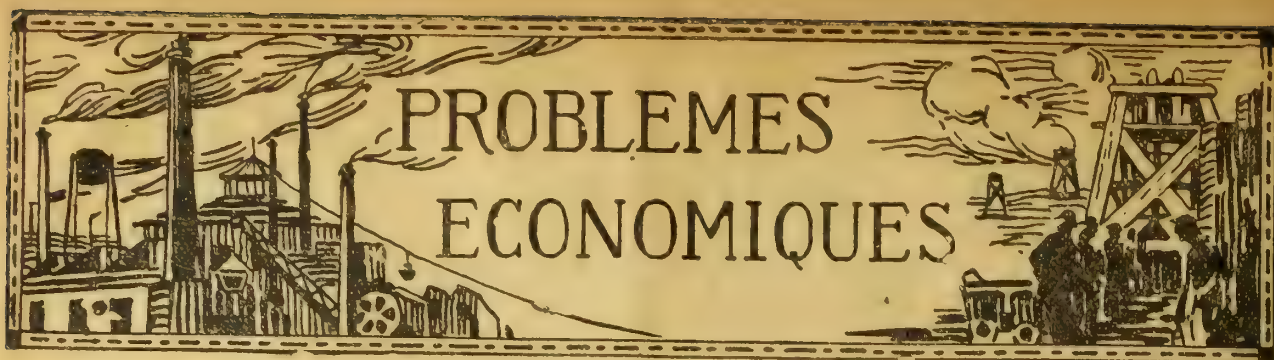
L'art militaire exige, au contraire, de vastes esprits ; l'admiration de l'auteur est pour eux, sans bornes : « si le calcul des probabilités, dit-il, pouvait s'appliquer aux choses d'histoire, on devrait admettre qu'il n'y a pas eu de plus puissantes intelligences que celle des grands chefs militaires » (p. 59). Il est vrai que M. Legendre tient en mépris l'intelligence qui « ne se suffit jamais et ne suffit à rien » (p. 65). C'est égal, l'opinion ci-dessus rapportée est un bel exemple de « bourrage de crâne » actif. Mais on trouverait des exemples de « bourrage » passif dans ce livre, notamment (p. 116), quand l'auteur écrit ceci « le soldat qui recevait l'ordre d'attaquer, en Champagne, dans des conditions qui ne satisfaisaient pas son ambition, ne pouvait savoir qu'il attaquait en réalité les Boches du front russe ».

L'excuse d'un tel livre, c'est qu'il a paru en pleine guerre ; mais quand, plus d'un an après la fin du carnage, on lit de telles pages, le seul sentiment qu'on éprouve est de l'irritation ; irritation contre tout ce mysticisme, contre ces paradoxes inconscients, contre cette morale archaïque et irritation de voir tant de talent — car M. Legendre n'en manque pas — dépensé si vainement.

ROGER PICARD.

---

(1) M. LEGENDRE. *La guerre et la vie de l'esprit* (in-12 Bloud et Gay, 1918).



UNE FÉDÉRATION DES TECHNICIENS ANGLAIS

C'est un fait particulièrement intéressant et qu'on ne saurait trop signaler à ceux qui s'intéressent aux questions sociales, que cette récente réunion à Londres d'un Congrès qui a groupé les représentants d'une quarantaine d'associations de techniciens comprenant à elles toutes plus de 200.000 membres.

Au moment où nous écrivons ceci, nous ignorons encore de façon précise les résolutions adoptées. Nous savons toutefois que ce Congrès avait pour objet de constituer une Fédération professionnelle de ces organisations du personnel technique et d'administration et que ce but a été atteint. Il est d'ailleurs possible de fixer, dès à présent, le sens de ce mouvement général et de constater qu'il correspond à une préoccupation dont l'analogie avec ce que nous constatons dans ce pays est remarquable.

Il convient de considérer d'abord que les organisateurs de ce Congrès, très avertis du mouvement ouvrier — l'un d'eux, M. G.-D.-H. Cole a une compétence reconnue en ce qui touche l'action syndicale internationale et un théoricien des nationalisations industrielles — n'ont pas voulu de tous les éléments qui auraient pu faire croire à un appel aux classes moyennes. Pour employer le langage que certains utilisent dans notre pays, ils n'ont pas voulu constituer une Confédération des Intellectuels, qui serait tout juste le groupement inorganique d'un état social tampon. Ils ont écarté volontairement toutes les associations de gens travaillant à leur compte ; ils se sont bornés à faire appel à ceux dont le rôle dans l'activité industrielle et commerciale est de direction ou de surveillance.

Force nous est de constater, du reste, qu'ils avaient un champ très vaste et qu'à certains égards nous ne connaissons pas encore ce pays. En dehors des travailleurs scientifiques ou techniques proprement dits, ils ont eu à convoquer des organisations de contremaîtres, car il se trouve qu'en Angleterre, il y en a qui sont indépendantes du patronat au point même qu'elles sont en lutte contre celui-ci. La thèse n'est d'ailleurs pas nouvelle pour nous. Lorsque les techniciens groupés dans l'U. S. T. I. C. A., auxquels nous nous sommes depuis adressés quand nous avons constitué le Conseil Economique du Travail, nous demandaient s'ils ne devaient pas rallier l'organisation syndicale, nous leur faisions observer qu'en raison des fonctions que certains de leurs éléments pouvaient être appelés à remplir, mieux valait qu'ils s'organisent de façon indépendante.

C'est ce point de vue qui semble justement prévaloir outre-Manche.

Une confusion n'est pas désirable entre les manuels et les techniciens. Par contre, une collaboration entre eux est indispensable dès que l'on aborde le problème général de l'organisation industrielle.

A cet égard, le Congrès des associations techniques anglaises est significatif.

Nous savons qu'il a groupé les représentants d'assez vieilles organisations, comme l'Union Nationale des Employés ou l'Association Nationale des Employés de Chemins de fer, qui agissent depuis longtemps d'accord avec les syndicats de manuels et sont d'ailleurs adhérentes au Congrès des Trade Unions et même au Parti travailliste. Mais à côté de celles-ci, dont le rôle a eu jusqu'à présent une importance justifiée, il y en a d'autres plus récentes qui étendent leur activité sur les industries ou les services les plus divers : métallurgie, constructions navales, électricité, langues, assurances, ports, mines, navigation, coopération même et qui sont moins rapprochées du mouvement ouvrier.

Il est significatif pourtant que ce soient les plus vieilles et les plus puissantes d'entre elles — celles citées plus haut ou encore la jeune et forte Association des Dessinateurs — qui aient les rapports les plus efficaces avec les organisations de manuels. Cette indication a une valeur qu'on ne saurait diminuer.

Ainsi, un premier point est acquis : c'est que la Fédération nouvelle ne s'est pas constituée par opposition au mouvement syndical. Elle ne tend à constituer ni un parti bourgeois intermédiaire, ni surtout une organisation au service des employeurs.

Ce serait déjà beaucoup ; nous savons pourtant qu'il faut davantage. L'organisation ainsi créée est professionnelle : elle a pour but initial de mettre en contact des organisations, d'unifier leurs efforts pour améliorer le sort de leurs membres, ou même aboutir à une reconnaissance que nombre des employeurs contestent encore. Et il faut bien qu'il en soit ainsi pour que le groupement soit possible.

Mais une longue et décisive expérience nous a appris que ces revendications matérielles, si légitimes et si indispensables soient-elles, ne suffisent pas à donner le sens, le but général d'une organisation, surtout lorsque celle-ci englobe des professions différentes. Les problèmes de l'Industrie se posent aux travailleurs groupés. Il n'est pas jusqu'à la plus simple revendication de salaires qui ne les oblige à envisager des questions générales. Comment pourrait-il alors en être autrement lorsqu'il s'agit de techniciens, c'est-à-dire de gens ayant déjà pour fonction de connaître les conditions de cette industrie, et surtout, lorsqu'ils appartiennent aux services les plus divers de l'activité économique ?

Rien que ce simple raisonnement suffirait à déterminer de façon décisive le sens général du groupement qu'ils viennent de constituer. D'ailleurs, nous sommes à cet égard renseignés davantage. Nous savons que les initiateurs de leur Congrès sont des gens qui croient au contrôle de l'industrie par les travailleurs, à la direction de la vie sociale par l'organisation commune des producteurs, des consommateurs et de la collectivité. Cette indication ne suffit peut-être pas absolument à déterminer l'orientation immédiate, avouée de la Fédération nouvelle. Mais comment la pourrait-on méconnaître ?

Techniciens, travailleurs scientifiques, agents de

contrôle, du moment qu'ils se groupent et qu'ils sont forcément appelés à examiner de concert le milieu dans lequel ils exercent leurs aptitudes professionnelles, du moment qu'ils se constituent en associations syndicales, auront à faire la critique de l'organisation industrielle présente et à envisager les problèmes d'ensemble que pose une reconstruction nécessaire en Angleterre comme ici.

Dans les deux pays, comme d'ailleurs dans les grandes nations industrielles, les mêmes questions se présentent de plus en plus. Nous avons eu à signaler ici même la similitude des préoccupations ouvrières à cet égard. Après quelques mois, il faut même constater davantage : la ressemblance existe déjà entre les solutions que spontanément chaque organisation ouvrière nationale cherche à donner à ces problèmes et les méthodes qu'elle compte utiliser pour les réaliser.

La Fédération des techniciens anglais est un exemple qu'on rapprochera utilement de l'action qui se développe dans les mêmes milieux de notre pays, bien que les deux manifestations ne soient pas absolument identiques. N'en tirons encore que cette conclusion : c'est qu'un mouvement se développe à l'heure présente, qui tend à unifier l'action générale de la classe ouvrière, l'évolution qu'elle poursuit et les moyens qu'elle emploie. Aveugles ceux qui ne comprendront pas ces signes !

L. Jouhaux,
Secrétaire général de la G. G. T.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

I. Les faits. — *Les dommages de guerre et la hausse des prix.* — *Une économie énorme.* — Sa portée. — Les gaspillages. — Prix de marchés. — Honoraires d'experts. — Allocations de chômage.

II. Les idées et les livres. — *Le système Taylor.* — L'avis d'un économiste. — Le travail et l'organisation industrielle. — La structure des entreprises.

III. La vie administrative et parlementaire. — *La réquisition de la batellerie.* — Une mesure de salut public. — Le charbon de Paris. — La pénurie. — Libéralisme et étatisme.

I. — LES FAITS

Les dommages de guerre et la hausse des prix.

La suppression d'une somme de 8 milliards dans le budget des régions libérées pour l'année 1920 provoque parmi les populations sinistrées un légitime émoi. Partout s'élèvent des protestations contre ce nouveau sacrifice demandé à des populations déjà éprouvées : « Comment ? dit-on, la nation va se soustraire à son obligation solennelle et rendre vaine ou inopérante la créance des régions dévastées sur l'ensemble de la France ? ou plutôt n'est-ce point un trompe-l'œil, une économie fictive que feront disparaître les nécessités de demain ? » Nous souscrivons volontiers à ces critiques, mais cette mesure n'en est pas moins un avertissement opportun, la reconnaissance par le Gouvernement d'une série d'abus, qu'un gaspillage prolongé ne peut transformer en droits acquis. Car, si d'une part, certains sinistrés, et des plus intéressants, ne peuvent obtenir réparation de leurs pertes, par contre, certaines pratiques et des distributions inconsidérées de secours sans aucun contrôle, aboutissent à une véritable dilapidation des deniers publics.

Nous ne saurions les relever toutes ; nous nous bornerons aux faits les plus saillants. Comme ils concernent aussi bien les méthodes suivies que les intéressés, les responsabilités et le blâme se trouvent également partagés.

En premier lieu, la détermination des dommages de guerre et l'évaluation des indemnités sont opérées dans des conditions telles qu'elles constituent une véritable prime à la hausse indéfinie ou à la consolidation des prix actuels. L'Etat prenant à sa charge la différence entre les prix de 1914 et les prix de 1919, les intéressés n'ont à peu près aucun avantage à débattre le prix de la reconstruction avec leurs entrepreneurs. Ceux-ci bénéficient même d'un encouragement à la cherté des matériaux et surtout de la main-d'œuvre par le mode de calcul des prix d'adjudication ou des prix d'entreprise. Pour le faciliter, on se contente de demander à l'entrepreneur le total de ses frais généraux qu'on majore d'un pourcentage donné. Ainsi, un entrepreneur a dépensé 100.000 fr. en salaires ; 100.000 fr. en matériaux ; 10.000 fr. en frais divers. Sur ce total, 220.000 fr., il lui sera alloué 10 %, soit 22.000 fr. C'est là un singulier moyen d'économie. Nous le devons à l'Amérique. Les travaux de l'armée américaine en France nous y avaient initiés et cette méthode avait déjà entraîné un profond déséquilibre du marché du travail, car l'entrepreneur, loin d'avoir intérêt à discuter les salaires, est, au contraire, incité à les augmenter constamment, au risque de provoquer un débauchage continu de chantier à chantier. Loin de nous la pensée de demander une réduction du salaire au-dessous du prix normal du travail, mais nous sommes d'accord avec les ouvriers pour proclamer que le coût de la vie a plus d'importance que le montant nominal du salaire et nous élever contre tout ce qui augmente le coût de l'existence.

Un autre exemple peut être emprunté à la rémunération des experts chargés des évaluations. En temps normal, ils sont payés en un pourcentage du prix total du devis de la construction. Ce pourcentage varie entre 1 et 4 %. Il n'a rien d'excessif. Mais si l'expert constructeur est payé, non pas sur le travail fait, mais simplement sur une évaluation et pour l'estimation des travaux à faire et si le tarif est trop élevé le fait devient un abus, car en pareil cas, il a intérêt également à majorer artificiellement le prix de cette estimation, et comme il est rémunéré avant l'exécution des travaux, il n'y a pas moyen de contrôler le bien-fondé de son estimation. Or, c'est ainsi que les choses se passent dans les régions libérées. Les experts sont conviés à estimer le prix de reconstruction des immeubles. Leur rémunération est égale à 2 % de leur *estimation*. Ils ont tendance inévitablement à grossir ce chiffre et pour des travaux, à évaluer ou « en série », le tarif est certainement excessif.

Si par exemple le montant total des travaux de reconstitution s'élève à une centaine de milliards, leur simple estimation, sans parler de la reconstruction, coûtera 2 milliards.

Enfin, le Gouvernement s'est inquiété des distributions d'allocations de chômage qui enlèvent tout intérêt à rechercher sérieusement du travail.

Nous n'avons pas eu la prétention de passer en revue tous les gaspillages dont les régions libérées nous donnent le spectacle. Il est temps de revenir à des méthodes financières et administratives plus conformes à l'économie qui doit présider à l'énorme budget de la France. Le Gouvernement actuel est résolu. Il attache aux questions économiques une importance que ses prédécesseurs n'avaient pas toujours conçue. Il a compris que la paix était plus difficile à faire que la guerre. Il a compris que les régions libérées ne se relèveraient que si leur recons-

titution était sériée et si elle n'ouvrait pas la porte à de nouvelles pertes. Ses intentions sont excellentes. Espérons que des intérêts plus puissants ne viendront pas entraver ou enrayer cet effort.

II. — LES IDÉES ET LES LIVRES

Le système Taylor.

Le 31 janvier dernier, à l'Académie des sciences morales et politiques, M. Truchy a examiné en économiste et non pas seulement en technicien les mérites du système Taylor et ses répercussions sur l'ensemble de l'industrie.

Chaque espèce de travail, dit-il, comporte une étude scientifique de ses méthodes. Cette recherche, à peu près ignorée jusqu'à présent, doit être constituée si l'on veut obtenir un rendement en un temps donné. Elle consiste dans la connaissance des mouvements élémentaires en lesquels se décompose tout travail, et du temps rigoureusement nécessaire à l'exécution de chaque mouvement. Le système le plus commun est purement empirique. Il tend à obtenir de chaque ouvrier le rendement maximum en faisant varier la rémunération avec le produit. Tels sont les différents systèmes de travail à la tâche en vigueur : salaires aux pièces, aux primes, aux bonis, à l'économie de temps, qui portent d'ailleurs les noms de leurs auteurs : système Taylor, Rowan, etc.

Quelles seront, se demande ensuite M. Truchy, les conséquences de la généralisation de la méthode Taylor, soit dans l'ordre des résultats de l'activité économique, soit dans l'ordre de la structure des entreprises ?

Ce serait l'utilisation plus rationnelle du facteur travail, qui permettrait, dans une unité donnée de temps, d'obtenir un rendement de travail plus grand avec un prix de revient moindre. L'application du système se traduirait encore par un abaissement du prix de vente et par une hausse des salaires, car, dans toutes les entreprises où le système Taylor a été appliqué, les salaires se sont élevés et ont amené un surplus de profits de l'entreprise.

Quant à la structure des entreprises, la conséquence la plus frappante du système Taylor est une complication de plus en plus grande. Alors que l'exécution du travail était, dans les entreprises normales, confiée aux ouvriers et aux contremaîtres, elle devient une fonction de la direction. La direction assume la partie intellectuelle de cette tâche ; elle détermine et impose la méthode du travail et ne laisse plus à l'ouvrier que la partie mécanique et automatique.

Il est bon que les conséquences les plus générales du système Taylor soient ainsi étudiées pour que les industriels en perçoivent les avantages et que les ouvriers eux-mêmes en connaissent l'exacte portée pour leur bien-être et leurs salaires. Dans l'application, il est vrai, ces méthodes doivent tenir compte de la psychologie de chaque pays. Au nom de la mentalité française on réclame le respect des préjugés en matière fiscale. Les ouvriers français ne sont pas faits d'une autre essence que leurs compatriotes et leurs préjugés en matière de travail sont également respectables !

III. — LA VIE ADMINISTRATIVE ET PARLEMENTAIRE

La réquisition de la batellerie

A peine au pouvoir, le Gouvernement a dû prendre une mesure administrative qui a, évidemment, dû troubler les idées des libéraux économiques, placés à la tête d'un certain nombre de départements ministériels. Mais une fois de plus, la nécessité a montré qu'elle s'accommodait mal des considérations doctrinales, et que l'intervention de l'Etat était indispensable chaque fois que l'intérêt national est en cause. Le Gouvernement a demandé et obtenu du Parlement la réquisition provisoire des moyens de transport par voie navigable. Le but est de mettre fin au conflit entre les entreprises de transport par eau et leur personnel au sujet des conditions de salaire et de l'application de la loi de huit heures à la batellerie. Les mariniers se sont inclinés devant cette mesure et ils l'ont considérée comme une satisfaction à leur désir

Pendant la guerre, jusqu'au conflit actuel, l'Etat était intervenu en mettant à la disposition des entreprises des militaires en sursis. L'Etat avait ainsi un droit de contrôle sérieux sur le personnel, il exerçait son action sur l'exploitation militaire des voies navigables à l'aide d'un régime ingénieux de bureaux de tours qui régularisait les prix et les frets ; enfin, les salaires du personnel étaient toujours maintenus à un taux rémunérateur et la menace de la réquisition permettait au Gouvernement d'exercer une pression suffisante.

Les transports par eau étaient ainsi organisés quand les hostilités prirent fin. La batellerie revenait à la liberté et en même temps, la journée de huit heures devait être étendue à tout son personnel. Une entente qui paraissait imminente entre les patrons et les ouvriers échoua, et fit place à des difficultés et à une grève dont la conséquence la plus immédiate fut l'encombrement du port de Rouen, et la raréfaction du charbon à Paris. Ainsi, tandis qu'au mois d'octobre 1919, la quantité de charbon transporté de Rouen à Paris était de 505.000 tonnes, elle tombait à 370.600 en décembre, et à 40.353 en janvier 1920.

L'effort accompli par le transport par voies ferrées, pour compenser le déficit dû à l'arrêt de la batellerie, ne donna qu'un résultat médiocre et dont la conséquence fut la raréfaction grandissante des stocks de charbon dans la région parisienne. Le 20 janvier, la Compagnie du Gaz de Paris n'avait plus que 15.000 tonnes contre 32.000 au 20 décembre, le gaz de la banlieue 4.485 tonnes contre 13.891 tonnes, les secteurs électriques 6.764, contre 8.147 et la Préfecture de la Seine 51.000 tonnes contre 57.000 tonnes, alors que leur consommation journalière est respectivement de 5.150 tonnes, 14.000 tonnes, 3.620 tonnes et 9.000 tonnes. C'est dire que l'on ne disposait que de deux à six jours de consommation d'avance.

Cette situation justifiait pleinement le recours à des mesures de salut public. Il fallait réglementer sous la tutelle protectrice de l'Etat, une industrie qui avait servi pendant la guerre. Une arme était mise en réserve : c'était la réquisition, réquisition limitée aux besoins à couvrir, mais réquisition s'inspirant de considérations analogues à la conduite de la guerre ; réquisition qui était comme une survivance de la réquisition de guerre, à laquelle elle empruntait à la fois les autorités requérantes : le ministre de la Guerre et le ministre des Travaux publics, et les méthodes de réquisition. Le complément obligatoire était l'intervention de l'Etat dans la fixation du salaire pour que les questions ouvrières ne vinssent point se greffer sur les préoccupations d'exploitation.

Voilà l'instrument forgé. Il est le premier pas dans une voie où la guerre avait forcé l'Etat à s'engager. Les libéraux en ressentiront quelque dépit, mais liberté ne doit pas être synonyme d'anarchie. L'intérêt général vaut bien un sacrifice aux principes, comme Paris, selon l'expression du bon roi Henri IV, valait bien une messe.

William Oualid.



L'AIDE FINANCIÈRE DES ÉTATS-UNIS

UN POINT DE VUE NOUVEAU

En dépit de la déclaration un peu tapageuse de M. Glass, ancien secrétaire du Trésor américain, il demeure d'une inéluctable nécessité que les États-Unis collaborent au réajustement de l'équilibre des changes européens. Il est impossible à l'Amérique de se replier sur elle-même et de cesser brusquement de vendre à l'ancien Monde. Et quand on veut vendre à qui n'a pas les moyens de payer, il n'y a pas d'autre solution que de faire crédit.

Tout ce qui reste de la déclaration Glass, c'est qu'il n'y aura plus de crédits ouverts par le gouvernement des Etats-Unis aux gouvernements européens. Ce que les Etats-Unis ne veulent pas, ce qu'il leur est loisible de ne plus vouloir, c'est la continuation de cette méthode de crédits de gouvernement à gouvernement qu'ils accusent, non sans quelque raison, peut-être, d'avoir créé chez nous un état d'esprit un peu paresseux et exclusif de toute autre recherche de remède. Mais il ne s'agit là que d'une méthode. Il faut donc simplement en trouver une autre.

Est-ce impossible ?

Non ; à condition surtout que l'on parte de l'idée essentielle qu'il n'y a pas *une* méthode ni *un* procédé, mais bien *des* méthodes et *des* procédés dont aucun ne peut donner la solution du problème effroyablement difficile que le monde a à résoudre, mais qui, *tous*, doivent concourir à nous rapprocher d'elle. Aucun de ces procédés ne doit donc être méconnu. Aucun ne doit être dédaigné. Or, il se trouve que, à l'heure actuelle encore, on a négligé un de ceux qui peuvent le plus efficacement nous fournir cette aide financière que le Trésor américain ne peut plus ou ne veut plus nous donner, mais que la Nation américaine sera inévitablement poussée à ne pas nous refuser au nom de ses intérêts les plus certains.

Ce n'est pas moi qui le découvre ni qui le déclare. C'est un des plus notables et des plus éminents parmi les financiers américains : M. Eugène Meyer, directeur de la *War Finance Corporation*, cet immense organisme de crédit constitué pendant la guerre, dont j'ai, dans cette revue, signalé maintes fois l'importance et l'activité. Dans une communication récente faite à l'Association de la Presse étrangère aux Etats-Unis, M. Eugène Meyer a rappelé que, une fois exclu le système des crédits de gouvernement, qui n'est plus ni désirable, ni possible, il y a encore trois formes de crédits que les pays d'Europe peuvent obtenir de l'Amérique :

1° Les crédits des banques ;

2° Les crédits d'origine commerciale ou industrielle ;

3° Les crédits qu'on peut obtenir par le marché des valeurs.

Pour les deux premiers types de crédits, on a fait d'utiles efforts, et les Etats-Unis eux-mêmes se sont évertués à créer des facilités nouvelles.

Mais on est très loin d'avoir demandé au troisième mécanisme de crédits ce qu'il peut donner, alors que c'est lui qui pourrait fournir l'appui le plus puissant.

Qu'a-t-on tenté, en effet, dans cet ordre d'idées-là ?

D'abord, on a procédé à des émissions d'emprunts étrangers *en dollars*, aux Etats-Unis, ce qui a pu donner, à de certains moments, une aide très utile.

Ensuite, et tout dernièrement, on a voté la *loi Edge*, qui est destinée à permettre, indirectement, aux capitalistes américains d'acheter les valeurs européennes. Cette loi, dont il a été question dans notre Chronique des changes des 3 et 17 janvier dernier, a pour objet d'autoriser la création de « Corporations » qui pourront acheter des valeurs étrangères et émettre, en échange, pour le public américain, leurs propres obligations.

Mais le système de la loi Edge et des Corporations Edge comporte toute une mise en train très longue : il faut constituer les corporations en question, et, au surplus, l'émission et le placement de leurs obligations, quand elles seront constituées, seront grandement gênées par les impôts actuels sur le revenu des valeurs américaines.

Or, il y a, au contraire, pour M. Meyer, un moyen d'avoir accès tout de suite, et avec un minimum de formalités, aux ressources immenses du crédit par les marchés de valeurs : c'est d'ouvrir les bourses américaines aux emprunts intérieurs des nations européennes, c'est-à-dire de permettre l'achat direct, par les capitalistes américains, sur les bourses américaines, des valeurs européennes elles-mêmes.

Pour cela, que faut-il ? Il suffit d'obtenir l'autorisation d'introduire ces valeurs dans les bourses américaines — ce qui est facile — et puis, surtout, de transformer l'aspect matériel de nos titres qui, en leur état actuel, ne sauraient convenir à la clientèle américaine. Nos titres sont simplement imprimés. Or, les Américains, qui ont peur des faussaires, veulent des titres *gravés*, enregistrés et certifiés par des agents de transfert responsables. Mais il est évidemment bien facile d'assurer cette transformation de titres européens en titres américains, et M. Eugène Meyer ne doute pas qu'elle aboutirait vite à créer aux Etats-Unis un vaste marché de nos valeurs, tout comme, lorsque, dans les années qui précédèrent la guerre, l'Europe sut acheter très vite les valeurs des Etats-Unis qui avaient alors besoin de capitaux.

D'ailleurs, dans l'esprit de M. Eugène Meyer, il ne s'agirait pas seulement d'assurer par ce moyen le placement des emprunts publics des Etats ou des municipalités d'Europe. Les grandes entreprises industrielles pourraient placer ainsi leurs obligations, et les affaires de moyenne importance pourraient elles-mêmes agir de concert pour créer des obligations combinées, garanties au besoin par de grandes banques ou par les gouvernements, et qui pourraient séduire les capitalistes américains.

J'ignore dans quelle mesure l'idée préconisée par M. Eugène Meyer serait de nature à réussir. Je ne puis, évidemment, m'empêcher de songer à ce qu'on entend dire au sujet de la répugnance dont les capitalistes américains feraient preuve à l'égard des placements étrangers. Mais je ne puis m'empêcher non plus de penser que, si le financier averti qu'est M. Meyer croit possible d'arriver à intéresser les clients des bourses américaines aux valeurs européennes, il faut bien attacher quelque importance à cette opinion. Et ne faut-il pas compter aussi sur le goût invétéré du jeu et du risque si développé aux Etats-Unis, et qui serait directement éveillé par la spéculation sur le relèvement de nos changes qu'impliquerait l'achat de nos valeurs intérieures ?

En tout cas, il ne coûte rien d'essayer. Je dirai plus : nous n'avons pas le droit de ne pas essayer. Je ne pense pas me tromper en disant qu'aucune démarche n'a été faite encore par notre gouvernement pour ouvrir, dans les conditions indiquées par M. Eugène Meyer, l'accès des bourses américaines à nos titres. Je me permets donc de signaler à M. Marsal le très haut intérêt qu'il y aurait à ouvrir une oreille attentive à la suggestion si simple, et peut-être si féconde qui a pu passer inaperçue de lui et de ses collaborateurs.

LÉON POLIER.



LES RESSOURCES PUBLIQUES ET LE BUDGET

DEUX DÉCLARATIONS

Deux déclarations d'hommes politiques. — Les hésitations du ministre des Finances. — Ce qu'a dit M. Louis Dausset. — Ses qualités d'adaptation. — Une interview parue dans Excelsior. *— Des mots, des phrases ! — Limitation des dépenses. — Une expression élastique et indéfinissable. — Les avances de la Banque de France. — La question des budgets spéciaux. — Les accords financiers interalliés. — Ce qu'a dit M. Raiberti. — L'esprit de prodigalité et l'esprit de surenchère. — Le flot montant de la dépense publique et les forces contributives. — L'appel au crédit public. — Le cinquième Emprunt de la D. N. — L'Allemagne et les réparations. — Des mots et des phrases.*

Alors que les Etats-Unis de l'Amérique du Nord et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande nous marchandent leur concours financier, alors que nos anciens adversaires mettent leur pire volonté à nous régler, malgré les stipulations du Traité de Versailles, les hommes politiques nous offrent de belles déclarations, mais ne manifestent en rien la nécessité d'aboutir.. Ces messieurs s'écrient : « Marchons ! Marchons ! » et restent sur place.

J'ai déjà montré ici même comment M. François Marsal essayait de résoudre la crise financière actuelle : avant son accession au Gouvernement, il croyait à une panacée, l'impôt réel ; maintenant, il accorde à l'impôt personnel ce que l'on peut appeler un délai de rigueur ; le banquier de la rue de Rivoli reconnaît donc que notre système fiscal ne peut être « chambardé » immédiatement.



Depuis ma dernière chronique, deux hautes personnalités ont fait des déclarations qu'une certaine presse qualifie de sensationnelles. L'un est M. Louis Dausset, ancien président du Conseil Municipal de Paris, aujourd'hui sénateur de la Seine et rapporteur, au Sénat, du budget des Finances. L'autre est M. Raiberti, député des Alpes-Maritimes, élu, par acclamations, président, à la Chambre des Députés, de la Commission des Finances qui, dans la législation actuelle, remplace à la fois les anciennes Commissions du Budget et de Législation fiscale.

M. Louis Dausset a eu, tant au Conseil Municipal de Paris, qu'au Conseil Général de la Seine, un rôle de premier plan en matières financières. Ses idées, au point de vue de l'impôt, n'ont pas été trop réactionnaires. Il a su habilement ménager la chèvre et le chou. Peut-être sera-t-il un jour ministre des Finances. Ce normalien a de grandes qualités d'adaptation : peut-être en profiterons-nous !



Voici ce que déclare, dans *Excelsior*, M. Louis Dausset :

« 1° Si le chapitre des dépenses nouvelles s'enfle au fur et à mesure que s'augmenteront les recettes (ainsi que s'en révèle d'ores et déjà la fâcheuse tendance), il est bien évident que les créations d'impôts, loin d'améliorer la situation, ne feront que la compliquer, car le déficit primitif restera sensiblement le même.

« 2° Il ne faut pas croire que les impôts dispersés et fragmentaires — véritable poussière fiscale — soient de suffisants palliatifs. Sans doute, il faut créer sans retard et dans une large mesure, de nouveaux impôts, directs et indirects. Mais il est essentiel de les proportionner à la fortune publique et aux facultés contributives de chaque citoyen.

« Qui peut payer doit payer sans rémission.

« 3° Je pense que la nécessité s'impose de recourir largement à l'emprunt pour rembourser progressivement la Banque de France et réduire au plus tôt la circulation fiduciaire qui ruine notre crédit.

« 4° D'autre part, l'on ne devrait pas hésiter, pour alléger les charges de l'Etat, à créer des budgets spéciaux, sous forme de régies intéressées, pour nombre de grands services publics dont les déficits sans cesse croissants grèvent lourdement nos finances. Beaucoup de nos administrations gagneraient à fonctionner en partie avec le concours de capitaux privés... et le public ne s'en trouverait pas plus mal.

« 5° Il y aurait encore bien d'autres idées à énoncer ; il faut diminuer nos importations de tout ce qui n'est pas de première nécessité : tissus, soieries, bijoux, argenterie, automobiles, etc... ; il faut donner des primes à la production. Il faut enfin comprendre une fois pour toutes, qu'à l'heure actuelle, les finances ne peuvent pas se séparer de la diplomatie. Il faut à tout prix des accords financiers interalliés. On offre tous les jours de Québec, de New-York, des crédits à la Ville de Paris. Pourquoi l'Etat ne peut-il pas en obtenir ? »

Lisez cette déclaration très attentivement. Vous conclurez qu'un conservateur, un radical ou un socialiste aurait pu la signer.

En France, on ne sait que jouer sur les mots ; les milieux alsaciens, qui avaient pour nous tant de sympathie, s'en rendent déjà compte. Beaucoup de grandes phrases : telle est, pour les finances, comme pour tant d'autres questions, notre seule politique.

On sait — pourquoi M. Louis Dausset le répète-t-il ? — qu'il ne faut pas que le « chapitre des dépenses nouvelles » s'enfle encore et que le déficit primitif se maintienne.

On sait, — pourquoi M. Louis Dausset insiste-t-il à ce sujet ? — que l'on doit créer de nouveaux impôts. Mais est-il aussi disposé qu'il le dit à « les proportionner à la fortune publique et aux facultés contributives de chaque citoyen » ? M. Louis Dausset serait certainement bien embarrassé si je lui demandais ce qu'il entend par *facultés contributives*. Cette expression élastique et trop compréhensive peut être employée par un homme politique : le vrai technicien la dédaigne et la repousse.

On sait, — pourquoi M. Louis Dausset en fait-il mention ? — que l'Etat a trop emprunté à la Banque de France et que notre crédit a beaucoup souffert de ces avances de notre institut d'émission : l'honorable rapporteur de la Commission des finances du Sénat eût mieux agi en suggérant quelques solutions pratiques qu'en dévoilant, si l'on peut dire, un mal connu de tout le monde.

On sait, — et M. Louis Dausset n'a pas tort de le dire une fois de plus — que des budgets spéciaux devraient être créés pour certains services publics. Mais ce que M. Louis Dausset a oublié de nous dire, c'est que, par respect des règles judicieuses de notre comptabilité budgétaire, il conviendrait que les recettes brutes et les dépenses brutes de ces services, fussent inscrites au budget général. Faute de quoi le diable lui-même n'y retrouvera plus ses petits.

On sait enfin, — et M. Louis Dausset est bien bon de nous le rappeler, — qu' « il faut à tout prix des accords financiers interalliés ». Dans cette chronique, je l'ai affirmé maintes fois ; je crois qu'on aurait pu obtenir de nos alliés et associés des conventions avantageuses et je sais que l'on a repoussé leurs avances avec dédain. Le ciel fasse que M. Louis Dausset réussisse là où ont échoué MM. Clemenceau, Klotz et Pichon ! Mais n'y croyons pas trop !



En prenant possession du fauteuil présidentiel de la Commission des Finances de la Chambre des députés, M. Raiberti a également fait des déclarations qui, pour le *vulgum pecus* peuvent sembler du plus grand intérêt.

Voici ce qui concerne le problème budgétaire :

« La tâche qui s'ouvre devant nous est immense, nous la poursuivrons avec la même méthode, dans un même esprit et avec la même inflexible rigueur, que nous l'avons abordée sous mon éminent prédécesseur. Nous avons la charge de l'honneur financier de la France. L'heure des ajournements est passée. A l'exemple des grandes assemblées organisatrices, nos devancières, qui ont restauré les finances du pays au lendemain de crises dans l'histoire dont ni l'étendue ni la profondeur ne sont comparables à celle que traverse en ce moment le monde, nous avons à restituer le crédit de la France et sa valeur au franc, l'assise indispensable d'un équilibre budgétaire réel et sincère, le devoir fiscal. Nous combattrons sans répit l'esprit de prodigalité et l'esprit de surenchère, ces deux ennemis publics.

« Nous arrêterons le flot montant de la dépense publique, ce danger national, et nous la réduirons à la limite des forces contributives du pays. Nous voterons tous les impôts nécessaires pour couvrir nos dépenses normales par des ressources également normales et permanentes. C'est le devoir fiscal, la France le connaît et il est au moins superflu que des voix étrangères se croient autorisées à le lui rappeler. Elle en comprend la nécessité et la grandeur, elle est prête à l'accomplir avec la même abnégation et la même confiance à son heure, et nul n'a le droit de trouver que cette heure est tardive, car la France est amputée d'une partie de sa force contributive, elle restera une mutilée parmi les nations, tant que la partie la plus riche et la plus industrieuse de son territoire restera un effrayant amas de ruines. Et cependant, elle s'impose la totalité de l'effort nécessaire, avant d'avoir reçu aucune des réparations auxquelles elle a droit.

« Nous avons un autre devoir pressant à remplir, c'est de couvrir par des appels au crédit public les charges extraordinaires de la liquidation de la guerre et de la réorganisation de l'outillage national. L'excès de la dette flottante n'est pas seulement un danger financier, c'est un danger social. La cherté de la vie a des causes diverses, mais il est un fait avéré, c'est que la progression de la cherté de la vie a marché dans tous les pays, de même que la progression de la quantité des billets mis en circulation.

« Nous devons donc rembourser ou consolider progressivement les éléments les moins stables de notre dette flottante. Le pays acceptera d'autant plus résolument les charges fiscales de cette politique financière, qu'il y verra le moyen le plus sûr et le plus efficace d'enrayer la cherté de la vie. Aussi, à la veille du plus prochain de ces emprunts, devons-nous faire abstraction de toute préférence de forme ou de modalité pour répéter qu'à l'heure présente, souscrire c'est remplir un devoir civique, c'est servir son pays. Le succès de l'emprunt aura pour la France et le monde la mesure de la confiance qu'elle a eue en elle-même et dans l'inépuisable génie de ses enfants.

« Mais cet effort, fût-il aussi surhumain que celui que la France a accompli pendant la guerre, restera inefficace si les autres pays ne font pas en même temps leur devoir envers nous. Il faut que l'Allemagne répare ce qu'elle a détruit, nous pouvons assurer sans faiblir le poids de notre budget ordinaire et extraordinaire, nous saurons assurer la trésorerie de nos charges propres, mais la tâche dépasserait la raison, la justice et les forces humaines, si, en outre, de nos charges, nous devions assumer celles qui incombent à l'Allemagne. Par la force des choses, nous sommes obligés de supporter aujourd'hui les avances du compte de réparations, mais nul ne saurait admettre que nous restions les banquiers de l'Allemagne, à partir de la date où le montant de sa dette sera fixé en vertu des traités. Cela nous ne le permettrons pas, et le monde que nous avons sauvé, ne peut pas le permettre. Les nations alliées et associées sont parties aux stipulations qui garantissent notre créance de réparation. Elles ont signé comme nous. Nous sommes donc fondés en toute justice à leur demander, si c'est nécessaire, de donner une forme positive et concrète à cette garantie, au besoin par de nouveaux accords. Voilà la tâche qui nous attend. »

Une fois de plus, des mots !

La tâche est immense, mais personne ne l'ignore. Il faut naturellement combattre « l'esprit de prodigalité et l'esprit de surenchère » : c'est entendu, mais pourquoi M. Raiberti se contente-t-il de le dire et ne propose-t-il aucune solution pratique ?

Arrêter le flot montant de la dépense publique et la réduire à la limite des forces contributives du

pays : telle est une des parties du programme de M. Raiberti. Un remède quelconque, en ce qui concerne le flot montant de la dépense publique eût mieux fait notre affaire ; quant à la limite des forces contributives du pays, j'ai longuement cherché ce que cette expression pouvait signifier, et, en toute sincérité, je n'ai pu encore trouver.

Appelons-en au crédit public et restreignons notre dette flottante. Mais oui ! Mais oui ! Personne ne dit le contraire. M. Raiberti enfonce une porte ouverte ; M. Klotz lui-même, et ce n'est pas peu dire, est de cet avis. S'il s'agit de recevoir 100 francs et d'en rembourser 150, cet appel au crédit public n'a rien de très intéressant pour le Trésor, quoi qu'en pense l'honorable président de la Commission des Finances de la Chambre des Députés.

M. Raiberti souhaite le succès du cinquième emprunt de guerre. Ici, à l'*Europe Nouvelle*, nous nous associons tous à ses vœux. Mais était-il nécessaire de consacrer à ce sujet tant de phrases ? Etait-il nécessaire de proclamer que l'on devait « faire abstraction de toute préférence de forme et de modalité, pour répéter qu'à l'heure présente, souscrire c'est remplir un devoir civique, c'est servir son pays » ?

Que l'Allemagne répare dans la mesure du possible et de l'utile, nul ne songe à dire le contraire. Que nos alliés et associés garantissent notre créance, c'est là chose très souhaitable. Mais, encore une fois, à ces souhaits de M. Raiberti, je préférerais des solutions fermes, et plus encore des réalisations.



Peut-être est-ce trop demander ! Nos parlementaires parlent beaucoup — le mot l'indique. — Puis, fatigués de leur effort, ils se reposent.

J'en appelle aux lecteurs de l'*Europe Nouvelle*. Qu'ils lisent les déclarations de tel ou tel président ou rapporteur général d'une commission législative : ils n'y trouveront que des mots, parfois assez bien alignés, mais ils n'y apercevront rien de pratique, rien de technique.

MM. Louis Dausset, — lequel est un travailleur, — et Raiberti ont cru qu'il était intéressant que leur prose fût insérée dans la grande presse. Une idée de plus et deux discours de moins eussent été préférables.

Louis Suret.

chargé de cours à l'Université de Strasbourg



De toutes les resveries du monde, receuë et plus universelle est le soing de la reputation et de la gloire, que nous espousons jusques à quitter les richesses, le repos, la vie et la santé, qui sont biens effectuels et substantiaux, pour suyvre cette vaine image et cette simple voix qui n'a ny corps ny prise.

MONTAIGNE (Essais. Livre I, Ch. XLI).

MONNAIE — BANQUE — CHANGE

NOTES DE LA SEMAINE

LA CONFÉRENCE MONÉTAIRE LATINE

La conférence monétaire entre les Etats de l'Union latine, dont nous avions annoncé l'imminente convocation, se réunira décidément à Paris le 23 février prochain. On commence, enfin, à s'apercevoir que le temps presse et la date de la réunion aurait été même avancée s'il n'avait fallu donner au délégué grec le temps d'arriver.

La hausse de l'argent rend indispensable une solution rapide du problème de la monnaie divisionnaire. Nous avons, depuis des mois, réclamé ici avec insistance la fin de la politique inconsidérée que notre gouvernement a suivie pour la frappe des monnaies d'argent. On a été lent à s'émouvoir et l'interpellation que vient d'annoncer M. Raphael-George Lévy sur cette question vient bien tard. Notre Hôtel des Monnaies a émis, en 1919, plus de 75.000.000 de francs de monnaies divisionnaires d'argent dont l'émission représente une perte sèche considérable, sans avoir pu donner, cependant, la moindre satisfaction aux besoins les plus urgents des transactions intérieures. L'abandon de l'argent, ou, tout au moins, une sérieuse diminution du titre des monnaies actuelles s'impose. C'est ce qu'ont fait déjà de nombreux Etats, et, tout dernièrement encore, l'Angleterre qui vient de décider d'abaisser le titre des shillings de 925/1.000 à 500/1.000.

La prochaine Conférence aura donc tout d'abord et incontestablement à prendre une mesure de cette nature. Mais il est certain que les décisions qu'elle va être appelée à arrêter auront une portée beaucoup plus considérable et que c'est, sans doute, l'existence même de la vieille Union monétaire latine qui va être mise en question.

Cette Union, qui date, comme on le sait, de 1865, avait réalisé une communauté de circulation monétaire entre les Etats adhérents. Mais cette communauté s'était vu peu à peu réduire, pour des raisons diverses, à l'égard de certains pays. En 1893, on avait procédé à un rapatriement et à une nationalisation des monnaies divisionnaires italiennes. En 1908, la même opération avait eu lieu pour les monnaies grecques. Aujourd'hui, il est bien probable que l'on sera amené à adopter la même solution en ce qui concerne au moins la monnaie française et la monnaie belge en Suisse. Ce pays a été inondé de nos pièces divisionnaires, depuis la guerre, puisque nos monnaies d'argent circulent avec leur pleine valeur nominale et évitent ainsi l'énorme perte du change.

Mais ce rapatriement portera le dernier coup à l'intercirculation des monnaies d'argent au sein de l'Union latine, et il est probable que le problème de la liquidation totale et définitive de l'Union sera envisagé.

Il faut reconnaître, d'ailleurs, que le maintien de cette Union est de nature à réserver beaucoup d'embarras et de complications à la vie monétaire des Etats associés. Toute l'histoire de l'Union révèle des difficultés sans cesse renaissantes, qu'il a fallu résoudre presque d'année en année par des actes additionnels au pacte primitif. L'état actuel des changes et les grands troubles survenus dans les systèmes monétaires des divers Etats associés ne sont pas de nature à diminuer ces difficultés, bien au contraire, et, d'autre part, les avantages que pouvait présenter le maintien de l'Union, diminuent de jour en jour.

Lorsqu'elle fut créée, en 1865, et lors du premier renouvellement de 1878, l'Union monétaire latine avait pour objet de prendre des mesures communes de sauvegarde pour résister au trouble considérable qu'avait provoqué tour à tour la diminution de la valeur de l'or et la diminution de la valeur de l'argent. Depuis 1878, surtout, l'Union a rendu à ses adhérents, l'immense service d'éviter une liquidation désastreuse des stocks d'argent qui se serait faite à vil prix, et la France, qui a été le véritable pivot du système, a été, par son stock d'or, le soutien des changes à tendance défavorable des autres États de l'Union. Le change belge, en particulier, a tiré un profit très certain du fonctionnement de l'Union latine.

Aujourd'hui, l'intérêt est beaucoup moins grand. Le problème de la liquidation des stocks d'argent ne se pose plus, et la France, hélas, ne peut plus être considérée comme le soutien des changes de ses associés. Il semble donc qu'il n'y ait guère plus qu'un intérêt sentimental à voir conserver l'intercirculation, réduite d'ailleurs, des monnaies d'argent entre les pays de l'Union latine ; et, dans ces conditions, il faut s'attendre à ce que ce point de vue ne retienne guère l'attention des délégués.

Peut-être cependant, même si l'on dénie toute valeur à ce point de vue d'unité apparente en un temps où l'on parle tant cependant d'associations internationales, conviendrait-il de considérer de près si, dans certains domaines, l'unification monétaire ne serait pas susceptible de rendre de grands services. Est-ce que, par exemple, dans cette Afrique du Nord et du Centre, où la France, l'Italie et la Belgique vont encore, et de plus en plus être voisines, il n'y aurait pas quelque intérêt matériel direct à assurer la commune circulation des monnaies divisionnaires de ces pays ? La question doit être posée, si elle ne peut, comme cela est certain, être résolue par la Conférence prochaine. Mais, du moins, pourrait-on en réserver l'examen ultérieur et le rendre possible.

Les décisions de la prochaine Conférence vont enfin toucher probablement à un autre problème de plus grande portée monétaire : celui de l'abandon définitif du bi-métallisme et du passage à l'étalon d'or.

A tous ces points de vue, donc, les travaux de la Conférence qui va s'ouvrir au ministère des Finances sont d'une grande importance et nous ne manquerons pas de les suivre de près.



SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSIONS

(en millions de francs)

BANQUE DE FRANCE

	29 janv. 5 fév. 20	5-12 fév. 20	12-19 fév. 20
Actif :			
Or — En caisse	3.602	3.603	3.603
Or — A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	254	254	253
Avoir à la Trésorerie Etats-Unis	466	363	363
Disponib. et avoir à l'étranger	759	873	795
Portefeuille	2.119	1.809	1 900
Effets prorogés	602	599	595
Avances sur titres	1.517	1.556	1.539
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	25.800	25.800	25.800
Bons Trésor escomptés pour av. d'Etat aux gouvern. étrangers	3.755	3.785	3.785
Passif :			
Billets en circulation	38.042	37.987	37.959
Compte courant du Trésor	42	66	57
Comptes courants particuliers	3.161	3.123	3.095

BANQUE D'ANGLETERRE

Département d'Émission	28 janv. 20	4 fév. 20	11 fév. 20
Passif :			
Billets créés	2.964	3.045	3.120
Actif :			
Dette du gouvernement	276	276	276
Rentes immobilisées	187	187	187
Or monnayé et lingots	2.499	2.580	2.654
Départem. des opér. de Banques			
Passif :			
Capital	367	367	367
Réserves	84	86	86
Dépôts publics	507	471	555
— privés	3.409	3.142	5.336
Actif :			
Fonds d'Etats	1.581	1.174	1.361
Autres fonds	2.026	2.080	2.115
Billets	738	792	850
Or et argent monnayés	23	21	20
Currency Notes :			
Currency Notes en circulation	8.313	8.320	8.258
Or en rés. pour les Currency Notes	718	718	718
Effets du Trésor en garantie des Currency Notes	»	7.867	7.797

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

	15 janv. 20	23 janv. 20	31 janv. 20
Actif :			
Or	1.374	1.375	1.374
Argent	20	21	25
Bons de caisses de prêts en caisse.	13.912	14.044	14.667
Effets escomptés	44.998	42.734	26.907
Passif :			
Billets en circulation	45.006	45.386	37.225
Dépôts et comptes courants	14.161	38.091	17.807
Avances des caisses de prêt	.....	.....	.....

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Devises étrangères	Fonds d'Etat et Bons du Trésor	Escomptes et avances	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés
Banque d'Espagne							
24 janv. 1920	2.475	639	»	1.754	499	3.903	1.104
31 janv. 1920	2.475	644	»	1.769	499	3.894	1.113
7 fév. 1920	2.476	637	»	1.739	499	3.925	1.113
Banque d'Italie							
31 oct. 1919	812	75	..	»	1.136	12.061	1.820
30 nov 1919	812	75	..	»	2.271	12.352	1.902
10 déc 1919	812	75	..	»	1.278	12.395	1.883
Banque du Japon							
29 nov. 1919	2.227	»	»	»	1.342	3.137	3.305
6 déc. 1919	2.224	»	»	»	1.205	2.998	3.345
13 déc. 1919	2.235	»	»	»	1.187	2.991	3.407
Banque de Suède							
17 janv. 1920	393	»	146	»	664	917	279
24 janv. 1920	393	»	150	»	664	886	298
31 janv. 1920	380	»	157	»	676	943	275
Banque de Hollande							
24 janv. 1920	1.328	16	»	»	992	2.139	243
31 janv. 1920	1.328	17	»	»	1042	2.184	241
7 fév. 1920	1.329	18	»	»	976	2.167	189
Banque Nationale Suisse							
23 janv. 1920	522	82	»	»	438	913	154
31 janv. 1920	733	32	»	»	461	956	156
7 fév. 1920	534	83	»	»	419	836	130
Banque Nationale de Belgique							
29 janv. 1920	266	28	59	50	547	4.903	2 305
5 fév. 1920	266	27	60	50	527	4 935	2.272
12 fév. 1920	266	27	61	50	562	4.943	1.981
Banque de Réserve Fédérale							
26 janv. 1920	3.931	»	»	»	»	14.349	9.171
2 fév. 1920	3.930	»	»	»	»	14.383	9.114
9 fév. 1920	3.803	»	»	»	»	14.589	8.907

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Étranger

Cours à Paris du (papier court)

	Pair	21 janvier 1920	28 janvier 1920	4 février 1920	11 février 1920	18 février 1920
Londres	25 22 ½	43 47	47 20 1/2	48 70	48 69	48 25 1/2
New-York	518 25	1191 1/2	1349 1/2	1474 ..	1447 ..	1431 1/2
Madrid	100 ..	222 ./	247 ..	254 ...	252 3/4	245 ...
Berlin	133 50	18 1/2	15 1/4	15 ...	14 ./.	14 3/4
Amsterdam	208 30	451 ./.	520 ...	536 ..	543 1/2	529 ..
Rome	100 ..	.. ./.	85 1/4	79 1/4	79 1/2	78 ./.
Vienne	105 ..	.. ..	.. ...	. ...	4 1/8	5 1/4
Bruxelles	100 ..	99 1/2	95 1/2	100 1/2	104 1/2	103 1/4
Copenhague	139 ..	206 ..	215 ...	223 ...	... ..	... ..
Stockholm	139 ..	245 .	271 .	271 3/4	269 3/4	263 3/4
Christiania	139 ..	224 ..	241 ./.	253 1/2	250 1/2	246 .
Genève	100 ..	213 1/4	259 ./.	249 ...	240 1/4	230 ./.

Cours à Londres du

	Pair	21 janvier 1920	28 janvier 1920	4 février 1920	11 février 1920	18 février 1920
Paris	25 12 ½	43 475	46 975	48 625	48 65	48 15
New-York	48 66	3 6250	3 5362	3 2425	3 3725	3 3675
Berlin	20 43	235 ...	297 50	326 ..	327 50	331 50
Amsterdam	12 107	9 75	8 985	8 675	8 975	9 085
Madrid	25 22 ½	19 475	19 075	19 20	19 325	19 625
Bruxelles	25 22 ½	44 05	49 15	48 15	46 08	46 555
Rome	25 22 ½	51 775	54 45	60 475	61 25	61 925
Suisse	25 22 ½	20 275	19 45	19 525	20 165	20 865
Stockholm	18 159	17 75	17 90	18 175	18 165	17 75
Christiania	18 159	.. ...	.. ..		.. ..	.. ..
Copenhague	18 159	.. ...	.. ..		.. ...	.. ..

Cours à Genève du

	Pair	21 janvier 1920	28 janvier 1920	4 février 1920	11 février 1920	18 février 1920
Paris	100	46 95	42 525	40 575	46 275	43 025
Londres	25 22 ½	20 32	19 54	19 785	20 29	20 785
Berlin	123 47	8 625	5 65	6 125	6 125	6 775
Vienne	105 ..	1 90	2 26	1 72	1 675	2 70
Pétrograd	... ..	8 ..	8 ..	7 50	8 50	9 .
New-York	518 25	5 53	5 44	5 85125	6 035	6 215
Rome	100 ..	39 55	36 45	36 40	32 30	33 55

Cours à Bruxelles du

	Pair	21 janvier 1920	28 janvier 1920	4 février 1920	11 février 1920	18 février 1920
Amsterdam	208 30	450 ..	529 ..	535 ..	511 25	515 ..
Londres	25 22 ½	43 95	48 90	47 90	46 20	46 75
Paris	100 ..	100 50	104 ..	99 37	95 50	96 50
Madrid	100 ..	224 ..	250 ..	250 ..	240 ..	235 ..
Genève	100 ..	215 ..	245 ..	250 ..	223 ..	222 ..
New-York	518 25	12 ..	14 10	14 60	13 75	13 95

Cours à Berlin du

	Pair	21 janvier 1920	27 janvier 1920	4 février 1920	11 février 1920	18 février 1920
Hollande	169 70	... ..	....		... ..	... ..
Espagne	80 ..	.... ..	1848 50	... ..	1738 50	1693 50
Suisse	80 ..	1139 50	1798 50	1668 60	1678 50	1618 1/4

Cours à Amsterdam du

	Pair	20 janvier 1919	27 janvier 1920	4 février 1920	11 février 1920	17 février 1920
Paris	48 18	22 85	19 35	18 35	18 775	18 75
Londres	11 783/4	9 855	9 07	8 8975	9 05	9 5825
Berlin	59 37	4 275	9 35	2 8250	2 70	2 725

Cours à New-York du

	Pair	21 janvier 1920	28 janvier 1920	4 février 1920	11 février 1920	18 février 1920
Paris	5 182	12 03	13 32	15 04	14 49 ..	14 04
Londres (Câble)	4 866	3 6150	3 5175	3 20	3 3775	3 40

Cours à Madrid du

	Pair	14 janvier 1920	28 janvier 1920	4 février 1920	11 février 1919	18 février 1920
Paris	100	46 65	41 30	39 20	48 65	40 80
Londres	25 22 ½	19 55	19 07	19 08	19 75	19 53

Cours à Buenos Ayres du

	Pair	14 janvier 1920	28 janvier 1920	4 février 1920	11 février 1920	18 février 1920
Londres	47 5/8	62 3/4	64 5/8	72 1/2	61 1/2	68 1/2

CHRONIQUE DES CHANGES

Depuis notre dernière chronique, le marché des changes a retrouvé une certaine stabilité, avec très légère tendance à la détente.

La *livre sterling*, que nous avons laissée à 48.69, s'est abaissée lentement au cours de 48.25 ½ ; le *dollar* est passé de 14.47 à 14.31 ½ ; la *peseta*, de 2.52 3/4 à 2.45 ; le *franc* suisse, de 2.40 1/4 à 2.30 ; le *florin*, de 5.43 ½ 5.29 ; la *couronne suédoise*, de 2.69 3/4 à 2.63 3/4. Le *mark* reste aux cours de 14 à 14 3/4, et le *franc belge* est toujours au-dessus du pair au cours de 103 3/4.

Cet apaisement, ainsi que cette détente momentanée de nos changes, ne permet, évidemment, de tirer aucune conclusion d'ordre général. Il est toujours de règle qu'après de violentes périodes de hausse et de dérèglement, une accalmie survienne.On peut ajouter comme je l'ai, d'ailleurs, déjà annoncé dans ma dernière chronique, que cela est, en ce moment, l'effet prévu de l'ouverture des opérations de notre grand emprunt intérieur. Il était certain qu'un certain afflux de capitaux étrangers se produirait. L'afflux peut, comme on l'a fait observer, n'être pas très marqué parce que nombre de souscriptions étrangères se réaliseront simplement au moyen de dépôts déjà existants dans les établissements financiers français. Mais, cependant, il y aura un certain mouvement. En dépit de l'état actuel de notre franc et de notre situation économique et financière générale, beaucoup d'étrangers ont conservé une foi entière dans nos destinées et dans notre relèvement. De ce nombre ce sont surtout les Américains du Sud et spécialement les Argentins, qui, d'après nos renseignements, achètent depuis quelque temps beaucoup de nos *francs*, qu'ils considèrent comme une véritable valeur de placement dont on peut escompter la plus-value prochaine. Or, le nouvel emprunt, avec ses primes exceptionnelles de remboursement, vient augmenter l'attrait de l'achat du franc sous la forme de titres de rentes.

N'oublions pas, cependant, que cette influence ne pourra pas jouer longtemps et qu'il y aura lieu de craindre, après l'emprunt, quelques nouvelles secousses, qui ne pourront être utilement amorties que par l'effort continu et complexe que nécessite notre situation.

En ce moment, deux éléments vont avoir une action importante sur la tenue prochaine de nos changes : notre effort financier intérieur et les conclusions pratiques qui résulteront de la Conférence de Londres.

En ce qui concerne celle-ci, nous n'avons encore aucun éclaircissement positif : les conversations ont été interrompues par la transmission des pouvoirs présidentiels qui a fait revenir nos délégués à Paris.Le contact va être prochainement repris. Il s'agira alors de savoir ce que l'Angleterre aura décidé de tenter d'un commun accord avec l'Italie et nous.

Nous savons déjà, par la réponse que M. Austen Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, a adressée à M. Brand, de la maison Lazard et Cie, en réponse à la demande de réunion d'une Conférence financière internationale, quelle sera, dans ses grandes lignes, l'attitude du gouvernement anglais. M. Brand était l'un des signataires du mémoire rédigé par les banquiers et hommes d'Etat réunis à Amsterdam, il y a quelques semaines, et dont nous avons exposé le projet dans un de nos précédents numéros.

Or, le chancelier de l'Echiquier, tout en se déclarant prêt à participer à une conférence financière internationale, réunie par la Société des Nations, a posé à cette participation deux conditions principales et fondamentales : 1° que les Etats-Unis acceptent d'y participer d'une manière absolument représentative et officielle ; 2° qu'il ne puisse y être question d'aucune nouvelle avance de gouvernement à gouvernement, ni d'aucun emprunt international à New-York, susceptible d'augmenter la dette de l'Angleterre aux Etats-Unis. — L'Angleterre considère qu'elle a déjà trop supporté le poids des changes de l'Europe vis-à-vis de l'Amérique. Comme l'a dit M. Goodenough, les cours actuels de la livre sterling vis-à-vis du dollar expriment beaucoup plus le change New-York-Europe, que le change New-York-Londres, et il faut donc que la Grande-Bretagne soit attentive à ne pas charger encore, d'aucune manière, le change New-York-Europe.

Il ne faut donc guère compter sur de vastes et ambitieuses mesures internationales comme pouvant résulter de cette conférence, d'autant que la participation officielle des Etats-Unis n'est pas du tout assurée encore.

Reste donc surtout à savoir si M. Marsal pourra obtenir à Londres, la réalisation de la promesse faite au cabinet Clemenceau de l'emprunt émis sur le marché anglais.

Quant à notre situation financière intérieure, on va la voir sans doute apparaître plus clairement dans l'imminente discussion de notre budget et dans le vote des nouveaux impôts. Il va y avoir là une pierre de touche singulièrement importante et d'où résulteront des indications qui ne tarderont pas à se refléter sur l'allure du marché des changes. Mais tout cela est si obscur encore et si complexe que nul ne peut prévoir exactement ce qui en sortira. Nous sommes dans une position d'attente. La moindre faute peut empirer gravement la situation ; la moindre lueur peut avoir une action favorable.

LÉON POLIER.

LES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

COMPAGNIE FRANÇAISE DE CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES

Société anonyme au capital de 6.500.000 francs
Siège social :
33, avenue des Champs-Elysées, Paris

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Emission de 55.000 actions, au prix de 100 francs augmenté des intérêts courus depuis le 1er janvier 1920 jusqu'aux dates des versements libératoires, dont le premier est fixé à un quart, soit 25 francs, lors de la souscription et le surplus aux époques et dans les conditions qui seront fixées par le Conseil.

Droit de préférence réservé aux anciens actionnaires à raison de quatre actions nouvelles pour cinq anciennes.

Les 3.000 actions nouvelles disponibles pourraient être souscrites à titre réductible pour les anciens actionnaires et seront servies au prorata des demandes et des titres anciens possédés.

Les porteurs d'actions pourront se réunir pour exercer leurs droits, sauf à se régler ensuite entre eux, aucune souscription indivise ne pouvant résulter de ce fait.

Souscriptions reçues du 7 au 25 février 1920

contre remise du coupon 2 de l'action ancienne au Siège social, 33, avenue des Champs-Elysées, à Paris ; au Comptoir National d'Escompte, à la Banque Nationale de Crédit, au Crédit du Nord, à la Banque de Mulhouse et dans leurs succursales.

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME. CAPITAL : 62.500.000 FR. ENTIÈREMENT VERSÉS
Siège social : 50, rue d'Anjou, Paris

SITUATION AU 31 DECEMBRE 1919

ACTIF

Caisses et Banques ....Fr.	20.693.251 28
Effets en portefeuille et Bons de la Défense Nationale	394.109.701 02
Rentes, actions et obligations..................	7.638.970 55
Avances garanties	79.032.578 25
Comptes courants et correspondants........	87.038.494 47
Opérations de change à terme garanties....	14.213.062 50
Acquéreurs d'immeubles	342.016 80
Immeubles urbains	14.168.322 86
Immeubles ruraux	4.253.329 26
Comptes d'ordre et divers	29.359.846 65
Total.........Fr.	650.849.573 64

PASSIF

Capital ....Fr.		62.500.000 »
Réserves :		
Statutaire ....Fr.	5.439.939 17	
Extraordinaire	67.500.000 »	
		72.939.939 17
Comptes de dépôts........................		330.959.[illegible] [illegible]
Bons à échéance........................		25.309.600 »
Comptes courants et correspondants.........		43.534.042 15
Opérations de change à terme garanties....		14.213.062 50
Effets à payer........................		5.056.232 05
Comptes d'ordre et divers........................		74.579.505 78
Caisse de prévoyance du personnel..........		5.764.034 50
Dividendes à payer........................		355.182 30
Profits et pertes. Report des exercices antérieurs		6.563.246 16
Profits et pertes. Exercice 1919..............		9.075.672 54
Total.........Fr.		650.849.573 64

SOCIÉTÉ ANONYME DES TISSAGES RÉUNIS

CAPITAL : 8 MILLIONS DE FRANCS
Siège social à Paris, 29, rue du Louvre

EMISSION DE 12.000 OBLIGATIONS 6 0/0 DE 500 FRANCS

Faisant partie de l'émission de 24 obligations autorisée par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 11 novembre 1919

INTERET ANNUEL

30 francs net de tous impôts français présents et futurs
Payable par semestre
le 1er Février et le 1er Août de chaque année

Le premier coupon sera payable le 1er août 1920 par 15 francs net.

PRIX D'EMISSION

495 francs payables à la souscription
Jouissance du 1er Février 1920

Au prix d'émission, le placement ressort à 6,12 % nets sans tenir compte de la prime de remboursement

Les demandes sont reçues dès maintenant :

AU CREDIT DE L'OUEST

A Paris, à sa succursale, 13, boulevard Haussmann ;
A Angers, à son siège social, 17, rue Voltaire ;
Et dans ses succursales et agences.

Suivant les prescriptions de la loi du 30 janvier 1907, l'insertion légale a été publiée dans le numéro 5 du 2 février 1920 du *Bulletin des Annonces légales obligatoires.*

LA BOURSE ET LES VALEURS

L'influence de l'**Emprunt National** sur la tenue du marché ne pouvait être de longue durée ; les offres venues du besoin de disponibilités en vue de la souscription proche se sont ralenties et dès le début de la semaine, l'optimisme général reprenait le dessus, ce qui est d'excellent augure. En effet, rien ne peut mieux contribuer au succès de l'émission en cours que le sentiment de confiance dans l'avenir industriel et commercial qui ressort de chaque séance de bourse.

Au début du mois, tous les professionnels ont fait leur devoir en signalant à la clientèle le besoin de disponibilités en vue de l'emprunt ; il demeure incontestable que la liquidation de fin de mois sera marquée par une tension de l'argent nécessaire aux reports, mais ces précautions prises, pourquoi vouloir s'entêter à voir l'avenir sous un jour défavorable, puisque la clientèle persiste, dans son bon sens, à jouer la reprise générale industrielle du pays et l'espoir d'exercices sans cesse plus prospères pour toutes les Compagnies françaises dont les valeurs figurent à la cote ?

Bien des fois encore, des paroles de prudence seront émises par les professionnels du marché financier et bien des fois encore le client passera outre et aura raison en fin de compte ; quelles que soient les difficultés de l'heure présente, les années qui s'ouvrent doivent être marquées en notre pays par une adaptation nouvelle aux conditions générales de l'industrie et du commerce du monde entier ; une grande prospérité nous est promise si nous marchons résolument de l'avant dans la voie du progrès et des initiatives hardies ; le spéculateur actuel a espoir dans les générations qui viennent aux affaires pour développer brillamment ce sens nouveau de l'activité nationale ; pourquoi l'en blâmer ? L'optimisme général régnant en bourse actuellement ne peut que servir le succès de l'Emprunt qui sera grand, on ne doit pas en douter, et chacun puisera dans ce succès un nouvel élément d'espoir et d'activité.



CARNET DE LA SEMAINE

Il devient assez difficile de signaler les titres particulièrement traités en ce moment, car toute la cote bénéficie d'un ensemble favorable et rien de bien particulier ne peut être relevé.

Constatons, toutefois, que la faveur demeure toujours aux titres représentatifs de matières premières, dans l'ordre de préférence, **pétrole, or, cuivre, caoutchouc, divers minerais, diamants, charbon,** etc...

Aux **pétroles**, la **Royal Dutch**, la **Shell**, la **Mexican Eagle** conservent leurs partisans irréductibles, malgré l'importance de la hausse déjà acquise. Du côté des **mines d'or**, les mouvements ouvriers au Transvaal, les menaces de grève, les demandes de tout le personnel des exploitations aurifères, chefs de chantiers et ingénieurs y compris, ont refroidi un peu l'enthousiasme des acheteurs ; bien des **mines** sont vieilles, si intéressante que soit la prime actuelle du métal, beaucoup touchent à la fin de leur existence, il faut se méfier des tentatives de résurrection de ces titres autrefois célèbres, **East Rand, Robinson Gold** ou **Deep, May,** etc... et s'en tenir aux exploitations jeunes ; les trusts comme la **Rand Mines** et surtout la **Central Mining** ont, naturellement, l'avantage d'avoir en leurs coffres des intérêts sur l'ensemble des mines exploitantes jeunes ou vieilles et bénéficient ainsi de la meilleure situation actuelle; c'est la raison, sans doute, qui guide leurs acheteurs.

Aux **caoutchoucs**, il faut constater de la fermeté et une continuité d'achats de la part des capitalistes qui font impression ; des avis circulent pourtant que sur ce compartiment également,la circonspection s'impose; le prix de la matière première est tenu,mais sans emballement; les prochains exercices s'annoncent prospères, mais l'avenir, avec la menace constante de la production du caoutchouc par synthèse, la diminution de consommation que doit inévitablement causer dans l'Europe Centrale le prix prohibitif où reviennent les divers produits manufacturés avec la perte du change telle qu'elle y existe, tout cela constitue un ensemble de raisons qui porteraient plutôt à profiter des hauts cours actuels des actions caoutchoutières pour s'alléger, particulièrement sur la **Financière des Caoutchoucs** ou l'**Eastern**, dont les cours semblent élevés.

Pour le **cuivre**, la faveur demeure au **Rio-Tinto** ; **Corocoro** a ses partisans également ; **Tharsis** ou **Cape-Copper** sont sujets à précaution ; parmi les autres minerais, la bonne tenue du plomb encourage la **Penarroya**. Aux diamants, la **De Beers** demeure toujours le grand leader, enfin parmi les charbonnières notons de la bonne tenue générale ; **Courrières** et **Marles** ont surtout été traitées.

A côté des titres de matières premières, tout le groupe industriel demeure actif : les actions **Kuhlmann**, qui viennent d'être introduites à terme, les **Longueville**, la **Thomson**, méritent une mention ; aux transports, l'**Omnibus** s'inscrit en vive hausse, le projet de rachat par la Ville commençant à faire l'objet de commentaires entre partisans renseignés ; bonne tenue des **valeurs maritimes** et hausse importante des **Chargeurs Réunis**, introduits également à terme le 17.

Les **sucreries**, les **titres commerciaux** ont leurs acheteurs ; aux Banques la faveur est surtout cette semaine aux **Banques Mexicaines, London-Mexico**, notamment, et à la **Banque Ottomane** ; les **Fonds Turcs** également furent recherchés, le maintien de la souveraineté ottomane à Constantinople ayant été bien-vu par les milieux financiers.



AUTOUR DES CORBEILLES

MARCHE OFFICIEL

Rentes Françaises et Obligations

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 11/2	S 14/2	M 18/2
Rente 3 0/0	83 ..	61 60	59 55	57 75	58 70	57 80
— 3 0/0 amortissable	88 ..	66 ..	70 65	70 50	70 85	.. ..
— 3 1/2 0/0 amortis.	91 ..	72 20	.. ..	90 ..	90 ..	90 ..
— 5 0/0 1917	.. ..	89 75	88 30	87 65	87 55	87 75
— 4 0/0 1917	.. ..	72 35	71 10	71 60	71 55	71 65
— 4 0/0 1918	.. ..	72 10	71 80	71 25	71 20	71 30
Crédit Nation., Obl. 5% 1919	... ..	... ..	495 ..	499 ..	499 50	498 50
— Foncier — 1920	... ..	... ..	... ..	512 ..	515 ..	512 ..
Ville de Paris, Obl. 5% 1919	... ..	... ..	... ..	... ..	489 ..	... ..

Le marché de nos rentes a peu varié, restant de tendances assez calmes. Le 3 % est notre seule rente dont le marché soit libéré de toute entrave, aussi, est-il toujours l'objet de quelques transactions. Les titres de la **Défense Nationale** ont varié dans la limite de la fraction de leurs coupons.

Les obligations 5 % du **Crédit National** voient leur marché s'élargir ; rappelons que le premier tirage des obligations 5 % aura lieu le 8 mars.

Actions des Institutions de Crédit

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 11/2	S 14/2	M 18/2
Banque de France	4580	5120	5175	5450	5480	5450
— d'Algerie	2811	3400	3620	3820	3820	....
— de Paris	1420	1350	1345	....	1474	1530
— Transatlantique	266 ..	282 ..	319 ..	320 ..	319 ..	327 ..
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	. ..	1675	1720
Comptoir d'Escompte	1025	862 ..	980 ..	1040	1010	1013
Crédit Foncier Algéric 500 fr.	625 ..	527 ..	688 ..	670 ..	665 ..	675 ..
— Foncier de France	876 ..	797 ..	835 ..	... ..	826 ..	875 ..
— Français	332 ..	350 ..	350 ..	355 ..	352 ..	358 ..
— Industriel libérée	724 ..	705 ..	742 ..	... ..	725 ..	... ..
Société Marseillaise	699 ..	731 ..	744 ..	... ..	720 ..	... ..
Crédit Lyonnais	1572	1292	1430	1515	1520	1525
— Mobilier français	502 ..	495 ..	497 50	563 ..	568 ..	561 ..
Foncière Lyonnaise	382 ..	335 ..	550 ..	570 ..	575 ..	. . ..
Société Générale	761 ..	645 ..	692 ..	709 ..	709 ..	706 ..
Banque Française	267 ..	281 ..	283 ..	306 ..	305 ..	330 ..
— Nat. de Crédit	620 ..	755 ..	869 ..	882 ..	879 ..	913 ..
— Privée	370 ..	425 ..	459 ..	475 ..	475 ..	473 ..
— de l'Union Paris	810 ..	864 ..	1135	1280	1250	1298
Rente Foncière	548 ..	464 ..	935 ..	....	1185	1138
Immeubles de France	... ..	.. ..	296 ..	315 ..	310 ..	310 ..
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	....	2010	1835
Banque d'Athenes	46 ..	105 ..	135 ..	150 ..	160 ..	160 ..
Land Bank of Egypte	157 ..	371 ..	243 ..	. . ..	301 ..	295 ..
Banque Espagnole de Crédit	256 ..	340 ..	720 ..	870 ..	896 ..	850 ..
Banque Nat. du Mexique	500 ..	434 ..	418 ..	595 ..	610 ..	595 ..
Banque Impériale Ottomane	590 ..	460 ..	610 ..	746 ..	749 ..	780 ..
Crédit Foncier Egyptien	730 ..	782 ..	944 ..	1060	1110	1095

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France accuse une diminution de 55 millions de la circulation fiduciaire ; et le compte des avances consenties à l'Etat n'a pas varié.

Nous retrouvons encore après une légère avance l'action **Banque de France** aux alentours de 5.450.

L'approche de l'Emprunt n'a pas été sans influencer les établissements de crédit, provoquant des réalisations spécialement sur ceux qui sont cotés à terme ; puis, en dernières séances, les cours ont remonté et nous remarquons plutôt une fermeté générale.

Le Comptoir d'Escompte s'avance sur le bruit d'un projet d'augmentation de capital, puis recule et s'inscrit audessous de ses cours de clôture de la dernière période. Le **Crédit Lyonnais**, le **Crédit Foncier** sont très soutenus.

Le **Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie** conserve ses cours, ainsi que le **Crédit Mobilier**. La **Banque Nationale de Crédit** est très ferme sur l'espoir d'une augmentation de dividende. La **Banque des Pays-Bas** également est en hausse, en attendant que l'on porte son dividende de 40 à 50 francs.

Aux banques étrangères, la **Banque Commerciale Italienne** supporte quelques réalisations.

On parle d'une reprise de la lutte engagée l'année dernière entre cet établissement et un groupe de financiers italiens à la tête duquel seraient les frères Perrone. Le but de ce groupe, possesseur d'un gros stock d'actions serait de faire déclarer un dividende de 60 lire par action. Les banques égyptiennes, entre autres la **Land Bank of Egypt** s'alourdissent. Les **Banques Mexicaines** sont irrégulières.

Chemins de Fer

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 11/2	S 14/2	M 18/2
Est	906 ..	900 ..	720 ..	680 ..	650 ..	685 ..
Lyon	1230	915 ..	750 ..	700 ..	690 .	740 ..
Midi	1102	882 ..	830 .	781 ..	7-0 ..	790 ..
Nord	1688	1294	1027	940 ..	949 ..	950 ..
Orleans	1302	1090	94 ..	910 ..	918 ..	937 ..
Ouest	873 ..	710 ..	695 ..	660 ..	676 ..	660 ..
Orleans 3 0/0 nouv	417 ..	318 ..	326 50	365 ..	310 ..	304 ..
Etat 4 0/0	498 ..	401 ..	357 ..	352 ..	350 ..	350 ..
Est 3 0/0 nouv	417 ..	344 ..	308 .	315 ..	306 ..	304 ..
Midi 3 0/0 nouv	417 ..	349 ..	312 ..	316 ..	318 ..	311 ..
Nord 3 0/0 nouv	425 ..	333 ..	321 ..	302 50	313 ..	314 ..
Lyon fusion nouv	407 ..	326 ..	308 ..	307 50	309 ..	300 ..
Ouest 3 0/0 nouv.	419 ..	346 .	310 ..	307 50	309 75	299 ..
Atchinson	508 ..	565 ..	860 ..	.... ..	...	....
Congo (Grands Lacs)	261 ..	286 ..	273 ..	.... ..	281 ..	297 ..
Nitrate Railways	362 ..	315 ..	365 ..	515 ..	528 ..	533 ..
Nord de l'Espagne	430 ..	390 ..	505 ..	815 ..	757 ..	790 ..
Saragosse	432 ..	392 ..	515 ..	810 ..	780 ..	792 ..
Belges réunis priv	417 ..	337 ..	372 ..	.... ..	329 ..	355 ..

Le projet d'augmentation des tarifs de nos grandes compagnies est à l'étude au Sénat et l'approche de son application amène un certain relèvement sur le marché.

Orléans, Lyon, Midi, Nord enregistrent des hausses appréciables tant sur leurs actions que sur leurs obligations.

Dans le groupe des chemins étrangers les **Mexicains** sont fermes. D'après différentes informations de New-York, le général Carranza aurait décidé de rétrocéder à leurs propriétaires les chemins de fer nationaux du Mexique. Les actions des **Chemins Espagnols** voient leur avance arrêtée du fait du retard apporté par la Chambre à la discussion des projets d'augmentation des tarifs. Les **Belges Réunis** semblent se ressaisir et enregistrent quelques plus-values. On attend sous peu leur augmentation de capital.

Actions de Transports en commun

	Juill 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 11/2	S 14/2	M 18/2
Métropolitain	498 ..	476 ..	383 ..	.... ..	370 ..	410 ..
Nord-Sud	130 .	169 ..	141 ..	.... ..	138 .	. . ..
Omnibus	.... ..	. ..	602 ..	454 ..	420 ..	588 ..
Tramways de Bordeaux.	233 ..	167 ..	172 ..	174 ..	173 ..	174 ..
— Est-Paris ord.	62 ..	47 ..	43 ..	57 ..	55 ..	.... ..
— (Cie franç.)	489 ..	370 ..	. ..	.... ..	221 ..	222 ..
— Paris et Dép. Seine	150 .	210 ..	145 ..	140 50	148 50	180 ..
Voitures à Paris	183 ..	427 ..	670 ..	736 ..	695 ..	734 ..

Parmi le groupe des transports en commun, les **Tramways** restent assez languissants, ainsi que le **Nord-Sud**. Le **Métro** est très ferme.

Les **Omnibus** opèrent une très brillante avance. La commission municipale des transports en commun a adopté en principe les relèvements de 0 fr. 20 à 0 fr. 50 et de 0 fr. 30 à 0 fr. 70. En ce qui concerne le rachat des Omnibus par l'administration, la sous-commission a proposé trente annuités de 14 millions chacune, chiffre que la Compagnie a trouvé insuffisant. On croit qu'un accord a été conclu sur une somme un peu plus élevée.

Fonds publics étrangers

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 11/2	S 14/2	M 18/2
Argentin 5 0/0 1909	503 ..	486 ..	670 .	840 ..	855 ..	840 ..
Brésil 4 0/0 1889	72 ..	62 75	79 50	84 50	90 ..	91 ..
Congo (Lots)	71 ..	92 ..	93 ..	.. ..	90 ..	90 ..
Egypte unifiée	100 ..	92 05	119 ..	144 ..	144 .	144 ..
Espagne (Extérieure)	93 ..	95 55	173 ..	210 ..	210 50	206 50
Hellénique 5 0/0 1914	90 ..	78 ..	100 .	111 ..	.... ..	112 ..
Italie 3 1/2 0/0	95 ..	67 75	63 50	.. ..	62 25	64 ..
Japon 4 1/2 1905	85 ..	88 ..	132 ..	147 25	147 15	148 50
Maroc 5 0/0 1904	515 ..	460 ..	480 ..	.. ..	490 ..	496 ..
Mexique 4 0/0 1910	71 ..	57 ..	57 ..	68 ..	67 ..	.. ..
Minas-Geraes 5 0/0 1907	461 ..	372 ..	398 ..	397 ..	396 ..	... ..
Norvege 3 1/2 0/0 1904	85 ..	71 75	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Portugais 3 0/0 1re série	64 ..	56 15	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— Tabacs 4 1/2	505 ..	485 .	584 ..	.... ..	.... ..	661 ..
Russe 3 0/0 1891	73 ..	38 50	29 ..	34 50	30 ..	31 ..
— 4 1/2 1904-1909	99 ..	48 75	34 50	.. ..	.. ..	41 ..
— 5 0/0 1906	102 ..	57 50	46 ..	54 ..	49 60	52 75
— 4 0/0 Cons. 1re, 2e s.	88 ..	44 ..	34 50	39 50	37 75	40 ..
Serbe 4 0/0 1895	78 ..	61 ..	55 ..	50 ..	50 ..	.. ..
— 5 0/0 1914	86 ..	69 70	60 ..	50 ..	.. ..	.. ..
Turc unifié	81 ..	70 ..	63 25	66 40	67 25	68 90

Les **Argentins** se maintiennent à des cours assez élevés, grâce à la tension de la piastre; les **Brésiliens** sont irréguliers. Les **Chinois** le sont également.

Au sujet des demandes de crédit formulées par la Chine aux pays de l'Entente, les gouvernements américains, anglais, français et japonais ont signé un memorandum moyennant quoi leurs banques consentiront un emprunt de 25 millions de livres sterling seulement si les négociations de paix entre le Nord et le Sud reprennent immédiatement, et si les gouvernements alliés et le groupe des banques surveillent l'emploi du produit de l'emprunt et le licenciement des troupes. Les **Japonais** sont assez bien tenus. D'après les dernières statistiques, le Japon a doublé ses importations et triplé ses exportations durant la guerre. Les **Italiens** varient peu. Les souscriptions de l'emprunt national en date du 15 février s'élevaient à 17 milliards de lire, dont 500 millions fournis par l'étranger. Les **Espagnols** suivent la tension de la peseta. Les **Egyptiens** semblent s'arrêter à leurs cours précédents. Les **Russes** sont très irréguliers. Le **Turc Unifié**, peu impressionné par l'accord conclu à Londres concernant la Turquie s'avance assez vivement.

Docks, Eaux, Gaz, Electricité

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 11/2	S 14/2	M 18/2
Docks de Marseille	.... ..	.... ..	426 ..	.... ..	432 ..	.... ..
Compagnie Générale des Eaux	2130	1553	1155	1155	1170	1180
Gaz pr la France et l'Etr	711 ..	500 ..	395 ..	.... ..	380 ..	378 ..
Electro Métall. de Dives	430 .	950 ..	988 ..	1161	1175	1160
Electricité et Gaz du Nord.	346 ..	275 ..	360 .	395 ..	388 ..	411 ..
Thomson-Houston	673 ..	759 ..	880 ..	950 ..	932 ..	1030
Ouest-Lumière	138 ..	109 ..	88 ..	. ..	86 ..	.. ..
Electricité de Paris	604 ..	575 ..	510 ..	.... ..	461 ..	485 ..
Teléphones	268 ..	585 ..	705 ..	708 ..	705 ..	760 ..
Eaux pour l'Etranger	275 ..	230 ..	.... .	. ..	160 ..	159 ..
— Miner et Bains de mer.	66 ..	79 ..	93 ..	98 ..	95 ..	98 ..
Electr. d'Indo-Chine	1005	... .	... .	1040	1030	1040
Câbles Télégraphiques.	149 ..	447 ..	614 ..	605 ..	614 ..	595 ..
Eclairage et Force Electr.	997 ..	770 ..	730 ..	740 ..	710 .	. . ..
Electricité de la Loire	370 ..	340 .	.... ..	.... ..	294 ..	295 ..
Energie Industrielle	90 ..	166 ..	153 ..	156 ..	151 ..	154 ..
Est-Lumière	150 ..	113 ..	86 ..	.. ..	87 ..	. ..
Gaz de Paris.	276 .	203 ..	. . ..	.... ..	172 ..	.... ..
Railways et Electricité	728 ..	496 ..	505 ..	539 ..	540 ..	.... ..

Rien à signaler aux groupes des docks, gaz et eaux. Les valeurs d'électricité enregistrent peu de changements et ont aussi un marché calme.

Canaux et Transports

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 11/2	S 14/2	M 18/2
Messageries Maritimes	79 ..	321 ..	682 ..	.... ..	677 ..	680 ..
Transatlantique ord.	113 ..	384 ..	572 ..	515 ..	585 ..	535 ..
Suez	4865	5400	6450	7500	8900	7995
Chargeurs réunis.	550 ..	1574	....	1895	1895	2050
Panama Obl. Bons à lots	113 .	171 ..	.... ..	190 ..	188 ..	185 ..

Mines, Métallurgie

Tout en conservant une certaine fermeté, le marché des métaux à Londres a été moins actif. Aussi, voyons-nous, le **Rio-Tinto** après avoir fait des différences assez considérables, revenir à ses cours de clôture. **Cuivre et Pyrites**, le **Boléo** se tassent un peu. **Bor ordinaire** termine avec une perte d'une centaine de points.

Le plomb s'inscrit en hausse entraînant **Penarroya**, **Agulas** est très ferme.

Le prix du zinc également en hausse est suivi par **Malfidano** qui remonte de nouveau au-dessus du cours de 700 ; la cession de ses usines de Noyelles-Godault et Courcelles-les-Lens, ainsi que celle des indemnités pour dommages de guerre sera proposée à l'assemblée extraordinaire convoquée pour le 3 mars.

Les valeurs de charbonnages français sont irrégulières. A noter la hausse de la **Marles 30 %.**

Le groupe de nos valeurs métallurgiques s'est distingué par sa fermeté. Le **Creusot** est très soutenu, **Fives-Lille** termine avec 400 fr. d'avance, l'augmentation du capital de 16 à 31 millions qui sera accompagnée d'une distribution d'autant de réserves sera réalisée après l'Emprunt. Les **Tréfileries du Havre** tiennent leurs cours de la période précédente, en attendant leur augmentation de capital de 45 à 60 millions qui sera réalisée par l'émission à 135 fr. de 150.000 actions offertes aux actionnaires à raison d'une nouvelle pour trois anciennes. Les **Forges et Aciéries Paul Girod** sont fermes ; leur augmentation de capital sera réalisée après l'emprunt.

Les **Forges et Ateliers de Longueville** sont en progrès ; il est question de les introduire à la Bourse de Bruxelles.

On annonce comme prochaine la fusion définitive de la **Normande de Métallurgie** avec la **Société des Hauts Fourneaux de Caen.**

Le groupe des **constructions navales** est moins bien tenu.

Les **Ateliers et Chantiers de la Loire** subissent quelques réalisations. Les actionnaires sont convoqués le 15 mars prochain, à l'effet de statuer sur un projet d'augmentation de capital.

Les **Ateliers et Chantiers de Bretagne** sont lourds.

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 11/2	S 14/2	M 18/2
Association Minière	152 ..	242 ..	349 ..	430 ..	429 ..	415 ..
Aguilas	626 ..	93 ..	148 ..	160 ..	160 ..	185 ..
Boléo	718 ..	783 ..	845 ..	998 ..	950 ..	972 ..
Cuivre et Pyrites	022 ..	315 ..	318 ..	331 ..	342 ..	335 ..
Malfidano, jouiss	402 ..	385 ..	490 ..	681 ..	700 ..	715 ..
Métaux	....	....	1160	1220	1195	1425
Penarroya	1380	1275	1420	1830	1830	1975
Sels Gemmes	314 ..	206 ..	218 ..	234 ..	220 ..	245 ..
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1550	1590	....
Aciéries de France	659 ..	929 ..	853 ..	1000	995	1205
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	1930	1840	1700
Atel. et Chant de Bretagne	133 ..	212 ..	174 ..	... ..	190 ..	183 ..
— — de la Loire	1680	2085	2495	2425	2275	....
Chant. et Atel. de St-Nazaire	1190	1920	1720	1800	1739	1929
Construct. de Levallois	130 ..	155 ..	139 ..	142 ..	142 ..	... ..
— de Locomotives	... ..	750 ..	735 ..	... ..	732 ..	... ..
— Mécaniques	... ..	... ..	308 ..	325 ..	325 ..	375 ..
Dyle et Bacalan, ord	260 ..	582 ..	450 ..	500 ..	560 ..	515 ..
Fives-Lille	938	1220	2710	3000	2850	3400
Forges et Aciér. Nord et Est	387	320 ..	....	....	2505	2715
Longueville (Forges)	275 ..	320 ..	340 ..	377 ..	367 ..	391 ..
Creusot	1912	2460	3380	....	3220	3490
Ariège	482 ..	660 ..	559 ..	769 ..	760 ..	815 ..
Tréfil. et Laminoir du Havre	235. .	220 ..	217 ..	242 ..	230 ..	240 ..
Usine de Basse-Loire	270 ..	306 ..	280 ..	295 ..	290 ..	300 ..
Carvin	770 ..	580 ..	655 ..	650 ..	655 ..	643 ..
Courrières	2800	2100	2011	1920	1920	1920
Dourges	433 ..	359 ..	536 ..	508 ..	520 ..	527 ..
Lens	1340	1032	1200	1203	1208	....
Marles 30 0/0	214	322 ..	375 ..	4650	4645	4705
Bor, ord	1615	890 ..	1200	1385	1250	....
Laurium	402 .	371 ..	460 ..	530 ..	485 ..	575 ..
Mokta et Hadid	2202	2700	3300	....	3480	3750
Nickel	1119	1431	1355	....	1550	2200
Rio Tinto. ord	1730	1742	1845	2300	2370	2315
Sosnowice	1320	930 ..	1075	1175	1145	....
Central Mining	215 ..	205 ..	475 ..	590 ..	635 ..	575 ..
Lautaro Nitrate	257 .	297 ..	400 ..	653 ..	660 ..	670 ..
Naphte Russe	460 ..	280 ..	426 ..	... ..	460 ..	512 ..

Valeurs Industrielles & Diverses

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 11/2	S 14/2	M 18/2
Agence Havas	1252	980 ..	1020	....	1450	....
Air liquide	263 ..	391 ..	386 ..	560 ..	585 ..	602 ..
Bergougnan	1372	1565	2500	2640	2000	2700
Cirages français	979 ..	1012	1340	1360	1375	1430
Compteurs à Gaz, nouv	1044	915 ..	652 ..	... .	244 ..	338 ..
Galeries Lafayette	464 ..	163 ..	170 ..	180 50	... ..	185 ..
Magasins Modernes	206 ..	283 .	406 ..	472 ..	470 ..	465 ..
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	2185	2150	....
Oriental Carpet	227 ..	248 ..	370 ..	... ..	415 50	... ..
Paris-France	1187	1318	2025	2500	2510	2500
Pathé (Etablissements)	181 ..	162 ..	171 ..	205 ..	180 ..	245 ..
Raffinerie Say, ord	358 ..	485 ..	910 ..	1250	1290	1310
Sucr. et Raff. d'Egypte, ord.	38 ..	425 ..	705 ..	885 ..	890 ..	... ..
Tabacs Ottomans	418 ..	460 ..	556 ..	580 ..	600 ..	618 ..
Orosdi Back	205 ..	286 ..	296 ..	355 ..	368 ..	... ..

Des allègements de positions et des prises de bénéfices se sont produits cette semaine sur le marché des valeurs sucrières entraînant une certaine irrégularité. Cependant, **Raffinerie Say** termine en hausse.

Bonne tenue **des valeurs de tabacs** dont le marché reste suivi.

MARCHÉ EN BANQUE

Fonds d'États, Provinces

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 11/2	S 14/2	M 18/2
Argentin 6 0/0	90 ..	105 30	93 75	239 ..	224 ..	... ..
Brésil 5 0/0 1914	80 ..	87 ..	99 ..	129 ..	132 50	131 ..
Colombie 5 0/0 or 1906	405 .	407 ..	435 ..	... ..	490 ..	476 ..
Maranhao 5 0/0 or 1910	256 ..	423 ..	338 ..	314 ..	312 ..	319 ..
Roumain 5 0/0 1903	100 ..	78 50	73 ..	.. ..	63 ..	.. ..

Métallurgie, Construction mécanique

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 11/2	S 14/2	M 18/2
Diétrich et Cie	142 ..	274 ..	280 ..	... ..	297 ..	333 50
Hartmann	480 ..	360 ..	372 ..	456 ..	436 ..	... ..
Taganrog	545 ..	238 ..	288 .	363 ..	341 ..	350 ..
Toula	1020	570 ..	680 ..	... ..	680 ..	... ..

La tendance est moins ferme au groupe russe. Parmi les valeurs métallurgiques polonaises les **Tubes de Sosnowice** sont en reprise. Actuellement, ils procèdent à l'émission de 37.300 actions nouvelles afin de porter leur capital de 7 millions 500.000 à 11.250.000 roubles.

Mines de Charbon

	Juill. 1914	Janv. 1919	31 Déc. 1919	M 11/2	S 14/2	M 18/2
Albi	447 ..	715 ..	825 ..	1650	1600	1520
Bruay	1300	2075	2241	2271	2200	2270
Nord d'Alais	45 ..	48 ..	85 ..	.. ..	87 ..	83 ..
Shansi	28 ..	36 ..	56 50	.. ..	112 ..	.. ..

Les mines de charbon sont irrégulières. Albi est lourd. Cette Société émet du 5 au 28 février 60.000 actions nouvelles à 100 fr. réservées aux actionnaires actuels, à raison de deux pour une.

La production de nos mines a été supérieure en janvier à celle de décembre principalement pour les mines du Pas-de-Calais. **Bruay** a donné 216.000 tonnes, Béthune 112.000 tonnes.

Mines de Cuivre

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 11/2	S 14/2	M 18/2
Cape Cooper	82 ..	98 ..	85 ..	.. ..	93 ..	.. ..
Chino Copper et Cie	211 ..	237 ..	402 ..	503 .	510 ..	510 ..
Corocoro	15 ..	65 ..	73 ..	... ..	87 50	.. ..
Miami Copper	114 ..	252 ..	241 ..	... ..	310 ..	310 ..
Mount Elliott	70 ..	99 ..	140 ..	... ..	193 ..	... ..
Ray	107 ..	150 ..	225 ..	270 ..	280 ..	277 ..
Spassky	70 ..	49 ..	53 ..	68 ..	61 ..	68 50
Tharsis	166 ..	144 ..	163 ..	... ..	163 ..	... ..
Utah Copper	296 ..	475 ..	822 ..	... ..	1079	1000

Le marché des mines poéphyriques a été très calme. La production de décembre a été pour **Utah** de 9.005.000 Ibs, contre 9.482.000 en novembre, pour **Chino** 3.388.000 Ibs au lieu de 3.249.000; pour **Ray** 3.860.000 Ibs, contre 3.525.000 Ibs.

Mines de Diamant, Or, Pétroles, etc.

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 11/2	S 14/2	M 18/2
De Beers, ord	418	447	1247	1485	.. .	1540
Jagersfontein	85 ..	83 ..	267 ..	332 ..	342 ..	333 ..
Lena	58 ..	40 ..	47 ..	64 ..	55 ..	.. ..
Chartered	22 ..	30 ..	43 ..	61 ..	67 ..	.. ..
Crown Mines	158 ..	65 ..	137 ..	252 ..	240 ..	234 50
East Rand	44 ..	12 ..	25 50	39 50	43 ..	42 75
Geduld	32 ..	52 .	126 .	175 ..	178 ..	... .
Gold Fields	58 ..	53 50	84 55	118 ..	130 ..	119 50
Modderfontein B	118 ..	212 ..	386 ..	425 ..	430 ..	405 ..
Mozambique	17 ..	27 ..	34 ..	52 50	.. ..	51 50
Rand Mines	156 ..	89 ..	172 50	250 ..	274 ..	250 .
Rose Deep	53 ..	31 ..	51 ..	70 ..	.. ..	70 50
Tanganyika	53 ..	158 ..	138 ..	157 ..	163 ..	153 ..
Bakou	1670	1335	1652	2185	2040	2310
Lianosoff	430 ..	285 ..	343 ..	517 ..	449 ..	584 ..
Mexican Eagle	50 ..	132 ..	725 ..	604 ..	603 ..	612 ..
Shell Transport	... ..	180 ..	520 ..	655 ..	... ..	708 ..
Royal Dutch 1/10ème	.....	22000	35000	4540	.. ..	4740
Colombia	1730	1300	1585	1995	1990	2510
F. Wyomming, pref	101 ..	149 ..	277 ..	293 ..	290 ..	320 ..
— ord	42 ..	62 ..	162 ..	170 50	178 50	179 50

La **De Beers** a été l'objet de mouvements de recul et d'avance assez caractéristiques cette semaine, puis termine très au-dessus de ses cours de clôture de la période précédente. **Jagersfontein** a peu varié.

Le marché des **Mines d'or** a été beaucoup moins actif, l'approche de l'Emprunt amenant quelques réalisations. La **Rand Mines** poussée par la spéculation aux environs de 300 retombe à 250. Les Mines d'or du Rand, malgré l'ambiance

favorable, n'arrivent pas à se relever, quoiqu'on ait démenti les bruits de grève, la **Modder B** qui n'a pas participé à la poussée de hausse reste négligée ; **Randfontein Estates,** maintient son avance, grâce aux résultats obtenus par ses filiales.

Au groupe des pétroles, les affaires ont été cette semaine beaucoup plus calmes, même la **Royal Dutch** et le **Shell** supportent quelques réalisations. Aucune variation méritant d'être relevée sur les **Wyoming**.

Valeurs diverses

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M 11/2	S 14/2	M 18/2
Chargeurs Français	969 ..	2275	3995	4000	4000	3995
Caoutchoucs (Sté Financ.)	75 ..	276 ..	301 ..	380 ..	375 ..	408 ..
Malacca Rubber ord	96 ..	138 ..	240 ..	320 ..	339 ..	324 ..
Padang	75 ..	276 ..	470 ..	630 ..	670 ..	639 ..
Ekaterine	630 ..	640 ..	2084	2140	2120	2460
Estrellas	149 ..	111 ..	236 ..	274 ..	299 ..	292 ..

Le marché des valeurs de caoutchouc a été calme, mais soutenu. **Malacca,** malgré les réalisations suscitées par la tendance défavorable de la Bourse fait bonne contenance. **La Financière** après des écarts considérables termine en reprise au-dessus de 400. **Padang** remonte également au cours des dernières séances. Les actionnaires de cette Société vont être sollicités pour souscrire à quatre actions nouvelles au prix d'émission de 150 francs, contre onze actions anciennes.

Au groupe des mines d'argent, l'**Estrellas** est assez bien tenue.



BOURSE DE NEW-YORK

Wall Sreet a passé une partie de la semaine à réparer quelque peu les importantes dépréciations enregistrées la semaine précédente dans la plupart des compartiments ; bien que les nouvelles politiques aient été peu encourageantes, bien que les questions ouvrières revenues au premier plan aient pu susciter quelques appréhensions, l'importance de la baisse précédente était telle que des achats sont intervenus et que bien des baissiers ont préféré prendre leur bénéfice et se racheter.

Le change avec l'Europe continue d'être l'objet des préoccupations des **industriels ou commerçants exportateurs** et l'espoir a circulé un moment que l'écho de leurs protestations parviendrait jusqu'au Président et le déciderait à tenter quelque chose pour améliorer le change européen et permettre ainsi au Continent de demeurer le client du Nouveau Monde. A ce sujet, un symptôme caractéristique est que les Chambres de Commerce des principales villes du Canada ont décidé d'envoyer en Europe des commissions d'achats pour rechercher les produits qui pourraient être substitués à certaines marchandises acquises actuellement aux Etats-Unis et sur lesquelles la perte du change entre le Dominion et les Etats-Unis semble trop onéreuse.

On conçoit quelles préoccupations cause au commerce américain un tel état de choses et il est assez intéressant de constater que l'excès de richesse pour un pays devient nuisible.

Actions de Chemins de Fer

	1918 P. bas	1918 P. haut	1919 P. bas	1919 P. haut	Précédent	M 17/2
Union Pacific	109 3/4	137 1/2	119 1/8	138 1/2	113 3/4	119 3/4
Southern Pacific	80 1/8	110 .	91 7/8	115 .	90 1/8	96 3/8
Northern Pacific	81 1/8	105 .	78 .	99 7/8	69 1/8	74 1/2
Pennsylvania	43 1/4	50 1/8	41 1/8	48 1/8	40 3/4	41 3/8
New-York Central	67 1/2	84 5/8	68 7/8	83 5/8	66 1/4	70 3/4
Reading	70 1/8	96 1/4	74 .	93 5/8	66 1/8	70 .
Atchinson	81 .	99 3/4	83 1/4	104 .	77 1/2	81 .
Chicago Milwaukee St-Paul	37 1/4	54 1/4	34 1/8	52 3/4	31 1/8	36 .
Baltimore and Ohio	48 1/2	62 .	30 1/8	55 1/4	29 1/8	31 1/4
Canadian Pacific	135 .	175 .	137 1/2	171	118 3/4	120 .
Chesepeake and Ohio	49 3/4	62 5/8	53 1/8	68 .	49 1/8	54 1/2
Delaware Hudson	100 1/8	119 3/4	91 1/8	116 .	.. .	.. .

Les titres de **railways** ne se sont pas remis de la brusque baisse causée par les craintes de grèves de tous les cheminots ; pour le moment la question est soumise à l'arbitrage du Président Wilson.

Actions Industrielles

	1918 P. bas	1918 P. haut	1919 P. bas	1919 P. haut	Précédent	M 17/2
United States Steel	86 1/2	116 1/2	88 1/4	115 1/2	97 .	98 1/2
Bethlehem Steel	60 .	96 .	55 1/2	107 3/4	87 5/8	87 .
American Telephone	90 5/8	109 1/4	96 3/4	108 5/8	95 1/8	98 .
Int. Harvester	104 .	121 .	110 .	149 1/4	117 3/4	118 1/2
General Electric	127 3/4	158 1/2	144 1/2	176 .	153 1/8	158 .
Int. Mercantile Marine, ord.	21 .	33 .	21 1/4	67 3/4	28 3/4	30 1/2
— — préf.	83 3/8	125 1/2	92 3/4	128 1/2	80 1/8	82 .

Jusqu'à présent la **grosse industrie métallurgique** ne semble pas avoir souffert beaucoup de la crise bancaire et du pessimisme régnant aux **Etats-Unis** ; la **Bethlehem Steel** annonce que les ordres en carnet représentent actuellement 300 millions de dollars ; les **titres de pétrole** sont secoués et le **Mexican Petroleum** s'est retrouvé à 168 dollars à un niveau fort bas, rarement atteint depuis de longs mois.

Valeurs Cuprifères

	1918 P. bas	1918 P. haut	1919 P. bas	1919 P. haut	Précédent	M 17/2
Anaconda	59 .	74 1/4	54 1/2	78 .	55 .	56 1/8
Chino Copper	31 5/8	47 .	32 1/2	51 .	34 3/4	35 1/8
Ray	19 1/4	26 1/4	19 .	27 1/2	19 7/8	20 1/4
Utah Copper	71 1/4	93 .	65 .	97 1/2	69 1/2	71 1/4
American Smelting	73 .	94 3/4	61 1/2	89 3/4	59 3/4	61 3/4

Le **cuivre-métal,** surtout l'**électrolytique,** est en forte baisse pour la semaine ; la question du change a jeté également de la perturbation parmi les acheteurs ; les titres intéressés sont, toutefois, assez bien tenus. La production de la **Calumet et Hecla** pour elle et ses subsidiaires en 1919, n'a pas dépassé 121 millions de livres contre 140 en 1918. Une nouvelle intéressante concernant l'**Anaconda ;** cette Compagnie cuprifère fait construire actuellement une usine pour traiter le phosphate de chaux qu'elle a rencontré dans ses gisements de Montana et de l'Idaho ; on estime qu'avant la fin de l'année 1.000 tonnes de phosphates pourront être traitées par jour ; on estime à 25 millions de tonnes la puissance des gisements reconnus.



A L'ARBITRAGE

Il a été constaté à Londres que, toute la semaine, l'arbitrage de Johannesburg ne cessait d'adresser des ordres de ventes en valeurs de **mines d'or ;** il semble qu'en dehors des craintes de grèves et de difficultés de recrutement de main-d'œuvre pour les diverses Compagnies minières du Transvaal, une autre raison ait motivé ces ventes de **Johannesburg.** Il semblerait que devant l'excès de spéculation les banques locales aient refusé à maints commerçants transvaaliens l'escompte de leurs traites sur Londres ; il y aurait eu volonté de restreindre les crédits de tous côtés.

Les **Mines d'or** possèdent actuellement au travail 176.000 indigènes ; vu la prime favorable actuellement, de gros efforts sont faits pour augmenter ce chiffre que le « Financial News » voudrait voir atteindre 250.000.

Au sujet des **actions de pétrole,** Londres a dû également absorber des offres de **New-York,** où le marché des valeurs vient de traverser une crise assez brutale qui ne peut étonner ceux qui connaissent de longue date la nervosité de Wall Street ; il faut donc considérer la fermeté de Londres à l'égard de la **Shell** et de la **Royal Dutch** comme très encourageante. Au **groupe cuprifère,** Londres a relevé des demandes constantes en **Rio-Tinto** pour Paris, où la valeur reprend peu à peu sa place de grand leader du Parquet parisien. A noter une certaine activité autour des actions **Arizona Copper** sur le bruit de rachat de la Compagnie par un groupe important américain. Les **diamantifères, De Beers** surtout, les **valeurs de caoutchouc,** particulièrement la **Padang,** terminent la semaine en reprise sérieuse.

Aux groupes principaux, alors que les **Consolidés Anglais** ont perdu au cours d'une séance le niveau de 50, ce qui ne s'était jamais vu au Stock-Exchange, les autres **Fonds d'Etats,** aussi bien les **rentes nationales anglaises,** datées de la guerre, que les **rentes étrangères, françaises,** notamment, sont l'objet de constants achats.



COMMENT UTILISER LE CATHOLICISME

A l'heure où l'importance croissante et de mieux en mieux reconnue de nos intérêts religieux pose avec une acuité nouvelle la question de la reprise des relations diplomatiques de la France et du Vatican, il nous a paru intéressant de demander à M. René Gillouin, dont nos lecteurs ont pu apprécier l'indépendance d'esprit et la compétence philosophique, d'examiner de quelle façon le catholicisme pourrait trouver place dans les cadres du régime démocratique et de la pensée moderne. C'est cette étude qu'on lira ci-après.

L'auteur de ces suggestions, protestant d'origine, ne croit pas superflu d'indiquer dès l'abord dans quel esprit il envisage le problème de *l'utilisation du catholicisme*.

Il estime que la plupart des catholiques et beaucoup de protestants commettent une très dommageable erreur en s'obstinant dans une controverse désormais sans objet. Certes des divergences multiples et non négligeables séparent catholicisme et protestantisme, mais ces divergences, qui pouvaient valoir qu'on se coupât la gorge pour elles tant que catholicisme et protestantisme se partageaient effectivement les esprits, sont devenues insignifiantes depuis l'apparition de cette nouvelle « hérésie » que M. Ernest Seillière a si justement baptisée la « deuxième Réforme », et qui, préparée de longue date au sein même du catholicisme par le mysticisme intempérant des Catherine de Gênes et des Saint Jean de la Croix, s'essaie en vain avec Fénelon et Mme Guyon à pénétrer et à transformer l'enseignement orthodoxe, et trouve finalement en Jean-Jacques Rousseau, en dehors des cadres de la religion traditionnelle, l'apôtre ou pour mieux dire le Christ qui la constitue à l'état de religion indépendante, conquérante et bientôt triomphante.

Par rapport à cette religion nouvelle, qui est la religion réelle d'un grand nombre, du plus grand nombre peut-être, de nos contemporains, et qui est en tout cas par des degrés divers, la mystique plus ou moins avouée de l'Etat français, catholicisme et protestantisme ont les mêmes intérêts, étant pareillement, quoique inégalement menacés par elle ; d'autre part, en tant que formes organisées, viables, fixées (au moins delativement, car le catholicisme est plus variable et le protestantisme l'est moins qu'on ne le croit communément) de la vie intérieure, spirituelle ou mystique, en elle-même et dans ses relations avec le temporel, catholicisme et protestantisme représentent partout aujourd'hui dans le monde un élément d'ordre et de conservation ; et si nous le notons avec sympathie, ce n'est pas que nous soyons aveuglément et en quelque sorte *a priori* partisan de la conservation et de l'ordre — notre position personnelle pourrait se définir *grosso modo* un socialisme expérimental —, c'est qu'*à l'heure actuelle* le péril mortel dont sont menacées la race blanche en général, la nation française en particulier, réside dans les formes nouvelles, et à cause de leur nouveauté même prodigieusement virulentes du mysticisme moral et social issu précisément de Jean-Jacques Rousseau. Cette double raison devrait suffire à faire prévaloir dans les rapports du catholicisme et du protestantisme les affinités sur les divergences, et, au reste, nous connaissons plus d'un protestant qui confesse qu'il doit au catholicisme d'avoir pu rester protestant, plus d'un catholique pleinement conscient de l'immense bienfait qu'a représenté historiquement pour le catholicisme la « concurrence » protestante.

Ce signe des temps dûment enregistré et mis en bonne place, entrons dans le vif de notre sujet.



Ainsi que nous avons eu l'occasion de l'exposer (1), le catholicisme se présente au philosophe social sous deux aspects bien différents suivant qu'on l'envisage dans ses prétentions et ses ambitions ou bien dans sa valeur positive et sa signification concrète. Ses prétentions sont infinies, ses ambitions sont illimitées ; c'est un système complet de Dieu, de l'homme et de la nature, où toutes les formes de la pensée, de l'action, du réel, ont leur place marquée d'avance et, directement ou indirectement, reçoivent de l'autorité spirituelle leur règle et leur mesure. Or, si le catholicisme en tant que formule de vie religieuse est aussi vivant qu'il l'a jamais été, le catholicisme, *en tant que système*, est mort et si bien mort que tout esprit *moderne* (par où est mort et si bien mort que tout esprit *moderne* (par où nous n'entendons aucune supériorité ni infériorité, mais le simple fait, aussi facile à constater que malaisé à définir, d'*être d'aujourd'hui*) qui s'essaye à le penser et à le vivre effectivement, lui fait subir des déformations et des transformations dont toute l'histoire du mouvement moderniste porte témoignage. Cette constatation de fait entraîne une conclusion de droit, c'est que l'Etat moderne, qui dénie au catholicisme le pouvoir, auquel il prétend, soit de diriger et de régler la vie intellectuelle, morale et sociale de la nation, soit simplement de gouverner sans contrôle l'éducation de la jeunesse, le lui dénie avec raison. Aussi bien la thèse de l'Etat neutre, voire laïque, sainement interprétée, ne sera-t-elle bientôt plus contestée par personne, même dans les rangs des catholiques, j'entends des catholiques sincères, des catholiques chrétiens, et non des catholiques athées à la façon de Jules Soury ou de M. Charles Maurras.

Est-ce à dire que le catholicisme doive être traité en

(1) Dans une étude intitulée *Maurras, Lemaître, Barrès apologistes*, publiée par le *Mercure de France* et qu'on retrouvera dans notre volume *Idées et figures d'aujourd'hui*. (Grasset, éditeur).

ennemi ou en suspect ? Est-ce à dire même qu'il n'ait plus à tenir qu'un rôle diminué ou humilié dans notre vie nationale ? Nous estimons tout au contraire que si le catholicisme voulait jouer cartes sur table, renoncer une bonne fois et sans arrière-pensée à ce qui n'est plus ni possible ni souhaitable, il pourrait retrouver, en fait et en droit, une place honorable et honorée, un rôle de toute première importance et utilité dans notre France contemporaine.



Le catholicisme, disions-nous, est un système, et d'autre part l'Etat français, on pourrait presque dire la civilisation moderne, a une mystique. Il est bien évident que si cette mystique était, elle aussi, un système, quelque chose de complet, d'arrêté et de clos, elle ne pourrait soutenir avec le catholicisme que des relations d'hostilité radicale. Mais la question ne se pose pas entre deux systèmes vivants, elle se pose *entre un système mort et quelque chose qui n'est pas du tout un système.*

La civilisation moderne, en effet, née de la décomposition ou si l'on veut de l'éclatement du système catholique sous la poussée interne de forces divergentes, la civilisation moderne est quelque chose d'énorme et d'informe, *rudis indigestaque moles ;* irréductible à toute unité imposée du dehors et d'en haut, elle est faite de fragments, dont la structure intérieure et les relations réciproques sont en mutation continue; elle s'est constituée, elle s'est développée par une sorte de bourgeonnement ou de foisonnement spontané, imprévisible, comme si un formidable torrent de vie, longtemps contenu et réglé, avait rompu tout à coup ses digues et répandu au hasard la fécondité sur de vastes espaces jusque-là déserts et stériles. Dès qu'on a bien saisi cet aspect chaotique, si peu satisfaisant au premier abord pour l'intelligence, de notre civilisation dans son ensemble, on ne voit plus aucune impossibilité ni de principe ni de fait, on ne découvre plus que des avantages à ce que les parties vivantes de ce système mort qu'est le catholicisme prennent place, en qualité de fragments, dans ce chaos de fragments qu'est le monde moderne.



Ce que l'esprit moderne reproche au catholicisme, c'est le caractère déductif, à priori, syllogistique de ses méthodes intellectuelles, c'est son manque de critique préalable des limites et de la portée de l'entendement humain, c'est l'insuffisante distinction qu'il opère entre les objets de savoir, les objets de foi, les objets de volonté ou de désir. La vertu de l'esprit moderne, c'est cette méthode critique inaugurée par un philosophe auquel le catholicisme n'a jamais rien compris, Emmanuel Kant, et qui lui permet de dire « Je sais » quand il sait, « Je crois » quand il croit, « Je souhaite » ou « je veux » quand il souhaite ou quand il veut, et de suspendre le mouvement spontané qui porte l'intelligence à affirmer lorsque manquent les éléments ou les conditions d'une affirmation positive. L'univers si minutieusement délimité, divisé, décrit par le catholicisme, lui paraît, dans nombre de ses parties, aussi puéril que celui des anciens cartographes qui, plutôt que de se résoudre à ignorer, plaçaient au cœur des déserts de l'Afrique des peuplades, une faune et une flore entièrement de leur invention. Mais le juste discrédit encouru par ces méthodes et par leurs résultats n'englobe point la totalité du système, et le catholicisme offre notamment une psychologie et une morale sinon vraies de tout point, du moins très supérieures à la psychologie et à la morale de la religion rousseauiste et révolutionnaire, et merveilleusement aptes à en combler les lacunes et à en redresser les erreurs.

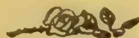
(*A suivre.*) RENÉ GILLOUIN.



ECHOS ET ON-DIT DES LETTRES ET DES ARTS

A la liste déjà longue des hommes politiques amants des muses, aux Couyba, poète sous le pseudonyme de Maurice Boukay, aux André Lebey, aux Xavier de Magallon qui, en alexandrins robustes, polémique avec la comtesse de Noailles, s'ajoute le nom d'une nouvelle recrue.

La *Revue de Paris* de ce mois publie, en effet, des vers de très jolie facture dont l'auteur n'est autre que M. Gabriel Tallet, chef-adjoint du cabinet de l'actuel préfet de police.



La presse des théâtres, la grande presse aussi et nombre de revues déplorent tout au long de leurs colonnes la disparition prématurée de Gaby Deslys. Est-ce parce que la pauvre danseuse leur fournissait très fréquemment, de par ses frasques, une précieuse copie ?

Quoi qu'il en soit, il semble qu'il n'y ait pas assez de fleurs à jeter sur cette tombe. Relation pompeuse de l'enterrement, discours notamment de M. Nozière, rédacteur en chef de l'*Avenir* et auteur dramatique bien connu ; benoît écho du vertueux et patriotique échotier de l'*Intransigeant*, poésies de circonstance, etc., etc.

Qui se souvient, au regard de ces fastes, du silence vraiment honteux dont furent enveloppés la mort et l'enterrement du génial Debussy?

CHIL.



LA SEMAINE ARTISTIQUE

Aux Indépendants (IV)

Au retour de ma promenade hebdomadaire aux Indépendants, je songeais que, depuis qu'on m'a fait l'honneur de me confier cette rubrique, nombreux furent les témoignages que je n'avais pas inutilement — laissant de côté la vanité de la vieille critique — multiplié les justifications d'intentions, qui sont celles des directeurs et des tenants capitaux du mouvement artistique contemporain.

Maintenant qu'il n'existe presque plus de malentendus, et quand les plus conservateurs rendent les armes à la jeune Peinture, on me pardonnera — lecteurs et artistes — si je me dispense d'une revue complète des ouvrages composant ce 31e Salon des Indépendants.

Je préfère, poursuivant cette série d'études commencée du vernissage, insister sur l'apport d'artistes origi-

naux, volontaires, et qu'on n'a pas eu encore l'occasion de rencontrer aussi souvent. Tous ne sont pas des nouveaux venus, cependant, et cela peut, en outre, n'être d'aucun intérêt. Lorsqu'il me paraîtra utile de prendre en considération la jeunesse d'un de ces artistes pour en bien juger, hors du sentiment vulgaire, je ne manquerai pas à fournir cette indication parmi d'autres éclaircissements.

Le Salon de 1920 a l'éclat très particulier que j'ai dit dans mon premier article. A briller d'une telle flamme, il m'a paru mettre mieux en valeur, c'est-à-dire à sa vraie place historique et morale, l'œuvre de Léopold Survage qui ne fut pas capitale dans le mouvement actuel. Pourtant Survage produit depuis dix années et c'est ma récompense d'une attention quotidienne — qui me distrait d'une tâche personnelle — que cette possibilité ainsi offerte de situer chacun, à son tour, dans une pareille intention d'exactitude, selon la vraie justice qui ne peut être sentimentale. La barbe de Brancusy grisonne. Le premier hommage rendu à son effort à ce point désintéressé vaut mieux, si tardif, qu'une suite de notes imprudentes dont on n'eût jamais fixé la somme.

Malgré que ce siècle soit marqué par l'affirmation de talents personnels, parfois égoïstes, comme ceux de Matisse, de Picasso, de Derain (et contradictoires), ce que l'œuvre d'aujourd'hui a de richesse collective n'échappe plus à personne. Je tâche à y participer de mon mieux, et de la manière la plus désintéressée.



Ces précautions suffisent à faire comprendre que si certains noms fameux viendront cette fois moins souvent sous ma plume, il ne se peut agir ni d'oubli, ni de négligence, non plus que de désaffection. Enfin, les talents les mieux constitués en vue d'un renouvellement presque permanent ne se renouvellent pas toujours avec le même bonheur, ni surtout avec une précision mécanique, de Salon en Salon. Dès lors, comment me renouveler à leur service si je me suis défendu l'arabesque et la brillante variation et la vaine attitude du critique officiel, distributeur de récompenses arbitraires ?

La première fois que j'écrivis le nom de Feder, ce fut, au sortir de son atelier, pour signaler certaines effigies d'un caractère hébraïque vraiment personnel, quand ses méthodes générales de composition relevaient du consentement collectif contemporain.

Sans amoindrir sa personnalité, telle qu'on peut aujourd'hui reconnaître du premier coup « un Feder », ce peintre a élargi sa manière ; il s'est rapproché du classicisme en prenant une place plus enviable parmi les modernes. C'est qu'il n'est dupe ni de l'étroite originalité, dont le culte a fait tant de mal, ni de la fausse nouveauté, si funeste aux artistes de l'âge de Gauguin. Feder sait la distance qu'il y a de la vaine imagination à l'authentique invention, seule féconde. L'invention veut plus de sacrifices si ses profits sont moins prompts. *Le portrait de Mme F.* qu'expose Feder parmi plusieurs autres, est l'un des meilleurs de l'exposition, construit avec une rigueur qui ne ruine pas la tendresse et qui tend de la sorte à l'harmonie supérieure. Derain l'approuverait. Je retiens encore le *portrait du Docteur G.* et la *Bretonne,* œuvre plus ancienne.

Des paysages de Frank Burty émeuvent. Frank Burty pouvait ne se fier qu'à sa grâce native. Son intelligence lui a fait accepter la leçon des maîtres du jour les plus volontaires. Mais il ne s'agit pas d'une reddition. Cette vigueur acceptée ne l'est que du consentement de cette grâce qui par là même se survit. C'est le petit-fils de Philippe Burty qui, par son zèle fraternel, permit la constitution du groupe de Céret, dont on sait l'influence, où le Cubisme prit force d'Ecole quand Derain se rendait à soi-même.

Simon-Lévy eût pu avoir sa place au soleil de Céret. Il serait alors parti, sur un adieu amical, en même temps que Derain s'isolait davantage. Mais on admet que son écriture, souple et à ce point lisible, eût pu bénéficier des controverses de Céret. Simon-Lévy est, selon l'expression d'Apollinaire, un surnaturaliste. Sa palette a l'économie des palettes des premiers cubistes; il obtient d'elle des symphonies qui dictent de suivre ce peintre évoluant dans un univers restreint encore.

Boleslas Biegas ou le Museum des Reflets des Erreurs Contemporaines, car Biegas n'a que l'illusion d'imaginer. Il se trompe toujours selon la forme d'égarement du jour, même s'il croit prendre toute chose à contre-temps. Il expose des *tableaux sphériques.* Mais Biegas, c'est encore un peu d'une époque absurde et charmante, quand l'ancien berger polonais exposait *Dieu,* l'*Ame,* la *Conscience,* en plâtre, au *Salon de la Plume,* pour la grande fierté de son directeur Karl Boes, le poète des *Opales,* ahuri d'être aussi l'éditeur des *Stances* de Moréas dont voici le dixième anniversaire funèbre.

Moréas aimait à répéter : « Les peintres?... Ah !... il leur faut un atelier, des couleurs, des modèles !... Moi j'ai composé les *Stances* et les chœurs d'*Iphigénie* en me promenant, la nuit, sous la pluie !... »

Le grand poète, le cher disparu n'entendait rien à la peinture. Cependant, un flair de vrai artiste lui faisait immédiatement distinguer les valeurs parmi la foule de jeunes gens qu'il brimait volontiers.

— Monsieur Picasso est un homme très bien !...



J'ai retrouvé, chagrin un peu, honteux aussi, des peintres nommés au long de mes études, jadis, avant la guerre ! — avec une complaisance consciencieuse. Leur poil a blanchi, semble-t-il, et si j'ose dire, le poil aussi de leur peinture ! C'est en les rencontrant que j'ai trouvé naturel de n'avoir pas même pensé à eux en achevant, ces derniers mois, un assez gros ouvrage, d'ensemble, sur l'*Art vivant.* Plusieurs, cependant, figurent au répertoire de ma *Jeune Peinture Française.* Mais ce premier ouvrage n'est pas un agenda — un peu plus et un peu moins — que j'ai promis de tenir minutieusement à jour.

André Salmon.

J'ai reçu de M. France-Mendes, un nouveau venu aux Indépendants, mais plus un jeune homme, artiste dont les envois révèlent un tempérament, le solitaire le moins informé jusqu'alors et qu'éblouit ce 31e Salon, une lettre sur l'art moderne. Je lui en accuse réception avant d'en extraire les passages caractéristiques.

La bestise et la sagesse se rencontrent en mesme point de goust et de resolution à la souffrance des accidens humains.

MONTAIGNE (Essais. Livre I, Ch. LIV).

LES ARTS APPLIQUÉS

DONNEZ-NOUS DES RECUEILS D'ORNEMENTS

Le livre d'art est en péril.

Croyez bien que je ne songe nullement aux minces plaquettes « pour bibliophiles et non autres », tirées à petit nombre et numérotées comme des voitures de place ou des filles galantes, qu'on s'arrache à prix d'or chez nos plus modernes éditeurs. Le livre d'art qui m'intéresse, c'est l'instrument de travail du décorateur et de l'artisan, le recueil de modèles nouveaux — il en faut aussi de rétrospectifs — susceptible de suggérer une idée, de faire naître une disposition heureuse, de fournir à point nommé la forme après laquelle on s'évertuait en vain, et ce livre-là agonise.

Qu'est-ce à dire? Le génie d'invention est-il éteint chez nos architectes et nos artistes décorateurs? Le flambeau que Bérain passa à Messonnier, et Delafosse à Porcier est-il éteint faute de coureurs? J'entends bien. Bellery-Desfontaines est mort et Grasset aussi. Mais Maurice Dufrêne, Paul Follot, Th. Lambert, bien d'autres encore ne sont-ils pas tout prêts à remettre leurs crayons au service de l'art industriel?

La guerre a tué le livre d'art, les éditeurs du moins le disent. Il est certain que depuis 1915 la publication n'en a pas brillé. L'un après l'autre, les producteurs d'ouvrages d'architecture et de beaux-arts — ils étaient à Paris un peu moins d'une douzaine — ont lâché pied. Les marchés étrangers leur étaient fermés, leurs clients français se battaient aux frontières, la nuit les gothas venaient visiter Paris et le jour le super-canon nous bombardait. Etait-ce le temps de songer à l'art?

Ils auraient pu, il est vrai, préparer l'avenir et imprimer des recueils pour l'après-guerre. Mais le papier devenait rare, les frais de photographie, de clichage, de montage, de cartonnage s'élevaient tous les jours. Ils ont préféré attendre. Fâcheuse idée ! Maintenant le papier est introuvable, le carton a disparu du marché, les frais d'impression ont triplé, les photographies sont inabordables et la simple simili coûte 1 fr. 60 le centimètre carré. La situation devient inquiétante.

Jamais cependant le besoin de modèles nouveaux ne s'est fait sentir plus pressant. Ces décorateurs, ces artisans, ces industriels ont passé cinq ans aux tranchées. Ils ont eu d'autres soucis que leur art. Il faut maintenant qu'ils « s'y remettent ». Confusément ils sentent que le goût de 1920 n'est plus celui de 1914, que les styles ont perdu leur vertu de panacée universelle, que la clientèle veut du nouveau. Ils demandent aux bibliothécaires, aux libraires, aux courtiers de leur fournir du goût moderne. Mais où le prendre puisque les éditeurs n'en produisent pas?

Alors on a vu se passer ceci. Des libraires entreprenants ont passé le Rhin. Ils sont allés à Leipzig, à Stuttgart, à Darmstadt surtout. Ils en ont rapporté des livres sur beau papier couché, abondamment illustrés, imprimés avec le même soin qu'avant guerre, et qu'ils ont payés — même avec le dumping à l'inverse destiné à balancer le change — un prix des plus modérés. Ils n'en ont pas eu assez pour leur clientèle parisienne.

Remarquez que je ne cherche pas s'ils ont eu tort ou raison. J'expose un fait. On m'a offert deux publications de la maison K..., de Darmstadt. L'une, *Das vornehm = burgerliche Heim* (Intérieurs bourgeois distingués), publiée en 1917, comprend environ 200 planches in-4°; l'autre, *Band Schlafzimmer* (le Livre des chambres à coucher), imprimée en 1919, donne 180 planches. Chaque ouvrage coté, à Paris, 30 francs.

Ceci pour l'Allemagne. Je pourrais citer les catalogues que je reçois d'Angleterre, d'Espagne et même de Belgique, où la guerre a fait, j'imagine, aussi quelques ravages. Nous seuls restons endormis devant ce réveil de l'art appliqué.

Pourquoi cette impuissance de notre librairie en face de l'activité des maisons étrangères? Ce n'est pas à moi d'en chercher les causes. Une, du moins, saute aux yeux, en dehors de la funeste politique du papier que le gouvernement a suivie pendant et après la guerre. En Allemagne, les éditeurs répartissent les frais de premier établissement (dessins, photographies, clichés, impression) sur un chiffre de tirage aussi élevé qu'il le faut pour rendre le prix de vente alléchant par son bon marché. Leurs confrères parisiens calculent d'après leur expérience professionnelle et les besoins de leur clientèle, le nombre d'exemplaires susceptibles d'être vendus et établissent le prix de vente en divisant les frais de revient par le nombre d'exemplaires, sans prendre garde si ce prix correspond à l'importance de l'ouvrage.

Qu'arrive-t-il? Les publications étrangères, tirées à grand nombre et offertes à des prix abordables, s'enlèvent comme du gâteau. Les nôtres, aussi bien et même parfois mieux faites, se vendent au compte-goutte à cause de leur prix quasi prohibitif.

Quelle est, à votre avis, la meilleure méthode?

HENRI CLOUZOT.

Le Comité central technique des Arts industriels de la rue de Valois — dit aussi Comité des 93 — est au bout de ses trois années de législature. M. Paul Léon s'occupe de le réorganiser sur des bases nouvelles.



Le Sultan Moulaï Yousef vient d'instituer une estampille d'Etat pour garantir l'authenticité d'origine et la bonne qualité des tapis marocains. Amateurs, c'est à vous que cet avis s'adresse. Cherchez au revers le « sceau de Salomon » et le mot *Maroc* imprimés à l'encre grasse.



D'ici peu, nous aurons à Paris une foire permanente d'échantillons. Le Musée commercial universel, dont l'ouverture, rue de Chaillot, est imminente, comprendra des salles d'exposition, des bureaux pourvus du téléphone pour les acheteurs, une équipe de sténo-dactylographes, un restaurant. Particularité intéressante, le Musée aura des succursales à l'étranger.

C'est un tesmoignage de la foiblesse de nostre jugement, de recommander les choses par la rareté ou nouvelleté, ou encore par la difficulté, si la bonté et utilité n'y sont joinctes.

MONTAIGNE (Essais. Livre I, Ch. LIV).

L'ACTUALITÉ THÉATRALE

THEATRE DU VIEUX-COLOMBIER. — *Le Conte d'Hiver*, de Shakespeare. Traduction Suzanne Binj et Copeau. Costumes composés par Fauconnet.

THEATRE DES BOULEVARDS. — *Les petites Curieuses*, comédie en 3 actes, de M. Tristan Bernard.

Le Vieux-Colombier a très heureusement quitté l'Amérique pour revenir parmi nous. Il nous apporte *Le Conte d'Hiver*, de Shakespeare, et tout un programme intéressant pour cette année.

Shakespeare n'est plus à découvrir et les louanges qu'on lui doit sont si prévues qu'il me semble inutile de répéter les commentaires en usage dont trois siècles de littérature internationale l'on alourdi.

Je vous épargnerai donc l'analyse du *Conte d'Hiver*, ses rapports avec la nouvelle de *Greene* et sa supériorité évidente, puisque tout le monde connaît cela ou fait semblant. Je laisserai aux manuels et aux dictionnaires ces belles idées générales sur le moyen âge et la Renaissance, ces considérations toujours nouvelles sur les climats et les caractères, toute cette documentation facile et ce petit jeu des comparaisons dont Shakespeare sort vainqueur d'avance. Je m'occuperai modestement du théâtre de M. Copeau, de ce qu'il a essayé, de ce qu'il a réalisé.

D'abord M. Copeau a *essayé* quelque chose au théâtre, sans beaucoup d'argent, sans réclame. Son mérite n'est pas mince. Il a un idéal qui s'efforce de tenir sur un tréteau. Il a une religion : son art ; et des disciples fervents : ses acteurs, tous animés d'une même passion. On sent un travail unanime et cela forge un ensemble qui appelle le respect et l'admiration.

Si le théâtre de M. Copeau est admirable dans son esprit, il n'est pas tel dans sa mise au point matérielle.

La scène de M. Copeau est trop sèche. Elle évoque trop la salle d'études et le grenier. Son père spirituel l'a rêvée trop austère. Elle a la dureté du temple protestant, né du culte réformé. On lui voudrait autre chose que ces murs gris et ce manque d'air perpétuel. C'est un instrument rude, de petite tessiture.

Lorsque le rideau se lève, d'un mouvement charmant, on éprouve du morne à l'âme et du froid devant cette architecture qui rappelle le collège. La voix résonne désagréablement dans toute cette salle nue. Peu à peu on s'habitue à ces murs peints en triste. On ne les voit plus. On remplace à sa fantaisie ces parois désagréables. On n'est plus au théâtre. On croit lire, dans une chambre d'hôtel, un beau drame auquel on est mêlé. Ce n'est plus tout à fait du décor, ce n'est pas encore de la vie. Voilà, pour le premier acte de la jalousie du *Conte d'Hiver*. Le deuxième acte nous apporte brusquement une scène charmante, éclairée à souhait par les lampes aux couleurs heureuses et d'un mécanisme ingénieux du Vieux-Colombier. Le petit prince, sa mère et ses femmes vivent en pleine intimité. C'est un véritable intérieur. L'impression reçue est complète.

Malheureusement le troisième acte réclame de la majesté et de l'espace. C'est une justice pauvre que ce roi de pays voluptueux et pompeux est obligé de rendre. Et cela est regrettable.

Le quatrième acte, qui est la plus vive des fêtes champêtres, souffre aussi de cette architecture implacable. On pense trop à des enfants qui jouent dans un préau d'école, et cela n'est pas gai.

C'est dommage, car l'effort de M. Copeau est des plus intéressants et mérite mieux que des encouragements. Il a déjà tant gagné de chemin ! M. Copeau n'est pas de ceux qui se lassent de travailler. Je suis sûr qu'il cherchera quelque chose de nouveau, qu'il trouvera le remède nécessaire à sa scène trop chétive. Déjà le *Conte d'Hiver* est mieux qu'un essai. Les costumes sont de la fantaisie la plus adorable et créés pour une harmonie. La physionomie de Léontès est composée avec un art profond. C'est toute la jalousie qui grimace dans tout ce rouge, aux tons qui se dégradent jusqu'au reflet d'une blessure dans un miroir. Et le Temps, avec quelle poésie il est revêtu de gris de brouillard aux ailes lourdes comme celles des chauves-souris ! Le vieux berger et son fils sont si amusants, pareils à des tapisseries d'un autre âge ! Fauconnet, avec son imagination inépuisable, a su étrangement animer ces poupées de théâtre en chair et en os.

La traduction du texte de Shakespeare est très respectueuse, sauf pour le cinquième acte dont deux scènes et demie ont été arrachées. Je crois que les métros et tramways sont seuls coupables de ce raccourcissement. Quant à l'interprétation, elle est remarquable. Je ne connais pas de troupe à Paris qui soit d'un ensemble aussi parfait. Tous jouent bien et chacun reste à sa place. Ils se donnent tous, de toute leur âme. Aussi, quelle compréhension, quelle intelligence de l'œuvre qu'ils ont à rendre ! Et puis, à signaler encore chez ces jeunes artistes une qualité qui se perd de plus en plus : une prononciation excellente.

M. Paul Oettly ressuscite une de ces étranges et somptueuses figures de la Renaissance. C'est toute la jalousie à sa proie royale attachée. Mme Blanche Albane est la grâce et la noblesse mêmes. Et quelle jolie voix au service de tant de vertus ! M. Marcel Herrand, le Temps, ne dit presque rien, mais sa parole est une véritable musique et sa silhouette est très agréable à regarder. M. André Bacqué est un vieux berger d'un naturel qu'éclaire par-dessous une ironie en clair-obscur. M. Romain Bouquet se désigne bien pour les bouffons. J'ai gardé pour la fin M. Louis Touvet, qui a des dons de comique remarquables, une observation fine qui anime la plus vive des souplesses. Et tout ce monde joue si simplement ! On dirait vraiment des enfants qui ont découvert un beau grand jardin — peut-être le paradis perdu — et qui s'amusent à cœur joie.

Cela ne sera pas une révélation si je vous annonce que la nouvelle comédie de M. Tristan Bernard est un bijou de comédie ! M. Tristan Bernard a l'habitude du succès et ce dernier, par hasard, ne se trompe pas d'adresse. Mais pourquoi ce bijou est-il si mal monté? (Je ne parle pas des artistes, qui sont bons). Quel vilain théâtre pour une si jolie pièce ! Cette salle Novelty est d'une laideur totale. Son éclairage en petites fleurs à feuilles de bronze, ses tentures — d'autres petites fleurs — ses masques en plâtre peint et ses fauteuils sont également affreux. Quant à son rideau de scène, il n'y en a pas de meilleur pour un théâtre de marionnettes, ou un de ces opéras, en carton, qu'on offre aux enfants de luxe pour leurs étrennes.

Ce vilain rideau se lève et l'enchantement commence. La pièce est à quatre personnages : un cinquantenaire, déjà fin et encore aiguisé par la vie. Un jeune homme fougueux, tout en illusions, et deux gentilles compagnes

de frivolité, deux femmes adorables qui n'ont comme signes particuliers que d'être jolies.

Lénore et Diana ont de petites curiosités, bien innocentes. Leur univers va des dancings aux boîtes de Montmartre à la mode. Cette existence, un peu à l'envers, déplaît au grave Dulaurier, dont les 25 ans réclament, de Diana, l'amour avec un grand A.

Pendant une absence de Dulaunei, Diana, très éprise du beau moralisateur, se convertit à la gravité. L'apôtre revient. Cette conversion, trop rapide, le consterne. Les deux amoureux ne se reconnaissent plus et sont tout près de ne plus reconnaître leur amour.

Au dernier acte, le rendez-vous qu'ils se sont donné, dans une garçonnière prêtée par le quinquagénaire Briganze, rate. Lénore vient à la place de Diana pour annoncer la défection subite de son amie. Lénore et Dulaunei tombent naturellement dans les bras l'un de l'autre. La curiosité sera toujours récompensée.

Briganze, le doux philosophe, est le dieu de la pièce. Il dirige tout sans avoir jamais l'air de toucher à rien.

Quelle jolie langue emploie M. Tristan Bernard et toujours pour dire quelque chose d'important. Le dialogue est pris à la vie même ; les situations semblent venir toutes seules, comme les hasards dans la réalité.

L'art de Tristan Bernard est si harmonieux qu'il me fait toujours songer à ces vers de Baudelaire : « Là, tout n'est qu'ordre et beauté, Luxe, calme et volupté. » L'esprit de Tristan Bernard dérange un peu son art. C'est, du reste, très bien ainsi.

J'ai vraiment pris un plaisir infini à ces trois petits actes, délicatement présentés par André Calmettes, Pierre de Guingand, Germaine Risse et Clara Tambour.

C'est tout de même bon une soirée au théâtre, où l'on n'est pas forcé de s'ennuyer !

MARC-HENRY.



CHRONIQUE MUSICALE

ET LA MUSIQUE FRANÇAISE ?

A présent que voilà les Russes partis, les musiciens français s'imaginent peut-être que, d'ici leur retour, au mois de mai prochain, l'on va enfin s'occuper d'eux à l'Opéra ! Quelle erreur est la leur ! Les journaux n'ont-ils pas annoncé, ces jours derniers, que le *célèbre* maestro Vigna était attendu impatiemment par M. Rouché pour diriger une série de soirées italiennes ?...

De sorte que, depuis l'automne jusqu'au printemps, nous aurons eu à notre Académie *nationale* de musique, des représentations d'un opéra espagnol, suivies de celles des ballets russes, en attendant la réapparition du répertoire italien, qui nous fera patienter jusqu'à la nouvelle saison de danses slaves, préparée par la Karsavina et par MM. Massine et Daghilew.

Et nos compatriotes, que deviennent-ils dans tout cela ? Ils font antichambre devant le cabinet de M. Rouché, où, le plus souvent, ils trouvent la place prise par des délégués de syndicats quelconques qui, bien entendu, passent avant qui que ce soit, et gardent, pendant des heures, le « patron » sous leur férule.

Et quand, après de nombreuses après-midi perdues de la sorte, ces compositeurs arrivent à pénétrer dans le *sanctuaire*, c'est pour en sortir bientôt avec de belles paroles... de consolation et avec des exhortations à la patience !...

En effet, comment voulez-vous que fasse un directeur qui, cette année, caresse le projet de monter *Saint Christophe*, de M. Vincent d'Indy, comme il avait formé il y a deux ans, celui de donner *Antar*, de Gabriel Dupont, avant de mettre à l'étude le *Guercœur* d'Albéric Magnard ? Il paraît que, dans cette énorme maison, il est impossible de varier le répertoire, grâce à des reprises savamment dosées, une fois que l'on commence à s'occuper d'un ouvrage nouveau ! Et comme les répétitions de cet ouvrage nouveau demandent des mois et des mois, vous voyez aisément à quel résultat on peut arriver au bout d'une année prise en grande partie par des œuvres étrangères !...

Il me semble pourtant que, si l'on voulait s'en donner la peine, il serait facile de songer aux productions depuis trop longtemps négligées et de les faire répéter par des artistes ne figurant point dans la troupe désignée pour défendre, le moment venu, la nouveauté inscrite au tableau des répétitions. L'Opéra est plein de jeunes recrues qui ne demandent qu'à travailler et à se produire. Pourquoi ne pas leur distribuer les rôles des pièces susceptibles d'être remises à la scène à la première occasion ?

Choisissez de préférence, pour ces résurrections d'ouvrages de valeur, ceux qui ne comportent point de chœurs importants. Et je suis persuadé qu'en agissant ainsi, l'on arriverait à reprendre, chaque année, plusieurs opéras de notre répertoire national, tout en ne gênant aucunement la préparation du petit nombre de drames lyriques inédits imposés à la direction par le cahier des charges.

Mais c'est là une chose tellement simple que jamais M. Rouché n'aura l'idée de s'entendre avec ses chefs de services pour leur imposer sa volonté et leur dire : « Arrangez-vous comme vous voudrez, mais je veux qu'il en soit fait ainsi ! »

Et grâce à ce doux *farniente*, qui est de règle au palais Garnier, chacun agit plus ou moins à sa guise, et l'on est tenté de se demander, chaque année, à la lecture du bilan artistique, à quoi peuvent bien servir les dix-sept cents personnes qui vivent de l'Opéra !... Et c'est pour un semblable labeur qu'on va demander à l'Etat d'augmenter la subvention de deux millions !



On me certifie qu'à l'Opéra-Comique, on travaille beaucoup plus. Je veux bien le croire, quoique je ne saisisse pas bien pourquoi on y met un temps aussi terriblement long chaque fois qu'il s'agit de présenter au public de la salle Favart une pièce nouvelle. Les chœurs, me direz-vous peut-être, retardent fréquemment les études d'une pièce ! Mais alors comment fait-on en province où, pendant des saisons de cinq ou six mois, des théâtres mal outillés arrivent à monter, malgré la perte d'un premier mois, toujours absorbé par les débuts, un plus grand nombre de nouveautés qu'à Paris dans toute l'année ?

Et ne me dites pas que ces nouveautés sont mal présentées. J'ai assisté fréquemment, dans les principales villes de France, à des créations dont nous revînmes ravis, mes confrères et moi. Je ne pus, hélas ! me rendre dernièrement à la représentation intégrale des *Troyens*, à Rouen, mais il m'est revenu, de plusieurs côtés, que les directeurs du Théâtre des Arts avaient droit à la plus vive reconnaissance des artistes pour la façon dont ils avaient, les premiers dans notre pays, réalisé le rêve de Berlioz, en donnant son opéra tel qu'il avait vainement souhaité le voir avant de mourir.

Et notez que, malgré les difficultés de réalisation de cette espèce de tour de force, MM. Masselon et Malausséna avaient, depuis l'ouverture de leur saison, fait applaudir plusieurs partitions entièrement inédites! Et si vous me permettez de citer des exemples personnels et d'autant plus probants, je rappellerai ici que, lorsque M. Sonzogno voulut bien faire à ma légende scandinave en trois actes, *Hedda*, l'honneur de la créer à son théâtre de Milan, avec Caruso et Mary Garnier, trois semaines lui suffirent pour mener à bien cette tâche. Or, si les décors et les costumes étaient neufs et si les artistes du chant et de l'orchestre furent remarquables, j'ajouterai que, de ma vie, je ne rencontrai, dans un théâtre, des chœurs aussi merveilleux que ceux-là, formés, il est vrai, par l'incomparable maestro Venturi.

Et, sans sortir de notre pays, je vous avouerai très sincèrement, que je fus plus que satisfait naguère de la manière dont le Grand Théâtre de Lyon créa les *Girondins*, en moins d'un mois de travail, et que je n'eus aussi qu'à me féliciter de la création, à Rouen, de *Cléopâtre*, dans le même laps de temps.

Le jour où l'on m'aura fait comprendre pourquoi ce qui est possible à l'étranger et en province ne l'est pas à Paris, je ferai très humblement amende honorable et m'inclinerai très bas devant nos chers directeurs parisiens.

Mais d'ici là, il me sera impossible d'estimer que ces messieurs font tout leur devoir.

C'est comme pour les artistes qu'ils engagent parfois sans les connaître suffisamment.

Comme de règle, ils les laissent d'habitude plusieurs mois sans leur adresser de bulletin de répétition. Puis, le jour où ils s'y décident, ils adoptent le parti de faire débuter la nouvelle venue dans un emploi qui parfois n'est pas du tout le sien. Je sais une cantatrice très belle et douée d'une admirable voix de soprano dramatique, que ses directeurs voulurent produire dans un méchant rôle de contralto et à qui, devant son refus obstiné et motivé par des attestations de docteurs, ils confièrent, pour sa première apparition devant le public, une véritable panne!...

Il paraît que c'est le droit absolu de nos directeurs d'agir de la sorte et que, devant de tels procédés, on n'a qu'à dire : merci! C'est possible, mais ce n'est toujours pas moi qui le dirai; et si j'avais le malheureux honneur d'être, pour quelques heures, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, il me semble que je découvrirais aisément le moyen d'interdire à des théâtres subventionnés, d'agir de la sorte.

Et tant que j'y serais, je vous promets que je songerais aux compositeurs français autrement qu'on ne le fit jusqu'à ce jour et que je prendrais des mesures pour que, par exemple, un chef d'emploi n'ait plus, sur la direction, le pouvoir de satisfaire ses rancunes et ses haines, en empêchant, par sa seule volonté, un auteur d'être joué.



Car, à présent que le Théâtre Lyrique de M. Gheusi a dû, par malheur, fermer ses portes, et que la Gaîté a abandonné définitivement le drame-lyrique, l'opéra-comique et l'opéra, en faveur de la triomphante opérette, que voulez-vous que devienne la musique française, avec, comme seuls refuges, un Opéra somnolent et un Opéra-Comique où le parti-pris, m'assure-t-on, règne en maître souverain? Je sais bien que le jour où cet article paraîtra, le Théâtre des Champs-Elysées aura rouvert ses portes et qu'on y verra une foule de chanteurs, de choristes, de musiciens d'orchestre, de danseuses, de figurants, etc. Mais la *musique* sera-t-elle de la fête? Je n'oserais l'affirmer, puisque l'ouvrage affiché s'appelle *Quo Vadis ?* et vous savez aussi bien que moi que, si ce titre nous rappelle celui d'un succès considérable, ce succès s'adressa autrement à la mise en scène et au livret qu'à la partition signée par M. Nouguès.

Le choix d'un tel ouvrage, pour la réouverture de ce théâtre superbe, qui ne rencontra jamais jusqu'à ce jour, la réussite désirée, me paraît être tout un programme. C'est pourquoi je crains grandement que les musiciens de notre pays, ne rencontrent pas encore là le théâtre de leurs rêves!



Et c'est à un pareil moment que les nombreux multimillionnaires qui foisonnent à Paris, ont laissé tomber, au bout de trois mois d'expérience, le Théâtre Lyrique qui aurait pu rendre à l'Art de si appréciables services! Quel regret qu'un homme tel qu'Henri Deutsch de la Meurthe n'ait pas, lui qui était musicien, et qui surtout voulait le paraître, tenu à immortaliser son nom en laissant à semblable entreprise la fortune qu'il eût fallu pour en assurer la victoire définitive!

Trouvera-t-on un jour le nouveau riche, qui aura à cœur de se faire pardonner ses richesses trop vite acquises, en en employant une partie au salut de la musique française?

Ainsi que le dit la Carmen de notre Georges Bizet, il n'est pas défendu d'attendre et il est toujours agréable d'espérer!



C'est en méditant ces paroles que je me suis rendu, ces jours-ci, au Trianon-Lyrique, pour la répétition générale de la *Blanche Hermine*, de M. George Delamare et de M. Filipucci. Cette *Blanche Hermine* ne se compose que d'un acte. Mais, quoique cet acte s'apparente plus à l'opérette qu'à l'opéra-comique, je l'ai trouvé charmant. Le livret est plaisant, sans aucune prétention et la musique est bien celle qu'il demandait. Sans se montrer jamais vulgaire, elle reste claire, et mélodique. Si elle se teinte parfois d'une pointe de sentiment, elle est généralement gaie, spirituelle, alerte et tout à fait théâtre. Pour un début, M. Filipucci a eu la main heureuse.

Bien que n'ayant cherché aucune des complications à la mode, qui n'eussent, du reste, pas été de saison dans le cas présent, il témoigne d'une écriture extrêmement soignée, et son orchestre, à part certains cuivres, et surtout le trombone fâcheux du final, mérite d'être loué pour sa finesse, sa légèreté et sa distinction.

Le succès s'est dessiné, très vif et très sincère, faisant d'autant mieux présumer de l'avenir théâtral de l'auteur que celui-ci est Italien. Et vous n'ignorez pas la prédilection que nos chers directeurs manifestent, aujourd'hui plus que jamais, à l'égard des étrangers !

Décidément, j'ai peine à comprendre que, dans ces conditions, on n'ait pas encore mis à l'étude, à l'Opéra-Comique, les trois derniers opéras de Puccini! Cela ne vous paraîtrait-il point tout indiqué?...

FERNAND LE BORNE.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

LES LIVRES

HISTOIRES INCERTAINES, par Henri de Régnier (*Mercure de France éd.* — DU MONDE ENTIER, par Blaise Cendrars (*Nouvelle Revue éd.*)

Un vieux pavillon dans un vieux jardin, un vieux palais ducal sur la vieille lagune, les vieux bois sculptés, les vieilles grilles, les vieux pastels, les vieilles figures, et voilà M. Henri de Régnier tout rempli d'émotion.

Il y a peu de chose dans ces *Histoires Incertaines* qui prolongent quinze autres romans ou récits. Des souvenirs attendris, à moitié effacés, quelque intrigue sentimentale ou burlesque, la chair périssable et la fidèle mémoire, avec cela M. Henri de Régnier compose un volume. Il est vrai qu'il ne nous fait grâce d'aucun détail sur les veinures d'un panneau, les traces d'un vieux parchemin, les piques dorées d'un portail. Mais dans un style si aimable, s'engageant si nonchalamment, par ses incidentes, dans les allées silencieuses ! Ou marche à pas mélancoliques et discrets, dans les livres de M. de Régnier.

Dans notre époque bouillonnante de présent, précipitée vers le futur, il est presque émouvant, ce passéisme doucement têtu.



Avec Blaise Cendrars, nous voici dans la vraie jeunesse. On a dit de ce poète qu'il était « cubiste ». Qualificatif absurde. Le mot « cubiste » ne veut rien dire. Si encore il servait à désigner ceux qui, au regard bourgeois, sont les « bolcheviks » de l'art ! Mais non, on l'applique à hue et dia, sous le vocable se sont alignés de gentils jeunes gens très peu révolutionnaires.

Blaise Cendrars ne devra plus accepter l'épithète de « cubiste ». — Celle de « futuriste » ? Et pourquoi ? Il est poète, tout simplement.

Je défie en effet l'homme le plus prévenu de lire trente pages de *Du Monde entier* sans convenir que l'auteur en fut touché par la grâce. Sans faire aussi une constatation bien étonnante : ces poèmes respectent la syntaxe, et même, souvent, la prosodie. « Les Pâques à New-York » sont écrits en alexandrins assonancés et sans un mot en liberté. Qu'en dites-vous, critiques amateurs sévères pour des poètes que vous n'avez jamais lus sérieusement ?

Certes, ces poèmes sont parmi les plus anciens de Cendrars. Mais entre eux et les plus récents, la continuité est évidente. On voit déjà là cette *élasticité* qui, d'apparence, lance l'inspiration de droite, de gauche, selon des rebondissements d'idées ou d'images fortuits ou illogiques, hors de tout axe. J'ai dit : d'apparence. Car en allant au fond on découvre aisément la trame poétique, l'émoi, l'élan. C'est une certaine obsession géographique qui éparpille Cendrars vers tous les coins du globe. On sent chez lui ce tourment d'embrasser les hémisphères, simultanément, d'être partout à la fois, d'enrouler dans son cerveau les rails et les canaux qui ceinturent la terre.

> Sujet de mon poème
> Tour
> Tour du monde
> Tour en mouvement

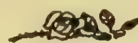
écrit-il quelque part.

(Par là Cendrars s'apparente aux cubistes de *Littérature*, affolés par les bruits et une certaine métaphysique de l'espace; mais à ceux-ci quatre murs d'une chambre close suffisent pour se détraquer le cerveau.)

Blaise Cendrars est un « juif errant » de la poésie, qui n'a « plus de coutumes et pas encore d'habitudes ». Sa danse, c'est un vagabondage spécial, celui des hommes qui ont vu beaucoup de pays, comme les villes modernes et leurs habitudes, sous les climats différents, qui a regardé l'atlas et en est resté obsédé.

L'élasticité géographique de Cendrars tourne parfois à la diffusion, ou au pêle-mêle. Si *La Prose du Transsibérien* est un de ses meilleurs poèmes, c'est que là il suit un axe impeccable d'avance, le rail même du Transsibérien qui l'éloigne progressivement de Paris. On peut attendre de lui de belles et grandes choses s'il sait centrer son imagination, s'il met en place son univers, cet univers multiple et profond qu'il est un de ceux à sentir le plus intensément, parmi les jeunes.

DOMINIQUE BRAGA.



LES VEILLÉES DU LAPIN AGILE, avec préface de Francis Carco (*Edition Française illustrée*). — LES OASIS DANS LA MONTAGNE, par Odette Keun (*Calmann-Lévy, éditeurs*).

Je n'entreprendrai pas de nommer les auteurs des *Veillées du Lapin Agile*. Nous fûmes, si j'ai bien compté, vingt-deux à collaborer à ce recueil, parmi lesquels Francis Carco, qui en conçut le plan, en écrivit la préface et donna de parfaits petits poèmes; Pierre Mac Orlan, Max Jacob, Jean Pellerin, P.-J. Toulet, Curnowsky, Guillaume Apollinaire. Le Montmartre qui revit ici est un Montmartre qui s'en va ou s'en est allé. C'était un lieu plein d'agrément, qui eut son caractère et le perd lentement, à mesure que l'assaut des maisons neuves triomphe des bicoques et des jardinets, sur ces pentes encore fraîches qui entourent l'ancien parc de la Belle Gabrielle. Comme un auteur à succès, il perd son caractère et gagne la renommée; de la Nouvelle-Zemble au cap Horn, personne ignore-t-il que, sur un côté de ce qui fut ce vieux parc, s'ouvre le cabaret du *Lapin Agile, ex-Lapin à Gill?* Si quelqu'un l'ignore, j'espère qu'il le saura bientôt. Or, nous avons tous bu, rêvé, devisé et attendu le matin devant les tables de cette riante auberge dont les murs s'honoraient de diverses œuvres d'art (je me souviens d'un assez beau Picasso : il a, je crois, disparu). Il y avait du feu dans l'âtre. Frédi chantait. Il chante peut-être encore.

> Montmartre a connu d'autres jeux,
> D'autres voix, d'autres rires jeunes...

avoue Carco, dans le poème qui termine le livre. Ah ! oui, Montmartre a connu d'autres jeux, ou simili-jeux. Ceux-ci, ces jeux de l'esprit et de la poésie, étaient peut-être les plus sincères de tous. Certes, l'éternel amour gardait sa place, mais chacun veillait à ce qu'il ne devînt pas encombrant.

Voici donc les fantaisies, les poèmes, les souvenirs. Ne cherchez cependant pas des descriptions de la rue Saint-Vincent ou de la place du Tertre. Nous n'aimions point décrire; nous gardions un goût difficile; et d'autre part l'univers ne s'arrêtait point, pour notre cœur, où nous vivions. Il ne s'arrêtait nulle part... et, s'ils portent l'empreinte de Montmartre, les textes réunis en ce livre chantent, mieux que ses rues fraîches, ses fillettes et son « maquis », la quête de l'« ailleurs »,

les départs illusoires vers ce *no man's land* que chacun veut imaginer.

Ce qui est commun à tous, c'est la poésie, et une certaine qualité d'humour. Au *Lapin Agile,* les poètes étaient humoristes et les humoristes étaient poètes. Lisez la prose de Pierre Mac Orlan, lisez les vers de P.-J. Toulet; vous en aurez la preuve. Je voudrais citer... la place, hélas! me manque. Il faut lire — et d'abord la charmante préface de Francis Carco qui, avec une juvénile amabilité, ouvre et ferme les portes de ce Montmartre... « Park » d'attractions, scenic-railway? Non, je vous jure, tout cela était bien vrai. Il faut entrer, il faut lire.

Les Oasis dans la Montagne est un livre, pittoresque et documenté, sur l'Aurès et sur la Tunisie. Récits de voyage où l'auteur s'efface volontairement devant les spectacles qu'il évoque. Mme Odette Keun a beaucoup vu et ne craint pas de s'appuyer sur l'histoire pour commenter et expliquer ce qu'elle a vu. Ce livre de femme, où une fine sensibilité se plaît à nous charmer, n'est pas un livre frivole.

Mme Keun nous renseigne sur les lieux, sur les mœurs, sur les légendes. Et, outre tant de scènes et de paysages, le lecteur découvrira trois contes berbères, d'une saveur âpre et forte : la *Légende du Djoual, du Meslem et de l'Oiseau-Mirir,* la *Femme du Sultan et son Vizir,* l'*Histoire d'Ahmed le Hilalien et Ed Redah.*

R. DE LA VAISSIÈRE.



EDITIONS DE L'" EUROPE NOUVELLE "

AU LENDEMAIN DE LA PAIX

par le COMTE DE FELS

1 brochure de 48 pages, 2 fr. 50 net

*En vente aux bureaux de l'*Europe Nouvelle, 75, *rue de Lille, chez nos dépositaires et les principaux libraires.*

THE ANGLO-FRENCH REVIEW

of Literature, Politics, The Arts, Science and Economics

EDITORS :

Henry D. Davray and J. Lewis May
is published monthly by
J. M. Dent et Sons, Ltd. (J. M. Dent et Fils)
33, Quai des Grands-Augustins, Paris

Abonnez-vous à « L'Europe Nouvelle » au lieu de l'acheter au numéro, vous paierez ainsi votre journal meilleur marché. Vous contribuerez à diminuer la crise du papier, et vous nous rendrez service.

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Paris — Imprimerie des Arts et Manufactures, 8, rue du Sentier. (M. BARNAGAUD, Imp.)

EUN 7 hist

Le Numéro : 1 franc. 3me Année. N° 9. — 28 février 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

SOMMAIRE

ABONNEMENTS

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	40 fr.	44 fr.
Six mois	22 fr.	24 fr.
Trois mois	12 fr.	14 fr.

Les Abonnements sont reçus, sans frais dans tous les bureaux de poste, compte chèque-postal n° 7029

Directeur-Fondateur : Hyacinthe PHILOUZE

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
PARIS —:— 75, Rue de Lille, 75 —:— PARIS
Téléphone : Fleurus 11.87--00.36



AUTOUR DE LA CONFÉRENCE DE LONDRES

LUTHER CONTRE MAHOMET

« J'attends avec impatience le moment où, » enfin, on dira nettement au pays ce que doit « être sa politique extérieure. Il n'est que » temps de le faire. Mais dès à présent je le dis : » ce rôle doit être de premier plan. Nos » ennemis d'hier et nos amis d'aujourd'hui ne « le doivent pas ignorer. «

BRIAND (Chambre des Députés), 26 février.

Pas brillant le bilan de la Conférence de Londres. Jusqu'à ce jour nous avons essuyé échec sur échec.

Échec sur la question de la livraison des coupables.

Echec sur la question du maintien de notre occupation sur le Rhin en cas de non exécution des clauses du traité.

Echec sur le règlement de la question russe.

Un seul succès : le maintien du sultan à Constantinople.

Mais encore — et M. Lloyd George a eu bien soin de le souligner dans ses déclarations à la Chambre des Communes — ce n'est point pour donner satisfaction aux desiderata de la France que cette décision a été prise, mais pour répondre au désir énergiquement exprimé des représentants de l'Inde. Au reste, cette décision ne va-t-elle pas être rapportée, bien qu'elle ait été déjà communiquée au gouvernement ottoman qui en a fait part à toutes ses provinces d'Asie-Mineure?

Rien de plus curieux que l'attitude de l'Angleterre dans cette délicate question.

Au lendemain de la défaite bulgare, c'est elle qui s'oppose à l'entrée du général Franchet d'Espérey à Constantinople. C'est elle qui protège — ou affecte de protéger — la ville sainte ! C'est elle qui conclut l'armistice d'une façon si imprudente que le peuple turc ne pouvait mesurer l'étendue de sa défaite.

L'armistice conclu, ses agents — nous l'avons démontré surabondamment dans ces colonnes — poursuivent une propagande active en vue de s'assurer la maîtrise de l'opinion publique sur la Corne d'Or. Aucun moyen n'est négligé. Sur les rives du Bosphore, il n'y a plus d'alliés. Il n'y a plus que des concurrents et tous les arguments sont bons contre des concurrents. Le Turc respectueux comme toujours de la force s'incline. L'Anglais sera son point d'appui contre l'Entente. Le Français est relégué au second, puis au troisième plan derrière l'Italien si aimable, si bon enfant, si complaisant.

Cependant les jours s'écoulent. L'attitude des Anglais dans les affaires de Smyrne, en Arabie, en Egypte, en Perse, donne à réfléchir aux hommes politiques de Stamboul. Le réveil nationaliste achève de dessiller leurs yeux. L'Angleterre sent le terrain se dérober sous ses pas. La France sincère et honnête en regagne au contraire chaque jour. Mais Constantinople doit rester une clé anglaise. Et jetant le masque les gens du Foreign lancent avec Churchill, lord Robert Cecil et Asquith, toutes les vieilles troupes libérales, tous les séides du « *Bag and Baggage* » de l'Old man, de Gladstone, l'ancêtre aux vues si souvent démenties par l'histoire de ces dernières années, contre le Turc, contre le maintien du Sultan à Constantinople. Mais ce n'est pas assez. Du domaine politique, la lutte passe sur le terrain confessionnel. Evêques anglicans et pasteurs, non conformistes et presbytériens, se dressent au nom de la morale et de l'humanité, contre le maintien du Turc aux mains rouges du sang des chrétiens. Les prêches succèdent aux prêches. La Croisade est menée avec une étrange vigueur que soutient une publicité effrénée dans toute la presse.

Cependant les représentants de l'Inde arrivent. Ils parlent haut et ferme. Lloyd George cède. Il l'annonce publiquement à la tribune de la Chambre des Communes. Constantinople restera le siège du gouvernement, la capitale sainte de l'empire ottoman.

Fureur des clergymans. La Bible se dresse en face du Coran. Périssent les Indes ! Périsse l'Angleterre plutôt qu'un principe. Luther ne pardonne pas à Mahomet de s'être dressé contre l'Angleterre. Il ne lui pardonne pas sa manière un peu rude à l'égard des chrétiens Arméniens.

Comme par hasard maintes dépêches arrivent annonçant des massacres nouveaux par dizaines de mille sur les confins de la Cilicie. Turcs et Arabes se seraient emparés d'Alexandrette. (Alexandrette, le port réservé par nos amis dans les accords de 1916-17). Rien ne confirme ces dépêches. Ni Gouraud, ni Brémond, qui sont sur place, ne nous ont avisés. Etranges dépêches ! Dépêches suspectes ! Mais rien à faire, nous ne sommes plus en présence d'un peuple qui défend ses intérêts, nous sommes en face d'une explosion de fanatisme dont s'apprêtent à jouer les politiciens avisés qui savent bien que l'incident créé sur les rives du Bosphore aura ses répercussions sur la Tamise, que Lloyd George, non conformiste, aura fort à faire pour se maintenir contre ses coreligionnaires et que la vague religieuse ainsi déchaînée battra si fortement la digue de la coalition que cette dernière pourrait bien s'effondrer plus rapidement encore qu'on ne le croit.

Cette vague de passion et de fanatisme religieux a passé l'Océan. Les clergymans américains commencent à s'agiter. Ils crient sus à la France et au gouvernement anglais qui maintiennent le Turc à Constantinople. Jamais le Croissant n'eut en face de lui plus redoutable coalition.

Cependant si le protestantisme se dresse im-

périeux et violent contre lui le catholicisme qui, depuis longtemps, vit aux côtés du Croissant et a pu en apprécier le libéralisme religieux, se tait, ou, s'il élève la voix, c'est pour dire par la bouche de son visiteur apostolique en Asie-Mineure, Mgr Delpuech, à un grand chef musulman du Caucase, le ministre des Affaires étrangères de l'Arzabaïdjan que trente années de séjour en pays musulman lui ont appris à apprécier la tolérance et le libéralisme des musulmans.

Ainsi, et c'est un symptôme caractéristique à noter, dans cette nouvelle Croisade la chrétienté est divisée. Tandis que Rome et tout le monde catholique garde une neutralité sympathique et recherche le rétablissement rapide des relations avec les communautés d'Asie-Mineure, la Rome anglicane s'insurge, le puritanisme protestant se dresse en Grande-Bretagne comme aux Etats-Unis dans un élan de sectarisme digne d'un autre âge.

Toute cette agitation procède d'un sentiment peu respectable. A-t-elle été spontanée? Non, certainement, .Elle a été précédée et accompagnée d'une campagne de presse dévergondée. Qui payait?



Mais spontané ou non ce soulèvement subit des passions religieuses contre une décision des Puissances est un fait grave. Il ne saurait être question devant un pareil déchaînement de forces aveugles, de raisonner, d'expliquer, de démontrer que tous les torts ne sont pas du côté des Turcs.

Il s'agit de savoir si, oui ou non, l'Angleterre protestante et les Etats-Unis protestants veulent entreprendre une guerre longue et coûteuse et périlleuse en Asie.

Cette éventualité redoutable est envisagée d'ailleurs aussi bien à Londres qu'à Paris. On sait déjà l'opinion de Lord Montagu. Mais dans le *Globe* le colonel Guinners, l'un des hommes qui connaît le mieux la situation dans l'Orient moyen, ne craignait point d'écrire à la veille de la discussion à la Chambre des Communes que « si lord Robert Cecil et ses partisans avaient gain de cause, l'AsieMineure serait plongée pour des années dans une anarchie sanglante... »

Cette opinion est celle de tous ceux qui ont de l'Orient une certaine expérience. Quant à ceux qui, comme nous, sont renseignés sur l'état des esprits dans les milieux musulmans de l'Asie Occidentale, ils ne peuvent que crier désespérément une dernière fois « Casse-cou ».

Il ne s'agit point, en effet, comme l'écrit avec une légèreté singulière Stéphane Lauzanne, dans le *Matin*, de choisir entre la thèse des anglicans et les désirs des banquiers et des financiers cosmopolites. La question est plus haute et plus grave.

Il s'agit de savoir si en discréditant définitivement le gouvernement de Constantinople, en lui faisant perdre son prestige aux yeux de ses administrés nous n'allons pas faire le jeu des extrémistes du parti national groupés autour de Mustapha pacha.

Si oui, et le *Temps* ne semble pas en douter, c'est l'anarchie prédite par le Colonel Guinners. L'anarchie, c'est l'intervention nécessaire des Puissances. Par conséquent le Gouvernement français n'a pas d'autre attitude à prendre que celle-ci : Demander aux meneurs de la campagne puritaine contre les Turcs combien ils entendent expédier d'hommes en Asie-Mineure. *Et cette question doit être posée non seulement à Londres, mais à New-York*. Elle doit l'être nettement et énergiquement. Elle doit l'être aussi devant nos Chambres. En face d'une pareille aventure, il faut que chacun prenne ses responsabilités, car en l'occurrence la satisfaction des passions religieuses de nos alliés va se traduire par de nouveaux sacrifices et d'argent et de sang français.



Aucun doute possible.

M. Millerand a-t-il envisagé courageusement cette éventualité fatale? Si oui, que prétend-il faire? Peut-il se laisser entraîner dans une nouvelle expédition? Si oui, est-il certain qu'il servira ainsi les vrais intérêts de la France? Est-il certain qu'il aura pour lui l'opinion publique non seulement dans les milieux ouvriers, mais encore dans les milieux paysans?

L'heure est venue de s'expliquer clairement.

Dans l'admirable discours qu'il a prononcé à la Tribune de la Chambre, le 26 février dernier, à l'occasion de la discussion du projet de loi sur l'incorporation de la classe 1920, M. Briand l'en a sommé nettement. M. Millerand peut d'autant moins se dérober que l'opinion française est étrangement émue des décisions prises par la Conférence de Londres. La prétention émise par nos amis de nous faire restituer 200.000 tonnes du fret ennemi qui nous avait été octroyé a fait déborder la coupe. Inscrits maritimes, officiers marins, commerçants, tous s'insurgent dans un bel élan de révolte contre cette prétention étrange. La France, sous ce coup inattendu, a repris conscience de sa victoire et de ses droits. Ses marins ont prononcé le mot qu'on attendait sur les lèvres du chef du gouvernement : Ils ont crié à nos amis le « non possumus » qui s'imposait.

Sévère leçon pour le gouvernement.

Que M. Millerand médite longuement le texte du discours de son collègue et ami Briand.

Briand, en effet, a parlé en homme d'État et en grand chef de gouvernement.

Il a parlé dans l'intention évidente que sa voix passe l'enceinte du Palais-Bourbon et se fasse entendre aussi bien par delà du Rhin que par delà la Manche. Il a parlé et il a dit, au moment voulu, ce qu'il fallait dire. Il a, en termes énergiques exprimé aussi bien à l'usage de nos ennemis qu'à celui de nos amis « d'aujourd'hui » la pensée intime et profonde du pays tout entier.



Depuis quelque temps, il n'est personne en France qui ne se soit rendu compte que les volontés de la France étaient systématiquement battues en brèche.

C'est la parente pauvre.

Briand a magnifiquement répondu à cet état d'esprit. Après avoir dénoncé le péril que fait subir à toute coalition le conflit des intérêts qui se développe suivant une progression inquiétante « au fur et à mesure que le danger s'éloigne

ou qu'on pût supposer qu'il en fût ainsi », il rappelle aux amis qui oublient un peu vite ce qu'eux-mêmes proclamaient solennellement il y a quelque quinze mois. C'est la France qui a reçu le choc de la bête. C'est la France qui a tenu la frontière de la liberté pour le monde entier. C'est elle qui a sauvé la civilisation. *sans elle l'Allemagne était victorieuse.* Oui, et si cette éventualité s'était réalisée, si les poitrines de nos camarades n'avaient arrêté à temps la ruée, si nos ateliers, nos ingénieurs, n'avaient mis leur expérience des fabrications de guerre au service des manufactures anglaises, si nos officiers n'avaient encadré et entraîné les armées improvisées de nos amis, où serait l'Empire britannique?

L'heure de l'héroïsme a passé ! Celle du sentiment aussi. Aujourd'hui c'est l'heure des marchands et l'on compte et l'on suppute et l'on s'adjuge.

Soit.

Mais dans toute balance de comptes, il y a un compte débiteur et un compte créditeur. A notre compte créditeur, a-t-on oublié par hasard de porter la Marne, Verdun, la Somme et la deuxième Marne, Galliéni, Foch et Pétain? Et la voix des morts de Gallipoli étoufferait-elle celle des quinze cent mille Français tombés pour la liberté?

Certes, et Briand l'a dit encore magnifiquement, le Pays qui a fait cela, qui a consenti de tels sacrifices est trop fier pour se tourner même vers des amis et pour leur demander l'aumône, mais n'a-t-il pas le devoir de réclamer son droit.

« La France, écrivait Palmerston le 2 novembre 1860 à Cowley, son ambassadeur à Paris, est un élément essentiel dans la balance du pouvoir en Europe et je puis dire dans le monde. »

Elle l'a héroïquement prouvé de 1914 à 1918 et cependant un grand quotidien d'une nation amie, *La Nation Belge*, ne craignait pas d'inscrire en tête de son éditorial du 19 février dernier ce sous-titre suggestif : « L'Angleterre monte la garde au Rhin contre la France. »

Que se passe-t-il donc?

La marée nauséabonde des intérêts et des appétits déchaînés noierait-elle donc déjà les souvenirs si précieux et si féconds de la lutte héroïque menée en commun?

Ce n'est pas possible. Et cependant il n'est que temps de lui opposer une digue, et cette digue ne peut être, comme l'a déclaré Briand, que la définition trop longtemps remise d'une politique extérieure digne de l'œuvre accomplie, digne du rang que sa victoire vaut à la France, consciente des services qu'elle a rendus à toutes les démocraties du monde et spécialement à ses alliés.

L'heure de parler haut et ferme a sonné pour le gouvernement. Sinon le peuple de France pourrait se demander à juste titre si oui ou non, il a été le premier et principal artisan de la victoire.

HYACINTHE PHILOUZE.

Nous présentons à nos abonnés et lecteurs, nos excuses pour toutes les imperfections de ce numéro qui paraît avec un retard considérable et dont la grève des imprimeurs est la cause.

LE ROLE DE LA FRANCE EN LITHUANIE

Au point de vue intellectuel, comme au point de vue économique, le degré de développement de la Lithuanie était, jusqu'ici, fort inférieur à celui de la Lettonie. Mais, aujourd'hui, la nation paraît animée du désir de brûler les étapes pour se mettre au niveau de la civilisation occidentale.

Dernièrement, dans le journal publié à Genève par le parti d'opposition au gouvernement actuel, la *Lithuanie Indépendante*, M. Gabris faisait appel au concours de la France pour la construction économique, politique, sociale, intellectuelle de la Lithuanie nouvelle.

Un Lithuanien polonisant, ami de la France, nous affirme, de son côté, que l'influence française est seule à même d'amener un rapprochement entre les Polonais et les Lithuaniens, de préparer le terrain à un accord rendant possible la création d'un nouvel équilibre en Europe orientale par la fédération avec la Pologne de cette chaîne d'Etats indépendants, qui va de la mer Baltique à la mer Noire.

Selon lui, le but politique de ce nouveau système d'équilibre serait : 1° de servir de contrepoids à l'Allemagne ; 2° d'élever une barrière entre l'Allemagne et la Russie ; 3° d'offrir un vaste champ d'expansion économique à la France et aux pays de l'Entente.

A la suite de la grande guerre, tout est à créer ou à recréer en Lithuanie. Comme ce pays possède en abondance des matières premières à exporter à l'état brut ou à transformer sur place, et qu'il a besoin d'en importer beaucoup d'autres dont il est privé, il offre de grandes possibilités à l'initiative industrielle, commerciale et financière.

Sa situation d'Etat nouveau, avec ses finances à constituer, une infinité de travaux publics importants à effectuer, et sa position géographique, qui en font un centre intéressant pour le commerce de transit, devraient attirer l'attention des grandes banques françaises, disposant, outre l'expérience des affaires, des moyens nécessaires pour les mener à bonne fin.

La Lithuanie est par excellence un pays agricole et forestier. Elle possède 30 0/0 de terres arables, 35 0/0 de forêts, 15 % de prairies et pâturages, 15 % de terres incultes, 5 % de marais.

Son industrie se divise en deux groupes principaux : 1° les scieries, papeteries, tanneries, distilleries, brasseries, moulins ;

2° Les fabriques textiles, les filatures, les clouteries, tréfileries, industries métallurgiques et fabriques de tabac.

La France est beaucoup plus connue en Lithuanie que la Lithuanie en France et les Lithuaniens, désireux de voir les intérêts français prendre pied solidement dans leur patrie, réclament l'envoi de missions de techniciens et de spécialistes et la création d'un comité franco-lithuanien chargé d'étudier les possibilités et les modalités d'une pénétration économique et intellectuelle de la France en Lithuanie.

En ce moment même, il est vrai, la presse anglaise parle de conventions en cours entre les banquiers de Londres et le gouvernement lithuanien actuel. La *Taryba* songerait à leur abandonner, en quelque sorte, le monopole des importations, des exportations et de l'industrie. Il n'est pas encore prouvé, toutefois, que les initiatives françaises n'aient rien à tenter dans cette contrée destinée à se rapprocher un jour ou l'autre de la Pologne.



LA QUESTION TURQUE

DANS L'ATTENTE DE LA SOLUTION

Constantinople 12 Février 1920.

Les Grecs ont été désagréablement surpris par l'échec de M. Clemenceau dont les sympathies connues le portaient trop souvent à voir la politique orientale à travers les lunettes grossissantes de M. Venizelos. La victoire du Tigre, c'était le triomphe de l'hellénisme, la possibilité pour celui-ci d'assouvir ses ambitions les moins légitimes. A Péra on devait illuminer le 17 janvier, et il a fallu remiser les lampions. A Stamboul le résultat de l'élection présidentielle fut accueilli avec satisfaction, mais aussi avec un calme qui surprend chez un peuple pour lequel l'ancien président du Conseil n'était pas toujours un juge impartial et averti. Cette attitude qui était de la bonne politique fut également déterminée par les dernières nouvelles reçues de Paris. La presse française, dans sa quasi-unanimité, opp sait un « non possumus » formel aux projets de M. Lloyd Gcorge, et les Turcs pensaient avec raison que la leçon donnée au Premier anglais aurait une influence certaine sur les décisions à prendre par M. Clemenceau, installé à l'Elysée. La position ainsi prise par l'opinion publique française dans la question de Constantinople, a produit dans les milieux turcs la meilleure impression, et nous avons regagné en quelques heures le terrain que des fautes multiples nous avaient fait perdre. Au Sénat, Izzet Pacha, Mahmoud pacha, Abdurahman Cheref bey, président du Conseil d'Etat m'ont témoigné en termes émus leur vive gratitude, et le sénateur arménien Azarian concluait en paraphrasant les paroles célèbres : « La Turquie c'est Constantinople, et Constantinople c'est la Turquie. »

La situation reste toutefois pas mal embrouillée. La Chambre maintenant au complet, va se mettre au travail. Nettement nationaliste, elle comprend beaucoup de jeunes, très peu de religieux, et une majorité importante (80 o/o) d'intellectuels. Seuls, quelques membres de l'Entente libérale, serviteurs passionnés de l'Angleterre, formeront une opposition d'importance à peu près nulle. Trois hommes, Bekir Samy bey, Khara Vassif bey et Reouf bey apportent les volontés du Mouvement National dont ils sont parmi les chefs les plus écoutés. Ils exigent l'application intégrale des résolution votées à Sivas et à Erzeroum et qui se concrétisent dans cette formule lapidaire : Aux Turcs les parties turquisantes de l'ancien Empire Ottoman. A peine élu président de la Chambre, Rechad Ikmet bey, a posé la question et les applaudissements unanimes qui, à plusieurs reprises, ont interrompu son discours, ne laissent plus de place, fut-ce à Londres, pour l'équivoque.

Devant cette situation, le ministère Ali-Riza pacha qui n'a rien d'un combatif, se trouve un peu désemparé. Le ministre de la Guerre a été sacrifié à la rancune des Anglais, et le général Djevad Pacha, chef de l'Etat Major général de l'armée l'a suivi dans sa retraite. Violation de l'armistice, a dit le gén ral Milne, sans préciser davantage. Motif pour le moins bizarre quand on connaît l'action des accusateurs en Turquie depuis un an, et la personnalité des accusés. Pour aboutir à un accord avec la Chambre, Ali Riza pacha a dû se séparer de quelques collaborateurs. Les députés n'ont pas exigé la démission du cabin t, car ils ne veulent pas courir le risque de se voir imposer par le Palais soutenu par l'Angleterre, un nouveau ministère Damad Ferid pacha. Aussi bien cette crainte me semble un peu chimérique. La venue au pouvoir d'un pareil homme amènerait certainement dans le pays des troubles extrêmement graves et serait le signal d'un mouvement séparatiste. Il y a deux mois le Foreign Office aurait gagné à une telle solution qu'il attendait en la préparant de son mieux, aujourd'hui le péril bolcheviste lui dictera sans doute une autre ligne de conduite. Le rapprochement qui s'est opéré dernièrement entre le sultan et Izzet pacha permettrait à celui-ci de prendre la succession d'Ali Riza pacha, si, comme il est fort probable, ce dernier ne peut se maintenir au pouvoir. Cette combinaison ne serait pas du goût de nos amis anglais, mais elle aurait l'avantage de donner satisfaction aux nationalistes qui sont la grande majorité et aussi de canaliser dans la stricte légalité l'action souvent trop arbitraire du Mouvement National. Ce ministère devrait avoir l'appui de la France. Tewjik pacha est réservé comme chef de la Délégation ottomane à la Conférence.



Des causes normales, religieuses, politiques et économiques empêcheraient en temps normal la bolchevisation de la Turquie. Mais un proverbe turc dit : « qu'un homme qui se noie se rattache à tout, fut-ce à un serpent ». En l'espèce le bolchevisme pourrait bien être cet ophidien. Et il ne s'agit pas là d'un chantage. Pour les Turcs c'est une question d'existence, et ils seraient fatalement amenés à demander à Moscou la vie qu'on leur refuserait ailleurs. C'est à Londres que la menace aurait son plein effet, et j'imagine que

le Foreign Office a pris cette éventualité en sérieuse considération. L'arrivée à Constantinople de milliers de réfugiés de a Russie du Sud indique la gravité et l'imminence du péril. Le fameux cordon sanitaire était trop ténu pour être résistant, l'épreuve a chassé l'illusion. A la Porte on sait que l'armée polonaise ne marchera que si on lui fournit des gages que l'Entente ne peut ou ne veut donner, que l'Allemagne, contrôlée chez elle, a transporté en Russie ses usines de munitions, que la Roumanie est épuisée, que la Serbie a les mains liées à Fiume et ailleurs, que la Bulgarie est elle-même en proie à des agissements communistes qui ont amené la proclamation à Bourgas d'une république soviétiste, que la Grèce, en mal d'impérialisme, a besoin de toutes ses forces pour se maintenir à Smyrme, en Macédoine et en Thrace, que la France doit surveiller le Rhin et qu'elle est mal engagée en Syrie et en Cilicie, et qu'enfin la Mésopotamie, le Kurdistan du Sud, les Indes, l'Egypte et l'Irlande donnent à l'Angleterre de tels sujets de crainte qu'il lui est impossible d'agir efficacement contre les armées de Lenine. Il serait bien extraordinaire que dans ces conditions, et possédant de tels atouts, les Turcs veuillent se laisser égorger sans résistance.

Devant la victoire des bolchevistes, on s'est empressé de reconnaître aux républiques du Caucase une indépendance qui, sur l'instigation de l'Angleterre, leur avait jusqu'ici été refusée. C'est une bien faible barrière pour résister à un choc sérieux. Aussi bien les Musulmans du Caucase pourraient difficilement refuser le passage à l'armée déjà forte que commande le frère d'Enver pacha dans les environs de Bakou, lorsqu'il s'agira d'aller prêter assistance aux troupes de Moustapha Kemal dans leur lutte pour l'indépendance de la Turquie et la sauvegarde du Khalife, chef de l'Islam. Enver Pacha est lui-même en Afganistan où il prépare les voies à Lenine, et l'Inde en ébullition accueillerait sans doute joyeusement les régiments dont le drapeau rouge aurait été remplacé par l'étendard vert du Prophète. En Perse l'accord anglo-persan a été dénoncé par des patriotes dont le nombre grossit chaque jour. En Mésopotamie il ne s'agit plus d'une occupation pacifique, et, depuis quelques jours, circule un bruit selon lequel les Anglais auraient après combat, évacué Bagdad. Le Kurdistan du Sud qui voulait peut-être se séparer de la Turquie a signifié un peu brutalement à Londres sa volonté de n'accepter aucun contrôle du Haut-Commissariat britannique on déclarait tout dernièrement que l'envoi de quelques douzaines d'aéroplanes auraient vite raison de la résistance des nationalistes turcs. Bluff ridicule, surtout lorsque demain les cent mille hommes de Moustapha Kemal auront l'appui d'un million de fusils russes. Si M. Millerand ne peut pas ou ne veut pas faire la paix avec les soviets, il serait temps pour lui de faire comprendre à M. Lloyd George la nécessité de donner à la question turque une solution équitable. Ne jetons pas la Turquie dans les bras des bolchevistes, ce qui deviendra *certainement* un fait accompli lorsqu'à Stamboul on aura perdu tout espoir. Au point de vue politique ce serait la dernière faute, la plus grave, à commettre, et contre la paix le dernier acte de sabotage.

En Cilicie la situation est extrêmement sérieuse. On se bat un peu partout, notamment à Marach où les derniers télégrammes reçus annoncent que le détachement français a dû se réfugier sous la protection du drapeau américain. Ces événements ne peuvent surprendre que les ignorants, et sont déjà exploités par les intéressés de mauvaise foi ; en fait il faut les considérer comme la conséquence logique de la conduite adoptée par nous depuis quelques mois dans cette province turque,. J'ai déjà dit ici que tant à Paris qu'à Constantinople les Turcs avaient reçu des asssurances que la Cilicie resterait partie intégrante de la Turquie nouvelle. Malheureusement nos meilleurs amis ont fini par ne plus avoir confiance en des affirmations si complètement contredites par les faits. Méthodiquement nous avons procédé à une occupation qui menaçait même de s'étendre bien au-delà de la Cilicie. M. Picot connaissait les dispositions de la population, il a certainement informé le quai d'Orsay des conversations qu'il a eues à Sivas, et au cours desquelles on lui a montré les graves difficultés que nous allions rencontrer, si nous voulions, malgré tout, poursuivre notre action. M. le colonel Brémond, aveuglé par son arménophilie, n'a, de son côté, tenu aucun compte des sentiments, pourtant manifestement exprimés, de la grande majorité des Ciliciens. La création des légions arméniennes, l'incorporation d'arméniens dans la police et la gendarmerie ont été plus qu'une faute. C'était un crime car, de propos délibéré, on provoquait l'incendie, dont aujourd'hui quoiqu'on en dise, nous sommes les victimes. Les résultats de pareilles mesures sont navrants. Pillages, viols, incendies, massacres, villages mis en coupe réglée. Les faits sont là très nombreux et dont l'authenticité peut-être facilement contrôlée par une commission d'enquête chargée également de provoquer des sanctions contre ceux de nos agents qui, par des abus répétés de pouvoir, ont compromis les intérêts de la France dans une région où librement laTurquie nous concédait des avantages économiques exclusifs. Et maintenant on fait appel à des personnalités turques, amies de la France, pour réparer les énormités commises par nos représentants. C'est lamentablement triste. Après le coup de la Cilicie, les Turcs qui ne sont pas toujours des dupes, ne se font plus guère d'illusion sur le sort futur de Smyrne et du vilayet d'Aïdin, malgré les conclusions formelles du rapport des commissaires enquêteurs condamnant sans appel. les forfaits commis par les troupes grecques. Et alors c'est le démembrement de la Turquie, c'est-à-dire la ruine de l'influence française dans le proche Orient. Est-ce là ce que veut le peuple de France ? Va-t-on recommencer la politique de 1912 qui aboutit au traité turco-allemand de 1914 ? Croit-on que la Turquie réduite à l'esclavage, ne cherchera pas sa revanche auprès des bolcheviks et de l'Allemagne qui déjà se relève menaçante ? Politique à courte vue, politique d'intérêts égoïstes et de haine qui nous prépare des lendemains sanglants ! Et d'aucuns s'imaginent qu'une

Grèce hypertrophiée sera assez forte pour pallier ce danger, alors que la Bulgarie avant-garde de l'Allemagne et de la Russie se prépare à annuler le contrat qu'elle a signé par force à Neuilly !

Dans ces événements de Cilicie, l'Angleterre a une responsabilité qui doit être lourde à supporter. Ce ne sont pas les forces du Mouvement National qui ont tenu tête aux forces françaises. Il y avait à cela des empêchements matériels absolus. Il s'agit de bandes bien organisées et surtout bien outillées, aidées par tous les habitants musulmans. Qui les a pourvues d'armes et de munitions ? La réponse est facile pour ceux qui ont assisté à la relève des troupes anglaises. En Cilicie c'est le même procédé qu'en Syrie. Aussi bien le *Times* se charge lui-même de convaincre les plus incrédules en signalant avec un plaisir non déguisé les fautes commises par la France ici et là. Le bout de l'oreille perce une fois de plus. La Syrie, est un morceau difficile à avaler. J'ai devant les yeux des lettres écrites par des notables syriens catholiques nos protégés, qui en disent long sur la manière d'agir de nos agents. Entre Alep, Diarbekir et Marach, de forts éléments arabes s'agitent sérieusement. Il faut en finir avec des procédés qui peuvent seulement se justifier au Congo ou dans l'Afrique centrale. J'ai dit et je répète qu'une entente avec la Turquie est nécessaire pour maintenir le calme en Syrie. Et cette entente sera faite demain si on le veut, et si l'on prouve que pour nous l'impérialisme a été depuis longtemps bien et solennellement enterré.

E. BERNIER.

LETTRES ET CHRONIQUES DE L'ÉTRANGER

LA CONFÉRENCE DE LONDRES ET L'OPINION ALLEMANDE

Deux faits viennent de déchaîner en Allemagne une violente tempête de chauvinisme agressif et de francophobie haineuse ; l'insistance du cabinet français à obtenir la livraison des coupables et le discours de Lord Curzon.

En différentes villes, les journaux signalent des manifestations tapageuses, menaçantes, organisées par les pangermanistes devant les édifices occupés par les Missions françaises.

Avec leur tact habituel et un sentiment de la mesure qu'il serait regrettable de ne pas signaler, ces officiers vaincus, ces étudiants en délire qui veulent *châtier la France*, mêlaient les chants des guerriers victorieux à leurs cyniques vociférations de soudards impuissants mais toujours avides de carnage.

Sur cet état d'esprit volcanique, le discours de Lord Curzon ne pouvait manquer d'agir à la manière d'un jet de liquide inflammable sur un brasier.

C'était jeter un drapeau rouge à un taureau en furie.

Par bonheur, depuis la révolution de novembre 1918 le taureau a les reins brisés.

Au cours des quatre années de guerre un profond changement intérieur a modifié l'âme du peuple allemand, ouvert son esprit à la claire vision des souffrances que leur a values sa docilité à suivre les conseils de sa féodalité militaire, industrielle, financière et son rêve de domination universelle.

Aussi la meute affamée, si bien dressée, si nombreuse du militarisme prussien a beau donner de la voix les masses ne bougent pas. C'est cette volonté populaire qui a fait échouer les autres tentatives des hobereaux contre la Pologne, contre la Lettonie, contre la Russie soviétiste.

A quoi ont-ils abouti en dépit des subsides de la haute finance, des fournitures d'armes et de munitions tolérées par le gouvernement Noske-Scheidemann ? A seconder une misérable bande d'aventuriers sans foi ni loi dont se désintéresse la nation.

Comme l'ancien corps d'officiers et la féodalité militaire n'ont pas leur place parmi les cadres nouveaux d'une Allemagne qui serait décidée à vivre en paix avec ses voisins, il faut s'attendre à les voir longtemps encore s'agiter, s'efforcer d'entretenir autour d'eux la haine de la France dans l'espoir de reconquérir leur prestige et leur autorité.

Au surplus l'attitude de l'Angleterre alimente actuellement les hostilités contre nous en d'autres milieux encore. La perspective des emprunts à lancer sur le marché de Londres leur fait oublier que tous les peuples du continent ruinés jusqu'à l'épuisement par cette guerre ne pourront échapper à l'asservissement économique des nations enrichies par cette longue tuerie et prêtes à nous traiter tous comme de simples colonies allemandes, qu'à la condition de vivre en paix et de collaborer à leur relèvement réciproque.

Injures et menaces à notre adresse encombrent les colonnes de l'organe gouvernemental, le *Worwaerts*.

Quant à la *Frankfurter Zeitung* dont on connaît les attaches avec la haute finance et la grande industrie, chaque jour, son éditorial est consacré à la question de l'immense *révision* du traité de Versailles et *à la nouvelle orientation de la politique de l'Angleterre* protectrice d'une Allemagne prête aux représailles.

A la nouvelle du départ pour Londres de M. Millerand, ce journal, à l'ordinaire plus mesuré dans la forme a même adopté un ton singulièrement déplacé. S'attribuant le rôle d'arbitre dans les rapports des puissances alliées entre elles il conseillait sans périphrase à l'Angleterre de ne pas oublier que la France a besoin d'être traitée sans ménagements et qu'il est grand temps à Londres de lui parler avec fermeté pour la mettre à la raison.



Ce n'est pas là toute l'Allemagne La *Freiheit*, l'*Arbeiter Zeitung*, de Leipzig, l'organe des socialistes indépendants de Bavière *Der Kampf* le mieux fait à l'heure actuelle et le plus intéressant des journaux du parti combattent ces tendances avec vigueur.

Partisans de la réconciliation des peuples, ils ne manquent jamais de rappeler aux Allemands les ruines accumulées par leur faute dans les dix départements autrefois si florissants du nord de la France.

A leur avis, cette orgie de dévastations systématiques explique et justifie dans une certaine mesure l'état d'esprit actuel des Français.

Mais le parti catholique qui avait été en Allemagne, pendant les dernières années de la guerre le plus solide soutien des dynasties paraît décidé à présent à travailler en faveur de la paix.

Au nom de la *Croix Blanche* le docteur Max Joseph Metzger écrit dans l'*Augsburger Post-Zeitung* ; « Il s'agit de faire comprendre aux masses comme à leurs guides que l'idée d'une entente entre tous les peuples fait partie des dogmes de l'église chrétienne. Il faut combattre toute espèce de chauvinisme et de nationalisme envahissant qui, malheureusement, se manifestent parfois — nous ne l'avons vu que trop souvent. Jusque parmi les cercles catholiques.

La *Croix Blanche* se donne pour mission de répandre les idées pacifistes pour arriver à la réalisation de la Société des Nations.

Ces tendances corrrespondant aux aspirations fondamentales de l'Eglise catholique, elle envisage *la création d'une puissante internationale catholique avec un programme commun d'action religieuse, culturelle, sociale.*

Sous le patronage de hautes personnalités catholiques cette association a son siège central à Graz d'où elle compte rayonner, en premier lieu, sur les pays allemands.

Il est difficile de nier que le parti de la paix aura remporté une grande victoire le jour où les hauts dignitaires de l'église catholique allemande s'éloigneront de Berlin pour se rapprocher de Rome.

Ce mouvement est lié de près à celui du fédéralisme dont le triomphe peut seul sauver l'Allemagne du prussianisme.

Les gens de Berlin agissent avec la plus révoltante mauvaise foi en présentant comme une volonté de démembrement le très légitime désir des Français d'encourager ces courants fédéralistes si puissants en Allemagne méridionale et occidentale.

M. D'AUMALLE.

LA PAIX DE LA LETTONIE AVEC LA RUSSIE SOVIÉTISTE

Depuis longtemps le peuple letton veut la paix. Pour lui donner satisfaction, une mission de la Croix-Rouge, présidée par un des chefs du parti social-démocrate, s'était rendue à Moscou, dès le mois de décembre, pour préparer les voies d'un accord entre les deux pays.

De son côté, le gouvernement Ulmanis n'était peut-être pas très enclin à traiter. A en juger par les récentes déclarations du ministre des Affaires étrangères ; la crainte de la propagande bolcheviste inspirait plutôt aux hommes au pouvoir le désir de maintenir l'armée sur le pied de guerre et une muraille de baïonnettes entre la Lettonie et la Russie soviétiste.

Mais la Pologne ayant pris la décision d'entamer les négociations avec Moscou, Riga n'avait plus qu'à suivre ce sage exemple, puisque les deux pays sont liés, paraît-il, par convention militaire.

Le dernier télégramme reçu de Copenhague et qui annonçait la conclusion d'un armistice entre les délégués du gouvernement letton et ceux des Commissaires du Peuple, commentant le discours de Lénine relatif à la paix avec l'Esthonie, mettait en lumière toute l'appréhension que cause au gouvernement Ulmanis l'influence que la reprise des relations avec la Moscovie peut exercer sur les dispositions du peuple letton.

Pour ma part, je ne crois pas que le peuple letton, qui me paraît sérieusement attaché à l'idée de la propriété individuelle, accepte l'application des méthodes et des principes du bolchevisme.

Mais si le bolchevisme s'atténuait au point de permettre aux nations allogènes le système de gouvernement socialiste qui leur conviendrait, il est fort probable que la majorité de la population préférerait le protectorat russe à celui de n'importe quelle puissance occidentale.

Dernièrement, M. Boris Nolde expliquait comment le gouvernement de Moscou avait pu, dès le règne de Pierre le Grand, étendre aux pays annexés un système centralisateur et unitaire, grâce à ses tendances démocratiques qui apportaient un certain adoucissement aux classes opprimées.

Il y a du vrai dans ce point de vue. De tout temps, la Russie a été une puissance essentiellement démocratique. Toutefois, sous le régime tsariste, ce « démocratisme » ne se réalisait qu'au prix de l'asservissement à un effroyable despotisme.

Nous gardons l'espoir de voir la nation russe échappant au despotisme, unir le respect de la liberté à ses généreuses aspirations altruistes et égalitaires.

Elle pourra alors vivre en étroite amitié avec la Pologne, aussi bien qu'avec les fédérations d'Etats indépendants constitués à ses frontières.

On verrait donc se réaliser fatalement la prédiction de Bismarck :

« *Après la chute du tsarisme, aucune puissance au monde, aucune combinaison politique ne pourra empêcher l'alliance des trois nations libérales que rapprochent d'irrésistibles affinités : la France, la Pologne, la Russie.* »

E. D.

LES ITALIENS EN TRIPOLITAINE

La charte que les Italiens ont donnée à la Tripolitaine comporte un Conseil de Gouvernement qui comprend, outre le gouverneur italien président et deux membres italiens, huit notables indigènes.

C'est à l'assemblée d'Al-Oubirat que devaient être désignés ces huit membres électifs. Elle se tint le 8 août dernier.

La plupart des chefs tripolitains y assistaient. Ils avaient invité d'une façon pressante Sliman El Barouni à se joindre à eux, mais ce dernier fit connaître qu'il était retenu à Tripoli et ne pouvait s'absenter.

Les chefs tripolitains décidèrent alors de ne pas procéder à la désignation des membres électifs et projetèrent une nouvelle réunion à Fondouk-Ben-Ghechir où l'on espérait que Sliman El Barouni pourrait venir.

La nouvelle assemblée se tint à Fondouk-Ben-Ghechir, dans les derniers jours d'août, comme il avait été convenu. Les notables désignés furent :

El Hadj Mohamed Fkini, des Redjban ;
Ali Chanta, de Zentane ;
Mokhtar, de Gharian ;
Hamed El Tessatoui, de Fessato ;
Amor Bou Debbouz, des Zlitten ;
Hamed Chetioui (frère de Ramdhan), de Mesrata ;
Souiai El Khetouni, des Nouaih-Larba ;
Sheir El Meriedh, des Tarhouna.

Le 1er septembre, ces chefs accompagnés de très nombreux notables et cavaliers indigènes, firent leur entrée solennelle à Tripoli.

Ce fut l'occasion de nouvelles fêtes imposantes qui durèrent trois jours, accompagnées de fantasias, retraites aux flambeaux, etc.

Ramdan Es Souheli, qui avait accompagné les membres du nouveau gouvernement à Tripoli, ne serait resté dans la ville que quelques heures et n'aurait pas assisté aux fêtes malgré les instances des autorités italiennes.

Le Cheikh Souf, qui était à la réunion de Fondouk-Ben-Ghechir, se serait abstenu de faire le voyage de Tripoli et serait rentré à Azizié.

L'impression rapportée par les émissaires est, qu'en général, les Tripolitains ne semblent pas avoir grande confiance dans la durée du mandat des membres élus. On dit que ces membres seraient bientôt remplacés par des notables instruits de Tripoli plus à même de diriger les affaires.

Les Italiens auraient offert à Sliman El Barouni, qui avait l'intention d'accepter, des fonctions officielles importantes, mais les chefs arabes s'y seraient formellement opposés et les Italiens n'auraient pas insisté. Sliman El Barouni et son frère Yahia n'ont pas assisté aux réunions d'Al-Oubirat et de Fondouk-Ben-Ghechir. Tous deux se trouveraient actuellement à Kabao.

La libération réciproque des prisonniers détenus par les Italiens et Ramdan Es Souheli est chose accomplie. Les deux frères de Ramdan Es Souheli et tous les Tripolitains qui se trouvaient entre les mains des Italiens ont été libérés.

La voie ferrée rétablie entre Tripoli et Azizié, un train partirait le matin de Tripoli et arriverait à 10 heures à Azizié, d'où il repartirait à 15 heures pour Tripoli. Du thé, des cotonnades, des chéchias, du savon sont apportés de Tripoli à Azizié.

Le prix de la vie diminue graduellement en Tripolitaine et le gouvernement italien semble faire tous ses efforts pour s'attirer la sympathie des indigènes. Un crédit de deux millions aurait été voté pour indemniser les régions de Zouara et de Tessato qui, au cours de la guerre, ont subi des dommages du fait des rebelles. Une somme de 40.000 francs a été allouée pour la destruction des rats des champs. Trois banques provisoires ont été installées à Tripoli, Zaouia et Azizié, pour échanger contre des billets de banque italiens les billets turcs (Karet-Barouni) qui, au cours de la guerre, avaient perdu les deux tiers de leur valeur. Les fonctionnaires italiens apportent une grande tolérance dans l'exercice de leurs fonctions. La population israélite n'étant plus défendue, est l'objet de mille vexations. Ces procédés nouveaux d'administration et de commandement sont considérés par les indigènes comme autant de marques de faiblesse et leur arrogance en devient d'autant plus grande ; ils ont conservé leurs armes et les portent constamment sur eux, comme jadis, avant l'occupation italienne.

La construction de la voie ferrée de Tripoli à Zouara progresse lentement. Elle devait d'abord être terminée pour le milieu d'août, puis pour l'Aïd-El-Kebir (4 septembre). Actuellement, elle est encore à 15 kilomètres de Zouara. Les trains ne sont réguliers que jusqu'à Sorman, ils viennent un jour sur deux jusqu'à Zouagha (entre Sorman et El-Agilat).

Quand ces lignes paraîtront, le rail atteindra certainement Zouara et les premiers trains seront en circulation. Les autorités italiennes de l'Ouest tripolitain ont, paraît-il, l'intention de prolonger le chemin de fer par un service d'automobiles jusqu'à la frontière.

Un décret-loi, contenant les concessions fondamentales consenties aux indigènes tripolitains, a été signé par le roi d'Italie et porté à la connaissance des populations, le 1er juin dernier, jour de la fête nationale italienne du Statuto, à laquelle assistait Sliman El Barouni, accompagné d'Ali Chanta et d'El Meryed, importants notables locaux.

Les Allemands de la T. S. F. d'Ouerfella, après quelques hésitations, finirent par quitter Ghariane et rejoindre Souani, où ils se rendirent aux Italiens.

Il appert que les Senoussistes ont adhéré à l'accord italo-tripolitain, ou tout au moins se conduisent comme si cet accord avait leur adhésion.

Le Cheikh Souf, un des principaux chefs qui ont tenu tête aux Italiens jusqu'à la dernière heure, a fait connaître qu'il ne veut pas retourner en Syrie. Il désire se fixer en Tunisie, de préférence dans le caïdat des Ouerghemma, où il arriverait avec sa famille, son entourage immédiat et ses troupeaux. Par-dessus tout, le Cheik Souf désire que la France s'engage à ne pas le livrer aux Italiens ; on a raconté que ceux-ci l'avaient invité à habiter Tripoli et à y remplir des fonctions publiques, mais qu'il avait refusé de collaborer avec ses anciens adversaires. En attendant, il est toujours à Yeffren, s'occupant de l'administration et du ravitaillement des tribus.

Depuis l'octroi du décret-loi aux indigènes tripolitains insurgés, aucun conflit grave ne semble s'être produit entre protecteurs et protégés.

La Commission spéciale dite « Conseil de Gouvernement », prévue à l'article 23 de l'accord, aurait été instituée ; elle comprendrait huit membres indigènes.

Ce Comité servirait d'intermédiaire obligé entre le gouverneur italien et les chefs des diverses régions de la Tripolitaine. C'est ainsi qu'ayant été invité à prendre en mains les réclamations des tribus frontières (Nouails et Cianes), qui revendiqueraient toute la région tunisienne située au Sud de l'oued Fessi, il se serait formellement opposé à intervenir dans cete demande de rectification de frontière. Il aurait de même refusé de souscrire à l'installation de postes italiens le long de la frontière jusqu'à Dehibat.

En dehors des postes qu'ils occupaient au moment de la conclusion de l'accord, les Italiens n'auraient été autorisés à envoyer des troupes en nul autre endroit.

Sliman El Barouni est toujours à Tripoli ; comblé de prévenances par les Italiens, il paraît bien être la seule autorité unanimement reconnue et respectée en Tripolitaine ; aussi, demeure-t-il le porte-parole des chefs tripolitains auprès des autorités italiennes. Il s'occupe plus particulièrement de l'administration et du ravitaillement des tribus.

Ramdan Es Souheli se trouve à Mesrata. Il refuserait toujours de négocier avec les Italiens et empêcherait ses gens de leur vendre leurs céréales. Il exercerait à Mesrata une véritable dictature. Il détiendrait toujours ses prisonniers qu'il ne voudrait rendre que contre la libération, sans condition, de ses deux frères et de tous les Tripolitains qui sont encore entre les mains des Italiens. Un arrangement aurait été conclu tout récemment à ce sujet et la libération réciproque des prisonniers aurait lieu incessamment. On dit qu'il compterait à son état-major un certain nombre d'officiers turcs et allemands.

La situation économique reste toujours mauvaise. Le prix des marchandises de première nécessité demeure trop élevé. Les approvisionnements de céréales sont insuffisants et le tabac fait complètement défaut.

Azizié devient le centre des transactions commerciales au détriment de Souani-Beni-Adhem, qui périclite de jour en jour du fait de la dissolution des méhallas et du rétablissement de la voie ferrée.

CHEIKH ALI

LES COURANTS D'OPINION A TRAVERS LE MONDE

EN ANGLETERRE

Problème turc et Problème russe

TURCOPHILES ET TURCOPHOBES AUX PRISES. — LES PRESSIONS EXERCÉES SUR LLOYD GEORGE.

La décision du Conseil Suprême de maintenir le Sultan à Constantinople a excité au plus haut point les passions politiques en Angleterre.

Alors qu'en France l'unanimité est presque complète en faveur de cette décision, l'opinion britannique est profondément divisée. Turcophiles et turcophobes se défient et s'affrontent. La presse se fait l'écho de leurs luttes, et offre l'hospitalité de ses colonnes aux manifestes et aux protestations de chacun des partis.

Le courant turcophile est représenté par M. Montagu et l'India Office, par l'*Anglo-Ottoman Society* et par certains travaillistes.

Le courant turcophobe qui paraît plus fort a pour partisans Lord Robert Cecil, Lord Bryce, le haut clergé, de nombreux coalitionnistes et tout le parti libéral.



Lloyd George est assailli de mémoires et d'adresses de toutes sortes. L'*Anglo-Ottoman Society* lui a envoyé le 12 février un appel signé de son président Marmaduke Pickthall, de lord Mowbray, de lord Lamington, du professeur Browne, etc. On lui rappelle sa promesse du 5 janvier 1918 de laisser Constantinople aux Turcs, et on lui demande « non seulement dans l'intérêt de l'Angleterre ou de l'Inde, mais dans l'intérêt de la paix universelle, de respecter cette déclaration solennelle, et de ne priver la Turquie ni de la Thrace ni de l'Asie-Mineure ni de Constantinople, sa capitale. »

Dans l'*Evening Standard*, M. Montagu riposte aux arguments de Lord Robert Cecil, parus dans ce journal, et insiste sur la répercussion qu'aurait aux Indes l'expulsion du Sultan :

« D'une extrémité à l'autre de l'Inde tout le monde sans distinction de race ou de croyance, croit qu'une absence d'intervention en ce qui concerne le siège du Khalifat est indispensable au point de vue intérieur et extérieur de l'Inde. »

Les Turcophiles ayant exploité en faveur de leur thèse les récents massacres d'Arméniens, M. Montagu déclare qu'il ne sera pas plus facile de les empêcher quand le Turc sera en Asie-Mineure que s'il reste à Constantinople, et va jusqu'à prétendre que ce sont les bruits mêmes de l'expulsion des Turcs de leur capitale qui, en exaspérant le nationalisme musulman, seraient une des causes principales de ces massacres.

L'*Anglo Ottoman Society* fait de la propagande jusque dans les milieux travaillistes. Le *Daily Herald* du 24 février reproduit un de ses placards intitulé « Le Travail et la Question musulmane ». On y lit ces phrases :

« L'agitation s'étend dans l'Inde entière. L'Angleterre n'est pas tout l'Empire. Une guerre, (et sur une grande échelle) est certaine si le gouvernement cède aux clameurs d'une fraction mal informée et fanatique La Turquie a les mêmes droits qu'une autre nation. Elle a reçu la promesse solennelle de l'intégrité de Constantinople, de la Thrace et de l'Asie-Mineure. La convention d'armistice ne dit pas un mot de mandats de Ligues Capitalistes. Déchirerons-nous nos chiffons de papier? »

Le placard insiste sur le droit d'auto-détermination des Turcs et donne sur la population de la province de Constantinople les renseignements suivants :

« D'après la statistique de Reclus et Cuinet 1898, on compte 840.000 Turcs, 180.000 Grecs, et 180.000 nationalités diverses. Cheradame, un Français turcophobe, dit qu'il n'y a que 17 0/0 de Grecs à Constantinople. Le dernier recensement officiel sous le contrôle des Alliés accuse 65,5 0/0 de Turcs et 22,5 0/0 de Grecs. Quant à l'Arménie turque, elle comprend 2 millions 658.000 musulmans et 865.000 chrétiens, dont 656 000 Arméniens seulement. »

« Le Travail ne doit pas ajouter foi aux rapports sur les atrocités. Nous qui sommes en contact étroit avec les cercles ottomans, nous vous assurons que l'armée des volontaires turcs n'a pas entrepris d'opérations contre des victimes désarmées, que les forces arméniennes, soutenues par la République indépendante d'Arménie, attaquent partout les musulmans, et que les mouvements de l'armées des volontaires sont des opérations militaires contre une force armée. »



Les turcophiles sont incontestablement moins bien armés dans leur campagne que les turcophobes.

Ceux-ci se sont organisés avec une habileté et une rapidité remarquables. Ils ont eux aussi envoyé à Lloyd George un memorandum qui porte de nombreuses signatures : Lord Robert Cecil, les archevêques du Canterbury et d'York, l'évêque de Londres, M. Gardiner, des *Daily News*, Lord Brice, Seton Watson de la *New-Europe*, le socialiste national Hyndman, etc. Ils demandent au Gouvernement britannique de protéger les Arméniens et de chasser les Turcs de Constantinople :

« Ce sera un malheur, voire un scandale, si cette ville est laissé entre des mains turques. Elle a été pendant des siècles un foyer d'intrigues et de corruption, et elle continuera à l'être, tant que le gouvernement turc y possédera une autorité. Si Constantinople était transférée sous le contrôle de la Société des Nations, le véritable sentiment musulman n'en pourrait être aucunement offensé. Car le Khalifat n'est pas et n'a jamais été attaché à Constantinople. Le Sultan, s'il conserve le Khalifat sera tout aussi Khalife aux yeux des Musulmans du monde entier en résidant à Brousse ou à Konia au lieu d'habiter Stamboul. »

Non contents d'adresser ce memorandum à Lloyd George, les Turcophobes ont acheté de nombreux journaux et fait insérer par eux en gros caractères un appel aux électeurs britanniques, destiné à impressionner le gros public.

L'appel, précédé d'une carte de la Turquie, a pour titre « Une Menace à la paix du Monde » et pour sous-titres : « Laisserons-nous Constantinople aux Turcs? — On trahit les héros de Gallipoli. » Le document rappelle les paroles prononcées par Lloyd George en novembre 1914 contre le Turc, « cancer humain », qui devra rendre compte de la longue suite d'infamies qu'il a commises

contre l'humanité. Il passe en revue les atrocités actuelles, et s'adresse « aux femmes de Grande-Bretagne, aux Camarades de la Grande Guerre, aux Chrétiens, aux trade-unionistes », pour les prier d'envoyer à leurs députés la formule suivante :

« Comme un de vos électeurs, je vous prie d'user de toute votre influence pour empêcher le maintien de Constantinople sous le régime sanglant des Turcs. Constantinople doit être une ville libre sous les auspices de la Ligue des Nations. »

La campagne anti-turque est soutenue par des organes nombreux et influents, notamment par le *Times* et par tous les journaux libéraux : *Westminster Gazette, Daily News, Manchester Guardian*. La place me manque pour citer les innombrables articles parus dans leurs colonnes. Le *Manchester Guardian* a été particulièrement acharné. Pour lui, comme d'ailleurs pour la plupart des libéraux, la « décision fatale » des alliés est due à la pression de l'India Office et à l'insistance du Quai d'Orsay. Lloyd George, qui avait d'abord déclaré qu'on ne pouvait laisser les portes de Constantinople aux mains du même gardien, aurait changé d'avis après sa visite à Paris.

Dans le dernier discours qu'il a prononcé aux Communes, Lloyd George maintient son point de vue antérieur, mais la campagne anti-turque se poursuit outre-Manche et elle est renforcée par le même courant qui se manifeste avec violence également aux Etats-Unis. Il se pourrait donc que le Conseil Suprême revînt en partie sur sa première décision et donnât quelques satisfactions aux adversaires du Sultan.

Le Problème russe

Vers la reprise des relations normales avec la République des Soviets

Dans sa note du 24 février, le Conseil Suprême a décidé :

1° De laisser les Etats frontières libres de signer la paix avec la Russie des Soviets.

2° De développer les relations commerciales avec la Russie et de ne reprendre de relations diplomatiques que si les horreurs bolchevistes prennent fin.

3° De demander à la Ligue des Nations de faire une enquête impartiale en Russie.

Il est visible que la note a été inspirée par l'Italie et l'Angleterre. Elle marque une étape de plus sur la récente décision de lever le blocus et de commencer avec la Russie, par l'entremise des coopératives.

La presse anglaise depuis quelque temps avait fait nettement pressentir cette évolution.

Sur la question russe, l'officieux *Daily Chronicle* avait été beaucoup plus explicite que sur le problème turc. On avait beaucoup remarqué son éditorial du 23 février intitulé : « Pourquoi la paix? Nécessité de reviser nos relations avec la Russie. » Analysant le mémoire remis à Lloyd George par le général Gough et de nombreux fonctionnaires envoyés en Russie, le journal écrivait :

La Russie des Soviets, c'est maintenant la Russie. Il ne s'agit pas de savoir si nous aimons les Soviets et si nous admirons Lénine et Trotski, mais si nous désirons être en paix ou en guerre avec la Russie. Aucun des gouvernements alliés ne désire être en guerre avec elle. Il reste à savoir si nous voulons la paix, ou si nous voulons continuer cette « sorte de guerre » qui consiste à bloquer les ports et les frontières de la Russie, à encourir l'hostilité du gouvernement russe et le risque de ses représailles contre les Polonais, les Lettons, les Roumains, l'Inde et la Mésopotamie, enfin à nous priver nous-mêmes et l'Europe Centrale des céréales de la Russie. Évidemment la paix est préférable.

Ces derniers temps, la plupart des journaux ont eu à cœur de publier des informations directes de Petrograd ou de Moscou. Le *Times* a donné d'un correspondant spécial des impressions de Russie soviétiste fort différentes de ton de celles rapportées par M. Dukes ou le chapelain d'Odessa Courtier-Forster. Le *Daily Chronicle* publie depuis le 23 les articles de M. Arthur Copping, qui a fait le voyage de Dorpat à Petrograd en compagnie des membres de la délégation de paix russe en Estonie. Le *Daily Herald* enfin, reproduit presque chaque jour les messages sensationnels envoyés de Moscou par son directeur Lansbury.

Toutes les nouvelles données par ces journaux sur la mystérieuse République des Soviets ont visiblement ému le public britannique. Les partisans de la politique de M. Churchill ont perdu chaque jour du terrain. Sous l'influence des libéraux et sous la pression du Labour party, Lloyd George a accentué sa politique pacifique vis-à-vis de la Russie. La note, qui aurait pu être signée aussi bien par son adversaire Asquith que par le Premier lui-même, ne contient que des concessions de pure forme au point de vue de M. Millerand. En fait, c'est la reprise des relations normales avec la Russie qui se prépare, et l'impression générale est que la Grande-Bretagne aura bientôt des agents qualifiés à Moscou pour conclure des marchés et signer des arrangements avec la Russie soviétiste.



DANS LES PAYS-BAS

La Hollande et la Société des Nations

DES RÉSERVES ? — L'EXPOSÉ DES MOTIFS. — LES CRITIQUES DE LA PRESSE. — LE PROJET DEVANT LA CHAMBRE. — LA COUR DE JUSTICE INTERNATIONALE.

On sait que le projet de loi dont la seconde Chambre des Etats Généraux vient de commencer la discussion, s'intitule : « Réserves ». Contrairement à ce qu'on a cru à première vue, même en Hollande, ce projet ne contient aucune réserve. En voici l'article premier : « Nous nous réservons le droit d'adhérer à la Société des Nations. » Vieille formule dont on s'est servi chaque fois qu'on a adhéré à un traité déjà conclu en d'autres puissances ; formule conforme d'ailleurs à l'article 59 de la Constitution des Pays-Bas. Lequel article dit, en effet, que certains traités peuvent se passer de l'approbation du Parlement, lorsque « le Roi s'est réservé, par une loi préalable, le droit de les conclure ». Cette rédaction semble autoriser le Roi à ne pas user du droit qu'il s'est « réservé » et même à subordonner son adhésion à certaines réserves. Aussi il y a quelques protestations de la part de députés, partisans d'une formule plus nette.

L'exposé des motifs se contente d'énumérer (« juxtaposer » serait plus exact) les avantages et les inconvénients. Ainsi le gouvernement constate que la Société des Nations, asservie au maintien du *statu quo* actuel, destinée d'autre part à assurer l'exécution du traité de paix, semble être, à plusieurs égards, une Ligue des vainqueurs. Mais, continue l'exposé, ces buts concrets poursuivis en commun, empêchent la Ligue de rester une abstraction et font d'elle, au contraire, une réalité vivante.

Le gouvernement note ensuite que c'en est fini désormais du règne de la souveraineté absolue. La Hollande, si jalouse de son indépendance, ne pourra plus déterminer son attitude dans les conflits futurs en

toute liberté. La qualité de membre de la Ligue comporte des obligations qui augmentent le risque d'être entraîné dans un conflit.

Jusqu'ici, par suite de la position géographique de la Hollande, le maintien d'une neutralité stricte était dans l'intérêt de toutes les grandes puissances. En accédant à la Société des Nations, la Hollande sacrifie cette position privilégiée ; sacrifice qu'elle s'imposera volontiers, si la Société offre les garanties indispensables d'impartialité. Or, la Cour permanente de justice internationale n'existe pas encore ; on n'a prévu aucune règle pour le développement ultérieur du droit international. Dans ce domaine, tout est à créer. Où sont les garanties ? Toutefois, l'unanimité exigée pour les décisions du Conseil Suprême atténue sensiblement ces inconvénients ; d'autre part, elle menace de paralyser toute action. De même, le droit de *veto*, garanti par l'article 4 du pacte, est rendu illusoire s'il s'agit d'un différend non soumis à l'arbitrage (art. 15).

Mais l'obligation formelle pour tous les membres de la Ligue de soumettre leurs différends soit à la procédure de l'arbitrage, soit à l'examen du Conseil, est tout à fait conforme à la politique suivie jusqu'ici par les Pays-Bas. Cependant, comme cette obligation ne saurait toujours prévenir la guerre, qui reste permise dans certains cas, le gouvernement hollandais est d'avis qu'il y a lieu d'établir des règles pour la conduite de la guerre et le maintien de la neutralité, en un mot, de continuer l'œuvre des conférences de la Haye. Il y aurait lieu également de rendre les sanctions plus efficaces ; parmi celles que prévoit le Pacte, les unes, déclanchées automatiquement, comme le boycot économique, sont d'une efficacité douteuse ; d'autres, telles que l'action militaire commune, n'ont aucun caractère obligatoire. Il y a l'article 10, objet de tant d'interprétations diverses. Voici celle du gouvernement hollandais : dans le cas d'une guerre, qui n'entraîne pas pour les membres de la Société l'obligation d'intervenir (en vertu des art. 12-16), chaque Etat restera libre de juger dans quelle mesure il aura à s'acquitter des obligations prévues à l'article 10.

Parvenu à la fin de son exposé, le gouvernement, constatant que le Pacte a donc grand besoin d'être amélioré, se demande si cette imperfection est un défaut ? D'après lui, cette souplesse, cette possibilité d'évolution pourrait bien être une preuve de haute sagesse politique. Il faudra veiller à ce que la Ligue ne soit pas surchargée de besogne au début et qu'on ne commence pas par lui demander l'impossible. Avant tout, il faudra s'attacher à créer entre les membres une atmosphère de confiance réciproque, condition indispensable d'une collaboration féconde.

Un mot des critiques. Celles-ci ont porté sur trois points principalement. D'abord sur le mode de nomination des délégués néerlandais à l'assemblée de la Société des Nations. Les décisions de cette assemblée, a-t-on dit, auront force de loi et lieront de droit les membres de la Société. Par la Ligue, le gouvernement obtiendrait donc le pouvoir de changer les lois, la constitution même du pays, en dehors de toute intervention parlementaire. Dans ces conditions, il est inadmissible que les délégués soient désignés par le seul gouvernement. Il faudrait qu'ils jouissent de la confiance de la Chambre et que leurs instructions soient approuvées par celle-ci. Voici la réponse du gouvernement : « Les décisions du Conseil suprême ne lieront que le gouvernement ; les règlements concernant des questions législatives et demandant l'approbation du Parlement, n'auront force de loi qu'après avoir reçu celle-ci. » En ce qui concerne le choix des délégués, le gouvernement est d'avis que la responsabilité ministérielle garantit suffisamment le choix des personnalités les plus qualifiées.

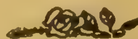
Autre critique : Chaque différend entre les Pays-Bas et un autre membre de la Ligue pourra être soumis à l'examen du Conseil qui (le gouvernement l'a dit lui-même) n'offre aucune garantie d'impartialité. Le même organe politique décidera de la question de savoir si la force économique et militaire de la Ligue sera mobilisée contre tel autre Etat.

Le gouvernement ne pense-t-il pas qu'il faut remédier à ces inconvénients en concluant beaucoup de traités d'arbitrage et de traités Bryan, de façon à soustraire le plus grand nombre possible de questions à la compétence du Conseil ?

Que cette question ait toute l'attention du gouvernement, on n'en saurait douter, après les démarches qu'il a faites pour réunir à la Haye les représentants des pays neutres en vue d'étudier un projet de Cour permanente de justice internationale. On sait que la commission néerlandaise de préparation à la III[e] Conférence de la Paix avait indiqué ses vues dans un Rapport que le gouvernement avait fait parvenir au secrétariat général de la Société des Nations. Ce rapport concordait sur plusieurs points importants avec les projets élaborés par les Etats scandinaves et la Suisse. Il a paru utile de faire établir un projet unique. Les délégués hollandais sont le professeur Van Vollenhoven, auteur de la brochure *Les trois phases du droit des gens*, bien connue en France, le docteur Loder, conseiller à la Cour de cassation et membre du comité international, que le Conseil Suprême, dans sa dernière séance, vient de charger de l'étude des questions se rapportant à l'organisation de de la Cour de justice.

Dernière critique : Si l'adhésion de la Hollande s'applique aussi aux colonies, l'Insulinde jouissant d'une autonomie à peine inférieure à celle de l'Inde Anglaise, aurait droit, elle aussi, à l'admission comme membre séparé. Le gouvernement a répondu que cette admission devra alors être prononcée conformément à l'article 1[er], paragraphe 2 du Pacte.

A ceux qui craignaient que la Ligue n'oblige la Hollande, dans l'intérêt de la paix, à avoir une armée beaucoup plus nombreuse que les forces actuelles, le gouvernement a fait remarquer qu'il ne saurait être question d'une obligation, mais seulement de recommandations de la part du Conseil (art. 8). D'autre part, aux partisans du désarmement intégral, il a répondu qu'un Etat qui ne serait pas prêt à contribuer dans la mesure de ses forces à la défense des autres Etats, ne saurait prétendre à être secouru par ceux-ci, s'il était à son tour victime d'une agression.



EN ESPAGNE

Difficultés Gouvernementales

En une semaine, M. Allendesalazar présente deux fois la démission du Cabinet.

Une semaine de querelle politique. L'incident Milans del Bosch-Romanones a eu des rebondissements imprévus, et tout n'est peut-être pas fini.

Le général Weyler, qui a été nommé gouverneur militaire de Catalogne en remplacement du général Milans del Bosch, semble avoir été fortement mal reçu à Barcelone. La bourgeoisie industrielle catalane qui soutenait vigoureusement le général Milans del Bosch, n'a pas caché son irritation de son départ, et son action a tendu à faire payer au comte de Roma-

nones la petite victoire qu'il venait de remporter. De leur côté, les Juntes militaires ont fait leur rentrée en scène et c'est l'action combinée de ces deux forces qui a ramené le cabinet Allendesalazar à se délester de son ministre des Travaux publics. M. Gimeno, représentant de la fraction romanoniste dans le Ministère.

Car M. Gimeno a été bel et bien débarqué. M. Allendesalazar a expliqué à la Chambre que la majorité des membres du cabinet s'étant trouvée en désaccord avec M. Gimeno sur la politique à suivre en Catalogne, celui-ci a offert sa démission. Le Président du Conseil, à la suite de cette décision, s'est rendu auprès du Roi pour lui présenter la démission collective du Cabinet. Ce n'est que lorsque le roi Alphonse l'eut confirmé à nouveau dans ses fonctions que M. Allendesalazar pourvut au remplacement de M. Gimeno.

Or, les discussions qui eurent lieu aux Cortès furent assez vives pour que les dessous de la crise fussent mis en lumière. Au Sénat, M. Gimeno lui-même vint expliquer qu'il avait été « expulsé » du gouvernement à la suite de la pression des régionalistes catalans qui le considéraient comme dangereux pour les institutions armées. A la Chambre, M. Indelacio Prieto vint affirmer que les Juntes militaires avaient imposé le départ du Ministre des Travaux publics. « Des paroles des députés catalans, dit-il, font apercevoir que le véritable représentant et agent du Gouvernement à Barcelone, était le général Milans del Bosch. La politique de celui-ci a été la terreur, la persécution des ouvriers. »

M. de Romanones vint critiquer vivement l'action de l'actuel Président du Conseil, et l'on fut assez étonné de voir M. Cambo, leader des régionalistes, monter à la tribune pour déclarer que son parti n'appuierait pas plus ce ministère qu'il n'avait appuyé le second Ministère Sanchez de Toca. L'Espagne, en effet, a besoin, actuellement, de gouvernements forts, et celui de M. Allendesalazar ne donne aucunement l'impression d'en être un.

M. Lerroux, à son tour, ayant décrété que le « gouvernement était mort », les positions étaient claires. Au vote, M. Allendesalazar eut 120 voix, celles des datistes, mauristes, albistes, prietistes, contre 13, celles des réformistes, républicains et socialistes. S'étaient abstenus, les romanonistes, les régionalistes et les ciervistes.

Cependant, le gouvernement n'était pas au bout de ses peines. M. Allendesalazar s'obstinait depuis quelques jours à défendre devant la Chambre, contre l'opinion évidente du pays et celle de la majorité parlementaire, un projet de loi portant élévation des tarifs de chemins de fer. Devant la résistance des Cortès, le Président du Conseil en vint à faire machine arrière et donna à entendre que le gouvernement laisserait dormir le projet. Or, ses collègues ne se trouvèrent pas du tout d'accord. Le comte de Bugallal, notamment, en même temps que Ministre des Finances, est Vice-Président du Conseil d'administration d'une Compagnie. Il ne l'oublia pas. Devant son insistance, à nouveau, M. Allendesalazar dut porter la démission du Cabinet au roi d'Espagne. Consultation de MM. Sanchez de Toca, Président du Sénat ; Sanchez Guerra, Président de la Chambre, Dato, chef des conservateurs, et voilà encore M. Allendesalazar prié de conserver le pouvoir.

L'autorité d'un gouvernement quelconque, dans ces conditions, n'est évidemment pas très grande.



DANS L'EST EUROPÉEN

L'Angleterre en Lettonie

LES ACCORDS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT LETTON AVEC L'ANGLETERRE. — L'INDUSTRIE LETTONE. — LE COMMERCE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR. — LE ROLE DE LA FRANCE EN LITHUANIE. — LA SITUATION ÉCONOMIQUE.

Le *Valdileas Vestneris*, journal officiel du gouvernement letton, a publié les renseignements suivants sur les conventions passées entre ce gouvernement et les banques anglaises pour l'exploitation des forêts appartenant à l'Etat.

« Une banque anglaise de Londres ayant offert de se charger de l'exploitation et de l'exportation des bois, le ministre de l'agriculture engagea des pourparlers avec la *National Metal Chimical Bank*. Ils aboutirent à cette convention acceptée « en principe » (1) :

« La banque installera à Riga et dans d'autres localités des scieries capables d'assurer un débit annuel de 100.000 standards de bois. La fourniture des outils, des machines, de tous les objets nécessaires à l'exploitation, ainsi qu'à la coupe et à l'abatage est à la charge de la banque.

« De son côté, le gouvernement letton s'engage à abandonner chaque année — jusqu'en 1935 — à cette banque des coupes de forêts suffisantes pour fournir les 100.000 standards de bois prévus par le contrat.

« L'abatage, le sciage, le transport jusqu'au port d'embarquement, des bois bruts, la transformation en planches, en traverses, etc., de ceux que les inspecteurs, nommés par le gouvernement, désignent pour cet usage, incombent à la banque.

« D'une façon générale, l'Etat letton se réserve un droit de contrôle sur la coupe, le sciage, la fabrication, etc. Les scieries seront construites d'après des plans et des devis approuvés par le gouvernement.

« En dédommagement, un pourcentage fixe sera prélevé par la banque sur le prix de vente et un autre sur le bénéfice net.

« Au 1er septembre de chaque année, la banque est tenue de verser à l'Etat letton 75 0/0 de la valeur totale du marché annuel évaluée d'après une moyenne représentant l'ensemble de la vente.

« Une commission comprenant un expert désigné par la banque, un expert désigné par le gouvernement et une tierce personne choisie comme arbitre par les deux autres, est chargée de l'évaluation du montant du marché annuel.

« Pour l'année 1919-1920, le premier versement de la banque s'élève à 250.000 livres sterling.

« Au bout de 15 ans, les bâtiments, les machines, les outils, etc., deviendront de droit la propriété de la Lettonie à qui la banque devra les remettre en parfait état. »



Le cabinet letton actuel est un cabinet bourgeois, mais démocrate. Tandis que le ministre de l'agriculture se place, pour l'étude de la législation agraire, sur la plate-forme : la terre à la nation, temporairement cédée à ceux qui peuvent la cultiver, le ministre du commerce et de l'industrie dévoile nettement, de son côté, la nécessité d'un contrôle gouvernemental des entreprises privées.

Dans l'intérêt de la collectivité, une application ra-

(1) Depuis la date de cette publication officielle, les journaux anglais ont annoncé que cet accord de principe était devenu un fait accompli.

tionnelle et intensive de la science à toutes les branches de l'activité humaine, le groupement, sous la forme coopérative, des intérêts privés, autrefois en état de guerre incessante les uns avec les autres, et le contrôle de l'Etat, tels sont les principes nouveaux sur lesquels les jeunes républiques baltiques paraissent disposées à fonder leur législation.

C'est ce qui ressort d'un exposé de son programme présenté par le ministre du commerce.

La situation actuelle est sombre, a-t-il déclaré. Les fabriques vides ont des constructions avariées ou entièrement détruites par la guerre. Le personnel, main-d'œuvre et spécialistes, est dispersé. La plupart des entrepreneurs et possesseurs d'exploitations industrielles, commerciales ou autres, se trouvent dans une position financière précaire, car leurs valeurs sont restées en Russie. La population manque de tout et les moyens de transport sont insuffisants.

A la suite de ces constatations pessimistes, le ministre du commerce et de l'industrie de Lettonie pose en principe que son premier devoir est de préparer une législation ouvrière répondant aux besoins de l'heure présente.

En même temps, on avisera à perfectionner les installations industrielles au point de vue technique.

Une des réformes les plus urgentes vise la substitution de l'emploi des forces hydrauliques et de la tourbe au charbon, puisque ce dernier ne peut plus être tiré en quantité suffisante de l'étranger.

En attendant la remise sur pied de la grande industrie, d'après les exigences de la science moderne, il est du devoir du gouvernement de soutenir de tout son pouvoir le petit commerce en l'aidant à se grouper en coopératives. Il faut, pour cela, que les pouvoirs publics mettent des spécialistes compétents à la disposition des coopératives.

Avant la guerre, l'exportation en Russie alimentait la grande industrie lettone. La nécessité s'impose de rétablir au plus vite cet état de choses.

Ces principales industries étaient l'industrie chimique, dont le rendement annuel s'élevait à environ 5.985 roubles par ouvrier.

L'industrie du cuir, avec 4.186 roubles de rendement annuel par ouvrier.

L'industrie du caoutchouc donnait 3.375 roubles de rendement annuel par ouvrier.

L'industrie du papier donnait 2.324 roubles de rendement annuel par ouvrier.

L'industrie des bois et jouets donnait 2.062 roubles de rendement annuel par ouvrier.

Grâce à un meilleur outillage, le rendement de ces industries nationales devra être intensifié. Il est à noter toutefois que la plupart de ces industries exigent l'importation d'un certain nombre de matières premières qui rendent la Lettonie tributaire de l'étranger. Le ministre est d'avis qu'il faudra s'efforcer de donner une extension plus considérable aux catégories d'activité industrielle et commerciale échappant à cette servitude. Il est impossible à l'initiative privée d'y pourvoir sans le concours du gouvernement.

Une entente économique avec les Esthoniens et les Lithuaniens est urgente, ainsi que la fondation de Chambres de commerce en Lettonie et à l'étranger.

Des bureaux affectés au service des transports et des bureaux d'informations seront ouverts dans tous les ports lettons pour permettre aux cultivateurs, commerçants, industriels de se renseigner sur le marché mondial.

La construction navale, celle du matériel roulant et du réseau ferré sont d'une importance capitale dans un pays comme la Lettonie où le commerce de transit est appelé à jouer un rôle prépondérant.

Tous les ports de la Lettonie devront être des ports libres, aménagés de façon à attirer le commerce mondial.

Il appartient aux pouvoirs publics de placer sous leur contrôle les ateliers des ports.

En cherchant à attirer les capitaux étrangers, ils en surveilleront l'activité afin d'éviter que cette collaboration étrangère puisse prendre la forme d'une colonisation du pays.

L'union de toutes les industries similaires dans une organisation centrale chargée des achats de matières premières et de machines sous le contrôle gouvernemental permettra de réaliser d'immenses bénéfices sur les prix de revient.



EN AUTRICHE

VIENNE, CAPITALE FÉDÉRALE. — AFFAIRES COMMUNES DE LA FÉDÉRATION. — LE BUNDESTAG. — LE BUNDESRAT. — PROCÉDURE LÉGISLATIVE. — REFERENDUM. — GOUVERNEMENT DE LA CONFÉDÉRATION. — GOUVERNEMENT FÉDÉRAL. — ARMÉE FÉDÉRALE. — JUSTICE FÉDÉRALE. — POUVOIR LÉGISLATIF ET EXÉCUTIF DES PROVINCES.

Au moment où l'Assemblée nationale autrichienne se dispose à aborder le problème de la constitution, où une assemblée des Etats se réunit à Salzbourg pour le discuter, le secrétaire d'Etat, docteur Mayer, livre à la publicité un projet de constitution. Au milieu de mai de l'année dernière, le docteur Mayer avait déjà publié un projet de constitution qui diffère en bien des points du projet actuel dans lequel l'auteur s'est inspiré surtout des conseils qui lui ont été donnés par les représentants des Etats. Voici, d'après le *Morgen*, le résumé de ce projet de constitution :

Dispositions générales. — L'Autriche est une république démocratique. Tous les pouvoirs publics sont conférés par le peuple et exercés en son nom.

Vienne, capitale fédérale. — Le territoire fédéral comprend : les territoires des provinces indépendantes de Hongrie occidentale, Carinthie, Basse-Autriche, Haute-Autriche, Salzbourg, Styrie, Tyrol, Voralberg et celui de la capitale fédérale de Vienne qui a le rang d'une province indépendante. Le territoire fédéral forme un territoire unique au point de vue monétaire, économique et douanier. La langue allemande est la langue officielle de la république, en dehors des droits accordés aux minorités linguistiques.

Affaires communes de la Fédération. — Les provinces confient au pouvoir législatif et exécutif de la Fédération : les affaires étrangères, les élections au Bundestag, les finances, le droit civil et militaire, les transports par chemin de fer, navigation fluviale et aérienne, les mines, l'inspection pour l'observation de la législation ouvrière, les grandes écoles, les affaires militaires.

En cas de doute, le droit fédéral prime le droit provincial.

Le Bundestag. — Le pouvoir législatif de la Confédération est exercé par le Bundestag, élu par tout le peuple de la Confédération, de concert avec le Bundesrat, élu par les diètes des provinces. Vienne est le siège du Bundestag. Le Bundestag a seul le droit de déclarer la guerre. Les traités avec les pays étrangers se rapportant à des questions qui sont réservées à la législation doivent être acceptés par le Bundestag et le Bundesrat, les autres accords avec

les pays étrangers peuvent être conclus par le gouvernement fédéral.

Le Bundestag seul est chargé du vote annuel du budget fédéral, de l'acceptation et de la conversion des emprunts fédéraux.

Le Bundestag est élu par le peuple au scrutin égal direct, secret et personnel ; sont électeurs tous les hommes et femmes âgés de plus de vingt ans ; les élections se font à la représentation proportionnelle. Est éligible tout électeur ayant dépassé la vingt-neuvième année.

Le Bundesrat. — Chaque diète envoie au Bundesrat trois membres pris dans son sein, les diètes de Haute-Autriche et de Styrie, un membre de plus, la diète de Basse-Autriche et le Conseil municipal de la capitale Vienne, deux membres de plus, pour la durée d'une session du Bundestag.

Procédure législative. — Les projets de lois arrivent au Bundestag, soit comme projets de ses membres, soit comme propositions du gouvernement fédéral. Le Bundesrat peut, par l'intermédiaire du gouvernement fédéral, déposer des projets de lois au Bundestag. Tout projet présenté par trois cent mille électeurs ou par la moitié des électeurs des trois provinces, doit être obligatoirement soumis par le gouvernement fédéral au Bundestag, pour être inscrit à son ordre du jour.

Referendum. — Toute modification de la constitution fédérale, modification partielle, si elle est exigée par un tiers des membres du Bundestag ou du Bundesrat, après décision favorable du Bundestag et ratification du Bundesrat, doit être soumise à un referendum du peuple entier avant d'être promulguée par le président de la Confédération.

Le gouvernement de la Confédération. — Le président du Bundesrat, dans l'exercice des fonctions de chef du gouvernement et du pouvoir exécutif qui lui sont conférés par la constitution, porte le titre de président de la Confédération. Le président représente la République à l'étranger. Tous les actes du président de la Confédération doivent être contresignés par le chancelier fédéral et le ministre compétent.

Le gouvernement fédéral. — L'exercice du gouvernement et du pouvoir exécutif de la Confédération, dans la mesure où il ne dépend pas du président de la Confédération, est confié au chancelier fédéral, au vice-chancelier et au ministre. Leur réunion constitue le gouvernement fédéral sous la direction du chancelier fédéral, L'expédition des affaires de l'administration fédérale est confiée aux fonctionnaires fédéraux.

L'armée fédérale. — L'armée fédérale est une armée de métier ; elle est créée et recrutée au moyen d'engagements volontaires. Le gouvernement fédéral dispose de l'armée. Il exerce le commandement exclusivement par l'intermédiaire des chefs militaires qui sont responsables devant lui.

La justice fédérale. — La justice dépend de la Confédération : les jugements et les arrêts sont rendus et exécutés au nom de la République d'Autriche ; la justice militaire doit être supprimée, sauf en cas de guerre ; la peine de mort est supprimée dans les jugements ordinaires. Les juges ne sont pas répartis en classes comme les autres fonctionnaires de l'Etat ; leur affectation administrative est indépendante de leur répartition. La Cour de Vienne est la plus haute instance en matière de droit civil et criminel.

Pouvoir législatif et exécutif des provinces. — Le pouvoir législatif des provinces est exercé par les diètes, dont les membres sont élus au scrutin égal, secret, personnel et direct avec représentation proportionnelle pour tous les citoyens sans distinction de sexe, qui possèdent le droit de vote d'après le règlement électoral des provinces. Toute diète peut être dissoute sur la proposition du gouvernement fédéral, avec l'assentiment du Bundesrat.

Le pouvoir exécutif de chaque province est exercé par un gouvernement provincial élu par la diète. Le gouvernement provincial se compose du gouverneur, de son représentant et d'un certain nombre de membres. Les membres du gouvernement fédéral ne doivent pas appartenir à la diète.



EN ALLEMAGNE

La dernière note de l'Entente au Gouvernement de Berlin

LES FEUILLES NATIONALISTES ALLEMANDES DÉCLARENT INACCEPTABLES LES CONDITIONS POSÉES PAR L'ENTENTE DANS SA DERNIÈRE NOTE. — LES JOURNAUX DE LA COALITION SOULIGNENT LA VICTOIRE REMPORTÉE PAR LE GOUVERNEMENT DÉMOCRATIQUE ALLEMAND ET VOIENT DANS CETTE PREMIÈRE CONCESSION DES ALLIÉS L'INAUGURATION D'UNE POLITIQUE DE REVISION DU TRAITÉ DE VERSAILLES.

L'opinion publique allemande a suivi avec un intérêt passionné les négociations au sujet de la livraison des coupables. Si l'Allemagne amène l'Entente à négocier et peut aboutir à un compromis dans la question, ce sera pour elle une immense victoire morale et politique. Les conférences de Londres montrent nettement deux tendances très différentes pour ne pas dire opposées, parmi les Alliés ; l'une de ces tendances admet qu'il est nécessaire de sauver l'Allemagne de la débâcle économique si l'on veut aussi en préserver l'Europe ; cette tendance est représentée par l'Amérique, l'Angleterre, l'Italie. L'autre courant, représenté par la France, veut poursuivre jusqu'à la fin l'anéantissement de l'Allemagne. Si les Alliés acceptent de transiger sur la question des coupables, ils feront un premier pas sur la voie d'une politique vraiment constructive.

Lorsque la note de l'Entente au sujet de la livraison des coupables est parvenue à Berlin le 18 février, la presse a souligné aussitôt l'importance de la victoire remportée sur la question particulière qui faisait l'objet du litige et l'espoir que faisait naître cette première concession des Alliés qu'à l'avenir ils traiteraient l'Allemagne avec plus de considération et de justice et consentiraient à la révision du Traité.

La main des vainqueurs pèse encore bien lourdement sur les épaules du peuple allemand écrit la « Frankfurter Zeitung », du 19 février 1920, — l'édition du matin, — mais la justice se fraye lentement un chemin. Cette victoire doit être inscrite à l'acquis du gouvernement démocratique allemand, qui a agi sagement en adressant à l'Entente sa note du 25 janvier. Elle aura une influence heureuse sur la politique intérieure. Si notre peuple acquiert enfin la conviction qu'il peut compter sur un avenir prochain meilleur, il retrouvera la force de travailler.

Les feuilles nationalistes allemandes, et à leur tête la *Kreuzzeitung*, ne veulent pas admettre que cette victoire ait été remportée par le gouvernement d'empire ; elles seraient gênées dans leurs méthodes d'agitation et de polémique si le gouvernement parlementaire démocratique recouvrait quelque considération.

N'est-ce pas lui qui est responsable de la politique catastrophique qui, au cours de la guerre, nous a conduits à la

débâcle et nous empêche actuellement de nous relever économiquement et politiquement ?

La *Kreuzzeitung* du 19 demande qu'on repousse avec énergie les exigences de l'Entente exprimées dans la note du 17 ; mais, ajoute-t-elle, le gouvernement les repoussera-t-il ? « La démarche qui pourrait relever notre nom et notre prestige aux yeux du monde ne saurait être accomplie par les partis de la majorité. » La *Deutsche Zeitung* ne craint pas de se couvrir de ridicule en affirmant que l'Entente n'aurait jamais osé imposer semblable condition à un gouvernement dont la majorité eût été constituée par des nationaux allemands. Le comte Reventlow se refuse à prendre part à cette politique de parti et à suivre les méthodes de la *Kreuzzeitung* et des autres journaux nationalistes. Il écrit en effet, dans la *Deutsche Tageszeitung* du 19-2-20 :

Nous attendons et nous exigeons une punition juste de tous ceux qui se sont rendus coupables de crimes de guerre, conformément à la législation de guerre allemande. Il est impossible de satisfaire à l'exigence de l'Entente aux termes de laquelle, tous les Allemands mentionnés sur les listes doivent être jugés à Leipzig. Il sera aisé de prouver que pour beaucoup des Allemands portés sur ces listes, l'acte d'accusation est bien insuffisant. C'est le devoir pressant du tribunal suprême de discerner et d'établir là où il y eut véritablement crime.

La *Tægliche Rundschau*, qui porte sur la question un jugement très différent de celui des feuilles nationales allemandes, écrit le 20-2-20 :

Tout dépend actuellement des juges allemands ; nous sommes fermement convaincus que leur honorabilité résistera à toutes les influences, quel que soit le sens dans lequel elles essayeront de s'exercer. Le juge allemand ne doit pas faire de politique ; il doit rendre la justice ; il devra prononcer son jugement d'après la loi allemande, et ne pas se laisser influencer par la haine ou l'esprit de vengeance de l'Entente.

Le *Lokal Anzeiger* se déclare satisfait de l'issue des négociations. La raison l'a emporté enfin, affirme-t-il :

Le gonvernement a fait preuve de fermeté dans cette circonstance, s'il pouvait de cette occasion tirer la leçon qu'il est ntile de se montrer ferme, toutes les négociations au sujet de la livraison des coupables n'auraient pas été faites en vain,

Tandis que les feuilles nationalistes allemandes déclarent que le gouvernement se rendrait coupable de trahison s'il acceptait la nouvelle note de l'Entente, la *Freiheit* du 19-2-20 affirme que l'honneur allemand exige la fidèle exécution du Traité signé et demande que les coupables comparaissent devant un tribunal qui leur infligera les châtiments qu'il est nécessaire de leur imposer. Au sujet de la procédure à suivre, il reste encore quelques difficultés à aplanir avec l'Entente ; en effet, conformément à la loi du 18 décembre, seuls peuvent relever de la juridiction d'Empire les crimes définis par la loi. On peut poursuivre des personnes qui se sont rendues coupables de meurtres, de brigandages, de vols, mais il n'est pas possible d'intenter un procès à von Tirpitz qui a déclaré la guerre sous-marine à outrance, ni à Bethmann-Hollweg parce qu'il a décidé la violation de la neutralité belge. Ces derniers ne trouveraient à Leipzig aucun juge.



LES SCIENCES SOCIALES ET LA BIBLIOGRAPHIE

La littérature économique et sociale a pris, depuis quelques générations, un tel développement que, plus encore que dans les sciences historiques, une organisation parfaite de la documentation est nécessaire pour mener à bien des études ou des recherches dans l'ordre de questions abordées par cette littérature.

M. René Maunier vient de rendre à la science économique et sociale un signalé service en publiant son *Manuel Bibliographique* (Paris, Sirey, 1920). Dans cet important recueil, qui comprend plus de 2.000 numéros, on trouvera, méthodiquement présentés, les titres de tous les ouvrages de bibliographie, de documentation, de toutes les collections de textes, de toutes les sources relatives aux sciences économiques et sociales.

L'auteur ne s'est pas borné à nous donner un simple catalogue de livres ; on sent qu'il a manié tous les ouvrages qu'il cite ; il en indique brièvement le contenu, les lacunes, la méthode et la valeur, ce qui épargnera des recherches inutiles dans des ouvrages au titre souvent vague ou inexact. M. Maunier fait une part extrêmement large aux recueils et aux auteurs étrangers et, tel qu'il nous le présente, son *Manuel* rendra d'inestimables services.

Dans un pareil travail, des omissions sont inévitables et l'auteur ne nous en voudra pas de les lui signaler ; nous nous sommes étonnés, par exemple, de ne pas voir citer l'ouvrage de Vignes, sur les impôts, celui de Boyaval sur le travail à domicile, la collection *Bibliothèques, livres et librairies*, qui aurait dû figurer au Ch. VI de la première partie du *Manuel*, etc... Nul doute que M. Maunier ne soit amené à nous donner bientôt une deuxième et plus complète édition de son ouvrage, précieux instrument de travail, constitué selon la plus rigoureuse méthode bibliographique.

ROGER PICARD.

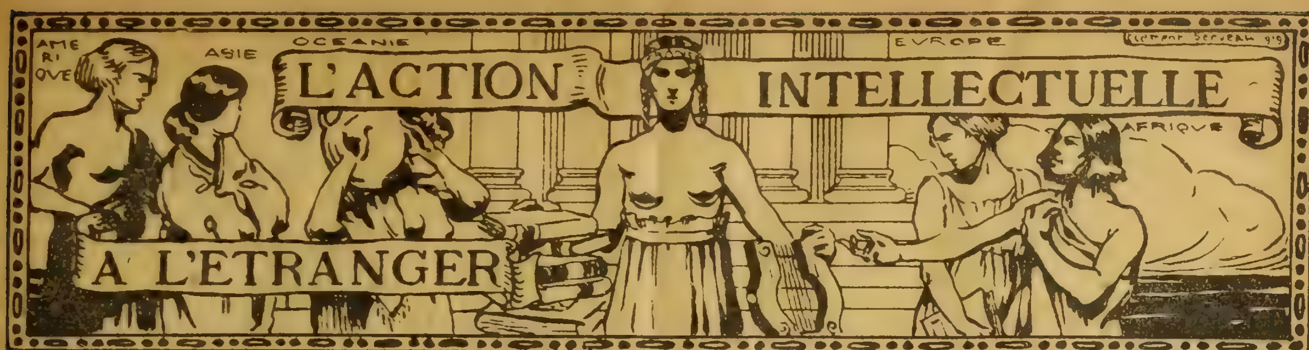
UNE NOUVELLE CARTE DES CHEMINS DE FER

La Société Editrice Géographique (1) vient de publier une Carte des CHEMINS DE FER DE LA NOUVELLE FRANCE dont la composition prouve un sens très pratique des nécessités actuelles. Cette carte qui est mise en vente au prix de 30 francs collée sur toile avec baguettes, indique les réseaux en couleurs avec les distances entre gares et gares, bifur et bifur ; les rivières et les canaux.

Entre autres innovation intéressantes, cette carte porte une table très pratique des distances par les plus courts parcours par chemin de fer entre tous les chefs-lieux de départements, les ports de mer, les gares de transit entre réseaux, les gares frontières et toutes les villes d'une population d'au moins 20.000 habitants.

C'est un tesmoignage de la foiblesse de nostre jugement, de recommander les choses par la rareté ou nouvelleté, ou encore par la difficulté, si la bonté et utilité n'y sont ioinctes.

MONTAIGNE (Essais. Livre I, Ch. LIV).



HISTOIRE OU GÉOGRAPHIE

En matière d'enseignement et de culture intellectuelle, le XIX*e siècle aura été le siècle de l'histoire, comme il a été, au point de vue mécanique, celui de la vapeur et, au point de vue politique, celui des nationalités.*

De l'école primaire à la Sorbonne, l'histoire a régné en maîtresse. L'instituteur s'en servait pour enseigner le patriotisme, le civisme, l'amour du travail, la dignité humaine. Le professeur de Faculté ne faisait de critique et de grammaire qu'historique, et les philosophes s'étaient mués presque tous en historiens de la philosophie.

Cet apogée masquait d'ailleurs un début de décadence. A mesure que l'histoire s'allonge, il devient plus malaisé de la faire contenir tout entière dans les programmes circonscrits en un nombre fixe de mois et de semaines. Les fabricants de programmes, découragés par cette chaîne qui s'allonge sans fin, ont dû se résoudre depuis une trentaine d'années, à raccourcir l'histoire par l'autre bout. L'Histoire Sainte a été la première sacrifiée. L'Histoire des Peuples de l'Orient est en train de disparaître sans laisser de traces des études secondaires. Adieu, Mèdes et Pharaons, l'oubli va vous submerger et seuls quelques archéologues désuets étudieront, désormais, les avatars et les triomphes de Tyr et de Babylone. L'histoire grecque est menacée ; l'histoire romaine ne résistera peut-être pas à la nécessité d'introduire dans les programmes l'histoire de la Grande Guerre.

*Cependant, un nouvel astre pédagogique se lève et tend sournoisement à supplanter l'histoire : c'est la géographie. Le XX*e *siècle sera-t-il à l'école le siècle de la géographie, comme à l'usine celui de l'électricité et en politique celui de l'Internationale ? Il est encore trop tôt pour répondre à cette triple interrogation. Au surplus, les trois choses ne sont pas obligatoirement liées.*

Mais, pour ce qui est de la géographie et plus particulièrement de la géographie humaine, dont les Vidal-Lablache, les De Morthonne, les Raoul Blanchard, les Zimmermann se sont faits en France les apôtres, comment ne pas présager que la mêlée des peuples de ces cinq dernières années ne la mette à la place d'honneur ? Comment ne pas souhaiter, dans l'ère de concurrence internationale (belliqueuse ou pacifique, on ne sait) où nous sommes entrés, que les peuples se connaissent mieux et se comparent soit pour rivaliser, soit pour collaborer ? Comment ne pas se demander si les écoliers d'aujourd'hui, les hommes de demain n'ont pas plus d'intérêt à savoir ce qu'est l'Allemagne d'aujourd'hui qu'à connaître la liste officielle et complète des Pharaons de la vingt-cinquième dynastie ou même les lieux et les dates des batailles livrées pendant la guerre de Cent Ans ?

L'UNIVERSITAIRE.

L'ENSEIGNEMENT POST-SCOLAIRE EN FRANCE

Dans le domaine de l'action intellectuelle, comme dans tous les autres, la guerre a accru les besoins et réduit en même temps tous les moyens de les satisfaire. Jamais comme aujourd'hui les masses n'ont éprouvé le désir de connaître et de comprendre, jamais il n'a été aussi indispensable de les instruire. La clé de la reconstruction économique de la France est là, et peut-être même celle de la paix sociale. Le problème de l'éducation populaire, résolu promptement et bien, en supprimerait cinq ou six autres, de première importance et d'apparence insoluble.

Remettre à demain ou à après-demain la régénération morale et technique du pays par une refonte générale de l'enseignement, qui nous fournirait dans quinze ou vingt ans des producteurs conscients et préparés à leur tâche d'une façon parfaite, n'est plus suffisant. Il faut agir dès aujourd'hui sur tous les producteurs s'il se peut, et en tout cas sur ceux qui, sortis de l'école pendant la guerre ou l'armistice, âgés de treize à vingt ans, vont être les ouvriers de la réfection nationale. Un des premiers grands débats de la Chambre, si elle est consciente de ses devoirs, portera sur l'organisation post-scolaire. Le projet Viviani, déposé en 1917 et amendé depuis, devra servir de base à une discussion approfondie, suivie d'un vote résolutif. L'instrument ne sera pas parfait, mais on pourra le parfaire à loisir. Ce qui importe, c'est de proclamer le principe de l'obligation post-scolaire de 13 à 18 ou 20 ans.

La situation des œuvres post-scolaires n'a jamais été plus mauvaise. La guerre a entravé, quand elle n'a pas complètement anéanti, toutes les initiatives locales, publiques ou privées. L'absence des instituteurs mobilisés a porté un coup terrible aux cours d'adultes. L'augmentation du prix des livres en a porté un aux bibliothèques populaires. Il y avait 45.151 cours d'adultes en France en 1913-14, en 1918-19 il n'y en avait plus que 18.313, 3.000 de moins qu'en 1917-18. En 1913-14, 83.339 instituteurs et institutrices tenaient des cours, en 1918-1919, ce chiffre s'est réduit à 25.575. Dans les bibliothèques populaires, le nombre des prêts s'est accru dans 88 circonscriptions, il a diminué dans 120.

Le dernier rapport de M. Maurice Roger, inspecteur général de l'Instruction publique, sur les *Œuvres Complémentaires de l'Ecole en* 1918-1919 d'où les précédentes données statistiques sont extraites, offre en un raccourci saisissant un tableau tragique de la situation intellectuelle de la France pendant l'année de l'armistice.

On aurait pu espérer que l'année de la démobilisation serait mise à profit aux armées pour la rééducation des huit millions de soldats distraits de leurs travaux depuis cinq ans. L'exemple de l'armée américaine créant une Université géante pour ses soldats n'a servi de rien, et les « poilus » désœuvrés ont

attendu « la classe » en faisant du maniement d'armes ou en défilant dans des revues. Il est vain de récriminer, mais il est nécessaire de réparer cette erreur sans retard.

« L'année 1918-1919, écrit M. Roger, aura été moins défavorable que la précédente aux œuvres sociales : la mutualité est en reprise, les associations de pupilles de l'école publique sont en pleine activité.

« Il n'en est pas de même pour les œuvres d'enseignement. Le nombre des cours d'adultes a encore baissé ; il atteint à peine le tiers de la dernière année normale. L'orientation des cours, il est vrai, est plus pratique ; mais ce progrès ne doit pas fermer les yeux sur le nombre croissant d'enfants qui sortent de l'école à douze ou treize ans sans aucune éducation complémentaire, non plus que la prospérité de quelques bibliothèques ne masque la détresse beaucoup plus fréquente des autres ou le succès de fécondes initiatives, l'absence d'une organisation générale de la formation professionnelle. Comme les années précédentes, tout en rendant hommage aux efforts constatés, il nous faut conclure en poussant un cri d'alarme. Mauvaise avant la guerre, la situation s'est aggravée, beaucoup plus peut-être que les statistiques ne permettent de le supposer. »

Laissons de côté les œuvres sociales : mutualités scolaires, associations d'anciens élèves, patronages scolaires, ouvroirs, œuvre des pupilles de l'école publique favorisés par la vague de syndicalisme et de coopératisme qui en ce moment soulève et menace d'engloutir la vieille tradition française de l'individualisme. Ne considérons que les œuvres d'enseignement et d'action intellectuelle.

M. Roger nous raconte la grande pitié des cours d'adultes. Tout semble s'être conjuré contre eux : les difficultés de chauffage et d'éclairage, la grippe, le cinéma, la pénurie de maîtres, la mauvaise volonté des municipalités, parfois l'hostilité du clergé ; l'attente aussi d'un nouveau régime post-scolaire plus stable et mieux organisé ; dans les villages enfin, la désertion des campagnes au profit des usines où l'on tournait des obus pour de hauts salaires.

Que d'ingéniosité dépensée cependant pour attirer les élèves et surtout pour les retenir. Des mille réponses rassemblées par M. Roger, le besoin d'une culture technique pour l'agriculteur et l'ouvrier ressort nettement. Les cours d'adultes seront nécessairement des cours professionnels ; ils ne présenteront donc d'intérêt véritable que s'ils sont adaptés d'une manière étroite aux besoins de chaque localité. Ils ne pourront s'adapter que s'ils deviennent les annexes de l'usine ou du syndicat corporatif. L'obligation post-scolaire, indispensable pour secouer la veulerie et supprimer les obstacles, ne peut être que l'obligation d'un minimum de présence à des cours. Quant à l'enseignement qui sera donné dans ces cours, ce sera affaire aux auditeurs et aux compétences locales de les régler.

Le pouvoir central ne peut davantage alimenter entièrement les bibliothèques populaires. A peine peut-il collaborer à l'achat du premier fonds. M. Roger fait à ce sujet de judicieuses réflexions : « La première notion à répandre est qu'une bibliothèque doit avoir ses ressources propres. Que l'Etat seconde les initiatives et qu'il contribue aux dépenses, puisque les livres servent aux écoliers, c'est très juste ; mais la bibliothèque scolaire est le plus souvent la seule qui existe dans une localité : elle est utilisée par les adultes et par leurs familles : les municipalités et plus encore les lecteurs doivent apporter leur aide pécuniaire. L'Etat ne distribue pas d'entrées gratuites pour les cinémas et les cinémas regorgent. Pourquoi ne peut-on se passer de lui pour alimenter les bibliothèques ? Il faut encourager les sociétés de lecture qui existent en trop petit nombre. »

Et nous ajouterons : il faut que les syndicats se pénètrent de la nécessité de posséder chacun une bibliothèque qui ne contienne pas seulement des brochures de propagande. Que les dirigeants des fédérations agissent dans ce sens. La collaboration de l'Etat et des syndicats dans l'œuvre post-scolaire est indispensable, plus indispensable encore, si possible, que celle de l'Etat et des municipalités.

Mais pour que ces collaborations puissent s'établir, il faut avant tout que le parlement proclame le principe de l'obligation post-scolaire et vote des crédits décents pour en soutenir l'application. Sait-on, sur un budget de dix-huit milliards, la somme que l'Etat a consacrée en 1918-19 aux œuvres complémentaires de l'école ? 665.000 francs. Dépêchons-nous d'en sourire de peur d'être obligé d'en pleurer. Et, sur ce point comme sur les autres, faisons confiance au nouveau parlement et au nouveau ministère.

BENJAMIN CRÉMIEUX.

LES UNIVERSITÉS ALLEMANDES ET L'APRÈS-GUERRE

Les statistiques qui arrivent d'Allemagne montrent que les Universités allemandes sont plus fréquentées qu'elles ne l'ont jamais été. Durant le dernier semestre, l'Université de Berlin comptait 12.964 étudiants. Venaient ensuite Bonn avec 6.560 étudiants et Leipzig avec 5.800. Göttingen, Breslau et Münster en comptaient environ 4.500 chacune. Francfort, Heidelberg, Halle, dépassaient 3.000. La toute récente Université de Hambourg, avait déjà 1.500 immatriculés.

Münich, en revanche, se plaint d'une crise ; elle atteint à peine 6.000 inscriptions. La défaveur de l'Université bavaroise est interprétée comme une marque de l'esprit anti-révolutionnaire de la jeunesse allemande, qui garde rigueur à la ville de Kurt Eisner.

Le nombre des étudiants en sciences sociales, en économie politique, ou même (car il y a à Berlin une Faculté spéciale) en politique pure, est de beaucoup le plus considérable.

Comme point de comparaison, signalons que l'Université de Paris réunit un total de 16.000 étudiants environ.

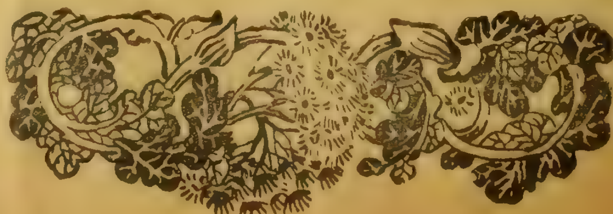
MEMENTO

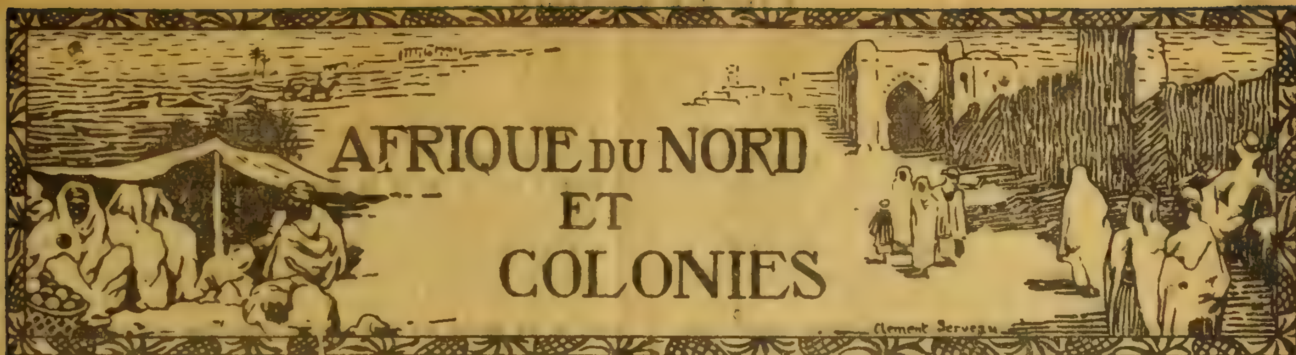
Général COTTEZ. — Préparation militaire ou entraînement civil (*Revue Mondiale*, 15 *février*).

RENÉ JOHANNET. — Sur l'abus, dans l'enseignement, des sciences prétendues exactes (*Les Lettres*, 1er *février*).

J. VIMEUX. — L'enseignement ménager en Alsace-Lorraine (*Annales du progrès social, février*).

F. BUISSON. — Le droit intégral du peuple à l'instruction (*Manuel général*, 21 *février*).





LES COLONIES AU SÉNAT

Un grand débat colonial vient de s'ouvrir devant le Sénat.

MM. Lucien Hubert et Albert Lebrun interpellaient le ministre, le premier sur les mesures envisagées pour utiliser l'aide des colonies dans la crise économique de la Métropole ; le second sur le programme arrêté pour faire participer les ressources coloniales au relèvement économique de la Métropole.

MM. Hubert et Lebrun ont développé leurs interpellations au cours de la séance du 19 février ; MM. Cosnier et Gaston Menier ont également pris la parole ; le ministre a répondu le 27 février : nous rendrons compte de son discours dans notre prochaine chronique.

Tout ce qu'ont dit MM. Lucien Hubert, Lebrun, Cosnier et Gaston Menier est excellent : la France doit utiliser intensément ses ressources coloniales ; c'est l'évidence même ! Nous noterons, cependant, que, dans aucun de ces quatre discours, on ne trouve d'idées très neuves. Les lecteurs de l'*Europe Nouvelle*, en particulier, n'y découvriront *rien* qui ne leur ait été déjà exposé, et à maintes reprises, depuis deux ans. Mais, dans les milieux parlementaires, encore trop ignorants des questions coloniales, des « conférences » de ce genre, par leur logique, par leur clarté, par le talent aussi avec lequel elles ont été faites, sont extrêmement utiles pour la cause que nous défendons.

Et nous devons être particulièrement reconnaissants aux quatre orateurs dont le Sénat a fort goûté les interventions, de cette très belle manifestation de propagande coloniale.

M. Lucien Hubert, reprenant la belle formule de Montesquieu « la conquête n'est légitime que si elle profite au vaincu », indique tout d'abord ce qui est notre politique coloniale : création de richesses n'existant pas encore, modification d'un sol stérile en un capital productif, transformation des populations indigènes, abandonnées en face des hasards naturels, en une force disciplinée et dirigée. Et un premier principe : ce qui fait la force d'un pays, c'est la population ; le véritable capital à mettre en valeur, c'est l'homme.

Après ces considérations d'ordre général, M. Lucien Hubert aborde le problème de la production : pour nous ravitailler en matières premières, en denrées alimentaires, pour améliorer le change, il faut que nous fassions appel à nos colonies. Nous devons vivre avec notre domaine, des produits de notre domaine.

Or, avant la guerre, — et, d'ailleurs, aujourd'hui encore — la proportion des importations en provenance de nos colonies par rapport au total de nos importations était infime, pour la plupart des matières : coton, maïs, café, cacao, laines, pâte à papier, etc., etc...

En ce qui concerne les bois, M. Lucien Hubert entre dans quelques détails : nous avons aujourd'hui besoin d'importer 8.500.000 mètres cubes de bois ouvrable. Où les chercher ? Allons-nous les demander à l'étranger, alors que nous possédons dans nos colonies des forêts qui s'étendent sur 55 millions d'hectares en Afrique Occidentale, sur 50 millions en Afrique Equatoriale, 25 millions en Indochine, 12 millions à Madagascar.

Première question, par conséquent : quelles dispositions le ministre compte-t-il prendre pour l'exploitation de nos richesses forestières coloniales ?

Et combien d'autres produits nos possessions pourraient-elles nous fournir en quantités suffisantes ?

Il serait illégitime, cependant, de ne pas rendre hommage aux efforts déjà faits. Cependant, la guerre nous a ouvert les yeux : elle nous encourage à plus d'activité encore, à plus d'initiative.

Dès maintenant, une industrie naissante se crée dans nos colonies ; la main-d'œuvre s'y organise. A-t-on profité du séjour en France des ouvriers et tirailleurs indigènes pour leur donner un rudiment d'enseignement professionnel ?

Passant au côté administratif, M. Lucien Hubert demande au ministre de faire œuvre décentralisatrice. Il réclame l'incorporation au ministère des Colonies de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie et poursuit en préconisant l'organisation, dans tout le pays, d'une active propagande coloniale : création d'attachés commerciaux, coloniaux, éducation de l'enfant, action dans les milieux industriels, etc.

Mais, si nos colonies sont exploitables, leur exploitation va se heurter à certaines difficultés d'ordre pratique.

En matière de régime douanier, M. Lucien Hubert propose : de protéger les produits coloniaux par des droits de douane frappant les similaires étrangers entrant en France ; d'exonérer de tous droits à l'entrée dans la Métropole ceux des produits coloniaux encore taxés ; de laisser momentanément les colonies maîtresses de leurs tarifs douaniers.

Question de la piastre indo-chinoise : on pourrait, par exemple, donner le cours forcé aux billets de la banque de l'Indo-Chine, ou réduire de 24 à 12 grammes le métal fin de la piastre, ou décider la stabilisation de la piastre et son cours forcé.

Question des banques coloniales : on aurait avantage à doubler les banques d'émission actuelles, ligotées par leurs statuts, de banques d'affaires, soutenues par elles, mais plus souples. Il faudrait aussi instituer des banques d'émission en Afrique Equatoriale et à Madagascar.

Question des transports terrestres : on terminera sans retard le Thiès-Kayes, et certaines voies ferrées de Tunisie et d'Algérie, indispensables pour l'exploitation des magnifiques richesses minières.

Question des transports maritimes, infiniment grave, la plus importante de toutes, peut-être. Il nous faut actuellement 800.000 tonnes en plus de ce que nous possédons ; d'où la nécessité de construire, d'acheter et surtout d'obtenir en notre faveur une juste répartition du tonnage allemand : en cette matière, évitons d'être des dupes ! Mais, pour le moment, ce sont des bâtiments anglais ou américains qui emportent nos bois coloniaux chez eux ; et en revanche, les produits manufacturés dont ont besoin nos colonies viennent de partout sauf de chez nous.

M. Lucien Hubert, enfin, aborde le point de vue politique.

Qu'est-il advenu de notre mandat sur le Togo et sur le Cameroun ? Où en est le problème de Tanger ? Où en sommes-nous en Syrie ? Quelles sont les « compensations » que nous réclame l'Italie en Afrique ? Qu'est devenue la question des enclaves anglaises en Afrique Occidentale ?

Et aux colonies mêmes, quelle est notre politique sociale indigène ? Des grèves de fonctionnaires noirs ont eu lieu en A.O.F., certains mouvements séditieux très symptomatiques, etc...

Dans quel sens est orientée notre politique musulmane ? Le calife restera-t-il à Constantinople ?

Et M. Lucien Hubert de conclure : la question coloniale est enfin devenue une question nationale ; nous devons, pour l'avenir même de la Patrie, favoriser l'essor de nos plus grandes France.



Pour M. Lebrun, — ancien ministre des colonies, — il nous faut avant tout, en matière coloniale, un plan, et savoir le réaliser, en en laissant la responsabilité, le plus longtemps possible, aux mêmes hommes.

Or, avons-nous un plan général ? Le projet de budget déposé il y a quelques semaines affecte 1 million 500.000 francs au port de Dakar, 1.500.000 francs au chemin de fer du Congo, 400.000 francs au port de Djibouti, 2 millions à des travaux publics au Cameroun, 400.000 francs au port de Papeete : tous ces travaux isolés rentrent-ils dans un plan général ? Et même, sommes-nous bien d'accord sur leur nature ? Allons-nous, au Cameroun, maintenir l'orientation des chemins de fer telle que l'avaient prévue les Allemands ? Le terminus maritime du chemin de fer du Congo ne donne-t-il pas encore lieu à de vives discussions ?

Mais, il faut exploiter, mettre en valeur : pour y arriver, des techniciens sont indispensables. Exemple, les bois : combien sont rares ceux qui s'en sont sérieusement occupés ? Ne pourrait-on trouver, à l'Ecole Forestière de Nancy de bons forestiers pour nos colonies ? Exemple, la pêche : avons-nous fait l'inventaire scientifique de ces richesses, avons-nous amélioré les moyens de pêche des indigènes ? Des tentatives très intéressantes ont été poursuivies en Mauritanie : profitons de cette expérience.

Sur les irrigations, la science et la technique métropolitaines doivent également exercer une influence capitale.

Créons donc des jardins d'essai, des laboratoires, des champs d'expériences : et surtout, dérivons vers nos colonies une part plus large de techniciens que nous n'avons fait jusqu'ici.

Ceci fait, efforçons-nous d'obtenir que les capitaux français s'intéressent à nos colonies, organisons de puissantes entreprises qui nous permettront d'importer de nos possessions la pâte à papier, les produits tannants, les oléagineux, les tabacs, etc., dont nous avons tant besoin.

Cependant, après avoir produit, il faut transporter. Que deviennent les grands emprunts de travaux publics votés avant la guerre ? Comment réglerons-nous le problème des transports maritimes ? Avant la guerre, nos matières premières coloniales s'en allaient, en très grande quantité, sur l'étranger plutôt que sur la Métropole. L'exemple de l'Allemagne est, à ce point de vue, caractéristique. Et ces matières premières nous revenaient ensuite sous forme de marchandises fabriquées !

Il faut que cela cesse. Comment ? On a parlé, il y a quelques semaines, d'un programme de transports coloniaux. Quel est-il ?



Après MM. Lucien Hubert et Lebrun, M. Cosnier, — qui est candidat au Conseil supérieur des colonies pour le Haut-Sénégal-Niger, — a parlé avec beaucoup d'à-propos de sa mission en Afrique Occidentale : production, irrigations, installations frigorifiques, perspectives agricoles de l'Afrique Occidentale (arachides, palmistes, coton, laine, bois), vulgarisation des méthodes rationnelles parmi les indigènes, apport de gros capitaux, développement de la colonisation, transports, propagande, sort du Libéria, etc.

Enfin, M. Gaston Menier, gros acheteur de cacao, a établi, de façon tout à fait remarquable, une comparaison entre la Gold Coust et la Côte d'Ivoire, et signalé les produits si divers que pourraient nous fournir nos colonies si nous les exploitions convenablement.

Il a résumé ses conclusions de la façon suivante :

1° Il est indispensable, en premier lieu, d'assurer à nos colonies une intervention administrative plus simple, plus souple et moins tracassière ;

2° D'effectuer le plus rapidement possible tous les travaux de communication dans les colonies : routes, chemins de fer à voie large et étroite, moyens de transport, warfs et ports ;

3° De donner aux organismes complémentaires indispensables pour renseigner les colonies sur les cultures à entreprendre et l'utilisation de leurs produits, tout le développement désirable ;

4° De donner à la population indigène les améliorations nécessaires, de réprimer l'alcoolisme et de lui donner l'enseignement élémentaire agricole, d'organiser les crédits d'avances aux planteurs. Il est nécessaire que les pouvoirs publics deviennent les actifs collaborateurs de l'œuvre économique des colons et apportent tous les moyens dont ils disposent à seconder leurs efforts ;

5° Enfin, d'organiser sans délai les transports maritimes dont l'existence est intimement liée à la vie de nos colonies, soit par la création de flottes spéciales, soit en garantissant aux colonies des locations en « time-charter », à des compagnies existantes ou à créer, si nous ne voulons pas nous-mêmes faire construire ou attendre la construction de navires neufs.

C'est l'excellente conclusion même de la séance dont on ne saurait se dissimuler la très grande importance au point de vue colonial.

MICHEL LARCHAIN.





SUR LES GRADINS
DANS LES COULOIRS

(18-25 *février* 1920)

M. Millerand demeure premier ministre. La Chambre a décidé de le juger à ses œuvres. Ce n'est pas peu de chose qu'on attend de lui. Rétablissement du crédit. Equilibre du budget. Amélioration des changes. Rapports avec nos alliés réglés de façon que nous n'en soyons pas réduits aux incessants sacrifices, sans jamais retirer aucun avantage... En un mot, ce qu'on demande à M. Millerand, c'est de faire une politique étrangère, une politique financière, une politique sociale. C'est d'en choisir une et de s'y tenir.



Pour s'y tenir, comme dit l'autre, il s'y tiendra. Le tout est donc de bien choisir, tout d'abord, M. Millerand a ceci de particulier, en effet, qu'il ne reconnaît jamais une erreur. Est-ce une force? Est-ce une faiblesse? Ainsi, il n'a proposé, paraît-il, à M. Poincaré la commission des réparations qu'à défaut de M. Tardieu. M. Millerand ne se rendrait-il pas exactement compte de la situation politique et morale de M. Tardieu? On a beau avoir confiance : ce sont de ces choses qui inquiètent.



Puisque nous parlons de réparations, ceci nous amène tout de suite à penser aux régions libérées. En ce qui concerne les régions libérées, M. Ogier est jugé. Les malheureuses populations des départements libérés et leurs représentants sont unanimes à demander le départ de M. Ogier. Demander une telle chose à M. Millerand, c'est ne pas connaître M. Millerand. Demander à M. Millerand de reconnaître qu'il a pu ne pas être infaillible dans le choix d'un collaborateur, qu'il a pu, en un mot, commettre une erreur, c'est lui demander une chose tellement extraordinaire, tellement impossible, qu'il en suffoque tout d'abord et préfère abandonner la partie.



Tout de même, comme M. Ogier est nettement indésirable, comme on ne peut méconnaître l'unanimité de l'opinion intéressée, comme il est impossible de prétendre qu'il y a en cette affaire une arrière-pensée politique ou une quelconque manœuvre de couloirs, M. Millerand a dû adjoindre à M. Ogier un collaborateur, et il a désigné M. Leredu. M. Leredu est de Seine-et-Oise. « C'est donc encore un peu Tardieu », pensait sans doute M. Millerand.

Mais M. Leredu n'est point tel. C'est un membre de l'Entente fort affable et spirituel. C'est aussi un des plus éminents juristes de la Chambre, une des intelligences les plus claires, les plus lucides de l'Assemblée. L'avenir nous dira si sa volonté et son énergie sont à la hauteur de son esprit. Mais que ne l'a-t-on fait ministre ?



De ceci, il ne fut guère question à la Chambre. Le fait que, dans les régions libérées, les indemnités allouées aux bureaucrates dépassent quatre fois et plus le montant des allocations aux sinistrés, et des sommes destinées à relever les ruines et à mettre en état les monuments, les mines et les usines, est un de ces faits dont il vaut mieux ne pas parler, puisqu'on n'y peut rien, jusqu'à nouvel ordre, afin d'ébranler par sa base tout un système, ce à quoi on n'est pas encore résolu. La Chambre donc, a examiné par le menu la crise des transports, en a dégagé les causes, et tiré les conclusions. M. Le Trocquer, qui est un ministre éminent, a montré qu'il n'ignorait rien de la matière et il a fait les plus belles promesses du monde. Il a presque engagé toute une politique. Nous aimons fort M. Le Trocquer. Nous l'estimons grandement comme homme. Nous l'admirons beaucoup comme orateur. Nous attendons beaucoup comme ministre, mais, lui aussi, nous le jugerons aux actes.



La crise des transports, déclarent certains esprits chagrins, ne se résoud point par des discours. Ce n'est pas à dire que personne ne doive en aucune occasion, même pressante, discourir sur un sujet. Chaque législature nouvelle permet ainsi de découvrir un ou deux orateurs qui sont appelés à prendre rang dans la galerie des illustrations de notre tribune parlementaire. La dernière législature nous avait révélé Pierre Forgeot. Celle-ci nous a révélé M. Noblemaire. Parler des transports et s'appeler Noblemaire, c'était peut-être un avantage. C'était peut-être une difficulté de plus, M. Noblemaire, qui est, d'ailleurs, d'une lignée d'orateurs, a remporté un succès triomphal. A vrai dire, il s'est révélé — et c'est cela qui surprit dès l'abord ses collègues, — comme un maître consommé de la tribune. La clarté de son discours, l'art très simple de son argumentation, l'élégante sobriété de sa forme, tout ceci est la moindre chose en cette affaire. Mais la maîtrise de la situation, la connaissance profonde de la psychologie de l'assemblée, l'aisance souveraine des développements improvisés ou préparés, le don de réduire à merci l'adversaire en lui arrachant doucement ses propres armes, et de forcer justement le suffrage de tous, en connaissant les arguments qui portent et dans quelle forme exactement ils portent, et à quel instant aussi ils portent, voilà ce qui fait vraiment de M. No-

blemaire un maître. Il ne lui reste, dira pour se consoler quelque envieux, qu'à ne pas abuser de la tribune. Nous croyons assez le connaître pour savoir qu'il n'en abusera pas : cela aussi fait partie de sa maîtrise. Et si quelqu'un demande : « Quand donc y remontera-t-il? » nous croyons pouvoir répondre à coup sûr : « Toutes les fois qu'il le faudra. »



Cette Chambre, d'ailleurs, compte d'éloquents polytechniciens. Si. M. Noblemaire est le premier d'entre eux, M. Le Trocquer est le second. M. Loucheur, lui non plus, ne manque pas de valeur oratoire. Il lui en fallut, l'autre jour, pour faire accepter la petite apologie qu'il préparait depuis pas mal de temps. M. Loucheur porte, frère jumeau de M. Tardieu, la lourde responsabilité d'un traité fâcheux que la glorieuse assurance de ses auteurs n'a permis ni de discuter, ni d'amender. Mais il ne sait point supporter d'une âme égale la disgrâce des lendemains. Cet homme a été le premier au soleil. Il ne saurait se résoudre à rentrer dans l'ombre. Il nous a donc révélé qu'il y avait une question Loucheur et qu'il allait la résoudre à jamais. Et là-dessus, il nous a dit qu'il avait réparti entre les travailleurs de son pays le surplus de ses bénéfices de guerre. Aimable affirmation que ne corroborait nulle preuve, et que n'étayait nul chiffre, que ne confirmait nul document et que ne consacre nulle controverse. M. Loucheur dit. La Chambre parut un peu surprise. L'extrême-gauche applaudit. Ce fut, à l'extrême-gauche, une ovation. L'extrême-gauche sait rendre justice aux grands citoyens.



Le lendemain, M. Lacotte parla des transports. On demeura sur la réserve. M. Lacotte disait des choses selon le cœur de l'assemblée, mais l'assemblée semblait regretter que ce fût M. Lacotte qui dît ces choses. Cependant, elle écoutait poliment. L'extrême-gauche, seule, indignée que M. Lacotte suspectât le prolétariat de paresse et d'incivisme, marqua par son attitude, qu'elle jugeait ces accusations intolérables, et quitta la place. Les unifiés partirent en chœur, et ce fut un beau cortège. « Où vont-ils? » demandait un naïf. « Ils vont, lui répondit-on, chercher Loucheur. »



Quant au bon général de Castelnau, il garde, dans ses nouvelles fonctions de législateur, la simplicité et l'humeur égale des héros. Le jour de la transmission des pouvoirs, il se promenait, avec un sien ami, dans la salle des Quatre Colonnes. Tout à coup éclate le premier coup de canon saluant le départ de l'Elysée. Alors, le général, évoquant, jovial, les grands soirs de l'épopée : « Nous sommes repérés, dit-il. Ah! les v.....! »

MIDAS.

Ce que les sages craignent principalement en la mort, c'est la douleur, son avant-coureuse coustumière.

MONTAIGNE (Essais. Ch. XIV).

A Travers la Littérature Sociale

LES BANLIEUES URBAINES

M. Henri Sellier, l'un des membres les plus éminents du Conseil Fédéral de la Seine, s'est voué à l'étude de l'administration départementale et à sa réforme sur des bases rationnelles. Dans un court, mais substantiel ouvrage (Paris, Rivière, 1920), excellemment préfacé par M. Albert Thomas, il nous décrit les incohérences, les lacunes et les défauts du système administratif des communes de la banlieue parisienne.

Alors que la vie de toutes ces communes est dans la dépendance intime de celle de Paris, et que de l'une à l'autre, une interpénétration constante se produit, elles restent sans liens organiques entre elles ou avec la capitale. Il en résulte qu'au point de vue de la voirie, des transports, de l'assistance et autres services publics, elles sont très inégalement partagées. La population en souffre et toute la vie sociale, tous les intérêts économiques de l'agglomération parisienne s'en trouvent affectés.

Le remède à pareil état de choses consisterait à *départementaliser* tous les services d'intérêt général et à ne laisser aux communes autonomes que la gestion des intérêts purement locaux.

Les problèmes soulevés par M. Henri Sellier, les solutions qu'il propose ne peuvent laisser indifférents ni les Parisiens, ni les Banlieusards. Nous voudrions que tous aient lu son petit livre et mènent avec son auteur la croisade pour *la départementalisation*. Le néologisme est utile et la chose qu'il désigne est indispensable à réaliser.

LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION

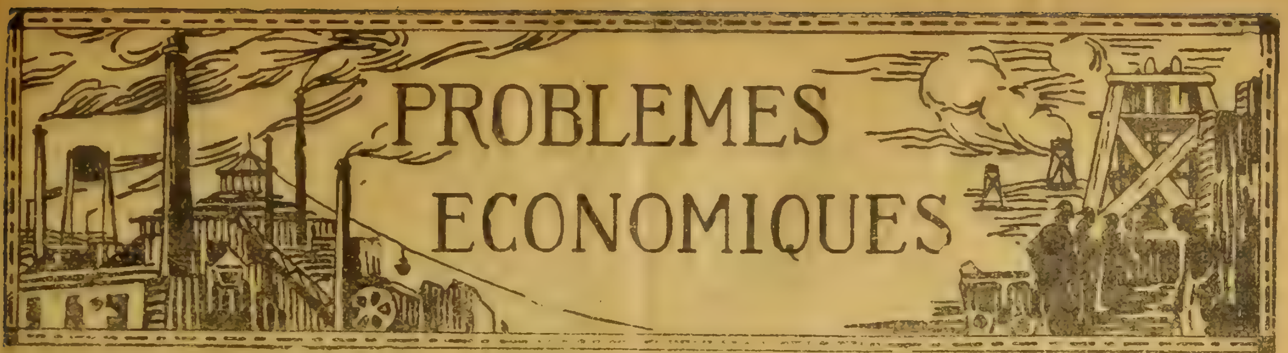
La guerre n'a pas interrompu les projets de réforme de l'enseignement et de l'éducation ; elle les a même rendus plus nécessaires. Parmi les plus récints, celui que M. Zobetti développe dans un solide ouvrage intitulé : *Education* (Paris, Plon, 1919), a déjà occupé non seulement les congrès du personnel enseignant, mais aussi ceux de la *G. C. T.* et de divers partis politiques.

C'est qu'il résume mieux qu'aucun autre toutes les idées et tous les espoirs qui se développent depuis des années dans les divers milieux universitaires ; c'est aussi qu'il est largement pénétré de préoccupations sociales et qu'il ne conçoit la réforme de l'éducation qu'en fonction de toutes les autres réformes que réclame notre société.

La lecture de ce livre a le grand mérite de poser tous les problèmes que soulève l'unique mot qui forme son titre et de les poser avec la netteté d'un esprit qui en a déjà conçu la solution à la fois rationnelle et pratique. Qu'il s'agisse de la question des humanités, de la formation des maîtres des divers enseignements, de l'unité d'éducation pour les jeunes enfants, de la fonction des grandes écoles, M. Zoretti nous apporte des critiques vives, mais judicieuses, avec des propositions constructives qu'on peut combattre, mais auxquelles on ne saurait dénier la solidité.

Il y a longtemps que la plupart des réformes préconisées par l'auteur sont réclamées ; le moment de leur réalisation viendra-t-il bientôt ? On ne peut que le souhaiter pour l'Université.

ROGER PICARD.



LA CRISE DES TRANSPORTS

En votant le relèvement des tarifs de chemins de fer avant l'examen de la question générale de la crise des transports, le Parlement s'est privé d'un puissant moyen d'action sur les Compagnies. Il est indéniable qu'on eût été mieux placé si, en échange de l'amélioration de la condition financière et économique des réseaux, l'Etat avait pu obtenir la souscription à un régime plus adapté aux besoins actuels de l'économie nationale. Toutefois, il a fallu aller au plus pressé. On a donc commencé par relever les tarifs. Le péril est conjuré. Les Compagnies ne tomberont pas dans la faillite qui les menaçait, ou plus exactement l'Etat, qui est leur garant, ne continuera pas à faire payer à l'ensemble des contribuables les dépenses dont seuls bénéficient les usagers du chemin de fer. La question eût d'ailleurs valu d'être discutée. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui se trouve posée la question générale du régime des chemins de fer. Elle est inséparable de celle de la crise prolongée des transports et des conséquences néfastes qu'elle a pour toute la vie du pays. Et c'est ainsi toute la politique des transports, et plus particulièrement des chemins de fer français, qui est mise en cause.



Les lecteurs de l'*Europe Nouvelle* n'ont certainement pas oublié les études magistrales de M. Polier et de M. G. Peyradon, parues ici en 1918 (1). Les conclusions en étaient parfaitement concordantes et l'économiste et le technicien s'étaient trouvés d'accord sur les causes, les symptômes, les conséquences et les remèdes de la crise française. Tous deux concluaient qu'il nous faut une *politique nationale des grandes industries*. L'heure n'est plus où les Compagnies pouvaient se perpétuer dans leur régime de réseaux fragmentaires et être particulièrement dépourvues de toutes visées nationales, cantonnées dans un esprit administratif étroit et sans lien entre elles, ou sans organe supérieur capable de leur imposer des préoccupations ou des décisions nationales. C'est une politique inverse à celle de la France qui avait fait la force et la vitalité économique de l'Allemagne d'avant-guerre. Elle avait compris que l'intérêt national doit primer et dominer les intérêts individuels des industries concurrentes, uniquement soucieuses de réaliser des bénéfices dans la satisfaction des besoins d'une clientèle. Comme l'a démontré List, une nation n'est pas une simple juxtaposition d'activités poursuivant égoïstement, étroitement leurs intérêts propres. C'est un système économique cohérent, coordonné, dont les éléments doivent être combinés et ajustés les uns aux autres. Vraie de l'ensemble des grandes industries vitales du pays, de celles que l'on appelle aujourd'hui les industries pivotales, ou les industries-clefs, cette conception est plus vraie encore de l'industrie des transports. Elle constitue un instrument qui trouve sa fin, non pas en lui-même, mais dans sa participation au développement de l'activité nationale, et l'utilité s'en mesure, non pas tant à son rendement financier propre qu'à sa contribution au rendement global de la vie économique de la nation. Telle est la forme que revêt aujourd'hui la notion de *nationalisation*, et rien de plus frappant à cet égard que les déclarations très nettes du dernier Congrès de la Fédération générale du Travail. Elle s'élève contre les formules surannées de l'étatisme, pour adopter celle plus souple et plus progressiste de la nationalisation en prenant ce mot dans le sens d'exploitation dans l'intérêt de la nation.

(1) L'« Europe Nouvelle », 1918, nos 16, 32, 33 et 34.

Cette politique nationale des chemins de fer s'impose plus que jamais aujourd'hui, comme le démontrait M. Polier, à la fois dans l'intérêt de la production nationale, dans l'intérêt du commerce extérieur et dans l'intérêt de la participation française aux grands courants du trafic mondial. Les chemins de fer doivent être d'abord les auxiliaires d'une politique nationale de production. Grâce à eux, seront encouragées certaines industries ; des tarifs appropriés, des transports à prix réduits pour certaines matières, ou certains parcours, faciliteront le ravitaillement du pays, la pénétration de certaines régions, le tourisme qui mettra en valeur notre sol et favorisera l'exportation sur place, cause de redressement de notre change déprécié. Le commerce extérieur profitera des méthodes allemandes si détaillées, si souples, des tarifs de pénétration, des tarifs soudés, de cette coordination et de cette collaboration parfaites entre Compagnies de chemins de fer et lignes maritimes. Notre marine marchande, si atteinte par la guerre, et que tous veulent ressusciter et développer, retrouvera sa vitalité si nos grands ports maritimes sont reliés aux grands centres de consommation, non seulement par des lignes nombreuses, mais aussi par un système ferroviaire approprié.



Or, actuellement rien ne semble prêt pour cette fin. Notre système de chemin de fer repose surtout sur une conception financière qui lui vaut les éloges de certains économistes étrangers, mais il n'a nullement en vue l'économie générale et son triple vice le rend inapte à se plier aux besoins d'une politique économique nationale. Les Compagnies, sociétés commerciales, sont surtout préoccupées de leurs résultats financiers. D'autre part, le fractionnement en réseaux rend impossible l'utilisation nationale des voies ferrées. Les frontières des réseaux sont aussi gênantes que les

anciennes frontières douanières qui divisaient l'ancienne France. Voyageurs et marchandises y perdent du temps. Les horaires ne s'adaptent pas les uns aux autres. Les tarifs non plus. Trop souvent les réseaux sont, les uns par rapport aux autres, dans la situation de puissances souveraines et voisines, en guerre plus ou moins sourde, mais dont souffre le public. Enfin, au-dessus des Compagnies, l'Etat ne joue qu'un rôle passif. Il n'est pas maître des tarifs. Il ne dispose que du droit d'homologuer ceux qui lui sont présentés. La force même des choses l'oblige à se contenter de vérifier si ces tarifs se trouvent dans la limite des maxima qui leur sont imposés, moyennant quoi il en est réduit à les accepter, les yeux fermés. L'unité de direction n'existe donc pas. Souci de bénéfices, pluralité de tarifs, pluralité de réseaux, tels sont les vices dont souffre notre régime de transport ferré.



La guerre, si elle n'a pas accentué ces vices, si même elle a donné à l'Etat l'apparence d'une souveraineté, s'est bornée en réalité à juxtaposer à l'autorité des Compagnies une autorité militaire souvent peu compétente et en tout cas peu soucieuse des conséquences économiques d'une exploitation tout entière tournée vers les besoins militaires de la défense nationale. D'où la crise générale et latente des transports, dont le pays souffre, et qui dicte la nécessité de reconstituer, en premier lieu, cet organe, si l'on ne veut pas enrayer ou compromettre à tout jamais notre résurrection économique. M. Noblemaire, dans son discours remarquable du 20 février à la Chambre, en a fortement mis en relief les trois aspects : administratif, technique et moral. Il était bon que ces déclarations vinssent d'un homme, nourri comme lui depuis sa naissance dans le monde du chemin de fer, en connaissant tous les rouages et toute la population, et le plus bel éloge à rendre à la clairvoyance de l'*Europe Nouvelle* est le témoignage que vient d'apporter ce grand patron aux méthodes qu'appelle la réorganisation de nos réseaux. Si nous avons cru devoir reprendre avec quelque détail les conclusions antérieures de nos collaborateurs, c'est précisément pour démontrer qu'elles sont presque identiques aux déclarations de M. Noblemaire. Celui-ci se défend de parler autrement qu'en son nom personnel, il n'a pas voulu être pris pour le porte-parole des Compagnies de chemins de fer. Il a même appréhendé de heurter l'opinion de certains de ses confrères. Mais il nous est agréable de saluer en lui un type nouveau d'employeur qui critique le « patronat cupide et fossile » d'avant-guerre, véritable poussière que tous, lui le premier, sont prêts à balayer.

Comme nous, il reconnaît la nécessité d'une politique nationale de chemins de fer, et il en indique les facteurs. Comme nous, il la conçoit sous une forme suffisamment évoluée pour admettre la participation de la nation à la gestion des entreprises et à leurs bénéfices. Comme nous, il recherche les moyens d'assurer cette collaboration dans les conditions les plus favorables et les plus fécondes pour l'économie nationale.

Deux parties très distinctes caractérisent son magistral discours, qui lui a rallié successivement les applaudissements et l'approbation des différents partis de la Chambre tant il est vrai, comme il le disait lui-même, que si les grandes Compagnies ne sont pas d'inattaquables perfections, elles ne représentent pas non plus le résumé de toutes les imperfections. Dans la première il analyse et énumère les causes de la crise actuelle des transports ; dans la seconde, il ramassa les principaux arguments qui militent en faveur d'une reconstruction de tout notre régime ferroviaire.

C'est la guerre, dit-il, avec ses multiples conséquences, qui pèse à l'heure actuelle sur nos transports. C'est la guerre, avec sa dualité de commandement militaire et technique qui, au lieu de doubler la discipline, en provoque l'émiettement et énerve l'autorité. C'est la guerre, mère du découragement et du déficit, car dans une entreprise où le coefficient de l'exploitation atteint 110 % au lieu de 57 % où les dépenses de personnel passent de 800 millions à 3 milliards, les dépenses de charbon de 350 millions à 1 milliard et demi, l'ensemble des dépenses d'exploitation de 1 milliard 1/4 à 4 milliards 3/4, personne n'a, dans la maison, tout le cœur à l'ouvrage qu'il faudrait. C'est la guerre, accoucheuse d'impatiences ou de générosités sociales peut-être prématurées, qui encombre les dépôts et les gares de 140.000 agents nouveaux, c'est-à-dire de 40 % d'apprentis, mais qui diminue le rendement total de plus de 40 %. C'est la guerre qui arrête les travaux en cours, retarde ou entrave l'entretien du matériel et des voies, provoque l'usure d'un matériel suranné forcément mal entretenu et fait passer le nombre des locomotives immobilisées pour réparations de 8 à 20 %, le nombre des voitures de voyageurs de 9 à 26 % et le nombre des wagons de marchandises de 4 à 17 %. C'est la guerre qui charge les tenders d'un charbon extrêmement fusible, lequel détruit rapidement les chaudières. C'est la guerre qui favorise le coût des déplacements, dévaste dix départements français, abaisse nos exportations et grossit démesurément nos importations. C'est la guerre, enfin, qui entraîne une habitude d'inaction et démoralise le personnel en le poussant à la prévarication et à la corruption. Et M. Noblemaire de résumer ses critiques en rappelant que si la crise est originairement une crise de dessaisissement et d'étatisme, elle est techniquement une crise de traction, et moralement une crise de personnel.



Mais, ajoute M. Noblemaire dans la partie constructive, profonde et nouvelle de son discours, si le grand corps français, anémié par 53 mois d'une guerre formidable et par 14 mois d'une simili-paix bien laborieuse, souffre encore dans toutes ses fibres et dans toutes ses parties, c'est une vérité élémentaire que d'affirmer qu'il ne retrouvera sa vigueur et sa santé que si son système circulatoire, c'est-à-dire ses chemins de fer, fonctionne mieux. Et il faut les remettre en état, non point par des remèdes partiels, locaux, superficiels, mais par une refonte complète, générale, profonde, par la réorganisation, par l'adaptation d'un statut, d'un régime intégralement rénové. Invité par M. Lorin à en tracer à grands traits ce régime nouveau, M. Noblemaire en donne l'esquisse suivante : ce qu'il faut tout d'abord, c'est démolir tout ce qui ressemble à une cloison étanche entre les réseaux. C'est procéder à la revision de leur consistance géographique qui n'est pas logique. C'est mettre les organisations exploitantes, par l'unification de leur direction, au meilleur service de la collectivité.

C'est exclure le système de la régie directe par l'Etat, ainsi que l'opération coûteuse et inutile du rachat général. Mais, en revanche, assurer l'exploitation en régie intéressée, pour le compte de l'Etat, d'un réseau national à la fois unifié à sa tête et logiquement décentralisé dans ses membres, et régionalisé avec ses exploitants actuels comme régisseurs. Leur crédit inséparable du crédit même de la France sera consolidé par une garantie accordée à leur service d'obligation, service dans lequel l'Etat se substituera aux Compagnies à l'expiration des concessions, et par un intérêt modeste accordé aux actions auxquelles s'ajoutera une prime de gestion dont la forme devra à la fois fortifier le pouvoir d'orientation et le contrôle de l'Etat, et stimuler l'activité de l'exploitant. L'Etat participera aux bénéfices. Enfin, — et c'est là, déclare M. Noblemaire, ce à quoi il tient personnellement le plus, — le personnel, par voie de représentation proportionnelle de tous ses groupements, sera appelé, de façon très large et très confiante, à collaborer, à se faire représenter et à participer à la gestion.



Il n'y a rien à retoucher à des paroles aussi généreuses et empreintes d'une vue aussi nette et aussi large de l'intérêt national et des moyens de l'assurer. Sur le régime vieillot des chemins de fer français, sur les Compagnies vieilles de 70 ans vivant dans le cadre suranné de conventions remontant à près de 40 ans, vient de passer le souffle vivifiant d'une évolution, d'une adaptation prochaine à des modalités rénovées. C'est, d'un des hommes les plus qualifiés en la matière, d'un de ceux que l'opinion publique se plaît à se représenter sans doute comme une compétence, mais aussi parfois comme un mandataire des intérêts financiers des Compagnies, que viennent de tomber ces paroles prophétiques. Le voile se déchire. La guerre n'aura pas été faite en vain si dans tous les milieux pénètre la notion d'un progrès inévitable et d'une concession nécessaire aux aspirations légitimes de la collectivité, à la surveillance, au contrôle des organes dont dépend sa vitalité, ainsi que du personnel, à la gestion des entreprises dont il assure la prospérité. C'est de ce programme tracé à grands traits qu'il faudra s'inspirer dans l'établissement détaillé des formules de représentation pratique auxquelles il faut espérer que le Parlement va désormais s'attacher.

WILLIAM OUALID.

Fascheuse maladie de se croire si fort qu'on se persuade qu'il ne se puisse croire au contraire ; et plus fascheuse encore, qu'on se persuade d'un tel esprit qu'il préfère je ne sçay quelle disparité de fortune présente aux espérances et menaces de la vie eternelle.

MONTAIGNE (Essais. Livre I, Ch. LVI).

LA GRÈVE DES CHEMINOTS

Le conflit qui vient de frapper pendant quelques jours les chemins de fer est l'indiscutable témoignage de ce désordre économique et social que nous n'avons cessé de signaler. C'est là une constatation qui s'impose, essentielle, indiscutable, et c'est à ce point de vue qu'il importe de l'examiner.

Un incident à mis en péril l'activité sociale du pays. Mais comment ne pas comprendre que les conséquences qu'il a prises n'auraient pas été possibles sans l'intervention de deux éléments désastreux : la volonté répressive des compagnies et du gouvernement, et surtout sans ce désarroi profond des conditions générales, sans le mécontentement qui travaillaient les employés et ouvriers de la voie ferrée.

Le cas Campanaud pouvait être réglé dès l'origine ; nous l'avons proclamé. En en faisant une question de discipline, en posant — et tout de suite après le discours de M. Noblemaire ! — le principe d'autorité, le Ministre des Travaux Publics, évidemment pour s'attirer la sympathie des compagnies et de la majorité parlementaire, n'a fait qu'en accroître la gravité et que déchaîner le conflit général.

Le fait qui frappe ici, c'est le manque absolu de psychologie, l'incompréhension d'une situation particulièrement grave.

Ce ne sont pas les cheminots, c'est la Compagnie du P.-L.-M. d'abord, le gouvernement et le Parlement qui ont créé cette opposition formelle entre deux principes : le droit syndical et le « droit divin ».

On ne contestera pas que la Fédération nationale des Chemins de fer n'ait fait preuve — et jusqu'à l'extrême, et malgré des refus successifs — de l'esprit de conciliation le plus large. Elle s'est trouvée en face de compagnies, qui ne dissimulaient pas leur désir de lutte, d'un gouvernement qui, assiégé par les parlementaires et surtout cette majorité foncièrement réactionnaire groupée autour de M. Arago — un bien grand nom pour de si médiocres pensées ! — affirmait son intransigeance totale.

Le pouvoir a cédé. Le principe d'autorité qu'il invoquait ne supporte pas de demi-mesures ; or, le même gouvernement qui affirmait avec orgueil dimanche encore qu'il n'entrerait pas en pourparlers avec les cheminots en grève, a fini par demander ces négociations, par faire pression lui-même sur les compagnies, par donner satisfaction à des travailleurs qu'il ne voulait point connaître et qu'il avait follement espéré briser... Beaucoup penseront qu'il aurait du commencer par là...

Mais pour nous la question est plus grande.

La Confédération Générale du Travail ne pouvait demeurer étrangère à ce conflit : d'abord parce qu'il avait à l'origine le caractère d'une menace contre le droit syndical auquel nous ne supporterons jamais que l'on porte la moindre atteinte ; en même temps parce qu'elle devait mesurer au regard des travailleurs et de la collectivité tout entière les conséquences matérielles et morales de la grève engagée. Sa solidarité était complète avec les cheminots en lutte, notre action effective était toute prête à se déclancher; si la C. G. T. a conservé l'expectative, c'était de la façon la plus provisoire, sur la demande même des cheminots à l'effort desquels celui de nos grandes

organisations devait se joindre au premier ordre. Le Gouvernement ne pouvait point l'ignorer ; il a compris quelle folie était la sienne d'avoir escompté un manque de liaison des forces ouvrières...

Nous étions donc prêts à entrer en lutte, prêts jusqu'à la dernière minute à jeter dans la balance l'action de quelques unes de nos grandes corporations — celles dont l'activité complète le travail des cheminots. Notre action, il importe de le dire nettement, aurait été non point de désordre, mais d'organisation. A des compagnies dont l'incurie et l'égoïsme mettent en préil les intérêts les plus importants de la nation, à un gouvernement qui aggravait son incapacité à résoudre les problèmes économiques par une provocation insensée, les organisations syndicales auraient répondu en assurant les services essentiels du ravitaillement. Leurs actes auraient eu pour base cette revendication générale qui est désormais celle que le prolétariat va s'attacher à imposer : la nationalisation.

Dans notre dernier article, et sans penser en l'écrivant, qu'un conflit extrêmement grave allait poser le problème sous sa forme la plus brûlante, nous exposions les principes d'ensemble suivant lesquels doit être réalisé selon nous le nouveau régime industriel.

Après la fin de la grève, notre conception ne prend que plus de force. Le conflit des voies ferrées a apporté le témoignage de cet antagoniste désastreux des intérêts capitalistes et de l'intérêt collectif. Il a démontré, avec l'évidence la plus brutale, qu'il est impossible de conserver le régime actuel. Une réorganisation totale, une refonte complète sont indispensables et les choses en sont maintenant à ce point que l'espoir d'un replatrâge possible est la plus décevante des illusions.

Le problème est posé. Nous avons à constater à l'heure actuelle qu'il y a impossibilité morale et matérielle de faire durer un régime où le travail ne s'effectue pas au profit de tous, mais pour les intérêts de quelques-uns. Notre solution, nous l'avons dite. Ici, il reste à constater que toutes les organisations syndicales s'étaient prononcées pour elle en vue de l'action, et à dire que la bataille reste ouverte.

C'est une nouvelle phase de l'activité ouvrière qui s'ouvre. Nos efforts portent dès à présent sur la nationalisation. *L'armistice signé entre les cheminots d'une part, les compagnies et le Gouvernement de l'autre, n'est pour nous qu'un répit au cours duquel nous allons poursuivre devant l'opinion notre campagne et préparer nos forces pour vaincre.*

E. Jouhaux.

Est-ce pas un misérable animal que l'homme ? A peine est-il en son pouvoir, par sa condition naturelle, de goûter un seul plaisir entier et pur, encore se met-il en peine de le retrancher par discours : il n'est pas assez chetif, si par art et par estude il n'augmente sa misère.

MONTAIGNE (Essais. Ch. XXX).

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

I. Les Faits. — *L'Italie et le change.* — La crise s'accentue. — Un arrêt momentané. — Un heureux exemple. — Importations. — Exportations. — Spéculation. — Rationnement et prohibitions.

II. Les Idées et les Livres. — *La statistique.* — Statisticiens et statisticiens. — Fonctionnaires et savants. — Leur réunion. — Un Comité supérieur.

III. La vie administrative et parlementaire. — *Les commissions du coût de la vie.* — L'échelle mobile des salaires. — Ses dangers. — Ses avantages. — Les commissions : Méthode, rôle et composition.

I. — LES FAITS

L'Italie et le change

La question du change et sa répercussion sur le coût de la vie prennent l'allure d'une catastrophe. Sans doute, cette semaine-ci, l'annonce de l'émission d'un emprunt français à Londres, a enrayé la baisse de nos devises. Mais il est à craindre que ce soit un simple arrêt d'une chute qui va s'accentuant, car ce ne sont pas des palliatifs comme l'ouverture de crédits de quelques centaines de millions ou l'émission nécessairement limitée à Londres de bons ou d'obligations à terme qui remédieront d'une façon durable à la situation actuelle. La crise du change est, en effet, le résultat d'un certain nombre de facteurs : les uns tenant à la balance commerciale ou des créances, les autres tenant à la capacité de consommation du pays, les autres enfin dépendant de la puissance d'achat des consommateurs, de la concurrence qu'ils se font et du monopole dont jouissent certains producteurs détenteurs de marchandises. C'est donc sur ces divers éléments qu'il faut agir simultanément, et l'exemple que vient de nous donner l'Italie nous paraît digne d'être médité, sinon imité.

L'Italie souffre plus que nous encore de la baisse des changes. Notre monnaie est en prime par rapport à la sienne, ce qui indique une baisse plus forte de la lire que du franc, au regard de la livre sterling ou du dollar. Comme, d'autre part, l'Italie reçoit presque tout son charbon d'Angleterre, il en résulte de graves difficultés économiques, une hausse des prix dépassant la nôtre accompagnée d'un chômage et de désordres dont la tentative soviétiste des Etablissements Ansaldo permet de se faire une idée. Par bonheur, l'Italie a à sa tête un économiste et un financier averti, M. Nitti qui ne s'embarrasse point des vieilles formules et comprend que la liberté seule ne rétablira pas l'équilibre, si on n'en dose pas lentement le retour pour l'empêcher de dégénérer en licence, en monopole et en accaparement.

L'Italie prend donc le problème sous ses différents aspects. Pour rétablir le change, il faut en effet : 1° restreindre certaines consommations, les limiter, les rationner ; 2° encourager certaines exportations ; 3° favoriser des ouvertures de crédits qui substituent des paiements à terme à des paiements au comptant et enrayer ainsi la spéculation, motivée par la rareté des moyens de change. C'est dans cette triple direction que le projet de loi du 8 février a cherché la solution au problème.

Pour réglementer ou discipliner certaines consommations, il prescrit une triple série de mesures. Tout d'abord, le gouvernement se fait autoriser à contrôler et à limiter la consommation intérieure des

articles d'usage général et commun importés en faible quantité ou faisant défaut sur le marché pour toute autre raison. C'est un retour au régime du rationnement et des restrictions de guerre, que les difficultés économiques actuelles obligent à envisager comme un des principaux remèdes à la rareté des produits et surtout des denrées.



En second lieu, pour mettre un terme aux dépenses de luxe qui, gagnant de proche en proche les couches plus profondes de la population, provoque une hausse indéfinie des prix, le gouvernement ne se contentera pas d'en frapper la vente d'un impôt spécial, il la suspendra ou la limitera. Cette mesure aura, en outre, l'avantage de réserver ces articles à l'exportation et de créer ainsi des moyens de change sur l'étranger. N'est-ce pas un véritable scandale que de voir, par exemple, la France, en temps normal, exportatrice de parfumerie, importer aujourd'hui 130 millions de parfumerie pour satisfaire le caprice d'élégantes ou de coquettes de nouvelle souche. Enfin, pourra être réglementée et exceptionnement suspendue, l'importation de certaines marchandises déterminées, en tenant compte bien entendu de la provenance et des méthodes d'achat, qui peuvent comporter comme une contre-partie une exportation correspondante.

Car — et c'est là une des innovations les plus intéressantes — outre la limitation ou l'interdiction de la vente d'objets de luxe, le gouvernement se fait concéder le droit de suspendre ou d'interdire la consommation, dans toute l'Italie, de produits nationaux susceptibles d'être exportés. Par contre, comme l'exportation ne redresse le change que si elle donne lieu à la création de moyens de change négociables sur tous les marchés, pourra être suspendue l'exportation hors d'Italie des marchandises non payables en valeurs ainsi négociables.

Ayant ainsi agi sur les mouvements mêmes des marchandises et sur la balance commerciale, l'Italie se propose d'agir sur la spéculation financière elle-même dans la mesure où elle est responsable des fluctuations du change. A cet effet, le commerce des effets et l'exportation des capitaux seront soigneusement contrôlés, réglementés ou prohibés. De plus, le gouvernement sera qualifié pour conclure les accords internationaux destinés à régler la question du change et à se faire ouvrir les crédits nécessaires à l'étranger. Il donne ainsi son adhésion au principe de la conférence financière internationale qui tend à rallier les gouvernements de tous les pays.

Voilà donc une politique hardie qui ne méconnaît pas la difficulté et ses remèdes. Pour avoir cru au retour à un Eden économique, dès la signature de la paix, nous payons aujourd'hui lourdement le prix de cette erreur. Comme le disait M. Nitti la paix est plus difficile à faire que la guerre. Elle est parce que les pays qui acceptaient patiemment les restrictions pendant la lutte contre l'ennemi, les rejettent maintenant les hostilités finies. Mais la lutte contre les difficultés de la vie et les dangers d'une solution paresseuse et momentanée comme l'accroissement de l'émission fiduciaire doivent dessiller les yeux des moins avertis. L'heure est venue des mesures rigoureuses. Il faut s'y résigner. Rationnons, limitons, exportons nos objets de luxe. L'Amérique ne les interdira point. En revanche, ne sacrifions pas trop au désir d'ostentation et de jouissance qui s'est emparé de toutes les classes de la société.

II. — LES IDÉES ET LES LIVRES

La statistique

Dans son discours inaugural du 21 janvier 1920, le président de la Société de Statistique de Paris a dressé un tableau raccourci mais saisissant de l'évolution de la statistique administrative depuis ses premiers balbutiements, jusqu'à l'époque contemporaine. Il a rappelé des organes de travail dont elle dispose aujourd'hui comme le *Bulletin de Statistique et Législation comparée du Ministère des Finances*, qui doit, sinon son origine, au moins son développement à l'un de nos statisticiens les plus remarquables, M. de Foville. Mais il a surtout mis en lumière la différence qui sépare ceux qui élaborent les statistiques de ceux qui les établissent et la nécessité de les réunir dans des conseils ou comités.

Les statisticiens sont en effet de deux sortes : ceux qui se servent des statistiques, et ceux qui les préparent. Ceux qui s'en servent sont les savants, les hommes d'Etat, les économistes, les financiers, les chefs d'entreprises importantes. Ceux qui les préparent sont, en général, les fonctionnaires chargés des différentes branches de l'administration. Pour eux, la réunion des données statistiques constitue une tâche accessoire, supplémentaire, qui vient se greffer sur leurs occupations principales. Simples ouvriers d'une œuvre dont ils n'aperçoivent qu'un infime fragment, ils ne sauraient s'y intéresser et contribuer à son perfectionnement. Tout ce qu'on peut leur réclamer, c'est d'accomplir exactement leur besogne d'enregistrement. Le président veut bien reconnaître qu'il n'en est pas ainsi pour les fonctionnaires placés à la tête même des services de statistique dans les ministères. Ceux-là se consacrent entièrement à la statistique. Ils peuvent et ils doivent avoir des vues d'ensemble et s'intéresser au but poursuivi. Ils s'acquittent de leurs fonctions avec un zèle et une élégance indiscutables. Mais souvent ils pèchent par défaut d'initiative. Ils sont trop arrêtés à leurs propres opérations et à leurs seules lumières, et n'ont pas toujours l'autorité nécessaire pour obtenir de leur ministre ou du parlement les crédits destinés à couvrir les dépenses de statistiques dont l'utilité se fait sentir.

La meilleure méthode pour obvier à ce danger doit être cherchée dans l'établissement d'un contact régulier entre les deux catégories de statisticiens. C'est à cet objet que répondait la création d'un Conseil supérieur de statistique, lequel, aux termes mêmes du rapport qui précédait sa création, visait à « donner une impulsion commune et une même méthode au bureau de statistique des différents ministères qui ne doivent être ni supprimés, ni diminués, qui placés aux sources mêmes des renseignements, continueront à les recueillir. Ils devront être soumis à la coordination d'un Conseil supérieur de statistique, jouissant d'une autorité qui lui permettra de donner à tous les services d'utiles indications ».

Malheureusement, cette œuvre ne paraît pas avoir été accomplie. Le Conseil supérieur de statistique n'a pas été réuni depuis plus de 10 ans. Il est demeuré attaché au Ministère du Commerce, alors que la Statistique générale de la France dépend du Ministère du Travail. Le moment est venu de rechercher, en interrogeant l'expérience du passé si un conseil de cette nature n'est pas en mesure de rendre des services, sauf à subir certaines retouches telles, par exemple, que la division en autant de sections qu'il y a de branches de la statistique. A l'heure où la nécessité d'informations précises se fait sentir, à l'heure, où de toutes parts, se réunissent des Comi-

tés chargés de rassembler la documentation sociale et économique indispensable aux dirigeants, il ne faut pas hésiter à constituer les organes indispensables à donner à cette documentation le caractère scientifique et méthodique qui lui fait trop souvent défaut. Car il y a une différence essentielle entre l'homme qui assemble des statistiques et un véritable statisticien.

III. — LA VIE ADMINISTRATIVE ET PARLEMENTAIRE

Les commissions du coût de la vie

Une des preuves de la nécessité de la documentation statistique nous est précisément fournie par l'initiative que vient de prendre le Ministère du Travail. La hausse constante du coût de la vie, les revendications de tous les citoyens, à revenu fixe, et notamment des salariés et des fonctionnaires, en résultera nécessairement une intervention des pouvoirs publics. Déjà au mois de juillet, on s'est efforcé de fixer les « prix normaux », aventure non sans péril. Elle n'a eu qu'un résultat négatif, car toutes les publicités du monde ne sauraient prévaloir contre l'absence de réglementation et de sanctions. Aussi une idée plus simple vient-elle à l'esprit. Du moment que le coût de la vie subit des variations, en quelque sorte indéfinies, il convient d'y proportionner le montant de la rémunération de ceux qui vivent de leur travail. Et pour cela, il faut que des Commissions désintéressées évaluent périodiquement le coût approximatif de l'existence et fixent, d'après lui, le prix variable du salaire. Car, aussi bien, le salaire doit comprendre, le reconnait-on, deux parties : une portion fixe correspondant à la rémunération du service rendu, une fraction variable suivant la courbe des prix et susceptible de se modeler sur elle. Nous avons eu, nous-mêmes, il y a longtemps, l'idée d'une sorte de barème social et économique de cette nature qui enregistrerait les variations du coût de la vie et serait appliqué automatiquement à l'établissement de la partie variable des salaires. Nous avions reculé devant le danger d'une méthode qui enraye naturellement l'action du frein qu'oppose, aux prétentions grandissantes des mercantis, le pouvoir d'achat des salariés. Cette augmentation de salaire ou de traitement étant, il est vrai, consécutive à la hausse enregistrée des prix, ce sera donc le résultat de ce débat, entre marchands et clients, qui se trouvera enregistré et consacré.

Sous bénéfice de ces observations, la méthode adoptée par le Ministère du Travail se résume aux grandes lignes suivantes. Il est institué une Commission Interministérielle où les différents intérêts en présence seront représentés : organismes industriels, agricoles, commerciaux ou coopératifs, complétés par les mandataires des intérêts généraux : membres du Parlement, représentants des Ministères intéressés. Cette Commission suit au jour le jour les variations des cours, constate périodiquement leur répercussion sur les éléments essentiels du coût de la vie : logement, alimentation, habillement, recherche les causes des variations relevées et propose des mesures que ces constatations appellent. Sa documentation, nécessairement très large, doit être puisée aux sources les plus variées et notamment aux sources régionales. Des Commissions Régionales seront donc chargées de lui apporter des renseignements nécessaires. Les résultats des travaux de la Commission Centrale ainsi que les éléments de documentation régionale seront publiés trimestriellement au *Journal Officiel*, sous forme de notes, de critiques, de tableaux et le ministre estime que la diffusion de ces renseignements statistiques rendra peu à peu à l'opinion « la notion même « des cours qui s'est perdue depuis la guerre et contribuera à leur stabilisation d'abord, puis au rétablissement de l'ordre relatif normal des valeurs. »

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette consécration de l'utilité de la statistique dans la vie sociale contemporaine. S'il nous était permis, en terminant, de formuler un vœu, ce serait qu'à côté des représentants des organismes intéressés, certaines personnes désintéressées et particulièrement qualifiées par leurs études et leurs travaux antérieurs, c'est-à-dire les économistes, eussent place dans ces Commissions. Aux Etats-Unis et en Angleterre, dont on invoque l'exemple, c'est à des économistes de carrière et aux professeurs d'économie politique qu'ont été confiées, en général, la présidence et la direction de ces Commissions. Nul, plus qu'eux, par leur habitude d'envisager les questions sous leur angle le plus vaste, ne sont propres à une mission aussi délicate et aussi féconde.

William Oualid.



LA RÉFORME AGRAIRE

Depuis un quart de siècle tous les pays civilisés ont reconnu la nécessité de pratiquer une politique agraire, c'est-à-dire d'appliquer un ensemble de mesures destinées à répartir la propriété du sol rural de la façon la plus conforme au développement de la population, de la production et au bien-être général. Il suffit de lire, même superficiellement, les travaux que publie l'Institut International d'Agriculture, pour voir tout ce qu'ont réalisé de remarquable en ce sens, l'Angleterre avec ses *land settlement bills*, l'Italie avec les *affitanze* collectives, l'Allemagne avec ses règlements sur la colonisation agraire sans parler du Canada, de l'Australie, etc...

En France, on ne s'est pas désintéressé du problème agraire, mais jamais on n'a osé l'aborder de front ; nos lois sur le crédit agricole, sur le bien de famille, sur la petite propriété et, plus récemment, sur le remembrement, ne visent que d'une manière indirecte la répartition de la propriété et leur caractère facultatif les dépouille à peu près de toute efficacité.

Cependant, plus qu'aucun autre, notre pays a besoin de pratiquer une rigoureuse politique agraire; si l'on veut s'en convaincre, il suffit de lire l'excellent ouvrage qu'un spécialiste réputé, *M. P. Caziot* vient de publier sous ce titre : *La Terre à la Famille paysanne* (Paris, Payot, 1919). Que constate-t-on en France, à l'heure actuelle, quant à notre situation agricole ? Ceci : que notre population de travailleurs ruraux a diminué de 30 % sur les chiffres de 19.., que notre production est déficitaire et nos stocks nuls, qu'un douzième de notre sol productif est à reconstituer. Il faut s'attendre, si aucun remède n'est tenté, à voir des étendues considérables de terre ... laissées, des cultures se transformer en pâtures, la petite exploitation disparaître pour faire place aux grands domaines exploités mécaniquement.

Ce qu'il faut, — car le machinisme ne résout ni la question de main-d'œuvre, ni celle de la production — c'est fixer et augmenter la population rurale. Pour cela, le seul moyen, c'est de donner des terres aux familles paysannes. Etudiant, avec statistiques à l'appui, la constitution terrienne de la France, M. Caziot montre qu'un des agents les plus certains de la dépopulation, c'est le morcellement. D'autre part, utilisant les données de la grande enquête menée par le ministre de l'agriculture en 1909, sur la petite propriété, il constate que la grande exploi-

tation se révèle, en général, inférieure à la petite au point de vue économique. Sans vouloir adopter de formule rigide — car les divers types de propriété et d'exploitation conviennent respectivement à des situations diverses — il préconise la formation d'unités rurales familiales, domaines de 8 à 30 hectares, non dispersés et cultivés par les propriétaires eux-mêmes, à leur profit, et avec l'aide des Coopératives et des Syndicats. Tandis que le grand cultivateur s'isole, le petit s'associe, dit-il très justement, et, finalement, il est le plus fort.

Le problème consiste donc à créer le plus possible de petits propriétaires indépendants, à faire des ouvriers ruraux, des exploitants et des tenanciers des propriétaires. Le remembrement, s'il s'accompagnait de l'obligation d'exploiter et de construire des bâtiments ruraux y contribuerait, mais, à vrai dire, et après examen attentif, M. Caziot estime que nos lois foncières actuelles sont insuffisantes pour résoudre le problème agraire.

Il faudrait résolument créer une grande institution de reconstitution foncière, dotée de moyens financiers puissants ; l'auteur nous propose une caisse nationale de la propriété paysanne qui subventionnerait et contrôlerait des sociétés foncières locales et à qui l'on donnerait la possibilité de dépenser cinq milliards en vingt ans, sous le contrôle de l'Etat.

Cette caisse travaillerait au remembrement et au lotissement du sol rural ; elle faciliterait la distribution de la propriété en constituant des domaines et en consentant des prêts à des conditions que l'auteur expose minutieusement, et peu à peu, le paysan se fixant au sol qui lui donnerait la prospérité, la terre française se verrait tout entière mise en valeur par des producteurs jouissant tous de l'indépendance économique.

Il est fort intéressant de suivre M. Caziot dans tous les détails de son livre : on sent qu'il s'agit là d'un plan longuement mûri, dont l'auteur a longuement éprouvé tous les éléments, qu'il se sent capable de défendre contre toutes les objections. Aujourd'hui, M. Ricard, directeur de la collection dans laquelle est publié ce livre, est devenu ministre de l'agriculture et son chef de cabinet est précisément M. Caziot. Nous souhaitons vivement que les obligations quotidiennes du pouvoir leur laissent à tous deux le loisir de faire adopter leur programme par les Chambres et que celles-ci, à leur tour, laissent assez longue vie au ministre réformateur et à son collaborateur pour qu'ils puissent appliquer la réforme qu'ils ont conçue.

ROGER PICARD.

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

NOTRE COMMERCE D'EXPORTATION

L'Office National du Commerce Extérieur nous communique les avis suivants qui seront des plus utiles aux exportateurs français :

MAROC

Le Maroc importe en quantité les articles en porcelaine et faïence de provenances diverses. On signale que les tasses à thé sont, en ce moment, particulièrement demandées.

Pour être au goût de la clientèle, ces tasses devront être petites (elles ne sont employées que pour boire le thé vert) avec des soucoupes larges et profondes. Le style dénommé « carré » est très apprécié. La décoration devra couvrir la plus grande partie de l'objet et les dessins devront être de bon goût et en couleurs variées. Les Marocains paient volontiers un prix élevé si les articles leur conviennent tout à fait. Le service à thé, sur plateau, très apprécié, est considéré comme de grand luxe.

En dehors des tasses, les bols à lait, les assiettes, les plats très décorés, sont également demandés.

L'emballage devra être extrêmement soigné.

Les usages commerciaux sont en général les suivants : c.a.f. net à 4 mois ou 5 % d'escompte au comptant.

ESPAGNE

L'Office National du Commerce Extérieur vient d'être informé par son correspondant de Madrid que les agissements d'une maison de cette place sont de nature à porter préjudice à nos exportateurs de fournitures pour modes.

On pourra obtenir des indications complémentaires sur demande adressée à l'Office, 3, rue Feydeau.

BULGARIE

Le Bureau Commercial français à Sofia informe que, par décision de l'état-major des armées alliées en Orient, il n'a plus qualité pour recevoir les marchandises destinées aux commerçants bulgares.

A l'avenir, les commerçants et industriels français en relations d'affaires avec la Bulgarie devront adresser leurs envois directement à leurs clients, sans avoir recours, comme intermédiaire, au Bureau Commercial Français de Sofia.

Avant d'effectuer toute expédition, il convient de s'assurer que les marchandises commandées ne font pas l'objet d'une prohibition d'entrée en Bulgarie et, dans le cas contraire, que toutes les formalités pour obtenir une licence d'importation ont été remplies par le commerçant bulgare intéressé.

AUTRICHE.

Le *Board of Trade Journal* du 11 décembre 1919 a publié une longue liste de marchandises que le Gouvernement de la République autrichienne, a, jusqu'à nouvel ordre, exonérées de tous droits d'entrée.

Cette liste est publiée par l'Office National du Commerce Extérieur, 3, rue Feydeau, où les exportateurs français peuvent se la procurer.

Le service des importations et exportations

Par un décret du 4 janvier 1920, inséré au *Journal Officiel* du 6 janvier, le service des importations et exportations actuellement rattaché au Ministère de la Reconstitution Industrielle sera transféré au Ministère des Finances (Direction générale des douanes à dater du 1er janvier 1920).

(*Office National du Commerce Extérieur.*)

UNE FOIRE D'ÉCHANTILLONS AUX INDES NÉERLANDAISES

Une première Foire industrielle sera ouverte à Bendoeng (Java) le 17 mai prochain, destinée à favoriser le développement de l'industrie dans les Indes Néerlandaises plus qu'à y procurer les commodités immédiates de consommation.

Non seulement les objets fabriqués, mais les machines et matières premières de provenance étrangère en sont exclues, si les uns et les autres se trouvent aux Indes Néerlandaises en quantité et qualité satisfaisantes.

Un large domaine reste cependant ouvert à l'importation dans les îles. D'abord les matières premières et demi-produits qui y manquent. Ensuite les machines à l'aide desquelles les industries indo-néerlandaises pourront développer leur production. Dans ces catégories : Automobiles présentant quelque particularité nouvelle dans leur construction, soit par la modicité de prix de revient, l'économie d'essence, etc. Outillage et machines permettant de fabriquer enveloppes, plumes, papeterie, cigarettes, manchons de lampes, boutons à pression, nattes, etc.

Le programme abrégé de cette Foire peut être consulté à l'Office national du Commerce extérieur, 3, rue Feydeau, en rappelant le numéro du dossier 927 d. Pour les détails d'organisation et la participation, s'adresser au Consulat des Pays-Bas à Paris, 32, rue Boissière.





MONNAIE — BANQUE — CHANGE

NOTES DE LA SEMAINE

L'Éducation professionnelle des Banquiers

Voici une question qui ne précccupe guère les dirigeants du monde financier dans notre pays. Rien n'a jamais été tenté chez nous pour provoquer la naissance d'une vie professionnelle quelconque dans les milieux bancaires. Il n'y a pas d'organisation corporative supérieure, destinée à étudier les problèmes du crédit et les questions relatives à la vie des banques, comme le fait par exemple en Angleterre l'*Institute of Bankers*. Il n'y a pas d'enseignement public spécialement consacré aux questions de banques : ni les Facultés, ni le Collège de France, ni le Conservatoire des Arts et Métiers ne possèdent de chaire réservée à l'étude des phénomènes et des problèmes du crédit. Il n'y a même pas une revue spéciale pour ces questions. L'Allemagne a *die Bank* et le *Bank-Archiv* ; l'Angleterre a le *Bankers Magazine* et le *Journal of the Institute of Bankers* ; l'Amérique a aussi son *Bankers Magazine*. La France n'a rien.

Est-il cependant possible de se désintéresser de toute préparation spéciale des compétences que le métier de banquier réclame ?

L'hésitation pourrait être permise en ce qui concerne les grands chefs dont la formation ne peut dépendre d'une préparation délibérée, et qu'on ne peut pas se proposer de faire régulièrement sortir d'une école professionnelle spéciale. Mais il n'en est pas de même pour les employés et pour les chefs de services. Ceux-ci sont formés sans aucune méthode, par la lente imbibition qu'ils subissent dans les établissements où ils gravissent peu à peu les échelons de la hiérarchie. La routine est le seul guide, et la spécialisation extrême des tâches, jalousement maintenue pour garder les secrets de la maison, confine les jeunes employés dans des besognes qui ne permettent pas à ceux qui sont avides de s'instruire de comprendre le fonctionnement d'un établissement de banque.

Ce n'est que doucement, et souvent avec l'appui des protections, que certains arrivent peu à peu à s'élever, à passer par plusieurs services, et à y faire preuve de qualités qui les font distinguer et avancer, Mais tout cela n'est qu'empirisme ; tout cela ne peut donner que lentement des cadres insuffisants. Et nos directeurs de banques savent bien à cette heure, combien est difficile, combien est angoissant même pour eux le problème du recrutement des employés que réclament les extensions de leurs établissements.

Il faut donc se préoccuper d'organiser et de répandre la culture professionnelle des employés de banque : le jour où il y aura un noyau important de ces hommes qui auront des notions précises et quelque peu développées sur le fonctionnement du crédit et des banques, il sera infiniment plus facile de recruter parmi eux des états-majors composés de gens de valeur.

C'est ce qu'ont compris admirablement les grandes banques anglaises toujours attentives à tout ce qui peut augmenter leur force.

A l'une des dernières séances de l'*Institute of Bankers*, M. Walter Leaf, Président de la *London Country Westminster and Paris Bank*, a prononcé un discours sur cette question de l'éducation professionnelle des banquiers, insistant sur les avantages d'un mode d'éducation très large, comprenant même des cours à l'Université.

Ces jours derniers, également, les directeurs de la *Lloyds Bank* ont adopté tout un plan positif en vue d'encourager leur jeune personnel à continuer et à améliorer son instruction générale et spéciale. Toute une série de mesures, d'allocations et d'avantages sont prévus dans ce plan pour pousser les jeunes employés à suivre des cours qui soient de nature à ouvrir leur esprit et à appuyer sur des connaissances scientifiques leur expérience pratique ; et le système se complète par l'organisation d'une période de résidence à l'étranger pour ceux qui paraîtront le plus particulièrement qualifiés pour en tirer profit.

Puissent ces exemples et ces initiatives être médités par nos grandes banques qui se bornent trop paresseusement à se lamenter en constatant que chez nous « les hommes manquent » et que la France le voulut-elle, ne pourrait pas arriver à développer comme les autres pays son système de banques. Les hommes manquent parce qu'on n'en forme pas. Mais cela ne se fera pas seul, et si l'on en veut, il faut se préoccuper d'en produire.



SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSIONS

(en millions de francs)

BANQUE DE FRANCE

	5-12 fév. 20	12-[illegible] fév. 20	19-26 [illegible]v. 20
Actif :			
Or { En caisse	3.603	3.603	3.603
Or { A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	254	253	251
Avoir à la Trésorerie Etats-Unis	363	363	363
Disponib. et avoir à l'étranger	873	795	691
Portefeuille	1.809	1 900	1.849
Effets prorogés	599	595	591
Avances sur titres	1.556	1 539	1.549
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	25.800	25.800	25.800
Bons Trésor escomptés pour av. d'Etat aux gouvern. étrangers	3.785	3.785	3.790
Passif :			
Billets en circulation	37.987	37.959	37.889
Compte courant du Trésor	66	57	45
Comptes courants particuliers	3.123	3.095	3.232

La Conférence de Paris et l'Union Latine

Les premières nouvelles qui ont été fournies sur les travaux de la Conférence monétaire de Paris dont nous avions annoncé la réunion dans notre précédente chronique, ne sont pas encore très détaillées. Elles suffisent cependant à nous donner des indications utiles sur les résultats généraux que l'on peut attendre de cette conférence et à calmer les inquiétudes que nous avions manifestées au sujet du sort réservé à l'Union Latine.

On a fait savoir que l'existence de l'Union ne serait pas mise en question. Les délégués des nations unies par ce pacte monétaire ont été unanimes à considérer que l'Union doit être maintenue, et le résultat principal de la Conférence actuelle paraît devoir consister dans une nationalisation générale des pièces divisionnaires d'argent.

Il convient d'ailleurs d'attendre des communications plus explicites et plus précises avant d'apprécier les travaux des délégués.

BANQUE D'ANGLETERRE

Département d'Émission	11 fév. 20	18 fév. 20	25 fév. 20
Passif :			
Billets créés	3.120	3.183	3.233
Actif :			
Dette du gouvernement	276	276	276
Rentes immobilisées	187	187	187
Or monnayé et lingots	2.654	2.718	2.767
Départem. des opér. de Banques			
Passif :			
Capital	367	367	367
Réserves	86	88	88
Dépôts publics	555	664	437
— privés	5.336	4.157	4.359
Actif :			
Fonds d'Etats	1.361	2.197	2.148
Autres fonds	2.115	2.239	2.288
Billets	850	821	798
Or et argent monnayés	20	19	18
Currency Notes :			
Currency Notes en circulation	8.258	8.225	8.198
Or en rés. pour les Currency Notes	718	718	718
Effets du Trésor en garantie des Currency Notes	7.797	7.774	7.738

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

	31 janv. 20	7 fév. 20	15 fév. 20
Actif :			
Or	1.374	1.375	1.376
Argent	25	27	27
Bons de caisses de prêts en caisse.	14.667	15.129	15.236
Effets escomptés	26.907	45.779	47.787
Passif :			
Billets en circulation	37.225	45.913	48.909
Dépôts et comptes courants	17.807	13.619	15.079
Avances des caisses de prêt	.....	.....	.....

L'Estampillage des Billets Hongrois

Après la république tchéco-slovaque et après l'Etat yougo-slave, la Hongrie va incessamment procéder à l'estampillage des billets de banque actuellement en circulation. Cette opération, qui a pour but primitif de permettre de distinguer les billets circulant dans les Etats sortis de l'ancienne communauté austro-hongroise, se doublera sans doute, dans ce pays comme dans les autres, d'une opération d'emprunt forcé.

Le projet en préparation comporte en effet, non pas seulement l'estampillage des billets, mais encore la retenue imposée de la moitié des billets présentés au timbre et la remise en échange à leurs porteurs, d'obligations ou de bons du Trésor productifs d'un très minime intérêt.

DATES	Encaisse métallique: Or	Encaisse métallique: Arg^{t}.	Devises étrangères	Fonds d'Etat et Bons du Trésor	Escomptes et avances	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés
Banque d'Espagne							
7 fév. 1920	2.476	637	»	1.739	499	3.925	1.113
14 fév. 1920	2.475	637	»	1.737	499	3.913	1.143
21 fév. 1920	2.475	640	»	1.743	499	3.890	1.155
Banque d'Italie							
31 oct 1919	812	75	..	»	1.136	12.061	1.820
30 nov 1919	812	75	..	»	2.271	12.352	1.902
10 déc 1919	812	75	.	»	1.278	12.395	1.883
Banque du Japon							
13 déc. 1919	2.235	»	»	»	1.187	2.991	3.407
20 déc. 1919	2.391	»	»	»	1.348	3.179	3.495
3 janv. 1920	2.404	»	»	»	1.998	3.923	3.434
Banque de Suède							
31 janv. 1920	380	»	157	»	676	943	275
7 fév. 1920	373	»	159	»	687	937	261
14 fév. 1920	373	»	156	»	660	922	271
Banque de Hollande							
7 fév. 1920	1.329	18	»	»	976	2.167	189
14 fév. 1920	1.330	18	»	»	1.043	2.157	252
21 fév. 1920	1.330	19	»	»	1.035	2.128	284
Banque Nationale Suisse							
7 fév. 1920	534	83	»	»	419	836	130
14 fév. 1920	534	84	»	»	391	915	129
23 fév. 1920	534	85	»	»	381	897	126
Banque Nationale de Belgique							
5 fév. 1920	266	27	60	50	527	4.935	2.272
12 fév. 1920	266	27	61	50	562	4.943	1.981
26 fév. 1920	266	27	61	50	609	4.929	2.012
Banque de Réserve Fédérale							
9 fév. 1920	3.803	»	»	»	»	14.589	8.907
16 fév. 1920	3.733	»	»	»	»	14.928	9.017
23 fév. 1920	3.581	»	»	»	»	15.019	9.009

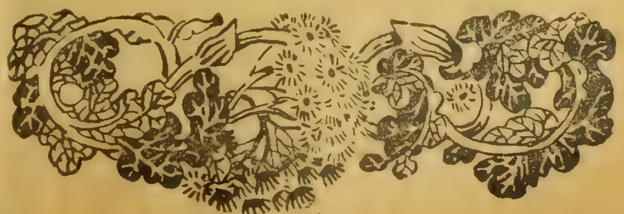


INFORMATION

OUVERTURE DE LA TRIPLE FOIRE DES INDUSTRIES BRITANNIQUES

La Foire de produits exclusivement anglais (simultanée à Londres, Glasgow et Birmingham) dont nous avons depuis longtemps communiqué le programme sommaire, va s'ouvrir le 23 février prochain. L'Office national du Commerce extérieur, 3, rue Feydeau, enverra sur demande le programme illustré et développé. L'installation londonienne (au Crystal Palace) surtout a des proportions considérables et paraît remarquablement agencée. Les cartes d'entrée, sans lesquelles on n'y a pas accès, s'obtiennent au Consulat général d'Angleterre à Paris, 6, rue Montalivet ; leur obtention comporte des facilités pour le voyage en Angleterre. Entre autres innovations favorables aux transactions au Crystal Palace, le Département anglais du Commerce d'outre-mer (analogue à notre Office du Commerce extérieur), organise un Bureau spécial où des agents compétents donneront tous renseignements désirables sur questions de douane, transports, navigation, honorabilité commerciale des acheteurs et vendeurs, meilleures sources de productions en tous genres dans tout l'Empire britannique.

(*Office national du Commerce extérieur*).



LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Étranger

Cours à Paris du (papier court)

	Pair	4 février 1920	11 février 1920	18 février 1920	25 février 1920	3 mars 1920
Londres	25 22 ½	48 70	48 69	48 25 1/2	47 80 1/2	48 83
New-York	518 25	1474 ..	1447 ..	1431 1/2	1409 1/2	1420 1/2
Madrid	100 ..	254 ...	252 3/4	245 ..	243 1/2	246 1/4
Berlin	133 50	15 ...	14 ./.	14 3/4	14 1/2	14 1/4
Amsterdam	208 30	536 ..	543 1/2	529 .	519 ...	521 ./.
Rome	100 ..	79 1/4	79 1/2	78 ./	76 1/2	77 ./.
Vienne	105 ..	. ...	4 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/4
Bruxelles	100 ..	100 1/2	104 1/2	103 1/4	103 3/4	103 ./.
Copenhague	139 .	223 ...	... .	... .	212 . .	213 1/2
Stockholm	139 ..	271 3/4	269 3/4	263 3/4	263 1/2	266
Christiania	139 ..	253 1/2	250 1/2	246 .	244 ./.	244 3/4
Genève	100 ..	249 ...	240 1/4	230 ./.	226 1/2	231 ./.

Cours à Londres du

	Pair	4 février 1920	11 février 1920	18 février 1920	25 février 1920	3 mars 1920
Paris	25 12 ½	48 625	48 65	48 15	47 87	48 905
New-York	48 66	3 2425	3 3725	3 3675	3 3950	3 435
Berlin	20 43	326 ..	327 50	331 50	331	341 50
Amsterdam	12 107	8 675	8 [illegible]75	9 [illegible]85	9 22	9 35
Madrid	25 22 ½	19 20	19 325	19 625	19 60	19 85
Bruxelles	25 22 ½	48 15	46 08	46 55	46 225	47 025
Rome	25 22 ½	60 475	61 [illegible]5	61 925	62 15	63 40
Suisse	25 22 ½	19 525	20 165	20 865	21 025	21 135
Stockholm	18 159	18 175	18 165	17 75	18 200	18 325
Christiania	18 159		.. ..	.. .	.. ...	.. ..
Copenhague	18 159		.. ...	.. ..	.. ...	.. ..

Cours à Genève du

	Pair	4 février 1920	11 février 1920	18 février 1920	25 février 1920	3 mars 1920
Paris	100	40 575	46 275	43 025	44 15	42 325
Londres	25 22 ½	19 785	20 29	20 785	21 055	21 10
Berlin	123 47	6 125	6 125	6 775	6 40	6 175
Vienne	105 ..	1 72	1 675	2 70	2 60	2 425
Pétrograd	. . ..	7 50	8 50	9	9 50	8 ..
New-York	518 25	5 85125	6 035	6 215	6 225	6 14
Rome	100	36 40	32 30	33 55	33 75	33 35

Cours à Bruxelles du

	Pair	4 février 1920	11 février 1920	18 février 1920	25 février 1920	3 mars 1920
Amsterdam	208 30	535 ..	511 25	515 ...	500 ..	502 50
Londres	25 22 ½	47 [illegible]0	46 20	46 75	46 25	47 20
Paris	100 ..	99 37	95 50	96 50	97 ..	96 37
Madrid	100 ..	250 ..	240 .	235 .	235 75	237 75
Genève	100 ..	250 .	223 ..	222 ..	221 .	223 ..
New-York	518 25	14 60	13 75	13 95	13 57	13 72

Cours à Berlin du

	Pair	4 février 1920	11 février 1920	18 février 1920	25 février 1920	3 mars 1920
Hollande	169 70		. .	.. .	.... ..	.... ..
Espagne	80 ..	. . ..	1738 50	1693 50	1678 ..	.... ..
Suisse	80 ..	1668 60	1678 50	1618 1/4	1569 ..	1623 ..

Cours à Amsterdam du

	Pair	4 février 1920	11 février 1920	17 février 1920	25 février 1919	3 mars 1920
Paris	48 18	18 35	18 775	18 75	19 40	19 20
Londres	11 783/4	8 8975	9 05	9 5825	9 225	9 3650
Berlin	59 [illegible]7	2 8250	2 70	2 725	2 80	2 75

Cours à New-York du

	Pair	4 février 1920	11 février 1920	18 février 1920	25 février 1920	3 mars 1920
Paris	5 182	15 04	14 49	14 04	14 17	14 22
Londres (Câble)	4 866	3 20	3 3775	3 40	3 4050	3 4575

Cours à Madrid du

	Pair	4 février 1920	11 février 1919	18 février 1920	25 février 1920	3 mars 1920
Paris	100	39 20	48 65	40 80	41 10	40 60
Londres	25 22 ½	19 08	19 75	19 53	19 54	19 50

[Cou]rs à Bueno[s] Ayr[es] d[u]

	Pair	4 février [19]20	1[1] février [19]20	18 février [19]20	[2]5 février 1920	3 mars 1920
Londres	47 5/8	72 1/2	61 1/2	68 1/2	97 1/2	69 3/4

CHRONIQUE DES CHANGES

Au lendemain de notre précédente chronique, qui remonte à quinze jours au lieu de huit, grâce à l'interruption forcée que nous a imposée la grève des typographes, nos changes ont manifesté une subite tendance à l'amélioration.

On a vu, en deux ou trois jours, la *livre sterling* s'abaisser à *Paris* jusqu'au cours de 45.54 1/2 et le *dollar* n'a plus valu que 12.90. Cette amélioration paraît avoir été due à la double influence de l'ouverture de la souscription de notre emprunt national, dont nous avions fait prévoir l'action, et de la nouvelle officiellement confirmée à Londres qu'un emprunt français spécial serait autorisé en Angleterre, conformément à la promesse qui avait été faite par le gouvernement britannique.

Ces circonstances ont pu être exploitées, naturellement, par la spéculation, et elles ont donné lieu au mouvement sus indiqué. Mais celui-ci ne pouvait avoir une grande ampleur, et il a été sans lendemain. Les cours sont rapidement revenus à leur niveau antérieur. Hier, on cotait, à peu près comme lors de notre dernière chronique, 48.83 pour la *livre anglaise*, 14.20 1/2 pour le *dollar*, 2.46 3/4 pour la *peseta*, 5.21 pour le *florin*, 2.31 pour le *franc suisse*.

La situation générale ne permet pas d'escompter encore une tendance soutenue à l'amélioration de ces cours. Notre position financière reste très trouble, et notre balance commerciale est toujours rompue d'une manière redoutable. Les statistiques du commerce extérieur pour le mois de janvier dernier révèlent encore un déficit de plus de 1 milliard 278 millions de francs. C'est un chiffre formidable et qui, de mois en mois, en se renouvelant, pose d'une manière plus insoluble le problème des paiements à l'étranger. On doit cependant noter que le chiffre des exportations tend lentement, mais d'une manière continue à se relever : il est, en janvier 1920, supérieur de 374 millions au chiffre de janvier 1919 (722 millions contre 338 millions). C'est un symptôme favorable.

La conférence de Londres a décidément mis à l'étude le problème international de l'amélioration des changes européens et la Société des Nations paraît vouloir consacrer à ce problème financier une partie de son activité. Sous l'influence de M. Balfour, qui est le délégué britannique au Conseil de la Société des Nations, ce Conseil a décidé de convoquer le plus rapidement possible la Conférence financière internationale au principe de laquelle on sait que le gouvernement anglais s'est rallié.

Le Conseil de la Société des Nations a été également chargé par le Conseil Suprême d'examiner le projet que lui avait communiqué M. Delacroix, au nom de la Belgique, en vue de résoudre les difficultés des changes européens.

Le *projet Delacroix* propose de constituer une commission internationale européenne qui émettrait des bons susceptibles de servir de monnaie d'échange, en Europe, et équivalents à l'or. Ces bons ne pourraient être émis que contre des garanties réelles pour pouvoir vraiment être considérés comme équivalents à de l'or et pour avoir une circulation internationale aisée. Ils seront productifs d'un intérêt modique, de 3 0/0 par exemple. Et voici comment le système fonctionnerait :

Supposons que la Belgique ait besoin d'un milliard de francs pour payer ses importations. Elle s'adresserait à la Commission internationale qui lui délivrerait pour un milliard de bons moyennant la garantie solidaire de toutes ses banques, compagnies d'assurances, de navigation, etc... Elle paierait ses importations à l'aide de ces bons. La France ferait de même.

D'autres pays, dont le crédit est plus atteint par la guerre, devraient pour obtenir des bons, fournir des garanties plus réelles encore, telles que le produit de leurs douanes, leurs recettes de chemins de fer, etc. Il n'est presque aucun pays d'Europe qui n'ait, en effet, encore certaines richesses qu'il ne puisse affecter à la garantie des bons qu'il recevrait de la Commission. Le nombre de ces bons serait toujours limité à la valeur des garanties réelles qu'il serait capable de fournir.

Si la Commission internationale désirait remplacer ces garanties réelles par de l'or fin, elle pourrait emprunter dans les pays qui ont de l'or en excès, notamment en Espagne, en Hollande, en Suisse, dans les pays Scandinaves, etc. Ces bons productifs d'un intérêt de 3 0/0 remplaceraient, dans les caisses de la Banque d'émission de ces Etats, l'or improductif en excès. Il est même probable, déclare le projet, que les pays riches dont l'exportation est paralysée par l'état des changes, chercheraient à se procurer ces bons contre leur or pour faciliter

leur commercce international. Ainsi se rétablirait en Europe l'équilibre monétaire rompu par la guerre.

Tel est le projet Delacroix Il marque, par rapport à tant d'autres projets de réajustement par voie de création d'une nouvelle monnaie internationale, un effort méritoire en vue de ne pas donner prise au reproche d'inflation. Mais il nous paraît qu'il se heurtera à une grosse objection : c'est que la Commission internationale ne consentira guère à se satisfaire de garanties générales comme celles qui sont visées dans l'exemple de la Belgique ou de la France, garanties, qui, en somme ne sont guère plus fortes que celles du crédit général de la nation. On voudra toujours des garanties vraiment réelles (douanes, chemins de fer, etc.) Et alors, pourquoi créer les bons, alors que déjà les Etats-Unis ou d'autres pays seraient prêts sur ces bases humiliantes et gênantes, à accorder de très gros crédits ? Là sera certainement la pierre d'achoppement.

LÉON POLIER.



L'EMPRUNT DE LA PAIX

La période de souscription à l'Emprunt 5 0/0 amortissable 1920, qu'on a appelé l'Emprunt de la Paix, est ouverte depuis la semaine dernière. Elle sera close le samedi 20 mars, au soir.

Actuellement toutes les éner,es, tous les efforts doivent être concentrés sur un seul objet : assurer à cette opération un succès aussi large que possible.

Le premier jour de la souscription, le Ministre des Finances, M. François-Marsal, est venu lui-même à la Bourse stimuler le zèle du monde financier et expliquer en excellents termes quelle importance cette opération présente pour le relèvement économique de notre pays :

L'œuvre a accomplir est immense, a-t-il dit, et il faut que tous s'y emploient avec tout leur effort et de tout leur cœur. Le succès de l'Emprunt, en montrant la confiance que nous avons en nous-mêmes, donnera aussi confiance au-dehors... Si chacun de nous, a-t-il ajouté, du plus fortuné au plus modeste apporte à la France toutes ses disponibilités, toutes ses économies, sachant se priver et se restreindre pour que la somme souscrite soit plus forte, nous aurons alors la base morale et matérielle indispensable pour mener à bien la reconstitution de la France.

L'appel du Ministre des Finances sera certainement entendu L'Emprunt signifie, en effet, la consolidation de la dette flottante, la cessation des recours du Trésor aux avances de la Banque de France, la réduction de la circulation fiduciaire, conditions essentielles du retour à une situation financière normale. L'Emprunt sera aussi le point de départ de l'œuvre de la paix qui assurera les réalités bienfaisantes méritées par la ténacitc et l'héroïsme du peuple français.



Souscrire à l'Emprunt, c'est avoir pour débiteur l'Etat français.

Or, la France n'a cessé de jouir dans le monde entier pendant la guerre même d'un crédit de premier ordre. Aux heures les plus sombres, le crédit de la France sur tous les marchés neutres est resté toujours supérieur à celui de l'Allemagne.

La victoire a encore consolidé le crédit de la France. Elle a accru son territoire de celui des provinces retrouvées d'Alsace et de Lorraine ; elle nous met en possession d'immenses richesses métallurgiques ; nous sommes au premier rang des nations européennes pour le minerai de fer ; l'Alsace nous apporte ses gisements de potasse sans égaux dans le monde ; notre agriculture disposera ainsi d'une quantité presque illimitée d'engrais, qui permettront d'accroître considérablement les rendements des cultures.

La nécessité de satisfaire aux besoins de la Défense nationale a entraîné la création ou le développement d'industries de première importance. L'industrie chimique a regagné son retard ; nous avons commencé à aménager réellement les forces hydrauliques, pour lesquelles nous sommes probablement le pays le plus riche d'Europe et dont nous n'avons guère utilie qu'un sixième.

Notre domaine colonial a donné pendant la guerre, par les produits variés qu'il a apportés à la mère-patrie, la notion du développement dont il est susceptible. Ce développement ne fait que commencer.

L'Emprunt est garanti par ces simmense richesses. Où trouver un gage comparable ?

Le souscripteur de l'Emprunt de la Paix fait un placement très rémunérateur.

En versant 100 francs, le souscripteur s'assure une rente annuelle de 5 francs nets d'impôts.

En outre, cette rente, sera remboursée à raison de 150 francs nets par 100 francs dans un délai maximum de soixante ans.

Les titres à rembourser seront désignés par des tirages au sort semestriels qui auront lieu le 16 mars et le 16 septembre de chaque année.

Le premier tirage aura lieu le 16 septembre 1920.

Le prix de remboursement des titres sortis aux tirages sera exigible à partir de l'échéance du coupon qui suit chaque tirage

Les rentes nouvelles assureront à leurs souscripteurs :

1° Un revenu net annuel de 5 0/0 ;

2° Une prime nette de remboursement de 50 0/0.

Cette prime n'est pas une plus-value aléatoire ; elle sera *réalisée certainement*, dans un délai maximum de soixante ans. Aussi doit-elle être considérée comme une rémunération supplémentaire et très appréciable du capital, qui vient s'ajouter à l'intérêt nominal de 5 0/0.

La valeur exacte de ce supplément d'intérêt dépendra évidemment, pour chaque souscripteur, de l'époque plus ou moins rapprochée à laquelle ses rentes sortiront au tirage. Le tableau d'amortissement qui paraîtra au *Journal Officiel* renseignera sur la chance probable de sortie ; elle est d'une quarantaine d'années, c'est-à-dire que la moitié de l'emprunt sera remboursée vers 1960. Le souscripteur aura fait alors un placement au taux de 5,60 0/0.



Tout Français qui a des économies a le devoir de souscrire à l'Emprunt.

Ce devoir est simple à remplir pour le capitaliste. Mais ce devoir est réciproque. Le Parlement a lui aussi des devoirs à remplir : devoir d'économies, devoir de contrôle des dépenses publiques, devoir de garantir la paix sociale. On peut espérer que le Parlement issu des dernières élections ne faillira pas à ces multiples devoirs.

Quand la vie économique aura été rétablie dans les dix départements dévastés par l'ennemi, quand notre production agricole aura été intensifiée par les engrais, quand celle de nos colonies viendra s'y ajouter, quand la puissante industrie métallurgique de la Lorraine viendra renforcer nos exportations, on reverra alors des budgets bien équilibrés et une circulation monétaire saine. Nos rentes parcourront alors de nouveau les étapes qu'elles franchirent si brillamment après la guerre de 1870.

Chasque parcelle, chasque occupation de l'homme, l'accuse et le montre également qu'un autre.

MONTAIGNE (Essais. Ch. L.).



La grève des imprimeurs en retardant la publication de ce numéro enlevait à l'analyse des cours et aux tableaux que nous publions d'habitude à cette place tout leur intérêt qui consiste surtout dans leur actualité. Nous avons donc supprimé pour cette semaine la publication de ces cours que l'on retrouvera dans les numéros qui suivront.

Nous prions nos abonnnés et lecteurs de nous excuser pour cette lacune dans notre documentation qu'a seule causé un cas de force majeure.

LA BOURSE ET LES VALEURS

Toute l'attentioncontinue de se porter vers l'Emprunt National *et sa répercussion possible sur la tenue du marché des valeurs; un facteur demeure indiscutable c'est que la liquidation de fin de mois doit se signaler par une tension de l'argent pour les reports causés tout d'abord par le fort besoin de disponibilités des Banques en vue de la souscription et par le vague sentiment qu'à l'heure où le Pays fait un grand appel aux capitaux, encourager la spéculation sous quelle forme que ce soit serait faire travail antinational.*

La question du marché des changes se trouve également liée à l'emprunt et toutes les discussions portent autour de l'amélioration possible que devraient apporter à la tenue de notre franc les versements reçus des souscripteurs de l'étranger, Londres, New-York *particulièrement.*

Pour Londres, il ne faut pas oublier toutefois que la nouvelle semble officielle qu'un Emprunt Français sera émis en Angleterre sous peu ; il est normal de penser qu'en ce cas les souscriptions anglaises attendront d'autant plus facilement cette tranche spéciale qu'actuellement l'épargne britannique se trouve en face de l'offre de bons de l'Echiquier 5 3/4 0/0 *qui ne sont pas sans concurrencer notre National ; d'autre part, cet emprunt émis en Angleterre serait entièrement réservé à payer des matières premières ou manufacturées, destinées en grande part aux régions à reconstituer, et son effet serait d'empêcher une nouvelle hausse de la livre sterling par rapport à notre franc plutôt que de causer une amélioration réelle du franc.*

*La vérité brutale doit être dite, notre change s'améliorera si en dehors de la question des exportations et importations si défavorables à notre pays en ce moment, notre crédit se trouve renforcé dans les pays anglo-saxons, froidement pratiques, du fait du grand succès de l'*Emprunt National *à l'intérieur de la France. Toute la question est là, nos amis à l'étranger nous attendent à l'œuvre ; ou le bourgeois français donnera libéralement ses capitaux comme il a prodigué sur les champs de bataille le sang de ses fils sans autre considération que de faire œuvre nationale, ou bien il tergiversera, cherchera lui-même la courbe de son crédit auprès des places étrangères et celles-ci ne voulant pas se montrer « plus royalistes que le roi », plus nationales que les nationalistes attendront égelament d'autres occasions de nous prouver leur confiance et leur sollicitude ; conclusion, bourgeois de France souscrivez à l'*Emprunt National, *c'est vous qui devez ouvrir la route aux souscriptions étrangères ; comme aux temps magnifiques de Verdun, le Monde a les yeux fixés sur la France : à ce tournant décisif de notre histoire économique et financière, son attitude dépendra uniquement de la confiance que nous-mêmes apporteront à l'œuvre de reconstitution et à la foi que nous témoignerons dans le grand avenir du beau pays que nous avons sauvé au prix de la vie des meilleurs d'entre nous ; ceux qui demeurent ne peuvent faillir.*



CARNET DE LA SEMAINE

Une vague de réalisation balaie actuellement les cotes de la plupart des valeurs favorites de la spéculation en ces derniers mois ; notons que de *Londres*, les avis demeurent très encourageants quant à l'avenir de la plupart des titres représentatifs de matières premières, *pétrole, or, cuivre, caoutchouc, minerais divers, diamants, charbon*, etc., pour reprendre notre énumération de la précédente semaine.

Toutefois, après la spéculation qui dirige ces divers marchés depuis plus d'une d'année sans presque de temps d'arrêt, il est conforme à la logique de la Bourse que quelques réactions salutaires viennent consolider les progrès acquis.

Cette semaine de réflexion permet donc de faire un retour salutaire sur soi-même et de considérer quels sont les titres, qui de l'ensemble des conversations des milieux informés peuvent être libéralement sacrifiés en vue de souscrire au *Grand National.*

Ce sont naturellement les valeurs qui, venant d'effectuer une étape de hausse particulièrement intéressante, n'offrent pas dans leur avenir des chances réelles de plus-values continues et d'exercices sans cesse plus prospères ; nous promenant à travers la cote du Parquet, nous notons de suite les actions *Omnibus* et celles des *Voitures à Paris* ; on a beaucoup monté sur des titres ; l'espoir de l'arrangement avec la *Ville de Paris*, une confiance un peu aveugle dans les bonnes dispositions d'un Conseil Municipal ami, ont poussé les cours ; peut-être de ce côté prend-on des bénéfices parmi les initiés ?

Mais c'est surtout aux *groupes étrangers* que les occasions de faire de l'argent sont faciles ; parmi les *fonds d'Etats*, le *Chinois* 5 0/0 1911 à 540 francs, l'*Egypte privilégiée* 3 1/2 0/0 à 117 0/0, l'*Espagne Extérieure* 4 0/0 à 203 0/0, l'*Hellénique* 6 0/0 1914 à 108 0/0, le *Japon* 5 0/0 1913 à 1.090 francs l'obligation, le *Suédois* 3 1/2 0/0 1910 à 545 fr. le *Suisse* 3 1/2 0/0 à 128 0/0, etc., semblent *fonds d'Etats* soumis comme leurs frères pauvres, les *Russes, Roumains, Serbes*, etc., à des vicissitudes possibles d'avenir et peuvent en conséquence être vendus avantageusement à l'époque présente présente de leur grande gloire sans attendre les années de vaches maigres.

Qu'on se rapporte en effet à ce que valait l'*Extérieure Espagnole* 4 0/0 il y a vingt ans ; entre 30 et 35 0/0, pas davantage ; l'Espagne se relevait d'une guerre malheureuse où elle avait dû abandonner son domaine colonial ; son organisation intérieure avait désespéré ses meilleurs amis par son manque d'adaptation aux dures nécessités modernes ; et bien, il s'est trouvé à cette époque des capitalistes avisés pour réaliser leur *trois pour cent français* au pair et le réemployer en trois fois autant de rente 4 0/0 *Extérieure Espagnole* ; les mêmes capitalistes avisés peuvent actuellement défaire l'opération, retrouver du 5 0/0 1920 au pair, et ce dans la proportion de six fois leur capital initial. On demeurerait stupéfait de les voir hésiter.

Parmi les *valeurs étrangères* vendues assez libéralement, on note la *Banque d'Athènes*, le *Banco di Roma*, la *Banque d'Orient* ; aux industriels l'*Atchison*, les *Chemins de fer espagnols*, ainsi que les obligations des *Chemins de fer américains* ou *espagnols* qui se présentent à des cours favorables par suite du change.

Pour la *coulisse*, la cote est trop touffue et sujette à discussion pour se promener parmi les valeurs plus ou moins artificiellement poussées ces derniers mois ; le besoin de souscrire à l'*Emprunt National* est une occasion favorable entre toutes d'opérer une sérieuse révision de son portefeuille-titres et de jeter par-dessus bord bien des papiers que la vogue du jour ou les efforts d'un syndicat adroit ont poussés à un niveau accidentellement avantageux.



BOURSE DE NEW-YORK

La journée de chômage de lundi, anniversaire de naissance de Washington, a coupé une semaine qui s'annonçait en reprise à peu près générale. L'importance des ventes précédentes, l'existence certaine d'un découvert, des demandes remarquées pour compte des multiples maisons de petits placements, ont conduit le marché à se ressaisir et l'ensemble de la cote aussi bien aux *railways* qu'aux *valeurs industrielles* montre un ton plus ferme qu'au début de février.

Toutefois, on sent dans chaque reprise du marché une grande circonspection de la part des gros portefeuilles ; les problèmes ouvriers et sociaux demeurent très difficiles à régler dans toute la contrée ; la législation du Parlement Démocrate est de plus en plus tracassière et le bilan de 1919 est peu fait pour soulever une grande foi en l'avenir économique des Etats-Unis que leur excès de richesse semble avoir grisés. C'est ainsi qu'une statistique récente a pu relever qu'en 1919 le nombre total des ouvriers ayant fait grève dépassait deux millions, que les pertes de salaires et profits atteignaient de ce fait un milliard. La production du charbon fut en diminution de 1 /5 sur 1918, celle du minerai de fer, celle de l'acier montrent également des régressions de 20 à 22 0 /0 ; les manufactures de cotons ont employé comme produits bruts 5 0 /0 de moins qu'en 1918 et 14 0 /0 qu'en 1917.

Il est intéressant de relever ces chiffres au moment où d'Amérique nous parviennent des objurgations philosophiques d'avoir à reprendre en Europe le travail, maître de notre avenir, et ce sans ménagements de critiques doctorales sur le moindre rendement de nos industries et de nos mines au lendemain de cette guerre destructrice d'énergies ; pour en avoir souffert moins longtemps, l'Amérique semble cependant avoir remporté chez elle une dose plus forte du virus de paresse et de désorganisation.



Actions de Chemins de Fer

	1918 P. bas	1918 P. haut	1919 P. bas	1919 P. haut	Précé-dent	M 17/2
	—	—	—	—	—	—
Union Pacific	119 3/4	137 1/2	119 5/8	138 1/2	113 3/4	119 3/4
Southern Pacific	96 .	110 .	91 7/8	115 .	90 1/2	96 3/8
Northern Pacific	78 .	105	78 .	99 7/8	69 1/2	74 1/2
Pennsylvania	42 7/8	50 1/8	41 1/8	48 1/2	40 3/4	41 3/8
New-York Central	72 1/4	84 5/8	68 7/8	83 5/8	66 1/4	70 3/4
Reading	75 .	96 1/4	74 .	93 1/8	66 1/2	70 .
Atchison	83 .	99 3/4	83 1/4	104 .	77 1/2	81 .
Chicago Milwaukee St-Paul	39 1/2	54 1/4	34 1/2	52 3/4	31 1/2	36 .
Baltimore and Ohio	36 1/2	62 .	30 1/2	55 1/4	29 1/2	31 1/4
Canadian Pacific	122 1/2	175 .	137 1/2	171	118 3/4	120
Chesepeake and Ohio	55 1/2	62 3/8	53 1/2	68 .	49 1/2	54 1/2
Delaware Hudson	....	119 3/4	91 1/2	116 .	...	...

On sait que le 1er mars l'exploitation des réseaux doit être abandonnée par le Gouvernement et revenir à leurs possesseurs ; il semble que la nouvelle loi, qui doit sortir des deux bills en rivalité, *bill Cummins* (voté au Sénat) et *bill Esch* (voté à la Chambre) ne sera pas à point lors de ce retour aux exploitants ; ce sera donc un régime provisoire qui régler. ce retour aux Compagnies des *réseaux* jusqu'ici mobilisés En toute dernière heure, on annonce que la Chambre des Représentants aurait voté le bill ; il reste au Sénat à se prononcer. En voici, en tous cas les caractéristiques principales, marquées d'un autoritarisme gouvernemental qui n'est pas pour étonner dans le régime américain. Au point de vue ouvrier, le bill prévoit l'interdiction absolue des grèves sur les réseaux ferrés ; les syndicats ont déjà menacé le pays d'une grève générale si le bill prenait force de loi. Mais au point de vue administratif, on peut dire que toute la gestion passe réellement sous le contrôle absolu de l'*Interstate Commerce Commission* qui a le pouvoir de fixer les tarifs sur une base de revenu net d'au moins 5 1 /2 0 /0. Au-dessus de 6 0 /0 et jusqu'à 7 0 /0 le bénéfice est partagé par moitié entre les *Compagnies* et le *Bureau Gouvernemental* ; au-dessus de 7 0 /0 les *railways* ne reçoivent plus que 1 /4 et le *Bureau Gouvernemental* 3 /4 des profits supplémentaires.

Actions Industrielles

	1918 P. bas	1918 P. haut	1919 P. bas	1919 P. haut	Précé-dent	M 17/2
	—	—	—	—	—	—
United States Steel	95 7/8	116 1/2	88 1/4	115 1/4	97 .	98 1/2
Bethlehem Steel	85 7/8	96	55 1/2	107 3/4	87 5/8	87 .
American Telephone	98 .	109 1/4	96 3/4	108 5/8	95 1/8	98 .
Int. Harvester	117 3/4	121 .	110 .	149 3/4	117 3/4	118 1/2
General Electric	158 .	158 1/2	144 1/2	176	153 1/8	158 .
Int. Mercantile Marine, ord	30 7/8	33 .	21 1/4	67 3/4	28 3/4	30 1/2
— — préf.	83 1/8	125 1/2	92 3/4	128 1/2	80 1/2	82 .

Il ressort des chiffres publiés que les bénéfices de la *Steel Corporation* n'ont été en 1919 que de 143 millions de dollars contre 199 millions en 1918 ; il est vrai que le chiffre des commandes non exécutées à fin décembre 1919 était de 8.265.366 tonnes, double du chiffre à fin mai, et en augmentation d'un mois sur l'autre de plus de 1 million de tonnes. Le prix moyen de la tonne pour les huit principaux articles de fer et d'acier est d'ailleurs passé, si nous nous en référons à « The Iron Age » de 63,49 en mars 1918 à 70,60 en janvier 1920.

Cette augmentation des prix pour favorable qu'elle soit aux Compagnies productrices, est le résultat du moindre rendement des usines.

Valeurs Cuprifères

	1918 P. bas	1918 P. haut	1919 P. bas	1919 P. haut	Précé-dent	M 17/2
	—	—	—	—	—	—
Anaconda	56 5/8	74 1/2	54 1/2	78 .	55 .	56 1/2
Chino Copper	35 1/8	47 .	32 1/2	51 .	34 3/4	35 1/2
Ray	20 1/4	26 1/4	19 .	27 1/2	19 7/8	20 1/4
Utah Copper	71 .	93 .	65 .	97 1/2	69 1/2	71 1/4
American Smelting	62 .	94 3/4	61 1/2	89 3/4	59 3/4	61 3/4

Valeurs de cuivre en bonne tendance, surtout l'Anaconda qui poursuit des développements intéressants.

C'est être riche que de n'être pas avide de richesses, c'est un revenu que de se dispenser d'acheter.

CICERON.



COMMENT UTILISER LE CATHOLICISME

(SUITE ET FIN)

Si notre objet était ici de critiquer la psychologie et la morale catholiques, nous essaierions de montrer qu'entre autres insuffisances, elles ne font pas assez de place, l'une à la volonté, l'autre à la liberté. Mais nous nous proposons, au contraire, de dégager ce qu'elles ont d'utilisable, et, au reste, l'atmosphère du temps présent étant la liberté et sa marque propre étant un prodigieux développement de la volonté de puissance, de l'impérialisme individuel, social et national, ce double défaut de la psychologie et de la morale catholiques, est sans inconvénient d'aucune sorte. En revanche, quel bénéfice ne pourraient pas tirer nos éducateurs de la merveilleuse connaissance catholique du cœur humain, nos politiques des disciplines catholiques, si expertes à plier la machine et à atteindre l'âme par le corps, à régler et à ordonner la vie intérieure, à utiliser l'inconscient et le subconscient au profit du conscient, à rationaliser l'élan mystique et à adapter les puissances effectives !

Car il faut bien comprendre ce qui fait le tragique de la situation des politiques modernes. Généralement issue de milieux révolutionnaires, ou à tout le moins « avancés », ils ont été nourris des principes, ils se sont enivrés des fumées de la mystique rousseauiste ; ils ont partagé cette confiance exaltée dans la spontanéité de la vie, dans la bonté naturelle de l'homme, principalement de l'homme du peuple, dans la bienfaisance inévitable de la liberté, cette vague sensiblerie humanitaire, cette complaisance aveugle pour les impulsions passionnelles, cette répugnance intensive et violente devant les rigueurs nécessaires de la justice répressive, qui règnent tyranniquement dans les régions ardentes de la vie sociale. Cependant, à mesure qu'ils sont entrés en contact effectif avec la conduite des affaires humaines, ils se sont rendus compte, pour peu qu'ils fussent capables de conscience et de réflexion, du péril mortel inclus dans ces chimères, mais ce péril, sur quoi s'appuieraient-ils pour le combattre? Comment se retourneraient-ils contre le flot qui les a portés? Quelle doctrine ferme et cohérente opposeraient-ils aux erreurs dont l'expérience les a détrompés, mais qui gardent trop souvent leur secrète complaisance? C'est alors que plus d'un de nos hommes d'Etat a dû tourner un œil d'envie vers l'imposante construction catholique avec ses assises qui défient les siècles, sa saine psychologie du péché originel, sa sage méfiance de la nature humaine, sa longue expérience du gouvernement des âmes, son sens merveilleux des règles et des institutions propres à endiguer, canaliser, utiliser le torrent de la vie subconsciente, sa savante pratique de l'ascétisme, cette admirable école d'éducation de la volonté. Ah! s'il était possible de marier l'élan révolutionnaire et la sagesse conservatrice, la flamme de la passion et la lumière de la raison, les ardeurs de la nature et l'expérience de la culture! Un tel mariage est-il pratiquement réalisable, et comment? C'est affaire aux politiques de l'examiner ; qu'il nous suffise d'avoir montré combien il est désirable et souhaitable, et que la nature profonde des choses n'y répugne point.

Si la République française pouvait conclure avec le catholicisme un bon et solide traité (ce qui ne signifie point du tout, est-il besoin de le souligner, une abdication entre les mains du catholicisme, car un bon traité comporte un échange réglé et précis de concessions et de service) elle n'y trouverait pas que des avantages d'ordre intérieur. Elle pourrait en tirer pour sa situation internationale des bénéfices incalculables. Nous ne parlons ici que pour mémoire de la « Politique blanche », dont la France pourrait et devrait prendre la direction en Europe et dont l'intérêt pour elle, en Allemagne, notamment, et en Autriche, serait si évident qu'il faut pour le nier un aveuglement vraiment surnaturel. Cette question commence à être envisagée dans les sphères gouvernementales sous son aspect positif, et il ne faut pas désespérer de voir pénétrer dans les maximes et les méthodes de notre action extérieure la distinction élémentaire de la Politique, de la Mystique et de la Morale. Mais, dans un autre domaine encore, dans le vaste domaine du monde extra-européen, le catholicisme, convenablement utilisé, pourrait nous rendre de merveilleux services dont le retournement d'une phrase célèbre nous fournirait la formule, s'il est vrai que *nous trouverions dans le catholicisme le plus précieux des articles d'exportation.*

Nous avons été bassement injurié, il y a quelques années, par un publiciste qui s'est constitué bénévolement le chien de garde du « catholicisme intégral » pour avoir esquissé une comparaison entre le catholicisme et le germanisme. Il est bien vrai, pourtant, sans pousser la comparaison plus loin qu'il ne faut, que catholicisme et germanisme sont deux *organisations* cohérentes et systématiques, habiles l'une et l'autre à tirer le rendement le plus élevé de cette pauvre chose qu'est l'individu humain, et qui toutes les deux sont merveilleusement adaptées à la propagande et à la conquête. Or, il est bien clair que si la France d'aujourd'hui a des objections et des objections très valables à se laisser conquérir et organiser par le catholicisme, ces objections perdent toute valeur, de droit aussi bien que de fait s'il s'agit de pays demeurés à un stade de développement culturel inférieur à celui de notre moyen âge. Par rapport à l'état mental de ces pays, le *système* catholique représente un progrès incontestable, et les critiques qu'adresse à ce système, en tant que tel, l'esprit moderne, n'ont aucun sens pour eux. Il n'y a donc aucun inconvénient, et il n'y a que des avantages à leur enseigner le catholicisme, tandis qu'il n'y a aucun avantage et qu'il y a de graves dangers à leur prêcher l'Evangile des droits de l'homme et de la bonté naturelle : nous jugeons inutile d'apporter des faits à l'appui de cette double affirmation, évidente aux yeux de tous ceux qui ont quelque usage des non-civilisés et des moins civilisés. Ainsi, dans l'intérêt même des peuples qu'il s'agit d'élever à la civilisation, l'influence française doit se présenter de préférence sous la forme catholique. Mais d'autre part, toute conquête du catholicisme en pays non chrétien, bénéficie principalement à la France, tant parce que c'est en France que le catholicisme a pris sa figure la plus humaine à la fois, et la plus chrétienne, que parce que la France, nation apostolique par excellence, a toujours fourni le contingent de beaucoup le plus nombreux et le plus choisi de missionnaires, d'apôtres et de martyrs. Qui ne connaît et n'admire tant d'établissements d'instruction fondés par nos ordres religieux sous les cieux les plus divers, dans les contrées parfois les plus inhospitalières, et qui travaillent avec un si haut désintéressement, avec un dévouement si total à la diffusion de notre langue et de notre pen-

sée? Qui ne s'est associé à l'émotion du voyageur, de l'explorateur, rencontrant au cœur des « pays étranges » le Jésuite ou le Père Blanc qui, très simplement, comme si c'était la chose du monde la plus naturelle, est venu s'installer là, en pleine barbarie, centre vivant de rayonnement pour sa foi, pour sa civilisation et pour sa patrie? Ce clergé missionnaire, qui est l'honneur du catholicisme et de la France par la pureté de ses mœurs, le sérieux de ses convictions, la solidité de sa culture et l'ardeur de son patriotisme, la France officielle va-t-elle continuer à le dédaigner ou à l'ignorer, alors que même ignoré ou dédaigné, il lui rend des services irremplaçables et que, s'il était respecté, soutenu, encouragé, il constituerait le plus merveilleux instrument de propagande française qu'il soit possible de rêver?



Résumons-nous. A l'intérieur, le catholicisme convenablement utilisé pourrait fournir un précieux contrepoids expérimental et rationnel aux chimères et aux folies qui, en fait sinon en droit, font actuellement corps avec la mystique démocratique, avec la religion rousseauiste et révolutionnaire. A l'extérieur, en pays de civilisation chrétienne, il pourrait servir de point d'appui et de base d'action pour cette « Politique blanche » qui est si manifestement dans l'intérêt français, et dont le Saint-Siège verrait avec plaisir, dit-on, la France prendre l'initiative, assumer la direction et recueillir le bénéfice; en pays de civilisation non chrétienne, enfin, nous trouverions dans le catholicisme, répétons-le, le plus précieux de nos articles d'exportation, un véhicule incomparable d'influence française. N'y a-t-il pas là, sur ces divers terrains et à ces divers points de vue, matière à d'intéressantes conversations pour notre futur ambassadeur au Vatican?

RENÉ GILLOUIN.



Les "Groupements" Littéraires

L'OCCIDENT. — LES MARGES, OU DÉFENSE ET ILLUSTRATION D'UNE DOUBLE TRADITION.

De 1910 à 1914, le romantisme épuisa ses derniers feux. Il fut âpre et violent, débridé et convulsif. C'est lui qui, par l'organe de Marinetti, libéra les mots des tutelles syntaxiques, lui qui précipita Valentine de Saint-Point à la recherche des plus redoutables équipollences esthétiques, qui jeta Canudo aux aventures « cérébristes ». Le courant qui emportait les lettres françaises dans sa vertigineuse fuite était lourd et puissant; il charriait dans son flot bourbeux quelques étoiles et beaucoup de vaines pierres. Il tendait à déraciner les arts et à les entraîner, toutes branches mêlées, et confondus tous feuillages, dans son victorieux, dans son ardent et trouble élan. La confusion était partout. Les peintres se voulaient musiciens, et ceux-ci dessinateurs. Les littérateurs, plus ambitieux encore, n'hésitaient point. Ils étaient peintres, sculpteurs, musiciens et poètes, dans le même moment. Corrompus par l'exemple de Wagner, ils faisaient songer à ce personnage dont, au terme d'un des plus amusants chapitres de son divaguant et profond *Bol de Chine*, Pierre Mille évoqua l'inquiétante physionomie : « *Il ne pouvait jamais, nous dit-on, arriver à classer comme tout le monde ses idées dans les indispensables cadres qu'a lentement élaborés la logique humaine. Elles lui venaient toutes ensemble et s'agitaient dans sa tête comme des noix dans un sac. Il lui advint donc, un jour qu'il se trouvait en omnibus, de demander au conducteur avec une anxiété d'ailleurs bien compréhensible : « Est-ce que nous sommes au carrefour de la rue Drouot ou bien jeudi?* »

Pour tout dire, la France littéraire était décérébrée; elle avait perdu le sens traditionnel. Et chacune de ses audaces était condamnée à l'échec le moins glorieux, car elle ne prolongeait la voix d'aucun passé. La situation était grave. Et ce fut l'honneur, peut-être, des revues qui se fondèrent au cours des dix années qui précédèrent la guerre, d'avoir tenté de faire rentrer la France dans l'axe d'une tradition clairement définie, fermement maintenue.

L'*Occident* fut fondé par Adrien Mithouard, conseiller municipal de Paris et très noble esthéticien. Il défendit, de longues années durant, un art étoffé et subtil, lyrique et lucide, religieux et chaleureux. Il proposa aux écrivains de ne jamais perdre contact avec le *moyen âge énorme et délicat* dont Verlaine a parlé et qu'évoquait si volontiers l'archaïsme de sa typographie. Sous une couverture grise comme le portique d'une cathédrale, Mithouard insérait de savantes études de Raoul Narsy, de beaux poèmes largement cadencés de François-Paul Alibert, de fines strophes savamment ouvragées de Gaspard Michel, des méditations enfin qui continuaient les pensées formulées aux pages du *Tourment de l'Unité*. Le tout était imprimé en caractères gothiques sur un papier, on eût dit brûlé par des siècles de soleil.

En même temps que l'*Occident* paraissaient les *Marges*. Eugène Montfort les dirigeait, comme il les dirige encore, c'est-à-dire avec fougue, frénésie et bon goût. Ce n'est point vers le moyen âge que ce romancier, un des plus généreux, un des plus chaleureux qui soient aujourd'hui, songeait à nous ramener, mais vers le XVIe et le XVIIe siècles. Dans la revue de Montfort, on respire un air saturé d'humanisme. On y révèle Mathurin Régnier et Rabelais, Malherbe et Ronsard, Bossuet et Corneille. Mais on y aime aussi Mallarmé et l'admirable poète qu'est Guy Lavaud. M. Paul Valéry ne dédaigne pas d'y parler, auprès de Xavier de Magallon, intense et nerveux, de Paul Aeschimann, chimérique et discipliné, et du spirituel Pierre Lièvre.

Par les *Marges* et par l'*Occident* étaient représentées et présentées les deux traditions qu'il semblait le plus opportun de prolonger. Charles Morice rêvait de les accueillir toutes deux, pour que puisse naître un nouvel âge classique. N'est-ce pas, après tout, cet effort du bon accueil qui donne à notre époque sa meilleure signification? Et ne faut-il point, d'ores et déjà, distinguer parmi nous les signes de la *renaissance* prophétisée par Charles Morice?

GUSTAVE-LOUIS TAUTAIN.

De toutes les resveries du monde, receuë et plus universelle est le soing de la reputation et de la gloire, que nous espousons jusques à quitter les richesses, le repos, la vie et la santé, qui sont biens effectuels et substantiaux, pour suyvre cette vaine image et cette simple voix qui n'a ny corps ny prise.

MONTAIGNE (Essais. Livre I, Ch. XLI).

ECHOS ET ON-DIT DES LETTRES ET DES ARTS

La querelle de *She*, l'Affaire du Plagiat, comme on dit, accroît la gloire pourtant déjà peu mince de M. Pierre Benoît, heureux auteur s'il en fut.

Mais voilà que l'on va tourner, pour la plus grande part en Afrique, c'est-à-dire aux lieux mêmes de l'action, le film de l'« Atlantide ».

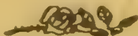
Cela ne démontre-t-il pas, étant donnée l'époque, que M. Pierre Benoît est indiscutablement un très grand romancier ?



La « générale » du premier spectacle donné par M. Jean Cocteau en la Comédie des Champs-Elysées réunissait un public que l'on n'avait pas vu aussi strictement *ensemble* depuis la fameuse Fête Nègre de l'été dernier. Tout le faubourg Saint-Germain était là avec la haute couture, la Comédie-Française et la fleur de la politique représentée par M. Pams lui-même.



Des clowns, de la musique de cirque, de foire... Cette extrême avant-garde découvrit nos fêtes populaires après Laforgue et Chabrier. Le public était un bon public. M. Cocteau s'étant excusé du non-fonctionnement de la poulie qui devait enlever au ciel un de ses acrobates, tel le prophète Elie ou Simon le Magicien, quelqu'un fut désappointé. Ce quelqu'un avait vu, en effet, dans cette malencontre, le symbole des aspirations brisées.



Cependant, ayant ouï le fox-trott d'Auric, intitulé *Adieu New-York*, M. Jacques-Emile Blanche, prophète des temps nouveaux, qu'on ne peut accuser ni de manquer de prudence ni de se décider trop spontanément, n'hésitait pas à chuchoter dans les couloirs que ce fox-trott était bien la symphonie de l'avenir.

Eût-on pu croire M. Blanche si pessimiste?

CHIL.



LA SEMAINE ARTISTIQUE

A PROPOS D'UNE EXPOSITION STRASBOURGEOISE. — UNE LETTRE.

Lorsque Jules Kaufmann, écrivain aussi subtil que graveur délicat, commença de penser virilement et de traduire en formes harmonieuses sa pensée, l'Allemagne laborieuse, incomparable multiplicatrice de cellules où distiller le suc d'un butin choisi, pouvait donner à la fraction la plus impatiente de la jeunesse d'Alsace le sentiment que les rayons nourrissants partaient du cœur de l'Empire, foyer inégalé. L'illusion n'était pas absurde ; c'était quand même une illusion.

L'Allemagne qui, pour rien dire que des beaux-arts, l'Allemagne de Durer qui ne se connaissait plus aucun maître du burin ou de la taille-douce, ne laissait pas n'eut pas un grand peintre depuis plus d'un siècle aux provinces dominées l'angoisse même de demander des exemples à la France. L'Allemagne les éblouissait d'une activité artistique dont il était tout à fait naturel que leur sentiment français, merveilleusement maintenu se contentât, puisque c'était encore un reflet de l'art français qu'apportait l'Allemagne. En effet, les plus intelligents, les plus sensibles écoliers germains ne demandaient des leçons qu'à nos créateurs à l'audace unique, à l'inébranlable raison, — de Courbet à Matisse et ceux de son âge, André Derain notamment, par Renoir et Cézanne. L'art de « seconde main » qu'apportaient Munich et Berlin, et les villes rhénanes en possession du plus pur de notre art moderne, entretenait l'illusion que j'ai dit.

Appliquée, patiente, riche, l'Allemagne d'hier se maintenait en contact plus direct avec la France que ne le pouvait faire Strasbourg ou Metz. En Allemagne, enfin, les artistes débiteurs des maîtres français avaient un public, d'esprit moins prompt que le nôtre mais soumis et, par l'absence absolue de *goût national moyen*, privé de cette défense ricanante, rançon de la sagesse conservatrice, qui retient trop longtemps la bourgeoisie française d'honorer les formes nouvelles. J'ai vu des paysans du Rhin visiter une exposition d'art décoratif, d'un esprit très audacieux — *le Werckbund* — à Cologne, en 1914. La foule qu'ils composaient ne se gaussait pas. Elle ne riait pas de ce rire qui nous blesse, le dimanche, au *Salon des Indépendants*. Tant de soumission en apparence louable, favorable au développement de l'art libre, détournait de penser que ce respect devait tout à l'absence d'émotion et que l'art était, peut-être, mieux servi par l'adolescent français indifférent aux rires vulgaires, frémissant — un contre mille! — de reconnaître en ses profondeurs le neuf visage de la beauté.

En France, les artistes prolongent, de génération en génération, sans jamais de rupture, la plus admirable chaîne ; mais leurs heureux travaux ne sont honorés que par une partie trop étroite du public, une élite. Le reste se satisfait d'un goût anonyme, en harmonie avec le *bon sens* populaire, accroché aux *certitudes* de la veille.

En Allemagne, sans s'inquiéter de *la religion artistique d'Etat*, des hommes d'argent, les forces d'argent, sont prompts à soutenir toutes les entreprises susceptibles d'un accueil public, au titre de n'importe quelle entreprise commerciale. Aussi, et parce que la foule est obéissante et légère de préjugés esthétiques par absence de goût national, vit-on prospérer plus qu'ailleurs journaux, revues et magazines dévoués à l'art nouveau. Parmi les jeunes publications, *Der Sturm* et *Die Aktion*, pour ne citer que ces deux-là, tiraient orgueil d'une autorité que n'ont encore aujourd'hui aucune des publications françaises analogues.

Enfin, la patience a d'immenses pouvoirs — pas infinis, cependant — et grâce à quelques artistes sensibles, laborieux plus encore, l'illusion dont bénéficiait l'Allemagne se confondit presque, une ou deux fois, en une assez franche réalité.

Strasbourg, conservatrice des plus nobles traditions artistiques établies sur les deux rives du fleuve au long des siècles ; Strasbourg, anxieux de découvertes put s'y tromper.

L'erreur manqua d'être complète, et funeste à ja-

mais, quand notre Propagande officielle prétendit initier l'Alsace à l'art français en l'instruisant de toutes nos fausses gloires académiques, de toutes les platitudes de l'art bureaucratique, lequel est international.

On prouve par l'examen des faits à quel point les pâles officiels sont pareils à eux-mêmes, sous tous les climats. Je supplie les jeunes artistes alsaciens de se remémorer la brutalité du Kaiser, naïf collectionneur d'antiquités douteuses, écartant de Berlin et du Service de la Couronne M. Von Tschudi, coupable d'avoir acquis, des deniers impériaux, quelques-unes des plus belles pièces de notre école impressionniste. Ce n'était pas de la gallophobie, puisque l'Empereur avait offert l'Aigle Rouge aux plus ternes de nos professeurs.

Votre cœur d'artiste était blessé, mon cher Jules Kaufmann, quand nous commençâmes, à Paris, de devenir camarades. Quelle fièvre saine vous ranimât lorsque la joie me fut donnée de vous montrer la voie — si peu publique! — où rencontrer André Derain, Henri-Matisse, le Normand Othon Friesz, Vlaminck, Picasso, André Lhote, Raoul Dufy, Marchand, Asselin, Kisling, tant d'autres! Quel réconfort de connaître quelles expositions l'emportaient sur celles des « maîtres » périmés, si chers à la Propagande!

L'ordre lumineux put se faire dans vos sentiments, vous dont l'esprit libre, ardent, refusait de se soumettre au catéchisme officiel, à l'esthétique administrative. C'est quand il ne vous fut plus possible d'ignorer à quelles œuvres dignes de votre enthousiasme, de votre foi, se vouaient vos camarades de Paris, miraculeusement revenus de la bataille pour recommencer celle qui ne doit pas finir.

Je me persuade d'avoir bien défendu l'amitié et notre pays en poussant pour vous la porte de cette jeune librairie, la *Société littéraire de France*, créée au pire instant de la tourmente, déjà riche d'un fond dont Leipzig sera jaloux. Lorsqu'à ce foyer d'art nouveau, vous tirâtes du rouleau vos estampes, dont le métier aigu et souple, nerveux et tendre sert la richesse contenue d'une imagination parfois hallucinante, vos nouveaux amis furent d'accord pour vous prier d'associer votre talent à celui de Jules Germain, notre graveur le plus savant, de Belletrand, de Vibert, d'Ouvré, de Xavier Noll, de Laboureur, de Bonfils, de Jou, de Lébédeff, de Hofer, de Guy Dollian. C'est nous qui, ce jour-là, fîmes, des uns aux autres, de la vraie, de la bonne propagande.

Désormais vous êtes à nous, parmi nous, à Paris. Pourtant, je snis satisfait de croire qne rien n'entamera votre personnalité et qu'on devinera toujours que le Rhin coule sous les fenêtres de votre atelier. Ainsi les provinces d'une même patrie doivent-elles se pénétrer. Votre œuvre si personnelle, assurée de toute notre attention, sera de celles qui permettront le bel accord qu'il faut réaliser. Ce n'est pas trop d'une existence entière ! L'Allemagne prétendait tout traîner à la suite de ses rudes armées : bons objets manufacturés, morale solide, postes parfaites, esthétique indiscutable. On se perdrait à la vouloir contrefaire. Songez-y : est-ce pas un bienfait, Jules Kaufmann, qu'il faille, plus lentement, certes, partir — pour la surprendre d'esprit en esprit, de foyer en foyer — à la découverte de la vraie conscience artistique de notre France?



Voici quelques fragments de la lettre reçue et dont j'accusais ici réception, l'autre semaine, à son auteur. Elle est familière, franche, elle est d'un amateur solitaire tardivement informé qui ne veut pas être dupe, mais qui ne se défie point bassement. Telle qu'elle est, je la trouve sympathique :

«... Encore jusqu'à Gleizes, ça va, je crois m'assimiler tout cela, comprendre, saisir. Mais ceux que j'admire le plus, puisqu'on me dit qu'ils sont sincères, ce sont les cubistes.

— Comment ont-ils pu faire pour se débarrasser d'un seul coup de tout l'atavisme d'imbécillité traditionnelle et imitative dont nous sommes pétris et dont les plus intelligents d'entre nous ont tant de mal à se défaire.

Vraiment, ont-ils trouvé un nouveau langage graphique ? Vraiment peuvent-ils transposer dans l'abstrait ce qu'ils reçoivent concrètement du dehors ? Vraiment ont-ils pu, sans transition, sans stades, sans évolution, sauter à pieds joints par-dessus plusieurs générations à venir ? Vraiment, derrière cet hiéroglyphe, y a-t-il aspiration vers une beauté, vers une bonté pressentie ? Y a-t-il l'expression d'une conscience émotive intérieure et vibrante ? Et cela dans un langage tout neuf, inemployé jusqu'à ce jour ?

— Car, j'ai beau rester de longs instants devant un panneau de Gleizes, il m'est aussi indéchiffrable qu'un beau livre écrit en chinois, j'y admire des tons harmonieux comme dans le livre chinois, j'admire l'harmonie de la disposition des caractères. Mais ma non-initiation m'empêche de comprendre l'un comme l'autre langage. »

Et en manière de demi-conclusion :

« Je n'ai nullement l'intention de faire du cubisme, mais je trouve qu'il est criminel et bête, lorsqu'on sait un effort qui se manifeste près de soi, de ne pas chercher à le comprendre. »

Mon correspondant serait bien aise d'approcher quelqu'un de ces redoutables cubistes.

André Salmon.

LES ARTS APPLIQUÉS

LE MOBILIER DES RUES

M. Autrand, préfet de la Seine, veut rendre à Paris sa beauté d'avant-guerre. Dans un ordre de service, il vient de signaler au Directeur général des travaux le fâcheux état où se trouvent les ouvrages dépendant de la voie publique, bancs, candélabres à gaz ou à électricité, abris-stations d'omnibus, et, — *pro pudor!* — chalets de nécessité et urinoirs.

« Prenez d'urgence, ajoute M. Autrand, les dispositions nécessaires pour remédier à cet état de choses, qui résulte d'un défaut d'entretien prolongé pendant les années de guerre, en mettant en œuvre les services techniques intéressés ou les sociétés auxquelles incombe la charge de maintenir en bon état les ouvrages dépendant de leurs concessions. »

Voilà qui est bien, et les Parisiens peuvent se féliciter d'avoir un préfet qui songe non seulement à assurer l'existence matérielle de la grande cité, mais encore à la faire vivre en beauté. C'est aussi, par surcroît, l'assurance qu'aussitôt que les ressources budgétaires le permettront, l'initiative administrative ne se bornera pas à ordonner des travaux d'entretien ou de réparation et qu'elle songera aussi à travailler dans le neuf. Mais de quoi cet art de demain sera-t-il fait? Il n'est peut-être pas trop tôt d'y songer.

Ne nous payons pas de mots. Tout le mobilier permanent de la rue est indigne de Paris. Fontaines, lampadaires, colonnes Morice, kiosques, tout est à refaire, avec des formes rationnelles et harmonieuses. Si la rue ne doit pas être un musée — et pourquoi pas, d'ail-

leurs — il faut au moins que la belle ordonnance des édifices n'ait pas pour complément des objets si disgracieux qu'ils lui servent de repoussoir.

Les réverbères sont laids. Ils copient — et avec quelle touchante maladresse! — les mâts de la place Saint-Marc à Venise. Leur modèle uniforme s'échelonne à intervalles immuables le long des voies, et leur hauteur invariable les fait paraître tantôt ridiculement mesquins devant les monuments publics ou les constructions élevées, tantôt hors de toute proportion dans les quartiers des petits hôtels et les jardins. Quel agrément on pourrait tirer cependant d'un jeu de modèles bien étudiés et répartis judicieusement dans le paysage urbain, depuis le candélabre à multiples branches, jusqu'à la potence aux angles des immeubles, à l'instar de Florence! Tout cela sans plus de dépense d'éclairage.

La fonte des Wallace est prétentieuse et sans beauté. Les bornes-fontaines ne leur cèdent en rien pour la laideur. Cependant à Berne, à Genève, voyez ces sources murmurantes où l'eau découle d'un simple bec de cuivre dans une vasque de pierre encerclée de fleurs! Nous avons à Paris moins de fontaines à eau courante qu'au XVIIIe siècle, et ce ne sont pas les rares fontaines monumentales, presque toujours à sec, qui peuvent remplacer le charme de ces petites naïades sans ambition, qu'on pourrait répartir dans les différents quartiers de la capitale.

Des vespasiennes et des chalets de nécessité, il vaut mieux ne pas parler. Le plus fâcheux, c'est qu'à aucun moment on n'a étudié l'emplacement où il conviendrait de les installer pour ne déshonorer monuments et perspectives. De beaux et rationnels modèles, aux proportions plus modestes, dissimulés en petit nombre dans des bosquets ou entourés de bouquets d'arbustes, seraient moins repoussants et n'encombreraient pas beaucoup plus la circulation.

Que dire aussi des colonnes Morrice, des kiosques à journaux, des baraques de fleuristes, des abris d'attente pour omnibus et tramways dont il serait si facile — on l'a vu aux diverses expositions universelles — de faire un élément de décor? Ce mobilier de la rue, qu'il appartienne à la Ville ou qu'il soit érigé par des concessionnaires, date de Napoléon III, et l'on sait si l'époque était belle pour l'art original!

Tout peut changer. Un peu de bonne volonté agissante — et il semble qu'elle se manifeste en haut lieu, — suffirait, comme le dit très bien Léon Rosenthal, « pour faire concourir à l'harmonie générale ce qui ne provoque à présent que laideur et que désordre ». Mais dès à présent, il est une réforme qui peut s'opérer sans retard. Comment lorsque toute notre sensibilité de Parisien du XXe siècle est tournée vers les belles couleurs, lorsque les devantures de magasins, les affiches murales, les autos qui passent, les élégantes qui lancent la mode, arborent des tons neufs et joyeux, pourquoi seul le mobilier de la rue garde-t-il le deuil? Les considérations budgétaires n'y sont pour rien. Il n'en coûterait pas davantage de peindre un support de trolley en rouge ou en blanc qu'en faux bronze ou en vert antique. Et quels effets on en pourrait tirer pour égayer le décor de nos rues et semer de jolies taches dans les verdures de nos promenades! Confions l'étude de ces harmonies et de ces oppositions à des artistes jeunes et entreprenants. Il en sortira une beauté nouvelle pour la capitale, et les contribuables, par exception, n'auront pas à en pâtir.

HENRI CLOUZOT.

Le préfet de la Seine a présidé à l'Institut d'histoire, rue de Sévigné, la première réunion du jury pour le concours du plan d'extension de Paris et de l'agglomération parisienne.



Jeudi 26 février a été inauguré le XIe Salon des artistes décorateurs au musée des Arts décoratifs. Plusieurs expositions restrospectives se sont ouvertes en même temps au musée, collection d'éventails anciens, léguée par Mme Duquesne, dessins d'ornements de Delafosse et de La Rue, offerts par M. David Weill, mobilier exécuté pour la reine Marie-Antoinette, qui provient du Ministère de la Guerre.



L'ancien palais des rois de Saxe — le Masshaus — vient d'être loué par des industriels allemands pour servir à des expositions de porcelaine. Grandeur et décadence!



L'ACTUALITÉ THÉATRALE

Une soirée au Music-Hall (SÉVERIN dans *Chand d'habits*).

Le ciel est plein d'étoiles. Il fait trop doux ce soir pour aller au théâtre. Si je m'offrais le Music-Hall!

Devant l'*Olympia*, je vois une affiche avec un Séverin tout blanc qui baisse les yeux. C'est la promesse d'une belle pantomime. Voilà de quoi finir harmonieusement cette tendre soirée de faux printemps.

Comme c'est reposant cette banalité cossue du Music-Hall! Je sais d'avance que les décors seront au petit bonheur de l'habitude. Pas de recherches fatigantes, si souvent sans trouvailles! Le même jardin ou le même salon servent aux Music-Halls de toute l'Europe. C'est de la bonne fraternité des peuples!

Mais assez de préambule! Suivons tout de suite Séverin dans *Chand d'habits*. Vous connaissez ce drame du remords, en trois tableaux. Pierrot, qui voulait se pendre, est rendu à la vie par une jolie danseuse. Il passe de la mort à l'amour. Hélas! la richesse de son cœur ne gagne pas sa bourse. Et Pierrot, sans argent, rêve d'habits somptueux et de trésors gaspillés pour sa belle.

Un marchant d'habits, qui vient à point, lui propose le manteau de cour, la rapière et le turban princier. Pierrot convoite tout; or, comme il ne peut rien payer, le fripier reprend ses merveilles. Cependant, Pierrot a gardé l'épée. L'idée du crime germe peu à peu dans le cerveau enfantin. Et Pierrot assassine le vieux brocanteur pour lui prendre ses oripeaux fastueux et sa fortune. Pierrot est riche, mais son crime le suit partout. Et il meurt, attiré à la tombe et aux enfers par sa victime.

Ce drâme intérieur nous est rendu sensible par deux grandes artistes : Séverin, qui est le génie même de la pantomime, et Farina, qui en semble l'ange rebelle.

Le masque de Séverin s'éclaire ou s'assombrit comme s'il avait la faculté de créer lui-même son ombre et sa lumière. On voit sur cette face pâle naître, se développer puis se disperser les sentiments. Toute la courbe de la pensée est distincte. Toute la genèse du crime apparaît sur la figure blanche. C'est vraiment beau, d'un

très grand art. Pas un geste inutile dans tout cela, pas un mouvement de muscle qui ne soit significatif.

A côté de cette étude très fouillée, se dresse la composition violemment colorée de Farina. La figure du *Chand d'habits*, c'est le cauchemar qui se plaque sur le mur, sur le trottoir, sur la robe même de la bien-aimée. Farina a réussi à nous donner une image sans épaisseur. C'est le fantôme sans corps qui traîne partout sur lui toute l'horreur de la décomposition.

Le Music-Hall fait bien les choses.

Autour de *Chand d'habits*, se groupent des numéros de variétés fort intéressants.

DERBY est un extraordinaire accrobate. Il travaille sans filet, au plus haut de la salle. Une telle harmonie et une telle sécurité fait oublier que l'homme est chose périssable. Ce corps-là ne peut pas tomber. Cependant, le « looping » où il s'emporte est vertigineux.

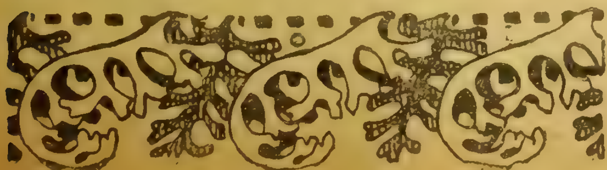
Je vous disais que le décor est sans imprévu au Music-Hall. Pour une fois, je me suis trompé. *Fortunello* et *Ciriniello*, intitulés sur le programme farceur, se présentent très heureusement sur un fond de toile, peinte de deux immenses têtes de clowns. Entre l'homme et la bête, ils prennent l'aspect de ces cauchemars grotesques, en français, qu'on essaye toujours de relier avec l'énervement de n'y jamais parvenir. Inutile de faire l'éloge de leur virtuosité musculaire. Tous les équilibres sont possibles aux véritables clowns. Et ces deux-là sont de race.

Voici des laques noires et des dragons d'or. Et puis deux grandes boîtes, des boîtes à thé démesurées. Un pied monte, au bout d'une jambe, se dresse comme ces fleurs que font naître spontanément les fakirs. Une main, au bout d'un bras, suit. Un corps se déroule, une tête apparaît. Et il y a devant nous un homme, en robe chinoise. C'est *Chester Kingston*. Est-ce homme? N'est-ce pas plutôt les arabesques d'une muraille bariolée qui s'animent, une nuit d'ivresse. N'est-ce pas de la fumée qui joue dans de la lumière? Mais non, c'est un homme, *Chester Kingston*. Une jambe disparaît, un bras le suit. Plus de tête. Et une boîte à thé démesurée qui s'ouvre! Dans son ventre, lové, *Chester Kingston*, comme le fœtus qui va s'éveiller pour venir à la vie... Le serpent se mord la queue.

Beaucoup de bruit pour rien. C'est Amalia Molina. Une chanteuse qui glapit, une danseuse qui s'essaye sans parvenir à s'élancer. Du chant sans voix, de la danse sans mouvement. Le tout paré des plus merveilleux costumes. Amalia Molina est une belle image, bien douée pour une représentation de tableaux vivants.

MARC-HENRY.

Il se faut contenter de la lumière qu'il plaît au soleil nous communiquer par ses rayons; et qui eslevera ses yeux pour en prendre une plus grande dans son corps mesme, qu'il ne trouve pas estrange si, pour la peine de son outrecuidance, il y perd la veuë.



CHRONIQUE MUSICALE

LE BŒUF SUR LE TOIT. — LES ŒUVRES INÉDITES.

Lorsque je vous parlais dernièrement du *Bœuf sur le toit*, je n'en savais pas la représentation si prochaine, et surtout je ne m'attendais guère à ce qu'il fût possible de trouver à Paris des personnes en état de payer pour cette première une loge dix mille francs! La chose vient cependant de se produire! Du coup, Wagner et les ballets russes sont enfoncés, car je ne sache pas qu'ils aient jamais provoqué, parmi leurs protecteurs, semblable prodigalité ! Aussi m'inclinerai-je bien bas devant le savoir-faire de ces organisateurs admirables et ne m'étonnerai-je point davantage de n'avoir reçu d'eux nulle invitation pour un aussi sensationnel événement!

Je ne vous cacherai pourtant pas que je regrette assez vivement cet ostracisme; en effet, mon désir était réel de faire la connaissance de ce *bœuf*, depuis ce qu'on m'en avait raconté, au lendemain du jour où M. D. Milhaud le présenta en liberté à un examen du Conservatoire, au grand effarement des membres du jury!

Seulement, comme je ne veux pas que les lecteurs de l'*Europe Nouvelle* soient privés, pour cela, du compte rendu d'une telle solennité, je leur demanderai la permission de reproduire à leur intention les principaux passages du brillant article que M. Laloy publia dans *Comœdia* sur cette représentation.

M. Laloy a, depuis longtemps, la réputation justifiée de marcher d'ordinaire avec le progrès et avec les *créateurs* de talent. La lecture des lignes ci-dessous vous prouvera que, en termes malheureusement moins choisis que les siens, j'ai souvent dit ici la même chose que lui et que si, aujourd'hui il critique — et avec quel esprit! — cette école de la farce — le mot est d'un des leurs! — il ne le fait qu'avec la plus grande sincérité et sans le moindre parti-pris.

Voici donc ce qu'il écrit au sujet de cette manifestation *artistique* :

« Depuis une année environ, de nombreux manifestes et panégyriques nous avaient appris la formation d'un nouveau cénacle, composé de six jeunes musiciens.

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis. Unis par un pacte d'admiration indissoluble, ce n'est pas de l'esprit, c'est du génie que ces jeunes gens se reconnaissaient mutuellement et ils n'avaient guère d'amis, mais un protecteur, M. Jean Cocteau, et un prophète, M. Erik Satie.. »

. . . .

Puis, parlant de la représentation, donnée à la Comédie des Champs-Elysées, M. Laloy ajoute :

« Les titres des morceaux étaient fort savoureux. C'est ainsi que M. Jean Cocteau avait écrit trois petits poèmes dénommés *Cocardes*, parce qu'ils résumaient en formules saisissantes le « patriotisme parisien », et leurs désignations particulières s'enchaînaient par un procédé renouvelé de notre enfance : *Miel de Narbonne*, — *Bonne d'enfants*, — *Enfants de troupe*.

M. Koubitzky, chanteur de style, s'était chargé de les débiter, avec une gravité imperturbable et du plus haut comique. Par malheur, la grippe, voilant légèrement sa voix, nous a privés du plaisir d'entendre toutes les paroles. Celles-ci pourtant, nous parvinrent et sont dignes de mémoire « Cinéma, nouvelle muse. — Vou-
« lez-vous jouer avec moi? — *Ave Maria*, de Gounod. —
« Liberté, égalité, fraternité. »

« Nous avons eu aussi un *fox-trott* de M. Georges Auric, qu'il a appelé *Adieu New-York ;* trois petites pièces d'orchestre de M. Erik Satie, qu'on a qualifiées, afin que ce fût plus drôle, « pièces montées », et, enfin, la pantomime intitulée : *Le Bœuf sur le Toit,* simplement parce que telle pourrait être l'enseigne d'un bar soi-disant américain, et que dans la pantomime il sera question de tout autre chose. Le calembour, le quiproquo, l'amphigouri, le coq-à-l'âne et le galimatias comptent certes au nombre des jeux princiers de l'esprit ; mais MM. Erik Satie, Jean Cocteau et leurs disciples se tromperaient s'ils croyaient les avoir inventés.

« Quant aux œuvres, pour les juger sainement, il ne faut pas leur tenir rigueur des intentions à maintes reprises déclarées par leurs auteurs. L'ambition de ceux-ci, nous le savons, n'est autre que de révolutionner le monde par la rupture de toute tradition ; Debussy lui-même leur paraît périmé parce qu'il fait « flou » et qu'ils veulent une musique « à l'emporte-pièce ». Ces expressions d'atelier signifient qu'à la plénitude des accords ils préfèrent la sécheresse de mélodies entrecroisées en lignes inflexibles, ou, en termes techniques, le contrepoint à l'harmonie. La querelle du contrepoint et de l'harmonie date du jour où la musique a commencé à s'écrire à plusieurs parties... »

M. Laloy se livre ensuite à une intéressante dissertation sur le rôle du contrepoint et de l'harmonie dans la musique de diverses écoles, avant de revenir au programme qui nous occupe et dont il nous entretient dans les termes suivants :

« En dépit de leur titre, les trois pièces que nous avons entendues samedi n'ont rien d'artificiellement « monté », mais se recommandent par de jolies inflexions et l'onduleuse fluidité de quintes caressantes. Venant après les dures constructions de MM. Auric et Poulenc, elles furent pour nous un rafraîchissement délicieux. D'où les applaudissements de reconnaissance qui incitèrent le chef d'orchestre, d'ailleurs fort habile, M. Golschmann, à reprendre deux fois chacune de ces petites compositions. Il n'en fallut pas davantage pour en déceler l'aimable banalité.

« Combien n'y a-t-il pas, à l'heure actuelle, de musiciens à l'oreille fine qui seraient capables, s'ils voulaient s'adonner au pastiche, d'en faire autant ?

« MM. Auric, Milhaud et Poulenc, ont d'autres prétentions. Loin de suivre la tradition, comme on le recommande à la Schola, ils usent du contrepoint pour obtenir de perpétuelles dissonances qu'ils décorent de sonorités aussi creuses que possible. Mais ce contrepoint est fort simple et consiste essentiellement en pédales qui s'obstinent dans un ton malgré la modulation des autres parties, ou en imitations à des intervalles discordants tels que la quinte ou l'octave diminuées. Quant aux mélodies qui en forment la trame, elles sont presque toutes d'emprunt, imitant avec plus ou moins d'exactitude, le rythme et l'allure des danses modernes, fox-trott ou tango. Dans l'orchestre, ce sont les cuivres qui dominent ; ces messieurs se sont avisés d'un effet nouveau, qui est un glissando du trombone à coulisse, et ils en ont été si satisfaits qu'ils se le sont emprunté l'un à l'autre et en ont mis partout. La première impression est celle de la surprise. Elle ne dure pas et cède bientôt à une pénible monotonie. Il y a en tout cela beaucoup de procédé et bien peu d'invention, donc bien peu de musique..

« C'est de quoi nous pûmes surtout nous convaincre, en écoutant deux fois de suite la partition de M. Darius Milhaud, pour la pantomime *Le Bœuf sur le toit.* Afin que nos esprits obtus en sentissent mieux les beautés, on prit la peine, en effet, de la faire exécuter d'abord par l'orchestre seul, devant le rideau baissé. On ne pouvait jouer un plus mauvais tour à l'auteur, car sa musique abonde en redites, voulues sans doute, mais fatigantes à la première audition, insupportables à la seconde. Quant à la réalisation scénique, ce qui y manque le plus, c'est la fantaisie... »



Et M. Laloy de conclure :

« En somme, un spectacle amusant par instants et constamment bourré de bonnes intentions. Mais un programme ne suffit pas, il faut l'exécuter. Entre un esthète et un artiste, la distance est grande, peut-être infranchissable. Je souhaite de tout cœur à MM. Auric, Milhaud, Poulenc et à leurs camarades, de donner un jour un démenti à cette maxime. »

Tout commentaire ne pourrait qu'atténuer la portée d'un tel article. Toutefois, je me permettrai de former le vœu qu'on ne m'accuse pas d'obscurantisme quand j'estimerai que des collections de fausses notes, même écrites par des compositeurs doués comme MM. Milhaud, Erik Satie, etc., n'ont jamais suffi à faire une œuvre et que des bruits de marteau, de machines à écrire, de roulement de caissons, de cornes d'automobiles... ne sont pas encore à la veille de devenir *l'essence* de la symphonie.

La symphonie ? Je me demande avec effroi ce qu'il en resterait au milieu de ce terrible carnage...

C'est la question que je me posais dernièrement encore en écoutant la *Symphonie en si bémol* de M. Vincent d'Indy. Tout directeur de la Schola qu'il est, et tout inféodé qu'il se montre toujours aux idées nouvelles mais raisonnables, je vous assure qu'il n'eut garde de se détourner de la route tracée par les classiques, sachant bien que, sans cela, il n'aboutirait, en écrivant cette symphonie, qu'au bolchevisme antimusical et au chaos le plus périssable.

C'est pourquoi, tout en étant moderne de pensée, d'expression et d'écriture, sa partition est restée traditionnaliste de forme. Et c'est pourquoi aussi, elle est demeurée à l'heure présente, jeune et captivante comme au jour de sa naissance, il y a près d'un quart de siècle.

Croyez-vous que, d'ici cinq ans seulement on pourra en dire autant de la plupart des productions ultramodernes de cette année ?

Je n'oserais l'affirmer.

Au reste, la saison 1919-1920 ne semble guère avoir été favorable à la musique symphonique. Je ne sais si nos directeurs de concerts ont ou n'ont pas eu grand choix, mais ce que je n'ignore pas, c'est que les nouveautés vraiment dignes d'intérêt et contenant en elles une réelle valeur, furent plutôt rares dans leurs séances dominicales.

J'ai beau chercher dans mes souvenirs, je ne trouve rien à vous indiquer en dehors des morceaux dont je vous ai parlé précédemment. C'est à croire que MM. Pierné, Chevillard et Baton se sont entendus pour faire un choix susceptible de dégoûter à jamais le public des œuvres françaises nouvelles. Je ne vous cacherai pas que, parmi ces morceaux, il y en eut plusieurs d'assez bien venus et que quelques-uns méritèrent même qu'on fît une exception en leur faveur. Mais que peuvent peser

ces rares morceaux dans une balance remplie de médiocrités ?

L'école française est pourtant à la tête du mouvement musical européen, et jamais on ne me fera croire que si nos chefs d'orchestre le voulaient bien, ils ne pourraient mettre la main sur autre chose que ce qu'ils nous ont généralement offert chaque semaine depuis quelques mois.

Je sais bien que les compositeurs connus hésitent à produire de grandes œuvres symphoniques devant la difficulté qu'ils rencontrent, depuis la guerre, à les vendre à des éditeurs qui, dégoûtés des habitudes de nos concerts hebdomadaires, ne veulent plus faire les frais énormes de gravure en vue d'une exécution unique et sans lendemain, MM. nos chefs d'orchestre étant les ennemis déclarés des reprises et de la conservation au répertoire des ouvrages nouveaux.

Et comme la copie est devenue presque aussi coûteuse que la gravure, les musiciens se tâtent consciencieusement avant de se lancer dans semblable aventure pour le plaisir de s'entendre une seule fois et de se faire le plus souvent éreinter par la presse et par les bons petits camarades.

Si le ministère des Beaux-Arts voulait s'en donner la peine, il modifierait le cahier des charges de nos Associations symphoniques dans le sens que je me suis permis d'indiquer à plusieurs reprises. Mais tant qu'il ne s'y décidera pas, il sera loisible de se demander ce que pourra devenir l'école française, réduite aux deux seuls théâtres et aux concerts que vous savez !

FERNAND LE BORNE.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

LES LIVRES

ROMULUS COUCOU, roman nègre, par Paul Reboux (*Ernest Flammarion*, éditeur.) — IDÉES ET FIGURES D'AUJOURD'HUI, par René Gillouin (*Bernard Grasset*, éditeur).

Ceci se passe au pays des wagons et des hôtels pour nègres, au pays où les mœurs, plus efficaces que la loi, ont séparé blancs et noirs ainsi qu'élus et réprouvés :

Inter oves lacum praesta
Et ab hœdis me sequestra,
Statuens in parte dextra,

peut prier ici chaque âme avant de naître humaine ! A vrai dire, Romulus Coucou n'est pas un nègre ; c'est un mulâtre, un mulâtre à peu près blanc. Mais cela suffit, en ce pays sévère, pour être classé comme bouc, méprisé des brebis, et parqué du mauvais côté, à gauche ! Romulus Coucou est un brave garçon sentimental, grandiloquent, solennel, instruit. Encore plus puéril que solennel, mais l'un n'exclut pas l'autre. D'ailleurs sincère en son amour. Une manière de héros.

Comme tous les héros, il a une destinée tragique. Pourquoi la Providence, à laquelle il croit, a-t-elle voulu qu'il s'éprît d'une blanche et fût aimé d'elle ?

L'Amérique veille, — et le mariage ne se fait pas. Romulus, qui est garçon de pharmacie, se réfugie dans les paradis artificiels : whisky et cocaïne. Le pharmacien le met à la porte, et Romulus Coucou fait n'importe quoi, ce qui est évidemment nègre. C'est après cela que les choses tournent mal : Romulus est brûlé vif.

Cette aventure ne lui serait pas arrivée s'il avait eu l'heur de naître en Afrique Occidentale. Là, les nègres montent encore aux cocotiers, et ne courent des risques que les jours où les administrateurs des colonies vont à la chasse. Il peut arriver, ces jours-là, qu'un fonctionnaire croit voir un singe dans un arbre, le tire, le tue et s'aperçoive qu'il a abattu un être humain, pourvu d'une âme immortelle, au moment de ramasser son gibier. En ce cas, le fonctionnaire est bien ennuyé.

Une telle mort est plus douce que celle de Romulus Coucou. Et le parallèle entre de tels destins n'est-il pas d'une haute portée morale en ce qui concerne les nègres Si ces derniers se contentent de grimper aux cocotiers,ils courent tout juste le risque d'être honorablement fusillés par des administrateurs. Dans les pays où on les fait participer aux bienfaits de la civilisation, ils sont exposés à périr par le feu, ce qui est douloureusement infamant. Ces considérations me paraissent compléter de la plus heureuse manière celles qui rendirent illustre un ouvrage antérieur : *La Case de l'Oncle Tom* (1). Puisse M. Reboux, pour y avoir incité ses lecteurs, voir s'accroître la célébrité que lui valut un excellent livre, écrit en collaboration avec Charles Müller ?

Romulus Coucou est d'ailleurs pittoresque, amusant, plein de scènes bien observées.



M. René Gillouin a sur les hommes et les mœurs des opinions dont il est, à première vue, malaisé de savoir si elles ont été dictées ou justifiées par l'intelligence. L'intelligence ici n'est jamais une étrangère ; c'est déjà beaucoup.

Voici un livre où tour à tour l'auteur envisage la formation du germanisme, donne son avis sur les « questions » Luther, Kant, Fichte, Bismarck, sur les « embarras du pape », sur quelques autres « thèmes actuels », porte jugement sur Lemaître, Barrès, Maurras, tenus pour « apologètes », fait à son tour l'apologie d'Emile Clermont, se rattrape en disant à M. Paul Claudel des choses dures, et termine en écrivant beaucoup de bien de M. Bergson. On voit que ce livre est divers.

Il a un autre mérite : celui de refléter la personnalité de l'auteur, par les sympathies et les antipathies qu'il avoue ou laisse deviner. Nul doute que M. René Gillouin n'ait peu de tendresse pour M. Charles Maurras, plus d'indulgence pour M. Maurice Barrès, en qui il voit se prolonger l'esprit révolutionnaire, une grande estime pour Kant, et même pour Luther, et, en leur ensemble, pour un pauvre protestant, de qui l'on a dit tant de mal et que l'on a tant ennuyé en révoquant l'Edit de Nantes. Nul doute qu'il ne considère l' « humanitarisme » comme un bien, et le « nationalisme » comme un fléau. Nul doute qu'à la lumière de ces préférences, il n'aperçoive les problèmes dont il disserte sous un angle qui lui est propre. Ses adversaires, — toujours au nom de l'intelligence, — les voient sous un autre angle. Et le théorique « spectateur impartial », le logicien vide de vie, les verrait encore autrement. Mais que ferions-nous de l'opinion de celui-ci ?

Ce spectateur impartial ne serait pas homme. M. Gil-

(1) M. Reboux n'a pas plagié « la Case de l'Oncle Tom ».

louin est homme : il suit ses préférences. Sans doute, aime-t-il à « préférer », comme M. Charles Maurras? Il suit ses préférences en gardant les yeux ouverts. Il ne nie pas, il discute. Il discute en orientant la discussion.

A propos, par exemple, de M. Paul Claudel, il tire habilement parti d'obscurités, de passages excessifs et de certain balbutiement extatique qui mêle volontiers art, métaphysique et théologie. « Or, remarque M. Gillouin, il peut être permis à l'art d'être obscur, mais « si la métaphysique n'est pas claire, et la théologie clarissime, que leur restera-t-il? »

Sur quoi, il fait le procès de la littérature d'analogies (pour autant qu'elle incline au mysticisme religieux), et sait découvrir, dans les œuvres de M. Paul Claudel, des remarques philologiques qu'on peut suspecter d'enfantillage. Tout cela devient bien agaçant pour M. Gillouin, qui résume la question en notant, sans aménité, que M. Paul Claudel, « individualiste en art jusqu'à « l'anarchie, est d'ailleurs, dans l'ordre politique et re« ligieux (la Muse qui est la Grâce, ou la Grâce qui est « la Muse, a fait ce miracle), monarchiste, féodaliste « et catholique comme on ne l'est plus. »

Et il corse le tout de quelques solides arguments *ad hominem*. Cependant, M. Gillouin aime bien sa victime.

Tout cela est clair, ingénieux, vrai ou faux, probablement vrai et faux, bien vivant. Ce n'est pas la Raison Pure qui parle, c'est la raison de M. Gillouin... comme nous aimons mieux cette raison qui a raison ou qui a tort, mais qui est nôtre, qui est humaine et ne nous humilie pas à l'excès!

R. DE LA VAISSIÈRE.

LIVRES SOCIAUX

L'EDUCATION DES FILLES

Depuis Fénelon, de nombreux auteurs nous ont exposé leurs idées sur l'éducation des filles et des romanciers, tels que Marcel Prévost et René Boylseve, n'ont pas dédaigné d'aborder, sans presque le dissimuler sous aucune fiction, ce grave et captivant problème.

Aujourd'hui, c'est un éducateur et un moraliste professionnel qui l'aborde, et il le fait avec infiniment de pénétration et de bon sens. M. P.-F. Thomas nous avait déjà donné un excellent livre sur l'éducation dans la famille, à l'usage de ceux qui ont des garçons à élever ; il a, pour le volume consacré aux filles (Paris Alcan 1919), conservé le sous-titre sévère : les péchés des parents, si bien que c'est, en réalité, de l'éducation des éducateurs qu'il traite dans son ouvrage.

Nous n'entreprendrons pas de suivre l'auteur dans tout le détail des conseils qu'il donne aux parents, dans les observations qu'il leur révèle sur les sentiments, les idées et les aspirations de leurs filles, dès l'âge le plus jeune jusqu'à celui du mariage. Disons seulement qu'il nous semble que M. P.-F. Thomas a observé ses « sujets » avec sagacité et que ses conseils, inspirés d'un réalisme sans excès et d'un moralisme plein de bon sens, aboutiraient, s'ils étaient suivis, à former des femmes comme nous souhaitons que nos fils en épousent pour être heureux !

L'ETATISME INDUSTRIEL

Le pire destin qui puisse arriver aux idées économiques, est de se transformer en dogmes, car, une fois la métamorphose accomplie, on cesse de les approfondir pour se borner à les adorer ou à les honnir. C'est précisément ce qui advint à l'étatisme.

M. R. Carnot, qui lui consacre un livre (Paris, Payot, 1920), se range au nombre de ses adversaires et s'il essaie de réfuter par des arguments et par des faits, l'étatisme industriel — ce qui est méritoire — il n'ajoute rien aux diatribes déjà lancées contre le dogme et nous doutons qu'il conduise beaucoup d'étatistes à l'abjuration.

Nous pensons, quant à nous, que l'étatisme industriel peut se montrer bon ou mauvais, selon les pays, les époques et les circonstances ; son application reste une question d'opportunité. Il nous parait aussi que les méfaits imputés à la gestion d'Etat ne tiennent pas essentiellement au fait que c'est l'Etat qui gère, mais à l'adoption de méthodes défectueuses, du reste, faciles à perfectionner. Au surplus, la nationalisation des industries n'implique pas nécessairement la gestion étatique : des régies intéressées, fonctionnant sous le contrôle de l'Etat, des producteurs et du public consommateur peuvent très bien se concevoir.

Enfin, la gestion des entreprises privées n'est pas, elle non plus, exempte de défauts. M. Carnot ne nous démontre-t-il pas (p. 20 et suiv.), qu'en somme, les gains réalisés par ces entreprises sont à peu près compensés par les déficits de celles qui périclitent ? S'il en est ainsi, on ne voit vraiment pas quelle supériorité l'industrie privée pourrait invoquer à l'encontre de l'industrie d'Etat.

Si l'on fait abandon de tout parti pris, il faut convenir que l'une et l'autre ont leur mérite et qu'elles peuvent coexister. Mais les nécessités fiscales, le besoin d'économiser les efforts, l'utilité qu'il peut y avoir à empêcher le rançonnement de la collectivité au profit de quelques-uns, toutes ces raisons assurent, malgré toutes les controverses, et même si ses adversaires ont tous le talent de M. Lenoir, un assez bel avenir à l'étatisme industriel.

SYNDICALISME OUVRIER ET SYNDICALISME AGRICOLE

Sous ce titre, M. Martin Saint-Léon publie un livre (Paris, Payot, 1920), qui résume en peu de pages tout ce qu'il est essentiel de connaître sur l'organisation syndicale, dans l'industrie et dans l'agriculture.

Il retrace rapidement l'histoire des corporations ouvrières avant la loi de 1884 et, après une claire analyse de cette loi, ainsi que des projets visant à en étendre les dispositions, il expose les résultats qu'elle a donnés. Depuis 1884, toutes les corporations ouvrières se sont syndiquées et l'auteur nous explique ce que sont, comment sont constituées et fonctionnent les Bourses du Travail, les Fédérations d'industrie, la C. G. T. Il raconte ce que fut, depuis trente ans, le mouvement syndical, résume les doctrines qui se sont affrontées dans les principaux congrès ouvriers et précise les tendances diverses auxquelles obéit actuellement la classe ouvrière de notre pays. Il termine enfin par d'intéressantes statistiques syndicales.

Pour la partie agricole, l'auteur étend son exposé au delà du domaine syndical et, après avoir décrit les groupements proprement syndicaux, il passe aux groupes corporatifs, aux mutuelles de crédit et d'as-

surance, aux sociétés d'habitation ; il résume ensuite les diverses lois rurales promulguées sous le régime actuel, ce qui fait de son livre un véritable petit manuel d'économie sociale du paysan.

Il faut louer l'impartialité de M. Martin Saint-Léon dans tout cet exposé ; l'esprit de doctrine n'y apparaît pour ainsi dire pas ; toutefois, il est sensible que l'auteur considère les syndicats ouvriers comme des forces de révolution et les syndicats agricoles comme des forces de conservation. Les uns seraient absorbés par une tâche pratique, les autres seraient mus par une idéologie théorique. Il y aurait peut-être bien à reprendre sur ce jugement, mais l'auteur lui-même en atténue les contours en laissant entendre que les deux syndicalismes finiront par se rejoindre dans un même esprit de réformisme, hardi mais réaliste, et il se montre partisan déclaré de l'organisation professionnelle, garantie véritable de l'équilibre social.

ROGER PICARD.

VIENT DE PARAITRE

Livres reçus du 10 au 17 février 1920

HENRI CLOUARD. — *Les Compagnons de l'Intelligence.* (Renaissance du Livre.)
ALFRED MOULIN. — *L'Afrique à travers les âges.* (Ollendorff.)
ISRAËL ZANGWILL. — « *Ce n'est que Mary-Ann* », traduction de Mme Marcel Gire. (Crès.)
JEAN VARIOT. — *Le sang des autres.* (Crès.)
ROBERT MORCHE. — *L'amour.* (Revue des Indépendants.)
CUSTOS. — *Comment équilibrer le budget de la France.* (Imprimerie de la Presse.)
A.-P. GARNIER. — *Les Corneilles sur la Tour.* (Garnier.)
PIERRE MAC ORLAN. — *Bob bataillonnaire*, roman d'aventure. (Albin Michel.)
LOUIS RIVIÈRE. — *Poh Deng*, roman siamois. (Lafitte.)
JULES HURET. — *Le Jardin de la pensée.* (Giard et Brière.)
ANDRÉ LAMANDÉ. — *Sous le clair regard d'Athéna.* (Delalain.)
EUGÈNE MONTFORT. — *Les Cœurs malades.* (Flammarion.)
PAUL BOURGET. — *Monique.* (Plon-Nourrit.)
JEAN VIGNAUD. — *Sarati le Terrible.* (Renaissance du Livre.)
P.-J. TOULET. — *La Jeune fille verte* (Emile Paul.)

Livres reçus du 17 février au 4 mars 1920.

H. CLOUARD. — *Les Compagnons de l'intelligence* (Renaissance du Livre).
A. MOULIN. — *L'Afrique à travers les Ages* (Ollendorf).
ISRAEL ZANGWILL. — « *Ce n'est que Mary-Ann* » (Crès).
JEAN VARIOT. — *Le sang des autres* (Crès).
ROBERT MORCHE. — *L'Amour* (Revue des Indépendants).
CUSTOS. — *Comment équilibrer le budget de la France* (Imprimerie de la Presse).
PIERRE MAC-ORLAN. — *Bob, bataillonnaire*, roman d'aventures (Albin Michel).
A. P. GARNIER.—*Les Corneilles sur la Tour* (Garnier).
LOUIS RIVIÈRE. — *Poh-Deng*, roman siamois (Lafitte).
JULES HURÉ. — *Le jardin de la pensée* (Giard et Brière).
ANDRÉ LAMANDÉ. — *Sous le clair regard d'Athéné* (Delalain).
EUGÈNE MONTFORT. — *Monique* (Plon-Nourrit).
JEAN VIGNAUD. — *Sarati le Terrible* (Renaissance du Livre).
P.-J. TOULET. — *La jeune fille verte* (Emile Paul).
MARCELLE CAPY. — *La Défense de la vie* (Ollendorf).
MARGUERITE HENRY-ROSIER. — *Gilbert Tiennet* (Grasset).
CHARLES HEYRAUD. — *Jean* (Grasset).
LÉON-PAUL FARGUE. — *Poèmes* suivis de *Pour la Musique* (Nouvelle Revue Rrançaise).
HENRI GALLI. — *L'offensive française de* 1917 (Avril-Mai, de Soissons à Reims.) (Garnier).
FRANCIS DELAISI. — *La Coopérative de construction* (Renaissance des cités).
RUDYARD KIPLING. — *Chansons de la Chambrée* (Edition Française Illustrée).
GABRIEL DE PIRNODAN. — *Un amour à Sparte* (drame en vers) (Messein).
HENRIETTE CHARRASSON. — *Attente*, poèmes 1914-1917 (Nouvelle Librairie Nationale).
GABRIEL MAISNE. — *Raymond Poincaré* (Sansot)
Dr RIVIÈRE. — *L'Ile de France à la France* (Typographie Phil. Renouard).
FRANCIS JAMMES. — *Le Poète Rustique* (Mercure de France).
J. BARTHELEMY. — *Le Vote des femmes* (Alcan).
LOUIS HOURTICQ. — *Everyone's history of French Art* (Hachette).
FRANCIS EON. — *La vie continue*, poésies 1909-1919 (Emile-Paul).
PIERRE CAZIOT. — *La Valeur d'après-guerre de la terre* (Baillière).
R. LEGENDRE. — *Alimentation, ravitaillement*, préface de Ch. Richet (Masson).
MARCEL POIGNARD. — *Offrande à la préférée* (Figuière).
A.-M. PELLETIER. — *L'Individualisme* (Giard et Brière).
ODETTE DULAC. — *Faut-il?* (Calmann-Lévy).
LOUIS MAUDIN. — *Notre passion* (1914-1918) (Renaissance du Livre).
EMILE MOREAU. —*La Nièce de Bonaparte* (Laffitte..
EDMOND CAZAL. — *L'Inféconde* (Ollendorf).
J.-J. KOROSTOVETZ. — *Pre-war diplomacy the Russo Japonese Problem* (British periodicals ltd.).



La bestise et la sagesse se rencontrent en mesme point de goust et de resolution à la souffrance des accidens humains.

MONTAIGNE (Essais. Livre I, Ch. LIV).



URODONAL

et la Goutte

Rhumatismes
Gravelle
Calculs
Névralgies
Migraines
Sciatique
Artério-Sclérose
Obésité
Aigreurs

L'URODONAL réalise une véritable saignée urique (acide urique urates et oxalates)

COMMUNICATIONS :
Acad. de Médecine (10 nov. 1908)
Acad. des Sciences (14 déc. 1908)

Etablts Chatelain, 2 *bis*, rue Valenciennes, Paris. Le flacon, fco 10 fr. 50; les 3, franco 30 francs



— Oh! mon ami, que fais-tu? Tu prends des liqueurs et tu as la goutte..
— Ne crains rien; avec quelques cuillerées d'URODONAL, cela passera tout seul.

L'OPINION MÉDICALE.

« Administré à l'occasion des poussées aiguës dans la goutte, l'URODONAL n'a aucun retentissement fâcheux, comme les salicylates, rien des effets dangereux, redoutables parfois, du colchique et de la colchidine. Les douleurs perdent rapidement de leur acuité, et la durée même de la poussée est parfois très notablement abrégée. »

Dr F. Morel,
Médecin-major de 1re cl. en retraite, ancien médecin des hôpitaux de la Marine et des colonies

« J'ai fait usage de l'URODONAL sur un homme d'âge moyen, souffrant d'attaques répétées de goutte. Le résultat fut très bon pendant une attaque aiguë parce que le malade ressentit moins de douleurs qu'habituellement et, en continuant la cure, j'ai pu constater que les attaques venaient de moins en moins et avec un long intervalle de temps. »

Dr Jean Senetiner, à Basilicanova.

URODONAL DISSOUT L'ACIDE URIQUE
Rhumatismes, Goutte, Gravelle.
Le flacon fco 8 fr. — Labor. 2, Rue de Valenciennes, Paris.

DIABÈTE : *Filudine*
Malaria, Jaunisse, Paludisme, Maladies du Foie.
Fco 11 fr. — *Labor. de l'Urodonal*, 2, Rue Valenciennes, Paris.

Maladies de la Femme

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir.

Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le ***sang***, l'***estomac*** et les ***nerfs***. Seule la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.



Exiger ce portrait

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la **Jouvence de l'Abbé Soury** pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent **de Maladies intérieures, Suites de couches, Pertes blanches, Règles irrégulières, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, Cancers,** trouveront la guérison en employant la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**.

Celles qui craignent les accidents du **RETOUR D'AGE** doivent faire une cure avec la **Jouvence de l'Abbé Soury** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La Jouvence de l'Abbé Soury, se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon, **5 fr. 40** + impôt **0 fr. 60**, total : **6 fr.** ; franco gare, **6 fr. 75**. Les quatre flacons, **24 fr.** franco contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis). 440

EDITIONS DE L'"EUROPE NOUVELLE"

AU LENDEMAIN DE LA PAIX

par le Comte de Fels

1 brochure de 48 pages, 2 fr. 50 net

*En vente aux bureaux de l'*Europe Nouvelle, 75, *rue de Lille, chez nos dépositaires et les principaux libraires.*

THE ANGLO-FRENCH REVIEW

of Literature, Politics, The Arts, Science and Economics

EDITORS :

Henry D. Davray and J. Lewis May
is published monthly by
J. M. Dent et Sons, Ltd. (J. M. Dent et Fils)
33, Quai des Grands-Augustins, Paris

Abonnez-vous à « L'Europe Nouvelle » au lieu de l'acheter au numéro, vous paierez ainsi votre journal meilleur marché. Vous contribuerez à diminuer la crise du papier, et vous nous rendrez service.

ASTHME
Remède Souverain Cigarettes ou Poudre **ESPIC**
Toutes Phies - Exiger la signature de J. ESPIC sur chaque cigarette

La Gérante : Suzanne Boureau.

Paris. — Imprimerie des Arts et Manufactures, 8, rue du Sentier. (M. Barnagaud, Imp.)

Le Numéro : 1 franc.

3me Année, N° 10. — 3 Avril 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

SOMMAIRE

PARIS, 75, Rue de Lille, PARIS

Téléphone : Fleurus 11-87 — 00-36

ABONNEMENTS

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	40 fr.	44 fr.
Six mois	22 fr.	24 fr.
Trois mois	12 fr.	14 fr.

Les Abonnements sont reçus, sans frais dans tous les bureaux de poste, compte chèque postal n° 7029.

LA PUBLICITÉ est reçue aux Bureaux du Journal

		FRANCS
Echos	la ligne	20 »
Clichés	—	8 »
Clichés	la page	300 »

L'EUROPE NOUVELLE reparait aujourd'hui après une interruption de plusieurs semaines due à la grève des ouvriers typographes. L'importance de notre publication n'a pas permis de trouver tout de suite parmi les rares imprimeries ayant continué le travail, une maison capable de nous éditer. Nos abonnés et lecteurs voudront bien trouver ici l'expression de nos regrets pour ce fâcheux contre-temps.

Nos collaborateurs ont profité de ce mois de chômage pour mettre au point mieux encore nos services d'information et de documentation. Pour plus de clarté, nous avons transformé certaines rubriques. Nous avons demandé à de nouveaux écrivains de talent de nous apporter le concours de leur compétence. La nouvelle distribution des articles répondra certainement aux vœux qui nous ont été maintes fois exprimés.

Chaque semaine après L'Editorial, *nous publierons des études approfondies sur les questions extérieures et économiques, ainsi que des lettres de nos correspondants à l'étranger.*

Les chroniques de l'Europe Nouvelle *tiendront hebdomadairement au courant des progrès de la Société des Nations, des travaux des Commissions des Affaires extérieures, du Mouvement diplomatique et consulaire, de l'Expansion française à l'étranger.*

Dans « L'Opinion à travers le monde », *il sera rendu compte des grands courants de la pensée internationale, dont les chroniques financières et les statistiques, à la fin du fascicule, montreront l'aspect économique. Nous donnerons dans les* Sources et Documents *des textes que la presse quotidienne ne publie pas ou publie imparfaitement, ainsi que toute indication bibliographique intéressante.*

Cet ensemble de renseignements cette méthode critique appliquée à l'appréciation des événements feront de L'Europe Nouvelle *un centre d'études et d'influence en liaison avec les efforts de tous les pays vers le progrès*

Enfin, nous n'oublions pas que Paris est l'un des centres de l'activité et de la pensée mondiales, aussi, dans le Courrier de Paris, *parlerons-nous longuement de ce que l'on dit y et écrit, de ce que l'on y crée.*

LA DIRECTION.





LES ALLIÉS ET L'ALLEMAGNE

Les Alliés vont-ils enfin cesser de jouer avec l'Allemagne une partie de colin-maillard ? Sauront-ils se mettre d'accord sur une politique clairvoyante, qui assure à la fois le respect du traité et la reconstruction de l'Europe centrale ? On voudrait l'espérer. On n'en est pas certain.

Rarement en effet la situation ne fut plus paradoxale. Tout le monde, en Occident, commence à comprendre qu'il faut à tout prix consolider la démocratie en Allemagne. Tout le monde continue néanmoins à faire de son mieux pour l'affaiblir. Anglais et Américains rivalisent avec nous, sur ce point, d'un zèle inconscient.

A l'éloge de l'Angleterre, comme sans doute de l'Amérique, on doit reconnaître que les bons esprits d'outre-Manche aperçoivent la liaison des problèmes européens. Ils sentent que l'écroulement économique de l'Allemagne, ou la faillite politique de sa démocratie, auraient pour effet de nous entraîner tous dans un gouffre. Travaillé par ce ressentiment, le gouvernement anglais qui, il y a quelques mois, témoignait à Berlin d'une singulière timidité, parait avoir désormais compris qu'au risque d'être accusé d'intervention dans la politique intérieure d'un pays étranger, il devait prêter main forte au gouvernement légal de l'Allemagne. M. Muller peut ne pas plaire à tout le monde, mais entre les militaires et le désordre, il incarne aujourd'hui l'espoir des hommes sensés. Renonçant à une ancienne pudeur, l'Angleterre a donc décidé d'appuyer M. Muller. Mais elle s'y prend d'une étrange manière.

La politique britannique, et celle de Washington, si lucides quand il s'agit de questions économiques, sont en effet affectées d'une curieuse myopie en matière de psychologie allemande. C'est un homme d'Etat anglais, M. Asquith, qui a été le premier à parler de détruire le « militarisme prussien ». Ce qu'il faut entendre par cette expression, peu d'Anglais le savent, et sans doute croient-ils que le militarisme a été détruit en Prusse le jour où les Hohenzollern ont dû s'exiler. Ils ne sentent pas que ce militarisme subsiste même après la défaite, même après la faillite de Kapp et Luttwitz, que l'immense majorité du peuple allemand le hait, mais que néanmoins M. Muller a été obligé de composer avec lui.

Aussi bien l'univers a-t-il vu ces jours derniers un spectacle étonnant. Poussé par les généraux à qui la Reichswehr tient lieu de garde victorieuse, le gouvernement Muller a demandé l'autorisation de faire pénétrer des troupes dans la Ruhr pour réprimer de soi disant troubles révolutionnaires. Il s'agissait en fait d'une opération purement réactionnaire, destinée à mettre à la raison des civils trop indépendants. Le meilleur service que l'on eût pu rendre à M. Muller était de lui interdire formellement d'envoyer un seul soldat dans la zone neutre. Et cependant l'Angleterre, comme les Etats-Unis, ont insisté pour que la France consentît à l'opération.

De ce côté, on constate donc ce fait inattendu que les deux grandes démocraties de langue anglaise, — qui ont pris les armes pour que le monde fut *safe for democracy*, — faute de savoir ce qu'est un hobereau prussien, font en ce moment le jeu de la réaction militariste contre l'intérêt et le sentiment profond de l'Allemagne elle-même. Le bruit court que le public ne s'y trompe guère à Berlin même et que les passants, soupçonnant certains officiers britanniques d'avoir entretenu de trop bonnes relations avec les généraux, leur ont fait sentir que cela ne plaisait point. Quoi qu'il en soit, le contre-sens commis depuis quinze jours par la politique anglaise est d'autant plus criant qu'en ce moment même, de l'avis de tous les témoins dignes de foi, une lame de fond soulève les masses allemandes contre tout ce qui représente le régime de la schlague et du sabre responsable des malheurs de l'Allemagne.

La France qui, en cette affaire, a vu plus juste, a-t-elle profité de l'occasion pour montrer la bonne route à suivre ? Elle a malheureusement le don peu enviable de présenter toutes les questions sous le jour le plus défavorable à sa réputation de largeur de vues et de désintéressement.

On ne mesurera jamais le tort que nous fait dans le monde la manière âpre dont nous nous honorons, chaque fois qu'un grand problème se pose en Europe, à réclamer notre droit, ou plus simplement encore notre dû. Les Français s'étonnent parfois, non sans candeur, de ne pas trouver l'Angleterre et l'Amérique ardentes à épouser leur point de vue. Ils ne se rendent pas compte que, faute de savoir envisager les problèmes d'ensemble et d'imaginer des solutions profitables aux autres autant qu'à eux-mêmes, ils sont en train de passer pour les insulaires du continent. Exiger l'exécution du traité, c'est bien. S'en tenir là est déplorable à l'heure où tout menace de sombrer dans le chaos et où l'union attend de l'intelligence française une pensée directrice, ce qui nous affaiblit à l'égard de nos alliés, c'est beaucoup moins le heurt des instincts que l'étroitesse de nos propres conceptions.

C'est ainsi que dans l'affaire de la Ruhr, nous nous sommes bornés, comme toujours, à citer les articles du traité qui interdisent l'accès de la zone neutre aux troupes allemandes. Aussitôt les alliés de soupçonner que nous n'obéissons en l'occurence qu'au souci respectable, mais un peu mesquin, de notre sécurité personnelle.

Tout autre eût été notre force, si nous avions commencé par déclarer que la France n'entendait pas se prêter à l'écrasement, sous les bottes militaires, du mouvement démocratique de la Ruhr. Venant au moment même où le président du Conseil français, dans un langage d'une netteté remarquable, se déclarait prêt à une collaboration économique avec l'Allemagne, une affirmation explicite de cet ordre eût produit une profonde et salutaire impression en Allemagne. Elle eût mis fin aux hésitations de nos alliés qui, étant aussi bons démocrates que nous, ne peuvent, le jour où ils seront éclairés, persévérer dans leur erreur. Nous aurions repris sans effort notre rôle naturel, qui est d'expliquer, nous continentaux, aux gens d'Angleterre et d'Amérique, ce qu'est l'Europe, ce qu'est l'Allemagne, et comment on doit s'y prendre pour y faire triompher cet idéal commun qui, à tort ou à raison, nous paraît être la meilleure garantie future de la paix.

Mais conduits par des peuples qui, les uns, ignorent l'Allemagne concrète, les autres manquent d'horizon, la politique de l'Entente à l'égard de l'Allemagne demeure ce qu'elle était : une poussée incohérente de moutons à l'entrée du parc.

Pourtant l'occasion n'est pas encore passée de lui donner enfin l'allure qu'exige l'intérêt commun. On lira plus loin la pénétrante analyse de la situation que nous donne un des hommes qui connaissent le mieux l'Allemagne nouvelle. L'Entente n'a point perdu encore son autorité, ni, si étrange que ce soit, son prestige. La voie qui s'ouvre est d'ailleurs rectiligne. Au gouvernement légal de l'Allemagne, les Alliés ne doivent pas seulement offrir leur collaboration économique : il leur faut aller au-devant de ses demandes et lui proposer un plan. En revanche, ils doivent, avant toute négociation de ce genre, exiger que le gouvernement allemand se purge de son militarisme, c'est-à-dire exécute immédiatement et sans réserves toutes les clauses de désarmement du traité. Tant qu'il y aura une *Reichswehr*, menée par la caste qui provoqua la guerre, ni l'Allemagne, ni l'Europe ne seront *Safe for democracy*.

Seconder l'Allemagne, sous condition qu'elle donne des gages à la démocratie et à la paix : telle devrait être la politique de demain. On aimerait que la France le comprît la première et, du coup, prit la tête de ce grand mouvement.

PHILIPPE MILLET.



LA TROISIÈME RÉVOLUTION ALLEMANDE

13 Mars 1920.

Rares ont été les Français qui, en apprenant par des dépêches de presse, souvent inintelligibles, le coup d'Etat dont Berlin venait d'être le théâtre, se sont reportés par la pensée à ces journées de mars 1919 où les débris des armées vaincues en France et en Belgique reconquéraient péniblement Berlin contre l'insurrection spartacienne tandis que, dans Munich encore frémissante de l'assassinat de Kust Eisner, les mitrailleuses braquées autour du Landtag et des ministères où flottait le drapeau rouge, semblaient annoncer la sanglante équipée qui, un mois plus tard, allait faire de la paisible capitale de la paisible Bavière, la ville des Soviets. Pourtant, entre les journées révolutionnaires de 1919 et le coup d'Etat de 1920, le rapport est étroit, et non pas seulement parce que ce fut durant la guerre de rues de l'année dernière que l'état-major de la division des carabiniers de la garde à cheval, comprit que, sous prétexte de rétablir ou de maintenir l'ordre public, il devait être possible de restaurer l'ordre ancien. — Mars 1920 se relie à mars 1919 par la longue chaîne des erreurs de l'Entente, de ses menaces sans lendemain, de ses indulgences hors de propos qu'interrompaient des accès de colère, politique d'incohérence, dans la douceur comme dans la brutalité, qui a singulièrement contribué à entretenir le chaos moral dans lequel, depuis seize mois, se débat l'Allemagne.

Sans doute, il est absurde de répéter, avec certains doctrinaires d'extrême gauche, que le coup d'Etat Luttwitz-Kapp n'a été possible que parce que l'Entente a mis ses soins à « cultiver » le militarisme prussien ; il reste cependant que si, depuis le 28 juin 1919 — pour ne pas remonter jusqu'au jour de l'armistice — nous avions su dire nettement aux hommes qui s'installaient timidement au pouvoir ce que nous attendions d'eux et si, cette déclaration faite, nous avions su nous en tenir à la ligne politique que nous aurions nous-mêmes tracée, si, au lieu d'aller des menaces aux défaillances, nous avions su définir des exigences fondées sur une conscience claire de ce que nous étions en état d'exiger — et d'obtenir —, si, en un mot, l'Entente avait su ce qu'elle attendait de l'Allemagne, et l'avait dit à l'Allemagne, — Luttwitz et Kapp n'auraient même pas pu songer à tenter leur folle aventure.



Le ministère Bauer-Erzberger-Muller, qui s'était institué pour signer la paix de Versailles, malgré la droite et les démocrates, paraît avoir eu, à certaines heures, le désir sincère d'arriver à une entente avec les puissances alliées ; mais, pour faire triompher cette politique de réconciliation, il aurait eu besoin, contre l'élément militaire qui rêvait de revanche et contre les fonctionnaires de la Wilhelmstrasse demeurés fidèles aux méthodes du régime déchu, de pouvoir se prévaloir devant le peuple allemand de quelque avantage positif, de quelque concession véritable obtenue de l'Entente.

L'histoire dira pourquoi il n'en fut pas ainsi et pourquoi les alliés n'encouragèrent pas ces velléités ; — la France n'en est pas seule responsable, ni l'Entente en général ; les maladresses et les insolences d'un Leisner, l'inconscience ou l'ignorance des bureaux qui osaient envoyer un Simson négocier à Paris, contribuèrent largement à ce résultat qu'il suffit, pour le moment, de constater. Battu en brêche par les indépendants qui dénonçaient la timidité de sa politique fiscale et sociale, par la bourgeoisie que l'impôt sur le capital, sous ses formes diverses, effrayait, par l'élément conservateur et évangélique qui voyait dans Erzberger un antechrist et un traître, par les militaires enfin et par l'ancienne Cour qui accusaient le ministère de servilité devant l'Entente, le cabinet rencontrait du côté des alliés une mauvaise volonté que les faits et gestes du personnel administratif justifiaient d'ailleurs amplement. Lors même que Bauer et Erzberger remportaient un réel succès, comme dans l'affaire de Scapa Flow ou dans celle des coupables, les concessions obtenues étaient accordées d'assez mauvaise grâce et accompagnées de commentaires assez menaçants — ou assez maladroits — pour que leurs adversaires pussent en tirer argument contre lui.

Sans autorité et sans prestige, aux prises avec d'insurmontables difficultés économiques, le cabinet traînait des jours misérables. Les révélations du procès Helfferich, en disqualifiant Erzberger, lui portèrent le dernier coup... Ce fut alors que la droite, confiante dans sa force et jugeant que l'heure de la revanche avait sonné — à l'intérieur comme à l'extérieur — lança l'idée de la candidature d'Hindenburg à la présidence de la République ; et comme les partis de gauche, pour parer au péril, se concertaient en vue de modifier la constitution et de faire élire le président, non plus par le peuple mais par le Parlement. une campagne contre l'Assemblée nationale « périmée » était entreprise. Il fallait, si l'on voulait réussir, surexciter les passions patriotiques : on combina les attentats contre les missions de l'Entente, et l'on s'enhardit jusqu'à poser un ultimatum au président Ebert : pas de désarmement, et revanche immédiate.

L'heure du coup d'Etat avait sonné : le soir du 12 mars, la deuxième brigade de marine, qui aurait dû être dissoute le 10 mars, unie aux troupes de la Baltique, quittait le camp de Dœberitz et marchait sur Berlin.



L'affaire avait été soigneusement préparée. Depuis un an, les militaires travaillaient. L'Etat-Major du général Von Luttwitz, qui, de son quartier général, l'hôtel Eden, où ne demeurait qu'un « civil », le prince de Bulow, avait maté l'insurrection spartacienne de 1919, avait réalisé, sous le couvert de Ligues antibolchevistes et de sections techniques de volontaires appelés à servir en cas de grève générale, une organisation réactionnaire solide.

Les hommes de Luttwitz peuplaient le ministère de la Défense Nationale où Noske, dont la vanité de sous-officier brutal et borné n'avait pu résister à leurs flatteries, était leur dupe, plus encore que leur complice ; à Potsdam, autour de la Kronprinzessin Cécile et de M. von Jagow, on conspirait ; Ludendorff, revenu de Suède, encourageait les conjurés ; son fidèle lieutenant, le colonel Bauer qui, durant trois ans, l'avait représenté auprès du ministère berlinois, prodiguait ses conseils ; des rapports étroits demeuraient avec les monarchistes russes réfugiés à Berlin ; même on tirait parti de certains propos peu

adroits tenus par les membres de telle mission de l'Entente. Il fallait une troupe fidèle et prête à tout : les officiers congédiés, les sous-officiers mis à la retraite, les rengagés menacés de licenciement, les mercenaires revenus des provinces baltiques étaient là pour la fournir. Quelques figurants civils étaient nécessaires : justement, on avait sous la main une créature des junkers de la Prusse Orientale, Kapp « *Junius altis* », l'ennemi de Bethmann-Hollweg et son vainqueur.

L'entreprise paraissait aisée, si aisée que l'on avait jugé inutile de rien prévoir tant on était convaincu que les rouages de la machine gouvernementale continueraient à tourner comme d'ordinaire. Tout sembla en effet réussir : la Reichswcher refusait de tirer sur les mutins, le gouvernement légal s'enfuyait, Kapp s'installait à la Chancellerie...

On avait compté sans le peuple. Malgré les hésitations des chefs indépendants, prêts à s'allier à l'extrême droite par haine du gouvernement Ebert, la grève générale était déclanchée. Le 18, Kapp et Luttwitz, devant la faillite de leur tentative, soutenue jusqu'au bout par les encouragements de Ludendorff, prenaient la fuite.



On ne trouvera pas ici le récit des événements qui ont suivi. La presse en a noté assez exactement les phases et, ce qu'elle n'a pas dit, il est peut-être trop tôt pour l'écrire. Nous voudrions seulement mettre en lumière la leçon très claire qui se dégage des faits connus.



La victoire de la légalité a été obtenue contre la Prusse. Autant la nouvelle du coup d'Etat souleva d'indignation l'Allemagne du sud et de l'ouest, autant, à l'est de l'Elbe, les populations soumises à l'influence des junkers furent promptes à accepter le fait accompli. Le dilemme où se débat l'Allemagne depuis l'armistice, militarisme ou démocratie, se confond donc avec l'éternel problème : Allemagne fédéraeiste ou Allemagne prussifiée. — Et il y a là matière à des méditations infinies...

Le second fait qui semble certain est que la *Reichswcher* est, dans sa majorité, gagnée aux idées réactionnaires. Ce ne sont pas des troupes fidèles qui ont obligé les fauteurs du coup d'Etat à capituler, ce sont les masses ouvrières en révolte ; la grève générale, seule, a vaincu. Un gouvernement démocratique ne peut pas compter sur l'armée contre un mouvement d'extrême droite. Il peut, tout au plus, la rallier autour de lui contre le péril d'extrême gauche, et les exagérations singulières répandues par la presse officieuse sur les événements de la Ruhr ont en grande partie pour objet de faciliter ce ralliement et de justifier au regard de l'Entente l'appel à des généraux qui se sont, au début de la crise, maintenus dans une attitude équivoque, et à des troupes qui ont refusé d'engager le combat contre les mutins. Comme avant le 13 mars, le gouvernement demeure prisonnier de l'armée dont il a besoin. Donc, aussi longtemps que le désarmement de l'Allemagne ne sera pas une réalité, le péril de droite subsistera.

Ne nous payons pas d'illusions : Le succès de la grève générale, brutalement déchaînée, ne signifie pas que les masses allemandes soient gagnées aux idées démocratiques. L'événement a prouvé que l'Allemagne ne veut pas d'une aventure militaire ; il ne prouve pas davantage, car autour du gouvernement de Stuttgart on a vu se grouper des hommes dont le ralliement aux idées démocratiques est bien récent. N'est-ce pas d'ailleurs la *Gazette de Francfort* qui, au premier jour du coup d'Etat, écrivait qu'autour d'Ebert et de Bauer devaient s'unir tous les hommes « ayant la plus petite parcelle d'esprit démocratique » ? Combien, parmi les tenants de l'autorité légale, n'ont en effet qu'une parcelle de cet esprit ?

Hommes de droite et hommes de gauche ont du moins également prouvé quel prix a pour eux l'opinion de l'Entente. On a vu Luttwitz répandre à travers Berlin, dès son arrivée au pouvoir, la nouvelle que les missions de l'Entente entraient en rapport avec lui, tandis que les journaux démocratiques, *Berliner Tageblatt* et *Gazette de Voss*, placardaient, pour démentir ce bruit, des affiches devant lesquelles la foule s'amassait. De son côté, le gouvernement de Stuttgart s'empressait de recevoir les envoyés de l'Entente et sollicitait leur appui.

Ce souci de « ce que pense l'Entente » est pour nous une leçon : l'Entente va-t-elle se décider à « penser » ? Va-t-elle saisir l'occasion qui s'offre à elle de dire sur quel modèle doit se façonner l'Allemagne de demain ?

Il ne s'agit pas de donner aux hommes qu'Ebert pourra appeler au pouvoir un certificat de bonne conduite, il ne s'agit pas de leur témoigner, du jour au lendemain, une confiance que certains mériteront sans doute fort peu ; il n'est pas question de suivre, les yeux fermés, les alliés trop crédules qui voudraient nous incliner à autoriser l'entrée dans la Ruhr de troupes que l'on baptise troupes gouvernementales, et qui, si les destins en avaient décidé autrement, auraient fidèlement servi le dictateur ; mais il est temps de parler au gouvernement de Berlin un langage clair : il n'en saurait d'ailleurs en comprendre d'autre.

Pour la première fois, depuis la révolution de novembre 1918, née de la défaite, la forme a été mise en échec en Allemagne : les Allemands ont un moyen très simple de nous démontrer que ce n'est pas un effet du hasard : exécuter le traité en désarmant la *Reichwcher*. Par là, et par là seulement, ils prouveront leur sincérité.

Cette preuve fournie, bien des choses deviendront possibles, qui, hier, nous auraient paru dangereuses. Les dépêches annoncent que le ministère de la Défense nationale est confié au docteur Gessler : est-ce un présage ? Gessler est, dans le parti démocratique, un des hommes chez qui semble exister un désir réel de « réparer » et de résoudre le problème de la reconstruction du nord par une collaboration franco-allemande ; que Maxime Gessler désarme la *Reichswche* et, sans s'en douter peut-être, il aurat fait réaliser un gigantesque progrès à cette idée d'une collaboration économique franco-allemande que M. Millerand faisait la semaine dernière applaudir à la Chambre.

M.



UN ENTRETIEN
avec son Altesse Impériale Abdul Médjid Effendi
Prince Héritier de Turquie

Les événements d'Asie-Mineure, les récentes décisions prises par l'Entente au sujet de Constantinople ont amené au premier plan de l'actualité la question ottomane. Les gouvernements alliés ayant été appelés à faire connaître leur opinion, nous avons cru intéressant, afin de permettre à nos lecteurs de connaître toutes les données du problème, d'exposer ici le point de vue ottoman.

C'est pourquoi notre correspondant à Constantinople, M. Edouard Bernier a sollicité de S. A. I. le Prince héritier de Turquie l'entrevue dont nous publions ci-dessous le récit.

J'ai eu l'honneur d'être reçu par Son Altesse Impériale Abdul Médjid Effendi, Prince héritier de Turquie, dans le palais de Dolma Bagtché, résidence impériale que le Sultan Mehmed VI a quitté pour les bosquets et kiosques de Yldiz. Naby bey, Ministre des Affaires Etrangères dans le Cabinet d'Izzet Pacha, ex-Ambassadeur à Rome et Son Excellence Tchuruk-Soulou Mahmoud Pacha, Sénateur, ancien Ministre des Travaux Publics, assistaient à l'audience qu'ils avaient bien voulu me ménager avec Son Altesse Impériale. Fils du Sultan Abdul-Aziz, le prince héritier a gardé les pures traditions de libéralisme dont son père a toujours été le plus fidèle interprète. Fin lettré, avec une âme d'artiste, Abdul Médjid Effendi est un admirateur fervent de notre littérature qu'il sait apprécier, rien ne lui échappe de notre mouvement intellectuel. Tout de suite, après avoir manifesté son plaisir de recevoir l'envoyé de *L'Europe Nouvelle* dont il est un lecteur assidu, le Prince me parle de son pays qu'il aime avec une ferveur passionnée et que l'étranger connaît si peu. Avec tristesse il évoque le passé, la révolution jeune turque qui, après avoir donné tant d'espoirs finit si lamentablement, l'escamotage de la Bosnie-Herzégovine par les Autrichiens, les alliés du lendemain, la guerre italo-turque ne laissant pas de haine irréductible au cœur des vaincus, malgré sa pénible conclusion. Et puis c'est la coalition balkanique soutenue par l'Entente, la félonie des Bulgares, et enfin le traité de Bucharest qui consacre la faillite du principe, si solennellement proclamé par la France et l'Angleterre, de l'intégrité territoriale de l'Empire Ottoman.

— « Et pourtant, me dit Son Altesse, tout cela n'était rien, nous avions quand même confiance dans la France et l'Angleterre, nos amies de toujours. Les malentendus pouvaient se dissiper les meilleurs ménages sont soumis à des « fâcheries » qui, le plus souvent, ont pour résultat un renouveau d'affection.

« Vous nous accusez d'avoir, dès 1910, recherché l'amitié allemande. Cela n'est pas exact. En fait l'Allemagne avait très peu de partisans, mais ceux-ci étaient très actifs. Aussi bien j'ai, à plusieurs reprises, prévenu sir Lowther et M. Bompard du danger de la politique suivie à notre égard et qui venait appuyer les arguments des germanophiles. Et vraiment, je ne crois pas que nous puissions être tenus pour seuls responsables car nous ne sommes pas les seuls à avoir commis de lourdes fautes.

« Le jeu de l'Allemagne s'était subitement dévoilé à mes yeux de la façon suivante. Enver voulait à tout prix aller à notre Ambassade de Berlin en qualité d'attaché militaire. J'essayais de l'en dissuader. Connaissant le Kaiser, je pensais qu'il ne pouvait réserver un bon accueil au soldat qui s'était révolté contre son souverain. Je fus tout d'abord surpris lorsque j'appris la chaleureuse réception dont Enver avait été l'objet et c'est alors que pour la première fois m'est apparu nettement le but poursuivi par l'Empereur et ses conseillers.

— « On dit, Altesse, que la Russie a été la cause déterminante de l'entrée en guerre de la Turquie aux côtés de l'Allemagne. »

— «Le péril russe existait réellement, les ambitions de la Russie menaçaient constamment notre indépendance. Mais j'ai toujours pensé que la France et l'Angleterre pouvaient faire entendre raison à Pétrograd, et qu'avec leur concours, il n'était pas impossible d'établir un « modus vivendi » acceptable pour les deux parties. Malheureusement, ni à Londres, ni à Paris, nous n'avons trouvé un écho à nos légitimes désirs Dans les cas, j'ai toujours condamné la politique d'aventure dont nous sommes aujourd'hui les victimes. Le maintien d'une neutralité vigilante était la seule politique à suivre, c'est celle que j'ai toujours préconisée.

« Et maintenant nous sommes à la veille de la paix. Que sera celle-ci ? Je connais les difficultés que soulève le règlement de la question d'Orient, mais on nous a fait longtemps, trop longtemps attendre. En tout état de cause, la solution donnée ne doit pas consacrer une injustice. Nous avons droit à de larges circonstances atténuantes.

« Nous avons du reste confiance dans les sentiments d'équité de l'Angleterre et de la France. Vous savez combien, quoiqu'en dise certaines gens, tous nous aimons et admirons votre pays. Nous lui gardons une vive reconnaissance pour les manifestations journellement exprimées en notre faveur par vos hommes d'Etat et votre grande presse. »

E. Bernier.

Constantinople, le 14-2-20.



LES MOUVEMENTS DES PRIX AUX ÉTATS-UNIS

Dès le lendemain de l'armistice, en France et en Angleterre, le problème de l'aide des Etats-Unis à l'Europe, et plus particulièrement aux pays alliés, fut posé par les publicistes avec plus de succès que par les gouvernements.

L'unanimité était faite, dans la presse alliée d'Europe, sur l'idée d'une coopération nécessaire des peuples du Nouveau Monde et de l'ancien continent, dans un intérêt de réciprocité économique. Cette entr'aide devait conduire à une rapide restauration des forces productives de toute l'Europe et assurer aux Etats-Unis dans l'avenir, le remboursement des sommes empruntées par le vieux continent, dont les seuls intérêts étaient évalués, le 29 janvier 1920, à 324 millions de dollars.

Le raisonnement était logique et étayé sur une connaissance exacte des relations internationales, dans le passé. Les Américains lui ont fait

un accueil très différent suivant les milieux qui l'ont interprété.

Dans les milieux politiques, enclins à suivre les masses et leurs impulsions, on songe surtout à résoudre le problème de la vie chère et à atténuer, par tous les moyens, les conséquences de la hausse des prix. C'est la politique au jour le jour, qui risque de sacrifier l'avenir au présent.

Au contraire, dans les centres mieux informés sur les nécessités de développement d'un pays à économie complexe, comme les Etats-Unis, dans les Banques notamment, parmi les hauts fonctionnaires qui contrôlent la circulation, on voit le problème avec ses aspects lointains, et on paraît prêt à aider largement une Europe qui montrerait une ferme volonté d'épargne et d'activité, dut l'Amérique en supporter quelques inconvénients dans le présent.



L'Europe Nouvelle a été la première, parmi les revues françaises, à publier les déclarations de M. Carter Glass sur le refus de concours financier des Etats-Unis au vieux continent. On sait qu'aujourd'hui que cette manifestation a permis à une partie de la presse américaine de donner libre cours à ses sentiments pan-américains, et de signifier à l'Europe qu'elle ait à compter désormais sur elle-même, pour reconstruire ses ruines et refaire son édifice économique. C'est l'expression des sentiments du milieu politique.

Les déclarations de M. Franklin K. Lane, ministre de l'Intérieur, faites en jnavier 1920, au rédacteur du *Public Ledger*, donnent une idée très exacte de cet état d'esprit :

« Lorsque j'envisage notre avenir économique, dit-il, je vois que nos marchands, nos industriels, nos agriculteurs, nos ouvriers et nos inventeurs, — spécialement nos inventeurs, — vont avoir les mains surchargées de commandes devant les insatiables besoins de la nation américaine. Avec notre opulence nouvelle et surabondante, non seulement nos facultés d'achat se sont augmentées, mais encore s'est intensifié notre désir de choses nouvelles.

«...Le mouvement des affaires américaines, dans la période qui succédera à notre ratification du traité de paix, aura une puissance dépassant tout ce que l'on a pu voir auparavant dans cet ordre de faits ».

Cet hymne de satisfaction économique exprime, non sans une pointe de naïveté et de satisfaction inélégante, plusieurs vérités qu'il nous faut méditer en Europe, et plus particulièrement en France, si nous voulons comprendre la politique actuelle des Etats-Unis.

La guerre a entraîné chez nos alliés une hausse rapide des salaires. Dans les chemins de fer, par exemple, au début de l'année 1920, le point de départ de l'échelle des salaires n'est pas inférieure à 2.000 dollars. Et l'Américain entend avoir une satisfaction plus réelle que nominale des sommes qu'il touche ; il demande au gouvernement de faire une politique de baisse des prix et d'entreprendre la lutte méthodique contre l'inflation.

Est-il exact que les ouvertures de crédit consenties par les banques et par le Trésor aux Etats européens ont facilité un renchérissement des prix ? Eh bien ! on demandera au Gouvernement de ne plus en accorder.

D'autant plus que, en consultant les relevés mensuels du commerce extérieur, il est aisé de constater que les facilités de crédit accordées au vieux continent co-existent avec d'importants achats dans l'Amérique du Sud.

Tandis que, pendant les dix premiers mois de 1919, les Etats-Unis ont exporté en Europe pour une valeur de 4.265 millions de dollars, et importé jusqu'à concurrence de 543 millions de dollars, en provenance d'Europe, ils ont acheté dans l'Amérique du Sud, pendant les onze premiers mois, pour 631 millions de dollars de marchandises et vendu pour 411 millions de dollars. En Chine et dans toute l'Asie, les importations aux Etats-Unis s'élèvent à 928 millions de dollars, et les exportations de l'Amérique sont de 640 millions. Les Etats-Unis règlent leur balance en envoyant des métaux précieux. Et l'on constate que, pour les onze premiers mois de 1919, l'importation de l'or est de 63 millions de dollars, l'exportation de 321 millions de dollars. En 1917, les résultats étaient de 535 millions de dollars importés et de 367 millions de dollars exportés. Pour l'argent, l'importation est de 79 millions de dollars, et l'exportation de 208 millions de dollars, au cours des onze premiers mois de 1919.

Aussi l'encaisse des banques de réserve, qui passait successivement de 1.280 millions de francs fin décembre 1914, à 2.021 millions fin juin 1916, à 4.842 millions fin juin 1918, et à 4.871 millions fin juin 1919, descendait-il à 4.714 millions de francs, à la date du 13 février 1920.

Le peuple américain, et surtout certains de ses dirigeants, entendent ne point être démunis de leur or dont l'accumulation aux Etats-Unis qui n'est pas sans inconvénients dans le présent, constitue un des moyens d'assurer, dans l'avenir, la supériorité du commerce américain à l'extérieur, en permettant le réglement en dollars, à des conditions comparables à celles des réglements en livres sterling à Londres, avant la guerre.

Le mécanisme actuel des exportations vers l'Europe, sans remises importantes d'or, par les acheteurs, tandis que les Etats-Unis paient, soit en Espagne, soit dans les autres parties du monde, leurs dettes par l'envoi de métaux précieux, explique la nervosité de certains milieux, relativement aux résultats actuels des échanges Et la restriction des exportations vers l'Europe tend à devenir tout aussi populaire aux Etats-Unis parmi les habitants des contrées de l'Est que le refus des ouvertures de crédit. Ne serait-ce pas un moyen d'assurer le ravitaillement de populations, dont les besoins sont très accrus par rapport aux années d'avant-guerre, sans recourir aux importations de l'Amérique du Sud ?



N'est-ce pas surtout donner au salaire nominal sa plus haute capacité d'achat ?

L'Américain pense qu'il peut vivre à meilleur marché que n'importe quel autre habitant dans le monde, à condition de ne point assumer le rôle de pourvoyeur de l'Europe. Certains chefs d'entreprises sont loin d'être défavorables à cette politique, pensant qu'elle prépare, à plus ou moins longue échéance, une réduction du coût de production, donc une supériorité dans les luttes économiques internationales.

En janvier 1920, lors d'une demande de crédit de 150 millions de dollars, acceptée par le président Wilson, en faveur de l'Autriche et de la Pologne, afin de les sauver de la famine, et ramenée par les membres de la Commission des Voix et Moyens de la Chambre à 50 millions de dollars, le sénateur Phelan résuma les préoccupations dominantes des adversaires de l'aide financière aux alliés :

« Les financiers américains devraient s'occuper d'abord de notre pays sur qui retombent maintenant

de lourdes charges qu'on pourrait réduire en exigeant de l'Europe le paiement des intérêts qui nous sont dûs. Or, nous savons qu'il y a, dans le bas de laine de l'Europe, de l'argent, qui devrait faire retour au Trésor américain au lieu de servir à l'exploitation du pétrole par la France et l'Angleterre, en Mésopotamie, au Mexique et en Amérique du Sud. C'est par la faute de notre bonté que ces nations gênent maintenant notre commerce. Qu'elles paient d'abord leurs dettes avant de se permettre le luxe d'acquérir de nouvelles sources de matières premières ».



Les politiques américains ont tout de même une tendance à l'exagération lorsqu'ils insistent sur les lourdes charges des Etats-Unis. Assurément, le budget de 1920 dépassera 25 milliards de francs, alors que les dépenses de 1915 s'élevaient à 5 milliards de francs. Mais les Etats-Unis comptent plus de 100 millions d'habitants, et en outre ils ont l'avantage de conditions alimentaires moins onéreuses que celles de la plupart des pays d'Europe, en 1920.

Le *Times* a publié des statistiques probantes qui portent sur les prix de détail, comparés, du bœuf, du lard, du pain, du sucre, du lait, du beurre, du fromage et des œufs, en Grande-Bretagne, en France, en Italie, en Suisse et aux Etats-Unis. Leur lecture impose la conclusion qu'en 1914, les prix de ces denrées étaient plus élevés aux Etats-Unis, sauf pour le bœuf, que dans toutes les autres nations de l'Europe. En janvier 1920, la situation était complètement renversée.



Il ne faudrait point conclure de ces faits à une diminution générale des prix aux Etats-Unis. La lecture des numéros les plus récents du *Dun's* qui publie des index-numbers, permet de voir que les produits manufacturés maintiennent leur cours et ont même une tendance à la hausse.

On attribuait et l'on attribue aux demandes de l'Europe les élévations de prix de ces produits.

Les rédacteurs de *The Annalist* en arrivent à souhaiter que la dépréciation de la livre sterling et du franc oblige les Européens à réduire leurs commandes afin d'assurer plus de marchandises disponibles aux acheteurs américains.

Ainsi, la question du prix de la vie domine bien toute la politique financière des Etats-Unis avec les Etats européens. M. Carter Glass n'a été que l'interprète vigoureux d'un sentiment populaire.



Mais face à cette opinion, il faut, pour avoir une idée exacte du problème des relations commerciales et du crédit entre les Etats-Unis et l'Europe, retenir l'opinion de milieux plus informés, plus perspicaces sur l'avenir et qui comptent les banquiers de l'Est en grand nombre et des hommes d'une autorité tels que M. William, contrôleur de la circulation et Eugène Meyer, directeur de la « Wor Finance Corporation ». D'après les déclarations récentes de M. William une politique étroite de refus de crédits à l'Europe aurait pour conséquence l'arrêt rapide de nombre d'industries américaines. La baisse des salaires suivrait. Et ainsi M. William oppose, à la politique d'abstention dans le secours, l'idée de l'intervention méthodique des banques et des industries américaines afin d'assurer l'œuvre de reconstitution économique européenne, support de la future prospérité des Etats-Unis. M. Eugène Meyer, directeur de la « Wor Finance Corporation» dans une communication faite à l'association des correspondants de la presse étrangère aux Etats-Unis était aussi pressant lorsqu'il recommandait, en janvier dernier, l'œuvre de coopération financière et industrielle entre l'Europe et les Etats-Unis dans un intérêt de développement économique réciproque. (V. sur cette communication l'article de Léon Polier dans *L'Europe Nouvelle* du 21 février dernier).

La thèse est d'autant plus facile à défendre que les arguments invoqués par les politiciens, en faveur d'une suppression dse ouvertures de crédit, se heurtent à la nécessité, pour une grande nation, de trouver un volant d'activité dans les transactions internationales. On ne peut faire de la grande industrie, produisant à plein et en série, on ne peut organiser du grand commerce qu'en accumulant du stock. Il n'est possible de s'engager dans cette voie que si, grâce au commerce international, les débouchés mondiaux évitent les engorgements.

L'Amérique du Sud absorberait-elle les millions de quintaux métriques que peuvent accumuler l'agriculture et l'industrie du Nord ? Ses capacités de consommation ont été, sont et resteront longtemps encore restreintes par rapport à celles de l'Europe. Les Etats-Unis ne peuvent attendre quarante ou cinquante ans afin d'organiser de toutes pièces des contrées largement consommatrices.

Alors, il vaut mieux s'intéresser à l'Europe qui, avec une aide soutenue, peut, en quelques années, repartir dans la voie de la prospérité économique à une allure dont M. William décrit, en termes heureux, la course rapide.

Dans ces milieux d'hommes éclairés, on souhaite qu'une connaissance exacte des conditions financières et économiques de la vie des nations d'Amérique et d'Europe facilite une politique de solidarité. L'Europe doit notamment tenir compte du taux de l'intérêt auquel les américains placent facilement, chez eux, leur argent. Et puis elle ne doit point faire fi de la nécessité où elle se trouve de mettre de l'ordre dans la maison.

On se demande aussi, aux Etats-Unis, si l'Europe va continuer, au sein des conversations diplomatiques une politique d'effritement ou bien si, au contraire, les plénipotentiaires, qui siègent dans les conférences, comprendront qu'ils doivent chercher dans les relations établies de peuple à peuple des ressources complémentaires à celles des Etats-Unis et des moyens d'échange pour que, au régime des déficits chroniques de balance commerciale se substituent les échanges de marchandises contre marchandises.

GERMAIN MARTIN,
Professeur, chargé de cours
à la Faculté de droit de Paris.



Lettre d'Angleterre

LA CAMPAGNE POUR LA NATIONALISATION DES CHARBONNAGES ANGLAIS

Londres, le 25 mars.

Si l'on veut bien comprendre l'agitation qui, depuis plus d'un an, se manifeste dans les charbonnages anglais, et dont les répercussions atteignent trop souvent le ravitaillement de la France en charbon, il faut se rappeler qu'elle est l'effet d'une campagne réfléchie et puissamment organisée tendant à la nationalisation des charbonnages de la Grande-Bretagne. Depuis plus de vingt ans, la nationalisation des houillières est au programme non seulement de la Fédération des mineurs britanniques, mais encore du Congrès de la Trade-Union et du Labour Party dans les réunions annuelles de ces deux organisations. Ce n'était d'abord qu'un vœu ; c'est aujourd'hui une revendication positive, dont les mineurs poursuivent la réalisation avec une énergie et un esprit de suite remarquables. La guerre a montré dans quelles conditions l'Etat pouvait unifier l'exploitation des mines pour augmenter son rendement et la rendre plus économique ; dès l'armistice, les mineurs ont jugé que le moment était favorable pour transformer ce régime exceptionnel en un système permanent, et la campagne en faveur de la nationalisation a commencé.

Jusqu'à présent, cette campagne a passé par trois phases. Au mois de mars 1919, la Grande-Bretagne a été menacée d'une grève générale des bassins houillers, qui n'a été conjurée que par la nomination d'une Commission spéciale de l'industrie houillère. Cette Commission a commencé par donner satisfaction aux revendications des mineurs concernant les salaires et les heures de travail. Elle a passé ensuite à l'examen du problème de la nationalisation, et a entendu tour à tour les représentants des mineurs, ceux des propriétaires de mines, ceux des compagnies d'exploitation et ceux du gouvernement. Cette seconde phase de la controverse s'est terminée au mois de juin 1919 par la publication du rapport connu sous le nom du magistrat éminent qui présidait l'enquête, le « Rapport Sankey ». Les représentants des mineurs dans la Commission, ainsi que certains membres qui en faisaient partie à titre d'experts, se rallièrent au rapport de Sir John Sankey, qui concluait en faveur d'une nationalisation graduelle des charbonnages. Ce rapport se trouva ainsi soutenu par la majorité des membres de la Commission d'enquête. Mais le gouvernement était-il lié par les décisions, ou plutôt par les « recommandations », de la Commission Sankey ? Devait-il prendre immédiatement des mesures législatives pour leur donner suite ? M. Lloyd George ne tarda pas à déclarer qu'une telle vue était erronée. Suivant lui, les conclusions du rapport Sankey n'avaient de valeur que d'un point de vue consultatif, pour orienter le gouvernement dans la tâche de la reconstitution nationale ; mais, pour des raisons d'ordre financier, et dans l'intérêt de la paix du pays, il ne lui paraissait pas opportun de procéder pour le moment à une réforme aussi radicale de l'industrie fondamentale de la Grande-Bretagne. La troisième phase du conflit commença avec la réunion du congrès des Trades Union à Glascow (10 sept. 1919) : reconnaissant que l'opinion publique n'était pas mûre pour la nationalisation, il recommanda d'inaugurer une campagne destinée à éclairer le peuple anglais, et la réunion en novembre d'un congrès spécial des Trades Union pour déterminer les mesures par lesquelles on pourrait « forcer » le gouvernement à donner suite au rapport Sankey. Ce congrès spécial, trouvant que l'heure d'agir n'était pas encore venue, s'ajourna après avoir décidé qu'un second congrès spécial aurait lieu à la fin de l'hiver.

En attendant, les mineurs, fatigués de la lenteur des événements et du peu de progrès de leur campagne de propagande, commencèrent à déclarer qu'ils n'aboutiraient à leurs fins que par « l'action directe », c'est-à-dire, comme il y a un an, par la grève ou la menace de grève. Lorsque le second Congrès spécial se réunit, le 10 mars, il se trouva que la plupart des trades unions n'étaient pas d'accord avec la Fédération des mineurs, pour deux raisons : d'une part elles redoutaient une grève qui priverait de charbon les industries dont dépend l'existence de millions de travailleurs ; d'autre part, les leaders de ces syndicats prévoyaient qu'un tel mouvement ferait le jeu de M. Lleoyd George, rallierait à lui les partis politiques et l'opinion publique, et retarderaient peut-être pour longtemps la réalisation non seulement de la nationalisation des mines, mais encore des autres revendications chères au parti travailliste. Le vote du Congrès condamna donc le recours à l'action directe, et préconisa l'action politique, fondée sur la conquête graduelle par le Labour Party d'un nombre de plus en plus grand de sièges à la Chambre des Communes.

Il ne faut pas en conclure que le Congrès de la Trades Union de mars 1920 s'est prononcé contre la nationalisation des charbonnages. La politique du Labour Party reste la même ; il n'y a de divergences que sur la question de méthode. La nationalisation des mines, dans la conception des leaders travaillistes anglais, est inévitable dans un avenir plus ou moins lointain, et constituera le premier pas, le plus important, vers la nationalisation des sources de richesse et des instruments de production réclamée par le programme socialiste, auquel le Labour Party a adhéré depuis douze ans. Les adversaires de ce programme ne sont pas restés inactifs : il ne se passe pas de jour que les journaux ne publient dans leurs pages d'annonces des manifestes et des statistiques contre la nationalisation des mines, des chemins de fer, ou des transports maritimes. On se rend compte que, en ce qui concerne au moins les charbonnages, le Labour Party a déjà deux projets de loi tout prêts, l'un soumis l'année dernière à la Commission Sankey par les représentants des mineurs, l'autre, plus modéré, constitué par le rapport Sankey lui-même. Ces deux projets prévoient la réorganisation de l'industrie houillère britannique au moyen d'un système de « conseils des mines » : conseil national, composé de représentants des mineurs et de représentants de l'Etat, conseils de district, à raison d'un par bassin, et conseils locaux, à raison d'un par puits. La seule différence entre les deux projets est que le juge Sankey accordait une représentation moins forte aux mineurs et garantissait mieux les intérêts des consommateurs de charbon de toute catégorie (charbon domestique, charbon industriel, charbon de soute et d'exportation). L'argument invoqué par les adversaires de la nationalisation est que, quel que soit le projet adopté, ce sera le consommateur qui paiera « *the consumer pays* ».

Quant au gouvernement, quelle est son atti-

tude ? Il semble qu'elle ait sensiblement évolué depuis l'été dernier. Sans doute, les nombreux propriétaires terriens qui ont des droits (*royalties*) sur les gisements sous-jacents paraissent devoir perdre cet antique privilège ; ils ne seront pas expropriés, mais indemnisés. Le droit de propriété des compagnies sur leur matériel et sur le charbon qu'elles extraient du sol, sérieusement mis en question l'année dernière, ne l'est plus aujourd'hui. Quoique l'on pense des mérites respectifs de l'exploitation par l'Etat, le gouvernement actuel, et tout gouvernement qui pourra lui succéder, à l'exception d'un gouvernement travailliste, ne peut qu'accepter la situation de fait établie depuis plus d'un siècle. L'Etat a affirmé pour l'avenir son droit de propriété sur les richesses du sous-sol, à l'occasion des recherches qui ont été faites en Grande-Bretagne depuis quelques années pour découvrir des sources de pétrole. Mais il lui paraît que le rachat des compagnies houillères est une entreprise financière au-dessus de ses moyens. A plusieurs reprises, M. Lloyd George a indiqué un autre danger que lui paraît présenter le projet de nationalisation de la Commission Sankey : les mines n'échapperaient au contrôle des capitalistes que pour tomber sous la tyrannie soit d'une bureaucratie indifférente, soit d'un syndicat intéressé. Il aurait pu peut-être formuler ce dilemne il y a un an. Aujourd'hui, la tactique des mineurs consiste à montrer que le régime qu'ils préconisent donnera de meilleurs résultats pour la nation, et qu'il pourra être réalisé par une simple conversion des obligations des actionnaires en obligations sur l'Etat.

D'un point de vue pratique, et pour aboutir à des résultats immédiats, la Fédération des mineurs a décidé de demander une nouvelle augmentation de salaires ; les négociations ayant échoué, la Grande-Bretagne est de nouveau menacée d'une grève générale des charbonnages. La question est de savoir qui, du gouvernement ou des mineurs, finira par céder sur la question de principe par laquelle s'explique cette sorte de guérilla industrielle. En dernière analyse, c'est l'opinion publique qui, en faisant porter son poids dans un sens ou dans l'autre, décidera de la solution à donner à ce grand problème d'économie sociale.

X.



Lettre d'Italie

L'EMPRUNT ET LES DIFFICULTÉS DU MOMENT

M. Luigi Einaudi est un économiste remarquable qui, presque journellement, expose dans les colonnes du *Corriere della Sera* les idées les plus saines avec la plus étonnante netteté. C'est un véritable bonheur de pouvoir comprendre quelque chose aux problèmes économiques, alors qu'ils semblent si ardus. M. Einaudi est un ardent défenseur de la liberté commerciale. Lorsqu'il fut question de rétablir les cartes d'alimentation (pour le pain, le sucre, les pâtes, etc...) comme aux temps les plus troublés de la guerre, il écrivit à ce sujet un article férocement moqueur, — qui ne fut malheureusement pas écarté, car on est revenu en Italie au triste système du contrôle tracassier.

Lorsqu'en janvier commença la souscription au grand Emprunt national de liquidation, M. Einaudi donna inlassablement au gouvernement le conseil de profiter de cette occasion unique pour diminuer la circulation. Maintenant que la souscription est close et que le succès a été inespéré (plus de 18 milliards), M. Einaudi écrit des choses très sensées sur l'usage qu'il faudra faire de cet argent.

« S'il n'y a que 5 milliards d'argent nouveau, c'est déjà énorme, étant donnée la richesse de l'Italie. Quant aux deux autres tiers, qui sont constitués par des bons du trésor, il est important qu'ils représentent désormais des titres perpétuels, alors que précédemment ils étaient remboursables dans trois mois ou dans un an. Le succès a donc été inespéré. Ce qui importe maintenant, c'est de ne pas le gâcher. Pour ce qui est des bons du trésor, échangés contre des titres d'emprunt, il n'y a qu'une chose à en faire : les faire annuler. Quant aux billets, il faut les brûler. La grande difficulté, d'ailleurs, n'est pas d'annuler et de brûler, mais de ne pas émettre d'autres billets ou d'autres bons du trésor, pour remplacer ceux qui ont été si heureusement retirés de la circulation... Il faut pour cela ramener progressivement les dépenses au niveau des recettes ».

Tout cela est fort juste. M. Einaudi est encore plus judicieux quand il insiste sur la nécessité de ne plus vendre le blé à perte, pour donner au peuple un pain à bon marché, et de ne plus grever inutilement le budget d'un déficit de 400 à 500 millions par mois ! Seule nous sauvera la liberté des échanges, la liberté du commerce ! Et M. Einaudi dit tout le bien qu'il pense d'une application raisonnable des théories libre-échangistes.

Et seule sauvera l'Italie, aussi, une plus intense production ! Un des maux dont elle souffre terriblement aujourd'hui, c'est cette manie des grèves qui sévit dans tous les milieux agricoles aussi bien qu'industriels. Certains journaux étrangers présentent comme une menace continuelle de bolchevisme. Sans aller aussi loin, il ne faut pas négliger l'importance de ce mouvement. Dans un article précédent, nous avons dit que la grève des cheminots du mois de janvier avait eu un caractère révolutionnaire. Il y a quelques jours, on a craint une réédition corrigée et augmentée : elle n'a été évitée que grâce à la diplomatie de M. Nitti beaucoup plus habile à régler les questions de politique intérieure qu'à résoudre les difficultés extérieures.

A côté des salariés de l'Etat, il n'est pas une corporation qui ne décrète la grève pour un oui ou pour un non. Il y a désormais, dans les journaux, la chronique quotidienne des grèves du Midi, du Nord et du Centre. Les industries les plus vitales sont atteintes : tantôt la verrerie, tantôt la métallurgie, tantôt les fabriques d'engrais. Comme si le trouble n'était pas assez grand, voici que les « colons » de Toscane, les métayers de la Romagne et les ouvriers agricoles de l'Emilie suivent l'exemple que leur donnent les ouvriers des villes. Les champs ne sont pas ensemencés, le bétail est laissé à l'abandon. On devine les conséquences pénibles que tout cela peut avoir sur la vie même d'un pays qui n'a de viande fraîche qu'une fois par mois et qui n'a plus assez de pain et de pâtes pour se nourrir.

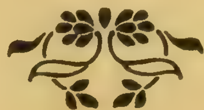
Les partis politiques ne semblent pas se rendre un compte exact de la gravité de la situation. Les socialistes officiels à tendance maximaliste y trouvent leur compte : ils encouragent un peu partout la création de ces « conseils de fabrique » qui fonctionnent, dans les usines du Piémont, à la barbe des patrons, et prétendent exercer un contrôle souverain. C'est une création embryonnaire, mais qui peut faire plus de progrès qu'on ne croit : les ouvriers en font des espèces de soviets ; et contre eux, l'Etat bourgeois ne sévit pas. Il laisse faire.

C'est d'ailleurs une des caractéristiques les plus curieuses de l'actuel état de choses, que la tranquillité olympienne de l'Etat bourgeois devant toutes les manifestations de l'activité socialiste révolutionnaire. Dans un coin du Piémont, des ouvriers s'emparent d'une fabrique, expulsent les patrons, et mettent à leur place un conseil de fabrique, avec pleins pouvoirs... Il n'y a guère que M. Einaudi qui s'émeut, et fait appel aux carabiniers. Le préfet ne bougea pas... Et le « *Resto del Carlino* », de Bologne (journal très lu) trouve cela très bien.

Seul, dans le parti socialiste, M. Turati se rend compte des dangers d'une pareille situation. Pauvre M. Turati ! Où est le temps où il régnait en maître sur le parti qu'il avait créé et endoctriné ? L'*Avanti* ne lui ménage pas les sarcasmes. Et tous les socialistes lisent l'*Avanti*, alors que seuls quelques intellectuels font l'effort de parcourir les colonnes de l'hebdomadaire *Critica Sociale* où M. Turati et son fidèle ami M. Trèves disent pourquoi ils ne sont pas léninistes.

Récemment, M. Turati, qu'on avait dit « ministrable », a exposé les raisons pour lesquelles il restait, en dépit de tant de déboires, fidèle à la discipline du parti. Il a la foi socialiste chevillée au corps. Mais il a eu des mots amers, lorsqu'un représentant d'un journal américain est venu l'interwiever ; il a reconnu tous les maux dont souffrait son pays ; et il les a déplorés (car M. Turati est autrement patriote que M. Banbacci ou M. Abbo). « Cette longue chaîne de grèves, faites sous tous les prétextes, aggrave la situaiton, déjà difficile ». Ainsi s'est exprimé M. Turati. Et il a ajouté : « Le pays est encore loin d'avoir adopté cette discipline de travail qui, seule, peut rétablir l'ordre et la prospérité. La vérité est que les classes ouvrières n'ont plus la même puissance de travail qu'autrefois. En sorte que le péril réel pour l'Italie n'est pas la poussée révolutionnaire, mais le désordre économique qui peut encore augmenter si la production et l'exportation ne s'accroissent pas et si le peuple italien ne retrouve pas ses habitudes d'économie et ses qualités laborieuses d'avant la guerre ». Pour que M. Turati en arrive à s'exprimer comme M. Einaudi, il faut que les vérités qu'il expose soient devenues des vérités premières, dont plus personne ne peut mettre en doute la force impérieuse.

JEAN MUROL.



Lettre de Chine

L'Extraterritorialité et la Juridiction des Cours mixtes

15 Janvier 1920.

La question, passionnante, de l'extrajuridiction en Chine vient à nouveau de se poser à propos de la banqueroute particulièrement significative d'une banque chinoise, la *Bank of Territorial Development.* A vrai dire, partisans et adversaires de la suppression des juridictions consulaires n'ont fait que saisir un prétexte pour reprendre leurs arguments.

La *Bank of Territorial Development* dont le siège est à Peking possède plusieurs succursales dont une importante à Sanghaï. Grâce à des statuts appropriés ou coDplaisants, cette succursale avait pu, sans la participation du siège central, émettre pour une assez jolie somme de billets. Un beau jour, la Banque se trouve dans l'impossibilité de les rembourser. Une panique s'en suivit et les portes de la Banque se fermèrent. Les porteurs de billets ou autres créanciers se disposèrent aussitôt à exercer une action en responsabilité contre les co-directeurs de la Banque, mandataires de cette dernière.

Mais suivant les règles de la compétence, règles consacrées et toujours observées par les cours mixtes, ces Directeurs devaient être assignés devant la juridiction de leur domicile. Or, il se trouva que tous ces co-directeurs ayant regagné Peking, aucun ne pût être assigné à Shanghaï. Et comme il n'existe aucune juridiction mixte à Péking, nous assistons à ce spectacle curieux d'une banque dont le siège social continue impunément à fonctionner alors que les guichets de sa plus forte succursale sont rigoureusement clos.

Que peut la justice en face de faits semblables, puisque la justice n'existe pas en Chine ? Seule la diplomatie pourrait faire entendre sa voix. Par malheur cette même diplomatie paraît s'égarer singulièrement en écoutant trop complaisamment les Jeunes Chinois de France. Avec beaucoup d'ardeur, mais peu de sincérité, ces derniers essaient de prouver à l'Europe qu'on est capable en Chine de rendre sainement la justice.

Nous connaissons ici cette campagne de formidable bluff, par les échos que nous apporte la presse française et la plus grande.

Nous ne pouvons que sourire en lisant ce qui s'imprime à Paris sur l'organisation et le fonctionnement de la justice en Chine. Les Chinois n'ont même pas de code ! J'ai eu dernièrement à représenter devant la Cour Mixte Française, un journal chinois poursuivi pour offense au Président de la République chinoise. La Cour acquitta pour la raison très simple qu'il fut impossible de trouver un texte prévoyant et réprimant ce genre de délit. Il est vrai que les consulats ont reçu récemment une édition d'un code pénal chinois : mais ce code, d'ailleurs parfaitement ignoré des officiels chinois, nous arrive directement de Paris où il a été imprimé rue de Vaugirard. On ne peut pourtant pas faire juger à Paris, les affaires contentieuses de Chine !

Et c'est pourquoi, Français et étrangers doivent apporter toute leur attention sur leurs cours mixtes, non seulement parce qu'elles sauvegardent leurs droits propres, mais parce qu'elles sont la seule garantie de justice que trouvent actuellement les chinois en Chine.

PAUL PREMET,

Docteur en droit, Avocat à Shanghaï.

Les Chroniques de l'Europe Nouvelle

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Le Bilan d'un Trimestre

Il y a trois mois que la ratification officielle du traité de paix a donné à la Société des Nations une existence officielle. Comment se présente son bilan pour ce premier trimestre?

Trois organes superposés qui constituent la Société. Son *Assemblée* ne s'est pas encore réunie. Son *Conseil* a, par contre, déjà tenu trois sessions et il est à la veille de tenir la quatrième. Son *Secrétariat permanent*, enfin, est en bonne voie d'organisation: des nominations provisoires y ont été faites, qui n'ont plus besoin que d'être confirmées par le Conseil, et cette ratification prochaine lui donnera son existence définitive.

Tandis que l'assemblée (qui ne doit se réunir régulièrement qu'une fois par an) tiendra le rôle d'une *Assemblée d'actionnaires*, et que le secrétariat ne groupe que le personnel d'*exécution technique*, ces neuf délégués constituent le *Conseil d'administration* de l'entreprise. L'œuvre accomplie jusqu'ici l'a donc été par le conseil seul, et il semble que la prépondérance de celui-ci doive se constituer.



Des trois réunions tenues jusqu'ici par le Conseil, la première, le 16 janvier à Paris, n'a guère été qu'une prise de contact et une affirmation d'entrée en existence. Le Conseil nomma toutefois au cours de celle-ci, les trois membres de la commission de délimitation des frontières du territoire de la Sarre qu'il avait à désigner. Il choisit : le colonel Wace (Empire Britannique), le Commandant Lambert (Belgique) et le commandant Kobayaski (Japon) (1).

La seconde réunion du Conseil, au Palais de Saint-James, à Londres, les 11, 12 et 13 février, a été au contraire essentiellement une réunion de travail. Non moins de sept questions différentes figuraient à son ordre du jour. Deux (la nomination de la commission d'administration de la Sarre et celle du Haut-Commissaire de Dantzig) répondaient aux taches imposées à la Société par le Traité de Paix. Trois (la création d'une haute-cour de justice, d'une organisation internationale d'hygiène et d'une organisation internationale du transit) tendaient à créer les organismes nécessaires à la Société pour remplir son rôle futur. Les deux dernières enfin, portant sur des cas d'espèce (le maintien de la neutralité de la Suisse après son entrée dans la Société et la protection des minorités polonaises) constituaient plus particulièrement les débuts du Conseil dans ses attributions normales.

Le Conseil a nommé comme administrateurs de la Sarre M. Rault (membres français), M. Alfred de Boch (membre sarrois), M. le commandant Lambert (Belge), M. le comte L. de Moltke Hvitfeldt (Danois) et M. Waugh (Anglo-Canadien). La présidence de la commission a été confiée à M. Rault. Cette dernière décision était inévitable, une connaissance approfondie de notre langue et de notre droit administratif et coutumier étant nécessaire au Président pour qu'il puisse remplir son rôle de façon satisfaisante.

Sir Reginald Tower a été confirmé dans les fonctions de Haut-Commission à Dantzig qui lui avaient déjà été confiées à titre temporaire par les alliés, et le statut selon lequel il administrera cette ville libre fut précisé d'après les bases fixées par le Traité de Paix lui-même.

A l'égard de la Haute-Cour de Justice, de la Conférence Internationale d'Hygiène et de l'Organisation Internationale du Transit, le Conseil a pris des décisions analogues. Il a décidé de provoquer la réunion de comités provisoires de spécialistes qui fixeront eux-mêmes la forme, le recrutement et les conditions de fonctionnement de ces trois organismes. Une commission du transit, réunie sur l'initiative du Gouvernement français, siégeant déjà à Paris, il lui a été demandé de tenir ce rôle pour cette spécialité.

On connait déjà la décision prise sur le maintien de la neutralité suisse après son entrée dans la Société. La Suisse a été autorisée à considérer sa neutralité comme confirmée après son entrée dans la Société des Nations, par application de l'article 21 du Pacte et de l'article 435 du Traité, cette neutralité résultant d'accords internationaux antérieurs pouvant être considérés comme « concourant au maintien de la paix dans le monde ».

Enfin le Conseil de la Société a décidé qu'il examinerait lui-même les plaintes que les représentants des minorités polonaises pourraient avoir à lui soumettre et il fixa la procédure qu'il suivra à cet égard.



En sus de ces sept points, dont l'étude était seule prévue pour cette session, le Conseil de la Société adopta à Londres la proposition de M. Balfour que la Société des Nations prenne l'initiative de réunir une Conférence financière internationale pour chercher un remède à la crise des changes et à la crise économique.

Cette Conférence, qui doit se tenir à Bruxelles au début de mai, sera d'une immense importance, autant par les intérêts considérables qu'elle met en jeu, que par les répercussions possibles des décisions qui y seront probablement prises.



Il avait été convenu à Londres que la réunion suivante du Conseil aurait lieu à Rome pendant la semaine de Pâques, mais le Conseil Suprême des puissances alliées ayant demandé quelques jours plus tard à la Société des Nations de se charger d'une enquête en Russie pour déterminer la situation actuelle de ce pays, cette demande rendit nécessaire de ne point autant attendre et le 3e Conseil fut convoqué à Paris le 13 mars.

L'enquête en Russie fut seule examinée. On convint que la Société des Nations enverrait en Russie dix enquêteurs, huit, de nationalité déffèrente, devant être choisis par le Conseil lui-même, et les deux derniers, un patron et un ouvrier, devant être nommés sur les propositions de l'Office International du Travail.

On convint en outre que ce dernier organisme resterait libre d'envoyer en Russie une seconde commission d'enquête, en exécution de la décision prise en janvier, à Paris, par la commission d'administration de l'Office International du Travail. Il fut décidé encore que chaque enquêteur pourrait être assisté de plusieurs experts. M. le colonel français Chardigny, qui passa une partie de la guerre en mission au Caucase et qui connait particulièrement bien les questions russes, a été nommé secrétaire de la mission.



La session de Rome du Conseil, qui reste fixée en principe au 27 février, doit être, comme celle de février à Londres, une réunion d'ordre général et de

(1) Conformément au traité de paix, les deux autres membres, français et allemand de cette Commission, ont été nommés directement par ces deux Gouvernements.

nombreuses questions figurent déjà à son ordre du jour. Toutefois, avant d'aller à Rome, le Conseil de la Société des Nations tiendra à Londres une seconde séance supplémentaire vers le 7 avril.

Comme la réunion de mars à Paris, celle-ci sera consacrée à l'étude d'une seule question. Le Conseil Suprême ayant suggéré récemment que la Société des Nations reçoive un mandat en Arménie, il a paru nécessaire que le Conseil de la Société se renseignât préalablement sur la situation de fait, actuelle, de cette partie de l'Empire Ottoman. La possibilité ou l'impossibilité pour la Société des Nations d'accepter la nouvelle charge qui lui est ainsi offerte, dépend en effet avant toutes autres choses de cette situation, et il lui est essentiel de la connaître d'abord.



Tel est, brièvement résumé, le bilan de ce premier trimestre d'existence de la Société des Nations. Il est sans doute modeste, mais qui ne voit les riches promesses d'avenir dont il est chargé. L'Outil devait être créé avant qu'il soit possible de songer à s'en servir. Maintenant il existe ! Il devient désormais possible d'accomplir avec lui une œuvre fructueuse.

Memento

PROCHAINES MANIFESTATIONS DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

7 Avril, à Londres, réunion du Conseil de la Société.

12 Avril, à Londres, réunion de la Conférence d'Hygiène, provoquée par la Société des Nations.

27 Avril, à Rome, cinquième session du Conseil de la Société.

10 Mai, à Bruxelles, conférence financière internationale sous les auspices de la Société des Nations.

5 Juin, à Rome, Congrès des Associations nationales pour la Société des Nations.

6 Juin, à Genève, Congrès international des femmes.

15 Juin, à Gênes, Conférence des marins sous les auspices de l'Office International du Travail.

Certaines de ces dates ne sont toutefois qu'approximatives.

COMMISSION INTERNATIONALE DE TRANSIT

Cette Commission siégeant à Paris sur l'initiative du Gouvernement français a officiellement pris connaissance dans sa séance du 17 mars de l'invitation du Conseil de la Société des Nations de prendre la charge d'organiser la future Conférence Internationale du Transit.

La Commission a décidé de se rendre à cette invitation et de se considérer à partir de cette date comme « Le Comité provisoire des communications et du transit de la Société des Nations ».

Cette décision a été prise sous la présidence de M. Claveille qui restera Président de la Commission provisoire.

HAUTE COUR DE JUSTICE

Comme suite au Conseil de la Ligue tenu le 13 février à Londres, les juristes suivants ont été invités à former le Comité chargé d'élaborer le projet de Cour permanente de Justice Internationale de la Société des Nations :

M. Satsuo Akidzuki. — Ancien Ambassadeur de Sa Majesté l'Empereur du Japon.

M. Rafael Altamira. — Sénateur, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Madrid..

M. Clovis Bevilaqua. — Professeur de Droit à la Faculté de Droit du Recife, et Conseiller juridique au Ministère des Affaires Etrangères du Brésil.

Le Baron **Descamps**. — Ministre d'Etat de Belgique.

M. Luis Maria Drago. — Ancien Ministre des Affaires Etrangères de la République Argentine.

Le Professeur **Fadda**. — Professeur de Droit à l'Université de Naples.

M. Fromageot. — Conseiller Juridique au Ministère des Affaires Etrangères à Paris.

M. G. W. W. Gram. — Ancien Membre de la Cour Suprême de Norvège.

Le Docteur **Loder**. — Membre de la Cour de Cassation des Pays-Bas.

Lord **Phillimore**. — Membre du Conseil Privé de S. M. le Roi d'Angleterre.

M. Elihu Root. — Ancien Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique.

M. Vesnitch. — Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire du Roi des Serbes à Paris.

A signaler plus particulièrement parmi les acceptations déjà reçues, celle de M. **Elihu Root**, l'ex-Secrétaire d'Etat américain.



LA COMMISSION PARLEMENTAIRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Les Récents Débats

Les électeurs, le bloc avaient juré la mort des groupes et des commissions. Un gouvernement fort n'administrerait qu'à ce prix. Le cycle des scrutins passé, le bloc assis et les pouvoirs dessus, il arriva ce qu'on pouvait prévoir : non pas, peut-être, un gouvernement titanique, mais que les commissions, les sous-commissions, les enquêtes et les rapports tirèrent de la puissance de leur nombre, de la technicité de ces travaux un crédit appuyé de groupes renaissants. Les membres de la Commission des Affaires értangères à la Chambre, au Sénat comme ceux des commissions des Finances ou de l'armée par exemple, fortifieront le Parlement plus qu'une Constituante. On trouvera leurs noms à l'*Officiel*.

Leurs opinions étant connues, il est aisé de deviner les arguments, decolorer par là ce que les communiqués à la presse ont de malicieusement neutre. Nous n'aurions pas d'autres lumières sur des débats qui sont secrets, dans les confidences reçues ou supposées par les journaux. On y pénètre tout au moins ce qu'il plairait à nos confrères que les commissions eussent délibéré, ou au gouvernement qu'on en croie... leurs contradictions tiennent l'esprit en éveil. Une saine critique tirera plus d'enseignements de ces erreurs confrontées que des faits nus, misérables et indiscrets.



Quarante quatre membres, soit quarante sans la moyenne des absents. M. Louis Barthou, qui est d'Académie, la préside avec l'autorité dont il présida le Conseil et dont il eût conduit la République ou la Chambre. Pour peu qu'il soit distrait, si M. Viviani ou M. Briand interviennent, lyriques ou enveloppants, on le verra peut-être confondre les deux compagnies. Mais le moyen de s'arrêter à une lettre, à un mot, fût-il le plus désespéré et le plus énergique, devant les perspectives angoissantes qui mènent le débat de la Sarre ou du Rhin jusqu'aux confins persans? M. Briand déplorait récemment que les gouvernements s'ignorent en se succédant. Du moins une Commission composée comme est celle de la Chambre peut donner à notre politique une continuité nécessaire. On y voit la plupart des hommes qui dirigèrent la France depuis son ressaisissement contre la préméditation germanique, ou leurs collaborateurs immédiats. Ce n'est offenser la vérité ni personne que de constater que M. Tardieu connait les négociations et les clauses du traité de Versailles et M. Mandel les pensées de M. Clemenceau mieux que le Tigre lui-même. La Commission a un abbé, M. Wetterlé, un pasteur, M. Edouard Soulié. En cas de malheur le Gouvernement est donc sûr de ne pas passer sans les secours du Culte.



S'il succombe, ce ne sera pas sous les coups de la Commission des Affaires Etrangères de la Chambre. On s'est trompé en accusant ces messieurs de prépa-

rer une attaque contre M. Millerand. Les commissions n'interpellent pas. Quelle apparence qu'un homme d'Etat aussi fin que M. Barthou puisse se flatter d'embarrasser sérieusement un ministre sur les formules générales de notre action en Allemagne ou en Russie? On s'aventurerait en disant qu'il parlait au nom de ses collègues puisqu'il s'est, par scrupules, désolidarisé d'avec eux. On ne s'aventurerait pas moins en soutenant qu'il ne les représentait pas puisque ses thèses se retrouvent chez presque tous les orateurs, membres de cette Commission et qu'au total, après une protestation vigoureuse, mais de style, le chef de gouvernement tira de ces âpretés une force essentielle au redressement des alliances. Il y eut la manière sans doute. Celle de M. Barthou nette, martelée, pilonnait le terrain; celle de la Chambre tout de suite enthousiaste; celle de M. Millerand massive, Dès le lendemain bien des nuances se fondaient. Le miel qu'on recueillait des lèvres de M. Briand fut étrangement substantiel. M. Briand ne portait pas les grappes de Chanaan, mais il montre tout le coton de Cilicie et le pétrole de Mossoul.

Est-ce pure illusion si l'on croyait, en l'entendant respirer leur peu de parfum de roses d'Ispahan? M. Lenail avec le masque qu'on voit à des figures de Rodin ou de ses compatriotes Flandrin et Puvis portait à la tribune l'ardeur des grands lyonnais. Ces flèches de lumière, il suffit que le gouvernement les concentre pour dégager la route qui mène de la victoire à l'harmonie.



De tels efforts supposent une méthode. Quatre sous-commissions. on le sait, se répartissent le contrôle de l'exécution du traité de Versailles, l'examen des affaires d'Orient, de Russie et des Etats limitrophes, et le soin de redresser nos informations. MM. Viviani. Briand, Escudier, Daniel Vincent les président. MM. Tardieu, Marin, Farges, Fribourg en sont les rapporteurs. Du pays, des associations, des délégations aux sous-commissions, des sous-commissions à la Commission plénière, de la Commission à la Chambre, se poursuit, tout le long des jours, et réciproquement, un travail d'osmose. Il pénètre le Gouvernement qui ne s'en défend pas sans esprit. « Si cela peut vous faire le moindre plaisir, répliquait M. Millerand à M. Cachin, je suis tout prêt à concéder que vous avez l'honneur de l'initiative du Gouvernement. » Il s'agissait des otages français retenus par les bolcheviki. Mais notre plénipotentiaire auprès du Cardinal Gaspari sait-il qu'il doit sa mission autant peut-être aux objections de quelques-uns touchant la nécessité d'accords préalables qu'aux directions primitives du quai d'Orsay? Au demeurant l'essentiel est que ces méthodes systématisent l'action. Action plus souple en Russie. Rupture d'un trait d'union fâcheux entre Maroc et Syrie. M. Millerand signalait justement la nécessité du retour aux procédures régulières. Il ne peut gouverner la France de Londres ni MM. Llyod Georges ou Nitti surveiller des fenêtres du Trianon l'Irlande ou la mer très amère. Aux diplomates de poursuivre l'œuvre diplomatique. Aux Parlements de l'inspirer. La Chambre des Députés vient enfin d'entrer en contact avec la Chambre des Communes. Contact d'abord un peu rude; n'importe : que le dialogue se poursuive et qu'une entente et qu'une alliance fraternelles aient l'instrument interparlementaire qu'il leur faut.



Dans l'arc-en-ciel, jeté de l'Obélisque de Paris à l'obélisque de Saint-Pierre, il y a, naturellement, toutes les couleurs du prisme. La Commission sénatoriale se souvint-elle de Vigny en opposant naguère « un froid silence au silence éternel de la Divinité »? Plus diserte la Commission de la Chambre s'y est reprise à trois fois avant de désigner le rapporteur qui conclura en même temps que M. Noblemaire, au nom de la Commission des Finances, au rétablissement des relations diplomatiques avec le Vatican. Le vicomte Cornudet qui, le premier préconise la politique qui triomphe eût développé tous ses dons d'ambassadeur et de parlementaire dans ce rapport, s'il lui avait été attribué. On aurait pu de même le confier à M. Soulier par un geste d'union qui n'ait pas été sans saveur. Mais M. Colrat choisi pour sa jeunesse, sa dialectique et sa flamme est un nouveau député, mais ce n'est pas un écrivain néophyte. Il a reçu la mission de suivre les négociations engagées.

Des communiqués officiels en précisent le champ. Le Parlement est favorable à la reprise des relations diplomatiques. Leur modalité seule reste réservée. La France entend se prémunir contre les risques d'incidents dont le retour serait plus désastreux que la rupture actuelle. Elle maintiendra tous les droits ceux de la société laïque, ceux des catholiques français d'hier et d'aujourd'hui, ceux de la France à l'extérieur, comme ceux de la catholicité et la dignité de l'Eglise. Ces droits saufs, la République entretiendra un ambassadeur auprès du Saint-Siège. La présence d'un nonce à Paris ne pose qu'une question subsidiaire. On assure que M. Colrat, en adoptant la politique de prudence élaborée par la Commission, fit valoir la force des puissances spirituelles nécessaires à la sauvegarde du monde.



Si les informations que nous avons colligées sont exactes, comme il parait, la Commission des Affaires étrangères de la Chambre entreprend, d'accord avec le Gouvernement, une œuvre méritoire. Elle s'instruit méthodiquement pour instruire et guider la France. On connaîtra bientôt ses rapports. Ils témoigneront de la nécessité qui s'impose de plonger en pleine nation les racines de notre politique extérieure.

X. X. X.



AU QUAI D'ORSAY

La Valise est Ouverte

M. de Peretti della Rocca est nommé, au quai d'Orsay, directeur adjoint des affaires politiques et commerciales. De la section spéciale, celle d'Afrique qu'il dirigeait, il passe au département général, aux côtés de M. Philippe Berthelot. Ce choix sera probablement approuvé par tous ceux qui ont vu à l'œuvre cet esprit clair, probe et compétent. Il avait déjà été chargé de défendre, à la Conférence de la Paix, le point de vue de la France sur le Maroc. On n'eut point à s'en repentir. Il aura désormais l'occasion de prouver à nouveau que, spécialiste éminent, il sait aussi avoir des vues d'ensemble.

M.

Notre nouveau représentant à Varsovie, M. de Panafieu débuta en 1883 dans la carrière aujourd'hui supprimée des attachés autorisés, et accepta les postes les plus exotiques : Madagascar Constantinople, Port-aux-Princes, Bangkok, Tokyo, Peking, Le Caire.

Ses camarades le remarquèrent tout d'abord par ses qualités solides, ainsi que par la grande assiduité avec laquelle il lisait d'un bout à l'autre le Journal officiel.

En 1907, nommé conseiller d'ambassade à Petrograd, il y exerca plusieurs fois les fonctions de chargé d'affaires. Lorsque les troubles de Macédoine en automne 1912 attirèrent trop tardivement l'attention des chancelleries, M. de Panafieu, alors

accrédité dans les Balkans, fut un des rares diplomates occidentaux qui prévit la guerre Balkano-Turque. Mais on se demande jusqu'à quel point en 1915, à Sofia, où il était ministre, il partagea les fâcheuses illusions nourries par notre politique extérieure sur les dispositions à notre égard de la Bulgarie, et s'il s'est suffisamment employé, à cette époque, à disisper les nuages qui embrumaient les points de vue du Quai d'Orsay?

Nous souhaitons que dans le nouveau poste très important qui lui est confié. M. de Panafieu réussisse au mieux des intérêts de notre pays, et fortifie les liens de cordiale amitié qui nous unissent à la nation Polonaise, notre alliée depuis toujours.

H.



COMMENT PERFECTIONNER NOTRE ORGANISATION CONSULAIRE

Il n'échappe à personne qu'à l'heure actuelle la France a le plus grand besoin d'exporter. Pour exporter, il faut que nos industriels et nos commerçants prennent contact avec les marchés étrangers, soit en les visitant eux-mêmes, soit en y envoyant des représentants. Les voyageurs français qui arrivent en pays étrangers, dans le but d'y nouer des affaires, tournent tout naturellement les yeux vers le Consulat, qui doit être pour eux un appui, un conseiller éclairé, et comme une émanation de leur famille et de leur patrie. Le grand besoin d'exporter qu'à en ce moment la France nous conduit donc naturellement à étudier les perfectionnements qui doivent être apportée d'urgence à notre administration consulaire.

DES IMMEUBLES CONSULAIRES

Balayons d'abord les consulats et enlevons les toiles d'arraignée.

Quiconque n'a pas été à l'étranger ne peut se faire une idée de la pièce inconfortable et généralement malodorante dénommée chancellerie consulaire, encombrée de tables, de tréteaux, et de dossiers épars, avec des commis s'interpellant entre eux comme dans un bureau de poste, et trois ou quatre chaises au plus pour le public, qui attend, s'impatiente, ne sait à qui s'adresser, est mal à l'aise pour exposer devant des tiers et dans ce brouhaba des affaires souvent délicates, et n'ose pas toujours demander audience au chef de poste, d'ailleurs souvent en congé, ou déplacé avant même d'avoir eu un successeur.

Si vous entrez au consulat anglais, vous trouvez une antichambre bien tenue, avec un huissier qui vous dirige vers un fonctionnaire spécialisé dans la question qui vous intéresse. Chaque vice-consul occupe ainsi un bureau particulier, désigné par une pancarte bien apparente : navigation, ou bien : affaires d'état-civil, etc. Il s'entretient avec les visiteurs, après les avoir fait asseoir. Evidemment, le budget du Foreign-Office est plus important que celui de notre Quai d'Orsay, mais, comme le disait un businessman britannique : « Dépenser intelligemment de l'argent, c'est faire la meilleure des économies ». Ne compte-t-on pour rien le temps de tous les Français perdu en de vaines attentes dans les antichambres, les affaires manquées ou mal engagées, ainsi que les efforts gaspillés de fonctionnaires souvent pleins de bonne volonté, mais paralysés par une organisation défectueuse, et par l'insuffisance de crédits?

Il n'a rien fallu de moins que l'entêtement d'un jeune Consul bien en cour, et l'intervention personnelle de M. Paul Cambon, pour mettre fin en 1908, au scandale qu'était l'installation matérielle du consulat génér l de Fr nce à Londres, Christopher Street Pas une fenêtre ne fermait, pas une porte ne fonctionnait. Le plus avare des usuriers n'aurait pas voulu s'y installer. L'immeuble actuel, situé non loin du British Muséum, est correct, élégant, et digne d'un grand pays. Mais pourquoi l'a-t-on meublé avec des tables et des fauteuils de chez « Maple? » A-t-on voulu proclamer ainsi qu'il n'y a pas en France un seul fabricant capable de meubler des bureaux? C'est de la vraie réclame à rebours.

J'ignore si le Consulat général de France à New-York a déménagé depuis juillet 1912, date à laquelle j'ai eu l'insigne honneur de le visiter. Si oui, il a bien fait. Mais que dire des simples consulats, ou des modestes vice-consulats ! A Palerme, le consul ne dispose pour le loyer de ses bureaux que d'un crédit annuel de 600 francs. Dans beaucoup de villes maritimes, les bureaux consulaires sont trop loin du port. Dans d'autres, ils sont installés dans un bouge. Il est arrivé à des voyageurs de croire que leur guide avait mal compris l'adresse ou que les mots : Consulat de France » faisait calembour dans la langue du pays avec quelque terme mal famé.

A notre époque, l'aspect extérieur, la dignité, l'élégance, le luxe même des installations jouent un rôle primordial dans les affaires; et les banques et les négociants les considèrent à bon droit comme la plus indispensable des réclames. Comment une firme qui s'appelle : la France; et aujourd'hui : la France Victorieuse, peut-elle méconnaitre un principe aussi indiscutable?

Il faut que les immeubles consulaires soient placés dans un quartier accessible et commode, il faut qu'ils soient élégants et bien tenus, voire même somptueux; il faut enfin que leur aménagement et leur mobilier constituent une publicité pour nos architectes, pour nos entrepreneurs, et pour nos industriels. La fortune de la France le veut.

HENRI MYLÈS

(*A suivre*).



L'EXPANSION FRANCAISE

Les Français et les Pays-Bas

Il ne s'écrit guère d'article, il ne se prononce guère de discours sur le rayonnement de la culture française à l'étranger sans que « le prestige de nos armes, l'accroissement d'influence dû à notre victoire » ne soient congrûment invoqués.

Il y a là un lien commun, dont il faut sans tarder dénoncer la fausseté, parce qu'il n'en est pas de plus dangereux. Jamais notre influence intellectuelle n'a été aussi menacée qu'en ce moment. Loin de pouvoir dormir sur nos deux oreilles, en nous fiant à la vertu magique de notre victoire pour conserver notre patrimoine moral et spirituel hors de nos frontières, nous devons redoubler de vigilance et agir.

La guerre, entre autres enseignements, a montré la puissance de la propagande soit politique, soit intellectuelle. Chaque belligérant cherche aujourd'hui à étendre son emprise spirituelle sur les peuples les plus voisins de ses frontières ou sur ceux qui ont avec lui quelque communauté de race, de culture ou de traditions.

Avant 1914, la France, puissance morale, ne rencontrait qu'une concurrente sérieuse : l'Allemagne. Aujourd'hui, elle la retrouve déjà au travers de sa route, mais elle y trouve également certains de ses Alliés : en particulier la Grande-Bretagne. Cette rivalité pacifique, dont la civilisation et la fraternité humaine devraient, en dernière analyse, largement

profiter, ne doit ni nous irriter, ni nous alarmer. Encore faut-il que nous sachions clairement que nous n'avons pas devant nous le champ libre.



Un entrefilet, publié à cette même place, à la fin du mois de janvier dernier, nous a permis, par exemple, de découvrir que la langue anglaise tentait de supplanter la nôtre dans l'enseignement primaire aux Pays-Bas, où le Français a cependant pour lui l'appui d'une tradition déjà ancienne.

Nous annoncions, dans notre entrefilet, la suppression imminente de l'enseignement du français dans les écoles primaires de Hollande. La *Gazette de Hollande* du 4 mars rectifiait notre affirmation et reproduisait une lettre écrite par M. Salverda de Grave, l'éminent professeur de langue et littérature françaises à l'Université d'Amsterdam, au *Nieuwe Rotterdamsche Corant*. Dans cette lettre, M. Salverda de Grave, « élevait la voix pour protester contre cette funeste suppression » proposée par le Ministre de l'Instruction et terminait en déclarant : « supprimer cet enseignement, c'est entraver l'influence de la civilisation française. Est-ce cela qu'on désire ? »

Les réponses à cette dernière question, ne se firent pas attendre, et nous devons nous féliciter d'avoir aidé l'abcès à crever. M. Tuttein Nolthenius, dans *De Amsterdammer* (6.3), M. Drewes, dans la revue d'enseignement *Onze Vacatures* ont nettement répliqué qu'il fallait remplacer dans les écoles primaires l'enseignement du français par celui de l'anglais.

Les considérants de M. Nolthenius valent qu'on s'y arrête. Depuis 1870, constate-t-il « le niveau de la littérature française a baissé considérablement. On ne pouvait même plus laisser traîner *la Revue des Deux-Mondes* dans les familles où grandissaient des jeunes filles !

« ...La croyance à la toute puissance du français avait fait accorder à cette langue une place prépondérante dans notre enseignement. Mais actuellement ? La France est-elle bien nencore une puissance de premier rang ? (car il ne saurait plus être question pour elle de prééminence). Est-ce que le traité n'a pas aussi été rédigé en anglais, preuve évidente que le français n'est plus la langue diplomatique par excellence ? ...L'Anglais, voilà la langue qui permet de faire le tour du monde ».

Qui l'emportera des tenants de l'anglais ou de ceux du français ? Le peuple spontanément se tourne encore vers nous. Les cours de langue française donnés à Rotterdam et fréquentés par des élèves des écoles primaires ordinaires qui comptaient, il y a deux ans, environ 700 élèves, en comptent aujourd'hui, plus de 1.700.

Il reste à se demander si un signe d'intérêt pour la langue néerlandaise donné par nous, par exemple l'institution de cours de néerlandais dans un grand port comme Bordeaux ou Marseille, dans un centre comme Lyon en relations constantes d'affaires avec les Pays-Bas ne suffiraient pas à faire pencher la balance en notre faveur. N'oublions pas qu'il y a des cours de néerlandais dans la plupart des Universités allemandes et qu'il y a une chaire de néerlandais à Cambridge et une autre à Oxford.

BENJAMIN CRÉMIEUX.



VIENT DE PARAITRE

Livres reçus du 6 au 23 Mars

CHARLES DIEHL, *Histoire de l'empire Byzantin* (Auguste Picard).

HENRY GRÉVILLE. — *Les épreuves de Raissa* (Plon-Nourrit).

A. BADOUREAU. — *Causeries philosophiques* (Gauthier-Villars).

PAUL MARGUERITTE. — *L'autre lumière* (Plon-Nourri

PAUL MARGUERITTE. — *L'autre lumière* (Plon-Nourrit).

PROFESSEUR CH. DJEVAD. — *Les Turcs d'après les auteurs célèbres* (Publications du congrès national, Constantinople).

ERNESTA STERN. — *L'anneau d'or aux six colombes* (Sansot).

M. ARTHUS. — *La physiologie* (Masson).

H. ROGER. — *La médecine* (Masson).

LAURENT TAILHADE. — *Quelques fantôXes de jadis* (L'Edition française illustrée).

ROLOND CHARMY. — *Une femme...* Roman (Renaissance du livre).

GEORGES SOREL. — *Réflexions sur la violence* (4e édition avec le plaidoyer pour Léhine) (Marcel Rivière).

J. CORRÉARD. — *Des finances modernes pour vivre* (Bossard).

FR. CHARLES-ROUX. — *L'expédition des Dardanelles au jour le jour* (Armand Colin).

GABRIEL BRUNET. — *Par delà les tombeaux* (Figuière).

ANDRÉ MAUROIS. — *Les bourgeois de Witzhem* (Grasset).

GASTON MORIN. — *La révolte des faits contre le code* (Grasset).

ERNEST SEILLIÈRE. — *Les origines romanesques de la morale et de la politique ramantiques* (Renaissance du Livre).

DÉMÈTRE GHEORGHIU. — *Glance of the economical and financial situation of the world* (Alcan).

HENRY-JACQUES. — *La vallée de la lune* (Fasquelle).

G. MAYER-BLÉNEAU. — *Le bilan fiscal* (Delagrave).

EMMANUEL HACHE. — *Paroles d'un amant.* Préface de Paul Ddam (De Boccard).

G. LECARPENTIER. — *L'Egypte moderne* (Roger).

M. MARTCHENKO. — *La catastrophe austro-hongroise.* Préface de K. Louis-Barthou (Berger-Levrault).

PAUL LOUIS. — *Le bouleversement mondial* (Alcan).

GUSTAVE GLOTZ. — *Le travail dans la Grère ancienne* Histoire économique de la Grèce (Alcan).

JACQUES HILLEMACHER. — *Les Germains devant l'histoire.* Préface de Georges Hervé (Alcan).

L. CHAMBONNAUD. — *La terhnique des affaires.* Tome II : *Les affaires et la méthode sirentifique.* Tome III : *Les affaires et le personnel* (Dunod et Pinat).

PIERRE MILLE. — *Trois femmes* (Calmann-Lévy).

MME DE CLERMONT-TONNERRE. — *Almanarh des bonnes choses de Franre* (Crès).

EMILE DERMENGHEM. — *Melchiséder suivi de Symiamire* (La Connaissance).

L. CAHEN ET A. MATHIEZ. — *Les lois francaises de 1815 à nos jours* (Alcan).

ELISSA RHAIS. — *Le café chantant. Herbeb. Noblesse arabe* (Plon-Nourrit).

ESTÈVE. — *L'hérédité romantique dans la littéryture* (Maloine).

PHILÉAS LEBÈGUE. — *Les chants féminins serbes* (Sansot).



L'Opinion à travers le Monde

En France

Les Discours de MM. Barthou et Millerand

Les interpellations sur la politique extérieure étaient attendues à la Chambre avec un impatient intérêt. Depuis le départ de M. Clemenceau, le malaise de notre situation internationale devenait chaque jour plus visible et M. Millerand ne s'était pas encore expliqué à fond à la tribune. On l'y attendait pour savoir si nous avions enfin un Gouvernement, et se reposer sur lui.

Les choses ont traîné moins qu'on ne le pensait. Cela a tenu à la vigueur de l'attaque menée par M. Barthou et à la promptitude de M. Millerand, qui n'a point de temps à perdre.

M. Barthou a été droit au fait. C'est un réquisitoire serré contre toute l'œuvre de M. Clemenceau, que l'ancien Président du Conseil est venu apporter à la Tribune, et en même temps une interpellation à M. Llyod George plutôt qu'à M. Millerand. Le traité a t il dit, est insuffisant, le traité est inexécuté. L'Allemagne avait pris l'engagement de livrer les coupables. Elle ne les livre pas. Elle devait désarmer. Elle ne l'a fait qu'en partie. Elle devait nous fournir du charbon. Et les arrivages sont loin de compte. Il y a plus. Les attentats contre nos officiers et nos soldats se sont multipliés de l'autre côté du Rhin. L'on n'a pas l'impression que des sanctions suffisantes aient été exigées.

La responsabilité de cet état de choses incombe aux divisions qui se sont produites entre Alliés. Il y a « une crise des alliances ». M. Barthou constate que l'Angleterre a obtenu ce qu'elle voulait, la France eo est encore à attendre l'exécution des clauses du traité qui concernent sa sécurité. M. Llyod George a été fort habile. Les notes communicatoires à l'Allemagne qui se sont succédées depuis un an, portent la signature de M. Clemenceau, puis de M. Millerand. Quand on fait des concessions c'est M. Llyod George qui signe. En bon français, nous avons été dupes, et les Etats Unis et l'Angleterre négligent les intérêts de la France.

Cette première partie du discours de M. Barthou, fut fort applaudie. La seconde devait l'être moins. M. Barthou s'attaquait au problème russe. Il proclamait que les gouvernements français se sont trompés sur la Russie. Il faut regarder la réalité en face. La politique de la force, des métaphores, du cordon sanitaire, du fil de fer barbelé, a échoué. Les Soviets durent. Il faudra traiter avec eux comme avec un gouvernement de fait. La Pologne, la Roumanie vont faire la paix avec Moscou. L'Italie, l'Angleterre, les Etats Unis veulent reprendre les relations économiques. Ce qui, si on ne se leurre pas de mots, aboutira à reprendre les relations diplomatiques. La France qui a des milliards placés en Russie, sera t elle là encore dupe? arrivera t elle la dernière, et peut être trop tard. ?

On devine la stupeur avec laquelle le neutre et la droite entendaient ces propos. A un certain moment un membre de l'extrême gauche put s'écrier : « Sadoul n'a jamais dit autre chose. »

Mais le Gouvernement, était concerté. Tour à tour M. le Trocquer, retour d'Angleterre où il vient de négocier un accord sur les charbons, avantageux pour la France, et M. Millerand tinrent à apporter des déclarations propres à dissiper l'équivoque qu'aurait pu faire naître les paroles de M. Barthou. L'Angleterre est notre grande et loyale alliée. La France sait qu'elle ne fera jamais appel en vain à son amitié et à sa loyauté.

Sans doute la Chambre, sous le coup de la surprise s'était elle laissée aller trop vite à applaudir la première partie du discours de M. Barthou. On sentit le lendemain, dans les commentaires de la presse, une réaction très nette.

Avec la *Démocrdtie Nouvelle* qui, prise d'un accès des fureur du « rôle néfaste de M. Llyod George » et des « menées des pays alliés », le *Matin* est le seul à approuver sans réserve le langage de l'ancien président du Conseil, qui rendit, écrit il « un son vraiment français ». Mais le *Matin* se sert surtout de ce discours pour accabler M. Clemenceau. Il a soin de préciser que nul Français ne peut avoir la moindre amertume contre M. Llyod George ; ce qui ne l'empêche pas de regretter que la France n'ait pas trouvé un défenseur aussi habile.

Tous les autres journaux sont unanimes à déclarer que M. Barthou a été trop fort. Même ceux, comme l'*Echo de Paris*, *Les Débats*, l'*Intransigeant* qui réclament du Gouvernement plus d'énergie dans la défense des intérêts de la France, estiment, tout en rendant hommage à « l'ardent patriotisme » de l'interpellateur, que son expression a dépassé sa pensée M. Auguste Gauvain, dans les *Débats* écrit que M. Barthou vient de prouver définitivement qu'il n'est pas un homme d'Etat et qu'il n'a plus aucune chance pour la succession de M. Millerand. *Le Figaro*, grand ami de M. Barthou est fort embarrassé. M. Alfred Capus avise ses lecteurs qu'il a rapporté de la séance de la Chambre un certain « vertige » L'*Eclair* et l'*Action Francaise* intitulent tous deux leur article « L'Erreur de M. Barthou ». Jusqu'à l'*Humanité*, sous la plume de M. Marcel Cachin qui trouve « périlleux » la partie de l'exposé relative aux Alliés.

En somme c'est la *gaffe*. M. Barthou entreprenait une opération délicate et qui pouvait être utile, mais il a dépassé la mesure. Le *Temps*, meilleur diplomate, semble résumer assez bien l'opinion générale lorsqu'il conclut :

« Nous pouvons trouver que nos alliés ont profité mieux que nous des occasions qui s'offraient ; mais les exemples de sagesse ou d'habileté qu'ils nous donnent ainsi ne doivent exciter chez nous que l'émulation, et non de l'envie. Si nous n'avons pas su récolter des profits équivalents, c'est à nous-mêmes qu'il faut nous en prendre. Nous n'avons le droit de nous en prendre à autrui que lorsque nous souffrons par le fait d'autrui, et non lorsque nous supportons les effets de nos propres négligences. M. Barthou a signalé ce contraste : d'un côté l'Angleterre qui est délivrée de la flotte allemande, de l'aviation allemande et des discussions périlleuses sur la liberté des mers ; de l'autre côté, la France qui a en face d'elle une Allemagne toujours armée et plus unifiée que jamais. Ce contraste est choquant en effet, et nous devons le regarder en face; mais nous devons le regarder avec l'intention de découvrir ses causes pour y remédier, et non avec l'idée de récriminer contre l'Angleterre, ce qui n'améliore pas la situation et ce qui risquerait plutôt de l'aggraver. »

Il est bien évident que si M. Barthou est critiqué pour la partie de son discours qui touche aux alliances, il est honni pour ses déclarations relatives aux bolchévikis.

Sachons être fidèles, conseille M. Herbette, Et semblant ne pas tenir compte des déclarations de M. Lasies sur la germanophilie de l'entourage de Koltchak, le chroniqueur du *Temps* estime que la reconnaissance nous oblige à ne pas renier les « patriotes russes ».

« Ils ont succombé et d'autres expédients politiques peuvent nous être imposés tour à tour par des événements dont nous ne sommes pas les maîtres. Mais si nous ne voulons pas qu'on nous oublie, n'oublions jamais. »



L'impression générale, à la suite du discours de M. Barthou, était donc d'un certain malaise. M. Millerand le comprit. Dès le lendemain, après un discours très modéré, très documenté, de M. Marcel Cachin,

où l'orateur socialiste affirmait ses espoirs en le développement de la démocratie en Allemagne, le Président du Conseil montait à la tribune.

Il n'y a pas de « crise des alliances », proclame t il tout de suite. Il y a le jeu naturel des choses. Des frottements peuvent intervenir entre alliés. Mais des transactions interviennent ; elles sont déjà intervenues En ce qui concerne les relations avec les Soviets les Alliés sont d'accord pour procéder à une enquête. En ce qui concerne l'Allemagne, les Alliés comprendront que la France ne saurait attendre indéfiniment des décisions qui s'imposent. Ici M. Millerand lit un document où sont énumérées toutes les inexécutions du Traité provenant du fait de l'Allemagne. Ce fut une énumération impressionnante. Mais le Président du Conseil affirme sa résolution de faire entendre dans le Conseil, avec plus d'énergie, la voix de la France.

« Puisque ce traité est notre titre unique, nous avons un devoir impérieux, au-dessus de toute discussion : c'est de ne pas tolérer qu'y soit portée la moindre atteinte. »

Ceci ne veut pas dire que la France veuille pratiquer vis à vis de l'Allemagne une politique de haine. Bien au contraire. Elle demande à sa voisine d'exécuter le traité. Si le elle fait loyalement, rien ne s'oppose à la « possibilité d'un accord économique. »



Voilà ce qu'attendait l'opinion. Toute la presse commente le plus favorablement le discours de M. Millerand. Celui ci n'a pas nié les faits constatés par M. Barthou. Il a même tracé les lignes d'une politique qui en tiendrait compte. toute nouvelle. Mais avec une fermeté qui n'excluait pas la prudence.

« Il apparait maintenant qu'après quinze mois passés sur la défensive, la France va reprendre son action en Europe » écrit le *Matin*.

Le Figaro fait le distinguo « Les Alliés ne sont pas des adversaires, ils sont des rivaux ». Ce qui est très légitime et n'exclut pas l'amitié franche.

L'Intransigeant, *L'Œuvre* constatent qu'il n'y a pas grande différence dans le fond des discours de MM. Barthou et Millerand. L'opposition est dans la forme.

Le *Temps* résume la situation dans une formule lapidaire.

« En mars 1918, nous sommes entrés dans une phase décisive : la lutte pour la victoire. En mars 1920, nous sommes entrés dans une autre phase décisive ; la lutte pour la paix. »

Le discours de M. Millerand prouve que la France là encore, ne sera pas inférieure à son histoire.



La cause était entendue. La 3e journée des débats vit se produire une intervention fort applaudie de M. Briand, sur la question syrienne (où l'ancien Premier défendait l'accord Picot-Sykes de 1916). M. Jean Hennessy sut fort opportunément rappeller l'existence de la Société des Nations, montrant que la sécurité de l'Europe est au prix du développement de cet organisme. Mais l'essentiel avait été dit. M. Barthou, M. Millerand avaient abordé et tranché le débat au vif. La plupart des interpellateurs renonçaient à prendre la parole et par 518 voix contre 70 la Chambre donnait au Gouvernement l'appui qu'il lui demandait pour faire triompher les revendications de la France.

Il reste à voir le Gouvernement à l'œuvre.



En Angleterre

LE DÉBAT SUR LA POLITIQNE EXTÉRIEURE EN FRANCE ET L'OPINION ANGLAISE. — LA CRISE ALLEMANDE.

On pouvait percevoir en France depuis quelques semaines des mouvements de mauvaise humeur à l'adresse des dirigeants du Foreign Office ; qu'il s'agit des ambitions anglaises en Orient, des accomodements économiques avec l'Allemagne à la manière de Keynes, ou de la reprise des relations commerciales avec les coopératives russes ! — Mouvements d'humeurs assez superficiels d'ailleurs, et qui n'ont jamais atteint, en profondeur la nécessaire et sérieuse « Entente cordiale ».

Un homme politique français, M. Barthou, a cru devoir ainsi qu'on la vu plus haut, ramasser en un faisceau, ces critiques, et les exposer au parlement. Mais le jour même où il attaquait à la Chambre, en termes peu mesurés, la politique anglaise, M. Llyod George déclarait aux communes que la Grande-Bretagne doit aider la France. Il rappelait la visite récente de M. Le Trocquer, venu à Londres, pour demander du charbon.

« Les industries françaises, disait M. Lloyd George, ne reçoivent que 37 % du charbon qu'elles avaient avant la guerre. Pourquoi manque-t-il à la France 63 % de son charbon ? Parce que ses mines ont été détruites, de propos délibéré, par l'Allemagne ».

Sans doute M. Barthou, qui annonçait depuis près de huit jours son interpellation, aurait-il dû modifier son discours, en tenant compte des dernières conférences de la semaine entre M. Llyod George et des ministres français — conférences qui témoignaient de la bonne volonté anglaise évidente, et qui infirmaient par avance des allégations.

Le *Times* du 26 se plaint de M. Barthou :

Des discours tels que le sien ne peuvent faire que du mal. Et le mal serait sérieux, si le peuple britannique allait croire que de telles déclarations représentent les vues et les sentiments de la France. Heureusement, nos concitoyens sont mieux avertis. Ils estiment avec confiance que le peuple français — la vraie France — a comme eux le sentiment, qu'aujourd'hui plus que jamais leur union est le rempart le plus sûr de la paix du monde, l'obstacle le plus sûr à la mauvaise foi et aux ambitions allemandes. »

Le *Times* se félicite des déclarations de M. Millerand, qui s'opposent absolument à celles de M. Barthou. Mais il ajoute que ce n'est pas par l'occupation du bassin de la Ruhr que la France restaurera ses régions dévastées : Les Français ne semblent pas se rendre compte des impôts directs qu'à supportés l'Angleterre pendant la guerre. Il faut que s'organise une reconstruction méthodique de l'Europe centrale. Alors seulement l'Allemagne pourra se libérer. Jamais l'union entre l'Angleterre et la France n'a été plus nécessaire qu'aujourd'hui — pour surveiller l'Europe ; et l'application du traité.

L'Officieux *Daily Chronicle* n'oublie pas que la France, innocente et victorieuse, a subi beaucoup plus de pertes et de ruines que l'Allemagne, coupable et vaincue. Il faut que la balance se penche plus du mauvais côté. Certes l'Allemagne doit recevoir l'aide de l'Angleterre — ainsi qu'elle l'a reçue déjà — mais il convient de ne jamais perdre de vue « les buts suprêmes de la justice ». La meilleure partie du discours de M. Llyod George est significative à ce sujet elle devrait calmer « les regrettables sentiments anglophobes qu'on a observé récemment en France ».

Le *Morning Post*, rappelle que M. Barthou est un gascon ; que sa carrière politique a déjà été souvent compromise par l'aigreur de sa parole.

« Barthou s'était suicidé politiquement en mars 1914, quand il lut à la tribune le rapport Fabre relatif à Rochette ».

La *Westminster Gazette* répond à M. Barthou « avocat du diable » que la France se méprend si elle croit que l'Angleterre se montre trop indulgente avec l'Allemagne pour les réparations.

C'est notre désir le plus cher que l'Allemagne s'acquitte autant que possible, vis-à-vis de la France et des autres nations qu'elle a endommagées et outragées. Mais nous devons donner à l'Allemagne des moyens de production, et aussi de l'espoir, sinon nous ne recouvrirons pas sa dette. »



L'émotion assez légère, soulevée en Angleterre par le discours de M. Barthou, s'est vite dissipée après les déclarations de M. Millerand. Depuis quinze jours, l'Angleterre s'est d'ailleurs peu occupée de la France : la révolution allemande, l'Amérique et le traité, l'Irlande, la menace formidable de la grève des mines, l'avortement du nouveau parti politique désiré par Llyod George, l'ont intéressée davantage.

La Révolution allemande surprend le pays, le déroute et l'effraye. L'idée d'une intervention est rapidement écartée; on l'attribue du moins dans toute la presse, à l'impérialisme français.

Le *Manchester Guardian* en appelle au bon sens français pour éviter une intervention dans la vallée de la Ruhr. Il reproduit, avec complaisance, une lettre du journaliste berlinois, Théodor Wolff, qui affirme que la démocratie allemande, en surmontant les difficultés de l'heure présente, aura bien mérité des démocraties de tous les pays du monde. Le *Guardian* redoute que la peur du militarisme ne précipite maintenant l'Allemagne dans le Bolchévisme. L'Allemagne est bien différente de la Russie : le désespoir et la crainte des junkers peut, cependant la conduire aux soviets. C'est à la France et à l'Angleterre, dans une certaine mesure, à soutenir aujourd'hui, le faible gouvernement allemand qui n'est pas communiste.

Le radical *Daily News* croit à la nécessité d'un rapprochement économique avec l'Allemagne. A propos des projets militaires de M. Churchill, il écrit :

« On ne peut avoir en même temps une petite armée de volontaires et une politique hostile à trois ou quatre des plus grandes puissances du monde ».

Conseil qui équivaut en pratique à une politique amicale vis à vis de l'Allemagne et de la Russie.

Le *Times* rappelle les conseils d'Henri Heine à la France : ne pas souffler sur la flamme (d'une révolution allemande) ni chercher à l'éteindre. Vous pourriez vous brûler les doigts » La France doit rester armée, tranquille et vigilante à son poste le long du Rhin, que l'Allemagne ait un gouvernement militariste ou soi-disant libéral. La *Westminster Gazette* est plus nette encore : Faire avancer des armées pour réprimer le socialisme serait une folie. On aurait dû se rendre compte que le seul moyen de maintenir l'ordre social en Allemagne était de lui permettre de restaurer son industrie et de commercer avec ses voisins.

La *Morning Post* définit, une fois de plus, la vieille politique d'équilibre en Europe. l'ennemi de l'Angleterre a toujours été depuis des siècles la puissance qui menaçait par sa suprématie grandissante l'existence de l'Angleterre.

« L'Allemagne et la Russie bolcheviste sont nos ennemies d'aujourd'hui. »

Si l'intervention est mal vue par les grands journaux eux-mêmes, les feuilles du *Labour*, expriment plus durement leur opposition irréductible. Pour le *Daily Herald* le sort de l'Allemagne — et peut-être celui de l'Europe — est actuellement dans la Ruhr.

« Là aussi une commission du gouvernement allemand (semblable à la Commission Sankey) conclut, il y a plus d'un an, à la socialisation des mines; et le gouvernement refusa de suivre son conseil ».

L'allusion est directe à la crise charbonnière anglaise. Le *Herald* ne veut pas d'une intervention sur la rive droite du Rhin, comme le désirait le Maréchal Foch (?), Il excuse les mineurs allemands qui ne veulent pas travailler pour leurs ennemis mortels »

« Si l'Allemagne retombe dans sa misère, ce ne seront pas les Ebert et les Kapp qui auront triomphé; mais les menaces des armées alliées sur le Rhin, de la flotte anglaise sur mer; de l'invasion et du blocus ».

Telles sont, avec les questions toujours en suspens de la nationalisation des mines; de la dissolution de l'ancienne coalition, — et l'échec de la fusion projetée par M. Llyod George — les préoccupations essentielles de l'Angleterre.



En Allemagne

Le coup d'État. — Ses origines. — Le bassin de la Ruhr. — La crise ministérielle. — L'attitude de l'Entente.

Les troubles qui ont suivi le coup de folie Kapp-Luttivtz ont eu pour résultat d'empêcher la plupart des journaux soit de paraître, soit de parvenir à destination. Ceux que l'on a pu lire permettent cependant de constater combien a été profonde l'impression produite par la tentative avortée, et quels espoirs ou quelles craintes ont suscités les événements qu'elle a déclenchés. Et depuis qu'ils ont reparu, quelle confusion encore, et quel chaos !

Jusqu'au dernier moment l'ancien gouvernement Bauer-Noské avait ignoré — sincèrement ou non — les machinations qui se tramaient. Mais le 12 mars il fut bien contraint de prendre une décision, d'alerter les troupes de sécurité et de lancer une proclamation où le coup d'Etat en préparation était dénoncé. Il reçoit l'approbation de la presse de gauche, tandis que les conservateurs affectent de n'attacher qu'une faible importance aux craintes gouvernementales. La *Deutsche Tageszeitung* écrit encore le 13 mars au matin :

« Il y a sans doute beaucoup de nervosité de la part du gouvernement, et nous pensons qu'il convient de douter encore. Jusqu'ici nous ne voyons pas de coup de force en perspective... Le gouvernement devrait adopter vis-à-vis des partis de droite, la même attitude qu'à l'égard des ouvriers, c'est-à-dire faire droit à leurs revendications. Au lieu de cela, il oblige le général von Luttwitz à démissionner... Qu'il ne s'étonne donc pas si son attitude provoque de l'irritation et envenime la situation... Nous en croyons pas jusqu'à nouvel ordre que la république et le gouvernement soient sérieusement menacés. Nous croyons que la journée d'aujourd'hui justifiera nos prévisions... »

Lorsque l'affaire éclata quelques heures plus tard, les pangermanistes s'en donnèrent à cœur joie pour célébrer les héros qui venaient d'agir.

« Ces hommes résolus, qui enflammés d'un ardent amour de la patrie, poussés par de graves soucis au sujet de l'avenir de l'Allemagne, ont cru, indépendamment de toute politique, pouvoir restaurer les forces de l'Allemagne ». (*Preussische Zeitung*, 13 mars au soir).

Mais il apparait tout de suite que l'Allemagne n'est pas disposée à les suivre. Tout en quittant piteusement Berlin par la petite porte, Ebert et Bauer lancent l'appel à la grève générale, et de toute part, dans le Sud notamment la bourgeoisie se soulève. Quelle vigueur dans la *Frankfurter Zeitung* du même jour.

« La démocratie est poignardée dans le dos... Tous debout contre la tentative la plus folle qui ait jamais menacé notre malheureux peuple dans sa détresse. Debout, les ouvriers ! Debout, les bourgeois ! Debout, vous tous qui avez la volonté d'éviter un carnage de plusieurs années, et le triomphe des impérialistes dans tous les pays ! Debout avant qu'il soit trop tard ! »

En quelques jours la contre-révolution est brisée. On se demande ce qu'elle signifiait exactement, ce qu'elle valait au juste. On s'aperçoit qu'elle est à la fois l'indice d'un état d'esprit inquiétant, et pourtant peu sérieuse en elle-même. Dès le 13 mars, le *Berliner Tageblatt* notait qu'il ne s'agissait pas d'un véritable soulèvement monarchiste mais d'une tentative de certains officiers pour renverser le gouvernement Ebert-Bauer, et imposer à la nation allemande un autre gouvernement plus conforme à leur

goût, et composé des spécialistes obéissant à un dictateur. Cette impression est confirmée par deux longs articles de la *Frankfurter Zeitung* des 21 et 25 mars, consacrés au récit des origines et de la préparation du coup d'Etat.

L'entreprise était mijotée depuis des mois. Le 7 décembre 1919 le colonel Bauer, qui fut pendant la guerre l'homme de confiance de Ludendorff et a joué un rôle de premier plan le 13 mars et les jours suivants, déclarait au journaliste américain Wiegand : « Notre but est la restauration de la monarchie allemande sur le modèle anglais. Notre programme comporte l'élection de Hindenburg à la présidence du Reich lors du prochain vote, un plébiciste du peuple allemand sur la question mmonarchie ou république, l'avénement du Kronprinz, l'héritier légitime, si le plébiciste est favorable à la monarchie comme nous l'espérons » Mais nous n'insisterons pas sur l'historique du mouvement que l'on trouvera d'autre part dans un des articles de tête du présent numéro.

En réalité les facteurs du coup d'Etat n'étaient pas nombreux. L'historique de la *Frankfurter Zeitung* le démontre de même qu'il met en pleine lumière la responsabilité de Ludendorff, le grand meneur, aussi bien dans la préparation que dans l'exécution du coup manqué. D'ailleurs cette tentative, que les impatients avaient voulu déjà risquer à plusieurs reprises, n'était pas approuvée par les têtes plus réfléchies des partis de droite. Non seulement le *Lokal Anzeiger*, la *Deutsche Zeitung*, la *Kreuzzeitung*, lorsqu'ils recommencèrent à paraître le 24 mars, lâchèrent Kapp et Luttwitz en taxant de généreuse folie leur échauffourée, mais même avant qu'elle ne fût accomplie certains organes de droite mettaient en garde contre ses dangers. Le 10 mars la *Kolnische Volkszeitung* laissait entendre que :

des politiciens, amateurs de catastrophes, inclineraient à croire que le moment serait venu d'imposer à l'Allemagne un gouvernement de réaction, selon la méthode qui avait réussi en Hongrie, mais qu'une telle politique serait bien peu sage et même impossible en Allemagne.

Et à l'Assemblée nationale, le comte Posa davsky (Député conservateur) faisait le 9 mars, une déclaration qui exprimait clairement la pensée véritable de son parti :

« Nous n'avons nullement l'intention de nous coucher dans le lit de moribond du gouvernement actuel. Nous sommes encore trop faibles pour constituer un gouvernement. Mais dans tout le peuple allemand, même dans les adhérents des partis de la majorité (c'est-à-dire les catholiques, les démocrates, les socialistes majoritaires) il se produit un glissement vers la droite. »

Oui, c'est bien cela. Les monarchistes ne renoncent pas à leurs espérances, et se réjouissent des progrès qu'ils font. Mais, pour le moment, ils ne se croient pas assez forts pour l'emporter, et ne se *soucient surtout pas d'assumer la douloureuse liquidation dela dé faite allemande*. Ne vaut-il pas mieux laisser les autres se débattre et se compromettre? L'heure de la monarchie sonnera plus tard. Seuls quelques exilés sont partis six semaines trop tôt, disait publiquement le député conservateur Laverrenz, et c'est pourquoi ils devaient et ont échoué.

Malheureusement leur action a mis en branle la classe ouvrière, qui tout enivrée de sa victoire sur la contre-révolution élève à nouveau et plus bruyamment la voix. Les ouvriers se sont emparés des mines et des usines de Westphalie. Le spartakisme ressuscite Au péril de droite succède un péril de gauche. Que faut-il faire? Combattre ou négocier? Comment constituer un gouvernement? Noske et Heine ont vidé les lieux, mais tout le ministère Bauer a démissionné. Hermann Muller n'a pas réussi à mettre d'accord les démocrates et les syndicalistes, son ministère n'est qu'un replâtrage du précédent cabinet. Mais sa durée sera-t-elle plus qu'éphémère? Engagera-t-il vraiment la lutte contre les ouvriers comme l'indiquerait la sommation à l'armée rouge de la Rurh d'avoir à déposer les armes.

L'anxiété et le désarroi sont visibles dans tous les journaux. Ceux de droite n'ont rien de plus pressé que de crier sus au bolchévisme. Les bons apôtres ! Ils voudraient bien faire oublier leur propre arrogance et la sottise de quelques-uns des leurs, afin de ramener à eux les bourgeois toujours affolés, et de se blanchir à nouveau avant d'affronter les prochaines élections. Au premier abord il semble bien que les organes démocratiques ne veuillent pas être dupes de cette manœuvre. La *Frankfurter Zeitung* invite la bourgeoisie à faire son mea culpa, en avouant que l'audace des militaires provenait pour une bonne part de son indifférence et même de ce glissement vers la droite, dont il ne faut pas se dissimuler la réalité. Le danger de droite persiste toujours, et des événements récents il faut tirer la conclusion que l'Allemagne doit tendre plus vigoureusement que jamais vers la démocratie. Quant au bolchévisme « ce serait un grand danger que d'en exagérer l'impotrance » (22 mars). Même note, avec plus de lyrisme, dans le *Berliner Tageblatt* du 24. La bourgeoisie devra se rappeler aux prochaines élections les journées de mars si glorieuses en dépit de quelques excès regrettables. Le gouvernement pourra compter sur l'appui des démocrates, surtout s'il compte franchement avec la droite et parvient à apaiser les troubles sans nouvelles effusions de sang. La formation du ministère sera possible pourvu que la démocratie ne se laisse pas arracher le bénéfice de sa victoire et trouve des hommes nouveaux pour ses ministres, surtout celui des affaires étrangères.

D'ailleurs, les événements récents ne sont pas une affaire uniquement allemande. L'opinion est très préoccupée de leur répercussion à l'étranger. Les journaux de droite n'ayant rien appris, tempêtent contre toute prétention de l'Entente, tout en espérant qu'elle lui voudrait toujours plus de partisans. A gauche l'inquiétude est grande. La *Frankfurter Zeitung* des 22, 24 et 26 mars reconnait que l'attitude de l'Allemagne n'a pas peu contribué à renforcer l'agitation des nationalistes français. Mais elle se flatte que la victoire de la démocratie va enfin ouvrir les yeux de tous ceux qui ne sont pas aveugles parce qu'ils ne veulent pas voir, car elle prouve « combien l'idée démocratique a jeté déjà de profondes raines dansle peuple allemand ». L'article déjà cité du *Berliner Tageblatt* renchérit encore :

« On regrettait que la naissance de la République allemande n'eût pas été marquée par quelque grande action symbolique. Mais cette journée du 18 mars sera comme notre prise de la Bastille. Ceux qui ont assisté au départ de la soldatesque du gouvernement vaincu conserveront un souvenir ineffaçable de cet événement symbolique. Le cœur de la foule se gonflait d'aise et de joie en voyant s'éloigner tout ce moyen âge attardé dans notre époque, et qui s'en allait avec ses canons, ses grenades, et son mépris pour les droits du peuple. »

Mais ce sentiment évoque tout de suite l'autre gros problème, qui est inséparable de la démocratisation de l'Allemagne. Quelle décision va prendre l'Entente? Sur ce point l'opinion libérale n'hésite pas. Une intervention des alliés serait une faute désastreuse pour l'Allemagne, funeste au monde civilisé tout entier. Juste avant le coup d'Etat on se féliciterait du changement que l'on observait dans les dispositions des Alliés, des concessions dont ils venaient de comprendre la nécessité, de la confiance qui commençait timidement à percer, des premiers indices de relèvement qu'on pourrait noter en Allemagne. Toutes ces belles promesses si radieuses mais encore si frêles, seront-elles à jamais compromises par un geste malheureux. Les Kapp, Luttvitz, Ludendorff étant écartés et maudits, l'Entente voudra-t-slle redorer leur popularité ternie en froissant les sentiments profonds du peuple allemand? Oh ! non, c'est une attitude contraire qu'elle doit adopter. Pour que la jeune démocratie allemande prospère, elle a besoin de ménagements. Il lui faut non des empêchements, ainsi que l'écrit la *Frankfurter Zeitung* du 18 mars.

« La démocratie allemande est résolue à remplir consciemment sa tâche, comme le garantit la ferme volonté de tout le peuple allemand qui travaille. Mais en ces heures difficiles, nous avons besoin plus que

jamais de la confiance et des sympathies de tous les milieux qui, à l'étranger, partagent les idées pour lesquelles nous combattons. »

Parmi les dirigeants de l'Entente un homme au moins paraît avoir enfin opté pour cette politique de sagesse : c'est le président du conseil italien. Son discours du 22 mars, où il proclamait la solidarité entre les destinées de l'Allemagne et celles de l'Europe, où il insistait sur l'intérêt qu'à l'Italie au relèvement de l'Allemagne, est accueilli avec la plus grande satisfaction. On y voit plus même que de sages paroles. On y découvre l'annonce de cette sympathie dont justement l'Allemagne a besoin.

On est satisfait également des manifestations d'une importante partie de l'opinion anglaise. Sans doute c'est par intérêt égoïste que les Anglais consentent à tendre la perche à l'Allemagne enlisée. Néanmoins c'est un signe favorable des temps qu'une revue comme la *Contemporary Reveivv* expose courageusementles effets lamentables que pourrait exercer le coup d'Etat sur l'économie allemande, et sur l'économie mondiale, s'il devait avoir pour conséquence un renouveau d'hostilité contre l'Allemagne.

L'attitude de la France paraît plus inquiétante. C'est vers elle que se tournent les regards en premier lieu. Les articles des journaux français sont reproduits et commentés. On sait bien que tout une presse nationaliste pousse à l'intervention, et à la dislocation de l'Allemagne. Les socialistes essaient bien de tenir tête, mais le gouvernement ne les écoute pas et semble céder peu à peu aux pires conseils. Il se heurte encore à la résistance de l'Angleterre et de l'Italie. On se demande avec angoisse si ce n'est pas lui pourtant qui aura le dernier mot. Les discours de MM. Millerand et Barthou, publiés par extraits ne sont pas encore commentés, mais on devine qu'ils seront lus et discutés avec soin.



En Italie

Les origines de l'exposé Nitti. — Le nouveau cabinet est-il viable ? — La résurrection de M. Giolitti. — Rouges et blancs.

Les communications gouvernementales, lues par M. Nitti à la Chambre italienne le 22 mars dernier et dont on trouvera dans ce numéro un long extrait, ne sont pas, comme certains journaux français l'ont insinué, inspirées par le seul désir de plaire aux 150 socialistes de Montecitorio. Elles sont la traduction, dans le langage mesuré qui s'impose à un chef de gouvernement, d'idées qui, depuis quelques mois, se retrouvent dans les journaux de tous les partis, du catholique *Corriere d'Italia* à l'*Avanti* socialiste unifiés, de la *Stampa* giolittienne au *Giornale d'Italia* encore sonninien après la disparition de M. Sonnino, du gallophobe *Resto del Carlino* au francophile *Secolo*, du grand organe conservateur de Milan, le *Corriere della Sera* jusqu'à l'officieux *Messagero* et à l'intégralement nationaliste *Idea Nazionale.*

Des divergences subsistent encore au sujet de la solution la meilleure à donner au problème adriatique, les uns s'obstinent à revendiquer l'exécution du Pacte de Londres et préconisent en attendant le *statu quo*, les autres renonçant nettement à toute prétention sur la Dalmatie et souhaitent une solution rapide sur la base du compromis au 9 décembre ou de celui du 20 janvier. Mais sur tous les autres points, l'accord est complet : Non-intervention, réconciliation européenne, révision du traité de Versailles, tels sont les souhaits quotidiennement exprimés par l'opinion péninsulaire. On les retrouve plus ou moins voilés dans l'exposé de M. Nitti.

Il n'est pas inutile de s'arrêter à la genèse de ces opinions, qui ont déjà provoqué quelques actes, notamment le vote par la Chambre unanime, le 13 décembre 1919, de la reconnaissance de tous les gouvernements de fait de Russie, Soviets compris.

A l'origine de tout cela il y a l'obstination apportée par le Prétident Wilson à refuser Fiume à l'Italie. Dès que tout espoir de ramener le représentant des Etats-Unis à des sentiments plus conciliants à l'égard de l'Italie fut perdu, les journaux italiens commencèrent à batailler en faveur d'une politique européenne. Cette campagne menée d'abord exclusivement par les organes nationalistes s'étendit peu à peu au *Corriere della sera* et gagna même le *Messagero*, lorsque la menace de non-ratification du traité par le Sénat américain se précisa. La note du Président Wilson, du 12 février dernier, hostile au compromis Llyod George et à l'ultimatum adressé aux Yougoslaves, les notes successives où la Grande Bretagne ni la France n'étaient épargnées, accentuèrent encore cette orientation « européenne ». Puisque l'Amérique abandonnait économiquement l'Europe, tout en prétendan lui imposer sa politique, il était grand temps que l'Europe se décidât à se sauver elle-même, en remettant en valeur le réservoir des produits agricoles et de matières premières que constitue la Russie, en donnant aussi à l'Allemagne les moyens de se remettre au travail.

Lors de sa dernière Conférence de Londres, M. Nitti n'a fait qu'obéir a ces suggestions de la presse, et l'on en retrouve l'écho dans son discours.

La contre-révolution allemande du 13 mars a été interprétée comme le sursaut instinctif d'un grand peuple acculé à la mort par l'intransigeance d'un traité inexécutable et qui, voulant vivre, se débat, tente d'échapper à la destruction par toutes les voies, même par celle du vieux militarisme qui a causés a perte. Si les Allemands sont devenus fous furieux, c'est qu'on ne leur a pas donné « la paix de justice que leur offrait l'Entente dans les Fameuses notes de Wilson »; on a eu le plus grand tort de s'écarter de la « conception mazzinienne » de la paix (*Giornale del Popolo*, 18.3)

Il fallait soutenir le gouvernement démocratique, qui avait signé la paix et voulait l'exécuter. L'Entente a tout fait au contraire pour le discréditer. Intervenir, comme le voudraient certains journaux français, ce serait refaire la politique de la Sainte-Alliance » (*Secolo*, 20.3). Puisque la contre-révolution a été vaincue, le devoir de l'Entente, écrit le *Messagero*, c'est d'épauler le gouvernement démocratique et de lui ouvrir les crédits prévus par le Memorandum économique des Alliés.

Quant au traité de Versailles, il n'est pas viable. La France, abandonnée par l'Amérique et l'Angleterre, devait comprendre qu'elle serait imprudente d'entretenir par des vexations ou de trop grandes exigences l'esprit de revanche chez les Allemands. Au surplus (et la *Stampa* se plaît en particulier à enfoncer ce clou dans la tête de ses lecteurs) la détresse de l'Europe est telle qu'il n'y a plus à tergiverser. Ou bien l'on créera de suite les Etats-Unis d'Europe, prélude de la Société des Nations, ou bien le bolchévisme triomphera.

La *Stampa*, le *Resto del Carlino*, sentant refleurir leur vieil amour de l'Allemagne, vont jusqu'à réclamer l'admission des délégués allemands à la Conférence qui doit réunir ces jours-ci à San-Remo, MM. Llyod George, Millerand et Nitti. Les autres journaux se bornent à réclamer une politique plus conciliante envers les vaincus.

Envers tous les vaincus, y compris les Turcs. Après avoir célébré le succès obtenu à Londres par M. Nitti sur le problème de Constantinople, la presse se plaint amèrement de voir le maintien du Califat à Constantinople remis en question. Il est vrai que les raisons données par les divers journaux pour expliquer la sympathie italienne envers la Turquie d'Europe diffèrent : pour le *Secolo*, il s'agit simplement de ne pas allumer un nouvel incendie en Orient et de ne pas donner prétexte à des intrigues bolchévistes en Asie Mineure ; pour le *Corriere d'Italia*, il s'agit de maintenir la popularité italienne auprès des Turcs qui n'a cessé de grandir depuis l'armistice ; pour l'*Idea Nazionale*, il s'agit d'évincer les Anglais et les Grecs de

la Méditerranée orientale qui doit être l'apanage de l'Italie.

La question turque mise à p rt. (M. Nitti l'a laissée de côté dans son exposé), on pourrait s'étonner, en constatant la concordance de l'opinion italienne et du contenu de la déclaration ministérielle, que cette dernière ait été aussi glacialement accueillie par la Chambre et accompagnée de tant de réserves par les journaux de tous les partis.

Il faut en chercher la raison uniquement dans des questions de politique intérieure. Si l'opinion italienne est dans son ensemble unanime tant qu'il s'agit de l'orientation générale de la politique étrangère, elle est profondément divisée sur les problèmes intérieurs. La composition même de la Chambre révèlent ces divisions incurables. L'intransigeance des 156 socialistes font la force des 101 populaires (catholiques), sans l'appui desquels aucun ministère ne peut avoir une majorité. Les catholiques ont tenté d'exploiter leur situation privilégiée en réclamant de M. Nitti la reconnaissance de leur programme politique et social. M. Nitti a refusé de s'engager, les populaires ont à leur tour refusé d'entrer dans son ministère. S'ils ne le renversnt pas avant les vacances de Pâques, c'est qu'ils veulent attendre le résultat du grand congrès national du parti qui va s'ouvrir à Naples le 8 avril.

D'ici là, les journaux en sont réduits aux prévisions. y aurait il un accord entre M. Giolitti et les catholiques? ou encore entre M. Giolitti, les catholiques et les éléments unifiés les plus « à droite »? Ou bien une entente entre ces mêmes socialistes et les catholiques, sans M. Giolitti? En arrivera-t-on à de nouvelles élections générales? Toutes les hypothèses sont permises et toutes sont envisagées.

Cependant les syndicats rouges et les syndicats blancs (catholiques) continuent à se livrer une lutte acharnée. Les catholiques accusent M. Nitti de trop favoriser les rouges, et ce n'est pas là le moindre de leurs griefs contre lui.

En somme, une unanimité dont les conséquences apparaîtront bientôt — en matière de politique extérieure, un grand désarroi en matière de politique intérieure, tel est le spectacle contradictoire que donne présentement l'opinion publique italienne. Ajoutons y une grande confiance en l'avenir de leur pays : le succès de l'emprunt national (vingt milliards de souscription dont sept d'argent frais) vient de donner l'éclatant témoignage.



LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE A TRAVERS LES REVUES

Un Article de M. Raymond Poincaré

Un mois s'est à peine écoulé depuis que *M. Raymond POINCARE* a quitté l'Elysée et déjà il soulève un coin de voile sur les mystères d'une politique qu'il ne veut pas laisser dans le secret. Son premier article a paru dans le numéro du 15 mars de la *Revue des Deux Mondes*. Les dix pages qui le composent ont une précision historique en même temps que la valeur d'un enseignement. *M. Poincaré* détermine le rôle d'un Président de la République, dont il sait expliquer le rôle de conseiller aussi bien que l'effacement volontaire. Il examine le traité de Paix, critique MM. Keynes, Asquith, et Lord Robert Cecil qui veulent réviser le traité pour le bénéfice d'une Allemagne ruinée, moins intéressante à coup sûr, que nos régions dévastées. Enfin l'ancien Président montre l'insuffisance d'un Conseil Suprême qui s'est engagé à régler le sort du Monde.

« ...Ce Conseil comprenait les plus grands hommes d'Etat d'Europe et d'Amérique, mais en se rencontrant tous les jours dans cette absorbante collaboration, les chefs du Gouvernement étaient condamnés à perdre peu à peu le contact avec leurs cabinets respectifs, avec leurs Parlements et leurs Nations. Alors que chez les peuples vainqueurs, aussi bien que chez les peuples vaincus, se posaient avec urgence une multitude de problèmes vitaux et que tout était à réorganiser sans retard dans les armées, dans les administrations, dans les finances, dans l'ordre social, les Membres du Conseil Suprême s'isolaient, de plus en plus dans leur œuvre gigantesque et leurs pays, livrés à eux-mêmes, commençaient à ne plus se sentir gouvernés... »

Le Malaise Social aux États-Unis

Le malaise de l'Europe est un malaise universel. *M, Adolphe Delemer*, expose dans la *Revue de Paris* du 1er mars la situation difficile du monde américain bouleversé par la guerre. La crise de 1914 a provoqué des résultats que l'on connait en Europe : élévation du coût de l'existence, chômage, grèves.

« Partout où règne un malaise social, les I. W. W. (International Workers of the World), ont affaire. Il n'existe chez nous, rien de pareil. Nous ne connaissons pas cette fermentation spéciale d'un milieu où des intellectuels frénétiques, ennemis de l'ordre et de la loi, entretiennent la fureur en un peuple déraciné mêné, tourbillonnant sans mœurs et sans langage communs, à l'aide de l'écume d'hommes qui en sort, qu'on peut suivre dans leur mission révolutionnaire à travers les bagnes de tous les pays ».

Dans le *Mercure de France* du 15 mars, *M. Georges Batault* se plaint aussi du malaise social, du « nouveau déséquilibre Européen ». Avec une regrettable désinvolture, il critique les maîtres de l'heure. qui, d'après lui, sont confinés dans les Pays Anglo-Saxons, — MM. Llyod George et Wilson, — aux « imaginations frivoles, aux utopies messianiques desquels on a eu tort de s'abandonner ».

M. Batault voudrait qu'on donnât une Paix Victorieuse au Monde ; il se moque de la Société des Nations, sans d'ailleurs offrir de solutions possibles : comment appliquerait-il sa paix victorieuse ? Il ne dénouera pas les difficultés présentes en disant que :

« les perspectives d'avenir apparaissent inquiétantes, troubles et sombres ; un égoïsme intelligent, moins de fades attendrissements, une plus stricte et plus étroite justice eussent mieux servi l'ensemble des sociétés humaines que les nuées inconsistantes d'un idéalisme messianique aggravé du rut fiévreux des appétits d'en bas et des louches évolutions du mercantilisme impénitent... »

Memento

REVUE BLEUE (13 mars), un article de *M. Etienne Fournol* sur « Les idées politiques du Président Masaryk ». Celui-ci distingue dans la vie politique trois puissances élémentaires : les nationalistes, l'internationalisme, et les forces économiques. Tout système politique qui ne tient pas compte de ces trois éléments est faux et incomplet.

LE FLAMBEAU (15 mars) : « Le Balticum », par *Henri Bourgeois* « Le traité Hollando-Belge », par *Diplomaticus*.

LA REVUE MONDIALE (15 mars) : « La France et la Roumanie », par *G. Saint-Aubin*.

L'OPINION (20 mars) : « L'ambassade au Vatican ; la question du nonce », par *Maurice Colral*.



Économie et Finances Internationales

LES RESSOURCES PUBLIQUES

LES FINANCES DE M. MARSAL

Une interpellation rétrospective. — Notre situation financière : dépenses et ressources. — La situation économique. — Une politique fiscale.

Le budget ne sera pas voté ce trimestre. Les douzièmes provisoires en tiendront lieu. Ils sont de taille : 4.776 millions au titre des dépenses ordinaires, 4.998 au titre des dépenses exceptionnelles, au total, avec les budgets annexes une dizaine de milliards et pour l'année une moyenne de 40 milliards. Comment assurer l'équilibre d'un pareil exercice? A quelles ressources faire appel? Il est compréhensible que le Parlement se tourne anxieux vers le gouvernement pour le lui demander. Mais il est non moins naturel que le gouvernement éprouve quelque difficulté à le renseigner. Et le discours de M. Marsal, empreint d'un optimisme apparent que démentent à la fois les chiffres qu'il cite et les critiques qu'il adresse au précédent Ministre des Finances, ne paraît pas de nature à dissiper les légitimes inquiétudes qui se manifestent.

I

En face d'une situation qui explique les retards de la Commission des finances à examiner et à juger les mesures fiscales proposées par le gouvernement, en face d'une crise des changes qui reflètent comme nous le disions déjà, l'opinion de l'étranger sur nos perspectives de relèvement économique, a-t-on dressé un programme financier, tracé les grandes lignes d'une politique financière nationale? Certes non. Le mandataire du gouvernement s'est borné à interpeller retrospectivement son prédécesseur ou ses prédécesseurs sur leurs méthodes : Il a reproché aux uns, et ceci visait M. Ribot, de ne pas avoir, au début de la guerre, fait appel davantage aux impôts. Il a dénoncé l'inflation fiduciaire, simple représentation monétaire des richesses détruites, des matières et denrées produites pour la guerre, du travail et de la main-d'œuvre fournie. « On a cru, a-t-il dit, qu'il fallait surpayer les produits et le travail, on a admis que des profits, des salaires et des indemnités de plus en plus élevés, tout au moins en valeurs exprimées en francs, devaient être alloués à des parties prenantes de plus en plus nombreuses. De scandaleux profits ont pu s'édifier, sur lesquels le fisc d'abord, la justice peut-être, auront le dernier mot à dire ». L'ancien gouvernement, sous les espèces de M. Loucheur, n'a pas cru devoir passer cette interpellation sous silence, et il en a relevé avec véhémence certaines affirmations. Le spectacle était curieux. Mais de tout ceci ne s'est pas dégagé le programme que nous attendions, sinon sous forme de généralités et sans aucune précision, quant aux mesures d'équilibre envisagées. Certes, à l'occasion d'un simple débat sur les douzièmes provisoires, on peut se contenter d'une esquisse au lieu d'un tableau poussé. Mais quand cette esquisse est par trop sommaire, elle ne satisfait pas même le moins exigeant des financiers. Or, il en est malheureusement ainsi et, rien dans le discours de M. Marsal, — pas plus d'ailleurs que dans celui de M. Loucheur, — ne permet de découvrir une orientation financière positive. Une tendance négative qui n'est d'ailleurs pas négligeable s'y découvre. Force nous sera de nous en contenter.

II

Quelle est aujourd'hui d'abord la situation de nos finances? L'année 1919 a été la plus lourde en dépenses. Les crédits qui lui ont été attribués s'élèvent à 48 milliards 1/2, soit 13 millions par jour. Les ressources de toutes natures qui les ont couvertes se montent à un chiffre supérieur : 51 milliards 400 millions. Elles comportent des recettes d'impôts pour 10.610 millions; des recettes d'emprunts temporaires : 5.700 millions; des recettes d'emprunts à court terme, y compris la dette contractée à l'extérieur au pair et qui alourdit par conséquent notre passif d'une charge effective beaucoup plus lourde si le remboursement doit en avoir lieu avant le redressement lointain et improbable de notre change — 26.994 millions, des emprunts contractés auprès de la Banque de France et de la Banque de l'Algérie : 8.180 millions. Autrement dit, l'année 1919 n'ayant pas connu d'emprunt perpétuel — il est vrai que 1920 nous en promet plusieurs — a demandé ses ressources pour 11 % à l'emprunt à long terme, pour 68,3 % à l'emprunt à court terme et pour un cinquième seulement à l'impôt : 20,6 %. Quant à l'impôt même, il n'aurait pas été mauvais que l'on sut la proportion qu'y tenaient respectivement les impôts directs et les impôts de consommation !

L'année 1920 se présente sous des auspices semblables. Les précisions, telles que les avaient établies M. Klotz, révélaient une dépense totale de 50 milliards 519 millions qu'une répartition savante décomposait en 17.800 millions au titre du budget ordinaire, 7.752 millions pour les deux sections du budget extraordinaire (dépenses exceptionnelles de liquidation de la guerre) et 22 milliards d'avances sur les dépenses à recouvrer, par la suite, sur l'Allemagne. Elles laissaient, en dehors, le remboursement des emprunts à court terme, venant à échéance en France ou à l'étranger en 1920 et l'on sait que pour l'Amérique seule la charge en sera particulièrement onéreuse.

Que mettre en face de ces dépenses? En premier lieu, les recettes des impôts existants, ci 11 milliards. Le produit des impôts nouveaux, — dont le projet nous sera remis après Pâques et qui constituent précisément la clé de voûte de tout l'édifice, le criterium auquel on reconnaîtra l'orientation financière de la France nouvelle, — donnera de 6 à 7 milliards suivant l'époque à laquelle ce projet sera voté. La liquidation des stocks donnera au maximum 3 milliards de recettes d'ailleurs purement provisoires de trésorerie, puisque nous devrons en rembourser en grande partie le montant aux Anglais ou aux Américains. Ces trois ordres de recettes fourniront donc un ensemble de 21 milliards.

De l'emprunt le Ministre des Finances attend autant en *argent frais*. Le billet de banque, assure dans le public, refluera vers les caisses du Trésor, espère-t-on, jusqu'à concurrence de 21 milliards. Le total des ressources est donc de 42 millards en face d'une dépense primitivement prévue de 50 milliards et demi, accusant un déficit de 8 milliards environ. D'où une première nécessité, celle de comprimer les dépenses publiques et de les réduire de cette somme. Comment la compression s'est-elle faite? au prix de quels sacrifices? Portent-ils sur les dépenses somptuaires ou sur celles indispensables? Le nouveau budget qui s'élabore dans le silence et l'ombre nous le révélera. Là aussi s'affirmera la tendance sociale du gouvernement, — puisqu'aussi bien dans les affaires de l'Etat, tout finit par des dépenses. Cette nécessité de comprimer les dépenses est dictée par une autre raison non moins impérieuse et inquiétante : l'état de notre Trésorerie. Au début de l'année, il restait encore à la Banque de France sur le montant total de 24 milliards d'avances autorisés une disponibilité de 1.000 millions. Elle se trouve réduite aujourd'hui à 700 millions. Le Trésor est appelé à rembourser de nombreux bons de la Défense nationale utilisés l'an dernier comme moyen de paiement des primes de démobilisation, de pécule aux

morts, de dons des villes envahies, le tout s'élevant à une base d'échéances moyennes de bons de 4 milliards 1/2. D'autre part, les marchés financiers étrangers se ferment devant nous. Et le Ministre des Finances doit en faire mélancoliquement l'aveu. L'ère des opérations de Trésorerie à Trésorerie est close. Ni à New-York, ni à Londres, on ne peut songer à émettre un grand emprunt français. Force est donc de se replier sur le marché national et de lui demander tout ce qu'il peut donner.

III

Il était impossible de passer sous silence la situation économique et commerciale dont la répercussion sur notre change et nos charges financières est trop manifeste pour échapper même aux moins avertis. Une politique financière quelconque, — si myope soit-elle, — ne saurait en effet aujourd'hui être envisagée « en soi ». Elle est fonction du développement économique. Le poids d'une dette publique ou de charges financières ne doivent être considérés que par rapport à la capacité contributive générale du pays, laquelle dépend elle-même dans une large mesure des méthodes financières et surtout fiscales qui peuvent l'influencer. Les fiscalistes purs négligent souvent ce point de vue et il est heureux que les circonstances actuelles les forcent à y prêter attention. Or, à l'heure présente, toute notre vie économique est dominée par la question du change. Pourquoi? Pour cette raison que nous avons maintes fois dite et que le Ministre des Finances finit par reconnaître. Que la guerre a entraîné une consommation purement destructive de la richesse. Qu'elle ne s'est pas contentée, comme l'affirmaient certains, de provoquer un déplacement de la richesse, appauvrissant les uns, mais enrichissant les autres. Qu'elle a au contraire, appauvri l'humanité tout entière, en détruisant matières, denrées et hommes sans que rien en demeure aujourd'hui : « Les dépenses de guerre, a dit M. Marsal, sont des dépenses définitives et irrécupérables. L'obus envoyé sur l'ennemi, le matériel de guerre détruit, les vivres consommés, les vêtements et couvertures dévorés dans la bataille, tout cela c'est fini, nous n'en reverrons jamais rien... » La guerre a détruit les moyens de production, terres, mines, usines. Elle a entraîné la consommation et la disparition de toutes les réserves, de tous ces stocks visibles ou invisibles qui forment et qui doivent former le volant régulateur des prix dans le monde. Pendant près de cinq ans, des hommes ont été employés à consommer et à détruire au lieu de produire et épargner. Le résultat est un incroyable appauvrissement de l'humanité ». Et nul plus que la France n'a besoin de se restaurer par des achats à l'étranger, sans contre partie immédiate d'exportations possible?

Qu'est-ce à dire, sinon que la politique commerciale à suivre ne peut plus être la même que celle d'un univers surabondamment pourvu et où la loi de l'offre et de la demande assurait l'équilibre et la concurrence un prix équitable? Qu'est-ce à dire, sinon que la liberté doit céder le pas à la réglementation, le luxe au nécessaire — dussent certains intérêts en souffrir momentanément? Qu'est-ce à dire sinon que la période de liquidation économique et financière de la guerre — et elle sera longue — impliquera une sorte de mobilisation économique où l'individu devra se soumettre à la loi commune? Et de fait, M. Marsal, abjurant son individualisme libéral, non sans se trouver en délicatesse vis-à-vis de son collègue du commerce, dénonce les abus des « libres importations de luxe », sans en tirer la conclusion logique qu'en rappela M. Loucheur. La politique du « robinet ». Mais il fallait aller plus loin. Car aussi bien, la finance n'est-elle pas sans exercer son action sur le mouvement économique et commercial. Sans tomber dans les excès des partisans d'une justice sociale uniquement assurée par l'impôt — sans souci de ses répercussions sur l'activité économique générale, — pourquoi ne pas utiliser l'impôt comme un moyen de restreindre la consommation? Tout le monde s'accorde à prêcher aujourd'hui la nécessité des restrictions. Le tableau de nos moyens de consommation s'il était publié en révèlerait l'impérieuse nécessité. Or, toutes les réglementations de la terre ne vaudront pas la diminution des moyens d'achat, c'est-à-dire des moyens monétaires qui se trouvent dans la poche des citoyens. Un particulier auquel le fisc demandera 25 % de ses revenus verra sa capacité d'achat diminuée d'autant et il en serait réduit à se restreindre. On a suggéré la réduction des salaires comme moyen de lutter contre la hausse des prix. Pourquoi prétendre commencer par les revenus du travail, au lieu d'atteindre simultanément tous les contribuables? Et si le moyen est bon pour les uns, pourquoi ne vaudrait-il pas pour les autres? Comment assurer cet objet? Le budget annoncé par M. Marsal, les impôts nouveaux nous le diront peut-être. Il vaut, en tout cas, qu'on y réfléchisse. Le concours financier de nos alliés est à ce prix.

William Oualid.



MONNAIE - BANQUE - CHANGE

Notes de la Semaine

LE MAINTIEN DE L'UNION LATINE

La conférence monétaire internationale qui était réunie à Paris le mois dernier, en vue de délibérer sur le maintien ou la dénonciation de l'Union Latine, a terminé ses travaux.

Le Ministère des Finances a fait savoir, par une note officielle, que les délégués des Puissances signataires de la Convention de 1885 ont décidé, *à l'unanimité*, de maintenir les dispositions essentielles qui forment la base de leur union. Seulement, à raison de la tension actuelle du change, et suivant la demande que la France avait faite, il a été décidé que les pièces divisionnaires françaises cesseraient temporairement d'être admises dans les caisses publiques en Suisse, et qu'elles seraient retirées de la circulation. Parallèlement, les monnaies divisionnaires suisses seront retirées de la circulation française. Des mesures ont été arrêtées, conformément aux convenances des deux pays, d'une part pour assurer le règlement de la soulte qui sera due à la suite de cet échange, d'autre part pour parer au recensement monétaire que pourrait provoquer en Suisse le retrait des pièces divisionnaires françaises.

Cette décision de principe, qui va être sanctionnée par une ratification prochaine de la part des gouvernements intéressés, est de nature à provoquer à la fois une certaine satisfaction et un étonnement.

Il y a lieu, tout d'abord, d'être étonné qu'aucune mesure n'ait été prise en vue de diminuer le titre des monnaies divisionnaires d'argent.

Les lecteurs de *L'Europe Nouvelle* savent que, à la suite de la prodigieuse hausse de valeur du métal blanc, la valeur intrinsèque des pièces divisionnaires d'argent s'est élevée au dessus de leur valeur nominale et que ce résultat a été accentué encore par la banque des Changes dans les pays à changes variés. Dans maints pays on a donc décidé à « faiblir » le titre de ces monnaies, et si on ne l'a pas fait chez nous c'est parce que nous étions liés par l'Union Latine et qu'il fallait une délibération commune des Puissances intéressées pour autoriser cette modification aux règles communes des frappes de l'Union.

Or, la Conférence a eu lieu et l'on a pas touché au titre des monnaies divisionnaires d'argent. Il a seulement été décidé que la Belgique pourrait frapper, à l'usage exclusif de sa colonie du Congo, et dans la limite de son contingent, des pièces divisionnaires en métal inférieur. Il serait intéressant de savoir pourquoi l'onne s'est pas arrêté à l'idée d'abaisser à 6 ou

700 millièmes le titre des pièces de 0 fr. 50, de 1 fr. et de 2 fr. Cet abaissement de titre, qui aurait pour résultat d'empêcher la fonte des monnaies et de faire faire une grosse économie sur les frais de frappe, semble n'avoir que des avantages, et il ne touche en rien au principe bimétalliste du système monétaire de l'Union Latine, puisque la question du titre des pièces de 5 francs serait demeurée entière. Quant à la crainte de favoriser les faux-monnayages qui dit-on, aurait influé sur la décision des membres de la conférence, on ne la comprend guère car, en somme, avec un titre réduit à 6 ou 700 millièmes, les pièces divisionnaires contiendraient, au cours actuel de l'argentun poids de métal fin d'une valeur sensiblement supérieure à celle que ces pièces représentaient au moment de la plus grande dépréciation de l'argent.

Voilà pour l'étonnement que l'on peut éprouver en présence des décisions de la conférence.

Quant à la satisfaction, elle provient de ce que, en dépit des craintes qu'il était permis d'avoir, la vieille Union Latine est conservée. Elle est conservée, tout au moins en principe, car, en somme, on peut se demander ce qu'il en subsiste.

Comme instrument d'unification internationale, l'Union Latine y manifestait surtout par la communauté des unités monétaires ce compte servant de base aux systèmesmonétaires des divers pays adhérents, et par l'intercirculation de ces monnaies dans les limites de l'Union. Mais l'identité des unités monétaires n'est pas le fait de l'Union. Elle l'a précédée, elle est indépendante de toute convention, et elle subsisterait après la dissolution de l'Union, tout comme elle existe d'ores et déjà dans des pays (Roumanie, Finlande, etc.) qui n'ont jamais fait partie de l'Union Latine. L'intercirculation, au contraire, est le fait de l'Union, et elle est la marque la plus apparente. Mais il faut bien constater qu'elle tend à n'être plus qu'un souvenir. La nationalisation, déjà ancienne, des pièces divisionnaires italiennes et grecques, avait réduit l'intercirculation à la France, à la Suisse et à la Belgique. Et voici qu'aujourd'hui elle va être interdite entre la France et la Suisse !

Il est certain que cette intercirculation est impossible à maintenir dans l'état actuel des changes. Toute la question est de savoir si la nationalisation décidée aujourd'hui pour les pièces suisses et françaises à titre monétaire, ne se perpétuera pas comme cela a été le cas pour les nationalisations précédentes, Il est à craindre que l'on ne recule devant le travail de réajustement constant qu'exige en somme un régime de communauté monétaire international, même quand les changes sont à peu près en équilibre. Le travail n'est pas impossible cependant, et la communauté monétaire de l'Union Scandinave, qui a été autrement complexe que celle de l'Union Latine, puisqu'elle s'étendait en fait même aux billets de banque, en a donné un remarquable exemple.

Il vaudrait pourtant la peine de ne pas reculer devant les difficultés inhérentes au régime de la communauté monétaire, quand les circonstances permettront de nouveau d'y songer. d'une utilité et d'une commodité peu négligeable pour les populations voisines des frontières, cette communauté prend en outre une valeur plus haute si on l'envisage comme un élément précieux d'une organisation économique fédérative future des nations latines. Elle peut faire beaucoup pour entretenir la conscience d'une communauté d'existence et d'intérêts, et cette chance de rapprochement ne doit pas être abandonnée.

Si cet espoir d'un retour à l'intercirculation monétaire devait, par la suite, être déçu, il ne resterait plus guère alors de l'Union Latine qu'une affirmation un peu platonique de la nécessité de conserver une position d'attente en faveur du bimétallisme, avec, toutefois, pour les Etats membres de l'Union, la possibilité pratique de faire entre eux des paiements pleinement libératoires en écus, dans la limite des contingents et des stocks existants.



CHRONIQUE DES CHANGES

Pendant le long mois où la grève des ouvriers typographes a réduit *L'Europe Nouvelle* au silence, la crise des changes a pris une acuité plus désastreuse que jamais. Cette crise s'est surtout manifestée sous l'aspect d'une crise de notre franc par rapport à la *livre sterling*. La valeur de celle-ci a atteint, à Paris, des cours fantastiques, En quelques jours elle a touché le taux de 55 francs, et, aujourd'hui, elle a fait 58 fr. 10 1/2 ! On voit d'ailleurs, d'un marché à l'autre, des bonds désordonnés, en avance ou en recul, de trois à quatre points, qui traduisent à la fois les manœuvres d'une spéculation très active et le désarroi de ceux qui ont à couvrir des besoins effectifs.

A côté de cette ascension démesurée de la livre sterling, les autres devises sont beaucoup plus modérées dans leur cours. C'est ainsi que le dollar se tient en moyenne depuis huit jours aux environ de 14 fr.50 ce qui est, très sensiblement le même niveau que pendant le mois de février au cours duquel la livre sterling se tenait à dix points plus bas qu'aujourd'hui. Il en est presque de même pour le *florin*, pour la *peseta* et pour le *franc suisse*, bien que ces monnaies aient subi une certaine baisse qui a porté depuis un mois la *pesata* de 2 fr.46 à 2 fr. 59, le *florin*, de 5 fr.25 à 5 fr. 49. et le franc suisse de 2 fr. 31 à 2 fr. 60.

La hausse de *la livre sterling* par rapport à notre franc provient des progrès continus que fait la livre elle-même par rapport au *dollar*. La livre sterling qui valait 3 dol. 201/2 au début de février, n'a cessé de s'élever et elle a atteint, le 26 mars, le taux de 3.911/8 grâce à l'amélioration rapide des exportations et à l'assainissement des finances publiques de la Grande-Bretagne. Il faut toutefois remarquer que, en décembre dernier, la livre sterilng cotait aussi dol. 3.911/4 (le 4 décembre) et que, cependant, à cette même date, notre franc était loin d'être aussi déprécié par rapport à la livre sterling puisque celle-ci valait à Paris seulement 40 fr.20. Si l'on comprend que, depuis cette époque, l'aggravation de notre situation économique et financière ait pu alourdir tous nos changes il est plus difficile d'expliquer pourquoi la hausse de la livre en francs est aujourd'hui si marquée.

Les déclarations de M. Marsal à la Chambre ne sont pas faites pour arrêter la dépréciation de notre monnaie. Notre situation financière devenue inquiétante et les résultats de l'emprunt que l'on ne se presse pas de fournir ne semblent pas devoir être de nature à impressionner favorablement l'étranger. D'autre part, tout en confirmant, ce que l'on savait déjà par les retentissantes déclarations du Président Wilson et de M. Carter Glass, que la période des aides de trésoreries d'Etat à trésoreries d'Etat était définitivement close, notre ministre des finances nous a infligé une nouvelle déception en annonçant également qu'il n'y avait pas lieu de songer, pour le moment, à une émission d'emprunt français sur le marché américain ni sur le marché anglais. On nous avait cependant solenellement assuré, il y a un mois, que le gouvernemnet britannique était décidé à nous laisser émettre un emprunt à Londres. Que se passe-t-il maintenant ? Eprouve-t-on de la résistance de la part du gouvernement britannique ou bien craint-on en émettant un emprunt français à l'étranger en ce moment, d'aboutir à un echec ?

Il est probable que les deux raisons ont contribué à faire abandonner un projet qui aurait pû cependant nous apporter un recours infiniment précieux, et il est à craindre que les milieux financiers anglais aient agité eux aussi après l'énergique argument du danger qu'il y a de compromettre l'équilibre des disponibilités nationales en venant en aide aux nations à changes avariés. Mais nous ne pouvons dcueillir cet argument sans amertume, car, enfin, comme l'a lumineusement démontré M. *Décamps* dans la remarquable conférence qu'il a donnée ces jours-ci sur la *crise des changes*, on nous fournit bien tout de même tous les Dollars et toutes les Livres qu'il nous faut : seulement on nous les fournit à des

taux usuraires de spéculation, et ceux qui en bénéficient ne tiennent pas à voir cesser cette spéculation qui nous étrangle.

A cela, encore une fois, un seul remède : travailler, produire et exporter. Nos chiffres d'exportation, comme l'a montrée à la Chambre M. Loucheur, donnent quelques encourageantes indications. Faut-il songer, pour aider au rétablissement de la balance, à revenir à la réglementation des importations? M. Marsal a été assez hésitant et avec peu concluant sur ce point. Nous croyons savoir que le Ministère du Commerce travaille à prendre certaines mesures dans le sens de la restriction et de la coordination. Mais cela ne veut pas dire, comme a cru pouvoir le constater M. Loucheur, qu'on songe à revenir au système arbiraire et trop favorable aux manœuvres de la « politique du robinet ».

LÉON POLIER.



LA BOURSE ET LES VALEURS

Un certain arrêt s'est produit en Bourse la semaine dernière dans la plupart des compartiments. Il ne se prolongera guère, sans doute, au-delà des fêtes de Pâques. Le mouvement en avant a pris trop d'ampleur depuis le début de l'année pour être brusquement enrayé : sa rapidité même expliquerait à elle seule un ralentissement passager, une pause pour reprendre haleine.

D'ailleurs, si aux mêmes causes correspondent des effets identiques, — phénomène très discutable, — il reste encore et restera encore longtemps, quoiqu'il arrive, de gros capitaux en quête de la plus grande sécurité possible, abstraction faite parfois du rendement; aussi les beaux jours des bonnes valeurs de placement ne semblent-ils pas près de leur déclin.

Quant aux valeurs de spéculation, elles ne seront pas délaissées de si tôt, les bonnes comme les médiocres et les mauvaises aussi, par la clientèle des moyens et petits capitalistes qui demandent à leurs titres, par goût et souvent par besoin, le maximum de bénéfices dans le minimum de temps.

Recherche d'un placement sûr par certains, espoir d'une plus-value risquée pour d'autres, reléguant au second plan les considérations d'ordre général : situation politique, économique, financière et sociale; change, etc...

Tout ce qu'on peut dire, c'est que ces questions sont inquiétantes mais sans l'être beaucoup plus que lors de la récente envolée des cours.

Faudrait-il cependant négliger ces facteurs! non certes, mais s'il convient d'en tenir compte dans une certaine mesure; que ce ne soit que par prudence et par précaution, sans aller jusqu'à leur attribuer comme certains fâcheux, une importance primordiale.

Agir autrement ne ferait qu'accélérer et aggraver les conséquences qu'ils pourraient entrainer.

FONDS D'ÉTAT

Les *fonds d'Etat français* ne se sont pas tassés pour faire place au nouveau-né qui semble assez bien constitué. On parle de 16 milliards au total et de 6 milliards d'argent nouveau. Il sera introduit sur le marché à dater du 6 avril. Encore que, prolétaire au sens étymologique du mot, M. Marsal songe déjà à augmenter d'un membre nouveau d'ici la fin de l'année, la liguée de nos emprunts nationaux.

Les *Emprunts* et *valeurs russes* peuvent être observés par l'un ou l'autre bout de la lorgnette, selon que parle Krassine ou Lénine qui jouent de la douche écossaise. Le mieux serait sans doute de ne se fier à aucun des deux compères, sans chercher autrement à augurer ce qui pourra sortir du chaos soviétique. L'ordre finira par revenir, et le règlement de la dette arriérée par se faire. En parler, implique d'ailleurs qu'on y songe. Donc que chacun conserve ses titres. Vendre aujourd'hui serait « encaisser » une perte qui n'a rien de définitif.

De son côté, le ministre des finances du *Mexique* déclare, une fois de plus, qu'il songe à reprendre le service de la dette : excellentes intentions dont l'enfer est pavé. Le procédé est peu nouveau, mais d'un effet toujours sûr. L'ensemble des valeurs mexicaines reste à surveiller.

Pourquoi l'emprunt *Japonais* 4 % 1910, payable en yens-or, c'est-à-dire rapportant au cours du change 9.13 % ne vaut-il que 111 % et ne bénéficie-t-il pas de la comparaison pourtant facile à établir avec le 4 % 1905, payable en livres, et qui ne supporte que 5,53 % au cours actuel de 159 % sur la base de la monnaie anglaise? Mystère et rédaction de l'annuaire des Agents de Change qui indique les coupons de l'emprunt 1910 payables seulement en France. — L'arbitrage s'impose en faveur du 4 % 1910.

BANQUES

Les *banques françaises* se maintiennent sur les positions acquises. — La plupart ont pu augmenter pour 1919 le dividende précédemment distribué. D'une façon générale, les dépôts sont en forte augmentation. Le rôle des banques dans la reconstitution économique du pays, dont elles seront les premières à bénéficier, ne fait que commencer. Etant donnée l'orientation nouvelle qui s'impose à leur activité, on peut faire confiance à celles qui disposent de compétences dans leur conseil, qui ont des moyens d'action et une politique définie. Par nécessité et par raison, l'établissement de crédit se fait en France l'auxiliaire de l'usine, de l'atelier et du magasin. Les actions de nos Banques offrent encore l'occasion d'excellents achats.

A titre de placement sûr, les *Sociétés foncières* sont toujours recherchées. La *Foncière Lyonnaise* (1) malgré l'annonce de son prochain dividende de frcs 12 est plus intéressante, même au cours de frcs 665, que la *Rente Foncière* (frcs 1210) qui va, dit-on, détacher un coupon de frcs 150 pour les six derniers exercices, puis sur les bénéfices (?) provenant de la majoration au bilan du prix de ses immeubles. En bon français, le dividende provenant d'une opération de ce genre s'appelle un dividende fictif d'autant plus fictif que comme conséquence immédiate, il serait question d'augmenter le capital social.

La réfection de l'outillage national et l'importance de la production française en minerai de fer, met en vedette les entreprises métallurgiques et de constructions mécaniques. Toutes demeurent en bonnes tendances : l'assurance de l'augmentation de leur capital attire l'attention sur le *Saut du Tarn* et *Chatillon-Commentry.*

Dans un ordre d'idées un peu différent, l'action *Deriot Flandrin* n'est pas à négliger, malgré l'étape de hausse déjà parcourue. Elle demeure intéressante aux environs de frcs 280, l'entreprise s'étant spécialisée dans la réfection des wagons en attendant qu'elle en construise.

Pour ceux que n'effraient pas les revendications des mineurs, au premier rang desquelles figure la nationalisation des mines, les *charbonnages français*, même aux cours actuels, demeurent de bonnes valeurs de portefeuille. Le charbon qui valait 90 francs en novembre en vaut 150 aujourd'hui. *Bruay, Vicoigne, Marles, Béthune* sont parmi les meilleures. Comme affaires jeunes *Verdun-lez-Béthune* dont l'action cotée à Lille entre 350 et 400, parait susceptible d'un rendement élevé, partant d'une large plus-value.

Une autre conséquence indirecte, de la hausse continue des prix de la houille, est la faveur dont jouissent les *valeurs d'électricité*, construction d'appareils et fourniture de courant, comme aussi le volume des entreprises de gaz capables de lutter certes, mais qui n'ont plus devant elles les larges perspectives qu'on aime pour les affaires industrielles. Signalons, dans une catégorie un peu spéciale, les *Câbles télégraphiques*, la *Radio-électrique* et la *Télégraphie sans fil* : elles ont des intérêts communs et présentent un intérêt tout particulier en raison du développement de la télégraphie et de la téléphonie sans fil; le niveau actuel des cours est susceptible de s'élever encore.

Si la crise de production du charbon semble devoir se prolonger longtemps encore, par contre, d'après certaines personnalités autorisées, l'équilibre tendrait à s'établir entre la production et la consommation du pétrole. Il est vrai que d'autres augures prétendent le

---

(1) Depuis quelques jours les csurs ont progressé jusqu'à 1300 francs sur le bruit d'une vente avantageuse de terrain.

contraire. D'où allure indécise du marché des valeurs de pétrole tant à Paris qu'à Lille, ce qui n'a rien de surprenant après la hausse récente. L'action ordinaire *Franco-Wyoning* se montre résistante en attendant de faire mieux. Le groupe *Royal-Shell* conserve ses adeptes. Ils voient en général d'un peu loin, mais avec le temps, les cours présents seront dépassés. Parmi les affaires diverses l'alimentation reste un groupe toujours d'actualité, la *Rochefortaise de produits alimentaires* (frcs 440), malgré sa politique de maigres dividendes qui a permis de doter l'entreprise de moyens d'action en rapport avec les perspectives de son avenir industriel, et enfin la *Société privilégiée des Raisins de Corinthe*. Le prochain dividende de celle-ci semble devoir être en augmentation sensible, d'après la majoration de l'acompte, de dr. 8 à Dr. 12, qui permet d'escompter une répartition totale de dr. 36 à l'action. L'annonce de cette mesure a fait atteindre aux actions le cours de frcs 540, sans que la part qui ne cote de frcs 90 ait bénéficié jusqu'ici d'une hausse que justifient la possibliité d'un dividende de dr. 14, d'autant plus substantiel que la drachme vaut actuellement frcs 1,45.



VALEURS D'ACTUALITÉ

Société Française Radio-Électrique

Parmi les Sociétés de date récente et ayant, du fait de leur industrie, de belles perspectives d'avenir, on peut signaler aux personnes désireuses de placements industriels sérieux les actions de 100 francs de la « *Radio Electrique* ».

Créée en 1910 pour s'occuper de la fabrication du matériel de radiotélégraphie, la Société a aujourd'hui un capital de 7 millions. Elle a fortement travaillé pendant la guerre et elle a pu distribuer des dividendes réguliers qui ont été pour 1918 de 35 %, ayant des liens étroits avec la Société Alsacienne de Belfort et ayant de ce fait certaines facilités pour la fourniture des matières nécessaires à ses fabrications. L'entreprise a su se créer une forte trésorerie. Ses réserves sont de 7 millions déjà, soit équivalentes à son capital et on peut espérer pour 1919 un dividende au moins égal à 35 francs.

Le carnet de commandes est bien garni; la Société a déjà fourni la plupart des postes radio-électriques installés au Congo et dans l'Afrique Equatoriale; or, pour la France et ses colonies, le programme d'établissement d'un réseau de « sans fil » actuellement envisagé se chiffre par 200 millions.

La Société a d'excellentes relations avec les « cables télégraphiques » et la « Compagnie générale de Télégraphie sans fil », elle-même liée avec la « Marconi's Wireless » et la « Radio Corporation of America ».

Exploitation d'avenir, groupe dirigeant bien appuyé, situation financière favorable, ce sont d'excellents éléments pour retenir l'attention sur un titre.



Société Foncière Lyonnaise

Filiale du Crédit Lyonnais, née en 1879, la Foncière Lyonnaise est une entreprise de ventes et d'achats de terrains dont le champ d'action est actuellement à Lyon — le nom l'indique — mais aussi à Paris et à Anvers, où la Société possède des maisons de rapport et sur la Côte d'Azur.

Le capital est de 50 millions en actions de 500 francs. Il existe en outre pour 14 millions d'obligations.

Les sources de recettes sont :

1° Les loyers des immeubles possédés;

2° Les dividendes de Sociétés filiales comme les Nouveaux Quartiers de Paris ».

3° Les ventes de terrains.

Les dividendes furent très stables avant guerre : de 1901 à 1912 de 3 %, en 1913 de 3,25 %. Supprimés jusqu'en 1917, ils reprirent en 1918 et furent fixés à 2 %. Leur établissement a toujours été effectué avec un pessimisme que l'on pourrait qualifier d'outrancier.

Comme les loyers ont augmenté, comme la valeur des immeubles va sans cesse croissant, il est certain que le prochain dividende sera supérieur aux maigres 2 % parcimonieusement attribués en dernier lieu. Mais il faut pour juger de l'action, considérer en dehors du revenu, la valeur marchande de l'actif.

A ce point de vue, on peut sans crainte majorer le portefeuille de Sociétés filiales de 5 à 6 millions; on doit aussi majorer la valeur des immeubles pour tenir compte des prix actuels d'échange des propriétés foncières. Dans ces conditions, la valeur à classer du titre approche de 800 francs.

Comme la hausse des loyers est loin d'être finie, l'action *Foncière Lyonnaise* est de celles qui, ayant une fort belle situation financière, peut aspirer à une plus belle situation boursière.

LA BOURSE ET LES VALEURS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M. 23/3	V. 26/3	M. 30/3
Rente 3 0/0	83 ..	61 60	59 55	58 ..	58 80	59 10
— 3 0/0 amortissable	88 ..	66 ..	70 65	67 40	67 95	68 ..
— 3 1/2 0/0 amortis.	91 ..	72 20	...	...	...	...
— 5 0/0 1917	...	89 75	88 30	85 20	88 25	88 30
— 4 0/0 1917	...	72 35	71 10	71 ..	71 05	71 10
— 4 0/0 1918	...	72 10	71 80	71 70	71 70	71 75
Créd. Nat. Obl. 5 0/0 1919	...	...	495 ..	505	503 ..	504 ..
— Foncier. — 1920	...	...	...	522	520 ..	521 ..
V. de Paris, Ob. 5 0/0 1920	...	...	...	489	491 ..	492 ..
Banque de France	4580	5120	5175	52·5	5350	5350
— d'Algérie	2811	3300	3620	4000	4035	...
— de Paris	1420	1350	1345	1601	1575	1575
— Transatlantique	266 ..	282 ..	310 ..	355	350 ..	352 ..
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	1900	1895	...
Comptoir d'Escompte	1025	862 ..	980 ..	1100	1115	1105
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626 ..	527 ..	688 ..	759	765 ..	780 ..
— Foncier de France	876 ..	797 ..	835 ..	880	888 ..	875 ..
— Français	332 ..	350 ..	350 ..	395	397 ..	398 ..
— Indust. libérée	724 ..	705 ..	742 ..	...	724 ..	724 .
Société marseillaise	693 ..	734 ..	744 ..	785	770 ..	760 ..
Crédit Lyonnais	1572	1292	1430	...	1638	1640
— Mobilier français	502 ..	495 ..	497 50	592	580 ..	576 ..
Foncière Lyonnaise	382 ..	335 ..	550 ..	665	665 .	...
Société Générale	761 ..	645 ..	692 ..	743	753 ..	763 ..
Banque Française	267 ..	281 ..	283 ..	357	358 ..	375 ..
— Nat. de Crédit	620 ..	755 ..	869 .	943	945 ..	940 ..
— Privée	370 ..	425 ..	459 ..	545	543 ..	540 ..
— de l'Union de Paris	810 ..	8·4 ..	1135	1484	1450	1470
Rente Foncière	548 ..	464 ..	935 ..	...	1210	1301
Immeubles de France	...	...	296 ..	423	440 ..	...
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	2100	...	...
Banque d'Athènes	46 ..	105 ..	135 ..	168	169 .	170 .
Banque Espag. de Crédit	256 ..	340 ..	720 ..	...	...	900 ..
Banq. Nat. du Mexique	500 ..	434 ..	418 ..	705	715 .	705 ..
Panq. Impér. Ottomane	590 ..	460 ..	610 ..	760	750 ..	..
Crédit Foncier Egyptien	730 ..	782 ..	944 ..	1075	1080	1093
Est	906 ..	900 ..	720 ..	700	700 ..	695 ..
Lyon	1230	915 ..	750 ..	...	800 ..	802 ..
Midi	1102	882 ..	850 ..	795	795 ..	799 ..
Nord	1688	1294	1027	995	1010	1009
Orléans	1302	1090	940 ..	...	930 ..	...
Ouest	873 ..	710 ..	695 ..	690	686 ..	685 ..
Orléans 3 0/0 nouv.	417 ..	338 ..	326 50	308	300 50	300 ..
Etat 4 0/0	498 ..	401 ..	357 ..	342	336 ..	335 ..
Est 3 0/0 nouv.	417 ..	344 ..	308 ..	298	295 ..	296 ..
Midi 3 0/0 nouv.	417 ..	349 ..	312 ..	308	306 50	309 50
Nord 3 0/0 nouv.	425 ..	333 ..	321 ..	317	315 ..	308 ..
Lyon fusion nouv	407 ..	326 ..	308 ..	306	304 ..	302 ..
Ouest 3 0/0 nouv. 2	419 ..	346 ..	310 ..	303	300 ..	299 ..
Congo (Grands Lacs)	261 ..	286 ..	273 ..	372	370 ..	367 ..
Nitrate Railways	362 ..	315 ..	365 ..	510	510 ..	501 ..
Nord de l'Espagne	430 ..	390 ..	505 ..	...	757 ..	720 ..
Saragosse	432 ..	392 ..	515 ..	785	775 ..	735 ..
Métropolitain	498 ..	476 ..	383 ..	410	410 ..	...
Nord-Sud	130 ..	169 ..	141 ..	158	...	...
Omnibus	...	...	602 ..	665 ..	...	655 ..
Tramways de Bordeaux	253 ..	167 ..	172 ..	...	...	182 ..
— (Cie franç.)	489 ..	370 ..	...	...	...	...
— Paris & Dép. Seine	150 ..	210 ..	145 ..	190 ..	195 ..	195 ..
Voitures à Paris	183 ..	427 ..	670 ..	725 ..	725 ..	700 ..
Argentin 5 0/0 1909	503 ..	486 ..	670 ..	865 ..	905 ..	1010
Brésil 4 0/0 1889	72 ..	62 75	79 50	...	101	103 50
Congo (Lots)	71 ..	92 ..	93 ..	...	...	...
Egypte unifiée	100 ..	92 05	119 ..	165 ..	164 ..	166 50
Espagne (Extérieure)	93 ..	95 55	173 ..	217 ..	214 10	218 ..
Hellénique 5 0/0 1914	90 ..	78 ..	100 ..	98 ..	...	99 50
Italie 3 1/2 0/0	95 ..	67 75	63 50	60 40	61 35	58 20
Japon 4 1/2 1905	85 ..	83 ..	132 ..	...	...	170 ..
Maroc 5 0/0 1904	515 ..	460 ..	480 ..	...	...	493 ..
Mexique 4 0/0 1910	71 .	57 ..	57 ..	71 ..	71 25	71 ..
Mineas-Gesaes 5 0/0 1910	461 ..	372 ..	398 ..	...	...	...
Norvège 3 1/2 0/0 1904	85 ..	71 75	...	92 ..	...	...
Portugais 3 0/0 1re série	64 ..	56 15	...	62 90	...	...
— Tabacs 4 1/2	505 ..	485 ..	584 ..	652 ..	655 ..	...
Russe 3 0/0 1891	73 ..	38 50	29 ..	...	36 ..	32 60
— 4 1/2 1904-1909	99 ..	48 75	34 50	...	44 50	41 ..
— 5 0/0 1906	102 ..	57 50	46 ..	51 ..	54 ..	51 ..
— 4 0/0 Cons. 1re, 2e s.	88 ..	44 ..	34 50	41 ..	43 50	40 10
Serbe 4 0/0 1895	78 ..	61 ..	55 ..	51 50	...	...
— 5 0/0 1914	86 ..	69 70	60 ..	59 .	58 ..	57 50
Turc unifié	81 ..	70 ..	63 25	68 ..	67 ..	68 25

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	M. 23/3	V. 26/3	M. 30/3
Docks de Marseille	...	...	426 »»	...	...	420 »»
Comp. Génle des Eaux	2130	1553	1155	1220	1225	1230
Gaz p. la France et l'Etr.	711 »»	500 »»	395 »»	399 ..	391 »»	390 »»
Elect. et Gaz du Nord	346 »»	275 »»	360 »»	...	407 »»	407 »»
Thomson-Houston	673 »»	759 »»	880 »»	1080	1050	1040
Ouest-Lumière	138 »»	109 »»	88 »»	85 50	85 »»	84 »»
Electricité de Paris	604 »»	575 »»	510_ »»	490 ..	487 »»	
Téléphones	268 »»	585 »»	705 »»	745 ..	756 »»	745 »»
Eaux pour l'Etranger	275 »»	230 »»	...	...	...	
— Minér. & B. de mer.	66 »»	70 »»	93 »»	...	...	
Electr. d'Indo-Chine	1005	...	...	...	...	1600
Câbles Télégraphiques	149 »»	447 »»	614 »»	621 ..	636 »»	638 »»
Eclair. et Force Elect.	997 »»	770 »»	730 »»	...	...	
Electr. de la Loire	370 »»	340 »»	...	...	...	
Energie industrielle	90 »»	166 »»	153 »»	166 ..	185 »»	175 »»
Est-Lumière	150 »»	113 »»	86 »»	...	...	
Gaz de Paris	276 »»	203 »»	...	213 ..	198 »»	208 »»
Railways et Electricité	728 »»	496 »»	505 »»	540 ..	540 »»	547 50
Messageries Maritimes	79 »»	381 »»	68_ »»	705 ..	692 »»	697 »»
Transatlantique ord.	113 »»	384 »»	57_ »»	550 ..	545 »»	549 »»
Suez	4865	5400	6450	7870	7725	7755
Chargeurs réunis	550 »»	1574	...	2190	2200	2215
Agence Havas	1252	980 »»	1020	...	...	
Air Liquide	263 »»	391 »»	386 »»	701 ..	691 »»	2974
Bergougnan	1372	1565	2500	2960	2960	1515
Cirages français	979 »»	1012	1340	...	1510	400 »»
Compteurs à Gaz nouv.	1044	915 »»	652 »»	405 ..	400 »»	
Galeries Lafayette	464 »»	163 »»	170 »»	...	...	
Magasins Modernes	206 »»	283 »»	406 »»	...		3120
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	...	3300	470 »»
Oriental Carpet	227 »»	248 »»	370 »»	471 ..	466 »»	3500
Paris-France	1187	1318	2025 »	...	3495	
Pathé (Etablissements)	181 »»	162 »»	171 »»	...	226 »»	1363
Raffinerie Say, ord.	358 »»	485 »»	910 »»	1380	1365	1125
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38 »»	425 »»	705 »»	1075	1120	
Tabacs Ottomans	418 »»	460 »»	556 »»	625 ..		
Orosdi Back	205 »»	286 »»	296 »»	...		
Association Minière	152 »»	242 »»	349 »»	425 ..	460 »»	475 »»
Aguilas	626 »»	93 »»	148 »»	185 ..	181 »»	185 »»
Boléo	718 »»	783 »»	845 »»	1020		1020
Cuivre et Pyrites	022 »»	315 »»	318 »»	354 ..	345 »»	350 »»
Malfidano, jouiss.	402 »»	385 »»	490 »»	640 ..	668 »»	650 »»
Métaux	...	...	1160	1400	1400	1435
Penarroya	1380	1275	1420	2270	2150	2145
Sels Gemmes	314 »»	206 »»	218 »»	275 ..	295 »»	272 »»
Phosphates de Gafsa	877 »»	1120	1429	...	2360	2315
Aciéries de France	659 »»	929 »»	853 »»	1125		1150
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	2000		1990
Atel. et Chant. de Bretag.	133 »»	212 »»	174 »»	...	211 »»	215 »»
— — de la Loire	·68·	2085	2495	3200	3194	
Chan. et At. de St-Nazaire	1190	1920	1720	2195	2106	2105
Constr. de Levallois	130 »»	155 »»	139 »»	185 ..	182 »»	
— de Locomotives	...	750 »»	735 »»	770 ..	757 »»	752 »»
— Mécaniques	...	...	308 »»	...		
Dyle et Bacalan. ord	260 »»	582 »»	450 »»	540 ..		
Fives-Lille	938 »»	1220	2710	3450	3500	34[illegible]
Forg. et Aciér. Nord-Est.	387 ..	320 »»	...	...	3095	3220
Longueville (Forges)	275 »»	320 »»	340 ..	441 ..	445 »»	448 »»
Creusot	1912	2460	3380	3950		
Ariège	482 »»	660 »»	559 »»	820 ..	850 »»	
Tréfil et Lam. du Havre	233 »»	220 »»	217 »»	...		252 »»
Usine de Basse-Loire	270 »»	306 »»	280 »»	...	338 »»	325 »»
Carvin	770 »»	580 »»	655 »»	1175	1100	1100
Courrières	2800	2100	2011	2800	2800	2860
Dourges	433 »»	359 »»	536 »»	1000		905 »»
Lens	1340	1032	12·0	1850	3000	2165
Marles 30 0/0	214 »»	322 »»	460 ..	5015	5390	
Bor, ord.	1615	890 »»	3300	...		
Laurium	402 »»	371 »»	1355	650 ..	635 »»	635 »»
Mokta et Hadid	2202	2700	1885	4610	50·0	5500
Nickel	1119	1431	1075	1990	1975	1910
Rio Tinto ord.	1730	1742	475 ..	2240		2160
Sosnowice	1320	930 »»	400 ..	...	1260	1225
Central Mining	215 »»	205 »»	426 ..	575 ..	545 »»	565 »»
Lautaro Nitrate	257 »»	297 ..	400 ..	853 ..	838 »»	870 »»
Naphte Russe	460 ..	280 ..	426 ..	631 ..	99· »»	669 »»

BANQUE DE FRANCE

	5-12 fév. 20	12-19 fév. 20	17-26 fév. 20
ACTIF :			
Or } En caisse	3.603	3.603	3.603
Or } A l'étranger	1 978	1.978	1.978
Argent	254	253	251
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	363	363	373
Disponible et avoir à l'étranger	873	795	691
Portefeuille	1.809	1.900	1.849
Effets prorogés	599	595	591
Avances sur titres	1.556	1 539	1 549
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	25.800	25 800	25.800
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3 785	3 785	3.790
PASSIF :			
Billets en circulation	37 987	37.959	37.889
Compte courant au Trésor	66	57	45
Comptes courants particuliers	3.123	3.095	3 232

BANQUE D'ANGLETERRE

Département d'Émission	18 fév. 20	25 fév. 20	24 mars 20
PASSIF :			
Billets créés	3.183	3.233	3 371
ACTIF :			
Dette du Gouvernement	276	276	276
Rentes immobilisées	187	187	187
Or monayé et lingots	2.718	2.718	2.906
Département des opérat. de Banques			
PASSIF			
Capital	367	367	367
Réserves	88	88	89
Dépôts publics	664	437	598
— privés	4.157	4.359	3.323
ACTIF :			
Fonds d'Etats	2 197	2.148	1.145
Autres Fonds	2.239	2.288	2.299
Billets	821	798	820
Or et argent monayés	19	18	14
Currency Notes			
Currency Notes en circulation	8 225	8.198	8.238
Or en rés. pour les Currency Notes	718	718	718
Effets du Trésor en garantie des Currency Notes	7.774	7 738	7 759

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

	7 fév. 20	15 fév. 20	6 mars 20
ACTIF :			
Or	1.375	1.376	1.376
Argent	27	27	33
Bons de caisse de prêts en caisse	15.129	15.236	16.435
Effets escomptés	45.779	47.787	50.771
PASSIF :			
Billets en circulation	45.913	48 909	47.129
Dépôts et comptes courants	13.619	15.079	16.841
Avances des caisses de prêt	......	......	......

DATES	Encaisse métallique Or	Encaisse métallique Argt.	Devises étrangères	Fonds d'Etat et Bons du Trésor	Escomptes et avances	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés
BANQUE D'ESPAGNE							
14 fév. 1920	2.475	637		1.737	499	3.913	1.143
21 fév. 1920	2.475	640	·	1.743	499	3.890	1.155
20 mars 1920	2.475	637	»	1.797	499	3.881	1.119
BANQUE D'ITALIE							
30 nov. 1919	812	75	.....	»	2.271	12 352	1.902
10 décemb. 1919	812	75			1.278	12.395	1.883
10 janv. 1920	812	76	. .		2.839	12 498	1.233
BANQUE DU JAPON							
20 décemb. 1919	2.391	»	»	»	1.348	3.179	3.495
3 janv. 1920	2.404	»	»	»	1 998	3.923	3.434
14 fév. 1920	2.374	»	·	»	1.431	3.266	2.963
BANQUE DE SUEDE							
7 fév. 1920	373	·	159	»	687	937	264
14 fév. 1920	373	»	156	»	660	922	271
20 mars 1920	366	»	158	·	685	945	443
BANQUE DE HOLLANDE							
14 fév. 1920	1 330	18	·	»	1.043	2.157	252
21 fév. 1920	1.330	19	»	»	1 035	2.128	284
13 mars 1920	1.332	20	»	»	980	2.136	229
BANQUE NATIONALE SUISSE							
14 fév. 1920	534	84	»	»	391	915	129
23 fév. 1920	534	85	»	»	381	897	126
15 mars 1920	533	87	»	·	388	921	127
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE							
12 fév. 1920	266	27	61	50	562	4.943	1.981
26 fév. 1920	266	27	61	50	609	4.929	2.012
11 mars 1920	266	27	63	50	672	4.951	2.086
BANQUE DE RESERVE FEDERALE							
16 fév. 1920	3.733	»	»	·	»	14.928	9.017
23 fév. 1920	3.581	·	»	»	»	15.019	9.009
22 mars 1920	..	»	»	,	..	15.372	8.504

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Étranger

COURS A PARIS DU (PAPIER COURT)

	Pair	11 février 1920	18 février 1920	25 février 1920	3 mars 1920	30 mars 1920
Londres	25 225	48 69	48 25 1/2	47 80 1/2	48 33	57 90 1/2
New-York	518 25	1447 ..	1431 1/2	1409 1/2	1420 1/2	14 90 1/2
Madrid	100 ..	252 3/4	245 ...	243 1/2	246 1/4	258
Berlin	133 50	14 ..	14 3/4	14 1/2	14 1/4	120 3/4
Amsterdam	288 30	543 1/2	529 ...	519 ..	521 ..	544
Rome	100 ..	79 1/2	78 ...	76 1/2	77 ..	71 3/4
Vienne	105 ..	4 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/4	7 1/4
Bruxelles	100 ..	104 1/2	103 1/4	103 3/4	103 ..	107 1/2
Copenhague	139 ..	...	....	212 ..	213 1/2	274
Stockholm	139 ..	269 3/4	263 3/4	263 1/2	266 ..	321
Christiania	139 ..	250 1/2	246 ..	244 ..	244 3/4	287
Genève	100 ..	240 1/4	230 ..	226 1/2	231 ..	360

COURS A LONDRES DU

	Pair	11 février 1920	18 février 1920	25 février 1920	3 mars 1920	30 mars 1920
Paris	25 12 14	48 65	48 15	48 87	48 905	57 075
New-York	48 66	3 3725	3 3675	3 3950	3 435	3 8725
Berlin	20 43	327 50	331 50	331	341 50	283
Amsterdam	12 107	8 975	9 085	9 22	9 35	10 75
Madrid	25 225	19 325	19 625	16 60	19 85	22 425
Bruxelles	25 225	46 08	46 655	46 225	49 025	54 55
Rome	25 225	61 25	61 925	62 15	63 40	79 90
Suisse	25 225	20 165	20 865	21 025	21 135	22 225
Stockholm	18 159	18 165	17 75	18 200	18 325	18 155
Christiania	18 159	....	....	....	....	....
Copenhague	18 159	....	....	....	....	....

COURS A GENEVE DU

	Pair	11 février 1920	18 février 1920	25 février 1920	3 mars 1920	30 mars 1920
Paris	100	46 275	43 025	44 15	42 325	38 85
Londres	25 225	20 29	28 785	21 055	21 10	22 25
Berlin	123 47	6 125	6 775	6 40	6 175	7 90
Vienne	105	1 675	2 70	2 60	2 425	2 65
Pétrograd	...	8 50	9	9 50	8 ..	7 50
New-York	518 25	6 035	6 215	6 225	6 14	5 73
Rome	100	32 30	33 55	33 75	33 35	27 75

COURS A BRUXELLES DU

	Pair	11 février 1920	18 février 1920	25 février 1920	3 mars 1920	30 mars 1920
Amsterdam	208 30	511 25	515 ..	500 ..	502 50	516 50
Londres	25 225	46 20	46 75	46 25	47 20	54 55
Paris	00 ..	95 50	96 50	97 ..	96 37	94 37
Madrid	109 ..	240 ..	235 ..	235 75	237 75	244 ..
Genève	118 25	223 ..	222 ..	221 ..	223 ..	244 ..
New-York	5100 ..	13 75	13 95	13 57	13 72	14 ..

COURS A BERLIN DU

	Pair	11 février 1920	18 février 1920	25 février 1920	3 mars 1920	30 mars 1920
Hollande	169 70	....	....	....	....	....
Espagne	80 ..	1378 50	1693 50	1678 ..	....	1274 ..
Suisse	80 ..	1678 50	1618 1/4	1569 ..	1623 ..	1274 ..

COURS A AMSTERDAM DU

	Pair	11 février 1920	18 février 1920	25 février 1920	3 mars 1920	30 mars 1920
Paris	48 18	18 775	18 75	19 40	19 20	18 25
Londres	11 78 3/4	9 05	9 5825	9 225	9 3650	10 47
Berlin	59 37	2 70	2 725	2 80	2 75	37 250

COURS A NEW-YORK DU

	Pair	11 février 1920	18 février 1920	25 février 1920	3 mars 1920	30 mars 1920
Paris	5 182	14 49...	14 04	14 17	14 22	14 96
Londres (Câble)	4 866	3 3775	3 40	3 4050	3 4575	3 8625

COURS A MADRID

	Pair	11 février 1920	18 février 1920	25 février 1920	3 mars 1920	30 mars 1920
Paris	100	48 65	40 80	41 10	40 60	38 85
Londres	25 225	19 75	19 53	19 54	19 50	22 41

COURS A BUENOS-AYRES

	Pair	11 février 1920	18 février 1920	25 février 1920	3 mars 1920	30 mars 1920
Londres	48 5/8	61 1/2	68 1/2	97 1/2	69 3/4	59 62

Le Courrier de Paris

Les Parlementaires

Sur les Gradins; dans les Couloirs

Les longues semaines de la grève ont jeté une telle perturbation dans les destinées de l'Europe nouvelle qu'il nous faut aujourd'hui reprendre, très loin en arrière, un long chemin parcouru. Ne croyons pas, cependant, que la Chambre ait fait tellement de choses. Elle a interpellé et réinterpellé. Elle a voté l'augmentation de l'indemnité parlementaire. Elle a voté des douzièmes provisoires. Elle va se séparer quelque peu. C'est fort bien.

Nous, qui avons toujours passionnément souhaité, dans ce journal, l'union étroite, absolue, du Parlement et de l'Opinion, nous avons toujours beaucoup souffert lorsque le Parlement était en butte à des critiques parfois justes; mais dont la généralisation trop hative tournait au dénigrement systématique et à l'hostilité. Nous eussions voulu que la Chambre actuelle, née des épreuves de la guerre, et composée de beaucoup d'hommes nouveaux, échappât à ces critiques, à ce dénigrement, à celte hostilité. Un régime basé sur l'opinion ne peut subsister que si le pays se sente en confiance constante avec ses mandataires, réellement représenté et protégé par eux.

La Chambre nouvelle, composée d'hommes compépétents, instruits, généreux, donne-t-elle celte impression de ne point décevoir l'espérance de ceux qui la nommèrent, et d'agir sans faiblesse et sans hésitation au mieux des intérêts nationaux.?

Ce ne sont point les occasions qui lui ont manqué : un changement de ministère lui a permis d'indiquer son orientation politique. Une grève qui eut pu être redoutable l'a mis à même de contrôler un Gouvernement aux prises avec tout le problème social. Les évènements extérieurs lui ont fourni l'occasion de dire le sentiment du pays sur les droits et les devoirs de la France. Par le vote normal du budget, on peut apprendre ce qu'elle peut et ce qu'elle veut sur les sujets économiques et fiscaux.

Il n'apparait pas que, sur tous ces problèmes essentiels, la Chambre de 1919 ait su formuler une doctrine et formuler une direction. Il n'apparait, à ses faits et gestes, qu'une hostilité, — assez négative d'ailleurs — contre le groupe socialiste. Cela ne saurait suffire à remplir une législature. Toute la politique sociale est en suspens. La politique financière demeure le secret de demain. La politique étrangère est un peu plus claire peut-être, puisque l'unanimité s'y réalise plus aisément, mais apparait surtout comme négative et critique plutôt que comme empreinte du sens des réalisations. Quant à la politique intérieure, la Chambre — niaiserie parfaite — n'en veut point entendre parler. La majorité n'ose-t-elle, ou ne sait-elle comment s'y prendre? Est-elle manœuvrée par les routiers d'avant-guerre, qui savent, eux, comment on dure, en ajournant les problèmes? Est-ce respect du pouvoir? Est-ce méconnaissance du rôle d'un Parlement de ses droits et de ses devoirs, précis de direction et de contrôle. La responsabilité est lourde, et le temps presse. Avoir augmenté l'indemnité parlementaire, c'est quelque chose, sans doute. C'est trop peu.

Disons-le tout net, pour ne pas encourir, à notre tour, le reproehc d'être un critique négatif. Le tort de la majorité, c'est de trop se soucier du qu'en dira-t-on des groupes, et pas assez du sentiment du pays. C'est ensuite de faire trop de cas des déclarations et des discours. C'est aussi d'avoir, pour le pouvoir exécutif, un respect trop illimité.

Le ministère Millerand, qui est mal parti, sur des données équivoques et fâcheuses, a fauché, dès l'abord, toute l'œuvre de la Législature. Je vois bien pourquoi on ne le renverse pas. C'est pour ne pas faire de politique. Mais ceci conduit à ne pas même oser le critiquer, quand il a tort, et à redresser les critiques les plus justes, lorsqu'elles sont sans sanction, à n'être que le verbiage oiseux — puisque sans effet — qui ont tant déconsidéré les précédents Parlements. Mais tel, mal remis encore de l'aventure Clemenceau croit être un profond politique en se refusant à faire le jeu de Barthou ou celui de Briand.

D'abord, pourquoi Barthou, Briand ou Millerand, Millerand, Briand ou Barthou? Je ne dis pas — remarquez-le bien — que Barthou, Millerand et Briand ne présentent point d'avantages et ne font point, le cas échéant, des Présidents de Conseil congrus. Je pense même formellement le contraire. Mais pourquoi supposer que seul le personnel d'avant-guerre un peu discrédité tout de même, et voire un tantinet démonétisé devant l'opinion, est seul capable de gouverner, devant la Chambre de 1919? Isaac, Le Trocquer ou Lefevre ne feraient-ils pas des chefs de gouvernement plus neufs, plus énergiques et plus adaptés aux conditions nouvelles, moins prisonniers de leur entourage et de leur passé? Mais laissons ceci.

Tant d'idées générales, nos lecteurs le savent, ne sont pas dans nos habitudes. Au développement des principes, nous préférons la lecon des faits.

❧

Donc quand M. Millerand fut en face de la Chambre alors que les cheminots étaient en grève, il fit d'énergiques déclarations. « Il faut céder ». Il ne leur dit pas tout à fait cela, mais, enfin, il leur représenta qu'il manquait de forces armées pour assurer l'ordre coûte que coûte, et qu'il valait mieux faire des concessions nous ne dirons le détail de ses arguments que si la nécessité l'exige. M. Le Trocquer — qui est énergique — fut surpris qu'on le désavouât si vite. Car, enfin on l'avait désavoué un peu. Il ne dit rien. Mais un parlementaire résumait fort bien la situation : Nous avons capitulé, disait-il, avec une indomptable énergie »

Ce n'est pas la dernière fois.

❧

Cependant, M. Millerand avait chanté l'ordre social, et le devoir d'une impitoyable rigueur contre tous ceux qui troublaient cet ordre, avec une si communicative énergie, qu'un député de l'extrême droite, émerveillé par son discours, et transporté par les plus beaux passages, excitait de la voix et du geste son collègue de travée : « Applaudissez donc, N. d. D ! leur disait-il.

❧

Cependant, aux grandes séances, l'invective fleurit, comme autrefois. C'est tant mieux, c'est là une des formes, — et une des moindres — de la littérature parlementaire, et ainsi s'affirme et se perpétue l'esprit français. Notre excellent ami Claussat

ne dit plus mot, triste de la disparition de son collègue Pugliesi-Conti. Mais d'autres font aussi bien, sinon mieux. Un député, fort laid, — et spirituel d'ailleurs — vociférait à perdre haleine : sa fureur réelle ou feinte, le rendait encore plus vilain. Alors, un de ses adversaires, le désignant à un ami : « J'ai envie, dit-il, de l'emporter pour mes enfants. »



Il y eut en somme, deux grandes séances : les affaires extérieures et les douzièmes. M. Barthou parla excellemment et avec courage. Et M. Millerand dlt les mêmes choses que lui, mais les masses trouvèrent que c'était fort différent. Chacun pensait tout bas ce que M. Barthou disait tout haut : aussi, on applaudit à tout rompre, mais à la réflexion, ceux dont les transports avaient été les plus désordonnés s'avisèrent qu'il n'avait point tenu un langage diplomatique. Et ils allaient, hochant la tête d'un air sentencieux. Il est vrai, ajoutaient-ils, qu'il n'y avait point moyen de faire autrement, on ne peut contenter tout le monde et son père.

M. Aristide Briand montra qu'on le peut fort bien. Mais il faut être un grand artiste. Il chante un hymne harmonieux à la générosité et à la grandeur d'âmes anglaises, et il déclara tout net que nous ne pouvions transiger sur aucun de nos droits. En sortant, chacun s'ébahissait : a voilà comme il fallait parler ! disait l'un, — « C'est une catastrophe que la paix n'ait point été faite par lui » assurait l'autre. Et tous de penser : « Quel dommage que nous ne soyons pas gouvernés par cet homme là ! » Et à l'horizon de leur songe, se déroulait en souvenir de M. Aristide Briand, l'image d'une France prospère, étendue et forte, respectée et grande, pacifiée et riche...

Mais M. Aristide Briand, qui avait parlé quelques minutes, comme cela, en passant, incidemment, corrigeait à une petite table ses épreuves, et ne se mêlait point aux groupes. Au contraire...



Lorsqu'on discuta les douzièmes, M. François Marsal et M. Loucheur nous régalèrent d'une controverse sur les causes de la crise du change. M. François Marsal a des qualités au moins négatives : il n'est point entêté et il change volontiers d'avis, ou de formule : il semble un disciple au petit pied de M. Llyod George, en ce sens que ses déclarations se suivent et ne se ressemblent pas, Il déclare que la crise française était une crise du change er que la crise du change était une crise de circulation fiduciaire. Il apparait que c'était là le bon sens même.

Mais M. Loucheur se devait d'apporter une contradiction. Cet homme très riche et très généreux — est riche et généreux aussi de salive et d'arguments : il est prodigue avec une abondance vraiment méritoire. Il déclara donc que la circulation fiduciaire n'était que vétille et que tout tenait à la balance commerciale. Personne ne lui objecta que le change nous est défavorable dans des endroits où nous importons, car personne ne parle quand pérore M. Loucheur. On est surpris et étonné. Alors l'ancien ministre déclare qu'au demeurant, la seule crise génératrice de toutes les crises était une crise du charbon.

« Que n'avez-vous saisi le gage, alors? » dit M. Aristide Briand.

Et ceci valut le plus substanciel discours.

On regarda M. Loucheur. Puis on chercha des yeux M. Tardieu. M. Tardieu n'était pas là... Deux écoles...

MIDAS.



Les Lettres

Livres de Femmes, ou sur les Femmes

Mme Gérard d'Honville, Mme Lecomte du Nouy, la comtesse de Noailles, Colette, représentèrent jadis une certaine aristocratie des lettres féminines. Les unes comme les autres firent montre de finesse, de subtilité, d'une tendre ou acide mélancolie qui ne cessera jamais d'être distinguée — même chez la sauvage Colette. Il semble qu'aujourd'hui, et n'est-ce pas naturel, un souci démocratique s'introduit dans les nouvelles générations de femmes de lettres. Déjà avec *Femme* nous avions vu Mme Magdeleine Marx, chercher dans la forme la robustesse et la profondeur plutôt que le charme. Quant au fond les trois derniers ouvrages de Mmes Blanche Vogt, Odette Dulac, Louise Bodin, s'attaquent à des problèmes d'actualité sociale avec une sincérité qui supplée souvent au talent.

Mme Blanche Vogt, veut nous initier aux *Amours socialistes* (Payot éd.). Son héroïne aime un des grands hommes du parti. Avec elle nous connaîtrons qu'il est difficile d'être à la fois un apôtre et un amant, tel que peut le souhaiter une gentille femme sensible aux délicatesses. Réciter l'évangile collectiviste cela vous habitue dans le privé à un égoïsme brutal et abstrait qui ne fait pas de vous l'initiateur rêvé à l'amour profane. l'héroïne de Mme Blanche Vogt revient à son mari qui s'est bien battu pendant la guerre, et qui l'aime simplement. Cette expérience est contée avec vivacité et un certain sens dramatique.

Faut-il?... se demande Mme Odette Dulac (Calmann Lévy éd.). Faut-il lorsqu'on est une jeune fille ardente, mais peut-être ignorante de la vie, épouser le glorieux mutilé? Cette question, plus d'une Française a dû se la poser depuis 5 ans. L'auteur la résout naturellement par l'affirmative. Il est un peu gênant cependant de la voir étalée avec tant de bon sens sur trois cents pages. C'est que le vrai drame, n'est pas chez la femme. Il est chez l'homme. Et c'est un grand drame. celui de l'individu vis-à-vis de la Société; on regrette que dans le livre bien intentionné de Mme Dulac, il paraisse un peu trop fait-divers.

Les quatre Princesses errantes (La Forge éd.), de Mme Louise Bodin, est un recueil de proses, de notes, d'articles écrits pendant la guerre, toujours d'un généreux esprit chaudement compatissant. Les iniquités de ce temps sont grandes. Mme Louise Bodin pourrait leur consacrer une œuvre moins fragmentaire.

Et c'est encore la guerre qui inspire Mme Henriette Charrasson. Mme Henriette Charrasson s'exprime en versets. Elle a une âme sensible, harmonieuse. Dans *Attente* (réédition de la Librairie Nationale), elle chante sur des rythmes de tout repos. C'est douloureux avec art. Avec trop d'art. Ces poèmes sont bien raisonnables et académiques, pâlots.



Est-ce parce que M. Pierre Mille est un humoriste? Mme Magdeleine Marx ayant écrit *Femme* et M. Roland Charny *Une Femme* (1)

(1) *La Renaissance du Livre*, éd,

(je signale ce livre en passant pour sa sentimentalité loyale), il n'a pas voulu être en reste et nous offre d'un seul coup *Trois femmes* (Calmann Lévy, éd.).

C'est-à-dire que ce sont là trois nouvelles différentes. On connait la manière pince sans rire et savoureuse des chroniques de M. Pierre Mille. On la retrouve toute entière dans ce volume. M. Jacques Boulenger a pu soutenir que l'auteur de *Barnavaux* n'était pas un romancier, mais un conteur. Pour M. Jacques Boulenger la différence est que le romancier veut donner l'impression de la vie; une fois qu'il a créé un milieu, une intrigue, des personnages, il dépend d'eux, de leur logique propre; le conteur au contraire se saisit d'un récit comme d'un prétexte, il peut à chaque instant raconter ce qui lui plaît. Il intervient pour philosopher ou ironiser sur les situations et les types dont on sent qu'il s'amuse autant que lecteur. Il y a beaucoup de vrai là-dedans, dans la définition des méthodes plus que dans celle des mots. Il est certain que la trame des nouvelles de M. Pierre Mille importe moins que la façon dont il les habille. Le procédé est d'ailleurs fréquent dans la littérature française. Je ne parlerai pas de Voltaire et d'Anatole France. Mais prenez les contes en vers de Musset. Lorsque dans *Namouna* le poète s'évade à ce point du sujet qu'il lui faut trouver *in fine* quelques huitains pour le raconter d'effilée, il réalise par la fantaisie ce que M. Pierre Mille obtient de certaine attitude raisonneusement narquoise et sceptique. Toutes proportions gardées; car ce qui chez Musset est liberté d'imagination et plaisanterie, chez Voltaire, Anatole France et Pierre Mille est le fait d'esprits critiques assez impropres à créer.

La principale nouvelle de *Trois Femmes* est l'histoire d'un divorce. Berthe Wilden vient de supplier son père de sauver Jacques Wilden son mari, menacé de faillite. Le matois Fauli consent, et paiera, sous condition que sa fille divorcera. Les deux époux acceptent, car ils projettent de rouler le vieux, de se revoir après le divorce, de se remarier. Cependant Berthe apprend que le prétexte invoqué par son mari devant le juge, est réel, que depuis des mois Jacques a une maîtresse qu'il goûte et qui l'aime. Du coup le divorce paraîtra tout valable à la jeune femme, et à son tour elle trompera Jacques en épousant M. de Fresquienne-Austreberte, sous-préfet d'Eure-et-Cher !

C'est plaisant, mais mince. Or, sur ce thème M. Pierre Mille accumule les plus curieuses observations sur certains milieux juifs de Paris. Sans doute s'est-il intéressé aux gens du *yddisch* pour avoir traduit *Le Ghetto* d'Israël Rangevill. On trouve dans « Un divorce » des types de juifs directement échappés des provinces galiciennes. Le vieux Fauli et ses amis ont conservé les habitudes des *fromm* (pieux) d'Israël; ils n'oublient aucune des prescriptions du Talmud mais les tournents sans vergogne. Cette persistance du caractère de la race refusant de s'acclimater à l'Occident est croquée ici avec un imperturbable sérieux. Au fond la manière de M. Pierre Mille suppose de l'âge, de l'expérience, beaucoup de relations, une réflexion sagace, et une vision arrêtée aux détails. C'est quelque chose.



Avec *L'Inféconde* de M. Edmond Cazal, (Ollendorff éd.), c'est encore un cas de divorce, Un cas qui n'est pas prévu dans le code. L'auteur estime que le mariage ayant pour objet de fonder une famille, lorsque l'union est stérile du fait fonctionnel de l'un des époux, l'autre est autorisé à réclamer le divorce. Il le croit si fort qu'après 250 pages de résistance à outrance. Lucile Rolland l'inféconde, qui aime son mari et ne veut point en être séparée, et se révolte à l'idée de la misérable existence qui serait la sienne après la répudiation, finit par être convaincue, se sacrifie, va elle-même la femme féconde qui vient de donner un fils à Jacques Rolland, la ramène au domicile conjugal, part à jamais. Tout cela est développé rigoureusement, froidement, théoriquement. Elle est bien invraisemblable, ou du moins bien peu fréquente j'aime à le croire, la famille décrite par M. Cazal et où le souci de la perpétuation de la race est poussé à la hauteur d'un dogme absolu, impitoyable, sacrificateur. Et puis est-elle dans le vrai? Les sociologues, avec M. Durkheim ont montré que la cellule sociale depuis la tribu ou le clan jusqu'à la famille bourgeoise, en passant par le patriarcat romain qui intégrait plusieurs générations, les serviteurs et même les « étrangers » a été de dégradation en dégradation. Elle tend aujourd'hui à se réduire au couple. N'est-ce pas dans le sens du communisme socialiste qui confierait l'enfant à la collectivité, à l'Etat? La préoccupation de M. Cazal de la continuité du nom, de la fécondité familiale, est au rebours de l'évolution historique.

Combien ce roman est plus légitime, en tout cas que l'*Adam et Eve* (La Sirène éd.) de M. Charles Dulmont, dont je veux encore dire deux mots. Sous ce titre prétentieux, c'est l'étude psychologique banale, cent fois faite. L'analyse stendhalienne aboutit, après M. Paul Bourget, à un fatras de romans soi-disant psychologiques, mais surtout inutiles, comme celui-ci. Dans ce genre épuisé, il faudrait apporter une profondeur d'observation toute imprévue, pour éviter l'ennui. M. Oulmont s'y essaye dans un style sans relief. Il n'y parvient pas.

Dominique Braga.



Le Théâtre

Un Poème Dramatique de M. Ch. Vildrac; Un Mélodrame de MM. André Picard et Francis Carco; Une belle Mise en Scène de M. Gémier.

Le Vieux Colombier, avec une persévérance tranquille, continue son effort intelligent, loin de toute réclame. Ce théâtre est, en ce moment celui de Paris où se fait le travail le meilleur, le plus consciencieux et le plus intéressant.

Le nouveau spectacle du Vieux-Colombier marque déjà un progrès sur le premier. Jacques Copeau sait mieux jouer de sa scène et en tire des effets plus heureux. Quant à sa troupe d'artistes, elle se montre digne des plus hauts éloges. Elle a cette magnifique ardeur qui surmonte en riant, les plus terribles obstacles. Aucune petite vanité, aucun cabotinage, aucun désir de lucre ne la mène. Ces jeunes gens sont unis pour l'amour de leur art et la joie d'accomplir en commun une belle œuvre.

Cette fois les deux pièces représentées, de caractères et d'époques différentes, sont du très bon théâtre littéraire français. M. Charles Vildrac nous apporte une œuvre qui me fait songer à Cendrillon ! sous sa robe grise elle cache des trésors. On sent battre un cœur de poète et on est ému, profondément, d'une fine émotion qui se cache et qu'on ne perçoit qu'après coup. C'est le présent de la fée que l'on découvre quand la fée, à pas légers, s'est déjà échappée.

L'histoire du *Paquebot « Tenacity »* peut sembler, un épisode cinématographique. Ce n'est qu'une apparence, du reste ; en cette pièce, l'anecdote elle-même est peu intéressante. Ce qui est poignant c'est l'humanité qui tremble dans chaque personnage, mieux encore celle qu'on devine intense et d'une pudeur pleine de retenue, chez M. Vi drac.

Deux jeunes ouvriers, retour de guerre, dégoûtés de la vie stagnante des villes, ont résolu de s'embarquer pour le Canada, à bord du « Tenacity ». Là-bas il y a des terres à cultiver, mises à leur disposition par le gouvernement.

Bastien voit le voyage d'un œil ébloui. Et il a entraîné Segard, plus hésitant, plus attaché au chaume de son pays natal, toujours séduit par ce qu'il va quitter, jamais décidé au départ. Une avarie au navire retient les deux amis dans une hôtellerie populaire du petit port où ils vont s'embarquer. Thérèse, la jolie servante, cause le drame. Segard se met à l'aimer, Bastien à la désirer. Naturellement, Bastien la conquiert, à l'insu de Ségard.

Voici le jour de l'embarquement. Bastien, pris à ses filets, aime de passion Thérèse et s'enfuit avec elle, où bon lui semblera. Il abandonne l'expédition à laquelle il avait tenu si fort. Par contre Segard, apprenant le malheur qui le frappe, blessé d'amour accomplira le lointain voyage. C'est lui, l'indécis, que le destin a choisi pour entreprendre la vie nouvelle sur les terres étrangères.

Beaucoup de pensées, de sensations, parmi tout cela et deux scènes adorables : celle ou Segard laisse entrevoir son amour à Thérèse et celle où Bastien la séduit.

Pour être juste il faudrait citer tous les interprètes. Pourtant Melle Catherine Jordaan mérite d'être nommée à part. Les autres jouent avec la plus grande intelligence tandis qu'elle, c'est la vie m me, toute chaude, au cœur battant.

M. Copeau a eu bien raison de monter *le carosse du Saint Sacrement* de Prosper Mérimée. Que d'esprit et de fine satire dans cette prose parfaite. C'est vraiment agréable et mélodieux à entendre.

Ici l'on a complété harmonieusement le décor immobile, devenu plus aimable et qui fait bien valoir les costumes très réussis, de grâce parfaite et de fantaisie charmante. Melle Valentine Tessier a campé une « Périchole » séduisante et de grande allure. M. Copeau lui a donné la réplique.

M. Francis Carco est un écrivain subtil et délicat qui a saisi maintes fois sur le vif les instincts frustes du monde spécial des petits bars et des bals musettes. La pièce qu'il nous donne à la Renaissance, en collaboration avec M. André Picard, ne possède guère les qualités essentielles de ses romans. Le souci de l'effet scénique altère la sincérité de l'inspiration et l'acuité de l'observation. Trop de ficelles maladroites, à force de vouloir être habiles, étranglent la psychologie rudimentaire des personnages. L'apache au théâtre a toujours quelque chose de conventionnel et d'excessif qui lui ôte toute vraisemblance et partant tout intérêt. Ce genre pseudo-réaliste déjà vieux — n'est plus de l'art, ce n'est même pas de la vie tout court.

Claire, mariée à un prince russe, diplomate d'occasion, a un passé ténébreux et s'enveloppe de mystère, ce qui n'empêche pas cette femme forte et prudente de raconter par le menu ses origines crapuleuses à une amie mondaine écervelée et vicieuse qu'elle entraîne vers un bouge de barrière où elle fréquente incognito. Ce premier acte a la prétention de se passer dans le grand monde. Les larbins culottés de soie et pommadés y disent : Mon prince ! en parlant au maître de céans.

Le deuxième acte, celui où M. Carco put donner sans entraves la mesure de son talent nous transporte chez la mère Boule, tenancière d'un bal à souteneurs. Claire, accompagnée de sa mondaine compagne, y retrouve son homme, non point celui qu'elle a connu et aimé jadis, mais sa réplique vivante qui personnifie pour elle l'appel du passé. Tout cela est d'une vraisemblance relative. Le milieu est observé. Il ne manque ni le couple honorable des tenanciers de maison close, ni la rixe sanglante, ni les coups de sifflet, ni l'arrivée des agents. Il y a, en outre, le récit d'un viol semi-grotesque commis sur la personne fluette de la petite snob qui accompagne Claire.



Le troisième acte nous ramène dans le grand monde-salon rouge et or. Claire attend son homme à qui elle a donné rendez-vous à l'heure du crime et qui la croit en place chez de sales bourgeois.

Pour mieux le recevoir, elle se couvre de tous ses bijoux et elle éteint les lampes. L'apache arrive d'un pas feutré, sa lampe de poche en main. Surprise, explication, tirades sentimentales sur tout ce qui sépare les deux amants. Un bruit insolite les force à se réfugier sur le balcon. C'est le secrétaire du prince, la crapule en habit noir, qui s'introduit avec effraction chez la princesse pour lui « faire » ses bijoux. L'apache le démasque, le désarme, le chasse et sauve ainsi l'honneur de sa dame : hélas ! malgré sa science professionnelle, il a oublié sur un coin de meuble — comme par hasard — le revolver avec lequel l'apache mondain, son rival, — décidemment plus fort que lui — le « descend » au moment précis où le mari de Claire revient de mission. Et le souteneur expire en beauté, comme on sait mourir au théâtre quand les circonstances l'exigent.

Si M. Carco prend goût au théâtre, espérons, pour lui et pour nous, qu'il nous donnera mieux que ce sketch un peu filandreux.

La pièce est bien mise en scène et jouée de manière parfaite. Cora Laparcerie triomphe dans les deux aspects de sa double personnalité.

Melle Simonne Frévalles a la grâce d'un petit Saxe. MM. Georges Colin et Pierre Labry campent deux apaches traditionnels avec beaucoup de naturel. M. Paul Escofier incarne de manière suffisamment odieuse le traitre Salommard et Nader, derrière son comptoir, joue le rôle muet du cabaretier avec un réalisme impressionnant.

Gémier avec *La Grande Pastorale*, inaugure les spectacles de la vieille France. C'est une fête populaire aux couleurs vives, aux belles images pour de grands enfants revenus à la naïveté, six vitraux pour une église de campagne, pleine de soleil.

Ce mystère n'a gardé du moyen-âge que l'aspect extérieur, le texte est tout moderne, du reste sans prétention et pas plus gênant qu'un scénario de cinéma. Il ne sert qu'à mettre en valeur des danses harmonieuses, des chansons anciennes et de vieux « Noëls ». Il fait souvent penser aux tréteaux de la foire, au répertoire des saltimbanques.

Nous assistons à l'aventure de tout un mas provençal, en tournée à Bethléem, à la petite histoire et aux petits malheurs d'une grande famille méridionale, qui va voir naître l'enfant Jésus entre l'âne et le bœuf. Nous rencontrons des bohèmiens qui font commerce avec le diable, des anges qui font commerce avec les hommes des ours doux comme des agneaux, grâce à M. Hachet-Souplet, des ânes et des chiens qui savent leurs rôles comme de vrais acteurs en chair et en os, des personnages célèbres : un Judas en bas âge, qui promet et un Peter Schlemith gai, gros, gras et rose, natif de Marseille. Rien ne manque à la réjouissance, pas même le rapt d'enfant et la possession amoureuse, comme dans *l'Arlésienne*, de la femme fatale, fille de Satan.

Tout cela prête au décor. La farandole du 1er acte, avec les tambourinaires, évoque vivement un beau paysage de notre France du Sud. Les damnés, en croix et à la broche sur fond rouge et noir, semblent sortir du cauchemar d'une novice en herbe. La Sainte-Vierge, sur son joli petit âne que tire Joseph, est toute belle dans ses voiles bleus de ciel italien. Et le grand succès salue l'arrivée des rois mages et de leur escorte, tableau scénique qui atteint une véritable harmonie.

Gémier nous donne là un jeu très réussi, d'une poésie réelle. Quand il aura fini de jouer — les enfants ne s'amusent pas toute leur vie — espérons qu'il reviendra, à des œuvres littéraires où la joie des oreilles et même de l'esprit — pourquoi pas? — essaye d'égaler celle des yeux.

L'interprétation de la *Grande Pastorale* est excellente, en masse. En particulier M. Dullin s'est montré artiste original, en créant un « marchand d'ombres » sorti d'une belle gravure du Moyen-Age. MM. Dulhac et Duvallès nous donnèrent très comiquement un Peter Schlemith, gras et malechanceux, sous le nom de Barthouméou, et un Robin bègue qui reprend sa parole grâce à un miracle de l'enfant Dieu.

MARC-HENRI.



La Musique

La Légende de Saint-Christophe

La *Légende de Saint Christophe*, dont la première représentation sera donnée au cours du présent mois, absorbe en ce moment l'activité de l'Opéra; les artistes, les chœurs et l'orchestre répètent à l'envi les neufs tableaux de ce mystère moderne, dont M. Vincent d'Indy a écrit le poème et la musique, pendant que l'on commence d'équiper les décors, exécutés par M. Bertin sur les dessins de M. Maurice Denis. L'Opéra-Comique travaille avec non moins de zèle à la préparation du *Santeriol*, de M. Silvio Lazzari. C'est au théâtre des Champs-Elysées que la critique a été le plus fréquemment conviée au cours des dernières semaines.

On sait le destin de ce théâtre. Depuis bien des années les amateurs de musique les plus éclairés et les plus habiles connaisseurs regrettaient que Paris ne possédât pas, ou plutôt ne possédât plus, à côté de ses théâtres subventionnés, une scène lyrique libre, où les œuvres des auteurs contemporains ou étrangers trouveraient un plus facile accès. Leur vœu fut entendu enfin, le théâtre des Champs-Elysées bâti : on ne sut pas qu'en faire, et après quelques saisons brillantes, mais éphémères, il dut fermer ses portes.

Plus récemment, une autre tentative n'avait pas meilleur succès : le théâtre lyrique du Vaudeville ne durait que quatre mois. L'exemple n'était pas encourageant. Aussi la nouvelle direction qui après de longues incertitudes a décidé de rouvrir le théâtre des Champs-Elysées a-t-elle eu conscience de sa hardiesse. Elle l'a tempérée de prudence, et pour mettre toutes les chances de son côté, a choisi, comme spectacle d'inauguration, le drame de M. Nouguès, *Quo Vadis*. qui a eu depuis sa création en 1909, près de quatre mille représentations dans le monde entier. Une publicité intensive a promis des attractions sensationnelles dont les principales étaient le dompteur Marck et ses lions, le chanteur Battistini et la belle Derlys. Il est tout à l'honneur du public d'avoir su résister à tant de séductions. La salle entière était louée d'avance pour les premières représentations. Mais ceux qui y furent en rapportèrent une opinion qui peut se résumer ainsi : « Tout cela ne vaut pas *Samson et Dalila.* » Je garantis l'authenticité de ce mot entendu à la sortie; d'ailleurs je n'aurais su l'inventer.

En même temps que le Théâtre Lyrique, la Comédie des Champs-Elysées, logée en son grenier, donnait à son tour signe de vie et s'ouvrait à quelques spectacles d'art. Je n'ai pas à revenir sur le premier de ces spectacles, le *Boeuf sur le toit*, plaisanterie un peu lourde, dont le bon sens parisien a déjà fait justice. Les concerts de danse de M. Jean Borlin sont au contraire dignes de retenir l'attention parce qu'une nature d'artiste s'y révèle.

Premier danseur à l'Opéra de Stockholm M. Borlin nous vient de ces pays du nord qui ont donné à l'Opéra Fanny Elssler et de nos jours Melle Anna Johnsson. Il connaît son métier, dont il a commencé depuis l'enfance le nécessaire apprentissage, et M. Fokine, dont il fut ensuite un des élèves favoris, l'a lancé à la recherche d'effets nouveaux, non par le mépris de ce métier, mais au contraire par le développement de ses moyens.

La danse, comme la musique, a sa technique propre. Les pointes, les entrechats, les pirouettes, sont pour ses artistes d'aussi indispensables exercices que des gammes à un pianiste. Ceux qui n'ont pas de talent feront des gammes toute leur vie. Mais ce n'est pas une raison pour proscrire les gammes ou les déclarer contraires à la nature. Ce sont là des vérités élémentaires, qu'il n'est pas superflu de répéter peut-être, car depuis quelques années la danse est livrée à des discussions qui ont fini par embrouiller les idées les plus simples.

Mme Isadora Duncan a cru, voici une vingtaine d'années, retrouver le secret de la danse antique; elle a entrepris de nous le révéler, de nous l'apprendre, et mêlant à un talent tout instinctif, un zèle de propagande et un penchant à l'excentricité bien éloigné du goût français, elle est venue nous faire, entre deux interprétations de Bach ou de Chopin, des sermons improvisés. et s'est promenée dans nos rues, vêtue en statue grecque. On lui a pardonné volontiers ces naïvetés, en faveur de la muette éloquence de son corps. Mais tous ceux qui connaissent l'antiquité autrement que par Winkelmann ou Ruskin savent bien qu'elle avait ses danseurs de profession, aussi experts que les nôtres aux artifices du métier. Ils savent aussi que la danse comme tous les arts, comporte une certaine contrainte et qu'en supprimant cette contrainte on aboutit à la gymnastique et non plus à la danse. C'est pourquoi M. Jacques Dalcroze, qui s'inspire jusqu'à un certain point des principes de Mme Duncan, mais, étant musicien, est beancoup plus attentif au rythme, a-t-il eu parfaitement raison d'intituler son enseignement *Gymnastique rythmique*.

De même la célèbre Pavlova, que nous applaudissions en janvier, de même que Mme Karsavina, M. Massine et tous les artistes des ballets russes, qui donnaient à la même époque une série de représentations à l'Opéra, M. Jean Borlin reste fidèle, même en ses recherches les plus osées, à la technique de son art. C'est ainsi que cet Arlequin au visage quadrillé, qui commentât assez singulièrement deux préludes de Chopin, se recommandait pourtant par de fort intéressants et difficiles équilibres de même que le bon roi Sisowath nous permit d'admirer en 1906. terrible *Sculpture nègre*, fétiche taillé à coups de hache, et la danse céleste accompagnent la musique de *Lakmé* arrivait par des prodiges de souplesse à une imitation assez exacte, bien qu'un peu superficielle peut-être, des danses cambodgiennes, merveilles inoubliables que le Mais le grand succès de la soirée fut pour la danse tzigane tirée du ballet de *Henry* VIII de Saint Saens, qui fut redemandée, grâce à une agilité fort élégante. M. Borlin a du goût, des idées, et une grande facilité d'exécution. De cette facilité même, il fera bien de ne pas abuser car elle le conduit parfois à un style un peu lâché. Ce sont des esquisses qu'il nous a montrées, plutôt que des morceaux achevés. Ces esquisses abondent en promesses qu'il ne tient qu'à lui d'accomplir.

LOUIS LALOY.



Les Arts

De la Galerie Barbazanges au Volney

C'est le benjamin de la critique d'art, et non pas un vieillard ainsi qu'on l'aurait pu croire, qui s'est inquiété de fixer le nombre moyen constant des expositions à Paris : 52 (je dis cinquante-deux !)

Il m'arrivera bientôt de rencontrer des peintres et des peintresses qui me feront grise mine. Hélas ! Le chiffre indiqué multiplié par celui des semaines de grève donne pour résultat la justification de mon impuissance à réparer le tort fait à « l'Esprit Nouveau », style des ateliers, par la « Vérité en marche », style des Syndicats. A ce propos, je signalerai aux esprits anxieux (car les passionnés se passeront bien de moi) l'étude commencée par le peintre Albert Gleizes sur un désaccord qui le contriste; je veux dire, si je puis ainsi dire, le désaccord provisoire des deux « extrême-gauche ». Mais passons, en attendant la brochure de Gleizes et tâchons à rattraper un peu du temps perdu.



A la Galerie Barbazanges les manifestations d'art se sont multipliées sans qu'aucune nous laisse indifférents. Si je dis manifestations d'art ce n'est pas par maniérisme, ce n'est pas par soumission au jargon du jour. J'aurais tort et risquerais, d'une semaine à l'autre, de n'être pas « à la page ». En 1912 on était « calme » à moins qu'on ne soit « inquiet ». En 1920, on « construit ». En 1905, on « s'avérait » à moins qu on ne « s'apparentat ». Léon Werth en avait composé une petite chanson pour divertir Octave Mirbeau malade :

Je m'avère
Et tu t'apparentes !

Ressuscitée par un contemporain, elle a mis en joie l'autre dimanche, M. Jacques-Emile Blanche dont on sait qu'il a trouvé le secret, par son feuilleton hebdomadaire de *Comedia*, de troubler profondément la République des Arts. Ami de Manet, hôte de la Cour d'Angleterre, portraitiste du maréchal Foch, M. Jacques-Emile Blanche est en coquetterie avec *Dada* et en querelle avec André Lhote, le peintre-critique de la *Nouvelle Revue Française*; celle-là même qui édita les *Cahiers d'un Artiste* de M. Jacques-Emile Blanche.

Si j'ai parlé de manifestations en la galerie du faubourg Saint-Honoré, c'est qu'il ne s'agissait pas seulement d'expositions. On a célébré là l'alliance étroite des arts modernes, comme pour infliger un démenti à la fois à M. Henry Bidou, de la *Revue Critique*, soutenant que la peinture est toujours en retard de vingt-cinq ans sur la littérature, et à M. André Billy, persuadant les lecteurs de l'*Opinion* que la peinture la plus moderne devance de cinq lustres la littérature la plus anti-traditionnelle. L'une des expositions les plus séduisantes de la lointaine galerie fut celle du pauvre Guy-Pierre Fauconnet. J'ai dit ici même, à l'instant de sa mort prématurée, ce que la scène française devait à ce jeune homme créateur des masques et costumes du *Dict des Jeux du Monde* et des costumes du *Bœuf sur le toit*. Qu'on ne s'y méprenne pas. Fauconnet servait singulièrement ceux qui soutiennent que le modernisme a d'autre ambition que classique. Les costumes de Fauconnet (laissons ses masques, que j'adore) pouvaient être utilisés par M. Rouché pour notre Académie nationale de musique, et non pas pour des Ballets russes. Fauconnet est un Français de France, né en la cité de Chelles, si vieille qu'elle est la capitale de la préhistoire. Avec quel soin cet artiste fuyait l'esprit européen ! J'en profite pour donner aux jeunes « inventeurs » ce conseil : « Préparez s'il vous plait, cet esprit européen, mais ne vous en pénétrez pas, puisqu'il est encore si imprécis, quand il reste à définir ! »

L'exposition des toiles a prouvé ce que

pouvait Fauconnet connu comme décorateur. Il est le premier moderne qui ait opéré avec aisance, et par simple soumission à son tempérament, un retour vers la grâce. S'il avait vécu, la jeune peinture n'aurait dû qu'à lui d'entrer très vite au Musée du Luxembourg, avec un *Nu* dont on aurait pu dire, enfin ! qu'il était chaste. Ce qui n'est pas toujours vrai.

Après Fauconnet, tandis que MM. Marius Milhaud, Poulenc et Satie nous faisaient entendre de la « Musique d'Ameublement », soutenue par le tumulte des conversations, sans se douter que la musique de café nous donne depuis longtemps cette joie perverse, M. Barbazanges nous présenta une sélection d'œuvres, pour la plupart déjà vues à l'Automne ou aux Indépendants, signées Friesz, Dunoyer de Segonzac, Marçhand, Luc-Albert Moreau, etc. La critique de cette exposition aura été absorbée dans une unique discussion autour d'un portrait (était-ce d'un jeune homme ou d'une jeune femme?) par Luc-Albert Moreau. M. Roger Allard, dans le *Nouveau Spectateur* et M. Jacques-Emile Blanche dans *Comedia* ouvrent là-dessus un vif débat remémorant aux vieux abonnés du tant feu *Ermitage* la très intellectuelle *Querelle du Peuplier*.

Aujourd'hui, jusqu'au 30 mars, la place est occupée par J. Gaboriaud, coloriste aux dons évidents. Si M. Gaboriaud doit attendre pour s'avérer, il s'apparente encore. Il se croit inquiet, mais demeure, en somme, très calme; en tout cas, il ne construit qu'avec distraction.



M. Robert Mortier aurait tort d'exposer à la Galerie Sauvage si cette enseigne était le moins du monde symbolique. Heureusement qu'elle ne l'est point. M. Robert Mortier s'avère peintre mondain, mais c'est aux gens de lettres que cet artiste s'apparente. Il donne aux modèles dominés par toutes les conventions du milieu l'illusion de la fougue, de la passion et de la vie ardente. Boldini s'y essaya qui n'y réussit plus. Boldini était vraiment un peu trop tzigane, c'est-à-dire d'une virtuosité canaille. M. Robert Mortier a plus de tact. C'est au cher d'Annunzio du *Feu* que nous fait songer ce peintre.

A la galerie Pesson, Edmond Heuzé expose ses œuvres jusqu'au 10 avril. On dit que M. Heuzé passa plus de temps à l'Ecole de Danse qu'à celle des Beaux-Arts. En ce cas, il me semble plus digne de soutenir les envolées classiques de nos étoiles françaises que de jouer les Miassine. Edmond Heuzé est bien de notre race. Il a la grâce, la tendresse et cette fougue qui plaira longtemps aux esprits d'ici. Je pense qu'il serait injuste de dénier une solide culture à ce jeune peintre, qui nous laisse souvent le sentiment qu'il improvise, à la façon d'un autodidate tel que Maurice Utrillo.

Je ne puis me résoudre à bousculer en quelques lignes l'exposition de dessins et gouaches de Max Jacob, chez Bernheim. Cette exposition a eu lieu durant le temps que cette revue ne pouvait pas paraître. Au terme d'une semaine un peu moins chargée, je demanderai à mes lecteurs de vouloir bien faire avec moi le tour de l'atelier du peintre - romancier - dramaturge - poète; atelier qui est la plus « jolie petite chambre pauvre » de vieille ouvrière dévote, à l'ombre du Sacré-Cœur. Les gouaches de Max Jacob y font chanter les choristes du *Petit-Duc*, dresser le poing aux passionnés du *ring*, piaffer les chevaux harnachés attelés aux riches équipages de *La République de M. Grévy*, miroiter l'eau sous les ponts de Paris... mais n'anticipons pas. Fin de la première partie ! Comme on affiche au cinéma dont raffole Max Jacob.



Chez Devambez, l'*Araignée* obtient un succès mérité. Grâce à Gus Bofa et à ses amis l'Humour cède à la Fantaisie, dont c'est la propre et la plus riche propriété qu'on ne la puisse définir, mais dont on perçoit aisément qu'elle tend à plus de raffinement, à plus de délicatesse. A l'Araignée on fuit la Charge pour rejoindre l'Art sans épithète; on s'épargne de secouer les grelots de « la morne caricature ». Du *Volney* à l'*Epatant*, les expositions se succèdent. Elles sont parfaitement distinguées, avec quelque chose de terriblement posthume. O France ! s'écriait Kipling, la première à accepter les vérités nouvelles; la dernière à rejeter les vieilles vérités ! C'est à l'*Epatant* et au *Volney* que l'on entretient jalousement les vieilles vérités, les plus vieilles.

André Salmon.



Les Arts appliqués

Les « Ensembliers » au XIe Salon des Artistes Décorateurs.

Il était à prévoir que l'art moderne prendrait au salon des artistes-décorateurs sa revanche des puérilités sans agrément que lui avait infligées le Salon d'Automne : on ne pouvait la souhaiter plus éclatante ni plus complète. Certes l'honneur en revient aux exposants, aux « ensembliers » particulièrement. Mais d'autres salons ont réuni d'aussi importantes séries de mobiliers originaux et accomplis. Aucun ne l'a fait avec un tel souci de présentation élégante et rationnelle.

Une exposition d'art moderne, en effet, ne consiste pas uniquement à rassembler de beaux objets d'inspiration neuve et d'exécution soignée. Il faut aussi que le cadre soit un exemple et une leçon, que les bâtiments, les aménagements ne soient pas abandonnés à la seule initiative des entrepreneurs sur qui tout contrôle est presque toujours illusoire. On avait jusqu'ici accepté, en le déplorant, le décor de salle des fêtes du Pavillon de Marsan. Cette année, l'architecte Sézille a masqué les motifs à effet du grand hall par un velum qui le coupe à la hauteur d'un rez-de-chaussée normal. Les stands s'ordonnent noblement sous cet abri au jour reposant, qui forme une longue galerie droite, quelque chose comme ces treilles à l'italienne, où nos pères aimaient à deviser en marchant. C'est très simple et c'est très beau.

Le même souci d'art intégral a fait exercer un contrôle sévère — peut-être eût-il pu se montrer plus rigoureux encore — sur les œuvres appelées à compléter les ensembles, papiers, étoffes, peintures décoratives. Elles ont eu à passer devant le jury et à subir les règles d'admission ordinaires. On chercherait en vain dans

les stands ce déballage de chiffons, de coussins, d'abat-jour roses, de bibelots aux formes et aux usages indéfinissables, ce décor de boudoir et de fumerie d'opium au charme spécial, qui marqua le dernier salon d'automne. Le meuble apparaît sans déguisement ni mise en scène, avec ses seules garnitures d'étoffes, de tapis, de tentures.

Ce n'est pas qu'au Pavillon de Marsan les virtuoses de la couleur et des oppositions outrancières soient tout à fait exclus, mais c'est une simple note dans l'ensemble, une note pas désagréable même du tout. L'impression dominante est tout entière de logique, de bon sens, de beauté simple et engageante. Les meubles sont de ceux qu'on aimerait avoir chez soi, des œuvres sincères et de bonne foi.

Ils sont là, tous ou presque tous, les créatures de formes originales qui, depuis dix ans, nous ont fait aimer les bois rares, les matériaux de choix employés sans déguisement. On se croirait ramené à ce premier salon de 1910 qui fut une surprise et un enchantement. Voici Maurice Dufrène, ingénieux et classique avec sa salle à manger en thuya rehaussée de laque noire et de marqueterie, en face de Léon Jallot, également sobre d'inspiration et amoureux du meuble bien construit. Henri Rapin expose une salle à manger avec un service en faïence d'une rusticité savoureuse qu'il aura peine à implanter à Sèvres où il vient d'être nommé directeur des travaux d'art. Pour faire mentir les marchands de vieux neuf qui prétendent que le moderne ne « fait pas riche », Paul Follot associe le bois sculpté, doré et laqué, aux plus luxueuses soieries, Th. Lambert présente un cabinet d'amateur, en poirier bruni laqué d'or, et Paul Croix-Marie un petit salon dont j'aime la tonalité, mais dont les dossiers de sièges coupés en sifflet déconcertent.

Et voici encore une vitrine sculptée et dorée par Emile Benaux, un studio acajou et satiné avec incrustations par Louis Majorelle, évadé du style naturiste de Nancy, une chambre de jeune fille en bois peint et laqué gris Trianon d'une grâce souriante par Mathieu Gallery, une chambre à coucher en acajou ciré par Tony Selmersheim, qui nous apprend que les pièces en ont été exécutées en série, mais néglige d'en afficher les prix.

A côté de cette phalange de la première heure, où l'on regrette de ne plus rencontrer Emile Gaillard — quelle œuvre exquise que sa petite armoire exposée dans les nouvelles salles modernes du Musée des Arts décoratifs ! — les nouveaux venus tiennent une place intéressante. Certes leur grammaire diffère de peu, mais ce n'est tout de même pas la même chose. Ils s'en s'en tiennent pas au bois naturel, si précieux soit-il. Ils jouent en maîtres des laquages, des peintures, des dorures, et leur exemple a fait fléchir bien des intransigeances chez leurs aînés. C'est André Groult, avec son petit salon, mariant somptueusement le noir, le rouge, et l'or, Mouveau et Joubert, avec leur coin de boudoir aux meubles simples mais étudiés, Fernand Nathan, avec sa petite chambre à coucher d'un bois gris aimable, également cher à Francis Jourdain. Michel Dufet cherche la distinction dans les bois sombres, érable gris, ébène marqueté d'argent, et Jacques Rulhmann emploie pour son précieux cabinet l'amaranthe marqueté d'ébène (Vous verrez qu'on nous ramènera les bois noircis du second Empire !). Eric Bage envoie des meubles de nursery en bois peinturluré qui ont l'air de jouets. MMmes Chauchet-Guilleré et Ory-Robin tiennent à prouver qu'en matière d'intérieurs la femme a aussi son mot à dire. Je note un nouveau venu René Gabriel, dont la chambre de petite fille, en noyer ciré, est fraîche d'inspiration rustique, et je passe aux objets isolés, dont M. Georges Bastard s'est montré présentateur judicieux.

HENRI CLOUZOT.

Le Commissariat général de l'Exposition de 1923 était agréablement installé dans le petit hôtel de la rue de Bellechasse jadis affecté à la Direction des cultes. Mais M. Maginot a pris possession des locaux pour y installer le ministère des pensions. M. Réville a transporté ses services au Grand Palais en attendant qu'on leur construise un pavillon à l'île de Puteaux ou ailleurs. Voilà les nouvelles, les dernières nouvelles d'une exposition qui doit s'ouvrir dans trente-six mois.



Le Salon des Industries de luxe sera-t-il prêt en avril? C'est douteux, mais il s'annonce grandiose. Les bâtiments, tout en bois qu'on peut supposer ignifugé, à l'instar des allumettes de la régie et des baraques Adrian, occupent toute la terrasse des Feuillants, cinq cents mètres de galeries !



Le Patronage des Enfants de l'ébénisterie organise un cours gratuit de l'*Histoire des styles du meuble*, avec projections. La séance d'ouverture a eu lieu le 21 février. J'en reparlerai.





La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Société Nouvelle d'Impressions Industrielles et Artistiques. 20, rue Cadet, Paris (9e). — 16394

Le Numéro : 1 franc. 3me Année, N° 11. — 10 Avril 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

SOMMAIRE

PARIS, 75, Rue de Lille, PARIS

Téléphone : Fleurus 11-87 — 00-36

ABONNEMENTS

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	40 fr.	44 fr.
Six mois	22 fr.	24 fr.
Trois mois	12 fr.	14 fr.

Les Abonnements sont reçus, sans frais dans tous les bureaux de poste, compte chèque postal n° 7029.





LA PUBLICITÉ
est reçue aux Bureaux du Journal

		FRANCS
Echos	la ligne	20 »
Clichés	—	8 »
Clichés	la page	300 »



LA POLITIQUE CONTINENTALE
DE L'ANGLETERRE

Les journées que nous traversons depuis que tambour Legrand est à Frnacfort, vont renseigner l'univers sur la politique européenne des deux grandes démocraties de langue anglaise auxquelles la France est associée.

Des Etats-Unis, il ne faut pas attendre en ce moment une activité sûre de sa propre direction. M. Paul Scott Mowrer en donne plus loin les raisons, et montre que la France, si elle est sage, ouvrira à l'Amérique le long crédit moral qui s'impose.

Mais il en est tout autrement de l'Angleterre. Elle a voté le traité, elle a voté le pacte de garantie. Par là, elle s'est engagée à avoir une politique continentale. Cette politique, a-t-elle su se la donner ? Loyale envers la France et bien intentionnée envers l'Europe, est-elle néanmoins sortie de la période des tâtonnements ?

L'affaire de la Ruhr, depuis son origine, tend à prouver le contraire. Ce n'est pas la bonne volonté de l'Angleterre qui est en cause, c'est sa clairvoyance. Or, il semble que, faute d'y voir clair, elle risque aujourd'hui de fourvoyer sa politique continentale dans des culs-de-sac.

Sa première erreur consiste à prendre en Allemagne le parti des militaires contre les démocrates. A en juger par les instructions données à son ambassade à Paris, le gouvernement britannique trouvait fort bon ces temps-ci que la Reichswehr fût envoyée dans la Ruhr. Il n'est point douteux que, sans la résistance française, il eût applaudi à cette « opération de police un peu rude », se faisant ainsi bénévolement le fourrier de la réaction prussienne.

A la vérité, cette méprise a une cause assez simple et fort avouable. Ce qui préoccupe avant tout les meilleurs esprits d'Angleterre, c'est la crainte de voir l'Allemagne sombrer dans le bolchevisme. Cette crainte, déjà vive à l'èpoque où se négociait entre alliés le traité de paix, a redoublé depuis que le coup d'État manqué du 13 mars a provoqué dans toute l'Allemagne de nouveaux mouvements ouvriers. D'où l'idée qu'il convient d'étayer par tous les moyens le gouvernement légal de l'Allemagne, que ce soit celui de M. Muller ou tout autre. M. Muller demandant à envoyer des troupes dans la Ruhr pour supprimer, à l'entendre, le bolchevisme, « qu'on se hâte, dirent les gens de Londres, de lui donner satisfaction, car le bolchevisme est chose horrible, dangereuse pour l'Allemagne, mais aussi pour ses voisins ».

Ce faisant, la politique britannique recommençait toutefois en Allemagne les désastreuses opérations des Alliés en Russie. De même que l'on avait soutenu Koltchak, sans se rendre compte qu'il incarnait la contre-révolution, on songeait à encourager en Allemagne, au sein d'un gouvernement disparate, les survivants de la vieille alliance scellée depuis quarante ans entre les magnats de l'industrie allemande et le militarisme prussien. En fait de bolchevisme, il n'y avait dans la Ruhr que quelques bandes dont les gendarmes fussent venus à bout plus sûrement que la *Reichswehr*. Par sollicitude pour la démocratie allemande, on nous proposait de commettre à cette occasion un contre-sens moins excusable encore que celui de Sibérie. Avec les meilleures intentions du monde, la politique anglaise s'efforçait de transformer définitivement l'Entente en une Sainte Alliance et de faire approuver une manière de guerre d'Espagne digne de la verve de Paul-Louis Courier.

C'est là un premier faux pas. Le second a consisté à ne pas déclarer tout de suite, aussi publiquement qué possible, que sur le Rhin, l'Angleterre était solidaire de la France et qu'elle entendait faire respecter le traité.

Ici encore, les réticences anglaises s'expliquent par des motifs que nous avons moins que tout autre le droit d'ignorer. Car la vérité, qu'il faut savoir dire, est que nous n'inspirons pas une entière confiance.

Assurément les Anglais réfléchis ne souscriront pas tous au jugement de M. Keynes. Cet économiste de Cambridge nous accuse d'avoir imposé à l'Allemagne une paix Carthaginoise et prétend ne point trouver de différence entre la politique de Clemenceau et celle de Bismark. C'est aller un peu fort comme dit l'autre, et il n'est point d'homme intelligent de l'autre côté de la Manche qui ne voie la différence entre le régime actuel de la Sarre et celui que Bismark avait appliqué à l'Alsace-Lorraine. Mais il reste que d'ardents patriotes français ont donné à penser hors de nos frontières que nous songions soit à annexer le Rhin, soit à détacher la rive gauche du Rhin de l'Allemagne, et que *l'occupation militaire de cette rive gauche était le moyen dont nous entendions nous servir à cet effet*. Or, il n'est pas un Anglais honbête, ni un Américain, qui consente jamais à se prêter à ce genre d'opérations, Tant que la politique française pourra être soupçonnée de garder de près ou de loin des visées jugées bismarkiennes. On se défiera de nous et les plus beaux pactes de garantie ne joueront point.

Dans l'affaire de la Ruhr, le gouvernement français, si bien inspiré qu'il ait été en général, a d'ailleurs laissé passer l'occasion de rassurer d'emblée l'opinion anglaise. Sa position eut été beaucoup plus forte s'il avait, dès le début, déclaré que l'occupation de la Ruhr par la Reichswehr était une opération réactionnaire et militariste à laquelle la France républicaine ne se prêterait jamais. Comme il parut un instant songer à autoriser l'occupation de la Ruhr, en échange de celle de Francfort par nos troupes, les gens méfiants en conclurent que l'incident de la Ruhr n'était qu'un prétexte dont la France entendait se servir pour forcer la main à ses alliés et augmenter ses gages.

Ainsi s'éclaire l'état d'âme de l'opinion britannique et, dans une certaine mesure, du gouvernement anglais. Cela dit, et tout bien pesé, il est probable que l'Angleterre a eu tort de ne pas aller plus franchement au-devant de ses obligations à notre égard.

Le jour où elle a accepté le traité, avec le pacte de garantie qui en est le corollaire, elle a reconnu

implicitement que le splendide isolement a fait son temps et que la sécurité de l'empire britannique dépend de la garde que la France monte sur le Rhin. Mais cette politique nouvelle exige une liaison étroite entre la France et l'Angleterre. Tout finirait pas croûler si l'opinion s'accréditait en France que l'on ne peut compter, pour le maintien de la paix, sur l'appui de l'Angleterre et qu'il faut chercher en Europe d'autres combinaisons. Or, c'est précisément ce fondement moral et l'union franco-britannique que met en péril la manière de faire actuelle. Il n'est pas douteux que le parti féodal allemand ne s'ingénie depuis depuis plusieurs mois pour sauver l'armée, son armement et ses positions à la barbe du traité. L'occupation de la Ruhr ne fut que le dernier épisode d'une longue suite d'irrégularités de détail. L'Angleterre aurait dû être la première à protester. Il est fâcheux qu'elle ait été au contraire la dernière et que les hobereaux prussiens aient cru pouvoir compter sur son assentiment indirect. Cette attitude eût été naturelle chez une puissance insulaire. Dans l'Angleterre d'aujourd'hui, cette indolence est un anachronisme.

La vérité profonde est que la Grande Bretagne en matière de politique continentale, n'a pas encore eu le temps de se forger une tradition. Les événements qui l'ont jetée à nos côtés sont trop récents pour que son instinct, qui travaille avec lenteur, ait eu le temps de s'adapter à cette orientation nouvelle. Voilà pourquoi la politique anglaise se trompe sur l'Allemagne. C'est aussi pour cette raison qu'elle n'aperçoit pas encore la nécessité de prêter à la France un appui immédiat quand l'armature même de la paix, le désarmement de l'Allemagne et l'exécution des clauses relatives au Rhin, se trouve être en cause Eclairés par les incidents qui, déjà, se produisent et ne manqueront pas de se répéter, les hommes d'État britanniques finiront sans doute par comprendre que la mission de leur pays, qui est de représenter en Europe le sens de l'intérêt général, doit commencer aujourd'hui par une croisade contre ce qui subsiste du militarisme prussien.

PHILIPPE MILLET.

L'AMÉRIQUE EST-ELLE PERDUE

POUR LA FRANCE

La France ne doit pas encore désespérer de l'Amérique. Selon moi et selon beaucoup de mes amis ici et en Amérique les États-Unis, en fin de compte, ratifieront le traité de Versailles sous certaines réserves, et se rallieront à la Ligue des Nations. C'est probable, sinon certain.

Jusqu'à présent, l'ensemble du traité n'a pas rencontré d'opposition généralisée en Amérique. Au cours de la lutte entre le Président et le Sénat, si certains paragraphes du texte fameux ont été vigoureusement critiqués, il n'a jamais été question de rejeter le traité en entier. Il s'agissait simplement de savoir s'il serait adopté mot par mot tel que le transmettait Paris ou s'il ne serait pas modifié par un certain nombre d'amendements. Le Président n'admet aucune réserve. Il demande que le chef-d'œuvre de Paris soit accepté sans retouche. La majorité républicaine du Sénat, d'un autre côté, insiste pour l'addition d'un certain nombre de « réserves d'interprétation » que l'on considère comme devant sauvegarder notre politique extérieure traditionnelle et permettre plus tard à l'Amérique de se dégager honorablement, au cas où la Ligue des Nations encourrait à l'œuvre notre mécontentement.

Je n'ai pas besoin d'insister sur les détails de ce conflit politique stérile mais passionné au cours duquel l'obstination égoïste du Président n'a été égalée que par l'obstination des chefs du parti républicain. Compromis sur compromis ont été tentés, mais tous ont échoué. Le dernier vote du 20 mars a porté sur une motion tendant à la ratification du traité corrigé de réserves. Vingt huit républicains et vingt-et-un démocrates ont voté *pour*; douze républicains et vingt-trois démocrates ont voté contre (au total 49 voix pour et 35 voix contre). Il y eut plusieurs absences et abstentions. Une majorité des deux tiers, soit de 56 voix, était nécessaire pour la ratification. Les démocrates qui votèrent pour cette ratification étaient ceux qui avaient définitivement abandonné la direction politique de Wilson, sous l'impression que l'opniion publique était à présent avec les Républicains. Les républicains qui votèrent contre forment un petit groupe. Connus sous le nom « d'Irréconciliables » ils pourraient être comparé grosso modo à l'extrême droite d'un Sénat européen. Ils paraissent penser que les États-Unis ne devraient jamais se lier par aucune sorte de traité avec qui que ce soit. Bref, la résolution, bien qu'elle ait obtenue la majorité manqua des voix nécessaires du fait d'une coalition entre les anciens démocrates Wilsoniens et les républicains irréconciliables — comme si l'extrême-droite du Parlement français s'alliait à l'extrême-gauche pour combattre une mesure gouvernementale. Dans tout le Sénat il n'y a, en somme, que les douze « irréconciliables » qui soient opposés à l'ensemble du traité. Les autres se divisent simplement sur la question des réserves. Mais leur sentiment est si profond, si amères leurs dissensions que le Sénat estimant qu'un nouvel effort serait vain, retourna le traité au Président proprement enveloppé de papier brun... et tout est de nouveau confusion — confusion et incertitude.



Pour bien comprendre la situation il est peut-être nécessaire de résumer brièvement l'évolution de l'opinion publique Américaine durant ces dernières années.

Antérieurement à 1914, le gouvernement et le peuple américains devenaient chaque année plus profondément « pacifistes, plus internationalistes ». D'importants traités d'arbitrage général avaient été négociés en 1911 avec l'Angleterre et avec la France par le Président Taft (républicain), et en 1913, le président Wilson (démocrate) signa d'autres contrats avec plusieurs autres pays. Le Sénat poursuivant sa tactique habituelle, qui s'efforce de préserver les traditions de la politique nationale contre d'imaginaires dangers d'innovation, fit des réserves concernant la doctrine de Monroé et des restrictions au sujet de l'immigration orientale ; mais en général on peut dire que le peuple Américain tout entier aussi bien démocrates que républicains considè-

rent ces traités comme un pas vers la paix universelle et les approuvèrent pleinement.

Les horreurs des premières années de la guerre européenne ne firent que renforcer le pacifisme américain. La guerre nous sembla pire encore et plus insensée que nous ne nous l'étions imaginée, Quand l'agression germanique nous obligea à entrer dans le conflit, ce fut avec le sentiment aigu que notre peuple prenait les armes afin que cette sorte de choses finisse, une fois pour toutes.



En Amérique plus encore peut-être que dans les pays Européens il n'existe pas de réelle compréhension populaire des Affaires étrangères. L'attitude courante de l'Américain vis-à-vis des problèmes extérieurs est un vague humanitarisme. Il lui semble que les hommes devraient être raisonnables et cesser de ce battre. « Pourquoi, demande-t-il, les Européens ne se fédèrent-ils pas et ne vivent-ils pas en paix les uns avec les autres. ainsi que les trente colonies américaines ont décidé de le faire après leur rébellion contre l'Angleterre ? » Ils ne comprennent que peu de chose aux querelles, aux rivalités, aux fiertés immémoriales du vieux monde. Durant la guerre la formule de la Ligue des Nations pour préserver la paix énoncée par le président Wilson toucha indubitablement le cœur de tout Américain. Pour la majorité, c'était là, en réalité, la chose pour laquelle la Nation combattait.

Au moment de l'armistice, si certaines dispositions de la politique intérieure de Wilson furent vigoureusement critiquées, la Nation entière le soutint dans sa politique extérieure, ainsi qu'on le comprenait alors. Presque tous les politiciens sérieux d'Amérique sont d'accord pour penser que si le Président avait eu la sagesse de nommer un ou deux chefs républicains à la Commission Américaine de la Paix, le traité aurait été accepté rapidement et sans réserves par le peuple et le Sénat. Mais Wilson, qui n'est pas un politicien pratique, quelles que puissent être, par ailleurs ses qualités, en décida autrement.

L'effet des débats prolongés du Sénat a de beaucoup dépassé leur origine étroitement politique. Ils ont donné au pays un sentiment de la politique étrangère qu'ils n'avaient pas éprouvé depuis bien des années. Il y a un an, presque personne n'avait des idées nettes sur la Société des Nations. Mais à présent des questions inquiètes sont dans l'air. Nous est-il réellement possible de coopérer d'une façon permanente avec les puissances européennes et asiatiques dont les idées semblent être si différentes des nôtres ? Leur expérience supérieure de la diplomatie ne servira-t-elle pas simplement à faire de nous leurs dupes ? Ne serons-nous pas mêlés par la Société des Nations, à toutes sortes d'intrigues et de difficultés dans des pays lointains ? Le peuple jette sur le monde un regard anxieux. Il voit des armées et des révolutions, la famine et la peste, des jalousies, des rivalités, des désordres. Il est stupéfié et effrayé. Il se produit une réaction croissante contre le sentiment impulsif et généreux qui nous jeta subitement dans la guerre mondiale. Nous faisons un retour sur nous-mêmes. Nous nous arrêtons pour nous demander ce que nous avons fait, ce que nous allions faire, ce que nous ferons.

Cependant, l'opposition à l'ensemble du traité est encore à mon avis relativement restreint — une poignée de républicains « irréconciliables » qui soutiennent une étroite politique nationaliste d'isolement, et une poignée de doctrinaires intellectuels (le groupe de la « New Republic », par exemple) qui trouvent que le traité ne s'accorde pas avec les quatorze points, accusent les alliés d'impérialisme, et se délectent dans les idées exprimées dans le Livre de Meynard Keynes Ces deux groupes font beaucoup de bruit, mais aucun n'a d'influence réelle



La masse Américaine considère que les clauses du traité de Versailles sont sévères mais justes Le règlement du bassin de la Sarre, l'occupation de la rive gauche du Rhin, les indemnités en argent et en nature n'ont jamais été sérieusement critiquées Le seul point du traité proprement dit contre lequel ils s'élèvent fortement, est l'article 156 qui transfère au Japon tous les anciens droits de l'Allemagne sur la province chinoise du Chantoung

Mais en ce qui concerne le pacte « de la Société des Nations » la discussion est longue et sérieuse Nombreux sont ceux par exemple qui ne peuvent comprendre pourquoi l'Angleterre et ses Dominions auraient six voix à l'Assemblée de la Société contre une à l'Amérique Et on s'effraye particulièrement de l'article 10 qui semble obliger chaque membre de la Société à garantir l'intégrité territoriale de tous les autres membres Garantir l'intégrité territoriale des républiques de l'Amérique du Sud et de l'Amérique Centrale, des Etats Balkaniques, des Empires Asiatiques semble, à la plupart des Américains, une tâche énorme sinon impossible Ainsi, bien que la majorité soit encore favorable au traité, elle pense à présent qu'il serait bon que les réserves du Sénat puissent être acceptées ou du moins qu'on arrive à un compromis entre les chefs républicains et le Président.



Au cours des mois à venir, nous assisterons probablement, au Sénat américain, à une autre comédie aussi triste Le peuple Américain à côté de la question du traité, considère qu'il est ridicule d'être encore techniquement en guerre avec l'Allemagne plus d'un an après l'armistice Les financiers et les hommes d'affaires s'imaginant que les concurrents étrangers tirent avantage de notre situation, insistent pour que le traité soit ratifié ou que la paix soit déclarée sans nouveau délai Pour satisfaire ces demandes, le Congrès a décidé d'essayer de faire la paix en dépit du Président. Une résolution sera proposée à la Chambre des représentants. On annoncera probablement que les hostilités seront terminées à condition que l'Allemagne adhère à cette paix dans un délai spécifié. Les conditions seraient les mêmes que si les États-Unis avaient ratifié le traité de Versailles à l'exception de certaines clauses. Cette résolution passera par la Chambre. Elle ira alors au Sénat. Il y aura encore des discours, encore des réserves, encore des amendements, en un mot une confusion désespérée. Même si la résolution passe au Sénat, le Président a annoncé qu'il y opposerait son veto. Il publiera sans doute en même temps un « statement » disant que le Congrès n'a pas, d'après la constitution, le pouvoir de faire la paix sauf sur une initiative du Président. L'impatience du public vis-à-vis du Sénat augmentera et en fin de compte les pauvres Sénateurs épuisés de leurs efforts impuissants

pour faire la paix, reviendront peut-être au traité de Versailles comme un hâvre de repos dans la tempête. A ce moment si le Président pouvait être seulement amené à faire quelques légères concessions pour les réserves du Sénat, la discussion du traité lui-même pourrait être reprise et le traité adopté, peut-être même pour le 4 juillet, de façon à permettre aux législateurs d'échapper à l'insupportable chaleur de l'été à Washington.

Mais même si la solution n'intervient avant l'été, il est encore très probable que le traité sera quand même ratifié ; en novembre un nouveau Président sera élu ; il sera sans doute républicain et dans ce cas la lutte entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif cessera automatiquement. Le traité sera adopté avec des réserves. Même si le Président devait être démocrate il ne sera pas Wilson ; et tout autre démocrate que lui fera les concessions nécessaires pour assurer la ratification du traité légèrement modifié. De quelque façon qu'on le considère, je ne vois pas le moyen d'échapper au traité de Versailles dont l'acceptation nous est dictée non seulement par nos intérêts matériels, mais encore par notre désir profond de justice et de paix organisée.

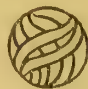
Je voudrais saisir cette occasion pour rectifier un malentendu. On se figure généralement en Europe que la sympathie de l'Amérique est graduellement plus chaude vis-à-vis de l'Allemagne, tandis qu'elle se refroidissait vis-à-vis des Alliés. Ce n'est pas vrai. Naturellement le peuple n'est plus au même diapason que pendant la guerre, mais son amertume, surtout celle des femmes, est encore très grande à l'égard de l'Allemagne. Naturellement le pays se préoccupe spécialement des problèmes de reconstruction intérieure et ne se consacre par beaucoup au reste du monde. Les seuls États européens qui retiennent tant soit peu son attention sont l'Allemagne dont j'ai déjà parlé, la Russie dont je ne dirai rien ici, l'Angleterre et la France. Nos concitoyens irlandais et certains de nos plus étroits nationalistes font une campagne violente contre l'Angleterre. Les opinions sont assez divisées, bien que sans passion réelle. Mais à l'égard de la France nos sentiments n'ont pas changé. La singulière allusion de Wilson au « militarisme » français a été mal reçue par le public. Les voyageurs français qui viennent nous voir sont toujours reçus avec la plus vive amitié et la plus sincère admiration. Les nôtres continuent toujours à aider des milliers d'orphelins de guerre français, et nous avons dernièrement augmenté de plusieurs millions le fonds du *Comité américain pour les Régions dévastées* qui reconstruit quatre cantons entiers de la vallée de l'Aisne, d'innombrables monuments commémoratifs en l'honneur de la France sont à l'étude.



Telle étant la situation, quelle politique la France doit-elle adopter si elle désire réellement la collaboration ultérieure des États-Unis. Certes, les événements font sentir lourdement leur poids. Je pense que les États-Unis n'en voudront pas à la France de mesures que les circonstances peuvent lui imposer, à condition toutefois que ces mesures soient justes et généreuses, ainsi que l'on est en droit de les attendre d'elle ; à condition également que ces mesures soient suffisamment expliquées, à condition enfin qu'une porte soit laissée ouverte pour le moment à notre collaboration. Il est long d'attendre un an. Mais dans un an sûrement la question du traité sera réglée. Espérons que dans l'intervalle les hommes d'État des deux côtés de l'Atlantique, et les journaux, sauront garder la mesure. Quelles que soient les critiques formulées, on doit les accueillir avec patience et leur répondre sans colère.

Patience, bonne volonté, explications suivies, telles sont, à mon avis, plus que jamais, les nécessités de l'heure.

PAUL SCOTT MOWRER,
Directeur Parisien du « *Chicago Daily News* ».



L'AMÉRIQUE LATINE et la SOCIÉTÉ des NATIONS

L'INTERPRÉTATION DE LA DOCTRINE DE MONROÉ

Après plusieurs mois de vaines discussions, le Sénat de la République des Etats-Unis vient de refuser de ratifier l'ensemble du Traité de Versailles. Ce vote a vivement ému l'opinion française. Elle a cru voir que le Nouveau Monde marquait ainsi son intention de se désintéresser des affaires de la vieille Europe. Ici l'on considère volontiers l'Amérique comme un bloc. Il nous paraît utile de montrer que l'Amérique Latine, au contraire, a adopté vis à vis du Traité de Paix une attitude bien différente des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, et qu'en ce qui concerne plus spécialement la Société des Nations l'opposition des deux demi-continents est tranchée.



Il faut d'abord connaître l'opinion brésilienne. Comme les Etats-Unis, le Brésil est entré en guerre avec l'Allemagne. Moins organisé, moins puissant que la République du Nord, il n'a pas eu le temps d'apporter aux Alliés un concours militaire, et a dû se borner à une aide navale. Mais sa décision a puissamment contribué à orienter toute la politique sud-américaine jusque-là hésitante. Or, s'il est vrai que pendant les négociations de Paris, la délégation brésilienne a constamment appuyé les Etats-Unis, si certains de ses membres ont pu cacher leur désappointement de l'attitude de M. Clemenceau, depuis, les choses ont bien changé. LeBrésil est ami de la France et ami de la paix. Il se rend compte que bon ou mauvais, le Traité de Versailles est le point de départ nécessaire de toute politique de sagesse européenne. Il ne peut donc approuver le geste du Sénat nord-américain. Le *Jornal do Commercio*, le plus grand organe brésilien, écrit que les Etats-Unis viennent de rompre l'union sacrée mondiale. Le mécanisme social futur, dit-il, auquel il manque désormais une pièce essentielle, aura un fonctionnement défectueux, à moins que l'union américaine fasse reculer les ploutocrates du Sénat qui ont sacrifié les intérêts de l'humanité à leur féroce égoïsme. »

Presque tous les autres journaux brésiliens font entendre une opinion analogue. Seul le *Correio da Mandô* détonne. Mais lorsqu'il s'écrie que le vote du Sénat est « un grand triomphe

moral de l'idée démocratique sur les tyrannies européennes » on voit à quel point de vue assez spécial il se place.

En réalité l'hostilité de la presse brésilienne, suivie en cela par la grande majorité de la presse sud-américaine, contre la politique extérieure des Etats-Unis, date de bien avant le vote du Sénat. Dès que M. Lodge et le parti républicain commencèrent à parler de réserves au projet de traité, au nom de la doctrine de Monroé, en Amérique du Sud, on ouvrit l'œil. C'est qu'on touchait là à un point délicat.

Il ne faut pas croire que l'Amérique Latine endosse la doctrine de Monroé comme l'évangile du nouveau Continent. Vis à vis de l'Europe les Etats-Unis se donnent assez volontiers l'apparence d'être les protecteurs de l'indépendance des jeunes républiques de l'Amérique ibéro-portugaise. « L'Amérique aux Américains » serait une formule de solidarité continentale où ils ne joueraient qu'un rôle de générosité désintéressée. Or, l'Amérique du Sud a appris que cette formule pourrait signifier en réalité : « L'Amérique aux Nord-Américains ». Elle sait qu'il existe un impérialisme yankee, commandé par la ploutocratie des businessmen. Les petits pays, Haïti, Saint-Domingue, Cuba, ont eu à souffrir de la brutale politique du « bigstick », dont M. Roosevelt fut l'un des plus ardents protagonistes.

Ici, en Europe, l'on a été étonné d'abord du langage idéaliste du Président Wilson, et ensuite que celui-ci fut désavoué par le parti républicain. Or, ce n'est pas la première fois que le Président Wilson se trouve en opposition avec la majorité politique de son pays. Déjà avant la guerre il avait eu le courage de s'attaquer à l'impérialisme américain, comme aujourd'hui il s'attaque aux impérialismes européens. Il savait que les États-Unis n'étaient pas exempts de reproches vis-à-vis de jeunes républiques ibéro-portugaises. Dans un discours prononcé à Mobile (Alabama), il proclamait l'égalité de droits des petites et grandes nations. Ses idées sur la Société des Nations n'étaient-elles pas contenues tout entières dans le projet de pacte de garanties mutuelles entre toutes les républiques américaines qu'il avait proposé avant 1914 ?

Or, comme il a trouvé le parti républicain contre lui aujourd'hui, il l'avait déjà trouvé irréductible, à cette époque. M. Wilson a réussi à empêcher une intervention au Mexique, il a défendu de toute sa conviction le traité signé avec la Colombie, par lequel les Etats Unis s'engageaient à réparer le tort causé à cette dernière par la main-mise yankee sur Panama, en versant une grosse indemnité. Il y avait là une des plus flagrantes injustices de l'histoire. Et le traité est depuis six ans arrêté par le parti républicain de ce même Sénat qui aujourd'hui démolit la Société des Nations.

Aussi les réserves de M. Lodge et de M. Knox, ont-elles moins surpris l'Amérique du Sud que l'Europe ? Le Brésil, comme premier pays sud-américain parvenant au rang de grande puissance, avait donné le signal d'une politique d'affranchissement vis-à-vis des Etats-Unis. Toutes les républiques d'Amérique Latine s'étaient ralliées fervemment au projet de Société des Nations. Elles y voyaient, en même temps qu'un progrès moral pour l'humanité, une certaine sauvegarde contre leur puissante aînée dont les ambitions n'étaient pas sans effrayer.

C'est dire que le prétexte de la doctrine de Monroé, invoqué par M. Lodge, est apparu en Amérique du Sud, comme un fort mauvais prétexte, uniquement au bénéfice des Etats-Unis. Pourquoi ceux-ci auraient-ils seuls le droit d'interpréter cette fameuse doctrine ? La presse sud-américaine a pris nettement parti sur ce point. *La Nacion*, le grand quotidien argentin, a fait remarquer que presque toutes les républiques latines du Nouveau Continent ont adhéré à la Société des Nations. Elles n'ont aucune raison, au contraire, pour en sortir parce que les États-Unis ne veulent plus y entrer.

Au Brésil, tandis qu'un journaliste de la renommée de M. Medeiros e Albuquerque faisait campagne contre ce qu'il appelait « la réserve sinistre » des États-Unis, déniant à ceux-ci le droit de se réserver l'interprétation américaine de la doctrine de Monroé, au Parlement le député M. Mauricio de Lacerda déposait une motion demandant que le Brésil à son tour « établisse l'interprétation brésilienne de la doctrine ».

Pour donner une idée du ton employé par certains organes brésiliens, nous nous contenterons de publier la traduction d'un passage de l'article consacré par *O Paiz*, un des plus anciens journaux de Rio-de-Janeiro, à la question de la doctrine de Monroé.

« Jamais nous ne tolérerons, écrit le *Paiz*, des interprétations du monroïsme dictées, sur un air de bravade, par qui que ce soit. Nous ne consentirons pas non plus à ce qu'on prétende restreindre notre pleine liberté d'entrer comme nations souveraines que nous sommes, dans des accords avec des puissances d'autres continents, tant qu'il ne pourrait résulter de ces accords aucune menace pour l'intégrité de la souveraineté et du territoire de quelqu'une des républiques américaines.

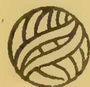
« Mais, sans pouvoir réaliser leur rêve impérialiste, le sénateur Lodge et ses coreligionnaires réussiront à créer des animosités et à exciter la méfiance de l'Amérique latine contre les Etats-Unis. Afin d'éviter ce péril, il conviendrait que les hommes responsables, qui dans les diverses républiques comprennent la véritable signification du néo-monroïsme, provoquassent une démonstration collective des gouvernements pour clore une fois pour toutes la question. Le seul moyen que l'Amérique latine puisse admettre pour en finir, c'est la réaffirmation solennelle et générale de la doctrine brésilienne de l'égalité de souveraineté et de solidarité politique des républiques, absolument libres et indépendantes. »

❧

Il convient de remarquer qu'aux États-Unis même, un grand nombre d'hommes politiques se rendent parfaitement compte de l'émotion qu'a pu provoquer en Amérique du Sud le langage de M. Lodge. On se souvient, à cet égard, du discours de M. Knig, déclarant que la réserve de M. Lodge « agressive et impérieuse » plaçait les États-Unis dans la position d'autocrate du Nouveau Continent.

Mais nous avons voulu marquer à quel point et pour quelles raisons l'attitude de l'Amérique du Sud et celle du Nord différait à llégard de la Société des Nations. N'y a-t-il pas là pour la France, se prévalant des idées émises par M. Wilson lui-même ,l'indication de toute une politique occidentale ?

D. B.



LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRARGÈRE EN FRANCE

LES BESOINS OUVRIERS DE LA FRANCE. — DÉPOPULATION ET PERTES DE GUERRE. — LA SITUATION PRÉSENTE. — LE DÉCLASSEMENT — LE DÉFICIT TOTAL. — L'IMMIGRATION ÉTRANGÈRE. — SES PROBLÈMES EN PAYS D'IMMIGRATION ET D'ÉMIGRATION. — LA CONCURRENCE OUVRIÈRE.

La France surabonde de capitaux. Elle manque de matières premières et d'hommes. La production des premières est d'ailleurs largement fonction de l'existence des seconds et notre production en charbon, par exemple, pourrait être fortement accrue, si nombre des ouvriers mineurs grandissait. Or, malheureusement, notre situation démographique et professionnelle ne nous permet pas d'envisager l'avenir avec optimisme. Les vides creusés dans notre population par la guerre sont immenses. Déjà le recensement de 1911 révélait la présence en France de 680.250 étrangers venus pour y combler le déficit de notre natalité défaillante, en exerçant un métier ou une profession. Sur une population active de 21 millions de personnes environ, ils formaient une proportion de 325 pour 10.000 ou 3,25 pour cent. La progression allait en s'accentuant. En 1906, on n'en comptait que 617.000 sur 20.100.000 environ, soit 306 pour 10.000. La guerre est venue. A notre population déclinante elle a infligé une saignée profonde. Elle lui a ravi un million 1/2 d'hommes en pleine activité productrice, elle a mutilé à jamais un demi-million de jeunes gens. Au déficit initial de 700.000 Français qu'attestait l'afflux d'un nombre correspondant de travailleurs étrangers, elle a ajouté le sacrifice de la guerre, qui s'élève à 2 millions. Si donc la France d'aujourd'hui devait poursuivre un effort économique simplement égal à celui d'avant-guerre, si les cinq années d'hostilités, de destructions, de gaspillage et de dévastation avaient passé sur nous sans rien changer à nos méthodes, à nos besoins, à nos aspirations, à notre outillage, si nous devions nous contenter de reprendre le travail abandonné en août 1914 et l'outil posé à ce moment, ce serait plus de 2 millions et demi de travailleurs qui nous feraient défaut.

Mais, dira-t-on, la guerre a exercé son action. Elle a réveillé les initiatives endormies, elle a secoué les énergies, encouragé les inventions, les découvertes et les perfectionnements, nécessité l'ingéniosité, a contraint à moderniser les méthodes et l'outillage, à recourir à des procédés nouveaux, à utiliser à plein des qualités de main-d'œuvre jugées inférieures. Les femmes ont été appelées à l'atelier. Elles y ont réussi. Elles s'y sont adaptées. Et à la veille de l'armistice plus de 100.000 étaient employées dans les seules usines de guerre Une meilleure répartition des équipes, une organisation plus scientifique du travail permettent d'obtenir un rendement individuel accru et de produire autant avec un personnel réduit, ou davantage avec un effectif constant



Certes, il en serait ainsi, si toutes choses, comme on dit en physique, étaient demeurées égales d'ailleurs Il se pourrait que notre déficit fût compensé en partie par ces facteurs de progrès technique, — car, aussi bien au point de vue social, l'emploi de la main-d'œuvre féminine n'a pas que des avantages. Mais il n'en va pas ainsi et le problème n'est pas aussi simple. La France de 1920 n'est plus celle de 1914. La dévastation a fait son œuvre ; le simple écoulement du temps a accompli la sienne. Toute une partie du pays à refaire, à reconstruire, au sens littéral du mot. Tout un arriéré de constructions entreprises de travaux à terminer, d'entretien à assurer, de réparations à effectuer dans le bâtiment seul, de stocks à reconstituer dans d'autres industries sous peine d'en être réduits à l'état de sauvages, vivant au jour le jour, ou d'être les victimes de spéculateurs que ne modère pas l'existence d'un volant régulateur. La journée de travail a été réduite, pour le plus grand bien de la classe ouvrière, et il est, bien entendu, impossible de revenir sur une réforme qui offre désormais le caractère d'une conquête mystique. Elle n'en entraîne pas moins dans les industries où la main-d'œuvre joue le rôle primordial, une réduction de la production que seule pourrait compenser le doublement des équipes, c'est-à-dire l'augmentation des effectifs ouvriers. Il est enfin, un point généralement négligé, c'est le déclassement de la main-d'œuvre motivé par la guerre. Domestiques ayant quitté leurs maîtres pour s'employer à l'usine de la guerre et que la paix détourne de reprendre le tablier ; ouvriers de toute sorte, initiés aux avantages et aux profits du commerce et troquant leur qualité de travailleurs manuels pour celle plus lucrative et moins pénible d'intermédiaires : courtiers ou représentants ; militaires démobilisés ayant appris pendant les hostilités les avantages du commandement et de la vie oisive et assurée au point de vue matériel et peu soucieux de reprendre le tour ou l'établi et de s'astreindre à la discipline de l'atelier,; travailleurs des champs attirés et retenus à la ville, soit par l'incorporation même dans l'armée, soit par la création et le développement de cités-champignons de guerre. Quel recensement nous permettra de chiffrer ce déclassement et d'en mesurer la portée ? Le fait même est suffisamment manifeste pour frapper les moins avertis et il joue un rôle important dans la question de la main-d'œuvre nationale, car combien de ces déclassés reviendront grossir les rangs de l'armée industrielle et agricole proprement dites, au lieu de vivre en parasites d'une société appauvrie où ils contribuent seulement à la hausse des prix?

Ces considérations tendent à établir qu'en mettant les choses au mieux, c'est un déficit de deux millions d'hommes en pleine force qu'il nous faut combler et combler tout de suite. Sans doute, à la faveur des difficultés de reconstitution, un déclassement inverse se produira. Les chômeurs du textile de Lille, les employés de bureau sans travail devront se résigner à changer momentanément de métier. Mais le pli professionnel est parfois profond, l'apprentissage difficile et l'aptitude physique insuffisante. L'idéal est de trouver sur le champ le travailleur tout formé et apte à la besogne qu'on lui destine. Un seul moyen s'offre : l'immigration de main-d'œuvre venue du dehors : coloniale ou étrangère. A l'instar de l'Amérique et des pays neufs et pour les mêmes raisons : déséquilibre entre sa population et ses richesses à refaire ou à exploiter, la France doit devenir un grand pays d'immigration, car c'est à cette condition seule qu'elle pourra panser ses blessures et se relever. Tous les expédients financiers, auxquels on s'évertue

ne serviraient, sans cela, qu'à masquer ou à retarder une catastrophe inévitable.

Mais la question de la main-d'œuvre étrangère n'offre plus aujourd'hui la simplicité d'avant-guerre. Autrefois, elle se ramenait à une application démographique du principe des vases communiquants. Des pays à population exubérante s'établissait un courant migratoire vers les pays à population insuffisante ou à développement économique intense. Chaque année, 700 à 800.000 Italiens quittaient la péninsule, dont près de 500.000 pour l'Amérique ; 450.000 sujets britanniques se rendaient au-delà des mers, dans les colonies et les Dominions ; 200.000 Russes fuyaent les persécutions tsaristes ; 300.000 Austro-Hongrois et 200.000 Espagnols se dirigeaient vers l'Amérique, tandis que le Portugal perdait chaque année 60.000 sujets. La France était de tous les pays européens, un des plus attrayants pour ses voisins, puisqu'en 1911, sur 680.000 étrangers actifs, 258 000, soit plus du tiers, venaient d'Italie ; 182 000 de Belgique et de Luxembourg ; 63 000 d'Allemagne ; 61.000 d'Espagne ; 47.000 de Suisse ; 17.000 de Russie ; 16.000 d'Angleterre et 11.500 d'Autriche-Hongrie. L'immigration y était généralement spontanée. Les immigrants arrivaient chez nous attirés par la douceur de la vie, ou la présence de membres de leur famille. A peine un embryon d'organisation se dessinait-il dans l'agriculture et les mines. On introduisait en France quelques Polonais de Galicie, recrutés par des Agences pour le compte d'Associations agricoles qui les pourvoyaient de contrats. Le Comité des Houillères et des Forges entretenaient en Italie des agents recruteurs de main-d'œuvre minière.

Aujourd'hui, la situation n'est plus du tout la même. La guerre a divisé l'Europe : elle l'a hérissée de frontières et de barrières ; elle a creusé des fossés et fait naître des antipathies profondes ; elle a décimé les pays prolifiques par les batailles qui ont coûté 10 millions d'hommes, par les maladies, la famine et les privations qui en tuent tous les jours des milliers ou les empêchent de naître. Des pays riches se sont appauvris. N'ayant plus rien à exporter, ils ont compris la valeur de l'homme, comme richesse d'exportation. La démocratisation de l'Europe centrale, l'arrivée au pouvoir de gouvernements socialistes, l'influence grandissante des organisations ouvrières, le réveil du nationalisme déchaîné par la guerre et entretenu par une paix des « nationalités », a exacerbé le sens de la souveraineté nationale et développé le désir de l'exercer sur l'émigrant par une sorte d'exterritorialité et de résurrection de la doctrine des « statuts » de nos vieux juristes. L'État dont dépendent les émigrants ne s'en désintéresse plus. Il entend soit les protéger contre les dangers et les abus de sa présence en pays étranger, soit conserver sur eux son emprise, soit en faire des agents d'influence. Consciemment ou inconsciemment, ces différentes raisons se font jour, sous l'influence des divers facteurs en présence. Le résultat est que de plus en plus, l'émigration n'est plus livrée à elle-même, qu'elle est contrôlée, canalisée, endiguée, réglementée et que les mouvements migratoires, au lieu d'être purement spontanées, nécessitent les ententes et les accords.

Du côté des pays d'immigration des motifs non moins puissants justifient une sélection

Tout homme qui immigre en France constitue un élément allogène qu'il faut assimiler ou diffuser à la manière de la vapeur d'eau pour l'empêcher de créer un élément dissolvant de l'unité nationale. Il y a donc lieu de prendre en considération, en premier lieu, dans le choix à faire des éléments à recruter, la facilité plus ou moins grande d'absorption ou d'innocuité des ouvriers étrangers. Elle est fonction à la fois de l'origine politique, de l'influence ou de l'attrait plus ou moins grands du pays de provenance et de l'identité plus ou moins complète de race. Et c'est en pesant ces deux éléments, combinés avec le rendement économique à attendre de l'individu, que doit être établi l'ordre dans lequel il y aura lieu de faire appel à la main-d'œuvre étrangère jugée indispensable à notre pays.

On peut aisément en faire l'application au problème primordial, à savoir la préférence à accorder, dans notre choix, aux travailleurs coloniaux et étrangers. Au point de vue politique, l'immigration des premiers n'offre, semble-t-il, aucun inconvénient. Ils ne dépendent pas d'un Etat véritablement souverain, puisqu'ils sont sujets de nos colonies ou de protectorat où le monarque indigène a une autorité purement nominale. Mais au point de vue ethnique, leur présence est susceptible d'entraîner de grands dangers, surtout quand leur race est trop différente ; au point de vue économique, leur rendement et leur formation professionnelle actuels sont inférieurs à celui de l'Européen et, de plus, leur départ peut nuire au développement économique de leur colonie d'origine. Au contraire, l'Européen est plus voisin de nous comme race et comme aptitudes. Il peut immédiatement se fondre dans notre milieu et y rendre les mêmes services qu'un Français. Enfin, grâce à des négociations soigneuses, conciliatrices du légitime désir de protection des nationaux de part et d'autre et de l'égalité de la condition économique : traitement et salaires; peuvent être écartés tous les obstacles de nature politique.



C'est en ce sens que s'orientent les efforts. Le travail devient la matière de conventions internationales où s'élabore un droit nouveau des migrations ouvrières. Les travailleurs français eux-mêmes y trouveront protection et inspiration. Ainsi se calmera leur hostilité contre la main-d'œuvre étrangère faite non seulement d'un sentiment de xénophobie qui ne leur est pas propre, mais de la crainte d'une sous-concurrence au rabais: Ils ont toujours considéré la main-d'œuvre étrangère comme une briseuse de grève ou une rabaisseuse de salaires. Il faut les détromper. La main-d'œuvre étrangère sera acceptée par les ouvriers français quand ils sauront et comprendront qu'elle est simplement destinée à suppléer le déficit de notre main-d'œuvre nationale, et nullement à la léser. Ils y verront ce qu'elle doit être : l'armée industrielle dont nos propres ouvriers, plus habiles ou plus avancés, pourront devenir les cadres.

Le « protectionnisme ouvrier » luttant dans le « domaine » démographique a les mêmes raisons et les mêmes excuses que le protectionnisme industriel. Il faut en tenir compte si l'on veut conserver la paix sociale en France. Nos dirigeants l'ont compris. Les traités de travail avec l'Italie et la Pologne sont imprégnés de cet esprit. Les grands industriels s'en sont pénétrés. Un organisme administratif, fonctionnant au Ministère du Travail, en assure le respect par des contrats de travail types dont il impose la signature

ou la reconnaissance. Tout est prêt pour accueillir en France les ouvriers étrangers dont nous avons besoin. Le mouvement d'immigration s'accentue. Que ces besoins s'affirment et se coordonnent ; que les transports s'organisent. Que les ouvriers français collaborent à cette œuvre. La reconstitution de notre pays, l'exploitation de son sous-sol, l'aménagement de ses chutes d'eau ; la construction ou la transformation de nos voies ferrées en dépendent.

XXX.



Lettre Danoise

LE « ROI DE FLENSBOURG »

HISTOIRE DE LA CRISE DANOISE

Le 29 mars, les agences télégraphiques ont appris à l'Europe préoccupée de questions bien autrement graves qu'une crise bouleversait soudain la paisible vie politique danoise : Christian X a renvoyé audacieusement son vieux ministère radical, au pouvoir depuis 1913, qui dans une Chambre de 140 membres s'appuyait sur une majorité réduite mais cohérente de 72 radicaux et socialistes.

La crise est en rapport immédiat avec l'application du traité de Versailles au Slesvig. Le traité a prévu comme on sait un plébiscite échelonné en deux zones dans le nord et le centre du Slesvig, où Danois et Allemands se pénètrent depuis des siècles et où, depuis le Romantisme et l'éveil démocratique vers 1848, le contact inconscient d'autrefois s'est changé en une lutte linguistique et sentimentale des nationalités.

Le plébiscite en première zone, le 10 février dernier, avait donné un Allemand contre trois Danois, 25.000 contre 75.000, et la reprise de possession par le Danemarck avait commencé de fait : des équipes de fonctionnaires danois s'installaient et des garnisons allaient suivre. Aussi bien n'est-ce pas dans le nord de l'ancien duché qu'avait jamais été le nœud difficile de la question du Slesvig ; pays rural, n'ayant guère d'Allemands, artisans et commerçants, que dans les petites villes-marchés, le nord a dans l'ensemble toujours été Danois de langue et d'esprit. Ce n'est guère non plus en Slesvig central, l'actuelle deuxième zone, qu'était la difficulté il y a un demi siècle ; on y parlait certes déjà allemand, quoique moins qu'aujourd'hui, mais on y sentait danois et la ville de Flensbourg, bilingue avec ses 20.000 habitants, était loyalement pro-danoise et le manifesta encore aux élections de 1867, dans les premiers temps de la conquête prussienne. C'est du Slesvig méridional, bloc allemand qui germanisait ses confins, que partit la révolte nationale en 1848 ; ce sud regardait vers Kiel et ne se distinguait en rien du Holstein. Cinquante-quatre ans de régime prussien, et de prospérité impériale, ont fait remonter les difficultés plus au nord.

La région qui constitue la deuxième zone a parlé de plus en plus allemand et surtout l'esprit national a de plus en plus paru coïncider avec la langue. Le danois diminuait peu à peu dans les campagnes ; dans la ville de Flensbourg l'élément danois s'appauvrissait par l'émigration, son unique journal danois finissait pas n'avoir même plus un millier d'abonnés, en 1912 aux élections au Reichstag, moins de 500 voix danoises osaient se déclarer. Par contre la ville passait de 20.000 h. environ à 75.000 par l'immigration régionale allemande, devenant un grand port industriel (constructions navales) et commerçant et un centre administratif et militaire.

C'est dans cette deuxième zone, transformée par la conquête au détriment du vaincu de 64, qu'a eu lieu le plébiscite du 14 mars, non global cette fois comme la première zone, mais communal. Aussi l'intérêt s'est-il surtout concentré sur Flensbourg, plus peuplé à lui tout seul que les autres paroisses, rurales réunies. Le plébiscite du 14 mars y a donné en gros 27.000 Allemands contre 9.000 Danois, mais une clause inintelligente du traité de paix accordait le droit de vote à tous les gens nés en Slesvig avant 1900, quand bien même ils n'y étaient plus domiciliés. L'Allemagne a mobilisé l'abondante progéniture de fonctionnaires ecclésiastiques, civils et militaires, née en Slesvig entte 1864 et 1900 ; qu'on songe au cas pris entre mille d'un sous-officier qui en huit ans de garnison à Flensbourg a eu sept enfants, tous votants. L'Allemagne a rassemblé ainsi près de 33.000 votants supplémentaires. A cet énorme renfort électoral n'ayant de commun avec l'antique marche danoise que le hasard de la naissance, le petit Danemark n'a pu opposer péniblement que 21.000 émigrés, exilés, authentiquement Slesvigois ceux-là par leurs parents et grands-parents. Nombre de Slesvigois sont partis en Amérique depuis 1864. Etait-il impossible de les recenser et de tenir compte de leur total ?

Sans ces votants allemands du dehors, la majorité danoise de première zone eut été non pas de 75, mais de 80 à 85 %. Mais c'est surtout en deuxième zone que l'Allemagne, grâce à cette clause dont la Commission présidée par M. Tardieu porte la responsabilité, a pu le 14 mars, traduire en gain électoral le bénéfice d'un demi-siècle de conquête : 8.000 Allemands, ramassés aux quatre coins du Reich, sont venus voter à Flensbourg contre environ 1.500 vieux Flensbourgeois venus de Danemark. La ville véritable se départageait ainsi : 7.500 voix pour le Danemark, 19.000 pour l'Allemagne.

C'est l'interprétation de ce résultat qui est à l'origine de la crise politique danoise.



Les Danois avaient attendu plus de voix pro-danoises, pensant que nombre d'Allemands, paysans indifférents à la campagne et ouvriers socialistes à Flensbourg, voudraient par leur vote échapper à la ruine économique de l'Allemagne. Mais si l'opposition libérale et conservatrice l'avait espéré, les ministériels avaient à maintes reprises exprimé franchement le souhait contraire. Et à la Chambre danoise, le chef du cabinet radical, M. Zahle, avait promis, au cas où le Parlement ne prendrait pas nettement position devant les résultats du plébiscite, de laisser au peuple danois la décision « par un referendum direct ». C'était dans sa pensée une concession extrême qui, après les chiffres du 14 mars, ne lui parut plus justifiée. Maintenant restons transquilles, s'écria la presse gouvernementale, laissons à la sagesse des Alliés la décision qui ne peut que s'accorder avec les vues de nos gouvernants.

En face de cette sérénité officielle qui n'a point varié depuis un an, s'est développé dans la population un sentiment national de plus en plus intense ; on a vu, surtout depuis l'occupation internationale du Slesvig, grandir l'intérêt populaire pour les confins menacés. Les chefs Slesvigois n'ont pas manqué de l'entretenir et de susciter un optimisme vigoureux. Un peu avant le plébiscite une « journée de Flensbourg » a marqué par des démonstrations monstres dans toutes les villes du royaume, la vivacité de cette agitation. A Copenhague 150.000 personnes se sont portées devant le palais royal, un Slesvigois a fait un discours au roi, appelant Chistian X « le roi de Flensbourg » et, des heures durant, le roi, du balcon d'Amalienborg, a proclamé « l'identité de ses espérances et des espérances nationales ».

Les chiffres du 14 mars les ont déçues brutalement. Mais l'opposition en discute la signification : les Allemands en menaçant de fermer les chantiers de constructions navales, si Flensbourg devenait Danois, ont empêché des milliers de voix ouvrières de voter librement ; la croyance régnait que l'Entente donnerait Flensbourg au Danemark et nombre d'Allemands ont voté contre pour se couvrir contre des représailles si Flensbourg par imprévu restait allemand ; les 8.000 votants du dehors, logés chez les tièdes et les douteux, ont pesé sur eux, par leur masse et leur discipline, à la façon d'une troupe militaire en cantonnement. Enfin la deuxième zone, évacuée par les autorités allemandes, a servi de couverture à la parfaite liberté du vote en première zone ; mais la deuxième zone elle-même, large au plus d'une vingtaine de kilomètres n'a pas joui de cet avantage et l'Allemagne officielle, restée aux portes de Flensbourg, a fait une pression inappréciable sur la ville.

Et un nouveau sentiment s'est fait jour immédiatement : abandonner à son sort la deuxième zone, c'est livrer aux représailles pangermanistes 15.000 bons Danois, d'une terre qui a été danoise plus de mille ans et que seule la conquête a recouverte d'un flot récent et mince.



Ces sentiments s'étendent-ils lors de l'opposition, parmi les électeurs radicaux et socialistes, tandis que, sans même attendre les conclusions de la Commission internationale, les ministres du cabinet Zahle lancent dans des réunions publiques le mot d'ordre : Pas de Flensbourg ! la questions de Flensbourg fait craquer les cadres des partis.

Un seul député conservateur s'est déclaré pour l'abandon, mais ses électeurs l'ont sommé de rendre son mandat. Au contraire un radical, un socialiste et l'unique membre du parti économique non désavoués par leurs électeurs, se sont joints à l'opposition (67 sièges sur 140) pour réclamer des élections générales immédiates, et laisser la nation se déclarer nettement pour ou contre Flensbourg. C'est leur manifeste qui a décidé le roi au renvoi du ministère dans la journée du 29 mars. Il n'y a plus de majorité radicale-socialiste au Parlement, y en a-t-il encore une dans le pays ?

L'action du roi fut si inattendue, c'était son premier geste personnel depuis son avènement, qu'il y eut d'abord stupeur. Les journaux ministériels ont crié au coup d'Etat, les socialistes ont exigé dans la nuit du 29 au 30, le rappel du ministère et une nouvelle loi électorale abaissant l'âge des électeurs et remaniant les circonscriptions pour retrouver une majorité radicale-socialiste. Ils menaçaient d'une grève générale immédiate. Le cabinet congédié si rudement ayant naturellement refusé d'assurer une minute de plus la marche des services, Copenhague a été pendant 24 heures sans gouvernement : les gens ont cru quelques heures à la République. Mais dans l'après-midi du 3 le roi constituait enfin un ministère d'affaire, la grève générale n'éclatait pas ; le parti socialiste et la fédération des syndicats, hésitant sans doute à l'improviser, la reportaient au mardi matin 6, à minuit. En réalité, personne ne tenait à la grève générale, ni les socialistes de peur d'être débordés par l'extrême gauche du parti à tendances révolutionnaires, ni les radicaux qui ne sont que 31 à la Chambre (contre 41 socialistes) et qui peuvent redouter qu'une rupture aigue ne divise leurs électeurs bourgeois, portant les uns au socialisme, rejetant les autres vers l'opposition. Des négociations tenaces sous l'arbitrage du roi entre tous les partis ont donc abouti à un accord et à la constitution d'un deuxième ministère d'affaire moins combattif mais qu'ont reconnu les radicaux. Le roi a donc gagné la première manche.

Le ministère a fixé les élections pour le 22, il réunira même auparavant l'ancienne Chambre pour lui soumettre une loi électorale. Ces élections qu'apporteront-elles ? Si elles se font contre Flensbourg, quelle serait la répercussion en Suède et en Norvège d'une abdication pas impossible de Christian X ? S'il y a, au contraire, une majorité en Danemark pour réclamer Flensbourg, que fera l'Entente ? Traitera-t-elle de chauvinisme la revendication d'un bien défiguré, mais jadis *possédé*, quand bien elle ferme les yeux ailleurs sur des appétits nationaux qui ne sont même pas de l'irrédentisme !

Les termes du traité n'obligent pas la Commission à ne tenir compte que des indications du plébiscite, ils prévoient aussi des considérations géographiques et économiques et on les a bien laissé jouer pour la première zone quand on y a rattaché la ville, aux trois quarts allemande, de Tœnder. Pourquoi n'en tiendrait-on pas compte pour Flensbourg, grand port au fond d'un fjord dont les Danois commanderont la sortie désormais ? Laisser Flensbourg aux Allemands et leur prendre Tœnder, c'est une contradiction qu'ils ont déjà commencé d'exploiter en voulant revenir sur les résultats du plébiscite de la première zone. Quand ni le droit historique, ni le droit démocratique ne coïncident, quand ni la langue ni la nationalité ne se recouvrent exactement, il est vain de prétendre tracer une frontière parfaite. Et l'équité n'est pas de stabiliser au profit de 60 millions d'Allemands contre 3 millions de Danois, une des fluctuations du contact national, ni d'enregistrer par un scrutin les avantages accidentels d'une conquête passagère.

J. J.



Les Chroniques de l'Europe Nouvelle

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

A l'Office International du Travail

La deuxième réunion du Conseil d'Administration prévu par le pacte, de l'Office international du Travail, instituant la Société des Nations, a eu lieu à Londres, les 22, 23 et 24 mars. La première, rappelons-le, eut lieu à Paris en janvier.

Les délégués officiels, ouvriers et patronaux, qui constituent ce Conseil, avaient à examiner de nombreuses questions, car il y a tout à faire pour la protection des travailleurs et sa réglementation dans tous les pays !

Ce n'est d'ailleurs pas une besogne médiocre que de constituer cet organisme international nouveau, dont la direction a été confiée à M. Albert Thomas. Nous avons exposé ici même (1) comment il a été compris par la Conférence de Washington : non pas comme une espèce de ministère, classant des dossiers, accumulant des enquêtes, entassant des paperasses, mais comme un organe ayant une vie propre, en contact constant avec les organisations patronales et ouvrières, aussi bien qu'avec les gouvernements.

Cette conception, nous l'avons précisément fait valoir à Londres, à propos d'une question dont l'importance ne peut être méconnue. On n'a pas oublié qu'à la première réunion du Conseil d'Administration, le délégué du gouvernement polonais, M. Sokal, avait demandé et fait approuver l'envoi d'une délégation en Russie, aux fins d'enquête. Quelque temps après, — et l'on nous permettra bien de penser que ni cette décision, ni celles qui avaient été prises à Washington n'ont été étrangères à ce résultat — le Conseil suprême de l'Entente se prononçait dans un sens tout semblable, et saisissait de la question le Conseil de la Société des Nations, dont les décisions ont été rapportées dans le dernier numéro de *L'Europe Nouvelle*.

La question qui se posait au Conseil d'Administration de l'Office international du Travail était de savoir si l'enquête qu'il avait voulue, se confondrait avec celle de la Société des Nations, si elle n'en serait qu'une partie ou, au contraire, si l'Office déléguerait pour son compte certains de ses membres pour l'étude exclusive des questions sociales, des institutions nouvelles, de leurs rapports avec les travailleurs, afin de mener impartialement, indépendamment de toutes préoccupations politiques, son enquête sur un sujet si controversé.

Le Conseil d'Administration de l'Office, suivant l'avis des délégués de l'Internationale syndicale, s'est prononcé pour cette seconde alternative. Une délégation dont fera partie notre camarade Dumoulin se rendra bientôt en Russie, et nous espérons d'autre part qu'à la même époque, l'Internationale elle-même pourra y envoyer sa délégation particulière comme il avait été décidé à Amsterdam. Cela, il faut bien le rappeler, pour montrer que les travailleurs de tous les pays ont déterminé le mouvement actuel, les résolutions présentes...



Le Congrès de Washington, première Conférence internationale du Travail, n'avait pu que formuler des principes généraux de réglementation internationale du travail. Ayant affirmé — et avec quelle force efficace ! — le principe de la journée de huit heures, elle avait dû, en raison des modalités particulières d'application, renvoyer à des conférences spéciales l'étude des questions relatives aux agriculteurs et aux marins. Pour ces derniers, ainsi qu'elle l'avait résolu, une Conférence internationale se tiendra à Gênes, le 15 juin. Elle en a fixé l'ordre du jour sans préjudice des questions qui pourraient ultérieurement y être soumises, en particulier par les organisations des travailleurs de la mer.

La prochaine réunion du Conseil d'Administration de l'Office international du Travail se tiendra d'ailleurs dans la même ville immédiatement avant cette Conférence.



Une autre question sera soumise au Conseil : celle de la date de la prochaine Conférence internationale. En principe, celle-ci doit avoir lieu tous les ans. Mais, à la réunion de janvier, les administrateurs de l'Office avaient décidé de la reporter au début de l'année 1921, afin de pouvoir plus exactement juger des premiers résultats acquis.

Nous avons déjà fixé le programme de cette nouvelle réunion de délégués de tous les pays. Il est vaste et comprend par exemple la question si difficile et si complexe de l'immigration. Certains s'étonneront peut-être de cette hâte, mais les délais de communication sont longs et le mécanisme même de l'organisation internationale du travail ne saurait utilement fonctionner sans enquêtes préalables auprès des divers pays, sans que ceux qui sont appelés à se prononcer aient en mains tous les éléments nécessaires à asseoir leur jugement.

Ainsi, à Genève, — où sans doute déjà la Société des Nations aura élu son siège — au début de l'an prochain nous pourrons mesurer l'œuvre accomplie depuis la Conférence de Washington et envisager celle qu'il conviendra immédiatement d'entreprendre.

D'ici là, l'effort des organisations ouvrières devra être de développer la puissance de l'Internationale syndicale, véritable force d'impulsion de l'organisme nouveau — et dont la réunion de Londres nous a permis, une fois de plus, de mesurer l'efficacité réelle.

E. JOUHAUX.



LA COMMISSION PARLEMENTAIRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Le Traité de Paix avec l'Autriche

La Commission des Affaires Etrangères de la Chambre des Députés a discuté et adopté, cette semaine, les grandes lignes du rapport de M. Margaine sur le Traité de paix avec l'Autriche. L'un des négociateurs, M. Tardieu, siège dans la Commission. On peut imaginer le prix, le poids, de ses avis. Il n'est pas douteux que la Commission dispose cette fois des documents diplomatiques dont la Commission du Traité de Versailles se plaignit justement d'avoir été privée. Le Président Wilson, malgré ses principes, n'entendait que rien des négociations fût divulgué durant qu'on attendait la ratification du Sénat. Ce serait faire injure au quai d'Orsay que de ne pas imaginer l'empressement avec lequel, affranchie de cette

(1) Voir *L'Europe Nouvelle* du

discipline, une administration républicaine a souci, dans le désarroi du monde, d'informer notre Parlement, d'appuyer nos institutions. Ainsi l'opposition, qu'avait exaspéré ce mutisme, cessera de stigmatiser le « syndicat des gouvernements » intéressés au mystère. Un syndicat de gouvernements ! Plût aux Dieux !...



Le rapporteur, M. Margaine, fut un des opposants au ministère Clemenceau. Il est spirituel, amer. Son amertume ne cache pas mais trahit une ardeur au travail, au juste et au bien qui colore singulièrement le visage de cet Alceste démocrate. On ne pouvait mieux choisir le pionnier du tracé des nouvelles voies de la civilisation dans l'Europe centrale. Il faut pour le rétablir la pratique de l'ingénieur et de l'économiste qu'il est. Il y faut aussi de la psychologie, de l'imagination, sans quoi la politique reste une science morte. Quelle est la responsabilité du peuple autrichien? Quelle est la part de la justice dans les sanctions qui ruinent nécessairement ce peuple? Quel est l'avenir des Républiques que nous devrons à nos principes d'instituer à ses dépens? Comment organiser les rapports entre l'Autriche et la Pologne, et la Tchéco-Slovaquie pour éviter que ce noyau d'Allemands porte son désespoir au Reich unitaire et impérialiste? Le rapport de la Commission, s'il nous oriente, fixera pour longtemps le destin de la politique française.



Ainsi les Parlements français et britannique en ratifiant le Traité, scelleront le caveau de la monarchie autrichienne. Je songe à cet instant tragique dans la « Chapelle Ronde » où les loisirs de Pâques m'égarent aujourd'hui. Quatre-vingt-quatre princes de la maison d'Hasbourg-Lorraine y sont murés à Nancy, sous un dôme orné de trompe-l'œil et dans un jour violet, René II vainqueur du Téméraire, sa femme Phillipe de Gueldre sculptée, blême, en robe noire de Clarisse, Charles V qui délivra Vienne, Léopold, dont le fils fut François Ier Empereur des Romains, roi de Germanie et de Jérusalem, duc de Lorraine et de Bar, grand-duc de Toscane, le même hasard qui m'a conduit ici me confie, chez un libraire son *oraison funèbre pour le jour de l'anniversaire*, par le R. P. Le Chapelain, prédicateur de leurs Majestés.

« La maison d'Habsbourg, après plusieurs siècles « d'une splendeur qui n'avait cessé d'exciter la ja-« lousie de l'Europe, sous le prétexte toujours pré-« cieux de l'équilibre... étoit prête à s'éteindre... mais « la Providence divine veilloit singulièrement sur « les Augustes Restes d'une famille où la piété la « plus pure devenue héréditaire, avoit toujours été « regardée de chacun de ses membres, comme... le « caractère le plus glorieux qui les distinguait; et « loin de permettre la décadence entière d'une Maison « qui pouvoit compter autant de Héros Chrétiens, « qu'elle avoit produit de Princes et de Souverains, « Dieu vouloit étendre ses branches encore plus loin « qu'elle ne les avoit portées jusqu'alors, et lui assu-« rer de nouvelles Couronnes, pour récompenser, dans « ce monde même, la constance et la sublimité de ses « vertus. »

Il faut croire que la Providence varia depuis dans ses desseins. Marie-Antoinette, l'impératrice Elisabeth, les archiducs Maximilien, Rodolphe et François-Ferdinand sont venus s'agenouiller sur ces dalles, comme le vieux François-Joseph. Que de sang ! quel socle pour philosophes ! Le fils de François-Ferdinand porte-t-il encore le titre de duc en Lorraine? Mais où sommes-nous ici? En terre autrichienne? C'est le droit, semble-t-il puisque ce monument n'est qu'un tombeau. *Res Nullius*? Peut-être? Ce traité en dispose-t-il? Faute d'huile les lampes des autels sont éteintes depuis 1914. Point d'argent, plus de chapelain. De ci de là, dans l'église des Cordeliers attenante, un éclat d'obus avive la lèpre verdâtre des murs. Celui d'un projectile autrichien? Ce jour est mort, l'heure vide. *Delenda Austria.* Mais l'Europe? Heureux ecclésiastique pour qui la mort du mari de la reine était le deuil de l'univers. Mais paraphrasons Saint-Ambroise avec lui. Citoyens ou étrangers, amis, ennemis... tout se livre également à la douleur.

Flent omnes, flent et Barbari, flent et qui videbantur inimici.



AU QUAI D'ORSAY

La Valise est Ouverte

M. Dutasta, en qui l'on ne sait s'il faut admirer davantage le diplomate, le financier, ou plus simplement l'homme heureux né sous une très clémente étoile, a présenté à Berne ses lettres de rappel. Sans crainte de porter ombrage à la mémoire d'un de ses plus illustres devanciers en cette capitale, on peut dire que M. Dutasta a contribué à resserrer la cordialité franco-suisse, en orientant vers d'ingénieuses solutions les délicates questions du ravitaillement en charbon, des listes noires, etc., à une époque où elles créaient entre le boulevard Montparnasse et l'avenue Hoche une certaine nervosité.

Il sera remplacé auprès de la Confédération helvétique par M. Allizé, nouvellement promu au rang d'ambassadeur, et à qui L'Europe Nouvelle *est heureuse d'adresser ses plus sincères félicitations. M. Allizé est un diplomate de carrière qui joint à une grande expérience professionnelle l'esprit le plus fin et la plus courtoise aménité. Gendre de feu M. Herbette, qui fut ambassadeur à Berlin, et beau-frère de l'éminent Directeur des affaires contentieuses et administratives au Quai d'Orsay, M. Allizé vient de donner, en sa qualité de Haut-Commissaire de la République à Vienne, la mesure de ses qualités à la fois brillantes et solides.*

H.



M. Klobukowski, qui a été ministre à Bruxelles, puis directeur de la Maison de la Presse rue Francois-Premier, est chargé de représenter la France à la section spéciale prévue par l'article 179 du traité de Saint-Germain (Commission des Réparations).

M. Klobukowski appartient à cette pléiade d'éminents diplomates qui ont débuté dans l'administration préfectorale.



Les tentatives de rapprochement avec la Russie Soviétiste donnent lieu à la désignation de plusieurs délégués. On peut regretter que, malgré une alliance de vingt années avec le grand empire Slave, les Français versés dans la connaissance des hommes et des choses de Russie soient tellement rares dans tous les milieux : politiques, économiques, intellectuels. Avant la guerre, le Gouvernement Français semblait s'appliquer à restreindre en Russie le nombre et l'importance de nos consulats et à n'y spécialiser que des agents absolument

subalternes. Il récolte aujourd'hui les fruits de son imprévoyance. Afin de faire représenter la France à la mission interalliée par un homme de valeur, on a dû choisir M. d'Anthouard, qui répond bien à ce critérium, mais qui n'a jamais fait en Russie le plus bref séjour officiel. Peut-être après tout y a-t-il porté jadis quelque valises.

Espérons que le monocle de M. d'Anthouard cache un regard aussi pénétrant et aussi profondément réaliste que celui de ses collègues étrangers à la même commission : M. Trenib, ancien ministre des finances de Hollande, et un grand industriel récemment créé pair du Royaume-Uni.

MM. du Halgouet et de Chevilly, chargés de négocier l'entrée en relations avec les coopératives russes, ont de la Russie une connaissance beaucoup plus sérieuse sans doute, bien que relativement récente. C'est ainsi que M. du Halgouel s'était préparé aux fonctions d'attaché économique à Pétrograd dont il fut chargé en 1916, par un séjour de dix années en Chine et par une étude approfondie de la langue et des mœurs chinoises. A-t-il depuis lors appris le Russe avec la même assiduité? Le bureau spécial des affaires de Russie, créé en pleine crise révolutionnaire, ne fut-il pas confié à M. Kammerer, le sympathique et éminent spécialiste des questions d'Extrême-Orient? Les agents du Quai d'Orsay, — à en juger du moins par la façon dont on les emploie, — doivent avoir un merveilleux talent d'improvisateurs. Il est vrai que le jeu compliqué des influences, parlementaires et autres, ainsi que les entraves apportées par les décrets à l'avancement sur place, rendent bien difficile l'affectation de ces agents suivant leur expérience acquise et leur compétence.

Z...



COMMENT PERFECTIONNER NOTRE ORGANISATION CONSULAIRE

DU ROLE COMMERCIAL des CONSULATS

— Pardon, Monsieur, est-ce à l'officier d'état-civil, au notaire, au commissaire, de la marine, au bureau de recrutement au commissaire de police,, au conseiller financier, au président du tribunal consulaire, ou au représentant des intérêts commerciaux français que vous désirez parler?

— Peste, Monsieur le Consul, vous devez être un vrai Pic de la Mirandole.

— Dites plutôt que je suis le Maître-Jacques de la diplomatie».

Ce dialogue, pour n'être pas absolument authentique, est pourtant d'une vérité profonde. Alors que depuis plusieurs siècles les multiples fonctions administratives tendent à être réparties de plus en plus entre diverses catégories de fonctionnaires étroitement spécialisés, seuls, les consuls de France cumulent encore les différents pouvoirs dont les a investis l'ordonnance rendue par le roi Louis XIV en l'an 1682. Pour être parfaitement à même de remplir leur rôle, ils devraient exceller à la fois dans presque toutes les branches du savoir : Droit, économie politique, questions douanières, agriculture, affaires bancaires, commerce, langues étrangères, marine, administration militaire, et j'en passe. Dans la pratique, une érudition respectable jointe à de la méthode, à du tact, et à une sage lenteur, leur permet d'assurer dans d'assez bonnes conditions, la besogne administrative, mais leur insuffisance commerciale leur attire des critiques justifiées, sans compter des reproches qu'ils ne méritent pas, puisqu'ils font sensiblement tout ce qu'ils peuvent, et que nul n'est tenu à l'impossible.

Quelques consuls d'élite ont réussi à découvrir des débouchés pour nos produits dans les pays où ils résidaient, mais une administration ne doit pas tabler pour fonctionner sur l'homme exceptionnel, mais sur l'homme moyen. C'est l'organisation qui est vicieuse, et qui a besoin d'être reformée. En l'étudiant de plus près, nous suggérerons quelques solutions pratiques, dont certaines ne sont pas d'ordre exclusivement administratif, mais dépendent de l'initiative des commerçants eux-mêmes/ Inutile d'ajouter que cette initiative devra être encouragée, sinon par l'Etat, du moins par des collectivités moins omnipotentes, mais d'une puissance plus efficace, telles que les Chambres de Commerce, et les diverses Associations patronales.

LES ATTACHÉS COMMERCIAUX

Le remède qui a été le plus naturellement envisagé pour parer à l'insuffisance commerciale des consuls, c'est la création de fonctionnaires spécialisés dans les questions commerciales, nous voulons parler des attachés commerciaux. Cette question ne date pas d'hier, et les attachés commerciaux existent. Il s'agit simplement de savoir s'ils sont à même de rendre les services que l'on attend d'eux, et de suppléer les consuls sur le terrain économique, industriel et commercial. Nous répondrons énergiquement que non.

Il y a un peu plus de dix ans, M. Jean Périer, alors second consul à Londres, s'était spécialisé dans l'étude des questions commerciales et avait réussi à rendre de grands services aux négociants français. On s'avisa de le nommer attaché commercial pour toute la Grande-Bretagne et l'Irlande, ce qui était à la rigueur possible, puisque les Iles Britanniques sont un pays relativement peu étendu comparativement à l'abondance des voies ferrées, et où une très grande partie du trafic d'importation et d'exportation se trouve concentrée dans le port de Londres.

Mais en même temps qu'on nommait M. Jean Pér er attaché commercial pour l'Angleterre, on nommait un autre consul attaché commercial pour la Chine, la Mandchourie, la Mongolie, le Thibet, les Indes, la Birmanie, les Straits Settlements; les Indes néerlandaises, l'Océanie, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Japon et la Corée. Excusez du peu. — Vous croyez peut-être que je me moque? Consultez plutôt le décret Ce même décret confiait à un secrétaire d'ambassade ayant fait ses écoles à notre résidence à Tunis, tous nos intérêts commerciaux dans les Etats-Unis d'Amérique. Un autre agent recevait comme fief économique toute l'Amérique du Sud. Enfin, un consul sorti des chancelleries et versé dans toute la paperasserie compliquée des passeports, patentes de santé, rapports de mer, actes notariés, successions, y compris la comptabilité consulaire (dont nous aurons l'occasion de reparler), se voayit attribuer les fonctions d'attaché commercial en Turquie d'Europe et d'Asie, en Serbie, en Grèce, en Roumanie, en Bulgarie, en Egypte et en Tripolitaine.

Si encore ces titulaires de chacune des cinq parties du monde n'avaient été que les Directeurs d'une vaste organisation administrative, chargés de centraliser les renseignements et d'orienter les enquêtes ! Mais un seul d'entre eux, M. Jean Périer, réussit à force de démarches, à se faire pourvoir d'un unique

secrétaire. Les autres demeurèrent abandonnés à leurs propres moyens, et leur traitement personnel, si large fût-il, ne leur permettait pas d'appointer de leur propre chef des employés auxiliaires. Aussi se bornèrent-ils à rédiger des rapports, dont les principaux éléments étaient empruntés aux statistiques douanières, et qui auraient pu presqu'aussi bien être compilés à Paris, en dirigeant tant soit peu les enquêtes locales des principaux consuls. Grâce à la présensence ininterrompue de son secrétaire à Londres, M. Périer put cependant continuer à faire œuvre utile, en visitant les principaux exportateurs français, notamment ceux des Charentes, de Normandie, et de Bretagne, en recueillant leurs desiderata, en leur communiquant le fruit de ses études sur le marché anglais, et en leur procurant des représentants sérieux résidant en Angleterre. Mais une institution ne doit pas être créée pour un seul homme, si remarquable soit-il, et tel était pourtant le cas de l'institution des attachés commerciaux.

C'est pourquoi elle doit être totalement remaniée. Il faudrait un attaché commercial dans chaque consulat général, et dans chaque ambassade ou grande légation ; tous ces agents devraient être recrutés parmi des techniciens, et hiérarchisés. Enfin ils devraient être placés sous la direction d'un bureau d'études et d'enquêtes siégeant à Paris, chargé de coordonner leurs efforts, et d'en communiquer les résultats aux commerçants de la métropole. . Le rôle de l'Office national du Commerce extérieur est à cet égard parfaitement insuffisant. C'est un organisme empêtré de toute la lourdeur buraeucratique, et qui, de plus, a le grave défaut d'être assis entre deux ministères, celui des Affaires Etrangères et celui du Commerce, ce qui constitue une position fort incommode, sauf pour dormir. Au quai d'Orsay même, il n'y a plus eu pendant dix ans de Direction commerciale : les affaires commerciales se trouvaient théoriquement rattachées à la Direction politique, ce qui équivalait à leur étouffement : la besogne diplomatique est toujours plus urgente ; les moindres retards s'y traduisent par des inconvénients irréparables, tandis que l'effort commercial ne produit ses effets qu'à longue échéance. Aussi ne peut-on demander aux mêmes bureaux de s'occuper de l'un et de l'autre, sous peine de voir sans cesse sacrifier le travail commercial au travail diplomatique proprement dit : Cette vérité, que les auteurs de la réforme de 1907 avaient méconnue, est ressortie de son puits à l'époque du blocus allemand. On a été obligé, sous le nom de Service du Blocus de ressusciter une véritable Direction Commerciale, et maintenant on semble avoir le bon esprit de la conserver.

HENRI MYLÈS.

(*A suivre*)



INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES CHINOISES

Il vient de se constituer auprès de l'Université de Paris, un Institut des Hautes Etudes Chinoises.

Le Conseil d'Administration, présidé par M. Painlevé, comprend MM. Appell, Bruneau, Maurice Croiset et Meillet.

L'Institut des Hautes Etudes Chinoises veut :

1° — créer dans les Universités Françaises des chaires où seront professés des cours de civilisation chinoise, où seront traitées des questions chinoises anciennes et modernes.

2° — Etablir des bibliothèques chinoises à Paris, avec des conservateurs, bibliothécaires chinois et français.

L'EXPANSION FRANÇAISE

La France Traductrice Universelle

C'est une grave erreur de croire que la culture française pourra toujours et sans conteste jouer à l'étranger le rôle traditionnel qu'elle y a joué depuis le XVIIIe siècle jusqu'à aujourd'hui. La langue française n'est déjà plus le véhicule unique des idées nouvelles. La littérature encyclopédiste, idéologue et libérale française a cédé la place à une littérature socialiste internationale, qui a eu des Français pour précurseurs, mais qui s'est surtout épanouie dans la suite en terre allemande.

D'autre part, au fur et à mesure que les nationalités opprimées se libèrent et s'individualisent, elles ont tendance à créer ou à développer leur littérature nationale. S'il est certain qu'il y a aujourd'hui dans le bagage littéraire d'un Italien, d'un Croate ou d'un Polonais cultivé une part énorme de provenance française, il n'est pas sûr qu'il en sera toujours de même. Une nation qui veut naître ou qui vient de naître a d'ordinaire une littérature essentiellement patriotique. Elle manque le plus souvent de livres de science. La France a jusqu'ici comblé la lacune que présentaient ces littératures, en leur offrant des œuvres d'un lyrisme plus individuel ou plus humain. Depuis 1870, l'Allemagne tendait d'ailleurs à lui enlever cette primauté scientifique des travaux scientifiques de premier ordre. Mais on peut imaginer (une pareille évolution se dessine en Italie) que ces littératures patriotiques ne le demeureront pas éternellement et tendront à leur tour vers l'individuel et l'humain, et que la production scientifique se développera. En d'autres termes, on peut imaginer un avenir assez proche où chaque pays possèdera de quoi satisfaire lui-même les aspirations littéraires et les curiosités scientifiques de ses habitants, pour diverses qu'elles soient.

En somme, il n'est plus permis d'espérer que l'étranger aura indéfiniment et automatiquement besoin de la littérature française, des livres de science français.

Certes, le péril n'est pas immédiat, mais la cherté du livre français hâtera peut-être dans les pays qui jusqu'ici furent nos tributaires la création de collections littéraires et scientifiques nationales. Si nous voulons donc garder, dans le domaine intellectuel, la primauté que tous nos Alliés pendant la guerre nous ont volontiers reconnue, il importe d'envisager sans perdre de temps les moyens de la conserver.

Si le Français ne peut demeurer la langue « impériale » qu'il a été et qu'il est encore, il doit s'apprêter à devenir la langue privilégiée des échanges intellectuels, que l'Allemand s'est efforcé de devenir depuis 1870. Pour cela, il faut avant tout qu'il n'y ait dans aucun pays du monde un livre intéressant à quelque titre qu'il soit aussitôt traduit en français. L'idéal serait que pour se tenir au courant du mouvement universel des idées et de la science, il suffit à un étranger de savoir le français.

L'Etat français devrait sans tarder étudier un projet d'*office de traductions*. Il ne saurait s'agir d'*imprimer* toutes les traductions, mais de centraliser dans la bibliothèque de l'*office de traductions* la version française imprimée, dactylographiée ou même manuscrite, de toutes les publications parues dans l'Univers et présentant quelque intérêt. On pourrait consulter ces traductions sur place, quand elles ne seraient pas imprimées et on pourrait même autoriser les chercheurs à en prendre librement copie sous réserve qu'ils ne les imprimeraient qu'après entente avec l'administration de l'office.

En matière d'influence intellectuelle, les peuples aiment mieux donner que recevoir. Si nous voulons continuer à être le peuple qui *donne* le plus aux autres, par compensation et pour ne pas être accusés d'impérialisme, devenons en même temps le peuple qui *reçoit* le plus. Nous avons tout à y gagner.

BENJAMIN CRÉMIEUX.

L'Opinion à travers le Monde

En France

LES TROUPES FRANÇAISES ONT OCCUPÉ FRANCFORT ET DARMSTADT

M. Raymond Poincaré rappelait, dans ses chroniques récentes de *La Revue des Deux-Mondes*, les engagements allemands du traité de paix, les tergiversations allemandes, la patience française, mise à une rude épreuve. Si l'on se souvient que M. Poincaré est président de la Commission des Réparations, on comprend mieux le poids de ses articles — sur l'opinion, et sur le gouvernement lui-même.

La proclamation lancée par le général Degoutte aux villes occupées veut exprimer les sentiments démocratiques de la France :

« Le gouvernement de Berlin, cédant à la pression du parti militaire, a déchaîné une brusque offensive des troupes allemandes contre les populations ouvrières du bassin de la Ruhr... »

Le *Temps*, du 3 avril, qui faisait l'historique de la crise de la Ruhr — témoignait une sympathie pareille aux troupes et au commandement de l'armée rouge :

Il existe en Allemagne deux politiques : l'une qui voudrait régler la question de la Ruhr par la douceur, l'autre qui veut la régler par la violence. Officiellement le gouvernement du Reich préfère la douceur. Mais *violenti rapiunt*, l'état-major l'emporte.

Le ministre prussien Sievering, nommé haut-commissaire d'empire dans la Ruhr avait pris sur lui de mettre les troupes en mouvement. Sa décision sembla d'abord inspirée de mobiles obscurs : au moins pour Le *Petit Parisien* :

On a probablement cru à Berlin que mise en présence d'un fait accompli, la France n'insisterait plus et se laisserait forcer la main.

Mais l'*Echo de Paris*, l'*Action Française*, et autres journaux engageaient MM. Millerand à la fermeté. Dans l'*Œuvre*, Robert de Jouvenel pleurait sur le traité de Versailles « collection d'expédients », à laquelle doit naturellement recourir M. Millerand, quand il s'agit de l'exécuter ! »

Si le traité agonise, il reste la *Société des Nations* :

« Offrez au peuple allemand (manchette de l'*Information* sous la signature de M. Aulard) comme prime de sagesse s'il se démocratise, la perspective d'être admis bientôt dans la Société des Nations. »

Le peuple allemand se contentera-t-il de ce « dessert? » Il est permis d'en douter.

L'*Information* explique intelligemment qu'il sera impossible de ne pas prêter une oreille attentive aux manifestations des socialistes majoritaires et surtout des organisations syndicales, dont le mot d'ordre est : ni révolution, ni réaction.

Mais les social-démocrates eux-mêmes sont effrayés par le mouvement communiste; ils se rejettent trop brusquement sur les partis de droite.

Le *Journal* ne voit que des ennemis de la France.

Les mineurs de la Ruhr sont hostiles au gouvernement de Berlin. Ils ne le sont pas moins à la France. Ils nous considèrent comme des créanciers injustes et stupides.

Le gouvernement allemand effrayé sans doute par la poussée d'extrême-gauche :

« comprendrait le prestige perdu par les partis de droite dans l'équipée de Kapp et de Luttwitz.
(*Temps*).

La France, dit encore dans le même esprit, le *Petit Parisien*, ne prendra sur la rive droite du Rhin que de simples mesures de garantie. Les ouvriers de la Ruhr ont pris les armes contre la dictature militaire. La France ne rêve pas d'annexions nouvelles. Elle entend seulement faire appliquer le traité de Versailles. La Reiswehr mène, au demeurant, la lutte avec une brutalité extrême. La repression impitoyable a causé de lourdes pertes dans les rangs de l'armée ouvrière.

L'*Information* précise l'interrogation muette de beaucoup de gens :

Le gouvernement allemand actuel aurait-il repris à son compte le coup d'Etat de Kapp?

Et l'*Intransigeant* :

Pourquoi diable Müller tient-il tant à envoyer des troupes dans la zone neutre?

Les jours passent : l'anxiété se précise. L'Allemagne a déchiré le traité de Versailles (*Matin* du 4 avril).

Jacques Bainville félicite M. Millerand, dans l'*Action Française*.

Sa réponse est du meilleur style.

Elle donne la parole au maréchal Foch.



Mais les journaux socialistes se défient un peu de l'appui bénévole des troupes françaises aux camarades de la Ruhr ! L'*Humanité* rappelle aigrement,

« Que la politique de notre gouvernement est subordonnée à l'annexionisme des états-majors. La France a combattu sans doute, très mollement, l'entrée de la Reichswehr dans la Ruhr; elle a fini par la subordonner à un élargissement de sa propre zone d'occupation. »

Pour M. Ernest Lafont, on répond à un coup de force par un coup de force ».

Les deux armées ennemies s'avancent. Elles ont un ennemi commun : le peuple allemand, et un but commun : le maintien de l'ordre.

Sans vouloir admettre, comme le prétend le député de la Loire, que la France soit encore « la fille aînée de la Sainte-Alliance », nous voyons les difficultés démocratiques de l'occupation de la rive droite du Rhin. Ce n'est pas par hasard que la presse et l'opinion anglaise se rallient à la dernière heure à cette politique : elle nous laissaient les désavantages moraux d'une avance militaire — sinon militariste.

M. Gauvain lui-mêmes, dans les *Débats* écrit le 6 avril que, si l'opinion française semble « *maintenant* » ralliée à cette méthode :

,.en Angleterre, dans les cercles gouvernementaux du moins, il n'en est pas tout à fait de même. Des combinaisons aussi dangereuses qu'ingénues ont germé dans certains cerveaux...

Tenons nous-en donc ferme aujourd'hui, aux déclarations très nettes du général Degoutte : que nos troupes bien dirigées sachent montrer, avec tact, aux populations allemandes, que la France démocratique veut, en vérité les secourir contre toute atteinte nouvelle du militarisme, pour le bien général de l'Europe !



En Angleterre

LE BILL DU HOME RULE. — L'IRLANDE INDOMPTABLE. — LE MALAISE ÉCONOMIQUE. — LA RÉVOLUTION ALLEMANDE.

Le bill présenté par Llyod George prévoit essentiellement un double parlement pour l'Irlande : un conseil unique se superpose à ces deux parlements; il pourra lui-même disparaître, quand la réconciliation des deux parties — et des principaux partis de l'île — aura rendu possible un seul parlement.

Le débat aux Communes a été suivi par l'opinion anglaise, avec attention, durant la dernière semaine : on voyait aux prises Llyod George et Asquith, leader de l'opposition ! Leurs discours se heurtaient avec courtoisie; mais prenaient une signifiaction douloureuse quand arrivait les mauvaises nouvelles d'Irlande : la révolte de Pâques 1916 était présente à tous les esprits, et l'on redoutait les Pâques irlandaises de 1920.

Asquith avait su montrer les faiblesses du projet soumis au vote. Il semble qu'il ait été moins heureux quand il a voulu passer du rôle de critique à celui de constructeur : deux parlements et un conseil, disait Llyod George. Un parlement et deux conseils, répondait Asquith; mais n'y avait-il dans ses oppositions que des subtilités législatives et administratives.

Dans un immense éditorial (29 mars) le *Times* rappelle ses propres suggestions du 24 juillet 1919 : il faut que l'Irlande ait d'abord deux législatures; elles assureront à ce malheureux pays une véritable autonomie. Le Bill proposé maintenant par le gouvernement possède une quantité essentielle : il défend le principe d'une «self governing» Irlande ! d'une Irlande se gouvernant elle-même, on prépare les jours meilleurs par une lente et sage évolution. Mais le gouvernement a trop circonscrit, en matière de finances, les prérogatives du nouvel État irlandais.

La conservatrice *Morning Post* pousse un cri méprisant : « La paix ! — Quand il n'y a pas de paix ! » D'une seule voix l'Irlande refusera d'être soumise; mais pour l'indépendance, l'Angleterre ne l'accordera jamais.

La situation actuelle renforce les principes unionistes. Toutes les concessions faites à l'Irlande n'ont jamais amélioré la situation. Au contraire L'Union — seule l'Union, (c'est à dire un gouvernement anglais ferme et fort) doit prévaloir. Asquith a profité de la guerre pour faire passer le principe du Home rule. Les unionistes doivent rejeter le Bill actuel; et se rendre compte qu'ils ont eu tort de suivre Llyod George, les yeux fermés, dans la coalition.

Le libéral *Manchester Guardian* défend au contraire le bill, si imparfait qu'il paraisse.

« Il ne faut pas répéter l'erreur qu'on a commise en le suspendant depuis 1914. »

On accorderait, sans inconvénients à l'« Irish Council » (Conseil qui se superposera, on l'a vu, aux deux futurs parlements irlandais) le droit de lever les impôts. Les minorités devront être représentées au Conseil, ainsi qu'aux deux parlements.

L'officieux *Daily Chronicle* montre naturellement les avantages du bill proposé : il est à mi-chemin des extrêmes, représentés à gauche par Clynes qui voudrait l'indépendance de l'Irlande. à droite par Lord Robert Cecil qui ne reconnait pas l'unité irlandaise.

— C'est l'erreur de M. Clynes. Mais il faut lui donner toutes les facilités pour une réunion éventuelle, par la réconciliation volontaire, de ses deux éléments principaux. C'est là où se trompe Lord Robert Cecil. »

Pour le radical *Daily Nevs* le plan de Paidley, c'est à dire d'Asquith, est plein de promesses : il s'oppose à celui du gouvernement et prévoit pour l'Irlande un régime comparable à celui des Dominions. Le *Daily Herald* se souvient de ce que signifie self-determination — expression qu'on sait si bien utiliser ailleurs qu'en son propre pays ! Le bill est mauvais. Mais, sans nul doute,il passera aux Communes. Que le Gouvernement, s'il a quelques principes ou quelque honnêteté, rappelle d'Irlande les troupes britanniques et mette un terme à l'oppression du pays !

« C'est un camouflage de l'unionisme. »

« L'Angleterre se sert du capitalisme de l'Ulster pour gouverner l'Irlande.

« Le mal dont souffre l'Irlande c'est d'être gouvernée par l'Angleterre.

« Le « Dublin Castle », le Lord Lieutenant, — c'est à-dire l'odieuse police étrangère — sont maintenus à Dublin. Qu'en résulte-t-il? la désintégration de la vie irlandaise. »



Rarement, dit le *Times*, un gouvernement n'a eu dans notre histoire, plus de liberté pour réaliser une grande réforme constitutionnelle

Le bill a été voté par 348 voix contre 94. La minorité comprend 43 voix du Labour; 20 libéraux indépendants 7 nationalistes irlandais et 24 unionistes. Et toutefois, on n'a pas réalisé tous les avantages de la situation Le *Morning Post* se plaint des sacrifices imposés à Carson .

Raisons économiques sociales, politiques, raisons surtout de race et de religion, rendent le Home Rule impossible. Le *Manchester Guardian* renchérit dans un autre sens : « personne ne veut de ce bill pour l'Irlande » Mais il faut s'en servir en l'améliorant immédiatement. Il faut 1°) étendre les prérogatives des six misérables comtés) 2° donner au Conseil qui représente toute l'Irlande, des pouvoirs en rapport avec tous les intérêts du pays 3°) augmenter le montant des sommes provenant de ses impôts, mises à sa disposition.

Le *Daily Nevvs* se moque aigrement du premier ministre :

« A en croire ses aveux cyniquement candides son discours était aussi bien une attaque qu'une défense du bill. Le nord peut opposer son veto au sud; le sud son veto au nord et cela pour l'éternité. Il faudrait changer le Conseil et les deux parlements ou un parlement et deux conseils. »



Cependant les événements se précipitent : Si l'émeute prévue n'éclate pas, les manifestations violentes du Sinn Feim se multiplient. Des postes de police sont mis à sac, des hommes sont assassinés; de nombreuses perceptions incendiées. Le gouvernement avait isolé Dublin. Les révolutionnaires isolent Belfast, en coupant fils téléphoniques et télégraphiques, etc.

Sir Jan Macpherson, secrétaire général de l'Irlande se retire pour raisons de santé. « Il est remplacé par Sir Hamar Greenwood (libéral, de la coalitio- *Le Times* souhaite bonne chance au nouveau secréa taire en admirant son « courage », La *Morning Post* l'exhorte à la fermeté et rappelle que les deux secrétaires qui aient à jamais peu près réussi à Dublin furent MM. Balfour et Walter Long « qui ne tolérèrent ni crime, ni sédition ». Le *Manchester Guardian*, regrette aussi les ignobles méthodes des rebelles; mais, plus souple dans sa politique, il recommande de contenir les troupes dans leur rôle, et de ne punir que les crimes. C'est une allusion directe aux mauvaises arrestations *préventives*.

La *Westminster Gazette* veut savoir pourquoi les gens sont arrêtés. Llyod George a écrit le 31 mars une lettre très ferme au Lord-Maire de Dublin : qu'on tienne compte de l'expression qu'il a employée relativement à l'administration : *on raisonable lines*..

Le *Chronicle* affirme bien que Greenwood a deux tâches à remplir : appliquer le Home Rule et supprimer les meurtres dans l'Irlande du Sud. Mais, il ne résout pas les difficultés en opposant au vieil esprit romanesque de l'île verte les gestes peu héroïques des saboteurs de lignes téléphoniques.

Le *Daily Nevvs* excuse les déchaînements des haines.

« Que ne dirait-on, s'il s'agissait non pas de l'Irlande, mais d'une Pologne, d'une Bohême, d'une Finlande? — Qu'il faut pour se débarrasser du mal, en supprimer les causes. Le Sinn Fein oppose la force à la force. Et c'est bien naturel. »

Et le *Daily Herald* à propos des fils de fer barbelés dans les rues de Dublin dit avec force :

« Ce ne sont pas les « rouges » révolutionnaires, mais les forces disciplinées de la couronne qui les y ont mis. »



Tandis que s'aggravent ainsi les difficultés irlandaises, le malaise économique persiste dans le Royaume-Uni. La grève des mines a cependant été évitée. Le gouvernement sans accorder aux mineurs tout ce qu'ils demandaient a fait un effort sérieux de conciliation. Le *Daily News*, prétend qu'il essaye simplement d'acheter les mineurs le moins cher possible !

Comment arrêter « la danse folle des salaires? et Le *Manchester Guardian* offre une solution à propos de la grève des tramways : il faut exiger désormais que tous les conflits du travail soient portés devant des organismes impartiaux, tels que les « industrials courts ».

2° Un conseil central agira comme autorité régulatrice

3° On veillera à une rigoureuse économie et on arrêtera l'inflation fiduciaire.

La presse ne se désintéresse pas de la révolution allemande, sans se perdre dans ses méandres; mais redoute tout énervement; toute manifestation guerrière prématurée. Elle attribue à la France (on retrouve sa modération pacifique et son égoïsme d'avant-guerre) la responsabilité d'une intervention ou d'une occupation de villes sur la rive droite du Rhin. Elle saura vite se rallier aux mesures indispensables, nécessitées par la mauvaise foi allemande.



En Allemagne

Le ministère Hermann Muller. — Les affaires de la Ruhr

Au cours d'une crise comme celle qui fut ouverte par le Coup d'Etat Kapp-Luttvitz du 13 mars, chaque journée apporte un événement ou un incident nouveau. L'opinion a peine à s'exprimer clairement : elle flotte, varie et n'arrive guère à se fixer. S'est-il produit un véritable changement dans les esprits, ou bien ne sont-ce pas les mêmes sentiments et les mêmes aspirations qui continuent à les agiter? On pencherait volontiers pour la seconde hypothèse en constatant l'accueil qui a été réservé en Allemagne au Ministère Muller et à ses premiers actes, ainsi qu'en observant les manifestations provoquées par les troubles de la Ruhr.

Dès sa formation, le 27 mars, le nouveau ministère apparait comme un simple remaniement du précédent cabinet. L'ex-Ministre des Affaires étrangères prend la présidence, tout en conservant son portefeuille, tandis que l'ex-chancelier devient Ministre du Trésor. Les ministres les plus compromis comme le socialiste Noske, ou le démocrate Schiffer sont écartés, mais remplacés par un autre socialiste et un autre démocrate. Bref, le principe d'un gouvernement de coalition, c'est à dire de collaboration entre les catholiques, démocrates, et socialistes majoritaires, est maintenu.

C'est pourquoi Hermann Muller reçoit les mêmes approbations et se heurte aux mêmes hostilités que son prédécesseur Bauer. La *Germania* par exemple le grand organe catholique de Berlin, publie le 28 mars un appel du groupe des députés catholiques à l'Assemblée Nationale , appel qui remplit toute la première page du journal.La révolte militaire du 13 mars y est condamnée comme « un crime impardonnable contre le peuple allemand ». La révolution de droite a provoqué celle de gauche, et voici que l'on entend réclamer l'instauration d'un gouvernement purement ouvrier. Mais le parti du centre ne veut pas de cette dictature des conseils, de ce gouvernement de classe. Ce serait la fin de l'Allemagne. Aussi n'existe-t-il qu'une seule chance de salut : un gouvernement de coalition semblable à celui qui avait déjà commencé à rendre un peu de prestige et de prospérité à l'Allemagne meurtrie. La situation actuelle exige un gouvernement solide, qui sache imposer le respect de la Constitution de Weimar, faire front contre tous les extrémistes de droite comme de gauche, et réaliser la démocratie sociale sans aucune distinction de classes. Et comme les premières déclarations du chancelier semblent indiquer que telles sont bien les intentions du gouvernemnet, la *Germania*, dans son éditorial du 30 mars, l'assure du concours du centre catholique.

Les démocrates firent de même. Sans doute les parties de droite se montrèrent dès le début plus réservés. Ils laissaient deviner leur déception à la suite du coup d'Etat manqué. Ils ne cachaient pas leur irritation non plus. Pour eux le gouvernement était d'avance livré à la domination des masses, et creusait de ses propres mains la fosse dans laquelle il tomberait, entraînant le pays tout entier avec lui. Mais les socialistes de diverses nuances semblaient s'être réconciliés pour consentir, à l'origine du moins, à soutenir le nouveau ministère Muller. Le *Freiheit*, organe des indépendants manifestait une humeur assez conciliante, et le *Vorvaerts* se déclarait satisfait, d'autant plus, disait-il encore une fois, que la dictature du prolétariat était actuellement impossible en Allemagne.

Donc on pouvait supposer que le ministère Muller, qui annonçait d'ailleurs son intention de ne garder le pouvoir que jusqu'aux prochaines élections, allait reprendre la suite du cabinet Bauer et pouvait compter sur une forte majorité au Reichstag. L'ordre du jour de confiance qui devait clore les premiers débats à l'Assemblée Nationale avait recueilli tout de suite 315 signatures, Comme d'autre part, le ministère prussien avait été reconstitué suivant le même principe d'un prudent dosage (quatre socialistes dont le président, deux démocrates, deux centristes) il était évident que l'on tendait tout droit à la prolongation du système de la coalition à tout prix. en vue du relèvement de l'Allemagne.

Tout de même le coup d'Etat avait changé quelque chose dans la situation politique en Allemagne. Pouvait-on encore douter de l'aveugle obstination des militaires, de leur volonté tenace, et de leur décision de reprendre le pouvoir par la force? D'un autre côté l'agitation soulevée par la grève générale, déclenchée à l'appel du gouvernement lui-même ne s'apaisait pas aussi vite qu'on l'eût souhaité. Il avait fallu négocier de pair à égal avec les représentants des syndicats et conclure avec eux un accord dont l'article 10 leur reconnaissait « une influence décisive » dans toutes les décisions gouvernementales, non seulement celles qui concernaient les affaires économiques et industrielles, mais encore celles qui concernaient toute la politique générale. Evénement beaucoup plus grave, tout le district de la Rurh passait aux mains des ouvriers. On ne savait pas au juste qui commandait là-bas, les indépendants ou les communistes bolchevistes, mais, il était bien sûr que l'autorité du Reich n'y était plus respectée.



Dès lors un revirement se produisit dans les esprits. Militaires et conservateurs redressent la tête. Sentant le vent tourner ils veulent se venger de leur échec. Ils inventent de nouvelles excuses, de nouveaux arguments pour justifier la folle équipée des Kapp et Luttvitz. Ils jurent leurs grands dieux qu'elle s'est effectuée à leur insu, mais que l'illégalité de la prorogation de l'Assemblée Nationale, la faiblesse et l'incompétence du régime Ebert-Bauer la rendaient inévitable. Ils affectent une terreur extrême devant le soulèvement de la Rurh, et construisent toute une théorie d'après laquelle il serait complètement faux

de soutenir qu'il n'est que la conséquence du coup d'état, alors que la spontanéité, et l'ampleur de la révolte armée démontrent qu'on se trouve en présence d'un complot préparé de longue main contre la sûreté de l'Etat et la vie même de l'Allemagne. Oui, les syndicats, les groupements plus ou moins infectés de bolchévisme avaient tout organisé depuis longtemps, et ont saisi la première occasion de renouer le fil brisé de la Révolution allemande. Voilà les véritables coupables !

En même temps, ces conservateurs reprennent leur campagne revancharde contre l'Entente, contre la France en particulier. Ils saluent avec joie le discours où M. Barthou avait élevé des plaintes si sincères contre l'Angleterre. Enfin, « voici l'éruption qui couvait depuis si longtemps dans le volcan », s'écrie la *Deutsche Zeitung* du 28 mars. Ce qui signifie en bon français que le désaccord latent entre les Alliés vient d'éclater au grand jour. On répand le bruit d'après lequel l'Angleterre aurait été prévenue à l'avance du coup d'Etat Kapp-Luttvitz et ne s'y serait pas montré hostile. La prétention de M. Millerand d'occuper de nouvelles villes allemandes si les troupes de la Reichswehr pénètrent dans la zône neutre soulève des protestations endiablées. Par contre, la note du président Wilson approuvant les intentions du gouvernement allemand, et désapprouvant celles de la France est portée aux nues. Vite qu'on coure sus à la racaille de la Ruhr ! Que le Chancelier s'estime heureux d'avoir mis la main sur un homme tel que le général von Watter. Pas d'hésitations — Pas de quartier — Là est le seul chemin du salut pour l'Allemagne, et aussi — mais cela on le laisse entendre seulement — pour le parti des militaires.

Naturellement les socialistes s'indignent, les plus avancés, à Berlin comme à Munich réclament une nouvelle grève générale.

« La situation ne pourrait être plus grave, écrit la *Freiheit* du 29 mars. La brutalité avec laquelle le général von Watter annonce son intention de faire respecter les conditions de Bielefeld (il s'agit de l'accord conclu entre le gouvernement et les syndicats auquel il a été fait allusion plus haut) a contraint à la grève générale même cette partie de la population ouvrière qui, jusqu'ici usait de toute son influence pour faire cesser le soulèvement général, fût-ce par la force. »

Kautsky dans un article paru dans le même journal, et intitulé *Heures décisives*, déclare que l'ultimatum excessif et précipité lancé le 28 mars par le Gouvernement.

« sera aussi fatal dans ses conséquences que celui de l'Autriche à la Serbie en 1914 ». Dans une réunion du parti indépendant du 2 avril, Crispien et Daumig proclament la nécessité d'un gouvernement socialiste, et déclarent que ce ne serait qu'une transition qui amènerait la dictature des Soviets.

Beaucoup moins ardent, le *Worvaerts*, signale pourtant le danger de l'ultimatum, et demande la prolongation immédiate du délai accordé aux ouvriers. Les socialistes majoritaires essaient toujours de sauvegarder leur situation, et dans une grande réunion tenue le 31 mars à Berlin votent deux révolutions, dont l'une réclame l'épuration impitoyable et rapide de la Reichswehr, des forces de police, des administrations publiques, et dont l'autre invite les indépendants à renoncer à une tactique de violence, et proteste contre l'immixtion des conseils d'usine révolutionnaire dans la vie des syndicats ouvriers.



L'attitude des démocrates est encore plus embarrassée. Pendant plusieurs jours ils essayèrent sincèrement de mater pour longtemps le parti militariste. Ils ne voulaient pas se laisser influencer par les nouvelles officielles tendancieuses sur l'agitation révolutionnaires, et répétaient constamment que le péril restait à droite. Un journal indépendant la *Sozialistische Republik* de Cologne va jusqu'à écrire dans son numéro du 29 mars :

« Il ne peut pas y avoir de doute, qu'exception faite du bassin de la Ruhr, on n'est pas parvenu en Allemagne, malgré les efforts héroïques de la classe ouvrière, à vaincre définitivement le militarisme fortifié par Noske et son parti. L'armement parfait de la Reichswehr fidèle à la Constitution, les divisions provoquées dans la classe ouvrière par les nouvelles mensongères de Bauer, sont les raisons de la victoire incontestable des militaires réactionnaires qui demeurent, après comme avant, du côté de Kapp, Luttwitz, Ludendorff. »

Par ailleurs, le *Berliner Tageblatt*, dans sa rubrique commerciale, insiste sur les raisons économiques du coup d'Etat avorté, le désir d'échapper aux impôts sur le capital et sur les revenus votés par l'Assemblée Nationale, ainsi qu'à toutes les entraves apportées à la soi-disant liberté des affaires. Ce qui se cache derrière le soulèvement militaire est une trop puissante réaction économique.

« Il se trompe, s'il croit qu'il y soit besoin d'intrigues étrangères pour exciter en Allemagne le mécontentement contre la France. C'est des Français qu'il dépend de donner aux relations franco-allemandes un caractère qui les rende conformes aux intérêts des deux pays... Dès qu'ils auront compris qu'il faut envisager la situation de l'Allemagne telle qu'elle est, sans préjugé ni arrière-pensée, la tension disparaîtra. »

Pourtant la tournure que prennent les affaires de la Ruhr inquiète visiblement les démocrates. A la réflexion, ils se rendent compte aussi que l'article 6 de l'accord déjà cité à deux reprises, d'après lequel on devait passer sans plus de retard à la nationalisation des grandes entreprises, représente une concession arrachée en un moment de désarroi et pleine de périls pour l'avenir. Où s'arrêtera-t-on sur cette voie ? Sans attendre si longtemps, l'Allemagne peut-elle vivre aujourd'hui même, sans les charbons de Westphalie ? Puisque malheureusement les difficultés ne s'aplanissent pas d'elles mêmes, il faut bien se résoudre à employer la force, dût-il en coûter quelques sacrifices nouveaux consentis à l'Entente. Et le *Berliner Tageblatt* du 3 avril espère que l'Angleterre et l'Italie s'opposeront à l'intervention de la France.

En somme la persistance d'une situation anormale dans le bassin de la Ruhr a remis en question les avantages que les libéraux et démocrates semblaient avoir remportés. Les militaires ont réussi à soumettre à nouveau le gouvernement à leur influence. La peur de la socialisation et de l'anarchie ont ralenti les velléités d'action de la bourgeoisie. Le résultat de ce revirement a été la décision prise par le gouvernement Muller, après d'obscures tergiversations, de laisser les troupes de la Reichswehr dans la Ruhr. La France a riposté en occupant quelques villes de plus. Quelle sera la répercussion de ces graves incidents sur une opinion surexcitée d'un côté, et timorée de l'autre ?



En Italie

LA DUALITÉ DU PAYS ET DU PARLEMENT. — A LA RECHERCHE DU BLOC NATIONAL. — L'AGITATION OUVRIÈRE. — LES DISCOURS BARTHOU ET MILLERAND.

L'Italie n'est pas un pays « parlementaire » comme l'Angleterre ou la France. L'institution parlementaire y est de trop fraîche date, elle a été trop constamment dominée par des chefs de gouvernement habiles à la diriger à leur guise qu'elle n'est jamais devenue franchement populaire et n'a jamais été considérée par l'opinion publique comme la représentation même approximative du pays. Le suffrage universel ne date que de 1913 ; encore M. Giolitti avait-il su alors l'orienter selon ses vues.

La Chambre élue le 16 novembre dernier révèle à l'observateur étranger, avec ses 156 membres socialistes, ses 101 députés populaires (catholiques) les courants profonds d'un esprit public, foncièrement antimilitariste et désireux d'une révision sociale immédiate, mais l'opinion populaire italienne

continue à ne pas vouloir se soucier de son Parlement. Le pays manifeste et s'agite en marge de la vie parlementaire. En aucun autre endroit sans doute, l'affirmation socialiste que les institutions bourgeoises, même entre les mains des socialistes, ne peuvent être des instruments de rénovation sociale, n'est mieux comprise par les masses.

Le spectacle de ces derniers jours est bien caractéristique à cet égard. D'une part, les journaux remplis par les compte-rendus des débats parlementaires, les discussions des groupes, et les prévisions de crise ministérielle. D'autre part les masses ouvrières et agricoles engagées dans les grèves et des agitations de toute sorte, sur lesquelles les journaux se taisent ou presque.

Depuis le 16 novembre, la situation de M. Nitti n'a pas varié. Il a contre lui les 156 socialistes. Il a avec lui la grosse majorité des libéraux, radicaux et socialistes réformistes. Il n'a ni avec ni contre lui les 101 catholiques. Il a tenté de se les concilier en leur proposant des portefeuilles dans son nouveau cabinet, mais il n'a pu y réussir. Les catholiques ont en effet exigé du Président du Conseil l'acceptation d'un programme qui aurait écarté de M. Nitti tous les éléments de gauche sur lesquels il s'appuie.

Aussi a-ton pu craindre un moment que le groupe clérical ne renvoyât le cabinet dès le premier vote politique. Il n'en a rien été; les catholiques ont accordé un vote de «tolérance» à M. Nitti, sans même lui poser comme il avait été d'abord décidé une série de questions précises sur ses intentions. C'est que l'habile manœuvrier parlementaire qu'est M. Nitti a su prendre les devants et a proclamé bien haut devant la Chambre l'égalité des syndicats catholiques ou syndicats blancs et des syndicats rouges, ainsi que leur droit à être représentés proportionnellement dans les Commissions paritaires et les conseils de travail.

Mais cette première concession faite aux populaires suffira-t-elle pour les amadouer définitivement et les amener à former le Bloc National réclamé par M. Nitti et tous les libéraux, bloc que ces derniers aimeraient mieux, remarquons-le, constituer avec le concours des éléments socialistes non bolchevistes. M. Amendola, député de Salerne et correspondant politique du *Corriere della Sera* a posé successivement la question aux populaires et aux socialistes :

« Un gouvernement ne peut être que l'expression d'une majorité; une Chambre doit donc résoudre d'abord le problème suivant : tirer d'elle une majorité ayant à sa base le pays et un programme dont elle doit confier l'exécution au Gouvernement, son Comité exécutif. La Chambre actuelle a-t-elle su constituer dans son sein une majorité qui ait le droit de juger le gouvernement? Tel est le problème fondamental qu'il faut résoudre, le problème de la majorité d'où sortira un gouvernement. »

Se tournant vers les socialistes, M. Amendola leur a alors proposé ce dilemme : « Ou bien imposez-nous votre ordre nouveau, ou bien collaborez avec nous». Aux populaires, M. Amendola a reproché de vouloir la conservation de l'ordre social, sans vouloir collaborer activement à sa défense et tout en se permettant de rivaliser en propositions subversives avec les socialistes.

Le leader socialiste Treves a habilement rétorqué les déclarations de M. Amendola.

« M. Amendola a dit : ou bien faites la révolution ou bien collaborez. Mais la crise de l'heure tragique que nous traversons est précisément celle-ci : vous ne pouvez plus nous imposer votre ordre social et nous ne pouvons pas encore vous imposer le nôtre... Vous êtes victimes de vos propres responsabilités. Vous avez répété au pays votre sermon habituel : produire davantage, consommer moins. Mais si votre système capitaliste est aujourd'hui plus que jamais une révolte des intérêts particuliers contre l'intérêt général, comment résoudre ce conflit? Les classes dont vous réclamez un effort se demandent s'il y a lieu de faire un effort pour maintenir debout un régime de guerre. Ils se demandent s'il vaut la peine de contribuer à reconstituer une vie sociale normale pour que le pire des fléaux, la guerre, vienne la détruire une fois de plus.

Les cléricaux n'ont pas répondu à M. Amendola par la même affirmation d'intransigeance. Le 8 avril, s'ouvre à Naples le congrès du parti populaire; il en sortira peut-être un accord entre libéraux et catholiques. Si cet accord ne se produit pas, il faudra des miracles de *combinazioni* pour empêcher de nouvelles élections générales. Le *Corriere della Sera*, tous les journaux bourgeois jettent le cri d'alarme et engagent les défenseurs de l'ordre à former un bloc national.



Cependant, les journaux publient brièvement et en petits caractères, malgré la suspension de la censure, les nouvelles relatives à l'agitation ouvrière et agricole dans la péninsule. En dehors de la grève agricole de Novare qui s'éternise après avoir brusquement éclaté, il ne se passe pas de jour sans que des conflits sociaux aient lieu. Il convient de remarquer qu'ils sont provoqués le plus souvent par les ouvriers d'une usine et d'une fabrique au lieu d'être discutés et décidés par les organisations syndicales. Déjà s'amorce le conflit entre les organisations d'usines (embryons de soviets et de conseils d'ouvriers) et les syndicats.

Presque toujours, les mouvements de grève sont accompagnés de la prise de possession des usines par les ouvriers; et la force armée doit les en expulser. Les expulsions ne vont pas sans brutalités et il y a chaque fois des morts et des blessés. D'ordinaire, ces conflits entre la troupe et les ouvriers sont suivis d'une grève générale de solidarité qui dure un, deux, jusqu'à cinq jours et qui s'étend à la ville, souvent à la province où le conflit s'est produit.

Tel est le schéma des grèves de Naples et d'autres lieux de moindre importance.

Ce qui est essentiel de souligner, c'est que l'indiscipline règne dans le camp ouvrier, que les éléments responsables des organisations ouvrières ne sont plus consultés et qu'ils sont mis par les extrémistes en présence des faits accomplis. Lors des grèves de Milan, l'opposition des extrémistes aux décisions de la Bourse du travail et du Parti socialiste s'est violemment exprimée, et l'*Avanti* a condamné avec la plus grande sévérité les «minorités» indisciplinées qui compromettaient l'action prolétarienne.

Ceux qui, en France, croient à la cohésion et à la puissance créatrice du socialisme italien, se font peut être des illusions. La masse n'est déjà plus dans les mains des chefs et n'est disposée à leur obéir que s'ils adoptent les solutions les plus immédiatement extrémistes. L'ignorance du prolétariat agricole notamment est un grand danger pour le développement normal du socialisme italien. L'Italie est mûre pour des jacqueries, mais non pour la révolution.



Le discours pronocé le 25 mars à la Chambre française par M. Barthou a eu en Italie une grosse répercussion. Deux organes, très loin l'un de l'autre pourtant, le *Secolo* démocrate et le *Giornale d'Italia*, sonninien et nationaliste ont salué les déclarations de M. Barthou comme le symptôme d'un revirement de de l'opinion française en matière de politique étrangère dans le sens souhaité par l'opinion italienne. Le couplet sur la nécessité de reprendre immédiatement les relations avec la Russie a été particulièrement bien accueilli. Quant à la partie concernant les rapports avec l'Allemagne et l'exécution du traité, elle a été considérée comme purement formelle et sans valeur profonde.

« La vieille sympathie qui nous lie à la France, écrit le *Secolo*, nous fait souhaiter qu'elle trouve enfin son Nitti, qui parle avec rudesse et montre la réalité à l'intérieur, pour pouvoir élever la voix à l'extérieur. Cet homme pourrait bien être M. Barthou, bien qu'il ait parlé des affaires allemandes de la manière traditionnelle en France depuis l'armistice. »

En revanche, le discours de M. Millerand est passé à peu près inaperçu, et il a été interprété comme une nouvelle affirmation d'intransigeance envers l'Allemagne.

Sources et Documents

Le discours qu'on va lire a été prononcé devant les membres de l'Assemblée nationale tchecoslovaque venus présenter leurs vœux au Hradcany, palais des anciens rois de Bohême, résidence actuelle du Président Masaryk. Il est d'un philosophe en même temps que d'un homme politique, hier révolutionnaire aujourd'hui chef de gouvernement .On y retrouve, reprises et commentées à nouveau les idées maintes fois exprimées par le Président sur la nécessité pour la politique tchèque d'être universelle, sur les rapports du nationalisme et de l'internationalisme, sur la socialisation. Ce discours est encore inédit en France.

L. W.

Discours prononcé par M. Masaryk, Président de la République Tchéco-Slovaque, le 7 mars 1920, pour l'Anniversaire de sa 70e année.

Messieurs,

J'avais déjà pris congé de l'Assemblée nationale avec l'idée que je ne serais plus appelé à m'exprimer devant vous avant les élections. Je ne pouvais pas prévoir que je devrais aujourd'hui prendre la parole comme chef du gouvernement et de la nation entière. En telles occasions ce sont des mots surgissant du fond de l'âme, contenant l'expérience d'une longue vie que l'on attend. Veuillez vous contenter des quelques remarques qui suivent.



Toutes mes pensées me ramènent continuellement à un problème unique : la signification de cette guerre mondiale de quatre ans, l'organisation politique de l'Europe qui découlera de la paix.

Quelle est notre tâche? Quelle est la situation de notre Etat par rapport à celle de l'Univers?

La guerre de 1914 et la paix de 1918 inaugurent une ère nouvelle : l'ère de l'humanité et de l'humanitarisme — l'ère nouvelle du sentiment humanitaire. Telle est ma conviction.

Les espérances de Kollar, il y a cent ans, les prédictions de ceux qui l'ont suivi, — Safarik, Palacky et tant d'autres, — se réalisent.

Lorsque Kollar souhaitait qu'à l'appel de « Slave » on pût toujours répondre « Homme », il ne se doutait évidemment pas que le sentiment humanitaire qu'il nous recommandait ne pourrait se réaliser dans sa pureté qu'après une guerre meurtrière qui anéantirait des millions et des millions d'hommes de toute nationalité.

Vous avez dit, Monsieur le Président Tomasek, que c'était en toute conviction et depuis longtemps que j'avais fait mien le programme humanitaire des promoteurs de notre renaissance nationale. Je reste fidèle à ce programme après toutes les horreurs de la guerre. Il consiste en un idéal moral qui propose à l'homme d'être vraiment un homme. Il suppose de plus que l'humanité n'est pas une abstraction, mais une réalité. Et en effet, l'humanité, ainsi qu'elle nous a été révélée au cours de la guerre, commence à s'organiser. Ce conflit a été mondial dans toute l'acception du terme. Les quatre Empires Centraux se sont battus contre vingt-sept Etats de toutes les parties de la terre. Ceux-ci représentaient 5,6 % et ceux-là 86 % de toute l'humanité. Seulement 8,4 % des hommes sont restés neutres. L'universalité de cette guerre réside précisément en ceci que l'humanité s'est rendu compte de sa signification et s'est résolue de plein gré à réorganiser le monde et la politique. Déjà 85,4 % des Etats sont entrés dans la Société des Nations. Voilà une preuve statistique démontrant que l'humanité devient consciente de la solidarité de ses membres, qu'elle s'ordonne, qu'elle se met à réfléchir sur son évolution ultérieure en tant qu'unité. La « centralisation mondiale » de Palacky se réalise. Dostoïewsky avait raison de conclure que nations et individus désirent s'unir en l'humanité, que tout Etat tend à s'étendre au-delà de ses frontières et à se fusionner avec le reste du monde. L'« homme mondial » de Dostoïewsky n'était pas une utopie : il symbolisait le mouvement slavophile russe. Même le programme slave de Kollar était encore une manifestation évidente que l'aspiration naturelle des hommes à la mondialité.

Vous avez rappelé, Monsieur le Président, mon activité à l'étranger : pendant la guerre, durant quatre ans, j'ai travaillé dans le sens de l'humanité avec le but défini plus haut devant les yeux. J'ai commencé en Italie pour continuer en Suisse, en France en Angleterre, en Russie, au Japon, en Amérique. J'ai voulu faire connaître notre peuple partout et lui éveiller des sympathies pour son beau programme national. Aujourd'hui, le nom des tchèques est connu partout. Tous, à plusieurs reprises, vous avez adressé des remerciements à l'Entente pour notre affranchissement. Certainement, sans l'Europe et l'Amérique, notre République n'existerait pas. Le Ministre des Affaires Etrangères présentera au Parlement un budget considérable pour l'envoi de télégrammes quotidiens dans toutes les parties du monde et pour l'entretien d'ambassades et de consulats, instruments de nos relations avec l'extérieur et de l'extérieur avec nous. Le devoir de tout homme politique tchécoslovaque est donc d'apprendre à connaître l'humanité, la manière dont elle tend à s'organiser en un tout et à évoluer vers l'unité. Les Etats vivent du principe qui les a fait naître. Il y a longtemps que cet axiome a été énoncé. Faisons concorder nos aspirations nationales avec l'humanité. Toutefois en parlant de l'humanité et de la réalité de son existence, je me rends fort bien compte qu'elle est composée de nations et d'états. L'humanité ne peut pas et ne doit pas être concue comme planant au-dessus des nations, encore moins comme opposée à ces dernières. Travailler pour l'humanité ne signifie pas errer à travers le monde en poursuivant des chimères, mais travailler pour la nation et, en particulier, pour cette fraction de la nation avec laquelle nous sommes en contact et à laquelle nous pouvons porter profit ou préjudice. La conception du nationalisme moderne s'est développée en même temps que la conception et le principe de l'internationalisme.

Ici, je me souviens de Stefanik. C'est à Washington au moment où il partait pour la Sibérie que nous avons discuté pour la dernière fois de notre politique future. Il sentait vivement qu'elle ne pouvait être qu'européenne. Cette conviction, il me l'a fait répéter avant de monter dans l'avion fatal, et je suis sûr qu'il en avait encore l'âme remplie alors qu'il planait au-dessus de sa terre natale de Slovaquie. Quelques instants avant sa mort héroïque. Oui, pour la politique tchèque il n'existe qu'une directive : être européenne, être humaine, être universelle, et par conséquent, être, en toute vérité, tchèque et slovaque. Cette directive qui vaut pour nos rapports avec les peuples de l'Europe et de la terre, vaut, naturellement, pour notre commerce, nos entreprises, en général pour l'ensemble de notre vie nationale.



La paix conclue à Paris n'a pas organisé l'Europe exactement d'après le principe des nationalités. Ce principe en a été une des bases, mais ses effets ont été corrigés dans une large mesure par le droit historique. Précisément, la fondation de notre République illustre, dans la pratique, comment le principe des nationalités et celui du droit historique se combinent. Des fragments considérables d'autres nations vivent à l'intérieur de nos frontières. Nos rapports réciproques seront réglés par l'application du programme humanitaire. Nos minorités pourront alors être considérées comme des membres de la véritable Internationale. Nous nous connaîtrons tous les uns les autres. Nous entretiendrons des rapports économiques et intellectuels. Notre République pourra devenir et deviendra un modèle pour l'Europe et pour l'Humanité.

Les difficultés inhérentes au problème des langues ne doivent pas nous effrayer. La langue constitue une partie essentielle de la nationalité, mais non pas toute la nationalité. Evidemment, chaque nation tient également à sa langue maternelle. C'est surtout par la littérature, les sciences et la philosophie que l'esprit national d'une langue se cultive. Dans un Etat moderne, dans un Etat démocratique, la langue prend surtout un sens administratif. Nous ne résoudrons bien les questions de langues et de nationalités que

lorsque nous n'en ferons plus ainsi que naguère l'Autriche-Hongrie, des affaires politiques, mais en les envisageant surtout sous leur aspect administratif.

Mais programme humanitaire ne veut pas dire pacifisme pusillanime ou laisser-aller.

Notre Chelcicky déjà, et, de nos jours, Tolstoï ont employé le mot « humanité » dans le sens de la non-opposition au mal. Ils se trompaient. Je me souviens de discussions répétées avec Tolstoï. A l'encontre de son avis, je déduisais du programme humanitaire que précisément l'amour du prochain, de la nation, de l'univers imposaient à chacun le devoir de s'opposer au mal énergiquement, toujours, et partout. Se défendre ne signifie pas abuser de la force. Se défendre signifie se servir d'armes pour empêcher toute violence. Le droit à la défense ne découle pas du despotisme. Au contraire. C'est pourquoi il est naturel, il est nécessaire et, moralement, pleinement justifié.

Ce n'est pas par hasard que non seulement les défenseurs du principe des nationalités mais aussi les dirigeants du socialisme actuel se réclament de l'humanité. Les deux principes s'appuient l'un sur l'autre.

L'oppression des minorités nationales au temps de l'absolutisme dérive du même despotisme aristocratique et de la même rapacité que l'oppression économique et sociale. Une nation qui est opprimée politiquement l'est aussi économiquement et socialement. C'est pourquoi les chefs du mouvement pour l'émancipation nationale et ceux du mouvement socialiste ont eu le même idéal républicain. Personnellement, je tiens la forme républicaine pour un grand progrès et un idéal politique.

Quelle grande chose que nous soyons en République !

Certes je n'ignore pas les défauts et les dangers des démocraties. C'est en pleine connaissance de cause que je me suis décidé pour la République. Lors de mon départ de Prague en décembre 1914, la ville se trouvait sous l'impression des victoires russes : elle avait par conséquent tendance à regarder la dynastie tsariste d'un œil favorable. Tel n'était pas mon sentiment. Toutefois je tins l'étranger loyalement au courant de la situation intérieure de notre pays. Je vous prie de constater que nulle part ni avec personne je n'ai discuté de la possibilité d'instaurer une dynastie sur le trône de Bohême. D'ailleurs des exigences de cette nature ne se sont montrées nulle part. Au fur et à mesure que se développaient la guerre et la situation politique, notamment dès le printemps 1916, j'exprimai aux Alliés ma certitude que la conviction républicaine mûrissait au sein de notre peuple. Je suis sûr que nous sommes mûrs pour la République. Mais nous devons la défendre et l'édifier avec sagesse et attention.

❧

Notre programme national humanitaire, et tout à la fois la situation mondiale nous imposent des réformes sociales radicales. Notre premier et plus important devoir pour la vie intérieure de l'Etat est de les accomplir. Mais il faut nous garder d'un double danger : l'un de gauche, l'un de droite. Les uns s'imaginent que les réformes sociales, la révolution peuvent s'effectuer définitivement en très peu de temps, en quelques mois même. Telle était aussi l'opinion de Lenine au début de son gouvernement, mais il s'est rendu compte de son erreur et estime à présent qu'elle ne sera fait accompli que dans trente ans. La révolution sociale est commencée; nous la vivons; mais elle se présente sous la forme d'une révolution évolutionniste et ce serait une grave erreur de penser qu'elle ne pourra être menée à bien que si la bourgeoisie est asservie. Ici encore la violence ne servirait à rien. Ici encore elle ne créerait que des esclaves. Un esclave n'a jamais fourni de bon travail.

Les prolétaires forceront en vain les bourgeois au travail, s'ils ne savent pas eux-mêmes contrôler la tâche. La révolution de Lenine l'a montré. La chose est particulièrement grave, et celui qui comprend tant soit peu ce dont il s'agit, doit bien se rendre compte que ce que nous appelons le capitalisme ne peut pas être mis de côté en entier et d'un coup. Il est impossible de se passer de la technique des capitalistes, de leur habileté, de leur esprit d'invention et d'entreprise. Actuellement, Lénine, lui-même recommande Marx en même temps que l'américain Taylor — Taylor ce représentant classique de la méthode capitaliste !

Le problème du socialisme — disons-le carrément —, de la socialisation, est rendu difficile parce que la situation économique ne nous permet pas de nous passer de la grande industrie. Elle demeure même si l'atelier se démocratise. De plus, la situation que nous avons occupée dans l'histoire nous a toujours obligés à travailler pour l'exportation. Nous ne pouvons nous passer, ni du commerce, ni du système bancaire. Les socialistes connaissant le mieux la théorie et la pratique ne s'y trompent plus. Marx a dit que la famine n'était pas un programme socialiste; ce bizarre mécontentement, cette nervosité issue de la guerre n'en est pas un non plus. Dans le domaine économique et social un changement ne peut se produire d'un seul coup; comme ailleurs il ne peut y avoir qu'une lente évolution. Tant que la classe ouvrière ne sera pas capable de contrôler, de diriger elle-même la grande industrie, il sera prématuré d'envisager des changements économiques radicaux. D'ailleurs chez nous, ainsi que partout, en parlant de socialisation, on pense trop exclusivement à l'étatisation. On oublie, que dans les conditions actuelles, l'étatisation n'est qu'une autre forme du capitalisme; le capitalisme d'Etat, le capitalisme des bureaux.

D'autre part, il est indispensable que la bourgeoisie se consacre à l'étude des problèmes posés par l'évolution du socialisme. Elle doit collaborer avec la classe ouvrière non seulement par nécessité ou par contrainte, mais par conviction sociale.

❧

Le problème de la socialisation nous amène naturellement à parler de la Russie. Nous avons toujours été russophiles. En vérité nous pouvons tirer de l'exemple russe de profitables enseignements. Mais l'amour de la Russie ne doit pas altérer notre jugement. Une partie de notre bourgeoisie regarde l'ancienne Russie d'un œil romantique, et sans grand discernement. Le même reproche peut être formulé contre notre gauche, à savoir qu'elle accepte sans critique la révolution russe et le bolchevisme.

M. le Président Tomasek fait allusion à nos relations futures avec Moscou. La note de Tchitchérine donne au gouvernement une base officielle pour résoudre ce problème politique et économique, — problème difficile, mais nullement ingrat. Personnellement, je suis content que Tchitchérine parle de notre armée et de notre politique à l'égard de son pays en termes plus conciliants. M. Benes, ministre des Affaires étrangères, aura l'occasion de prouver, documents en mains, que nous avons toujours été parfaitement loyaux envers la Russie, pendant toutes les phases de son évolution. Quant à la reprise de nos relations économiques avec elle ce sont les moyens de communication qui en décideront. Pour la Russie elle-même et pour ses commerçants leur rétablissement est de première importance. Comme l'a dit un des chefs bien connus du Gouvernement bolchevik, Zinoviev : la « locomotive — telle est philosophie de notre époque ». Ne nous faisons pas d'illusion.

❧

L'observation du milieu s'impose si nous voulons procéder correctement en politique. L'expérience nous guidera ensuite. L'observation et le raisonnement, voilà les principales règles d'une bonne politique. Jusqu'à présent, les hommes se sont en majorité conduits d'après ce que les autres leur avaient enseigné. De ces raisonnements appris, ils ont tiré des déductions, même justes, d'où sont nés ces radicalismes de droite et de gauche qui prennent leurs désirs pour des réalités et se laissent guider par la fantaisie plutôt que par la raison.

L'anarchie issue de la guerre m'explique le nombre de gens qui, chez nous comme ailleurs, se bercent de l'image de quelque révolution miraculeuse. J'ai pris part, personnellement, à la révolution et je l'ai dirigée; mais cette révolution était préparée par des générations antérieures, par une longue éducation politique. Pas un instant je n'ai douté qu'après l'extase révolutionnaire, les hommes ne reprendraient les vieux sentiers. Les hommes sont tout de même des êtres de routine. Je les ai observés pendant la guerre dans tous les pays, dans toutes les circonstances. Je les observe chez nous. Je vois combien il leur est malaisé de vaincre leurs anciennes idées et les anciennes habitudes, quelle difficulté ils éprouvent à s'élever au niveau de ce qu'ils ont eux-mêmes exigé et accepté. Nous réclamons tous l'abandon du système autrichien. Eloigner la dynastie, briser la forme constitutionnelle, ne suffit pas. Le changement de toute notre éthique est en cause. On me répliquera que les hommes

et les nations ne se dirigent pas selon la raison, la science, la philosophie, mais selon le sentiment. C'est la vérité. Le sentiment détermine notre idéal. C'est lui qui nous anime. Mais, seule, la raison nous permet de trouver les moyens précis de réaliser notre volonté. C'est pourquoi les démocraties modernes se sont toujours réclamées de la science et de la philosophie.

Comme démocrate, je n'oublie pas, à ce propos, que le peuple, que les masses jouent un rôle prépondérant dans les démocraties. Je suis parf itement conscient de ce que dit notre constitution : *le peuple est la source unique du pouvoir d'Etat*. Oui, mais un particulier n'a pas le droit de s'abriter derrière le peuple, de se cacher derrière les masses. Aucun mouvement historique n'a été anonyme. Il y a toujours eu des individus, qui, grâce à leur autorité person elle, ont dirigé la foule, qu'il s'agisse de Bismark ou de Marx et d'Engels, ou enfin de Lénine? Sans bravoure, sans responsabilité personnelle, il n'est pas de politique vraiment démocratique et populaire.

Je voudrais que dans tous les domaines nous possédions beaucoup d'hommes sachant observer et raisonner. Seul leur travail en commun, sorte de « maffia publique », assurera la réussite de notre évolution.



J'ai toujours voulu considérer les buts de l'humanité et de la démocratie « sub specie aeternitatis » — sous les espèces de l'éternité. La guerre et ses horreurs incitent à réfléchir sur le problème religieux. La religion contient à mon sens un idéal de perfection — dans la mesure étalon des actions humaines. Cet idéal protège les hommes de la petitesse et de la mesquinerie. Qu'il me soit permis de modifier la fameuse parole de Halek et de dire « Dieu nous garde de la vulgarité ». Le sentiment de l'éternité rend modestes; il renforce le sens des responsabilités, amène à comprendre l'harmonie générale de l'univers. Nous y puisons aussi le concept de l'évolution et celui du perfectionnement social du monde. Il affermit notre foi dans le progrès, nous permet de saisir la succession des événements dans le temps enseigne la patience et non la passivité. Au contraire, la vision de l'ordre universel et de ses lois pousse chacun à collaborer énergiquement avec son prochain.

S'il part de ce point de vue, l'homme politique donnera aux idées le pas sur la force dans la direction de l'Etat. Or, l'ancien absolutisme s'appuyait sur la force. La démocratie moderne, elle, croit en la victoire de ses idées, de son idéal. L'individu moderne ne croit plus la religion prise dans le sens absolu. Il ne fait plus de l'église la base matérielle de la politique et de l'Etat. La démocratie s'appuie sur la morale; c'est pourquoi elle s'efforce de tracer de nouvelles frontières entre la religion et la politique, entre l'Eglise et l'Etat.



Nous sommes à la veille des élections. Je suis heureux comme vous de constater que nous jouirons d'une constitution, d'une bonne constitution. Travaillons maintenant dans tous les domaines selon cette constitution. Précisément le premier scrutin révélera le degré de notre éducation politique. Mais les élections ne seront qu'une étape du début vers l'avenir. Ensuite le peuple élira le Parlement, première véritable Assemblée Nationale. Désignons des députés capables de politique européenne et mondiale.

Cet anniversaire m'a valu beaucoup de charmantes manifestations au cours desquelles il a été répété que ma vie avait étéexceptionnellement heureuse. J'avoue que le mot *« heureux »* a toujours eu peu de sens pour moi. Je n'ai jamais cru au pasard, je n'ai jamaiscru que l'existence d'un particulier ou d'un peuple était accidentelle. Heureux celui dont la vie est richement remplie ! heureux celui qui, par un effort honnête, réussit à réaliser ne serait-ce qu'une partie de son idéal ! En ce sens, je suis heureux. Mais mon bonheur n'est pas personnel; je le partage avec tous ceux qui ont travaillé pour la liberté du peuple. Je n'ai jamais beaucoup parlé de moi, et, aujourd'hui encore il m'est encore pénible d'y faire allusion. Je veux seulement vous promettre que j'accomplirai consciencieusement, infatigablement, les charges qui me sont et me seront confiées par la volonté du peuple. Je sais ce que nous devons vouloir. Recueillant l'héritage de Havlicek je m'exercerai à une politique réfléchie et honnête, à une politique vraiment tchèque et slovaque.

Je termine : Merci de tout cœur à ceux qui ont bien voulu aujourd'hui penser à moi.



BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de cette société s'est tenue le 30 mars, sous la présidence de M. Griolet, président du Conseil d'administration.

Le rapport présenté par le Conseil d'administration signale que la banque a pris une part importante à la formation de la Banque nationale française du Commerce extérieur et à la Société commerciale, industrielle et financière pour la Russie. Tout récemment, elle a créé la Banque Française et Espagnole, de concert avec trois des plus importantes banques en Espagne : la banque de Viscaye, la banque espagnole de crédit et la banque Urquijo. Elle prépare, en ce moment même, la création d'une banque Franco-Polonaise.

Le rapport énumère, d'autre part, les nombreuses émissions et constitutions de sociétés auxquelles la Banque de Paris a participé. Elle a, en particulier, repris et intensifié l'action entreprise avant la guerre pour l'outillage économique et la mise en valeur des ressources agricoles du Protectorat marocain.

Elle a fourni un concours financier à diverses entreprises industrielles, l'Omnium international des Pétroles en particulier. Elle a pris, en outre, des intérêts dans les affaires de pétrole en Galicie.

On sait que la succursale de Bruxelles avait été mise sous séquestre par les autorités allemandes après l'invasion de la Belgique. Actuellement, sa situation se trouve complètement apurée et les bénéfices propres qu'elle a réalisés au cours de 1919 lui ont permis d'effectuer les amortissements imposés par les circonstances et de combler les pertes subies au cours de la guerre et dont l'ensemble s'élevait à environ 1.800.0000 francs.

Les comptes de l'exercice écoulé se soldent par un bénéfice net de 14.040.803 francs, en augmentation de près de 5 millions de francs sur l'exercice précédent.

Le Conseil propose de répartir aux actions un dividende de 10 % ,soit 50 fr. brut (contre 8 %, payables, sous déduction des impôts, à partir du 6 avril.

L'assemblée, *à l'unanimité*, a approuvé cette répartition. Elle a confirmé la nomination, en qualité d'administrateur, de M. Jules Cambon, réélu M. Teyssier, censeur, et nommé MM. Sauter et le comte de Lyrot, commissaires des comptes.

Économie et Finances Internationales

LES RESSOURCES PUBLIQUES

Un débat agité au Sénat. — M. Ribot, financier d'hier et d'aujourd'hui. — Critiques et réalisations. — La Trésorerie et les changes. — La dette publique. — Un moyen de l'amortir. — Qu'entendre par impot sur le capital? — Les dangers d'une notion trop large.

Le débat financier soulevé au Sénat par les douzièmes provisoires a été particulièrement orageux. La Commission des finances avait préparé ses batteries. A l'unanimité, elle avait confié a son rapporteur général la mission d'élever une véhémente protestation sanctionnée par le refus de voter plus de deux douzièmes au lieu des trois demandés par le Gouvernement. Le Ministre des Finances se sentait débordé et impuissant. L'annonce des résultats de l'emprunt n'avait pas soulevé l'enthousiasme. Il y manquait la précision de l'argent liquide apporté. Devant les hésitations et la résistance, le Président du Conseil intervint, jetant dans le débat la question de confiance, obligeant la commission des finances à battre en retraite et à capituler, à une faible majorité et obtenant le vote de ses trois douzièmes.

A la vérité, la sanction n'était pas digne de l'enjeu. Au point de vue de la technique administrative, M. Marsal, puis M. Millerand n'eurent pas de peine à démontrer que loin d'activer l'examen du budget, en exerçant sur la Chambre la pression nécessaire, le vote d'un nouveau douzième provisoire, indispensable en juin, aurait simplement pour effet de nouveaux retards. Car, enfin, un douzième provisoire est pour les ministres l'occasion de prévisions, travaux, correspondances, etc..., et à la Chambre et au Sénat c'est le signal de nouveaux discours ! Cette « querelle d'amoureux», comme le dit M. Dominique Delahaye, finit donc par un « baiser Lamourette ». Mais de graves paroles furent prononcées. édulcorées au *Journal Officiel* et la critique de M. Ribot fut particulièrement vive. Maintenant qu'il a quitté le pouvoir et le ministère des Finances, l'ancien Président du Conseil a beau jeu de se livrer à la critique rétrospective, tout comme s'il n'avait aucune part dans la situation présente, comme si la responsabilité d'une politique d'emprunts et non d'impôts ne lui incombait pas et comme s'il n'avait pas commis une erreur d'appréciation et de prévision économique en s'engageant à rembourser la Banque de France à l'aide des premiers emprunts d'après-guerre !

D'ailleurs de ses déclarations, il est aussi difficile de dégager des vues positives ou un plan d'action financière que du discours de M. Mistral. Dénonciations véhémentes, critiques acerbes des finances de guerre, auxquelles on pourrait le croire étranger, vague esquisse d'une politique commerciale, tel est le contenu de son discours qui a cependant dominé la discussion et résumé l'opposition au Gouvernement.

Aussi bien d'ailleurs, l'impéritie qui préside à la politique de la Trésorerie, explique-t-elle l'autre aspect de la crise : celle des changes envisagé, dans ses rapports avec nos finances et notre relèvement économique général. Deux causes l'expliquent : une cause commerciale : le déficit de notre balance des exportations; une cause financière : l'obligation de rembourser nos dettes à l'étranger. Pour parer au premier, il faut nous restreindre , diminuer nos dépenses de luxe en en expliquant les raisons à nos fournisseurs pour ne pas encourir leurs reproches ou risquer leurs représailles. On ne verra plus le scandale d'une importation de 500.000 quintaux de sucreries au lieu de 83.000 en 1918, de deux fois plus de café, et d'une fois autant d'eau de vie ! Mais ceci simplifiera une réglementation dont s'accommodera mal le libéralisme économique des partisans ordinaires de M. Ribot.

Ces restrictions ne seront d'ailleurs que d'une portée assez faibles. Nos importations sont loin d'être toutes somptuaires. La plupart sont indispensables. Où acheter une matière première laine, et coton où nous procurer notre charbon, sinon en Angleterre et en Amérique? Nous contracterons de ce chef de nouvelles dettes qui s'ajouteront aux précédentes et nécessiteront de nouveaux crédits, commerciaux ou autres. Or, nous sommes désormais fixés. Aucun crédit public ne nous sera ouvert. Les avances entre Trésoreries sont closes. Les marchés nous sont fermés. Seuls des crédits commerciaux peuvent nous venir en aide. Ils ne nous seront accordés, dit le mémorandum économique de Londres, que quand nous aurons fait un puissant effort financier ! Jusque là il nous seront refusés. Une politique fiscale hardie s'impose. Sinon la confiance ira en décroissant.



La crise financière est grave, a dit M. Ribot. Elle peut même devenir mortelle, Ainsi l'a déclaré le Président du Conseil en Commission. Deux faits la caractérisent la crise de la Trésorerie, et la crise des changes.

En 1919, année de paix, la dette française a grossi de 57 milliards. Cette année, le budget s'élève à pareille somme, que les recettes escomptées ne couvrent que jusqu'à concurrence de 20 milliards, laissant un déficit de 32 milliards. Comment le couvrir? L'emprunt a donné 15 milliards. Le renouvellera-t-on? A quelles conditions : Faudra-t-il donner au public un intérêt de 10 %, comme le propose M. Boret dans l'*Intransigeant* du lundi 29 mars, au risque d'imposer au contribuable une charge d'intérêts intolérable ou recourra-t-on à l'emprunt forcé, ou à d'autres méthodes de prélèvements sur les capitaux comme nous le verrons plus loin? Les limites de l'émission de bons du Trésor ne sont-elles pas atteintes? L'an dernier — chiffre rectifié, car ceux annexés au projet de loi de M. Klotz étaient erronés — le montant s'en est élevé à 23 milliards et la somme totale en circulation aujourd'hui atteint 43 milliards. A échéance d'un mois souvent, les bons de la défense nationale constituent une dette à trop court terme pour ne pas revêtir le caractère d'une véritable monnaie fiduciaire, contribuant ainsi à l'inflation et susceptible en cas de crise de confiance de donner lieu à une demande de monnaie de remboursement qui plongerait le Gouvernement dans un cruel embarras? En pareil cas, recourrait-on à de nouvelles avances de la Banque de France ou créerait-on un véritable papier monnaie, au risque de précipiter la dépréciation actuelle? N'est-il pas temps de mettre fin à des opérations de crédit qui entassent Pelion sur Ossa et risquent de nous conduire à la catastrophe où tout crédit aura disparu !



Mais à quels impôts s'adresser? M. Ribot se garde de le dire. L'impôt personnel n'a jamais eu sa sympathie. Il s'y est rallié par contrainte. Il préfère donc conserver un silence prudent et il faut attendre le discours de M. Crosnier pour trouver une idée fiscale intéressante quoiqu'insuffisamment précisée. C'est un impôt sur le capital, ou plus exactement sur tous les éléments productifs de revenus, y compris l'activité individuelle, c'est une modalité d'une idée de plus en plus répandue dans les milieux les plus divers. Il consiste essentiellement à éteindre la dette publique en la transformant en une dette individuelle des contribuables et en la répartissant entre tous les citoyens selon une formule variable au gré des pré-

férences ou des opinions politiques ou sociales des faiseurs de systéme.

En l'espèce son mécanisme est le suivant. La dette française est de 250 milliards. La charge de ses intérêts pèse lourdement sur le budget et en paralysera l'élasticité. Mieux vaut l'effacer en la partageant entre tous les français au prorata de leurs moyens et de leur accorder du temps pour payer .La base d'évaluation des « moyens » sera le montant du loyer, des gains ou salaires ou encore des revenus des capitaux ou une moyenne de ces trois éléments. La contribution serait progressive et révisible. A chaque contribuable serait délivré un titre de dette envers l'Etat, véritable contrepartie des titres de ventes : avec cases destinées à enregistrer les payements et pourraient se répartir sur une durée fort longue. 99 ans par exemple pour ne pas écraser le contribuable.

Mais il faut songer que l'Etat a besoin d'argent surtout dans les premières années qui vont suivre: La libération anticipée serait donc encouragée par des avantages faifs aux héritiers directs : exonération de payement pendant une période égale à celle de la libération anticipée : par des sanctions contre eux : prélèvement total de la somme due avant répartition de l'actif successoral; des facilités offertes au contribuable lui-même autorisé à contracter une assurance sur la vie, au bénéfice de l'Etat, aux possibilité de payer une prime unique.

Comment fonctionnerait le système. En évaluant à 600 milliards la fortune actuelle de la France, la dette de 200 milliards en représente le tiers. Une répartition strictement proportionnelle impliquerait donc une charge d'un tiers du capital, ou de 1/15 du revenu en capitalisant celui à 5 %. En pratique, on pourrait admettre une dégression prenant pour base de l'impôt un dixième du capital et un cinquantième du revenu pour un capital de moins de 1000 francs, le taux plein ne jouant qu'à partir d'un capital de 100.000 francs et pouvant atteindre la moitié du moitié du capital et le dixième du revenu au dessous d'un million.



L'idée, disons nous, est insuffisamment étudiée. Elle part d'un point de vue indiscutable : l'impossibilité de supporter plus longtemps le poids d'une dette écrasante. Mais elle pèche par la confusion qu'elle établit entre le « revenu » du capital et le revenu du « travail » pour donner à la notion de « capital » une acception qu'elle n'a dans aucune langue. Elle s'efforce de réaliser dans le domaine fiscal une notion qui jusqu'à présent a été une amusette de statisticien. La valorisation en capital de l'individu et de son activité. Elle se heurtera, de ce fait, à une vive résistance de tous ceux qui vivent de leur travail. Et ce ne sera pas la réponse de M. Cosnier qui en aura raison : N'est pas un véritable abus de mots que d'affirmer : « En imposant (aux travailleurs manuels) un « titre de dette » on les considère comme capitalistes, on impose en quelque sorte leurs facultés de production, et alors cela implique la reconnaissance de leurs droits de capitalistes et par conséquent leurs droits à des actions de travail ».

Outre que tous les ouvriers sont loin d'appartenir à des entreprises, organisées sous forme de sociétés et comportant des « actions de travail », cette déclaration démontre que tout le système n'est en réalité qu'une surtaxe sur les revenus, sans discrimination. C'est une assignation véritable sur les facultés productives de la France, un escompte de sa prospérité. Le résultat n'en sera pas celui qu'attendent avec plus de raison des partisans d'un impôt avoué sur le capital, la contrainte fiscale à la restriction et à l'économie, indispensables au redressement de notre situation économique.

WILLIAM OUALID.



MONNAIE - BANQUE - CHANGE

Notes de la Semaine

LA SITUATION FINANCIÈRE AUX ÉTATS-UNIS

La très grande prospérité que les Etats-Unis ont trouvé dans la guerre ne doit pas faire illusion sur les difficultés qui menacent ce pays et qui, déjà lui causent d'assez sérieux soucis. Nous savions, en Europe, que tout n'est pas pour le mieux, en Amérique, et que, notamment, le problème ouvrier pose là-bas de redoutables questions. Mais l'édifice financier et le système de crédit donne également lieu depuis quelque temps à de graves préoccupations au sujet desquelles les revues et les journaux spéciaux commencent à s'exprimer avec quelque inquiétude.

On commence à trouver que le recours au crédit, de la part de l'industrie et du commerce, est beaucoup trop large et que les banques ont trop facilement consenti à satisfaire ces demandes de crédit, en comptant elles-mêmes sans cesse sur l'appui qu'elles pouvaient trouver dans les ressources des Banques de Réserve fédérales, en vue de compléter l'insuffisance de leurs propres ressources. Sous l'influence irrésistible de la hausse des prix et des salaires, jointe au développement des affaires, les appèls au crédit des banques n'ont pas cessé de se multiplier, et aujourd'hui, les autorités des Banques de Réserve fédérales font tous leurs efforts pour essayer d'enrayer ce mouvement. Mais, jusqu'ici, cela paraît avoir été sans succès.

Les banques ordinaires ont été avisées qu'elles devraient restreindre les crédits qu'elles feraient à leurs clients et qu'elles devraient aussi réduire les demandes de crédit qu'elles adressent aux Banques de Réserve Fédérales. Les banquiers n'ayant guère tenu compte de ces avis, les Banques Centrales ont essayé alors de comprimer les crédits en les rendant plus onéreux, c'est-à-dire en élevant leur taux de réescompte, ce qui a obligé les banquiers privés à élever eux-mêmes le taux des escomptes qu'ils consentent à leurs clients. Ce mouvement a été commencé d'une manière d'abord assez timide par le Fereral Reserve Board, puis d'une manière beaucoup plus nette, spécialement à la fin du mois de janvier, où d'un seul coup, le taux du réescompte du papier commercial a été porté de 4 3/4 à 6 %. Mais, comme les Banques de Réserve fédérales ont continué à accorder des taux de faveur au réescompte des effets accompagnés de nantissements d'obligations de guerre, et qu'elles ont même accentué ces préférences, ce que l'on pouvait prévoir est arrivé, à savoir que les banques emprunteuses ont appuyé leurs demandes de réescompte, par la mise en gage d'obligations de guerre pour bénéficier des taux réduits, et que, par suite, la demande de crédit ne s'est pas le moins du monde ralentie.

Il n'y a donc pas eu la moindre compression dans les appels au crédit. L'encaisse des Banques Centrales a continué à subir des attaques sérieuses. Le rapport de l'encaisse aux dépôts et à la circulation n'a cessé de fléchir; et, tandis que l'or en réserve diminue constamment, la circulation des billets va toujours en augmentant.

C'est sur ce dernier point que les récriminations des critiques financiers sont les plus vives : car, fait-on observer avec raison, à quoi riment les conseils de restriction que les autorités du système de Réserve donnent aux banques ordiniares, si les Banques de Réserve elles mêmes mettent en circulation plus de papier qu'il ne conviendrait? Car, en réalité, lorsque le Conseil de Réserve admet de nouvelles émissions de billets, c'est exactement comme s'il disait aux banques qu'il existe de nouvelles facilités de crédit dont l'usage leur sera permis.

Cette politique imprudente et contradictoire des Banques de Réserve Fédérales est bien sévèrement jugée aux Etats Unis par certains esprits. C'est ainsi que dans un de ses derniers numéros, la *Financial Chronicle* déclare qu'il est insensé de parler du retour à un fonctionnement normal des banques tant que les banques de Réserve fédérales concerneront la faculté de suivre une politique conduisant à un but tout opposé. Dane cette période de prise élevée et de large profit, des taux d'escompte rigoureux ne suffisent pas à eux seuls à réfréner les emprunts; sauf que le taux des profits restera ce qu'il est, on trouvera des emprunteurs disposés à payer des frais supplémentaires occasionnés par des taux d'intérêts très élevés. Si les banques de Réserve sont sincères dans leur désir que les banques adhérentes réduisent leurs emprunts aux établissements centraux, elles agiront de la manière la plus sûre dans ce but en réduisant le total des sommes disponibles pour un tel objet, et le meilleur moyen de liquider et de réduire le total disponible pour les réescomptes consiste à s'opposer d'une matière inflexible aux nouvelles émissions de billets.

Le rédacteur de l'article en question va même plus loin et déclare qu'il faudrait réduire d'ores et déjà le volume des billets en circulation ce qui aurait pour effet d'améliorer la situation des banques à trois points de vue : d'abord en diminuant le portefeuille des effets, puisque les Banques de réserve auraient moins de disponibilités pour l'escompte puisqu'en relevant le rapport de l'encaisse d'or à la circulation des billets, enfin en diminuant les avances des banques privées à leurs clients.

Sans exagérer encore la situation du système bancaire des Etats Unis, il est certain que les préoccupations qui se manifestent ainsi à ce sujet dans la presse financière correspondent à un état qu'il y a lieu de ne pas négliger. Il y a sur le marché américain un excès de crédit et une tension qui doivent être surveillés. Si ces exagérations ne parvenaient pas à être enrayées et si le mouvement de baisse de prix, que certains entrevoient, venait à se déclancher par la dessus, nous ne serions peut être pas très éloignés d'une crise sérieuse qui pourrait être le point de départ d'événements économiques considérables.



CHRONIQUE DES CHANGES

Le fait caractéristique du marché est toujours l'ascension continue et formidable de la *livre sterling* qui a atteint le 9 le cours de 59.67 1/2. Le mouvement de hausse ne paraît d'ailleurs pas épuisé et nul ne peut dire jusqu'à quel prix nous serons obligé de payer le papier anglais. Il est très difficile de démêler les raisons réelles et les raisons spéculatives de cette hausse vertigineuse. Tout le monde s'accorde à reconnaître que la spéculation, et notamment les trafics de change auxquels se livrent les banquiers germano-américain, ont une très puissante part d'influence dans le mouvement actuel; mais, en dehors de cette action il faut reconnaître qu'il y en a d'autres qui agissent sur nos changes avec l'Angleterre.

D'une part, la situation du marché des capitaux est telle en Angleterre que les demandes y sont très abondantes et très pressantes et que, pour pouvoir les satisfaire, les banques anglaises font rentrer les dépôts qu'elle avaient encore chez nous, ou ailleurs, ce qui tend à relever partout la valeur de la livre sterling. D'autre part, la France qui n'a pas pu obtenir de l'Allemagne les livraisons de charbon sur lesquelles elle était en droit de compter, a été obligée de faire de nouvelles et plus considérables commandes en Angleterre qui lui sont livrées à des conditions de plus en plus onéreuses et de plus en plus lourdes pour la balance de ses comptes. Enfin, la situation financière générale de la France apparaît à l'étranger comme très peu éclairée encore : Les récents débats au Parlement ont montré un état de choses très inquiétant, et les résultats du dernier emprunt ne permettent d'attendre aucune restriction du chiffre de la circulation fiduciaire. Si l'on joint à tout celà que la perspective d'un prochain emprunt français en Angleterre s'éloigne de plus en plus, puisque M. Marsal a dû déclarer qu'il ne saurait en être question pour le moment, on aura le tableau à peu près complet des principales causes qui suffisent à expliquer le mouvement actuel, et qui sont de nature à faire craindre qu'il ne soit pas près de s'arrêter.

En dehors de ces causes propres aux rapports directs de la France avec l'Angleterre, la dépréciation de votre *franc* vis à vis de la livre sterling trouve d'ailleurs une autre raison d'être dans l'amélioration de la valeur de la *livre sterling* par rapport au *dollar* qui se poursuit elle-même sans discontinuer.

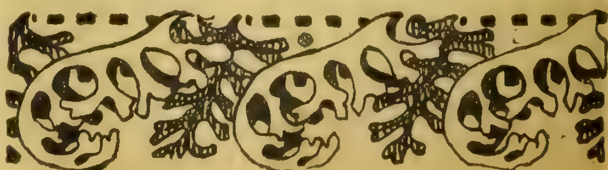
Cette amélioration de la valeur de la livre anglaise sur le marché américain est due elle-même au redressement progressif de la balance commerciale anglaise et aussi aux dispositions que prend l'Angleterre pour opérer le remboursement de la portion anglaise de l'emprunt franco-anglais de L 50.000.000 venant à échéance au mois d'octorbe prochain. New-York suit avec intérêt les dispositions prises dans ce but et le marché voie, naturellement avec avantage pour le change britannique, le fait que d'importants envois d'or effectifs sont déjà faits par l'Angleterre en Amérique. C'est ainsi que pour la dernière semaine de mars, on évalue à L, 4.000.000 le montant des envois qui ont été faits par la Banque d'Angleterre.

La hausse de la *livre sterling* sur notre marché n'est pas la seule qui se soit produite, et le mouvement de la devise anglaise a entraîné naturellement la hausse de la plupart des autres : la *peselà* a fait 2.66 1/2, le *florin*, 5.60 1/2, le *franc suisse* 2.69 1/2, le *franc belge* fait lui-même 7 % de primes, et il n'est pas jusqu'au *mark* qui ne se relève puisqu'il cote maintenant 22 3/4 contre 14 au débat de mars.

Cette effrayante situation des changes français et des changes européens en général cause les plus vives inquiétudes en Angleterre. Il est même curieux de constater que les milieux financiers britanniques sont à cet égard infiniment plus pessimistes que nous ne le sommes nous-mêmes en France bien que les véritables difficultés de la situation soient pour nous. Nous continuons à avoir, avec raison, le ferme espoir de voir, avec nos efforts, se rétablir une situation qui est infiniment grave, certes, mais pas désespérée. Nous demandons seulement que l'on nous fasse confiance et que l'on seconde nos efforts.

Signalons, dans cet ordre d'idée, une nouvelle favorable que l'on annonçait hier : à savoir que les Etats-Unis allaient enfin souscrire à une consolidation à long terme des différents crédits qu'ils nous avaient consenti. C'est là une mesure juste, prudente et nécessaire que nous n'avons ici cessé de réclamer. Il est heureux qu'on y vienne enfin. D'autre part, on annonçait à Londres ces jours-ci que la plus grande des banques anglaises et américaines étaient sur le point de s'unir en une combinaison gigantesque en vue d'organiser sur les bases d'un *système troc* l'exportation des matièrespremières dans l'Europe Centrale pour permettre à la vie économique de reprendre, sans se heurter à l'obstacle du change. Fort bien, et il faut applaudir. Mais pourquoi cette faveur à l'Europe Centrale seulement, c'est-à-dire à l'Allemagne et à l'Autriche?

LÉON POLIER.



LA BOURSE ET LES VALEURS

Bien que la semaine de Pâques ait coïncidé avec une fin de trimestre et la liquidation de Mars, le Marché de Paris est resté calme durant les derniers huit jours. Le complot du silence fait à l'égard du résultat de l'*Emprunt* 5 % 1920 à primes n'a pas affecté le monde des affaires qui s'est contenté des résultats annoncés approximativement : 15 milliards au total, dont 5 à 6 milliards d'argent frais. Il est évidemment regrettable que les conversions n'aient portées que sur une dizaine de milliards alors que le total des conversions possibles approchait de 60 milliards. La tâche qui reste à remplir permet de supposer que de nouveaux emprunts seront nécessaires surtout si l'on n'arrive point à faire voter les impôts qui sont indispensables.

La liquidation s'est opérée sans difficulté. Le taux des reports a été de 5 % au Parquet en moyenne et de 7 1/2 % en coulisse. Ce sont là des prix qui n'ont rien que de très normal étant donné le loyer de l'argent.

La Bourse qui n'aime pas beaucoup regarder en arrière s'apprête aux nouvelles émissions qui vont vont reprendre. En dehors d'une prochaine opération du *Crédit National* et peut être de la *Ville de Paris*, différentes entreprises industrielles ayant besoin d'argent vont présenter des obligations 6 % nets dont le succès est assuré dès qu'il s'agit d'affaires sérieuses et bien menées.

Notre situation commerciale tend à s'améliorer; d'après les statistiques des deux premiers mois de 1920, les exportations sont en progression, plus rapide que les importations. D'autre part, l'argent qui s'immobilisait dans les Caisses d'Epargne paraît vouloir en sortir. Pour le premier trimestre de 1920, l'excédent des dépôts ressort à 259 millions contre 319 millions en 1919. Cette réduction peut être expliquée par des souscriptions au dernier Emprunt mais comme celle-ci est constante depuis le début de l'année, ce n'est pas la seule émission du dernier emprunt qui est responsable de la diminution des excédents de dépôts.

Plutôt optimiste le monde des affaires ne s'inquiète pas de notre action militaire sur la Rive droite du Rhin, il serait bon cependant de conserver une certaine circonspection, car les changes restent toujours difficiles. Dans la dernière huitaine, la livre sterling a passé de 57.06 à 59.67, le dollar américain a progressé de 14.48 à 14.75, le franc suisse de 252 à 269 et la peseta espagnole de 253 à 266. Seul le mark allemand, s'est amélioré de 19.5 à 22.

L'arrivée du gendarme français qui vient assurer gratuitement la police dans une des régions les plus industrielles de l'Allemagne, a été considérée comme un facteur favorable !



FONDS D'ETATS

Les divers fonds français 4 et 5 % se retrouvent sans changement appréciable. Leur marché est plus libre que durant le dernier emprunt. Ils restent toujours avantageux comme Fonds portefeuille.

Le 5 % 1920 a été coté, pour la première fois, le 6 avril avec 25 centimes de prime, pour les titres libérés. Il a peu de chances de progresser sensiblement d'ici quelque temps.

Le *Crédit National* 5 % a atteint jusqu'à 504. Le bruit a couru que la prochaine opération d'emprunt se ferait non plus en 5 mais en 6 %. Si le fait doit se confirmer, l'emprunt 5 % sera obligatoirement remorqué par la nouvelle émission à effectuer.

Les *Fonds Japonais* ont été l'objet d'arbitrages, spécialement le 1905 contre le 1910 ainsi que nous l'avions signalé dans notre précédente chronique. Le premier est revenu de 179 à 173. Le second a progressé de 111 à 118. Le mouvement n'est pas terminé. L'opération est encore avantageuse.

Les *Fonds Mexicains* aussi bien ceux cotés au Parquet que ceux de la Coulisse ont marqué des progrès sensibles de 4 à 5 points; différents interviews semblent confirmer que le paiement des coupons pourrait être prochainement repris. L'amélioration de la situation économique du Mexique donne à ces déclarations quelque vraisemblance de sincérité. L'emprunt le plus avantageux serait à l'heure actuelle le 4 % 1910 qui vaut 77.

Les différents emprunts *Roumains*, qui sont tous de 4 %, étaient largement offerts. Ils seraient, eux aussi, susceptibles de progrès tout au moins d'ordre spéculatif, le Gouvernement Roumain ayant manifesté le désir de reprendre prochainement le service des coupons impayés depuis 3 ans. Il est certain qu'avec les richesses dont dispose la Roumanie, la situation financière du pays doit se releve. Les 4 % sont des Fonds d'Etats spéculatifs que l'on pourrait acquérir à ce seul titre.

Les divers emprunts *Russes*, emprunts directs ou emprunts garantis, ont fléchi sur des déclarations contradictoires d'envoyés, plus ou moins autorisés, du dictateur Lénine; malgré les affirmations contrai-r.s, la Russie ne peut pas ne pas liquider du jour au lendemain l'arriéré de sa dette. On pourra lui donner du temps et des facilités, mais le relèvement de ses fonds est inéluctable, Acheter du 4 % Russe à 30 est, pour qui peut attendre, une opération certainement lucrative.



BANQUES

Le compartiment des Banques, tant françaises qu'étrangères, a été particulièrement actif. Nous sommes à l'époque où nos grands établissements de Crédit publient leurs comptes et comme tous enregistrent des bénéfices en augmentation sensible sur les résultats précédents, il y a d'assez nombreux achat On escompte en effet les résultats de nombreuses affaires nouvelles en gestation et les conséquences de l'aide toujours très active procurée par nos Banques au Commerce et à l'Industrie.

Le *Crédit Lyonnais* annonce un dividende de 60 fr. contre 50 précédemment. Le solde de 35 frs. sera payé le 25 septembre prochain. Le titre peut avoir mieux que son dernier cours de 1665. Les bénéfices de 1919 s'élèvent a 36.200.000 fr. et le rapport à nouveau dépasse 10 millions.

Le *Comptoir National d'escompte* a gagné quelques points à 1150. Les bénéfices de 1919 atteignent 19.300.000 fr. contre 15.800.000 fr. Le dividende est porté à 40 fr. contre 35 précédemment.

Le *Crédit Commercial de France*, établissement relativement jeune comme Banque à nombreuses succursales, a réalisé des bénéfices de 8.800.000 fr. contre 5.100.000 fr. Le dividende est maintenu à 35 fr. malgré l'augmentation du capital réalisée l'an dernier de 45 à 80 millions.

La *Banque Francaise pour le commerce et l'industrie* a conservé toute son avance à 380 fr. Elle va procéder sous peu, à une augmentation de capital de 60 à 100 millions. L'émission est réservée aux anciens actionnaires à raison de deux actions nouvelles pour trois anciennes.

La *Banque de Paris et des Pays Bas* qui vient de franchir une large étape de hausse, clôture à 1675. Elle va augmenter à nouveau son capital pour être en mesure de participer aux affaires nouvelles qu'elle envisage particulièrement dans la région balkanique. La comparaison des bilans de 1918 et 1919 fait ressortir une augmentation des dépôts de 37 %, un accroissement du portefeuille de 39 % alors que le capital n'a été, d'une année à l'autre, accru que de 36 %.

Dans les Banques étrangères, la *Banque Ottomane* et la *Banque Nationale du Mexique* respectivement à 780 et 720, sont susceptibles de voir de plus hauts cours, du jour où la paix sera signée avec la Turquie, d'une part, et du moment où le Gouvernement Mexicain abandonnera, vis à vis de ses banques la politique révolutionnaire qui a été la sienne en ces dernières années. Ce sont les Banques spéculatives du groupe.

Comme placement encore intéressant, on peut

signaler l'action *Banco del Peru y Londres* qui, à 1800, vaut mieux que son cours. Les bénéfices de 1919 ont été de 177.400 livres péruviennes contre 104.000 l.p. l'an dernier. Le dividende de 1919 est fixé à 10 % contre 7 % précédemment.

Nos banques coloniales sont de leur côté à surveiller comme valeurs de portefeuille. Le développement de l'Algérie et du Maroc peut être encore très grand, la *Banque de l'Algérie* à 4.150, le *Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie* à 825, ne peuvent qu'en profiter.

Comme banques ayant un certain avenir, on peut mentionner également la *Banque industrielle de Chine* à 950. Elle est un peu, pour les pays d'Extrême-Orient la banque officieuse du Commerce Extérieur, libre de toute attache gouvernementale, — libre, pourrait-on dire aussi, de toute entrave.



TRANSPORTS

Les seules valeurs de transports ayant manifesté quelque activité ont été les actions et obligations de nos grandes compagnies de Chemin de fer. L'annonce récente des dividendes de 1919 a donné quelque regain à des titres que les grèves et la crise des transports avaient assez péniblement touché.

Voici quels sont les dividendes annoncés.

		1919	1918
Nord	capital	54	44
—	jouissance	35	28
P.L.M.	capital	55	40
—	jouissance	35	20
Est	capital	35.50	35.50
—	jouissance	15.50	15.50
Orléans	capital	59	59
—	jouissance	44	44

Seuls, l'Est et l'Orléans n'ont pas augmenté leurs dividendes. Le Midi négocierait un emprunt de 50 millions en Espagne. Si la conclusion en est effectuée, l'opération pourrait favorablement réagir sur le change avec Madrid.

Parmi les Chemins de fer étrangers, il y a une forte hausse des obligations *Alpes Bernoises*. La série « Moutiers Longeau » qui était il y a une semaine à 275, finit à 350, sur le bruit d'une prochaine réorganisation permettant d'assainir la situation de la Société qui a souffert de la guerre, le trafic entre l'Italie et les pays du Nord de l'Europe ayant été presque complètement interrompu. Les recettes du trafic se développent normalement et la Compagnie pourrait être, dès cette année, en mesure de reprendre le service de ses obligations.

Parmi les affaires de transport sur mer, l'activité reste confinée aux *Chargeurs Réunis*, à la *Compagnie générale de navigation* et aux *Transports Maritimes à vapeur*, la baisse des frets annoncée il y a une quinzaine était quelque peu prématurée.

Les *Bateaux Parisiens* restent à 270, insensibles à la nouvelle de la reprise possible du trafic en août prochain avec des prix de 55 centimes contre 20 centimes avant guerre.



METALLURGIE

Nos grandes entreprises de métallurgie sont, pour l'instant stationnaires. Les difficultés d'approvisionnement et de transport jointes aux troubles du personnel, font que sur 108 hauts-fourneaux, il n'y en a dans la région du Nord actuellement que 60 qui soient en feu. Ce compartiment peut donner lieu à des placements de longue haleine. *Chatillon-Commentry* annonce une augmentation prochaine de son capital, l'émission devant se faire avec droit de préférence pour les anciens actionnaires, titre pour titre, et au prix de 550 fr.

Huta Bankova, qui est en territoire polonais et qui par conséquent, ne souffre pas du régime bolchévick annonce l'émission de 114.000 actions nouvelles offertes à 500 fr. aux anciens porteurs, à raison de deux nouvelles pour l'ancienne. A 2.030, le titre envisage suffisamment les perspectives présentes d'avenir, mais si la situation générale s'améliorait du côté russe, de plus hauts cours pourraient être obtenus.



MINES

Le compartiment minier reste un des favoris de la spéculation. On a beaucoup acheté de tout ces temps derniers. Il serait utile de laisser souffler un peu la Cote. Nos charbonnages du Nord sont, pour certains à des niveaux manifestement exagérés, *Lens* et *Bruay* par exemple.

Le métal argent continue à fléchir. On cotait 78 pence l'once au 1er janvier, on a coté 89 le 13 février et actuellement on est à 73. Malgré cela, quelques valeurs, comme la *Mexico Mines of el oro* ont monté jusqu'à 455. Les découvertes faites dans la filiale connue sous le nom de *Compania exploradora* motiverait, paraît-il de plus hauts cours.

Les valeurs cuprifères sont, pour l'instant, stationnaires. Par rapport au mois de mars, les cours du métal sont plus faibles. L'électrolytique qui, au 1er mars valait 132, ne vaut plus que 118. On s'accorde cependant généralement à une hausse des prix pour le mois de mai car les stocks sont réduits.

L'action *Calemou*, parfois négociée en Coulisse, va disparaître. Une assemblée est convoquée à Bruxelles le 24 avril, pour prononcer la dissolution anticipée et apporter l'entreprise à un groupe chilien.

Comme valeurs encore bonnes à acquérir dans ce groupe on peut signaler les diverses actions *Bor*, mines de cuivre en Serbie, voire même l'action et la part *Boléo*.

Sur le Marché Libre, les valeurs de pétrole sont restées en vedette. La *Royal Dutch* est en ébulition, l'action entière a coté 53.000 fr. sur la nouvelle d'une prochaine augmentation de capital qui serait réalisée vers le mois de juin. Il serait distribué, à titre de bonus, l'action nouvelle pour quatre anciennes et en même temps les anciens actionnaires auraient droit à souscrire, au pair, une action nouvelle pour quatre anciennes.

De son côté la *Shell* offrirait à ses anciens actionnaires un titre nouveau pour trois déjà possédés.



VALEURS DIVERSES

Il n'y a pas de mouvement général dans ce groupe de valeurs. Les affaires de matériaux de construction conservent un marché actif. Les *Ardoisières de l'Anjou*, qui ont beaucoup vendu pour la reconstruction du Nord de la France, ont, pour le dernier exercice, réalisé un bénéfice de 1.300.000 fr. contre 727.000 fr, l'an dernier. Le dividende est porté à 7 1/2 % contre 5 précédemment. Le dernier cours est de 515.

Les sociétés caoutchouctières conservent un grand nombre de partisans malgré la baisse de la matière première. Le caoutchouc de plantation qui valait 34 pence la livre au début de janvier, n'en vaut plus que 27 1/2 actuellement. La *Financière* garde cependant le cours de 400 et *Padang* celui de 600. D'une façon générale, on croit à un relèvement possible de ces prix, d'ici quelques semaines.

Comme autres valeurs susceptibles de plus value, on peut signaler l'action *Oriental Carpet* à 475 et l'*Oriental Tobacco* à 560. La reprise des relations avec la Turquie ne peut que leur être favorables.



LES MARCHES ETRANGERS

Au point de vue placement, les Marchés de Londres et de New-York ne présentent aucun intérêt pour les français.

L'interdiction d'exportation des capitaux et la majoration des prix résultant des cours du change empêchent tout achat au dehors. Il ne faut donc consi-

dérer les grands marchés anglais et américain qu'aux points de vue monétaire et répercussion possible sur le marché parisien.

Le Stock Exchange, qui pratique largement les fêtes de Pâques, est resté mal impressionné par la baisse du franc que l'on attribue à la demande de livres sterlings nécessaires pour le remboursement prochain de l'*Anglo French Loan*. D'autre part, le dernier bilan de la banque d'Angleterre n'est pas favorable. La proportion de l'encaisse à la réserve est tombée de 21 7/8 % à 18 1/2 %. La Banque a continué ses efforts pour réduire les avances dans l'espoir d'arrêter de ce fait la spéculation sur marchandises.

A New York, le marché est également dominé par des questions monétaires. Le dernier bilan des Banques Fédérales est mauvais, la réserve or est tombée à 33.90 % alors que le minimum légal est de 35 %. New York continue à être très pessimiste à l'égard de l'Europe, la baisse des changes en arrêtant l'exportation inquiète les milieux dirigeants, qui professent à notre égard des opinions que l'on peut résumer de la façon suivante :

La France est dans une situation économique précaire. Elle devra taxer à force ses nationaux pour rétablir sa situation financière car elle devra accorder à l'Allemagne et à l'Autriche des délais et les diminutions d'exigences sous peine d'acculer ces deux pays à la banqueroute.

Etant donnée la situation de la France, on ne peut lui prêter à long terme, car ce serait l'inciter à ne point faire l'effort fiscal nécessaire. Les prêts doivent être limités au strict minimum pour rétablir la production nationale. Ils doivent en outre comporter de réelles garanties telles que les douanes par exemple. Il est douteux que de semblables prétentions puissent être accueillies chez nous. En attendant, les prophètes américains envisagent l'année 1920 de façon pessimiste. Le nouveau régime des chemins de fer donne des déboires, les résultats de 1919, se présentent en moyenne, par rapport à 1917, en augmentation d'un quart comme recettes brutes et en diminution de moitié comme recettes nettes.

Quand on regarde ces faits, non pas à la loupe, mais avec quelque recul, on ne peut pas ne pas reconnaître que la solution rationnelle à entrevoir n'est pas aussi noire que nos Alliés d'Outre-Atlantique veulent bien le prétendre.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France s'est tenue le 30 mars, sous la présidence de M. Guernaut, président du conseil d'administration, assisté de MM. Rollet et Peytet, scrutateurs.

346.328 actions étaient présentes ou représentées à l'ouverture de la séance.

Le rapport énumère les nombreuses émissions auxquelles la banque a participé au cours de l'exercice. Il expose que de nouveaux accords ont été passés avec d'importantes institutions des Etats-Unis, dont le conseil attend pour l'avenir des résultats féconds.

D'autre part, sur la demande du gouvernement français, il a pris l'initiative d'un groupement de banques amies en vue de faciliter les relations commerciales entre la Tchéco-Slovaquie et la France.

La filiale de Suisse est dans une situation satisfaisante; elle a distribué un dividende de 7 %. La filiale belge a repris le cours de ses opérations; elle fonctionne aujourd'hui normalement à Bruxelles et à Anvers.

De nouveaux guichets ont été ouverts en 1919 à Constantine, Bône, Mostaganem; le conseil s'est également assuré des locaux dans diverses autres villes. Enfin, l'agence de Barcelone, ouverte en mai dernier, a donné des résultats très intéressants, malgré la période de troubles traversée par la Catalogne.

Le portefeuille moratorié s'est encore allégé dans une notable proportion. Le conseil estime que les provisions constituées en contre-parties dépasseront le déchet éventuel.

Le produit net de l'exercice s'élève à 20 millions 765.386 francs.

Le conseil propose de fixer le dividende à 17 fr. 50 bruts par action. Un acompte de 6 fr. 25 ayant été mis en paiement le 2 janvier, le solde de 11 fr. 25 serait distribué à partir du 1er juillet prochain.

L'assemblée, *à l'unanimité*, a approuvé cette répartition.

Elle a ratifié les nominations provisoires de MM. Charpentier, Dejardin-Verkinder et A. Homberg comme administrateurs et de M. Cornudet comme censeur. Elle a réélu MM. Lemarquis, de Fourtou et Gouin, administrateurs sortants, et nommé MM. Cornelis de Witt, Cornudet et Desroys du Roure en qualité de commissaires.





BANQUE DE FRANCE

	18 mars 20	25 mars 20	1er avr. 20
Actif :			
Or — En caisse	3.604 8	3.60· 5	3.606 6
Or — A l'étranger	1.978 2	1.978 2	1.978 2
Argent	250 1	247 1	245 4
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	310 8	310 8	310 8
Disponible et avoir à l'étranger	725	664	588 5
Portefeuille	627 4	770	1.072 4
Effets prorogés	578	576 7	574 9
Avances sur titres	1.584	1.570 4	1.758 5
Avances permanentes à l'Etat		200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.800	26.500	25.900
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.785	3.785	3.790
Passif :			
Billets en circulation	38.168 4	37.568 9	37.334 3
Compte courant au Trésor	66	57	45
Comptes courants particuliers	3.584 7	3.512 6	3.336 6

BANQUE D'ANGLETERRE

Département d'Émission	18 mars 20	24 Mars 20	
Passif :			
Billets créés	2.529	2.528	
Actif :			
Dette du Gouvernement	276	276	
Rentes immobilisées	187	187	
Or monayé et lingots	2.906	2.718	
Département des opérat. de Banques			
Passif :			
Capital	367	367	
Réserves	89	88	
Dépôts publics	498	437	
— privés	3.326	3.294	
Actif :			
Fonds d'Etats	1.145	2.148	
Autres Fonds	2.299	2.288	
Billets	820	798	
Or et argent monayés	2.957	2.894	
Currency Notes			
Currency Notes en circulation	8.225	8.198	
Or en rés. pour les Currency Notes	718	718	
Effets du Trésor en garantie des Currency Notes	7.774	7.738	

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

	22 fév. 20	29 fév. 20	7 mars 20
Actif :			
Or	1.364	1.364	1.364
Argent	30	32	33
Bons de caisse de prêts en caisse	15.129	15.236	16.435
Effets escomptés	47.391	48.669	50.318
Passif :			
Billets en circulation	49.400	51.202	52.060
Dépôts et comptes courants	14.806	15.178	16.691
Avances des caisses de prêt	....	....	....

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Devises étrangères	Fonds d'Etat et Bons du Trésor	Escomptes et avances	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés
BANQUE D'ESPAGNE							
28 fév. 1920	2.453	637	»	»	1.087	3.851	1.101
13 mars 1920	2.453	631	»	»	1.045	3.869	1.116
20 mars 1920	2.453	631	»	»	1.055	3.846	1.109
BANQUE D'ITALIE							
31 décemb. 1919	805	75	.....	»	1.378	12.692	2.085
10 janv. 1920	805	75	...	»	1.433	12.387	1.972
20 janv. 1920	805	75	....	»	1.450	12.075	1.999
BANQUE DU JAPON							
. décemb. 1919	2.391	»	»	»	1.348	3.179	3.495
31 janv. 1920	2.404	»	»	»	1.998	3.923	3.434
14 fév. 1920	2.374	»	»	»	1.431	3.266	2.963
BANQUE DE SUEDE							
31 janv. 1920	380	3	»	»	631	943	281
28 fév. 1920	371	3	»	»	661	960	264
20 mars 1920	366	»	»	»	685	945	443
BANQUE DE HOLLANDE							
6 mars 1920	1.331	26	»	»	627	2.146	267
13 mars 1920	1.331	21	»		577	2.134	229
20 mars 1920	1.331	21	»	»	551	2.118	220
BANQUE NATIONALE SUISSE							
6 mars 1920	529	85	»	»	293	928	108
15 mars 1920	529	86	»	»	289	912	126
23 mars 1920	529	86	»	»	282	903	119
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE							
12 mars 1920	266	27	»	»	517	4.941	1.581
26 mars 1920	266	27	»	»	582	4.900	1.568
11 mars 1920	266	27	»	»	629	4.947	1.433
BANQUE DE RESERVE FEDERALE							
20 fév. 1920	9.849	328	»	»	15.451	14.885	9.144
27 fév. 1920	9.834	582	»	»	14.924	15.100	9.360
5 mars 1920	9.865	588	»	»	14.613	15.150	9.921

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Étranger

COURS A PARIS DU (PAPIER COURT)

	Pair	9 mars 1920	16 mars 1920	23 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920
Londres	25 225	49 80	49 85	57 05	57 90	59 67
New-York	518 25	13 82	13 58	1493	14 99	14 75
Madrid	100 ..	243 1/4	238 ...	256 3/4	258	266 1/2
Berlin	133 50	15 1/2	17 1/2	18 1/4	20 3/4	22 3/4
Amsterdam	288 30	500	498 ...	541	543	560 1/2
Rome	100 ..	79 1/2	74 ...	71 3/4	71 3/4	71
Vienne	105 ..	»	6 3/4		7 1/4	7 1/2
Bruxelles	100 ..	103 1/2	103 3/4	104	107 1/2	107
Copenhague	139 ..	216	233 ...		274	280
Stockholm	139 ..	271	238	284	287	340
Christiania	139 ..	240	274 ..	320	321	302
Genève	100 ..	230	231 1/2	256 1/4	260	269 1/2

COURS A LONDRES DU

	Pair	9 mars 1920	16 mars 1920	23 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920
Paris	25 12 1/4	49 14	49 95	57 05	57 97	59 60
New-York	48 66	3 50	3 69	3 78	3 87	4 01
Berlin	20 43	313	280 50	305	283	262 50
Amsterdam	12 107	9 96	10 10	10 38	10 47	10 67
Madrid	25 22	20 46	20 95	21 97	22 42	22 39
Bruxelles	25 225	47 84	48 30	54 95	54 55	55 50
Rome	25 225	65 10	67 22	78 12	79 90	82
Suisse	25 225	21 52	21 45	22 23	22 22	22 32
Stockholm	18 159	13 34	18 30	18 22	18 15	18 13
Christiania	18 156	....	....	....	....	....
Copenhague	18 159	....	....	....	....	....

COURS A GENEVE DU

	Pair	9 mars 1920	16 mars 1920	13 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920
Paris	100	43 97	43	40 50	33 85	37 50
Londres	25 225	21 87	21 45	22 20	22 25	22 29
Berlin	123 47	6 37	7 12	7 12	7 90	8 45
Vienne	105	2 50	2 45	2 45	2 30	2 25
Pètrograd	....	9 50	8 60	8 60	7 50	6 50
New-York	518 25	5 90	5 89	5 89	5 73	5 45
Rome	100	33 35	31 85	31 85	27 75	26 50

COURS A BRUXELLES DU

	Pair	9 mars 1920	16 mars 1920	23 mars 1920	30 février 1920	6 Avril 1920
Amsterdam	208 30	479 50	481	535	516 50	518 50
Londres	25 225	48 10	48 20	55	54 55	55 55
Paris	00	96 75	96 75	96 25	94 37	93 75
Madrid	100	234	230	244	244	247 50
Genève	118 25	222	223 50	240	244	248 50
New-York	5100 25	13 40	13 22	14 50	14	13 67

COURS A BERLIN DU

	Pair	9 mars 1920	16 mars 1920	23 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920
Hollande	169 70	....	....	....	....	....
Espagne	80 ..	16 58	14 48	1398 50	12 74	11 70
Suisse	80 ..	15 68	13 74	1373 50	12 74	12 00

COURS A AMSTERDAM DU

	Pair	9 mars 1920	16 mars 1920	23 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920
Paris	48 18	20 40	20 50	18 35	18 25	18 32
Londres	11 78 3/4	101 07	101 25	103 50	104 70	106 70
Berlin	59 37	3 75	3 75	3 45	3 72	4 02

COURS A NEW-YORK DU

	Pair	9 mars 1920	16 mars 1920	23 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920
Paris	5 182	13 67	13 37	13 82	14 96	14 79
Londres (Câble)	4 866	3 61	3 69	3 76	3 81	3 97

COURS A MADRID

	Pair	9 mars 1920	16 mars 1920	23 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920
Paris	100	41 25	41 85	38 80	38 85	36 90
Londres	25 225	20 40	20 93	21 85	22 41	22 15

COURS A BUENOS-AYRES

	Pair	9 mars 1920	16 mars 1920	23 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920
Londres	48 5/8	66	63 75	61 3/4	59 5/8	60 3/4

LA BOURSE ET LES VALEURS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Dec. 1919	M. 30/3	1er Avril	6 Avril
Rente 3 0/0	83 ..	61 60	59 55	59 10	58 ..	57 70
— 3 0/0 amortissable	88 ..	66 ..	70 65	68 ..	67 75	67 40
— 3 1/2 0/0 amortis.	91 ..	72 20	...	...	...	...
— 5 0/0 1917	...	89 75	88 30	88 30	88 30	88 40
— 4 0/0 1917	...	72 35	71 10	71 10	71 10	71 20
4 0/0 1918	...	72 10	71 80	71 75	71 80	71 85
Créd. Nat. Obl. 5 0/0 1919	...	...	495 .	504 ..	503	504 ..
— Foncier. — 1920	...	...	...	521 ..	525	520 ..
V. de Paris, Ob. 5 0/0 1920	...	...	...	492 ..	...	...
Banque de France	4580	5120	5175	5350	5375	5400
— d'Algérie	2811	3300	3620	...	...	...
— de Paris	1420	1350	1345	1575	1680	1688
— Transatlantique	266 ..	282 ..	310 ..	352 ..	362	...
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	...	1850	1900
Comptoir d'Escompte	1025	862 ..	980 ..	1105	1147	1150
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626 ..	527 ..	688 ..	780 ..	795	825 .
— Foncier de France	876 ..	797 ..	835 ..	875 ..	865	865 .
— Français	332 ..	350 ..	350 ..	398 ..	404	414 ..
— Indust. libérée	724 ..	705 ..	742 ..	724 ..	...	...
Société marseillaise	693 ..	734 ..	744 ..	760 ..	760	...
Crédit Lyonnais	1572	1292	1430	1640	1640	1670
— Mobilier français	502 ..	495 ..	497 50	576 ..	585	581 .
Foncière Lyonnaise	382 ..	335 .	550 ..	...	650	649
Société Générale	761 ..	645 ..	692 ..	763 ..	770	775 ..
Banque Française	267 ..	281 ..	283 ..	375 ..	384	384 .
— Nat. de Crédit	620 ..	755 ..	869 ..	940 ..	950	950 ..
— Privée	370 ..	425 ..	459 ..	540 ..	...	539 ..
— de l'Union de Paris	810 ..	864 ..	1135	1470	1485	1500
Rente Foncière	548 ..	464 ..	935 ..	1801	1260	1245
Immeubles de France	...	...	296 ..	...	440	...
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	...	2100	...
Banque d'Athènes	46 ..	105 ..	135 ..	170 ..	175	180
Banque Espag. de Crédit	256 ..	340 ..	720 ..	900 ..	...	920 .
Banq. Nat. du Mexique	500 ..	434 ..	418 ..	705 ..	698	705 .
Banq. Impér. Ottomane	590 ..	460 ..	610 ..	...	766	760 .
Crédit Foncier Egyptien	730 ..	782 ..	944 ..	1093	1094	1110
Est	906	900	720 ..	695 ..	698	691 .
Lyon	1230	915 .	750 ..	802 .	...	800
Midi	1102	882 .	850 ..	799 ..	795	...
Nord	1688	1294	1027	1009	...	...
Orléans	1302	1090	940 ..	...	...	...
Ouest	873 ..	710 ..	695 ..	685 ..	685	685 .
Orléans 3 0/0 nouv.	417	338 .	326 50	300 ..	303 50	305 .
Etat 4 0/0	498 ..	401 ..	357 ..	335 ..	335	...
Est 3 0/0 nouv.	417 ..	344 ..	308 ..	296 ..	297	296 .
Midi 3 0/0 nouv.	417 .	349 ..	312 ..	309 50	305	303 .
Nord 3 0/0 nouv.	425 ..	333 ..	321 ..	308 ..	311	313 .
Lyon fusion nouv	407 ..	326 ..	308 ..	302 ..	300	...
Ouest 3 0/0 nouv 2.	419 ..	346 ..	310 ..	299 ..	302 50	305 ..
Congo (Grands Lacs)	261 ..	286 ..	273 ..	367 ..	375	380 .
Nitrate Railways	362 ..	315 ..	365 ..	501 ..	510	510 ..
Nord de l'Espagne	430 ..	390 ..	505 ..	720 ..	...	...
Saragosse	432 ..	392 ..	515 ..	735 ..	...	...
Métropolitain	498 .	476 ..	383 ..	...	405	400
Nord-Sud	130 ..	169 ..	141 ..	...	...	153 ..
Omnibus	...	...	602 ..	655 ..	670 ..	674 ..
Tramways de Bordeaux	253 ..	167 ..	172 ..	182 ..	...	188 ..
— (Cie franç.)	489 ..	370 ..	...	...	...	...
— Paris & Dép. Seine	150 ..	210 ..	145 ..	195 ..	...	...
Voitures à Paris	183 ..	427 ..	670 ..	700 ..	700 ..	...
Argentin 5 0/0 1909	503 ..	486 ..	670 ..	1010	...	...
Brésil 4 0/0 1889	72 .	62 75	79 50	103 50	160 ..	...
Congo (Lots)	71 ..	92 ..	93 ..	...	91 ..	91 .
Egypte unifiée	100 ..	92 05	119 ..	166 50	167 ..	169 ..
Espagne (Extérieure)	93 ..	95 55	173 ..	218 ..	220 ..	221
Hellénique 5 0/0 1914	90 ..	78 ..	100 ..	99 50	102 50	105 ..
Italie 3 1/2 0/0	95 .	67 75	63 50	58 20	59 60	60 50
Japon 4 0/0 1905	85 ..	83 ..	132 ..	170 ..	170 ..	172 75
Maroc 5 0/0 1904	515 ..	460 ..	480 ..	493 ..	...	488 ..
Mexique 4 0/0 1910	71 .	57 ..	57 ..	71 ..	73 ..	77 ..
Mineas-Gesaes 5 0/0 1910	461 ..	372 ..	398 ..	...	390 ..	395 ..
Norvège 3 1/2 0/0 1904	85 .	71 75	...	...	...	...
Portugais 3 0/0 1re série	64 ..	56 15	...	...	...	70 ..
— Tabacs 4 1/2	505 ..	485 ..	584 ..	...	...	...
Russe 3 0/0 1891	73 ..	38 50	29 ..	32 60	33 10	33 50
— 4 1/2 1904-1909	99 ..	48 75	34 50	41 ..	41 10	41 50
— 5 0/0 1906	102 ..	57 50	46 ..	51 ..	50 05	51 50
— 4 0/0 Cons. 1re, 2e s.	88 ..	44 ..	34 50	40 10	39 ..	41 ..
Serbe 4 0/0 1895	78 ..	61 ..	55 ..	...	...	...
— 5 0/0 1914	86 ..	69 70	60 ..	57 50	59 90	
Turc unifié	81 ..	70 ..	63 25	68 25	69 95	69 50

	Juill. 1914	Janv. 1919	Dec. 1919	M. 30/3	1er Avril	6 Avril
Docks de Marseille	...	...	426 »»	420 »»	...	...
Comp. Génle des Eaux	2130	1553	1155	1230	...	...
Gaz p. la France et l'Etr.	711 »»	500 »»	395 »»	390 »»	391 ..	395 »»
Elect. et Gaz du Nord	346 »»	275 »»	360 »»	407 »»	412 ..	413 »»
Thomson-Houston	673 »»	759 »»	880 »»	1040	1065	1062
Ouest-Lumière	138 »»	109 »»	88 »»	84 »»	82 ..	85 »»
Electricité de Paris	604 »»	575 »»	510 »»		...	»»
Téléphones	268 »»	585 »»	705 »»	745 »»	750 ..	759 »»
Eaux pour l'Etranger	275 »»	230 »»	...		...	...
— Minér. & B. de mer.	66 »»	70 »»	93 »»		110 ..	110 ..
Electr. d'Indo-Chine	1005	...	...	1600	1030	1050
Câbles Télégraphiques	149 »»	447 »»	614 »»	638 »»	665 ..	680 »»
Eclair. et Force Elect.	997 »»	770 »»	730 »»		...	...
Electr. de la Loire	370 »»	340 »»	...		...	337 ..
Energie industrielle	90 »»	166 »»	153 »»	175 »»	185 ..	190 »»
Est-Lumière	150 »»	113 »»	86 »»		...	...
Gaz de Paris	276 »»	203 »»	...	208 »»	191 ..	.. »»
Railways et Electricité	728 »»	496 »»	505 »»	547 50	540 ..	720 »»
Messageries Maritimes	79 »	381 »»	68[illegible] »»	697 »»	707 ..	.. »»
Transatlantique ord.	113 »»	384 »»	57[illegible] »»	549 »»	550 ..	555 »»
Suez	4865	5400	6450	7755	7755	7765
Chargeurs réunis	550 »»	1374	...	2215	2300	2280
Agence Havas	1252	980 »»	1020		...	...
Air Liquide	263 »»	391 »»	386 »»	2974	775 ..	»»
Bergougnan	1372	1565	2500	1515	2990	2980
Cirages français	979 »»	1012	1340	400 »»	1490	...
Compteurs à Gaz nouv.	1044	915 »»	652 »»		700 ..	380 »»
Galeries Lafayette	464 »»	163 »»	170 »»		...	...
Magasins Modernes	206 »»	283 »»	406 »»	3120	...	
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	470 »»	3245	3190
Oriental Carpet	227 »»	248 »»	370 »»	3500	475 ..	475 »»
Paris-France	1187	1318	2025 »		...	
Pathé (Etablissements)	181 »»	162 »»	171 »»	1363	...	»»
Raffinerie Say, ord.	358 »»	485 »»	910 »»	1125		
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38 »»	425 »»	705 »»		1150	1160
Tabacs Ottomans	418 »»	460 »»	556 »»		625 ..	640
Orosdi Back	205 »»	286 »»	296 »»		...	
Association Minière	152 »»	242 »»	349 »»	475 »»	485 ..	498 »»
Aguilas	626 »»	93 »»	148 »»	185 »»	194 ..	... »»
Boléo	718 »»	783 »»	845 »»	1020	1075	1190
Cuivre et Pyrites	022 »»	315 »»	318 »»	350 »»	345 ..	351 »»
Malfidano, jouiss.	402 »»	385 »»	490 »»	650 »»	665 ..	668 »»
Métaux	...	...	1160	1435	1450	1500
Penarroya	1380	1275	1420	2145	2230	2240
Sels Gemmes	314 »»	206 »»	218 »»	272 »»	290 ..	294 »»
Phosphates de Gafsa	877 »»	1120	1429	2315	2325	2349
Aciéries de France	659 »»	929 »»	853 »»	1150		1140
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	1990		1970
Atel. et Chant. de Bretag.	133 »»	212 »»	174 »»	215 »»	220 ..	220 »»
— — de la Loire	1680	2085	2495		3143	...
Chan. et At. de St-Nazaire	1190	1920	1720	2105	2130	2125
Constr. de Levallois	130 »»	155 »»	139 »»		175 ..	»»
— de Locomotives	...	750 »»	735 »»	752 »»	755 ..	»»
— Mécaniques	...	...	308 »»		...	601
Dyle et Bacalan. ord	260 »»	582 »»	450 »»		495 ..	504
Fives-Lille	938 »»	1220	2710	3450	...	3450
Forg. et Aciér. Nord-Est.	387 ..	320 »»	...	3220		
Longueville (Forges)	275 »»	320 »»	340 ..	448 »»	450	450 »»
Creusot	1912	2460	3380		3960	
Ariège	482 »»	660 »»	559 »»		825 ..	825 »»
Tréfil et Lam. du Havre	233 »»	220 »»	217 »»	252 »»	225 ..	225
Usine de Basse-Loire	270 »»	306 »»	280 »»	325 »»	330 ..	330 »»
Carvin	770 »»	580 »»	655 »»	1100	1150	
Courrières	2800	2100	2011	2860		2999
Dourges	433 »»	359 »»	536 »»	905 »»	950	970
Lens	1340	1032	1210	2165		
Marles 30 0/0	214 »»	322 »»	460 ..		5505	5578
Bor, ord.	1615	890 »»	3300		...	
Laurium	402 »»	371 »»	1355	635 »»	620 ..	605 »»
Mokta et Hadid	2202	2700	1885	5500		5920
Nickel	1119	1431	1075	1910		1860
Rio Tinto ord	1730	1742	475 ..	2160	2224	2220
Sosnowice	1320	930 »»	400 ..	1225	1270	...
Central Mining	215 »»	205 »»	426 ..	565 »»	580 ..	593 »»
Lautaro Nitrate	257 »»	297 ..	400 ..	870 »»	930 ..	940 »»
Naphte Russe	460 ..	280 ..	426 ..	669 »»	645 ..	650 »»

Le Courrier de Paris

Les Lettres

Quelques Romanciers anglais

La littérature russe, puis scandinave, jadis, fut à la mode. M.M. de Vogué y contribua par ses études sur *Le Roman Russe.* Est-ce le résultat de la fraternité d'armes guerrière? jamais on n'a tant traduit de romans anglais, il semble qu'à l'heure actuelle un vif mouvement se dessine en faveur de la littérature d'imagination chère et spéciale à nos alliés britanniques. Les jeunes écrivains, qui en France ont travaillé en faveur du roman d'aventures doivent être fiers du résultat; il leur est sans doute dû en partie. Mais il les dépasse; quand on publie aujourd'hui des œuvres de Chesterton, Israel Zangwill, Ole-Luk-Oie, c'est tout à fait autre chose que de l'aventure, et meilleur.

Avant 1914, on ne connaissait guère ici que Rudyard Kipling et Wells qui se partageaient avec Conan Doyle les faveurs du gros tirage. La « Nouvelle Revue Française » avait bien publié la traduction de ce cauchemar de G. K. Chesterton, qu'est *Le Nommé Jeudi*, et je crois bien qu'au « Mercure de France » on avait déjà donné trois ou quatre œuvres de Thomas Hardy, Conrad, et Stevenson, mais cela restait assez à l'ombre, et sans influence.

M. Pierre Mac-Orlan se préparait. Directeur littéraire d'une maison d'éditions qui se fondait depuis la guerre, il y faisait décider la création d'une collection réservée aux romans d'aventures et où les auteurs anglais, précurseurs, devaient naturellement avoir une première place. De son côté la maison Crès lançait la collection « Anglia ». On commença donc par connaître en France que Daniel de Foe n'était pas seulement l'auteur international et devenu presque anonyme, de *Robinson Crusoé*, mais qu'il avait écrit quantité d'autres romans aussi intrépides, aussi pleins d'expérience (de Foé commença de produire très vieux, il publia Robinson, son premier roman, à l'âge de 52 ans, après avoir mené une vie très tourmentée), aussi libres et réalistes, je dirai même symboliques, notamment *Moll Flanders* (Crès éd.) histoire d'une prostituée, *Lady Roxana* (Crès éd.) histoire d'une courtisane, *L'étonnante vie du colonel Jack* (L'Ed. Française illustrée), histoire d'un aventurier. Puis ce fut le tour des romanciers américains. O. Henry (*Martin Burney*, à l'Ed. Française Illustrée), Jack London (*L'appel de la Forêt*, à la Renaissance du Livre) qui représentent fameusement mieux la littérature yankee que l'inoffensif Mark Twain. A son tour, M. André Gide a pris la direction d'une édition des œuvres complètes de Conrad, à la « Nouvelle Revue Française »; ont déjà été publiés *Le Typhon*, terrifiant récit des approches d'une tempête en mer, aux effets magistralement gradués, *La Folie Almayer*, œuvre moins réussie, qui se passe en Malaisie.

Enfin, voici les derniers auteurs traduits, je les ai là, sur ma table.

A tout seigneur tout honneur. Stevenson est le grand homme auquel se réfèrent avec des airs entendus tous ceux qui pratiquent un déterminé penchant pour le roman d'aventures. De vrai, l'écrivain écossais reste le vrai maître du genre. Dans les trois contes polynésiens que M. Fred Causse-Mael vient de mettre en français et de rassembler sous le titre de *Les Nuits des Iles* (Ed. Française Illustrée) il y a tout l'attirail nécessaire : l'île exotique, le mystère, les amours indigènes, les beuveries, les coups de feu, l'incendie, le duel à mort, l'équipée maritime. Ce n'est pas du meilleur Stevenson, mais l'on y voit bien que ce qui fait de lui l'authentique romancier d'aventures, c'est qu'il est toujours et uniquement conteur, il ne juge jamais; c'est aussi qu'il connait l'art de créer l'atmosphère, de susciter quelque chose d'insidieux, de troublant, qui est le large, l'ailleurs, et tout ce qu'on en attend. Mais ceci est un peu une autre histoire. Si Stevenson parait toujours si étrangement, si jovialement ou si nonchalamment couleur locale, c'est qu'à l'encontre des auteurs français, il se déplaça beaucoup. Il parcourut toutes les mers sur son schooner, habita et mourut en Polynésie. Il sentit, vécut, aima ce qu'il raconta. L'aventure n'était pas uniquement dans son cerveau, mais dans ses yeux.

W. K. Jacobsne sent pas comme Stevenson la poésie des lointains décors. Malgré le titre *L'amour de la traversée*, et quoique ses histoires se passent en mer, avec tous les termes du métier, il demeure un humoriste, assez maigre, assez sec. On est en général trop indulgent pour les écrivains étrangers; disons le mot : M. W. K. Jacobs nous paraît un auteur très secondaire.

Passons donc tout de suite à Rudyard Kipling. Pour la première fois on vient de publier en France un de ses livres de poèmes : *Chansons de la Chambrée* (Ed. Française Illustrée). Comme l'écrivait Pierre Mac-Orlan en une préface dont *L'Europe Nouvelle* a eu la primeur, il n'y a rien de comparable dans notre littérature. Kipling chanta l'action glorieuse du soldat à la veste rouge. Ce n'est pas celui qui fait la guerre, chrétiennement, comme on sait la faire en Europe mais celui qui se bat un peu partout à travers le monde, pour la chère vieille Angleterre, sans rien comprendre à la morale anglaise ou à tout autre morale, celui qui se bat et sait la valeur du butin.

> Si jamais vous avez chipé un œuf de faisan derrière le dos du garde-chasse,
> Si vous avez fourré un jars dans votre sacré havresac
> Vous comprendrez ma petite chanson....
> Si vous avez abattu un nègre d'un coup d'estoc
> Quand il menaçait votre vie d'un coup de pointe,
> Ayez grand soin de le laisser là où il est tombé,
> Et rendez grâce à votre étoile et à vos guêtres, si vous n'avez pas senti son couteau,
> De n'être pas commandé de corvée pour l'enterrer en outre.

C'est aussi l'histoire de l'expansion britannique en Orient, qui est une rude affaire, car « l'Orient est l'Orient et l'Occident est l'Occident et jamais les deux ne se rejoindront ». Ce livre est étonamment impérialiste. Alors que presque tous les grands écrivains anglais de Wells à Zangwill, sont socialistes et internatio-

nalistes, absolument hostiles à la politique extérieure de leur pays. Kipling vibre toujours où bat le vieux drapeau d'Albion. Mais dans quel style? L'orgueil et la ténacité britanniques c'est tout Kipling, et ils claquent ici à toutes les pages: ces sanguines *Chansons de la Chambrée*, Tommy Atkins n'a pas encore déposé son fusil, il les chante: quant à Kipling il s'incline bien bas et prie le soudard « d'agréer l'assurance de son très grand respect pour lui ».



Ce n'est que Mary-Ann d'Israel Zangwill (Crès éd.) nous fait entrer dans le domaine de la psychologie. Non pas la psychologie analytique, scientifique, à la française, mais une psychologie nonchalante, blagueuse, sentimentale, qui n'a pas l'air d'y toucher. Mary-Ann c'est le nom communément donné en Angleterre aux servantes, aux esclaves domestiques. En l'espèce, il concerne une jeune paysanne fraîche et naïve qui, dans une pension de famille, fait le service du jeune et noble Lancelot. Comment Lancelot, musicien incompris, voué à l'Art en un siècle de mercantis, en arrive à ne plus trouver de repos sentimental que par la présence de Mary-Ann, docile à ses caprices, mais toujours pure, comment il l'idéalise et lui fait mettre des gants pour cacher ses mains gercées chaque fois qu'elle entre chez lui, voilà qui est conté par Zangwill avec délicatesse et humour. Lancelot voudra se réfugier à la campagne et emmènera Mary-Ann, mais juste à ce moment elle fait un fabuleux héritage. Rien n'est changé pour elle, tout est changé pour lui qui ne veut pas l'épouser pour son argent et réfléchit soudain à la différence intellectuelle et sociale qui les sépare. Tout le talent de l'auteur consiste à amener le civilisé et cultivé Lancelot à dire à la spontanée et fruste Mary-Ann qu'il se sent indigne d'elle, et que cela soit vrai et naturel à ce moment. Au demeurant c'est transparent comme un conte de fée. Mais il faudra attendre des œuvres plus importantes pour accorder à Israel Zangwill la valeur de premier plan que lui attribuent ses compatriotes.

J'ai eu une surprise en lisant *La Courbe Verte*, d'Ole-Luk-Oie (La Maison Française d'Art et d'Edition), pseudonyme bizarre du major-général E. D. Swinton, de l'armée anglaise. C'est une série de nouvelles militaires, mais elles offrent ceci de particulier qu'elles furent écrites bien avant la grande guerre, vers 1906 et 1907. Les documents dont s'est servi le major Swinton concernent donc seulement la guerre du Transvaal et la guerre russo-japonaise. Or, la plupart de ces nouvelles semblent s'appliquer point par point aux faits de 1914-1918. C'est que l'auteur veut moins peindre la bataille dans ses manifestations extérieures, que dans les oscillations de volonté de ceux qui la conduisent; c'est la guerre vue du côté du capitaine, dans la mentalité des états-majors. La psychologie de la victoire et de la défaite n'a pas changé depuis Annibal! théorie déjà défendue par le Maréchal Foch dans ses conférences à l'Ecole de Guerre dès 1902. Ces récits sévères, et un peu lourds, ne sont pas l'œuvre d'un homme de lettres. Mais combien intéressants et variés; abstraits, mais émouvants, profondément pathétiques parfois! On comprend le succès qu'ils ont pu avoir en Angleterre. Ils ne ressemblent à rien de ce qu'on a pu lire jusqu'ici dans la littérature guerrière.

Je recommanderai à ceux qui aiment les récits policiers, la lecture d'un volume de G. K. Chesterton, *La clairvoyance du Père Brown*, qui vient de paraître à la librairie Perrin. Chesterton n'est pas un spécialiste du roman policier, mais c'est un curieux, intelligent et grand écrivain. Ayant décidé de marcher pour une fois sur les brisées des Conan Doyle, Horming, Maurice Leblanc, il les a du premier coup facilement dépassés. Ses histoires offrent tout l'intérêt d'intrigue de celles des confrères susnommés, mais elles ne se bornent pas au déroulement mécanique du mystère, à l'agencement logique de l'imprévu; Chesterton y introduit l'élément humain. Le père Brown, qui joue le rôle du détective, est un prêtre; ses déductions, plus que sur les faits, il les base sur le caractère des hommes en cause, et de l'homme tout court, très simplement. Chacune des nouvelles du livre, originale et ingénieuse par le sujet, reste toujours littéraire. Chesterton est philosophe et poète. Il ne l'oublie pas ici. Peut-être son procédé est-il trop constant, et le livre gagnerait-il à être allégé de trois ou quatre nouvelles. Mais vraiment, d'entre tous les auteurs que je viens de passer en revue, c'est encore chez lui que l'on trouvera les meilleures qualités d'écrivain.

DOMINIQUE BRAGA.



Questions Philosophiques

Comment utiliser le Catholisisme dans les Cadres du Régime démocratique et de la Pensée moderne.

A la suite de l'article de M. Gillouin « Comment utiliser le catholicisme » paru dans nos numéros du 21 et 28 février, nous avons reçu de M. le doyen de la faculté libre de droit d'Angers la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir d'insérer :

Monsieur,

« Vous avez demandé à M. René Gillouin de répondre à la question suivante : « Comment utiliser le catholicisme dans les cadres du régime démocratique et de la pensée moderne? » Il l'a fait de façon magistrale; voulez vous me permettre, cependant, quelques observations sur sa réponse? Professeur, j'enseigne depuis longtemps le Droit public, l'histoire des institutions et l'Economie politique; combattant, j'ai reçu pendant cinquante deux mois sur le front les fructueuses leçons de la guerre; catholique, j'ai toujours considéré que mon premier devoir est de connaître à fond le catholicisme : peut-être estimerez vous que, dans ces conditions, ce que je puis avoir à dire est de nature à intéresser les lecteurs qui cherchent dans « l'Europe Nouvelle » l'information sûre, compétente et complète, qu'elle se pique non sans raison, de leur donner.

« Loin de moi, d'ailleurs, la pensée d'engager une polémique. Je rend hommage à la largeur des vues, au souci du bien général, à la clairvoyance, au bon sens, à l'équité dont témoigne l'article de M. René Gillouin. Il fourmille de vérités utiles que tout catholique lui saura gré d'avoir proclamées. Il s'agit seulement ici de noter certains points sur lesquels l'idée que cet article donne du catholicisme, de sa doctrine ou de ses tendances diffère de celle que s'en fait, à ma connaissance, la presque totalité des catholiques.

« Un point de détail, d'abord; mais il a son importance. M. Gillouin établit une filiation entre Saint Jean de la Croix et Sainte Catherine de Gênes, d'une

part, et, d'autre part, les quiétistes et J.J. Rousseau. Cela est contesté et contestable. Il serait plus exact d'en établir une entre Rousseau et Kant, auquel, dit-il, « le catholicisme n'a jamais rien compris. » Le catholicisme en tout cas, semble avoir parfaitement compris ce qu'il y a d'anticatholique chez Kant, Rousseau et les quiétistes; et, pour ce qui est de sa mystique, elle est une : celle de Saint-Jean de la Croix et de Sainte Catherine de Gênes ne diffère pas, en son fond, de celle de Sainte Thérèse, de Saint Ignace, de Sainte-Catherine de Sienne, de Saint François de Sales et des autres écrivains de tous temps et de tous pays que le catholicisme reconnait pour siens et pour compétents en la matière. Elle est une et elle n'a de commun que le nom avec ce que M. Gillouin appelle « la mystique de Rousseau, de l'Etat français et de la civilisation moderne ». Ces deux mystiques ne sont ni de même ordre ni de même nature; il y a entre elles tout juste autant de rapports qu'entre la racine d'une plante et celle d'un nombre.



Passons à des points plus importants.

« Le catholicisme, écrit M. Gillouin, délimite, divise et décrit minutieusement l'Univers; » et c'est le criticisme kantien qui apprend aux hommes à ne pas dire hors de propos « je sais, je crois, je veux, j'ignore » Cela est contesté, et, je crois, contestable. Le catholicisme a toujours adpoté docilement les enseignements des sciences sur ce qu'elles peuvent connaître de l'univers. Lorsque elles se trompent, il se trompe avec elles. Dès qu'elle rectifient leurs erreurs, il rectifie celles qu'elles l'ont induit à commettre. Il dit « je sais, je crois, je suppose, j'ignore » pour ce qui est de leur domaine, quand elles le disent elles-mêmes. Pour ce qui échappe, momentanément ou définitivement, à leurs prises, il dit « je crois, je veux, je souhaite, je conjecture ou j'ignore » suivant les motifs raisonnables qu'il a de croire, de vouloir, de souhaiter, de conjecturer ou, comme dit M. Gillouin, de « suspendre le mouvement spontané qui porte l'intelligence à affirmer ». En cela le criticisme n'a sur lui aucun avantage. La méthode et l'esprit critique peuvent manquer à beaucoup de catholiques, comme d'ailleurs à beaucoup d'adeptes, conscients ou non, du Kantisme; mais c'est leur fait et non celui du catholicisme.

« Le catholicisme, ajoute M. Gillouin, prétend diriger et régler la vie intellectuelle, morale et sociale de la nation et gouverner sans contrôle l'éducation de la jeunesse ». Cette prétention, qui fut parfois celle de l'Etat, est totalement étrangère au catholicisme. Il n'a jamais prétendu diriger et régler que la vie intellectuelle, morale et sociale *des catholiques* et l'éducation de leurs enfants. Il n'admet, d'ailleurs comme catholiques que les gens qui veulent bien l'être; et encore exige-t-il qu'ils le soient en effet. Que l'on fasse aller à l'école sans Dieu les jeunes athées, les jeunes Kantistes, les jeunes protestants même, il le déplore, et c'est son droit pour eux et pour la nation; mais il n'a jamais prétendu s'y opposer. S'il proteste et résiste, c'est quand l'Etat prétend obliger, par contrainte directe ou indirecte, des catholiques à envoyer leurs enfants à cette école ou à payer à la fois l'enseignement dont ils ne veulent ni n'usent et celui qu'ils ont le droit incontestable de vouloir et d'établir pour leurs enfants.



« Enfin, arrivant au point central de son sujet, M. Gillouin fait deux parts dans le catholicisme : ce qui est mort et, par suite, inutilisable; ce qui est vivant et qu'il est urgent d'utiliser. « Si le catholicisme, dit-il, en tant que formule de vie religieuse, est aussi vivant qu'il l'a jamais été. En tant que système, il est mort. « Sa psychologie et sa morale demeurent seules et M. Gillouin les déclare très supérieures à la psychologie et à la morale « de la religion rousseauiste et révolution- naire ». Certes, cette supériorité est éclatante; mais à quoi tient-elle, si ce n'est à la supériorité même de ce système que l'on prétend mort? Ce qui est mort, ce sont les systèmes philosophiques et scientifiques, jadis ses compagnons de route et sur lesquels il s'est appuyé momentanément quelquefois; mais ce n'était pas cet appui qui le faisait vivre.

« M. Gillouin, comme la plupart des penseurs étrangers au catholicisme, le traite comme une opinion individuelle quelconque. Cette erreur fondamentale les entraîne, lorsqu'ils parlent de lui, à des méprises qui, chez des savants, des historiens, des philosophes initiés comme eux aux règles de la méthode et de la critique, nous plongent nous autres catholiques, dans la stupéfaction. Ils oublient simplement que le catholicisme est une société. Il n'y a pas de catholicisme en dehors de l'Eglise catholique, une, indivisible et remontant aux apôtres. Le catholicisme, c'est cela : une société contemporaine, vivante et se prolongeant, à travers les siécles passés, par une incontestable continuité dans l'identité de ses éléments essentiels, jusqu'aux premiers disciples associés par Jésus-Christ à sa fondation. Le catholicisme serait mort si cette société était morte; tant qu'elle vit, il vit. Or elle est aussi vivante que jamais; et tout se tient en elle; la société, le « système », la psychologie, la morale, la vie religieuse, la mystique. Tout cela ne fait qu'un. Otez un de ces éléments, tous les autres tombent. Ils sont fondés l'un sur l'autre, enchaînés et entremêlés l'un à l'autre. Bien plus, ils ne sont que les aspects, les reproductions diverses, sur divers plans et dans les domaines divers, d'une seule et même réalité, qui est le Christ; et toutes les interventions de « l'autorité spirituelle » n'ont jamais eu pour but, dans l'Eglise catholique, de donner pour règle ou mesure aux fidèles, la pensée, la volonté ou l'action des pasteurs, mais à tous, pasteurs et fidèles, la pensée, la volonté et l'action du Christ, non pas d'un Christ imaginé par chacun au gré d'une interprétation individuelle des monuments qui le font connaître, mais du Christ réel, du Christ de l'histoire.



« Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue quand on parle du catholicisme et de son utilisation. Qu'on lui emprunte sa morale, sa psychologie, c'est bien; mais ce n'est pas l'utiliser : c'est le contrefaire. On l'a tenté plus d'une fois en divers temps; cela n'a jamais réussi. Pour l'utiliser, il n'y a, pour le régime démocratique et pour la pensée moderne, comme pour l'Etat français, qu'un procédé possible : lui demander sa collaboration, s'adresser à l'Eglise, c'est à dire au Pape et aux évêques, comme on s'adresse aux préfets et aux ministres quand on veut obtenir la collaboration de l'Etat et en utiliser la force.

« Il est clair, d'ailleurs, que pour assurer à cette démarche des résultats féconds, il faudrait d'abord cesser d'appeler moderne une pensée et démocratique un régime définis à priori comme essentiellement opposés au régime et à la pensée du catholicisme. M. Gillouin le dit très bien, dans ce qui est « d'aujourd'hui », il y a de tout : c'est un chaos de fragments. La Renaissance, la Réforme, la Révolution, Luther, Rousseau, Kant et les autres ont disloqué et démoli le monde d'avant, qui s'appelait la Chrétienté. Il peut bien y avoir antinomie entre des forces de destruction et la force conservatrice de ce qu'elles ont détruit, mais non entre les fragments de la Chrétienté et le catholicisme qui l'avait construite; et ce n'est pas une raison, parce que l'œuvre politique du catholicisme est en mille morceaux, pour le mettre en mille morceaux lui-même sous prétexte de le moderniser et de le démocratiser.

La question, pour tout homme de bon sens, n'est pas que de la pensée, la société, l'Etat, la religion soient modernes, mais que la pensée soit vraie, c'est à dire d'accord avec le réel, — le subjectif d'accord avec l'objectif et que la société, l'Etat, la religion remplissent bien leur mission, nous procurant ce qu'ils sont faits pour nous procurer. Nous serions bien avancés d'être modernes si la modernité nous menait aux abîmes et si, les « fragments » achevant de

devenir poussière et boue, il n'y avait plus, un jour, ni société ni Etat ni religion, mais partout la confusion et la barbarie ! Etre de son temps, c'est bien quand ce temps est un temps de progrès moral et social, mais non quand c'est un temps de décadence. C'est pour avoir été « d'aujourd'hui » en leur temps que les Romains ont sombré dans la barbarie, les Grecs dans le byzantinisme. Il y a encore assez de barbarie sur la terre et dans la nature humaine, même chez les civilisés, hélas ! pour que vous puissions redouter le même sort si nous posons à priori que ce qui est « d'aujourd'hui » est ce qu'il y a de meilleur.

« La critique a les mêmes droits sur la pensée moderne et sur la civilisation moderne que sur toute autre pensée et toute autre civilisation. Si elle les condam ne, quiconque les condamne avec elle et dans la êmem mesure n'est pas rétrograde, mais bien progressif. Le véritable homme de progrès se préoccupe moins d'être d'aujourd'hui que de travailler au mieux, dans les conditions d'aujourd'hui, à ce que la pensée de demain et la civilisation de demain répondent moins imparfaitement je ne dis pas aux passions, mais aux besoins réels des hommes et aux nécessités sociales de l'avenir. Or, c'est précisément à quoi s'est toujours empolyé le catholicisme. Il ne s'oppose qu'aux pensées et aux énergies dissolvantes ; les pensées et les énergies constructives n'auront jamais besoin de le mettre en pièces pour utiliser sa force. Il est naturellement à elles et elles à lui.

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. »

Du Plessis,
Doyen de la Faculté libre de droit d'Angers.

Nous avons communiqué la lettre qu'on vient de lire à M. René Guillouin qui a bien voulu nous adresser la réponse suivante :

Mon Cher Directeur,

Dans les intéressantes observations que lui a suggérées mon étude sur l'utilisation du catholicisme, M. Du Plessis, après avoir rendu un témoignage auquel je suis particulièrement sensible aux sentiments dont je me suis inspiré, adresse à mon interprétation du catholicisme diverses objections dont je me plais à reconnaître à mon tour le sérieux, la bonne foi et l'élévation. Si j'en avais l'espace et si c'en était ici le lieu, j'en aurais volontiers entrepris la discussion, mais puisque vous me demandez amicalement de me borner, je laisserai de côté la question proprement théologique, en me contentant de faire observer à M. Du Plessis que si j'avais du catholicisme la même idée que lui je serais catholique comme lui. Or, je ne le suis point, et, bonnes ou mauvaises, j'ai des raisons pour cela. Je ne les ai d'ailleurs évoquées qu'en passant, et, partant de ce fait que mon cas est légion et que, provisoirement ou durablement, la conduite des affaires de ce monde appartient à des non catholiques, je me suis posé la question tout empirique et politique de savoir, non pas dans quelle mesure, en thèse, le catholicisme est vrai ou faux, mais si, en hypothèse, la société moderne ne pourrait pas tirer du catholicisme des éléments, qui lui font cruellement défaut, de santé, de force et de sagesse.

Or je ne crois rien dire d'offensant pour aucun catholique en constatant que, réserve faite de sa partie « divine », le catholicisme comporte une ample partie « humaine », où entrent notamment quelques-uns des plus précieux enseignements de la sagesse traditionnelle en matière psychologique et morale, politique et sociale. Mais, objecte M. Du Plessis, le catholicisme forme un bloc dont on ne saurait détacher quoi que ce soit sans que le système entier s'écroule. Qu'est-ce à dire ? Si M. Du Plessis entend qu'un tel détachement est impossible *pour des catholiques*, je veux l'en croire, et la question au surplus ne concerne que les catholiques eux-mêmes. Tout au plus me permettrai-je de remarquer que la pensée et la sensibilité religieuses naturellement *agglutinantes*, ont bien souvent considéré comme essentielles, indispensables, vitaux, des éléments que l'histoire a, par la suite, emportés sans nul dommage. Mais je n'ai ni titre ni qualité pour parler au nom des catholiques, et c'est au point de vue de la « Société moderne » que je me suis placé et que j'avais sans doute le droit de me placer, car si le catholicisme est un fait, la « société moderne » en est un autre et s'il importe grandement aux destinées de la civilisation, qui ne furent jamais plus incertaines, qu'entre le catholicisme et la société moderne la guerre fasse place à la paix et la paix se développe en collaboration, ce qu'il s'agit précisément de savoir c'est dans quelle mesure et sur quel terrain cette collaboration est possible et pourrait être efficace. C'est une recherche de ce genre que j'ai essayé d'amorcer, mais mon désir de trouver entre le catholicisme et l'esprit moderne des points de contact exclut si peu la reconnaissance et le respect de la hiérarchie ecclésiastique et de la constitution de l'Eglise que la dernière phrase de mon étude est pour préconiser des conversations avec le Vatican. Lorsqu'on a la chance, aujourd'hui bien rare, de trouver devant soi quelques personnes qui peuvent réellement s'engager pour un grand nombre, on serait certes impardonnable de ne pas la saisir avec empressement.

Veuillez agréer mon Cher Directeur, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

René Gillouin.



Le Théâtre

Théâtre de la Scala : LES POTACHES, Comédie de MM. Machard et Mouézy-Eon, — Théâtre des Arts : L'AS DE CŒUR, de M. Lucien Descaves. — Théâtre de Paris : L'ENFANT DE L'AMOUR, de M. Henry Bataille. — Comédie-Française : LE REPAS DU LION, de M. Francis de Curel.

Une grève intempestive ayant empêché *L'Europe Nouvelle* de paraître avec sa régularité coutumière, l'actualité théâtrale s'en est forcément ressentie. Il m'est impossible aujourd'hui de regagner le temps perdu et de consacrer à chaque nouveauté scénique une étude approfondie. Du reste, la plupart des générales n'ont été que des reprises ou ne nous ont apporté que des vaudevilles. Ce genre, sans être méprisable en lui-même, — dans le fond, *Le Bourgeois gentilhomme* est aussi un vaudeville — envahit avec une telle insistance notre vie théâtrale que la satiété même enlève au critique dramatique toute envie d'en parler. Nos vaudevillistes sont gens d'esprit et de métier. Ils considèrent le théâtre comme un divertissement sans importance où la fin — qui est le rire à tout prix — justifie les moyens. Ils ont sans doute raison puisqu'ils gagnent en général beaucoup d'argent et l'on comprend qu'ils n'éprouvent aucune velléité de transformer un état de choses qui leur est éminemment profitable. La réforme du théâtre, l'éducation du public, la recherche de formules inédites ne les intéressent point. Un lit, quelques déshabillés suggestifs, un adultère, et les quiproquos d'usage suffisent à gonfler d'aise la rate des spectateurs. L'important est qu'on en donne au public pour son argent. Il faut bien vivre ; or, le vaudeville est un commerce excellent.

La Scala nous a présenté une comédie de M. Machard, écrite en collaboration avec

M. Mouézy-Eon. La critique a marqué quelque regret de voir un auteur jeune et plein de talent s'adonner à un genre aussi facile. Elle eut tort. La Scala doit tenir compte de sa clientèle. *Les Potaches* n'ont nullement l'intention de concourir avec *L'Eveil du Printemps* de Frank Wedekind, où le problème des sexualités qui s'éveillent est traité avec le souci exclusif de la psychologie. Si M. Machard avait écrit une œuvre de haute tenue littéraire, il est fort probable qu'il eut trouvé quelque difficulté à la faire représenter,

Je ne citerai qu'en passant le vaudeville du Palais-Royal, *J'le dis qu'elle l'a fait de l'œil* ! Le titre à lui seul en dit assez long. J'éprouve même une certaine honte à le reproduire dans une revue aussi grave. Si je le fais, c'est que je tiens à parler de Victor Boucher, acteur merveilleux de naturel et qui pourrait à mon avis tenir avec beaucoup de succès certains emplois dans nos comédies classiques. La pièce de MM. Veber et Hennequin ne manque pas, du reste, d'une certaine finesse, en dépit de ses allures dévergondées.



La coopérative des Auteurs au Théâtre des Arts, après le grand succès de la nouvelle pièce de Francis de Curel, *L'Ame en folie* qui nous valut aussitôt *L'Ane en folie* au Perchoir et *L'Amour en folie* aux Folies Bergères (quel irrespect !) — a monté *L'As de Cœur* de M. Lucien Descaves. C'est l'histoire des déracinés de la guerre que la démobilisation rejette dans une société transformée. Le dernier acte est un beau plaidoyer écrit dans la manière nerveuse, familière à l'auteur de *La Clairière*, mais les deux premiers actes sont un peu languissants et cherchent trop des effets de mots à l'exclusion de toute situation dramatique vraiment forte.

Le Théâtre de Paris continue à appartenir à M. Henry Bataille. Il vient de reprendre *L'Enfant de l'Amour*. Ce sujet a déjà tenté, sous d'autres formes, Alphonse Daudet dans son roman *Jack* et Paul Léautaud dans *Petit Ami*. Toute la jeunesse malheureuse des fils de « courtisanes » pour s'en tenir à l'usage du style noble — est traitée par un vrai poète dramatique de manière intense, nerveuse, émouvante. Vera Sergine est une artiste admirable. Elle sut traduire avec véhémence les intentions de l'auteur.

Enfin la Comédie française a offert à son public une reprise du *Repas du Lion*, remanié par l'auteur. Cette pièce n'a pas gagné aux retouches qui lui furent faites. M. François de Curel est devenu bien pensant avec l'âge. Il incline vers le socialisme chrétien, ce qui ne nous rajeunit pas. Son nouveau quatrième acte n'est plus en harmonie avec les premiers. Sans doute, les scrupules de M. François de Curel lui font honneur. Mais à suivre trop à la lettre le précepte de feu Boileau, : *Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage*, il risque d'en altérer la trame. Ses propres hésitations, en se communiquant à nous, deviennent pénibles.

L'interprétation de cette œuvre ne fut point parfaite. La Comédie Française n'a guère de chance avec le répertoire moderne. M. de Max est redondant sans sincérité. Mlle Ventura crie très fort, sans parvenir à nous convaincre. MM. Le Roy et Hervé ont un art plus sobre et Mlle Berthe Bovy est pleine de fraîcheur et de charme,

Le Théâtre Michel — qui n'a vraiment aucune pitié pour *L'Europe Nouvelle* — m'oblige à parler ici de son nouveau spectacle, *La Femme de mon Ami*. Je le ferai avec toute la retenue désirable. Ce sont là grivoiseries qu'on aime à aller applaudir en catimini sans oser en proclamer la verve réjouissante.

Au fond — très au fond — cette pièce est morale sans en avoir l'air. Les auteurs MM. Yves Mirande et Géroule évitent l'adultère et nous présentent un vieux célibataire dont la bonté et la vertu sont extraordinaires. Je me garderai bien de raconter le sujet trop scabreux, mais j'engagerai vivement mes lecteurs, s'ils ont une soirée à perdre, à aller applaudir Jeanne Cheirel, Marguerite Templey, Le Gallo et surtout l'inénarrable Guyon fils dont la fantaisie a quelque chose de génial.

Marc Henry.

P. S. — Au Théâtre de l'Athénée, reprise de la *Belle Aventure*, gracieuse et spirituelle comédie de MM. de Flers, Caillaret et Rey. Ce théâtre ne nous avait pas habitués depuis longtemps à des œuvres aussi délicates. L'interprétation est excellente.



Les Arts

Exposition Foujita. — Les Humoristes. — Les Amateurs de la cinquième Avenue.

Mon plaisir à reprendre contact avec les lecteurs de l'*Europe Nouvelle* fut si vif que je manquai de modération. Notre metteur en pages dut xiger des sacrifices. L'un d'eux m'a particulièrement coûté. Je reviendrai donc, d'un mot, sur l'exposition Heuzé, à la galerie Pesson. J'avais établi un rapport entre les couleurs d'Heuzé et celle de Versailles qui ne se trouvait pas assez précisée, Poursuivons donc.

Edmond Heuzé pourrait bien s'être un jour demandé ce qu'eût fait le vieux et rude Cézanne transporté de son « motif » d'Aix-en-Provence au Parc de Versailles. Mais l'ami, l'aîné qu'Edmond Heuzé tient justement pour un sage conseiller, Maurice Asselin lui apprendrait ce qu'il faut demander au vieux Cézanne lorsqu'on lui rend visite. J'indique l'exposition Heuzé comme l'une des plus agréables, l'une des plus utiles à voir pour commencer de se familiariser avec l'évolution moderne.

Il serait fâcheux encore de ne pas signaler les débuts dans la critique d'art de notre collaborateur Mac-Orlan, préfacier du peintre Heuzé : « On ne lit jamais attentivement un livre de sa génération, pas plus qu'on ne regarde attentivement un tableau peint par un peintre de sa génération. Les livres et les tableaux sont critiqués soit par des camarades, soit par des écrivains qui ne sont pas des camarades et dont l'opinion peut changer le jour qu'ils entrent en contact direct avec l'auteur. » Pierre Mac-Orlan entraînera-t-il les peintres à sa suite sur le chemin de la plus grande aventure? Plusieurs s'en trouveraient augmentés,

J'ai eu la satisfaction, voici plusieurs années, de présenter le peintre japonais Foujita au public français. Foujita me prouve aujourd'hui que je ne me trompais pas alors si, précisément, rien ou presque plus rien, de ce que j'écrivais ne suffirait plus aujourd'hui. Quel chemin parcouru pepuis ! Je vais écrire — c'est une faiblesse qu'on m'a déjà pardonné — quelque chose en marge des tablettes de la critique pure. Je voudrais que tous les peintres et que tous les amateurs (1) vissent Foujita au travail. Quelle leçon de modestie ! Ce gentilhomme oriental devant son établi me remet toujours en mémoire la belle pensée d'Oscar Wilde, je veux dire l'esthéticien supérieur au poète esthète, sur la perfection de l'Art haussé à la dignité du travail manuel. Là gît tout le secret du remarquable développement de Foujita.

Il s'est encore pénétré d'esprit européen sans trahir les vieux maîtres du Japon. Ainsi nous donne-t-il à aimer la plus émouvante absorption d'une civilisation par une autre; spectacle rare, on en tombera d'accord.

Une brève anecdote dira mieux que la plus longue critique, hors de tout pédantisme, quel fut le point de départ de la série d'œuvres telles que *La Vierge aux Anges*, parallèlement à la *Tentation de Bouddha* qu'on voit en ce moment à la Galerie Lepoutre.

Prenant des vacances bien gagnées, après huit mois d'accroupissement devant sa planchette japonaise, Foujita fut goûter un peu de repos en Bretagne, dans un village perdu où les vieux marins firent fête à cet étranger qui leur restituait la joie du voyage défendu. C'est là que, chez les plus misérables paysans, Foujita vit naître un bel enfant breton dans une étable. Les bêtes tendres baissaient leur mufle chaud sur le nouveau-né vagissant. Ce jour-là l'âme extrême-orientale comprit le mystère de la Nativité qui lui avait été jusqu'alors fermé.

Tous les esprits un peu familiarisés avec l'art de peindre apercevront dès lors par quel patient et raisonnable cheminement, Foujita en vint à pouvoir traduire les plus modestes spectacles, les plus sobres décors français comme cette *Place du Tertre* qui clouerait sur place Maurice Utrillo, surpris d'y reconnaître le dessin étranger, si délicat, d'une branche d'arbre comme une signature, en caractères élégants, de lettré japonais.

Victime, elle aussi, de la grève, Mlle Valentine Prax a fait, à la galerie Mouninon, d'heureux débuts. C'est une artiste volontaire à qui l'on pense pouvoir bientôt donner licence de s'abandonner paisiblement à sa fantaisie, c'est-à-dire à son tempérament vrai. Ainsi peint Mme Andrée Benz-Bizet, très peu inquiète de systématiser. Elle est si spontanée qu'elle peut s'abandonner à la nature sans jamais s'empêtrer dans le piège impressionniste. Mme Andrée Benz-Bizet a réuni, chez Fast, d'émouvants paysages de Bretagne, de Provence et de Paris.

N'allons pas oublier les Humoristes ! On s'y écrase et leur Salon n'est pas indigne de ce beau nom, bien qu'on s'y écrase. J'ai constaté avec une vraie satisfaction que la petite pornographie prudente, sans impertinence, sans passion, et qui fit les frais de tant d'expositions semblables, avait presque complètement disparu de celle-ci.

Forain occupe la place d'honneur. Il l'occuperait justement avec ses puissants dessins; mais sa peinture s'essayant à rejoindre Daumier à travers Degas est d'une bien pauvre qualité. Et puis, il faut le dire, puisque Forain expose aux Humoristes et non pas aux Artistes Français, l'observation est ici la qualité directrice. Or. Forain en est resté aux fantoches de *Doux Pays*. Les mœurs de M. Bourdin profiteur ne sont pas les mœurs de chéquards de Panama. Les masques aussi ont changé.

Poulbot, après avoir surpris les douloureuses apparences du gosse pâlot de Montmartre débite maintenant en série de petits bonshommes conventionnels qui méritent tous le prix de légendes offert par les grands quotidiens. C'est du temps où Machard flirte avec le Père de Tire-au-Flanc. Mais quoi, qui donc tient compte aux artistes de leurs beaux sacrifices, de leur désintéressement ?

J'ai beaucoup remarqué les médaillons de Georges Courteline et de G. de La Fouchardière, nerveusement modelés par Béchu, l'un de nos meilleurs dessinateurs de théâtre avec Gir qui expose des pastels laissant espérer une renaissance de cet art de l'affiche que Capiello est, jusqu'à présent, à peu près seul à honorer.

Je cite Willette vieillissant, Warnod d'une jeunesse presque troublante, et qui en sera charmé, le monstre ! Henri Baille, Hémard, Loup, Forain, Hermann Paul, Laforge, inventeur inlassable, créateur parmi tant de camarades ri n qu'adroits.

L'intérieur du Nouveau Riche, au sous-sol, sera le clou du Salon. Cette attraction n'est pas au point. Ca nous fera un second vernissage.



M. Valdemar George écrit, dans *Le Crapouillot* : « Le pauvre Modigliani mort à l'hôpital, est maintenant reproduit et commenté dans « Vogue ». Quelle pitié de voir ce poète ainsi livré aux enthousiasmes de la Cinquième Avenue ! » Modigliani n'est pas mort en pauvre. On l'a du transporter d'urgence à l'hôpital dans l'impossibilité de tenter quoique ce fût dans son logis à l'abandon. Les amis de Modigliani lui firent des funérailles de prince, et tant mieux si ça a servi sa gloire. Renoir ne fut-il pas livré aux enthousiasmes de la Cinquième Avenue? Et combien de peintres qui durent à ces enthousiasmes transatlantiques un peu d'attention de leurs compatriotes ?

ANDRÉ SALMON.

P. S. — Pour les amateurs de la Cinquième Avenue et ceux de tous les centres intellectuels d'Amérique, on vient de lancer une très luxueuse revue, intelligemment composée : *France*. Les reproductions d'œuvres françaises y sont nombreuses, bien choisies. J'y ai vu encore avec plaisir des photogravures de toiles d'Harry B. Lachmann, de sa série solide et tendre, lumineuse sans effets conventionnels, des *Vieilles pierres de France*. Harry B. Lachmann en a promené l'exposition avec succès à travers les

(1) Coupables plus qu'on ne croit d'encourager par leur complaisance, leur snobisme, leur incompétence, toutes les erreurs.

Etats, en même temps qu'assisté de Miss Morgan, il présentait son film de propagande *L'Héritage de la France*, généreuse entreprise qui vaudra plus de cinq millions à nos départements dévastés. Chez Harry B. Lachmann, l'artiste et l'ami de notre pays sont également dignes du ruban rouge qui, désormais, orne la boutonnière de notre hôte.



Les Arts appliqués

Après le Salon des Décorateurs

Sat prata biberunt... journaux et revues sont suffisamment abreuvés de liens communs sur l'art décoratif et les artistes décorateurs. Comment en eût-il été autrement puisque le Salon, qui vient de fermer ses portes, ne fut qu'une redite de ceux d'hier et que nous le verrons reparaître demain avec les mêmes objets et les mêmes praticiens? M. Georges Bastard, maître de l'écaille, de la nacre et de l'ivoire — a vainement tenté d'établir une diversion en mettant à part les envois des décorateurs œuvrant eux-mêmes leurs modèles : l'impression dégagée de cette multitude de bibelots, était la même qu'aux salons précédents. Que d'art précieux, que d'objets de vitrine, que de futilités coûteuses et sans intérêt, à côté de si rares objets d'usage, abordables de prix ! Ne craignons pas de le redire. C'est un danger pour l'art moderne et qui va sans cesse en s'aggravant.

N'en cherchez pas la raison trop loin. Un temps fut où le salon des Artistes décorateurs était seul, avec le musée Galliéra, à exposer des objets « d'art ». Puis les Sociétés aînées : Artistes français, Nationale, Salon d'Automne, ont suivi l'exemple. Des galeries privées se sont ouvertes. Elles pullulent aujourd'hui au point que les artistes ne savent à laquelle courir, ni le public non plus. Le moyen, en reparaissant si souvent sur l'écran, que les objets conservent le moindre charme de surprise et d'originalité? On passe ou on regarde d'un œil distrait. Il est probable que le président Deschanel, à qui M. Paul Vitry n'a pas fait grâce d'une vitrine, restera le seul visiteur ayant vu en détail l'exposition du Pavillon de Marsan.

Je sais que, théoriquement, cette production d'art précieux a son excuse. Il est loisible aux ndustriels d'y venir puiser de beaux modèles et d'y apprendre des techniques inédites. Mais le font-ils jamais? Nos décorateurs eux-mêmes se prêtent-ils à la reproduction en série et ne lui préfèrent-ils pas trop souvent l'élaboration de pièces uniques à des prix fructueux d'amateurs? Le progrès incontestable des techniques, que nous avons pu observer cette année, ne suffit pas à corriger cette impression de futilité. L'à peu près, les réalisations faciles, qui, si longtemps, compromirent l'art moderne, ont disparu. Mais le métier n'est pas tout. Il n'en faut même pas trop dans les objets d'usage, et pour nous en tenir au passé, le charme que nous trouvons dans certains objets de collections vient souvent de légères imperfections, de petites malefaçons échappées à la main de l'ouvrier, de naïvetés d'exécution qui révèlent le simple artisan d'autrefois uniquement préoccupé de bien accomplir sa tâche.

Les belles choses n'ont pas toujours été des choses trop bien faites. Il faut laisser quelque ouverture à la grâce. S'abandonner au fil de l'eau, et pour parler comme Charles Péguy, il manque peut-être aux œuvres de nos décorateurs de ne manquer de rien.

Gardons-nous cependant d'injustice. Il est agréable de rendre hommage aux ferronneries et aux bronzes de Subes et de Brandt, de Szabo et de Robert — je donne la première place aux métiers qui tiennent de plus près à l'architecture, l'art mère; — au lustre de bronze des frères Capon, motivé par le lierre, et au lampadaire de J. Brégeaux, aux serrureries d'appartement de L. Gigou et de L. Malclès — éditées, celles-là, en série; — aux vitraux d'une conception nouvelle de J. Gruber, d'après les cartons de Capiello, et à ceux d'Auguste Matisse où éclatent de puissantes colorations de rouge et de bleu, aux bois sculptés par Le Bourgeois, par Borga, par Guino, aux toiles imprimées de Delpart, aux papiers peints de René Gabriel, de Laboureur, de Véra, de Tinota, aux terres de faïence gravées et émaillées de G. Bruyer.

Dans les décorateurs, à côté des solides peintures de Waroquier et de Zingg, j'aime la belle note d'un écran de cheminée dessiné par Paul Deltombe, un savoureux artiste, dont une suite de cartons — signés également du nom de sa sœur Yvonne Deltombe — tendent actuellement les murs de la galerie Druet. Ses compositions robustes, aux figures opulentes dans un épanouissement de fruits, de fleurs et de feuillages, sont conçues pour la tapisserie et uniquement pour elle. L'écran du Pavillon de Marsan n'imitait ni les Gobelins, ni Beauvais. Il avait été exécuté dans l'atelier de tissage de basse lisse de l'Ecole Nationale d'ars décoratif d'Aubusson, et nous montrait ce qu'une de nos écoles de province était capable de réaliser en entrant dans la voie des travaux pratiques. J'ai plaisir à nommer son directeur : c'est M. Martin.

En nous éloignant un peu plus du décor utilisable, nous arrivons aux grands vases en cuivre vert de Jean Dunand, et à la gamme chantante des céramiques : poteries de Lenoble, porcelaines de Decœur et de Rumibe, pâtes de verre de Decorchemont et d'Argy-Rousseau, faïences de Chaumeil; d'Avenard et de Mayodon — quel deuil que cette mort d'André Mettrey ! — à côté des verreries de Lalique, des cristaux de baccarat de G. Chevalier, des verres émaillés de Luce, de Goupy, de Marinot. Epris de formes nouvelles, le sculpteur E. Sandoz s'est complu à de souples études de poissons, fondues à cire perdue et curieusement patinés, G. Jensen, Danois, se sont ralliés dans ses pièces d'orfèvrerie à la grammaire décorative de Behrens et de ses émules. J. Contreau et Debret ont élaboré des bijoux d'un beau métier, et, parure non moins précieuse. G. Barbier a peint pour Bianchini-Ferrier de somptueux brocarts de soie, tandis que Mme Pangon décorait de chatoyants velours dans cette technique du batik où elle a rencontré des imitatrices, mais peu de rivales.

Entre tant de vitrines, je n'oublie pas la reliure — cet art exclusivement parisien — où excellent les Marius Michel et les Kieffer, et où les audaces heureuses de M. Legrain, pour habiller les livres d'un collectionneur notoire, ont fait tressaillir les bibliophiles d'avant-garde.

En somme, à y regarder d'un peu près, les

belles choses n'étaient pas rares à ce salon. Mais elles étaient étouffées dans l'abondance de la production. Faut-il s'en prendre au manque de place et engager, comme certains l'ont fait, les artistes décorateurs à abandonner le Pavillon de Marsan pour le Grand Palais? Je ne le crois pas, et à moins que l'Union Centrale ne l'en bannisse, la Société sera sage de revenir dans ce grand hall, où elle a connu, avant les grosses recettes d'à présent, les difficultés du début. « Art décoratif » — cette locution vicieuse a un point qu'on n'ose dire — évoque dans l'esprit du public une catégorie d'art spécial, dont le musée du coin des Tuileries est le Conservatoire. Qu'on en convienne ou non, la Société bénéficie de cette renommée académique. Le Grand-Palais, c'est l'inconnu, et si l'espace n'y manque pas, quelle bâtisse inesthétique !

Faut-il tant de place, d'ailleurs, pour exposer la production sélectionnée d'une année? Vis à vis de pièces uniques, de types de beauté, destinés à servir de modèles et d'étalons, ce n'est pas le nombre qui importe, mais la qualité. Que l'an prochain, le jury d'admission se montre plus exigeant et que les sociétaires eux-mêmes fassent preuve de moins de complaisance pour leurs propres envois. Les boutiques des grands quartiers sont toutes prêtes à recueillir les ouvrages de dames et les travaux d'amateurs frappés de prohibition à l'entrée.

HENRI CLOUZOT.

VIENT DE PARAITRE

Livres reçus du 6 au 23 Mars

ANDRÉ CORBIER. — *Chez les Houyous*. Afrique équatoriale (Revue des Indépendants).

SUBERCASEAUX. — *Le papier-monnaie* (Giard et Brière).

ANDRÉ GYBAL. — *Alceste* (Ollendorf).

AURÈLE PATORNI. — *Constantin Tarantpoul ténor* (Maison française d'art et d'édition).

LÉON MOUSSINAC. — *L'écharpe dénouée* (Maison française d'art et d'édition).

LÉON MOUSSINAC. — *Le festin sacré* (Maison française d'art et d'édition).

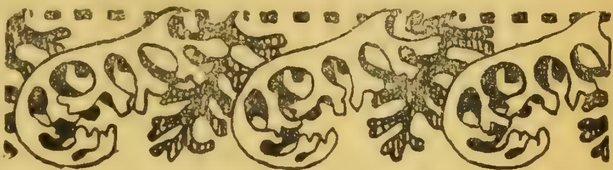
ROMAIN ROLLAND. — *Liluli*. Illustrations d'après les bois de Frans Maseral (Ollendorf).

A. DE NITRAY. — *Une éducatrice au XVIIe siècle* (Beauchesne).

C. G. BELLO. — *L'Angleterre, la France et le rpoblème de Constantinople* (Librairie Marcel Rivière).

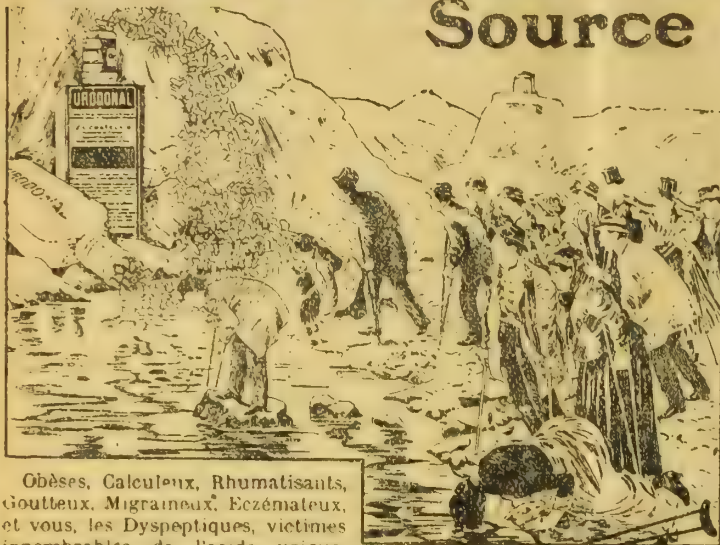
J. H. ROSNY AINÉ. — *Le félin géant* (Plon-Nourrit).

ANDRÉ GILARDEAU. — *Les crédules* (Figuière).



URODONAL

Source de Jeunesse



L'OPINION MEDICALE :

« Partout où il peut exister, l'acide urique ne saurait tenir contre cet énergique dissolvant et mobilisateur qu'est l'Urodonal. Celui-ci le chasse de partout, des fibres musculaires des parois digestives qu'il alourdit, comme des tuniques vasculaires artérielles, qu'il incruste; du derme, qu'il empâte, comme des alvéoles pulmonaires et des éléments nerveux, qu'il imprègne... D'où l'on voit la multiplicité d'effets bienfaisants résultant du lavage de l'organisme qui, lui seul, résume et concrétise tant d'indications thérapeutiques. Qu'on ait pu autrefois le discuter, c'est fâcheux, il ne semble plus possible, à notre époque, d'en méconnaître et d'en contester la valeur. »

Dr BETTOUX,
de la Faculté de Médecine de Montpellier

Etablissements Chatelain, 2 bis, rue de Valenciennes Paris, et toutes pharmacies. — Le flacon, franco 10 fr. 50, les trois, franco, 30 fr.

Obèses, Calculeux, Rhumatisants, Goutteux, Migraineux, Eczémateux, et vous, les Dyspeptiques, victimes innombrables de l'acide urique, prenez courage : l'URODONAL dissout l'acide urique comme l'eau chaude dissout le sucre et l'élimine à votre insu même. Jetez donc au loin cannes et béquilles et redressez-vous comme aux beaux jours de la jeunesse. Grâce à l'Urodonal, vous pourrez même user et abuser de l'alimentation carnée comme de tout ce qui peut flatter votre estomac de gourmet. Devant l'Urodonal, le salicylate, le colchique, les iodures, qui faisaient payer si cher un soulagement momentané, fuient en déroute. Grâce à l'Urodonal, l'obèse devient svelte, l'impotent prend goût à la vie, la mondaine, dont il a épuré le sang, retrouve et conserve à jamais la fraîcheur et le velouté de son teint.

Cure de Printemps



A toutes les Personnes qui ont fait usege de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

nous rappelons qu'il est utile de faire une cure préventive de *six semaines*, à l'approche du Printemps, pour régulariser la circulation du sang et éviter les malaises sans nombre qui surgissent à cette époque de l'annee.

Aux Personnes qui n'ont pas encore employé la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

nous ne cessons de répéter que ce médicament, uniquement composé de plantes inoffensives, dont l'efficacité tient du prodige, peut être employé par les personnes les plus délicates, sans que personne le sache et sans rien changer à ses habitudes.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** guérit toujours à la condition d'être employée sans interruption, tout le temps nécessaire.

FEMMES QUI SOUFFREZ

de Maladies intérieures, *Métrites, Fibromes, Suites de couches, Règles irrégulières et douloureuses, Hémorragies, Pertes blanches, Troubles de la circulation du sang, Maux de tête, Vertiges, Etourdissements ;* vous qui craignez les accidents du **Retour d'Age :**

Faites une CURE avec la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

ET VOUS GUÉRIREZ SUREMENT

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les pharmacies : le flacon, 5 fr. 40 plus impôt 0 fr. 60, total : 6 fr. franco gare, 6 fr. 75. Les quatre flacons, 24 fr. franco contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis)

ASTHME Remède Souverain Cigarettes ou Poudre **ESPIC**
Toutes Phies · Exiger la signature de J. ESPIC sur chaque cigarette

---

DIABÈTE : Filudine
Malaria, Jaunisse, Paludisme, Maladies du Foie.
Fon 11 fr — *Labor. de l'Urodonal*, 2, Rue Valenciennes, Paris.

URODONAL *DISSOUT L'ACIDE URIQUE*
Rhumatismes, Goutte, Gravelle.
Le flacon fco 8 fr. — Labor. 2, Rue de Valenciennes, Paris.

Abonnez-vous à « l'Europe Nouvelle » au lieu de l'acheter au numéro, vous paierez ainsi votre journal meilleur marché. Vous contribuerez à diminuer la crise du papier, et vous nous rendrez service.

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Société Nouvelle d'Impressions Industrielles et Artistiques, 20, rue Cadet, Paris (9e). — 16428

Le Numéro : 1 franc. 3me Année, N° 12. — 17 Avril 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

PARIS, 75, Rue de Lille, PARIS
Téléphone : Fleurus 11-87 — 00-36

ABONNEMENTS

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	40 fr.	44 fr.
Six mois	22 fr.	24 fr.
Trois mois	12 fr.	14 fr.

Les Abonnements sont reçus, sans frais dans tous les bureaux de poste, compte chèque postal n° 7089.




LA PUBLICITÉ
est reçue aux Bureaux du Journal

		FRANCS
Echos	la ligne	20 »
Clichés	—	8 »
Clichés	la page	300 »



CE QU'ON FERA A SAN-REMO

A l'origine, on ne devait s'occuper à San Remo que de la Turquie et de l'Adriatique. Il est désormais clair que la première place y sera tenue par la question d'Allemagne.

M. Bonar Law nous l'annonça le premier, le 12 avril, en exprimant la confiance qu'une entente complète s'établirait à San Remo entre les gouvernements alliés sur ce sujet brûlant. On apprit aussitôt après que les Alliés examineraient à San Remo la demande de prolongation présentée par l'Allemagne pour le séjour des troupes qu'elle maintient dans la zone neutre depuis le 8 août. Il est probable que l'on passera de là à la livraison du charbon que l'Allemagne doit à la France, etc. Etant donnés les cours instants dont disposent les chefs de gouvernement chaque fois qu'ils se se rencontrent, il ne leur restera guère le temps de traiter à fond d'autres problèmes et ils auront notamment une excellente excuse pour ne point ratifier l'important traité turc qui est d'ailleurs toujours inachevé. L'Allemagne mangera tout.

Il est permis de faire quelques prévisions plus précises encore. C'est ainsi que l'accord de principe parait d'ores et déjà réalisé entre les gouvernements alliés sur l'un des points essentiels : renouvellement demandé par l'Allemagne de la convention du 8 août relative à l'occupation de la zone neutre. Le gouvernement allemand ayant eu l'assez heureuse inspiration de proposer qu'au lieu de spécifier le nombre des unités qu'il pourrait garder dans la zone neutre, on allât jusqu'à fixer le nombre des hommes de troupe composant cette garnison, il semble que la commision de contrôle inter-alliée ait elle-même recommandé d'accorder un délai supplémentaire de trois mois expirant le 10 juillet prochain. Sur cette question, il y aura sans doute unanimité.

Rien ne servirait, malgré tout, de se dissimuler que certaines oppositions fondamentales s'affirment au sujet de l'Allemagne entre ce qui parait être la conception anglo-italienne et ce qui est, ou devrait être, la conception française. Mieux vaut en prendre conscience que de se laisser bercer par le murmure optimiste des communiqués.

L'Angleterre et l'Italie, ou, si l'on préfère, leurs gouvernements ,cèdent en ce moment à un courant d'idées commun. On n'a pas assez remarqué que, lors du récent incident franco-britannique, l'Angleterre ne fut pas seule à retirer provisoirement son ambassadeur de la Conférence. Lse mêmes instructions avaient été données au comte Bonin-Langare. Il y a d'ailleurs lieu de penser que l'Italie s'est activement employée à Londres à obtenir de M. Lloyd George la protestation que l'on sait. Pourquoi cette attitude ? C'est qu'à Rome comme à Londres, on veut avec l'Allemagne le *rapprochement à tout prix*.

Sous cette politique plus ou moins explicite, il faut avouer que l'on découvre une idée juste. Le problème économique et financier domine aujourd'hui en Europe tous les autres, et il est clairement impossible de le résoudre sans commencer par reconstruire l'Allemagne et par renouer avec elle d'actives relations économiques. Pour avoir eu avant nous la vue de ces nécessités d'ensemble, les Anglais comme les Italiens se sont assurés sur la France un avantage incontestable. Quand ils nous parlent de l'Europe qu'il s'agit d'empêcher de mourir de faim, nous répondions en réclamant notre droit. C'était risquer de fatiguer l'univers.

Mais où les Italiens comme les Anglais déraillent, c'est quand ils proposent, pour relever l'Allemagne, de lui accorder aveuglément et sans conditions tout ce qu'elle demande. Sous prétexte de consolider le gouvernement de Hermann Muller, ils étaient tout prêts, ces temps derniers, à faire le jeu en Allemagne du pire militarisme. Demain, on les verra prêter l'oreille à ces revisionnistes impénitents qui, sous prétexte de corriger l'œuvre imparfaite de Versailles, encouragent les Allemands à se dérober complètement à l'exécution du traité. Ce faisant, ils entreprennent, sans en avoir conscience, de reconstruire l'Allemagne en détruisant la France et la Belgique, ce qui n'est point, à tout prendre, conforme à l'intérêt de l'Europe.

En face de cette doctrine inconsidérée, qui invite à vendre les résultats moraux de la victoire pour un plat de lentilles, il serait vraiment temps de dresser une conception française ou plutôt franco-belge, aussi large, aussi soucieuse du bien général, et néanmoins plus juste. Politique de rapprochement, elle aussi, mais de rapprochement sous conditions.

De cette politique on aperçoit déjà les linéaments dans certaines déclarations du président du conseil français. M. Millerand a dit et répété qu'il était prêt à coopérer avec l'Allemagne en matière économique si l'Allemagne commençait par prouver sa bonne volonté. Sous cette forme encore un peu vague, on saisit les principes de ce qui pourra être, si nous savons avoir de l'imagination créatrice, une bonne politique européenne.

Quelle que soit en effet la dureté des temps, les démocraties d'Occident n'ont pas le droit de se désintéresser, sous couleur d'améliorer le change, ni des obligations de l'Allemagne, ni de la stabi-

lité intérieure de la trop jeune démocratie allemande. A cet égard, les chefs de gouvernement feraient sagement de ne plus déclarer à tout propos qu'ils ne veulent pas intervenir dans les affaires intérieures de l'Allemagne, quand il est au contraire de leur devoir d'empêcher le militarisme prussien, puisque tel est son nom, de reprendre la direction des affaires allemandes. Ceci exige qu'ils soutiennent en Allemagne les hommes et les mesures qui consolideront l'Allemagne nouvelle. Il est bon de faciliter la tâche de M. Hermann Muller lorsqu'il s'efforce de désarmer la garde civique. Il est absurde de lui donner un blanc-seing quand il abdique entre les mains du Balticum. De même on fera sans doute sagement d'accorder à l'Allemagne la prolongation de trois mois qu'elle sollicite pour ses forces dans la zone neutre, mais rien n'empêcherait de l'inviter au préalable à rapporter toutes les dispositions commerciales qu'elle prend depuis quelque temps pour violer l'égalité économique inscrite dans le traité de Versailles. En un mot, point de concessions faites à la légère ni sans contre-partie.

Ces conditions posées, il serait fâcheux d'attendre pour faire œuvre positive que le gouvernement allemand ou certains financiers d'Angleterre ou d'Italie aient imaginé un projet de collaboration économique entre l'Allemagne et les Alliés. Par sa situation géographique comme par ses traditions, la France devrait être en état d'apporter elle-même le plan général de reconstruction européenne dont son propre relèvement dépend autant que celui de l'Allemagne. Elle pourrait alors parler à ses alliés comme à l'Allemagne avec une autorité qu'elle demanderait vainement à l'occupation temporaire de Francfort. Aux revisionnistes qui la combattent, elle opposerait un programme de coopération conditionnelle avec l'Allemagne qui seul fournirait une base solide aux négociations entre l'Allemagne et l'Entente.

Nous n'en sommes pas encore là. Aussi ne faut-il pas s'attendre à ce qu'une déesse de la sagesse inter-alliée sorte toute casquée des délibérations de San Remo. On y règlera quelques points de détail. Sur le fond, l'antagonisme subsistera. Il n'aura chance de disparaître que le jour où la France aura sur la question d'Europe une pensée ample, précise et claire. Mais si elle tarde à formuler cette pensée, la révision du traité de Versailles finira par se faire, et contre elle.

PHILIPPE MILLET.

LA REVANCHE DU MILITARISME

« C'est un grand malheur pour un pays que d'être une démocratie sans démocrates », a déclaré à la Tribune de l'Assemblée nationale allemande le nouveau Chancelier Hermann Muller, en développant le programme du cabinet formé le 28 mars. Plus justement encore, il aurait pu, pour expliquer les malheurs de l'Allemagne, avouer que des masses, animées d'une réelle volonté, sinon d'un esprit, démocratique, se trouvent, faute d'éducation politique et en l'absence de chefs sortis de leurs rangs, à la merci d'un personnel gouvernemental qui n'avoue la démocratie que des lèvres.

La crise où l'Allemagne se débat aujourd'hui est née de cette antinomie ; et c'est parce que certains de nos alliés n'ont pas su en discerner les termes que la « crise des alliances », latente depuis quelques mois, est aujourd'hui ouverte.



En dépit des événements qui ont marqué les trois dernières semaines, personne ne saurait légitimement contester que l'échec de la tentative Kapp-Luttwitz, grâce à la grève générale déclanchée dans l'Allemagne entière, ait marqué une éclatante victoire des idées démocratiques. Le problème que beaucoup de Français se posent est seulement de savoir pourquoi et comment de cette victoire de la démocratie ouvrière a pu sortir en quelques jours un renouveau de militarisme. Ces notes n'ont pas d'autre objet que d'offrir aux méditations du lecteur, à défaut d'une solution parfaite, quelques données qui l'aideront peut-être à percer l'énigme.



Le 20 mars, le gouvernement Bauer rentrait à Berlin. De l'équipée Kapp-Luttwitz, rien ne semblait subsister : auteurs et complices du coup d'État avorté se cachaient ; on annonçait leur arrestation imminente. Malheureusement il manquait aux hommes que la révolte ouvrière avait réinstallés à la Wilhelmstrasse, les deux forces sans lesquelles aucun gouvernement ne peut vivre : une armée et des fonctionnaires.

Si, dans sa majorité, la *Reichswehr* n'avait pas pris ouvertement parti pour le coup d'État, elle s'inquiétait cependant d'une victoire de la légalité qu'elle n'avait pas souhaitée. Comment, l'ancienne caste militaire qui en est l'âme, aurait-elle pu se réjouir de la défaite du parti qui annonçait presque ouvertement sa volonté de rendre aux officiers leurs anciens privilèges, et comment de leur côté, les fonctionnaires, façonnés dans les vieux moules d'ordre et de discipline, ne se seraient-ils pas sentis étrangement mal à l'aise s'il était établi que, pour subsister, un gouvernement aurait désormais besoin du bon vouloir des syndicats ouvriers ?

Grosse de périls, la victoire du gouvernement l'était encore pour les industriels et les financiers qu'affolait le mot seul de grève générale et qui dans le soulèvement du peuple allemand contre Luttwitz, voyaient le prélude de la tyrannie syndicale ou un signe avant-coureur du bolchevisme.

Aux militaires, aux fonctionnaires, à la grande

banque et à la grande industrie, aux forces en un mot dont l'union avait fait la puissance de l'Allemagne de Guillaume II, le gouvernement revenu de Stuttgart n'avait à opposer que des troupes sans chefs : arrêter les fauteurs du coup d'État, on y songeait en effet ; mais par qui faire exécuter les mandats d'arrêts et comment remplacer, dans les administrations les plus diverses, les complices qu'il faudrait écarter ? A Stuttgart, le cabinet Bauer se croyait fort ; — rentré à Berlin, il s'aperçut que, pour l'être vraiment, il devait faire appel aux puissances révolutionnaires, et comme il était composé d'hommes sans audace et de bureaucrates sans génie, insensiblement il s'abandonna ; il eût fallu à ses successeurs un héroïsme dont ils étaient incapables pour remonter le courant, et tenir tête aux militaires qui, de nouveau, donnaient des ordres ; ils eurent peur et ceux mêmes, comme le Docteur Gessler, qui discernaient le danger militariste, couvrirent leur retraite en invoquant le péril social.



Il est d'ores et déjà établi que l'affaire de la Ruhr est née des provocations de la *Reichswehr* et que le soulèvement ouvrier contre Luttwitz et consorts se serait tout naturellement apaisé si les militaires n'avaient vu là l'excellente occasion d'une prompte revanche. Pour le démontrer, point n'est besoin de recourir aux preuves recueillies par les autorités alliées de la rive gauche du Rhin, il est même inutile de rappeler que, dès le 16 mars, le général von Cramon, dont les sympathies allaient au gouvernement Kapp, demandait au général Nollet l'autorisation d'envoyer des troupes dans la Ruhr, alors que le cabinet réfugié à Stuttgart formulait le 18 seulement la même requête : les témoignages allemands suffisent. C'est la *Francfurter Zeitung* écrivant le 22 mars « Le plus grand péril pour notre peuple n'est pas actuellement le bolchevisme ; il est plutôt dans l'exagération du bolchevisme et dans les conséquences qu'entrainerait une telle exagération si elle se prolongeait » ; c'est le même journal déclarant le lendemain que les événements de la Ruhr étaient, pour la plupart, des « malentendus respectables » provoqués par les nouvelles de Berlin et aggravés par les provocations de la *Reichswehr* ; ce sont les délégués ouvriers, réunis le 21 mars, à Hagen, protestant contre l'accusation de bolchevisme, c'est enfin le ministre prussien de l'Agriculture, Braun, un des négociateurs dépêchés par Bauer aux insurgés, exprimant dans une interview publiée le 26 mars par la *Deutsche Allgemeine Zeitung* sa défiance à l'égard des militaires de la Ruhr et n'hésitant pas à affirmer que leur attitude équivoque a déclanché le mouvement dit communiste et que le danger bolcheviste a été singulièrement exagéré par les « bolchevistes de droite ».

De fait, le général von Watter, commandant supérieur des troupes massées aux limites du bassin de la Ruhr, avait suivi du 13 au 18 mars une politique, fort tortueuse ; en même temps qu'il encourageait discrètement l'action des pangermanistes, ses officiers contribuaient à répandre sur le mouvement ouvrier qui se déclanchait dans la Ruhr les nouvelles les plus fantaisistes. Son état-major est le principal responsable des informations sensationnelles que les journaux ont enregistrées à l'envi.

En réalité, « l'armée rouge » ne fut jamais très redoutable ; pour réduire ses bandes mal organisées, la Reichswehr n'eut nulle part besoin d'un effort sérieux. Si, au début, elle se replia devant elle, ce fut que ses chefs le voulaient bien. A-t-on d'ailleurs remarqué que, à aucun moment, les relations par voie ferrée et les communications télégraphiques à travers la région insurgée ne furent interrompues ?

Le soulèvement de la Ruhr fut essentiellement une protestation contre le coup d'État et contre les menées réactionnaires des cadres de la Reichswehr. Ce fut aussi un mouvement contre l'hégémonie prussienne ; sur quelques points seulement, des tendances communistes ou anarchistes se manifestèrent. Il eût suffi d'un peu de diplomatie pour que tout rentrât dans le calme.

Cela est si vrai que les négociateurs délégués par le cabinet Bauer furent tout près de réussir dans leur mission. Après les pourparlers de Bielefeld, un « armistice » était conclu ; entre le 25 et le 27 mars, les Comités de grève votaient la reprise du travail ; la crise semblait conjurée. Dans toute la presse libérale, paraissaient des notes optimistes. On ne s'avance pas beaucoup en affirmant que, à cette date, personne ne pensait sérieusement dans les milieux ouvriers de la Ruhr à une action révolutionnaire.

Brusquement tout change : tandis qu'à Berlin, Hermann Muller devient Chancelier, le général von Watter lance un ultimatum aux Comités ouvriers, exige leur dissolution, immédiate et la livraison des armes ; et les soldats de la Reichswehr, renforcés d'une brigade de marine, entrent dans la région industrielle : les militaires avaient achevé leurs préparatifs ; près de 50 bataillons, dotés de cavalerie et d'artillerie, étaient massés à la limite de la zone neutre. On pouvait donc jeter le masque.



Pourquoi le nouveau cabinet où siègent quelques démocrates sincères qui, on en a des preuves, désapprouvaient l'action méditée par le ministère de la guerre, a-t-il laissé faire ? Il semble bien que certains ministres discernèrent les périls de la voie où on les entraînait, mais qu'ils crurent en effet nécessaire une action énergique pour mettre fin à la poussée envahissante des syndicats. On leur montrait l'Allemagne du Sud, inquiète des désordres de l'ouest et du nord, multipliant les manifestations conservatrices, un gouvernement de droite s'installant à Munich, tandis que les « experts » dénonçaient le péril auquel serait exposé le pays si l'on cédait trop vite aux exigences des syndicats en socialisant les industries. L'expédition de la Ruhr devait fournir le moyen de briser « l'offensive sociale » des organisations ouvrières. D'ailleurs, elle serait de courte durée : des négociations ne se poursuivaient-elles pas ? A Munster, le 1er avril, un nouvel accord était signé avec les délégués ouvriers ; la reprise du travail était annoncée... Autant de raisons que l'on invoquait à Berlin. pour masquer le fait brutal. Le gouvernement était une fois de plus à la merci de l'élément militaire, coalisé avec les barons de l'industrie westphalo-rhénane ; la démocratie — à peine victorieuse — abdiquait... Le 1er avril encore, la *Frankfurter Zeitung* insistait dans un long article sur la nécessité d'appliquer les clauses militaires du traité de Versailles, et voyait dans une exécution loyale de ces articles la condition première d'une revision du traité ; le 2 avril, les troupes de von Watter entraient dans la zone neutre ; le 3, le gouvernement allemand en demandait aux alliés un « bill d'indemnité ».

Qu'ont voulu les chefs militaires en déclanchant l'offensive de la Ruhr ? Il est peu probable qu'ils aient médité d'exploiter tout de suite l'avantage qu'ils escomptaient en vue d'une action qui aurait visé non plus la rive droite du Rhin, mais la rive gauche ; ils ne prévoyaient pas davantage l'ampleur de la crise que leur geste allait faire éclater dans l'alliance franco-britannique quoi qu'ils semblent bien avoir eu vent des divergences de vues qui séparaient les alliés. L'opération était double : elle devait, d'abord, permettre d'affaiblir, par une saignée nécessaire, les syndicats dont l'action inquiétait M. Stinnes ; elle permettrait, en outre, de détruire un centre de résistance aux influences prussiennes (on ne doit jamais oublier que 200.000 Polonais travaillent dans la Ruhr) dont la disparition favoriserait singulièrement à l'avenir le succès d'une restauration conservatrice et militariste. Pour justifier l'entreprise, il n'était pas nécessaire de se mettre en grands frais d'imagination dans un pays où les informations de presse sont universellement acceptées comme autant d'articles de foi : les quelques faits authentiques de brigandage commis par les bandes dont la prolongation de l'interrègne avait favorisé la formation, suffisaient pour lancer la légende des « atrocités » de la Ruhr. Severing, le commissaire civil adjoint à von Watter, systématiquement trompé par les officiers qui l'entouraient, n'était pas un témoin gênant.

En fait, il semble établi que, partout où les troupes de la Reichswehr n'ont pas pénétré, il n'y a pas eu de troubles. Ce sont les excès de la soldatesque qui, exaspérant les populations, ont provoqué çà et là quelques explosions de colère populaire, vite et brutalement réprimées. Dans la plus grande partie du bassin, la terreur règne en effet, mais ce ne sont pas les bandes rouges que l'on redoute le plus ; fuyant la Reichswehr, les fugitifs se pressent aux confins de la zone occupée par les troupes alliées. On a le droit de le dire : en s'efforçant d'empêcher l'entrée des troupes allemandes dans la zone neutre, le gouvernement français était le défenseur de la démocratie allemande.



Dans les conditions où elle s'est produite, l'intervention française fournissait donc à un gouvernement qui aurait eu la volonté sincère d'en finir avec la dictature des généraux une chance inespérée d'arrêter net l'action des militaires. Il suffisait de montrer au pays que leur politique exposait l'Allemagne à une extension de l'occupation étrangère ; pour délivrer Francfort, von Watter pouvait renoncer à entrer à Dusseldorf où la population ne demandait qu'à travailler en paix... Si on ne paraît pas l'avoir sérieusement tenté à Berlin, du moins s'efforçait-on de traiter la conclusion d'un accord avec les syndicats qui, à Berlin, remettaient au Chancelier un ultimatum, pour obtenir de leur part la condamnation de l'avance française, on était prêt à leur promettre que les troupes ne dépasseraient pas la Ruhr vers le sud. C'était un premier résultat. Il était obtenu le 8 avril. Le 9, le cabinet de Londres est intervenu...

Le 4 avril, M. Goppait annonçait que la Ruhr seraient évacuée dans un délai de sept jours ; il faudrait beaucoup de naïveté pour croire que cette promesse sera tenue aujourd'hui et que l'Allemagne ne va pas prolonger, sous tous les prétextes une occupation qui, par la riposte qu'elle a provoquée de notre part, a mis la discorde dans le camp allié. Il n'est plus question de priver von Watter de trop faciles victoires, plus question de délivrer les ouvriers des districts industriels de la menace qui plane sur eux et de les mettre à l'abri des représailles qu'ils redoutent. L'opération voulue par les militaires a réussi puisqu'on lui permet de se prolonger. Ce n'est pas la France, c'est la démocratie allemande qui ressentira le plus durement les effets du geste de M. Lloyd George.

Mais n'est-ce pas ce que voulaient certains agents britanniques que les lauriers de Castlereagh empêchent de dormir et qui, en 1920, rêvent encore d'une Sainte-Alliance ?

RENÉ DANIEL.

Lettre d'Angleterre

LA QUESTION D'IRLANDE

Il arrive assez fréquemment que l'on entende dire à l'étranger par de sincères amis de l'Angleterre : « Quand donc les Anglais se décideront-ils à régler la question d'Irlande ? » Pour qui ne voit pas la situation de près, il semble qu'il devrait être facile, depuis quarante-sept ans que le problème est posé dans la vie politique de l'Angleterre, de lui trouver une solution. La difficulté n'est plus aujourd'hui du côté anglais : depuis le mois de juillet 1914, il existe sur le *Statute Book* du Royaume Uni une loi de Home Rule, et depuis le 31 mars dernier le Parlement britannique, en votant en seconde lecture un nouveau projet de Home Rule, a signifié que la Grande-Bretagne veut accorder l'autonomie à l'Irlande. La solution du problème irlandais est donc trouvée ; elle existe même pour le moment sous deux formes, le Home Rule de M. Asquith (1914) et le Home Rule de M. Lloyd George (1919), le second de ces projets devant remplacer le premier, devenu inapplicable depuis la guerre. Pour la première fois depuis un demi-siècle, l'opinion anglaise est unanime aujourd'hui sur la question d'Irlande ; les députés de l'Ulster eux-mêmes, par la voix de Sir Edward Garson, tout en affirmant leur inébranlable attachement au principe de l'Union, se sont refusés à combattre le nouveau règlement.

On connaît dans ses grandes lignes le nouveau projet de Home Rule. Il prévoit la constiuttion de deux parlements en Irlande, l'un pour les trois provinces de Leinster, Munster et Connaught, l'autre pour la province d'Ulster ; cette dernière province, qui représente la minorité hostile au Home Rule, a consenti elle-même à réduire sa superficie de neuf à dix comtés (Down, Antrim, Londonderry, Tyrone, Armagh et Monaghan), afin de rester plus compacte et d'exclure de ses frontières les éléments non loyalistes. La loi prévoit en outre la constitution d'un Conseil d'Irlande, élu par les deux Parlements et siégeant à Dublin. De cette façon, si les deux factions qui se partagent l'île arrivent un jour à s'entendre, elles pourront augmenter de plus en plus les pouvoirs de ce Parlement central, réduisant les deux autres Assemblées au rôle de conseils provinciaux. En défendant son projet à la Chambre, M. Lloyd George n'a pas manqué de faire ressortir que les droits de la minorité dans le Nord de l'Irlande étaient ainsi garantis, mais que le chemin restait ouvert pour la réalisation éventuelle de l'unité irlandaise. L'Irlande continuera d'au-

tre part, à cause de sa proximité géographique, à être représentée au Parlement de Westminster par un certain nombre de députés. Il n'est pas douteux que ce nouveau Home Rule ne soit prochainement voté par les deux Chambres britanniques, et qu'il ne remplace alors automatiquement sur le *Statute Book* le Home Rule de 1914. Ceci est d'autant plus urgent que, d'après une décision prise en août 1914, le Home Rule doit entrer en vigueur en Irlande dans les six mois qui suivront la conclusion de la paix. Malgré les longs délais de la paix que les Alliés doivent conclure avec la Turquie, on voit que l'échéance est proche.

Ce qu'il s'agit de savoir maintenant, c'est comment les Irlandais vont accueillir le nouveau régime qu'on leur propose. En dehors de l'Ulster, dont nous avons indiqué l'acquiescement passif, il existe en Irlande deux grandes tendances politiques, le mouvement nationaliste et le mouvement Sinn-Fein. Les sept nationalistes qui siègent aujourd'hui à la Chambre des Communes, dernier reste du groupe important que dirigeait feu John Redmond, ont refusé de voter le projet de M. Lloyd George, parce qu'il implique un partage de l'Irlande. Or le principe d'une Irlande une et indivisible est un dogme chéri de tous les partis irlandais quels qu'ils soient : les uns demandent l'unité dans le maintien de l'Union, les autres l'unité dans l'autonomie, les autres l'unité dans l'indépendance. Ce dernier parti, celui du mouvement Sinn-Feinn, affecte de regarder avec mépris toutes les propositions émanant de Londres pour le gouvernement de l'Irlande. « Pour nous seuls », telle est la devise que traduit en langue erse la formule « Sinn-Fein » ; et c'est par eux seuls que les Sinn-Feiners veulent voir s'accomplir le bonheur de l'Irlande. Néanmoins, le jour où le Home Rule actuellement discuté à la Chambre sera appliqué en Irlande, on peut se demander si les Sinn-Feiners maintiendront leur attitude hautaine.

Le point obscur dans la situation présente, c'est de savoir quelle est exactement la force du mouvement séparatiste Sinn-Fein dans l'opinion des masses irlandaises. Ceci apparaîtra avec clarté le jour où les électeurs irlandais seront invités à aller aux urnes pour élire les membres de leurs nouveaux Parlements. Les dernières consultations populaires qui ont eu lieu dans la verte Erin ne jettent pas un jour très net sur l'état politique des esprits. Sans doute, aux élections parlementaires de décembre 1918, les Sinn-Feiners l'ont presque partout emporté, en dehors de l'Ulster, sur leurs rivaux nationalistes ; mais, au début de cette année, des élections municipales ayant eu lieu dans toute l'île sous un régime de représentation proportionnelle, les nationalistes firent beaucoup meilleure figure, le Labour Party enregistra des gains considérables, et le parti Sinn-Fein n'obtint guère que 47 pour cent des votes déposés. En outre, il faut se représenter que le parti Sinn-Fein a dû une bonne partie de ses succès à l'état d'exaspération dans lequel l'Irlande s'est trouvée à la fin de la guerre, par suite du régime de coercition militaire établi depuis l'insurrection avortée d'avril 1916. La perspective d'un avenir plus tranquille, où l'Irlande serait débarrassée de ce régime exceptionnel et ne craindrait plus autant la terreur Sinn-Fein, pourra produire un revirement au profit des nationalistes et aux dépens de la cause sécessionniste.

Rien n'est plus curieux et plus instructif que l'antagonisme violent qui existe aujourd'hui entre nationalistes et Sinn-Feiners. Les premiers représentent un mouvement déjà ancien, auquel l'opinion irlandaise reproche plus ou moins justement ses échecs répétés dans la lutte pour l'émancipation de l'Irlande. L'Irlande est aujourd'hui dans un état de tension nerveuse qui s'explique par ses nombreux désappointements depuis la conversion de Gladstone au Home Rule. Elle sent vaguement qu'elle souffre d'une grande injustice, et que tous ceux qui ont promis de remédier à cet état de choses l'ont déçue ; de là son enthousiasme pour les partisans des solutions radicales, de la sécession complète, de l'indépendance absolue. Il n'en reste pas moins vrai que les efforts des Sinn-Feiners pour démontrer que l'Irlande doit être un pays indépendant de la Grande-Bretagne au même titre que la Grèce ou le Danemark, un pays avec ses institutions et sa langue propres, n'entraînent nullement la conviction. Le sinn-Feinisme est une sorte de félibrige qui a pris sur le tard, à la faveur de la guerre, une couleur politique qui nous étonnerait singulièrement si nous la voyions apparaître en Provence ou en Corse. Un vieux nationaliste irlandais, qui fit autrefois le coup de feu pour la cause des Fenians, nous disait récemment : « Dès que l'Irlande verra devant elle un programme libéral d'autonomie, elle ne tardera pas à abandonner les visions dont la nourrissent les Sinn-Feiners. Nos intérêts de tout ordre sont trop intimement liés à ceux de la Grande-Bretagne, et le peuple irlandais a un sens trop avisé des réalités pratiques pour que nous risquions de lâcher la proie pour l'ombre.

Il ne faut donc pas se laisser égarer par l'agitation séparatiste qui se manifeste en Irlande depuis les Pâques sanglantes de 1916. Les problèmes qui se poseront peut-être dès cette année à l'Irlande dans sa nouvelle existence autonome sont d'un tout autre ordre. Le Labour Party, que les Sinn-Feiners aiment à représenter comme un allié, est un adversaire résolu de toute espèce de sécession. Son idéal est un « Dominion Home Rule », analogue à celui de l'Australie, et dirigé, comme en Australie, par un gouvernement travailliste. C'est donc sur le terrain économique et social que se livreront les batailles politiques de l'Irlande autonome. La situation se compliquera probablement d'un fort mouvement anti-clérical dirigé par les travaillistes. Le clergé irlandais, depuis plusieurs années, est partagé, comme le reste de la population irlandaise, entre le mouvement nationaliste et le mouvement Sinn-Fein. Le Vatican n'a fait entendre sa voix et fait sentir son influence que pour conseiller la modération dans les luttes civiles qui se livrent depuis quatre ans. Le fait que la Grande-Bretagne a un représentant accrédité auprès du Saint-Siège explique sans doute cette attitude correcte de non-intervention. Certains leaders Sinn-Fein déclarent du reste volontiers, surtout lorsqu'ils s'entretiennent avec des Français, que l'attitude des autorités ecclésiastiques en Irlande n'est pas un facteur de première importance : « Ceux qui ne sont pas pour nous aujourd'hui, disent-ils, se rallieront à notre cause quand elle aura triomphé ».

En somme, il semble que l'Irlande se trouve enfin à la veille de réaliser son antique rêve d'autonomie. Mais tous les commencements sont difficiles, surtout lorsqu'il s'agit d'instaurer un nouveau régime politique. L'idée de l'indépendance irlandaise est condamnée par tous les partis en Grande Bretagne, et par deux partis sur trois en Irlande, mais le parti Sinn-Fein, qui a fondé sa

popularité sur cette revendication, ne lâchera la partie que lorsque la majorité du peuple irlandais se sera prononcée nettement pour le nouveau Home Rule, Ce moment viendra lorsque l'électorat irlandais, satisfait des libertés nécessaires qu'il aura obtenues, se trouvera en présence des nouveaux problèmes que lui posera l'avenir.

ALBERT MIRMANDE.

M. STAMBOLIISKI ET LE NOUVEAU SOBRANIÉ

Depuis la fin de la guerre, la Bulgarie traverse une crise politique sérieuse.

Elle a rompu avec le passé. Elle s'est débarrassée de Ferdinand, de Rodoslavov et du parti libéral responsable de la catastrophe nationale. Elle a fait de sérieux efforts pour se rapprocher de l'Entente et pour se relever de ses ruines. Mais le grand ébranlement de ces longues années de lutte ne lui a pas encore permis de retrouver son équilibre. Le malaise économique persiste, malgré le concours prêté par les Alliés et notamment par la France à son relèvement. La paix de Neuilly, qui n'est encore ratifiée que par l'Italie, impose à la nation de lourdes charges.

Les échos de la crise bulgare ne parviennent que de loin en loin en Occident, On est assez mal informé à Paris sur ce qui se passe à Sofia. Ces temps derniers, cependant, les agences ont annoncé que le président du Conseil avait dissous le Sobranié et ordonné de nouvelles élections. Pourquoi M. Stamboliiski a-t-il pris cette grave mesure ? Quel a été le résultat de ces élections, et quel va être l'avenir politique du pays à la suite de cette dernière consultation nationale ? Telles sont les questions que je voudrais examiner dans cet article.



Pour comprendre l'importance des derniers événements de Sofia, il faut remonter un peu en arrière.

M. Stamboliiski, qui est le leader du parti paysan, est président du Conseil de Bulgarie depuis le 6 octobre 1919. Le jeune roi Boris lui avait confié le soin de former le cabinet, après la démission de M. Téodorov, parce que les élections générales du 17 août avaient consacré le succès du parti paysan dans le pays. Les paysans remportaient en effet 85 sièges environ au Sobranié. Après eux, venaient les communistes (47 sièges), les socialistes « larges », qui avaient accepté la collaboration ministérielle avec MM. Molinov et Téodorov (39 sièges), les démocrates (28 sièges), les populistes (19 sièges), les radicaux (8 sièges) et les progressistes (7 sièges).

M. Stamboliiski avait eu grand'peine à constituer son cabinet. Il n'avait pu s'assurer le concours des socialistes larges, ni des partis bourgeois de gauche : démocrates et radicaux, et avait dû s'adresser aux partis de droite. Son cabinet comprenait cinq ministres du parti paysan : lui-même Stamboliiski, qui cumulait avec la présidence du Conseil, la Guerre et par intérim les Travaux publics ; M. Dimitrov, qui prenait l'Intérieur ; M. Torlakov, les Chemins de Fer et par intérim la Justice ; M. Bakolov, l'Instruction publique et M. Deskalov, l'Agriculture. Il y avait deux populistes : M. Madjarov aux Affaires étrangères et M. Bourov au Commerce et au Travail, et un progressiste, M. Danev, aux Finances,

Ce cabinet n'était pas strictement parlementaire, car il ne tenait pas compte de l'importance respective des partis. Sans parler des communistes, qui par opposition de principe au régime bourgeois, n'auraient pas accepté de faire partie de la combinaison, il laissait à l'écart les socialistes larges, les démocrates et les radicaux, qui avaient recueilli beaucoup plus de voix que les populistes et les progressistes. Dès le début, M. Stamboliiski se trouva donc en présence d'une opposition violente. Il réussi néanmoins à faire voter par le Sobranié un certain nombre de lois, et notamment la loi sur la mise en accusation des coupables de la catastrophe nationale. Il obtint fin décembre le vote par tous les partis, sauf par les socialistes, de la ratification du traité de Neuilly. Mais à partir du mois de janvier il eut des difficultés de plus en plus grandes à gouverner. Une grève très sérieuse, due à la cherté croissante de la vie, éclata parmi les cheminots, les mineurs et les P. T. T. Loin de s'apaiser rapidement, le conflit dura environ six semaines. Les ouvriers, travaillés par la propagande communiste, furent exaspérés par les mesures sévères prises par le gouvernement. Des attentats terroristes eurent lieu dans le pays. M. Stamboliiski décréta l'état de siège et organisa des milices paysannes pour réprimer les troubles. Des cours martiales prononcèrent de nombreuses condamnations à mort, et remplirent les prisons de grévistes accusés d'actes de sabotage. Presque tous les députés du parti communiste, y compris le vieux Blagoev, le chef du socialisme bulgare, furent arrêtés et poursuivis Un gros débat, qui dura trois jours, mit aux prises au Sobranié adversaires et partisans du gouvernement. De très violentes critiques furent formulées contre l'intransigeance de M. Stamboliiski, cause de la prolongation de la grève, Ce dernier posa la question de confiance. L'ordre du jour approuvant le gouvernement fut voté, mais à la très faible majorité de 11 voix. Ce vote significatif renforça M. Stamboliiski dans la conviction qu'il ne pourrait plus continuer à gouverner avec une Chambre aussi hostile. Il décida de recourir aux grands moyens. Le 20 février, le lendemain même de la liquidation de la grève, il monta à la tribune et lut le décret royal qui ordonnait la dissolution de la XVIII° Législature. Puis il renforça son cabinet en donnant à deux membres de son propre parti, MM. Atanassov et Radolov, les ministères des Travaux Publics et de la Justice restés vacants depuis octobre. Le cabinet comprenait cette fois sept ministres du parti paysan sur dix. et devenait ainsi encore moins parlementaire que jamais.



La dissolution du Sobrenié, approuvée par les organes dévoués au gouvernement, fut très sévèrement critiquée par la presse d'opposition. Le *Preporetz*, le journal démocrate de M. Molinov, déclara l'acte de M. Stamboliiski illégal. Le *Radical* dénonça « ce grand crime contte la souveraineté nationale ». Quant aux journaux socialistes, leur désapprobation dut s'exprimer en termes si violents que la censure blanchit tous leurs articles.

Les nouvelles élections furent fixées au 28 mars. La campagne électorale, réduite à un mois, contrairement à la Constitution qui exige six semaines, fut extrêmement agitée. Le parti paysan développa dans tous le pays, surtout dans les villages, une propagande intense, et mit toutes

sortes d'entraves, aux dires des adversaires, à la propagande des autres partis. Si l'on en croit le *Preporotz*, le *Narod*, etc..., la liberté des réunions n'exista guère que pour les amis du gouvernement.

M. Stamboliiski orienta nettement la campagne contre les socialistes, surtout contre les communistes ,et excita l'animosité des paysans vis-à-vis des ouvriers, en faisant les déclarations suivantes colportées par toute la presse :

« Au cours des grands événements que le monde a vécus, les socialistes se sont montrés inaptes pour le rôle qu'ils s'étaient fixés. Non seulement ils n'ont pas réalisé la grève générale dont ils menaçaient pour le cas de guerre afin de rendre impossibles les hostilités, mais ils n'ont fait aucune tentative dans ce sens. Une partie d'entre eux se sont réfugiés au Parlement, les autres dans les usines. Ce sont les cultivateurs qui ont fait tous les sacrifices. Ce sont eux qui, organisés, combattront à l'avenir les guerres. J'ai la conviction que ce n'est pas l'Internationale socialiste qui rénovera le monde, mais une Internationale des cultivateurs. »

Durant tout le mois de mars, la presse socialiste fut à tel point censurée qu'elle en devint totalement illisible. Pour lutter efficacement contre l'offensive gouvernementale, les socialistes « larges » demandèrent aux communistes de faire front commun avec eux. La proposition fut repoussée avec dédain par les adhérents de la 3° Internationale. Ceux-ci soumirent à leurs électeurs le programme soviétiste intégral de Moscou, sans aucune compromission.



Les journaux de Sofia du 1er avril donnent les résultats complets des élections. Le nombre des votants a été de 853.653. Voici, d'après l'*Echo de Bulgarie*, la répartition des sièges avec le nombre approximatif de voix :

Paysans	347.000	voix	110	sièges
Communistes....	182.000	—	50	—
Démocrates	98.000	—	23	—
Populistes.......	71.000	—	16	—
Socialistes « larges »	55.000	—	9	—
Progressistes	53.000	—	7	—
Radicaux	41.000	—	7	—
Guenadievistes ..	26.000	—	3	—
Coalition libérale.	23.000	—	3	—

Si nous comparons cette liste avec celle des élections du 17 août, nous pouvons faire plusieurs constatations importantes :

1e Les paysans, qui n'avaient recueilli que 85 sièges et environ 180.000 voix, gagnent cette fois 25 sièges et 167.000 voix. C'est un succès certain, qui est dû en partie à .....l'activité et à l'habileté de M. Dimitrov, Ministre de l'Intérieur. Mais ce n'est pas le triomphe qu'escomptaient les amis du gouvernement, qui s'attendaient tous à ce que le parti paysan eût la majorité absolue.

2e Les vaincus des élections, ce sont les socialites « larges », qui tombent de 39 sièges à 9. Avec cette représentation infime, le leader Sakysov et ses amis perdent toute l'influence qu'ils avaient eue après l'armistice sous les ministères Molinov et Trodorov. Leurs voix sont allées au parti paysan.

3e Les communistes, contre lesquels avaient été faites les élections, n'ont pas seulement maintenu leurs positions du mois d'août. Ils ont gagné 3 sièges. Ils viennent immédiatement après les paysans, avec 182.000 voix.

4e Les différents partis bourgeois de droite ou de gauche démocrates, populistes, radicaux, progressistes, gardent à quelques sièges près leurs forces respectives dans le nouveau Sobranié.

La physionomie de la Chambre du 28 mars est-elle en définitive sensiblement différente de celle du 17 août ? Nous ne le croyons pas, et il semble bien que l'opération de Stamboliiski ait été inutile. Sans doute son parti y gagne 25 voix ; mais la dissolution n'aurait eu réellement de valeur que si elle avait eu pour résultat l'écrasement escompté des communistes. Elle a au contraire abouti à augmenter leur influence, et à renforcer leur prestige auprès des masses.

Les dernières nouvelles de Sofia nous annoncent le remaniement prochain du cabinet. Pour laisser les mains libres à M. Stamboliiski, les deux ministres populistes, MM. Madjarov et Bourov et le ministre progressiste Danev lui ont remis leur démission. Un cabinet parlementaire de coalition sera-t-il cette fois possible ?

La position de M. Stamboliiski reste difficile aujourd'hui comme hier. Aux difficultés intérieures, au mécontentement du peuple qui ne pourra s'apaiser qu'avec l'amélioration de la situation économique, s'ajoutent d'ailleurs les difficultés extérieures : l'attribution de la Thrace à la Grèce a provoqué une véritable tempête d'indignation dans le pays. Des voix de plus en plus hardies s'élèvent pour réclamer la révision du traité de Neuilly, de ce traité qui, comme je le disais plus haut, n'est pas encore ratifié par l'Entente, sauf par l'Italie, et qui, maintenant la Bulgarie dans un état hybride qui n'est ni la paix ni la guerre, ne fait que prolonger le malaise général du pays.

A. P.

LES IMPOTS NOUVEAUX

Le Rapport Général de la Commission des Finances et les impots sur la Dépense

Au moment où paraîtront ces lignes, la Chambre aura enfin, espérons-le, commencé l'examen du projet de loi portant création de nouvelles ressources. Il n'est que temps. Près de trois mois se sont écoulés depuis le dépôt du projet et chaque jour de retard se solde par une perte de 24 millions sur les recettes que le Trésor peut attendre des dispositions soumises au Parlement. D'accord avec le Gouvernement, la Commission qui vient de déposer un rapport général et ses rapports spéciaux, convie la Chambre à donner d'urgence son assentiment aux mesures qui lui sont proposées.

Il n'y a pas à revenir sur l'intérêt primordial qu'il y a à résoudre le problème fiscal qui est posé devant le pays. De la solution plus ou moins complète, plus ou moins courageuse que nous lui donnerons dépend en une large mesure notre relèvement économique. L'étranger surveille notre effort pour apprécier le crédit qu'il nous fera. C'est dire que le taux de notre change est en cause et, avec lui, l'aisance ou l'embarras des approvisionnements dont dépend l'essor de notre industrie.

Mais ce problème fiscal comporte aussi d'autres répercussions et d'autres préoccupations. Il s'agit, on le sait, de voter, en bloc huit milliards et demi d'impôts nouveaux, c'est-à-dire le double presque du montant de nos ressources budgétaires ordinaires actuelles, et un aussi énorme prélèvement sur les revenus des contribuables, ne peut

être opéré sans qu'on envisage les contre-coups qu'il peut avoir sur le système social.

A la vérité, l'ampleur même du problème posé pouvait remettre en question tout l'esprit de notre fiscalité. Il s'agissait de créer brusquement une telle masse de ressources nouvelles, que l'orientation tout entière de notre système d'impôts pouvait s'en trouver affectée et, d'ailleurs, la nature exceptionnelle des circonstances économiques dans lesquelles nous nous trouvons devait inspirer certaines idées de réforme profonde de notre édifice fiscal. D'un côté, on réclamait le recours à des mesures extrêmement rigoureuses contre la fortune acquise et l'on demandait de faire couvrir par les impôts personnels sur le capital ou sur les revenus, les besoins nés de la guerre. Coûte que coûte, il fallait, au nom de la justice et de la paix sociale, prélever le tribut sur ceux-là mêmes qui avaient bénéficié des circonstances qui l'imposaient et sur ceux qui vivaient de ressources et de privilèges antérieurs. D'autres pensaient, au contraire, que l'heure n'était pas aux dangereux et décevants essais d'une justice idéale et théorique et qu'il fallait uniquement songer à la productivité des impôts. Le faible rendement des nouveaux impôts personnels (impôt sur le revenu, impôts sur les bénéfices de guerre) les condamnait, et il fallait revenir aux vieux impôts réels qui avaient, depuis plus d'un siècle, fait leurs preuves. L'avènement de M. Marsal, qui paraissait favorable à ces idées, avait été salué comme le début d'une ère nouvelle, et *le Temps* avait osé même demander l'abandon pur et simple de l'impôt sur le revenu et le retour aux « quatre vieilles ».

Laquelle de ces routes allait-on suivre ?

Comme on pouvait le prévoir et le désirer, la voix de la sagesse moyenne a prévalu. La Commission des Finances, d'accord avec le Gouvernement, a donné la préférence à une solution mitxe : elle a cherché, comme le dit son rapporteur général, M. Dumont, à réaliser « un équilibre de raison et de justice ».

Essayons de voir comment elle a cru pouvoir y parvenir.

Son premier soin a été de sacrifier, avec un esprit de décision dont il faut la louer, l'idée utopique et dangereuse d'un vaste prélèvement sur le capital pour amortir immédiatement une large part de la dette de guerre. C'est une idée simpliste et populaire. « Trop sont morts qui n'avaient rien. Ceux qui possèdent paieront, de leur capital, les frais d'une guerre qui a sauvé leurs biens quand elle ne les a pas augmentés ». Voilà qui paraît facile et juste. Mais, en réalité, il n'en est rien et les autres belligérants qui avaient songé à cette solution avant nous, y ont renoncé, ou n'ont abouti à rien de satisfaisant. L'Angleterre et les Etats-Unis ont écarté l'impôt sur le capital, après des travaux approfondis ; l'Allemagne, avec son impôt sur «la détresse de l'Empire » a enregistré un lamentable échec ; et quant à l'Italie, son système d'impôt sur le capital arrive à se résoudre en un impôt sur le revenu assez anodin et réparti sur trente années.

Il ne pouvait pas en être autrement, et les raisons qu'en donne le rapporteur général de la Commission des Finances sont décisives :

Le capital, explique-t-il, dans un passage remarquable de son rapport que je regrette de ne pouvoir analyser plus largement, n'existe, en somme, qu'en fonction du revenu et sa valeur n'apparaît qu'au moment où il change de mains. Mais il ne peut être question de réaliser effectivement une fraction de cette valeur par une transmission effective et simultanée qui annihilerait presque la valeur même que l'on voudrait atteindre. On ne pourrait donc que se borner à vouloir faire apparaître nominalement la valeur estimée du capital pour la frapper dans les revenus. Mais une telle évaluation, déjà arbitraire et compliquée en temps ordinaire, se heurte en ce moment à des difficultés insurmontables. Les revenus étant incertains et extrêmement variables d'une année à l'autre, « la capitalisation forfaitaire de ces revenus devient une gageure contre le sens commun ». Conclusion : le capital est en somme une notion arbitraire ; et la seule réalité qui importe au point de vue économique et fiscal, c'est le revenu. C'est donc lui qu'il faut frapper soit directement, soit lorsqu'il se dépense.

Tout cela est exact.

Mais pourquoi la Commission inflige-t-elle aussitôt un démenti à sa thèse en proposant de frapper par un impôt sur l'enrichissement, l'accroissement du capital entre 1914 et 1920 ? Si l'impôt sur le capital est impossible, l'impôt sur les augmentations du capital ne l'est pas moins. Il suffit d'ailleurs de lire le projet qui accompagne le rapport pour comprendre qu'il est impraticable. Non seulement il est compliqué, mais il est encore injuste, car comment un capitaliste qui a vu tripler la valeur de ses biens par le seul jeu de la dépréciation du franc pourrait-il être considéré comme s'étant enrichi ? Et c'est là cependant ce que décide le système proposé.

Il y a donc lieu de formuler des réserves expresses sur ce résidu injustifié d'une idée fausse que la Commission avait commencé par exécuter, et on peut espérer que la Chambre ne votera pas l'impôt sur l'enrichissement. Le mot fait bien. Mais il faut préférer des réalités substantielles à une illusion d'ordre démagogique.



Or, les réalités, ce sont les revenus, ainsi que le déclare M. Dumont, et l'on peut les atteindre, soit directement, soit lorsqu'ils se dépensent.

Etant donné l'énormité des sommes à percevoir, il n'y avait pas à hésiter, il fallait simultanément avoir recours à ces deux procédés, et c'est bien, naturellement, ce qu'a accepté la Commission des Finances.

Pour frapper les revenus directement, non seulement le projet transmis à la Chambre a conservé l'impôt global et les impôts cédulaires sur les revenus, mais il les renforce sérieusement, de telle sorte que les produits nouveaux de ces impôts, joints aux produits anciens, donneront une recette de 2 milliards 600 millions. En dépit de toutes les résistances opposées à l'impôt personnel, c'est là un grand résultat, que n'aurait pu donner aucun de nos impôts directs anciens. L'impôt sur le revenu s'affermira ainsi, entrera dans nos mœurs et il tiendra dans nos budgets la place qu'il est juste qu'il y occupe.

Il aurait cependant été dangereux de lui demander plus et c'est pourquoi la majeure partie des milliards qu'il nous faut ont été demandés aux revenus non par la déclaration et la perception directe, mais par l'intermédiaire de la dépense que l'on frappe là où et quand elle se produit.

Six milliards six cents millions seront obtenus ainsi, et c'est à ce propos qu'il faut s'attendre à voir surgir, au cours des prochaines séances de

la Chambre, les protestations de l'extrême gauche. Tous les vieux clichés sur la non proportionnalité ou sur la proportionnalité à rebours des impôts de consommation, vont reparaître amplifiés par l'importance inaccoutumée de l'application qu'on en pourra faire.

A cette objection traditionnelle, il est probable, il est certain même que le Ministre des Finances et le Rapporteur répondront en invoquant l'argument de nécessité : Il faut obtenir des ressources immenses, et il n'est pas possible, pratiquement, de les obtenir par le moyen de la perception directe et globale d'impôts personnels.

Il y aurait pourtant une autre idée à faire valoir aussi, et plus intéressante, qui paraît se trouver, d'une manière latente dans le système des impôts nouveaux que l'on demande à la Chambre de voter.

Cette idée, c'est que l'on peut essayer, non pas seulement de frapper la dépense ou la consommation, en soi, mais d'atteindre aussi le revenu à travers la dépense en graduant la charge fiscale dont on grève la dépense d'après l'importance qu'elle peut révéler. Il y a donc lieu, dans ce cas, d'essayer de différencier les revenus par la dépense et d'aboutir à une certaine progression des taxes de consommation.

Or, n'y a-t-il pas une esquisse de cette conception nouvelle dans le système fiscal nouveau que le projet actuel soumet au Parlement ? Outre les impôts sur certaines consommations, comme les boissons hygiéniques et les alcools et vins fins, qui comportent déjà une certaine graduation de sévérité conforme à cette idée, nous la voyons reparaître et s'affirmer dans l'organisation des trois grands impôts suivants : impôt de 1 % sur le chiffre d'affaires, portant sur la grande majorité des dépenses ; impôt de 10 % sur les dépenses de luxe ; et impôt intermédiaire de 5 % qui fait son apparition pour certaines dépenses de demi-luxe.

Il y a là un point de vue nouveau qui demande à être mis en lumière, et d'où l'on pourrait tirer peut-être, comme l'a suggéré dernièrement M. Nogaro dans un intéressant article de l'*Action Nationale*, tout un système de fiscalité. Dépouillés ainsi d'une partie de leur brutalité improportionnelle, les impôts sur la dépense pourraient prendre plus librement l'ampleur qu'il va être de plus en plus nécessaire de leur donner, non seulement pour réaliser l'équilibre fiscal, mais aussi pour conserver l'équilibre économique de la Nation, en un temps où il est bon de se préoccuper d'agir sur la consommation et surtout sur certaines consommations.

Qu'on le veuille ou non, les besoins fiscaux immenses auxquels il y aura encore à faire face, même après le grand effort que l'on va faire nous obligeront à faire une place plus large encore aux impôts indirects. Il nous a paru essentiel de montrer que, dans le système présetné par la Commission des Finances, il y a l'ébauche d'une idée nouvelle encore confuse, mais qui peut être précisée et développée.

LÉON POLIER.

Chroniques de l'Europe Nouvelle

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

La Session du Conseil de la Société des Nations

Le Conseil de la Société des Nations s'est réuni à Paris le dimanche 11 avril. Le programme de cette nouvelle session, la troisième depuis l'entrée en fonctions du Conseil, promet d'être plus intéressant eocnre du point de vue international que celui des deux sessions précédentes. Lorsque le Conseil s'est assemblé pour la première fois à Paris au mois de janvier, au lendemain de l'entrée en vigueur du Traité de Versailles, ses discussions ont eu nécessairement un caractère préliminaire : mais, dès sa seconde réunion, qui eut lieu à Londres le 11 février, il aborda les tâches que lui a assignées le Traité (gouvernement de la Sarre et de Dantzig, protection des minorités en Europe, voies et communications internationales, etc.), et entra dans le vif des préoccupations les plus urgentes de l'heure présente en prenant, dans sa dernière séance, d'importantes décisions sur le problème économique et financier mondial. Les difficultés financières qui assiègent aujourd'hui la plupart des pays naguère belligérants, la dépréciation des monnaies et le formidable déséquilibre des changes, qui gênent la reprise des affaires entre nations et expliquent en grande partie la cherté de la vie, les meilleurs moyens à adopter pour assainir dans chaque pays la gestion des finances et aider au relèvement économique des peuples les plus cruellement atteints par la guerre, tous ces problèmes vont faire l'objet d'une étude approfondie à la Conférence financière internationale qui, sous les auspices de la Société des Nations, va se réunir à Bruxelles dans les premiers jours de mai, et à laquelle participeront les représentants d'environ quarante nations, ci-devant alliées et associées, ennemies, ou neutres.



En attendant la réunion de cette conférence financière mondiale, dûe à l'initiative du Conseil de la Société des Nations, le Conseil réuni à Paris aborde quatre problèmes d'une portée moins vastes, mais dont la solution prochaine s'impose d'une façon tout aussi impérieuse : le mandat sur l'Arménie, la protection des minorités ethniques, religieuses et linguistiques dans l'Empire Ottoman, l'élection de l'Assemblée Constituante de la Ville Libre de Dantzig, et le rapatriement des prisonniers de guerre qui se trouvent en Sibérie.

La première de ces questions fut déférée le mois dernier au Conseil de la Société des Nations par la Conférence des ministres des affaires étrangères et des ambassadeurs réunie au Foreign Office pour élaborer le traité de paix avec la Turquie. Une lettre signée de Lord Curzon, président de cette conférence, fut adressée le 12 mars au Conseil de la Société, le priant de proposer telles mesures qu'il lui paraîtrait bon en vue de « placer l'avenir de l'Etat arménien sous la protection de la Société des Nations ». A cette requête on peut rattacher la seconde tâche que le Conseil est appelé à envisager : les garanties nécessaires à la sauvegarde des minorités que le traité avec la Turquie va laisser sous la domination ottomane. La question relative à l'élection d'une Assemblée Constituante pour la Ville Libre de Dantzig se rapporte à la partie du Traité de Versailles relative à cette ville, et constitue le complément de la décision prise par le Conseil dans sa session de février à Lon-

dres, lorsque Sir Reginald Tower fut désigné pour remplir les fonctions exécutives de Haut Commissiare de Dantzig. Les élections à l'Assemblée Constituante seront probablement fixées, après lecture d'un rapport de Sir Reginald Tower, au mois de mai prochain. Enfin, si les débats précédents ne se prolongent pas trop longtemps, le Conseil s'occupera des mesures à prendre pour assurer le rapatriement des prisonniers de guerre de toute nationalité, Allemands, Hongrois, Autrichiens, Tchéco-Slovaques, Polonais, Roumains, qui se trouvent encore dans les plaines immenses de la Sibérie, et dont le nombre est évalué à trois ou quatre cent mille. Il est bon de signaler à ce propos que la Croix Rouge américaine et celle des pays scandinaves se sont déjà préoccupées du sort de ces nombreux enfants perdus de divers pays d'Europe, et que les efforts accomplis par ces organisations ont donné des résultats; mais la besogne est trop vaste, surtout si l'on considère que la plupart de ces malheureux sont encore à l'ouest du lac Baïkal, pour qu'on en laisse tout le soin à ces institutions charitables. Une coordination de leurs efforts s'impose, en même temps que le concours diplomatique et financier d'une organisation internationale comme la Société des Nations, pour assurer dans les meilleures conditions possibles le retour de ces involontaires exilés dans leurs foyers.

❧

Dans ce programme, on remarquera que c'est la question du mandat arménien qui présente le plus d'intérêt au point de vue de l'avenir du développement de la Société des Nations. Il ne s'agit pas ici en effet, comme dans le cas de Dantzig, de l'accomplissement d'un travail relativement simple assigné à la Société des Nations par un traité, ni, comme dans le cas des prisonniers de Sibérie, d'une initiative dictée par l'humanité et qui lui incombe naturellement. Il y va de toute l'autorité et de l'influence de la Société des Nations. Le mandat pour l'Arménie, dont les Etats-Unis n'ont pas consenti à se charger, et que probablement aucune des nations européennes ne convoite vivement, va-t-il être confié à une organisation internationale qui n'est dotée d'aucune puissance militaire et dont les ressources financières sont limitées? Quel respect les Turcs manifesteraient-ils pour une telle « puissance mandataire? » D'autre part, il ne saurait être question pour le Conseil de demander que les puissances faisant partie de la Société des Nations reviennent sur leur décision de ne point pourvoir cette Société d'une armée, d'une flotte et d'un trésor indépendants. Mais qui doute un seul instant que des forces militaires et des ressources financières importantes ne soient nécessaires pour assurer l'évacuation des territoires de l'Arménie par les Turcs, pour organiser les forces défensives et l'administration civile du nouvel Etat, pour consolider ses finances et pour le munir du débouché qui lui est nécessaire sur la mer? Nous sommes bien ici en présence de ce que les Anglais appellent un test case, un cas-type de la solution duquel va dépendre l'influence que la Société est destinée à posséder dans la vie des nations. Il en est de même de la sauvegarde des minorités de l'Empire Ottoman. Sans doute nous avons un précédent dans le cas des minorités de Pologne, sur lequel le Conseil a statué dans sa session de Londres; mais il est facile de se rendre compte que le problème ne se présente pas sous le même aspect dans la Pologne, Etat européen et chrétien, sur lequel il est possible d'exercer la pression de l'opinion du monde occidental, et dans le monde relativement distant et fermé que constitue l'Anatolie. Le Conseil devra, dans le cas de l'Arménie chercher s'il n'est pas possible de s'assurer le concours effectif d'un ou de plusieurs pays avant de se charger du mandat qu'on lui propose, et, en ce qui concerne les minorités assujetties aux Turcs, prévoir les sanctions qu'il sera en meusre d'imposer au gouvernement ottoman s'il revient à ses anciens errements à leur égard.

Le monde civilisé, qui met sa confiance dans l'avenir de la Société des Nations, doit aujourd'hui la soutenir non seulement par la force de son opinion publique, mais, lorsqu'il le faudra, de toutes les ressources matérielles dont elle aura besoin.

LA COMMISSION DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Une note officielle avertit que la Commission des Affaires étrangères de la Chambre a discuté, dès sa rentrée, les affaires d'Allemagne, de Rome et d'Autriche.

❧

Le rapport de M. Margaine sur le Traité de Neuilly étant déposé sur le bureau de l'Assemblée, nous connaîtrons bientôt les principes que la politique française assigne à l'orientation de la république autrichienne. Les pourparlers engagés entre M. Doulcet et le cardinal Gasparri ayant été repris après les fêtes de Pâques, on n'attendra guère au-delà de la Trinité les rapports de MM. Noblemaire et Colrat sur la reprise des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Restent es « affaires d'Allemagne », délimitation euphémique, on peut admettre que la concision du communiqué officiel manifeste les scrupules de la Commission qui n'aura pas cru devoir réclamer avant la fin des négociations où sa responsabilité n'était pas engagée, l'audition du ministre et la communication des pièces. Un examen intempestif risque de fausser tout à la fois le contrôle et l'action. Mais il doit être immédiat si l'on ne veut pas agir par soubresauts dans la nuit.

❧

La Commission, les Parlements français et britannique étaient d'ailleurs en vacances quand la crise éclata. Bernardin de Saint-Pierre qui préconisait cette Société des Nations que l'Allemagne invoque après l'avoir empêchée, mais qui la préconisait à sa mode, laquelle était volontiers tropicale, Bernardin observe : il n'y a que l'étude de la nature qui puisse nous éclairer sur les droits du genre humain et sur les nôtres ». Il faut croire que tous les gouvernements partagent sur ce point les *Vœux d'un Solitaire* puisqu'ils respectent à l'envi les loisirs des représentants. Et c'est aussi, sans doute, un des motifs de la circum navigation de M. Lloyd George. On ne saurait trop recommander la lecture des *Vœux d'un Solitaire* L'histoire qui s'y trouve d'un Turc retenu par humanité sur les galères du roi persuaderait peut-être au cours des pourparlers de Copenhague celui que nos journaux, férus d'état civil, nomment complaisamment « Finkeljtein dit Litvinof ». Réduite aux proportions d'un parc zoologique où les Grecs, les Indiens, les Hollandais, les Brahmes, les Anglais et les nègres du Sénégal se naturaliseraient en France au milieu des plantes et des animaux de leur pays, la Société de l'excellent Bernardin propose ce spectacle. « la Françoise, en dansant, poserait d'une main une couronne de fleurs sur la tête de l'Allemand, et de l'autre verseroit du vin dans la coupe du Turc. »

❧

Anticipations. Nous n'en sommes d'accord qu'à la déclaration d'un art si consommé de M. Millerand sur les motifs de l'extension de notre occupation du Maingau. Usant à point nommé de la faculté de répondre au ministre, M. Barthou, président de la Commission des Affaires étrangères, transforme le récitatif en duo. Et, cette fois, les deux orateurs se mettent à l'unisson : leurs paroles rempliront les

journaux du monde. Ne retenons que quelques gestes : le mouvement de l'Assemblée, unanime contre l'irruption du militarisme allemand dans la Ruhr, l'acclamation de la Belgique par la Chambre debout, puis la lecture que fit M. Millerand des termes marmoréens où il gravait l'accord intervenu avec le cabinet de Londres. En se referant à sa péroraison du 26 mars, M. Millerand jetait habilement un pont entre deux instants de sa politique, par dessus l'abîme entrevu. La Chambre le franchit délibérément, M. Barthou avec elle, heureux sans doute d'applaudir chez le Président du Conseil l'énergie que le Président avait paru blâmer chez lui. D'un homme d'Etat à l'autre, il ne peut s'agir que d'action. Si l'on part de Francfort, c'est pour San Remo où Baedeker assure que l'olivier surpasse tout végétation. M. Barthou insiste énergiquement pour l'application intégrale des stipulations du traité de Versailles. Et d'abord le désarmement de l'Allemagne, sans lequel il n'y aurait plus de Société des Nations, ni même de nation qui tint.

C'est sur ce point, précisément, que M. Maurice Raynaud, qui, d'ailleurs, siège dans la Commission des Affaires extérieures, vient de déposer un projet de résolution que le *Journal officiel* relate sans en donner encore le texte. On y reconnaîtra sans doute, mais adapté aux circonstances, c'est-à-dire aux dispositions — et aux indispositions du Traité, comme à certaines tendances locales ou républicaines allemandes, l'esprit d'un document antérieur où le même député, avec l'appui d'un tiers de la Chambre, de M. Cachin à M. Delahaye, proposait, voici très exactement douze mois, de ne laisser à l'Allemagne que des forces de police et de gendarmerie nécessaires au maintien de l'ordre. M. Franklin-Bouillon rédigea en ce temps au nom de l'unanimité de la Commission d'alors, un rapport favorable et d'ailleurs des plus vifs : car le gouvernement déclarait que cette intiative constituait une intrusion inadmissible dans les travaux de la Conférence de la Paix. M. Clemenceau l'emporta. La Conférence élaborait peut-être à ce moment le Traité de garantie franco-anglo-américain concurremment avec le Traité de Versailles où une grave parole dénonce à la tribune, aujourd'hui « la seule arme qui nous reste encore ».

* * *

AU QUAI D'ORSAY

La Valise entr'ouverte

La remise des lettres de créance de M. de Saint-Aulaire, notre nouvel ambassadeur à Madrid, a eu avec une grande solennité, et S. M. le roi Alphonse XII se XIII, en lui adressant des paroles de bienvenue, a insisté sur les « fraternelles relations » entre la France et l'Espagne, et sur la conciliation sincère de leurs intérêts.

M. le Comte de Saint-Aulaire (ou plus exactement de Sainte-Aulaire, — Sancta Aularia —), *qui, par sa famille, appartient à la fois à la nouvelle et à l'ancienne France, puisque son aieul renonca à son nom de terre et à son titre pour servir sous le patronyme de Beaupoil dans les armées de la Révolution et de l'Empire, est particulièrement qualifié pour le rôle d'ambassadeur à Madrid. Il a passé presque toute sa carrière dans les pays latins, et est resté suffisamment longtemps à Tanger et à Fez pour connaitre la question Marocaine, une de celles qui appellent tout particulièrement l'étroite collaboration de la France et de l'Espagne.*

A Bucarest, M. de Saint-Aulaire avait rendu les plus grands services à la cause française, en défendant auprès de notre gouvernement les légitimes intérêts de la Roumanie, que la Conférence de Paris n'avait que trop de tendances à sacrifier sous les plus mauvais prétextes, et même au profit de la Hongrie, notre ennemie acharnée de la veille.

Souhaitons à M. de Saint-Aulaire, qui est le plus jeune de nos ambassadeurs, un long séjour et une fructueuse activité dans la capitale de l'Ibérie.

H.

Notre éminent chef de mission à Budapest, le général Graziani apprit un beau matin, l'arrivée, pour le soir même, de M. Fouchet, ce qui entrainait son propre départ. Est-ce par un tel manque d'égards que l'on entendait remercier cet officier des services pleins de loyauté, de tact et de fermeté, qu'il avait rendus au milieu des criconstances les plus difficiles? — Il peut être utile d'appliquer, le moment venu, le précepte : « Cedant arma togae », mais il y a la manière !

M. Fouchet, le nouveau représentant de la République à Budapest pratique dans son attitude les vraies traditions diplomatiques, c'est-à-dire la plus courtoise urbanité, dénuée de toute morgue et de toute suffisance. Il a toujours su se rendre sympathique à tous ceux qui l'ont approché. Ajoutons, pour ses futurs biographes, que M. Fouchet est un fin lettré qui, à ses heures, taquine les muses.

Comme un militaire ne saurait jamais être complètement remplacé par un civil, le départ du général Graziani a coïncidé avec l'envoi à Budapest, non seulement de M. Fouchet pour la partie diplomatique, mais aussi, pour la partie purement militaire, du général Hamelin, chef de la section d'Afrique au Ministère de la Guerre.

Z.

Sir Auckland Geddes, le nouvel ambassadeur du Royaume-Uni à Washington, s'est embarqué samedi dernier à Liverpool, en compagnie de Lady Geddes. En Amérique, une tâche délicate, mais des plus importantes, l'attend. Dans la campagne présidentielle qui va s'ouvrir, les candidats vont se disputer à coup de surenchères les voix des citoyens d'origine Irlandaise ou Germanique. Il ne faut pas que les exigences de la politique intérieure des Etats-Unis fassent perdre de vue à certains « Boss » que l'Europe n'est pas encore une colonie de l'Amérique.

Avec Sir Auckland Geddes sont partis MM. Broderick, conseiller commercial, le capitaine Clarence Henry, A. P. Graves et W. P. Dawkins.

M. Delarue Caron de Beaumarchais, conseiller d'ambassade, sous-chef de bureau à la direction des affaires politiques et commerciales, a été nommé sous directeur d'Afrique.

C'est un très heureux choix. M. de Beaumarchais est un de nos conseillers d'ambassade les plus distingués, et est fort au courant des affaires du Maroc et de l'Afrique du Nord.

M. Dobler, ministre plénipotentiaire de 2° classe, délégué à la résidence générale de France à Tunis, a été nommé chef du service de la comptabilité. Ainsi ce poste de confiance, longtemps attribué à un inspecteur des finances, se trouve revenir entre les mains d'un diplomate de carrière, qui connait mieux les besoins financiers des agents à l'étranger.

M. Josse-Curely, secrétaire d'ambassade de 1re classe sous chef de bureau au service du personnel, a été nommé chef de bureau à ce service. En maintenant ce diplomate, avec un avancement au Service du personnel; le Quai d'Orsay continuera-til à l'employer dans des bureaux absolument différents de celui où on le fait émarger?

M. le baron Pieyre, secrétaire d'ambassade de 2e classe, rédacteur à la sous-direction d'Europe a été nommé sous chef de bureau.

M. Barbier-Lalobe de Felcourt, secrétaire d'ambassade de 2e classe à Stockholm, a été nommé rédacteur principal à la sous-Direction d'Europe.

M. du Chaylard, vice-consul à la Canée (non installé), a été mis à la disposition du résident général à Tunis.

M. Flandin, chancelier à Budapest, a été nommé à la chancellerie du consulat de France à Port-Saïd.

M. Lafond, attaché de chancellerie à Dublin, a été nommé rédacteur au service du personnel.

M. Dulignier, consul de 2e classe, a été nommé rédacteur principal à l'administration centrale.



M. Henry, secrétaire d'ambassade de 2e classe, a été chargé des fonctions de premier secrétaire d'ambassade de la République à Tokio.

M. Anginieur, secrétaire d'ambassade de 3e classe a été chargé des fonctions de 2e secrétaire à la légation de la République à Belgrade.

M. le Goarre de Toulgoet Treanna, secrétaire d'ambassade de 2e classe, a été chargé des fonctions de son grade à Vienne.

M. Moszkowski, chancelier secrétaire archiviste à Bucarest a été nommé rédacteur à l'administration centrale (service des communications).

M. de Lescar de Crouseilhes a été nommé commis de chancellerie et chargé des fonctions de son grade au consulat de France à Bruxelles.



M. Binet-chancelier, a été chargé du consulat de France à Riga. Il a fait toute sa carrière en Russie et parle fort bien le russe, ce qui est rare parmi les agents du ministère.



M. Autigeon, commis de chancellerie à Alexandrie, a été chargé de la chancellerie du consulat de France à Valparaiso.

M. Courlet de Vregille, commis de chancellerie à Bruxelles a été chargé de la chancellerie de Budapest.

M. de Bascle de la Grèze, chancelier a été chargé des fonctions de secrétaire archiviste à la légation de la République à Bucarest.

M. Dubois, consul suppléant de 1re classe, chargé du vice-consulat d'Andrinople à été nommé consul de 2e classe et placé sur sa demande en disponibilité.

M. Saroq, commis de chancellerie à Santiago du Chili a été placé àla disposition du ministre.

M. Bichet a été nommé commis de chancellerie et chargé des fonctions de son grade à la légation de la République à Santiago du Chili.

M. Bernard, commis de chancellerie au Caire a été chargé des fonctions de son grade au consulat de France à Alexandrie.

M. Chiarasini commis de chancellerie à Rome a été chargé des fonctions de son grade au consulat de France au Caire.

M. Mida a été nommé commis de chancellerie et chargé des fonctions de son grade au consulat de France à Rome.

M. Caula, attaché de chancellerie à Rio-de-Janiero, a été placé en disponibilité.

M. Willoquet, attaché de chancellerie a été chargé des fonctions de son grade au consulat de France à Rio-de-Janiero. La démission de M. Joly, commis de chancellerie à Singapour, à été acceptée.

M. Chastand, attaché de chancellerie, chargé de la chancellerie de Chicago, a été placé à la disposition du ministre.

M. Lecureuil, chancellier a été nommé attaché classeur à la direction des affaires politiques et commerciales.

Comment perfectionner notre Organisation Consulaire

II. — DU RAJEUNISSEMENT DES MÉTHODES ADMINISTRATIVES

La France d'aujourd'hui a besoin de fonctionnaires bien payés, mais en même temps de fonctionnaires qui travaillent, et surtout qui travaillent utilement. Notre budget doit éviter tout gaspillage, et le nombre des salariés de l'Etat doit être réduit au minimum.

Mais encore faut-il que ce minimum de fonctionnaires soit à même de rendre les services qu'on en peut attendre. On a beaucoup daubé sur la paresse des employés de nos grandes administrations. Il est évident que l'effort augmente ou diminue en raison directe des avantages personnels qu'on en peut tirer. Cependant le faible rendement des fonctionnaires vient beaucoup plus de la mauvaise organisation de leur travail, et des méthodes surannées qui leur sont imposées, que de leur tendance naturelle à ne rien faire. Il y a des fonctionnaires consciencieux, il y a surtout des fonctionnaires qui s'intéressent à ce qu'ils font, et qui le font un peu comme un artiste parachève une œuvre d'art; il y a enfin, notamment dans les consulats, des fonctionnaires pour qui le labeur de chaque jour est une forme de l'altruisme, et qui sentent vraiment que leur tâche rend service à leurs compatriotes exilés parmi des populations généralement indifférentes et souvent hostiles.

Encore faut-il que cette grande bonne volonté ne soit pas paralysée par la négligence ou par l'incompréhension des bureaux de Paris, par leur tracasserie hors de propos, par leur sévérité pour des erreurs inévitables dans toute activité prolongée, comme par leur excessive indulgence pour des fautes lourdes et volontairement consommées.

Il est indispensable de faire confiance à ceux que l'on emploie, de même qu'il est indispensable de les frapper impitoyablement dès qu'ils ne méritent plus la confiance. Ce principe est trop généralement méconnu. On préfère soumettre indistinctement tous les agents à un contrôle gênant et vétilleux, et ne prendre à l'égard des incapables, des coupables mêmes, que d'insuffisantes et d'inopérantes sanctions. Notre administration manque du véritable sens des responsabilités, et c'est le point sur lequel se différencie le plus de l'administration Anglaise.

On nous reprochera peut-être de faire ici une querelle de principe : c'est que, dans la pratique, les conséquences de ce principe sont incalculables

Pour surveiller étroitement ses consulats, le Ministère des affaires étrangères est obligé de leur imposer une comptabilité paperassière, qui les accable et qui ralentit leur travail utile. Ce sont des relevés trimestriels, des états néants, tout le luxe des feuilles imprimées à remplir en double et triple exemplaire, tel qu'il existe par ailleurs dans la comptabilité militaire, et qu'il a été révélé, durant la dernière guerre, aux justes impatiences des « Pékins » mobilisés.

Dans les grands consulats généraux, la comptabilité du poste et des agences consulaires y rattachées occupe la presque totalité du temps et de l'activité d'un commis. Si l'on simplifiait la comptabilité, *ce commis pourrait être supprimé ou employé à des besognes de rendement, telles que le dépouillement et le classement des renseignements commerciaux*. Il y a une quarantaine de consulats généraux : cela fait donc quarante commis qui travaillent à vide, plus les rédacteurs de l'administration centrale qui sont chargés de recevoir et d'éplucher cette comptabilité. Or le ministère des Affaires étrangères comprend au plus quelques centaines de personnes. C'est une énorme proportion de fonctionnaires mal employés. Dans les consulats ordinaires, le travail de comptabilité prend également un temps précieux à des agents qui ont une besogne autrement plus importante à accomplir.

— Mais me direz-vous, cette comptabilité est sans doute indispensable, et c'est un mal qu'il faut subir. Les commerçants, eux aussi, paient des comptables.

— Ce n'est pas la même chose. Tous les encaissements de très nombreuses petites sommes faits par les consulats correspondent à la délivrance d'une pièce ou d'un visa. Les pièces sont extraites presque toujours de carnets à souche. Les tarifs sont officiels, ils peuvent être affichés, et communiques aux intéressés sur leur demande. Dès lors, le contrôle de l'administration centrale n'a plus à exercer que sur une seule chose; la rentrée intégrale au trésor de toutes les perceptions faites par les consuls. Pour cela, il suffit de timbres mobiles, comme les timbres de factures ou les timbres-postes. Seules seraient valables les pièces qui en seraient revêtues. Chaque consul chef de poste recevrait au début de l'année une certaine quantité de timbres moblies, et il serait tenu à la fin de l'année de restituer, soit ces timbres, soit la contre-valeur en argent des timbres manquants.

— Mais si votre idée était pratique, on y aurait déjà pensé.

— Qui l'a rejeté?

— Qui l'a rejeté. Parfaitement, en donnant d'ailleurs de ce rejet des raisons passablement embrouillées. Le fond de l'affaire, c'est : 1° que l'administration française trouve qu'elle ne tient jamais les rênes trop courtes à ses employés, 2° que le détail de la comptabilité consulaire échapperait ainsi à la Cour des Comptes.

Il s'agit de peser dans la balance si ces raisons, depuis la guerre, sont encore assez lourdes pour justifier la dépense au budget d'une cinquantaine de commis inutiles.

(*A suivre*). HENRI MYLÈS.

L'IDÉE FRANÇAISE A L'ÉTRANGER

Nos Relations intellectuelles avec l'Allemagne

La *Renaissance* a commencé une enquête sur l'intérêt que nous pouvons avoir soit à reprendre soit à éviter des relations intellectuelles avec l'Allemagne. J'avais commencé à rédiger une réponse au questionnaire que m'a envoyé notre confrère. Mais comme elle a pris bientôt des dimensions un peu fortes, j'ai craint d'abuser de l'hospitalité à laquelle il me conviait, et je préfère développer librement mes réflexions ici.

Cette question de reprises des relations intellectuelles a été prise en quelque sorte officiellement il y a plusieurs mois. Un assez grand nombre d'Académies et de corps savants appartenant aux pays neutres ont fait auprès de l'Institut de France une démarche pour que les rapports scientifiques recommençassent comme avant la guerre entre les Compagnies scientifiques des pays naguère belligérants. Nos académies ont écarté ces propositions, qu'elles ont jugé prématurées. Il est vrai qu'à cette époque nous n'étions encore que sur le régime de l'armistice. Aujourd'hui que la paix est entrée officiellement en vigueur il n'est pas douteux que ces tentatives ne reprennent bientôt et que nous ne soyons appelés à envisager le problème d'une façon plus nette, moins verbale, moins purement sentimentale que nous le faisions. On annonce d'ailleurs, pour cet été un congrès d'intellectuels des pays naguère en lutte, qui se réunirait en Suisse et qui étudierait ce problème dans un esprit de concorde. Il faut se garder de se laisser entraîner par des idées absolues, et envisager tranquillement les faces non seulement différentes, mais contradictoires de la question.

Considérons d'abord qu'il y a un minimum de relations intellectuelles comme il y a un minimum de relations économiques qui s'imposent d'elles-mêmes en dehors de toute décision, et qui créeront, qui ont déjà créé une situation de fait. Il faut bien que le commerce reprenne entre les pays belligérants. Et cela s'applique au commerce intellectuel au moins autant qu'au commerce matériel. Davantage même. Le commerce matériel a été interrompu pendant la guerre en droit et en fait. Il a été puni justement comme un crime. Mais il n'en a jamais été de même du commerce intellectuel. Evidemment l'entrée des livres et des journaux allemands en France était prohibée. Mais d'abord la réciproque n'était pas vraie et ceux de France entraient librement en Allemagne par les pays neutres. Les Allemandss' en sont d'ailleurs ressenti, et Ludendorff a pu voir dans la lecture des journaux français une des causes de la démoralisation allemande.

En tout cas ces prohibitions ne concernent qu'un tout petit côté de la question qui nous préoccupe.

Elles n'empêcheraient pas le génie d'une race de rester librement en contact, avec le génie de l'autre. Les théâtres de Berlin jouaient du Molière en pleine guerre, et en France il a fallu rendre bien vite aux habitués des concerts leur Beethoven que ne remplaçait qu'insuffisamment la musique de M. Saint-Saens. même avec la rallonge de ses écrits' On ne cessait pas de lire en France Gœthe, Kant ou Nietzsche, d'autant plus que les discussions qui s'élevaient à leur sujet en faisaient presque des articles d'actualité. Les travailleurs en n'importe quel ordre de science étaient bien obligés de se tenir comme auparavant en contact avec la science allemande. On ne voit guère un historien français de la philosophie grecque se refusant à ouvrir son Zeller pour des raisons patriotiques, ni un lecteur de Thucydide rejetant les corrections, de Classen pour n'adopter jamais que le texte d'Arnold, sous prétexte que le premier était allemand et le second anglais.

Au lendemain de l'armistice, il a bien fallu que les savants et les érudits français, les démobilisés et les autres. se missent au courant de la production allemande, dans leur branche. Il en même pour qui c'était, déjà au service de la presse, un strict devoir. Ainsi les médecins, je serais bien étonné qu'il n'y ait pas eu à la Direction du service de Santé, un bureau spécial chargé d'analyser les publications, allemandes ou autrichiennes sur la chirurgie de guerre ou les questions sanitaires et de les mettre immédiatement à profit. Ce sont là des « relations intellectuelles » dont le plus farouche nationaliste ne pourrait nié la nécessité.

Or, ce qui est vrai pour les médecins, en temps de paix comme en temps de guerre, est vrai des autres disciples scientifiques. Toutes les bibliothèques universitaires françaises ont déjà du passer leurs commandes en Allemagne pour se mettre au courant des périodiques et des publications scientifiques éditées pendant la guerre. Le philosophe, ayant quitté l'uniforme bleu-horizon, a appris que Wilanowitz Mœllendorff avait publié pendant la guerre un grand ouvrage sur Plolm. Il n'est pas dit que, l'auteur ayant été un des signataires du fameux manifeste des intellectuels allemands, il devait l'en punir en ne le lisant point. Mais il s'est empressé de faire venir l'ouvrage, et l'a lu dans ses soirées d'hiver, conscient seulement de savoir comment le vieil Entelle de l'érudition germanique avait compris les mythes de *Phèdre* et la dialectique du *Parménide*.



Cette continuation ou cette reprise des relations intellectuelles, ainsi entendue, était donc nécessaire et inévitable. Elle appartient à la nature de la science. Mais non moins nécessaire et inévitable était et est encore une certaine réaction du savant français con-

tre l'esprit germanique, une certaine polémique spontanée qu'il entretenait et entretiendra peut-être, comme une prolongation de l'état de guerre, contre les œuvres de la science allemande. La science ne vit pas seulement de conformité et d'accord, mais de discussion et de polémique. C'était un grand plaisir pour un savant français, pendant la presse, que de démolir la thèse d'un savant allemand. Il en concevait une juste fierté, et quelque assimilation de son érudition à un service de guerre. Et, de l'autre côté du Rhin, il en était de même. Les relations, intellectuelles ne sont pas necessairement des relations courtoises. Et la guerre n'a fait ici qu'accentuer un trait qui lui était antérieur.

L'Allemagne n'était pas naguère pour donner l'exemple d'un nationalisme scientifique assez exclusif et même assez agressif. Quiconque a travaillé avec des savants allemands sait à quel point les œuvres passées sous silence, ainsi d'ailleurs que les œuvres anglaises, et cela non par ignorance, mais dans le dessein préconçu de faire croire au lecteur, surtout au lecteur étranger (l'Allemand était déjà assez convaincu) que tel champ de la science avait été défriché uniquement par l'érudition allemande. On faisait même dans les revues un silence presque systématique sur les écrits français concernant la littérature allemande, comme si des Français ne pouvaient en parler que de façon négligeable ou superficielle, alors qu'au contraire les étrangers impartiaux les estiment souvent supérieurs aux livres allemands sur le même sujet. En général la science française ne rendait pas à la science allemande ces mauvais procédés et lui disputait si largement la place et la considération que toute une campagne nationaliste a pu être menée avant la guerre contre une Sorbonne et un haut enseignement accusés de germanophilie.

Il est donc probable que les relations intellectuelles, qui dépendent ici des individus plutôt que des groupes et des Etats, continuent à prendre la figure qui leur sera imposée à la fois par la nature du travail intellectuel et par la psychologie du savant. Pendant la guerre la nature du travail intellectuel établissant déjà entre les cerveaux une atmosphère de tranquillité et un régime de paix, toutes les fois qu'il le fallait. Avant la guerre, la psychologie même des intellectuels des deux pays rivaux rendait déjà nécessaire entre eux une certaine polémique spontanée. une certaine défiance réciproque. Les deux tendances continuent à s'exercer dans les mêmes directions. C'est la nature et c'est la vie.

En dehors de ces relations spontanées qui seront demain ce qu'elles étaient hier il faut tenir compte des relations officielles, et c'est à elles qu'on pense lorsqu'on parle de « reprise des relations intellectuelles ». Ici encore tout est une question de temps, et de tact. Après les dommages incalculables subis par la science et par l'art, en dehors de toute necessité militaire urgente, du fait de l'armée allemande et sans protestation des savants et des artistes allemands, les savants et les artistes français, ont, pendant environ une génération, le droit et parfois le devoir de manifester, dans leurs relations privées et dans leurs relations officielles, quelque froid envers leurs confrères, naguère encore si peu frères, d'outre-Rhin. D'autre part il faudra bien que peu à peu les Académies et les Universités du monde entier en reviennent à leur collaboration d'autrefois, dans l'intérêt de la science qu'elles servent. La reprise de cette collaboration se fera lentement et automatiquement, Et il y a aura toujours, dans de telles relations, trop de paix et d'oubli au gré des uns, trop de défiance et d'hostilité au gré des autres.

L'idée de paix et l'idée d'oubli se dépouillent d'ailleurs dans l'idée de connaissance de ce qu'elles pourraient comporter d'excessif. Nationalistes et pacifistes sont d'accord sur ce point qu'il faut que nous connaissions l'Allemagne. On a créé à l'Université de Strasbourg une chaire d'étude de l'Allemagne moderne, et l'on a comparé cette chaire à un créneau d'où nous « surveillons » l'Allemagne, Cela prête peut être un peu à sourire. Pour connaître l'Allemagne il ne suffit pas de la regarder par la fente d'un créneau, il faut aller la voir chez elle. Pour la voir chez elle il faut entretenir avec elle certaines relations pacifiques, voire même courtoises. De toutes manières une détente est inévitale et nécessaire. Il faut que cette détente se fasse avec décence et respect. Respect vis-à-vis de nous-mêmes, respect vis-à-vis de nos morts, respects vis-à-vis de notre tradition. Et nous verrions sans regret des tendances analogues chez les Allemands, exposés plus que nous à compromettre et à galvauder par manque de tact et précipitation des sentiments utiles et les intentions justes.

ALBERT THIBAUDET.

L'Opinion à travers le Monde

L'OCCUPATION DE FRANCFORT

Le dimanche soir 4 avril, M. Millerand adressait aux Gouvernements alliés et associés le texte de la lettre qu'il envoyait au Chargé d'affaires allemand, indiquant les mesures militaires envisagées par le Gouvernement français « pour ramener l'Allemagne au respect des articles 42 et 44 du traité de paix ».

Le mardi matin 6 avril, on apprenait l'occupation de Francfort par les troupes françaises. La Conférence des Ambassadeurs se réunissait le mercredi 7 avril à 5 heures, et le président donnait lecture d'une note résumant les pourparlers franco-allemands depuis le 28 mars, et les événements militaires de la Ruhr. Cette note affirmant la volonté française exprimée par M. Millerand « d'ouvrir une ère de relations nouvelles avec l'Allemagne au moyen d'une coopération économique ». La note rappelait aussi que dès le 23 mars, le Gouvernement français avait proposé à ses alliés d'occuper Francfort et Darsmtadt. « Le Conseil de Londres exprimait, le 25, l'opinion que le moment était inopportun ».

Réuni le jeudi 8 avril, le Cabinet Anglais donnait un communiqué officieux à la presse, dont la phrase essentielle disait que le Gouvernement Allemand « semble avoir agi avec précipitation et la France avoir répondu en adoptant un plan à l'exécution duquel on devait recourir en dernier ressort auquel cas il eut appartenu aux Alliés de mettre ce plan à exécution et non pas à un des alliés seul ».

Le vendredi 9, M. Millerand communiquait à Lord Derby et M. Paul Cambon au Gouvernement Britannique une note qui commentait les déclarations précédentes, et montrait que la France avait fait trop de concessions déjà à l'Allemagne pour pouvoir attendre davantage.

Enfin le dimanche 12, M. Millerand recevait Lord Derby conciliant. Ce n'était pas encore la détente, mais les prémisses heureuses des futures conversations — amicales — de San-Remo.

Enfin, le lundi 12, aux Communes, M. Bonar Law, déclarait « que les deux Gouvernements reconnaissent plus que jamais la nécessité de maintenir entre eux un accord intime et cordial en vue des importantes questions qui se posent à eux concernant l'Allemagne ».

En France

L'OCCUPATION DE FRANCFORT ET LE DIFFÉREND FRANCO-ANGLAIS

Tout rentre dans l'ordre. La France et l'Angleterre se sont expliquées, notes sur notes, avec, comme l'écrit Pertinax dans l'*Echo de Paris* (13 avril) la célérité de joueurs de tennis se renvoyant la balle à la volée. L'on va pouvoir continuer à cheminer ensemble sur la route de l'alliance, mais l'alerte aura été chaude.

La presse française manifeste une grande surprise lorsque M. Lloyd George envoie sa première note blâmant l'occupation de Francfort par nos troupes, et la communique aux agences. Les journaux britanniques n'avaient-ils pas approuvé l'action française et le Premier Ministre anglais ne semblait-il pas aller ainsi contre l'opinion de son propre pays?

Le Matin (9 avril) croit voir dans ce coup de théâtre la manifestation de susceptibilités de personnes. La publicité donnée avec un empressement étrange à la réponse britannique est peu diplomatique. Cependant il faut discriminer. Le différend, moins que sur le fond, porte sur la forme, sur le mode de contrainte que nous avons employé.

« Nos alliés ne songent nullement à innocenter l'Allemagne de cette violation du traité pas plus que des autres. Ils disent : « La France a choisi un moyen d'action que nous n'aurions pas choisi. » Ils ne disent pas : « La France a eu tort d'exercer une pression ». Ils disent encore moins : « L'Allemagne a eu raison. »

Il faut donc discuter, défendre la position adoptée par le cabinet Millerand. *Le Temps* s'y emploie laborieusement, tout le temps que dureront les négociations, chiffres et dates fournis avec abondance. Il veut prouver (11 avril) l'absolue bonne foi de la France, et même l'utilité de son action.

« La France n'a agi ni à l'insu de ses alliés, ni à l'encontre de leurs intérêts, mais bien après les avoir prévenus et avec la certitude absolue de défendre leurs droits en même temps que les siens. Le traité est la charte de l'alliance. Faire respecter le traité, c'est pratiquer et sauvegarder l'alliance. Le vrai moyen de désunir les alliés, ce n'est pas de réprimer les violations du traité, mais c'est de les laisser s'accomplir et se multiplier impunément. »

Même ton dans *Le Petit Parisien* (11 avril).

« En agissant ainsi, à son grand regret, pour sa défense propre, la France n'a manqué ni à l'alliance, ni aux obligations que celle-ci comporte, car l'alliance ne peut reposer que sur les traités signés en commun. — elle s'évanouit si l'on admet le violation successive des clauses qui intéressent respectivement tel ou tel des alliés. C'est ce que la réponse française développe avec une irréprochable logique, et c'est, nous en avons la conviction, ce que l'on ne manquera pas de comprendre à Londres. »

La plus grande partie de la presse française ne semble pas du reste si fâchée de cet incident. Persuadée, après la première alerte, que les deux Gouvernements finiront par s'entendre, elle voit là une excellente occasion pour causer. Certains malentendus seront dissipés. « La réponse de M. Millerand, écrit *Le Journal* (11 avril) ne peut être que le point de départ d'une explication loyale, et non une conclusion.

Dans une de ses notes le Président du Conseil français n'a-t-il pas cru bon de faire, très légèrement, allusion à la question d'Orient, où l'Angleterre éprouve de sérieuses difficultés, et où elle pourrait avoir besoin de nous? Certains

organes se saisissent de cet argument, qu'ils trouvent excellent. C'est entendu, la France est disposée à faire des concessions, mais, en toute amitié, donnant, donnant.

« La réponse du gouvernement français à M. Llyod George constate avec à-propos que les alliés continuent à avoir besoin les uns des autres. L'Angleterre pourrait-elle se passer de nous en Orient? Ce n'est pas sûr. Par contre, nous pouvons nous passer d'elle en Allemagne, ce qui vient d'être démontré. »

écrit M. Bainville dans *L'Action Française.* Et dans *Le Gaulois*, M. René d'Aral :

« Si le gouvernement français s'engage, comme le cabinet de Londres le demande, à n'agir à l'avenir qu'après complet accord avec les alliés, il importe, en retour, que ceux-ci garantissent à la France qu'ils ne toléreront plus que le traité soit violé.

« Ce sont là, il me semble, les conditions primordiales de toute entente durable ».

M. Charles Chaumet, dans *L'Avenir* (12 avril), vient à la rescousse :

« L'Angleterre, l'Italie, les Etats-Unis ne sont plus directement menacés par l'Allemagne au point de vue militaire. Nos amis anglais ont déjà recueilli l'essentiel de ce qu'ils espéraient de la victoire. Ils sont maîtres des colonies allemandes. Surtout ils ont détruit la puissance maritime de l'Allemagne; ses escadres de guerre et sa marine marchande. En ce qui concerne l'Angleterre, le traité est correctement exécuté.

« Nous entendons qu'il soit exécuté de la même manière quant aux clauses qui concernent la France. »

En somme, lorsque M. Bouar Law est venu apporter à la Chambre des Communes, les premières déclarations optimistes, Saint-Brice, dans *Le Journal* (13 avril) résume assez bien l'opinion de la presse gouvernementale :

« Nous avons toujours admis que l'Angleterre donne le ton dans toutes les questions qui ont pour elle une importance vitale. Nous demandons simplement la réciproque. La question d'Allemagne, la question d'équilibre européen, la question de l'exécution du traité mettent en jeu l'existence même de notre pays. Dans leur règlement, la France a le droit de réclamer voix prépondérante et ses alliés ont le devoir de la suivre aussi longtemps qu'elle ne lèse pas leurs intérêts essentiels. Ce n'était certes pas le cas dans l'affaire de la Ruhr. »

Mais cette prudente sagesse n'est pas la règle de la presse d'extrême-droite et d'extrême-gauche. Comme on pense, M. Léon Daudet, dans *L'Action Française* (12 avril), réclame de la brutalité, encore de la brutalité, toujours plus de brutalité :

« Depuis quelques mois, en dépit d'une victoire magnifique mais efficace, nous donnions l'impression de dériver dans les ténèbres, vers le gouffre d'une nouvelle guerre. Depuis quinze jours, nous remontons à la lumière. Que Millerand persévère dans cette voie, qu'il écoute Foch, grand génie militaire auquel ne manque pas la conception politique. Et d'ici l'été, la situation s'améliorera encore. Nos amis belges sont avec nous, eux que menace immédiatement l'Allemagne. Nos amis anglais demeureront avec nous, en dépit d'une incartade de Lloyd George, qui fait pendant à l'incartade de Barthou. »

Dans le parti socialiste, ce sera autre chose. M. Marcel Cachin, et surtout M. Paul Louis dans *L'Humanité*, ne veulent point se passionner pour un débat qui intéresse seulement les gouvernements bourgeois, et qui sera bourgeoisement résolu. M. Paul Louis affirme qu'au fond M. Millerand et le chancelier Muller auraient été d'accord. Le premier aurait laissé le second envahir la Ruhr et y massacrer les rouges, pour pouvoir occuper Francfort, ce qui était le rêve du parti militariste français. *L'Humanité* a même apporté à cet égard des documents. M. Paul Louis assiste donc à la passe d'armes franco-anglaise comme à un spectacle édifiant. Il souligne (11 avril) le passage de sa note où M. Millerand évoque les affaires d'Orient. Ces parades entre alliés, écrit-il, sont assez significatives.

« Au total le militarisme allemand s'est donné libre cours dans la Ruhr, où le gouvernement de la République française — comme dit *Le Temps*, — ne l'a nullement empêché de massacrer les ouvriers. Le gouvernement anglais a dénoncé le militarisme français jusqu'à mettre en fâcheuse posture notre diplomatie et celle-ci use de représailles en faisant allusion à l'impérialisme asiatique du Royaume-Uni. »

Le chroniqueur de *L'Humanité* conclut, assez désabusé :

« Ce spectacle ne laisse pas d'être édifiant pour la classe ouvrière de partout. Lorsque les grands journaux bourgeois taxent notre Parti d'incohérence à propos de son manifeste, c'est qu'ils ne peuvent pas ou ne veulent pas comprendre... »

En Angleterre

LE DIFFÉREND FRANCO-ANGLAIS

On sait que dès le 23 mars dernier le gouvernement français avait proposé de rappeler l'Allemagne au respect du Traité de paix, en occupant des villes de la rive droite du Rhin : le gouvernement de Lloyd George avait repoussé nettement cette proposition. Néanmoins la presse anglaise ne s'inquiète pas d'abord de ce différend qui s'envenime. Elle se soucie des événements de la Ruhr eux-mêmes. Le *Times* voit bien que la situation est devenue difficile; que le général Watter a brisé un double engagement; que l'échec du putsch « Kapp-Luttvitz n'a pas découragé les militaires prussiens. Pour le *Morning-Post*, qu'on ait à traiter avec Kapp ou Bauer, Muller ou Bethmann, avec des monarchistes, des socialistes ou des démocrates allemands, on s'aperçoit toujours que leurs buts sont les mêmes, leur respect des engagements aussi fragile !

Le 6 avril, l'officieux *Daily Chronicle* discute la projet français d'occupation de Francfort. Son correspondant de New-York télégrahpie que Wilson désapprouverait la France. Le *Chronicle* croit en la bonne foi « de la France mais se souvient que, de la meilleure foi du monde, des traités ont été souvent violés...

« Ce n'est pas notre intérêt, non plus que celui d'aucune puissance alliée, d'empêcher le gouvernement allemand de rétablir l'ordre sur le territoire allemand. »

Le 6 avril, coup de tonnerre ! La France est entrée à Francfort ! On prévoyait sa décision. On distinguait mal en Angleterre la gravité d'une intervention séparée, isolée. Seuls, les journaux conservateurs (*Morning Post*) ou impérialistes (le *Times*) qui approuvent depuis longtemps la « *fermeté* » française, vont continuer leur campagne francophile, en daubant sur le gouvernement anglais. Mais la presse officieuse, libérale, travailliste, élève des protestations unanimes : la vérité, toujours bonne à dire, est que les journaux français, en reproduisant complaisamment les coupures du *Times* et du *Morning-Post*, ont donné à leur public une impression assez inexacte de l'opinion anglaise.

Certes, le *Times* affirme que la France a pris la seule décision qui convenait, après l'échange de notes aigre-douces avec Berlin. M. Millerand mérite des félicitations. L'occupation sera une douche salutaire pour l'Allemagne insoumise, qui aurait évité la « fautsch » et la révolte de la Ruhr, si elle avait rempli fidèlement ses obligations. Certes le *Morning-Post*, qui voit dans l'avance de la Ruhr, ce que Gladstone nommait « opérations militaires sur principes pacifiques » approuve la France et dit, avec précision, que l'Allemagne veut mettre le traité et

l'Entente à l'épreuve. Ecoutons, cependant, les autres voix :

La *Westminster Gazette* n'aime pas l'action séparée de la France. A quoi servira-t-elle d'ailleurs? Elle ne forcera pas les Allemands à se retirer de la Ruhr. Si la Société des Nations fonctionnait, avec la police internationale qu'elle devra posséder tôt ou tard, les zones neutres lui seraient naturellement réservées.

A propos de la Société des Nations, ouvrons une parenthèse : L'Angleterre tout entière a jeté un cri d'alarme, en faveur de la misérable société, bien intentionnée, mais si pauvre encore en ressources — et en hommes ! L' « Union for the League of Nations » a lancé un appel signé de Lloyd George, d'Asquith, de Lord Robert Cecil, etc. On récoltera des cotisations. On obtiendra un million de livres pour la propagande : on développera surtout un fort courant d'opinion démocratique qui sera le meilleur soutien de la Ligue.



Mais, revenons à la Ruhr, dont la Société des Nations ne s'occupe pas, encore que la lettre du traité l'y convie ! Le *Manchester Guardian*, dans son éditorial du 7 avril, trouve que tout va de mal en pis : envoyer des troupes à Darmstadt et à Francfort, c'est un geste rhétorique. Watter s'en moque : il voit dans ce geste une diminution du gouvernement de Berlin. Et le 8 avril, après la remise de la note comminatoire du gouvernement anglais au gouvernement français, l'agitation paraît à son comble pour le Guardian dans le *Chaudron des Sorcières* : Le ministère de Berlin est faible, mais plein des meilleures intentions. Il est malheureusement manœuvré par les junkers, ennemis de toute l'Europe et de l'Allemagne elle-même.

« Mais tout ce qui était dangereux, dans la situation allemande, soit pour l'Allemagne, soit pour les Alliés, a été aggravé par la nervosité française. — Cette nervosité est cause de l'occupation de Francfort. »

Au demeurant, le *Manchester Guardian* ne comprend pas « ce qui s'est passé dans l'esprit de notre alliée ». Pourquoi la France a-t-elle dû subitement laisser l'Angleterre de côté; et prendre à son compte des décisions d'un intérêt considérable et commun pour toute l'Entente? Et puis, ajoute-t-il, on n'aurait jamais rêvé qu'on pût envoyer des troupes noires au milieu d'une population européenne.

Il semble que — non pas la France — mais le gouvernement français actuel — se soit abandonné aux militaires, dont l'incapacité politique est si souvent notoire.

« Aucun des Alliés de la France ne peut approuver une pareille erreur... Les meilleurs amis de la France sentent qu'une erreur a été commise en son nom. »

« Il aurait fallu — après un accord préalable — avancer dans le bassin de la Ruhr, y empêcher toute effusion de sang, et surveiller son évacuation. On aurait eu tous avantages à

éviter des massacres d'Allemands pacifiques par des Jingos allemands. »

La *Nation* (10 avril) est indignée du choix des troupes noires. La France a couronné toutes les erreurs commises, par son occupation « brutale » de la paisible ville de Francfort.

« Aurait-elle voulu exciter le militarisme, unir le peuple allemand dans une haine nationaliste, qu'elle n'eût pas agi autrement. »

Le travailliste *Daily Herald* surenchérit naturellement sous la plume de E. D. Morel, cette « nouvelle horreur » est haineusement commentée. Le *peuple* français est innocent. Mais les « horreurs sexuelles des noirs » auxquels la France a lâché la bride, sur le Rhin, sont ignobles.

Rien ne peut donner une physionomie plus exacte de la presse anglaise que les manchettes des journaux, après le 6 avril. Elles témoignent que l'opinion d'outre-Manche a réagi dans un autre sens qu'on le croyait à Paris :

« L'attitude des Alliés et la France. On tire sur la foule de Francfort » (*Daily Chronicle*). — L'aventure française en Allemagne (*Daily News*). — Francfort en sang (*Daily Herald*). Si la France continue d'agir ainsi de son propre chef, dans un an ou deux, l'Allemagne peut être assez forte pour résister, et l'Entente serait entraînée dans la guerre à la remorque de la France (*Daily News*, en gros caractères).

Et le même *Daily News*, dans son éditorial, se plaint que la France ébranle le faible gouvernement de Berlin au moment, entre tous les moments, où il serait essentiel de le fortifier.



Dès le samedi 10 avril, la détente se prépare. Lloyd George va prendre le chemin des écoliers pour San-Remo. Le *Daily Chronicle* le remarque avec satisfaction. Il arrondit les angles. Après avoir marqué

« Que la presse française n'est pas toujours judicieuse, que la campagne anglophobe qu'elle a envenimée, dans une large mesure, ces mois derniers, a été rien moins que bien inspirée. »

il avoue que l'Angleterre ainsi a des torts; que la demande de revision du traité formulée par M. Keynes a eu un retentissement énorme — et déplorable. Mais tout n'est pas fini encore, dans cette crise regrettable de l'Entente. La crise s'est éclaircie; elle n'est pas terminée.

« Le gouvernement français doit reconnaître qu'il faut s'engager à ne pas agir séparément à l'avenir, cela est indispensable; autrement l'Alliance cesserait d'être une force effective. »

Le *Daily Herald* (12 avril); souffle, au contraire sur la flamme. La tension augmente. C'est un demi-ultimatum que l'Angleterre a envoyé à la France. Tant que la France n'aura pas éclairci la situation, Lord Derby n'assistera pas au Conseil des Ambassadeurs. Le même *Herald* a d'ailleurs eu toujours une explication fantaisiste de l'intervention française : Millerand avait un accord secret avec Berlin. Watter pouvait entrer dans la Ruhr si le général Degoutte occupait Francfort. Echange d'aménités des éternels gouvernements capitalistes !

Le *Daily News*, regrette, — avec raison, il faut le dire — que Downing Street et le Quai d'Orsay ne se soient mis d'accord pour la pulbication intégrale des notes échangées depuis jeudi. D'autant plus que tout semble tourner maintenant autour d'une phrase de la réponse de M. Millerand aux demandes anglaises. La France aurait donné l'assurance essentielle qu'elle n'agirait pas à l'avenir sans s'être assurée d'abord le plein appui des Alliés. Mais depuis cette note la France a occupé des villes nouvelles. Résultat : abstention de Derby aux séances des Ambassadeurs.

Revenons pour finir au *Times*, plus encourageant, qui blâmait, sans ménagements, le 9 avril, le communiqué officieux de Lloyd George :

« Nous nous sommes enorgueillis dans le passé de notre vieille renommée de soutenir nos amis. Est-ce là ce que nous allons donner à la France en échange de tout ce qu'elle a fait et souffert à nos côtés? L'ingratitude d'une semblable politique est mise en un relief éclatant et pénible par la conduite de la petite Belgique. Elle, — à son honneur — ne s'écarte pas de ses alliés. Elle a résolu de faire ce que l'Angleterre — ou plutôt ce que l'actuel gouvernement britannique — se refuse à faire : elle a décidé d'envoyer un détachement dans la Ruhr « comme témoignage d'amitié vis-à-vis de la France. »

« Est-ce en un témoignage d'indifférence pour la France que notre gouvernement a décidé de ne pas en envoyer? Est-ce que la haine et les dangers auxquels la Belgique est prête à faire face sont trop graves pour

nous? Que vont penser les Français de nous? Nous tremblons devant la perspective des conséquences de cette explosion de folie inconcevable sur cette union intime entre les peuples britannique et français dont, nos gouvernements le savent bien, la stabilité de la paix, — achetée à un prix si cher, — dépend surtout maintenant.

« Les résultats en Allemagne, nous ne pouvons que trop certainement les prévoir, si un simple rapport non confirmé, disant que l'Angleterre et l'Amérique avaient demandé à la France de retirer ses troupes, eut à Francfort les conséquences que l'on sait, que doivent être les conséquences, dans toute l'Allemagne, de cette lamentable déclaration?

« Nous n'hésitons pas à dire que le bien déjà accompli par la sage et courageuse action de la France sera perdu en grande partie. Certe action avait donné à tous les partis en Angleterre, et particulièrement aux militaristes et à leurs alliés de la diplomatie et de la finance, un « très nécessaire avertissement ».

« Nous espérons et croyons que cela ne sera pas un coup fatal porté à l'Entente cordiale, car le peuple français et le peuple britannique savent ce que cette amitié signifie. Ils ont l'intention de la voir durer. Pour notre part, nous nous engageons à résister dans toute occasion, par tous les moyens en notre pouvoir, à une apostasie politique aussi fatale à nos intérêts qu'à notre bon renom. »

Et le 12 avril :

A l'annonce que le gouvernement avait l'intention de jeter par-dessus bord nos alliés français au sujet de l'occupation de Francfort, la colère publique s'est manifestée immédiatment, sans méprise possible. Cela a désarçonné les ministres qui étaient montés sur leurs grands chevaux avant le départ de M. Lloyd George.

La seconde note adressée samedi à la France n'est pas tout à fait semblable à la première: elle révèle un désir prudent d'atténuer les effets de l'autre en sauvant le plus possible le prestige de ses auteurs.

Quoi qu'il en soit, les hommes d'Etat français sont assez fins, assez clairvoyants pour voir que l'importance réelle de la nouvelle note se trouve dans l'assurance explicite que le gouvernement de M. Lloyd George est aussi déterminé que jamais à imposer l'exécution des clauses du traité de paix qui affectent le plus directement la France « en complète collaboration avec les autres alliés ».

Les dispositions manifestées non seulement par le cabinet de Paris, mais par les journaux français les plus autorisés, incitent à espérer et à prévoir que les Français sont prêts à faire la moitié du chemin pour nous rencontrer, pour accueillir toute proposition raisonnable faite de notre côté. L'histoire des événements de la semaine dernière rend plus évidente que jamais que la malencontreuse première note fut inspirée non pas par des considérations de politique étrangère, mais par des considérations de stratégie électorale locale.

La seconde note britannique donnera aux Allemands, nous l'espérons, des motifs suffisants de mettre fin à leurs transports de joie. A notre avis, ceux-ci étaient prématurées, mais ils justifiaient la demande des Français qui disaient : « Jusqu'où leur permettra-t-on d'aller impunément? » La seconde note anglaise donne la réponse; elle informe les Allemands qu'ils ont maintenant atteint les limites. Ceci est excellent, mais seulement si les Allemands sont en même temps convaincu que les Anglais sont maintenant résolus à faire respecter ces limites comme les Français ont cherché à le faire.

Nul doute que la France n'a pas tenu compte de l'opposition anglaise officielle du 25 mars; mais beaucoup de malentendus — ou d'incompréhension — compliquèrent malencontreusement la crise.

En Allemagne

LA RHUR-FRANCFORT

La semaine dernière, nous avions cru pouvoir distinguer comme traits caractéristiques du mouvement de l'opinion en Allemagne : la recrudescence de l'agitation conservatrice et monarchiste, l'inquiétude et la peur des partis modérés et du gouvernement en présence des troubles de la Ruhr, enfin l'incertitude et l'embarras vis-à-vis de l'attitude des alliés et de la France en particulier. Les deux grands événements qui se sont produits, répression brutale et sanglante du soulèvement ouvrier dans le bassin de la Ruhr, occupation de Francfort, Darmstadt, Hanau et Homburg par les troupes françaises ont singulièrement renforcé chacune de ces tendances : les mêmes théories, les mêmes sentiments reparaissent en se manifestant avec plus de netteté, d'âpreté et de violence.

On peut admettre qu'à l'origine le chancelier Muller avait vraiment espéré venir à bout des énergumènes de droite et de gauche. Il voulait balayer « avec un balai de fer » tous ceux qui conservaient la mentalité du coup d'Etat. Il croyait pouvoir compter sur la sagesse des syndicats, et des chefs ouvriers. En un mot, il se proposait de reprendre la politique du gouvernement de coalition, avec une orientation peut-être un peu plus marquée vers la gauche.

Mais il a été dépassé par les événements. Le rôle joué par les syndicats, leur prétention de contrôler les décisions du ministère, la promesse faite de passer sans délai à la socialisation « des entreprises déjà mûres », ont provoqué une véritable panique. Les conservateurs ont senti que la partie était grosse cette fois, peut-être décisive. Ils se sont rapidement ressaisis et ont harcelé le gouvernement de leurs protestations et de leurs menaces. Contre les ouvriers, ils ont soulevé les paysans dont un congrès adressa, le 7 avril, un télégramme au chancelier pour s'insurger « contre tout gouvernement occulte exercé par les syndicats », et annoncer une grève générale agricole dans le cas où ils ne seraient pas écoutés. Dans la Ruhr, l'agitation ne se calmait pas. Après quelques hésitations, et devant les nouvelles exigences des syndicats qui réclamaient le retrait de la *Reichswehr* et le rappel à l'ordre des militaires, qui dans certaines villes punissaient lourdement les soldats et gradés qui avaient refusé de soutenir Kapp et Luttwitz, la politique de répression, ou comme on disait « l'opération de police », fut adoptée. Il y avait bien le danger de complications avec la France. Mais on tablait sur les désaccords entre les Alliés, et dans le fond on ne pensait pas que les autres gouvernements capitalistes s'opposeraient à une action dont le but, celui qu'on avouait tout au moins, était de sauver la citadelle capitaliste de Westphalie.

L'opération fut menée vite et brutalement. Comme on s'y attendait, les socialistes jetèrent les hauts cris. Ils accusèrent le gouvernement d'être retombé sous la domination plus impérieuse que jamais des militaires, d'avoir violé ses engagements, d'avoir de parti-pris exagéré la gravité de la situation et saisi le prétexte de quelques pillages, tolérés ou encouragés peut-être en sous-main par les militaires, pour lancer la *Reichswehr* en avant, et procurer une facile revanche aux généraux. Jusqu'à quel point ces reproches sont-ils justifiés? Les révélations qui ne manqueront pas de venir le diront sans doute. Mais à voir les photographies des ouvriers armés, à lire les communiqués où trois tués de la *Reichswehr* s'alignent en face de 300 tués parmi les troupes rouges, on ne peut s'empêcher de se demander si pareil déploiement de forces était indispensable.

Lorsque les troupes françaises occupèrent les villes rhénanes, ce fut au tour du gouvernement de pousser des cris aigus d'indignation et de bravade. Mais, chose curieuse, il ne semble pas jusqu'ici avoir rencontré l'écho qu'il souhaitait. Naturellement les Allemands protestent contre cette nouvelle humiliation. Pourtant l'accent n'y est pas. On s'incline, on se chamaille, et au lieu de refaire l'union nationale comme il était à craindre, les nouveaux incidents se transforment en une nouvelle occasion de discorde. Le premier jour, le *Berliner Tageblatt* ne cacha pas sa déception de ce que l'Angleterre et

l'Italie fussent restées passives, et rejette la responsabilité sur la bêtise du gouvernement, et la folie des pangermanistes. De leur côté, les conservateurs crient plus fort que les autres, injurient la France et accablent le gouvernement de reproches. Ils sentent qu'on les accuse encore une fois d'avoir précipité l'Allemagne dans le désastre par leur folle politique. Aussi chargent-ils le chancelier de tous les crimes. C'est lui qui a mal manœuvré. Il a laissé libre cours au bolchevisme pendant plusieurs jours au lieu de mettre tout de suite le pied sur le foyer d'incendie avant que les flammes n'aient eu le temps de s'étendre. Il a négocié avec la France seule au lieu de s'adresser au Conseil suprême qui eût certainement mieux compris la nécessité d'étouffer la révolte. D'ailleurs, ajoute avec une rouerie déconcertante la *Preussische Zeitung* du 6 avril, les négociations avec le Conseil auraient duré assez longtemps pour que le calme fût rétabli dans la Ruhr avant qu'elles aient abouti. Toute la responsabilité retombe donc sur ces « kerenskis allemands » « ces cadavres galvanisés », ainsi que la *Deutsche Zeitung* surnomme les ministres du cabinet Muller.

Même la note du gouvernement anglais ne paraît pas, jusqu'ici du moins, avoir provoqué en Allemagne une satisfaction aussi grande qu'on l'aurait cru. Assurément le *Berliner Tageblatt* exulte :

« Les Anglais n'ont pas voulu se faire complices de cet acte de violence qui menace à nouveau la tranquillité de l'Europe, et n'ont éprouvé aucune envie de jouer le rôle de précurseurs du bolchevisme, de protecteurs de l'anarchie et des bandes de brigands à côté de M. Millerand et consorts ».

Mais la *Vossische Zeitung* se borne à signaler que la presse anglaise a entretenu l'opinion française dans l'illusion que l'initiative française serait approuvée. Le *Vowaerts* veut que l'on ait recours à la Société des Nations.

« Plus vite les peuples, y compris le peuple français comprendront que la privation permanente de tout recours de droit imposé aux grands peuples de l'Europe centrale doit devenir funeste à tous, mieux cela vaudra. La politique allemande doit rechercher une entente avec la France aussitôt que celle-ci aura fait évacuer les territoires illégitimement occupés. »

Ce même journal ajoute une invite astucieuse, analogue à celles que nous avons maintes fois entendues :

« et c'est la tâche des socialistes français de faire en sorte que l'Allemagne trouve une France prête à une entente ».

Le conservateur *Lokal Anzeiger* de Berlin se montre réservé, sachant que le triomphe des monarchistes referait l'union de tous les Alliés.

« Cette victoire du bon sens sur le courant d'opinion français ne doit pas être exagéré ».

Quant à la *Freiheit*, elle s'abstient de tout commentaire. Elle ne peut évidemment ni approuver l'avance des troupes françaises, ni désapprouver l'appui qu'elles apportent malgré tout au mouvement démocratique et ouvrier. Si le gouvernement allemand, dit-elle, veut sincèrement abréger le martyre des villes du Rhin, il doit sans tarder retirer ses troupes de la région de la Ruhr.

En Italie

LA HANTISE ANTIMILITARISTE ET L'OCCUPATION DE FRANCFORT.

Depuis quelques jours, et jusqu'à nouvel ordre, une décision gouvernementale motivée par la pénurie du papier, impose aux journaux italiens de ne paraître que sur deux pages. Cette mesure prise moins de trois semaines après la suspension de la censure ne serait elle qu'un moyen détourné pour museler la presse? Il faudrait avoir mauvais esprit pour le croire, même de la part d'un ministre de l'Intérieur aussi pourvu d'ingéniosité que M. Nitti.

Cette réduction du nombre de pages, dans un pays comme l'Italie où l'exigence du public en matière d'informations est poussée jusqu'à la manie, ne laisse plus guère de place pour les leaders et les éditoriaux copieux qiu sont une autre caractéristique de la presse transalpine. Toutefois pour être brefs, les jugements portés en Italie sur l'occupation de Francfort n'en restent pas moins significatifs.

Il convient de les regarder de près, car ils marquent un renversement complet dans l'attitude des divers partis italiens à l'égard de la France. Les journaux nationalistes — d'ordinaire si peu aimables envers nous — trouvent notre conduite toute naturelle; les journaux démocrates traditionnellement francophiles sont en revanche les plus acharnés contre notre thèse et réclament de M. Nitti un désavœu formel de notre action sur le Mein.

Parmi ces derniers, le *Secolo* est le plus enflammé :

« Si les Français s'imaginent pouvoir triompher, écrit-il le 6 avril, en faisant preuve d'une méfiancepeu généreuse et d'une méprisante énergie envers les ennemis d'hier, ils font abstraction dans leurs calculs politiques des facteurs de sympathie morale qui furent récemment la cause décisive de leur salut.
Qu'ils prennent garde, si le duel éternel qu'ils imaginent était véritablement destiné à continuer que le monde ne se sente disposé cette fois à prendre parti pour l'Allemagne.

Au lieu que le *Giornale d'Italia*, nationaliste et conservateur, après avoir constaté que la France « fa da sé » sur le Rhin, se demande bonnement si l'Italie ne ferait pas bien de l'imiter dans l'Adriatique.

Quant à l'*Idéa Nazionale* (6 avril) elle négocierait volontiers l'appui de l'Italie à la France et demande à M. Nitti « de ne pas se borner à faire ce qui plaira à M. Llyod George ».

A l'heure présente ou plus exactement à la minute présente, car l'opinion italienne tourne un peu à tous les vents depuis l'armistice, il est bon de le souligner, seuls les nationalistes envisagent encore en Italie la possibilité d'une alliance franco-italienne qu'on traiterait donnant donnant. Et l'on sait que s'ils ont encore à leur dispositon quelques organes assez tapageurs, ils ont perdu toute influence au Parlement et dans le pays. Libéraux, catholiques, démocrates et socialistes sont pour l'instant opposés à toute alliance avec la France, parce que cette alliance ne pourrait être que militaire et que l'antimilitarisme est en Italie le sentiment dominant et général. Peut être, sans doute même faudrait-il peu de chose pour provoquer en Italie un revirement total à ce sujet mais cela est une autre histoire.

Ce qui irrite le plus le *Secolo*, c'est que l'occupation de Francfort est un geste militariste.

« Le fait épouvantable est celui-ci : l'Europe doit assister à une nouvelle expérience de force armée... les vainqueurs d'hier estiment que le meilleur argument à faire valoir est encore et toujours celui des occupations territoriales. Ce sont les mêmes hommes qui ont porté dans leur cœur, pendant quarante ans, le deuil de l'humiliation cruelle qu'ils avaient subie, qui connaissent par une expérience douloureuse l'injustice des invasions et l'âpreté fatale des occupations militaires... Ils ne veulent pas se montrer généreux par crainte de sembler faibles.

...La France doit être laissée seule dans sa nouvelle entreprise et doit sentir qu'on la laisse seule. Il n'est personne, certes, en Italie, qui voudrait l'aider, même de l'approbation la plus indirecte ou la plus relative.

...Les Français se trompent en s'imaginant que l'histoire de l'Europe doit se réduire à un duel éternel sur le Rhin. De Condé à Napoléon, soit ! Mais après Foch, non. Le monde ne veut plus s'attarder à écouter l'alternance des couplets : « Ils n'auront pas le libre Rhin allemand ». — « Nous l'avons eu votre Rhin allemand. » Le monde sait qu'il se trouve au bord de la ruine économique et oubliera le rude Becker comme

l'ironie de Musset pour en revenir au vieux Béranger qui invoquait à pleine voix l'alliance économique des peuples... »

Les journaux libéraux, tout en s'exprimant sur un ton plus modéré, voient eux aussi une aventure militaire dans cette occupation ou tout au moins craignent qu'elle ne se transforme en aventure militaire. Il est imprudent de jouer auce le feu.

« Cette rumeur d'armes au bord du Rhin, écrit l'*Epoca* (8. 4', est une chose qui nous angoisse et nous préoccupe. »

Le *Corriere della Sera* (7 avril) reconnaît le bon droit de la France. Il ajoute même qu'en songeant « à son martyre récent » on peut comprendre « les décisions qu'elle a prises inspirées par la colère ». Mais ces décisions ne lui en paraissent pas moins impolitiques parce qu'elles auront pour conséquences d'affaiblir l'influence des pacifistes allemands et de renforcer l'esprit de revanche.

« Il faut qu'en France se lèvent — comme ils se sont levés ailleurs — des hommes assez énergiques pour arrêter leurs concitoyens dans ces galops désordonnés qui ne conduisent pas à un triomphe. »

Et l'organe gouvernemental le *Messagero* (6 avril) désapprouvait en termes amicaux la conduite française :

L'Italie peut sereinement, écrivait-il, montrer à la France les aléas et les dangers d'une attitude qui pourrait approfondir entre les peuples le fossé que, dans l'intérêt suprême de tous, il s'agit de combler au plus vite ».

On le voit : le ton diffère, mais la désapprobation est unanime. La France est militariste, disent les uns; la France risque de le devenir plus vite qu'elle ne croit, disent les autres. Quant au gallophobe *Resto del Carlino* (6 avril) il n'hésite pas à dénoncer le « coup de force » français tendant à détruire par les armes, ne l'ayant pu par la ruse, l'unité allemande.

Nous assistons aujourd'hui sur le Rhin à la dernière tentative française pour briser l'unité germanique... pour émietter l'Europe centrale en une quantité de petits Etats ennemis, pour imposer son joug politique à tous les pays européens... Nous devons agir de toutes nos forces pour que cette tentative ne réussisse point. Des jours très tristes se prépareraient sans cela pour la nation italienne. »

A partir du 8 avril, l'opinion italienne a été requise par les débats passionnés du Congrès national du Parti populaire (catholique) plus couramment désigné par ses initiales P. P. I. Ce parti constitué en juin 1919, après l'abrogation par Benoît XV de l'encyclique *Nil expedit*, qui interdisait aux catholiques de prendre une part active à la politique du royaume d'Italie (non reconnue par le Saint-Siège) a grandi avec une rapidité surprenante. Après moins d'un an d'existence, il compte plus de 215.000 cotisants et il a à la Chambre 101 députés; il a groupé plus d'un million de voix aux dernières élections. Comme le parti socialiste il a sa droite, son centre et ses extrémités.

Les deux grosses questions débattues par le congrès ont été d'une part l'attitude du parti à l'égard du gouvernement et d'autre part la question agraire. Le parti consentirait-il à accepter quelques porte-feuilles dans le cabinet Nitti? Après entente sur un programme minimum? Ou bien se bornerait-il à l'appuyer? On enfin provoquerait-il sa chute? Le congrès a délibéré d'accorder la collaboration du Parti à M. Nitti, en vue de défendre et de maintenir l'ordre social. Les journaux n'ont pas encore eu le loisir de commenter cette décision de première importance puisqu'elle implique la création d'un véritable bloc national en Italie, sur lequel le gouvernement pourra s'appuyer et durer. Il reste évidemment à connaître les conditions précises que le P. P. I. exigera du parti libéral pour se coaliser avec lui. Vraisemblablement les problèmes politiques seront laissés de côté, et l'entente aura lieu sur le terrain économique et social.

La solution donnée par le Congrès à la question agraire est la suivante : faire de chaque paysan un petit propriétaire, en morcelant la grande propriété, en expropriant au besoin les grands propriétaires récalcitrants, mais en laissant à la base de l'économie agricole la propriété individuelle.

Dans une interview accordée à la *Tribuna*, le député Tovicci a clairement marqué la différence du piont de vue socialiste et du point de vue catholique :

Le parti socialiste veut arriver à un transfert de la propriété non pas à des individus, mais à des entités collectives : coopératives ou corporations. Nous voulons au contraire que le transfert et le fonctionnement de la propriété aboutisse à l'individu qui produit. »

Il serait curieux de voir si l'Internationale blanche que le P. P. I. se propose de fonder accepter a ce point de vue. En tout cas, on ne peut nier que les catholiques italiens n'aient un sentiment assez vif des exigences les plus modernes. Et cela explique la haine que l'*Avanti* leur a voué.

En Espagne

CE QU'ON PENSE DE L'OCCUPATION DE FRANCFORT

L'occupation de Francfort par les troupes françaises, qui a troublé si profondément l'opinion dans les pays alliés, faillit provoquer une rupture d'alliance, il est remarquable de le constater, dans les pays neutres, — tout au moins en certains d'entre eux — n'a éveillé qu'un intérêt tout secondaire. En Espagne l'on a enregistré les télégrammes annonçant l'avance d'abord de la Reichswehr, puis de nos troupes, on les a insérés souvent en 2e ou 3e page, parmi les autres dépêches internationales, sans guère les commenter. Vérité en deça des Pyrénées, erreur au-delà.

On a l'impression que la presse espagnole n'a pas pensé que l'incident franco-allemand pût amener de fortes complications internationales. Tous les peuples d'Europe sont trop intéressés à maintenir la paix, cette paix si laborieuse. Après une tension de quelques jours l'ordre ne tarderait pas à revenir. A l'heure où nous écrivons nous n'avons pas encore les journaux traitant de l'incident franco-anglais, mais là encore il est probable que l'attitude de demi-indifférence de la presse espagnole ne variera guère.

Ceux des organes qui ont commenté les dépêches Reuter ou Havas, ne paraissent pas désireux de prendre parti délibérément. Ils exposent la thèse française avec sympathie, mais n'en tirent pas de conclusion.

El Sol (7 avril) le grand journal libéral, pour expliquer que la France ait cru devoir intervenir sans et malgré les Etats Unis et l'Angleterre, reproduit les articles 42, 43 et 44 du Traité de Versailles. Il constate, sans plus, que la France était fondée en droit à agir comme elle l'a fait.

La Epoca (7 avril), organe du parti conservateur écrit :

« Pour la France cette occupation n'a rien d'agréable car elle fait retomber sur ses épaules des charges militaires assez lourdes, et ceci, dans les conditions financières présentes, alors qu'elle aurait besoin de réduire ses dépenses, porte indéniablement préjudice à l'économie nationale. Malgré cela, devant la nécessité de sauvegarder et de consolider les avantages obtenus par la victoire, le patriotisme français n'a pas hésité et

le langage des hommes politiques comme celui de la presse, prouve comment, en matière de politique étrangère, on peut faire appel à l'amour de la patrie et à l'orgueil national pour toutes sortes d'entreprises. »

Enfin, l'organe catalan, *La Vera de Catalunga* (8 avril), sous la plume de M. Rovira i Virgili, remarque que le fait que l'Allemagne ait demandé avec insistance l'autorisation d'intervenir, prouve bien qu'elle considérait que l'expédition dans la Ruhr constituait un cas de violation du Traité. Elle n'est donc pas recevable en protestant ensuite qu'elle n'allait pas contre l'esprit du Traité. Mais de toute façon, M. Rovira i Virgili pense « qu'il n'est pas probable que le conflit qui vient de s'ouvrir entraîne de grosses complications, car tout le monde a intérêt à les éviter ».



L'Espagne s'occupe davantage de l'arrivée de M. de Saint-Aulaire, le nouvel ambassadeur de France qui a remis ses lettres de créances au Roi Alphonse XIII. C'est pour la presse l'occasion de proclamer combien elle désire que la France et l'Espagne resserrent leur amitié et puissent avoir une politique occidentale commune vis-à-vis du reste du continent.

L'Espagne s'occupe davantage encore de la question des chemins de fer, qui a pris chez elle une acuité redoutable. On sait que depuis de nombreuses semaines il était question de permettre aux Compagnies d'élever les tarifs. Ceci fut discuté longuement aux Cortès. Entre temps les cheminots se mirent en grève, réclamant une élévation des salaires, et le trafic fut par moments, ou par région, complètement paralysé. Le Gouvernement, pour rétablir la situation, dut consentir aux Compagnies, le projet de loi général étant toujours pendant aux Cortès, une avance leur permettant de faire face aux exigences des salariés. Or voici qu'à la Chambre, M. La Cierva, député conservateur dont nous avons parlé, se séparant cette fois de ses correligionnaires conservateurs, vient de déclarer qu'à son avis la grève des cheminots avait été secrètement favorisée, et même déclanchée pourrait-on dire, par les Compagnies elles-mêmes voulant ainsi faire pression sur le Parlement.

Cette affirmation, venant de sa part, et reprise d'ailleurs par les partis de gauche, a soulevé le plus beau scandale. Les fonctionnaires et employés supérieurs des Compagnies protestèrent de leur bonne foi, échangèrent des lettres avec M. La Cierva. Mais celui-ci maintint dédaigneusement ses dires.

On voit que les mêmes problèmes se posent aux Compagnies françaises et espagnoles, et qu'elles sont en butte aux mêmes suspicions.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE A TRAVERS LES REVUES

L'Occupation de Francfort

Dans le *Correspondant* du 10 avril, M. Bernard de Lacombe, qui évoque les négociations confuses et contradictoires entre le gouvernement de Berlin et les comités ouvriers de la Ruhr, félicite M. Millerand d'avoir compris « et espère que Londres et Rome » « comprendront de même ».

Il plait à M. Lacombe

« que la France, sans attendre ses alliés, ait pris ainsi l'initiative de l'acte nécessaire. »

Nous nous féliciterions davantage, si l'Angleterre était d'accord avec nous, si des journaux conservateurs n'étaient pas seuls à approuver l'avance des troupes françaises sur la Rive droite du Rhin.

Le Slesvig

La Revue *France-Scandinavie* publie dans son deuxième fascicule de l'année que nous recevons cette semaine, un article de R.P. Rossen, Directeur de la Banque Agricole de Tender, intitulée : « La campagne danoise pour le Slesvig, octobre 1918-Mars 1920 ». Cet article un peu confus et déjà ancien, puisqu'il est daté du 23 février, (donc il est antérieur au vote de la deuxième zone) n'en constitue pas moins un intéressant exposé historique des pourparlers qui ont précédé les décisions du Conseil Suprême au sujet des plébiscites ordonnés dans cette région. Pour la première zone, où la population slesvigoise est en majorité, le résultat du vote n'était pas douteux, mais il en allait autremnet dans la deuxième peuplée d'une forte proportion d'éléments allemands. La possession de l'importante ville de Flensborg, a provoqué des polémiques acharnées, et M. Rossen accuse certains danois, parmi lesquels le ministre intérimaire du Slesvig, Hanssen, membre du ministère radical de Copenhague, d'avoir une attitude nettement anti-slesvigoise. Le plébiscite du 10 mars prouve que M. Rossen avait raison de craindre pour son pays la perte de son ancienne capitale.

L'Épuisement russe

Marc Laurel dans le « *Parlement et l'Opinion* du 15 mars-1er avril », tente de nous démontrer que la reprise des relations commerciales avec la Russie, préconisée par Lloyd George, pourra ne donner les résultats qu'il attend, car vide est « ce grenier d'abondance où il n'y aurait qu'à puiser à pleines mains ». Mais en fait il nous inspire plutôt confiance dans une nation où toutes les forces semblent maintenant tendues vers la production, où Lénine lève « des armées du travail » qui consentent à fournir des journées de dix et même de douze heures, afin de remédier aussi rapidement que possible à la crise économique du pays.

Question d'Orient

Plusieurs Revues s'occupent, évidemment, de la brûlante question d'Orient : Syrie et Constantinople. *M. Dumont-Wilden* dans la *Revue Bleue* du 15 mars est d'avis que la solution adoptée par le Conseil Suprême s'imposait. La Société des Nations n'est pas encore assez fortement constituée pour pouvoir assumer la gestion de Constantinople et, parmi les alliés, aucun ne se soucie d'accepter un aussi redoutable mandat.

Dans la *Nouvelle Revue* du 15 mars, *M. Gervais Courtellemont*, par « la Syrie et les véritables intérêts français », nous démontre à quel point il importe que nous fassions cesser vis-à-vis de ce pays dont les sympathies nous sont acquises de longue date.

Dans la *Revue Mondiale* du 1er avril, *Jean Mélia*, publie « Une lettre inédite du Sultan de Turquie », saisie à bord de la felouque turque « Olympia » le 16 juin 1915.

Cette lettre « indique le caractère essentiellement religieux que le gouvernement ottoman voulait attribuer à la guerre européenne aux regards des fidèles de la religion de Mahomet, et aussi que « Si Ahmed Chérif Es Senoussi avait été choisi par le Commandeur des Croyants pour être le chef de la grande croisade contre les infidèles, de la Lybie jusqu'à l'Atlantique. »

Saint-Brice dans la *Correspondance d'Orient* du 30 mars, démontre que la conservation de la Turquie d'Europe est aussi nécessaire à l'Angleterre qu'à la France, et qu'il serait imprudent de l'affaiblir au point qu'elle ne demeurât pas « un solide barrage oriental plus nécessaire encore contre une anarchie russe insaisissable que contre un tzarisme plus qu'à demi-européanisé ».

Memento

Le Monde Nouveau (mars 1920) : L'Etat Tchéco-Slovaque — Etude historique de la formation de cet Etat, par *Aloïs Sasek*.

Sources et Documents

Le Programme du nouveau Cabinet Chancelier Hermann Muller

Nous publions ci-dessous la déclaration ministérielle lue par le chancelier Hermann Muller devant l'Assemblée Nationale allemande, le 29 mars dernier.

On remarquera que le chancelier, parlant quelques jours après l'échec du coup d'Etat Kapp-Luttwitz, insiste particulièrement sur la nécessité de faire front contre la droite. En même temps il affirme clairement son intention de ne tolérer aucun mouvement bolcheviste. Son but est de maintenir l'ordre à tout prix. Il ne se montre pas hostile à une collaboration économique avec la France. A priori on ne doit pas tenir pour impossible d'admettre qu'il était vraiment décidé à suivre une telle politique. Malheureusement certains incidents de la Ruhr et de Saxe, certaines exigences des syndicats ouvriers, la peur du bolchevisme qui s'est emparée de la bourgeoisie, ont provoqué dans son attitude un revirement qui semble mettre ses décisions et ses actes récents en contradiction avec ses premières déclarations.

... Le premier devoir du nouveau cabinet sera de consolider dans toutes les institutions publiques de l'Allemagne cette « Démocratie » qui a su si bien s'affirmer dans sa lutte contre le pronunciamiento et la dictature militaire — et cela jusqu'aux prochaines élections. Quiconque a fait cause commune avec Kapp et ses partisans, qu'il soit fonctionnaire où appartienne à la *Reichswehr*, devra céder sa place. (Vifs applaudissements). Les parjures ne doivent pas s'attendre à des ménagements de notre part. Il faudra user d'un balai de fer (Nouvelles approbations. Bien : Mais vite !). Les emplois devenus ainsi vacants seront confiés désormais à des gens qui se mettront sincèrement au service de la Démocratie et de la République.

Démocratiser l'administration, tout en sauvegardant les droits des fonctionnaires fidèles à la Constitution, licencier les unités militaires rebelles nouvellement formées, créer une milice véritablement de Défense nationale, le tout avec une collaboration étroite avec les classes laborieuses, telle sera la principale tâche du gouvernement. (Très vrai ! à gauche.) Nous entendons la remplir jusqu'au bout, résolument et sans ménagement aucun. Une démocratie sans démocraties est un danger pour la politique, tant intérieure qu'extérieure. L'échec rapide du coup d'Etat a prouvé que nous avons des démocrates; c'est à nous maintenant de leur confier les premiers rôles.

De plus il faut mener à bonne fin l'œuvre de la Démocrate dans le domaine économique, œuvre qui depuis les premiers jours l'Assemblée Nationale a été développée et consolidée en dépit des plus grandes difficultés : Le projet d'un Conseil provisoire d'Economie Nationale dans lequel les ouvriers détiennent de nombreux sièges a été soumis à l'Assemblée Nationale. Aussitôt que les lois réglant en organisation définitive ainsi que celle des Conseils économiques de district et des Conseils ouvriers du district seront adoptées, le Conseil Economique provisoire pourra être remplacé par un Conseil définitif. Les projets concernant ces lois reçoivent la dernière main au Ministère du Travail.

Les Nouvelles Lois Sociales

Il est nécessaire d'étendre notre législation sociale. Une loi sur la conciliation est à l'étude. C'est pour nous un devoir sacré de porter secours aux victimes de la guerre, promptement et sans lésiner. Un projet de loi devant assurer l'avenir aux mutilés, aux orphelins et veuves de guerre sans ressources, — projet que tous ces malheureux attendent dans l'angoisse — sera l'objet d'une des prochaines délibérations du cabinet. Ouvriers, employés et fonctionnaires devront jouir désormais des mêmes prérogatives sociales et économiques. Le code des ouvriers et des fonctionnaires, depuis longtemps à l'étude, sera rapidement institué, et conçu dans un esprit républicain et social. En outre, la réforme de l'administration et le relèvement des traitements des fonctionnaires feront l'objet des lois prochaines.

Le cabinet se propose, comme d'ailleurs le premier cabinet de la République, de remettre aux mains de l'Etat, d'une province ou d'une commune certaines entreprises industrielles, dont la nature et le développement ont revêtu un caractère capitaliste privé, et qui d'ores et déjà sont mûres pour la socialisation. Ceci concerne surtout l'industrie minière et les sources d'énergie électrique que nous placerons sous le contrôle public ou que nous exploiterons pour le compte de la collectivité. Cette socialisation de l'Industrie électrique a d'ailleurs déjà été réglée par une loi. On envisage également la participation de l'Etat à l'exploitation des mines de houille, et ce sera un des devoirs des plus urgents pour la République que de nationaliser les syndicats des charbons. (Applaudissements à gauche).

Notre Situation alimentaire

... Doit être amélioré dans la mesure du possible, en protégeant intensivement la production, en activant à cet effet la livraison des engrais chimiques et en dénombrant très exactement les stocks de vivres existants. Et si les agriculteurs l'adoptent aussi, notre mot d'ordre sera : « Avec l'agriculture, pour et par toutes les classes de la nation ! »

Le retour à la terre devra être rigoureusement encouragé, les mercantis et les usuriers bannis du territoire allemand... (Très bien à gauche, rires à droite)...

Le Programme de la Politique extérieure

Le programme de politique intérieure du nouveau gouvernement n'a pas changé : exécuter loyalement les clauses du traité de paix, créer une atmosphère de confiance et de collaboration entre les peuples, canaliser toutes les ressources pour la reconstruction des pays, rompre définitivement avec toutes les pensées de revanche. En maintes circonstances les partis de droite nous ont invités à opposer à l'usage, quelquefois peu scrupuleux, de la force par l'Entente une « force » que nous ne saurions plus posséder après l'issue malheureuse de cette guerre. On nous conseillait de nous rendre ridicules aux dépens de la nation, et d'accumuler ainsi sur notre peuple les conséquences fâcheuses. Nous ne nous y sommes pas prêtés. Consciencieusement et sans un instant de répit nous nous sommes efforcés de combattre les manœuvres de l'Entente par des arguments de raison, car nos contre-propositions ont réduit au minimum les exigences de l'Entente, et nous avons reconquis un peu de confiance, confiance que le rapide échec du coup d'Etat Kapp-Luttwitz n'a pas diminuée. Notre peuple ne peut songer au repos tant que les nécessités vitales de sa vie économique et nationale ne seront pas satisfaites. Si la paix de Versailles était autre, si elle correspondait aux principes pour lesquels les peuples de l'Entente sont entrés en guerre, si tout effort du peuple allemand n'était pas paralysé aujourd'hui encore, un an après l'armistice, le nombre de ceux qui se sont laissé entraîner par Kapp aurait été beaucoup moindre.

M. Millerand, le Président du Conseil, a affirmé dans la séance de vendredi à la Chambre que la France n'est pas un pays de revanche et de haine, mais qu'elle demande simplement justice. Dans ce même ordre d'idées, Millerand a déclaré qu'une reprise des relations économiques entre la France et l'Allemagne serait possible à la condition que l'Allemagne exécute les clauses du traité signé par elle.

Or, depuis la signature du traité de Versailles, le gouvernement allemand s'est efforcé de tenir loyalement tous les engagements qu'il lui était possible de tenir, Au reste, et abstraction faite de la condition exprimée ci-dessus, une collaboration économique entre la France et l'Allemagne s'impose, si l'on ne veut pas que l'Allemagne soit ruinée économiquement et financièrement, et n'entraîne dans sa ruine tous les autres pays. Sans une Allemagne capable de vivre, l'Europe ne saurait subsister (Vifs assentiments).

Millerand demande la justice. La justice m'oblige à dire que les intérêts vitaux de l'Allemagne ne furent

pas même sauvegardés là où ils se confondaient avec ceux de la France.

De tous les points des territoires de la Ruhr nous arrivent journellement des délégations qui nous dépeignent tout le tragique de la situation. C'est pourquoi nous sommes en pourparlers avec les gouvernements alliés, pour faire concentrer des troupes aux endroits où le danger semble imminent. Les concentrations toutes temporaires prendront fin dès qu'une issue pacifique sera envisagée. Malheureusement le gouvernement français ne veut nous donner satisfaction qu'autant que les troupes alliées seront autorisées à occuper d'autres points de la zone neutre. (Ecoutez, écoutez ! !). C'est ainsi que les Français réclament comme garanties l'occupation de Francfort-sur-le-Mein, Hanau, Nomburg, Darsmtadt et Dieburg, ce qui représenterait une avance de 20 km. (Mouvement. Ecoutez !). Le gouvernement allemand doit naturellement s'opposer à de semblables exigences (Vifs applaudissements). Nous ne songeons pas un seul instant à livrer aux terreurs de l'occupation ces contrées paisibles. Notre décision est simplement dictée par le souci que la situation dans le territoire de la Ruhr ne compromette sérieusement l'exécution des clauses du traité de paix, dont l'une est d'une importance vitale pour la France, à savoir, la livraison de la houille.

On devrait bien aussi se rendre enfin compte en France que nous travaillons dans l'intérêt de la démocratie européenne, car la désorganisation d'un Etat quelconque d'Europe entraînerait de graves dangers pour toutes les autres puissances ...

Le Coup d'État

Nous ne pouvons pas nous rendre à notre travail sans régler nos comptes avec les criminels des jours récents. (La majorité applaudit).

Nous avons été témoins d'un crime sans nom, dirigé contre la République et contre le peuple (Approbation). La bêtise et la brutalité se sont coalisées pour violer la constitution et le droit avec l'aide d'une troupe détournée de son devoir. (Vifs applaudissements. Gestes d'approbation).

C'est pour nous une tâche sacrée que de rechercher les coupables et les complices de ce crime. La main de la justice va s'abattre sur tous ceux qui sont accusés de haute trahison et nul ne pourra nous priver de cette saine satisfaction...

Les anciens maîtres du régime impérial et avec eux, les partis et les organes pangermanistes, militaristes et annexionistes ont abandonné leurs positions en novembre 1918, lâchement et sans combat. Aujourd'hui, avec la même peur des responsabilités, ils nient toute participation au crime. Bien plus, ils essaient d'expliquer que la majorité de l'Assemblée et le gouvernement lui-même sont responsables du coup d'État. Mais l'heure est venue de montrer jusqu'à quel point la voie où s'est engagé Kapp est bien celle de toute la droite (Grande agitation à droite). Quelques heures après le pronunciamiento parurent des proclamations du parti « populaire allemand » et « national allemand ». Pas un seul mot de blâme, pas la moindre allusion au fait que la constitution venait d'être mise en lambeaux par une dictature du sabre. La droite a l'audace de se poser en gardienne de la constitution et des droits du peuple ! ! On reproche à la majorité d'avoir violé la constitution parce qu'on prétend qu'elle ne voulait pas laisser élire le Président de la République par le peuple. Aucune proposition, aucun projet de loi, aucun ordre du jour n'ont été déposés par le Cabinet ou par un parti. Y a-t-il pire hypocrisie que ce procédé : violer brutalement la constitution et accuser du même coup l'adversaire de ce crime parce que la date fixée pour les élections n'était pas à la convenance de ces Messieurs (Vifs applaudissements). Le peuple heureusement saura juger !

La Grève Générale

Il l'a déjà fait en proclamant la grève générale dans toutes ses classes...

Le Chancelier accuse ensuite les « Nationaux allemands » et le « parti populaire allemand » d'avoir préparé le coup d'État et encouragé les meneurs...

Le sang versé le 13 mars retombera sur les têtes de tous ceux qui se sont groupés autour de Traub, le renégat, l'homme qui a rendu l'Université complice d'un crime de haute trahison.

C'est un mensonge de prétendre que nos actes — ou nos négligences — ont provoqué le pronunciamiento. Le peuple n'y a pris aucune part. Seuls des meneurs nationalistes et des soldats égarés en sont responsables...

Ces traîtres n'étaient pas amateurs de « portefeuilles » quand, semblables à des bandits, ils pénétrèrent dans Berlin à main armée. Loin de vouloir désarmer le parti militaire, ils visaient à sa restauration. Qu'importait l'exécution du Traité de paix? Ils songeaient déjà à préparer une guerre de revanche. Oui, la revanche fut le but du pronunciamiento de Kapp (Approbations). Nous lui avons arraché l'épée des mains (Approbations à gauche, contradictions à droite). La grève générale devenue le mot d'ordre de la majorité du peuple a déjà condamné les coupables, — le résultat des élections sera pour eux une réponse décisive.

Mais le calme ne règne pas encore dans toute notre pays.

L'anarchie de droite

L'anarchie de droite est brusquement passée à gauche dans les régions industrielles. L'ordre est déjà rétabli partout où l'on travaille et le désir d'un prompt retour à un état de choses normal croît de jour en jour dans la population paisible des ouvriers et des bourgeois. De nambreuses armes sont à la disposition des anarchistes. Mais je ne veux pas rendre un parti politique quelconque responsable de les avoir fournies. Nous devons nous défendre contre des individus armés qui pénètrent dans les maisons bourgeoises pour s'emparer de la propriété d'autrui. Des bandes de voleurs s'y livrent aux pires excès, cherchant à extorquer de vive force l'argent des banques et à piller les magasins d'approvisionnements. La population urbaine se voit privée des vivres qu'un partage équitable devrait répartir. L'anarchie de droite, comme l'anarchie de gauche, doivent être combattues avec les mêmes armes. Des mesures ont déjà été prises. J'ose espérer toutefois que les aveugles verront clair quand viendra la minute décisive, qu'ils comprendront que seuls les efforts combinés de tous les citoyens allemands sur le terrain organisé d'une véritable démocratie nous sauveront de la ruine. Le passé est marqué du sceau de la banqueroute de la phraséologie nationaliste ! (Applaudissements à gauche, éclats de rire à droite). Toutes les classes, tous les groupements sociaux acquis à notre Constitution ont étouffé dans leurs germes les dernières velléités du militarisme. N'en concluons pas que nous avons le droit de fêter notre victoire — ou de nous reposer sur nos lauriers. La République ne subsistera qu'autant que tous les Démocrates feront cause commune — et alors l'intermède criminel de Kapp avec ses conséquences tragiques aura eu du moins l'avantage d'éclairer le peuple sur les menées des nationalistes et des militaristes.

Aujourd'hui, tout l'étranger a la conviction que l'Allemagne des Ludendorff et des Tirpitz a définitivement disparu (Vifs applaudissements de la majorité). Les nouvelles venues du dehors, les nombreuses visites faites par les représentants officiels de l'étranger au gouvernement nous le prouvent. Nous ruinerions cet actif de notre politique extérieure si nous nous écartions de la voie où nous nous sommes engagés de concert. Qu'on n'essaie pas de nous effrayer en agitant devant nous le danger bolcheviste. Résolument, unanimement, nous saurons le repousser. Nous le combattrons, nous l'empêcherons à tout prix de s'implanter dans le sol de l'Allemagne, et d'y pousser des racines. Mais le danger le plus immédiat, le plus grand, le danger en armes, nous vient de la droite (La majorité applaudit, rires à droite et de nouveau la majorité applaudit). Je ne doute pas un seul instant que le vote du peuple ne ratifie ce jugement aux prochaines élections (Vifs applaudissements, coups de sifflet à droite, la majorité applaudit).

Le Courrier de Paris

La Politique

Sur les Gradins — Dans les Couloirs (12-18 Avril)

La Chambre est rentrée de vacances, toute affaire cessante, pour voter les impôts nouveaux. La discussion ne fait que commencer. Ce sera la plus intéressante de toutes celles de la législature. Je veux dire que c'est par là que la législature donnera sa mesure. La présente Chambre est-elle décidément une assemblée de bavards, de théoriciens, ou de démagogues avertis. Est-elle, au contraire, capable d'une œuvre féconde et nationale. Comme dit l'autre, nous allons voir.

Nous n'ignorons point que M. Charles Dumont est un esprit distingué, qui joint une chaleur convaincante à une clarté précieuse; que M. François Marsal, ministre des finances, est bonhomme et pas entêté, point retors au demeurant, et que M. Loucheur est un maître expert en éloquence parlementaire et que sa parole convaincante a dû maintes fois faire merveille dans maints conseils. Mais ce n'est point pour cette démonstration que nous sommes revenus en hâte, et qu'on siège le matin et le soir, sans repos ni paix ni trêve de l'aube du lundi au crépuscule du samedi. Ce qu'il faut, c'est un résultat. C'est même un double résultat. Le premier, c'est de créer des ressources faciles, abondantes, sans théorie d'école et sans obstination de doctrine. Nous allons voir si chacun va consentir à tondre son troupeau et si le scrutin élargi dont on nous a promis merveilles, a vraiment donné une Chambre où chacun prend plus de souci de l'intérêt national que des désirs et des commodités de sa ville.

Le second, c'est de régler une fois pour toutes la question des bénéfices de guerre. On en a parlé, on en a beaucoup parlé. Les départements qui ont élu des hommes sur ce programme-là n'avaient pas compris que leurs élus ne répétassent pas à la tribune, pour le pays, ce qu'ils avaient dit excellemment sur les tréteaux et qui, leur a valu leurs sièges. Ceux-ci n'y ont point failli. Ils ont parlé. Mais s'en tiendra-t-on à des paroles. Et aurons-nous un texte clair, précis, applicable, et juste comme conclusion à tant de belles paroles.

Si le 24, les députés ont fait tout ce qu'ils nous ont promis, la Chambre sera une grande Chambre. Sinon, elle sera jugée. Et il est à craindre que le régime même n'en porte, à ce coup, la responsabilité.

M. Loucheur a parlé. Il a défendu M. Citroen. Il a aussi esquissé tout un plan de réorganisation financière. Son discours, — celui où il préconise des solutions positives, le recours aux crédits de trésorerie à trésorerie, et le maintien prudent d'une vaste circulation fiduciaire, et aussi celui où il exécute en cinq minutes l'impôt sur le capital et la thèse des monopoles d'Etat, fut bien accueilli. M. Loucheur, qui ne prend point son parti de ne plus gérer les affaires de la France, veut plaire à la majorité des députés. Mieux, Il veut plaire à toutes les majorités qui peuvent se constituer. Les socialistes goûtent certaines de ses formules. Les radicaux en approuvent d'autres, et la majorité de droite est agréablement bercée par d'autres déclarations qui vont directement à son cœur. M. Loucheur, dont l'intelligence ni le talent ne sont contestables, est donc applaudi dans ses formules. Mais toutes les fois qu'il veut, à la faveur du débat, parler de ses affaires personnelles et représenter son œuvre comme la plus hautement désintéressée qui soit, et les hommes qui l'ont approché comme les plus hautement désintéressés qui soient, la Chambre demeure sur une réserve telle qu'un autre en serait sans doute décontenancé quelque peu.

Si M. Tardieu parlait, peut-être aurait-on l'occasion de constater semblables attitudes. Mais M. Tardieu ne parle pas. Il écrit. Et les mouvements des lecteurs sont moins faciles à surprendre que ceux d'une assemblée.



Néanmoins nous avons été aises d'apprendre que M. Loucheur avait l'ambition de veiller à ce qu'aucun monopole de fait ne se constitue, en aucune affaire. Il est l'adversaire des monopoles de l'Etat. Mais il l'est encore plus des monopoles privés. L'un n'est point, d'ailleurs, la conséquence de l'autre.



Cependant, la Chambre, qui met les bouchées doubles pour équilibrer le budget, ne saurait s'enfermer dans une tour d'ivoire, et faire que les événements du monde s'arrêtent. Force leur a donc été d'interrompre les belles harangues des orateurs financiers pour entendre M. Millerand sur l'affaire de la Ruhr et de l'occupation de Francfort.

M. Millerand a obtenu un vif succès. Il est indéniable que sa politique étrangère, vis-à-vis de nos alliés et vis-à-vis de l'Allemagne, répond — ou paraît répondre — au sentiment de la France et du Parlement.

Aussi, les plus avisés se gardent de l'attaquer en ce moment. Et si la Chambre a accueilli avec une réserve indiscutable l'intervention de M. Barthou, ce n'est pas qu'elle réprouve, — au contraire — la politique de M. Barthou, dont le premier discours fut précis, utile et courageux et dont le second n'était pas moins précis, utile et courageux. Mais elle ne veut pas sembler applaudir un homme qui, peut-être, pourrait être l'objet d'espoirs de la part de certains adversaires du ministère.

Cette pensée est loin de M. Barthou. Mais M. Barthou a des amis maladroits.



M. Aristide Briand, qui connaît la psychologie des foules, ne s'y trompe pas. Il sait que, quelle que soit la magie de sa parole, on n'aimerait pas, à certains moments, qu'il parlât. Et il ne parle pas. Ses impressions, il les donne, mais dans les couloirs, à quelques intimes. Il sait que nul n'est éternel, que les occasions d'errer sont, hélas, nombreuses, ou même celles de décevoir ceux qui attendent tout d'un pouvoir providentiel, et que Mazarin disait : « Le temps, et moi ».



Toutes ces séances se passent gentiment, sans trop d'invectives. Et c'est tout juste si on reproche, selon l'usage, à M. Vincent Auriol, de n'avoir point fait la guerre. De même, de la droite à la gauche, on fut relativement amène, et lorsqu'on répondit à quelque interruption, ce fut spirituellement, et en passant.

Ainsi, on sut que les socialistes n'approuvent point l'occupation de Francfort. Mais il est peu vraisemblable qu'ils approuvent — ils ne peuvent avouer, en tous cas, qu'ils approuvent, la répression sanglante des mouve-

ments de la Ruhr par les troupes de la Reichsweh. Ceci faisait qu'ils n'applaudissaient point M. Millerand dans ses déclarations. On s'en étonna brutalement, à droite. Quand M. Millerand déclara qu'on ne livrerait point à la soldatesque prussienne les ouvriers fugitifs, « Pourquoi, cria-t-on de droite aux socialistes, pourquoi n'applaudissez-vous pas? »

Alors Alexandre Varenne — qui, d'ailleurs, applaudissait : « C'est, répondit-il, qu'on nous l'a défendu. »



Le Président, qui joint l'esprit à la fermeté — encore qu'il soit un peu enclin aux séances multiples et prolongées — vieille habitude d'un président de budget — eut quelques mots heureux : M. Loucheur déclarait à la tribune que l'intérêt est le seul levier des sociétés. Et certains, pudiquement, s'exclamaient. M. Raoul Péret les fit taire : « Notre intérêt, dit-il, c'est d'écouter ». On rit et on se tut.



D'aucuns, à cette occasion, se remémoraient les mots les plus heureux des présidents d'autrefois, depuis Floquet, si spirituellement aisé, jusqu'à Deschanel si finement maître de lui dans les plus difficiles circonstances, mais le moins amusant et le moins humoristique — le croirait-on, — n'était pas le brave Brisson. Il me souvient d'une séance où un collègue que je ne nommerai pas, ayant déclaré : « La femme de César ne doit point être soupçonnée », M. de Baudry d'Asson — le frère — l'interrompt et lui cria : « Vous n'êtes point la femme de César ».

Ce fut un tumulte à chaque mot que tentait de dire l'orateur : « Vous n'êtes point la femme de César ! » lui criait son adversaire, et le malheureux, à la tribune, aphone et décontenancé, tournant vers Brisson un regard angoissé : « Enfin, lui dit-il, faites-moi respecter, Monsieur le Président ! »

Alors, Brisson, de sa voix caverneuse : « Mais, mon cher collègue, fit-il, je ne puis cependant pas affirmer que vous êtes la femme de César ».

MIDAS.

Les Lettres

Des Poètes

J'aurais voulu parler longuement de M. Henry Bataille, ainsi qu'il convient d'un seigneur des lettres de son importance, à l'occasion de la parution de son volume de poèmes, *La Quadrature de l'amour* (Fasquelle, éd.). Mais il m'en dissuade lui-même.

> Les seuls bons vers, assure-t-on,
> Que l'homme ait écrits sur l'amour,
> Ce sont les vers de mirliton.

affirme-t-il en un poème liminaire. Et plus loin il déclare :

> J'ai fait des vers de mirliton.

Je m'en voudrais donc de prendre au sérieux une œuvre où M. Henry Bataille n'a voulu que s'amuser. Je me contenterai de reproduire in-extenso, pour en donner une idée, deux des poèmes qui composent ce recueil. Voici le premier :

> L'amour est laid ou beau, admirable ou vulgaire.
> Il n'y a pas de nuance intermédiaire.

C'est tout. Et c'est bien un poème puisque par ces temps de papier cher, il tient tout seul une belle page blanche et porte son titre bien à lui. Voici le second :

> Rien n'est plus transitoire, instable, moins certain,
> Que ce que nous nommons l'éternel féminin.

Vous voyez bien que M. Bataille se moque. Car vous vous doutez qu'il ne prétend pas avoir découvert là quelque vérité nouvelle ou lyrique. Et la meilleure preuve c'est qu'il intitule ce morceau : « Truisme psychologique ».

Ne nous demandons pas pourquoi M, Henry Bataille a voulu mettre des truismes en vers et passons à un poète plus dévôt de sa Muse.

Voici M. Francis Eon, fort prisé dans les milieux amis de la tradition. A la *Minerve Française*, à la *Revue Critique des Idées et des Livres*, l'on fait en ce moment de Moréas un grand homme. Il fallait un modèle, un parfait et discipliné virtuose du vers, à opposer à tous ces méchants futuristes qui partent aujourd'hui à la découverte. et l'on a choisi Jean Moréas. Admettons Jean Moréas et oublions tous les propos malsonnants que Laurent Tailhade qui le connaissait bien, tint sur lui, allant jusqu'à écrire qu'il était l'homme le plus sale, le plus mal élevé et le plus bête — d'une bêtise de ténor — que la Grèce eût porté. Admettons Papadiamantopoulos.

Or M. Francis Eon est un fervent disciple. Il lisait Jean Moréas aux tranchées et planta un arbre en son nom en quelque secteur étonné. Les premiers poèmes de M. Francis Eon s'inspiraient délicatement de Samain. Mais maintenant, parvenu à l'âge de maturité poétique il nous avise qu'il s'adonne au culte moréassiste. De fait, les alexandrins de *La Vie continue* Ed. du Divan) rappellent assez ceux des *Stances*. Il y est souvent parlé de « sage effort », « d'élan ordonné », de « servitude fière ». Ainsi nous voyons bien ce que souhaite son auteur. Il est de ceux qui prétendent enclore une sensibilité retenue, très retenue, en le ferme dessin de strophes méticuleuses, cadencées mais précises, nobles mais discrètes.

> Moi je n'ai pas connu, Moréas, de mes yeux,
> Ta mortelle apparence.
> J'ose te dédier le fût harmonieux
> D'un peuplier de France.
>
> Chaque avril, mesuré comme toi, vigilant,
> Comme mon témoignage,
> Ton arbre poussera plus haut son bel élan
> Tout ailé de feuillage.

Qu'on reprenne les épithètes mêmes de ces deux strophes (et ce sont aussi celles que l'on retrouve dans le vocabulaire critique du traditionnalisme) : *harmonieux, mesuré, vigilant, ailé*. Elles caractérisent à merveille la poésie de M. Francis Eon. Le malheur est que cette mesure exclusive de passion, de force, conduit le poète à devenir purement formel. Il décrira les plats paysages de France, la plaine ordonnée et le marais, en tracera des épures au subtil filigrane, et toute vie aura disparu de sa plume. Est-ce là ce qu'on attend de la poésie?

M. André Lamandé, auteur de *Sous le clair regard d'Athénée* (Delalain éd.), avec un vocabulaire non plus riche ni plus neuf, mais moins abstrait, donc plus poétique, cultive comme l'indique le titre de son recueil, une Muse toute semblable à celle de M. Francis Eon, sage, docile aux règles. Il faut noter ici, cependant plus de fraîcheur et de don. Rien de Moréas. Pour être classiques les influences de M. André Lamandé sont plus complexes et plus musicales. Certaines églogues, certaines idylles bocagères rappellent assez André Chénier. Ailleurs, ce qui est plus

près de nous, c'est un penchant avoué pour Verlaine, corrigé par l'obsession parnassienne, en somme le mélange qui a réussi en M. Henri de Régnier. Une sensualité de bon aloi, une jeunesse visuelle évidentes, montrent que M. Lamandé cherchera certainement en lui, et devant lui, hors des livres.

Avec M. Léon Moussinac, nous avons affaire à un tempérament bien différent. Déjà en chantant avec élan le feu, le vent, l'orage, dans *L'Echarpe dénouée*, ce poète avait prouvé son romantisme. Aujourd'hui, dans *Le festin sacré* (La Maison Française d'Art et d'Edition) il prend pour sujet l'amour en ce qu'il touche au plaisir, la chair, festin des amants; mais la qualité de l'inspiration demeure la même. M. Léon Moussinac ne cherche pas le raccourci, la synthèse, l'essence. Il épand son cœur avec générosité, sans choisir. Les poèmes en prose ont des rythmes larges et dilués, ils sont d'une volupté tenace et chaude, et cependant d'une écriture cursive qui finirait bien par paraître académique. Danger auquel il serait aisément pallié par plus de concentration dans l'émoi et la recherche du relief dans la forme.

Je cite seulement M. Louis Mandin, auteur de *Notre Passion* (La Renaissance du Livre) parce qu'il nous apprend que lorsque, auxiliaire, il voyait passer les trains de combattants partant au feu, c'était pour lui un supplice de Tantale, ce qui me paraît être un noble sentiment; parce que, une fois dans la tranchée, il nous informe que la fierté ne *se dérangeait pas* sous les obus, ce qui me paraît remarquablement intrépide. Je cite aussi M. Marcel Poignard, auteur de *Offrande à la Préférée* (Figuière éd.) parce que ses alexandrins ronronnent avec une incontinence merveilleuse mais qu'il a tort, certainement, de traiter par l'homéopathie.

On n'a jamais édité tant de recueils de vers. Je reçois d'innombrables plaquettes dont je ne veux même pas parler. Actuellement tout jeune homme dont le cœur s'ouvre aux premiers émois, se croit permis d'importuner ses contemporains par le récit de ses effusions scandées et rimées. Il en a été ainsi de tous les temps direz-vous. Oui, mais aujourd'hui il suffit d'aller trouver un des trois ou quatre éditeurs qui systématisent le compte d'auteur, et moyennant une finance point trop lourde, il est loisible de se croire un poète puisqu'on est imprimé. L'homme qui apporte quelque chose et qui le plus souvent ne peut payer pour se faire éditer, est noyé dans toute cette production. Et d'abord on ne l'achètera pas parce qu'on sait trop que neuf fois sur dix tout recueil de vers n'est que niaiserie. Monsieur, vous qui méditez une nouvelle plaquette, si vous aimez vraiment les lettres, ne les encombrez pas inutilement; gardez vos gentillesses pour *votre préférée*, qui certainement les appréciera mieux que quiconque.



Je demande pardon à M. Léon-Paul Fargue de venir parler de ses *Poèmes* (éd. La Nouvelle Revue Française) après cette sortie. Mais je voulais déblayer. D'instinct je suis en défiance quand j'ouvre un nouveau recueil où les alexandrins s'alignent posément. Un Paul Valéry, un Guy Lavaud réussissent des mouvements libres dans ce mètre qu'on subit comme un uniforme Mais c'est prodige. Je ne comprends guère qu'un homme qui sent vraiment un lyrisme en lui, un émoi personnel, adopte pour l'extérioriser un instrument poétique dont Baudelaire, Leconte de Lisle, Verlaine, ont tiré, de façons diverses, le maximum. Mais aujourd'hui l'on ne fait guère que de la poésie d'imitation.

Rendons grâces à M. Léon-Paul Fargue qui, dans le moindre de ses poèmes en prose, est vraiment Léon-Paul Fargue. Il n'y a chez lui aucune idée, aucune intension; son écriture toujours et uniquement descriptive, est à l'antipode de l'intellectualisme cher à toute une école moderne, mais quelle musicalité, quel parfum d'une essence insinueuse (comme un sachet oriental. M. Léon-Paul Fargue parle des gares, des villes, des heures du jour, avec une sentimentalité incroyable, qui les fait paraître aussi chères qu'une personne aimée et mourante. Il ne cherche pas à aller plus loin : des paysages mélancoliques et qui pleurent d'amour car « un seul être leur manque et tout est dépeuplé ». En somme une inspiration lamartinienne revue par le symbolisme.

Ce symbolisme transparait surtout dans la forme. Voici un court paragraphe qui donnera l'idée de la manière de M. Léon-Paul Fargue.

« Le soir se penche avec langueur — et les arbres au bord de la route des songes — comme de grands oiseaux la tête sous l'aile, — s'endorment. La lune pleure dans les branches — comme un regard entre des mains tremblantes... Elle y noue ses froides faveurs. Elle suit le fleuve tout contre la berge. Elle s'y balance, et il semble qu'un grand cygne ait perdu ses plumes sur l'eau triste où le ciel se berce. »

Toutes choses semblent vues à travers un voile, et crépusculairement. Derrière, elles agissent, elles ont des mains; il n'est guère de page où il ne soit parlé de mains, comme pour une imposition mystique. Chaque poème est une succession de comparaisons, d'analogies mystiques. Parfois elles sont plus précises, d'une justesse intime : « Toute une station de voitures s'ébranle avec lenteur, comme une file de crabes, et s'allume ». « L'énorme fumée d'un train se morcelle dans le crépuscule comme un lâcher de pigeons mauvais ». Mais le procédé est toujours le même. L'état d'âme poétique est rendu par la répétition des notations tristes, irréelles, diaphanisées. On attend à chaque instant l'élévation, il semble que du sommeil des choses va se dégager l'humain, le passionnel, quelque grande signification va monter. Mais non, M. Léon-Paul Fargue continue à chuchoter mystérieusement son chapelet de songe.



Puisque j'en suis à parler de poètes, je terminerai par M. Francis Jammes. L'ermite d'Orthey a beau écrire en prose, on le considèrera comme un poète, à cause de telle naïveté, telle douceur évangélique, telle inoffensive bonhomie qui ont tôt fait de classer un homme dans l'esprit des citoyens aux solides vertus pratiques.

Depuis *Le Roman du Lièvre*, les jolies et claires imaginations de *Clara d'Ellébeuse*, d'*Almaide d'Etremont*, M. Francis Jammes a bien décliné. Il a systématisé son invention et la fraîcheur s'est tarie. Il a fabriqué de la littérature catholique. Il a usiné de la naïveté enfantine.

Le poète Rustique (Mercure de France éd.) est de la lignée de *Ma fille Bernardette*. M. Francis Jammes décrit en pointes humides, les joies menues, les puérilités de la famille Rustique et de Petit-Paul. Il y a là une recherche un peu littéraire de la simplicité, mais un ton doucement pince-sans-rire souvent heureux.

Plus que les notations aigres-douces de la vie provinciale, la seconde partie du livre amusera. C'est l'Almanach du Poète Rustique, conseils et renseignements champêtres à l'usage des Parisiens désireux de se retirer à la campagne. Mois par mois M. Francis Jammes y étudie les signes du zodiaque, tire l'horoscope, traite de la flore et de la faune, du potager, du verger et du jardin. C'est un peu spécial, et sans souci esthétique j'imagine. Mais deci delà, de plaisantes histoires piquent ce calendrier.

En janvier paraît le vanneau. Ce volatile huppé dépose des œufs qui constituent, au dire des gourmets, le plus délicat manger. Jean de Tinan racontait un jour à Orthey, à M. Francis Jammes, combien il appréciait ce mets. Un gendarme, ami du maître de maison, aussitôt de se scandaliser.

— C'est un crime, dit-il, que de pousser à ce point la gourmandise : détruire le gibier dans sa coque.

— Je ne vois point, répliqua Jean de Tinan, en quoi le délit est plus grave : si je gobe l'œuf dans l'oiseau ou si je gobe l'oiseau dans l'œuf.

M. Francis Jammes s'amusa beaucoup de ce sophisme.

DOMINIQUE BRAGA.

P. S. — Je signale pour les gourmets mis en goût par l'histoire des œufs de vanneaux l'*Almanach des Bonnes choses de France* (G. Crès éd.) que vient de publier M. G. de Clermont-Tonnerre. Il ne s'y agit pas de recettes de cuisine. Mais l'on y passe en revue toute la flore et la faune chère à M. Francis Jammes.

Le Théâtre

L'Œuvre des Athlètes, de Georges Duhamel

Le théâtre contemporain n'est pas généralement une source de joie pour ses habitués; presque tarie depuis longtemps, elle ne s'épanche plus qu'en pauvres gouttelettes. M. Georges Duhamel vient de faire rejaillir la source toute fraîche. Et cette fois il y a de quoi se désaltérer; on peut boire à longs traits.

L'Œuvre des Athlètes est robuste, largement vivante et de cette santé brillante de l'adolescence qui paraît s'extérioriser avec incohérence, simplement parce qu'elle est excessive. Le seul défaut de cette comédie est peut-être son trop-plein, défaut magnifique, aussi rare que les plus belles qualités. L'accent y est neuf, le dessin d'un trait hardi et fort et la couleur si violente que d'abord elle fait cligner les yeux. Peu à peu on aperçoit que tout est lumineux et en harmonie. Georges Duhamel qui est modeste n'a prétendu écrire qu'une farce. Et de la farce est naturellement sortie une satire. Molière seul donne ce prolongement à un geste bouffon. C'est déjà très beau d'évoquer derrière soi la grande ombre de Molière. Je ne développerai point davantage ce mauvais petit jeu des comparaisons. Georges Duhamel n'est pas de ceux qui ne veulent point d'ancêtres. Il ne se prétend pas l'homonculus qui n'a comme parent qu'une cornue. Les beaux arbres ont des racines qui plongent profondément dans le sol, seule la mauvaise herbe sort de ras de terre.

Je ne prétends pas être novateur en constatant que raconter une œuvre c'est la défigurer. J'espère seulement que ma photographie, sèche comme pour une carte d'identité, vous donnera le désir de connaître l'original.

Voici une famille de brave bourgeoisie. L'auteur a choisi une famille de pharmacien; choix aussi heureux que celui d'Ibsen dans *Le Canard sauvage* qui prête à Hialmar Ekdal la profession de photographe. Le bonheur règne chez les Auboyer, un petit bonheur humain, avec ses maigres hypocrisies, ses pauvres ridicules et ses pâles joies, bonnes tout de même comme est bon le soleil de Paris dans les rues étroites. Le père, la mère, les quatre enfants, Mathilde, Léa, Maxime et Denis, et le vieil aide Amédée, datant de la naissance des bocaux paternels, se supportent et s'aiment. Parmi cette poussière d'un Paris suranné et sympathique s'abat, avec la rudesse d'un balai mécanique, un cousin qui apprit d'abord chez un coiffeur l'art de pommader les têtes et de couper les poils de barbe en quatre, avant de s'instituer homme de lettres. Remy Belœuf, aussi voyant qu'un gilet de mauvais goût, commence par déplaire à la famille Auboyer. Cela ne dure pas longtemps. Les yeux s'habituent vite aux couleurs criardes et ne distinguent plus alors les harmonies plus douces. La sottise éclatante fait plus d'effet qu'une bonne médiocrité en clair-obscur. Voici donc Monsieur, Madame et Mesdemoiselles Auboyer éblouis par le Belœuf. Seuls, le fils cadet Denis et le vieil Amédée sont réfractaires.

Malgré cette opposition, l'influence de Belœuf grandit comme le Dalès de la légende juive — c'est bien la pauvreté qui s'abat sur l'ancien monde — Belœuf est victorieux. Tous les Auboyer l'adorent et Mathilde, la fille aînée, finira par l'épouser, au désespoir de la petite Léa, dépravée par le grand homme et folle de lui. Denis et Amédée n'auront plus qu'à fuir en Patagonie après avoir couvert de ridicule — pour le plaisir et sans résultat — l'idole qui n'a pas en argile que les pieds, mais aussi les assises.



Dès le premier acte, nous nous sentons dans un monde si nouveau que nous en sommes presque interdits. L'auteur doit deviner le saisissement de son public. Il s'attarde afin de l'habituer. Il hésite, il recommence, il souligne. De là des longueurs et des répétitions fatigantes.

Malgré ces défauts, ce premier acte captive et retient par une force singulière. Le second s'affirmera remarquable. Belœuf a fait comme la grenouille de la fable avec cette différence que la bête crève de son gonflement sans en imposer aux animaux ses frères, tandis que l'autre réussit sa supercherie sans en mourir. Nous assistons au procès de l'arrivisme moderne sous toutes ses formes. Derrière la littérature de Belœuf, qui en est l'oripeau le plus voyant, se cache le spéculateur cynique : homme de lettres, politicien, chef de groupe, remueur d'idées à quatre sous et d'énergies toujours en herbe. *L'Œuvre des Athlètes* qui a pour organe de propagande la P. P. — *Puissance et Pensée* —, directeur Rémy Belœuf — est prétexte à la plus belle galerie de portraits de plumitifs et d'éditeurs. Toutes les petites chapelles en prennent pour leur cierge. Et dans la salle de « générale » beaucoup de mains jointes pour applaudir semblaient plus désignées au geste du *mea culpa*. Le troisième acte, malgré des détails charmants, n'apporte plus grand chose et le quatrième sera très discuté. On lui reprochera sa fin déconcertante, toute symbolique. Cette brusque bouderie enfantine de l'auteur ne me déplait pas. Du reste, les plus

grands écrivains ont souvent terminé ainsi au petit bonheur. En tient-on rigueur au *Tartuffe* et cela l'empêche-t-il d'être un chef-d'œuvre? Cette brusque pirouette du quatrième acte — trois petits tours et puis s'en vont — ne manque pas de crânerie, après la scène des trois femmes Auboyer, affalées dans une antichambre de restaurant et pleurant, tandis que pérore le pharmacien. Quant au départ shakespearien et lyrique de Denis et d'Amédée, il m'est sympathique. Partons pour la Patagonie puisqu'en Europe tout le monde gâche du papier et des paroles. « Ce n'est pas que c'est sale, mais ça tient de la place ! »



L'athmosphère de *L'Œuvre des Athlètes* est étrange et sensible dès l'abord. L'auteur nous y fait voir la poussière dansant au soleil et le modernisme le plus dernier cri pénétrant par la fenêtre ouverte sous forme d'un fox-trott persistant, Denis a pour leitmotiv un *Tagaratagara-gara-gara* qui se glisse et sautèle partout. Cela et le globe à fleur d'oranger composent un ensemble capricieux, charmant et bien français d'aujourd'hui.

M. Jacques Copeau a trouvé une mise en scène saisissante et des costumes d'une fantaisie inoubliable. On songe à des fantoches qui parlent en rêve — autrement on n'oserait jamais être si sincère ! — Le tableau scénique est tout de suite spécial. C'est la vie quotidienne désarticulée. Quant à l'interprétation, elle est, comme d'habitude au Vieux-Colombier, remarquable. Julien Carette a une jolie voix et de la grâce juvénile. Blanche Albane compose une jeune fille très Paul et Virginie; Gina Barbieri, une mère agréablement confite dans des larmes à l'eau de rose et André Bacque, un pharmacien en bonne jujube. Henri Vermeil et Romain Bouquet sont parfaits, l'un en Rémy Belœuf et l'autre en Amédée. Mais la grande surprise de la représentation furent Louis Jouvet, d'une maîtrise incomparable en poète roublard, lunatique, bohème et Suzanne Bing, une Léa jaillie par enchantement de « La Semaine de Suzette ». Petite fille au sucre d'orge vous irez loin ! Il se pourrait bien que des jeunes aigles sortent de ce vieux colombier.

MARC-HENRI

La Musique

Le Sauteriot

L'Opéra-Comique a droit à toutes nos félicitations pour nous avoir donné, avec une interprétation excellente, le *Sauteriot*, de M. Sylvio Lazzari, et le succès de cet ouvrage doit réjouir tous les véritables amis de la musique. Après *Armor* et la *Lépreuse*, le *Sauteriot* montre la même sincérité d'émotion, la même hauteur de pensée, mais dans un style plus uni, plus simple et plus pur, qui marque la maturité de ce vigoureux talent.

La légende est d'origine lithuanienne. Ainsi que le remarquait, quelques jours avant la première représentation, M. Lazzari lui-même, elle pourrait tout aussi bien être bretonne, puisque la Vierge d'une antique chapelle, pieusement invoquée, y accomplit un miracle. Le musicien d'*Armor* ne s'est donc trouvé nullement dépaysé sur cette terre étrangère, et s'il a emprunté quelques mélodies à la tradition nationale, elles sont venues tout naturellement et sans effort se lier à celles que lui inspirait un profond mysticisme.

L'action se passe au village. La petite Orti, dont la mère est morte, a été recueillie par Mikel, qui est son père, et élevée par Anne, femme légitime de celui-ci. Mikel est un ivrogne, Orti est devenue son souffre-douleur. Elle est si frêle qu'on la surnomme le Sauteriot, c'est-à-dire la petite sauterelle.

Anne tombe malade, elle va mourir. Orti tient si peu à l'existence qu'elle donnerait volontiers sa vie pour sauver celle de sa mère adoptive. Justement la vieille Trine, qui est la mère d'Anne lui raconte un miracle du temps passé : une mère dont l'enfant était à l'agonie avait prié la Vierge l'avait exaucée : l'enfant guérit, et la mère mourut à sa place. Orti écoute, exaltée de dévouement et de désespoir, le cruel récit, et sa résolution est bientôt prise : elle ira, le soir même, à la chapelle miraculeuse.

Mais voilà qu'en en sortant elle rencontre toute la jeunesse du village, réunie pour une fête. Un bellâtre nommé Indrite lui conte fleurette, et sans plus songer au vœu prononcé ni à la mort qui l'attend, elle tombe dans ses bras.

Quand elle se retrouve en sa chaumière, la mémoire lui revient, et elle ne veut plus mourir. Elle songe un instant, pour éviter le fatal échange, à tuer la malade, mais le bel Indrik vint à passer : il l'a déjà oubliée. Alors Orti prend elle-même le poison préparé, et le destin s'accomplit.

Le drame est un peu trop abondant en paroles, et le caractère d'Orti n'y est que faiblement tracé. Mais il offrait au musicien des situations fort émouvantes, et un tableau de fête, dont l'animation rustique s'oppose fort heureusement au grave recueillement des premières scènes, à la terreur des dernières. La partition repose sur des thèmes caractérisés, dont le retour n'a jamais rien de forcé ni d'arbitraire; et dont le développement tient toujours compte du mouvement dramatique. Musique touchante et généreuse, dont on aime le souvenir.

Pour nous consoler sans doute de ne pouvoir encore l'entendre au théâtre, les concerts symphoniques mettent Wagner à tous leurs programmes. Ceux du Conservatoire nous ont donné, en dernier lieu, un acte entier de *Tristan et Yseult* : une grande artiste, Mlle Lucienne Bréval, nous y montra une fois de plus cette maîtrise du style que le temps n'atteint pas.

Au dernier concert de la Société nationale, M. Ricardo Vines prêtait sa virtuosité prestigieuse à de petites pièces, jolies et très scolaires, de M. Ponleux, et à d'ardentes danses gitanes de M. de Falla; Mme Lucy Vuillemin a chanté avec délicatesse des mélodies fort distinguées de M. Raymond Charpentier, et Mlle Jane Laval a donné, grâce à une technique du chant accomplie, leur charme le plus pénétrant à d'exquises mélodies de M. Tommasini.

LOUIS LALOY.



Les Arts

Le Salon de la Nationale

Si l'on admet que tout l'intérêt du *Salon de la Nationale*, en 1920, réside dans ses quatorze rétrospectives, on admet beaucoup contre l'avenir de la Société. Concluez, je vous prie : quatorze rétrospectives de maîtres décédés qui vont de Carolus-Duran à Rodin par Stevens, avec Roll le dernier disparu; par les salles les envois négligents, — simples cartes de visite, des « ne m'oubliez pas » de maîtres vivants qui, souhaitons-le pour eux, ne suffisent plus aux commandes. Si bien qu'on en vient, inquiet un peu, à admettre par surcroît que nous ne pourrons plus nous intéresser à ces maîtres que rétrospectivement, seule occasion de les juger sur un ensemble. Par les salles, une suite d'œuvres tièdes, habiles toujours, voire trop habiles, d'élèves soucieux d'une petite indépendance encore teintée d'assez d'officialisme pour n'être pas dangereuse. Sans doute il y a quelques brillantes exceptions. Si peu !

Peut-être serait-il excessif de soutenir que ce Salon est celui des déceptions. On peut espérer approcher de la justice et de la vérité en écrivant que c'est celui des Intentions. Il est trop visible que l'audace, la générosité, l'inquiétude, voire la belle folie, sont à jamais absentes de cette maison; mais cette absence n'apparaît aucunement au bénéfice d'un respect de la Tradition dont, en dépit de nombreux témoignages d'un académisme tout scolaire, subsistent quelques traces au Salon des Artistes Français.

Quand donc ai-je écrit que deux Salons seulement justifiaient leur existence, celui des *Artistes Français* et celui des *Indépendants*? Les officiels et les révoltés? Il y a longtemps que j'écrivais cela. J'aurai la vanité de constater que c'était sagement prévoir. La critique la plus prudente, la plus réservée s'est trouvée d'accord avec les critiques dits avancés, en jargon d'atelier, pour vanter la fraîcheur, l'éclat, la vie du dernier *Salon des Indépendants* aussi bien qu'il y avait eu rencontre pour dire la grisaille du *Salon d'Automne* de 1919.

L'ère artistique que nous traversons n'est réellement pas anarchique. Chacun prétend servir la tradition, aspire à un classicisme, sinon au Classicisme, à la composition, à la reconstruction. C'est plus de raisons qu'il n'en faut pour que meurent de consomption l'*Automne* et la *Nationale*. On se souvient de la bruyante sission des officiels. Ceux qui quittèrent les *Champs Elysées* pour le *Champ de Mars* étaient de grands artistes, comme Puvis de Chavannes, inquiets de voir les *Artistes Français* s'enfoncer de plus en plus dans l'erreur d'un faux classicisme, d'un classicisme d'atelier, conventionnel, hors la vie. Mais, quand ils se séparèrent de leurs camarades, les amis du Puvis avaient gagné plus qu'à-demi leur partie; ils étaient eux-mêmes touchés par l'officialité. Donc, ils ne devaient pas donner l'exemple d'une audace féconde. L'*Automne* fut fondé pour et par des peintres estimant un peu « mélangé » le monde des *Indépendants* et pressés de prendre la place des hommes du *Champ de Mars* désormais admis tout à fait aux honneurs officiels. C'est de l'Histoire, et une simple histoire dont il est aisé de tirer la moralité.

Où sont-ils les beaux printemps de l'ancien *Champ de Mars* maintenant que les princes de la Société ont rejoint pour tout le bon les autres Champs-Elysées, les vrais, ceux d'où nul encore n'est revenu !

Je constate que, dédaignant presque, Albert Besnard expose le seul *Homme en Rose*, une vieille toile datant de son voyage aux Indes, le Maharadjah de Kapourtalah ou le poète Rabbidranath Tagore cher à notre André Gide, au choix. Trop occupé à écrire de petits mémoires ou à flirter avec le dangereux Picabia dit le Loustic, M. Jacques-Emile Blanche (l'âme de la *Nationale*) n'expose pas. Si Burnand persiste et si Jean Béraud insiste, Boldini renonce. Qui sait si nous ne verrons pas J.-E. Blanche imité par les *Indépendants*? Forain a exposé aux *Humoristes* l'âpre toile qui eût grandement honoré ce Salon.

Enfin ! parcourons tout de même les salles, en essayant d'écarter l'idée d'une corvée. Sorbice ! Sorbice ! comme disent les tirailleurs algériens et leurs amis les Orientalistes, si nombreux en ce Salon. C'est inouï ce qu'il y a de peintres et de peintresses britanniques au Maroc !



Anquetin au nom respecté envoie un bouquet de mimosa. Avelot oublie l'humour à la *Mosquée de Fez*; Auburtin eût été plus à l'aise pour peindre son panneau décoratif s'il n'avait trop pensé que tant de grâce était promise au Conseil d'Etat. Ah ! les commandes ! Bernard Boutet de Monvel expose la double effigie de ses amis Boussingault et André de Segonzac. Les verrons-nous bientôt exposer un double portrait de M. Boutet de Monvel? Brunelleschi est devenu peintre de son roi. Qui l'eut cru ! L'inspiration divine éloigne Maurice Chabas de ses petits nus humides.

On fonda, avant la guerre, de grands espoirs sur Charlot. Quelles plates effigies nous présente-t-il ! Il morvandiande comme feu Gaston Couté, avec des prolétaires pour propriétaires et si vieux qu'ils sont inoffensifs. Il y a de la dignité triste dans les paysages de Danchez; Mme Delvolvé-Carrière fait de son mieux pour soutenir un grand nom. C'est un repos que la rencontre de la *Jeune fille en vert et rose* de Georges d'Espagnat. Ne chicanons rien, car ceci est vraiment, et enfin, de la peinture, rien que de la peinture. Fornerod est très en progrès, pour avoir simplifié ses moyens, pour revenir, lui aussi, à l'authentique peinture; je crois qu'on goûtera sa *Jeune fille au châle gris*. *L'Ouled-Naïl couchée* de Gaudinard vaut par quelque chose de mieux que la couleur locale; la couleur, simplement. Bien vivante la *Marionnette* de Giran-Max dont les vives couleurs triomphent du coin d'ombre où on l'a maladroitement relégué cette toile. Je cite volontiers les *Fleurs* de Girardot, le portrait du dessinateur *Desbarbiers* de Mlle Grégoire qui n'a pas fini d'interroger Manet, le *Marché tunisien* de Mlle Harrison. Charles Guérin nie fortement le *Salon d'Automne*, en se prouvant à ce point de la *Nationale*, avec un *Torse nu*, daté de 1909 (les étoiles ont voulu briller modérément), digne d'un temps où l'on se satisfaisait du « beau morceau de peinture ». M. Guérin inscrit honnêtement « étude », au catalogue. *Les Artistes Français* refuseraient une étude, et ils auraient raison. Aux *Indépendants* on accepte tout; mais il n'y a pas de jury.

Humble héros, je te salue et je te pleure ! L'œu-

vre du comte de La Rochefoucault connaîtra la faveur de la reproduction. L'art des *Rose-Croix* devait, vingt ans après, aboutir à la carte-postale. C'est une jolie chose trouble, bien composée, avec un peu d'artifice que les *Baraques* de Le Sidaner. Citons avec respect *Les Pâtres* de Ménard, avec sympathie *La Courtisane endormie* d'Ottmann dont les défauts mêmes donnent des espérances. L'un des meilleurs paysages est la *Seine vue du Pont-Neuf* de Gaston Prunier.

J. F. Raffaelli est de ceux qui demeureront. Négligera-t-on jamais son *Clémenceau*? Il a aussi inventé une manière de peindre les humbles, plus près de Huysmans que de Coppée. Mais lui non plus ne se fatigue pas ici. A-t-il perdu la foi en l'avenir de la Société? La *Femme en bleu* de Renaudot plait en tant qu'original après tant d'imitations par des dames étrangères, flottant de Guérin à ses amis. Lucien Simon expose de solides, et un peu rudes compositions, mais d'un ton parfaitement choisi pour *Notre-Dame-du-Travail*, à Paris. Mieux vaut encore exposer une commande loyalement exécutée qu'un « Salon » bâclé pour l'effet, et aussi peu durable qu'une robe de fête... ou rien qu'une carte de visite. On ne peut nier l'intérêt de la sèche peinture de Sureda dont les photographes retiendront ses *Funérailles d'un rabbin au Maroc*. La *Carmen* d'Alexandre Urbain à du style. La *Cingalaise* de Werhœven soutient la renommée de ce lointain disciple d'Odilon Redon. Le paradis au cabaret, les muses chez le rôtisseur ! Le cher Willette est l'homme jovial d'une Fable aux héros dodus et roses.

Par libéralisme, ou par tactique à cause de la paresse de ses princes, la *Nationale* a ouvert une salle des *Fauves* qui, par sa situation, se trouve être une espèce de *Salon Carré*. Il y aurait beaucoup à dire sur ce piège à double entrée; sans parler de celle ménagée au public. C'est là que le voluptueux Van Dongen expose des portraits aristocratiques que j'oserai dire peints avec une ardeur au-dessus des prudences aristocratiques; près de Van Dongen, capable toujours d'effaroucher les bons jurés, deux excellentes compositions de Maurice Dufresne, dont le *Spahi attaqué par un lion*, un thème qu'eut repris le Douanier Rousseau; dans la même salle, des paysages construits et d'un grave accent de Waroquier et, enfin, les envois de Jules Flandrin, l'un des peintres vivants (dans tous les sens du mot) les mieux assurés de se survivre.

L'*Intimité* d'Aman-Jean sera, en toute justice, l'un des succès du Salon et l'un de ses plus sûrs agréments. Je parlerai la prochaine fois de l'art religieux (Maurice Denis, G. Desvallières, Sérusier, Dussouchet), des décorateurs, de la sculpture et des rétrospectives de Bracquemond, Carolus-Duran, A. Charpentier, Carrière, Cazin, Dalou, Duez, La Touche, Meissonier, Puvis de Chavannes, Rodin, Roll, Sisley et de ce charmant Stévens qui mérite une gloire moins discrète que celle dont jouit sa mémoire légère.

ANDRÉ SALMON.

Économie et Finances

LES RESSOURCES PUBLIQUES

Tandis que nos Ministres des Finances essayent péniblement, à l'aide d'artifices plus ou moins ingénieux, de masquer ou de retarder l'échéance d'un déficit grossissant, l'Anglèterre peut s'enorgueillir d'un redressement presque complet de son équilibre budgétaire. Nous ne sommes pas de ceux qui se donnent à comparer les deux nations riveraines de la Manche, en essayant d'opposer systématiquement l'effort fiscal de la Grande-Bretagne à l'apathie financière de notre pays. Nous savons tous les correctifs qu'appelle ce rapprochement, la part à faire à nos pertes, à nos sacrifices, à nos deuils et à nos ruines. Mais nous ne pouvons nous empêcher de regretter que nos finances et leur situation ne donnent à nos alliés l'impression d'une incohérence complète, d'un défaut total d'imagination fiscale, d'une méconnaissance absolue des principes directeurs de la législation fiscale universelle, de ce que nous pourrions appeler la « mode » en matière d'impôts et que, faute de nous y admettre, nous n'obtenions pas leur confiance indispensable pourtant à notre relèvement. Le recours aux impôts de consommation ou à leurs compléments ou substituts, impôts sur la dépense ou le chiffre d'affaires, apparaissent aux Anglo-Saxons comme des expédients, indignes d'une démocratie, tout comme les emprunts à lots sont considérés par eux avec désapprobation, sinon avec défiance. En cette matière, quand on a besoin de ses voisins, il faut tenir compte de leur mentalité, de leurs préjugés mêmes et surtout de leur exemple et de leurs sacrifices.

Or, ceux de l'Angleterre sont particulièrement lourds et féconds. En présentant son budget, en avril dernier, le chancelier de l'Echiquier, M. Austin Chamberlain, en évaluait le déficit à 250 milliards de livres sterling (6 milliards au pair). En cours d'exercice, la situation empira. En octobre, tant par suite de l'augmentation des dépenses que de la diminution des recettes on put redouter qu'il ne s'élevât à près du double. On se souvient de la crainte que souleva cette perspective et la politique de compression et d'économies qui la suivit. Grâce à elle, en fin d'exercice, l'excédent de dépenses ne l'emporta que de 376 millions de livres sterling sur les recettes, accusant par conséquent une erreur d'estimation de 75 millions à peine. Chiffre assurément respectable, puisqu'au pair d'avant-guerre, il représente encore près de 2 millions de francs et au change actuel plus du double, mais chiffre 16 fois ou 8 fois au moins plus faible que celui actuellement prévu du déficit français.

Comment ce résultat a-t-il été obtenu? Par une politique fiscale rigoureuse, ne négligeant certes pas l'emprunt comme élément de recettes, pendant la guerre, mais y ayant presque totalement renoncé, dès la guerre finie, pour y substituer le recours aux impôts et surtout aux impôts *personnels* et *directs*. Qu'on en juge. Les recettes totales au pair ancien représentent 33 milliards de francs, soit environ 1.350 millions de livres, en augmentation de 450 millions 1/2 sur celles de l'an dernier. Sur ce chiffre, les impôts directs donnent

les résultats suivants : l'*incometaxe*, impôt sur le revenu et *supertaxe* sur les gros revenus fournit 359 millards de livres, soit environ 9 milliards paran, au près desquels les 800 millions environ mis en recouvrement chez nous, et les rentrées trois fois moindres, font bien piètre mine, quelles que soient les excuses ou explications qu'on en donne ! L'impôt sur les bénéfices de guerre, pourtant réduit de 80 à 40 %, — mais y compris, il est vrai, un arriéré acquitté en 1919-1920, représente 290 millions, soit 7 milliards, c'est-à-dire plus de trois fois ce que le nôtre a donné pour toute *la durée de son application*. A eux deux, ces deux chapitres ont fourni au fisc britannique 16 milliards de francs dans l'année, c'est-à-dire environ la moitié des recettes totales. Il faut y ajouter comme impôts directs sur la richesse acquise ou en formation, les taxes successorales donnant 4 millions de livres, c'est-à-dire 1 milliard 1/4 de francs au lieu de 30 millions l'année précédente. De telle sorte que ces impôts réunis ont apporté au Trésor anglais une recette globale de 17 milliards 1/2. Les impôts sur la consommation, dont il faut rrappocher les droits de douane, et le timbre qui frappe les transactions, ont rapporté 305 millions, c'est-à-dire 7 milliards environ, contre 275 millions l'année précédente ou 4 milliards 600 millions. On saisit là toute la différence entre les deux politiques financières anglaise et française et on comprend que notre hésitation, notre excessive prudence, notre respect exagéré du capital acquis apparaissent aux Anglais comme une marque de faiblesse ou d'impuissance fiscale.

Est-ce à dire, d'ailleurs, que nos voisins soient au bout de leur effort et qu'ils aient renoncé à une politique de réalisation démocratique que M. Lloyd George sut autrefois imposer en des budgets révolutinnaires au prix du désaisissement des pouvoirs financiers de la Chambre des lords. Il n'en est rien et particulièrement typiques à cet égard, sont les conclusions de la dernière Commission sur la réforme de l'impôt sur le revenu. Les Anglais considèrent, en effet, qu'un instrument fiscal n'est pas un tout immuable et ils ne professent pas, comme nous, que les plus vieux impôts soient nécessairement les meilleurs. Ils ne s'endorment pas sur le mol oreiller de la tradition et ne jugent pas d'une institution à son âge, en dépit de leur traditionnalisme légendaire ! Nous n'avons pas la prétention de reprendre aujourd'hui, dans le détail, le contenu du remarquable rapport de cette Commission qui s'efforce de concilier le rendement de l'income-tax avec sa popularité et le moindre dommage dans son incidence et sa répercussion. Déjà la critique s'est fait jour : elle n'a pas porté sur les conclusions maîtresses du rapport, mais sur des points de détail. Le Gouvernement lui a donné son approbation et le projet de budget de cette année en incorporera certainement les propositions. Trois points retiendront notre attention, pour marquer l'esprit et la portée de la réforme ; à savoir, la question des profits ou gains exceptionnels, de la suppression de la moyenne des trois années, et des exonérations. Toutes tendent — n'en déplaise à nos journaux libéraux, — à personnaliser de plus en plus l'impôt et à supprimer tout ce qui est forfaitaire ou indiciaire chez lui ; pour mieux en permettre la progressivité ou la dégressivité poursuivant ainsi une évolution déjà ancienne.

Jusqu'à présent, en droit fiscal anglais, les gains exceptionnels provenant d'opérations spéculatives, telles que les opérations de Bourse de valeurs ou de commerce n'ont pas été considérées comme des revenus. Leur caractère irrégulier, la difficulté de les définir et de les distinguer d'autres revenus casuels, telles que les successions, donations, etc., ou les plus-values, les ont fait échapper à l'*income-tax* et regarder comme de simples accroissements de capitaux imposables, comme tels au moment des mutations. La spéculation de guerre a attiré l'attention sur les profits de cette nature. Le pullulement des intermédiaires qui ne vivent que des différences de cours, empêche de se désintéresser de cette source de profits qui perdent quelque peu leur caractère exceptionnel et irrégulier pour devenir une source véritable de revenus. Certes, on voit bien encore quelques économistes de l'ancienne école en défendre le principe et l'immunité fiscale, sous le prétexte que l'existence d'un marché spéculatif sur les valeurs et les marchandises a une valeur économique à laquelle on ne prête pas suffisamment attention, comme le déclare par exemple M. Geoffrey Marks, un des membres de la Commission royale de l'*income taxe*. Mais cette opinion est isolée et tout le monde s'accorde à en demander la taxation. Toutefois les modalités de perception n'apparaissent pas comme très précises, quoique le rapport affirme que certaines colonies anglaises et des pays étrangers les assujettissent à l'impôt sur le revenu. Peut-être pourrait-on trouver un critérium satisfaisant dans la personnalité même du contribuable et voir dans les gains spéculatifs un « revenu » imposable en cette qualité, quand ils seraient l'élément principal des ressources du contribuable et l'objet essentiel de son activité.

Une des difficultés de la taxation des bénéfices commerciaux et industriels est leur irrégularité. A les frapper sur leur montant d'une seule année, on risque d'assujettir le contribuable sur son revenu de l'*année de payement* à une très lourde charge. Aussi, en Angleterre applique-t-on la méthode de la moyenne triennale. C'est le revenu moyen des trois dernières années qui sert à l'assiette de l'impôt. C'est un procédé avantageux pour les commerçants et également pour certains employés administrateurs, directeurs appointés, etc., qui ne sont pas imposés au titre des traitements et salaires dont les appointements augmentent en général annuellement. Ils en arrivent à toujours être assujettis sur un revenu inférieur à leur revenu véritable. La commission a trouvé la méthode insuffisante. Pour les sociétés, dont le nombre s'est considérablement accru depuis la mise en vigueur de la loi sur l'*income taxe*, elle estime avec raison, que le bénéfice commercial est un montant aisé à connaître, à l'aide notamment des comptes rendus et bilans annuels. Ce sera donc celui de la dernière année qui servira à asseoir l'impôt. Telle est la première proposition de la commission. Quant aux salariés à appointements fixes, ce sera par leur transfert d'une cédule à une autre que s'opérera la transformation du mode d'assiette. Ainsi donc la taxation suit de plus en plus près le revenu. Elle s'y adapte et varie en proportion exacte des revenus du contribuable. En un mot, l'impôt se personnalise de plus en plus.

Même préoccupation dans un autre ordre d'idées tendant cette fois au dégrèvement du contribuable. C'est une mesure qui a pour objet de personnaliser l'*income-taxe* des revenus de valeurs mobilières. S'il est un élément d'impôt qu'il parait difficile à faire varier en fonction de la situation personnelle du contribuable, c'est bien celle-ci. Or, il apparaît aujourd'hui au législateur de tous pays que tout revenu du capital n'est pas nécessairement un revenu « capitaliste ». Ce peut-être la petite épargne d'un ouvrier ou d'un employé. Frapper du même taux la rente de ce dernier et celle du gros investiteur de capitaux, parait injuste. Pour y obvier, la Commission propose d'exonérer complètement d'impôt ou ne frapper qu'à demi-tarif les intérêts et dividendes acquittés par les Sociétés débitrices lorsque le propriétaire des titres produira un certificat du receveur des contributions directes attestant que sa situation générale justifie cette

exemption totale ou partielle. Cette procédure n'ira pas sans inconvénient au point de vue de la technique fiscale et il faudra notamment éviter un procédé d'évasion qui vient tout naturellmeent à l'esprit, à savoir celui qui tend à enregistrer, au nom de personnes pouvant bénéficier de l'exonération, des titres appartenant, au contraire, à des possesseurs passibles du taux plein. Mais l'honnêteté du contribuable anglais et l'expérience des agents du fisc auront certainement raison de cette fraude.

Tel est le résultat d'une politique constante de retouches et de perfectionnements. L'income-taxe, considéré, on s'en souvient, au début de son histoire, comme un expédient financier passager, est devenu la clef de voûte des finances anglaises, auxquelles il procure aujourd'hui plus du quart de ses ressources. Merveilleux instrument démocratique, il s'assouplit et s'ajuste aux besoins et à la matière imposable et son mécanisme, comme son rendement, devraient susciter chez nous, sinon la jalousie et l'envie, tout au moins une sérieuse imitation.

WILLIAM OUALID.

LES MONNAIES ET LES BANQUES

L'ÉLÉVATION DU TAUX DE L'ESCOMPTE

La Banque de France a élevé jeudi dernier les taux de son escompte et de ses avances qui sont passés respectivement de 5 et de 6 % à 6 et 6 1/2 %. C'est un événement important et remarquable puisque ces taux étaient demeurés à un taux immuable depuis le 20 août 1914, et il faut en chercher la signification.

Il n'y a aucun doute d'abord que cette mesure ne peut avoir aucun rapport avec l'Etat du change. En temps normal on sait que l'élévation du taux de l'escompte de la Banque centrale d'émission a une action considérable sur la balance nationale des comptes, bien que dès avant la guerre cette action tenuit à s'émousser un peu depuis les modifications survenues dans la situation et dans le rôle des grandes banques d'émission. Mais, actuellement, dans notre régime de changes entièrement déréglés et disloqués, les variations du taux de l'escompte n'ait plus aucune influence régulatrice parce que leur importance est nulle par rapport aux oscillations des cours des changes eux-mêmes. Il ne peut donc pas avoir été dans l'intention de la Banque de France d'agir sur notre change par le moyen de l'élévation du taux de son escompte

C'est l'état du marché des capitaux et la situation générale du crédit qui a certainement poussé le Conseil de Direction de notre institut d'émission à prendre cette mesure. Il ne s'agit pas même d'une détermination inspirée par la situation immédiate de la Banque ni par quelque menace subite, car le bilan hebdomadaire de la Banque était plutôt satisfaisant : Le portefeuille commercial, d'aprè les chiffres publiés la semaine dernière, le jour même où la hausse du taux de l'escompte était décidée, accusait une diminution de 86 millions, et les avances de l'Etat étaient réduites de 400 millions.

Si l'on veut comprendre la décision de la Banque de France, c'est la situation générale qu'il faut envisager, telle qu'elle se développe edpuis l'année dernière. On voit alors que les demandes de capitaux ne cessent de s'accroître d'une manière persistante. Dans l'espace d'une année, le portefeuille commercial a doublé, passant de 1.006 millions, au 2 avril 1919, à 2.171 millions au 8 avril 1920; les avances elles-mêmes sont passées dans le même temps de 1100 millions à 1758 millions. Sans doute il y a là un mouvemnet dont la rapidité s'explique en partie par le retour à des habitudes de crédits commerciaux que la guerre avait fait perdre et qu'il faut enregistrer simplement comme le symptôme d'une reprise des relations économiques normales. Mais, cependant, le mouvement a pu paraître se précipiter un peu trop, depuis quelques mois, puisque, pour le dernier trimestre seul, l'accroissement du portefeuille commercial a été de plus de 50 %, passant de 1.654 millions au début de janvier, au chiffre de 2.171 millions que nous avons déjà donné poru le 2 avril.

Si encore cet accroissement était le fait d'une progression réelle et saine des demandes d'escompte, la Banque de France ne s'en serait vraisemblablement pas émue et elle y aurait répondu avec son libéralisme accoutumé; mais il a dû paraître qu'une partie de plus en plus considérable de ce papier tendait à n'être que le produit d'opérations de crédit à long terme transformées et mobilisées par des traites à court tenue renouvelables. La Banque a donc pensé qu'il était de son devoir de décourager la création de tels effets en rendant leur escompte plus onéreux.

Il est intéressant d'ailleurs deremarquer que cette inquiétude n'est pas spéciale à la Banque de France, mais qu'elle est partagée depuis quelques temps dans d'autres pays et qu'elle se traudit par des précautions tout à fait semblables.

Nous avons signalé ici-même, dans notre dernière chronique, la situation qui existe aux Etats-Unis où les Banques de Réserve fédérale s'efforcent depuis quelques mois déjà de réduire les crédits en les rendant plus onéieux, et où la situation même des Banques de réserve fédérale commence à être considérée comme peu favorable par suite de la progression excessive des crédits de toutes les mesures prises jusqu'ici. En Angleterre, la Banque d'Angleterre a jugé bon, dans le même but, d'augmenter le taux de son escompte dès le mois de novembre dernier, et le marché des capitaux, toujours de plus en plus sollicité Outre-Manche, se trouve dans un état de tension qui s'accroît de jour en jour. En Suisse enfin, on annonçait ces derniers temps, que l'on constate un certain resserrement de l'argent et que les Banques éprouvent beaucoup de peine à répondre aux demandes d'ouvertures de crédit.

Nous répétons qu'il y a là une situation qui demande à être surveillée de très près, et la décision de la Banque de France accuse nettement l'intérêt des observations que nous avons faites dans notre précédent numéro à propos des Etats-Unis.

Quant à savoir maintenant si la hausse de 1 % du taux de l'escompte et de 1/2 % du taux des avances pourra avoir un effet restrictif appréciable, c'est une autre affaire et nous conservons quelque scepticisme à cet égard. Les demandes de crédit ont pour objet des opérations commerciales au industrielles, ou même purement spéculatives, qui réservent de telles marges de profits qu'elles ne se laisseraient guère décourager par une hausse si faible des conditions de l'escompte ou des avances. Le mécanisme traditionnel de freinage ne peut plus jouer avec son habituelle précision à une époque où les variations les plus folles des prix n'ont plus d'action appréciable sur la demande. Mais la Banque de France est dans son rôle en essayant tout de même de s'en servir, ne fut-ce qu'à titre d'indication au monde des affaires.

CHRONIQUE DES CHANGES

Encore une semaine détestable pour nos changes. Les cours enregistrés sont de plus en plus fantastiques, et leur baisse procède par bonds de plusieurs points chaque jour. Depuis huit jours, les cours de la *livre-sterling* ont été en effet les suivants : 59.67 1/2, 61.18 1/2, 63.56, 67.45, 67.25 1/2. Le *dollar*, qui avait été relativement stable pendant les semaines précédentes, s'est mis à son tour en mouvement ; on a coté mardi 16.97, et mercredi 17.05. Les *cent Pesetos* font 299 francs; le *franc Suisse* 3.09 et le *florin* 6.28.

Cette chute nouvelle de notre franc pourrait à la rigueur se justiifer, à la fois par l'état de tension politique qui a caractérisé le semaine dernière et par la raison d'ordre économique et financier général dont j'ai fait état dans ma dernière chronique. Il faudrait encore y joindre la raison que font valoir les *Financial Nevvs* suivant lesquels beaucoup d'achats français à l'étranger avaient été soldés au début de l'année par des crédits à trois mois qu'il faut maintenant

couvrir et qui ont provoqué de nombreuses demandes de devises anglaises ou américaines.

Mais ce qui est fort extraordinaire et ce qu'il faut relever, c'est que, pendant le même temps où notre franc s'effondre ainsi, le *mark* se relève avec une rapidité que rien absolument rien ne peut justifier. Aucune transformation ne s'est produite dans la situation économique et financière de l'Allemagne, ou, s'il s'en est produit, c'est uniquement dans le sens d'une aggravation. Or, depuis un mois, le cours du mark, à Paris, est passé de 14 centimes à 30 1/4, amélioration qui n'exprime pas simplement la compensation du mouvement de recul de notre propre monnaie par rapport aux autres devises, puisque à *Londres* même, le mark est passé du cours de 341.50 à celui de 198.

En réalité, nous saisissons là sur le fait une preuve manifeste et que personne ne peut songer à nier d'une vaste action concertée, en concession avec la manifestation intempestive et regrettable de M. Lloyd George, pour peser sur notre franc et pour provoquer une hausse spéculative, en même temps que politiquement tendancieux du mark. Il est impossible de ne pas reconnaître quelque fondement à l'information que donnait ces jours derniers à un grand journal de Paris, un correspondant de Londres, information suivant laquelle le désaveu retentissant que le cabinet anglais avait décidé de donner à notre occupation de Francfort faisait partie d'une vaste offensive économique et politique dirigée contre notre pays par un puissant syndicat de financiers germano-anglo-américains.

De cette information et des constatations qu'il a été donné à tout le monde de faire , depuis quinze jours, sur le marché des changes, il nous paraît intéressant de rapprocher quelques passages significatifs d'un article bien curieux paru, à la date du 6 février dernier, dans une revue allemande, la *Weltwirtschaftzeitung*. Cet article, qui ne saurait être suspecté de partialité en notre faveur, fait allusion l'existence d'un *vaste complot international contre le franc*.

En voici le passage le plus caractéristique :

«... Le change est l'ennemi de l'Entente. Une action commune aurait pu conjurer le danger; mais les gouvernements ont parlé, délibéré et renoncé. Au lieu de conduire le commerce des devises étrangères dans les voies réglées, la finance française s'est abandonnée à une marche vacillante et ruineuse. Le commerce français, c'est le perdant. Des maisons qui, depuis nombre d'années faisaient des affaires avec l'Angleterre, pensent à fermer, des industries moindres, mais qui ne laissent pas de compter, arrêtent leur fabrication. La finance française qui prend fait sans rien considérer à ce complot des changes, commet, sans périphrase, un crime de trahison contre la patrie. Mais, inflexible, l'avidité pousse un flot vers le profit rapide et facile. On ne peut venir à bout de cet attentat contre la rupture nationale française par le moyen de poursuites officielles ou autres mesures analogues. *L'organisation n' a pas son siège à Paris; peut être ce siège est-il à Francfort; vraisemblablement, il est à Londres*. Contre son caractère international, qui n'est pas douteux, il n'y a qu'un moyen... *Une enquête sur la chute du franc a établi que des ventes innombrables, continuelles, gigantesques, de francs français avaient lieu sur les divers marchés. La même constatation a été faite à la Banque de Paris*. Le franc français est devenu un jeton et le crédit de la France vient, en conséquence de ce jeu à être gravement compromis.... »

Les événements de ces derniers jours donnent une confirmation sérieuse à cet article, et il est curieux que le *Temps* ait choisi le moment actuel pour essayer de contester, dans un article de première page, l'immense action que le spéculation a sur l'allure du marché des changes.

LÉON POLIER.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

Le marché qui, à l'approche des vacances de Pâques, manifestait une certaine lourdeur a retrouvé d'excellentes dispositions. Ni la violation du traité de paix par l'Allemagne, ni la réplique de la seule France, ni la crise des alliances mise en pleins lumière par la véhémente et inattendue « sortie » du Premier britannique ne l'ont impressionné. Le volume des affaires traitées est toujours important,-l'impôt sur les opérations de Bourse pour mars 1920 *a produit un chiffre sept fois supérieur à celui de mars* 1919 !

En élevant les taux d'escompte à 6 % et celui des avances à 6 1/2 %, la Banque de France a cependant donné un avertissement aux banques et au public pour les mettre en garde contre l'abus des avances qui ne sont pas nécessitées par des besoins uniquement commerciaux. Il ne s'agit pas là, comme l'écrivent certains de nos confrères de la presse financière « d'un sérieux effort en vue d'améliorer la tenue de nos devises ». Le « gold point », au delà duquel il devient plus avantageux de solder ees achats en numéraire que de se procurer du papier d'une place sur l'autre, est franchi depuis longtemps; la décision de la banque n'aura sans doute pas d'effet sur les cours.

Trop d'éléments concourent à la hausse pour qu'un lassement sérieux paraîsse à redouter. L'amélioration de notre change est une affaire de longue haleine et la dépréciation du franc est l'un des éléments et non des moindres de la hausse.

L'avantage qu'offre l'achat sur notre marché des bonnes valeurs françaises aux capitalistes étrangers favorisées par la valeur d'achat de leurs monnaies nationales en est un autre ainsi que l'abondance de numéraire que l'emprunt a insuffisamment absorbé.

Le « Bulletin Annexe du Journal Officiel » qui annonce les opérations nouvelles à envisager s'allonge et nous allons dans les prochaines semaines à venir assister à de nombreuses émissions qui, dans le lot, permettront de constituer des placements avantageux.

Revue du Marché

FONDS D'ÉTATS FRANÇAIS

Les résultats officiels du dernier emprunt sont de 15.700.000, dont plus de 6 milliards d'argent frais ne correspondent pas aux esdérances qu'avait pu faire naître l'empressement des souscripteurs des premiers jours. De tous les emprunts de guerre, seule sion 4 % 1918 a donné un résultat supérieur et, à ce titre on peut le considérer comme satisfaisants. En raison des événements qui se sont produits au cours de l'émission, les souscriptions très abondantes les premiers jours se sont raréfiées durant la grève des cheminots, pour reprendre, vers la fin, comme si l'épargne française avait tenu à répondre, par son empressement, aux provocations germaniques. Dans le courant de l'année, cet emprunt sera suivi de plusieurs autres. Toutefois, M. Charles Dumont, a fait espérer que la politique d'emprunt pourrait prendre fin avec l'exercice et que le budget de 1922 ne porterait plus trace de dépenses extraordinaires qui grèvent celui de 1920 et grèveront sans doute celui de 1921.

Le dernier venu de nos emprunts nationaux s'est traité avec une légère prime. Les autres Fonds d'Etats Français sont inchangés. A leur égard la Bourse reste dans l'expectative; ils constituent cependant une valeur de premier ordre comme fonds de portefeuille en panachant les 3, 4 et 5 % de façon à profiter de marges abondantes jusqu'au pair.

FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS

Il y a dans ce groupe des occasions nombreuses d'arbitrages intéressants ou de placements de second ordre.

Le Gouvernement *Mexicain* a annoncé officieusement la reprise du service de sa Dette publique. Néanmoins, jusqu'ici, les déclarations n'ont pas eu

d'effet sur le Marché des fonds mexicains qui ne sont négociés qu'à de rares intervalles.

Dans le courant de la semaine, l'augmentation a été sensible sur le Japon 4 % 1910, qui passe de 116 à 137, tendant à se rapprocher du Japon 4 % 1905, dont les cours dans le même intervalle sont passés de 198 à 214.

Ces deux fonds d'Etats Japonais bénéficient de la hausse de la livre et du yen dans lesquelles peut se faire le service de leurs coupons. Le 4 % 1910, payable en yen, présentant sensiblement les mêmes avantages que le 4 % 1905, payable en livres sterlings, doit pouvoir accentuer sa hausse.

Les divers emprunts *Ottomans*, et l'unifiée spécialement ont été l'objet d'achats sur le bruit d'une reprise possible du service des coupons ; la nouvelle est vraisemblable.

Les 4 % *Russes* de leur côté ont marqué quelques progrès. Malgré les nouvelles en sens divers relatives à la reconnaissance des dettes anciennes, le marché croit à une solution favorable.

BANQUES

Les résultats de l'exercice 1919 commencent à être connus. La plupart des grands Etablissements de Crédit ont publié leurs bilans et convoqué leurs actionnaires. Toutes les Banques ont réalisé des bénéfices sensiblement supérieurs à ceux de 1918 et amélioré leur dividende.

D'une manière générale, les ressources provenant des dépôts divers sont doublés.

Les cours atteints la semaine précédente se consolident sans grand changement, à l'exception toutefois du *Crédit Lyonnais* qui progresse de 1660 à 1725. Les capitaux, sauf de rares exceptions, n'ont pas été augmenté jusqu'ici, mais vont l'être d'où la faveur avec laquelle le public suit les affaires de banques.

Déjà quelques établissements d'importance secondaires, quelque banques régionales augmentent leur capital. Le *Crédit de l'Ouest*, la *Banque des pays du Nord*, la *Banque du Dauphiné* et la *Banque Hollando Américaine* etc.

L'Assemblée générale du *Crédit National* qui va se réunir très prochainement doit prendre une décision au sujet d'un prochain emprunt obligatoire 6 % dont on ne connaît pas encore les modalités.

CHEMINS DE FER

Dans l'ensemble, ce compartiment fait preuve de bonnes dispositions. Les actions de presque toutes nos grandes compagnies s'inscrivent en progrès sensibles. Le *Nord* passe de 995 à 1100, le *Lyon*, de 810 à 821, et l'*Est* de 691 à 695. Le Marché des obligations est sans grandes affaires ; il y a cependant parmi les titres 5 % entre autres d'excellentes occasions de placement à longue haleine en raison de la marge existante au remboursement et cela malgré les risques d'accroissement des impôts sur les valeurs mobilières.

Aux Chemins de fer étrangers, le *Chemin de fer des Alpes Bernoises*, dont ses actions cotent 293 après 225. Les obligations sont demandées jusqu'à 450 sans trouver de contre partie. Il faut expliquer cette hausse par les résultats satisfaisants de l'exploitation pendant le dernier exercice et surtout par les négociations actuellement en cours pour réorganiser l'entreprise, négociations qui seraient, croit-on, particulièrement avantageuses pour les obligataires. On parle d'un rachat des obligations au pair de 500 francs, sans rappel des intérêts en retard.

Profitant de la hausse de la peseta les *Chemins de fer stratégiques et secondaires d'Alicante* appellent au remboursement par anticipation, les diverses séries de leurs obligations et Bons émis en France. Cette opération était escomptée par le public Français et les demandes avaient fait progresser rapidement l'obligation de 345 à 408.

Signalons que les négociations sont ouvertes à Vienne entre les représentants des divers Etats desquels dépend désormais le réseau des *Chemins Lombards*. Un délégué Français suivra ces négociations pour protéger les intérêts des porteurs français d'obligations. Le titre est toujours faible à 125.

MINES ET MÉTALLURGIE

Comme nous le conseillons il y a huit jours, il y a eu un léger arrêt dans le mouvement en avant de nos houillères.

La production des houillères françaises, pendant l'année 1919 accuse un déficit important par rapport à l'exercice antérieur. Les Charbonnages du Centre et du Midi ont souffert d'une diminution importante dans la main-d'œuvre résultant du rapatriement des mineurs du Nord dans leur région d'origine et du départ des prisonniers allemands. Toutes ont eu à supporter les grèves et le résultat fâcheux de la loi Durafour.

Les *Charbonnages* du Nord, après la hausse de ces temps derniers, ont presque abandonné une partie de leur avance. L'action *Bethune* est passée de 11.909 à 11.800, *Courrières* de 3.000 à 2650, *Marles* de 5579 5212. Un bon courant de négociations sur *Carmaux* dont les cours sont bien tenus à 1145. Les charbonnages du Centre sont moins surcapitalisés que ceux du Nord et du Pas de Calais.

Ferfay Cauchy annonce une augmentation de capital avec droit de préférence de 2 actions nouvelles pour l'ancienne, plus une action à 125 fr. réservé aux actionnaires.

Dans le groupe russo-polonais métallurgique, *Hula Bankova* va prochainement porter son capital de 23 à 80 millions, dont 16 doivent être souscrits par le Creusot, est ferme dans les environs de 2.000.

On parle également d'une augmentation de capital pour *Chatillon Commentry*, qui cote 6.500 après 5570, et pour *Decauville* qui serait sur le point de tripler son capital.

Les valeurs de pétrole sont en plus value notable. La *Royal Dutch* a dépassé le cours de 58.000 gagnant 5.000 francs dans sa semaine, on parle d'une nouvelle augmentation de capital : La *Shell*, *Grosnyi Bayou*, la *Wyonning* ont toutes largement progressé. Il y a encore de la plus-value a attendre de ce groupe, qui à cependant déjà bien gagné.



VALEURS D'ACTUALITÉ

Société Rochefortaise de Produits Alimentaires

Parmi les titres légers dont la plus-value paraît possible d'ici un an ou deux, l'action SOCIETE ROCHEFORTAISE de PRODUITS GLIMENTAIRES, inscrite sur le Marché en Banque de Paris, en dernier lieu, 450 fr. est à retenir.

Créée en 1910, dotée d'un capital porté en 1912 à 2.300.000, en actions de 100 francs la Société fabrique en France, des conserves de fruits et de légumes et à Madaascar de la consrve de viande et de la viande frigorifiée. Elle fabrique elle-même ses boîtes de conserve.

Elle a un portefeuille d'actions de sociétés d'exploitation similaire de la sienne qui est fortement sous-évalué au bilan.

Les résultats ont été remarquablement constants depuis l'origine : les dividendes ayant été sans cesse maintenus à 12,50 %. Malgré cette constance, les dernières années de la guerre ont été moins productives en raison des difficultés de transport de Madagascar en France et des restrictions subies par le marché de la viande frigorifiée.

La situation industrielle est aujourd'hui meilleure la vente de la viande frigorifiée va être libre à partir du 1er juin 1920 ; la trésorerie est des plus larges, de telle sorte que l'action pourrait fort bien voir son dividende sérieusement augmenté. On peut croire à une répartition de 20 francs en attendant mieux. Valeur sérieuse de portefeuille qui n'a que le défaut d'avoir un marché un peu étroit.



BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

L'Assemblée de la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui s'est tenue le 30 mars sous la présidence de M. Griolet, a approuvé les comptes de l'exercice 1919. Le dividende a été fixé à 50 francs : il sera mis en paiement le 6 avril sous déduction des impôts.

Les résultats de cette période de transition entre la période de guerre et le temps de paix sont nettement satisfaisants. Le rapport que nous publierons ultérieurement expose les conditions essentielles qui doivent être réalisées pour rétablir l'activité économique du pays; la Banque de Paris doit, par sa puissante situation comme par sa large conception des affaires, tenir un rôle important dans l'œuvre de restauration nationale.

Elle a participé activement à la création de la Banque Nationale Française du Commerce extérieur, et par ses relations à l'étranger continuera à lui être d'un utile concours. Nombreuses sont les Sociétés à la constitution desquelles elle a contribué en 1919, à commencer par le Crédit National pour faciliter la réparation des dommages de guerre; nombreuses aussi sont les augmentations de capital et les émissions de bons et obligations auxquelles elle a pris part : on en trouvera l'énumération dans le rapport du Conseil.

Elle n'a pas manqué de porter son attention vers les affaires de pétroles; elle a constitué la Société pour l'Exploitation des Pétroles, s'est intéressée à l'Omnium International des Pétroles (Roumanie) et à différentes entreprises en Galicie. D'une manière générale, elle a visé, sans tarder, à reprendre à l'étranger l'influence qu'elle doit avoir comme grande banque française.

La succursale de Bruxelles a repris son fonctionnement régulier, après avoir été mise sous séquestre pendant l'occupation allemande : ses bénéfices de 1919 lui ont permis d'apurer complètement sa situation, en comblant toutes les pertes subies pendant la guerre; ses comptes définitifs sont incorporés au bilan général du 31 décembre.

La Banque de Paris a complété son organisation de retraites en faveur de son personnel, et établi un système d'appointements qui tient compte des charges de famille.

Après l'augmentation de capital réalisée en septembre 1919, ses réserves atteignant au total 126 millions, elle dispose d'un total de ressources propres de 276 millions : mais le mouvement d'affaires qui tend à s'accélérer doit faire prévoir dans un délai plus ou moins bref une élévation de capital de 150 à 200 millions. La Banque de Paris est certaine que ses actionnaires profiteront avec empressement de cette nouvelle occasion de participer à son expansion.



COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Augmentation du capital de 45 à 75 millions de francs par l'émission de 120.000 actions ordinaires de 250 francs.

PRIX D'ÉMISSION .... 400 fr.

Le versement sera effectué :
1° En souscrivant .... 200 fr.
2° A la répartition du 25 au 29 mai 1920... 200 fr.

Droit de préférence irréductible pour les actionnaires à raison de deux actions nouvelles pour trois anciennes, sans qu'il soit tenu compte des fractions.

Les titres non absorbés par l'exercice de ce droit seront offerts au public, par souscription à titre réductible, avec droit de préférence pour les actionnaires au prorata des actions anciennes possédées par eux.

Souscriptions ouvertes du 6 au 23 Avril 1920

Aux guichets des établissements suivants : Banque de l'Union Parisienne, Banque de Paris et des Pays-Bas, Comptoir National d'Escompte de Paris, Crédit Lyonnais, Société Générale, Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, et dans toutes les succursales et agences de ces sociétés tant à Paris qu'en province; au siège social de la Compagnie, à Paris; à la Direction de l'Exploitation de la Compagnie, à Marseille; à l'Agence de la Compagnie, au Havre; à la Société Provençale de Constructions Navales, à La Ciotat.

La notice a été publiée au « Bulletin des Annonces légales obligatoires » du 15 mars 1920.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER STRATÉGIQUES ET SECONDAIRES D'ALICANTE

La *Compagnie des Chemins de fer Stratégiques et secondaires d'Alicante* informe MM. les obligataires et porteurs de bons de délégation que, en exécution des décisions des assemblées générales de la Société Civile des obligataires, et conformément à la loi espagnole du 22 septembre 1917, les obligations et Bons de délégation sont annulés et appelés au remboursement, savoir.

1° Les obligations : *a*) en espèces, le 15 avril, 187 fr.; le 31 mai, 187 fr.

Au premier versement sera ajouté le montant des coupons courus au 15 mars, sous déduction des impôts, savoir :

Alicante-Villajoyosa, 14 fr. 70.
Villajoyosa-Lema, 9 fr. 80.

b) En titres, à raison de une action de préférence de 225 pesetas nominal 4 % pour 5 obligations.

2° Les Bons de délégation : A raison de une action de préférence de 225 pesetas nominal 4 % pour 10 bons.

Les versements en espèces auront lieu aux caisses de la *Banque Louis Dreyfus et Cie.*

Le premier versement sera effectué sur présentation des titres qui seront frappés d'une estampille, et dont la feuille de coupons sera retirée.

Les actions de préférence seront délivrées aussitôt qu'auront été remplies les formalités de l'abonnement au Timbre.

Avis de cette opération sera donné en temps utile.





SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

	25 mars 20	1er avr. 20	8 avr. 20
ACTIF :			
Or — En caisse	3.605	3.606	3.606
Or — A l'étranger	1 978	1.978	1.978
Argent	248	245	243
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	310	310	259
Disponible et avoir à l'étranger	664	588	70
Portefeuille	1.777	2.258	2.170
Effets prorogés	576	574	571
Avances sur titres	1.570	1.758	1.803
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.300	25.700	25.300
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.805	3.815	3.815
PASSIF :			
Billets en circulation	37.568 4	37.334	37.507
Compte courant au Trésor	526	530	462
Comptes courants particuliers	3.512	3.336	3.204

BANQUE D'ANGLETERRE

	24 mars 20	31 Mars 20	8 avril
PASSIF :			
Billets créés	3.371	327	267
ACTIF :			
Dette du Gouvernement	276		
Rentes immobilisées	187		
Or monnayé et lingots	2.906	2.792	28 24
PASSIF :			
Capital	367	367	367
Réserves	89		
Dépôts publics	398	814	
— privés	3.323	2.535	
ACTIF :			
Fonds d'Etats	1.145	514	2.107
Autres Fonds	2 299	2.162	
Portefeuille	2 107	696	641
Billets en réserve	820	2.894	
Or et argent monnayés	14	13	
Currency Notes :			
Currency Notes en circulation	8.238		
Or en rés. pour les Currency Notes	718		
Effets du Trésor en garantie des Currency Notes	7.759		

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

	6 mars 20	29 mars 20	7 avril 20
ACTIF :			
Or	1.376	1.341	1.331
Argent	33	39	45
Bons de caisse de prêts en caisse	16.435	16.399	2 994
Effets escomptés	50 771		49.212
PASSIF :			
Billets en circulation	47. 129	52.281	52.883
Dépôts et comptes courants	16.831	17.752	

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Devises étrangères	Fonds d'Etat et Bons du Trésor	Escomptes et avances	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés
BANQUE D'ESPAGNE							
21 fév. 1920	2 475	640	»	1.737	499	3.890	1.155
20 mars 1920	2.475	637	»	1.743	499	3.881	1.119
3 avril 1920	2.453	629	»	»	»	3.872	1.114
BANQUE D'ITALIE							
10 décemb. 1919	812	75	.....	»	1.278	12.395	1.883
10 janv. 1920	812	76	....	»	2.839	12.498	1.233
20 janv. 1920	805	75	...	»	.....	12.075	1.999
BANQUE DU JAPON							
3 janv. 1920	2.404	»	»	»	1.998	3.923	3.434
14 fév. 1920	2.374	»	»	»	1.431	3.266	2.963
		»	»	»			
BANQUE DE SUEDE							
14 fév. 1920	373	»	156	»	660	922	271
20 mars 1920	366	»	158	»	685	945	443
		»	»	»			
BANQUE DE HOLLANDE							
21 fév. 1920	1.330	19	»	»	1.035	2.128	284
13 mars 1920	1.332	20	»	»	980	2.136	229
27 mars 1920	1.332	22	»	»		2.128	221
BANQUE NATIONALE SUISSE							
21 fév. 1920	534	85	»	»	381	897	126
13 mars 1920	533	87	»	»	388	921	127
27 mars 1920	529	87	»	»		974	103
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE							
26 fév. 1920	266	27	61	50	609	4.929	2.012
11 mars 1920	266	27	63	50	672	4.951	2.086
25 mars 1920	266	27	63	50		4.947	2.062
BANQUE DE RESERVE FEDERALE							
23 fév. 1920	3.581		»	»		15.019	9.009
22 mars 1920			»	»		15.372	9.504
			»	»			

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Étranger

COURS A PARIS DU (PAPIER COURT)

	Pair	16 mars 1920	23 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920
Londres	25 225	49 85	57 05	57 90	59 67	67 26
New-York	518 25	13 58	1493	14 99	14 75	17 05
Madrid	100 ..	238 ...	256 3/4	258	266 1/2	29 9
Berlin	133 50	17 1/2	18 1/4	20 3/4	22 3/4	30 1/4
Amsterdam	288 30	498 ...	541	54.	560 1/2	62.
Rome	100 ..	74 ...	71 3/4	71 3/4	71	68 ..
Vienne	105 ..	6 3/4		7 1/4	7 1/2	8 ..
Bruxelles	100 ..	103 3/4	104	107 1/2	107	107 3/4
Copenhague	139 ..	233 ...		274	280	
Stockholm	139 ..	238	284	287	340	383 ..
Christiania	139 ..	274 ..	320	321	302	334 ..
Genève	100 ..	231 1/2	256 1/4	260	269 1/2	309 ..

COURS A LONDRES DU

	Pair	16 mars 1920	23 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920
Paris	25 12 14	49 95	57 05	57 97	59 60	68 35
New-York	48 66	3 69	3 78	3 87	4 01	3 96
Berlin	20 43	280 50	305	283	262 50	198 ..
Amsterdam	12 107	10 10	10 38	10 47	10 67	10 63
Madrid	25 22	20 95	21 97	22 42	22 39	22 45
Bruxelles	25 225	48 30	54 95	54 55	55 50	62 50
Rome	25 225	67 22	78 12	79 90	82	106 ..
Suisse	25 225	21 45	22 23	22 22	22 32	21 90
Stockholm	18 159	18 30	18 22	18 15	18 13	17 98
Christiania	18 156	....	....	....	....	
Copenhague	18 159	....	....	....	....	

COURS A GENEVE DU

	Pair	16 mars 1920	13 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920
Paris	100	43	40 50	33 85	37 50	33 10
Londres	25 225	21 45	22 20	22 25	22 29	21 86
Berlin	123 47	7 12	7 12	7 90	8 45	11 15
Vienne	105	2 45	2 45	2 30	2 25	2 30
Pétrograd	....	8 60	8 60	7 50	6 50	
New-York	518 25	5 89	5 89	5 73	5 45	546 ..
Rome	100	31 85	31 85	27 75	26 50	21 15

COURS A BRUXELLES DU

	Pair	16 mars 1920	23 mars 1920	30 février 1920	6 Avril 1920	13 avril 1920
Amsterdam	208 30	481	535	516 50	518 50	600 ..
Londres	25 225	48 20	55	54 55	55 55	63 75
Paris	00	96 75	96 25	94 37	93 75	92 75
Madrid	100	230	244	244	247 50	280 ..
Genève	118 25	223 50	240	244	248 50	235 ..
New-York	5100 25	13 22	14 50	14.	13 67	16 10

COURS A BERLIN DU

	Pair	16 mars 1920	23 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920
Hollande	169 70	....	....	....	....	
Espagne	80 ..	14 48	1398 50	12 74	11 70	966 ..
Suisse	80 ..	13 74	1373 50	12 74	12 00	980 ..

COURS A AMSTERDAM DU

	Pair	16 mars 1920	23 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920
Paris	48 18	20 50	18 35	18 25	18 32	16 05
Londres	11 78 3/4	101 25	103 50	104 70	106 70	10 66
Berlin	59 37	3 75	3 45	3 72	4 02	5 72

COURS A NEW-YORK DU

	Pair	16 mars 1920	23 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920
Paris	5 182	13 37	13 82	14 96	14 79	17 10
Londres (Câble)	4 866	3 69	3 76	3 81	3 97	3 90

COURS A MADRID

	Pair	16 mars 1920	23 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920
Paris	100	41 85	38 80	38 85.	36 90	33 75
Londres	25 225	20 93	21 85	22 41	22 15	22 63

COURS A BUENOS-AYRES

	Pair	16 mars 1920	23 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920
Londres	48 5/8	63 75	61 3/4	59 5/8	60 3/4	59 1/4

La Bourse de Paris

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ÉTATS FRANÇAIS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Avril 20	9 Avril 20	13 Avril 20
Rente 3 0/0	83	61 60	59 55	57	57	57
— 3 0/0 amortissable	88	66	70 65		67 40	66 95
— 3 1/2 0/0 amortis.	91	72 20				
— 5 0/0 1917		89 75	88 30	88 40	88 45	88 50
— 4 0/0 1917		72 35	71 10	71 20	71 20	71 25
— 4 0/0 191		72 10	71 80	80 85	70 85	70 10
Créd. Nat. Obl. 5 0/0 1919			495	504	504	497
— Foncier. — 1920				520	520	522
V. de Paris, Ob. 5 0/0 1920					479	

FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Avril 20	9 Avril 20	13 Avril 20
Argentin 5 0/0 1909	503	486	670		1022	1090
Brésil 4 0/0 1889	72	62 75	79 50	105		115
Congo (Lots)	71	92	93	91 75	92	92
Egypte unifiée	100	92 05	119	169	182	199
Espagne (Extérieure)	93	95 55	173	221	231	
Hellénique 5 0/0 1914	90	78	100	105	107	112
Italie 3 1/2 0/0	95	67 75	63 50	60 50	59	
Japon 4 0/0 1905	85	83	132	172		197 50
Maroc 5 0/0 1904	515	460	480	488	492	514
Mexique 4 0/0 1910	71	57	57	77		10[illegible]
Mineas-Gesaes 5 0/0 1907	461	372	398	395	395	390
Norvège 3 1/2 0/0 1904	85	71 75				
Portugais 3 0/0 1re série	64	56 15		70	75	
— Tabacs 4 1/2	505	485	584			
Russe 3 0/0 1891	73	38 50	29	33 50	32 50	34
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	41 50		40
— 5 0/0 1906	102	57 50	46	51		50
— 4 0/0 Cons. 1re, 2e s.	88	44	34 50	41		40
Serbe 4 0/0 1895	78	61	55		51 60	
— 5 0/0 1914	86	69 70	60		58	
Turc unifié	81	70	63 25	69 50	75 50	80 25

BANQUES

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Avril 20	9 Avril 20	13 Avril 20
Banque de France	4580	5120	5175	3400	5490	5400
— d'Algérie	2811	3300	3620		4215	
— de Paris	1420	1350	1345	1688	1680	1700
— Transatlantique	166	282	310		445	353
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	1900	1856	1915
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	1150	1135	1140
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626	527	688	825	853	890
— Foncier de France	876	797	835	865		
— Français	332	350	350	414	413	414
— Indust. libérée	724	705	742	720		
Société marseillaise	693	734	744		750	760
Crédit Lyonnais	1572	1292	1430	1660	1661	1715
— Mobilier français	502	495	497 50	581	580	576
Foncière Lyonnaise	382	335	550	649	620	620
Société Générale	761	645	692	775	773	772
Banque Française	267	281	283	384	380	370
— Nat. de Crédit	620	755	869	950	944	945
— Privée	370	425	459			
— de l'Union de Paris	810	864	1135	1500	1485	1500
Rente Foncière	548	464	935	1245	1195	1170
Immeubles de France			296			
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200		22 11	2260
Banque d'Athènes	46	105	135	180		200
Banque Espag. de Crédit	256	340	720	925	985	
Banq. Nat. du Mexique	500	434	418	705	725	725
Banq. Impér. Ottomane	590	460	610	760	770	775
Crédit Foncier Egyptien	730	782	944	1110	1021	1245

TRANSPORTS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Avril 20	9 Avril 20	13 Avril 20
Est	906	900	720	691	691	690
Lyon	1230	915	750		818	805
Midi	1102	882	850		760	760
Nord	1688	1294	1027			1140
Orléans	1302	1090	940	685		
Ouest	873	710	695	300	670	670
Orléans 3 0/0 nouv.	417	338	326 50		294	289
Etat 4 0/0	498	401	357	296	333	330
Est 3 0/0 nouv.	417	344	308	303	296	289
Midi 3 0/0 nouv.	417	349	312	314	295	294
Nord 3 0/0 nouv.	425	333	321		307	308
Lyon fusion nouv.	407	326	308	305	288	287
Ouest 3 0/0 nouv. 2	419	346	316	380	294	290
Congo (Grands Lacs)	261	286	273	510	380	389
Nitrate Railways	362	315	365		505	515
Nord de l'Espagne	430	390	505			900
Saragosse	432	392	515			
Métropolitain	498	476	383	405	400	
Nord-Sud	130	169	141	153		
Omnibus			602	664	650	636
Tramways de Bordeaux	253	167	172			
— (Cie franç.)	489	370				
— Paris & Dép. Seine	150	210	145	188		186
Voitures à Paris	183	427	670		690	690

NAVIGATION

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Avril 20	9 Avril 20	13 Avril 20
Messageries Maritimes	79	381	68[illegible]			
Transatlantique ord.	113	384	57[illegible]	555	542	550
Suez	4865	5400	6450	7765	7885	7950
Chargeurs réunis	550	1574		2280	2260	2265

EAU-GAZ-ÉLECTRICITÉ

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Avril 20	9 Avril 20	13 Avril 20
Docks de Marseille			426		421	430
Comp. Gén. des Eaux	2130	1553	1155		1230	
Gaz p. la France et l'Etr.	711	500	395	385	380	380
Elect. et Gaz du Nord	346	275	360	413	407	
Thomson-Houston	673	759	880	1062	1032	1060
Ouest-Lumière	138	109	88	85	82	
Electricité de Paris	604	575	510			
Téléphones	268	585	705	759	750	750
Eaux pour l'Etranger	275	230				
— Minér. & B. de mer.	66	70	93	110	118	118
Electr. d'Indo-Chine	1005			1557	1580	
Câbles Télégraphiques	149	447	614	680	700	704
Eclair. et Force Elect.	997	770	730			789
Electr. de la Loire	370	340		337	361	370
Energie industrielle	90	166	153	190	184	205
Est-Lumière	150	113	86		70	7950
Gaz de Paris	276	203			195	
Railways et Electricité	728	496	505		535	530

DIVERS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Avril 20	9 Avril 20	13 Avril 20
Agence Havas	1252	980	1020			
Air Liquide	263	391	386		850	855
Bergougnan	1372	1565	2500	2980		2886
Cirages français	979	1012	1340		1450	1485
Compteurs à Gaz nouv.	1044	915	652		399	
Galeries Lafayette	464	163	170		207	224
Magasins Modernes	206	283	406		694	685
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	3190		
Oriental Carpet	227	248	370	475		
Paris-France	1187	1318	2025		400	
Pathé (Etablissements)	181	162	171		240	260
Raffinerie Say, ord.	358	485	910			
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	1160	1125	1075
Tabacs Ottomans	418	460	556	640	680	696
Orosdi Back	205	286	296		400	401

MINES ET MÉTALLURGIE

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Avril 20	9 Avril 20	13 Avril 20
Association Minière	152	242	349	498	455	
Aguilas	626	93	148		198	195
Boléo	718	783	845	1100	1100	1149
Cuivre et Pyrites	022	315	318	351	850	345
Malfidano, jouiss.	402	385	490	668	600	580
Métaux			1160	1500		
Penarroya	1380	1275	1420	2240	2279	2220
Sels Gemmes	314	206	218	294	292	288
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	2349	2325	2300
Aciéries de France	659	929	853	1140		1050
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	1970		1940
Atel. et Chant. de Bretag.	133	212	174	220	252	220
— — de la Loire	1680	2085	2495			
Chan. et At. de St-Nazaire	1190	1920	1720	2125	2076	2125
Constr. de Levallois	130	155	139			
— de Locomotives		750	735			
— Mécaniques			308	601	610	590
Dyle et Bacalan. ord.	260	582	450	504	526	540
Fives-Lille	938	1220	2710	3450	3400	3450
Forg. et Aciér. Nord-Est.	387	320				3185
Longueville (Forges)	275	320	340	450		
Creusot	1912	2460	3380		3950	4000
Ariège	482	660	559	825		834
Tréfil et Lam. du Havre	233	220	217	255	254	258
Usine de Basse-Loire	270	306	280	330		
Carvin	770	580	655		1150	1040
Courrières	2800	2100	2011	2999	2616	2701
Dourges	433	359	536	970	910	899
Lens	1340	1032	1200			1955
Marles 30 0/0	214	322	460	5578	5490	
Bor, ord.	1615	890	3300			
Laurium	402	371	1355	605	630	625
Mokta et Hadid	2202	2700	1885	5800	5900	5900
Nickel	1119	1431	1075	1860	1850	1860
Rio Tinto ord.	1730	1742	475	2220	2250	2289
Sosnowice	1320	930	400		1310	1305
Central Mining	215	205	426	593	575	595
Lautaro Nitrate	257	297	400	940	1000	1120
Naphte Russe	460	280	426	650	680	685

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ÉTATS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Avril 20	9 Avril 20	13 Avril 20
Argentin 6 0/0	90	105 30	93 75	215	210 50	
Brésil 5 0/0 1914	80	87	99	119 25	123	132
Colombie 5 0/0 or 1906	405	407	435	472	475	480
Maranhao 5 0/0 or 1910	256	423	338	308	307 50	312
Roumain 5 0/0 1903	100	78 50	73	68	70	

MINES ET MÉTALLURGIE

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Avril 20	9 Avril 20	13 Avril 20
Diétrich et Cie	142	274	280	297	297	
Hartmann	480	360	372	430	436	
Taganrog	545	238	288	313	335	345
Toula	1020	570	680	670	687	
Albi	447	715	825	1300	1380	1498
Bruay	1300	2075	2241	2275	2270	2300
Nord d'Alais	45	48	85	87	84	82
Shansi	28	36	56 50	89		93
Ekaterine						

Abonnez-vous à « l'Europe Nouvelle » au lieu de l'acheter au numéro, vous paierez ainsi votre journal meilleur marché. Vous contribuerez à diminuer la crise du papier, et vous nous rendrez service.

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Société Nouvelle d'Impressions Industrielles et Artistiques.
20, rue Cadet, Paris (9e). — 16458

Le Numéro : 1 franc.

3me Année, N° 13. — 24 Avril 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

PARIS, 75, Rue de Lille, PARIS

Téléphone : Fleurus 11-87 — 00-36

ABONNEMENTS

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	40 fr.	44 fr.
Six mois	22 fr.	24 fr.
Trois mois	12 fr.	14 fr.

Les Abonnements sont reçus, sans frais dans tous les bureaux de poste, compte chèque postal n° 7029.





LA PUBLICITÉ
est reçue aux Bureaux du Journal

		FRANCS
Echos	la ligne	20 »
Clichés	—	8 »
Clichés	la page	300 »



LE TRAITÉ AVEC LA TURQUIE

Le traité turc est toujours sur le chantier. Il est peu probable que San Remo en voie la fin. Les chefs des gouvernements alliés mériteraient cependant notre gratitude s'ils parvenaient enfin à s'accorder, en Orient, sur une politique logique et claire.



Leur œuvre, ou plutôt celle des hommes qui travaillent pour eux, a été jusqu'à présent une sorte de toile de Pénélope.

On fut longtemps sans l'entreprendre. Un beau jour de l'été dernier, la Conférence, s'avisant qu'il existait une Turquie, convoqua les Turcs à Vaucresson. Damad Férid en tête, ils vinrent, firent leur déposition. Aussitôt après les avoir entendus, la Conférence, à l'étonnement général, leur ferma la porte au nez et les renvoya sur le Bosphore.

Ce ne fut qu'en décembre, plus d'un an après l'armistice, que le problème de la paix turque fut sincèrement abordé à Londres au cours du voyage de trois jours qu'y fit M. Clemenceau. On parut incliner à ce moment vers une solution qui eût chassé les Turcs d'Europe et créé à Constantinople un Etat international. Mais dès la mi-janvier, quand les conversations reprirent à Paris, il fut décidé que le sultan resterait à Stamboul. Tout fut d'ailleurs remis en question lorsqu'enfin on se mit sérieusement au travail, c'est-à-dire à partir du 12 février, date de la réunion de la Conférence de Londres. On reconstruisit alors le monde oriental avec tant de fièvre, qu'à peine un mois plus tard on s'aperçut que l'application du traité élaboré exigerait une nouvelle guerre. L'état-major de Versailles, consulté, fit connaître que pour imposer à la Turquie les conditions envisagées, il eût fallu disposer d'un nombre de divisions que l'armée grecque elle-même, si ardente qu'elle fût, n'aurait pu fournir.

Une fois de plus le traité turc fut donc « reconsidéré », comme on dit à Londres. Comme les problèmes territoriaux paraissaient difficiles, on eut d'ailleurs l'heureuse inspiration de les reléguer dans les clauses dites réservées, et où les chefs de gouvernement devaient être invités à jouer le rôle d'arbitres.

C'est ainsi que le projet de traité est parti pour San Remo sans que l'on sache encore si la frontière turque en Europe suivra la ligne de Tchataldja ou celle d'Enos-Midia. Il ne semble pas que la frontière orientale, qui devra séparer la Turquie de l'Arménie et des pays de langue arabe, soit beaucoup plus arrêtée. La Thrace, dit-on, sera grecque d'une mer à l'autre ou peu s'en faut : encore faudra-t-il peut-être tenir compte des suggestions américaines selon lesquelles Andrinople doit être turque et la Thrace bulgare. On ignore enfin quel genre de souveraineté la Grèce exercera à Smyrne et dans le territoire environnant qu'elle occupe et veut garder. L'ancien empire ottoman demeure une nébuleuse.



Mais les lenteurs, les hésitations, les retours en arrière et tête-à-queue ne sont pas ce qu'il y a de pis en cette aventure. Le plus fâcheux, en un moment où tout l'Orient est en effervescence, c'est que les Alliés ayant eu le choix entre deux manières d'éteindre l'incendie, en préfèrent une troisième qui est un compromis entre les deux premières et qui mettra le feu partout où il n'est pas encore.

Quand le problème turc se posa pour la première fois devant la Conférence en décembre dernier, la thèse qui commença par l'emporter fut celle que défendaient avec les meilleurs experts du Foreign-Office un certain nombre d'esprits distingués, anglais pour la plupart, qui connaissaient bien la question de Constantinople.

Laisser les Turcs à Constantinople, c'était, à les entendre, commettre à la fois un déni de justice et une faute politique. La majorité des habitants de Constantinople étant, d'après eux, chrétienne, rien n'y justifiait le maintien de la souveraineté turque. D'autre part, ôter Constantinople aux Turcs, c'était, disaient-ils, couper définitivement les jarrets, non seulement au Comité Union et Progrès, sur lequel ils nous suppliaient de ne conserver aucune illusion, mais à tout le mouvement panislamique ou pantouranien qui tend aujourd'hui à rejoindre le bolchevisme. En un mot, pour calmer l'Asie, il fallait, selon eux, rendre Constantinople à l'Europe.

Leur plan politique était d'ailleurs cohérent. Tout en reléguant les Turcs en Asie, on se préoccupait de leur assurer une existence nationale digne de ce nom. On créait un État international

à Constantinople, mais en revanche on invitait les Grecs à renoncer à Smyrne, débouché nécessaire de l'Anatolie, et à se charger en échange de la partie de la Thrace limitrophe de l'Etat de Constantinople. Ainsi adossée à la Société des Nations elle-même, la Grèce eût occupé le long de la mer Noire une position moins périlleuse.

Telles étaient les idées des connaisseurs favorables, en Orient, à la méthode de l'opération chirurgicale. A cette politique s'en opposait une autre.

Bien qu'elle fût recommandée par bien des Français, non sans candeur, au nom des intérêts particuliers des porteurs français, elle était probablement plus conforme à l'intérêt général. On eût peut-être pratiqué avec succès l'opération césarienne recommandée par le Foreign Office, si elle avait été tentée au lendemain même de la victoire d'Allenby, et plus exactement de celle de Franchet d'Espérey qui fit tomber la Turquie à genoux. Plus d'un an après l'armistice, il serait moins prudent d'arracher Constantinople à l'Islam et à l'Asie. Au lieu de mater l'agitation, on ne ferait sans doute que la propager non seulement en Asie Mineure, mais dans l'Inde, en Egypte et même dans la tranquille Afrique du Nord. D'autre part, il n'est point sûr que Constantinoqle fût plus heureuse sous un régime international dont on fit ailleurs, à Tanger par exemple, une si triste expérience, que sous un sultan assagi. On ne voit pas enfin pourquoi les Turcs, malgré leurs péchés, seraient chassés du coin d'Europe où ils paraissent former la majorité de la population, car il n'est pas bien sûr, quoi qu'on en dise, qu'en Thrace ou même à Constantinople, ce soient eux les intrus.

Pour toutes ces raisons, la thèse française recommandait de laisser aux Turcs un empire allant d'Andrinople au Taurus, comprenant les territoires habités en majorité par les Turcs, quitte à assurer une garde internationale des détroits et à confier, dans quelques jours, à certaines Puissances la protection des minorités chrétiennes. Il y avait des motifs de penser que pareille solution eût été acceptée sans peine par les intéressés. Ils eussent même été jusqu'à se résigner à la présence des Grecs à Smyrne, si l'on avait trouvé la formule propre à ménager leur amour-propre national.



Placé entre ces deux politiques, comme entre deux bottes de foin, que fît l'âne de Buridan, ou pour mieux dire, la Conférence ? Elle eut recours à la pire des solutions : le compromis.

Constantinople sera bien turque (thèse française), mais la Thrace paraît devoir être donnée aux Grecs (thèse anglaise), Smyrne demeurant néanmoins grecque, ce que ne prévoyait pas le projet anglais définitif. Un des résultats de cette combinaison est que la Grèce, non contente d'avoir à défendre un front excentrique, verra nécessairement se reformer contre elle l'union des Turcs et des Bulgares. Mais le pis est que, maintenant le sultan à Constantinople, on se résigne à ne point amoindrir le prestige du Comité Union et Progrès, et que dans le même temps, par des retranchements faits dans la chair vive de la Turquie, on fournit au même Comité les meilleurs arguments propres à enflammer l'imagination asiatique. En un mot, la combinaison adoptée ne conserve plus que les défauts des deux systèmes en présence. Elle ne rogne pas les griffes du panislamisme, et elle est inacceptable pour l'islam.

Il est singulier qu'un homme de l'envergure de M. Venizelos qui, il y a quelques mois, passait pour disposé à échanger une position aventureuse à Smyrne contre une Thrace grecque étayée par l'État de Constantinople, ne mesure pas les conséquences inévitables de cette erreur. On voudrait du moins que la France évitât de se compromettre par des concessions aussi contraires au bon sens. Dans l'Orient de 1920, la seule conduite raisonnable est probablement celle qui réduit au minimum l'intervention politique européenne. On sait à Constantinople que ce n'est pas nous qui pratiquons là-bas la politique du « ôte-toi de là que je m'y mette ». Mais nous risquons de perdre par des complaisances que n'excuse pas la plus fidèle des amitiés l'excellente position morale qui est et doit demeurer la nôtre.

PHILIPPE MILLET.

LE VOYAGE DU CHANCELIER RENNER A ROME

Notre presse a été, sur le récent séjour du chancelier autrichien à Rome, extrêmement sobre de commentaires et même d'informations. Comme elle est bien trop avertie pour en avoir méconnu l'importance, il faut croire que la pratique d'une censure encore récente, dont les beaux traits, on doit l'espérer, ne tarderont pas à être publiés, l'a habituée, en matière d'Italie à une discrétion dont on eût aimé trouver quelque contre-partie dans la presse italienne lors des derniers incidents du Rhin, Pourtant il n'est point sans intérêt pour nous, de savoir et de comprendre à quoi le chancelier a, du 7 au 12 avril, employé ces six jours pleins et remplis. Que ce chef d'un gouvernement qui a des soucis par-dessus la tête ait eu tant de temps à consacrer à ce séjour dans la capitale de l'Italie suffirait à marquer l'importance de son voyage si elle ne ressortait, par ailleurs, des communiqués qui ont énuméré les sujets de ses entretiens avec les hommes d'Etat italiens. Mais ne ressort-elle pas encore davantage du caractère un tant soit peu comminatoire de l'invitation adressée à M. Renner par le gouvernement italien ?

Le chancelier, on ne nous l'a pas laissé ignorer, avait été averti que si, réalisant un projet anonncé

depuis trois mois, il allait à Belgrade avant d'aller à Rome, l'Italie, tant que la question de l'Adriatique n'est pas résolue, serait forcée de considérer cette démarche comme inamicale. Sans doute, en prenant cette attitude, l'Italie n'a pas modifié au fond sa position en présence du problème danubien : mais elle l'a accentuée, et de l'expectative elle est passée à l'offensive.

Il est bien entendu que ses mobiles sont uniquement ou presque uniquement d'ordre économique. Sous la direction d'un économiste du renom de M. Nitti, elle ne saurait en avoir d'autres. De même que ses accords brusqués avec les coopératives russes, et les avances aux Magyars, — en faveur de qui, revenant à la charge depuis des semaines avec une ardeur que rien ne rebute, elle réclame, dans les territoires attribués par le traité de Saint-Germain à nos alliés tchéco-slovaques, yougoslaves et roumains le plébisciste dont le principe lui parait inadmissible quand il s'agit de l'Adriatique — ne s'expliquent que parce que Russie et Hongrie, sont grandes productrices de blé. De même l'empressement un tantinet incorrect qu'elle a mis à nommer à Berlin un ambassadeur au lieu du chargé d'affaires dont on était convenu et le flirt un peu affiché Lloyd-George-Nitti, ne s'inspirent que de l'idée européenne de M. Nitti, qui, comme le dit un journal de Vienne veut non seulement la reconstruction de l'Autriche, mais encore de tous les peuples. Il y a plusieurs manières de reconstruire l'Autriche et tous les peuples.

II

Le problème autrichien est un des éléments et non le principe du problème de l'Europe centrale pour lequel l'Allemagne avait une solution : Mitteleuropa dont l'effondrement de l'Empire bismarckien a délivré l'Europe. Mais la disparition de l'Autriche-Hongrie a fait surgir dans le bassin danubien à la place du péril de la germanisation, celui de la « balkanisation ». Péril peut-être un peu imaginaire dont auraient eu facilement raison un peu de connaissance des choses, de clairvoyance alliée à un peu d'énergie, et un peu de bonne volonté.

Ces qualités se sont rencontrées certes dans les entretiens diplomatiques prolongés et approfondis, où la question a été traitée. Malheureusement elles faisaient bande à part ; connaissance des choses et clairvoyance d'un côté, énergie d'un autre, et la bonne volonté isolée enfin du troisième, est restée impuissante.

Avant même que l'Autriche-Hongrie ne se fût écroûlée, ses « Etats successeurs » avaient clairement aperçu la nécessité que la nature leur impose de s'unir pour assurer leur vie économique. Complémentaires les uns des autres par leurs productions, ils peuvent par une libre entente se procurer les avantages d'un grand marché et se protéger contre le risque de devenir économiquement, donc politiquement, les vassaux d'Etats plus puissants. Tchéco-Slovaquie, Yougoslavie, Roumanie le comprenaient si bien que, dès l'été de 1918, leurs représentants officieux avaient commencé l'étude détaillée et précise des arrangements nécessaires. Que leur entente doive nécessairement englober la Hongrie qui est encastrée entre eux, ils n'en ont jamais douté ; elle ne peut vivre sans eux et eux-mêmes vivront mieux s'ils l'ont avec eux. Sa place est donc réservée, et parmi les magyars mêmes, il ne manque pas de bons esprits résignés à s'en contenter. Pour l'Autriche, il y a plus de tirage. Plus grande, plus riche, plus absorbante, Vienne est encore la succursale ou l'avant poste de la finance et du commerce allemands ; et malgré les assurances souvent répétées, le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne ne semblait pas devenu absolument impossible. La misère de l'Autriche, les convulsions de l'Allemagne ont paru écarter le danger. Le voyage de M. Renner à Paris en décembre, sa rencontre avec M. Benès, son voyage à Prague en janvier, l'annonce de son prochain voyage à Belgrade, ont marqué une orientation nouvelle de la politique autrichienne et son rattachement à l'idée de l'entente danubienne.

Entente — ni union, ni confédération. « Union » et « Confédération » ont un arrière-goût politique compromettant et discréditent une idée juste. Des esprits trop traditionnalistes ou trop prévoyants, inquiets de voir la disparition de l'Autriche-Hongrie faire un vide dans l'Europe Centrale, ont pour le remplir conçu et lancé l'idée de la confédération Danubienne ? C'est tout juste si du coup ils n'ont pas tuè en germe l'Entente Danubienne. L'Autriche-Hongrie est un cadavre qu'on ne ressuscitera pas. A paraître même y songer, sous quelque forme que ce soit, on retardera de dix, de vingt, de cinquante ans peut-être le développement naturel qui porte les États nés de son démembrement à se rejoindre dans une solidarité économique, scrupuleusement respectueuse de leur souveraineté, et pure de toute arrière pensée politique. Une série de conventions, chacune objet déterminé, chemins de fer, transports fluviaux, postes ou autres constituant des unions spéciales, sur le modèle, en petit, des unions internationales de Berne ou de Bruxelles, qui ont été les utiles et nécessaires étapes de la marche des États vers la Société des Nations, c'est, avec des tarifs douaniers préférentiels, dont le traité de Versailles a reconnu la légitimité, la forme, la seule, sous laquelle se doive concevoir l'entente danubienne.

D'ailleurs, constituée de la sorte, elle offre les plus larges garanties de prospérité à ses membres et d'ordre et de stabilité à l'Europe. Par sa seule vertu économique, elle protège efficacement l'indépendance politique des associés, et aucun d'eux ne risque de devenir satellite d'une grande puissance, instrument de desseins ambitieux et compliqués, pion d'un jeu diplomatique ou trop classique ou trop nouveau. Pour une politique uniquement soucieuse de reconstruire tous les peuples, toute l'Europe, il ne peut y avoir de solution plus heureuse et plus féconde, plus européenne d'un problème délicat, de meilleur antidote contre la balkanisation que l'entente danubienne.

Cette solution à laquelle l'Autriche paraissait presque joyeusement ralliée, a-t-elle fait le fond des entretiens de Rome ? Et en a-t-on parlé pour l'avancer ou, au contraire, pour la reculer et l'écarter ?

III

La condition préalable d'une entente danubienne est la rupture de tout lien particulier entre l'Autriche et l'Allemagne, l'abandon définitif de l'idée du « rattachement ». Or, d'après un télégramme de Vienne, publié par le *Temps* du 13 avril, M. Nitti a vivement insisté pour que le voyage de M. Renner eût lieu avant la conférence de San-Remo, M. Renner, pour apaiser certaines susceptibilités de ses adversaires, a cru devoir déclarer que son voyage avait lieu au su et avec l'approbation du gouvernement allemand. Si l'on rapproche ces informations d'un propos de

M. Renner rapporté par le *Temps* du 7 avril, « le prochain Parlement Autrichien aura à se prononcer sur la question du rattachement » et de divers commentaires des journaux de Vienne, qui annoncent que l'Italie posera à San-Remo la question de l'Autriche indépendante, l'incertitude grandit.

Poser la question de l'Autriche indépendante cela ne peut avoir qu'un sens : poser la question du rattachement, et certains journaux de Vienne disent fort logiquement que l'Italie à San-Remo, s'emploiera à la révision du traité de Saint-Germain dans le sens qu'ils jugent désiré par l'Autriche ? La conclusion est peut-être un peu arbitraire, elle n'en est pas moins intéressante comme symptôme. Elle se lierait d'ailleurs parfaitement avec la note où l'officieuse *correspondance politique* de Vienne a annoncé que le seul but du voyage était de résoudre les questions économiques et de hâter l'exécution du traité de Saint-Germain. Outre que Vienne a les meilleures raisons d'être prudente et de ménager tout le monde, il y a dans le traité de Saint-Germain au moins une clause dont l'opinion autrichienne souhaite passionnément la révision, dont elle a espéré. dont elle espère parfois encore dans son incorrigible légèreté, que l'Italie acceptera de se départir, et au sujet de laquelle par conséquent, il était nécessaire de lui enlever ses illusions : c'est celle qui attribue à l'Italie la partie allemande du Tyrol méridional.

Pour des raisons stratégiques et uniquement stratégiques, la frontière de l'Italie a été, au traité de Saint-Germain portée jusqu'au Brenner. Il y a ainsi en territoire italien quelques centaines de milliers d'Allemands. Sur cent vingt-cinq kilomètres de long, de la station du Brenner aux portes de Trente, c'est une province italienne tout allemande que traverse la grande ligne internationale de Munich à Vérone. Cette population allemande n'a pas accepté son sort sans protester : elle a vivement revendiqué son droit de libre disposition. Mais ici les raisons, le souci de la justice stratégique et l'intérêt politique l'ont emporté dans l'esprit des maîtres de la paix. Nantie du traité de Londres, appuyée sur sa tradition, hantée du souvenir de ses craintes de la guerre, l'Italie ne se fût pas sentie en sûreté à Trente, ni même dans la plaine Lombarde ni en Vénétie si elle n'eût été maîtresse de ce bastion ; elle l'a reçu au-delà même de ce que lui promettait le traité de Londres (1). Du Brenner, tenant Innsbruck sous ses canons, elle domine l'une des deux grandes voies ferrées de France et d'Angleterre en Orient qui peuvent faire concurrence à la voie Simplon-Trieste. Au Brenner, elle est à moins de 100 kilomètres de la frontière de l'Allemagne dont Innskruck est à moins de 50 et l'insistance avec laquelle à certains moments des négociations de paix, elle a défendu, au nom du principe des nationalités le droit de l'Autriche à se rattacher à l'Allemagne, fait comprendre combien elle apprécie, à défaut encore d'un contact direct avec l'Allemagne, tout ce qui lui permet d'en ménager les chances futures. Dans les négociations de Rome, il semble que M. Nitti ait donné forme plus précise aux promesses de large autonomie nationale déjà faites à plusieurs reprises au Tyrol allemand italien. Il aura par là satisfait la sagesse politique et la justice, et resserré précisément le contact indirect avec l'Allemagne. La *Neue freie Presse* dont le germanisme est connu et dont le langage insupportablement ampoulé, recouvre parfois des vérités bonnes à méditer, écrivait le 9 avril : « L'Italie pourrait trouver un ami sûr dans l'Autriche allemande avec ses sympathies de plusieurs siècles et sa connaissance des intérêts réciproques des deux pays. Mais, dans les négociations de Rome, un témoin muet accompagne le chancelier : c'est le sud du Tyrol, qui désire le retour à la mère-patrie. Le sud du Tyrol serait le chemin vers le peuple allemand, vers 70 millions d'âmes avec qui le monde doit compter et dont la reconstitution aura lieu malgré tout ». Ce n'est pas le sud du Tyrol seul, c'est l'Autriche qui serait ce chemin, et l'Italie est bien trop avisée pour le méconnaître. Au point de vue économique, l'Italie n'a guère les moyens d'aider l'Autriche de son propre fonds. Mais elle le fait par intermédiaire et a ainsi le mérite de la bonne volonté. Elle consent à l'Autriche une avance de farine et de blé, dont elle se couvrira sur les prochaines livraisons américaines ; elle s'associe au crédit des matières premières dont l'Angleterre prend la plus grosse part ; elle s'engage à aider l'Autriche à se procurer les 50.000 tonnes de charbon qui lui sont quotidiennement nécessaires. Comme le principal fournisseur de charbon de l'Autriche est la Tchéco-Slovaquie, Prague va sentir, sous forme d'action politique, l'intérêt que l'Italie porte à Vienne.

En revanche, l'Autriche s'associera aux efforts qui seront faits pour développer la prospérité du port de Trieste » Cette formule un peu vague et générale se précise dans les déclarations faites par M. Renner au correspondant romain du *Temps* (*Temps*, 14 avril). Il s'agit essentiellement de la construction du chemin de fer du Predil, dont les frais seront partagés entre les deux pays, et qui établira une nouvelle relation Trieste-Vienne, par Gorizia-Tarvis. Sur le parcours actuel entre Trieste et Villach, le raccourci est insignifiant. Mais, courant à l'ouest de la ligne déjà existante, la voie nouvelle se trouve plus éloigné de la frontière yougoslave, et elle assurera ainsi à l'Italie le plein bénéfice de la possession du bassin de Tarvis, qu'elle a, en dépassement des stipulations du traité de Londres, reçu à Saint-Germain, et par laquelle se trouve complétée sa maîtrise des communications entre l'Occident et l'Orient. A Villach, d'autre part, confluent le trafic issu de Vienne et celui qui, par Linz et Salzbourg, provient de la Bohême et de l'Allemagne. L'Italie attache le plus grand prix à faire converger ces divers courants vers Trieste. C'est un grand succès pour elle que d'obtenir, pour le doublement de la voie d'accès occidentale vers Trieste, encore largement suffisante, le concours financier d'une Autriche qui semblait avoir ailleurs un emploi plus urgent de ses maigres ressources.

IV

Dans l'entente danubienne, la Yougoslavie joue un rôle, non pas dominant, mais important. On s'explique, sans qu'il soit besoin d'y insister, que l'Italie ait envisagé sans faveur ce plan, qui est pourtant d'intérêt européen.

Elle s'est obstinée longtemps, avec l'entêtement des pires sourds, à y voir une tentative de résurrection d'une monarchie habsbourgeoise, et, par conséquent, la plus terrible des menaces

(1) L. Hautecœur : L'Italie sous le ministère Orlando, 1917-1919, page 255, Baris, Edition Bossard 1919. Il est singulier et regrettable que ce livre très vivant, plein de faits et de citations et où le souci de la justice et de la vérité ne nuit pas à la sympathie pour l'Italie, ait presque passé inaperçu. Il vaut d'être lu avec attention.

contre elle. Idée absurde : la monarchie habsbourgeoise n'a jamais eu d'adversaires plus résolue que les associés mêmes de l'entente danubienne, et c'est eux qui l'ont abattue. Mais idée fixe, qui a dominé, jusqu'à ces derniers temps, toute l'attitude de l'Italie dans cette question.

A vrai dire, l'Autriche n'est pas indispensable à l'entente danubienne. Elle y serait, pendant assez longtemps, un poids mort. Seulement incapable de vivre isolée et de ses seules ressources, elle n'a que le choix de s'y rallier, ou de se rattacher à l'Allemagne. Contrarier la formation de l'entente, c'est la rejeter vers l'Allemagne. Caqueter avec l'idée du rattachement que ses défenseurs les plus en vue avaient abandonnée il y a quelques mois, c'est retarder et remettre en question la formation de l'entente.

L'Autriche rattachée à l'Allemagne, c'est le contact direct Italie-Allemagne. Mais c'est aussi Tchécoslovaquie encerclée entre l'Allemagne, sa voisine désormais sur les six septièmes de son pourtour, et la Hongrie, qui retrouverait elle aussi, par l'Autriche rattachée, le contact direct avec l'Allemagne, la Tchéco-slovaquie, donc, qui n'aurait d'issue libre que ses quelques kilomètres de frontière commune avec la Pologne, en territoire contesté, âprement disputé, barrière plus que trait d'union. C'est la Yougoslavie menacée de même, par la même alliance. C'est le Danube redevenant allemand et magyar.

La politique de l'Italie en Hongrie a eu, depuis octobre 1918, un air de particularisme, de secret, même de mystère. Elle a paru flatter le chauvinisme des anciens partis magyars, et considérer avec soupçon les éléments radicaux et socialistes ralliés, non d'enthousiasme, certes, mais par raison, à l'idée de l'entente danubienne. Le zèle intempestif d'agents subalternes qui méconnaissaient sans nul doute les intentions loyales de leur gouvernement, a accrédité la légende d'envois d'armes et de munitions faits par l'Italie aux armées hongroises, celle de Bélakhun comme celle de Horthy. De la courtoisie naturelle des officiers italiens, les Magyars de Slovaquie ont conclu à une préférence pour leur cause, et la population slovaque, par une naturelle réaction, à un excès d'indulgence et de complaisance pour ses séculaires oppresseurs. De là à construire un plan italien qui serait la résurrection de l'ancien *Divide et impera* habsbourgeois, qui viserait à tenir les Slaves du Danube en échec par une combinaison italo-magyaro-autrichienne, à laquelle, suivant les conjonctures, on rattache, en imagination, ou les Roumains, ou les Bulgares, ou les Polonais, il n'y a pas loin ; la distance a été vite franchie.

C'est certes faire injure à la politique italienne que de lui prêter tant de machiavélisme, et aussi tant de sottise. Mettre sur un jeu avec les vaincus de la guerre, qui sont ruinés, la Hongrie, la déplorable Autriche, l'Allemagne, contre les collaborateurs de la victoire, les peuples pleins de ressources, de sève et d'avenir, Tchéco-slovaques, Yougoslaves, Roumains, c'est une erreur dont la tradition d'habileté politique de l'Italie exclut même la possibilité. Il se peut qu'à certains moments on ait, quand même, à Rome, risque de la commettre. M. Hautecœur, dans le livre si nourri qu'on a cité plus haut, a lumineusement exposé le combat des sollicitations diverses auxquelles a été exposée la politique italienne. On sait d'ailleurs, par une longue histoire, qu'une trop juste sagesse lui a enseigné à ne jamais s'engager à fond et sans contre-assurance. Les entretiens de Rome ont pu, en partie, mettre au point une politique italienne fondée sur l'orientation allemande de l'Autriche. Mais, en même temps, chercher à assurer à l'Italie, le maximum d'avantages en cas de réalisation de l'entente danubienne.

L'*Information* du 10 avril a, sous une signature italienne, publié un article dont le titre est à lui seul assez explicite : « Vienne contre Berlin. — Vers une entente italo-danubienne». M. Renner, dit l'auteur de cet article, qui ne paraît guère craindre de démenti, travaille plus que jamais à «souder des accords économiques entre l'Autriche, la Bohême et la Yougoslavie». Mais Rome, loin de le contrarier, veut le seconder. « L'ère du romantisme diplomatique a passé en Italie ». M. Nitti vient de proclamer que l'Adriatique, au lieu de séparer l'Italie de ses voisins, doit les réunir. — C'est, en somme, l'entente danubienne conclue sous les auspices de l'Italie, et complétée par l'arrangement adriatique. Après tout, le souci de l'avenir de Trieste est l'une des grandes raisons de l'ardeur avec laquelle l'Italie revendique Fiume. L'avenir de Trieste assuré, elle peut être plus disposée à accepter pour Fiume une solution de transaction.

V

L'entente danubienne sera-t-elle l'un des points des entretiens de San-Remo ? L'intimité anglo-italienne permet de le croire, et c'est l'un des sujets sur lesquels il y a le moins de divergences à redouter entre Alliés.

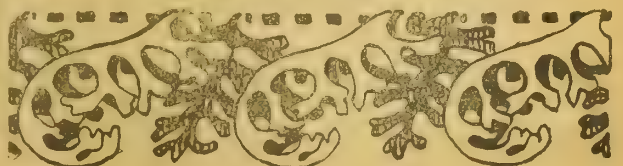
De toute façon, il est nécessaire que la question soit posée, et rapidement résolue. L'instabilité actuelle de l'Europe, les tâtonnements de la diplomatie, les incertitudes de l'opinion, les crises même d'alliances, s'expliquent dans une large mesure, par l'incapacité où l'Europe s'est jusqu'ici trouvée de résoudre le problème danubien.

Peut-être n'a-t-elle pas tenu, ou pas tout entière tenu, à le résoudre. Mais, à mesure que la nécessité de liquider les questions russe et turque devient plus urgente, il apparaît plus impossible de laisser l'Europe centrale dans un état chaotique, exposée à toutes les sollicitations, ballottée à tous les souffles.

Du point de vue européen, une seule solution est possible : l'entente danubienne. On aimerait à croire que le voyage de M. Renner à Rome nous en a rapprochés, et que l'Italie s'y est ralliée : elle y trouvera au moins autant d'avantages que ses alliés, peut-être plus qu'eux.

Si pourtant son choix, déterminé par des considérations complexes, s'était porté d'un autre côté, elle réussirait sans doute à prolonger une période d'obscurité gênante et par moments dangereuse pour toute l'Europe, à retarder la solution à laquelle aspirent les peuples intéressés, et en vérité tous les peuples. Mais elle ne saurait avoir l'illusion de l'écarter pour toujours. La nature est plus forte que la diplomatie la plus déliée et c'est la nature qui a tracé aux Tchéco-Slovaques, aux Yougo-Slaves, et aux Roumains le cadre de l'Entente danubienne.

EISENMANN,
Professeur à la Sorbonne.



Avant la Conférence de Bruxelles

LA PAIX CARTHAGINOISE

M. Germain MARTIN, *l'éminent professeur à la faculté de Droit de Paris, qui a déjà donné plusieurs articles très remarqués à l'*EUROPE NOUVELLE, *commence aujourd'hui une série d'études intitulées :* « Avant la Conférence de Bruxelles ». *C'est tout le problème des réparations qu'il envisage, en même temps que la situation dans laquelle se trouvera la France à la Conférence internationale de Bruxelles :*

Le traité de Versailles peut être comparé à un récipient délicat dont l'abondance du contenu fait éclater les parois.

Certes, il y eut dans le passé des traités qui modifièrent les limites de nombreux États et règlerent le sort de populations comptant des centaines de millions d'habitants. Mais, au lendemain de la signature du traité, chaque peuple s'adonnait à son activité économique, suivant ses ressources et ses inclinations.

Au contraire, la guerre de 1914-1918, née de conflits plus économiques que politiques, devait comporter, lors de son règlement, des clauses économiques.

Le conflit avait imposé des centaines de milliards de dépenses à des nations pacifiques ; le règlement du paiement des réparations et des dommages de guerre faisait surgir le difficile problème des clauses financières du traité.

Les unes et les autres de ces stipulations paraissent aux Empires du centre les plus lourdes du traité, surtout à l'Allemagne dont l'impérialisme militaire était le support d'un impérialisme économique qui prétendait à la destruction des nations rivales, créant, par leur activité parallèle, des obstacles à l'essor industriel de l'Empire allemand.

Il est naturel que nos ennemis d'hier se plaignent, sans cesse, de la gêne que leur cause le traité, par suite de ses dispositions économiques et financières. Il est politique de leur part d'en réclamer l'adoucissement avant qu'ils aient pu payer leurs dettes ; car du jour où ils seraient redevenus forts, ne seraient-ils pas, du même coup, indépendants ? Et alors le débiteur n'inviterait-il pas le créancier à prendre par la force des armes les annuités prévues dans un traité affaibli, dans ses applications, par l'action du temps ?

Il est au contraire surprenant de constater que les Allemands ont parfois trouvé des collaborations dans cette œuvre de résistance à l'exécution des clauses économiques et financières du traité, parmi les amis de la France et de la Belgique. Certes, nos alliés nous restent fidèles. M. Lloyd George a précisé dans les termes les plus heureux les raisons du maintient de la coopération anglo-française afin d'assurer la paix. Mais au-delà des affirmations officielles et de leur optimisme, ne doit-on pas ajouter que l'alliance anglo-française sera d'autant plus effective que des attaques injustifiées, de la part de certains écrivains, de certaines individualités, ne viendront pas troubler les rapports des alliés et affaiblir les mouvements coordonnés de leurs efforts en vue de l'application du traité ?

Certes, la paix de Versailles ne nous paraît pas un monument sacré de la sagesse diplomatique. Le règlement du conflit international était tellement touffu et le plus souvent, les négociateurs, si peu préparés à traiter les questions financières et économiques internationales, que l'imperfection des solutions devait correspondre à l'insuffisance des hommes aux prises avec des problèmes complexes qu'un seul esprit ne pouvait prétendre scruter et élucider. L'œuvre peut être l'objet de retouches.

Mais de rares et prudentes retouches.

Est-il utile d'insister sur le danger qu'offre la révision des traités ? L'intérêt d'un acte diplomatique n'est-il pas d'offrir aux peuples des conditions d'activité et de stabilité durables, solennellement reconnues et garanties par les hautes parties contractantes ?

Or, à la suite de mouvements d'opinions que certains auteurs ont cherché à provoquer depuis la signature du traité, la paix de Versailles court des risques d'effritement. L'application du traité a été affaiblie par les critiques dont l'œuvre diplomatique fit l'objet notamment en Angleterre.

N'est-il pas important de se demander, à la veille des réunions des chefs d'Etats alliés à San-Remo, des représentants de la Société des Nations à Bruxelles, ce qu'il faut penser des critiques les plus récentes et aussi les plus écoutées qui ont été faites contre les clauses économiques et financières du traité de paix ?



L'opinion des partisans d'une prompte et profonde révision du traité de paix a trouvé un interprète en M. John M Maynard Keynes. Economiste de formation et de profession, puisqu'il enseigne à l'Université de Cambridge, il fut le représentant officiel de la Trésorerie britannique à la Conférence de la paix et le délégué du Chancelier de l'Echiquier au conseil suprême économique. Il démissionna le 7 juin 1919, parce qu'il se rendait compte qu'il ne pouvait faire prévaloir sa conception des clauses financières du traité. Libéré de tout souci de négociations économiques, capable de synthèse, il rédigea un livre intitulé : « Les conséquences économiques de la paix », mais qui est plus exactement ce qu'aurait dû être la paix économique selon M. Keynes.

L'ouvrage est écrit avec entrain et très habilement composé. Pour les lecteurs qui n'ont pas suivi au jour le jour l'élaboration des clauses économiques et financières du traité de paix, il paraît être une étude critique, rédigée par un témoin compétent et renseigné. Ce caractère explique pour une large part, le succès du volume qui a été considérable en Angleterre, aux Etats-Unis, et même en Italie où l'on en possède une traduction. Nous verrons que l'Allemagne ne peut que se réjouir de la publication de cet ouvrage.

Quelle est la thèse de l'auteur ?



La paix est surtout l'œuvre de M. Clemenceau, l'homme de la revanche dont la préoccupation dominante était de préserver dans l'avenir la France affaiblie, du péril d'une hégémonie allemande. Le moyen employé fut l'imposition d'une paix carthaginoise obligeant les vaincus à subir des conditions économiques et financières qui interdisent pendant un long laps de temps tout espoir de restauration économique complète de l'Allemagne.

Or c'est là une conception française, mais non

une vue intelligente de politique économique internationale.

Grâce à M. Clemenceau, les alliés ont oublié que l'Allemagne, avant 1914, était le pourvoyeur industriel de l'Europe, surtout par rapport aux régions situées à l'est du Rhin. Elle était le principal fournisseur de la Russie, de la Norvège, de la Suède, du Danemark, de la Hollande, de la Suisse, de l'Italie, de l'Autriche-Hongrie. Des liens nombreux existaient entre elle et la France ; quant à l'Angleterre, elle vendait en Allemagne plus que partout ailleurs, — les Indes exceptées ; elle y achetait plus que partout ailleurs — les Etats-Unis exceptés.

Cette puissante production ne renaît pas, après la signature de la paix, car on a détruit par le traité, les trois bases essentielles de l'édifice économique allemand, à savoir :

1° Le commerce extérieur allemand (Marine marchande, colonies, capital placé au dehors, exportation, clientèle étrangère).

2° L'exploitation des ressources charbonnières et métallurgiques de l'Allemagne.

3° Les transports et le régime des tarifs allemands en harmonie avec la production et l'exportation.

Le traité a enlevé à l'Allemagne sa flotte marchande. Il a détruit ses forces militaires navales. Enfin l'Allemagne s'engage en outre, si elle en est requise, à construire pour les alliés, annuellement et pendant cinq ans, deux cent mille tonnes.

De ce fait, la marine allemande est rayée des mers sans espoir d'une reconstitution adéquate aux besoins de son commerce extérieur. Elle dépend désormais des marines étrangères, alliées ou neutres.

Voilà bien, en effet, une mesure carthaginoise « La flotte allemande doit être détruite », telle est la maxime qui domine et inspire cette politique. Et en fait l'histoire apprendra, non sans quelque surprise, qu'à une époque où l'on avait un besoin intense de moyens de transport maritimes, au lieu de chercher à transformer certaines unités livrées par l'Allemagne au plus puissant des alliés sur les mers, le récipiendaire coula et détruisit certains bateaux qui lui étaient remis.

Mais qui donc a inspiré cette mesure vraiment carthaginoise. Peut-on soutenir que M. Clemenceau a voulu cette destruction avec plus de force et d'acharnement que M. Lloyd George ?

Même question aurait pu retenir l'attention de M. Keynes en ce qui concerne l'abandon par l'Allemagne de tous ses droits et titres sur ses colonies. Est-ce bien la France qui a réclamé cette mesure ?

GERMAIN MARTIN.

Lettre de Chine

LA PROTECTION DES GRECS

Vous n'ignorez pas que la France accorde depuis de très longues années déjà sa protection aux Grecs résidant en Chine.

La Grèce en effet n'a passé, relativement à ses nationaux, aucun traité avec la Chine et par conséquent, les Grecs de Chine ne seraient traités ni mieux ni plus mal que des Chinois, si une puissance européenne ne leur avait accordé sa *protection*.

Quels sont exactement les effets de cette protection ?

Je sais que nos Affaires Etrangères ne sont pas encore très bien fixées sur ce point. Pratiquement, en Chine, la protection a pour conséquence et pour effet de placer le protégé, sous la juridiction de la nation qui protège.

En fait donc, les Grecs, protégés français, sont justiciables de nos tribunaux consulaires ou des cours mixtes françaises, suivant les cas, et il existe en Chine une colonie grecque comptant environ deux mille sujets, pour la plupart parfaitement pro-français.

Un incident vient de se produire qui met cette grosse question à l'ordre du jour.

Une maison américaine, et non des moindres, a voulu assigner un Grec protégé français devant une Cour chinoise. Cette tentative signifiait deux choses : Les Américains rompant avec toutes les traditions, acceptaient de soumettre leurs propres intérêts à la juridiction chinoise. En outre, ils méconnaissaient les effets de notre protection sur les Grecs, en considérant ces derniers comme ressortissant de la juridiction chinoise.

Le Consulat Français intéressé, puis la Légation sont intervenus : je ne sais ce qu'il sortira des négociations actuellement en cours. Je n'en veux retenir que le geste de cette firme américaine qui, notez-le, n'a pas été formellement désavouée par son consul.

Au moment où toutes les puissances luttent pour conserver en Chine le bénéfice de l'extraterritorialité, certains Américains, sinon l'Amérique, y renoncent délibérément et portent leurs litiges devant les Cours chinoises.

On dit que cette abnégation ne va point sans compensation et l'on voit dans cette attitude américaine le désir de flatter le Chinois... pour en obtenir beaucoup. Car le Chinois, actuellement, tient à sa souveraineté en Chine, plus qu'à quoi que ce soit. Et l'extraterritorialité est une entorse au principe : « La Chine aux Chinois ».

Doit-on penser, comme d'aucuns, que les Américains ne tiennent pas à l'extraterritorialité et qu'ils la considèrent comme plus gênante qu'avantageuse ?

Un rapprochement doit être fait, à cet égard.

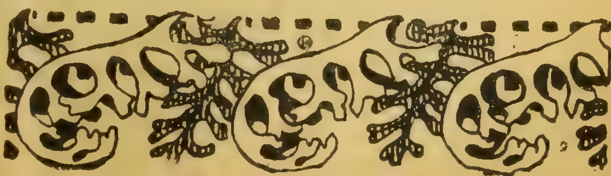
Le traité passé entre la Chine et l'Allemagne, et conférant à cette dernière l'extraterritorialité en Chine, est aboli. On murmure que les Allemands ne songent pas du tout à le rétablir. En effet, l'extraterritorialité, en enlevant celui qui en jouit à la juridiction chinoise, le prive, d'autre part, du droit de posséder en Chine. C'est parce que nous ne sommes pas justiciables des lois et tribunaux chinois que ces derniers ne nous ont pas donné le droit de posséder à l'intérieur de la Chine.

En se soumettant à la juridiction chinoise, les Allemands vont recouvrer la propriété immobilière et surtout minière, en Chine.

Ce qu'ils gagnent vaut-il ce qu'ils perdent ?

Quoi qu'il en soit les Américains semblent s'engager dans une voie analogue et l'incident — très gros de conséquence — que je vous ai signalé est particulièrement symptomatique.

PAUL PREMET,
avocat
Shanghaï.



Chroniques de l'Europe Nouvelle

La Société des Nations

LA DERNIÈRE SESSION DU CONSEIL (1)

Le Conseil des Nations, dans sa séance publique du 11 avril, a fait connaître ses conclusions sur les problèmes qu'il avait été appelé à examiner : règlement pour l'élection de l'Assemblée Constituante de la future ville libre de Dantzig, mandat pour la protection de l'Arménie, sauvegarde des minorités dans l'empire ottoman, et rapatriement des prisonniers de Sibérie.

ELECTIONS A L'ASSEMBLÉE CONSTITUANFE DE DANTZIG

M. Quinonès de Leon (Espagne), rapporteur sur la question de Dantzig, rappela que, en conformité avec l'article 103 du Traité de Versailles, un haut-commissaire avait été nommé pour la ville libre de Dantzig et qu'il avait été chargé de présenter au Conseil un projet de règlement pour l'élection de l'Assemblée Constituante de cette ville. Le haut-Commissaire, Sir Reginald Tower, est un diplomate anglais d'une haute expérience, entré dans la carrière en 1885, et qui a occupé des fonctions diplomatiques successivement à Constantinople, à Madrid, à Copenhague, à Berlin, à Washington, à Pékin, au Siam, puis en Bavière, au Mexique, et dans l'Amérique du Sud. En 1898 il a été membre de la Commission mixte d'arbitrage qui a réglé certaines disputes entre le Canada et les Etats-Unis; plus tard, il a conclu la Convention d'arbitrage relative à Samoa, qui fut signée entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Allemagne; il fut également, en 1903, secrétaire du tribunal d'arbitrage chargé de la délimitation de l'Alaska.

Les termes du projet pour les élections à l'Assemblée constituante qui a été élaboré par la haut-commissaire n'ont pas encore été publiés, mais on connait dès aujourd'hui, grâce aux révélations du correspondant du *Times* à Berlin, ce que sera cette constitution dans ses grandes lignes. Le projet de Sir Reginald Tower pour le règlement des élections à l'Assemblée Constituante a été approuvé par le Conseil de la Société des Nations; ces élections vont avoir lieu prochainement, mais le Conseil a cru devoir formuler une réserve, déclarant que «l'adoption de ces propositions pour les élections actuelles ne doit pas constituer un précédent pour les décisions que l'Assemblée Constituante de Dantzig ou le Conseil de la Société des Nations pourrait avoir ultérieurement à prendre en ce qui concerne les articles à insérer dans la Constitution de Dantzig au sujet des élections». Au moment où la ville libre commence son existence indépendante, le règlement qui lui donne une Assemblée Constituante ne doit pas faire préjuger la Constitution qu'elle se donnera.

Voyons le projet de Constitution qui, suivant le *Times*, sera soumis à l'Assemblée Constituante. Cette Assemblée serait élue le 16 mai prochain. Elle instituerait les ministères suivants : affaires étrangères, intérieur, finances, impositions, éducation et sciences, justice, commerce, transports maritimes, agriculture et forêts, travaux publics, hygiène et voies de communication. Le premier article de la Constitution déclarerait que la ville de Dantzig et son territoire formeront un état libre sous le titre de «Cité libre et panséatique de Dantzig». Suivent la description des armes de la ville, et le dessin de son drapeau, deux croix blanches et une couronne or, ou Volkstag, comprendra 120 députés élus au suffrage universel direct, et suivant un régime de représentation proportionnelle par les hommes et les femmes ayant plus de 20 ans. Ces députés seraient élus pour quatre ans, un dimanche du mois de novembre. Les séances du Volkstag seraient publiques, et ses décisions seraient prises à la majorité relative des députés. Il y aurait en outre un Sénat composé de vingt sénateurs, d'un président et d'un vice-président. Le Président et neuf sénateurs seraient élus par le Volkstag pour six ans; le vice-président et les onze autres sénateurs seraient élus pour la durée du mandat de Volkstag. Le Sénat serait chargé de la Direction de l'Administration; ses séances auraient lieu à huit clos. Des plébiscites auraient lieu sur la demande d'un vingtième des électeurs. La constitution ne pourrait être modifiée que par un vote des deux tiers du Volkstag. En somme, si l'Assemblée Constituante de Dantzig et la Société des Nations approuvent ce projet, la ville libre serait dotée d'un gouvernement reposant sur l'autorité d'un haut-commissaire et d'une Assemblée. Il n'apparaît pas que le Sénat, dans cette conception, puisse jouer un rôle modérateur dans les conflits qui pourraient surgir entre le haut-commissaire exécutif et l'Assemblée législative. De tels différends relèveraient probablement directement de la Société des Nations.

MANDAT POUR LA PROTECTION DE L'ARMÉNIE

Le rapport adopté par le Conseil au sujet du mandat arménien a été rédigé par M. Fisher (Grande-Bretagne). Ce rapport tient compte des difficultés considérables que présentait le problème soumis à la Société des Nations par le Conseil des Ambassadeurs Downing Street le 12 mars. La Société des Nations estime qu'il serait «désirable qu'un état civilisé acceptât, sous l'égide de la Société des Nations, un mandat pour l'Arménie», Mais quelle nation sera disposée à accepter une pareille responsabilité? «Le Conseil de la Société des Nations estime que la réponse à cette question dépendra en partie des mesures militaires qui pourraient être prises pour libérer le territoire et pour protéger les frontières du nouvel état, et en partie de considérations financières». Les mesures militaires qui s'imposent ne sont pas évidemment du ressort du Conseil de la société mais, en ce qui concerne le problème financier, «le Conseil de la Société est disposé à demander à l'Assemblée de la Société que ses membres envisagent les moyens d'assurer une garantie collective.» Ceci revient sans doute à dire que les nations faisant partie de la Société consentiraient à participer, dans une proportion qui reste à définir, à un emprunt international que contracterait l'Etat Arménien. Comme l'Assemblée de la Société ne doit pas semble-t-il, se réunir avant l'automne, le Conseil de la Société entre en communication avec le Conseil Suprême», afin d'examiner quels arrangements financiers provisoires il est possible de faire en vue de faciliter cette solution du problè-

(1) Voir *L'Europe Nouvelle* du 17 avril 1920.

me». Si la question financière est ainsi résolue par l'initiative de plusieurs nations, il sera peut-être plus facile de trouver un mandataire pour l'Arménie.

Ainsi donc, à l'heure actuelle, la solution du problème envisagé dépend en premier lieu du Conseil Suprême, qui vient de se réunir à San Remo, et qui devra accepter des obligations financières provisoires envers l'Arménie, et en second lieu de l'Assemblée de la Société des Nations qui se réunira à l'automne, et qui devra accepter des obligations définitives. On peut espérer que d'ici là on aura trouvé un Etat qui consentira à devenir mandataire pour l'Arménie, une fois éliminée ou diminuée la difficulté financière. Il paraît possible que l'un des pays qui sont restés neutres pendant la guerre, Hollande, Suède ou Norvège, ou encore l'un des Dominions britanniques, pourrait consentir à se charger de cette tâche. Un journal anglais a fait remarquer qu'il serait intéressant de voir le Canada, par exemple, accepter des responsabilités européennes dont les Etats-Unis n'ont pas cru pouvoir se charger. D'autre part, le Conseil Suprême réuni à San Remo va sans doute fixer les frontières du futur Etat Américain, et la tâche de l'Etat mandataire apparaîtra plus ou moins facile selon le tracé de ses frontières sera plus ou moins conforme aux conditions ethnographiques et aux besoins stratégiques du nouvel Etat. Il faudra aussi que l'Arménie ait accès à la mer; le port de Trébizonde, séparé du cœur de l'Arménie par des chaînes montagneuses, ne serait pas un débouché naturel et facile, et il semble à certains que Batoum doive lui être préféré.

Si le Conseil Suprême, après avoir défini le futur Etat arménien, ne réussit pas à lui donner un mandataire, le Conseil de la Société des Nations pourra consentir à étudier le nouveau problème et à lui chercher d'autres solutions.

LES MINORITÉS DE L'EMPIRE OTTOMAN

Le rapport sur la protection des minorités en Turqui est dû a M. de Gaiffier d'Hestrey (Belgique). Il s'agit d'assurer les garanties nécessaires à environ deux millions de personnes que le nouveau traité avec la Turquie laissera sous la domination ottomane, et qui par leur langue ou leur religion sont exposées aux persécutions de la majorité. La décision du Conseil est qu'il ne lui est pas possible d'arrêter une solution pratique avant qu'aient été arrêtées définitivement les clauses du traité de paix à conclure avec la Turquie», mais il déclare « qu'il est disposé à rentrer en contact avec le Conseil Suprême pour déterminer les mesures propres à garantir l'exécution des clauses protégeant les minorités».

La solution adoptée fait honneur au bon sens du Conseil, sans vouloir se soustraire à une tâche de haute moralité internationale, il ne veut, comme dans le cas de l'Arménie, accepter que des devoirs bien définis et qu'il puisse accomplir.

RAPATRIEMENT DE PRISONNIERS DE SIBÉRIE

Sur le rapport de M. Bonin-Longare (Italie) le Conseil de la Société des Nations a proposé de « confier à une personnalité jouissant d'une réputation universellement reconnue par ses qualités d'organisation et d'action, par ses talents ainsi que par sa grandeur d'âme, le soin de bien fixer avant tout ce qui est le plus nécessaire et le plus urgent en vue d'accomplir la tâche que la Société des Nations a prise à sa charge.... sauf au Conseil d'intervenir au fur et à mesure que le besoin s'en présentera». Le Dr Nansen a été prié de se charger de cette œuvre. Il devra étudier la situation, le travail déjà accompli pour le rapatriement de ces prisonniers par diverses organisations et en particulier par la Croix-Rouge, coordonner les efforts, et faire un rapport au Conseil de la Société sur les mesures qu'il aura prises et les crédits à prévoir.

Ces conclusions du Conseil de la Société des Nations indiquent qu'il est animé de bonne volonté pour l'étude des tâches parfois très difficiles qui lui sont proposées, mais encore qu'il sait élaborer des solutions pratiques, et qu'il désire par dessus tout aboutir.

La Commission parlementaire des Affaires Extérieures

LE DÉSARMEMEMT DE L'ALLEMAGNE

En même temps que la Conférence de San Remo, la Commission des Affaires Etrangères de la Chambre s'attache à exiger le désarmement de l'Allemagne. On pourrait croire que son effort est sur ce point inutile quand les gouvernements alliés paraissent prêts enfin à assurer l'exécution du Traité. Mais l'expérience a révélé que leurs accords ne sont exempts de traverses ni dans l'interprétation ni dans l'accomplissement. L'activité de la Commission confirme ce qu'on sait d'un bon fonctionnement du système parlementaire. Le Président de la Commission, M. Louis Barthou, en répliquant le 13 avril au Président du Conseil, avait élargi le champ d'application de l'énergie des Alliés. Par un projet de résolution qui tend au désarmement de l'Allemagne, M. Maurice Raynaud donne à la Commission l'occasion de poursuivre cette politique. Il reprend, développe une thèse soutenue dans l'ancienne législature par MM. Franklin Bouillon et André Lefèvre après lui. De l'opposition, par l'opposition, M. André Lefèvre passa au Gouvernement. MM. Barthou, Viviani, passés du Gouvernement aux Commissions du Traité de Versailles puis des Affaires Etrangères, orientent aujourd'hui ces débats. M. Tardieu les a rejoints. Il n'est pas besoin d'être grand psychologue pour gager qu'il jouit, descendu du rang de négociateur au rang de député, d'une autorité plus incontestée que celle qu'on attribuait l'an dernier à son rôle extra-constitutionnel de Haut-Commissaire. Voilà comment on fait les bons Parlements. Pour nous, connaissant les interlocuteurs par leur renom, leurs arguments par les propositions, les rapports, les discours de MM. Barthou, Viviani, par le dernier chapitre où M. Tardieu, dans l'*Illustration* donne de sûrs renseignements, nous pénétrons au cœur des délibérations malgré leur secret.

L'Allemagne élude le Traité. Une caricature d'*Ulk* montrait récemment — c'était à propos de la livraison ou, plutôt, de la non-livraison des coupables —, un personnage appliqué à en déchirer le premierr feuillet. « Espérons, s'écriait un témoin, que le reste suivra !» Et le reste suivit. Kapp-Luttwitz empêchèrent Berlin; le Reichswehr envahit la Ruhr; l'état-major du Ministère de la Guerre avec les plus extrémistes des rouges, les conservateurs, en effet, se flattèrent de garder dans la Reichswehr centralisée, l'instrument d'une revanche agrarienne et nationaliste, et d'abriter derrière ses effectifs tout à la fois enflés et cachés, le triple camouflage de l'*Eniwohnerwher*, de la *Sicherheitspolizei* et des *Freiwillige*, c'est-à-dire les cadres, les réserves d'une Allemagne mobilisée, prête à tout. Les démocrates, à leur tour, espèrent, en tournant les dispositions du Traité, non seulement assurer l'ordre intérieur menacé par les

projets de dictature d'un prolétariat en armes sur une bourgeoisie désarmée, mais même rendre au Reich, dans le concert des Puissances, le rang qu'une Europe judicieusement affolée donnerait à sa garde orientale. Aux communiqués qui suivirent l'exposé du général Niessel devant la Commission des Affaires étrangères, à Paris, M. Churchill vient d'ajouter, à Londres, le pendant, malheureusement tardif, d'impressionnantes statistiques. L'Allemagne garde encore 17.800 canons et 15.248 aéroplanes qui devaient être livrés et détruits. Le résultat? On peut le mesurer de la Baltique en Westphalie, de Mayence aux portes d'Aschaffenbourg. Ainsi les réacteurs allemands ne violent pas seulement les conditions de la paix; ils nous attirent, nous isolent dans une situation tangente au Traité.

La proposition de M. Raynaud ne vise pas seulement l'application intégrale des clauses militaires. Peut-être trouverait-on, sinon une contradiction, du moins une syncope entre les termes successifs qu'elle pose? Mais elle y tend d'abord. M. Raynaud blâme, «l'espèce de déliquescence» où les divergences des alliés nous avaient entraînés. M. Tardieu, de son côté, signale également «la fissure». Depuis quatre mois rien n'est fait pour sommer définitivement l'Allemagne de licencier ses formations de camouflage et de livrer son matériel. Où va-t-on? A une «revision improvisée» dont se prévaut l'orgueil prussien. C'est là qu'intervient la Commission, interprète de la Chambre entière, et pour s'opposer à tout concept de révision. Elle adopte *à l'unanimité* et transmet aussitôt au Président du Conseil le texte de M. Raynaud : «La Chambre résolue à obtenir dans l'intérêt de la paix générale et de l'établissement de relations normales entre toutes les nations, le désarmement absolu de l'Allemagne, invite formellement le Gouvernement à exiger que les clauses de ce désarmement fixées par le traité de Versailles soient strictement et effectivement exécutées». Il semble que la Commission ne se soit pas même saisie de la seconde partie de la proposition qui lui était soumise et qui visait, au cas où les Alliés admettraient, quelque jour, une atténuation à d'autres stipulations du traité, cette contre-partie : l'Allemagne ne conserverait ni armée, ni organisation militaire, ni armements d'aucune sorte; il ne serait plus admis dans chacun des Etats allemands que des forces de police et de gendarmerie nécessaires au maintien de l'ordre.

Dans chacun des Etats allemands : on voit où tendrait cette politique. Elle n'irait pas sans des avantages certains. Formée de mercenaires, la Reichswehr n'est pas seulement pour l'Allemagne si mal déprussifiée, un moyen d'unification : elle peut devenir un instrument de coup d'Etat aux mains d'un gouvernement ou d'un corps d'officiers monarchistes. Une milice d'habitants donnerait au contraire tous les apaisements des gardes nationales, surtout, si, conformément à l'accord Bielefeld, on transforme cette *Eniwohneswehr* en *Ortswehr*, en milice locale où les travailleurs seraient représentés selon leur nombre et leur force, surtout aussi si l'on supprime en même temps la prétendue police de sûreté et les réserves volontaires (1). Mais, d'une part, malgré l'appât offert au séparatisme des fédérations rhénane et poméranienne, comme des réacteurs du sud, les Etats allemands accepteraient-ils ce marché? Il n'y paraît guère aujourd'hui. D'autre part ce serait le renversement du système de Versailles : dissolution de la Reichswehr autorisée; maintien des forces accessoires ,des formations interdites dont le général Nollet réclame la dissolution. La question ne pouvait donc même pas se poser.

Les gouvernements français et anglais peuvent envisager différemment les sanctions applicables aux violations des clauses militaires du Traité de Versailles. Mais il était évident, dès avant la récente démarche de lord Derby à Paris, qu'ils ne sauraient différer d'avis sur la nécessité de maintenir l'intégralité de ces clauses. M. Tardieu le rappelle encore aujourd'hui dans l'*Illustration* : La commission militaire présidée par le maréchal Foch avait proposé de laisser à l'Allemagne, avec 200.000 hommes, la conscription militaire, c'est-à-dire la possibilité d'instruire en quinze ans 3 millions de soldats. M. Lloyd George renversa les projets des états-majors et fit adopter le système actuel : 100.000 hommes seulement et seulement mercenaires. Par conséquent, sur ce point, la fixité du Traité, c'est encore la fixité d'une thèse à la fois démocratique et britannique, c'est-à-dire la fixité de l'Entente.

Du point de vue international, M. Guglielmo Ferrero estime cependant que nous faisons fausse route (2). Sans l'Alsace, sans la Pologne, dit-il essentiellement, l'Allemagne reste, moralement, égale à ses voisins. La désarmer seule en Europe, c'est la dégrader. Comment espérer qu'elle se résignera à cette mort civile? Il lui faut un appui, à l'est ou à l'ouest. On prévoit ce qu'il adviendrait d'une alliance russo-allemande. Au contraire la reconciliation de la France et de l'Allemagne sauverait le monde.

Peut-être. Mais cette réconciliation exige l'expiation allemande, la démilitarisation allemande, l'exécution de bonne foi du Traité de Versailles, tout comme la démilitarisation de l'Europe et la Société des Nations supposent le désarmement de l'Allemagne.

P. S. — La Commission des Affaires Etrangères a entendu cette semaine, nous dit-on, un exposé des plus intéressant de M. le Pasteur Soulier qu'on sait très compétent sur les affaires scandinaves, relatif aux événements du Danemark et à la question du Slesvig. Nous n'y reviendrons pas après l'article que vient de publier ici-même un de nos collaborateurs sous le titre : «Le Roi de Flensbourg» (10 avril). Les propositions de M. Géo Gerald sur la réorganisation diplomatique et consulaire sont également soumises à la Commission. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet où les études successives de MM. Louis Marin et Henri Mylès n'ont cessé d'appeler l'attention des lecteurs de l'*Europe Nouvelle*.

Au Quai d'Orsay

LA VALISE ENTR'OUVERTE

Le gouvernement républicain de l'Empire allemand vient de choisir comme Ministre des Affaires Etrangères un Docteur en philosophie de l'Université de Marburg.

Si seulement c'était un homme imprégné de la sagesse antique, c'est à dire de prudence, de modération, et d'idées élevées ! — Depuis un siècle, malheureusement, la philosophie allemande nous a habitué à des doctrines assez différentes de celles de Marc-Aurèle. Les Hegel,

(1) Voir à ce propos " Franckfurter Zeitung " du 12 Avril et " Berliner Tageblatt " du 9.

(2) " Secolo ", 14 Avril.

les Shopenhauer, et les Nietzsche se sont volontairement exilés de la République de Platon, pour s'en aller prêcher le culte exclusif de la force, seule créatrice du droit, et le mépris impitoyable du Surhomme germanique pour toutes les autres races.

Rien ne signala tout d'abord M. Kösler à l'attention publique, hormis quelques correspondances de guerre adressées par lui au Berliner Tageblatt. *A Weimar, lors de l'élection de M. Ebert à la présidence, il se révéla par la vigueur toute particulière de ses acclamations, ponctuées d'un nombre respectable de « Hoch », et il découvrit, en agitant fiévreusement son chapeau, une tête aussi blonde que celle de Siegfried. Il fut aussitôt choisi par M. Ebert comme chef de cabinet. En avril* 1919, *nommé Commissaire d'Empire dans les territoires Silésiens soumis au plébiscite, il mit toute son activité et tout son enthousiasme au service de la cause allemande.*

Pour juger définitivement M. Köster, ministre des Affaires Etrangères, attendons ses actes.

H. M.

Une délicate question d'étiquette s'est récemment imposée à l'attention de l'Ambassadeur d'une des puissances de l'Entente à Paris. A un dîner non officiel, donné en l'honneur du grand vainqueur de la guerre, était également prié Son Excellence M. Quinones de Leon. L'amphitryon, après avoir réfléchi, et s'être entouré d'avis autorisés, crut bien faire en donnant la place d'honneur au Généralissime Foch, maréchal de France, et maréchal du Royaume Uni, et en plaçant à sa gauche l'ambassadeur de Sa Majesté catholique. Ce dernier ne fut pas du tout satisfait, et entre le café et la fine, il envoya un de ses secrétaires présenter quelques observations. Le lendemain, il exigea même une lettre d'excuses.

Nul doute que M. Quinones de Leon n'ait revendiqué de très respectables prérogatives, et que la préséance due aux ambassadeurs ne s'inspire du fait qu'ils représentent la personne même de leur souverain. Néanmoins, étant donné le rôle, unique dans l'histoire mondiale, du maréchal Foch, le geste était-il bien élégant ? Fut-il même esquissé avec toute la souplesse désirable ? et Son Excellence ne fit-elle pas sonner un peu haut sa qualité de Grand d'Espagne ?

Il eût été évidemment plus protocolaire et plus courtois de pressentir à l'avance M. Quinones de Leon, et de lui demander de bien vouloir exceptionnellement céder sa place au Maréchal Foch.

Lors de l'impression de notre dernier article sur « le rajeunissement des méthodes administratives », un paquet est resté sur le marbre : nous parlions à cet endroit de la création de timbres mobiles pour la perception des tarifs de chancellerie.

« — Mais si votre idée était pratique, on y aurait déjà pensé.

— En effet, on y a pensé. On y a même si bien pensé que ce système est appliqué dans tous les consulats d'Angleterre, et qu'il a même été proposé autrefois à l'étude du quai d'Orsay...

— Qui l'a rejeté ?

— Qui l'a rejeté. Parfaitement, en donnant d'ailleurs, etc..., etc... »

M. Pila, un des as de la carrière consulaire, et le fils du grand Lyonnais Ulysse Pila, est nommé ministre à Bangkok. C'est un fort heureux choix, M. Pila connaissant parfaitement l'Extrême-Orient, où il a fait toute sa carrière comme Consul et comme Attaché commercial.

M. Marinacce-Cavallace, qui a passé 30 années comme consul dans la Péninsule Ibérique, est chargé de la Légation de France à La Havane, ville encore tout imprégnée de traditions espagnoles. Pourvu qu'il sache également l'anglais, applaudissons !

COMMENT PERFECTIONNER NOTRE ORGANISATION CONSULAIRE

LES CHAMBRES DE COMMERCE FRANÇAISE A L'ÉTRANGER

Si bien organisée que soit une administration, elle tend fatalement vers l'inertie et vers la routine, à moins qu'elle ne sache s'étayer sur des organismes vivants et autonomes, échappant à l'empreinte bureaucratique, et sans cesse ranimés par l'initiative privée. L'appui le plus indispensable des consuls et des attachés commerciaux doit être fourni par les Chambres de commerce françaises dans les villes étrangères.

Ces Chambres de commerce existent déjà dans bien des capitales, et leur rôle est loin d'être négligeable. Une des plus prospères et des plus efficaces est certainement celle de Constantinople. La meilleure preuve de sa force et de sa vitalité est d'avoir survécu à cinq années de guerre entre la France et la Turquie. Dirigée par M. Ernest Giraud, dont la compétence et le dévouement sont appréciés par tous les négociants français de la Méditérranée, la Chambre de Commerce Française à Constantinople avait dans cette ville, en 1914, plus de cent membres ; en France, 800 adhérents ; ainsi que 150 correspondants répartis dans les Villes Turques ou dans les pays voisins de la Turquie. Elle publiait un bulletin mensuel distribué à 1.700 abonnés du Levant et de la Métropole. Le consulat général de France à Constantinople ne donnait pas un seul renseignement de nature commerciale, sans l'avoir préalablement consultée, et il s'est toujours bien trouvé d'une telle consultation. Si bien tenus que soient les dossiers commerciaux d'un consulat, leurs renseignements gagnent toujours à être recoupés par ceux émanant des hommes du métier. Et l'expérience de ce fait n'a pas été vérifiée qu'à Constantinople.

Malheureusement, la création d'une Chambre de Commerce française dans une ville étrangère, suppose dans cette ville la présence de négociants français en qualité et en nombre suffisants. Et la plus grosse lacune de notre commerce extérieur est précisément la répugnance des français intelligents, capables et exempts de tares morales ou autres, à sortir de leur pays pour monter des affaires. Aucune organisation administrative, si parfaite soit-elle, ne pourra combler cette lacune. Ni les consuls, ni les attachés commerciaux ne pourront jamais jouer le rôle de commis-voyageurs ou de commissionnaires en marchandises. Leur rôle de fonctionnaires le leur interdit, et, à supposer que leur caractère et leur formation les rendent aptes à une telle mission, ils n'auraient rien de mieux à faire qu'à quitter l'administration pour entrer à leur compte dans les affaires. Ils y gagneraient en liberté d'allures et en indépendance et ne pourraient pas succomber à l'accusation d'être partiaux et de favoriser exclusivement certains industriels ou certaines branches de commerec.

Une erreur assez commune chez les négociants français est de vouloir faire des consuls leurs propres représentants tout en laissant à l'Etat le soin de régler leurs appointements : un tel point de vue est rigoureusement faux, et jamais les consuls allemands ou anglais n'ont, quoi qu'on en dise, rempli pareil office. Les industriels allemands inondaient le monde de leurs commis voyageurs, et le représentant à Constantinople des Usines Krupp recevait de sa maison un véritable traitement d'ambassadeur, et habitait un somptueux palais sur le Bosphore. Quant au représentant du Creusot, il brillait exclusivement par son absence. Un officier de marine en congé fut chargé de rechercher en Chine une firme française susceptible de représenter la Maison Schneider. J'ignore quels furent les résultats de sa mission, mais en Chine, on n'entendit plus parler de rien.

Il est donc indispensable que les négociants franfrançais s'aident d'abord eux-mêmes, s'ils veulent que l'Etat les aide. Mais il faut bien reconnaître que les frais occasionnés par les commis-voyageurs et les représentants sont trop élévés pour bien des maisons françaises dont les produits mériteraient cependant d'être exportés. Le remède le plus simple est le groupement des efforts et des subventions, qui ne gagnent jamais, même pour des maisons importantes, à être éparpillés. Ce groupement peut avoir lieu tout naturellement par la création de « maisons de France ».

LES MAISONS DE FRANCE

La Maison de France doit être à la fois un club, un restaurant ou l'on déguste des vins français, un salon où l'on se réunit, et où l'on trouve tous les journaux de France, un musée que l'on visite, parce qu'il contient, non des momies, mais des choses modernes, un théâtre où l'on s'amuse et où l'on s'instruit; une salle de concert où l'on entend de la vraie musique qui n'est point triviale et qui cependant n'ennuie point; un bureau de renseignements pour les touristes qui veulent visiter nos villes et nos paysages; un terrain d'affaires pour les commerçants; un lieu d'exposition permanente pour nos industriels et nos ouvriers d'art. Enfin et surtout un bureau de vente y reçoit les commandes, sur catalogue, ou sur échantillons, et les adresse aux producteurs français. Les prix sont calculés en monnaie du pays, et comprennent les frais d'emballage, de transport, d'assurance, de douane, et de change, ainsi que la légère commission prélevée par la maison de France. Les paiements ont lieu dès la livraison de la marchandise, mais une institution bancaire autonome, fonctionnant à côté de la maison de France, peut consentir des crédits plus ou moins longs à ses risques et périls, et moyennant une escompte à la charge des acheteurs étrangers.

Voilà le projet : Les moyens de le réaliser? Quelques personnes actives, secondées par les capitaux de ceux qui produisent et qui veulent faire connaître et vendre leurs produits. Une belle maison en style français dans une , puis dans plusieurs capitales étrangères, meublée entièrement avec des meubles français, et ornée de chefs-d'œuvre de l'art français et de photographies de nos sites. Les subventions du gouvernement français, notamment pour l'aménagement de l'immeuble ne seraient point exclues, mais l'institution devrait fonctionner comme une affaire autonome et gérée commercialement.

Il est inutile de dire à l'heure actuelle que nous avons le plus grand besoin d'exporter, et la cherté de notre main d'œuvre et le rareté des matières premières nous obligent à concentrer nos efforts sur l'exportation des marchandises de luxe, que la Maison de France présenterait à l'acheteur étranger dans le cadre le plus favorable et *chez lui*.

— Mais je croyais que vous deviez nous parler du rôle de Monsieur le Consul, et vous voilà bien loin de votre sujet?

— Pas le moins du monde. Le maître Jacques de tout à l'heure a enfin obtenu d'être employé par l'industriel Harpagon exclusivement comme majordome. C'est toujours lui qui vous vise votre passeport, qui enregistre votre mariage, et préside à tous les actes importants de votre vie à l'étranger. Mais il n'a plus la charge de votre cassette. Celle-ci est enfin confiée à d'autres, plus compétents que lui, et sous sa très haute surveillance,

Croyez-moi, Monsieur le Négociant français, dépêchez vous de prendre un maître-queux. si vous voulez que les nobles étrangers ne délaissent pas votre maison, pour aller se faire servir au caravansérail boche ou au Palace Américain. Et décidez-vous vite, car le temps presse.

L'Idée Française à l'Étranger

LES LYCÉES FRANÇAIS A LONDRES

L'Université de Lille avait avant la guerre formé le projet d'établir à Londres un Institut français analogue, *mutatis mutandis*, aux Instituts français de Florence, de Madrid et de Saint-Pétersbourg, c'est-à-dire, « pour employer une locution devenue de mode et prononcée pour la première fois le 27 avril 1908 lors de l'inauguration de l'Institut de Florence, un « Consulat intellectuel » de France en Grande-Bretagne. Ce projet avait même reçu, sauf erreur, un commencement d'exécution quand la guerre éclata.

Il faut regretter que ce projet n'ait pas été repris, soit au cours de la guerre, soit depuis l'armistice : mais ce qui a été différé n'est peut-être pas perdu.

Il convient en tout cas de ne point passer sous silence la récente création à Londres d'un lycée français de garçons et d'un lycée français de filles, subventionnés par l'Etat, mais complètement indépendants et administrés par un Conseil qui comprend d'éminentes personnalités françaises et anglaises. Dans la pensée des organisateurs, ces lycées sont destinés d'une part à recevoir les jeunes gens de la nombreuse colonie française à Londres et à leur donner la même instruction qu'en France, destinés d'autre part à permettre à des lycéens de France d'aller passer un an ou deux en Grande-Bretagne, sans pour cela perdre le bénéfice d'un cours d'études normal.

C'est la mise en application d'une idée que nous avons déjà exprimée dans ces colonnes, à savoir que l'on perd dans nos établissements secondaires à enseigner les langues vivantes un temps précieux qui pourrait être mieux employé. La connaissance des langues vivantes doit s'acquérir sur place en pays étranger, et nous imaginions volontiers des échanges d'élèves entre lycées français et anglais, lycées français et italiens, etc... Mais il faut convenir que ces échanges rencontraient quelques difficultés étant donné la différence des enseignements dans les divers pays.

Le lycée de Londres résout partiellement et très heureusement le problème en ce qui concerne l'enseignement de l'anglais. Un jeune Français peut désormais faire sa troisième ou sa seconde à Londres dans les mêmes conditions qu'à Paris ou à Toulouse, et profiter de cette année de séjour dans une famille anglaise (car, bien entendu, le régime de l'internat n'existe pas) pour apprendre la langue de Kiplines et de Wells.

La présente crise du change, et aussi la crise des loyers qui sévit à Londres, ne permettront peut-être pas à cette fraction de la clientèle du lycée d'être dès le début aussi nombreuse qu'elle l'eût été en temps normal. Mais ce n'est là qu'un mauvais moment à traverser.

Une institution privée française qui, depuis longtemps, donnait à Londres des conférences en français et sur la France, sous la direction de Madame Bohn, s'est soudée en quelque sorte à l'œuvre des lycées français, sous le titre d'*University of Arts*. Chaque jour, dans une salle qui peut contenir quatre cents auditeurs, les professeurs du lycée français ou des conférenciers venus de la métropole tiennent des cours payants de civilisation française, fréquentés par un public assidu qui ne compte jamais moins de deux cents personnes.

Une bibliothèque déjà fort bien pourvue est à la disposition des étudiants.

Enfin, sur l'initiative de M. Audra, directeur du lycée de garçons, ont été créés des cours fermés destinés à préparer les Anglais, qui se destinent à l'enseignement du français, au baccalauréat d'abord, et plus tard à la licence ès-lettres nouveau régime. Les épreuves écrites du baccalauréat auront lieu à Londres même, l'oral se passera à l'Université de Lille. Cet effort pour amener les étrangers à conquérir nos grades d'Etat, et non plus seulement des diplômes à leur usage exclusif, est extrêmement intéressant. Il faut attirer dans nos Facultés, en modifiant, s'il est nécessaire, la forme de nos examens d'Etat, les étrangers de mérite, capables de suivre avec fruit des études supérieures, et rejeter délibérément dans les cours spéciaux la foule des étudiants étrangers, sans culture générale ni diplômes, qui envahissaent nos cours de licence et même d'agrégation, au grand ennui des étudiants français.

Ces cours de préparation au baccalauréat ont dès leur ouverture réuni cinquante-six étudiants, ce qui semble un très beau succès à tous ceux qui savent la défiance que rencontrent toujours à l'étranger des entreprises de ce genre.

Voilà donc un embryon d'Institut français en Angleterre : il remplit déjà en partie trois des fonctions essentielles de nos Instituts à l'étranger : enseignement de la langue du pays à des Français, enseignement mondain du Français aux indigènes, enseignement plus approfondi du français à des étudiants. Mais il ne les remplit en vérité qu'en partie. Quelles que soient la valeur éprouvée et l'ardeur des maîtres du lycée, ils ne sauraient, isolés comme ils le sont, suffire à la tâche écrasante d'être les représentants intellectuels de la France en Grande-Bretagne. Il leur manque d'ailleurs l'investiture officielle, toujours indispensable à l'étranger.

Loin de nous la pensée de vouloir bureaucratiser une pareille institution, surtout dans un pays où les traditions de *self-government* sont si fortes. Mais, pour assurer sa prospérité et son plein rendement, pour permettre à cette institution de s'agrandir de tous les organes qui lui font encore défaut pour représenter complètement et sous tous ses aspects la culture française en Angleterre, nous voudrions la voir rattachée à une de nos Universités, à l'Université de Lille par exemple.

C'est à l'Etat de parfaire désormais l'œuvre si brillamment entreprise par des particuliers.

BENJAMEN CRÉMIEUX.

L'Opinion à travers le Monde

Les déclarations de M. Bonar Law aux Communes, de M. Millerand à la Chambre ont déterminé la crise franco-anglaise. La presse allemande s'inquiète maintenant du raffermissement de l'Entente. La presse italienne, qui avait été si dure pour la France, voit dans San-Remo, la panacée des maux européens. La presse anglaise apprend avec surprise que l'Allemagne possède encore, malgré le traité, 17.800 canons, 15.248 aéroplanes. Cette découverte lui fournit un motif facile de revirement. La presse française s'accroche au traité.

En France

SAN REMO

La conférence de San-Remo s'est ouverte sous des auspices plus favorables que ne permettaient de l'espérer les incidents de la dernière semaine. Lord Derby venait de faire au Quai d'Orsay une cordiale démarche, apportant la suggestion britannique d'une intervention inter-alliée à Berlin, exigeant le désarmement. Ainsi le différend franco-anglais semblait être complètement résolu et M. Millerand partait fort optimiste.

A l'heure où nous écrivons nous ne savons pas si les espoirs placés en la Conférence seront réalisés. Au reste les trois Premiers n'ont-ils pas décidé de ne communiquer à la presse que des notes fort réservées ? Toutefois des indiscrétions se font jour et là-dessus la presse française juge et commente très gaillardement.

La première nouvelle qui nous soit parvenue est que l'accord se serait fait sur la question du traité turc, inscrite en tête de l'ordre du jour. On sait qu'il n'a pas été tenu compte de la solution wilsonienne comportant l'expulsion des Turcs de Constantinople et la constitution d'une grande Arménie avec le port de Trébizonde. La solution française intermédiaire n'a pas prévalu non plus, et les Anglais l'emportent. Pour cette fois l'opinion française de gauche et celle droite s'accordent pour critiquer aigrement ce résultat, non pour les mêmes raisons d'ailleurs.

Le *Temps* et l'*Echo de Paris* souhaitent que M. Millerand revienne à nouveau à la charge pour faire entendre la voix du bon sens. M. Gauvain, dans *Les Débats* (19 et 20 avril) estime que tout va dépendre de la façon dont sera constituée la Commission des Détroits. Il demande qu'en fassent partie la Roumanie, la Grèce et la Belgique. Au reste M. Gauvain fait grande confiance à M. Venizelos et à ses Hellènes.

« La Grèce dit-il, a dans la région de Smyrne cent mille hommes qui mettront à la raison les bandes nationalistes, si M. Venizelos reçoit à cet effet l'autorisation du Conseil Suprême. »

La France ne tient pas du tout à aller se battre encore en Turquie. Dans l'*Action Francaise*, M. Jacques Bainville remarque que :

« Les experts estiment que la paix avec la Turquie telle qu'elle a été conçue et préparée à Londres exige-

rait 300.000 hommes pour être appliquée. Nous avons assez d'une paix, celle de Versailles, qui exige déjà des efforts militaires. Nous n'avons pas de soldats ni de crédits disponibles pour monter la garde sur les frontières de deux ou trois Arménies. La paix avec la Turquie doit être une paix qui économise les efforts et qui ne constitue pas à l'extrémité de l'Europe un nouvel élément de désordre et de trouble. »

L'*Humanité* (19 avril) sous la signature de M. Lafont, ne voit pas d'un mauvais œil ce traité qui est l'œuvre de M. Lloyd George.

« Après cinq ans d'une guerre libératrice, qui devait permettre aux peuples de conquérir par le sang une paix définitive dans un monde nouveau, nous retrouvons la vieille question d'Orient à peine modifiée.
Il est vrai que les trois détroits sont enfin ouverts et à la veille d'être neutralisés. Voilà la théorie ! En fait, l'Angleterre escamote les Dardanelles à son profit, et la Russie, son antagonisle séculaire, restera cloîtrée dans la mer noire. »

C'est l'absence totale de toute considération des intérêts russes dans l'élaboration du traité turc, qui semble en effet le plus regrettable au parti socialiste. Le lendemain, dans un article intitulé « La paix turque sans la Russie », M. André Pierre revient sur ce point :

« L'Angleterre croit pouvoir s'enrichir des dépouilles de l'ours russe, mais celui-ci ne se laissera pas faire.
Le bolchévisme qui a déjà déclanché une formidable propagande dans tout l'Orient, saura utiliser le fanatisme turc contre les appétits anglais.
La rivalité russo-anglaise est un fait historique indépendant du régime installé à Moscou.
La Grande-Bretagne, qui triomphe auojurd'hui du soi-disant démembrement de l'Empire russe, s'apercevra un jour que son triomphe aura été précaire, et que la Russie... tout court existe sur la carte du monde.



La question capitale qué devra examiner le Conseil, est cependant celle du désarmement de l'Allemagne. Sur ce point, les opinions sont assez différentes dans la presse française. Les uns, comme M. Buré dans l'*Eclair* (18 et 20 avril), persistent à être optimistes. L'Angleterre et la France devront se mettre d'accord et M. Nitti ne réussira pas à imposer sa « politique ruineuse ».

M. Buré qui a la phobie des socialistes, déclare que M. Nitti, pour avoir pris le parti des pacifistes contre d'Annunzio, est maintenant le prisonnier de l'extrême gauche. C'est elle qui lui dicte son attitude germanophile. Mais il a fait fausse route :

« 'Italie espérait que l'Angleterre appuierait à San-Remo ses propositions. Il y eut des pourparlers qui n'aboutirent point. L'Angleterre ne veut pas abandonner la France. Elle semble décidée à faire appliquer strictement le traité de Versailles et à désarmer l'Allemagne. »

Il faut convenir que la majorité de la presse française n'est pas si confiante. Elle pense que M. Lloyd George et M. Nitti sont pleinement d'accord et que M. Millerand sera seul contre eux. Pertinax qui représente à San Remo l'*Echo de Paris*, informe qu'après la première entrevue des trois présidents du Conseil, les causes du désaccord subsistent toujours assez irréductiblement. La France veut l'exécution intégrale du traité, l'Italie et l'Angleterre en voudraient la réduction en faveur de l'Allemagne.

Le plan italo-anglais est percé à jour, écrit le *Matin* :

« Se joindre à la France dans toute manifesattion envers l'Allemagne qui, malgré un texte apparemment vigoureux, demeurera platonique, et dont la responsabilité même si elle est datée de San Remo et signée par M. Nitti. retombera sur la France. Contre cette concession momentanée et insuffisante, obtenir de M. Millerand une concession autrement importante et, elle, définitive, c'est-à-dire le renoncement de la France à une partie de ses droits; en un mot, commencer par menacer l'Allemagne pour lui offrir ensuite la révision du traité de Versailles. »

Même note dans l'*Echo de Paris* (20 avril) :

« Le débat porte toujours, en somme, sur le même point. Les associés anglais et italiens entendent réduire les clauses du 28 juin à la mesure de ce que peut accepter, croient-ils, une Allemagne démocratique et pacifique. Ils répugnent à envisager toute circonstance où le recours à la force s'imposerait. »

En somme tout ne provient-il pas de ce que le traité tel qu'il est, est impraticable. M. Jacques Bainville estime que telle doit être l'idée de derrière la tête de M. Lloyd George, dans l'*Action française* (19) il met en garde :

« Il y a bien des façons de dire qu'on va exécuter le traité depuis *A* jusqu'à *Z*, en pensant que les mesures qu'on prendra feront mieux paraître que cette paix est impraticable. Voilà le double jeu qui peut très bien être mené à San Remo. »

En somme tout le monde se plaint du traité, Allemands, Anglais, Italiens et Français. M. Raymond Poincaré qui commence dans le *Matin* une collaboration annoncée à grand renfort de manchettes rouges, est le premier à porter son lot de critiques.

Dès lors M. Gustave Téry, enfant terrible, n'est-il pas fondé à se demander pourquoi, alors que leurs auteurs mêmes le reconnaissent inexécutable dans ses parties essentielles (c'est une allusion à l'article de M. Poincaré), on persiste à en réclamer l'exécution intégrale ? Il écrit dans l'*Œuvre* (20 avril).

« M. Poincaré dira sans doute (et peut-être l'a-t-il déjà dit)? « Si mauvais qu'il soit, ce traité vaut toujours mieux que rien. »
Erreur funeste; nous évoluons dans l'absurde et le néant; si le traité ne vaut *rien, rien* ne vaut pas mieux que *rien*. Et depuis dix-huit mois que la guerre est finie, il commence à être temps de faire autre chose, quelque chose. »

Ce quelque chose auquel pense M. Téry, c'est la Société des Nations.

En Angleterre

VERS SAN-REMO
LA GRÈVE DES MEURT-DE-FAIM

L'Europe Nouvelle montrait, la semaine dernière, que dans la récente crise anglaise, seuls le *Times* et la *Morning Post* avaient appuyé la France contre Lloyd George. L'Angleterre était d'accord avec son premier ministre.

Le *New Statesman* confirme notre manière de voir :

« Le *Times*, écrit-il, et deux autres journaux ont fait de grands efforts pour convaincre le monde que l'opinion anglaise était, dans cette occasion, avec le parti militaire français. Mais leurs sfforts furént vains; la vanité de ces efforts était illustrée par la futilité des arguments qu'ils exposaient pour défendre une cause indéfendable. »

Le lundi 12 avril, avant même que M. Bonar Law et M .Millerand n'aient échangé, des tribunes de leurs parlements respectifs, les serments d'une amitié rajeunie, les journaux enregistrent la *détente* : le *Times* félicite encore la France de sa fermeté, de sa rapidité. Il rappelle l'anecdote de la cour de Versailles la chemise de l'archiduchesse brûlait et l'on attendait la dame d'honneur qui aurait le droit d'y toucher pour l'éteindre ! Ainsi la France, s'il faut prêter l'oreille à certaine thèse anglaise, aurait dû attendre la dame d'honneur, c'est-à-dire le *Foreign Office*, tandis qu'avançaient les Watter et consorts dans la Ruhr...

Enfin M. Bonar Law a parlé aux Communes... Mais le *Times* marque qu'il a été réticent, à propos du fameux « communiqué » ou « communication » à la presse de province par M. Philippe Kerr. Celui-ci, porte-paroles de Lloyd George est « de facto » depuis plusieurs mois, ministre des Affaires Etrangères. Lord Curzon, ministre responsable, est ravalé au rôle de simple secrétaire. Cela est inadmissible. De même la *Morning Poste* se plaint des méthodes de Lloyd George, de son omnipotence dans le Cabinet.

Il n'est plus nécessaire que le Premier Ministre s'occupe directement de ces choses. Elles devraient être réglées par le Foreign office.

Au contraire la *Westminster Gazette* appuie Lloyd George, et tout en réclamant la publicité des notes diplomatiques pour la clarté du débat, ajoute :

Ce n'est pas faire injure à la France que de lui dire que la politique du poing sur la table ne vaut rien.

Le *Manchester Guardian* parle d'un « blâme courtois » — c'est le titre de son éditorial du 13 avril — et le *Daily News* ne veut pas que l'Europe puisse être crucifiée pour une idée fausse.

L'idée que ce qui a été écrit en juin 1919 à Versailles doive demeurer sacro-saint, alors même que toutes les conditions qui déterminent le traité ont changé. »

L'organe des Fabiens disait, le 10 avril, on s'en souvient :

« Paris redoute, avec hystérie, la renaissance possible de la puissance militaire allemande... La France adopte une politique qui, non seulement stimule l'esprit de revanche et les forces de réaction militaire en Allemagne, mais lui aliène la sympathie de ses propres alliés, et augmente ainsi les dangers qu'elle redoute si profondément.

... L'emploi de troupes noires pour l'occupation d'une grande ville allemande telle que Francfort était une insulte gratuite, une provocation qui ne pouvait germer que dans une tête française et être mise par elle à exécution.

Par contre, la *New Europe* (15 avril), qui admet bien que la France aurait dû notifier au Foreign Office sa décision et non pas le mettre devant le fait accompli, se demande ironiquement si l'Angleterre a les mains nettes, en pareilles matières :

Quand son gouvernement signifia à Paris son intention d'occuper la capitale turque, Paris ne protesta pas... et l'Angleterre agit séparément à Constantinople.

La *New Europe* voit dans les deux cas un très exact parallélisme :

« Heureuses îles, conclue-t-elle, où nous avons le don de ne pas sentir la poutre que nous avons dans l'œil.

En somme, la crise récente a dégagé l'opposition véritable des gouvernements et des publics anglais et français. Les Premiers admettaient, ou admettraient facilement la revision du traité de paix. Les seconds ne veulent pas lâcher cet instrument imparfait, mais commode, mais plein de promesses, de leur diplomatie. « L'harmonie règne, au moins provisoirement » — expression de l'officieux *Daily Chronicle* — parce qu'il ne faut pas perdre de vue que San Remo aura pour tâche de régler les détails.

Les bruits persistants d'une révolte nouvelle de junkers, en Allemagne, de complots en Prusse, en Poméranie, vont faciliter — si l'on peut dire — la tâche des hommes d'Etat à San Remo. L'Angleterre oubliera l'indulgence qu'elle voulait témoigner, la veille, à la pauvre Allemagne ruinée et repentante On ne se préoccupera plus que de la désarmer. On ne revisera pas le traité — pour le moment — on l'appliquera à la lettre, et rapidement.

Le *Daily Chronicle* indique ce revirement de la politique anglaise :

« Comment forcera-t-on l'Allemagne à appliquer le traité ? » (éd. du 17 avril).

San Remo devra se souvenir que les Rouges de la Ruhr n'étaient ni des bolcheivstes, ni des spartakistes, mais des ouvriers qui protestaient contre le coup de Kapp.

Le *Manchester Guardian*, toujours perspicace, voit les difficultés de ce désarmement de l'Allemagne : ce n'est pas en tendant la main aux plus mauvais éléments allemands (les militaires) et en les aidant à opprimer ce qu'il y a de meilleur, outre-Rhin, (les démocrates et les social-démocrates) qu'on résoudra cette tâche essentielle.

« Les Français, en agissant seuls, et à l'aveuglette, l'autre jour n'ont réussi qu'à affermir le prestige des Junkers et à affaiblir le gouvernement pacifique de Berlin. »

Le *Daily News* approuve, comme tout le monde, le désarmement, mais fidèle à la thèse de Keynes, rappelle que la France n'échappera à la ruine et à la banqueroute qu'à une condition : le rétablissement du crédit et du commerce allemands. Enfin le *Daily Herald*, dédaigneux des nuances, résume la situation allemande : les Junkers ou les ouvriers ; pas de milieu, pas de compromis possible !



Jours noirs parmi les jours noirs, en Irlande : le gouvernement a incarcéré dans la prison de Mountjoy une centaine de prévenus politiques : ceux-ci refusent de toucher aux aliments qu'on leur donne : c'est la grève de la faim. Le 12 avril, il y a huit jours que les prisonniers jeûnent !

Le Labour Party d'Irlande lance une proclamation invitant les ouvriers à la grève générale. Naturellement le *Daily Herald* approuve la mesure, et proteste avec véhémence contre la décision inhumaine du gouvernement qui laisse mourir les prisonniers de Mountjoy... Le *Manchester Guardian* perd patience

« Si grande est la folie du gouvernement,... »

La libérale *Westminster Gazette* montre dans ses manchettes les foules de Dublin, hors d'elles, la prison de Montjoy gardée par les tanks et les autos blindées. Le gouvernement irlandais peut trouver nécessaire de détenir des gens suspects : il n'a pas le droit de traiter des prévenus comme des condamnés. La *Morning Post*, fidèle à la doctrine unioniste, aveuglé par sa haine du Sinn Fine, raconte complaisamment des histoires rocambolesques (le Sinn Fein et l'Allemagne, éd. 13 avril). Le Sinn Feiner Thomas Loughlin, de Dublin, serait en correspondance avec le Baron von Horst et recevrait les tanks destinés à l'armée... de Denikine. Le *Daily Chronicle*, aussi embarrassé qu'officieux, se défend d'incarcérer des prévenus... innocents. Le gouvernement a des raisons de croire qu'ils sont coupables de meurtres ! Naturellement le journal de Lloyd George se venge sur les Trade unions irlandaises. C'est toujours la politique du spectre du bolchevisme :

« ... Rien d'étonnant à ce que le Labour mène la danse. Les organisations fondées par Connolly et Larkin ont toujours été les foyers de violence et de crime à l'intérieur du Sinn-Fein. »

Le *New Statesman* (17 avril) a bien résumé la grève des meurt-de-faim et l'incohérence du gouvernement britannique. Jamais un ministre de la couronne n'a été jeté par dessus bord plus violemment que le fut Bonar Law. Celui-ci déclarait mardi soir (13 avril) aux Communes que le gouvernement ne céderait pas ; qu'il ne relâcherait pas les prisonniers de Montjoy :

Cela est impossible. La liberté de ces hommes signifie la mort de paisibles citoyens... »

Le lendemain Lloyd George télégraphiait à Sir Nevil Macready à Dublin ; et 24 heures à peine après les déclarations de Bonar Law, les prisonniers étaient relâchés... Le *Herald* se félicite de la splendide solidarité des travailleurs irlandais. L'action directe a remporté une victoire éclatante. Le gouvernement a capitulé à la onzième heure !

En Allemagne

LE NOUVEAU DISCOURS DU CHANCELIER. — LES EXPLICATIONS FRANCO-ANGLAISES. — SAN REMO.

Le Chancelier Hermann Muller a prononcé, le 12 avril, un nouveau discours devant l'Assemblée Nationale. Ce discours comportait deux parties, l'une traitant de la situation intérieure de l'Allemagne, l'autre des questions de politique extérieure. Les journaux français ont insisté sur la seconde, non sans raison. Mais les réponses qui lui furent adressées par les divers orateurs, les commentaires de la presse démontrent bien que les Allemands n'ont pas attaché moins d'importance à la première partie qu'à la seconde. D'ailleurs est-il possible de comprendre l'opinion allemande en matière de politique extérieure si l'on n'essaie pas de démêler les diverses tendances qui prédominent en politique intérieure ?

Donc le chancelier Muller a commencé par faire un historique rapide de l'affaire de la Ruhr. Il en fait remonter la responsabilité à la « révolte d'officiers » du 13 mars, et ajoute que la *Reichswher* n'a pénétré dans le bassin industriel que parce que les populations appelaient au secours contre les menaces et violences des troupes rouges. D'autre part, le chancelier repousse vigoureusement le reproche qu'on lui a fait à droite de se soumettre à la volonté des syndicats, qui exerceraient ainsi une sorte de gouvernement occulte.

« Cette affirmation, dit-il, s'appuie principalement sur les déclarations de la *Freiheit*, qui prétend que le gouvernement se trouve en quelque sorte sous le contrôle du prolétariat organisé. Mais je repousse tout Gouvernement occulte de cette sorte, et je ne garderais pas un instant le pouvoir, si l'on tentait de l'établir ».

Puis précisant sa conception de ce que doit être la nouvelle Allemagne démocratique, le chancelier ajouta :

« J'attache le plus grand prix à connaître les vœux des syndicats du prolétariat organisé, parce que j'ai conscience de l'importance de la force organisée de la classe ouvrière allemande pour la restauration de l'économie allemande et pour la défense de la République contre tous les dangers. Mais cette influence ne peut s'exercer que dans le cadre de la constitution... Tous les membres du cabinet sont des démocrates et ne songent pas à quitter le terrain de la démocratie.. Après la chute du régime basé sur la force, le Reich sera démocratique. ou il ne le sera pas. »

Ce langage a porté parce qu'il touchait le problème fondamental que l'Allemagne cherche à résoudre au milieu des crises et désordres. Ce problème est celui de la puissance des syndicats. Depuis la révolution il était clair que le prolétariat avait acquis la conscience de la force dont il disposait, et qu'il était décidé à en tirer parti pour s'assurer les avantages qui devaient lui revenir. Après de premiers et importants succès le prolétariat s'était heurté à la résistance de plus en plus opiniâtre des partis conservateurs et même bourgeois. Mais le 24 mars 1920 la bourgeoisie eut de nouveau besoin du prolétariat pour se débarrasser de Kapp et de Luttwitz ressuscités. Le 20 mars le gouvernement dut conclure un accord formel avec les syndicats. Depuis cette date l'opinion publique allemande n'a plus cessé d'être divisée. Les conservateurs crient au bolchevisme, tandis que les ouvriers se fâchent à chaque instant parce que les promesses faites sont soit oubliées, soit violées. La bourgeoisie hésite. Elle voudrait la démocratie, mais a peur de la domination de la classe ouvrière qui monte.

C'est là le sens des commentaires provoqués par le discours du chancelier.

La *Preussische Zeitung* écrit :

« C'est le gouvernement lui-même qui par son appel à la grève générale, ce coup de folie, a causé nos derniers malheurs... C'est lui qui a dressé l'ordre de bataille communiste contre la société bourgeoise,,, Il a sans sans cesse capitulé devant les syndicats... Il se couvre de ridicule en essayant de nier l'existence du gouvernement occulte. »

Par contre le chancelier reçoit la peine approbation de la *Frankfurter Zeitung* dont tous les efforts tendent à faire triompher la mentalité démocratique en Allemagne.

« Nous voulons conserver et fortifier là démocratie Pour y réussir, il faut la collaboration des trois partis qui sont sincèrement démocrates. Un gouvernement composé uniquement de socialistes majoritaires et indépendants est pratiquement impossible, d'abord parce que les uns et les autres sont lamentablement dépourvus de véritables chefs, ensuite parce que ce gouvernement à tendance radicale ne tarderait pas à être remplacé par un autre plus radical encore... Mais il est aussi incontestable d'admettre une coalition de tous les partis bourgeois contre les partis ouvriers. Car une démocratie sans ou contre les ouvriers est un nonsens ».

Et c'est en fonction de cette attitude, pourrait-on dire, que les divers partis apprécient la politique extérieure.

Dans son même discours, le chancelier Muller avait poussé de violentes attaques contre la France. Il a accusé M .Millerand d'avoir violé le traité de paix et d'avoir enlevé d'avance tout crédit à la Société des Nations. Il l'a accusé d'être soumis aux militaires infin ment plus que le cabinet allemand. Il reconnaît bien :

« Qu'il serait enfantin de voir dans le dissentiment actuel entre la France et l'Angleterre la fin de l'entente, et qu'il faut au contraire la voir plus unie que jamais lorsqu'il s'agit de la livraison des navires allemands. »

Mais il évoque soudain, et avec une insistance suspecte, le péril de droite, ainsi que le mauvais vouloir des Etats de l'Allemagne du Sud, pour ne pas accorder le licenciement des Einwohnerwehr, et pour réclamer l'évacuation de Francfort.

Cette fois il met d'accord tous ses adversaires qui, à l'exception, bien entendu, des Indépendants, approuvent ses paroles. Mais ils l'approuvent pour des raisons très différentes.

La *Preussische Zeitung* déclare :

« Nous avons beaucoup moins d'objections à faire contre la partie du discours du chancelier concernant la politique extérieure. »

En effet, si le chancelier fait front contre l'étranger, il sert la cause des militaires allemands. Et ceux-ci ne se défendent même que mollement contre les accusations de nouvelles machinations royalistes, sentant que ce prétexte est bon aussi pour prolonger la vie de l'armée allemande. En même temps, les organes pangermanistes renchérissent sur les invectives du chancelier à l'égard de la France. La *Deutsche Zeitung* traite M. Millerand de bourreau de l'Allemagne. On se félicite du geste de l'Angleterre qui a mis le holà aux prétentions françaises et va jeter par terre son ministère. Toutefois la *Deutsche Zeitung*, la *Deutsche Tageszeitung*, la *Preussische Zeitung* prennent bien soin de conseiller, à l'instar du chancelier, de ne pas trop se réjouir, car

« L'Angleterre ne laisse pas apercevoir dans sa tactique la moindre étincelle d'amitié pour l'Allemagne et n'obéit qu'à des mobiles intéressés. »

De leur côté, les organes de gauche encouragent l'attitude ferme du gouvernement. Ils évoquent aussi le péril de droite et accordent créance à la fausse nouvelle d'un conciliabule d'officiers alliés à Francfort, qui n'avaient demandé rien moins que le démembrement de l'Allemagne. Ils laissent ainsi passer le bout de l'oreille. Le discours si violent du chancelier, la campagne subite du sujet des craintes d'un nouveau coup d'Etat militariste, tout cela s'explique par la peur de voir triompher à San Remo le point de vue français.

Cependant, il y a une nuance. La bourgeoisie et les socialistes majoritaires veulent être protégés et ne veulent pas que l'Allemagne soit diminuée. Mais ils souhaitent aussi conserver leur situation, et avertissent l'Entente de ne pas écraser l'Allemagne tout entière, si elle tient vraiment à ce que vive la démocratie allemande. Le *Vorvaerts* plaide la sagesse :

« Nous voulons et ne pouvons plus en imposer au monde par notre armée. Mais nous pouvons gagner les sympathies par notre politique. Nous pouvons donner au monde un exemple éclatant d'une organisation rationnelle de la production et de la répartition. Si notre peuple de poètes et de penseurs devient un peuple de solidarité humaine, nous pouvons regagner l'amitié des nations. »

La *Frankfurter Zeitung* supplie l'Entente et la France en particulier d'entendre la voix de la raison. Elle fonde les plus grands espoirs — et presque toute la presse avec elle — sur l'action intelligente de M. Nitti. Mieux encore que M. Lloyd George il a compris les nécessités de l'heure. Celui-ci n'est nullement affranchi des visées impérialistes anglaises, ne fait que ménager l'Allemagne pour mieux la dominer.

Et d'ailleurs sa situation est tendue très difficile par l'attitude de toute une partie de la presse anglaise chauvine ».

En Italie, au contraire :

« Si quelque chose était bien fait pour accroître les sympathies du peuple italien pour l'Allemagne meurtrie et humiliée, et effacer le souvenir de la guerre, ce fut l'occupation de Francfort et des villes voisines. »

Et M. Nitti sait combien l'union est nécessaire entre toutes les nations.

« L'Etat de choses créé il y a un an à Versailles est à la veille de la banqueroute... Une grosse nouvelle se lève sur le ciel d'Europe.

Le différend franco-anglais semble aplani. Puisse la belle lumière éclairer la conférence de San Remo !

En Italie

AVANT LA CONFÉRENCE DE SAN-REMO. — LE PROGRAMME DU PARTI POPULAIRE. — L'AGITATION SOCIALE.

Dans quel état d'âme l'Italie est-elle allée à San Remo? A cette question, on peut nettement répondre qu'elle y est allée avec la pensée que l'Entente y jouerait son va-tout. Ou bien l'accord entre les Alliés — un accord sans équivoque — sera réalisé, ou bien ce sera la fin de l'Entente, la fin de la Société des Nations, et par conséquent la nécessité pour chaque peuple de revenir à la traditionnelle politique de l'équilibre européen, avec tous les risques de guerre et les armements qu'elle comporte.

Mario Borsa a dans le *Secolo* lucidement défini le problème :

« La crise qui tourmente l'Europe est tellement grave et alarmante qu'il faut conseiller, pour le bien de tous, une politique sage et prévoyante d'intérêt commun. Le danger est le même pour tous : la faillite d'un Etat se répercuterait demain sur les autres.

Le salut est dans la solidarité... Il faut que les vainqueurs soient solidaires entre eux et avec les vaincus... Ce n'est point une question d'oubli et d'indulgence. C'est plutôt une question de bonne mémoire et d'égoïsme bien compris... Nous n'avons qu'un seul moyen qui nous permette de rétablir notre solidarité avec les vaincus, tout en les surveillant, en les contrôlant et en les obligeant à satisfaire à leurs engagements essentiels envers les vainqueurs, c'est de les accueillir le plus tôt possible au sein de la société des Nations.

... C'est en Italie à Rapallo, dans le tragique mois d'octobre 1917, que les gouvernements de l'Entente ont compris la nécessité d'unir leurs efforts dans une solidarité effective et sincère. En octoqre 1917, l'ennemi avait nom Hindenburg, au printemps de 1920, il se nomme la Famine, la faillite et la révolution. A San Remo, on peut retrouver la santé, mais on peut aussi la perdre entièrement.

Telle est la thèse italienne, sans distinction de partis. C'est sans aucun doute celle que s'efforce de faire triompher M. Nitti à San Remo et qui, dans la pratique, aboutit à renouer immédiatement les relations avec la Russie des Soviets et à faire confiance entière à l'Allemagne sans aucune garantie. Car si l'on n'envisage et l'on ne prépare aucune sanction militaire, comme le veut la France, aucune sanction économique, comme le préconise l'Angleterre, au cas où l'Allemagne n'exécuterait pas le Traité, quelle garantie y a-t-il qu'elle l'exécutera?

Pour bien comprendre l'attitude italienne, il importe de se rendre compte avant tout que personne en Italie ne croit plus (sincèrement ou non) au militarisme allemand, et que tout le monde croit (sincèrement ou non) au militarisme de l'Entente. La *Tribuna* n'hésite pas à écrire :

« L'Italie est persuadée, fermement persuadée que le danger d'une résurrection du militarisme Allemand n'existe plus aujourd'hui, et ne pourra exister de longtemps. »

Et M. Borsa dans l'article du *Secolo* cité plus haut, trace du militarisme de l'Entente un tableau bien propre à effrayer ses concitoyens :

« La France jette ses bataillons au delà du Rhin, malgré les avis des Alliés et malgré le plus élémentaire sentiment de modération, l'Amérique nous annonce un programme naval grandiose à réaliser d'ici quatre ans; l'Angleterre dépense un demi-million de livres sterling durant la première année de paix, rien que pour expérimenter de nouveaux tanks dont la vélocité atteindrait presque celle d'un train, ainsi que de nouvelles bombes d'une extraordinaire puissance destructives et de nouveaux gaz.

Au milieu de cette folie d'armement, l'Italie seule désarme. Le décret de réorganisation de l'armée que M. Bonomi, ministre civil et socialiste indépendant de la guerre, va faire signer au roi réduit le nombre des corps d'armée de 15 à 10, congédie 6.000 officiers d'active dont 300 généraux, institue le service de huit mois, et même de six mois pour les jeunes gens ayant suivi les cours de préparation militaire.

Par contraste avec la défiance que témoigne la France à l'égard de l'Allemagne, l'Italie accueille avec la plus cordiale sympathie le chancelier Renner et se prépare à venir en aide à l'Autriche vaincue en lui fournissant du blé et du charbon, alors qu'elle en manque elle-même :

L'Italie, écrit la *Tribuna*; commence a pratiquer vis-à-vis de l'Autriche, non seulement une politique de conciliation, mais encore de reconstruction, d'aide matérielle et spirituelle et de cordialité — ce qui ne s'est peut-être jamais vu à si peu de distance de l'armistice, entre des ex-ennemis. »

Conclusion : l'Italie seule a vraiment «l'esprit de paix» et le sentiment de la solidarité européenne.

C'est en s'appuyant sur les mêmes principes que le *Giornale d'Italia*, conservateur et nationaliste, trace un programme détaillé de l'action de l'Italie à San

Remo, auquel le *Sécolo* démocrato pourrait souscrire : 1°) accord entre l'Italie et l'Angleterre pour convaincre la France de liquider au plus tôt l'affaire de Francfort; 2°) accord entre l'Italie et la France pour convaincre l'Angleterre de renoncer à expulser le sultan de Constantinople.

Comme nous l'avons déjà dit, les seules divergences entre les partis en matière internationale ont trait à l'Adriatique : les libéraux souhaitent une solution immédiate; les nationalistes sont d'avis de ne pas se presser.



Le Congrès du Parti populaire a pris fin le 11 avril; les conclusions auxquelles il a abouti ont été passionnément commentées par toute la presse, en particulier par la presse libérale. L'ordre du jour Gvouchi, adopté par le Congrès et autorisant la participation du parti au gouvernement, n'a été voté qu'avec quelques amendements. Lorsque nous annoncions, dans le dernier numéro, la prochaine entrée des catholiques dans le Cabinet Nitti, nous n'avions pas encore reçu le texte de ces amendements, qui désapprouvent la politique pratiquée par M. Nitti envers les socialistes, politique de faiblesse et de complaisance et qui posent comme condition *sine qua non* d'une collaboration gouvernementale une défense énergique de l'ordre.

Le *Messagero* s'est attaché à montrer que l'intransigeance de ces amendements n'était qu'apparente et formelle. La feuille officielle estime que le Parti populaire a nettement répudié toute attache avec les socialistes, et a jeté un pont entre lui et les libéraux.

C'est aussi l'avis du *Corriere della Sera* qui ne découvre dans l'audacieux programme agraire des catholiques que des principes libéraux, et aucune idée socialiste, conclut que les conservateurs ont triomphé au Congrès.

Quant au *Corriera d'Italia*, organe romain du parti populaire, il donne une intéressante définition de la politique populaire, qui n'est ni conservatrice, ni révolutionnaire, mais novatrice :

« On ne peut dire que nous sommes conservateurs du moment que le droit d'expropriation des terres au profit des paysans, quand ce droit coïncide avec l'intérêt collectif (utilité sociale) a été solennellement et clairement affirmé, et nous ne sachons pas que les conservateurs italiens aient jusqu'ici pris cette hardiesse à leur compte. D'autre part, nous ne comprenons pas qu'on nous taxe de socialisme puisque le congrès a établi que le transport de la terre à celui qui la travaille doit avoir lieu par expropriation (c'est-à-dire moyennant une juste indemnité), alors que les socialistes veulent oeccuper toutes les terres quelles qu'elles soient, sans aucune considération d'utilité sociale, sans tenir compte de la façon dont la terre est cultivée et sans reconnaître le droit de propriété.

La vérité est que le parti populaire fait sienne une conception nouvelle de justice et d'équilibre, et affirme le droit des travailleurs sans nier le droit de propriété, la propriété n'étant expropriée que dans le cas où son professeur ne lui fait pas rendre ce qu'elle devrait pour le bien et l'utilité collectifs, »

Après les grèves de Naples et de la région de Bologne, voici maintenant la grève générale de Turin. Les agitations partielles se succèdent sans interruption. La presse bourgeoise crie au bolchevisme et gémit de constater que les agents de l'État prennent la fâcheuse habitude de se solidariser avec les grévistes ouvriers et de compromettre ainsi le fonctionnement des services publics.

Quant à l'*Avanti*, il s'époumonne à déclarer que la révolution sociale ne peut être réalisée que par une action concertée et générale, et que c'est gaspiller les forces du prolétariat que de les éparpiller en stériles émeutes locales.

Non, en vérité, ce n'est pas encore en Italie la veille du grand soir.

LES DÉLÉGUÉS SERBES A SAN RÉMO

Des télégrammes de source italienne ont expliqué que l'absence des délégués serbo-croates à San-Remo était due à la maladie de deux d'entre eux. Ainsi présentée la nouvelle prend un aspect qui s'éloignerait sensiblement de la vérité. En effet, le gouvernement de Belgrade a, en temps, pris les mesûres nécessaires pour être représenté à San-Remo et participer aux travaux de la Conférence.

S'il est exact que M. Bavitch, qui est un des délégués désignés, ne sera en possession des instructions de son gouvernement que dans le courant de la semaine prochaine, et s'il est vrai, d'autre part, que M. Trunvitch, de subir une opération qui pourrait rendre difficile son déplacement, tandis que Patchitch est également retenu à Belgrade par la maladie, le Gouvernement des Serbes Croates et Slovènes pourrait être représenté à San Remo par MM. Radovitch, Vesnitch et Zolgror.

Ajoutons enfin que les journaux serbes remarquent non sans une certaine amertume que le représentant de Nicolas de Montenegro a été invité par le gouvernement italien à San Remo.

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DU MAROC

EMPRUNT 5 % 1910

Le paiement des coupons et le remboursement des titres amortis de l'Emprunt Marocain 5 % 1910 pouvant être effectués au gré du porteur en France à Paris ou en pesetas espagnoles à Madrid, le Gouvernement Chérifien a décidé provisoirement, dans l'intérêt des porteurs et pour leur faciliter l'exercice de leurs droits, que le service des titres présentés à Paris se ferait en France à un prix tenant compte du change de la peseta espagnole et qui sera fixé et publié pour chaque échéance.

En conséquence, l'intérêt semestriel du 1er avril 1920 sera payé du dit jour à raison de frs. 31,85, sous déduction de l'impôt, contre remise du coupon n° 20.

A Paris :

A la banque de Paris et des Pays Bas, 3 rue d'Antin;
Au comptoir National d'Escompte de Paris, 14 rue Bergère;
Au crédit Lyonnais, 17 Boulevard des Italiens.
A la société générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29 Boulevard Haussmann;
A la société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts, 4 rue Auber;
A la société Générale de Crédit Industriel et commercial, 66 rue de la Victoire;
A la Banque de l'Indo-Chine, 15 bis rue Laffitte;
A la Banque Impériale ottomane, 7 rue Meyerbeer;
A la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, 17 rue Scribe;
A la Banque de l'Union Parisienne, 7 rue Chauchat
Au crédit Algérien pour favoriser le développement Agricole, Commercial et industriel de l'Algérie, 10 place Vendôme.

A partir de la même date, et aux mêmes caisses, il sera procédé au remboursement des obligations sorties au 18e tirage et dont la liste numérique a été publiée dans le Messager de Paris du jeudi 18 mars 1920, au prix de frs. 1.275.

Les coupons détachés des titres compris dans la tranche allemande (Nos 161.799 à 202.248) seront payés et le remboursement des obligations sera effectué aux porteurs non ressortissants des pays ennemis, contre justification que leur propriété remonte à une date antérieure du 1er août 1914.

Toutifois, le paiement des coupons et le remboursement des obligations ci-dessus seront effectuées au profit des Alsaciens-Lorrains qui ont acquis les titres entre le 1er août et le 11 novembre 1918, contre remise d'une déclaration, cautionnée par une banque française, attestant que la propriété a été acquise régulièrement et que le titre n'est pas susceptible d'être frappé d'oppositions

Sources et Documents

Un Dossier Anglo-Français

(3 avril 1920 - 12 avril 1920)

L'Europe Nouvelle tient à mettre sous les yeux de ses lecteurs un dossier du récent différend anglo-francais — nous disons anglo-français, *car il semble bien que l'acuité de cette courte crise ait été provoquée par le « communiqué ». ou la « communication » du gouvernement anglais à la presse, relatif à la note qu'il avait envoyée à M. Millerand, pour protester contre l'occupation de Francfort. M. Bonar Law a défendu, avec embarras, aux Communes, la responsabilité de son Gouvernement eu égard à ce « communiqué ».*

Le public n'a rien pu comprendre aux notes et contre-notes échangées entre Paris et Londres, parce que ces notes étaient soigneusemeut tenues dans le secret par le Foreign-Office. Elles seront publiées dans un livre Blanc, qui ne paraitra pas avant quelques mois !

I. — Note adressée par M. Millerand à M. Mayer, chargé d'affaires allemand (3 avril 1920).

Texte Havas)

Paris.

Monsieur le Chargé d'affaires.

Par ma lettre en date d'hier, je vous avais prié d'insister auprès de votre gouvernement afin **d'obtenir le retrait immédiat des troupes qui ont indûment pénétré ces jours derniers dans le bassin de la Ruhr**. J'ajoutais que « le gouvernement de la République ne saurait en aucune façon admettre, sans un agrément préalable et formel, une dérogation aux articles 43 et 44 du traité de Versailles.

Or, aujourd'hui 3 avril, à 17 h. 45, une communication adressée par M. Gœppert au président de la Conférence de la Paix reconnait que des troupes de la Reichswehr, dépassant l'effectif autorisé par la décision du 9 août 1919, ont pénétré dans le bassin de la Ruhr, et me demande, « au nom du gouvernement allemand, de vouloir bien donner après coup, l'autorisation formelle nécessaire à cet effet. »

J'apprends, d'autre part, que M. Von Haniel, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a confirmé expressément au général Barthelemy, (remplaçant le général Nollet) « que le gouvernement allemand avait donné entière liberté d'action au commissaire d'Empire, M. Severing, pour l'emploi des troupes concentrées en vue des opérations de la Ruhr et qu'il assumait la responsabilité de leur action en zone neutre » (message téléphoné de Berlin, le 3 avril à 17 h. 35).

J'apprends en outre que l'attaque de la Reichswehr a commencé dans la zone neutre dès le 2 avril et que le front des troupes est déjà arrivé au nord de Dortmund et de Duisbourg.

Par cette brusque offensive, le gouvernement allemand vient d'enfreindre l'article 44 dont je tiens à vous rappeler ici la formule solennelle :

« Au cas où l'Allemagne contreviendrait de quelque manière que ce soit aux dispositions des articles 42 et 43, elle serait considérée comme commettant un acte hostile vis-à-vis des puissances signataires du présent traité et comme cherchant à troubler la paix du monde.

Je vous ferai connaître ultérieurement la décision du gouvernement de la République.

Agréez, Monsieur le Chargé d'affaires, les assurances de ma considération distinguée.

Signé : Millerand.

I bis. — Note complémentaire adressée par M. Millerand à M. Mayer (6 avril 1920).

Texte Havas)

Paris.

Monsieur le Chargé d'affaires.

Par ma lettre en date du 2 avril, je vous avais demandé d'insister auprès de votre gouvernement en vue d'obtenir le retrait immédiat des troupes allemandes qui ont pénétré indûment dans la zone neutre fixée par l'article 42 du Traité de Versailles.

Ma demande étant restée jusqu'ici sans effet, **j'ai l'honneur de vous faire savoir que M. le général commandant en chef l'armée du Rhin a reçu l'ordre de faire occuper immédiatement les villes de Francfort, Hombourg, Hanau, Darmstadt et Diebourg. Cette occupation prendra fin aussitôt que les troupes allemandes auront complètement évacué la zone neutre.**

Agréez, Monsieur le Chargé d'affaires, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Signé : Millerand.

II. — Note lue par M. Millerand à la Conférenee des Ambassadeurs (7 avril 1920).

(*Texte Havas*)

Paris.

Avant d'occuper les villes de Francfort, Darmstadt, Hombourg, Hanau et Diebourg, le gouvernement français avait pris grand soin, comme il s'y était engagé, d'avertir et de consulter les alliés. A maintes reprises depuis la mise en vigueur du traité, il a prouvé sa volonté de maintenir une entente étroite avec ses alliés en inclinant son point de vue devant le leur. Il a été forcé d'agir le jour où il s'est trouvé en présence, non seulement de la violation d'une stipulation générale du traité qui atteint tous les alliés, et que sa situation géographique lui rend particulièrement sensible, mais encore d'un manquement à la parole qui lui avait été personnellement donnée par le gouvernement allemand dans les conversations engagées par celui-ci.

Le 28 mars dernier, le président du conseil français déclarait à la tribune de la Chambre des Députés que la France, qui en était encore à espérer le commencement des réparations les plus urgentes, ne saurait attendre indéfiniment des décisions qui s'imposent.

Le 29 mars, M. Gœppert déclarait au Gouvernement français que son Gouvernement n'envisageait en aucune façon la possibilité d'envoyer dans le bassin de la Ruhr des troupes supplémentaires sans l'autorisation préalable du Gouvernement français.

Le 2 avril, M. Millerand, confirmait au Chargé d'affaires d'Allemagne à Paris la déclaration qu'il lui avait faite dès le 28 mars que le Gouvernement français ne pouvait, en ce qui le concerne, donner cette autorisation que si les troupes françaises étaient autorisées à occuper simultanément les villes de Francfort, Darmstadt, Hombourg, Hanau et Diebourg.

Le 3 avril, au soir, M. Gœppert reconnaissait que des troupes de la Reichswehr, dépassant l'effectif autorisé par la décision du 9 août 1919, avaient pénétré dans le bassin de la Ruhr et demandait, au nom du Gouvernement allemand, que l'autorisation formelle nécessaire à cet effet, fut donnée après coup au Gouvernement allemand.

Le même jour, à Berlin, le Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, M. de Haniel, déclarait au général Barthelemy (remplaçant le Général Nollet) que le Gouvernement allemand avait donné entière liberté d'action au commissaire d'Empire Severing, pour l'emploi des troupes concentrées en vue des opérations de la Ruhr et assumait la responsabilité de leur action en zone neutre.

Le gouvernement français saisissait aussitôt ses alliés de cette communication confirmée par ses propres renseignements. En leur signalant que le gouvernement allemand venait ainsi d'enfreindre l'article 44 du Traité de Versailles, dont la violation constitue un *casus belli*, le gouvernement français exprimait l'espoir que les gouvernements alliés reconnaîtraient comme lui, la nécessité d'une sanction immédiate et lui prêteraient leur concours effectif pour l'exécution de mesures militaires qui, désormais, ne pouvaient plus être évitées ni différées.

Ce n'était d'ailleurs pas la première fois que le gouvernement français exposait à ses alliés cette nécessité. Dès le 23 mars, le gouvernement français avait porté la proposition d'occuper Francfort et Darmstadt devant le Conseil de Londres qui exprima l'opinion, le 25 mars, que le moment était inopportun. Le gouvernement allemand s'est adressé directement au gouver-

nement français pour obtenir l'autorisation de faire entrer des troupes dans le bassin de la Ruhr. Le gouvernement français n'avait aucune raison de se prêter à cette infraction au traité puisque tous ses renseignements concordaient avec ceux de tous ses alliés pour amener à considérer unanimement l'occupation militaire du bassin de la Ruhr comme inutile et dangereuse.

D'autre part, tous les faits tendent à démontrer que l'initiative de cette opération doit être attribuée au parti militaire allemand. C'est le gouvernement militaire de M. Kapp qui l'a prise. C'est le parti militaire qui, malgré les fortes objections qui ont été présentées dans le sein même du Gouvernement allemand contre l'intervention projetée, a affirmé l'impossibilité de rétablir l'ordre sans une augmentation des forces dans le bassin de la Ruhr.

La France s'est donc trouvée en présence d'une mesure qui, dans l'opinion unanime des Alliés, ne pouvait être exécutée sans une autorisation préalable qui n'était justifiée en rien par les circonstances et que le gouvernement allemand avait pris l'engagement formel envers la France de ne jamais réaliser sans son autorisation.

Cette mesure acquérait une gravité singulière du fait que les Alliés n'ont pu encore obtenir, malgré leur insistance, l'exécution des clauses du Traité relatives au désarmement de l'Allemagne.

Le gouvernement français a donc agi dans l'intérêt général en même temps que dans l'intérêt de la France; il était nécessaire qu'il prît, conformément au Traité de Versailles, une mesure indispensable à sa propre sécurité.

Il n'a pas besoin d'ailleurs de rappeler qu'il est résolu à évacuer les villes occupées, aussitôt que les troupes allemandes auront évacué complètement la zone neutre.

L'attitude du gouvernement français, justifiée par l'action du gouvernement allemand, ne modifie pas ses dispositions à l'égard de l'Allemagne avec laquelle il souhaite entrer en relations commerciales sur le pied d'une coopération économique dont la situation de l'Europe ne pourra que bénéficier.

Le 26 mars, le président du conseil français s'exprimait dans ce sens à la tribune du Parlement :

« Je n'exclus pas pour ma part, disait-il, l'idée d'une collaboration économique; j'en aperçois déjà certaines modalités, mais à une condition première qui domine tout : c'est que vous, gouvernement allemand, avec lequel, je le répète, je suis prêt demain à collaborer économiquement, vous donniez d'abord la preuve de votre bonne foi en exécutant vos engagements. »

Le 29 mars, M. Millerand confirmait à M. Mayer ses intentions d'ouvrir une ère de relations nouvelles avec l'Allemagne au moyen d'une coopération économique.

Le 4 avril, le gouvernement de la République, en annonçant à ses représentants à l'étranger la décision qu'il avait prise, les priait de faire savoir qu'en prenant cette attitude, il n'obéissait à aucune pensée hostile à l'égard de l'Allemagne; il réitérait l'assurance que la France souhaitait de pouvoir renouer bientôt avec l'Allemagne des relations normales sur la base d'accord économiques. Il ajoutait que toute ouverture sérieuse qui serait faite dans ce sens serait assurée de trouver auprès de lui un accueil favorable, et qu'il considérait même que, dans certaines circonstances, l'initiative pourrait venir de la France.

III. — Communiqué officieux à la presse anglaise (10 avril 1920).

(d'après le Times)

Londres.

La note britannique à la France a été communiquée hier par lord Derby au Gouvernement français. Elle consiste en quatre pages dactylographiées; son ton est aigre.

Elle reproche au Gouvernement Français l'inexactitude de sa dernière note (celle-ci semblait établir que la France croyait agir d'accord avec les Alliés et en leur nom en occupant Francfort et les autres villes allemandes). La note anglaise déclare que les autres Alliés et l'Angleterre ont à plusieurs reprises refusé de sanctionner l'occupation d'une région située à plus de 100 milles de la Ruhr. On avait proposé au contraire, que toute action allemande devenue nécessaire dans cette région fût mise sous un contrôle allié défini par le maréchal Foch. **Le langage employé par les ministres français et par M. Millerand lui-même avait tout-à-fait donné l'impression que la France s'abstiendrait d'une action isolée. En conséquence, sa conduite actuelle crée une situation sérieuse. De graves problèmes concernant l'exécution du traité peuvent surgir dans l'avenir.** On les résoudrait difficilement s'il n'y avait pas accord entre les Alliés, car on peut prévoir que plusieurs de ces problèmes auront une importance telle qu'aucun allié ne pourra les résoudre seul contre une Allemagne ressuscitée. En résumé la note anglaise exprime l'espoir que la France n'agira plus de sa propre initiative, sinon les travaux de la Conférence interalliée deviendraient futiles. **La note invite enfin l'Ambassadeur britannique à Paris à ne plus assister aux conférences des Ambassadeurs quand elles traiteront de l'exécution du traité allemand, tant que la France n'aura pas donné l'assurance qu'elle agira dorénavant d'accord avec les Alliés.**

IV. — Résumé autorisé de la Note française, remise par M. Paul Cambon, Ambassadeur de France, au Gouvernement britannique et communiqué par M. Millerand à Lord Derby, Ambassadeur de Grande-Bretagne (11 avril 1920).

(Texte du *Temps*)

Paris.

Le gouvernement français affirme d'abord que la loyauté de son attitude ne peut laisser aucun doute. Ses alliés ont été constamment tenus avertis de sa politique. Le gouvernement français s'est toujours déclaré hostile à l'entrée dans la Ruhr de troupes supplémentaires allemandes, ajoutant que cette autorisation devait avoir, en tout cas, pour condition l'occupation militaire de Francfort et de Darmstadt. Le 3 avril, il informait ses représentants dans les capitales alliées, par un télégramme dont la copie était remise en même temps au siège des ambassades alliées à Paris, que le maréchal Foch étudiait « les mesures militaires qui désormais ne peuvent être évitées ni différées ».

D'autre part, il rappelle qu'il s'agit actuellement de la violation d'une des clauses les plus solennelles du traité signé par la France et la Grande-Bretagne et que le gouvernement allemand avait lui-même reconnu la nécessité d'une autorisation formelle et préalable pour cette dérogation à l'article 43, en même temps que le droit du gouvernement français à réclamer en échange un gage territorial.

Comment le gouvernement français aurait-il pu se contenter de la promesse allemande de faire retirer la *Reichswehr* aussitôt l'ordre rétabli? Ni pour la réparation des dommages, ni pour la livraison des coupables, ni pour le charbon, ni pour le désarmement de l'armée de terre, les alliés n'ont reçu les satisfactions stipulées par le traité de Versailles. **Le gouvernement britannique a-t-il bien mesuré tout le danger de ces violations successives et systématiques? A quel moment croira-t-il devoir s'arrêter dans la voie des concessions? La France, en tout cas, est aujourd'hui obligée de dire : C'est assez.** Elle ne demande d'ailleurs qu'à le dire avec tous ses alliés. Le gouvernement français est non moins convaincu que le gouvernement anglais de la nécessité essentielle de maintenir l'unité des alliés pour l'application du traité avec l'Allemagne. Ce concert intime de la France et de l'Angleterre lui paraît également indispensable pour résoudre équitablement les vastes problèmes qui se posent actuellement dans le monde aussi bien en Russie et dans les Balkans qu'en Asie-Mineure et dans tout l'Islam.

La note se termine par l'assurance que le gouvernement français, sous le bénéfice de ces considérations, se déclare tout disposé à s'assurer avant d'agir, de l'assentiment de ses alliés dans toutes les questions interalliées que soulève l'exécution du traité.

V. — Analyse de la seconde Note anglaise remise par Lord Derby à M. Millerand (le 11 avril 1920).

(Texte Havas. Le Texte Havas n'est qu'un résumé du Texte Reuter)

Londres.

L'*Agence Reuter* croit savoir que la réponse anglaise à la note française affirme à nouveau la détermination du gouvernement britannique d'exiger l'exécution du traité en ce qui concerne le désarmement, les réparations, les fournitures de charbon et autres questions similaires, en parfait accord avec les alliés.

L'*Agence Reuter* ajoute :

Le gouvernement britannique fait d'ailleurs remarquer que le désaccord actuel avec la France n'a rien à voir avec l'exécution du traité, mais a trait à la situa-

tion créée par la requête du gouvernement allemand demandant d'envoyer des troupes dans la zone neutre pour y rétablir l'ordre.

C'est un fait bien connu que le point de vue du gouvernement britannique partagé par les alliés était que cette requête fut accordée sous réserve de garanties comme quoi la neutralité de la dite zone serait rétablie après l'expiration des délais accordés. Le gouvernement britannique était lui-même parfaitement décidé à exiger ces garanties.

D'un autre côté, le gouvernement français était d'avis que la condition à l'entrée des troupes allemandes en zone neutre devait être l'occupation de villes allemandes par les troupes alliées.

Les alliés étaient unanimement opposés à cette politique. Les Français se décidèrent alors à agir séparément.

On croit savoir que la réponse française justifie l'action indépendante de la France tout en déclarant que le gouvernement français n'envisageait aucune action pour laquelle il ne solliciterait par le consentement préalable des alliés.

Le gouvernement britannique est d'avis que la force et le succès de toute alliance dépendent de l'unanimité d'action et qu'une action séparée semblant toujours être envisagée, la situation n'est pas encore éclaircie.

On croit savoir que jusqu'à ce que l'entente soit complète sur ce point, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris n'assistera à aucune séance de la conférence ayant pour objet la discussion de mesures concernant l'Allemagne, vu que de telles réunions restent sans effet aussi longtemps que l'un des alliés agit séparément.

VI. — Déclaration de M. Bonar Law, Lord privy-seal à la Chambre des Communes, en l'absence de M. Lloyd George (12 avril 1920).

Londres.

M. Bonar Lavv...... Ainsi que la Chambre des Communes en a eu connaissance, un différend que le gouvernement britannique déplore grandement s'est élevé entre les gouvernements britanniques et français; mais l'échange de notes qui a eu lieu entre Londres et Paris justifie la croyance que les deux gouvernements reconnaissent la nécessité de maintenir un accord intime et cordial pour le règlement des graves questions qu'ils ont à résoudre en Allemagne et ailleurs.

« La prochaine conférence des chefs de gouvernements alliés servira sans nul doute à confirmer et consolider un accord complet entre les gouvernements.

« Dans ces circonstances, je me permets de suggérer qu'il ne serait nullement désirable d'instituer un débat sur cette question, soit par les moyens d'une discussion publique, ou soit par celui de questions ou de réponses.

Il est à peine nécessaire d'ajouter que l'information publiée par certains journaux, qu'il y avait eu divergences d'opinions dans le cabinet britannique est absolument dénuée de fondement. Et le chancelier de l'Echiquier dont le nom a été spécialement prononcé en cette circonstance me demande de profiter de cette occasion pour démentir en son nom l'information ci-dessus.

Lt-Colonel W. Guinness. — Le Gouvernement a-t-il tenté d'enrayer l'extension de la crise en adressant une protestation au Gouvernement allemand contre sa violation continue du Traité de Paix?

M. Bonar Lavv. — C'est précisément ce que la Chambre ne fera pas j'espère. Nous ne pouvons discuter une partie de la question sans discuter l'ensemble. (*Applaudissements*). Ce ne serait pas souhaitable.

Vicomte Curzon. — Lord Derby suit-il de nouveau à Paris la Conférence des Ambassadeurs?

M. Bonar Lavv. — Je préfèrerais que cette question soit remise à quelques jours. Ce point particulier n'a pas été discuté.

Sir W. Mitchell-Thomson. — Le gouvernement a-t-il l'intention de publier les notes qui ont été échangées?

M. Bonar Lavv. — A cela non plus je ne puis répondre. Cela dépend, bien entendu, non seulement de l'opinion du gouvernement anglais là-dessus, mais aussi de celle des Alliés.

Lt-Colonel C. Lowther. — Est-il prouvé que, en ce moment, l'armée allemande, y compris la Reichswehr, la milice et la police rouge se monte à deux millions d'hommes?

M. Bonar Lavv. — Je ne crois pas qu'il y ait l'ombre de vérité dans cette assertion.

Lord Robert Cecil. — Est-ce sur l'ordre du gouvernement qu'un « communiqué » a été publié à ce sujet vendredi ou samedi dans la Presse anglaise?

M. Bonar Lavv. — Je ne suis pas au courant du communiqué » auquel le noble Lord fait allusion.

M. Billing. — Est-il juste que la Presse puisse être autorisée à engager une controverse à ce sujet et que la Chambre se voie refuser l'occasion d'exprimer ses désirs?

M. C. Palmer. — La Presse n'a-t-elle pas été invitée spécialement à une réunion pour y être instruite des vues du gouvernement, et n'est-ce pas un manque de courtoisie que de ne pas faire, ici, les mêmes déclarations?

M. Bonar Lavv. — Je comprends tout à fait le sentiment qui a été exprimé à cet égard. Mais il y a une différence entre des déclarations faites à la Presse et les discussions de la Chambre. Pour ce qui est du gouvernement il n'avait aucune intention de donner une information à la Presse, jusqu'au moment où celle-ci s'est déchaînée dans un sens opposé..................

Lord Robert Cecil. — Mon très honorable collègue ne pourrait-il pas, dissiper pour la Chambre et le Pays, la suspicion suivante : A-t-il donné à la Presse vendredi ou samedi un « communiqué » ayant pour objet d'indiquer la substance de la note qui a été envoyée au gouvernement français. Si, après enquête, mon très honorable collègue constate que ceci a été fait, voudrait il nous expliquer comment on en vient là et pourquoi il est impossible de faire une communication semblable à la Chambre?

M. Bonar Lavv. — Aucune communication relative à la note n'a été faite par le gouvernement, sous quelque forme que ce soit. Mais il y a un fait c'est que, pendant deux ou trois jours, la Presse fut inondée de compte rendus venus d'un seul côté, et le gouvernement pensa qu'il était nécessaire de publier une communication indiquant ce qu'avait été son attitude réelle Ceci ne pouvait pas être évité, à moins de ne laisser apparaître qu'un seul côté de la question. A mon avis, c'est déplorable « et celà, n'aurait pas été fait, si on avait pu l'éviter. »

. . . .

J'en ai assez dit pour montrer, qu'à mon avis et à celui du gouvernement, de telles communications sont très regrettables, mais, à ce moment-là la Chambre ne siégeant pas on n'aurait pu faire aucun exposé du cas britannique avant deux jours au moins, trois même, à mon avis. Dans ces circonstances, il est évident que nous ne pouvions pas laisser présenter un seul des côtés de la question, sans faire un effort pour présenter l'autre.

VII. — Déclaration de M. Millerand à la Chambre des Députés (13 avril 1920).

(Texte du *Journal officiel*)

M. Alexandre Millerand, président du conseil, ministre des Affaires étrangères. — Messieurs, au cours de la brève séparation des Chambres, le Gouvernement a été appelé à prendre une initiative sur laquelle il tient, dès qu'il lui est possible, à s'expliquer devant le Parlement et devant le pays.

A la suite de la série d'attentats dont avaient été victimes en Allemagne, du 2 au 9 mars, des membres des missions alliées, éclatait à Berlin le 13 mars le mouvement insurrectionnel Kapp-Luttwitz. Deux jours plus tard, le 15 mars, les autorités militaires allemandes demandaient au chef de la mission interalliée de contrôle à Berlin l'autorisation de faire entrer dans la Ruhr, dans la zone neutre des troupes en supplément à celles autorisées par le protocole du 8 août 1919.

Je demande à la Chambre la permission de lui rappeler les textes.

« Art. 42. — Il est interdit à l'Allemagne de maintenir ou, de construire des fortifications soit sur la rive gauche du Rhin, soit sur la rive droite à l'ouest d'une ligne tracée à 50 kilomètres à l'est de ce fleuve.

« Art. 43. — Sont également interdits, dans la zone définie à l'article 42, l'entretien ou le rassemblement de forces armées, soit à titre permanent, soit à titre temporaire, aussi bien que toutes manœuvres militaires de quelque nature que ce soit et le maintien de toutes facilités matérielles de mobilisation.

« Art. 44. — Au cas où l'Allemagne contreviendrait de quelque manière que ce soit aux dispositions des articles 42 et 43, elle serait considérée comme commettant un acte hostile vis-à-vis des puissances signataires du présent traité et comme cherchant à troubler la paix du monde. »

Ces articles étaient considérés par les alliés comme d'une telle importance que, dans le projet de traité de garantie franco-américain-anglais, l'article 1er visait comme *casus fœderis* l'éventualité où les trois articles que j'ai rappelés n'assureraient pas immé-

dialement à la France la sécurité et la protection appropriées.

A la date du 8 août 1919, le conseil suprême avait pris une décision en vertu de laquelle l'Allemagne sera autorisée à maintenir provisoirement, dans la zone neutre, pour y assurer l'ordre, 20 bataillons, 10 escadrons, 2 batteries. Il était entendu que le maintien, dans cette zone neutre, des forces militaires ainsi précisées n'était autorisé que pour une période de trois mois à dater de la mise en vigueur du traité de paix, c'est-à-dire que le délai ainsi fixé devait expirer le 10 avril, le traité de paix étant entré en vigueur le 10 janvier.

Avant l'expiration de ce délai, l'Allemagne a adressé aux puissances alliées une demande de prorogation du délai. Cette demande est actuellement soumise à l'examen des alliés. Elle sera étudiée et réglée dans la prochaine conférence de San-Remo.

Pour apprécier la gravité de la demande ainsi formée et son caractère, il convient de ne pas oublier qu'elle provenait des milieux militaires ayant accompli le coup de force du 13 mars et qu'on demandait aux alliés de souscrire eux-mêmes à une dérogation des articles essentiels du traité, alors que ni pour les réparations des dommages, ni pour la livraison des coupables, ni pour la fourniture du charbon, ni pour le désarmement, l'Allemagne n'avait tenu aucun de ses engagements.

Cette demande était formée au lendemain même des attentats multipliés que j'ai rappelés. Aussi, informé dans la nuit du 15 au 16 mars de la requête des autorités militaires allemandes, je télégraphiais, dès le 16 au matin, à notre représentant à Londres :

« Je porte la question cet après-midi devant la conférence des ambassadeurs. Les puissances alliées commettraient, à mon avis, une erreur grave et peut-être irréparable en ne se prémunissant pas contre des dangers dont les événements actuels ne démontrent que trop la réalité. »

Et le même jour, après la conférence des ambassadeurs, je faisais connaître le sens des déclarations que j'avais portées à la conférence :

« En présence d'une violation répétée du traité, j'estime que l'heure n'est plus où l'on peut se borner à les enregistrer. (*Très bien ! très bien !*) Il faut répondre à ces violations par les moyens appropriés. (*Très bien ! très bien !*) Parmi ces moyens, il y a des prises de gage, et l'occupation d'une position du territoire allemand. Le jour où les puissances alliées seraient d'accord pour demander au maréchal Foch quelles mesure peuvent être prises, l'essentiel serait fait.

« Les puissances, en effet, auraient manifesté leur volonté de ne plus se contenter des protestations platoniques, mais de recourir aux moyens qui peuvent seuls assurer l'exécution du traité. » (*Applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

Le lendemain du jour où j'avais ainsi précisé le point de vue du Gouvernement français, le 17 mars, la même requête provenait de Berlin encore, mais, cette fois, dans des conditions un peu différentes. Le gouvernement insurrectionnel qui s'était installé à Berlin le 13 avait toléré le maintien à ses côtés du sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères M. Von Haniel, et c'est M. Von Haniel qui, de Berlin, le 17 mars réitérait la demande qui avait été formée d'abord par les autorités militaires, en précisant que, cette fois, la demande provenait du gouvernement « légitime et constitutionnel ».

Pour bien préciser qu'il en était ainsi, le président de la délégation allemande à Paris, en faisant parvenir cette demande, informait qu'avant de la transmettre, il s'était mis en rapport avec Stuttgart et que le ministre des affaires étrangères avait confirmé l'instruction donnée de Berlin par M. von Haniel.

Comme les ambassadeurs alliés, saisis le lendemain 18, à la conférence de cette nouvelle demande, en avaient, naturellement, référé à leurs gouvernements, et que le conseil de Londres en devait délibérer, le 19 mars, au sortir du conseil des ministres auquel j'avais soumis la question, j'adressai à notre ambassadeur la dépêche que voici :

« Je m'oppose formellement à l'entrée des troupes allemandes dans le bassin de la Ruhr demandée par le gouvernement Bauer. (*Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.*) Ce serait une infraction aux articles 43 et 44 du traité de paix. »

Et le même jour, quelques heures plus tard, je précisais et je justifiais en ces termes l'attitude du Gouvernement français :

« Le jour où le Gouvernement français aurait lui-même consenti à une infraction au traité, il aurait brisé de ses mains la seule arme qui lui reste encore. (*Vifs applaudissements.*) Quelles garanties nous offre le gouvernement allemand que les effectifs qu'il se propose de faire pénétrer dans la Ruhr en sortiront, leur mission remplie? Et, si elles y demeurent, quels moyens suggère-t-on pour les en faire partir?

« Quelles propositions fait-on en présence des violations nombreuses constatées notamment aux clauses militaires qui devaient être exécutées le 10 mars et qui ne l'ont pas été? » (*Très bien ! très bien !*)

Deux jours plus tard :

« Je ne puis accepter, sur une simple promesse du gouvernement allemand, d'autoriser une infraction au traité, alors que les Allemands en ont violé, sans autorisation, tant d'articles. (*Très bien ! très bien !*)

Le 23 mars, au même :

« Si l'on veut autoriser les Allemands à réprimer eux-mêmes les troubles, je me borne à demander — je le fais depuis quatre jours — que les alliés obtiennent une garantie efficace que les troupes allemandes évacueront la zone de la Ruhr, une fois leur mission remplie. (*Applaudissements.*)

« La fixation d'un délai n'est évidemment pas une garantie, la présence d'officiers alliés auprès des troupes allemandes ne l'est pas davantage. Il n'en est qu'une, à mon avis, qui constitue un moyen de pression efficace sur le gouvernement allemand quel qu'il soit, c'est la prise d'un gage, étant entendu que le territoire occupé temporairement serait évacué au fur et à mesure que les Allemands, tenant leur promesse, évacueront eux-mêmes le bassin de la Ruhr.

« M. le maréchal Foch est prêt à occuper, au nom des alliés, Francfort et Darmstadt. Je n'aperçois pas quelles raisons pourraient s'opposer à l'acceptation d'une condition si modérée et si raisonnable et qui, seule, nous donne la garantie qu'une violation plus grande du traité ne s'ajoutera pas demain à toutes les violations déjà constatées et impunies (*Très bien ! très bien !*) avec cette circonstance aggravante que cette infraction nouvelle serait cette fois autorisée par les alliés. » (*Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

M. Henri Laniel. — C'est très modéré.

M. le président du conseil. — Etant donné, messieurs, cette attitude du Gouvernement français vous ne serez pas surpris de celle qu'il allait prendre lorsque, le 27 mars au matin, le gouvernement de Berlin, par son chargé d'affaires à Paris, s'adressait, cette fois, directement au Gouvernement français, dont il n'ignorait évidemment pas l'opposition.

A cette démarche, faite le 27 mars, je répondais le 28 :

« Monsieur le Chargé d'affaires,

« Me référant à nos conversations récentes, j'ai l'honneur de vous remettre ci-joint le texte des conditions auxquelles le Gouvernement de la République française subordonne son autorisation de laisser entrer dans le bassin de la Ruhr des troupes allemandes en supplément des effectifs prévus par l'accord du 8 août 1919. »

Ces conditions étaient celles que je viens d'indiquer : occupation des villes et assurance qu'elles seraient évacuées dès que les troupes allemandes en supplément auraient évacué le bassin de la Ruhr.

Le lendemain 29 mars, dans une conversation avec le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, le président de la délégation allemande lui faisait spontanément cette déclaration, qui naturellement, m'était immédiatement rapportée :

« M. Gœppert m'a dit alors que le gouvernement allemand ne pourrait sans doute acquiescer à ces conditions... » — celles que je viens de rappeler — «...mais il s'est empressé d'ajouter très fermement que son gouvernement n'envisage en aucune façon la possibilité d'envoyer dans le bassin de la Ruhr des troupes supplémentaires sans l'autorisation préalable du Gouvernement français ».

Le Gouvernement français était si éloigné d'un esprit d'intransigeance que, le soir du même jour, M. Mayer ayant suggéré une occupation de Francfort et de Darmstadt si, au bout d'un certain délai, les troupes allemandes n'avaient pas évacué la Ruhr, j'acceptai de prendre en considération des propositions dans ce sens.

Elles me furent remises le lendemain 30 au soir. Je ne pus m'y arrêter, non seulement à cause de leur manque de précision, mais pour une raison plus grave.

Le Gouvernement français a déclaré à maintes reprises ne pas vouloir s'immiscer dans la politique intérieure de l'Allemagne (*Très bien ! très bien !*) Il n'a pas changé d'opinion. Mais lorsque le gouvernement allemand s'adresse à lui directement pour obtenir, par une dérogation grave au traité, l'entrée de troupes destinées soi-disant à réprimer des troubles, qui ne voit que c'est le Gouvernement français, qui, en donnant son autorisation, se trouverait assumer la responsabilité de cette décision? (*Vifs applaudissements prolongés sur un grand nombre de bancs*).

Le Gouvernement avait, dès lors, plus que le droit, il avait le devoir de vérifier si la raison invoquée en faveur de cette dérogation était vraie ou fausse, sérieuse ou simulée. Nous devions opérer cet examen avec d'autant plus de soin que nous avions des raisons de croire que le véritable instigateur de la demande était le parti militaire. Or, à tous les soupçons que j'avais sur la prétendue gravité des troubles de la Ruhr était venue se joindre, dans la journée même du 30, une raison nouvelle de douter : le témoignage d'un officier général français qualifié par ses fonction

mêmes pour me renseigner. Ses déclarations pouvaient se résumer en ces quelques phrases :

« Il n'y a pas d'autre fauteur de désordre que l'armée. Je suis passé à Dusseldorf le 28 mars. Le calme était complet. Si j'étais chargé de l'ordre dans la Ruhr, je dirais : « Pas d'intervention militaire ». Ce que nous devons souhaiter, c'est la non-intervention. L'intervention dans la Ruhr risque de produire de graves troubles. » (*Applaudissements à gauche, au centre, à droite et sur divers bancs à l'extrême gauche*).

M. André Berthon. — Il n'y a pas que dans la Ruhr.

M. le président du conseil. — Aussi, messieurs, après avoir, dès le 30 mars au soir, averti verbalement —. le chargé d'affaires d'Allemagne à Paris que je ne pouvais pas, étant donnés les renseignements que j'avais, envisager même la possibilité de l'autorisation sollicitée, je lui écrivais, le 31 au matin :

« Cette autorisation, qui constituerait une dérogation aux articles 43 et 44 du traité de Versailles, ne saurait se justifier que par une impérieuse et évidente nécessité. Or, les organes de la Commission de contrôle, chargée par le protocole du 8 août 1919 de surveiller son exécution, m'ont exprimé ainsi que je vous l'ai fait savoir dans notre conversation d'hier, l'avis formel, confirmé par ailleurs, qu'en ce moment, une intervention militaire dans cette région serait inutile et dangereuse.

« Les circonstances ne me permettent donc pas d'accueillir présentement la demande de votre Gouvernement.

« Je ne puis, par suite, que réserver ma réponse aux propositions dont vous m'avez saisi hier.

« En terminant, je tiens à vous renouveler l'assurance du sincère désir qui anime le Gouvernement français de faciliter la tâche de votre Gouvernement dans toute la mesure compatible avec la défense des intérêts dont nous avons la garde. » (*Très bien ! très bien !*)

Messieurs, inutile et dangereuse : cette appréciation que je portais le 31 mars sur l'occupation de la Ruhr n'a cessé de recevoir confirmation de tous les témoignages et de tous les documents portés à notre connaissance.

Entre beaucoup, je ne veux relever que deux témoignages, parce qu'ils ont un caractère officiel, l'un avant l'entrée des troupes dans la Ruhr, l'autre après.

Avant : le 2 avril, le jour même où le Gouvernement français allait apprendre que — « à son insu », disait le gouvernement allemand — des troupes étaient entrées dans la Ruhr, ce jour-là, notre représentant à la haute commission interalliée nous avisait de Coblentz que ses deux collègues venaient de recevoir de leur chargé d'affaires à Berlin un télégramme relatant le désir exprimé par le sous-secrétaire d'Etat des affaires étrangères de voir les hauts commissaires alliés insister auprès de leur gouvernement pour autoriser l'intervention des forces de la Reichswehr dans la Ruhr.

Après en avoir délibéré avec le représentant français, ces deux collègues furent d'accord pour insister auprès ae leurs gouvernements respectifs pour que cette autorisation fût refusée. Ils estiment que l'intervention provoquerait des désordres dans la Ruhr (*Très bien très bien !*)

Et après l'entrée dans la Ruhr, le 8 avril, nous recevions du même haut commissaire la relation du témoignage qu'une délégation, composée d'ouvriers, était venue faire devant la commission interalliée.

Les représentants désiraient obtenir de la haute commission interalliée l'assurance que les ouvriers de la Ruhr fuyant devant la Reichswehr, qui prendraient refuge dans la zone occupée, ne seraient pas livrés aux troupes gouvernementales.

Les délégués ont déclaré à la haute commission que les ouvriers de la Ruhr désiraient travailler dans le calme et s'engageaient à développer la production du charbon pour satisfaire aux obligations du traité. (*Très bien ! très bien !*).

Ils ont fait, aux mêmes membres de la haute commission, la déclaration suivante :

« L'attaque de la Ruhr par la Reichswehr n'est pas justifiée, aucun trouble ne pouvant être relevé dans les parties de la Ruhr où n'a pas pénétré la Reichswehr. Le but de l'attaque de la Reichswehr est de placer le bassin de la Ruhr sous le contrôle du parti militaire, déjà maître de l'est de l'empire, et de le mettre à même de se saisir ainsi du pouvoir. » (*Applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

M. Alexandre Varenne. — Et que leur a-t-on répondu ?

M. le président du conseil. — La relation continue ainsi :

« Les délégués ont déclaré à la haute commission intéralliée que l'occupation de Francfort et de Darmstadt par les troupes françaises... » — c'est du 8 avril — « ... a produit un sentiment de soulagement dans les milieux ouvriers, notamment à Hagen et à Dusseldorf. Elle a eu pour conséquence de suspendre la marche en avant de la Reichswehr. Les délégués demandent que les gouvernements alliés agissent pour empêcher une nouvelle progression dans les parties de la Ruhr où les ouvriers, conformément aux accords antérieurs, ont déposé leurs armes et seraient obligés de se réfugier dans les territoires occupés pour éviter d'être massacrés. Les délégués ont affirmé à la haute commission leur désir de travailler, et demandé qu'il soit procédé dans le moindre délai au désarmement de l'Allemagne conformément au traité de paix... » (*Vifs applaudissements unanimes.*)

A l'extrême gauche. — Et Clemenceau a bien mérité de la patrie !

M. Marcel Cachin. — On leur a laissé 5.000 mitrailleuses !

M. Charles Baron. — C'est la faute à Clemenceau ! (*Interruptions à droite*).

M. le président du conseil. — « ...seul moyen d'éviter le retour des partis de réaction.

« Les informations ci-dessus sont également transmises à leurs gouvernements par mes collègues, qui insistent pour que la progression de la Reichswehr dans la Ruhr soit suspendue, dans l'intérêt même du maintien de l'ordre dans le bassin industriel. Mes collègues partagent entièrement mon sentiment sur les événements de la Ruhr. »

Enfin, messieurs, ce dernier fait, qui clôt la déclaration qui m'était ainsi rapportée par notre représentant officiel :

« Le ministre premier commissaire de l'empire, Severing, le Regierungs-præsident Kœnig, le Kohl-commissaire Hue, sollicités par les délégués précités, de surseoir à l'attaque de la Reischwehr, leur auraient répondu qu'ils n'avaient plus le pouvoir ni l'autorité nécessaires pour arrêter le général von Water qui, lui-même ne serait pas entièrement maître de ses troupes, animées de l'esprit monarchique; une partie de la brigade Ehrardt qui a pris part au coup d'Etat monarchique de Berlin est dans la Ruhr, les corps francs qui ont combattu avec les troupes de la Baltique s'y trouvent également; les ouvriers redoutent leurs excès. »

On me demandait : Qu'avez-vous répondu ?

J'avais répondu par avance dès le 2 avril, lorsque, saisi d'une nouvelle demande et averti que quatre bataillons et six batteries étaient entrées en supplément dans la Ruhr, j'écrivais au chargé d'affaires d'Allemagne à Paris :

« Je vous prie d'aviser votre gouvernement qu'il ait à donner aux troupes supplémentaires qui ont, à son insu, pénétré dans le bassin de la Ruhr, l'ordre de l'évacuer immédiatement. Le Gouvernement français ne saurait, en aucun cas, admettre sans un agrément préalable et formel une dérogation aux articles 43 et 44 du traité de Versailles. » (*Vifs applaudissements gauche, au centre et à droite.*)

Et, le lendemain, 3 avril, j'adressais au même chargé d'affaires la lettre que voici :

Cf. Pièce n° 1 du présent dossier.

Et, le même jour, au même moment, je transmettais à nos représentants près des gouvernements alliés, un télégramme reproduisant la lettre dont je viens de vous donner connaissance; en la faisant suivre des lignes suivantes :

« Je ne doute pas que le gouvernement près duquel vous êtes accrédité n'apprécie comme moi la nécessité d'une sanction immédiate et ne soit disposé à prêter au Gouvernement de la République son concours effectif. M. le Maréchal Foch étudie les mesures militaires qui désormais ne peuvent plus être ni évitées, ni différées. » (*Applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

Et, le 5 avril au soir, je rédigeai cette lettre qui était remise, le 6, à la première heure, à M. le chargé d'affaires d'Allemagne à Paris :

Cf. Pièce n° 1 bis du présent dossier.

Je ne me suis dissimulé à aucun moment la gravité de la décision exceptionnelle que je prenais. Elle n'était ni improvisée, ni imprévue.

Le 26 mars, j'étais à cette tribune et, après avoir placé sous vos yeux des documents établissant la longue série des violations par l'Allemagne de tous ses engagements, je terminais par un appel à nos alliés, qui n'était pas, j'imagine, susceptible de deux interprétations. (*Très bien ! très bien !*) Je vous demande la permission de le reproduire :

« Qu'il s'agisse de la livraison des coupables, qu'il s'agisse de la question du charbon, des réparations dues pour des attentats criminels, de la réoccupation de la zone neutre par des forces militaires, enfin et surtout du désarmement effectif de l'Allemagne, il est évident que l'intérêt le plus étroit, le plus clair des alliés est de faire front commun.

« Nous ne doutons pas que nos alliés ne s'en rendent compte. Nous comprenons que les événements dont l'Allemagne vient d'être le théâtre aient pu incliner certains d'entre eux à penser momentanément qu'il était plus sage de retarder de quelques jours les décisions inévitables.

« Ils m'entendront — le langage que tenait hier encore M. Lloyd George aux Communes en est pour moi le sûr garant —

ils m'entendront lorsque je leur dirai, avec l'opinion française unanime derrière mes paroles... » (*Vifs applaudissements prolongés sur un grand nombre de bancs.*) « ... que la France, qui est en encore à attendre le commencement des réparations les plus urgentes, pour laquelle la fourniture du charbon est une question de vie ou de mort, qui serait demain, comme le le fut hier, la première à subir un nouvel assaut, ne saurait attendre indéfiniment des décisions qui s'imposent. » (*Vifs applaudissements prolongés.*)

Or, rappelez-vous, messieurs, quelle était la position de la France, le 3 avril. Après avoir supporté, sans y répondre, par égard pour l'opinion de ses alliés, toutes les violations d'un traité qui constitue son unique garantie de réparation et de sécurité (*Applaudissements*), la France, sollicitée personnellement depuis huit jours, par le gouvernement de Berlin, d'autoriser une dérogation plus grave que toute autre aux articles les plus importants du traité, avait opposé aux demandes répétées un refus formel et réitéré, sur quoi le gouvernement de Berlin l'avisait que, se passant de l'autorisation qu'il avait sollicitée, il faisait entrer ses troupes dans la Ruhr.

Je n'ai, messieurs à aucun moment — j'en ai conscience — perdu le sang-froid, plus nécessaire que jamais, dans ces graves circonstances. (*Vifs applaudissements.*)Je n'ai pas oublié, et je n'oublie pas. que rien n'est plus souhaitable que le rétablissement normal des relations économiques entre l'Allemagne et la France.
(*Applaudissements.*)

Je ne méconnais pas les difficultés où se heurte le gouvernement allemand. Aujourd'hui comme hier je suis prêt à en tenir compte, à une condition, toujours la même, c'est que le gouvernement allemand donne, par ses actes, la preuve de sa bonne foi. (*Vifs applaudissements répétés sur un très grand nombre de bancs.*)

Si je m'étais contenté ,sans agir, d'enregistrer ce nouveau manquement à la parole donnée, que devenaient dans cette aventure les intérêts et la dignité même de la France? (*Applaudissements.*) Que devenait le traité de Versailles? En le défendant en sauvegardant son intégrité, la France a protégé avec ses intérêts ceux de ses alliés. (*Vifs applaudissements répétés.*)

La noble et courageuse Belgique... (*MM. les députés se lèvent. — Vifs applaudissements répétés*)... l'a bien compris en venant se ranger à nos côtés, Cet acte de solidarité et de clairvoyance accroîtrait encore, s'il était possible, les sentiments d'affection et d'admiration qui animent la France pour sa sœur belge. (*Double salve d'applaudissements.*)

Je suis heureux de dire à la Chambre qu'après un loyal échange de vues entre les cabinets de Londres et de Paris, ils sont tombés d'accord (*Vifs applaudissements*) pour déclarer que les explications qui viennent d'être échangées entre Paris et Londres ont amené les Gouvernements français et britannique à constater que, s'il s'est produit une divergence d'opinion sur le moyen d'assurer l'exécution du traité de Versailles, ils reconnaissaient plus que jamais la nécessité de maintenir leur intime et cordial accord pour le règlement des graves questions qui restent posées devant eux, en Allemagne et dans le monde. (*Vifs applaudissements répétés. — Un très grand nomgre de députés se lèvent au moment où M. le Président du conseil regagne le banc des ministres.*)

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE A TRAVERS LES REVUES

La Revision du Traité

M. Raymond Poincaré qui continue dans la *Revue des Deux Mondes* (15 avril), sa brillante chronique politique, rappelle, avec complaisance, qu'il avait escaladé en 1906.

« L'Himalaya des budgets... Des budgets vieux de quinze ans, ajoute-t-il, ne nous apparaissent plus que comme de simples taupinières... »

Il faut donc que l'Allemagne paie, en espèces et en stocks, particulièrement en charbon. M. Poincaré s'acharne sur le Conseil suprême qui montre trop de complaisance vis-à-vis de l'Allemagne.

Puisque M. Poincaré est l'homme de la manière forte, s'étonnera-t-on qu'il approuve, après avoir résumé la crise allemande, l'occupation de Francfort, sans admettre « que nos alliés veuillent aujourd'hui réviser à nos dépens le traité de paix », — sans admettre surtout les difficultés d'une crise franco-anglaise?

Dans la *Renaissance politique, littéraire, économique*, du 17 avril, M. *Blondel* dit aussi « que l'Allemagne doit payer, avant le 1er mars 1921, 20 milliards de marks-or ». La grande lacune du Traité de Versailles a été de ne pas avoir établi une solidarité financière entre les alliés. » Maynard Keynes rectifierait : « entre *toutes* les nations de l'Europe » !

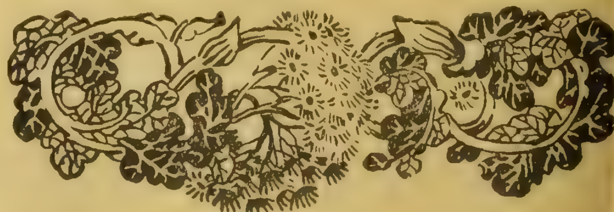
Jacques de Coussange expose aux lecteurs de la *Revue hebdomadaire* (10 avril) ce livre de Maynard Keynes qui continue à susciter un peu partout, et aux Etats-Unis des discussions infinies. L'idée de favoriser la pénétration des Allemands en Russie semble à J. de Coussange vraiment insensée« mais on voudrait que celui-ci critiquât » avec plus de précision les chiffres de Keynes.

Dans la *Revue Bleue* du 10 avril, l'amiral *Degouy*, semble mettre le relève ent de l'Alle agne au-dessus de toutes les autres considérations. Ne se félicite-t-il pas de l'occupation éventuelle de la Finlande et de ses mines de fer par l'Allemagne, défendant ainsi une thèse analogue à celle de M. Maynard Keynes? Celà est bien imprévu... !

Les Questions Hollando-Belges

Les traités qui vont consacrer la neutralité de la Belgique et régler ses relations avec la Hollande vont être proposés incessamment à la ratification des Chambres belges. Obtiendront-ils cette ratification malgré l'opposition du pays? M. *Dumont-Wilden* dans la *Revue Bleue* du 10 avril expose les raisons qu'a la Belgique de ne pas se montrer satisfaite de l'avenir que lui a préparé la conférence de Paris. Ses revendieations étaient de deux sortes : territoriales et économiques. En ce qui concerne les premières elle n'a obtenu satisfaction qu'au sujet des canons d'Eupen et de Malmédy, foncièrement belges du reste, et qu'il ne s'agissait que de retirer à la Prusse, mais la question étant plus délicate pour le Limbourg et les bouehes de l'Escaut qui ne pouvaient lui être accordés qu'au détriment de la Hollande. Quelle raison les alliés pouvaient-ils avoir d'amputer un pays meutre de ces territoires? Quand, en novembre 1918, la Hollande autorisa des divisions allemandes *armées* à traverser le Limbourg, la Belgique aurait pu protester : elle s'abstint. Dès lors, l'habileté de M. Loudun, ami personnel de M. Lansing, obtint facilement de la Conférence l'assurance que la révision des traités de 1839 « ne pourrait se faire qu'en dehors de toute cession territoriale. »

Les aspirations économiques de la Belgique ne se trouvent pas non plus satisfaites par le futur statut de l'Escaut. S'il lui est moins défavorable qu'avant la guerre, il la laisse encore très dépendants de sa voisine, et celle-ci pourra fort bien faire dévier vers Rotterdam le trafic qui,normalement, devrait revenir à Anvers.



Le Courrier de Paris

La Politique

Sur les Gradins — Dans les Couloirs

(15-22 avril)

L'éloquence parlementaire est une admirable chose. Par elle s'enrichit notre patrimoine littéraire. Mais il faut que cette éloquence précieuse, pour garder toute sa valeur, soit rare.

« Précisément, me disait un spectateur chagrin et impatient des présents débats, la Chambre actuelle ne paraît pas se rendre suffisamment compte que c'est la rareté des choses qui en fait la valeur. Elle aime l'éloquence, elle en raffole. Elle perd toute mesure et toute retenue dès qu'il s'agit de prononcer et d'entendre des discours. Car, ce qui est grave, en ces heures où il faut agir vite, sans souci des formules ni des débats théoriques, c'est que nos nouveaux députés sont, non seulement des gens qui aiment à parler, mais des gens qui aiment à écouter parler. Ils espèrent merveilles pour le pays de ce déluge incessant d'éloquence qui sévit sans interruption de l'angelus de l'aube à l'angelus du soir — et bien après. Le pays, en effet, un peu surpris de tant de paroles, n'attend plus que de la Providence une aide muette mais énergique. Et les députés, satisfaits, pourront dire, surpris de cette convalescenece du pays pendant leurs excellents discours : « Je parlai, et Dieu le guérit ».

— « Ne croyez pas, me disait un autre interlocuteur, plus original et subtil peut-être, ne croyez pas que de vaines paroles n'aient aucun sens, ni aucune portée pratique. Leur abondance et leur apparente vanité sont les bases mêmes du régime parlementaire. Elles en marquent vraiment toute l'utilité et la grandeur. Le régime parlementaire n'est point, en effet, comme le croient certains esprits attardés ou chimériques, le régime de la souveraineté du peuple, et du contrôle constant de l'Exécutif par les représentants élus de la Nation. Il est surtout un procédé pour que les choses que pense et qu'agite la masse obscure des citoyens soient dites avec un caractère officiel dans la clarté de la tribune. Et, par ces discours qui soulagent, se calment les mécontentements, les déceptions, les rancunes. Ces discours, c'est la merveilleuse soupape par où s'enfuit la collective fureur qui, autrement, concentrée et sans issue, engendrerait peut-être les actes les plus regrettables et les plus graves .

Il n'est point sans intérêt qu'un homme de la Corrèze, puis, qu'un homme de la Haute-Saône, et encore qu'un homme du Morbihan, fissent trois fois le même discours sur le scandale intolérable des profiteurs de la guerre, sur le droit imprescriptible des poilus et sur la grande pitié de la viticulture de France. Par ces paroles dont les esprits superficiels seuls ne voient pas l'intérêt pratique, se soulage la conscience troublée et l'âme ardente des gens de campagne et des villes, dans la Corrèze, la Haute-Saône et le Morbihan.

Ne croyez donc pas que le pays attend des actes : Ce qu'il attend, ce sont des paroles, et nous lui en donnons, comme vous voyez, à sa pleine satisfaction.

Les actes, d'ailleurs, n'avancent point à grand' chose, et ne prennent de valeur, encore, qu'à la manière dont ils sont commentés. Les choses, vous le savez, s'arrangent toutes seules, et il convient d'observer que les belles guérisons sont celles qu'opère la nature. Il faut donc cesser de critiquer et de combattre ceux des orateurs dont la parole intarissable coule de la tribune comme une onde limpide, fait bruire aux oreilles un incessant murmure, et emplit gentiment le vide des longues journées et des soirs. En vérité, je vous l'assure, ces hommes font un métier utile, et il faut beaucoup pardonner au Parlement, précisément parce qu'on y parle beaucoup. »



M. le Vicomte Cornudet préside la Commission d'administration générale. C'est un galant homme à l'esprit finement observateur. Sa commission était chargée d'examiner un projet qui, vu la longueur des débats fiscaux tendait à ajourner la session des conseils généraux : « Les députés, lui disait-on, n'aimeront pas cela. Car un délai nouveau consenti à chaque nouveau retard, c'est une mesure qui va va rendre toute discussion interminable. Quand on saura qu'il n'en coûte pas plus et qu'il n'y a plus de terme infranchissable, on ne se contraindra plus à être bref, et toute question deviendra insoluble. Ce n'est pas ce que veut la Chambre. Mais M. Cornudet, qui n'a plus d'illusions sur le fond de l'âme humaine, répondit. « Elle n'a point voulu cela. Mais elle sera contente d'avoir la faculté de parler davantage. »



M. François Marsal, ministre des finances, se compromit peu au début du débat.

La première fois qu'il intervint énergiquement, ce fut pour combattre un projet de M. Tardieu visant certaines exonérations de petits rentiers de la banlieue. M. Marsal déclara qu'il y avait — en dépit de la juste cause défendue par M. Tardieu — un danger fiscal à le voir triompher. Mais M. Tardieu triomphe tout de même. Il eut quelque 500 voix contre 23 : les voix des ministres, celles de la commission, et celle de M. Ernest Lafont.

« Pour une fois, me disait Lafont, que je vote avec le gouvernement, je ne lui ai pas porté chance. »

Mais M. François Marsal n'avait point voté avec M. Ernest Lafont. Il est ministre, mais il n'est pas député. Il ne vote pas.



Il fut plus heureux par la suite. Il parvint à sauver les titres au porteur, que menaçait véhémentement M. Ernest Lafont. M. François Marsal, dans un mouvement d'éloquecne énergique, déclara tout net à la Chambre, un peu flottante, qu'il fallait choisir entre l'orientation de droite ou l'orientation de gauche. La Chambre, rappelée à son devoir, vota. Ce jour-là, certains, qui méprisaient un peu M. François Marsal, eurent la surprise, de connaître, grâce à lui, ce que c'est qu'un Ministre. Ils n'ont pas souvent l'occasion de voir cela.



M. Loucheur avait apporté au parti socialiste l'appui de son adhésion. Il n'y a point de spectacle plus curieux que M. Loucheur donnant son adhésion tour à tour aux socialistes, aux droitiers, aux radicaux et au centre. Sur toute question et sur tout problème, il intervient, résume le débat, et conclut, dans un sens ou dans l'autre. A quel titre? Mais à aucun. M. Loucheur n'est plus ministre. Il n'est pas rappor-

teur général. « *Quia nominor leo* », pourrait-il dire du ton d'un homme qui sait qu'on est toujours ce qu'on veut être. Il apparaît ainsi une sorte de ministre *in partibus*, une sorte de chef de gouvernement qui ne tient son mandat que de soi-même, et c'est en réalité, répétons-le, fort curieux. C'est un rôle que personne ne tenait à la Chambre avant M. Loucheur, et que personne n'y tiendra, après lui.



Il y a dans cette Chambre deux parlementaires dont on ne saurait sans injustice incriminer l'esprit de lucre. Ce sont deux professeurs de l'Université — l'un de l'enseignement supérieur, l'autre de l'enseignement secondaire — qui n'ont point voulu, en devenant députés, perdre la qualité de professeurs. Et pour que ne soit point rompu le lien qui les lie au Ministère de l'Instruction publique, il leur est alloué un traitement annuel de *un franc*. Il leur est, en conséquence, soigneusement adressé la somme de 0 fr. 08 centimes, et il leur en coûte vingt-cinq centimes... pour le timbre.



Si M. François Marsal n'est pas coutumier d'une indomptable énergie, son collègue, M. Ogier, ministre des Régions Libérées. ne semble pas avoir, quant à lui, une suite merveilleuse dans les idées.

En effet, le gouvernement prépare un projet sur le paiement des indemnités aux sinistrés du Nord, et chacun se réjouit de voir enfin l'administration coûteuse et réputée stérile des Régions Libérées enfanter un projet viable.

Hélas ! ce n'était qu'un rêve. Le projet déposé en blanc, n'était pas plutôt annoncé, qu'il rentrait dans les cartons du ministère, et disparaissait comme il était venu !

Et nous n'avons même pas la ressource d'en manifester quelque rancune et d'accuser quelque personnalité,

Car, qui connaît M. Ogier ?

MIDAS.

Les Lettres

Romans sur la Guerre

Il m'est agréable d'avoir à parler d'un livre remarquable et original. Il est dû à M. Alexandre Arnoux et s'appelle *Indice* 33 (A. Fayard, éditeur).

M. Alexandre Arnoux débutait dans les lettres, quelques années avant la guerre, plutôt en poète qu'en prosateur. Il collaborait aux jeunes revues, publiait deux recueils de poèmes, faisait jouer à l'Odéon, si ma mémoire est fidèle, une pièce en vers, *La Mort de Pan*. C'est depuis les hostilités qu'il est devenu romancier et son dernier volume semble bien montrer qu'il a désormais trouvé sa voie.

Abisag ou l'église transportée par la foi, qui date de 1914, était une œuvre d'un style un peu chargé. Dans *Le Cabaret*, paru il y a un an, M. Alexandre Arnoux se dépouillait, mais restait descriptif, objectif. Quoiqu'on en eût parlé très sérieusement pour le « Prix Goncourt », et qu'il eût ses très chauds partisans, ce n'était pourtant qu'un recueil de nouvelles, inégales, où il m'a semblé que l'auteur s'essayait, se tâtait, sans se donner. Aujourd'hui, *Indice* 33, est un roman, dans le sens noble que ce terme doit avoir, une œuvre de maîtrise où le talent a pris une forme complète, harmonieuse, autonome. Je ne sais si M. Alexandre Arnoux s'arrêtera à ce stade d'évolution; je suis même persuadé du contraire. Je crois que son esprit curieux, véloce et intrépide cherchera et s'agrandira encore. Je crois que si dans l'écriture il n'a plus rien à gagner, quant au fond, quant à la pensée, il poussera plus loin. Mais ce qu'il y a de certain c'est, qu'arrivant à la maturité, la personnalité qui s'affirme ici rassure pleinement sur tout ce qu'il plaira à M. Alexandre Arnoux d'entreprendre.

Indice 33 est une œuvre non sur la guerre, mais à propos de la guerre, première d'un genre auquel s'adonnera plus d'un romancier à venir. La guerre quoiqu'elle soit présente à toutes les pages, n'est plus le sujet du livre. Elle entre comme décor, comme moment humain, dans le cadre général de la vie. La vision esthétique ne s'hypnotise plus sur les quatre ans, et plus précisément sur un secteur des quatre ans. Elle prend du champ.

L'idée centrale du roman est que la nation n'est qu'une suggestion. Chaque groupement humain a des tendances qui, pour s'affirmer, ont besoin de nier, de vaincre les tendances d'un groupement opposé ou simplement voisin. Plus une nation est capable d'influencer psychologiquement une autre nation, au point de diminuer ou d'annuler sa volonté, plus elle sera forte et une par rapport à elle. Les guerres ont donc pour objet d'accroître le pouvoir de suggestion d'une nation par rapport à une autre. Ainsi l'Allemagne est née de la victoire de 70; et la France déclinait comme nation en Europe, depuis cette même date, parce qu'elle conservait vis-à-vis de l'Allemagne une mentalité de vaincue. On voit le thème : la guerre de 1914-1918 a servi à la France à remonter le courant des forces psychiques collectives, à échapper à la suggestion de l'Allemagne, à s'en libérer, et même, qui sait, à retourner la situation.

Très habilement M. Alexandre Arnoux, quoique maniant souvent les idées sociologiques, a su échapper à l'aridité, à l'abstraction, en concrétisant et en symbolisant le choc des volitions collectives dans le duel à mort auquel se livrent deux hommes : un Français, un Allemand.

Aimable Dhuys, est un jeune Français élevé par un grand-père qui a conservé la mentalité des vaincus de 70 : revenchards mais braillards, critiquant l'Allemagne mais complètement soumis à son pouvoir de suggestion. Aimable Dhuys, héritier de cette anémie morale, lorsqu'il se rencontrera à Munich, plusieurs années avant la grande guerre, avec un robuste et sanguin Bavarois, Gottfried von Krueger tombera forcément sous sa coupe mentale. Gottfried lui fait faire une curieuse expérience. Il lui passe un dynamomètre et le jeune Français, serrant de toutes ses forces amène l'aiguille jusqu'au 42. Puis Gottfried l'invite à recommencer, mais cette fois, en un étrange discours, il lui expose sa théorie des suggestions nationales, de toute sa volonté hypnotique il s'oppose à la pression des doigs, et Aimable Dhuys, troublé, sombrant en une espèce de paralysie mentale, n'amène que le chiffre 9. La différence, 42 — 9 = 33 %, constitue l'*Indice* 33, mesurant le pouvoir de suggestion de Gottfried par rapport à Aimable, c'est-à-dire

de l'Allemagne par rapport à la France. Comment, de 1914 à 1918, Aimable Dhuys se libère peu à peu moralement, c'est-à-dire fait baisser son indice, comment un jour, au front, il tuera de sa main le lieutenant Gottfried von Krueger, ramenant ainsi son indice à zéro, voilà qui est conté de la façon la plus vivante, la plus adroite, par M. Alexandre Arnoux.

Il y aurait certes à reprendre sur la conception sociologique un peu et peut-être volontairement sommaire de ce roman. Les caractères spécifiques des races auxquels s'en tient M. Alexandre Arnoux, sont peut-être banals, et tout comme les attend le gros public français. Certains chapitres de la fin semblent aussi trop résumés, comme si l'auteur, ayant tout tiré de son sujet désirait en finir rapidement. Mais l'ensemble demeure singulièrement attirant. D'un bout à l'autre, la langue est riche et précise; je ne crois pas exagérer en disant que M. Alexandre Arnoux est un des plus excellents écrivains français d'aujourd'hui; il a le don du mot, un vocabulaire d'une diversité rare. Par moments, les premières pages font penser à Anatole France; mais il ne faut guère aller loin pour découvrir quelque chose de plus nerveux, de synthétique et d'aigu à la fois, qui est tout personnel.

Enfin, un bon tiers du livre est parfaitement remarquable et mérite à lui seul la lecture. C'est celui qui concerne la présence au front d'Aimable Dhuys, chargé, au poste d'écoute téléphonique, d'intercepter les conversations allemandes; deux prises fichées en avant des tranchées captent le retour par la terre du courant ennemi. M. Alexandre Arnoux décrit les sensations auditives de son héros avec une justesse d'oreille et une imagination qui montrent qu'en lui l'écrivains se double d'un musicien. Ce sens des bruits est neuf et transposé sur le plan littéraire avec un art consommé.



Encore un bon livre, moins réalisé, plus jeune que *Indice* 33, mais qui dénote un écrivain puissant et émouvant, visant très haut, et y parvenant déjà parfois; c'est *Hotel-Dieu* (Ollendorff, éd.) de M. P.-J. Jouve.

M. P.-J. Jouve est poète, de ceux qu'on a pu classer dans l'école unanimiste, avec les aînés Jules Romains, Georges Duhamel, Charles Vildrac. Depuis 1914, il fit entendre quelques beaux cris lyriques et lucides contre la guerre, toujours courageux et souvent d'une réelle grandeur. Il semble que la misère des hommes ait profondément agi sur M. P.-J. Jouve, bouleversant sa manière, le dirigeant franchement vers une littérature sociale, et humaine, réaliste et directe.

Hotel Dieu, c'est quelques courtes nouvelles qui se passent à l'hôpital. On rapprochera tout de suite ces récits de ceux de *La vie des Martyrs* de Duhamel. Ils peuvent subir la comparaison, du moins le premier d'entre eux intitulé « Le Père blanc », qui se détache fortement dans le volume ! Duhamel était tout en émotivité musicale, en harmonieuse pitié. Jouve est plus cahoteux, plus âpre, et en même temps plus sobre. Il va droit, et son dramatisme est dur, ramassé, moins habillé d'art.

L'écrivain a eu d'ailleurs la chance de trouver un illustrateur digne de lui. Les bois de Franz Masercel qui accompagnent ce livre, sont d'une qualité d'âme exceptionnelle. En blanc et noir, voici jetées les poignantes visions d'hopital, le tragique des choses et des êtres. Un simple rayon de soleil passant à travers les carreaux, et le mysticisme de l'artiste flambe chaudement, les désespoirs sont rachetés puisqu'il y a une telle lumière. Franz Marsercel a donné là l'émotion même, avec la plus simple matière, la douleur même en toute nudité.

DOMINIQUE BRAGA.

Les Arts

Les Rétrospectives (Salon de la Nationale)

Le catalogue du salon s'ouvre sur un plan. Ce plan est complètement inutile. On peut traverser de bout en bout, le salon en vingt cinq minutes et, vraiment, il faut avoir un mauvais caractère pour estimer que c'est une grosse perte — en ce temps d'affdires, et quelles affaires ! — que vingt cinq minutes à la recherche de la beauté, même si on ne la trouve pas, ou s'il ne s etrouve que des « ersazt » à sa vague ressemblance. Le critique de l'*Europe Nouvelle*, esclave du Calendrier, a pris sa part de responsablitité. Le critique de l'*Europe Nouvelle* sait qu'il est, malgré son mauvais caractère, au demeurant, dirait Mardot, le meilleur fils du monde ! Mettons qu'il soit un « mauvais esprit ». Tout de même, il eut cet avantage de publier son « papier » l'un des premiers. La presse quotidienne ne vint qu'après lui. C'est après la lecture de cette presse, au lendemain de cette presse, et après cette presse, c'est après la lecture de ces critiques des revues que nous nous persuadâmes de notre innocence, de notre indulgence, de notre ingénuité.

Bref, et sans aucun mérite à le proclamer, le Salon de la Nationale en 1920 est un des plus médiocres qu'il nous ait été donné d'enregistrer et s'il faut, selon la tradition de l'*Europe Nouvelle* dire tout ce que nous pensons, l'un des plus inutiles.

Peut-être ce qu'il y a de mieux au Grand Palais, est-ce les quatorze rétrospectives. Bracquemond, d'abord. Bracquemond un excellent graveur de reproduction, très scrupuleux et qui est un fidèle interprète des peintres à ses heures de loisir. Bracquemond expose des portraits solides qui achèveront de le calsser, au premier rang, parmi ces aquafortistes du dernier bel âge de l'eau forte, grâce à qui cet art, entamé par la reproduction mécanique, put triompher et perdurer.

Carolus- Duran ! O Dieu Clément ! Il fallait la guerre pour qu'un tel problème fut posé ! Avant la tempête de 1914, nous avions le droit de négliger les premiers ouvrages de Carolus-Duran.

Maintenant c'est fini. Nous devons loyalement accorder toute notre attention à M. Carolus Duran, dont il serait exagéré de dire que nous nous moquons complètement, mais dont il serait non moins excessif de dire que nous défendons son inclination à gauche, ou que nous soutenons sa résistance à droite.

La rétrospective d'Alexandre Charpentier. Ce fut un bon scuipteur, loyal, plein de son métier, habile. Il ne lui manquait rien que cette fougue suprême qui permet au vrai sculpteur de demander au modèle de lui représenter un instant de son imagination, possédé par une idée si haute qu'elle atteint à la puissance matérielle.

Carrière ! Ça ne nous rajeunit pas. On a pu réunir de Carrière trois ouvrages. Carrière, selon Rodin, c'est le Penseur avec la cigarette en plus; trois portraits prétendent à représenter Carrière. C'est insuffisant. Carrière est d'un âge où, dans une extrême confusion, on commençait à rêver du classicisme, mais où l'on se livrait aux pires essais. Epoque admirable ! On croyait que le rêve seul échappait aux expériences les plus grossières.

Cazin ! Un pauvre peintre victime d'un accident ridicule. Il peignait des ciels exquis. Il était sensible à la grâce d'un paysage, il obéissait a son unité.

Dalou ! Dalou ! avait tout pour oser être le Delacroix de la pierre et du bronze,il avait la barbiche, le cheveu, pour accomplir cette espèce de carrière officielle qui dispense de la gloire authentique. Hélas ! il eut fallu pour cela quelque exposition universelle. Hélas ! ce fut la guerre. Le recul dont souffre Dalou est immense. Pauvre Dalou ! Il rêve d'être l'archange d'un romantisme qui ne rayonne pas au-delà des couloirs de l'École, et, vivant, fit de son mieux, pour persuader le Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts qu'il avait atteint à son but.

Duez ! Cher Duez !... Avant trois ans personne ne parlera plus de Duez, Gaston La Touche. Ses feux d'artifices sont éteints. Du vivant de Gaston La Touche, c'était si gai, si plein de vie, que je voudrais trouver quelque chose de gai, de vivant, à dire ou à répéter. Hélas ! c'est bien éteint.

Meissonier ! Hôte du Louvre, Meissonier est minutieux et scrupuleux comme on n'a point scrupule de l'être aujourd'hui. On n'a plus le temps. La vie est trop chère. Une rétrospecive de Puvis de Chavanne ! Ce devrait être un événement mondial. Hélas ! Par quel vice a-t-on choisi les plus pauvres ouvrages du maître de la *Vie de Sainte Geneviève*?

Des pieds, des bras, des jambes. Nous avons trop de respect pour Rodin, que nous avons discuté, pour oser essayer un jugement sommaire d'après ce qui a été rassemblé à l'heure à laquelle il nous faut écrire ces lignes.

Roll; oui, Roll ! Il fut le seul peintre qui synthétisa le 14 juillet. Eh ! ça n'est pas commode. Personne, peut-être, n'y réussit à ce point. Est-ce que ça ne valait pas une rétrospective? Sisley? Oh !... un livre... mais pas trois ni dix lignes. Enfin, pour terminer la série des rétrospectives, Stevens, Stevens est le plus incompris des peintres modernes. Stevens évoque Feydeau, et quand on évoque Feydeau on imagine difficilement le nombre d'auteurs à peu près acceptés que l'on remet en question.

Il nous restera à examiner l'attachante exposition des peintres modernes tcheco-slovaques, ainsi que la Section d'art religieux.

❧

Mais je délaisserai un instant le Grand Palais pour parler de l'exposition d'aquarelles de Paul Rossert (1851-1918). Cette exposition vient à son heure et je dirai bientôt pourquoi.

Paul Rossert, à ses débuts dans la vie, évoque un de ces personnages délicats que campait André Theuriet, dans un décor forestier. Issu d'une famille lorraine, Paul Rossert était voué à l'Enregistrement. Voulant ardemment être peintre, il triompha de tout et le devint. Elève de Carolus Duran, il expose d'abord aux Artistes Français pour suivre son maître à la Nationale. C'est peu après cette date que, s'affiliant à la Société des Aquarellistes, Paul Rossert ayant trouvé sa véritable voie devait se consacrer entièrement à la peinture à l'eau.

Je voudrais qu'on accordât une extrême attention à l'exposition actuelle des œuvres de Paul Rossert. Il ne s'agit pas moins que d'assurer une réhabilitation raisonnée de l'aquarelle. Beaucoup de gens tiennent l'aquarelle pour un art inférieur parce qu'il y a, chez les amateurs, chez tant de demoiselles, un abus évident de l'aquarelle. Je ne citerai pas la chanson célèbre sur *La peinture à l'eau*. Pourquoi ce discrédit quand l'abus du piano n'a fait tort ni aux Diemer, ni aux Paderewsky?

J'ai connu le pauvre vieil Allongé, responsable du malentendu; maître débonnaire qui se créa une petite aisance en vendant aux éditeurs d'innombrables modèles d'aquarelles pour jeunes filles. J'ai vu ce bon vieillard, au cœur d'un hiver petersbourgeois, peindre héroïquement les effets de neige en trempant son pinceau dans de la vodka pour triompher du gel !

A cause d'Allongé, et de ses milliers de filles spirituelles, on ne prit pas garde que, tandis que Paul Rossert poursuivait avec foi son œuvre délicate, Paul Signac peignait à l'aquarelle des vues de Marseille ou de Venise dont plusieurs seront un jour comptées parmi ses pièces capitales.

Aujourd'hui, un des meilleurs de la génération de 1900, et déjà respecté, Maurice Asselin, lave des aquarelles sur la valeur desquelles les amateurs britanniques ne se trompent. Même André Lhote qui fit un peu plus que flirter avec le redoutable cubisme, traite à l'eau des thèmes du plus aigu modernisme. Les demoiselles copistes, qui ont bien raison de se divertir puisqu'elles sont jeunes, sensibles au snobisme commenceront bientôt d'imiter Lhote ou Asselin sans qu'aucun d'eux devienne le nouvel Allongé. Et voilà ma réhabilitation de l'aquarelle. L'exposition Paul Rossert y pouvait suffire.

La Montagne, la Mer et la Forêt. Tels furent les trois grands thèmes de Paul Rossert. Or, ce qui frappe dans cette œuvre, ce sont les ciels qui ne sont jamais des fonds en décor, ni de simples miroirs, mais plutôt tels que de transparentes cristallisations du thème initial, montagne, mer, ou forêt. Des cimes neigeuses que le soleil fait roses aux profondeurs de Fontainebleau, ouvertes pour une chevauchée de la Fable, Paul Rossert abordait la Mer là où un peintre de France la peut aimer dans sa splendeur, sous tous ses pavois : à Marseille. On ne sera pas surpris que l'artiste abandonné à des émotions d'une sorte telle, ait encore compris l'Ile-de-France. Oserai-je écrire, en un jargon commode : l'Ile-de-France, cette pierre de touche !

André Salmon.



Économie et Finances

LES RESSOURCES PUBLIQUES

HORS DE L'IMPOT PAS DE SALUT

On sait comment M. Marsal, revoyant le projet de budget préparé par M. Klotz, repartit les dépenses probables de 1920 : (Déclaration à la Chambre du 29 mars 1920.)

1) Budget ordinaire	17.800.000.000
2) Liquidation de la guerre	6.600.000.000
3) Reconstruction de l'outillage national	950 000.000
4) Dommages de guerre et pensions (à recouvrer éventuellement sur l'Allemagne)	22.000.000.000
5) Accroissement de déficit sur les comptes spéciaux (achats de blé, etc.)	3.000.000.000
Total en chiffres ronds	50.000.000.000

Le système auquel les Gouvernements successifs et la Chambre élue le 16 novembre semblent vouloir s'arrêter pour faire face à ces dépenses est le suivant :

1) Demander à l'impôt les 17.800.000.000 du budget ordinaire.

2) Compenser l'accroissement de déficit des comptes spéciaux par 3.000.000.000 de recettes de trésorerie provenant de la liquidation des stocks (il y a lieu de noter qu'une grande partie de ces recettes n'a qu'un caractère provisoire, et devra être reversée par la suite aux Anglais et aux Américains).

3) Faire face par l'emprunt à court ou à long terme à 21.000.000.000 pris indistinctement, parmi les dépenses exceptionnelles et les dépenses à recouvrer éventuellement sur l'Allemagne.

4) Comprimer l'ensemble du budget jusqu'à concurrence de 8.000.000.000.

Dans l'énorme problème que ces chiffres posent mais ne résolvent pas, nous laisserons de côté, pour le moment, la question du chiffre réel des dépenses que M. le député Auriol évalue comme on sait non pas à 50 milliards, mais à 60 : nous négligerons de même la question de la compressibilité ou de la non-compressibilité de ces dépenses et celle de la nature des impôts nouveaux, lesquels s'élèvent comme on sait, dans le système ratifié par la Commission du budget de la Chambre à 8.500.000.000 de francs.

La question qui nous paraît capitale, et qu'escamotent hélas ! plus ou moins le Gouvernement et la Chambre, nous paraît être en effet la suivante : Les chiffres demandés respectivement à l'impôt et à l'emprunt sont-ils bien ceux qui peuvent le plus rapidement sortir la France des difficultés financières où elle se débat ?

21 milliards demandés à l'emprunt ! Dans la mesure où il s'agit de dépenses productrices, c'est parfait ! Dans la mesure où il s'agit de dépenses à fonds perdu, c'est creuser plus profondément le trou des budgets futurs, c'est reculer pour mieux sauter.

Revoyons de ce point de vue les différents chiffres du budget extraordinaire.

1) Pour les 6.600.000.000 afférents à la liquidation de la guerre, le Gouvernement ne nie pas l'inconvénient qu'il y a à charger de cette dépense à fonds perdus les budgets de l'avenir. Il reproche, il est vrai, aux Gouvernements qui l'ont précédé d'avoir agi de même, et de n'avoir pas demandé à l'impôt le maximum de ce qu'il aurait pu donner pour faire face aux dépenses stériles de la guerre. Mais une fois cette critique formulée, le Gouvernement actuel s'en tient aux mêmes errements.

2) Pour les 950.000.000 de remise en état de l'outillage national, rien à dire. C'est bien une dépense qui rapportera, et produira par conséquent, sous une forme ou sous une autre, la valeur des coupons à payer par la suite.

(3 Dommages de guerre et pensions. C'est ici le nœud du problème. On déclare solennellement que ces 22 milliards devront être intégralement remboursés par l'Allemagne : « Si, pendant quelques mois encore nous devons avancer aux mutilés, réformés et veuves de guerre, en même temps qu'aux reconstructeurs des régions dévastées, les pensions ou indemnités que l'Allemagne leur doit, c'est à titre de banquiers...

« Pas un sou des 8.500.000.000 d'impôts dont nous demandons le vote n'est destiné à payer pour l'Allemagne... » (Rapport de M. Ch. Dumont).

Ces affirmations, acceptées par les masses populaires, parce qu'elles tombent de bouches si autorisées, ne sont que mirages. C'est un crime de les propager. Sans doute, l'Allemagne peut bien rembourser les 22 milliards de 1920, mais qui croit, parmi les auteurs du traité de Versailles, qu'elle pourra rembourser ainsi indéfiniment les sommes qu'il serait juste qu'elle remboursât ? A cet égard, la caducité du Traité de Versailles est d'ores et déjà démontrée par le fait que les restitutions et les remboursements en nature, qui formaient la partie la plus liquide de notre créance sur l'Allemagne n'avancent pas. Que sera-ce du solde du compte débiteur ? Sans doute, la France est plus ruinée que l'Allemagne ; sans doute elle est ruinée par le fait de l'Allemagne ; mais le fait est que l'Allemagne est trop ruinée pour pouvoir à la fois réparer les ruines de la France et vivre. Tant que nos gouvernants n'auront pas déchiré le voile qui cache cette douloureuse vérité au pays, ils ne se seront pas acquittés du plus impérieux de leurs devoirs, ils auront laissé s'envenimer l'abcès duquel nous risquons de mourir.

On revient alors, en ce qui concerne cette réparation des ruines de la guerre, à laquelle personne parmi les épargnés de la guerre ne songe à se soustraire, au problème financier déjà envisagé tout à l'heure : Quelle part des frais faut-il demander à l'emprunt ? quelle part à l'impôt ? La seule réponse rationnelle est la suivante : Pour tout ce qui est reconstruction proprement dite, pour tous versements faits à des particuliers, et qui seront employés par eux pour la reconstitution de leur capital, et non pour la satisfaction de leurs besoins journaliers, l'emprunt est la source normale. Pour tout ce qui est pension alimentaire, sous une forme ou sous une autre, c'est à l'impôt qu'il faut s'adresser.

Pour apercevoir clairement cette vérité, faisons disparaître entre nos frères souffrants et nous-mêmes la personne interposée de l'Etat. Une veuve de guerre, un orphelin de guerre, un mutilé, viennent à nous et nous disent : « J'ai faim, prêtez-moi 5 francs, je vous les rembourserai avec intérêt ». Qui les croira ? Et même s'ils nous disaient : « Prêtez-les moi sans intérêt, je vous les rendrai », qui les croirait de ceux qui ont quelque expérience de la vie humaine ? Alors,

pourquoi nous leurrer? C'est d'un don qu'il s'agit, d'un don qui est pour nous une obligation sacrée. Donnons ces cinq francs, et ne prétendons pas les prêter à qui ne peut nous rendre.

Que si nous persistons à les prêter, à les prêter à intérêt, à les prêter à l'Etat, qui les donnera, lui, à notre frère dans le besoin, que va-t-il se passer. M. Marsal, dans le discours déjà cité, formulait la première partie de l'opération comme suit :

« L'argent frais que nous pourrons tirer des billets de banque que nous aspirons ainsi dans le pays pourra s'élever à 21 milliards ».

Cette jolie formule fait miroiter l'espoir que, sous une forme ou sous une autre, ces billets de banque aspirés allègeront d'autant notre circulation fiduciaire. Mais voici l'autre partie de l'opération, sur laquelle on préfère glisser. Les 21 milliards « aspirés » devront être immédiatement « refoulés » vers toutes les mains qui se tendent. Ils n'auront fait que passer d'une poche dans l'autre par l'intermédiaire de l'Etat. Mais, ce qui est plus grave, c'est qu'en même temps que les cent francs pris à X iront dans la poche d'Y pour être immédiatement consommés en objets de première nécessité, l'Etat s'engagera, au nom de la collectivité, à donner à perpétuité au précédent détenteur du billet de 100 francs l'intérêt que ces 100 fr. lui procureraient s'ils étaient, non pas consommés, mais employés comme capital à une dépense productrice. Au total donc, par la prestidigitation de l'emprunt, les 100 francs seront censés pouvoir être dépensés deux fois : une fois par le titulaire de pension qui en consommera la valeur intégrale, une deuxième fois par le titulaire du titre de rente qui les consommera sous forme de revenus. Sans doute, c'est là une impossibilité matérielle, mais qu'à cela ne tienne, Robert Houdin veille, l'année prochaine et indéfiniment par la suite, on inscrira au budget les 5 francs du rentier, représentatifs des 100 francs consommés au cours de l'année 1920 par le pensionnaire de l'Etat.

Notons d'ailleurs que les ravages causés par l'émission excessive des emprunts ou des obligations à court terme, ne s'arrêtent pas là. Le Ministre des Finances a été obligé de reconnaître qu'en 1919, 4 milliards et demi d'obligations à court terme ont été distribuées par l'Etat, comme une monnaie, pour faire face aux primes de démobilisation, aux pécules des morts, etc... Quelle probabilité y a-t-il pour que cette pratique ne soit pas renouvelée en 1920, et dans les années suivantes? Mais qui ne voit qu'employer ainsi des obligations à court terme, c'est les employer comme une monnaie, c'est être assuré d'avance qu'elles circuleront comme une monnaie pour acheter des marchandises de première nécessité, c'est par conséquent enfler d'autant la circulation monétaire avec cette circonstance aggravante que, sous cette nouvelle forme, le billet de banque rapporte à son détenteur un intérêt qui est à la charge de l'ensemble des contribuables. On notera enfin que, sûrement, ce procédé auquel l'Etat recourt est employé de plus en plus volontiers par le public. Les obligations à court terme ne sont pas considérées comme un placement en capital, mais bien comme une ressource temporairement mise de côté, et utilisable pour faire face aux besoins courants. L'obligation circule donc, change constamment de mains, en vue de faire face aux besoins quotidiens, ce qui n'est jamais le cas pour un titre d'emprunt considéré par son détenteur comme un placement. Et c'est encore pour autant de la monnaie fiduciaire jetée sur le marché qui en regorge déjà. Comment veut-on que, dans ces conditions, notre situation, non seulement financière, mais économique, s'assainisse? Les billets de banque distribués par l'Etat en représentation des valeurs détruites pendant la guerre, les obligations à court terme distribuées de même, sont à la monnaie fiduciaire réelle ce que le grossissement fictif du capital actions des entreprises industrielles est au capital réel de ces mêmes entreprises — de l'eau, pour employer l'énergique expression américaine.

Nous avons depuis cinq ans indéfiniment coupé d'eau le stock de monnaie dont nous nous servions en 1914. Le mal est fait, le réparer est impossible, et serait d'ailleurs dangereux. Mais encore faut-il l'enrayer. Ne versons plus d'eau sur notre monnaie. Ne tolérons plus d'autres grossissements que ceux qui proviennent de l'émission normale des billets de banque, c'est-à-dire de la représentation des valeurs réelles en cours de formation, et, graduellement, la part de l'eau diminuera par rapport à la partie solide de la monnaie fiduciaire, l'assèchement se fera.

Si l'on n'a pas le courage de procéder ainsi, si l'on continue à demander à l'emprunt tout ou partie des sommes destinées à être consommées d'une façon stérile, l'écart entre la quantité totale de monnaie en circulation sous une forme ou sous une autre et la quantité totale de richesses réelles ne cessera de s'accroître. La valeur d'achat du franc sur le marché intérieur ne cessera donc de diminuer.

Ne voit-on pas que là est la cause la plus profonde, la plus grave, la cause essentielle de la dépréciation du franc dans le commerce international? Crise du change, dit-on. En réalité, cette crise tient au fait que lorsque nous offrons des francs à un vendeur étranger en contre-valeur d'une marchandise que nous lui achetons, ce vendeur sait qu'il ne pourra avec ces francs dépréciés acheter qu'une quantité sans cesse décroissante de marchandises françaises. Il établit donc sa facture en demandant une quantité sans cesse croissante de francs.

Et le mal ne s'arrête pas là. La dépréciation du franc ne complique pas seulement notre commerce international et nos achats à l'étranger, elle ruine comme un poison subtil notre propre volonté de travailler et, de produire. On semble oublier que l'homme est un animal paresseux, que, pour faire un effort au-delà de ce qui est strictement nécessaire à sa vie quotidienne, il doit pouvoir compter sur la formation à son bénéfice d'une créance sociale de valeur certaine et immuable. Selon le cas, cette créance sera utilisée pour une consommation plus ou moins longtemps différée ou pour la formation d'un capital à faire valoir. Mais encore faut-il que dans l'un et l'autre cas, celui qui travaille sache sur quoi il peut compter comme résultat de son effort. Avec un franc en baisse sur le marché intérieur, et sans tenir aucunement compte du fait qu'il baisse simultanément sur le marché extérieur, le travailleur français, ouvrier ou capitaliste, reste dans le noir en ce qui concerne la valeur de la créance qu'il est susceptible d'acquérir par son effort, et il réduit son effort au minimum. Ce n'est pas la vague de paresse — si vague de paresse il y a — qui fait baisser la valeur du franc. C'est la baisse de valeur du franc qui déclanche la vague de paresse, et avec elle la crise d'immoralité générale qu'on attribue en général au bouleversement causé par la guerre, et qui semble pouvoir être attribuée d'une façon plus précise aux troubles financiers consécutifs à la guerre.

Tant que cette vérité fondamentale n'aura pas été proclamée par le Gouvernement et reconnue par le pays, nous continuerons à côtoyer l'abîme de la banqueroute.

On nous offre 8.500.000.000 d'impôts nouveaux, c'est quelque 25 milliards que nous devrions réclamer.

MAX LAZARE.

LES MONNAIES ET LES BANQUES

LES MOUVEMENTS DE L'OR ET SON DRAINAGE PAR L'ARGENTINE

L'or se déplace beaucoup en ce moment. Le précieux métal n'a pas cessé d'ailleurs pendant toute la guerre, et en dépit de sa disparition complète de la circulation intérieure dans tous les pays du monde; de se mouvoir beaucoup. Sous le règne apparent et universel du papier, toujours s'est maintenue, d'une manière secrète pour le grand public, mais puissante et bien connue des hommes du gouvernement et des finances, une large circulation internationale du métal jaune qui reste, malgré les rêves des utopistes, la base suprême des relations monétaires.

On sait comment, pendant la guerre, les Etats-Unis ont joué, grâce à leur position privilégiée des grands fournisseurs de l'Europe en matières premières, en marchandises, en navires et en crédits, le rôle de collecteurs de l'or du Vieux Monde qui est allé s'entasser par milliards dans les caisses des banques de Réserve Fédérale et du trésor américain à Washington.

Mais surtout depuis l'armistice, d'autres courants se sont créés qui tendent à diminuer considérablement les accumulations de métal jaune qui s'étaient produites aux Etats-Unis et qui, un moment, avaient pû paraître excessives et dangereuses aux américains eux mêmes. De grandes exportations d'or ont été effectuées par l'Amérique du Nord, vers l'Asie et vers l'Amérique du Sud, et nous avons déjà eu l'occasion, il y a quelques mois, d'attirer l'attention des lecteurs de l'*Europe Nouvelle* sur l'importance des prélèvements qui ont été ainsi effectués sur la réserve d'or des Etats-Unis.

Actuellement, la situation est la suivante :

L'Angleterre a commencé à faire de très vastes envois d'or aux Etats-Unis, en vue de préparer le remboursement de la Manche anglaise de l'emprunt franco-britannique de 2.500.000.000 qui vient à échéance en automne. L'or en provenance des mines de l'Afrique du Nord est acheminé vers les Etats-Unis et on constate, chaque semaine, que plusieurs millions de dollars d'or traversent l'Océan, allant vers New-York. On estime les envois d'or de l'Angleterre vers les Etats-Unis atteindront de 100 à 150 millions de dollars.

On prédit donc, ces jours-ci, dans les milieux financiers de Wall Street, une grosse augmentation du stock d'or à la Réserve Fédérale, comme conséquence de ces grands envois. Mais, cependant, il faut tenir compte, avant de se fier aveuglément à cette précision simple, des retraits qui pourront être opérés sur cette réserve pour les envois d'or des Etats-Unis eux-mêmes, en Asie et dans l'Amérique du Sud.

Les exportations de l'or américain vont, en effet, à une très vive allure depuis le commencement de l'année. Pendant les trois premiers mois, ces exportations ont été de 119 millions de dollars, et il faut mentionner surtout comme bénéficiaire actif de ce mouvement, la République Argentine.

Celle-ci a reçu, des Etats-Unis, pendant le premier trimestre de la présente année 52 millions de dollars d'or, ce qui accuse une aggravation sensible, et inquiétante pour les Etats-Unis, par rapport à la situation pendant l'année 1919. Pendant l'année dernière, en effet, l'Argentine n'avait reçu que 56 millions de dollars, et ce chiffre, maintenant, est pres que atteint pendant un seul trimestre. On dit, aux Etats-Unis, que ce résultat ne provient qu'en partie de la balance du commerce, qui n'a été en déficit pour les Etats-Unis vis à vis de l'Argentine, que le L 43.190.000 en 1919, et que le drainage est dû à des opérations d'arbitrage, le taux du tirage à vue de New-York sur Buénos-Ayres étant inférieur au taux de conversion légal en Argentine des piastres contre les dollars. On a réclamé des mesures de restriction de ce profitable trafic et l'arrêt des exportations d'or. Mais, pour le moment, le mouvement ne se ralentit pas, et, le 10 avril dernier on annonçait encore de New-York un envoi de 10 millions de dollars en or vers Buenos-Ayres.

La République Argentine est donc en train d'accummuler une très importante réserve d'or.

A la fin du mois de mars, il y avait 318 millions de piastres-or à la Caisse de conversion argentine, 79 millions dans les légations à l'étranger et, au moins 80 millions dans les diverses banques. On peut estimer qu'à la fin du mois actuel, la grande République sud-américaine aura environ la valeur de deux milliards et demi de francs or à sa disposition, ce qui représentera pour sa circulation de papier une couverture métallique de 75 %. On estime, d'autre part, en Aregntine que ce pays, d'ici un an ou deux deviendra créancier dans le monde entier et que son stock d'or, est, par suite, destiné à s'accroître encore. Une telle situation mérite d'être signalée. Elle fait présager, sans doute, un assainissement définitif du système monétaire argentin. Le papier et l'or y sont bien déjà pratiquement interchangeables, mais leur apparente dualité elle-même, est appelée à disparaître, ce qui est de nature à affermir grandement le prestige financier de l'Argentine aux yeux de l'étranger.



CHRONIQUE DES CHANGES

L'effondrement de notre *franc* a été, ces jours derniers, un peu enrayé. Après avoir vu, un jour, la valeur de la *livre sterling* toucher, en Bourse, le cours de 68,40, on est revenu, lundi, au cours de 64,25 1/2, et les autres devises se sont pareillement détendues un peu, en revenant, le *dollar* à 16,22, le *florin*, à 5,92 1/2, la *peseta*, à 2,78 1.2, le *franc suisse*, à 2,92 3/4, et le *franc belge*, à 106 3/4. Mais il est certain que l'heure des mouvements violents n'est pas encore passée, et l'on signalait, ces derniers temps, que l'on contracte, à Londres, des assurances contre la chute du franc. On a demandé à des assureurs, de fixer le montant des primes pour couvrir le risque au change de la valeur du franc dans le cas où la devise française baisserait au niveau de 80 francs pour une livre. Des assurances de cette nature ont été traitées pour un mois sur la base de 10 guinées pour 100 £ et pour trois mois, à 15 guinées pour 100 £.

En France, on se préoccupe de prendre certaines mesures pour agir sur notre balance commerciale On annonce de prochaines prohibitions des impor. tations de luxe ou d'objets qui ne sont pas indispensables à la vie économique. Il est certes, impossible de ne pas approuver en principe, de pareille mesures survenant, surtout après les révélations de M. Marsal, ministre des Finances, au sujet des accroissements scandaleux de certains achats à l'étranger, tels que ceux relatifs aux importations de confiseries et de parfumeries. Mais tout dépendra de la manière dont sera réalisée cette restriction qu'il s'agira de ne pas laisser tourner à l'avantage de certains intérêts privés.

La presse anglo-américaine continue à se montrer sévère dans son appréciation de notre situation économique et financière. On dénonce toujours le gaspillage national et le gaspillage individuel comme faisant obstacle au relèvement de nos finances et à la restauration de notre change. Le *Morning Post*, par exemple, relève ce fait que les manufacturiers en soieries de Lyon, sont beaucoup trop occupés à répondre uax demandes de l'intérieur pour pouvoir songer à exporter, alors que la balance adverse de la France aurait un si grand besoin d'être améliorée. Cet exemple pourrait être assurément complété par beaucoup d'autres, et c'est pourquoi il est si urgent de voir réduire par de vastes prélèvements fiscaux les moyens d'achat des consommateurs nationaux. Il y a longtemps que nous avons indiqué l'indispensable nécessité de cette action.

A côté de ces suggestions étrangères, auxquelles nous nous associons pleinement, il faut en relever d'autres qui sont beaucoup plus contestables; telle est, notamment, celle que l'on trouve dans le *Bulletin du Fédéral Reserve Board* du mois dernier. Les directeurs du Système de Réserve Fédérale y repren-

nent la thèse, qu'avait déjà bruyamment soutenue M. Glass, de la nécessité pour l'Europe, d'exporter de l'or. « La méthode normale, pour faire équilibre à un solde défavorable de la balance internationale, y est-il écrit, consiste à exporter de l'or : En refusant des envois d'or, on empêche les changes défavorables d'être rectifiés ou stabilisés ». Cette suggestion, qui répond évidemment aux préoccupations monétaires inférieures des Etats-Unis — ne peut absolument pas être suivie pour le moment, du moins par la France, qui expédierait son or en pure perte, et un tel remède ne pourra intervenir utilement que dans la période finale du réajustement de nos changes. Les Etats-Unis peuvent voir d'ailleurs que l'Angleterre, qui, elle, est à cette période, ne rechigne pas aux envois d'or qui se font, en ce moment, de Londres, avec la plus grande libéralité, et sans d'ailleurs, réussir pour cela à redresser définitivement son change.

L'amélioration extraordinaire de la valeur du *mark* n'a pas duré. Les cours en sont retombés brusquement, démontrant ainsi le bien fondé de l'appréciation que nous avions émise sur la nature de ce mouvement. Les journaux anglais qualifient d'ailleurs ce mouvement de « fantaisiste », ce qui est légitime, étant donné que la situation économique et financière du Reich est de plus en plus mauvaise. C'est ainsi que le dernier bilan de la *Reichsbank* montre que la circulation des billets s'est accrue encore de 2.665.000.000 de marks, alors qu'aucune amélioration ne s'est produite dans la balance commerciale, ni dans la situation sociale et politique.

LÉON POLIER.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

Le Marché s'est montré plutôt hésitant cette semaine, après la hausse suivie de la quinzaine précédente.

On a constaté à la liquidation de quinzaine la diminution considérable des positions spéculatives, à tel point que l'argent pour les Reports cependant très abondant, n'a trouvé à s'employer qu'à 4 1/2 .... Faut-il voir là le résultat de l'augmentation du taux de l'escompte. C'est probable.

Par ailleurs, la baisse des changes étrangers a entraîné un tassement immédiat de nombre de valeurs spéculatives. Cependant, dans l'ensemble, nous avons assisté cette semaine plutôt à une consolidation des cours qu'à une baisse véritable.

En dépit de l'ambiance, nombre de compartiments ont résisté. Tel est le cas des actions de Chemins de fer par exemple et des valeurs d'électricité.

L'abondance de l'argent d'ailleurs permet d'escompter une prompte reprise. Cette abondance se manifeste par la facilité avec laquelle après les gros efforts de l'emprunt, et de la première tranche d'obligations du Crédit National, sont absorbées les émissions d'obligations assez nombreuses en ce moment et se réalisent les augmentations de capital.

Une seule ombre à ce tableau où l'activité domine, savoir les craintes sans doute injustifiées que le 1er mai soit, non la journée du Travail, mais celle de l'agitation. Nombre de personnes se sont cependant allégées.

Le Marché de Paris

FONDS D'ÉTATS FRANÇAIS

Le Marché des Fonds d'Etats Français est toujours calme, bien que constituant un excellent refuge de l'Epargne. Le 3 % ne s'écarte guère de 57 francs. Les emprunts de la Défense Nationale sont assez faiblement traités. Parmi eux, le 5 % 1920 fait preuve d'une certaine activité et se négocie avec une prime de 55 centimes. On parle pour juin prochain de l'émission d'un nouvel emprunt qui serait de 6 %.

Une assemblée générale du 20 avril a autorisé le **Crédit National** à émettre 10 milliards d'obligations, le Conseil restant juge des modalités et de l'époque de l'emprunt.

Les obligations 5 % qui, dans le courant de la semaine avaient légèrement faibli à 499, sont à nouveau fermes à 502.

FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS

Les perspectives de reprise des coupons de certains titres d'Etats insolvables pour cause de guerre a donné une animation spéciale à tout ce compartiment ,où les personnes qui ne redoutent pas quelques aléas, peuvent trouver des occasions intéressantes. La Réunion des Alliés à San-Remo faisant prévoir une prompte solution de la question financière turque, les divers **Fonds Ottomans** ont été traités très activement. Après avoir atteint le cours de 93 pour l'Unifié, 375 pour le 4 % 1890 et 380 pour le 4 % 1902 privilégié, de fortes réalisations les ont ramenés respectivement à 83 et 365 pour les deux derniers.

On craint que les négociations du traité turc ne soient plus longues et laborieuses qu'on l'avait espéré tout d'abord.

Au contraire, les **Fonds Russes** sont plus fermes. Les déclarations faites à Copenhague sont vagues, mais il était difficile qu'il en soit autrement : dès le premier contact, la solution ne pouvait être obtenue favorable. Le temps travaille pour les porteurs de fonds russes.

Sur l'annonce que le Gouvernement Mexicain se préparait à reprendre le service de sa Dette, les fonds d'Etats de ce pays ont rapidement monté. Le 4 % 1904 a atteint 97 et le 4 % or 1910, 94.

Il y a toujours de l'argent à gagner avec les **Fonds Japonais** en arbitrant le 1905 contre le 1910 par exemple qui vaut mieux que ses cours présents.

BANQUES

La **Banque de France** est à 5.650. L'Etat n'a pu rembourser sur le produit du récent emprunt les 5 milliards d'avance supplémentaire consentie par la convention du 24 avril 191.9

Une convention nouvelle d'après laquelle l'Etat devra rembourser ces 3 milliards avant le 31 décembre 1920 et diminuer chaque année son compte avance à la Banque a été ratifiée par la Chambre.

Bonne tenue des Banques Algériennes qui peuvent donner lieu à des placements de longue haleine. Sur la perspective d'une prochaine augmentation du dividende, la **Banque de l'Algérie** atteint 4.2 5.

Nos grands Etablissements de Crédit ont retrouvé une certaine activité : malgré les démentis plus ou moins officieux, il y a des augmentations de capital sous roche et malgré la restriction des affaires, conséquence du relèvement à 6 1/2 % du taux des avances.

Le **Crédit Lyonnais**, la **Banque de Paris** sont parmi les Banques que le mal d'argent désigne comme devant bientôt faire appel à leurs actionnaires.

Le **Crédit commercial de France** est à 694. L'ensemble du bilan qui sera présenté à l'assemblée générale du 30 avril prochain s'élève à 1.255 millions contre 699 millions pour 1918. Cette même assemblée générale doit statuer sur une augmentation de capital dont on ne connaît pas encore les modalités.

Le **Crédit Français** fait montre de beaucoup d'activité à 615. Les bénéfices de l'exercice 1919 atteignent 3.076.855 francs contre 2.417.577 francs. Le dividende total, qui sera proposé à l'assemblée du 11 mai sera de 24 francs, un acompte de 10 francs a déjà été payé.

D'un exercice à l'autre, l'excédent des comptes courants créditeurs sur les débiteurs a quintuplé, de 41.472.000 francs contre 8.175.000 francs. L'augmentation considérable des acceptations passant de 1.135.000 francs à 4.182.369 francs indique la grande activité des opérations commerciales de cette Banque.

A partir du 21 avril, les 50.000 actions émises en 1913, ont été émises aux négociations de la Bourse, au Comptant et à Terme.

La **Société centrale des Banques de Province**,

dont les actions B n'ont qu'un marché assez restreint, a progressé de 503 à 530. L'assemblée générale du 20 avril a fixé le dividende à 8,75 par action.

Le bilan, déduction des sommes nécessaires au règlement des obligations du **Crédit National** ressort à 441.683.000 francs, en augmentation de 137.205.000 francs sur celui de l'exercice précédent. La situation s'est sensiblement améliorée, du fait des rentrées procurées par la liquidation de la Caisse Hypothécaire Canadienne et le relèvement des titres «Caisse Commerciale», dont la Société avait pour 12 millions et demi.

Le **Crédit industriel et commercial**, dont les bénéfices des 3 premiers mois de 1920 s'élèvent à 1 million 247.652 francs est ramené à 720, venant de 785. Le développement des filiales ne peut qu'être profitable.

Rente Foncière. Le Conseil a dû démentir les bruits qui couraient au sujet de la distribution d'un dividende à la suite d'une réestimation des immeubles, a fléchi de 1.195 à 1.140. Le bilan au 31 décembre 1919 fait ressortir une perte de 1.143.409 francs, portant le solde débiteur à 2.726.793 francs. Les emprunts hypothécaires sont passés de 65 à 76 millions.

La **Banque Française de l'Afrique Equatoriale** à 1.150 distribue un dividende de 40 francs pour les actions libérées et 21,25 pour les actions nouvelles. Une assemblée extraordinaire, convoquée pour le 27 avril, doit statuer sur une nouvelle augmentation de capital.

Aux Banques Etrangères, par sympathie avec les Fonds d'Etats Turcs et en escomptant la paix prochaine avec la Turquie, la **Banque ottomane** s'inscrit à 812 après 770. On verra sûrement mieux sur ce titre.

Favorisé par la bonne tenue du change argentin, le **Crédit Foncier Argentin** consolide son avance, l'action à 1.120, la part à 430. Le dividende, pour l'exercice 1919, sera porté pour l'action à 40 francs contre 34 francs en 1918.

On ne peut calculer exactement le dividende de la part, la modification des statuts décidée en 1917 ne les faisant participer aux répartitions qu'après un prélèvement variable en faveur des fonds de prévoyance.

Les bénéfices nets réalisés par le **Crédit Foncier du Brésil** pour l'exercice 1919, atteignent 4 millions 896.000 francs contre seulement 2.097.000 en 1918. Le dividende des actions est porté à 50 francs et celui des perts à 33 fr. 33 contre, respectivement, 32.50 et 4 fr. 16. L'énoncé de ces chiffres a fait monter très rapidement l'action libérée de 658 à 845 fr. et la part de 400 à 458. On parle de remboursements possibles d'obligations.

La souscription des actions nouvelles émises par la **Banque Industrielle de Chine** a été largement couverte, le Gouvernement chinois ayant usé de ses droits qui lui réservaient 50.000 titres. Les 50.000 actions réservées à la clientèle d'Extrême-Orient ont été rapidement enlevées.

Les actions sont passées de 975 à 1.025. La Banque est une banque de commerce extérieur pour les pays d'Extrême-Orient. La direction est allante et compétente. Le titre peut voir mieux.

TRANSPORTS

Les actions des Chemins de fer français font preuve d'une grande fermeté. Le relèvement des tarifs, la reprise commerciale d'autre part ne peuvent que leur être favorables, malgré le point noir des grèves et accroissement du coût du personnel.

L'action **Nord** a atteint 1140 pour les actions de capital et 660 pour les actions de jouissance, qui, à ce cours, sont plus particulièrement attrayantes.

Le **Lyon** se tient dans les environs de 810 pour l'action de capital et de 450 pour 'action de jouissance. **L'Orléans** très ferme s'avance à 930 après paiement d'un dividende de 59 fr. L'**Est**, après 675 est remontée à 690. Le dividende proposé à l'assemblée du 27 avjil sera de 33 fr. 50 pour 'action de capital, 15 fr. 50 pour l'action de jouissance.

Le dividende des **Chemins de fer départementaux** a été élevé de 15 à 18 fr. 50.

Les obligations de chemins de fer français 3 et 5 % sont plus faibles. Le projet que l'on prête à la plupart des compagnies d'émettre des obligations 8 % n'est pas fait pour maintenir les cours. Ces titres font d'ailleurs l'objet de peu de négociations.

Bien qu'aucun dividende ne soit prévu pour l'exercice écoulé, la totalité des bénéfices devant être affectée à l'amortissement partiel des pertes, l'action **Nord de l'Espagne** se maintient à 900 francs, cours que ne peut expliquer que la tenue du peseta. Les **Madrid Saragosse** se maintiennent à 820. On espère un dividende de 12 pesetas au moins.

Les **Chemins Lombards** dont les actions se tiennent à 69 et dont les obligations 3 % sont revenues à 121, sont dans de très nombreux portefeuilles conservateurs. La dissolution de l'Autriche en de nombreuses nations nouvelles devait permettre de régler l'assainissement de la compagnie, depuis de longues années en mauvaise posture.

Les actions **Congo supérieur aux grands lacs africains** très demandés terminent à 445 : Le réseau a d'incontestables perspectives d'avenir.

A la suite des troubles signalés au Mexique ces temps derniers, les obligations 4 % **Chemins de fer nationaux du Mexique** sont descendues à 440 et 432 et les actions coupon 1 attaché restent à 58.

Métropolitain à 405, du premier janvier au 11 avril les recettes du Métropolitain atteignent 34.768.360 fr. contre 27.409.553 fr. pour la même période de 1919.

Les recettes du **Nord-Sud** à la même date sont de 6.760.892 fr. en augmentation de 1.485.541 fr. Malgré cette amélioration on estime que l'augmentation des tarifs ne pourra que couvrir celle des dépenses, Ce groupe diminue chaque jour d'intérêt. Il n'y a que des causes de difficultés dans les transports urbains et pas de plus-value à espérer.

Le bénéfice net des **Chemins de fer Nogentais**, dont l'assemblée s'est tenue le 15 avril atteint 569.000 fr. et le solde distribuable 640.000 fr. Le dividende a été fixé à 20 fr. Les actions ont repris à 368 fr.

Les actions **Transports Maritimes à vapeur** consolident leur avance à 3125. Les bénéfices de 1919 ressortent à 1.966.000 fr. contre 969.000 fr. en 1918. On ignore encore le montant du dividende qui sera proposé ignore encore le montant du dividende qui sera pro posé. Celui de 1918 était de 50 fr.

L'Est asiatique danois à 3500 annonce le prochain paiement d'un dividende de 300 couronnes soit 600 fr.

Pes **Bateaux Parisiens** qui reprendront leur service en août prochain sont faibles à 247.

Une assemblée extraordinaire doit statuer sur la réduction éventuelle du capital. Le dividende es compté serait de 12 fr. 50 au lieu de 10 fr. l'an dernier.

MINES ET MÉTALLURGIE

Après la hausse de ces temps derniers, on enregistre dans le compartiment des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais un certain tassement. Nombre d'acheteurs ayant pris leurs bénéfices.

Béthune se tient à 11490 pour l'action entière, **Carvin** à 995, **Lens** à 1905, et **Courrières** à 2600. Étant donnée la faiblesse des résultats de l'année 1919 et le temps qu'il faudra pour permettre la reprise d'une extraction normale, ces cours sont exagérés. En tablant même sur les dividendes distribués en 1914, ce qui pour la plupart de ces compagnies, peut être considéré comme un idéal encore loin d'être réalisé les cours atteints sont excessifs et hors de proportion avec la rémunération possible du capital d'ici quelques années.

Les chiffres connus de l'extraction, pour l'exercice 1919 de la plupart des Charbonnages du Centre accusent une moins value importante sur ceux de 1918.

A 'exception de **Grand-Combe** qui a fait un bond à 4.000 fr., la tendance est lourde pour les actions de ces mines, **Carmeaux** est revenue à 970, **Montrambert** à 820, les **Mines de la Loire** à 9 5 et **Graissessac** à 530.

Les valeurs métallurgiques sont fermes. **Chatillon-Commentry** qui avait gagné près de 1.000 fr. sur l'annonce de l'augmentation de son capital porté à 37 millions de francs est revenu à 5750.

Les **Forges et Chantiers de la Méditerranée** qui ont réalisé un bénéfice net de 1.052.000 fr. sensiblement semblable à celui de 1918, dont le Conseil propose de maintenir le dividende à 40 fr. sont fermes à 1.220 après avoir coté 1.260.

Les **Tréfileries du Havre** qui émettent actuellement 150.000 actions nouvelles à 135 fr. sont activement traitées à 250.

Les **Acieries du Saut du Tarn** ont dépassé le cours de 1.600. Le prix d'émission des nouvelles actions sera de 750 fr. avec un droit de préférence réservé de une action nouvelle pour trois anciennes.

Peugeot est calme à 850. La part à 2.400. Cette société émet avec succès en ce moment 60.000 obligations 6 %, nets d'impôts présents et futurs, au pair de 500 fr.

SOCIÉTÉS DIVERSES

Les valeurs d'électricité sont toujours très demandées. La **Thomson** atteint en dernier lieu 1.125 fr.

Les **Cables télégraphiques** venant de 700 ont atteint 775. Sur la hausse de sa filiale, la **Télégraphie sans fil** qui cote 1.660.

L'**Energie Industrielle** par contre est redescendue à 185 après avoir, un moment, dépassé le cours de 200.

La **Radio Electrique** est très calme à 395.

Les Phosphates sont toujours très demandés.

Gafsa en dernier lieu se négociait à 2.440. Les **Phosphates du Dyr** à 410. **Saint-Gobain** n'a pas été négocié faute d'offres. Le dernier cours connu était de 14.000 fr. **Kuhlmann** approche de 1.500.

Dans le groupe des Valeurs pétrolifères la **Royal Dutch** est toujours en vedette. On ignore encore les modalités de la future augmentation de capital. Des renseignements contradictoires ont cours à ce sujet. Cependant en dernier lieu la baisse de la livre sterling a entraîné un certain tassement du cours. L'action, après avoir atteint 64.300 fr., redescendait à 60.300.

La **Shell Transport** continue à faire preuve de fermeté à 752. Quant à la **Steaua Romana** que la spéculation avait assez vivement poussée jusqu'à 3.700 fr. des réalisations de bénéfices l'ont ramenée à 3.285. Les perspectives des valeurs pétrolifères continuent d'ailleurs à être brillantes et la baisse qui s'est produite sur certains titres pourrait bien n'être que momentanée et suivie d'une vive réaction.

Beaucoup d'animation dans le groupe des valeurs coloniales.

Les Marchés Etrangers

Le *Marché de Londres* est resté pendant toute la semaine influencé par la décision du Trésor britannique de porter à 6 1/2 % l'intérêt des Bons du Trésor à 3 mois. Cette augmentation du taux de 1 % a été suivie presque immédiatement par la Banque d'Angleterre qui a porté à 7 % le taux de son escompte. L'impossibilité où avait été le Marché de restreindre par lui-même les avances d'ordre spéculatif tant sur marchandises que sur valeurs devait obligatoirement entraîner une décision comportant renchérissement de l'argent et sur l'efficacité de laquelle on pouvait avoir beaucoup plus confiance.

La restriction des crédits et la baisse de différentes matières premières a réduit l'importance des transactions du Stock-Exchange. Le caoutchouc a continué à fléchir jusqu'à 26 1/2 pences par livre. Pour la Plantation compte au plus haut 33 1/2 au milieu de février dernier. A ce prix, les Sociétés Malaises gagnent encore de l'argent, mais le Marché a été évidemment moins chaud. Le cuivre a continué à fléchir. Le Standard est à 104 contre 120 en fin février. Les hauts prix de la Livre sont un empêchement à la conclusion de nombreux marchés. On estime généralement que si la Livre baissait, la demande reprendrait, et comme il n'y a pas de stock, les prix pourraient s'enlever assez fortement. Suivant le mouvement du cuivre, l'argent a également faibli jusqu'à 69 contre 86 1/2 au milieu de février dernier. L'étain de son côté clôture à 350 alors qu'au début de mars, il cotait 420. La tonne de plomb est à 41 livres contre 52 au 1er mars. Le seul Marché présentant quelque activité a été celui des pétroles entièrement dirigé par la Royal Dutch qui a entraîné derrière elle, toutes les valeurs de son groupe.

Le *Marché de New-York* n'a présenté aucune activité spéciale. L'opinion générale américaine est que nous sommes dans une période d'étale et que si un mouvement pouvait se dessiner, ce serait plutôt un mouvement de baisse que la continuation de la hausse. Les Banques conseillent à leurs clients de réduire leurs achats de marchandises, s'ils sont commerçants, de façon à ne pas avoir de très gros stocks et leurs achats de titres, s'ils sont capitalistes.

D'après les premières indications que l'on possède sur l'état des récoltes de 1920, il n'y aurait de planté que 40 millions d'acres contre 50 millions l'an dernier. La situation générale des terres ensemencées en blé divers ne seraient que de 80 contre 100 l'année dernière à la même époque.

Au point de vue industriel, la production est inférieure à la demande. La main-d'œuvre se trouve difficilement et se paye cher. Ce ne sont pas des conditions favorables pour le marché. On espère cependant que la remise des Compagnies de Chemins de fer américains aux mains des Compagnies sera plutôt un élément favorable à la stabilisation des prix. Comme à Londres, le seul compartiment ayant présenté quelque activité est celui des pétroles. Tant que le dollar sera cher, le marché restera lourd.



Compagnie Algérienne

Le complément du dividende de l'exercice 1919 sera payable à partir du 26 avril 1920 à raison de :

Francs : 38. — impôts déduits, aux actions nominatives, sur présentation des Titres. *Francs* 35.26. — impôts déduits aux actions au porteur, contre remise du coupon n° 85. Ce dividende sera payable aux Caisses de la COMPAGNIE ALGÉRIENNE en France, Algérie, Tunisie et Maroc.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES TABACS

La *Compagnie Générale des Tabacs* porte son capital de vingt millions à cinquante millions de francs par l'émission de 60.000 nouvelles actions de 500 francs.

Les actionnaires anciens et les porteurs de parts de fondateur ont sur cette émission un droit de préférence à raison de 9 actions nouvelles pour 5 parts de fondateur

Les actions nouvelles auront droit aux bénéfices de l'exercice 1920 sur le même pied que les actions anciennes.

Seules seront admises les souscriptions à titre irréductible.

PRIX D'EMISSION

Actions libérées d'un quert .... 300 fr.
Actions entièrement libérées .... 675 fr

Les souscriptions seront recues du 22 avril au 8 mai 1920 aux Etablissements suivants :

Société Centrale des Banques de Province,
Crédit Mobilier Francais,
Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie,
Caisse commerciale et industrielle de Paris,
Banque Francaise pour le Brésil.

En province, chez tous les banquiers, membres du Syndicat des Banques de Province.

La notice prescrite pa la loi du 30 juillet 1907 a paru dans le *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires*, numéro du 12 avril 1920.

FORGES ET ACIÉRIES DE NORD ET LORRAINE

Société Anonyme Française
au capital de 80.000.000 de francs
Siège social 36, rue de Naples, Paris

PLACEMENT
de
240.000 obligations 6 0/0 de 500 francs

créées en vertu d'une décision du Conseil d'administration en date du 11 février 1920.

Intérêt annuel : 30 francs net de tous impôts français présents et futurs

Prix d'Émission : 497 fr. 50 par obligation

Jouissance du 1er avril 1920 Payables intégralement en souscrivant

Les demandes sont reçues dès maintenant jusqu'à concurrence du disponible :

A la *Banque de Paris et des Pays Bas*, 3 rue d'Antin, à Paris;

A la *Banque Nationale de Crédit*, 16 boulevard des Italiens à Paris;

Au *Comptoir National d'escompte de Paris*, 14 rue Bergère, à Paris;

Au *Crédit Lyonnais*, 19 Boulevard des Italiens à Paris;

A la *Société Centrale des Banques de Province*, 41 rue Cambon à Paris;

A la *Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'industrie en France*, 29 boulevard Hausmann à Paris.

Au Crédit de l'Ouest à Angers.

A la Société Générale Alsacienne de Banque à Strasbourg.

A la *Banque Renaudel* à Nancy.

et dans toutes les succursales et agences, en France de ces établissements.

La publication de la notice exigée par la loi a été faite au Bulletin des Annonces légales obligatoires à la charges des socités financières, *en date du* 6 avril 1920 (n° 14).

Les formalités prescrites par les textes concernant les émissions de valeurs mobilières et notamment par la loi du 31 mai 1916 ont été observées.

Compagnie Algérienne

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de cette société s'est tenue le 27 mars, sous la présidence de M. Lucien Bordet, président du conseil d'administration, assisté des représentants des banques Mirabaud et Odier, Sautter en qualité de scrutateurs.

Le rapport du Conseil exposé que la rentrée des créances moratoriées s'est poursuivie dans des conditions satisfaisantes; le montant de cescréances, qui était encore de 22.409.000 francs au 31 décembre 1919, continue à décroître progressivement.

Dans le cours de l'exercice quelques nouvelles agences ont été ouvertes : à Cherchel et M'Silla (Algérie) Souk el-Khémis (Tunisie), Méknès (Maroc), Bordeaux Grasse et Monte Carlo (France).

La trésorerie de la Société est restée très forte, malgré la crise amenée par la guerre. D'ailleurs, les besoins de crédit dans l'Afrique du Nord ont été réduits par l'abondance des capitaux provenant de la vente des produits agricoles. En 1919, le total des importations s'est élevé à 943 millions, contre 1.345 millions d'exportations.

Les résultats de la dernière campagne de céréales ont été médiocres. En ce qui concerne les vins, la production s'est élevée à 7.788.000 hectolitres, légèrement inférieure à la normale. Le bétail a donné de bonnes recettes aux éleveurs.

La culture exercée directement par la Société a donné un bénéfice très inférieur à celui de 1918 qui, d'ailleurs avait été exceptionnel.

L'inventaire de 1919 fait apparaître un bénéfice net de 9.075.672 francs.

Le Conseil propose de fixer le dividende à 60 francs par action. Un acompte de 20 fr. ayant été mis en paiement le 31 décembre dernier. le solde de 40 francs serait payable à partir du 1er juin à raison de *net* 38 francs au nominatif et de 35 fr. 25 au porteur.

L'assemblée a à *l'unanimité* approuvé cette répartition. Elle a ensuite réélu pour cinq ans MM. Bordet et Mirabaud administrateur sortants et nommé M. G. Odier et L. Rœderer commissaires des comptes.

BANQUE DE L'UNION PARISIENNE

Société anonyme au capital de 100.000.000 de francs

Messieurs les Actionnaires sont covnoqués en *assemblée générale ordinaire* pour le *jeudi* 6 *mai* 1920, à 3 heures de l'après-midi, au siège social 7 rue Chauchat.

ORDRE DU JOUR

Rapport du Conseil d'administration sur les comptes de l'exercice 1919;
Rapport des Commissaires;
Approbation des comptes et fixation du dividende;
Nomination d'administrateurs;
Nomination des commissaires;
Questions diverses;

Pour prendre part à cette assemblée, les actions au porteur devront être déposées 16 jours au moins avant la réunion;

A PARIS, au siège social, 7 rue Chauchat;
A BRUXELLES, à la Société Générale de Belgique, 5 rue Montagne-du-Parc.

Le Conseil D'Administration.

CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1881
Capital : 78.500.000 francs
Siège social : ALGER, 8, boulevard de la République
Siège administratif : PARIS, 43, rue Cambon

FRANCE
BORDEAUX, MARSEILLE, NANTES
ALGÉRIE
ALGER, BLIDA, BONE, CONSTANTINE, ORAN, SÉTIF
(45 Agences s'y rattachant)
TUNISIE
Tunis (7 Agences s'y rattachant)
MAROC
Tanger, Casablanca (8 Agences s'y rattachant)
DÉPOTS A VUE : Intérêt...... 3 %

Toutes Opérations de Banques.

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

	1er avr. 20	8 avr. 20	15 avril 20
ACTIF :			
Or — En caisse	3.606	3.606	3.607
Or — A l'étranger	1.978	1.978	1 978
Argent	245	243	242
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	310	259	259
Disponible et avoir à l'étranger	588	70	643
Portefeuille	2.258	2.170	2.222
Effets prorogés	574	571	569
Avances sur titres	1.758	1.803	1.808
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	25.700	25 300	25.300
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.815	3.815	3 820
PASSIF :			
Billets en circulation	37.334	37.507	37 434
Compte courant au Trésor	530	462	271
Comptes courants particuliers	3.336	3.204	3.424

BANQUE D'ANGLETERRE

	31 Mars 20	8 avril	15 avril 20
PASSIF :			
Billets créés	3270	2670	2.671
ACTIF :			
Dette du Gouvernement	277	277	
Rentes immobilisées	186	206	
Or monnayé et lingots	2.792	28 24	
PASSIF :			
Capital	367	367	367
Réserves			
Dépôts publics	814	627	624
— privés	2.535	3.369	
ACTIF :			
Fonds d'Etats	514	2.107	
Autres Fonds	2.162	2.358	
Portefeuille	696	641	
Billets en réserve	2.894	584	
Or et argent monnayés	13	12	
Currency Notes :			
Currency Notes en circulation			
Or en rés. pour les Currency Notes			
Effets du Trésor en garantie des Currency Notes			

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

	6 mars 20	29 mars 20	7 avril 20
ACTIF :			
Or	1.376	1.341	1.331
Argent	33	39	45
Bons de caisse de prêts en caisse	16.435	16.399	2.994
Effets escomptés	50 771		49.212
PASSIF :			
Billets en circulation	47. 129	52.281	52.883
Dépôts et comptes courants	16.831	17.752	21.217

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Devises étrangères	Fonds d'Etat et Bons du Trésor	Escomptes et avances	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés
BANQUE D'ESPAGNE							
21 fév. 1920	2.475	640	»	1.737	499	3.890	1.155
20 mars 1920	2.475	637	»	1.743	499	3.881	1.119
3 avril 1920	2.453	629	»	»	»	3.872	1.114
BANQUE D'ITALIE							
10 janv. 1920	812	76	.....	»	2.839	12.498	1.233
20 janv. 1920	805	75	.....	»		12.075	1.199
30 janv. 1920	806	75	.....	»	.....	11.990	1.894
BANQUE DU JAPON							
3 janv. 1920	2.404	»	»	»	1.998	3.923	3.434
14 fév. 1920	2.374	»	»	»	1.431	3.266	2.963
		»	»	»			
BANQUE DE SUEDE							
14 fév. 1920	373	»	156	»	660	922	271
20 mars 1920	366	»	158	»	685	945	443
		»	»	»			
BANQUE DE HOLLANDE							
13 mars 1920	1.332	20	»	»	980	2.136	229
27 mars 1920	1.332	22	»	»		2.128	221
3 avril. 1920	1.333	22	»	»		2.215	179
BANQUE NATIONALE SUISSE							
13 mars 1920	533	87	»	»	388	921	127
27 mars 1920	529	87	»	»		974	103
31 mars 1920	329	87	»	»		974	103
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE							
11 mars 1920	266	27	63	50	672	4 951	2.086
25 mars 1920	266	27	63	50		4 947	2.062
1er avril. 1920	266	28				4.992	1.276
BANQUE DE RESERVE FEDERALE							
23 fév. 1920	3.581		»	»		15.019	9.009
12 mars 1920	9.682	502	»	»		15.199	9.435
19 mars 1920	9.673	630	»	»		19.236	9.251

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Étranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

	Pair	23 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920
Londres	25 225	57 05	57 90	59 67	67 26	63 12
New-York	518 25	1493	14 99	14 75	17 05	15 99
Madrid	100 ..	256 3/4	258	266 1/2	29 9	276 ...
Berlin	133 50	18 1/4	20 3/4	22 3/4	30 1/4	26
Amsterdam	288 30	541	54.	560 1/2	628	599 ...
Rome	100 ..	71 3/4	71 3/4	71	68 ..	72 3/4
Vienne	105 ..		7 1/4	7 1/2	8 ..	
Bruxelles	100 ..	104	107 1/2	107	107 3/4	106 1/4
Copenhague	139 ..		274	280		...
Stockholm	139 ..	284	287	340	383 ..	356
Christiania	139 ..	320	321	302	334 ..	327 1/4
Genève	100 ..	256 1/4	260	269 1/2	309 ..	286 ..

COURS A LONDRES

	Pair	23 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920
Paris	25 12 14	57 05	57 97	59 60	68 35	63 85
New-York	48 66	3 78	3 87	4 01	3 96	3 95
Berlin	20 43	305	283	262 50	198 ..	246 .
Amsterdam	12 107	10 38	10 47	10 67	10 63	10 67
Madrid	25 22	21 97	22 42	22 39	22 45	22 82
Bruxelles	25 225	54 95	54 55	55 50	62 50	60 35
Rome	25 225	78 12	79 90	82	106 ..	86 50
Suisse	25 225	22 23	22 22	22 32	21 90	21 97
Stockholm	18 159	18 22	18 15	18 13	17 98	17 77
Christiania	18 156	....	....	....		....
Copenhague	18 159	....	....	....		....

COURS A GENEVE

	Pair	23 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920
Paris	100	40 50	33 85	37 50	33 10	34 30
Londres	25 225	22 20	22 25	22 29	21 86	22 03
Berlin	123 47	7 12	7 90	8 45	11 15	8 85
Vienne	105	2 45	2 30	2 25	2 30	2 40
Pétrograd	....	8 60	7 50	6 50		
New-York	518 25	5 89	5 73	5 45	546 ..	554
Rome	100	31 85	27 75	26 50	21 15	25 65

COURS A BRUXELLES

	Pair	23 mars 1920	30 février 1920	6 Avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920
Amsterdam	208 30	535	516 50	518 50	600 ..	569
Londres	25 225	55	54 55	55 55	63 75	60 90
Paris	00	96 25	94 37	93 75	92 75	94
Madrid	100	244	244	247 50	280 ..	263
Genève	118 25	240	244	248 50	285 ..	274
New-York	5100 25	14 50	14	13 67	16 10	15 45

COURS A BERLIN

	Pair	23 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920
Hollande	169 70	29 43	27 53	22 37	17 31	....
Espagne	80 ..	1398 50	12 74	11 70	966 ..	10 80
Suisse	80 ..	1373 50	12 74	12 00	980 ..	11 23

COURS A AMSTERDAM

	Pair	23 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920
Paris	48 18	18 35	18 25	18 32	16 05	16 55
Londres	11 78 3/4	103 50	104 70	106 70	10 66	10 67
Berlin	59 37	3 45	3 72	4 02	5 72	4 35

COURS A NEW-YORK

	Pair	23 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920
Paris	5 182	13 82	14 96	14 79	17 10	16 05
Londres (Câble)	4 866	3 76	3 81	3 97	3 90	3 91

COURS A MADRID

	Pair	23 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920
Paris	100	38 80	38 85	36 90	33 75	36 10
Londres	25 225	21 85	22 41	22 15	22 63	22 68

COURS A BUENOS-AYRES

	Pair	23 mars 1920	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920
Londres	48 5/8	61 3/4	59 5/8	60 3/4	59 1/4	59 7/8

La Bourse de Paris

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ÉTATS FRANÇAIS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Avril 20	16 Avril 20	20 Avril 20
Rente 3 0/0	83 ..	61 60	59 55	57 ..	57 ..	57 ..
— 3 0/0 amortissable	88 ..	66 ..	70 65	66 95	66 85	67 50
— 3 1/2 0/0 amortis.	91 ..	72 20	...			
— 5 0/0 1917	....	89 75	88 30	88 50	85	88 60
— 4 0/0 1917	... .	72 35	71 10	71 25	71 30	71 35
— 4 0/0 1918	....	72 10	71 80	70 10	70 95	71 ..
Créd. Nat. Obl. 5 0/0 1919	....	....	495 ..	497 ..	500	501 ..
— Foncier. — 1920	....	....	....	522	518 ..	516 ..
V. de Paris, Ob. 5 0/0 1920	....	....	....		..	...

FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Avril 20	16 Avril 20	20 Avril 20
Argentin 5 0/0 1909	503 ..	486 ..	670 ..	1090	1075	10:5
Brésil 4 0/0 1889	72 ..	62 75	79 50	115 ..	115 ..	108 ..
Congo (Lots)	71 ..	92 ..	93 ..	92 ..	92 ..	92 ..
Egypte unifiée	100 ..	92 05	119 ..	199 ..	195 ..	185 ..
Espagne (Extérieure)	93 ..	95 55	173 ..		237 ..	230 ..
Hellénique 5 0/0 1914	90 ..	78 ..	100 ..	112 ..	110 ..	114 ..
Italie 3 1/2 0/0	95 ..	67 75	63 50		59 90	
Japon 4 0/0 1905	85 ..	83 ..	132 ..	197 50	192 50	184 50
Maroc 5 0/0 1904	515 ..	460 ..	480 ..	514 ..	507 ..	510 ..
Mexique 4 0/0 1910	71 ..	57 ..	57 ..	100 ..	95 ..	
Mineas-Gesaes 5 0/0 1907	461 ..	372 ..	398 ..	390 ..	375 ..	390 ..
Norvège 3 1/2 0/0 1904	85 ..	71 75	.. ..		105 ..	105 60
Portugais 3 0/0 1re série	64 ..	56 15	.. ..		91 ..	94 ..
— Tabacs 4 1/2	505 ..	485 ..	584 ..			650 ..
Russe 3 0/0 1891	73 ..	38 50	29 ..	34 ..	32 50	31 75
— 4 1/2 1904-1909	99 ..	48 75	34 50	40 ..	40 ..	40 ..
— 5 0/0 1906	102 ..	57 50	46 ..	50 ..	50 .	50 10
— 4 0/0 Cons. 1re, 2e s.	88 ..	44 ..	34 50	40 ..	39 50	40 25
Serbe 4 0/0 1895	78 ..	61 ..	55 ..			
— 5 0/0 1914	86 ..	69 70	60 ..		57 ..	58 ..
Turc unifié	81 ..	70 ..	63 25	80 25	89 ..	83 ..

BANQUES

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Avril 20	16 Avril 20	20 Avril 20
Banque de France	4580	5120	5175	5400		5600
— d'Algérie	2811	3300	3620	.. ..	4215	... ..
— de Paris	1420	1350	1345	1700	1775	1810
— Transatlantique	266 ..	282 ..	310 ..	353	352 ..	355 ..
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	1915	1915	1905
Comptoir d'Escompte	1025	862 ..	980 ..	1140	1138	1150
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626 ..	527 ..	688 ..	890 ..		....
— Foncier de France	876 ..	797 ..	835 ..		830 ..	845 ..
— Français	332 ..	350 ..	350 ..	414 ..	415 ..	416 ..
— Indust. libérée	724 ..	705 ..	742 ..		720 ..	720 ..
Société marseillaise	693 ..	734 ..	744 .	760		...
Crédit Lyonnais	1572	1292	1430	171..	1740	1770
— Mobilier français	502 ..	495 ..	497 50	576 ..	580 ..	605 .
Foncière Lyonnaise	382 ..	335 ..	550 ..	620 .		625 .
Société Générale	761 ..	645 ..	692 .	772 ..	777 ..	786 ..
Banque Française	267 ..	281 ..	283 ..	370 .	365 ..	370 ..
— Nat. de Crédit	620 ..	755 ..	869 ..	945 .	940 ..	945 ..
— Privée	370 ..	425 ..	459 ..		528 ..	545 ..
— de l'Union de Paris	810 ..	864 ..	1135	1500	1500	1540
Rente Foncière	548 ..	464 ..	935 ..	1170		...
Immeubles de France	... ..	... ..	296 ..			..
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	2260	2490	..
Banque d'Athènes	46 ..	105 ..	135 ..	200 ..	210 ..	200 ..
Banque Espag. de Crédit	256 ..	340 ..	720 ..	.. ..	... ..	
Banq. Nat. du Mexique	500 ..	434 ..	418 ..	725 ..	722 ..	691 ..
Banq. Impér. Ottomane	590 ..	460 ..	610 ..	775 ..	803 ..	809 ..
Crédit Foncier Egyptien	730 ..	782 ..	944 ..	1245	1250	1195

TRANSPORTS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Avril 20	16 Avril 20	20 Avril 20
Est	906 ..	900 ..	720 ..	690 ..	675 ..	690 ..
Lyon	1230	915 ..	750 ..	805 ..	... ..	... ..
Midi	1102	882 ..	850 ..	760 ..	...	780 ..
Nord	1688	1294	1027	1140	... ..	.. .
Orléans	1302	1090	940 ..	.. ..	... ..	.
Ouest	873 ..	710 ..	695 ..	670 ..	663 ..	663 ..
Orléans 3 0/0 nouv.	417 ..	338 ..	326 50	289 ..	286 ..	285 ..
Etat 4 0/0	498 ..	401 ..	357 ..	330 ..	316 ..	316 ..
Est 3 0/0 nouv.	417 ..	344 ..	308 ..	289 ..	285 ..	282 ..
Midi 3 0/0 nouv.	417 ..	349 ..	312 ..	294 ..	... ..	286 50
Nord 3 0/0 nouv.	425 ..	333 ..	321 ..	308 ..	306 ..	306
Lyon fusion nouv	407 ..	326 ..	308 ..	287 ..	282 ..	275
Ouest 3 0/0 nouv. 2	419 ..	346 ..	310 ..	290 ..	283 ..	280
Congo (Grands Lacs)	261 ..	286 ..	273 ..	389 ..	400 ..	445
Nitrate Railways	362 ..	315 ..	365 ..	515 ..	519 ..	508
Nord de l'Espagne	430 ..	390 ..	505 ..	500 ..	... ..	... ..
Saragosse	432 ..	392 ..	515 ..	... ..	... ..	... ..
Métropolitain	498 ..	476 ..	383 ..		... ..	... ..
Nord-Sud	130 ..	169 ..	141 ..			145
Omnibus	... ..	... ..	602 ..	636 ..	635 ..	620
Tramways de Bordeaux	253 ..	167 ..	172 ..		.. ..	... ..
— (Cie franç.)	489 ..	370 ..	... ..		.. ..	... ..
— Paris & Dép. Seine	150 ..	210 ..	145 ..	186 ..	.. ..	... ..
Voitures à Paris	183 ..	427 ..	670 ..	690 ..	375 ..	675

NAVIGATION

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Avril 20	16 Avril 20	20 Avril 20
Messageries Maritimes	79 »»	381 »»	68 »»	... ..	... ..	605
Transatlantique ord	113 »»	384 »»	57 »»	550	615 ..	600
Suez	4865	5400	6450	7950	7995	8115
Chargeurs réunis	550 »»	1574	... ..	2265	2425	2400

EAU-GAZ-ÉLECTRICITÉ

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Avril 20	16 Avril 20	20 Avril 20
Docks de Marseille	... ..	... ..	426 »»	430 »»	475 »»	540 »»
Comp. Génle des Eaux	2130	1553	1155	.... ..	1275	1265
Gaz p. la France et l'Etr.	711 »»	500 »»	395 »»	380 ..	372 »»	375 »»
Elect. et Gaz du Nord	346 »»	275 »»	360 »»	... ..	395 »»	... ..
Thomson-Houston	673 »»	759 »»	880 »»	1060 »»	1055	1080
Ouest-Lumière	138 »»	109 »»	88 »»	... ..	... »»	
Electricité de Paris	604 »»	575 »»	510 »»	... ..	... »»	
Téléphones	268 »»	585 »»	705 »»	750 ..	748 »»	760 »»
Eaux pour l'Etranger	275 »»	230 »»	... ..	... ..	133 »»	149 »»
— Minér. & B. de mer.	66 »»	70 »»	93 »»	118 ..	112 ..	118 »»
Electr. d'Indo-Chine	1005	.. ..	... ..	... ..	... ..	1556
Câbles Télégraphiques	149 »»	447 »»	614 »»	704	750 ..	775 »»
Eclair. et Force Elect.	997 »»	770 »»	730 »»	789 ..	770 »»	... ..
Electr. de la Loire	370 »»	340 »»	... ..	370 ..	369 »»	368 »»
Energie industrielle	90 »»	166 »»	153 »»	205 ..	180 »»	185 »»
Est-Lumière	150 »»	113 »»	86 »»	79,50 .	80 »»	85 ...
Gaz de Paris	276 »»	203 »»	... ..	... ..	195 »»	187 »»
Railways et Electricité	728 »»	496 »»	505 »»	530 ..	... ..	500 »»

DIVERS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Avril 20	16 Avril 20	20 Avril 20
Agence Havas	1252	980 »»	1020	... ..	... ..	»»
Air Liquide	263 »»	391 »»	386 »»	855 ..	874 »»	851 »»
Bergougnan	1372	1565	2500	2886 .	2449	»»
Cirages français	979 »»	1012	1340	1485	1489	1475
Compteurs à Gaz nouv.	1044	915 »»	652 »»	... ..	380 »»	379 »»
Galeries Lafayette	464 »»	163 »»	170 »»	224 .	210 »»	207 »»
Magasins Modernes	206 »»	283 »»	406 »»	685 .	... »»	600 »»
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875		3175	3200
Oriental Carpet	227 »»	248 »»	370 »»		510 »»	500 »»
Paris-France	1187	1318	2025 »		3490	»»
Pathé (Etablissements)	181 »»	162 »»	171 »»	260 ..	272 »»	»»
Raffinerie Say, ord.	358 »»	485 »»	910 »»		1300 »	1330
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38 »»	425 »»	705 »»	1075	1040	1050
Tabacs Ottomans	418 »»	460 »»	556 »»	696 ..	686	680 »»
Orosdi Back	205 »»	286 »»	296 »»	401 ..	430	435 »»

MINES ET MÉTALLURGIE

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Avril 20	16 Avril 20	20 Avril 20
Association Minière	152 »»	242 »»	349 »»		»»	490 »»
Aguilas	626 »»	93 »»	148 »»	195 ..	185 »»	195 »»
Boléo	718 »»	783 »»	845 »»	1149	1245	
Cuivre et Pyrites	022 »»	315 »»	318 »»	345 ..	348 »»	348 »»
Malfidano, jouiss.	402 »»	385 »»	490 »»	580 ..	595 »»	630 »»
Métaux	... ..	... ..	1160		... »»	
Penarroya	1380	1275	1420	2220	2230	2400
Sels Gemmes	314 »»	206 »»	218 »»	288 ..	280	272
Phosphates de Gafsa	877 »»	1120	1429	2300	2349	2400
Aciéries de France	659 »»	929 »»	853 »»	1050	1055	1040
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	1940	1950	1945
Atel. et Chant. de Bretag.	183 »»	212 »»	174 »»	220 ..		217 ..
— — de la Loire	680	2085	2495			3150
Chan. et At. de St-Nazaire	1190	1920	1720	2125	2151	2248
Constr. de Levallois	130 »»	155 »»	139 »»		175 »»	
— de Locomotives	... ..	750 »»	735 »»			
— Mécaniques	... ..	... ..	308 »»	590 ..	540 »»	600 ..
Dyle et Bacalan. ord	260 »»	582 »»	450 »»	540	533 »»	495
Fives-Lille	938 »»	1220	2710	3450	3495	3650
Forg. et Aciér. Nord-Est.	387 ..	320 »»	... ..	3185	3400	3400
Longueville (Forges)	275 »»	320 »»	340 ..		425 »»	436 »»
Creusot	1912	2460	3380	4000	3901	3950
Ariège	482 »»	660 »»	559 »»	834 ..	875	
Tréfil et Lam. du Havre.	233 »»	220 »»	217 »»	258 ..	254 »»	250
Usine de Basse-Loire	270 »»	306 »»	280 »»		305	
Carvin	770 »»	580 »»	655 »»	1040	950	995
Courrières	2800	2100	2011	2701	2610	
Dourges	433 »»	359 »»	536 »»	899 ..	875 »»	894
Lens	1340	1032	1240	1955	1845	1905
Marles 30 0/0	214 »»	322 »»	460 ..			4990
Bor, ord.	1615	890 »»	3300			
Laurium	402 »»	371 »»	1355	625 ..	600 »»	690
Mokta et Hadid	2202	2700	1885	5900		
Nickel	1119	1431	1075	1860	1850	1850
Rio Tinto ord	1730	1742	475 ..	2289	2289	2250
Sosnowice	1320	930 »»	400 ..	1305		
Central Mining	215 »»	205 »»	426 .	595 ..	599 »»	570
Lautaro Nitrate	257 »»	297 ..	400 ..	1120	1058	985
Naphte Russe	460 ..	280 ..	426 ..	585 ..	665 »»	690

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ÉTATS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Avril 20	16 Avril 20	20 Avril 20
Argentin 6 0/0	90 ..	105 30	93 75			
Brésil 5 0/0 1914	80 ..	87 ..	99 »»	132	164	160
Colombie 5 0/0 or 1906	405 ..	407 ..	435 ..	480	570	570
Maranhao 5 0/0 or 1910	256 ..	423 ..	358 ..	312	303	315
Roumain 5 0/0 1903	100 ..	78 50	73 ..			

MINES ET MÉTALLURGIE

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Avril 20	16 Avril 20	20 Avril 20
Diétrich et Cie	142 ..	274 ..	280 ..			305
Hartmann	480 ..	360 ..	372 ..			
Taganrog	545 ..	238 ..	288 ..	345	357 ..	375
Toula	1020	570 ..	680 ..			
Albi	447 ..	715 ..	825 ..	1498	795	830
Bruay	1300	2075	2241	2300	2050	3270
Nord d'Alais	45 ..	48 ..	85 ..	82	139	138
Shansi	28 ..	36 ...	56 50	93		96
Ekaterine					2225	2270

Abonnez-vous à « l'Europe Nouvelle » au lieu de l'acheter au numéro, vous paierez ainsi votre journal meilleur marché. Vous contribuerez à diminuer la crise du papier, et vous nous rendrez service.

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Société Nouvelle d'Impressions Industrielles et Artistiques. 20, rue Cadet, Paris (9e). — 16458

Le Numéro : 1 franc. 3me Année, N° 14. — 1er Mai 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

ABONNEMENTS
FRANCE :
Un an .... 40 fr.
Six mois .... 22 fr.
Trois mois .... 12 fr.

PARIS, 75, Rue de Lille, PARIS
Téléphone : Fleurus 11-87 — 00-36
Compte Chèque Postal : 7029

ABONNEMENTS
ETRANGER :
Un an .... 44 fr.
Six mois .... 24 fr.
Trois mois .... 14 fr.

Sauvez vos dents

GIBBS

a inventé et perfectionné depuis plus de 50 ans

ses

DENTIFRICES A BASE DE SAVON

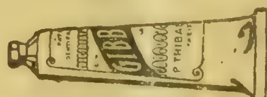
" Lavez vos dents comme vos mains "
— car le savon seul est nécessaire —

Exigez le GIBBS Authentique

3 FORMULES



BOITE COURANTE



PATE DENTIFRICE a BASE de SAVON



BOITE DE LUXE

P. THIBAUD & Cie, 7 et 9, r. La Boëtie, Paris. - Concessionnaires Généraux de D. & W. GIBBS, Inventeurs du savon pour la barbe et du savon dentifrice

---

Ferments : SINUBERASE
Diarrhée. Malad. Peau, Artério-Sclérose.
Le flac. fco : 7f20. — Lab. Urodonal, 2, R. Valenciennes, Paris.

HÉMORROIDES Calmées, Guéries
JUBOLITOIRES
Boîte fco : 6 fr. Lab. Urodonal, 2, R. Valenciennes, Paris
Decongestionnants, anti-hémorragiques.

Pagéol

Energique antiseptique urinaire

Préparé dans les Laboratoires de l'URODONAL



PAGÉOL est sans pitié pour les gonocoques, hôtes indésirables des voies urinaires.

« Le *Pagéol*, qui décongestionne les muqueuses des voies urinaires, renouvelle les tissus, grâce à un rajeunissement complet des cellules. Le *Pagéol*, meurtrier non seulement pour le gonocoque partout où il existe, mais encore pour tous les autres microbes, auxquels ce dernier peut s'associer, suffit à tout. Il est le fondement, la base du traitement de l'arthrite ou du rhumatisme blennorragique, parce qu'il est celui de la blennorragie elle-même. » Dr Bertrand, *de Malzéville.*

Etablissements Chatelain, 2, r. Valenciennes, Paris, et tes pharmacies. La boîte fco 14.50, les 3 fco 42 fr. ; la 1/2 boîte fco 8.50.

VAMIANINE :

Avarie. Maladies de la peau

Nouveau produit scientifique. Brochure sur demande
Le flacon fco 12 fr. 50, les 3 fco 36 fr.

GYRALDOSE

pour les soins intimes de la femme

Exigez la nouvelle forme en comprimés, très rationnelle et très pratique

L'antiseptique que toute femme doit avoir sur sa table de toilette



Comme une fleur, par la GYRALDOSE

L'OPINION MÉDICALE :

« La *Gyraldose*, dont la réputation mondiale s'accroît tous les jours, ne saurait vraiment, on en conviendra, trouver de rivale dans tout ce qui existe et a été préconisé jusqu'ici; il est en effet impossible de rencontrer une association à la fois aussi complète et aussi judicieuse de tout ce qui était aussi nécessaire »
Dr Dague, *de la Faculté de Médecine de Bordeaux.*

Etabliss. Chatelain, 2, r. Valenciennes, Paris et ttes pharm. La boîte fco 6,50, les 3 fco 18, la double boîte fco 10,50, les 3 fco 30 fr. Savon Gyraldose fco 3,50. Ovules à la Gyraldose, la boîte fco 6,50.



L'Alliance Franco-Britannique après San-Remo

San Remo a fini par une embrassade. Il faut s'en réjouir. On doit même reconnaître que, grâce à la fermeté et au sens politique de M. Millerand comme au bon vouloir de Mr. Lloyd George, l'événement a sur certains points dépassé les espérances. En ce qui concerne la politique à l'égard de l'Allemagne, on ne s'est pas borné à échanger des intentions. L'accord entre la France et l'Angleterre paraît déjà fait au sujet du chiffre de l'indemnité allemande. Après les émotions qu'avaient produites les dissentiments des premiers jours, ce résultat est réconfortant.

Dans la mesure où il s'agissait de plonger l'alliance franco-britannique dans l'eau de Jouvence, l'œuvre entreprise demeure néanmoins inachevée. Ce que nous appelons le beau temps n'est encore qu'une éclaircie. Si l'on examine le fond du problème, on voit assez vite que l'essentiel reste à faire.



Depuis que les Etats-Unis ont tourné le dos à l'Europe, l'alliance de l'Angleterre et de la France à laquelle il faut naturellement joindre la Belgique, est devenue la base même de la paix générale. L'avenir de la Société des Nations comme la stabilité même de l'Europe, sont actuellement subordonnés à l'entente des deux pays. S'ils se brouillent, c'est le chaos, — un chaos dont on sentirait les effets à Varsovie, à Constantinople ou à Pékin aussi bien que sur le Rhin. Ce n'est donc point verser dans la phraséologie des protocoles que de dire que le monde nouveau, tel qu'il est issu de la guerre, a tout entier le même intérêt au maintien de cette alliance.

Or l'entente franco-anglaise, au moment où s'est ouverte la Conférence de San Remo, traversait une période critique qui s'était ouverte bien avant l'incident relatif à l'occupation de Francfort. La cause profonde de ces tiraillements, on la trouve dans le fait qu'aucun effort n'a été fait depuis la guerre pour ajuster l'une à l'autre les politiques des deux pays. La première faute commise à cet égard remonte au mois d'août-septembre 1918. L'occasion s'offrit alors de conclure un accord complet entre la France et la Grande-Bretagne avant que se réunît la future Conférence de la Paix. On la laissa échapper. La Conférence de la Paix subit les conséquences de cette erreur. Ce que l'on n'avait pas fait en 1918, on aurait pu du moins le tenter à la fin de 1919, au lendemain du traité avec l'Allemagne. Quand M. Millerand partit pour Londres en février dernier, il y a lieu de penser qu'il se rendait parfaitement compte de cette nécessité. Mais les événements sont parfois plus forts que les hommes et la vérité est que jusqu'à San Remo, la sainte rouille qui couvrait l'alliance avait été scrupuleusement respectée.

Le résultat était une dissonnance générale. Tant qu'il s'agissait de faire la guerre à l'Allemagne, la politique franco-anglaise ne pouvait être que simple et unie. Dès l'armistice, il était au contraire inévitable que les intérêts prissent une direction divergente. Peu à peu, on en venait en France à soupçonner l'Angleterre de vouloir sacrifier les droits de son alliée au souci de faire avec l'Allemagne de fructueuses et promptes affaires. En Angleterre au contraire, le sentiment public, quoique beaucoup plus indulgent pour la France, jugeait fâcheux que nous eussions compté sur l'indemnité allemande au lieu de commencer par payer nous-mêmes des impôts. La France et l'Angleterre ne voyaient plus l'Allemagne avec les mêmes yeux.

Mais le désaccord, faisant tache d'huile, s'étendait peu à peu au reste du monde. Dans le Levant, l'accord de septembre 1919 sur la relève des troupes anglaises en Cilicie et en Syrie n'avait fait qu'atténuer un conflit d'intérêts qui se prolongeait jusqu'en Perse. A Constantinople et dans la Mer Noire, les agents des deux pays se combattaient presque ouvertement. A Tanger, où pendant la guerre les deux pays s'étaient mis d'accord sur tous les points y compris l'expulsion des Allemands, le ministre d'Angleterre, M. Whiti, recommençait contre nous la lutte d'influence qui avait cessé depuis 1904, tandis qu'au même moment une discussion aigre-douce s'engageait sur le même sujet entre le Foreign Office et le Quai d'Orsay. Ce n'était là qu'un exemple de ce qui se passait dans bien d'autres régions de la planète. Au Togo, nos agents accusaient les Anglais de saboter systématiquement le chemin de fer de Lomé qui devait nous être cédé ultérieurement, etc.

Bref, tandis que les gouvernements faisaient mutuellement la sourde oreille, l'opinion s'accréditait dans les deux pays que l'allié d'hier était

redevenu un rival. En France, le public accusait tout bonnement l'Angleterre de vouloir l'empire du monde. En Angleterre, on nous reprochait une noire ingratitude.



San Remo aura-t-il mis fin à cet état de choses ? Evidemment non.

Un accord a été préparé sur la politique commune qu'il convient de suivre vis-à-vis de l'Allemagne. Si l'on voulait rendre de la vigueur à l'alliance, c'était bien par là qu'il fallait commencer. Ce fut face à l'Allemagne que fut négociée l'entente de 1904. L'horizon allemand s'étant modifié, il était grand temps d'adapter l'union des deux gouvernements à cette perspective nouvelle. M. Millerand aura eu le grand mérite d'apercevoir le premier cette vérité et, au lieu de se borner à la politique du coup de poing sur la table, d'apporter à son allié un commencement de plan, celui-là même que l'on attendait de nous.

Mais il ne s'agit encore que d'une ébauche de politique continentale commune. D'autre part, la question d'Allemagne, si grave pour la France, n'est qu'un des problèmes essentiels qui se posent pour un empire dont le centre de gravité est placé dans l'Inde. C'est ici le lieu de répéter que toute alliance franco-britannique qui n'aura pas commencé par liquider les problèmes extra-européens demeurera superficielle. Aucune harmonie durable ne sera établie entre France et Angleterre tant que nous continuerons à faire grise mine à l'accord anglo-persan, imposé à la politique anglaise par la nécessité de défendre l'Inde ; tant que de leur côté, les Anglais n'auront pas compris que l'Afrique du Nord, dont Tanger est une des clés, recèle dans ses flancs tout l'avenir de la France ; tant que les deux diplomaties se combattront au sujet de Mossoul. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est un règlement franco-britannique plus vaste encore que celui de 1904, et d'un caractère planétaire.

C'est ce que le *Times* écrivait lui-même il y a huit jours (23 avril) dans un article qui a le caractère d'un véritable programme de politique franco-anglaise. « L'Entente de 1904, disait-il justement, est sorti d'un franc ajustement des tendances et revendications françaises et britanniques à travers le monde. Une nouvelle entent Entente de 1920 ne manquerait pas de naître d'un honnête effort accompli pour lier et ajuster les intérêts et revendications des deux pays de manière à en faire la base d'une politique commune permanente. Cette opinion est d'ailleurs partagée en Angleterre par des hommes d'importance. M. Balfour, qui fut le fin spirituel de l'Entente en 1904, ne fait point mystère que tel est également son avis. Il semble même qu'à la veille de la note du 8 avril, certains directeurs du Foreign Office, tels que Sir Eyre Crowe, aient cru que le moment était venu de procéder à un échange général de vues avec la France.

Rien ne sert cependant de cacher que cet échange n'a pas encore eu lieu et que, pour l'instant, ce n'est pas du gouvernement français que vient la résistance. Aussi, tout en se félicitant des effets de San Remo, doit-on se garder encore d'illusions. Tant que l'alliance franco-britannique n'aura pas été refaite par une conversation franche, générale et complète, portant sur les questions coloniales et extra-européennes autant que sur l'Allemagne ou la Russie, l'union morale et politique des deux peuples dont dépend la paix du monde, sera précaire et exposée aux accidents.

PHILIPPE MILLET.

LE SORT DU PROCHE ORIENT ET LE ROLE DE LA FRANCE EN SYRIE

Le sort de la Turquie, l'attribution des mandats en Asie-Mineure ont, avec la réponse de l'Entente à l'Allemagne, dominé les débats de la Conférence de San-Remo. L'article que nous publions ci-dessous en mettant au point les évaluations des forces en présence dans cette arène des peuples qui est en ce moment le proche Orient, permettra à nos lecteurs de juger et d'apprécier en connaissance de cause les décisions prises à San-Remo. L'auteur, M. Louis Massignon, est particulièrement qualifié pour cette tâche de mise au point : Ancien professeur à l'Université égyptienne du Caire, Agrégé de mission au Ministère de l'Instruction publique en Egypte et en Mésopotamie, M. L. Massignon a terminé la guerre au Hedjaz et à Damas, grâce à cette documentation de visu *il professe en ce moment au Collège de France sur l'Islam et rédige avec une compétence remarquée la Revue du Monde musulman.*

Les décisions de San-Remo établissent une formule transactionnelle de plus, à ajouter à tant d'autres instruments diplomatiques : comme eux, elle sert à marquer la balance des pouvoirs, l'équilibre momentanément réalisé, à une date déterminée, entre les forces antagonistes des Etats contractants ; comme eux, elle reste muette sur le sens que vont prendre les événements, sur les transformations sociales profondes qui travaillent l'Orient.

Or, c'est précisément cette évolution sociale qui importe, et c'est elle que nous voudrions examiner ici, dans un inventaire rapide ; afin d'entrevoir le rôle éventuel que la génération prochaine y réserve à la France, surtout en Syrie, — pourvu que l'opinion publique française s'y prépare.

ÉVALUATION DES MASSES EN PRÉSENCE

Depuis vingt ans, les populations étonnamment disparates du Proche Orient se cohèrent graduellement ; en prenant pour principe de groupement politique l'idée de *nationalité* linguistique et culturelle ; — non plus l'idée de *confession* reli

gieuse, qui subit un recul sur le terrain politique, — ni l'idée de *classe* sociale que leur insuffisant développement industriel ne leur permet pas encore d'envisager.

Au point de vue *national*, les mouvements *turc*, à base pantouranienne, ralliant les sunnides du Turkestan, de Crimée et de Turquie avec les chiïdes de Bakou, — *arménien*, *persan*, *arabes*, coalisant, quelle que soit leur secte, musulmans et chrétiens, de la Mecque à Alep, et de Bassora au Canal de Suez, — *égyptien* (ce schisme géographique de l'unité arabe), — se sont affirmés comme des réalités tangibles d'une vitalité croissante, aux témoignages concordants de la statistique électorale et de la production littéraire. Rien ne sert de prétendre s'en passer ou en jouer, deux méthodes successivement employées par certaines grandes puissances occidentales avec un insuccès égal.

Les nationalismes turc, persan et égyptien ont pris conscience de leur force et ne se laisseront pas détruire ; quant à l'*arabe*, plus jeune et plus vulnérable, la politique britannique a réussi à l'émietter après l'avoir suscité, en Arabie, — mais elle doit lui céder en Mésopotamie, — et l'essor qu'elle lui a laissé prendre en Syrie contre la France s'est retourné contre elle en Palestine. S'obstiner à maintenir en ces pays les vieux cadres de luttes de clientèle confessionnelle, si propices aux diplomaties, serait inopérant. Il y a danger à provoquer ces nationalismes à une coalition xénophobe contre toute intrusion européenne. Rien ne sert de colorer ce danger, comme quelques feuilles d'outre-Manche, le « *Near East* » par exemple, l'ont fait, — avec des épithètes inexactes : en dénonçant, pour émouvoir par contre-coup certaine presse parisienne, un « péril *bolcheviste* » en Proche Orient. Tous ceux qui ont vécu sur les lieux avec les hommes de là-bas savent très bien ce qu'il en est au juste : le bolchevisme est une réforme sociale, une doctrine remédiant à une situation donnée ; ni l'équivalent de cette situation, ni les linéaments de cette doctrine ne se retrouvent dans les nationalités naissantes du Proche Orient. Que si, par notre faute, l'hostilité de l'Entente les pousse à s'allier aux bolchevistes russes par raison d'équilibre, elles le feront comme la République Française s'est appuyée sur le tsarisme russe, pour sauver son existence, à elle, sans lui emprunter, pour cela, sa doctrine.

Inversement, depuis vingt ans aussi, un regroupement des diverses *collectivités religieuses* se poursuit, également à l'imitation de l'Occident, en quittant le terrain politique proprement dit. C'est une tendance à défendre ensemble un patrimoine moral commun, par delà les frontières des Etats anciens, et même des nationalités nouvelles ; rien de suggestif comme les essais d'union dogmatique qui se multiplient, en *Islam*, entre sectes aussi hostiles qui sunnistes, chiïdes et ibâdides. Quoique la politique britannique, héritière un peu prompte des tsars, travaille à morceler les patriarches grecs orthodoxes, — les soustrayant à la fois à l'obédience traditionnelle du Fanâr et à la centralisation novatrice d'Athènes, — cette tendance à l'unité progresse aussi chez les Chrétiens.

Israël paraît d'abord plus divisé, à qui observe les deux tendances extrêmes, Salonique et l'« Alliance » prônant l'assimilation aux Occidentaux, — Tell Aviv (Jaffa) et le Sionisme ressuscitant un foyer juif en Terre-Sainte ; mais c'est celui-là seul qui importe aux derniers croyants israélites, — et qui rallie aux orthodoxes ses dissidents séculaires comme les Caraïtes de Safed.

ESTIMATION DES FORCES EN ACTION

Diverses clientèles politiques, financières et intellectuelles déterminent dans ces masses à tendances nationalistes des courants favorables à telle ou telle puissance étrangère :

La Grande Bretagne d'abord, qui est à l'apogée de son hégémonie en Orient, quoique, depuis un an sa popularité y décroisse. Sa politique invariable suivie à l'égard des *nationalités* nouvelles du Proche Orient, comme à l'égard des nationalités d'Occident il y a cent ans, est une politique de préservation et de morcellement ; n'en laisser périr aucune, ni triompher aucune, garder chez chacune une clientèle économique ; la Turquie, la Perse, les Arméniens en ont senti tour à tour les effets, les Arabes et l'Egypte encore plus.

La politique britannique à l'égard des collectivités religieuses d'Orient est parallèle à la précédente ; il est très remarquable de noter que l'*Islam reste pour elle une question de politique extérieure économique*, un moyen de tenir l'Inde et la route de l'Inde ; aussi s'exerce-t-elle actuellement à compenser l'indépendance du Chérif de la Mecque en jouant des réclamations d'Hindous hanéfites en faveur du Khalifat ottoman. De même le sionisme vient d'expérimenter à ses dépens l'abstention des officiels britanniques pendant le pogrom des 4-8 avril à Jérusalem.

Les *Etats-Unis*, dont l'ascendant moral grandissait singulièrement en 1918, ont souffert du malencontreux périple de leur « commission d'enquête », l'été dernier. Mais ils se ressaisissent, et se cantonnent désormais dans le rôle distant et profitable d'émancipateurs *in partibus* des nationalités en détresse ; l'origine exclusivement chrétienne et « missionnariste » de leur documentation d'Etat les a empêchés jusqu'ici d'avoir une politique musulmane. A l'égard du sionisme, les Etats-Unis redeviennent nettement favorables.

L'Italie a dépensé des trésors d'ingéniosité pour obtenir quelques résultats précaires, Albanie, Adalia, Constantinople (affaires triestines) ; du moins a-t-elle pris en matière religieuse une politique beaucoup plus compréhensive que la Grande-Bretagne ; elle n'essaie plus d'exciter l'une contre l'autre à son profit les deux fractions musulmanes de Tripolitaine, senoussis sunnides et ibâdites ; et elle affecte dans la question du Khalifat musulman, la plus désintéressée des islamophilies.

La *Russie*, constamment négligée depuis 1917, doit être au moins signalée comme un facteur inévitable, dans un avenir prochain.

La *France* n'a aucun motif d'être hostile aux nouvelles nationalités du Proche Orient ; elle a travaillé avec la Grande Bretagne, à les émanciper, à les empêcher de s'entre-déchirer ; elle peut maintenant, plus librement que son alliée, souhaiter qu'elles se développent et grandissent, car l'importance de nos intérêts matériels en Orient y a constamment suivi la courbe de notre ascendant moral (1) ; les Allemands s'en étaient bien aperçus. Nos vœux sont publiquement acquis à l'Egypte, à la Turquie nouvelle, à l'Arménie et à la Perse. Restent les pays *arabes*, où l'on eût pu faire prendre à la France une attitude que nous croyons indigne d'elle : nous l'examinerons à propos de la Syrie.

---

(1) Méthode pédagogiqe, juridiquo surtout et médicale,

Relativement aux collectivités religieuses : les *chrétiens d'Orient*, que la protection traditionnelle de la France a sauvés, quatre siècles durant, de la destruction, — sont maintenant reconnus comme membres de droit des nouvelles nationalités orientales ; la France se doit donc de leur ménager la transition, en leur faisant garantir leur nouveau statut social ; mais elle ne doit pas les accaparer comme agents, car elle ne ferait que les compromettre. L'heure est venue pour elle de bâtir une politique de franche amitié musulmane, ce qui provoquera par contre-coup une détente dans l'Afrique du Nord, dont la guerre a grandement accéléré l'évolution sociale. L'Islam, là-bas, est devenu forcément pour nous une *question de politique intérieure, sociale,* dont la clé est en Orient.

Enfin il est permis de souhaiter que l'influence modératrice du judaïsme français s'exercera sur le sionisme de façon positive, — autrement que par la critique négative que son véhément patriotisme français lui a inspiré jusqu'ici ; la question devenant mondiale.

Signalons en dernier lieu, l'importance de certaines personnalités dirigeantes ; des hommes comme Allenby, Weizmann et Faycal ont singulièrement amplifié le retentissement des idées qu'ils défendent.



De cet inventaire des masses et forces en présence, — il ressort que la France, mêlée intimement à la croissance des diverses nationalités et confessions dans le Proche Orient, est tenue à ne se désintéresser d'aucune. En fait, elle a accepté, en 1912 et 1916, d'accord avec la Grande Bretagne qui en avait besoin *plus qu'on ne le croit*, de prendre dans un pays arabe déterminé, la Syrie, un rôle prépondérant. Peut-elle s'y cantonner désormais, en y menant une politique locale de pénétration, de dissociation et de colonisation ? Nous ne le pensons pas. Essayer de brimer la culture linguistique *arabe* par l'enseignement primaire n'est fécond qu'en partant de la langue maternelle, ne serait excusable que s'il existait en Syrie une langue autochtone distincte de l'arabe ; mais le syriaque n'existe plus que dans quelques villages septentrionaux. S'obstiner à négliger les relations de dépendance qui unissent la Syrie aux contrées voisines serait aussi absurde que prétendre couper la gare d'Alep du Bagdadbahn, ou celle de Damas du chemin de fer du Hedjaz ; sans compter l'émigration syrienne qu'Abdul Hamid lui-même ne put contrôler. La culture française n'a fécondé les milieux sociaux syriens dans le passé par cette « francisation », *tafarnoj*, dont les Arabes discutent tant la portée, — que parce qu'elle n'était pas un instrument de domination politique mais de réforme intellectuelle et de libération morale ; et ce serait trahir l'âme même de la France que d'utiliser à pareil rôle sa langue, sa pédagogie et sa littérature.

Parce qu'elle est en Syrie, la France n'est pas tenue de renoncer à participer aux Commissions internationales qu'il convient de créer, non seulement à Constantinople pour le régime des détroits, mais pour le contrôle des réseaux ferroviaires et fluviaux de l'Asie Antérieure, — et l'hygiène des pélerinages mondiaux qui visitent Jérusalem, la Mecque et Kerbéla, — terres internationales s'il en fut, qui ne peuvent être impunément laissées sous l'influence d'une seule puissance occidentale.

De ce que la France occupe présentement le littoral syrien (et cilicien), on en a conclu qu'elle avait en mains un gage sérieux pour récupérer une partie de ses pertes, lors de la liquidation financière de l'ancien Empire Ottoman ; l'idée, sous cette forme, n'est guère recevable. Mais il est certain que, si nous nous montrons dignes de la mission qui nous y échoit, la Syrie arabe peut-être pour beaucoup dans l'expansion et l'irradiation de la France de demain au dehors. Par la Syrie, la France est portée au cœur même du Proche Orient, Alep est le premier nœud important des voies ferrées pénétrant en Asie. Si la France le veut, l'émancipation graduelle de la nationalité arabe, qu'elle peut guider et aider, de Damas au centre, — fera d'elle, plus que jamais, l'éducatrice incontestée de l'Orient, l'inspiratrice à qui toutes les nationalités voisines de l'Égypte à la Perse, feront confiance. Maintenant que la menace d'un conflit franco-arabe en Syrie s'éloigne de jour en jour, — de telles possibilités d'avenir se précisent.

Il suffit pour cela que la France soit juste, accepte de rester l'arbitre indiscuté qui ajuste patiemment les querelles, et qu'elle sache devenir le conseiller, muni de pleins pouvoirs, qui cimentera petit à petit l'unité nationale syrienne conformément aux vœux mêmes des habitants. C'est dans cet esprit que les difficultés actuelles, si irritantes, seront résolues l'une après l'autre, grâce à la France. La *question de Beyrouth*, d'abord, qui sera la pierre de touche de notre loyauté : le grand emporium intellectuel, sinon économique de la Syrie, le centre de la résurrection littéraire arabe doit rester lui-même ; il ne peut pas plus être rattaché aux communes montagnardes du Liban, que Genève à la Savoie, ou Lyon au Dauphiné de jadis. La *question du Liban*, ensuite, qui doit être laissé maître de ses destinées, libre de s'unir, à son heure, à la nation syrienne ; après certaines rectifications de frontière équitables. Enfin la *question des Druzes et des Noseiris*, dont le particularisme anarchique doit être ménagé, mais non pas aiguillé comme une arme contre la centralisation moderne souhaitée par les nationalistes de Damas, Hamâh et Homs.

Tout cela implique que nous restions présents en Syrie, agissants et fermes. Mais non pas forcément avec de gros effectifs militaires. Deux solutions sont en conflit pour le corps d'occupation du Levant (T. F. L.) : évacuation, ou renforcement permanent. La première, l'évacuation, est inexécutable sans massacres en Syrie : l'expérience est faite (Alep, Marach, etc.). Ceux qui la préconisent, et ce faisant, pensent rester « socialistes », sont ceux qui rêvent, après la guerre mondiale, de réédifier des cloisons étanches entre les peuples, afin de procéder de suite, dans certains compartiments privilégiés, à des expérimentations sociales intégrales, opérables en vases clos, « toutes choses restant égales d'ailleurs », comme dit la théorie. La seconde solution, occupation militaire intense et prolongée, également inexécutable sans incidents, en France cette fois, — procède d'une illusion d'un autre ordre : celle qui fait poser, avant tout examen, l'équation fantaisiste « *Syrie=Maroc* », et s'attend à nous voir imposer par la force les bienfaits de la paix romaine à des tribus belliqueuses de sauvages fanatiques ; elle oublie simplement que, depuis douze ans, le système parlementaire fonctionne en Syrie, avec ses collèges électoraux. Au surplus, intensifier notre action militaire en Syrie serait

prêter la main à certains partis rétrogrades qui veulent pousser la Grande-Bretagne à un coup de force en Egypte : ce serait les aider à une mauvaise action.

L'intérêt de la France est de tenir sa parole : qu'elle se montre, là-bas, résolument, *la plus libérale* des Puissances occidentales ; son pavillon doit être respecté, certes, mais il lui suffit de ne maintenir en Syrie que les effectifs strictement nécessaires, au nœud stratégique essentiel dès le origines de l'histoire ((Carchémis, Issus), *dans le triangle Baghtché* (2) - *Katma-Djérablus* (3), au contact des trois nationalités rivales, l'arabe, la turque et l'arménienne : pour les empêcher de s'entre-tuer sottement, ce qui est notre premier devoir d'éducateurs, notre primordiale raison d'être là-bas. Nous serons payés d'avoir rempli notre devoir : la collaboration loyale des techniciens français et des autorités nationales orientales fera le reste.

L'opinion publique française commence-t-elle à comprendre ? Certains signes le donneraient à penser. L'urgent est de canaliser dans ce sens les deux courants, excellemment représentés au Parlement, qui entraînent actuellement l'opinion à regarder au-delà des frontières. Le courant *chrétien*, d'abord, qui entretient des missions, subvient à des institutions concrètes, « connaît » ainsi les hommes et les choses d'Orient, mais sous un angle restreint et partial. Le courant *socialiste* ensuite, qui fraternise avec certains Orientaux dans des congrès et des œuvres internationales, mais ne considère les pays d'Orient que comme un champ éventuel d'expériences pour une théorie toute faite.

Puissent les chrétiens de France, sans diminuer leur zèle apostolique et leur propagande linguistique en Orient, — se garder désormais de les confondre avec la haute mission de sympathies arabes et d'amitiés musulmanes qui constitue le mandat nouveau et impérieux de leur pays. Puissent les socialistes français abandonner l'abstentionnisme négatif qu'ils pratiquent en politique étrangère, quand ils disent croire à une évolution sociale de l'Orient, soustrait à toute influence occidentale : ce qui serait son malheur et le nôtre.

La France doit rester présente sur tous les fronts où son histoire l'a engagée ; elle ne peut se recroqueviller impunément entre les Pyrénées et le Rhin. C'est en Syrie qu'elle trouvera cette politique musulmane qu'il lui faut pour que l'Afrique du Nord devienne vraiment française ; question de vie ou de mort pour la génération qui vient.

LOUIS MASSIGNON.

(2) Tunnel de l'Anamus.
(3) Pont de l'Euphrate.

AD LIMINA APOSTOLORUM

On ne saurait aborder un si beau sujet sans préliminaires d'actions de grâces au Gouvernement français. Vous les avez négligés, Victor Bérard. Vous n'y songeâtes point, Georges Ponsot. Faute sans doute d'avoir pénétré la pensée profonde et les intentions subtiles du Cabinet. Celui-ci a voulu avant toutes choses fournir à tous les Français, à vous et à lui-même un sujet de discussions de tout repos, exempt de risques alimentaires ou d'épouvantes financières, une de ces bonnes vieilles controverses à l'ancienne mode, chères à notre idéologie politique française.

C'est ici qu'éclate la sagesse du gouvernement français. Il a découvert quelque part sur la planète une question politique dépouillée de tout intérêt économique, une grande puissance spirituelle qui ne vous entretiendra jamais de tonnage ni de restrictions. Rien que de la politique, de la politique pure, comme autrefois. Quelle aubaine pour des Français, imbattables sur ce terrain.

Quel temps que celui où l'on peut tenir pour apaisante diversion une polémique jadis chargée de colères et crépitante d'injures ! Encore faut-il constater que les polémiques d'antan ne rebondissent plus guère. Passions amorties ? Je ne le crois guère pour ma part. Lassitude de l'esprit public pour une querelle périmée ? Peut-être, mais je crois distinguer surtout dans la partie de l'opinion qui s'attache à cette affaire, ce sentiment que la question est non pas morte, mais nouvelle, et qu'en cet état bien différent il y faut porter une attention renouvelée et des arguments rajeunis.



Il faut accorder plusieurs choses aux partisans de la reprise des relations avec le Saint-Siège et d'abord leur argument capital : que le Vatican est un centre diplomatique que tout homme — et même tout peuple — soucieux d'information, ne peuvent négliger. C'est l'évidence puisque, dans son exposé des motifs, le Gouvernement l'affirme sans le démontrer. Mais de la position du Vatican, dans le monde nouveau et des voies qu'il a suivies pour y parvenir, le Gouvernement a dédaigné sans doute de nous instruire, car on ne saurait penser sans sacrilège qu'il a négligé de s'instruire lui-même sur un sujet de si vaste intérêt.

La politique du Vatican a été battue dans la guerre. Elle a été absente de la paix. Et troisièmement dans cette Europe qu'il n'avait assurément ni souhaitée, ni favorisée, le Saint-Siège a trouvé les éléments d'une politique nouvelle qui lui rend déjà la parure de son prestige diplomatique.

Ce seront, conformément à toutes les règles du genre sermonnaire, les trois points de ma démonstration.

Durant la guerre, la curie romaine a penché du mauvais côté. De cette notion commune on donne communément deux raisons : le Vatican a cru à la victoire des empires centraux, et il ne pouvait se défendre d'une bienveillance naturelle pour les puissances qui semblaient représenter dans le monde le principe d'autorité. Erreur de fait, erreur de doctrine ou de sentiment. Mais les raisons de sentiment dans la politique ne sont plus à la mode, bien qu'un incorrigible esprit public n'en connaisse guère d'autres. Il est aisé de trouver à la conduite de la politique vaticane des motifs d'un intérêt fort légitime.

Parmi les puissances qui en 1914 étaient unies par la guerre aux empires centraux, l'une était pour l'Eglise catholique une ennemie si redoutable qu'elles ne pouvaient guère se trouver de bon cœur du même côté de la barricade. C'était la Russie, alors grand empire religieux. Entre deux puissances dont l'une se dit catholique et l'autre orthodoxe, on n'aperçoit guère de régime satisfaisant hors de l'excommunication réciproque. Les mots ici jurent et avertissent, Non pas que les relations fussent mauvaises entre Rome et Saint-Pétersbourg. Leur diplomatie quotidienne était bien au contraire régulière et pleine

de révérences mutuelles. On avait même coutume jadis de proposer la diplomatie russe à notre admiration, en ceci particulièrement qu'elle n'avait pas hésité à instituer auprès du Vatican une légation dont le premier titulaire devint depuis un terrible diplomate, Isvolski.

Echanges de sourires protocolaires et de génuflexions diplomatiques, c'est fort bien pendant la paix, mais la guerre ouvrait devant les ambitions de l'impérialisme russe les portes de l'Orient méditerranéen. Depuis surtout que le Turc s'était précipité dans la guerre dès son troisième mois, poussé par cette loi qui fera sans doute l'admiration de la postérité et qui a voulu que les empires malades, l'autrichien et l'ottoman fussent les plus empressés à se jeter dans la guerre qui devait les engloutir. Dans ces territoires de l'Asie-Mineure, les deux propagandes, la russe et la romaine s'affrontaient avec âpreté. Car il y a des territoires convoités pour leur valeur religieuse, comme d'autres pour leur richesse économique. La province d'Asie, glorieuse des conquêtes de l'apôtre de Tarse, sanctifiée par les premières Eglises, éclairée par les premiers conciles, dorée par les premiers rayons de l'aurore chrétienne, est de celle-là. Comme aussi, pour d'autres raisons, les provinces incertaines, Galicie, Podolie, Volhynie, demeurées uniates, régions où l'on a peine à suivre la ligne qui marque la cruelle déchirure du schisme d'Orient dans la tunique sans couture de l'Eglise. Sur ces terres précieuses, la guerre projetait déjà l'ombre alors compacte des bataillons moscovites toujours suivis de près des redoutables « convertisseurs » comme fut en Pologne la patriarche Euloge.

L'Eglise catholique commençait alors à reconnaître les bienfaits du régime turc, après avoir, durant des siècles, ameuté contre lui l'Europe et la chrétienté. Car le pacha turc, méprisant les querelles des raïas, laisse prospérer auprès de lui les écoles et les églises rivales. Arrive un état chrétien, avec son église « autocéphale », comme on dit là-bas. Il proscrira aussitôt tous ses concurrents. Le régime ottoman, en matière religieuse, c'est à peu près le libéralisme tempéré par des massacres. Le régime d'une puissance chrétienne, c'est l'exclusion sans cruauté de toutes les autres. Ces réflexions, ces craintes apparurent après la guerre balkanique, alors que des provinces d'Europe passèrent du croissant à la croix.

Elles sont bonnes pour le Saint-Siège, elles sont bonnes pour nous. Car notre situation est semblable, on l'a bien des fois remarqué. Depuis cinquante années et plus, le Turc a accueilli tout ce que nous lui avons envoyé : langue, écoles, ingénieurs, capitaux. Le seul moyen de s'entendre en Turquie c'est d'y parler français : même pour faire marcher les trains allemands de Bagdadbahn, il fallait leur donner des instructions en langue française. Dans le dernier demi-siècle la France a donné cet exemple admirable de la conquête intellectuelle de l'Asie antérieure : œuvre de la France «intégrale» puisqu'elle fut à la fois catholique, laïque et israélite. Tout cela c'est l'argument des partisans du maintien de l'empire turc à Constantinople dans la controverse si embarrassante qui divise aujourd'hui le monde et l'alliance. Tout territoire pris au Turc est pris aussi à la colonisation intellectuelle et économique de la France et à la propagande catholique. Mon Dieu ! Que ces massacres d'Arméniens sont donc inopportuns ! De même pour l'Eglise, le passage de provinces illustres du croissant à la croix grecque, mauvaise affaire pour le catholicisme. *Nous voyons aussi reparaître parmi les questions d'actualité, le grand schisme d'Orient, la plus profonde des plaies de l'Eglise, qui sépara l'héritage de Rome de l'héritage de Byzance.* C'est peu de chose que quelques milliers d'années pour les querelles religieuses. Car les religions qui se disent éternelles, sont à la vérité séculaires.

Plusieurs corollaires accompagnent cette constatation de l'opposition initiale de Rome et de Petrograd. C'est à ce point qu'il faut d'abord se placer pour suivre le parallélisme de l'action des forces catholiques et des forces juives dans le monde pendant la première moitié de la guerre. Peut-être cette remarque apportera-t-elle quelque surprise aux esprits contemporains instruits dans les polémiques courantes. L'Eglise et la Synagogue avaient le même ennemi mortel : la Russie tzariste. La grande banque juive de New-York répondait à ceux qui l'engageaient à prêter de l'argent aux Alliés qu'elle ne soutiendrait pas une cause où participait la Russie persécutrice. Ces deux haines se sont parfois un peu conjuguées. Comment expliquer autrement la protestation pontificale contre les abominables traitements infligés aux juifs pendant la retraite de l'armée russe en Pologne ? Juste condamnation d'ailleurs et plus noble d'être sortie de la bouche du vicaire de Jésus-Christ : elle n'aurait soulevé aucun murmure si les mêmes consolations étaient d'abord parvenues jusqu'aux Belges, qui à la même heure en voyaient bien d'autres sous le joug germanique.

On ne pénètre pas non plus tout le sens de l'intimité de la curie romaine avec la Hofburg de Vienne si l'on ne rappelle la pensée directrice de la lutte contre l'orthodoxie. Ici encore, pour expliquer la raison de la tendresse qui unit dans la vie et dans l'agonie *usque ad mortem et ultra* le Vatican et la dynastie des Habsbourg, l'esprit public n'a retenu que la raison de sentiment. Mais, encore un coup, nous dénions toute valeur au sentiment dans la politique. *A la vérité l'association d'intérêts qui servait de fondement à cette union antique et vénérable était fort bien cimentée et construite : le contrat de cette sainte alliance était fort bien rédigé. C'est la nécessité pour l'Eglise, l'utilité pour la double Monarchie d'opposer un système religieux et politique à l'orthodoxie dans toutes les questions orientales qui a fait de l'Autriche la servante et le soldat du Saint-Siège sur la frontière européenne et asiatique de la catholicité.* Les Habsbourg se présentaient partout comme les défenseurs et les bénéficiaires des intérêts religieux opposés à l'orthodoxie. L'union de Rome et de Vienne, ce fut un siècle durant, la face spirituelle, le signe et l'indice religieux de la question d'Orient. L'Europe avait admis dans les dernières années que cette question d'Orient, suprême sanctuaire diplomatique, était réduite à la rivalité austro-russe, jusqu'au jour où cette simplification fût ruinée par les seuls que l'on n'attendît pas en cette affaire, à savoir les intéressés, les états balkaniques eux-mêmes. Pour la conquête des dernières dépouilles de Byzance, contre le redoutable héritier moscovite, l'Autriche-Hongrie fut l'agent temporel de l'Eglise qui recueillait les bénéfices spirituels des succès des Habsbourg. C'est cette politique prospère et fructueuse que l'on appelait d'un nom où un esprit janséniste eût flairé quelque parfum d'impiété *la politique eucharistique.* Comment d'ailleurs le gouvernement de Vienne et de Pesth

accueillit et hospitalisa, si je puis dire, dans cette politique, la haute finance israélite, c'est l'un des traits les plus curieux de ce curieux régime qui conserva sous nos yeux, de notre temps, tant de traditions vieillottes mêlées à tant d'adaptations hardies. Les amants du romanesque historique ne se consoleront jamais de la mort de l'empire des Habsbourg, et c'est à ce titre que, pour ma part, je le pleure.



Il est clair que si l'opposition naturelle des intérêts orthodoxes et catholiques fut l'un des éléments principaux de la politique pontificale, cette explication perd toute sa valeur au milieu de la guerre. La révolution russe ruina d'un seul coup la propagande orthodoxe. Non pas la révolution de mars 1917, car Milioukof ne plaisantait pas sur les frontières naturelles de la Russie et n'était guère moins « propagandiste » que le feu tzar, mais la Révolution bolcheviste de 1917. Non que les relations entre Lénine et la curie romaine aient jamais été cordiales : pour l'unique fois, à ma connaissance, qu'ils aient correspondu publiquement au sujet d'une question de reliques menacées et que Rome voulait sauver, les commissaires du peuple dans leur réponse ont trouvé moyen d'outrager à la fois toutes les reliques de toutes les religions du monde. *Mais Moscou devenant indifférent ou hostile en matière de religion, le péril orthodoxe à l'extérieur cessait aussitôt et le pape devenait le principal et même jusqu'ici le seul bénéficiaire de la Révolution russe.*

Seulement, dans ce moment même, le Vatican terminait une campagne diplomatique à la fois brillante et obscure, j'entends mal connue et qui n'eut que le sort de ne pas réussir. C'est la campagne pacifiste de 1917. Je dis mal connue parce que seuls les fragments épars de cette grande entreprise sont sous nos yeux : le lien qui les réunit n'est pas encore découvert.

Enumérer ces éléments seulement, serait une préparation pleine d'intérêt. J'aurais eu la témérité d'y songer quelquefois pour ma part si je n'en avais été détourné par le sentiment que cet intérêt même trouverait les éditeurs français insensibles. On s'accorde à reconnaître qu'en 1917 une partie de l'Allemagne et toute l'Autriche étaient disposées à la paix : la moitié de l'Allemagne à la paix blanche et le gouvernement autrichien à n'importe quelle paix, par la raison qui apparaît aujourd'hui à tous les yeux que l'empereur Charles sentait croûler son empire. On admet encore que l'Allemagne poursuivit son dessein par deux voies parallèles : la socialiste qui proposait la réunion de la conférence de Stockholm et la catholique : les deux chefs de chœur étaient à gauche Philippe Scheidemann et à droite Mathias Erzberger, génie agité et vulgaire mais puissant et plein de ressources. C'est dans le plan de cette campagne que s'ordonnent les divers épisoles (je ne parle que de la branche catholique) qui ont rempli cette année 1917, la grande année politique de la guerre parmi les années militaires 14, 15, 16 et 18 : l'offensive pacifique autrichienne (propositions du prince Sixte) décembre 16 et premiers mois de 17, — l'offensive parallèle allemande (propositions von Lancken qui apparaîtront mieux lorsqu'on continuera la publication interrompue — pourquoi ? — des comités secrets du Parlement français — le rôle en ces affaires d'une partie du gouvernement belge ; — la résolution pacifique du Reichstag du 19 juillet, triomphe « de la politique de l'empereur Charles au Reichstag » par le canal d'Erzberger, disent les journaux du centre ; — enfin invitation du Saint-Siège à la paix. Tous les fils de ces trames habilement ourdies, passant par les grosses mains d'Erzberger, arrivaient au Vatican.

Pourquoi ce grand œuvre diplomatique a-t-il échoué ? L'histoire, qui abrège, dira peut-être que ce fût par la faute du génie voltairien et proprement satanique de Georges Clemenceau. Non que le Tigre ait eu ici l'intention de la grande chose qu'il fit. Un jour que j'avais eu l'honneur de lui présenter quelques fugitifs de l'Europe centrale, qui sont aujourd'hui ministres en leur pays, il nous déclara sans fard que d'abord, il était assez volontiers austrophile. La discussion avec Czernin où il jeta ses virulences de pamphlétaire tout au travers de la morgue diplomatique, lui ouvrit les yeux. Mais ce n'était là que l'incident et l'occasion. Le vrai est que Clemenceau, convaincu qu'il apportait une politique toute neuve, ne voulant rien savoir ni rien entendre, sinon qu'il faisait la guerre, balayait par là même toutes les intrigues qui traînaient ici et là. Dans le même temps et de l'autre côté, Ludendorf et les militaires triomphaient des craintes et des essais pusillanimes d'Erzberger et envoyaient Kuhlmann proclamer à la tribune du Reichstag la véritable pensée de toute l'Allemagne : « l'Alsace-Lorraine, jamais ! » (octobre 1917) et chacun, de part et d'autre, de se préparer à l'offensive militaire de 1918. Foch a fait le reste.

(*A suivre*).

ÉTIENNE FOURNOL,
Secrétaire général du Parlement interallié.

LETTRE DE LA RIVE GAUCHE DU RHIN

Coblence, 26 avril.

Nous recevons d'un lecteur la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

L'*Œuvre* dans un récent article, a traité des difficultés que rencontraient les maisons françaises désireuses d'entrer en rapport avec les commerçants et les industriels de la rive gauche du Rhin. Directeur d'une importante entreprise, j'ai moi-même éprouvé ces difficultés et je me permets de vous en entretenir.

D'une façon générale l'on peut dire que la politique de Berlin tend à rendre la vie dure aux Allemands qui ont des intérêts économiques à défendre en Rhénanie — et ceci assez habilement pour faire rejaillir le mécontentement ainsi né sur les Français qui occupent le territoire.

Par exemple, en prélevant de grosses quantités de houille pour les envoyer soit en France soit sur la rive droite, on laisse systématiquement manquer de charbon les usines de cette région pourtant si riche en combustible. D'autres mesures encore entretiennent cet état d'esprit défavorable, notamment celles qui pèsent sur les marchés contractés entre Français et Allemands pour l'exportation en France de matières brutes ou manufacturées.

Permettez-moi de vous exposer un cas typique. J'avais commandé à un Allemand de Rhénanie pour plusieurs millions des portes et fenêtres destinées à la reconstruction d'un village dévasté du Nord de la France. Nous étions d'accord sur les prix et les délais de livraisons. J'avais même effectué dans une

banque de la ville de la rive gauche un dépôt destiné à couvrir le prix de ma commande. Mais selon l'entente qui existe entre notre Haut-Commissaire M. Tirard et le Gouvernement du Reich, les producteurs de la Rive gauche ne peuvent exporter qu'avec l'autorisation de Berlin. Restait pour le fabricant rhénan à obtenir cette autorisation. *Berlin la lui a accordée, sous réserve qu'il majorerait ces prix de* 100 %. Je ne pouvais pas, bien entendu, accepter ces nouveaux prix. Le contrat ne pouvait plus être exécuté. Le fabricant qui comptait sur la commande se voit à la veille de fermer les portes de son usine, 600 ouvriers vont chômer. Voilà encore de l'agitation en perspective ! Elle a déjà commencé.

Pouvons-nous tolérer cet état de choses. Vous êtes d'accord avec moi pour dire *non.*

Il est d'une part, étonnant que M. Tirard ait cru devoir déférer dans ce domaine aux désirs que pouvait exprimer le Gouvernement de Berlin. Il est d'autre part inadmissible que ce soit des commissions siégeant à Berlin qui empêchent les Rhénans des territoires occupés de commercer avec la France, d'autant plus que ces commissions dont les membres sont recrutés parmi les anciens comités d'approvisionnement de guerre n'offrent pas aux intéressés toutes les garanties voulues de moralité.

Veuillez, etc...

X...

AVANT LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES

L'avenir sidérurgique de la France

II

Voici le deuxième article de M. Germain Martin. Le premier (paru dans notre précédent numéro réfutait en partie le livre de M. Maynard Keynes sur les conséquences économiques du Traité de Paix et la soi-disant « paix carthaginoise, » imposée par la France à l'Allemagne. Le troisième article de M. Germain Martin portera sur la Situation financière de la France et le Traité de Paris.

La politique carthaginoise de la France apparaîtrait, d'après M. Keynes, surtout dans la question du charbon et du fer. Il est incontestable que la force allemande a été édifiée sur le trépied : sang, fer et charbon. La richesse des gisements houillers de la Ruhr, leur variété de qualités, leur aptitude à fournir des houilles cokables, ont permis le développement de la métallurgie allemande et de ses industries dérivées.

Les négociateurs alliés ont détruit ces possibilités en imposant l'exploitation du bassin de la Sarre, au profit de la France. En outre, la Haute-Silésie qui assurait avant la guerre,, 23 % de la production totale, risque d'être enlevée à l'Allemagne. Après ces démembrements, l'Allemagne est tenue de verser pendant dix ans, à la France, la quantité nécessaire pour parfaire la différence, entre la production d'avant-guerre des mines du Nord de la France et leur production d'après-guerre. La quantité de charbon à verser annuellement par l'Allemagne, de ce fait, sera au maximum de 20 millions de tonnes pendant cinq ans, puis de 8 millions de tonnes, pendant les cinq autres années. Cette disposition, constate M. Keynes, serait pleinement justifiée, et l'Allemagne la remplirait aisément, si seulement le reste de ses ressources en houilles lui était laissé. Enfin, en tenant compte de diverses autres redevances, on enregistre un total de livraison de houilles d'une moyenne annuelle de 25 millions de tonnes.

Quelle situation économique est ainsi faite à l'Allemagne ? Elle apparaît en comparant les disponibilités actuelles de l'Allemagne à celles d'avant-guerre.

En 1913, année de production maxima de houille, l'Allemagne avait extrait 191.500.000 tonnes. Elle en exportait 33.500.000.

Les disponibilités étaient réparties entre les usines qui consommaient 19 millions de tonnes et les besoins industriels ou ménagers qui consommaient 139 millions de tonnes. Le retrait des gisements d'Alsace-Lorraine, de la Sarre, de la Haute-Silésie enlèverait une disponibilité de 60 millions de tonnes, dont 44 millions pour la seule région de Silésie.

Si l'Allemagne doit fournir immédiatement à la France, à l'Italie, à la Belgique, au Luxembourg, une quarantaine de millions de tonnes, il ne lui reste plus pour sa consommation que 87 millions, contre 139 millions avant la guerre. Et encore faudrait-il supposer que la production s'élève au chiffre d'avant-guerre de 191 millions. Or, elle n'a été que de 161 millions en 1918. Elle n'a guère dû dépasser 100 millions de tonnes en 1919. Il ne resterait donc, après livraison aux alliés, qu'une disponibilité de 60 millions de tonnes pour la consommation allemande.

M. Keynes conclut que l'Allemagne ne peut pas exporter et n'exportera pas les 40 millions de tonnes que le traité exige d'elle annuellement et immédiatement. « Les ministres alliés qui ont laissé croire à l'opinion de leur pays que l'Allemagne verserait effectivement ce charbon ont simplement trompé leurs concitoyens ».

En vérité, nous reconnaissons volontiers que nous avons entendu un ministre français affirmer à plusieurs reprises que le charbon allemand allait être incessamment livré, et avec quelle aisance ! A ces accents péniches et wagons se mouvaient.

M. Loucheur, au cours de la séance du 14 septembre 1919, déclarait qu'au cours de la période transitoire on recevrait 1.660.000 tonnes par mois.

Dans la seconde période, vers le mois de mai ou de juin 1920, la France disposerait de 2.250 mille tonnes.

« J'ai établi deux chiffres, disait-il. Je compte que, au mois de mars ou d'avril, nous transporterons par mer, vers les ports de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée, 1.150.000 tonnes de charbon allemand... L'autre jour, on a dit de ce côté de l'Assemblée (extrême gauche). « Votre charbon allemand ne viendra jamais ». Je le regrette pour celui qui a dit cela, je ne le regrette pas pour vous, Messieurs, pour la France, ni pour moi. *Le charbon allemand arrive* ».

A la séance du 14 avril 1920, M. Louis Dubois constatait que sur 6.491.514 tonnes que l'Allemagne aurait dû livrer fin mars 1920, 3.686.763 tonnes, autrement dit un peu plus de la moitié seulement, avaient été remises. A la France seule, l'Allemagne devait environ 3.654.318 tonnes sur ce qu'elle aurait dû verser d'après le protocole passé avec elle le 29 août 1919 et imposé par la commission des réparations.

Pourquoi les affirmations des Ministres compétents ne peuvent-elles être transformées en réalités ? Quand donc les pierres seront-elles de nouveau changées en pain ? Nous aurions du charbon et encore bien d'autres choses ! En attendant, les événements paraissent donner raison à M. Keynes. L'Allemagne n'a pu livrer les quantités de

houilles promises. Le pourra-t-elle dans l'avenir ?

La question de la houille parait d'autant plus passionnante à M. Keynes qu'elle commande la production sidérurgique et de l'Allemagne et de la France. Près de 75 % du minerai de fer traité en Allemagne, en 1913, provenait d'Alsace et de Lorraine. L'Allemagne perd ces 75 %. Elle est également privée, par la séparation de la Sarre et de l'Alsace et de la Lorraine, de 25 % de ses hauts fourneaux et de 25 % de ses fonderies.

Si l'Allemagne livre à la France les quantités de houille stipulées au traité, la France pourra rallumer les hauts fourneaux de la région de l'Est. Elle pourra traiter une partie des 42.850.000 de tonnes de minerais de fer dont elle dispose désormais, — les taux d'extraction des gisements étant égaux aux capacités d'avant-guerre, — et fabriquer 10 millions de tonnes de fonte au lieu de 5.310.000 tonnes, en 1913 ; et 9 millions de tonnes d'acier au lieu de 4.635.000 avant la guerre.

L'Allemagne, de son côté, pourrait obtenir des minerais français et produire 12.205.000 tonnes de fonte, au lieu de 17 millions en 1913 ; et 13.260.000 de tonnes d'acier au lieu de 17 millions 625.000 en 1913.

Voilà un aspect du problème des conséquences du traité qui permet d'entrevoir l'activité parallèle de l'industrie sidérurgique en Allemagne et en France et que n'a pas voulu envisager M. Keynes. Si on accepte que le traité sera exécuté, on obtient un chiffre global de production égal à celui d'avant-guerre, soit pour les fontes, soit pour les aciers. L'économie générale du monde, s'il en allait de la sorte, n'aurait désormais à supporter aucun bouleversement.

Mais M. Keynes s'est arrêté à une considération très étroite ! L'Allemagne est trop appauvrie en charbon par le traité. Elle ne peut donc faire face à ses engagements. Donc les hauts fourneaux de l'Est de la France resteront inactifs, et par suite de la frontière politique qui s'interposera entre le charbon et le fer, la productivité de la communauté allemande ne peut manquer d'être gravement atteinte dans son ensemble.

Autre question : est-ce vraiment à la France et à ses exigences qu'il faut impliquer la réduction de capacité productive de l'Allemagne ?

La perte de l'Alsace et de la Lorraine entraîne une diminution de production de 3.800.000 tonnes ; celle de la Sarre, une diminution de 13 millions 200.000 tonnes. Les Allemands auraient pu facilement éviter les désagréments de l'exploitation de la Sarre par la France, en ne détruisant pas systématiquement les installations minières du Nord de la France, Mais ils ont écrit et dit suffisamment que la destruction des mines de cette région, leur sabotage qui devait entraîner une inactivité de plusieurs années, n'avait d'autre fin que d'handicaper les industries de nos départements les plus actifs et les plus productifs, avant la guerre.

On éprouve une impression pénible à la lecture des passages du livre de M. Keynes relatif au régime actuel du bassin de la Sarre. « Le jugement du monde, écrit M Keynes, considère la transaction relative au régime de la Sarre, comme un acte de spoliation et d'insincérité La Sarre est allemande et a toujours été allemande. Mais les Français voulaient le charbon sarrois pour leur industrie métallurgique ; ils l'ont pris, à la Bismarck ! »

Les Français avaient d'autant plus besoin de charbon de la Sarre, que les Allemands les avaient dépouillés systématiquement, et pour de nombreuses années d'après-guerre, du charbon du Nord et du Pas-de-Calais Or comment assurer, dans des conditions acceptables, l'extraction du bassin si l'exploitant n'a pas un droit de propriété ? La France a prévu la possibilité du retour à l'Allemagne, dans quinze ans Bismarck n'eut point tant de générosité à l'égard de la France, dès qu'un ingénieur allemand lui eût signalé l'intérêt qu'offraient les gisements de minerais de Lorraine. M. Keynes n'est pas suffisamment informé sur les précédents historiques des relations économiques de la France et de l'Allemagne.

Il faut au contraire retenir les suggestions qu'il soumet en ce qui concerne le régime futur du bassin houiller de Silésie. D'abord ces gisements sont autrement importants pour l'économie générale allemande que les mines de la Sarre. Leur extraction annuelle était de 43 millions de tonnes. M. Keynes propose que le plébiscite qui doit avoir lieu en Haute-Silésie soit précédé d'une déclaration des alliés d'après laquelle la zone charbonnière, sauf désir expressément manifesté par les habitants, soit rattachée à l'Allemagne pour des raisons d'ordre économique.

La solution mérite une étude approfondie qui ne doit cependant pas faire oublier que l'Allemagne possède, en Westphalie, une richesse minière qui est susceptible de production encore plus intensive qu'avant la guerre. Or ce bassin fournissait à lui seul 70 % de la totalité des houilles allemandes. De plus, cet immense gisement contient des combustibles de toutes qualités, aptes aux ttavaux métallurgiques aussi bien qu'aux besoins ménagers et autres. L'Allemagne ne doit-elle pas compter sur un accroissement de son énergie pour résoudre un problème dont la nature lui facilite la solution ?

La France, le jour où l'Allemagne serait à même de tenir ses engagements, ne refuserait pas de livrer une partie de son minerai de fer. Jamais une pareille volonté n'a été manifestée en France ni avant la guerre, ni depuis la cessation des hostilités. L'insinuation de M. Keynes sur l'attitude de la France, en matière de livraison de minerais de fer, l'affirmation que notre intérêt est de vendre notre minette à l'Allemagne, mais que la politique peut s'opposer éventuellement à la solution que le bon sens conseille, est gratuitement malveillante.

Elle révèle un fâcheux état d'esprit et l'on peut affirmer que M. Keynes n'a pas écrit une étude critique et impartiale du traité, mais un pamphlet contre notre rôle dans le traité. Certes, nos représentants ont commis bien des fautes. Etait-il possible à des hommes de ne point en commettre ?

En outre, M. Keynes, spécialiste des questions économiques, devait envisager les conséquences du traité pour la France, aussi bien que pour l'Allemagne. Son étude est par trop univisuelle. Les clauses financières du traité, par exemple, n'ont pas seulement mis en cause l'avenir économique du peuple allemand, mais elles ont encore et aussi gravement compromis la stabilité des finances françaises, au point que la révision rapide et profonde du traité s'impose, et dans l'intérêt des empires du centre et surtout dans l'intérêt de la France. M. Keynes n'a vu dans cette question que les répercussions du traité pour l'Allemagne. Notre devoir est de montrer les conséquences désastreuses pour la France, du mécanisme même du traité et de sa mauvaise exécution.

GERMAIN MARTIN.

Chroniques de l'Europe Nouvelle

La Société des Nations

La Conférence financière internationale de Bruxelles (1)

La conférence financière internationale qui va se réunir à Bruxelles dans les derniers jours de mai constituera la première manifestation de la Société des Nations, dans son ensemble, agissant par l'intermédiaire de délégués de presque toutes les nations qui ont adhéré au Pacte de la Société. Vingt-cinq Etats seront en effet représentés : la République Argentine, l'Australie, la Belgique, le Brésil, le Canada, le Chili, le Danemark, la France, l'Espagne, la Grèce, la Hollande, l'Inde, l'Italie, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, le Royaume-Uni, l'Etat Serbe-Croate-Slovène, la Suède, la Suisse, la Tchéco-Slovaquie, l'Union Sud-Africaine. Le 15 avril, le secrétaire général de la Société des Nations, Sir Eric Drummond, a adressé à ces puissances une lettre les invitant à envoyer des délégués à la Conférence de Bruxelles, au nombre de trois par Etat. Les Etats-Unis d'Amérique n'ont pas encore adhéré à la Société; ils ont néanmoins été informés de la convocation de la conférence, et invités à y envoyer des représentants qui, si leur gouvernement le désire, ne participeront pas activement aux séances, mais voudront bien s'y associer.

On se rappelle les circonstances dans lesquelles naquit le projet de cette conférence internationale. Au mois de janvier dernier, un groupe de banquiers éminents appartenant aux principales nations commerciales du monde se réunit à Amsterdam et adressa aux divers gouvernements un mémoire exposant la grave situation dans laquelle se trouvent aujourd'hui les finances et le commerce internationaux et proposant la convocation d'une conférence financière pour étudier les problèmes urgents de la solution desquels dépend la reconstitution économique de tous les pays : matières premières, déséquilibre des changes, restauration de la puissance productrice des industries, dettes nationales, crédits internationaux, etc... Deux gouvernements répondirent officiellement à ce mémoire. Les Etats-Unis, par l'organe de M. Carter Glass, secrétaire des finances, déclarèrent qu'ils étaient absolument opposés à tout nouveau concours financier de leur gouvernement aux pays d'Europe et qu'ils ne pourraient participer à une telle conférence, mais qu'ils consentiraient à ce que les Chambres de Commerce américaines s'y fissent représenter à titre officieux. Le Chancelier de l'Echiquier britannique, M. Austen Chamberlain, tout en reconnaissant le bien-fondé des arguments exposés dans le mémoire, déclara que le gouvernemen britannique consentirait à prendre part à la conférence financière proposée à la condition que la Trésorerie britannique ne s'engagerait pas par là à des projets entraînant de sa part de nouveaux prêts. « Le gouvernement de Sa Majesté, conclut M. Chamberlain, sera disposé à désigner des représentants (à la conférence) s'il y est invité par l'un des pays neutres ou par la Société des Nations, une fois assuré que cette conférence aura un caractère véritablement représentatif ». Le Conseil de la Société, qui précisément siégeait à Londres (11-13 février) au moment où cette lettre parut, annonça aussitôt son intention de convoquer une conférence financière internationale. La conférence qui va se réunir à Bruxelles émane donc de la Société des Nations, mais n'en fait pas partie; elle est le premier acte accompli en commun par les Etats membres de la Société, et de ce point de vue elle participera dans une certaine mesure du caractère de l'Assemblée de la Société des Nations.

Les Etats membres de la Société qui n'envoient pas de représentants à la conférence seront invités à adresser au Conseil les propositions qu'ils désirent soumettre à la conférence. Enfin, chose importante, les anciens pays ennemis pourront être invités par le Conseil à se faire représenter, et à communiquer à la conférence, soit par écrit, soit directement, par leurs délégués, un état détaillé de leur situation économique et financière. En somme, la conférence de Bruxelles sera une sorte de *clearing house* où toutes les nations du monde pourront venir exposer leur situation, communiquer leurs vues sur les causes des maux dont elles souffrent, et proposer les remèdes qui leur paraissent praticables.

Sans préjuger des résultats auxquels la conférence financière internationale pourra aboutir, on ne peut contempler la multiplicité et la difficulté des problèmes qu'elle est appelée à envisager sans en être presque effrayé. Jamais dans l'histoire du monde les experts les plus versés dans les questions de finance, d'échanges et de crédits ne se sont trouvés en présence d'une situation aussi complexe et si grave que celle qui est aujourd'hui la nôtre et celle de bien des pays et cette situation, déjà mauvaise, dans l'ensemble, va en empirant de jour en jour. Chaque pays, ne comptant que sur lui-même, travaille à résoudre de son côté les formidables questions budgétaires que la guerre a laissées dans son sillage dévastateur, et se réjouit ou s'alarme dans la mesure où les résultats de son effort financier, industriel et commercial, répondent plus ou moins bien à ses efforts et à ses espoirs. On a remarqué plus haut que les Etats-Unis et l'Angleterre, dont la situation est sans contredit la meilleure à l'heure actuelle parmi les pays naguère belligérants, ont refusé d'envisager toute proposition qui tendrait à leur faire consentir de nouveaux emprunts à des gouvernements étrangers. Sans doute ils ont, chacun de leur côté, voté des sommes importantes pour le soulagement des détresses les plus criantes des pays éprouvés par la guerre; mais ces secours ne peuvent jouer qu'un rôle très restreint dans le relèvement financier de l'Europe. En principe, ils ont assez à faire pour restaurer leur propre crédit, et les garanties que pourraient leur offrir les autres pays plus embarrassés qu'eux-mêmes ne leur paraissent pas suffisantes pour qu'ils leur accordent des secours nouveaux. Les Etats, comme les particuliers, éprouvent à certaines heures que la solidarité humaine a des limites, et que charité bien ordonnée commence par soi-même.

Il ne faudrait donc pas que la conférence de Bruxelles donnât naissance à des espoirs exagérés. Les conditions dans lesquelles elle va se réunir excluent un optimisme excessif, mais ne doivent pas inspirer un stérile scepticisme. Seuls les esprits étroits et simplistes ,qui ne voient les problèmes mondiaux que sous un angle national, pourront rêver d'une guérison soudaine du vaste malaise financier de l'univers, pour s'indigner ensuite de ne pas voir les résultats répondre à leur attente. Il n'y a pas de remède radical

(1) Voir page 554 l'article de notre collaborateur Germain Martin.

au mal dont souffre le monde; on ne va pas découvrir du jour au lendemain une panacée merveilleuse qui rétablira la circulation normale dans les artères internationales, restaurera d'un coup l'équilibre des changes, soulagera toutes les misères et réparera toutes les dévastations résultant de quatre années de guerre.

Que pourra donc faire la conférence de Bruxelles? Il serait difficile de le présager avec précision, mais on peut indiquer peut-être dès maintenant les grandes lignes suivant lesquelles, après avoir entendu les nations appelées à déposer à sa barre, elle orientera probablement sa pensée. Elle constatera que, toutes réserves faites sur la question des responsabilités et des réparations nécessaires qui en découlent, le monde est partagé aujourd'hui, pour ainsi dire, en deux parties : d'une part on a les pays dont la situation est restée ou redevenue normale, pays créditeurs; d'autre part on a les pays affligés, courbés sous un fardeau de dettes et de dépenses que leurs recettes ne sont pas encore parvenues à équilibrer, pays débiteurs. Le remède ne saurait évidemment consister à emprunter aux premiers pour aggraver la dette des seconds, car on ne ferait ainsi qu'étendre et prolonger le déséquilibre général. Il ne pourrait à la rigueur être obtenu que par l'obtention de crédits plus étendus pour les débiteurs. Pour faire consentir les Etats créditeurs à des concessions de ce genre, il deviendrait nécessaire de définir les conditions de bonne gestion financière dont les débiteurs devraient donner des preuves pour mériter ces prolongations de crédit. En d'autres termes, les débiteurs ont besoin de gagner du temps pour rétablir leurs affaires; mais pour se faire accorder des délais de paiement, ils devront inspirer confiance.

En ce qui concerne la France, on sait que l'étranger est toujours prêt à lui faire confiance, en faisant fond sur ses qualités proverbiales d'économie, d'intelligence et de travail. Elle n'a donc rien à craindre du jugement des nations assemblées à Bruxelles, lorsqu'elle ira y présenter son bilan — bilan terrible, nous le savons, mais qui lui fera honneur, puisqu'il représente en termes de finance l'image de son immense sacrifice pour la cause de la civilisation. Mais, me disait un expert financier ces jours-ci, il ne faudra pas que nous allions à Bruxelles pour parler de ce que nous avons fait; il faudra proclamer ce que nous allons faire. « Pas de plaintes, mais de l'orgueil. Nos sacrifices sont connus du monde entier; il faut maintenant dire au monde : Quelles belles affaires vous allez pouvoir faire désormais avec nous ! »

La Commission des Affaires Extérieures

Les Affaires de Russie et la Propagande

La Sous-Commission des Affaires de Russie a discuté et adopté un rapport de M. Farges sur nos méthodes d'information et sur nos directives dans l'ancien Empire des Tzars. Saisie d'un rapport de M. André Fribourg, la sous-commission de la propagande s'est déclarée prête à collaborer avec le gouvernement à l'établissement d'un programme d'action française à l'étranger. Communiqués révélateurs par leur concision même : si sur ces deux questions qui ne visent pas moins que la moitié de l'Europe et le monde, les bureaux avaient une politique, cela se saurait, comme on dit. Et, sauf erreur, il paraît bien que, par prétérition, on nous révèle le contraire.

Que, de Riga à Téhéran, une extrême complexité d'intérêts divise les penseurs et même les Alliés, les lecteurs de l'*Europe Nouvelle* en sont suffisamment avertis. On se plaint de notre ignorance. Loin de là : c'est l'ouragan d'informations qui étourdit. L'atmosphère elle-même, imbue de radiogrammes mensongers, affole les aiguilles de nos meilleurs capitaines. L'ethnographe déroule une carte aux nuances persuasives; l'économiste la rature et le stratège la barre. Les délégations accourues parlent à qui les veut ou ne les voudrait pas entendre. Il n'est pas jusqu'à nos négociateurs qui, chuchotant à Copenhague, ne remplissent tous les journaux du secret de leurs confidences. Le droit des peuples qui s'affirme en Finlande, en Esthonie, en Latvie, met le Lituanien aux prises avec le Polonais. Où fixer, face à la Pologne et à la Grande Russie, les frontières, si elles en doivent avoir, de la Ruthénie blanche et de l'Ukraine? La propagande britannique affichait, en 1916, les prétentions de l'Allemagne à la domination du monde, par des flaques rouges jetées sur l'innocent planisphère. Elles coulaient de la Baltique à Bagdad. L'encre n'en a pas séché que le léopard y boit. Mais nous, où nous voit-on et que dit-on de nous quand nous parlons pour ne rien dire ou, qui est pis, nous contredire? L'essentiel est dans les relations des Alliés avec le gouvernement des Soviets. C'est contre lui que s'étaient faites nos élections nationales, d'où quelque trouble, comme on pense, sur l'orientation précise des candidats. Six mois après l'excommunication on parle avec l'homme au poignard dans la bouche. Est-ce trop tôt? Trop tard? Dès le 18 février, O'Grady signait avec Litvinof un accord relatif à l'échange des prisonniers russes et britanniques. Quand cessera le martyr des nôtres? Une mission socialiste italienne est prête à gagner Moscou. Le *Constantinople* et l'*Emma* auraient débarqué des produits russes à Gênes. M. Kenworthy le confiait hier aux Communes en s'inquiétant avec malice du sort que l'Angleterre réserverait à ses importateurs déshérités. — Mais nos pourparlers sont en cours, répondit M. Harmsworth. — La France les suit et M. Barthou n'y est pas pour rien. *Tarde venientibus ossa*? On ne sait, la Russie étant ce pays où le paléontologue affamé peut encore se nourrir de mammouths emprisonnés sous les glaces. Si la sous-commission que préside M. Paul Escudier, avec un rapporteur informé et sagace comme est M. Farges et la bonne fortune d'opposer des avis aussi étudiés que ceux de MM. Joseph Barthélémy, Erlich et de Gaillard-Bancel, formule les problèmes et dégage leurs solutions, on ne regrette pas quelques mois perdus. Mais il ne conviendrait pas d'attendre le résultat des travaux d'une Commission dont M. Bokanowski et le groupe de l'alliance républicaine et sociale proposent à la Chambre de confier l'institution au gouvernement. Cette Commission extra-parlementaire serait chargée d'étudier les effets du bolchevisme en Russie. Que l'enquête, conduite comme M. Bokanowski le souhaite, aboutisse à des constatations impartiales, on n'a pas le droit d'en douter. Mais on ne comprendrait pas non plus qu'un groupe, au Parlement, perdît son temps et le nôtre à d'autres tâches qu'à des besognes de partis : que c'est là très exactement leur fonction. Les sept ou huit chapitres, d'ailleurs très remarquables, de cette proposition constituent un réquisitoire. Aux sources soviétiques, il n'a puisé que des aveux. Ce projet tout entier repose sur ce syllogisme invisible : le bolchevisme est criminel; or le bolchevisme est l'application systématique du marxisme; donc le marxisme est criminel. Ce qui n'est pas du tout ici en question.

« La politique étrangère domine tout, aujourd'hui » reprend en effet M. Géo Gerald, après un homme illustre, au début d'excellentes propositions. C'est du moins l'opinion commune aujourd'hui. Elle enregistre le regret de cinquante ans d'incompétence générale. Mais ce qui parut vrai dans la guerre est-il encore

juste aujourd'hui? On pourrait soutenir le contraire en s'apercevant que la vie de l'Etat dépend, tout à coup, de la transformation de son économie intérieure. Peut-être, au reste, une division des problèmes étrangers et internes est-elle purement scolastique et n'y a-t-il qu'une seule façon d'entendre la politique générale où, si l'on ne fait pas concorder l'intérêt de la France et du monde c'est qu'on n'en a pas la vision assez large?

M. Géo Gérald propose avec beaucoup d'autorité de créer des *zones d'influence* où les diplomates et les consuls seraient préparés, répartis, retenus, et d'instituer onze postes d'*attachés financiers*. La section centrale de la Chambre belge étudie précisément aussi la réorganisation de la représentation du royaume. Elle est favorable à la fusion des services diplomatiques et consulaires. Plusieurs membres y préconisent la nomination d'*attachés ouvriers* ou *sociaux* et de *délégués artistiques*. Pourquoi pas d'*attachés parlementaires* dont l'*Europe Nouvelle* a souvent montré l'utilité? Doit-on voir dans ces nouveautés une tendance à spécialiser les fonctions ou la rencontre de concepts très récemment diversifiés? L'*information*, la *propagande* doublent la *représentation* aujourd'hui et quelquefois la contrecarrent. On ne saurait détacher ces services de ceux du département des Affaires étrangères. Convenons cependant qu'ils y ont été, jusqu'ici, assez mal reçus. C'est l'épisode d'un combat qui s'est livré pendant la guerre entre la diplomatie et l'*intelligence*, au sens russe, et où il serait prématuré d'affirmer que l'intelligence au sens russe — ou français — triomphe.

XXX.

Au Quai d'Orsay

La Valise entr'ouverte

L'*Europe Nouvelle* avait depuis longtemps signalé le grand désavantage pour le Gouvernement Français à n'avoir auprès de la Papauté aucun représentant officiel. Cette lacune, grave déjà pendant la guerre, plus grave encore actuellement pour le règlement de la question du clergé d'Alsace et de Lorraine, ainsi que pour notre politique religieuse en Orient et en Extrême-Orient, va enfin être comblée.

On avait pu croire un instant que l'entrée dans les cadres diplomatiques de M. Charles Benoist, en qualité de Ministre à La Haye, n'était qu'un court prélude à de plus hautes destinées. Mais, avant même d'être proposé à l'agrément du Saint-Siège, ne convenait-il pas que le nouvel ambassadeur fût préalablement agréé... par M. Barrère?

La haute personnalité politique de M. Jonnart, qui rallie actuellement tous les suffrages, permettra de négocier les questions qui se posent entre Rome et l'Etat français, et de renouer la tradition, non sans tenir compte de l'évolution de nos institutions depuis l'époque du Concordat et des Articles Additionnels.

Le rgéime de la Séparation paraît mieux convenir à une démocratie. Sans parler des problèmes délicats que pose la collation des évêchés dans le régime concordataire, l'intervention de l'Etat prête à encore plus d'abus dans une république, qui a pour essence même la liberté, que dans un gouvernement despotique. Mais qu'en pense le Vatican?

Lorsque M. Jonnart aura résolu ces épineuses questions et quelques autres, on parle, pour lui succéder, d'un diplomate de carrière, actuellement accrédité auprès d'une puissance qui est plus importante par son rôle que par l'étendue de son territoire et qui vient de donner à la France une nouvelle preuve de sa fidélité.

Jusqu'à ce jour, l'Allemagne était représentée auprès du Vatican par le Ministre de Bavière et par le chargé d'affaires de Prusse. Ce dernier, M. von Bergen, prend du galon, et devient ambassadeur d'Allemagne. Cette nomination entraîne, à Berlin, celle d'un nonce : Mgr Pacelli, actuellement à Munich. — La nomenclature de Munich et la Légation de Bavière près du Saint-Siège seront néanmoins maintenues.

Cette solution ménage les susceptibilités de la Bavière, tout en assurant la prééminence du gouvernement central, et en donnant satisfaction aux nombreux catholiques de la Rhénanie. La république allemande veut, auprès du Vatican, lutter à armes égales avec la République Française.

Notre très éminent ambassadeur à Londres est devenu quelque peu distrait. Quand on a soixante-dix-sept printemps ! Tirant de sa poche une lettre de M, Jules Cambon, il la montra, en s'excusant de ne pas l'avoir entièrement lue, à M. Philippe Berthelot. Celui-ci la lut jusqu'au bout, et quel ne fut pas son étonnement d'y voir en post-scriptum ce conseil fraternel : « Méfie-toi de Berthelot ! Il intrigue contre toi. L'inculpé ne broncha pas, et rendit silencieusement la lettre.

Mais lorsqu'il revint à Paris, il demanda des explications à M. Jules Cambon qui plaida d'abord non-coupable, puis fut obligé d'avouer.

M. Paléologue, qui assistait à l'entretien, interrompit :

— Berthelot n'intrigue pas, il assassine.

— Plus maintenant, répliqua, non sans une nuance de mélancolie, la voix tranchante de M. Berthelot.

Dans les couloirs du Quai d'Orsay, on se demande si la distraction de M. Paul Cambon n'a pas été purement diplomatique.

Dès son arrivée à New-York, Sir Auckland Geddes, le nouvel ambassadeur du Royaume-Uni à Washington, s'est laissé longuement interviewer par les reporters de la presse américaine. Sous beaucoup de fleurs, il a discrètement glissé quelques orties, comme celle-ci : « Dès que le Home-Rule sera en vigueur, ce sera le devoir des sujets britanniques, *et aussi de ceux qui ne le sont pas*, de laisser les Irlandais faire leurs propres affaires ».

Le général Malcolm fut jadis envoyé à Berlin comme délégué Britannique à la Commission des prisonniers de guerre. Bien que cette commission n'existe plus, le général Malcolm est resté à Berlin. Il profite de ses loisirs pour inviter à sa table MM. Noske et von Sekt... Une telle intimité répond-elle aux visées de la politique anglaise, ou plus simplement aux préférences personnelles de M. Malcolm?

Le Conseil des Etats a discuté la proposition invitant le Conseil Fédéral à réorganiser la représentation diplomatique suisse. De nouvelles Légations seront créées, notamment à Bruxelles, à Stockholm, et à Varsovie.

M. Boissier, qui avait accepté, pendant la guerre, de représenter la Suisse à Bukarest, vient, sur sa

demande, de rentrer dans la vie privée. Tout en s'occupant activement des intérêts des Empires Centraux qui lui étaient confiés, il sut acquérir la sympathie des diplomates de l'Entente, et la considération des milieux Roumains.

Comment perfectionner notre Organisation consulaire

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à notre prochain numéro la suite de l'intéressante étude de notre collaborateur Henri Mylès : Comment perfectionner notre organisation consulaire (1). *Le prochain article sur cette question qui a ému quelque peu les milieux compétents et que nous avons vu avec plaisir reprise à la Chambre et dans la presse, pose tout un problème :* Peut-on *moderniser le Quai d'Orsay.*

Le Mouvement diplomatique

Le nouvel ambassadeur des Etats-Unis à Rome, M. Undervood a présenté au roi ses lettres de créance.

S. E. Stanislas Patek, ministre des affaires étrangères de Pologne, est arrivé à Paris.

M. Ignace Szebeke, chargé d'affaires du gouvernement polonais à Berlin, vient de rejoindre son poste.

Le baron de Borchgraeve, nommé Ministre de Belgique à Madrid, a quitté Bruxelles.

M. R. J. H. Patijn, secrétaire Général au Ministère des affaires étrangères, et M. J. C. A. Everwijn, administrateur Chef de la division du Commerce, sont arrivés a Paris, comme délégués du gouvernement Hollandais, en vue d'étudier l'appui économique à accorder aux pays de l'Europe Centrale.

Le Ministre des Pays-Bas à Londres, accompagné de Madame de Marees van Swinderen, a quitté la capitale Anglaise pour se rendre à Florence. Pendant son absence, M. Michiels fera fonctions de chargé d'affaires.

Il est question d'envoyer provisoirement à Buenos-Ayres M. Barendrecht, actuellement Consul Général des Pays-Bas à Calcutta.

M. H. van Son est chargé du Consulat Hollandais récemment créé à Prague.

M. Huber, Consul à Sydney, est envoyé comme plénipotentiaire des Pays-Bas à Bangkok.

M. A. C, J. Vermeulen est provisoirement chargé de la gestion du Consulat des Pays-Bas à Canton.

L'Idée Française à l'Étranger

Les Élèves Étrangers dans les Lycées de France

Nous avons à plusieurs reprises répété ici-même que vouloir laisser à nos Facultés de Lettres le monopole de l'enseignement du français aux étrangers était une erreur et un péril. Une erreur, parce que c'était limiter inutilement le nombre des étudiants étrangers, en le proportionnant aux dimensions trop restreintes des salles de cours de nos Universités. Un péril, parce que c'était détourner les maîtres de notre enseignement supérieur de leur double tâche essentielle : préparation professionnelle de l'élite française et à production scientifique originale. Laisser accaparer l'activité de nos professeurs de Facultés par une besogne de vulgarisation, laisser envahir sans contrôle nos cours de licence et d'agrégation par trop d'étrangers, ce serait courir le grave danger d'abaisser le niveau de nos études supérieures déjà menacé par les conséquences de la guerre.

Nos Facultés de Lettres doivent continuer à être des centres d'attraction pour les étrangers ; elles doivent multiplier les cours spéciaux si heureusement développés déjà grâce aux initiatives locales les plus hardies et les plus ingénieuses. Mais le souci des étudiants étrangers ne doit jamais y primer celui des étudiants français.

C'est pourquoi nous enregistrons avec une satisfaction particulière toutes les tentatives qui visent à compléter l'œuvre de nos Facultés et à la décharger d'une partie du fardeau assumé par elles. Nous avions préconisé la création de cours de vacances à l'usage des étrangers dans un certain nombre de grands lycées français. On est en train de faire beaucoup mieux et de créer dans plusieurs de nos établissements d'enseignement secondaire des sections spéciales à l'usage d'élèves étrangers.

Dès avant la guerre, il est vrai, certains lycées ou collèges s'étaient préoccupés de recruter une clientèle étrangère. Le lycée de Bayonne, les collèges de Perpignan, de Béziers et de Narbonne recevaient assez régulièrement des élèves espagnols. Le lycée de Grenoble s'était fait une spécialité des élèves ottomans. La proximité de la frontière amenait un petit contingent de Suisses dans les lycées de Lyon et d'Annecy.

Mais, c'est en 1918 seulement que l'idée d'attirer méthodiquement des étrangers dans nos lycées a pris corps et a reçu un commencement de réalisation. L'honneur de cette initiative revient à M. Honnorat, aujourd'hui ministre de l'Instruction publique, alors simple député. Sa nouveauté consiste en ceci que chaque lycée désigné pour tenter l'expérience reçoit des élèves d'une seule nationalité, que ces élèves constituent dans ce lycée une véritable « nation », avec dortoirs, réfectoires, salles d'étude séparés, et qu'ils sont sous la direction d'un professeur de leur pays, chargé de les entretenir dans la connaissance de leur langue maternelle et de parer à tout danger de dénationalisation intellectuelle.

La première expérience tentée le fut en Scandinavie. Le lycée de Rouen s'organisa en 1918 pour recevoir des élèves norvégiens ; et le lycée de Caen pour recevoir des élèves suédois. Le succès fut complet : en pleine période de torpillages et malgré les gros risques d'une traversée, 15 jeunes Norvégiens répondirent à l'appel du lycée de Rouen. Pour l'année scolaire en cours, on en compte 45.

Ce qui a donné à ces tentatives un caractère extra-commercial d'entente internationale, c'est qu'un Comité de patronage, composé de personnalités éminentes connues en France et en Scandinavie, fournissait aux familles toutes les garanties morales nécessaires.

Le cours normal prévu, tant à Rouen qu'à Caen, est de trois années au bout desquelles les élèves doivent sortir bacheliers. La première année, Suédois et Norvégiens, outre les classes en commun avec leurs camarades français, suivent des cours spéciaux destinés à leur apprendre rapidement et à fond notre langue. Dès la seconde année, ils sont traités exactement comme des élèves normaux de rhétorique. Il n'est pas rare, paraît-il, de voir un Scandinave se classer premier en composition française.

Les plus grandes facilités leur sont fournies pour suivre en dehors du lycée tous les cours propres à les intéresser. C'est ainsi qu'à Rouen, un certain nombre de Norvégiens suivent des cours à l'Ecole Commerciale. Remarquons en passant que des essais de cette sorte doivent être tentés dans des villes où les ressources intellectuelles sont abondantes et diverses : villes de Faculté, ou, comme Rouen, ville possédant une Ecole supérieure de Lettres et une Ecole Commerciale.

Le succès obtenu par l'expérience scandinave a porté ses fruits. Un Comité de patronage franco-tchéco-slovaque vient de se constituer pour attirer nos amis de Bohême au lycée de Dijon. D'autres comités seront sans doute prochainement constitués : Le Havre recevrait en octobre prochain des élèves Danois, Nancy des Polonais, Aix-en-Provence des

(1) Voir *Europe Nouvelle*, nos 10, 11, 12 et 13.

Grecs. Nous aimerions, quant à nous, voir Bordeaux se préparer à recevoir de jeunes Hollandais.

Si nous ne pouvons qu'applaudir sans réserve à toutes ces nouvelles initiatives, nous ne nous dissimulons pourtant pas toutes les difficultés d'ordre national et moral qu'elles vont rencontrer.

Difficultés d'ordre matériel pour les pays dont le change est défavorable par rapport au franc, comme c'est le cas pour la Tchéco-Slovaquie, la Pologne, la Grèce. Payer, par suite de la détérioration du change, un prix de pension double au moins de son chiffre nominal, voilà de quoi faire reculer bien des parents francophiles. On prévoit bien l'institution de bourses d'études financées soit par l'Etat Français, soit par l'Etat étranger intéressé, soit enfin sur des fonds réunis par les Comités de patronage; mais la majorité des élèves seront des élèves payants.

Difficultés morales ensuite : confier pendant trois années consécutives à des maîtres étrangers la formation spirituelle de jeunes adolescents, c'est pour des parents une responsabilité qui donne à réfléchir. Les élèves qui nous arriveront seront sans doute pour la plupart soit issus de mariages mixtes avec une Française, soit fils d'industriels ou de commerçants ayant des intérêts dans les deux pays. Pour notre part, nous verrions volontiers instituer à côté de ce cours normal de trois années, des cours d'un an.

On ne peut donc raisonnablement prévoir, dès le début et surtout tant que les changes ne se seront pas améliorés, une grosse affluence. Que ce ne soit pas là une raison de découragement. Les élèves attirés par cette innovation ne seraient-ils que dix, ne seraient-ils que cinq pour chaque pays, l'importance de l'œuvre entreprise n'en restera pas moins considérable.

Et d'abord ce n'est pas rien que dix « amphibies » franco-polonais ou franco-grecs, dix futurs agents de liaison entre les deux peuples, également informés sur les affaires de l'un et de l'autre. En ce moment même de quelle utilité pour la France serait l'existence d'une dizaine « d'amphibies » franco-russes capables de tenir tête en pleine connaissance de cause aux délégués des coopératives soviétistes.

Mais il y a autre chose. La langue des nationaux accueillis par un lycée sera, dans tout le ressort de l'Académie où se trouve le dit lycée, admise de droit comme langue secondaire au baccalauréat. Déjà les langues scandinaves sont admises par la Faculté de Caen. Le tchèque le sera à Dijon, le polonais à Nancy, etc...

La réciprocité ne se bornera pas à cette mesure qui risquerait de rester platonique. Cet aménagement de nos lycées correspondra à une spécialisation de chaque Université. Bientôt chacune aura son territoire propre dans l'action intellectuelle à l'étranger. L'Université de Grenoble a déjà donné l'exemple en se consacrant à l'Italie; les Universités de Bordeaux et de Toulouse se sont associées pour les études hispaniques et le développement des amitiés françaises en Espagne et en Amérique Latine. Ce sont les souvenirs historiques du temps où Stanislas Leczinski régnait en Lorraine qui incitent Nancy à poloniser; c'est la présence à Dijon d'un slavisant distingué qui pousse l'Université de Dijon à attirer des étudiants tchèques; c'est leur situation géographique qui poussent Caen à se tourner vers la Scandinavie, Aix vers la Grèce.

Ainsi, dans le centre où ils viendront s'initier à notre langue et à notre culture, tous ces étudiants trouveront leur propre langue et leur propre culture à l'honneur. De ces divers centres d'études, s'irradieront sur toute la France les informations objectives, les ouvrages de vulgarisation destinés à donner sur tous ces peuples si mal connus de nous des connaissances nettes et précises.

Que les Comités de propagande déjà constitués ou en voie de constitution ne manquent pas d'insister sur cette idée féconde : chaque peuple, en nous députant quelques-uns de ses fils ne vient pas nous demander une aumône intellectuelle ou se soumettre à notre impérialisme spirituel, il nous invite à un échange, et c'est pourquoi la France offre désormais à chaque peuple une grande ville, une Université, une bibliothèque pour y exposer en permanence sa science, ses lettres et ses arts.

BENJAMIM CRÉMIEUX.

L'ACCORD ITALO-AUTRICHIEN

Le voyage du chancelier Renner à Rome (1) a eu pour résultat un accord italo-autrichien dont voici les points principaux :

1° L'Italie consent à avancer immédiatement à l'Autriche 20.000 tonnes de blé, remboursables sur les livraisons américaines à l'Autriche.

2° L'Italie assumera sa part du crédit pour les matières premières, crédit auquel l'Angleterre participe dans une proportion de 50 %.

3° Echelonnement du paiement des dettes.

4° L'Italie concède temporairement à l'Autriche la réciprocité juridique et commerciale de laquelle, après le Traité de Saint-Germain, elle ne jouissait qu'en matière de pénétration économique;

5° L'Italie aidera l'Autriche à se procurer les 50.000 tonnes quotidiennes de charbon qui lui sont nécessaires pour la vie du pays.

6° L'Italie fera tout son possible pour développer le trafic du port de Trieste qui intéresse également les deux Etats.

On sait qu'avec la question angoissante du blé, la pénurie de charbon est le mal dont souffre le plus l'Autriche. L'Italie espère s'employer avec succès auprès de l'Amérique et de la Tchéco-Slovaquie pour en obtenir les fournitures de combustibles nécessaires. Elle fournira en outre sur ses propres réserves le charbon nécessaire aux locomotives des trains transportant en transit à travers l'Autriche le charbon tchèque destiné à l'industrie italienne.

En ce qui concerne le trafic du port de Trieste, qui intéresse si vivement les deux Etats, l'Italie assignera à l'Autriche certains magasins pour le dépôt de ses marchandises de transit. En outre, si l'Autriche devait un jour posséder une flotte marchande, elle aurait une zone de transit particulière.

(1) Voir *L'Europe Nouvelle* du 24 avril 1920, l'article de M. Eisenmann.



L'Opinion à travers le Monde

En France

SAN REMO

Les premiers jours de la Conférence ont été difficiles et mystérieux. On craignait à Paris que l'opposition ne demeurât irréductible entre M. Lloyd George, indulgent à l'Allemagne, et M. Millerand, soucieux de faire exécuter à la lettre, le traité de Versailles.

L'Allemagne a commis une « gaffe » qui a dénoué toutes les difficultés : ne demandait-elle pas, le 22 avril, l'autorisation de doubler les effectifs de son armée ! Les presses française, anglaise et italienne ont immédiatement protesté.

Le traité de Versailles sera exécuté : point de revision; des retouches légères, seulement.

Le traité turc a passé au second plan de la conférence; mais la presse italienne, jalouse des avantages de la Grèce nouvelle, n'en méconnait pas l'importance. Elle craint que les Anglais ne se servent de M. Nitti comme d'un paravent : une pointe d'anglophobie inattendue l'incline vers la France qui n'a pas si tort de se défier de l'Allemagne !

La presse anglaise est unanime à se féliciter des sentiments amicaux de l'Entente. ROGER LÉVY.

SAN REMO, VERS SPA

Les télégrammes des agences exultent, les grands journaux d'information arborent des manchettes lyriques. L'accord s'est fait à San Remo. M. Lloyd George s'est rendu aux vues de M. Millerand... Mais les spécialistes qui traitent dans la presse française les questions de politique étrangère, ne se laissent pas entraîner par ce bel enthousiasme. Ils enregistrent avec satisfaction certains des termes de la note interalliée qui a conclu les débats. Ils demandent cependant qu'on soit prudent, qu'une fois encore on ne se paye pas de mots.

Ce qui avait surtout causé en France la plus désagréable surprise ç'avait été la nouvelle que MM. Nitti et Lloyd George proposaient que M. Muller vînt en personne s'expliquer à San Remo. Aussitôt M. Herbette, dans le *Temps* (24 avril) avait consacré tout un leader à démontrer que le Chancelier allemand n'était pas le chef d'un véritable gouvernement. Il n'était pas dans son pays le représentant de forces capables de faire exécuter les engagements pris. Ne l'avouait-il pas ingénûment lui-même? Dès lors à quoi bon le convoquer?

Dans les *Débats* (24 avril), M. Gauvain proclamait également que la bonne foi allemande était rien moins que douteuse. Une discussion avec M. Muller semblait donc impossible.

C'est, comme on le pense, l'avis de l'*Action Française*. Mais M. Jacques Bainville craint bien que nous ne soyons obligés d'en venir là. Il pense que M. Lloyd George ne démordra pas de son idée de derrière la tête qui est de réviser le traité. Alors M. Bainville écrit :

« Le traité de Versailles a déjà tant de brèches qu'il ne sera peut-être pas impossible d'arriver à démontrer que mieux vaudrait le refaire. »

Cela apparaît comme une fatalité. Dans ces conditions le mieux qui reste à la France c'est de ne pas faire la politique de l'autruche, c'est de se préparer à remettre sur le chantier le mauvais traité.

« Ceux qui ont eu la plus grande part à sa confection, c'est-à-dire nos alliés anglo-saxons, lui reprochent aujourd'hui de ne pas être conforme à la nature des choses et d'être démenti par les faits. C'est pourquoi il serait sans doute très vain et même nuisible de nous dissimuler que la révision est en marche. Ayant prévu la révision, nous serons ainsi en meilleure posture pour qu'elle ne se fasse pas contre nous. »

Or, le lendemain, de bonnes nouvelles parvenaient de San Remo. MM. Millerand et Lloyd George avaient une entrevue privée qui éclaircissait les malentendus, le Premier anglais annonçait que le temps était au beau fixe et des informations indiquaient déjà dans quel sens serait rédigée la note de clôture, ce qu'elle contiendrait.

C'est fort bien, mais, écrit M. Herbette, dans le *Temps* (26 avril) :

Il ne suffit pas que le conseil suprême se déclare résolu à faire exécuter le traité de Versailles. Ce ne serait là qu'une promesse vaine, si l'on ne remplissait pas en même temps les conditions indispensables à sa réalisation : accord absolu entre tous les agents, diplomatiques ou militaires, qui représentent les alliés en Allemagne; détermination préalable des mesures coercives qui seront appliquées si les militaires allemands continuent à braver les alliés et à bafouer leur propre gouvernement. C'est à ces conditions seulement que la France peut s'engager à ne pas agir de sa propre initiative, chaque fois que les garanties du traité sont menacées.

La France doit continuer à se montrer vigilante. Il faut faire attention que si elle paraît obtenir satisfaction dans le début de la note, en réalité elle cède sur le point capital : on entendra M. Muller, on discutera avec lui. M. Millerand n'a réussi qu'à gagner un mois. Au lieu de San Remo ce sera Spa.

Saint-Brice remarque dans *Le Journal* (25 avril) que :

« Nous acceptons, en somme, la thèse de M. Lloyd George et de M. Nitti en ce qui concerne la restauration économique de l'Allemagne. Nous admettons que le chiffre de l'indemnité soit fixé immédiatement et que l'Allemagne participe aux négociations qui détermineront le montant exact de la note à payer. »

Donc, veiller, se préparer pour la confrontation franco-allemande. C'est là le point de vue défendu par M. Bainville, dont l'article n'a pas passé inaperçu. M. Marcel Cachin s'en empare, dans l'*Humanité* (25 avril). Il triomphe. Il montre que cette révision du traité que l'*Action Française* elle-même est obligée d'envisager, c'est en somme ce que les socialistes ont réclamé dès la première heure. Peu à peu les dirigeants bourgeois sont obligés par les événements d'en venir à la politique préconisée par l'extrême gauche vis-à-vis de l'Allemagne, de la Russie, et bientôt de l'Orient.

Mais M. Bainville entend cette révision du traité dans un sens tout opposé à M. Marcel Cachin. Il lui répond le 26 avril. Les socialistes prétendent qu'ils ont raison parce qu'ils avaient annoncé que le traité était inexécutable. Mais « la sorte de paix que rêve le socialisme serait plus irréelle encore ».

La réalité c'est qu'il faut voir clairement qu'on veut nous entraîner vers une révision masquée ou inconsciente qui serait pire que tout. Le traité primitif s'en va par dégradations successives. Et donc, puisqu'il faut reconnaître qu'on marche à grands pas vers la révision, et qu'elle ne doit pas se faire aux dépens de la France, il s'agit maintenant de la prévoir.

Quel conseil donne donc M. Bainville à cet égard : occuper la ligne du Mein.

Il est probable que si M. Millerand proposait cette initiative à M. Lloyd George, la bonne volonté dont celui-ci a fini par faire preuve disparaîtrait aussi vite qu'elle est venue. Et nous serions à nouveau isolés.

En Angleterre

SAN REMO

La presse anglaise a complaisamment reproduit le mot du *Matin* attribué à Lloyd George. Le premier ministre aurait dit à MM. Millerand et Nitti en arrivant dans les jardins de la villa Devachan : « C'est le paradis terrestre... nous sommes trois... Lequel fait le serpent ? » Mais tandis que la presse française voit dans cet animal maudit le terrible, le rusé Lloyd George, la presse anglaise reconnaît... M. Millerand.

Le *Daily Chronicle* reproduit les dépêches de G.-H. Perris, son correspondant spécial à San Remo (tous les grands journaux y ont envoyé des représentants « extraordinaires »). Le *Chronicle* se plaint que M. Poincaré soit descendu des hauteurs présidentielles dans l'arène de la presse « pour rallier tous les réactionnaires français ». Après le départ de Clemenceau, on croyait que la gauche française serait revenue aisément au pouvoir : le contraire est arrivé. La droite conservatrice et militariste tâche d'entraîner Millerand aux solutions extrêmes. On essaye d'imposer, au moins partiellement, aux trois présidents du conseil, ces vues militaristes.

...Spectacle d'autant plus lamentable qu'il montre une fois de plus l'impuissance des démocraties dans les crises internationales. La grande masse des Français serait horrifiée d'apprendre qu'elle a été menacée d'une aventure guerrière ; mais la voix de la masse n'est pas entendue dans le Nirvana de San Remo.



Le *Times*, le *Morning Post* rappellent le discours prononcé par L.-G. le 3 juillet 1919, quand, aux Communes, il présenta le traité.



Si importantes que soient les conversations et les décisions de San Remo, les journaux de Londres ne leur accordent dans la première partie de la semaine qui s'écoule du 19 au 26 avril que d'assez rares éditoriaux. Le pays se préoccupe du *budget*. Le projet Chamberlain est généralement approuvé, si ce n'est par Asquith qui propose avec une fermeté courtoise de réduire sérieusement les dépenses.

Le *Times*, il est vrai, continue de se préoccuper de l'avenir de l'Entente. Sa politique est nette : on désarmera l'Allemagne sans délai ; puis les Alliés feront une déclaration commune fixant leurs relations économiques avec elle. Le militarisme semble toujours vivace outre-Rhin (200.000 inscrits dans l'Einwohnerwehr). Pourquoi M. Lloyd George, entraînant le président du Conseil italien à sa remorque, va-t-il vers des décisions qui seraient pour le monde entier une calamité terrible ? L'Entente franco-anglaise est tout simplement en péril.

La question essentiellement posée aux augures de San Remo, demeure entière. :

« L'Allemagne sera-t-elle obligée, oui ou non, d'observer le traité ? »

De même, le *Morning Post* ne pense qu'au « désarmement des Prussiens ». Ce qui aurait dû, ce qui aurait pu être fait complètement et rapidement en novembre 1918, dans la forêt de Compiègne, doit être mené à bonne fin, en avril 1920 — mais tous les désavantages du retard ont surgi !



Peu d'éditoriaux, mais des informations souvent tendancieuses dans cette première partie de la semaine. En résumé, on peut affirmer que le ton de la presse a été double : jusqu'à la réception de la note allemande (jeudi 22 avril), il est inquiet, ou réticent, ou hostile à toute aventure guerrière sur la rive droite du Rhin. Le *Daily News* se plaint des hommes mystérieux de San Remo, de leur « silence monastique ». Pour la *Westminster-Gazette*, le désarmement est un *problème moral*, subordonné à la bonne volonté de Berlin. Mais la note allemande, qui réclame une armée de 200.000 hommes, va étonner l'Angleterre, lui déplaire et la rejeter dans les bras de la France. La note allemande est le pivot de la réconciliation !

Ecoutons le *Daily Chronicle* (23 avril) qui déclare « que la note allemande donnera aux alliés l'occasion de s'entendre ». Ecoutons surtout le *Manchester Guardian* (23 avril) : le grand organe organe libéral, qui n'a jamais caché sa germanophilie « d'affaires », écrit textuellement que la demande allemande est une « effronterie ». Pourquoi l'Allemagne aurait-elle besoin de doubler son armée régulière ? Par crainte du bolchevisme ? — Pure plaisanterie !



Dès le lundi 26, la note que vont adresser Lloyd George, Millerand et Nitti à l'Allemagne est dans l'air : Le *Times* se félicite du triomphe remporté par Millerand dans la question du désarmement. Le *Morning Post* est ravi d'apprendre que les petits dîners reprennent à San Remo, mais il souhaite

Que Lloyd George conduise dorénavant les affaires étrangères du pays, allusion aux incursions de Lloyd George dans ce qui est, pour le *Morning Post*, le domaine réservé du Foreign Office), sans donner des crises de nerfs à l'Europe... »

Le *Daily Chronicle* résume avec satisfaction, le nouvel accord. On avait exagéré les divergences. L'harmonie est heureusement rétablie... Pour le *Daily News*,

« On a libéré la politique qui dirige les destinées du monde des passions furieuses de la guerre. »

Le *Daily Herald*, en se moquant des trois gentlemen de San Remo, « qui ont réglé leurs petites querelles et accordé leurs petites divergences de vues », a peut-être, sans le vouloir, exprimé la morale du différend franco-anglais : différend peu profond, qui n'a pas intéressé les peuples des deux plus grands pays de l'Europe, parce que ces peuples veulent vivre en bonne amitié.

Il n'y a pas, écrit le *New Statesman*, d'autre moyen de créer une unité européenne. C'est ainsi que le grand écrivain Kipling, prononçant un important discours au banquet de la Royal Society of Saint-George, en l'honneur de la Saint-George (jour de fête consacré à l'empire) a pu dire :

Le poids entier du monde repose maintenant comme du temps de nos pères sur deux nations, sur l'Angleterre et sur la France... Nous n'entrons pas dans un monde nouveau. C'est toujours le vieux monde, mais devenu plus dur... Il ne faut pas d'opportunisme (allusion évidente aux souplesses de Lloyd George)... mais du caractère, encore du caractère ! »



Nombreux sont les journaux qui se sont plaints du temps qu'a pris à la conférence le règlement d'une dispute inutile : d'autres problèmes, d'une importance considérable, lui étaient soumis, qu'elle n'a pu aborder. Ni Fiume, ni l'Adriatique, ni les revendications yougo-slaves n'ont été prises en considération... Le vrai travail à l'ordre du jour de la Conférence était le traité turc. Qu'a-t-elle résolu pour l'Etat Arménien ?

...« En tracer les frontières, dit le *Manchester Guardian* sans prendre les mesures nécessaires à sa vie. C'est jouer avec le sujet... »

La Grèce, qui reçoit d'immenses régions de Salonique aux Dardanelles, passe au rang de grande puissance,

« en admettant, ajoute sceptiquement le *Guardian*, qu'elle soit capable d'administrer avec succès, ces territoires !... »

Dans le proche Orient, « la confusion règne » : la France devra s'entendre avec Faïçal en Syrie. Le *Daily News*, le *Daily Herald*, le *Guardian*, la *Nation*, acceptent avec plaisir le mandat anglais en Palestine, à charge pour l'Angleterre de réaliser le « foyer national juif », un peu oublié depuis la déclaration Balfour, de 1917.

Beaucoup d'engagements ont été signés concernant le défunt empire ottoman : le *Statesman* a peut-être raison d'attendre ce que donnera ce « règlement » (settlement) ; et se rit de l'exposé qu'en fera M. Lloyd George à Westminster ! La *Nation* va plus loin, dans son opposition radicale : elle doute que le traité turc dure aussi longtemps que le traité de Versailles, qui, comme chacun sait, *vient d'être revisé...*

Mais André Mandelstam, ancien drogeman de l'ambassade russe à Constantinople, sera plus écouté en Angleterre : il expose avec force dans la *New Europe* (22 avril) ce qu'est actuellement « l'esprit turc ».

L'humanité tolèrera-t-elle plus longtemps les manifestations de l'esprit turc ? pantouranisme ou nationalisme turc exacerbé).

...La menace turquo-bolcheviste est très grande... Le grand résultat moral de la guerre a été le triomphe de l'idée du droit sur la force... De ce point de vue, il est tout à fait certain que l'humanité ne tolèrera plus les manifestations de l'esprit turc, qui sont invariablement les mêmes, d'Abdul Hamid à Talaat ou à Mustafa Kemal Pacha...

L'homme malade aurait-il vraiment cessé de vivre ?

En Allemagne

SAN-REMO. — SITUATION FINANCIÈRE. — DÉBUT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE.

La conférence de San Remo était primitivement convoquée pour régler les questions de l'Adriatique et de Turquie. Les événements qui se sont déroulés en mars et en avril l'ont ramenée, volens nolens, à l'examen du problème allemand. Et tout de suite il est apparu que ce problème dominait tous les autres, puisque de sa solution dépend à la fois l'avenir de la France, de l'Allemagne et de l'Europe tout entière. Bien loin que la perspective de nouvelles discussions sur leur cas ait inquiété les Allemands, ils paraissent bien les avoir souhaitées, voire même provoquées. En adressant à l'Entente les trois notes dont la principale avait pour objet de demander le maintien d'une armée de 200.000 hommes, le chancelier Hermann Muller n'agissait pas à la légère. Il voulait que la Conférence de San Remo ne put se séparer sans avoir parlé de l'Allemagne, ou pour être plus clair, sans avoir envisagé la revision du traité de Versailles. Dans cette démarche on peut dire qu'il était approuvé et attentivement suivi par la grande majorité des Allemands, de même que le nouveau ministre des affaires étrangères Köster, a déclaré à un rédacteur du *Vorwärts* que la politique allemande devait viser à la fois à exécuter le traité et à en obtenir la revision.

Assurément les partis extrêmes feignent de persévérer dans leur attitude hostile, s'il s'agit des hommes de droite, ou indifférente s'il s'agit des communistes que ces palabres bourgeois n'intéressent pas. Mais il est frappant de constater combien les partis de la coalition observent les faits et gestes de la conférence avec les mêmes sentiments de crainte et d'espoir : crainte que la politique de violence incarnée à leurs yeux par la France ne l'emporte, espoir au contraire que M. Millerand soit mis en échec par ses deux collègues. Et de par l'initiative du chancelier, c'est la fixation des effectifs de l'armée qui devient le centre des préoccupations allemandes.

La *Germania* (organe du centre catholique) écrit :

« Il faut s'attendre à ce que l'on tienne compte de la nervosité et des craintes de la France à l'idée d'une guerre allemande de revanche. Mais espérons cependant que nos adversaires écouteront les voix qui signalent la nécessité d'une force de sécurité suffisante pour protéger la vie et la propriété des citoyens allemands. C'est cela qui nous importe. Le peuple allemand, dans sa grande majorité, ne veut pas d'une armée en vue d'une revanche éventuelle ; mais il veut le maintien de l'ordre dans le pays. »

La *Frankfurter Zeitung* revient à deux reprises sur la Conférence de San Remo. Comme de juste ce journal de la ville occupée se préoccupe davantage de l'évacuation de la région du Mein. Il va plus loin aussi dans l'étude des répercussions possibles de la conférence sur l'avenir de la démocratie et de la véritable paix. Dans le fond, ce sont cependant les mêmes éventualités qui l'inquiètent.

« L'Angleterre, l'Italie, les Etats-Unis sont unanimes à condamner l'arbitraire de la politique française, et il n'est pas douteux que les hommes d'Etat anglais sont partis pour San Remo avec l'intention arrêtée de ne plus tolérer dans l'avenir une politique indépendante de la France...

Mais les mesures prévues par la note collective des puissances annonçant une répression économique contre tout gouvernement monarchiste ou révolutionnaire en Allemagne sont aussi dangereuses qu'insuffisantes.

L'Angleterre espère par là donner à la France des garanties militaires et en même temps préserver l'Allemagne de nouvelles tentatives de contre-révolution. Cette politique serait dénuée de sens, si les alliés n'accordaient pas à la démocratie allemande la possibilité de constituer, sans tomber dans un nouveau militarisme, une bonne organisation militaire démocratique capable de protéger l'Etat démocratique contre les attaques de droite et de gauche.

Aussi bien, la seule solution possible pour sauver l'Europe de la ruine est celle de la collaboration économique. Sous aucun prétexte le bassin de la Ruhr ne doit être occupé, comme il en a été question, et il faut en finir avec la politique de violence. La situation financière de la France n'est pas désespérée, comme on voudrait nous le faire croire. Que ce pays gère mieux ses ressources et travaille avec l'Allemagne.

« Le minerai français et la houille allemande doivent se compléter ; on l'a compris à Paris. Finalement on devra y comprendre aussi que la France ne triomphera de sa grande détresse que par une collaboration économique avec l'Allemagne, dont les paiements et livraisons fertiliseront le sol français, à condition qu'ils ne la ruinent pas elle-même. »

Le *Berliner Tageblatt* est toujours violent contre la France, mais avoue que les plaintes des commissions interalliées sur la non-livraison des armes ne sontpas dénuées de fondement, car

« Certains grands dignitaires du militarisme allemand essaient, à l'encontre de la volonté du gouvernement allemand, d'empêcher le désarmement. »

C'est là qu'il faut frapper, et non affamer de malheureuses populations. Pourvu que la Conférence de San Remo voie clair, et n'aille pas prendre de funestes décisions.

Le *Vorwärts* publie un curieux article de Victor Schiff qui fut l'un des délégués allemands à Versailles. Le voyage des délégués à travers les contrées dévastées du Nord avait produit une impression profonde :

ils étaient près d'accorder de justes réparations. Les conditions écrasantes du traité ont paralysé les bonnes volontés. De là une période de difficultés et de troubles. Aujourd'hui les choses en sont au même point qu'en juin 1919, car rien n'a été modifié dans les rapports franco-allemands, qui sont les fondements même de l'Europe future. Ils sont encore tout empoisonnés. Pas de salut possible tant que la France ne reconnaîtra pas son erreur, et ne voudra pas sincèrement travailler à sauvegarder la démocratie allemande :

« Aussi longtemps que la France sera un gouvernement gouverné par la Chambre élue le 16 novembre 1919 l'Europe ne se guérira pas.

« Que nous reste-t-il donc à faire? Exécuter loyalement le traité jusqu'à la limite du possible, limite qui n'est pas à beaucoup près aussi lointaine qu'on l'a promis au peuple français, combattre chez nous les bolchevistes de droite et de gauche qui se réjouissent des violences passées et futures du militarisme français; faire vivre notre république démocratique jusqu'au jour où le Parlement français actuel disparaîtra et où la France sera de nouveau une véritable république; en attendant, nous efforcer de réconcilier et d'éclairer les esprits — un vrai labeur de Danaïdes ».

Que de mélancolie chez ce socialiste majoritaire ! Que de haine aussi, bien qu'inavouée, contre la France ! Et combien de soucis ! Sous les déclarations du *Vorwäerts*, comme sous celles des autres organes, on devine les deux préoccupations lancinantes de tous les cerveaux allemands : comment sortir de notre effroyable embarras? comment nous libérer des pangermanistes sans être en proie aux spartakistes? Peut-être les inquiétudes ne se manifesteraient-elles pas avec autant d'insistance si la situation financière n'était extrêmement grave, en dépit du relèvement momentané du mark, et si la campagne électorale n'était déjà ouverte pour les élections à l'Assemblée nationale qui semblent devoir être fixées au 6 juin.

Le 20 avril, le ministre des finances Wirth a présenté le budget de 1920. Les chiffres qu'il a donnés sont d'un pessimisme bien sombre : pour le Reich seul 197 milliards de dettes, 16 milliards de déficit, (y compris les chemins de fer), nouvelles charges, nouveaux impôts en perspective. Le ministre songe à de nouveaux monopoles ou à la socialisation de certaines industries. Le *Berliner Tageblatt* peut bien se féliciter de la franchise de ces aveux, la *Frankfurter Zeitung* traduit mieux l'impression de ceux des Allemands qui réfléchissent encore :

« Le peuple allemand ne se rend pas compte de la catastrophe qui nous menace, et de l'effroyable détresse dans laquelle nous nous enfonçons tous les jours. Doublement dangereuse est son illusion en un temps où les presses à billets de banque travaillent jour et nuit. Notre peuple ressemble au banqueroutier qui jette son argent par les fenêtres, à la veille de l'effondrement inévitable.

Une campagne électorale engagée dans de telles conditions ne peut manquer d'être ardente. Déjà les partis ont publié leur programme et entamé la propagande. Nous aurons à coup sûr à revenir sur leurs tendances. Mais dès aujourd'hui l'orientation de la lutte qui commence apparaît visiblement. La question est de savoir si le gouvernement de coalition pourra subsister. Elle se subdivise en deux autres : les partis qui la composaient réussiront-ils à rester d'accord? les partis de l'opposition parviendront-ils à la rompre? Jusqu'ici l'accord subsiste, malgré les efforts faits par les catholiques rhénans pour entraîner le parti du centre vers la droite. Par contre il se produit une scission dans l'opposition de droite comme dans celle de gauche. A droite non seulement le coup d'Etat Kapp-Luttwitz a diminué les chances électorales, mais les chefs les plus modérés Arendt, Dewitz, von Kradorff ont quitté leur parti pour échapper aux nouveaux chefs extrémistes. A gauche, les communistes et même le nouveau parti communiste ouvrier, ont décidé de présenter des candidats qui enlèveront sans doute des voix aux indépendants. La bataille sera dure. L'enjeu est gros, car il y va de la vie même de la démocratie allemande.

En Italie

LA CONFÉRENCE DE SAN REMO

Les journaux italiens sacrifient avec une bonne grâce « signorile » aux lois de l'hospitalité. Ils déplorent le mauvais temps qui sévit à San Remo; ils s'attendrissent sur la voiture « toujours emplie de fleurs » de M. Millerand, sur les promenades à pied de M. Lloyd George avec sa fille « respectueusement salués par leurs compatriotes en villégiature ». Ce ne sont que poétiques descriptions de la villa Devachan où siège la Conférence « et qui est un véritable paradis, comme son nom arabe l'indique » ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales. On regrette ouvertement que M. Nitti ne soit pas plus mondain et n'ait pas multiplié les déjeuners et les dîners d'apparat « où l'on se rencontre et où l'on cause utilement ».

Le reportage a délibérément pris le pas sur les articles d'opinion. La presse regorge d'interviews : interview de M. Millerand, de M. Lloyd George, de M. Venizelos, de Gabil Kemal Bey, etc... les correspondants de Paris et de Londres analysent avec minutie la presse française et anglaise. Les envoyés spéciaux à San Remo se piquent d'être informés sans retard de tout ce qui se trame à la Conférence.

La question adriatique? Les journaux disent bien haut qu'elle ne sera pas encore résolue cette fois, qu'on n'en parlera même pas à San Remo. L'exécution du traité de Versailles? C'est à M. Lloyd George et à M. Millerand de se mettre d'accord; l'Italie n'est là qu'en tiers. L'*Idea Nazionale*, il est vrai, croit bon de prévenir M. Nitti qu'à l'étranger on ne voit pas les choses sous le même angle : le dissentiment, au dire des correspondants britanniques, serait entre M. Nitti et M. Millerand, et M. Lloyd George s'efforcerait de trouver un terrain de conciliation. En réalité :

M. Lloyd George a son plan de paix avec l'Allemagne... mais il trouve fort utile de chercher si quelqu'un, par exemple M. Nitti, ne serait pas disposé à défendre ouvertement le plan britannique sous l'étiquette italienne... Nous courons le risque de servir inconsciemment les intérêts de la politique britannique, en nous chargeant gratuitement du passif d'une liquidation d'alliance » (22) avril).

Cet avertissement du fougueux journal nationaliste sent un peu la poudre. Mais, à sa date, il est seul de son espèce. On en est à un optimisme à la Capus, peut-être pas très sincère, mais qui s'affiche : tout s'arrangera.

Cependant le traité avec la Turquie s'élabore, et jour après jour, la sérénité de la presse italienne disparaît pour laisser place à la surprise d'abord, à de l'inquiétude, à de l'angoisse ensuite et enfin à de la colère impuissante. Pour nous Français, la Conférence de San Remo restera sans doute celle où notre gouvernement accepta de se rencontrer avec le gouvernement allemand, après avoir eu gain de cause sur la question du désarmement. Pour l'Italie, la Conférence de San Remo demeurera celle où les intérêts italiens en Turquie et en Asie Mineure ont été sacrifiés à l'impérialisme britannique et à l'impérialisme grec. L'opinion transalpine est littéralement bouleversée par le contenu du traité turc et le retour au pouvoir de Damad Férid, fidèle vassal de l'Angleterre.

A l'image presque quotidiennement évoquée depuis les événements de la Ruhr par les journaux italiens d'un Millerand farouche et isolé, le couteau entre les dents, en face de MM. Nitti et Lloyd George souriants et bras-dessus bras-dessous, une autre image est substituée : celle du léopard britannique également acharné à abaisser la France et l'Italie. L'unanimité de la presse de tous les partis est complète pour juger l'égoïsme et les appétits anglais et crier : casse-cou. On a vu avec quelle violence M. Nitti a apprécié le traité turc devant les journalistes anglais et américains : ce traité, a-t-il dit, est inexécutable sans de nouvelles guerres. L'Italie ne donnera ni un soldat, ni une lire pour une politique d'aventures en Orient. On peut dire que toute l'opinion italienne se range à cette occasion derrière son Président du Conseil.

Quels sont donc les griefs italiens contre le traité turc? Ils sont d'ordre national et d'ordre international. D'ordre national, parce que toutes les promesses faites à l'Italie, en août 1917, à Saint-Jean-de-Maurienne sont annulées, que la part accordée à l'hellénisme dans le démembrement de l'empire ottoman lui semble disproportionnée à l'effort de la Grèce pendant la guerre et à ses présentes facultés d'action, parce qu'enfin l'influence italienne en Turquie est menacée par le monopole britannique, qui se dessine à l'horizon. D'ordre international, parce que l'exécution de ce traité fera couler des flots de sang et que le rapprochement entre Russie, Turquie et Bulgarie qui en sera la conséquence fatale sera une menace de plus contre la paix déjà si précaire de l'Europe et troublera la mise en valeur de la Turquie d'Asie.

Ecoutons avec quelle âpreté (assez justifiée après tout) récrimine la presse de Rome et de province :

« L'Angleterre, écrit l'*Idea Nazionale* (25 avril), a mis le point final à l'œuvre d'agrandissement de la Grèce, qui a débuté par la violation patente de l'accord 1917. Il est désormais de règle que toute action des Alliés et associés en Europe ait pour origine ou comprenne une offense à l'Italie... L'inexplicable et funeste accord italo-grec, conclu par M. Tittoni, nous a offert hier le plat de lentilles de la vallée du Méandre, qui nous avait déjà été reconnue, mais avec Smyrne, en 1917. »

Et le *Giornale d'Italia* (25 avril)) :

« La Grèce recueille les fruits d'une habile politique diplomatique et non de la guerre où elle n'a pas combattu. L'Italie au contraire qui a gagné une terrible guerre au prix d'extrêmes sacrifices ne rencontrent dans le domaine diplomatique que de grandes amertumes. »

Et il développe ce thème qu'on n'hésite pas à donner à la Grèce la Thrace turco-bulgare, tandis qu'on refuse encore Fiume à l'Italie.

C'est, dit l'*Epoca* (25 avril) pour punir M. Orlando d'avoir quitté la conférence et de s'obstiner à vouloir Fiume qu'on a donné Smyrne à la Grèce, il y a un an... Quant à l'attribution de la Thrace à la Grèce, il suffit de connaître un peu la Turquie pour savoir qu'elle ne l'acceptera pas, même transitoirement. Le monde musulman défendra Andrinople avec acharnement. »

L'*Idea Nazionale* documente son anglophobie en publiant le texte d'un traité anglo-turc, par lequel l'Angleterre moyennant le contrôle exclusif des détroits et la main-mise sur les pays arabes promet son aide à la Turquie.

Cette explosion de sentiments anti-anglais qui marque en Italie la fin de la Conférence de San-Remo, commencée dans l'idylle s'accompagne naturellement et par antithèse de sentiments beaucoup plus bienveillants à l'adresse de la France, victime comme l'Italie de l'impérialisme britannique. Le *Messagero* insiste sur la nécessité d'une entente économique étroite entre les deux pays. La *Nuova Antologia*, qui est la *Revue des Deux Mondes* de nos voisins, et dont le sénateur Maggiorino Feraris, délégué à la Conférence de la Paix, est le directeur, nous prodigue des paroles précieuses à recueillir. La France, dit-elle, a parfaitement raison de craindre un retour offensif de l'Allemagne. Il est très vrai que l'Allemagne cherche à ne pas exécuter le traité. Or si on peut envisager une révision du traité, on ne peut en aucune manière admettre qu'il soit violé par les vaincus. Si l'Allemagne relève ainsi la tête, c'est qu'elle croit apercevoir des fissures entre Alliés. Que la solidarité alliée se rétablisse et l'Allemagne filera doux. On pourra alors adoucir si besoin est le traité de Versailles.

Ce n'est que dans le prochain numéro que nous pourrons examiner la façon dont l'Italie aura interprété la déclaration finale des Alliés à l'Allemagne. Citons pourtant dès aujourd'hui cette opinion du *Secolo* (25-4) démocrate et révisionniste :

« Le point capital de l'accord est l'invitation à l'Allemagne de venir discuter la question des indemnités. L'intangibilité du traité de Versailles est peut-être encore sauve en apparence, mais la décision d'aujourd'hui en transforme l'esprit. »

En Espagne

L'OPINION ET SAN REMO

La conférence de San-Remo a éveillé une certaine curiosité en Espagne, mais non très vive. Le journal *La Publicidad*, de Barcelone, annonce bruyamment qu'il a envoyé un représentant spécial à San Remo, et il est à peu près le seul à publier des chroniques régulières sur la situation politique internationale. Les journaux de parti, à faible tirage, se contentent d'insérer les télégrammes d'informations et ne commentent guère.

L'opinion, très indistinctement, s'est réjouie du rapprochement franco-anglais, résultat des conversations de M. Millerand avec M. Lloyd George. La presse espagnole estime que la plus grande calamité qui pourrait arriver à l'Espagne serait la rupture de l'alliance. C'est seulement sur la collaboration de la France et de l'Angleterre que pourra s'adosser la paix. Sans prendre parti très ouvertement, la majorité de la presse penchait d'ailleurs plutôt du côte de M. Millerand que de celui de M. Lloyd George. Nous relevons, il est vrai, dans *El Imparcial* un article de M. Giges Aparicio, où celui-ci semble se rallier à une thèse assez semblable à celle soutenue à Londres : sans doute l'Allemagne a agi avec trop de précipitation, mais la France a eu tort de répondre par une intervention qui devait être le fait de tous les Alliés et non d'un seul.

Par contre dans une série d'articles de *La Publicidad*, M. Rovira i Virgili condamne sévèrement l'attitude du gouvernement allemand. Il estime que le militarisme prussien est loin d'avoir renoncé, que le chancelier Muller est dans les mains des amis de Kapp. La France a donc eu parfaitement raison d'agir comme elle l'a fait et l'Angleterre devra se rendre à son point de vue.

C'est à peu près ce qui est arrivé à San Remo.



Sources et Documents

Les ÉTATS-UNIS ne RATIFIENT PAS le TRAITÉ

I. Lettre du Président Wilson au Sénateur Hitchcock.
II. Les Réserves du Sénat au Traité de Paix.
III. La Note du Président Wilson sur la Turquie.

L'Europe Nouvelle *donne aujourd'hui à ses lecteurs trois documents d'une importance essentielle, dans le développement de la politique extérieure des Etats-Unis :*

1° La fameuse lettre adressée par le Président Wilson, le 8 mars 1920, au sénateur Hitchcock.

2° La résolution de ratification du traité votée par le Sénat Américain, avec les réserves *ou amendements du traité.*

3° La note du Président Wilson relative à la Turquie.

Les deux premiers documents se rapportent à l'art. X du traité de paix, qui, l'on s'en souvient, est ainsi conçu :

Les membres de la Société s'engagent à respecter et à maintenir contre toute agression extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique présente de tous les Membres de la Société. En cas d'agression, de menace, ou de danger d'agression, le Conseil avise aux moyens d'assurer l'exécution de cette obligation. »

Cet article a été l'objet de discussions passionnées aux Etats-Unis. Le Président a cru devoir le commenter, lui-même, dans sa lettre au sénateur Hitchcock. Cette lettre, tronquée, dénaturée par la presse européenne, a été reproduite par la Westminster Gazette, mais jamais elle n'a paru, in extenso, dans un journal français.

Quant au second document que nous publions, rappelons que le Sénat américain a voté le 20 mars une motion tendant à la ratification du traité corrigé de réserves. Or le Président n'admet aucune réserve au texte de Versailles.

Enfin notre troisième document, sans se rapporter directement soit à l'art. X du traité, soit au traité lui-même, précise le refus de M. Wilson de participer à des règlements impérialistes, en particulier à Constantinople et dans l'ancien Empire Ottoman. — R. L.

I. LETTRE DU PRÉSIDENT WILSON AU SENATEUR HITCHCOK

Mon Cher Sénateur,

J'apprends qu'un ou deux de vos collègues me font l'honneur de désirer connaître ma manière de voir relativement à l'Article X de la Société des Nations et à l'effet qu'aurait sur le pacte l'adoption de certaines réserves que d'aucuns proposent de formuler au sujet dudit article. C'est avec plaisir que je profite de cette occasion de mettre en lumière, autant qu'il est en mon pouvoir, un sujet singulièrement obscurci par des malentendus et de fausses interprétations de toute espèce.

Il n'est aucun moyen d'échapper aux obligations morales exprimées en termes formels dans cet article du pacte. Nous avons remporté sur l'Allemagne une victoire morale beaucoup plus grande encore que la victoire militaire gagnée sur le champ de bataille et cela parce que l'opinion publique du monde entier s'est ralliée à notre cause et à celle des peuples associés avec nous dans cette grande lutte.

S'il en a été ainsi, c'est en raison des déclarations et des promesses par lesquelles nous nous engagions, tant les uns que les autres, à établir « une organisation de paix de nature à rendre certain que les forces unies des peuples libres refrénaient toute violation du droit et à assurer la paix et la justice en constituant un véritable tribunal de l'opinion auquel tous seraient obligés de se soumettre et qui trancherait tous les différends internationaux qui ne pourraient être réglés à l'amiable. »

Cette assurance et cette promesse ont été incorporées aux préliminaires de l'armistice et aux préliminaires de la paix elle-même et constituent une des obligations les plus sacrées qu'aucune nation ou aucun groupe de nations aient jamais souscrites. Il est inconcevable que l'Amérique donne l'exemple d'ignorer un engagement moral aussi solennel.

Pour ma part, je sens que je n'oserais plus jamais affronter les regards des soldats de nos vaillantes armées, si je ne faisais tout ce qui est en mon pouvoir pour écarter tous les obstacles qui s'opposent à l'adoption de cet article spécial du pacte. C'est à eux que nous avons fait ces promesses, tout comme le reste du monde; c'est à cette cause qu'ils se sont crus voués, dans un esprit digne des croisés. Ce serait les trahir à jamais que de ne pas faire tout mon possible pour réaliser l'idéal élevé pour lequel ils ont combattu.

Toute garantie réside dans l'article X.

Il me semble, mon cher Sénateur, que nous pouvons bannir de notre esprit l'idée qu'il est nécessaire de stipuler, relativement à l'article X, les moyens constitutionnels que nous devrions mettre en œuvre pour remplir les obligations qui en résultent pour nous. Nous n'avons rien à gagner à de telles stipulations; elles ne nous donnent aucune assurance que nous n'ayons déjà. Il a été entendu, à la Conférence de Paris, comme une chose qui allait de soi, que les obligations assumées par un gouvernement quelconque, les devoirs assumés par lui aux termes du traité, devaient naturellement être remplis suivant ses habituelles méthodes constitutionnelles.

Une ou deux fois, aux réunions de la Conférence, alors que le traité faisait l'objet de notre examen, il a été fait des « réserves » de cette nature par les représentants de telle ou telle puissance, et ces « réserves » étaient invariablement accueillies de la façon dont les hommes qui se sont réunis pour agir et non pour parler accueillent toujours la manifestation de scrupules surérogatoires : on les écoutait dans un silence indifférent, comme on écoute une chose qui va de soi et qu'il n'était pas nécessaire de dire.

Il ne peut y avoir aucun inconvénient à ce que nous expliquions encore une fois quelle est cette méthode constitutionnelle, que, chez nous, le Congrès a seul qualité pour déclarer la guerre ou pour prononcer sur les causes ou les motifs qu'il peut y avoir pour que nous fassions la guerre et que lui seul peut autoriser l'emploi, sur terre ou sur mer, des forces armées des Etats-Unis. Mais, faire une pareille déclaration serait assurément une œuvre de surérogation.

J'ai le regret de constater que, pour ainsi dire sans exception, les réserves dont j'ai eu connaissance ne sont pas des interprétations des articles auxquels on

propose de les joindre, mais qu'elles ont pour effet d'annuler ces articles, ou peu s'en faut.

Toute réserve ayant pour but de priver la Société des Nations de l'appui de l'article X frappe au cœur même, au centre vital du pacte. Toute Société des Nations ne garantissant pas comme un droit incontestable l'indépendance politique et l'intégrité territoriale de chacun de ses membres ne vaudrait guère mieux qu'un vain chiffon de papier n'ayant pas plus de force effective que l'accord entre la Belgique et l'Allemagne violé par les Allemands en 1914.

(Si l'article X n'est pas voté).

L'article X, incorporé au traité de Versailles représente la renonciation de la Grande-Bretagne et du Japon, qui avant la guerre avaient commencé à se découvrir tant d'intérêts communs dans l'Océan Pacifique, de la France, de l'Italie — de toute les grandes puissances guerrières du monde — aux anciennes visées de conquête politique et d'agrandissement territorial. C'est une doctrine nouvelle dans les affaires du monde, une doctrine qu'il faut reconnaître si l'on veut qu'il subsiste une base solide pour cette paix que le monde entier désire si ardemment et dont il a un besoin si absolu.

Si l'article X n'est pas voté et appliqué, les gouvernements qui le rejetteront feront preuve à mon sens, de mauvaise foi envers leurs peuples, qui ont consenti les sacrifices illimités de la guerre sur la foi de l'assurance qu'on leur donnait qu'ils allaient combattre pour sauver le monde de l'ancien régime de violence et d'agression.

Ils feront preuve aussi de mauvaise foi envers l'opinion du monde en général, auquel ils ont demandé de se joindre à eux pour opposer une résistance concertée aux agressions et aux prétentions de l'Allemagne. Si nous rejetions l'article X, ou si nous l'affaiblissions si peu que ce fût, cela nous ferait paraître désireux de revenir à l'ancien régime de rivalité envieuse et de malentendus dont nos vaillants soldats nous ont délivrés, cela nous priverait de toute vision, de toute nouvelle conception de la justice de paix. Nous n'aurions rien appris par cette guerre, tout ce que nous y aurions gagné, c'est le regret d'avoir été entraînés dans le tourbillon de ses souffrances.

Si l'Amérique a eu, comme le reste du monde, la vision d'une ère nouvelle où seront redressés les erreurs du passé, elle profitera avec bonheur de l'occasion qui s'offre à elle de prendre sa part des responsabilités de l'article X.

Il ne faut pas oublier, mon cher Sénateur, que cet article constitue une renonciation aux ambitions coupables de la part des peuples puissants dont nous étions les associés dans la guerre. Il n'est nullement certain qu'en l'absence de cet article, ladite renonciation s'accomplisse. Les ambitions militaristes et les visées impérialistes n'ont nullement cessé de peser sur les conseils des nations en qui nous avons la plus grande confiance et avec lesquelles nous désirons le plus partager les tâches de la paix. D'un bout à l'autre des séances de la Conférence de Paris, il était évident qu'un parti militariste, ayant à sa tête les chefs les plus influents, cherchait à prendre l'ascendant dans les conseils de la France. Ce parti a été vaincu à ce moment-là, mais il a aujourd'hui la haute main.

Les principaux arguments présentés à Paris à l'appui des revendications italiennes dans l'Adriatique étaient des arguments stratégiques — en d'autres termes, des arguments militaires — inspirés par l'arrière-pensée de s'assurer la suprématie navale dans cette mer. Pour ma part, je n'admets pas plus les visées impérialistes chez les autres nations que je ne les admettais de la part de l'Allemagne.

Le choix qui s'impose : démocratie ou impérialisme)

Nous avons à choisir entre deux idéals : d'un côté, l'idéal de la démocratie, qui représente, dans le monde entier, le droit des peuples libres de se gouverner par eux-mêmes; de l'autre côté, l'idéal de l'impérialisme qui cherche à s'imposer par la force, par la puissance injuste. Cet idéal n'est nullement mort : il est en honneur de bien des côtés. Toutes les influences impérialistes de l'Europe s'opposaient à ce que l'article X fit partie du pacte de la Société des Nations; le rejet de cet article marquerait aujourd'hui l'entière consommation de leurs efforts pour annihiler le traité. Je considère l'article X comme l'essence même de l'américanisme. Nous ne pouvons le rejeter ni l'affaiblir, sans répudier en même temps nos propres principes.

L'impérialisme ne désire pas la Société des Nations, mais s'il faut que cette Société se constitue à la demande universelle des peuples, il y va de son intérêt de veiller à ce qu'elle soit de nature à se prêter à ses desseins, à lui permettre de reprendre le jeu historique où les peuples servent de pions, où l'on jongle avec les provinces, où l'on recherche les anciens équilibres internationaux, au prix des guerres inévitables qui en résultent.

Est-il vraiment quelqu'un qui désire voir reprendre ce jeu ancien? Qui oserait vraiment contribuer au rétablissement de l'ancien état de choses? Les ennemis de la Société des Nations ont instinctivement concentré leurs efforts sur l'article X comme ils le devaient, car cet article est sans aucun doute la base de tout l'édifice; il est le rempart, le seul rempart de la démocratie naissante du monde contre les forces de l'impérialisme et de la réaction.

(Il faut y entrer sans crainte ou se retirer de bonne grâce.)

Ou bien il faut entrer dans la Société des Nations sans crainte, accepter la responsabilité, ne pas reculer devant le rôle directeur qui est le nôtre actuellement, mais joindre nos efforts à ceux des autres, en vue d'établir une paix juste et durable; ou bien il faut nous retirer, de la meilleure grâce possible, du grand concert des puissances qui ont sauvé le monde. Personnellement, je ne suis pas disposé à m'en rapporter au conseil des diplomates du soin de défendre le monde contre le retour des malheurs qu'il a éprouvés.

Je crois que quand on se rendra compte dans le public de l'entière importance de cette grande question, les obstacles sembleront insignifiants au regard de la perspective, de la grande, de la magnifique perspective de faire contribuer notre incomparable force morale et matérielle à l'établissement d'un régime international, où pourront prévaloir nos propres principes de justice et de droit, et qui permettra aux peuples du monde de se développer paisiblement dans des conditions d'ordre et de sécurité telles qu'il ne pouvait en exister jusqu'ici.

Je n'ai pas besoin de vous dire, mon cher Sénateur, que j'ai beaucoup réfléchi à toute cette question des réserves qu'il est question de formuler par rapport à la ratification du traité et plus spécialement de la partie du traité qui contient le Pacte de la Société des Nations. J'ai été frappé du fait que, pour ainsi dire, chacune des prétendues réserves, est en réalité la négation même des conditions du traité. On me parle de réserves et de réserves modérées, mais je ne vois pas quelle différence il peut y avoir entre une négation et une négation modérée.

Notre responsabilité en tant que nation, à ce tournant de l'histoire, est accablante et, si j'en avais l'occasion, je demanderais à tous les intéressés d'envisager la question au point de vue de ce qu'il est possible de faire pour l'humanité plutôt qu'au point de vue de nos intérêts nationaux particuliers.

S'il est vrai, comme on me l'a dit, que quelques-uns de vos collègues désirent connaître ma manière de voir à ce sujet, je vous serai reconnaissant de leur montrer cette lettre.

Cordialement et sincèrement à vous.

WOODROW WILSON.

(Traduction du Recueil de documents étrangers nº 68) (Ministère des Affaires Etrangères).

II. LES RÉSERVES DU SÉNAT AU TRAITÉ DE PAIX

Il est résolu (les deux-tiers des sénateurs présents étant d'accord là-dessus) que le Sénat admet et approuve la ratification du traité de paix conclu à Versailles, le 28 juin 1919 avec l'Allemagne, moyennant les réserves et accords suivants qui se trouvent, par là même, faire partie et être condition de cette résolution de ratification, laquelle ratification ne doit pas entrer en vigueur ni lier les Etats-Unis, jusqu'au jour où les dits réserves et accords adoptés par le Sénat, auront été adoptés comme partie et condition de cette résolution de ratification par les puissances alliées et associées, et le manque d'objection de la part des puissances alliées et associées aux dits réserves et accords, avant le dépôt de la ratification par les Etats-Unis, sera considéré comme une acceptation pleine et définitive de ces réserves et accords par les dites puissances.

I. — Les Etats-Unis comprennent et interprètent ainsi l'article I : Au cas où ils notifieraient leur retrait de la Société des Nations, ainsi que le prévoit le dit article, les Etats-Unis seront seuls juges dans la question de savoir si leurs obligations internationales et toutes leurs obligations découlant du dit Pacte ont été remplies, et une notification du retrait des Etats-Unis pourra être donnée par une résolution unanime du Congrès des Etats-Unis.

II. — Les Etats-Unis n'assument pas l'obligation de préserver l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un pays quelconque par l'emploi de leurs forces militaires ou navales, de leurs ressources, ou de sanctions économiques; non plus que d'intervenir en quelque manière que ce soit dans les contestations entre nations, qu'il s'agisse de contestations se rapportant à l'intégrité territoriale où à l'indépendance politique, qu'il s'agisse ou non de membres de la Société, comme il est prévu dans l'article 10; non plus que d'employer leurs forces militaires ou navales, conformément à un article quelconque du traité et sous un prétexte quelconque, à moins que, dans un cas particulier, le congrès qui, d'après la Constitution, a seul le pouvoir de déclarer la guerre ou d'autoriser l'emploi des forces militaires ou navales des Etats-Unis, n'en ait décidé ainsi, en toute liberté d'action, par une loi ou une résolution unanime.

III. — Aucun mandat ne sera accepté par les Etats-Unis, conformément à la partie 1 de l'article 22 ou de tout autre clause du traité de paix avec l'Allemagne, à moins d'une décision du congrès des Etats-Unis.

IV. — Les Etats-Unis se réservent à eux-mêmes exclusivement, le droit de décider quelles sont les questions qui entrent dans les limites de sa juridiction domestique et déclarent que toutes les questions d'ordre intérieur ou politique se rapportant en totalité ou en partie, à leurs affaires intérieures y compris l'immigration la concurrence, la suppression de la traite des femmes et des enfants, celle de commerce de l'opium et d'autres drogues nuisibles, et toutes les autres questions domestiques, ne ressortissent que de la juridiction propre des Etats-Unis, et ne pourront pas, sous le couvert du traité, être soumises, en quelque façon que ce soit, à l'arbitrage ou à l'examen du Conseil ou de l'assemblée de la Société des Nations, ou à aucune filiale de cette Société, ou à la décision ou à l'apostille d'aucune autre puissance.

V. — Les Etats-Unis ne soumettront à l'arbitrage ou à l'examen de l'Assemblée ou du Conseil de la Société des Nations aucune des questions qui, de l'avis des Etats-Unis dépendent de leur politique traditionnelle communément appelée *doctrine de Monroë* ou s'y rapportent, la dite doctrine ne devra être interprétée que par les Etats-Unis seuls, et on déclare ici qu'elle est tout à fait en dehors de la juridiction de la dite société des Nations et qu'elle ne pourra être influencée par aucune des clauses contenues dans le dit Traité de paix avec l'Allemagne.

VI. — Les Etats-Unis refusent leur assentiment aux articles 156, 157, et 158, et se réservent toute liberté d'action au sujet des contestations qui pourraient surgir à propos des dits articles.

VII. — Personne n'est ou ne sera autorisé à représenter les Etats-Unis, et aucun citoyen des Etats-Unis ne pourra être élu membre d'un corps ou d'une filiale établi ou autorisé par le traité de paix avec l'Allemagne, s'il n'est muni d'une pièce de congrès des Etats-Unis stipulant sa nomination et définissant ses pouvoirs et ses obligations.

VIII. — Les Etats-Unis admettent que la Commission des réparations intervienne dans la question des exportations des Etats-Unis en Allemagne ou d'Allemagne aux Etats-Unis et les règlements, mais seulement lorsque les Etats-Unis auront approuvé par un acte ou par une résolution unanime du congrès, une telle réglementation ou intervention.

IX. — Les Etats-Unis ne seront pas obligés de contribuer aux dépenses de la Société des Nations ou de son secrétariat, ou d'aucune commission, ou comité, ou conférence ou de toute autre filiale créée par la Société des Nations ou par le traité dans le but de réaliser les dispositions du Traité, et jusqu'à ce que le congrès des Etats-Unis ait affecté des fonds disponibles à ces dépenses *à la condition* que les limitations précédentes ne s'appliqueront pas à la part proportionnelle prise par les Etats-Unis dans les dépenses administratives et dans le traitement de secrétaire général.

X. — Aucun plan pour la limitation des armements, proposé par le conseil de la Société des nations, suivant les clauses de l'article 8, ne sera considéré comme obligeant les Etats-Unis, tant que ce plan n'aura pas été accepté par le Congrès, et les Etats-Unis se réservent le droit d'augmenter leurs armements, sans le consentement du Conseil, toutes les fois que les Etats-Unis seront menacés d'invasion ou engagés dans une guerre.

XI. — Les Etats-Unis se réservent le droit de permettre, à leur volonté, aux nationaux d'un Etat ayant rompu avec le Pacte, ainsi qu'il est prévu à l'article 16 du Pacte de la Société des Nations, résidant aux Etats Unis ou dans des pays autres que celui qui a rompu avec le Pacte, de continuer leurs relations commerciales, financières ou personnelles avec les nationaux des Etats-Unis.

XII. — Rien, dans les articles 296, 297, ou dans aucune de leurs annexes, ni dans aucun autre article, section ou annexe du Traité de paix avec l'Allemagne, ne pourra, au détriment d'un citoyen des Etats-Unis, être interprété comme une confirmation, une ratification ou une approbation d'une action illégale à d'autres égards, ou en contradiction avec les droits des citoyens des Etats-Unis.

XIII. — Les Etats-Unis retirent leur assentiment à la partie XIII (articles 387 à 427 compris) à moins que le congrès, par une loi ou une résolution unanime, ne décide, pour l'avenir, la représentation dans l'organisation établie par la dite partie XIII, et dans ce cas la participation des Etats-Unis sera régie et réglementée par les dispositions de la dite loi ou résolution.

XIV. — Tant que la partie I existant dans le pacte de la Société des Nations n'aura pas été révisée de manière à établir que les Etats-Unis pourront disposer d'un nombre de voix égal à celui dont n'importe quel membre de la Société dispose, au total avec ses dominions autonomes, ses colonies et les parties de son empire, les Etats-Unis n'acceptent aucunement, sauf dans les cas où le congrès y aurait, au préalable, donné son consentement de se trouver liés par aucune élection, décision, rapport ou déclaration du conseil de l'assemblée dans lesquels un membre quelconque de la Société aura disposé de plus d'une voix, du total avec ses dominions autonomes, ses colonies, et les parties de son empire.

Les Etats-Unis n'acceptent pas de se trouver liés par une décision, un rapport, ou une déclaration quelconque du Conseil ou de l'assemblée, à la suite d'une dispute entre les Etats-Unis et un membre quelconque de la Société si ce membre ou un de ses dominions autonomes ou une de ses colonies, ou une partie de son empire unie politiquement à lui a pris part au vote.

XV. — *En consentant à la ratification du traité avec l'Allemagne, les Etats-Unis reconnaissent le principe du droit de disposer de soi-même et approuvent la résolution de sympathie pour les aspirations du peuple irlandais, qui réclame un Gouvernement de son propre choix, adoptée par le Sénat le* 6 *juin* 1919, *et déclarent que, quand l'Irlande aura obtenu un semblable gouvernement, ce que l'on peut espérer prochainement, elle sera promptement admise au nombre des membres de la Société des Nations.*

(Traduction *Europe Nouvelle*).

III. LA NOTE DU PRÉSIDENT WILSON SUR LA TURQUIE

Le Secrétaire d'Etat a publié le 30 mars, le texte de la note américaine relative à la Turquie qui a été adressée à l'ambassadeur français à Washington le 24 mars 1920. Voici ce texte :

J'ai l'honneur d'accuser réception à votre Excellence de sa note du 12 mars relative aux conférences concernant le traité de Paix avec la Turquie, et à l'état actuel des négociations entre les principales puissances alliées et je vous informe, en réponse, que le président ne juge pas convenable que, dans les circonstances actuelles, les Etats-Unis soient représentés à la Conférence par un plénipotentiaire.

Le Président est d'avis, néanmoins, que, puisque la future paix du monde est d'un intérêt vital pour notre gouvernement, celui-ci doit exprimer franchement ses vues sur les solutions proposées aux difficiles questions concernant le traité turc. S'il est vrai que les Etats-Unis n'ont pas été en guerre avec la Turquie, ils l'ont été du moins avec les principaux alliés de ce pays et ils ont contribué à la défaite de ces alliés, donc, à la défaite du Gouvernement turc. Pour cette raison également, on peut penser qu'il est du devoir du Gouvernement de faire connaître ses vues et de hâter une solution juste et durable.

Le Gouvernement des Etats-Unis apprécie la force des arguments pour le maintien des Turcs à Constantinople, mais croit que les arguments contre ce maintien sont beaucoup plus forts et impliquent certains éléments impératifs qu'il ne lui semble pas possible de négliger. Les alliés ont, à maintes reprises, fait connaître que le maintien des Turcs en Europe constitue une anomalie à laquelle il importe de mettre fin, et on ne peut admettre que les peuples musulmans, qui, non seulement ont assisté sans protester à la défaite du pouvoir Turc, mais ont collaboré activement à cette défaite, éprouveraient maintenant un tel ressentiment de l'expulsion du gouvernement turc qu'ils considéreraient le renversement complet de la politique des Grandes Puissances comme une chose désirable et nécessaire.

Pour la ligne proposée comme frontière méridionale de la Turquie, il est entendu qu'elle doit représenter la frontière ethnologique du peuple arabe, auquel cas certaines modifications sembleraient nécessaires. Cependant, si d'autres considérations étaient intervenues dans le choix de cette ligne, notre Gouvernement, sans aucune intention de critique, serait désireux qu'on lui fournit les arguments qui ont dicté ce choix.

Le Gouvernement des Etats-Unis constate avec plaisir que la représentation de la Russie a été prévue au Conseil International qu'on se propose d'établir pour le Gouvernement de Constantinople et des Détroits. Notre Gouvernement est convaincu que les arrangements actuels concernant le Gouvernement et le contrôle de Constantinople et des Détroits n'auront aucune chance de durée si les intérêts vitaux de la Russie, ne sont pas soigneusement pris en considération et sauvegardés et, s'il n'est pas convenu que la Russie pourra faire valoir ses droits eu égard aux décisions actuellement prises, quand elle aura un Gouvernement reconnu par le monde civilisé.

On note avec plaisir que la question du passage des navires de guerre et le régime des Détroits en temps de guerre sont encore à l'étude, car notre Gouvernement est convaincu qu'aucune décision définitive ne peut être prise sans le consentement de la Russie.

Au sujet de la Thrace, il semblerait juste que la portion de la Thrace orientale située en dehors de la zone réservée à Constantinople, soit attribuée au royaume de Grèce, à l'exception de la partie nord de cette région. Cette partie nord étant nettement bulgare par sa population, la justice et la bonne foi exigent que les villes d'Andrinople et de Kir-Kilisseh, ainsi que les territoires environnants, soient attribués à la Bulgarie. Les réclamations de la Bulgarie, sont dignes de la plus sérieuse considération aux points de vue ethnique et historique, mais, il semble bien de plus que la Bulgarie ait le droit de voir examiner favorablement ses revendications au sujet de ces territoires, du fait qu'elle a été contrainte de céder des territoires purement bulgares de sa frontière occidentale et d'abandonner plusieurs milliers de sujets bulgares, sans qu'il y ait eu pour cela d'autre raison que la raison discutable d'assurer à la Serbie une frontière stratégique.

On compte accorder aux trois grandes puissances méditerranéennes un droit de préférence pour la nomination de conseillers et d'instructeurs dans certaines zones; notre Gouvernement estime nécessaire à ce sujet, un complément d'informations : il lui faudrait savoir la raison et l'objet de ce plan avant qu'il puisse exprimer une opinion valable.

Il ne peut être question des intérêts propres de notre Gouvernement dans les projets concernant l'Arménie, et le Gouvernement des Etats-Unis est convaincu que le monde civilisé réclame et espère, pour ce malheureux pays, le traitement le plus libéral : les frontières de ce pays devraient être tracées de façon à satisfaire toutes les revendications légitimes du peuple arménien et, en particulier, à lui donner un libre accès à la mer. Ignorant les considérations qui ont présidé aux décisions du Conseil Suprême, on a l'impression que les droits spéciaux sur le Lazistan assureront à peine à l'Arménie cet accès à la mer indispensable à son existence. On espère que les puissances, prenant en considération le fait que Trébizonde a toujours été le point terminus de la route de commerce qui traverse l'Arménie, et que M. Venizelos au nom des Grecs de cette région, a exprimé leur préférence pour le rattachement à l'Arménie plutôt qu'à la Turquie, voudront bien accorder Trébizonde à l'Arménie.

Au sujet de la renonciation de la Turquie à ses droits sur la Mésopotamie, l'Arabie, la Palestine, la Syrie et les Iles, notre Gouvernement estime que l'on devrait recourir à la méthode qui a été adoptée vis-à-vis de l'Autriche, c'est-à-dire que la Turquie devrait remettre ces provinces entre les mains des Grandes Puissances, afin qu'elles en disposent comme elles l'entendront.

Pour Smyrne, notre Gouvernement n'est pas en état d'exprimer une opinion : cette question est trop importante pour qu'il puisse se prononcer d'après les informations insuffisantes dont il dispose sur les arrangements exacts projetés et les raisons qui les motivent.

Le Gouvernement des Etats-Unis comprend parfaitement les difficultés en face desquelles s'est trouvé le Conseil Suprême quand il a voulu régler les questions économiques relatives à ce Traité. On voit facilement que les problèmes sont complexes et fertiles en désaccords, parce qu'ils impliquent des intérêts contradictoires. Mais, notre Gouvernement est persuadé que les problèmes seront réglés dans un esprit de loyauté et qu'on sauvegardera les intérêts commerciaux des vainqueurs, des vaincus et des neutres.

Il est évident qu'il y a encore beaucoup à faire avant qu'un projet convenable soit réalisé et notre Gouvernement accueillera volontiers de plus amples informations sur les clauses économiques du Traité. Par exemple, le plan élaboré, suivant toutes les apparences, par le Conseil Suprême et auquel renvoie le paragraphe 8 de la note de Votre Excellence, se rapporte au maintien de concessions accordées à des étrangers : il donne le droit de réviser ou d'annuler ces concessions par le paiement d'indemnités : cela implique de graves conséquences et nécessiterait des éclaircissements.

En conclusion, le Gouvernement des Etats-Unis entend que, quels que puissent être les changements ou arrangements territoriaux opérés dans l'ancien empire ottoman, ces changements ou ces arrangements ne mettent pas les associations ou les citoyens américains, non plus que les associations ou les citoyens d'aucun autre pays, dans une situation moins favorisée que les associations ou les citoyens d'une des puissances signataires de ce Traité.

(Traduction *Europe Nouvelle*).

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE A TRAVERS LES REVUES

La catholique *Revue des Jeunes* (25 mars) se félicite naturellement de la reprise des relations avec le Saint-Siège. Elle rappelle le ministère de M. Cochin qui fit faire « un grand pas (?) dans l'intelligence du plus grand nombre des hommes politiques ». Elle approuve, sans ironie — et cela est bien plus ironique — les interventions

« ...tantôt plus éclatantes et tantôt plus heureuses des Lazare Weiller, des Joseph Reinach, des de Monzie. »

Attendons aussi l'apologie de M. Jonnart !

M. Pierre Lasserre, qui voulait critiquer dans *La Minerve Française* (15 avril) les oppositions que soulève le rétablissement de l'ambassade auprès du pape, ne peut penser qu'à Francfort... M. Lasserre, qui a vécu dans les universités allemandes ne croit pas à une démocratie allemande. Sans doute les corporations d'étudiants sont-elles encore militaristes. Mais la « manière forte » sur la rive droite du Rhin, ne renforcera-t-elle pas, contre le gré de M. Lasserre, l'impérialisme prussien?

La Société des Nations, tour à tour vantée, détestée, méprisée, célébrée, est au moins un thème assez facile pour les chroniqueurs de Revues. M. Boutroux présente aux lecteurs français dans la *Renaissance* (24 avril), Sir Charles Walston, « d'origine autrichienne, sujet anglais, né et élevé en Amérique » qui veut une forte Société des Nations contre l'anarchie nationale et internationale.

« Le point essentiel d'une Ligue des Nations effective est qu'elle associe avec elle une police internationale capable d'assurer la réalisation complète et immédiate de ses décisions. »

La France a toujours réclamé cette police : les Etats-Unis n'ont pas su ou voulu en concevoir l'immédiate nécessité. De même, dans l'*Exportateur Belge* (10 avril), Louis Strauss, échevin d'Anvers, veut faire respecter les décisions d'une diète mondiale par une police internationale. Mais il préférerait à cette police même une très sévère limitation des armements.

Excellent article de *Jacques de Coussanges* dans le *Correspondant* (25 avril) : « Prague et la Slovaquie ».

Madame de Coussanges a été dans les pays dont elle parle et elle les a vus avec finesse et sympathie.

MEMENTO

Revue Parlementaire (15 avril). — *Henry de Chambon* : L'indépendance des pays arabes.

Le Monde Nouveau (avril). — *Maurice Gandolphe* : Les Pays-Bas et la France.

M. Lanitis. — M. Politis et l'amitié franco-grecque.

W.-H. Kœbel. — Le différend Chilo-Péruvien.

Revue Hebdomadaire (24 avril). — *Ludovic Naudeau* : Au refuge français de Moscou.

Le Courrier de Paris

La Politique

Sur les Gradins — Dans les Couloirs

(22-29 avril)

J'avais dessein de consacrer le petit filet d'observations politiques qui précède ces quelques échos, à la démagogie. D'aucuns parlent beaucoup, dans cette Chambre, d'une démagogie de droite. Je voulais donc examiner s'il y a vraiment une démagogie de droite — la plus dangereuse — et si des hommes dont la formule est le maintien de l'ordre, la défense sociale, et la reconstitution des bases traditionnelles de la civilisation nationale, recherchaient aussi, dans un but assez bassement électoral, par des déclarations et des surenchères contraires à l'intérêt général, le facile succès d'applaudissements égoïstes, et les méprisables suffrages d'une populace aveugle.

Tout compte fait, je ne tenterai pas cette étude. L'heure en serait mal choisie. Je crois qu'il y a très peu de démagogues dans cette Chambre, très peu de démagogues de droite et très peu de démagogues de gauche. Il y a des illuminés et des naïfs dans tous les partis. Mais cette Assemblée, qu'on eût pu mal juger à certaines hésitations et à certaines faiblesses, et aussi à d'interminables et fatigants bavardages, a ne donner, par ses votes, et pour l'honneur de nos institutions dont il ne faut donc pas tant désespérer, une idée très haute de sa moralité et de sa conscience.

Ceci seul importe. En cette matière, ce qu'on donne vaut mieux que la façon de donner.

❧

Les députés élus en novembre savaient qu'ils devaient accomplir une tâche ingrate : Equilibrer le budget et refaire des finances. Ils l'ont essayé sans tarder. Les voici élus depuis six mois, et déjà un projet écrasant d'impôts nouveaux est voté, déjà se dessine ce qu'on n'avait pas vu depuis bien longtemps : une politique financière, ou du moins, des directives financières, embryon peut-être d'une politique financière.

C'est beaucoup.

Projet d'impôt sur le capital destiné à consolider la dette flottante, et à ceci exclusivement. Création de ressources permanentes pour des dépenses permanentes. Abandon de la fiscalité de parti et de doctrine pour les réalités immédiates et pratiques.

C'est plus encore.

Les socialistes ont quitté le domaine négatif de la critique pour risquer une suggestion positive. Les libéraux ont fait la part des nécessités. Les conservateurs ont abandonné leurs dogmes et apporté leur contribution de bonne volonté et de concession. On ne prend pas assez garde à ce que tout ceci représente de nouveau et de méritoire.

Sans doute, les intérêts locaux ou particuliers ont fait entendre leur ultime plainte. Sans doute, après être tombé d'accord qu'il fallait un chiffre global de ressources et qu'il y avait là une question de vie ou de mort pour la France, les successions, la terre, l'alcool, les vins, l'automobile, le commerce de luxe, l'hôtellerie, etc..., ont fait entendre une protestation et représenté que le meilleur impôt est celui que paie le voisin, et que chacun a des arguments irrésistibles pour ne pas payer l'impôt. Nous le savions. Mais nous avions coutume de voir triompher ces thèses, et de voir les Chambres d'antan défaire en détail dans les articles successifs de leurs lois le principe affirmé en bloc en tête de l'œuvre législative. Cette fois-ci, rien de tout cela. Les vins ont crié, mais ils paieront. La terre a protesté, mais elle paiera. L'alcool, l'auto, l'hôtellerie paieront. Prenons garde que ceci est héroïque. Que des majorités de 200 voix et plus aient repoussé tous les arguments les plus solides déposés en faveur d'intérêts particuliers, simplement parce qu'ils étaient en désaccord avec l'intérêt général, et ceci sans défaillance, quatre, cinq et six fois tous les jours, c'est une grande leçon.

Je ne parlerai point de la démagogie de droite. Je ne parlerai pas du tout de démagogie. Il faut avoir le sens de l'opportunité.

❧

M. Cels, qui préside la Commission des travaux publics, décida un jour que sa Commission se saisirait de la question du charbon. Ce fut un grand émoi à la Commission des Mines. Il semblait bien, en effet, puisqu'il y a une Commission des Mines, que cette commission était qualifiée pour connaître la question du charbon. D'abondants communiqués à la presse nous ont renseigné sur la querelles des deux commissions. Finalement, c'est à la commission des mines que M. Le Trocquer est allé exposer la question du charbon. Son exposé, clair et complet, fut goûté comme il convient. Mais M. Cels a eu un gros désappointement de ne point avoir pu faire comparaître et gourmander M. Le Trocquer. Car M. Le Trocquer, qui est ministre des Travaux publics, alors que M. Cels ne l'est point, était chef de cabinet de M. Cels lorsque celui-ci était sous-secrétaire d'Etat.

❧

Au demeurant, la question du charbon va être soumise au Parlement. Que dis-je? A deux Parlements ! Car le charbon étant la question essentielle par excellence, on a cru expédient de créer un petit parlement spécial du charbon, ainsi qu'il appert du projet de la péréquation, et de nombre de gens qui auront leur mot à dire.

❧

Le croirait-on? Les députés, qui siègent le matin, le soir, le dimanche, etc..., ont tout de même eu le temps de se faire photographier. Car il faut publier sans retard le volume, édité par la Présidence, qui contient leur physionomie et leur situation politique. Ils se sont donc fait photographier, mais à la hâte. Comme M. Gaborit, très pressé, s'installait devant l'objectif ; « Faites seulement la moitié, pour aujourd'hui... » dit-il à l'opérateur.

❧

Pendant ce temps, M. le marquis de Dion défendait à la tribune la cause de l'automobile. Pour que la droite n'eût pas le monopole exclusif de l'intervention, l'extrême gauche appuya l'amendement. Mais elle fit les choses avec tact. Ce fut, en son nom, M. Baron qui corrobora la thèse de M. le Marquis. Tout le Gotha !

Un jour, vers le soir, on apprit la condamnation de M. Caillaux. La Chambre, qui ne fait pas, comme on sait, de politique, commenta peu l'événement. Cependant, un nouveau jeta, dans un groupe : « Clemenceau est revenu à temps ». — « Oui, fit un ancien ministre. Il a mieux réussi cette affaire-là que le traité ».

Et personne n'ajouta rien.



Le Ministre et la Commission, le samedi soir, proposèrent de siéger dimanche.

Les socialistes crièrent au scandale, à l'escamotage. Puis, ils votèrent avec ensemble la séance du dimanche. « Il faut, leur avait dit Varenne, un des leurs — pince sans rire redoutable — il faut embêter les papistes qui veulent aller à la messe... Cet argument décisif porta. Plusieurs crurent sans doute que la messe est une cérémonie qui dure sans interruption de matines à midi sonnés. Les libéraux, qui avaient voté la séance, avec le Ministre et la Commission, trouvèrent vingt minutes avant dix heures, ou à midi, pour aller à la messe, et furent présents à la séance. Tout fut pour le mieux.



Peut-être avait-on voulu écarter simplement de la séance, et mettre dans l'embarras le plus redoutable des « papistes », M. le comte Charles-Robert de Lasteyrie, rapporteur général adjoint. Mais M. le comte Charles-Robert de Lasteyrie était à son banc. Par contre, son collègue, M. Maurice Bokanowski, manquait. Sans doute, il le remplaçait à la messe.



Critique inattendue dans la bouche du vénéré sénateur des Vosges ! Et cette anecdote nous en rappelle une autre, du même ordre. Voici quelques années, M. le comte Graffuhle, ancien député, et chef de la droite au conseil général de Seine-et-Marne, disant à un de ses collègues : « Mon cher, vous qui connaissez Briand, voulez-vous vous charger de lui dire quelque chose de ma part ? » — « Volontiers », fit l'autre. — « Eh bien, reprit solennellement confidentiel, le très haut et très puissant chef de la droite, dites-lui donc qu'il aille un peu plus à gauche ». Il demeura pensif, puis ajouta encore : « A gauche. Un peu plus à gauche. »

MIDAS.

Les Lettres

J.-H. Rosny aîné.

Depuis la mort de Paul Adam, J.-H. Rosny aîné demeure notre plus grand romancier. Il y aurait même un instructif parallèle à faire entre les deux compagnons d'armes. J.-H. Rosny aîné est le romancier de l'Instinct comme Paul Adam fut celui de l'Idée. Sociologue, ayant le sens des races comme Paul Adam, J.-H. Rosny appliqua ses facultés de synthèse à la pré-histoire et l'autre, tout frémissant de modernisme, essaya de l'anticipation. Quand ils s'attaquent tous deux à l'actuel, avec une palette égale et non moins d'ampleur J.-H. Rosny peint surtout l'homme (*La Vague Rouge*) et Paul Adam le décor. Le style de J.-H. Rosny est concret, celui de Paul Adam, quoique visuel, plutôt abstrait.

Il ne s'agit pas d'opposer. La marche des deux talents me semble presque parallèle. Au surplus la place manquerait ici — sinon le goût — pour une de ces comparaisons académiques où la symétrie l'emporte sur la vérité. Mais d'avoir évoqué le grand disparu met mieux en sa place l'auteur de *Et l'Amour ensuite.* Il en est peu dont on peut le rapprocher.

L'œuvre de J.-H. Rosny aîné se divise tout naturellement en deux parties : celle qui est consacrée à l'amour, aux questions sociales du temps présent, celle qui choisit ses sites et ses êtres dans la période anté-historique chelléenne. *Le Félin Géant* (Plon-Nourrit, éd.) qui vient de paraître appartient à cette seconde catégorie.

C'est l'histoire d'Aoûn, de la horde des Oulhamrs. Comme Naoh, son père, dont les exploits furent contés dans *La Guerre du Feu*, Aoûn part à la découverte. Il emmène Zoûhr, le dernier survivant de la race des Wahs, plus intelligente mais moins robuste. Les deux amis viennent du Nord-Occident. Ils cherchent vers l'Orient et le Sud, les contrées chaudes et plantureuses où pourra émigrer la horde. Par le fleuve souterrain ils réussissent à passer la haute montagne et s'aventurent dans les régions où nul guerrier de leur race ne pénétra. Ce sera la fertilité innombrable, la succulence végétale, mais les orages diluviens, les embûches d'une faune redoutable, le contact et la guerre avec les hommes étrangers qui habitent le plateau. Aoûn, Zouhr, perdus dans ces forêts, ces savanes, ces marécages, se construisent des huttes enfantines, trouvent en eux les forces de ruse et de courage pour abattre le machairodus et le tigre, échapper au python, aux mammouths et aux lions. Ils affrontent les féroces Hommes-Dhôles, aux lourdes mâchoires, et toute la horde les poursuivant réussissent à la vaincre, car — et c'est là une des belles choses du livre — ils ont contracté des alliances, d'abord avec les Hommes-Lémuriens, puis avec une tribu de Femmes-Louves, ennemie des Dhôles, enfin et surtout avec le Félin Géant, le grand lion noir des cavernes qui a toléré les émanations de Zoûhr et chasse avec lui. Enfin ils reviennent. Mais Aoûn à la grande poitrine a connu un sentiment qui enchantera les hommes : il est sans force devant la faiblesse de Djehâ, la jeune fille louve. Il la ramène chez les Oulhamrs. Or, comme les siens l'accueillent mal, détestent l'étrangère, il repart, traverse la montagne, retrouve les Femmes-Louves soumises, et avec elles il vivra, fondateur de la race nouvelle, chef et ancêtre.

Cela est raconté par J.-H. Rosny avec un art tel, une si grande justesse intuitive, qu'on a à chaque page l'impression *que c'est ça*, qu'il n'a pu en être autrement, que le premier âge quaternaire fut bien ainsi ; il devient impossible d'imaginer quelque figure chelléenne sans songer aussitôt à ces Oulhamrs, ces Wâhs, ces Nains-Rouges, ces Kzamms. Cela tient en partie à ce que l'auteur ne heurte point l'imagination personnelle que chaque lecteur pouvait se faire du premier âge à l'aide de probabilités de, manuels et des enseignements décole. Il abonde même dans ce sens, et féconde ces suppositions avec une aisance luxuriante. Cela tient surtout aux qualités très originales de pensée et de forme qui sont ici l'apanage de l'écrivain.

Je disais en commençant que J.-H. Rosny était par excellence le romancier de l'instinct. Qu'on lise *Le Félin Géant.* On y vérifiera sans peine cette assertion. Nul ne sait peindre comme J.-H. Rosny ces obscures volitions, ces impulsions, — la formation des atavismes — ces ten-

dances, ces mouvements d'organes, ces joies de muscles, ces clartés soudaines, qui effleurent, ravagent ou emportent l'animal et ce qui est près de la vie animale. Il s'en prend à la notion de vie elle-même, dégagée de toute acquisition abstraite, et la traduit, du dedans au dehors. Intuition maîtresse, intuition divinatrice ! J.-H. Rosny a trouvé dans le roman préhistorique le cadre même où il pouvait le mieux laisser aller ses facultés.

Mais en même temps il a trouvé le cadre de son style. J.-H. Rosny connaît la valeur, la saveur des mots. Il les choisit avec une délectable gourmandise. Et il se trouve que ce sont toujours des mots concrets, directs, vivants. Dans le *Félin Géant* aucun terme de science naturellement, mais même aucun terme intellectuel. Tout est purement succulent. En la phrase souple, ou drue, on l'admirera : les mots ont un goût végétal. Les comparaisons de J.-H. Rosny sont végétales, comme sa musique. En ce livre de sève et de verdeur, la langue elle-même est sève, et verdeur.

C'est dire combien la prose du *Félin Géant* est aérée, bruissante, et fluviale. Et pourtant je ne voudrais pas qu'on pensât uniquement à une prose de la sensation. J.-H. Rosny a conquis une pensée forte, une pensée d'expérience et de découverte. Elle court dans ses livres. J.-H. Rosny a une philosophie humaine qui embrasse loin et rude. Il sait en une phrase évoquer les synthèses profondes. Aoûn symbolise une face de l'entreprise humaine, comme Zoûhr. En ce dernier balbutient les premiers essors de la pensée. Je ne pourrais mieux conclure : ce roman de préhistoire, nous enseigne fameusement à comprendre le présent.

DOMINIQUE BRAGA.



Deux nouvelles revues vont voir le jour. Sous peu paraîtra le premier numéro de l'*Amour de l'Art* que fonde et dirigera M. Louis Vauxcelles. Cette importante revue artistique, abondamment illustrée, aura une partie littéraire confiée à M. Joachim Gasquet, et une partie musicale sous la direction de M. Rohozincki. M. Waldemar George en sera le secrétaire général.

D'un autre côté M. Edouard Dujardin annonce la résurrection de sa « Revue Wagnérienne », fondée il y a trente ans. Par sa fusion avec *Les Cahiers Idéalistes Francais*, elle deviendra *La Seconde Revue Wagnérienne* et défendra un programme d'union artistique internationale.

La Philosophie

Les Origines Romanesques de la Morale et de la Politique Romantiques (1)

Depuis un certain nombre d'années M. Ernest Seillière, comme on le sait et comme nous avons eu l'occasion de l'exposer aux lecteurs de l'*Europe Nouvelle*, consacre l'effort d'un vaste savoir et d'une rare pénétration psychologique à faire voir dans les manifestations les plus variées de l'activité humaine autant de formes ou d'expressions de cette tendance fondamentale qui porte tout être vivant, non pas seulement, suivant la formule spinoziste, à se conserver, mais à s'accroître dans son être, tendance bien connue d'une certaine psychologie chrétienne sous le nom d'*esprit de principauté*, baptisée par Hobbes *désir du pouvoir*, par *Nietzche* volonté de puissance, et que M. Seilliere, s'inspirant du spectacle des événements contemporains, a proposé à son tour de désigner du terme d'*impérialisme*.

Mais à mesure qu'il poussait plus avant l'étude de la tendance impérialiste, il était davantage frappé par l'importance de ce groupe de phénomènes, encore mal définis, qu'on range communément sous la dénomination d'états mystiques, et que l'histoire et l'expérience montrent en connexion étroite avec la plupart des grandes ambitions individuelles et collectives. Il s'expliquait cette connexion en constatant que l'expérience mystique produit le plus souvent dans l'esprit de l'homme l'impression d'une *alliance* avec un dieu favorable et constitue par suite un facteur incomparable de confiance, d'énergie, et, pour peu que quelque sagesse s'en mêle, de réussite.

Jetant alors sur les temps modernes un regard d'ensemble, il les voyait caractérisés par un prodigieux débordement de mysticisme, d'un mysticisme émancipé des conceptions chrétiennes et de la discipline ecclésiastique qui l'avaient longtemps contenu et réglé, et croyant discerner entre les diverses formes de mysticisme moderne, mysticisme racial, mysticisme social, mysticisme passionnel, mysticisme esthétique des affinités profondes, il proposait de les englober sous l'appellation générale de *Romantisme ou Mysticisme de la moderne alliance.*

Remontant enfin le fil de ces divers courants mystiques, il en découvrait la source commune dans l'œuvre et la personne de Jean-Jacques Rousseau. Mais l'importance même de ce rôle de fondateur de l'ère moderne attribué à Rousseau, posait un nouveau problème. Quelque pouvoir que l'on suppose au génie, le rousseauisme n'eût pas connu un triomphe aussi éclatant et aussi durable s'il n'y eût eu entre Rousseau et son temps une sorte d'harmonie préétablie, et de fait, à y regarder de près, l'auteur de l'*Emile* et de l'*Héloïse* n'a guère fait qu'élever à une intensité et parer d'une séduction nouvelles des modes de pensée et de sentiment préexistants. Qu'étaient et d'où venaient ces pensées et ces sentiments qui devaient former la *matière* du rousseauisme? C'est la question, capitale pour l'intelligence de notre temps, à laquelle répond l'ouvrage magistral dont nous entretenions il y a quelques mois nos lecteurs : *Fénelon et Madame Guyon, précurseurs de Rousseau*, et dans lequel M. Seillière, ayant installé sa recherche à ce tournant décisif de notre histoire où la pensée et la sensibilité religieuses se déversent en quelque sorte dans la pensée et la sensibilité laïques, montre dans Fénelon et Madame Guyon, les initiateurs involontaires de cette *Deuxième Réforme* à laquelle Rousseau attachera son nom, dans Jean-Jacques Rousseau le laïcisateur inconscient du mysticisme quiétiste.

Cette vue si neuve et si profonde mettait en évidence une filiation très certaine et demeurée jusqu'alors quasi inaperçue, mais peut-être faisait-elle tout de même trop grande la part de Fénelon et de sa mystique amie dans la formation intellectuelle et morale de l'autodidacte fameux. Le nouveau volume de

(1) Par Ernest Seillière (*La Renaissance du Livre*).

M. Ernest Seillière «*Les origines romanesques de la politique et de la morale romantiques*», a pour objet de limiter à la fois et de compléter la thèse de son *Fénelon* et de montrer Madame Guyon et Rousseau, le mysticisme chrétien hétérodoxe de nuance féminine ou quiétisme, et le mysticisme rousseauiste ou romantisme, comme issus tous deux, du moins pour une grande part, d'une même souche, la conception *romanesque* de la nature et de la vie.

Quelles sont les sources de la morale romanesque, entendons de la conception de la vie qui fait de l'amour sous toutes ses formes, depuis l'impulsion sexuelle élémentaire jusqu'au platonisme le plus raffiné, la voix de Dien en nous, quand elle n'en fait pas Dieu lui-même? M. Seillière les trouve avec raison dans les célèbres théories platoniciennes de l'*amour moralisateur*, de la rencontre et de la reconnaissance des âmes jadis soudées ensemble par la volonté du Créateur, puis séparées par une nouvelle décision de sa Providence. Mais il insiste avec non moins de raison sur le caractère *viril* que conserve l'amour platonicien; la préoccupation militaire demeure en effet au premier plan dans la cité grecque, et Socrate est pour Alcibiade un compagnon d'armes intrépide et exemplaire en même temps qu'un initiateur philosophique. L'amour platonique originel a donc surtout l'aspect d'une *amitié éducatrice* de caractère *martial*. La théorie courtoise ou romanesque du Moyen-Age qui en est issue pour une grande part fera au contraire d'une Yseult ou d'une Oriane les éducatrices d'un Tristan ou d'un Amadis sur le chemin de toute vertu. En d'autres termes, la Vénus *Uranie* seule prônée par Platon cèdera dans le platonisme courtois du Moyen-Age son rôle à la Vénus populaire que le philosophe faisait profession de dédaigner.

C'est qu'à travers le néoplatonisme et dans le milieu social d'Alexandrie, fort peu martial, et très ouvert en revanche à la luxure orientale, le caractère ferme, presque ascétique de l'érotisme platonicien s'évapore. Le roman grec né dans cette atmosphère et qui, lors de la Renaissance, se combinera au roman de chevalerie pour engendrer le roman moderne a déjà quelques-uns des traits tout féminins de notre mysticisme passionnel. Le christianisme d'autre part, religion d'un Dieu mort *par amour* pour l'humanité coupable, héritera du platonisme déjà féminisé en même temps que du stoïcisme romain, et rien n'est plus curieux ni plus intéressant à étudier que la perpétuelle influence réciproque de l'amour sacré sur l'amour profane, le perpétuel passage des raffinements de la galanterie dans la mystique et de la mystique dans la galanterie.

Nous ne suivrons pas M. Ernest Seillière dans les méandres de son analyse, qui touche tour à tour au lyrisme courtois et à Chrestien de Troyes, à François d'Assise et au Dante, à Marguerite d'Angoulême et à Honoré d'Urfé à Mme de la Fayette et à Mlle de Montpensier avant d'arriver à Jean-Jacques Rousseau, grand liseur de romans, et dont l'enfance reçut si profondément l'empreinte de la conception romanesque de la vie que les disciplines morales et les institutions sociales qu'il proposera par la suite à ses lecteurs semblent faites pour des personnages de pastorale, à peu près dénués d'impérialisme vital, avides seulement d'amour et de poésie, et ne respirant que tendresse, bonne foi et constance.

Mais nous ne quitterons pas notre auteur sans lui demander en manière de conclusion son jugement sur cette morale érotico-affective dont la littérature et les arts modernes propagent infatigablement les contagieuses suggestions. Pris en lui-même, estime M. Seillière, l'érotisme peut être considéré comme un stimulant efficace de la faculté inventive et de l'action conquérante, et c'est probablement en partie grâce à son utilisation de l'érotisme comme tonique de l'activité vitale que l'Occident a pu se soumettre tant de forces de la nature et par là s'assurer la domination de l'univers. Mais il ne faut pas oublier que notre race a conservé longtemps des cadres moraux suffisamment rationnels à ses impulsions érotico-affectives, sublimées de temps à autre en ingénieux mysticismes théoriques. Or, ces cadres, d'origine dorienne, stoïcienne et chrétienne, sont aujourd'hui brisés et rejetés. Dès lors, la race blanche, du moins dans ses fractions les plus portées aux exaltations érotiques, ne risque-t-elle pas de rétrograder, de périr peut-être, en raison de l'insuffisant contrepoids rationnel qu'elle oppose désormais aux impulsions de l'instinct? C'est la question angoissée que se pose M. Seillière au terme de son enquête. et que tous les esprits de bonne foi que préoccupe l'avenir de la civilisation et de la patrie, se poseront et voudront examiner avec lui.

René Gillouin.

Le Théâtre

***Le Désir* de Johann Sigurjonsson. — *Les Esclaves* de Saint-Georges de Bouhélier.**

M. Durec est plein de bonnes intentions; l'enfer aussi, paraît-il. De là probablement la représentation du Désir, pièce philosophique et satanique, à la Comédie des Champs-Elysées.

Johann Sigurjonsson vient d'Islande, sa pièce aussi; c'est son grand charme. Loin des yeux, près de l'imagination. Le nord, c'est pour nous le pays de la reine des neiges, le royaume de la chimère, sous un ciel froid et féerique. C'est toute la légende que nous rêvons, derrière la pièce de Johann Sigurjonsonn. Malheureusement elle n'a pas beaucoup d'autre grâce. Une pauvre petite action de roman-feuilleton sert de véhicule à beaucoup de philosophie pour apprenti-sorcier.

Le jeune Loftur, fils de famille islandais, séduit une servante. Il croit la désirer, mais ce n'est pas vrai. Tant qu'elle est sienne il ne songe qu'à posséder le secret des morts et la puissance des vivants. Cependant, tout en se promenant dans les cimetières où il évoque des ombres, il engrosse l'humble Steinunn. Il ignore cette fécondité et s'éprend d'une noble jeune fille, Disa. Du même coup il oublie les sciences maudites et chante l'amour rédempteur, sur le mode éperdu. Alors, comme sa future paternité lui est révélée, il souhaite la mort de Steinunn, au ventre encombrant. Il ne forme pas seulement un de ces vœux sans importance, il donne l'ordre à l'enfer, au prix de son âme.

Steinunn s'est noyée dans le torrent — Rosmersholm n'a pas le monopole des torrents. Le futur craint d'avoir trop bien réussi. Il ne sait

plus s'il doit se faire rédimer par Disa ou s'il doit suivre sa vocation de maître des ténèbres. Il choisit les ténèbres et meurt subitement, devant la lueur d'un feu de bengale. L'auteur ne nous explique pas si c'est la faute du diable ou de la folie.

Racontée, la misère et la naïveté de cette pièce apparaissent grossièrement. A la représentation, une certaine poésie les dérobe mieux à l'attention. En dehors du charme exotique, un tempérament s'y révèle, sympathique par son ardent amour de la vérité. C'est sincère et maladroit, mal pensé, en collégien hâtif, avec une immense passion pour la connaissance. En Islande les bibliothèques ne doivent pas être très fournies, si j'en juge par le héros de Johann Sigurjonsson. Il s'est tourné la tête avec bien peu de livres, son auteur aussi, probablement.

On ne comprend pas très bien le succès international de ce Faust primaire. Avant la guerre, Berlin et Hambourg le montèrent, à grande réclame, sous le titre *Das Verlangen*, meilleure appellation du reste que *Le Désir*. L'Allemagne, après avoir affermé Shakespeare, Tolstoï, Gorki, Bjoerson, Ibsen et Strindberg, craignait sans doute de laisser échapper un nouveau génie d'égale grandeur. La France, n'ayant pas le même souci, ferait mieux de nous donner, à défaut de grands étrangers, des Français intéressants que personne ne joue quand ils ne sont pas vaudevillistes. Je ne dis pas cela pour M. Durec — c'est une réflexion plus générale. Au contraire M. Durec a fait l'effort de mettre à la scène Claudel et de Curel. C'est un acteur intelligent qui se donne beaucoup de peine pour rendre vivant le livresque Loftur. Le réalisme de Mlle Prozor et la beauté de Mlle Damiroff forment un heureux contraste. Le décor des deux premiers actes est pittoresque; mais l'église du dernier est d'une toile trop légère.



M. Saint-Georges de Bouhélier est le poète des humbles, des petits révoltés au cœur doux. Il sait comprendre ces âmes mi-closes, noter les accords de ces pauvres cris d'oiselets, toujours pris au piège de la destinée.

Cette fois sa tendresse s'en va au soldat libertaire et à la fille publique, héros un peu fanés. Toutes les larmes du XIX[e] siècle ont déjà éteint leurs oripeaux et leurs fards. Néanmoins Saint-Georges de Bouhélier s'attaque à ce sujet fatigué, non sans courage.

La misère et la révolte sont représentées par le conscrit et la prostituée. Toute la loi par un brave adjudant honnête, droit et bonhomme.

Deux faibles êtres, Bernard et Anna, qui se croient nés pour la puissance et la liberté parce qu'ils s'aiment sont meurtris par la vie réelle et rejetés à leur rang d'esclaves, leur vraie place, du reste. Bernard, qui essaye de déserter après avoir volé pour mieux s'enfuir, est repris par la loi militaire et se tue. Anna, qui rêve de sauver son amant, se sacrifie pour finir dans l'hystérie mystique. Deux vies manquées à l'apparence, pas si manquées, pourtant, car elles aboutissent à un héros anarchiste et à une future sainte. C'est du moins ce que le public des galeries a compris. Le public du balcon et de l'orchestre n'a pas saisi de même. Tous ses applaudissements sont allés à l'adjudant qui parle avec tant de raison et montre un caractère si noble.

M. Bouhélier n'est pas comme son auditoire. Il aime tous ses héros d'un cœur égal. Il les devine tous excellents, animés des meilleurs sentiments. Il juge les hommes bons et la vie mauvaise. Toute sa pitié s'épand indistinctement sur eux. Il sait donner à ceux qui souffrent la dose d'idéal qui leur est nécessaire. De là un charme tendre qui enveloppe toute l'œuvre de Saint-Georges de Bouhélier.

Le Théâtre des Arts a bien fait les choses. Le décor est heureusement disposé : le mur de la caserne qui menace de toute sa hauteur la misérable chambre-boutique d'amour à bas prix, le coin de rue où passent les flics, les pierreuses, l'allumeur de réverbère et la soldatesque, aux sons variés des sifflets, de l'accordéon, des castagnettes, et des sonneries de quartier. L'interprétation compose un ensemble parfait. Mme Séphora-Mossé est aussi séduisante qu'émouvante en fille illuminée; M. Dullin, grand artiste à la belle voix grave paraît, peut-être, de type trop racé pour le soldat Bernard. Il joue néanmoins avec une intelligence et un tempérament exceptionnels.

MARC HENRY.

Les Arts

Le Salon des Artistes français

Pour pouvoir donner du Salon des Artistes Français une vue d'ensemble dans le temps qu'il ouvre ses portes, il faut travailler sans catalogue, ce qui ne facilite pas la tâche, même si l'on adopte des méthodes en honneur auprès du public fervent de cette Société, à savoir : chercher les clous.

M. Cormon occupe le meilleur morceau de cimaise, en haut de l'escalier; il règne en ce point du bâtiment que les Russes d'avant les Soviets appelaient le « bel-étage ». C'est beaucoup d'honneur. On demeure confondu à penser que, non seulement M. Cormon jouit d'une espèce de gloire, mais encore qu'il enseigne, officiellement. J'attaquerai M. Cormon au nom des principes qu'il proclame; au nom de cette leçon officielle qu'il n'est pas même capable de suivre. La leçon de M. Cormon peut bien être fondée sur celle des maîtres incontestés. Nous ne songeons pas à réclamer des professeurs de l'Ecole des Beaux-Arts des leçons d'audace extrême. Ils ont autre chose à dire et leur rôle pourrait être beau. Depuis plus de quinze ans que j'ai l'honneur d'appartenir à la critique française, j'ai toujours traité avec un absolu respect M. Jean-Paul Laurens. Mais M. Cormon ! Sa leçon débitée, quelle illustration, quel exemple propose-t-il à ses élèves? Ca? Ces nus entortillés de peaux de bique? Ces anatomies arbitraires et sommaires, massives en outre, de vieux rapins de la Préhistoire tombés dans une Académie des Cavernes? M. Cormon apprend à ne pas peindre. Je me demande par quelle ruse d'esprit ses élèves ne le méprisent pas, pour le fuir, s'ils examinent soigneusement ses figures hâtivement maçonnées, lorsqu'ils s'en reviennent d'une religieuse promenade au Louvre.

Deuxième clou du Salon : *Les Protestataires-Les Libérateurs*. Un diptyque de M. J. Aubert. Des généraux malheureux et des députés tristes de 1870; des maréchaux et des parlementaires justement fiers, 1918. Chaque année, à revoir de ces choses, on s'afflige d'avoir cru en vain qu'après Puvis, Manet, Besnard (je cite à dessein des sages acceptés) il était devenu impossible d'ainsi peindre. Le commerce de la toile cirée reprend. Et Paris est, en ce moment, rempli d'amateurs étrangers donnant des millions à l'art de France et dont l'étonnement chagrin — ou la

jovialité énorme — en face de ces productions, devrait être une leçon. D'après quel hebdomadaire illustré, M. Finez a-t-il peint cet *Exode* aux couleurs de brasserie alémanique? Outre son métier, M. Finez ignore-t-il la pitié devant l'épouvante et la douleur. Près de lui. M. Pascau fait figure de noble artiste avec son *Saint-Joseph* qui n'est pourtant que du Maurice Denis mercerisé. Dabadie est un orientaliste de valeur; sa prudénce n'éteint pas toute fougue; Charreton impressionniste semble, dans cette maison, un enragé. Charles Fouqueray avec ses *Corsaires* et ses *Mutilés* apparait à la fois digne du Musée de la Marine et du Musée de l'Armée. Les *Cavaliers* de Daigneau sont bien établis; je cite les envois de Constant Duval et les *Musiciens Arabes* de Desportes.

Que de poilus ! Que de visions héroïques ! Le romantisme intégral de Duffaud l'entraîne à composer un singulier 1914. Ce n'est plus Jeanne d'Arc qui mène nos cohortes, c'est Esmeralda !

Henri-Martin ici doit être salué. C'est le plus loyal. Gouverneur d'une académie d'Etat, il n'imposerait pas ses façons, mais enseignerait quelques-uns des grands principes. Un repos des yeux et de l'esprit; malgré ce que cela comporte de vanité mondaine, la *Femme* gris et noir, au chapeau vert de J.-G. Domergue est d'une santé artistique agréable. Didier-Pouget en est aux *Bruyères* 2743 de la Série AL. Un bon portrait d'homme jovial par R. d'Erlanger; les essais byzantins d'Ernest Fonant. Pour la joie des amateurs de cartes postales et pour le pain de quelques graveurs, la *Comédie italienne* de François Flameng. Un heureux portrait de femme, par Dupuy; le *Déjeuner* de Labatut, qui plait par sa franchise d'accent, la discrétion d'un coloris soutenu et le sévère *Effet de Neige* de Jean Julien, mal placé, mal récompensé de sa fidélité à la Maison des maîtres quand les Salons plus libres l'accueilleraient volontiers. Un paysage de Guillemet, qu'on verrait sans surprise près de la Madeleine, et les effigies aux couleurs rudes et plates de Grün, habile, trop habile, qui veut peindre pour le Musée en ne parvenant pas à oublier ses succès de lanceur d'apéritifs et de cirages.

Autre gloire. F. Humbert a peint le portrait d'un colonel. Il doit laisser les aspirants à ses élèves. Sérieuse peinture d'officier supérieur. Les *Scènes balnéaires* de du Guardier ne sont pas ennuyeuses. Suis-je très sûr de ne déplaire ni à l'un, ni à l'autre en écrivant que du Guardier n'est pas très éloigné de Charles Guérin?

M. William Laparra parvient à faire oublier l'ennui d'une cérémonie officielle. Les souples mouvements des gymnastes, encore que fondus dans des ensembles conventionnels, font négliger la roideur des redingotes nationales, et le ciel d'Orient enveloppe tout.

Un clou, un clou indiscutable et peut-être le Clou des clous. Le *Sauveur* de Jonas. Le *Sauveur* c'est le Poilu en croix. Puisque Jonas tend à l'*idée*, discutons-en la valeur, aussi bien nous laisse-t-il peu à parler peinture pure. Je suis persuadé que cette toile plaira à tous ceux qu'elle devrait choquer. Des catholiques auront le front d'accrocher, près du crucifix familial, la reproduction de cette composition horriblement hérétique et que l'Eglise serait sage d'acheter pour la détruire, en l'impossibilité où nos libertés l'ont mise de brûler M. Jonas lui-même. Dresser la croix pour y substituer le croyant à son Dieu ! Il ne m'appartient pas d'insister. Si l'artiste a voulu exprimer un tout autre sentiment, n'est-on pas cruellement gêné, en un tel lieu, en une telle serre des conventions, par cette insistance à prouver le crucifiement d'un peuple? Insistance qui n'a pas l'excuse d'un sentiment de révolte sociale; sentiment discutable mais émouvant par sa fureur. Si c'était cela, quelle leçon de scepticisme apporterait ce faux pathétique ! Quelle amère mesure du chemin parcouru de la bataille à la victoire ! Présentée en 1917, cette œuvre eût été carrément taxée de défaitisme. Enfin, ça n'est ni très bien peint, ni d'une composition exempte de toute virginité.

André Salmon.

P. S. — Nous aurons à retourner au Grand-Palais, par les deux portes. Alors je dirai l'effort moderne de nos amis Tchéco-Slovaques. D'ailleurs, M. Clouzot, avec sa compétence distinguée, dira la valeur de l'exposition d'art populaire Tchéco-Slovaque au Pavillon de Marsan, que je suis heureux d'avoir soutenu, pour une si modeste part.

Le Bon Goût

La Mode « Latine »

Ce n'est pas sans raison que j'inaugure cette rubrique du *Bon Goût* par un article sur la mode masculine. J'estime en effet que cette question est très importante et que les gens qui feignent de la trouver secondaire attestent par cela même une regrettable frivolité d'esprit.

Justement parce qu'elle a quelque chose de fugitif et d'insaisissable, la mode est un des phénomènes esthétiques les plus intéressants d'une époque. J'ai idée que c'est le plus souvent par incapacité d'en dégager les grandes lignes et les mille significations physiologiques qu'on la déclare indigne d'attention. Evidemment c'est plus commode. Mais est-ce bien loyal.?

Pour ma part, j'ai toujours suivi attentivement son évolution, et c'est même une des très rares choses que j'ai prises au sérieux. C'est un objet tellement universel, tellement au-dessus de toute discussion. Les hommes se disputent et se massacrent sur de simples divergences de vue au sujet de questions religieuses. économiques, nationales et autres. Ils s'entendent tous sur la mode. Robespierre s'habillait à peu près de la même manière que les gens qu'il envoyait à la guillotine. M. Julien Benda trouve que la philosophie de M. Bergson est dangereuse et fausse, il porte des vestons aussi minutieusement corrects que ceux de son illustre rival. M. de Bethman-Hollweg aurait, — si le coup de 1914 avait réussi — peut-être fait emprisonner M. Cambon, il n'avait jamais songé à se vêtir d'une redingote différente de celle du vaincu. Les plus réfractaires à ces soi-disant frivolités de la mode ceux qui se veulent les plus affranchis, qu'est-ce qu'ils gagnent, au prix d'un immense effo t? une dizaine d'années de retard tout au plus Qu'est-ce je vous prie, que dix ans sur l'ensemble d'une époque?

Eh bien ! comment parler à la légère d'une manifestation de la vie aussi évidente, d'une loi à laquelle personne n'ose se soustraire? Et comment non plus ne pas voir de quelles subtiles et constantes manières la mode du vêtement se mêle à toutes les autres apparences de notre existence sociale, à toutes les autres questions du goût? Je vais plus loin. Ne les précède-t-elle pas toutes? Est-il possible à un gentleman de songer à se présenter dans le monde, à se montrer au théâtre, à danser, à recevoir, à fréquenter les endroits que le bon goût consacre, à se procurer des tableaux ou des bibelots avant de s'être mis lui-même à la mode? Non, ce n'est pas possible. Et la preuve c'est que, par exemple, le fameux type du collectionneur dépenaillé a toujours été la grande exception, outre qu'il y aurait beaucoup à dire sur la valeur ar-

tistique des galeries acquises par ce miteux personnage et généralement entassées dans les salons horribles). Le vrai amateur d'art a presque toujours été un homme de mœurs élégantes, amoureux du plaisir et de la sagesse et très soigneux de sa mise, qu'il considérait comme le complément naturel de l'harmonie de sa demeure. Et la preuve aussi, c'est la confiance que, presque à leur insu, les gens du peuple et les boutiquiers témoignent à l'égard du monsieur bien habillé. Certes ils se trompent parfois, et de façon coûteuse, mais c'est précisément faute d'informations spéciales et de goût. S'ils étaient tout à fait au courant, ils distingueraient du premier coup d'œil le faiseur, à ce je ne sais quoi d'excessif et d'impertinent qui gâte sa plus impeccable vêture. Au reste cet hommage rendu par le peuple à l'élégance ne se trompe qu'assez rarement d'adresse.



Si les transformations de la mode ont tojours été intéressantes, si elles ont toujours été révélatrices de la psychologie de chaque époque, combien plus le sont-elles aujourd'hui que cette mode subit une véritable crise.

Il s'agit de savoir en effet comment nous allons nous habiller : sera-ce comme des Latins, ou comme des Anglo-Saxons?

Le plus distrait d'entre nous ne peut pas s'être empêché de remarquer que, depuis sept ou huit ans, il y avait quelque chose de radicalement différent dans la coupe des vêtements ajustée au lieu d'être lâche, simplement. Mais cela changeait le caractère même, le style de notre toilette. Et cela signifiait aussi que l'Angleterre avait perdu l'hégémonie de la mode. Son autorité restait grande, elle n'était plus exclusive Un peu partout (mais toujours dans le monde latin), sans que l'on sût précisément d'où le mot d'ordre était parti, de Bucarest ou de Rio de Janeiro, de Madrid, de Rome ou de Buenos-Ayres, s'élaborait cette forme à laquelle notre œil s'est aujourd'hui tellement habitué, mais qui causa d'abord une sensation d'étrangeté et d'exotisme, cette silhouette plus stricte et plus modelée, plus féminine en quelque sorte, et que, nous avons fini par adopter beaucoup moins j'en suis sûr, à cause de son indéniable grâce et du rajeunissement d'allure qu'elle procurait que parce qu'elle se rapprochait infiniment plus de celle qui était la nôtre, jadis, quand c'était nous qui donnions le ton à l'Europe.

L'anglomanie (et peut-être justement à cause de cette fureur avec laquelle elle y fut adoptée) n'a jamais été tout à fait populaire chez nous. Le *chic* anglais ne nous va que très rarement, notre race n'étant pas construite d'après le même modèle athlétique que les Anglo-Saxons. Quand on dit que les Français ne savent pas s'habiller, cette formule d'ailleurs aussi vague qu'injurieuse, signifie tout simplement que les Français s'accommodent mal d'une coupe de vêtements faite pour une autre anatomie que la leur. Tandis que le *chic* latin, on peut en dire tout ce qu'on voudra, qu'il fait « rasta », qu'il « fait gigolo », etc.., il nous sied beaucoup mieux que le *chic* anglais. C'est bien certainement la raison de sa vogue persistante.

Les Anglo-Saxons ne se tiennent pas pour battus cependant. Que dis-je? ils ne savent même qu'il y ait combat. Leur force est si souvent faite de cette magnifique ignorance qu'ils conservent de l'adversaire. Ils continuent imperturbablement, à créer leurs formes traditionnelles, lâches et souples, et l'on n'a pas cessé au plus fort de la mode ajustée, de rencontrer des jeunes gens qui furent fidèles à ces vêtures sportives. Qui sait si demain, ils ne seront pas légion?...

Ce qu'il y a de certain, c'est que nous traversons une crise. Nous assistons, dans ce domaine-là comme dans tous les autres, à la lutte immense pour l'hégémonie mondiale, de la conception latine et de la conception anglo-saxonne. La façon dont nous nous habillerons sera l'indication la plus précise sur le choix que nous aurons fait, car rien n'a plus d'influence que le vêtement sur l'esprit de celui qui le porte. « L'habit fait l'homme du monde », comme disait ce moine regrettant l'époque où il pouvait se mettre en frac.

Pour l'instant, un simple coup d'œil dans un salon ou dans la rue nous rassure. nous sommes encore fidèles à la mode latine. Souhaitons que cela dure.

FRANCIS DE MIOMANDRE.



VIENT DE PARAITRE

Les Livres

Histoire.

Chez les Couyous; Afrique Equatoriale, par ANDRÉ CORBIER (Edition de la Revue des Indépendants). — *Les aventures de l'armée d'Orient*, par EDOUARD HELSEY (Renaissance du livre). — *Marrakech ou les seigneurs de l'Atlas*, par JEAN et JÉROME THARAUD (Plon-Nourrit). — *Jaurès patriote*, par JUSTIN (Bossard). — *Les idées de Charles Maurras*, par ALBERT THIBAUDET (Nouvelle Revue française).

Politique extérieure.

L'Angleterre, la France et le problème de Constantinople, par C. G. BELLO (Rivière). — *Le règne de Lénine*, par le baron BORIS NOLDE (Bossard). — *Dans le pays de la famine et de la haine* : la Russie bolcheviste, par STANISLAS VOLSKY (Union). — *Le traité de paix de Versailles*, par A. PILLET (Rivière).

Questions sociales économiques et financières.

L'autre guerre. Essai d'assistance et d'hygiène sociales (1905-1920), par GEORGES CAHEN (Berger-Levrault). — U. S. T. I. C. A. *L'organisation des techniciens* (Union syndicale des techniciens de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture).— *Le papier monnaie*, par SUBERCASEAUX (Giard et Brière).

Art et Littérature.

Alceste, par ANDRÉ GYBAL (Ollendorf). — *Constantin Tarantoul*, ténor, par AURÈLE PATORNI (Maison française d'art et d'édition). — *L'écharpe dénouée*, par LÉON MOUSSINAC (id.). — *Le festin sacré*, par LÉON MOUSSINAC (id.). — *Liluli* (Illustrations d'après les bois de Frans Maseral), par ROMAIN ROLLAND (Ollendorf). — *Une éducatrice au XVIIe siècle*, par A. DE NITRAY (Beauchesne). — *Le félin géant*, par J.-H. ROSNY AINÉ (Plon-Nourrit). — *Les crédules*, par ANDRÉ GILARDEAU (Figuière). — *Charles Guérin*, par TRISTAN KLINGSOR (Nouvelle Revue française).



Économie et Finances

LES RESSOURCES PUBLIQUES

L'IMPOT SUR LE CAPITAL

Le long débat qui se déroule à la Chambre sur le vote des nouveaux impôts n'a pas abouti à diminuer l'énorme effort que le projet de la Commission, d'accord avec le Ministère des Finances, a décidé de demander aux impôts de consommation : le grand impôt sur le chiffre d'affaires a été voté sans grande résistance et sans que disparaisse la taxe de luxe; les impôts et surtaxes sur les boissons et sur les spiritueux ont passé également avec quelques réductions de taux, et la foule immense des autres taxes à la consommation à suivi sans encombre la voie largement frayée.

Le Parlement n'a donc pas voulu suivre l'appel que le parti socialiste lui adressa, par la bouche de M. Blum, pour l'inviter à demander surtout les ressources nécessaires aux impôts directs et personnels. La Chambre a pensé qu'il n'est pas possible, en l'état actuel de nos mesures fiscales, de tendre trop brusquement les ressorts de l'impôt sur le revenu, et elle a estimé, avec raison à notre avis, que la progression de recettes demandées par le projet actuel à cet impôt, ou plutôt à ce groupe d'impôts (impôts cédulaires et impôt global) ne doit pas être trop rapidement accentuée.

Mais il est très important de remarquer que,en revanche, l'idée de faire appel à un grand impôt sur le capital a très vivement retenu l'attention de l'Assemblée. M. Noblemaire, qui siège fort loin des socialistes, est venu déclarer, par un éloquent discours, que le capital était prêt à faire son devoir et à se sacrifier largement pour les besoins de la Patrie, et l'on peut constater comme un élan inattendu d'approbation, assez large pour que d'aucuns aient pu déclarer, non sans exagération d'ailleurs, que l'on venait de voir se dessiner un mouvement en faveur de la nuit du 4 août du capital.

Il est certain, toutefois, qu'il y a, en ce moment, un état d'opinion, et parmi les partis les plus divers, assez favorable à l'idée d'un impôt sur le capital. En dépit de la condamnation solennelle prononcée contre cet impôt par le Rapport Général de la Commission des Finances, en dépit de l'opposition très nette de M. Marsal, la Chambre n'a pas absolument écarté cette idée, et plusieurs propositions ont été déposées.

Cela n'a rien d'étonnant.

L'impôt sur le capital, envisagé comme un moyen rapide et juste d'amortir les charges exceptionnelles de la guerre, s'offre aux esprits tout naturellement. C'est une idée qui n'a rien de nouveau et qui reparaît dans toutes les circonstances semblables. Elle fut proposée en Angleterre après la série des guerres napoléoniennes, aux Etats-Unis après la guerre de Sécession, en France, après 1871. A plus forte raison devait elle être reprise aujourd'hui, et elle l'a été chez les autres belligérants comme chez nous.

En sa faveur il y a, à coup sûr,des arguments très impressionnants, très simplistes, très populaires qu'il serait tout à fait oiseux de reprendre ici. Nous nous bornerons à en ajouter un, d'une valeur économique assez considérable, à notre avis, auquel il ne nous semble pas qu'on ait assez songé.

Le voici :

Aujourd'hui la France est dans la situation suivante. Plus de la moitié de son budget va être consacré au paiement des arrérages de la dette. Doit-elle supporter indéfiniment ce poids? Car il faudrait tout ignorer de notre histoire financière pour supposer que nous parviendrons par les voies normales, à l'amortissement de cette charge. Tout au plus pourrons-nous compter sur une conversion que les modalités mêmes de nos emprunts semblent devoir écarter ou ajourner à une époque lointaine ! Ne vaut-il pas mieux profiter de la dépréciation actuelle de la monnaie, ou si l'on veut de la hausse du prix des revenus et de la valeur de capitalisation des biens pour alléger la dette de 100 à 150 millions? la fortune française est de 800 milliards environ. Un prélèvement du sixième ou du quart y pourvoira donc et les années à venir ne trouveront pas derrière elle les 10 ou 11 milliards de service de la dette. Moyennant un sacrifice une fois fait, nous serons à jamais débarrassés de cette charge. Nous ferons ce qu'ont fait tous les propriétaires qui ont mis à profit leurs ressources accrues et leur capital grossi pour se libérer des hypothèques, qui grevaient leurs terres ou leurs maisons. Nationalement, tous les Français sont dans cet état. Une lourde hypothèque, legs de la guerre, grève leurs biens. Ils ont intérêt à s'en libérer sur le champ. Plus ils attendront, plus la charge s'alourdira. Il est à espérer, en effet, que les prix actuels sans revenir au niveau d'avant-guerre, s'abaisseront sensiblement. La valeur en capital des biens qui produisent les articles de toute espèce s'abaissera, subissant le contre-coup de l'affaiblissement des revenus. La quote-part de l'impôt sur le revenu national grossira puisqu'elle demeurera constante parmi des revenus en voie de croissance. Le poids, supportable aujourd'hui, deviendra intolérable. Au contraire, si dès à présent, nous consentons à un retranchement immédiat sur le capital, le sacrifice sera certes lourd, mais moindre que celui que nous imposeraient pendant de longues années, les arrérages d'une dette de 20 milliards. Réfléchissons. La propriété foncière, par exemple capitalisée sur la base du rendement en céréales ou en raisins, vaut trois ou quatre fois ce qu'elle valait en 1914. Qu'on l'impose pour un quart de sa valeur, son propriétaire acquittera allègrement sa redevance. Qu'au contraire, on la frappe de 20 % du revenu. De deux choses l'une alors, ou les prix se maintiendront au niveau actuel, ou même s'élèveront et évidemment, la charge demeurera constante ou diminuera proportionnellement, ou, au contraire, éventualité vraisemblable et souhaitable, les prix baisseront, et les revenus diminuant, les recettes du Trésor baisseront. Pour les maintenir à un niveau suffisant pour assurer à l'Etat ses indispensables ressources, il faudra imposer aux revenus une contribution accrue.

C'est là sans doute, un aspect du problème auquel on ne réfléchit pas assez. Tous les raisonnements sont fondés sur la croyance à une stabilité des prix à leur taux actuel. Que si, au contraire, ceux-ci baissent le sacrifice à venir à exiger du contribuable sera plus grand que celui, moyennant lequel il se libérerait aujourd'hui de ses obligations envers le fisc. L'idée mérite d'être approfondie et soutenue.

Il y aurait donc beaucoup de raisons sérieuses à invoquer en faveur d'un impôt sur le capital. Mais si l'on peut s'accorder sur le principe, la question est de

savoir s'il est pratiquement réalisable. Et c'est ici qu'il est permis d'être plein de réserves.

Si l'on veut, par l'impôt sur le capital, arriver à un large et rapide prélèvement sur la richesse acquise susceptible d'amortir une grande part de la dette les plus redoutables répercussions sont à craindre — et cela, soit qu'il s'agisse d'un impôt proprement dit, soit qu'on le déguise — comme le fait M. Lugol — sous l'apparence d'un emprunt forcé.

On sent bien d'ailleurs, l'effet de ces inquiétudes dans les propositions mêmes qui sont faites. Celle de M. Vincent Auriol, quoique émanant du parti socialiste, n'a pas du tout — pour le moment du moins — l'aspect d'une opération de prélèvement ou de confiscation partielle, et il en est exactement de même de celle de M. Herriot. Ces deux projets ne sont autre chose qu'un impôt complémentaire sur le revenu, assis sur le capital. Mais alors, ce n'est pas cela qui donnera le moyen d'amortir les charges de la guerre par une « conscription du capital ».

Il est probable cependant que c'est à ces propositions modestes que sera ramenée en fait l'idée primitive, d'une envergure impraticable. En tous cas, la Commission des Finances, qui a examiné hier les diverses propositions d'initiative parlementaire, paraît devoir aboutir à un ajournement plus ou moins long de leur discussion.



LES MONNAIES ET LES BANQUES

LA SITUATION MONÉTAIRE EN POLOGNE

L'inflation de la circulation monétaire en Pologne a pris, pendant l'année dernière une allure extrêmement rapide. Le tableau suivant permet de voir en effet que, depuis quinze mois, le montant des billets en circulation a tout simplement décuplé :

BILLETS EN CIRCULATION EN MILLION DE MARKS

Novembre	880.150
Décembre	1.021.713
Janvier	1.108.105
Février	1.160.778
Mars	1.215.869
Avril	1.346.647
Mai	1.571.003
Juin	1.776.365
Juillet	2.088.833
Août	2.469.120
Septembre	2.965.454
Octobre	3.720.390
Novembre	4.241.001
Décembre	5.267.041
Janvier 1920	6.720.612
Février	8.185.902

L'augmentation est, on le voit, très rapide, puisque elle atteint, pour le dernier trimestre plus de 2 milliards, alors que, pendant le premier trimestre 1919, elle n'avait été que de 194 millions de marks. La cause essentielle de cette progression est à chercher dans les besoins du gouvernement, dont le budget est de plus en plus en déficit, notamment à cause des dépenses de l'armée sur pied de guerre contre la Russie, déficit auquel on fait face au moyen de la presse à billets.

C'est d'ailleurs, la rapidité de la progression qui est inquiétante, plutôt que le montant même de la circulation actuelle. Comparé avec l'inflation monétaire des autres pays, celle de la Pologne n'a rien d'excessif. Elle est, par exemple, beaucoup moins forte que celle de l'Allemagne, ce pays ayant 45 milliards de marks en circulation pour une population double seulement de celle de la Pologne. De même en est-il si l'on compare les 8 milliards de marks de billets polonais au 37 milliards de francs de billets français pour une population qui est de 38 millions en France contre 30 millions en Pologne. Il est vrai, toutefois, que, dans une comparaison de cette nature, il n'y a pas seulement à tenir compte de la population, mais aussi de la richesse des pays considérés, car, plus un pays est riche, plus la masse des transactions est importante et plus il supporte aisément une circulation abondante Et surtout il faut tenir compte de ce que, en Pologne, circulent actuellement bien d'autres billets (roubles, couronnes, marks allemands).

En tout cas, l'inflation a produit, en Pologne, des effets très fâcheux et elle a contribué à élever les prix intérieurs dans une très notable proportion. Ces prix ont augmenté, dans certain cas, depuis le début de la guerre, de 4000 %.

La valeur au change du mark polonais a diminué aussi rapidement qu'augmentait l'inflation. La livre sterling, qui valait 44 marks en janvier 1919, en valait 76 en juin, 150 en octobre, 361 en décembre, 523 en janvier 1920 et 640 en masr. Les 100 francs français valaient respectivement aux mêmes époques, 175, 256. 426, 1015, 1210, et 1250 marks polonais. et le dollar, 10, 17, 36, 100, 131 et 155 marks polonais.

La spéculation se donne acutellement libre cours, et elle porte non seulement sur les devises elles-mêmes, mais sur les marchandises, matières premières, produits de toutes sortes, maisons et biens ruraux que l'on achète pour les revendre avec un agio.

Le gouvernement a compris tout ce que cette situation a de dangereux et il est décidé à faire des efforts énergiques pour assainir le système monétaire et les finances publiques. Le ministre des Finances, M. Grabski, se propose, avant tout, de cesser d'avoir recours à la planche à billets pour alimenter le Trésor. En vue d'empêcher une nouvelle émission de marks qui ne pourrait que produire une nouvelle dépréciation de leur valeur, il a décidé d'émettre des emprunts intérieurs à long terme, ainsi que des Bons du Trésor. Le taux d'intérêt sera de 5 %, et le premier emprunt sera de 3 milliards de marks, les autres devant ensuite être faits sans limitation.

On se propose de réaliser la réforme monétaire et de remplacer les marks par des « zloty » qui sont la nouvelle unité monétaire. Les projets législatifs actuels prévoient la création d'une Banque d'Etat, qui, en l'absence d'or, aura pour garantir ses opérations, les richesses naturelles de la Pologne, telles que le bois et le pétrole.

Les nouveaux zloty-billets, que la banque émettra en vue de l'unification monétaire, auront une valeur nominale égale au franc, mais, au début, il sera pourtant sans doute nécessaire d'adopter une valeur moindre, afin que, lors de la conversion, le franc soit équivalent à 4 ou 6 marks polonais, suivant le cours du change.

La conversion ne se fera pas avant six mois au moins, et, avant qu'elle ne se produise, toutes les monnaies étrangères actuellement en circulation, devront être retirées. Leur retrait est d'ailleurs déjà commencé. Ce retrait exigera une nouvelle émission de marks polonais : c'est ainsi que, pour opérer le retrait des couronnes autrichiennes actuellement en cours, il faudra 5 milliards de marks polonais.

On se propose de convertir en zloty les emprunts faits en marks polonais, et de telle sorte que ces emprunts bénéficieront d'une appréciation de 20 % de leur valeur nominale.

Mais tout repose sur le succès plus ou moins grand qu'auront les nouveaux emprunts, et cela dépend à peu près uniquement de l'attitude des ruraux. La hausse énorme des prix des denrées alimentaires a fait passer le plus clair de la fortune nationale dans les campagnes. Les villes sont beaucoup moins qu'autrefois les accumulateurs du capital. Et le problème est de savoir si les paysans qui n'ont pas l'habitude de placer leurs économies en titres d'emprunts publics, se décideront à obéir assez largement à l'appel qui va leur être adressé.



CHRONIQUE DES CHANGES

Les devises étrangères conservent leurs cours à un niveau très élevé. Il n'y a aucune détente, ni aucun symptôme de détente prochaine. L'accord de San-Remo n'a aucune influence favorable.

La *livre sterling* était hier à 64.87, contre 64,25 1/2 il y a huit jours. Le *dollar* est en hausse à 17.08, contre 16.22 la semaine dernière. Il en est de même pour le *franc suisse* qui est à 3.01, pour la *peseta* qui a fait 2.87, pour le *florin* qui a été coté à 6.20. Le Le *franc belge* lui-même se négocie à 1.07 au lieu de 1.06 3/4.

Le *Journal officiel* d'aujourd'hui publie le décret qui était depuis quelques jours annoncé, et visant la prohibition d'importer en France et en Algérie certaines marchandises de luxe ou considérées comme inutiles à la vie économique nationale. La liste de ces prohibitions est très longue et il est très difficile de savoir si ces prohibitions si nombreuses ne risquent pas d'avoir quelques répercussions fâcheuses sur certaines de nos industries nationales, et aussi sur le prix de la vie de chez nous. On y relève des catégories d'objets qui n'ont pas l'air d'être, par eux-mêmes, des objets de luxe, tels les articles de bonneterie de laine, la lingerie confectionnée en tout ou en partie, les faux-cols et les manchettes. En revanche, on s'aperçoit avec surprise, que celui des articles inutiles qui avait été dénoncé par M. Marsal avec le plus de vigueur, — les confitures — qui donnaient lieu à un chiffre d'affaires extrêmement important — ne figure pas dans le décret de prohibition.

Il faut s'attendre à ce que la liste subisse de nombreuses retouches lorsque l'épreuve du fonctionnement en aura révélé les répercussions.

Beaucoup plus riche en espoirs que ce décret nous paraît être, la constatation que permet de faire la statistique de l'Administration des Douanes pour notre commerce extérieur pendant les trois premiers mois de l'année. On constate en effet une accentuation sensible du mouvement d'accroissement de nos exportations. Les objets d'alimentation ont donné lieu à une exportation de 348.844.000 francs contre 119.273.000 francs pour les trois premiers mois de 1919. Les matières premières ont donné 884.427.000 contre 164.830.000 — augmentation énorme qui doit tenir sans doute à la reprise de nos exportations de minerais de fer. Les objets fabriqués, enfin, avec 2.016.461.000 de francs d'exportation, contre 782 millions 145.000 pendant le premier trimestre de 1919, révèlent une reprise sérieuse de l'activité industrielle.

Au total, nous avons exporté pour 3.383.886.000 de francs pendant le premier trimestre de 1920, contre 1.180.931.000 francs pendant le premier trimestre de 1919, soit une différence de 2.202.955.000 en faveur de l'année actuelle. Il est vrai que nos importations ont aussi augmenté encore, donnant le chiffre de 7.766.950.000 francs cette année contre 6.342.752.000 francs l'an passé. Mais l'augmentation est beaucoup moins rapide que pour les exportations. Le résultat, au point de vue de la balance commerciale est que le déficit de celle-ci qui était de 5.102 millions à la fin du premier trimestre 1919, n'est plus que de 4.383 millions à la fin des trois premiers mois de 1920. C'est encore énorme, mais le mouvement de redressement est commencé et si la paix sociale n'est pas troublée chez nous par les manœuvres révolutionnaires, il faut s'attendre à des résultats beaucoup meilleurs pour le trimestre en cours.

On signale, en effet, ces jours-ci, que le mouvement de nos exportations est si intense qu'il devient presque impossible de trouver dans nos ports du frêt pour l'étranger. D'autre part les importations étrangères se ralentissent beaucoup. Le *Statist* signalait ces jours derniers que la crise des ventes à l'Europe devient certaine et visible aux Etats-Unis, et on mentionne qu'un bateau ayant une capacité de transport de près de 30.000 tonnes a quitté New-York avec une quantité considérable de voyageurs, mais un sixième seulement de sa capacité de tonnage occupé par des marchandises.

Cette situation préoccupe vivement nos alliés tant en Angleterre qu'en Amérique, mais surtout, peut-être en Angleterre. Nos voisins paraissent attendre beaucoup de la Conférence financière internationale qui doit se réunir à la fin du mois de mai à Bruxelles, sur l'initiative de la section financière de la Ligue des Nations. A propos de cette conférence, on voit même reparaître l'idée qui avait été si repoussée l'année dernière par l'Angleterre, du retour à un système international de stabilisation des cours des changes. C'est ainsi que le bulletin de la *British Foreign and Colonial Corporation* n'hésite pas à déclarer que « la situation est telle qu'il faut des remèdes très sérieux, et nous sommes d'avis que seul un système un peu audacieux de crédits internationaux aux pays qui sont pratiquement ruinés, ainsi qu'une stabilisation des cours du change à un taux déterminé, pourront permettre de faire face à la situation.

Léon Polier.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

Le marché a été, cette semaine, irrégulier. Ce n'est plus, comme il y a quelque temps, la hausse générale, la hausse quand même poussant en avant toutes les valeurs sans beaucoup distinguer entre elles. Si certains compartiments, les pétroles notamment, font preuve d'une grande fermeté, d'autres, par contre, se montrent hésitants. Outre l'approche de la liquidation de fin de mois, incitant nombre d'acheteurs à réaliser leurs bénéfices, la « grande peur » annuelle du Premier Mai a sans doute contribué à écarter les timides du marché. Enfin, la tenue plus stable des changes a amené un sensible ralentissement des demandes, tout au moins pour les valeurs à change dont les mouvements se règlent sur les variations de la Livre Sterling ou du Dollar quand ils ne l'exagèrent pas.

Cette amélioration toute relative des devises françaises sera-t-elle durable? A plusieurs reprises déjà, nous avons pu assister à un ralentissement dans la course en avant des monnaies étrangères, après quoi elle reprenait de plus belle. Cette fois, il faut reconnaître que les perspectives sont plus encourageantes. D'abord, par la déclaration solennelle clôturant les entretiens de San Remo, les alliés se sont affirmés unanimes à exiger de l'Allemagne récalcitrante la stricte application du traité de paix et à la mettre en demeure de nous accorder les réparations auxquelles nous avons droit. Mais l'importance du facteur commerce extérieur n'est pas moindre et est à coup sûr plus durable que celle du facteur politique internationale dans le jeu des changes, et, à ce point de vue aussi, notre situation s'est grandement améliorée. Sans doute notre balance commerciale est toujours défavorable, mais tandis que nos importations ne s'accroissent que lentement, nos exportations sont en progrès rapide et qui va s'accentuant de mois en mois. Dans l'espace d'une année, du premier trimestre de 1919, au premier trimestre de 1920, nos exportations sont passées de moins de 20 % à plus de 40 % de nos importations. La balance ne tarderait pas à pencher en notre faveur si nous n'étions pas tributaires de l'étranger pour les matières premières, notamment le charbon, et pour les produits alimentaires. N'en déplaise à de nombreuses personnes, les objets catalogués de luxe ne représentent qu'une faible partie de nos importations.

Enfin le Ministre des Finances, par la convention passée avec la Banque de France et ratifiée par le Parlement est entré résolument dans la voie du rétablissement de l'équilibre monétaire. N'ayant pu sur le produit du dernier emprunt, rembourser l'avance temporaire de trois milliards consentie par la Convention du 13 février 1919, il a pris l'engagement d'effectuer ce remboursement sur le produit du plus prochain Emprunt, et, au plus tard, avant le 31 décembre de cette année. L'amortissement de la dette sera poursuivie, à raison

de deux milliards au minimum, chaque année. Pour la première fois, le remboursement de la dette est de l'Etat envers la Banque est prévu et réglé. L'effet sur la valeur d'achat de la monnaie ne s'en fera sentir que lentement et au fur et à mesure du retrait des billets de la circulation, mais le change ne peut qu'être dès maintenant, favorablement impressionné par le fait qu'une politique financière est enfin en voie de réalisation.

Le Marché de Paris

FONDS D'ETATS

Peu de changement à signaler dans les **Fonds d'Etats Français**, malgré l'excellente impression résultant des pourparlers de San-Remo, et de l'union affirmée entre les Alliés. Le 5 % 1920 fait toujours prime à 100,60.

Certains journaux annoncent pour juin l'emprunt qui doit succéder au 5 % amortissable 1920; les conditions du nouvel emprunt seront très vraisemblablement plus avantageuses pour les souscripteurs que celles faites jusqu'à ce jour.

Aux termes du traité turc que l'on vient d'élaborer l'administration de la Dette Ottomane resterait en fonction pendant 4 ou 5 ans, après quoi une commission internationale dans laquelle figureraient les représentants de la France, de la Grande Bretagne et de l'Italie, contrôlerait l'ensemble des finances turques d'accord avec les porteurs de l'ancienne dette.

La tenue des **Fonds Turcs** qui escomptait les résultats satisfaisants de la réunion de San-Remo s'est peu modifiée. Le 4 % unifié évolue autour de 90. Notons que les autres emprunts turcs sont à un cours sensiblement inférieurs, se tenant suivant leur catégorie entre 340 et 360. Il nous semble que l'on peut espérer voir ces cours s'améliorer à bref délai, d'autant plus que l'on parle d'une unification de l'ancienne Dette turque.

Les **Fonds Russes** sont faibles. Aux cours actuels ils ne sont pas sans présenter un certain attrait spéculatif. Quel que soit le régime futur adopté pour le règlement de la Dette Russe, il semble en effet qu'une amélioration soit à envisager dès le reprise des pourparlers avec la République des Soviets.

Les divers emprunts **Japonais** ont vivement réactionné sur la nouvelle d'une crise bancaire au Japon. Le recul n'est à notre sens que passager et les fonds et Bons nippons doivent d'ici peu retrouver des cours plus élevés,le mal n'étant pas sérieux.

Bonne tenue des Fonds Sud-américains. La **Bolivie** annonce le remboursement au taux de 504 fr. par obligation plus les intérêts courus de ses emprunts extérieurs 3 % 1910 et 1913. Le dernier cours du 5% Bolivie 1913 escompte un remboursement assez prochain et se tient dans les environs du pair.

Faiblesse des obligations du **Crédit National** sur le bruit qui court avec insistance d'une nouvelle émission obligataire au taux de 6 % dans le courant du mois prochain.

La **Banque de France** a été bien impressionnée par la nouvelle convention d'après laquelle l'Etat s'est engagé à consacrer 2 milliards par an au remboursement de sa dette vis-à-vis d'elle. Or, à partir du 24 octobre 1920, les avances à l'Etat portent intérêt à 3 % l'an contre 2 % actuellement : de plus tout ce qui doit améliorer notre situation économique est favorable à la Banque de France.

Les titres des grands Etablissements de Crédit sont toujours demandés. Le **Comptoir d'escompte** actif sur la confirmation d'une prochaine augmentation du capital : le **Crédit Lyonnais** en progrès car le bilan de 1919 ainsi que l'entrée de M. Schneider, du Creusot, dans le Conseil d'Administration font présager une participation plus active dans la vie industrielle du pays, le **Crédit Français** à 415 peut valoir mieux : le dividende qui sera proposé à l'Assemblée du 11 mai sera de 24 francs dont 10 francs déjà payés comme acompte en novembre dernier.

Dans le groupe des Banques d'affaires, la **Banque de Paris et des Pays-Bas**, vivement poussée ces temps-ci, consolide son avance. **L'Union Parisienne** a réalisé en 1919, des bénéfices bruts de 17.494.000 fr. contre 15.911.000. Un dividende de 50 fr. sera proposé contre 40. Très probablement, l'assemblée prochaine aura à statuer sur une augmentation de capital.

La politique des augmentations de capital est d'ailleurs générale, et l'une après l'autre, les Banques annoncent l'opération de cette nature. L'assemblée de la **Banque de la Seine** du 18 mai aura à statuer sur une augmentation de 30 à 100 millions, par tranches successives dont la première de 30 millions serait émise en juillet, la **Société Marseillaise** va porter son capital de 50 à 100 millions. Le dividende pour l'exercice 1919 est de 6 %.

La **Banque des Pays du Nord**, qui doit, elle aussi, augmenter son capital et a annoncé un dividende de 30 fr. La **Banque Française de l'Afrique équatoriale** qui doit porter son capital en une ou plusieurs fois, de 10 à 25 millions, distribue un dividende de 40 fr. par action n'absorbant que 60 % du bénéfice net de 1.022.000 fr. réalisé pour 1917.

La **Banque Ottomane** est vivement en avance. Les renseignements que l'on peut avoir sur la situation financière la dépeignent comme brillante, et la perspective de la prochaine paix avec la Turquie, contribue a affermir les cours.

Les Établissements Fonciers du Sud-Amérique, continuent à être recherchés. Les actionnaires sont en effet appelés à bénéficier des différences de change On estime que le dividende de la part **Crédit foncier Argentin** dont le calcul est assez difficile à la suite de la dernière modification des statuts, sera vraisemblablement d'environ 13 fr. Celui de l'action est élevé de 34 à 40 fr. pour 1919.

Les actions et parts du **Crédit Foncier du Brésil** font l'objet de nombreuses demandes qui ne trouvent plus de contre-partie. Les dividendes sont fixés à 50 fr. pour l'action et 33,33 pour la part. L'existence en portefeuille d'actions **El Hogar Argentine** a incité à acheter car cette société va réaliser un gros bénéfice de change en remboursement ses obligations libellées en francs, grâce aux fonds qu'el **Hogar** s'est procuré en Argentine même en pesos.

La **Banque Nationale du Mexique** a reculé sur les nouvelles inquiétantes qui parviennent du Mexique, où la guerre civile est en recrudescence. La part s'améliore au contraire à l'approche de l'assemblée des porteurs de parts qui doit traiter de la liquidation dans laquelle ils ont été sacrifiés.

TRANSPORTS

Les actions des grandes compagnies de chemins de fer français n'ont guère varié **P. L. M.** reste lourd en dépit de l'augmentation du dividende. Les obligations sont l'objet d'arbitrages et fléchissent. Les plus intéressants de ces titres — pour qui peut attendre — sont ceux dont l'intérêt est le moins élevé, et, par suite, la prime de remboursement plus forte. Il est à craindre toutefois que le marché ne fléchisse encore sur l'annonce des prochaines émissions d'obligations 6 %. L'émission des obligations 6 % non net, **Est** jouissance 1er avril 1920 se fera à des conditions avantageuses. Le cours de 450 offre, à ces titres, l'attrait d'une prime d'émission de 50 fr. à répartir sur une durée d'amortissement de 34 ans ce qui est relativement court étant données les conditions des emprunts antérieurs.

Le marché des transports maritimes est toujours actif en dépit de la baisse du frêt que certains journaux financiers annoncent comme prochaine. Un certain nombre d'opérations sont annoncées sur ces valeurs et augmentent l'intérêt que le public leur porte.

On vient d'attribuer aux compagnies de navigation le tonnage allemand dont elles n'avaient jusqu'ici que la gérance. Les compagnies pourraient se procurer, par des concours financiers américains, les sommes importantes que représente l'acquisition de ce tonnage et s'acquitter envers l'Etat français, qui, de son côté, paierait ce tonnage par virements sur la Caisse des Réparations, sans exportation de capitaux.

La **Compagnie Transatlantique** est plus particulièrement favorisée dans cette répartition. Le divi-

dende de l'exercice 1919 a été fixé à 23 fr. contre 20 fr. l'année dernière.

Les **Chargeurs Réunis** sur le bruit d'un doublement de capital sont en hausse très marquée. Les actions nouvelles seraient émises à 750 fr. et attribuées titre pour titre aux actionnaires anciens.

La **Sud Atlantique**, filiale de cette compagnie, doit distribuer un dividende brut de 17.50 par action et 2.45 par part.

Les actions **Société Maritime Française**, dont le doublement de capital est en cours et s'effectue à des conditions très avantageuses pour les anciens actionnaires, sont très fermes.

MINES ET MÉTALLURGIE

Une légère reprise s'est manifestée sur les valeurs de charbonnages français après le tassement de la semaine précédente. L'augmentation sensible des prix du coke et la hausse que l'on peut prévoir pour le charbon anglais à la suite des dernières grèves ne sont sans doute pas étrangères à l'amélioration des cours. Cependant, la production houillère du Pas-de-Calais, dont on vient de connaître les résulatts pour Mars, est en régression considérable à la suite des grèves. De 699.000 tonnes en janvier et 626.000 en février, elle est tombée à 71.000 tonnes.

Un certain nombre des grandes compagnies houillères du Pas-de-Calais et du Nord se proposent d'augmenter leur capital. Citons **Denain**, **Anzin**, **Dourges**, **Ostricourt**. Pour **Dourges**, le capital doit être porté de 15 millions à 67.500.000 fr. par émission à 250 fr. d'actions nouvelles réservées aux anciens actionnaires à raison d'une action nouvelle pour 2 anciennes. **Lens** qui vient d'absorber Meurchin, proposera à l'assemblée du 31 mai de distribuer une action Meurchin pour 5 Lens et d'attribuer à chaque action Lens une somme de 45 fr. Moins bonne tenue des charbonnages du Centre et du **Midi**, à l'exception de **Grand Combes**, que l'annonce d'une prochaine augmentation de capital a fait monter brusquement de plus de 1.000 fr.

Malgré la grève des mineurs et les incidents de la Ruhr contrariant leur ravitaillement en charbon, et, par suite, le tonnage de la production, les valeurs métallurgiques font bonne figure. On espère que l'élévation du prix de vente compensera largement la réduction de la production. En hausse sensible, le **Creusot**, les **Acieries du Nord et de l'Est**, **Senelle**, **Maubeuge** et les **Usines Métallurgiques de la Basse Luire**.

Le **Saut du Tarn** dont l'assemblée du 17 a voté l'augmentation de capital de 9 millions à 12, est en vive reprise. On croit que la prime d'émission des 6.000 actions nouvelles réservées aux actionnaires à raison de 1 pour 3 actions anciennes, sera fixée à 250 fr.

Les **Tréfileries du Havre** sont hésitantes, l'augmentation de capital est en cours. Le droit de souscrpition se négocie dans les environs de 16 fr. Les **Ateliers de construction du Nord de la France**, dont on espère l'augmentation de capital de 20 à 30 millions, en vue de l'absorption de **Blanc Misseron** sont sans grand changement.

Les cuprifères sont faibles sur la baisse du marché du cuivre à Londres. Il faut faire exception pour **Boléo** en hausse sensible. Les bénéfices de 1919 auraient atteint 9 millions contre 3.663.000 et l'on escompte, outre une sensible augmentation des dividendes, le bénéfice d'une distribution des réserves.

Contrairement au cuivre, le plomb est en progrès. **Pennaroya** est sans changement notable. Le Conseil a démenti le bruit d'une augmentation de capital et peut être en effet l'émission de 60.000.000 de pesetas d'obligations hypothécaires qui se ferait, croit-on, en Espagne suffirait-elle à assurer un fonds de roulement suffisant à l'entreprise.

Balia Karaidin est très en progrès. On s'attend à une prochaine émission de capital, le droit de préférence serait d'une action nouvelle de 290 fr. pour 2 anciennes.

ÉMISSIONS

La **BANQUE DE L'UNION PARISIENNE**, 7, rue Chauchat, Paris, et la **COMPAGNIE FRANÇAISE D'ETUDES ET D'ENTREPRISES COLONIALES**, 7, rue des Italiens, Paris, procèdent actuellement à la constitution de la **Compagnie d'Alimentation et d'installations frigorifiques**, au capital de fr. 40.000.000 divisé en 160.000 actions de 250 fr., dont 65.000 actions d'apport et 95.000 actions de numéraire.

Cette nouvelle société à pour objet principal et immédiat d'absorber et développer trois entreprises d'alimentation et d'abattoirs industriels :

La Société d'Abattoirs et d'Entreprises Frigorifiques ;

La Société Provinciale d'Alimentation;

La Maison Gustave Michon.

Les 95.000 actions de nominal sont émises au pair, soit 250 fr., dont un quart, soit 62 fr. 50 payable en souscrivant et le solde au fur et à mesure des besoins de la Société.

Les publications exigées par la loi ont paru au Bulletin des Annonces légales du 12 avril 1920.

ÉTABLISSEMENTS DE DION-BOUTON

Capital social : 15 millions de Francs

Placement de 12.000 obligations de 500 francs 6 % nets d'impots présents et futurs

Ces obligations seront remboursables par tirage au sort annuels en 20 ans à partir de 1924, la Société se réservant la faculté d'anticiper les remboursements mais seulement à partir de 1924.

PRIX D'EMISSION : 490 FRANCS

Jouissance 1er mai 1920

Les demandes sont reçues :

A la *Banque Nationale de Crédit*, à Paris et dans toutes ses succursales et agences.

L'insertion légale a paru dans le *Bulletin* du 19 avril 1920.

WAGONS-LITS

L'Assemblée générale annuelle qui a eu lieu avant-hier à Bruxelles a approuvé les comptes des exercices 1914-1919, publiés et analysés dans nos feuilles du 6 courant. La guerre, avec la suppression des grands express européens, n'a pas été sans amener une certaine perturbation dans les affaires de la société. Tout le matériel en service en 1914 a pu être récupéré sauf 96 voitures vendues par l'Allemagne à une compagnie concurrente. Les démarches en vue de la restitution de ces voitures sont en bonne voie. La reprise des relations internationales et le rétablissement des grands express, permettent d'entrevoir favorablement les résultats de l'exercice en cours. Les véhicules, en service sont au nombre de 1.724 et le matériel en construction au 31 décembre 1919 représente une valeur de 8.876.776 fr. 56. Pour 1914-1919, le bénéfice net à répartir ressort à 6.155.441 fr. 31, permettant de distribuer 75 frs de dividende aux act. privilég. payable à partir du 1er mai. MM. L. Villars, comte A. de Montebello et E. Delloye-Orban ont été réélus administrateurs.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Avril 20	23 Avril 20	27 Avril 20
Rente 3 o/o	83 ..	61 60	59 55	57 ..	57 ..	57 30
— 3 o/o amortissable	88 ..	66 ..	70 65	67 50	68 25	68 35
— 5 o/o 1917	.. ..	89 75	88 30	88 60	88 65	88 70
— 4 o/o 1917	... ..	72 35	71 10	71 35	71 35	71 40
— 4 o/o 1918	... ..	72 10	71 80	71 ..	71 05	71 05
Créd. Nat. Obl. 5 o/o 1919	... ..	... ..	495 ..	501 ..	497 ..	495
Maroc 4 o/o 1914		415	426		429	424
Créd. Foncier. 5 1/2 1920	... ..	... ..	... ..	516 ..	517	515 ..
V. de Paris, Ob. 5 1/2 1920	... ..	... ..	... ..	.. ...	478	..
— — 5 o/o 1919						

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Avril 20	23 Avril 20	27 Avril 20
Argentin 5 0/0 Int. 1909	503 ..	486 ..	670 ..	1055	1041	1050
Brésil 4 0/0 1889	72 ..	62 75	79 50	108 ..		110 ..
— 5 0/0 Fund	100 ..	99	123			176
Congo (Lots)	71 ..	92 ..	93 ..	92 ..	92	92 25
Egypte unifiée	100 ..	92 05	119 ..	185 ..	190 ..	190 ..
Espagne (Extérieure)	93 ..	95 55	173 ..	230 ..	236 50	240 ..
Hellénique 5 0/0 1914	90 ..	78 ..	100 ..	114 ..	118 ..	121 ..
Italie 3 1/2 0/0	95 ..	67 75	63 50		57 ..	57 05
Japon 4 0/0 1905	85 ..	83 ..	132 ..	184 50	184 ..	183
Maroc 5 0/0 1904	515 ..	460 ..	480 ..	510 ..	500 ..	488 ..
— 5 0/0 1910	518	447	466			715
Mexique 4 0/0 1910	71 ..	57 ..	57 ..		91 05	
Minas-Geraes 5 0/0 1907	461 ..	372 ..	398 ..	390 ..	395 ..	414
Portugais 3 0/0 1re série	64 ..	56 15	... ..	94 ..	99 75	100
— Tabacs 4 1/2	505 ..	485 ..	584 ..	650 ..	670	680
Roumain 4 0/0 1918						
Russe 3 0/0 1891	73 ..	38 50	29 ..	31 75	31 ..	30 25
— 4 1/2 1904-1909	99 ..	48 75	34 50	40 ..		
— 5 0/0 1906	102 ..	57 50	46 ..	50 10	49 50	47 40
— 4 0/0 Cons. 1re, 2e s.	88 ..	44 ..	34 50	40 25	39	
Serbe 4 0/0 1895	78 ..	61 ..	55 ..			
— 5 0/0 1914	86 ..	69 70	60 ..	58 ..		
Turc unifié 4 0/0	81 ..	70 ..	63 25	83 ..	88 10	88 ..

BANQUES

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Avril 20	23 Avril 20	27 Avril 20
Banque de France	4580	5120	5175	5600		
— d'Algérie	2811	3300	3620	... ..		
Banque Française	267 ..	281 ..	283 ..	370 ..	366 ..	
— Nat. de Crédit	620 ..	755 ..	869 ..	945 ..	940 ..	949
— de Paris	1420	1350	1345	1810	1800	1793 ..
— Privée	370 ..	425 ..	459 ..	545 ..		
— de l'Union Parisien	810 ..	844 ..	1135	1540	1584 ..	1590 ..
— Transatlantique	266 ..	282 ..	310 ..	355 ..	352	350 ..
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	1905	1915	1900
Comptoir d'Escompte	1025	862 ..	980 ..	1150	1195	1190 ..
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626 ..	527 ..	688 ..	....		
— Foncier de France	876 ..	797 ..	835 ..	845 ..	863	
— Français	332 ..	350 ..	350 ..	416 ..	415	415 ..
— Indust. libérée	724 ..	705 ..	742 ..	720 ..	755	760 ..
Crédit Lyonnais	1572	1292	1430	1770	1815 ..	1810 ..
— Mobilier français	502 ..	495 ..	497 50	605 ..	616 ..	605 ..
Foncière Lyonnaise	382 ..	335 ..	550 ..	625 ..		625 ..
Société Générale	761 ..	645 ..	692 ..	786 ..	789 ..	789 ..
Société marseillaise	693 ..	734 ..	744 ..	.. ..	755 ..	775 ..
Rente Foncière	548 ..	464 ..	935 ..	.. ..	1080 ..	
Immeubles de France	... ..	... ..	296 ..	.. ..		
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	... ..	2625 ..	2700
Banque Indust. de Chine		580	879			1120 ..
Banque d'Athènes	46 ..	105 ..	135 ..	200 ..	210 ..	220
Banque Espag. de Crédit	256 ..	340 ..	720 ..		1001 ..	
Banq. Nat. du Mexique	500 ..	434 ..	418 ..	691 ..	691 ..	680
Banq. Impér. Ottomane	590 ..	460 ..	610 ..	809 ..	803 ..	805
Crédit Foncier Egyptien	730 ..	782 ..	944 ..	1195	1198	1205

TRANSPORTS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Avril 20	23 Avril 20	27 Avril 20
Est Cap	906 ..	900 ..	720 ..	690 ..	690	692
Lyon Cap	1230	915 ..	750 ..	... ..		810
Midi Cap	1102	882 ..	850 ..	780 ..		•
Nord Cap	1688	1294	1027	.. ..		1140
Orléans Cap	1302	1090	940 ..	...		
Ouest	873 ..	710 ..	695 ..	663 ..		
Orléans 3 o/o nouv.	417 ..	338 ..	326 50	285 ..	281	276
Etat 4 o/o	498 ..	401 ..	357 ..	316 ..	324	320
Est 3 o/o nouv.	417 ..	344 ..	308 ..	282 ..	275	270
Midi 3 o/o nouv.	417 ..	349 ..	312 ..	286 50	275	270
Nord 3 o/o nouv.	425 ..	333 ..	321 ..	306	296	285
Lyon fusion nouv	407 ..	326 ..	308 ..	275	267	269
Ouest 3 o/o nouv.	419 ..	346 ..	310 ..	280	276 75	269
Congo (Grands Lacs)	261 ..	286 ..	273 ..	445	460	445
Nitrate Railways	362 ..	315 ..	365 ..	508	512	500
Nord de l'Espagne	430 ..	390 ..	505 ..	... ..		
Saragosse	432 ..	392 ..	515 ..	.. ..		
Métropolitain	498 ..	476 ..	383 ..	... ..		
Nord-Sud	130 ..	169 ..	141 ..	145	148	
Omnibus	... ..	... ..	602 ..	620	630	625
— (Cie franç.)	489 ..	370 ..	... ..	... ..		
— Paris & Dép. Seine	150 ..	210 ..	145 ..	... ..		
Voitures à Paris	183 ..	427 ..	670 ..	675	195 683	199 672

NAVIGATION

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Avril 20	23 Avril 20	27 Avril 20
Messageries Maritimes	79 »»	381 »»	68[illegible] »»	605	635	
Transatlantique ord	113 »»	384 »»	57[illegible] »»	600	605	594
Suez	4865	5400	6450	8115	8460	8820
Chargeurs réunis	550 »»	1574	... ..	2400	2630	2630
Chargeurs Français					4850	4945
Transp. Marit. à vapeur					3120	

MINES ET METALLURGIE

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Avril 20	23 Avril 20	27 Avril 20
Association Minière	152 »»	242 »»	349 »»	490 »»	472 ..	475 »»
Aciéries de France	659 »»	929 »»	853 »»	1040		1120
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	1945		1900
Atel. et Chant. de Bretag.	183 »»	212 »»	174 »»	217 ..	210 ..	212
— — de la Loire	680	2085	2495	3150		
Chan. et At. de St-Nazaire	1190	1920	1720	2248		2575
Constr. de Levallois	130 »»	155 »»	139 »»			
— de Locomotives	... ..	750 »»	735 »»			850 ..
— Mécaniques	... ..	... ..	308 »»	600 ..	445	
Dyle et Bacalan (ou)	260 »»	582 »»	450 »»	495		495 »»
Fives-Lille	938 »»	1220	2710	3650		3530
Forg. et Aciér. Nord-Est.	387 ..	320 »»	... ..	3400		3474
Longueville (Forges)	275 »»	320 »»	340 ..	436 »»	457 ..	466 »»
Creusot	1912	2460	3380	3950		4497
Ariège	482 »»	660 »»	559 »»			920 »»
Tréfil et Lam. du Havre	233 »»	220 »»	217 »»	250	237 ..	210
Usine de Basse-Loire	270 »»	306 »»	280 »»			352 ..
Aguilas	626 »»	93 »»	148 »»	195 »»	194 »»	185
Boléo	718 »»	783 »»	845 »»		1335	1300
Cuivre et Pyrites	022 »»	315 »»	318 »»	348 »»	350 ..	350 »»
Malfidano, jouiss.	402 »»	385 »»	490 »»	630 »»	585 ..	585 »»
Métaux	... ..	... ..	1160		»»	
Penarroya	1380	1275	1420	2400	2430	2420
Sels Gemmes	314 »»	206 »»	218 »»	272	280 ..	300 »»
Phosphates de Gafsa	877 »»	1120	1429	2400	2395	2400
Carvin	770 »»	580 »»	655 »»	995	976 »»	990 »»
Courrières	2800	2100	2011		2680	2601
Dourges	133 »	359 »»	536 »»	894	918	919
Lens	1340 »»	1032	1200	1905	2050	1990
Marles 30 o/o	214	322 »»	460 ..	4990	5185	5245
Bor, ord	1615 »»	890 »»	3300			
Laurium	402	371 »»	1355	600	600	820 »»
Mokta el Hadid	2202	2700	1885		5650	5600
Nickel	1119	1431	1075	1850	1770	1820
Rio Tinto ord	1730	1742	475 .	2250	2231	2260
Sosnowice	1320 »»	930 »»	400 ..		1300	1325
Central Mining	215 »»	205 »»	426 .	570	579 ..	592 »»
Lautaro Nitrate	257 ..	297 ..	400 .	985	950 ..	963 »»
Naphte Russe	460 ..	280 ..	426 .	690		725

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Avril 20	23 Avril 20	27 Avril 20
Comp. Génle des Eaux	2130	1553	1155	1265		
Eaux pour l'Etranger	275 »»	230 »»		149 »»	141 ..	137 ..
— Minér. & B. de mer.	66 »»	70 »»	93 »»	118 »»	114 ..	117 »»
Gaz p. la France et l'Etr	711 »»	500 »»	395 »»	375 »»	380 »»	380 ..
Elect. et Gaz du Nord	346 »»	275 »»	360 »»		410 ..	400 »»
Est-Lumière	150 »»	113 »»	86 »»	85 ..	77 »»	76 ..
Gaz de Paris	276 »»	203 »»		187 »»	189 »»	
Thomson-Houston	673 »»	759 »»	880 »»	1080	1170 »	... ..
Ouest-Lumière	138 »»	109 »»	88 »»			
Electricité de Paris	604 »»	575 »»	510 »»			
Téléphones	268 »»	585 »»	705 »»	760 »»	790 ..	797 »»
Electr. d'Indo-Chine	1005	.. ..	... ..	1556 »		1340
Câbles Télégraphiques	149 »»	447 »»	614 »»	775 »»	725 ..	705 ..
Eclair. et Force Elect	997 »»	770 »»	730 »»	... .	780 ..	
Electr. de la Loire	370 »»	340 »»	... ..	368 ».	365 »»	362 ..
Energie industrielle	90 »»	166 »»	153 »»	185 »»	184 ..	185 »»
Railways et Electricité	728 »»	496 »»	505 »»	500 »»	510 »»	520 .
Ency. Littoral Médit.	413 ..	413 ..			560 »»	560 ..
Télég. sans fil						

DIVERS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Avril 20	23 Avril 20	27 Avril 20
Agence Havas	1252	980 »»	1020	»»		1500
Air Liquide	263 »»	391 »»	386 »»	851 »»	801 »»	844 ..
Bergougnan	1372	1565	2500	»»		2948 .
Cirages français	979 »»	1012	1340	1475	1485	
Compteurs à Gaz nouv.	1044	915 »»	652 »»	379 »»	375	370 ..
Galeries Lafayette	464 »»	163 »»	170 »»	207 »»	208 »»	209 ..
Magasins Modernes	206 »»	283 »»	406 »»	600 »»	620 ..	635 »»
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	3200	3200	
Orosdi Back	205 »»	286 »»	296 »»	435 »»	432	420 »»
Oriental Carpet	227 »»	248 »»	370 »»	500 »»	475 »»	
Paris-France	1187	1318	2025 »	»»		
Pathé (Etablissements)	181 »»	162 »»	171 »»	»»	264 .	
Raffinerie Say, ord	358 »»	485 »»	910 »»	1330	1345	1316 »
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38 »»	425 »»	705 »»	1050	1010	990 ..
Tabacs Ottomans	418 »»	460 »»	556 »»	680 »»	680	

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETATS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Avril 20	23 Avril 20	27 Avril 20
Argentin 6 o/o	90 ..	105 30	93 75		287	290
Brésil 5 o/o 1914	80 ..	87 ..	99 .»	160	159	161
Colombie 5 o/o or 1906	405 ..	407 ..	435 ..	570	581	607
Maranhao 5 o/o or 1910	256 ..	423 ..	338 ..	315	324 50	316 50
Roumain 5 o/o 1903	100 ..	78 50	73 ..			87 50

MINES ET METALLURGIE

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Avril 20	23 Avril 20	27 Avril 20
Diétrich et Cie	142 ..	274 ..	280 ..	305	306	305
Dnieposienne	3190 ..	1845	2130			1999
Hartmann	480 ..	360 ..	372 ..			
Taganrog	545 ..	238 ..	288 ..	375	365 ..	360
Toula	1020	570 ..	680 ..			680
Albi	447 ..	715 ..	825 ..	830	750	785
Bruay	1500	2075	2241	3270	3400	3598
Nord d'Alais	45 ..	48 ..	85 ..	138	135 ..	
Héraclée	1600	2340	15400		23800	23100
Shansi	28 ..	36 ..	56 50	96	101 ..	
Ekaterine				2270	2550	2610
Asturiennes Mines	4925	6700	4000		4500	4400
Spassky	67	49	50		66 ..	
De Beers	407	447	526		740	
Bakou	1678	1335	1655		4960	5300
Colombia	1770	1282	1575		3700	4290
Crosnyi	2715	2150	3100		3975	3860
Royal Dutch			34900		6500	61900

DIVERS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Avril 20	23 Avril 20	27 Avril 20
Monaco	5400	3305	4200		4690	4625
Caoutchoucs	81 ..	276	302		377	393
Padang	67 ..	276	485		573	584
Raisins de Corinthe	154 ..		445		510	

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

(En millions de francs)	8 avr. 20	15 avril 20	22 avr. 20
ACTIF :			
Or — En caisse	3.606	3.607	3.607
Or — A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	243	242	245
Encaisse totale	5827	5827	5.831
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	259	259	259
Disponible à l'étranger	70	643	689
Portefeuille	2.170	2.222	2.145
Effets prorogés	571	569	563
Avances sur titres	1.803	1.808	1.802
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	25.300	25.300	25.300
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.815	3.820	3.820
PASSIF :			
Billets en circulation	37.507	37.434	37.326
Compte courant du Trésor	462	271	302
Comptes courants particuliers	3.204	3.424	3.338
Taux d'escompte	5	6	6
Taux des Avances			

BANQUE D'ANGLETERRE

(En millions de livres)	31 Mars 20	8 avril	15 avril 20
Billets émis	130	130	130
Billets en réserve	24	23	24
Dette du Gouvernement	11		11
Rentes immobilisées	7		7
Or monnayé et lingots	111	111	111
Or et argent monnayés en réserve		04	04
Dépôts publics	362	24	19
— privés	1009	133	122
Avances sur Fonds d'Etats	36	59	55
— — Autres Fonds			
Portefeuille	109	93	79
Proportion réserve aux engagements	18 50	15	17 50
Taux d'escompte	6	6	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

(En millions de marks)	29 mars 20	7 avril 20	15 avril 20
ACTIF :			
Encaisse — Or	1091	1091	1091
Encaisse — Argent			
Billets et Bons de caisse de prêts	13 971	13 611	14 379
Effets escomptés	44.575	40 150	41 958
Avances	45 169	43 347	45 708
PASSIF :			
Circulation			
Dépôts et comptes courants	18 498	14 528	17 099

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet						4 1/2
1920 20 mars	2.475	637	499	3.881	1.119	5
1920 3 avril	2.453	629	»	3.872	1.114	5
1920 10 avril	2.453	626		3.899	1.110	5
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet						5
1920 20 janv.	805	75		12.075	1.199	»
1920 30 janv.	806	75		11.990	1.804	5
1920 29 fév.	806	75	.....	11.739	1.785	»
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	
1920 14 fév.	2.374	»	1.431	3.266	2.963	
		»				
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet						5 1/2
1920 14 fév.	373	3	660	922	271	»
1920 20 mars	366	3	685	945	443	6
1920 31 mars	365	4	862	1038	396	»
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet						
1920 27 mars	1.332	22	2.128	221	529	3 1/2
1920 10 avril	1.332	22	2.215	179	572	
1920 3 avril	1.333	22	2.204	250	643	6
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 30 juillet						
1920 27 mars	529	87	974	103	263	3 1/2
1920 31 mars	529	87	974	103	338	
1920 15 avril	329	88	974	103	328	4 1/2
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1920 8 avril	266	28	4 992	2.022	640	3 1/2
1920 15 avril	266	27	5 028	2.197	643	5
1920 22 avril	266	27	5.023	2.250	692	
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1920 12 mars	9.682	502	15.199	9.335	14 639	
1920 19 mars	9.673	630	19.236	9.435	13 335	6
1920 26 mars	9.674	612	15.240	9.251	14 505	

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Étranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920
Londres	25 225	57 90	59 67	67 26	63 12	64 87
New-York	518 25	14 99	14 75	17 05	15 99	17 08
Madrid	100 ..	258	266 1/2	29 9	276 ...	287
Berlin	133 50	20 3/4	22 3/4	30 1/4	26	29 1/4
Amsterdam	288 30	543	560 1/2	628	599 ...	620
Rome	100 ..	71 3/4	71	68 ..	72 3/4	74 1/4
Vienne	105 ..	7 1/4	7 1/2	8 ..		8 1/2
Bruxelles	100 ..	107 1/2	107	107 3/4	106 1/4	107
Copenhague	139 ..	274	280		...	
Stockholm	139 ..	287	340	383 ..	356	363
Christiania	139 ..	321	302	334 ..	327 1/4	327
Genève	100 ..	260	269 1/2	309 ..	286 ..	301

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920
Paris	25 12 14	57 97	59 60	68 35	63 85	64 67
New-York	48 66	3 87	4 01	3 96	3 95	3 75
Berlin	20 43	283	262 50	198 ..	246 ..	227 50
Amsterdam	12 107	10 47	10 67	10 63	10 67	10 45
Madrid	25 225	22 42	22 39	22 45	22 82	22 67
Bruxelles	25 225	54 55	55 50	62 50	60 35	60 50
Rome	25 225	79 90	82	106 ..	86 50	87 25
Suisse	25 225	22 22	22 32	21 90	21 97	21 54
Stockholm	18 159	18 15	18 13	17 98	17 77	18 07
Christiania	18 156					
Copenhague	18 159					

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920
Paris	100	33 85	37 50	33 10	34 30	33 25
Londres	25 225	22 25	22 29	21 86	22 03	21 65
Berlin	123 47	7 90	8 45	11 15	8 85	9 75
Vienne	105	2 30	2 25	2 30	2 40	1 90
Pétrograd		7 50	6 50			6 50
New-York	518 25	5 73	5 45	546 ..	554	5 68
Rome	100	27 75	26 50	21 15	25 65	24 35

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	30 février 1920	6 Avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920
Amsterdam	208 30	516 50	518 50	600 ..	569	582
Londres	25 225	54 55	55 55	63 75	60 90	61 15
Paris	00	94 37	93 75	92 75	94	93 75
Madrid	100	244	247 50	280 ..	263	268
Genève	118 25	244	248 50	235 ..	274	284
New-York	5100 25	14	13 67	16 10	15 45	16 12

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920
Hollande	169 70	2753	2400	2200	2260	
Espagne	80 ..	1274	1170	966 ..	1080	990
Suisse	80 ..	1274	1200	1100	1090	

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920
Paris	48 18	18 25	18 32	16 05	16 55	16 20
Londres	11 78 3/4	104 70	106 70	10 66	10 67	10 47
Berlin	59 37	3 72	4 02	5 72	4 35	4 75

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920
Paris	5 182	14 96	14 79	17 10	16 05	17
Londres (Câble)	4 866	3 81	3 97	3 90	3 91	3 74

COURS A MADRID

Sur :	Pair	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920
Paris	100	38 85	36 90	33 75	36 10	34 75
Londres	25 225	22 41	22 15	22 63	22 68	22 59

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	30 mars 1920	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920
Londres	48 5/8	59 5/8	60 3/4	59 1/4	59 1/8	59

L'OXYLITHE

(Société Française pour les Applications de l'Oxygène)

EMISSION

De 7.000 Actions de 500 fr. 6 % série B au prix de 550 fr. payables en souscrivant

L'émission de ces actions fait partie de l'augmentation du capital de 8 millions à 15 millions votée par les assemblées extraordinaires et spéciales des actionnaires tenues le 9 avril 1920.

Conformément aux résolutions de ces assemblées la souscription aux 7.000 actions nouvelles de la série A est réservée à un groupe industriel, celle des 7.000 actions nouvelles de la série B étant réservée, par préférence, à l'ensemble des actionnaires des séries A et B.

En conséquence des dispositions prises, les actionnaires sont appelés à souscrire, à titre irréductible, dans la proportion d'une action nouvelle série B pour une action A ou B ancienne. Ils auront en outre la faculté de souscrire à titre réductible, aux actions série B qui n'auraient pas été souscrites à titre irréductible.

La souscription sera ouverte du 22 avril au 8 mai inclusivement.

A la *Banque Nationale de Crédit*, 16, boulevard des Italiens, Paris;

A la *Banque de la Seine*, 101-103, rue des Petits-Champs, Paris;

Et dans les succursales et agences de ces établissements.

La notice a été publiée au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 19 avril 1920.

SOCIÉTÉ CENTRALE DES BANQUES DE PROVINCE

L'assemblée générale des actionnaires de la Société *Centrale des Banques de Province*, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, s'est tenue le 20 avril 1920.

En l'absence de M. Charles Dumont, président du Conseil d'administration, retenu à la Chambre par la discussion du budget, l'assemblée a été présidée par M. Henri Bousquet, vice-président.

Il ressort du rapport présenté par le Conseil d'administration que, pour l'exercice 1919, les bénéfices bruts se sont élevés à : 15.005.031 fr. contre : 9.679.197 fr. pour l'exercice précédent.

Déduction faite des frais généraux et après application d'une somme de : 4.809.610 fr. à divers amortissements, le bénéfice net ressort à : 2.508.150 fr. Le solde à répartir après prélèvement de 5 % en faveur de la réserve légale s'élève à : 2.382.743 francs.

Sur la proposition du Conseil d'administration, l'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 7 %, soit 8 fr.75 par action, payable à partir du 5 juin 1920.

Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'administration ont été votées à l'unanimité.

MM. Charles Dumont, Emmanuel Gallut et René Varin-Bernier, dont les pouvoirs venaient à expiration, ont été renommés administrateurs. L'assemblée, en outre, a nommé administrateurs : MM. Benoît, Léon-Dufour, ancien inspecteur des finances; Paul Zang, de la maison Staehling, L. Valentin et Cie, de Strasbourg; Bernard Schmitt, administrateur de la banque Adam, et Castel, directeur du Crédit Havrais.

Elle a nommé censeurs : MM. Henri Viot, de Boissieu et Dupleix. MM. Beranger, Mas, Palliez et Mercier ont été nommés commissaires aux comptes.



Pour tout changement d'adresse prière d'envoyer, avec la dernière bande, la somme de UN FRANC.

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Société Nouvelle d'Impressions Industrielles et Artistiques.
20, rue Cadet, Paris (9e). — 16458

Le Numéro : 1 franc.

3me Année, N° 15. — 8 Mai 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

ABONNEMENTS
FRANCE :
Un an .... 40 fr.
Six mois .... 22 fr.
Trois mois .... 12 fr.

PARIS, 75, Rue de Lille, PARIS
Téléphone : Fleurus 11-87 — 00-36
Compte Chèque Postal : 7029

ABONNEMENTS
ETRANGER :
Un an .... 44 fr.
Six mois .... 24 fr.
Trois mois .... 14 fr.

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS

L'augmentation du prix du papier, des matières premières et de la main-d'œuvre a obligé les journaux et les revues à élever le tarif de leurs abonnements. Nous avons retardé, autant que nous l'avons pu, la mesure que les nécessités du moment nous contraignent de prendre : nous devons aujourd'hui nous résoudre à porter à **deux francs** *le prix du numéro de* **L'EUROPE NOUVELLE** *et à modifier le coût de nos abonnements. Nous ne le faisons pas sans regret.*

Tous nos abonnés et lecteurs comprendront les raisons qui nous y forcent. Elles sont à la fois d'ordre moral et matériel.

L'EUROPE NOUVELLE *entend, avant tout, garder son indépendance et sa tenue. Elle veut aussi développer progressivement et méthodiquement les rubriques qui sont son orgueil et qui ont consacré son succès. Elle ambitionne d'être, plus que jamais, une revue sincère, bien renseignée et exacte. Elle tiendra ses promesses.*

Mais une Revue ainsi comprise doit pouvoir compter sur l'appui de ses lecteurs, et cet appui lui est indispensable pour faire face aux frais considérables qu'entraîne un tel programme.

C'est pourquoi nous leur demandons de consentir un léger sacrifice qui ne sera que temporaire, nous voulons l'espérer. Nous les en remercions à l'avance, certains que nous sommes de leur bienveillant concours.

A partir du 1er JUIN, le prix de l'abonnement à L'EUROPE NOUVELLE sera ainsi fixé :

	France	Etranger
Un an	80 fr.	90 fr.
Six mois	40 fr.	50 fr.
Trois mois	20 fr.	30 fr.

Le numéro : deux francs

Les abonnements expirant avant le 1er JUILLET seront renouvelés sans majoration.

Ceux de nos lecteurs, qui, désirant devenir nos abonnés, nous feront parvenir le montant de leur abonnement, avant le 15 **JUIN**, *bénéficieront du prix actuel, qui est le suivant :*

	France	Etranger
Un an	40 fr.	44 fr.
Six mois	22 fr.	24 fr.
Trois mois	12 fr.	14 fr.

La simple comparaison de ces chiffres avec ceux qui précèdent montre à tous l'avantage qu'ont nos lecteurs au numéro à s'abonner à L'EUROPE NOUVELLE avant que ne soient appliqués nos nouveaux tarifs.

Les abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste, Compte chèque postal n° 7029.



DE SAN-REMO A SPA

On trouvera plus loin un ensemble de documents relatifs à la Conférence de San Remo, et notamment les discours *in-extenso* prononcés au retour par MM. Millerand et Lloyd George. Ce coup d'œil pourra passer pour rétrospectif. En réalité, c'est en lisant de près ces textes déjà anciens — tout vieillit vite depuis la guerre — que l'on comprendra les événements qui se préparent et qui, de San Remo, nous conduisent à Spa.



Il n'y a pas lieu en effet de s'arrêter bien longtemps au paravent turc derrière lequel s'est cachée la Conférence de San Remo. Sans doute M. Lloyd George a-t-il été plus explicite sur ce point que M. Millerand. Il a révélé que l'Angleterre obtenait le mandat sur la Mésopotamie y compris Mossoul, et qu'un accord était fait avec la France sur le pétrole de cette région. Ce sont là d'intéressantes précisions.

Mais la Turquie fut malgré tout à San Remo une manière de hors-d'œuvre. L'affaire essentielle, c'était l'exécution du traité par l'Allemagne, et plus exactement encore la question des réparations. Les deux chefs de gouvernement n'ont guère parlé que de cela. Comme ils ont insisté chacun sur le point qui leur tenait le plus à cœur, on dégage assez facilement de leurs déclarations les deux problèmes principaux et successifs qu'il s'agit en ce moment de résoudre et dont l'un est avant tout franco-anglais, l'autre franco-anglo-allemand.



Le premier a été surtout défini par M. Millerand. « Avant d'entendre les Allemands, dit-il, les Alliés devraient être d'accord de la manière la plus complète et la plus précise sur ce qu'ils étaient résolus à exiger d'eux non seulement sur les dispositions formelles du traité qui se suffisent à elles-mêmes, comme les clauses militaires et certaines clauses de réparations, mais aussi sur les clauses, comme celles relatives à l'indemnité, qui, dans l'intérêt unanime, ont besoin d'être au plus tôt déterminées. »

En langage moins diplomatique, cela signifie qu'avant d'aller à Spa, il est indispensable que les Alliés, mais plus spécialement la France et l'Angleterre, soient au préalable tombés d'accord sur le chiffre de l'indemnité allemande et sur la part qui devra en être attribuée à la France et à la Belgique pour la réparation des dommages dans les pays envahis.

En acceptant de préciser dès maintenant ces deux points, M. Millerand aura fait preuve d'un sens de l'intérêt général, comme des réalités, auquel il est surprenant qu'on n'ait pas tout de suite rendu justice. Attendre jusqu'au 1er mai 1921, soit pour fixer l'étendue de l'indemnité allemande, soit pour déterminer la part française et belge, serait prolonger à plaisir l'espèce de chaos dont nous risquons tous de périr. Si la France commettait l'erreur de se dérober à ces discussions, sous prétexte que la lettre du traité l'autorise à attendre l'année prochaine, elle n'agirait pas seulement contre son propre intérêt, mais ce qui est pire, contre celui de tous. Elle se rendrait odieuse à l'Europe, et du coup perdrait le meilleur de sa force. M. Millerand l'a vu et a su avoir le courage d'agir en conséquence.

C'est en ce moment même que se déroule cette première négociation dont dépend, avec le sort de l'alliance franco-britannique, le relèvement économique commun. Avant que l'on puisse aller à Spa, il faut que l'entente sur l'indemnité allemande soit passée du domaine de l'espoir à celui de la solide réalité. Il faut en particulier que l'on décide en commun si la réparation des pays envahis jouira ou non, une fois l'indemnité fixée, d'une priorité justement réclamée par la France, mais que le traité ne lui assurait pas. Les premiers pourparlers auront probablement commencé dès cette semaine entre M. Austen Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, et M. Avenol, qui revient de San Remo. M. Millerand se rendra lui-même à Londres au cours de la semaine qui va s'ouvrir. C'est le premier acte de la pièce. Spa sera le second.



C'est ici qu'intervient utilement M. Lloyd George. L'entente établie entre France et Angleterre, sera-t-on hors d'affaire ? Le second problème qui se pose alors est en réalité le plus malaisé à résoudre, car il s'agit d'obtenir que le débiteur fasse enfin preuve de bonne foi et consente à s'exécuter. M. Lloyd George y pense. Il n'a pas tort, et au surplus, il suffit de lire son dis-

cours pour voir que ses intentions à cet égard ont été mal comprises.

Que lui reprochait-on en effet ? De vouloir être trop aimable pour les Allemands. Le jour où à San Remo il eut l'idée singulière de proposer qu'on invitât sans plus tarder le gouvernement allemand à envoyer un représentant, le malentendu ne pouvait que devenir profond. M. Lloyd George fut soupçonné ce jour-là de songer à dévorer, nouvel Ugolin, le traité dont il est le père.

C'était là lui faire une injure gratuite. Nous savons désormais que son souci dominant est de veiller au contraire à l'exécution du traité. Il est toutefois convaincu, non sans raison, que ce traité, en matière de réparations, restera lettre morte tant que l'Allemagne n'aura pas été amenée à s'entendre sur ce point avec les Alliés. Or, à aucun moment, l'Allemagne n'a encore paru se prêter à cette entente. Le traité lui avait tendu une perche, en lui permettant de faire, dans les quatre mois qui suivaient la signature, une offre forfaitaire. Cette perche, elle ne l'a pas saisie. Elle n'a pas donné l'impression qu'elle était décidée à payer. Il faut que cela cesse. Ce que veut M. Lloyd George, ce n'est pas donner quittance à l'Allemagne, c'est au contraire l'amener de gré ou de force à se lier aux alliés en vue du paiement de sa dette.

La Conférence de Spa montrera sans doute par quels moyens on espère atteindre cet objet si désirable. Mais il est bien permis de dire que, pour vaincre ce second obstacle, plus redoutable que le premier, la méthode de la violence, si utile qu'elle puisse être, risque d'être insuffisante. Il faudra faire preuve d'esprit constructif et se montrer capable de proposer à l'Allemagne un plan qui, tout en lui imposant de payer, lui permettra de se refaire. Pour tirer le charriot de l'ornière, il ne suffira pas de fouetter le cheval : le charretier devra montrer de l'imagination.



Accord entre la France et l'Angleterre, accord entre les Alliés et l'Allemagne, tels sont les deux étapes de la route où l'on s'est engagé à San Remo. Nous ne sommes encore en présence que de bonnes intentions, et chacun sait que l'enfer en est pavé. Pourtant le seul fait d'avoir clairement posé les problèmes jusqu'alors demeurés confus représente sur le passé un immense progrès.

En ce qui concerne la France, on la voit pour la première fois se soulever sur le coude et jeter un regard sur le lointain horizon. Pour la première fois, elle vient de marquer qu'elle n'est pas obsédée par ses propres besoins exclusifs et qu'elle est capable de *penser pour tout le monde*. C'est une date importante dans son relèvement. M. Millerand a eu peut-être raison de dire que nous entrons dans la période positive de l'exécution du traité.

PHILIPPE MILLET.



AD LIMINA APOSTOLORUM

(*Suite*)

Si la tentative pacifiste de 1917 avait réussi, le Vatican eût été le héraut et l'architecte de la paix, et c'est parce qu'elle a échoué que la paix a été faite par d'autres hommes au service d'autres idées. A travers mille courtoisies on sentit longtemps une sourde rivalité pour la première place dans le monde entre le successeur de Pierre et celui d'Abraham Lincoln. Mais Wilson et le peuple américain, pour terminer la guerre, sortirent d'abord de la neutralité. En sorte qu'après la victoire, les puissances victorieuses à intérêts illimités se trouvaient autour de la table au nombre de cinq : deux protestantes, deux catholiques, mais de cette nuance de catholicisme qu'on appelle laïque.l La cinquième regardait toutes ces choses du haut de sa placidité bouddhique, au moins tant que la Conférence n'abordait pas aux rives du Pacifique.

L'Eglise n'a pas eu grande part aux idées qui ont mené la Conférence et organisé le monde nouveau. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'est pas un principe de chez elle. Pour la Société des Nations, l'Eglise catholique peut répéter, il est vrai, qu'elle a été la première Société des Nations et qu'en fait elle a toujours recommandé la paix entre les peuples chrétiens pour faire la guerre à l'Infidèle. Rien n'est théoriquement plus exact. La doctrine de l'Eglise, la doctrine guelfe, c'était bien un système pacifique du monde, comme la doctrine gibeline d'ailleurs. Mais il semble bien que de nos jours l'Eglise a seulement retrouvé dans son propre fonds une idée lancée par d'autres dans le monde moderne. D'autres principes, celui des réparations par exemple, l'idée si importante dans le traité de la punition, du châtiment pour la guerre, restait étrangère à la politique pontificale précisément parce qu'elle est demeurée neutre.

Mais surtout l'Eglise catholique demeure innocente de la paix, étrangère à son inspiration générale, à ses idées directrices et jusqu'à son langage et au ton de ses documents. Si la paix est bonne, l'Eglise n'en aura pas le bénéfice; si la paix est mauvaise l'Eglise peut reprendre à son tour le geste de Ponce-Pilate. Mieux encore, cette paix a été faite par d'autres, et par d'autres qui étaient en quelque manière des rivaux. Elle est puritaine dans son essence, dans ses idées directrices et elle a été composée par des puritains collaborant avec des laïques. Elle a prétendu être une œuvre de morale et de morale en quelque manière concurrente et je dirais justement, si l'on ne redoutait quelque légèreté en un sujet si grave, que c'est une paix de concurrence.

Elle a été préparée, d'abord par les homélies du Président Wilson et l'on a accepté les conclusions de ses prédications comme textes fondamentaux : ces textes même portent la marque puritaine : en français ou en italien, ils sont manifestement traduits. Œuvre non pas d'un

juriste, mais d'un moraliste, qui vise à l'universel. Et en effet, au temps de son prestige, l'auteur aujourd'hui foudroyé des principes de la paix, le Président Wilson était tenu pour le moraliste suprême. Pontife, lui aussi, lui aussi législateur œcuménique.

C'est sur des idées puritaines qu'il s'est accordé avec Lloyd George, d'abord, puis avec les laïques, Clemenceau et Orlando. Les principes du droit des peuples sont ici calqués sur ceux du droit des individus. Puritains et laïques, ce sont les idées sur la valeur individuelle de l'homme, son indépendance sacrée, le respect de la volonté morale qui les ont réunis, les principes communs de la Réforme, du Kantisme et de la Révolution (1). L'Eglise connaît trop l'humilité de l'homme pour fonder le droit humain sur la personne humaine ainsi élargie. Elle est absente de cette œuvre comme son chef était absent de la Conférence. Non qu'on ait manqué de révérence pour lui : le Président Wilson était trop religieux pour ne pas vénérer à Rome le chef d'une autre religion et lorsque le Vatican a désiré présenter une observation sur une difficulté ecclésiastique qui s'élevait quelque part vers les antipodes, dans une ancienne colonie allemande, on l'a aussitôt satisfait.

Mais enfin ce n'est pas là la paix de l'Eglise. En 1917 pour sauver l'Autriche et mettre un terme au fléau de l'humanité, le Vatican pouvait poursuivre la paix des neutres, et en effet, il l'a tenté : il n'a point participé en 1920 à la paix des vainqueurs.



On pouvait donc craindre que les premières années de la paix fussent obscurcies par une éclipse de la politique vaticane. Il n'en a rien été, bien au contraire. Eclipsée à la vérité pendant la guerre et pendant la paix, la politique catholique reprend toute sa lumière, et il semble qu'elle brille davantage précisément dans cette Europe centrale où la ruine de l'Autriche vient de soulever tant de poussières. La politique catholique demeure une des grandes réalités du monde moderne.

Cette proposition, on l'entend de reste, n'a point de rapport avec le progrès de la force du sentiment religieux dans le monde, et ce serait ici le lieu de rappeler la distinction familière à Péguy entre la mystique et la politique. Chaque religion a sa mystique, inviolable en quelque manière et où la critique même la plus libre ne pénètre qu'avec respect; chaque religion a aussi sa politique, sa conduite dans les affaires publiques universelles; et surtout la catholique, qui est unifiée. Réalité extérieure dont il faut tenir compte dans l'étude politique, sous peine d'être incomplet.

Si l'on peut être assuré que la politique de la curie romaine sera très active et ne laissera pas sans emploi les moyens de l'Eglise qui sont vastes, puissants et discrets, il serait pourtant téméraire de prétendre pénétrer ses intentions ou fixer ses directions. Quelques points apparaissent cependant.

On a dit, et justement à propos de la restauration de l'ambassade française au Vatican que la diplomatie pontificale pourrait s'exercer d'abord en Allemagne. C'est ici au contraire que la certitude me semblerait le plus éloignée. Car le parti catholique en Allemagne est fortement organisé, et il semble avoir coutume de fournir des directions au Saint-Siège sur sa politique intérieure plus que d'en recevoir. Même dans des questions purement religieuses, rappelez-vous comme le catholicisme allemand se montra moins aisément soumis que tel autre dans l'affaire du modernisme. Or les directions politiques présentes du Centre allemand, il serait bien embarrassé de les fournir ne les connaissant pas lui-même. Ni le centre rhénan ni le centre bavarois, ni le centre silésien ne semblent fixés dans leurs espérances ou leurs répugnances. Ils se tiennent, comme toute l'Allemagne, dans l'angoisse. Car l'état présent de l'Allemagne est celui d'un pays où aucune des forces politiques ne peut dominer les autres. Et chacune a ses armées. La résultante, si l'on peut dire, est statique. Dissociée, l'Allemagne l'est à l'heure présente comme elle ne fut jamais depuis Wallenstein. Seulement, cette dissociation n'est pas, comme beaucoup l'espéraient, géographique. Ce ne sont pas, ou ce ne sont pas principalement et directement les forces centrifuges qui divisent l'Allemagne : c'est un tremblement universel qui l'agite en ses parties. Le Centre observe et ignore encore dans quelle direction il entraînera la politique pontificale.

Tout au plus, dans cette obscurité traversée d'éclairs périodiques, peut-on marquer la persistance séculaire des groupements et des traditions. Nulle part plus que sur le Rhin. Le Rhin demeure, non sans combats, une des grandes voies catholiques de l'univers. On l'appelait au Moyen Age « la rue aux prêtres » *Pfaffengasse.* Il coule toujours entre des rives pieuses. Seulement dans notre Alsace-Lorraine, en Belgique, en Hollande, ses peuples sont armés d'un esprit national très fort; dans ses autres régions, ils sont livrés à un esprit national troublé. Tout n'est qu'attente dans l'Allemagne vaincue et armée d'aujourd'hui.

Peut-être trouverons-nous un peu plus de clarté dans l'Europe centrale et orientale. C'est grand miracle, car les affaires d'Orient n'ont point coutume d'être simples. Mais ici au moins nous saluons un grand événement qui dominera et conduira la politique pontificale. Un grand état catholique est mort, un grand état catholique est né. Le premier est l'Autriche, le second la Pologne. C'est ici, comme on l'a dit, le « pivot que le Vatican a choisi pour sa politique orientale » (1). Il en est mille raisons, claires et fortes. Sans parler de l'abondance et de la qualité de recrutement du clergé polonais, informateur si répandu dans l'Ancien et le Nouveau-Monde, le sentiment catholique a été, si j'ose dire, intégré depuis des siècles dans le sentiment national polonais. Turcs, suédois, moscovites, la Pologne a toujours rencontré sur sa route les ennemis de sa foi. Aujourd'hui encore elle réclame pour elle les vastes provinces qui sont ici les marches du catholicisme, les provinces de religion mixte. Par ses traditions, non pas les plus anciennes, car les traditions anciennes de la Pologne sont antigermaniques mais les plus cruellement éprouvées, la République luttait contre l'orthodoxie. Mais c'était là justement jadis le rôle et la force religieuse de l'Autriche, à qui la Pologne succède donc naturellement. Héritera-t-elle aussi

(1) J'ai essayé de reconnaître les idées morales du traité de paix dans *les Volets du diptyque.* Paris, Berger-Levrault, 1920.

(1) La plupart des indications suggérées dans cet article ont été déjà données dans deux remarquables anonymes du *Matin*, 13 et 16 mars 1920.

de ses méthodes et de son personnel? On l'a pu croire quelque temps, à voir les noms galiciens, vieillis sous les chamarrures des uniformes autrichiens et reparaître dans la politique polonaise: on a pu craindre que le gouvernement et la chancellerie de Vienne se soient simplement transportés à Varsovie. La Pologne sans doute a d'autres besognes encore, mais sa grande affaire du moment, la question de ses frontières orientales, est aussi une grande affaire pour la politique pontificale, embarrassée seulement au nord, en Lituanie, où le Saint Siège vient de nommer impartialement un évêque lituanien dans Vilna polonaise et occupée par les Polonais.

La Pologne sera donc la maîtresse puissance catholique de l'Europe centrale, mais non pas la seule. Il y a la triste petite Autriche, il y a la Hongrie toujours piaffante, toutes deux abondantes en œuvres religieuses et en hommes. En sorte qu'on aperçoit dans le dénombrement nouveau des peuples de ces régions, trois puissances catholiques, Pologne, Hongrie, Autriche, une puissance semi-orthodoxe, la Yougoslavie et une puissance semi-hérétique, la Tchécoslovaquie. Sans doute il ne faut pas voir là le signe de deux constellations politiques et non pas même des nébuleuses. Que tous les Dieux s'unissent pour préserver de cette menace la paix du monde. Mais si par hasard quelque ligne de partage politique suivait quelque jour ces sinuosités religieuses, on voit bien où se fixeraient naturellement les préférences romaines.

Les préférences romaines de la Consulta comme celles du Vatican, car c'est merveille de voir comme ici la politique de la Curie épouse exactement les contours de la politique italienne. Admettons un instant que nos amis italiens veuillent favoriser dans l'Europe centrale une politique qui ne soit pas de fraternité et de concorde entre ces différents peuples. Supposons par un deuxième effort d'imagination, bien pénible encore, que la question de l'Adriatique reste ouverte, pour notre affreux malheur à tous. Quelle sera la besogne de la diplomatie italienne laïque? Chercher des adversaires aux Yougoslaves. C'est exactement l'entreprise la plus facile qui soit dans le monde entier, car le royaume triunitaire a ce privilège unique que toutes ses frontières, terrestres et maritimes, lui sont disputées par tous ses voisins sans exception. Il n'est que de les réunir pour former autour du jeune état un syndicat malveillant. La Hongrie et même l'Autriche en seraient volontiers membres fondateurs.

Ajoutez encore, si vous voulez, que la politique intérieure de l'Italie est instable et pour l'heure bizarre. Car le gouvernement est encore, Dieu merci ! aux mains de partis constitutionnels, qui ont fait la guerre, tandis que la majorité du Parlement appartient aux partis non interventistes, ou peu s'en faut. Il est vrai que le parti populaire, c'est-à-dire catholique, fut interventiste pour une part, mais il est fort divisé et sa direction donne bien du mal à l'ancien ministre Filippo Meda. Il semble donc que la direction politique de l'Italie, si elle échappait aux libéraux et à l'ancienne droite ne pourrait que tomber, au moins en partie, aux mains des catholiques, et l'amitié de Rome spirituelle et de Rome temporelle n'en serait que plus étroite sans doute.

Ce sont là des hypothèses. Ce ne sont que des hypothèses et qui supposent encore cette grande hypothèse grosse de désastres que la concorde, l'ordre et la fraternité pourraient être exilés de l'Europe centrale. *Di avertant omen.* Beaucoup de forces travaillent heureusement en sens contraire

Mais enfin, quoi qu'il en soit et quoi qu'il en puisse être, on ne peut douter que le Vatican soit un centre politique. Grandes idées et petites intrigues, la politique est faite de tout cela. Sans doute la question de la reprise des relations avec Rome n'est ainsi ni résolue ni décidée. Ce n'est ici qu'un côté de la question, l'extérieur, et l'autre, l'intérieur, est peut-être plus complexe. L'affaire est nouvelle en tout cas, comme la politique romaine elle-même. Et les religions sont en ce monde de grandes forces politiques. Comme la laïcité d'ailleurs.

ETIENNE FOURNOL.



L'importance des documents concernant la Conférence de San-Remo que nous publions d'autre part, nous oblige à remettre au prochain numéro la publication du troisième article de **M. Germain MARTIN,** *à propos de la Conférence de Bruxelles :* **La fragilité des Clauses du Traité de Paix.**



LA MAIN-D'ŒUVRE DES RÉGIONS LIBÉRÉES

Une nouvelle invraisemblable se répand dans les régions libérées. On y licencie de la main-d'œuvre. Des travailleurs étrangers, recrutés à grands frais au dehors, introduits en France au prix de gros efforts, reprennent le chemin de leur pays d'origine dans le moment même où le retour du beau temps faciliterait leur emploi et leur utilisation. Est-ce à dire que subitement le déficit de notre main-d'œuvre nationale se soit trouvé comblé ? Par un coup de baguette magique a-t-on trouvé des moyens mécaniques grâce auxquels maçons et charpentiers, menuisiers et terrassiers seront remplacés par des automates qui creuseront le sol, édifieront des murs, dresseront des échafaudages et des fermes, scieront et fabriqueront planches, planchers, portes, fenêtres et chevrons ? Le million et demi de morts français, les 500.000 mutilés ont-ils brusquement recouvré l'existence ou la validité ? Hélas, il n'en est rien et c'est encore à une nouvelle preuve de l'incohérence ,de l'incurie et de l'esprit de mesquine parcimonie qui président à la reconstitution de nos régions dévastées ?

Pourquoi les travailleurs étrangers sont-ils frappés d'ostracisme ? Les prisonniers allemands ont-ils été remplacés ? Parce que les travaux d'Etat, comme l'annonce le Ministre des régions libérées sont supprimés et que désormais tous les travaux vont être confiés à l'entreprise privée. Dès lors, les nombreux travailleurs occupés sur les chantiers d'Etat, sous les ordres ou sous le contrôle des chefs de secteurs, sont licenciés, ou menacés de licenciement. Le recrutement s'arrête ; les travaux cessent et l'œuvre de reconstitution s'alanguit. A Dieu ne plaise que nous regrettions la substitution de l'entreprise privée à l'Etat dans la circonstance. Nous savons trop quel gaspillage et quel gâchis l'ont marqué et nous ne saurions trop féliciter M. Ogier de sa détermination. Un personnel de surveillance ou de direction incompétent ou fatigué, des agents recrutés au hasard de la mobilisation ou des

recommandations, sans aucune garantie, et dont les agissements ont souvent défrayé la chronique des tribunaux répressifs, une organisation sans aucun caractère industriel, une régie désintéressée, c'est-à-dire la plus contraire au bon rendement, une absence complète de programme, l'ignorance absolue des devoirs et des moyens, l'étanchéité complète entre départements, où des préfets autocratiques se disputent les ressources et jouent aux proconsuls ; tel est le raccourci de l'activité étatiste.

Mais est-ce une raison suffisante pour perdre une quantité indispensable d'ouvriers ? Les travaux d'Etat sont supprimés, soit ! Il ne suffit pas cependant de modifier le mode d'exécution des travaux pour que leur nécessité disparaisse. Sous une forme ou sous une autre, ils devront être exécutés. A l'Etat, succèdera l'entreprise privée. Elle aura les mêmes besoins de matériaux, d'outillage et de main-d'œuvre. Mieux : Elle en aura certainement davantage, car il est à espérer que son activité s'accommodera mal d'un rythme languissant et peu productif, partant peu rémunérateur. Sans doute les besoins ne s'affirmeront pas immédiatement. Il faudra un certain délai pour que s'opère la transformation, pour que les travaux soient annoncés, adjugés, entrepris, pour que les avances soient faites et les ouvriers embauchés. Il se peut que pendant cette période de flottement et d'hésitation, quelques ouvriers se trouvent sans emploi. Mais ce serait une véritable absurdité, un sacrifice inadmissible de l'avenir au présent, que de ne pas s'opposer par tous moyens à son exode !

Que faire en présence de la carence du Gouvernement ? Devons-nous favoriser par cette déperdition de main-d'œuvre les prétentions souvent justifiées, mais parfois excessives des travailleurs nationaux ? Doit-on donner à la main-d'œuvre nationale une sorte de monopole dont elle ne manquera pas de se prévaloir pour imposer sa seule volonté, comme le font les inscrits maritimes à la faveur de leur privilège de navigation ? La réduction de la journée de travail ne nécessite-t-elle pas une augmentation corrélative du nombre des travailleurs ? Nul ne saurait le soutenir. Il ne faut pas, non plus, par la pénurie d'ouvriers, faire le jeu de certains entrepreneurs qui ont intérêt à laisser traîner les travaux pour s'en faire un véritable fief à exploiter pendant de longues années. On pouvait entendre, au dernier Congrès du Bâtiment à Lyon, le président du Syndicat du Bâtiment évaluer à environ 3 milliards le montant maximum des travaux à effectuer par les entrepreneurs. A cette allure, ce serait par dizaines d'années qu'il faudrait évaluer la période de reconstitution française. Or, il faut faire vite et bien. Le relèvement des régions libérées ne doit pas être pour les entrepreneurs un Pactole, analogue à la guerre pour les fournisseurs des armées ! A l'Etat incombe le soin de fournir ou de faciliter aux industriels et aux sinistrés la fourniture de matériaux, de main-d'œuvre et de capitaux. C'est la forme que doit revêtir leur indemnisation. Il serait donc inadmissible qu'au lieu de faciliter le recrutement et le maintien en France des travailleurs étrangers, indispensables à suppléer l'insuffisance quantitative ou qualitative de nos propres ouvriers l'Etat en favorisât la raréfaction et le tarissement.

Mais aux industriels eux-mêmes, aux entrepreneurs appartient une mission. Ils ont réclamé que confiance fut faite à leur initiative. Ils ont demandé que fussent simplement levés les obstacles qui s'opposaient à son développement et à son exercice. Ils viennent de recevoir satisfaction peut-être trop vite, sans assez de précautions, de ménagements et de discernement. A eux de montrer, à leur tour, une faculté d'organisation dont l'Etat ne leur a pas donné l'exemple. Qu'ils se groupent puissamment pour faire valoir leurs droits à indemnité envers l'Etat, leur débiteur des indemnités pour dommages de guerre ; qu'ils en exigent le règlement rapide, ou la délivrance d'un titre facile à escompter. Qu'ils s'agrègent pour mettre en commun leurs devoirs et leurs ressources, pour exprimer ceux qu'ils entendent voir satisfaire par les pouvoirs publics. Qu'ils imposent à ces dernierss l'obligation de formuler un programme précis de travaux, avec l'indication de leur délai d'exécution ; qu'ils protestent auprès du Parlement contre tout ajournement de dépenses ou de crédits, par lesquels on prétend réaliser des économies, mais qui n'aboutit en réalité qu'à retarder indéfiniment le relèvement économique de notre pays.

Car, qu'on ne s'y trompe pas. La question ouvrière n'est qu'un aspect de la question financière. Si on cesse les travaux d'Etat, ce n'est pas qu'un trait de lumière ait soudain éclairé les dirigeants et qu'ils brûlent aujourd'hui leurs Dieux d'hier. Ce n'est pas qu'on ait perdu la confiance dans les vertus gouvernementales. La vérité est sans doute que l'argent manque. Les 8 milliards d'économies budgétaires sont faits aux dépens des sinistrés. Ils attendront plus tard leurs réparations. Les travaux suspendus ne seront pas repris. Les travailleurs congédiés ne trouveront pas d'emploi. Les entrepreneurs non payés ne prendront pas de chantiers. Et la France se traînera lamentablement vers la ruine, tandis que d'autres pays prospèreront. C'est pourquoi nous poussons un cri d'alarme. Aux sinistrés de l'entendre. Au pays d'y répondre. Au Parlement d'y veiller. Aux pouvoirs publics de songer aux conséquences de leur inaction ou de leur négligence coupables.



Lettre d'Alsace-Lorraine

RÉFLEXIONS SUR LES RÉCENTS ÉVÉNEMENTS

Strasbourg, mai 1920.

La presse parisienne qui s'est fort émue, à juste titre, des récents événements d'Alsace-Lorraine et qui a fidèlement tenu ses lecteurs au courant des incidents, grands ou petits, survenus sur toute l'étendue du territoire, n'a néanmoins pas tiré de conclusions frès fermes de ses abondantes informations.

Qu'il me soit permis de développer ici mon point de vue.

Et d'abord d'un mot, je rappellerai les faits. Dans les premiers jours du mois dernier, les maîtres de forges d'Hagondange renvoyaient de leurs usines, avec une légèreté d'ailleurs regrettable, deux employés lorrains. Ce geste déclenchait aussitôt une grève générale de solidarité parmi les ouvriers mineurs et métallurgistes de Lorraine — grève immédiatement encouragée par les éléments spartakistes allemands restés dans le pays ou venus à cette occasion d'Outre-Rhin. Au bout de quelque temps, alors que le travail commençait à reprendre dans la région,

sinon à Hagondange même, et que le conflit évoluait en somme dans la voie de l'apaisement, la C. G. T. de Strasbourg présentait un ultimatum à notre Haut-Commissaire M. Alapetite : il devait en quelques heures, donner une solution au conflit, sans quoi la grève générale serait décrétée.

La chose était matériellement impossible. La grève annoncée s'en suivit. Elle put durer quelques jours parce que le pays, dans son ensemble, ne la voyait pas d'un mauvais œil. Si dans les campagnes on restait assez indifférent, dans les villes au contraire régnait le sentiment très vif qu'elle était la juste conséquence de la mauvaise volonté montrée par les Français à employer les Alsaciens et les Lorrains. Ici encore on put se rendre compte que l'Allemagne encourageait ses anciens ressortissants en exaspérant par une propagande insidieuse leur nationalisme régionaliste déjà suffisamment vif.

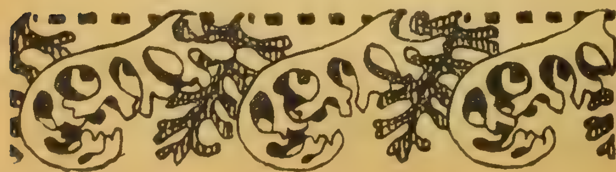
Le 28 avril, le conflit ayant finalement été réglé grâce à l'arbitrage du Ministère du Travail à Paris, les délégués de la C. G. T. stabourgeoise lançaient l'ordre de reprise du travail. L'incident était clos.

Mais quelle avait été la cause profonde de cette grave affaire surgissant tout à coup à propos d'une difficulté ouvrière locale en voie d'arrangement ? — On peut dire qu'elle est en partie expliquée par l'irritation qu'éprouvent un bon nombre d'Alsaciens-Lorrains à voir les Français diriger leurs administrations et leurs grandes affaires sans les appeler, eux, aux premiers postes qu'ils se croient, pourtant, capables de remplir.

Les Alsaciens-Lorrains devraient toutefois comprendre que telle n'est pas la politique systématique de la France. Les faits l'ont en quelque sorte obligée à l'attitude qu'elle observe maintenant. En effet,après 1870, les éléments dirigeants français d'Alsace-Lorraine ont quitté le pays, remplacés peu à peu par des Allemands du gouvernement impérial.Les Alsaciens — toujours français de cœur pendant ces longues années — ont été tenus à l'écart de la direction de leur pays et se trouvent maintenant insuffisamment préparés pour assumer des fonctions particulièrement délicates en cette première période de retour à la mère-patrie.

D'autre part, pour éviter de nouveaux malentendus, il importerait de fortifier l'autorité du Haut-Commissaire à Strasbourg en lui donnant, par exemple, rang de Sous-Secrétaire d'Etat et accès au Conseil des Ministres. Il ne faudrait pas recommencer l'erreur du double pouvoir Jeanneney-Maringer, en permettant à une autre personnalité résidant à Paris d'agir indépendamment de M. Alapetite. Et aussi depuis les élections, qui ont entraîné la suppression du Conseil Supérieur d'Alsace-Lorraine, le Haut-Commissaire se trouve un peu isolé de ses administrés. Il serait indiqué de reconstituer provisoirement ce Conseil pour que le contrat se rétablisse. On pourrait même envisager la création de conseils locaux où les Alsaciens-Lorrains s'entraîneraient progressivement à la gestion des affaires publiques — ceci en attendant le vote du statut définitif des provinces retrouvées au Palais-Bourbon.

X.



Les Gisements Pétrolifères aux États-Unis

Le président Wilson a signé ces jours derniers le Bill sur l'affermage des terrains pétrolifères, qui ouvre à l'exploitation des millions d'hectares dans les Etats de l'Ouest.

L'étendue totale des terrains affectés par ce Bill est estimée par le Service géologique à plus de 16.750.000 hectares, et les terrains houillers reconnus, réservés par le gouvernement, à environ 75 millions d'hectares. Il reste, de plus, près de 97 millions d'hectares à classifier. Les terrains à phosphates sont estimés à 6.750.000 hectares et il existe, en outre, des gisements de soude et d'autres minerais d'une importance à peu près égale.

C'est le secrétaire de l'Intérieur qui est chargé de l'administration de la loi sur l'affermage des terrains pétrolifères pour lesquels les droits de location seront de 5 % du pétrole produit, payable en nature ou en espèces au gré du gouvernement. On s'attend à ce que pour l'année courante, tout au moins, le gouvernement touche ses droits en nature.

John Barton Payne, président du Shipping Board, qui doit être nommé bientôt secrétaire de l'Intérieur, a recommandé récemment cette mesure au Département de l'Intérieur, afin que le Shipping Board soit assuré d'obtenir à des prix raisonnables les quantités de pétrole qui lui sont nécessaires.



VIENT DE PARAITRE

(Livres reçus du 12 Avril au 5 Mai)

Histoire.

GABRIEL HANOTAUX : *Jeanne d'Arc* (Plon-Nourrit). — JACQUES NANTEUIL : *Les témoins de la guerre* (Edition « La Démocratie ».) — LOUIS MARCHAND : *L'offensive morale des Allemands en France pendant la guerre* (Renaissance du Livre). — HOMOLLE, DESCHAMPS, DIEHL, CROUET, ANDRÉADÈS, LOUIS BERTRAND, BAUD-BOVY : *La Grèce immortelle* (Editions d'art Boissonas). — ROGER LÉVY : *Trotsky* (Librairie de l'Humanité). — PHILIPPE BUNAU-VARILLA : *La grande aventure de Panama.* Son rôle essentiel dans la défaite de l'Allemagne (Plon-Nourrit).

Politique Extérieure.

GEORGE YOUNG : *The New Germany* (Constable). — I. ALVAREZ DE TOLEDO : *Le problème de l'Espagne* (Alcan).

Philosophie, Art et Littérature.

GABRIEL DROMARD : *Sur la sincérité en amour* (Boccart). — PIERRE BOUTIN : *Larmes d'esclave.* Premières poésies (Maison française d'art et d'édition). — ANDRÉ VEIDAUX : *Du haut de la tour...* Poèmes de la guerre (id.). — GABRIELLE REVAL : *L'infante à la rose* (Flammarion). — G. D'OSTOYA : *Les Mercenaires* (Renaissance du Livre). — DICK MAY : *Les forces* (id.). — ALEXIS DAUDIN : *La voie douloureuse.* Poèmes (Picart). — J. SÉRÉ : *La pipe au bec* (Figuière). — FRANCIS PICABIA : *Unique Eunuque* (« Au Sans Pareil »).— CHARLES VILDRAC : *Le paquebot Tenacity* (Nouvelle Revue française). — PAUL LOUVIE : *Des fleurs, des larmes et du sang* (Messein). — ABBÉ F. VALLÉE : *A l'ombre de Brocéliande* (id.). — LUIGI LIBERO RUSSO : *Contes à la cigogne* (id.). — FERNAND GAUÊT : *Les stations sur la Montagne* (id.). — PAUL ARÈNE : *La chèvre d'or* (Plon-Nourrit). — J. VALCLEZ : *Prières du soir* (L'Edition). — COURTIN, DELPIAZZO, GENELLA, GODIN, GOYON, HAGEL, HELEN, LECOQ, LOUPS, PELAZ, RANDAN, ROUSSE, TUSTES : *...de treize poètes algériens* (Edition de l'association des écrivains algériens).

Chroniques de l'Europe Nouvelle

La Société des Nations

Les Travaux en cours

La Société des Nations ne chôme pas.

La cinquième des sessions du Conseil de la Société doit commencer à Rome le 14 mai. Jusqu'à nouvel ordre, c'est le 28 mai que se réunira à Bruxelles la Conférence financière internationale. Du 6 au 12 juin, un congrès International des femmes se tiendra à Genève. On annonce que du 10 au 20 juin les Associations Internationales créées en faveur de la société des Nations tiendront une Conférence à Rome. Le 15 juin s'ouvre à Gênes une nouvelle Conférence Internationale du Travail. Enfin, c'est vers le 25 juin que doit se réunir le Comité International des Juristes chargés de préparer une Cour permanente de Justice Internationale.

On voit qu'il s'agit là d'un programme chargé. Voici, au surplus, quelques précisions.

La Conférence financière internationale

Les lettres adressées aux différents Etats intéressés pour les inviter à envoyer des Délégués à la Conférence Financière Internationale ont été expédiées le Samedi 17 avril.

Il n'est pas encore certain que la conférence Financière se réunira dès le 28 mai. La date de sa réunion a déja été retardée en raison de l'ouverture tardive de la Société du Conseil à Rome, le 14 mai. Il est possible que la Conférence de Spa ait pour conséquence de retarder la Conférence Financière jusqu'au mois de Juin.

Conférence internationale du Travail à Gênes

C'est au cours de la session tenue à Londres, du 22 au 25 mars dernier, par le Conseil d'Administration de l'Organisation Internationale du Travail qu'a été arrêté le programme de la Conférence de Gênes.

Pendant cette session, le Conseil d'Administration avait déjà pris un certain nombre de décisions d'un ordre un peu différent. Il avait été entendu que le Bureau du Travail instituerait une section d'hygiène industrielle et commerciale. D'autre part, on avait décidé que le Bureau du Travail serait établi définitivement à Genève.

Quant à la conférence de Gênes, qui a été fixée au 15 juin, elle sera considérée comme la deuxième Conférence annuelle du Travail. Elle étudiera les conditions dans lesquelles on pourra appliquer aux gens de mer les conventions adoptées à Washington. Un Comité composé de cinq représentants des armateurs, cinq délégués des gens de mer et deux membres du Conseil d'administration travailleront en collaboration avec la Section Technique maritime du Bureau du Travail.

Commission d'Enquête en Russie

Les projets de la Commission d'Enquête qui, on se le rappelle, doit visiter la Russie, sont toujours en suspens. On n'a pas encore reçu du Gouvernement des Soviets réponse au télégramme envoyé à ce sujet par la Société le 17 mars dernier.

La date du départ de la Commission ne pourra être fixée avant la réception de la réponse du Gouvernement des Soviets. Si cette réponse arrive à temps et si elle est favorable, la Commission partira probablement vers la fin de Mai. Au cas où le Gouvernement des Soviets se prêterait à l'enquête, il est probable qu'elle durera de deux à trois mois. Bien qu'on ne puisse fixer dès maintenant l'itinéraire éventuel de la Commission, il paraît certain que celle-ci ne pourra manquer de visiter Moscou, Kharkov, le Bassin du Donetz, le Kouban etc.

Une Cour permanente de Justice internationale

La plupart des juristes invités à préparer un projet pour l'institution d'une Cour Permanente de Justice Internationale ont répondu favorablement. Le Comité sera composé de dix membres. On espère que les premières séances du Comité pourront avoir lieu vers le 25 juin.

Le Gouvernement Américain a fait connaître de son côté qu'il n'était pas disposé à s'associer aux travaux de la Commission d'Enquête.

Les Prisonniers de Guerre en Sibérie

Conformément aux décisions prises par le Conseil de la Société au cours de la session tenue à Paris, les 9-11 avril, on a invité par lettre et par télégramme le professeur Fridjof Nansen à se charger de présider, au nom de la Société, à l'enquête sur le problème relatif au rapatriement des prisonniers de guerre, qui n'ont pû encore rentrer dans leur famille.

Le professeur a accepté cette invitation et un membre du Secrétariat de la Société des Nations est parti pour Christiania afin de s'entendre avec lui.

Le Journal officiel de la Société des Nations

Le second Numéro du *Journal Officiel* de la Société des Nations pour mars 1920 vient d'être publié. On sait que ce journal officiel contiendra tous les documents offciels communiqués au Secrétariat de la Société des Nations, ainsi que les procès-verbaux des séances publiques de la Société.

C'est ainsi que le numéro de mars 1920 contient un important rapport de M. Léon Bourgeois sur l'organisation d'une Cour de Justice Internationale ainsi que le rapport sur la Commission de Gouvernement du Bassin de la Sarre présenté par M. Caclamanos' délégué grec, à la réunion du Conseil tenue le 13 février à Londres. Le même numéro donne en annexe les documents diplomatiques relatifs au projet de Commission d'enquête en Russie.



La Commission des Affaires Extérieures

L'Accord de San-Remo : Commissions et Parlements

Le Président du Conseil a lu une déclaration aux Chambres. Un débat suivit. C'est-à-dire qu'un débat suivit, aux Communes, la déclaration parallèle de M. Lloyd George, ou, si l'on veut, son heureuse réplique à l'heureux exposé de M. Millerand. César calomniait les Gaulois. Fait pour parler, leur Parlement se tait dès que l'horizon lui découvre les terres des Barbares. Ce n'est pas que nos députés se tiennent pour suffisamment divertis du choc dont les vicissitudes de l'histoire bousculent les thèses des ministres les plus entêtés de continuité politique. Mais le Règlement, la Constitution leur imposent des révérences concurrentes. Le Règlement prescrit implicitement qu'une

déclaration ministérielle « n'ouvre pas » le droit de réponse. La Constitution réserve au Gouvernement la négociation des Traités. C'est pure courtoisie si elle n'oblige pas les Chambres à en ratifier les clauses sans réserves. Le moyen de faire autrement, — surtout, lorsqu'il s'agit d'accords interalliés? Il semble que la Commission de la Chambre, présidée par M. Louis Barthou, ait réclamé, du moins par précaution, les explications préalables que M. Wallon ni M. Pierre m'interdisent. De bons esprits ne doutent pas qu'elle eussent tout aplani. Le Président du Conseil s'y soustrait par des objections qui n'ont pas paru moins puissantes. Il devait redire au Sénat, dans le sixième arrondissement, ce qu'il avait d'abord confié à l'univers dans le septième. C'est le jeu des institutions. On peut admettre aussi qu'après dix jours d'absence, avant le 1er mai, un chef de Gouvernement ne manque pas d'autres occupations. Il part pour l'Italie au débotté de Londres. San-Remo décide de Spa qui précède Bruxelles. Nous revenons à la méthode des ministres itinérants, sitôt après l'avoir abandonnée : preuve de son excellence. M. Lloyd George la préfère aux échanges de notes et aux débats des commissions.

Quels que soient, d'ailleurs, les désordres du Royaume-Uni ou de l'Italie, il faut reconnaître que nous y trouvons plus de désavantages que les autres, les Chambres de M. Nitti rappelant, par un côté, cette revue de Banville qui paraissait *quelquefois*, et M. Lloyd George disposant non seulement d'un *leader* aux Communes, mais de quatre-vingt seize Ministres, Secrétaires ou Sous-Secrétaires d'Etat. C'est une question de raison s'il convient chez nous, de renouveler très souvent, par un itérim honorable, en l'absence de M. Millerand, le sacrifice de M. Isaac. Enfin, surtout, le Président du Conseil a fait valoir qu'il serait incorrect de divulguer dès à présent les clauses d'un Traité que les Turcs viennent (pour la seconde fois d'ailleurs) à Paris pour connaître, ce que M. Lloyd George traduit plus clairement en indiquant des inconvénients politiques.



Et Mossoul? interrompt quelqu'un. — Nous avons d'abord Ourfa, répond M. Cachin avec une sagace amertume. M. Millerand, sans entendre, poursuit à grands traits, loin de Constantinople, une esquisse que M. Lloyd George poussera quelque peu. Confirmant le mandat anglais sur la Mésopotamie, dont M. Asquith n'est pas enthousiaste, M. Lloyd George nous apprend, en effet, que Mossoul y est englobé mais qu'un accord assure sa part de pétrole à la France. Le mandat britannique sur la Palestine comporte, ajoute-t-il, la création d'un Etat Juif, dont le comte Winterton proposera qu'on fixe la frontière au Jourdain. Pour la Syrie où un Etat arabe s'incruste dans notre zone, M. Lloyd George n'hésite pas à se porter garant de la bonne volonté de l'émir Fayçal. Reste la Galicie sur quoi M. Millerand n'a rien spécifié. Quelle en sera l'extention territoriale, quelle y sera l'étendue de nos droits? Nous le protégerons. C'est donc un protectorat? Non pas, dit le Premier, mais une tutelle, un *guardianship* des minorités techniques qui s'y trouvent. Le hasard veut que précisément, plus loin dans son discours, non plus du tout touchant la Cilicie ou la France, mais la Société des Nations, et cependant l'Arménie tout de même, le gallois philologue distingue le *guardianship* du *mandat*. Nous voilà loin des accords de 1916, de ces zones multicolores dont les unes se sont rétrécies tandis que l'autre se distendait jusqu'à couvrir les Lieux-Saints. Aurions-nous oublié pour la Mathildenhœhe et la Kuenstlerkolonie de Darmstadt, Sion, Sion, n'y voyant plus avec Châteaubriant qu« un monticule jaunâtre et stérile »? Tout porte à croire qu'il n'intervint ici ni troc ni capitulation, mais un jeu de notes trop longtemps secrètes. La Commission de la Chambre, d'après son communiqué, a demandé le texte « des accords conclus depuis l'armistice relativement à l'Asie-Mineure », à quoi, d'après un second procès-verbal également officiel, le Président du Conseil répondit « qu'il n'est pas opposé, si les Alliés en sont d'avis, à la communication » de ces accords. Le *Temps* soulève les voiles sur des « engagements » qui en 1918 et en 1919 auraient disposé de Smyrne, de Mossoul et de la Palestine.



Laissons les brasiers de l'Orient pour les dévastations de l'Occident. La déclaration de San-Remo, le discours de M. Millerand, les répliques de M. Lloyd George à M. Millerand puis à l'opposition des Communes développent la nouvelle politique des Alliés dans ce que le Président du Conseil appelle « la période positive de l'exécution du Traité ». Désarmement de l'Allemagne. Il ne faut s'arrêter, croyons-nous, ni à ce que M. Lloyd George a dit des difficultés évidentes où se trouve le Gouvernement allemand d'obtenir sur ce point l'obéissance immédiate des citoyens *et des Etats*, ni aux termes sans doute plus obscurs qu'inquiétants d'une déclaration évidemment bilingue, ni au fait que les Alliés prolongent jusqu'au 10 juillet, dans le zone neutre, le maintien d'effectifs déja autorisés par l'accord du 8 août. Rien ne permet de redouter que l'Angleterre ne soit pas inébranlable sur le principe d'un désarmement dont son cabinet proclame que la paix du monde dépend, et dont sir H. Hoare a déclaré que c'est tout le secret de la politique mondiale — en *Turquie* comme en Allemagne... Reste à « appliquer » le Traité, ou, à défaut, de bonne foi, les sanctions. C'est là que la déclaration s'enveloppe : non pas sur l'éventualité des sanctions où elle est, au contraire, énergique et précise, mais sur les obligations de l'Allemagne « du chef des réparations ». M. Millerand se hasarde à indiquer au surplus, que les clauses de l'indemnité « dans l'intérêt unanime, ont besoin d'être au plus tôt déterminées». M. Lloyd George qui n'a pas à vaincre les mêmes résistances, insiste par deux fois, sur un exposé que nos agences de presse s'abstiennent de transmettre. Les ministres alliés et allemands se rencontreront à Spa pour fixer cette indemnité, c'est-à-dire un forfait. Le Premier reconnait que c'est déposséder les Commissions, ces commissions qu'ailleurs il comparait aux vierges de la parabole, qui n'étaient pas toutes sages. Mais il affirme que si l'on change de technique, c'est pour appliquer le traité et qu'on le viole si peu qu'un memorandum des Alliés avait, précisément, réservé jusqu'au 10 mars dernier aux Allemands la faculté d'offrir une somme globale (*a lump sum*) pour le règlement de l'intégralité de leur dette (*the whole of her liabilities*). Sans doute l'Allemagne a laissé expirer ce terme, et M. Asquith s'efforce de l'en excuser. Que fait la Conférence de San-Remo? Elle se borne à prolonger un délai. En a-t-elle le droit? Est-ce prudent? La discussion se poursuivra entre les négociateurs et les exécuteurs du Traité. Pourquoi? M. Tardieu en donne les motifs dans un nouveau chapitre (*San-Remo et la créance francaise*, Illustration, 1er *mai*) qu'il publie à l'heure où il ne pouvait pas connaître encore les déclarations de M. Lloyd George, même dans leur texte tronqué. L'élément essentiel d'un forfait, y dit-il, en somme, serait l'évaluation de la capacité de paiement supposé de l'Allemagne; l'indemnité ne couvrirait donc pas la totalité des dommages que l'article 132 du Traité (qui est la loi des parties) a mis justement et définitivement à la charge des criminels. — « Non » répond M. Lloyd George, — évidemment pas à M. Tardieu, mais à cet argument qu'il

connaît et dont le *captain* W. Benn l'interrompt. « Non : la question c'est de savoir ce que l'Allemagne doit *au titre des réparations.* » Voilà le débat fixé : ce n'est pas la capacité de paiement de l'Allemagne qui servira de base à l'établissement éventuelle d'un forfait.

La France a-t-elle, de ce fait tous ses apaisements ? Les pourparlers antérieurs aux négociations de Spa décideront. Il est probable aussi que les commissions compétentes des Chambres en délibéreront bientôt. Nous n'avions ici qu'à poser les termes d'un problème dont on a trop dissimulé d'éléments. Il s'offre d'ailleurs, chez nous, à une Assemblée et à des *leaders* où l'*Alliance* et l'Angleterre ont plus d'amis et plus ardents qu'un psychologue de l'opposition aussi fin que M. Asquith l'imagine.



Au Quai d'Orsay

La Valise entr'ouverte

Il a été question de la candidature de M. Maurice Herbette pour le poste d'ambassadeur à Berlin. Il est encore bien plus question de la candidature de M. Allizé, dont on connaît les missions récentes à La Haye, Vienne et Berne.



Les Etats-Unis d'Amérique viennent de choisir comme Ministre à Mexico M. Morgenthau.

Lorsque ce diplomate arriva, un an environ avant la guerre, à Constantinople, où la langue française est la seule qui soit parlée par tout le monde, il savait à peine le français. Tandis que ses collègues du corps diplomatique étaient presque tous ambassadeurs, il n'était que ministre. Il chercha immédiatement à corriger le caractère secondaire de son rang par l'importance de son rôle, et prit l'initiative d'organiser en collaboration avec les autorités turques et les divers représentants étrangers la Répression de la Traite des Blanches. De résultats précis il n'en obtint point, peut-être faute de temps, pour son œuvre moralisatrice, mais il réussit à entrer en rapports très cordiaux avec les ministres Jeunes-Turcs. Chargé, après la rupture entre la Turquie et la France, de la protection des nombreux français restés à Constantinople, il profita de son influence auprès du Gouvernement Ottoman pour adoucir très efficacement leur sort et leur éviter à presque tous l'internement.

En 1917, M. Morgenthau quitta Constantinople, ayant en poche des propositions officielles du gouvernement Turc en vue d'une paix séparée, et il s'empressa de les communiquer à son gouvernement qui en saisit les puissances de l'Entente. Quelle était la nature de ces propositions et pourquoi n'eurent-elles aucune suite, c'est un mystère que les historiens futurs éclairciront peut-être.

M. Morgenthau aura à Mexico une tâche importante et difficile. Espérons que sa très réelle sympathie pour la France lui permettra de défendre les intérêts de son pays tout en les conciliant avec nos intérêts économiques au Mexique.



M. Robert Siegfried, secrétaire de la Légation de France à Athènes, vient d'être nommé Conseiller à La Haye, et a pris possession de son nouveau poste. Fils de l'éminent parlementaire Jules Siegfried, et frère de M. André Siegfried, professeur à l'Ecole Libre des Sciences Politiques, M. Robert Siegfried est, parmi nos jeunes diplomates, l'un des plus brillants et des plus sympathiques. Nous lui envoyons toutes nos félicitations.



Le Journal de Genève réclame des crédits pour le Consulat Suisse à Varsovie, où les divers agents sont écrasés de travail et ne touchent que des salaires dérisoires. C'est ainsi que nous apprenons que trois sténo-dactylograhpes, aux appointements de 100 à 150 francs par mois, et parlant au moins quatre langues, ont refusé par patriotisme les offres d'emploi beaucoup plus avantageuses des Anglais et des Américains. Elles travaillent onze heures par jour ! Il est certain qu'au prix où est le petit-suisse !...



Les observations de M. Henri Mylès sur les immeubles consulaires (cf. l'*Europe Nouvelle* du 3 avril), ont retenu l'attention de l'*Indépendance Belge*. Dans un spirituel article signé : C. D., notre confrère Bruxellois en signalant d'après nous la confortable installation des Consulats Anglais, souhaite que la Belgique s'inspire d'un tel exemple. En notre qualité d'organe français, nous n'avons à nous occuper que de l'amélioration des succursales du Quai d'Orsay. Cependant, certaines remarques de l'*Indépendance Belge* ont un caractère général : à nous d'en profiter : « Le consulat est un coin de la mère patrie ». Il n'y vient pas que des nationaux, mais aussi des étrangers qui peuvent emporter une impression de dignité ou de ladrerie, de « bonne organisation », ou de désordre. Enfin la question des immeubles consulaires est « inséparable de la confiance » qu'un pays a tout intérêt à inspirer.

Décidément, les réformes consulaires sont à l'ordre du jour !

Le Carnet du Voyageur

Le Quai d'Orsay a créé, puis supprimé, puis recréé, puis resupprimé, puis rerecréé une Inspection des Consulats. Dans le passé, les Inspecteurs ne furent le plus souvent que des agents désireux de toucher des émoluments tout en se reposant des fatigues de la carrière. Il serait exagéré de dire que les divers Inspecteurs n'ont jamais franchi la ligne d'Asnières, mais leurs investigations ne se sont guère exercées au delà des postes Suisses ou Belges situés à proximité de la frontière Française. Et pourtant bien des Agences consulaires lointaines confiées, faute de négociants français résidants, à des notables étrangers, auraient eu besoin de leur contrôle.

L'*Europe Nouvelle* est maintenant en mesure d'organiser pour son compte cette inspection des postes consulaires les plus proches comme les plus lointains, et elle signalera à ses lecteurs les résultats de ses enquêtes. Heureuse si elle peut ainsi obtenir des pouvoirs publics les modifications qui s'imposent pour l'intérêt de nos voyageurs comme pour le bon renom de la France à l'étranger.

Dans notre prochain numéro, nous rendrons compte de la triste situation de l'immeuble consulaire de France à Alexandrie.

Le Mouvement diplomatique

L'ancien chargé d'affaires de Prusse a présenté à Sa Sainteté ses lettres de créance en qualité d'ambassadeur d'Allemagne. Il a été ensuite reçu par le Cardinal Gasparri. — M. Doulcet, chargé de mission auprès du Vatican est rentré à Rome après avoir conféré avec M. Millerand.

— Le gouvernement Italien vient de nommer : M. Mercatelli agent politique en Géorgie, M. Gorrini, en Arménie, et le Marquis Medici de Marignano, en Azerbeidjan, avec les mêmes fonctions.

— M. Charles Benoist, Ministre de la République à La Haye s'est rendu à Rotterdam à bord de « l'Ailette », où il a été reçu par M. Gresser, lieutenant de vaisseau.

— Le Ministre d'Uruguay en France, M. Juan Carlos Blanco vient de partir pour Paris.

— Le Jhr Melvill van Carnbee, ministre des Pays-Bas à Varsovie vient d'arriver à La Haye.

— M. Molina est chargé de la gérance du Consulat des Pays-Bas à Vigo, — M. Frede, de la gérance du Consulat à Cleves. M. Lange est nommé Consul des Pays-Bas à Durban, à titre honorifique.



Ont été reçus au récent concours des Affaires Étrangères, à Paris : MM. Serres, Guérin, Gueyrand, Marchet, Gauquier, Lescuyer, Lhomme, Arvengas, Dussol, Jousset, Dayet, Augé, Payart, Rochat, Rivière, Bourguignon de Saint-Martin.



Comment perfectionner notre organisation consulaire

IV. — Peut-on moderniser le Quai d'Orsay ?

Qu'on ne se méprenne point sur le sens que nous donnons à cette question. Nul plus que nous n'apprécie la grande nécessité pour une administration, et surtout pour celle qui est chargée de nos relations extérieures, de maintenir des traditions fermes. A cet égard, le Quai d'Orsay ne s'est déjà que trop modernisé dans le plus mauvais sens du terme ; il a perdu quelques-unes de ses anciennes qualités sans cependant en acquérir toujours de nouvelles, ce qui montre bien que rien n'est plus difficile que de modifier et de transformer les organisations existantes, et qu'une telle œuvre ne doit être entreprise qu'avec beaucoup de prudence et beaucoup de doigté.

Avant la guerre de 1914, on a eu la fâcheuse tendance de croire que le meilleur moyen de réformer au goût du jour de grandes administrations françaises, comme l'armée, le ministère de la marine ou celui des affaires étrangères, était d'y introduire les influences directes, du parlement et de la politique intérieure. Il faut rendre cette justice au Quai d'Orsay, qu'il s'est montré, contre une pareille tendance, assez récalcitrant, et qu'il a eu cette force des organismes vraiment vivants d'assimiler les éléments un peu disparates qu'on y avait introduits.

Aussi n'est-ce pas d'une semblable modernisation que nous voulons parler aujourd'hui : La tendance qui nous apparaît comme véritablement caractéristique de la vie moderne dans toutes ses manifestations *c'est la spécialisation* à outrance, sans laquelle il n'est pas possible, actuellement, à aucun homme, d'exercer dans aucune branche une activité productrice et efficace. La complexité des questions, la multitude des détails qui résultent d'une longue expérience humaine enregistrée grâce à l'imprimerie, et systématisée par l'emploi des méthodes scientifiques, rendent inutilisables les connaissances superficielles et vagues. L'homme moderne doit se discipliner à travailler dans un seul sens, et savoir se servir d'un matériel compliqué mais indispensable.

Mais les qualités fondamentales du diplomate ainsi que du Consul destiné à vivre en contact permanent avec des autorités étrangères, restent comme par le passé, et encore plus que par le passé : le jugement calme, la précision d'esprit, la pénétration, ce qu'on appelle vulgairement le bon sens ; et au dehors, l'urbanité, la discrétion la plus absolue, l'aisance à converser sur des sujets qui ne risquent jamais de blesser ni d'offenser, et en outre, une certaine affabilité, une indulgence souriante. Tout cela n'a rien d'incompatible avec la profondeur du savoir ni avec la compétence professionnelle, comme sont trop souvent tentés de se l'imaginer ceux qui confondent le bavardage avec la science, et une certaine suffisance tranchante avec le caractère.

Le Quai d'Orsay a mis le téléphone dans tous ses bureaux, il a renoncé le dernier aux belles épitres grossoyées à la plume d'oie, pour embaucher tout un bataillon de dactylographes, qui promènent des corsages légers et des jupes courtes dans les solennels couloirs où plane encore, inquiet, choqué, mais inamovible, l'esprit d'autrefois.

Cet esprit d'autrefois redoute à juste titre l'indiscrétion étourdie de ces dames sur le sujet des graves et confidentielles dépêches qu'on leur remet à copier. Le remède serait peut-être que les rédacteurs sachent tout comme M. le Président Wilson la dactylographie, afin de pouvoir copier eux-mêmes les documents les plus importants ?



Sur d'autres points, cependant, l'esprit d'Autrefois devrait faire son *meâ culpâ.* N'a-t-il pas une fâcheuse inclination à considérer que tout le monde — à condition, bien entendu, d'être de la maison — est bon à tout, et que personne n'est plus idoine à occuper le consulat de New-York, que le titulaire actuel du consulat de Barcelone ? Ne range-t-il pas trop facilement le Russe dans la catégorie des langues qu'il est inutile d'étudier, et l'espagnol dans celle des idiômes que tout français sait de naissance et sans jamais l'avoir appris ? Enfin ce vénérable « esprit d'autrefois », si imprégné pourtant des véritables et irremplaçables traditions de la Carrière, n'est-il pas lui-même la cause que les diplomates et les consuls ont la réputation de n'être des gens de métier, mais des amateurs qu'on peut remplacer au pied-levé par un préfet bien en cour, ou par un journaliste bien pensant c'est-à-dire qui a toujours été de l'avis de tous les ministres, successivement ?

Le « vieil esprit d'autrefois » s'est beaucoup offensé d'une parole vraiment dure que l'on prête à un de nos ministres des Affaires Étrangères qui depuis a fort bien tourné ; parole si dure, que je n'oserai jamais la répéter ici. Qu'il me suffise de dire qu'elle était composée d'un substantif fort peu aimable suivi de l'adjectif : « prétentieux », et qu'elle s'adressait en bloc à tous les membres de notre diplomatie. Mais le vieil Esprit d'autrefois se rend-t-il bien compte de tous les patients efforts qu'ont déployés les autres corporations pour persuader les profanes du caractère hermétique de leur savoir professionnel ? Aperçoit-on le soin que prennent les médecins de ne soigner les uns que la gorge, les autre que les yeux, d'autres, tel ou tel autre organe. Comment veut-il alors que l'opinion publique prenne un instant au sérieux une administration qui a pour objet l'étude approfondie des divers pays étrangers, et qui promène sans discontinuer ses fonctionnaires.

« De la Suisse au Japon, d'Irlande au Mozambique
De la Chine au Pérou, du Pôle à l'Atlantique. »

Tout comme on déplace de simples sous-préfets tout le long de la carte de France ? Les pays d'alphabet Chinois, les pays de langue latine, les pays de langue germanique, et les pays de langue slave, forment cependant respectivement six grandes zones d'une étendue suffisante, pour que l'on puisse faire évoluer dans chacune d'entre elles, un groupe de consuls spécialisés. Afin qu'il n'y ait pas de mécontents, on pourrait recruter les élèves-consuls pour l'une ou pour l'autre de ces zones, et ils sauraient ainsi, dès leur entrée dans la carrière, dans quelles régions du monde ils seront toute leur vie affectés. Ils seraient examinés sur l'une au moins des langues parlées dans

leur future zone, ceux de la zone latine, sur l'Italien, l'Espagnol, le portugais ou le roumain; ceux de la zone slave, sur le russe, le polonais, le tchèque, ou le serbe, etc.

Les pays d'alphabet arabe, et les pays d'alphabet Chinois, comprennent déjà, sous le nom d'interprètes et de drogmans, des spécialistes, mais: 1° ceux-ci sont recrutés sur la seule justification du diplôme de l'école des langues orientales, ce qui est insuffisant pour de futurs consuls, 2° ils n'occupent qu'une partie des postes situés dans les pays dont ils ont appris la langue, les autres étant attribués à des agents qui l'ignorent complètement. J'ai connu ainsi un consul qui avait pendant vingt ans exercé ses fonctions en Chine, et qui ignorait le chinois. Il est vrai que depuis on l'a nommé aux Indes, puis à Port-aux-Princes !



Outre la spécialisation pour ainsi dire géographique, il y a lieu de créer dans la carrière consulaire une spécialisation d'affaires. C'est ainsi que les consuls de pays hors chrétienté devraient tous être déchargés au profit de magistrats professionnels, de la Présidence du tribunal dit consulaire. Des attachés commerciaux, comme nous l'avons déjà dit précédemment devraient aider ou suppléer les consuls pour toutes les questions d'expropriation; ils seraient installés dans les principaux ports ou centres d'affaires, et seraient, tout comme les consuls, recrutés spécialement pour chaque zone, et au moyen d'un examen ou d'un concours entièrement différent de celui des consuls et basé sur un programme exclusivement économique et commercial, mais comprenant également une ou plusieurs langues étrangères, sans compter l'anglais qui devrait être connu de tous indistinctement.

Voilà ce que nous entendons par la modernisation de la carrière consulaire, et de l'esprit du Quai d'Orsay : Nous demandons tout simplement qu'on ne méconnaisse pas cette vérité élémentaire que la compétence est le fruit de patientes études et d'une expérience méthodiquement acquise, et non point un don du hasard.

(à suivre)

HENRI MYLÈS.



L'Idée Française à l'Étranger

Dans les Universités étrangères

Au moment où les Universités françaises, abandonnant délibérément les routines traditionnelles, font un admirable effort d'organisation et de propagande pour accueillir dans les Facultés et les Instituts annexes une foule toujours croissante d'étrangers, il n'est pas inutile de s'informer de ce qui se passe à cet égard de l'autre côté du Rhin.

Avant 1914, les Universités allemandes regorgeaient d'étrangers et les pouvoirs publics secondaient et encourageaient par tous les moyens le recrutement de cette clientèle. Il n'en est plus de même aujourd'hui. La crise de xénophobie aiguë que traverse présentement l'Allemagne a sa répercussion dans les Universités. Non seulement Leipzig, Halle, Berlin, toutes les autres Universités ne font plus rien pour attirer des étudiants étrangers, mais encore elles accumulent à plaisir les obstacles et les difficultés pour décourager ceux qui auraient envie de les fréquenter.

A Leipzig, notamment, et dans quelques autres villes universitaires, on est allé jusqu'à interdire aux particuliers de louer des chambres meublées aux étudiants étrangers. Ces derniers doivent habiter obligatoirement des immeubles réquisitionnés à cet effet et y vivre parqués, soumis à un contrôle incessant et à des vexations perpétuelles.

Un certain nombre d'étudiants néerlandais, qui rapportent ces faits, sont rentrés en Hollande plutôt que d'achever dans ces conditions humiliantes le « semestre » commencé par eux à Leipzig.

Apprêtons-nous donc à recevoir dans nos Facultés le lot de Scandinaves et de Hollandais, notamment, rebutés par nos voisins



En Hollande, la lutte entre partisans et ennemis du français dans les écoles primaires se poursuit âprement. Il semble que les premiers viennent de remporter un avantage. *Le Nieuwes Van Den Dag* du 28 mars dernier écrit à ce sujet :

« Le Ministre de l'Instruction publique a prié l'Association des Directeurs d'Ecoles primaires supérieures de donner leur avis sur l'utilité du maintien de la connaissance des éléments de langue française comme condition d'entrée dans leurs écoles.

Le referendum organisé parmi les membres de l'Association a donné les résultats suivants : 53 voix en faveur du maintien et 34 pour la suppression. Voilà une nouvelle qui nous fait plaisir. Une importante majorité des plus compétents de nos pédagogues est hostile à un projet dû à on ne sait quelles manœuvres des bureaux gouvernementaux.

Mais la situation n'en demeure pas moins grave puisque l'enseignement du français semble devoir être supprimé à l'école primaire. Pourquoi cette mesure? A-t-on l'intention de refouler le français. Nous avons peine à le croire. Outre la fâcheuse impression que de tels agissements ne manqueront pas de faire dans les pays occidentaux, ils vont à l'encontre de traditions chez nous séculaires. Enfin, il importe de se rendre compte que le développement du monde prend une orientation qui rend la connaissance du français et de la culture française plus utile et plus agréable que jamais. »



Les échanges intellectuels franco-italiens semblent s'organiser d'une façon plus méthodique et plus durable que jamais. Nous avons signalé dans ces colonnes la conclusion d'un accord scolaire franco-italien, sur lequel nous reviendrons, qui réglemente des échanges de professeurs et d'élèves entre les deux pays.

L'Université de Rome et l'Université de Paris viennent d'inaugurer, la première une chaire de littérature française qui sera occupée cette année par M. Maurice Mignon, la deuxième une chaire de littérature italienne confiée à M. Francesco Flamini, un des plus brillants représentants de l'école historique, dont Carducci et Alessandro d'Ancoua furent les promoteurs. Une chaire d'études dantesques, confiée à un italien, est aussi sur le point d'être créée au collège de France.

On annonce la prochaine ouverture à Paris d'une librairie italienne sous la direction de notre éminent confrère Mario Simonatti. Enfin, il s'est fondé, il y a trois mois à Milan une société anonyme dite « *Anonima libraria italiana* » au capital de 1.300.000 lires qui a pour directeurs généraux MM. David Todros et Charles Visca.

Le Président du Conseil d'Administration est M. Eugénio Rignano, directeur de la Revue internationale *Scientia*, collaborateur de l'*Europe Nouvelle* et grand ami de la France. Parmi les membres du Conseil, on relève les noms du grand mathématicien Vito Volterra, de l'historien Francesco Ruffini, etc.., cette nouvelle entreprise a pour but de répandre les livres italiens en France et les livres français en italie, B. C.

L'Opinion à travers le Monde

En France

COMBIEN PAIERA L'ALLEMAGNE !

Le 1er mai, ses incidents, la grève du Cartel, déclanchée par la C. G. T. prennent la première place dans les préoccupations du jour. Les problèmes de politique étrangère sont relégués au second plan. Néanmoins nous approchons de la Conférence de Spa. Quelques journaux ne l'oublient pas et apportent là-dessus conseils, indiscrétions et commentaires.

Ne revenons pas sur la Conférence de San Remo. M. Lloyd George, aux Communes, a dit là-dessus ce qu'il fallait, en conclusion. Toute la presse se félicite de son discours. Notons cependant une certaine tendance à prendre position pour l'avenir, vis-à-vis de l'Angleterre. M. Lloyd George a soupçonné la France d'impérialisme. M. Herbette dans *Le Temps* (1er mai) marque le coup et riposte : « Ces accusations-là sont des projectiles qui ricochent et qui risquent, après avoir heurté quelqu'un au hasard, de revenir frapper celui qui les a envoyés. Bien que l'Empire britannique s'accroisse immensément, nous ne nous mêlons point de déclarer que l'Angleterre est dirigée par un puissant groupe d'impérialistes ». Autrement dit, semble-t-il, silence contre silence !

Le *Petit Parisien* (3 mai) n'engage pas de polémique. Il se contente de publier une carte montrant l'encerclement de l'Océan Indien par les possessions anglaises en Afrique, Asie et Océanie. Au-dessus un article de M. André Fribourg avec quelques chiffres. Directement ou indirectement les terres soumises à la Grande Bretagne autour de l'Océan Indien, s'étendent sur 29 millions 500.000 kilomètres carrés et comprennent 422 millions d'habitants. La superficie de l'Angleterre entière, par contre, n'est que de 314.000 kilomètres carrés.

Mais la France ne veut s'occuper que d'elle-même. Ce qui la touche particulièrement, pour le moment, c'est la question du forfait qui serait consenti à l'Allemagne, à Spa, pour le paiement de l'indemnité. C'est sur ce point que les journaux de toutes opinions commencent à se faire entendre.

Il est assez clair que la majorité de la presse voit venir avec une certaine appréhension les délibérations où l'on s'entendra enfin avec l'Allemagne sur ce qu'elle paiera et la façon dont elle paiera. Continuant sa campagne contre le Traité, M. Bainville, toujours hostile à M Tardieu, se trouve pour une fois d'accord avec lui. Il estime qu'admettre le forfait c'est procéder à la revision du traité. Au surplus le rédacteur de l'*Action Française* (2 mai) voit là une espèce de fatalité. S'il faut en passer par le forfait, après tout cela vaut mieux que de rester dans l'indéterminé, cela permettra à la France d'escompter sa créance auprès des Alliés, mais à condition que des gages économiques garantissent le paiement par les Allemands.

C'est M. Raymond Poincaré pourtant qui va pousser le plus sérieux cri d'alarme. Dans le *Matin* (3 mai) il publie un long article intitulé « La Voix des Ruines ». Il y regrette que la conférence au lieu d'avoir lieu à Spa, ne se tienne pas à Dixmude, à Ypres, à Reims ou à Verdun. Alors les négociateurs auraient eu sans cesse devant les yeux le spectacle des ruines accumulées par les Allemands. C'est là en effet ce qu'il ne faut pas perdre de vue. M. Raymond Poincaré rappelle que l'Allemagne s'est engagée à payer *tous les dommages* subis par la France. Il cite des articles du Traité. Il remarque que l'on ne peut procéder à sa révision sans autorisations parlementaires. N'a-t-il pas été voté par les Chambres anglaises, italiennes et françaises. Au surplus il est impossible d'examiner les chiffres mis en avant par certains de nos Alliés : ils sont au-dessous du minimum de 100 milliards promis par l'Allemagne aux Alliés sans préjudice des évaluations ultérieures. C'est sur ces évaluations ultérieures seules que l'on peut discuter.

Voilà aussi la thèse du *Figaro* (3 mai). M. Louis H. Aubert y pose cette question : « Si le forfait, établi selon les capacités de paiement de l'Allemagne, ne suffit pas à réparer les dommages, qui règlera le surplus? Nous seuls ou nous tous? » En d'autres termes il s'agit de savoir si la reconstitution des régions dévastées est un problème purement français ou international.

Le *Temps* examine la capacité financière de l'Allemagne. Il tient compte des chiffres fournis par les Allemands eux-mêmes. S'il est vrai que l'Allemagne n'est pas solvable pour le moment, elle ne le sera que si on lui fournit les moyens préalables de se relever économiquement. Mais quand elle sera redevenue solvable paiera-t-elle? La relever, n'est-ce pas lui permettre de redevenir un danger pour la paix européenne? En vérité le dilemme est angoissant. M. Millerand part pour Londres. Il doit avoir avec M. Lloyd George des entretiens qui permettront aux Alliés de faire bloc. C'est pour eux le seul moyen de forcer l'Allemagne à tenir ses engagements.

En Angleterre

APRÈS SAN-REMO. — L'ARMÉNIE ET LA SOCIÉTÉ DES NATIONS. — L'OFFENSIVE POLONAISE. — L'IRLANDE. — 1er MAI.

La note commune des Alliés à l'Allemagne a satisfait le *Times* qui souhaite que « la leçon de San Remo » ne soit pas perdue pour Lloyd George. Le *Morning Post*, moins sévère qu'à l'habitude, pour le premier ministre, rapporte avec complaisance ses bons mots « celtes ». Lloyd George aurait dit à un journaliste français : « Il est inutile de faire de chaque petit insecte un éléphant piétinant la jungle. L'union de l'Angleterre et de la France est une nécessité pour le monde. Je l'ai dit au temps de Fachoda et je fus critiqué dans ce temps-là pour l'avoir dit. Nous devons faire des concessions réciproques à nos tempéraments. Nous autres Celtes sommes plus soupçonneux et plus inclinés à exagérer de petits incidents que les Anglo-Saxons. » La *Morning Post* félicite Venizelos qui est, lui, le vainqueur incontesté de la Conférence. Elle rappelle les étapes de son « admirable » carrière.

« On n'a pas vu un pareil constructeur depuis Cavour. »

La carrière de Venizelos illustre cette vérité que le sort d'un pays ne dépend pas seulement de ressources matérielles et de bataillons : il dépend quelquefois d'un cerveau et d'une volonté. On comprend que l'impérialisme de la *Morning Post* se plaise à commenter celui de Venizelos !

Dès son retour, Lloyd Georges fait un long exposé de sa politique aux communes. Le *Manchester*

Guardian, voyant la crise franco-anglaise dénouée, approuve ce qu'il y a d'aggressif dans l'attitude de Lloyd George ! Il existe en France un dangereux courant d'opinion qui menace l'Entente et la paix européenne. Lloyd George avait le devoir de briser les vitres : un avertissement sérieux, mais nécessaire, a été donné au militarisme français, à San Remo. Le *Daily News*, dont la politique radicale s'inspire des mêmes directives que le *Guardian*, se félicite aussi qu'on se soit « arrangé » avec la France ; mais ce qui l'enchante, c'est qu'on ait eu enfin le bon sens de prier les Allemands de se rencontrer avec les chefs des alliés autour d'un tapis vert.

Le *Daily Chronicle* a une manchette significative : « le triomphe de San Remo ». Le triomphe de Lloyd George, veut-il dire, évidemment. Le correspondant Perris marque bien qu'un grand danger a été évité :

« La France etait depuis des mois dans les mains de ses réactionnaires... L'occupation de Francfort était une erreur... Un pas de plus dans cette voie aurait été un crime. Lloyd George a sauvé l'Entente... »



On s'occupe toujours beaucoup de la Société des Nations en Angleterre : le *Times* a donné un résumé très complet de son memorandum concernant l'Arménie, que l'*Europe Nouvelle* a la bonne fortune de publier *in extenso* d'autre part. Lord Grey, de Fallodon lance un nouvel appel : C'est que l'Arménie, tour à tour tronquée, agrandie, diminuée, a été la pierre de touche des faiblesses infantiles de la Société, qu'il faut ranimer à tout prix. La *Westminster Gazette* résume l'affaire arménienne depuis la proposition Curzon du 12 mars : la Société des Nations devrait d'ores et déjà succéder au Conseil Suprême.

Le *Chronicle* affirme qu'une prière nouvelle a été adressée aux Etats-Unis : si Wilson refuse d'accepter le mandat arménien, qu'il fixe au moins les frontières de l'Arménie.

Le *Daily Herald* est gouailleur : on a offert à la Société des Nations ce dont personne ne voulait : l'Arménie. San Remo marque la fin d'une Société des Nations conçue à Washington et mort-née à Paris !

Le *New Statesman*, la *Nation* se plaignent aussi, et amèrement du traitement que le Conseil suprême inflige à la Société des Nations. En lui offrant le mandat arménien, on a voulu la tourner en dérision aux yeux de l'univers. Le Conseil de la Société a sagement refusé ce mandat.

Tel M. Poincaré, le *New Statesman* se moque du Conseil suprême qui parcourt l'Europe comme un cirque, entre une haie de photographes et de journalistes, traite ses affaires dans le secret, publie des « communiqués » vides, et surtout se nourrit de deux illusions déplorables : il croit qu'il représente la démocratie et qu'il règle les affaires du monde !



Les Polonais ont pris l'offensive sur un front de 300 kilomètres. En Crimée, le général Wrangel, successeur de Denikin s'ébranle. Le travailliste *Daily Herald* est le premier parmi les journaux anglais à commenter les nouvelles importantes du front russe : il cite M. Walter Long qui aurait déclaré aux Communes « que les navires de Sa Majesté ont reçu l'ordre d'appuyer le général Wrangel pour ce qui ne doit être considéré que comme un acte d'humanité. »

Le sort de la Russie des Soviets est en jeu. L'armée rouge fera un suprême effort pour défendre la révolution : le labour fera son devoir, qui est de protester énergiquement contre une guerre nouvelle.

« Les marionnettes sont à Varsovie, mais les ficelles à Londres et à Paris. »

Le *Times* (1er mai) est embarrassé. Il approuve d'abord les Polonais qui combattent pour la civilisation d'occident ; mais il les engage ensuite à ne pas prendre de responsabilités au-dessus de leurs forces, et à ne pas exiger de la Russie des réparations trop lourdes.

Le *Daily News* est très net : C'est une *guerre criminelle* que déclanche le gouvernement de Varsovie, qui a traîné tout ce printemps les négociations avec les Soviets. Comment aurait-il pu s'entendre avec Moscou ? Ses réclamations insensées tendaient à l'annexion de territoires purement russes, qui n'appartinrent à la Pologne qu'avant 1772 !



Situation toujours aussi mauvaise en Irlande : La *Morning Post* craint que les méthodes néfastes des Fenians ne soient appliqués par les Irlandais d'Angleterre.

Une nouvelle grève de la faim, qui a commencé en Irlande, doit être appuyée en effet par les 100.000 Irlandais du port de Liverpool. Mais les craintes du journal conservateur-unioniste sont exagérécs : 4.000 hommes à peine, sur 100.000, quittent le travail à Liverpool.

Le correspondant spécial du *Manchester Guardian* a interviewé un des jeûneurs relâchés de la prison de Mountjoy : les déclarations de cet ouvrier irlandais, socialiste, révolutionnaire, bolchevisant, éclairent la mentalité irlandaise. Le jeune homme dit, avec une simplicité émue, que ses camarades étaient décidés à jeûner jusqu'à la mort, qu'ils chantaient l'Internationale dans leurs cellules, et qu'ils s'entendaient à merveille avec les gardiens de la prison...

Le *Daily News* blâme le gouvernement qui, par son espionnage préventif et ses arrestations arbitraires, exaspère le pays.



Le 1er mai s'est passé sans incidents en Angleterre. Les journaux commentent avec satisfaction les petites bagarres... parisiennes. Le *Daily News* se félicite de la modération des chefs du Labour :

« Il n'y a pas dans le pays de changements importants qui marquent le passage de la phase réformiste à la phase révolutionnaire. »

Les Henderson, Thomas, Clynes et même Hodges sont ses éléments de *stabilité sociale*.

On signale, cependant, une grève perlée des chemins de fer.

En Allemagne

LA DÉCLARATION INTERALLIÉE DE SAN-REMO. LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

A mesure que les nuages se dissipaient au ciel de San Remo, l'atmosphère devenait plus lourde en Allemagne. Les éventualités que l'on redoutait se réalisaient.

Jusqu'au dernier moment, on tenta de détourner l'orage.

Dans un singulier article la *Kolnische Zeitung* explique que si la France est seule, elle peut agir contre l'Allemagne sans que l'Angleterre et l'Italie, fatiguées par la guerre, aient la force d'intervenir, tandis que ces deux puissances

« seraient actuellement en état d'encadrer le militarisme français et d'exercer sur lui une influence calmante et modératrice ».

Le *Berliner Tageblatt* (26 avril) essaie de mettre en garde les Allemands contre des maladresses qui

donneraient de nouvelles armes aux prétentions françaises. Il ne dissimule pas quelque pessimisme :

« On ne peut s'empêcher de croire que la presse française exagère systématiquement les différends entre les hommes d'état réunis à San Remo... Elle espère que la presse allemande se laissera entraîner à insister dans ses commentaires sur la désunion qui règne dans l'Entente... Par bonheur la presse allemande se montre jusqu'ici calme et réservée, et se contente en général de reproduire les télégrammes français de San Remo. Une telle retenue est absolument nécessaire, car, en dépit du pessimisme affecté de la presse française, il est à peu près certain que l'accord s'établira à San Remo, et qu'il y a tout lieu de craindre que cet accord puisse se faire aux dépens de l'Allemagne.

Dès qu'est connu le traité de paix avec la Turquie le *Vorwaerts* s'indigne contre cette politique si contraire à l'esprit Wilsonien qui réduit la Turquie à l'état de « Turquie-croupion » et la livre aux aigrefins de l'impérialisme colonial.

Lorsque la déclaration relative à l'Allemagne est publiée le doute n'est plus possible : l'accord s'est fait entre les Alliés, et il est loin de répondre aux vœux allemands. Il y a bien quelques innovations heureuses. Le *Berliner Tageblatt* (29 avril), après avoir avoué que M. Millerand peut se vanter de n'avoir pas subi d'échec à San Remo, estime que la décision de conférer à Spa avec le chancelier, et la déclaration repoussant toute idée d'annexion, sont le signe de l'abandon de la politique militariste française. Et le *Vorvaërls* (28 avril) de renchérir :

« C'est avec une grande satisfaction, quoique sans excès de joie débordante, que le peuple allemand enregistrera cette nouvelle. Sans se livrer encore à des espérances prématurées... le fait que les Français aient approuvé cette proposition de conférence constitue une victoire de bon sens .

Mais tout autre est le ton de la presse conservatrice :

« Le délégué du maréchal Foch, M. Millerand, dit la *Deutsche Zeitung*, fait tout pour fêter l'Allmeagne dans le bolchevisme. »

Même certains journaux libéraux sont déçus et l'on doit noter que la *Frankfurter Zeitung* (28 avril) est particulièrement acerbe.

« Le sens du paragraphe des menaces contre l'Allemagne est violence, violation du droit et rupture du traité de paix. Il signifie que l'Allemagne n'est plus tranquille à l'intérieur de ses propres frontières, et qu'elle doit s'attendre à tout moment, s'il lui est impossible d'exécuter l'une des clauses inexécutables du traité de paix dément, à l'invasion de son territoire par des armées étrangères... »

Tous les partis inscrivent sur leur programme électoral la revision du traité. Ils se promettent beaucoup de l'entrevue de Spa.

Et c'est avec cette préoccupation au fond de leur pensée que les divers partis, adversaires ou défenseurs de la démocratie, ont entamé la campagne électorale.

Le *Vorvaërls* ainsi que le *Freiheit* ont publié en gros caractères un appel chaleureux invitant les ouvriers à chômer en masse. Un projet de loi avait été déposé sur le bureau de l'Assemblée Générale, à la veille de sa séparation en vue de déclarer le 1er mai jour de fête légale. Ce projet a été repoussé. Un autre du même genre présenté au Conseil de l'agglomération berlinoise a eu plus de succès et a été adopté en partie tout au moins. Mais en réalité aucune annonce de grève générale n'est vuenue compliquer le chômage. La manifestation devra rester, sage, solennelle et passagère. Et de fait on n'a signalé d'incident nulle part.

Il est plus curieux de noter que l'évolution du parti socialiste majoritaire vers la gauche semble s'accentuer dans la région berlinoise. Le programme publié officiellement par la direction du parti était assez vague: défense de la république, aucune violence, mais démocratie et libre concurrence des esprits, point de recul vers l'anarchie, le chaos, la guerre civile, mais progrès vers l'ordre nouveau, la liberté et le bien-être. L'appel de la Fédération berlinoise est beaucoup plus net puisqu'il parle :

« de faire cesser l'exploitation de l'homme par l'homme... de créer une armée et une administration républicaine, et de procéder au plus vite aux socialisations possibles. »

A Cassel, Philippe Scheidemann, l'ancien président du conseil, a prononcé un discours accentuant encore son orientation vers la gauche. Jusqu'à quel point sera-t-il suivi par les électeurs socialistes? En face de ces tendances nouvelles, le *Vorwaërls* revient chaque jour sur la nécessité de ne pactiser ni avec la droite, ni avec la gauche, Bernstein met en garde contre le danger communiste et insiste sur la nécessité de maintenir la coalition.

Quant aux Indépendants voici leurs revendications principales

« Dissolution des formations contre-révolutionnaires qui seront remplacées par des formations recrutées dans les rangs de la classe ouvrière organisée, avec des chefs inspirant politiquement confiance;

« Socialisation industrielle en commençant par les mines et les sources d'énergie, et en continuant par la production du fer et de l'acier, les transports...

« Socialisation des grandes propriétés foncières et des forêts; augmentation de la production agricole;

« Relations amicales avec tous les peuples; paix avec la Russie; exécution du traité. »

Bien entendu, la *Freiheit* combat toute idée de coalition avec les partis bourgeois, et n'accepterait la collaboration avec les majoritaires que si ceux-ci commençaient par admettre ces revendications. Mais l'aile gauche des Indépendants est menacée déjà d'être débordée par les Communistes ou par le Parti ouvrier communiste, dont les titres seuls indiquent la tendance.

De l'autre côté de la barricade, les conservateurs font un effort violent. Leur programme ne fait que répéter leurs doctrines anciennes, et peut se résumer en un mot : retour à la monarchie forte, militaire et religieuse. A noter cependant qu'une des phrases de ce programme indique qu'il serait possible de faire appel à une dynastie qui ne serait pas celle des Hohenzollern. Cette semaine les théories réactionnaires ont été déposées surtout par l'ex-ministre de l'Empire Helfferich, candidat à Hanovre, où il a prononcé un discours fulminant, où il a le front de soutenir que ce sont les conservateurs qui firent échouer le coup d'Etat Kapp-Luttwitz.

Le centre catholique et les démocrates se réservent encore. Leur sort est un peu lié à la décision que prendront les socialistes dont ils ont peur en même temps qu'ils recherchent leur concours. Le groupement berlinois du centre a tenu le 26 avril sa première grande réunion. Le ministre actuel des postes Giesberts y a défendu la politique du gouvernement, protesté du bon vouloir démocratique des catholiques, affirmé la nécessité d'un gouvernement de coalition.

« que seule la collaboration du centre rend susceptible de travailler effectivement. »

et résumé en ces termes l'attitude de son parti :

« nous restons le parti du juste milieu et continuerons à faire la politique du juste milieu. »

Les opinions des démocrates, exposées par l'ancien vice-chancelier Payer ne diffèrent au fond de celles du centre que par un besoin plus marqué de laïcité, et peut-être par une peur un peu plus grande des ouvriers.

En Italie

APRÈS SAN-REMO
LA SITUATION MINISTÉRIELLE

La presse italienne, à l'exception de quelques feuilles nationalistes ou ententophobes, a retrouvé le clame et la sérénité. Si le traité turc n'a pas été ce que l'Italie aurait souhaité, s'il est injuste et peut-être inexécutable, l'Italie peut s'en consoler, car elle a obtenu satisfaction sur tous les autres points : tant en Anatolie où une large zone d'influence économique lui est attribuée, qu'à Héraclée, tant en ce qui concerne les rapports des Alliés avec l'Allemagne que la question Adriatique.

Il y a là un point surtout qu'il convient de mettre en relief : l'opinion italienne interprète la note de l'Entente à l'Allémagne élaborée à San-Remo comme un triomphe de la thèse de M. Nitti sur celle de M. Millerand. Toute la première partie de la déclaration, qui affirme la solidarité alliée, la volonté d'exiger l'exécution du traité de Versailles, même en employant la force, est considérée en Italie comme une satisfaction formelle et protocolaire accordée à la France. L'essentiel de la note c'est, pour toute la presse transalpine, la convocation des Allemands à Spa, prélude d'une Société des Nations où l'Allemagne aura sa place légitime.

« L'Allemagne doit désarmer, écrit le *Secolo* (28 A. . Les Alliés forment encore un front unique. Fort bien. Mais tout cela n'est qu'apparence. En vérité, ce n'est plus Foch qui dirige la politique de l'Entente, ce n'est même pas Lloyd George : c'est le sens de la réalité et le cours fatal des événements. A Spa, nous nous assiérons à la même table que les Allemands, ce que nous aurions dû faire il y a un an... Quant au traité de Versailles, c'est une chaîne que nul n'ose briser. Nous en sortirons sans nous en apercevoir, nous venons de commencer ici à San Remo, et ne pouvant proclamer tout haut la nécessité d'une révision, nous finirons par tuer le traité à force de proclamer son existence. »

Sur la question adriatique, l'opinion est beaucoup moins unanime. M. Nitti a bien fait d'accepter des pourparlers directs avec les Yougoslaves, estiment les démocrates, les modérés et les catholiques. M. Nitti a le plus grand tort de traiter avec les Balkaniques, déclarent les nationalistes. Le *Corriere dello Sera* et le *Secolo* se demandent si M. Nitti n'aurait pas mieux agi en réglant d'abord la question du point de vue international, c'est-à-dire en réclamant aux Alliés et à l'Associé l'application du memorandum du 7 décembre 1919, quitte à lui préférer ensuite une solution élaborée d'accord avec les Yougoslaves. Quoi qu'il en soit, l'opinion italienne est fermement persuadée qu'elle touche au bout de ses peines et que la question adriatique va enfin recevoir une solution.

La zone économique que l'Italie obtient en Anatolie est décrite avec complaisance par tous les journaux : Smyrne excepté, cette zone comprend depuis le golfe d'Adramites jusqu'à Lamas toute la vallée du Grand Méandre, le port d'Adalia, à l'intérieur Koniah, territoires d'une fertilité légendaire, dont le sous-sol est riche de minerais de toute espèce.

Quant au bassin houiller d'Héraclée, attribué également à l'Italie, les journaux nationalistes s'étonnent seuls que M. Millerand ait songé à protéger les intérêts français privés qui y sont déjà engagés. De même, les nationalistes seuls se plaignent de l'insuffisance de la zone anatolique. Mais le *Corriere della sera* (29.4) les rabroue vertement et ne craint pas de leur rappeler leurs propres visées impérialistes :

« Ces gens qui auraient voulu Smyrne, Adalia, Adana, Alexandrette et tout son hinterland, Koniah et Brousse comprises, en toute propriété, ces gens qui auraient voulu un mandat italien en Arménie (et nous ne parlons que des plus modestes), les voilà devenus aujourd'hui les paladins de la Turquie, les protecteurs de l'indépendance du calife, les vengeurs de l'empire ottoman contre l'avidité gloutonne des impérialismes occidentaux. Au fond que souhaitaient-ils? l'indépendance ottomane ou bien plutôt son passage sous la suzeraineté italienne. »

En résumé, la politique étrangère de M. Nitti est celle de tous les Italiens, ou presque, politique d'une modération qu'il convient de souligner et qui contraste avec l'impérialisme affiché par les milieux de la Consulta et l'entourage de M. Sonnino, il y a un an. Les élections ont passé par là, la volonté pacifique du peuple italien son anti-militarisme foncier son dégoût des aventures coloniales et des équipées d'annunziesques se sont manifestés sans ambage. Un ministre de la guerre a été congédié pour avoir voulu augmenter de trois corps l'armée italienne, et son successeur a élaboré un projet comprenant dix corps d'armée au lieu de quinze. Les nationalistes grincheux qui reprochent à M. Nitti sa « politique européenne des mains vides » (*Giornale d'Itaila*, 1er mai) ne rencontrent plus d'écho dans le pays. La *Tribune* du 1er mai dit le vrai quand elle affirme que « la politique étrangère du ministère rencontre l'approbation quasi unanime. »

Et cependant, la situation du Cabinet Nitti a empiré et si une de ces fines *combinazioni* parlementaires où on excelle à Montecitorio ne vient pas lui sauver la mise, il semble que les jours du ministère soient comptés.

C'est sa politique trop modérée envers les socialistes qui aura perdu M. Nitti, en coalisant contre lui tous les partis d'ordre. Après avoir donné un gage éclatant au parti populaire (catholique) en affirmant à la tribune de la Chambre que les organisations syndicales catholiques seraient traitées exactement sur le même pied que les organisations socialistes, M. Nitti a laissé brimer les syndicats catholiques au cours des dernières grèves. A en croire les cléricaux, les socialistes donnent les ordres aux préfets, et ceux-ci obéissent. Lors de la dernière grève générale de Turin, qui a duré du 14 au 23 avril, les agents de l'État se sont solidarisés avec les ouvriers sans être punis.

Le Conseil National du parti catholique a pris, à la suite de ces incidents, la décision extrêmement grave de combattre M. Nitti. Si cette décision est exécutée, c'est la chute du Ministère.

Déjà l'on parle des successeurs possibles : ou bien M. Giolitti, mais M, Giolitti a déclaré qu'il ne reviendrait au pouvoir qu'après la liquidation de tous les problèmes de la guerre ; ou bien M. Luzatti, mais les cléricaux s'en défient ; ou bien M. Bononi, socialiste indépendant, et ministre de la Guerre dans le présent cabinet. Un ministère Luzatti aussi bien qu'un ministère Bononi ne seraient soutenus que provisoirement par les catholiques. A en croire la *Gazetta del Popolo* (1-5), ce ministère, dans la pensée des catholiques, serait renversé dès qu'il en aurait terminé avec la question adriatique et les autres affaires internationales indispensables à régler au plus vite. A ce moment-là, les catholiques accepteraient d'accéder au pouvoir et feraient de nouvelles élections générales sous leur conrôle direct. Il est vrai qu'on parle aussi d'un ministère Bononi-Meda ; l'entrée de M. Meda et d'autres catholiques dans le cabinet, hostiles à la nouvelles élections, détruirait l'hypothèse de la *Gazetta.*

Mais ne nous pressons pas de conclure, et ne vendons pas trop tôt la peau cuir du portefeuille de M. Nitti qui n'a rien d'un ours, mais est un fin renard.



Sources et Documents

LES TEXTES OFFICIELS DE SAN-REMO

L'Europe Nouvelle *publie ci-dessous dans un grand désir de clarté, un ensemble de textes officiels sur la conférence de San-Remo :*

a) Les 16 Communiqués officiels à la Presse française.

b) La Note commune des Alliés à l'Allemagne qui a clôturé la Conférence.

c) Les Déclarations de MM. Millerand et Lloyd George à la Chambre des Communes.

La déclaration de M. Nitti est annoncée pour la rentrée de Montecitorio, à l'heure où son texte intégral sera connu en France, l'Europe Nouvelle *aura déjà paru.*

d) La Note des Alliés concernant l'Arménie.

a) LES SEIZE COMMUNIQUÉS A LA PRESSE FRANÇAISE

Le Programme des Travaux

San-Remo, 18 avril.

I

M. Nitti, accompagné de M. Scialoja, s'est entretenu ce matin à la villa Devachan avec M. Lloyd George, lord Curzon, MM. Millerand et Berthelot, pour établir les bureaux de la conférence et l'ordre des travaux.

Il a été décidé que les questions à soumettre à la première réunion, qui aura lieu, demain lundi, seront celles relatives au traité de paix avec la Turquie.

Conformément à la règle suivie au cours des conférences précédentes, on a décidé de rédiger chaque jour un communiqué pour la presse.

On s'occupe de la Turquie

San-Remo, 19 avril

II

Le Conseil Suprême de la Conférence de la paix s'est réuni ce matin à 11 heures à la villa Devachan

Il a discuté le traité de paix avec la Turquie.

Après consultation avec le Comité de rédaction et examen des différentes questions encore en suspens, il a été décidé de convoquer les délégués du gouvernement turc à Paris pour recevoir le texte du traité de paix.

III

Le Conseil Suprême s'est réuni aujourd'hui à 4 heures, à la villa Devachan. Etaient présents : M. Lloyd George, lord Curzon, MM. Millerand, Berthelot, Nitti, Scialoja, Matsui et les experts.

Le Conseil a examiné le projet de réponse à la note du Président Wilson *au sujet de la question ottomane* (1).

Il a abordé ensuite l'examen des clauses financières du traité de paix. Enfin, il a discuté la question du Kourdistan (2).

(1) **Cette note a été publiée** *in extenso* **dans le numéro du 1er Mai de l'Europe Nouvelle.**

(2) *Le Times* **ajoutait à ce communiqué officiel :**

La conférence a duré jusqu'à 7 heures. Une grande partie de l'après-midi a été consacrée aux questions des bons ottomans, du chemin de fer de Bagdad, et autres problèmes financiers suscités par le règlement ottoman.

Les experts du Trésor et du Foreign Office ainsi que les conseillers techniques des alliés ont pris part à la discussion de ces questions.

Avec Lord Beatty qui arrivera ce soir, tous les experts alliés navals et militaires sont maintenant ici, prêts à examiner la question des Détroits. Sir John Cadman Directeur du département des pétroles a été convoqué à San-Remo ainsi que le contrôleur du charbon.

Encore la Turquie...

San-Remo, 20 avril,

IV

Le Conseil Suprême s'est réuni ce matin à onze heures à la villa Devachan.

On a discuté et approuvé les clauses financières du traité avec la Turquie. Ensuite le Conseil a examiné la question territoriale arménienne ce en qui concerne les frontières du nouvel état et le mandat en relation avec la note de la Société des Nations.

Le Conseil s'est occupé de la question de Batoum et du rapport de la Société des Nations sur la protection des minorités en Turquie.

V

Le Conseil Suprême s'est réuni dans l'après-midi à 16 heures.

Etaient présents : MM. Nitti, Scialoja, Millerand, Berthelot, Lloyd George, Lord Curzon, MM. Matsui et Venizelos. Y ont assisté aussi le maréchal Foch, l'amiral Beatty, le général Wilson, le général Badoglio, le général Watanbe, l'amiral Acton, le commandant Osuni, le général Weygand, le général Sackville-West, le général Cavallero et le colonel Tavoularis.

Le Conseil a discuté certaines questions militaires qui ont trait à l'exécution du traité de paix avec la Turquie et a entendu M. Venizelos.

Ensuite, le Conseil a continué l'examen de la question arménienne.

Toujours la Turquie

San-Remo, 21 avril,

VI

Le Conseil Suprême s'est réuni, ce matin, à 11 heures, à la villa Devachan.

Le Conseil a discuté la composition des commissions militaire, navale et aérienne en Turquie, et a donné aux experts militaires et navals les instructions nécessaires pour qu'ils fournissent au comité de rédaction les indications nécessaires, pour la composition des articles relatifs au traité. On a examiné ensuite la question des limites à donner au droit de réquisition des commissions susdites en Turquie. On a réglé enfin la question du Kurdistan.

VII

Le Conseil Suprême a continué aujourd'hui à la villa Devachan la discussion des clauses du Traité de paix avec la Turquie. Etaient présents : MM. Nitti, Scialoja, Millerand, Berthelot, Lloyd George, Lord Curzon et M. Matsui.

On a entendu ensuite les experts militaires en navales sur des points techniques qui devaient être éclairés.

La séance s'est terminée avec un examen de certaines questions territoriales.

Les Détroits, le Caucase... toujours la Turquie.

San-Remo, 22 avril.

VIII

Le Conseil Suprême, réuni ce matin, à 11 heures, à la villa Devachan, a entendu l'avis des experts militaires et navals sur des questions concernant le régime et l'administration des Détroits, et approuvé l'insertion dans le traité de paix avec la Turquie des clauses relatives à ces questions.

Le Conseil a examiné ensuite la situation actuelle au Caucase.

IX

Le Conseil Suprême a tenu aujourd'hui à 16 heures à la villa Devachan, une séance dans laquelle, en continuant la discussion des clauses territoriales du traité de paix avec la Turquie, on a tracé la frontière en Europe.

Le conseil a repris ensuite l'examen de la question de l'Arménie et on a entendu Bogos Nubar pacha qui a exposé le point de vue des délégués arméniens.

L'Arménie. Smyrne. Le Caucase

San-Remo, 23 avril.

X

Le Conseil Suprême a tenu aujourd'hui à 11 heures, à la villa Devachan, une séance dans laquelle on a continué la discussion sur les frontières de l'Arménie et sur l'aide à donner à l'Etat arménien pour sa formation. A ce sujet M. Aharonian, chef de la délégation de la République arménienne d'Erivan, a fourni de larges explications.

Le statut de Smyrne, avec le concours de M. Venizelos, a été définitivement approuvé.

XI

Le Conseil Suprême a continué aujourd'hui dans l'après-midi la discussion des clauses du traité de paix avec la Turquie.

On a repris aussi l'examen de la question de Batoum sur laquelle on a entendu l'avis des experts militaires et on a demandé des renseignements complémentaires à l'Amiral de Robeck qui est à présent sur place.

On a continué ensuite la discussion sur les frontières de l'Arménie.

L'Amérique assiste à la Conférence

San-Remo, 24 avril.

XII

Le Conseil Suprême n'a pas tenu de séance ce matin.

Il s'est réuni cet après-midi à 16 heures, à la villa Devachan. Etaient présents : MM. Nitti, Scialoja, Lloyd George, lord Curzon, MM. Millerand, Berthelot et Matsui. M. Johnson, ambassadeur des Etats-Unis à Rome, qui a reçu de son gouvernement l'ordre de participer aux séances en qualité d'osbervateur, était également présent.

On a continué la discussion des clauses territoriales du traité de paix avec la Turquie, en ce qui concerne l'Arménie.

On a examiné ensuite la question du mandat sur la Palestine, de l'établissement dans ce pays d'un « National Home » pour le peuple juif, ainsi que des questions visant les communautés religieuses.

Cette fois on traite de la Russie, de l'Adriatique et même de l'Allemagne

San-Remo, 25 avril,

XIII

Le Conseil Suprême s'est réuni ce matin à 11 heures, à la villa Devachan. MM. Nitti, Scialoja, Millerand, Berthelot, Lloyd George, Lord Curzon, Matsui et Johnson, étaient présents.

Le Conseil Suprême a discuté la question des mandats en Palestine, en Syrie et en Mésopotamie. (1) *Il a résolu ensuite la question du nouvel Etat arménien.* Il a enfin discuté la question de la reprise des relations commerciales avec la Russie en ce qui concerne les négociations avec la mission commerciale russe qui se trouve actuellement à Copenhague.

XIV

Le Conseil suprême s'est réuni cet après-midi à 16 heures à la villa Devachan.

Etaient présents : MM. Nitti, Scialoja, Lloyd George, Lord Curzon, MM. Millerand, Berthelot, Johnson et Matsui.

M. Nitti a fait l'exposé du point de vue de la délégation italienne au sujet de la phase actuelle de la question de l'Adriatique.

MM. Lloyd George et Millerand, ont, à leur tour, exprimé l'avis de leurs délégations respectives à cet égard. La question fera l'objet d'un nouvelexamen.

Ensuite avec l'intervention de MM. Hymans et Jaspar, le conseil a traité a question de l'application du Traité de Versailles de la part de l'Allemagne.

Toujours la Turquie, mais surtout l'Allemagne. Fin des Travaux

San-Remo, 26 avril.

XV

Le Conseil Suprême s'est réuni ce matin, à 11 heures, à la villa Devachan.

Etaient présents : MM. Nitti, Scialajo, Lloyd George, lord Curzon, MM. Millerand, Berthelot, Matsui, Johnson, Hysmans et Jaspar.

Avant tout, le Conseil a approuvé, en présence des experts militaires, navals et aériens, les clauses aériennes à insérer dans le traité avec la Turquie. Après on a approuvé un projet de résolution qui permettra de réduire les charges financières qui incomberont à la Turquie du fait de l'entretien des commissions de contrôle.

Le Conseil a ensuite discuté la question de l'exécution du traité de Versailles de la part de l'Allemagne

XVI

Le Conseil Suprême s'est réuni aujourd'hui à 17 heures à la villa Devachan. Etaient présents : MM. Nitti Scialoja, Millerand, Berthelot, Lloyd George, Lord Curzon, MM. Matsui, Hysmans et Jaspar.

On a discuté et approuvé les dernières clauses à insérer dans le traité de paix avec la Turquie. En outre, on a accepté un p ojet de note au président Wilson, préparé par la délégation britannique au sujet de l'Arménie.

On a examiné ensuite la question de l'application du traité de Versailles au sujet de laquelle on a décidé d'envoyer une note au Chancelier allemand pour l'inviter les représentants du gouvernement allemand à se rencontrer le 25 mai à Spa, avec les membres du Conseil Suprême, afin que les Alliés puissent se renseigner, de la façon la plus exacte possible, sur la situation de l'Allemagne, vis-à-vis de l'application du traité.

Le Conseil, enfin, a établie, avec les pertxs militaires, navals et aériens, les termes de la réponse à donner à l'Allemagne à propos de l'excédent des troupes allemandes dans la zone neutre et de leur réduction progressive d'après les clauses du protocole du 8 août 1919.

Après avoir traité la question de le destruction du matériel naval allemand et celle du procès des criminels de guerre allemands, le Conseil Suprême a clos la Conférence de San-Remo.



b) DÉCLARATION DES ALLIÉS A L'ALLEMAGNE

San-Remo, 26 avril,

Voici le texte de la déclaration commune adopté par les Alliés pour clôturer les travaux de la conférence de San Remo :

« Les Puissances Alliées ont pris connaissance de la lettre de M. Gœppert, du 20 avrilscourant, qui présente une demande du Ministre allemand de la Guerre tendant à obtenir que le gouvernement allemand soit autorisé à conserver une armée de 200.000 hommes au lieu de 100.000 prévus dans le traité de Versailles et affirmant que c'est une nécessité pour maintenir l'ordre.

« Les Alliés tiennent à écarter tout de suite qu'une proposition de cette nature ne peut pas être examinée tant que l'Allemagne manque aux plus importantes obligations du traité de paix et ne procède pas au dé-

(1) Voir pièces D du présent dossier.

sarmement dont dépend la paix du monde. L'Allemagne n'a rempli ses engagements ni sur la destruction du matériel de guerre, ni sur la réduction des effectifs ni pour la fourniture de charbon, ni pour les réparations ni pour les frais des armées d'occupation.

« Elle n'a donné ni satisfaction, ni excuses pour les attentats dont ont été victimes, à plusieurs reprises, à les membres des missions alliées. Elle n'a pris encore aucune mesure pour déterminer, comme cela avait été prévu par le protocole du traité, ses obligations du chef des réparations en vue de faire des propositions pour fixer le montant total qu'elle devrait payer de ce chef malgré le caractère urgent que présente un règlement de ce genre dans l'intérêt de toutes les parties en cause. Elle ne paraît pas avoir examiné comment elle pourrait faire face à ses obligations quand elles viendront à échéance.

« Les Alliés n'ignorent pas les difficultés que rencontre le Gouvernement allemand et ne cherchent pas à imposer une interprétation trop étroite du Traité, mais ils sont unanimes à déclarer qu'ils ne sauraient tolérer la continuation des infractions au traité de Versailles, que ce traité doit être exécuté et demeure la base des relations de l'Allemagne et des Alliés et qu'ils sont résolus à prendre toutes mesures, fut-ce, si c'est nécessaire, l'occupation d'une nouvelle partie du territoire allemand, ayant pour effet d'assurer l'exécution du traité.

« Ils affirment d'ailleurs qu'ils n'ont pas l'intention d'annexer une partie quelconque du territoire allemand. En même temps les Alliés estiment que les questions soulevées par les infractions au traité de paix et par les mesures nécessaires pour en assurer l'exécution seront plus aisément résolues par des échanges de vues entre les chefs de gouvernement que par des notes.

« Ils décident donc d'inviter les chefs du gouvernement allemand à une conférence directe avec les chefs des gouvernements alliés. Ils demandent que pour la réunion projetée le gouvernement allemand leur présente des explications et des propositions précises sur tous les sujets précités. Si on arrive à un règlement satisfaisant à tous égards, les gouvernements alliés seront disposés à discuter avec les représentants allemands toutes les questions affectant l'ordre intérieur de l'Allemagne. Mais l'Allemagne doit comprendre que l'union des Alliés pour l'exécution du traité est aussi étroite qu'elle l'a été pour la guerre et que seul le moyen de reprendre sa place dans le monde est d'exécuter loyalement les engagements qu'elle a souscrits.

(Text. Havas).



c) DÉCLARATIONS DE MM. MILLERAND ET LLOYD GEORGE

1° — *Déclaration faite par M. Millerand à la Chambre des Députés le 27 Avril 1920*

M. Alexandre Millerand, *président du conseil, ministre des affaires étrangères.* Messieurs, par déférence pour la Chambre, qui est, je crois, à la veille de sa séparation, j'ai tenu à lui apporter immédiatement ce qu'il est dès à présent possible et permis de publier des résultats de la conférence de San-Remo.

Il serait en effet d'une suprême incorrection de divulguer dans ses détails, même s'il était complètement mis en forme, le traité avec la Turquie, alors que ses représentants ont été invités à se rendre à Paris le 10 mai, pour en prendre connaissance. Ce que je puis dire, c'est que, tel qu'il est sorti des délibérations de la conférence, le projet de traité suit les grandes lignes que j'ai indiquées à la Chambre à cette tribune même, le 26 mars.

Les Turcs sont maintenus à Constantinople et dans les territoires qu'ils peuplent en majorité. Des stipulations sont prévues pour le respect des droits des minorités. Un appel a été adressé à M. le président Wilson pour lui demander, soit d'accepter pour les Etats-Unis le mandat sur l'Arménie, soit du moins de fixer les frontières du nouvel Etat. La Grande-Bretagne a reçu un mandat sur la Mésopotamie et la Palestine, la France sur la Syrie.

Dès qu'il me sera possible, je ferai connaître au Parlement les conditions et les limites précises où ces mandats auront à s'exercer.

Je tiens à dire, dès maintenant, et la Chambre n'en doute pas, que le Gouvernement français a défendu, de toute son énergie, les intérêts moraux et matériels de la France sur les nombreux points où ils se sont déjà affirmés, dans toute la mesure où le lui ont permis les accords intervenus et les engagements pris, non seulement au cours de la guerre, mais depuis l'armistice.

A l'ordre du jour de la conférence de San-Remo figuraient un certain nombre de questions avec l'Allemagne. L'une avait trait à la prorogation du délai fixé par le protocole du 8 août 1919, pour l'évacuation de la zone neutre.

A cette demande, la conférence de la paix a répondu par une lettre dont je puis ainsi résumer les clauses :

D'une part, les territoires de Francfort et de Darmstadt seront évacués dès que les commissions de contrôle interalliées auront constaté que les forces allemandes de la zone neutre ont été réduites au chiffre autorisé par l'accord du 8 août 1919, ce chiffre étant compté en unités et non en effectifs. Ceci répond à la prétention qu'avait formulée l'Allemagne alors que l'accord du 8 août dit que, dans la zone neutre, l'Allemagne pourra garder vingt bataillons, dix escadrons et deux batteries, de traduire ces chiffres d'unités en un chiffre global d'effectifs qu'elle avait fixé à 17.500 hommes. On la ramène à l'esprit et à la lettre de l'accord du 8 août en lui disant : quand les unités qui actuellement sont dans la zone neutre seront ramenées au chiffre d'unités fixé par le protocole du 8 août 1919, alors et seulement aura lieu l'évacuation des territoires de Francfort et de Darmstadt. (*Applaudissements*).

Quant à la demande du gouvernement allemand de maintenir dans la zone neutre au-delà du 10 avril et jusqu'au 10 juillet, les troupes autorisées par l'accord du 8 août, voici les dispositions qui seront appliquées : jusqu'au 10 mai, le maintien du total des forces prévues par l'accord du 8 août est autorisé; le 10 juin, ce nombre devra être réduit de moitié, c'est-à-dire ne plus comprendre que dix bataillons, cinq escadrons et une batterie, étant donné que l'Allemagne aura eu le droit de faire entrer dans la zone neutre la moitié des forces de police prévues, c'est-à-dire 5.000 hommes.

Et, pour le 10 juillet, toutes les troupes devront avoir évacué la zone neutre, le gouvernement allemand y ayant installé les 10.000 hommes de police prévus par l'accord.

Quel que fût l'intérêt de cette question et de la réponse qui lui a été faite, elle ne règle qu'un point spécial.

Dès le premier jour de la conférence, les alliés sont tombés d'accord qu'au lendemain surtout des incidents qui s'étaient produits, il était de la plus haute importance de concerter, en face de l'Allemagne, une attitude commune. L'idée a été émise — et en soi, je la crois juste — qu'on arriverait plus vite et plus sûrement à des résultats par des conversations que par des échanges de télégrammes et de notes; idée juste, mais qui pouvait devenir périlleuse si sa réalisation n'était pas soumise à certaines conditions très nettes.

La première, c'est que toute idée de reviser le traité de Versailles devait être formellement exclue. (*Vifs applaudissements à gauche, au centre et à droite*).

Ce n'est pas de reviser le traité, mais de l'appliquer qu'il s'agit. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs*).

En second lieu, avant d'entendre les Allemands, les Alliés devaient être d'accord de la manière la plus complète et la plus précise sur ce qu'ils étaient résolus à exiger d'eux non seulement sur les dispositions formelles du traité qui se suffisent à elles-mêmes, comme les clauses militaires et certaines clauses de réparations, mais aussi sur les clauses, comme celles relatives à l'indemnité qui, dans l'intérêt unanime, ont besoin d'être au plus tôt déterminées. (*Très bien ! très bien !*).

Enfin, la troisième condition était qu'avant même d'arrêter le principe d'une rencontre avec les représentants du gouvernement allemand, les alliés fussent d'accord sur les sanctions et les mesures coercitives qu'on appliquerait éventuellement. (*Applaudissements.*)

Au cours de ces conversations, certaines craintes se sont fait jour auxquelles j'ai tenu à répondre d'un mot, et je demande à la Chambre la permission de répéter de cette tribune ce que j'ai dit dans l'intimité d'une conversation privée d'abord, puis devant la conférence. Il paraît que certains esprits avaient conçu les inquiétudes sur des arrière-pensées qui pouvaient hanter l'esprit du peuple, du Parlement et du Gouvernement français. J'ai répondu que le Gouvernement, le Parlement et le peuple français étaient unanimes à penser que ce serait non seulement un crime, mais une sottise, de penser à une annexion nouvelle du territoire allemand. (*Vifs applaudissements.*)

De ces conversations, messieurs, de ces prémisses,

est sortie la déclaration que vous connaissez, mais que, peut-être, la Chambre ne trouvera pas inutile que je replace sous ses yeux.

(*Voir pièce B du présent dossier*)

Je ne crois pas, messieurs, être trop optimiste en disant qu'avec cette manifestation nous entrons dans la période positive de l'exécution du traité. Cette déclaration marque de plus, et ce n'est pas son moindre mérite, que l'entente entre les Alliés, entre tous les Alliés, est plus forte, plus étroite et plus active que jamais.

Au cours de ces dix jours de conversations, des préventions sont tombées, des affirmations utiles ont été produites; les Alliés sont partis de San-Remo, où l'Italie avait fait à tous ses hôtes et plus particulièrement peut-être, qu'il me soit permis de le dire, aux représentants de sa sœur latine, l'accueil le plus chaleureux et le plus cordial (*Vifs applaudissements*), les Alliés sont partis de San-Remo plus confiants les uns dans les autres, plus persuadés de la nécessité et de la force de leur entente.

J'en suis convaincu, la conférence qui vient de se clôre n'aura pas été une œuvre vaine. (*Nouveaux et vifs applaudissements*).

(*Journal Officiel.*)

II. — La Déclaration faite par M. Lloyd George à la Chambre des Communes le 29 Avril 1920

M. Lloyd George. — Président du Conseil. Je pense que la Chambre aimera à être éclairée sur les vues de la délégation britannique à l'importante conférence de San-Remo. La conférence a été, indubitablement, sous plusieurs rapports, une des plus remarquables de celles qui ont été tenues depuis l'armistice. Avant la conférence, il y avait eu des malatendus déjà suffisamment sérieux en eux-mêmes, mais encore aggravés par les agissements volontaires de quelques personnes fort téméraires. Mais je suis très heureux de pouvoir dire que le ciel s'est encore une fois éclairci. Autant que je puisse en juger tout le monde a été satisfait du résultat obtenu à San-Remo, et chacun est persuadé que c'est grâce à lui-même (*Rires*). C'est une preuve de la profondeur et de la sincérité de cette satisfaction. Je vois qu'on est convaincu, à Paris, que la politique préconisée par certains journalistes français à prévalu. Je constate qu'en Italie on est également convaincu que la politique européenne de M. Nitti triomphe. Ceux qui semblaient, il y a quinze jours ou trois semaines, avoir des vues nettement opposées, sont également satisfaits de ce que ces vues aient prévalu à San-Remo. Je vois Paris enchanté de notre décision de soutenir le traité. Je vois l'Allemagne également enchantée de ce que « nous nous soyons écartés pour la première fois, de la politique militariste de Paris ». Nulle autre conférence n'a eu le bonheur de donner satisfaction à toutes les parties intéressées et d'obtenir leur assentiment.

... Si tout le monde semble aussi satisfait, ce n'est pas qu'une décision ait été obtenue grâce à un tour de passe-passe, mais parce que les malentendus ont été supprimés et les suspicions dissipées. Et je pense que, dans ces cas-là, il est toujours préférable de parler très franchement, que c'est le meilleur moyen de dissiper la suspicion. Toutefois je vais vous dire un ou deux mots de la divergence apparente et peut-être du désaccord réel entre les Alliés au sujet du territoire de la Ruhr, parce que c'est indispensable pour justifier les décisions qui ont été prises.

La Question de la Ruhr

L'incident de la Ruhr n'a point surgi d'une question relative à la mise en vigueur du Traité. Il n'y avait aucune divergence d'opinion entre les Alliés, pour l'exécution du traité en ce qui concerne les réparations, le désarmement ni aucune de ces grandes conditions sur l'accomplissement desquelles nous devons insister. Il n'était question que de troubles survenus dans une partie de l'Allemagne, troubles très graves qui ont menacé, non seulement la paix de ce pays, mais encore celle de l'Europe. Les troupes rouges se sont emparées de la vallée de la Ruhr, grand district industriel; le communisme y a été établi. Il aurait pu s'étendre non seulement en Allemagne, mais dans toutes les parties de l'Europe. Et tout le désaccord s'est rattaché à cette question : « Qui devra renverser le Communisme ? » Les Français pensaient que c'étaient les troupes de l'Entente, les autres Alliés pensaient que c'était aux Allemands eux-mêmes de rétablir l'ordre dans leur propre pays...

Nous proposions de prendre des garanties afin que l'Allemagne n'abusât pas de la liberté qui lui était donnée d'occuper la Ruhr dans le but de réprimer les soulèvements. Nous proposions d'abord de lui accorder un délai déterminé, et, si ce délai était dépassé nous eussions comme garantie, consenti à l'occupation de quelques villes allemandes. Nous proposions aussi que des officiers « de liaison » représentant les Alliés accompagnassent les troupes afin de veiller à ce qu'elles n'excédassent pas le nombre nécessaire, et afin de contrôler aussi si leurs méthodes n'étaient pas trop sévères ou trop entachées d'esprit de vengeance. Je ne fais qu'expliquer le différend qui était survenu, et je suis heureux, à présent de pouvoir dire qu'il est tout à fait éclairci. Les Allemands ont été informés que l'importance du nombre des troupes de la vallée de la Ruhr devait être réduit aux proportions prévues par les Alliés dans une lettre du 8 août qui leur accordait une augmentation spéciale, afin qu'ils puissent maintenir l'ordre. Cette autorisation expirait le 10 avril. Une nouvelle prolongation a été accordée et, dans le cas où ces troupes allemandes deviendraient inférieures au nombre autorisé, les troupes françaises seraient immédiatement retirées de Francfort et de Darmstadt. Mais la déclaration parue dans certains journaux prétendent que les troupes françaises ne se retireraient pas tant que l'Allemagne n'aurait pas désarmé et exécuté certaines clauses du traité, est tout à fait erronée.

Assez sur ce sujet. J'arrive maintenant à ces malatendus qui, ayant été écartés, rendront je crois, l'alliance, plus ferme qu'elle ne l'a jamais été auparavant. Le premier malentendu de la France à propos des intentions anglaises vient de ce que la France avait l'impression que l'Angleterre n'avait pas l'intention d'appliquer les clauses du traité et spécialement pour ce qui est des quatre clauses suivantes : les réparations, le désarmement, les insultes aux troupes alliées, le paiement des frais aux armées d'occupation.

Il y a un mois ou cinq semaines qu'eut lieu, dans cette Chambre une discussion au cours de laquelle deux de mes honorables amis firent des discours auxquels j'eus le privilège de répondre. Je précisais clairement, à cette occasion, que le Gouvernement non seulement n'est pas favorable à la révision, mais ne le trouve pas nécessaire. Nous estimons que les conditions du traité sont bonnes et autant que nous le pourrons, nous insisterons sur leur mise en vigueur (*applaudissements*).

Dans les dépêches qui furent échangées entre la France et le Gouvernement britannique durant l'incident de la Ruhr, nous rendîmes clair que la divergence d'opinion entre les Gouvernements français et britanniques était une simple question de police du rétablissement de l'ordre et que quand nous en arriverions aux questions du désarmement, des réparations, et d'autres sujets de cette sorte, nous ne discuterions pas seulement la meilleure méthode pour les mettre en vigueur, mais que nous agirions d'une façon convenue entre les alliés. Sur ce point, la conférence qui s'est tenue à San-Remo a dissipé toutes les méfiances, Il était parfaitement clair pour l'esprit des français comme pour le nôtre que le traité de Versailles est la base sur laquelle doit s'appuyer l'Allemagne et que nous nous proposons d'agir avec elle et les autres Alliés pour l'accomplissement des conditions de ce traité (*applaudissements*). Le second malentendu naquit de la suspicion dénuée de fondement qui avait été créé par l'action de personnages français influents, et les écrits de journalistes très influents qui avaient pensé que nous avions l'intention de retarder l'exécution du Traité.

L'Annexion de la Rhénanie

L'annexion de la Rhénanie et des Assises de charbon ont été plaidées ouvertement. Nous devions donc indiquer tout à fait clairement que, sous aucun prétexte la Grande Bretagne ne consentirait à une politique de cette espèce. La leçon de 1870-1871 est fortement ancrée dans des millions d'esprits en Europe. La faute de Bismark, ou plutôt de ses généraux a produit une des plus grandes catastrophes de l'histoire du Monde. Nous sommes décidés à ne par rééditer cela encore une fois par l'incorporation, même dans les territoires d'une puissance amie, de millions de sujets d'une race complètement différente (*applaudissements*). Nous ne pouvons léguer à nos enfants une autre Alsace-Lorraine (*applaudissements*). Si nous le faisions, ils maudiraient notre mémoire (*applaudissements*). Il était donc essentiel, vu les déclarations qui avaient été faites par des personnages très influents en France, — personnage, qui ont montré recemment qu'ils avaient en France un grand pouvoir — que nous établissions clairement que la Grande-Bretagne, ne prêterait pas les mains et ne participerait aucunement à une politique d'annexion en Europe (*applaudissements*). J'ai à peine besoin de

dire à la Chambre que M. Millerand et ses associés m'ont sincèrement et spontanément donné l'assurance que la grande majorité du peuple français était aussi opposée à cette sorte de politique que le peuple anglais (*applaudissements*). Cette déclaration est insérée dans le document qui a été envoyé à l'Allemagne; elle est insérée dans les minutes de la Conférence. J'attache une énorme importance à cela à cause des dangers de la politique qui est défendue ouvertement par les chefs d'une certaine partie de l'opinion française.

La rencontre des ministres allemands et alliés

Mais, à présent, venons à une autre partie de notre politique vis-à-vis de l'Allemagne. Nous avons décidé, pour la première fois, d'inviter les ministres allemands à se rencontrer avec les ministres italiens, français, et anglais à une libre conférence, pour discuter les questions qui ont été soulevées par l'exécution du traité, ou plutôt par la non-exécution du traité. Actuellement ces discussions sont menées au moyen des notes d'un grand nombre de commissions et de membres de commissions dont, comme les vierges de la parabole, quelques-uns sont sages et quelques-uns fous : et on ne peut jamais être absolument sûr que les discussions y seront conduites tout à fait conformément à la politique agréée par le Conseil suprême des alliés, et c'est pourquoi nous avons senti qu'il importait que ceux qui dans le principe sont responsables devant l'opinion publique des Pays Alliés et de l'Allemagne, puissent se rencontrer face à face afin d'établir clairement la situation. (*applaudissements*). Avant de commencer cette conférence, il était nécessaire que nous connaissions les points qui seraient discutés .Là-dessus, nous étions arrivés à nous entendre pour discuter les principales questions que soulève l'exécution du traité. En premier lieu, venait le désarmement, puis les réparations, puis les insultes aux officiers alliés, puis les paiements pour l'armée d'occupation.

Nous sommes tous d'accord pour penser que ces formidables armées de guerre qui sont devenues une telle menace, non seulement pour la paix, mais pour la liberté du monde devraient être détruites, Il n'y a là-desssus aucune divergence d'opinion entre les alliés (*Applaudissements*). Je crois que la principale tâche, qui est de rassembler et de détruire les armes, incombe à un général anglais sous la surveillance d'un général français. Un autre officier anglais est chargé de la destruction des aéroplanes. La première chose à faire maintenant est de recenser l'artillerie, de la rassembler dans des dépôts et de la détruire. Ici, j'ai besoin de parler avec la plus grande franchise. J ai vu le général Bingham avant de partir pour San-Remo. J'étais très anxieux de connaître la situation exacte, et je lui avais demandé de venir de Berlin pour me voir. Il me dit que, à son avis, les Allemands lui avaient donné un compte très exact de leur artillerie. Pour les fusils, il s'est heurté à une grosse difficulté : les hommes n'ont pas rendu leurs fusils. C'est un danger, non seulement pour la paix de l'Europe, mais aussi pour la paix intérieure de l'Allemagne. Je ne veux rien dire de blessant, mais le gouvernement allemand ne possède pas l'autorité qui lui permettrait de faire respecter ses décrets. Les soldats le bravent, les Etats le bravent, et c'est là la plus grande de toutes les difficultés... (1).

Les Réparations

. . . .

J'en arrive aux réparations. Comme je le faisais remarquer dans la discussion d'il y a quelques semaines, il n'est pas nécessaire de s'attarder à la situation actuelle de l'Allemagne en disant : « Comment l'Allemagne pourra-t-elle payer les réparations quand elle meurt de faim? Cela est vrai, mais l'Allemagne ne restera pas affamée. Elle a une population de 60 à 70 millions d'habitants, intelligents, extrêmement habiles, une population d'artisans, une population possédant tout l'art de la production, et elle se relèvera. Ce que nous voudrions savoir, c'est de quelle façon l'Allemagne compte s'y prendre pour estimer et répartir ses dettes, ce qu'elle se propose de faire pour les liquider. Nous savons parfaitement bien que dans sa situation actuelle, elle ne peut décemment vivre; mais, nous avons besoin de savoir si l'Allemagne reconnait réellement ses dettes et quelles méthodes elle veut appliquer pour les liquider.

On doit obtenir que l'Allemagne fixe ses dettes et fasse quelques propositions de paiement.

Les Propositions de Paiement

J'ai été attaqué ces jours derniers, parce que j'avais proposé que l'indemnité allemande soit fixée, et, d'un autre côté, j'ai été attaqué parce que je n'avais pas proposé qu'elle soit fixée. Ces suggestions ne peuvent coexister. En réalité, je n'ai rien proposé qui soit contraire au traité. Je dirai exactement quelles propositions ont été faites à l'Allemagne avant la signature du traité de paix, au sujet de la fixation de l'indemnité : la suivante était contenue dans une note du 28 juin 1919 : dans les quatre mois de la signature du traité, les puissances alliés et associées devaient recevoir et examiner les propositions que l'Allemagne aurait la liberté de leur soumettre. « En particulier, des propositions sur le sujet suivant : l'Allemagne peut offrir une somme globale pour le règlement de l'ensemble de ses dettes». Cela indique clairement comment se présente la question... L'article dit aussi que la dette une fois reconnue et fixée, pour l'éteindre, l'Allemagne peut offrir de réparer, de restaurer, par ses propres moyens, ou de payer les dommages. Telle était la proposition définie que nous fîmes à l'Allemagne : que l'Allemagne puisse elle-même estimer les dommages et établir leur valeur. Nous disions aussi à l'Allemagne « Nous vous donnerons toutes facilités pour visiter les régions dévastées afin que vous puissiez juger par vous-mêmes de l'étendue du dommage ». Elle n'envoya personne, et nous regrettons que l'Allemagne n'ait pas fait un pas pour montrer son intention de payer.

Je désirerais faire particulièrement ressortir que le 25 mai, nous n'irons pas à Spa discuter des questions académiques. L'Allemagne doit y venir avec quelque chose de défini en main; elle a, par le traité, le devoir d'agir ainsi. Nous demandons simplement qu'elle fasse quelques efforts pour faire ce que le traité lui permet. Il se peut qu'elle ait tardé, les délais ont été trop longs en Amérique et ailleurs, pour que nous pussions en cela blâmer l'Allemagne. Les délégués allemands devront apporter à Spa des propositions nettes, au sujet de la somme qui doit être payée, et sur la méthode par laquelle ils comptent se libérer, sur l'annuité qu'ils pensent donner et sur tout ce qu'ils pensent faire pour se libérer. Un examen juste et impartial de toutes les propositions qu'ils pourront faire leur est largement garanti, s'ils veulent réellement travailler sur la base de l'acceptation du traité.

L'Assentiment des Alliés

Je suis heureux de pouvoir dire à la Chambre que sur toutes les questions qui ont surgi à propos du traité de paix avec l'Allemagne le plus complet accord a été établi entre les alliés. Ils n'ont pas seulement des buts et des intentions identiques, mais il y a entre eux identité de vues. Toutes tensions ont disparu et règne la vieille entente cordiale qui nous a poussés dans la grande guerre. Nous remplissons notre tâche au milieu des difficultés. J'en reparlerai. Il n'y a pas de désaccord, au contraire, mais on essayait de soulever la discorde parmi nous (1).

La Turquie et l'Arménie

Au sujet de la Turquie, j'ai peur de ne pouvoir dire grand'chose. M. Millerand, dans son discours d'hier déclarait qu'il ne pensait pas qu'il soit nécessaire de donner des détails de nos propositions, tant que nous ne les avions pas soumises aux Turcs. C'est la politique que nous avons poursuivie vis-à-vis de l'Allemagne et je pense que le premier ministre français est strict là-dessus. Cependant, il n'y a réellement rien à vous révéler à ce sujet. Les principes généraux ont été discutés maintes fois dans cette Chambre, et nous ne nous en sommes pas départis. Qu'il s'agisse de Constantinople, de Smyrne, de la Thrace, de l'Arménie, de la Mésopotamie, de la Palestine, de la Syrie ou de la Cilicie, de la protection des minorités ou de toutes les questions analogues, le traité en tient compte des principes généraux souvent émis dans cette Chambre. Le mandat sur la Syrie a été accordé à la France. Le mandat sur la Mésopotamie, Mossoul comprise , et celui sur la Palestine, ont été accordés à la Grande-Bretagne (*Applaudissements*). La fameuse déclaration de Balfour au sujet des Israélites

(1) Ici M. Lloyd George, comparant le Gouvernement allemand à un «personnage aux reins cassés», expose la situation de la population de Berlin et celle du Gouvernement de la République allemande. Il fait ensuite, d'après les renseignements des officiers de la mission anglaise, un bref exposé de la mentalité du parti militaire allemand.

(1) Ici Lloyd George ouvre une large parenthèse pour s'en prendre, par de vives allusions, à «ceux qui assourdissaient (les Ministres de l'Entente), de leur clameur simiesque.»

est pleinement reconnue. On est arrivé à un accord avec la France au sujet de la distribution du pétrole dans la région de Mossoul.

Le sort de l'Arménie présente un problème extrêmement difficile. Cette difficulté provient de ce qu'il n'y a pas de population arménienne dans la vaste région que nous aurions aimé accorder à l'Arménie et que nous aurions des raisons historiques de lui accorder. Si nous donnons cette région à l'Arménie, qui fera exécuter notre décision? La France ne peut s'en charger, l'Angleterre ne peut l'entreprendre, l'Italie non plus. Nos responsabilités sont trop accablantes. Nous avons consulté nos conseillers militaires et ils nous ont démontré clairement qu'ils auraient besoin d'une force armée considérable et bien équipée. Il n'y a pas que la question de la dépense; il y a à trouver des troupes. Nous avons déjà les détroits à garder (c'est notre tâche) la Palestine et la Mésopotamie. La France a à protéger la Cilicie, les Italiens ont entrepris de protéger le district d'Adana. Nous avons en Europe, de lourdes responsabilités et aucun Etat, avec la meilleure volonté du monde, ne peut prendre à cœur la conquête de ces territoires (car c'est là ce qu'il y aurait à faire) pour les passer ensuite aux Arméniens.

Les délégués Arméniens nous ont donné d'ardentes estimations de leurs propres forces? Nous devons naturellement les soumettre à l'appréciation d'experts et bien que je ne doute point que les Arméniens ne puissent défendre leur propre République, il est oiseux d'espérer qu'une force sans discipline, sans traditions militaires pourra enlever des forteresses bien défendues, dans un pays montagneux plein de défilés peuplés d'ennemis, possédant l'expérience militaire et disséminés un peu partout. C'est une difficulté. Nous aurions pu mettre dans le traité : « prenez-le, nous ne pouvons vous aider, mais si vous pouvez le prendre, il est pour vous ». mais cette manière d'agir serait peu honorable.

Le moyen qu'on a adopté a été d'appeler les Etats-Unis d'Amérique qui n'ont jusqu'à présent accepté aucune responsabilité, aucune ombre de responsabilité pour la civilisation de ces vastes contrées et pour la protection de ces pauvres populations chrétiennes, mais qui ont pour elles, j'en suis convaincu une réelle réelle et profonde sympathie. Je ne prétends pas qu'ils soient purement sentimentaux et je les crois capables de faire de grands sacrifices. Nous faisons au nom du Conseil Suprême des Alliés appel aux Etats-Unis pour qu'ils acceptent le mandat sur l'Arménie. S'ils ne l'acceptent pas, nous demandons que le Président Wilson soit en quelque sorte l'arbitre des frontières de ce pays. Nous n'avons pas pu faire davantage. Les représentants Américains étaient présents à la Conférence, mais ils n'avaient pas autorité pour y prendre part. Nous ne sommes donc pas en mesure de préciser quelles sont les intentions de l'Amérique à ce sujet.

Russie

En ce qui concerne la Russie, nous avons confirmé pratiquement la décision à laquelle nous avons abouti : nous voulons reprendre les relations commerciales avec la Russie et donner toutes facilités nécessaires pour l'envoi en Russie de stocks commerciaux et obtenir d'elle le surplus de ses stocks alimentaires, et des matières premières pour le reste du monde. Mais, nous avons aussi dit clairement qu'en ce qui concerne la délégation qui est à Copenhague, tous les Alliés sont unanimes à ne pouvoir admettre dans cette délégation la présence de M. Litvinoff, pour la simple raison qu'il a outrepassé ses privilèges quand il était ici. (*Applaudissements*).

Si l'Ambassadeur ou le Ministre d'un pays étranger avait été coupable de ce qu'il a fait, si cet Ambassadeur avait pris part à une propagande politique active destinée à saper les institutions du pays, non seulement il aurait été expulsé, même représentant d'une Puissance amie, mais jamais, j'en suis sûr, cette Puissance amie n'aurait rêvé de demander qu'il fût accrédité ici à nouveau. Il est d'usage de savoir, quand on envoie un émissaire dans un pays, s'il est acceptable. Quand on voit qu'il ne l'est pas, personne n'espère jamais obliger ce pays à l'accepter.

On doit se conformer aux usages civilisés (*Applaudissements*) avant que nous ne puissions traiter aucune affaire.

Je sais qu'il est très grave de retarder le jour où l'on pourra obtenir les matières premières, quelles qu'elles soient qui peuvent se trouver en Russie, mais il est préférable que nous soyons bien d'accord avant de faire aucune affaire avec la Russie. Nous ne pouvons faire des affaires que sur la base adoptée par des pays civilisés qui traitent ensemble; et c'est pourquoi nous avons prié le Conseil Suprême de nous appuyer quand nous avons déclaré que si la délégation venait, nous serions très heureux de la recevoir pour traiter des affaires, avec elle, mais que nous ne pouvions recevoir M. Litvinof dans ce pays, ni nous remontrer avec lui dans un autre pays.

Voilà quelle était, je pense notre tâche essentielle.

M. T. O'Connor (Liverpool, Ecosse, nat.), — Et les Chaldeens?

M. *Lloyd George*. — Nous avons pris des mesures spéciales pour les protéger, exactement comme cela a été fait pour d'autres communautés chrétiennes, Ils ont été probablement plus sous notre garde que sous celle d'aucune autre Puissance, et je crois qu'ils sont assez satisfaits des mesures prises.

La conférence de San-Remo restera sans doute comme un remarquable point de ralliement. Quand nous étions là, en face des délégués de tous les pays, nous nous sommes rendu compte combien de plus en plus l'Europe a besoin de paix. Nous percevions le malaise et les bruits de tous les côtés; vous êtes heureux de sentir que l'Angleterre a surmonté les difficultés surgies de la guerre mieux qu'aucun autre pays mais vous sentez qu'une grande tâche s'imposait à l'Europe. En France, la livre anglaise qui valait 25 francs, atteint maintenant 64; en Italie où elle valait d'ordinaire 26 lires, elle atteint maintenant 88 ou 89; en Allemagne, où elle valait 20 marks, elle est maintenant à 218; en Pologne la livre est à 735 marks, et si vous allez en Russie, paradis de braves et honorables collègues, (rires), vous trouvez qu'une livre anglaise vous donne au moins une tonne de monnaie. Telle est la situation de l'Europe. Les prix sont élevés ici, mais ils sont plus élevés partout ailleurs.

La pauvre Europe lutte durement pour surmonter les maux de la guerre et en balayer les débris. Elle s'impatiente, elle menace de jeter la bêche sur les décombres. Et pourtant je sens dans l'air que les choses s'améliorent. Les choses allaient mieux, j'ai pu m'en apercevoir. Les rapports l'indiquaient. On sentait que la paix venait — que la paix était là. Il y avait plus de confiance et moins d'appréhensions : Les blessures béantes de l'Europe s'amélioreraient peu à peu et la conférence de San-Remo marquait une étape nouvelle dans cette convalescence. (*applaudissements.*)

(*Traduction Europe Nouvelle*).



d) MEMORANDUM DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS SUR L'ARMÉNIE

Ce document dont le Times, *puis le* Manchester Guardian *ont donné de minutieuses analyses, n'a pas encore été publié* in-extenso. *Nous sommes heureux d'en donner la primeur à nos lecteurs.*

Le Conseil Suprême des Principales Puissances alliées, désireux d'assurer à la Nation Arménienne l'existence, l'ordre et la sécurité, a décidé d'instituer une République Indépendante d'Arménie; ses frontières et son statut seront réglés par le Traité de Paix avec l'Empire ottoman, qui est actuellement en préparation, et par d'autres conventions internationales.

Par son télégramme du 12 mars dernier, Lord Curzon a demandé si la Société des Nations accepterait de prendre sous sa protection la nouvelle République d'Arménie. La Délégation Arménienne à Londres a ensuite défini avec une certaine précision les conditions dans lesquelles la Société des Nations protégerait la République d'Arménie.

De la communication de Lord Curzon, comme de celle de la Délégation Arménienne, il résulte que la Société des Nations est sollicitée d'accepter vis-à-vis de l'Arménie le mandat prévu par l'article 22 du Pacte.

Le Conseil de la Société des Nations, en étudiant les propositions du Conseil Suprême, a eu pour objet de déterminer de quelle manière l'Arménie pouvait être effectivement assurée et comment l'ordre et la sécurité pouvaient être maintenus dans ce territoire; le Conseil a été guidé uniquement par la préoccupation d'aider l'Arménie. Une nation qui, de par ses malheurs, a droit à l'intérêt et à la sympathie du monde civilisé. Le Conseil de la Société est, en un mot, entièrement d'accord avec le Conseil Suprême, en ce qui concerne les demandes de la nation arménienne. Il considère que la constitution de l'Arménie en Etat sur la base de l'indépendance et de la sécurité est un devoir d'humanité et un but digne des efforts et des sacrifices des Puissances du monde civilisé.

Pour autant qu'il est en son pouvoir, le Conseil de

la Société est anxieux de coopérer à cette tâche et d'autre part il se rend compte des limitations imposées à son action. Il sait qu'il n'est pas un Etat, qu'il n'a jusqu'à présent ni armée ni finances et que l'action qu'il peut exercer sur l'opinion publique sera bien moins efficace en Asie-Mineure que dans les pays plus civilisés d'Europe. Le Conseil ne saurait non plus oublier les amères désillusions causées à la Nation Arménienne par la faillite des clauses qui visent l'Arménie dans les Traités du siècle dernier.

Le Conseil ne doit pas se dissimuler que les dispositions mêmes de l'article 22, ne prévoient pas, pour la Société des Nations, la faculté d'accepter et d'exercer un mandat — que tout au contraire, ces dispositions obligent la Société à contrôler l'exécution des mandats confiés à des Puissances déterminées sur des communautés ayant appartenu à l'Empire Ottoman et que l'exercice, par la Société des Nations, du contrôle sur les divers mandats conférés à des Puissances sur diverses régions de l'ex-Empire Ottoman ne paraît pas compatible avec l'exercice, par la même société, d'un mandat sur une de ces régions.

Tout en ne perdant pas de vue les considérations qui précèdent, et sans vouloir leur donner une interprétation trop étroite ou pédante, le Conseil est arrivé à la conclusion que la façon la plus satisfaisante d'assurer l'avenir de la Nation Arménienne serait de trouver un membre de la Société, ou quelque autre Puissance, qui accepterait le mandat sur l'Arménie, sous le contrôle et avec l'appui moral entier de la Société, et en conformité avec les dispositions générales de l'article 22 du Pacte. Mais, jusqu'à ce que les intentions du Conseil Suprême des Alliés, en ce qui touche certains points fondamentaux, soient clairement définies, il est difficile au Conseil de savoir si un Membre de la Société serait disposé à accepter les responsabilités d'un pareil mandat.

I. — Le Gouvernement de la République Arménienne aura besoin d'un capital important afin d'assurer, dans un pays ruiné, les services essentiels à tout Etat. Sans ces avances indispensables de fonds, la République Indépendante d'Arménie ne pourra procéder à son installation dans des conditions satisfaisantes.

Le Conseil de la Société des Nations estime qu'il ne serait pas équitable que le Membre de la Société qui serait invité à exercer les fonctions de mandataire pour l'Arménie eût aussi à assumer les responsabilités financières qu'entraînera un pareil mandat. Il croit d'ailleurs peu probable qu'un Membre quelconque de la Société accepte un mandat dans ces conditions.

La Société des Nations ne possède pas de ressources financières qui lui soient propres. Le Conseil de la Société est disposé à soumettre à l'Assemblée la demande de garantie d'un emprunt par l'ensemble des Pays adhérents à la Société et à l'appuyer. Jusqu'à ce qu'une décision ait été prise à ce sujet par l'Assemblée, le Conseil est désireux de savoir si le Conseil Suprême des Puissances Alliés est prêt à faire les avances indispensables de fonds, ou à donner sa garantie financière provisoire à la République d'Arménie.

II. — Une grande partie du territoire de la dite République Indépendante d'Arménie est à l'heure actuelle sous la domination de l'Empire Ottoman et occupée par l'armée ottomane. La Société des Nations ne dispose d'aucune force militaire, elle n'est donc pas en état d'obliger les Turcs à évacuer le territoire de la République Arménienne. Son conseil désirerait savoir si les Puissances Alliées sont disposées à assurer, au besoin par la force, la remise à la République Arménienne du territoire ottoman qui serait attribué à cette République.

Il sera encore nécessaire, pendant un laps de temps assez considérable, d'exercer un contrôle militaire, même dans les parties du territoire arménien d'où les troupes turques ont été retirées — et il se peut que la Puissance mandataire n'ait pas les moyens d'action suffisants pour exercer ce contrôle. Le Conseil de la Société des Nations serait heureux que le Conseil Suprême des Alliés voulût bien, dans ces circonstances, lui faire connaître s'il est disposé à assurer la défense du territoire de la République Arménienne jusqu'au moment où elle pourra être assurée par d'autres moyens.

III. — Tout membre de la Société des Nations invité à accepter un mandat sur l'Arménie tiendra, sans aucun doute, à savoir quelles dispositions ont été prises dans le projet de Traité de paix avec la Turquie pour assurer à la république Indépendante d'Arménie le libre accès à la mer.

Une telle disposition n'est pas seulement conforme aux intérêts de l'Arménie elle-même mais elle aura, de plus, pour objet d'assurer toutes facilités de communications entre la République d'Arménie et la Puissance mandataire.

Le Conseil de la Société des Nations a donc confiance que le Conseil Suprême des Alliés, trouvera la possibilité de notifier ses intentions soit au sujet du port de Batoum, soit au sujet des mesures qui seront prises pour assurer la protection future et de la Ville et des voies de communication entre le port et le territoire de la République d'Arménie.

Si le Conseil Suprême des Alliés trouvait possible de donner au Conseil de la Société des assurances suffisantes sur ces points, le Conseil pourrait procéder alors à des enquêtes officieuses en vue de s'assurer si un Membre quelconque de la Société des Nations serait disposé à accepter, dans les conditions précitées, le mandat sur l'Arménie.

Si ces enquêtes aboutissaient à un résultat favorable le Conseil de la Société inviterait alors le Membre en question à entrer immédiatement en relations avec le Conseil Suprême des Alliés, pour le mettre en mesure de recevoir toutes les informations nécessaires au sujet de questions aussi importantes que celles des frontières futures de l'Arménie et du régime qui sera appliqué aux Etats limitrophes.

Le Conseil ne cache pas que, dans son opinion, la meilleure solution de la question arménienne serait l'acceptation par une des Puissances civilisées, d'un mandat pour l'Arménie. Cette solution serait acceptable pour l'Arménie, pourrait s'adapter aux accords diplomatiques généraux sur lesquels repose le Pacte de la Société et c'est aussi la solution qui aurait le plus de chances de permettre une organisation efficace du nouvel Etat. Le Conseil fera de son mieux pour faciliter cet arrangement en recommandant à l'Assemblée de la Société, de vouloir bien obtenir de l'ensemble des Etats qui la composent, qu'ils fournissent à l'Etat mandataire les garanties financières nécessaires. Il est cependant possible que les négociations relatives au mandat n'aboutissent pas. On peut concevoir, sans doute, bien que cela soit, nous l'espérons, peu probable, qu'aucun Etat ne soit disposé à accepter les responsabilités d'un mandat arménien. Dans cette occurrence le Conseil de la Société ne cesserait pas de s'intéresser au sort de l'Arménie. Il serait prêt, au contraire, au cas où malheureusement cet événement se produirait, à discuter avec le Conseil Suprême s'il ne serait pas possible de prendre d'autres mesures efficaces pour la protection de l'Arménie.



LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE A TRAVERS LES REVUES

LES RELATIONS AVEC L'ALLEMAGNE

M. Henri Hauser, dont on n'a pas oublié le livre excellent sur les « méthodes allemandes d'expansion économique », vient de donner dans l'*Action Nationale* (25 avril), la première réfutation sérieuse de John Maynard Keynes. Pour M. Hauser, Keynes est un avocat de l'Allemagne : « c'est le titre même de l'article qu'il consacre aux conséquences économiques de la paix », ce volume de l'économiste anglais, dont l'*Europe nouvelle* a souvent entretenu ses lecteurs.

On sait la thèse de Keynes : il faut réviser le traité de Versailles. M. Hauser veut avoir l'esprit moins confus que Keynes.

> « qui mélange perpétuellement deux ordres d'idées totalement différents : la mesure des responsabilités encourues par l'Allemagne et la capacité de paiement de l'Allemagne... L'esprit pratique des Anglo-Saxons voulut d'abord poser le possible; ensuite dans les cadres du possible, on essayait, tant bien que mal de faire la place du juste... »

C'était le manoir à l'envers !

M. Hauser a mis remarquablement en lumière quelques sophismes de Keynes et d'économistes... français : n'évalue-t-on pas aujourd'hui *en valeurs d'avant-guerre* le coût des dommages, mais c'est en valeurs de 1919 que les sinistrés devront payer leurs machines, la reconstruction de leurs usines, etc ! « *Or, en France la moyenne des prix a triplé.* »

Le Courrier de Paris

Les Lettres

L'Équipe, de Francis Carco

Rachilde faisait, dans un récent *Mercure de France*, une fort amicale prédiction à M. Francis Carco. Elle lui annonçait qu'un jour il serait Académicien. Je crois que le temps n'en est pas si loin. M. Francis Carco a commencé comme il fallait, assez perversement et avec une belle liberté. On l'a aimé, et maintenant il évolue — dans le bon sens.

C'est un fait. On le vérifie de livre à livre. M. Francis Carco se spécialise dans la littérature des bas-fonds, mais personne ne s'en choque. Il s'y montre de plus en plus moral.

Il y a une moralité, dans la littérature apacherque. Elle consiste à respecter la tradition. M. Jean Galtier-Boissière qui peut avoir en peintre la même connaissance des « bouges » et de la « frappe » que l'auteur de *Jésus la Caille* en écrivain, a écrit là-dessus des choses fort justes. Il a montré comment Charles-Louis Philippe avec *Bubu de Montparnasse* et Charles-Henri Hirsch avec *Tigre et Coquelicot* en étaient arrivés à créer un type conventionnel d'apache chevaleresque et sympathique, en qui semblaient s'être réfugiés les sentiments d'honneur et de courage perdus par la petite bourgeoisie. L'apport de Francis Carco, dans ce genre spécial avait été d'en finir avec ce personnage romantique en créant le type beaucoup plus nature de l'apache veule et oblique, mû par l'amour-propre plus que par le goût du risque, et au fond d'âme propriétaire.

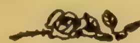
Or, dans l'*Equipe* (Emile-Paul, éd.), comme dans *Mon homme*, qui est joué en ce moment au Théâtre de la Renaissance, Francis Carco revient au type Charles-Henry Hirsch. Est-ce parce qu'il est plus facile, plus accessible au public et conforme à ses préjugés? Il est certain que malgré quelques jolies pages rouges, l'histoire du duel de Bouve et de Bobêche, par exemple, l'*Equipe* n'est pas de la même qualité que *Les Innocents* ou *Jésus La Caille*. Les personnages y semblent plus imprécis, le récit plus hâtif. C'est dans *Jésus la Caille* que ceux qui aiment le talent de Francis Carco continueront de l'aller chercher en sa trouble et déchirante sensibilité. Là, le romancier fut en même temps poète. Lui serait-il difficile de nous étonner encore? Il n'aurait qu'à se livrer ingénuement à son instinct, au subtil et inquiétant instinct des *Chansons aigres-douces*.



M. P.-J. Toulet est un écrivain de la génération de M. Francis Carco à peu près comme lui il commença; par des vers, les *Contrerimes*, que je n'ai pu connaître (elles n'ont pas été réunies en librairie). Sa notoriété ne l'a pas encore porté auprès du grand public. Mais il jouit dans les milieux littéraires, autour des jeunes revues, d'une gloire aimable. J'ai ouvert son roman *La Jeune Fille Verte* (Emile Paul, éd.) avec curiosité et sympathie. Or, je n'ai pu trouver que bien ténues, trois cents pages où sont montées en style précieux quelques figures de province. On savait que M. P.-J. Toulet avait peu de tempérament. Mais sa finesse même me paraît recherchée, sa grâce sans spontanéité.

M. Eugène Montfort a une autre saveur ! Ses *Cœurs Malades* (Flammarion éd.) ne sont qu'une réédition, datent déjà, ne répondent plus aux préoccupations du jour, mais l'intérêt n'en a point vieilli; la vie est là. On prendra à lire ce roman que je tiens à signaler, un plaisir délectable.

DOMINIQUE BRAGA.



Le Théâtre

La Dame de la Mer à "l'Œuvre". — La Maison sous l'Orage, d'Émile Fabre

On a beaucoup reproché à Ibsen l'hystérie de ses héroïnes, reproche aussi injustifié que la plupart de ceux faits au grand poète scandinave. Les femmes d'Isben sont élémentaires comme les forces de la nature; elles changent de même que le ciel, le feu, ou l'océan. La Dame de la Mer n'est qu'une instinctive. Elle subit simplement, mieux que les autres, plus à fond, l'influence de son milieu. Et Nora de *Maison de poupée* ou Rebecca West de *Rosmersholm* ne sont pas plus des exaltés qu'Ellida Wangel. C'est toujours la même créature réactive, soumise à diverses atmosphères, athmosphères si propices qu'elles développent la conscience des sujets qui y sont exposés. Du reste, je ne sais pourquoi on s'obstine toujours à confondre la conscience féminine avec le détraquement nerveux, peut-être parce que n'importe quelle conscience humaine apparaît comme une anomalie.

Ibsen, comme il pénètre la nature ! a saisi l'essence féminime. Il a atteint tout de suite au cœur de la femme, ainsi qu'au plus profond de l'Océan, ou au plus épais de la forêt. *La dame de la Mer* réunit en un poème admirable la vieille terre, plus dangereuse qu'elle ne semble avec le feu caché en son sein, et l'eau qui s'ensevelit elle-même pour renaître. Cette pièce dépasse toujours ses personnages qui sont aussi quotidiens que vous et moi. On y respire l'air libre du large ou des plus hauts sommets. Jamais tant d'espace n'aura tenu entre les parois de toile d'une scène.

Pour représenter cette œuvre il faudrait un décorateur génial et des acteurs qui jouent comme s'ils rêvaient sur une plage par un soir de grande nostalgie. C'est dire que c'est presque inexécutable.

Le Théâtre de l'Œuvre et M. Lugné-Poé sont pleins de bonne volonté. Ils ont de grandes visées, mais hélas ! de petits moyens. Pour bien goûter la *Dame de la Mer* il faut alors fermer les yeux, ne pas regarder l'image scénique, qui est touchante de laideur, écouter religieusement les paroles pour ne rien remarquer de leur interprétation. Quel dommage que M. Lugné-Poé n'ait pas à sa disposition une autre troupe et

une autre scène ! Néanmoins tel quel, il nous a donné un si beau spectacle qu'on ne peut s'empêcher de le désirer plus complet. Ne serait-ce pas triste de voir une sirène habillée en calicot?

Dans les entr'actes, M. Lugné.Poé a fait entendre un joueur de *kantele* finnois, M. Suolahti. Dans la pauvre petite salle pénétra soudain toute la poésie nordique. Quel grand artiste, quel admirable instrument et quelle émouvante musique !



Le Lever de rideau en un acte et en vers est une concession polie à la banalité poétique des ajusteurs de rimes. Cet art distingué et vide rappelle étrangement les têtes de cire qui ornent la devanture des coiffeurs. L'Odéon vient de nous offrir *La Lumière du soir* de MM. Léo Larguier et Félix H. Michel. Je recopie l'argument du programme, suffisamment expressif et bien dans la note :

« Robert et Laure qui se sont aimés se retrouvent, le temps ayant passé sur l'idylle, et, dans l'intimité du soir, ils évoquent les jolis souvenirs qui sont toute leur jeunesse. Ils les évoquent même si bien que peu à peu ces fantômes du passé prennent existence, l'amour ancien semble même revivre... mais quand Laure demande la lampe, Robert refuse une clarté qui détruirait l'illusion en mettant leurs traits en lumière, pour que le rêve du passé soit conservé, il lui faut la demi-obscurité du crépuscule. »

Ce dialogue suranné rampe péniblement sur douze pieds, ce qui m'a donné le temps de penser à Philémon et Baucis et à la lampe de Psyché, non sans un spleen mélancolique.



M. Emile Fabre est un des maîtres du théâtre contemporain. Il a mieux pénétré qu'aucun autre l'âme des foules en activité, le jeu des collectivités en lutte. *La vie Publique* et *les Ventres Dorés* sont deux belles œuvres mais ces deux sujets ont servi l'auteur. Il remue des masses, non des individus. Dans la *Maison sous l'orage*, pour nous intéresser au drame intime et non uniquement au remarquable film policier, il aurait dû nous livrer toute chaude la douleur des personnages. Or ces gens ont à la place de cœurs des rouages savamment combinés. C'est de l'admirable travail comme une serrure à secret. Ce n'est pas émouvant et nous éprouvons presqu'un joie mathématique à suivre la consturction qui s'élabore devant nous.

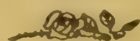
Dans un bourg provincial deux familles de grands bourgeois vivent en mauvaise intelligence. Un divorce créa le conflit. Didier Harlange, séparé d'une première femme Geneviève de Vernac dont il avait un fils Claude, se remarie pour avoir du second lit deux enfants Maurice et Lucienne. Claude hait Maurice, nouveau venu dans le cœur et surtout la fortune paternelle. Naturellement Maurice est beau, Claude est laid. Maurice est un brillant officier aimé d'une jeune fille qu'adore Claude, évincé de la bien-aimée comme il est écarté de la fabrique familiale. Alors nous apprenons que Maurice en promenade dans les bois, a été blessé à mort par un inconnu. La justice accuse un innocent; mais M. Harlange soupçonne son fils Claude et devant tous les parents ennemis, réunis pour la circonstance, il interroge l'enfant maudit avec une habileté que lui envierait un juge d'instruction. Cette scène est conduite avec beaucoup de maîtrise mais sans émotion. Elle a produit néanmoins le plus grand effet sur le public. Claude avoue le meurtre.

Que va devenir l'honneur de la famille? C'est le bel officier qui le sauvera enfin, en donnant au Procureur de la République un faux signalement de l'assassin.

Le nom des Harlange restera sans tâche. Claude cependant mérite une expiation. Il déclare qu'il va se tuer tandis que nous espérons qu'un miracle médical conservera la vie au noble Maurice.

Si l'Odéon a monté ce drame de façon simplette sans recherche décorative, la troupe des comédiens s'est efforcé de jouer de son mieux. Mme Grumbach a de la force et de la sobriété, M. Yonnel une grâce souffreteuse et un art des nuances qui va en s'affirmant, M. Chambreuil de la grandeur et de l'autorité; il sait composer un rôle.

MARC-HENRY.



La Musique

Concerts

C'est par l'apothéose de Wagner que cette saison de concerts vient de se terminer. Enchantement du vendredi saint, marche funèbre du *Crépuscule des Dieux*, forêt murmurante de la *Walkyrie*, ouverture des *Maîtres Chanteurs*, tous les morceaux amovibles de ses grands drames y ont passé et repassé, jusqu'à un acte entier de *Tristan et Yseult*, acclamé au Conservatoire. On se croyait revenu au temps légendaire où les admirateurs zélés qui ne pouvaient accomplir le pélérinage de Bayreuth étaient réduits à écouter au concert des œuvres que nos théâtres n'avaient pas adoptées encore, et en effet ce temps est revenu. La musique de Wagner a été proscrite en France pendant la guerre. Depuis la paix, elle est permise à nos orchestres les plus officiels, mais demeure interdite à nos scènes subventionnées. Explique qui pourra une distinction aussi subtile. Une enquête menée par un grand journal quotidien n'a pas éclairci le mystère : chacun des hauts personnages consultés s'est empressé de déclarer que pour sa part il reverrait avec joie des chefs-d'œuvre, aujourd'hui consacrés par l'impartiale Histoire, mais qu'il fallait respecter tous les scrupules et ménager toutes les susceptibilités. A propos de quoi, ces scrupules, et quelle sorte de gens se montraient susceptibles, c'est ce que nul n'a pu dire. La situation est absurde; il y a donc bien des chances pour qu'elle dure. Les sociétés de concert ont le monopole de Wagner; elles l'exploitent, car il est fructueux.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si deux d'entre elles seulement ont songé à honorer le grand musicien français dont quelques amis fidèles célébraient pour la seconde fois déjà le 25 mars dernier, le funèbre anniversaire. Au cirque d'hiver, le dernier concert du jeudi réunissait des œuvres choisies de Claude Debussy, et plus récemment, à la salle Gaveau, M. Inghelbrecht, groupant ensemble deux associations chorale et symphonique qu'il dirige, faisait entendre d'importants fragments du *Martyre de Saint-Sébastien*. Cette partition d'une pureté merveilleuse avait été écrasée, lors de la première audition, au printemps de 1911, par le drame exubérant de M. Gabriele d'Annunzio, dont elle est la musique de scène, et ce n'est que deux années plus tard

qu'un concert de la Société musicale indépendante nous en révélait les beautés. C'est déjà M. Inghelbrecht qui dirigeait l'orchestre à ce concert. Mme Vallier y exécutait les soli de chant. Nous l'avons retrouvée, cette année, au concert Pasdeloup, où sa voix simplement brillante et sa maîtrise des nuances triomphèrent en quelques-unes des mélodies les plus profondément musicales que Claude Debussy nous ait laissées. Pour le *Martyre de Saint-Sébastien*, Mlle Jane Laval lui succédait, et par la suavité délicieuse, l'étendue, l'égalité de sa voix, ainsi que par la sûreté de la technique et la délicatesse du sentiment, se montra, elle aussi, l'une des rares élues à qui le cantilème de la vierge Erigone ou le chant extatique de la Mère Céleste puissent être confiés. Au début du concert, nous avions entendu des fragments de *Daphnis et Chloé*, le ballet de M. Ravel, avec les chœurs jusqu'ici supprimés à l'exécution, deux *Poèmes* pour chœur et orchestre de M. Louis Aubert, ingénieux et fort bien écrits pour les voix, une œuvre nouvelle de M. Inghelbrecht, également pour chœur et orchestre, le *Cantique des créatures*, où abondent les détails pittoresques, enfin la *Danse des Devadas* : de M. Florent Schmitt, dont la couleur orientale décore une musique aux lignes vigoureuses, et où la voix de la même artiste s'éleva sans effort et sans rien perdre de sa fraîcheur au-dessus de l'animation croissante des chœurs et de l'orchestre.

Mais comment, après un si intéressant programme, ne pas déplorer l'impitoyable économie qui refuse l'adjonction des chœurs à nos grandes sociétés de concerts, les réduisant aux tristes expédients de ne jouer, par exemple, que les deux premiers *Nocturnes* de Debussy, à cause des Sirènes indispensables au troisième, ou encore d'adopter, comme ce fut le cas pour le *Martyre de Saint-Sébastien*, des transcriptions instrumentales qui, même approuvées par l'auteur, sont poartant loin de répondre à son intention première? Comment aussi ne pas souhaiter aux vaillantes associations dont M. Inghelbrecht est le fondateur des occasions plus fréquentes de se produire en public, afin qu'elles puissent acquérir par une pratique assidue les qualités d'ensemble qui seule leur permettront de répondre aux intentions toujours excellentes de leur chef?

LOUIS LALOY.



Les Arts

Le Salon des Artistes Français (suite)

Je continue mon rapide examen de la section de peinture. J'avais dit tout le mal que je pensais de la peinture de M. Jonas. Après lui, Paul Morchain nous paraîtra tout séduisant. Son *Port* nous rafraîchira. Voici un plafond, une *Gloire*, de V. Tardieu; des *Alpinistes* robustes et pas trop « en décor » de Montassier, peintre vraiment distingué; un portrait fort vivant du bon tragédien *Silvain* par J. Monge; un portrait de *M. Victor Margueritte*, incontestablement ce que Patricot a fait de mieux, de plus humain au long de toute sa carrière.

Août 1914 de Jules Adler, peintre souvent heureux des foules, du peuple des usines, doit être considéré comme le fragment d'une future composition de grandes proportions. Je cite l'envoi de Rousseau-Decalle, pour son pathos amusant; l'*Annonce faite à la Chambre*, dirait Paul Claudel, de la Victoire par Clemenceau. Une *Bacchanale* d'Avy fait un bon carton de tapisserie.

La *Baigneuse* argentée de Paul Chabas fournit tous les sujets de conversation désirables à tous ceux, innombrables, qui feront cercle devant ce clou non héroïque, mais grassouillet. On sera bien là pour discuter de la science et du métier, du beau et du joli, de la force et de la ruse, de l'invention et de la virtuosité. L'une des choses les plus agréables à regarder ici.

De sincères et lumineuses études du *Tonkin* par Salgé, que n'encombre ni le vain pittoresque ni le faux exotisme et qui sait dessiner; orientaliste africain, Jouclard, environné de « topos » trop connus, sait sauver sa personnalité. Le bon Eugène Chaperon peint, par mégarde, les beaux jours de 1918 aux couleurs cadavériques de l'Année terrible. Mais ne gâtons pas sa Revanche à ce brave homme.

Chocarne-Moreau s'amuse toujours des petits pâtissiers gourmands, des petits Italiens pienotiques et des enfants de chœur pillards, videurs de burettes. Il ignore que les patronnets livrent à bicyclette, que les enfants de chœur lisent l'*Auto* et que les petits Italiens rêvent tous de s'établir marchands de tableaux rue Laffitte, pour y vendre — *horresco referens* ! — et quelles références ! — de la pein-tu-re moderne !

Si le *Sauveur* de Jonas n'est pas le Clou des clous, ce sera le *Drapeau* de Georges Scott. On songe à l'Emprunt forcé ! En attendant, Georges Scott emprunte à Detaille sa verve et sa souplesse, sa virtuosité à l'ordonnance. Georges Scott a voulu réaliser quelque chose comme le *Lendemain du Rêve*. Et c'est, dans le genre, bien réussi. Mais les poilus ont eu chaud !

Képis en bronze, casques en plâtre, Gloires et Pitiés pour la province; la Sclupture est longue à s'installer. J'ai remarqué qu'une figurine du maréchal Foch, d'un modelage ferme et d'un charme populaire, œuvre du sculpteur Barrière, sociétaire des A. F. qui est aussi un modeste gardien du Musée de Cluny. Mais Barrière n'est pas un nouveau Rousseau.

ANDRÉ SALMON.



Les Arts appliqués

L'Art Populaire Tchéco-Slave

C'est une révélation. Pour la première fois nous avons une idée précise de cet art populaire Tchéco-Slovaque, que seuls les spécialistes de folk lose connaissaient par des articles de revue et des reproductions. L'Exposition du Pavillon de Marsan, admirablement organisée par le général Pellé, chef de la mission française à Prague et par un comité d'érudits et de collectionneurs, groupe dans une fréquentation heureuse toutes les manifestations de l'ingéniosité traditionnelle des populations rurales en Bohême en Moravie, en Silésie, en Slovaquie. Rien n'y manque, pas même la note pittoresque. Le grand public trouvera un attrait de premier ordre dans la série des vieux costumes de fête, habilement drapés sur des figurines de cire, dans les reconstitutions d'intérieurs, garnis de leurs ustensiles domestiques, dans la figuration d'un « zudro », ce porche saillant au toit de chaume, encadré d'écoinçons peinturlurés de couleurs vives.

Pour les fervents d'art appliqué, la visite des vitrines présentera un intérêt plus réfléchi mais aussi intense, d'autant qu'une classification méthodique, avec un luxe de pancartes trop rares dans nos expositions françaises, permet aux non initiés que nous sommes l'approche de cet art savoureux et étrange.

La précaution n'est pas inutile.

Si les objets présentés ressortissent à la classe limitée des industries de village ou de foyer — broderie, dentelle, poterie, menuiserie — travail du bois, à peu près les mêmes chez toutes les populations rurales du vieux monde, — leur variété est telle qu'un fil conducteur est nécessaire pour s'y retrouver. Non seulement chaque localité a ses thèmes décoratifs, ses nuances, ses dessins de costumes particuliers, mais il est possible même, paraît-il, de rencontrer dans un seul village deux costumes nationaux, l'un porté par les catholiques, l'autre par les protestants.

Cette diversité enchante. Elle fait songer à nos coiffes bretonnes, ces papillons de linge qui varient presque de clocher à clocher. Le général Pellé, qui a eu la bonne fortune d'assister à un pèlerinage fameux de Moravie slovaque, a évoqué tout de suite le souvenir d'un pardon de Bretagne. Mais là s'arrête la ressemblance. Les motifs de broderies armoricaines remontent à des époques autrement reculées que ceux de leurs similaires tchéco-slovaques, à en juger tout au moins par les exemplaires venus jusqu'à nous.

Par contre, les broderies slovaques l'emportent par la diversité de leurs dessins et de leurs techniques. Non seulement elles échappent à la répétition lassante des enroulements et des spirales celtiques par l'agrément de leur ornementation florale, mais elles présentent des exemples variés de tous les travaux d'aiguille ou de fuseau connus. Dans les broderies, on distingue jusqu'à vingt points différents. Dans les dentelles on trouve du filet, de la dentelle au rouleau et au coussin, des guipures, des dentelles de gros fil, faites sans épingles, intermédiaires entre la passementerie et la dentelle aux fuseaux, des dentelles de soie grège, rehaussées de soies de couleur, parfois d'or. Car les matières employées, aussi, sont infiniment diverses. Sur grosse toile bise, les broderies à point de croix, et à point de chaînette dans le goût russe, se font en simple coton. Sur le fin linon, les broderies de soie sont parsemées de paillettes et de petites perles. Les fonds de coiffe sont brodés de fils d'argent et d'or qui les font ressembler à des ouvrages d'orfèvrerie.

Quant aux motifs, je le redis, ils ne paraissent ni très anciens, ni très autochtones. Sans doute ces thèmes fixés au XVIIe ou au XVIIIe siècle : fleurs rococo, étoile à six ou huit branches, tulipe, œillet, guirlandes de fleurs et de feuillages, ont remplacé un art plus sobre et plus primitif, dont on peut démêler encore quelques vestiges au milieu des nouveaux modèles : paons affrontés, zones d'animaux, dessins géométriques — mais ce n'est pas au Pavillon de Marsan qu'une telle enquête est possible. Constatons seulement que sous l'afflux des influences étrangères, italiennes, turques, allemandes, hollandaises, les broderies moraves ont gardé leur tempérament. Elles se sont approprié les modèles étrangers. Mais, en les simplifiant, en les stylisant, en les adaptant à leur conception traditionnelle, elles en ont fait un art vraiment particulier.

Bien qu'on admire à l'Exposition, des broderies noires sur blanc, provenant, je crois du Hana, et superbes de distinction, le grand charme du travail tchéco-slave provient des combinaisons de couleurs. L'amour de la femme slovaque pour les teintes vives éclate dans tous ses ouvrages. C'est un instinct très sûr, un besoin inné de couleurs gaies, tout au moins une fonction acquise de décorer en nuances brillantes tout ce qui touche à sa toilette et à son intérieur. Elle sait teindre ses broderies de soie grège en jaune d'or, avec du safran et du blanc d'œuf. Elle a l'art de peindre en rouge, en jaune et en noir de beaux œufs de Pâques, merveilles de décoration linéaire par zones à l'aide du vieux procédé de réserve à la cire.

Cet amour de l'ornementation polychrome s'étend même au mobilier. Son lit, son coffre, son armoire, cette trilogie de l'intérieur rustique, sont plus ou moins complètement enluminés de fleurettes, de rinceaux, d'oiseaux et parfois de sujets religieux. Mais ici nous sortons des travaux de foyer pour entrer dans la petite industrie provinciale. C'est l'œuvre du menuisier de village, qui, en Moravie, comme en France, copie en les simplifiant les meubles en usage dans les villes au XVIIe et au XVIIIe siècles. Le sapin ne se prêtant pas aux belles sculptures ni aux moulures délicates, la peinture vient fort à propos rehausser l'ouvrage du modeste artisan et satisfaire le goût du coloris national sans grand dommage pour la bourse des clients. De menus objets en bois dur, par contre, moules à gâteaux, calandres pour le linge, anses de puisoirs pour le lait, — sont simplement sculptés, entaillés ou pyrogravés. Mais ils ne sortent pas du travail patient et médiocre qu'on rencontre partout et qui relève plutôt de l'ethnographie que de l'art.

La céramique, comme de juste, fait partie du répertoire populaire. Le paysan tchéco-slovaque aimait à décorer les murs de sa demeure d'assiettes gaiement coloriées. Mais les échantillons de l'exposition, excellents de technique, brillent moins par l'originalité. Ces ateliers de faïencerie, créés en Slovaquie par des colonies d'anabaptistes émigrés de Suisse, d'Allemagne, de Hollande, de Lombardie au milieu du XVIIe siècle, sont en possession des meilleurs procédés de fabrication. Leurs modèles s'apparentent d'un peu trop près aux faïences de Delft ou aux majoliques italiennes. Toute cette section, d'ailleurs, n'appartient à l'art rustique que par la prédilection que les paysans lui ont montrée. Les faïences de Moravie ou de Bohême, comme chez nous les faïences de Nevers, étaient aussi bien faites pour les intérieurs bourgeois que pour les cuisines campagnardes.

Je m'arrête. La matière est loin d'être épuisée. Mais j'en ai assez dit pour donner une idée de cette manifestation qui fait honneur à l'initiative du général Pellé et aux efforts du comité d'organisation. Quelle leçon ! Nous avons en France aussi, des broderies, des dentelles, des meubles rustiques, des poteries. Songe-t-on seulement à les grouper en un harmonieux ensemble? On nous donne des expositions marocaines, polonaises, anglaises, océaniennes, que sais-je encore? Notre art national reste ignoré ou méconnu. Une telle apathie n'est pas faite pour enlever du mérite à l'intelligente initiative des musées et des collectionneurs de Bohême, de Moravie et de Slovaquie.

HENRI CLOUZOT.

Le Bon Goût

Les Affiches de Consolation

C'est toujours un peu triste de revenir à Paris quand on l'a quitté quelque temps, quand on a goûté de la liberté des champs, du grand air, des vastes espaces. On appréhende le Métro, on redoute les taxis, on est épouvanté des théâtres et, comme il ne fait pas toujours printemps, hélas ! on pleure devant la perspective de patauger dans la rue pluvieuse. Pourtant, il faut s'habituer, il faut revivre. Une des choses qui vous y aident le plus puissamment, c'est le spectacle, sur les murs, des affiches.

Avez-vous jamais pensé à ce que serait Paris sans les affiches? Imaginez un instant cette immense ville avec ses murailles et ses palissades nues, uniquement recouvertes de leur uniforme et triste couleur personnelle. Rien sur les parois intérieures des tramways, des omnibus, rien sur les murs des maisons, dans la conque des stations métropolitaines, rien nulle part ! Il y aurait de quoi devenir fou, fou de spleen et de neurasthénie. Il y aurait de quoi se tuer.

Reconnaissons de bonne grâce que nous ne pouvons vivre ici qu'à force de nous distraire : et le fait est que tout nous y amuse, tout nous y est une perpétuelle invitation au plaisir. Mais nous ne pouvons pas toujours nous trouver au bal, au théâtre, à l'exposition de M. Will Heer, ou dans une garçonnière, ou aux conférences de Monsieur Henri Bergson, le philosophe d'Auteuil. Il faut bien de temps en temps être dehors, notamment pour nous rendre vers ces buts enchanteurs, et alors qu'adviendrait.il de nous si nous n'avions pas les affiches?

Elles sont là, tout le long de notre chemin, par centaines, très souvent renouvelées, pimpantes, fraîches, d'un amusant bariolage, quelques-unes conçues par d'authentiques artistes. Elles forment autour de notre promenade un véritable double cordon de figures hautes en couleur, qui nous font bayer aux corneilles, indéfiniment. Beaucoup de gens les regardent à peine (car le nombre de ceux pour qui le monde extérieur existe n'a guère augmenté depuis Gauthier). Mais, si vaguement qu'ils y jettent les yeux, ils en subissent inconsciemment, la bénéfique influence. Cette ronde chatoyante berce leur esprit pour ainsi dire malgré eux. Pour ma part, je ne cache pas que j'éprouve une joie très vive, très consciente, à les examiner. Je n'en manque pas une. Badaud jusqu'au fond de l'âme, badaud avec délices, lorsqu'il en paraît une nouvelle, je l'étudie. Quelques unes m'irritent, presque toutes m'amusent, aucune ne me laisse indifférent.

Jetons, voulez-vous bien, un voile discret sur la floraison épouvantable que nous a value l'Emprunt. Simple erreur de psychologie. Le rentier français aime bien trop donner son argent pour qu'il soit besoin de le solliciter par des moyens aussi vils. Il eût parfaitement extrait du bas de laine traditionnel, ses inépuisables milliards sans toutes ces images affolantes dont je m'étonne même qu'elles ne l'aient pas plutôt découragé de venir en aide à un gouvernement aussi peu soucieux d'esthétique. Au reste, ce cauchemar s'efface chaque jour, effrité par de pieux grattoirs.

Et puisque l'affiche est une création de l'optimisme, soyons optimismes, oublions celles qui sont affreuses, tel cet horrible bébé américain qu'on voudrait nous faire croire chaque matin nettoyé par ce savon que je ne nommerai pas et qui (pas le savon, mais l'enfant) depuis tant d'années offense nos pauvres regards de sa forme colossale et rosâtre. Il devrait y avoir des lois pour protéger le goût français. Mais puisqu'elles n'existent pas, faisons notre police nous-mêmes, fermons nos yeux à ces horreurs, et ne les rouvrons qu'à bon escient.

Ce qui surtout me ravit dans les affiches, c'est cette plus-value si je puis dire, qu'elles donnent à toutes les choses, à tous les décors, à tous les êtres qu'elles représentent. Je sais parbleu bien que cette dame au dos voluptueux et magnifique n'a point obtenu cette beauté en se servant de la poudre dont le nom est inscrit à côté d'elle, ni qu'en mangeant tel chocolat j'aurai des visions aussi poétiques que celle de ce cygne voguant sur une pièce d'eau entourée de balustres qu'enguirlandent des glycines mauves, dans une lumière féérique. Ce n'est point la publicité qui m'occupe, ni son insistance tenace, ni son exagération. Mais les tableaux dont elle se sert pour m'aguicher me plaisent en eux-mêmes, et abstraction faite des arrière-pensées qu'elle voudrait m'imposer. Or, dans ces tableaux, tout est plus beau que nature, obstinément, cyniquement .Pas une femme, vous entendez bien, qui n'ait les jambes parfaites, la poitrine harmonieuse, la démarche élégante, le col dégagé, le regard doux et spirituel. Pas un paysage qui ne soit arrangé comme un décor, tout pénétré de romantisme. Pas un objet qui ne soit fabriqué avec art et présenté sous une éclairage flatteur. Si l'on pouvait vivre dans un monde où tout serait pareil aux spectacles représentés par les affiches, il n'y a pas de doute, nous serions trop heureux...

La plus haute fantaisie règne dans ce monde enchanté. Nous y voyons le lézard et le phoque réconciliés autour d'un poêle (celui qui a rompu la glace qui séparait les deux animaux), nous y voyons des vieillards agiles comme des jeunes gens (grâce à des remèdes merveilleux), des acteurs beaux comme des dieux, des messieurs vêtus en confection et nonobstant plus élégants que Brummel, des sites de la simple banlieue auprès desquels ceux de la Côte d'Azur semblent fades, des détectives qui protègent contre le chantage, et au besoin l'organisent, des lotions qui feraient *vraîment* repousser les cheveux, bref de l'illusionisme et de la folie à haute dose.

Cet optimisme charmant, certes, nous le savons faux, mais nous nous garderions bien d'insister. Pauvres bêtes à lorgnons que nous sommes, tout le jour entassées et secouées dans nos boîtes roulantes, quel contraste entre nos grises et vagues personnes et ce monde des murailles où tout marche si bien, où tout est si frais, si neuf, si engageant, si pareil à l'idéal ! Les Américains ont, paraît-il, inventé (mais les Boches le fabriquaient dans leurs usines) le fétiche *Billiken*, « le dieu des choses telles qu'elles devraient être ». Eh bien ! les affiches ce sont les tableaux de ce monde-là. Nous savons bien qu'ils sont mensonges, mais la réalité est parfois si triste qu'il nous plaît d'imaginer un instant un Paris féérique où nous serions cajolés par ces femmes, chauffés par ces radiateurs, logés dans ces exquises constructions à 20 francs par mois, accommodés par ces objets de toilette, roulant dans ces limousines et fumant ces introuvables cigarettes, que la Régie, qui a ses raisons, ne connaît pas.

FRANCIS DE MIOMANDRE.

Économie et Finances

LES RESSOURCES PUBLIQUES

LES BÉNÉFICES DE GUERRE

Les Profiteurs de la Guerre. — Une Discussion confuse. — Le Projet de M. Klotz : échéance de l'impôt et supertaxe. — Ses motifs : productivité et justice. — Le nouveau Texte.

La Chambre a tenu, avant de se séparer, à manifester son aversion contre les profiteurs de la guerre en refusant de suivre M. François Marsal et en faisant siennes les propositions essentielles de sa Commission des Finances sur les bénéfices de guerre. Certes, elle a eu à cœur de ne pas englober dans une réprobation uniforme les industriesl et commerçants honnêtes qui ont profité d'une situation non créée par eux et les mercantis auteurs ou complices de la hausse des prix ou certains fournisseurs peu scrupuleux de l'Etat. Ces derniers seront traités en coupables et soumis à la restitution pure et simple de gains illicites. Aux premiers, sera demandée une juste et normale contribution aux dépenses publiques. Sans doute le poids leur en paraîtra lourd, la rétroactivité pénible, les répercussions économiques dommageables. Mais c'est un sacrifice qu'ils accepteront volontiers pour en éviter de plus grands.

La bataille autour des nouveaux textes a été rude, brillante et confuse. Elle a clôturé le long débat sur les nouvelles ressources fiscales et ce n'a pas été trop de l'activité, de la compétence, de la souplesse et de l'habileté de M. Bokanowski pour avoir raison des résistances coalisées du Gouvernement et de certains défenseurs trop zélés des intérêts commerciaux. Il est cependant sorti de cette confusion un texte assez clair qui doit d'ailleurs sa précision relative à son origine, car il n'est autre que le projet initial de M. Klotz, alors Ministre des Finances, et que son successeur, soucieux d'innovation, avait abandonné. Pour mettre quelque clarté dans cette délicate question, faut-il remonter à cette origine en reprenant le système premier de M. Klotz, en en indiquant les motifs, en recherchant ce qu'il est devenu devant la Chambre, pour en préciser la teneur actuelle, sous laquelle il se présentera devant le Sénat.

Institué par la loi du 1er juillet 1916, l'impôt sur les bénéfices de guerre voulait atteindre tout l'excédent entre le bénéfice du temps de paix, réputé normal, et le bénéfice du temps de guerre, pour le soumettre, selon son importance absolue, à un prélèvement progressif de 50 à 80 %. Normalement la durée de son application devait s'étendre jusqu'à « l'expiration du douzième mois ayant suivi celui de la cessation des hostilités ». On eût été ainsi conduit au 31 octobre 1920. Le projet de M. Klotz proposait de ramener le terme d'application de la loi au 31 décembre 1919, date opportune, à la fois parce qu'elle correspondait à une date courante d'inventaire, fixait à une durée pleine de douze mois la dernière période d'application de la loi et simplifiait ainsi l'établissement des déclarations et la détermination des bases de cotisation. La première modification du projet de M. Klotz avait donc pour conséquence de perfectionner la loi de 1916 en allégeant les obligations du contribuable.

Par contre, une disposition nouvelle : la création d'une « supertaxe », venant se surajouter à la contribution sur les bénéfices de guerre, aggravait la situation du commerce. Elle ne se contentait plus d'atteindre le bénéfice de guerre proprement dit. Elle introduisait une nouvelle notion : celle du bénéfice normal de guerre, calculé en fonction, soit du chiffre d'affaires, soit du capital engagé dans l'entreprise et elle soumettait tout le montant dont le bénéfice effectif dépassait le « bénéfice normal de guerre » à une contribution progressive dont le taux allait grossissant à mesure que grandissait l'écart entre le bénéfice normal et le bénéfice réel. Le mécanisme destiné à assurer ce résultat trouvera sa place plus loin lors de l'analyse des dispositions finalement adoptées.

Quelles raisons dictaient ces deux ordres de propositions? La première, la fixation au 31 décembre 1919 de la fin de la loi de 1916, était due à des raisons d'ordre économique, la seconde se justifiait par le désir d'atteindre des « bénéfices de guerre » jusque-là exonérés.

La guerre finie, dit-on, il n'y a plus de bénéfices de guerre. Le maintien de l'impôt a pour effet de gêner l'effort industriel au moment où il est le plus utile. Il entrave la création d'entreprises nouvelles ou leur développement, puisqu'il les assujettit à une contribution qui prélève au moins 50 % de leurs bénéfices totaux; il pénalise les mobilisés reprenant leur activité, il aggrave le montant des frais généraux et entretient ainsi la hausse des prix. Sa suppression fera disparaître ces inconvénients : les industriels qui n'attendent que cet événement pour débuter s'y trouveront encouragés.

Par contre, dit le projet de M. Klotz, la loi de 1916 a abouti en pratique à une certaine injustice. Elle prend, en effet pour base d'imposition l'excédent du bénéfice net réalisé pendant les années de guerre sur le bénéfice normal constitué par la moyenne des profits nets réalisés au cours des trois exercices antérieurs au 1er août 1914. Il s'ensuit que sur les entreprises qui, avant-guerre, faisaient déjà un gros bénéfice et qui, pendant la guerre, se sont contentées de continuer à le faire, le fisc n'a rien prélevé. Or, en raison des circonstances économiques et notamment de la hausse des prix, de la rareté des produits et du monopole ainsi conféré aux industriels et commerçants, ils ont parfaitement pu conserver leurs bénéfices d'avant-guerre sans aucun effort, et même avec un chiffre d'affaires bien moindre. C'est pourquoi le projet fait intervenir une notion nouvelle destinée à mesurer approximativement l'effort du contribuable : le chiffre d'affaires, dont sera rapproché le bénéfice. Puis, à l'imitation de l'Amérique ou de l'Italie, qui frappe le bénéfice *excessif* ou taxe l'excédent du bénéfice réalisé pendant la guerre sur le bénéfice de guerre considéré comme normal.

Tels étaient les principes contenus dans le projet de M. Klotz. Son successeur les avaient abandonnés. La Commission des Finances de la Chambre les a repris et fait siens. Elle a eu à lutter pour en obtenir l'adoption et n'y a complètement réussi que sur le second point.

Sur le premier en effet, à savoir le terme de l'application de la loi de 1916, deux conceptions étaient en présence : celle de l'ancien Ministre des Finances en fixait l'échéance au 3 décembre 1919, et celle du nouveau Ministre qui en demandait le maintien jusqu'au 31 octobre 1920. Chose curieuse : Les Chambres de commerce mêmes l'appuyaient, dans un but

intéressé hâtons-nous de le dire : faire échec à la supertaxe dont elles ne veulent, à aucun prix, entendre parler. Après un débat confus et des votes contradictoires la Chambre a fini par adopter une solution moyenne. La date limite d'application de l'impôt sur les bénéfices de guerre sera le 30 juin 1920, date commode pour les inventaires, et qui aura, en outre, l'avantage de ne pas faire grâce aux commerçants d'un impôt qu'ils ont certainement inclus dans leurs frais généraux pour en faire subir le poids à leurs clients (article 10 de la loi d'impôts). Certes, on aurait pu, comme l'Angleterre, maintenir en vigueur la contribution pendant quelque temps encore, car la période actuelle est aussi exceptionnelle que la guerre et les bénéfices y sont aussi anormaux et indépendants de l'activité de ceux qui les encaissent. Mais ainsi en avait décidé le législateur de 1916.

Par contre, la supertaxe critiquée par le Ministre des Finances, au nom de l'incommodité de sa perception, de l'injustice de sa rétroactivité et de son caractère antiéconomique a été votée à une forte majorité décidée à donner des gages de sa haine des profiteurs de guerre et du désir de leur faire rendre gorge. Elle a même tenu à inscrire en tête de l'article qui la crée qu'elle ne préjuge en rien les légitimes reprises et révisions des marchés de guerre. L'économie en est la suivante. Le bénéfice du temps de guerre supérieur à un taux normal est soumis à une taxe spéciale et complémentaire dite supertaxe. Pour les entreprises ordinaires, la supertaxe est ainsi calculée : 1° on établit le chiffre d'affaires; 2° on en déduit le montant de l'impôt perçu à titre de bénéfices de guerre, pour éviter la double imposition ; 3° on multiplie la différence ainsi obtenue par le coefficient unique ou moyen de bénéfices de la profession (ce coefficient étant lui-même déterminé par la Commission d'évaluation des bénéfices commerciaux) ; 4° le chiffre ainsi obtenu sera considéré comme le bénéfice de guerre normal. Il sera exempt du nouvel impôt ; 5° la somme dont le bénéfice de guerre dépassera ce montant sera soumis à un impôt progressif aux tarifs ci-après : 50 % sur la fraction de bénéfice comprise entre le bénéfice normal précité et ce bénéfice augmenté de 25 % ; 60 % sur la fraction comprise entre cette limite et le bénéfice normal majoré de 50 % ; 75 % sur la fraction de bénéfice comprise entre cette limite et le bénéfice normal majoré de 75 % ; 90 % sur le surplus (article 84).

Un exemple va éclaircir cette disposition. Un fabricant de savon faisait avant guerre un bénéfice de 300.000 francs. Le coefficient de bénéfice de sa profession est de 9 %. Pendant la guerre de 1914 à 1919 il a fait un bénéfice de 3.100.000 francs. Son chiffre d'affaires a été de 16 millions ; la somme payée au titre d'impôt sur les bénéfices de guerre 745.000 fr. Pour l'application de la supertaxe, il n'y aura lieu de faire état que de 3.100.000 — 745.000 = 2.354.500 fr. Or, le bénéfice normal est de 16 millions × 9 % = 1.440.000. Donc le bénéfice soumis à la supertaxe est de 2.354.000 — 1.440.000, soit 914.500. Comme, d'autre part, le quart de 1.440.000 fr. est de 360.000 fr. nous aurons dans 914.500 deux tranches de 360.000 et une de 194.500. La première payera 50 % à titre de supertaxe, soit 180.000 ; la deuxième 60 %, ci 216.000 ; la troisième 75 % ou 145.875. La supertaxe totale sera de 541.875 fr. Si avant la guerre, le même contribuable avait réalisé un bénéfice annuel de 1 million, la loi de 1914 l'eût laissé indemne. Au contraire, la supertaxe va le reprendre et lui imposer un prélèvement total de 1.188.000 fr. pour la durée des hostilités. Au surplus, la supertaxe n'atteindra que les bénéfices excédant 10 % des capitaux investis, — ce terme couvrant le capital-action, le capital-obligations et les réserves actives — et pour assurer à l'activité personnelle des chefs d'entreprise une juste rémunération, le montant de ces capitaux, sera, en ce qui concerne les personnes privées ou les sociétés de personnes, fictivement et uniformément majoré d'une somme de 500.000 fr., ce qui ajoutera 50.000 francs au bénéfice normal.

Mais un tel système ne peut aboutir à un résultat équitable qu'à la condition que le chiffre d'affaires corresponde à ce que l'on entend habituellement par ce terme, c'est-à-dire au montant total des ventes. Or, pour toute une catégorie d'assujettis, cette définition est inapplicable. Tels sont les intermédiaires, les façonniers, les loueurs de choses et de services, les banquiers. Pour eux le terme de comparaison tiré du chiffre d'affaires est remplacé par un autre critérium. Si le bénéfice anormal de guerre dépasse en moyenne par an 10 % du capital investi, l'impôt sera de 10 % sur le bénéfice compris entre le montant correspondant à l'intérêt au taux de 10 % et le montant correspondant au taux de 20 % ; de 20 % pour la fraction comprise entre 20 et 30 % du capital ; 50 % sur les bénéfices dépassant ce taux. Le même correctif est prévu touchant la rémunération de l'activité personnelle des chefs d'entreprises (article 85).

Ainsi, peu à peu, la notion de bénéfices de guerre évolue et se transforme. Partie de l'idée de prélever tout ou partie de l'excédent du bénéfice du temps de guerre sur le bénéfice du temps de paix, elle en arrive à une sorte de limitation des bénéfices, ou tout au moins de prélèvement au profit de la communauté, du bénéfice anormal ou excessif, c'est-à-dire supérieur à un certain niveau. Le calcul de ce taux normal soulève de grosses difficultés. Sera-t-il opéré en fonction du chiffre d'affaires ou du capital investi? La loi nouvelle adopte un critérium double ou combiné. C'est inaugurer une méthode financière ingénieuse et dont il faut féliciter les auteurs.

WILLIAM OUALID.



LES MONNAIES ET LES BANQUES

L'EFFORT FINANCIER ANGLAIS pour la Conquête de l'Amérique Latine

L'Angleterre fait, pour asseoir sa domination commerciale sur les marchés du monde, un effort qu'il faut à la fois admirer et redouter, mais dont il faut, avant tout être informés, si nous ne voulons pas être jugulés complètement par une hégémonie contre laquelle il y a lieu de lutter avec toute notre intelligence et avec toute notre force.

Cet effort, qui est celui de tous les industriels et de tous les commerçants britanniques, est remarquablement appuyé par les banques anglaises et par le gouvernement. En ce qui concerne celui-ci, nous avons notamment annoncé, pendant l'été dernier, le dépôt au Parlement d'un projet de bill destiné à l'ouverture de crédits à long terme et à l'organisation d'assurances en faveur des exportateurs britanniques. Ce bill est venu tout dernièrement en discussion devant les Communes, et il a été décidé qu'une somme de 36 millions de livres sterling serait attribuée au Board of Trade pour l'organisation des crédits. L'exécution du bill, c'est-à-dire l'utilisation des crédits, sera confiée au « Department of Overseas Trade » qui a déjà joué un rôle tout à fait méritoire en vue de l'expansion du commerce britannique dans le monde.

Un des objectifs qui sera le plus visé sera certainement la conquête des marchés de l'Amérique du Sud sur lesquels l'Angleterre procède en ce moment

à des manœuvres d'une très grande envergure qui sont justifiées à la fois par l'importance extrême que ces marchés, presque vierges encore et d'une puissance de développement presque illimitée, et par la nécessité qu'il y a, pour l'Angleterre, de lutter contre l'invasion organisée des Etats-Unis du Nord.

Ceux-ci ont, en effet, pendant la guerre, orienté délibérément une large part de leur activité économique vers l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud. Ils ont prévu que ces marchés allaient être abandonnés presque complètement par les grandes puissances économiques européennes, trop occupées à soutenir la guerre. Ils ont compris d'autre part qu'il était essentiel pour eux de se ménager là des débouchés qui allaient leur manquer en Europe à cause de l'équipement des belligérants. Et il y eu une formidable poussée qui a été marquée notamment par l'installation dans les républiques du Sud-Amérique de tout un réseau de banques des Etats-Unis du Nord.

Mais l'Angleterre n'a pas voulu abandonner ce riche domaine au monopole d'exploitation de l'Amérique du Nord et elle s'efforce actuellement de profiter de l'état d'esprit des Américains du Sud qui est loin d'être favorable aux empiètements des Américains du Nord. Les banques britanniques ont, à leur tour, renforcé puissamment leurs positions dans le continent du Sud, et elles ont favorisé largement la participation des capitaux britanniques aux industries et aux mises en valeur de tous ces riches territoires. C'est ainsi que les Anglais ont pu acquérir d'immenses intérêts dans les affaires de cuivre, de pétrole, de fer, de phosphates et de gomme au Brésil, qu'ils se sont assurés le contrôle de tout l'immense bassin de l'Amazone, en mettant la main sur les forts intérieurs de Manaos et de Para, sur les voies ferrées de la Bolivie et sur les chemins de fer du centre de la République Argentine qui doivent commander l'exploitation des gisements de cuivre des Andes.

Un coup de maître vient de renforcer brusquement d'une manière remarquable la position financière et morale de l'Angleterre vis-à-vis de l'Amérique du Sud et spécialement vis-à-vis de l'Argentine. En dépit de tous les soucis financiers qui l'assaillent, et malgré qu'elle se prépare à rembourser exactement sa part de l'emprunt franco-anglais aux Etats-Unis, la Grande Bretagne vient de réussir à secourir la République Argentine qui était assez fortement gênée pour rembourser au 15 mai prochain des Bons du Trésor qui venaient à échéance à New-York pour une somme de 50 millions de dollars. Le gouvernement britannique a déclaré qu'il fournirait la totalité des fonds nécessaires pour faire face à l'échéance de cette dette, bien que l'avance d'une somme similaire faite par l'Argentine à la Grande-Bretagne pendant la guerre ne vienne pas à échéance avant le mois de janvier prochain. La presse argentine éclate par suite en éloges à l'adresse de l'Angleterre et déclare que cette manière de procéder constitue une démonstration magnifique d'amitié et qu'elle augmentera dans une proportion incalculable le prestige britannique en Argentine.

L'Angleterre marque donc un point, et, par cette manœuvre, elle a forcé l'admiration des financiers de Wall-Street. D'autre part, elle essaie de faire avorter au Chili la réforme monétaire qui aurait pour effet de faire passer ce pays dans l'orbite monétaire et bancaire de NeA-York.

Depuis fort longtemps, la monnaie commerciale du Chili est la traite sur Londres à 90 jours de vue. Le principal produit du Chili, tout au moins, le nitrate, est exclusivement acheté et vendu en traites de livres sterling sur Londres. Or, actuellement il existe un très réel danger de voir la traite sur Londres remplacée par celle sur New-York, et par suite de voir la livre supplantée par le dollar, pour le plus grand profit des relations commerciales des Etats-Unis avec le Chili. Cette transformation serait rendue presque inévitable par le vote du projet de loi qui aspire à fixer la valeur du *peso* chilien. L'un des articles de ce projet fixe la valeur du peso à 0.3661 gr. d'or et donne à la Banque d'Etat le pouvoir d'acheter et de vendre des lettres de change à ce taux sur les pays étrangers qui paieront les traites en or. Mais cela limiterait en fait les achats et les ventes officiels de lettres de change aux traites sur New-York, les Etats-Unis étant pratiquement le seul pays qui puisse actuellement exporter de l'or. Cela favoriserait donc beaucoup la substitution du dollar à la livre et c'est contre cette conséquence fâcheuse pour leur commerce, que les Anglais luttent.

C'est là seulement l'un des traits de cette lutte pour la domination économique britannique en Amérique du Sud dont j'ai voulu donner ici un aperçu rapide.

On voit à quel point la situation est grave pour nous là-bas où nous ne pouvons plus espérer lutter à égalité de situation, mais où nous avons cependant à défendre des positions bonnes encore et dont nous aurons besoin pour le jour prochain où notre puissance d'expansion sera en mesure de se faire de nouveau sentir.



CHRONIQUE DES CHANGES

Le marché des changes est sensiblement plus calme et les cours qu'on enregistre depuis quelques jours indiquent, sinon une véritable détente, du moins que la situation est « étale ». La *livre sterling* a encore marqué une petite amélioration à 63.22. Il en est de même du *dollar* qui se négocie à 16.29, et des autres devises : la *peseta* fait 2.76 1/2; le *franc suisse* 2.91, le *florin* 5.97.

Il semble possible d'espérer que l'on ne recevra pas une nouvelle poussée de hausse comparable à celle à laquelle nous venons d'assister. La spéculation à la hausse ne sera pas aidée vraisemblablement comme elle l'a été par les événements politiques qui avaient menacé la vie de l'Entente, et, d'autre part, il y a bien des motifs pour qu'on reste en ce moment dans l'expectative : la seule perspective de la prochaine Conférence financière de Bruxelles est de nature à rendre prudent au sujet des pronostics que l'on peut faire sur la tenue prochaine des changes qui pourrait se trouver grandement influencée par les décisions qui pourront être prises. Si l'on peut vraiment arriver à trouver un moyen de faire escompter à notre profit une certaine fraction d'indemnité allemande, nul doute que nos échanges n'en soient favorablement influencés. Il convient donc, en ce moment, d'être très réservé et c'est ce qui peut contribuer à expliquer l'allure actuelle du marché.

Le *change portugais* donne lieu depuis quelques jours à d'assez graves difficultés pour les relations commerciales avec ce pays. En vue de porter remède à la baisse énorme de la monnaie nationale, le gouvernement portugais a cru devoir prendre le mois dernier des mesures radicales. Il a cru notamment pouvoir fixer arbitrairement un cours officiel en vue de limiter des oscillations estimées excessives et purement spéculatives. Le Gouvernement a publié un décret en vertu duquel les Banques sont obligées d'accepter le paiement des traites tirées en devises étrangères, en monnaie portugaise, sur la base du cours que fixe le consortium des banques dont le gouverneur de la Banque de Portugal est président avec le droit de veto.

Le cours officiel est en général beaucoup plus élevé que celui du marché et les banques étrangères, telles que la *London y Bresilian Bank*, ont dû aviser leur

clientèle qu'elles n'opéraient l'encaissement des traites que pour ceux qui assumeraient la responsabilité de toute perte au change résultant de l'application du décret.

D'autres protestations plus formelles et plus générales se sont produites : Le conseil de la Fédération des Industriels britanniques vient de voter les résolutions suivantes :

1° Le conseil général de la Fédération des industries britanniques demande au gouvernement de Sa Majesté d'insister énergiquement auprès du gouvernement portugais sur la nécessité de rapporter immédiatement le décret fixant un taux de change arbitraire, impraticable et artificiel et de rétablir à nouveau toute liberté dans les opérations de change.

2° Le conseil a l'honneur d'informer le gouvernement de Sa Majesté que la Fédération est d'accord pour déclarer qu'il est impraticable d'envoyer des marchandises au Portugal tant que le taux arbitraire de change sera en vigueur et il ajoute que l'existence de cette fixation arbitraire du taux de change a déjà provoqué une suspension des envois de marchandises.

3° Le conseil demande aussi au gouvernement britannique de faire remarquer au gouvernement portugais, que les maisons britanniques ne reconnaissent pas et ne pouvaient pas reconnaître le droit aux maisons portugaises de payer des dettes qui sont dues en livres, dans la monnaie du Portugal à des taux arbitraires de change fixés par le gouvernement portugais.

La prétention du gouvernement portugais est en effet pour le moins extraordinaire, et il est étrange qu'un pays puisse espérer réussir, par de telles mesures à agir d'une manière unilatérale sur le taux de son change.

LÉON POLIER.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

Avec la fin du mois, les transactions se sont ralenties Les dernières séances d'avril n'ont enregistré qu'un volume d'affaires réduit. La liquidation ne s'en est effectuée que plus aisément. L'argent abondant a facilité les reports et la levée d'une certaine quantité de valeurs achetées à terme n'a pas peu contribué à la fermeté du marché. Quelques tassements sont à signaler dans les valeurs d'arbitrage, influencées par la détente des changes et la tenue irrégulière des Bourses de Londres et de New-Vorkk.

Mais, dès les premières séances de mai, la fermeté s'est accentuée et le marché a fait montre d'une activité d'autant plus remarquable que les tentatives de grèves paraissent peu encourageantes. Il semble que la Bourse, autrefois si impressionnable. ne prête plus que peu d'attention à ce qui se passe ailleurs qu'autour de la corbeille. On pourrait citer comme exemple de cet optimisme peut-être excessif les titres de tel charbonnage qui ont accueilli par une hausse sensible l'annonce d'une grève complète du personnel ouvrier.

Le public boursier croit au développement de l'industrie francaise ainsi que l'y autorisent certains indices, et en dépit des grèves constantes qui le compromettent gravement. Aussi se porte-t-il avec une faveur marquée vers les actions des entreprises industrielles, à quelque catégorie qu'elles appartiennent et de si faible rendement soient-elles aux cours actuellement pratiqués. Les augmentations de capital, dont l'abondance exceptionnelle en ce printemps 1920 constitue un phénomène économique caractéristique du moment, rencontrent un accueil favorable et sont facilement absorbées.

Par contre, une certaine désaffection pour les valeurs à revenu fixe va s'accentuant. Les nouveaux impôts sur les valeurs mobilières que vient de voter la Chambre inquiètent le public ; l'achat des obligations est cependant indispensable pour constituer le fonds des portefeuilles, Aussi, pour atténuer l'effet désastreux qu'aurait sur les porteurs d'obligations l'application des nouvelles taxes. la Chambre a-t-elle décidé d'en exonérer les coupons des obligations nominatives. Ce n'est là qu'un palliatif, non définitif d'ailleurs. Quoi qu'il en soit, les sociétés pour placer leurs emprunts, sont obligés d'élever constamment le taux de leurs obligations. Depuis plusieurs mois, les sociétés industrielles avaient adopté le type 6 % net, voici que les Chemins de Fer à leur tour en viennent à offrir des obligations 6 % — il est vrai sous déduction des impôts — bénéficiant de plus d'une appréciable prime de remboursement. Si attrayant que soit ce taux pour les acquéreurs d'obligations nouvelles, la hausse constante du loyer de l'argent n'en est pas moins douloureusement ressentie par les porteurs d'obligations anciennes qui ont vu depuis quelques mois leur capital s'effriter chaque jour un peu. Il n'y a qu'un moyen de rétablir les choses : c'est de considérer les obligations à forte prime de remboursement, comme des valeurs à petit lot et de ne lui accorder dans la composition d'un portefeuille que l'importance ordinairement consentie au compartiment spécial des titres à plus-values futures réglées par le sort.



Le Marché de Paris

FONDS D'ÉTATS FRANÇAIS

Le Marché des Fonds Français ne présente que peu d'animation. D'une semaine à l'autre, les différences ne se traduisent que par de légères fractions. Dans l'ensemble, la tendance est soutenue, les résultats de la conférence de San-Remo ayant été accueillis avec faveur. Seul le 5 % 1920 fait preuve d'une certaine activité et se négocie avec une prime de 70 centimes, pour les obligations entièrement libérées, et de 1.20 pour les titres libérés de 25 fr.

Le total des recouvrements pour les impôts indirects en mars 1920 atteint 859.142.000 fr., en plus-value de 44 % sur les évaluations budgétaires et de 58 % sur le mois correspondant de 1919. La progression la plus sensible est celle de l'impôt sur les opérations de Bourse, supérieur de 7 fois à celui de mars 1919.

De son côté, notre commerce pendant le premier trimestre se présente avec un accroissement important des exportations et une diminution notable de l'excédent des importations. C'est là un indice favorable d'une détente possible de nos changes.

Dans ce compartiment, il faut signaler le tassement des fonds qui bénéficiaient de la prime du change, notamment des fonds anglais.

L'*Unifiée*, qui jouit d'un marché assez large, est la mieux tenue vers 89. La *Privilégiée* 4 % (douanes) a elle aussi marqué une hausse sensible et se rapproche de 400 fr., soit 80 % ; d'après les conversations de San-Remo le paiement des coupons Turcs arriérés appartenant à des Français serait effectué par préférence aux autres dettes. On peut croire après le 10 mai à une progression de ces cours.

BANQUES

Les Banques sont toujours un des groupes les mieux tenus de la Cote bien qu'après la forte étape de hausse qui s'est produite ces temps derniers, la tendance soit en général plus calme. Un grand nombre d'Établissements augmentent leur capital, comme nous l'avions fait pressentir.

Banque de France. S'est légèrement tassée après sa vive hausse de la semaine précédente. Au bilan hebdomadaire du 29 avril, le portefeuille s'est accru de 161 millions ; la circulation fiduciaire en augmentation de 361 millions atteint 37.685.000.000.

Crédit Lyonnais. Après un fléchissement sensible, a repris son mouvement de hausse. L'assemblée du

28 avril a approuvé les comptes de 1919 et fixé le dividende à 60 fr., dont le solde de 35 fr. sera payable le 25 septembre prochain.

Union parisienne. Cette banque a atteint ses plus hauts cours. L'augmentation de capital de 50 millions à 100 millions autorisée par l'assemblée du 10 février serait réalisée croit-o après l'assemblée ordinaire.

Banque Nationale de Crédit. En très vive hausse sur la connaissance des résultats de 1919. Les comptes du dernier exercice ont été approuvés et le dividende proposé de 17,50 par action et 11 fr. maximum statutaire prévu aux parts de fondateur, a été voté.

Comptoir d'Escompte. Les cours antérieurs ayant escompté l'augmentation de capital, un sensible fléchissement s'est manifesté, bien que cette augmentation soit confirmée. Les 100.000 actions nouvelles seraient émises à 700 fr. et réservées aux anciens actionnaires, à raison d'une nouvelle pour 5 anciennes.

Crédit Francais. L'assemblée, convoquée pour le 11 mai va se prononcer sur un dividende de 6 %. Le réseau des succursales serait prochainement étendu.

Société Marseillaise, en reprise sur l'annonce de l'élévation du dividende de 30 à 35 fr.

Banque Francaise de l'Afrique Equatoriale, sans changement notable. Le dividende de 40 fr. par action a été voté et est payable depuis le 1er mai. Une assemblée extraordinaire a autorisé le Conseil à porter le capital de 10 à 25 millions.

Crédit Foncier du Brésil, toujours très recherché sur l'augmentation sensible de son dividende et les perspectives de bénéfices du fait du change. Les parts ne sont négociées qu'irrégulièrement et donnent lieu à d'assez brusques écarts de cours. Les actions non libérées n'ont guère bougé par rapport aux libérées; elles sont donc pour l'instant plus avantageuses.

Banque Francaise du Rio de la Plata, accuse un léger fléchissement sur l'annonce que la totalité de son solde bénéficiaire de 829.000 pesos or contre 271.000 en 1918, est affecté en totalité aux réserves, après déduction des tantièmes statutaires.

Banco el Hogar Argentino. Cette banque a déclaré qu'elle comptait user en temps opportun de la faculté de rembourser ses obligations à 500 fr. faculté qui lui appartient à partir de 1920. Le change est évidemment favorable au peso argentin, qui, du pair de 5 fr. atteint les cours de 15 à 16 fr. Les chances que les obligataires français peuvent avoir de faire prévaloir leur thèse nous paraissent bien faibles, car à l'origine lorsqu'on a précisé le paiement en franc-or, on a voulu se protéger contre la chute possible de la monnaie argentine et par contre une dépréciation, invraisemblable en 1910 — de notre franc.

Chemins de fer. Le Marché fait preuve de faiblesse, justifiée par la grève des cheminots. Il est probable que tant que le futur statut de nos grandes compagnies ne sera pas établi de façon formelle, ce compartiment restera toujours lourd. Les assemblées générales qui se tiennent en ce moment donnent des résultats intéressants sur l'exploitation de nos réseaux, exploitation toujours déficitaire mais que l'on peut espérer voir s'améliorer à la suite des récentes augmentations de tarifs.

Les obligations sont en baisse sensible, à la suite des émissions à 6 % décidées récemment par les compagnies. Il semble que les cours actuels soient un minimum. En tenant compte de la prime de remboursement, le rendement net de ces titres avoisine en effet 6 % malgré l'accroissement des taxes sur le revenu des valeurs mobilières.

Les obligations de chemins de fer étrangers suivent le cours du change.

Chemins Lombards, cours sans changement, Les pourparlers continuent au sujet du règlement des annuités arriérées dues par l'Italie et de la réorganisation du réseau.

Chemin de fer des Alpes Bernoises, les obligations première hypothèque ont fait un bond de 50 fr. Les cours actuels escompteraient un rachat possible au pair des obligations en circulation.

Bien que le marché des frets paraisse plus hésitant, les actions des compagnies de navigation sont toujours activement traitées.

Messageries Maritimes, léger tassement des actions ordinaires et des privilégiées qui se négocient ex-droit de souscription aux 120.000 actions nouvelles, émises à 400 fr. et réservées aux actionnaires à raison de 2 nouvelles pour 3 anciennes.

Transports Maritimes à vapeur, sans changement. Les bénéfices de l'exercice 1919 ressortent à 1.966.000 contre 969.000 fr.

Compagnie Générale de Navigation, en légère régression. On parle, pour l'exercice 1918/19, qui a comporté une durée de 18 mois, d'un dividende probable de 57,50 y compris l'acompte de 17.50 distribué en janvier. Ce dividende s'appliquerait aussi bien aux actions nouvelles émises dans le courant de 1919 qu'aux actions anciennes.

Cargos Francais bien tenus. On attend de cette affaire d'intéressants développements. Des pourparlers seraient engagés à New-York avec un groupe américain en vue de l'achat d'un tonnage important des bateaux allemands, qui viendrait grossir la flotte de 40.000 tonnes de bâtiments neufs que la société vient d'acquérir.

Est Asiatique Francais. Sans grand changement. Un dividende de 15 fr. a été payé le 1er mai et l'on annonce une augmentation de capital de 6 à 8 millions par émission de 10.000 actions nouvelles de 200 francs.

Maritime et Commerciale du Pacifique. En vive hausse sur les déclarations du Président à l'assemblée extraordinaire du 29 avril. Le chiffre d'affaires de plus de 200 millions de francs réalisé pour les 4 premiers mois de cette année est supérieur à celui de l'exercice 1918/19 d'une durée de 18 mois. Il a été confirmé que le dividende sera de 15 fr. L'augmentation de capital n'a pu être votée, l'assemblée n'ayant pas réalisé le quorum.

Société Navale de l'Ouest. Cette société qui vient de mettre en paiement un acompte du dividende de 100 francs est en train de porter son capital de 15 à 20 millions. Les actions nouvelles émises à 620 fr. (libérées de 245 fr.), sont réservées aux anciens actionnaires à raison d'une nouvelle pour 3 anciennes.

Suez. La hausse des actions s'est encore accentuée au cours des dernières séances bien que la division des titres en cinquièmes n'ait pas été examinée par le Conseil contrairement aux bruits qui ont couru.

Peu impressionné par les grèves actuelles le marché des Charbonnages conserve sa fermeté.

Signalons comme particulièrement fermes **Grand Combes** dont l'assemblée extraordinaire du 27 mai doit statuer sur une augmentation de capital qui se ferait en partie par répartition des réserves et l'émission d'actions nouvelles à raison de 1 pour 4 anciennes et **Carmaux** dont l'assemblée est convoquée pour le 20 mai.

Dombrova sans grand changement. Les comptes de la période du 1er juillet 1914 au 30 juin 1919 se soldent par une perte de 3.066.000 francs. Mais le montant des dommages réclamés pour les dévastations subies atteint 20 millions. L'extraction, pour le premier trimestre de l'exercice en cours a atteint 65 % de la production normale.

Le cours des Mines Métalliques est bien influencé par le raffermissement du marché des métaux à Londres.

Rio Tinto, toujours assez délaissé. Un coupon de 1 £ a été détaché le 1er mai.

Cuivres et Pyrites, on parle pour l'exercice 1919/20 d'un dividende de 20 francs y compris l'acompte déjà distribué de 8.75 contre 17.50 pour l'exercice précédent.

Boléo en ferme tendance à l'assemblée du 20 mai sera proposé un dividende de 40 francs contre 25 par action et de 24.93 contre 13.24 pour part. On espère que cette Assemblée aura à statuer sur une répartition des réserves.

Pennaroya en hausse sensible. Cette société projette une émission de 60 millions de pesetas en Espagne. On ignore encore les modalités de cette opération, mais le Ministre des Finances d'Espagne, à

l'examen auquel a été soumis le projet, estime que cette émission devrait être faite partie en actions et partie en obligations.

Balia Karaidin. Après la hausse de ces temps derniers, un fléchissement assez accentué s'est produit. Cette société émet jusqu'au 18 mai 40.000 actions nouvelles de 100 fr. portant son capital de 8 à 12 millions. Rappelons que le conseil a été autorisé à porter le capital à 15 millions. Les actions nouvelles qui sont émises a 490 francs sont réservées aux anciens actionnaires à raison d'une nouvelle pour 2 anciennes.

Djebel Djerissa, le dividende pour l'exercice écoulé a été fixé à 130 francs contre 165 pour les actions et 77.10 contre 102.55 pour les parts. Les bénéfices nets à 5.070.000 sont en diminution de 678.000 fr. Malgré cela, les titres sont remarquablement fermes.

Nickel. Une amélioration sensible, sur la publication des résultats de l'exercice 1918-1919. Le rapport du Conseil estime que les affaires reprendront très rapidement leur cours normal. Après prélèvement de 150.000 francs sur les impôts pour bénéfices de guerre, le dividende a été maintenu à 50 francs.

Les valeurs du sud de la Russie ont eu un marché soutenu sur la nouvelle de la grande victoire polonaise sur les bolcheviks.

Krivoi Rog. Entre autres a été particulièrement demandé. Le rapport du Conseil fait espérer une facile remise en marche des installations. Les comptes des 3 derniers exercices n'ont pu encore être établis.

La production du marché métallurgique reste très insuffisante, ce qui affermit les cours des divers produits. L'insuffisance du combustible, de l'instabilité de ses prix est telle que nombre de hauts fourneaux ont dû cesser leur activité.

Chatillon Commentry. En progrès repides dans l'attente du doublement de son capital par l'émission de 37.000 actions nouvelles réservées, titre pour titre, aux anciens actionnaires.

Fives Lille demandé. La société porte son capital de 15 à 31 millions. Les actions nouvelles émises à 750 sont réservées titre pour titre aux anciens actionnaires qui ont droit en outre à 1 nouvelle pour 15 anciennes.

Forges et chantiers de la Méditerranée suivis. Le rapport du Conseil indique que malgré les difficultés actuelles, les affaires sont très actives et que le carnet de commande de la société est très chargée. Le dividende annoncé de 40 francs sera payable à partir du 1er septembre 1920.

Jeumont sans modification sensible. Le coupon de 10.72 net pour l'action au porteur sera payable le 15 mai. Le montant des commandes, depuis la reprise du travail jusqu'à fin décembre 1919, s'est élevé à 31.550.000 francs et pour janvier et février 1920 à 20.146.000.

Longueville, consolide son avance. La part est en hausse sensible. La société a pris une participation de 10 millions dans l'Union Européenne Industrielle et Financière, constituée au capital de 75 millions sous l'égide du Creusot et de l'Union Parisienne. A cette occasion, le capital serait porté de 35 à 50 millions. On croit que les actions nouvelles seraient émises au pair de 250 francs.

Doriot Flandrin sans changement. Cette société émet à 490 francs 10.000 obligations 6 % nets de 500 francs, intéressantes en raison de leurs sérieuses garanties.

Le compartiment des valeurs pétrolifères reste mal influencé par la guerre civile du Mexique et par l'occupation de Bakou par les Bolchewicks.

Bakou, ce titre que la spéculation avait poussé très rapidement le mois dernier a vivement rétrogradé sur les nouvelles venues de Russie.

Royal Dutsch el Shell ont suivi les fluctuations de la livre. L'animation reste grande sur eux et les initiés prévoient de plus hauts cours.

Silva Plana hors cote, l'action est toujours très demandée. Une assemblée récente a voté la transformation de la société suisse en société française, et la division des actions de 500 francs en titres de 100 francs.

Le groupe des valeurs métallurgiques est très animé et en ferme tendance.

Thomson Houston. L'assemblée qui doit se réunir prochainement aura à statuer sur le dividende proposé de 40 francs. Les démentis du conseil quant à l'augmentation de capital dont le bruit courait en Bourse et quant à la prochaine introduction des titres au Marché de New-York n'ont pas sensiblement influencé la tenue très ferme du titre.

Electro chimie et Electro Métallurgie. Le dividende proposé est ramené de 50 francs à 45 francs. Il s'applique, il est vrai, à un capital de 35 millions contre 18 millions l'année précédente.

Radio Electrique. Cette valeur à laquelle nous avons, dans une de nos précédentes chroniques, consacré une courte étude, est en progrès très sensible.

Les valeurs de phosphates, après l'envolée du mois précédent, sont lourdes. Les difficultés des transports et de main-d'œuvre ont influencé défavorablement les résultats de l'exercice écoulé.

Gafsa, en forte réaction. Le dividende de 16 francs pour les actions et de 11.78 pour les parts, en faible progression sur les précédents, a causé une vive déception. En outre, une grève du personnel indigène sévit depuis une quinzaine de jours. La décision affirmée par le gouvernement chérifien d'exploiter lui-même les phosphates marocains alors que la Bourse escomptait l'octroi de ces concessions à la société, n'a pas peu contribué à la régression des cours.

Phosphates Tunisiens. Le bénéfice de l'exercice 1919 atteint 4.105.000 francs contre 2.462.000 en 1918. La prochaine assemblée aura à statuer sur la distribution d'un dividende de 15 francs pour les 160.000 actions indistinctement contre 15 francs bruts pour les actions anciennes.

Produits azotés très fermes. On parle d'une augmentation de 10 à 20 ou 25 millions, la prime d'émission devant servir à racheter les parts.

Poliet et Chausson marché irrégulier. Le dividende pour l'exercice est de 57 francs nets par action nominative. Une assemblée extraordinaire, convoquée pour le 20 mai, aura à statuer sur l'absorption par la société de la Société des Plâtrières réunies du Bassin de Paris. Cette absorption s'effectuerait sur la base d'une action Polliet contre 8 actions Plâtrières. A cet effet, il est question d'une augmentation de capital, tant par création d'actions destinées régler l'acquisiton, que par émission d'actions nouvelles à souscrire. On parle aussi d'une émission d'obligations.

Lille-Bonnières, s'inscrit ex-droit à 3.000. L'augmentation de capital offerte par préférence aux anciens actionnaires sera close le 10 mai. Les porteurs d'un titre ancien ont droit à un titre nouveau.



Les Marchés Etrangers

La tonalité du Stock Exchange de Londres est restée lourde. Les besoins du fisc, les appels des sociétés de plus en plus nombreux provoquent un renchérissement du loyer de l'argent. Le marché est chargé encore et les banques s'efforcent de diminuer les pensions de titres; des ventes pèsent dès lors sur la plupart des compartiments, et surtout ceux d'allure spéculative; le phénomène s'est surtout manifesté dans les pétrolifères, les mines d'or malgré le maintien du prix de l'or à 106 l'once, et les affaires de caoutchouc. La matière première continue à fléchir; le para finit à 26 1/2 contre 28 /12 au début d'avril; le cuivre est stationnaire vers 102, mais l'argent accentue son recul à 65 pence l'once contre 73 il y a un mois.

Le marché des fonds anglais a été dominé par l'annonce de l'émission au pair à partir du 3 mai d'obligations du Trésor à 15 ans, rapportant un intérêt minimum de 5 % mais variable avec le taux d'escompte des bons du Trésor. Quand ce taux dépassera 6 1/2 %, l'intérêt du nouvel emprunt sera de 7 %. On a considéré cette formule nouvelle comme l'indice de nouveaux renchérissements possibles du loyer de

l'argent. Les émissions en cours ne pourront qu'en souffrir. L'emprunt du comté de Londres couvert pour un dixième seulement est un indice symptomatique à cet égard.

Les valeurs mexicaines sont restées sous l'influence des dépêches relatives à une recrudescence des mouvements révolutionnaires dans les parages de Mexico même. Les valeurs sont coutumières du fait depuis de trop longues années pour qu'on s'étonne outre mesure à leur endroit.

Comme élément favorable, mentionnons la légère détente du change sur Paris. Pourvu que cela dure !

A *New-York*, la lourdeur a également prédominé; la petite panique japonaise, jointe aux besoins d'argent toujours considérables, en sont les principales raisons. On a pu chiffrer à 541 imllions de dollars les augmentations de capital actions en 1919 et à 524 millions de dollars l'importance des émissions d'obligations qui, en majeure partie, ont été des types 6 et 7 %. Comme depuis le début de l'année les appels au crédit n'ont pas cessé, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il y ait un peu d'« indigestion ». Les milieux dirigeants se montrent inquiets de la possibilité d'une réduction prochaine de l'activité commerciale avec l'étranger du fait de la tension des changes : jusqu'à présent les statistiques commerciales n'ont rien révélé de très alarmant.

Il faut souligner la création récente que le « Fédéral Foreign Banking Association » au capital de début de 2.100.000 dollars, constituée par les principales banques américaines en vue de consentir des crédits à l'Europe à partir du 1er juin. Si cet organisme — et ceux qui pourraient le copier — se décidait à travailler pratiquement, la question du change pourrait changer d'aspect plus vite qu'on n'aurait osé l'escompter jusqu'ici.

Malheureusement les changes européens ne se sont pas améliorés jusqu'à présent. La lire pourrait cependant se relever, l'emprunt italien de 25 millions de dollars placé à New-York à 97,50 pour un 6 1/2 % ayant reçu un excellent accueil. Il est à souhaiter pour tout le monde, que la solidarité des marchés de capitaux se manifeste bientôt par de nouvelles émissions de cette nature.



Valeurs d'Actualité

Les Hauts-Fourneaux du Saut-du-Tarn

Les entreprises électro-métallurgiques sont en général des entreprises d'avenir en raison de leur indépendance à l'égard du charbon et du coke, non seulement hors de prix, mais des plus difficiles à acheter et à obtenir à pied d'œuvre. La Société du Saut-du-Tarn qui s'oriente de plus en plus vers l'électro-métallurgie peut présenter de ce fait un intérêt spécial.

Le Saut du Tarn — suite de l'ancienne Société Talbot datant de 1824, s'est fait une spécialité des outils en acier d'emploi courant, limes, faux, pelles, pioches, ressorts de voitures, etc... Il possède dans la vallée du Tarn, aux environs d'Albi trois groupes d'usines comprenant haut fourneau, four électrique, aciérie, laminoirs, fonderie, etc...

Le minerai de fer utilisé est fourni par une mine située à 12 km des usines; le charbon vient des Mines d'Albi — toutes voisines — et le courant électrique de différentes chutes du Tarn. La raison sociale « Saut du Tarn » est symptomatique à cet égard.

Le capital de 9 millions va être porté tout prochainement à 12 millions. Les actions sont au nominal de 500 francs. Il n'y a ni obligations — ni parts de fondateur .Dans le passé, les répartitions aux actions furent modestes. Jusqu'en 1909 5 %; de 1909 à 1915 5 1/2; durant la guerre 7 et 10 % depuis 1917. La situation financière a été très renforcée grâce à de gros prélèvements pour réserves et amortissements. Les dividendes n'ont absorbé que 16 % des bénéfices acquis ! Au dernier bilan, les réserves dépassent de 10 millions, les immobilisations et le fonds de roulement atteint 20 millions.



La valeur à classer de l'action est au moins de 2.000 francs. Or le titre ne cote que 1650 et d'ici peu la Société va émettre à 750, 6.000 actions nouvelles réservées aux porteurs à raison de une action nouvelle pour trois anciennes. Acheter à 1650 trois titres pour en avoir un nouveau, correspond à un prix unitaire de 1.425. Or on peut espérer que le dernier dividende de 50 francs sera accru dans l'avenir. Avec 60 francs — taux bien modeste étant donné la situation financière — le titre donnerait déjà du 4,80 %. L'action « Saut du Tarn » est donc un excellent titre de portefeuille qui, conservé quelques temps, est capable d'enregistrer d'intéressantes plus values.

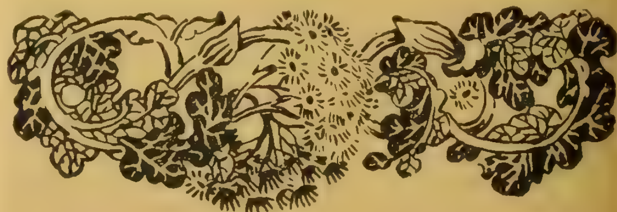
Pathé-Cinéma

La hausse présente de tout doit se répercuter sur les Sociétés anciennes et provoquer des plus values pour ainsi dire automatiques, du fait de la plus grande valeur des actifs constitués avant guerre. Or il y a encore de nombreuses Sociétés dont les titres n'ont pas « fait leur hausse ». Les « Pathé » sont du nombre.

Jadis « Pathé » fabriquait et vendait dans le monde entier des phonographes et des films renommés. Aujourd'hui, la branche phonographes est autonomisée, les films pour l'étranger sont fabriqués à l'étranger. Jadis purement industrielle, la Société est aujourd'hui moitié industrielle, moitié financière, car elle tire ses ressources et de ses usines de films de Vincennes et du revenu d'un portefeuille titres contenant les actions de ses filiales, de phonographes et de cinématographes à l'étranger, à Londres et New-York spécialement. De ce fait, la transmission en francs de bénéfices réalisés en dollars ou en livres, peut procurer en raison des changes élevés des bénéfices supplémentaires qui ne sont pas négligeables.

Les dividendes — jadis substantiels — ont été influencés par la guerre. Pour un capital de 30 millions en actions de 100 francs nominal, la dernière répartition fut de 10 %. Le retour à la paix, la vogue des cinémas a dû faire de 1920 une année meilleure que 1919. Une amélioration du coupon n'a rien d'impossible. D'autre part comme le fonds de roulement de 16 millions au dernier bilan parait insuffisant, étant donné l'activité actuelle de la Société et les prix actuels de toutes choses, on peut croire à l'imminence d'une opération financière quelconque ayant comme résultat un apport de capitaux, augmentation de capital, émission d'obligations, vente de certains actifs, etc...

A 275 francs, l'action « Pathé », tout en donnant un revenu voisin de 4,50 % peut permettre d'espérer assez vite une certaine plus value de capital. C'est une valeur de spéculation possédant un fonds sérieux.



COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Réunis le 20 avril en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1919 qui accusent un solde créditeur de 18.115.754 francs. Le dividende est fixé à 40 francs par action sur lequel un acompte de 12 fr. 50 a été versé le 31 janvier, et à 6 fr. 849 par part, payable sous déduction des impôts. Une somme de 5 millions 082.473 francs est reportée à nouveau

Le rapport signale que l'établissement a apporté au Trésor une collaboration de plus en plus active pour le placement des bons et obligations de la Défense et pour le rachat des valeurs américaines destinées à lui procurer du change sur les Etats-Unis. Ces opérations ont porté sur un chiffre supérieur à 4 milliards. Le Comptoir a participé à la constitution du Crédit National et prêté ses guichets à la souscription de l'emprunt des la Ville de Paris et de la Ville de Bordeaux. Les opérations d'escompte ont marqué une reprise accentuée sur le précédent exercice et acquièrent de mois en mois un développement très notable. Le concours le plus large a été donné aux affaires industrielles par le placement des actions nouvelles et des obligations de nombreuses sociétés. Les agences de province ont donné, dans l'ensemble, des résultats satisfaisants qui témoignent d'un accroissement de vitalité; celles de l'étranger ont pu donner une nouvelle impulsion à leur exploitation. Il en a été de même pour les agences des colonies. Le rapport mentionne la constitution par le Comptoir de la French American Banking Corporation qui fonctionne dans les mêmes conditions et avec les mêmes avantages que les corporations purement américaines tout en restant en liaison très étroite avec le Comptoir au point de vue direction et administration.

Toutes les résolutions soumises ont été votées à l'unanimité.

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Les comptes de 1919 résumés dans nos feuilles du 13 avril ont été approuvés à l'unanimité par l'Assemblée ordinaire tenue hier sous la présidence de M. Eugène Raval. Le dividende annoncé de 17 fr. 50 par action, soit 14 % et de 11 fr. par part a été voté. Paiement à partir du 1er mai. MM. Jules Siegfried et Arnold Seyrig, administrateurs sortants, ont été réélus. Au cours de l'exercice il a été ouvert 30 succursales et agences permanentes et 30 bureaux.

Le Président après avoir rappelé que le succès de la Banque Nationale de Crédit n'est pas un effet du hasard, mais l'aboutissement d'un programme défini, a annoncé que l'exercice en cours s'annonce favorablement. Les dépôts augmentent sans cesse. De plus, il est probable que dans un avenir assez rapproché le Conseil procédera à une nouvelle augmentation du capital.

Banque Transatlantique

Société anonyme

Au capital de 40 millions de francs

Siège social. — 10, rue de Mogador — PARIS

MM. les actionnaires de la *Banque Transatlantique* sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le samedi 22 mai 1920, à quinze heures, à la salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, à Paris, à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice 1919, fixer le dividende à distribuer, procéder à la réélection d'administrateurs et à la désignation des commissaires des comptes.

L'assemblée générale se compose de tous les titulaires ou porteurs de 25 actions au moins.

Toutefois les propriétaires de moins de 25 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un membre de l'assemblée.

Les titres au porteur devront être déposés le 15 mai au plus tard, au siège social, 10, rue de Mogador, où les cartes d'admission peuvent être retirées.

Sont reçus comme dépôts les récépissés délivrés par les Établissements de crédit et leurs agences.

Le Conseil d'Administration.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

Société anonyme au capital de 45.000.000 *de francs*

Siège social : 8, *rue Vignon, PARIS*

Le Conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires d'obligations 5 % que l'intérêt semestriel du 15 mai 1920 d'une valeur de frs : 12.50 sera payé net d'impôts à raison de :

Francs : 11.87 pour les titres nominatifs et frs : 11.16 pour les titres au porteur.

Ce paiement aura lieu, tant à Paris qu'en province, dans les caisses des sociétés désignées ci-après :

à la Banque de Paris et des Pays-Bas;
à la Banque de l'Union Parisienne;
au Comptoir National d'Escompte de Paris;
au Crédit Lyonnais;
à la Société Générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France.

Ce paiement sera effectué, en outre, par le Service des Titres de la Compagnie, centralisé au Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, 43, rue Cambon à Paris, et dans les bureaux de la Compagnie à Paris, Marseille, et le Hâvre, ainsi qu'à la Caisse de la Société Provençale de Constructions Navales à La Ciotat.

Banque des Pays du Nord

Les comptes de l'exercice 1919 résumés dans nos feuilles du 17 avril ont été approuvés à l'unanimité par l'Assemblée ordinaire qui a eu lieu vendredi sous la présidence de .M Charles Laurent. Le dividende annoncé de 30 francs, soit 6 %, a été voté. Paiement à partir du 15 mai. Il a été porté 500.000 fr. à la réserve générale. Report à nouveau 85.662 fr. L'Assemblée a ratifié les nominations comme administrateurs de MM. Gabriel Brizon, directeur général de la Banque; Olaf Hambro, Théodore Laurent, Knut Wallenberg et Halfdan Wilhelmsen. M. Boris Kamenka, administrateur sortant, a été réélu. L'Assemblée extraordinaire du même jour a autorisé le Conseil à porter le capital social à 100 millions de francs.

En fin d'Assemblée le président a souligné les progrès accomplis depuis sa fondation par la Banque des Pays du Nord, et il a indiqué que l'exercice en cours se présentait très favorablement.

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Les comptes de l'exercice 1919 analysés dans nos feuilles des 29 mars et 15 avril ont été approuvés par l'Assemblée ordinaire tenue vendredi sous la présidence de M. Adolphe Salles. Ainsi que nous l'avons annoncé le dividende a été fixé à 35 francs. Paiement le 5 mai. M. Maurice Gorgeu, administrateur sortant, a été réélu. L'année 1919 a été marquée par un grand développement des affaires; le total du bilan passe de 700 millions au 31 décembre 1918 à plus de 1,500 millions.

L'Assemblée extraordinaire du même jour a autorisé le Conseil à porter le capital social de 120 millions à 200 millions de francs.

SOCIÉTÉ MARITIME FRANÇAISE

Le Conseil d'administration usant de l'autorisation qui lui a été donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 5 août 1919 a décidé de porter le capital de 10 à 20 millions de francs par l'émission de 40.000 actions au nominal de 250 francs qui sont à souscrire en numéraire avec une prime de 150 francs, c'est-à-dire au prix de 400 francs chacune. Les actionnaires actuels ont un droit de préférence à la souscription de ces actions à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes.

Les souscriptions sont reçues du 20 avril au 5 mai à la *Banque Maritime Française*, 28, rue de Laborde.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Dec. 1919	27 Avril 20	30 Avril 20	4 Mai 20
Rente 3 o/o	83	61 60	59 55	57 30	57 05	57
— 3 o/o amortissable	88	66 ..	70 65	68 35	67 70	67 20
— 5 o/o 1917		89 75	88 30	88 70	88 75	87 55
— 4 o/o 1917		72 35	71 10	71 40	71 45	71 50
— 4 o/o 1918		72 10	71 80	71 05	71 10	71 15
Créd. Nat. Obl. 5 o/o 1919			495 ..	495	492	495
Maroc 4 o/o 1914		415	426	424	425	425
Cred. Foncier. 5 1/2 1920				515	510	510
V. de Paris, Ob. 5o/o 1919					478	478

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Dec. 1919	27 Avril 20	30 Avril 20	4 Mai 20
Argentin 5 o/o Int. 1909	503 ..	486 ..	670 ..	1080	1040	1040
Brésil 4 o/o 1889	72 ..	62 75	79 50	119 .	108	105
— 5 o/o Fund	100 ..	99	123	176	176	176
Congo (Lots)	71 ..	92 ..	93 ..	92 25	93	93
Egypte unifiée	100 ..	92 05	119 .	190 ..	184	183
Espagne (Extérieure)	93 ..	95 55	173 ..	240 ..	236	243
Hellénique 5 o/o 1914	90 ..	78 ..	100 ..	121 ..	132	128
Italie 3 1/2 o/o	95 ..	67 75	63 50	57 05	59	58
Japon 4 o/o 1905	85 ..	83 ..	132	183	178	176
Maroc 5 o/o 1904	515 ..	460 ..	480 ..	488 ..	490	481
— 5 o/o 1910	518	447	466	715	685	665
Mexique 4 o/o 1910	71 ..	57 ..	57 ..		88	74
Minas-Geraes 5 o/o 1907	461 ..	372	398 ..	414	414	415
Portugais 3 o/o 1re série	64 ..	56 15	...	100	100	88 50
— Tabacs 4 1/2	505	485	584 .	680	660	675
Roumain 4 o/o 1918						
Russe 3 o/o 1891	73 ..	38 50	29 .	30 25	30	30
— 4 1/2 1904-1909	99 ..	48 75	34 50		40	38 25
— 5 o/o 1906	102 ..	57 50	46 ..	47 40	47 50	49
— 4 o/o Cons. 1re, 2e s.	88 ..	44 ..	34 50		39	38 50
Serbe 4 o/o 1895	78 ..	61 ..	55 ..		58 40	50
— 5 o/o 1914	86 ..	69 70	60 ..		58 40	58
Turc unifié 4 o/o	81 ..	70 ..	63 25	88 .	88	88

BANQUES

	Juill. 1914	Janv. 1919	Dec. 1919	27 Avril 20	30 Avril 20	4 Mai 20
Banque de France	4580	5120	5175		5850	5900
— d'Algérie	2811	3300	3620		4615	4615
Banque Française	267 ..	281 ..	283 ..		360	359
— Nat. de Crédit	620 ..	755 ..	869	949	950	1050
— de Paris	1420	1350	1345	1793	1800	1844
— Privée	370 ..	425 .	459 ..		566	560
— de l'Union Parisien	810 ..	864 ..	1135	1590 ..	1600	1650
Transatlantique	266 ..	282	310 .	350 .	354	370
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	1900	1910	1915
Comptoir d'Escompte	1025	862 ..	980 ..	1190 .	1180	1190
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626 ..	527 .	688 ..		875	875
— Foncier de France	876 ..	797 .	835 ..		859	860
— Français	332	350	350 ..	415 .	411	410
— Indust. libérée	724 ..	705 .	742 ..	760 ..	770	770
Crédit Lyonnais	1572	1292	1430	1810	1825	1849
— Mobilier français	502 ..	495	497 50	605 .	606	610
Foncière Lyonnaise	382 ..	335 .	550 ..	625 ..	610	610
Société Générale	761 ..	645 ..	692 ..	789 .	788	795
Société marseillaise	693 ..	734	744 ..	775	774	780
Rente Foncière	548 ..	464 ..	935 ..		1005	1100
Immeubles de France	... ..	... .	296 ..		440	420
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	2700	2700	2700
Banque Indust. de Chine		580	879	1120 ..	1120	1150
Banque d'Athènes	46 ..	105 .	135 ..	220	225	230
Banque Espag. de Crédit	256 ..	340	720 ..		980	980
Banq. Nat. du Mexique	500 ..	434	418 ..	680	655	645
Banq. Impér. Ottomane	590 ..	460	610 ..	805	825	820
Crédit Foncier Egyptien	730 ..	782 .	944 ..	1205	1170	1130

TRANSPORTS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Dec. 1919	27 Avril 20	30 Avril 20	4 Mai 20
Est. Cap	906 ..	900 ..	720 ..	692	690	650
Lyon. Cap	1230	915 ..	750 .	810	814	800
Midi. Cap	1102	882 .	850 ..		763	763
Nord. Cap	1688	1294	1027	1140	1105	1105
Orléans. Cap	1302	1090	940 ..		870	870
Ouest	873 ..	710 .	695 ..		663	640
Orléans 3 o/o nouv.	417 ..	338 ..	326 50	276	271	270
Etat 4 o/o	498 ..	401 ..	357 ..	320	325	321
Est 3 o/o nouv.	417 ..	344 ..	308 ..	270	268	270
Midi 3 o/o nouv.	417 ..	349 ..	312 ..	270	270 50	270
Nord 3 o/o nouv.	425 ..	333 ..	321	285	272	284
Lyon fusion nouv	407 ..	326 ..	308 ..	269	265 50	268
Ouest 3 o/o nouv	419 ..	346 ..	310 ..	269	267	267
Congo (Grands Lacs)	261 ..	286 ..	273 ..	445	468	475
Nitrate Railways	362 ..	315 ..	365 ..	500	505	505
Nord de l'Espagne	430 ..	390 .	505 .		900	813
Saragosse	432 ..	392 ..	515 .		820	840
Métropolitain	498 ..	476 ..	383 ..		405	405
Nord-Sud	130 ..	169 ..	141 ..	625	148	148
Omnibus			602 ..		650	643
Tramways (Cie franç.)	489 ..	370 ..	...		250	250
— Paris & Dép. Seine	150 ..	210 ..	145 .	199	210	210
Voitures à Paris	183 ..	427 ..	670 ..	672	690	690

NAVIGATION

	Juill. 1914	Janv. 1919	Dec. 1919	27 Avril 20	30 Avril 20	4 Mai 20
Messageries Maritimes	79 »»	381 »»	680 »»		605	606
Transatlantique ord.	113 »»	384 »»	570 »»	594	595	575
Suez act	4865	5400	6450	8820	8880	9145
Chargeurs réunis	550 »»	1574	... ..	2630	2600	2580
Chargeurs Français				4945	4950	4985
Transp. Marit. à vapeur					3005	3005

MINES ET METALLURGIE

	Juill. 1914	Janv. 1919	Dec. 1919	27 Avril 20	30 Avril 20	4 Mai 20
Association Minière	152 »»	242 »»	349 »»	475 »»	470 »»	475 ..
Aciéries de France	659 »»	929 »»	853 »»	1120	1150	1230
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	1900	1900	1900
Atel. et Chant. de Bretag.	133 »»	212 »»	174 »»	212	212 ..	205
— — de la Loire	1680	2085	2495		3330	3300
Chan. et At. de St-Nazaire	1190	1920	1720	2575	2550	[illegible]
Constr. de Levallois	130 »»	155 »»	139 »»		174	174
— de Locomotives	... ..	750 »»	735 »»	850 ..	835	825
— Mécaniques			308 »»		560 ..	560 ..
Dyle et Bacalan (ord)	260 »»	582 »»	450 »»	495 »»	499	499
Fives-Lille	938 »»	1220	2710	3530	3850	3850
Forg. et Aciér. Nord-Est.	387 ..	320 »»	.. ..	3474	3480	3480
Longueville (Forges)	275 »»	320 »»	340 ..	466 »»	450 »»	465 ..
Creusot	1912	2460	3380	4497	4497	4499
Ariège	482 »»	660 »»	559 »»	920 »»	1150	1180
Tréfil et Lam. du Havre	233 »»	220 »»	217 »»	210	210	220 ..
Usine de Basse-Loire	270 »»	306 »»	280 »»	352 ..	350	350 ..
Aguilas	626 »»	93 »»	148 »»	185		192 ..
Boléo	718 »»	783 »»	845 »»	1300	1300	1300
Cuivre et Pyrites	022 »»	315 »»	318 »»	350 »»	363 »»	390
Malfidano, jouiss	402 »»	385 »»	490 »»	585 »»	580 »»	596 ..
Métaux	... ..	... ..	1160			1750
Penarroya	1380	1275	1420	2420	2450	2550
Sels Gemmes	314 »»	206 »»	218 »»	300 »»	325	335
Phosphates de Gafsa	877 »»	1120	1429	2400	2330	2395
Carvin	770 »»	580 »»	655 »»	990 »»	1020	1030
Courrières	2800	2100	2011	2601	2669	2735
Dourges	433 »	359 »»	536 »»	919	910	914
Lens	1340 »»	1032	1260	1990	1975	2030
Marles 30 o/o	214	322 »»	460 ..	5245		5145
Bor, ord	1615 »»	890 »»	3300		1515	1515
Laurium	402	371 »»	1355	520 »»	600	602
Mokta et Hadid	2202	2700	1885	5600	5501	5501
Nickel	1119	1431	1075	1820	1810	1755
Rio Tinto ord	1730	1742	475 ..	2260	2290	2295
Sosnowice	1320 »»	930 »»	400 ..	1325	1340	1440
Central Mining	215 »»	205 »»	426 .	592 »»	575	570
Lautaro Nitrate	257 ..	297 ..	400 ..	963 »»	940	954
Naphte Russe	460 ..	280 ..	426 ..	725	795	780

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juill. 1914	Janv. 1919	Dec. 1919	27 Avril 20	30 Avril 20	4 Mai 20
Comp. Génle des Eaux	2130	1553	1155			1225
Eaux pour l'Etranger	275 »»	230 »»		137 .	135 »»	135 »»
— Minér. & B. de mer.	66 »»	70 »»	93 »»	117 »»	120 »»	119 »»
Gaz p. la France et l'Etr.	711 »»	500 »»	395 »»	380 ..	381 »»	375 »»
Elect. et Gaz du Nord	346 »»	275 »»	360 »»	400 »»	400 »»	410 ..
Est-Lumière	150 »»	113 »»	86 »»	76 ..	80 »»	80 »»
Gaz de Paris	276 »»	203 »»				185 ..
Thomson-Houston	673 »»	759 »»	880 »»	..	1260	1192
Ouest-Lumière	138 »»	109 »»	88 »»			75 ..
Electricité de Paris	604 »»	575 »»	510 »»			480 »»
Téléphones	268 »»	585 »»	705 »»	797 »»	840 »»	855 »»
Electr. d'Indo-Chine	1005	.. ..	... ..	1340	1645	1710
Câbles Télégraphiques	149 »»	447 »»	614 »»	705 .	745 »»	720 ..
Eclair. et Force Elect.	997 »»	770 »»	730 »»			735 »»
Electr. de la Loire	370 »»	340 »»	...	362 ..		360 ..
Energie industrielle	90 »»	166 »»	153 »»	185 »»	185 ».	184 .
Railways et Electricité	728 »»	496 »»	505 »»	520	520 ..	513 ..
Energie Littoral Médit.	413 ..	413 ..		560 ..	560 »»	575 ..
Télég. sans fil	.. ..	.. ..		..	1630	1620

DIVERS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Dec. 1919	27 Avril 20	30 Avril 20	4 Mai 20
Agence Havas	1252	980 »»	1020	1500	1594	1594
Air Liquide	263 »»	391 »»	386 »»	844 ..	820 »»	849 »»
Bergougnan	1372	1565	2500	2948 .	2940	2920
Cirages français	979 »»	1012	1340		1495	1495
Compteurs à Gaz nouv.	1044	915 »»	652 »»	370 ..	367 »»	369 »»
Galeries Lafayette	464 »»	163 »»	170 »»	209 ..		208 ..
Magasins Modernes	206 »»	283 »»	406 »»	635 »»	685 »»	685 »»
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875			3175
Orosdi Back	205 »»	286 »»	296 »»	420 »»	432 »»	430 »»
Oriental Carpet	227 »»	248 »»	370 »»			470 »»
Paris-France	1187	1318	2025 »		3300	3300
Pathé (Etablissements)	181 »»	162 »»	171 »»		270 »»	269 »»
Raffinerie Say, ord.	358 »»	485 »»	910 »»	1316 »	1440	1490
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38 »»	425 »»	705 »»	990 ..	1070	1150
Tabacs Ottomans	418 »»	460 »»	556 »»	—	—	660 »»

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETATS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Dec. 1919	27 Avril 20	30 Avril 20	4 Mai 20
Argentin 6 o/o	90 ..	105 30	93 75	290	287 ..	280 ..
Brésil 5 o/o 1914	80 ..	87 ..	99 .»	161	160 50	156 ..
Colombie 5 o/o or 1906	405 ..	407 ..	435 ..	607	607 »»	610 ..
Maranhao 5 o/o or 1910	256 ..	423 ..	338 ..	316 50	322 50	331 ..
Roumain 5 o/o 1903	100 ..	78 50	73 ..	87 50		95 ..

MINES ET METALLURGIE

	Juill. 1914	Janv. 1919	Dec. 1919	27 Avril 20	30 Avril 20	4 Mai 20
Diétrich et Cie	142 ..	274 ..	280 ..	305		305
Dnieprovienne	3190 ..	1845	2130	1999	1995	2045
Hartmann	480 ..	360 ..	372 ..			495
Taganrog	545 ..	238 ..	288 ..	360		369
Toula	1020	570 ..	680 ..	680		680
Albi	447 ..	715 ..	825 ..	735	784	795
Bruay	1500	2075	2241	3598	3380	3410
Nord d'Alais	45 ..	48 ..	85 ..			134
Héraclée	1600	2340	15400	23100	22000	23900
Shansi	28 ..	36 ..	56 50		103	111
Ekaterine				2610	2500	2450
Asturienne Mines	4925	6700	4000	4400	4200	4250
Spassky	67	49	50		66	71
De Beers	407	447	526		768	768
Bakou	1678	1335	1655	5300	5190	4520
Colombia	1770	1282	1575	4290	4200	4000
Grosnyi	2715	2150	3100	3860	3780	3715
Royal Dutch			34900	61900	58600	62100

DIVERS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Dec. 1919	27 Avril 20	30 Avril 20	4 Mai 20
Monaco	5400	3305	4200	4625	4555	4650
Caoutchoucs (Financière)	81 ..	276	302	393	407	420
Padang	67 ..	276	485	584	588	601
Raisins de Corinthe act.	154 ..	—	445	—	525	520

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

(En millions de francs)	15 avril 20	22 avr. 20	29 avr. 20
ACTIF :			
Or — En caisse	3.607	3.607	3 608
Or — A l'étranger	1.978	1.978	1 978
Argent	242	245	244
Encaisse totale	5827	5.831	5 830
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	259	259	259
Disponible à l'étranger	643	689	630
Portefeuille	2.222	2.145	2 308
Effets prorogés	569	563	559
Avances sur titres	1.808	1.802	1 784
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	25.300	25.300	25 300
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.820	3.820	3 820
PASSIF :			
Billets en circulation	37.434	37.326	37 687
Compte courant du Trésor	271	302	89
Comptes courants particuliers	3.424	3.338	3 378
Taux d'escompte	6	6	6
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

(En millions de livres)	8 avril	15 avril 20	21 avril 20
Billets émis	130	130	130
Billets en réserve	23	24	24
Dette du Gouvernement		11	11
Rentes immobilisées		7	7
Or monnayé et lingots	111	111	111
Or et argent monnayés en réserve	04	04	04
Dépôts publics	24	19	20
— privés	133	122	124
Avances sur Fonds d'Etats	59	55	57
— — Autres Fonds			79
Portefeuille	93	79	79
Proportion réserve aux engagements	15	17 50	17 30
Taux d'escompte	6	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

(En millions de marks)	29 mars 20	7 avril 20	15 avril 20
ACTIF :			
Encaisse — Or	1091	1091	1091
Encaisse — Argent		46	69
Billets et Bons de caisse de prêts	13 971	13 611	14 379
Effets escomptés	44.575	40 150	41 958
Avances	45 169	10	17
PASSIF :			
Circulation		45 617	45 706
Dépôts et comptes courants	18 498	14 528	17 099

(En millions de francs)

BANQUE D'ESPAGNE

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 24 juillet	543	730		1.949	498	4 1/2
1920 3 avril	2.453	629		3.872	1.114	5
1920 10 avril	2.453	626	»	3.899	1.110	5
1920 17 avril	2.453	626		3 887	1097	5

BANQUE D'ITALIE

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 31 juillet	1.105	89		1.730	245	5
1920 20 janv.	805	75		12.075	1.199	5
1920 30 janv.	806	75		11.990	1.894	5
1920 29 fév.	806	75	.....	11.739	1.785	5

BANQUE DU JAPON

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	
1920 14 fév.	2.374	»	1.431	3.266	2.963	
		»				

BANQUE DE SUEDE

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 31 juillet	156	8	238	320	109	5 1/2
1920 14 fév.	373	3	660	922	271	6
1920 20 mars	366	3	685	945	443	6
1920 31 mars	365	4	862	1038	396	6

BANQUE DE HOLLANDE

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 10 avril	1.332	22	2.215	179	572	4 1/2
1920 3 avril	1.333	22	2.204	250	643	4 1/2
1920 17 avril	1.333	23	2.204	227	634	4 1/2

BANQUE NATIONALE SUISSE

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	3 1/2
1920 27 mars	529	87	974	103	263	5
1920 31 mars	529	87	974	103	338	5
1920 15 avril	329	88	974	103	328	5

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 8 avril	266	28	4.992	2.022	640	3 1/2
1920 15 avril	266	27	5.028	2.197	643	5
1920 22 avril	266	27	5.023	2.250	692	5

BANQUE DE RESERVE FEDERALE

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1920 26 mars	9.674	612	15.240	9.251	14 505	6
1920 2 avril	9.751	651	15.386	9.495	14 122	6
1920 9 avril	9.787	649	15.401	9.255	13.949	6

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Étranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920
Londres	25 225	59 67	67 26	63 12	64 87	63 22
New-York	518 25	14 75	17 05	15 99	17 08	16 295
Madrid	100 ..	266 1/2	29 9	276 ...	287	276 1/4
Berlin	133 50	22 3/4	30 1/4	26	29 1/4	29 1/2
Amsterdam	288 30	560 1/2	628	599 ...	620	597
Rome	100 ..	71	68 ..	72 3/4	74 1/4	75 3/4
Vienne	105 ..	7 1/2	8 ..		8 1/2	
Bruxelles	100 ..	107	107 3/4	106 1/4	107	106 1/4
Copenhague	139 ..	280		...		276 1/2
Stockholm	139	340	383 ..	356	363	351 1/2
Christiania	139 .	302	334 .	327 1/4	327	317 3/4
Genève	100 ..	269 1/2	309 ..	286 ..	301	291

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920
Paris	25 12 14	59 60	68 35	63 85	64 67	63 15
New-York	48 66	4 01	3 96	3 95	3 75	3 87
Berlin	20 43	262 50	198 ..	246 ..	227 50	215 50
Amsterdam	12 107	10 67	10 63	10 67	10 45	10 575
Madrid	25 225	22 39	22 45	22 82	22 67	22 875
Bruxelles	25 225	55 50	62 50	60 35	60 50	59 25
Rome	25 225	82	106 ..	86 50	87 25	83 125
Suisse	25 225	22 32	21 90	21 97	21 54	21 725
Stockholm	18 159	18 13	17 98	17 77	18 07	18 135
Christiania	18 156					
Copenhague	18 159					

COURS A GENEVE

Sur	Pair	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920
Paris	100	37 50	33 10	34 30	33 25	34 40
Londres	25 225	22 29	21 86	22 03	21 65	21 73
Berlin	123 47	8 45	11 15	8 85	9 75	10 07
Vienne	105	2 25	2 30	2 40	1 90	2 30
Pétrograd		6 50			6 50	6 50
New-York	518 25	5 45	546 ..	554	5 68	5 13
Rome	100	26 50	21 15	25 65	24 35	25 75

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	6 Avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920
Amsterdam	208 30	518 50	600 ..	569	582	562 50
Londres	25 225	55 55	63 75	60 90	61 15	59 60
Paris	00	93 75	92 75	94	93 75	94 25
Madrid	100	247 50	280 ..	263	268	260 50
Genève	118 25	248 50	235 ..	274	284	274
New-York	5100 25	13 67	16 10	15 45	16 12	15 35

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920
Hollande	169 70	2400	2200	2260	2.107	2090
Espagne	80 .	1170	966 ..	1080	990	935
Suisse	80 ..	1200	1100	1090	1.021	980

COURS A AMSTERDAM

Sur ;	Pair	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920
Paris	48 18	18 32	16 05	16 55	16 20	16 85
Londres	11 78 3/4	106 70	10 66	10 67	10 47	10 61
Berlin	59 37	4 02	5 72	4 35	4 75	4 92

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920
Paris	5 182	14 79	17 10	16 05	17	16 42
Londres (Câble)	4 866	3 97	3 90	3 91	3 74	3 82

COURS A MADRID

Sur	Pair	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920
Paris	100	36 90	33 75	36 10	34 75	36 50
Londres	25 225	22 15	22 63	22 68	22 59	22 77

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	6 avril 1920	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920
Londres	48 5/8	60 3/4	59 1/4	59 1/8	59	60 23

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les Bons de la Défense nationale offrent toutes les facilités pour effectuer un placement des plus rémunérateurs, qui n'immobilise les capitaux engagés que pour peu de temps.

C'est un devoir absolu pour tout Français ayant des disponibilités de les employer à l'achat de ces titres : il met ainsi ses économies au service du pays, tout en se ménageant un intérêt très avantageux.

Voici à quel prix on peut les obtenir (intérêt déduit) :

PRIX NET
DES
BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
21	—	.	—	20
100	99.70	99 »	97.75	95 »
500	498.50	495 »	488.75	475 »
1.000	997 »	990	977.50	950 »
10.000	9.970 »	9.900 »	9.775 »	9.500 »

On trouve les Bons de la Défense nationale partout : agents du Trésor, percepteurs, bureaux de poste, agents de change, Banque de France et ses succursales, sociétés de crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et ehcz les notaires.

TRÉFILERIES ET LAMINOIRS DU HAVRE

Cette société procède du 19 avril au 10 mai 1920, à la souscription de 150.000 actions nouvelles de 100 francs émises au prix de 135 francs, avec droit de préférence pour les actionnaires à titre irréductible et à titre réductible. Les renseignements seront fournis soit au siège social, soit aux établissements de crédit de Paris ainsi qu'à leurs agences et succursales.

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme
Capital : 62.500.000 francs entièrement versé
Réserves : 79.000.000 de francs

Siège Social, à Paris, 50, rue d'Anjou

Agences à BORDEAUX, CANNES, MARSEILLE, NICE, ANTIBES, GRASSE, MENTON, VICHY, MONTE-CARLO (Pr. de Monaco) et dans les principaux Centres d'ALGÉRIE, de TUNISIE et du MAROC

COMPTES DE DEPOTS
A vue et à préavis

BONS A ÉCHÉANCE FIXE
Taux variant suivant la durée du dépôt

Envois de fonds. — Lettres de Crédit pour tous pays Opérations de Bourse. — Prêts sur Titres Paiement de coupons. — Souscriptions. — Garde de Titres — Opérations de Banque. — Escompte et Recouvrements d'effets. — Prêts sur marchandises. — Location de coffres-forts.

CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1881

Capital : 125 Millions

Siège social : ALGER, 8, boulevard de la République
Siège administratif : PARIS, 43, rue Cambon

Succursales et Agences :

FRANCE
Marseille, Bordeaux, Nantes

ALGÉRIE
Alger, Blida, Bone, Constantine, Oran, Sétif, Sidi-bel-Abbès et 56 Agences rattachées

TUNISIE
Tunis et 13 Agences rattachées

MAROC
Casablanca, Tanger et 11 Agences rattachées

ÉTRANGER
Londres, Smyrne, La Valette (Ile de Malte), Palma (Baléares)

Toutes Opérations de Banques.

Pour tout changement d'adresse prière d'envoyer, avec la dernière bande, la somme de UN FRANC.

La Gérante : Suzanne Boureau.

Société Nouvelle d'Impressions Industrielles et Artistiques.
20, rue Cadet, Paris (9e). — 16559.

Le Numéro : 1 franc. 3me Année, N° 16. — 16 Mai 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

ABONNEMENTS
FRANCE
Un an .... 40 fr.
Six mois .... 22 fr.
Trois mois .... 12 fr.

75, Rue de Lille, PARIS
Téléphone : Fleurus 11-87 — 00-36
Compte Chèque Postal : 7029

ABONNEMENTS
ETRANGER
Un an .... 44 fr.
Six mois .... 24 fr.
Trois mois .... 14 fr.

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS

*Nous avons exposé à nos lecteurs les raisons qui nous obligent à porter le prix du numéro de l'*Europe Nouvelle *à* deux francs *et à modifier le coût de nos abonnements,* à partir du 1er juin.

Les lettres que nous avons reçues à ce propos nous montrent que chacun se rend compte des difficultés que nous rencontrons du fait de l'augmentation du prix du papier, des matières premières et de la main-d'œuvre. Cette augmentation a contraint tous les journaux et revues à reviser leurs tarifs. Nous subissons, non sans regret, la loi commune, tout en gardant l'espoir que les mesures que nous devons prendre ne seront que temporaires.

A partir du 1er JUIN, le prix de l'abonnement à L'EUROPE NOUVELLE sera donc ainsi fixé :

Un an	80 fr.	90 fr.
Six mois	20 fr.	30 fr.
Trois mois	20 fr.	30 fr.

LE NUMÉRO : DEUX FRANCS

Les abonnements expirant avant le 1er JUILLET seront renouvelés sans majoration.

Ceux de nos lecteurs, qui, désirant devenir nos abonnés, nous feront parvenir le montant de leur abonnement, avant le 15 *JUIN, bénéficieront du prix actuel, qui est le suivant :*

Un an	40 fr.	44 fr.
Six mois	22 fr.	24 fr.
Trois mois	12 fr.	14 fr.

La simple comparaison de ces chiffres avec ceux qui précèdent montre à tous l'avantage qu'ont nos lecteurs au numéro à s'abonner avant que ne soient appliqués nos nouveaux tarifs.

Les abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste, Compte chèque postal n° 7029.



L'AVENTURE POLONAISE

Les Polonais annoncent qu'ils sont à Kiev depuis le 7 mai, et ils ne semblent pas s'arrêter. Quoi qu'on pense de l'entreprise où vient de se hasarder la Pologne, on doit commencer par avouer que les Alliés n'ont guère le droit de lui jeter la pierre. Après avoir oscillé pendant plus d'un an, à l'égard de la Russie bolcheviste, entre deux politiques contraires, celle de la paix et celle de la guerre, ils ont fini par faire faillite et par inviter les Etats limitrophes de la Russie à se débrouiller tout seuls. Les Polonais tentent de se débrouiller. On ne saurait leur en vouloir.

L'assistance douteuse que leur prête l'Entente, dans d'autres questions que le problème russe, les autoriserait d'ailleurs à n'écouter ses conseils qu'avec impatience. Pour ne citer qu'un exemple, la façon dont les représentants des Alliés comprennent leur mission dans les zones plébiscitées d'Allenstein et de Marienwerder n'a rien qui puisse inspirer à la Pologne soit de la reconnaissance, soit du respect. Faute de fermeté, et parfois de loyauté dans les desseins, les Alliés ont perdu en Europe orientale le droit de rendre des oracles.

Ce n'est pas une raison toutefois pour que des voix amies hésitent à faire leur devoir à l'égard de la Pologne, qui est de lui parler franc. S'il est une opinion peu suspecte de tiédeur en la matière, c'est bien l'opinion française. Son unanimité, chaque fois qu'il s'agit d'épouser la cause de la Pologne, est si frappante que les radicaux américains de *The New Republic*, esprits soupçonneux, y voient l'effet d'un profond machiavélisme diplomatique. A coup sûr, si la France a manqué d'envergure dans ses conceptions d'un nouvel ordre européen, elle a été pour la Pologne, depuis l'armistice, un soutien constant. Quoi qu'il arrive, ce soutien ne sera pas retiré. Peut-être cette circonstance autorise-t-elle à elle seule une plus grande hardiesse de langage.

Or, à parler sans détours, la politique inaugurée par l'invasion de l'Ukraine apparaît comme une aventure périlleuse, non seulement pour la Pologne elle-même, mais pour toute l'économie de l'Europe orientale. Voilà ce qu'on ne lit qu'entre les lignes dans certains judicieux commentaires, tels que ceux du *Times*. Voilà ce que pensent tout bas un bon nombre d'hommes réfléchis, et qu'ils feraient mieux de dire tout haut.

En théorie, rien de plus impérieux, ni de plus légitime que le plan suivi aujourd'hui par la Pologne sous l'égide du maréchal Pilsudski. Pour un jeune Etat qui n'est point délivré du ferment révolutionnaire et qui est en proie lui-même aux difficultés agraires, le voisinage des Soviets n'a rien d'aimable. Telle est sans doute la raison dominante qui a empêché de se nouer les négociations de paix entre les Soviets et la Pologne, malgré les tentatives faites à cet effet par les Soviets eux-mêmes depuis janvier dernier.

Mais si l'on ne concluait pas la paix avec les Soviets, une autre solution semblait possible. Le gouvernement polonais croit du moins l'avoir trouvée dans la formation, le long de ses frontières, d'un certain nombre d'Etats indépendants, affranchis du bolchevisme et qui pourraient éventuellement se fédérer avec la Pologne. De là une apparence de changement de front à l'égard de la Lithuanie, à laquelle on cesse de réclamer les régions polonaises et la ville de Vilna, et que l'on espère amener à une réconciliation. Mais de là surtout l'alliance avec Petlioura, devenu inopinément l'incarnation de l'Ukraine. Le bureau de presse polonais donnait récemment le résumé de l'accord polono-ukrainien, et soulignait le fait qu'en échange de la renonciation ukrainienne à la Galicie orientale, la Pologne abandonnait à l'Ukraine une région concenant un million et demi de Polonais. L'offensive entreprise par Pilsudski n'aurait pour objet que de donner l'indépendance à cette nouvelle Ukraine, amie de la Pologne.

Les meilleures intentions risquent toutefois de produire d'étranges conséquences. Partis pour une croisade, les Polonais ne seraient pas les premiers à culbuter dans le plus scabreux des impérialismes.



Pour qu'une politique ait chance de réussir, il faut en effet qu'elle soit fondée sur la réalité des faits. Or, à la politique ukrainienne de la Pologne, c'est la base même qui semble manquer. Les Polonais, là-dessus, nous ont édifié eux-mêmes. L'an dernier, à les entendre, l'Ukraine n'était qu'une expression ethnique et ne pouvait, du point de vue politique, être distinguée de la Russie. Comment se fait-il que cette Ukraine, à laquelle la Pologne refusait de croire il y a un an (1), soit

(1) Voir plus loin l'article : Pilsudski à Kiev.

devenue tout à coup pour elle un article de foi ? Les conservateurs polonais sont grands propriétaires en Ukraine. Ils comptaient l'an dernier sur le succès de Denikine et se résignaient d'avance à la restauration d'une grande Russie quelque peu réactionnaire, mais où leurs titres de propriété eussent été en sûreté. On dit qu'ils ont changé d'avis depuis que Denikine est définitivement battu. On ajoute que, malgré les apparences, ils ne sont pas en désaccord absolu avec le parti dont Pilsudski est le chef. Ce sont peut-être là de faux bruits. En tout cas, on ne voit pas pourquoi la création d'une Ukraine indépendante, qui appartenait en 1919 « au domaine de l'utopie », serait devenue en 1920 à la fois désirable et possible.

Le doute croît encore, si l'on songe à la personnalité de ce Petlioura dont la Pologne vient de faire son allié. De l'aveu unanime, c'est un homme à tout faire. Lorsqu'on apprend par suite que Petlioura a signé avec la Pologne un traité par lequel il lui abandonne cette Galicie orientale que réclamait, avec tant de passion, le parti de l'indépendance ukrainien, il est malaisé de ne pas estimer que pour des raisons assez évidentes cet aventurier a jugé opportun de se mettre entre les mains de la Pologne. Mais comment une entreprise ainsi conduite par un individu discrédité pourrait-elle passer pour nationale ? Les ficelles sont un peu grosses.

Une troisième circonstance fâcheuse est qu'à la veille même de se présenter comme l'émancipatrice de l'Ukraine, la Pologne réclamait des Soviets les frontières de 1772, c'est-à-dire des régions notoirement russes. Sans doute, la note officieuse qui fut publiée à l'époque (19 mars) et dont on trouvera plus loin le texte, laissait entendre qu'un plébiscite serait institué à l'intérieur de cette limite et qu'aucune population allogène ne serait réunie à la Pologne sans avoir été consultée. Mais parmi les habitants de cette partie mal dégrossie de l'Europe, qui ne voit que le plébiscite, moyen déjà contestable dans des régions de culture plus avancée, ne serait la plupart du temps qu'une vulgaire comédie ? Derrière le paravent du plébiscite, ce que voulait manifestement la Pologne, c'était mordre sur la Russie. Comment croire après cela à son désintéressement en Ukraine ?

Mais la faute la plus grave que paraisse commettre la Pologne est celle qui consiste à mettre la Russie en présence de l'invasion étrangère. Dans les *Volets du Diptyque*, notre ami et collaborateur Etienne Fournol vient de rappeler qu'en Russie, les Alliés ont oublié cette règle de la sagesse politique que « toute révolution attaquée de l'extérieur devient aussitôt nationale ». Encore les Alliés se bornaient-ils à soutenir Denikine et Koltchak, c'est-à-dire les Russes. Mais les troupes polonaises tiennent aujourd'hui la ville sainte de Kiev. Faut-il s'étonner de l'appel à l'union contre l'étranger qui vient d'être lancé non seulement par les Soviets, mais par Broussilof ? C'est toute la profonde Moscovie que les Polonais tirent imprudemment de sa torpeur, une Moscovie déjà bien différente de celle de Brest-Litovsk et où le sentiment national et religieux, soudé tout à coup à la passion révolutionnaire, va désormais se tourner contre eux. La Pologne travaille de ses propres mains à refaire une Russie qui sera pour elle un adversaire éternel et implacable.



Ces imprudences, elle les commet dans le temps que ses frontières avec l'Allemagne sont elles-mêmes dans l'indétermination ; dans le temps qu'à l'intérieur, l'Etat polonais, au point de vue politique et administratif, n'est encore qu'une ébauche. Elle prépare de gaieté de cœur la réconciliation de l'Allemagne et de la Russie, quand des observateurs impartiaux se demandent encore si ce grand corps polonais que la guerre a tiré d'un caveau est un être vivant ou simplement un spectre. Une si téméraire confiance étonnerait si depuis quelque temps on ne constatait chez bien des peuples que l'instinct d'accroissement est plus fort que l'instinct de conservation, et qu'avant même d'exister, les nations se mêlent de conquérir.

Cependant il n'est pas trop tard pour espérer que l'esprit politique des Polonais les arrêtera sur une pente glissante. Avant l'offensive de ces dernières semaines, il est probable que la tactique la meilleure eût été pour la Pologne de temporiser. Après l'entrée à Kiev, la sagesse lui conseillerait de se préparer du moins à ramener le plus tôt possible, et sans attendre la poussée russe, ses troupes à l'intérieur de ses frontières. L'invention d'une Ukraine plus ou moins artificielle, l'alliance avec Petlioura, la récente revendication des frontières de 1772, l'invasion même du territoire russe, tout cela peut encore être oublié si la Pologne sait, à temps, revenir en arrière. Dans le cas où elle s'obstinerait, il est bien probable que l'appui de la France ne la mettrait pas à l'abri des conséquences prochaines ou lointaines de son imprudence.

PHILIPPE MILLET.

L'EUROPE NOUVELLE *a publié dans sa rubrique* **" SOURCES ET DOCUMENTS "** :

N° du 24 Avril : *Le dossier du différend franco-anglais* (3 Avril-12 Avril 1920).

N° DU 1er MAI : *Les États-Unis ne ratifient pas le Traité : Lettre du Président Wilson au Sénateur Hithcock. — Les réserves du Sénat au Traité de Paix. — La note du Président Wilson sur la Turquie.*

N° du 8 Mai : *Les Textes officiels de San-Remo. a) Les Seize Communiqués officiels de la Conférence. b) La note commune des Alliés. c) Les déclarations de MM. Millerand et Lloyd George. d) Le mémorandum de la Société des Nations sur l'Arménie.*

PILSUDSKI A KIEV

Voici donc l'aigle blanc aux portes de Kiev, sinon dans Kiev même. Le polonais Pilsuski et l'ukrainien Petliura, ennemis irréconciliables du printemps 1919, sont d'accord en ce printemps 1920, pour envoyer à la presse de l'Europe occidentale des télégrammes de victoire où ils se congratulent mutuellement de leur coopération.

Pilsudski semble avoir même prononcé les paroles suivantes :

Aux côtés de l'armée polonaise, entrent en Ukraine plusieurs de ses vaillants fils avec, à leur tête, le grand ataman Petliura, lequel, lors des épreuves les plus pénibles pour son pays, trouva en Pologne aide et abri.

Je crois fermement que le *peuple ukrainien* tendra toutes ses forces pour conquérir avec l'aide de la Pologne, ses libertés, et pour assurer aux terres fertiles de sa patrie le bonheur et le bien-être dans le travail et dans la paix.

Les troupes de la République polonaise apportent protection et sécurité à tous les habitants de l'Ukraine, sans distinction de classe, d'origine et de religion. Je fais appel au peuple ukrainien et à tous les habitants de ce pays en les exhortant à supporter avec patience les dures réalités de la guerre et à aider, dans la mesure du possible, l'armée polonaise qui répand son sang pour leur liberté.

Entendez,vous, cadavres à peine froids de la guerre polono-ukrainienne qui jonchez les plateaux de Galicie orientale !

C'est qu'il faut bien comprendre la question d'Ukraine. Ne remontons qu'à l'époque peu lointaine de l'expédition française d'Odessa. Tout le monde s'en souvient n'est-ce pas ? A ce moment-là les bandes de Petliura, et en général les bandes ukrainiennes, guerroyaient contre les Bolcheviks au nord, contre Denikine à l'est, contre les Polonais à l'ouest. Elles ne paraissaient vouloir, en effet, ni de l'application intégrale des doctrines maximalistes, ni de la reconstitution de l'empire unitaire des tsars, ni de l'instauration d'une Pologne allant presque jusqu'à la mer Noire.

En Galicie orientale, notamment sous Leopol (ou Lemberg en Allemand, ou Lvov en Polonais, ou Lwiw en dialecte ukrainien) les combats furent assez durs.

De cette période datent les innombrables brochures répandues par la délégation ukrainienne de Paris qui soutenaient sans réserve les ambitions de Petliura, qui attaquaient l'ennemi séculaire polonais, et qui réclamaient comme appartenant au territoire national ukrainien, les Karpathes-Russes, la Galicie orientale et des régions s'étendant jusqu'à Rostov à l'est et à Brest-Litowsk au nord (1).

De cette période, également, datent les non moins innombrables brochures répandues dans le bureau de la presse polonaise de l'avenue Kléber démontrant que l'ukrainisme, produit de la politique des Empires centraux, était une tendance artificielle.

J'extrais de l'*Etude sur l'ukrainisme* publiée par le « Bureau des archives de la commission gouvernante de Lvov » en mars 1919 ces débuts de chapitres :

(1) Voir notamment : *a*) Notes présentées par la délégation de la République ukrainienne à la Conférence de la Paix à Paris, février-avril 1919); *b*) les Questions ukrainiennes (Fascicules n° 2 et 5. Pourquoi les Polonais et les Ukrainiens guerroient-ils les uns contre les autres dans la Galicie orientale? L'Ukraine et la Conférence de la Paix.

« *L'histoire ne connait pas d'Etat ni de nation ukrainienne... Elle connait seulement des mouvements anarchiques qui ont eu lieu en Ukraine, c'est-à-dire des révoltes ou des guerres cosaques... Les territoires qu'on s'efforce maintenant de nous représenter comme unité nationale sous le nom d'Ukraine, n'ont jamais même pour le plus court laps de temps formé d'unité ni au point de vue de l'organisation légale, ni à celui de l'administration politique...*

...Donc en mars 1919, d'une part, les Ukrainiens (et surtout le parti Petliura) réclamaient entre autres des milliers de kilomètres carrés qui appartenaient et appartiennent encore aux Tchécoslovaques et aux Polonais, tandis que les Polonais, d'autre part, niaient l'existence même de l'Ukraine.



Or, le 28 avril dernier, *Le Temps* publiait l'information suivante :

On mande de Varsovie : Le gouvernement polonais a définitivement conclu, le 23 avril, avec le gouvernement ukrainien, qui siège à Kamenietz-Podolsk, et qui est dirigé par l'ataman Petlioura, un accord dont les conditions fondamentales sont les suivantes :

La frontière occidentale de l'Ukraine suivra la rivière Zbrucz, puis une ligne tracée entre les rivières Styr et Horyn, puis, obliquant à l'est, elle suivra, au sud du Pripiet, la limite de l'ancienne province russe de Minsk.

Le gouvernement ukrainien se désintéresse de la Galicie orientale. Il cède à la Pologne les districts de Vladimir-Volynsky, de Kovel et de Loutsk. La question de Doubno et de Rovno sera examinée plus tard.

Le gouvernement polonais reconnaîtra prochainement, d'une manière officielle, l'indépendance de l'Ukraine. Il reconnaîtra également le gouvernement de fait que dirige l'ataman Petlioura.

C'était donc le renversement complet de la situation. *Les Polonais reconnaissaient l'Ukraine qu'ils ignoraient douze mois auparavant et Petliura sacrifiait à cette reconnaissance la bonne moitié des revendications, jadis irréductibles, de sa délégation.*



La psychologie de ce changement à vue ? Je l'ai comprise quand j'étais à Varsovie et à Leopol déjà en décembre de l'année dernière.

Le front polonais était alors en contact avec les avant-postes de Denikine dans la région du Zbrucz. Les Bolcheviks ne se trouvaient pas loin, au nord-est, et il restait tout juste de l'Ukraine une bande de territoire entre les deux armées, sorte de « *no man's land* » où s'étaient volatilisées les bandes de Petliura. On disait que Mme Petliura était réfugiée à Varsovie et on ne connaissait à Petliura, lui-même, aucune résidence officielle. Petliura ne jouissait d'ailleurs d'aucun crédit. Les Polonais se méfiaient. Un général français qui avait été attaché à la Mission Tabouis de 1917 en Ukraine et qui, depuis, est investi d'importantes fonctions en Europe centrale me donnait de lui cette définition suggestive : « C'est un rien du tout ».

Pilsudski se rendit très vite compte de l'avantage qu'il trouverait néanmoins à en faire « quelque chose ». Dans son for intérieur il ne renonçait pas et il ne renoncerait jamais aux frontières polonaises de 1772 qu'il revendiquait encore officiellement dans un télégramme du 19 mars 1920 (1). Mais une Ukraine gouvernée par un Petliura qui serait son homme-lige n'équi-

(1) Voir « Sources et Documents » du présent numéro.

vaudrait-elle pas à la prolongation de la Pologne au-delà même de ces frontières ? Certes, oui. Il mit son plan à exécution.

Denikine battu, les troupes polonaises seules étaient restées en face des Bolcheviks. Il prit l'offensive, l'ukrainien Petliura servant de paravent commode à ses visées pan-polonaises et lui fournissant l'occasion de discours libéraux comme celui que nous citions au début du présent article et dont les mots trompent ceux-là seulement qui ont oublié la propagande anti-ukrainienne des délégués polonais à la Conférence de la Paix.



Il faudrait revenir sur le fond du problème, c'est-à-dire sur la politique d'ensemble de la Pologne quant à ses frontières orientales, sur les difficultés agraires de cette politique, sur le stade de développement des populations limitrophes.

Le long des routes de Kiev le génial et subtil Pilsudski a tenté une aventure. Celle-ci nous paraît des plus dangereuses. La presse anglaise, au reçu des premiers télégrammes relatant ses succès le lui a dit. La presse italienne aussi. Pourquoi ne le lui dirions-nous pas également en toute amitié, surtout que nous savons que la conférence des Ambassadeurs a fait part à la Pologne de craintes analogues il y a quelques semaines et que nous avons toujours été en cordiale sympathie avec le peuple polonais.

L. Weiss.



LE TRAITÉ AVEC LA HONGRIE

M. Louis Eisenmann, professeur de langue magyare à la Sorbonne, dont nous publions ci-dessous un remarquable article sur le Traité avec la Hongrie, *a, depuis l'armistice, résidé à Buda-Pest et prépare en ce moment un ouvrage sur la Hongrie depuis la guerre : c'est dire la compétence spéciale de notre collaborateur dans les questions hongroises.*

La réponse des Alliés aux observations hongroises sur le projet de traité de paix a été remise à la Délégation magyare le 6. On lui donnait dix jours pour se déclarer prête à signer : elle en a, immédiatement, demandé cinq de plus, qui lui ont été accordés sans difficultés. La réponse a été portée par le représentant de la délégation à Budapest, où sera prise la décision.

Sur les clauses territoriales, les Alliés sont restés inflexibles. Il eût été étonnant et scandaleux qu'il en fût autrement. Les frontières de la Hongrie nouvelle, ramenée en principe aux limites ethnographiques du territoire habité par les magyars, sont loin d'être parfaites : on lui a trop pris sur certains points, on a trop refusé à ses voisins sur quelques autres. Mais c'est le prix du concours donné par ces voisins à la cause des Alliés, l'exécution d'engagements pris envers eux, qui ont même déjà été réduits. Les Magyars se sont, à certains moments, abandonnés à l'illusion qu'elles pourraient être modifiées : quelque pitié qu'on eût pour eux, quelque désir de les ménager, il fallait bien leur répondre, quand on était leur ami sincère, que nous ne sommes pas de ceux qui reviennent sur leur parole. Certains Alliés, dit-on, estimaient que l'on pouvait discuter, marchander. Félicitons-nous, pour notre honneur, que leur opinion n'ait pas prévalu en fin de compte.



Sur les clauses économiques, les Magyars ont obtenu quelques concessions appréciables, destinées à faciliter la transition du régime où tout le bassin de Hongrie formait un territoire douanier unique, au régime où il en formera quatre. Des garanties leur sont données, à charge de réciprocité, pour la liberté de leur commerce avec les régions qui leur sont enlevées, et avec l'Autriche.

Ils sont autorisés à conclure des arrangements commerciaux spéciaux avec l'Autriche et la Tchéco-slovaquie pour cinq ans, et invités à en conclure, sans limitation de durée avec tous les États successeurs de la monarchie. Leurs intérêts danubiens qu'il s'agisse de la navigation ou du régime des eaux, sont expressément et efficacement sauvegardés, leur ravitaillement nécessaire en charbon assuré.

Le traité est dur pour leur orgueil et pour leur patriotisme. Mesuré à leurs erreurs, à leurs fautes, au mal qu'ils ont fait à l'Europe, il risquait d'être plus dur encore. Ils se jugent victimes d'une odieuse injustice, d'un cruel abus de la force. Mais ils sont mieux traités que les Allemands et, dans toute la réponse des Alliés, paraît le désir de les ménager.

Signeront-ils le traité ? Ils feront sans doute un essai de résistance, et une manifestation solennelle de protestation. Ensuite, ils se résigneront. Que pourraient-ils faire d'autre ? Ils tablaient sur les divergences de vues et d'intérêts des Alliés ; ceux-ci ont fini par se mettre d'accord, et il faut admettre qu'aucun ne conserve d'arrière-pensée. Les voisins de la Hongrie sont liés d'intérêt contre elle : toute menace à l'un d'eux déclancherait leur défense commune : la Hongrie n'est pas de taille contre leur union. Les Magyars ont le sens politique ; leur exaltation apparente recouvre un esprit ou un flair très réaliste. Ils signeront donc, sous réserve, bien entendu, de profiter de toute occasion favorable pour faire amender le traité.



Cette occasion peut se trouver mais on peut aussi la faire naître. Y parviendra-t-on ? Cela dépend des Alliés.

L'impérialisme magyar a été vaincu dans la guerre, et le traité imposé à la Hongrie est son abdication. Signée par le comte Apponyi, ou le comte Andrassy, au nom du gouvernement de l'aimral Horthy, peut-elle être sincère ? Les hommes dont la politique a conduit la Hongrie au point où elle en est ont-ils renoncé à l'espoir d'une revanche ? Nul ne serait assez naïf pour l'admettre, même s'ils ne prenaient soin de nous avertir expressément du contraire. L'un d'eux, s'il faut en croire les journaux, aurait déclaré que la Hongrie ne vivra plus que pour la revanche, et menace l'Europe d'une nouvelle *irredenta* ou d'une nouvelle Alsace-Lorraine. Un étranger ne comprend pas ce que cette assimilation a de choquant, d'impossible : il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais une autre Alsace-Lorraine.

La revanche implique la protestation solennelle et unanime, comme en 1871, comme en 1874. Où est la protestation de la Slovaquie, dont les élections viennent d'affirmer à une écrasante

majorité le loyalisme Tchéco-Slovaque ? Où est celle des territoires cédés à la Roumanie ? Le respect du malheur ne peut pas aller jusqu'à ne pas relever des affirmations inexactes et à ne pas signaler combien ces excitations sont dangereuses — surtout pour la Hongrie.

Pour que la Hongrie accepte sincèrement le traité, l'exécute loyalement, s'adapte à l'ordre nouveau qu'après Versailles et Saint-Germain il crée dans l'Europe centrale, et à l'abri des conventions économiques que prévoit et même prescrit l'article 207, cherche et trouve une existence paisible, assurée et prospère au milieu de voisins avec qui elle vivra en confiance, il faut, de toute nécessité, qu'elle rompe avec cette politique du passé, qu'elle se tourne franchement vers l'avenir. Le passé a été si lourd, la domination d'une oligarchie impérieuse si pesante, la perversion de l'esprit public, sous l'influence des doctrines impérialistes allemandes, si profonde, que la Hongrie n'a pas assez d'hommes d'une envergure politique suffisante pour être ses guides dans cette période critique de transformation. Elle en a pourtant quelques-uns et d'autres se formeraient sous leur direction. Encore faudrait-il qu'ils se sentissent soutenus et appuyés par les vainqueurs de la guerre, non pas suspectés et dédaignés.

Le seul avenir paisible de l'Europe centrale, c'est ce que, récemment ici même, on nommait l'entente danubienne avec une Hongrie réactionnaire, monarchiste déclarée ou déguisée, fanatisée par ses espoirs de revanche, ses voisins, les autres Etats successeurs de la monarchie ne peuvent pas, ne pourront jamais s'entendre. L'entente danubienne, dont tous les autres membres sont des Etats démocratiques, ne peut admettre qu'une Hongrie démocratique aussi. Les erreurs énormes que les Alliés ont commises en Hongrie depuis dix-huit mois ont retardé l'avènement de cette Hongrie nouvelle. Elle peut naître encore ; mais il faut se hâter de l'y aider.

Les alliés sont-ils d'accord pour le faire ? On en a l'espoir, plus que la certitude. Tel de leurs représentants à Budapest qui subit la fascination d'une chimère de restauration conservatrice dans toute l'Europe, juge idéal le régime de gardes blanches de l'amiral Horthy et y voit l'heureux prélude du rétablissement de l'ancienne monarchie austro-hongroise dans son intégrité et sa splendeur. Le pauvre homme ! Entre aristocrates magyars et *junkers* prussiens, les relations ont repris : on s'encourage mutuellement en se racontant que dans toute l'Europe, la démocratie est sur son déclin, France comprise. L'échec du coup d'Etat Kapp-Luttvitz a peut-être un peu rabattu ces espoirs. Mais ils sont tenaces et se bercent volontiers d'illusions. Budapest n'avait-il pas toute confiance dans le succès de *Putsch* de Berlin parce qu'avec une inconcevable naïveté on se persuadait que la réaction conservatrice et militaire était soutenue en sous-main par l'Angleterre ? Les incidents nés de la révolte de la Ruhr, le passager malentendu franco-anglais, l'activité de la politique italienne, autant d'encouragements pour la réaction hongroise à ne pas renoncer et à ne pas désarmer. Elle signera le traité, mais elle compte bien s'en dégager bientôt ou, peut-être même, en être dégagée par de puissants amis.

L'Allemagne n'est pas seule à guetter les fissures dans le bloc des Alliés. Si Budapest ne règle pas sa marche sur celle de Prague et de Belgrade, elle la règlera sur celle de Berlin, du Berlin où parle Helfferich et où agit Ludendorff, du Berlin où peut-être dans un mois siègera au Reichstag une majorité de droite.



La France, plus qu'aucune autre puissance, a intérêt à voir la Hongrie exécuter loyalement le traité, et donc, avant tout, l'accepter loyalement.

Voici un passage d'une lettre reçue il y a très peu de jours de Budapest. Elle est écrite par un jeune magyar, qui ne fait pas de politique, mais qui, comme tous ceux de son âge, ne peut pas, en pareil moment, soustraire son esprit à la hantise de l'avenir de son pays. On en respecte scrupuleusement le français.

« A partir de notre défaite militaire, la France aurait eu occasion de faire bien des choses en vue de la compréhension mutuelle. Mais au lieu de cela, la France, — ou plutôt ses politiciens et ses militaires, ses politiciens trop belliqueux, ses militaires faisant trop de politique — a gâté beaucoup son affaire. Elle n'a pas aperçu et saisi le moment de se faire aimer chez nous. Elle aurait pu aussi bien soutenir le régime Karolyi, puisqu'il était démocratique, pacifiste, antimilitariste et germanophobe, que soutenir plus tard Horthy et le gouvernement de Szeged dans sa lutte contre le fléau bolcheviste, dans la lutte qui rassemblait tous les éléments antibolchevistes du pays. La France n'a fait ni l'un ni l'autre. La France avait à Szeged et alentour trois divisions qui auraient amplement suffi, et la renaissance de la Hongrie aurait été identifiée à une reconnaissance à la France. La France aurait pu davantage réfréner les nouveaux brigands de l'Europe, les Roumains. La France n'a pas fait une politique française en Hongrie, mais elle en a fait une tchèque, roumaine et serbe. Tandis que les autres alliés, avec plus de souplesse, ont pu se faire une place très large dans le cœur des Hongrois, aussi bien que dans les affaires, nous autres Hongrois, qui ne cessions pas un instant d'aimer la France et de nous sentir fortement attachés à elle, nous sentions que la France va être peu à peu complètement évincée chez nous, dès que nous-mêmes nous serons peu à peu tout à fait isolés en Hongrie avec nos sympathies françaises ».

On pardonnera à un patriote magyar l'erreur ou la partialité de certains de ces jugements. L'invective aux Roumains fait un peu trop bon marché du traitement que les magyars ont contribué à infliger à la Roumanie vaincue, et le reproche d'avoir eu en Hongrie une politique tchèque, roumaine et serbe, est de ceux dont nous nous ferions plutôt l'honneur, car il exprime simplement et il reconnait notre fidélité à nos alliés, et notre respect de la parole donnée. Il y aurait à redire aussi sur la caractéristique des militaires et des hommes politiques français : mais enfin, s'il nous a fallu jurer à M. Lloyd George que nous ne sommes pas impérialistes, un pauvre petit intellectuel hongrois est bien excusable de se tromper à la suite du premier ministre du monde ; et si, d'autre part, nous avons en vérité, bien peu de militaires qui fassent de la politique, il se pourrait qu'à un moment la Hongrie eût été du rayon d'un de ceux qui ont ce travers, et pas assez d'habileté quand ils y cèdent. Mais la critique de notre attitude envers Karolyi et son gouvernement, celle de l'inaction de nos troupes à Szeged, si elles ne sont pas décisives avant connaissance de tous les faits et mûr examen, n'en paraissent pas moins troublantes et

les conséquences des fautes qu'on nous impute sont indiquées avec netteté : nous nous sommes évincés nous-mêmes du domaine des affaires, et nous nous laissons évincer peu à peu de celui des esprits.

Notre effacement ne rend service à personne. Nos Alliés, qui paraissent en profiter, ont déjà ailleurs beaucoup d'affaires sur les bras : ils n'auraient pas d'avantage à se soulager de celle-là. La Hongrie et ses voisins, les principaux intéressés à l'affaire — avec l'Europe prise dans son ensemble, puisqu'au fond c'est le calme, l'ordre, la paix des uns et de l'autre qui sont en jeu — trouveront chez nous, plus que chez d'autres, pourquoi ne pas le dire ? la compréhension de leur nature, le sens de leurs besoins, une direction amicale, inspirée du seul souci de leur développement et de leur prospérité, compétence, sagesse, bienveillance et tact. Nous sommes, et nous pouvons en être fiers, les seuls dont les conseils de prudence, dont les appels à la modération et à la conciliation ne paraîtront suspects nulle part, pas même, au bout de quelque temps, à Budapest.

La Hongrie évoluera nécessairement vers la Démocratie. Le régime actuel, si réactionnaire qu'il soit, lui a déjà fait des concessions, de pure forme si l'on veut, mais après tout la maxime de La Rochefoucauld est éternellement vraie, et c'est déjà beaucoup qu'il n'ose plus montrer son vieux visage féodal-réactionnaire et se sente obligé de prendre un masque chrétien-social. Les voisins des Magyars sont démocrates et le seront chaque jour davantage. Pour mettre d'accord ces démocraties, pour les rapprocher dans l'intérêt de l'Europe et de la paix du monde, nul n'aura plus d'autorité que la démocratie française.

La paix par où se clôt une guerre où, sans nous, l'Allemagne établissait son hégémonie sur le monde, n'est pas celle que nous attendions et à laquelle nous avions droit.

Sur nombre de points du globe des renonciations nous ont été imposées, pénibles ou douloureuses dont l'amertume se doublait à la comparaison des services rendus et des sacrifices faits. Elles nous donnent peut-être le droit de marquer la limite que nous ne dépasserons pas. Etroitement lié au problème allemand, le problème de l'Europe Centrale est, par là même, un problème essentiel pour nous. C'est à nous, à nos idées et à notre victoire que l'Europe Centrale doit sa figure d'aujourd'hui ? C'est nous, et nous seuls, qui, unis à ses peuples, pourrons la lui conserver.

Louis Eisenmann,
Professeur à la Sorbonne.



AVANT LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES

La Fragilité des Clauses Financières du Traité

Le troisième article de M. Germain Martin *que nous publions ci-dessous a pour sujet « La fragilité des clauses financières du Traité »; dans le quatrième et dernier de la série, que nous publierons la semaine prochaine, notre collaborateur, recherchant les conclusions de ses critiques, indiquera les solutions positives vers lesquelles on pourrait heureusement s'orienter.*

L'exécution des clauses financières du traité de paix a mis la France et l'Allemagne dans une situation difficile. M. Keynes n'a vu que les embarras de l'Allemagne.

Il indique que si l'on avait strictement interprété les engagements des alliés, au moment de l'armistice, on aurait demandé à titre de réparation pour la France; 1° les dommages résultant de la guerre dans les pays envahis ou dans la zone battue derrière les lignes par le bombardement ou les raids aériens ; 2° les dommages résultant du vol de matières premières, machines, effets, etc..., dans les pays envahis ; 3° le paiement des amendes ou réquisitions de l'ennemi dans le pays occupé ; 4° les indemnités aux Français déportés et assujettis au travail forcé ; 5° les indemnités pour les dépenses du ravitaillement de Français en territoire occupé.

Les alliés, et plus particulièrement les Français, ont demandé que les réparations mettent à la charge de l'agresseur la réfection des richesses que l'agression elle-même avait détruites et, également, les dommages causés aux personnes, autant que ces dommages peuvent être évalués en argent.

L'opinion française n'a jamais varié sur ce point. Elle a toujours interprété les termes de *réparations*, exprimés dans les quatorze points du président Wilson, en les étendant aux dommages causés aux individus (1). Elle ne pouvait d'ailleurs avoir d'autre interprétation. Quand un pays de 39 millions d'habitants perd 1.500.000 individus et compte une masse de grands mutilés, le principal dommage que lui cause la guerre est la perte des hommes les plus valides de la nation. Elle équivaut à des centaines de milliards de manque à produire. Elle prive le pays d'une capacité de travail, d'une science d'organisation et de facultés d'invention. Enfin et surtout, elle lui enlève des procréateurs, en telle proportion, que la perpétuité de la race est compromise.

Elle oblige l'État qui a perdu un aussi grand nombre d'hommes à servir immédiatement des milliards de pensions aux veuves et aux orphelins et des retraites aux mutilés et grands blessés.

Aucun des États alliés n'a eu des charges comparables à celles de la France du chef des dommages causés aux personnes. Et une différence de situation explique peut-être la différence d'interprétation du terme « réparations » dans le livre de Keynes et chez tous les Français qui se sont occupés de la question. La commission du budget, au cours de sa séance du 17 avril 1919 estimait « qu'elle avait le devoir impérieux, au moment où allaient aboutir les négociations de paix, d'appeler de nouveau et instamment l'at-

(1) C. f. Réponse des puissances alliées et associées aux remarques de la délégation allemande sur les conditions de la paix. Partie VIII, Réparations, page 62.

tention du gouvernement sur la situation grave qui imposait 5 milliards pour le service des pensions aux veuves, aux mutilés et aux victimes de la guerre ».

Elle estimait « que, sous peine de faire supporter au pays qui a remporté la victoire et qui a lutté pendant plus de quatre années pour la défense du droit et de la liberté de tous les peuples, les charges qui incombent aux auteurs responsables du conflit, il était de la plus élémentaire justice de réclamer à l'ennemi le remboursement intégral des dommages et charges, avec priorité pour la réparation des dommages ».

La France n'a donc jamais accepté, et elle ne le peut, financièrement et moralement, de distraire dans le règlement des réparations, la charge correspondant aux pensions et aux retraites. Ce n'est d'ailleurs qu'une indemnité qui évite simplement de transformer le vainqueur en vaincu, mais qui ne répare point réellement les désastres accumulés dans une nation de haute civilisation par la perte de 1.500.000 de ses fils. Il n'est pas d'habileté d'interprétation qui puisse éviter l'exécution de ce règlement.

M. Keynes reconnaît, au contraire, que l'Allemagne, en vertu des quatorze points du président Wilson, doit bien le montant des réparations pour tous les dommages causés aux biens dans les pays dévastés. Mais, à son sens, le montant des dommages a été l'objet d'énormes exagérations.

D'abord, après l'armistice, les gouvernements alliés auraient eu des prétentions sans cesse accrues, pour faire tomber sur l'Allemagne non plus seulement la charge des réparations, mais le paiement de l'ensemble des frais de la guerre.

Nous ne saurions trop nous déclarer d'accord avec M. Keynes sur le mal qu'ont fait aux peuples en présence, dans le règlement du conflit mondial, les hommes d'Etats qui, dès la fin de 1918, déclarèrent que l'Allemagne paierait tout, qu'elle pouvait tout payer, dût-elle verser 1.000 milliards. Mais M. Keynes est-il bien sûr que le principal auteur de ce bluff vive sur le continent ?

Au mois de janvier 1919, nous avons étudié dans *la Cote de la Bourse et de la Banque* les possibilités de règlement de la dette de guerre par l'Allemagne. Nous soutenions qu'il importait d'examiner les facultés de paiement des Empires du Centre pour n'exiger d'eux qu'une contribution nettement arrêtée, quant à son montant, mais ensuite gagée sérieusement, de telle sorte que les alliés disposent d'une masse de valeurs, dont le paiement *certain et garanti par l'Allemagne* serait facilement escompté, dans le monde entier. Nous nous sommes heurtés à des résistances qui s'appuyaient sur les affirmations d'hommes d'État anglais, de grands quotidiens anglais qui clamaient que l'Allemagne pouvait payer et qu'elle paierait tous les frais de la guerre, jusqu'au dernier sou.

On publiait des évaluations fantasmagoriques sur la valeur des bassins houillers allemands... celui de Westphalie était déclaré d'une valeur de 1.000 milliards à lui seul ; la Sarre était inscrite pour 80 milliards... Inutile, après cela, de tenter devant l'opinion, une discussion sur les facultés réelles de paiement de l'Allemagne.

Lors des travaux de la Conférence de la Paix, le savoir des experts et des conseillers techniques eut vite fait de remettre au point les appréciations des politiciens. Mais ce n'était pas en vain que l'on avait proclamé dans les Parlements et au dehors que l'Allemagne paierait, qu'elle pourrait le faire.

De ces affirmations a découlé le mode de règlement imposé à l'Allemagne au titre de réparations. D'abord, les négociateurs de la paix se refusèrent à indiquer immédiatement le montant des dûs de l'Allemagne. Puis ils prétendirent à l'organisation d'un encaissement qui pourrait permettre aux créanciers de participer aux progrès des capacités de production de l'Empire Germanique, dans l'avenir. Or, la première qualité d'un traité de paix est de constituer par lui-même un règlement. Et ce résultat doit être surtout obtenu en matière de paiements.

La méthode adoptée à Versailles n'aboutissait qu'à des solutions virtuelles. On prévoyait bien certaines obligations imposées à l'Allemagne. Mais en quoi consistaient-elles immédiatement ? En dehors de livraisons de stocks de charbon et du retour du matériel industriel volé et détourné par l'ennemi, les auteurs du traité imposaient à l'Allemagne des remises de bons représentatifs de la dette de l'Allemagne. Nous ne nous arrêterons pas sur les modalités de ces remises qui ont été souvent répétées dans la presse.

Il importe, au contraire, de bien préciser que ces bons ne pouvaient constituer pour l'Allemagne un moyen libératoire de paiement. Il est vrai que les représentants autorisés de la France espéraient la prise en charge des dits bons par les Alliés qui escompteraient ces titres représentatifs de créances et apporteraient à la Belgique et à la France des disponibilités de Trésorerie immédiates. Dès que l'on connut, dans les milieux aptes à étudier les questions financières, le mécanisme du paiement de la dette de guerre, l'opinion devint pressante auprès des ministres responsables de la négociation et leur posa la question : Etes-vous certains que ces bons représentatifs de la dette allemande seront escomptés ?

Si oui, la France n'avait pas à supporter la charge écrasante d'un budget ordinaire de 18 à 20 milliards, d'un budget extraordinaire de 7 à 8 milliards et d'un versement de 15 à 20 milliards dans les régions à reconstituer. Elle trouvait dans l'escompte des bons représentatifs des moyens de trésorerie qui lui permettaient de faire face aux demandes de règlements de dommages de guerre, et d'assurer des pensions et des retraites nées de la guerre.

Et comme les escompteurs devaient être surtout recrutés au sein des États ayant un change favorable sur la France, le concours de ces alliés et de ces neutres nous donnait des moyens de règlements qui soutiendraient le cours du franc.

Pour tous les hommes un peu informés, notre situation financière était dominée par ce problème de la prise en charge de la dette allemande. En effet, en cas d'abstention de la part des alliés et des neutres, la France, au cours de la période la plus difficile de la reconstitution, aurait à adapter son économie à un régime d'impôts plus que triple de la masse totale des charges d'avant-guerre. Elle aurait à assurer ses approvisionnements en matière première indispensable à son industrie. Elle aurait à verser 5 milliards, annuellement, du chef des pensions et des retraites. Elle devrait, en même temps, travailler et financer pour assurer la remise en état des régions dévastées

Tâche impossible à des nations dont l'économie n'avait pas éprouvé les ébranlements de la guerre. Tâche surhumaine et au-dessus des forces d'une nation qui avait 600.000 ouvriers d'industrie de tués ; près d'un million de paysans fauchés par la mort ; 600.000 bâtiments détruits, tandis que la région qui assurait 95 % du tissage des

laines, 90 % de la production du lin ; 90 % des minerais ; 83 % du fer ; 53 % de la houille ; 70 % du sucre était complètement dévastée.

Les charges de liquidation de la guerre devenaient autrement plus lourdes que celles du temps de guerre même. Et en présence des difficultés de Trésorerie, le Ministre des Finances allait être obligé d'en appeler au secours de la Banque de France, aux fonds de l'épargne en voie de formation. La France serait obligée de faire le service de la dette allemande, par anticipation, en accumulant près de 40 milliards de billets de banque, et avant le dernier emprunt une cinquantaine de milliards de bons de la Défense Nationale.

A jouer ce jeu, elle courait tous les risques d'une inflation de moyens de paiement : hausse des prix à l'intérieur, dépréciation générale de la valeur du franc, d'où, conséquence inévitable, cours des changes défavorables sur les marchés étrangers. Au total, la liquidation de la guerre entraînait, dans de telles conditions, l'ébranlement du crédit de la France.

Pour éviter tant de maux et tant d'injustices, au Parlement et dans la masse, des hommes suppliaient le gouvernement de dire nettement où en étaient les négociations avec nos alliés, en ce qui concernait la prise en charge des titres représentatifs de la dette allemande.

Nous sommes de ceux qui avons suivi avec anxiété les débats engagés sur ce point. Nous savons que le Ministre des Finances d'alors évita de donner l'indication d'une solution précise et laissa toujours espérer, pour un avenir prochain, des décisions favorables et dans le sens que réclamait l'opinion. On escompterait... demain.

Cette politique d'atermoiements, alors que la France jouissait auprès de tous ses alliés, du prestige acquis par l'immensité des sacrifices, fut des plus fâcheuses. Elle empêcha notre nation de dire sa volonté de n'être pas écrasée par un poids de dettes d'autant plus lourd qu'elle avait plus perdu d'enfants et connu d'autant plus le pillage et l'incendie.

Et ainsi de faibles négociateurs nous léguèrent le système du règlement financier sous la forme d'une dette indéfinie, non gagée, reconnue par des bons dont aucun des alliés ni des neutres n'appréciait la valeur.

Mais le système permettait de dire qu'un jour viendrait où l'Allemagne, redevenue prospère, travaillerait surtout pour nous payer. Et alors, elle paierait tout. Donc on pouvait, en attendant que les temps fussent révolus, évaluer largement les dommages dans les régions dévastées. Les architectes étaient d'autant plus généreux dans leurs appréciations qu'ils avaient des honoraires calculés sur les estimations, sans attendre leur exécution.

Le système du règlement élastique de la dette de l'Allemagne a été la cause directe des appréciations souvent exagérées des dégâts commis dans le Nord et l'Est de la France. Il a eu pour conséquence immédiate une hausse formidable des prix de tous les matériaux et des prix de la main-d'œuvre. Pourquoi être très réservé dans l'engagement des dépenses de reconstitution ? L'Allemagne ne devait-elle pas, en définitive, tout payer ?

L'Etat donnait d'ailleurs le plus fâcheux exemple de désordre et de gaspillage. Pour l'exercice de 1920, 16.515 millions de crédits ont été demandés par le ministère des Régions libérées, dont 12 milliards 600 millions correspondent à des payements d'indemnités de dommages de guerre ou de payements d'intérêts sur indemnités de dommages, et une dépense de près de 4 milliards pour les différents services, dont 810 millions pour les seuls services des transports généraux, assurés surtout par automobiles.

M. Keynes a pu écrire, non sans raison, que le montant des dommages dans les pays dévastés avait été l'objet d'énormes exagérations.

Il est fâcheux qu'il n'ait pas précisé les relations de cause à effet entre ce résultat et la déplorable campagne qui fut faite en novembre 1918, dans son propre pays, sur le thème que l'Allemagne paierait tout, parce qu'elle pouvait tout payer.

L'autorité de l'homme d'Etat anglais qui avait lancé cette affirmation, enlevait tout poids aux écrits de quelques économistes français qui se permettaient d'écrire que l'Allemagne ne pourrait jamais tout payer !

Nous avons lu des articles dans certains journaux financiers français qui demandaient qu'on procédât à une évaluation immédiate des dommages pour qu'une somme forfaitaire, mais définitive et gagée par certaines ressources de l'Allemagne, fut demandée aux ennemis ; que les titres représentatifs de cette dette fussent pris en charge par une organisation internationale, qui créerait et placerait des valeurs, dans le monde entier, et deviendrait ainsi le banquier de l'Allemagne. Car la France ne pourrait assumer ce rôle.

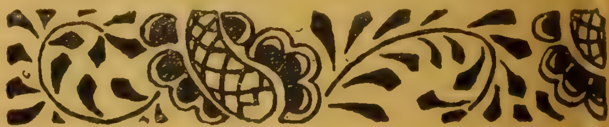
Nous redoutions alors qu'une dette indéfinie et non gagée ne favorisât d'un côté le gaspillage, et de l'autre, ralentit l'activité créatrice du peuple allemand.

Les solutions préconisées par les partisans de l'affirmation : « l'Allemagne paiera tout », l'ambition de créer des rapports de fonction entre l'essor économique de l'Allemagne et le montant définitif des réparations à plusieurs dizaines d'années de délais, nous paraissaient incompatibles avec la notion, jusqu'alors acceptée dans tous les temps, de l'état de paix.

Le traité créait une sorte de servage économique. De plus, il renvoyait le règlement définitif des comptes à une époque ultérieure. Il prolongeait l'état de tension entre l'Allemagne et la France ; il suscitait les pires difficultés. Ce n'était ni la guerre, ni la paix. C'était un régime de marasme aussi défavorable à la France qu'à l'Allemagne.

Il faut en finir avec ces erreurs, dont M. Keynes n'a vu les inconvénients que pour l'Allemagne, oubliant la situation financière effroyablement critique de la France, si elle doit, seule, être le banquier de son ennemie dans le présent.

GERMAIN MARTIN.



Lettre d'Amérique.

Nos Lecteurs ont bien voulu remarquer les lettres pleines d'intérêt que notre correspondant, M. M. Carret, nous a adressées des Etats-Unis et que nous avons publié ici. Celle qu'on va lire ci-dessous ne déroge pas à cette excellente série. C'est grâce à un sens aigu d'observation que notre correspondant, qui, mieux que personne, connait en Amérique les gens et les choses, parvient à donner ici l'aspect vrai de l'opinion outre-atlantique.

Philadelphia, 24 avril 1920.

*Au Directeur de l'*Europe Nouvelle,

Peut-être aimerez-vous savoir de quel œil le public américain a suivi le démêlé franco-allemand, l'occupation de Francfort et des cités rhénanes, et les discussions interalliées qui ont suivi ces événements.

Sur l'attitude du gouvernement lui-même, je ne saurais vous renseigner plus que ne l'ont fait les dépêches. La Maison-Blanche a observé une sage discrétion, et il faut d'autant plus insister sur cette discrétion que si elle avait été observée avec autant de tact par M. Lloyd George, nous aurions sans doute traversé ces temps de crise calmement, et aurions évité le fâcheux étalage de nos différends.

La question s'est présentée ici sous trois aspects distincts.

On s'est demandé tout d'abord dans quelle mesure l'Allemagne était sincère ; si le danger des troubles de la Ruhr était aussi grave que le gouvernement Ebert le représentait, si la demande faite par lui d'envoyer des troupes dans les territoires déclarés neutres n'était pas une manœuvre préparatoire à une occupation définitive, si enfin ces troubles ne lui avaient pas fourni une occasion nouvelle de violer le Traité de Versailles, suivant la politique discrètement mais constamment poursuivie par lui depuis la signature du traité. Sur ce point, plusieurs grands quotidiens se sont abstenus de juger, avouant nettement qu'ils étaient prêts à s'en remettre à la France pour décider s'il y avait lieu ou non d'accéder aux demandes du gouvernement allemand. Certains autres journaux, sans aller aussi loin dans notre sens, et tendant plutôt à croire à l'existence réelle d'un danger bolcheviste en Allemagne, ont ajouté cependant que la France n'avait que trop de raisons de se méfier de ses voisins d'Outre-Rhin, et se sont déclarés prêts à s'associer à l'action de la France, quelles que soient les décisions prises par elle à l'égard de cette action.

Enfin un troisième groupe a vu dans les troubles de la Ruhr une menace pour la France elle-même, et a prétendu que loin d'entraver le gouvernement allemand dans ses efforts pour les réprimer, le gouvernement de M. Millerand aurait dû faire tout le possible pour affermir le pouvoir d'Ebert, et lui permettre, sous certaines conditions définies, d'envoyer le nombre de troupes nécessaires pour rétablir l'ordre et faire cesser l'anarchie dans la région soulevée.

Sur le second aspect de l'affaire, l'occupation des villes allemandes, et en particulier de Francfort, je ne saurais vous cacher que l'émotion a été grande — aussi grande du moins que le permettait l'intérêt absorbant des prochaines élections présidentielles. Les manchettes des journaux n'ont plus été uniquement consacrées aux élections primaires dans tel ou tel Etat, aux avantages obtenus par M. Lowden ou le Général Wood, aux chances que présente M. Hoover pour le parti républicain.

L'opinion extrême au sujet de cette occupation a été exprimée par le *New-York Herald*, qui voit dans notre action la preuve des déclarations récentes du Président Wilson à l'égard du militarisme français. Dans un éditorial du 6 avril, intitulé : « Un exploit du militarisme français », ce journal exprime des doutes sur la bonne foi du gouvernement qui dirige en ce moment les destinées de la France, et se refuse à croire qu'il puisse sincèrement éprouver des inquiétudes devant l'entrée de quelques troupes allemandes dans une région menacée d'anarchie. Selon l'auteur de l'éditorial, cet événement n'aurait été qu'une occasion pour la France de démontrer qu'elle est capable à elle seule d'imposer à l'Allemagne l'exécution intégrale des clauses du Traité. Mais ce qui donne à cet éditorial toute sa signification et le met dans son vrai jour, c'est l'idée exprimée en conclusion que les Etats-Unis sont en dernier ressort responsables de ce qui se passe, car si le Sénat avait ratifié le Traité, le parti militariste français n'aurait pas pris la haute main en France, le peuple français se serait senti en sécurité, et les événements d'Allemagne se seraient passés probablement tout autrement.

Le *Sun* représente une nuance déjà moins extrême de l'opinion, et essaye de réduire le problème à ses éléments essentiels sans parti-pris. Ce n'est probablement que par suite d'un oubli, croit-il, que le Traité a rendu techniquement impossible l'entrée de troupes dans la région neutralisée. La clause qui lie l'Allemagne lie également les Alliés. Or, il serait insensé de supposer un instant qu'il était dans la pensée des signataires de permettre et de supporter indéfiniment un état d'anarchie au centre de l'Europe. Le bon sens indique la meilleure manière d'agir : elle consiste à donner à l'Allemagne l'autorisation demandée en prenant les garanties raisonnables en la circonstance.

Le *New-York Evening Post* (qui, vous le savez, a fortement évolué depuis qu'il a passé de la direction Willard en d'autres mains), va un degré plus loin vers le point de vue du gouvernement français. On y trouve comme seule trace de son ancien pacifisme une expression de regret que les événements en question se soient produits — regret tout gratuit d'ailleurs. Il ne voit pas, d'autre part, que les faits justifient l'invasion du Bassin de la Ruhr par des troupes allemandes ; et quant à l'action de la France, elle serait moins une manifestation contre l'Allemagne qu'un avertissement aux Alliés, destiné à leur faire comprendre que la politique d'apaisement de l'Allemagne aux dépens des susceptibilités françaises ne saurait continuer indéfiniment. Allant plus loin encore, l'*Evening Post* déclare que les Alliés ne sauraient méconnaître le sentiment de la France, et que les responsabilités internationales imposées aux Etats-Unis par leur participation à la guerre, les obligent, qu'ils le veuillent ou non, à agir d'accord avec leurs alliés d'Europe.

C'est dans le *Washington Post* qu'on peut trouver le point de vue purement français. Dans une succession d'articles, ce grand ennemi de la ratification du Traité prouve ce que je vous disais dans une de mes dernières communications, que les ennemis du Traité n'étaient pas, malgré les apparences, les ennemis de la France et qu'il n'y avait dans toute cette lutte que des questions de politique intérieure. L'homme du *Washington Post*, c'est M. Lodge ; aussi les paroles que ce

journal prononce ont-elles une importance toute particulière. On trouve en effet, dans les articles en question, tous les arguments avancés par M. Millerand dans ses notes variées et nombreuses au gouvernement britannique. Je n'ai pas besoin de vous les rappeler, mais vous serez peut-être heureux de savoir quelle conclusion le *Washington Post* en tire. « Si l'Allemagne croit, dit l'éditorial du 8 avril, que les Etats-Unis ont abandonné la France, elle se trompe, et son erreur devrait lui être rendue manifeste immédiatement. Le Gouvernement et le peuple allemand devraient être informés sans délai que notre pays se tient toujours aux côtés de ses Alliés de la dernière heure, et qu'il n'hésitera pas à aller à l'aide de la France en cas de besoin ». Le 9, nouvel éditorial exprimant les mêmes idées, sous le titre : « L'Amérique doit soutenir la France ».

J'en viens au troisième aspect de la question, la désunion momentanée entre les Alliés. Sur ce point, l'opinion est unanime, et c'est, me semble-il, un symptôme excellent de l'état de nos relations avec les Etats-Unis. Quelle que soit l'attitude des divers groupes sur les autres points, il n'y a pas de divergences sur celui-ci : l'union doit être maintenue à tout prix. C'est la paix de l'Europe, c'est la paix du monde, ce sont les conquêtes si chèrement payées par le sang de millions d'êtres, qui sont en jeu.

Le *Public Ledger* me paraît représenter particulièrement bien l'opinion américaine à cet égard. Le 7 avril il publie un éditorial qui porte en titre et sous-titre les mots suivants : « *La France ne saurait être blâmée pour sa défiance à l'égard de l'Allemagne, mais elle ne doit sous aucun prétexte se séparer de ses Alliés et de l'Amérique* ».

La France, dit cet article, est absolument justifiée dans son action. Son exaspération, ses appréhensions mêmes sont excusables. Nous devons nous rappeler que la France se tient à l'*angle de mort* de la frontière de la liberté. L'article continue sur ce ton sympathique, mais pose finalement le problème de la manière suivante : « La France peut aujourd'hui faire face à l'Allemagne seule. Mais le pourra-t-elle demain ? Aussi la seule erreur que la France ne puisse se permettre de commettre serait-elle de s'aliéner, ou même de refroidir l'opinion de ses Alliés à son égard. Elle assurera d'une manière infiniment plus effective sa sécurité future en « *occupant* » moralement et rationnellement l'opinion de l'Angleterre et de l'Amérique, qu'en occupant une douzaine de villes allemandes ».

Le 9, à la suite des événements de Francfort, le *Public Ledger* reprend la question, et tout en se montrant un peu plus sévère pour M. Millerand, en regrettant surtout l'emploi de troupes coloniales pour effectuer l'occupation, conclut néanmoins que l'union des Alliés doit être le seul objet de notre considération dans les décisions à prendre aujourd'hui.

« Il est trop tard, dit-il, pour déclarer que la France aurait dû gràcieusement autoriser les Allemands à mettre à fin aux désordres de la Ruhr par la force armée. La France a agi : il s'agit de décider si nous allons commettre la lourde faute d'abandonner la France, même si celle-ci s'est montrée un peu trop impulsive, lorsqu'elle avait toutes les raisons possibles d'être à bout de patience et de voir augmenter tous les jours sa méfiance à l'égard de l'Allemagne. »

J'ai analysé longuement les articles de ce journal parce qu'il me semble, mieux que tout autre, tenir le juste milieu sur cette question, et que dans la mesure où j'ai pu moi-même en juger, il représente la moyenne de l'opinion américaine. Aussi la dernière phrase que je tiens à vous citer, venant après les citations précédentes où se révèle une compréhension parfaite du point de vue français, et d'où tout attendrissement suspect envers l'Allemagne est absent, prendra-t-elle toute sa valeur à vos yeux, et se montrera-t-elle, ce qu'elle est, un sérieux avertissement pour nous. Je cite :

« Les Alliés doivent indiquer nettement a nos vaillants frères d'armes galliques, qu'ils ne doivent pas essayer de nous forcer la main une seconde fois. Nous sommes un peuple raisonnable. Nous sommes pro-français et anti-allemands. Nous partageons avec eux la croyance que l'Allemagne fera tout en son pouvoir pour échapper aux clauses du Traité concernant les réparations. Nous suspectons également la sincérité du gouvernement Ebert. Nous coopérons sans nul doute avec les Français pour contraindre les Allemands à observer le marché conclu. Si les Français trouvent des difficultés à s'entendre avec le Chef de notre Pouvoir exécutif, ils ont son propre exemple pour justifier un appel au peuple américain. La conscience du peuple américain est aussi claire, aussi alerte qu'au moment de son entrée dans la guerre. La France nous a convaincus alors. Bien plus, elle nous a prédisposés à nous laisser convaincre dans n'importe quel plaidoyer présenté par elle contre l'Allemagne. Mais elle doit voir que son long duel avec l'Allemagne a pour armes dorénavant l'esprit et la raison, non les canons et les gaz asphyxiants. »

M. CARRET.



LA QUESTION D'IRLANDE

Le 3 août 1914, Lord Grey, parlant de l'Irlande à la Chambre des Communes disait qu'elle était « le seul point clair brillant dans un ciel noir ». Elle avait obtenu ce « Home Rule bill » qu'elle réclamait depuis longtemps et dans son allégresse elle donnait à l'armée britannique 300.000 combattants. Pourquoi cette même Irlande est-elle, en 1920, plongée dans l'anarchie, pourquoi ses représentants refusent-ils de siéger à Westminster et proclament-ils son indépendance? *M. Yann Goblet*, dans la *Revue de Paris* (1er mai) explique « L'évolution politique irlandaise de 1914 à 1920 ». Il nous montre les vains efforts de John Redmond, le chef nationaliste, pour obtenir la mise en vigueur du Home Rule dont l'application avait été retardée par la guerre. La déception des Irlandais exaspère leur nationalisme : un parti plus intransigeant que celui de Redmond, le parti Sinn Feiner, fomente la révolte de Pâques 1916. La vigoureuse répression de ce soulèvement et quelques mesures maladroites (dont le vote de la conscription) ne font que renforcer le Sinn Fein qui obtient, aux élections de décembre 1918, un succès écrasant, et proclame, le 21 janvier 1919, *en Gallic et en Francais* l'indépendance de la République Irlandaise. Cette république ne dispose d'aucune force réelle : les services publics, administratifs, judiciaires, financiers, sont soumis à la dictature militaire appuyée sur une armée d'occupation de 50.000 hommes; elle n'a été reconnue par aucune autre nation et n'a pu réussir à faire entendre sa voix à la Conférence de la Paix. Néanmoins l'Angleterre est actuellement, incapable de la gouverner, la situation s'aggrave de jour en jour et le nouveau projet de Home Rule présenté le 27 février aux Communes, moins hardi que celui de 1914, ne dénouera pas la crise.

Chroniques de l'Europe Nouvelle

La Société des Nations

La cinquième Session du Conseil

C'est le 14 mai, qu'a dû s'ouvrir à Rome la cinquième Session du Conseil de la Société des Nations. A son ordre du jour figurent un assez grand nombre de questions.

C'est ainsi que l'on s'occupera, d'une part, du budget de la Société, de l'autre, des demandes d'admission présentées par plusieurs Etats, notamment par le Luxembourg. A signaler aussi que le représentant de la France a été chargé du rapport sur la création de la commission permanente prévue par l'article 9 du pacte de la : Société des Nations ; on sait qu'il s'agit de la commission chargée de donner son avis au Conseil sur les questions militaires, navales et aériennes, c'est-à-dire d'une façon générale sur la limitation des armements dans tous les Etats membres de la Société.

Mais la question qui retiendra vraisemblablement le plus longtemps l'attention du Conseil, est celle de la lutte contre les épidémies qui se déroulent en ce moment en Europe orientale et notamment en Pologne. Il n'est pas aujourd'hui de drame plus poignant.

La lutte contre le typhus en Pologne

Voici plusieurs années que l'épidémie de typhus fait en Pologne d'incessants progrès. On notait 34.538 cas en 1916, 43.840 en 1917, 97.082 en 1918, 231.206 en 1919, et, pour janvier et février 1920, 46.500. Si l'on songe que ces statistiques ne concernent pas les vastes territoires de l'Est actuellement administrés par la Pologne, on mesure sans peine les progrès effrayants accomplis par ce fléau.

Aucun remède permanent ne pourra sans doute être apporté à cet état de choses tant que la Russie restera en proie à l'anarchie, car c'est de l'Est que la maladie vient en Pologne où elle est surtout propagée par les prisonniers de guerre et par les émigrants. Depuis la fin de 1918 jusqu'en janvier 1920, le nombre des personnes venant de l'Est qui ont traversé le territoire de la Pologne où s'y sont arrêtées a atteint 1.279.692. En attendant cependant que la Russie sorte du chaos, il est indispensable d'entamer contre l'épidémie une lutte aussi efficace que possible et c'est précisément sur ce point qu'il a été fait appel à l'initiative de la Société des Nations.

Tous les efforts accomplis jusqu'à présent sont en effet restés vains. Le Gouvernement polonais a affecté à la lutte contre le typhus la somme de 60 millions de marks par mois, c'est-à-dire 1,5 % du budget total de l'Etat polonais. Les organisations des Ligues internationales des Sociétés de la Croix Rouge, l'Y. M. C. A., et d'autres organisations privées sont venues au secours du Gouvernement polonais. Mais ces bonnes volontés coalisées n'ont même pas réussi à enrayer la marche progressive de l'épidémie vers l'ouest de l'Europe.

C'est le 24 février 1920 que M. Balfour, qui présidait à ce moment le Conseil de la Société des Nations a lancé un premier appel à la Ligue internationale des Sociétés de la Croix Rouge pour organiser une croisade contre l'épidémie. Sa déclaration fut officiellement approuvée et confirmée par le Conseil de la Société des Nations les 12 et 13 mars.

Le 13 avril se réunissait à Londres la Conférence d'Hygiène convoquée par le Ministre de l'Hygiène britannique. Après avoir examiné la question, elle arrivait à la conclusion que la Société des Nations était la seule organisation capable d'entreprendre d'une façon efficace la lutte contre les épidémies en Europe orientale.

La même Conférence a esquissé d'ailleurs, d'accord avec la Pologne, un plan d'organisation destiné à arrêter la diffusion des épidémies venant de l'Est. D'après ce plan, il serait indispensable de doubler le nombre des stations sanitaires existant en Pologne et formant un cordon sanitaire autour des régions contaminées ; d'augmenter le nombre de lits dans les hôpitaux jusqu'à 30.000 (le nombre actuel n'atteignant que 13.000) ; de former un millier de colonnes sanitaires mobiles au lieu de se limiter au nombre actuel qui n'est que de 294 ; enfin d'assurer la distribution des vivres et des vêtements et d'organiser les transports. L'exécution de ce plan devrait être, d'après la Conférence, confiée à deux commissaires nommés par la Société des Nations, un commissaire en chef chargé des achats, de la centralisation et des envois de matériel en Pologne, et un commissaire médical, chargé de l'organisation et de l'envoi des formations sanitaires et du personnel médical.

La Conférence de l'Hygiène a invité pour conclure la Société des Nations à prendre en mains l'exécution de ce plan dans un délai aussi bref que possible. Elle a marqué là par un exemple retentissant le rôle que la Société des Nations est appelée à jouer chaque fois que se pose en Europe un problème d'intérêt général que des Etats particuliers, même avec l'appui des associations privées, sont impuissants à résoudre par leurs propres forces.

C'est à Rome que les décisions devront être prises à ce sujet. Il n'est pas douteux que le Conseil de la Société des Nations ne se charge volontiers d'une tâche qu'il est seul à même de mener à bien.



Au Quai d'Orsay

La Valise entr'ouverte

M. Clément Simon qui représentait la France à Prague — il n'était pas ministre — quitte la Tchéco-Slovaquie. C'est la fin de sa « mission provisoire ». Celle-ci n'avait que trop duré.

On disait beaucoup, en Bohême, qu'il n'avait rien compris aux multiples problèmes qui s'y posent depuis un an. On prétendait aussi qu'il avait essayé d'entraver par jalousie, l'action militaire de notre mission militaire, là-bas, mais qu'il n'avait réussi, en somme, qu'à s'user les ongles contre la cuirasse du général Pellé. On citait partout ses accès de colère. — le fils du Président Masaryk n'en fut-il pas victime un certain après-midi dominical ? On citait également ses voyages en Slovaquie que des témoins bienveillants ont comparé à celui du jeune Anacharsis en Grèce.

Mais que ne citait-on pas ? M. Clément Simon ! Une formule le définit : « *Un déluge de paroles dans un désert d'idées* »

Quel pays va-t-il maintenant, noyer des flots de son éloquence ?

Notre nouveau représentant à Prague est M. Couget qui a été successivement à Tanger, à Londres, à Téhéran, à Vienne et à Tokyo.



M. Gabriel Hanotaux est envoyé par M. Deschanel à Rome, pour représenter la France aux fêtes de la canonisation de Jeanne d'Arc.

On sait que M. Gabriel Hanotaux a écrit un livre sur Jeanne d'Arc. Il est vrai qu'il partage ce privilège avec un autre académicien, M. Anatole France. Mais le Pape, certes, n'eut pas volontiers donné ses mules à baiser au père de M. Bergeret. Entre les deux, M. Hanotaux semblait donc plus désigné pour être notre émissaire en cette occasion. Toutefois on eût peut-être pu choisir un représentant, plus jeune, plus au fait des nouvelles directives de la politique papale, les intérêts français ne s'en seraient trouvés que mieux servis.

Et puis, tant de jeunes diplomates désireraient entrer dans la carrière... quand leurs aînés n'y seront plus.



Agé de trente-huit ans, docteur en droit de la Faculté de Paris, ancien élève des Sciences Politiques, Rechad Haliss bey, le nouveau ministre de Turquie à Berne, a épousé une Parisienne. Le teint très brun, le visage rasé à l'exception d'une petite moustache noire taillée en brosse, de gros yeux sombres de Caucasien, c'est un homme sympathique et cordial. Très lié avec Damad Férid Pacha et avec Ali Kemal bey, et comme eux, francophile, il a fait partie de la première mission ottomane à la conférence de la Paix, si fâcheusement renvoyée en Turquie avant toute négociation. La réponse à cette humiliation injuste et parfaitement superflue ne se fit pas attendre : ce fut la chute du ministère Damad Ferid et le soulèvement nationaliste d'Asie-Mineure.

Rechad Haliss bey n'est pas un professionnel de la politique ni de la diplomatie, mais un homme d'affaires. Il a un fils de 6 à 7 ans, qu'il aime beaucoup et dont il parle souvent : « Il est vif, dit-il, et nerveux comme un français. » Souhaitons à Rechad Haliss d'être bientôt Ministre de Turquie à Paris.



M. de Scavenius, Ministre des Affaires Étrangères dans le nouveau cabinet Danois, connaît admirablement les choses de Russie. Il représenta son pays à Pétrograd pendant la guerre et la Révolution, et fut chargé, lors du départ de M. Noulens, de la défense des intérêts français, qu'il protégea avec une inlassable fermeté. Il ne sera pas dupe des intrigues bolchéviques, particulièrement actives depuis quelques temps dans les pays Scandinaves.



Le Comité Danois a remis à M. Claudel, ministre de France, un million trente-trois mille francs pour contribuer à la reconstruction de la cathédrale de Reims. C'est une des preuves de la grande sympathie de l'opinion Danoise pour la France, une des preuves, disons-nous, car il y en a déjà eu d'autres.



M. de Jordan Rozwadowski, Chargé d'affaires de Pologne à La Haye, dans un déjeuner donné en l'honneur de la fête nationale Polonaise, a rappelé les étroites relations intellectuelles et commerciales qui unissaient dans le passé la Pologne avec les Pays-Bas Le Ministre des affaires étrangères, M. Van Karnebeek a répondu en mentionnant les services rendus actuellement à l'Europe par la Pologne, qui défend la civilisation contre l'anarchie Bolchéviste, et a levé son verre à la prospérité de la nation Polonaise, M. Guesalaga, Ministre d'Argentine, doyen du Corps diplomatique a félicité la Pologne au nom des Pays neutres, et M. Mitilineu, Ministre de Roumanie, au nom des puissances alliées.



M. Erazim Piltz, Ministre de Pologne à Belgrade, ayant été nommé en Tchéco-Slovaquie, crut bien faire en adressant au Ministre des affaires étrangères de ce pays, M. Benès, un télégramme où il manifestait sa sympathie pour les Tchèques, et exprimait l'espoir que la question de Teschen serait réglée amicalement entre les deux pays. Très bien accueilli à Prague, ce télégramme produisit dans certains milieux polonais une impression assez fraîche, et fut le sujet d'une interpellation adressée au Ministre des affaires étrangères à Varsovie. Entre temps, M. Piltz fut chargé d'une mission à Vienne, et son départ pour Prague semble bien être ajourné sine die. Avant d'écrire, un diplomate ne doit-il pas tourner sept fois la plume dans son encrier?



M. Doulcet, chargé de mission auprès du Saint-Siège par le gouvernement Français, et qui était venu conférer à Paris avec M. Millerand, vient d'être reçu en audience particulière par le Souverain Pontife.



Un Consul d'Angleterre en retraite a confié au « Chamber's journal » le récit de ses tribulations professionnelles, et se plaint du sans-gêne de certains touristes, de l'insistance des mendiants, des matelots et des saltimbanques, et des lubies des *nurses*. Son consulat servait le plus souvent de poste-restante aux caravanes Cook, et était assailli d'Américains, qui demandaient à changer des dollars. Il était parfois très difficile de les décider à s'adresser au Consulat d'Amérique !

Le Mouvement diplomatique

S. A. R. le prince heritier de Serbie a reçu M. Gisbert Diderick, advocaat, ministre plénipotentiaire du Royaume des Pays-Bas, qui lui a remis ses lettres de créance.

— Sa Majesté la Reine des Pays-Bas a reçu M. Prokop Maxa, Ministre plénipotentiaire de la République Tchéco-Slovaque, ainsi que M. Louis Aldrovandi Marescotti, comte di Viano, Minsitre de S. M. le Roi d'Italie, pour la présentation de leurs lettres de créance.

— *En France* : sont nommés conseillers d'ambassade MM. de Courcel, Henri Cambon, de Martel, Clauzel et Puaux; — secrétaires d'ambassade de 1re classe, MM. le baron Pieyre, Roger Cambon, Sabatier, Bruère, Corbin, Henry; — secrétaires d'ambassade de 2e classe, MM. Labouret, Helleu, de Vilmorin, Brugère, Gentil, Cosme, de la Baume; — attachés d'ambassade, MM. Hubert, Guérin, Gueyraud, Gauquié, Lescuyer, Jousset, Dayet, Augé, Payart, Rochat, Rivière, de Bourguignon de Saint-Martin.

M. d'Ormesson, secrétaire d'ambassade à Londres est nommé à Athènes; M. du Chaffault, chargé d'affaires à Buenos-Ayres est nommé à Stockholm.

— M. Van Zeppelin Obermuller, Consul général des Pays-Bas à Rio-de-Janeiro, est maintenu dans le même poste en qualité de Ministre.

M. Marckx, Consul général à Wiesbaden, est nommé Consul général des Pays-Bas à Francfort.

M. de Baecker est nommé Consul des Pays-Bas à Dunkerque.

Comment perfectionner notre organisation consulaire (1)

V. — *Quelle doit-être à l'étranger la véritable mission de nos Consulats?*

Nos consulats sont les avant-postés de la France à l'étranger. Si nécessairement les grandes questions diplomatiques leur échappent, ils n'én sont pas moins les collaborateurs indispensables des ambassades et légations, qu'ils doivent renseigner sur la vie politique, économique, et financière dans leur circonscription. Ils ont le contact avec les autorités locales, souvent moins circonspectes et moins habiles à dissimuler que les gouvernants de la capitale. On peut affirmer que le Consulat général de France à Moscou était mieux placé pour connaître la Russie que l'ambassade à Pétrograd. Les ambassades vivent forcément dans un monde cosmopolite et légèrement artificiel. Les consulats sont placés à même la nation étrangère, et doivent sentir battre son pouls.

Le rôle des consulats est à cet égard beaucoup plus important qu'à l'époque où les masses populaires étaient tenues à l'écart des grandes affaires publiques. Même dans des pays autocratiques comme la Russie tsariste, il y avait place pour des consulats vigilants et avertis. Cette place a trop rarement été tenue. En Ukraine, à Kiev, sous le fallacieux prétexte qu'il n'y avait presque pas de ressortissants français, nos intérêts étaient confiés, non à un consul de carrière, mais à un israélite Russe, fort charmant homme, mais n'ayant aucun accès à la société locale hormis ses coréligionnaires. Lors des pogroms de 1904, il ne dût son salut qu'à la présence du drapeau français sur ses bureaux. En 1917, il ne se trouva aucunement en situation d'orienter le gouvernement français sur le mouvement séparatiste Ukrainien.

En dehors de leur rôle d'informateurs, qui exige une parfaite et profonde connaissance de la langue, de la législation et des mœurs du pays où ils exercent leurs fonctions, les Consuls sont des agents d'administration et d'exécution. Ils administrent les intérêts de leurs nationaux en résidence à l'étranger, ou simplement de passage, enregistrent leurs contrats, visent leurs passeports, contrôlent les vaisseaux marchands sous le pavillon national, etc., etc...

Ces fonctions d'administrateurs et de contrôleurs sont les plus absorbantes. Elles tendent à empiéter dans la pratique sur les autres occupations des consuls, et c'est ce point de vue étroit qu'adopte l'administration centrale lorsqu'elle envisage qu'un Consul qui connaît son métier aux Indes est capable de l'exercer demain au Pérou.

Cependant les consuls ont besoin d'une connaissance toute particulière d'un pays déterminé pour remplir le reste de leur mission, nous voulons parler de la protection de leurs nationaux auprès des autorités locales, et du développement des affaires des négociants de la métropole, intéressés soit à l'importation, soit à l'exportation des produits et des matières premières. Il y a donc lieu de répartir et de spécialiser les Consuls en six grandes zones : celle des pays de langue germanique, celle des pays de langue latines, celle des pays de langue anglaise, celle des pays de langue slave, celle des pays d'alphabet chinois et celle des pays d'alphabet arabe.

Le consulat de France doit donc devenir de plus en plus pour nos nationaux, le refuge, la petite patrie, la succursale du gouvernement métropolitain, mais ses fenêtres doivent être largement ouvertes sur le pays d'alentour. Il doit être un bureau où l'on se renseigne avec précision sur les affaires possibles, sur les pas de clerc à éviter, et sur la manière d'entrer en relations avec les indigènes dans les conditions les plus favorables. Il doit aussi être une étape des étrangers vers la France, leur présenter notre pays sous le jour le plus flatteur, les engager à le visiter, et à lui réserver une part de leurs achats et de leur studieuse attention.

A l'heure actuelle, il est impossible que des fonctions aussi diverses soient concentrées en un seul homme ou même en plusieurs hommes de même formation et absolument interchangeables, et ne différant que par l'âge ou par les appointements. La spécialisation s'impose, et ce ne sera pas le même agent qui alternativement s'occupera d'administration, et étudiera les questions commerciales.

Il est impossible également que le local consulaire réponde à lui seul à tous les besoins et à toutes les commodités des Français résidant ou voyageant à l'étranger. Le consulat a dans les très grandes villes comme annexes nécessaires d'abord une chambre de commerce française, puis un club français, ou mieux encore une « maison de France ».

Ainsi perfectionnés et réorganisés, nos consulats répondront parfaitement aux nécessités politiques, économiques et morales de la France à l'étranger.

(*Fin*). HENRI MYLÈS.

(1) Voir *Europe Nouvelle*, nos 10 à 15.

Le Carnet du Voyageur

Le consulat de France à Alexandrie a été construit il y a une dizaine d'années, par un architecte français que le Gouvernement a envoyé tout exprès au Caire. Il a coûté 713.000 francs. Alors direz-vous, c'est un palais.

— Regardez plutôt ! là-bas, tout près de la mer, cet immeuble qui s'effrite lamentablement, comme ces palais d'exposition édifiés pour durer quelques semaines et que l'on a oublié de démolir. La façade, en fausses pierres de taille est lépreuse ; les pommelles des volets se rouillent ; les incessantes réparations n'ont pas d'autre effet que de découvrir de nouvelles lézardes.

On accède à la chancellerie par un couloir étriqué où l'on se bouscule. Il n'y a pas une seule salle de réunion pour les diverses sociétés françaises : chambre de commerce, société de bienfaisance etc. Les logements des consuls-adjoints sont à peine suffisants pour des célibataires. Les consuls n'auraient ils pas le droit d'être mariés ? et aura-t-on malgré cela la cruauté de leur appliquer le nouvel impôt ? Les salles de bain, dans ce pays où l'extrême chaleur rend l'hydrothérapie absoluement indispensable, ne fonctionnent pas. Il est vrai que par les gros temps, les embruns entrent par les fenêtres, et que l'on peut prendre gratuitement à domicile une douche d'eau salée !



L'Idée Française à l'Étranger

La Crise du Change et nos Intérêts intellectuels

Parmi les répercussions innombrables de la crise du change, a-t-on songé à toutes celles qui touchent au domaine intellectuel? On pouvait imaginer, à la vérité, que notre activité spirituelle, par sa nature même, était, au moins pour une bonne part, à l'abri des fluctuations que subit la pièce de vingt sous. Malheureusement, il n'en est rien. Tout se tient et la crise du change vient nous montrer, une fois de plus, que la matière et l'esprit sont inséparables. D'ailleurs, il ne serait que d'être bien persuadé de cette vérité fondamentale ; je n'aurai pas de peine à prouver que les inconvénients du détraquement des changes seraient réparables en cette matière, comme en d'autres, et même qu'on pourrait en profiter, si on voulait bien s'en donner la peine. Mais je dois aussitôt m'empresser d'ajouter qu'on ne se

donne pas cette peine, que la situation actuelle est déplorable, que les fruits du labeur intellectuel français (et nous savons ce qu'ils valent pour nous), risquent d'être détruits, et ce labeur même affaibli, si l'on ne court pas très vite aux remèdes.

La question a deux faces, suivant que le déséquilibre du change nous est favorable. Ces deux épithètes n'ont, bien entendu, qu'un sens très relatif, car, actuellement, nos affaires intellectuelles vont mal dans les pays où notre franc vaut beaucoup comme dans ceux où il vaut peu, et les répercussions de cette situation sur notre vie intellectuelle intérieure sont diversement, mais également fâcheuses.

Voyons d'abord les pays où le change est mauvais pour nous. Nous disons d'abord la Grande-Bretagne et tout l'empire anglais, les Etats-Unis et presque tous les pays des deux Amériques, les pays scandinaves, la Hollande, la Suisse, l'Espagne, la Grèce, sans parler de l'Extrême-Orient. Dans tous ces pays-là, nos voyageurs, nos touristes, ne se montrent plus, et pour cause et ainsi nous fait défaut une nombreuse et importante catégorie d'agents de notre influence. Et, comme l'Etat français est encore moins en mesure que les particuliers de supporter les différences de change, il hésite à envoyer des savants, des artistes, des littérateurs en mission. Il fait même pis, il laisse souffrir et péricliter nos institutions savantes ou scolaires établies dans ces pays; par exemple, il faut dire, quitte à faire rougir le lecteur français (puisse cette rougeur être l'aurore d'une réaction salutaire !), que les savants de notre Ecole d'Athènes ne sont pas compensés de la différence entre le franc et la drachme, ce qui réduit leurs traitements à un salaire misérable à côté de celui d'un petit professeur d'école grecque qui, lui, est payé en drachmes ! J'ai dit : « Par exemple » car, dans presque tous les pays à change haut, la même situation douloureuse se répète. Partout où on le peut, on diminue le personnel pour pouvoir augmenter les émoluments de ceux qui restent : or, nous faisons cela à un moment où partout on nous demande en plus grand nombre nos savants, nos artistes, nos professeurs, nos étudiants. L'an dernier, nous pouvions envoyer deux cents boursiers aux Etats-Unis, depuis un an, le dollar a doublé, mais le crédit de ces bourses est resté le même : qu'à cela ne tienne, on n'enverra plus que cent boursiers ! et ainsi de suite.

Cependant, dans ces pays-là, si nos hommes, que nous payons ou qui doivent payer, n'y vont plus guère, nos publications pourraient, devraient aller en bien plus grande quantité qu'autrefois, parce qu'elles sont achetées avec une monnaie dont le pouvoir d'achat a doublé, triplé, ou plus. Mais, ces pays-là se plaignent de ne pouvoir, très souvent, se procurer nos livres, même à prix d'or. Pourquoi? Parce que la crise du change aggravant, comme on sait, la hausse du papier, nos éditeurs n'impriment ou ne réimpriment plus, ou font des tirages insuffisants. Nos revues savantes s'étiolent ou meurent : trop peu de gens s'aperçoivent qu'il y a là un danger national. Au moment où la victoire nous aurait permis de faire à nos rivaux allemands, sur ce terrain où ils étaient si forts, une ample concurrence, nous ne pouvons pas faire (toujours le change !) les dépenses de publicité qui seraient nécessaires.

Du moins, ces heureux étrangers qui peuvent, s'ils viennent en France, y acheter toutes choses pour deux ou trois fois moins que chez eux, ne veulent-ils pas envoyer en grand nombre leurs enfants dans nos Universités, dans nos écoles secondaires? Oui, dans la mesure où nos établissements seront mis de leur offrir tout ce qu'ils en attendent. Or, si la valeur de l'enseignement est toujours haute chez nous, l'installation matérielle et l'outillage scientifique auraient besoin d'être améliorés sans tarder. De gros crédits sont demandés pour cela. Seront-ils accordés? De là dépend en grande partie, il faut le dire bien haut, l'avenir de notre pays. C'est un des rares moyens qui soient actuellement à notre portée, de remédier à la situation défavorable où nous met la crise du change, à l'égard des milieux intellectuels des nations à change élevé.

Pour les nations à change avarié par rapport au nôtre (Italie, Yougoslavie, Bulgarie, Roumanie, Autriche, Hongrie, Tchécoslovaquie, Allemagne, Pologne, Pays Baltes, etc.,) les difficultés inverses des précédentes se produisent, mais elles ne sont pas toujours compensées par les avantages inverses. Ainsi, il est évident que les sujets de ces pays viennent peu volontiers en France où la vie est pour eux extrêmement coûteuse; pour les étudiants en particulier, l'obstacle devient prohibitif; que la chose soit aussi grave pour nous que pour eux, nul doute, si l'on songe au puissant moyen d'action française que représenteraient les milliers d'étudiants de nations balkaniques et de nations slaves du centre, qui ne demandent qu'à venir chez nous se préparer au travail scientifique, aux métiers de haute technique, ou simplement compléter leur culture générale. Nous risquons beaucoup de voir, dès cette année, et surtout au prochain automne, se détourner ce précieux courant d'intelligence et de bonne volonté vers d'autres pays, dont le change est encore inférieur au nôtre. En revanche, nos touristes, nos étudiants ne vont, dans la plupart de ces pays, qu'en petit nombre, soit qu'il s'agisse de pays hier ennemis, soit qu'ils n'y trouvent pas, au point de vue de la culture intellectuelle, de suffisants avantages.

Ces pays-là, bien entendu, n'achètent pas nos livres, ne s'abonnent pas à nos revues, dont les prix sont pour eux inabordables. Quant aux instruments scientifiques, ils ont depuis longtemps l'habitude de les acheter ailleurs à meilleur compte. Mais c'est nous qui devrions nous faire acquéreurs chez eux, c'est nous qui devrions avec les forts moyens dont nous disposons, les associer à nous dans les travaux et les fabrications se rapportant à la vie de l'esprit... Il y a là matière à un vaste programme, dont la conception est peut-être arrêtée chez quelques personnes en France, mais auquel le moyen de réalisation fait complètement défaut. Je l'esquisserai la prochaine fois, en même temps que j'essaierai d'indiquer d'autres moyens de parer au danger qui nous menace, et dont les lignes qui précèdent auront fait entrevoir la gravité. Car, nous risquons, tout simplement, de perdre en quelques années, sans espoir de la reprendre, car la concurrence se fait âpre, notre place dans la pensée des nations, qui était la première.

JULIEN LUCHAIRE.



Les Institutions françaises à l'Étranger

Il faut signaler la donation faite par M. Edouard de Rothschild à l'Institut de France d'une maison sise à Londres destinée à recevoir des travailleurs français désireux de séjourner dans la capitale anglaise pour s'y livrer à des études artistiques, scientifiques ou littéraires. M. Lyon-Caen, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences Morales, a défini l'objet de cette création : « concourir à rendre plus étroites les relations intellectuelles entre la France et l'Angleterre, en permettant à de jeunes Français de s'imprégner de la culture anglaise, de se mêler à la vie de nos voisins, de suivre les cours de leurs maîtres les plus éminents, de fréquenter leurs musées, leurs laboratoires, leurs bibliothèques. »

B. C.

L'Opinion à travers le Monde

En Angleterre

L'OFFENSIVE POLONAISE. — CONSEIL SUPRÊME ET SOCIÉTÉ DES NATIONS. — IRLANDE. — VIE CHÈRE. — LE SCHISME DES LIBÉRAUX.

On ne possède pas beaucoup plus de renseignements en Angleterre qu'en France au sujet de la nouvelle offensive polonaise. Qui a déclenché cette offensive? Qui la soutient?

La *Westminster Gazette* (4 mai) se moque de ses confrères, le *Times* et le *Daily Chronicle*, qui en font une guerre préventive : on sait de longue date ce que signifient ces guerres « préventives »... Si Pilsudski et Petliura veulent remplacer Koltchak et Denikine, il faut que le Parlement le sache; il faut que la situation russe soit éclaircie.

Pour le *Daily News* (4 mai), les Polonais subissent une véritable crise d'hystérie impérialiste. La Russie avait fait des propositions de paix, essentiellement raisonnables, à la Pologne; elle changeait ses armées de soldats en armées de travailleurs : moment précis que choisissent les Polonais pour intervenir. Qui donc fournit armes, munitions et crédits à la Pologne? Est-ce l'Amérique dont certains économistes avaient pourtant déclaré qu'il ne faut accorder aucun crédit à une Europe

qui n'a pas secoué le joug du militariems.

Le *New Statesman* (8 mai) espérait que M. Churchill lui-même en avait assez d'appuyer des expéditions anti-bolchevistes ! Que gagnera-t-on à cette aventure? L'armée polonaise vaut mieux, c'est entendu, que celle de Denikine. *Elle ne désertera pas.* Elle remportera des succès éphémères.

qui rendront plus difficile que jamais le sort de l'Europe orientale.

Ces succès ont en effet pour seul but d'annexer des territoires, que recouvrera tôt ou tard une Russie réorganisée.

Même pessimisme chez la *Nation* (8 mai) qui rappelle que les Polonais sont les ennemis d'hier des Ukrainiens, dont ils reconnaissent maintenant la nationalité !

Même pessimisme plus nettement exprimé encore par le *Manchester Guardian* (8 mai) : les buts des Polonais sont chimériques et contradictoires. Les impérialistes de Varsovie ne veulent peut-être pas annexer l'Ukraine; mais ils essayent de la détacher de la Russie.

C'est la plus folle, la plus criminelle des guerres.

La conservatrice *Morning Post* (5 mai) s'écrie au contraire : « Bravo Pologne ! » Pilsudski, pour elle, est un grand homme qui a compris que la paix n'est pas possible en Europe, tant que subsistera une armée rouge.

Le *Daily Chronicle* (5 mai), toujours officieux, rappelle que l'Angleterre avait décidé de laisser les états limitrophes de la Russie se débrouiller : minimum de risques pour nous anglais, maximum de risques pour eux. Là-dessus les Bolcheviks ont organisé une campagne contre les Polonais (qui croire dans ces oppositions?)

Mais, soucieux de l'avenir sur lequel se projette l'ombre de la retraite napoléonienne, le *Chronicle* conclut que les Polonais devront écouter, dans leur victoire

les conseils de la modération.



Qu'il s'agisse de Pologne, de Russie, de Spa ou de San-Remo, du Conseil suprême ou de la Société des Nations, M. Lloyd George est toujours « *insaisissable* » (en français dans le texte). Epithète qu'emploie le *Times* (5 mai) à propos du Conseil Suprême, qu'on ne peut incorporer à la Société des Nations, ainsi que le propose Lloyd George.

Les fonctions du Conseil suprême sont limitées à l'interprétation et à l'exécution des traités.

Dans le même esprit, l'éditorial de la *Westminster Gazette* (6 mai), intitulé « Infanticide », se plaint des longues et vaines discussions qui furent consacrées à la Société des Nations. Ce ne serait pas la première fois dans l'histoire, ajoute-t-elle amèrement, que des hommes d'Etat, jaloux de leurs pouvoirs, tueraient leur propre enfant.



Plaintes à l'extérieur, plaintes à l'intérieur de l'Empire : que faire de l'Irlande, dont la situation semble désespérée à la *Morning Post* (8 mai)? On n'a pas donné aux rebelles l'indépendance qu'ils réclament. On leur a donné pis que cela : l'immunité ou l'absolution de leurs crimes. Quarante agents de police ont pourtant été assassinés depuis janvier. Le public anglais doit comprendre que le gouvernement ne consentira jamais à ce que l'Irlande se détache de l'Empire :

Si le gouvernement n'a pas l'intention de perdre l'Irlande, on doit commencer immédiatement à la reconquérir.

On a trop tardé déjà. Il faut accorder un mois de répit aux rebelles pour leur permettre d'exprimer de nouvelles propositions. Si ces propositions sont inacceptables, on décrètera la *loi martiale*. On fusillera tout homme sur lequel on trouvera des armes, impitoyablement. Le *Times* (6 mai) voit dans l'application du home rule amendé, la possibilité d'une guérison pour l'Irlande. La *Westminster Gazette* (5 mai) discute l'article de la *Morning Post* (Surrender to sinn fein) qui voudrait accentuer « la médecine des emprisonnements ». La *Westminster* pense que cela est impossible, pour la bonne raison que les ministres anglais ne sont ni des junkers, ni des prussiens !



Le *Daily News* annonçait, il y a quelques jours, que la baisse des prix commençait en Angleterre : en particulier sur la viande de conserve, le « bacon », etc. Mais le *Manchester Guardian*, le *Daily Chronicle* (7 mai), commentant le discours de Mc. Curdy, aux Communes, dissipent les espoirs prématurés. Le contrôleur aux vivres a parlé avec franchise : il était nécessaire que le pays apprît que la pénurie de vivres va continuer et que les prix seront inévitablement élevés. La politique de *contrôle* est excellente : on remarquera que les journaux de toutes nuances approuvent le maintien de ce contrôle,

dans l'intérêt même de la stabilité sociale, ainsi que l'écrit le radical *Daily News*.

Le *Daily Herald* (7 mai) et le labour, dont il est l'organe, vont plus loin : ils se félicitent que la Triple Alliance — travailleurs des mines, des chemins de fer et des transports — veuille lancer un appel auquel collaboreront les représentants de la classe ouvrière, pour une enquête approfondie dans le pays sur la crise économique : on formulera un projet de réduction des prix, et on le soumettra au gouvernement.



Un grand événement de politique intérieure, qui n'est peut-être pas tant le *schisme du parti libéral*, que la *fissure de la Coalition*, événement dont on ne peut mesurer l'importance et le retentissement sur la politique extérieure de l'Angleterre semble un fait accompli. La Fédération Nationale libérale tenait vendredi (7 mai) un meeting à Leamington, auquel assistaient tous les délégués du parti libéral, et les ministres libéraux de la coalition. Le Comité exécutif faisait passer une résolution affirmant l'indépendance du parti libéral et l'inutilité actuelle de la Coalition : les ministres qui ont voulu parler, ont été hués, et se sont retirés.

Le Times (8 mai) qui fait campagne depuis plusieurs mois contre Lloyd George se félicite que la Coalition ait été battue. Le *Daily Chronicle* (8 mai) trahit par son embarras la victoire des libéraux : on avait élu un président partial... le bruit a couvert la voix des orateurs... Ce sont des méthodes de faiblesse, etc., etc...

Le *Daily News* (8 mai) exulte : c'est la *déroute* de la coalition. Il faut approuver, sans réserves, le vote de Leamington qui repousse toute fusion avec le parti *Tory*. Les libéraux de la coalition ont été sans cesse muselés aux Communes. Lequel d'entre eux a protesté contre l'offensive polonaise? Lequel a osé parler contre la politique irlandaise du gouvernement, la moins libérale qui fut jamais depuis Guillaume d'Orange? Il est bon que les vrais libéraux n'aient plus rien de commun avec ces libéraux-là...

Enfin le *Manchester Guardian* (10 mai), qui a toujours rendu hommage aux talents de Lloyd George, dans l'espoir qu'il reviendrait à son parti, tel un enfant prodigue, se demande ce qu'il adviendrait de la Coalition, si Lloyd George disparaissait : témoignage de la fragilité de cette coalition ! Cela donne la morale de l'histoire :

> Une coalition est essentiellement chose temporaire... justifiée par les circonstances... Elle avait été formée pour la conduite de la guerre. Vouloir la transformer en un instrument permanent de gouvernement c'est priver la nation d'une direction honnête.

Qui l'emportera de Lloyd George et d'Asquith?

En Allemagne

L'OFFENSIVE POLONAISE. — VERS SPA
LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

L'opinion allemande est vivement préoccupée par l'offensive polonaise en Ukraine. Déjà certains incidents qui s'étaient déroulés en Silésie avaient provoqué un très grand mécontentement dont une note officielle allemande en date du 4 mai s'était fait l'interprète. L'offensive aurait provoqué l'irritation et suggère à la presse de vifs commentaires.

Tout d'abord on avertit les Polonais que l'entreprise est dangereuse. Elle a commencé par réussir, mais les Allemands sont payés pour savoir qu'il faut se défier de ces succès initiaux, et

> « Même après une offensive victorieuse, l'occupation sera chose extrêmement difficile ». (*Berliner Tageblatt* de 3.5.20).
>
> « Même si la victoire demeurait fidèle aux Polonais, il est douteux qu'ils puissent imposer aux Soviets une paix qui reporterait la frontière au voisinage de Smolensk, et mettrait Kiev sous la domination de la Pologne ». (*Frankfurter Zeitung*, 4.5.20).

Ensuite cette offensive est une preuve éclatante de l'impérialisme fou qui anime les Polonais, et que l'Entente excite :

> « C'est une déloyauté de la part de l'Entente que de lancer cet Etat nouvellement constitué, déjà en si mauvais état au point de vue économique, dans des aventures sans issue, où il tirera les marrons du feu pour la France, au lieu de l'inviter à un travail de saine reconstruction intérieure ». (*Frankfurter Zeitung*, 1.5.20).

Enfin si cette offensive échoue, comme il est probable, nul ne peut prévoir les désastreuses conséquences du triomphe des bolchevistes. Des troubles graves gagneraient l'Allemagne d'abord, puis l'Europe entière.



Les décisions de la conférence de San-Remo continuent d'être passionnément discutés. Les partis en font un objet de polémique. Ceux dont l'inimitié contre le gouvernement allemand est irréductible, et qui ne font aucun mystère de leur hostilité à l'Entente tendent de plus en plus à montrer l'échec qu'aurait subi la tentative d'inaugurer enfin une politique de sagesse. La *Deutsche Zeitung* du 4 mai, bien découragée, envisage de sombres perspectives :

> « La marche des délibérations de San Remo confirme l'hypothèse que l'Angleterre et la France ont conclu un accord pour le partage de l'Europe en sphères d'influence, de même que jadis les grandes puissances avaient coutume de se partager le pays de Basuto ou la Perse ».

Sans allez si loin, les autres organes du même bord ne veulent pas, à l'approche des élections, laisser croire que l'invitation à Spa représente un succès pour le gouvernement allemand, ni laisser s'affaiblir la haine contre l'Angleterre en lui attribuant le mérite de ce pas en avant. Dans le *Deutsche Tageszeitung* (3 mai) le comte Reventlow, ne pouvant aller jusqu'à conseiller de refuser l'invitation, déclare que

> « l'Angleterre veut tuer l'âme nationale de l'Allemagne »

et insiste vivement en faveur d'un rapprochement avec l'Amérique :

> Jamais l'Allemagne n'aurait payé un prix trop élevé si elle réussissait à obtenir que les Etats-Unis prissent un intérêt efficace à la situation présente et future de l'Allemagne. »

Mais ces sorties saugrenues ne sont guère faites que pour permettre de saisir les véritables intentions dans lesquelles l'Allemagne compte se rendre à la conférence de Spa. Le ministre des affaires étrangères Köster a donné le ton dans une interview du journal tchèque « *Az Est* » que reproduit le *Berliner Tageblatt* du 4 mai. Après avoir mis en garde contre des espoirs exagérés, il se félicite grandement de la possibilité que donneront les conversations directes de

> « sortir enfin du stade stérile de l'échange de notes ». Il se flatte de pouvoir dissiper les soupçons des Alliés quant au bon vouloir des Allemands et affirme une fois de plus son désir d'« exécuter loyalement le traité ».

Qu'est-ce à dire au juste? Dès le soir du même jour le *Preussische Zeitung* se raillait de ces bonnes paroles ministérielles, et recommandait à ses lecteurs la plus grande défiance, car la mentalité française ayant triomphé en Italie, il était fort vraisemblable qu'en Belgique :

> « L'exécution du traité fut comprise de telle sorte que l'Allemagne soit contrainte de se rendre vraiment compte de toute sa cruauté. »

La *Frankfurter Zeitung*, dans son article du 5 mai

ait état de l'article publié le 3 mai dans le *Matin* et dans lequel M. Raymond Poincaré s'élevait contre toute fixation prématurée et surtout contre toute diminution du chiffre de l'indemnité à payer par l'Allemagne, qui avait été fixée au minimum de 100 milliards. Cet article a soulevé une violente irritation dans toute la presse, et s'attire cette réponse du journal francfortois :

« M. Poincaré prétend que l'Allemagne a promis aux Alliés une indemnité minimum de 100 milliards de marcks-or. C'est faux. L'Allemagne n'a rien promis qu'une sincère bonne volonté; pour le reste elle n'a fait que signer, sous la pression de la force, tout ce qu'on lui présentait, et a déclaré tout de suite qu'il lui serait impossible d'exécuter de telles clauses. »

En s'élevant aussi contre la fixation du chiffre de l'indemnité à l'heure où la situation économique de l'Allemagne a atteint le degré le plus bas de sa chute, M. Poincaré fait preuve de ce fatal aveuglement qui égare grand nombre de Français.

« Un tel article est un signe fâcheux. Nous sommes encore loin du point où le monde apprendra par la souffrance que seule la coopération de toutes les forces, et non leur perpétuel entre-déchirement, peut sauver l'humanité des pires catastrophes. »

Le *Berliner Tageblatt* et la *Frankfurter Zeitung* (3. 5. 20) opposent à cette attitude la belle tenue du *Congrès économique international* de Francfort (début de mai) où l'Italie était représentée officiellement, les autres nations de l'Entente officieusement, et où les économistes de tous les pays, se rencontrant à nouveau, ont d'un commun accord proclamé la nécessité d'une sage collaboration. Puis, la presse discute, les jours suivants (9 et 10 mai) les arguments pour ou contre l'ajournement de la conférence de Spa, ainsi que les déclarations du ministre des finances, le Dr Wirth (8 mai) :

« Nous irons à Spa dire aux représentants de l'Entente que seule la solidarité peut nous sauver... Nous y ferons des déclarations franches et loyales... Mais si nous écoutions certains conseillers nous n'irions pas à la Conférence. Comment, en effet, pourrions-nous effectuer un payement annuel de 3 milliards de marcks-or à l'Entente? »

En attendant l'Allemagne a remis, le 10 mai, une note officielle au gouvernement français pour annoncer qu'elle ne ferait pas de propositions orales avant la réunion de la Conférence, mais qu'elle apporterait à Spa des propositions écrites.



Cette semaine la campagne électorale a été marquée par une accentuation des tendances à la scission dans des divers partis que nous avions déjà signalée (1) et par le Congrès du parti socialiste majoritaire qui a siégé à Berlin du 5 au 8 mai.

On se rappelle que le centre catholique était entré dans la coalition qui s'était formée à l'Assemblée Nationale, et soutenait le gouvernement. Sous l'impulsion du député et ministre Erzberger ce parti avait fortement incliné vers la gauche, dans les questions politiques, fiscales et économiques. Cette tendance avait déplu aux membres les plus modérés du parti. A peine le ministre Erzberger fut-il discrédité et évincé à la suite d'un scandaleux procès que ce mécontentement se manifesta ouvertement. Les tiraillements se prolongèrent durant tout le mois d'avril et viennent d'aboutir à la fondation d'un *Parti populaire chrétien*, nettement orienté vers la droite, dont les adhérents se trouvent surtout dans la région de Cologne. Il est peu vraisemblable que ce nouveau parti obtienne un nombre de voix imposant, mais toutes celles qu'il recueillera seront perdues pour le centre.

De même l'aide droite du parti démocratique vient de se détacher du gros. Une vingtaine de députés, avec le Dr Wiemer à leur tête, viennent d'aller rejoindre les rangs des conservateurs modérés. La raison de leur départ est la peur du socialisme. Ces députés n'étaient pas des chefs de premier plan, et le *Berliner Tageblatt* du 3 mai se réjouit de leur décision. Néanmoins elle pourrait signifier que la tactique des démocrates avancés pourrait bien leur valoir quelque diminution des effectifs du parti.

Par contre le Congrès du parti socialiste majoritaire a surtout visé à rétablir l'union entre les deux ailes. Sans doute Noske, l'ex-ministre de la Reichswehr, la victime des militaires qu'il favorisait, a été attaqué avec une violence extrême, et son plaidoyer pro domo n'a obtenu aucun succès. Mais Philipp Scheidemann, l'ex-chancelier, qui avait paru, dans ses précédents discours, appuyer fortement vers la gauche, a pris cette fois nettement position contre les tendances trop révolutionnaires de certains majoritaires, et surtout contre les Indépendants qu'il a accusés.

d'avoir, par leur folie, rendu aux officiers reactionnaires une partie de la puissance qu'ils avaient complètement perdue ».

Finalement il a fait voter une résolution reconnaissant la nécessité d'une coalition avec des partis bourgeois jusqu'au jour où un gouvernement purement socialiste pourra être établi.

En Italie

LES POURPARLERS DIRECTS ITALO-YOUGOSLAVES

L'offensive polonaise contre la République des Soviets, après l'offensive du Japon orientale, inquiète l'opinion italienne. Est-ce là la paix promise avec la Russie? Et quelle politique contradictoire fait donc l'Entente qui confirme à San Remo la reprise des relations économiques avec la Russie, qui semble même préparer la reprise des rapports diplomatiques, et qui, en même temps, fournit des armes et des munitions aux Polonais contre les Bolchévistes? La sagesse eût été de calmer l'impérialisme polonais au lieu de le ravitailler. C'est une grande illusion en effet de croire que les Polonais viendront à bout de la Grande République communiste. Trotski a déjà conclu un accord avec le Japon; il va concentrer toutes ses forces contre la Pologne qui sera fatalement écrasée.

L'Avanti du 6 mai recueille tous ces arguments épars dans les feuilles « bourgeoises » et les ramasse en un article qu'il intitule « La nouvelle guerre ».

« La Pologne va se trouver seule en lutte avec sa puissante voisine. Trotski a solennellement promis de donner à la trahison polonaise la leçon qu'elle mérite et de mener contre elle une campagne sans pitié. Trotski a l'habitude de tenir ses promesses... Mais que dire de la diplomatie de l'Entente qui, après avoir promis la paix à l'Europe epuisée, a mis la Pologne en mesure de provoquer une nouvelle guerre ou tout au moins s'est abstenue d'imposer une politique de paix à la Pologne incapable de lui désobéir?

L'Entente ne veut même pas accepter le rôle de médiatrice... Le spectre insaisissable et décevant de la Ligue des Nations ne doit même pas être évoqué, parce que son intervention pourrait arrêter à son début l'effusion du sang. Que l'incendie brûle jusqu'au bout, jusqu'à la destruction ardemment souhaitée de cet exécrable gouvernement communiste, cauchemar et terreur de l'Europe bourgeoise ! Parfois, cependant, il arrive que les incendiaires périssent eux-mêmes brûlés vifs. »

Les journaux transalpins s'inquiètent aussi de

(1) Cf. *Europe Nouvelle* nº 15 du 8 mai.

l'interprétation que l'opinion et le gouvernement français semblent donner de la Conférence de Spa. L'Allemagne va-t-elle comparaître en accusée ou sera-t-elle admise sur le même pied que les nations de l'Entente? Veut-on simplement lui faire subir un interrogatoire ou conclure avec elle un contrat de gré à gré? Une note du *Petit Parisien*, le dernier article de M. Raymond Poincaré dans le *Matin* ont remis la puce à l'oreille aux révisionnistes italiens et l'on sait qu'il sont légion. Le leader socialiste Treves a nettement posé la question à Montecitario, le 8 mai :

Un peuple civilisé comme l'Allemagne ne peut devenir l'esclave des autres peuples. L'Allemagne doit participer à la Conférence de Spa, comme une nation libre parmi des nations libres... La France nourrit encore l'illusion dangereuse pour la paix européenne de rétablir sa situation financière avec l'indemnité que lui doit l'Allemagne. »

Il est vrai que M. Nitti dans ses déclarations sur la politique étrangère a insisté sur la responsabilité de l'Allemagne et sur la nécessité de la mettre en mesure d'exécuter les engagements qu'elle a signés; il est vrai également que le *Corriere della Sera* se plaît à développer le même point de vue; mais l'essentiel pour l'opinion italienne n'est pas la liquidation équitable de la guerre, c'est la suppression de l'esprit de revanche chez les vaincus, du militarisme et de l'impérialisme chez les vainqueurs. Le désir d'un avenir pacifique prime tous les autres.

L'impérialisme italien lui-même est découronné provisoirement de son prestige. Lorsque M. Nitti a proclamé devant la Chambre, le 8 mai, qu'il voulait résoudre la question Adriatique à tout prix, qu'il était disposé à aller jusqu'à l'extrême limite des concessions, qu'il allait traiter directement avec les Yougoslaves, il a pu ajouter qu'il savait que tout le pays était derrière lui.

Le *Corriere della Sera* du 7, en annonçant l'ouverture des pourparlers officiels et directs avec la Yougoslavie, soulignait le triomphe de la thèse qu'il a toujours soutenue et que les nationalistes qualifiaient de « renonciataire » :

« Les Italiens savent désormais, dans leur grande majorité, qu'il est non seulement sot, mais encore vain de compter sur la fin du slavisme et qu'avec les peuples que l'histoire et notre victoire nous ont donnés pour voisins, il vaut mieux une paix sincère qu'une guerre à perpétuité. Mais il n'est pas encore sûr que le même état d'âme soit également répandu chez les Yougoslaves.

...Ce n'est certainement pas à nous, Italiens, disposés à toutes les transactions compatibles avec la dignité et le sentiment national, qu'incombera la responsabilité d'un insuccès des pourparlers directs. C'est aux Yougoslaves à décider si l'Adriatique, qui ne peut être ni italienne ni slave, mais peut et devrait être italo-slave, va devenir, par l'effet d'une décision qui serait prise par des puissances étrangères, au détriment des deux peuples, une zone internationale ouverte aux avidités et aux intrigues des tiers. »

De Belgrade, Mario Borsa envoie au *Secolo* des télégrammes optimistes. Tous les démocrates yougoslaves, tous les Serbes désirent l'accord, Proticle, Vesnitch, Trumbitch sont prêts à le signer; seuls les Slovènes se cantonnent dans leur intransigeance absolue. Toute la presse (à l'exception des organes nationalistes) montre le même optimisme et se réjouit de l'accord prochain.

Il serait pourtant inexact de dire que l'opinion transalpine accepte sans regret, ni arrière-pensée la solution de compromis que M. Scialoja négocie à Ballanza, elle s'y résigne. La théorie « renonciataire » prévaut au moment même où son avocat le plus acharné, Leonidas Bissolati, disparaît.

Tous les partis ont rendu un hommage éclatant au grand idéaliste dont les funérailles ont pris les proportions d'un deuil public. Il y a quinze mois, Bissolati, au théâtre de la Scala à Milan essayait en vain, au milieu des hurlements et des invectives, d'exposer son programme de politique étrangère. Qu'on mesure le chemin parcouru et qu'on n'oublie jamais qu'il n'a pas été parcouru de bonne grâce. Les Italiens cèdent à la pression des événements et des nécessités économiques; ils en conservent une rancœur tenace.

Pourquoi la France obtiendrait-elle de la paix plus et mieux que l'Italie? Voilà de quelle manière sont accueillies par l'opinion italienne toutes nos demandes, mêmes les plus légitimes.

Aussi la perte d'un ami de la France comme Bissolati est-elle incommensurable? Lui seul, peut-être, eût été capable de dissiper la nargue de nos voisins et de bâtir sur un nouveau plan une alliance franco-italienne. Il était un des rares hommes politiques italiens qui ne fût pas un politicien roué et opportuniste, rivé à des considérations parlementaires et électorales. Il se rattachait à la pure tradition des Mazzini, des Cavallotti, des Andrea Costa. Il en avait la générosité, l'élan, le courage physique.

Nous apprenons au moment même où nous achevons cet article la chute du cabinet Nitti. Le groupe parlementaire catholique a tenu son serment et voté contre lui.

L'absence de M. Bissolati va se faire cruellement sentir à cette occasion; pour remplacer M. Nitti il ne reste en effet que des politiciens de même tradition que lui.

En Espagne

LE NOUVEAU CABINET DATO

On sait que le Roi n'a point cru devoir tenir compte des indications de la gauche parlementaire. Le vieux M. Dato a été appelé à constituer le nouveau cabinet, et il l'a fait en s'entourant exclusivement de datistes. Le Ministère est le suivant :

Présidence du Conseil et Marine :

Dato. — Intérieur; Bergamin. — Affaires Étrangères; Marquis de Lema. — Justice; Comte de Bugallal. — Finances; Dominiquez Pascual. — Guerre; Vicomte de Eza. — Travaux Publics; Ortimo. — Instruction Publique; Espada. — Travail; Canals.

M. Dato a supprimé le Ministère du Ravitaillement Par contre il a créé un Ministère du Travail — pour la première fois en Espagne. Mais ce qui a surtout frappé dans la composition du Cabinet, c'est la répartition des portefeuilles qui n'ont pas été distribués comme on s'y attendait, étant donné les spécialités des titulaires. On a remarqué aussi le fait que les portefeuilles de la guerre et de la Marine sont allés à des civils.

La presse conservatrice a accueilli, on le pensea avec satisfaction, cette solution. Et cependant ell, ne pousse pas de grands cris de victoire. Il ne peue paraître à aucune personne raisonnable que l'Espagnt ait là un grand Ministère capable de durer, de la sortir de la crise sociale, économique et régionale. Des journaux de gauche, mais modérés comme *El Sol* (4 mai) s'étonnent que M. Dato ait accepté le pouvoir dans ces conditions, sans avoir en mains le décret de dissolution des Cortès. Il estime que c'est là un acte d'héroïsme inattendu, les jours de son Ministère paraissant dès aujourd'hui comptés. Il est certain que les libéraux vont entrer dans une opposition résolue. *La Publicidad* barcelonaise constate froidement qu'à un Gouvernement intérimaire succède un autre Gouvernement intérimaire. Exactement la même note dans *El Diario Universal* (5 mai) organe du Comte de Romanonès. La politique espagnole ne semble pas avoir avancé d'un pas.



Sources et Documents

RUSSES ET POLONAIS

LEURS RÉCENTES RELATIONS DIPLOMATIQUES EN VUE D'ENGAGER DES POURPALERS DE PAIX

Nous mettons aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs un dossier des récentes relations diplomatiques bolchevico-polonaises en vue d'engager des pourparlers de paix.

On sait que des démarches avaient déjà eu lieu eu février 1919. *Deux notes, polonaise et russe, en date du* 7 *et du* 10 *février* 1919 *sont signalées dans un télégramme adressé le* 19 *février* 1919 *par M. Tchitcherine aux Gouvernements anglais, français, italien, japonais, américain. Elles n'aboutirent pas. Nous n'y faisons allusion ici que pour mémoire.*

Le 22 *décembre* 1919, *les négociations reprirent, M. Tchitcherine prenant l'initiative de confirmer au Gouvernement de Varsovie ses propositions du mois de février de la même année. C'est à partir de ce moment que commence le présent dossier, divisé primo en* Notes Russes, et *secundo en* Notes polonaises.

ANALYSE DU DOSSIER : *I. Le* 28 *janvier les Russes proposent officiellement l'ouverture des négociations de paix sur la base suivante : reconnaissance sans réserves de l'indépendance et de la souveraineté de la République polonaise.*

Suspension des hostilités sur le front de Russie blanche pendant les négociations ; ratification par le Comité Central exécutif des Soviets, des conditions ci-dessus énumérées.

II. Le 2 *février le Comité Central exécutif des Soviets ratifie en effet, à l'unanimité, la proposition I et en confirme les termes par une* « Déclaration au peuple polonais » *que nous ne publions pas à cause de son étendue. Elle n'apporte d'ailleurs aucun élément nouveau au problème.*

IX. Le 4 *février le Gouvernement Polonais accuse officiellement réception de la proposition I.*

III. Le 6 *mars, les Russes se plaignent officiellement aux Polonais de l'offensive que ceux-ci ont déclanchée. Ils protestent de leurs intentions pacifistes, ils réitèrent leurs propositions, et réclament une réponse à la dépêche I.*

IV. Les Russes, toujours officiellement, doublent la dépêche III d'une dépêche aux grandes Puissances alliées. Ils renouvellent l'assurance de leurs sentiments pacifiques, définissent leur politique des nationalités, reconnaissent le droit à l'existence de la Pologne, se plaignent des agressions dont ils sont continuellement l'objet et prient l'Entente de faire pression sur les Polonais pour les amener à « se placer sur des bases raisonnables ouvrant la voie à un accord possible ».

X. Le 19 *mars la presse polonaise donne les conditions préliminaires formulées par la Pologne dont les deux principales sont : les frontières de* 1772 *et l'attribution à la Pologne d'une certaine quantité des réserves d'or de l'ancienne Banque d'Etat Russe.*

XI. Le 27 *mars, par un communiqué à la presse, les Polonais précisent qu'ils sont prêts à entamer les négociations de paix à partir du* 10 *avril, à Borisov, et qu'au reçu de l'adhésion des Russes à ces conditions, ils donneraient l'ordre de suspendre les hostilités dans le secteur de la tête de pont de la dite ville.*

V. Le lendemain 28 *mars, les Russes, officiellement, acceptent la* date *proposée, mais non pas le* lieu ; *et surtout demandent la suspension générale des hostilités,* sur tout le front, *avant d'entamer des négociations.*

VI. Le 2 *avril, les Russes, développant l'argumentation de la dépêche V, montrent qu'à leur point de vue Borisov ne peut convenir, et conséquemment doutent des intentions pacifiques des Polonais. Ils maintiennent leur proposition de choisir comme lieu de négociation une ville d'Esthonie, ou tout autre lieu de rencontre éloigné du* « fracas des armes ».

XII. Le 6 *avril, par une note d'allure officieuse, les Polonais maintiennent leur point de vue : Borisov comme lieu de négociation, pas d'armistice général. Ils affirment la droiture de leurs intentions.*

VII. Le 8 *avril, les Russes, officiellement, maintiennent leur point de vue sur le lieu des négociations et l'opportunité d'armistice général. Ils se déclarent obligés de porter la communication que résume la dépêche à la connaissance de l'Entente.*

VIII. Le 9 *avril, les Russes, par radio officiel, portent leur point de vue à la connaissance des Alliés.*



I. — LES NOTES RUSSES

I. Les Propositions du Conseil des Commissaires du Peuple

Moscou, 28 janvier 1920.

(*Radio* du 29 janvier).

Le Conseil des Commissaires du peuple de la République socialiste fédérative soviétiste russe au Gouvernement de la Pologne et au Peuple Polonais.

Il incombe à la Pologne de décider si elle prendra ou non une résolution qui peut avoir pour la vie des deux peuples, durant beaucoup d'années, les conséquences les plus funestes.

Tout démontre que les efforts des impérialistes extrêmes, partisans ou agents de Churchill et de Clemenceau, tendent à l'heure actuelle à jeter la Pologne dans une guerre injuste et criminelle contre la Russie soviétiste. Conscient de toute sa responsabilité envers le sort des masses travailleuses de la Russie soviétiste et pénétré du désir profond de prévenir de nouveaux et innombrables sacrifices et dévastations qui menacent les deux peuples.

1° Le conseil des commissaires du peuple déclare que, la politique de la République socialiste et fédérative soviétiste russe envers la Pologne dérivant, non pas de combinaisons accidentelles temporaires ,mili-

taires ou diplomatiques, mais, du principe inébranlable du droit de toute nation à disposer de son propre sort. *Elle reconnaissait et continue invariablement à reconnaître sans conditions et sans réserves l'indépendance et la souveraineté de la République polonaise*, et c'est sur cette reconnaissance, qui date du premier jour de l'existence de l'état polonais indépendant, qu'elle base toutes ses relations avec la Pologne.

2° Maintenant la dernière proposition de paix faite à la Pologne par le Commissariat du peuple aux Affaires Etrangères, le 22 *décembre*, le conseil des commissaires du peuple, étranger à toute politique d'agression, déclare que *les troupes rouges ne dépasseront pas les lignes actuelles du front de Russie Blanche* qui passe à proximité des points suivants : Drissa et Diena ou autres. Il n'est pas de difficultés qui ne puissent être élucidées par voie pacifique au moyen de négociations, de concessions et accords comme cela arrive à l'heure l'heure actuelle à l'occasion des négociations avec l'Esthonie.

3° Charge le Commissariat du peuple aux affaires étrangères d'obtenir à la prochaine réunion de février du comité exécutif central panrusse, *la confirmation solennelle de la part de l'organe suprême de la République des bases indiquées ci-dessus de la politique soviétiste à l'égard de la Pologne*. Le conseil des commissaires du peuple considère de son côté que par sa présente déclaration catégorique, il remplit son devoir à l'égard des intérêts pacifiques des peuples russes et polonais et il nourrit le ferme espoir de voir toutes les questions litigieuses se résoudre au moyen d'accords amicaux entre la Russie et la Pologne.

Signé :

Le Président des Commissaires du peuple **Oulianov** (Lenine);

Le Commissaire du peuple aux Affaires Etrangères, **Tchitcherine**:

Le Commissaire du peuple à la guerre et à la Marine, **Trotzki**.

II) Ratification par le Comité central exécutif des Soviets de la précédente Proposition

Moscou, 2 février 1920,
(*Radio*, du 6 février).

A M. **Patek** *ministre des Affaires Etrangères, à Varsovie.*

Le Comité Central exécutif des Soviets de toute la Russie à l'approbation duquel le Conseil des Commissaires du Peuple par l'entremise du citoyen Lénine, a soumis la déclaration du 28 janvier adressée au Gouvernement et au Peuple Polonais et contenant des propositions de paix, a confirmé cette déclaration à l'unanimité et il a adopté de son côté une déclaration au peuple polonais.

Signé :

Le Commissaire du Peuple aux Affaires Etrangères :
Tchitcherine.

III) Protestation contre les Retards de la Pologne

Moscou, 6 mars 1920,
(*Radio* du 8 mars)

A M. **Patek** *Ministre des Affaires Etrangères, Varsovie.*

La République soviétiste russe est invariablement éloignée comme auparavant, de toute intention agressive à l'égard de la Pologne. Les masses travailleuses de Russie dont la volonté est exprimée par le gouvernement soviétiste russe, ne désirent que vivre en paix avec tous les autres peuples et par la nature de leur société de travail tout but de conquête leur est complètement étranger. La Russie soviétiste est la seule amie vraie et désintéressée des nationalités menacées et des états insuffisamment puissants; elle ne menace d'aucun danger l'existence des peuples autrefois compris dans l'Empire des Tsars. Le peuple russe appelle de tous ses vœux le moment où il pourra vivre dans des relations de paix et de bon voisinage avec le peuple polonais. Le conseil des Commissaires du Peuple a encore répété le 30 janvier les propositions faites précédemment par le gouvernement à la République de Pologne, et sa demande fut solennellement confirmée, par le Comité Central exécutif le 2 février.

Les délais apportés par le gouvernement polonais à faire parvenir au Gouvernement soviétiste sa réponse, déjà annoncée dans votre télégramme du 4 février, retardent malheureusement le moment où les peuples de Russie et de Pologne pourront reprendre leur vie et leur travail pacifique. Nous devons, avec regret, constater que le gouvernement polonais, non seulement ne s'est pas encore décidé à engager les négociations de paix, proposées par nous, *mais contrairement à ce que nous étions en droit d'attendre, il a déclanché une large offensive militaire contre le territoire ukrainien*, créant par cette nouvelle agression une menace pour la République indépendante ukrainienne. Les gouvernements alliés russe et ukrainien, acculés par cette offensive à la nécessité de défendre le territoire en question, et en conséquence étant privés, pour des raisons stratégiques imposées par la nécessité de la défense, de la possibilité, quant au front ukrainien, de s'en tenir à la ligne indiquée dans la déclaration du 30 janvier, le gouvernement soviétiste fait ressortir au gouvernement polonais que la continuation de l'état de guerre existant actuellement serait funeste aux intérêts des deux peuples.

Nous répudions, comme auparavant, toute idée agressive contre la Pologne que nous ne menacerons aucunement, désirant seulement nous défendre, ainsi que la République ukrainienne, notre alliée.

Les armées russe et ukrainienne ne dépasseront la ligne ci-dessus mentionnée sur le front ukrainien que pour autant que les nécessités de la défense l'exigent, comme conséquence des nouvelles opérations agressives des troupes polonaises; nous nous abstiendrons, aussi strictement qu'auparavant de mouvements semblables, sur le front russe tant que l'armée polonaise n'y entreprendra pas de nouvelles opérations agressives, ce que nous espérons voir éviter.

Nous pensons que le gouvernement polonais ne tardera pas longtemps à donner suite aux propositions de paix qui lui furent faites et à commencer les négociations auxquelles il a déjà donné lui-même son assentiment.

Signé :

Tchitcherine.

IV) Protestation auprès de l'Entente contre des Opérations agressives Polonaises

Moscou, 9 mars 1920,
(*Radio*)

A Carnavon pour Londres, Foreign office.

A Carnavon pour Londres, Ambassadeur des Etats-Unis.

A Paris, pour Ambassadeur Japonais.

A Paris, pour Ambassadeur Américain,

A Paris, pour Rome, Ministère des Affaires Etrangères.

A **M. Millerand**, *Président du Conseil, Ministre des Affaires Etrangères.*

A **M. Scialoja.**

A **Lord Curzon.**

Les Républiques soviétistes russe et ukrainienne approchent du terme de la libération de leur territoire des ennemis intérieurs et extérieurs qui menaçaient leur existence. Maîtresses désormais indiscutées de leur destinée, elles désirent consacrer leurs forces au grand travail de leur reconstruction intérieure, et vivre en paix avec tous les peuples, quelles que soient les différences entre le régime que les peuples russe et ukrainien se sont donné et les formes politiques des autres états.

Quoique les gouvernants de l'Entente n'aient point encore répondu aux propositions de paix des gouvernements soviétistes russe et ukrainien ces derniers saluent avec satisfaction les premiers symptômes qui apparaissent des relations futures avec les autres états, relations qui auront pour but d'assister réciproquement en coopérant conjointement au bien-être général. Le gouvernement soviétiste considère comme une vérité indiscutable que chaque coup porté à la reconstruction pacifique de la Russie et de l'Ukraine, atteint en même temps les intérêts vitaux des autres pays, ces intérêts étant indissolublement liés aux leurs.

L'agression injustifiée dont la Pologne continue à menacer les deux républiques soviétistes alliées de la Russie et de l'Ukraine, constitue donc une entrave des plus sérieuses à la pacification de l'Europe centrale, tellement nécessaire, dans l'intérêt même des autres pays. Les gouvernements soviétistes russe et ukrainien comptent pouvoir déclarer en toute franchise aux gouvernements alliés et associés que, selon leur

opinion, *il aurait été au pouvoir de ces gouvernements par des déclarations plus nettes et plus précises que celles qui furent récemment publiées, de mettre un terme aux tentatives agressives du gouvernement polonais qui, malheureusement, hésite encore à commencer les négociations de paix qui lui furent proposées par les républiques soviétistes russe et ukrainienne et qui pourraient aboutir à un succès certain si le gouvernement polonais se plaçait sur des bases raisonnables et ouvrant la voie à un accord possible.* Les républiques soviétistes alliées russe et ukrainienne désirent voir la République polonaise forte et florissante et ne veulent aucunement menacer son développement. Elles regrettent profondément que ces derniers jours, peu de temps après les déclarations des puissances alliées et associées relatives à la Pologne, les troupes polonaises aient commencé de nouvelles opérations agressives contre la République soviétiste ukrainienne, attaquant avec violence, les troupes soviétistes alliées russes et ukrainiennes, prenant les villes de Mozyr, Kalinkowiczy et Owrucz, et menacent par leur mouvement la République soviétiste d'Ukraine.

Les républiques soviétistes russe et ukrainienne appellent de tous leurs vœux l'institution de relations pacifiques et de bon voisinage avec la République polonaise; mais étant obligées de se défendre contre une agression injustifiée, elles voient se dégager leur responsabilité des conséquences de cette agression, et se permettent d'attirer l'attention des puissances alliées et associées sur l'impossibilité dans laquelle ce nouvelles opérations militaires les mettraient de procéder aux relations économiques avec ces puissances, relations qui sont l'objet des négociations en cours. Elles se déclarent encore une fois prêtes à commencer immédiatement avec la République polonaise les négociations de paix qui lui ont déjà été proposées.

Signé :

Le Commissaire du peuple aux Affaires Etrangères de la République soviétiste russe.

Tchitcherine.

Le Président du conseil des Commissaires du peuple et commissaire du peuple aux Affaires Etrangères de la République soviétiste ukrainienne.

Rakovski.

V) Un Armistice est nécessaire

Moscou, 28 mars 1920.
(*Radio* du 30 mars).

A **M. Patek** *Ministre des Affaires Etrangères, à Varsovie.*

Le gouvernement soviétiste russe *accepte avec la plus grande satisfaction la proposition contenue dans votre radiotélégramme d'hier, à savoir de commencer les négociations de paix entre les deux gouvernements le 10 avril.* Il y avait un indice de l'établissement des relations définitives de paix et d'amitié entre les deux pays, et il accepte la date du 10 avril pour l'ouverture de la Conférence de la paix. Le Gouvernement soviétiste russe ne peut cependant cacher son étonnement de ce que le gouvernement polonais ne mentionne dans sa communication qu'une interruption passagère et locale des hostilités dans le secteur où la délégation est invitée à passer. *Nous ne voyons pour notre part aucune raison qui puisse justifier, la confirmation, pendant un seul jour, de l'effusion de sang et de nouveaux sacrifices de vies humaines,* dès lors que les deux partis ont convenu d'engager dans un si proche avenir des négociations de paix. *Le gouvernement soviétiste russe considère comme indispensable une suspension immédiate des hostilités sur toute l'étendue du front où les armées polonaises et russes sont opposées les unes aux autres,* et il ne saurait comprendre quelle raison militaire expliquerait de la part de la Pologne la continuation des hostilités après que la décision a été prise de convoquer incessamment la Conférence de la paix.

Nous croyons également que les travaux de cette conférence se poursuivraient avecplus d'efficacité dans un lieu plus approprié au calme des délibérations et le gouvernement soviétiste estime en conséquence nécessaire que ces négociations aient lieu dans un état neutre. Il considère qu'une des villes d'Esthonie serait le lieu le plus approprié aux séances, et il s'adresse en même temps au Gouvernement esthonien afin d'obtenir son consentement à ce sujet. Le Gouvernement russe est persuadé que, sous cesconditions aucun obstacle sérieux ne pourrait entraver le succès des négociations de paix entre les deux gouvernements.

Signé :

Le Commissaire du Peuple aux Affaires Etrangères

Tchitcherine.

VI) Borisov, ville située dans la Zone militaire, ne peut convenir aux Négociations

Moscou, 2 avril 1920.
(*Radio* du 4 avril).

A **M. Patek,** *Ministre des Affaires Etrangères de Pologne, à Varsovie.*

Le peuple travailleur de Russie, en la personne du gouvernement soviétiste qui représente sa volonté, a tendu une main fraternelle au peuple polonais en proposant l'établissement d'une paix définitive et durable entre les deux États. Appelant de tous ses vœux le moment où il sera mis fin à toute action hostile entre les deux pays, le gouvernement soviétiste russe a proposé au gouvernement polonais, une suspension immédiate des hostilités sur tous les fronts de Pologne et de Russie où les armées sont opposées l'une à l'autre; considérant en même temps que sous cette condition seulement le travail de la conférence de paix pourra s'effectuer d'une façon complètement normale sans être troublé par des événements du dehors et par les vicissitudes de la guerre. Le gouvernement polonais ayant rejeté notre proposition de conclusion d'un armistice entre la Pologne et la Russie, est en conséquence le seul auteur de tous les malheurs causés par la prolongation de la guerre aux peuples travailleurs des deux pays, et la responsabilité de chaque goutte de sang qui sera encore versée de part et d'autre, ainsi que de toutes les privations et des maux multiples dont les travailleurs de Russie et de Pologne auront encore à souffrir, retombent exclusivement sur le gouvernement de la République de Pologne.

Il est impossible de voir quel objet poursuit le gouvernement polonais en insistant sur la continuation des opérations militaires, si ces intentions sont vraiment pacifiques. Des doutes à cet égard doivent forcément surgir étant donné l'opposition du gouvernement polonais qui ne veut pas créer des conditions favorables pour des négociations de paix en suspendant l'effusion de sang. *Dès lors il n'est point aisé au gouvernement soviétiste russe de concevoir comment le gouvernement polonais peut trouver possible d'instituer, comme lieu de négociations, sur Borisov qui est situé au centre de la zone militaire, et où, (dans le cas où un armistice local serait conclu les conditions les plus élémentaires, indispensables au calme et à la liberté des délibérations d'une conférence manquent totalement.* La supposition d'un armistice local qui serait conclu pour la tête de pont de Borisov, seulement pour toute la durée des négociations, tandis que la guerre continuerait à sévir sur toute la ligne du front est en même temps si étrange qu'il est impossible au gouvernement soviétiste russe de se défendre de soupçonner l'existence chez le gouvernement polonais d'arrière-pensées d'ordre stratégique.

Se voyant malheureusement dans l'impossibilité absolue de donner une réponse affirmative à ces propositions du gouvernement polonais, le gouvernement soviétiste russe a vainement cherché dans sa réponse le moindre vestige d'argument dirigé contre le choix d'une ville esthonienne comme lieu de négociations.

Attendu qu'un pays neutre présente toutes les conditions nécessaires à l'efficacité du travail de la conférence projetée, et attendu que dans une ville de l'Esthonie les délégations seront suffisamment assurées de pouvoir correspondre aisément et rester en contact permanent, avec leurs gouvernements, le gouvernement soviétiste russe maintient sa proposition première d'entamer les négociations de paix dans une des villes de la république esthonienne dont le gouvernement a déja donné son consentement à ce sujet. Si néanmoins pour des raisons inconnues du gouvernement soviétiste russe, le gouvernement polonais s'opposait nettement au choix de l'Esthonie comme lieu de négociations, le gouvernement soviétiste russe ne verrait point d'obstacle à proposer dans ce but Pétrograd ou Moscou, où l'usage de la télégraphie sans fil serait à la disposition de la délégation polonaise, et il considèrerait même possible comme dernière concession, si le gouvernement polonais le désirait, la conduite des négociations à Varsovie, où une station radiotélégraphique serait à la disposition de la délégation russe et où le fracas des armes ne troublerait

point la marche calme et réfléchie des délibérations étant entendu que le gouvernement polonais garantirait à la délégation russe et à son personnel une immunité et une sécurité pleines et entières, et une possibilité permanente et ininterrompue, sans palliatif aucun, de correspondre avec son gouvernement par télégramme ordinaire, par radiotélégraphie, par courrier, messages chiffrés et par valises scellées dont le secret demeurerait inviolable.

Une réponse prompte et sans retard que nous espérons affirmative est désirable de la part du gouvernement polonais afin que les négociations de paix entre la Russie et la Pologne puissent commencer sans nouveaux délais.

Signé :

Le Commissaire du peuple aux Affaires Etrangères :

Tchitcherine.

VII) Le Gouvernement des Soviets de Russie veut négocier dans une ville neutre

Moscou, 8 avril 1920.

(*Radio*, du 10 avril).

A **M. Patek**, *Ministre des Affaires Etrangères à Varsovie.*

Attendu que la dernière communication qui nous a été faite par le gouvernement polonais porte le caractère d'un ultimatum déclinant toute discussion sur le choix comme lieu de négociations de Borisov, qui pour nous est inacceptable ainsi que vous le savez, nous avons été placés devant l'éventualité déplorable de voir échouer les négociations avec la Pologne sur la question de localités, — fait sans précédents dans l'histoire des relations internationales.

Le gouvernement russe est prêt à *accepter toute ville des pays neutres, Londres ou même Paris* : il repousse seulement le choix d'une ville de la zone militaire ou située non loin de celle-ci. A la suite du refus du gouvernement polonais de conclure un armistice général, le gouvernement russe s'est trouvé placé devant la seule issue possible en cette situation, celle de s'adresser aux puissances de l'Entente. Il considère de son devoir de porter à la connaissance du gouvernement polonais la communication qu'il vient de faire aux gouvernements de France, de Grande-Bretagne, d'Italie, des Etats-Unis, de l'Amérique du Nord

VIII) L'Accord ne se fait pas sur le Lieu des Négociations

Moscou, 7 avril 1920.

(*Radio* du 9 avril).

Carnavon pour le Foreign office,
Carnavon pour l'Ambassadeur américain.
Paris, Quai d'Orsay pour Ambassadeur anglais,
Paris pour Ambassadeur américain,
Rome, Consulta,
Au **Comte Curzon de Kodleston**, *secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères,*
A **M. Millerand**, *Président du Conseil et Ministre des Affaires Etrangères,*
A **M. Scialoja**, *Ministre des Affaires Etrangères,*
A **M. Colby**, *secrétaire d'Etat.*

Depuis que le pouvoir soviétiste de Russie est sorti victorieux de la lutte qu'il eut à soutenir contre des ennemis innombrables, tous ses efforts sont concentrés, et toutes les énergies des masses travailleuses de Russie sont dirigées vers le développement pacifique des forces vives du pays et vers sa reconstruction économique. Nous avons la conviction que nous servons ainsi les intérêts généraux de tous les pays, les produits de la Russie devant satisfaire à leurs besoins, et nous considérons comme étant hors de doute que les relations commerciales qui sont en train de s'établir entre la Russie et les autres pays, tout en constituant pour la première une nécessité urgente, sont pour les seconds aussi de la plus haute importance. Cette activité pacifique à laquelle la Russie veut se donner, exige cependant la cessation des attaques que dirigeaient contre elle ses ennemis dont certains malheureusement n'ont point encore mis bas les armes.

La Pologne continue encore la guerre contre les Républiques soviétistes de Russie et d'Ukraine, entravant ainsi leur activité pacifique et les empêchant de développer leurs sources intérieures de richesses, et de fournir aux autres pays les produits dont ces derniers ont besoin.

Après que la République de Russie et d'Ukraine eurent itérativement assuré la Pologne de leurs intentions pacifiques et de leurs sentiments d'amitié envers le peuple polonais, et fait au gouvernement de la République polonaise des propositions solennelles de paix, ce dernier répondit enfin le 27 mars, au gouvernement soviétiste de Russie, et se déclara prêt à commencer des négociations de paix avec lui. *Il est d'autant plus déplorable que l'action réciproque de paix des deux gouvernements se soit heurtée à un écueil qui paraissait d'importance secondaire, et se soit trouvée dans une véritable impasse.* Ayant rejeté l'offre de la Russie soviétiste de conclure un armistice avant de commencer les négociations de paix, le gouvernement polonais insiste, cependant, pour le lieu des négociations, sur Borisov, ville se trouvant au cœur de la zone militaire et tout près de la ligne du front russo-polonais. *La proposition du gouvernement polonais de conclure un armistice purement local près de Borisov, tandis que les hostilités continuent sur tous le reste du front, est une anomalie évidente, et ne facilite aucunement le choix de Borisov que le gouvernement russe est obligé, par la force des choses, à repousser péremptoirement.*

Le gouvernement russe a proposé comme lieu de négociations *une ville esthonienne*, ou *Petrograd*, ou *Moscou*, ou *Varsovie*, mais toutes les propositions ont été également rejetées par le gouvernement polonais qui n'admet aucune discussion sur le choix de Borisov et crée ainsi un obstacle insurmontable à l'action pacifique engagée entre les deux pays.

Nous ne pouvons pas ne pas faire remarquer que le Gouvernement polonais copie servilement l'action du gouvernement kaiseriste allemand de la période de Brest-Litowsk, tandis que la Russie actuelle n'est plus celle de Brest-Litowsk.

Il est sans précédent dans l'histoire diplomatique que des négociations échouent pour la seule raison que l'accord n'a point été fait sur le lieu des négociations. La Russie n'a aucune raison de craindre la guerre, mais elle appelle néanmoins de tous ses vœux la paix afin de ne plus se détourner de son activité intérieure, et aussi afin de mettre un terme à toute action hostile entre les peuples de Russie et de Pologne, et de constituer entre eux, des relations de paix, d'amitié réciproque et de bon voisinage. Le gouvernement russe est prêt à accepter comme lieu des négociations toute ville d'un pays neutre ou de l'entente, même Londres ou Paris, mais elle est obligée de décliner, vu l'absence d'armistice général, tout lieu se trouvant dans la zone militaire ou à proximité. Les décisions prises maintes fois par les gouvernements de l'Entente au sujet des pays limitrophes de la Russie démontrent suffisamment que ces gouvernements considèrent leur influence sur ces derniers comme étant décisives, et au moment actuel où l'opiniâtreté du gouvernement polonais à ne point accepter pour les négociations avec la Russie d'autre ville que Borisov, est l'unique obstacle à ces négociations où celles-ci échouent pour cette seule raison, il ne sera point possible aux gouvernements de l'Entente de dégager leur responsabilité en cette occasion, vu que leur influence aurait évidemment pu amener le gouvernement polonais à adopter une attitude moins raide dans cette question.

Signé :

Le Commissaire du Peuple aux Affaires Etrangères.

Tchitcherine.

II. — LES NOTES POLONAISES

IX) Le Gouvernement polonais accuse réception des Propositions Russes

Varsovie, 4 février 1920

(communiqué officiel)

A. **M. Tchitcherine**, *commissaire des affaires étrangères Moscou.*

Le Gouvernement de la République Polonaise accuse réception de la déclaration radiotélégraphique du gouvernement de la République soviétiste russe, datée du 29 janvier 1920.

Cette déclaration sera étudiée et une réponse communiquée au gouvernement soviétique russe.

Signé :

Stanislas Patek.

Ministre des Affaires Étrangères.

X) Conditions préléminaires formulées par la Pologne

Varsovie, 19 mars 1920.
(d'après le *Kurier Warszavvski*).

1° Annulation de tous les crimes des partages auxquels la Russie a participé. Désannexion des territoires incorporés de force par la Russie.

2° Reconnaissance des États constitués sur les ruines de la Russie et qui existent « de jure ».

3° Restitution des biens d'état dans *les limites de la Pologne de* 1772. Ces biens doivent être rendus à l'État polonais. Réserve à la Pologne d'une part de l'or russe sur la base de la Banque d'État Russe le 5 août 1914. Restitution des archives, des bibliothèques, etc...

4° Ratification du traité par le corps représentatif suprême de Russie.

5° La Pologne statuera sur le sort des territoires situés à l'ouest de la frontière de 1772 en accord avec la volonté de la population.

XI) Les Conditions polonaises

27 mars 1920.

Le 27 mars, le Gouvernement Polonais communique à la presse la note suivante résumant les conditions adressées le même jour à Moscou :

Le Gouvernement polonais communique qu'il est prêt à entamer les pourparlers de paix qui lui ont été proposés par le Conseil des Commissaires du peuple de la République des Soviets et à commencer des négociations avec les plénipotentiaires russes à partir du 10 avril.

Le gouvernement polonais propose Borisov comme lieu de rencontre en vue des négociations.

Quand le conseil des commissaires du peuple de la République russe des soviets aura communiqué au gouvernement polonais qu'il est prêt à envoyer des plénipotentiaires dans le délai indiqué ou plus tard, le gouvernement polonais donnera l'ordre de suspendre les hostilités dans le secteur de la tête de pont de Borisov, 24 heures avant la date et l'heure indiquées comme celles de l'arrivée des plénipotentiaires russes. Les officiers polonais attendront les plénipotentiaires russes au croisement de la ligne des tranchées polonaises avec la ligne de chemin de fer Minsk-Smolensk.

Le gouvernement polonais attend des nouvelles du conseil des commissaires du peuple au sujet du nombre des plénipotentiaires russes et du personnel auxiliaire.

XII) Le Gouvernement polonais refuse un Armistice général

Varsovie 6 avril 1920.
Communiqué officieux du gouvernement polonais.
Texte du Temps)

Le gouvernement polonais a indiqué Borisov comme lieu où devrait se tenir la Conférence de la paix, parce que Borisov est facilement accessible par voie ferrée et peut être aisément relié avec les stations télégraphiques et radiotélégraphiques des deux pays.

Le Gouvernement polonais *a décliné la proposition d'armistice, parce que l'application d'un armistice régulier sur un front de plus de* 1000 *kilomètres serait presque aussi longue que l'examen des bases essentielles du traité de paix.* Le commandement des armées polonaises n'avait et n'a aucune intention d'entraver les pourparlers de paix par une action militaire, mais il ne veut gêner par aucune condition l'adversaire et lui laisse une liberté d'action absolue. Quant aux plus larges garanties concernant la sécurité des personnes et des secrets de la correspondance officielle, le Conseil des Commissaires du peuple peut être tout à fait tranquille, le gouvernement polonais n'ayant jamais donné l'occasion d'être soupçonné de violation des droits internationaux, n'ayant jamais arrêté des représentants des États Étrangers comme otages et n'ayant jamais violé les prérogatives des courriers transportant la correspondance secrète.

Si le Gouvernement n'a donné aucune mention des garanties ci-dessus, c'est parce qu'il les considérait comme matériellement hors de toute discussion. A cause du retard apporté à la réponse du gouvernement des Commissaires du peuple, les pourparlers de paix ne pourront commencer que le 17 courant. La responsabilité de ce délai en incombe exclusivement au Conseil des Commissaires.

Le Gouvernement polonais attend une réponse définitive en considérant tout échange ultérieur de notes au sujet de l'armistice et du lieu de rencontre comme sans objet.

Certains passages du dernier radiotélégramme obligent à faire remarquer que l'emploi de termes manquant d'une dignité suffisante peut rendre les négociations de paix difficiles et même impossibles.

XIII) Le Gouvernement polonais maintient ses Propositions

Varsovie, 1er avril 1920.
(d'après le *Temps*)

A **M. Tchitcherine**. *Commissaire du peuple aux Affaires Etrangères.*

Le conseil des commissaires du peuple de la République des soviets, a adressé au gouvernement polonais une note disant que le gouvernement russe des soviets demande au gouvernement polonais de fixer le lieu et la date des pourparlers tendant à la conclusion de la paix.

Le gouvernement polonais, par radiotélégramme du 27 mars, a désigné ce lieu et maintient cette désignation. De plus, après une étude approfondie de la situation, le gouvernement polonais déclare ne pas pouvoir accepter la proposition d'armistice pour tout le front proposé par le radiotélégramme du 28 mars.

En ce qui concerne la tête de pont de Borisov, conformément aux termes du radiotélégramme du 27 mars, l'activité de combat y sera suspendue non pas seulement pour une période déterminée, mais pour toute la durée des négociations de paix de Borisov.

L'ajournement de la réponse relative au nombre des membres de la conférence et du personnel russe adjoint peut rendre impossible l'achèvement pour le 10 avril des préparatifs techniques indispensables à Borisov.

Signé :

Patek, *Ministre des affaires étrangères.*

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE A TRAVERS LES REVUES

NOS ALLIANCES

M. *Poincaré* dans sa chronique de la *Revue des deux Mondes* du 1er avril nous a dit sa foi dans la solidité de nos alliances, qui ont déjà résisté à de dures épreuves au cours de la guerre.

Mais le Conseil suprême agonisant devra renoncer à ses méthodes actuelles de travail, ses règlements hâtifs des questions en litige, règlements, qu'une étude plus approfondie oblige souvent à remanier, qui impressionnent fâcheusement l'opinion publique et peuvent porter de graves atteintes à l'application du Traité de Paix.

Or, la France ne doit pas transiger sur ce qui constitue pour elle : un minimum la reconstitution de la France est une question vitale pour toute l'Europe, au même titre que celle de l'Allemagne. Si ses départements du Nord produisaient encore vingt millions de quintaux de blé et le charbon qu'elle en extrayait avant la guerre, elle n'aurait pas besoin de concurrencer pour ces produits les autres pays du monde sur les marchés étrangers. Si des centaines de mille hommes pouvaient employer leur activité à créer de la richesse nouvelle au lieu de restaurer leur pays ruinés, elle pourrait exporter des produits dont d'autres pays ont besoin.

LES EVENEMENTS DE BERLIN

Dumont-Wilden, dans la *Revue Bleue* (du 27 mars), *Etienne Gilson* dans la *Renaissance* du 3 avril commentant les derniers troubles révolutionnaires de Berlin, arrivent tous les deux à cette conclusion peu consolante que le pangermanisme est l'idéal allemand, ce ne sont pas seulement les milieux militaires qui ont incliné l'opinion publique vers un retour à la réaction, mais certains milieux bourgeois et surtout l'Université qui, comme l'armée a conservé ses anciens cadres.

Le Courrier de Paris

La Philosophie

La Révolte des Faits contre le Code

Voici de M. Gaston Morin, professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, un excellent livre, sur une question qui est à la fois d'intérêt général et permanent et de la plus brûlante actualité française et dont le titre « La révolte *des Faits contre le code* » (Bernard Grasset éd.), fournit une concise et suggestive formule.

C'est, en effet, une des questions les plus propres à exercer la réflexion du philosophe social que celle des rapports que soutient, à un moment donné de l'histoire d'un peuple, la législation écrite avec ce qu'on peut appeler la conscience juridique de ce peuple. Quelle que soit, à certaines époques, la lenteur des mouvements sociaux, il n'y a jamais adéquation parfaite entre cette législation et cette conscience, mais lorsque comme aujourd'hui les conditions de la vie économique et politique se modifient avec une rapidité vertigineuse, un hiatus à peine sensible peut, dans l'espace de quelques années, se transformer en un véritable abîme qu'il faut à tout prix combler sous peine de graves bouleversements.

Il est vrai, les juristes modernes ne considèrent plus le Code comme un livre sacré qu'il ne s'agirait que d'interpréter en se conformant le plus fidèlement possible à la pensée de ses auteurs; ils reconnaissent aux formules de la loi une vie intime; une puissance évolutive qui leur permet de recevoir dans leur lettre invariable un contenu plus ou moins nouveau. Mais l'élasticité des formules a une limite. Un moment arrive où le vin nouveau risque de faire éclater les vieilles outres; alors, si le législateur néglige d'intervenir ou intervient à contre-sens, il se produit dans l'évolution un moment critique où l'incohérence est complète entre les formules juridiques et la réalité, où la vie se *rebelle* en quelque sorte contre les formules qui prétendent l'enfermer. La société entre en contradiction avec elle-même, C'est, sur bien des points, quelques-uns capitaux, la crise de l'heure présente. De ces points d'importance inégale, M. Gaston Morin en retient trois : la famille, la propriété, les contrats, et, après avoir, dans une substantielle préface, esquissé la situation en ce qui concerne les deux premiers, il consacre le corps de son ouvrage à traiter à fond du troisième, le plus grave de tous, celui où le discord du Code et de la réalité est le plus accusé et le plus redoutable.

Dans le domaine de la famille et de la propriété, en effet, le code de 1804 a déjà subi, soit par l'évolution de la jurisprudence, soit par l'introduction de dispositions législatives nouvelles, de nombreuses et efficaces adaptations, mais sur le terrain de la vie économique, de la production et de la circulation des richesses, non seulement la plupart des solutions concrètes, mais la conception d'ensemble, l'armature du Code civil subsistent encore aujourd'hui. Ici l'individualisme du XVIIIe siécle et des principes révolutionnaires pèse encore de tout son poids sur l'esprit de notre législation.

La Révolution avait, comme on sait, au nom de la liberté humaine, dissous tous les corps, interdit pour l'avenir tous les groupements. Elle ne voulait connaître et respecter dans la société, en face de l'État, que les individus isolés, considérés comme autant de souverainetés égales entre elles. Le Code civil tire la conséquence logique de la doctrine en décidant que nul ne peut être obligé par la volonté d'autrui mais seulement par sa volonté personnelle s'exprimant dans un contrat. Le code civil est un code *de l'individu*, un code *du contrat.*

Or, infligeant un démenti brutal aux idées et aux prévisions des hommes de la Révolution, la moderne histoire sociale révèle un mouvement aux multiples aspects qui a l'impressionnante puissance d'un phénomène naturel, savoir la substitution progressive des *groupements* aux individus isolés comme facteurs de la vie économique.

Mais les groupements ne peuvent-ils pas être conçus comme résultant eux-mêmes d'un contrat? C'a été en effet l'effort constant de la législation démocratique de couler la vie syndicale, corporative, fédérative dans le moule consacré du contrat, et on n'a pas oublié la formule célèbre de Waldeck Rousseau, qui devait passer dans l'article 7 de la loi de 1884 : « Le droit d'un ouvrier qui ne veut pas faire partie d'un syndicat « est égal au droit de 10.000 ouvriers qui veulent « en faire partie ». Ainsi, en droit démocratique, la structure juridique du syndicat demeure fondée sur la souveraineté de l'individu. La partie la plus intéressante et la plus neuve de l'ouvrage de M. Gaston Morin consiste dans la démonstration du caractère artificiel et anti-naturel de cette conception juridique. Le syndicat, explique-t-il, n'a pas pour fondement réel le droit de l'homme à la liberté de s'associer, mais un fait, la similitude des besoins, des intérêts, des aspirations entre des hommes qui accomplissent le même ordre de besogne dans la société, similitude génératrice de solidarité, laquelle implique abdication partielle de la souveraineté. La structure juridique réelle du syndicat a donc pour base non la souveraineté, mais la solidarité de ses membres. Au reste, un corps dont tous les membres seraient indépendants les uns des autres serait un corps malade, voué d'avance à l'ataxie. Mais en fait le syndicat n'est pas un corps de ce genre, il est un organisme et, à peine né, il a hâte de sortir de la liberté et de l'égalité inorganique et tend à l'ordre, c'est-à-dire à la subordination des parties au tout en vue de l'action, à la souveraineté du groupe se substituant à celle de ses membres, ou plus exactement, à la souveraineté du but en vue duquel le groupe a été constitué. Et c'est pourquoi les résultats de la loi de 1884 ont si rapidement dépassé les intentions de ses auteurs, et n'ont pas fini d'ailleurs de les dépasser, si la double fin où tend l'évolution spontanée de la vie syndicale, en contradiction radicale avec l'individualisme révolutionnaire, c'est d'une part le syndicat

obligatoire, d'autre part le contrat collectif de travail obligatoire.

En résumé, conclut M. Gaston Morin, les groupements ne peuvent être coulés dans le moule juridique du contrat. Ce serait les mettre à la merci de la volonté arbitraire de leurs membres. Ils postulent la conception juridique de l'*organisme*, dont tous les membres doivent obéir à son idée directrice, à sa fonction, à son but. Cette conception implique le caractère obligatoire des groupements, mais elle implique en même temps, il convient de le noter, (et c'est par là que M. Gaston Morin, nettement favorable à toute une partie du programme de la C. G. T., se montre non moins nettement hostile à toute dictature politique de classe), la limitation des pouvoirs des groupements à la réalisation du but qui est leur raison d'être. Bref, au Code Napoléon ou *code du contrat* il faut, soit ajouter, soit substituer un *code de l'organisme*. M. Gaston Morin, on le voit, n'est pas de ceux qui estiment que nos Parlements légifèrent trop; il trouverait plutôt qu'ils ne légifèrent pas assez. On peut, il est vrai, légiférer peu et mal, et c'est ce qui, dit-on, est arrivé quelquefois, mais pourquoi, après tout, nos nouvelles Chambres ne nous donneraient-elles pas le nouveau et réconfortant spectacle de légiférer beaucoup et bien?

RENÉ GILLOUIN.



Le Théâtre

Les Fourberies de Scapin, au Vieux-Colombier. Les Pervertis, au Grand-Guignol.

Le Théâtre du Vieux-Colombier vient de remettre à la scène, rajeunies, comme au sortir d'un bain de Jouvence, *Les Fourberies de Scapin*. Que nous sommes loin de la troupe des Français, qui semble toujours avoir lu avec fruit les notes explicatives de MM. La Harpe et Auger ! On sent que la scène du sac et des coups de bâton choque vivement MM. les Sociétaires qui, avec Auger, doivent la trouver « d'un genre de bouffonnerie bien bas, bien ignoble ». Du reste, en relisant ces appréciations de La Harpe ou d'Auger on aperçoit tout le ridicule de la critique, ces notes de pions données à des créations toutes vives.

Les tréteaux volants où rebondit la farce sont une trouvaille amusante de M. Jacques Copeau, mais les murs gris sont bien tristes pour la comédie italienne qui devrait se jouer dans Naples lumineux et bariolé.

L'interprétation est, comme d'habitude, remarquable. Si M. Copeau représente un Scapin, peut-être trop nerveux, trop en arrière-pensées, il a su montrer à ses associés la ligne juste, l'harmonie, le mouvement qu'il faut. M. Vitray est un charmant valet, plein d'entrain et de fantaisie; M. Bacqué, un Argonte bonhomme et M. Jouvet compose un Géronte de cauchemar qui évoque l'ombre de la décrépitude dans sa pire laideur.



Le Grand-Guignol a renouvelé son spectacle. Etait-il bien nécessaire, ce changement d'horreurs? Le Grand-Guignol a pour consigne de doser homéopathiquement — en comprimés de pacotille — l'hilarité et l'effroi et pour but la confection d'affiches sensationnelles. Le tout aboutit à une salade russe où rien n'est reconnaissable. La pièce terrible vous induit en gaieté et le drôle vous pousse à la mélancolie. Avant la guerre c'était l'abri des grands ducs, gavés de nourriture et d'alcools, dont l'ivresse barbare — au sortir de table — se complaisait aux plaisanteries les plus macabres. Ce vieux Grand-Guignol est à peu près ce qui nous reste encore de la Russie, décompte fait des coupons impayés.

Cette fois nous apprenons qu'à 74 degrés au-dessous de zéro, l'amour prend des formes homicides et qu'à ce froid plutôt exceptionnel le plus heureux des trois n'existe plus.

Il nous est encore enseigné que le nec plus ultra du sadisme consiste à rouler une jeune-fille-dans-sa-fleur sur des tessons de bouteille — quel luxe au prix où est le verre ! — et que le bolchevisme a pénétré dans les maisons les plus closes.

La dernière vérité que nous recevons est que les meilleurs instruments d'amour ne sont pas les plus beaux.

Nous remercions MM. Palou, André de Lorde, Pierre Chaine, Pierre Markel et Pierre Véber de ces leçons plutôt inattendues. Que de pierres qui n'ont pas ramassé de mousse !



Cluny ajoute un vaudeville amusant à tant d'autres vaudevilles amusants et l'Eldorado alourdit d'une opérette grecque tout le stock d'antiquités en musique. Ce n'est pas encore celle-là qui nous fera oublier Offenbach, de Cologne. A part sa banalité en creux, *L'Amour qui rôde* est un charmant spectacle avec des tas de jolies femmes bien habillées. A leur tête, Mlle Nina Myral, que je préfère dans la libre bouffonnerie, et Fernande Albany, belle à ne pas lui demander autre chose.

MARC-HENRY.



Les Arts

Combet-Descombes, Dada et l'Art nègre

Peintre et graveur, Combet-Descombes fait au Tableau d'Art, une de ces « petites expositions » auxquelles on est bien aise de revenir entre deux visites aux « grands Salons ».

La gravure française qui brilla si longtemps d'un éclat si vif, connut, voici vingt ans, plus que l'oubli et le dédain. Tandis que les vieux maîtres disparaissaient un à un, découragés, les admirables instruments de l'aquafortiste, du buriniste, de l'aquatintiste, du xylographe, du lithographe tombaient entre des mains indignes. Il est difficile de resserrer en quelques lignes l'histoire des mauvaises années de la gravure française. Qu'on sache au moins la paradoxale tentative de renaissance de cet art, tentée — et presque avec fortune — par ceux qui, ignorant tout de la Tradition, nous apparaissaient trop débiles pour innover.

Les amateurs sensibles sont, depuis longtemps, dégoûtés de ces gravures originales en couleurs, mal dessinées, gravées à peine, bâclées, truquées et dont le mérite illusoire et fugitif revenait tout entier à l'imprimeur. On spéculait sur des hasards de tirage, sur des accidents providentiels. Tous les procédés mécaniques de reproduction étaient supérieurs à ces méthodes de fainéants obtus et orgueilleux.

Aujourd'hui, enfin, ceux qui, au long des

années funestes, ne cessèrent de chérir l'estampe, trouvent à louer de jeunes maîtres de la gravure française enfin sauvée. Les premiers réacteurs qui défirent les usurpateurs, les lâches virtuoses du vernis mou, furent pour la plupart des peintres. Ils désencombrent les voies classiques; pourtant leurs ouvrages nous apparaissaient bien encore n'être que d'intelligentes, de respectueuses « gravures de peintres ».

Combet-Descombes, habile à manier plusieurs des outils du plus souple des métiers, est un de ces graveurs authentiques qui restitueront à sa place un art compromis et méconnu.



On m'invite, de divers côtés, et parfois avec malice, comme si je devais être embarrassé, à expliquer le mouvement *Dada*, ou à m'expliquer sur le mouvement *Dada*. C'est bien simple. *L'Europe Nouvelle* se doit de faire mieux que la presse d'information près de laquelle Dada intrigue pas ses manifestations un peu scandaleuses.

M. Francis Picabia, peintre, vient de faire une exposition *Dada*. M. Picabia, de 1910 à 1914, se manifesta comme peintre extravagant sans attendre *Dada*. Il rédige aujourd'hui ses catalogues en un style dada, accompagnant une peinture qui n'est qu'à lui. Il écrit « Le mouvement Dada place ses capitaux dans les piqûres de whisky sodal chromatiques et vous *In V Ite*, etc. ». Voici des titres d'ouvrages : *Petite solitude au milieu des soleils*, *Très rare tableau sur la terre*, *Objet qui ne fait pas l'éloge du temps passé*, *Prenez garde à la peinture*... car la trivialité fait partie du plan *Dada*, les dadaïstes la mettent au-dessus de l'esprit impur. Bon.

J'ajouterai bien vite, si l'on s'étonne de me voir donner tant d'importance à ce qui en a peu que, outre que je réponds au désir exprimé par plusieurs, j'ai été précédé dans l'examen de *Dada* par M. André Gide lui-même.

Je ne suis pas dadaïste, on peut le croire. Toutefois, je n'accablerai pas *Dada*. Qu'on y songe ! Devant ceux qui, le dimanche, rient à gorge déployée à contempler certaines cimaises, le sacrifice de Picabia ne libèrerait aucun des artistes audacieux que j'ai défendus.

Quoi qu'il fasse, M. Picabia a droit d'être étudié comme un vrai artiste, encore qu'il nie l'art.

Si un des artistes actuels dont les ouvrages se rencontrent le plus souvent et provoquent l'un des bons scandales du moment, si cet artiste était fou, indubitament, irrémédiablement fou?

S'il était fou, le critique n'aurait pas licence de l'abandonner sous le prétexte qu'il est fou. L'écrivain d'art n'aurait pas à penser même à la folie de l'artiste.

Il l'ignorerait, pour ne reconnaître rien que ce qui peut errer de raison vivante dans l'œuvre de ce fou, écartant de l'avenir tout ce qui est malsain, c'est-à-dire faux.

Au regard du critique d'art, la folie, qu'il n'a pas à juger en soi, n'est qu'un instant du désordre; elle n'en est pas immanquablement le pire.

Il est temps d'ajouter que M. Picabia n'est pas fou. Cet extravagant a tout son bon sens. C'est même cette solidité d'esprit qui fait son cas » si grave !



La revue *Action* vient d'ouvrir une intéressante consultation sur l'*Art nègre* en même temps qu'on voit cet art nègre, découvert, étudié, par un groupe de poètes et de peintres, dès 1907, est examiné, discuté pour la première fois dans... le *Journal officiel* ! Qui l'eût cru, ô Derain ! ô Matisse !

Le *Journal officiel* imprime :

Le P. Maurice, docteur ès-sciences, a été chargé de mission par le gouvernement belge durant la guerre. Il a dû rechercher notamment les points où sévissait le moins la maladie du sommeil afin d'assurer, par une ligne de chemins de fer, les rapports de diverses colonies C'est au cours de cette mission qu'il a pu explorer la région du Balouba, située entre le 5° et le 8° degré de latitude Sud, depuis le Lomani et la chaîne des monts Mitomba. De ce voyage, le P. Maurice rapporte une collection curieuse de figurines, de fétiches à l'aspect chamitique, des figurines en ivoire au type asiatique très accusé, des trousses de remèdes magiques, un bâton de chef décoré de têtes sculptées et qui présente une analogie remarquable avec les sujets décoratifs des temps égyptiens.

Cet ensemble de pièces est d'un caractère assez curieux. Il y a là un art primitif, où incontestablement l'œil découvre des traces de traditions artistiques. L'influence de l'Égypte y apparaît incontestable; les origines asiatiques sont à rechercher.

Le nègre de Balouba peint également: il prend ses modèles dans la nature et en tire certains effets.

M. Dielh a remercié le P. Maurice de cette communication.

Bravo ! et tous les mélanistes seront bien contents. Mais le *Journal officiel* a tort d'annoncer qu'on va rechercher l'influence égyptienne de l'art noir. C'est le contraire qui est à faire. L'art nègre a précédé tous les arts. C'est du moins l'opinion de tous ceux que la question passionne depuis quinze ans. Ils m'ont renouvelé les témoignages de leur conviction à l'occasion de l'étude que j'ai récemment donnée au *Burlington Magazine*.

M. Picasso a répondu à *Action* : « Art nègre? Connais pas ! » destiné à être aussi célèbre que le « Naturalisme pas mort, lettre suit » du brave Paul Alexis.

Le célèbre collectionneur Victor Goloubeff, après ce coup, console la rédaction d'*Action* en lui répondant : « L'art nègre, c'est le pacte entre l'homme et la forêt. La forêt prête à l'homme ses essences belles et durables pour qu'il en fasse des dieux. Mais elle lui dit : « Fais ces dieux à mon image ». Et c'est pourquoi nous croyons retrouver dans les sculptures nègres comme un rappel de la forêt tropicale... Les artistes modernes, comme ceux du moyen-âge aiment et comprennent le bois. Ils enseignent le chêne, le châtaignier et bien d'autres essences de chez nous. L'art nègre est pour eux un ami et un guide... »

Après les nègreries de *Dada*, après cette incursion au centre africain, nous retournerons bientôt... aux Salons. Il nous reste à examiner la sculpture et certains ouvrages de peinture méritant mieux que la mauvaise place qui leur fut accordée.

André Salmon.



Nous regrettons de ne pouvoir publier aujourd'hui, dans notre **Courrier de Paris,** *l'intéressante étude de M. Dominique Braga sur PIERRE BENOIST, non plus que dans notre rubrique* **l'Opinion à travers le Monde,** *l'exposé de l'opinion en FRANCE. Ces deux omissions, pour lesquelles nous présentons nos excuses à nos lecteurs, sont dues à la* **Poste** *dont les fantaisies deviennent chaque jour plus outrageantes. Après avoir promené plusieurs de nos plis aux quatre coins de la France au lieu de les acheminer tout simplement vers notre imprimerie, elle a fini par en égarer un. Pour éviter le renouvellement de semblables ennuis, nous aviserons à l'avenir à remplacer ce service public par nos propres moyens.*

Les Arts appliqués

Filmons nos Expositions

En ce temps de crise aigue des changes, on parle fort de notre expansion industrielle et artistique à l'étranger. Mais on discourt malheureusement beaucoup plus qu'on n'agit et la *Chimera bombinans in vacuum* est au fond de toutes ces dissertations. Il faudrait pourtant faire quelque chose. Si nous ne nous aidons pas, ce ne seront pas nos alliés qui le feront !

Au XVIIIe siècle, qui fut pour l'art français sous toutes ses formes une réussite unique, nulle propagande ne s'imposait. L'Europe se mettait à la mode de chez nous. On nous enlevait à prix d'or nos architectes, nos peintres, nos sculpteurs, nos ébénistes. Le roi de Prusse, la Tzarine, l'impératrice d'Autriche, modelaient leurs palais sur le galbe de Versailles ou de Marly. Ils exagéraient même. En voulant surpasser leurs modèles en légèreté et en fantaisie, ils faisaient du charmant style rocaille le rococo tarabiscoté. Et ce n'était pas le succès de nos armes qui faisait ainsi rayonner notre art à l'étranger. Les désastres de la Guerre de succession d'Autriche et de la Guerre de Sept ans ne nous avaient guère mis en belle posture. Nous étions bel et bien des vaincus. Seule la grâce française était victorieuse.

Allons-nous, au XXe siècle, après avoir triomphé dans la plus formidable guerre que se soient livrée les nations civilisées, capituler sans combattre dans le domaine artistique et abandonner à nos rivaux les champs de bataille économiques?. Je ne l'ignore pas. Il y a eu des efforts tentés. Des expositions françaises, chez les neutres, ont eu des succès d'estime pendant la guerre. Mais aujourd'hui ce n'est pas seulement contre nos ennemis que nous avons à lutter. Il faut aussi compter — nous nous en rendons compte tous les jours — avec nos alliés. Et que faisons-nous?

Où sont ces « Maisons de France » qu'on nous promettait, et qui devaient servir dans les grandes villes de Hollande, de Suisse, d'Espagne, d'Amérique, de salles permanentes d'exposition pour les produits de nos métiers d'art? Avons-nous dépassé de timides essais plus propres à inspirer une pitié sympathique qu'une admiration même envieuse? La terrasse des Feuillants, aux Tuileries, est encombrée d'une formidable armature de bois derrière laquelle il se passe certainement de très belles choses. Il en sortira, espérons-le, de féconds résultats. Mais me sera-t-il permis de dire qu'en ce moment, ce n'est pas à deux pas de la rue de la Paix ou de la rue Royale qu'il fallait montrer les produits de nos industries de luxe? C'était à l'étranger. Avec les millions dépensés par les Chambres syndicales parisiennes et leurs adhérents de la Céramique, de la Verrerie, de la Couture, de l'Ameublement, de la Bijouterie, de la Dentelle, du Bronze, on eut pu échantillonner toute l'Europe en art précieux.

L'Etat, c'est entendu, n'encourage guère de semblables initiatives. On trouve des crédits pour envoyer des dames de lettres conférencier sur nos romans et notre littérature dramatique. On en manque pour charger des spécialistes de recommander nos meubles, nos soieries, nos papiers peints, nos bijoux, nos parfums. Mais qu'on y prenne garde. Les nations jadis nos clientes se constituent de plus en plus un art national. De jour en jour elles ont moins besoin de nos produits. Pour qu'elles nous les achètent de préférence aux leurs, il faut qu'elles soient frappées de leur supériorité en originalité et en bon goût. Suffira-t-il des articles exportés par des commissionnaires, dans l'unique souci d'intérêts commerciaux, pour faire ressortir ces qualités bien françaises de notre fabrication?

Il faut donc en arriver aux Maisons de France, à ces petits palais où, dans des installations élégantes, sinon luxueuses, seront présentées périodiquement des sélections d'objets fabriqués par nos industriels d'art. Une action financière concertée de l'Etat, de la Ville de Paris, des principales cités françaises, des Chambres de commerce, des grandes associations économiques, doit suffire pour en mettre sur pied un nombre suffisant. Mais en attendant cette large présentation de produits exécutés, — qu'en l'état actuel de notre fabrication nous serions certainement fort embarrassés de livrer sur commande — nous pourrions au moins faire passer nos modèles sous les yeux de nos voisins.

Le Cinéma est tout indiqué.

Faisons filmer nos expositions d'art décoratif et envoyons-les à travers le monde comme nous faisons de nos journaux de modes. Les chefs d'œuvre de notre roman et de notre théâtre sont tournés dans toutes les villes de l'ancien et du nouveau continent. Pourquoi n'en serait-il pas de même des chefs d'œuvres de nos métiers d'art? « L'Office central d'expansion nationale » dont l'*Officiel* nous annonçait la création l'hiver dernier, avait une occasion unique d'essayer l'efficacité de ce moyen avec le récent Salon des Artistes décorateurs. Quelqu'un y a-t-il songé?

Je crois, pour ma part, qu'à Amsterdam ou à Berne, les ensembles du Pavillon de Marsan auraient autant de succès qu'à Paris. Plus peut-être, car les étrangers sont plus affranchis que nous de l'emprise des styles du passé, sans doute parce qu'ils n'ont pas dans leur histoire d'aussi admirables époques décoratives que les nôtres. En projetant sur l'écran les ensembles deDufrène, de Follot, de Gallerey, de Jallot, de Rapin, le terrain sera préparé pour le jour où une politique des frêts bien entendue nous aura abondamment pourvus de bois coloniaux et où nous pourrons reprendre, plus activement qu'avant la guerre, notre exportation de meubles d'art.

Filmons donc nos expositions, en attendant que des dieux bienfaisants permettent la présentation permanente de nos produits artistiques et la création d'un collège de conférenciers professionnels. « Pour la France, disait récemment M. Honnorat à un rédacteur de l'*Opinion*, il n'y a pas d'autre politique extérieure que de maintenir et de développer sa culture à l'étranger. Nous sommes avant tout un peuple producteur d'idées, de valeurs littéraires, artistiques et morales. Si, sur ce terrain, nous sommes obligés de reculer, le recul s'étend du même coup aux autres champs de notre activité extérieure. Pour le produit français, le meilleur véhicule est le livre français ».

Le grand maître de l'Université eut pu ajouter : et le film cinématographique.

HENRI CLOUZOT.



Économie et Finances

LES RESSOURCES PUBLIQUES

L'IMPOT SUR LES BENÉFICES DE GUERRE EN ANGLETERRE

La fin de la guerre au point de vue fiscal. — Le relèvement de l'impôt en Angleterre. — Une alternative douloureuse. — Impôt sur les bénéfices de guerre et supertaxe sur les Sociétés. Le bénéfices anomal.

La guerre est finie, disent les industriels, l'impôt sur les bénéfices de guerre doit prendre fin. Il ne se justifiait que par le caractère anormal de la période traversée. Il visait surtout à récupérer au profit de la collectivité tout ou partie des profits dûs à un fait social : la guerre, beaucoup plus qu'à l'activité de leurs bénéficiaires. La paix est revenue. La liberté commerciale a repris ses droits. L'initiative doit être récompensée. Elle a besoin d'être stimulée, encouragée par la perspective des bénéfices, juste récompense et légitime compensation des efforts accomplis et des risques courus. Le Gouvernement français est entré dans ces vues. Nous avons indiqué dans notre dernière chronique ses projets qui tendaient à arrêter au 30 décembre 1919 l'effet de la loi sur les bénéfices de guerre et le vote de la Chambre qui en a prorogé l'échéance jusqu'au 30 juin de la présente année. Or, l'an dernier il avait été tiré grand argument de la position prise par le fisc britannique. Pour le budget 1919-1920, le taux de l'impôt sur les bénéfices de guerre, appelé de l'autre côté de la Manche excédents de bénéfice (excess profits), avait été réduit de moitié. et ramené de 80 % à 40 %. Le monde des affaires escomptait même sa suppression dans le budget de cette année.

Or la déception a été grande quand M. Chamberlain présenta son budget. Loin de consacrer la disparition de la taxe exceptionnelle, il la confirma et en éleva le taux. Désormais, ce ne sera plus 40 % de l'excédent des bénéfices actuels sur la moyenne des bénéfices d'avant-guerre que prélevera le fisc, mais 60 %. On en revient ainsi au tarif de 1916, tout comme si la guerre recommençait. Quelles raisons a donc invoqué le ministre anglais pour justifier sa proposition parmi les gens d'affaires ? Ces raisons sont de deux ordres : les unes d'opportunité tiennent aux circonstances ; les autres sont dictées par les besoins du Trésor et des considérations d'ordre social.

En premier lieu, dit le Chancelier de l'Echiquier, pour expliquer l'abaissement du taux de l'impôt en 1919, il faut se rappeler les circonstances où l'on se trouvait alors. L'industrie était désemparée, le chômage était général ; une baisse des prix suivie d'une baisse des profits, était en perspective. Or, l'événement n'a pas confirmé ces prévisions. Aucune baisse ne s'est produite ; au contraire les industriels sont surchargés de commandes au point qu'ils ne peuvent les exécuter. Les prix ont haussé et le niveau des profits s'est élevé plus encore : « Si j'avais pu prévoir « une pareille situation, je n'aurais jamais l'an der« nier procédé à une réduction aussi importante de « l'impôt. C'est pourquoi j'en propose le relèvement « au taux de 60 %. » En réalité les circonstances actuelles ne sont pas autre chose que la continuation, la conséquence et la persistance de celles entraînées par la guerre ou en résultant. La raréfaction des produits est telle qu'elle investit l'industriel d'un véritable monopole grâce auquel le capital engagé dans les affaires reçoit un bénéfice anormal et exagéré.

Au surplus, ce ne sont pas seulement les industriels profiteurs de la guerre que le Chancelier entend frapper, mais tous les enrichis de la guerre, même ceux, qui, en l'état actuel de la législation, échapperaient à l'impôt sur les *excess profits*. Une commission est, en effet, nommée par la Chambre des Communes pour étudier l'opportunité et la possibilité d'un impôt sur l'enchérissement de guerre. Il atteindra le capital. Si la Commission conclut à son adoption et si le Parlement la suit, le rendement de cet impôt fournira des ressources qui permettront de renoncer à l'impôt sur les bénéfices de guerre ou d'en atténuer le tarif. Le chancelier ne prend d'ailleurs pas, sur ce point, l'engagement d'annuler cette dernière taxe, mais simplement d'en ramener le montant à 40 %. Il met ainsi le monde de l'industrie dans l'alternative suivante : Ou bien l'impôt sur les bénéfices de guerre sera majoré, ou il ne le sera pas, mais en revanche les accroissements de fortune pendant la guerre seront atteints à un taux qui n'est pas encore déterminé.



L'idée d'un prélèvement extraordinaire sur le capital fut-ce seulement sur les capitaux accrus pendant la guerre, fait ainsi, on le voit, son chemin en tous pays. Elle s'y heurte une à vive résistance dans les milieux d'affaires qui voient d'un mauvais œil cette diminution éventuelle de leurs capitaux et de leurs fonds de roulement et qui se demandent avec anxiété quelle en sera la répercussion sur les disponibilités du marché, sur la situation monétaire et sur le taux de l'escompte. Déjà les journaux de la Cité et le *Times* en particulier avouent qu'ils préfèrent le maintien et le rehaussement de *l'excess profits duzy* à tout prélèvement sur le capital. De là à prétendre que le chancelier de l'Échiquier n'a fait sa promesse que pour susciter ainsi une sympathie à l'impôt sur les bénéfices de guerre il n'y a qu'un pas et il est vite franchi. Nous retrouvons ainsi des deux côtés de la Manche la même politique du moindre sacrifice qui, chez nous, transformerait les adversaires de l'impôt sur les bénéfices de guerre en partisans de sa prorogation, à la condition qu'elle s'accompagnât du rejet de la supertaxe. Le Sénat, par sa commission des Finances, adopte la même attitude. Mais, en Angleterre même, l'idée d'une supertaxe analogue à celle votée par notre Chambre a conquis droit de cité. Le chancelier de l'Échiquier l'a présentée au Parlement en l'étayant d'arguments analogues à ceux de M. Klotz et c'est elle qu'il nous faut maintenant brièvement examiner.

Elle part du même principe, à savoir l'idée d'un bénéfice normal calculé en fonction, non pas seulement de celui du temps de paix, mais des capitaux engagés et de l'activité de leurs possesseurs. Cet impôt n'aurait plus un caractère exceptionnel, mais pourrait faire l'objet d'une incorporation définitive dans la fiscalité de tous les États. L'Angleterre a procédé à une enquête sur ce point. Une mission a été envoyée au Canada et aux États-Unis pour y étudier les procédés d'imposition du bénéfice. Elle a retenu l'idée d'une taxe sur les profits dépassant un certain pourcentage du capital investi ; mais le Gou-

vernement n'a pas cru devoir la faire sienne, eu égard aux circonstances et aux usages commerciaux de l'Angleterre.

Par contre, il est créé un impôt nouveau frappant les sociétés anonymes à responsabilité limitée au taux de 1 shilling par livre sterling de bénéfice et payable en sus de l'impôt sur les bénéfices de guerre. La raison de cette taxe nouvelle est double. D'une part elle tend à frapper des bénéfices importants de sociétés qui, faisant déjà en temps de paix des profits considérables et s'étant contentées de les conserver pendant la guerre, échappent à l'impôt sur les bénéfices de guerre. C'est là on s'en souvient la considération même qui a motivé chez nous l'adoption de la supertaxe. D'autre part elle redressera au profit des sociétés de personnes, — sociétés en nom collectif ou en commandite, — l'infériorité fiscale qu'elles avaient par rapport aux sociétés anonymes. En effet, ces dernières jouissent de privilèges et de commodités particulères pour le paiement de l'income tax. Elles ne paient la supertaxe que sur les bénéfices répartis et y échappent sur les bénéfices mis en réserve. L'impôt sur les sociétés (*corporations tax*) corrigera cette anomalie.

Quel résultat financier en attendre en année normale? Le Chancelier, se fondant sur les prix et les bénéfices actuels et dans l'hypothèse d'un développement continu de l'industrie, l'évalue à 50 millions de livres par an, soit 1250 millions au pair quand elle jouera seule et à 35 millions pendant toute la période où elle coexistera avec l'impôt sur les bénéfices de guerre. Ce qu'il y a lieu d'en retenir c'est que l'heure n'a pas encore sonné d'une réduction ou d'une abrogation des impôts sur les bénéfices anormaux. Non seulement la situation économique actuelle, suite logique de la guerre dont elle perpétue les caractères, justifie pleinement le maintien d'une mesure fiscale motivée par elle, mais encore l'idée d'une distinction à faire entre le bénéfice normal et le bénéfice excessif pénètre lentement dans la fiscalité contemporaine. A la condition de ne pas atteindre un tarif excessif et de réserver aux capitaux une rémunération suffisante, elle ne paraît pas de nature à entraîner de conséquences fâcheuses. Elle sera simplement comme pendant la guerre, un mode de participation de l'État à une plus-value en partie sociale.

WILLIAM OUALID.



LES MONNAIES ET LES BANQUES

LE MIRAGE DES BONS-OR

Les travaux de la Conférence interparlementaire du commerce ont, cette année, retenu plus vivement que de coutume l'attention de l'opinion publique. Leur intérêt venait de ce qu'ils ont tourné surtout autour de cette crise des changes, aussi dure à la longue à ceux qui paraissent en bénéficier qu'à ceux qui en ont d'abord pâti, et qui préoccupe donc maintann tout le monde.

Débats purement privés, mais tout de même débats d'une haute portée qui, par la qualité des personnalités y ayant participé apparaissent comme ayant servi en quelque sorte de préparation officieuse aux débats plus décisifs de la prochaine Conférence financière interalliée de Bruxelles, ou même de la Conférence de Spa. C'est pourquoi il est nécessaire de discuter les résolutions auxquelles les travaux ont abouti.

L'effort capital de la Conférence a porté sur la recherche d'un remède international à la crise des changes. La Conférence a rapidement écarté les projets de M. Marshall Stevens ou de M. Walter Behrens qui se ramenaient en somme à l'émission pure et simple d'un nouveau papier-monnaie interallié qui risquerait de venir augmenter encore l'inflation monétaire dont souffre le monde.

Elle a discuté plus largement la suggestion de Baron Descamps, chef de la délégation belge. Celle-ci consistait à créer un institut international du change qui aurait pour fonction de délivrer des bons-or, productifs d'intérêts, nantis de garanties réelles qui seraient offertes par certains éléments de la richesse des Nations ayant sollicité leur délivrance. Des syndicats financiers y contribueraient pour réunir les garanties (mines, chemins de fer, grandes usines, etc.), et pour les engager vis-à-vis de l'Institut qui serait destiné à représenter les porteurs de bons. Ces bons seraient utilisés comme moyens de paiements internationaux, et les auteurs du projet estiment que, grâce aux garanties sur lesquelles ils reposeraient, ils circuleraient sur la base de leur valeur nominale-or et sans subir la perte du change des autres monnaies fiduciaires nationales.

La Conférence paraît avoir repoussé ce projet, comme les autres, à cause de la crainte que cette nouvelle monnaie internationale ne contribuât elle aussi à augmenter l'inflation. C'est une objection qui a son poids. Mais il y en a une autre qui ne semble pas avoir été faite, et qui, à notre avis, est la suivante. De deux choses l'une : ou bien le système des nantissements affectés à la garantie des bons émis serait un système de nantissements effectifs, et alors il y aurait beaucoup de chances pour que l'amour-propre national fit rejeter une telle mise en gage qui exposerait à la main-mise de contrôles étrangers, et les fameux bons-or ne verraient pas le jour; ou bien ces garanties resteraient un peu théoriques, sans aucune sanction réelle, et alors il y aurait fort à craindre que les bons, malgré leur dénomination de bons-or, se mettent à suivre les mêmes fluctuations et les mêmes disgrâces de change que les autres monnaies fiduciaires qui ne comportent en somme guère ni plus ni moins de garanties.

Qu'elle ait aperçu ou qu'elle n'ait pas vu ces objections, la Conférence, en fait, a écarté absolument, dans ses résolutions, la formule de la délégation belge, après avoir paru d'ailleurs, au cours des débats, s'y rallier avec quelques réserves touchant le cours forcé international ces bons. Mais elle a alors donné son adhésion à un autre système de bons-or qui risque, si l'on n'y prend garde, de constituer un nouveau mirage décevant au lieu d'être un remède de quelque valeur à la crise des changes.

La Conférence a, en effet, émis le vœu « que la Commission des réparations soit invitée à procéder à l'allocation des bons-or (du Traité de Versailles) entre les pays ayant subi des dommages; que les nations signataires du Traité facilitent les avances sur ces bons autant que possible; et que les nations signataires du Traité et celles non signataires qui ont adhéré ou adhèreront à la Société des Nations facilitent le placement et la négociation de ces bons-or sur leurs marchés respectifs ».

Il ne s'agit donc plus ici que de hâter et de réaliser la distribution des bons-or que l'Allemagne doit fournir, en exécution du Traité de paix et d'en faciliter le placement sur les marchés des pays adhérents à la Société des Nations. Mais quelle solution peut-on espérer du problème des changes. J'entends bien que, par la délivrance de ces bons, les pays dévastés, comme la France et la Belgique, recevront de l'Allemagne certaines valeurs qui pourront les aider à faire des paiements extérieurs, et que, de ce fait, leurs changes pourront en recevoir un certain soulagement.

Mais, pourquoi qualifier ces bons de *Bons-or* Qu'attend-on, de quasi miraculeux, de ce mot, qui puisse soutenir à une idéale parité avec le précieux métal la valeur de ces papiers. En quoi, par la promesse solennelle de l'Allemagne de les rembourser un jour en or, ces bons seront-ils plus susceptibles d'être reçus à l'égal de l'or que les marks-papier qui, ne l'oublions pas, sont aussi et restent jusqu'à nouvel ordre, des promesses de rembourser ultérieurement en or. Et si la nature des soi-disant bons-or n'est pas essentiellement différente de celle des marcks-papier, comment enfin peut-on espérer voir leur valeur ne pas se laisser aller également aux fluctuations d'un change qui n'aura vraiment aucune raison valable de les distinguer des vulgaires marks si dépréciés.

En réalité, pour sortir de là, il n'y aurait qu'un moyen : l'escompte d'Etat par les nations alliées ou neutres de ces bons au pair de leur valeur-or. C'est alors que ces bons pourraient vraiment se comporter comme des bons-or. Mais de cet engagement décisif, la conférence interparlementaire du commerce n'a même pas osé souffler mot.



CHRONIQUE DES CHANGES

Le grand événement de la semaine a été la brusque détente qui s'est enfin produite sur le marché de nos changes samedi dernier. L'événement était dans l'air et comme attendu : depuis plusieurs jours, le marché était extrêmement calme et très légèrement orienté vers la baisse. Subitement il s'est affaissé de plusieurs points.

Cela s'est produit un jour de fermeture du marché officiel et c'est le marché libre du samedi qui a reçu la secousse. Transactions nombreuses et importantes. Grandes variations des cours, et, finalement, baisse générale et sérieuse : la *livre sterling* qui avait clôturé à 62 1/2 le vendredi, clôtura à 59 et 60 après avoir fait un moment 58. Le *dollar* fit 15,30 à 15,70, le *florin* 5,70, le *franc suisse* 2,75, la *peseta* 2,62. Lundi on enregistra, comme on pouvait s'y attendre, une légère réaction. Mais, mardi, l'orientation revenait nettement à la baisse : *Londres* a fait 58,63, *New-York* 15,21, *Amsterdam*, 5,60 1/2, le *franc suisse* 2,67 1/2, la *peseta* 2,59 1/4. Ce sont donc des cours plus favorables encore que ceux de samedi.

Quelle est la cause et quelle est la signification de ce mouvement?

Faut-il estimer, comme cela a été dit, que les résolutions de la Conférence interparlementaire du commerce ont eu un effet déterminant sur le marché? En un domaine où les influences psychologiques ont une si grande action, nous nous garderions de méconnaître l'influence réelle qu'a pu avoir la manifestation très sérieuse que constituent ces résolutions en vue d'efforts concordants des alliés pour aboutir à une amélioration d'une situation devenue pour tout le monde intenable. Mais cela n'aurait pas suffi s'il n'y avait eu d'autre part des raisons très solides et multiples en faveur d'une reprise de notre franc. Le marché, qui avait réussi à exagérer d'une manière si spéculative et si injuste la défaveur de notre change, le mois dernier, en laissant exploiter la tension franco-anglaise, ne pouvait pas rester plus longtemps insensible à l'amélioration si sérieuse de l'atmosphère politique interalliée; il ne pouvait pas davantage méconnaître les efforts financiers si méritoires de notre pays, non plus que le mouvement significatif des exportations qui traduisent de plus en plus nettement le relèvement de la production nationale en dépit de toutes les entraves des grèves.

Si l'on joint à ces raisons celles tirées de la gêne que le déséquilibre des changes fait peser sur les exportations des pays à monnaies surévaluées, on peut vraiment penser que nous avons franchi, sauf accident imprévu, le sommet extrême de la courbe. Mais la descente est-elle nettement commencée, et risque-t-elle d'être rapide? C'est là la question que chacun se pose et à laquelle il est naturellement impossible de répondre autrement que par des impressions ou des jugements personnels tout à fait dépourvus de certitude.

A notre avis, si les choses suivent leur cours naturel, il nous paraît qu'il n'y aurait pas lieu de compter encore sur un mouvement de réaction très rapide. Les taux actuels pourraient se maintenir pendant quelques semaines, peut-être même pendant quelques mois, avec des alternatives de hausse et de baisse qui pourraient n'être pas exclusives de certaines tensions momentanées lorsque surviendront des échéances de paiements différés.

Mais il y a un élément plein d'inconnu et qui pourrait, par son intervention, venir modifier plus vite qu'on ne le pense, la situation du marché : c'est la Conférence financière interalliée de Bruxelles qui se réunira à la fin de ce mois. On dit, dans les milieux qui passènt pour bien informés, que des propositions très hardies et très décisives seraient faites et qu'elles auraient peut-être quelques chances d'être adoptées. Il est certain que si cette conférence aboutissait à des mesures sérieuses pour valoriser et pour escompter les bons de l'indemnité allemande, même réduite, la face des choses pourrait être brusquement modifiée. Là est le point d'interrogation auquel nous ne sommes pas en mesure de répondre. Là est l'aléa. En tous cas il semble que tous ceux qui sont engagés dans des positions spéculatives sur matières, marchandises ou titres où le cours des changes joue un rôle doivent prendre garde et songer à se dégager quelque peu. La Bourse paraît l'avoir compris, et aujourd'hui déjà (mardi), elle manifestait l'existence de ce sentiment et de cette inquiétude par des ventes importantes des valeurs à change.

LÉON POLIER.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

L'étape de hausse commencée depuis le 1er mai n'aura pas été de longue durée. La Bourse vient cette semaine de se montrer hésitante, les transactions se sont ralenties et quelques-unes des favorites, portées par la spéculation à des cours excessifs, commencent à rétrograder. Ce n'est pas au trouble apporté à la situation intérieure par les grèves qu'il faut attribuer le manque d'entrain du marché des valeurs. Pour s'en convaincre, il suffit de constater que les compartiments spécialement intéressés par les grèves — chemins de fer, transports maritimes et charbonnages — sont parmi les plus fermes et jouissent même, semble-t-il d'un regain de faveur.

C'est donc ailleurs qu'il faut chercher la cause déterminante de la faiblesse actuelle succédant à une si longue période de hausse. Nous avons ici, à diverses reprises, signalé à quel point le marché était dominé par la tension aiguë des changes, et dans notre dernière chronique, nous indiquions quelques-unes des raisons qui nous permettaient d'espérer une amélioration lente, certes, et graduelle, mais durable de nos devises. L'événement a confirmé nos prévisions. Après une stabilisation de quelques jours, toutes les monnaies étrangères favorisées par le change, suivant le dollar et la livre sterling sont en décroissance sensible, décroissance qu'accentueront, à bref délai, et la compression forcée de nos importations, et les crédits à long terme que,

devant la réduction importante de nos commandes, l'Amérique a dû consentir à notre industrie.

Comment, devant la hausse du franc, la Bourse réagira-t-elle? Il est bien évident que toutes les valeurs n'en subiront pas le contre-coup de la même manière et dans la même mesure. Les plus directement affectées seront celles dont le cours est uniquement régi par le marché des changes : valeurs étrangères à revenu fixe, Fonds d'Etats ou obligations diverses. Bien que présentant plus d'élasticité, les actions étrangères quelles qu'elles soient, seront, elles aussi, influencées par le fait nouveau, mais la valeur intrinsèque des titres, les perspectives d'avenir des sociétés, leur situation industrielle et financière jouant ici sur la tenue des cours concurremment avec la monnaie en laquelle sont payés les coupons, il faut établir des discriminations, et, alors que telle action se tassera rapidement, telle autre au contraire poursuivra — au ralenti — sa hausse. Il en sera de même pour quelques valeurs francaises ayant des intérêts à l'étranger. Il va de soi que les fluctuations du change les affectent moins directement; mais elles ne sauraient toutefois s'en désintéresser complètement.

Nous allons donc vraisemblablement, jusqu'au moment où le tassement sera suffisant, revoir des séances moins uniformément fermes et, en apparence, plus désordonnées que celles dont nous avons pris l'habitude, et cela d'autant que la spéculation à la baisse, depuis longtemps inactive, va trouver à s'employer. On n'en réalisera pas moins des bénéfices, mais plus difficilement, peut-être. Il ne suffira plus d'acheter au hasard, pour revendre avec profit le plus rapidement possible. Les capitalistes devront apporter tous leurs soins à se constituer des portefeuilles bien et logiquement composés et les nouveaux venus à la Bourse — et ils sont légion — apprendront qu'il n'y faut guère moins de travail pour conserver sa fortune que pour la gagner.



Le Marché de Paris

FONDS D'ÉTATS FRANCAIS

L'amélioration des changes a amené une lourdeur générale du Marché et s'est traduite par une sensible reprise des Fonds d'États Français. Le volume des transactions demeure néanmoins réduit, les tentatives révolutionnaires décorées du nom de grève n'étant pas faites pour stimuler les acheteurs. Les emprunts de la Défense Nationale le plus activement traités restent les 5 % 1915/16 et 1920. Le 1920 permet d'acheter du présent honorable sous forme d'un intérêt à 5 % et un peu d'avenir grâce à la prime de 50 %. Les autres fonds sont plus productifs immédiatement.

Les obligations du **Crédit Natioal** sont en meilleure tendance. La prochaine émission reste annoncée officieusement pour le courant de juin.

Parmi les **Fonds d'Etats étrangers**, seuls les fonds **Turcs** et **Russes** font preuve de quelque animation.

Le Traité de Paix vient d'être remis à la Délégation turque. Il prévoit le paiement aux porteurs français des coupons échus ,mais on ignore encore quand et de quelle manière seront réglés ces intérêts arriérés. Le **Turc Unifié** 4 % oscille entre 85 et **90**. La **Privilégiée** (Douanes) s'est nettement détachée du peloton des autres valeurs ottomanes et approche de 400. — On peut voir mieux sur tout le compartiment ottoman.

L'avance de l'armée polonaise et l'occupation de Kiev ont favorablement influencé les Rentes russes, ainsi que les nombreuses obligations de chemins de fer garanties par l'ancien gouvernement. Ce sont des titres très bien classés, et dont le marché assez étroit accuse de ce fait de rapides écarts.

Les **Fonds Mexicains** sont hésitants. Des nouvelles contradictoires sur la lutte des partis politiques et l'éclipse du gouvernement de Carrenza parviennent du Mexique. La Bourse n'a aucune préférence personnelle. Elle acceptera celui qui se montrera partisan de l'ordre et du travail et en mesure de les faire régner et reprendre. Le nouveau Président annonce bien son intention de faire collaborer les capitaux étrangers aux affaires mexicaines, mais sa situation encore peu assise, ne permet de prendre cette déclaration que comme une preuve de simple bonne volonté.

Les Fonds **Japonais** ont été largement vendus; la régression des changes, les troubles économiques au Japon incitent nombre de personnes à prendre leur bénéfice. On part un peu vite dans ce domaine.

BANQUES

Le groupe des Banques est toujours bien tenu. Pas influencé par la baisse du change, les actions sont en général assez fermes et les quelques régressions que l'on peut signaler ont le caractère de consolidation après prise de bénéfices.

BANQUES

Banque de France. L'action se retrouve sans grand changement. L'Etat a encore augmenté son compte « Avances », de 600 millions. De ce fait, le compte débiteur de l'Etat atteint près de 26 milliards. La circulation fiduciaire, accrue de 562 millions, atteint 38.249.000.000, ce qui approche du maximum. Un peu de « déflation » comme disent nos amis anglais serait bien nécessaire.

Banque de l'Algérie. Assez rarement traité, ce titre s'inscrit en hausse de près de 200 francs. Le dividende semestriel annoncé est de 70,20 par action nominative, alors que depuis novembre 1913, il avait été uniformément maintenu à 55 francs. Le titre est le type de la valeur de portefeuille à long avenir. C'est un des meilleurs de la cote.

Union Parisienne. En légère régression à 1.640. Les 100.000 actions nouvelles de 500 francs constituant l'augmentation de capital récemment votée seront émises à 750 francs.

Société Marseillaise. Se retrouve sans changement vers 780. Les résultats favorables de l'exercice 1919 ayant été escomptés, les bénéfices dépassent légèrement 5 millions de francs, alors qu'en 1918, ils n'atteignaient que 3.678.000 francs. Le dividende proposé est porté de 30 à 35 francs.

Crédit Français est ferme à 415, pour un nominal de 400 francs. Le rapport du Conseil à l'Assemblée du 11 mai signale la création de nouvelles succursales et l'augmentation de la clientèle. Le dividende de 6 %, correspondant à peu près à du 5 % sur l'ancien nominal de 500 francs, a été voté. Il sera payable le 20 mai, réduction faite de l'escompte de 10 francs, versé le 15 novembre 1919. Le Baron Amédée Reille a été nommé Administrateur.

Banque Française pour le Commerce et l'Industrie en légère hausse, vers 370. L'Assemblée extraordinaire, convoquée pour le 28 mai, doit statuer sur une augmentation de capital proposée de 60 à 100 millions.

Banque Transatlantique très ferme à 390, sur l'annonce de l'augmentation de son dividende de 16 à 17 francs. Le rendement ne ressort à ce prix qu'à 4,30 %. C'est trop peu, les cours seraient suffisants.

Banque Privée Lyon-Marseille finit en hausse à 570. Le dividende a été maintenu à 24 francs.

Banque de la Seine. Une nouvelle venue dans le ciel des Banques moyennes, propose à l'Assemblée du 18 mai un dividende de 35 fr. 52. Le capital doit être porté en plusieurs fois, de 30 à 100 millions.

Société Nancéienne. Sans changement après détachement d'un coupon de 10 francs, solde du dividende de 15 francs. On annonce la prochaine émission de 100.000 actions nouvelles réservées à 280 fr. aux anciens actionnaires, à raison d'une nouvelle pour deux anciennes.

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie. Les actions qui n'apparaissent à la cote que de temps à autre, marquent un progrès sensible. Un dividende total de 28 francs contre 26 pour l'exercice précédent, pour les actions anciennes doit être proposé à l'Assemblée du 27 mai.

Foncière Marocaine ferme à 250, sur l'annonce du bénéfice net réalisé en 1919 de 880.000 fr.

contre 312.000 en 1918. Il sera proposé un dividende de 7,50 contre 6 francs. La trésorerie est au large, les disponibilités immédiates ou à terme ressortant à 5.572.000 francs contre 253.000 francs d'exigibilités. Affaire bien menée, dans un pays d'avenir et qui peut être mise en portefeuille.

Foncière et Immobilière de la Ville d'Alger, en progrès. Le bénéfice net de 1919 ressort à 120.000 fr. contre 108.000 en 1918. L'Assemblée du 21 mai se prononcera sur le maintien du dividende à 4 francs bruts. Les meilleurs terrains sont vendus; la Société ne peut plus que réaliser au mieux ce qui lui reste de lots disponibles. Son avenir est de ce fait limité.

Crédit Foncier Franco-Canadien. Légère régression des actions, sur l'annonce du maintien du dividende. Toutefois, on croit qu'il s'ajouterait un bonus que permettraient à la Société les disponibilités importantes constituées par le remboursement de prêts.

Banque Ottomane. La reprise prochaine des relations avec la Turquie fait enlever les cours jusque vers 900. Le titre vaut sûrement mieux. Les autres valeurs de Banques étrangères sont lourdes, toutes étant plus ou moins influençables, du fait de la régression des changes.

TRANSPORTS

Les transactions sur les actions de nos grandes Compagnies de Chemins de Fer restent rares, donc, les titres restent insensibles aux grèves (?) des cheminots, qui ont contre eux l'opinion publique, hostile à ce que l'on fasse dévier sur le terrain politique des organisations purement professionnelles.

L'**Est**, l'**Orléans** et le **Lyon**, qui ont été traités assez récemment, sont plutôt fermes. Le public est donc plutôt favorablement influencé par l'échec du mouvement tenté sous le fallaiceux prétexte du 1er Mai.

Les obligations sont sans changement appréciable ; elles constituent comme l'Emprunt français 5 % 1920, des placements « d'espérance », en raison de la prime élevée qu'elles comportent. Les Compagnies d'Assurance, de gestion, de portefeuille, les Sociétés de secours mutuels les affectionnent avec raison.

Chemins Lombards ne font l'objet d'aucune transaction, les derniers cours cotés au Comptant remontant à octobre dernier. Les pourparlers engagés avec la Yougoslavie au sujet de sa participation éventuelle à l'administration de ce réseau n'ont donné aucun résultat positif, le gouvernement serbe se refusant à toute concession financière. Les pourparlers vont se poursuivre entre le Directeur général de la Compagnie et l'Association Nationale des Porteurs Français de Valeurs étrangères. De la patience est nécessaire : une réorganisation est indispensable et des sacrifices aussi : La charge obligatoire est beaucoup trop lourde pour le capital-actions.

Auxiliaire de Chemins de Fer au Brésil. Les actions et obligations de cette société ont fait l'objet, hors cote, d'une vive hausse. On escompte le rachat de l'exploitation par le gouvernement brésilien. Les pourparlers seraient, paraît-il, avancés.

Les valeurs de navigation ont été très activement traitées, particulièrement en Coulisse. Les Compagnies anglaises ont décidé une hausse de 25 % des frets pour l'Extrême-Orient, ce qui tend à infirmer la croyance en une prochaine baisse des prix des affrètements. Il ne faudrait pas généraliser, car les courants de trafic maritime sur l'Extrême-Orient ne varient pas forcément comme ceux du reste du monde.

Compagnie Générale Transatlantique, sans changement. Les bénéfices nets de l'exercice 1919, atteignent 9.334.000 francs contre 8.168.000. Le dividende proposé sera de 23 francs contre 20, précédemment.

Marseillaise de Navigation à vapeur. L'Assemblée extraordinaire a voté l'augmentation du capital de 10 à 17.500.000 francs. Les Messageries Maritimes et la Compagnie Transatlantique souscriront jusqu'à 5 millions de francs de cette augmentation, le solde devant être réservé aux anciens actionnaires. On ignore encore les modalités de cette opération.

Cargos Français. Très fermement tenus. Un acompte de dividende de 27,50 est payable actuellement.

Chargeurs Français. Les cours ont progressé très rapidement, sur l'attente d'une prochaine et intéressante opération financière.

Havraise Péninsulaire. Les actions n'ont pas été négociées depuis longtemps. La Société annonce un bénéfice de près de 5 millions après amortissement contre 1.487.000 francs. Un dividende de 200 francs contre 150 sera proposé à la prochaine Assemblée générale.

Suez. Les différents titres ont marqué une régression sensible ces temps-ci, le recul étant plus accentué pour les actions que pour les parts. Les parts de fondateur et les parts de la Société civile ont été récemment introduites au marché à terme et ont donné lieu à quelques transactions.

Les recettes du 1er janvier au 4 mai se sont élevées à 49.730.000 contre 41.460.000 pendant la période correspondante de 1919, soit une plus-value de plus de 8 millions pour l'exercice en cours. L'Assemblée ordinaire doit se tenir le 8 juin.

MINES

Le marché des Charbonnages est ferme, en dépit de l'agitation gréviste que l'on espère ne pas devoir être durable. A la Chambre, un rapporteur a été désigné par la Commission des Mines qui doit examiner une proposition de régie, en ce qui concerne les services concédés. Il va sans dire toutefois que la question de la nationalisation ne paraît pas devoir être envisagée.

Anzin. On croit qu'un dividende de 100 francs afférent à l'exercice de 1914 sera mis en paiement le 1er juin.

Carmaux. Après avoir légèrement fléchi, les actions ne paraissent plus à la cote depuis quelques jours. Le solde bénéficiaire ressort à 2.947.000 francs contre 3.737.000 en 1918. Le bilan indique une situation de trésorerie très favorable, l'excédent des disponibilités immédiates sur les exigibilités atteignant presque 24 millions.

Liévin. En progrès. L'Assemblée extraordinaire, qui doit statuer sur sa transformation en société anonyme, est reportée au 18 juin. Le capital serait représenté par 874.800 actions de 100 francs correspondant aux trois-centièmes actuels.

PÉTROLES

Les valeurs pétrolifères sont toujours parmi les plus mouvementés. Le groupe **Royal Dutch Schell** a profité largement de la confirmation des négociations engagées entre le Gouvernement britannique et le groupe Schell, dans le but de mettre en valeur les riches gisements de Mésopotamie. Le Gouvernement britannique exercerait son contrôle sur la Schell, société anglaise, et se réserverait une part dans les bénéfices. Par la suite, les valeurs pétrolifères ont été gravement affectées par la baisse de la livre sterling, et terminent en forte régression.

Royal Dutch à 58.000. On s'attend toujours à la distribution d'un bonus de jour en jour. Les bruits qui courent quant à la modalité de ce bonus, varient. On croit également que le groupe envisagerait la création, au capital de 25 millions, d'une société française qui reprendrait les concessions de la Compagnie Sud-Africaine, Sakalava Proprietary Oil Frields à Madagascar.

Bien que les pétroles roumains échappent en principe aux fluctuations de la livre sterling, ils ne s'inscrivent pas moins en baisse sensible.

Steaua Romana. L'action est lourde. On vient seulement de connaître les résultats de l'exercice 1918. Le bénéfice disponible ressort à 21.770.000 lei contre 14.142.000. Le dividende a été maintenu à 80 lei et payable depuis le 1er mai.

Astra Romana sans négociation, le dernier cours remontant à novembre 1919. On croit que l'augmentation prochaine du capital sera réalisée par la création de 135.000 actions nouvelles, au pair, de 500 lei,

une action nouvelle étant réservée pour une ancienne. La déclaration d'un dividende de 500 lei précèderait immédiatement cette opération.

Franco-Polonaise des Pétroles. Actions et parts se traitent activement hors cote, respectivement vers 1.000 et 2.000. Une augmentation de capital de 12.500.000 à 50.000.000 est en cours. Les actions nouvelles sont émises à 600 francs, libérées immédiatement du quart. La moitié soit 75.000 titres, est réservée à titre irréductible aux anciens actionnaires, à raison de 3 nouvelles pour 2 anciennes.

MINES DIVERSES

Bien que la baisse des changes puisse favoriser les achats, le marché des métaux à Londres est toujours hésitant.

Cuivres et Pyrites, en progrès sensibles. Les bénéfices nets de l'exercice 1919-20, se sont élevés à 1.343.000 francs contre 1.656.000. Il sera proposé à l'Assemblée du 27 mai un dividende de 20 francs 17,50 contre l'an dernier.

Djebel Djerissa. Après ses progrès antérieurs, fait preuve de quelque faiblesse. L'Assemblée a voté un dividende de 130 francs par action et 77,10 par part. Les actions doivent être divisées en quarts et les parts en cinquièmes.

Boleo consolide ses récents progrès. L'exercice 1919 se solde par un bénéfice de 6.570.000 contre 3.663.000. Au dernier bilan, les réserves atteignent 15 millions pour un capital de 12 millions et les immobilisations sont entièrement amorties. L'Assemblée du 20 mai aura à voter un dividende proposé de 40 francs contre 25 pour l'action et 24,93 contre 13,24 pour la part.

Pennaroya. Le cours des actions a été influencé par la baisse de le peseta espagnole. Les bénéfices pour l'exercice 1919 ont dépassé 14 millions en progrès de 70.000 francs sur ceux de l'exercice 1918. A l'Assemblée prochaine, sera proposé le maintien du dividende de 40 francs.

Les mines d'or ont de moins en moins de marché. Seuls les trusts **East Rand Ormes** sont parfois traitées.

MÉTALLURGIE ET CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

La tendance du groupe métallurgique est très nettement à la hausse influencée par la bonne tenue des produits métallurgiques.

Denain Anzin. L'assemblée a voté un dividende de 25 francs payable le 20 mai. Les comptes englobant 6 exercices, se soldent par un bénéfice de 574.530 fr. Au bilan, les installations détruites par l'ennemi sont inscrites pour leur estimation d'avant-guerre, des chiffres très supérieurs devant figurer dans les écritures une fois le montant des indemnités arrêté. Situation financière très favorable. Aux valeurs réalisables atteignant 29 millions, ne s'opposent que 10 millions environ d'engagements envers les tiers et 1 million 1/2 de dettes éventuelles. Une assemblée extraordinaire, convoquée pour le 1er juillet, doit statuer sur l'augmentation de capital.

Chatillon Commentry très ferme. La souscription des 37.000 actions nouvelles est en cours. Le droit de souscription irréductible s'exerce à raison d'une action nouvelle à 550 francs pour une ancienne.

Métallurgique de l'Ariège. En progrès sensibles. Les recherches entreprises par cette société dans la concession houillère d'Hardinghen (Bassin du Boulonnais) ont conduit à recouper 3 veines de charbon. On compte arriver assez rapidement à une extraction de 150 à 200.000 tonnes. La société a créé une filiale pour la mise en valeur de ce gisement à laquelle ses actionnaires participeront. Il leur sera réservé une action de 250 francs au pair pour 2 actions de l'Ariège.

Usines de la Basse Loire, se retrouve sans grand changement. Les travaux des Mines de Segré se poursuivent activement et l'on espère que prochainement la production de ses gisements excédera la consommation des usines.

Normande de métallurgie. Les actions de cette société et celles des Hauts Fourneaux de Caen sont recherchés et en progrès très sensibles. On croit à la possibilité d'assurer par les ressources locales l'approvisionnement en combustible des usines de Mondeville; les sondages effectués au voisinage des installations ont donné des résultats très satisfaisants.

Constructions mécaniques (Cail). Également très fermes sur le bruit d'une prochaine augmentation de capital de 20 à 30 millions.

Hotchkiss fait preuve de quelque hésitation. Le bénéfice de l'exercice 1919 ressort à 11.013.000 francs et le disponible à 12.676.000 contre 16.160.000. Le dividende de 40 francs contre 60 en 1918, qui sera proposé à l'assemblée du 19 mai, absorbera 6.400.000 francs.

Doriot Flandrin. L'émission des 10.000 obligations 6 % nets s'est effectuée avec un plein succès. L'exercice en cours s'annonce supérieur au précédent.

Bréguet. En progrès sensibles. L'augmentation de capital est en cours. Les 8.000 actions nouvelles de 500 francs émises à 775, sont réservées aux anciens actionnaires à raison d'une action nouvelle pour une ancienne.

Les valeurs électriques, dont la hausse avait été rapide ces temps derniers, ont légèrement reculé.

Thomson Houston. Un peu plus lourde sur les démentis réitérés du Conseil touchant l'augmentation de capital et l'introduction des titres au Marché de New-York.

SOCIÉTÉS DIVERSES

Parisienne électrique. Le bénéfice net avec le report antérieur ressort pour l'exercice 1919 à 1.209.000 contre 364.000 en 1918.

Energie électrique. Sans changement sensible. L'augmentation de capital de 14 à 20 millions destinée à rémunérer les apports de l'Électrique de l'Orléanais a été votée par l'assemblée du 3 mai. Les actions qui ne seront pas absorbées par cette fusion seront émises dans le courant de juin aux environs de 120 francs. On prévoit, pour la même époque une émission d'obligations.

Electro Chimie de Bozel. Le solde créditeur y compris le report antérieur ressort à 1.025.000 contre 1.016.000. Le dividende maintenu à 22 francs, en absorbe 660.000.

La Bourse suit toujours avec faveur les valeurs de produits chimiques.

Saint-Gobain s'était un instant alourdi vers 15.000 : elle a regagné 16.500, à l'approche de son assemblée générale. On croit à de plus hauts cours.

Kuhlmann. Toujours très recherché vers 1400. Il a été réalisé pour l'exercice 1919, un bénéfice brut de 14.677.000 francs et net de 9.931.000. Le dividende proposé est de 30 francs : ce n'est point lui qui peut motiver les cotes actuelles.

Usines du Rhone. Les cours faiblissent sur l'annonce que le dividende proposé sera maintenu à 300 francs. Les bénéfices nets pour l'exercice 1919 atteignent 6.314.000 contre 6.141.000 en 1918.

Pechyney. consolident leur avance. Les cours très élevés escomptent une augmentation du dividende pour l'exercice 1919, la société doit absorber **Broges**. Il serait remis une action Péchiney contre 2 actions Broges.

Gasfa. Les actions sont toujours hésitantes. Le rapport présenté à l'assemblée du 10 mai montre l'acuité de la crise de main d'œuvre qui a réduit, pour l'exercice, l'extraction à 557.557 tonnes alors qu'elle atteignait 1.400.000 tonnes avant la guerre.

Ciments Portland de Sestao. L'action a rapidement regagné son coupon. Le bénéfice net ressort à 220.000 francs après affectation de 195.000 francs aux amortissements et passation par profits et pertes des dépenses d'installations. Le dividende a été fixé à 8 francs par action de priorité et 6 par action ordinaire.

Le groupe des valeurs caoutchoutières devait être plus qu'un autre dominé par les prix de la matière et la détente des changes. Le caoutchouc de plantation est immobilisé depuis 15 jours aux environs de 26 pence la livre à Londres. La spéculation, active un instant sur les Sociétés de plantation, a éprouvé le besoin de se dégager d'où des régressions sensibles **Padang**. Une fois la question de change mise au point ce sont des titres qui peuvent parfaitement retrouver une certaine activité.

Le groupe des valeurs territoriales de l'Afrique du Sud a été particulièrement actif. Des bénéfices importants ont été réalisés sur la **Kokumbo**, et la **Tanganyika**. Dans un domaine aussi spéculatif il serait bon de ne pas rester trop longtemps engagé, ces titres sont plus du ressort des professionnels que des particuliers.



Les Marchés Etrangers

Le marché de Londres a conservé toute la semaine une attitude expectative. Dominé par la question des changes il désire se rendre compte de l'étendue de l'amélioration actuelle des francs avant de s'engager à nouveau. Si la livre sterling s'est maintenue aux environs de 3 dollars 80, le franc s'est amélioré à 61.50, par contre, l'argent métal continue sa régression et s'inscrit finalement à 63 pence l'once, on cotait au milieu de février 89 pence. Les marchés des *Kaffirs*, les Sociétés de diamant, les valeurs caoutchoutières ont abandonné quelques points. Seul le marché des valeurs de pétrole a montré quelque fermeté sauf dans les derniers jours où la détente du franc a arrêté l'ardeur spéculative entretenue par les bruits relatifs aux négociations du gouvernement britannique et de la *Shell* au sujet des pétroles de Mésopotamie.

A New-York, le marché ne s'est pas encore remis de la petite bourrasque du milieu du mois dernier. Les milieux dirigeants américains incitent à la prudence. La diminution des importations, la régression des prix des produits agricoles, les avis relatifs à la situation des récoltes, inférieures à celles de l'an dernier, et moins bonne que la moyenne des années précédentes, la diminution des bénéfices des différentes grandes entreprises industrielles sont autant d'indices qui doivent amener à une certaine circonspection, non seulement de la part des spéculateurs, mais aussi des personnes qui cherchent le placement. On peut espérer dès lors que le marché américain moins hypnotisé par l'état de grande prospérité qui était le sien jusqu'à présent, songera à regarder au dehors et se rendra compte qu'en venant à l'aide de l'Europe il évitera pour lui-même des difficultés qui ne manqueraient de se produire s'il ne préparait pas d'ores et déjà de nouvelles exportations à sa production restée intense. et dépassant de beaucoup la consommation intérieure du pays.

Le seul compartiment ayant présenté quelque activité a été celui des pétroles mexicains, le marché ayant estimé favorable au relèvement du pays la défaite du président Carranza. Le *Liberty Loan* 4 1/2 a fléchi sur des ventes sans contre-partie.



Valeurs d'Actualité

COMPAGNIE PRANCO-POLONAISE DES PÉTROLES

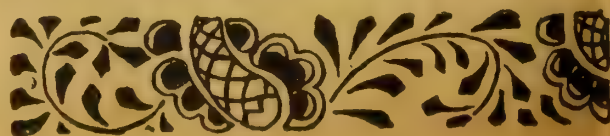
Une des vedettes de la dernière quinzaine a été la « Compagnie Franco-Polonaise des Pétroles » qui, avant d'être officiellement introduite sur le Marché de Paris a donné lieu pour ses actions et ses parts à d'actives négociations sur le Marché hors cote.

Les transactions furent d'autant plus abondantes qu'on savait moins de choses sur l'entreprise. En l'espèce, il s'agit d'une Société anonyme française créée au mois de novembre de l'an dernier pour faire toutes opérations relatives au pétrole : exploitation de gisements, raffinage, vente.

Constituée au capital de 12 millions 1/2, la Société a procédé voici quelques semaines à l'augmentation de capital de 12 à 35 millions, cette augmentation réservée à 600 francs par préférence aux anciens porteurs a été une des causes de la recherche du titre. Les parts, au nombre de 12.500, ont droit à 15 % des sommes restant après l'attribution aux réserves et un premier dividende de 6 % aux actions.

La Société a acquis, en Galicie, dans la région de Tustanowice-Boryslaw des terrains dont une partie a déjà été retrocédée à différentes compagnies exploitant depuis déjà 7 à 8 ans, et dont le reste est l'objet de recherches afin de concessions ultérieures ou d'exploitation par voie directe. Sur les terrains concédés, la Franco-Polonaise a pendant 75 ans un droit de 15 % de la production brute. Ce droit, étant donné l'extraction déjà réalisée permet déjà d'envisager la rémunération des capitaux engagés, mais c'est moins sur cette productivité éventuelle que le marché s'est un peu emballé, que sur les espoirs nés des recherches actuellement effectuées sur les terrains non encore concédés. En somme, il y a dans la Franco-Polonaise des droits déjà existants et productifs qui constituent la réalité présente de l'affaire et, en outre, de belles espérances dans un avenir qui peut être prochain si les sondages en cours viennent confirmer les premières prévisions formulées d'après les indices ordinairement probants en matière d'exploitation pétrolifère.

Les actions et les parts sont indiscutablement des titres spéculatifs, qui ne doivent être acquis qu'en se rendant compte de la spéculation effectuée. Ce sont des billets de loterie, mais des billets qui peuvent être intéressants pour tous ceux qui les auront acquis.



LE NICKEL

L'assemblée tenue le 27 avril et présidée par M. Tambour a approuvé les comptes de l'exercice 1919, lesquels se soldent, ainsi que nous l'avons dit, par un bénéfice de 3.801.640 francs 50, laissant avec le reliquat de 1918, un total disponible de 5 millions 024.718 fr. 91.

Le dividende, fixé à 50 francs brut, sera payable le 15 mai — sous déduction de l'acompte de 10 francs distribué en novembre dernier — soit 37 fr. 50 net pour les actions nominatives et 33 fr. 07 pour les actions au porteur coupon 15.

L'arrêt de la guerre, entraînant la résiliation des contrats, n'a pa été sans causer une certaine perturbation, mais les demandes se sont peu à peu relevées dans la mesure où les usines se sont remises au travail.

L'usine du Hâvre a fonctionné d'une manière constante; l'activité des exploitations en Nouvelle-Calédonie s'est poursuivie dans des conditions analogues à celles de 1918.

Malgré des circonstances défavorables, les résultats obtenus doivent être considérés comme satisfaisants.

La participation dans la Société « Le Chrome » continue à donner de bons résultats.

MM. d'Auvigny et Martin ont été réélus administrateurs.

UNION D'ÉLECTRICITÉ

Cette Société, qui a été créée en vue d'une organisation d'ensemble de l'industrie électrique dans la banlieue parisienne et la région environnante, procède au placement de 160.000 obligations 6 % de 500 francs, nettes de tous impôts français présents et futurs, jouissance du 1er mai 1920, au prix de 495 francs, payables intégralement en souscrivant.

Ces titres sont munis de coupons aux échéances du 1er mai et du 1er Novembre de chaque année.

Les remboursements commenceront le 1er Mai 1923 et se termineront, au plus tard, le 1er novembre 1952.

La Société se réserve la faculté de procéder au remboursement anticipé, en totalité ou en partie, à dater du 1er mai 1925.

Il sera créé une société civile des porteurs de ces obligations.

Il n'est pas affecté de garantie spéciale à ces 160.000 obligations, mais la Société s'engage, pour toute la durée de l'Emprunt, à ne contracter, par voie d'émission de bons ou d'obligations, aucun nouvel emprunt auquel serait affecté un gage spécial ou une hypothèque sans faire profiter ces 160.000 obligations du même gage ou de la même hypothèque et au même rang.

Les demandes sont reçues dès maintenant jusqu'à concurrence du disponible, dans les établissements suivants :

Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque de l'Union Parisienne, Comptoir National d'Escompte de Paris, Crédit commercial de France, Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Crédit, Banque des Pays du Nord, Crédit Mobilier Français, Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts, et dans toutes les succursales et agences, en France, de ces Établissements.

La publication de la notice exigée par la loi a été faite au « Bulletin des Annonces légales » en date du 26 avril 1920.

BANQUE PRIVÉE

L'Assemblée générale qui s'est tenue à Lyon, le 8 Mai, sous la présidence de M. Pradel a voté à l'unanimité l'approbation des comptes. Le dividende a été fixé à 24 francs et sera payable par moitié en juillet et en janvier. MM. Jacquier et Fould ont été respectivement réélu et élu administrateurs.

BANQUE DE L'UNION PARISIENNE

Les comptes de l'exercice 1919 ont été approuvés à l'unanimité par l'Assemblée ordinaire qui s'est tenue hier sous la présidence de M. Lucien Villars. Le dividende annoncé de 50 francs a été voté. Un acompte de 15 francs ayant été distribué en janvier, le solde, soit 35 francs, sera payable à partir du 1er juillet. L'Assemblée a ratifié les nominations en qualité d'administrateurs de MM. Eugène Schneider, Frédéric François-Marsal, Henry Darcy, Jules Exbrayat, Achille Fournier, Humbert de Wendel, Charles Sergent. MM. Lucien Villars et Jean Jadot, administrateurs sortants, ont été réélus. Il a été reporté à nouveau 10.348.434 francs.

Dans son rapport le Conseil confirme qu'il a été décidé de porter le capital de la Banque de 100 à 150 millions par l'émission de 100.000 actions nouvelles qui seront très prochainement offertes aux actionnaires

CERCLE DE MONACO

L'assemblée des actionnaires de cette Société a voté un dividende de 225 francs qui avec l'intérêt statutaire de 25 francs forme, pour l'exercice 1919-1920, une répartition totale de 250 francs par action et de 50 francs par cinquième nouveau.

Les résultats de l'exercice 1919-1920 se présentent comme suit :

Les recettes de toute nature ont atteint le chiffre de 55.965.232 francs contre 49.303.793 francs en 1913-1914.

Après imputation des frais généraux, charges et amortissements divers et déduction faite des attributions statutaires (réserve légale, fonds de prévoyance, etc...), le compte de Profits et pertes fait ressortir un solde bénéficiaire disponible de 19.089.688 francs.

Il a été prélevé sur les bénéfices nets de l'exercice : 1° 1.060.538 francs pour la réserve légale; 2° 424.215 francs pour le fonds de prévoyance statutaire; et 3° il a été reporté 2.514,688 francs sur l'exercice prochain.

Société Navale de l'Ouest

Cette Société procède à l'émission de 10.000 actions de 500 francs au prix de 620 francs, jouissance 1er janvier 1920, créées en confirmation des résolutions de l'assemblée extraordinaire du 25 juin 1919; elles portent le capital de 15 à 20 millions. Elles sont réservées en totalité par préférence aux actionnaires actuels qui peuvent par conséquent souscrire à titre irréductible une action nouvelle pour trois anciennes. Les actionnaires ont en outre, la faculté de présenter des souscriptions à titre réductible pour l'attribution des actions qui n'auraient pas été souscrites à titre irréductible. Le prix d'émission de 620 francs est payable à raison de 245 francs (soit le premier quart augmenté de la prime) en souscrivant et le surplus au fur et à mesure des appels du Conseil. La souscription est ouverte du 5 au 20 courant inclus : à la Banque Transatlantique, Banque de la Seine, Crédit Havrais au Havre.

CRÉDIT LYONNAIS

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires du Crédit Lyonnais a eu lieu à Lyon le 28 février dernier sous la présidence de M. Émile Berthenod.

Toutes les résolutions proposées par le Conseil ont été adoptées à l'unanimité.

Le dividende a été fixé à 60 francs par action.

L'Assemblée générale a ratifié la nomination de MM. Eugène Schneider et Roger Lehideux comme administrateurs en remplacement de MM. Gabriel Chanove et Léon Masson, décédés; elle a réélu M. de Trégomain, administrateur sortant, et donné quitus de la gestion de M. Masson.

MM. Th. Vautier, L. Forquenot, de Grétry et Albert Rosset ont été nommés commissaires pour un an.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Mai 20	7 Mai 20	11 Mai 20
Rente 3 o/o	86	61 60	59 55	57	57	57 75
— 3 o/o amortissable	88	66 ..	70 65	67 20	67	67 75
— 5 o/o 1917	.	89 75	88 30	87 55	87 55	87 60
— 4 o/o 1917	. .	72 35	71 10	71 50	71 50	71 55
— 4 o/o 1918	.	72 10	71 80	71 15	71 20	71 25
Créd. Nat. Obl. 5 o/o 1919			495 ..	495	497 50	498
Maroc 4 o/o 1914		415	426	425	419	420
Créd. Foncier. 5 1/2 1920	.	..		510	510 ..	505
V. de Paris, Ob. 5o/o 1919		.	. .	478	478	478

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Mai 20	7 Mai 20	11 Mai 20
Argentin 5 o/o Int. 1909	503 .	486 ..	670	1040	1035	970
Brésil 4 o/o 1889	72	62 75	79 50	105	103 ..	99
5 o/o Fund.	100 .	99	123	176	172	161
Congo (Lots)	71	92 ..	93 .	93	92 50	90 50
Egypte unifiée	100 .	92 05	119 ..	183	176 ..	160 25
Espagne (Exterieure)	93 ..	95 55	173 ..	243	226 ..	213
Hellénique 5 o/o 1914	90	78 ..	100 ..	128	120 ..	121
Italie 3 1/2 o/o	95	67 75	63 50	58	58 80	58 80
Japon 4 o/o 1905	85 .	83 ..	132 ..	176	171	181 50
Maroc 5 o/o 1904	515 ..	460 ..	480 ..	481	487 ..	480 50
— 5 o/o 1910	518	447	506	665	610	600
Mexique 4 o/o 1910	71	57 ..	57 ..	74	79 80	79 80
Minas Geraes 5 o/o 1907	461	372 ..	398 ..	415	415	410
Portugais 3 o/o 1re série	64 .	56 15	. .	88 50	88 50	79
Tabacs 4 1/2	505	485	584 ..	675	655	620
Roumain 4 o/o 1910				78	78	79
Russe 3 o/o 1891	73	58 50	29 ..	30	30	32 75
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	38 25	42	42 10
5 o/o 1906	102 .	57 50	46 ..	49	52	52
4 o/o Cons. 1re, 2 s	88 .	44 ..	34 50	38 50	42	42
Serbe 4 o/o 1895	78	61 ..	55 ..	50	52	52
— 5 o/o 1914	86	59 70	60 ..	58	58 75	58 7
Turc unifié 4 o/o	81	70 ..	63 25	88	88 ..	86 10

BANQUES

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Mai 20	7 Mai 20	11 Mai 20
Banque de France	4580	5120	5175	5900	5910	5955
d'Algérie	2811	3300	3620	4615	4615	4748
Banque Française	267 ..	281	283 ..	359	369	360
Nat. de Crédit	620 ..	755 .	869	1050	1105	1075
de Paris	1490	1350	1345	1844	1830	1870
Privée	370 ..	425	459 ..	560	570	570
de l'Union Parisien	810 .	864 ..	1135	1650	1664	1625
Transatlantique	266 ..	282 .	310 ..	370	395 .	382
Compagnie Algérienne	1200	1490	1920	1915	1915	1914
Comptoir d'Escompte	1025	862 ..	980 ..	1190	1180 .	1140
Crédit Fonc. Algér. 500 f	626 .	527	688 .	875	925 .	925
— Foncier de France	876 .	797 .	835 ..	860	845 .	865
— Français	332 .	350 .	350 ..	410	412 .	412
— Indust. libérée	724 .	705 .	742 .	770	765 ..	765
Crédit Lyonnais	1572	1292	1430	1849	1812	1800
Mobilier français	502	495	497 50	610	646 .	640
Foncière Lyonnaise	382 .	335 .	550 ..	610	570 ..	570
Société Générale	761	645 ..	692 .	795	800 .	862
Société Marseillaise	693 .	734 .	744 ..	780	775 .	777
Rente Foncière	548 .	464 .	935 ..	1100	1125	1260
Immeubles de France	...		296 ..	420	420 .	420
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	2700	2750	2770
Banque Indust. de Chine		580	879	1150	1160 ..	1166
Banque d'Athènes	46 ..	105 .	135 ..	230	238	225
Banque Espag. de Crédit	256 .	240	720 ..	980	980	950
Banq. Nat. du Mexique	500 ..	434 .	418 ..	645	673	655
Banq. Impér. Ottomane	590 .	460 .	610 ..	820	900	874
Crédit Foncier Egyptien	730 ..	782	944 ..	1130	1100	1000

TRANSPORTS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Mai 20	7 Mai 20	11 Mai 20
Est. Cap	906 ..	900 ..	720 ..	650	639	640
Lyon. Cap	1230	915 ..	750 ..	800	751	765
Midi. Cap	1102	882 ..	850 ..	763	740	740
Nord. Cap	1688	1294	1027	1105	1115	1130
Orléans. Cap	1302	1090	940 ..	870	870	870
Ouest	873 ..	710 ..	695 .	640	635	625
Orléans 3 o/o nouv.	417 ..	338 ..	326 50	270	270	269
Etat 4 o/o	498 ..	401 ..	357 ..	321	320	320
Est 3 o/o nouv.	417 ..	344 ..	308 ..	270	281	280
Midi 3 o/o nouv.	417 ..	349 ..	312 ..	270	267	275
Nord 3 o/o nouv.	425 ..	333 ..	321 ..	284	305	298
Lyon fusion nouv	407 ..	326 ..	308 ..	268	268	270
Ouest 3 o/o nouv	419 ..	346 ..	310 ..	267	267	270
Congo (Grands Lacs)	261 ..	286 ..	273 ..	475	479	460
Nitrate Railways	362 ..	315 ..	365 ..	505	495	465
Nord de l'Espagne	430 ..	390 ..	505 ..	813	823	
Saragosse	432 ..	392 ..	515 ..	840	830	780
Métropolitain	498 ..	476 ..	383 ..	405	405	40..
Nord-Sud	130 ..	169 ..	141 ..	148	150	156
Omnibus	.	. ..	602	643	660	636
Tramways (Cie franç.)	489 ..	370 ..	... ..	250	250	225
— Paris & Dép. Seine	150 ..	210 ..	145 ..	210	224	229
Voitures à Paris	183 ..	427 ..	670 ..	690	840	750

NAVIGATION

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Mai 20	7 Mai 20	11 Mai 20
Messageries Maritimes	79 »»	381 »»	680 »»	606	606	592
Transatlantique ord	113 »»	384 »»	570 »»	575	595	598
Suez act	4865	5400	6450	9145	8900	8100
Chargeurs réunis	550 »»	1574	... ..	2580	2645	2625
Chargeurs Français	969	2275	. . .	4985	6000	5700
Transp. Marit. à vapeur	... ..	... ..	... ..	3005	2902	2860

MINES ET METALLURGIE

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Mai 20	7 Mai 20	11 Mai 20
Association Minière	152 »»	242 »»	349 »»	475 ..	455 »»	455 »»
Aciéries de France	659 »»	929 »»	853 »»	1230	1180	1220
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	1900	1950	2030
Atel. et Chant. de Bretag.	183 »»	212 »»	174 »»	205	208	208 ..
— — de la Loire	1680	2085	2495	3300	3277	3245
Chan. et At. de St-Nazaire	1190	1920	1720	2560	2600	2475
Constr. de Levallois	130 »»	155 »»	139 »»	174	200	215
— de Locomotives	... ..	750 »»	735 »»	825	780 .	800
— Mécaniques	... ..	... ..	308 »»	560 ..	575	575 .
Dyle et Bacalan (ord)	260 »»	582 »»	450 »»	499	480 »»	500
Fives-Lille	938 »»	1220	2710	3850	4200	4250
Forg et Aciér. Nord-Est.	387 ..	320 »»	... ..	3480	3600	3600
Longueville (Forges)	275 »»	320 »»	340 ..	465 ..	478 »»	478 »»
Creusot	1912	2460	3380	4499	4500	4500
Ariège	482 »»	660 »»	559 »»	1180	1210	1202
Tréfil et Lam. du Havre	233 »»	220 »»	217 »»	220 ..	225	212
Usine de Basse-Loire	270 »»	306 »»	280 »»	350 ..	349	340
Aguilas	626 »»	93 »»	148 »»	192 ..	194	185
Boléo	718 »»	783 »»	845 »»	1300	1295	1280
Cuivre et Pyrites	022 »»	315 »»	318 »»	390 ..	400 »»	406 »»
Malfidano, jouiss	402 »»	385 »»	490 »»	596 ..	625 »»	585 »»
Métaux	745 ..	950 ..	1160	1750	1700	1749
Penarroya	1380	1275	1420	2550	2509	2235
Sels Gemmes	314 »»	206 »»	218 »»	335	315 »»	319
Phosphates de Gafsa	877 »»	1120	1429	2305	2350	2315
Carvin	770 »»	580 »»	655 »»	1030	1075	1010
Courrières	2800	2100	2011	2735	2890	2235
Dourges	433 »	359 »»	536 »»	914	780	780
Lens	1340»»	1032	1240	2030	2000	1950
Marles 30 o/o	214	322 »»	460 .	5145	5200	5150
Bor, ord	1615»»	890 »»	3300	1515	1515 ..	1575
Laurium	402	371 »»	1355	602	559 »»	575
Mokta et Hadid	2202	2700	1885	5501	5501	5605
Nickel	1119	1431	1075	1755	1749	1745
Rio Tinto ord	1730	1742	475 .	2295	2271	2130
Sosnowice	1320»»	930 »»	400 ..	1440	1450	1450
Central Mining	215 »»	205 »»	426 .	570	570 »»	521
Lautaro Nitrate	257 ..	297 ..	400 .	954	940 »»	778
Naphte Russe	460 ..	280 ..	426 .	780	710	710

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Mai 20	7 Mai 20	11 Mai 20
Comp. Génle des Eaux	2130	1553	1155	1225	1225	1225
Eaux pour l'Etranger	275 »»	230 »»		135 »»	136 ..	135 »»
— Minér. & B. de mer.	66 »»	70 »»	93 »»	119 »»	113 »»	116 »»
Gaz p. la France et l'Etr	711 »»	500 »»	395 »»	375 »»	370 .	360 ..
Elect. et Gaz du Nord	346 »»	275 »»	360 »»	410 .	430 »»	430 »»
Est-Lumière	150 »»	113 »»	86 »»	80 »»	78 ..	75 »»
Gaz de Paris	276 »»	203 »»		185 ..	215	210
Thomson-Houston	673 »»	759 »»	880 »»	1192	1205	1180
Ouest-Lumière	138 »»	109 »»	88 »»	75 ..	74	73
Electricité de Paris	604 »»	575 »»	510 »»	480 »»	450	460
Téléphones	268 »»	585 »»	705 »»	855 »»	880 »»	870 »»
Electr. d'Indo-Chine	1005	.. ..	... ..	1710	1925	1925
Câbles Télégraphiques	149 »»	447 »»	614 »»	720 ..	725 ..	720 »»
Eclair. et Force Elect	997 »»	770 »»	730 »»	735 »»	775	774 .
Electr. de la Loire	370 »»	340 »»	... ..	360 ..	372 ..	372
Energie industrielle	90 »»	166 »»	153 »»	184 ..	183 »»	182 »
Railways et Electricité	728 »»	496 »»	505 »»	513 ..	535 .	565
Energie Littoral Médit.	413 ..	413 ..	.. ..	575 ..	575 ..	590 »»
Télég. sans fil	.. ..	.. ..	.. ..	1620	1620	1620

DIVERS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Mai 20	7 Mai 20	11 Mai 20
Agence Havas	1252	980 »»	1020	1594	1594	1525
Air Liquide	263 »»	391 »»	386 »»	849 »»	840 ..	840 »»
Bergougnan	1372	1565	2500	2920	2925 .	2922
Cirages français	979 »»	1012	1340	1495	1490	1480
Compteurs à Gaz nouv.	1044 .	915 »»	652 »»	369 »»	383 ..	382 »»
Galeries Lafayette	464 »»	163 »»	170 »»	208 ..	200 ..	200
Magasins Modernes	206 »»	283 »»	406 »»	685 »»	695 »»	700 »»
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	3175	3175	3175 ..
Orosdi Back	205 »»	286 »»	296 »»	430 »»	420 »»	430 »»
Oriental Carpet	227 »»	248 »»	370 »»	470 »»	480 ..	480 ..
Paris-France	1187 -	1318	2025 »	3300	3300 ..	3300
Pathé (Etablissements)	181 »»	162 »»	171 »»	269 »»	268	268 »»
Raffinerie Say, ord	358 »»	485 »»	910 »»	1490	1430 »	1380
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38 »»	425 »»	705 »»	1150	1170 ..	1075
Tabacs Ottomans	418 »»	460 »»	556 »»	660 »»	730	690

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETATS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Mai 20	7 Mai 20	11 Mai 20
Argentin 6 o/o	90 ..	105 30	93 75	280 ..	275	266 ..
Brésil 5 o/o 1914	80 ..	87 ..	99 .»	156 ..	155	145
Colombie 5 o/o or 1906	405 ..	407 ..	435 ..	610 ..	609	605 »»
Maranhao 5 o/o or 1910	356 ..	423 ..	338 ..	331 ..	373 ..	412 .
Roumain 5 o/o 1903	100 ..	78 50	73 ..	95 ..	87 50	95 ..

MINES ET METALLURGIE

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Mai 20	7 Mai 20	11 Mai 20
Diétrich et Cie	142 ..	274 ..	280 ..	305	305	305
Dniéprovienne	3190 ..	1845	2130	2045	2060	2000
Hartmann	480 ..	360 ..	372	495	457	495 ..
Taganrog	545 ..	238 ..	288 ..	369	369	369 ..
Toula	1020	570 ..	680 ..	680	650	670 ..
Albi	447 ..	715 ..	825 ..	795	790	760
Bruay	1500	2075	2241	3410	3405	3370
Nord d'Alais	45 ..	48 ..	85 ..	134	138	134 ..
Héraclée	1600	2340	15400	23900	23950	23980
Shansi	28 ..	36 .	56 50	111	105	98 25
Ekaterine				2450	2575	2490
Asturienne Mines	4925	6700	4000	4250	4300	4200
Spassky	67	49	50	71	74	67
De Beers	507	447	526	768	760	668
Bakou	1678	1335	1655	4520	4550	4400
Colombia	1770	1282	1575	4000	4040	3800
Grosnyi	2715	2150	3100	3715	3600	3520
Royal Dutch			34900	62100	62200	58400

DIVERS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Mai 20	7 Mai 20	11 Mai 20
Monaco	5400	3305	4200	4650	4585	4495
Caoutchoucs (Financière)	81 ..	276	302	420	406	400
Padang	67 ..	276	485	501	520	484
Raisins de Corinthe act.	154 .	—	445	520	520	520

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

(En millions de francs)	22 avr. 20	29 avr. 20	6 mai 20
ACTIF :			
Or — En caisse	3.607	3 608	3.608
Or — A l'étranger	1.978	1 978	1.978
Argent	245	244	242
Encaisse totale	5.831	5 830	5.829
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	259	259	259
Disponible à l'étranger	689	630	670
Portefeuille	2.145	2 308	2.028
Effets prorogés	563	559	535
Avances sur titres	1.802	1 784	1.829
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	25.300	25 300	25.900
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.820	3 820	3.830
PASSIF :			
Billets en circulation	37.326	37 687	38.249
Compte courant du Trésor	302	89	59
Comptes courants particuliers	3.338	3 378	3.423
Taux d'escompte	6	6	6
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

(En millions de livres)	15 avril 20	21 avril 20	28 avril 20
Billets émis	130	130	130
Billets en réserve	24	24	22
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	111	111	111
Or et argent monnayés en réserve	10 4	0 4	0 5
Dépôts publics	19	20	17
— privés	122	124	122
Avances sur Fonds d'Etats	55	57	59
— — Autres Fonds		79	75
Portefeuille	79	87	83
Proportion réserve aux engagements	17 50	17 30	16 50
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

(En millions de marks)	7 avril 20	15 avril 20	23 avril 20
ACTIF :			
Encaisse — Or	1091	1091	1 092
Encaisse — Argent	46	69	3
Billets et Bons de caisse de prêts	13 611	14 379	14 541
Effets escomptés	40 150	41 958	37.380
Avances	10	17	10
PASSIF :			
Circulation	45 617	45 706	46 228
Dépôts et comptes courants	14 528	17 099	18 498

(En millions de francs)

BANQUE D'ESPAGNE

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 3 avril	2.453	629	3.872	1.114	1.060	5
1920 10 avril	2.453	626	3.899	1.110	1.073	5
1920 17 avril	2.453	626	3.887	1097	1.062	5

BANQUE D'ITALIE

DATES	Or	Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 30 janv.	806	75	11.990	1.894	1.509	5
1920 29 fév.	806	75	11 739	1.785	1.677	5
1920 20 mars	805	75	11 772	1.758	1.766	5

BANQUE DU JAPON

DATES	Or	Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	
1920 14 fév.	2 374	»	1.431	3.266	2.963	

BANQUE DE SUEDE

DATES	Or	Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 31 juillet	156	8	238	320	109	5 1/2
1920 14 fév.	373	3	660	922	271	6
1920 20 mars	366	3	685	945	443	6
1920 31 mars	365	4	862	1038	396	6

BANQUE DE HOLLANDE

DATES	Or	Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 3 avril	1.333	22	2.204	250	643	4 1/2
1920 17 avril	1.333	23	2.204	227	634	4 1/2
1920 24 avril	1.334	24	2.196	196	601	4 1/2

BANQUE NATIONALE SUISSE

DATES	Or	Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	3 1/2
1920 31 mars	529	87	974	103	338	5
1920 15 avril	329	88	974	103	328	5
1920 23 avril	531	89	912	110	292	5

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

DATES	Or	Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 15 avril	266	27	5.028	2.197	643	5
1920 22 avril	266	27	5.023	2.250	692	5
1920 29 avril	266	28	5.123	2.276	711	5 1/2

BANQUE DE RESERVE FEDERALE

DATES	Or	Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 31 décembre	1.209	138	10	1.319	53	5
1920 2 avril	9.751	651	15.386	9.495	14 122	6
1920 9 avril	9 787	649	15.401	9.255	13.949	6

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Étranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920
Londres	25 225	67 26	63 12	64 87	63 22	58 63
New-York	518 25	17 05	15 99	17 08	16 295	15 21
Madrid	100 ..	29 9	276 ...	287	276 1/4	259 1/4
Berlin	123 50	30 1/4	26	29 1/4	29 1/2	31 1/4
Amsterdam	288 30	628	599 ...	620	597	560 1/2
Rome	100 ..	68 ..	72 3/4	74 1/4	75 3/4	77
Vienne	105 ..	8 ..		8 1/2		7 5/8
Bruxelles	100 ..	1073/4	106 1/4	107	106 1/4	105
Copenhague	139 ..				276 1/2	252
Stockholm	139 ..	383 ..	356	363	351 1/2	324
Christiania	139 .	334 ..	327 1/4	327	317 3/4	287
Genève	100 .	309 ..	286 .	301	291	267 1/2

COURS A LONDRES

Sur	Pair	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920
Paris	25 12 14	68 35	63 85	64 67	63 15	58 55
New-York	48 66	3 96	3 95	3 75	3 87	3 84
Berlin	20 43	198 ..	246 ..	227 50	215 50	188
Amsterdam	12 107	10 63	10 67	10 45	10 575	10 48
Madrid	25 22	22 45	22 82	22 67	22 875	22 77
Bruxelles	25 225	62 50	60 35	60 50	59 25	55 60
Rome	25 225	106 ..	86 50	87 25	83 125	75 25
Suisse	25 225	21 90	21 97	21 54	21 725	21 875
Stockholm	18 159	17 98	17 77	18 07	18 135	18 215
Christiania	18 156					
Copenhague	18 159					

COURS A GENEVE

Sur	Pair	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920
Paris	100	33 10	34 30	33 25	34 40	36 925
Londres	25 225	21 86	22 03	21 65	21 73	21 87
Berlin	123 47	11 15	8 85	9 75	10 07	11 575
Vienne	105	2 30	2 40	1 90	2 30	2 70
Pétrograd				6 50	6 50	6
New-York	518 25	546 ..	554	5 68	5 13	5 67625
Rome	100	21 15	25 65	24 35	25 75	28 275

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920
Amsterdam	208 30	600 ..	569	582	562 50	530
Londres	25 225	63 75	60 90	61 15	59 60	55
Paris	00	92 75	94	93 75	94 25	95 37
Madrid	100	280 ..	263	268	260 50	236
Genève	118 25	285 ..	274	284	274	245
New-York	5100 25	16 10	15 45	16 12	15 35	14 40

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920
Hollande	169 70	2200	2260	2.107	2090	1882
Espagne	80 ..	966 .	1080	990	935	822 50
Suisse	80 ..	1100	1090	1.021	980	867 50

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920
Paris	48 18	16 05	16 55	16 20	16 85	17 80
Londres	11 78 3/4	10 66	10 67	10 47	10 61	10 49
Berlin	59 37	5 72	4 35	4 75	4 92	5 55

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920
Paris	5 182	17 10	16 05	17	16 42	15 17
Londres (Câble)	4 866	3 90	3 91	3 74	3 82	3 80

COURS A MADRID

Sur :	Pair	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920
Paris	100	33 75	36 10	34 75	36 50	39
Londres	25 225	22 63	22 68	22 59	22 77	22 82

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	13 avril 1920	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920
Londres	48 5/8	59 1/4	59 1/8	59	60 23	60 3/8

Société du Gaz de Paris

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le Mardi 1er juin 1920, à 15 h. 1/2, à la Salle des Ingénieurs Civils, 19, rue Blanche, Paris.

ORDRE DU JOUR

1° Lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport des commissaires sur l'exercice 1917; 2° Approbation des comptes et du bilan de cet exercice; 3° Fixation du dividende; 4° Réélection d'administrateurs; 5° Nomination des commissaires des comptes; 6° Autorisation prévue par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867; 7° Approbation : d'un Avenant à la Convention de Régie Intéressée relatif à la fabrication du gaz à l'eau et au pouvoir éclairant du gaz; d'un autre avenant à la Convention de Régie Intéressée relatif à l'augmentation du prix du gaz, des rémunérations pour le service des lanternes et du tarif de location et d'entretien des compteurs; 8° Autorisation à traiter avec la Ville de Paris en vue de modifications et additions à apporter tant à la Convention de Régie Intéressée qu'au cahier des charges y annexé et concernant notamment le régime des branchements et conduites montantes ainsi que le régime du gaz dans les voies privées.

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires possédant au moins 10 actions. Toutefois, les propriétaires de moins de 10 actions pourront se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux ou par un autre actionnaire, membre lui-même de l'assemblée.

MM. les actionnaires sont informés que le Conseil d'administration, usant de la faculté qui lui est réservée par l'article 34 des statuts, a décidé de proroger jusqu'au 18 mai 1920 le délai de dépôt des actions. En conséquence, les titres peuvent être déposés jusqu'au 18 mai inclusivement dans les caisses des Établissements de Crédit ou de leurs succursales et agences.

Les actionnaires ayant effectué le dépôt recevront une carte d'entrée à l'assemblée générale.

Pour tout changement d'adresse prière d'envoyer, avec la dernière bande, la somme de UN FRANC.

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Société Nouvelle d'Impressions Industrielles et Artistiques, 20, rue Cadet, Paris (9e). — 16559.

Le Numéro : 1 franc.

3me Année, N° 17. — 23 Mai 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
PHILIPPE MILLET

REDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

ABONNEMENTS

FRANCE

Un an .... 40 fr.
Six mois .... 22 fr.
Trois mois .... 12 fr.



ABONNEMENTS

ETRANGER

Un an .... 44 fr.
Six mois .... 24 fr.
Trois mois .... 14 fr.

75, Rue de Lille, PARIS

Téléphone : Fleurus 11-87 — 00-36

Compte Chèque Postal : 7029

SOMMAIRE

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS

*Nous avons exposé à nos lecteurs les raisons qui nous obligent à porter le prix du numéro de l'*Europe Nouvelle *à* deux francs *et à modifier le coût de nos abonnements,* à partir du 1er juin.

Les lettres que nous avons reçues à ce propos nous montrent que chacun se rend compte des difficultés que nous rencontrons du fait de l'augmentation du prix du papier, des matières premières et de la main-d'œuvre. Cette augmentation a contraint tous les journaux et revues à reviser leurs tarifs. Nous subissons, non sans regret, la loi commune, tout en gardant l'espoir que les mesures que nous devons prendre ne seront que temporaires.

A partir du 1er JUIN, le prix de l'abonnement à L'EUROPE NOUVELLE sera donc ainsi fixé :

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	80 fr.	90 fr.
Six mois	40 fr.	50 fr.
Trois mois	20 fr.	30 fr.

LE NUMÉRO : DEUX FRANCS

Les abonnements expirant avant le 1er JUILLET seront renouvelés sans majoration.

Ceux de nos lecteurs, qui, désirant devenir nos abonnés, nous feront parvenir le montant de leur abonnement, avant le 15 *JUIN, bénéficieront du prix actuel, qui est le suivant :*

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	40 fr.	44 fr.
Six mois	22 fr.	24 fr.
Trois mois	12 fr.	14 fr.

La simple comparaison de ces chiffres avec ceux qui précèdent montre à tous l'avantage qu'ont nos lecteurs au numéro à s'abonner avant que ne soient appliqués nos nouveaux tarifs.

Les abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste, Compte chèque postal n° 7029.



La VÉRITÉ sur HYTHE : les Raisons de M. Poincaré

M. Raymond Poincaré, président de la Commission des réparations, a donné sa démission. C'était son droit. Dans la lettre qu'il a adressée à ce sujet au président du conseil, il allègue que les conversations qui viennent d'avoir lieu à Hythe lui paraissent « devoir aboutir à décharger la commission des réparations de la partie la plus difficile de sa tâche.» Et voilà une phrase deux fois regrettable.

De la part d'un homme aussi considérable que M. Poincaré, on eût d'abord attendu plus de franchise. Le principal motif de sa démission n'est point celui qu'on nous a fait lire. Le rôle en partie double qu'il jouait, d'une part, comme président de la Commission des réparations, de l'autre, comme publiciste, risquait tout bonnement de nous brouiller avec nos alliés, justement étonnés de ce cumul. Invité à choisir entre la commission des réparations et le plaisir d'écrire, M. Poincaré a préféré son indépendance. Il eût été plus digne de s'en tenir à cette explication, sans recourir au camouflage.

Mais de plus, en insinuant que les conversations de Hythe annulent la commission des réparations, M. Poincaré prend aussitôt la tête des protestataires. C'est faire preuve d'une hâte peut-être inconsidérée.



Un premier fait saute en effet aux yeux. Pour critiquer une négociation, il faut que d'abord elle ait pris fin. Or les conversations de Hythe n'ont été qu'une étape dans une délibération encore inachevée. Elles ne pouvaient être autre chose.

Deux chefs de gouvernement se rencontraient. Ils n'étaient point toute l'alliance. Eussent-ils représenté toute l'alliance, il leur aurait été difficile de résoudre en quarante-huit heures les problèmes compliqués des finances internationales. Qu'ont-ils fait ?

Ils se sont mis d'accord sur un certain nombre de principes. Le premier qui fut énoncé et accepté de part et d'autre était d'ailleurs qu'il importait non pas de reviser le traité, mais au contraire de le faire passer du domaine de l'espoir dans celui des réalités, ce qui est bien différent .De là découle aussitôt que ni M. Lloyd George, ni M. Millerand ne paraissent avoir la moindre intention de porter atteinte aux droits de la commission des réparations, tels qu'ils sont inscrits dans le traité.

Quittant les généralités, les deux chefs de gouvernement ont précisé ensemble un certain nombre d'idées importantes. L'essentielle fut peut-être qu'il convenait de mobiliser la créance allemande au moyen d'un emprunt. Non moins intéressante fut l'acceptation par M. Lloyd George du principe que le contrôle exigé par les emprunts serait exercé collectivement et que la France ne devait pas être laissée seule, face à face avec l'Allemagne. Un troisième principe admis fut qu'il convenait de chercher un règlement embrassant l'ensemble des charges internationales léguées par la guerre, et de lier par conséquent la question des dettes inter-alliées à celle des dettes allemandes. Enfin il paraît également avoir été entendu que, dans la fixation du chiffre de l'indemnité allemande, on ferait en sorte que la France retrouvât à la fois le capital de ses pensions et le total de ses pertes matérielles, défalcation faite des restitutions en nature (bétail, charbon, etc.) dues par l'Allemagne et sans négliger le jeu des intérêts.

Tels furent, semble-t-il, les points principaux où se fit l'entente. Mais sur aucun d'entre eux, on ne pouvait, ni ne devait aboutir sur le champ à des chiffres ou des solutions définitives. Le chiffre de 120 milliards de marks or, mentionné comme devant être celui de l'indemnité allemande, n'a par suite qu'un caractère provisoire. Les experts inanciers sont retournés au travail. On ne pourra se prononcer sur le détail de l'arrangement que quand cet arrangement aura été conclu. Hythe n'aura donné que des directives.



Dès maintenant toutefois, il apparaît bien que ces directives sont sages.

Pourquoi ? C'est que le besoin le plus pressant à l'heure actuelle, pour la France au moins autant que pour le reste de l'Europe, est celui de s'affranchir du vague et de toucher enfin, avec des précisions, des certitudes. Vouloir remettre aux calendes grecques, ou seulement à 1921 la fixation de la dette allemande, en alléguant que nous ne connaissons aujourd'hui ni la future capacité de paiement de l'Allemagne, ni l'exacte étendue

de nos propres dommages, serait condamner l'Europe à la prolongation du chaos dont les vainqueurs comme les vaincus risquent de périr. Voilà ce que sentent presque tous les hommes, petits et grands, qui sont au contact des réalités. Un bon « Tiens ! » leur paraît meilleur que deux : « Tu l'auras ».

Il est indispensable d'autre part qu'en vue de cette prompte exécution du traité, la solidarité inter-alliée, et particulièrement franco-britannique, soit étroite et efficace. Pour des raisons faciles à prévoir, l'Angleterre n'a pu nous accorder la priorité en matière de réparations. Il fallait tout ignorer des liens qui l'unissent à ses Dominions, notamment à l'Australie, pour croire qu'elle pût transiger sur ce point. Mais il est d'autres détours que la priorité pour permettre à la solidarité franco-britannique de se manifester sur le terrain financier. Les deux gouvernements semblent l'avoir compris. En attendant qu'ils aboutissent, on ne peut que les en louer.



Contrairement d'ailleurs aux bruits qui ont pu être répandus ces jours-ci, la cordialité des relations franco-anglaises à Hythe paraît avoir été sincère. S'il en eût été autrement, il est douteux que certaine note britannique où il était question des articles publiés par le président de la commission des réparations dans la *Revue des Deux Mondes* et dans le *Matin*, fût restée dans la poche de Lord Curzon. Rarement le gouvernement anglais a donné des preuves plus tangibles de son désir d'aplanir entre les deux pays toute difficulté, fût-elle d'ordre personnel.

C'est pourquoi les conversations de Hythe auront sans doute été bienfaisantes. Grâce à elles, la France et l'Angleterre n'iront à Spa, suivant l'expression de M. Lloyd George, qu'en se donnant le bras. Les Allemands, qui nous observent, feront bien de s'en aviser. Ceux d'entre eux qui, comme le docteur Redlich dont l'*Europe Nouvelle* est heureuse de publier un article, veulent sincèrement la coopération économique franco-allemande, devront se rappeler que le meilleur moyen de la préparer n'est pas de nous pousser tout doucement à oublier l'Angleterre.

PHILIPPE MILLET.



LA POLITIQUE DE LA GAZETTE DE VOSS

Ce n'est point par faveur, ni par hasard que le correspondant de la Gazette de Voss, *M. Alexander Redlich, a obtenu du Gouvernement Français un passeport pour se rendre à Paris.*

Ce n'est pas non plus à cause de l'ancienneté du journal. S'il existe depuis un siècle et demi, le prestige qui s'attache à ces vieilles feuilles n'émeut plus aujourd'hui les gouvernements républicains. Mais c'est d'abord un hommage rendu à son importance : depuis qu'en 1913 la Gazette de Voss *a été acquise par la maison Ullstein, elle a conquis, dans la presse allemande une place que nul ne songerait à lui disputer. Libérale, elle n'est inféodée à aucun parti. Elle s'adresse à une élite. Ses soixante-quinze mille abonnés sont presque tous des professeurs, de hauts fonctionnaires, de grands industriels. Son influence s'étend, d'ailleurs, plus loin, car dans les campagnes qu'elle entreprend, elle peut compter sur l'appui ou, du moins, sur la neutralité des autres journaux d'Ullstein, — et parmi ces journaux, il en est de très répandus, comme la* Morgenpost, *et surtout la* Berliner Zeitung am Mittag, *dont on dit volontiers qu'elle fait à Berlin l'opinion entre une heure et cinq heures du soir.*



La faveur que la France accorde à la Gazette de Voss *est aussi un hommage rendu à sa politique. Cette politique est une et cohérente. Elle s'est attaquée successivement à Bethmann-Holweg, à M. Von Kuhlmann, au Comte de Brockdorff-Rantzau.* La Gazette de Voss *passe même en Allemagne pour « francophile ».*

- Examinons en effet sur quelques points, la politique suivie par la Gazette.

Elle a réclamé « la Paix du droit avec la France ». *Le 17 juin 1918 après l'offensive victorieuse de Ludendorff, elle voulait qu'on fît à la France des offres de paix, de paix si modérée qu'aucun cabinet français ne la pût refuser sans se condamner à disparaître. Plus tard elle sommait le Gouvernement allemand de manifester son adhésion aux quatorze points du Président Wilson, par des actes. Elle réclamait à l'intérieur de l'Allemagne une propagande active, pour que personne n'y songeât plus à affaiblir la France. L'on règlerait entre soi, à l'amiable la question d'Alsace-Lorraine. La* Gazette de Voss, *proposait le plébiscite. Non point, disait-elle, pour conserver à l'Allemagne un pays que pendant des dizaines d'années un traitement maladroit et monstrueux avait isolé de l'Empire, mais pour empêcher le renouvellement de la faute de 1871 et afin que la pensée de la revanche fît place à une collaboration fructueuse.* La Gazette *a également mené la lutte contre les préjugés allemands, enracinés par la défaite, qui représentait la France comme un ennemi irréductible. Elle a nié la persistance de l'idée de revanche dans notre pays. Grâce aux révélations des documents diplomatiques, elle a prouvé que bien souvent pendant les dernières années, la France a cherché un terrain d'entente avec l'Allemagne. Elle a prouvé que ces tentatives échouèrent par la faute de l'Allemagne. Elle a justifié l'attitude de la France pendant les négociations de paix contre les récriminations de la délégation allemande qui la rendaient responsable de toutes les décisions prises par les Alliés. Elle a souligné toutes les circonstances où les plénipotentiaires français se montrèrent conciliants.*

Les exigences de la France se justifiaient amplement à son point de vue, par la difficulté de sa situation.

Elle n'a cessé d'insister pour qu'on considérât le traité non comme une fin, mais comme un commencement, non comme un texte rigide, mais comme un ensemble de formules que l'on peut compléter, que l'on doit même compléter par des propositions

pratiques et concrètes. Elle a soutenu le ministre des reconstructions Gessler, dans ses efforts loyaux et intelligents. C'est elle qui a pressé le gouvernement allemand de faire à la France des propositions pratiques pour la reconstruction du nord de la France. Et c'est grâce à elle que d'importantes maisons de constructions allemandes sous la direction de Julius Berger ont été prêtes à commencer les travaux dès le début du printemps. D'ailleurs, dans toutes les crises, sa modération, son esprit de justice ont été dignes d'éloges. Tout en se plaçant à un point de vue allemand pour « déplorer les maladresses de la France », elle a souligné notre modération. Elle a expliqué pourquoi nous gardions si longtemps les prisonniers allemands — et cela lui a valu trois jours de suspension. Elle a prêché la nécessité de punir les coupables. Dernièrement encore elle a démontré la sagesse et la correction de M. Millerand dans ses négociations avec le Dr Mayer.



Ne décernons pas à la Gazette de Voss *des louanges qu'elle ne mérite pas et qu'elle ne songe pas à mériter. La politique qu'elle poursuit avec une ténacité qu'il faut admirer depuis un an, est une politique allemande. La constitution du bloc national, le rétablissement des rapports normaux avec la Russie, la coopération économique avec la France qu'elle préconise, tout cela servira d'abord à l'Allemagne. Toutefois ne nous en plaignons pas. L'avantage que l'Allemagne tirerait de la réalisation d'un tel programme nous en garantit la bonne foi et la sincérité.*

Pour ces raisons, nous avons demandé au correspondant de la Gazette de Voss *à Paris, le Dr Alexander Redlich de bien vouloir exposer lui-même à nos lecteurs les idées directrices d'une politique continentale européenne, telle que la conçoivent en Allemagne les esprits libéraux.*

L'Europe Nouvelle.

L'ALLEMAGNE D'HIER & D'AUJOURD'HUI

L'Europe Nouvelle a bien voulu me demander de renseigner ses lecteurs sur l'état des choses en Allemagne. J'espère que cette entreprise sera utile, car nous nous trouvons à la veille de diverses négociations qui pourront être décisives pour les relations futures entre la France et l'Allemagne. Mais je ne me cache pas les difficultés de ma tâche. Je sais que le lecteur attend de moi une description de l'état d'esprit en Allemagne, mais qu'en même temps sa confiance en mes affirmations sera limitée.

Je m'abstiendrai donc de toute étude psychologique et je me bornerai à énumérer quelques faits.



Le présent état de choses en Allemagne est le résultat d'une longue évolution et les difficultés actuelles sont la rançon historique des erreurs du passé. Il est injuste d'imputer la responsabilité de toutes les fautes de la politique allemande à son manque d'esprit démocratique. Les démocrates ont certainement aujourd'hui, la majorité, mais la démocratie est pour eux seulement un principe de la politique intérieure, et ils n'ont pas encore conçu les conséquences de cette idée ni pour la politique extérieure, ni pour l'économie et pour le développement social. C'est pourquoi la démocratie allemande applique en toute sincérité, dans la politique extérieure, économique et sociale, les méthodes dont elle a héritées de ses prédécesseurs, pourquoi elle a persévéré jusqu'ici dans toutes les erreurs de l'ancien régime.

L'erreur fondamentale qui a dominé la politique extérieure de l'ancien régime était l'idée qu'un Etat comme l'Allemagne pouvait maintenir son indépendance politique et économique sans avoir égard au développement général dont le résultat visible depuis des dizaines d'années était la formation des empires mondiaux tels que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. L'Allemagne se considérait encore comme « grande Puissance », dans le temps même que cette idée de grande Puissance, héritage de siècles passés, allait s'évanouir. C'est pourquoi l'Allemagne a refusé, il y a une vingtaine d'années, d'entrer dans une entente du continent européen, dictée par l'histoire universelle et offerte par les autres Puissances continentales. C'est pourquoi l'Allemagne a pensé qu'elle pourrait obtenir plus facilement par l'isolement qu'au sein d'une entente européenne les avantages d'un rapprochement avec l'Angleterre. Une telle politique exigeait naturellement des préparatifs de défense militaire contre les puissances continentales, car on se rappelle que c'était l'Angleterre elle-même qui, à cette époque, n'envisageait le rapprochement avec l'Allemagne que comme une alliance contre la Russie et la France. Mais cette politique n'épargnait pas non plus à l'Allemagne une augmentation permanente de ses forces navales. Au cas en effet où l'on eût renoncé à maintenir des forces navales considérables, on eût renoncé du même coup, faute de s'être assuré des appuis continentaux, à pouvoir traiter avec l'Angleterre sur un pied d'égalité.

Pareille politique ne méritait pas le nom d'une politique. Il est superflu de demander quel était son but. En réalité, elle n'en avait pas. Cette politique allemande était dominée par l'idée vague d'un système destiné à garantir pour l'éternité le statu quo politique et économique, et cela à une époque où l'équilibre économique était plus instable que jamais. Cette erreur jointe à la conviction, qu'on pourrait maintenir tous les avantages passagers qu'on possédait, même en cas d'une guerre, par le seul moyen de traités internationaux, a causé, non seulement la chute de l'empire allemand, mais aussi une crise redoutable pour l'Europe entière. Je ne suis pas expert militaire, et je ne saurais dire si, au cas où l'Allemagne et ses alliés auraient bénéficié d'une situation économique indépendante, ils auraient pu défendre leur existence par les seuls moyens militaires. Mais quand même ce calcul aurait été théoriquement juste, il ne valait rien dans la situation économique qu'occupait l'Allemagne au regard de la prépondérance énorme d'une alliance dirigée par l'Angleterre et appuyée par les Etats-Unis. L'immense erreur qui consiste à ne pas avoir évité la guerre dans ces conditions ne peut être expliquée que par les illusions injustifiables qu'on se faisait au sujet de l'attitude de l'Angleterre. Je laisse de côté la question de savoir si l'Angleterre a elle-même affermi l'Allemagne dans cette erreur.

Ce qui est certain, — et c'est là le point essentiel, — c'est que l'espoir d'un rapprochement

futur avec l'Angleterre ne fut pas effacé par l'entrée de cette Puissance dans la guerre.

Il faut constater que les partisans de cet espoir trompeur ne se trouvaient guère au début, dans les rangs des conservateurs et pangermanistes. Il y avait parmi eux beaucoup d'hommes qui concevaient assez bien le problème fondamental de la politique allemande et le danger de tomber dans une dépendance économique de l'Angleterre. Mais leur faute était de croire que ce problème pouvait être résolu par des moyens purement militaires. Ils tendaient pour cette raison à agrandir la « base continentale » de la puissance allemande, au lieu de se joindre à une union continentale, seul moyen efficace et pacifique pour maintenir une liberté commune, basée sur la collaboration. Dans cette politique conservatrice sommeillait peut-être une sorte d'idée européenne ; seulement il s'agissait d'une Europe sous l'hégémonie allemande.

Examinons maintenant ce que fut le point de vue démocratique, opposé à celui que nous venons d'expliquer. C'était sans doute une politique plus ou moins pacifique, car elle visait à écarter le conflit fondamental, c'est-à-dire celui entre l'Allemagne et l'Angleterre. On choisissait toutefois à cet effet le moyen le plus simple qui était de nier le conflit et d'attribuer à l'Angleterre une politique nullement vraisemblable. On croyait que l'Angleterre serait prête à sacrifier non seulement les intérêts de ses alliés, mais aussi les siens propres à ceux de l'Allemagne. Tous ces hommes politiques ainsi que le peuple entier croyaient que les origines de la guerre européenne étaient expliquées dans leur totalité par les livres blancs du gouvernement allemand. Pour eux les préliminaires de la guerre commençaient par l'assassinat du prince héritier d'Autriche et culminaient dans la mobilisation russe. C'étaient donc les puissances continentales qui avaient provoqué la guerre et contre lesquelles il fallait se défendre. De cette idée dérivait l'annexionnisme ouvert ou caché, qui se dirigeait spécialement contre la Russie et dont beaucoup d'éléments démocratiques étaient partisans. En 1916 on pensait arriver à la paix par cette méthode. A partir de l'été de cette année-là l'Amérique, ayant remporté une victoire diplomatique complète sur l'Allemagne dans la question de la guerre sous-marine, avait promis à plusieurs reprises d'intervenir en faveur de l'Allemagne auprès de l'Angleterre. Il est confirmé par l'ancien chancelier de Bethmann Hollweg que l'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, M. Gérard, lui avait suggéré de dédommager l'Allemagne par des conquêtes à l'est pour les concessions nécessaires qu'elle ferait à l'ouest.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner la raison pourquoi ces efforts d'intervention américaine ont échoué. Certainement l'offre de paix allemande de décembre 1916 ne les favorisait pas. Il semble que M. de Bethmann-Hollweg par cet acte politique ait cédé à une partie de l'opinion publique qui s'opposait à la politique anglophile en général et particulièrement à l'intervention de M. Wilson dont l'attitude partiale au sujet de la guerre sous-marine et du blocus anglais avait gravement irrité tout le monde. Le changement du Cabinet anglais et les premiers actes politiques de M. Lloyd George causèrent une désillusion passagère dans une grande partie de l'opinion publique. Il aurait été logique de changer entièrement les méthodes politiques et de ménager les puissances continentales si on était résolu à se défendre de toutes ses forces contre l'Angleterre. Mais l'ignorance de cet enchaînement eut pour résultat qu'on adopta une politique contraire : on commença la guerre sous-marine illimitée tout en s'obstinant à continuer la politique des *Randstaaten* envers la Russie. Le double effet de cette politique fut la déclaration de guerre américaine et la révolution russe. Les mêmes causes psychologiques qui avaient provoqué l'isolement complet de l'Allemagne avant la guerre la menaient à une situation analogue pendant la guerre.

Telle est donc la politique contradictoire qui est devenue la cause de tous nos malheurs. Je pourrais citer une quantité d'exemples, tels que le rejet de l'offre russe d'une paix générale en avril 1917 ou la mésaventure de la résolution de paix votée par le Reichstag le 19 juillet 1917, et qui, destinée primitivement à être une manifestation pour la paix continentale, fut métamorphosée en une démonstraction contre la guerre sous-marine et pour le rapprochement avec l'Angleterre.

On me demandera si j'aurais voulu continuer la guerre contre l'Angleterre à l'infini et si je suis de ceux qui souhaitaient l'effondrement de l'Angleterre et qui croyaient à une telle possibilité ? Non, j'ai toujours souhaité un arrangement avec l'Angleterre et je le souhaiterais encore, si cette expression ne me paraissait pas ridicule en raison de la disproportion des forces en présence. Ce que je combattais dans le passé et ce que je ne cesserai de combattre, c'est l'idée qu'ont certains Allemands de s'entendre avec l'Angleterre sur toutes les questions qui ne sont pas des affaires anglaises, et qui se posent directement entre l'Allemagne et ses voisins continentaux comme la France, la Russie, etc.

On reproche au peuple allemand d'avoir été annexionniste pendant la guerre. Mais pour la majorité du peuple cet annexionisme n'était que le revers de sa soumission à la domination anglaise et l'espoir d'une récompense pour cette soumission. Certes, il y avait des moments où l'on se sentait si fort qu'on osait repousser même cet appui. Mais lorsqu'on remarquait de nouveau l'impossibilité de vaincre tout seul le monde entier, on revenait automatiquement à l'idée de confier le sort de l'Allemagne aux mains de l'Angleterre et de l'Amérique.



Il y eut toutefois en Allemagne pendant toute la guerre des gens qui n'adhéraient guère à cette politique sans être pour cela des pangermanistes. La politique continentale trouva toujours des défenseurs. On ne peut pas les identifier à un parti politique quelconque, on pourrait plutôt dire qu'ils étaient et qu'ils sont encore les précurseurs d'un parti nouveau. Et ils ont exercé une influence beaucoup plus grande qu'on ne peut le remarquer au premier coup d'œil. Trop tard pour la guerre mais peut-être pas trop tard pour l'avenir, ils ont réussi à abolir presque complètement la haine nationale contre la Russie qui domina les esprits pendant toute la guerre. On me répondra que les dispositions favorables à la Russie ne sont aujourd'hui qu'un camouflage réactionnaire dirigé contre les Puissances Occidentales et particulièrement contre la France. Ainsi généralisé, le reproche est toutefois injuste. La conviction que de graves fautes ont été commises envers la Russie est devenue générale en Allemagne. Ce changement de mentalité aura des conséquences favorables quand la Russie sortira de son chaos et quand la question de la collabo-

ration européenne retrouvera dans toute son étendue une importance primordiale.

La propagande pour une politique continentale a remporté encore d'autres succès. Qu'on se rappelle qu'au commencement de 1919 la *Vossische Zeitung* était presque toute seule en Allemagne avec les Socialistische Monatshefte, à insister pour que l'Allemagne envisageât la reconstruction du nord de la France par la fourniture de la main-d'œuvre et des matériaux. Cette idée, d'abord complètement méconnue en Allemagne, et négligée ensuite, a été adoptée plus tard au moins théoriquement, et elle le sera sans doute aussi pratiquement. Le plus grand scepticisme ne peut pas empêcher de reconnaître que cette idée, complètement étrangère il y a moins d'une année à la plupart des gens, est devenue familière à tout le monde. Si l'on entend critiquer l'attitude du Gouvernement allemand à propos de l'exécution du traité, on ne doit pas cependant oublier le fait qu'il a envoyé à Paris comme chargé d'affaires un ancien ministre et chef de parti qui a lutté au premier rang pour la signature de la paix. Il faut enfin comprendre les énormes difficultés psychologiques rencontrées par un peuple qui est obligé aujourd'hui de reconnaître que toutes ses convictions politiques étaient fausses, que la base idéologique de son développement antérieur, longtemps admiré, était erronée.

L'Allemagne a subi une chute complète et a dû refondre ses institutions politiques et économiques, mais ce changement n'a pas équivalu d'emblée à une véritable révolution. Sous le couvert des institutions nouvelles, les aspirations récentes se heurtaient encore à la résistance de l'état d'esprit ancien. Ce combat intérieur dure encore. On n'en voit pas le terme, mais on connaît l'inévitable dénouement. Il aboutira à faire clairement comprendre au peuple allemand la nécessité d'une collaboration fraternelle entre les nations européennes. Il finira par la conscience et le respect de l'individualité nationale des peuples. S'impatienter de la lenteur de ce développement, serait se révolter contre une loi naturelle. Dans toutes les mesures prises pour la défense de sa cause, la France ne doit pas oublier qu'il y a une Allemagne de demain qu'il faut ménager en faveur de l'Europe future dont l'Allemagne comme la France sont des parties indispensables. J'entends une voix irritée me dire : « Mais en attendant, l'Allemagne d'hier nous ruinera ». Non, elle ne vous ruinera pas. Vous exagérez les forces de cette ancienne Allemagne. Vous voyez venir une guerre de revanche, qui serait déchaînée prochainement par cette Allemagne. Permettez-moi de vous dire que la majorité des Allemands ne peut que sourire en vous écoutant. Pour cette guerre, si bien préparée qu'elle soit d'après votre avis, il ne nous manque qu'un petit détail : les hommes qui rempliraient ces cadres dont on vous parle tant, qui serviraient les canons qui ne vous ont pas encore été livrés, qui utiliseraient l'outillage subsistant encore, contrairement au traité, dans les usines de guerre, qui se battraient « littéralement » pour le roi de Prusse. Ces hommes dont l'ancienne Allemagne aurait besoin pour une guerre, appartiennent aujourd'hui de tout leur cœur à l'Allemagne nouvelle. Et demain, ils appartiendront à une Europe nouvelle.

ALEXANDER REDLICH.

Correspondant de la " Gazette de Voss ".

LES RELATIONS COMMERCIALES

FRANCO-ALLEMANDES

Onze mois après la signature du traité de Versailles, cinq mois après sa mise en vigueur, la France et l'Allemagne engagent des négociations économiques... Nul ne pourra prétendre que le gouvernement français se soit trop hâté d'entamer la conversation ni que le gouvernement allemand ait mis trop d'empressement à s'y prêter ! On ouvre, à la onzième heure, une discussion à laquelle on aurait dû se préparer dès l'armistice et qu'il eût fallu engager sans détours, il y a un an, à Versailles ! Il n'est pas trop tard cependant : avec de la bonne volonté des deux côtés, avec de la clairvoyance et de la franchise, la négociation qui commence peut être féconde en heureux résultats.

A une condition toutefois : que l'on n'attende pas de trop rares merveilles ! Rien ne serait plus funeste pour l'avenir des relations entre la France et l'Allemagne que de demander à nos négociateurs de nous apporter demain la formule définitive de la collaboration économique franco-allemande dont la majorité des Français s'accordent aujourd'hui à reconnaître la nécessité : aussi longtemps que la conversation de Spa n'aura pas eu lieu, ce serait folie que de prétendre résoudre dans un tête-à-tête entre délégués français et experts allemands le problème de la reconstruction de l'Europe.

Pour cette reconstruction, la collaboration franco-allemande est nécessaire ; elle n'est pas suffisante. L'Angleterre paraît comprendre cette vérité élémentaire que l'Allemagne ne peut être relevée que si la France l'est aussi : jusqu'à preuve du contraire, nous devons donc vouloir que le principe de la collaboration franco-allemande trouve sa place dans un système plus vaste. Nous ne nous résignerons au tête-à-tête franco-allemand que le jour où il serait démontré que le Stock-Exchange et Wall Street Manchester et Sidney, devant le spectacle de l'empire du monde étalé à leurs pieds, oublient qu'il y a un problème européen et considèrent les ruines du vieux continent comme une mine qu'on exploite, non comme un chantier où il faut rebâtir.

Nous n'en sommes point encore là.

Avant Spa, il ne peut être question que de tracer quelques pistes dans la brousse, de défricher quelques arpents de terre : il faut ouvrir le sillon ; l'heure n'est pas venue de jeter la semence à pleines mains.

Mais il est une autre tâche plus urgente encore et que l'on doit tout de suite accomplir : on doit — et l'on peut — mettre fin tout de suite à un régime de brimades et de récriminations qui ne tend à rien moins qu'à rendre impossible tout échange franco-allemand. Une collaboration économique a pour première condition des relations commerciales fréquentes et faciles : Il est grand temps de rétablir un régime normal dans les relations commerciales entre France et Allemagne.



Les articles 264 à 270 du traité de Versailles définissent les obligations de l'Allemagne vis-à-vis des alliés en matière de relations commerciales.

L'Allemagne s'est engagée, pour une durée de cinq ans, à ne soumettre les marchandises et les

produits naturels ou fabriqués, en provenance ou à destination d'un quelconque des Etats alliés à aucun droit ou taxe supérieur à celui qui atteindrait l'article similaire en provenance ou à destination d'un autre Etat ; elle s'est interdit, en ce qui concerne le régime des importations et des exportations, toute discrimination entre les alliés comme elle s'est interdit de favoriser le commerce d'un état neutre quelconque au détriment du commerce des pays alliés ; pour tout ce qui concerne l'importation, l'exportation ou le transit, les alliés auront le bénéfice du régime de la nation la plus favorisée ; durant une période qui varie, suivant les cas, de six mois à trois ans, leurs importations ne pourront être frappées de taxes supérieures aux taxes les plus favorables appliquées en Allemagne le 31 juillet 1914 ; un régime spécial est prévu, pour les produits originaires et en provenance de l'Alsace-Lorraine ou des territoires polonais ayant fait, avant la guerre, partie de l'Allemagne.

Enfin, l'article 270 autorise les Puissances alliées « pour sauvegarder les intérêts économiques de la population des territoires allemands occupés par leurs troupes », à établir dans ces territoires — tant pour les importations que pour les exportations — un régime douanier spécial. Il est vrai que, dès le 29 juillet dernier, les alliés ont informé l'Allemagne qu'ils ne considéraient pas « qu'il y ait lieu de faire usage des dispositions de l'article 270 ; ils se sont seulement réservés « d'apprécier dans la suite s'il convient ou non d'en faire application ». Les doléances d'un commerçant français, que l'*Europe Nouvelle* a publiées récemment (1), témoignent que cet engagement fut fort imprudent ; mais il serait injuste de rendre M. Tirard responsable d'une décision où la politique eut beaucoup de part... et à laquelle, malheureusement, les scandaleux abus de certains mercantis donnaient une justification momentanée. Pour le développement du commerce français dans les pays rhénans, l'application de l'article 270 n'était d'ailleurs pas indispensable : il eût suffi que les articles 264 à 269 fussent observés.



Ils ne l'ont pas été. Les dispositions du traité de paix imposaient à l'Allemagne, en matière commerciale, l'établissement d'un régime de clarté et d'égalité ; elle a institué un système où l'arbitraire triomphe et dans lequel les bureaux tiennent secrètes — en supposant qu'elles existent — les règles qu'ils appliquent. Les importations et les exportations ont été subordonnées à des autorisations données par un *Reichs Kommissar*, par des *Zentralen* et par des *Stellen* dont nul ne peut se vanter de connaître les règlements. L'arrêté du 24 décembre 1919 ordonne pourtant la confiscation des marchandises importées sans autorisation et édicte de formidables amendes pour les exportateurs qui contreviendraient à ces règlements inconnus ; des dispositions du temps de guerre sont remises en vigueur ; et l'ordonnance du 22 mars dernier établit une prohibition générale d'importations. Des fonctionnaires anonymes, opérant dans des bureaux dont il est malaisé de discerner s'ils dépendent ou non du *Reichs Kommissar*, décident souverainement de l'octroi des licences individuelles d'exportation ou d'importation : il est difficile de prétendre que ce soit là le régime qu'avait prévu le traité de Versailles.

Est-il surprenant, dans un pareil système, de constater que l'on autorise tel négociant allié à faire pénétrer en Allemagne un produit pour lequel on refuse toute autorisation d'importation à un commerçant français ? que l'Etat allemand organise de véritables monopoles qui lui permettent, par exemple, de favoriser le commerce des vins d'Espagne ou des vins d'Italie aux dépens de la viticulture française ? que, au mépris de dispositions formelles du traité, l'importation des vins alsaciens est pratiquement interdite ? A la sortie, il en va de même. Les doléances des acheteurs français sont trop connues pour qu'il soit nécessaire d'y insister : droits à l'exportation perçus sans qu'aucune ordonnance en ait annoncé l'établissement, interdiction de sortie pour les bois lorsqu'ils sont destinés à des scieries françaises, et, plus encore, à des scieries alsaciennes — n'est-ce pas l'ennemi qu'il faut tuer ? — et autorisation d'exportation lorsque ces mêmes bois sont achetés par une usine suisse qui les revendra à la France avec un respectable bénéfice ; — prix différentiels sur l'ordre des grands syndicats de production agissant pour le compte des autorités du *Reich*, de manière à favoriser l'acheteur hollandais aux dépens de l'importation belge ; annulation brusque, sur l'ordre d'une « *Stelle* » ou du *Reichs Kommissar*, d'une commande dont le montant était déjà versé : si l'acheteur proteste, on offre d'exécuter le contrat avec une majoration de 100 % ou moyennant le paiement du prix fixé en francs suisses ou en florins hollandais. On pourrait multiplier les exemples à l'infini. Encore n'avons-nous rien dit des pratiques malhonnêtes de commerçants peu scrupuleux, qui spéculent sur l'ignorance où trop d'acheteurs français sont de la langue allemande ; l'étranger naïf appose sa signature en bas d'un document qui ne contient, lui assure-t-on que les clauses usuelles dans les contrats commerciaux : trop tard, il découvre qu'il s'est, sans le savoir, engagé à payer la marchandise achetée avant son expédition et sans aucune garantie de livraison !

Les Allemands n'ont pas le droit de s'étonner des plaintes que provoque en France pareil régime ; si rien n'est tenté pour le modifier, devront-ils être surpris que l'on dénonce chez nous leur mauvaise volonté, qu'on les accuse de vouloir semer le désaccord entre alliés, en favorisant tel d'entre eux aux dépens de tel autre et que l'on voie dans ces pratiques — à tout le moins regrettables — une preuve de plus que l'Allemagne n'a aucun désir de rétablir avec nous de bonnes relations ?



Il faut dire la vérité. L'Allemagne n'est pas tout à fait sans excuse et les doléances françaises ne sont pas toujours légitimes. Si respectables que puissent être les intérêts de nos industries de luxe, rien ne nous autorise à exiger des Allemands qu'ils boivent tout le cognac que nous sommes disposés à leur envoyer ni qu'ils achètent toutes les plumes que nous leur céderions volontiers. Que l'Allemagne se défende contre l'invasion des marchandises inutiles, c'est son droit, c'est son intérêt — c'est le nôtre aussi, à tout prendre. Peut-être aurait-elle moins besoin de le faire, si de Cologne et de Wiesbaden, tant de mercantis alliés n'avaient pas écoulé dans les pays de la rive

(1) Voir *L'Europe Nouvelle* du 1er mai 1920, p. 553-554.

droite tant d'articles de luxe. Nous ne pouvons davantage protester si, pour compenser un change défavorable, le gouvernement central prescrit aux industriels de majorer dans des proportions déterminées les produits destinés à l'exportation ; nous ne pouvons même pas nous étonner, hélas ! — que le *Reichs Kommissar* recommande aux exportateurs de se faire payer dans la mesure du possible en certaines « devises » étrangères et que l'on préfère recevoir des livres sterling ou des francs suisses, plutôt que des francs français. Ce sont là des mesures de défense économique dont, en dernière analyse, nous serons les premiers à bénéficier — au compte des réparations. Et la France, d'ailleurs, le comprend si bien que, à notre connaissance, elle ne s'est pas opposée à la perception par l'Allemagne des droits de douane à la valeur de l'or, bien que l'on pût considérer cette mesure comme contraire aux stipulations de l'article 269 du traité. Ce n'est pas de cela que nous nous plaignons. Ce n'est pas non plus contre la main-mise par l'Etat sur tout le commerce extérieur : à certains égards nous y aurions peut-être avantage...

Ce que nous ne saurions admettre, c'est l'établissement d'un régime qui est le triomphe de l'arbitraire ; ce n'est pas contre les règlements que nous protestons, c'est contre le secret qui les enveloppe : nous connaissons trop bien le personnel administratif du *Reich* — il n'a pas changé depuis la guerre — pour ne pas le soupçonner d'abuser de sa toute puissance lorsqu'une occasion s'offre à lui de brimer l'ennemi d'occident. Je doute qu'un Allemand qui saurait ce qui se passe dans les bureaux dont son pays se couvre de Dusseldorf à Breslau — mais existe-t-il un Allemand qui sache ce qui se passe en Allemagne ? — puisse dire honnêtement que nos soupçons ne sont pas fondés...

Ce n'est que dans la franchise et la clarté que des relations normales se rétabliront entre la France et l'Allemagne : on peut prodiguer des deux parts les protestations de bonne volonté. Peu importe si les actes ne suivent pas les paroles. Ce que nous attendons d'abord de l'Allemagne, dans le domaine économique comme dans le domaine politique, c'est qu'elle agisse. L'Allemagne a cette chance que — sur le terrain économique l'action lui est plus aisée que sur le terrain politique ; il est moins difficile de publier un règlement douanier clair et complet que de dissoudre la brigade Ehrhardt.

La France ne demande pour le moment pas autre chose. Si elle obtient, sans délai, satisfaction à cet égard, la collaboration économique franco-allemande peut être, demain, une réalité. Sinon, à quoi bon toute une œuvre que la malveillance de bureaux irresponsables condamnerait d'avance à un échec ?

Nous demandons « Plus de lumière ». Ce n'est pas au pays de Gœthe que l'on peut nous en faire un grief. Mais Berlin n'est pas la patrie de Gœthe...

RENÉ DANIEL.



AVANT LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES

Les Solutions positives

Voici le dernier article de M. GERMAIN MARTIN (1). *On remarquera que les idées qu'il exprime et les solutions qu'il préconise trouvent leur confirmation dans les récentes décisions de la Conférence de Hythe.*

Les avantages qu'il y a à transformer la dette de l'Allemagne, incertaine quant à son montant et quant à ses garanties, en dette définie et gagée, apparaissent aujourd'hui, à nombre de bons esprits. Ils eussent été plus apparents, après la signature de l'armistice, si on avait fait appel, lors de la préparation du traité de paix, en France, à la collaboration de quelques spécialistes au courant de la situation économique internationale. Il en était qui avaient fait preuve, au cours des hostilités, de qualités et de connaissances techniques. Leur expérience les désignait à des emplois de collaborateurs dans la préparation du traité de paix. Leur modération ne les fit-elle pas écarter ? Ils considéraient comme impossible l'écrasement économique de l'Allemagne. Ils affirmaient que la restauration de la France était liée, par les conséquences mêmes de la guerre, au retour de l'Allemagne à la vie économique.

Ils avaient cette notion simple : que la guerre et la paix sont deux états sociaux différents et que rien de bon ne peut découler de la lutte non avouée ou de l'asservissement économique. Il fallait ou continuer la guerre, pour écraser l'Allemagne, ou, si l'on faisait la paix, arrêter sans retard le chiffre de la dette allemande et ensuite obtenir des garanties de paiement et des garanties de désarmement. Sur ces bases, aux formes nettes, on pouvait édifier la reconstruction économique.

Le problème reste entier. Il n'est pas insoluble. Et d'abord, est-il nécessaire de renoncer au texte même du traité pour arriver à une indemnité forfaitaire ? L'article 233 du traité a prévu que le montant des dommages pour lesquels réparation est due par l'Allemagne, serait fixé par la Commission des réparations.

Celle-ci étudie les réclamations et donne au gouvernement allemand l'équitable faculté de se faire entendre. Les conclusions, en ce qui concerne le montant des dommages, doivent être rédigées et notifiées au gouvernement allemand le 1er mai 1921, au plus tard.

Pourquoi attendre le 1er mai 1921, pour dire à l'Allemagne le total de son dû ? Les événements ont montré que la temporisation était la pire des solutions financières. Elle a favorisé la spéculation à la hausse des prix des matériaux et de la main-d'œuvre nécessaires à la reconstruction. Au lendemain des hostilités, le coût d'édification d'un bâtiment était égal à deux fois et demi le prix d'avant la guerre. Aujourd'hui, il est au moins trois fois et demi et quatre fois ce prix. Les espérances de paiements illimités exercent un effet de capillarité sur les prix des matériaux. La fixation définitive de la dette allemande agirait comme un frein puissant sur cette hausse, surtout si les modalités de libération permettaient de ne plus imposer au Trésor français le rôle de banquier de l'Allemagne ; par conséquent, elle détournerait de la Banque de

(1) Voir *L'Europe Nouvelle* des 24 avril, 1er mai et 16 mai.

France les sollicitations incessantes d'un ministre qui aura connu les affres du vide financier.

Mais à quel taux fixer le total de la dette de l'Allemagne ? On ne saurait accepter les bases du calcul qu'a proposées M. Keynes. Son raisonnement se poursuit ainsi : 10 pour cent de la surface du sol français seulement ont été occupés et 4 pour cent seulement ravagés. L'annuaire de la statistique générale de la France évaluait la propriété bâtie à 59 milliards de francs. Donc, les dégâts des régions dévastées correspondent à 3 milliards d'avant-guerre, et à 6 milliards d'aujourd'hui.

D'abord, on ne voit pas comment on peut, d'après des données exactes et justifiées, dégager ce chiffre de 3 milliards d'un total de 59 milliards. N'oublions pas que le 4 ½ du sol qui a été ravagé était le plus riche de toute la France. Si un voleur me prend toutes mes valeurs, tous mes bijoux, tout mon numéraire, et me laisse dix pièces de mobilier quelconque, en bon état, il ne sera pas moins vrai qu'il aura pu me dépouiller de la presque totalité de mon patrimoine. Or ne craignons pas de répéter que les régions dévastées assuraient 94 % du tissage des laines ; 90 % du tissage du lin ; 90 % de la production de minerais de fer ; 83 % de la fabrication du fer ; 53 % de l'extraction du charbon de la France. Dans ce centre industriel, les agents des groupements dévastateurs allemands : Romba, Wumba, Schutz Verwaltung, firent démonter le matériel perfectionné et réduisirent les fontes, les aciers, en mitraille pour alimenter les hauts fourneaux. On a cambriolé et détruit systématiquement le meilleur de l'outillage français qui était notre trésor industriel.

M. Keynes se déclare prêt à accepter le chiffre de 12 milliards et demi comme correspondant aux dommages physiques et matériels, commis en France. M. Louis Dubois avait demandé 65 milliards pour l'ensemble des destructions. L'évaluation de M. Loucheur fut de 75 milliards, et M. Klotz le fixait à 134 milliards, soit un écart de 1 à 6 entre cette évaluation et le chiffre accepté par M. Keynes. L'appréciation équitable ne paraît correspondre ni aux larges vues du ministre, qui eut la légèreté de proclamer que l'Allemagne paierait tout, ni aux calculs de sous-estimation de M. Keynes. Une précision démontrera, en effet, l'insuffisance des chiffres de bases de l'économiste anglais. Qu'on accepte un instant la valeur de 3 milliards de francs, comme correspondante aux dégâts causés aux immeubles. Aujourd'hui, le coût de reconstruction est non pas le double du prix d'avant-guerre, comme le prétend M. Keynes, mais bien le quadruple.

Il faut souhaiter que dans les conférences prochaines siègent des hommes informés sur les mouvements de prix. Nous en comptons de fort experts au service de la Statistique générale. Le tout est de ne point oublier qu'ils existent et savent. Leur collaboration est indispensable si l'on veut arrêter le total de la dette due par l'Allemagne à un montant qui permette de restaurer les régions dévastées, et de ne pas laisser à la France seule la charge de tous ses sacrifices humains.

Nous tenons d'ailleurs pour fantaisistes les évaluations individuelles. Quel homme en France peut se vanter de posséder à lui seul les connaissances suffisantes pour établir sérieusement ce formidable bilan. M. Louis Dubois, qui a manifesté, en maintes circonstances, ses capacités de financier averti, prudent et informé, a pu parfois enregistrer des évaluations globales exagérées. Mais des corrections seront faciles si l'on consulte certains spécialistes de la métallurgie, des mines, qui ont l'esprit éclairé et voient dans l'exécution loyale et rapide du traité le seul moyen de donner, en France, au problème financier, une solution pratique. Par conséquent, d'assurer l'avenir de la nation tout entière.

Aux techniciens, il appartiendra encore d'étudier les moyens de garantir la dette dont le montant total aura été accepté par les parties intéressées, après revision approfondie et des dommages à réparer, et des facultés contributives de l'Allemagne.



Quel intérêt y a-t-il à résoudre ce problème ?

Une dette définie et gagée par les richesses d'un peuple aussi actif et commerçant que le peuple allemand peut être d'autant plus facilement escomptée qu'elle sera certaine et quant à son total et quant à son paiement. Nous sommes persuadés que, sous cette nouvelle forme, la créance allemande, si le paiement n'en est plus douteux, pourrait être transformée, presque immédiatement, en moyens de paiement.

Comment ? Il faudrait, à notre avis, abandonner l'idée souvent développée dans des propositions de lois ou des articles de revues, de solliciter le concours des Etats eux-mêmes. Tous les gounements, même au sein des nations favorisées dans leur essor par la guerre, comme les Etats-Unis, sont aux prises avec des difficultés budgétaires. La hausse générale des prix et les répercussions qu'elle a eues ont bouleversé leur économie financière. Les gouvernements considéreraient l'opération d'escompte de la dette allemande comme un surcroît de difficultés, venant s'ajouter à bien d'autres. Or, on ne réalise pas le crédit par la contrainte. Et c'est bien du crédit que l'on demande de faire à l'Allemagne. L'opération ne peut aboutir qu'avec le concours de milieux qui comprennent tous les avantages de l'opération. Où sont-ils les gens avisés qui voient la nécessité de transformer l'incertain résultat du traité de Versailles en résultat certain, base de l'essor économique de l'Europe ?

Ils se sont fait connaître. Nous les rencontrons parmi les grands banquiers de toutes les nations ; parmi ces hommes d'affaires qui ont, en janvier 1920, pris l'initiative de remettre un memorandum à leurs différents gouvernements pour demander la réunion d'une conférence financière internationale dans les conditions que l'*Europe Nouvelle* rappelait récemment (1).

Il y a dans le puissant état-major du monde des affaires qui a pris l'initiative de provoquer la prochaine conférence de Bruxelles, tous les éléments nécessaires et suffisants à la constitution d'un vaste consortium international, susceptible de recevoir les bons représentatifs de la dette définie et gagée.

Au lieu et place de ces titres, il serait émis dans le monde entier, par tranches successives, des obligations à très long terme, rapportant un intérêt de 5 % par exemple, dont le service des intérêts, assuré par le consortium, incomberait à l'Allemagne qui verserait annuellement et les sommes correspondant aux intérêts et celles qui

(1) Voir n° du 1er mai 1920, p. 556. La Société des Nations. La Conférence financière internationale de Bruxelles.

seraient indispensables pour le service d'amortissement échelonné sur une longue période, mais avec faculté de remboursement anticipé.

Le porteur de ces titres aurait des garanties intéressantes. Le rôle et la personnalité des grandes firmes bancaires présidant à l'émission de ces valeurs assureraient au débiteur, un appui des plus efficaces pour la restauration rapide de ses industries et de son commerce.

Enfin, la France et la Belgique, n'ayant plus le souci de trouver des milliards de capitaux, d'année en année, pour la restauration des pays dévastés n'ayant plus à assumer la tâche complémentaire, mais particulièrement lourde, de banquier de l'Allemagne, se consacreraient entièrement à l'œuvre de restauration économique et financière, à la tâche de l'assainissement de la circulation monétaire. On préparerait ainsi le retour à un régime des prix qui enrayerait la hausse et accélérerait une baisse lente et continue.

La solution du problème serait d'ailleurs facilitée par l'adoption de nouvelles méthodes dans le paiement des dommages et indemnités aux habitants des régions sinistrées. On pourrait accepter la règle que les paiements ne seront désormais effectués qu'au fur et à mesure des travaux exécutés. L'adoption de cette disposition aurait de multiples avantages, et pour notre trésorerie nationale et pour le mouvement général des prix. Tandis que l'apport de capitaux, excédant les possibilités matérielles, dans les régions dévastées, provoque une hausse formidable du prix de tous les matériaux et de la main-d'œuvre, sans hâter, sous quelque forme que ce soit, la reconstruction.

Comment l'Allemagne pourra-t-elle remettre à ses créanciers une somme susceptible d'assurer le paiement des pensions, retraites, des victimes de la guerre, soit, rien que pour la France, 5 milliards, de ce chef, et fournir le service des intérêts et d'amortissement d'un capital qui ne peut être de moins de 100 milliards ?

Au taux actuel du mark, elle est dans l'impossibilité absolue de verser cette contribution réclamée en mark-or. D'autant que son économie interne est profondément ébranlée. Le paiement de l'indemnité allemande n'apparaît comme possible que par une production très intensifiée, une exportation très active, et l'organisation de modalités de règlements internationaux par l'intermédiaire d'un institut, qui délivrerait aux pays adhérents à un Institut international de change, des bons-or productifs d'intérêts utilisables en terme de paiements, et négociables comme des valeurs internationales. Le problème de l'amélioration du change et les possibilités de paiement de l'indemnité allemande sont soudés.

D'ailleurs si l'on préfère laisser à l'Allemagne le soin de se procurer par une série d'emprunts internationaux les sommes nécessaires au mark-or à sa libération, — solution qui a, nous ne l'ignorons pas, de nombreux partisans, — le problème du paiement des intérêts des emprunts contractés soulève les mêmes difficultés. L'Allemagne ne trouvera des prêteurs que si elle offre des certitudes d'exportations de marchandises qu'on lui règlera en monnaie-or.

Ainsi, le problème des modalités de règlement de la dette allemande, posé dans les termes les plus incertains par un traité qui n'a indiqué ni le montant de la dette, ni la part des Etats bénéficiaires, doit être résolu, et cela dans l'intérêt de la reconstitution économique de l'Europe, et tout particulièrement dans l'intérêt de la France.

La France n'est pas en mesure d'assumer le rôle de banquier de l'Allemagne. Persister dans la politique d'hier, c'est préparer l'effondrement du cours du franc, car la restauration des régions dévastées ne pourrait être faite qu'après des appels nouveaux au concours de l'Institut d'émission.

Les réalités économiques sont plus fortes que l'entêtement de certains hommes politiques qui ne songent qu'à l'écrasement d'un adversaire devenu notre débiteur principal. Certes nous comprenons l'intransigeance en matière de désarmement militaire. Nous souhaitons la destruction du militarisme prussien. Nous la souhaitons complète, mais, au contraire, nous redoutons l'impérialisme économique. A ceux qui rêvent à un asservissement industriel et commercial de l'Allemagne, nous demandons de relire les vérités élémentaires qu'a écrites J.-B. Say sur les nécessités et le mécanisme international des échanges. Qu'ils n'oublient pas que tout créancier intelligent n'a qu'un souci : éviter l'effondrement de son débiteur, dut-il, pour obtenir la certitude du paiement, faire quelques sacrifices. La pratique commerciale n'a pas attendu le traité de 1919 pour organiser le concordat.

Le règlement ne doit pas d'ailleurs aboutir à priver la France des compensations légitimes dont elle ne saurait être dépouillée qu'en sacrifiant son propre avenir.

M. Keynes n'a vu que la grande gêne de l'Allemagne. Nos représentants doivent établir le bilan de nos pertes, les conditions dans lesquelles elles ont eu lieu et réclamer une indemnité qui permette la restauration de la France, sans compromettre l'essor de l'Allemagne.

La France compte sur une paix de réparations qui lui a été promise par tous les Alliés, et dont l'Allemagne a reconnu le bien fondé. Il appartient aujourd'hui à l'Allemagne de montrer qu'elle entend tenir ses engagements, en face d'une France sans hostilité, sans parti pris, mais ferme et résolue pour que la paix soit complète et juste.

GERMAIN MARTIN.



Le Courrier de Paris

Les Lettres

Pierre Benoit

Il n'est plus nécessaire maintenant d'être très sévère pour M. Pierre Benoit. L'excès même de son succès, sa rapidité, cette fortunée querelle du plagiat si habilement exploitée, ont attiré sur lui l'attention et le mécontentement de la critique. On n'aime pas celui qui réussit trop vite. M. Pierre Benoit a été épluché. L'on s'est aperçu qu'il avait peu de talent; l'on a constaté qu'au surplus il n'avait pas de vastes ambitions; avec l'*Atlantide* et *Pour Don Carlos*, certes, il ne prétendait rien apporter à la littérature française, mais gagner honnêtement sa vie en écrivant des romans qui se vendent bien. Il était impossible de lire l'un ou l'autre de ces deux livres sans ressentir à quel point M. Pierre Benoit se tenait sous l'obsession du public. *Kœnigsmark* malgré ses défauts, avait des qualités de charme, parut sympathique. Le succès de ce premier roman écrasa son auteur; se sachant des détracteurs, celui-ci trembla à l'idée qu'il pourrait réussir moins; il lui fallut de plus beaux tirages, à tout prix, pour fermer la bouche à la critique. L'*Atlantide*, *Pour Don Carlos*, furent écrits pour l'acheteur, avec utilisation soigneuse des effets, des situations éprouvées dans *Kœnigsmark*, avec souci de ne rien laisser qui pût choquer une catégorie quelconque de lecteurs français. Ainsi l'usinier intelligent façonne ses produits suivant la demande des clients.

Dès lors, ce « finalisme » apparaissant avec évidence, il n'y a plus à s'alarmer, la réaction n'est plus nécessaire. Il n'y a qu'à constater que la firme Benoit tire à cent mille, et l'on aurait mauvaise grâce à lui en vouloir.

J'ai parcouru un certain nombre de critiques sur M. Pierre Benoit. Il est rare qu'on l'y traite en artiste, en écrivain ayant des buts esthétiques purs. Je vois M. Jacques Boulenger, dans l'*Opinion*, démontrer très clairement que M. Pierre Benoit ne cherche pas à exalter, à émouvoir, ou même à plaire; ce qu'il veut, c'est *amuser*. Remarquez que non seulement il le veut, mais il y est tenu de par ses propres succès de librairie. M. Pierre Benoit est un romancier qui, pour le moment, ne se relèverait pas d'un « four » — ce qui serait pourtant s'il en avait le courage, ou le désir, ou le pouvoir, le seul moyen de le rendre à l'art.

La question qui se pose donc, est de savoir si M. Pierre Benoit amuse, véritablement, s'il amusera. Or je crois qu'il le fera de moins en moins. C'est miracle — chance et réclame — c'est une véritable gageure qu'il l'ait fait jusqu'ici. S'étant condamné à devenir un amuseur, il se trouve qu'il était l'être le moins qualifié du monde pour tenir cet emploi difficile. D'une part, en effet, M. Pierre Benoit est trop intelligent, trop cultivé, trop fin pour triompher dans le grossier et épique roman populaire. D'autre part, embarquant sur la belle galère merveilleuse de l'imagination, il démontre à chacune de ses nouvelles productions : 1° qu'il est incapable d'inventer (la défense de l'*Atlantide* qu'il a présentée lui-même dénonce l'abominable système de fiches, de documents, de références, de classements auquel il a recours, comme pour fabriquer une thèse); 2° qu'il est incapable de se renouveler, c'est-à-dire qu'il n'a aucune imagination. L'*Atlantide*, puis *Pour Don Carlos*, ne sont que des redites de *Kœnigsmark*. M. Pierre Benoit plagie Pierre Benoit.

Prenez en effet les personnages de *Pour Don Carlos*, vous les retrouvez tous dans l'*Atlantide*, et tous déjà dans *Kœnigsmark*. Dégagez de ses accessoires de lieu et d'époque la ligne d'action : elle est identique dans les trois livres.

Il y a dans chacun des trois romans un personnage central, la femme fatale, d'une beauté irrésistible et impériale, la femme dominatrice devant qui s'abolit la volonté des hommes, exerçant un pouvoir de fait comme un pouvoir magique. C'est Aurore dans *Kœnisgmark*, Antinéa dans l'*Atlantide*, Allegria dans *Pour Don Carlos* (les trois noms commencent par un A, ce qui est bien symptomatique). A côté de la Femme Fatale, d'une égale beauté, mais lui faisant opposition, plus féminine, plus fragile, plus soumise, la suivante ou la compagne : Mélusine dans *Kœnisgmark*, Tanit Zerga dans l'*Atlantide*, Lucile dans *Pour Don Carlos*. Vis-à-vis de ces beautés, l'homme. C'est le jeune Français distingué, fin et brave, sceptique et sentimental, le lieutenant Vignerte dans *Kœnigsmark*, le lieutenant de Saint-Avit dans l'*Atlantide*, l'aristocrate et si homme d'épée Olivier de Préneste dans *Pour Don Carlos*. Faisant opposition à cette jeunesse masculine (comme les femmes se faisaient mutuellement ressortir entre elles) le vieillard caricatural et agaçant, vivant sans dam dans l'entourage de la Femme Fatale parce qu'à l'abri des surprises des sens. C'est lui qui fournit les premiers renseignements au naïf héros. C'est le bibliothécaire Dr Cyrus Beck dans *Kœnigsmark*, le bibliothécaire professeur Le Mesge dans l'*Atlantide*, M. de Magnoac dans *Pour Don Carlos*. Détail : Antinea, reine de l'Atlantide ayant pour familier un animal étrange, un guépard, Don Carlos prétendant d'Espagne aura pour compagnon un loup.

Maintenant quelle est la position de ces personnages les uns vis-à-vis des autres. Comment réagissent-ils?

Dans les trois cas, il s'agit d'un jeune Français qui, pour des raisons diverses, passe la frontière. — Vignerte va en Allemagne, Saint-Avit en Afrique, Préneste en Espagne. En Allemagne, en Afrique, en Espagne, Vignerte, Saint-Avit, Préneste vivront, avec des péripéties étranges dans un décor étrange mais toujours *royal* : la cour allemande du Duché de Lautenbourg-Detmold, la retraite mystérieuse de la souveraine du Hoggar, l'entourage du roi Don Carlos. Les trois Français, tous trois séduits par les jeunes femmes suivantes, seront subjugués par la femme fatale, l'étrangère au charme irrécusable. Lucile dans *Pour don Carlos*, Tanit-Zerga dans l'*Atlantide*, aiment le jeune héros, se sacrifient à lui. Aurore, Antinéa, Allegria seront troublées. Allegria dans *Pour Don Carlos* ramène Préneste sain et sauf à la frontière fran-

çaise, comme Aurore l'avait fait pour Vignerte dans *Kœnigsmark*. Dans les deux cas la femme joue le rôle de l'homme, sauvant la vie de l'amoureux, écartant tous les obstacles de sa route. Dans l'*Atlantide*, Saint-Avit s'enfuit. Mais ne revient-il pas de lui-même, marqué pour la vie, ayant bu le filtre d'Antinéa? N'est-ce pas le cas d'Olivier de Préneste qui, à la dernière ligne de *Pour Don Carlos*, s'accoude et « commence son attente », commence à attendre le signe d'Allegria qui l'envoûta? Et dans *Kœnigsmark* si Vignerte meurt n'est-ce pas avec dans les yeux l'image désormais éternelle d'Aurore?

L'*Atlantide* et *Pour Don Carlos* sont bien des seconde et troisième moûtures de *Kœnigsmark*. Qu'importe, dira-t-on? M. Pierre Benoit est libre d'épuiser la vie de personnages qu'il inventa Le malheur est que ces personnages ne vivent pas et, surtout, que M. Pierre Benoit ne les a pas inventés : ils proviennent tous du répertoire romantique. Voilà le deuxième point sur lequel je voudrais insister : M. Pierre Benoit est un romantique impénitent.

Voyez la façon dont il campe, dont il habille ses héros. Nulle psychologie, nulle évolution des caractères, nulle réalité dans les caractères, qui fait que l'action dépend des personnages, comme ceux-ci des situations. Non. Des êtres entiers, symboles d'une fonction, d'un sentiment, assez grossiers pour que l'action ne dépende pas des réactions individuelles. Telle femme est la femme Belle, avec un B majuscule. Tel officier est l'officier Dévoué, avec un D majuscule. On s'étonne de ne pas rencontrer le Traître, avec un T majuscule, habituel au mélodrame romantique.

Je n'insisterai pas sur les décors romantiques de M. Pierre Benoit, surtout dans *Kœnigsmark* (la chambre d'Aurore) et dans l'*Atlantide* (la salle de marbre rouge). Je crois qu'en relisant Théophile Gautier, on retrouverait — là encore — des *sources* assez évidentes.

Mais voyez la méthode d'exposition adoptée par le romancier; il veut frapper l'imagination par des coups de théâtre inattendus; après quoi il suspend le récit, car cela se passe toujours en fin de chapitres. Procédés constants et exclusifs : l'opposition, le contraste, la surprise chers aux romantiques, le sublime dans le grotesque, préconisé par Victor Hugo, de grands sentiments chez des êtres frêles, le dédain négligeant de la mort dans les situations angoissantes. Dans *Pour Don Carlos*, la défense d'Olivier de Préneste et de M. de Magnoac, au Monte Jurra, avec les insolences d'artagnanesques du vieux marquis, c'est de l'Alexandre Dumas. L'équipée d'Allegria déguisée en pauvresse, dans les lignes carlistes, et la séduction du général Gilimier, c'est de l'Alexandre Dumas.

Qu'importe, dira-t-on encore ! Chaque écrivain a ses influences, et après tout il n'est que peu d'attitudes de l'artiste devant la vie. L'attitude des romantiques n'est pas de celles dont il faille rougir. Certes, et je ne ferai pas à M. Pierre Benoit le reproche d'être romantique, je ne suis pas de ceux qui attachent à ce mot un sens péjoratif. Mais M. Pierre Benoit n'est pas romantique par tempérament, dans le fond, il ne l'est que dans les procédés, d'une façon toute extérieure; au romantisme il n'emprunte que son bric à brac.

Ce qui fait l'attrait, la valeur de l'imagination d'un Alexandre Dumas, c'est son aisance, l'impression de facilité et de naturel qu'elle communique au lecteur. L'imagination chez lui n'est pas concertée, volontaire, elle est le développement d'une faculté libre, elle naît à chaque instant et rebondit du fait des situations et des héros, par là elle rejoint la vie. L'imagination de M. Pierre Benoit est artificielle; elle est si arrêtée dans ses contours qu'elle donne inévitablement l'impression d'une construction laborieuse, têtue, rigide, mathématique. M. Pierre Benoit est un romantique gelé. Il sait comment on construit une intrigue : il la construit, mais avec la sécheresse d'un professeur de l'Université de Leipzig, non avec le plaisir d'un créateur. Etudiant avec pénétration ce curieux état d'esprit, M. Benjamin Crémieux, dans une récente chronique, y voyait la persistance d'une mentalité propre aux classes de rhétorique, de « cagne ». Je crois que le diagnostic est assez juste.

Qu'est-ce qui ferait donc la valeur des romans de M. Pierre Benoit : le style, l'écriture? Mais on a dit qu'il faisait des fautes de français. C'est vrai. Ce n'est pourtant pas le plus grave : M. Pierre Benoit n'a pas le goût d'écrire, il ne sait pas écrire. Chaque fois qu'il veut suggérer une impression poétique, susciter un état d'âme, peindre un paysage, il trouve un lien commun, une image banale ou fausse, le mot juste, évocateur, l'expression personnelle lui échappent. Il s'en rend compte lui-même, puisque de roman à roman il nous offre de moins en moins d'échappées écrites. *Pour Don Carlos* se réduit presque au squelette de l'intrigue, sans chair, sans sève. Un autre critique, M. Gustave-Louis Tantain l'a vu : *Pour Don Carlos* est un film. Au fait, ne voilà-t-il pas l'explication du cas de M. Pierre Benoit? On a tourné, ou on tourne *Kœnigsmark*, l'*Atlantide*, *Don Carlos*. M. Pierre Benoit est un bon auteur pour cinéma.



Je ne voudrais pas que l'on me reprochât d'être de parti pris. C'est le succès même de M. Pierre Benoit qui force une critique si ajustée. Et c'est la nature même de ses romans qui condamne à une analyse si éplucheuse. La critique s'adapte à l'œuvre.

Je dois d'ailleurs apporter une impression d'ensemble. Elle n'est pas exempte de sympathie. M. Pierre Benoit a raté la tentative à laquelle il se livrait parce qu'il manquait de puissance. Mais c'était une tentative intéressante, beaucoup plus estimable que la médiocrité inconsciente d'un certain nombre de faux-romanciers d'aujourd'hui lauréats comme lui de l'Académie ou titulaires d'une quelconque Bourse de Voyages.

Enfin je terminerai par une affirmation de principe. Mettre en lumière et condamner le caractère conventionnel et préconçu de romans comme ceux de M. Pierre Benoit, n'emporte pas cette conception que l'art est une création fugitive d'instinct pur, échappant à toute règle et contrôle. Dans l'œuvre d'art *réalisée* entrent nécessairement la convention et le calcul. Mais il y a une suprême habileté qui masque la convention et le calcul au spectateur ou au lecteur : c'est le talent. Et il y a une suprême illusion qui masque la convention et le calcul au créateur : c'est le lyrisme. A sa table de travail je me demande si M. Pierre Benoit connaît cette illusion.

DOMINIQUE BRAGA.

Le Théâtre

Autour des "*Mille et une Nuits*", vues par Gémier
"*Fintje a de la voix*", de J-F. Fonson.

Les artistes ont l'avantage d'avoir des opinions très larges. Ils se préoccupent fort peu des contradictions apparentes de leurs actes. Au Cirque d'hiver, Gémier improvisa une sorte d'art populaire moderne à l'usage des foules syndiquées. L'antiquité et le Moyen-Age lui fournirent des motifs de fresques naïves et grouillantes, d'un anachronisme parfois cacophonique que vinrent applaudir les chefs de la C. G. T. Au Théâtre des Champs-Elysées, il évoque les magies de l'Orient sous le haut patronage de l'armorial français. Mais ici comme là-bas, il reste fidèle à son idéal qui est la pièce à grand spectacle, la mise en scène débordante de couleur et de vie. Je ne m'occuperai donc pas d'abord de la pièce de M. Maurice Verne. Elle n'est au fond qu'un accessoire, un motif déterminant. Cette conception spéciale de l'art dramatique n'est pas sans danger, mais la personnalité de Gémier se complaît à ce genre de casse-cou. Force est pour le critique de respecter l'ordre interverti de ses préoccupations.

Je m'empresse de proclamer, du reste, que jamais Gémier, metteur en scène, n'a mieux réussi à nous montrer ses grandes qualités. Pour la première fois depuis la guerre, il dispose d'un théâtre parfait dont les proportions et l'aménagement lui permettent de jouer victorieusement avec toutes les difficultés techniques. Plus d'improvisations hasardeuses ! Le recul de la scène lui permet de situer tous ses plans suivant une impeccable perspective. L'éclairage, cette âme subtile de l'image scénique, est réparti avec un tact exquis, fouillant les valeurs décoratives et soulignant en touches harmonieuses la plastique de chaque tableau. Les réflecteurs eux-mêmes caressent les surfaces au lieu de les brutaliser.

L'inévitable escalier — car il y en a un dans *Les Mille et une Nuits* — retrouve sa véritable signification, subordonnée à l'ensemble et aux proportions du décor. Plus distant de nous, il étage avec harmonie le fond de l'image scénique sans écraser les autres éléments de la mise en scène.

Le proscenium, vu la profondeur du plateau, devient son prolongement naturel. Il est plein d'eurythmie visuelle; il offre un champ suffisant aux évolutions secondaires, situées avec intention en marge de l'action. Le jeu des acteurs et de la foule n'a plus besoin de déborder sur les spectateurs et de descendre vers la salle. C'est un grand soulagement.

Gémier est vraiment un magicien. Qu'il travaille avec des rideaux aux plis onctueux, sur lesquels se détachent les silhouettes de ses personnages ou qu'il développe dans toute sa profondeur la perspective de sa scène, il excelle toujours à doser avec tact tous les éléments de la jouissance visuelle : gestes, évolutions, couleurs et lumière. Ses danses sont réglées sans outrecuidance. Il peuple et vide la scène tout à tour avec un naturel surprenant. Il tire de chaque situation le maximum d'effet. Il suspend parfois le cours de l'action, — fige ses personnages pour imprimer en nous l'harmonie esthétique d'un mouvement, d'un tableau, puis le kaléidoscope se remet à tourner vers un nouveau point d'orgue.

Le seul défaut qu'on puisse reprocher à cette mise en scène est son morcellement « spirituel ». Dominé par l'unique souci de l'instant, Gémier s'applique à paraphaser chaque situation, sans se préoccuper de la ligne générale. Aucune idée directrice ne domine le cours de la représentation ; aucun fil conducteur ne nous guide à travers le dédale de sa fantaisie débordante. Sa pièce à grand spectacle est une succession de petits tableaux infiniment fouillés mais qui n'ont entre eux qu'un lien fort vague de filiation. Le grand souffle créateur s'éparpille en brises légères et parfumées. C'est dommage. Quant à la musique de scène, elle est si lointaine qu'elle passe inaperçue.

Bertin a dessiné les décors; un artiste russe, les costumes. Cette collaboration décorative est féconde. Le cadre imaginé par Bertin ne dépasse jamais son but essentiel qui est de mettre en pleine valeur les taches mouvantes des costumes. Les hommes sont habillés de manière plus originale que les femmes. L'orientalisme un peu trop mondain des toilettes féminines rappelle, en effet, le style Poiret.

Cependant rien n'évoque ici l'influence des ballets russes aux oppositions crues de couleurs. On dirait plutôt d'un art persan, atténué et subtil.

Le nègre Benglia est bien le plus farouche des danseurs. Son corps merveilleux, ses muscles ardents prêtent à ses gestes rythmiques une force incomparable de suggestion. Après lui, la gracieuse Dourga fait un peu l'effet de l'eau de rose. Mme Mégard et M. Fracen incarnent avec une louable sobriété les deux principaux rôles de la pièce.



Et maintenant nous en arrivons à la cause de toute cette orgie décorative, à la pièce de M. Maurice Verne. Une réclame bruyante — justifiée, du reste, quand il s'agit d'une entreprise aussi coûteuse — nous annonça que l'auteur avait résolu de manière originale le problème scénique des Mille et une Nuits. Hélas ! ceux qui ont goûté le charme infini de ces contes orientaux, soit à travers la traduction de Galland, soit dans celle de Mardrus, auront été profondément désillusionnés. Il est très dangereux de toucher à des chefs-d'œuvre, de les déraciner comme de pauvres arbres pour les replanter dans une terre ingrate qui n'est plus la leur. Tout est narratif et descriptif dans les Mille et une Nuits, tout y est contraire au théâtre par définition. Le faste oriental qui sert de cadre à ces récits peut au besoin nous être suggéré sur une scène mais l'essence même de cette prose imagée, la substantielle et mirifique mœlle de ces légers symboles ne sauraient dépasser la rampe. Il y a de la profondeur dans les Mille et une Nuits, une très grande profondeur même, à condition qu'on ne veuille pas la débiter en dialogues philosophico-lyriques, ni la paraphaser de manière outrecuidante et fastidieuse. Au fond, M. Maurice Verne a résolu le problème scénique des Mille et une Nuits en les supprimant. Quatre soldats accroupis se disent les titres des histoires les plus merveilleuses; c'est tout. M. Maurice Verne développe seulement les prémices de l'aventure de Sheherazade : comment elle s'offrit à Shariar et

pourquoi ce dernier jura d'exterminer toutes les vierges. L'auteur cherche à dégager le symbole du prologue à grand renfort de féminisme intégral et littéraire.

Sa Sheherazade fut à l'école de Mme Aurel, ce qui lui ôte de la couleur locale. Elle ratiocine avec pédanterie. Nous assistons également à une émeute populaire, encadrée d'allusions socialistes. Grâce à l'art de Gémier nous apprenons que la révolution, ce sont en général des gens qui « gueulent » dans la coulisse, ce qui ne manque pas d'un réalisme savoureux. Grâce à l'art de M. Verne, nous apprenons que les convictions du prolétariat s'achètent à prix d'or, ce qui est décourageant. Deux bouffons, l'un muet, l'autre loquace, personnifient les bas instincts : haine et envie. Ils prétendent, non sans professions de foi verbeuses, faire porter à la gent féminine le poids de leurs difformités physiques et morales

Tout ce symbolisme « latin » se greffe maladroitement sur la clarté lumineuse de la poésie populaire orientale, à la façon de chichis teints sur une statue grecque. Sa pseudo-profondeur gâte irrémédiablement nos lectures et nos souvenirs, car rien ne vaut l'intimité d'un beau livre et la richesse illimitée de notre propre imagination. Il faut relire les Mille et une Nuits. Elles valent mieux que l'usage scénique qu'on en veut faire. Heureusement, dans l'effort de Gémier, l'affabulation de l'auteur n'est qu'un prétexte. Heureusement... ou malheureusement !

La guerre a donc suspendu le cycle du théâtre « extérieur » sans l'interrompre. Après *Sumurum*, *Kismet*, *le Minaret*, *Marouf* et la *Sheherazade* de Dhagileff, voici de nouveau l'Orient adapté, tel un parfum de luxe, à notre idéal frelaté, pour la joie de nos yeux, pour la confusion de notre esprit, « jusqu'à la limite même de la confusion », comme dit le beau livre de sagesse, de gaîté et d'émerveillement.

C'est encore une fois de plus beaucoup d'argent dépensé pour peu de chose. Nous sommes riches, n'est-ce pas?

MARC-HENRY.



La Musique

Les Ballets Russes. — Stravinsky

Les Ballets russes sont, depuis le 8 mai, de retour à l'Opéra. Ils nous avaient quittés en février. Ces deux mois leur ont suffi pour préparer deux ouvrages nouveaux dont s'enrichit le programme de cette saison : *Pulcinella* et *Astuces Féminines*. Pergolèse inspira le premier, Cimarosa le second. L'un et l'autre se distinguent de toutes les créations antérieures des ballets russes par le rôle qui s'y trouve attribué à la voix humaine. Il convient de remarquer que les ballets français du dix-huitième siècle étaient eux aussi, mêlés de chant. La curiosité infatigable de M. de Diaghilev, son goût aussi hardi que sûr et toujours informé, l'ont ainsi conduit à renouer, mais de la façon la plus libre et par les moyens les plus modernes, une tradition excellente. Le ballet avec chant a en effet sur la muette pantomime le double avantage d'une action plus claire et de sentiments plus humains.

Le premier exemplaire de cette forme nouvelle ou renouvelée, *Pulcinella*, vient de nous être montré. C'est un charmant ouvrage, intermédiaire entre le ballet et la comédie, où la fantaisie joliment outrancière des pas, des gestes et des cabrioles s'appuie sur une intrigue suivie et traduit des passions assez vives pour que par instants le chant intervienne, et les prolonge. Pulcinella, c'est le bouffon populaire de Naples, celui que Verlaine associait à Scaramouche, mais sans mauvais destin ni noirceur. Son chapeau pointu et sa blanche souquenille plaisent aux filles, et il ne leur est pas cruel, ce qui lui attire d'abord une scène de celle qu'il aime, puis la vengeance de deux amoureux éconduits. Il tombe sous la menace d'une épée, mais c'est pour se relever et revenir, travesti en magicien. Cependant les jeunes gens de la ville se sont, de leur côté, déguisés en autant de Pulcinella, et c'est le monde renversé jusqu'au moment où le manteau étoilé tombe et laisse apparaître l'inimitable souquenille du vrai Pulcinella, celui qui ne demeure pas au coin de ce quai imaginaire évoquant, au milieu même de la place, la perspective nocturne de la mer. Car le décor, juxtaposant par une agréable géométrie le plan, la coupe et l'élévation, est de M. Picasso. Pulcinella, c'est M. Massine, qui trouve en ce rôle le caractère des mouvements d'un relief merveilleux, et a réglé la chorégraphie du ballet de manière à composer toujours ces mouvants tableaux, où il excelle. Mme Karsowina, à ses côtés, déploie sa grâce fine et fière, Mmes Tchernicheva et Nemchinova rivalisent de coquetterie, M. Cecchetti trace une charmante silhouette de père noble, MM. Zverev, Voizikovskg, Noveck dansent fort bien, comme de coutume.

Quant à la musique, elle appelle quelques observations. M. Stravinsky a écrit en effet cette partition d'après des mélodies de Pergolèse dont il a disposé aussi librement que s'il se fût agi de chansons populaires. On s'est demandé s'il en avait le droit. Assurément oui. Il importe de ne pas imposer à l'artiste les devoirs de l'historien. Celui-ci commettrait une fraude et serait un faussaire, s'il glissait sans avertissement, dans le texte qu'il édite, un seul mot ou une seule note qui ne fut pas de l'auteur. Les savants d'outre-Rhin, avant la guerre, étaient assez enclins à cette supercherie, et leurs éditions les plus monumentales sont souvent trompeuses. Mais lorsqu'il s'agit d'exécuter une œuvre ancienne, une adaptation est toujours nécessaire, parce que la composition de l'orchestre a changé et que notre sentiment de la musique n'est plus le même. Je ne sais plus quel musicien a proposé de réorchestrer les symphonies de Beethoven. On a crié au sacrilège; pourtant il faudra bien en venir là, dans quelques années peut-être, dans un demi-siècle, à coup sûr, pour les sauver du discrédit et de l'oubli. En art, il n'y a pas de vertu, pas de devoir, pas de morale. La fin justifie les moyens, et tous les attentats sont légitimes, s'ils ont pour résultat une œuvre intéressante.

Tel est le cas, sans aucun doute, pour la musique de *Pulcinella*, où un orchestre restreint se renvoie de solo en solo les mélodies de Pergolèse, accompagnées tantôt d'accords réduits à leur plus simple expression, ou même indiqués par allusion seulement, tantôt de rythmes obstinés qui se glissent au-dessous d'elle sans souci des dissonnances. Reconnaissables malgré tout à leur rayonnement suave, elles sont prises pour thèmes d'une symphonie burlesque, et l'irrévencieuse ingéniosité du musicien qui les utilise

en tire les plus poignants effets. Aimer, non respecter, telle est la devise des Ballets russes. Un Français ne saurait la désapprouver.

LOUIS LALOY.



Le Bon Goût

Au Dancing

Le mot n'est pas très joli, et pour ma part, puisqu'il s'agit de bon goût, je préfèrerais l'expression : salon de danse, qui signifie absolument la même chose. Mais il paraît que c'est une politesse que nous devons à nos Alliés d'Outre-Manche qui, sans doute pour nous faire plaisir, ou par gallomanie, appellent salons de danse leurs dancings. Inclinons-nous devant les nécessités de l'entente cordiale. Il y en a de beaucoup plus dures.



Et d'ailleurs un dancing ne ressemble nullement à ce qu'était autrefois, par exemple du temps du Directoire ou de la Restauration, un salon de danse. La différence est à peu près la même que celle qui sépare le cabaret où déjeunait Cambacérès du restaurant à la mode aujourd'hui. La même, mon Dieu ! que celle qui s'observe entre les pas d'alors et les évolutions d'aujourd'hui. Dancing ! Oui. A y réfléchir, ça sonne un peu dur, mais ça sonne bien. Ca s'accorde avec l'allègre et enfantine gaieté du one-step, les brèves saccades du fox-trott, enfin tout ce qu'il y a d'anglo-saxon dans nos danses. Ca s'arrange beaucoup moins par exemple avec le tango, hiératique et langoureux, avec le fier et mordant paso-doble, avec la capricieuse « chotiss » madrilène, mais on ne peut pas tout avoir et les danseurs n'en demandent pas tant. Ce qu'il leur faut, c'est un bon parquet et un bon orchestre (un bon orchestre de jazz-band). Tout le reste leur est égal, et le décor aussi, que pourtant on organise avec un soin particulier, sans les consulter : de telle sorte qu'ils seraient peut-être tout décontenancés, si on le leur enlevait. Mais il n'y a pas de danger : car déjà il existe, en cet ordre d'idées, une tradition.



Sauf quelques exceptions (grands salons dorés comme du temps de Louis XIV, quelquefois authentiques, s'il vous plaît.) Les dancings sont décorés dans le style des salons de thé, avec lesquels souvent ils se confondent. Le thé-tango est une invention bien particulière à notre après-guerre.

Partout où l'on peut, entre les tables des consommateurs, réserver la place pour l'évolution de trois couples, on fait venir un petit orchestre et les buveurs de thé peuvent danser. Tel est le thé-tango, qui ressemble beaucoup à un dancing, mais qui n'est pourtant pas tout à fait la même chose. Il y a une nuance. Le thé-tango est un petit salon de thé où l'on dansera occasionnellement (et il arrive que, si les gens ne sont pas en train, ils laisseront s'évertuer le nègre du banjo, et le pauvre blanc du piano, deux heures d'horloge, sans même les écouter). Tandis que le dancing est une vaste piste autour de laquelle on prend du thé entre deux danses. Toutes les observations que j'ai faites dans ces milieux charmants tant au point de vue des mœurs et des caractères que des types, ne tiendraient pas dans un volume, et je renonce ici à en esquisser la plus sommaire ébauche. On ne saurait croire à quel point la passion de la danse remue dans le cœur humain de choses troubles et profondes. Que de vanités exaltées ou blessées ! Que de querelles d'amour-propre ! que d'intrigues autour des « as » pour les accaparer, autour des couples pour les désunir ! On ne peut avoir une idée de cela si on ne l'a pas vu de près, ou si on regarde distraitement. Un dancing, c'est une société en miniature, avec ses erreurs et ses atrocités, mais aussi ses beaux moments, ses apothéoses. Quand un couple parfait se met à évoluer, sur la piste qu'abandonnent discrètement les danseurs de second ordre, il se passe quelque chose comme une suspension d'armes : et l'approbation nuancée des connaisseurs s'unit à l'admiration brute des ignorants dans une sorte de communion silencieuse qui ressemble à l'amour de la beauté.

Mais je voulais parler du décor, et j'y reviens. Tout cela se passe dans des salles plus ou moins grandes, arrangées dans ce goût spécial qui nous est venu des Ballets russes en passant par MM. Iribe, Poiret et Groult. Palais Persan, Palais Chinois, et sans doute demain des intérieurs inventés par Larionov, des pièces hindoues, que sais-je ? enfin toute l'Asie, tout l'Orient. Un Orient de fantaisie, dont les éléments premiers ont été traités par notre goût actuel un peu comme ils le furent au XVIIe siècle par nos grands décorateurs classiques. Ainsi, certains thèmes, pour ainsi dire isolés de l'ensemble, paraissent avoir pris une telle importance qu'on ne voit plus qu'eux et qu'on en perd de vue l'origine. Tel ce motif d'une retombée de branches et de feuillages qui, à l'infini multiplié, constitue dans ces petits ou ces grands salons, à peu près l'unique décoration des quatre panneaux et dont les lampes à bout de fil, bizarrement engainées, simulent les fleurs, lumineuses. Le contraste est d'ailleurs bizarre entre le lieu et son appropriation. Ces images paisibles et fleuries, ces dragons, ces monstres extrême-orientaux, ces statues parfois de sages méditants, ces lumières diffuses et sourdes suggèrent des pensées calmes et l'idée du repos. Ce sont là, semble-t-il, des endroits faits pour rêver, une pipe d'opium à la main. Tout à coup, comme le tonnerre dans un ciel serein, éclatent les premières mesures d'un one-step échevelé. Les nègres frappent de toutes leurs forces sur le bois de leurs instruments et poussent des cris gutturaux. Le bruit est tout de suite à son maximum et l'on éprouve une envie folle de courir, en donnant de temps en temps de joyeux coups de talon pour bondir très haut. Alors, si on regarde, aux murailles, les douces frises de glycines, les dieux d'Orient, les calmes éléphants, les petites lanternes, on n'y comprend plus rien du tout. On éprouve une impression d'incohérence, mais si puissante que c'est sa force qui vous frappe et non plus son incohérence. Oui, peu à peu, l'on s'habitue, cela se tasse, le magnifique phénomène consolateur de l'association des idées se met à jouer. On admet comme tout naturel que ces décors, transposés de ceux d'une civilisation à la fois ancienne et reculée, soient ceux d'une chorégraphie moderne jusqu'au futurisme. Danser un fox-trott sur le parvis du temple de Confucius dans le palais du Roi des Rois ou même simplement dans une espèce d'alcôve c'est tellement bien de notre époque. Nous n'avons pas de style,

éperdus que nous sommes au milieu des tiraillements en tous sens de notre dilettantisme. Nous aimons trop de choses, nous en avons trop comprises. Existe-t-il un pays au monde ? une époque qui ne nous ait un jour enthousiasmés, dont nous n'avons tenté de nous refaire l'âme ? On peut sourire parce que ces danses qui viennent d'Espagne, du Brésil, de l'Argentine, de l'Angleterre et des Etats-Unis, nous les dansons dans des salles qui ressemblent à des intérieurs ou à des jardins de Chine rêvés par un architecte de Louis-Philippe. Mais alors il faudrait sourire aussi de notre philosophie, qui est à la fois réaliste et esotérique, où James et Lao-Tsé se donnent la main. Il faudrait tout abandonner de notre civilisation de musée et de bric-à-brac.

L'instinct vital est le plus fort, Dieu merci, et nous nous accommodons de ce désordre. Et qui sait si une sagesse obscure n'a pas présidé à cette contradiction apparente et si, dansant toujours, nous n'avons pas précisément besoin de ces visions fleuries du loisir pour apaiser la nervosité de notre incessante trépidation ?...

FRANCIS DE MIOMANDRE.

VIENT DE PARAITRE

Livres reçus du 6 Mai au 17 Mai

Littérature et Philosophie.

JEAN-LOUIS VAUDOYER : *Le dernier rendez-vous* (Calmann-Lévy). — BRAHM STOKER : *Dracula, l'homme de la nuit* (L'Edition Française illustrée). — MAURICE HEIM : *Les Flèches d'or*, Poèmes (Sansot). — LUC DURTAIN : *Le retour des Hommes* (Nouvelle Revue Française). — JACQUES-EMILE BLANCHE : *Cahier d'un artiste* (Ve série). *La famille d'Aultreville et les Sommevieille*, id. (VIe série). *Les intermédiaires* (Emile Paul). — LUCIEN SOUCHON : *Le pacifisme. La guerre des inaptes* (Bossard). — DIANE DE CUTTOLI : *L'ardente rêverie* (Maison Française d'Art et d'Edition). — JACQUES CHANU : *La gloire des âmes* (id.). — VICTOR-ELIE BOUZOU : *Les Solitaires* (id.). — JULES CASTIER : *Les Heures guerrières* (Maison Française d'Art et d'Edition). — PASCAL FORTHUNY : *Le miracle des pruniers en fleurs* (Albin Mihcel). — RENÉ MILLET : *Socrate et la pensée moderne* (Plon-Nourrit). — NAUPLY : *L'amour* (Jouve). — PIERRE GODET : *La pensée de Schopenhauer* (Payot).

Chroniques de l'Europe Nouvelle

La Société des Nations

La Session de Rome

La session du Conseil de la Société des Nations qui s'est ouverte à Rome à la fin de la semaine dernière marquera sans doute comme une des plus importantes de celles qui ont été tenues jusqu'à présent.

La Société des Nations compte aujourd'hui quatre mois d'existence. Les treize Etats qui avaient été invités à accéder au Pacte ont tous envoyé leur adhésion. Pour la première fois se pose devant le Conseil la question de la réunion de l'Assemblée.

Conformément aux stipulations de l'article 5 du Pacte « la première réunion de l'Assemblée aura lieu sur la convocation du Président des Etats-Unis ». C'est donc au président Wilson que s'adressera le Conseil pour le prier de convoquer l'Assemblée où seront représentés, cet automne sans doute, trente-six Etats, dont les 23 Etats originaires, signataires du Traité de paix avec l'Allemagne.

Admission de nouveaux Etats

En même temps que la question de l'état sanitaire en Pologne, dont nous avons parlé la semaine dernière, se pose devant le Conseil celle de l'admission de nouveaux Etats dans la Société. Trois Etats, le Luxembourg, l'Esthonie et l'Ukraine, ont demandé officiellement à être reçus membres de la Société des Nations. Mais l'article 1 du Pacte prévoit que l'admission ne pourra être prononcée que par l'Assemblée, à la majorité des deux tiers. Il ajoute que l'Etat qu'il s'agit d'admettre devra accepter au préalable « le règlement établi par la Société en ce qui concerne ses forces et ses armements militaires, navals et aériens ».

Il suit de là qu'une nouvelle admission ne saurait être prononcée avant que fonctionne la Commission permanente des armements prévus par l'article 9 du Pacte. C'est une des raisons pour lesquelles le Conseil a abordé à Rome le problème des armements.

La Commission permanente des Armements

Pour la première fois, la Société des Nations touche ainsi à la question de la limitation des armements qui fut une des raisons d'être de sa création.

L'article 8 du Pacte confie sur ce point à la Société des Nations un certain nombre de missions : mission d'information réciproque (« les Membres de la Société s'engagent à échanger, de la manière la plus franche et la plus complète, tous renseignements relatifs à l'échelle de leurs armements, à leurs programmes militaire, naval et aérien et à la condition de celles de leurs industries susceptibles d'être utilisées pour la guerre »); mission d'intervention en vue de la réduction des armements, et de surveillance en ce qui concerne la fabrication privée des munitions.

C'est pour permettre à la Société d'accomplir ces diverses missions qu'est prévue, dans le Pacte, l'institution de la Commission permanente des armements qui sera sans doute nommée à Rome et qui sera probablement composée d'experts.

La Liberté des Communications et du Transit

Un autre problème examiné à Rome est celui des mesures à prendre en vue d'assurer la liberté des communications et du transit.

Les traités de paix ont modifié profondément la carte de l'Europe. Ils ont modifié en même temps l'ancien système économique européen. Les auteurs des Traités se sont efforcés en particulier d'assurer le droit à la vie économique des Etats nouveaux privés de ports ou dotés de voies de communication insuffisantes.

La partie 12 du Traité de Versailles et les articles correspondants des autres Traités de Paix prévoient, outre des dispositions générales sur la liberté du transit et la liberté de navigation, des zones franches dans certains ports, l'internationalisation de fleuves sur une partie de leur cours, l'usage de ports pour les Etats n'ayant pas accès à la mer, des réglementations relatives aux transports internationaux, des disposi-

tions concernant certaines lignes de chemins de fer ou certains canaux.

Pour remplir les missions qui lui sont ainsi attribuées, le Conseil de la Société a décidé de faire appel au concours de techniciens. Il les a trouvés réunis dans la Commission pour l'étude de la liberté des communications et du transit, Commission convoquée par le Gouvernement français et qui siégeait à Paris sous la présidence de M. Claveille.

Le 13 février, le Conseil de la Société des Nations invita cette Commission à présenter un rapport touchant la création d'une organisation permanente qui traiterait dans la Société des Nations la question des communications et du transit. Ce rapport a été préparé par la Commission et est soumis aujourd'hui à l'examen du Conseil.

L'organisation permanente qui doit être créée assurera au sein de la Société des Nations la coopération des organes techniques des différents États en vue de l'application des articles des Traités de Paix relatifs aux ports, voies ferrées, voies d'eau et à toutes les questions de communications et de transit international.



La Commission des Affaires Extérieures

Les Affaires étrangères et les Commissions de la Chambre des Députés.

Dès avant la reprise de la session, la Commission des Affaires Etrangères de la Chambre des Députés, se réunissait pour entendre les observations que M. Margaine, rapporteur du Traité de Saint-Germain-en-Laye, a recueillies au cours d'un voyage en Autriche. Son rapport a été distribué mardi.

L'examen de la situation générale était à l'ordre du jour, les délibérations de la Commission portèrent, d'autre part, sur les déclarations de San Remo et de Hythe qui sont encore enveloppées des brumes officielles.

En même temps, les sous-commissions chargées par la Commission des Finances et celles des Affaires Etrangères de contrôler l'exécution du Traité de Versailles se préoccupent de connaître la portée des négociations actuelles sur la détermination d'un *forfait* ou du *chiffre minimum* de l'indemnité allemande. Les précisions contradictoires l'y aident dans une certaine mesure. Tel est également le souci de la Commission Parlementaire et du Groupe Interparlementaire des Régions libérées.

Il est à présumer que M. le Président du Conseil, lorsque ces lignes paraîtront, aura cru pouvoir, enfin, saisir, sans inconvénient, l'occasion que lui offrent les organismes compétents de renseigner, de rassurer le Parlement sur les modifications apportées, tant aux accords de 1916 touchant l'Asie-Mineure, qu'aux articles 232 et suivants du Traité de Paix avec l'Allemagne, concernant les indemnités.



Au Quai d'Orsay

La Valise entr'ouverte

Parmi les noms des attachés commerciaux, récemment choisis par le Ministère du Commerce, après avis du Ministre des Affaires Etrangères, nous relevons non sans un certain étonnement celui de M. Chélard, qui est désigné pour Buda-Pest.

Evidemment, M. Chélard avait réussi avant la guerre à se faire passer, auprès du Quai-d'Orsay, pour un des rares Français versés dans la connaissance de la langue hongroise, et c'est sans doute à ce titre qu'il remettait assez régulièrement, moyennant finances, au Cabinet du Ministre, un résumé des principaux articles des divers journaux magyars.

Mais la science linguistique de M. Chélard avait ceci de tout particulier qu'elle ne lui permettait de déchiffrer dans les organes hongrois que les seuls articles favorables à la politique française et aux représentants de ladite politique, à l'exclusion des commentaires plus ou moins aimables à notre égard qui étaient imprimés simultanément par les mêmes journaux et qui correspondaient cependant beaucoup plus exactement à l'opinion générale du pays. C'est ainsi que M. Chélard a contribué à la formation de cette fâcheuse légende, qu'en cas d'une guerre entre les pays allemands et la France, la Hongrie se détacherait de l'Autriche par pure amitié envers nous. Les faits se sont hâtés de dissiper cruellement cette illusion et parmi nos ennemis, la Hongrie s'est montrée particulièrement acharnée.

Si M. Chélard était sincère dans son appréciation des choses et des hommes de Hongrie, estime-t-on qu'il faut moins de clairvoyance et moins de pénétration dans la lutte économique que dans la lutte politique ! Si, d'autre part, il ne l'était pas...

Il nous semble également que le passé de M. Chélard ne lui a pas permis d'acquérir le bagage technique indispensable à un bon attaché commercial, et qu'à cet égard, il ne comble aucune des lacunes si justement reprochées à certains attachés commerciaux appartenant aux cadres diplomatiques et consulaires. Le principe de ne pas limiter le choix du Ministre aux personnes de la Carrière paraissait suffisamment excellent en lui-même pour qu'on ne vienne pas le discréditer par une semblable application.



L'Angleterre vient de faire un nouveau pas dans la voie de l'autonomie accordée aux Dominions : Le Canada vient d'obtenir — sous une forme atténuée et seulement aux États-Unis — le droit à une représentation diplomatique distincte : le nouveau ministre plénipotentiaire du Dominion du Canada à Washington, « chargé de traiter toutes les questions intéressant les deux grands pays voisins de l'Amérique du Nord », sera placé sous la dépendance de l'ambassadeur de Sa Majesté Britannique, et en cas d'absence de ce dernier, aura même la gérance de l'ambassade. Il n'en sera pas moins accrédité par le Gouverneur du Canada, qui représente le Roi d'Angleterre, mais qui n'exerce son autorité que par l'entremise de ministres uniquement responsables devant le Parlement du Dominion.

L'Australie demandera-t-elle bientôt à être représentée de la même manière auprès du Gouvernement Japonais?



M. de Scavenius, dont nous avons déjà annoncé la désignation comme ministre des Affaires étrangères du Danemark, est né le 27 mai 1873. Il est fils d'un ancien ministre qui fut chef du parti de droite, et grand propriétaire foncier. Venu très jeune à Paris, avec ses parents, il sait admirablement notre langue ainsi que la langue russe. Entré en 1900 dans la carrière diplomatique, il fut secrétaire à Pétrograd en 1904, Conseiller à Paris en 1909, puis à Londres en 1911, enfin Ministre à Pétrograd en 1912. Le zèle efficace avec lequel il protégea les intérêts français en Russie après le départ de M. Noulens lui valut la dignité de Grand Officier de la Légion d'honneur, et à sa femme, née Anna Steensen qui l'avait secondé

la croix de chevalier du même ordre. Il a publié des études remarquables sur le mouvement ouvrier en France et en Angleterre, et sa personnalité dans le nouveau Cabinet dépasse les limites du département ministériel qui lui est confié, sans éclipser cependant la grande figure du Président du Conseil, M. Neergaard Toutefois, il est peu doué pour l'éloquence parlementaire; sa faible santé et son très léger bégaiement lui interdisant les longs discours.

M. Harald de Scavenius vaut surtout pour l'ouverture d'esprit, par la fermeté et l'indépendance du caractère, qu'il a héritées de son père. Il est le cousin germain de M. Éric de Scavenius, et de M. Otto de Scavenius, tous deux anciens ministres des Affaires étrangères. Il appartient donc à une famille de ministres, et a su maintenir la tradition.



Les plénipotentiaires de la Hollande et du Vénézuela viennent de signer un protocole en vue de renouer les relations diplomatiques, interrompues depuis 1908.

La conversation va donc être reprise après un silence de douze années, que n'interrompit même pas la voix du canon. Il est probable que les deux pays n'avaient pas grand'chose à se dire.



M. Mariano Cornejo, le nouveau ministre plénipotentiaire du Pérou en France, vient d'arriver à Paris, accompagné de sa femme, de son fils et de ses deux filles. Ancien Président du Sénat Péruvien, ancien ministre du Pérou en Espagne, puis Président de l'Assemblée nationale Péruvienne, il est membre de l'Institut international de Sociologie et correspondant de la Société française des Gens de Lettres. C'est un grand ami de la France.

M. Cornejo représentera également son pays à la Ligue des Nations.

Le Mouvement diplomatique

M. de Fontenay, Ministre de la République Française à Belgrade, est nommé Ministre plénipotentiaire de 1re classe. — M. Lard, conseiller d'ambassade, est nommé Ministre de 2e classe. — M. Marinacoc. Cavallacce notre nouveau Ministre à La Havane, a présenté ses lettres de créance. — M. de Castillon-Saint-Victor, conseiller d'ambassade, a été nommé délégué à la Résidence générale de France à Tunis. — M. le comte de Béarn est chargé des fonctions de conseiller d'ambassade à Washington. — M. Delens, secrétaire d'ambassade à Berlin, est nommé à Londres. — Le nouveau Ministre de Belgique à Madrid, le Baron Berchgrave, a présenté ses lettres de créance à Sa Majesté. — M. Guerra-Duval, ministre du Brésil à La Haye, vient d'être nommé à Berlin.— M. Franz, ministre d'Autriche à La Haye, est nommé à Berne. — M. Franz Olshausen, le nouveau ministre d'Allemagne en Argentine, vient d'arriver à Buenos-Ayres à bord d'un navire Italien : *La Principessa Maffalda*. — M. Hector Velasquez est nommé Ministre du Paraguay à Londres et à Paris. — M. Fernandez Medina, Ministre d'Uruguay à Madrid, vient d'arriver à Paris. Pendant son absence, qui durera deux mois, la Légation sera gérée par le premier secrétaire, M. Requena Bermudez. — M. Lejeune-Ministre de Belgique à Mexico est nommé à Luxembourg. — M. Pezas, Ministre de Grèce à Rio-de-Janeiro vient de présenter ses lettres de créance. — Le nouveau gouvernement Bolivien a demandé au Général Montes de conserver ses fonctions de Ministre plénipotentiaire à Paris. — M. Gremer, Ministre des Pays-Bas à Washington, vient de s'embarquer à bord du « Kroonsland » à destination de la Hollande. — M. Luis Dupuy de Lôme, secrétaire à la Légation d'Espagne à Montevideo, vient de partir à destination de son poste



Consulats : Sont nommés, M. Fliche au Consulat de France à Gibraltar; M. Lépissier, au Consulat de Khartoum; M. Guermenprez au Vice-Consulat de La Canée; M. du Périer de Larsan au Vice-Consulat de Larnaca.

MM. Serres, Marchat, Lhomme, Arvengas, et Lussel, ont été promus Consuls suppléants de 2e classe.

Le Carnet du Voyageur

Notre collaborateur Henri Mylès ayant signalé dans son article du 3 avril, l'état défectueux du local consulaire Français à New York, à l'époque où il l'avait visité, nous avons pu nous assurer que le Consulat Général de France a quitté le peu élégant immeuble, 35, South William Street, pour un emplacement plus digne de lui, 6, Board Street. Les bureaux actuels sont corrects, mais les salons trop exigus sont piteusement meublés.

Malheureusement, la clientèle non-française qui assiège, depuis la guerre, le nouveau consulat général de France à New York, et qui se compose en majeure partie de ressortissants de l'Europe centrale qui viennent y faire viser leurs passe-ports, a ému, par sa malpropreté, le propriétaire américain de l'immeuble, et le consulat Général de France se trouve en ce moment menacé d'expulsion.

Il eût été si simple de créer, en un autre emplacement, un bureau spécial des passeports, et de réserver les bureaux du Consulat à la clientèle française ! Pourquoi n'y a-t-on pas songé?



L'Idée Française à l'Étranger

Quelques Mesures d'Extrême Urgence

J'ai montré sommairement la semaine dernière les dangers que la crise du change fait courir à nos intérêts intellectuels et j'ai promis d'indiquer les moyens d'y parer. Je ne parlerai aujourd'hui que de quelques mesures d'extrême urgence. Et, bien entendu, ces mesures ne peuvent être imaginées qu'en tenant le plus large compte de la nécessité où est la France d'aller, en toutes choses, à l'économie.

Pour les pays à change avarié par rapport au nôtre, un remède, en quelque sorte radical, est proposé : il faut prêter à ces pays, s'ils en font la demande, la somme nécessaire pour combler leur perte au change, dans les dépenses qu'ils feront soit chez nous, soit pour l'enseignement français chez eux. Pour nous, ce n'est pas une dépense à proprement parler; c'est tout au plus un débours. Un intérêt raisonnable peut être payé par les emprunteurs jusqu'au remboursement de la somme prêtée. Ils peuvent s'acquitter d'une autre manière : en nature, en matières premières pour notre industrie ou en denrées alimentaires. Tant de livres ou de revues, tant de mètres cubes de bois; tant de professeurs, tant de tonneaux de pétrole... Ce n'est pas une plaisanterie. On a déjà ressuscité, pour certaines transactions, l'ancien système du troc : pourquoi ne pas comprendre nos produits intellectuels parmi les objets d'échange?

Il faudrait que le débours fût largement consenti, afin que les intéressés puissent acquérir chez nous tous les instruments de travail que nous sommes en état de leur fournir, et aussi pour qu'ils puissent donner, à leurs savants et à leurs étudiants qui viennent chez nous, des indemnités compensatrices suffisantes. Pour cette dernière catégorie de personnes, nous pouvons leur venir en aide d'autre part en facilitant leur séjour en France; je crois savoir, par exemple, qu'on étudie pour les vacances prochaines, le moyen de mettre à la disposition de colonies scolaires étrangères les dortoirs et les réfectoires de certains de nos lycées : la tentative pourra être généralisée : car en y songeant, il apparaît que voilà un bien gros capital improductif tous, nos internats

d'Etat vides pendant deux mois de l'année. Il existe d'autre part au budget du Ministère de l'Instruction publique un crédit destiné à exonérer des droits d'études les étudiants étrangers nécessiteux; mais les droits universitaires ne sont qu'une petite partie des frais supportés par un étudiant étranger en France; et surtout, nous ne saurions aller loin dans cette voie tant que les bourses allouées à nos propres étudiants chez nous seront si peu nombreuses et si maigres.

Cependant, les pays à change avarié, ou du moins, certains d'entre eux, doivent être invités par nous à une autre combinaison, où leur avantage serait égal au nôtre. Certains de ces pays en effet ont à un bon marché extrême — par rapport aux prix de France, — la main-d'œuvre d'une part et de l'autre la matière première par excellence de la production intellectuelle : le papier ou, tout simplement, le bois. Nous devons fonder chez eux et avec eux, sur trois ou quatre points de l'Europe bien choisis, de grands centres d'imprimerie et de librairie françaises. Il ne s'agit pas de faire concurrence à nos imprimeurs et à nos libraires français. Il ne s'agit que de faire hors de France ce qu'ils sont actuellement et pour longtemps dans l'impossibilité de faire en France; rien n'empêcherait d'ailleurs qu'ils fussent syndicalement intéressés dans les entreprises ainsi constituées. Dans ces centres de productions, installés avec l'aide de capitaux français et de capitaux du pays choisi, on imprimerait de préférence les traductions des ouvrages français en diverses langues; on ferait, sur clichés venus de France, les gros tirages destinés aux pays que le livre venu de France n'atteint plus ou n'atteint pas encore; on publierait certains livres et périodiques savants sur lesquels désormais nos éditeurs ne peuvent plus trouver de bénéfices suffisants.

Pour les pays à change élevé, auxquels nous n'avons pas à faire d'avances de capitaux, chez lesquels nous ne pouvons guère dépenser, ayons soin tout d'abord, si nous réduisons le personnel français que nous leur envoyons, de compenser le petit nombre par la qualité; en veillant de très près à cela, nous compenserons en bonne partie le désavantage subi, en cette matière de l'action intellectuelle à l'étranger, un très bon agent en vaut cent ordinaires. Procédons d'autre part par voie d'échanges de personnes; si nous échangeons, par exemple, cent élèves de nos lycées français avec cent élèves anglais, pour un séjour de vacances, chaque pays se chargeant de ses hôtes, nous aurons fait, Français et Anglais, une bonne affaire pour le moindre prix.

Pour suffire aux commandes de livres et périodiques qui nous viendront de ces pays-là, procurons-nous le papier nécessaire; c'est moins une affaire d'argent que d'organisation. Nous pouvons acheter du papier à bas prix dans certains pays à change avarié; nous pouvons surtout utiliser l'immense matière première que nous fourniraient certaines de nos colonies, si nous allions l'y chercher. En un an ou deux, de grands progrès pourraient être faits dans cette voie; et les capitaux engagés seraient largement remboursés. Seulement, il faudrait agir.

Je ne veux pas aborder aujourd'hui le chapitre des dépenses qu'il conviendrait d'engager pour de prochaines améliorations de notre organisation scientifique et scolaire, sans lesquelles nous risquons de décourager notre clientèle extérieure, même celle que le bénéfice du change attirerait chez nous : ce sera l'objet d'une prochaine série d'observations. Mais je signale en finissant une petite dépense nécessaire, qui serait féconde en gros résultats pour ce recrutement : organisons, dès l'année prochaine, dans tous les pays étrangers qui le demandent ou qui l'accepteraient, des sessions de nos examens, en particulier du baccalauréat; faisons en sorte que la porte d'entrée de nos Universités soit ouverte, non pas seulement sur notre lointain rivage, mais dans le pays même dont nous attendons la clientèle. Quelques milliers de francs dépensés par an dans chaque pays nous amèneront des centaines d'étudiants. Est-ce une économie à faire? Sans vouloir dilapider les finances de l'Etat, on peut soutenir le contraire.

Encore une fois, en effet, il s'agit ici d'un ordre de dépenses où le résultat est hors de proportion avec la somme engagée. Sait-on bien quel crédit au budget de 1920 serait nécessaire et suffisant pour assurer le fonctionnement ou la mise en train des entreprises d'action intellectuelle française dans le monde entier (abstraction faite, bien entendu, des avances de capitaux)? Vingt millions. Je dis vingt millions.

JULIEN LUCHAIRE.

L'Opinion à travers le Monde

LA CONFÉRENCE DE HYTHE

La « Conférence » de Hythe s'est terminée le dimanche 16 mai à 13 heures. Ni la Belgique ni l'Italie n'y étaient représentées : C'était moins une « Conférence » comme on l'a dit, qu'une conversation franco-britannique, qu'une mise au point des futurs travaux de la Conférence de Spa, par les premiers ministres français et anglais. La déclaration officielle suivante a marqué la fin des conversations :

1° *Les gouvernements britanniques et français reconnaissent, d'une part, qu'il est dans l'intérêt général que la réparation des dommages causés par la guerre soit assurée dans le moindre délai et, qu'à cet effet, les ressources nécessaires soient rendues effectives le plus tôt pssoible; d'autre part, il est désirable que l'Allemagne soit mise en mesure de retrouver pour un prompt accomplissement de ses obligations son autonomie frnancière;*

2° *Les gouvernements estiment, d'ailleurs, que pour apporter une solution aux difficultés économiques qui affectent gravement la situation générale dans le monde et pour entrer définitivement dans une ère de paix, il importe d'aboutir à un règlement embrassant l'ensemble des charges internationales léguées par la guerre et assurant parallèlement l'apurement des dettes de guerre des pays alliés et des dettes de réparations des empires centraux;*

3° *En conséquence, les experts des deux pays seront chargés de proposer immédiatement à l'examen de*

leurs gouvernements le montant minimum de la dette de l'Allemagne à la fois acceptable par les alliés et compatible avec la capacité de paiement de celle-ci, de déterminer les modalités de paiement et de mobilisation de cette dette les plus opportunes pour réaliser les vues générales exposées ci-dessus; d'établir les bases d'après lesquelles, conformément aux accords précédemment intervenus et en les complétant là où il sera nécessaire, seront répartis entre les alliés ces versements effectués par l'Allemagne.

Nous donnons ci-dessous, dans la mesure où l'arrivée des journaux étrangers l'a permis, l'opinion européenne sur les pourparlers de Hythe.

En France

LA CONFÉRENCE DE HYTHE

La presse française n'a point été très enthousiaste des résultats de la conférence de Hythe. Malgré les communiqués et interwiews dont le gouvernement tenta de la galvaniser, sa déception perce, visiblement. Les grands quotidiens d'information se montrent assez sobres. Ils énumèrent les avantages que la France pourra retirer des accords intervenus en Angleterre, mais mettent en garde contre les illusions.

Le Matin (18 mai) est obligé de constater que les conférences de Hythe n'ont pas apporté de solution définitive au problème financier. Cependant, dit-il, elles ont apporté une méthode pour les résoudre, — cela fera-t-il l'affaire du contribuable français?

Au *Journal* (18 mai) M. Saint-Brice conclut son article avec désenchantement. « Nous n'avons pas fini, dit-il, de payer les erreurs du passé ».

Dans le *Temps* (18 mai), M. Herbette ne prend pas position ouvertement. Il publie un article explicatif, mais termine aussi par des réserves.

Si nous passons maintenant à la presse d'opinion, le ton va devenir beaucoup plus vigoureux. A gauche comme à droite, on ne cache pas son mécontentement.

On n'a pas avancé d'un pas, estime M. Saglio dans l'*Œuvre* (17 mai).

« Les deux chefs de gouvernement ont fini, de guerre lasse, par demander à leurs conseillers techniques un nouveau projet de transaction. En clair langage, le document diplomatique rédigé à l'issue de la conférence de Hythe ne signifie pas autre chose. Tout est à recommencer. »

L'*Humanité* (18 mai), pense que M. Millerand est un aussi fâcheux diplomate que l'a été M. Clémenceau. Les avantages qu'il a obtenus équivalent à zéro, affirme M. Paul Louis. « Folkestone a été comme San Remo, mais en un autre domaine, un échec — j'écrirai presque un désastre, »

Que si l'*Humanité* paraît de parti-pris, voyez ce que dit M. Gauvin, du *Journal des Débats* (81 mai). Il est plein de mauvaise humeur. Tour à tour il estime que la déclaration franco-anglaise qui a suivi la conférence a tout ce qu'il faut pour provoquer de « légitimes appréhensions », puis que dans la fixation du forfait on est tombé en pleine fantaisie. » La France voit sa part réduite à 66 milliards, sans aucune compensation d'aucune sorte. « Nous doutons fort que notre Parlement se tienne pour satisfait d'une combinaison de ce genre. » Aussi M. Gauvin insiste-t-il pour qu'au moins le Gouvernement allemand s'engage à payer immédiatement les frais d'occupation des troupes françaises en Rhénanie.

« C'est la première fois qu'on voit des armées victorieuses s'entretenir entièrement à leurs frais sur le territoire du vaincu...

... Faisons-nous payer régulièrement les frais d'occupation et les pensions. Exigeons que les sommes nécessaires soient inscrites au budget du Reich. »

M. Bailby, dans l'*Intransigeant* se montre encore plus écœuré. Il est dur de constater, écrit-il, qu'Allemands et Français, agresseurs et attaqués, vaincus et vainqueurs, se trouvent à peu près sur le même pied.

« C'est là une dégoûtante injustice que l'Angleterre a pour son compte, écartée, mais dont nous boirons le calice jusqu'à la lie. »

Ah ! l'on est loin du temps où l'on endormait toutes les crédulités en chantant « l'Allemagne paiera ! »

Aussi l'*Homme libre* (17 mai), est-il enchanté de montrer que M. Millerand ne fait rien de mieux que son prédécesseur.

« Non seulement on décide d'aider l'Allemagne à se relever, comme si elle n'en était pas spontanément capable — mais encore et, dans le même temps, avant de savoir quels seront ses moyens au moment où elle aura reçu les bénéfices de cette assistance clémente, on décide de fixer un chiffre... et c'est un chiffre minimum.

Il faudrait être bien naïf pour imaginer que nous toucherons jamais plus que ce minimum... si nous le touchons. »

Au fond tout cela n'est-il pas parce que les Gouvernements vainqueurs d'une guerre que l'Europe entière ne peut payer, sont peu à peu obligés de vérifier que les formules ne forcent pas les choses? C'est sans doute ce que pense M. Bainville esprit réaliste. Il est possible, découvre-t-il, que, de réduction en réduction l'on aille à une annulation progressive de toutes les dettes de guerre, *y compris celle de l'Allemagne.*

« Il n'est pas sûr que l'accord de Hythe ne soit pas le commencement d'une série de sacrifices mutuels. On y voit poindre le système de l'« ardoise nette » qui consiste à effacer le passé et à repartir sur frais nouveaux. Cette idée est au fond de toutes les théories que soutient, depuis quelques mois, le monde de la finance. Le « rétablissement de l'équilibre économique de l'Europe » conduit là. »

N'est-ce pas à Moscou que l'on soutenait déjà cette opinion? En politique les extrêmes se touchent.

En Angleterre

LA CONFÉRENCE DE HYTHE. — LE TRAITÉ TURC

Le *Times* (17 mai) semble assez satisfait du bon travail de Hythe. Mais beaucoup de questions demeurent en suspens, qu'il faudra régler avant Spa (21 juin). Les élections allemandes, il est vrai, auront eu lieu à cette date : leur résultat sera une indication intéressante qui motive la réunion de la conférence. Quoi qu'il en soit, les dispositions financières prises à Hythe dominent toutes les autres. Les Ministres ont décidé que la France ne payerait ses dettes à l'Angleterre qu'autant qu'elle serait payée par l'Allemagne. Plus l'Allemagne fera défaut, et plus lourdes seront les pertes de la Grande-Bretagne, qui a accordé des avances considérables à la France et qui est presque le seul allié créditeur de l'Entente. L'Angleterre peut-elle, se demande le *Times*, dans l'état actuel de ses finances, passer l'éponge sur des sommes importantes? La question devrait être examinée très soigneusement à Londres. La Commission d'experts qui a été nommée (et qui fait double emploi avec la Commission des réparations) a devant elle « un programme formidable ».

La *Morning Post* (17 mai) soutient, plus fermement que son grand confrère, la France et la politique française :

Nous remarquons, écrit-elle, qu'on s'efforce déjà de représenter la France comme un vampire assoiffé de sang et de vengeance, tandis que l'Angleterre veut exercer une action modératrice... Nous n'aimons pas qu'on se moque ainsi de nos *amis français*.

Les chiffres qu'a donnés M. Tardieu sont éloquents, mais si l'on veut des témoignages plus éloquents encore, il y a les champs de désolation de la mer à la Meuse et les tombes de plus 1.200.000 fils de France.



Le *Daily Chronicle* (17 mai) dit que de grandes décisions ont été prises — et il les justifie : la France demandait qu'après le règlement des dépenses des armées d'occupation et le payement du compte de la Belgique, on lui accordât un droit de priorité. « Ce projet signifiait pratiquement qu'aucun autre pays n'aurait rien reçu ». On est tombé d'accord sur un plan *ingénieux*. Les dettes allemandes et les dettes inter-alliées seront mises sur le même plan; elles seront éteintes parallèlement :

C'est une solution qui retombera sur les épaules de l'Angleterre ! Mais il y a beaucoup à dire en sa faveur, au nom de la sagesse et de l'équité.

Le *Daily Chronicle* se fait ainsi bon apôtre !

Tous les journaux libéraux et d'opposition se réjouissent, bien entendu, de ce qui leur paraît devoir être un amoindrissement des charges allemandes, et le signal d'une politique *libérale* en Europe.

« Résultats satisfaisants, dit la *Westminster Gazette* « (16 mai). » — « Les Alliés s'acheminent lentement « vers des solutions libérales des problèmes européens », écrit le *Daily News* (17 mai). Et il ajoute : « le fait d'avoir fixé à Hythe le montant de l'indem- « nité est la plus grande décision européenne de « l'année. Elle va permettre la reconstruction écono- « mique de l'Europe. Moins importantes sont les « décisions relatives au désarmement ». Le *Daily News* exagère !

Enfin le travailliste *Daily Herald* (17 mai) exprime une fois de plus sa sympathie pour l'Allemagne malheureuse : Tant que la somme due par l'Allemagne ne sera pas fixée, et fixée de telle sorte que l'Allemagne puisse payer sans être ruinée, il n'y aura pas d'espoir pour l'Europe Centrale :

Par des chemins tortueux, le Conseil Suprême se rapproche de la grande route de la raison qui mène à la reconstruction de l'Europe.



Quoique l'Angleterre puisse et doive se féliciter dans l'ensemble du traité turc, la presse anglaise ne ménage pas ses critiques à ce document compliqué, dont les clauses économiques et financières lui semblent particulièrement confuses ou difficiles.

Le *Times* (11 et 12 mai) admet que le règlement des détroits est remarquable : une commission, dite commission des détroits, devra veiller à la liberté des Dardanelles, de la Marmara et du Bosphore; ses devoirs égaleront ses pouvoirs. Le *Times* ajoute :

Constantinople est sous les canons alliés. Mais qui imposera ce règlement (le traité) aux nationalistes et autres factions récalcitrantes, aux diverses races des parties les plus reculées de l'ancien Empire Ottoman.

Décidément, le vainqueur du traité c'est M. Venizelos qui a travaillé brillamment pour son pays : aura-t-il la sagesse de reconnaître qu'*il faut* donner à la Bulgarie un libre accès à la mer; à Salonique, aussi bien qu'à Dedeagatch?

La *Westminster Gazette* (13 mai) rappelle qu'il fallait mettre fin à l'incurie, à l'incapacité séculaire, à la tyrannie, à la cruauté des Turcs : ce qui la préoccupe, c'est moins la punition qui leur est infligée maintenant que la nécessité de *changer en réalités les formules du traité*.

Pourquoi le Conseil suprême n'a-t-il pas mis les Détroits sous le contrôle direct de la Société des Nations? Pourquoi le sort de l'Arménie est-il trop incertain?

Pour le *Daily Herald* (13 mai), derrière le rideau des « mandats » il y a le partage du Middle East entre les impérialismes capitalistes d'Europe. L'Angleterre prend la part du lion. Mais tant d'accroissements territoriaux marquent le commencement de la dissolution de l'Empire.

La conservatrice *Morning Post* (12 mai) se réjouit davantage que les journaux précités. « C'est un traité juste... La Turquie doit payer le prix de sa folie... »

Mais elle n'aime guère les partages de souveraineté, la tutelle indirecte de la Société des Nations, la création de nouveaux Etats... On a vu ce qu'est *la balkanisation de l'Europe*. Il ne faut pas qu'elle soit étendue à l'Asie. La solution de Smyrne est mauvaise parce qu'elle sera une source de difficultés et de troubles entre la Turquie et la Grèce. Et les minorités? Et Fayçal? Et Mustapha Kemal Pacha? Herbert Samuel réussira-t-il à faire « du foyer national juif en Palestine, un home plaisant à habiter? » L'Arménie ne se tourne plus maintenant vers M. Wilson, mais vers Lénine. Tout l'avenir de l'Orient dépend de la Russie : tant que les Bolcheviks seront à Moscou, il y aura des guerres au Caucase, en Anatolie, etc...

La *Westminster Gazette* (13 mai) a peut-être raison d'écrire que le traité turc est écrit sur de l'eau.

En Italie

L'ENTREVUE DE HYTHE. — LA CHUTE DU CABINET NITTI. — LES SUCCESSEURS ÉVENTUELS : BONOMI, GIOLITTI OU ...NITTI ?

La crise ministérielle accapare l'attention du public italien. La rencontre de M. Lloyd George et de M. Millerand à Hythe ne passe cependant pas inaperçue. La question que se posent les journaux à son sujet est la suivante : pourquoi l'Italie est-elle absente de cette entrevue? La *Gazetta del Popolo* (15 mai) y donne la réponse que voici :

« L'échange de vues de Folkestone n'a qu'un but : aplanir les divergences possibles entre France et Angleterre. Quant à l'Italie, l'identité de vues entre Lloyd George et Nitti à San-Remo était complète, et c'est pourquoi tant que M. Nitti était au pouvoir, on n'avait pas estimé nécessaire une nouvelle rencontre avant la Conférence de Spa. Les journaux anglais sont unanimes à prévoir que, malgré la crise, M. Nitti reviendra au pouvoir; et ils affirment que l'absence de l'Italie ne pourra, en tout cas, avoir aucun effet sur le cours de la discussion, M. Nitti étant parfaitement d'accord avec M. Lloyd George. »

Cette satisfaction et cette confiance n'est pas partagée par tous les journaux, notamment par la *Stampa* (15-4), qui souligne que les « décisions prises à Hythe ne pourront, étant donnée l'absence de l'Italie, avoir une valeur d'engagement ».



Le Cabinet Nitti a été renversé le 11 mai par 193 voix contre 112, à la suite d'une attaque brusquée déclenchée inopinément par les socialistes et par les catholiques populaires. Les causes de la chute sont complexes, ses conséquences sont incalculables.

Essayons de dégager quelques clartés du fouillis des opinions de presse. Il y a un premier fait qu'il importe de noter : M. Nitti n'a pas été renversé à cause de sa politique étrangère. Les journaux nationalistes voudraient le faire croire, mais cela est faux :

la majorité, la quasi-unanimité de la Chambre et du pays approuvent d'une part la politique de conciliation avec les Yougoslaves entreprise par M. Nitti et d'autre part sa politique « européenne » d'accords amiables avec les vaincus. Le 8 mai, les déclarations de M. Nitti sur la conférence de San-Remo furent couvertes d'applaudissements.

M. Nitti a été la victime de sa politique intérieure, ou plus exactement de la politique des deux grands partis adverses : socialistes et catholiques.

Par conviction ou par habileté, M. Nitti a pratiqué depuis son arrivée au pouvoir, une politique très « à gauche ». Distribution des terres incultes à des coopératives de culture, admission du personnel dans les Conseils de Direction, mesures fiscales frappant le capital et les bénéfices de guerre, création d'un Conseil supérieur du travail et des intérêts économiques qui aurait été associé selon certaines modalités à l'activité du Parlement, arbitrage obligatoire dans les conflits sociaux, tels sont les points essentiels du programme que M. Nitti a réalisé ou voudrait réaliser.

Aussi les 156 socialistes, envoyés à la Chambre en novembre dernier, tout en votant par principe contre le ministère bourgeois présidé par M. Nitti, lui étaient au fond favorables et ne faisaient rien pour hâter sa chute. Même, on put voir quelquefois, lorsque le cabinet semblait en péril, un député socialiste faire des déclarations violemment révolutionnaires, dont le but évident était uniquement de provoquer la formation d'un bloc bourgeois et de sauver ainsi M. Nitti.

Toléré par les socialistes, M. Nitti était « persona grata » au Vatican et la grande industrie italienne lui faisait confiance.

Cette situation aurait pu se prolonger, si M. Nitti n'avait pas été obligé de faire d'aussi longs séjours à Paris ou à Londres, laissant à ses ministres le soin de diriger la politique intérieure. L'incohérence ministérielle fut portée à son comble en janvier et février dernier, obligeant M. Nitti au replâtrage de son cabinet.

Par ce replâtrage, il eût voulu élargir les bases de son cabinet et lui assurer une existence stable en y faisant entrer des catholiques. C'est alors que ceux-ci formulèrent en neuf points leurs exigences. M. Nitti ne crut pas pouvoir accepter le programme minimum des cléricaux. Et la lutte commença dès ce jour-là entre M. Nitti et le parti populaire. Les grèves agricoles, les conflits incessants entre syndicats blancs et syndicats rouges, vinrent envenimer les choses.

Le Congrès national du Parti populaire (8-11 avril) ne ratifia pas le vote de ses députés, envisageant la possibilité de collaborer avec les libéraux, refusa sa confiance à M. Nitti. Le groupe parlementaire populaire allait-il exécuter le souhait du Congrès? Le 5 mai, jour de la rentrée des Chambres, des libéraux, adversaires personnels de M. Nitti, essayèrent de forcer la main aux catholiques afin de mettre en minorité le ministère. Leur tentative échoua, et on peut se demander si un accord n'allait pas avoir lieu entre M. Nitti et les cléricaux.

Il y a dans le parti populaire italien une contradiction qui suffit à expliquer toutes ses apparentes incohérences. C'est un parti d'ordre et de conservation sociale, qui sent la nécessité de se coaliser avec les autres partis d'ordre; mais c'est en même temps un parti prolétarien, qui, pour conserver la confiance des masses rurales et ouvrières qu'il encadre, est obligé parfois de rivaliser en hardiesse démagogique avec le socialisme.

M. Nitti a été victime de cette contradiction. Les postiers ayant déclaré la grève perlée (ostrezionisme), M. Nitti avait jugé bon de montrer de l'énergie et de ne pas céder à leurs exigences, espérant ainsi se concilier tous les partis d'ordre, y compris les catholiques. Mais les socialistes ayant demandé la discussion immédiate d'une motion en faveur des postiers, les catholiques ont appuyé cette demande et présenté de leur côté une motion presque aussi révolutionnaire que celle des socialistes, M. Nitti s'est opposé à la discussion immédiate et a posé la question de confiance : 193 voix lui ont donné tort.

M. Nitti avait réussi à apaiser les discordes entre les partisans de l'intervention et les neutralistes, mais s'il était parvenu à assoupir ces passions à force d'habileté, il ne les avait pas fait disparaître. Elles viennent de se réveiller avec violence; provoquée par une question de politique intérieure, la crise s'est transformée en un duel entre interventionnistes et neutralistes.

M. Bonomi, dont le passé socialiste rassurait les éléments de gauche contre tout danger de réaction, et qui, ayant quitté le parti socialiste unifié, en 1911, garantissait aux catholiques et aux éléments d'ordre politique intérieure à la fois énergique et libérale réclamée par la Chambre, n'a pas réussi à former un cabinet, *uniquement parce qu'il a été interventionniste.* Les éléments nationalistes (la *Gazetta del Popolo* notamment) ont commis l'imprudence de saluer l'arrivée au pouvoir de M. Bonomi comme la fin de la politique « renonciataire » pratiquée par M. Nitti. Il n'en a pas fallu davantage pour que le parti populaire, dont la grosse majorité fut neutraliste, refusât d'entrer dans une combinaison Bonomi.

L'interventionnisme passé de M. Bonomi ayant suffi à l'écarter — (et dans ce mot d'interventionnisme, il faut comprendre l'ententophilie) — le Roi va-t-il s'adresser à un neutraliste à tendances ententophobes? Ce serait la signification très nette d'un ministère Giolitti. Dans son discours-programme de Dronero, M. Giolitti a déclaré deux choses indispensables : 1° une enquête sur les responsables de la guerre; 2° la réunion d'une Constituante. L'enquête équivaudrait à une condamnation formelle de la politique italienne depuis 1915; la Constituante pouvait aboutir à un changement de régime.

Une troisième combinaison Nitti est envisagée. M. Nitti est le seul homme capable de contenter à la fois les neutralistes et les interventionnistes-démocrates. Mais s'il reforme un cabinet, les questions de politique étrangère repasseront dans l'ombre, mais celles de politique intérieure reviendront au premier plan. Les catholiques vont-ils collaborer avec l'homme qu'ils ont fait tomber?

La terrible crise que traverse l'Italie est compliquée encore par une situation parlementaire inextricable. Il y a 500 députés à la Chambre italienne, dont 156 socialistes qui, quoi qu'il arrive, refusent systématiquement leur confiance à tout ministère bourgeois. Il suffit donc de 100 voix de mécontents s'ajoutant à ces 156 voix d'opposition constante pour renverser un cabinet. Si un gouvernement se soumet entièrement aux exigences cléricales, il se trouvera 100 voix libre-penseuses pour le mettre en minorité. L'intransigeance du parti catholique oblige à une dissolution de la Chambre et à de nouvelles élections générales. Le malheur, c'est qu'il ne semble pas que de nouvelles élections puissent modifier beaucoup la répartition des sièges entre les partis. Tout serait donc à recommencer.

La solution que va recevoir la crise ministérielle sera une solution transitoire. Mais qu'elle soit à brève échéance suivie par un regroupement des partis, par de nouvelles élections ou par la convocation d'une Constituante, il y a du moins une chose dont elle va décider, celle précisément qui nous intéresse le plus : l'avenir des relations franco-italiennes.

Sources et Documents

Les CONDITIONS de PAIX avec la HONGRIE

Les conditions définitives de paix des Alliés à la Hongrie ont été remises, le 5 mai 1920, par le colonel Henry à la délégation hongroise, à Versailles

Le premier texte des conditions avait été communiqué à cette délégation, à Neuilly, le 15 janvier 1920.



Ce premier texte avait donné lieu de la part de la délégation hongroise à une série de remarques très importantes discutant point par point les conditions du traité. Nous publions ci-dessous, non point ces remarques, mais les principaux passages de la Note d'envoi, *signée Apponyi, les accompagnant.*



Les Alliés ont répondu à ces remarques et à cette note d'envoi par :

1° *Une* « Réponse des Puissances alliées et associées aux remarques de la délégation hongroise sur les conditions de paix ».

2° *Une* « Lettre d'envoi » *au Président de la délégation signée par M. Millerand au nom des Alliés. Nous en publions ci-dessous le texte* in-extenso.

3° « Les Conditions de Paix » *elles-mêmes.*



Ces conditions de paix sont divisées en 14 parties :

1. Pacte de la Société des Nations; — 2. Frontières de la Hongrie; — 3. Clauses politiques européennes; — 4. Intérêts hongrois hors d'Europe; — 5. Clauses militaires navales et aériennes; — 6. Prisonniers de guerre et sépultures; — 7. Sanctions; — 8. Réparations; — 9. Clauses financières; — 10. Clauses économiques; — 11. Navigation aérienne; — 12. Ports, voies d'eau et voies ferrées; — 13. Travail; — 14. Clauses diverses.

Nous ne pouvons publier que les articles essentiels du traité. Rappelons que les divers traités rédigés par les Alliés depuis le Traité de Versailles débutent toujours par les 26 articles du Pacte de la Société des Nations, *et comprennent* in fine 41 *articles sur l'organisation du travail (art. 315 à 356 du traité hongrois). Ces articles ne sont, en conséquence, cités ici que pour mémoire.*



I. — NOTE D'ENVOI D'APPONYI

accompagnant les remarques de la Délégation Hongroise au premier texte des Conditions du Traité

Monsieur le Président,

...Nous estimons et nous croyons avoir prouvé qu'il y a au fond même du traité, tel qu'il nous a été proposé, des erreurs de fait tellement graves, qu'il nous faut conclure à son rejet total. Ce qui le caractérise surtout, c'est le remaniement radical, la dissection complète d'un territoire qui fut unité politique pendant dix siècles, parce que la nature l'y avait prédestiné; c'est la diminution numérique, équivalent à l'anéantissement, d'une nation dont ces dix siècles ont affermi la cohésion et éprouvé la force de résistance...

...La question des nationalités trouverait sur notre ancien territoire, si le plébiscite le maintient, sa solution naturelle et équitable. La Hongrie indépendante, rendue à elle-même, n'a plus les raisons de maintenir une centralisation intransigeante qu'elle avait pendant qu'il lui fallait soutenir une lutte constante contre l'impérialisme autrichien...

...Nous demandons donc dans toutes les contrées qu'on veut détacher de la Hongrie le plébiscite sous des conditions qui en assurent la sincérité et la liberté. Le principe du plébiscite une fois admis, il y aurait lieu d'en arrêter d'un commun accord les modalités. Mais dès aujourd'hui, nous déclarons d'une façon solennelle sur notre honneur national que nous acceptons d'avance comme obligatoire, au point de vue moral et juridique, comme définitif et indiscutable, le résultat de ce plébiscite quel qu'il soit. La solution par le plébiscite assurerait donc la paix de notre partie de l'Europe, car elle mettrait toutes les populations à la place qu'elles désirent et elle aurait l'adhésion loyale et irrévocable de ceux-là même dont elle pourrait blesser les sentiments traditionnels...

...Nous ne vous cacherons pas notre conviction que le plébiscite nous conserverait notre ancien territoire dans sa totalité ou à peu de chose près. Mais, comme preuve de la sincérité avec laquelle nous acceptons le principe, nous vous soumettons des propositions fondées sur la supposition contraire, dont nous ne saurions contester la possibilité logique. C'est dans ce sens que nous vous prions d'interpréter nos propositions de détail; elles ne sont pas en contradiction avec notre idée générale, mais elles comptent avec l'éventualité d'un résultat en partie défavorable des décisions populaires que nous invoquons; elles comptent avec cette éventualité jusqu'à la limite des arrangements territoriaux prévus par le Traité de Paix.



...Ayant ainsi posé sa demande principale et fondamentale, celle du plébiscite, et ayant formulé les modifications du Traité de Paix que l'acceptation de ce principe rendrait nécessaire, la délégation hongroise tient à signaler ici-même, à l'appui de sa demande, les questions les plus graves que le Traité, tel qu'il nous a été proposé, soulève et qui demandent en tout cas une solution plus équitable, plus conforme aux

principes professés par les Puissances Alliées et aux intérêts vitaux qui y sont engagés.

Nous mettons à la tête de ces observations générales, la demande de rapatriement immédiat de nos prisonniers de guerre et nous recommandons avec chaleur à votre bienveillance cette question humanitaire, dont l'exposé se trouve dans des notes spéciales. Il y a urgence pour sauver des milliers de braves gens et des familles en détresse.

Quant aux questions les plus vitales que nous désirons signaler ici-même, les voici :

Il y a d'abord le fait que les dispositions territoriales du Traité détacheraient de la Hongrie et soumettraient à un joug détesté 1.800.000 Magyars (sur le total de 2.330.000), situés en continuité géographique avec le territoire laissé à la Hongrie. La carte ci-jointe montre la distribution de cette masse entre le Nord-Ouest (470.000 âmes), le Nord-Est (410.000), l'Est (650.000) et le Sud (350.000). Ici, on se demande vraiment quel point de vue a pu déterminer des délimitations, également contraire aux deux principes entre lesquels on peut choisir : le principe historique et le principe racial. On parle, pour certaines parties de ces territoires, de frontières stratégiques; mais en sommes-nous donc là, que dans un traité de paix, qui commence par une section vouée à la Ligue des Nations, les considérations stratégiques puissent primer tout autre principe? Belle frontière stratégique d'ailleurs, que celle qui, sans aucun doute, ferait explosion au moment où elle devrait servir. Car, jamais ces populations n'accepteront la situation contre nature qui leur serait imposée. On comprend, à la rigueur, que des îlots nationaux soient submergés par le flot hétérogène qui les entoure, mais jamais on ne comprendra que des masses homogènes soient coupées en deux sans qu'il y ait la moindre possibilité d'indiquer un principe quelconque qui justifiât ou même expliquât leur séparation.

Mais, il y a mieux que cela encore.

Près de la frontière des territoires en question, on trouve des villes presque exclusivement magyares ou magyares et allemandes, quelques-unes d'entre elles sièges d'une ancienne culture; au lieu de les conserver à leurs traditions nationales et culturelles, même au prix d'une légère déviation de frontière en leur faveur, ainsi que la nature des choses et le respect des intérêts culturels l'exigeraient, on fait au contraire, en beaucoup de cas, entrer la nouvelle frontière dans le territoire magyar, afin de les soumettre au joug étranger...

...Le second fait à considérer, c'est la désorganisation de l'unité économique naturelle que forme la Hongrie, par toute dissection de son territoire, fût-elle le produit d'un plébiscite et, ensuite de cette désorganisation, la diminution de la production, la réduction du travail et tous les périls sociaux qui en seraient la conséquence. Nous vous soumettons à ce sujet des données précises et détaillées dans nos Notes qui s'occupent spécialement des questions économiques. Il fallait pourtant signaler ces graves inconvénients ici-même, où nous exposons notre idée d'ensemble, afin de leur donner le relief qu'ils méritent. Si des parties quelconques étaient détachées du territoire hongrois, par n'importe quel procédé, le moins qu'on pourrait faire pour y obvier serait de maintenir pendant quelques années l'ancienne unité économique, malgré le changement survenu dans les frontières politiques. Ce ne serait qu'un palliatif : car, ni les fleuves ne changeraient de cours, ni les vallées de direction, ni les mines de place, pendant ces années de transition; mais cela amortirait la chute et cela donnerait du temps pour que chaque section de cette unité détruite puisse se préparer à la lutte qu'elle serait désormais condamnée à livrer à la nature des choses.

Enfin, il y a le chapitre de la protection des minorités nationales qui demande des solutions et des garanties bien autrement efficaces que celles du Traité de Paix dans sa forme présente. La Hongrie veut être large sous ce rapport, nous l'avons dit dans le texte de cette note; mais il est essentiel et il nous paraît conforme aux principes les plus élémentaires de la justice, que la réciprocité soit nettement établie dans le traité même et, étant donnés les penchants d'intolérance de nos voisins, penchants bien établis par l'expérience d'une année d'occupation, les stipulations devraient être plus précises et les garanties mieux assurées qu'elles ne le sont dans le traité tel qu'il nous est proposé.

Pour en finir, une question de forme. Dans son préambule, le Traité de Paix désigne notre pays comme « République Hongroise ». Cette signification nous paraît pour le moins prématurée. Il est vrai que — par suite des événements connus — le pouvoir royal a cessé de fonctionner; mais cette situation de fait ne change pas en droit l'ancienne Constitution du pays, qui ne pourrait être modifiée que par un acte de volonté nationale exprimée par l'Assemblée Nationale librement élue au suffrage universel. Cet acte n'ayant pas encore eu lieu, nous vous prions de vous servir selon l'usage établi, de l'expression : « la Hongrie » pour désigner notre pays et nous demandons la substitution de ce terme à celui de la « République hongroise » dans toutes les parties du Traité de Paix et dans tous les documents officiels.

Apponyi, m. p.



II. — LETTRE D'ENVOI DE M. MILLERAND

accompagnant la Réponse des Puissances alliés et associées

Paris, le 6 mai 1920.

Monsieur le Président,

Les Puissances alliées et associées ont étudié avec l'attention la plus scrupuleuse les Notes dans lesquelles la Délégation hongroise a exposé ses observations au sujet des Conditions de Paix qui lui ont été communiquées. Dans cet examen, elles ont été animées du seul désir de prendre des décisions conformes à la justice et aux intérêts supérieurs dont elles ont la garde. Si le résultat de cette étude ne s'accorde pas dans ses traits essentiels avec les contre-propositions formulées par la Délégation hongroise, c'est qu'il a paru impossible aux Puissances d'adopter le point de vue auquel s'est placée cette délégation.

Les Puissances alliées et associées, tout en exprimant l'espoir que la Hongrie de l'avenir sera, en Europe un lément de stabilité et de paix, ne sauraient, en effet, en ce qui les concerne, oublier la part de responsabilité qui incombe à la Hongrie dans le déchaînement de la guerre mondiale et, en général, dans la politique impérialiste poursuivie par la Double Monarchie.

La Délégation hongroise a soumis à une critique détaillée les stipulations contenues dans les Conditions de Paix qui lui ont été remises. Vous trouverez ci-joint les réponses que les Principales Puissances alliées et associées ont cru devoir faire à ces observations. Si elles n'ont pas relevé point par point, pour les réfuter tous, les arguments soulevés dans les Notes adressées par vous à la Conférence, ce n'est pas qu'elles en econnaissent le bien-fondé; le silence des Puissances alliées et associées ne saurait, en aucun cas, être interprété comme une approbation; il doit être clairement entendu que l'absence de réponse n'équivaut nulle part à une adhésion à la thèse par vous défendue.

Les observations qui vous sont remises ne contiennent, en particulier, aucune remarque concernant les nombreux Mémoires présentés par la Délégation hongroise relativement aux frontières de la Hongrie. Elles ne répondent pas aux propositions formulées par elle au sujet de l'institution d'un plébiscite dans les territoires dont les Puissances ont décidé l'attribution à d'autres États. Ce n'est pas sans de mûres réflexions que les Puissances alliées et associées ont pris le parti de ne modifier sur aucun point les clauses territoriales contenues dans les Conditions de Paix. Si elles s'y sont résolues, c'est parce qu'elles se sont convaincues que toute modification des frontières fixées par elles entraînerait de plus graves inconvénients que ceux que lénonce la Délégation hongroise. L'étude à laquelle elles viennent de se livrer n'a fait d'ailleurs que confirmer les conclusions auxquelles les Puissances alliées et associées avaient été antérieurement conduites par l'examen des documents de toute nature qui peuvent être invoqués à l'appui de la thèse hongroise; c'est sur la base de ces conclusions qu'ont été tracées les frontières décrites dans les Conditions de Paix qui vous ont été remises.

Les conditions ethnographiques dans l'Europe centrale sont telles qu'il est, en effet, impossible que les frontières politiques coïncident dans toute leur étendue

avec les frontières ethniques. Il s'ensuit, et les Puissances alliées et associées ne se sont pas résignées sans regret à cette nécessité, que certains noyaux de population magyare se trouveront passer sous la souveraineté d'un autre État. Mais on ne saurait se baser sur cette situation pour prétendre que mieux aurait valu ne pas modifier l'ancien statut territorial. Un état de choses, même millénaire, n'est pas fondé à subsister lorsqu'il est reconnu contraire à la justice

La Délégation hongroise tire, il est vrai, argument du fait que les Conditions de Paix n'ont prévu nulle part de plébiscite. Si les Puissances alliées et associées ont cru inutile de recourir à une consultation populaire de cette nature, ce ne fut qu'après avoir acquis la certitude que cette consultation, si elle était entourée de garanties complètes de sincérité, ne donnerait pas des résultats sensiblement différents de ceux auxquels les a conduites une étude minutieuse des conditions ethnographiques de l'Europe Centrale et des aspirations nationales. La volonté des peuples s'est exprimée dans les journées d'octobre et de novembre 1918, lorsque la Double Monarchie s'effondrait, et que les populations longtemps opprimées s'unissaient à leurs frères italiens, roumains, yougo-slaves ou tchéco-slovaques. Les événements qui se sont produits depuis cette époque constituent autant de témoignages nouveaux des sentiments des nationalités naguère assujetties sous la couronne de Saint-Étienne. Les dispositions tardives prises par le Gouvernement hongrois pour donner satisfaction aux besoins d'autonomie des nationalités ne sauraient faire illusion; elles ne changent rien à la vérité historique essentielle; à savoir que, durant de longues années, tous les efforts de la politique magyare ont tendu à étouffer la voix des minorités ethniques.

Fidèles à l'esprit dont elles se sont inspirées en traçant les frontières fixées par le Traité, les Puissances alliées et associées se sont cependant préoccupées du cas où la frontière ainsi tracée ne correspondrait pas partout avec précision aux exigences ethniques ou économiques. Peut-être une enquête menée sur place fera-t-elle apparaître la nécessité de déplacer, en certains endroits, la limite prévue par le Traité. Pareille enquête ne saurait être actuellement poursuivie sans retarder indéfiniment la conclusion d'une paix à laquelle l'Europe entière aspire. Mais, lorsque les Commissions de délimitation auront commencé leur travail, si elles estiment que les dispositions du Traité créent quelque part, comme il est dit plus haut, une injustice qu'il est de l'intérêt général de faire disparaître, il leur sera loisible d'adresser un rapport à ce sujet au Conseil de la Société des Nations. Dans ce cas, les Puissances alliées et associées acceptent que le Conseil de la Société puisse, si une des parties en cause le lui demande, offrir ses bons offices pour rectifier à l'amiable le tracé primitif, dans les mêmes conditions, aux endroits où une modification aura été jugée désirable par une Commission de délimitation. Les Puissances alliées et associées ont confiance que cette procédure fournit une méthode convenable pour corriger, dans le tracé des frontières, toute injustice contre laquelle des objections fondées pourraient être formulées.

Dans le cas de la Ruthénie, les Principales Puissances alliées et associées n'ont pas arrêté leur décision sans se rendre pleinement compte de la difficulté à laquelle elles se heurtaient. L'union entre la Ruthénie et la Tchéco-Slovaquie a été reconnue par elles dans un traité avec ce dernier État qui garantit d'une manière spéciale l'autonomie des Ruthènes. Elles se sont mises d'accord avec la Tchéco-Slovaquie pour admettre que les dispositions de ce Traité, dans la mesure où elles affectent des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques, soient placées sous la garantie de la Société des Nations. Les Puissances alliées et associées estiment que le Traité signé par elles avec l'État tchéco-slovaque fournit aux populations de la province autonome de Ruthénie le moyen de faire connaître publiquement leurs désirs. Elles ne manqueront pas de prêter l'attention la plus sérieuse aux vœux que ces populations pourraient formuler à l'avenir. Le pacte de la Société des Nations donne, d'ailleurs, à tout membre du Conseil de la Société, le droit d'attirer l'attention des signataires du Traité conclu à Saint-Germain-en-Laye, le 10 septembre 1919, entre les Principales Puissances alliées et associées et l'État tchéco-slovaque sur toute question relative à la Ruthénie qui mériterait leur examen.

Dans ces conditions, les Puissances estiment que les intérêts des populations frontières sont pleinement sauvegardés. Quant aux îlots de population magyare qui passeront sous une autre souveraineté, les Traités pour la protection des minorités déjà signés par la Roumanie et l'État serbe-croate-slovène et ratifiés par la Tchéco-Slovaquie garantissent leur entière sauvegarde.

Les Puissances alliées et associées enregistrent avec satisfaction l'adhésion donnée par la Délégation hongroise aux principes qui sont à la base du Pacte de la Société des Nations. La Société ne protège pas seulement les droits de tous les signataires du Traité; elle institue aussi l'organisme, grâce auquel pourront intervenir, dans le calme et par des voies légales, tous arrangements que des circonstances nouvelles rendraient nécessaires dans le règlement de la Paix. La loyauté avec laquelle la Hongrie s'acquittera des obligations que lui impose le Traité, rapprochera l'heure à laquelle elle pourra être accueillie dans la Société même.

Il a paru impossible aux Gouvernements alliés et associés d'aller plus loin. Les pouvoirs conférés aux Commissions de délimitation, en ce qui concerne les clauses territoriales, les retouches apportées aux différents articles du Traité et dont les observations qui vous sont remises en même temps que cette lettre, contiennent le détail, marquent la limite extrême de leurs concessions. Les Conditions de Paix qui vous sont aujourd'hui remises sont donc définitives.

En conséquence, les Puissances alliées et associées attendent de la Délégation hongroise, dans le délai de dix jours à compter de la date de la présente communication, une déclaration leur faisant savoir qu'elle est autorisée à signer le Traité tel qu'il est. Des dispositions seront aussitôt prises pour procéder à cette signature.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.

A. MILLERAND.

III. — PRINCIPALES CLAUSES DES CONDITIONS DE PAIX AVEC LA HONGRIE

PARTIE 2. FRONTIÈRES DE LA HONGRIE

Articles 27 à 36. Se reporter à la carte ci-contre

PARTIE 3. CLAUSES POLITIQUES EUROPÉENNES

Italie

Art. 36. — La Hongrie renonce en ce qui la concerne, en faveur de l'Italie, à tous droits et titres auxquels elle pourrait prétendre sur les territoires de l'ancienne monarchie austro-hongroise reconnus comme faisant partie de l'Italie, conformément à l'article 36, alinéa premier, du traité de Paix conclu le 10 septembre 1919 entre les puissances alliées et associées et l'Autriche.

État Serbe-Croate-Slovène

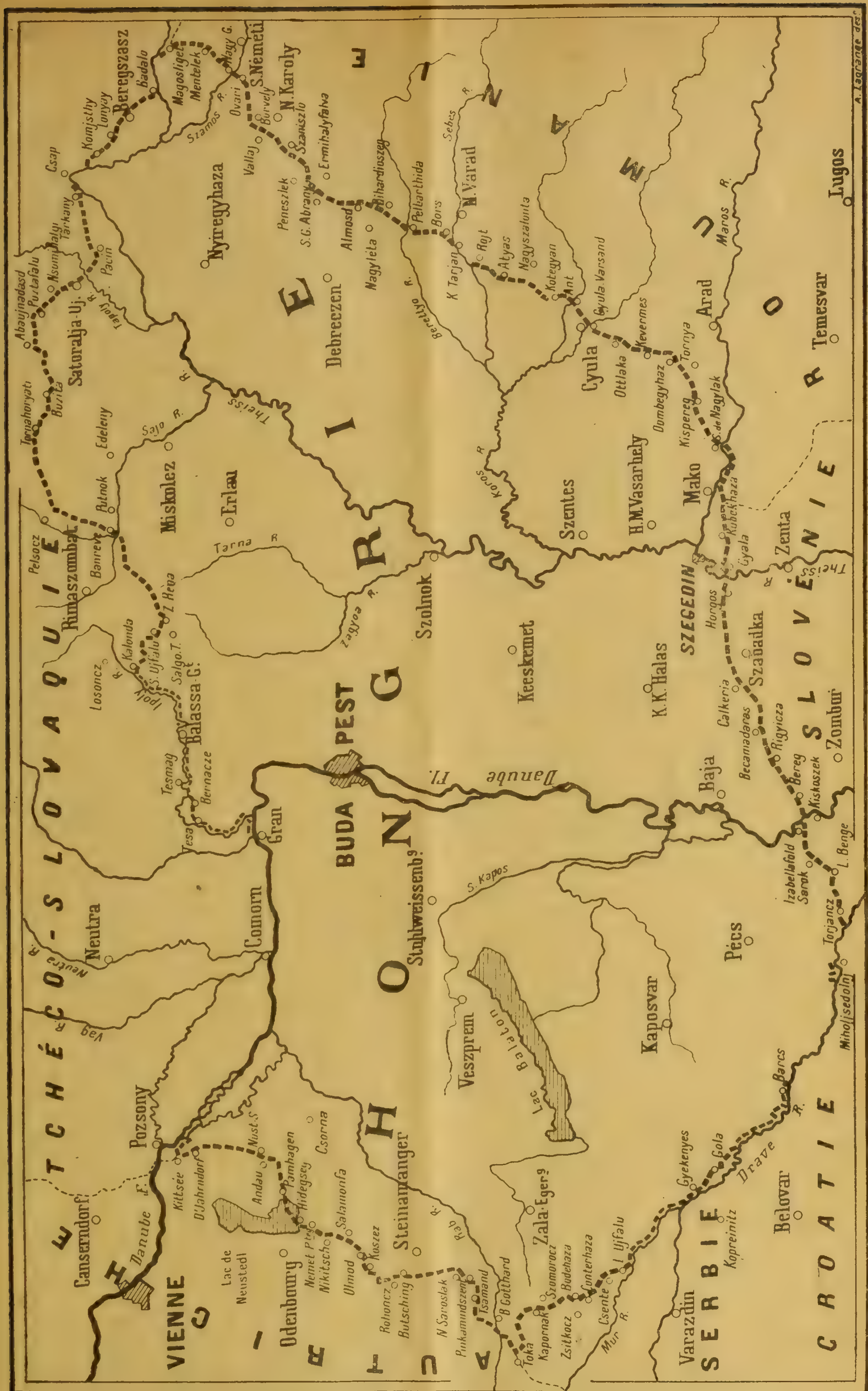
Art. 41. — La Hongrie reconnaît, comme l'ont déjà fait les Puissances alliées et associées, l'entière indépendance de l'État serbe-croate-slovène.

Roumanie

Art. 45. — La Hongrie renonce, en ce qui la concerne, en faveur de la Roumanie, à tous droits et titres sur les territoires de l'ancienne monarchie austro-hongroise, situés au-delà des frontières de la Hongrie, telles qu'elles sont fixées à l'article 27, Partie II (frontières de la Hongrie) et reconnus par le présent traité ou par tous autres Traités conclus en vue de régler les affiares actuelles, comme faisant partie de la Roumanie.

État Tchéco-Slovaque

Art. 48. — La Hongrie reconnaît, comme l'ont déjà fait les Puissances alliées et associées, l'entière indé-



Les nouvelles Frontières de la Hongrie

pendance de l'État Tchéco-Slovaque, qui comprendra le territoire autonome des Ruthènes au Sud des Carpathes.

Fiume

Art. 53. — La Hongrie renonce à tous droits et titres sur Fiume et les territoires adjacents, appartenant à l'ancien royaume de Hongrie et compris dans les limites qui seront ultérieurement fixées.

La Hongrie s'engage à reconnaître les stipulations qui interviendront relativement à ces territoires, notamment en ce qui concerne la nationalité des habitants, dans les Traités destinés à régler les affaires actuelles.

Protection des Minorités

Art. 55. — La Hongrie s'engage à accorder à tous les habitants de Hongrie pleine et entière protection de leur vie et de leur liberté sans distinction de naissance, de nationalité, de langage, de race, ou de religion.

Tous les habitants de la Hongrie auront droit au libre exercice, tant public que privé, de toute foi, religion ou croyance, dont la pratique ne sera pas incompatible avec l'ordre public et les bonnes mœurs.

Art. 58. — Tous les ressortissants Hongrois seront égaux devant la loi et jouiront des mêmes droits civils et politiques sans distinction de race, de langue ou de religion.

La différence de religion, de croyance ou de confession ne devra nuire à aucun ressortissant hongrois en ce qui concerne la jouissance des droits civils et politiques, notamment pour l'admission aux emplois publics, fonctions et honneurs ou l'exercice des différentes professions et industries.

Il ne sera édicté aucune restriction contre le libre usage pour tout ressortissant hongrois d'une langue quelconque soit dans les relations privées ou de commerce, soit en matière de religion, de presse, ou de publication de toute nature, soit dans les réunions publiques.

Nonobstant l'établissement par le Gouvernement hongrois d'une langue officielle, des facilités appropriées seront données aux ressortissants hongrois de langue autre que les hongrois, pour l'usage de leur langue, soit oralement, soit par écrit devant les tribunaux.

Les ressortissants hongrois, appartenant à des minorités ethniques, de religion ou de langue, jouiront du même traitement et des mêmes garanties en droit et en fait que les autres ressortissants hongrois. Ils auront notamment un droit égal à créer, diriger, et contrôler à leurs frais des institutions charitables, religieuses ou sociales, des écoles et autres établissements d'éducation, avec le droit d'y faire librement usage de leur propre langue et d'y exercer librement leur religion.

Autriche

Art. 71 (premier alinéa). — La Hongrie renonce en faveur de l'Autriche à tous droits et titres sur les territoires de l'ancien royaume de Hongrie, situés au-delà des frontières de la Hongrie, telles qu'elles sont fixées à l'article 27-1°, Partie II (Frontières de la Hongrie).

Russie et États Russes

Art. 72 (premier alinéa). — La Hongrie reconnait et s'engage à respecter, comme permanente et inaliénable l'indépendance de tous les territoires qui faisaient partie de l'ancien empire de Russie, au 1er août 1914.

Conformément aux dispositions insérées à l'article 193, Partie IX (Clauses financières) et à l'article 227, Partie X (Clauses économiques) du présent Traité, la Hongrie reconnait définitivement en ce qui la concerne l'annulation des Traités de Brest-Litovsk, ainsi que de tous les autres Traités, accords ou conventions passés par l'ancien Gouvernement austro-hongrois avec le Gouvernement maximaliste en Russie.

Les Puissances alliées et associées réservent expressément les droits de la Russie à obtenir de la Hongrie toutes restitutions et réparations basées sur les principes du présent traité.

PARTIE 4. INTÉRÊTS HONGROIS HORS D'EUROPE

Art. 79. — Hors de ses limites, telles qu'elles sont fixées par le présent Traité, la Hongrie renonce, en ce qui la concerne, à tous droits, titres ou privilèges quelconques sur ou concernant tous territoires hors d'Europe ayant pu appartenir à l'ancienne monarchie austro-hongroise ou à ses alliés, ainsi qu'à tous droits titres ou privilèges ayant pu, à quelque titre que ce soit, lui appartenir vis-à-vis des Puissances alliées et associées.

La Hongrie s'engage dès à présent à reconnaître et à agréer les mesures qui sont ou seront prises par les Principales Puissances alliées et associées, d'accord s'il y a lieu avec les tierces Puissances, en vue de régler les conséquences de la disposition qui précède.

Maroc

Art. 80. — La Hongrie, en ce qui la concerne, renonce à tous droits, titres ou privilèges résultant à son profit de l'Acte d'Algésiras du 7 avril 1906, des Accords franco-allemands du 9 février 1909 et du 4 novembre 1911. Tous les traités, accords, arrangements ou contrats passés par le Gouvernement de l'ancienne monarchie austro-hongroise avec l'empire chéri ien sont tenus pour abrogés depuis le 12 août 1914.

En aucun cas la Hongrie, ne pourra se prévaloir de ces actes et elle s'engage à n'intervenir en aucune façon dans les négociations qui pourront avoir lieu entre la France et les autres Puissances relativement au Maroc.

Égypte

Art. 86. — La Hongrie déclare reconnaître le protectorat déclaré sur l'Égypte par la Grande-Bretagne le 18 décembre 1914 et renoncer, en ce qui la concerne, au régime des capitulations en Égypte.

Cette renonciation prendra date du 12 août 1914.

Siam

Art. 94. — La Hongrie reconnaît comme caducs, en ce qui la concerne, depuis le 22 juillet 1917, tous traités, conventions ou accords passés par l'ancienne monarchie austro-hongroise avec le Siam, ensemble les droits, titres ou privilèges pouvant en résulter, ainsi qu'à tout droit de juridiction consulaire au Siam.

Chine

Art. 97. — La Hongrie renonce, en ce qui la concerne, en faveur de la Chine, à tous privilèges et avantages des dispositions du Protocole final signé à Pékin le 7 septembre 1901, ensemble tous annexes, notes et documents complémentaires. Elle renonce également en faveur de la Chine, à toute réclamation d'indemnité en vertu dudit protocole postérieurement au 14 août 1917.

PARTIE 5. CLAUSES MILITAIRES NAVALES ET AÉRIENNES

Clauses militaires

Art. 103. — Le service militaire obligatoire pour tous sera aboli en Hongrié. L'armée hongroise ne sera, à l'avenir, constituée et recrutée que par des engagements volontaires.

Art. 104 (premier alinéa). — Le nombre total des forces militaires dans l'armée hongroise ne devra pas dépasser 35.000 hommes, y compris les officiers et les troupes des dépôts.

Art. 106 (premier alinéa). — Toutes mesures de mobilisation, ou ayant trait à la mobilisation, sont interdites.

Art. 107 (premier alinéa). — Le nombre de gendarmes, douaniers, gardes forestiers, agents de la police locale ou municipale, ou d'autres fonctionnaires analogues ne devra pas excéder le nombre d'hommes qui exerçaient une fonction semblable en 1913, et qui servent actuellement dans les limites territoriales de la Hongrie, telles qu'elles sont fixées par le présent traité. Toutefois, les Principales Puissances alliées et associées pourront augmenter ce nombre, au cas où la Commission de contrôle, prévue à l'article 137, après examen sur place, estimerait qu'il est insuffisant.

Clauses navales

Art. 120. — A dater de la mise en vigueur du présent traité, tous les bâtiments de guerre austro-hongrois, y compris les sous-marins, sont déclarés définitivement livrés aux Principales Puissances alliées et associées.

Tous les monitors, torpilleurs et bâtiments armés des flottilles du Danube seront livrés aux Principales Puissances alliées et associées.

La Hongrie aura cependant le droit d'entretenir pour le service de la Police fluviale sur le Danube, trois chaloupes éclaireurs qui seront choisies par la Commission prévue à l'article 138 du présent Traité. Les principales Puissances alliées et associées pourront augmenter ce nombre, au cas où ladite Commission, après examen sur place, estimerait qu'il est insuffisant.

Art. 124. — La construction ou l'acquisition de tous

bâtiments sous-marins, même de commerce, seront interdites en Hongrie.

Clauses concernant l'Aéronautique

Art. 128. — Les forces militaires de la Hongrie ne devront comporter aucune aviation militaire ni navale.
Aucun ballon dirigeable ne sera conservé.

Commissions interalliées de Contrôle

Art. 133. — Toutes les clauses militaires, navales et aéronautiques qui sont contenues dans le Présent Traité et pour l'exécution desquelles une limite de temps a été fixée seront exécutées par la Hongrie sous le contrôle des Commissions interalliées spécialement nommées à cet effet par les Principales Puissances alliées et associées.

Les Commissions susmentionnées représenteront auprès du Gouvernement hongrois les principales Puissances alliées et associées pour tout ce qui est relatif à l'exécution des clauses militares navales, ou aéronautiques. Elles feront connaître aux autorités de Hongrie les décisions que les Principales Puissances alliées et associées se sont réservé de prendre ou que l'exécution des dites clauses pourrait nécessiter.

PARTIE 8. RÉPARATIONS

Dispositions générales

Art. 161. — Les gouvernements alliés et associés déclarent et la Hongrie reconnaît que la Hongrie et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, des pertes et des dommages subis par les Gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l'agression de l'Autriche-Hongrie et de ses alliés.

Art. 162 (premier alinéa). — Les Gouvernements alliés et associés reconnaissent que les ressources de la Hongrie ne sont pas suffisantes — en tenant compte de la diminution permanente de ces ressources qui résulte des autres dispositions du présent Traité — pour assurer complète réparation de ces pertes et de ces dommages.

Art. 163 (premier et 2° alinéas). — Le montant desdits dommages, pour lesquels réparation est due par la Hongrie sera fixé par une Commission interalliée, qui prendra le titre de Commission des réparations.......

. . . .

La Commission des Réparations étudiera les réclamations et donnera au Gouvernement hongrois l'équitable faculté de se faire entendre.

Art. 164. — La Commission des réparations devra, après le 1er mai 1921, étudier, de temps à autre, les ressources et les capacités de la Hongrie et, après avoir donné aux représentants de ce pays l'équitable faculté de se faire entendre, elle aura tous pouvoirs pour étendre la période et modifier les modalités des paiements à prévoir en conformité de l'article 163, mais elle ne pourra faire remise d'aucune somme sans l'autorisation spéciale des divers Gouvernements représentés à la Commission.

PARTIE 9. CLAUSES FINANCIÈRES

Art. 180. — Sous réserve des dérogations qui pourront être accordées par la Commission des réparations, un privilège de premier rang est établi sur tous les biens et ressources de la Hongrie pour le règlement des réparations et autres charges résultant du présent traité ou de traités et conventions complémentaires, ou des arrangements conclus entre la Hongrie et les Puissances alliées et associées pendant l'armistice signé le 3 novembre 1918.

Jusqu'au 1er mai 1921, le Gouvernement Hongrois ne pourra exporter de l'or ou en disposer, et il interdira que de l'or soit exporté ou qu'il soit en disposé sans autorisation préalable des Puissances alliées et associées représentées par la Commission des réparations.

Art. 181 (premier alinéa). — Le coût total d'entretien de toutes les armées alliées et associées dans les territoires occupés de la Hongrie, telle que les limites en sont définies dans le présent Traité, sera, sous réserve de l'alinéa 5 du présent article, à la charge de la Hongrie, à partir de la signature de l'armistice du 3 novembre 1918.

Art. 186 (premier et 2° alinéas). — Chacun des États auxquels un territoire de l'ancienne monarchie austro-hongroise est transféré et chacun des États du démembrement de cette monarchie, y compris la Hongrie, devront, en tant que des territoires leur sont reconnus conformément au présent Traité, assumer la responsabilité d'une part de la dette de l'ancien Gouvernement hongrois, spécialement gagée sur des chemins de fer au d'autres biens, telle qu'elle était constituée le 28 juillet 1914. La part à assumer par chaque État sera celle, qui, de l'avis de la Commission des réparations représente la part de dette gagée afférente aux chemins de fer, et autres biens transférés audit État aux termes du présent Traité ou des traités et conventions complémentaires.

Le montant de l'obligation encourue concernant la dette gagée prise en charge par chaque État, la Hongrie exceptée, sera évalué par la Commission des réparations d'après tels principes que celle-ci jugera équitables. La valeur ainsi fixée sera déduite de la somme due à la Hongrie par l'État envisagé, du chef des biens et propriétés du Gouvernement Hongrois, ancien ou actuel, qui sont acquis par cet État avec le territoire transféré. Chaque État sera seulement responsable de la part de la dette gagée dont il prend la charge aux termes du présent article, et les porteurs de la part de dette gagée assumée par un État cessionnaire n'auront de recours contre aucun autre État.

PARTIE 10. CLAUSES ÉCONOMIQUES

Relations commerciales

Art. 200 (premier alinéa). — La Hongrie s'engage à ne pas soumettre les marchandises, produits naturels ou fabriqués de l'un quelconque des États alliés ou associés importés, sur le territoire hongrois, quel que soit l'endroit d'où ils arrivent, à des droits ou charges, y compris les impôts intérieurs, ou autres plus élevés que ceux auxquels sont soumis les mêmes marchandises, produits naturels ou fabriqués d'un autre quelconque des dits États ou d'un autre pays étranger quelconque.

Art. 207. — 1. Des arrangements spéciaux seront conclus entre la Pologne et l'Etat Tchécoslovaque et la Hongrie pour la fourniture réciproque de charbon y compris le lignite, de produits alimentaires et de matières premières.

2. En attendant la conclusion de ces arrangements, mais en aucun cas pendant plus de cinq ans après la mise en vigueur du présent Traité, l'Etat Tchécoslovaque et la Pologne s'engagent à n'imposer aucun droit à l'exportation vers la Hongrie, de charbon ou de lignite, jusqu'à concurrence d'une quantité qui sera fixée, à défaut d'accord entre les Etats intéressés, par la Commission des réparations. Pour la détermination de cette quantité, la Commission des réparations tiendra compte de tous les éléments, y compris les quantités de charbon comme de lignite échangées avant la guerre entre le territoire actuel de la Hongrie d'une part, la Silésie et les territoires de l'ancien Empire d'Autriche, transférés à l'Etat Tchécoslovaque et à la Pologne, en conformité avec les Traités de paix d'autre part, ainsi que des quantités actuellement disponibles pour l'exportation dans ces pays. A titre de réciprocité, la Hongrie devra fournir à l'Etat Tchécoslovaque et à la Pologne les quantités de lignite, de produits alimentaires et de matières premières visés au paragraphe premier, conformément à ce qui sera décidé par la Commission des réparations.

3. L'Etat Tchécolsovaque et la Pologne s'engagent en outre, pendant la même période, à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer que le charbon, y compris le lignite, puisse être acquis par les acheteurs habitant la Hongrie à des conditions aussi favorables que celles qui sont faites pour la vente des produits de même nature placés dans une situation analogue, aux acheteurs habitant l'Etat Tchécoslovaque ou la Pologne dans leurs pays respectifs ou dans tout autre pays.

4. Les dispositions des paragraphes 2 et 3 interdisant les droits ou restrictions à l'exportation et déterminant les conditions de vente, s'appliqueront de même aux fournitures de lignite faites par la Hongrie à la Pologne et à l'Etat Tchécoslovaque.

5. En cas de différend relatif à l'exécution ou à l'interprétation de l'une des dispositions ci-dessus, la Commission des réparations décidera.

6. A l'effet de permettre à la Pologne, à la Roumanie, à l'Etat serbo-croate-slovène, à la Tchécoslovaquie, à la Hongrie, et à l'Autriche de s'entraider en ce qui concerne les produits qui, jusqu'ici, étaient échangés entre les territoires de ces Etats et qui seraient indispensables à la production ou au commerce de ces territoires l'un ou l'autre de ces Etats entreprendront, dans les six mois à partir de la mise en vigueur du présent Traité, des négociations en vue de conclure avec tel ou tel d'entre les autres dits Etats

des conventions séparées conformes aux stipulations du présent Traité, notamment aux articles 200 à 205.

A l'expiration de cette période, l'Etat qui aura sollicité une semblable convention sans parvenir à la conclure, pourra s'adresser à la Commission des réparations et lui demander d'en hâter la conclusion.

Art. 208. — 1° Des arrangements spéciaux seront conclus entre la Hongrie et l'Autriche pour la fourniture réciproque de produits alimentaires de matières premières et produits fabriqués.

2° En attendant la conclusion de ces arrangements, mais en aucun cas pendant plus de cinq années après la mise en vigueur du présent traité, la Hongrie s'engage à n'imposer aucun droit à l'exportation vers l'Autriche des produits alimentaires de toutes sortes, produits sur le territoire hongrois, jusqu'à concurrence d'une quantité qui sera fixée, à défaut d'accord entre les Etats intéressés, par la Commission des réparations. Pour la détermination de cette quantité, la Commission des réparations tiendra compte de tous les éléments et notamment de la production et des besoins de la consommation dans les deux pays intéressés. A titre de réciprocité, l'Autriche devra fournir à la Hongrie les quantités de matières premières et de produits fabriqués visées au paragraphe premier conformément à ce qui sera décidé par la Commission des réparations.

3° La Hongrie s'engage en outre, pendant la même période, à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer que tous ces produits puissent être acquis par les acheteurs habitant l'Autriche, à des conditions aussi favorables que celles qui sont faites pour la vente des produits de même nature, placés dans une situation analogue aux acheteurs habitant la Hongrie dans leurs pays respectifs ou dans tout autre pays.

4° En cas de différend relatif à l'exécution ou à l'interprétation de l'une des dispositions ci-dessus, la Commission des réparations décidera.

PARTIE 12. PORTS, VOIES D'EAU ET VOIES FERRÉES

Dispositions générales

Art. 268 (1er alinéa). — La Hongrie s'engage à accorder la liberté du transit à travers son territoire sur les voies les plus appropriées au transit international par chemin de fer, par cours d'eau navigable ou par canal, aux personnes, marchandises, navires, bateaux, wagons et services postaux en provenance ou à destination des territoires de l'une quelconque des Puissances alliées et associées limitrophes ou non.

Navigation

Art. 274 (1er alinéa). — Les ressortissants des Puissances alliées et associées, ainsi que leurs biens, navires et bateaux, jouiront, dans tous les ports et sur les voies de navigation intérieure de la Hongrie, d'un traitement égal, à tous égards, à celui des ressortissants, des biens et des navires et bateaux hongrois.

Clauses relatives au Danube

Art. 275. — Est déclaré international : le Danube depuis Ulm, ensemble toute partie navigable de ce réseau fluvial servant naturellement d'accès à la mer à plus d'un Etat, avec ou sans transbordement, d'un bateau à un autre, ainsi que les canaux latéraux et chenaux qui seraient établis, soit pour doubler ou améliorer des sections naturellement navigables du dit réseau fluvial, soit pour réunir deux sections naturellement navigables du même cours d'eau.

A la suite d'un accord conclu entre les Etats riverains, le régime international pourra être étendu à toute partie du réseau fluvial susnommé, qui ne sera pas comprise dans la définition générale.

Art. 276. — Sur les voies déclarées internationales à l'article précédent, les ressortissants, les biens et les pavillons de toutes les Puissances seront traités sur le pied d'une parfaite égalité, de telle sorte qu'aucune distinction ne soit faite, au détriment des ressortissants, des biens et du pavillon d'une quelconque de ces Puissances, entre ceux-ci et les ressortissants, les biens et le pavillon de l'Etat riverain lui-même ou de l'Etat dont les ressortissants, les biens et le pavillon jouissent du traitement le plus favorable.

Art. 285. — La Commission européenne du Danube exercera de nouveau les pouvoirs qu'elle avait avant la guerre. Toutefois, et provisoirement, les représentants de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie et de la Roumanie feront seuls partie de cette Commission.

Chemins de fer

Art. 294 (1er alinéa). — Le libre accès à la Mer Adriatique est accordé à la Hongrie et, à cette fin, la liberté de transit lui est reconnue sur les territoires et dans les ports détachés de l'ancienne monarchie austro-hongroise.

Économie et Finances

LES RESSOURCES PUBLIQUES

L'AMPUTATION DU CAPITAL

Une controverse de Capitalistes. — L'Adversaire : impossibilité et inopportunité du prélèvement. — Le Partisan : les raisons morales, économiques et financières du retranchement.

L'Association Républicaine de Rénovation Nationale a tenu, vendredi dernier, une séance des plus intéressantes. Une controverse s'y est élevée entre partisans et adversaires, au sujet du prélèvement sur le capital. Les premiers étaient représentés par M. Gounouilhou, Directeur de la *Petite Gironde*, industriel important, gros propriétaire foncier et député. Les adversaires avaient trouvé dans M. Loucheur, aussi habile financier qu'industriel heureux et ministre compétent, un champion moins implacable dans sa critique qu'il ne semblait ressortir au premier abord. Par ailleurs, des orateurs divers ont fait valoir une série d'arguments, en apparence connexes et accessoires et dont il n'est pas possible de faire fi dans une démocratie comme la nôtre où les considérations politiques, sociales, morales même, doivent être examinées à l'égal des considérations économiques et financières. Au seuil du débat qui va s'instituer à la Chambre ou dans les Commissions Financières, sur cette question, il est bon de résumer et de condenser les principaux arguments développés.

La question qui domine le débat est celle de savoir si le prélèvement sur le capital est nécessaire. Puis viennent celles de savoir s'il est possible, et enfin opportun.

La nécessité du prélèvement sur le capital se rattache à celle de l'amortissement de la dette. Nous portons aujourd'hui sur nos épaules le lourd héritage de cinq années de guerre, sans recours suffisant à l'impôt. Notre dette extérieure nous crée d'inquiétantes obligations. Si le remboursement en est exigé sous peu, la hausse du change aura pour résultat de nous constituer débiteurs de sommes doubles ou triples de celles que nous avons encaissées. Si nous obtenons l'ajournement du remboursement en capital, le service des intérêts nécessitera une charge annuelle importante. Nous plaçons en tête la dette extérieure, parce qu'elle constitue un véritable article du passif national, susceptible d'alourdir notre change, tandis que la dette intérieure ne porte que sur notre élasticité financière et sur les besoins de notre trésorerie.

Or, en deuxième lieu, et à ce point de vue, le mon-

tant de nos bons du Trésor est susceptible de provoquer quelque appréhension. Il est énorme actuellement. Il semble qu'on en ait atteint le maximum, à moins qu'un intérêt plus approprié ne vienne en faciliter le placement, ou que des modalités, comme celles que signalait M. Loucheur, par exemple un intérêt variable, révisible tous les ans, ne donnent à leur porteur, la possibilité de les souscrire sans danger pour une plus longue période. Reste enfin la rente en perpétuel dont le montant dépasse aujourd'hui 100 milliards.

Il est certain qu'une dette du poids de la nôtre, dépassant au total 200 milliards (dette en perpétuel, dette flottante, dette extérieure), nécessitant pour son service 11 a 12 milliards d'arrérages par an, présente de grands dangers pour nos finances publiques. On peut se demander d'abord s'il est juste de surcharger les générations à venir et de leur imposer le poids de nos erreurs, de nos fautes ou de nos malheurs. On peut aussi s'inquiéter de prévoir comment elles accepteront cette charge dans cinq ou six ans, quand le souvenir des événements actuels aura disparu. Le point de vue militaire ne doit pas être négligé et la perspective d'un conflit guerrier, que nous ne ferons rien pour provoquer, mais contre lequel nous devrons être armés, nous dicte une politique de prudence financière et d'allégement de notre dette nationale. Si, dans 10 ou 15 ans, nous nous trouvions en face d'une menace de l'Allemagne — ce qu'à Dieu ne plaise, — il ne faudrait pas que notre situation financière nous empêchât de défendre notre indépendance menacée. Enfin, même en l'absence de tout conflit armé, le besoin de reconstituer la France va nous dicter une politique d'emprunts et il est à craindre que sans un amortissement de la dette actuelle, sous une forme ou sous une autre, cet emprunt ne soit impossible car nous en avons atteint, disent certains, la limite.

Sur la nécessité de l'amortissement il est donc peu de discussions, bien qu'on pût soutenir qu'une politique d'emprunts, accompagnée d'une politique d'émission fiduciaire, se justifierait pleinement par les besoins financiers et monétaires énormes de la reconstitution de notre pays. On diffère seulement sur les modalités de cet amortissement, et c'est ici que partisans et adversaires du prélèvement sur le capital se séparent. Les uns prétendent que le prélèvement est impossible, les autres affirment qu'il est inopportun.

Qu'il soit impossible, c'est aujourd'hui une affirmation dénuée de valeur. Théoriquement, on ne voit pas pourquoi le capital ne pourrait pas être estimé tel qu'il se comporte à l'heure actuelle, de façon à former l'assiette d'un prélèvement dont l'acquittement pourrait être échelonné sur un certain nombre d'années. Tous les pays du monde admettent l'impôt sur le capital, soit comme moyen de liquider les dettes de la guerre, soit comme impôt complémentaire de l'impôt sur le revenu, destiné à atteindre certains capitaux non productifs de revenus. L'Allemagne les connaît depuis longtemps. L'impôt complémentaire sur le patrimoine y est contemporain de l'impôt sur le revenu. La Suisse le pratique, le canton de Genève vient d'en proposer un nouveau. L'Autriche l'a voté. Les États-Unis l'emploient. L'Angleterre a l'idée d'une contribution sur les enrichissements de guerre qui seront forcément un impôt assis sur le capital. Mais, à côté de cette possibilité théorique d'une assiette d'un impôt sur le capital, apparaissent deux objections tirées, l'une de l'insuffisance des moyens de règlement, l'autre de la difficulté de « mobiliser » les éléments immeubles ou immobilisés de la fortune.

« Où, dit M. Loucheur, trouverez-vous les moyens de règlement nécessaires pour acquitter votre prélèvement? De deux choses l'une en effet. Ou vous opérerez du prélèvement d'une façon immédiate, auquel cas le numéraire en circulation et les fonds du Trésor qui y sont assimilés ne seront pas suffisants, à eux seuls, à vous permettre ce règlement, et de plus vous priverez les industriels d'un capital, d'un fonds de roulement qui leur est indispensable pour la reprise de la vie économique et la reconstitution du pays. Ou vous permettrez d'acquitter ce prélèvement sur un grand nombre d'années et alors, quoique assis sur le capital, votre prélèvement ne sera qu'un vulgaire impôt sur le revenu.

D'autre part, contraindre les industriels, les commerçants, les propriétaires fonciers, à mobiliser leurs capitaux pour s'acquitter vis-à-vis de l'État, c'est les grever d'une hypothèque dont la conséquence sera l'alourdissement du crédit privé sur lequel repose en dernière analyse le crédit public.

Enfin, ajoute-t-il, impossible théoriquement, difficile ou impossible pratiquement, le prélèvement est inopportun. Nous sommes aujourd'hui en période de hausse des prix. Cette hausse s'arrêtera peut-être, mais le niveau élevé persistera. S'il persiste, les bénéfices et les revenus iront s'accroissant et, par conséquent, la charge relative de la dette publique ira diminuant. Il est donc inutile d'amputer le capital, mieux vaut le laisser se mettre en valeur. Au surplus, il ne suffit pas de découdre, il faut recoudre, il faut construire. Un impôt annuel sur le capital pourra utilement s'ajouter à l'impôt sur le revenu. Il n'aura pas les défauts du prélèvement soudain. Il pourra demander, par exemple aux gros capitaux, une contribution importante, il pourra rapporter 1800 millions à 2 milliards par an. Ajouté à l'indemnité allemande, il permettra, par un emploi judicieux, l'amortissement de la dette et aboutira, sans dommages pour le pays, au même résultat qu'un brusque retranchement sur les fortunes privées.

A quoi M. Gounouilhou, dont la vigueur d'argumentation est loin d'égaler celle de son redoutable antagoniste, répond que le prélèvement n'est pas impossible pratiquement et qu'il est, au surplus, opportun.

C'est une erreur de croire que l'acquittement de l'impôt extraordinaire sur le capital nécessitera la mobilisation exclusive des seuls instruments de paiements ordinaires. Pourquoi ne pas imaginer que les rentes, les valeurs mobilières, les billets de banque pourraient être affectés au paiement de la somme due à l'État, lequel amortira automatiquement la dette, par confusion, sur sa tête, de la qualité de débiteur et de créancier :

Il n'est pas certain d'ailleurs, que la hausse des prix à laquelle nous assistons durera. Il est souhaitable qu'elle face place, sous peu, à la baisse. Il est probable même que le prélèvement sur le capital la précipitera. Ce jour-là, la charge d'arrérages pesants sera particulièrement lourde et, dans une France aux revenus rapprochés de la normale, une dette importante créera un fardeau intolérable. Au contraire, une diminution relative du capital de tous, un retranchement strictement proportionnel, perçu sans investigations, sans déclarations, mais simplement au moment de la transmission réelle des biens, conservera à chaque français sa position relative dans le pays, tout en nous permettant, grâce à l'allégement de la dette, de rehausser notre change et notre crédit vis-à-vis de l'étranger.

Cette controverse est en réalité moins profonde qu'elle ne paraît. Ses auteurs sont d'accord sur un point : la nécessité d'amortir. Ils diffèrent sur le moment et le mode de l'amortissement. L'un demande une amputation immédiate. L'autre demande une diffusion de la charge sur 40 années. C'est qu'aussi bien l'un que l'autre prennent une position opposée, quant

aux perspectives d'avenir des prix. Le grand industriel, grand lanceur d'affaires, perpétue les traditions des inflationnistes américains et brésiliens. Il prévoit, il souhaite presque, le maintien ou la hausse des prix. Il pense donc que la dette conservera sa légèreté relative actuelle ou l'augmentera. Le second parie pour la baisse des prix. La charge et la dette, estime-t-il, — reprenant un argument que nous avons nous-mêmes défendu, — ira s'aggravant, d'où la nécessité de profiter de la situation présente pour la diminuer. Sans doute, ce point de vue, qui est un point de vue surtout economique, n'a-t-il pas été mis aussi en relief par les controversistes que nous le faisons nous-mêmes. Nous croyons qu'il méritera de retenir l'attention. M. Edgard Allix, dans la *Revue politique et parlementaire*, prend aussi position contre le prélèvement sur le capital. L'examen de sa thèse fera l'objet de notre prochain article. Car nulle question financière ne préoccupe autant aujourd'hui le pays tout entier.

WILLIAM OUALID.



LES MONNAIES ET LES BANQUES

LA CRISE QUI VIENT

Les indices de crise prochaine se multiplient et se précisent dans le mondé. Nous avons déjà attiré l'attention des lecteurs de l'*Europe Nouvelle*, il y a quelques semaines, sur les difficultés du marché monétaire aux Etats-Unis en proie à un grave resserrement du crédit. Il y avait eu, dans le courant d'avril, une détente qui avait donné l'espoir que les difficultés pourraient être surmontées; mais l'affaissement des cours est survenu brusquement à la fin du mois d'avril pour les prix des marchandises et sur le marché des valeurs, avec une intensité particulièrement violente pour celles-ci, dont les ventes précipitées ont donné lieu à une véritable panique financière.

Ce sont là des secousses qui étaient inévitables et qui se reproduiront encore, peut-être avec plus de gravité avant que la situation économique ait retrouvé des bases normales, tant aux Etats-Unis que dans les autres pays. Le Japon a éprouvé tout dernièrement une de ces secousses avec une acuité telle que les bourses ont dû être fermées. Aujourd'hui cela pourrait bien être le tour de l'Europe, ou du moins de certains pays européens, et notamment de nous-mêmes.

La crise, l'inévitable crise, risque d'être déclenchée par l'événement même qui est le plus désirable pour le retour à la santé économique, c'est-à-dire par l'amélioration de nos changes. La hausse du franc, brusquement survenue, provoque déjà une crise de bourse. Mais, si elle s'accentue, elle risque de provoquer un ébranlement profond et général du système économique par la baisse subite des prix d'une foule de marchandises qui en sera la conséquence. Il est aisé de concevoir, en effet, que la réaction subite de la valeur de la livre sterling, du dollar, de la peseta, etc., doit se répercuter immédiatement sur les prix des marchandises d'importation et, par contre coup, sur les prix des marchandises nationales. Les industriels et les commerçants qui ont accumulé des stocks, en dehors même de toute pensée d'accaparement, mais pour subvenir à leurs besoins et pour se couvrir contre des hausses ultérieures, sont donc acculés à des pertes qui peuvent ébranler gravement leurs entreprises. L'attente d'une baisse plus grande arrête d'ailleurs la production, et les causes de faillite et de ruine s'additionnent. C'est tout le processus habituel de la crise que menace ainsi de déclencher une trop brusque réaction des changes.

Ceci n'est pas une pure hypothèse, et il est intéressant de constater que ces craintes se sont manifestées déjà depuis quelques semaines en Allemagne par suite de l'amélioration de la valeur du mark qui a précédé l'amélioration actuelle de la valeur du franc.

La presse économique allemande prophétise, en cas de hausse plus accentuée, de très graves difficultés dans le marché des affaires. Pendant des mois, on s'est efforcé de « stocker » des marchandises pour parer à la hausse constante des prix qui provenait de la dépréciation constante de la monnaie allemande. Cette opération paraissait totalement dénuée de risques, parce qu'on n'envisageait que la permanence de la hausse. Mais, l'amélioration du mark survenue, la baisse des prix a commencé à être envisagée et elle a produit quelques effets. Les banques, songeant à la possibilité de cette baisse, manifestent quelques inquiétudes. Elles diminuent les crédits déjà ouverts et elles se refusent à en ouvrir de nouveaux. Par suite, beaucoup de firmes sont dans l'incapacité de se procurer des capitaux pour payer les marchandises qu'elles ont achetées, et on constate des cas nombreux d'incapacité de liquider les comptes relatifs aux marchandises déjà livrées. D'autre part, la croyance à la baisse des prix comme conséquence de la hausse du mark que l'on escompte, se répand dans le public qui adopte une position d'expectative et se refuse à payer aux détaillants des prix jugés exorbitants, ce qui contribue énergiquement à ralentir les affaires et à accroître l'engorgement.

Il serait vain de ne pas se résoudre à envisager chez nous l'éventualité peut-être très prochaine d'embarras de la même nature, et, peut-être beaucoup plus accentués. Nous sommes pris dans un dilemme d'où notre machine économique ne sortira pas sans dommages : à savoir que, pour pouvoir travailler sainement et régulièrement, nous avons absolument besoin de voir nos changes retrouver leurs valeurs anciennes, et que, d'autre part, ce rétablissement ne peut se faire sans de grands troubles, surtout s'il est d'allure rapide.

Un mauvais moment à passer après lequel pourra commencer sans doute le grand essor — si l'on travaille.

CHRONIQUE DES CHANGES

La seule possibilité d'accords interalliés pour le redressement des changes avait suffi déjà la semaine dernière à provoquer une détente sérieuse sur le marché. Les nouvelles, plus précises, d'une volonté effective d'accord entre la France et l'Angleterre, survenant après la Conférence de Hythe ont, dès lors, entraîné un large mouvement de réaction :

La *livre sterling*, que nous avions laissé à 58,63, est tombée lundi à 55,55 1/2, et hier mardi, à 53,25 le *dollar*, venant de 15,21, est, dans le même temps, passé à 14,58 et à 13,74. Les autres devises sont à l'avenant : la *peseta*, à 2,28; le *franc suisse* à 2,41 3/4, le *florin*, qui a proportionnellement un peu plus souffert depuis quelques semaines, ne vaut plus que 5 francs. Bref, c'est de nouveau le « décrochement des changes », mais cette fois en sens inverse de celui qui, il y a un peu plus d'une année, donna le fâcheux signal de la hausse vertigineuse dont il semble bien que nous venons de quitter définitivement le [illegible]

Cet événement considérable est le résultat direct et incontestable des accords qui ont été conclus entre les gouvernements britanniques et français, à la Conférence de Hythe. Ces accords, en adoptant le principe d'une indemnité allemande réduite, et en réservant à la France une part dans cette indemnité, qu'on évalue au chiffre probable de 66 milliards marks-or, ont fait d'abord apparaître, pour notre pays, l'espoir de toucher certaines sommes dans un délai plus ou moins long. C'est déjà quelque chose qui était de nature à impressionner favorablement le marché. Mais le point capital est que l'Angleterre a consenti à lier le sort des emprunts qu'elle nous a consentis à celui des paiements de l'indemnité allemande. Le remboursement de ces emprunts par nous se fera parallèlement à nos encaissements des marks allemands. Si l'Allemagne nous paye, nous serons tenus de nous acquitter de nos dettes vis-à-vis de l'Angleterre; si l'Allemagne ne nous paie pas, nous serons déliés de nos engagements britanniques. Comme il s'agit d'environ 15 milliards que nous devons à nos alliés anglais, on voit quel est l'énorme allègement qui en résulte pour nous. Il était impossible que la valeur de notre monnaie n'en fut pas très consolidée.

La question est seulement de savoir dans quelle mesure ce mouvement de hausse du franc est destiné à se poursuivre. Obéissant à cet emballement comme naguère il obéissait à l'autre, le marché tend, semble-t-il, à exagérer les pronostics favorables. Il est certain, d'ailleurs, que le mouvement tend à se renforcer de lui-même, car les acheteurs éventuels de devises étrangères suspendent ou retardent leurs achats dans l'espoir de cours plus avantageux encore, tandis que les détenteurs de ces devises sont plus disposés à les offrir, de crainte de les voir s'avilir entre leurs mains. La spéculation à la hausse hésite, et la spéculation à la baisse entre en scène.

Il faut pourtant considérer que certaines raisons sérieuses sont susceptibles de retarder le retour précipité aux environs du pair ancien que certains entrevoient déjà, et de faire frein au mouvement de réaction trop rapide.

D'abord, les accords définitifs internationaux ne sont pas encore acquis. Il faut attendre la conférence de Spa et la conférence financière de Bruxelles pour voir mettre les choses au point, et pour voir apparaître le mécanisme précis du paiement des indemnités allemandes.

En deuxième lieu, tout n'est pas encore pour le le mieux dans notre position économique, il s'en faut même de beaucoup. Le soulagement que nous espérons obtenir vis-à-vis de l'Angleterre n'est que relatif : il laisse subsister d'autres lourdes charges extérieures, telles que le paiement des avances américaines et celui des excédents si considérables de nos importations sur nos exportations. Nos embarras financiers intérieurs mêmes ne sont pas terminés, en dépit de l'effort fiscal que nous venons de fournir. Notre circulation fiduciaire vient de s'accroître de plus de 900 millions en quinze jours, et le régime des avances de la Banque de France à l'Etat a reparu.

Enfin, il ne faut pas oublier que tout le tableau de nos changes dépend en somme de la valeur de la *livre sterling* et qu'il y a des causes qui sont susceptibles d'influencer favorablement la valeur de la livre. C'est ainsi que la nécessité où nous sommes de préparer le remboursement, en octobre, de notre part de l'emprunt franco-anglais de dol. 500 millions aux Etats-Unis, fera acheter au Trésor de grosses quantités de devises sur Londres, car nous ne pouvons pas songer à nous acquitter en or pour une somme considérable. En outre, la valeur de la livre sterling par rapport au dollar, qui a fléchi depuis le mois dernier assez sérieusement, va probablement remonter sous l'influence de la reprise des exportations d'or anglais à New-York, et il est certain que cette reprise de la livre à New-York entraînera une reprise corrélative de la devise sur Londres, exprimée en francs.

Il faut tenir compte de tous ces éléments, si l'on veut ne pas risquer d'apprécier inexactement la portée et l'allure probable du mouvement actuel qui, d'ailleurs, je le reconnais, paraît solidement orienter vers la baisse.

LÉON POLIER.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La tenue du marché a, cette semaine, confirmé et même largement dépassé nos prévisions. Après une liquidation de quinzaine singulièrement calme, les séances suivantes ont enregistré dans la presque totalité des compartiments une baisse accentuée et rapide, allant en certains cas jusqu'à un véritable effondrement des cours. Il semble qu'un vent de panique ait soufflé, que seule peut expliquer la détente des changes. Toujours est-il que les offres se sont multipliées trouvant difficilement contre-partie et l'on a pu voir maints haussiers changer immédiatement leurs positions tentant de regagner par la vente à découvert une partie au moins de ce qu'ils avaient perdu.

L'amélioration de nos devises a été accentuée par les ventes de monnaies étrangères effectuées par des importateurs dont les couvertures devenaient inutiles du fait des prohibitions récentes d'importation, d'ailleurs, dans l'attente de ces interdictions, notre commerce avait, les semaines précédentes, multiplié ses achats à l'étranger, exagérant la dépréciation anormale de notre franc. On aurait donc tort, selon nous, de tabler sur la continuation rapide et sans à-coups du mouvement amorcé depuis peu. Une fois terminées les ventes dues à des circonstances exceptionnelles, la détente ne se poursuivra que lentement et coupée, suivant toute vraisemblance, de reprises plus ou moins accentuées. Le public s'en rendra compte petit à petit, instruit par l'expérience, il n'obéira plus aussi docilement aux suggestions de spéculateurs aussi excessifs dans le découragement que, voici bien peu de temps, dans l'optimisme. D'ailleurs, les circonstances présentes font apparaître sur le vif les dangers d'une spéculation trop uniformément orientée dans le même sens. Si de fortes positions à la baisse avaient existé, dès le début du fléchissement, des prises de bénéfices se seraient produites, et les rachats auraient conservé aux cours une certaine élasticité.

Que le tassement des « valeurs à change » ait amené celui de toutes les valeurs, — à l'exception, toutefois, des Rentes Françaises, mieux tenues qu'elles ne l'ont été depuis longtemps, — nul ne s'en étonnera, puisque, par une singulière anomalie, c'est sur elles que se modèle le marché tout entier. On ne sera pas davantage surpris qu'ayant plus que les autres bénéficié de la faveur boursière, elles aient été plus durement touchées par la baisse. Dans un sens, comme dans l'autre, le mouvement a été exagéré. Aux cours actuels, celles de ces valeurs qui ont une valeur intrinsèque, indépendamment de la prime de change dont elles jouissent, ne sont pas sans présenter quelque attrait. Nous leur préférons néanmoins les bonnes valeurs françaises plus stables et souvent moins surcotées qui ne tarderont pas à retrouver leur fermeté antérieure dans un marché assaini.

FONDS D'ÉTATS FRANÇAIS

La détente des changes qui a lourdement pesé sur l'ensemble du Marché a, en revanche favorisé la tenue des Fonds d'États Français.

L'échec désormais évident des grèves et les résultats favorables de la Conférence Franco-Britannique n'ont pas peu contribué à cette reprise qui est particulièrement accentuée pour le 3 %. Notre vieux

fonds national, après avoir dépassé un instant le cours de 60, consolide son avance à 59.95.

Les divers emprunts de la Défense Nationale font preuve de la même fermeté, notamment le 5 % amortissable 1920, qui approche de 101. Les chiffres du Commerce Extérieur de la France et la rentrée des impôts continuent à être favorables.

L'obligation 5 % « **Crédit National** », elle aussi, en reprise et à 498.50 tend à se rapprocher du pair.

FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS

Les Fonds d'États Étrangers touchés par la détente des changes s'inscrivent en recul plus accentué même que le comporte la baisse de leurs monnaies nationales. C'est ainsi que les « **Consolidés Britanniques** » se sont alourdis de 115 au début de la semaine, à 101.25.

Les Emprunts **Russes** au milieu de la baisse ambiante font preuve d'une relative fermeté. Le Marché a accueilli avec faveur les déclarations du Président de la délégation Ukrainienne, à Paris, affirmant que l'Ukraine reconnaîtrait intégralement sa quote-part de l'ancienne Dette étrangère Russe qu'elle estimait avant toute fixation définitive, au tiers de cette Dette. En outre, on cherche dans les informations qui parviennent de Russie les symptômes de l'ébranlement de la situation des bolchéviks à la suite des succès polonais et ukrainiens.

Recul des **Fonds d'Etats Turcs**. Le traité de Paix qui vient d'être remis aux délégués Ottomans comporte le principe que les puissances détachées de l'Empire tenues de participer aux charges nouvelles afférentes au Service de la Dette. Il prévoit, en outre, la création d'une Commission financière Anglo-Franco Italienne, qui aura à prendre toutes mesures utiles pour le relèvement des finances Ottomanes et pourra ultérieurement se substituer au Conseil de la Dette pour l'administration des revenus concédés. On avait pris position sur les divers fonds en prévision de la remise du traité de Paix. La mauvaise tenue du marché a entraîné des dégagements spéculatifs qui ne dureront pas. Les cours sont susceptibles de reprises.

BANQUES

Les Banques restent fermes soutenues par l'annonce de multiples augmentations de capital, ainsi que nous l'avions fait prévoir.

« **Banque de France** ». Après avoir atteint le cours de 6.000, l'action se retrouve à son cours antérieur de 5.275. Au bilan hebdomadaire du 14 mai, on peut noter une nouvelle augmentation de 150 millions des avances à l'État et une légère diminution de 91 millions de la circulation fiduciaire.

Comptoir national d'Escompte. L'action maintient et accentue légèrement son avance. L'augmentation de capital annoncée doit se terminer le 9 juin en ce qui concerne le droit de préférence réservé aux anciens actionnaires. Rappelons que ce droit comporte l'attribution des actions nouvelles au prix d'émission de 750 pour 4 anciennes.

Crédit industriel et commercial. A payé un léger tribut à la lourdeur générale. L'action libérée de 125 francs se retrouve à 714. Le bénéfice annoncé des quatre premiers mois de 1920 atteint 1.538.000 fr. contre 1.371.000 pour la période correspondante de 1919.

Société Marseillaise. S'inscrit à 765 contre 775. L'assemblée du 15 courant a fixé le dividende à francs 35 contre francs 30 en 1919. Le rapport a souligné la faveur dont la Société jouit dans la clientèle régionale ainsi qu'en témoigne l'augmentation de 71.645.000 de son portefeuille et l'accroissement de près de 100 millions, à 290.827.639 francs de ces dépôts et comptes créanciers. Ces résultats ont été acquis avec un taux modéré empêchant de concurrencer les Bons de la Défense. Durant l'exercice, la Société a réouvert ses sous-agences fermées pendant la guerre, ainsi qu'un certain nombre de Sièges nouveaux en France et dans l'Afrique du Nord.

Crédit Mobilier. Quelques réalisations ont ramené le titre de 642 à 615 en dépit de l'annonce officielle de l'augmentation du capital de 80 à 100 millions qui doit être effectuée du 20 mai au 12 juin. La part à laquelle est réservé un droit de souscription de 4 actions nouvelles à francs 530 pour 3 parts, après avoir fait preuve de beaucoup de fermeté à 665 est ramenée en arrière et termine à 625.

Banque Privée. A supporté elle aussi le contrecoup de la baisse générale. Le rapport à l'assemblée du 10 mai insiste sur le développement croissant de la Société qui compte actuellement 184 sièges. Les premiers mois de 1920 seraient particulièrement encourageants.

Crédit Français. Très ferme à 415. L'extension prochaine du rayon d'actions donnera lieu à la création de nouvelles agences actuellement en préparation. Les résultats de l'exercice en cours auxquels contribue le groupe des succursales du Nord donneraient toute satisfaction. Les trois derniers quarts sur les actions A sont appelés pour le 30 juin au plus tard.

Société centrale des Banques de Province. Le mouvement de hausse n'a fait que s'accentuer au cours de la semaine en prévision d'une augmentation de capital de 100 à 200 millions qui doit être proposée à l'assemblée du 9 juin prochain. Les 200.000 actions nouvelles de la catégorie B seraient émises à francs 530 et libérées du quart.

Alsacienne de Banque. Les actions récemment introduites sur le Marché officiel se négocient depuis le 17 mai à francs 2.045; ex-droit à la souscription à 1.875 francs des 20.000 actions nouvelles à 1.500 frs dont l'émission est en cours. Les actions de francs 500 et de francs 1.250 s'y traitent respectivement à francs 700 et 1.705.

Banque de l'Indo-Chine. Sans grand changement à francs 2.700. Le bénéfice de 1919 atteindrait environ 10 millions permettant la répartition d'un dividende de francs 50 pour le second semestre soit fr. 85 au total.

Banque Transatlantique. Abandonne une partie de son avance. Le bénéfice de 1919 atteint 2.353.000 francs en progrès de près de 700.000 francs de celui de l'exercice précédent. Versement des trois derniers quarts restant à appeler sur les actions nouvelles doit être effectué avant le 4 juin.

Les Banques étrangères ont naturellement suivi le cours des monnaies dans lesquelles elles payent leurs coupons. Banques Espagnoles, Égyptiennes, et Sud Américaines sont en régression très accentuée. Il en est de même pour les Banques Mexicaines. Les troubles actuels au Mexique ne nous paraissent pas la cause principale du fléchissement des cours. On espère en effet que la venue au pouvoir du Général Obrégon, qui semble bien disposé à l'égard des intérêts alliés, favorisera le développement économique du Mexique et l'apurement de sa situation financière

TRANSPORTS

Le Ministre a déposé sur le Bureau de la Chambre son projet sur la réorganisation des Chemins de fer. Il est constitué un Conseil supérieur composé de représentants des Compagnies, du personnel, et des grands intérêts nationaux, Conseil ayant pour mission d'unifier l'exploitation des réseaux tout en laissant à chaque Compagnie son organisation intérieure et son exploitation propre. Un fonds commun alimenté par les excédents de recettes des Compagnies prospères permettrait d'équilibrer le budget des Compagnies déficitaires. En outre, des primes seront un stimulant à l'activité et à l'économie des Compagnies ces primes devant être réparties à raison de 2/3 pour le personnel et de 1/3 pour les actionnaires. Il est encore trop tôt pour que l'on puisse discerner avec quelle faveur le public boursier accueillera ces mesures nouvelles.

Le marché des Chemins de fer est toujours calme; les actions peu négociées se défendent néanmoins et restent fermes. Quant aux obligations, elles sont en très sensible reprise. Il semble que les déconvenues éprouvées depuis une semaine par les détenteurs d'actions se traduisent par un regain de faveur pour les valeurs à revenu fixe.

Nord-Sud. Très bien tenu, sur l'annonce des résultats de l'exercice 1919 accusant un solde créditeur de 5.039.000 francs, report antérieur compris. Après un million d'amortissement et un dividende de 4 % ou frs 10 aux actions, 831.545. francs sont reportés à nouveau. On espère pour l'exercice en cours une améloiration de ce dividende.

Omnibus. En sensible régression vers 630. Au bilan, le compte de gestion figure pour 39.666.000 francs en augmentation de 19.012.000 francs; augmentation constituée par le solde débiteur du compte exploitation, le service des obligations, la dotation de la réserve et un intérêt de 4 % au capital amorti. Le bruit court que le projet de rachat permettrait de distribuer une obligation 5 %, de frs 500, par titre, plus un Bon de liquidation de frs 300 au moins.

Les valeurs de navigation se montrent plutôt hésitantes, Le caractère de leurs recettes réalisées en monnaies de diverses provenances les rend sans doute influençables à la détente des changes.

Chargeurs Réunis. Contraste par sa tenue très ferme avec la faiblesse de l'ambiance. Au 1er juin, doit être distribué un acompte de frs 30 égal au précédent. L'augmentation de capital se fera par émission de 100.000 actions de numéraire, mises en souscription du 20 juin au 20 juillet. Les actions nouvelles à fr. 750, seront réservées aux anciens actionnaires, à raison de une action nouvelle pour une action ancienne, sans préjudice des actions qui leur seront attribuées à titre réductible, au prorata du nombre d'actions anciennes possédées.

Auxiliaire de Navigation. A vivement rétrogradé de 1.185 à 1.150. Une émission de 30.000 actions nominatives nouvelles est en cours. Les actions, jouissance du 1er juillet 1920, sont émises à 727 fr., payables à raison de 350 francs en souscrivant et de 375 francs, du 10 au 20 juillet. Les actionnaires actuels peuvent souscrire à titre irréductible, à raison de trois nouvelles pour deux anciennes.

Est Asiatique Français. Les titres ex-droit de souscription se négocient à 360 francs; le dernier cours pour les titres avant l'estampillage étant de 398 fr. Rappelons les conditions de l'augmentation en cours portant le capital de 6 à 8 millions. Les actions nouvelles assimilées aux actions anciennes sont émises à 275 francs, soit 125 francs à la souscription et 150 francs le 15 juillet 1920. Le droit de souscription réservé est de une action nouvelle pour trois anciennes.

Cargos Français. L'action a été simultanément introduite au Marché officiel et à la Bourse de Lille. Elle a donné lieu à quelques négociations dans les environs de 1.050 francs, ex-coupon de 27 fr. 50. On espère que le solde du dividende sera supérieur à cet acompte.

Suez. La baisse de la livre sterling a fortement pesé sur les cours qui ont été ramenés pour l'action de capital de 8.500 à 7.500 francs, pour la part de fondateur de 3.400 à 2.960 francs et pour les parts Société Civile, de 5.525 à 4.750 francs. L'Assemblée ordinaire est convoquée pour le 7 juin. Il sera proposé un dividende de 210 francs pour l'action de capital, 185 francs pour l'action de jouissance, 104 fr. 22 pour la part, contre respectivement 100, 77,27 et 44 fr. 68. Les recettes du 1er janvier au 12 mai, s'élèvent à 52.730.000 contre 44.760.000, soit une plus-value de près de 8 millions. Le tassement de ces titres paraît excessif et nous croyons qu'ils seront parmi les premiers à bénéficier d'une plus-value, dès que le sang-froid sera revenu au Marché des Changes.

CHARBONNAGES

Le fléchissement des valeurs de charbonnages, au cours de la dernière semaine, n'a rien qui doive surprendre étant donnés les cours excessifs atteints pendant la campagne de hausse. Nous croyons qu'il faut attribuer le tassement, plus à une remise au point qu'au contre-coup des grèves qui sont effectives dans la plupart des charbonnages. Les chiffres d'extraction des houillères du Nord et du Pas-de-Calais (695.000 tonnes pour avril), montrent que le travail de reconstitution se poursuit avec activité — dans l'intervalle de deux grèves, malheureusement. — Un arrêté du 2 mai vient de majorer de 5 francs environ les divers prix du charbon.

Béthune. L'extraction pour avril a atteint 108.000 tonnes. Il est question de diviser facultativement les titres en dixième, les négociations devant être enregistrées sous deux rubriques : dixièmes et entiers. Malgré l'activité accrue que cette division promet au Marché des Titres, ceux-ci sont vivement ramenés en arrière et terminent à 13.250 francs. Ils vont commencer à redevenir intéressants.

Clarence. Ce titre fait preuve de faiblesse; l'accord financier avec Bruay que l'on avait escompté est en démenti. L'Assemblée doit se tenir le 26 mai.

PÉTROLES

Ce compartiment, comme on pouvait s'y attendre a été le plus atteint, puisqu'il ne comprend que les valeurs à change, particulièrement poussées par la spéculation. On peut noter par contraste avec la tenue du Marché Français, la tendance très ferme du Stock Exchange, en ce qui concerne le groupe de ces valeurs. Le Président de la Standard Oil a déclaré que les Etats-Unis seraient à court de pétrole avant la fin de l'été et que partout où il y aurait la possibilité d'obtenir du pétrole à n'importe quelles conditions, le capital américain trouverait à s'employer. Ces déclarations montrent l'importance de plus en plus grande que doit prendre le pétrole dans le commerce mondial. Les capitalistes qui n'ont pas encore pris position feront donc sagement de surveiller ces valeurs que la baisse a fortement affectées. Les cours présents et prochains leur fourniront sans doute l'occasion de placements intéressants et d'un grand avenir.

Royal Dutch. On ne sait encore rien de sûr sur le dividende, ni sur la prochaine augmentation de capital. Chaque jour apporte son information nouvelle. Ces bruits qui, il y a peu de temps se seraient traduits par une hausse, ne parviennent pas à enrayer les effets de la hausse du franc. Le cours qui avait atteint un moment, rappelons-le, 68.000 francs, a été, d'étapes à étapes, ramené aux environs de 48.000 francs.

Le compartiment Roumain bien qu'il semble *a priori*, indépendant de la livre sterling, ne paraît guère moins affecté. Il en est de même pour les valeurs galiciennes et russes .

Dabrowa. L'augmentation du capital de 13 à 50 millions est en cours; le Conseil est autorisé à porter ce capital à 100 millions, au fur et à mesure des besoins. Les nouveaux titres sont réservés à raison de deux par action de jouissance, un par Bon de Caisse et neuf pour deux parts de fondateur. 2.000 parts nouvelles sont attribuées, partie aux anciens porteurs à raison de 4/10 par part, le solde en rémunération d'apport.

MINES DIVERSES

Le Marché du Cuivre à Londres enregistre une nouvelle baisse; les affaires restent très modérées. Plus encore que ces considérations, la baisse de la livre sterling a défavorablement influencé le Marché des Valeurs de Cuivre, valeurs spéculatives et valeurs à change au premier chef. Le recul est général.

Le Marché du Plomb par contraste s'est montré très actif et les cours se sont sensiblement raffermis.

Penarroya. Par sympathie avec les cours de la peseta, fléchit fortement. La situation financière et industrielle paraît cependant favorable. Le bénéfice disponible ressort pour 1919 à 12.122.000 fr., après un prélèvement de plus de 14 millions d'amortissements et de plus de 2 millions de provisions diverses. Le dividende a été maintenu à 40 francs.

Balia Karaidin. Beaucoup plus faible, en dépit de l'augmentation de capital en cours, elle ne parvient

à stimuler le Marché. Les actions nouvelles jouissance du 1er janvier 1920, sont réservées par préférence aux actionnaires actuels, à raison d'une nouvelle pour deux anciennes. Rappelons que cette augmentation de capital représente une tranche de l'augmentation totale qui doit porter le capital à 15 millions.

MÉTALLURGIE, CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Le courant de réalisations, provoqué par la détente des changes ne semble pas avoir affecté les valeurs de ce compartiment qui restent parmi les mieux tenues de la cote.

Fives-Lille. L'augmentation du capital votée par l'Assemblée du 10 février est en cours. 30.000 des actions nouvelles sont émises à titre réductible au prix d'émission de 750 francs et à titre irréductible, à raison d'une action nouvelle contre remise du coupon accepté en paiement; 2.000 d'autres actions sont émises à 1.000 francs et réservées à raison de une action nouvelle pour trois anciennes.



Les Marchés Etrangers

Le Marché de Londres a été dominé par la question du change. La brusque dépression du franc a surpris à Wall Street comme à Paris. Des dégagements nouveaux se sont produits et, comme presque tous les engagements sont au comptant, il est difficile de mesurer jusqu'à quel point les ventes d'origine spéculative sont ou non terminées.

Ainsi qu'il est rationnel lorsque les leaders du Marché font grise mine, les valeurs à revenu fixe ont retrouvé quelque faveur. Leur progression n'a cependant pas été très notable et il faut surtout la retenir comme indication de la sensation du Marché qu'il faut à l'heure actuelle rester au port pendant la tempête.

Les valeurs de pétroles, de diamants et de mines d'or ont toutes fléchi. La **Mexican Eagle** se retrouve à 8.15, la **Shell**, à 9.31/32 et la **De Beers** à 22.

Il faut noter, à l'appui de la dépression générale du Marché, la continuation de la baisse de nombreuses matières premières. Le caoutchouc de plantation, qui s'était arrêté, il y a quelques semaines à 26 pence la livre, a fait une nouvelle chute à 25. Le thé, dont on connaît toute l'importance dans l'alimentation anglaise, a fléchi de 200 shillings à 170 pour les bonnes qualités de Ceylan. Le café brésilien est revenu à 118 contre 128 au début du mois de mars.

Enfin, les métaux persistent à faiblir. L'argent s'inscrit à 59 pence l'once contre 89 au milieu de février. Le cuivre est lourd aux environs de 104. L'étain a plongé brusquement vers 320 contre 350 au début du mois de mai. Le plomb accentue son recul à 41 £ par tonne contre 46 au milieu d'avril.

•

Par sympathie avec les autres Marchés, la *Bourse de New-York* a également été fort agitée.

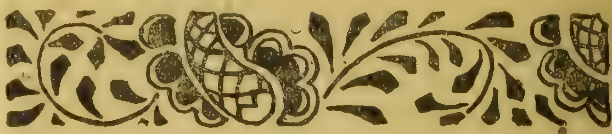
On commence à s'inquiéter fortement, de l'autre côté de l'Atlantique, devant la possibilité d'une réduction du commerce extérieur. Les Etats-Unis se sont, ces derniers mois, désintéressés de l'Europe, estimant qu'elle était en trop mauvaise posture pour qu'elle soit aidée; ils commencent à se rendre compte que les Marchés financiers sont à ce point liés entre eux, qu'on ne peut, sans inconvénient pour soi-même, délaisser ceux qui sont au-dehors.

La hausse des changes en Europe a incontestablement ralenti les expéditions d'Amérique. Les récentes interdictions d'importation prises un peu partout ne pourront qu'accentuer ce mouvement.

En outre, les évaluations actuellement connues des récoltes en blés d'hiver font ressortir une diminution d'à peu près un quart par rapport à 1919. Il n'y a eu que 38 millions d'acres ensemencées contre 42 millions en 1918. La crainte d'une mévente des produits agricoles ajoute à l'inquiétude qui se manifeste pour de multiples motifs, dont la Révolution au Mexique n'est pas un des moindres.

Les bilans des Banques associées persistent à être défavorables, les engagements sont trop importants et la tendance actuelle est de réduire autant qu'on le peut, les prêts faits aux Banques. Il en résulte des dénonciations de crédits qui influent sur le Marché de nombreux compartiments, entre autres celui des valeurs d'automobiles.

La Livre sterling a été un peu plus lourde, mais, par contre, la détente du franc, qui s'est répercutée particulièrement sur Paris, a été considérée comme un élément favorable au relèvement économique de la France.



ÉTABLISSEMENTS CONTINZOUZA

L'assemblée ordinaire s'est tenue le 15 mai sous la présidence de M. Patin. Toutes les résolutions proposées ont été adoptées à l'unanimité. L'Assemblée extraordinaire n'a pu avoir lieu faute de quorum. Les actionnaires sont convoqués à nouveau dans le même ordre du jour pour le 26 juin à 10 heures du matin, 19, rue Blanche, Salle des Ingénieurs.

Les actionnaires sont instamment priés de déposer leurs titres en vue de cette Assemblée à la *Banque Nationale de Crédit*, à Paris, et dans ses succursales.

Un jeton de présence de 1 franc par titre sera alloué aux actionnaires présents ou représentés à la dite assemblée.

BANQUE NATIONALE DU MEXIQUE

MM. les actionnaires sont convoqués pour le 31 mai en assemblée générale ordinaire, au siège de la Banque à Mexico.

Dépôt des titres (20 minimum) avant le 22 mai, à la *Banque de Paris et des Pays-Bas*. Les actionnaires pourront, s'ils ne désirent pas donner leur pouvoir au Comité de Paris, se faire représenter à Mexico par un fondé de pouvoirs spécial, en avisant ledit Comité (41, avenue de l'Opéra) qui transmettra leur délégation par dépêche à Mexico.

LES ABATTOIRS INDUSTRIELS DE FRANCE

On vient d'introduire au Marché en Banque les actions de la Société Les Abattoirs industriels de France Société au capital de 6 millions de francs représenté par 60.000 actions de 100 francs qui exploite un abattoir industriel à Aubervilliers. La Société a également un établissement à Strasbourg et un entrepôt à Limoges. Les bénéfices nets du dernier exercice ont atteint 517.000 francs pour un capital effectivement employé de 1.500.000 francs. Le dividende fixé à 10 francs, contre 8 francs précédemment, n'a absorbé que 150.000 francs, le reste après les prélèvements statutaires ayant été affecté aux réserves qui sont largement dotées et au report à nouveau.

PARTS OROSDI BACK

La Bourse a fait un accueil favorable à l'introduction récente des parts Orosdi Back.

Sous l'action des demandes dont elles ont été l'objet leur mouvement de hausse s'est accentué progressivement et l'on peut prévoir, vu les avantages que représentent ces titres, qu'ils dépasseront encore les cours obtenus jusqu'à présent.

BANQUE DE L'UNION PARISIENNE

Le Conseil d'administration de la *Banque de l'Union Parisienne* a décidé de porter le capital social de 100 à 150 millions de francs par la création de 100.000 actions nouvelles de 500 francs nominal. Ces actions émises au prix de 730 francs, sont réservées par préférence aux propriétaires des actions existant actuellement qui auront le droit de souscrire 1° *à titre irréductible*, une action nouvelle pour deux anciennes, sans que pour l'exercice de ce droit, il soit tenu compte des fractions; 2° *à titre réductible*, tel nombre d'actions qu'ils jugeront à propos, la répartition se faisant au prorata du nombre d'actions anciennes possédées.

Le prix de 750 francs par action sera payable :

1° Actions souscrites à titre irréductible, 375 francs (premier quart et totalité de la prime) en souscrivant du 20 mai au 8 juin 1920).

2° Actions souscrites à titre réductible, rien en souscrivant, 375 francs (comme ci-dessus) à la répartition (du 30 juin) au 8 juillet 1920).

3° 375 francs (trois derniers quarts) du 1er au 15 septembre 1920.

Les actions souscrites à titre irréductible, pourront être libérées entièrement au moment de la souscription, celles souscrites à titre réductible, à la répartition.

Les actions nouvelles porteront jouissance de l'exercice commençant le 1er janvier 1921.

Elles auront droit à un intérêt décompté, au taux de 5 % l'an, savoir :

a) Pour les actions souscrites à *titre irréductible* : du 8 juin 1920 au 31 décembre 1920 sur le premier versement de 375 francs et sur le prix total (750 francs) des actions libérées par anticipation.

b) Pour les actions souscrites à *titre irréductible* et attribuées : du 8 juillet 1920 au 31 décembre 1920, sur le premier versement de 375 francs et sur le prix total (750 francs), des actions libérées par anticipation.

c) Pour toutes les actions du 15 septembre 1920 au 31 décembre 1920 sur le dernier versement de 375 francs

Cet intérêt (moins l'impôt) sera déduit, soit du dernier versement, soit du prix des actions libérées par anticipation.

La souscription sera ouverte à partir du 20 mai 1920 *et sera close le* 8 *juin* 1920.

Les souscriptions seront reçues au *Siège Social*, 7, rue *Chauchat*, à Paris, où des bulletins de souscriptions seront tenus à la disposition des intéressés.

Les actionnaires devront, à l'appui de leur souscription, déposer au Siège social *leurs actions au porteur ou leurs certificats nominatifs*.

Le Conseil d'Administration.

La notice prescrite par la loi du 30 janvier 1907, a paru dans le numéro du 10 mai 1920 du *Bulletin des Annonces Légales obligatoires* à la charge des sociétés financières.

Les formalités exigées par la loi du 31 mai 1916 concernant l'émission des valeurs mobilières ont été observées.

BALIA-KARAIDIN

Émission de 40.000 actions nouvelles de 100 francs jouissance du 1er janvier 1920.

Cette émission forme la première tranche de l'augmentation du capital social de 8 millions de francs à 15 millions de francs votée par l'Assemblée générale du 4 mars 1920.

Souscription à titre irréductible. — Un droit de préférence à la souscription est réservé aux porteurs d'actions anciennes à raison de une action nouvelle pour 2 anciennes. Les souscriptions seront reçues contre présentation des titres qui seront estampillés du droit de souscription et de la mention d'Augmentation du Capital.

Souscription à titre réductible. — Au cas d'utilisation incomplète du droit de préférence ci-dessus, les titres disponibles sont réservées aux Actionnaires anciens qui pourront souscrire également à titre réductible. Cette dernière souscription sera éventuellement réduite et la répartition sera faite proportionnellement au chiffre d'actions anciennes possédées.

Prix d'émission : 290 francs par titre, payables en souscrivant tant à titre irréductible qu'à titre réductible à Paris, la Souscription sera ouverte du 10 au 31 mai 1920 :

A la banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à la Banque de la Seine, 101 et 103, rue des Petits-Champs.

FIVES-LILLE

Suivant décision de l'assemblée extraordinaire du 10 février 1920, il est procédé à une répartition prélevée sur les réserves de frs : 500 » par action, contre remise du coupon n° 10, ainsi qu'à une augmentation de capital de 15 à 31.000.000 de francs par la création de 32.000 actions nouvelles de frs : 500 » savoir : 1° 30.000 actions au pair, à souscrire comme suit : (*a*) à titre irréductible à raison d'une action nouvelle pour une ancienne contre remise du coupon n° 10 accepté en paiement pour frs : 500 » nets; (*b*) à titre réductible, au prix d'émission de francs : 750; 2° 2.000 actions émises à frs 1.000 »; (*c*) à titre irréductible, à raison de 1 action nouvelle pour 15 anciennes possédées; (*d*) il sera également admis des souscriptions à titre réductible. Les souscriptions sont reçues jusqu'au 31 courant à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

BANQUE DE LA SEINE

L'assemblée annuelle ordinaire des actionnaires a approuvé les comptes de l'exercice 1919 se soldant par un bénéfice net de 804.858 frs 91 auquel s'est ajouté le report de 23.376 frs 34 de l'exercice précédent. Le dividende a été fixé à frs : 35,529 par action, il est mis en paiement à partir du 20 courant. Une assemblée extraordinaire, tenue le même jour a autorisé le Conseil d'Administration à porter le capital social en une ou plusieurs fois de 30 à 100 millions.

CRÉDIT FRANCO-CANADIEN

Réunis en assemblée générale sous la présidence de M. Thors, les actionnaires de cette Société ont approuvé les comptes de l'exercice 1919. Les bénéfices nets se montent à £ 817.011,48, auxquels il y a lieu d'ajouter £ 396.066,97, de l'exercice antérieur, Le dividende a été fixé à 32 fr. 50 auxquels est ajoutée la plus-value sur les remises reçues du Canada. La répartition totale se trouve ainsi portée à 50 francs par action. Les parts de fondateur recevront 104 fr. 90. Ces dividendes sont payables à partir du 20 courant. Les abondantes récoltes et l'exploitation des richesses naturelles du Canada assurent à la Société un large champ d'extension. MM. Laporte, Denfert-Rochereau, Cahen d'Anvers, administrateurs sortants ont été réélus.

CRÉDIT FRANÇAIS

L'Assemblée ordinaire des actionnaires s'est tenue le 11 mai au siège social, sous la présidence de M. G. Privat-Deschanel, président du Conseil d'administration. Toutes les résolutions ont été approuvées à l'unanimité. Le rapport du Conseil signale le développement des affaires, la création de nouvelles succursales et l'augmentation de la clientèle. Les comptes-courants créditeurs ont presque doublé d'une année à l'autre; ils avoisinent actuellement 100 millions. Les bénéfices ont atteint 3.076.855 francs, contre 2.471.577 francs l'année précédente. Le dividende a été fixé à 6 % pour les actions B. Un acompte de 10 francs ayant été versé au 15 novembre 1919 sur les bénéfices de l'exercice, le solde restant à recevoir est payable à partir du 20 mai, à raison de : 13 fr. 30 par action B nominative, Nos 1 à 100.000, 12 fr. 97 par action B au porteur, Nos 1 à 100.000, contre remise du coupon n° 5. Pour les actions A, nos 100.001 à 125.000 — dont le premier quart a été versé en octobre 1919 — la portion d'intérêts courus représente 0 fr. 70 par titre. Cette somme est payable à partir du 20 mai, comme pour les actions B. L'Assemblée a ratifié la nomination comme administrateur de M. le baron Amédée Reille.

En fin d'Assemblée, le président a souligné l'augmentation des comptes courants qui ont doublé dans la seconde partie de l'exercice. Il a de plus indiqué que les résultats des 4 premiers mois de l'exercice en cours permettent d'espérer un exercice très satisfaisant.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Mai 20	14 Mai 20	18 Mai 20
Rente 3 o/o	83	61 60	59 55	57 75	57 95	59 95
— 3 o/o amortissable	88	66	70 65	67 75	67 25	68
— 5 o/o 1917		89 75	88 30	87 60	87 65	87 70
— 4 o/o 1917	.....	72 35	71 10	71 55	71 60	71 65
4 o/o 1918		72 10	71 80	71 25	71 25	71 30
Créd. Nat. Obl. 5 o/o 1919			495	498	498	498
Maroc 4 o/o 1914		415	426	420	421	420
Créd. Foncier. 5 1/2 1920				505	508	507
V. de Paris, Ob. 5o/o 1919			486	478	478	465

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Mai 20	14 Mai 20	18 Mai 20
Argentin 5 o/o Int. 1909	503	486	670	970	965	920
Brésil 4 o/o 1889	72	62 75	79 50	99	95	93 50
— 5 o/o Fund	100	99	123	161	161	155
Congo (Lots)	71	92	93	90 50	92	92
Egypte unifiée	100	92 05	119	160 25	153 25	148
Espagne (Extérieure)	93	95 55	173	213	211 25	206
Hellénique 5 o/o 1914	90	78	100	121	114	101
Italie 3 o/o	95	67 75	63 50	58 80	58 90	40
Japon 4 o/o 1905	85	83	132	181 50	163 15	162
Maroc 5 o/o 1904	515	460	480	480 50	490	483
— 5 o/o 1910	518	447	466	600	620	588
Mexique 4 o/o 1910	71	57	57	79 80	108	76
Minas-Geraes 5 o/o 1907	461	372	398	410	395	405
Portugais 3 o/o 1re série	64	56 15	70	79	79 85	80
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	620	585	600
Roumain 4 o/o 1910	......	67	67	79	78	78
Russe 3 o/o 1891	73	38 50	29	32 75	32 75	30
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	42 10	42 10	37 50
— 5 o/o 1906	102	57 50	46	52	52	47 50
— 4 o/o Cons. 1re, 2e s.	88	44	34 50	42	42	47
Serbe 4 o/o 1895	78	61	55	52	52	53
— 5 o/o 1914	86	69 70	60	58 75	57 75	58
Turc unifié 4 o/o	81	70	63 25	86 10	85 25	82

BANQUES

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Mai 20	14 Mai 20	18 Mai 20
Banque de France	4580	5120	5175	5955	5995	5975
— d'Algérie	2811	3300	3620	4748	4625	4540
Banque Française	267	281	283	360	352	359
— Nat. de Crédit	620	755	869	1075	1100	1115
— de Paris	1420	1350	1345	1870	1790	1725
Privée	370	425	459	570	565	535
— de l'Union Parisien	810	814	1135	1625	1610	1575
— Transatlantique	266	282	310	382	380	370
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	1914	1855	1910
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	1140	1167	1175
Crédit Fonc. Alger. 500 f	626	527	688	925	965	1000
— Foncier de France	876	797	835	865	858	859
— Français	332	350	350	412	412	414
— Indust. libérée	724	705	742	765	765	765
Crédit Lyonnais	1572	1292	1430	1800	1798	1760
Mobilier français	502	495	497 50	640	630	645
Foncière Lyonnaise	382	335	550	570	559	535
Société Générale	761	645	692	862	801	795
Société Marseillaise	693	734	744	777	775	760
Rente Foncière	548	464	935	1200	1200	1145
Immeubles de France	...	116	296	420	420	420
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	2770	2700	2700
Banque Indust. de Chine	......	580	879	1166	1168	1170
Banque d'Athènes	46	105	135	225	209	193
Banque Espag. de Crédit	256	340	720	950	885	890
Banq. Nat. du Mexique	500	434	418	655	656	618
Banq. Impér. Ottomane	590	460	610	874	865	821
Crédit Foncier Egyptien	730	782	944	1000	1033	988

TRANSPORTS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Mai 20	14 Mai 20	18 Mai 20
Est. Cap	906	900	720	640	660	640
Lyon. Cap	1230	915	750	765	774	774
Midi. Cap.	1102	882	850	730	745	760
Nord. Cap	1688	1294	1027	1150	1120	1135
Orléans. Cap	1302	1090	940	870	870	780
Ouest	873	710	695	625	649	659
Orléans 3 o/o nouv.	417	338	326 50	269	273	272 50
Etat 4 o/o	498	401	357	320	320	320
Est 3 o/o nouv.	417	344	308	286	289 75	288
Midi 3 o/o nouv.	417	349	312	275	278	288
Nord 3 o/o nouv.	425	333	321	298	306	318
Lyon fusion nouv	407	326	308	270	278	286
Ouest 3 o/o nouv	419	346	310	270	281	285
Congo (Grands Lacs)	261	286	273	460	450	448
Nitrate Railways	362	315	365	465	445	450
Nord de l'Espagne	430	390	505	......	740	745
Saragosse	432	392	515	780	770	778
Métropolitain	498	476	383	405	405	405
Nord-Sud	130	169	141	156	180	180
Omnibus	....	470	602	636	650	636
Tramways (Cie franç.)	489	370	221	225	232	232
— Paris & Dép. Seine	150	210	145	229	228	205
Voitures à Paris	183	427	670	750	780	750

NAVIGATION

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Mai 20	14 Mai 20	18 Mai 20
Messageries Maritimes	79	381	680	592	590	585
Transatlantique ord	143	384	570	598	586	565
Suez act	4865	5400	6450	8100	8225	7505
Chargeurs réunis	550	1574	1950	2625	2600	2670
Chargeurs Français	969	2275	3945	5700	5900	5600
Transp. Marit. à vapeur	...	1170	2680	2860	2865	2745

MINES ET METALLURGIE

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Mai 20	14 Mai 20	18 Mai 20
Association Minière	152	242	349	455	445	415
Aciéries de France	659	929	853	1220	1206	1230
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	2030	2050	2355
Atel. et Chant. de Bretag.	133	212	174	208	208	208
— — de la Loire	680	2085	2495	3245	3000	3010
Chan. et At. de St-Nazaire	1190	1920	1720	2475	2500	2490
Constr. de Levallois	130	155	139	215	200	190
— de Locomotives	......	750	735	800	799	790
— Mécaniques	.....	276	308	575	585	560
Dyle et Bacalan (ord)	260	582	450	500	480	480
Fives-Lille	938	1220	2710	4250	3850	2650
Forg. et Aciér. Nord-Est	387	320	2090	3600	3545	3400
Longueville (Forges)	275	320	340	478	478	460
Creusot	1912	2460	3380	4500	4375	4200
Ariège	482	660	559	1202	1215	1245
Tréfil et Lam. du Havre	233	220	217	212	225	229
Usine de Basse-Loire	270	306	280	340	330	335
Aguilas	626	93	148	185	185	182
Boléo	718	783	845	1280	1260	1195
Cuivre et Pyrites	022	315	318	406	408	400
Malfidano, jouiss	402	385	490	585	585	560
Métaux	745	950	1160	1749	1750	1740
Penarroya	1380	1275	1420	2235	2250	2025
Sels Gemmes	314	206	218	319	303	299
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	2315	2230	2200
Carvin	770	580	655	1040	1085	1050
Courrières	2800	2100	2011	2235	2850	2850
Dourges	433	359	536	780	725	700
Lens	1340	1032	1200	1950	1995	1860
Marles 30 o/o	214	322	460	5150	5150	5000
Bor, ord	1615	890	3300	1575	1575	1575
Laurium	402	371	1355	575	575	584
Mokta et Hadid	2202	2700	1885	5605	5605	5500
Nickel	1119	1431	1075	1745	1720	1570
Rio Tinto ord	1730	1742	475	2130	2085	1905
Sosnowice	1320	930	400	1450	1420	1440
Central Mining	215	205	426	521	529	468
Lautaro Nitrate	257	297	400	778	740	715
Naphte Russe	460	280	426	710	700	680

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Mai 20	14 Mai 20	18 Mai 20
Comp. Génle des Eaux	2130	1553	1155	1225	1225	1005
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	135	136	132
— Minér. & B. de mer	66	70	93	116	112 25	116
Gaz p. la France et l'Etr	711	500	395	360	360	360
Elect. et Gaz du Nord	346	275	360	430	430	420
Est-Lumière	150	113	86	75	75	75 50
Gaz de Paris	276	203	175	210	216	208
Thomson-Houston	673	759	880	1180	1200	1149
Ouest-Lumière	138	109	88	73	72	75
Electricité de Paris	604	575	510	460	450	450
Téléphones	268	585	705	870	875	852
Electr. d'Indo-Chine	1005	......	1390	1925	1890	1890
Câbles Télégraphiques	149	447	614	720	700	715
Eclair. et Force Elect.	997	770	730	774	770	750
Electr. de la Loire	370	340	334	372	367	367
Energie industrielle	90	166	153	182	182	179
Railways et Electricité	728	496	505	565	527	540
Energie Littoral Médit.	413	413	579	590	565	585
Télég. sans fil	..	......	1026	1620	1620	1590

DIVERS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Mai 20	14 Mai 20	18 Mai 20
Agence Havas	1252	980	1020	1525	1525	1495
Air Liquide	263	391	386	840	806	750
Bergougnan	1372	1565	2500	2922	2925	2850
Cirages français	979	1012	1340	1480	1470	1460
Compteurs à Gaz nouv.	1044	915	652	382	373	371
Galeries Lafayette	464	163	170	200	200	192
Magasins Modernes	206	283	406	700	694	650
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	3175	3100	2950
Orosdi Back	205	286	296	430	420	410
Oriental Carpet	227	248	370	480	470	450
Paris-France	1187	1318	2025	3300	3150	3200
Pathé (Etablissements)	181	162	171	268	267	251
Raffinerie Say, ord	358	485	910	1380	1435	1335
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	1075	1095	1002
Tabacs Ottomans	418	460	556	690	710	680

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETATS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Mai 20	14 Mai 20	18 Mai 20
Argentin 6 o/o	90	105 30	93 75	266	265	265
Brésil 5 o/o 1914	80	87	99	145	142	133 50
Colombie 5 o/o or 1906	405	407	435	605	605	520
Maranhao 5 o/o or 1910	256	423	358	412	395	390
Roumain 5 o/o 1903	100	78 50	73	95	95	87

MINES

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Mai 20	14 Mai 20	18 Mai 20
Albi	447	715	825	760	800	755
Bruay	1500	2075	2241	3370	3345	3240
Nord d'Alais	45	48	85	134	134	134
Héraclée	1600	2340	15400	25980	23025	22300
Shansi	28	36	56 50	98 25	95	90
Ekaterine	.....	640	2875	2490	2390	2275
Asturienne Mines	4925	6700	4000	4200	4200	4160
Spassky	67	49	50	67	69	65
De Beers	407	447	526	668	671	636
Bakou	1678	1335	1655	4400	4700	4400
Colombia	1770	1282	1575	3800	3940	3550
Grosnyi	2715	2150	3100	3520	3540	3425
Royal Dutch	......	....	34900	58400	56300	49500

METALLURGIE

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Mai 20	14 Mai 20	18 Mai 20
Diétrich et Cie	142	274	280	305	305	305
Dniéprovienne	3190	1845	2130	2000	1950	1975
Hartmann	480	360	372	495	495	495
Taganrog	545	238	288	369	369	369
Toula	1029	570	680	670	670	670

DIVERS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Mai 20	14 Mai 20	18 Mai 20
Monaco	5400	3305	4200	4495	4535	4695
Caoutchoucs (Financière)	81	276	302	400	405	375
Padang	67	276	485	484	440	410
Raisins de Corinthe act.	154	180	445	520	520	495

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

(En millions de francs)	29 avr. 20	6 mai 20	14 mai 20
ACTIF :			
Or — En caisse	3.608	3.608	3.608
Or — A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	244	242	240
Encaisse totale	5.830	5.829	5.827
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	259	259	207
Disponible à l'étranger	630	670	694
Portefeuille	2.308	2.028	1.996
Effets prorogés	559	535	548
Avances sur titres	1.784	1.829	1.820
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	25.300	25.900	26.050
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.820	3.830	3.840
PASSIF :			
Billets en circulation	37.687	38.249	38.138
Compte courant du Trésor	89	59	42
Comptes courants particuliers	3.378	3.423	3.641
Taux d'escompte	6	6	6
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

(En millions de livres)	21 avril 20	28 avril 20	5 mai 20
Billets émis	130	130	130
Billets en réserve	24	22	19
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	111	111	111
Or et argent monnayés en réserve	0 4	0 5	0 5
Dépôts publics	20	17	20
— privés	124	122	116
Avances sur Fonds d'Etats	57	59	55
— — Autres Fonds	79	75	79
Portefeuille	87	82	87
Proportion réserve aux engagements	17 30	16 50	14 50
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

(En millions de marks)	15 avril 20	23 avril 20	30 avril 20
ACTIF :			
Encaisse — Or	1.091	1.092	1.092
Encaisse — Argent	69	8	3
Billets et Bons de caisse de prêts	14.379	14.541	15.193
Effets escomptés	41.958	37.380	41.995
Avances	17	10	14
PASSIF :			
Circulation	45.706	46.228	47.940
Dépôts et comptes courants	17.099	18.498	17 499

(En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 10 avril	2.453	626	3.899	1.110	1.073	5
1920 17 avril	2.453	626	3.887	1.097	1.062	5
1920 1er mai	2.453	629	3.858	1.097	1.046	5
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 29 fév.	806	75	11.739	1.785	1.677	5
1920 20 mars	805	75	11.772	1.758	1.766	5
1920 31 mars	805	75	12.045	1.855	1.843	5
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	
1920 14 fév.	2.374	»	1.431	3.266	2.963	
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 20 mars	366	3	945	443	685	6
1920 31 mars	365	4	1.038	396	862	6
1920 30 avril	365	4	1.006	385	847	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 17 avril	1.333	23	2.204	227	634	4 1/2
1920 24 avril	1.334	24	2.196	196	601	4 1/2
1920 1er mai	1.334	24	2.402	199	655	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	3 1/2
1920 15 avril	329	88	974	103	328	5
1920 23 avril	531	89	912	110	292	5
1920 30 avril	531	89	966	92	325	5
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 22 avril	266	27	5.023	2.250	692	5
1920 29 avril	266	28	5.123	2.276	711	5 1/2
1920 6 mai	266	27	5.087	2.281		
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.209	138	10	1.319	53	5
1920 9 avril	9.787	649	15.401	9 255	13.949	6
1920 16 avril	9.776	662	15.368	9.494	14.140	6

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Étranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 1920
Londres	25 225	63 12	64 87	63 22	58 63	53 25
New-York	518 25	15 99	17 08	16 295	15 21	13 74
Madrid	100	276	287	276 1/4	259 1/4	228
Berlin	123 50	26	29 1/4	29 1/2	31 1/4	29
Amsterdam	288 30	599	620	597	560 1/2	500
Rome	100	72 3/4	74 1/4	75 3/4	77	70
Vienne	105		8 1/2		7 5/8	7 1/4
Bruxelles	100	106 1/4	107	106 1/4	105	104 1/4
Copenhague	139			276 1/2	252	226
Stockholm	139	356	363	351 1/2	324	290 1/2
Christiania	139	327 1/4	327	317 3/4	287	245
Genève	100	286	301	291	267 1/2	241 3/4

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 1920
Paris	25 12 14	63 85	64 67	63 15	58 55	52 90
New-York	48 66	3 95	3 75	3 87	3 84	3 81
Berlin	20 43	246	227 50	215 50	188	185
Amsterdam	12 107	10 67	10 45	10 575	10 48	10 48
Madrid	25 22	22 82	22 67	22 875	22 77	22 75
Bruxelles	25 225	60 35	60 50	59 25	55 60	50 90
Rome	25 225	86 50	87 25	83 125	75 25	76 50
Suisse	25 225	21 97	21 54	21 725	21 875	21 73
Stockholm	18 159	17 77	18 07	18 135	18 215	18 225
Christiania	18 156					
Copenhague	18 159					

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 1920
Paris	100	34 30	33 25	34 40	36 925	39 70
Londres	25 225	22 03	21 65	21 73	21 87	21 76
Berlin	123 47	8 85	9 75	10 07	11 575	11 775
Vienne	105	2 40	1 90	2 30	2 70	2 20
Pétrograd			6 50	6 50	6	5 75
New-York	518 25	554	5 68	5 13	5 67625	5 67
Rome	100	25 65	24 35	25 75	28 275	28 25

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 1920
Amsterdam	208 30	569	582	562 50	530	480
Londres	25 225	60 90	61 15	59 60	55	50 50
Paris	00	94	93 75	94 25	95 37	96 37
Madrid	100	263	268	260 50	236	223
Genève	118 25	274	284	274	245	237
New-York	5.100 25	15 45	16 12	15 35	14 40	13 20

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 1920
Hollande	169 70	2.260	2.107	2.090	1882	1.774 1/2
Espagne	80	1.080	990	935	822 50	790
Suisse	80	1.090	1.021	980	867 50	837 50

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 1920
Paris	48 18	16 55	16 20	16 85	17 80	19 70
Londres	11 78 3/4	10 67	10 47	10 61	10 49	10 53
Berlin	59 37	4 35	4 75	4 92	5 55	5 77

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 1920
Paris	5 182	16 05	17	16 42	15 17	13 32
Londres (Câble)	4 866	3 91	3 74	3 82	3 80	3 77

COURS A MADRID

Sur :	Pair	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 1920
Paris	100	36 10	34 75	36 50	39	43 90
Londres	25 225	22 68	22 59	22 77	22 82	22 85

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	20 avril 1920	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 1920
Londres	48 5/8	59 1/8	59	60 23	60 3/8	60 5/8

La Gérante : Suzanne Boureau.

Société Nouvelle d'Impressions Industrielles et Artistiques, 20, rue Cadet, Paris (9e). — 16559.

Le Numéro : 1 franc. 3me Année, N° 18. — 30 Mai 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
PHILIPPE MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

La Sécession Américaine

ÉDITORIAL

Nos Correspondants particuliers nous écrivent

de Washington, d'Adana, de Tiflis, de Memel et de Genève

Les Idées de Charles Maurras

par RENÉ GILLOUIN

Nationalisation et Centralisation des Chemins de Fer

Les Programmes du Gouvernement et de la C. G. T.

par WILLIAM OUALID



ABONNEMENTS

FRANCE

Un an	40 fr.
Six mois	22 fr.
Trois mois	12 fr.

ABONNEMENTS

ETRANGER

Un an	44 fr.
Six mois	24 fr.
Trois mois	14 fr.

75, Rue de Lille, PARIS

Téléphone : Fleurus 11-87 — 00-36

Compte Chèque Postal : 7029

SOMMAIRE

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS

*Nous avons exposé à nos lecteurs les raisons qui nous obligent à porter le prix du numéro de l'*Europe Nouvelle *à* deux francs *et à modifier le coût de nos abonnements,* à partir du 1er juin.

Les lettres que nous avons reçues à ce propos nous montrent que chacun se rend compte des difficultés que nous rencontrons du fait de l'augmentation du prix du papier, des matières premières et de la main-d'œuvre. Cette augmentation a contraint tous les journaux et revues à reviser leurs tarifs. Nous subissons, non sans regret, la loi commune, tout en gardant l'espoir que les mesures que nous devons prendre ne seront que temporaires.

A partir du 1er JUIN, le prix de l'abonnement à L'EUROPE NOUVELLE sera donc ainsi fixé :

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	80 fr.	90 fr.
Six mois	40 fr.	50 fr.
Trois mois	20 fr.	30 fr.

LE NUMÉRO : DEUX FRANCS

Les abonnements expirant avant le 1er JUILLET seront renouvelés sans majoration.

Ceux de nos lecteurs, qui, désirant devenir nos abonnés, nous feront parvenir le montant de leur abonnement, avant le 15 JUIN, *bénéficieront du prix actuel, qui est le suivant :*

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	40 fr.	44 fr.
Six mois	22 fr.	24 fr.
Trois mois	12 fr.	14 fr.

La simple comparaison de ces chiffres avec ceux qui précèdent montre à tous l'avantage qu'ont nos lecteurs au numéro à s'abonner avant que ne soient appliqués nos nouveaux tarifs.

Les abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste, Compte chèque postal n° 7029.



LA SÉCESSION AMÉRICAINE

Les partis américains vont choisir le mois prochain leurs candidats à la présidence. Si les chances, ainsi que l'estiment de bons juges, sont du côté des Républicains, la convocation républicaine du 8 juin aura aux yeux de l'Europe une importance exceptionnelle. En 1920 comme en 1916, l'élection présidentielle américaine intéresse le vieux monde comme le nouveau. Il s'agissait, il y a quatre ans, de savoir si les Etats-Unis entreraient en guerre. On se demande aujourd'hui si, dans un univers restauré sous leurs auspices, ils continueront longtemps à faire sécession.

La lettre que nous adresse le docteur Dillon, et qu'on lira plus loin, laisse subsister peu d'illusions à cet égard. C'est un bon connaisseur en la matière. Quand il signale la curieuse phase morale que traversent aujourd'hui les Etats-Unis et qu'il nomme l'*américanisme*, on ne peut que s'incliner devant son diagnostic, quitte à ne point désespérer de l'avenir.



Le trait dominant de la campagne présidentielle est en effet une sorte d'horreur sacrée pour tout ce qui n'est pas la défense étroite des intérêts américains. Après avoir voulu être les premiers citoyens du monde, on dirait que lès Américains n'aspirent plus qu'à se serrer autour d'un clocher de village.

La puissance de ce courant d'opinion qui se formait déjà l'an dernier, on peut la mesurer au succès croissant de la candidature du sénateur Hiram Johnson. Trois candidatures principales paraissent être en présence pour la « nomination » républicaine. L'une est celle de M. Hoover. Bien qu'il exprimât le 23 février dernier, à l'Université de John Hopkins, l'opinion que le traité de paix méritait d'être revisé, c'est un partisan convaincu de l'entrée des Etats-Unis dans la Société des Nations. L'hiver dernier, il était le grand favori. Mais voici que son étoile pâlit. Parmi les intrigues dirigées contre lui, on relève cet argument significatif, paru dans le *Chicago Tribune*, qu'il a trop longtemps vécu à l'étranger. M. Hoover risque désormais de ne pas être trouvé assez américain.

Le général Wood, au point de vue de l'américanisme pur, est meilleur teint, car il ne craint pas de tenir un langage de militaire et de prôner la défense des droits américains. Il se montre d'ailleurs partisan de la ratification du traité de Versailles avec réserves. Mais cette candidature a un peu les allures d'une de ces entreprises officielles de partis qui exigent, en pleine convention, des trépignements de joie artificiels. Rien qui rappelle les grands mouvements en faveur de Roosevelt ou de Wilson.

Au contraire, la candidature Johnson, qui fait dans l'ouest des progrès rapides, paraît répondre à un sentiment sincère et violent. Or ce fut dès l'origine l'ennemi le plus irréductible du traité de paix. Il préconise non sans éloquence une politique de complet isolement. L'américanisme trouve aujourd'hui en lui son représentant le plus pur.

Sera-t-il choisi pour candidat du parti républicain ? On ne sait. Mais ce qui est certain, c'est que la tendance des masses américaines est aujourd'hui de tourner le dos à l'Europe.



S'agit-il là d'un état d'âme définitif ? Voilà toute la question. Si l'attitude américaine s'explique en partie par des causes intérieures et d'ailleurs passagères, on en démêle plusieurs raisons qu'il dépend de nous de faire disparaître, car elles se ramènent toutes à la méfiance qu'inspire le vieux continent.

Contrairement à un préjugé courant, cette vérité s'applique à la France au moins autant qu'à l'Angleterre. Assurément nous n'avons pas de question d'Irlande. Ce que l'on nous reproche toutefois d'une manière plus ou moins explicite, c'est d'avoir causé la plus forte déception intellectuelle que le monde ait connue depuis l'armistice. Aux yeux de toute l'Amérique, la guerre avait idéalisé la France. On attendait de nous que nous fussions pour la reconstruction d'une Europe démolie des guides éclairés et, dans une juste mesure, désintéressés. Nous nous sommes bornés au contraire à revendiquer notre bien et à demander les réparations qui nous étaient dues. Cependant que le gouvernement de la France adoptait cette attitude légitime, mais négative, une partie de l'opinion française, faussement considérée aux Etats-Unis comme officieuse,

traitait toutes les questions et notamment celle du Rhin, de façon si inconsidérée qu'elle nous donnait involontairement les allures de l'impérialisme.

De cette désillusion est venu tout le mal. Du coup, la prodigieuse puissance de soupçon dont dispose l'esprit américain s'est portée sur nous. On nous prête aujourd'hui, aux Etats-Unis, une surprenante habileté dans la propagande : sous chacun de nos arguments, on découvre une ruse. La diplomatie française est accusée de reprendre à son compte les moyens de Louis XIV pour obtenir l'hégémonie de l'Europe, et quand nous encourageons les Polonais, c'est que nous les employons au service de nos ambitions. Nous passons de même pour vouloir saigner l'Allemagne à blanc et pour préparer sournoisement l'annexion à la France de la rive gauche du Rhin. Tout cela s'imprime depuis des mois dans la presse américaine. Faut-il s'étonner après cela que l'honnête Américain de la moyenne se demande avec quelque inquiétude si nous valons réellement mieux que nos anciens ennemis, et juge qu'après tout ce qu'il a de moins sot à faire, c'est, dans le doute, de rester chez soi ?

Mais ces soupçons, dont la plupart sont puérils, s'évanouissent si la France sait les démentir par ses actes.

On commettrait en effet une lourde erreur en déduisant des conclusions durables de tous les mouvements d'opinion que révèlent les péripéties de la campagne présidentielle. Sans doute M. Johnson est aujourd'hui plus populaire que M. Hoover. Sans doute l'« américanisme » a remplacé cette soif de désintéressement national qui s'était emparé de la nation pendant la guerre. Mais il ne faut pas oublier que les conséquences les plus inattendues peuvent sortir d'une élection présidentielle américaine et que le président Wilson, réélu en 1916 sur un programme de neutralité, déclara la guerre à l'Allemagne dès le printemps suivant. Pour que le revirement s'opère, pour que le peuple américain redescende de l'Aventin, il suffit probablement que la France, sans renoncer à son droit, prouve qu'elle est capable de songer au relèvement général de l'Europe autant qu'à elle-même. La clé des futures relations entre les Etats-Unis et l'Europe, on ne la trouvera pas à Chicago, mais à Spa.

PHILIPPE MILLET.



Lettre d'Amérique

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES AUX ÉTATS-UNIS

L'ARGENT COULE A FLOTS. — LA CANDIDATURE HOOVER. — LES DÉMOCRATES. — L'AMÉRICANISME.

Depuis l'élection historique qui envoya Abraham Lincoln à la Maison Blanche, qui amena la guerre de Sécession et renforça les liens qui unissaient les Etats du Nord à ceux du Sud en une communauté politique, aucune campagne présidentielle n'aura été aussi intéressante, aussi âprement disputée, aussi grave pour le sort du pays et du monde que celle qui va s'ouvrir. Quelques-unes de ses manifestations de surface restent même sans précédent. Dans le South Dakota, par exemple, les candidats éventuels ont été obligés d'aviser, dès le mois de décembre dernier, les autorités de leur intention de se présenter à la présidence, alors que jusqu'ici personne ne devenait candidat effectif, tant que les Conventions des partis ne s'étaient pas réunies, ce qui n'avait lieu ordinairement que deux ou quatre mois avant les élections. En South Dakota, seuls ceux qui répondirent à l'appel et exposèrent leurs programmes respectifs en quatre-vingt mots dès l'hiver dernier ont, aujourd'hui, qualité pour recueillir les votes de cet Etat.

Parmi d'autres signes des temps il faut noter les efforts énergiques de quelques hommes politiques (le sénateur Borah en particulier) pour empêcher que de grosses sommes ne soient souscrites aux fonds des partis, par les millionnaires et les riches compagnies qui ont un intérêt particulier à les appuyer ou à les protéger. L'intention du sénateur Borah est de déposer un projet de loi réduisant dans une grande proportion les frais des élections.

Pendant chaque campagne présidentielle, un flot d'argent liquide coule sur le pays, mais, cette année, c'est un déluge. La somme dépensée pour envoyer à la Maison Blanche feu William Mac Kinley est évaluée à deux cent millions de francs, et, bien que la lutte de cette année pour le siège présidentiel ne soit pas commencée, on affirme que des sommes extraordinaires ont déjà été mises en circulation pour assurer le succès des trois plus éminents candidats républicains : le général Wood, le Gouverneur Lowden et M. Hoover. Naturellement, il est difficile de vérifier les bruits qui courent sur ce sujet délicat, mais ceux qui sont en relation avec les « managers » de ces divers candidats affirment que trente-deux millions au moins, ont déjà été versés pour préparer les voies au général Wood, un peu plus pour le Gouverneur Lowden et plus du double du total des ces deux sommes pour M. Hoover — ce qui fait, au cours normal, plus de 256 millions de francs pour la nomination de ces trois candidats. Deux circonstances ont contribué à aggraver la dépense du manager du célèbre « Ex-dictateur aux Vivres » des alliés : l'heure avancée à laquelle il a posé sa candidature, et la nécessité de rattraper le temps perdu. On sait que si le temps est de l'argent, l'argent est du temps. Il y a ensuite une question de tactique : on croit que, grâce à sa politique indépendante, M. Hoover pourra, avec quelque chance de succès, tenter de rallier les deux partis, le Démocrate et le Républicain. Cet avantage est des plus importants dans son actif. Car on ne peut nier qu'il ait de nombreux partisans parmi les Démocrates.

Il est de notoriété publique que les trois rivaux républicains déjà mentionnés, ont pour eux les concours les plus riches et les plus généreux. Les autres candidats sont loin d'être aussi bien pourvus de fonds. Le sénateur Hiram Johnson, par

exemple, orateur extrêmement persuasif, véritable charmeur, donne à entendre qu'il dispose de moyens limités. Et il trouve, en conséquence, que l'avantage dont jouissent, sous ce rapport, ses concurrents, est une chose déloyale et qu'on ne devrait pas tolérer dans une république démocratique. Les porte-parole du Sénateur Johnson prétendent publiquement que les managers de Wood ont dépensé près de trois millions et demi de francs (200.000 dollars)rien que dans le South Dakota et au moins autant dans le North Dakota. Le sénateur Borah a publié le nom des millionnaires qui, d'après lui, auraient souscrit généreusement au fonds de tel ou tel candidat. Mais le sénateur serait-il en mesure de fournir la preuve de ses accusations ? Il est peu probable que son Bill sur la réduction des dépenses électorales devienne jamais une loi parce que les partis en présence ont tous intérêt à s'y opposer.

On ne doit pas oublier cependant que le Sénateur Johnson lui-même est soutenu par plusieurs des personnalités les plus riches de l'Ouest. J'en connais personnellement quelques-unes et je sais, par elles-mêmes, qu'elles ont souscrit avec libéralité au fonds de sa campagne.

Mais ces fonds, du reste indispensables à la campagne d'un candidat à la Présidence, ne sont pas le « Sésame ouvre-toi » de son succès. En politique, l'argent n'est pas toujours le seul atout. Beaucoup d'autres conditions sont requises : alors qu'elles semblent toutes réunies, un accident imprévu survient parfois et c'est le cheval borgne qui gagne la course !

Le sénateur Harding, l'un des hommes politiques du parti républicain, a été jusqu'ici peu poussé par la presse et, cependant, les gens avertis ne seraient pas surpris de le voir en fin de compte nommé à Chicago par la Convention Républicaine. Il est désigné par la clarté de son esprit. Son bon sens, un programme républicain acceptable, et sa fidélité à la discipline du parti, toutes choses qui comptent, à un moment où les hommes d'affaires se méfient plus que jamais des expériences nouvelles, et où les politiciens cherchent des hommes d'affaires pour chefs.

Aujourd'hui, les hommes d'affaires passent pour être les chefs des délégués. S'ils ne sont pas toujours suivis, ils entraînent généralement avec eux un grand nombre de ces délégués et de cette façon ont une influence sur l'élection présidentielle. Cette élection devrait exprimer la décision finale du parti, en assurant le succès de son candidat officiel (pourvu bien entendu que ce parti triomphe aux élections). On escompte que les autres candidats se retireront en faveur de celui qui a obtenu la majorité des votes, mais au fait, cet espoir ne se réalise pas toujours et il se produit alors une scission qui affaiblit le parti et peut permettre au parti adverse de l'emporter. Les démocrates comptent, cette année, sur une pareille scission dans le parti républicain et beaucoup pensent que ce sera Hoover qui la provoquera. Le pourra-t-il et le voudra-t-il ? Tout dépend de cela. J'ai la ferme conviction qu'il est citoyen trop loyal pour se prêter à une pareille manœuvre. Hoover ne s'est jamais proposé lui-même comme candidat et jamais il ne fera valoir ses droits. Répondre à l'appel de la Nation, voilà le principe qui l'a guidé quand il a permis que son nom soit soumis aux Délégués

❧

La vérité est qu'aucun parti ne possède, parmi ses hommes politiques de profession, un homme vraiment puissant, capable de fondre son parti en un bloc indivisible. Si Théodore Roosweelt avait vécu, il aurait réalisé facilement cette union, il aurait entraîné le pays derrière lui, et aurait rompu avec le précédent qui s'oppose à la troisième réélection d'un candidat. Mais aucun des hommes politiques du parti qui aspirent actuellement au siège présidentiel n'a hérité de lui

Mais M. Hoover est si peu un homme politique qu'il a de nombreux partisans dans les deux partis ; il jouit d'une réputation mondiale d'organisateur, d'homme d'affaires, de travailleur d'une haute moralité et l'on croit communément qu'il pourra s'assurer l'appui de la grande majorité des votants s'il est nommé par le parti républicain. Sa carrière a été marquée par une intégrité sans tache Un grand dévouement au bien public et des succès brillants, depuis l'époque où, jeune homme, il était employé dans une blanchisserie à vapeur à Stanford University, afin de gagner les moyens d'y poursuivre ses études. Sa sociabilité, son tact et sa droiture lui gagnèrent de nombreux amis dans ce collège où il fut bientôt remarqué pour son aversion instinctive de tout ce qui a couleur de privilège. « A fair field and no favour » était sa devise à Stanford et on assure confidentiellement qu'à la Maison Blanche, il montrerait la même intrépidité et appliquerait avec une égale impartialité ce principe démocratique.

Ce sont là des atouts énormes pour un homme auquel ses amis espèrent gagner une fraction du parti Démocrate et tous les Républicains. Car M. Hoover est membre (d'aucuns disent « in partibus ») de ce dernier parti ; il est en train de devenir l'un de ses quatre candidats. Contrairement à ses trois collègues Républicains, il a, comme je l'ai dit, l'appui assuré d'un certain nombre de démocrates et l'appui conditionnel de beaucoup d'autres encore qui espèrent trouver en lui, s'il est élu, le plus démocrate et le plus progressiste des Républicains. L'horreur de M. Hoover pour le favoritisme sous toutes ses formes est hautement appréciée de ses adversaires, dans le cas où leur propre candidat serait battu, ceux-ci se consoleraient en pensant qu'un point au moins de leur programme politique serait défendu par lui. Quelques-unes de ses conceptions sur l'incident de l'impôt et sa répercussion sur les riches compagnies semblent justifier cette supposition. On croit que Hoover examinerait sérieusement les réclamations des Radicaux, qu'il tiendrait compte de celles qui sont fondées. Son courage civique lui donnerait la force d'y faire droit aussi bien qu'à celles des autres fractions de la population, quelles que puissent être les protestations de certains privilégiés. Avec lui, il n'y aura d'exception ni de personnes ni de parti ; sa route est pavée de principes et ses méthodes s'harmonisent à ses fins.

Le nom de M. Hoover possède pour ces raisons et pour d'autres analogues un pouvoir magnétique qui se fait sentir bien au-delà de son groupe politique ; il exerce une véritable attraction sur des milliers de personnes qui, en tant que membres d'un autre parti que le sien, seraient naturellement obligées, au moment des élections, de travailler dans le camp opposé. Cette attraction a tant de pouvoir que les amis, les partisans du Président sortant, ont eux-mêmes une vive sympathie pour Hoover. Cet hommage remarquable à son mérite, l'évidence de sa popularité ont amené certains publicistes à affirmer que M. Hoover est un des candidats de M. Wilson,

le dernier sur la liste et le seul qui n'ait pas été avoué publiquement. Mais ceci ne se dit qu'à mots couverts.

Si pur républicain qu'il soit, M. Hoover a trop bien vu le monde pour laisser borner ou obscurcir son horizon par les tentes d'un camp, d'une fraction. Il envisage les choses d'un point de vue plus large, comme il convient à l'homme qui a été le répartiteur des vivres de deux continents. Il est réellement et dans le meilleur sens du terme un citoyen du globe, un ami de l'humanité, un avocat passionné de la solidarité humaine, et ce sont ces principes qui l'ont rendu cher à tant de ses compatriotes épris de progrès.

On l'accuse d'avoir vécu des années en Angleterre, de n'avoir résidé qu'un temps relativement court aux Etats-Unis, de n'avoir eu que peu de rapport avec ses concitoyens, de ne s'être jamais encombré des devoirs civiques (tels que le vote), d'être anglomane ; mais tout cela constitue une partie de cette boue verbale qu'il est d'usage de déverser durant la campagne électorale sur les candidats puissants, et il ne faut pas s'y arrêter. On ne doit pas oublier que M. Hoover, lui-même, a soigneusement évité de dire ou de faire quoi que ce soit qui puisse froisser aucun parti. Son programme est mince, car il désire naturellement avoir, s'il est élu, le plus grand pouvoir discrétionnaire. Mon impression est que M. Hoover, une fois élu, voudra se libérer de toutes les entraves des partis, et s'efforcera d'instaurer une politique intérieure et extérieure qui profitera à la communauté entière et sera utile à la cause des races civilisatrices en général. J'attache une grande importance à deux de ses traits distinctifs : 1° il sait juger les hommes et il choisira les meilleurs, sans tenir compte de leur politique ; 2° il s'inquiétera de leur opinion et la pèsera soigneusement avant de décider et d'agir. Sous ces deux rapports il est tout l'opposé du Président Wilson.



Le vote des femmes est un des facteurs de l'élection prochaine dont on ne tient pas compte suffisamment. On croit, en général, que les femmes suivront la même voie que leurs maris ou qu'elles se tiendront éloignées des urnes. Il se pourrait bien pourtant que cette prévision se montrât erronée ; je connais plusieurs cas où les femmes ont pris une attitude différente de celle de leurs maris, et il serait, pour le moins, téméraire de généraliser. Mais je suis cependant tout à fait certain que, si Hoover est nommé, il aura pour lui les suffrages des masses féminiens du pays tout entier. C'est pourquoi il est si important qu'il devienne candidat officiel. Mais le parti, pour plusieurs raisons, ne veut pas l'adopter. Les républicains disent qu'ils ne sont pas favorables à sa candidature, en dépit de sa tactique pleine de sagesse et de sa réputation mondiale, à cause de son absence prolongée des Etats-Unis, de son long séjour en Angleterre, de son éloignement de la section active du parti républicain, de son amour de l'indépendance absolue, et de ses tendances que l'on croit radicales. En même temps, certains d'entre eux craignent que, s'il ne devient pas leur candidat officiel, il ne refuse de se retirer de la lutte : s'opposant au candidat officiel qu'ils auront choisi, il diviserait les votes du parti et ouvrirait la porte au démocrate rival. C'est ce qu'ils appréhendent et ce que leurs adversaires espèrent, mais moi je considère ce danger comme imaginaire.

Les Démocrates, à moins d'une bonne fortune imprévue, ont peu de chances d'assurer à l'un des leurs le bail de quatre ans à la Maison Blanche. Le pays est fatigué d'eux, et de leur manière de conduire les relations extérieures ; le pays n'avait le désir de les voir à la tête des affaires de la Nation ni en 1916, ni en 1912, mais, à chacune de ces élections, M. Wilson fut élu grâce à une scission dans le parti républicain, et ce qui se passa alors peut bien se reproduire. A certains signes et à certains symptômes déjà perceptibles, bien des gens pensent qu'il en sera de même cette année.

Si le parti démocrate a perdu visiblement beaucoup de son prestige et un nombre appréciable de ses partisans d'il y a quatre ans, la cause directe en est la politique extérieure d'un homme dont le parti peut difficilement être rendu responsable. Car cette politique fut ouvertement désapprouvée par plusieurs des chefs démocrates les plus éminents. A Paris, M. Wilson ne sut pas insister sur l'importance de la doctrine de Monroe et il faillit engager les Etats-Unis, en Europe et en Asie, bien au-delà des termes de cette doctrine. Au Mexique également il alla trop loin dans l'intervention alors que celle-ci était contraire aux intérêts des citoyens Américains, et il n'alla pas assez loin au moment où ces mêmes intérêts demandaient une protection efficace et une action prompte et énergique. On attribue couramment tout l'imbroglio mexicain à son manque absolu de sens politique et à son goût des théories abstraites. Les Américains sont regardés aujourd'hui au Mexique comme un peuple de race inférieure. Leur drapeau était grossièrement et délibérément insulté ; leur territoire était envahi ; leurs nationaux étaient assassinés ; leurs droits, légalement acquis étaient et sont encore systématiquement violés, et les coupables de ces offenses restaient pour la plupart impunis. Le Gouvernement Mexicain, qui aurait dû renforcer les droits que l'on transgressait de la sorte, a été protégé contre ses ennemis de l'intérieur et a été appuyé par les propres amis de ses victimes américaines. Tout cela est l'ouvrage de M. Wilson.

Voilà quelques-unes des charges qui pèsent actuellement sur le président sortant et sur son parti. Wilson ne se présente pas lui-même comme candidat à la Convention, cette année. L'état précaire de sa santé et son impopularité notoire l'en empêchent. Mais son gendre, M. Mac Adoo, qui est le favori du parti a, pour lui, deux atouts : sa querelle avec son beau-père et sa démission de l'Administration Wilsonienne qui peut être interprétée comme une désapprobation de sa politique ; il jouit, de plus, de la réputation d'un financier de bon sens, ce qui est une qualité éminente en ces temps de prix exorbitants et d'impôts écrasants.

Le Président Wilson bien que n'étant pas candidat, compte faire de la Société des Nations et de la ratification sans réserve de son traité de Paix, le seul programme de sa campagne, et, si sa santé le lui permet, il est entendu qu'il ira à San-Francisco faire un discours à la Convention Démocrate. Mais la plupart des chefs démocrates s'opposent à ce qu'on prenne pour seul programme l'article du pacte de la Société des Nations. Ils soupçonnent que la majorité des votants préfère au traité tel qu'il est libellé, les réserves proposées au Sénat par la majorité républicaine. Il est indubitable qu'il se produira un heurt sur ce point, et cela permettra de comparer les forces du parti démocrate et du parti soi-disant Wilsonien. Bryan s'est soigneusement préparé à conduire la lutte contre le traité tel qu'il a été écrit, à la

Convention. Mais la défaite du programme Bryan à Nebraska, et le fait que Bryan lui-même n'ait gagné que d'une longueur son siège à la Convention, l'éliminent comme leader.

Tous les candidats démocrates éventuels se gardent de l'aide des radicaux et des germanophiles. Aucun d'entre eux n'a cherché à profiter du malaise du pays (to capitalize). On semble convaincu que l'appui de ces éléments déloyaux serait fatal à tout candidat. Ainsi il existe dans le parti démocrate une gauche radicale qui ne sait où aller. Seul le sénateur Johnson a voulu ouvertement s'assurer le concours des radicaux germanophiles. Les Démocrates considèrent que ce concours est plus néfaste que l'appui avoué de Tammany Hall.



Tous les gouvernements étrangers noteront et prendront à cœur l'une des caractéristiques des élections prochaines : aussi succincts ou aussi complets que soient les programmes des candidats, on retrouvera au fond de tous un même article : l'américanisme. A l'approche des élections les programmes contiennent des promesses données à la légère et qui sont vite oubliées. Beaucoup des mesures les plus opportunes, qu'on espèrerait voir adopter par un candidat ou un parti, ne trouvent pas de place dans son programme, parce qu'elles pourraient produire un mauvais effet sur une partie des électeurs présumés du candidat officiel. Cela est surtout vrai pour les questions d'impôts.

Mais, aujourd'hui, la condition *sine qua non* du succès d'un candidat est sa profession d'« américanisme ». La guerre mondiale, et, plus encore, la paix de Versailles, la lutte récente, au Sénat, autour de la doctrine de Monroe, et le mépris que le Gouvernement Mexicain a montré des vies et des biens américains a remué, chez le peuple des Etats-Unis, les profondeurs de l'âme nationale. Une immense vague nationaliste a surgi, qui déferle sur le pays, de l'Atlantique au Pacifique, et qui balaiera beaucoup des moyens d'influence dont les gouvernements étrangers disposaient jusqu'à présent vis-à-vis l'administration de Washington. Le renforcement des droits américains dans le monde est devenu le cri de guerre de l'Amérique, maintenant que la lutte pour l'indépendance économique menace de devenir une question de vie et de mort. D'après ce que je sais des candidats à la Présidence, que ce soit un Républicain, comme c'est probable, ou un Démocrate, comme c'est possible, qu'on envoie à la Maison Blanche, je crois pouvoir dire que son attitude, sur toutes les questions d'économie politique et de finances, s'inspirera de cet ensemble de sentiments et de principes que l'on désigne ici, par « Américanisme ».

E. J. Dillon.



Lettre de Cilicie

LES POPULATIONS INDIGÈNES. — KEMAL BEY ET LES IRRÉGULIERS. — LES ARMÉNIENS ET LES KURDES.

Notre correspondant particulier, auquel nous laissons la responsabilité de ses appréciations, nous écrit :

Toprak Kalé par Adana, avril 1920.

Je voudrais vous indiquer comment se développe en Cilicie le mouvement nationaliste turc ou kemalisme, du nom de son chef Mustapha Kemal.

Nos troupes s'échelonnent sur le chemin de fer de Bagdad depuis Mersina, leur base maritime, jusqu'à Bozanti, station du Taurus qui est l'extrémité nord de la zone d'occupation, et jusque vers Alep et l'Euphrate. En dehors de la voie ferrée, il n'y a eu que peu de points occupés : les contingents retirés de Marache ont fourni des postes de surveillance sur le Bagdad. Mais notre action s'était étendue bien au-delà, atteignant des *cazas* (arrondissements) ou des *nahiés* (cantons) distants parfois d'Adana de plus de 150 kilomètres et qui rendaient ainsi des comptes à nos officiers du contrôle administratif.

Ce sont naturellement à ces circonscriptions éloignées que le virus kemaliste a été inoculé d'abord.



Les choses se passent toujours de la même façon, pour ainsi dire classiquement.

Des villageois vivent tranquilles en leurs chaumières, occupés à leurs travaux ou endormis dans une calme fainéantise. Un jour, une rumeur annonce la venue des *tchétés* ou bandes armées — fléau redouté, mais commun en ces régions où le brigandage sévit périodiquement parmi les populations. — Les *tchétés*, sous menace de mort, extorquent de l'argent et des vivres au paysan qui est obligé d'en passer par leurs exigences. Ils molestent l'Arménien qui fuit épouvanté, ou parfois le suppriment selon des modes variés, toujours abominables et tristement célèbres sous le nom spécifique de massacres. Pour justifier ces pillages et ces attentats les bandits n'invoquaient autrefois que le droit du plus fort. Aujourd'hui trop heureux du prétexte, ils se réclament de Mustapha Kemal Pacha et se décorent du titre de *techkilate milli* ou *défenseurs des droits de la nation.* Les contributions qu'ils lèvent semblent donc extorquées par eux pour le triomphe de la cause. Les villageois avec cette passivité qui les caractérise se laissent faire, et parfois même suivent le mouvement. Ils s'arment, et la bande, grossie comme une boule de neige, pousse jusqu'au village voisin.

Le terrain étant ainsi préparé, arrivent, en deuxième échelon, les forces dites *forces nationales.* Ce ne sont plus des francs tireurs, mais encore des aventuriers, revêtus d'un restant d'uniforme. Leur chef est presque toujours un officier de l'armée régulière ottomane, mais sans insignes et portant un nom d'emprunt. Ce *commandant des forces nationales* commence en général par écrire une lettre de teneur à peu près invariable ; on y rappelle les conditions de l'armistice, les principes wilsoniens et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le tout se termine par un ultimatum. S'il n'y a pas de garnison française dans l'endroit, le succès est facile ; le chef kémaliste prend possession du « *Kouak* » (ou

palais de la sous-préfecture), et suivant le cas, donne l'investiture soit aux anciens fonctionnaires, soit au commandant de la gendarmerie ou arrête ceux-ci pour les remplacer par des agents de son choix. Si la ville est occupée par une garnison, laquelle, bien entendu, ne répond pas à l'ultimatum, le snationalistes l'encerclent. Les isolés ou les petits détachemets ne peuvent plus passer. Des guérilleros sont postés aux défilés et déciment les escortes. Les chrétiens paient de leur vie toute tentative de sortie. Peu de coups de feu pendant le jour ; de grandes nuits calmes ; mais un guet vigilant qui empêche les fuites à travers le cordon d'enveloppement.



La situation qui résulte pour nos troupes des progrès du kemalisme est difficile.

Les communications téléphoniques et télégraphiques sont fréquemment interrompues ; on se lasse à la longue de les rétablir. Puis les convois de ravitaillement cessent à leur tour de passer et il faut vivre sur le pays, non sans restrictions. Il suffit d'un pont détruit, d'un rail déboulonné pour mettre la voie ferrée hors d'usage et isoler pendant plusieurs jours toute une série de postes. Nos colonnes ne rencontrent que rarement les bandes qu'elles ont pour mission de disperser. Dès que celles-ci aperçoivent nos troupes et nos canons, elles se replient vers des hameaux de montagne inaccessibles. Les villageois les accompagnent. Nos soldats ne trouvent plus devant eux que le vide ou quelques êtres abandonnés dans un état pitoyable. Car c'est un phénomène étrange que l'exode tel qu'il se passe ici. Des villages entiers sont désertés en quelques heures sans qu'il y reste trace de vie humaine. Le bagage de ces semi-nomades est à tel point sommaire et l'habitude de se remettre en route si grande que seuls quelques buffles errants et quelques hargneux chiens de garde restés en arrière décèlent la précipitation du départ des habitants.

L'abandon des campagnes aura forcément une répercussion économique. Les superficies emblavées sont déjà moins considérables que l'an dernier. Certaines récoltes seront mangées sur pied, peut-être brûlées ; le cheptel déjà si diminué par la guerre et qui était pourtant en voie de relèvement éprouvera les plus grands dommages.

Et malgré ces menaces de catastrophe, malgré leur immense désir de paix, les populations de Cilicie se trouvent entraînées dans le mouvement kémaliste et se persuadent que leur devoir est de nous faire la guerre.



Analysons maintenant l'attitude des groupes ethniques au milieu desquels nous vivons.

Les Turcs, sans exception, nous sont hostiles. Il n'en est peut-être pas de même dans le reste de l'empire ottoman. Ici, oui. Ce sont eux qui forment l'immense majorité des fonctionnaires, des officiers, des hommes de gouvernement. Sous des étiquettes diverses, les anciens partisans du *Tiahd Terraki* (*Comité Union et Progrès*) se réorganisent et nous combattent partout. A leur suite marchent quelques centaines de Turcomans cavaliers, appartenant à des tribus turques de race pure, qui vivent encore sous la tente et de la vie pastorale. Le sentiment national pousse les premiers ; les seconds obéissent au sentiment religieux.

Les kurdes, semi-sédentaires, semi-nomades, qui se répandent de Diarbekir aux montagnes du Taurus auraient aisément pu être dissociés par nous du bloc musulman. Ils ont toujours mal supporté le joug des Turcs. Mais la protection que les alliés ont accordée à leurs ennemis séculaires les Arméniens, leur est apparue comme une offense et un danger, Ils se sont associés en nombre aux bandes kemalistes.

Les Circassiens de leur côté qui, bien qu'enfants gâtés d'Abd-ul-Hamid, paraissaient favorables à notre action et nous aidaient de quelques sotnias sont hésitants et on les retrouve maintenant dans les rangs nationalistes, sanglés dans leurs redingotes à double rang de cartouchières. Habitués à chercher le succès, ils flairent profit et pillage et vont à la razzia. On leur rappelle qu'ils sont musulmans et les excitations des hodjas ne les trouvent pas insensibles.

Parmi les Ciliciens comptent également les fellahs arabes qui irriguent et font fructifier les jardins d'oranges et de çitrons du Tcheker Ova. Jadis importés d'Egypte par autorité administrative, turquisés maintenant au point qu'ils ignorent leur langue maternelle, ils se sont, après la guerre, nettement déclarés pour nous et ne voulaient point demeurer ottomans. Mais à eux aussi on présente la lutte contre l'étranger, comme une œuvre pie, une guerre sainte. Leur masse devient hésitante.

Contre les Turcs, mais non pas forcément avec nous, sont les Chrétiens.

Les Grecs d'Europe et d'Asie Mineure, les Arabes-Syriens, les diverses communautés catholiques (Maronites, Arméniens unis, Chaldéens) se tiennent en dehors de toute agitation politique et se serrent autour des Français. Bien avant la guerre, ils se réclamaient de nous ; ils n'ont pas changé d'attitude et les moins favorables à notre action observent tout au moins une neutralité bienveillante.

Les Arméniens orthodoxes ou nationaux, consentent pour le moment et faute de mieux à être nos amis politiques. Sous la direction de nombreux chefs de parti, représentants de l'*Arménie Intégrale* ou de l'*Union Nationale Arménienne*, accourus de toutes leurs résidences d'exil, conduits par leur clergé, ils forment l'élément batailleur qui s'oppose au Turc. Aucun pardon n'entre dans leur esprit pour les massacres dont leur nation a été victime ; aucune transaction ne leur semble possible. Malgré de beaux élans et une admirable vitalité, en dépit de leur vive intelligence, ils constituent des amis quelque peu dangereux. Il y a peu de jours, une explosion formidable ébranlait Adana. Un Arménien en train de fabriquer des bombes dans son laboratoire restait sous les décombres de la maison. Or cette maison n'était autre que le palais archiépiscopal de Monseigneur Mouchegh, prélat grégorien, et anarchiste militant du parti Kamgavar.

Pour éviter que les Arméniens ne donnent à la lutte, que nos soldats sont obligés de soutenir, le caractère de sauvagerie dont ils ont été eux-mêmes victimes, le général Gouraud a estimé nécessaire de prescrire que les volontaires de cette nation ne seraient désormais employés qu'encadrés par les troupes françaises.



Tels sont les éléments en présence dans la plaine de Cilicie au moment où les forces nationalistes se trouvent partout en contact avec nos troupes et à l'heure même où aucun accord n'ayant pu se faire entre les points de vue, une

solution militaire paraît inévitable pour régler le conflit. Quand cette solution sera trouvée, nous pourrons revenir sur les inconvénients de l'indécision en matière politique et des méfaits de certaines associations, comme celle qui a combattu la Turquie et lui a imposé l'armistice encore théoriquement en vigueur.

G. E. M

Lettre du Caucase

GEORGIE. — AZERBEIDJEAN. — ARMÉNIE. — LE PROBLÈME BOLCHEVIK EN TRANSCAUCASIE.

Notre correspondant particulier nous écrit :

Tiflis, fin avril 1920.

La situation est ici extrêmement confuse. La Transcaucasie est le pays des intrigues de toutes sortes, où les nationalistes turcs, les bolchevikis, les Allemands accomplissent, chacun selon leurs moyens, un travail destructif au profit du désordre et de l'anarchie. Les masses profondes de la population sont agitées et excitées. Elles voudraient recevoir des directives, mais faute de savoir distinguer le bon du mauvais, on peut dire que dans l'ensemble elles deviennent la proie de quelques malfaiteurs politiques.



En Géorgie, il semble que le bon sens prévale peut-être plus qu'ailleurs. Les Géorgiens sont des gens pratiques qui voient la réalité assez clairement et qui sans se poser d'interrogations sociales ou philosophiques tentent d'assurer à ceux qui les entourent le maximum de bien-être possible. Socialistes, ils ne sont pourtant pas sectaires et tâchent de réaliser dans la pratique les modifications du régime social qui s'imposent de notre temps.

Ils affichent bien la naïve prétention de vouloir oublier et faire oublier la langue russe en établissant partout leur propre langue. (Même les noms des rues sont écrits en géorgien), mais néanmoins on ne parle que Russe dans la région et de leur aveu même, le pays tourne avec anxiété ses regards vers la Russie dont dépendent son existence nationale et son développement économique ; de plus ils ont la sagesse de ne pas se mêler dès maintenant des problèmes politiques russes et de garder, vis-à-vis de la lutte civile qui sévit dans l'ancien empire, une neutralité absolue ce qui leur permet de ne pas sombrer dans l'anarchie.

Malheureusement les autres peuples transcaucasiens ne se trouvent pas dans les conditions favorables de la Géorgie. L'Azerbeidjan et l'Arménie sont en conflit pour des questions de race et des problèmes économiques. On se rappelle d'ailleurs que le gouvernement russe avait jadis mélangé avec intention les Arméniens aux Tartares afin de profiter des litiges qui ne manqueraient pas de s'élever entre eux.



Mais toute la situation est dominée dans ces différentes régions que je viens de traverser par l'inconnu du bolchevisme.

Les gens de l'Azerbeidjan seraient assez enclins à traiter avec les Bolchevikis plutôt qu'à se battre avec eux. Les Bolchevikis, eux, tout en amorçant des pourparlers, se livrent dans l'Azerbeidjan à une intense propagande y espérant toujours un soulèvement à leur profit. En même temps ils amassent des forces sur les frontières de la Géorgie et commenceront une opération de grande envergure dès qu'ils sentiront le terrain suffisamment préparé.

Ici même à Tiflis, on a tout dernièrement découvert une organisation bolchevik secrète qui possédait le plan des fortifications de la ville et les documents saisis témoignent d'un projet de soulèvement général très habilement préparé : un pont a sauté dernièrement entre Batoum et Tiflis interrompant le service de la voie ferrée. Les circonstances de l'attentat sont restées obscures.

L'internement de l'armée volontaire de Denikine désarmée il y a quelques mois par les Géorgiens et envoyée dans les camps de concentration de Poti crée également de grosses difficultés. De plus, 70.000 cosaques du Kouban, du Don et du Terek se trouvent amassés le long des rives de la mer Noire dans un état d'épuisement difficile à décrire. Ils ont envoyé ici une délégation pour demander de l'aide en matériel de guerre et en approvisionnement. Ils menaceraient de devenir un élément de désordre si, laissés à leur lamentable situation ils se décidaient finalement à passer à l'armée bolchevik et à en renforcer les cadres. Entre eux et Wrangel, comme entre Wrangel et les bolchevikis existe certainement des relations occultes dont on ne peut dire à quoi elles aboutiront.

Ajoutez à ce tableau déjà obscur, que les montagnards du Daghestan ont une attitude des plus incertaines. On ne sait pas s'ils lieront partie avec les Bolchevikis ou avec les Géorgiens. Si les Bolchevikis leur promettent leur indépendance, il est vraisemblable qu'ils marcheront avec ces derniers et tous les régiments pourront alors passer par les montagnes et menacer non seulement l'Azerbeidjan mais toute la Transcaucasie.

Il faut observer avec soin tous les symptômes du développement de la situation.

Lettre de Lithuanie

LES FORÊTS LITHUANIENNES ET LE GOUVERNEMENT ANGLAIS.

Un de nos correspondants particuliers nous écrit :

Territoire de Memel, 11 mai 1920.

En Lithuanie, si le gouvernement veut être assuré d'exister ou, autrement dit, s'il veut que le peuple le tolère, comme son administration est rudimentaire et que ses finances sont inexistantes, il faut qu'il tire du sol les moyens matériels indispensables à son fonctionnement normal.

Or la richesse principale du pays réside en ses forêts.



La superficie totale des forêts de Lithuanie est de 2.800.000 hectares couvrant environ 1/4 de la superficie totale (1).

La guerre a eu une répercussion profonde sur leur exploitation. La Lithuanie a été pendant plusieurs années occupée par les Allemands, qui ont trouvé là tout le bois qu'il leur fallait pour la guerre, et qui pour ménager leurs propres forêts, ont dévasté de grandes étendues du sol. Sur le

(1) Dans la partie orientale de la Lithuanie, se trouvent les terres les plus légères, plantées de pins, tandis que dans la partie du pays avoisinant la Prusse, les sapins dominent. Si l'on excepte dans le district de Wilna quelques plantations de chênes et vers Telscben et Schaulen une certaine quantité de bouleaux, les arbres à feuillage caduc sont rares.

Niémen, ils organisèrent d'immenses trains de bois ; aussi sont-ce les propriétés situées à proximité du fleuve qui ont le plus souffert. Malgré cela les richesses forestières de la Lithuanie sont encore considérables. Le gouvernement de Kowno, ayant compris l'importance de ce fonds national, et la nécessité de le préserver pour en faire un gage de valeur qui puisse inciter l'étranger à souscrire aux emprunts sans lesquels la Lithuanie ne pourra jamais débuter comme puissance dans la vie internationale, a organisé les rudiments d'une administration des forêts, chargée surtout de contrôle et de recensement. Les abatages et les ventes ne sont plus libres, mais soumis à une réglementation qui vise un double but : d'abord, permettre une estimation de la richesse forestière réelle du pays, puis limiter un abus qui dérive de la vie politique générale de la Lithuanie.

La grande question de politique intérieure est en effet, le partage du sol. Les élections récentes se sont faites presque exclusivement par rapport à cette question. En Lithuanie, les modes de propriété sont très divers. Quelques domaines aux mains de seigneurs polonais atteignent jusqu'à 20.000 hect. Puis, une sorte de bourgeoisie paysanne comprend des propriétaires de 60 à 80 hect. Les paysans végètent misérablement sur des parcelles de 3 à 5 hect. Pour travailler les grandes propriétés, des ouvriers agricoles sont rassemblés sur des domaines où ils vivent dans une dépendance complète vis-à-vis du propriétaire qui les loge, les nourrit, et leur fournit du grain et des pommes de terre. Les tendances démocratiques du Gouvernement de Kowno, l'ont poussé à niveler ces différences. Le parti victorieux aux élections, celui des chrétiens-démocrates, a triomphé avec un programme qui est une menace directe pour les grands propriétaires. Une loi agraire est envisagée qui fixera aux propriétés foncières un maximum de 300 hect. Le surplus fera l'objet d'une négociation entre le propriétaire et le gouvernement, — négociation qui se réduira sans doute à quelque protocole de confiscation. — D'immenses étendues de forêts viendront s'ajouter à celles que le Gouvernement possède déjà comme successeur et héritier de la Couronne des Tsars.

Or, devant cette éventualité, la pensée naturelle des propriétaires est d'exploiter intensivement leurs forêts, pendant qu'ils en sont encore les maîtres. S'ils étaient entièrement libres, ils concluraient même des marchés qui, en les enrichissant immédiatement, ruinerait la richesse forestière du sol. Aussi, un contrôle existe-t-il, qui délimite, pour chaque année, les abatages.

Le rapport d'avant-guerre des forêts lithuaniennes, n'était pas très brillant. Les procédés d'exploitation des grands propriétaires et de l'administration tzariste permettaient rarement d'en tirer plus de 11 marks par hect. et par an (2). Mais, au cours actuel du bois, et avec le rendement que l'on pourrait attendre de ces forêts, rationnellement exploitées, elles constituent une richesse considérable.

Avant la guerre, l'Allemagne qui était un gros client pour le bois lithuanien, en importait chaque année 2.500.000 mètres cubes pour une valeur de 30 millions de marks. Ces bois étaient flottés par le Niémen ou embarqués à Memel.

En 1911, l'Angleterre achetait pour 19.028.821 roubles de bois, provenant en grande partie de Lithuanie, et qui passaient par Riga, Libau ou Windau.



C'est en se basant sur ces données, que le Gouvernement lithuanien s'est tourné vers les grandes puissances, en cherchant parmi celles-ci, un prêteur susceptible de lui avancer l'or indispensable pour se constituer un étalon monétaire. Les pourparlers engagés en janvier dernier, et au sujet desquels on annonce aujourd'hui l'arrivée prochaine à Wowno, de délégués britanniques autorisés à conclure, marquent la conclusion de la phase d'organisation théorique de cette combinaison économique et politique, précédant l'organisation pratique et la réalisation du projet gouvernemental lithuanien.

Ce projet prévoit, d'une part l'organisation financière de la Lithuanie, d'autre part, il consacre les privilèges exclusifs de l'Angleterre dans l'exploitation des richesses du pays.

Un groupe de banques anglaises, appuyées par le Gouvernement britannique, établirait, en Lithuanie, une banque nationale sur le modèle de la Banque d'Angleterre, qui serait chargée, également des opérations bancaires et de l'émission d'un papier monnaie, garanti par un fonds d'or, provisoirement 5.000.000 £ prêté par l'Angleterre. Cette Banque d'émission aurait son siège à Kowno, et des succursales dans les principales villes. Pourtant le véritable point d'appui financier resterait à Londres, qui soutiendrait toute cette organisation par des crédits sur son marché, dont l'importance est mondiale. Ainsi, la fermeté du change lithuanien serait assurée et en même temps serait décuplée la valeur des richesses nationales.

En échange de cet appui décisif, les Anglais se réserveraient le monopole de l'exploitation d'un certain nombre de matières premières importantes, entre autres le bois et le lin.

Pour le bois, notamment, les projets d'accord sont assez avancés. Les Banques anglaises, acquerraient un monopole d'une durée de 15 ans pour l'exploitation de 25 % des forêts lithuaniennes. Elles fourniraient des capitaux et installeraient les scieries et les fabriques de cellulose nécessaires. Elles se partageraient les bénéfices avec le Gouvernement lithuanien.

Cette période de 15 ans écoulée, une convention interviendrait entre la Lithuanie et le groupe de banques anglaises, pour fixer les intérêts de chacun, sur la base de l'acquisition des installations, scieries, usines, etc., par la Lithuanie, contre une indemnité à déterminer.

Telles sont les grandes lignes du contrat qui se prépare et qui peut suffire à nous suggérer quelques réflexions sur d'autres questions d'ordre plus général.



(2) Les recettes des forêts de la Couronne, s'élevaient pour une année à :

Gouvernement Kowno......	600.000	roubles
— Wilna.......	1.250.000	-
— Grodno......	2.000.000	-
— Suwalki.....	1.250.000	-

Lettre d'Alsace-Lorraine

A la suite de la lettre d'Alsace-Lorraine que nous avons publiée dans notre numéro du 8 mai, nous avons reçu de M. Thomas Seltz, député du Bas-Rhin, une lettre dont nous publions ci-dessous la conclusion :

Strasbourg, 13 mai.

Pour conclure, nous écrit M. Seltz, il n'est pas vrai que des éléments nous auraient manqué pour faire d'excellents fonctionnaires de premier plan. Mais il est vrai que parmi les fonctionnaires venus de la métropole il n'y en a pas mal qui ne sont point du tout prédestinés à la besogne complexe qui les attend dans nos régions. Chez nous il ne faut pas seulement connaître ses fonctions, mais il faut être un homme aux vues larges, s'intéressant à l'âme de nos populations et parlant leur langue. Il ne faut pas dire : « Ceci se fait en France, donc faisons-le en Alsace ! » C'est cette manière de faire qui a exaspéré nos concitoyens sous la domination allemande où on leur disait : « Nous avons mieux chez nous ! Votre méthode est mauvaise ! Faisons comme chez nous ! » Mais il faut *apprendre, observer, réfléchir, avant d'agir* dans un milieu que l'on ne connaît pas. Il ne faut surtout pas brusquer les choses ; il ne faut pas remplacer les étiquettes allemandes par des françaises et croire que désormais elles ne couvrent que des choses françaises. On se trompe facilement là-dessus. Nous sommes un peuple-frontière, un *peuple bilingue*, c'est un fait contre lequel aucun arrêté, aucune décision n'aura jamais gain de cause.

Il y a en Alsace-Lorraine des Français d'avant l'heure, des Français d'instinct ; il y a des indécis, surpris par l'issue de la guerre, puisqu'ils avaient misé sur la carte allemande ; il y a des germanisants de famille, de carrière, d'intérêts ; il y a des allemands que le traité de Versailles doit convertir en Français ! Voyez-vous le problème, *les* problèmes ? Et ne croyez-vous pas que des indigènes, de la première catégorie, se débrouilleraient mieux parmi ces occasions de conflits que des particuliers qui ne se doutent pas, ne peuvent se douter de la gravité de ces questions délicates ? Comme on ne pourra se défaire des deux ou trois dernières catégories, ne voyez-vous pas la politique de longue haleine, à vues larges, la politique libérale, généreuse qui doit être celle du Gouvernement de la République ?

Beaucoup de chances ont été perdues, des occasions manquées à n'en plus finir ; mais ce qui reste vaut encore bien la peine d'être protégé, sauvegardé contre des gafferons, des insouciants, des incompétents. Il est temps, grand temps, que nous ayons la fermeté, la direction dans le Gouvernement, l'ordre, la promptitude, la compétence *là où celà manque*, pour ne pas décourager les uns, et pour gagner, pour s'assurer les autres.

Si je me suis permis de vous soumettre ces observations, c'est que chacun de nous vous dirait à peu près la même chose, à première vue, sinon plus. Et si nous n'avons pas voulu saisir la Chambre de ces doléances, c'est uniquement dans un intérêt national qui ne vous échappera pas.

THOMAS SELTZ.
Député du Bas-Rhin.

Le Courrier de Paris

La Politique

Sur les Gradins — Dans les Couloirs

(17-22 mai)

La Chambre a repris ses travaux. C'est-à-dire qu'elle a entendu une interpellation sur la grève révolutionnaire de mai et les opérations de la C. G. T. Ce furent de grandes séances, tour à tour académiques, comme il convient, et tumultueuses comme il convient aussi. L'ennui naît de l'uniformité. Les ministres parlèrent congrument. Les révolutionnaires firent applaudir leur éloquence. Les défenseurs de l'ordre dirent de nombreuses choses, excellemment. Et un ordre du jour qui n'avait rien d'imprévu fut voté, à l'unanimité ou presque, contre le groupe unifié, qui a récupéré ses trois dissidents, et trois radicaux-socialistes.



Ceux qui aiment l'éloquence sont satisfaits; Ceux qui pensent que l'échange continu des doctrines, sous une forme élégante ou passionnée, est l'objet propre du Parlement, ont sujet de se réjouir. Mais d'aucuns pensent cependant que l'œuvre du Parlement doit être de dégager une politique et de formuler une règle de conduite. Or cette Chambre ne le fait point. Après chaque magnifique débat, on n'est pas plus avancé qu'auparavant. Si gouverner c'est prévoir, il n'apparaît pas que nous sommes gouvernés, ni que la Chambre tienne fort à ce que nous le soyions. Cette Chambre, qu'il nous soit permis de le lui dire, aime trop les beaux orateurs et les beaux discours. Il suffit souvent d'une intervention éloquente pour rompre les chiens. Voici quatre longues séances consacrées à un débat important. « Si nous n'avons pas formulé nettement les règles d'une politique sociale, disait quelqu'un nous, aurons perdu notre temps ». Il n'apparaît pas que la Chambre ait fixé avec une rigoureuse précision les règles de cette politique sociale.



Le vice de cette imprécision, c'est de perpétuer l'équivoque. Aucun orateur ne dit nettement ce qu'il veut dire, ne pose clairement la question, ne va jusqu'au bout de sa pensée. M. Paul Boncour est le seul qui ait abordé la doctrine du droit à constituer un état dans l'état. Encore le problème formulé n'a-t-il pas été résolu dans son ensemble. Il n'a pas été dit clairement que le nouveau droit social comporte ou ne comporte pas le droit, pour l'agent d'un service public, de suivre d'autres indications que celle de la loi. Il n'a pas été dit expressément le contraire. On demeure dans l'équivoque. Ou si on a dit quelque chose, c'est à titre d'indications générales, sans prévoir et formuler de sanctions précises et de procédure claire. De même les socialistes ne se sont pas expliqués clairement sur la liberté du travail et les violences contre les

non grévistes. Les approuvent-ils? Les réprouvent-ils? On ne l'a pas dit nettement. Aucune doctrine ne s'est affirmée sur ce point.

Je crains que cette Chambre ne perde son temps.



La majorité modérée de la Chambre a voté un ordre du jour de M. J.-L. Dumesnil. J'entends bien que M. Dior a emboîté gentiment le pas à M. Jacques-Louis Dumesnil. Mais, quel que soit le nombre des signataires, pour le public, il n'y a que le premier qui compte. M. Jacques-Louis Dumesnil fut royaliste en son jeune âge. En tous cas, ce n'est point à ce titre qu'il a signé l'ordre du jour. C'est comme radical-socialiste. Je n'y vois, quant à moi, aucun inconvénient. Mais comme tous les ordres du jour de confiance — qu'on en fasse la remarque — émanent de radicaux-socialistes, il est permis de sourire un peu des hommes de l'entente et des républicains de gauche dont la seule force est d'emboîter le pas tantôt à M. Saget, tantôt à M. Dumesnil.

Après tout, n'accepter que ces signatures-là en tête des ordres du jour, c'est peut-être une malice de M. Millerand, qui sait où sont ses vrais amis.



Car M. Millerand, homme d'ordre — à condition que cela soit sans précision — a ses vrais amis sur les bancs de l'extrême gauche. Et c'est là précisément qu'est le paradoxe de la situation actuelle. Tous nos hommes d'État sont ainsi. Ils émanent du parti socialiste révolutionnaire, ont grandi à son ombre, et en ont tiré la substance de leur popularité et de leur situation. M. Daudet le rappelait à M. Aristide Briand. Pareillement, M. Cachin invective M. Millerand et lui reproche son passé : « Le langage que nous tenons, lui dit-il, c'est celui que vous avez tenu vous-même vis-à-vis de M. Méline. Nous sommes vos élèves ». Rien n'est plus exact. Mais que M. Viviani, M. Millerand, M. Briand aient ainsi changé de langage, c'est ce qui apparaît aux modérés la fin des fins, et la suprême habileté de la politique.

Si M. Millerand avait de l'esprit et la connaissance psychologique des assemblées, il aurait pu répondre à M. Cachin : « Vous me dites ce que j'ai dit moi-même à M. Méline. Et dans dix ans, sans doute, un nouveau venu vous dira à vous ce que je vous dis aujourd'hui ». On eut ri. Mais il ne paraît pas que M. Millerand connaisse la psychologie des assemblées. Et puis, il n'est pas sûr qu'il ait de l'esprit.



D'ailleurs, rien ne permet de supposer que M. Cachin — auquel ne manque pas la valeur d'un homme d'État — puisse évoluer dans l'avenir comme l'ont fait M. Viviani, M. Millerand et M. Aristide Briand. M. Cachin, affirment ses amis, est un croyant. Et puis, comme il est très fin, il y a certaines expériences dont le champ d'action lui paraît peut-être clos.



Certains estiment que, pour une Chambre nettement contre-révolutionnaire, il y aurait intérêt à affirmer ce programme avec clarté. Aussi ceux-là ne croient pas tellement malin de ne confier la garde du drapeau de l'ordre qu'à des socialistes repentis. Ce sont eux qui ont voulu exprimer cet avis, en saluant de leurs acclamations M. Le Trocquer : « Nous saluons en vous, Monsieur le Ministre, l'énergie française », lui cria quelqu'un. Il est certain que M. Le Trocquer, qui n'est pas un homme d'avant-guerre, est bien dans l'axe de la majorité nouvelle. Et il est certain qu'avec lui, les déclarations et les mots ont toujours tout leur sens.



Un petit intermède comique émane de MM. Lacotte et Mandel qui se disputèrent âprement sur le point de savoir lequel a fait une visite à l'autre, et en quel temps. Malheureusement, cette dispute survint au moment où M. Engerand signalait le curieux avancement, à la gare Saint-Lazare, d'un agent supérieur bolcheviste, celui-là même qui disait : « Comme ouvriers, je n'ai confiance qu'aux grévistes ». Là-dessus, surgit l'incident Mandel-Lacotte. Et oncques n'entendit-on plus parler du quidam signalé par M. Engerand. Certains obstinés criaient bien : « Et le chef de gare? » Mais leur obstination sembla de mauvais goût. Il y en a qui ne sont pas curieux.



Ce n'est pas le cas de M. Albert Lebrun, sénateur de Meurthe-et-Moselle et ancien ministre des régions libérées. Ce charmant homme s'est inquiété de savoir — depuis qu'il n'est plus ministre — ce qu'on a pu dépenser jusqu'à ce jour dans les régions libérées. Et il le demande au ministre, simplement. Et si on vous avait, Monsieur, posé, à vous, la même question? Il est vrai que le comble de la naïveté charmante de M. Lebrun n'est point d'avoir formulé sa demande, mais d'espérer une réponse de M. Ogier.

MIDAS.



Les Lettres

Elie Faure et " la Danse sur le feu et l'eau "

On est tout à fait l'ami d'Elie Faure, ou tout à fait son ennemi. C'est le sort des grandes personnalités de ne pas s'accompagner d'indifférence.

Je suis tout à fait son ami. Et cela d'il y a deux ans, lorsque je lus *La Sainte Face*. Dès les premières pages, je trouvai là des choses si fortes, une âme si poignante, que je compris combien ce livre compterait pour moi. J'y reconnaissais des paroles qu'il me semblait m'être dites déjà. Mais fixées avec quelle vigueur, et quel orgueil ! La pensée d'un autre me révélait telles vérités que je n'avais pas encore eu le courage de forcer et d'avouer.

J'ai retrouvé Elie Faure depuis, dans *La Rue*. Plus récemment encore dans *La Danse sur le Feu et l'Eau* (G. Crès, éd.). Et, certes, je ne pense pas partout comme lui, car aucun homme ne pense absolument comme lui, s'il pense, et aucun homme comme moi, si je pense. Mais je sais bien maintenant pourquoi j'ai été son ami, et je dis que tous les poètes seront ses amis. Et je sais quels seront ses ennemis; les professeurs et les moralistes.

Il est une idée, en effet, qu'il faut admettre avant tout, *à priori*, si l'on veut lire Elie Faure : la préexcellence de l'Art parmi tous autres motifs d'activité humaine.

Celui qui n'accepte pas ce postulat, celui qui pense que l'homme poursuit des fins éthiques, par exemple, qu'il ne pousse pas plus avant : Elie Faure n'est pas pour lui.

Mais il faut s'expliquer sur la définition à donner au mot *Art*. Il ne s'agit pas pour l'homme, selon Elie Faure, de créer la *Beauté*. Il n'y a pas de beau en soi, en dehors de l'homme, essence que l'artiste s'efforcerait d'atteindre sans jamais y parvenir. Considérons les peuples, les masses, dans le temps, dans l'espace. Ils poursuivent l'équilibre, la stabilité, ils sont un chaos, un océan d'antagonismes à la recherche de la paix. Or ils ne la trouvent qu'une seconde, comme passage fugace à un nouveau désir. Car s'ils parvenaient à la fixer, à se maintenir en état d'équilibre, ils mourraient. L'équilibre est statique. La vie est dynamique. Elle se renouvelle, elle continue, ou elle n'est pas. De l'ordre qu'elle crée naît déjà le désordre par où elle vivra, le désordre nécessaire, destructeur de l'ordre stérile déjà atteint, précipité vers un ordre nouveau à atteindre, puis à rejeter. (Elie Faure s'inspire évidemment ici de la théorie nietzchéenne du recommencement historique. Chez lui la conception du *cycle* est centrale. Le progrès humain, conçu comme sur une route droite tendant vers la perfection — Dieu ou le Bien — n'est qu'illusion ou mensonge, selon lui. Le progrès, c'est de se renouveler. Tout est fermé. La roue tourne, et c'est tout. Cette idée est bien dans le sens des dernières systématisations scientifiques, des plus récentes cosmogonies).

Eh bien, l'artiste est celui en qui se combattent, s'entrechoquent tous les contraires aspirant à l'ordre, celui qui souffre, qui se torture parce que son cœur souffre et se torture de toute la souffrance, de toute la torture du monde en désir d'ordre. S'il maîtrise ces contraires, s'il exprime l'équilibre, l'équilibre essentiel, divin, sous n'importe quelle forme, et de la façon la plus secrète, il est poète. Et ici j'en appelle à n'importe quel créateur ou de poèmes ou d'usines; n'est-il pas vrai qu'une fois atteint le triomphe d'équilibre, c'est-à-dire une fois l'œuvre réalisée, il faut la rejeter, comme morte, pour entreprendre une nouvelle création, souffrir vers un nouvel équilibre, Terre Promise? Le poète le dira bien : toute vie satisfaite est une vie déclinante.



A l'appui de sa thèse, Elie Faure apporte des exemples historiques. Il demande que nous regardions derrière nous. Dans le vaste Passé, dans la nuit, quels sont les peuples qui ont laissé des traces, marqué leur passage d'une façon mémorable? Ceux qui ont trouvé des héros pour les exprimer dans la pierre, le métal, le parchemin. La race disgraciée qui n'a pas laissé de pyramides, de cathédrales, de statues, qui n'a pas chanté en musiques, en poèmes, en tableaux, son souvenir s'efface, elle n'a pas été. Chaque collectivité vivante repousse la mort, et pour ne pas mourir, elle crée désespérément des poètes, ceux qui, témoins de son drame, le fixent vers l'avenir dans une forme éternelle. Des commerçants, des moralistes, des navigateurs, des entrepreneurs, ne sont que des éléments de l'équilibre ou de la recherche d'équilibre d'une civilisation. Les poètes sont son équilibre même ou sa recherche d'équilibre. Le jour où elle n'enfante plus de poètes, elle ne vaut plus, elle va périr.

Dès lors, si vous admettez cette préexcellence, nous pouvons même dire maintenant cette existence exclusive de l'Art comme fin humaine, si vous êtes disposé à juger les choses et les hommes du point de vue unique de l'art, vous pouvez pénétrer hardiment dans les œuvres d'Elie Faure. Vous trouverez que rien n'y est paradoxal, comme il semblerait, mais continûment logique. Vous comprendrez qu'en effet, comme il l'écrit, « le juste est immoral ». Il n'y a pas le moindre rapport entre la morale et l'art (les poètes l'ont cent fois clamé). L'un et l'autre vont sur deux routes parallèles qui ne se rencontreront même pas à l'infini. L'art naît de la vie, de son désordre en quête d'ordre, et la morale c'est l'arrêt de la vie, c'est la formule d'équilibre juste pour une seconde de l'histoire du monde, et qui pour durer étoufferait ensuite la vie qui change. L'art est l'esprit, la morale est la lettre.

Vous ne vous choquerez pas non plus de tout ce qu'Elie Faure a pu écrire sur la guerre. Surtout vous comprendrez qu'il n'est pas « belliciste », comme on l'a prétendu, au sens entendu habituellement. Il a dit que la guerre est créatrice d'art. Et quel poète pourra le contredire sur ce point? Y a-t-il lyrisme en dehors du drame? Le poète n'est-il pas celui qui porte perpétuellement le drame en lui, absolu? Et la guerre, comme l'amour, ne sont-ce pas les seuls moyens connus de remuer le drame au cœur des foules ou des hommes? La guerre n'engendre-t-elle pas l'amour, et l'amour la guerre? Aujourd'hui ceux qui condamnent la guerre capitaliste, n'est-ce pas au nom de l'amour? Et cet amour ne leur donne-t-il pas la foi de se préparer à une Révolution qui renversera les sociétés coupables? Elie Faure fait remarquer que pour combattre la guerre il faut la faire. Si l'idée de Paix est une idée-force, elle est guerrière. Au reste Elie Faure approuve la Révolution, où remue la vie, qui engendrera l'art.



A dessein, je n'ai pas voulu résumer les huit essais qui composent *La Danse sur le Feu et l'Eau*, le nouvel ouvrage d'Elie Faure. C'est que les lecteurs de l'*Europe Nouvelle* les connaissent. Ils ont paru ici même. Au surplus, résumer n'est souvent pas la meilleure façon de rendre compte d'une œuvre, surtout lorsqu'il s'agit d'un tel auteur. J'ai préféré dégager une idée centrale, donner une interprétation un peu large.

Mais il est un point sur lequel je veux insister, pour conclure : l'impression d'étonnante vitalité qui se dégage de ces pages. Elie Faure, c'est la vie. Tout ce qui vit, il l'approuve. Esthéticien pur il l'écrit sans broncher : ce qui vit est juste, ce qui vit est moral. Intelligence et imagination hors lignes il est porté en même temps, parce qu'il comprend tout, à ne pas prendre parti pratiquement. Cette attitude un peu distante, lui a valu les reproches des hommes d'action et de ceux qui n'ont pas assez de courage d'esprit pour le suivre dans sa lucidité. On a prétendu que cette philosophie qui enlevait à l'homme si cruellement toute illusion, qui s'acharnait à démontrer qu'il ne trouverait jamais le port, et le relevait d'un drame pour le

pousser au drame, conduisait droit à l'atroce nihilisme ...ou au dilettantisme. Mais je me souviens qu'on a dit aussi que Montaigne était un sceptique. Et je sais qu'aucune philosophie n'empêchera jamais l'homme de courir derrière l'illusion.

Elie Faure n'est ni un sceptique, ni un dilettante. Il suffit de sentir le frémissement de sa phrase pour apprendre qu'il est un lyrique. Il suffit d'aimer les maîtres qu'il aime, et qui sont les plus grands, pour connaître qu'il les comprend en poète et en frère. Pour moi j'ai puisé à la lecture de ses livres un sentiment d'exaltation et de confiance comme on n'en trouve qu'auprès des hommes virils et libres. Et je crois que nul ne peut le lire sans être remué, agacé, choqué ou fécondé. Il ne peut rien souhaiter de mieux.

DOMINIQUE BRAGA.



La Philosophie

Les idées de Charles MAURRAS (à propos d'un ouvrage de M. Thibaudet).

M. Albert Thibaudet est un esprit vigoureux et pénétrant, savant et disert. Lorsqu'il s'attaque à une question, il ne ne la quitte point qu'il n'en ait exploré le fond, les recoins et les alentours, avec une conscience, avec un scrupule admirables, et la richesse et la variété du détail ne nuisent pas chez lui à l'ampleur des vues et à la solidité des ensembles. Il conte l'anecdote avec agrément, il analyse avec subtilité et souplesse, il discute pertinemment et s'élève sans effort aux idées générales. Nombre de pages sorties de sa plume sont des modèles de véritable critique, et aucune de ses productions antérieures ne contient plus de pages de cette qualité que son dernier livre, *Les Idées de Charles Maurras* (1). D'où vient cependant que cet ouvrage ne laisse pas une satisfaction entière et sans mélange? Après y avoir bien réfléchi, je crois en avoir trouvé la raison, c'est que le peintre et le modèle sont vraiment d'espèce trop différente. Dans des tons doux et unis, un peu pâles, M. Albert Thibaudet dépeint la genèse et le développement des idées maurrassiennes, et d'un trait discret il ne manque pas d'indiquer au passage ses admirations, ses objections ou ses réserves, mais le visage d'un Maurras, si hautement caractérisé, magnifique de lucidité et d'énergie, brûlé de passion, également prompt à l'amour et à la haine, à l'enthousiasme et à la fureur, pétri au surplus d'un orgueil intraitable, requérait assurément une palette plus rude et plus heurtée, une main plus hardie et plus forte; et la doctrine maurrassienne, si ardemment combative et si puissamment agissante, doit normalement provoquer chez tout être qui a du sang dans les veines une adhésion foncière ou une hostilité radicale, ou encore, ce qui nous paraît le plus raisonnable, bien que ce soit sans doute ce qui plaît le moins à M. Charles Maurras, un mélange ou une alternance de ces deux attitudes actives. En ce qui nous concerne, nous avons beaucoup lu et médité M. Charles Maurras, et nous estimons que là où il est bon, il est excellent, mais que là où il est mauvais, il est exécrable. Les infâmes procédés dont l'*Action Française* a usé à notre égard (1) ne nous empêcheront pas de penser et de dire que M. Charles Maurras a rendu à la politique française un service capital en restaurant l'idée de l'Etat, aux Lettres françaises et d'une façon plus générale à l'âme française, perdues de romantisme et de féminité, un service également capital en rétablissant le primat de l'intelligence virile, mais nous voyons avec la clarté de l'évidence les dangers de son nationalisme, équilibré tant bien que mal chez lui, et chez lui seul, par son humanisme, mais qui tourne aussitôt chez ses disciples, soit à un narcissisme ridicule, soit à un impérialisme soupçonneux et agressif; et nous n'apercevons pas moins clairement dans sa philosophie de l'histoire qui, non contente de dresser l'une contre l'autre deux Frances, celle de la royauté et de l'église, celle de la démocratie et de la révolution, n'hésite pas à dénoncer dans la seconde une fausse France, une anti-France et véritablement l'Allemagne (avant l'alliance anglaise il ajoutait l'Angleterre), nous voyons dans une telle philosophie, si elle venait à être prise au sérieux, la semence d'inexpiables guerres civiles. En d'autres termes, absorbé par fragments bien choisis, le maurrassisme nous paraît à un haut degré salutaire; pris en masse, au contraire, nous le considérons comme un poison; et au reste, en fait et en gros, il est aisé de constater que M. Charles Maurras a beaucoup plus et mieux servi ses adversaires que ses amis.

Il est vrai, c'est une des prétentions de M. Charles Maurras de nous faire voir dans son système un bloc, qu'il n'y aurait d'autre alternative que de laisser ou de prendre; mais cette prétention selon nous n'est nullement fondée, et le prétendu bloc nous semble présenter de nombreuses fissures qui, pour être soigneusement mastiquées avec des sophismes, n'en offrent pas moins autant de points faibles qu'il ne s'agit que de découvrir. Et telle nous paraît être, en présence du maurrassisme, la véritable tâche du critique : en essayer, en éprouver les jointures, porter le pic aux endroits qui sonnent creux, introduire le levier dans les interstices, bref, *mettre le système en morceaux*; tâche intéressante en elle-même, car, dans un temps où personne ne sait plus raisonner, c'est un fameux exercice de prendre à corps ce Gorgias mâtiné de Démosthène; tâche utile par surcroît, si les allures et les prétentions systématiques du maurrassisme ont pour déplorable effet, d'une part de détourner de lui nombre d'esprits qui pourraient en recevoir mainte influence bienfaisante, d'autre part de lui asservir nombre d'autres esprits qui auraient tout avantage à demeurer libres à son égard.

La base d'une étude critique de ce genre devrait être cherchée à notre avis dans une analyse des besoins d'ordres divers, moral, esthétique, politique, auxquels le système maurrassien est destiné à satisfaire. Le premier de ces besoins, en date et aussi en importance, c'est la nécessité d'échapper à tout prix à l'anarchie intégrale, au négativisme absolu qui fut le point de départ de la pensée maurrassienne; à un mal aussi grave il fallait un remède héroïque; à une âme aussi naturellement effrénée, il fallait pour la contenir et la régler la collection complète des freins, limites et disciplines inven-

(1) 1 volume aux éditions de la *Nouvelle Revue Française*.

(1) Et dont nous donnons une idée en rappelant que pour clore une polémique qui ne tournait pas à son avantage, l'*Action Française* nous qualifia d'embusqué, ce qui en tout état de cause n'eût pas été un argument, mais ce qui était en outre, bien entendu, complètement faux.

tées par l'ingéniosité des hommes; pour combler un tel abîme, pour suppléer à un tel néant intérieur il fallait, par grandes masses, de l'objectif et de l'historique; l'anarchisme intégral ne pouvait céder qu'au monarchisme intégral. Mais la solution maurrassienne, en tant qu'elle procède de cette source toute personnelle et subjective, n'est valable pour la France que dans la mesure où l'histoire et la destinée de M. Charles Maurras sont symboliques de l'histoire et de la destinée françaises. Cette mesure n'est pas nulle, elle n'est même pas médiocre, mais elle est fort loin d'être totale, et voilà une première limitation de la portée du système.

En second lieu, le système de M. Maurras doit intégrer les œuvres et les hommes qui correspondent à son sentiment de la beauté, exclure toutes celles et tous ceux qui n'y correspondent point. Or le goût de M. Charles Maurras, très pur, est en même temps très étroit, et il n'y aurait pas à cela grand inconvénient si l'esthétique maurrassien se cantonnait sur son terrain propre, mais il déborde constamment sur la politique, de même qu'il se laisse constamment envahir par elle, pour le plus grand dam de tous les deux. Un certain fanatisme helléno-latin peut invoquer de bonnes raisons dans l'ordre purement esthétique, mais lorsque M. Charles Maurras le prend de haut avec l'Allemagne et l'Angleterre sous prétexte que leurs langues sont « souillées d'hébraïsmes déshonorants » il offense d'une même haleine trois peuples, la prudence et la vérité. Un Barrès, tout artiste et latin qu'il est, est parfaitement capable d'apprécier ce qu'il peut y avoir de beauté morale et d'efficacité pratique sous les risibles dehors d'un salutiste et d'un quaker; un Maurras, non.

Enfin la politique de M. Charles Maurras a des parties admirables en tant qu'elle est l'application d'un vigoureux bon sens, la chose du monde aujourd'hui la plus mal partagée, à une vaste connaissance de l'histoire *politique* et à une rare intelligence de la réalité *politique* contemporaine, sous l'inspiration d'un ardent amour de la Patrie. Elle a des parties détestables en tant que M. Charles Maurras mêle à sa politique des conceptions philosophiques qui n'expriment pas autre chose que ses *placita* personnels ou ses fureurs partisanes; car il y a chez lui, en même temps qu'un politique français et humain de haute race, un fanatique et un partisan qui sentent leur terroir et leur province, et pour parler net un petit Blanc du Midi, et la faculté qui aurait pu dégager de ces fâcheuses singularités ce qu'elles peuvent avoir de valeur universelle, et laisser tomber le reste, l'esprit critique et philosophique, lui fait complètement défaut, de sorte qu'on le voit tour à tour le plus sage et le plus raisonnable des hommes, le plus mesuré et le plus excessif, le plus pondéré et le plus écumant. C'est ainsi que certaines parties capitales de son système, fruit de la collaboration de ses insuffisances et de ses excès, et par exemple la théorie de l'individualisme et son application au protestantisme, sont d'une faiblesse extrême et portent tout à fait à faux. Dans l'ordre moral, l'individualisme est une tendance inséparable de la nature humaine. Dans l'ordre politique, l'individualisme est un fait avant d'être un principe, un fait qui caractérise certaines époques de l'histoire, les époques de désintégration sociale, alors que le *socialisme* dans le sens véritable de ce terme, caractérise les périodes d'intégration. Dans les périodes de désintégration excessive, l'effort d'une politique progressive doit consister à combattre l'individualisme, dans les périodes d'intégration excessive, à le favoriser. Dans la mesure (considérable) où l'époque actuelle voit se continuer le mouvement de désintégration inauguré par le XVIIIe siècle et la Révolution, l'anti-individualisme de M. Charles Maurras se trouve pratiquement justifié, mais l'idéal purement *socialiste* dont il s'inspire appellerait les plus sérieuses réserves, Quant à sa critique du protestantisme, elle est simplement absurde. Le protestantisme n'est ni une forme, ni une cause, ni un effet de l'individualisme, il est une *solution* du *problème* posé par le *fait* individualiste. Cette solution s'est trouvée valable contre la poussée individualiste de la Renaissance; elle s'est trouvée valable encore contre la poussée individualiste, autrement grave, du XVIIIe siècle et de la Révolution, et c'est pourquoi les peuples protestants mènent depuis trois siècles, et surtout depuis un siècle et demi, les affaires de ce monde. Je sais bien que M. Charles Maurras, qui n'est jamais à court, a une autre interprétation de ce fait formidable, et qu'après avoir défini le protestantisme par l'anarchie et le catholicisme par l'ordre, il explique la prospérité des peuples protestants par l'emprunt qu'ils auraient su faire des principes romains et catholiques, la décadence ou la moindre prospérité des peuples catholiques par l'infiltration qu'ils auraient subie du protestantisme et du germanisme, mais je pense que personne, sauf son auteur, n'a jamais pris au sérieux ce tortueux paralogisme.

Nous aurions des observations analogues à présenter sur la conception maurrassienne de la liberté. Obligés de nous borner, nous nous contenterons de noter ici que, condamné par ses origines anarchistes à ne concevoir la liberté que sous la forme d'une licence sans frein, c'est en toute bonne foi que M. Charles Maurras déclare préférer Ravachol à Jules Simon, comme le libéral logique et conséquent au libéral timide et contradictoire. Mais une telle formule éclaire beaucoup mieux la psychologie de M. Charles Maurras que la question du libéralisme; elle le situe complètement en dehors du grand courant libéral et démocratique des temps modernes, la notion de la liberté qui est à l'origine de ce courant, qui en fait la force et en assure la continuité, n'étant pas la notion d'une liberté formelle, vide, nue, mais d'une liberté pleine, substantielle, chargée d'éléments sociaux, rationnels et religieux...

Mélange unique et sans précédent d'éternel et d'inactuel, M. Charles Maurras peut être dit un monstre, mais un beau monstre, ou si on l'aime mieux ainsi, un beau monstre, mais un monstre.

RENÉ GILLOUIN.



Le Théâtre

" Une Faible Femme ", de Jacques Deval. — " Les Ratés ", de H.-R. Lenormand. — " Fintje a de la voix ", de J.-F. Fonson.

La « *Faible Femme* » de M. Jacques Deval, n'est qu'une transposition poétique dans le règne humain de « *L'âne de Buridan* ». Au lieu de l'indécision entre le seau d'eau et le sac de picotin, Arlette Leterme hésite entre l'amour sensuel, représenté par le beau sportif Henri Fournier, et l'amour sentimental, personnifié par le musicien Serge Paveneyge. On a répandu beaucoup d'encre sympathique sur M. Jacques Deval. Est-ce pour combattre le seau d'eau de l'âne de Buridan?

M. Jacques Deval a du talent, de la grâce, de la facilité surtout, un dialogue habile, parfois charmant. Il est le rival-né de Sacha Guitry. C'est entendu ! Et puis, après tout, sera-t-il quelque jour un vrai grand auteur dramatique?

En attendant, c'est un aimable enfant gâté. Il connait très bien les jupes des jolies madames habillées à ravir. Plus tard peut-être, ses explorations iront-elles plus haut Souhaitons-le, car M. Jacques Deval paraît heureusement doué. Sa pièce est agréable à entendre. Ce n'est pas une révélation, c'est un gentil travail de poète délicat.



On a prononcé le mot de chef-d'œuvre à propos de M. Jacques Deval, il n'est peut-être pas trop présomptueux pour la nouvelle pièce de M. H. R. Lenormand.

Il y a longtemps que je n'ai entendu à Paris quelque chose d'aussi poignant, d'aussi fort, d'aussi humain. L'auteur s'y exprime avec une audace de pensée, une largeur de conception remarquables et une volonté presque dure de ne dire que l'essentiel. C'est sobre et nu; aucune littérature : de la vie qui se cherche, de la pensée qui se creuse. Et tout cela en clarté avec une logique de plus en plus exigeante qui va jusqu'à l'angoisse.

M. Lenormand a choisi comme héros un auteur dramatique malheureux et une actrice famélique, parce que ces martyrs de la gloire ont des existences qui s'étalent comme les loques qu'on sèche aux fenêtres dans les quartiers pauvres. Les visages amaigris par la misère sont plus transparents.

Elle et Lui se sont connus dans un théâtre d'avant-garde où Elle répétait une pièce de Lui. Ils ont uni leurs destinées. Les vraies scènes refusent également l'auteur dramatique et son interprète. Il donne des leçons pour vivre et Elle signe un engagement pour jouer en province un répertoire insipide, aux côtés de lamentables cabotins. Ils roulent tous les deux de villes en villes. Le manque d'argent les accable et elle se vend un soir pour éviter à son amant le froid et la faim. Peu à peu les riches amateurs de passage deviennent la meilleure ressource du couple. La femme finit par trouver une joie amère à se prostituer pour celui qu'elle aime, l'homme, un orgueil à plonger son corps dans l'ordure afin de mieux lever la tête vers les étoiles. Hélas ! ce soleil noir disparaît vite dans les ténèbres. Et c'est la jalousie, la douleur, tous les bas instincts qui s'attachent aux deux pauvres proies déjà blessées à mort. Lui se met à boire et ne trouve d'apaisement que dans l'ivresse. Elle n'est plus qu'un petit tas de misère. Une nuit de folie, il la tue et se suicide sur son cadavre, dans une de ces minables chambres d'hôtel qui furent le nid de leur amour mal venu.

Ce n'est qu'une histoire très ordinaire, mais ce sont celles-là qui contiennent le plus de vérités à découvrir. Les aventures merveilleuses peuvent être vides comme des coffrets trop précieux. Elles se suffisent à elles-mêmes.

L'ensemble de l'œuvre est composé avec un art parfait. Tout se tient ainsi qu'un édifice élevé pierre à pierre. Ce n'est pas une de ces constructions contemporaines, une de ces pièces où l'action est bâtie comme une charpente de fer et la psychologie des personnages, jetée par dessus comme du ciment armé. Les quatorze tableaux de M. Lenormand se suivent aussi nécessairement que les années s'ajoutent les unes aux autres pour former une existence.

M. Pitoeff a tiré un parti ingénieux de la petite scène du Théâtre des Arts en la partageant en deux dans sa hauteur. Ses décors très simples sont harmonieux et toujours ce qu'il faut pour l'œuvre. M. Pitoeff est un animateur théâtral remarquable. Il est né directeur et metteur en scène; malheureusement il n'est pas né acteur. Sa voix est défectueuse, sa prononciation mauvaise, son jeu monotone. Il doit très bien enseigner l'art dramatique car il en a toute l'intelligence, mais n'a aucun don d'interprète. M. Dullin est, à son habitude, excellent. M. Carpentier et Mme Pitoeff jouent juste et Mme Marie Kalff a composé le rôle de la pauvre actrice dans un clair-obscur plein de charme. Elle est discrète et sensible.

Je ne saurais trop recommander ce beau et bon spectacle à ceux qui ne laissent pas leur cervelle et leur cœur au vestiaire quand ils vont au théâtre.



M. J.-F. Fonson est la providence des familles qui veulent conduire leurs filles au théâtre. *Fintje a de la voix* est une pièce honnête, saine et donne confiance à la petite bourgeoisie internationale. Pour une fois encore la sagesse nous vient de Belgique.

Nous sommes à Bruxelles dans la famille Van Baele, braves charcutiers. Un ténor toulousain, tout en achetant un jambonneau, découvre que Fintje, la fille de Van Baele, a de la voix. Les voilà tous pris du fanatisme théâtral, à l'exception du frère et du fiancé de Fintje, bons anges de la comédie.

Les Van Baele s'installent à Paris avec leur future étoile. Naturellement ils sont exploités par tous les maîtres-chanteurs de l'art dramatique. M. Van Baele réussit de plus à être victime de la passion des courses. Il se tue après avoir tout perdu, tandis que sa fille se verra réduite à tomber dans les bras d'un commanditaire grisonnant, à moins qu'elle ne préfère ceux de l'honnête fiancé belge. C'est le fiancé belge qui gagnera la partie, avec l'aide d'Isidore, le frère modèle, qui a sauvé la charcuterie familiale.

Cette simple histoire est contée avec un charme bonhomme, une émotion cordiale et jouée avec une malice patriarcale qui a valu le plus grand succès à ses interprètes MM. Fonson, Jean Worms, Sivoët, Mlles Lucienne Roger et Jeanne Vénial.

MARC HENRY.



Les Arts

Watteau à Montparnasse. — W. Gimmy. Mlle Charmy

Je vais sans doute attrister une charmante personne, mais qu'y puis-je? Une dame venue d'un des pays du Nord où le naïf Jean Lorrain situait ses héroïnes lorsque, faisant des vers, il se souvenait de *Seraphitus-Seraphita*, a ouvert discrètement à Montparnasse une galerie de tableaux, ou plutôt une exposition permanente en son atelier. Il s'agissait, en principe, d'une bonne action : obliger les artistes du crû, quand les galeries célèbres ne se prêtent pas pour rien. Or, après des invitations manuscrites à des réunions de camarades, voici que nous sommes priés à visiter la *Maison Watteau*. Pourquoi Watteau? Un peintre de Cracovie, qu'on voulut trop bruyamment, l'hiver dernier, opposer à Picasso — pas moins! — M. Coubine, devient sur les catalogues de la *Maison Watteau*, M. Combine! Ça, ça devait arriver. Mais il y a mieux. Le bon géant Wlaminck, à qui les vitrines somptueuses ne sont pas marchandées, et qui n'en est plus à solliciter l'amateur, fait aussi, avec une seule toile, partie des peintres offerts par la *Maison Watteau*. Seulement, Wlaminck devient sur le délicieux billet orange (pas très Watteau, ce tango) le sieur Wlaminche!

Wlaminche... comme Aminche. Lit-on Oscar Méténier au pays des abeilles de glace? Ce n'est pas tout. Comme si son nom n'était pas suffisamment orné, Archipenko, né natif de quelque Simféropol, devient Archipengko, ce qui le rapproche de Jassy ou d'Agram.

La *Maison Watteau* adopte l'ordre alphabétique, ce qui est prudent quand on ne connait pas encore très bien les valeurs morales, si je puis dire, ni les droits absolus de chacun. Tout de même! écrivait Georges Pioch, M. Gimmy n'aurait pas été offensé de lire, à l'article *Dessins*, son nom après celui de Rodin!

Mais, dites-moi, ce M. Rodin est-il vraiment l'illustre et parfaitement feu Rodin ou bien quelque nouveau Rodin, artiste inconnu, et pauvre, de Montparnasse?

Je ne suis pas méchant et je n'ai pas perdu le sourire acquis par une longue pratique du milieu où le grotesque voisine le mieux avec le sublime. Pourtant je pense que ces choses devaient être dites et qu'il y faut regarder de près.

Pour les « artistes méconnus de Montparnasse » la direction de la *Maison Watteau*, quand il n'y avait pas encore de direction ni de Maison, mais une dame étrangère priant en son atelier, fit marcher toutes les bonnes volontés, sollicitant adresses, appuis auprès des critiques, etc. Rien ne lui fut marchandé. On ne nous avait pas dit qu'une nouvelle galerie avait besoin d'être lancée.

Enfin, comment croire à l'amour de l'art de qui ne regarde pas d'assez près les œuvres annoncées pour y lire correctement le nom de l'artiste?

A la plume on a ajouté : *Ganguin*. Il fut de Montparnasse; c'est vrai. Mais il y a longtemps.

On peut, bien éloigné d'un chauvinisme intempestif, voire du nationalisme, déplorer justement un cosmopolitisme qui s'étale. Wlaminche! L'art a-t-il à gagner quelque chose en cette aventure? Les inconnus nous adjurent-il : de les favoriser en soutenant la vente de Braque, Matisse, Rodin, Picasso et feu Modigliani? Qu'on me le prouve; alors je ferai des excuses.

Sans être bousculé par le Rodin de Montparnasse, c'est, rive-droite, dans la galerie d'une intelligente commerçante qui jadis osa découvrir et fit des « expositions héroïques », et qui jamais n'a rougi d'avouer son commerce, que M. W. Gimmy se présente au public. La *Maison Watteau* n'a donc pas servi ses débuts. Notons-le. L'œuvre de W. Gimmy a tout de suite, et tout naturellement, trouvé place non seulement dans les critiques des Salons, mais dans les plus larges examens esthétiques des écrivains de sa génération. Ainsi fîmes-nous, hier, quand un Luc-Albert Moreau apparaissait au monde dont Matisse, Picasso, Derain étaient les jeunes princes. La nouvelle génération ne se trompe pas. W. Gimmy peut sourire à l'avenir qui l'attend.

W. Gimmy se produit avec éclat dans un temps favorable. Il peut être personnel, et semble devoir l'être, en profitant des âpres travaux de déblaiement dont s'acquittèrent ses aînés immédiats. A lui de nous offrir les fleurs — dans un groupement d'une éclatante dignité — de « cet art d'effusion » que Dufy regrettait de voir trop négligé, sachant bien que le terrible « volume », avec lequel on luttait un peu comme Jacob avec l'Ange, avait éloigné de cet aimable soin.

J'ai confiance. W. Gimmy nous réjouira souvent et de la façon la plus haute. Mais que dirait Jacques-Emile Blanche condamnant la préface « du genre colossal » en lisant ces mots par quoi M. André Thérive achève deux pages très justes : « Aucun art plus que celui de Gimmy ne diffère de l'impressionnisme, aucun ne peut donc faire plus d'honneur à cette époque où l'on a tant dépouillé de haillons pour faire des gestes plus purs et plus forts ».

W. Gimmy ne s'y trompera certes pas. Mais... « Aucun art !... » n'est-ce pas un peu diminuer ceux qui ont enlevé « les haillons » et assoupli la peinture à des « gestes plus purs et plus forts ». Que dirait M. Jacques-Emile Blanche mieux instruit de la grandeur d'André Derain?



Au *Tableau d'Art*, une exposition d'Adrien Bas dont l'originalité fut d'être découvert, à Lyon, par Paul Lintier, l'auteur de *Ma Pièce*, depuis massacré avec ceux de sa batterie. Chez Pesson, Mlle Charmy réunit ses derniers ouvrages. Mlle Charmy a, depuis un an, plus que du succès; elle a de l'influence. Reconnaissons-lui au moins une forte personnalité. On peut lui trouver des maîtres, mais pas de moniteurs. Elle n'imite pas. Son œuvre a déjà assez de surface pour que nous puissions en examiner bientôt l'ensemble.

Chez Druet : exposition d'ouvrages délicats de Jaulmes et des tapisseries de Mme Jaulmes. Paul Brulat a écrit pour Tharkoff une préface optimiste. Paul Brulat a foi dans la postérité, ce qui console radicalement de tous les échecs. Le Secret du Monsieur de Grenoble ne vaut pas cette panacée.

Chez Moleux, bonne exposition de Louis Bouquet, un de ces peintres sensibles dont l'effort donne raison aux créateurs. La plupart des bons graveurs sur bois sont groupés au *Nouvel Essor*.

André Salmon.



Chroniques de l'Europe Nouvelle

La Société des Nations

La Session de Rome

La session du Conseil de la Société des Nations ouverte à Rome le 14 mai, s'est déroulée sans incident conformément au programme que nous avons précédemment fait connaître. Présidée par M. Tittoni, elle a donné lieu en dehors des travaux proprement dits à un certain nombre de manifestations oratoires dont la plus importante fut peut-être un discours prononcé par M. Albert Thomas dans la grande salle de l'institut d'Agriculture de Rome sur l'organisation et le rôle du Bureau International du Travail dont il est le directeur.

En attendant que soit publié le compte-rendu complet d'une session qui paraît avoir été à la fois la plus longue et la plus importante de celles qui furent tenues depuis la création de la Société, on peut dès maintenant souligner quelques décisions qui ont été annoncées en séance publique.

En premier lieu, il a été décidé, en ce qui concerne la diplomatie secrète, que tous les États neutres faisant partie de la Société devront faire enregistrer par la société tous traités diplomatiques conclus par eux. La Société ne reconnaîtra pas les traités qui n'auront pas été enregistrés.

D'autre part, le Conseil a résolu de hâter la convocation de l'Assemblée qui, on le sait, ne s'est pas encore réunie, et dont la première réunion, aux termes du pacte, doit être convoquée par le Président des États-Unis.

En conséquence, le Conseil a envoyé au Président Wilson une dépêche où il le prie de faire connaître s'il est disposé à convoquer l'Assemblée dans la première quinzaine de novembre 1920.

Sur la proposition du représentant de la Belgique chargé de s'occuper du projet d'enquête en Russie, il a été résolu de répondre au télégramme par lequel le gouvernement des Soviets s'est dérobé à cette enquête.

Voici le texte intégral de la dépêche que le Conseil de la Société des Nations a décidé d'adresser au gouvernement des Soviets :

> Le Conseil de la Société des nations a examiné avec le plus grand soin la réponse que le Gouvernement des Soviets a faite au radiotélégramme envoyé par le Conseil le 17 mars. Le Conseil regrette que le Gouvernement des Soviets après un retard prolongé pose, en réponse à l'invitation du Conseil, des conditions telles qu'elles équivalent à un refus. Sa réponse prétend établir des distinctions entre les États dont les représentants seraient autorisés à prendre part à l'enquête projetée. La Société des Nations est une unité internationale, ayant pour but l'établissement de la justice, de la paix, ses délégués ne représentent pas tel ou tel État, mais la Société même. La Société des Nations espère encore que le Gouvernement des Soviets modifiera sa réponse; s'il croit ne pas pouvoir avant le 15 juin accepter les termes mêmes de la demande à lui adressée le 17 mars, le Conseil laissera au Gouvernement des Soviets l'entière responsabilité de l'échec de la tentative, qui était uniquement inspirée par le désir d'améliorer la situation économique du monde et les relations internationales.

Enfin il a été pris acte du vote par lequel la Suisse fait connaître sa volonté d'entrer dans la Société des Nations. On trouvera ci-dessous la lettre que notre correspondant de Genève nous adresse à ce sujet.



Lettre de Suisse

La Suisse entre dans la Société des Nations

Notre correspondant particulier nous écrit :

Genève, mai 1920.

Les Suisses consultés par voie de referendum ont décidé, le dimanche 16 mai, d'adhérer à la Société des Nations.

Ce n'est pas que le Parlement lui-même n'ait été saisi de la question à son heure et ne l'ait résolue affirmativement. Mais dans ce pays, où la formation fédérative originelle a de tous temps été respectée, aucune réforme constitutionnelle n'est validée sans la sanction populaire.

Il peut y avoir à cela des inconvénients. Par exemple, en 1900 un projet d'assurance obligatoire longuement débattu devant les deux Chambres et finalement accepté par elles à l'unanimité moins une seule voix, fut solennellement rejeté par le vote populaire.

Devant cette question de l'entrée de la Suisse dans la Ligue des Nations, certains ont pu redouter le retour de l'expérience de 1900. L'on sait que le Parlement fédéral avait embrouillé quelque peu la question au lieu de se prononcer avec netteté. Il a fallu que la petite Confédération se fit garantir le droit de neutralité dont elle a disposé jusqu'ici et cela en prévision de l'éventualité de nouveaux conflits entre adhérents à la Ligue. En faisant droit à cette exigence très particulière, le Conseil des nations nous a rendu un immense service, car son acte de déférence a fourni aux défenseurs du Pacte le plus solide de tous les arguments qui aient été jetés dans la mêlée des polémiques de ces dernières semaines.

Ainsi, le peuple adhère à la Société des nations à une majorité de près de 100.000 suffrages, sur près de 800.000 électeurs participants.

L'opposition fut redoutable et constituée des éléments les plus hétéroclites. Il a surtout fallu compter avec les socialistes qui depuis le commencement de la guerre ont si bien piétiné leurs premiers principes, que des scissions profondes se sont déclarées parmi eux, principalement dans les cantons de langue française. Le second élément de résistance était représenté par l'ex-généralissime Wille et son ancien état-major.

Beaucoup de nos lecteurs se souviennent certainement de la façon dont ce général, admirateur passionné de l'Allemagne et de son armée, et tout le grand état-major suisse avec lui, protégeant en 1914, 15 et 16 cette neutralité dont la défense leur était confiée et qu'ils feignent de défendre aujourd'hui dans leur retraite. La répulsion qu'ils ont inspirée dans l'armée et dans le peuple ne les a pas désarmés moralement; aussi, pour servir leur Allemagne, n'ont-ils point hésité de s'allier aux socialistes que si longtemps ils avaient rêvé de sabrer.

Un troisième ennemi de la Ligue s'est trouvé dans le clergé rural des cantons de langue allemande, accoutumé à regarder du côté de Vienne comme les militaristes du côté de Berlin.

Contre ces trois groupements hostiles se sont dressés les cantons de la Suisse occidentale et méridionale, ceux de Genève, de Vaud, du Valois, de Neuchâtel, de Fribourg, du Tessin et de Berne, en partie.

La Suisse s'est ainsi résolument partagée selon les affinités de langues, de races et de culture spirituelle. L'influence germanique s'est révélée dans les cantons qui avoisinent l'Allemagne, à l'exception cependant de la Thurgovie. Il faut dire que Bâle et Zurich qui ne devaient pas voir avec enthousiasme le choix de Genève, leur grande rivale, comme siège de la Société ont dû céder dans une certaine mesure à un mouvement de dépit.

Cependant, malgré cette division établie sommairement, il convient de se garder d'un jugement trop absolu. L'ensemble de la population latine en Suisse représente tout au plus le million, c'est-à-dire à peu près le quart du total. Il a donc bien fallu, pour atteindre à près de 100.000 voix de majorité de forts contingents de Suisses allémaniques et les encourageantes majorités cantonales de Berne, de Lucerne, de Thurgovie, d'Interwalld et des Grisons.

Genève, la future capitale des Nations a fêté, avec une joie recueillie cet événement sans lequel elle n'aurait pu avec la dignité et surtout l'autorité désirables présider aux destinées des nations civilisées.

Louis Courthion.



La Commission des Affaires Extérieures

Le traité avec l'Autriche. — Le forfait Allemand. — Les accords relatifs à l'Asie Mineure.

Grande semaine de politique étrangère au Palais-Bourbon, quoique réduite à trois jours. La Chambre discute, ratifie le traité de Paix avec l'Autriche. Les sous-commissions des Affaires Etrangères et des Finances déléguées à la surveillance de l'exécution du Traité de Versailles rendent compte à ces commissions de leur entretien avec le Président du Conseil; après quoi, il est vraisemblable que les deux commissions s'agrègeront pour une délibération commune.



Le rapport de M. Margaine sur le Traité autrichien, comme tous les documents de cet ordre, n'engage évidemment la Commission au nom de laquelle il est présenté, que par ses lignes générales. La part réservée aux questions économiques, financières et à l'étude des transports, qui constitue une des originalités de ce texte excellent, contient des détails où aucun comité politique ne saurait suivre son expert. Mais les conclusions du rapport définissent assurément dans leur ensemble, la politique de la majorité des collègues de M. Margaine : Quelle est la responsabilité de l'Autriche? Celle du pangermanisme qui avait asservi la Cour, les ministres (ajoutons : et l'intelligence). D'où il suit que la sanction doit aboutir, après avoir fixé la liberté des peuples naguère asservis, à éviter le retour de l'Autriche (et de la Hongrie) au pangermanisme. On peut s'attendre à voir le Parlement français préciser la portée de l'article 88 (interdiction du rattachement à l'Allemagne) plus rigoureusement que certains orateurs (même du gouvernement) ne l'avaient fait à Westminster. « Mais il ne suffit pas de dire que l'Autriche doit vivre indépendante : il faut l'y aider ». Si les négociateurs du Traité ont négligé, ayant taillé, de recoudre, c'est-à-dire d'assurer la vitalité économique des Etats précédemment confédérés, justifiée ou non, la critique ne s'adresse pas au gouvernement actuel. M. Millerand, M. Barthou, M. Margaine s'accorderont aisément, et, rien n'empêche de le croire, à quelques nuances près, M. Tardieu avec eux.



Sur le second point, qui vise les pourparlers de Hythe, Commissions et gouvernement se trouvent au contraire, face à face. Le gouvernement a pris un parti; aux Commissions de prendre leurs responsabilités à leur tour. Le contact que nous avions fait prévoir s'est enfin réalisé le 22 mai, entre M. Millerand, l'ancien président et l'ancien rapporteur général de la Commission du Traité de Versailles, MM. Barthou et Viviani, aujourd'hui présidents des Commissions et sous-Commissions compétentes, et MM. Klotz, Tardieu, Loucheur, qui siègent dans ces sous-commissions après avoir négocié le Traité avec l'Allemagne.

M. Louis Dubois n'assistait pas à l'entretien. Précédemment rapporteur des clauses financières du Traité de Versailles, puis membre de la sous-commission des Finances, il préside aujourd'hui la Commission des Réparations. Jamais M. Dubois n'avait cessé de préconiser la fixation d'une somme globale pour l'évaluation des dommages (Cf. Rapport nº 6669, 11e législ., pp. 24 et suiv.). Ce qui revient à dire que les avis sont divisés sur ce point dans les comités chargés d'orienter le Parlement. Au terme des communiqués officiels, les déclarations de M. Millerand peuvent se résumer ainsi : l'intérêt de la France commande une fixation forfaitaire : en l'évaluant à 120 milliards de marks or, la proportion établie *sous le ministère de M. Clémenceau* donne 66 milliards de marks à la France. Les pourparlers continuent touchant d'autres modalités du règlement. Mais cet accord ne viole en rien ni ne revise le Traité de Versailles.

« Les députés ont paru satisfaits des explications de M. Millerand », révèle un officieux sans tarder. On saura avant peu ce qu'il en faut penser. S'agit-il, comme quelques-uns sont tentés de le croire, d'une *novation*? Le Parlement doit être appelé à la ratifier comme il a ratifié le Traité. S'agit-il d'un acte du gouvernement dans la sphère de ses prérogatives? Le Parlement voudra également se prononcer, mais par un ordre du jour. Déjà l'un des anciens négociateurs qui est en même temps rapporteur d'une des sous-commissions compétentes esquisse dans le *Petit Parisien* (24 mai) l'argument des adversaires du forfait lequel équivaudrait, d'après lui, à ramener de 210 à 123 milliards seulement la *réclamation* française, sans plus nous en assurer le *paiement*. Ce ne sont là que les contours essentiels de la thèse et de l'antithèse (auxquelles on joindra les essais de synthèse de MM. Ribot et Bourgeois). Mais en les rapprochant ici nous tâchons de donner aux lecteurs de l'*Europe Nouvelle* la prévision, l'intelligence du stade confidentiel des débats.



Et, de même, une information officieuse éclaire, par un angle, une autre controverse. M. Millerand, pour expliquer l'écart des stipulations de 1916 avec les déclarations de San-Remo touchant l'Asie Mineure s'était appuyé, dans son discours à la Chambre, sur l'existence d'engagements intermédiaires négociés par ses prédécesseurs. La Commission a publié, dans ses comptes rendus, la requête qu'elle adressait au Quai d'Orsay pour obtenir communication de ces engagements. Ces documents ont-ils été fournis? Nous l'ignorons. La presse annonce, en tous cas, une interpellation de M. Daniélou qui trahit ces préoccupations. De son côté, le *Temps* (26 mai) relate sous le titre *Les Pétroles de Mésopotamie et les accords franco-britanniques* un exposé dont l'auteur paraît s'attacher à leur répondre, dans une certaine mesure du moins, et en ce qui concerne l'abandon de nos droits politiques dans la région de Mossoul moyennant une association avec la *Turkish Petroleum Cº*. On attend encore, d'ailleurs, les révélations qui préciseront et qui expliqueront le nouveau régime de la Cilicie, l'économie de notre situation en Syrie et les motifs pour lesquels la Palestine a cessé de constituer une tour internationale.

XXX.



Au Quai d'Orsay

La Valise entr'ouverte

Le premier Haut-Commissaire de Palestine sera M. Herbert Samuel qui appartient à l'illustre famille israélite des Montagu. Né en 1870 à Liverpool, membre du Parlement depuis 1902, Ministre des postes, du commerce, puis de l'intérieur, c'est un des chefs du parti libéral.

Le choix de M. Herbert Samuel correspond à l'idée anglaise de faire de la Palestine un état israélite sous le protectorat Britannique.



Le bruit court que M. Hanotaux, envoyé en mission extraordinaire à Rome à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc, serait titularisé comme ambassadeur auprès du Vatican. Il ne serait plus question de M. Jonnart. En attendant, M. Doulcet continue à négocier dans le plus grand mystère. Est-il vrai que la papauté sera bientôt admise au sein de la ligue des Nations?

Le Mouvement diplomatique

M. Phillips, ministre des Etats-Unis d'Amérique à La Haye, qui est également accrédité auprès du grand duché du Luxembourg, vient de présenter ses lettres de créance à la grande Duchesse. — Mgr Micara est nommé nonce apostolique en Tchéco-Slovaquie. — M. Marcial Martinez, ministre du Chili en Suisse, a donné sa démission. — M. Guerra Duval, ministre du Brésil à La Haye, est parti pour Berlin, où il vient d'être nommé. — M. Gunther, conseiller à la Légation des Etats-Unis à La Haye, est parti pour un congé de plusieurs mois. — M. Hadssi Mischef, ministre de Bulgarie à La Haye, est parti pour Paris, en qualité de secrétaire de la délégation Bulgare à la Conférence de la Paix.



Le Carnet du Voyageur

Le Consulat de Constantinople

J'arrive à Constantinople, et je demande le Consulat.

— Au Taxim, dans l'ancien hôpital Français.

— Au Taxim? on m'avait dit que le consulat était près de l'ambassade.

— Il n'y est plus.

Je me rends à l'hôpital, fondation privée dûe à la générosité d'un Français, M. P. Giffard, et je constate en effet que les bureaux consulaires occupent la moitié de l'immeuble. Les malades qui sont cantonnés dans l'autre moitié ne se réjouissent guère des allées et venues, de la poussière et des microbes occasionnés par le voisinage d'une chancellerie ouverte à de nombreux visiteurs. Il n'y a plus là, d'ailleurs, qu'une annexe sanitaire, la portion principale de l'hôpital Giffard ayant été transférée dans les bâtiments de l'ancien hôpital Autrichien, à Chichli.

Néanmoins, le Taxim est fort éloigné du port et du quartier des affaires, et ce n'est pas un emplacement commode pour un consulat. Pourquoi tous ces changements?

Un pérote complaisant me raconte l'histoire suivante : Avant la guerre, il y avait à Constantinople deux ambassades de France et deux consulats de France. L'ambassade d'été à Thérapia, ancien Konak d'Ipsylanti, donnée au gouvernement Français par le sultan Mourad, a brûlé en juin 1914 par l'imprudence d'un cafédji. L'ambassade d'hiver, à Péra, fut reconstruite à grands frais, il y a une quinzaine d'années, par l'architecte du Quai d'Orsay. Ce dernier, auteur de l'ambassade à Vienne (que j'irai voir prochainement), organisa à Constantinople de fort belles pièces de réception, mais installa pour les drogmans et pour les secrétaires des logements trop peu nombreux. Aussi dès que le Consulat transporta ses bureaux dans le bel immeuble Zarifi nouvellement acheté, l'ambassadeur s'empara de l'ancien consulat pour loger ses drogmans et son archiviste, et les attachés du Consulat durent loger dans les combles, à côté des domestiques du Consul Général. C'est dans une de ces chambres qu'il y a environ six mois, un chancelier, ennemi des punaises, et imprudent, alluma une mêche soufrée, puis s'en alla, emportant la clef dans sa poche. La fumée qui sortait près du toit fut d'abord attribuée au soufre, et ce n'est que lorsque la charpente s'écroula, que l'on comprit, trop tard que l'incendie s'était déchaîné. On eût juste le temps d'emporter le consul général, malade, sur une civière Le nouveau Consulat Français était brûlé de fond en comble.

— Et l'ancien consulat?

— Les appartements qu'y occupaient les drogmans de l'ambassade, et que ceux-ci avaient meublés à leurs dépens, sont occupés actuellement par des officiers de réserve qui ne sont pas encore démobilisés, qui tiennent avec des appointements triplés et sans aucun frais la place desdits drogmans, et qui jouissent de leurs meubles sans verser aux propriétaires la moindre indemnité. Au moment de l'armistice, les autorités militaires françaises n'ont pas voulu réquisitionner des maisons indigènes en quantité suffisante pour loger tous les officiers. Et le Consulat de France ayant une partie de ses locaux expropriés par l'autorité militaire, et ayant laissé ensuite brûler le reste, n'a trouvé rien de mieux que d'exproprier à son tour l'hôpital Français. Tout ce qui est Français est de bonne prise. Quant aux immeubles appartenant à nos ennemis d'hier, ils sont tabous! Inutile d'ajouter que les autorités anglaises n'ont pas eu les mêmes scrupules vis-à-vis des indigènes ni le même sans gêne vis-à-vis de leurs nationaux.

LE DIPLOMATE ERRANT.



Les Consuls jugés par eux-mêmes

Les articles de notre collaborateur M. Henri Mylès sur la réorganisation de nos services consulaires (1) nous ont valu de nombreuses lettres, émanant pour la plupart de nos consuls à l'étranger.

L'un de nos correspondants nous écrit :

« Vous avez parfaitement raison de vous intéresser « aux immeubles consulaires et de signaler leur fré- « quente insuffisance, et leur défaut d'installation. « Nous sommes les premiers à en souffrir, mais nous « nous heurtons trop souvent à des refus de crédits. « La France n'était pourtant pas pauvre avant la « guerre!

« Ce qui manque le plus, c'est un plan d'ensemble, « et l'esprit de suite. Il ne serait cependant pas dfifi- « cile d'établir la liste des villes où un établissement « permanent nous serait indispensable. Dans ces « villes, il faudrait acheter un immeuble ou en faire « construire un, en tenant compte du climat et des « nécessités du pays. Sans viser au faste, nous ne de- « vrions avoir que des postes pratiquement bien ins- « tallés *dans un quartier central*. Il y aurait lieu de « prévoir toujours le logement du chef de poste et, « suivant le cas, celui de deux, trois ou quatre de ses « collaborateurs. Dans la majorité des autres villes, « il y aurait lieu de signer des baux de longue durée « dans les mêmes conditions.

« Sur notre organisation consulaire elle-même, il y « aurait beaucoup à dire. Plus que jamais, d'abord, « si nous ne nous décidons pas à payer nos agents à « tous les degrés de la hiérarchie, nous tarirons le « recrutement des hommes de valeur et des serviteurs « zélés. Je pourrais vous adresser une longue liste de « ceux qui au cours des dernières années, se rendant « compte que servir l'État est décidément un métier « de dupe, ont fini par accepter des fonctions mieux « rétribuées qui leur ont été offertes par des entrepri- « ses commerciales, industrielles et financières.

« Dans l'ensemble, notre corps consulaire n'est « pas inférieur à celui des autres puissances, à l'excep- « tion du corps consulaire allemand d'avant la guerre « qui avait une très réelle supériorité. Mais il n'était « jamais fait le moindre effort pour stimuler l'activité « de nos agents, ni pour utiliser intelligemment leurs « aptitudes. Sauf l'envoi de quelques circulaires, ils « ne recevaient jamais la moindre direction, le moin- « dre encouragement, tout au plus une lettre aigre- « douce quand ils avaient commis une erreur profes- « sionnelle trop grave. Il n'était pas, pour ainsi dire « établi de distinction entre les agents négligents, « incapables, et les travailleurs. Les uns comme les « autres arrivaient à l'ancienneté. On se méfiait « même de ceux qui prenaient des initiatives. Depuis « la guerre, un revirement paraît se produire à cet « égard. Souhaitons qu'il dure, et qu'il ne soit pas « enlisé par l'inertie des bureaux ni contrarié par des « influences extérieures à l'administration. »

---

(1) Voir *L'Europe Nouvelle*, nos 10 à 15.

Un autre correspondant nous exprime ainsi ses doléances :

« Je viens d'être envoyé avec ma femme et mes « fillettes, presqu'en âge de se marier, dans une léga- « tion sous les tropiques. Jusqu'alors, j'étais consul « général, et je dois avouer que j'étais plus versé dans « les questions juridiques et commerciales, que dans « la pratique de la diplomatie. Mais ce sont précisé- « ment les services que j'ai rendus au cours de ma car- « rière qui m'ont valu ce nouveau poste de ministre- « résident qui est qualifié d'avancement. Pour ma « part, j'aurais préféré rester Consul général, et être « affecté à quelque gros consulat d'Europe, comme « Anvers, Barcelone, Londres, ou Gênes, et j'estime « sans me vanter, que j'y aurais encore plus efficace- « ment rempli mon devoir. Au lieu de diriger les con- « suls, qui ont réussi, vers les postes de Ministres « plénipotentiaires, ne pourrait-on pas réserver ces « emplois aux anciens secrétaires d'ambassade et « créer deux classes de Consuls généraux, et une classe « de Ministres honoraires. Tous ces agents seraient « nommés ou maintenus avec un avancement sur « place dans les divers consulats généraux, avec une « échelle de traitements variables suivant leur grade. « et ils rendraient bien plus de services que dans les « légations lointaines. Celles-ci ont, depuis la guerre, « pris une importance politique qu'elles n'avaient pas « jusqu'ici, et feraient bien mieux l'affaire des diplo- « mates. Je vous lègue mon idée pour ce qu'elle vaut. « Elle est le fruit de mon expérience. »

Nous sommes pleinement d'accord avec notre honorable correspondant, et nous estimons que son idée mérite d'être approfondie.



La Mission de M. Paul Painlevé en Chine

M. Paul Painlevé, ancien Président du Conseil' membre de l'Institut, vient de partir pour la Chine' se rendant à une invitation personnelle que lui avait adressée S. E. Shu, président de la République Chinoise.

Les hautes fonctions qu'a remplies M. Painlevé dans le gouvernement, sa qualité de savant, membre de nos premières sociétés savantes, sa notoriété donnent au voyage de M. Painlevé un caractère particulier; c'est pourquoi nous avons tenu à l'interroger à ce propos avant son départ.

Tout d'abord, M. Painlevé a tenu à nous faire remarquer le caractère privé de son voyage. S. E. Shu, le président de la République chinoise, grand lettré, savant, a invité un savant français avec lequel il entretenait d'amicales relations.

« Cependant, a ajouté M. Painlevé, je ne pouvais « entreprendre un tel voyage sans m'être mis préala- « blement d'accord avec le gouvernement de la Répu- « blique sur le rôle que je serais appelé à remplir « là-bas.

« Mes intentions? Créer des liens intellectuels entre « la France et la Chine.

« Au rapport de la République chinoise, la France « n'a pour elle ni la proximité comme le Japon, ni la « facilité des communications comme les Etats-Unis « non plus que leurs immenses ressources, ni la puis- « sance d'expansion commerciale de l'Angleterre.

« Elle peut jouer pourtant dans l'orientation nou- « velle de l'intelligence chinoise un rôle primordial. « Pourquoi ?

« C'est que la culture française, par sa nature même, « par son caractère général et désintéressé, par son sens « de l'humanité, est celle qui peut le mieux s'adapter « à une mentalité étrangère sans la déformer, sans la « déposséder de ses qualités naturelles.

« La guerre nous a montré que notre planète est « plus petite encore que nous ne l'imaginions. Des « peuples ont traversé des océans pour s'aider ou pour « se combattre

« Demain, par-dessus les steppes de l'Asie centrale « des avions raieront le ciel entre Pékin et Paris.

« Le rapprochement intellectuel doit précéder et « faciliter le rapprochement matériel. Quel merveil- « leux champ d'activité pour nos hommes de pensée « que le passé et le présent de la science chinoise, sa « corrélation et sa collaboration future avec la nôtre !

« Et quel merveilleux champ d'activité pour nos « hommes de réalisations que nos relations écono- « miques avec la Chine et le développement de ses « immenses industries »

Les moyens de réalisation que M. Painlevé cherchera à employer sont les créations successives d'établissements d'enseignement secondaire qui puissent préparer les jeunes Chinois à venir ensuite étudier dans nos écoles, puis d'établissements d'enseignement technique comparables, dans leur utilité, à nos écoles d'Arts et Métiers, auxquelles ils pourraient également préparer les jeunes Chinois.

« La Chine va avoir grand besoin de ces enseigne- « ments. Le mouvement qui se produit là-bas est « insoupçonné en France où l'on est encore habitué à « considérer la Chine comme dormant dans son rêve « millénaire.

« En effet, il était là-bas, de l'autre côté de la « Terre, un grand peuple innombrable qui, depuis « mille et mille années, semblait endormi d'un sommeil « de légende. Sourd au fracas de la guerre, indiffé- « rent au triomphe de la force, machinalement sou- « mis à la domination de quelques envahisseurs, ce « grand Peuple poursuivait, avec une paisible obsti- « nation son rêve intérieur : tissant des étoffes « soyeuses aux dessins capricieux, fondant en bronze « des vases et des dieux d'une beauté mystérieuse, « calme ou farouche, ajoutant chaque siècle à la « sagesse des ancêtres quelques livres nouveaux, écrits « lentement en caractères rares, car la pensée du sage « ne doit point connaître la précipitation.

« Mais voici que le dormeur s'est réveillé. Il a com- « pris qu'en ce monde « *l'action doit être la sœur du* « *rêve* ». Rien qu'en secouant son corps engourdi, il a « brisé les liens fragiles qui prétendaient le maintenir « esclave. D'un geste énergique, mais sans inutile « brutalité, il a chassé le dominateur étranger. Et des « destins nouveaux s'ouvrent devant le peuple chinois « libéré ».

Le rôle de la France, d'après ses traditions, n'est pas d'assister impassible à ce réveil, mais au contraire d'y aider de toutes ses forces morales et intellectuelles. C'est à créer les liens nécessaires à l'accomplissement de cette mission civilisatrice que s'efforcera M. Painlevé au cours de son voyage.



Livres reçus du 18 Mai au 22 Mai

Histoire :

N..., *La Constitution de la Confédération allemande du* 11 *août* 1919 (Rousseau). — R. Vadala : *Le Golfe Persique* (Rousseau). — Angell Norman : *Le chaos européen*, traduit par A. Pierre (Grasset).

Questions économiques et sociales :

Renard et Weulersse : *Le Travail dans l'Europe Moderne* (Alcan). — Walter Rauschenbusch : *Le christianisme et la crise sociale* traduit par M. Vallette-Babut (Fischbacher).

Littérature et Philosophie :

René d'Argenson : *Pénombre*, roman (Messein). — P.-E. Cornillier : *La survivance de l'âme et son évolution après la mort* (Alcan). — Georges Goyau : *L'Eglise libre dans l'Europe libre* (Perrin).

L'Opinion à travers le Monde

En France

LES RÉPARATIONS ALLEMANDES. — L'OFFENSIVE RUSSE EN PERSE.

En attendant Spa, la presse française discute ferme sur les concessions maxima qu'il sera possible d'accorder aux Allemands. Le mouvement d'opinion qui tend à demander à M. Millerand de s'en tenir au Traité, de le faire respecter, grandit. Mais cette fois on apporte des chiffres. Le Président du Conseil d'ailleurs, devant une délégation parlementaire venue le consulter sur les résultats de la Conférence de Hythe, a protesté de sa fidélité au Traité qu'il n'avait jamais été question de violer ou de reviser. A Hythe, l'on avait simplement posé les premiers jalons d'une politique financière destinée à procurer à la France des ressources effectives sans qu'elle renonçât néanmoins à aucune des espérances qu'elle pouvait légitimement concevoir. C'est du bon langage diplomatique, comme on voit.

Cependant, M. Tardieu dans le *Petit Parisien* (25 mai) montre que le chiffre de 66 milliards de marks or qui semble avoir été adopté comme montant de l'indemnité devant revenir à la France constitue bien une diminution sur nos premières espérances. Il est exact, dit M. Tardieu, qu'actuellement, en raison du change, 66 milliards de marks or valent 198 milliards de francs, soit à 12 milliards près le total des dommages et pensions que nous pouvons mettre à la charge de l'envahisseur. Seulement le paiement doit en être effectué en 33 ans. Pendant cette période, le cours du franc va remonter, il remonte déjà. Si au lieu de prendre la parité de 3, on prend la parité moyenne de 1 1/2 qui semble plus raisonnable dans ces conditions, c'est en réalité à peine 123 milliards qui reviendraient à la France.

L'observation semble juste. Seulement M. Tardieu ne croit-il pas que le mark qui est relativement tombé beaucoup plus bas que le franc, doit se relever si celui-ci se relève en vertu même de la reconstruction économique de l'Europe en vue de laquelle seront chiffrées les stipulations financières? Dans ce cas les proportions resteront les mêmes.

D'ailleurs la presse de droite persiste à affirmer que la situation financière de l'Allemagne n'est pas aussi noire qu'on se plait à le dire. Dans *L'Echo de Paris* (24 mai), Pertinax montre que le Gouvernement allemand, très habilement, a déjà obtenu l'aide financière étrangère.

En novembre 1919 il s'est procuré en Amérique un premier crédit de 25 millions de dollars remboursable en trois, six et neuf mois; en ce moment il a réussi à le rembourser jusqu'à concurrence de 6 millions de dollars, ce qui, pense-t-on, encouragera les bailleurs de fonds, de grandes maisons d'exportation, à renouveler leurs avances. Presque simultanément il s'est procuré d'autres crédits en pays neutres, dans plusieurs cas par l'intermédiaire des États-Unis : 25 millions de florins en Hollande; un emprunt destiné à permettre des importations de harengs accordé par la Suède et la Norvège ; des avances assurant des expéditions de viandes et de graisse octroyées en Suisse et en Grande-Bretagne.

Ainsi l'Allemagne applique bien le principe : « Aide-toi, l'Entente t'aidera ».

La France n'a qu'à en faire autant. Pour ce, fidèle à la politique de *L'Echo de Paris*, M. Ch. Bonnefon demande, dans ce journal, qu'on prenne des gages. Rien n'est décevant comme une critique négative, dit-il. Si la France entend se faire payer, il lui suffira de faire une chose très simple : dire correctement à l'Allemagne et par la voie diplomatique : « Le 15 du mois prochain nous occuperons Essen ». Du coup l'Allemagne trouvera moyen de s'exécuter.

C'est l'opinion de M. Bonnefon. M. Millerand, aussi bon patriote que lui, n'a certainement pas la même.



Pendant que la France, l'Angleterre, l'Allemagne, s'apprêtent à discuter, les Russes agissent; ils entrent en Perse. M. Herbette dans *Le Temps* (23 mai) s'en alarme. Il montre les résultats fatals de la politique impérialiste anglaise en Asie.

« Le système que l'Angleterre a fait prévaloir en Turquie, malgré la France et l'Italie, mène à ce double résultat que les nationalistes turcs sont devenus les alliés des bolchévistes russes, et que le gouvernement anti-nationaliste de Constantinople, institué tout exprès sous le contrôle des alliés pour signer le traité de paix, paraît résolu à ne pas le signer. On a rarement vu une faillite plus complète.

Aussi M. Herbette fait-il remarquer :

« Si l'Angleterre se contentait d'un pareil résultat, si elle se résignait à ne tenir en Turquie qu'une place mesurée par la portée des canons de ses cuirassés, il ne lui resterait logiquement qu'à évacuer toutes les colonies britanniques de Perse jusqu'à Bouchir, en attendant d'évacuer — si ses généraux ont encore la pleine liberté de leurs mouvements — toute la Mésopotamie jusqu'à Bassorah. »

M. Lloyd George a dû penser déjà à ces troublantes éventualités.

En Angleterre

GUERRES ET SOCIÉTÉ DES NATIONS. — POLOGNE, RUSSIE, PERSE, IRLANDE.

Tandis que le Conseil de la Société des Nations siège à Rome, la guerre fait rage sur le front polono-russe, et s'allume sur les bords de la Caspienne où les Bolchevikis semblent avoir porté un coup assez rude à l'influence anglaise.

La presse toute entière se préoccupe de la campagne de Russie. Si la *Morning Post* continue à encourager le gouvernement de Varsovie, le *Times* (19 mai) hésite : il ne souhaite que du bien aux Polonais, mais en bon ami, il leur rappelle que plus d'une fois déjà il les a mis en garde contre toute *mégalomanie*. Les journaux libéraux ou travaillistes s'indignent bruyamment : que n'a-t-on su à Londres et à Paris prendre des dispositions qui eussent évité une guerre nouvelle à notre malheureuse Europe ! Lord Robert Cecil, ce grand conservateur libéral et idéaliste, saura montrer aux Communes que le pacte de la Société des Nations a été violé. Il dira, avec une ironie charmante, que la Société des Nations a remplacé les brumeuses montagnes du Pays de Galles dans les péroraisons du Premier Ministre !

M. Asquith parlant le 21 mai dans sa circonscription, à Paisley, invoquera aussi le fameux « pacte » puisque :

« Le Conseil suprême, en la puissance duquel M. Lloyd George a une confiance si grande, n'a pas même levé le doigt pour arrêter la guerre... »

Ecoutons le *Manchester Guardian* (19 mai) : l'im-

portant journal de Manchester a toujours uni la précision des critiques aux propositions d'une politique hardie, — opposée, bien entendu, à celle du gouvernement —. Que fallait-il faire pour que la paix européenne ne fut pas un vain mot?

Il fallait : 1° s'arranger sagement avec l'Allemagne; 2° signer une paix raisonnable avec le défunt empire austro-hongrois; bien spécifier que le *libre échange* règnerait entre les nouveaux états issus de la monarchie; 3° faire la paix avec la Russie. C'était là les conditions essentielles d'une paix grâce à laquelle l'Europe aurait bénéficié des récoltes d'Ukraine, des bois de Russie, etc... Mais « les généraux français et M. Churchill » veulent autre chose : on lance une déplorable offensive contre la Russie. Les choses vont aller de mal en pis. Que les Peuples d'Europe se hâtent de réclamer la paix; qu'ils obtiennent le désarmement et fassent de la Société des Nations le véritable arbitre de l'Europe !

Au demeurant, pourquoi laisse-t-on au Labour, le soin de défendre le *vrai patriotisme de l'Angleterre*? Un manifeste signé par les chefs modérés du Labour (tels que J.-R. Clynes) réclame la paix avec le gouvernement des soviets. La Pologne, d'après l'article 17 du pacte, doit soumettre son différend avec la Russie à la Société des Nations.

Le 21 mai, le *Guardian* revient, avec plus d'insistance, sur la Société des Nations : en 1914, l'Angleterre, la France, l'Allemagne étaient liées par un traité qui les obligeait à respecter la neutralité belge. L'Allemagne déchira le « chiffon de papier ». Aujourd'hui, la Pologne, la France et l'Angleterre (et beaucoup d'autres nations) se sont engagées solennellement à recourir en cas d'une guerre menaçante au pacte de la Société des Nations. Les Polonais ont fait ce qu'avait fait le gouvernement du Kaiser en août 1914 : ils ont déchiré le pacte.

« Bonar Law a obtenu de Varsovie des excuses pareilles à celles qu'offraient les Allemands après la violation de la Belgique : Si les Polonais n'avaient pas envahi la Russie occidentale, les Russes auraient envahi la Pologne. »

C'est l'argument même de l'officieux *Daily Chronicle* (21 mai) : « Les Polonais nous ont sauvés en se sauvant eux-mêmes ».



La prise d'Enzeli (port de la Perse sur la mer Caspienne), par les Bolchevikis préoccupe le *Times* (20 mai) dont les calculs d'expansion coloniale peuvent se résumer ainsi : il ne faut pas étendre les zones d'influence si les charges qu'elles nécessitent et qui retombent ensuite sur les épaules du contribuable anglais ne sont pas rapidement balancées et amorties par les recettes. Or les ministres actuels touchent aux problèmes du Middle East avec une légèreté coupable. Les conceptions de Lloyd George semblent dériver, pour la Mésopotamie, exclusivement de la Bible : croit-il que ce soit toujours le Paradis terrestre, et qu'il n'y ait pas de serpent dans ce désert?

Quand on a discuté le budget, on a prétendu que la moitié du corps expéditionnaire de Mésopotamie, qui a coûté l'année dernière 32 millions de livres, serait retiré cette année. Combien d'hommes a-t-on retiré depuis le 16 mars, date de la discussion? Il semble difficile de tenir tout le pays jusqu'à Mossoul.



Tandis qu'on tire tous les jours sur les agents de police en Irlande, tandis que les crimes d'une horrible guérilla se multiplient, les unionistes de la coalition « jouent avec leur Home Rule ». Les représentants des autres partis, libéraux indépendants, nationalistes irlandais, gens du Labour, se désintéressent du débat. La *Morning Post* (19 mai) redouble de pessimisme : si Lloyd George et Bonar Law s'imaginent qu'ils éteindront l'incendie en offrant un mauvais bill à l'Irlande, ils se trompent. On reconnaît là-dessous la main des Bolchevikis qui soutiennent évidemment le Sinn Fein : une grève des chemins de fer serait bien accueillie en ce moment par les Fenians, qui sauraient se retourner ensuite contre leurs protecteurs. Le 20 mai, la *Morning Post* publie la constitution de l'*Irish republican brotherhood* (la confrérie républicaine d'Irlande) qui prétend être le seul gouvernement de la république irlandaise. La *Morning Post* résume, dans son éditorial, ce document sensationnel et romanesque. L'I. R. B. serait une société secrète dirigée par un conseil suprême de quinze membres. Quatre de ces membres seraient élus secrètement et leurs noms ne seraient jamais divulgués. Les quinze ont droit de vie et de mort; ils peuvent lever des impôts, faire des emprunts, déclarer la paix et la guerre, négocier et ratifier des traités avec les Puissances étrangères. Le Conseil dispose de 110.000 hommes environ. Chaque recrue jure de garder le secret et engage sa vie par un serment solennel. L'I. R. B. — cela est évident pour la *Morning Post* — est responsable de tous les crimes récents. Conspiration et trahison : le gouvernement doit prendre une décision; ou bien délivrer l'Irlande de l'I. R. B., ou bien se résoudre à perdre l'île révoltée.

Le *Times* (21 mai), faisant allusion au discours de Carson aux Communes, approuve le chef unioniste d'établir une « sinistre connexion » entre le Sinn Fein et les ennemis de l'Empire. Les Irlandais Américains exercent une action funeste sur les affaires de leur pays d'origine. Personne ne peut se méprendre *sur la signification internationale de la question d'Irlande*. Une solution de justice provoquerait immédiatement une réaction immédiate en faveur de l'Angleterre, à travers le monde. Le *Daily Herald*, le *Daily News* ont rappelé plus d'une fois, à propos de l'Irlande, le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes; et nous ont ramenés ainsi aux conceptions de la Société des Nations. Mais qu'on n'oublie pas que Lord Robert Cecil, si libéral en politique étrangère, demeure, quand il s'agit de l'Irlande, un réactionnaire ardent : soutenu par Carson, n'a-t-il pas proposé l'autre jour l'exclusion de l'Irlande du Nord dans la constitution nouvelle?

Le *Manchester Guardian* (20 mai) repousse la panacée de Lord Birkenhead : de la force et toujours plus de force pour réduire les rebelles. Il faut montrer au contraire que les méthodes prussiennes ne se recommandent pas au pays et demander :

De la justice, toujours plus de justice; du courage, toujours plus de courage pour appliquer cette justice en Irlande.

La situation est si difficile que le *Daily Chronicle* (24 mai) appuie une politique nouvelle, d'une subtilité presque paradoxale : on augmentera les forces militaires; on leur confiera le soin de ramener l'ordre et la sécurité dans le pays; et d'autre part on accordera au Sinn Fein plus de liberté, s'il poursuit sa politique en abandonnant toute violence !



En Allemagne

LE CHIFFRE DE L'INDEMNITÉ. — L'ÉVACUATION DE FRANCFORT. — AUX ÉLECTIONS PARTIELLES, LES INDÉPENDANTS GAGNENT DU TERRAIN. — LE MINISTÈRE NITTI BIEN ACCUEILLI.

Dans ses commentaires sur la conférence qui a eu lieu à Hythe, et sur celle qui doit se réunir à Spa, la presse allemande distingue trois questions : Quel sera le chiffre de l'indemnité à payer par l'Allemagne? Où en sont les rapports franco-anglais? Etant donné les décisions déjà prises ou annoncées, dans quelles intentions l'Allemagne doit-elle se présenter à la Conférence de Spa?

La première impression est que les indications complaisamment multipliées par les Allemands sur la situation financière de leur pays n'ont pas manqué d'être prises en considération à Hythe. Dès maintenant, il n'est plus question de ces sommes fabuleuses que l'on prétendait exiger de l'Allemagne. Ni le chiffre définitif ni les modalités de paiement de l'indemnité future ne sont encore fixés définitivement, mais les chiffres le plus souvent cités sont voisins de 120 milliards de marks. C'est un progrès.

Mais cette somme paraît maintenant trop élevée. Toute l'Allemagne proteste. Puisque ni les discours du ministre des finances Dr A. Wirth sur le prochain budget allemand avec ses 21 milliards de déficit, ni les chiffres relatifs à la diminution de production de la houille et à l'anéantissement de la flotte allemande n'ont pas encore convaincu les dirigeants de l'Entente :

Il faut espérer que le gouvernement allemand et ses conseillers techniques réussiront à produire des faits et des arguments si décisifs qu'on ne nous demandera plus à Spa, comme on l'a fait jadis à Versailles, que nous fassions l'impossible (*Frankfurter Zeitung* du 18 mai).

La *Prussische Zeitung* du même jour est à la fois plus pessimiste et plus catégorique :

« A Versailles, nous avions offert nous-mêmes 100 milliards de marks. C'était déjà une somme déraisonnable, et cette proposition avait pour condition première le maintien de notre intégrité. Depuis lors notre situation économique et financière a empiré au point que d'ici longtemps nous serons hors d'état de faire aucun paiement à l'Entente. »

Mais la question des rapports franco-anglais est jugée plus importante peut-être que celle de la fixation de l'indemnité. N'est-ce pas des compromis qui interviendront entre les exigences de la France et les désirs de l'Angleterre, que dépendra le traitement infligé à l'Allemagne? Or, sur ce point, on constate que si la France a été déboutée de sa demande de priorité, elle a néanmoins obtenu des avantages sérieux : la mobilisation de l'indemnité allemande, 45 % de l'exportation du charbon anglais, et surtout la faculté de ne payer ses dettes vis-à-vis de l'Angleterre, que dans la mesure où l'Allemagne paiera les siennes à la France. Peut-être ce dernier résultat n'est-il pas aussi définitivement acquis que le pense la presse allemande, mais elle le tient pour tel, et s'en félicite :

« La catastrophe européenne ne peut être évitée que par une collaboration de tous, et par l'effort que feront les plus puissants parmi les vainqueurs pour venir en aide aux plus faibles. Que cette idée se soit faite jour à Hythe, c'est là un fait qui permet une première espérance » (*Frankfurter Zeitung* 19-5-20).

Toutefois le *Berliner Tageblatt* (18-5-20) fait remarquer, au sujet de la mobilisation de l'indemnité allemande que :

« La question essentielle est de savoir ce que l'Amérique, le pays qui a le moins de charges de guerre et le plus d'argent, dira de ce projet, et quel rôle on lui réserve. La déclaration de Hythe soulève de graves problèmes mais n'indique toujours pas le moyen de les résoudre. »

Enfin, reste la question : Que fera l'Allemagne à Spa? Ici, deux courants contraires. Boycottons cette conférence, cette réédition de Versailles, dit la conservatrice *Preussische Zeitung* (18-5) :

« On considère toujours les Allemands comme de simples objets des délibérations internationales. Il ne nous semble pas compatible avec la dignité que doivent après tout conserver nos ministres en tant que représentants de notre pays d'accepter le rôle qu'on veut leur faire jouer.

Profitons, disent les autres, de cette occasion pour demander pratiquement la revision du traité de Versailles. A en croire le *Berliner Tageblatt* du 20 mai, le gouvernement se serait mis en rapport avec les groupes de la majorité à l'Assemblée Nationale pour établir un vaste programme de revendications allemandes. On discuterait le chiffre de l'indemnité et le problème de la reconstruction. Mais l'Allemagne demanderait aussi qu'elle ne soit plus menacée de nouvelles occupations territoriales, que les troupes de couleur soient retirées (de nombreux entrefilets dans les journaux allemands et même une note de l'Agence Havas font foi que cette question a déjà été posée et qu'elle tient fort à cœur aux Allemands), que les nouvelles frontières du pays soient tracées selon les anciennes frontières douanières, que des facilités lui soient accordées pour le trafic en territoires occupés et non occupés, et que son armée soit portée à 200.000 hommes.

La seconde tendance l'emportera sans doute. De toute manière, l'Allemagne cherchera à obtenir, par tous les moyens, le maximum d'avantages. Déjà toute la presse se réjouit de la démission de M. Poincaré comme président de la Commission des réparations.



Le journal le plus directement intéressé à l'évacuation de Francfort, la *Frankfurter Zeitung*, commente à peu près en ces termes le départ des troupes françaises et belges. C'est une mesure dont il faut se féliciter, mais sans en faire gloire à la générosité des vainqueurs. L'occupation n'aurait pas dû se produire, et en tout cas le Conseil suprême aurait dû exiger l'évacuation immédiate.

« La justice eût exigée que l'Allemagne fût indemnisée des dommages matériels qu'elle a subis de ce fait ».

Un pareil acte ne pourra plus se renouveler dans l'avenir. Bien que les troupes françaises se soient, au total, conduites « comme des troupes bien disciplinées », la mesure était illégale en elle-même et a permis au monde

« De voir le militarisme français dans toute sa beauté, et de constater que c'est lui qui empêche l'Europe de retrouver la paix ». (17-5).

La sagesse du gouvernement de l'Allemagne démocratique a vivement contrasté avec cette attitude. L'évacuation est un triomphe pour lui.

Avec moins d'acrimonie les autres journaux expriment une opinion analogue :

« L'évacuation n'était qu'un acte de justice, attendu du monde entier, y compris les Alliés de la France. Mais il est évident que la situation générale s'en trouve éclaircie, et qu'un des obstacles qui obstruaient la route de Spa se trouve écarté » (*Berliner Tageblatt* 17-5-20).



Des élections partielles viennent d'avoir lieu à Dantzig, à Strelitz et dans le Brunswick. Elles four-

nissent d'intéressantes indications sur l'orientation actuelle des électeurs allemands.

En comparant les résultats de ces élections avec ceux de 1918 ou de 1919, on constate que les socialistes majoritaires ont perdu la moitié ou même les deux tiers de leurs voix, tandis que les Indépendants triplaient le chiffre des leurs. Les conservateurs ont fait des gains très importants (sauf à Dantzig) aux dépens des démocrates dont le nombre des suffrages diminue partout. Le centre catholique maintient ses positions.

Et sous le coup de ces manifestations de l'opinion publique, la dernière séance de l'Assemblée Nationale le 20 mai a été plus qu'étrange. Un projet de loi sur la suppression des Conseils de Guerre n'a pu être voté parce que le quorum n'était pas atteint. Par contre, les socialistes majoritaires ont voté une proposition des Indépendants demandant la levée de l'état de siège dans toute l'Allemagne. Ils ont mis ainsi en minorité le gouvernement qui s'est tiré d'affaire en déclarant qu'il s'agissait d'un simple vœu de l'Assemblée.



Les premiers commentaires sur le nouveau ministère Nitti sont tous très favorables.

« On peut espérer, dit le *Berliner Tageblatt* du 22 mai que, selon le désir exprimé par la presse italienne, l'Italie jouera à Spa le rôle qui lui revient. »

La *Frankfurter Zeitung* du 23 pense de même que :

« M. Nitti est le seul homme qui puisse aujourd'hui diriger dans la bonne voie la politique intérieure et extérieure de l'Italie »

et ajoute avec satisfaction que :

« La nouvelle majorité est numériquement assez forte pour n'avoir pas à redouter l'opposition aussi longtemps qu'elle demeurera unie. »

En Italie

LE TROISIÈME CABINET NITTI. — LA RÉSURRECTION DE M. GIOLITTI. — VERS UN BLOC DES GAUCHES.

M. Nitti vient pour la troisième fois, en moins d'un an, de former un ministère. Jeté à terre par les catholiques, il était douze jours plus tard hissé par eux à nouveau sur le pavois. Le miracle qui semblait impossible s'est accompli. La presse anti-nittienne n'est pas encore revenue de sa stupeur; elle accable de sarcasmes l'incohérence du parti populaire qui adore ce qu'il avait brûlé et délègue deux de ses membres, M. Micheli et M. Di Rodino dans le troisième cabinet Nitti.

Le *Secolo* tente d'expliquer ce tour de passe-passe par la sympathie du Vatican envers M. Nitti et surtout envers sa politique étrangère d'entente amiable avec les vaincus. Dès la chute du second ministère Nitti, l'*Osservatore Romano* n'avait pas craint de blâmer formellement le geste irréfléchi du groupe parlementaire catholique. Cette mercuriale porta ses fruits sans tarder. Dès le lendemain, le Conseil national du Parti Populaire votait un ordre du jour exigeant du prochain ministère une politique étrangère identique à celle de M. Nitti. Le même Conseil National refusait deux jours plus tard la collaboration du Parti à M. Bonomi, uniquement parce que M. Bonomi avait été interventiste.

Ce n'est pas que dans le Parti populaire, où l'on trouve toutes les opinions sur tous les sujets possibles, il n'y ait pas d'ex-interventistes. Il y a d'abord M. Medu qui fut ministre dans presque tous les cabinets de guerre. Mais c'est en ce moment la tendance neutraliste et ententophobe qui triomphe dans le Parti, grâce, semble-t-il, à l'appui du Vatican. Dans une certaine mesure, on peut dire que c'est le cardinal Gasparri qui a « repêché » M. Nitti.

M. Nitti y a mis de la complaisance, et n'a pas hésité à accepter le programme en neuf points élaboré par les catholiques et qu'il avait nettement refusé de faire sien, le 13 mars dernier.

Ce programe comporte :

1° La liberté du travail et des organisations ; 2° Le rétablissement de la discipline et de la solidarité sociale et l'ordre dans le fonctionnement de l'État : 3° Le fonctionnement régulier et constant du Parlement ; 4° Des réformes en vue de l'accroissement de la production ; 5° Le relèvement du crédit italien à l'étranger ; 6° Une résolution du problème adriatique protégeant les droits de l'italianité ; 7° Une réforme rapide de l'agriculture, de l'industrie et du travail ; 8° La liberté de l'enseignement et son amélioration ; 9° Une prompte solution du problème méridional et de celui des régions libérées ; 10° La décentralisation administrative.

Singulier mélange, come on voit, de conservatisme, de préoccupations confessionnelles et de hardiesses sociales. Il reste à savoir d'une part si M. Nitti est résolu à réaliser le programme et d'autre part si les catholiques sont résolus à exiger sa réalisation immédiate.

On assure que M. Nitti ne se fait aucune illusion sur le sort de son nouveau cabinet et qu'il a en poche un décret royal de dissolution de la Chambre. Il souhaite durer jusqu'aux vacances, régler la question adriatique, achever la démobilisation ; et en octobre, sans doute, il dissoudra la Chambre.



Il s'est produit un deuxième miracle, plus extraordinaire peut-être que l'entente de M. Nitti et des catholiques. C'est la résurrection de M. Giolitti. L'écrasement des Giolittiens avait été total aux élections du 16 novembre dernier. La campagne menée par la *Stampa* et les autres organes giolittiens, depuis le printemps 1919, contre la guerre n'avait servi, en effet, qu'à augmenter le nombre des voix socialistes ou catholiques. Le vieillard de Drouero, dont M. Nitti disait en septembre dernier : « Je ne me mettrai pas à la remorque de cet octogénaire », est le successeur désigné, souhaité de M. Nitti. Si M. Nitti n'avait pu s'accorder avec les catholiques, il était entendu que le roi se serait adressé à M. Giolitti. Le leader socialiste Turati proclamait dans le *Resto del Carlino* que le salut était dans un ministère Nitti-Giolitti, M. Nitti s'occupant des affaires ettangères, M. Giolitti de la politique intérieure. Le catholique *Corriere d'Italia* parlait avec bienveillance d'un possible cabinet Nitti. Le *Tempo* ,fidèle ami de M. Nitti, faisait brusquement volte-face et se déclarait ouvertement pour une combinaison Giolitti.

Et soudain, à ce chœur de louanges, vint s'ajouter l'adhésion la plus imprévue et la plus imprévisible, dans le journal le plus férocement nationaliste et anti-giolittien de la péninsule : le général Peppino Garibaldi, dans le *Popolo d'Italia* de l'interventiste Massolini, déclara que seul M. Giolitti était capable de liquider la question adriatique, en exigeant des Alliés, pour l'Italie ,les frontières du Pacte de Londres, sans renoncer à Fiume, bien entendu.

C'est à peu près comme si nous lisions demain matin dans l'*Action Française* un article du général de Castelnau demandant le retour de Caillaux à la Présidence du Conseil, afin d'obtenir l'annexion du bassin de la Sarre.

Ce coup de théâtre qui groupe à la fois autour de M. Giolitti les ex-tripliciens neutralistes et les interventistes partisans de l'annexion de la Dalmatie est directement orienté contre l'Entente. M. Giolitti,

qui est trop habile pour ne pas désirer, à son retour au pouvoir, trouver le terrain débarrassé du problème adriatique (il l'a d'ailleurs déclaré) et qui serait sans doute gêné par des tête-à-tête avec M. Millerand et Lloyd George, se prépare dès à présent une auréole patriotique, en condamnant les « renonciations » projetées par M. Nitti.

Du coup, la campagne nationaliste contre un accord direct avec les Yougoslaves a repris avec violence.



Ce deuxième miracle (de l'excès du mal naît parfois le bien) en a engendré un troisième, ou tout au moins un embryon de troisième. Les bases d'un « bloc des gauches » ont été jetées dans une réunion tenue à Montecitorio, pour examiner la situation politique. Il semble inadmissible en effet qu'un groupe de 100 députés, comme le groupe catholique, puisse imposer sa volonté à une Chambre de 500 membres. Il est à remarquer que M. Nitti n'a pas trouvé un seul démocrate de premier plan pour accepter un portefeuille dans la nouvelle combinaison. M. Bonomi s'est retiré, M. Berenini, un des leader réformiste, s'est récusé, ainsi que le groupe des députés combattants (*Rinnovamento*).

A cette réunion du bloc des gauches, la formation d'un cartel en vue des prochaines élections, d'une sorte de Bloc National plus avancé que son homonyme français, a été envisagé. La menace catholique rapproche les sectes libérales, « cette poussière des partis ». Toutefois le bloc des gauches n'a pu se constituer de suite. La majorité des libéraux estime qu'il serait antipatriotique de rouvrir une crise avant que la question adriatique soit réglée, et d'une manière générale les grands problèmes des relations de l'Entente avec l'Allemagne et la Russie résolues ou en bonne voie de l'être. Une partie des radicaux, les socialistes réformistes, les trente et un combattants, quelques libéraux ont au contraire déclaré immorale la soumission de M. Nitti aux populaires et décidé de voter contre le nouveau ministère. Il y a déjà plus de soixante voix d'opposition qui s'ajouteront aux 156 voix hostiles par principe du groupe socialiste et aux 10 voix d'opposition de droite. Une trentaine de voix de plus, moins même, et M. Nitti sera renversé pour la troisième fois.

N'oublions pas que cette opposition de gauche est composée de francophiles, ou tout au moins d'ex-francophiles et que nous en chercherions d'autres en vain dans les autres secteurs de Montecitorio.

Sources et Documents

Livres Nouveaux

TROTSKY

par Roger Lévy

Roger Lévy, qui s'était déjà fait connaître par un bref et saisissant portrait de Fritz Adler, vient de faire paraître quelques bonnes pages d'histoire et de critique sur Trotsky. Beaucoup de faits, une présentation assez dramatique de documents inédits ou peu connus, un style concis et coloré font du volume un ouvrage à lire et à garder dans une bibliothèque de politique contemporaine. Très amusante cette lettre adressée à Jules Guesde par Trostky, au moment où celui-ci, indésirable, se voit obligé de quitter Paris ! Très bien établi et en peu de paroles ce bilan de Brest-Litowsk ! Après une lecture considérable dont de nombreuses notes témoignent, Roger Lévy trace de Trotsky un portrait en pied où les masses d'ombres et de lumières semblent mieux réparties que dans les études parues jusqu'à présent sur le même sujet.

Ajoutons toutefois que l'inspiration un peu courte de certains chapitres, le rythme brisé du récit, ainsi que l'appareil trop voyant des citations et des formules empruntées à autrui ne permettent pas à la personnalité de l'auteur de s'imposer avec autant de force qu'on l'eût souhaité, et empêchent l'atmosphère, sans laquelle la perspective disparaît, de circuler librement autour du héros choisi.

L. W.



LES VOLETS DU DIPTYQUE

par Étienne Fournol (1)

D'après M. Fournol, les facteurs qui ont contribué surtout à créer le malaise dont souffre actuellement la France sont : « L'Orient bolcheviste » et « Les chefs de l'Occident». Il nous dépeint ces facteurs sur les volets de son diptyque.

En fait, la conception bolcheviste de la dictature des « Producteurs » sur l'autre fraction de la population est fort éloignée de nos principes égalitaires, de notre individualisme. Mais il s'est infiltré dans les masses découragées par les difficultés de l'après-guerre, une grande indifférence pour la politique, un mépris des acquisitions les plus précieuses de la démocratie : Parlement, Jury, liberté de la presse; les questions économiques, seules, leur importent à présent et à la suite des C. O. S. russes, elles désirent faire de l'Etat une organisation professionnelle accomplie.

Si les « Big Four » avaient su donner au monde une loi internationale basée sur « le Droit des Nationalités » et sur la « Société des Nations », ils auraient redonné aux peuples une foi politique. Mais personne n'a su rendre viables les principes uniquement théoriques que le Président Wilson apportait à la Conférence, et l'Angleterre, se retranchant habilement derrière ceux-ci, s'est contentée de dépouiller le vaincu.

Fermant le « Diptyque », M. Etienne Fournol conclut : Pourquoi tant de regards se sont-ils détournés de Paris vers ce second pôle de la politique : Moscou? C'est que Paris a manqué d'une loi internationale, abandonnant le Traité aux jeux des politiques intérieures; exemple : les Etats-Unis.

En vain objecterait-on que l'organisation économique du monde ne règlera qu'une partie de la réalité. C'est la faiblesse de l'Occident qui a donné quelque prestige à l'Orient bolcheviste.

(1) Berger-Levrault, éd.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE A TRAVERS LES REVUES

LE BOLCHEVISME MUSULMAN

Berthe-G. Gaulis, dans la *Revue universelle* (15 mai), explique comment les doctrines bolchevistes se sont adaptées aux exigences du Coran, et le plan de Lénine — le plan allemand d'Enver pacha — est en train de se réaliser.

Le mouvement, parti du Caucase, s'est propagé dans tout le monde musulman par l'éveil du sentiment nationaliste. Du Kurdistan, il gagne l'Afghanistan, la Perse et de là va se répandre dans les Indes. Enver pacha et les délégués des soviets de Moscou préparent la confédération générale des Etats musulmans, depuis la Corée jusqu'au Maroc. Ils ont armes et argent à leur service.

L'Angleterre, si directement menacée poursuit sa traditionnelle politique, mais elle n'a pas su, malgré son habileté, saisir le sens du mouvement qui transforme l'Islam. La France qui en a compris l'importance hésite; et sa faiblesse lui aliène les sympathies musulmanes.



Dans la « *Correspondance d'Orient* » (du 30 avril) le *Dr Georges Samné* dévoile « *la désillusion de la Syrie* » et sa froideur à l'égard de la France. Elle avait rêvé la résurrection de la patrie syrienne, la liberté, l'unité nationale, le relèvement à l'aide du concours français. Elle s'est vue dépecée, maintenue dans l'attente insupportable d'une organisation politique, livrée aux fantaisies du souverain du Hedjaz, sous le patronage anglais.



En octobre 1918, nous rappelle *Marcel Dunan* dans la *Revue de Paris* (du 15 mai), les Alliés n'ont pas voulu répondre à l'appel de l'Autriche. Les Autrichiens se tournèrent vers l'Allemagne, et l'Assemblée nationale proclamait l'Autriche partie intégrante de l'empire allemand.

L'absorption de l'Autriche par l'Allemagne ouvrait à celle-ci la route de l'Orient, tandis que les deux barrières : Pologne et Tchéco-Slovaquie, se trouvaient tournées.

La diplomatie de M. Allizé prévint le danger et l'assurance de la sympathie de la France éveilla un écho dans les couches profondes du peuple autrichien. Aux élections, les chrétiens sociaux l'emportèrent sur le parti socialiste ouvrier. Au retour du voyage à Paris du chancelier Renner l'opinion se résumait comme suit :

« Si des conditions économiques un peu plus favorables facilitant une vie indépendante avaient pu être faites à l'Autriche, lors des négociations de Saint-Germain, il est hors de doute que la majorité du pays se serait résolument tournée vers nous. »

Malgré les importantes modifications apportées aux premières clauses partielles et l'assurance donnée par la lettre d'envoi de M. Clemenceau de l'approvisionnement de l'Autriche par les Etats voisins, la dureté des conditions du traité n'en constitue pas moins un danger puisque la porte reste ouverte à l'idée du rattachement, par appel à la Société des Nations.

Si la formation d'une confédération danubienne est inquiétante pour l'Italie, la France doit s'alarmer du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne. Une solution concilie le double problème :

« L'Autriche peut, avec le concours allié et les accords danubiens nécessaires, vivre indépendante comme la Confédération helvétique dont elle est le prolongement naturel, prospérer dans un cadre analogue et par les mêmes moyens. »

L'EMPIRE BRITANNIQUE EN DANGER

L'Empire britannique est sorti agrandi de la guerre. En est-il plus fort? Léon Abensour (*Grande Revue*, avril 1920), nous révèle les fissures qui se sont produites dans l'immense édifice.

L'Irlande a repris avec un acharnement nouveau sa lutte contre l'Angleterre qui ne peut réduire les Sinn Fein. L'Égypte se réveille et repousse le protectorat qu'on lui a imposé. Des convulsions agitent l'Inde, le plus puissant pilier de l'empire.

« C'est la guerre avec ses bouleversements politiques et intellectuels qui, de l'Adriatique au golfe du Bengale a partout surexcité le sentiment national. »

L'Allemagne a su utiliser contre l'Angleterre deux forces qui aggravent singulièrement la situation de l'Angleterre en Orient : le panislamisme et le bolchévisme. Les principes wilsoniens ont eu une répercussion profonde chez tous les peuples asservis.

L'Angleterre connaît le danger et cherche des solutions. Ainsi elle envoie en Égypte la mission consultative Milner qui repart sans obtenir une seule réponse Le bill Montagu, effort sincère et sérieux, pour réaliser dans les Indes un régime parlementaire et réduire les différences de races, ne répond pas davantage au désir de ces peuples de se gouverner eux-mêmes selon la formule des démocraties d'Occident.

L'Angleterre traverse une crise intérieure fort grave. Le pays s'attaque à la politique de Lloyd George tant au point de vue économique et financier qu'au point de vue du traité de paix. L'élection de M. Asquith est symptomatique. La « versatilité » de Lloyd George, nous révèle Léon Duchemin (*La Grande Revue*, avril 1920), n'est autre que l'opportunisme indispensable au Premier Ministre pour se maintenir au pouvoir — il fait à l'Indépendent Labour Party les concessions nécessaires —. Le programme de Paisley et la menace populaire ont guidé sa politique à l'égard de la Russie.

Les États-Unis avec ses idéalistes sincères et ses businessmen clairvoyants nous sont fort mal connus, écrit *le Correspondant* (10 mai 1920).

Les Américains ne peuvent accepter le traité de paix tel que Lloyd George et Clémenceau l'ont fait parce qu'il ne correspond pas aux 14 points de Wilson. La politique impérialiste britannique, l'attitude de la France occupant les villes allemandes les ont mécontentés. Les maladresses commises, de l'Atlantique au Pacifique, ont ruiné le prestige et le crédit européen aux États-Unis. C'est pour ces raisons que les Américains refusent leur signature au Covenant et que le Sénat, porte-parole de l'opinion publique, présente réserve après réserve au traité de paix.

Il est très difficile de faire des pronostics sur l'élection présidentielle. Le peuple veut un président américain, américain jusqu'au fond de l'âme et ne cherchant que les intérêts américains. Le prestige de Wilson est ruiné, Bryan court à un échec, Johnson, Wood, Hoover ont des chances incertaines. Un des tremplins des prochaines élections sera la *prohibition* (défense d'importation et de consommation de boissons alcoolisées, d'alcools, etc...) qui agite déjà les États-Uins.

Cette situation et cet état d'esprit sont d'un intérêt vital pour l'Europe qui ne peut être sauvée d'une catastrophe économique que par l'aide américaine.

MEMENTO

REVUE DES DEUX-MONDES (15 mai) : *La juste paix. Une aberration : Le Livre de M. Keynes*, par Raphaël-Georges Lévy.

REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE (10 mai) : *La France et le Vatican*, par A. Darlu.

REVUE CRITIQUE (10 mai) : *L'Allemagne depuis l'armistice*, par Henry Bidou.

LE PARLEMENT ET L'OPINION (1er mai) : *Lettre d'Allemagne : Après le coup d'Etat*, par François Surgor.

Économie et Finances

NATIONALISATION ET CENTRALISATION des Chemins de Fer

LES PROJETS DU GOUVERNEMENT ET DE LA C. G. T.

I. — Politique nationale et Unification de Régime. — II. La Nationalisation industrialisée. — Intérêts généraux; participation à la gestion; unité de direction. — Rachat. — III. — Un projet surtout financier : son but; ses moyens : technique et finance ; un conseil supérieur; une situation obérée; sa liquidation; un nouveau déversoir. — Participation du personnel à la gestion et aux surbénéfices. — Conclusion.

Les grèves, déclenchées par la Confédération Générale du Travail à l'occasion de la nationalisation des chemins de fer, touchent à leur terme. De son côté, le Gouvernement vient de déposer un projet de loi sur la réorganisation des chemins de fer d'intérêt général. Y a-t-il ,comme le dit la C. G. T., rapport de cause à effet entre la grève et ce dépôt? Le mouvement ouvrier a-t-il activé cette mesure? Ou au contraire, comme l'affirme le Gouvernement, n'est-ce que la réalisation mûrie d'un projet dès longtemps annoncé? Ce n'est ni le moment ni le lieu de trancher une pareille controverse que chacun des antagonistes pourra soutenir longtemps. Notre rôle est plus modeste. Il se borne à confronter les deux projets en analysant à quoi se ramène la «nationalisation industrialisée» et ce que contient le projet du Gouvernement. Le débat qui s'ouvrira bientôt devant le Parlement s'en trouvera ainsi éclairé.

I. — Politique nationale et Unification de régime

Il est d'abord un point sur lesquels, explicitement ou implicitement, le projet de la C. G. T. et le projet du Gouvernement se trouvent d'accord, c'est dans la critique directe ou sous entendue de l'organisation existante. Ce n'est pas aux lecteurs de l'*Europe Nouvelle* qu'il faut apprendre les vices de l'organisation de nos chemins de fer. A cet égard, pas un d'entre eux ne désavouerait les raisons de la Confédération Générale du Travail à l'appui de sa revendication :

« Nous voulons nationaliser les chemins de fer » dit-elle dans a déclaration du 1er mai : « Pour supprimer «la lutte entre les différents réseaux; Pour unifier «les méthodes d'exploitation, le matériel et la signa-«lisation; Pour supprimer la lutte entre les réseaux «et les canaux; pour harmoniser, en vue d'un meilleur «rendement social l'utilisation des voies ferrés, «canaux, et routes; pour assurer une meilleure liai-«son entre nos ports et les centres d'utilisation «des matières premières, d'une part, entre les «centres de transformation des objets fabriqués et «ces mêmes ports, d'autre part; pour aménager les «voies ferrées et les ports en vue du transit entre «l'Amérique et les pays de l'Europe centrale (construc-«tion des grandes lignes transversales); pour faire «communiquer entre elles nos régions exploitées «actuellement par des réseaux différents (exemple : «liaison du bassin métallurgique de Normandie avec «les charbonnages du Nord et de la Belgique); enfin, «pour électriser, d'après un plan, d'ensemble, la «totalité des moyens de transports sur un type uni-«que d'énergie électrique».

Et le projet du Gouvernement ne dit pas autre chose quand il affirme que

«Le régime des chemins de fer d'intérêt général «doit être réorganisé dans des conditions telles que «le service public des Transports en commun qui «conditionne toute l'activité industrielle du pays «soit mis de nouveau en mesure, au point de vue tech-«nique comme au point de vue financier, de faire «face à chaque instant aux besoins croissants du «trafic. Et on peut dire que, des décisions qui inter-«viendront en pareil domaine, dépendra pour une «bonne part le développement futur de l'économie «nationale..... Est-il besoin d'ajouter que l'exploi-«tation commune réalisée pendant ces années de «guerre pour la défense du pays fait tout particuliè-«rement ressortir tous les inconvénients d'un sépa-«ratisme qui doit disparaître? La guerre a souligné «aussi la nécessité de mettre définitivement fin à une «politique dont M. le Ministre des Travaux Publics «rappelait à la séance du 24 février 1920 tous les «funestes effets. Il s'agit de la politique de concur-«rence de la voie de chemin de fer et de la voie d'eau, «de cette politique qui, trop longtemps, a dressé «l'un contre l'autre le rail et l'eau, comme si ces deux «moyens de transport n'étaient pas les éléments «d'un même ensemble vital pour le pays.»

D'accord sur le principe d'une unification, la Confédération Générale du Travail et le Gouvernement se séparent sur les moyens de la réaliser. La C. G. T. propose le rachat, au profit de la collectivité, car c'est en somme à cette mesure que se ramène son système. Le projet du Gouvernement entend simplement perfectionner le régime existant.

II. — Le Projet de Nationalisation industrialisée

Le projet de la Confédération Générale du Travail repose sur trois principes :

1º Les réseaux doivent être administrés par la collectivité et pour la collectivité économique, à l'exclusion des intérêts particuliers.

2º Les gestionnaires, et le personnel à tous les échelons, sont responsables de la gestion, mais en même temps intéressés au rendement.

3º Les directives générales doivent être centralisées. L'exécution et le contrôle sont au contraire décentralisés. Enfin, le projet de la C. G. T. détermine de quelle manière sera assuré le passage de l'ancien régime au nouveau.

La nationalisation, telle que la conçoit la C. G. T., se différencie nettement, dit-elle, de l'étatisation. L'étatisation, c'est l'exploitation par l'Etat, c'est-à-dire par un patron appliquant dans sa gestion des procédés bureaucratiques, régaliens et monarchiques, qui ne le distinguent guère des entreprises dont la dimension exige une administration compliquée et une hiérarchie complète. Certes la nation est représentée par le Parlement et le Ministre, mais le premier n'est pas spécialisé dans les questions de transport; il n'a ni la compétence, ni le temps d'y consacrer son activité. Quant au Ministre,

c'est un roi sans royaume. Les chemins de fer, instrument national, doivent être placés sous le contrôle permanent et régulier de la nation, à l'exclusion des intérêts particuliers qui, trop souvent, poursuivent des fins de lucre et de bénéfices inconciliables avec l'intérêt public.

La difficulté consiste à faire passer ce vœu pieux et qu'ont soutenu de tout temps les radicaux les plus tièdes dans la réalité. Comment la Confédération Générale y parvient-elle? Pour elle, les intérêts nationaux sont une synthèse des intérêts du personnel d'exécution des producteurs et des usagers, c'est-à-dire du public. Pour en assurer la représentation, ils devront figurer dans les organes de gestion et d'administration. Ces derniers comprendront donc : 1º des représentants des ouvriers et des techniciens des chemins de fer, délégués par leurs groupements professionnels;

2º Des délégués des Fédérations ouvrières, des industries principales, en tant que producteurs;

3º Des délégués des usagers, c'est-à-dire des Chambres Syndicales d'industrie, des Syndicats agricoles, de la Fédération Nationale des Coopératives de Consommatin. Enfin la puissance publique, l'Etat désintéressé, y participera par l'intermédiaire de fonctionnaires spécialement compétents.

Par exemple, le Conseil d'Administration Centrale, composé de 16 membres, en comporte trois désignés par la Fédération des Cheminots, trois par l'Organisation des Techniciens des Chemins de fer, trois membres de la C. G. T., trois membres de la Confédération Générale Patronale, trois membres de la Fédération Nationale des Coopératives de consommation, un membre de la Confédération des Travailleurs Intellectuels ou un membre du Touring Club de France et deux Commissaires de l'Etat.

Actuellement, dit la C. G. T., il est impossible d'intéresser chaque travailleur au rendement de ses efforts par suite du régime de la production où le travailleur ne participe ni au contrôle, ni à la gestion. C'est là, on le sait, la revendication principale du monde du travail. C'est un aspect nouveau de la psychologie ouvrière qui se répand dans l'univers entier, qui explique le projet Plumb aux Etats-Unis, comme le rapport Sankey, sur la nationalisation des mines en Angleterre. La nationalisation industrialisée, en faisant participer des travailleurs aux organes de gestion, marque son désir de voir naître et entretenir « l'enthousiasme de production » indispensable au réveil économique.



Depuis longtemps, on réclame la centralisation des directives générales de l'organisation des Chemins de fer. Un seul organe doit en être investi. Il permettra d'assurer l'unification, la coordination et les améliorations nécessaires moyennant le moindre formalisme. A cet effet, le projet de la C. G. T. décide qu'un réseau unique est constitué par les lignes d'intérêt général. L'Etat en confie la gestion à un organisme nouveau : la régie des chemins de fer. Cette Régie des chemins de fer exerce son action de la même façon qu'une Société anonyme à laquelle elle emprunte ses méthodes d'administration générale. A la tête, un conseil d'administration centrale, constitué comme nous l'avons vu plus haut, devant lequel sont responsables les agents techniques chargés de la direction générale. Au-dessous, des conseils d'administration régionaux composés de 11 membres désignés suivant le même principe de représentation partielle des intérêts en présence. Ces conseils sont chargés plus spécialement de la surveillance, de l'exécution des mesures décidées par le Conseil d'Administration Centrale : extension et exploitation, nomination, avancement, déplacement du personnel régional, régionalisme subalterne, etc... Il n'y a donc pas de dualité de direction, et le régionalisme administratif permettra de surveiller l'exécution des décisions du Conseil Central, de proposer les mesures concernant le développement des installations, de prendre les initiatives d'ordre administratif et financier dans les limites fixées par le Conseil Central, d'assurer la liaison entre les régions et l'administration centrale.

Enfin, les Conseils d'Administration ont, à côté d'un des organes représentatifs, des intérêts généraux analogues aux Assemblées Générales d'une société anonyme. A chacun des Conseils correspond une assemblée particulière. Au Conseil Central, l'Assemblée Générale, chargée d'examiner et d'approuver sa gestion, de fixer les programmes d'exécution, le budget et les programmes financiers, d'approuver les tarifs. Au Conseil d'Administration Régional, l'Assemblée Régionale, composée de délégués des groupements régionaux : ouvriers techniciens, Syndicats Industriels, Chambres de Commerce et Chambres d'agriculture, Coopératives, Groupements de Professions libérales, Délégués du Touring-Club, chargés par la régie de l'examen de la gestion et de l'exploitation et chargés de la désignation des délégués mandatés à l'Assemblée Générale.



Pour la direction effective, le principe d'application est que la décision appartient à des individualités : Directeur Général, Directeurs des Services Centraux, Directeurs Régionaux, Chefs de l'Exploitation. Mais, à côté de ces individualités, siègent des Comités, jouant en somme le rôle que joue actuellement, dans toutes les Administrations, les Commissions. L'intérêt du projet de la C. G. T. est d'y faire figurer, à côté des agents de direction, des représentants du personnel, mais toujours en minorité.

Il peut y avoir lieu de prévoir des conflits, soit entre les membres des Assemblées, soit entre la Régie et son personnel. En pareil cas, ce sera par l'intermédiaire, non plus d'un pouvoir politique, mais d'un organisme appelé *Direction Générale de l'Economie Nationale* ayant des intérêts économiques nationaux groupés par professions, qu'ils seront tranchés.

Le personnel sera soumis à un statut dressé par une Commission spéciale paritaire, présidée par un Conseil d'Etat. Ce statut déterminera le mode de recrutement, d'avancement, de désignation des chefs, fixera la manière d'intéresser les agents de tous grades au rendement du service, règlera les conditions du travail aux pièces et à la tâche, fixera les conditions d'arbitrage dans les cas de contestation. Le taux des salaires sera déterminé par le conseil central.

Enfin, au point de vue financier, la régie aura un budget autonome. Il lui sera ouvert un compte au budget de l'Etat comportant : en recette les avances de l'Etat au compte d'exploitation et de premier établissement, et en dépense le montant de la part sur les bénéfices. L'Etat, en effet, en touche une partie, le reste étant

réparti aux œuvres sociales, des cheminots au fonds de réserve et d'amortissement. Quant au déficit, il sera couvert par les ressources d'Etat et, éventuellement, par des relèvements de tarifs.

Reste la question importante de la période transitoire. Le projet de la C. G. T. n'est rien moins que révolutionnaire. Il respecte les droits des porteurs d'obligations et d'actions des Compagnies. Le nouvel organisme sera une personne juridique. Il assurera le service des intérêts et de l'amortissement des obligations des Compagnies. Il remettra à chaque porteur d'action, en échange de son titre, une nouvelle valeur à revenus fixes, amortissable en 75 ans, dont le montant sera calculé en tenant compte des conventions passées entre l'Etat et les Compagnies de Chemins de Fer, de telle sorte qu'il n'y perdra rien.

(*à suivre*) WILLIAM OUALID.



LES RESSOURCES PUBLIQUES

LE PRÉLÈVEMENT SUR LE CAPITAL

Sa nouvelle Actualité. — Un Article de M. Allix. Une Critique avertie. — Préjugés économiques et Difficultés financières. — L'État capitaliste. Opération blanche ou néfaste. — L'Avenir économique de la France.

Le prélèvement sur le capital a repris, cette semaine, un regain d'actualité. D'une part, la Commission de la Chambre des Députés en a commencé l'examen et M. Gounouilhou a déposé sa proposition de loi sur l'amortissement de la dette publique qui consiste en un prélèvement exceptionnel et réel sur le capital. D'autre part, le Sénat lui-même n'est pas demeuré indifférent à cette question. M. Imbart de la Tour, dans une intervention très remarquée, a estimé que le prélèvement sur le capital était un des seuls moyens d'amortir immédiatement la charge de la dette publique. Le sénateur Menir s'est souvenu, à cette occasion, que son père avait été le protagoniste de l'impôt sur le capital, qu'il était même autrefois partisan d'un impôt unique sur cette catégorie de biens et il a développé avec science les arguments invoqués à l'appui de sa thèse. Par contre, comme nous l'annoncions à la fin de notre dernier article, M. Allix, professeur à la Faculté de Droit de Paris, a consacré le premier article de la *Revue Politique et Parlementaire* du mois de mai à un examen serré et à une vive critique de ce prélèvement. Etant donnée son autorité, son opinion vaut qu'on s'y arrête.



L'argumentation de M. Allix peut se résumer de la sorte.

Tout comme les autres financiers, il estime qu'un effort immédiat est nécessaire. L'équilibre budgétaire est loin d'être assuré. Les ressources fiscales anciennes, quelle que soit l'augmentation de leur rendement, ne suffiraient pas. Il faut attendre à l'œuvre les nouvelles recettes. On a donc tendance, tout naturellement, à recourir à des mesures exceptionnelles et le prélèvement sur le capital se présente à l'esprit avec une rigueur qui lui vaut l'appui, non seulement des socialistes, lesquels y voient une machine de guerre contre la société capitaliste, un moyen de dresser le cadastre des fortunes, mesure préparatoire d'une expropriation, mais encore des « bourgeois » plus modérés, qui le considèrent comme une mesure de sauvegarde destinée à leur assurer la conservation paisible du reste de leur patrimoine.

Mais, dit M. Allix, ce raisonnement, séduisant en apparence, repose sur un préjugé, néglige les difficultés d'application financière, néglige les conséquences désastreuses au point de vue économique et fait fi de l'œuvre de décomposition sociale qui l'accompagnera.

Il est un préjugé dont part l'idée du prélèvement sur le capital, en tant que distinct de l'impôt sur le capital. Ce préjugé est que la richesse acquise n'est pas intéressante, qu'elle peut tout supporter sans inconvénient pour le pays. On la considère comme une épargne cristallisée, ne jouant aucun rôle dans la vie économique. Or, d'une part, son acquisition est loin d'être toujours illégitime. Sur la richesse totale, la part des profiteurs de la guerre est infime et, de plus, la richesse à une fonction économique de premier ordre qui assure la perpétuité et l'accroissement du fonds productif de la nation. C'est pour confondre trop souvent le capital lucratif et le capital productif ou social que l'on propose de frapper le premier en oubliant qu'il ne fait souvent qu'un avec le second.

D'autre part, l'amputation du capital, séduisante par sa simplicité, puisqu'elle rapproche le montant total de la fortune privée du montant de la dette publique et qu'elle estime que le retranchement d'une quote part de la première suffira à éteindre la seconde, n'a que les apparences de la simplicité. Dans la réalité, elle se heurte à de grosses difficultés.



En premier lieu, elle suppose un cadastre préalable des fortunes. Or, ce cadastre qui n'a pas de base fiscale en France, puisqu'aussi bien nous ignorons jusqu'à présent l'impôt sur le capital et que la mesure qui s'en rapproche le plus est l'impôt sur les successions, risquerait de s'accompagner d'erreurs considérables. Celles-ci ne portant pas sur le revenu, mais sur le capital, pèseraient d'un poids très lourd sur le contribuable.

D'autre part, la pratique même du prélèvement n'irait pas sans objection. Certes, si tous les Français étaient porteurs de rentes dans la même proportion, relativement à leur fortune, il suffirait de leur imposer le paiement en rentes pour assurer automatiquement l'extinction de la dette publique. Mais il n'en est pas ainsi. Si le prélèvement est acquitté en valeurs mobilières, quel sera le taux de reprise de ces titres par l'Etat? Quelles valeurs seront admises? N'est-ce pas faciliter une spéculation sur les titres ainsi investis d'un véritable privilège? N'est-ce pas priver de possibilités de réalisation quantité de personnes dont les valeurs sont indisponibles : mineurs, femmes dotales, etc... Plus grave encore est l'objection contre le prélèvement portant sur les capitaux immobilisés : propriétés foncières ou fonds de commerce. Pour s'acquitter de son obligation, le propriétaire devrait emprunter sur hypothèque ou sur nantissement et se trouverait ainsi grevé d'une lourde charge qui substituerait à celle pesant sur l'Etat ou celle pesant sur le nombre infini des contribuables.



Supposons, toutefois, l'Etat nanti de ces titres ou valeurs. Qu'en fera-t-il? Pour les rentes, il les annulerait. Pour les autres titres, il se trouvera ainsi pourvu d'un portefeuille considérable qui fera de lui le plus gros capitaliste de France. Qu'en fera-t-il? Le gèrera-t-il ou l'utilisera-t-il? Dans le premier cas, aura-t-il les qualités voulues pour se substituer à un particulier ou à un établissement spécialisé? Dans

le second cas, la liquidation des stocks ne nous fait pas augurer favorablement de la capacité commerciale et financière de l'Etat quand il veut se mêler d'opérations de cette nature.

Le contribuable, au surplus, ne se trouvera pas allégé dans la mesure où l'Etat cessera d'être débiteur. Sans doute, sa dette en tant que contribuable disparaîtrait, mais elle serait remplacée par la dette hypothécaire ou la charge des emprunts qu'il aura dû contracter, de telle sorte qu'il n'aura fait que changer de créancier.

Mieux encore, non seulement le prélèvement sur le capital n'améliorera pas la situation présente, mais il l'aggravera. On dit bien que ce sera une opération blanche qui restituera aux rentiers ce qu'on aura pris aux capitalistes, mais il n'est pas certain qu'il en soit ainsi, car les fortunes se trouveront bouleversées. Les rentiers remboursés devront bien utiliser les capitaux ainsi remis à leur disposition. Mais auront-ils qualité et intelligence pour le faire? Ne seront-ils pas effrayés par ce prélèvement qui, dans l'esprit de ses auteurs, doit être un prélèvement extraordinaire et unique, mais qui, en réalité, risquera de devenir un procédé commode auquel l'Etat ne manquera pas de recourir par la suite?



Enfin, inopérante financièrement, ruineuse économiquement, la conscription des fortunes est un instrument de décomposition sociale. Elle atteindra surtout la classe moyenne qui constitue en France la masse des possédants. L'argument par lequel on a justifié le *capital-levey* en Angleterre vaut pour la Grande Bretagne, pays de concentration financière, mais ne s'applique pas à la France, pays de démocratie financière. La classe moyenne échappera moins au fisc que les gros capitalistes. Sa fortune est surtout foncière, ou constituée en rentes. Elle ignore l'usage des valeurs internationales et la thésaurisation en objets précieux, moyen d'évasion et de dissimulation fiscales. Or, mérite-t-elle ce sacrifice? Mérite-t-elle de supporter, outre le poids de la guerre, ce retranchement? On dit bien que la génération des hommes de 45 ans et au-dessus doit payer en argent, puisqu'elle n'a pas payé de son sang. Mais cette génération, par son sacrifice, ne consommera-t-elle pas celui des générations plus jeunes qu'elle privera de leur part d'héritage? Cette mesure ne peut d'ailleurs que favoriser les profiteurs de la guerre en facilitant la spéculation, les charges des terres, les emprunts, etc... M. Allix aurait pu utilement, à l'appui de cet argument, invoquer le souvenir de la période révolutionnaire ou la liquidation des biens de la noblesse et du clergé, ainsi que la politique des assignats qui favorisa la création d'une classe de munitionnaires et de profiteurs.

Enfin, ajoute l'auteur, ce prélèvement serait une banqueroute déguisée. En imposant aux rentiers un prélèvement sur leurs titres, l'Etat manquerait à ses engagements. Il ferait une banqueroute partielle dans la mesure même de ce prélèvement.



Ainsi rassemblés, groupés et ramassés, ces arguments paraissent impressionnants. Ils laissent malheureusement de côté un aspect sur lequel nous ne saurions trop insister. C'est d'abord l'aspect moral du problème. Aujourd'hui, le prélèvement sur le capital n'est plus l'apanage d'un parti politique. Il trouve ses défenseurs sur les bancs les plus opposés des deux Chambres. Il peut donc être examiné sans faire taxer ceux qui le défendent de socialisme, pas plus que ceux qui le combattent ne sauraient être accusés de réaction. Il doit être examiné avec toutes les raisons politiques, morales et financières qui militent en sa faveur ou combattent contre lui.

Or, tout le problème se ramène à se demander si les ressources fiscales actuelles par leur jeu, si l'indemnité allemande par son paiement régulier, si une politique sage d'emprunt, si les perspectives économiques du pays, et notamment le développement qui est à la base de tous les espoirs des financiers, se réaliseront. Le problème revient même à se demander si le prélèvement sur le capital apportera dans l'économie nationale un trouble tel qu'il en bouleversera l'activité, qu'il transformera le travail en paresse, qu'il ruinera les uns en enrichissant les autres ou si, au contraire, il sera le sacrifice qui manifestera aux yeux de l'étranger notre volonté de payer notre tribut en argent, comme nous l'avons payé en nature, nous permettra d'obtenir une amélioration du change, une baisse des prix et, par conséquent, redonnera à notre capital, même nominalement diminué, une puissance d'achat accrue, en même temps qu'il fera retrouver aux finances publiques une élasticité qu'entrave la dette publique dont le poids risque, en présence d'un programme de travaux publics important, de menaces diplomatiques ou d'événements politiques, de nous mettre aux prises avec les pires difficultés.

Les arguments d'ordre technique et financier développés par M. Allix sont certes de poids. Ils ont pour eux la logique. Malheureusement, nulle expérience ne s'est faite sur une échelle suffisante pour nous fournir un argument de fait et un précédent historique en faveur ou à l'encontre de l'impôt sur le capital. Mais il nous apparaît qu'à une situation exceptionnelle, née d'un développement inouï des moyens de paiement de toute nature et du recours à l'emprunt sous toutes ses formes, il faut mettre fin par une politique financière qui ne s'embarrasse pas des précédents, mais qui inaugure les moyens hardis sur la portée et la nature desquels, seules, les différences de jugement sur l'avenir économique du pays nous feront différer.

Le débat est ouvert. Il est bon que, de part et d'autre, les avis s'expriment avec bonne foi et sincérité, que les avertissements soient donnés. Mais aussi, même en matière financière, le côté politique, social et même moral ne doit jamais être perdu de vue.

W O.



LES MONNAIES ET LES BANQUES

LA LIQUIDATION MONÉTAIRE DE L'EMPIRE D'AUTRICHE

La Hongrie a procédé dernièrement à l'opération de l'estampillage des couronnes-papier circulant sur son territoire. C'est une mesure qui était décidée depuis longtemps et que, seule, la révolution bolcheviste de Buda-Pesth avait fait différer. C'est chose faite aujourd'hui et ainsi sera parachevée la liquidation monétaire de l'ancienne monarchie Dualiste.

Cette liquidation constitue une opération très curieuse pour l'histoire monétaire et il est intéressant de jeter sur elle un coup d'œil d'ensemble. Elle était évidemment rendue nécessaire par l'émiettement politique du territoire de l'ancien Empire, combiné avec l'existence à peu près exclusive d'une circulation de papier-monnaie Le maintien de la valeur de ces billets était trop douteux, en effet, pour que chacun des nouveaux Etats put rester indifférent au fait de détenir une quantité plus ou moins grande de billets ou d'avoir des dépôts plus ou moins

importants à la Banque jusqu'au jour final de la reddition de comptes. D'autre part, chacun des Etats nouveaux avait à combler les déficits de son budget par de nouvelles émissions de papier qui exigeaient impérieusement la nationalisation stricte de ces monnaies, chaque Etat pouvant craindre de voir refluer vers lui une trop lourde part des émissions du voisin

Deux de ces Etats, cependant, — la nouvelle Autriche et la nouvelle Hongrie — étaient prêts à ne pas trop hâter la suppression de la communauté monétaire à cause des difficultés de la liquidation financière de l'ancien Empire. Pour pouvoir régler à loisir cette liquidation, sans brusquer la solution du problème monétaire, l'Autriche et la Hongrie voulurent faire admettre le principe suivant lequel les Etats nouveaux prendraient en charge les billets et les dépôts, non pas en proportion du montant de monnaie circulant réellement et des dépôts existants à l'intérieur de leur territoire, mais d'après une part légitime des dettes de la Banque Austro-Hongroise déterminée d'après leurs capacités économiques.

Mais c'est ce que refusèrent d'admettre les autres Etats. La détermination de la « capacité économique » leur parut tout à fait dangereuse, et ils résolurent de n'endosser de responsabilité au sujet du papier-monnaie qu'en proportion même des quantités circulant effectivement chez eux, ce qui exigeait un recensement aussi immédiat que possible de ces quantités.

La Tchéco-Slovaquie fut la première à prendre, en secret, des dispositions pour réaliser cette séparation monétaire. Mais le gouvernement Yougo-Slave, ayant eu vent de ces intentions, prit les devants, et, en février 1919, il décida brusquement que les billets circulant sur son territoire devraient être présentés dans un délai très court à l'estampillage d'un timbre spécial qui, seul, leur donnerait, à l'avenir, cours légal en Yougo-Slavie.

Le gouvernement Yougo-Slave procéda donc à cet estampillage qui accusa un stock de 7 milliards de couronnes circulant dans le nouvel Etat. Mais le timbre adopté était si facile à imiter que de nombreux faussaires l'imitèrent et purent introduire de grandes quantités de couronnes-papier pour profiter du cours, plus avantageux au change, de la couronne yougo-slave estampillée. Cela poussa la Yougo-Slavie à procéder à un deuxième estampillage en décembre 1919, avec un nouveau timbre plus difficile à imiter, et l'on profita de cette revision pour retenir cette fois, à titre d'impôt, 20 % des billets recensés. On avait ensuite l'intention d'émettre de nouveaux billets et de réaliser l'unification des monnaies de l'Etat Yougo-Slave qui avait hérité aussi des dinars serbes; mais là, de nouvelles difficultés surgirent au point de vue de la détermination relative des couronnes et des dinars, et elles ne sont pas encore résolues.

Pendant ce temps, la Tchéco-Slovaquie accomplissait, en mars 1919, son estampillage, en faisant, la première, hardiment usage de cette mesure en vue non pas seulement d'une nationalisation monétaire, mais d'une vaste opération fiscale, en même temps que d'un rehaussement de la valeur de la monnaie par réduction de l'inflation. La moitié des couronnes présentées furent retenues avec délivrance, en échange, de bons du Trésor non négociables qui devaient, ultérieurement, être eux-mêmes retenus en partie pour le paiement d'une contribution sur le capital. On espérait, en outre, que la circulation se trouverait ainsi réduite tant par cette confiscation que par la non-présentation d'une partie des billets que leurs propriétaires aimeraient mieux faire servir à l'achat de propriétés ou de valeurs en Autriche ou en Hongrie.

Il ne semble pas cependant que la compression de la circulation ait eu une influence quelconque sur la valeur de la couronne estampillée; car si sa valeur au change s'est améliorée par rapport à la valeur de la couronne autrichienne, cela tient aux conditions économiques générales du pays, mais le pouvoir d'achat intérieur de la couronne tchéco-slovaque n'a subi aucune amélioration immédiate. Le niveau des prix ayant donc refusé de s'adapter au montant réduit de la circulation, il se manifesta une insuffisance gênante des instruments monétaires et le gouvernement fut obligé de remettre en circulation une partie des billets retenus.

Mais ici aussi, la fraude intervint et la crise de quantité fut comblée en partie par l'introduction d'environ un milliard de couronnes frauduleusement estampillées par les faussaires qu'allêchait l'appréciation de la couronne tchéco-slovaque, et le gouvernement dut prendre son parti de cette fraude en échangeant ces billets comme les autres contre les nouveaux « sokols » qui constituèrent la nouvelle unité monétaire nationale.

Après ces initiatives des deux nouveaux Etats, l'Autriche et la Hongrie se décidèrent à faire à leur tour une opération qui devenait indispensable. L'Autriche la fit à la fin de mars, et la Hongrie vient d'y procéder. Il faut remarquer seulement que le danger de fraude était beaucoup moins grand pour ces deux pays, à cause de la défaveur de change qui s'attachait à la couronne autrichienne depuis l'estampillage des couronnes yougo-slave et tchéco-slovaque.

L'Italie et la Roumanie procédèrent enfin, pendant l'été dernier, à une nationalisation des couronnes circulant dans leurs nouveaux territoires. L'Italie échangea les couronnes contre des lires au taux de faveur de 2 1/2 couronnes pour une lire. La Roumanie se borna à les estampiller.

Quant à la Pologne, elle n'a pas, jusqu'ici, estampillé les couronnes circulant en Galicie. Elle s'est bornée, sans succès d'ailleurs, à prohiber l'importation des couronnes, et à fixer le change officiel à 2 couronnes pour un mark polonais.

Telles sont les premières opérations qui ont marqué jusqu'à ce jour la liquidation monétaire de l'Empire d'Autriche. Mais cette nationalisation ne constitue qu'une première phase de cette liquidation, et il va y avoir ensuite à régler tout le problème, extrêmement obscur, de la liquidation prévue par le § 206 du traité de Saint-Germain, ce qui est une nouvelle question à examiner à part.



CHRONIQUE DES CHANGES

L'agitation du Marché des Changes continue à être extrême, et la Bourse des Valeurs en subit des terribles contrecoups qui débordent fort au-delà du... compartiment des valeurs à change pour atteindre l'ensemble de la cote.

Après la baisse du début de la semaine dernière, en effet, on avait assisté, à partir de jeudi, à un raffermissement des changes étrangers. La *livre sterling*, qui était, un moment descendue au-dessous de 50, et qui avait fait 51 en cours moyen, était remontée à 54,10, pour se tenir ensuite aux environs du taux de 53. Le *dollar* avait fait de même, revenant du cours de 13,44 à celui de 14,27, pour rester ensuite à 13,90. Le reste de la cote était à l'avenant.

C'était la réaction à prévoir contre l'excès d'optimisme d'une spéculation à la baisse qui avait entraîné tout le marché sur la foi des espérances d'une amélioration décisive de notre situation financière grâce aux accords que l'on disait avoir été conclus entre les gouvernements britanniques et français pendant

la Conférence d'Hythe. Il y avait cependant beaucoup de raisons de limiter cet optimisme excessif et nous avions attiré sur ces raisons l'attention des lecteurs de l'*Europe Nouvelle*. Mais ces raisons étaient d'ordre économique général, et d'autres, d'ordre politique, sont venues depuis s'y ajouter. Le Gouvernement anglais, par la bouche de M. Austen Chamberilain et de M. Bonar Law, a fait des déclarations qui ont beaucoup atténué la portée des soi-disant accords de Hythe. De ces déclarations il résulte, en effet, que aucun engagement formel n'a été pris par l'Angleterre, et qu'il y a eu de simples échanges de vue sur les principes d'une action commune éventuelle. Aucune promesse précise et ferme, notamment, n'a été faite en ce qui concerne la liaison du remboursement de nos emprunts en Angleterre avec le paiement des indemnités allemandes. Au surplus, les autres alliés ont encore leur mot à dire; l'emprunt international nécessaire pour valoriser les bons allemands reste d'une réussite problématique, et les Etats-Unis ne soufflent mot.

Tout cela expliquait donc et justifiait largement la reprise de la valeur de la *livre sterling* et, à sa suite, des autres devises étrangères.

Mais, hier, mardi, nouveau revirement. Les devises étrangères se sont de nouveau vivement mises en baisse. La livre sterling qui, le matin, au marché libre d'avant-bourse, avait maintenu le cours de 53, a brusquement fléchi de nouveau l'après-midi et a fait 50,51, cours auquel elle était largement offerte. Les autres devises ont suivi, le *dollar* à 13,27, le *florin* à 4.73 1/2, la *peseta* à 2.17 1 2, le *franc suisse* à 2.32 1/4, tandis que le *mark*, bénéficiant de ce mouvement, faisait 35 1/2.

Cette reprise de la baisse paraît avoir été provoquée en partie d'abord par le bruit qui court avec persistance d'un nouvel accord qui serait sur le point d'être réalisé entre le gouvernement anglais et le gouvernement français en vue d'une stabilisation officielle du change de la livre et du franc. Nous n'avons aucune information susceptible de confirmer ou d'infirmer cette nouvelle qui, assurément, n'aurait rien d'impossible, puisqu'un tel accord ne serait qu'un retour à ce qui existait pendant la guerre, mais qui, cependant, en l'état actuel des choses, nous paraît peu conforme aux dispositions du gouvernement britannique.

Plus certaines sont les influences, en faveur de la baisse que l'on trouve dans l'état économique général. Les nouvelles concernant un large mouvement de baisse des prix en Amérique et en Angleterre ne peuvent pas ne pas influer sur le taux des changes. Tout ce qui annonce la baisse des prix aura une répercussion heureuse sur nos engagements à l'extérieur qui, pour les mêmes achats en quantité, se trouveront diminués en valeur. Or, non seulement on a l'impression qu'une détente des prix va se faire, mais en outre, on sait que notre récolte va être telle que notre déficit alimentaire sera extrêmement réduit. Cette perspective agit déjà grandement sur le taux des frets avec l'Argentine qui sont tombés de 180 à 110 shellings, depuis quelques semaines; et le taux de ces frets à son tour agit favorablement sur nos changes.

Nous persistons donc à croire que, tout en ne croyant pas à un effondrement très rapide, et d'ailleurs peu souhaitable, des devises étrangères, l'orientation est à la baisse.

LÉON POLIER.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

Cette semaine encore, le Marché a été entièrement dominé par la question des changes. Après un relèvement momentané, la livre sterling, de nouveau offerte, a perdu en une seule séance son avance et même davantage et s'est négociée à 48 francs, soit à des prix qu'elle n'avait pas encore connus depuis qu'elle s'est vue disculer.

L'amélioration indéniable et continue de notre balance commerciale ne suffit pas à expliquer un recul aussi rapide et accentué, puisque, en dépit du remède héroïque des prohibitions d'importation, nous sommes pour longtemps encore tributaires de l'étranger. Il en est de même des résultats positifs encore imparfaitement connus des conversations franco-britanniques de Hythe. Quant aux grosses ventes de monnaies étrangères auxquelles ont dû se livrer les importateurs et notamment certains groupes industriels du Nord de la France, il est à présumer qu'elles touchent à leur fin. Il semble donc que concurremment aux causes matérielles, des causes morales plus difficiles à discerner clairement, influencent le marché des devises dans le sens de la baisse. D'une part, indices de notre relèvement dont l'action se fait d'autant mieux sentir que la dépréciation du franc était manifestement exagérée. De l'autre, atténuation de la confiance dans les pays dont jusqu'ici la suprématie était acceptée à l'égal d'un dogme. Des symptômes très nets de malaise économique ont été perçus de l'autre côté de l'Atlantique. Par ailleurs, l'insurrection des nationalistes turcs et l'avance de l'armée rouge au-delà du Caucase ajoutent encore aux difficultés auxquelles l'Angleterre a à faire face, aussi bien à l'intérieur même du Royaume-Uni qu'aux Indes et en Egypte. Toutefois, il semble bien que la place accordée aux sentiments dans une question aussi matérielle que le change est véritablement excessive que l'on a escompté trop volontiers des espérances et des appréhensions.

Quoi qu'il en soit, la Bourse, comme d'habitude, ne s'est pas contentée de tenir compte des indications du Marché des changes, elle a très sensiblement exagéré ses tendances. Le désarroi règne autour de la Corbeille, et plus particulièrement en coulisse où les « valeurs à change » étaient presque uniquement traitées. Les offres se précipitent, accentuant la chute des cours, sans que les acheteurs inquiets osent intervenir. Aussi, croyons-nous devoir répéter que la décrue ne se poursuivra très vraisemblablement pas comme elle a commencé. L'amélioration du franc est œuvre de longue haleine et les réactions seront d'autant plus brutales que la détente aura été rapide. Dès à présent, aux niveaux actuellement atteints, non seulement les bonnes valeurs françaises de portefeuille, mais certaines valeurs d'arbitrage, en prévision de ces reprises probables, présentent plus de chances de profits que de risques.



Le Marché de Paris

FONDS D'ÉTATS

Les premières séances après la fermeture de trois jours ont enregistré dans la plupart des compartiments pour la presque totalité des valeurs, des reculs importants. De mémoire de boursier, jamais on n'avait constaté une baisse aussi générale et aussi accentuée. Le fait est dû à l'inexistence du terme et à l'existence de nombreux achats spéculatifs, au comptant, qu'il a fallu liquider sans contre-partie suffisante. Les événements présents montrent l'utilité du marché à terre, comme régulateur des cours.

Presque seuls, les Fonds d'Etats français encouragés par la reprise du franc, conservent une très grande fermeté et, d'une semaine à l'autre, inscrivent des cours en progrès sensibles.

Le 3 % se tient aux environs de 60 francs, offrant

un taux de placement de 5 %, et par conséquent, susceptible encore d'amélioration, puisque les Rentes de la Défense Nationale offrent en moyenne un rendement de 5 1/2 à 5 3/4.

Crédit National. — L'obligation 5 % net à frs. 497 bénéficie de la même faveur. Le *Journal officiel* du 25 mai, a publié le décret fixant les conditions de la nouvelle émission de 4 milliards de francs d'obligations à lots; elles seront émises à 485 francs, jouissance du 15 juin 1920 et remboursables au pair en 75 ans au plus tard. Les huit tirages annuels, comportant chacun un lot de un million, un lot de 500.000, deux de 200.000, trois de 100.000 et six de 50.000, assimileront ces nouvelles obligations à celles dont l'émission a été si bien accueillie par le public, l'année dernière. A noter que cette émission qui doit se faire très prochainement, suivra de près le détachement du coupon des obligations anciennes qui seront ainsi ramenées à un cours voisin du prix d'émission des obligations nouvelles.

Les Fonds d'Etats étrangers suivent fidèlement les variations du change et s'inscrivent en recul. Les nouvelles de panique financière au *Japon* affectent spécialement les emprunts divers cotés sur nos marchés qui sont l'objet de ventes nombreuses. Il en est de même des Emprunts Russes à la suite de la résistance rencontrée par les Polonais et de la progression des bolchevikis vers la Perse. Exagérant les bruits de conflits avec les nationalistes d'Asie-Mineure, les Fonds Ottomans se sont « dégonflés » des achats faits en prévision de la reprise prochaine du service de l'intérêt.

BANQUES

Les actions des Sociétés de Crédit ont payé leur tribut à la baisse générale. Il ne faut voir dans la régression des cours que le contre-coup du tassement général, les acheteurs à terme ayant dû souvent réaliser les meilleurs titres de leur couverture dans lesquels les valeurs de cette catégorie étaient largement représentées.

Banque de France. — L'action montre une relative fermeté aux environs de 5.850 francs. Le bilan du 20 mai indique une diminution de 86 millions de la circulation fiduciaire.

Banque Nationale de Crédit. — La proximité de l'augmentation de capital très avantageuse pour les actionnaires, permet aux cours de se maintenir à 1.140 francs contre 1.130 francs, sans enregistrer l'amélioration qui n'aurait pas manqué de se produire dans une ambiance différente. Cette augmentation, qui sera soumise à l'Assemblée du 16 juin, porterait le capital de 300 à 500 millions. L'émission suivrait immédiatement au prix de 600 francs, les nouveaux titres étant facultativement libérés du quart ou entièrement. Le droit de souscription est de deux actions nouvelles pour trois actions anciennes.

Crédit Mobilier. — L'action a été ramenée à 590 fr., droit de souscription attaché, en dépit de l'augmentation de capital actuellement en cours, dont nous avons donné les modalités dans notre dernière chronique. Les actions nouvelles sont créées, jouissance du 1er juillet prochain. Lourdeur de la part à 599 francs.

Banque de la Seine. — Le dividende de 35 fr. 52 est payable depuis le 20 mai. Le total du bilan au 31 décembre 1919 s'établit à 95.319.639 francs contre 30.491.025 francs en fin 1918. En raison du développement de l'affaire — indiqué par la comparaison de ces chiffres, — l'Assemblée a autorisé le Conseil à porter éventuellement le capital de 30 à 100 millions.

Caisse Lécuyer. — Peu d'activité sur ces titres qui terminent à 505 francs. La Société n'a pu encore établir ses comptes pour la période du 1er juillet 1914 au 31 décembre 1918. Pour l'année 1919, les bénéfices dépassent 780.000 francs, soit un solde disponible de 380.917 francs, après défalcation des intérêts de l'année.

Crédit Foncier d'Algérie-Tunisie. — De 960, l'action a été ramenée à 900, malgré l'annonce pour l'exercice 1919 d'un bénéfice net qui approche de 6 millions contre 4.487.000 en 1918. A l'Assemblée du 27 mai sera proposé l'élévation à 28 francs du dividende qui n'était que de 26 francs pour l'exercice précédent.

Rente Foncière. — Les comptes de 1919 se soldent par un déficit de 1.143.400, portant le déficit total à 2.726.790. Néanmoins, en tenant compte des importantes réserves occultes que constitue la sous-estimation au bilan des immeubles de la Société, l'action est bien tenue et s'inscrit à 1.160 francs.

Le cours des Banques et Crédits Fonciers étrangers est naturellement affecté par la détente des changes.

Crédit Foncier Franco-Canadien. — Le profit brut de l'exercice atteint $ 3.118.000. Le solde net est de $ 817.000. Le dividende de 50 francs par action et 104 fr. 90 par part est actuellement payable.

Crédit Foncier Argentin. — Sur le bruit qui court avec insistance de l'élévation du dividende de 34 fr. à 43 fr. 50, les actions et parts sont en sensible reprise. Les premières s'inscrivent à 1.000 francs et les secondes au Marché en Banque à 850 francs.

El Hogar. — Cette Banque offre le remboursement à 550 francs nets des impôts existants, de toutes ses obligations en circulation qui seraient présentées avant le 30 juin, tout en se réservant expressément après cette date de rembourser par anticipation à 500 francs français, moyennant préavis de six mois. La détente des changes ne peut qu'inciter les obligataires à accepter une proposition que la presse a critiquée sans arguments très valables.

CHEMINS DE FER

Les actions des Chemins de fer français restent très fermes. Le Nord particulièrement s'inscrit en progrès. Le Marché des Obligations des Chemins de fer connaît à nouveau l'activité. Contrairement à ce qui se passait voici peu de temps, presque tous les titres sont négociés actuellement et accentuent la reprise que nous avons déjà signalée.

La **Compagnie du Midi**, suivant l'exemple du Nord et de l'Est, émet actuellement à 454 francs, les obligations 6 % bruts remboursables à 500 francs. Le placement de ces nouveaux titres ne nuit en rien à la tenue des obligations déjà existantes, l'importance de la prime de remboursement compensant pour celles-ci l'insuffisance de leur rendement.

Alpes Bernoises. — La Compagnie fait actuellement offrir aux porteurs d'obligations 1906, 1re hypothèque, 1912 **Moutiers Longeau** et 1912, 2e hypothèque, le rachat de leurs titres, au prix de 500 fr. nets. Il ne sera pas tenu compte des intérêts arriérés sauf pour le coupon 1912, deuxième hypothèque, dont le coupon sera payé à son échéance régulière. La Bourse escomptait ce rachat. Depuis quelque temps, les obligations **Alpes Bernoises** de toutes catégories étaient vivement poussées et se rapprochaient du pair.

Le compartiment des Transports maritimes fait preuve de faiblesse. Aux causes qui ont entraîné la baisse de la plupart des valeurs s'ajoute la baisse imminente des frets, baisse qui a déjà fait sentir son effet sur les Marchés Anglais et Américains. La **Transatlantique** a été ramenée rudement à 520 fr. des environs de 600 auxquels elle se maintenait la semaine précédente.

Messageries Maritimes. — L'augmentation de capital a été largement souscrite par les anciens actionnaires. Le bruit court qu'il serait proposé à la prochaine Assemblée d'élever le dividende de 20 à 25 francs. Cette nouvelle est favorablement accueillie par le Marché; les actions restent fermes à 582 fr.; les ordinaires et 539 francs les priorité.

Havraise Péninsulaire. — L'action est sans changement à 6.100 francs. Un dividende de 200 francs, y compris l'acompte de 100 francs a été voté par l'Assemblée qui, en même temps, a approuvé la prise à bail pour 5 ans (renouvelable jusqu'à 20 ans) de

toute la flotte par la Compagnie de Navigation Transocéanique, nouvellement créée et qui assurera un dividende de 315 francs.

CHARBONNAGES

Comme tout le reste de la Cote, ce compartiment a eu à supporter les réalisations, néanmoins, dans l'ensemble, la régression n'est que faible, surtout si l'on tient compte des cours très élevés atteints antérieurement.

Courrières s'inscrit à 2.675 francs, venant de 2.740 francs. Il a été déclaré à l'Assemblée du 18, que, grâce au paiement des dommages de guerre les emprunts prévus sont devenus inutiles, bien que les travaux et les réparations se poursuivent régulièrement. Le programme de reconstitution prévoit une transformation de l'exploitation par électrification. Les bénéfices de guerre de 9 millions ont été entièrement absorbés par les dépenses.

Carmaux. — En légère reprise à 965 francs; mais il faut se rappeler que le cours de 1.200 francs avait été atteint et dépassé avant que ne soient connus les résultats de l'exercice 1919. L'excellente situation financière de la Compagnie maintient ce titre à des cours élevés. L'Assemblée du 20 a voté le dividende proposé de 25 francs par action, y compris l'acompte de 5 francs. Ce dividende n'a été possible que par un prélèvement de 225.000 francs sur les réserves.

Charbonnages du Tonkin. — Les actions d'ailleurs rarement traitées sont sans changement, la Bourse ayant escompté les résultats très brillants de l'exercice 1919. Le bénéfice net ressort à 6.318.876 contre 2.166.475 permettant de porter le dividende de 120 francs à 160 francs.

PÉTROLES

La baisse de la Livre sterling s'est traduite par un recul accentué de toutes les valeurs de ce compartiment suivant les trois grandes valeurs directrices plus immédiatement influencées par la tenue de la Livre. Les capitalistes feront bien de suivre très attentivement les valeurs de ce groupe où ils pourront trouver, après le dégonflement des cours, l'occasion de placements intéressants. De plus en plus, en effet, l'importance de l'huile minérale apparaît. Les Etats-Unis notamment se montrent inquiets de la politique britannique à l'égard du pétrole et cherchent à constituer de nouvelles corporations pour l'exploitation de terrains pétrolifères partout où l'on pourra trouver du naphte.

Royal Dutch. — Les actions terminent aux environs de 48.000 francs, après s'être dans le courant de la semaine, reprises à 53.000 francs, sur la meilleure tenue momentanée de la Livre sterling. L'émission d'actions nouvelles est officiellement annoncée, avec droit de préférence de une action nouvelle pour deux anciennes. Cette émission coïncidera avec la distribution d'un dividende final, dont on ne connaît pas encore l'importance.

Shell Transports. — Plus malmenée que la **Royal Dutch**, l'action termine à 550 francs. L'avance des troupes bolcheviques vers la Perse n'est certainement pas étrangère à cette régression. L'augmentation de capital doit avoir lieu en juillet, mais on ignore encore la date et les modalités de l'émission.

Mexican Eagle. — Ce titre que sa cotation au Marché à terme, ainsi que sa légèreté relative avait rendu un des grands favoris de la spéculation, s'est effondré avec la détente des changes. Il se négocie aux environs de 440 francs. L'exploitation est contrariée par l'insuffisance des moyens de transports entre Panuco et Tampico, et les demandes de pétrole des Etats-Unis ne peuvent être satisfaites que dans une faible proportion.

Dabrowa. — L'émission annoncée de 74.000 actions de 500 francs, portant le capital de 13 à 50 millions, est en cours et doit se terminer le 31 mai. Ces actions sont émises à 575 francs et réservées à titre irréductible aux anciens actionnaires, à raison de deux actions nouvelles par action de jouissance, une action par bon de caisse triennal et neuf actions pour deux parts de fondateur actuels. Ces actions auront droit pour l'exercice en cours (du 1er octobre 1919 au 31 décembre 1920), à l'intérêt de 5 %, depuis le 15 mai 1920 et en outre à un dividende égal à la moitié du dividende des actions de jouissance anciennes.

MINES DIVERSES

Le Marché des métaux à Londres est en dépression générale à la suite de retraits de crédit. Le cuivre a été particulièrement touché. Cette raison s'ajoutant à la baisse du change a amené un recul accentué de toutes les cuprifères.

Boléo. — L'Assemblée du 20 mai a voté un dividende net de 38 francs et frcs 22, 11 par part, contre respectivement 23,75 et 10,62. Le dernier bilan indique une forte situation financière permettant d'entreprendre des transformations industrielles importantes. Toutefois, le Conseil s'est fait autoriser à émettre des Bons à concurrence de 20 millions de francs.

L'action est inchangée à 1.195 francs. Quant à la part, elle a été ramenée de 850 à 700.

Malfidano. — L'action est lourde sur la baisse du zinc et les résultats déficitaires de l'exercice clos le 31 janvier dernier. La perte de 1.187.000 francs sera amortie par prélèvement sur la réserve de prévoyance du solde antérieur. Rappelons que l'exercice 1918-19 s'était soldé par un bénéfice de 1.108.600 francs.

MÉTALLURGIE. — CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Bien qu'affectées par la mauvaise tenue générale du Marché, les Valeurs métallurgiques font preuve d'une fermeté relative.

Aciéries de la Marine. — A la veille de détacher un coupon de 20 francs bruts, solde du dividende de l'exercice 1918-19, fixé à 40 francs, l'action fléchit à 1.780 francs. On sait que cette Société a participé à la constitution récente de la Banque Franco-Polonaise.

Châtillon-Commentry. — Les bénéfices de l'exercice 1919 atteignent, après 1.020.630 de prélèvements divers, 4.537.388 contre 4.371.763 en 1918. Il sera proposé à l'Assemblée du 4 juin de maintenir le dividende à 120 francs. L'action est lourde à 3.395 francs contre 3.875 francs.

Ateliers et Chantiers de la Loire. — Le titre n'a pas été négocié récemment. Son dernier cours n'est pas bien vieux; au 20 mai, il était ferme à 3.000 fr. L'augmentation de capital de 10 à 20 millions a été voté ainsi que la prorogation de la Société. Les actions nouvelles seront offertes titre pour titre à 1.250 francs aux anciens actionnaires.

VALEURS DIVERSES

La plupart des Valeurs d'électricité sont en régression. Le compartiment présente quelques-unes des valeurs les plus intéressantes de la Cote, dont l'avenir paraît le plus large. Les cours actuels offrent l'occasion de placements avantageux.

Télégraphie sans fil. — Le bénéfice net de l'exercice 1919 ressort à 2.525.650 francs contre 1 million 600.000 francs pour l'exercice 1918, durée de 11 mois. Le dividende sera porté de 27 fr. 22 à 40 fr. par action, les 32.000 parts ayant à se partager les 250.000 francs.

Sud-Electrique. — L'Assemblée du 2 juin aura à statuer sur une augmentation de capital de 11 à 20 millions, ainsi que sur l'émission de 20 millions de francs d'obligations, ces deux opérations devant s'effectuer par tranches successives. Les actions de priorité ordinaires n'ont pas été cotées depuis le début du mois, le dernier cours connu étant de 270 francs pour les premières, 230 francs pour les secondes.

Saint-Gobain. — L'action a été ramenée à 14.500 fr. alors qu'elle se négociait voici quelques jours à 16.007 francs. Le bénéfice net de l'exercice 1919 est en progrès considérable sur celui de l'exercice 1918, les chiffres ressortant après tous amortissements à 12.605.475 francs contre 9.335.943. Le dividende a été porté de 180 francs à 210 francs. La situation financière de la Société est de premier ordre. L'actif disponible et réalisable dépassant 208 millions de francs contre moins de 46 millions d'exigibilités.



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PÊCHERIES A VAPEUR

Société Anonyme au Capital de 3.000.000 de Francs
Siège social : 2, quai Gambetta, Boulogne-sur-Mer

Cette Société procède actuellement à une émission d'actions nouvelles. Tout porteur de l'une des 30.000 actions actuelles peut souscrire dans la proportion de une action nouvelle pour trois anciennes, sans fraction admise. Ce droit a été obtenu par le Conseil d'Administration pour les porteurs, grâce au désistement d'un certain nombre de porteurs de « Certificats préférentiels ». Les souscriptions à titre réductible seront reçues jusqu'à la même date; elles seront servies proportionnellement au nombre total d'actions possédées. Par décision du Conseil d'Administration, conformément à l'article 6 des statuts, les porteurs d'actions seront seuls admis à souscrire à titre réductible. Les actions actuelles doivent être déposées à l'appui des souscriptions.

La souscription est ouverte aux titres irréductibles et réductibles jusqu'au samedi 5 juin : 1° au siège social, à Boulogne-sur-Mer, 2, quai Gambetta; 2° les versements en espèces correspondant aux souscriptions sont reçus à tous les guichets du *Crédit Lyonnais* pour être portés au crédit du compte de la Société à l'Agence de Boulogne-sur-Mer.

Les bulletins de souscription seront délivrés sur demande transmise à la Société par l'intermédiaire du siège central du *Crédit Lyonnais* à Paris.

BANQUE TRANSATLANTIQUE

Les comptes de l'exercice 1919 ont été approuvés par l'Assemblée ordinaire qui s'est tenue samedi. Rappelons que les bénéfices nets de l'exercice se montent à 2.352.918 francs, contre 1.675.558 francs pour l'exercice précédent. Le dividende a été fixé à 17 francs pour les actions anciennes, 5 fr. 826 pour les actions nouvelles libérées, 3 fr. 144 pour les actions nouvelles non libérées et 5 fr. 564 pour les parts de fondateurs. Paiement à partir du 31 mai. Il a été porté à la réserve de Prévoyance une somme de 452.773 francs. Report à nouveau 16.400 francs. M. H. Guérard, administrateur sortant, a été réélu.

Dans son Rapport, le Conseil indique que la banque, comme au cours des années précédentes, a contribué aussi largement que ses moyens d'actions le lui permettaient à « la renaissance de l'esprit d'entreprises stimulé par le succès des improvisations industrielles de la guerre ». En dehors de sa participation au placement des Bons et Obligations de la Défense Nationale, des Obligations de la Ville de Paris, du Crédit Foncier, des Chemins de fer français, du Crédit National, elle a apporté son concours aux principales opérations qui se sont effectuées sur la place. Les affaires courantes se sont développées dans des conditions satisfaisantes.

BANQUE FRANÇAISE ET ITALIENNE POUR L'AMÉRIQUE DU SUD

Les actionnaires de cette Société, réunis le 19 courant en Assemblée ordinaire, ont approuvé les comptes de l'exercice 1919 se soldant par un bénéfice net de 10 millions 97.133 francs. Le dividende a été fixé à 12 % ou 60 francs par action libérée, 28 fr. 125 par action libérée d'un quart et 65 fr. 625 par part de fondateur.

SOCIÉTÉ DES PÉTROLES DE DABROWA

Augmentation de Capital

Avis aux Actionnaires et aux Porteurs de Parts

En exécution des résolutions de l'Assemblée extraordinaire du 14 mai, le Conseil d'Administration de cette Société a décidé de porter le capital de la Société de 13 à 50 millions, par l'émission de 74.000 actions de 500 francs.

L'émission a lieu du 17 mai au 31 mai, au prix de 675 fr. par action, payables : 1° Pour les souscriptions à titre irréductible en souscrivant 250 fr. de capital et 175 francs de prime, soit 425 francs, et le solde 250 francs avant le 15 juin 1920; 2° Pour les souscriptions à titre réductible : 125 francs de capital et 175 francs de prime en souscrivant, le solde 375 francs à la répartition avant le 15 juin 1920.

Les 74.000 actions nouvelles sont réservées à titre irréductible aux actionnaires de la Société à raison de : deux actions nouvelles par action de jouissance actuelle, une action nouvelle par bon de caisse triennal, 9 actions nouvelles par deux parts de fondateur actuelles. Les porteurs d'action, de bons et de parts ont le droit de souscrire en même temps à titre réductible.

Chacune des 74.000 actions nouvelles aura droit, pour l'exercice en cours (1er octobre 1919, 31 décembre 1920), à l'intérêt statutaire de 5 % depuis le 15 mai 1920, et en outre à une part de dividende égale à la moitié de ce qui sera distribué à titre de dividende à chacune des 26.000 actions de jouissance pour ledit exercice.

Les souscriptions sont reçues au Siège social : 34, rue Faidherbe, à Lille; chez MM. Georges Clairin et Cie, banquiers, Palais de la Bourse, à Lille; J. Joire, banquier à Tourcoing et à Lille; A. Scalbert, banquier à Lille; Jordaan et Cie, banquiers, 3 et 5, rue Saint-Georges, à Paris; François Cosati et Cie, banquiers, 15, cours du Chapitre, à Marseille; Banque Générale du Nord, à Lille et dans ses succursales: Banque d'Alsace et de Lorraine, à Strasbourg, et dans ses succursales.

VIENT DE PARAITRE

Questions sociales, économiques et financières.

MARTHE BORÉLY : *L'appel aux Françaises. Le féminisme politique* (Nouvelle librairie nationale). — ALBERT VINCENT : *L'école rurale de demain* (id.). — A.-L. GALÉOT : *Les systèmes sociaux et l'organisation des nations modernes* (id.). — X.... *Aurons-nous la révolution?* (La Sirène). — PAUL FAUCONNET : *La responsabilité, étude de sociologie* (Alcan). — PIERRE HAMP : *La victoire mécanicienne* (Nouvelle Revue Française). — J. ROUCH : *Préparation météorologique des voyages aériens* (Masson).

SOCIÉTÉ NAVALE DE L'OUEST

Société Anonyme au Capital de 15 Millions de Francs

Émission de 60.000 Obligations de 500 Francs 6 %
nets de tous impôts présents et futurs

Amortissables en 25 ans par tirages ou rachats en Bourse, et formant le solde des 40 millions de francs dont l'emprunt a été autorisé par l'Assemblée du 25 juin 1919.

La *Société Navale de l'Ouest* s'oblige à ne consentir aucun privilège, hypothèque ou sûreté réelle au profit, soit de l'un quelconque de ses créanciers actuels ou futurs, soit de titres, bons ou obligations qu'elle viendrait à émettre ultérieurement, sans en faire bénéficier pareillement les obligations 6 % du présent emprunt.

Prix : 497 fr. 50 par Obligation
Jouissance 15 mai payable en souscrivant

Les souscriptions sont reçues :

A la Banque Nationale de Crédit, 16, *boulevard des Italiens, Paris*;

A la Banque de la Seine, 101-101, *rue des Petits-Champs, Paris*;

A la Banque Transatlantique, 10, *rue de Mogador, Paris*;

Au Crédit de l'Ouest, à Angers, et 13, *boulevard Haussmann, Paris*;

Au Crédit Havrais, 79, *boulevard de Strasbourg, au Havre (Seine-Inférieure)*.

Ainsi que dans toutes les Agences de Paris et de Province de ces établissements.

Les Coupons échus et les Titres amortis seront payés dans les mêmes Etablissements et à la Société Générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie, 29, boulevard Haussmann, Paris, et ainsi que dans toutes les *Agences de Paris* et de province.

La notice exigée par la loi a été publiée au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* à la charge des Sociétés financières du 19 avril 1920 (*errata*), 26 avril et 17 mai 1920.

Les formalités exigées par la loi du 31 mai 1918 ont été remplies.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FORCE ET LUMIÈRE

Société Anonyme
Au Capital de 30 Millions de Francs

Augmentation de Capital

Le Conseil d'Administration, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale extraordinaire du 16 avril 1920, a décidé de porter le capital de 30 à 50 millions de francs par la création de :

80.000 Actions de 250 Francs
Ces actions sont émises au prix de Frs. : 260 avec jouissance du 1er juillet 1920.

La somme de francs : 260 est payable : Francs 72,50 à la souscription et le solde, soit Francs 187,50 au plus tard le 31 juillet 1920.

Les actionnaires ou porteurs de parts de fondateur actuels auront à titre irréductible un droit de préférence à la souscription des actions nouvelles à raison de :

Une action nouvelle pour deux anciennes.
Six actions nouvelles pour une part de fondateur.

Les titres non absorbés par l'exercice du droit de préférence peuvent être souscrits à titre réductible par toute personne, actionnaire ou non, avec droit de préférence pour les anciens actionnaires, en tenant compte du nombre d'actions anciennes possédées par eux.

Les souscriptions sont reçues du *Samedi* 15 *mai* au *Samedi 5 juin* 1920;

A la Banque Nationale de Crédit, à Paris et dans toutes les Succursales et Agences;

Au Crédit du Rhône et du Sud-Est, à Lyon;

Chez M. G. Charpenay et Cie, à Grenoble.

La publication de la notice exigée par la loi a été faite au *Bulletin des Annonces légales obligatoires*, nº du 10 mai 1920.

GALERIES LAFAYETTE

La Société Anonyme des *Galeries Lafayette* procède en ce moment à l'émission de 60.000 obligations de 500 francs 6 % nets d'impôts présents et futurs, dont les intérêts sont payables par coupons semestriels de 15 francs net, les 1er juin et 1er décembre.

Ces obligations sont remboursables à 500 fr. net, par tirages semestriels, du 1er juin 1922 au 1er décembre 1949. Les tirages auront lieu en mars et septembre. A partir du 1er juin 1925, la Société aura la faculté d'anticiper le remboursement en totalité ou en partie, en augmentant le nombre des obligations à amortir à un ou plusieurs tirages, moyennant préavis d'un mois. L'amortissement pourra aussi se faire à toute époque par voie de rachats en Bourse au-dessous du pair.

Le prix d'émission est de 495 francs, jouissance du 1er juin 1920, payables en souscrivant.

On souscrit : au Crédit Commercial de France, 20, rue Lafayette, et dans ses succursales et agences; à la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29, boulevard Haussmann, et dans ses succursales et agences. à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

L'insertion au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* a paru dans le numéro du 17 mai 1920.

CRÉDIT MOBILIER FRANÇAIS

Augmentation de Capital

Suivant décision du Conseil d'Administration, prise en conformité de l'article 7 des statuts, ils ont procédé à l'émission de 40.000 actions de 500 francs, qui porteront le capital social de 80 à 100 millions de francs.

Ces actions sont émises à 530 francs et réservées statutairement aux actionnaires actuels et porteurs de parts de fondateur, à raison de *une* action nouvelle pour huit anciennes et *quatre* pour trois parts. Les uns et les autres ont, en outre, le droit de souscrire à titre *réductible* toutes autres quantités. Ces actions nouvelles auront droit au dividende de l'exercice commençant le 1er juillet prochain et seront assimilées aux anciennes après paiement du dividende de l'exercice finissant le 30 juin.

La souscription est ouverte du 20 *mai* au 12 *juin* 1920. au Crédit Mobilier Français, 30 et 32, rue Taitbout, où des prospectus et bulletins de souscription sont mis à la disposition des intéressés. Le droit de souscription s'effectue par la remise du coupon nº 22 des actions, nº 10 des parts.

Notice et bilan ont été publiés dans le « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires » du 17 mai 1920.

HOTCHKISS

Réunis sous la présidence de M. Manaud, les actionnaires de cette Société ont approuvé les comptes de l'exercice 1919, publiés et analysés dans nos feuilles du 6 courant. Le solde créditeur du compte Profits et Pertes, 12.676.446 fr. 10 a été réparti comme suit : Réserve légale, 549.000 francs; — Dividende 40 % 6.400.000 fr.; — Impôt sur dividende, 336.842 fr.; — Réserve générale, 2.500.000; — Tantième, 50.000 fr.; — Caisse de retraites, 100.000; — Report à nouveau, 2.742.604 fr.; — Au cours de l'exercice, la Société a loué à l'usine Clerget et Blin pour continuer la construction des mitrailleuses et elle a en portefeuille d'importantes commandes de l'Espagne et de l'Amérique du Sud. Il y a donc lieu d'espérer que l'exercice en cours donnera toute satisfaction. Le solde du dividende, soit 20 francs net, sera mis en paiement à partir du 25 courant. M. Ganne a été élu administrateur, en remplacement de M. Bergaud et MM. Bénet et Giros ont été réélus administrateurs.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	18 Mai 20	21 Mai 20	25 Mai 20
FONDS D'ETATS FRANCAIS						
Rente	83	61 60	59 55	59 95	59 05	60
— 3 o/o amortissable	88	66	70 65	68	69 25	61
— 5 o/o 1917	...	89 75	88 30	87 70	87 75	87 80
— 4 o/o 1917	...	72 35	71 10	71 65	71 65	71 70
— 4 o/o 1918	...	72 10	71 80	71 30	71 35	71 40
Créd. Nat. Obl. 5 o/o 1919	...	...	495	498	497	497
Maroc 4 o/o 1914		415	426	420	419 50	425
Créd. Foncier. 5 1/2 1920	...	...	...	507	507	507
V. de Paris, Ob. 5o/o 1919	...	...	480	465	465	465
FONDS D'ETATS ETRANGERS						
Argentin 5 o/o Int. 1909	503	486	670	920	852	840
Brésil 4 o/o 1889	72	62 75	79 50	93 50	81	85
— 5 o/o Fund	100	99	123	155	155	155
Congo (Lots)	71	92	93	92	88 50	89
Egypte unifiée	100	92 05	119	148	140	138
Espagne (Extérieure)	93	95 55	173	206	191	178
Hellénique 5 o/o 1914	90	78	100	101	103	105
Italie 3 o/o	95	67 75	63 50	40	41	50
Japon 4 o/o 1905	85	83	132	162	144 25	144 50
Maroc 5 o/o 1904	515	460	480	483	497 50	500
— 5 o/o 1910	518	447	466	588	599	589
Mexique 4 o/o 1910	71	57	57	76	78	78
Minas-Geraes 5 o/o 1907	461	372	398	405	385	402
Portugais 3 o/o 1re série	64	56 15	70	80	69 30	67 50
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	600	651	660
Roumain 4 o/o 1910	...	67	67	78	79	78
Russe 3 o/o 1891	73	38 50	29	30	29 50	29
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	37 50	37 50	37 50
— 5 o/o 1906	102	57 50	46	47 50	47	46 50
— 4 o/o Cons. 1re, 2e s.	88	44	34 50	57	37	37
Serbe 4 o/o 1895	78	61	55	53	53	53
— 5 o/o 1914	86	69 70	60	58	58 25	58 25
Turc unifié 4 o/o	81	70	63 25	82	80 50	80 50
BANQUES						
Banque de France	4580	5120	5175	5975	5950	5850
— d'Algérie	2811	3300	3620	4540	4520	4520
Banque Française	267	281	283	359	345	345
— Nat. de Crédit	620	755	869	1115	1139	1140
— de Paris	1420	1350	1345	1725	1725	1760
— Privée	370	425	459	535	535	525
— de l'Union Parisien	810	864	1135	1575	1555	1285
Transatlantique	266	282	310	370	365	365
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	1910	1850	1855
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	1175	1173	1164
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626	527	688	1000	955	925
— Foncier de France	876	797	835	859	845	845
— Français	332	350	350	414	405	401
— Indust. libérée	724	705	742	765	713	710
Crédit Lyonnais	1572	1292	1430	1760	1750	1740
— Mobilier français	502	495	497 50	615	601	590
Foncière Lyonnaise	382	335	550	535	540	540
Société Générale	761	645	692	795	790	789
Société Marseillaise	693	734	744	760	760	760
Rente Foncière	548	464	935	1145	1150	1160
Immeubles de France	...	116	296	420	420	420
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	2700	2700	2700
Banque Indust. de Chine	...	580	879	1170	1170	1170
Banque d'Athènes	46	105	135	193	197	197
Banque Espag. de Crédit	256	340	720	890	805	805
Banq. Nat. du Mexique	500	434	418	618	589	612
Banq. Impér. Ottomane	590	460	610	821	802	800
Crédit Foncier Egyptien	730	782	944	988	952	940
TRANSPORTS						
Est. Cap	906	900	720	640	635	640
Lyon. Cap	1230	915	750	774	774	774
Midi. Cap	1102	882	850	760	744	730
Nord. Cap	1688	1294	1027	1135	1105	1115
Orléans. Cap	1302	1090	940	780	825	820
Ouest	873	710	695	659	650	631
Orléans 3 o/o nouv.	417	338	326 50	272 50	272	278
Etat 4 o/o	498	401	357	320	324	320
Est 3 o/o nouv.	417	344	308	288	288 50	289
Midi 3 o/o nouv.	417	349	312	288	293	296
Nord 3 o/o nouv.	425	333	321	318	314 50	317
Lyon fusion nouv	407	326	308	286	289	290
Ouest 3 o/o nouv.	419	346	310	285	287 50	284
Congo (Grands Lacs)	261	286	273	448	407	389
Nitrate Railways	362	315	365	450	440	425
Nord de l'Espagne	430	390	505	745	650	650
Saragosse	432	392	515	778	670	670
Métropolitain	498	476	383	405	405	405
Nord-Sud	130	169	141	180	175	174
Omnibus	...	470	602	636	627	600
Tramways (Cie franç.)	489	370	221	232	252	232
— Paris & Dép. Seine	150	210	145	205	210	200
Voitures à Paris	183	427	670	750	725	725
EAU-GAZ-ELECTRICITE						
Comp. Génle des Eaux	2130	1553	1155	1005	996	990
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	132	134	134
— Minér. & B. de mer.	66	70	93	116	116	116
Gaz p. la France et l'Etr.	711	500	395	360	354	353
Elect. et Gaz du Nord	346	275	360	420	414	400
Est-Lumière	150	113	86	75 50	77	75 50
Gaz de Paris	276	203	175	208	201	200
Thomson-Houston	673	759	880	1149	1155	1090
Ouest-Lumière	138	109	88	75	77	80
Electricité de Paris	604	575	510	450	440	440
Téléphones	268	585	705	852	865	870
Electr. d'Indo-Chine	1005	...	1390	1890	1890	1890
Câbles Télégraphiques	149	447	614	715	715	690
Eclair. et Force Elect.	997	770	730	730	750	740
Electr. de la Loire	370	340	334	367	355	355
Energie industrielle	90	166	153	179	175	180
Railways et Electricité	728	496	505	540	540	530
Energie Littoral Médit.	413	413	579	585	580	565
Télég. sans fil	...	...	1026	1590	1590	1590
MINES ET METALLURGIE						
Association Minière	152	242	349	415	425	400
Aciéries de France	659	929	853	1230	1170	1140
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	2355	2000	2000
Atel. et Chant. de Bretag.	133	212	174	208	190	193
— — de la Loire	680	2085	2495	3010	3000	2950
Chan. et At. de St-Nazaire	1190	1920	1720	2490	2300	2300
Constr. de Levallois	130	155	139	190	199	200
— de Locomotives	...	750	735	790	795	790
— Mécaniques	...	276	308	560	570	540
Dyle et Bacalan. (ord)	260	582	450	480	500	500
Fives-Lille	938	1220	2710	2650	2350	2180
Forg. et Aciér. Nord-Est.	387	320	2090	3400	3400	3340
Longueville (Forges)	275	320	340	460	447	447
Creusot	1912	2460	3380	4200	4100	4100
Ariège	482	660	559	1245	1215	1160
Tréfil et Lam. du Havre.	233	220	217	229	234	224
Usine de Basse-Loire	270	306	280	335	333	333
Aguilas	626	93	148	182	184	184
Boléo	718	783	845	1195	1195	1195
Cuivre et Pyrites	022	315	318	400	394	365
Malfidano, jouiss	402	385	490	560	542	515
Métaux	745	950	1160	1740	1698	1650
Penarroya	1380	1275	1420	2025	2030	1825
Sels Gemmes	314	206	218	299	294	281
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	2200	2225	2050
Carvin	770	580	655	1050	1060	1050
Courrières	2800	2100	2011	2850	2701	2700
Dourges	433	359	536	700	701	700
Lens	1340	1032	1260	1860	1885	1835
Marles 30 o/o	214	322	460	5000	5045	4990
Bor, ord.	1615	890	3300	1575	1475	1475
Laurium	402	371	1355	584	530	525
Mokta et Hadid	2202	2700	1885	5500	5265	5265
Nickel	1119	1431	1075	1570	1620	1620
Rio Tinto ord.	1730	1742	475	1905	1855	1844
Sosnowice	1320	930	400	1440	1410	1410
Central Mining	215	205	426	468	456	457
Lautaro Nitrate	257	297	400	715	700	675
Naphte Russe	460	280	426	680	649	647
NAVIGATION						
Messageries Maritimes	79	381	680	585	582	582
Transatlantique ord	113	384	570	565	550	520
Suez act	4865	5400	6450	7505	7515	7375
Chargeurs réunis	550	1574	1950	2670	2525	2400
Chargeurs Français	969	2275	3945	5600	5450	5100
Transp. Marit. à vapeur	...	1170	2680	2745	2675	2675
DIVERS						
Agence Havas	1252	980	1020	1495	1495	1495
Air Liquide	263	391	386	750	765	743
Bergougnan	1372	1565	2500	2850	2755	2755
Cirages français	979	1012	1340	1460	1500	1520
Compteurs à Gaz nouv.	1044	915	652	371	368	365
Galeries Lafayette	464	163	170	192	180	180
Magasins Modernes	206	283	406	650	671	649
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	2950	2502	2500
Orosdi Back	205	286	296	410	410	335
Oriental Carpet	227	248	370	450	422	414
Paris-France	1187	1318	2025	3200	3050	3100
Pathé (Etablissements)	181	162	171	251	249	250
Raffinerie Say, ord.	358	485	910	1335	1320	1300
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	1002	1002	875
Tabacs Ottomans	418	460	556	680	590	590

MARCHÉ EN BANQUE

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	18 Mai 20	21 Mai 20	25 Mai 20
FONDS D'ETATS						
Argentin 6 o/o	90	105 30	93 75	265	...	...
Brésil 5 o/o 1914	80	87	99	133 50	...	...
Colombie 5 o/o or 1906	405	407	435	520	...	...
Maranhao 5 o/o or 1910	256	423	338	390	...	...
Roumain 5 o/o 1903	100	78 50	73	87	...	...
Mexique 5 o/o 1899	...	...	...	...	...	...
METALLURGIE						
Continsouza	136	363	357	682	689	680
Diétrich et Cie	142	274	280	305	330	314
Dnieprovienne	3190	1845	2130	1975	1925	1925
Hartmann	480	360	372	495	499	495
Taganrog	545	238	288	369	389	369
Toula	1020	570	680	680	655	670
MINES						
Albi	447	715	825	755	775	751
Asturienne Mines	4925	6700	4000	4160	4180	4050
Bakou	1678	1335	1655	4400	4225	4225
Bruay	1300	2075	2241	3240	3160	3089
Camp Bird ord.	12	20	40	63	62	63
Colombia	1770	1282	1575	3550	3400	3160
Corocoro	16	65	70	99 50	90	102
Crow Mines	158	65	148	136	130	120
De Beers	407	447	526	1240	1243	1218
East Rand	45	12	23	21	23	20
Ekaterine	639	640	2175	2275	2075	2075
Grosnyi	2715	2150	3100	3425	3300	3100
Héraclée	1600	2340	15400	22300	21600	2000
Lena	58	40	50	70	70	70
Mexico el Oro	124	164	316	353	350	350
Montecatini	118	146	145	178	164	164
Nord d'Alais	45	48	85	134	124	124
Phosphates Tunisiens	380	370	630	916	905	...
Royal Dutch	...	2200	34900	49500	51500	49800
Shell	...	180	520	587	589	575
Shansi	28	36	56 50	94	96	96
Spassky	67	49	50	62	63	65
Tanganyika	53	158	144	132	128	123
Utah Copper	296	475	875	940	985	985
Wyoming	100	149	285	305	305	288
TRANSPORTS						
Commerciale Pacifique	...	...	618	1005	1000	960
Cargos Français	...	...	...	1050	1020	1000
DIVERS						
Américan Téléphone	629	689	1085	1290	1265	1190
Caoutchoucs (Financière)	81	276	302	375	366	352
Doriot-Flandrin	219	262	245	275	273	275
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2995	2900	2800
Lorraine Industrielle	865	700	1400	1500	1500	1500
Monaco	5400	3305	4200	4695	4535	4600
Padang	67	276	485	410	421	385
Peugeot	502	828	810	829	816	816
Raisins de Corinthe act.	154	298	445	495	495	495
Saut du Tarn	556	1075	1025	1455	1455	1460
Soie de Tubize	147	134	980	810	950	895

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

(En millions de francs)	6 mai 20	14 mai 20	20 mai 20
ACTIF :			
Or — En caisse	3.608	3.608	3.608
Or — A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	242	240	240
Encaisse totale	5.829	5.827	5 827
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	259	207	207
Disponible à l'étranger	670	694	708
Portefeuille	2.028	1.996	1.980
Effets prorogés	535	548	543
Avances sur titres	1.829	1.820	1.784
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	25.900	26 050	26 050
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.830	3.840	3.840
PASSIF :			
Billets en circulation	38.249	38.138	38.051
Compte courant du Trésor	59	42	83
Comptes courants particuliers	3.423	3.641	3.625
Taux d'escompte	6	6	
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2	

BANQUE D'ANGLETERRE

(En millions de livres)	28 avril 20	5 mai 20	12 mai 20
Billets émis	130	130	130
Billets en réserve	22	19	19
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	111	111	111
Or et argent monnayés en réserve	0 5	0 5	0 5
Dépôts publics	17	20	21
— privés	122	116	99
Avances sur Fonds d'Etats	59	55	38
— — Autres Fonds	75	79	80
Portefeuille	82	87	87
Proportion réserve aux engagements	16 50	14 50	16 50
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

(En millions de marks)	23 avril 20	30 avril 20	7 mai 20
ACTIF :			
Encaisse — Or	1 092	1.092	1.092
Encaisse — Argent	3	3	3
Billets et Bons de caisse de prêts	14.541	15.193	15.353
Effets escomptés	37.380	41.995	37.483
Avances	10	14	9
PASSIF :			
Circulation	46.228	47.940	48.373
Dépôts et comptes courants	18.498	17.499	12.934

(En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 17 avril	2.453	626	3.887	1.097	1.062	5
1920 1er mai	2.453	629	3.858	1.097	1.046	5
1920 8 mai	2.453	622	3.891	1.090	1.032	5
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 20 mars	805	75	11.772	1.758	1.766	5
1920 31 mars	805	75	12.045	1.855	1 843	5
1920 10 avril	805	75	12.166	1.853	1.919	5 1/2
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	
1920 14 fév.	2.374	»	1.431	3.266	2.963	
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 20 mars	366	3	945	443	685	6
1920 31 mars	365	4	1.038	396	862	6
1920 30 avril	365	4	1.006	385	847	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 24 avril	1.334	24	2.196	196	601	4 1/2
1920 1er mai	1.334	24	2.402	199	655	4 1/2
1920 8 mai	1.335	25	2.426	253	535	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	3 1/2
1920 23 avril	531	89	912	110	292	5
1920 30 avril	531	89	966	92	325	5
1920 15 mai	530	90	917		325	
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 29 avril	266	28	5.123	1.276	711	5 1/2
1920 6 mai	266	27	5.087	1.281		
1920 12 mai	266	27	5.092	1.240	769	5 1/2
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.209	138	10	1.319	53	5
1920 16 avril	9.776	662	15.368	9.494	14.140	6
1920 23 avril	9.748	669	15.341	9.280	14.414	6

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Étranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair $	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 1920	25 mai 1920
Londres	25 225	64 87	63 22	58 63	53 25	50 51
New-York	518 25	17 08	16 295	15 21	13 74	13 27
Madrid	100	287	276 1/4	259 1/4	228	217 50
Berlin	123 50	29 1/4	29 1/2	31 1/4	29	35 50
Amsterdam	288 30	620	597	560 1/2	500	473 50
Rome	100	74 1/4	75 3/4	77	70	73 50
Vienne	105	8 1/2		7 5/8	7 1/4	7 718
Bruxelles	100	107	106 1/4	105	104 1/4	103 50
Copenhague	139		276 1/2	252	226	214
Stockholm	139	363	351 1/2	324	290 1/2	280
Christiania	139	327	317 3/4	287	245	236 75
Genève	100	301	291	267 1/2	241 3/4	232 25

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	27 'avril 1920	4 mai 1926	11 mai 1920	18 mai 1920	25 mai 1920
Paris	25 12 14	64 67	63 15	58 55	52 90	49 875
New-York	48 66	3 75	3 87	3 84	3 81	3 8450
Berlin	20 43	227 50	215 50	188	185	146
Amsterdam	12 107	10 45	10 575	10 48	10 48	10 555
Madrid	25 220	22 67	22 875	22 77	22 75	23 25
Bruxelles	25 225	60 50	59 25	55 60	50 90	48 875
Rome	25 225	87 25	83 125	75 25	76 50	69 375
Suisse	25 225	21 54	21 725	21 875	21 73	21 755
Stockholm	18 159	18 07	18 135	18 215	18 225	18 315
Christiania	18 156					
Copenhague	18 159					

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 1920	25 mai 1920
Paris	100	33 25	34 40	36 925	39 70	42 40
Londres	25 225	21 65	21 73	21 87	21 76	21 82
Berlin	123 47	9 75	10 07	11 575	11 775	15 175
Vienne	105	1 90	2 30	2 70	2 20	2 27
Pétrograd		6 50	6 50	6	5 75	
New-York	518 25	5 68	5 13	5 67625	5 67	5 64
Rome	100	24 35	25 75	28 275	28 25	31

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 1920	25 mai 1920
Amsterdam	208 30	582	562 50	530	480	459
Londres	25 225	61 15	59 60	55	50 50	49 50
Paris	00	93 75	94 25	95 37	96 37	96 25
Madrid	100	268	260 50	236	223	214
Genève	118 25	284	274	245	237	226
New-York	5.100 25	16 12	15 35	14 40	13 20	12 65

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 1920	26 mai 1920
Hollande	169 70	2.107	2.090	1882	1.774 1/2	1.526
Espagne	80	990	935	822 50	790	695
Suisse	80	1.021	980	867 50	837 50	745

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 1920	25 mai 1920
Paris	48 18	16 20	16 85	17 80	19 70	21 35
Londres	11 78 3/4	10 47	10 61	10 49	10 53	10 6325
Berlin	59 37	4 75	4 92	5 55	5 77	7 40

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 1920	25 mai 1920
Paris	5 182	17	16 42	15 17	13 82	12 87
Londres (Câble)	4 866	3 74	3 82	3 80	3 77	3 8025

COURS A MADRID

Sur :	Pair	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 1920	25 mai 1920
Paris	100	34 75	36 50	39	43 90	46 80
Londres	25 225	22 59	22 77	22 82	22 85	23 20

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	27 avril 1920	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 192	25 mai 1920
Londres	48 5/8	59	60 23	60 3/8	60 5/8	59 1/4



Conseil d'un vieux coq à son fils.

— Prends du Pagéol

La Gérante : Suzanne Boureau.

Société Nouvelle d'Impressions Industrielles et Artistiques, 20, rue Cadet, Paris (9e). — 16636.

Le Numéro : 2 francs. 3me Année, N° 19. 6 Juin 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

La Mobilisation de la Créance Alliée

LES ÉLECTIONS ALLEMANDES

La Conférence Financière Internationale

Texte complet du Rapport de M. Léon BOURGEOIS
adopté par la Société des Nations à la Session de Rome

ABONNEMENTS
France

Un an	80 fr.
Six mois	40 fr.
Trois mois	20 fr.



ABONNEMENTS
Etranger

Un an	90 fr.
Six mois	50 fr.
Trois mois	30 fr.

75, Rue de Lille, PARIS
Téléphone : Fleurus 11-87 — 00-36
Compte Chèque Postal : 7029

SOMMAIRE

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS

A dater du 1er JUIN, le prix de l'abonnement à L'EUROPE NOUVELLE est ainsi fixé :

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	80 fr.	90 fr.
Six mois	40 fr.	50 fr.
Trois mois	20 fr.	30 fr.

LE NUMÉRO : DEUX FRANCS

Les abonnements expirant avant le 1er JUILLET seront renouvelés sans majoration.

Ceux de nos lecteurs, qui, désirant devenir nos abonnés, nous feront parvenir le montant de leur abonnement, avant le 15 JUIN, bénéficieront du prix ancien, qui était le suivant :

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	40 fr.	44 fr.
Six mois	22 fr.	24 fr.
Trois mois	12 fr.	14 fr.

Les abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste, Compte chèque postal n° 7029.



LE VRAI PROBLÈME DE L'INDEMNITÉ ALLEMANDE

La Chambre s'est heureusement prononcée sur la question des réparations. Il est donc entendu que M. Millerand n'a pas violé le traité de Versailles en se prêtant aux conversations de Hythe. Il est entendu qu'il n'a pas eu tort de parler du chiffre auquel pourrait être fixée l'indemnité allemande. On l'a même encouragé à reprendre la négociation au point où elle fut laissée, et par la même méthode. Dès aujourd'hui, l'entretien se poursuit à Londres en attendant que se fasse le voyage de Spa. Il semble à première vue que tout le monde soit désormais rassuré et que M. Millerand puisse dormir tranquille fort d'un assentiment quasi unanime.



Malheureusement ce n'est là qu'une apparence. Sur l'indemnité allemande et sur les problèmes qu'elle pose, les malentendus subsistent et demeurent menaçants. Sans doute on ne conteste plus qu'il soit raisonnable de se porter au système du forfait. Mais c'est sur le chiffre éventuel auquel s'arrêteront les alliés que dès maintenant les critiques se préparent à fondre. Déjà les avertissements se font nombreux. « M. Millerand a promis deux cents milliards de francs, dit l'un, il faut qu'il les obtienne ». Un autre s'en prend aux milliards marks or pour démontrer que, quelle que soit la somme fixée, le jeu du change la rendra dérisoire. Tel Orphée, l'infortuné chef du gouvernement, hier acclamé, est menacé d'être mis en pièces.

Or ces querelles de chiffres sont probablement oiseuses. On perdait son temps, il y a quinze jours, à discuter le principe du forfait. On le perd aujourd'hui à discuter les évaluations qu'il suppose. Le vrai, le grave problème n'est pas là Il consiste moins à fixer la créance alliée sur l'Allemagne, qu'à savoir comment on la mobilisera



Pour le comprendre, il suffit de relire le traité On découvre alors que sans une prompte mobilisation de la dette allemande, la France, devenue malgré elle le banquier de l'Allemagne, est obligée de charger cette dette sur ses propres épaules.

L'idée directrice dont se sont inspirés les négociateurs du traité a été en effet que, si l'Allemagne devait payer, il était équitable de lui permettre de refaire ses forces au préalable et par suite de payer le plus tard possible. C'est pourquoi le traité ne lui demande de payer un intérêt sur les bons qu'elle doit verser qu'à partir de 1921. Encore cet intérêt ne devra-t-il pas dépasser 2 1/2 pour cent jusqu'en 1926 et ne s'appliquera-t-il jusqu'à cette date qu'aux bons représentant 40 milliards marks or, auxquels s'ajoutera le reliquat des 20 premiers milliards dus par l'Allemagne avant 1921. Sans aller plus loin, et quels que soient les calculs, il est manifeste que la France, qui n'aura rien touché en 1919 et 1920, devra se contenter jusqu'en 1926 des 55 pour cent de l'annuité versée par l'Allemagne, soit d'un versement annuel de 5 à 600 millions.

Mais cette période de sept années est précisément celle où la réparation des dommages dans les pays envahis exigera le maximum d'efforts. A en croire certains, la dépense annuelle devra de ce chef atteindre 12 à 15 milliards de francs. En attendant que l'Allemagne refaite parvienne à rembourser ces sommes, elles seront à la charge de la France qui, en sept années, verra ainsi sa propre dette s'accroître de quatre vingts à cent milliards. Et ce n'est point tout. Après 1926 le traité se garde bien d'autoriser une augmentation illimitée de l'annuité versée par l'Allemagne. Il prévoit pour l'émission des bons allemands de si prudentes étapes que l'on ne voit guère la possibilité pour l'Allemagne de s'acquitter avant une période supérieure aux trente années primitivement prévues.

Le résultat c'est que dans le temps même où la France aura précisément besoin qu'on lui vienne en aide, c'est elle qui sera obligée, aux termes du traité, de consentir à l'Allemagne des avances dont on ne saurait prévoir la date de remboursement.



Il va sans dire que pareille situation serait intolérable. Pour l'éviter, un seul moyen : la mobilisation de la créance alliée. L'Allemagne ne pouvant payer avant quelques années, la France ne pouvant se résigner pendant cette période critique au rôle écrasant pour elle de banquier de l'Allemagne, il ne reste qu'à trouver quelqu'un qui se charge d'escompter l'indemnité allemande.

Mais c'est bien là que surgissent de nouvelles difficultés.

Deux solutions principales, dont on trouvera plus loin l'analyse technique, paraissent être envisagées aujourd'hui. L'une, à laquelle paraissent avoir songé les auteurs du traité, consisterait à charger les alliés de placer eux-mêmes les bons remis par l'Allemagne : ce serait la mobilisation par le soin des alliés. L'autre, qui paraît avoir actuellement la préférence, laisserait l'Allemagne émettre directement des emprunts à l'extérieur : ce serait la mobilisation par l'Allemagne elle-même. Chacun de ces deux systèmes séduit par une égale ingéniosité .Ce qu'ils ont toutefois de commun, c'est que dans l'un et l'autre cas on est obligé de faire appel au concours des banquiers alliés et neutres. Or, ces banquiers peuvent n'éprouver pour l'opération qu'on leur propose qu'un enthousiasme modéré. On le voit déjà à certaines déclarations de financiers américains, cependant bien disposés pour les alliés. Ce que l'on risque aujourd'hui, et c'est bien là le péril le plus sérieux de l'heure actuelle, c'est de ne pouvoir mobiliser la créance alliée, faute de trouver preneur.

Mais qui ne voit alors les conséquences de cet état de choses ? Peu nous servirait de fixer l'indemnité allemande au chiffre le plus formidable, si ce chiffre même devait effarer ceux dont le concours est indispensable à la mobilisation. « Il nous faut, dirons-nous avec force, deux cents, trois cents milliards » — « Vous êtes une grande nation, diront les banquiers en se grattant l'oreille, et vous avez bien mérité de l'humanité, mais nous ne croyons pas que, chargée d'une pareille dette, l'Allemagne puisse éviter la faillite. Bonsoir. Nous repasserons demain ».

De ces constatations, une double conclusion se dégage.

Il apparaît d'abord qu'étant donnée l'importance et la difficulté de la mobilisation à laquelle on songe, ceux qui ont la lourde tâche de négocier au nom de la France doivent être laissés maîtres de diriger l'opération comme ils l'entendent et de se prêter aux accommodements ou aux combinaisons exigés par ce sujet délicat. L'essentiel est que l'on sache qu'ils ont pris la bonne route, en affirmant d'abord le droit de la France aux réparations intégrales, en recherchant ensuite l'accord avec les alliés puis avec l'Allemagne. Seule une politique constructive peut nous tirer de l'impasse où nous sommes à demi engagés avec le reste de l'Europe. Cette politique, il faut la vouloir digne de la France et ne pas introduire dans les conseils inter-alliés l'esprit étroit de l'épicier.

Il est permis d'autre part de formuler un souhait. La commission des réparations n'a pas une bonne presse. On lui reproche, à tort ou à raison, d'être un organisme coûteux et stérile. L'occasion va bientôt s'offrir à elle de se laver de tant de reproches. C'est à elle, en effet, qu'il appartiendra en dernier ressort de procéder à cette mobilisation de la dette allemande qui, beaucoup plus que la fixation du chiffre de la dette, paraît avoir été l'objet de sa création. Souhaitons qu'elle comprenne son rôle qui, assurément, n'est point d'obliger les chefs de gouvernement à se charger eux-mêmes de la partie ingrate de sa tâche.

Philippe Millet.

La Valise entr'ouverte

M. Clément Simon ayant peu réussi à Prague est envoyé, dit-on, comme Haut-Commissaire dans la Baltique. Il fallait un calculateur...

Le bruit court que M. Etienne Flandin, sénateur, résident général à Tunis, va être nommé ambassadeur à Berne. Il serait remplacé à Tunis par M. Maurice Herbette ou, au pis aller, par M. Gautier.

Le bruit a couru dans certains milieux italiens, ou plus exactement hors de certains milieux italiens, que la santé de M. Barrère obligerait ce diplomate à une prompte retraite.

Nous sommes en mesure de donner sur ce point les nouvelles les plus rassurantes. M. Barrère est parfaitement en état de continuer à sa patrie de naissance, la France, comme à sa patrie d'adoption, l'Italie, ses services dévoués, et à effacer les petits dissentiments familiaux inévitables entre les deux sœurs latines.

M. Krassine, envoyé extraordinaire du Gouvernement des Soviets de Russie, est arrivé à Londres. Sa mission, qui, officiellement, aurait un caractère purement économique, touchera cependant à certaines questions politiques brûlantes. La Russie des Soviets, envahie à l'ouest par les armées polonaises, étend progressivement sa domination vers l'Orient, et notamment autour de la mer Caspienne.

Tablant sur l'impuissance militaire et diplomatique de la Russie révolutionnaire, le Gouvernement Britannique avait cru l'heure venue de s'attribuer, au moins provisoirement (en histoire comme en amour, il n'y a que le provisoire qui dure) certaines portions de l'héritage des tsars en Turquie, — et même en Perse où cependant des accords formels avaient fixé les diverses zones d'influence. — Il semble bien que l'ours Russe, brusquement réveillé, soit en train de bouleverser ces petites combinaisons d'un vigoureux coup de patte. L'Angleterre se décidera-t-elle à négocier ?

Le baron Hayashi, gouverneur général du Chantoung, vient d'être nommé ambassadeur en Grande-Bretagne. Il n'a aucun lien de parenté avec le vicomte Hayashi, successivement ministre à Péking, à Saint-Pétersbourg, à Londres, puis ministre des affaires étrangères en 1906.

La valise diplomatique ne contient pas que de graves dépêches. Elle sait aussi faire place à des fanfreluches et à des colifichets, voire même à des anecdotes. Nous resterons donc dans la vérité en contant la petite hisotire suivante :

Abdul Hamid règnait alors, à la fois cruel et magnifique, tel un Khalife des mille et une nuits. Chaque matin, le chef de sa police privée lui apportait un compte rendu fidèle de tous les événements de la veille, des plus notoires comme des plus secrets. C'est ainsi qu'il apprit un jour que le Ministre d'Amérique, grand amateur de baccara, et moins prudent dans son jeu que dans sa diplomatie, avait perdu au cours d'une banque malheureuse la somme de six mille livres Turques (environ 200.000 fr.). Le Yankee avait opposé à la mauvaise fortune un front imperturbable ; mais, en peine d'acquitter sa dette, il avait télégraphié aussitôt à son gouvernement, déclarant que, faute de recevoir un mandat télégraphique du montant nécessaire, force lui serait de se suicider. Et joignant à son récit les preuves les plus convaincantes, le chef de la police remettait au sultan l'original chiffré et la traduction du télégramme du Ministre Américain.

Abdul Hamid appela aussitôt un chambellan et, faisant compter dix mille livres turques dans un sac, il donna l'ordre de les porter séance tenante à la Légation des Etats-Unis.

Tout le long de la route, le chambellan méditait : « Il va être si heureux, qu'il me donnera bien un backshiseh de 500 livres. » et aussitôt de mettre cinq cents livres à part dans un plus petit sac. — « Non, cet Américain est un avare, il se contentera d'une gratification de deux cents », et de faire un nouveau paquet de 200 livres. « Au pis-aller, sa générosité atteindra bien cinquante livres ».

Comme il faisait cette dernière réflexion, le chambellan fut introduit chez le Ministre, qui, accoudé à sa table, devant des papiers épars, et l'air préoccupé, le reçut, sans même le faire asseoir : « C'est bon, c'est bon, posez cela ! ». Puis voyant que le chambellan demeurait tout interdit, il ajouta avec un geste impatient : « Je les rendrai ! ».

Mais pourquoi vous ai-je raconté cette histoire si démodée ? Chacun sait qu'aujourd'hui les diplomates américains professent tous la courtoisie la plus exquisement reconnaissante. Quant au despotisme insupportable d'Abdul Hamid, il y a beau temps qu'il a fait place à un gouvernement constitutionnel comblé de toutes les perfections.

M. Jean Perier, attaché commercial en Grande Bretagne depuis le 11 janvier 1920 au titre du ministère des affaires étrangères, vient d'être maintenu dans ses fonctions comme relevant du Ministère du Commerce. En effet, au cours de la guerre, le Quai d'Orsay a laissé tombé en déshérence une partie de ses fiefs, et c'est le Ministère du Commerce qui a été chargé de réformer et de réorganiser la carrière des attachés commerciaux. Cette réforme a été codifiée par le décret du 30 avril 1920, qui crée quinze postes d'attachés commerciaux (Le Quai d'Orsay n'en avait fixé que six à titre d'essai) et trente postes d'agents commerciaux. Ces attachés et ces agents sont nommés par le Ministère du Commerce après avis du Ministère des Affaires étrangères.

M. Jean Périer avait bien mérité de rester en fonctions, et on ne peut que louer le Ministère du Commerce de n'avoir pas fait table rase de tout le personnel d'attachés commerciaux déjà formé par la pratique des affaires. M. Harismency est maintenu de la même façon en Italie, et M. Knight, en Chine. Ce sont tous les trois des agents spécialisés dans la connaissanre des régions qu'ils occupent, surtout M. Jean Périer, qui est resté affecté en Angleterre depuis vingt ans, d'abord comme Consul, puis en qualité d'attaché commercial.

Sa silhouette est bien connue de tous ceux qui ont voyagé à Londres : d'une taille moyenne, mince, toujours en mouvement, il donne l'impression d'une activité un peu fébrile, et il fournit chaque jour un gros labeur.

Les nouveaux titulaires des autres postes d'attachés et d'agents commerciaux sont MM. Couve (Brésil), Colin (Argentine), Massieu de Clerval (Canada), Raoul Duval (Serbie), Blanc (Tchéco-Slovaquie).



Le gouvernement autrichien nomme à présent dans ses Légations des « attachés de presse », *Cette institution mériterait d'être adoptée par d'autres pays, et en particulier par le Gouvernement Français. M. Géo Gerald, dont la compétence et le dévouement aux intérêts extérieurs de la France ont fait leurs preuves, vient de déposer un projet de loi pour la nomination d'attachés financiers. Lorsqu'il aura ainsi contribué à combler dans nos ambassades une grave lacune, peut-être pourra-t-il s'occuper de la création d'attachés de presse, et il s'acquerra ainsi de nouveaux titres à notre reconnaissance.*

Les attachés de presse choisis par le Gouvernement autrichien sont M. le Docteur Bach, ancien correspondant de la Neue Freie Presse, *et beau-frère de la fameuse suffragette Mrs Pankhurst (inutile d'ajouter que le Dr Bach est nommé à Londres), et, à Paris, M. le Docteur Paul Zifferer, publiciste, auteur dramatique, ancien élève au Collège Stanislas. Ce dernier sera, sitôt la ratification du traité de Saint-Germain, confirmé dans ses fonctions qu'il n'occupe encore qu'à titre officieux.*

Le gouvernement italien aurait déjà, en ce qui concerne les attachés de presse, suivi l'exemple donné par le gouvernement autrichien.



Sir Auckland Geddes, ambassadeur d'Angleterre, a présenté au Président Wilson ses lettres de créance ainsi qu'une lettre autographe du roi. — M. Orlovsky, Ministre de Pologne au Brésil, vient de présenter ses lettres de créance. — M. de Frankenstein est nommé Ministre d'Autriche à Londres. Il a déjà reçu l'agrément. — M. Régis de Oliveira, actuellement Ministre du Brésil à Paris, est proposé pour le poste de La Haye. — M. Colmet d'Huart, chargé d'affaires du Luxembourg auprès de la Cour des Pays-Bas, sera prochainement remplacé par M. Antione Lefort, en ce moment chargé d'affaires à Berne.

Consulats : *MM. Hammarström et Fohstrom sont nommés Vice-Consuls des Pays-Bas à titre honorifique à Abo et à Kotka.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

L'EUROPE NOUVELLE ***a publié dans sa rubrique*** **" SOURCES ET DOCUMENTS "**

N° du 23 Mai : LES CONDITIONS DE PAIX AVEC LA HONGRIE. — ***1° La note d'envoi d'Apponyi accompagnant les remarques de la délégation hongroise. — 2° La lettre d'envoi de M. Millerand de la réponse des Puissances Alliées et Associée. — 3° Les principales clauses des Conditions de Paix et une carte des nouvelles frontières.***

LA DISCUSSION DU TRAITÉ AVEC L'AUTRICHE

LE DÉBAT A LA CHAMBRE. — LE PROBLÈME VIENNOIS ET LE PROBLÈME AUTRICHIEN. — LA DÉCHÉANCE DE VIENNE. — LA PAUVRETÉ DE LA CAPITALE ET LA RICHESSE DES PROVINCES. — LES ACCORDS TCHÉCO-SLOVAQUES. — FÉDÉRATION OU ENTENTE DANUBIENNE.

En une seule séance, la Chambre a adopté le projet de loi autorisant la ratification du traité de Saint-Germain. L'Autriche ne fait pas recette. Elle ne tente pas les premiers rôles. Le rapport a été passé à l'honorable M. Margaine un peu comme une corvée. Qu'il soit doublement remercié d'en avoir fait un excellent exposé, plein d'idées et de suggestions, nourri de faits, aussi éloigné du dénigrement que de l'admiration béate, dépouillé de tous les artifices académiques, mais plein de l'éloquence directe de la raison et du cœur. Il l'a fort heureusement complété par son discours.

La teinte un peu pessimiste de l'un et de l'autre, tout compte fait, est utile : elle souligne le sérieux d'une question qui pourrait nous exposer à de graves dangers si notre politique n'en suivait tous les développements avec une attention informée.

Brève et dense, la discussion a fait honneur à notre Parlement. M. Berthon a plaidé la cause des Viennois qui meurent de faim. Il l'eût encore plus vite et plus complètement gagnée, s'il n'avait paru n'avoir d'yeux que pour ces ennemis d'hier. M. Berthon croit que la misère de Vienne date du traité. Elle date, en vérité, de 1916 ou de 1917, comme la misère de toute l'Autriche, livrée par ses gouvernants à l'Allemagne qui l'a affamée et épuisée. M. Tardieu a justement rappelé ces faits. L'esprit de parti ne saurait les obscurcir. Seul il explique les singulières contradictions de la thèse socialiste que n'a pas réussi à masquer tout l'esprit de M. Sembat, étincelant comme en ses meilleurs jours.

Dire, ainsi que le fait la déclaration lue à la tribune par M. Berthon au nom du parti socialiste, que les frontières des nouveaux Etats qui se partagent l'ancienne Autriche-Hongrie ont été conformées « exclusivement à des considérations militaires, historiques et économiques » (historiques veut dire sans doute ethniques ou nationales, et cependant l'histoire, en Autriche-Hongrie, est antinationale), tout d'une haleine, critiquer les clauses financières et économiques du traité et revendiquer le droit de libre disposition des peuples, c'est quand même faire un peu trop bon marché de la logique.

M. Henri Louis qui s'est fait en peu de temps une belle place au parlement parmi les spécialistes des questions économiques, a fort heureusement caractérisé l'action que doit exercer la France en Europe centrale et défini ses moyens d'action en insistant surtout sur la nécessité du rétablissement rapide des communications normales.

Le discours de M. Tardieu, enfin, a été à la mesure de son talent. En réfutant l'assimilation que, par une incroyable confusion, certains prétendent encore établir entre l'unité allemande et l'« unité » de la monarchie austro-hongroise, il a donné en raccourci, une magistrale leçon d'histoire contemporaine. Puisse-t-elle être entendue, méditée, comprise de beaucoup de politiques, et aussi de certains diplomates, un peu trop attardés dans le traité de Westphalie ou sur la ligne du Mein !

La plupart des orateurs ont traité le problème autrichien comme s'il était le problème viennois, et inversement Il est essentiel, cependant, de bien les distinguer ; car ce sont deux problèmes différents, dont la juxtaposition ou l'addition constitue bien, au sens le plus large du mot, le problème autrichien, mais qui ont chacun leur nature propre.

Le sort de Vienne est évidemment déplorable. Est-il désespéré ? Rien n'autorise à le prétendre. Certes, Vienne sortira diminuée de la crise qu'elle traverse en ce moment. Elle vivait, pour une bonne part, de son rôle de capitale d'un grand empire, alors qu'elle n'est plus aujourd'hui que la capitale haïe et jalousée d'un petit pays. Il faut avoir entendu le ton dont on parle d'elle dans les provinces autrichiennes. Il faut avoir vu comment l'an dernier encore, dans ce Tyrol méridional allemand, qui se savait déjà condamné à devenir italien, mais qui ne voulait pas cesser d'espérer contre toute espérance, les figures se contractaient et les poings se serraient quand on parlait de cette ville-vampire, qui avait tout pris aux provinces, qui les avaient dépouillées pour nourrir le luxe et les vices de sa cour, la paresse révolutionnaire de ses ouvriers. On l'isolerait, on l'affamerait, puisqu'elle ne produisait rien, elle n'avait qu'à disparaître.

C'est grâce à cette même disposition d'esprit que Vienne est aujourd'hui boycottée par les provinces. L'Etat, qui s'est décomposé en ses parties, qui a laissé l'autonomie devenir presque anarchie, n'a plus la force de sauver une capitale, dont les provinces ne veulent plus. Les vainqueurs pourront-ils le faire ?

❧

Peut-être faut-il réagir contre des impressions trop noires. Elles ne sont que du moment. Vienne perdra, certes, une partie de sa population. La moitié seulement des Tchèques qui y habitent rentreraient dans leur République natale, ce serait déjà 200.000 ou 250.000 bouches de moins à nourrir. D'autres éléments allogènes s'en iront également. Parmi les Viennois originaires des provinces autrichiennes, il se produira peut-être un retour à la terre. De deux millions et demi d'habitants, chiffre de la population, artificiellement atteint pendant la guerre, l'ancienne « ville impériale » peut retomber à un million et demi. Mais elle pourra alors se nourrir, si on l'aide à travailler. Le rapport de M. Margaine montre comment cette aide peut se manifester et montre, parmi ses ennemis de la veille, comment les Tchéco-Slovaques si attaqués ont commencé à le faire.

L'avenir des ouvriers viennois est cependant moins inquiétant que celui des intellectuels. Il faut rappeler que c'est de Vienne qu'est parti, loin de tout éclat public, mais dans la confidence des conversations intimes, l'appel désespéré à la création d'une ligue « pour la protection de l'intelligence ». Nulle part, en effet, la misère des travailleurs de l'esprit n'est plus terrible. Le cerveau de Vienne, capitale d'empire, est hypertrophique pour l'Autriche nouvelle. Il eut fallu pour qu'il reste équilibré que Vienne puisse conserver un rôle européen. Le pourra-t-elle ? Peut-être. Mais, ici encore, c'est une dure crise à traverser. Et puis, quelle sera la mentalité de cette « intelligence » viennoise ? Elle n'est pas toute pangermaniste, mais elle est largement infectée de pangermanisme. S'en guérira-t-elle, et comment l'y aider ?

Les provinces autrichiennes vivront. Elles ont

des richesses, agricoles surtout, mais aussi minières, qui sont aujourd'hui de grand prix. Les pays alpins, qui semblent les plus déshérités, possèdent dans leurs glaciers, leurs torrents, leurs rivières, une source inépuisable de houille blanche. Elle est peut-être la plus solide garantie de l'indépendance future de l'Autriche. M. Margaine l'a indiqué dans un développement ingénieux. On a des raisons de croire que ses suggestions n'anticipent pas de beaucoup sur les réalités. Si le plan auquel il a fait allusion est bientôt appliqué, peut-être aura-t-on trouvé, en même temps, le moyen de résoudre la plus épineuse et la plus mal engagée des questions que pose le traité de Saint-Germain : celle de la liquidation de la Banque austro-hongroise.



A droite et à l'extrême gauche, on entend toujours exprimer, plus ou moins discrètement, le regret que les Alliés aient détruit l'Autriche-Hongrie. Il paraît que certains ne pardonnent pas aux auteurs de ce crime diplomatique. De ce que M. Benès a écrit, pendant la guerre une brochure intitulée : *Détruisez l'Autriche-Hongrie*, il ne faudrait pas conclure que l'effondrement de la vieille monarchie soit l'œuvre d'un groupe de conspirateurs, et l'effet d'une action précise, consciente et voulue. Toute l'histoire de ses peuples, jusqu'à la guerre, démontre le contraire. C'est elle-même qui s'est suicidée, en s'abandonnant entre les bras de l'Allemagne. « C'est l'Autriche-Hongrie qui s'est d'elle-même disloquée », a dit justement M. Tardieu, « c'est l'Autriche-Hongrie qui, née de l'asservissement des nationalités... a fini par se rompre par la volonté des peuples ». Voilà la vérité historique, et aussi la vue démocratique de l'histoire.

Si l'Autriche-Hongrie s'est ainsi disloquée d'elle-même, il est vain de reprocher aux peuples dont la volonté a brisé un lien d'oppression et de tyrannie de ne pas la reconstituer aussitôt, plus vain encore de faire aux Alliés grief de ne pas les y contraindre. Que le reproche s'élève au nom d'intérêts économiques ou d'intérêts politiques, il témoigne d'une conception étrange « traité de Vienne » ou « Sainte Alliance », et d'une singulière méconnaissance du droit des peuples. M. Tardieu l'a dit en une formule concise. En même temps, par le simple rappel de ce que les négociateurs français du traité de Saint-Germain ont essayé d'obtenir, il a montré la voie par où peut se faire un rapprochement économique des « Etats héritiers », et la seule. « Nous les avons encouragés à faire des accords contractuels, volontaires, et à s'arranger, puisqu'aussi bien ils devaient vivre les uns à côté des autres, pour vivre dans les meilleures conditions. » L'encouragement s'est révélé efficace : on l'a vu aux accords austro-tchécoslovaques, on le verra sans doute bientôt à des accords avec la Hongrie. Il n'est même plus besoin que les Alliés insistent. Le plus sage, pour eux, sera d'intervenir le moins possible, de laisser les peuples affranchis faire l'apprentissage des responsabilités de la liberté, et d'éviter aussi de troubler, en y mêlant leurs divergences de vues et d'intérêts, une question où le seul instinct vital oblige les nouveaux Etats à chercher des contacts et des ententes.

On ne saurait assez le répéter : ne sacrifions pas les réalités aux mots — Confédération danubienne — fédération économique de l'Europe centrale — dangereux fantômes ! Le spectre de l'ancienne Autriche-Hongrie fait reculer d'horreur et de dégoût les peuples qui viennent de secouer les chaînes rouillées de l'oppression habsbourgeoise. Si MM. Marcel Cachin et Albert Thomas ont été d'accord pour représenter à M. Sembat le danger qu'un attachement superstitieux à ces mots, à la forme, ferait courir à l'idée d'entente qui lui est chère, à l'essence des choses, leur accord, on en doit convenir, prête à l'argument une force singulière. Quand sera tissé le réseau des accords spéciaux et particuliers, pour des matières définies et par Etats deux à deux, accord tchécoslovaque-autrichien du charbon et des minerais, accord yougoslave-autrichien des céréales et des textiles, accord romano-hongrois des pétroles et des grains, et tant d'autres qui s'imposeront, croit-on que, dans la souplesse et l'élasticité de ce système, la prospérité économique et les relations amicales des Etats ainsi unis ne seront pas mieux assurés que si les Alliés, s'arrogeant un droit de tutelle auquel ils n'ont aucun titre, avaient pu imposer un pacte fédéral ou une union douanière dont chaque mot aurait été, entre associés malgré eux, la source d'interminables querelles ?

Est-ce à dire que jamais l'Europe ne verra une confédération danubienne ? Autant demander qu'on prédise, dès aujourd'hui, ce que l'Europe sera après cinquante ou cent années révolues. Il se peut que la marche des idées et des événements modifie les frontières politiques et en superpose aux nationales de supranationales — et non point seulement en Europe centrale. Il est certain qu'un quart de siècle ou un demi-siècle de rapports loyaux, cordiaux et fructueux, pourront effacer bien des traces du mal qu'ont fait quatre siècles d'une vie commune empoisonnée par la politique autrichienne du « diviser pour régner ». Qui sait comment Prague devenue la métropole d'un million et demi d'habitants considèrera, dans vingt-cinq ou cinquante ans, le problème de Vienne ? Ne soyons donc pas trop ambitieux. Pour le moment, il s'agit d'aider l'Autriche à vivre, de laisser les peuples de l'Europe centrale danubienne trouver les formules des accords dont ils sentent tous la nécessité. Les Alliés ont fait leur besogne. Ils pourront encore prêter à ceux qui en ont le plus besoin, telle l'Autriche, un appui efficace. Mais ils n'ont point de tutelle à exercer, nul droit d'imposer leurs conceptions ou leurs formules. L'entente danubienne ne peut sortir que du libre accord des peuples danubiens. Si elle se fait, l'Autriche est assurée de vivre. Comme les deux traités de Versailles, celui qui a été signé avec l'Allemagne, celui qui va l'être avec la Hongrie, le traité de Saint-Germain permet à cette entente de se faire, et l'invite même à se faire.

LOUIS EISENMANN,
Professeur à la Sorbonne.



LES ÉLECTIONS ALLEMANDES

C'est aujourd'hui, 6 juin, que le peuple allemand est appelé à élire son parlement. La consultation populaire devait, primitivement, avoir lieu au mois de septembre : au lendemain du coup d'Etat de mars, le gouvernement Bauer a cru devoir céder à la campagne de la droite accusant l'Assemblée Nationale, élue pour donner à la nouvelle Allemagne sa constitution, de prolonger illégalement son mandat : l'époque des élections a été avancée. Les partis conservateurs ont célébré cette décision comme une victoire : il est donc permis de supposer qu'ils en attendent quelque avantage.

Le futur *Reichstag*, on peut l'affirmer, donnera une image fidèle de l'opinion allemande ; grâce à un système de représentation proportionnelle intégrale, chaque parti y disposera d'autant de mandats que ses candidats, dans l'ensemble du *Reich*, auront recueilli de fois 60.000 suffrages : Il n'y a donc place pour aucune combinaison électorale ; les partis vont à la batalile, chacun pour son propre compte ; chacun aura demain dans le nouveau Parlement, le nombre de sièges auquel lui donnera droit le nombre de ses partisans dans le pays. On saura — avec une suffisante exactitude — ce que pense le peuple allemand.

Ce n'est pas à dire que le scrutin du 6 juin doive nous donner une indication précise sur ce que sera la politique allemande. Il ne suffira pas en effet de combinaisons parlementaires pour résoudre le problème militaire : pour réaliser le licenciement de l'ancienne armée, pour affranchir le gouvernement de la menace qu'elle fait peser sur lui, il faudra autre chose qu'une motion de confiance — serait-elle votée à l'unanimité — et il faudra autre chose, également, pour que les masses ouvrières retrouvent dans l'institution parlementaire la confiance abolie par une armée de pseudo-parlementarisme.

Le scrutin du 6 juin fournira des éléments précieux pour la solution de « l'énigme allemande » : il ne donnera pas nécessairement la clef de cette énigme.



Remarquons tout de suite que, pour mille causes, la comparaison avec la carte électorale sera fort difficile .Le vote intervient dans des circonstances différentes ; la loi électorale a été modifiée ; les partis eux-mêmes — et c'est là peut-être le fait essentiel — se sont transformés. Entre l'humilité des conservateurs de 1919, hésitants, quasi-honteux, trop timides pour avouer leurs espoirs monarchiques, et la superbe des conservateurs de 1920, nulle comparaison n'est possible. L'évolution allemande est si rapide que le temps manque pour rattacher le présent au passé. Limitons-nous donc à constater ce qui est.



Depuis le coup d'état Kapp-Luttwitz, la presse libérale a dénoncé, à maintes reprises, le péril que fait courir aux institutions républicaines la constitution en Poméranie et en Prusse Orientale d'un solide parti conservateur. C'est trop peu de dire un parti : il s'agit d'une véritable organisation de combat — militaire autant que politique — avec ses chefs et ses troupes aisément mobilisables. Sous couleur de préparer la défense de l'Allemagne contre les bolchevistes, des hobereaux entreprenants, tels que le comte Oldenburg, des officiers de l'ancienne armée et de l'ancienne marine, comme le célèbre commandant de la *Möwe*, comte zu Dohna, ont groupé les junkers et, autour d'eux, formé des bandes de mercenaires prêts à tout. Soldats du *Baltikum*, de l'ancienne armée ou de la *Reichswehr* attirés sur les terres des grands propriétaires avec leur armement, leurs grenades et leurs mitrailleuses, y ont trouvé un refuge et un gagne-pain. Comme aux plus beaux temps de la féodalité, le seigneur dispose d'une troupe sûre qui maintient le paysan dans le devoir, et terrorise les Polonais, en attendant le signal d'un nouveau coup d'Etat. L'organisation s'étend aux territoires de plébiscite d'Allenstein et de Marienwerder, sur lesquels les commissions alliées, sceptiques quant à l'utilité de leur mission, et d'ailleurs dépourvues de tous moyens d'action, n'exercent qu'une autorité nominale à travers le couloir polonais, Kœnigsburg communique sans trop de peine avec la Poméranie : le territoire de la Ville Libre de Dantzig n'est-il pas là, comme pour fournir un relai commode, et n'est-ce pas de Zoppot, sous l'œil paternel du représentant allié, Sir Reginald Tower, que Kapp est parti pour tenter l'aventure ?

Dans les campagnes poméraniennes comme dans les majorats de la Prusse orientale, l'Eglise officielle a gardé toute son influence. En se mettant au service du parti conservateur, elle demeure fidèle à elle-même : c'est hier que les pasteurs, réunis à Berlin, adressaient à Guillaume II l'hommage ému de leur éternelle gratitude. L'université de Greifswald, antique centre de culture luthérienne, prête à la propagande des droites l'enthousiasme de ses étudiants : dans ce coin de terre allemande, l'histoire de la Prusse après Iéna recommence.

Ainsi, sous l'influence des militaires, le désir de revanche aidant, le parti national allemand est redevenu — ouvertement — un parti anarchiste ; il reconnaît à nouveau pour chef parlementaire le fameux comte Westarp. Mais il n'a jamais cru au parlementarisme : ce n'est pas des victoires qu'il remportera sans doute demain qu'il attend le triomphe de ses idées. Il peut être écrasé dans la lutte électorale ; les grenades et les mitrailleuses de ses troupes fanatisées le laisseront aussi redoutable.



Plus respectueux de la légalité, et par là propre à attirer les conservateurs qui ont gardé dans la tourmente le respect des formes constitutionnelles, le *parti populaire allemand* a gagné surtout du terrain dans l'ouest et dans le centre. Les fonctionnaires de l'ancien régime forment la troupe : la grande industrie fournit les cadres. L'arrivée dans ses rangs des capitalistes et des financiers qui, l'an dernier, avaient assuré le succès du parti démocratique, a été interprété comme l'annonce de sa victoire ; le prélude du « glissement vers la droite ». Pour l'expliquer, il ne suffit pas d'invoquer la peur du bolchevisme et les déceptions apportées par la paix ; il faut songer à l'activité infatigable déployée par les grandes associations patronales, à leurs plans, souvent séduisants, de réformes sociales ; il faut penser au rôle que joue l'argent dans l'Allemagne ruinée de 1920. Hugo Stinnes, le roi du charbon et du fer, n'entretient pas des troupes de mercenaires, mais il asservit la presse ; déjà maître de la grande maison d'édition Scherl, il achète l'officieuse *Deutsche Allgen_*

cine Zeitung, et la presse libérale peut imprimer, sans provoquer de démenti, que 70 journaux de province sont contrôlés par lui. Dans l'Allemagne de Guillaume II, les *junkers* de la *Gazette de la Croix* eussent crié au scandale ; militaires et hobereaux d'un côté, grands industriels de l'autre se haïssaient d'autant plus qu'ils se partageaient davantage les faveurs impériales : l'heure de ces vaines querelles est passée ; il s'agit maintenant, par des méthodes différentes, de refaire l'ancienne Allemagne, de forger à nouveau sa double armure, militaire et industrielle. Pour un si haut idéal, et quelque mépris qu'ils aient l'un pour l'autre, Westarp et Stinnes peuvent marcher la main dans la main.



Tandis que les conservateurs préparent leur attaque, le socialisme hésite. Au lendemain du magnifique effort par lequel il avait abattu Kapp et Luttwitz, la voie paraissait ouverte pour ses conquêtes : les querelles intérieures l'ont empêché de profiter de ses avantages.

Les hésitations du gouvernement Bauer après l'échec du coup d'Etat, la faiblesse du cabinet Hermann Muller devant les insolences des généraux ont achevé le travail de dissociation dont les brutalités de Noske avaient été la cause première. Dans la lutte entre les deux fractions, le socialisme majoritaire a été battu, mais la victoire des indépendants en Westphalie, en Saxe, dans l'Allemagne centrale, n'est pas une victoire du socialisme même : ce n'est pas au dehors qu'ils ont recruté de nouveaux adhérents, mais parmi les majoritaires déçus. Vingt-deux indépendants siégeaient à l'Assemblée Nationale ; ils comptent être soixante-dix dans le nouveau Parlement mais les cinquante sièges conquis le seront sur le socialisme gouvernemental. Comment s'en étonner ? Les indépendants ont pour eux plus d'une année d'opposition, tenace malgré les persécutions ; ils peuvent se vanter de n'avoir consenti aucune diminution de l'idéal socialiste et les événements se sont chargés de justifier les accusations qu'ils portaient contre Noske et la *Reichswehr*. Le succès d'ailleurs les assagit déjà : tandis qu'à l'extrême-gauche, et tout près des outrances des communistes, le groupe de Daïmig s'obstine à ne voir le salut que dans l'emploi, plus ou moins immédiat, des méthodes révolutionnaires, la majorité du parti, subissant l'influence modératrice des chefs syndicalistes, se rallie à une politique d'opportunisme et admet la collaboration avec les anciens majoritaires si, du moins, ils rompent avec les hommes trop compromis dans la coalition avec les partis bourgeois.

L'intérêt évident des majoritaires est de se prêter à cette collaboration : c'est déjà leur revanche : si les personnes sont condamnées, les idées du moins, et les méthodes triompheront, et l'espoir subsiste en se prononçant pour une politique d'union, de retenir certains de ceux qui se préparaient à rallier les rangs des indépendants. Il est vrai que, du même coup, on risque de rejeter vers le parti démocratique, les petits bourgeois venus au socialisme dans l'ivresse de la révolution. Peut-être, mais l'Union socialiste vaut bien ce sacrifice : la conférence des délégués majoritaires, réunie à Berlin, au début de mai, s'est prononcée pour la politique d'union à gauche et a condamné les méthodes de Noske : l'idée de « lutte des classes » n'est pas morte.



La situation des démocrates est plus délicate encore. Parti de solutions moyennes, recruté dans la bourgeoisie moyenne, dirigé par des intellectuels, soutenu par la banque et le négoce, le parti démocratique et des indépendants, à la différence du parti conservateur, ne possède aucun fief propre : ses adhérents sont dispersés dans l'Allemagne entière ; son programme n'est pas de ceux dont les foules s'éprennent ; sa participation au pouvoir l'a chargé de responsabilités sans lui assurer beaucoup d'avantages. Les financiers qui constituent son aile droite lui reprochent ses complaisances pour l'Etat et pour Hermann Muller. Si un Friedrich von Siemens accepte de figurer en tête de la liste du parti à Berlin, combien d'autres industriels préfèrent rallier l'étendard de Stinnes ! Il est vrai que, en manière de compensation, les petits bourgeois inquiets de l'évolution des majoritaires, reviennent à lui. Ceci compense-t-il cela ? Il n'y paraît guère. Démocrate de cœur plus que de doctrine, le parti de la la *Frankfurter Zeitung* et du *Berliner Tageblatt* sera sans doute le grand vaincu de demain.



Le *Centre* jouit sur le parti démocratique d'un immense avantage. Comme les conservateurs, il a ses citadelles inexpugnables ; les catholiques dominent dans les pays rhénans ; ils sont les maîtres en Bavière. Mais le Centre n'est pas qu'un parti confessionnel, et l'échec de la politique d'alliance avec les socialistes, dont il fut, à un moment, l'âme, lui a porté un rude coup.

L'activité d'Erzberger, suspecte à Munich, a décidé le parti populaire bavarois à se séparer du gros de la fraction : par aversion pour le socialisme et par haine de Berlin, la Bavière s'est repliée sur elle-même ; le docteur Heim revendique les droits du Sud. Pour les mêmes raisons, un parti populaire chrétien se constitue dans les provinces rhénanes. Ainsi, de Pologne à Munich, des liens nouveaux se nouent. Paysans bavarois et paysans rhénans ayant les mêmes haines, se découvrent les mêmes amitiés. Le problème allemand n'est pas simplifié. En face de la Poméranie du comte Westarp, se dresse la Haute Bavière du docteur Heim et de Gangdorfer ; et toutes deux se déclarent contre Berlin, mais pour des raisons différentes. Plus que jamais, les oppositions politiques réveillent les antagonismes régionaux.



Nous aider à mesurer la force respective des courants qui se heurtent, à dégager de toute exagération les affirmations contradictoires que l'on prodigue — pas seulement en Allemagne — sur l'importance des tendances réactionnaires et fédéralistes en face des idées démocratiques et unitaires, tel sera peut-être, pour nous, Français, le principal intérêt du vote de demain.

Nos calculs faits, il faudra — ce sera l'occasion suprême — dire ce que nous attendons de l'Allemagne.

RENÉ DANIEL.



LES CANDIDATS A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DES ÉTATS-UNIS

OWEN. — COX. — JAMES GERARD. — MAC ADOO. — MITCHELL PALMER. — EDWARDS — BRYAN. — HITCHCOCK. — COOLIDGE. — HARDING. — — LOWDEN. — NICHOLAS MURRAY BUTLER. — — LEONARD WOOD. — HIRAM JOHNSON (1).

Le rôle capital du président de la grande République américaine dans la politique nationale et le prestige mondial qu'il doit à la puissance actuelle des Etats-Unis et à leur participation à la dernière guerre expliquent l'importance qu'on attache là-bas à l'élection présidentielle et l'intérêt qu'elle présente aujourd'hui pour les nations européennes.

Alors qu'en France le choix du président est un acte rapide qui n'intéresse pas directement le peuple, en Amérique il est pendant toute un année la préoccupation essentielle du pays dont il affecte la politique autant que la vie sociale si étroitement mêlée chez nos amis à toutes les affaires publiques. La presse et les revues de toutes opinions ne cessent de consacrer de longs articles documentaires aux candidats ; elles leur ouvrent à l'occasion leurs pages de publicité et elles enregistrent si fidèlement leurs moindres propos et les variations les plus légères de leurs chances qu'on peut suivre de très près toutes les étapes préparatoires de cet événement si caractéristique de la vie nationale et des mœurs politiques américaines.

Dès le mois de novembre 1919 on connaissait les principales candidatures ; on a vu depuis les machines de parti et les organisations particulières se développer, les questions en jeu et les programmes se préciser, les personnalités de second plan abandonner tour à tour la campagne. si bien que la situation se dessine assez nettement aujourd'hui pour qu'on puisse en saisir les données presque définitives. La lutte s'est en effet engagée avec les élections primaires, récemment étendues à la plupart des états de l'union qui choisissent ainsi leurs délégués aux conventions nationales des Démocrates et des Républicains. Ces conventions qui se sont ajoutées comme le système des primaires au mécanisme électoral prévus par la constitution des Etats-Unis, ont pour but de désigner le candidat de chacun des partis aux suffrages hésitants des électeurs et elles sont précédées d'une si active campagne et accompagnées de si adroites manœuvres que leur résultat annonce presque sûrement celui de l'épreuve définitive. La législation des élections primaires est trop variée et trop libre pour qu'on puisse leur attribuer une importance égale dans tout le pays ; celles qui ont déjà eu lieu dans certains grands états comme le Michigan ou l'Illinois ont cependant mis en lumière de façon très significative la situation respective des candidats qui se disputeront la nomination des Républicains à Chicago le 8 juin et celle des Démocrates le 28 juin à San Francisco.



Les Démocrates semblent de plus en plus menacés d'un échec imputable autant à la dernière année de l'administration wilsonienne qu'à la personnalité de leurs candidats. Au moment même où l'Europe accueillait avec enthousiasme le grand représentant des Etats-Unis, l'opinion publique américaine, même chez les Démocrates, s'élevait souvent contre la politique intransigeante et personnelle que les Républicains ont depuis si fructueusement exploitée contre leurs adversaires. Le « grand vieux parti », le G. O. P., comme on le désigne couramment, décidé à prendre sa revanche des défaites de 1912 et de 1916 s'est consacré sans arrêt à discréditer les Démocrates dans le pays et, s'il n'a pas détruit la puissante machine du parti de Tefferson, il en a sans aucun doute diminué le prestige et la popularité. En fait, dans les épreuves préliminaires de l'élection présidentielle, les Démocrates ont fait jusqu'ici triste figure. Leurs candidats, dont la liste comprenait en décembre les sénateurs OWEN d'Oklahoma et Undervood d'Alabama, le gouverneur Cox d'Ohio et l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Berlin JAMES GERARD sont aujourd'hui moins nombreux et beaucoup moins actifs que leurs rivaux. Bien que l'état de santé du président Wilson rende très invraisemblable la possibilité d'un troisième mandat, d'ailleurs condamné par un ancien usage du parti, les liens de parenté et d'amitié autant que les convenances empêcheront les principaux candidats de se déclarer ouvertement avant que le président ait fait connaître ses intentions depuis si longtemps attendues et quelquefois sollicitées. C'est le cas de l'ancien secrétaire des finances MAC ADOO, gendre du président Wilson, et du ministre de la justice MITCHELL PALMER dont on sait la place privilégiée dans la famille officielle de la Maison Blanche. Ainsi s'explique la longue réserve qu'ils ont gardée tandis que les « managers » des candidats républicains travaillaient le pays et le petit nombre de suffrages qu'ils ont obtenus aux élections primaires, à l'exception du gouverneur EDWARDS de New Jersey qui doit sa popularité dans quelques états comme le Michigan, centre de la « révolte du whisken » à son opposition des plus énergiques à la prohibition. En d'autres circonstances Mac Adoo aurait pu avoir plus de succès grâce à ses appuis à la fois dans le monde des affaires et dans les milieux populaires ; quant au ministre Palmer, le rude quaker de Philadelphie, il aura toujours contre lui les éléments que sa persécution des « rouges » a parfois indignés et tous ceux qui ont été déçus par l'échec de sa campagne contre les profiteurs et l'augmentation peu justifiée du prix de la vie aux Etats-Unis. Le vieux leader du parti, BRYAN qui, depuis plus de vingt-cinq ans, a souvent dirigé ses destinées, a vainement essayé d'en reprendre la direction, comptant sur son programme progressiste pour rallier tous les mécontents de l'après-guerre, mais on ne semble guère disposé à suivre de nouveau « ce moribond de la politique » comme l'appellent ses adversaires. Dans le parti démocrate beaucoup redoutent les projets de réformes radicales du fondateur du groupe « populiste », son hostilité aux grandes corporations qu'il voudrait remplacer par l'étatisation des industries et des services publics ; d'autres protestent de plus en plus ouvertement contre la prohibition dont il est le plus fameux champion ; on semble lui préférer en général un homme qui aurait été moins mêlé aux luttes antérieures et qui aurait pu être Herbert Hoover, s'il était resté fidèle à ses plus chaleureux partisans. En dépit de la solide opposition dressée contre lui dans son propre état de

(1) *L'Europe Nouvelle* du 3 février, une lettre de notre correspondant à Wasghinton.

Nébraska par le sénateur HITCHCOCK, défenseur de la politique extérieure wilsonienne nettement désapprouvée par Bryan, l'habile politicien vient d'être délégué à la convention nationale de San Francisco dont il sera plus certainement le vrai leader que le candidat à l'élection présidentielle. Quel que soit d'ailleurs le candidat choisi, il apparaît clairement d'après les craintes à peine déguisées des organes les plus autorisés qu'il sera vaincu ; Hoover était la seule chance très sérieuse des Démocrates et ils se consolent difficilement de l'avoir perdue.



Dans ces conditions on comprend que les Républicains aient annoncé, depuis longtemps, leur triomphe, certain d'après eux, tout au moins probable, car leurs candidats sont de beaucoup les plus populaires et les mieux secondés par des organisations solides, agressives et abondamment financées. Des nombreuses candidatures qui avaient surgi, dès le début de la campagne, quelques-unes sont déjà à peu près oubliées, en particulier celle du gouverneur de Massachusetts, COOLIDGE à qui son énergie et sa fermeté dans les grèves récentes avaient fait comme au maire de Seattle, une réputation nationale. D'autres ont été affaiblis par les résultats des premières élections primaires comme celles du sénateur HARDING d'Ohio et du gouverneur d'Illinois LOWDEN, gendre du grand industriel Pullman et très respecté pour ses rares capacités administratives et financières, du président de l'université Columbia à New-York, NICHOLAS MURRAY BUTLER, à peine suivi parce qu'on ne désire pas placer de nouveau à la Maison Blanche un président d'université, de sorte qu'il ne reste plus aujourd'hui en présence que le général LÉONARD WOOD, le sénateur de Californie HIRAM JOHNSON et l'ancien administrateur volontaire du bureau des vivres Herbert Hoover.

La popularité déjà ancienne du général WOOD s'est encore accrue pendant la guerre parce qu'il a été sacrifié au général Pershing alors que tout son passé militaire aux côtés du colonel des « rough-riders », à Cuba et aux Philippines et ses rapports avec les interventionnistes de la première heure, avec Roosevelt surtout, le désignaient plus que tout autre pour le commandement en chef des troupes expéditionnaires américaines. Sa campagne est activement menée depuis plusieurs mois par de très habiles « managers » que le général a jusqu'ici secondés avec succès par ses tournées constantes dans la plupart des grands états ; on le dit très généreusement entretenu par de gros capitalistes, en particulier par les propriétaires de très puissantes exploitations pétrolifères ; en fait, elle a déjà d'excellents résultats comme l'ont montré les élections primaires de New Hampshire, de Sud Dakota, de Michigan, d'Illinois, de New Jersey, de Massachusetts et d'Ohio. Bien qu'on lui reproche dans les milieux intellectuels l'absence de personnalité de toutes ses vues, le général Wood n'en a pas moins de nombreux partisans dans le pays qui lui sait gré de mettre en lumière dans ses déclarations et dans tous ses discours la nécessité de l'« américanisme ».

Les « managers » de Wood et tous ceux que son programme rassure ont cependant de bonnes raisons d'être inquiets en voyant les succès récents du sénateur de Californie JOHNSON qui, sans organisation préalable, sans avoir fait campagne autrement que par quelques « tournées en tourbillon » suit de très près le général qu'il a même dépassé dans certains états comme le Michigan, le Nébraska et le Montana. Depuis longtemps, comme aux Etats-Unis par son rôle politique considérable en Californie, par sa vieille amitié avec Roosevelt et son activité dans les rangs des progressistes en 1912, enfin par l'opposition qu'il a faite au traité en dirigeant au Sénat, avec son fidèle assistant, le sénateur Borah d'Idah le groupe des irréconciliables, Johnson semble pouvoir compter sur les suffrages des milieux d'affaires dans l'ouest, des pro-Allemands et des pacifistes dans l'est et le centre et sur ceux de la classe ouvrière un peu partout. Grâce aux capacités d'administrateur qu'il a prouvées en Californie et au nationalisme convaincu dont l'expression est admirablement servie par une éloquence fougueuse des plus appréciées en Amérique, il sera sans doute à Chicago le candidat de tous ceux qui veulent un candidat pratiquement préparé à sa tâche dans le pays même et non aux colonies et des éléments étrangers ou radicaux qui sont mécontents du traité de paix et hostiles à la Société des Nations. Il aura même l'appui de la vieille garde réactionnaire du parti républicain qui, dans l'impossibilité de nommer un candidat de son choix comme Harding ou Lowder, préfère donner ses suffrages à un politicien, même radical, qu'au général Wood.

HERBERT HOOVER ne suit que de très loin les deux candidats républicains auxquels il s'est joint récemment, alors que sa popularité avait été faite d'abord par certains Démocrates, à commencer par le grand organe du parti, le *World* de New-York, et par de nombreux indépendants qui saluaient en lui «le héros civil de la guerre, le candidat des esprits constructifs, l'homme d'état de tout premier ordre qui, sans être politicien, sans doute même pour cela, est tout à fait désigné pour résoudre les problèmes difficiles qui préoccupent le pays ». Dans divers articles et discours, en particulier celui qu'il prononçait le 17 février dernier, à l'occasion de son élection à la présidence de l'Institut américain des Mines et des Ingénieurs métallurgistes, il offrait, en effet, des solutions audacieuses et originales, dûes à l'initiative hardie d'un Américain de l'ouest et à l'expérience pratique si riche et si variée de l'ingénieur que ses travaux ont conduit dans toutes les parties du monde. Son succès eût été possible s'il était resté le candidat des Démocrates ou des indépendants, comme il l'avait annoncé au début ; mais le pays, comme le parti républicain, semble lui en vouloir de sa longue hésitation si bien que sa situation a sensiblement baissé dans les dernières semaines au profit de Wood et de Johnson à qui il a vainement disputé la Californie aux élections primaires.

C'est là une constatation assez fâcheuse pour les nations européennes, car si M. Hoover a souvent répété que « l'Europe doit surtout apprendre à s'aider elle-même », il n'en est pas moins le seul des candidats républicains qui croie que « l'Amérique ne peut plus se retrancher dans son isolement traditionnel sans dégénérer » .Herbert Hoover avoue lui-même que l'attitude de l'Amérique ne peut pas être toujours dictée par des motifs désintéressés ; « Je ne suis pas de ceux qui vivent dans les nuages de l'altruisme, disait-il dans un discours prononcé en 1919 en Californie ; je crois que l'intérêt guide les relations entre peuples comme entre individus et que nous sommes forcés de nous intéresser à la prospérité du monde pour prospérer nous-mêmes » ; il n'en a pas moins demandé à plusieurs reprises en même

temps que l'adhésion des Etats-Unis à la Société des Nations la continuation des secours accordés aux pays les plus éprouvés et il semble qu'on pourrait compter sur lui pour l'avenir.

Le succès du général Wood ne donnerait pas les mêmes assurances, non qu'il soit permis de douter de ses sympathies personnelles pour l'Europe, pour la France en particulier, mais il y a quelques raisons de craindre qu'avec lui les Etats-Unis n'entrent qu'à contre-cœur dans la ligue des nations et surtout que sa politique ne soit dominée par certains intérêts égoïstes qui le soutiennent aujourd'hui.

Quant au sénateur Johnson, on ne sait que trop ses projets. Le jour même où le traité de paix était signé à Versailles, il l'attaquait avec sa violence ordinaire, dans un grand meeting de New-York. « Une paix qui a enrichi tous les belligérants à l'exception des Etats-Unis et une Société des Nations inacceptable parce qu'elle consacre l'hégémonie mondiale de l'empire britannique. « Johnson a développé les mêmes arguments au cours de sa rapide campagne en s'engageant à revenir à l'isolement du message d'adieu de Washington car « l'Amérique n'a pas à sacrifier ses jeunes hommes pour la satisfaction des ambitions de la vieille Europe et à se lancer dans des expéditions dont, en fin de compte, elle paie toujours les frais ». De telles dispositions suffisent à faire comprendre l'intérêt qu'il y a pour nous à suivre les progrès de ce champion d'une politique de détachement complet à l'égard de l'Europe qu'on semble considérer de plus en plus aux Etats-Unis comme un candidat très sérieux à l'élection présidentielle.

Les combinaisons des politiciens qui se réuniront en juin en Chicago peuvent encore susciter de nouvelles candidatures, celles de Lowden ou de Harding qui plairaient également aux réactionnaires du parti ; il paraît cependant à peu près certain que le choix définitif se portera sur Wood, Johnson ou Hoover.

M. Marfaing.



LA MOBILISATION DE LA CRÉANCE ALLIÉE

LA THÈSE DES AUTEURS DU TRAITÉ DE VERSAILLES ET CELLE DES NÉGOCIATEURS DE HYTHE.

Depuis que le Traité de Versailles nous a fait espérer pour la réparation de nos dommages, des milliards de miraculeux marks or, nous avons attendu leur venue. Et c'est parce que l'attente était vaine que M. Millerand est allé à Hythe. Le forfait dont on a tant parlé et sur lequel l'opinion s'est hypnotisée n'est que l'acte indispensable préalable à la mobilisation de notre créance qui doit nous permettre de transformer sans retard en dollars, en sterling, en florins, en pesos, en francs suisses — et peut-être aussi en billets de banque français, la promesse de marks or faite par l'Allemagne.

C'est au sujet de cette mobilisation que deux conceptions véritablement opposées paraissent devoir se heurter : l'une, celle des rédacteurs du Traité ; l'autre celle des négociateurs de Hythe. La première comportant une mobilisation de la créance par les Alliés au moyen de bons à remettre par l'Allemagne, l'autre une mobilisation par l'Allemagne elle-même au moyen d'un emprunt international.



Car il faut reconnaître que les hommes d'Etat et les techniciens de Versailles, après avoir admis la nécessité d'échelonner sur une assez longue période les paiements à faire par l'Allemagne, avaient très bien senti qu'il n'était pas moins nécessaire de rendre à bref délai notre créance liquide : « Afin de hâter et de poursuivre la restauration immédiate de la vie économique des Pays alliés et associés », l'Allemagne dut s'engager à remettre à la Commission des Réparations des bons au porteur d'une valeur de 100 milliards de marks or.

Ces bons ne devaient pas être une simple reconnaissance de dette ; ils devaient être émis à titre de garantie, la Commission se réservant le droit de les « mettre en pension » ; comme gages d'emprunts qu'elle pourrait contracter, et ils devaient même, dans certains cas, servir de moyens de paiement.

Comment cela ? Le Traité a prévu que ces bons pourraient être « attribués à titre définitif (c'est-à-dire vendus) à des personnes autres que les divers gouvernements au profit desquels a été fixé à l'origine le montant de la dette de réparation de l'Allemagne ». « Et, disait en substance M. Klotz, dans un discours à la Chambre, quelle garantie morale ne tirerions-nous pas de la dispersion de ces titres à travers le monde, et surtout chez les neutres, lorsque l'Allemagne se sentirait débitrice non plus seulement de ses anciens ennemis, mais de toutes les nations... »

Avec leurs 5 % d'intérêts, et leur prime d'amortissement, ces bons constituent une promesse de payer chaque année, en dollars, en livres, en francs ou en lires, plusieurs milliards de marks or. Et l'on conçoit que, pour bénéficier de ces versements, l'épargne des pays peu touchés par la guerre et les capitaux des groupements financiers et commerciaux, acceptent dans la mesure de leur possibilité, de nous escompter notre énorme créance.

On imagine une conférence financière internationale où la Commission des Réparations offrirait aux Tésoreries, aux banques et aux hommes d'affaires de tous les pays des paquets de ces bons : la Commission recevrait en échange des ouvertures de crédits immédiatement réalisables dans les différentes monnaies des pays preneurs.

Ainsi, suivant la conception du Traité, les bons sont de véritables titres de dette amortissable au porteur émis par l'Allemagne et qu'un banquier, la Commission des Réparations, se réserve de garder dans ses coffres ou d'émettre par tranches dans le public à mesure que l'Allemagne sera capable d'en assurer le service, et chaque fois que la situation financière internationale s'y prêtera.

Les Alliés mobilisent eux-mêmes leur créance.



Les négociateurs de Hythe ont-ils méconnu ce système ? ou l'ayant étudié, ont-ils estimé insurmontables les difficultés techniques que son application soulève ? Je ne sais. Mais ils proposent aujourd'hui une méthode de mobilisation toute différente.

Celle-ci se fonde sur l'article 248 du Traité qui confère à la Commission des Réparations un privilège général sur tous les biens et ressources de l'Empire allemand. Pratiquement, cet article

interdit à l'Allemagne d'émettre des emprunts extérieurs. Mais la Commission pourrait user de son droit d'accorder des dérogations à ce privilège et elle profiterait de cette concession pour exiger de l'Allemagne quelque chose en retour. « Vous « avez besoin de crédits pour vous ravitailler, « pour vous procurer des matières premières, « dirions-nous aux Allemands ; soit ! nous vous « permettons d'emprunter à l'extérieur ; mais, en « échange, engagez-vous à nous transférer une « partie des crédits que vous aurez pu vous faire « ouvrir. Ce que vous nous donnerez viendra en « diminution de votre dette ».

Et comme dans le cas de la négociation des bons, l'opération est renouvelable.

Dans ce système les Alliés n'auraient qu'à attendre — (et à surveiller aussi, sans doute) les ouvertures de crédit que leur notifieraient les prêteurs de l'Allemagne.

L'Allemagne mobiliserait elle-même sa dette.



On voit combien différentes sont les deux conceptions.

Nous pourrions incidemment remarquer que c'est peut-être parce que le choix n'est pas encore fait, que la Commission des Réparations n'est pas encore en possession de ces bons qu'aux termes du Traité, elle devait recevoir « immédiatement ». On comprend en effet qu'avant d'en exiger la remise les Alliés doivent être d'accord pour savoir s'ils ne les traiteront que comme une reconnaissance de dette — auquel cas un seul papier pour chacune des trois tranches prévues suffirait — ou si au contraire ils veulent s'en servir comme de garanties et moyens de paiement — auquel cas il faudra les fractionner en un nombre plus ou moins considérable de coupures.



Quoi qu'il en soit, nous sommes arrivés au moment où il faut choisir entre les deux systèmes. Ils se heurtent tous deux à la question préjudicielle : dans quelle mesure les disponibilités actuelles du marché financier international, nous permettent-elles d'espérer la mobilisation d'une partie de notre créance ?

Celui-là sera le meilleur système qui nous permettra de mobiliser le plus, au mieux, et au plus vite.

Craignons que le premier ne soit bien théorique — reprochons au second de subordonner la mobilisation à la bonne volonté de l'Allemagne, et à ses besoins passagers.

Et posons-nous enfin cette question pratique : Lorsque les Alliés vont aller à Bruxelles que vaudra-t-il mieux pour eux apporter : leurs titres de créance sur l'Allemagne qu'ils offriront à qui voudra les prendre ? ou la déclaration qu'ils renoncent à leur privilège général sur tous les biens de l'Allemagne et qu'ils permettent à cette dernière de contracter elle-même un vaste emprunt international ?

NESTOR BRIGNON.



Correspondance

EN SYRIE
LES DIFFICULTÉS DE LA SITUATION

Les événements du Levant ont pris depuis deux mois un caractère alarmant qu'il serait puéril de méconnaître.

C'est ce qui ressort de la lettre qu'un lecteur nous adresse de Beyrouth, que nous publions ci-dessous et qui apporte un complément à celle que nous adressait, la semaine dernière, notre correspondant d'Adana (1).

Beyrouth, mai 1920.

Les affaires ne vont pas mieux en Syrie et en Cilicie, malgré nos quatre divisions, nos avions et nos tanks. C'est partout le massacre et le pillage. Nos troupes, disséminées par petits paquets sont souvent encerclées, bloquées, sans qu'il soit possible de les secourir. Nous avons déjà perdu à Ourfa, à Marache et dans les environs plus de 12.000 hommes, sans compter les officiers. Les chefs sont souvent d'une naïveté inconcevable, et cependant ce sont des gens qui viennent de faire la guerre !

Si dans le Nord nous tenons à peine le coup contre les bolchevistes turco-russes et les troupes bien armées de Kémal Pacha, ce n'est pas mieux dans la montagne de Nosaïris et dans le Sud. Là où jadis vingt gendarmes turcs suffisaient pour mettre de l'ordre, nos garnisons, je ne sais pourquoi, sont impuissantes à empêcher les incendies de villages entiers, les razzias de troupeaux, les meurtres et les massacres des populations chrétiennes. L'émigration vers l'Amérique est effrayante ; si cela continue, le pays sera désert d'ici peu de temps. L'administration locale placarde des affiches pour empêcher cet exode, mais les discours et les affiches ne servent à rien : les malheureux habitants, pillés, rançonnés par les brigands, sans cesse exposés à la mort et au viol, voyant leurs troupeaux enlevés et leurs maisons brûlées, constatant que les Français ne font rien ou à peu près pour réprimer ces désordres, n'ont plus qu'à s'expatrier.

A Beyrouth on continue à flatter tous nos ennemis : on offre des thés à ceux qui, quelques jours avant, tiraient sur nos troupes et tuaient nos officiers.

Le mécontentement augmente de plus en plus ; nous avons déjà perdu presque toute sympathie ; bientôt nous serons détestés, et détestés de tous : des Musulmans qu'une politique de timidité a rendus plus arrogants au lieu de les calmer, et qui, voyant notre faiblesse, nous méprisent ; des Chrétiens que nous laissons massacrer sous les yeux de nos troupes, sans presque rien tenter pour leur porter secours.

Les rebelles s'attaquent d'abord aux sérails, aux maisons du gouvernement, saccagent, brûlent ou s'emparent de tous les anciens papiers et cadastres, puis dépouillent et tuent les habitants. Ce ne sont pas des faits isolés : plus de cinquante villages, soit dans le pays de Nosaïris, soit dans la région de Merdjayoun et le district de Tyr ont ainsi disparu presque complètement. La ville de Tyr elle-même a failli être assaillie tout récemment. Ce n'est donc plus l'intérieur, c'est le bord de la mer même que nous semblons incapables de tenir. Quelle déchéance vis-à-vis des populations !

La gloire du général Gouraud est en péril. On

(1) Voir également l'étude de Louis Massignon, *Europe Nouvelle*, n° 14 du 1er Mai.

ne lui en veut pas personnellement, car malgré tout il est estimé, et sa droiture demeure reconnue. Mais on en veut à ceux qui l'empêchent d'agir. De fortes rancunes se sont élevées contre les personnalités influentes de son entourage dans lesquelles il a mis trop de confiance, et qui, par ignorance, incompréhension des événements ou incapacité, induisent le Haut-Commissaire en erreur ou prennent de leur propre autorité une foule de mesures malencontreuses.

La vie se maintient extrêmement chère ; le franc, bien qu'ayant légèrement remonté, demeure encore à 0,40 environ ; les Français dont le traitement est payé en francs, sans bonification de la perte au change, se trouvent donc considérablement lésés. C'est le cas des Professeurs aux Facultés de Médecine, de Droit et de Sciences, et d'un certain nombre d'autres. Mais ce ne sont que des civils, et l'administration militaire n'a cure de si obscurs détails. Il serait bon cependant de se souvenir que ces compatriotes ont puissamment contribué à faire la Syrie française, à édifier depuis de longues années l'œuvre que l'incompétence de nos administrateurs et la morgue de nos officiers, parfois hélas ! aussi leur conduite, sont en train de détruire à grands coups. »

Le Courrier de Paris

La Politique

(A propos du règlement de la Chambre)

D'autres diront, en cette revue, le sens profond — pas tellement profond, peut-être — du blanc seing accordé à M. Millerand par la Chambre introuvable. Cette Chambre que d'aucuns nous représentaient comme une Chambre de prétoriens, a eu peur, sans doute, des « personnages consulaires ». On ne craint que ce qu'on connaît mal.

❧

En dehors de cette grande séance de confiance — et de la ratification du traité autrichien, — la Chambre a consacré quelques heures à la réforme de son règlement. Puisqu'aussi bien c'est cette opération-là qui peut intéresser, cette semaine, les observateurs du travail et des méthodes parlementaires, c'est d'elle que nous allons dire quelques mots.

❧

Irrévérencieusement, nous dirons tout net que la Chambre nous paraît avoir perdu sa journée. L'opération menée par M. Joseph Barthou — qui est cependant un homme de valeur — est en effet, sans le moindre intérêt. Il est aisé de s'en rendre compte, et de considérer qu'un tel travail n'est point pour relever le prestige du Parlement.

N'y a-t-il donc pas, dans les méthodes parlementaires, dans leur complication, leur incohérence, leur impuissance apparente, des choses qui, à juste titre, exaspèrent le public, et l'exaspéreraient bien davantage, s'il en était plus exactement informé, l'impopularité — d'ailleurs injuste — du parlement ne tient-elle pas précisément, à ces vices inadmissibles de méthode et de pratique ?

Voir des séances se prolonger en pure perte, des orateurs remettre en question ce qui a été précédemment tranché, voter la continuation d'une discussion, et lever la séance dix minutes après, décider par six cents voix une séance du matin à laquelle assisteront cent cinquante députés, constater qu'une commission siège en même temps que la Chambre, qu'on discute sur un rapport non distribué, que des députés absents votent, et décident du sort de tel ou tel amendement, qu'on adopte des textes contradictoires qu'il faudra interpréter ensuite, ou tenir pour lettre morte, n'est-ce pas agaçant à juste titre, et bien fait pour discréditer irrémédiablement le Parlement ? Au demeurant, il n'est personne, au Parlement, qui n'en convienne.

Il faut donc mettre ordre à cela.

❧

La réforme du travail parlementaire, pour être efficace et définitive, devrait donc se limiter à deux points qui sont — on va le voir — la base de tout : la réglementation stricte des séances, et la suppression du vote par procuration. Même, il est évident que le second abus est la conséquence du premier. Il suffirait donc, pour extirper du travail parlementaire tous les vices et abus qui les discréditent, de régler une fois pour toutes, *ne varietur*, le nombre et la tenue des séances publiques. Ceux qui ne veulent pas voir que tout est là ont des yeux pour ne point voir.

Aidons-les à les ouvrir.

❧

La multiplication des séances publiques par le vote à jet continu de séances dites exceptionnelles et qui, en fait, deviennent la règle, est non seulement un expédient déplorable, mais encore le seul générateur d'anarchie et de désordre, d'incohérence et d'impuissance, dans le travail et les méthodes. Elle procède à la fois de la plus basse surenchère et de la plus fausse conception du rôle et du but d'un Parlement.

De la plus basse surenchère. Multiplier fiévreusement les séances publiques comme pour se donner l'air d'abattre une furieuse besogne, n'est ce pas substituer au travail sérieux, étudié, réfléchi, le labeur *apparent* ? La séance publique c'est le travail qui se voit du dehors : n'importe qu'il soit stérile ? Ne faut-il pas en donner au public pour son argent ? Cela s'appelle tromper. Que dirait-on d'un professeur, qui, sans jamais réfléchir et se tenir au courant, voudrait professer à perdre haleine de l'aube au soir ? Ferait-il de bon travail, et, parce qu'il aurait étonné des auditeurs, aurait-il, en citoyen utile, bien mérité de la patrie reconnaissante ? Ainsi fait cependant le Parlement lorsqu'il siège matin et soir.

C'est encore à voir, et je dis, la plus fausse conception du rôle d'une Chambre. Qui ne sait, en effet, que la séance publique n'est qu'une partie du devoir parlementaire, partie simple-

ment complémentaire. J'entends qu'en siégeant plus, on vote plus de lois, surtout, on bavarde davantage. Mais expédie-t-on réellement des lois plus nombreuses, le rôle du Parlement est-il donc de nous dépêcher à la grosse des textes inapplicables et confus? Dans un Parlement conscient de sa tâche, les députés étudient les questions, s'informent et se documentent afin de savoir de quoi il s'agit. Premier point. Ceci fait, ils se réunissent en Commission, discutent, controversent, élaborent des textes. Second point. Puis, après que ceux qui en sont chargés ont rédigé les rapports, les autres étudient, pèsent, contrôlent, et méditent ces rapports. Ils se font une opinion. Troisième point. Ceci fait, on peut aborder la séance publique pour y examiner alors des questions dont chacun a, au moins, un aperçu et pour y voter des textes étudiés, préparés, et sur lesquels chacun n'est pas pris au dépourvu.

Est-ce donc trop des matinées, pour étudier, se documenter, rechercher, pour lire seulement les rapports des commissions? Est-ce trop d'une ou deux après-midi pour siéger utilement en commission, y préparer des textes, et entendre des Ministres ou des Délégations intéressées? Si donc les Députés siègent plus de trois ou quatre fois au maximum par semaine, ils négligent pour une tâche hâtive, malsaine, inutile et même nuisible la partie essentielle de leur travail. Ils ressemblent à une troupe de maçons qui, chargés d'édifier une maison, se mettraient hâtivement à la construire, sans consulter l'architecte, sans étudier le plan, sans contrôler la qualité des matériaux, sans suivre aucune méthode d'ensemble. Est-ce donc là le spectacle que les députés de 1919 veulent donner au Pays? Si la Chambre siège souvent c'est, forcément, qu'elle discute sur des rapports qu'on n'a pas eu le temps matériel de lire, c'est qu'elle vote des choses qu'elle n'a pas eu le temps d'étudier et de connaître, — c'est qu'elle fait un travail saboté, dénué de la préparation indispensable, c'est qu'elle abuse, par conséquent, de la confiance du public. Cela est l'évidence même.

Par ailleurs, si la Chambre siège tous les jours, les Commissions ne siègent donc pas. Ou, alors, ce qui est le comble de l'absurde, elles siègent pendant la séance publique, — ce qui fait que les députés, par une grâce d'Etat que le public, vraiment, ne leur demande pas — font, ou sont censés faire deux choses à la fois. C'est trop d'une. Les uns, que la séance publique intéresse, manquent aux commissions qui donnent ainsi ce scandale de siéger à cinq ou six membres, — les autres, que la Commission retient, manquent à la séance publique où on décide, en leur absence des intérêts essentiels de leurs mandants.

Qui ne voit, dans ces conditions, que cette exaspérante comédie parlementaire tient toute à la multiplication des séances publiques? Un député a de nombreuses occupations. Si les séances sont incessantes, il s'absente, à juste titre, ou, du moins, avec une excuse plausible, et ainsi naissent les abus. Si les séances sont peu nombreuses, il n'y a plus aucune raison d'y manquer; l'absence devient exceptionnelle. Le vote par procuration peut disparaître, et il est permis de rompre enfin, dans les méthodes parlementaires, avec l'abus de confiance qui tend à devenir l'habitude.

Que la Chambre siège trois ou quatre fois par semaine, qu'elle entoure les séances exceptionnelles de garanties sérieuses et délicates, qu'elle en fasse ce qu'elles doivent être : un expédient toujours fâcheux et vraiment exceptionnel, et voici résolu tout le problème de la méthode et du règlement.

Les commissions travaillent, les députés sont éclairés, le travail préliminaire devient sérieux et fécond. Tout est rentré dans l'ordre. Et l'adversaire le plus déterminé des institutions parlementaires n'aura plus aucun prétexte pour en critiquer le fonctionnement.



Or, la Chambre, ayant inscrit à son ordre du jour la réforme de son règlement, y avait prévu des modifications de détail, des délais pour discuter les amendements, des sanctions contre l'absence en commission, et aussi le vote par procuration et les séances exceptionnelles.

Or, quand elle eut voté soigneusement les broutilles, elle ajourna ce qui concernait le droit d'interpellation, les séances et les votes. C'est-à-dire qu'elle ajourna l'essentiel. Elle fit comme cet autre qui, condamné à mort, s'inquiétait d'un rhume de cerveau et le soignait. En ce qui concerne le droit même d'interpellation, on ne saurait le limiter sans porter atteinte à la souveraineté du peuple, mais il convient d'en restreindre l'exercice à un seul jour par semaine. Quant aux séances et aux votes, en ajournant leur examen, la Chambre a négligé d'éclairer sa lanterne, de construire la base de son édifice. Elle pouvait rénover l'action parlementaire, la rendre utile et féconde. Elle pouvait tout faire. Elle n'a rien fait.



Elle a donné de ceci une explication d'ailleurs assez plaisante et assez sotte en même temps : « Il suffit, a-t-elle dit, en ces matières, de se discipliner volontairement ». Et plus loin : « N'abdiquons pas notre souveraineté. Nous sommes des députés, présidés par un Président, et non des gamins au collège surveillés par un pion ». Nous ne voulons pas critiquer cette revendication du droit à persévérer dans un vice, encore que cette Chambre si morale semble faire bon marché du vieil adage : *Errare humanum est, perseverare diabolicum*. Mais nous voulons surtout critiquer la confusion d'esprit qui implique un tel argument. En quoi la souveraineté d'une assemblée est-elle en cause quand elle-même pose des limites — si strictes soient-elles — non à cette souveraineté, mais à la méthode par laquelle elle l'exerce? La souveraineté consiste précisément à pouvoir faire un règlement qui ne dépend que de soi. Se discipliner soi-même au jour le jour, c'est fort bien, mais une expérience demi-séculaire déjà, démontre que la Chambre n'y peut prétendre. Alors, s'enfermer volontairement dans la formule d'un règlement, n'est-ce pas là cette discipline librement consentie qui est le propre et l'essence même de la souveraineté?



D'ailleurs, on ne prend pas assez garde à ceci. Lorsque la Chambre, ayant modifié quelques articles, et arrivée au chapitre des séances exceptionnelles, dit : « Halte-là. Si nous réglementons ceci, nous allons limiter notre souveraineté », l'argument vaut non pas contre ce chapitre-là particulièrement, mais contre tout article du règlement, contre tout règlement même. On

conçoit des assemblées sans règlement : le Conseil municipal de Paris n'en a point eu pendant longtemps. Mais, si on fait un règlement, il n'y a aucune raison pour en limiter l'étendue, ni pour établir une discrimination entre ses deux chapitres. Il fallait, ou aller jusqu'au bout de la réponse, ou ne rien faire du tout.

Avouons-le. La Chambre a perdu une séance, ou deux. Elle ne paraît pas, d'ailleurs, à cela près. Lors de l'interpellation sur les grèves, qui s'est terminée dans la confusion, le bon Parvy, plein de sens, disait : « La grève a échoué, on le sait. Alors, que demandez-vous? » Pour le forfait, puisque la Chambre était décidée à donner à M. Millerand un blanc seing, de quelles déclarations voulait-elle se régaler? Et, en troisième lieu, puisque la Chambre ne voulait pas aborder sérieusement, par le seul point essentiel, la réforme vraiment féconde de son règlement, pourquoi s'est-elle amusée — alors que le temps est précieux — à perdre une séance pour des vétilles, sinon sans intérêt, du moins absolument secondaires?

MIDAS.



Les Lettres

M. Henry Bordeaux, mortel. — Prix et récompenses

Il paraît que M. Henry Bordeaux vient de prendre séance à l'Académie Française. C'est là un événement parisien, ou plutôt mondain. Vous trouverez bon que je n'en parle pas sérieusement dans une chronique consacrée aux Lettres.

M. Henry Bordeaux n'est pas en effet de ces morts qu'il faut qu'on tue. Il sent le moisi. Mais très honnêtement. Il n'incommode personne.

J'imagine l'embarras de M. Henri de Régnier lorsqu'il eut à rédiger une réponse au long factum de l'auteur des *Roquevillard*. Le récipiendaire, ayant à prononcer l'éloge de son prédécesseur, Jules Lemaître, trouvait bon de lui reprocher son éreintement de Georges Ohnet. Evidemment : M. Henry Bordeaux ne peut aimer d'autre littérature que celle de Georges Ohnet.

Poliment M. de Régnier se refusa à porter un jugement valable sur l'œuvre de son nouveau collègue, arguant de son peu de goût pour la critique. Pourtant il le complimenta d'un « Vous êtes un romancier moral » qui signifiait bien, au propre, qu'il n'était pas romancier pour un sou.

Jamais encore l'Académie n'avait appelé à elle un homme aussi décidément brouillé avec l'esthétique. « Vous êtes du pays de Saint-François de Sales et ne sauriez vous désintéresser de la conduite des âmes », remarqua encore M. de Régnier. Et l'on ne saurait dire s'il plaisantait.

Il ne viendrait à l'idée de personne de prendre à partie un tel néant. A l'Académie même M. Henry Bordeaux n'a trouvé qu'un seul collègue pour vanter sa littérature chaste et flétrie, et ce fut M. Frédéric Masson.

Pourtant cet écrivain effacé, prudhommesque, sérieux et bien pensant a trouvé moyen de s'attirer la rancune tenace de la jeunesse combattante française. Ce fut en raison de son attitude originale pendant la grande guerre. Et ce fut la seule chose qui marqua un relief dans sa vie.

En 1914, M. Henry Bordeaux devint le capitaine d'infanterie territoriale Bordeaux, attaché au service des chemins de fer et des étapes. Détaché d'abord à la gare de Bercy, il fut envoyé ensuite à Reims comme adjoint au Commissaire régulateur. Il aurait pu y rester. Mais non. Brûlant de servir, il réussit à obtenir une affectation plus glorieuse, et tout le monde connaît son héroïque conduite dans les Etats-Majors. M. Henry Bordeaux devint historien officiel de la guerre. L'on sait comment il se fit photographier sur les ruines du fort de Douaumont qu'il venait de conquérir tout seul, comment il chanta les derniers jours du fort de Vaux qui s'était rendu sans lui. Partout où allaient les soldats français, M. Henry Bordeaux y allait, mais après. Partout où ça « puait » le cadavre, on était sûr de rencontrer M. Henry Bordeaux, son carnet de notes à la main. Si le pauvre Guynemer tombait, aussitôt H. Menry Bordeaux de publier un livre sur lui. Le même sort pouvant échoir au vaillant Fonck, soyez tranquille : l'historien officiel avait déjà recueilli les éléments de sa biographie.

Pour les soldats, M. Henry Bordeaux fut le « Monsieur qui racontait comment ils se faisaient tuer ». Il devint le nécrophore national.

On ne connaît peut-être pas le texte de la seconde citation à l'ordre de l'armée qui récompensa de si brillants et fructueux serivces. M. Henry de Régnier l'a donné, fort innocemment.

« A fait l'admiration de tous par son sang-froid et son courage dont il avait déjà donné des preuves brillantes à Verdun au moment de la prise du fort de Vaux où il avait accompagné les troupes d'attaque. »

...*Où il avait accompagné les troupes d'attaque* ! Tout le monde ne peut pas être combattant.



Revenons à des sujets plus littéraires. Mais ne quittons pas l'Académie. Elle couronne, en ce moment. Mme Andrée Corthis s'est vu attribuer le Prix du Roman et M. Edmond Jaloux le Grand Prix de Littérature, échu l'année dernière à M. Pierre Benoît.

C'est, pour M. Jaloux, un choix sympathique. Il consacre, non un ouvrage éclatant, mais toute une œuvre longue et loyale. M. Edmond Jaloux est ce qu'on est convenu d'appeler un « jeune romancier » et pourtant il est riche déjà d'un beau bagage de romans. Dernièrement il faisait paraître *Fumées dans la campagne* et *Au-dessus de la Ville*, qui sont, sans aucun doute, de ses meilleurs ouvrages.

La manière de M. Edmond Jaloux est toute dans une imagination rêveuse, intime, sentimentale et distinguée. Il n'ignore point le drame, mais le réduit aux couleurs du pastel. La vie, chez lui, n'est jamais crûe, violente ou simplement sanguine; elle s'estompe en demi-teinte. Elle y est plus poétique, en tout cas, que dans les romans de M. Marcel Boulenger à qui vient d'être attribué le *prix Stendhal* par un jury composé de MM. René Boylesve, André Hallays et Pierre de Nolhac. La *Revue critique des Idées et des Livres*, fondatrice du prix (décerné pour la première fois cette année, quoiqu'il date de 1913) se félicite dans sa dernière livraison du choix qui a été fait. Elle définit les qualités maîtresses de M. Marcel Boulenger et les ramène à trois : un parler clair, du goût et de la tenue. C'est parfaitement juste, et l'on n'en peut trouver d'autres, je crois.

L'on se dispute ferme pour l'attribution de la Bourse de Voyage. Ce sera chose faite lorsque paraîtront ces lignes. M. André Lamandé, me dit-on, devant en être l'heureux titulaire. Mais ne chuchote-t-on pas que la politique s'en est mêlée et que M. Noel Garnier, le plus sérieux compétiteur de M. Lamandé, s'est vu écarter par la majorité en raison de ses opinions avancées? Il faudra que je reparle ici de M. Noel Garnier dont le recueil *Le Don de ma Mère* (Flammarion éd.) témoigne des plus belles qualités. Ce sera très prochainement.

DOMINIQUE BRAGA.

La revue *Les Marges* (numéro du 15 mai) publie les réponses à une enquête pour une fois intéressante. M. Jacques Chaumié avait vérifié qu'aucun grand poète français n'était du Midi. Il se demandait si cela n'était dû au fait que les hommes de langue *d'oc* ayant perdu leur instrument poétique d'*oc*, ne pouvaient avoir de grands poètes en langue étrangère d'*oil*. Un certain nombre de poètes et de critiques donnent leur opinion sur cette thèse. C'est à consulter.



Le Théâtre

" Cromedeyre-le-Vieil "
" Solness le Constructeur ".

M. Jacques Copeau continue courageusement son œuvre. Il l'édifie avec persévérance et tranquillité. Sans réclame outrecuidante, sans bruit intempestif, il a fait de ce Vieux Colombier, pauvre petite scène de quartier, le meilleur théâtre de Paris. Ce n'est pas comme dans les féeries le résultat d'un coup de baguette : un travail lent, tel celui du temps, tel celui d'une source, en est la cause.

Cette fois, M. Jacques Copeau a peut-être voulu un tour de force trop difficile : montrer le rêve d'un poète ! M. Jules Romains lui-même s'est mépris sur la puissance du théâtre. *Cromedeyre-le-Vieil* est un beau poème qui gagnerait à l'intimité du livre. Comme de ces pages s'échapperait la lourde odeur de la terre féconde ! C'est plein d'images vivantes, de pensées chaudes de soleil, qui éclatent comme les plus beaux bourgeons. Il y a dans tout ce lyrisme, gonflé de sève, de quoi créer des romans et des drames et des comédies. Il y a de la matière première à revendre; mais il faudrait la façonner. La tragédie de M. Jules Romains est un diamant brut. Et pour le spectateur ordinaire c'est bien difficile à reconnaître !



Cromedeyre-le-Vieil est l'apologie d'une sorte de communisme idéal, à base furieusement nationaliste. « Tout est dans tout » avec tant d'harmonie qu'on est obligé de reconnaître dans cette âme unanime l'âme unique de Jules Romains.

Sur un rocher terrible est perché un village à la manière des vieux aigles. « Là tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté ». Les hommes sont frères avec cette perfection des jumeaux. Les maisons elles-mêmes se pénètrent comme les cœurs les mieux nés, en mal d'amour. Un seul bonheur manque à ces lieux enchantés, couverts de neige et battus des vents : les femmes. Aussi les vole-t-on comme à l'époque de l'enlèvement des Sabines. Naturellement elles en sont fort heureuses. Toutes les filles n'auront qu'un cœur qui battra à l'unisson de Cromedeyre-le-Mâle. Et la joie règnera là-haut, sur un sol dur, près d'un ciel froid où ne monte pas la voix des cloches.



Des assemblées de vieillards, des scènes d'amour rude, au parfum âpre, des mots choisis comme un bouquet de fleurs montagnardes sont le charme de cette œuvre robuste et barbare. C'est un chant vaste sur deux notes, qui se répètent jusqu'à l'hallucination, ce n'est pas une pièce de théâtre. Il n'y a pour nous ni drame, ni tragédie. L'aventure de ces gens ne nous intéresse pas. Nous n'écoutons qu'une voix qui chante jusqu'à l'épuisement. Est-ce bien là le communisme que rêve de nous prêcher Jules Romains? Le dieu de Jules Romains pour tous ! C'est beaucoup et pas assez. Gardez votre dieu, Jules Romains, il vous va bien, mais laissez-nous les nôtres ! Etes-vous bien sûr qu'« *un jour viendra* » fleure précisément la motte brûlée?

M. Jacques Copeau s'est montré grand artiste en composant à coups de serpe son personnage d'Emmanuel. Louis Jouvet est un Anselme en bois travaillé de grand caractère et Auguste Boverio descend d'un vitrail médiéval. Mlle Valentine Tessier, Sabine entre les Sabines, fait comprendre tous les rapts possibles.

La mise en scène est ingénieuse, bien qu'un peu triste. Il est vrai que les pierres du plateau central sont si grises !

Malgré ses défauts, *Cromedeyre-le-Vieil* est un essai des plus intéressants, comme certains visages rocailleux, à la chair avare, mais aux yeux riches de lumière.



Le Théâtre de l'Œuvre, continuant son cycle d'Ibsen, vient de reprendre avec une excellente interprétation *Solness le Constructeur*. Ce poème de la force du désir et de l'envoûtement de la mort a été traduit avec une réelle intensité par Mme Suzanne Desprès et M. Lugné-Poé. Hilde et Solness montent cœur à cœur si haut, si près du ciel que le sol ne leur est plus possible que pour s'y briser le corps. C'est une des créations les plus étranges d'Ibsen que ce Solness qui bâtit sa vie à la mesure de son rêve et qui, pris de vertige, tombe du haut de sa tour d'ivoire, si gigantesque que la tour de Babel ne semble plus qu'une construction d'enfant.

Suzanne Desprès joue le personnage d'Hilde avec une sauvagerie de jeune aiglon ivre d'espace qui atteint d'un coup les cimes les plus inaccessibles. Lugné-Poé lui oppose un Solness des plus humains, éperdu d'idéal et angoissé de sa propre audace.

La mise en scène est austère, mais suffisante.

MARC-HENRY.

P. S. — La saison théâtrale s'achève en feu d'artifice, quoique maintes pièces aient fait long feu. La fabrication scénique s'industrialise en série pour répondre aux besoins d'une clientèle facile à satisfaire.

L'étrange aventure de M. Martin-Péquet de M, Pierre Chaîne au Théâtre Sarah-Bernhardt semble du Flers et Caillavet édulcoré. C'est à la fois charmant et médiocre. *Mlle Pascal* à l'Odéon a la sentimentalité en toc d'un brave petit roman-feuilleton, idoine au cinéma. Son auteur,

M. Martial Piéchaud en est à ses débuts. A la Comédie des Champs-Elysées, une actrice-auteur Mlle Fontanges joue le rôle principal dans une comédie intitulée *Le Beau Rêve*. Comme interprète, elle zézaye; comme auteur dramatique elle bégaye. Sa pièce évoque le sirop d'orgeat chère aux demoiselles bien élevées, mais les décors en sont ravissants, ce qui est déjà quelque chose. M.-H.



Les Arts

Dernière visite aux Salons

La Section de l'Art religieux n'est pas la moins importante au Salon de la Nationale. Mais si l'on considère qu'elle situe hors de l'ensemble Maurice Denis, Serusier, sans que le but proposé par la Société Saint-Jean semble atteint, on se demandera ce que l'art et l'église ont gagné à cette manifestation.

M. Henry Cochin, Président de la Société Saint-Jean, a raison lorsqu'il écrit : « A l'église la laideur est plus laide, tant la beauté y paraît naturelle ». Catholique militant, il songe non seulement à donner une vêture de beauté aux églises, mais aussi à redresser celles que la fureur ennemie a jeté bas. Je ne crois pas que parmi les œuvres intéressantes de la section d'Art religieux de la Nationale, M. Henry Cochin ait pu reconnaître les signes d'une renaissance.

Loin de moi la pensée de le décourager ! Je lui conseillerais plutôt de faire alliance avec des peintres vraiment créateurs qui consentent aussi d'être des maîtres artisans, très rares, et dont Dusouchet est le parfait exemple. C'est Maurice Denis qui est le grand homme; c'est Maurice Denis qui est le croyant fervent, c'est lui qui, avec sa *Décoration de la Chapelle du Souvenir*, prouve une fois de plus que son œuvre ne peut périr. Mais je crois que c'est Dusouchet, présentant un *Projet d'autel* pour église de campagne, exécuté d'une seule tenue, en collaboration avec ses élèves, qui peut réformer le plus sûrement l'art religieux.

De quoi se plaint M. Cochin? De ce qui fâchait tant le gastralgique J.-K. Huysmans, chevalier de cette rude brigade encline à malmener les catholiques au nom du catholicisme. M. Cochin a meilleur estomac. Toutefois, il doit, tourmenté du péché de colère par amour du beau tel que Dieu le veut, être souvent démangé de l'envie de donner de la canne dans l'étalage des mercantis sulpiciens, marchands d'horreur.

Le salut est dans le plus vieux fonds populaire. Inspirée des *Santons* de Provence, la *Pastorale* de Gémier a dû réjouir Dusouchet. Dusouchet qui forme des artistes en instruisant, sans aide officielle, (1) les enfants du peuple ne tire ses ressources que du trésor populaire.

Quand les desservants de paroisse, pieux mais béotiens, commenceront d'acheter en série des objets du culte, des statuettes qui ne seront plus chacun un monument de hideur, alors un art religieux majeur pourra naître et Maurice Denis et Desvallières ne seront plus seuls. Le xxe siècle verra des temples décorés par des artistes agenouillés d'abord devant l'art, tels que furent Delacroix, Ingres, Puvis. Un grand artiste mystique à son tour pourra surgir du siècle ou de l'ombre d'un couvent.

Mais qu'on prenne garde. Qu'on ne se hâte pas de faire décréter par d'habiles décorateurs un style catholique moderne. Même ne faudrait-il pas rompre trop vivement avec les façons sulpiciennes. N'y a-t-il pas dans les *bondieuseries* en sucre quelque chose qui correspond étroitement au sentiment religieux contemporain quelque peu affadi? Quelque chose qui correspond à la dévotion rétrécie depuis le Quiétisme? Maurice Denis a pris ses couleurs à Saint-Sulpice, mais en les purifiant, et J.-K. Huysmans en eut convenu.

J'ai vu à la Nationale des ornements sacerdotaux qui eussent bien diverti mon pauvre ami Alfred Jarry, si fier de loger en « Notre Grande Chasublerie de la rue Cassette ». Il y a là des pièces d'habit du Desservant de l'Office des Morts, selon Villiers de l'Isle Adam, cet hérétique malgré lui, qui sont proprement du genre « ballet russe ». Là est le danger que j'ai voulu signaler. Je vois les mieux intentionnés commettre, en voulant servir l'art religieux, les fautes des fervents de l'art du peuple. Qui sait si l'art du peuple et l'art religieux ne se manifesteront pas sur les mêmes autels en une renaissance surgie de profondeurs mal mesurées?



Le prince Mestchersky, qui apparait mené par des tourments de cette espèce que connut Dostoïewsky, et qu'il confesse dans le *Journal d'un Ecrivain*, me laisse à penser que je pourrais bien avoir raison. Sans doute, la Garde blanche peut prier devant sa *Sainte Vierge* orthodoxe avant de combattre les Rouges. Mais l'Image peut aussi présider à une Réconciliation. C'est une œuvre d'effusion, dirait Raoul Dufy, mais rigoureusement établie, comme Dufy le veut encore.

Loué soit M. Jules Galand, peintre de Marrakech, de ne demander de leçons d'orientalisme pas plus à Dinet qu'à Emile Bernard. Après l'Asie, l'Afrique. Il en veut absorber l'essence et son art le rapproche bien mieux de celui des Tharaud que de l'impressionnisme de Loti. M. Jules Galand est l'une des têtes d'un groupe d'artistes et d'écrivains coloniaux français que la Métropole se doit de mieux connaître. Bientôt un Emmanuel Defert, en peinture, un romancier comme Jean Marquet forceront l'attention.

Que de gens, que de choses, que d'œuvres qui ne sont pas à leur place, de l'un à l'autre Salon ! Je voudrais que Mme Suzanne Wolff-Jui tint pour un vrai compliment le conseil que je lui donne d'émigrer en un lieu plus aéré et plus ardent à la fois. Elle ne peut, aux Artistes Français, gagner personne et risque de se diminuer dans un monde sans rayonnement.

J'ai toujours eu soin de chercher le statuaire intéressant aux Artistes Français; fût-ce en 1920 parmi les hideux projets de monuments funèbres et glorieux, conçus par des illustres qui ont bâti trop de *Quand même* ! pour bien mettre debout cet *Enfin* ! Aux Artistes Français la place ne manque pas et il faut bien aux monuments un cadre monumental. C'est là que j'ai tour à tour découvert Costa et Bouchard, et je me demande en quel coin Abal, fidèle à la Nationale, logerait son monument s'il en exécutait un ce que je souhaite au hardi rénovateur de la taille directe.

André Salmon.

(1) Contrarié, au contraire par une mauvaise législation.

Les Arts appliqués

Le Salon des Arts appliqués

Il serait puéril et injuste de passer sous silence le Salon des Arts appliqués. Certes, je partage l'horreur que ses encombrants baraquements inspirent à tous les amis de la beauté de Paris. Mais je n'oublie pas que si les ombrages des Tuileries sont profanés pour de longs mois encore, la faute en revient tout autant au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts qui en a si complaisamment accordé la concession. Le Comité n'aurait pas mieux demandé que d'obtenir un terrain sur les fortifications en attendant le fameux Palais des Expositions qui n'est pas près de se construire. La solution aurait contenté tout le monde.

Je ne tiendrai pas rigueur non plus au Salon de la réclame naïvement tapageuse qui a salué l'ouverture de ses portes. Temple de la richesse, de la beauté... Ce sont là des communiqués destinés à remonter le moral des exposants. Il n'en reste pas moins le fait acquis qu'en quatorze ou quinze mois, au milieu de difficultés inouïes de main-d'œuvre et de matières premières, une grande exposition a été décidée, étudiée et réalisée. L'entreprise a droit à notre sérieux examen.

Bien que trente Chambres syndicales de l'industrie parisienne et trois groupements corporatifs aient coordonné leurs efforts, le Salon est loin de représenter l'ensemble de la production parisienne dans les industries d'art. On peut même dire qu'il se borne à deux catégories : les modes féminines et le mobilier sous toutes ses formes. C'est naturellement à ce dernier groupe que se limitera notre enquête, malgré l'attrait des stands présentés par les grandes maisons de couture et le luxe de figurines de cire, ingénieusement disposées, qui donnent l'apparence de la vie à ce musée Grévin de l'élégance.

Dès le seuil, une question se pose. A quelle classe d'exposants avons-nous affaire? Artistes créateurs de modèles, ébénistes fabricants, ou simples marchands de meubles? Dans ce Salon, qui n'a rien des Indépendants et où cependant tout le monde expose à sa guise, les visiteurs ne sont admis à connaître que la firme commerciale du titulaire du stand. « J'expose, et tout ce que j'expose sous mon nom m'appartient ». Singulière et persistante conception, dont on se plaignait déjà lors de l'Exposition de 1867 et qui, au faubourg Saint-Antoine, a survécu à l'Empire, au Septennat, à la Troisième République et à deux guerres.

Car nous sommes bien ici dans la vieille rue du faubourg Saint-Antoine. D'un bout à l'autre du hall, des noms familiers frappent nos oreilles. Toute la grande famille de l'ébénisterie de luxe a répondu à l'appel. Chaque maison s'est transportée aux Tuileries avec les pièces de choix de ses magasins. Je reconnais au passage ce bureau plat Louis XV avec ses bronzes ciselés et dorés comme au temps de Cressent et des Caffieri, ce salon d'Aubusson en bois sculpté et doré, cet ameublement de bureau Empire digne du vieux Jacob Desmalter. Je revois même des intériums gothiques et Henri II dont les bois noirs avaient depuis longtemps disparu des vitrines du faubourg. Il n'est pas jusqu'au commis attentionné à renseigner les visiteurs sur le mérite et le prix des mobiliers qui n'ajoute à l'illusion. En vérité, il y a quelque chose de touchant dans cet attachement aux vieilles traditions commerciales, à cette confiance en des méthodes qui résistent à tous les raisonnements, à toutes les attaques, et qu'on finit par croire éternelles comme la doctrine de l'Eglise.

Le fâcheux c'est que le Comité a admis les antiquaires à exposer. La Galerie s'ouvre par des ameublements d'époque, ou en partie d'époque, pour parler comme à l'Hôtel des Ventes. Puis, sans crier gare, on passe aux admirables reconstitutions du faubourg. Le public désorienté ne sait plus à quel saint se vouer. Il s'imagine voir de vieux meubles dans les stands modernes, et des copies modernes chez les marchands d'ancien, mais l'ensemble n'y perd rien. Bronzes dorés et ciselés, précieux bois de rapport, tapisseries aux tons passés, tout se fond dans une note agréable et harmonieuse. Le Salon « fait riche » et j'imagine que nos grands usiniers de guerre vont profiter du stock de belle production qui leur est offert pour mettre leur mobilier en accord avec leur nouvelle fortune.

Je me suis demandé, en face de ce témoignage surprenant de fécondité industrielle, si la plus grande partie des mobiliers exposés n'était pas de fabrication d'avant-guerre. Mais je n'ai interrogé ni les Soubrier, ni les Schmitt, ni les Linke, ni les Krieger, ni les Mercier, ni les Gouffé jeune, ni les Guérin, ni aucun des grands fabricants ou des grands marchands qui ont réalisé ce tour de force. Ma question leur aurait paru indiscrète. Mais production de 1914 ou de 1919, on ne peut s'empêcher de ressentir une légitime fierté devant ces preuves irrécusables de l'activité de nos industriels du bois et du bronze. C'est une belle réponse à faire aux éternels frères Tant-Pis qui répètent inlassablement que nous n'avons plus de belle main-d'œuvre.

Plus de belle main-d'œuvre !

Qu'ils viennent donc au Salon des Arts appliqués, et s'ils sont de bonne foi, ils conviendront qu'à aucune époque on n'a poussé plus loin la perfection du travail, l'amour des beaux matériaux, le sentiment de l'élégance qui sont depuis plus de deux siècles l'apanage de l'ébénisterie de luxe parisienne. Certains peuvent regretter — et je ne cache pas que je suis de ce nombre — que tant de talent professionnel ne soit pas dirigé dans une voie plus originale et plus moderne. Mais la lignée des beaux praticiens n'est pas prête à s'éteindre dans ces rues de Charonne, de Charenton, de la Roquette, Trousseau, Traversière, Crozatier, Ledru-Rollin, dans ces « passages » de la rue de Reuilly et du Faubourg-Saint-Antoine, qui rappellent le Vieux Paris et les gloires professionnelles d'autrefois.

L'ébénisterie n'est pas seule en cause au Salon. Mais les autres arts du mobilier sont moins bien représentés. Je fais exception pour le superbe ensemble de la manufacture d'Aubusson présenté par M. Braquenié, pour les beaux tissus modernes — et pourquoi pas? — de MM. Cornille frères, pour les toiles imprimées dans le goût nouveau par M. Faigenheimer et les reproductions de toiles de Jouy de M. Albert Chanée, pour les verreries de Bagge, exécutées à la cristallerie de Pantin, pour le choix de papiers peints présentés par les maisons Delepoulle et Duchesne. Mais les stands des bronzes d'art et des bronzes d'éclairage ne donnent pas, je le crains, une juste idée de l'état actuel de ces industries à Paris. J'ai eu cependant l'heureuse surprise de rencontrer là Edgard Brandt avec

un joli choix de lampes, de lustres, de lampadaires, de flambeaux en bronze et en fer forgé. Avec les meubles de M. Novak, c'est à peu près tout ce qu'il y a de moderne au Salon.

J'ai dit que très probablement les organisateurs n'ont pas ambitionné pour leur œuvre le moindre cachet de modernisme. Cette remarque n'a rien de désobligeant, car leur effort mérite notre estime par d'autres côtés. Mais il est utile de faire ressortir le caractère traditionaliste de ce Salon pour montrer qu'il ne fait pas double emploi avec l'Exposition d'art décoratif moderne décidée pour 1923. Il ne faudrait pas qu'on vienne dire au Parlement ou au Conseil municipal de Paris : « A quoi bon une nouvelle exposition des Arts appliqués? Nous venons de la faire ». L'équivoque n'est de nature à tromper personne. Mais c'est déjà trop qu'elle puisse naître dans certains milieux, et seul le silence de la presse officielle autorise de semblables rumeurs. Tentre-quatre mois à peine nous séparent de la date d'ouverture et nous ne savons pas même si l'exposition aura lieu à Paris ou à Versailles, dans l'île de Puteaux ou sur le terrain des fortifications d'Auteuil ! Il faudrait avoir l'esprit bien mal tourné pour reprocher à l'Exposition de 1923 de trop faire parler d'elle !

HENRI CLOUZOT.



L'Idée Française à l'Étranger

Lycées Français à l'Étranger

L'impérialisme français, prenons-y garde, est une locution présentement fort à la mode à l'étranger. Il suffit d'ouvrir quelques journaux de pays vaincus, neutres et même ex-alliés pour s'en assurer. Ce n'est pas dans cette rubrique le lieu d'en discuter, mais y a là un état d'esprit déjà trop généralisé pour n'en pas tenir le plus grand compte dans tout ce qui touche à la diffusion de la culture française hors de France.

Il importe qu'aucune de nos œuvres à l'étranger ne puisse être, non seulement accusée, mais encore soupçonnée d'entrer en rivalité avec la culture propre du pays où elle est installée, à plus forte raison de vouloir se substituer à cette culture.

C'est pourquoi, alors que nous applaudissons à toute création d'Institut français à l'étranger, à tout échange d'élèves et de professeurs, à toutes les mesures destinées à attirer des étudiants étrangers chez nous, nous ne pouvons-nous défendre de quelque inquiétude lorsqu'on vient nous parler d'organiser des lycées français dans les pays étrangers *à l'usage des nationaux de ces pays.*

Il faut, en effet, soigneusement distinguer les lycées de ce genre et les lycées français destinés aux enfants de la colonie française dans telle ou telle capitale. Le lycée français de Londres appartient à cette dernière catégorie, et nous nous sommes fait un devoir de dire tout le bien que nous pensions de cette initiative.

La question se pose uniquement pour les lycées destinés aux étrangers. Avant la guerre, c'était une spécialité de l'Allemagne que d'essaimer ainsi hors de ses frontières des établissements secondaires. Faut-il l'imiter aujourd'hui? Ce serait dangereux.

Qu'on imagine un lycée anglais ou américain s'installant à Paris et prétendant former une partie de notre jeunesse selon les méthodes ordinaires de Grande-Bretagne et des Etats-Unis. Notre patriotisme en prendrait ombrage à bon droit.

M. Louis Cazamiau, président des Compagnons, a lumineusement démontré dans le tome premier de *L'Université Nouvelle* l'impossibilité de remplacer dans nos études secondaires le latin par une langue vivante. Il semble inadmissible en effet qu'on impose à un esprit en voie de formation les façons de comprendre, de sentir et de s'exprimer d'un peuple autre que celui dont on fait partie.

Ce qui est évident en ce qui nous concerne ne l'est pas moins en ce qui touche autrui. Le patriotisme espagnol, grec, tchéco-slovaque ou belge a le droit d'être aussi ombrageux que le nôtre. Nous avons le devoir d'éviter tout ce qui pourrait le heurter.

La sagesse théorique serait, par conséquent, de ne pas fonder de lycées français à l'étranger afin de ne pas éveiller les justes susceptibilités nationales.

Dans la pratique, cette règle doit jouer d'une façon absolue dans tous les pays où il existe déjà une tradition universitaire nationale, un plan d'études complet et en plein exercice. Pas de lycées français à Rome ou à Milan, à La Haye, à Bruxelles, à Lisbonne ou à Madrid. L'expérience du lycée français de Madrid semble concluante à cet égard.

Dans les pays neufs d'Europe ou d'Amérique qui cherchent encore leur voie et qui, empoisonnés par la Kulture prussienne, s'adressent à nous pour les aider à s'en guérir, il serait maladroit de nous récuser, mais il ne le serait pas moins de ne pas prévoir l avenir prochain où une tutelle intellectuelle trop étroite de la France pourrait devenir intolérable à des peuples aujourd'hui admirablement disposés en notre faveur.

Peupler les lycées de Roumanie, de Grèce, de Bohême ou du Brésil des professeurs français qui nous sont réclamés, c'est parfait. Organiser, comme au Brésil, des lycées français, c'est acceptable et utile, mais à condition de prendre quelques précautions, notamment d'y avoir un personnel mixte où l'élément français soit en minorité et, toutes les fois qu'il sera possible, de mettre à la tête des établissements un indigène et non pas un Français. Cette dernière formule était celle du lycée de Galata Sérai, fondé en 1867 par Victor Duruy et dont la fortune fut brillante (elle l'est d'ailleurs moins aujourd'hui).

On voit à quelle préoccupation nous obéissons. En ce moment, moins que jamais, il ne faut pas qu'on puisse accuser la France de tenter une main-mise intellectuelle sur la jeunesse étrangère. Notre pays doit rester celui qui aide les autres à se libérer et à prendre conscience d'eux-mêmes. L'influence morale de la France dans le monde est à ce prix.

BENJAMIN CRÉMIEUX.

P. S. — M. Andra, directeur du Lycée français de Londres, a bien voulu nous écrire pour rectifier deux points de notre article paru ici même le 24 avril dernier. Nous avions exprimé le souhait que les lycées de Londres et l'Institut qui s'y rattache, entreprises privées, fussent reliées effectivement et administrativement à une Université française. Est-il besoin d'ajouter que dans l'expression « entreprises privées » ne

et ses collaborateurs? Notre but était au contraire de faciliter la tâche de ces distingués universitaires, en attirant l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de donner un statut officiel à un organisme aussi utile que pourrait l'être un Institut français en Grande-Bretagne.

M. Andra nous fait savoir que « l'Institut et les Lycées ne sont pas une œuvre privée. Depuis 1913, l'Institut est rattaché à l'Université de Lille. »

Nous ne pouvons que maintenir notre affirmation. L'Université de Lille a donné son patronage aux lycées de Londres, mais ceux-ci dépendent du point de vue administratif et budgétaire d'un Conseil d'administration où les membres anglais sont en majorité.

Prenons acte de la seconde rectification de M. Andra qui nous dit : « Les cours fermés destinés à préparer les Anglais à l'enseignement du français existent depuis 1913. Et cette année, c'est 165 étudiants qui se sont inscrits à ces cours et non 56. »

Le chiffre de 56 nous avait été fourni par un des professeurs de ces cours. Réjouissons-nous qu'il soit tellement au-dessous de la très encourageante réalité comme nous nous réjouirons de tous les progrès accomplis par l'Institut français du Royaume-Uni (1-7, Cromwell Gardens, South Kensington, S. W.).

B. C.

L'Opinion à travers le Monde

En France

LE DISCOURS DE M. MILLERAND KRASSINE ET LLOYD GEORGE

« Les négociateurs du Traité reprochant à M. Millerand les difficultés qu'ils lui ont léguées, voilà le spectacle paradoxal qui fut donné hier à la Chambre », écrit le *Matin* (29 mai), à la suite de la séance, où échouèrent les offensives concertées de MM. Tardieu, Klotz et Loucheur. De fait, l'argumentation robuste et loyale de M. Millerand lui a permis d'emporter un vote de confiance presque unanime. Les 500 députés qui ont approuvé les déclarations du Président du Conseil lui donnent toute l'autorité qu'il réclamait pour négocier à Spa.

La presse se félicite, sans distinction d'opinion, de ce résultat. Du moment que M. Millerand, à plusieurs reprises, a affirmé sa volonté de ne point laisser attenter au Traité, le système du forfait a fini par rallier à peu près tous les esprits.

D'une part, comme l'écrit *Le Petit Parisien* (29 mai) :

« Le traité de paix laisse les Alliés libres de fixer, avant mai 1921, l'évaluation globale des réparations dues par l'Allemagne. Procéder maintenant à cette évaluation, fixer la dette de l'Allemagne, ce n'est donc pas réviser le traité, c'est réaliser tout de suite quelque chose; c'est favoriser le relèvement économique du monde entier ».

Et d'autre part, comme l'écrit M. Jacques Bainville, dans *L'Action Française* (29 mai) :

« Il y avait à choisir entre l'attente indéfinie de versements qui ne venaient pas, qui n'étaient garantis par rien, et des versements effectifs ou, comme l'a dit le président du conseil, des réalités. Or, pas de réalités sans gages : voilà la conclusion à laquelle est arrivé M. Millerand ».

Du *Journal du Peuple* au *Gaulois*, tous les quotidiens reprennent ce thème : il faut en finir !



Cependant, l'on n'est pas encore à Spa. Et M. Krassine, représentant des Bolcheviks, est déjà à Londres. La presse française, d'abord un peu indifférente, s'est aperçue tout de même qu'il ne s'agirait pas simplement entre MM. Lloyd George et Krassine, de négociations commerciales. Et lorsque le Premier britannique, assisté de M. Bonar Law et de lord Curzon, eut reçu officiellement « l'homme au couteau entre les dents », du coup, l'alarme est donnée.

« Le fait que le premier ministre de la Grande-Bretagne et les principaux membres du gouvernement anglais aient consenti à causer officiellement et directement avec un commissaire du peuple de la Russie rouge — que M. Lloyd George en personne est venu recevoir à l'entrée de sa résidence — est un événement qui n'équivaut pas à la reconnaissance de la république des soviets, mais peut en être la préparation. »

écrit M. Charles Saglio dans *L'Œuvre* (1er juin).

Mais on sait que M. Millerand, fidèle à la tradition clémenciste, ne veut à aucun prix qu'il soit parlé de reconnaissance de la République des Soviets. Le Président du Conseil français, devant le désir formulé par le Gouvernement britannique de voir la France représentée aux entretiens de Londres, a donc répondu par une note négative. Il priait M. Cambon, notre Ambassadeur de ne pas prendre part aux discussions; en même temps il rappelait qu'à San-Remo, il avait été spécifié que les Alliés discuteraient avec les Russes uniquement sur le terrain de l'échange commercial.

Ici, il fallait s'y attendre, l'opinion française se partage en deux camps tranchés. Les socialistes félicitent M. Lloyd George de son attitude, mais tout ce qui n'est pas socialiste pousse les hauts cris.

La note la plus violente est donnée par M. Buré, dans *L'Eclair* (1er juin).

« Il faut oser dire crûment la vérité. Les négociations de Londres déshonorent l'Entente. La plus basse hypocrisie humanitaire y préside. Les bolchevistes qui ont torturé, ensanglanté et ruiné la Russie demandent les wagons et les locomotives qui leur manquent pour poursuivre la guerre atroce qu'ils ont entreprise. Si nous leur en fournissons, l'armée rouge écrasant la Pologne rejoindra l'armée du *Reich* et notre Rhin sera de nouveau menacé...

Que M. Millerand ait au moins le courage de se désolidariser de la politique de M. Lloyd George s'il ne peut le persuader de son odieuse absurdité. Il y va de l'honneur et de la sécurité de la France ».

Le Temps, *Les Débats*, avec beaucoup plus de modération, comptent également sur la fermeté de l'attitude de M. Millerand.

Mais la presse socialiste, encore une fois, crie à l'incompréhension du Gouvernement français. « Il est à penser, écrit M. Marcel Cachin, dans *L'Humanité* (1er juin), que les Anglais n'iront pas jusqu'à la rupture exigée par Paris en des notes que les officieux nous annoncent comme impératives ».

En tout cas, le devoir de la classe ouvrière, en

l'occurence est tout tracé. M. Marcel Cachin lui demande, à l'exemple des marins anglais et des cheminots italiens, de se refuser à transporter en Orient du matériel de guerre employé contre les Russes.

« Que pourrons-nous répondre, demande-t-il, aux travailleurs de Russie, lorsqu'ils nous reprocheront un jour d'avoir contribué à prolonger contre leur république les expéditions, les agressions, les tentatives multipliées d'étranglement?

M. Marcel Cachin réclame donc du prolétariat français la stricte exécution des résolutions du Congrès Confédéral de Lyon.

En Angleterre

L'ARRIVÉE DE KRASSINE. — LA POLITIQUE ANGLO-RUSSE. — LE COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE.

La politique russe de M. Lloyd George est une douche écossaise, — galloise, devrait-on dire — qui mécontente la presse unioniste et la presse Northcliffe : quand l'offensive polonaise a semblé réussir, il y a trois semaines, le Gouvernement de M. Lloyd George n'a-t-il pas refusé de blâmer la Pologne? M. Bonar Law n'a-t-il pas laissé entendre, aux Communes, que l'Angleterre est moralement obligée d'envoyer des armes et des munitions à Varsovie? Et maintenant, on apprend que M. Lloyd George va recevoir Krassine, représentant des Coopératives russes... et de Lénine?

On sait ce que vaut ce *sophisme* : un radio de Moscou annonçait le 9 mai « que l'organisation coopérative russe a été convertie en une institution soviétique ».

Le *camarade* Krassine et le *camarade* Lloyd George vont donc se rencontrer. L'intimité du tête-à-tête leur permettra, sans doute de découvrir quels sont les points communs de leur politique : cette idée est insupportable à la conservatrice *Morning Post* (24 mai).

Le *Times*, qui prévoit, dès le 24 mai, l'entrevue, commence une nouvelle campagne anti-bolcheviste : le retour en Angleterre du Révérend North, que Lénine a laissé échapper de Moscou, servira de prétexte à cette campagne : on interrogera le Père North; on commentera longuement ses déclarations, témoignages accablants pour le gouvernement des Soviets, et l'on se souviendra de ce qu'avait dit Lloyd George : « Le pillage est partie essentielle de la politique bolcheviste ».

Pourquoi, se demande la *Morning Post* (25 mai), les Russes ont-ils laissé rentrer North en Angleterre? Sa détention aurait compromis les négociations soi-disant commerciales de Londres. Les Bolcheviks ont toujours été désireux d'entrer en discussion avec leurs ennemis capitalistes... L'art de Lénine est de temporiser... S'il cause avec ses adversaires, c'est pour mieux communiquer avec les amis qu'il sait trouver dans leur camp. Le Gouvernement britannique joue dans le jeu de ses plus mortels ennemis.

Le *Daily Chronicle* (27 mai), qui continue d'exprimer assez fidèlement la politique du gouvernement, prépare l'opinion publique aux prochaines conversations de Lloyd George et de Krassine : certaines personnes sont étonnées que le Gouvernement saisisse l'occasion de conférer avec « ces hommes ». Mais il est parfaitement clair que si l'on veut trouver un *modus vivendi* pour l'Europe, on est obligé d'écouter ce qu'ils disent et de connaître les garanties qu'ils offrent. On ne peut concevoir qu'on examinera à Spa toute la situation financière européenne, sans parler de la situation économique de la Russie. Au demeurant, qu'on ne s'y trompe pas : *Nous ne sommes pas ennemis du peuple russe* ».

M. Perris aborde dans le *Chronicle* (29 mai), la question difficile, celle de *l'or russe*, avec lequel les coopératives russes paieront à l'avenir les matières premières, les denrées alimentaires, les rails et les locomotives envoyés d'Angleterre.

Perris explique que l'or *tsariste*, le blé, le lin, tsariste ou bolcheviste, sont également tachés de sang : il faut liquider. La Suède qui a conclu avec Krassine un marché de 5.500.000 livres pour des machines agricoles qu'elle lui livrera contre cet or, a donné le bon exemple.



La presse libérale et travailliste se félicite bruyamment des futures conversations.

Le *Manchester Guardian* (29 mai), se moque de ses confrères effrayés. Quand un Français débarquait à Douvres, au XVI[e] siècle, une bande d'Anglais le suivait dans la rue en hurlant : « Chien de Français! » Aujourd'hui, quand Krassine arrive, on s'étonne on s'exclame avec horreur : « Mais, c'est un Bolchevik ! »

L'or bolcheviste indigne surtout les porteurs français ou anglais de rentes russes : ces gens-là ne comprendront-ils jamais qu'en plaçant leur argent en titres d'un Etat étranger, ils le faisaient à leurs risques et périls?

Si le nouveau gouvernement refuse de reconnaître les anciennes dettes nationales, il ne fera pas un acte honorable : mais cela ne sera pas une raison pour attaquer, militairement ou diplomatiquement, la Russie.

La *Westminster Gazette*, le *New-Statesman*, la *Nation*, le *Daily Herald*, souhaitent la bienvenue à Krassine, avec des nuances, dans leur satisfaction qui varient de l'approbation modérée à l'enthousiasme.

Citons encore le *Daily News* (29 mai), qui commente ingénieusement la reprise éventuelle des relations commerciales avec la Russie, : par le Traité de Versailles, dit-il, la Commission des Réparations peut laisser l'Allemagne libre d'acheter chez ses anciens ennemis des vivres et des matières premières, *avant de payer un sou d'indemnité*. La Russie ne devrait pas lâcher aujourd'hui une once de son or pour des achats similaires, sous prétexte que d'anciens créanciers ont une première hypothèque sur ses ressources? Comment feraient donc l'Italie et la France, et d'autres pays de l'Entente, si leurs créanciers (l'Angleterre et les Etats-Unis) leur appliquaient ce principe insensé?



La politique du froid et du chaud vis-à-vis de la Russie est fonction des difficultés de l'Empire en Orient. Le colosse aux pieds d'argile s'est senti menacé par les Bolcheviks qui ont poussé une pointe sur la Caspienne. On oubliera un instant la Pologne. On « causera » avec les chefs des propagandistes dangereux du *Middle East*. La *Morning Post* laissait bien percer cette préoccupation (26 mai) : les délégués russes viennent à Londres pour obtenir des locomotives. S'ils les obtiennent, *ils pourront mieux ennuyer nos amis persans*.

Pourquoi les Bolcheviks ne nous porteraient-ils pas des coups sur la Caspienne, se demandait de même la *Westminster Gazette* (25 mai), quand nous soutenons leurs ennemis d'Occident? Et la *New Europe* (27 mai), se plaignait dans son éditorial du « déclin du bon sens » :

Nous semons le vent à Omsk, à Archangel et en Ukraine, et nous récoltons la tempête à Enzeli et sur la Bérésina.

L'Empire, dont le développement territorial prend depuis la guerre une ampleur inquiétante, voudrait bien écarter aujourd'hui les charges nouvelles, et nouer avec les puissances amies et ...rivales, des relations meilleures.

Il est heureux, dit la *Morning Post* (28 mai), que Geddes, ambassadeur de Grande-Bretagne récemment arrivé à Washington, ait eu le courage de dénoncer certaines légendes qui ne facilitent pas les relations américano-britanniques. Le pétrole n'est pas un monopole anglais, comme on l'a prétendu; 70 % de la production mondiale viennent au contraire des Etats-Unis.

La paix du monde repose sur l'entente de l'Angleterre et des Etats-Unis. Si cette entente semblait compromise, Lénine, Ludendorff et de Valera relèveraient vite la tête. L'Amérique a de grandes responsabilités dans les difficultés du monde et en particulier dans le *Middle East* : Si elle n'accepte pas ces responsabilités, l'Empire britannique en souffrira.

L'Empire est à un des plus sérieux moments de son histoire splendide, mais orageuse...

Le *Manchester Guardian* (28 mai), à propos du traité turc, le *Daily Chronicle* (27 mai), à propos du rejet par le Sénat Américain du mandat arménien, montrent le même souci, expriment le même regret : il faut éviter au pays des difficultés en Mésopotamie; il n'était pas exorbitant de demander à l'Amérique d'aider l'Arménie à se remettre sur pied.

L'*Observer* (30 mai), marque bien que les deux pierres de touche actuelles du Foreign Office sont : 1° l'organisation du Middle East; 2° l'entente de la Grande-Bretagne et de la Russie, sans laquelle il n'y aura aucune stabilité possible en Orient.

A lord Curzon de montrer ses talents : sa tâche est immense, puisque toutes les idées d'avant-guerre sont abolies et qu'il doit rénover maintenant la politique anglaise.

En Allemagne

L'ASSEMBLÉE NATIONALE N'A PAS EU UNE FIN BRILLANTE. — UN BILAN PROVISOIRE. — UN NOUVEAU CRIME POLITIQUE ET LES MENÉES RÉACTIONNAIRES. — VERS SPA.

On a lu plus haut l'article consacré aux élections allemandes du 6 juin. Nous nous contenterons de quelques mots sur les derniers jours de l'Assemblée Nationale qui vient de se séparer.

En hâte elle a liquidé quelques interpellations, qui s'étaient accumulées, et auxquelles les ministres répondaient avec froideur et non sans arrogance. Une crise ministérielle a failli éclater *in extremis*. Puis, pour finir, ce fut une scène de comédie, à la mode de l'ancien Reichstag impérial.

Un projet de loi portant suppression des conseils de guerre, déjà adopté en première et deuxième lecture, devait être discuté pour la troisième fois. Au moment du vote final, les députés de droite quittèrent la salle des séances, et le président dut constater avec mélancolie, qu'il manquait *une* voix pour que le quorum fut atteint.

Le *Vorvaërts* (21-5) enregistre avec mélancolie cette preuve d'impuissance à la dernière minute : « L'Assemblée Nationale a dû vider jusqu'au fond le calice d'amertume, et sa dernière séance a été une journée peu brillante ».

Mais la conservatrice *Preussische Zeitung* ricane : « Cette fin lamentable est digne de la législature lamentable ».



Quelques commentaires accompagnent naturellement la disparition de l'Assemblée Nationale. Ceux de la presse de droite sont sévères :

Cette première période de la République allemande a été marquée par la paix de honte et de violence de Versailles, par l'exécution du traité, par la guerre civile permanente, par la dictature de classe du prolétariat... La faute en incombe à ceux qui depuis novembre 1918 se sont emparé du pouvoir en rompant avec tout le passé de notre pays. » (*Preussische Zeitung*, 23-5.)

A gauche, on s'efforce, à défaut de grands éloges, de plaider les circonstances atténuantes :

On n'est pas fondé à adresser des reproches au Parlement, s'il n'a pas dissipé tous les nuages. Le peuple allemand ne doit pas oublier qu'il a encore à apprendre l'usage de la liberté et de la démocratie. » (*Frankfurter Zeitung*, 22-5).

Le *Vorvaërts* (22-5) est plus explicite encore :

« L'Assemblée Nationale a construit sur les débris d'une monarchie millénaire la République démocratique, et cela, bien que les élections de janvier 1919 n'aient pas envoyé une majorité de républicains».

Son œuvre positive, pour n'être qu'ébauchée, ne mérite pas d'être dédaignée. La nouvelle loi électorale, les premières mesures de socialisation, la création des conseils ouvriers, les nouveaux impôts, tout cela constitue des tentatives heureuses et fécondes. Aucun autre pays du monde n'est encore allé aussi loin dans la voie du progrès politique, social et économique.



Jusqu'aux tout derniers jours de la campagne électorale, la lutte n'avait pas été très vive. A peine quelques cortèges dans la rue, et quelques réunions houleuses. Un journal modéré, comme la catholique *Germania* a même pu écrire, le 26 mai :

« La campagne se poursuit paisiblement et sans grand intérêt de la part des masses, contrairement à ce qui s'était passé lors des élections précédentes. »

Après les émotions des dernières années, après les conflits passionnés des opinions politiques, l'Allemagne éprouve pour l'instant un grand besoin de repos, et selon la formule populaire qui gagne Berlin « on en a assez de la politique ».

Pourtant les conservateurs ne désarment pas, et veulent, à la veille de la journée décisive, agir par la terreur, ce qui est dans leur tradition. Il semble bien qu'ils viennent de se rendre coupables d'un nouveau crime politique. Le capitaine de frégate Paasche a été assassiné dans sa propriété. Un lieutenant, suivi de 60 hommes et de deux mitrailleuses, a cerné la propriété sous prétexte d'y rechercher des armes qui y auraient été cachées. Finalement, le malheureux propriétaire a été abattu à coups de fusil. Que s'est-il passé? Les agresseurs l'accusent d'avoir voulu fuir. Le Gouvernement a promis une enquête. En tout cas, la *Germania* du 25 mai l'affirme, le procureur du Tribunal n'avait pas ordonné cette perquisition.

Et ce que l'on sait bien, c'est que le capitaine de frégate Paasche ne cachait pas ses opinions socialistes, voire même communistes. Il avait été emprisonné pendant la guerre par la monarchie. Les militaires ne lui pardonnaient pas d'encourager le mouvement républicain et démocratique. Ils semblent l'avoir fait disparaître, pour servir d'exemple, comme ils avaient fait disparaître Liebknecht, Rosa Luxemburg, Kurt Eisner, Haase et d'autres encore.

C'est un crime de la clique militariste, qui fait assassiner en plein jour ceux qui lui déplaisent, tandis que, dit le *Freiheit* (25-5) « les tribunaux ne veulent pas ou ne peuvent pas mettre fin à ses agissements ».

D'autre part, militaires et conservateurs conti-

nuent à s'organiser. Ils veulent que la leçon du Coup d'Etat manqué du 13 mars ne soit pas perdue. S'ils essaient d'en faire, un second, ils seront mieux préparés cette fois. Tout d'abord, ils ne veulent pas laisser dissoudre les corps francs. Le *Vorwaërts* (23 et 29 mai), a déclaré qu'une *Ligue du Front* s'était fondée à Paderborn, le 13 mai, dont l'objet essentiel était d'empêcher cette dissolution par tous les moyens. En outre des troupes, des vêtements et des armes sont expédiés plus ou moins ouvertement en Prusse Orientale, qui deviendrait ainsi un vaste camp de concentration pour les troupes révolutionnaires.

Il y a sans doute une part de bluff dans ces menées. Mais le gouvernement s'inquiète. Les organes modérés reconnaissent qu'il n'est pas possible de nier l'existence de ces préparatifs. (*Germania* du 25 mai). La *Freiheit* (25-5) déclare : « que la situation est si grave qu'il n'y a plus un instant à perdre »; et le *Vorvaërts* (25-5), invite le ministre de la Défense nationale, « à mettre hors de cause et à punir les séditieux, au lieu de toujours parlementer avec eux ».



De leur côté, les démocrates font des efforts de propagande qu'il serait injuste de négliger. Ils parlent avec la plus grande netteté :

« Entre la ploutocratie de l'Ouest et le bolchevisme de l'Est, nous, le pays central, nous n'avons pas d'autre chemin possible que celui d'une démocratie de justice et d'égalité sociales... Si nous réussissons, nos morts ne seront pas tombés en vain. » (*Frankfurter Zeitung*, 25.5) .

Il faut que vive la Société des Nations et que l'Allemagne y entre, telle est l'opinion de la *Frankfurter Zeitung*, qui ajoute :

« Le devoir des nations de délibérer et de travailler en commun pour le bien de tous, et de brider l'égoïsme par des règles de droit international ».

Le *Berliner Tageblatt* multiplie les appels dans le même sens, en s'adressant surtout aux fonctionnaires (27-5), et à ceux qui sont chargés de l'éducation de la jeunesse allemande (28-5).

Et faut-il tenir pour de simples paroles les déclarations faites par le chancelier Muller dans une réunion électorale à Munich, le 29 mai :

« Nous prouverons le 6 juin que l'Allemagne est rassasiée de guerre pour l'éternité. Quand viendra une Ligue des Nations vraiment digne de ce nom, nous serons tous disposés à y entrer ».

La fixation, provisoire tout au moins, de la Conférence de Spa, et la séance de la Chambre (27.5), où M. Millerand a exposé le point de vue français, ont provoqué de nouveaux commentaires. La façon de voir n'est pas modifiée; elle s'exprime plus clairement.

L'Allemagne accepte d'aller à Spa, et ses dix-huit délégués sont déjà désignés. Elle espère que ses doléances seront écoutées, et les journaux constatent avec satisfaction :

« Les dirigeants de l'industrie française ne se laissent plus guider par la haine, et aperçoivent clairement les avantages d'une collaboration avec les milieux producteurs allemands ». (*Berliner Mittagszeitung*, 25-5).

Mais la séance de la Chambre et la majorité considérable obtenue par M. Millerand inquiètent et irritent les Allemands. La *Frankfurter Zeitung* du 29 mai proteste avec indignation contre l'intention de prendre des gages en Allemagne, soit pour garantir le paiement des annuités, soit pour lui consentir des crédits. « Ce serait un nouvel acte de violence. »

Les Allemands ne veulent se présenter à Spa : « ni en banqueroutiers, ni en maîtres-chanteurs, mais pour demander à être traités selon le droit et la justice ». (*Allgemeine Deutsche Zeitung* du 30 mai).

Ils présenteront des comptes serrés, mais ils attendent surtout qu'on inaugure à cette conférence une politique de production, méthodique, créatrice et organisatrice. » (*Frankfurter Zeitung*, 26-5.).

En Italie

L'ANNIVERSAIRE DE L'INTERVENTION. — REPRISE OU RUPTURE DES POURPALERS ITALO-YOUGOSLAVES ? — LA CAMPAGNE POUR LA DALMATIE ITALIENNE.

Le 24 mai, anniversaire de l'entrée en guerre de l'Italie, n'a pas été officiellement célébré dans la péninsule. Si des associations patriotiques ou des particuliers ont mis des drapeaux à leurs fenêtres, les édifices publics n'ont pas été pavoisés. Le neutralisme s'affiche; son organe principal, la *Stampa*, publie une déclaration lue par son directeur, le sénateur Frassati, en mai 1915, à ses rédacteurs rassemblés, dans laquelle il dénonçait le danger d'une guerre, même victorieuse, aux côtés des Alliés.

Les interventistes au contraire, tout en maintenant leur point de vue, se taisent ou concèdent que par la maladresse des négociateurs ou la mauvaise volonté des Alliés, l'Italie n'a pas obtenu de sa victoire tout ce qu'elle était en droit d'en espérer.

Les arguments n'ont pas changé des deux côtés, ce qui a changé, c'est le ton et l'attitude. Les neutralistes ne se défendent plus, ils accusent. Les interventistes n'accusent plus, ils plaident. Ecoutons le *Secolo*, qui fut un des plus ardents à vouloir l'entrée en guerre de l'Italie à nos côtés :

« Qu'importe si l'oubli est descendu sur trop de tombes? Qu'importe si on entend parler davantage de Caporetto que de Vittorio Veneto? Nous sommes encore une fois victimes de la manie de nous dénigrer nous-mêmes. Mais rien ne peut effacer la grandeur d'un peuple qui, pendant quarante et un mois, a été plus fort que le malheur...

L'Allemagne n'a pas vaincu. Et les empires militaires se sont écroulés sous le heurt des forces montantes de la démocratie. Que l'on fouille, si l'on veut, dans les coulisses de la guerre, pour remettre en lumière les erreurs ignorées ou des fautes passées sous silence. Mais après quelques siècles, la race italienne est rassemblée autour de Rome. L'histoire, la voilà. »

Le catholique *Corriera d'Italia*, devenu quasi officieux depuis l'entrée des populaires dans le troisième cabinet Nitti, publie un article où le désappointement italien est décrit avec fidélité. Cette année, constate-t-il, aucun enthousiasme pour fêter l'anniversaire de l'intervention.

« La cause doit en être avant tout recherchée dans la disproportion entre les espérances avec lesquelles nous entrâmes en guerre et les gains que la victoire nous a procurés ».

L'Italie a bien atteint au Nord ses frontières naturelles, mais elle n'est pas parvenue à assurer sa sécurité dans l'Adriatique, bien plus « la guerre qui devait résoudre le problème adriatique finira peut-être par l'aggraver ». Cet insuccès dans l'Adriatique s'est accompagné d'insuccès en Orient, d'insuccès dans les colonies, d'insuccès en matière financière et économique.

« Aux yeux de la majorité du public, les causes de ces insuccès se réduisent à une seule : la malveillance, la jalousie et l'on pourrait même dire la mauvaise foi des Alliés qui se sont tous trouvés d'accord pour berner notre pays. Ne voient-ils pas, dans sa position géographique et dans la puissance de sa race réunie en nation, après des siècles de servitude et de division, un rival qu'il faut empêcher de grandir et de se fortifier?

Tout cela est vrai. Nos Alliés nous ont donné trop

de preuves de leur malveillance pour qu'il nous soit permis d'en douter ».

Toutefois, le *Corriera d'Italia* estime qu'une autre raison de ces insuccès a été le manque de discipline et de concorde nationales en Italie après l'armistice et reproche leurs manœuvres à la fois aux socialistes, aux giolittiens et aux impérialistes.

On le voit : le mécontentement est unanime et les griefs contre les Alliés ne sont même plus discutés. L'avenir de l'Entente est uniquement entre les mains des gouvernants de l'Italie, la majorité de l'opinion publique s'en désintéresse, pour ne pas dire plus.



Les pourparlers directs italo-yougoslaves, entamés le 10 mai à Pallanza et interrompus le 11 par la crise ministérielle vont-ils reprendre? L'opinion italienne au début de mai, abstraction faite des nationalistes intégraux de l'*Idea Nazionale* ou des anti-nittiens non moins intégraux du *Giornale d'Italia*, semblait disposée à accepter une solution amiable du problème adriatique, même au prix de quelques concessions. Le 8 mai, M. Nitti avait exposé, au milieu de l'assentiment quasi-général, sa volonté d'aboutir en négociant avec la Serbie.

La crise ministérielle a modifié la situation dans une proportion qu'on ne peut encore apprécier avec exactitude. Une campagne de presse hostile à la reprise des négociations directes a commencé dès le 12 mai et elle continue à battre son plein. Le général Peppino Garibaldi, de retour d'un voyage en Dalmatie, a, dans une série de déclarations retentissantes, proclamé la nécessité d'oébir au vœu des populations dalmates qui est d'être rattachées à l'Italie. A la campagne de l'*Idea Nazionale* et du *Giornale d'Italia*, d'autres journaux moins exaltés, comme la *Gazetta del Popolo* et la *Tribuna* par la voix du francophobe Rastignac se sont associés.

Des informations troublantes sur l'intransigeance du nouveau cabinet yougoslave ont été répandues, notamment par l'*Epoca*. Si bien que la reprise des pourparlers direcs que l'officieux *Messagero* annonçait imminente a été renvoyée *sine die* et que M. Nitti a déclaré qu'il ne les reprendrait qu'après avoir obtenu un vote de confiance de la Chambre.

Une intense propagande est menée à Rome par des intellectuels Dalmates. Le bruit d'un complot dont Peppino Garibaldi était le chef a même été accrédité par la police de M. Nitti.

Enfin, les déplorables incidents qui ont eu lieu le 24 mai à Rome ont provoqué une nouvelle explosion de nationalisme. Une manifestation patriotique d'étudiants, qui voulait se rendre au Quirinal pour y acclamer le Roi et la Dalmatie italienne, est entrée en conflit avec les « gardes royales » (sorte de gendarmerie mobile qui vient d'être récemment réorganisée); les gardes ont tiré; l'on compte huit morts et de nombreux blessés.

Dans la nuit du 24 au 25 mai, tous les Dalmates résidant à Rome étaient emprisonnés. L'enquête ayant démontré que les incidents de la veille étaient dûs à un affolement inexplicable de la police, qui avait tiré sans provocation de la part des manifestants; les Dalmates ont été remis en liberté, mais tous les journaux hostiles à M. Nitti se font une arme de cette maladresse et l'accusent d'anti-patriotisme. Certains invitent M. Giolitti à prendre la parole à la Chambre pour défendre le pacte de Londres, et l'interview donnée par « le vieillard de Oronero » à la *Tribuna* est déjà considérée comme une déclaration de guerre au cabinet actuel.

Pour désarmer cette opposition, l'opportuniste M. Nitti est bien capable de renoncer à sa politique de réconciliation italo-yougoslave ou tout au moins de l'ajourner et d'accentuer à Spa une politique peu francophile pour reconquérir quelque popularité.



Livres Sociaux

ÉCOLES D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI

En recevant le Livre de M. A. de Nitray, intitulé *Une Educatrice au XVIIe siècle* (1), j'espérais me documenter sur la pédagogie dans les institutions d'enseignement pour jeunes filles, en France, sous le Grand Roi. A cet égard, j'ai été déçu et, sauf à la page 233, il n'est question nulle part, dans cet ouvrage, des vues pédagogiques, des méthodes d'enseignement ni de l'organisation technique des maisons fondées au XVIIe siècle par la vénérable Anne de Xainctongi.

Par contre, l'histoire de la vocation de cette femme de bien, des résistances qu'elle rencontra, de la ténacité avec laquelle elle les surmonta, nous est contée par le même, précisément et avec une foi touchante. Anne fut une sainte fille, à qui Dieu commanda impérieusement de fonder des communautés pour l'éducation des filles. Voix intérieures, conseils de l'ange gardien, apparitions, miracles même, rien ne fit défaut pour appuyer ces injonctions. Brimades, injures, persécutions, déboires, tentations du Démon, rien ne manqua non plus pour éprouver la foi de la Vénérable et pour la tremper. Anne enfin, triompha, et j'ai souvenir que les maisons fondées par elle en diverses villes franc-comtoises, existaient encore, il y a quelques années, sous les auspices de Sainte-Ursule. Y pratiquait-on encore les méthodes pédagogiques de la fondatrice? Cela eût été curieux à connaître, mais l'auteur d'une *Educatrice au XVIIe siècle* n'a pas cru bon de sortir de sa discrète réserve sur les questions relevant de la science de l'éducation.

M. Emile Vincent qui traite de l'*Ecole rurale de demain* (2), ne se fait pas faute de parler pédagogie et s'il avait borné là son effort, il eût écrit un excellent livre. Cet auteur, instituteur public rural, aime son métier, aime la vie agricole et tout ce qu'il expose sur l'enseignement pratique à donner aux enfants de la campagne est à la fois fin et solide.

Mais, il vise surtout à démontrer une thèse politique et religieuse. Selon lui, la démocratie, c'est la mort; si la France veut vivre heureuse, si l'on veut enrayer l'exode rural, se débarrasser des divers maux sociaux dont nous souffrons, connaître l'abondance économique, il faut revenir au roi et à la religion catholique. Hors de là, pas de salut.

Cette thèse est développée en chapitres d'une belle venue, où les critiques abondent contre le régime, l'école, l'administration et les hommes d'aujourd'hui. M. Vincent cite fréquemment Proudhon et s'en déclare le disciple. Nous n'osons attester la filiation directe des idées du disciple et du maître qu'il invoque, mais M. Vincent a gagné au contact de Proudhon une certaine verve et une verdeur de style qui ne sont pas sans agrément.

Nos écoles primaires sont loin de mériter les reproches qu'on leur adresse dans le parti de M. Vincent: elles s'attachent et réussissent à former de futurs citoyens éclairés sur le passé et les intérêts de leur pays. D'excellents manuels les y aident; signalons celui de MM. A. Mathiez et L. Cahen, intitulé *Les Lois françaises de 1815 à nos Jours* (2e édit., Paris Alcan, 1920). C'est un recueil des lois économiques sociales et politiques les plus importantes du XIXe et du XXe siècle, jusqu'en 1914, sobrement commentées et éclairées, en outre, par la publication de quelques documents historiques. Par la manière dont il est conçu, cet ouvrage rendra service à d'autres encore qu'aux écoliers.

Roger Picard.

(1) Paris - Beauchesne.
(2) Paris - Nouvelle Librairie Nationale.



Sources et Documents

RAPPORT DE M. LÉON BOURGEOIS

SUR

LA CONFÉRENCE FINANCIÈRE INTERNATIONALE

ADOPTÉ PAR LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Nous sommes à même de publier aujourd'hui le texte in-extenso du rapport de M. Léon Bourgeois sur la Conférence Financière Internationale tel qu'il a été adopté par le Conseil de la Société des Nations pendant sa session de Rome.

L'importance de ce document apparaîtra sans peine si l'on songe que c'est sur l'initiative de la Société des Nations que le problème de l'indemnité allemande et des dettes interalliées se trouve posé aujourd'hui devant les gouvernements alliés, et que la conférence internationale de Bruxelles ne doit être que l'aboutissement logique du long voyage dont les principales étapes auront été San Remo, Hythe et Spa.

Non content de voter les conclusions présentées par M. Léon Bourgeois, le Conseil a décidé d'envoyer copie de son rapport au Président du Conseil suprême et au Président de la Commission des réparations.

Au cours de la session tenue à Londres, au mois d'avril dernier, sous la présidence de Son Excellence M. Balfour, par le Conseil de la Société des Nations, ce Conseil a été informé que le Gouvernement Britannique avait annoncé publiquement qu'il consentirait à participer à une Conférence financière internationale, ayant pour objet d'étudier la crise mondiale du change et la situation financière générale, si cette Conférence était convoquée par un Etat neutre ou par la Société des Nations. Le Conseil, invité à en délibérer, décida de prendre l'initiative de la convocation d'une Conférence internationale, ayant pour objet l'étude des questions ci-dessus indiquées. Il prit à cet effet la délibération suivante :

Article premier. — La Société des Nations convoquera une Conférence Internationale en vue d'étudier la crise financière et de chercher les moyens d'en conjurer ou d'en atténuer les dangereuses conséquences.

Art. 2. — « Une Commission, composée de membres du Conseil, nommés par le Président, est chargée de convoquer les Etats les plus autorisés à cette Conférence, qui sera tenue dans le plus bref délai ».

❧

En exécution de cette décision, un Comité d'organisation nommé par le Secrétariat, fut chargé de la préparation de la Conférence. Il décida que celle-ci aurait lieu à Bruxelles, vers le milieu du mois de mai.

Que les pays suivants seraient invités à y envoyer leurs délégués :

Afrique du Sud,	Italie,
Argentine,	Japon,
Australie,	Norvège,
Belgique,	Nouvelle-Zélande,
Brésil,	Pologne,
Canada,	Portugal,
Chili,	Roumanie,
Danemark,	Royaume-Uni,
Espagne,	Serbe-Croate-Slovène (Etat),
France,	Suède,
Grèce,	Suisse,
Hollande,	Tchéco-Slovaquie.
Indes,	

Que les autres Etats membres de la Société seraient invités à envoyer au Conseil, le plus tôt possible, les propositions qu'ils désireraient voir étudier par la Conférence.

Que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique recevrait communication de l'initiative prise par le Conseil de la Société et serait prié de se faire représenter ou d'associer les Etats-Unis à ses travaux;

Enfin, que les Etats non compris dans la liste ci-dessus pourraient être invités à communiquer à la Conférence des renseignements sur leur situation financière et économique, le Conseil se réservant de décider dans quelles conditions ces pays pourraient être entendus.

A sa session tenue à Paris, les 12 et 13 mars, le Conseil de la Société fut mis au courant des décisions ci-dessus prises et autorisa l'envoi des lettres d'invitation préparées par le Secrétariat Général et qui furent expédiées le 8 avril, en conformité de ces décisions.

Il y a lieu, pour le Conseil, au cours de sa session de Rome, d'arrêter le programme général. Un projet d'ordre du jour a été préparé par le Comité d'organisation, d'accord avec le Secrétaire Général.

Ce projet comportait les points suivants :

1º Ouverture des travaux par le Président,

2º Adoption des règles de procédure,

3º Désignation d'un Comité d'organisation,

4º Communication par le Président des décisions des Alliés sur : *a*) la question des réparations; *b*) la question des dettes de guerre;

5º Présentation des communications écrites de chaque pays exposant la situation de : *a*) la dette extérieure; *b*) les finances publiques (comprenant impôts, monnaie en circulation, emprunts internationaux); *c*) commerce extérieur (comprenant le change, le crédit, les restrictions d'importation, le contrôle du change, et la politique actuelle de chaque Gouvernement, relativement à ces questions.

6º Discussion au sujet de la politique financière intérieure comprenant impôts, dette intérieure, monnaie en circulation et régularisation du change.

7º Discussion au sujet de la restauration de la balance commerciale, comprenant les effets produits par la dépréciation des changes, les restrictions d'importation, la politique d'exportation, les conditions économiques de renaissance (c'est-à-dire transports, charbon, ravitaillement et matières premières) et les facilités de crédit extérieur.

8º Rapport de la Conférence au Conseil de la Société des Nations.

❧

On remarquera que dans cet ordre du jour, sont prévues les communications à obtenir des Gouvernements alliés sur la question des réparations et des dettes de guerre. Il paraît, en effet évident, que toute étude de la situation financière internationale suppose celle de l'Allemagne, tant au point de vue de ses res-

sources qu'au point de vue de sa dette, telle qu'elle résulte du traité de Versailles.

Sur ce point, il est indispensable de rappeler les pouvoirs que le Traité de Paix donne à la Commission des Réparations, constituée par les articles 233, 234 et par l'annexe 2 de la partie 8 et comprenant les représentants de l'Angleterre, de la Belgique, des Etats-Unis, de la France et de l'Italie.

C'est, d'après ces articles, la Commission des Réparations qui fixera le montant de la dette allemande, étudiera les réclamations et établira les états de demandes, en prévoyant les époques et les modalités pour l'acquittement intégral, dans une période de trente ans à dater du 1er mai 1921. Elle n'est liée par aucune législation ni code particulier et ne doit être guidée que par la justice, l'équité et la bonne foi. Ses décisions sont exécutoires, mais elle ne pourra faire remise d'aucune somme sans l'autorisation des divers Gouvernements représentés à la Commission.

L'étendue de ses pouvoirs montre clairement qu'il est indispensable de connaître l'attitude que la Commission des Réparations compte prendre vis-à-vis de la Conférence internationale.

Votre Président a donc demandé à M. le Président de la Commission des Réparations de bien vouloir saisir celle-ci et je crois savoir que la Commission des Réparations poursuit à ce sujet ses délibérations.

D'autre part, il était également indispensable de connaître la politique que comptent suivre les Gouvernements alliés au sujet de ce problème des réparations et il m'a paru nécessaire de demander au Conseil Suprême de donner à notre Conseil tous renseignements à ce sujet. J'ai demandé au Président du Conseil français que cette question fut étudiée par le Conseil Suprême.

Il résulte des termes de la déclaration de San Remo complétée, d'ailleurs, à la fois par les interviews données à San Remo même et par les exposés faits par les chefs des divers Gouvernements devant leurs Parlements respectifs que le Conseil Suprême a porté toute son attention sur les problèmes qui sont aujourd'hui posés devant nous.

Il résulte également de la déclaration de San Remo qu'une entrevue doit avoir lieu entre les représentants des Gouvernements alliés et le Chancelier de l'Empire d'Allemagne, au cours de laquelle des renseignements doivent être demandés à celui-ci sur la situation économique et financière du Reich.



Mais cela est actuellement insuffisant. Pour que le Conseil de la Société des Nations puisse donner au Président de la Conférence de Bruxelles les renseignements et les instructions qui permettront à la Conférence de faire œuvre féconde et utile pour tous, il est indispensable que le Conseil de la Société soit saisi de décisions fermes des Alliés, aussi bien en ce qui concerne l'indemnité allemande et ses modalités de paiement qu'en ce qui touche la situation actuelle de l'Allemagne, placée, de par le Traité, sous la tutelle financière de la Commission des Réparations. C'est après avoir reçu notification de ces décisions et en avoir donné acte que le Conseil de la Société des Nations pourra en faire état devant la Conférence Internationale.

Ce n'est que lorsque la situation aura été ainsi déterminée que la Conférence pourra envisager l'émission d'un emprunt international basé sur la mobilisation de l'indemnité allemande, qui paraît être la condition première de la reprise du crédit international.

Si le Conseil est d'avis d'adopter les conclusions de ce rapport, j'aurai l'honneur de lui demander de décider qu'il en sera adressé copie, tant au Président du Conseil Suprême qu'au Président de la Commission des Réparations et de solliciter d'eux une réponse qui nous permettra de donner au Président de la Conférence Internationale les instructions nécessaires à la conduite des travaux de cette Conférence.



LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE A TRAVERS LES REVUES

L'étude que *Le Correspondant* du 25 mai consacre à la Podcarpatho-Russie révèle les difficultés de tous ordres qui surgiront du morcellement maladroit de l'Europe Centrale.

La Podcarpatho-Russie, anciennement connue sous le nom de Ruthénie, comprend une population hétéroclite de 800.000 âmes environ, dont un tiers de Juifs. Détachée du royaume hongrois, (son autonomie ayant été reconnue d'après les principes de Wilson), elle a été mise sous l'égide de Prague. Ce pays pourvu d'abondantes richesses minières et forestières, non exploitées, végète parce que toutes ses frontières sont fermées par les troupes et la police. Sa situation intérieure est rendue difficile par l'existence d'un fort parti irrédentiste hongrois, agissant surtout dans les villes, la haute société, la bourgeoisie, le clergé et les fonctionnaires.

Ce pays a besoin d'une administration économique intelligente, ouvrant les frontières et fournissant les capitaux nécessaires à l'exploitation des richesses naturelles.



La Palestine, quoique partie intégrante de la Syrie, a été mise sous le contrôle de l'Angleterre. Celle-ci favorise le développement du Sionisme, au détriment des musulmans et des chrétiens, qui forment la presque totalité de la population.

« Ce n'est pas encore un Gouvernement juif autonome qui fonctionne, c'est l'autorité britannique (*the Occupied Enemy Territory Administration*) qui lui prépare les voies »,

explique M. Roger Lambelin, dans *Le Correspondant* du 25 mai.



A TRAVERS LES LIVRES

Le Chaos Européen (1), ***par Normann Angell***

Normann Angell, qui est né en Angleterre et a été élevé en France, a vécu de longues années en Amérique, avant de revenir en France, où il a dirigé le *Daily Mail*, de 1905 à 1914 : ses voyages — d'aucuns diraient « ses déracinements » — ont fait de lui un citoyen du monde. Sa *Grande Illusion*, parue en 1910, a été traduite en vingt langues et a eu un retentissement énorme. On connaît la thèse : une guerre moderne laissera vainqueurs et vaincus épuisés.

M. André Pierre a été bien inspiré en publiant aujourd'hui une excellente traduction du récent livre de Normann Angell, *Le Chaos Européen*, qui est un corollaire habile de *La Grande Illusion*.

Moins « poussé » que l'ouvrage de M. Keynes, ce livre est aussi une critique du Traité de Versailles. On y trouve une conception unitaire de l'Europe que les bons Européens, soucieux d'une culture européenne, d'une production et d'une répartition harmonieuses des richesses naturelles de cette Europe aujourd'hui ruinée, mais demain prospère, méditeront avec sympathie.

R. L.

(1) Bernard Grasset, éd.

Économie et Finances

NATIONALISATION ET CENTRALISATION des Chemins de Fer

LES PROJETS DU GOUVERNEMENT ET DE LA C. G. T.

SUITE ET FIN (1)

III. — Un Projet surtout financier

Le projet du Gouvernement se caractérise par le fait qu'il est surtout technique et financier. La partie économique et sociale du programme de la Confédération Générale du Travail, sans lui demeurer tout à fait étrangère, ne semble l'animer que très accessoirement. Il a été impressionné, on le voit, d'une part, par la situation financière, extrêmement obérée des compagnies, et par l'appréhension qu'ont eue visiblement celles-ci de voir utiliser cette situation pour leur imposer le rachat, et d'autre part par les critiques dirigées contre le particularisme et le séparatisme des réseaux. Il a donc recherché le moyen d'assurer l'équilibre financier de la gestion des chemins de fer, que les deux relèvements excessifs de tarifs ne sont pas parvenus à réaliser, et à constituer un organe supérieur, chargé d'imposer aux réseaux l'unité nécessaire de vue dans la gestion technique : unification des signaux, du matériel, des tarifs, des salaires, etc... Sur cette trame sont venus se surajouter, vraisemblablement à la suite des événements et des revendications du personnel, d'une part, l'idée de la représentation de ce personnel dans le Comité supérieur d'administration régionale, d'autre part, la participation de ce personnel, non seulement à la gestion, mais également au bon rendement. Enfin, le principe de la nationalisation, c'est-à-dire l'exploitation des réseaux au profit des usagers, et sous leur contrôle, reçoit satisfaction par la représentation de ses intérêts dans l'organe directeur des chemins de fer. Tels sont les principes généraux à la lumière desquels va s'éclairer l'analyse des principales dispositions du projet gouvernemental.



Sur la partie technique nous pouvons être assez brefs. A l'heure actuelle les réseaux sont gérés séparément par leurs administrations respectives. Pour en former un grand réseau national, exploité suivant des vues d'ensemble et dans le sens des intérêts généraux du pays, on les coordonne par l'intermédiaire d'un Conseil Supérieur des chemins de fer, où sont représentées les compagnies et leur personnel, d'un côté, les intérêts généraux de la nation de l'autre. C'est une manière de parlement ferroviaire, au petit pied composé de 48 membres, 24 représentants des compagnies ou des réseaux, 24 représentants de la nation (Ministres intéressés, industriels, chambres de commerce, etc.); Il a qualité pour traiter la création de lignes nouvelles, les modifications de constitution des réseaux, la modification de leur régime financier, le programme des travaux complémentaires d'électrification, de raccordement des réseaux entre eux, avec les ports et les voies d'eau, et toute autre communication, l'uniformisation du matériel, les modifications périodiques dans le service des trains, les émissions d'obligations, les questions relatives au statut, aux conditions de travail et de salaire du personnel, etc...

Quant à la gestion directe des intérêts communs aux réseaux, elle est confiée à un Comité de Direction, composé de représentants de chacun des réseaux. Le Directeur des Chemins de fer au Ministère des Travaux Publics y remplit les fonctions de Commissaire du Gouvernement. Ses attributions sont, en ce qui le concerne, la reproduction en réduction de celles du Conseil Supérieur. De la sorte, est assurée l'uniformité de méthode, de règlement des tarifs et de modalités de circulation, tant de fois réclamées. Ainsi le Directeur des Chemins de fer au Ministère des Travaux Publics ne se borne plus à être l'enregistreur des décisions des Compagnies; il n'exerce plus un simple contrôle technique et financier. Son rôle devient actif et c'est un collaborateur de tous les instants.



La partie financière du projet du Gouvernement est celle qui a été traitée avec le plus de soin. On sait d'ailleurs, sous quelle forme se présente ce projet. Il s'agit en somme de la ratification, par le Parlement, d'une convention nouvelle, passée avec les Compagnies pour adapter leur statut financier, aux conditions nouvelles, rétablir leur équilibre, régler les nouvelles modalités de rachat, liquider le passé de guerre.

La situation financière des réseaux se traduit par deux chiffres. Au 31 décembre 1919, le compte courant de la garantie d'intérêts atteint 1.596.056.336 fr. 28, en augmentation de 978.712.528 fr. 27 par rapport au 31 décembre 1913. D'autre part, les insuffisances portées par les Compagnies du Nord et du P. L. M. au compte du premier établissement, et retombant par conséquent à la charge de la collectivité, s'élèvent à 984.223.294 fr. 34 et à 697 millions 417.616 fr. 94, soit un déficit total de plus de 3 milliards. Le réseau ne peut plus subir un tel effort. Les relèvements de tarifs n'ont pas été suffisants. Mais avant de recourir à une nouvelle mesure susceptible de mettre en péril la reprise économique du pays, il faut créer entre les réseaux une solidarité financière? L'ensemble de leurs recettes devra chaque année couvrir l'ensemble de leurs charges d'établissement et d'exploitation. Les réseaux en excédent viendront au secours des réseaux en déficit, par l'institution d'un fonds commun et les tarifs de l'ensemble des réseaux seront périodiquement révisés, de manière à assurer l'équilibre des recettes et des dépenses. C'est,

(1) Voir *L'Europe Nouvelle* du 30 Mai 1920.

en somme, si l'on veut, l'application de la méthode du déversoir, non pas comme autrefois, entre l'ancien et le nouveau réseau d'une même Compagnie, mais pour l'ensemble des Compagnies françaises.

Comment cette solidarité jouera-t-elle? Chaque réseau prélève sur ses recettes brutes, ses dépenses d'exploitation, le montant des charges effectives d'intérêt, amortissement, frais accessoires, etc..., des insuffisances de participation financière et des exploitations annexées, des redevances, remboursement et annuités de toutes les autres charges qui lui incombent. Il y ajoute une somme de 6.300.000 francs pour l'Etat, 9.250.000 pour l'Est, 6.250.000 pour le Midi, 20.000.000 pour le Nord, 28.000.000 pour le P.-L.-M. Il y joint encore la prime dont il sera question plus loin. Puis, ce total fait, si les recettes les dépassent, l'excédent est versé au fonds commun, si les recettes ne le couvre pas, la différence sera versée par le fonds commun aux réseaux.



Les Compagnies ont profité de cette convention pour mettre fin à leurs difficultés avec l'Etat. Ces difficultés sont nombreuses. Elles ont trait, par exemple, à la liquidation des transports militaires. Les Compagnies renoncent à toute action contre l'Etat. En échange, par contre, elles en sont largement dédommagées grâce à une double mesure : d'une part, le compte des dettes de garantie est arrêté au 1er janvier 1914. A partir de cette date, il ne portera plus intérêt. Le remboursement des garanties ne sera exigible qu'en fin de cession ou en cas de rachat. D'autre part, quant aux dettes contractées pendant la guerre, il en est fait remise aux réseaux et de même l'Etat rembourse les sommes portées pendant cette même période par le Nord et le P.-L.-M. à leur compte de premier établissement. C'est, au total, un cadeau de près de 2 milliards et demi que l'Etat consent ainsi aux Compagnies. A peine obtient-il, en contre-partie, qu'en cas de rachat éventuel, la valeur du matériel roulant et des objets immobiliers soit fixée au prix de l'inventaire, diminué de 1/40e par année écoulée depuis le 31 décembre de l'année d'imputation. L'ancienne formule du rachat au prix d'estimation ne subsiste que dans le cas où le rachat se ferait dans la première période de sept ans à dater de la mise en vigueur du nouveau régime.

Ce rachat qui reste toujours facultatif pour le Gouvernement deviendra obligatoire pour lui, dans le cas où deux réseaux ayant été rachetés, la majorité n'appartiendrait plus aux Compagnies concessionnaires. En pareil cas, en effet, il n'y aurait plus d'union possible de tous les réseaux, sous l'autorité du Ministre pour le bien commun, il n'y aurait plus accord. Le lien serait brisé par le moyen légal du rachat.



Deux innovations paraissent rapprocher, nous l'avons déjà dit, le projet gouvernemental de celui de la C. G. T. La participation du personnel à la gestion, la participation du personnel au rendement.

La participation du personnel à la gestion se traduit par la désignation d'un représentant du personnel, désigné par le Ministre des Travaux Publics, pour chacun des six réseaux, au Conseil Supérieur des Chemins de Fer. La participation aux bénéfices, ou plus exactement aux super-bénéfices, s'opère grâce au système des primes inaugurées par l'article 15 de la convention.

Cette prime a pour objet d'intéresser le réseau et le personnel à l'augmentation du trafic. C'est un peu la méthode des primes à la navigation. Ces primes, prélevées sur le budget de l'Etat, sont calculées à raison de : 1° 40 centimes par tonne de marchandise chargée par le réseau; 2° 30 centimes par tonne chargée par le public ou remise par un réseau voisin; 3° 2 millimes par unité de trafic (tonne kilomètre et voyageur kilomètre) quand ces différents éléments dépassent un certain minimum variable par réseau : 1.200.000 tonnes-marchandises pour l'Est et 4.000.000 pour le P.-L.-M.; 1.000.600.000 unités kilométriques pour le Midi et 6.000.800.000 pour le P.-L.-M. Au-dessus de ce minimum, la prime donne lieu à l'opération suivante : on en divise le total par le coefficient d'exploitation de l'année considérée, le coefficient de l'exploitation étant lui-même égal au quotient de la division des dépenses d'exploitation par les recettes d'exploitation. On comprend l'économie du système. On arrive ainsi à avoir une fraction ayant pour numérateur le montant des primes, pour dénominateur le coefficient de l'exploitation. Plus celui-ci est élevé, c'est-à-dire moins l'exploitation est économique, moins la prime sera forte. La convention prévoit d'ailleurs des dérogations, des exceptions ou des revisions de ce mode de calcul quand il paraîtra trop onéreux ou périmé. Ces primes seront partagées entre le réseau et son personnel, à raison de un tiers pour le réseau et de deux tiers pour le personnel.



Que faut-il conclure de la comparaison entre les deux textes? En dépit de leur ressemblance, ils offrent des divergences profondes. En premier lieu, le but n'a rien de commun. L'un poursuit un objectif technique et financier, l'autre un objectif économique et social. Le premier maintient le *statu quo* en l'améliorant, en superposant à l'Administration autonome des réseaux, un organe supérieur d'administration. Il crée un cartel, un consortium des chemins de fer, lesquels conservent leur autonomie, mais aliènent une partie de leur souveraineté aux mains d'un organe où ils continuent cependant à jouer un rôle important. L'autre, au contraire, tout en maintenant, aux mains des organes directeurs, la responsabilité de l'exécution, exproprie les Compagnies et confie à un organe d'administration les directions générales. L'un veut faire exploiter les réseaux au profit de la collectivité, imposant à cette dernière les charges, mais la faisant participer aux bénéfices éventuel; l'autre, au contraire, par une solidarité entre des réseaux dont la situation obérée ne se relèvera probablement jamais avant la fin des concessions, garantit les Compagnies contre les pertes, mais impose à l'Etat la participation aux recettes, sous forme de primes dont il assume la charge.

Car, et c'est là ce qu'il convient de mettre en lumière, c'est en réalité la nation tout entière, par l'entremise des primes payées aux Compa-

gnies, qui leur permettra de réaliser ce superbénéfice qui sera partagé entre elles et leur personnel. Autrement dit, ce ne sera pas véritablement un partage de bénéfices, mais plus exactement, un partage de primes payées par le pays. Dans ces conditions, peut-on véritablement dire que cette convention constitue un progrès par rapport aux conventions antérieures? La participation du personnel à la gestion, la participation du personnel aux bénéfices réalisés aux dépens de la nation, donnera-t-elle satisfaction, non seulement aux partisans d'une nationalisation industrialisée, conçue suivant la forme de la C. G. T., mais même aux défenseurs des finances publiques qui ne verront qu'une nouvelle contribution de l'Etat, non plus à l'équilibre financier des Compagnies, mais même à la réalisation des profits? Les Compagnies vont sortir de cette convention, avec, comme le disent les Anglais, une ardoise nette. Il semble que leurs intérêts aient été trop bien soutenus. La consultation unilatérale faite auprès d'elles ne pouvait évidemment qu'aboutir à ce résultat. Peut-être eût-il été plus habile de la part de la Confédération Générale du Travail d'accepter la consultation qu'on lui offrait, sans se soucier de ses modalités et s'embarrasser d'un formalisme excessif. Souhaitons que le Parlement, soucieux des deniers et des véritables intérêts de la nation, pèse soigneusement les termes d'une convention qu'il a pour devoir d'examiner avant de la ratifier.

WILLIAM OUALID.



Un Projet de M. Loucheur

Cet article était déjà composé quand a été annoncé le dépôt par M. Loucheur d'une proposition de loi, réorganisant les chemins de fer en partant du point de vue financier. L'unification serait faite par le rachat et l'affermage subséquent à une compagnie unique de l'exploitation. La participation ouvrière serait assurée par la création d'actions de travail ouvrant au personnel l'accès des assemblées générales et des Conseils d'administration. La représentation des intérêts collectifs se manifesterait par la réserve aux Chambres de Commerce, d'Agriculture, etc., de 33 % du capital; celle du public par la mise en souscription de 33 % de ce capital. Enfin, les droits des actionnaires actuels seraient respectés car 33 % du capital leur seraient réservés. Quant à l'Etat son rôle directeur se traduirait par la présence de trois commissaires dans le Conseil d'Administration et la nécessité de l'approbation du ministre des Travaux publics pour valider toutes ses délibérations. C'est une formule ingénieuse.

W. O.



LES RESSOURCES PUBLIQUES

Le Crédit aux Sinistrés. — Remployeurs et non Remployeurs. — Un titre immobilisé. — Crédit public et Crédit privé. — Un guichet de l'État. — Une banque véritable.

Un de mes amis est un sinistré de guerre. L'ennemi avait détruit le garde-meuble où se trouvait entreposé son mobilier. Le dommage s'élevait à une trentaine de mille francs. Il vient d'en encaisser le montant total. N'allez pas crier au miracle ou à l'inexactitude. Ce n'est pas en France hélas ! que les choses vont avec cette rapidité. Il s'agit de la Syrie, pays lointain. Mon ami habitait Smyrne avant la guerre. Aujourd'hui il réside en France où l'a rappelé la mobilisation. En dépit de son absence, il a obtenu la réparation du dommage que les Turcs lui avaient fait. Et cela avant même que le traité soit signé avec le reste de l'empire ottoman. Chez nous, les habitants des régions libérées protestent ou se lamentent. Meetings et réunions, démarches et plaintes se succèdent. La pluie des indemnités se répand en minces filets sur la terre aride des régions dévastées; le budget réalise des économies à leurs dépens, et masque derrière cet expédient son déséquilibre véritable. Enfin, le *crédit national pour faciliter la réparation des dommages causés par la guerre*, dont les émissions drainent l'épargne sur le marché public, en lui faisant d'ailleurs des conditions fort avantageuses et en lui offrant des garanties les plus sûres, ne semble pas jusqu'à présent avoir calmé les besoins des sinistrés. N'y a-t-il pas là, outre l'absence d'un programme, dont le Ministre actuel, malgré son activité personnelle subit les conséquences et et qu'il doit s'efforcer de combler en recourant aux bons offices d'un comité supérieur présidé par M. Claveille, le résultat d'une méconnaissance des organismes de crédit nécessaires à la reconstitution des régions libérées.

La remise en état des pays dévastés pose, en effet, un problème de crédit d'une importance inusitée. Si bas qu'on chiffre les dommages subis — ils s'élèvent à des dizaines de milliards. Si exactement, si généreusement que l'Etat les indemnise, il ne pourra pas en réparer l'intégralité, ni surtout le faire avec la rapidité nécessaire. Certes il entend bien imputer, en définitive, à l'Allemagne le montant de ces réparatinos dont le caractère de dommages de guerre, mis à la charge du vaincu est indiscutable. Mais il n'oublie pas que, momentanément, il sera le banquier du débiteur; qu'il devra faire l'avance de l'indemnité complète, forfaitaire, dégressive ou progressive. Et comme elle se traduira par un décaissement au moins momentané, pesant sur l'équilibre de nos finances, il essaye d'en échelonner le payement sur une assez large période. De là le principe posé dans l'article 43 de la loi du 17 avril 1919 prévoyant qu'au cas où le remploi n'est pas effectué, soit volontairement, soit par suite d'une décision émanant du Tribunal des dommages, le sinistré reçoit un titre représentant seulement le montant de la perte subie Ce titre productif d'intérêts à 5 % par an, est inaliénable pendant cinq ans à dater de sa remise au bénéficiaire. Quant au remboursement, il sera effectué après le délai de cinq ans suivant sa délivrance, par des payements en espèces en dix termes annuels égaux, le premier terme étant exigible à l'expiration de la sixième année et les termes suivants de douze mois en douze mois. Les « non remployeurs » ne seront ainsi remboursés en totalité qu'à l'expiration de la seizième année après la remise du titre de créance sur l'Etat. En revanche, les sinistrés remployant en biens de même nature jouiront d'un payement immédiat d'un acompte de 25 % de leur perte, à quoi

s'ajouteront successivement de nouveaux acomptes au fur et à mesure de la justification des travaux effectués ou des achats effectués.



La reconstruction des régions libérées pose donc ainsi un double problème de crédit. Un problème de crédit public intéressant l'Etat, débiteur des indemnités et obligé de se livrer à de vastes opérations d'emprunts directs ou indirects : un problème de crédit privé concernant les sinistrés. Les formalités d'évaluation des dommages seront longues, les règlements seront tardifs ou échelonnés. Les bonnes volontés risquent d'être stérilisées faute de moyens d'action. Le droit des sinistrés risque de demeurer purement théorique si le titre dont ils seront détenteurs est immobilisé entre leurs mains ou si la délivrance en est indéfiniment reculée. Au contraire, mobilisé, assoupli, il devient un droit véritable et vivant, facilitant la reconstruction et la reprise de l'activité industrielle, commerciale et agricole. Il féconde la terre et rénove l'industrie; il crée de nouvelles richesses et favorise l'accomplissement du devoir fiscal.

Or, en est-il ainsi? Les institutions de crédit existante ou nouvellement créées le permettent-elles? Au contraire n'ont-elles de crédit que le nom? Quelle en est la portée? Quelles en sont les lacunes? L'expérience, brève certes, n'est-elle pas déjà concluante?

A la vérité, le crédit national dont on attend beaucoup, n'est qu'un instrument de crédit public. Il n'a pas d'autre objet que d'individualiser les réparations et indemnités, d'extraire les dépenses qui les concernent du budget général, de leur ouvrir un compte spécial, et d'assurer ainsi à l'Etat, tout à la fois des procédés d'emprunts plus souples — du moins on l'espère, — et une comptabilité plus commode. Le compte courant des régions libérées est ouvert. Il sera alimenté d'une part à l'aide des emprunts émis dans le public, d'autre part à l'aide des sommes que chaque année l'Etat inscrira au budget pour en assurer le service. Le crédit national n'est donc qu'une sorte d'établissement public, un véritable guichet du Trésor public, recevant du public ses ressources sous forme de réponse à ses appels d'emprunts et à ses émissions d'obligations, et se substituant à l'Etat dans le payement aux sinistrés des avances ou indemnités qui peuvent leur être dues.

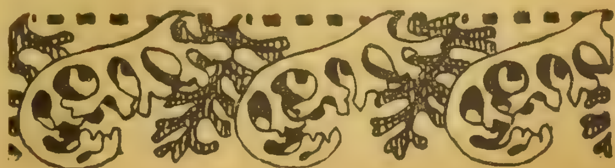
Tel est en effet son attribution principale. Il effectue, dit l'article premier de la convention ratifiée par la loi du 10 octobre 1919, les opérations suivantes : 1° verser aux ayants droit, pour le compte de l'Etat et dans la limite des ressources que le crédit national aura réalisées tout ou partie des indemnités payables en espèces et qui leur seront allouées en toute propriété en vertu de la loi du 17 avril 1919 et effectuer le service des intérêts dus à propos de ces indemnités; 2° consentir pour le compte de l'Etat et dans la même limite, tout ou partie des avances complémentaires d'une durée maxima de 25 ans prévues à l'article 5 de ladite loi, ainsi que celles prévues à l'article 44. Et toute la suite de la convention indique que le crédit n'est que le substitut de l'Etat. C'est ce dernier, dit l'article 7, qui inscrira chaque année à son budget les annuités nécessaires pour assurer le service d'intérêts, le remboursement, et s'il en existe, les primes et lots des obligations émises par le crédit national». C'est au Trésor que seront versées, quinze jours après leur encaissement, les sommes provenant d'emprunts dont le service est assuré par le budget public, et le montant des remboursements d'avances effectuées par les attributions d'avances (articles 9 et 10).

Nous n'entendons nullement contester l'avantage de cette méthode. L'individualisation et la spécialité de certains budgets ne nous effrayent pas, quoiqu'elle portent atteinte au principe de l'universalité budgétaire. Elles permettent souvent un contrôle étroit et un plus juste équilibre des ressources et des dépenses. En l'espèce, elles donnent au public l'illusion d'un organisme distinct de l'Etat, ayant ses ressources et son crédit propres, et faisant appel à l'emprunt en vue d'un but concret, immédiat d'intérêt national et de solidarité, la reconstitution des régions dévastées. Au point de vue financier et au point de vue psychologique, l'institution se justifie amplement, d'autant plus que le personnel de direction placé à sa tête, choisi avec soin parmi les personnalités éminentes de l'administration financière, est un sûr garant de son parfait fonctionnement, comme organe de l'Etat.

Mais n'était-on pas en droit d'attendre autre chose? Le crédit privé ne méritait-il pas une institution du même ordre? Le crédit national ne pourrait-il pas lui-même, par un accomplissement des règles qui le régissent le devenir? Ne trouve-t-on pas l'embryon d'une fonction qu'il aurait pu remplir dans l'article 2 de la Convention qui porte : « Le crédit national peut, en outre, consentir jusqu'à concurrence d'une somme de 500 millions des avances d'une durée maxima de dix ans et minima de trois ans en vue de faciliter la création, le développement ou la remise en marche d'exploitations industrielles et commerciales établies en France et appartenant à des Français ». Cette disposition n'a pas manqué de soulever des objections, car sa généralité même semblait favorable à son extension au pays tout entier. Pour lui conserver son caractère, l'article 54 des statuts du Crédit National porte que sur ces 500 millions, 400 doivent être réservés aux commerçants et industriels des régions libérées ». C'est donc l'amorce d'un crédit industriel et commercial à long terme dès longtemps réclamé; Mais pourquoi le limiter ainsi? Que va devenir le sinistré auquel sera délivré un titre de créance sur l'Etat payable en dix annuités et qu'il n'aura touché qu'au bout de cinq ans? On lui en interdit l'aliénation. Soit. On ne veut pas favoriser une spéculation fâcheuse. Mais, aussi bien, le sinistré n'est-il pas créancier de la nation? Est-ce une raison, parce que des motifs financiers dont nous ne méconnaissions pas l'importance commandent l'économie et l'échelonnement, pour immobiliser son titre entre ses mains ou le vouer aux abus des banquiers marrons et des usuriers sans scrupule.

Le Crédit National a ouvert la voie. Il n'a fait que la moitié du chemin. Il facilite le crédit public. Il est un instrument commode pour l'Etat. Est-ce trop dire que d'affirmer que le crédit des sinistrés est aussi intéressant. Et n'est-il pas à craindre — les événements récents le prouvent — qu'après une prodigalité excessive, une parcimonie exagérée ne préside à la distribution des indemnités? N'est-il pas à redouter qu'en raison des liens trop étroits du Crédit National et du Trésor, celui-ci ne se serve du premier comme d'un véritable banquier pour des besoins autres que ceux des régions libérées. La création d'une véritable banque, et non plus d'un guichet du Trésor, c'est-à-dire d'un établissement faisant du crédit, anticipant sur les versements échelonnés, proportionnant son concours à la valeur du gage et à la solvabilité du demandeur s'impose si l'on veut transformer en une réalité le relèvement des régions libérées déjà trop retardé.

WILLIAM OUALID.



LES MONNAIES ET LES BANQUES

LA CRISE AMÉRICAINE ET LA BAISSE DES PRIX

. Voici donc une « vague de baisse des prix », qui, partie des rivages américains de l'Atlantique, déferle déjà sur l'Angleterre et s'avance vers l'Europe continentale. C'est la crise qui, depuis plusieurs mois, apparaissait de plus en plus comme inévitable à ceux qui observaient attentivement la situation. Les Lecteurs de *L'Europe Nouvelle* se rappellent peut-être que, dès le mois d'avril dernier, j'attirais dans cette Chronique leur attention sur les symptômes inquiétants que présentaient les Etats-Unis au point de vue économique et financier, et c'est à cette situation financière en particulier qu'il faut se reporter aujourd'hui si l'on veut apprécier sainement la portée du mouvement actuel des prix.

Il nous paraît toutefois qu'on attache à ce mouvement une signification qu'il n'a pas. On le salue comme le symptôme d'un retour définitif à un niveau plus normal des prix, comme le commencement de la fin de la vie chère. C'est peut-être aller un peu vite, et il faut, à cet égard, se garder des illusions. En réalité, il n'y a pas, dans la situation économique actuelle du monde, de raisons sérieuses qui puissent encore faire prévoir un grand abaissement durable des prix. Le mouvement actuel est dû à une crise de spéculation. Les prix ont été enflés et soutenus à leurs très hauts cours, ces derniers temps, par les efforts des spéculateurs. Or, comme il arrive toujours, la spéculation finit par s'engorger et par s'étouffer elle-même, pour partie en décourageant la consommation par ses prétentions excessives, et pour partie, en entassant des stocks, dont le maintien exige de dangereux recours aux crédits des banques.

C'est ce qui est arrivé en Amérique où la crise est née.

On a raconté à cet égard bien des choses auxquelles il ne faut pas attacher une importance démesurée. Certains ont attribué le déclanchement du mouvement aux initiatives de restrictions volontaires de la part des consommateurs. La Ligue des porteurs de « salopettes » se glorifie volontiers d'avoir exercé sur les cours des textiles une influence décisive en s'abstenant d'acheter des vêtements neufs à des prix exorbitants. D'autre part, on a présenté ces jours-ci comme déterminant le geste d'un directeur de grand magasin à New-York qui se serait décidé subitement à enrayer de lui-même la hausse, en abaissant de son plein gré et par humanité les prix de ses marchandises, — exemple qui, de gré ou de force, grâce à la loi de concurrence, aurait été ensuite suivi par les autres commerçants.

L'histoire ainsi contée n'est pas tout à fait conforme à la réalité : Le geste du grand magasin a bien pu avoir une influence puissante sur le déclanchement du mouvement. Mais ce geste fut imposé par la situation financière du marché. Le directeur du grand magasin en question a voulu colorer sa décision d'un prétexte de philanthropie. La vérité, c'est qu'il y fut contraint par les banques qui menaçaient de lui couper des crédits sur marchandises et qu'il dut liquider ses stocks à tout prix.

Il s'est passé, en d'autres termes, sur le marché des produits et des matières premières, ce qui, un peu plus tôt, s'était déjà passé sur le marché des valeurs. Sur ce marché de Wall-Street, les spéculateurs, pour soutenir la hausse, avaient recours à des crédits que les banques avaient accordé d'abord avec beaucoup de libéralité, et que le *Féderal Revue Board* avait dû ensuite commencer à modérer. La même chose s'est produite pour les spéculations sur marchandises. Le marché de l'argent s'est tendu. Le mécanisme bancaire central a dû serrer la vis. Il était fatal, par conséquent, qu'on dut aboutir à des liquidations de positions se traduisant par un vif mouvement de baisse des prix.

Ces liquidations vont très probablement se poursuivre pendant quelque temps sous la pression des banques, décidées à réduire leurs libéralités. Une conférence des banquiers, tenue il y a quelques jours à New-York, a abouti à un engagement de prendre les mesures les plus énergiques pour mettre fin aux opérations spéculatives. La conférence a expressément demandé aux banquiers d'adopter des méthodes inquisitoriales à l'égard de tous ceux qui réclament des avances, et qui devrait prouver d'une manière évidente que les crédits qu'ils désirent sont justifiés et d'un intérêt public.

Mais, cet assainissement nécessaire ne paraît pas cependant devoir nous conduire à un abaissement bien sérieux du coût général de la vie. C'est là une opinion que l'on trouve généralement exprimée dans la presse économique et financière anglaise ou américaine, et elle semble tout à fait raisonnable. Une baisse ne peut être acquise et consolidée que si la production est largement capable de faire face aux besoins. Or, partout la production est très loin de suffire à la demande. Le charbon est cher et rare, — ce qui agit sur les prix de toute la production industrielle — et les denrées alimentaires sont aussi en quantités insuffisantes. N'oublions pas que si, par une chance inouïe, nous avons en France l'espoir d'une exceptionnelle récolte, bien d'autres pays ont de plus sombres perspectives. Aux Etats-Unis, outre les conditions atmosphériques qui ont été peu favorables, il y a une réduction de 14 millions d'acres de blé d'hiver ensemencés par rapport à 1919; pour le coton, il y a aussi une grosse diminution de l'acréage et le monde a d'énormes besoins de coton. Les agriculteurs souffrent d'une désastreuse crise de la main-d'œuvre qui reflue vers les villes. Bref, si l'on ajoute à ces considérations, celles de la hausse des salaires, des grèves incessantes, des loyers surélevés, et des difficultés des transports, il apparaîtra difficile d'imaginer une réduction sérieuse et durable des prix pour le plus prochain avenir. La baisse viendra sans doute, mais seulement plus tard. Quant à présent, il faut s'attendre, après la tourmente passagère qui a frappé l'Amérique et qui, peut-être, viendra jusqu'à nous, à voir survenir un relèvement ultérieur des cours jusqu'à ce que le monde ait retrouvé, par son travail, une adaptation plus exacte de la production aux besoins.



CHRONIQUE DES CHANGES

Le marché, surtout depuis hier, est plus calme. Le mouvement de reprise très vive des devises étrangères que certains attendaient dans un délai très bref, et qui semblait, en effet, devoir se produire le 28 mai, n'a pas persisté. Après avoir vu, ce jour-là, la *livre sterling* remonter à 54,25 et le *dollar* à 13,75, on est retombé respectivement pour ces deux devises jusqu'à 49,70 et 12,80 lundi. Hier mardi, les cours se sont raffermis modérément. On a coté 50,55 cours moyen pour la *livre sterling*, 12.96 pour le *dollar*, 2,10 pour la *pesela*.

Il est tout à fait remarquable de constater que l'aveu officiel fait à la Tribune de la Chambre par M. Millerand qu'il n'y a eu, en somme, aucun accord positif conclu à Hythe entre le gouvernement anglais et le gouvernement français au sujet du règlement des indemnités allemandes, n'a pas produit, au détri-

ment du *franc* l'affaiblissement qu'on aurait été en droit d'en attendre. Pour expliquer cette impassibilité relative, il faut tenir compte d'autres faits et d'autres influences qui ont fait contre-poids. D'abord, le marché n'est pas encore remis de la secousse qu'il vient de subir. Les très grosses ventes de livres qui auraient été faites la semaine dernière par une importante maison de banque parisienne ont, pour un moment, saturé la demande, et celle-ci ne fera de nouveau sentir son action qu'après un certain laps de temps. Ensuite, il ne faut pas perdre de vue la situation économique et financière des Etats-Unis et de l'Angleterre qui subissent la « vague de baisse » des prix avec des conséquences qui ne peuvent pas manquer d'agir sur les devises de ces pays.

Mais il nous paraît qu'il subsiste des raisons sérieuses d'un raffermissement prochain des cours des devises étrangères au détriment de notre franc. Nous ne pensons pas que l'on soit menacé de revoir les cours extrêmes du mois d'avril ; et c'est en ce sens que nous avons dit et que nous répétons que l'orientation est à la baisse. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne puisse se produire encore des tensions assez sérieuses. N'oublions pas que nous avons toujours de gros engagements; que certaines positions, reportées au moment de la hausse extrême, ne sont probablement pas encore liquidées et que le Trésor aura d'énormes achats à faire, en livres ou en dollars, pour préparer le remboursement du fameux emprunt américain en octobre.

Le *mark* a enregistré un mouvement de hausse très rapide pendant la quinzaine écoulée. Il s'est élevé jusqu'au cours de 36 3/4 à Paris le 27 mai, et, à Londres, il a coté, le même jour 126,50, alors que la livre a valu jusqu'à 370 marks au moment du coup d'Etat de Kapp.

Cette hausse si rapide est tout à fait injustifiée en ce sens que rien ne permet d'expliquer par des raisons économiques sérieuses un doublement de la valeur du papier allemand en si peu de temps. Elle avait été d'abord accueillie avec satisfaction en Allemagne; mais il s'est produit un revirement soudain. Beaucoup de personnes avaient d'abord pensé que la reprise rapide du mark venait du désir que les Américains avaient de favoriser la reconstitution de l'Allemagne; mais maintenant on s'aperçoit que cette hausse a gêné tout de suite les exportations allemandes et un journal de Berlin est allé jusqu'à écrire que « la signification réelle de cette hausse est simplement celle d'une attaque jusqu'à présent couronnée de succès et dirigée par l'Amérique sur nos facultés d'exportation ».

En dehors de cette interprétation, peut-être un peu fantaisiste, notons que d'importants crédits sont en voie d'être accordés en Amérique pour favoriser des achats allemands aux Etats-Unis. Le sénateur France, de l'Etat de Maryland, a déposé un projet de loi au Sénat, tendant à autoriser la *War Finance Corporation* à prêter 500 millions de dollars à des groupes américains qui ont l'intention de vendre des produits américains au gouvernement allemand.

Le *change autrichien* est aussi en voie d'amélioration. Le *Vienne*, qui cotait 7 à Paris le 24 mai, est remonté à 11 3/8 le 27 et se tient au-dessus de 10.

Des négociations sont en cours qui seraient susceptibles d'améliorer grandement la situation économique de ce malheureux pays. La maison Morgan de New-York a envoyé des délégués en Autriche et en Tchéco-Slovaquie, pour y étudier les conditions industrielles et les possibilités d'un développement manufacturier. On suppose, dans les milieux financiers, que ce groupe, qui ne s'intéresse qu'à de grosses affaires, veut acheter la plus grosse partie des actions industrielles de ces deux pays. La maison Morgan établirait deux succursales de sa banque, à Vienne et à Prague. Pour remédier aux difficultés du change, le groupe américain se propose de favoriser les exportations de matières premières, dont une partie serait retournée aux Etats-Unis sous forme de produits finis en guise de paiement.

On sait d'ailleurs qu'un groupe britannique s'est constitué dans un but analogue, et il est probable que la concurrence de l'Angleterre et des Etats-Unis sur ce marché contribuera à son relèvement d'une manière sensible et assez rapidement.

LÉON POLIER.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

Après l'extraordinaire baisse qui l'a si rudement secoué, le marché, cette semaine, s'est ressaisi. Ainsi qu'il était aisé de le prévoir, le recul de la livre sterling a subi un moment d'arrêt et cette nouvelle tension des changes s'est manifestée avec la même brutalité que leur détente. Les acheteurs qui, jusque-là, se réservaient sont intervenus, jugeant le moment favorable, et la fin du mois a vu une reprise de l'ensemble de la cote. La liquidation qui, survenant après de telles réactions, ne laissait pas que d'être assez inquiétante, s'est déroulée dans le calme. Aussi bien, avait-elle été facilitée par les liquidations plus ou moins volontaires qui l'ont précédée et la situation de place était peu chargée.

A l'exception, bien entendu, des titres proprement d'arbitrage, la Bourse semble désormais plus indépendante du marché des changes. Il faut en conclure que les ventes précipitées auxquelles, bon gré, mal gré, ont dû consentir les haussiers serrés de près, sont, dès à présent, terminées. Nos meilleures valeurs qui, paradoxe douloureux, n'ayant suivi que de loin la poussée des valeurs à change, ont été presque au même titre éprouvées par la reprise du franc, retrouveront promptement leur rang aidées en cela par leur changement de mains.

On peut espérer, en effet, que les capitalistes qui ont su profiter d'une dépréciation momentanée pour les mettre en portefeuille, sauront mieux que leurs précédents détenteurs, les conserver.

Le moment le plus aigu de la crise est, suivant toute vraisemblance, passé. Un meilleur classement des titres, une spéculation plus diversifiée et, sans doute, un peu assagie par la sévérité de la leçon, seront les meilleurs agents d'équilibre du marché. Ils empêcheront les futures sautes du change de se traduire en Bourse de façon par trop directe et désastreuse, car les à-coups seront nombreux, sinon aussi brutaux que dans la phase actuelle.

Néanmoins, jamais la prudence n'a été plus nécessaire. Les indications fournies par les places étrangères montrent un indéniable malaise dans les pays économiquement les mieux assis et les plus à même de recueillir les fruits de notre victoire. La tendance à la dépression mondiale des marchandises, le resserrement général du crédit sont des symptômes auxquels on ne saurait attribuer trop d'importance. La solidarité économique est un fait dans le monde d'après-guerre, les Etats qui l'avaient oublié volontiers commencent de s'en apercevoir à leurs dépens. En France même, où les perspectives sont cependant plus encourageantes que partout ailleurs, une sourde inquiétude ne se mêle-t-elle pas, dans le monde des affaires, au robuste optimisme d'antan.

La Bourse, reflet de la vie économique, connaîtra encore des heures difficiles, mais quelles que puissent

être les prochaines séances, ceux qui, profitant des cours actuels, auront su mettre en portefeuille des valeurs françaises judicieusement choisies, ne devront pas s'inquiéter et n'auront qu'à attendre...



Le Marché de Paris

FONDS D'ÉTATS

Les divers Fonds d'Etat français, par leur fermeté qui ne se dément pas contrastent avec l'incertitude ambiante. Leur marché ne manque pas d'activité. La publication des chiffres du commerce extérieur de la France pendant les quatre premiers mois de 1920 ne peut qu'encourager les acheteurs. Les indications fournies par les statistiques antérieures se trouvent confirmées et la plus-value de nos exportations s'accentue. Il faut remarquer que les récentes prohibitions ne feront sentir leur effet que sur les prochaines statistiques.

Le 3 % est, le plus activement traité. D'une semaine à l'autre, son cours se retrouve sans changement appréciable, non plus que celui des divers emprunts de la Défense Nationale.

Les obligations du **Crédit National** sont moins soutenues à 493. L'émission des nouvelles obligations est en cours et sera close le 26 juin. Rappelons que les obligations de cette deuxième série 5 % net sont garanties par l'Etat comme les premières et remboursables à 500 francs, ou avec lots. Leur cours d'émission de 485 francs est très voisin de celui auquel se négocieront les obligations de la première série, une fois le coupon détaché. Au prix d'émission, le rendement net, compte non tenu de la prime de remboursement et des lots est de 5,15 %, et en calculant les chances de lots de 5,70 %. Les avantages qu'elles présentent de la plus grande fréquence des tirages (8 par an) et du doublement du montant annuel des lots (104 obligations remboursées chaque année par 20 millions de lots) compensent largement l'avantage accordé au premier Emprunt par le remboursement à 600 francs. Cet emprunt sera aussi bien accueilli par le public que son devancier. La crise boursière actuelle — le mot n'est pas trop fort — a fait retrouver aux capitaux le chemin des titres à revenu fixe et ceux-ci sont indéniablement parmi les plus attrayants.

Les Fonds d'Etats étrangers sont sans grand changement, la nouvelle tension des changes n'ayant pas stimulé les acheteurs désormais méfiants et à bon droit. Ils n'accordent qu'une médiocre créance à l'intention que l'on prête au nouveau Gouvernement Mexicain de régler rapidement la question de la dette. Et les divers emprunts de ce pays s'inscrivent en très sensible recul : le 4 % or 1904 à 85, et le 4 % or 1910 à 75,50. Les Fonds Russes, au contraire retrouvent un peu plus d'activité et une meilleure tenue, à la suite de l'arrivée de Krassine à Londres. La Bourse escompte avec le même optimisme la défaite ou la reconnaissance possible du Gouvernement bolchevik. Cet optimisme ne parvient pas, d'ailleurs, à faire dépasser le cours de 37, au plus favorisé de ces emprunts, les autres se tenant encore sensiblement au-dessous du cours rond de 30.

BANQUES

On peut considérer la tendance comme légèrement plus favorable depuis quelques jours. Ce compartiment avait été, il est vrai assez fortement touché par la baisse. Il doit normalement se ressaisir rapidement.

Banque de France. — L'action est soutenue à 5.975, dernier cours. Le bilan hendomadaire indique une diminution de 173 millions du montant des billets en circulation. Les avances à l'Etat qui atteignent 26.059 millions n'ont pas varié.

Banque de l'Algérie. — Toujours peu activement traitée, l'action s'inscrit en léger recul. Les bénéfices du premier exercice social de sa filiale la **Banque Industrielle de l'Afrique du Nord** qui ont atteint près de 220.000 francs ont été entièrement consacrés à des amortissements.

Union Parisienne. — L'action qui avait été particulièrement poussée vers la fin de la période de hausse a payé à la baisse un tribut important. Elle se négociait en dernier lieu à 1.250 et 1,270, le droit de souscription à l'émission en cours actuellement ressortant à 180. Le droit de préférence réservé aux anciens actionnaires est, rappelons-le, de une action nouvelle à 750 pour deux anciennes. Cette banque, l'une des plus vivantes de nos grandes banques d'affaires, ne tardera pas à retrouver la faveur du public.

Banque Française pour le Commerce et l'Industrie. — Sans changement notable. L'augmentation de capital de 60 à 100 millions s'effectuera vraisemblablement dans le courant du mois. Les 160.000 actions nouvelles de 250 francs émises à 270 francs seront réservées aux actionnaires actuels, à raison de deux pour trois. L'affaire se développe de façon satisfaisante, le bilan au 31 mars se totalisant par 545 millions contre 367, au 31 juillet 1919.

Société Française des Reports et de Dépôts. — La perspective de l'augmentation du capital de 12 millions 500.000 francs à 25 millions de francs a favorisé la tenue de l'action qui gagne une quarantaine de francs à 600. Les bénéfices de 1919 s'élevant à 163.275 fr. ont été reportés à nouveau.

Banque Transatlantique. — L'action en tendance assez ferme s'inscrit à 340, ex-coupon de 10 fr. 75, solde du dividende total de 17 francs. Le rapport souligne le développement continu des affaires de la banque.

Nancéienne de Crédit Industriel. — Cette Banque régionale, une des plus actives de la région de l'Est porte son capital de 50 à 75 millions de francs, par émission de 100.000 actions de 250 francs émises à 280 francs et portant jouissance du 1er juillet pour l'intérêt statutaire, du 1er janvier 1920 pour le dividende. Les actions rarement cotées à Paris n'ont pas été négociées cette semaine.

Crédit Foncier d'Algérie-Tunisie. — Sans grand changement à 885, ex-coupon de 14 fr. 50. Le rapport a annoncé l'ouverture récente d'un certain nombre de nouveaux sièges, notamment à Smyrne, Malte et Londres et apporté d'intéressantes précisions sur le développement des affaires de la Société, dans le bassin oriental de la Méditerranée.

Crédit Foncier du Brésil. — Le dernier cours connu est de 823 pour l'action libérée et 749 l'action libérée de 275 francs. Cette différence de cours est bien inexplicable. D'ailleurs l'appel des 225 francs restant à verser se fera le 1er juillet. Un dividende de 50 francs pour l'action libérée, y compris l'acompte de 18 fr. 32 sera distribué sitôt après l'Assemblée du 9 juin.

CHEMINS DE FER ET TRANSPORTS

La majeure partie des actions de Chemins de fer français se retrouvent à des cours inférieurs à ceux de la semaine précédente. Il faut faire exception pour le **Nord**, en avance de quelques points. On doit reconnaître néanmoins que ce compartiment a été le seul à se maintenir et même à progresser au milieu de la baisse générale. Il est vrai que ces titres étaient tellement dépréciés que leur faiblesse même les a tenus à l'écart du grand courant des réalisations. Il semble que, d'après le projet de loi sur la réorganisation des Chemins de fer, l'Etat doit faire remise aux Compagnies des emprunts contractés pendant la guerre au titre de la garantie d'intérêts, ou ne les exigera qu'à la fin des concessions.

Quant aux obligations, elles n'ont fait que maintenir à peu de chose près les cours atteints la semaine précédente. Ces titres présentent, en fait, la même garantie et seule la variété des dates de remboursement pourrait justifier une diversité des cours entre obligations de même type, mais émises à des dates ou par des Compagnies différentes. Il n'en est cependant pas ainsi. Aussi, l'acheteur agira-t-il sagement

en ne prenant pas indifféremment telle ou telle obligation, mais en choisssant les plus avantageuses.

Les Transports Maritimes, après le tassement de la semaine précédente sont calmes et sans grands changements. La **Transatlantique**, qui à un moment donné avait dépassé en baisse le cours de 500 et était même descendue à 490, est revenue à 510.

Navale de l'Ouest. — Ex-droit de souscription, l'action se traite à 2.080. La Société émet actuellement à 497 fr. 50, 60.000 obligations 6 % net.

Compagnie Générale de Navigation. — En recul sensible à 945. Les bénéfices du dernier exericce de 18 mois se sont élevés à 3.618.000 francs, analogues, par conséquent, à ceux de l'exercice précédent, de 2.468.000 francs pour une année normale. Le dividende sera probablement fixé à 57 fr. 50, y compris l'acompte de 17 fr. 50.

Canal de Suez. — Les actions à 7.340, sont en reprise très nette. Les parts de fondateur, au contraire, et les parts Société Civile, ont marqué un nouveau recul, les premières à 900; les secondes à 4.500. Ces cours paraissent très intéressants, les titres pouvant se relever assez vite. Les résultats particulièrement brillants de l'exercice 1919 viennent seulement d'être connus. En dépit d'une diminution dans le trafic maritime, le relèvement des tarifs et la tension des changes ont permis de réaliser un bénéfice de 142.600.000 francs, soit plus du double de celui de 1918 qui n'était que de 66.000.000 francs. A l'Assemblée du 7 juin, seront proposés des dividendes de 210 pour l'action, 185 pour l'action de jouissance, et 104,22 pour la part, contre respectivement 113,60, 88.60 et 49,92.

CHARBONNAGES

Ce compartiment reste toujours faible, encore que la perspective des hauts prix du charbon et la rareté du combustible contribuent à maintenir les cours.

Vicoigne et Noeux. — Les actions se distinguent par leur fermeté. Venues de 3.500, elles ont atteint et dépassé le cours de 3.800. Une Assemblée extraordinaire est convoquée pour le 15 juin, en vue de statuer sur l'augmentation du capital et diverses modifications aux statuts.

Grand-Combe. — Après le tassement de la semaine précédente, est bien orienté et atteint de nouveau le cours rond de 5.000. Le dividende a été légèrement réduit à 115 contre 125. L'Assemblée extraordinaire qui devait statuer sur l'augmentation du capital a été reportée du 25 mai au 26 juillet.

Charbonnages du Tonkin. — Mal influencées par la baisse des changes, les actions ont été ramenées de 7.700 à 6.420. L'Assemblée du 1er juin a voté un dividende de 160, net contre 120 en 1918. Cette distribution n'a pas empêché de doter la réserve extraordinaire de 6.500.000. La situation financière est très forte et permet d'envisager favorablement l'avenir.

PÉTROLES

Le groupe des valeurs pétrolifères sous l'étroite dépendance de la position de place reste toujours assez hésitant.

Royal Dutch. — Les actions qui étaient tombées jusqu'à 43.500 dans le courant de la semaine, sont en légère reprise et approchent de 47.000 francs. L'augmentation de capital si souvent annoncée et démentie est en cours jusqu'au 10 juin. Les 100 millions de florins d'actions ordinaires sont réservés au pair de 1.000 florins aux anciens actionnaires, dans la proportion d'une action nouvelle pour deux anciennes. La distribution d'un dividende final de 30 à 33 % sera proposée à l'Assemblée extraordinaire qui se tiendra en juin. Le paiement des actions nouvelles n'aura lieu qu'après annonce officielle de ce dividende et les actionnaires n'auront ainsi à débourser que 340 florins environ pour une action entière.

Shell. — Parallèlement à la **Royal Dutch** ,la **Shell Transports** est un peu plus soutenue à 545, après être tombée mercredi à 510 au plus bas. Si l'on escompte la faculté de souscrire à une action nouvelle pour deux anciennes et la déclaration probable d'un dividende de 35 % net sur le capital augmenté, le rendement du titre au cours actuel s'établit à 6 1/2 %.

Mexican Eagle. — Revenu à 469, après s'être affaissé à 405, à la suite de la défaillance de la Livre sterling, On escompte au Stock Exchange que le mois prochain sera déclaré un dividende final de 10 %, soit 15 % pour l'exercice, contre 10 % précédemment. La Compagnie n'est pas comprise dans la liste des Sociétés pétrolifères dont le Gouvernement mexicain révoque les chartes. Le Marché des pétroles roumains est lourd, mal influencé par les prix de vente à l'exportation, fixés par le Gouvernement et qui lui réservent le plus clair des bénéfices, étant donné l'écart considérable existant entre les prix d'achat aux Compagnies et ces prix de vente. La production en Roumanie est toujours abondante. Le total des exportations dépassant 13.000 tonnes contre 3.277 en mars. Néanmoins, les difficultés de transport contrarient l'exportation.

Astra Romana. — Le titre a relativement peu fléchi de 4.400 à 4.200, les perspectives de l'augmentation du capital dont le projet doit être soumis à l'Assemblée du 7 juin continuent à maintenir les cours.

MINES DIVERSES

Le Marché des Métaux à Londres est plus fermement tenu, la baisse des changes ayant suscité des demandes de nombreux acheteurs étrangers. Néanmoins, les plus importantes valeurs cuprifères sont plus influencées par la baisse de la Livre sterling que par la fermeté du métal.

Montecatini. — Les actions sont discutées à 155, contre 163. L'Assemblée extraordinaire a approuvé l'augmentation du capital projetée qui se fera jusqu'à la limite maxima fixée par les statuts, soit 200 millions de Lires. Cette augmentation est destinée à fusionner la Société avec l'Unione Concimi et la Société de Produits Chimiques et d'Engrais de Rome.

Catemou. — Le Comité de liquidation a réparti à la date du 26 mai, un total de 1.145 francs aux actions privilégiées et 127 aux actions ordinaires, comme première répartition. Les titres continuent à se négocier à 205 actions privilégiées et 40 actions ordinaires.

Cuivres et Pyrites. — Le dividende de l'exercice a été fixé à 20 francs contre 17 fr. 50, y compris, l'acompte de 8 fr. 75. Le rapport du Conseil donne des renseignements intéressants sur les importantes participations de la Société. La plupart de ces affaires sont dans une situation très satisfaisante et ont notablement augmenté leurs répartitions. L'action néanmoins a été ramenée, en harmonie avec l'ensemble du Marché, de 393 à 374.

MÉTALLURGIE. — CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

La production des produits métallurgiques restant très inférieure aux besoins et les perspectives étant probables, les valeurs du groupe métallurgie conservent leur fermeté relative.

Aciéries de Longwy. — Après avoir oscillé autour de 2.000, l'action termine à vives reprises à 2.250, très demandée à la suite des bruits qu'une extension importante serait apportée aux affaires de cette firme.

Forges de Montataire. — La convocation pour le 15 juin d'une Assemblée générale, à l'ordre du jour de laquelle sont inscrites une augmentation de capital et la distribution des réserves, a déterminé un vif courant d'achat et l'action s'est relevée de 3.100 à 3.610.

Paris-Outreau. — Sans changement à 1.630. Le bénéfice net de l'exercice 1919, tel qu'il ressort des comptes qui doivent être présentés à l'Assemblée du 11 juin, s'établit à 2.710.397, contre 3.295.244, et après disjonction du report antérieur, le disponible atteint 2.864.000 francs, permettant le maintien du dividende à 75 francs, après versement au fonds d'amortissement et provisions diverses de 937.148 fr.

La trésorerie est très au large avec un excédent de près de 8 millions d'actif, réalisable sur les exigibilités à divers termes.

Française de Constructions Mécaniques. — Le disponible compte tenu du report antérieur, ressort à 343.713 francs au bilan du 31 décembre 1919. Le Conseil doit proposer à l'Assemblée du 7 juin « la répartition qu'il jugera la plus équitable pour les actionnaires ». Cette imprécision n'a pas laissé que de peser sur le cours des titres qui ont été ramenés de 570 à 530.

Mestre et Blatge. — Le bénéfice net de l'exercice ressort à 2.776.471, en très sérieux progrès sur ceux de l'exercice antérieur qui n'atteignaient que 1 million 573.000 francs. Le dividende de 18 francs aux actions et 86 fr. 08 aux parts, contre respectivement 16 et 73,64, n'absorbera que 1.102.307 francs, le reste étant versé aux amortissements et réserves ou reporté à nouveau. Les cours sont sans grand changement à 309 l'action privilégiée et à 330 l'action ordinaire.

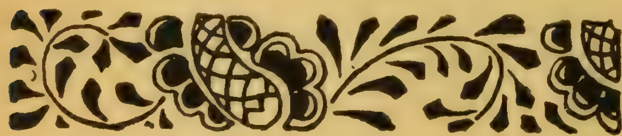
SOCIÉTÉS DIVERSES

Les Valeurs d'Electricité maintiennent en général leur cours antérieur.

Force Motrice du Rhône. — Malgré le fléchissement à 3.626.000 francs du bénéfice net qui atteignait, pour 1918, 4.292.440 les dividendes seront maintenus à 33 francs par action et 56 francs par part. L'Assemblée extraordinaire du 10 juin aura à se prononcer sur un projet de l'augmentation du capital de 30 à 40 millions, dont on ignore encore les modalités. Les actions et parts sont en tendance ferme à 1.275 les actions et 5.000 les parts.

Produits Azotés. — La convocation pour le 18 juin d'une Assemblée extraordinaire qui devra statuer sur une augmentation de capital a été bien accueillie et l'action s'inscrit entre 380 et 400. Contrairement aux bruits qui avaient couru, le dividende pourra être maintenu à 20 francs.

Gafsa. — L'émission des 180.000 actions nouvelles est en cours et doit prendre fin le 30 juin prochain. Rappelons qu'il est réservé une action nouvelle à 325 francs, intégralement versés à la souscription, pour une action ancienne. Les actions se négocient au comptant à 2.040 et les parts à 2.100.



INFORMATIONS FINANCIÈRES

LE CRÉDIT NATIONAL

émet de nouvelles Obligations à Lots

Pour poursuivre le cycle de ses opérations indispensables à la renaissance de nos régions dévastées et à la prospérité générale du pays, le *Crédit National* va émettre, du 31 mai au 26 juin prochain, 8 millions d'obligations à lots d'une valeur nominale de 500 fr.

Ces obligations rapporteront 5 % net de tout impôt français présent et futur, payables par coupons semestriels de 12 fr. 50 les 15 juin et 15 décembre de chaque année.

Elles seront remboursables en 75 ans par tirages au sort, soit au pair de 500 francs, soit par lots, lesquels, de même que la prime, sont exempts de tout impôt présent et futur. Chaque année, elles participeront à 8 tirages, les 2 janvier, 1er février, 1er avril, 1er mai, 1er juillet, 1er octobre et 3 novembre; chacun de ces tirages comprendra :

1 lot de 1 million.
1 lot de 500.000 francs.
2 lots de 200.000 francs,
3 lots de 100.000 francs,
6 lots de 50.000 francs, soit 13 lots remboursables par 2.500.000 francs.

Ce qui fait annuellement le total imposant de 104 obligations remboursées par 20 millions de francs. Le premier tirage aura lieu le 1er octobre.

A ces chances de lots, s'ajoute la sécurité la plus absolue : le service de cette émission est en effet assuré par une annuité inscrite au budget de l'Etat et affectée par privilège à cet emprunt.

Cette émission, qui commencera le lundi 31 mai, est faite sous forme de placement, c'est-à-dire que les demandes reçues à chaque guichet seront servies au fur et à mesure des inscriptions jusqu'à concurrence du disponible.

On souscrira partout : les banques, les comptables du Trésor, tous les bureaux de poste auront à leur disposition un nombre déterminé de titres et les premiers souscripteurs seront servis d'abord dans la mesure de leur demande sans réduction aucune.

C'est donc un placement hors de pair, d'une sécurité entière, d'un rapport élevé et présentant des avantages inespérés de gagner d'un seul coup la fortune, qui est offert au public.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Le Conseil d'administration, conformément à l'autorisation qui lui en avait été donnée par l'Assemblée générale extraordinaire du 15 juin 1909, a décidé de procéder à l'augmentation du capital de 200 à 250 millions, par l'émission, au prix de 750 francs, de 100.000 actions nouvelles qui auront droit à l'intégralité du dividende de l'exercice 1920.

Les actionnaires actuels ont, jusqu'au *mercredi 9 juin prochain*, un droit de préférence à la souscription de ces actions, à raison de *une* action nouvelle pour *quatre anciennes*, à titre irréductible, et à titre réductible, sur la quantité de titres pouvant rester disponibles, ces demandes éventuelles étant reçues à l'exclusion de toutes souscriptions émanant de tiers non actionnaires.

La notice a été publiée au *Bulletin des Annonces légales* du 17 mai 1920.

CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

L'Assemblée ordinaire s'est tenue hier, sous la présidence de M. André Lebon, président du Conseil d'administration. Les comptes de l'exercice 1919 ont été approuvés. Rappelons qu'ils se soldent par un bénéfice net de 5.948.725 francs contre 4.486.765 en 1918, en augmentation de plus de 1.400.000 francs. Conformément à la proposition qui leur en a été faite, les actionnaires ont décidé d'augmenter de deux francs le dividende qui se trouve ainsi porté de 26 à 28 francs par action entièrement libérée et de fixer à 8 fr. 25 le coupon attribué aux actions nouvelles. Le dividende sera mis en paiement à partir du 29 mai, sous déduction de l'acompte de 13 fr. 50 payé en janvier et des impôts. Les actionnaires ont ratifié la nomination de M. Alfred Jourdanne, comme administrateur et réélu administrateurs pour 5 ans : MM. Tessandier, Saint-René Taillandier et Stanislas.

Dans son rapport, le Conseil d'administration a donné aux actionnaires d'intéressantes précisions sur l'extension prise par la Société dans le bassin oriental de la Méditerranée et sur l'ouverture récente d'un certain nombre de nouveaux sièges notamment à Smyrne, Malte et Londres.







LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	25 Mai 20	28 Mai 20	1er Juin 20
FONDS D'ETATS FRANÇAIS						
Rente 3 o/o	83	61 60	59 55	60	59 35	59 20
— 3 o/o amortissable	88	66	70 65	61	69 70	69 69
— 5 o/o 1917		89 75	88 30	87 80	87 85	87 90
— 4 o/o 1917		72 35	71 10	71 70	71 75	70 80
— 4 o/o 1918	... ..	72 10	71 80	71 40	71 40	71 45
Créd. Nat. Obl. 5 o/o 1919	... ..	... ..	495	497	491	493
Maroc 4 o/o 1914		415	426	425	425	427
Créd. Foncier. 5 1/2 1920	... ..	... ..	... ..	507	505	595
V. de Paris, Ob. 5o/o 1919	... ..	... ..	480	465	450	460
FONDS D'ETATS ETRANGERS						
Argentin 5 o/o Int. 1909	503	486	670	840	830	830
Brésil 4 o/o 1889	72	62 75	79 50	85	86	84
— 5 o/o Fund	100	99	123	155	155	131 50
Congo (Lots)	71	92	93	89	88 75	88 75
Egypte unifiée	100	92 05	119	138	140	138
Espagne (Extérieure)	93	95 55	173	178	165	172
Hellénique 5 o/o 1914	90	78	100	105	105	105
Italie 3 o/o	95	67 75	65 50	41	43	44
Japon 4 o/o 1905	85	83	132	144 50	145	138 50
Maroc 5 o/o 1904	515	460	480	500	500	496
— 5 o/o 1910	518	447	466	589	581	575
Mexique 4 o/o 1910	71	57	57	78	75 50	75 50
Minas-Geraes 5 o/o 1907	461	372	398	402	390	397
Portugais 3 o/o 1re série	64	56 15	70	67 50	67 50	67 50
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	660	650	620
Roumain 4 o/o 1910	......	67	67	78	78	78
Russe 3 o/o 1891	73	38 50	29	29	31 75	31 65
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	37 50	38 90	38 90
— 5 o/o 1906	102	57 50	46	46 50	46 50	47
— 4 o/o Cons. 1re, 2e s.	88	44	34 50	37	35 75	37 75
Serbe 4 o/o 1895	78	61	55	53	51	50 50
— 5 o/o 1914	86	69 70	60	58 25	58	58
Turc unifié 4 o/o	81	70	63 25	80 50	78 00	78 25
BANQUES						
Banque de France	4580	5120	5175	5850	5900	5975
— d'Algérie	2811	3300	3620	4520	4445	4295
Banque Française	267	281	283	345	340	340
— Nat. de Crédit	620	755	869	1140	1100	1110
— de Paris	1420	1350	1345	1760	1694	1660
— Privée	370	425	459	525	525	525
— de l'Union Parisien	810	864	1135	1285	1270	1250
— Transatlantique	266	282	310	365	342	340
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	1855	1790	1752
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	1164	1081	1084
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626	527	688	925	875	885
— Foncier de France	876	797	835	845	830	815
— Français	332	350	350	401	400	410
— Indust. libérée	724	705	742	710	710	709
Crédit Lyonnais	1572	1292	1430	1740	1740	1735
— Mobilier français	502	495	497 50	590	575	574
Foncière Lyonnaise	382	335	550	540	515	510
Société Générale	761	645	692	789	782	785
Société Marseillaise	690	734	744	760	748	745
Rente Foncière	548	464	935	1160	1100	1100
Immeubles de France	138	116	296	420	420	420
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	2700	2700	2700
Banque Indust. de Chine	. .	580	879	1170	1165	1165
Banque d'Athènes	46	105	135	197	183	180
Banque Espag. de Crédit	256	340	720	805	780	735
Banq. Nat. du Mexique	500	434	418	612	609	605
Banq. Impér. Ottomane	590	460	610	800	775	770
Crédit Foncier Egyptien	730	782	944	940	945	944
TRANSPORTS						
Est Cap	906	900	720	640	650	645
Lyon. Cap	1230	915	750	774	760	738
Midi Cap	1102	882	850	730	730	740
Nord. Cap	1688	1294	1027	1115	1114	1114
Orléans. Cap	1302	1090	940	820	810	810
Ouest	873	710	695	631	636	630
Orléans 3 o/o nouv.	417	338	326 50	278	279	279
Etat 4 o/o	498	401	357	320	325	325
Est 3 o/o nouv.	417	344	308	289	286	289
Midi 3 o/o nouv	417	349	312	296	290	294 50
Nord 3 o/o nouv.	425	333	321	317	311	301
Lyon fusion nouv	407	326	308	290	291	289
Ouest 3 o/o nouv	419	346	310	284	285	285
Congo (Grands Lacs)	261	286	273	389	420	400
Nitrate Railways	362	315	365	425	420	412
Nord de l'Espagne	430	390	505	650	560	555
Saragosse	432	392	515	670	623	632
Métropolitain	398	476	383	400	405	405
Nord-Sud	130	169	141	174	170	175
Omnibus	. . .	470	602	600	605	598
Tramways (Cie franç.)	489	370	221	232	222	222
— Paris & Dép. Seine	150	210	145	200	207	214
Voitures à Paris	183	427	670	725	742	855
EAU-GAZ-ELECTRICITE						
Comp. Génle des Eaux	2130	1553	1155	990	970	980
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	134	134	132
— Minér. & B. de mer	66	70	93	116	116	105
Gaz p. la France et l'Etr	711	500	395	353	370	362
Elect. et Gaz du Nord	346	275	360	400	407	407
Est-Lumière	150	113	86	75 50	75	71
Gaz de Paris	276	203	175	200	198 70	191
Thomson-Houston	673	759	880	1090	1118	1125
Ouest-Lumière	138	109	88	80	79	75 50
Electricité de Paris	604	575	510	440	440	430
Téléphones	268	585	705	870	825	827
Electr. d'Indo-Chine	1005	. . .	1390	1890	1890	1890
Câbles Télégraphiques	149	447	614	690	650	670
Eclair. et Force Elect.	997	770	730	740	745	778
Electr. de la Loire	370	340	334	355	315	324
Energie industrielle	90	166	153	180	180	174
Railways et Electricité	728	496	505	530	521	521
Energie Littoral Médit.	413	413	579	565	560	565
Télég. sans fil	..	. ...	1026	1590	1590	1450
MINES ET METALLURGIE						
Association Minière	152	242	349	400	400	400
Aciéries de France	659	929	853	1140	1136	1120
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	2000	2000	2180
Atel. et Chant. de Bretag.	133	212	174	193	190	190
— — de la Loire	680	2085	2495	2950	2785	2900
Chan. et At. de St-Nazaire	1190	1920	1720	2300	2025	2295
Constr. de Levallois	130	155	139	200	190	199
— de Locomotives	. ....	750	735	790	765	771
— Mécaniques	.....	276	308	510	530	511
Dyle et Bacalan. (ord)	260	582	450	500	482	485
Fives-Lille	938	1220	2710	2180	2000	2010
Forg. et Aciér. Nord-Est.	387	320	2090	3340	3050	3100
Longuevi le (Forges)	275	320	340	447	446	448
Creusot	1912	2460	3380	4100	3960	4250
Ariège	482	660	559	1160	1098	1075
Tréfil et Lam. du Havre	233	220	217	224	222	224
Usine de Basse-Loire	270	306	280	333	326	335
Aguilas	626	93	148	184	184	160
Boléo	718	783	845	1195	1195	1195
Cuivre et Pyrites	022	315	318	365	370	375
Malfidano, jouiss	402	385	490	515	485	461
Métaux	745	950	1160	1650	1570	1640
Penarroya	1380	1275	1420	1825	1940	1880
Sels Gemmes	314	206	218	281	262	280
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	2050	2050	2000
Carvin	770	580	655	1050	1015	1050
Courrières	2800	2100	2011	2700	2650	2700
Dourges	433	359	536	700	665	675
Lens	1340	1032	1200	1835	1790	1820
Marles 30 o/o	214	322	460	4900	4755	4655
Bor, ord	1615	890	3300	1475	1300	1300
Laurium	402	371	1355	525	495	466
Mokta et Hadid	2202	2700	1885	5265	5255	5000
Nickel	1119	1431	1075	1620	1550	1560
Rio Tinto ord	1730	1742	475	1844	1860	1835
Sosnowice	1320	930	400	1410	1335	1315
Central Mining	215	205	426	457	446	435
Lautaro Nitrate	257	297	400	675	636	657
Naphte Russe	460	280	426	647	647	647
NAVIGATION						
Messageries Maritimes	79	381	680	582	530	530
Transatlantique ord	113	384	570	520	530	520
Suez act	4865	5400	6450	7375	7200	7240
Chargeurs réunis	550	1574	1950	2400	2345	2300
Chargeurs Français	969	2275	3945	5100	5390	5295
Transp. Marit. à vapeur	. . .	1170	2680	2675	2375	2550
DIVERS						
Agence Havas	1252	980	1020	1495	1495	1495
Air Liquide	263	391	386	743	725	795
Bergougnan	1372	1565	2500	2755	2750	1615
Cirages français	979	1012	1340	1520	1470	1465
Compteurs à Gaz nouv.	1044	915	652	365	365	350
Galeries Lafayette	464	163	170	180	184	184
Magasins Modernes	206	283	406	649	560	625
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	2500	2525	2550
Orosdi Back	205	286	296	335	410	410
Oriental Carpet	227	248	370	414	414	370
Paris-France	1187	1318	2025	3100	2900	2950
Pathé (Etablissements)	181	162	171	250	237	240
Raffinerie Say, ord	358	485	910	1300	1275	1250
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	875	935	920
Tabacs Ottomans	418	460	556	590	560	590

MARCHÉ EN BANQUE

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	25 Mai 20	28 Mai 20	1er Juin 20
FONDS D'ETATS						
Argentin 6 o/o	90	105 30	93 75	265	265	265
Brésil 5 o/o 1914	80	87	99	127	130	124
Colombie 5 o/o or 1906	405	407	435	496	501	490
Maranhao 5 o/o or 1910	256	423	338	430	460	359
Roumain 5 o/o 1903	100	78 50	73	87	87	87
Mexique 5 o/o 1899	88	80	99	115	115	115
METALLURGIE						
Continsouza	136	363	357	680	679	670
Diétrich et Cie	142	274	280	314	314	304
Dnieprovienne	3190	1845	2130	1925	1790	1810
Hartmann	480	360	372	495	495	495
Taganrog	545	238	288	369	369	369
Toula	1020	570	680	670	670	670
MINES						
Albi	447	715	825	751	755	750
Asturienne Mines	4925	6700	4000	4050	4000	4000
Bakou	1678	1335	1655	4225	3940	3675
Bruay	1500	2075	2241	3089	2900	3100
Camp Bird ord	12	20	40	63	41 50	41
Colombia	1770	1282	1575	3160	3300	2900
Corocoro	16	65	70	102	90	74 50
Crow Mines	108	65	148	120	126	120
De Beers	407	447	526	1218	1212	1170
East Rand	45	12	23	20	21 25	21 25
Ekaterine	639	649	2175	2075	2100	2090
Grosnyi	2715	2150	3100	3100	3175	3 75
Héraclée	1600	2340	15400	2000	18750	18200
Lena	58	40	50	70	71	71
Mexico el Oro	124	164	316	350	335	319
Montecatini	118	146	145	164	158	158
Nord d'Alais	45	48	85	124	124	124
Phosphates Tunisiens	380	370	630	830	880	875
Royal Dutch	. . .	2200	34900	49800	47400	46200
Shell	. ...	180	520	575	582	545
Shansi	28	36	56 50	96	82 50	80
Spassky	67	49	. 50	65	56	62
Tanganyika	53	158	144	123	121	115
Utah Copper	296	475	875	985	920	895
Wyoming	100	149	285	288	280	305
TRANSPORTS						
Commerciale Pacifique	. ...	.....	618	960	915	920
Cargos Français	.... .	... .	... .	1000	969	970
DIVERS						
Américan Téléphone	629	689	1085	1190	1195	1175
Caoutchoucs (Financière)	81	276	302	352	339	325
Doriot-Flandrin	219	262	245	275	272	274
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2800	2600	2790
Lorraine Industrielle	865	700	1400	1500	1500	1475
Monaco	5400	3305	4200	4600	4300	4351
Padang	67	276	485	385	396	395
Peugeot	502	828	810	816	835	815
Raisins de Corinthe act	154	298	445	495	495	495
Saut du Tarn	556	1075	1025	1460	1430	1450
Soie de Tubize	147	134	980	895	975	699

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

(En millions de francs)	14 mai 20	20 mai 20	27 mai 20
ACTIF :			
Or — En caisse	3.608	3.608	3.608
Or — A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	240	240	240
Encaisse totale	5.827	5 827	5.827
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	207	207	207
Disponible à l'étranger	694	708	670
Portefeuille	1.996	1 980	1.9[illegible]2
Effets prorogés	548	543	539
Avances sur titres	1.820	1 784	1.777
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26 050	26 050	26.050
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.840	3.840	3.845
PASSIF :			
Billets en circulation	38.138	38.051	37.914
Compte courant du Trésor	42	83	112
Comptes courants particuliers	3 641	3.625	3.638
Taux d'escompte	6		6
Taux des Avances	6 1/2		6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

(En millions de livres)	5 mai 20	12 mai 20	19 mai 20
Billets émis	130	130	130
Billets en réserve	19	19	19
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	111	111	111
Or et argent monnayés en réserve	0 5	0 5	0 4
Dépôts publics	20	21	20
— privés	116	99	101
Avances sur Fonds d'Etats	55	38	36
— — Autres Fonds	79	80	82
Portefeuille	87	87	90
Proportion réserve aux engagements	14 50	16 50	16 50
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

(En millions de marks)	30 avril 20	7 mai 20	15 mai 20
ACTIF :			
Encaisse — Or	1.092	1.092	1.092
Encaisse — Argent	3	3	3
Billets et Bons de caisse de prêts	15.193	15.353	15.546
Effets escomptés	41.995	37.483	41.433
Avances	14	9	15
PASSIF :			
Circulation	47.940	48.373	48.948
Dépôts et comptes courants	17.499	12 934	16.451

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
(En millions de francs)						
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 1er mai	2.453	629	3.858	1.097	1.046	5
1920 8 mai	2.453	622	3.891	1.090	1.032	5
1920 14 mai	2.453	622	3.899	1.118	1.028	5
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 20 mars	805	75	11.772	1.758	1.766	5
1920 31 mars	805	75	12.045	1.855	1.843	5
1920 10 avril	805	75	12.166	1.853	1.919	5 1/2
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	
1920 14 fév.	2 374	»	1.431	3.266	2.963	
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 20 mars	366	3	945	443	685	6
1920 31 mars	365	4	1.038	396	862	6
1920 30 avril	365	4	1 006	385	847	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 1er mai	1.384	24	2.402	199	655	4 1/2
1920 8 mai	1.335	25	2.426	253	535	4 1/2
1920 15 mai	1.335	25	2.202	254	481	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	3 1/2
1920 23 avril	531	89	912	110	292	5
1920 30 avril	531	89	966	92	325	5
1920 15 mai	530	90	917	139	325	5
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 6 mai	266	27	5.087	1.281	692	5 1/2
1920 12 mai	266	27	5.092	1.240	769	5 1/2
1920 20 mai	266	27	5.054	1.237	770	5 1/2
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 30 avril	9.683	670	15.373	9.299	14.712	6
1920 7 mai	9.708	672	15.461	9.093	14.572	6

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Étranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 1920	25 mai 1920	1er juin 1920
Londres	25 225	63 22	58 63	53 25	50 51	50 55
New-York	518 25	16 295	15 21	13 74	13 27	12 96
Madrid	100	276 1/4	259 1/4	228	217 50	210 25
Berlin	123 50	29 1/2	31 1/4	29	35 50	33 75
Amsterdam	288 30	597	560 1/2	500	473 50	475
Rome	100	75 3/4	77	70	73 50	75 25
Vienne	105		7 5/8	7 1/4	7 718	9 75
Bruxelles	100	106 1/4	105	104 1/4	103 50	104 75
Copenhague	139	276 1/2	252	226	214	218
Stockholm	139	351 1/2	324	290 1/2	280	280
Christiania	139	317 3/4	287	245	236 75	233 50
Genève	100	291	267 1/2	241 3/4	232 25	233 25

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	4 mai 1926	11 mai 1920	18 mai 1920	25 mai 1920	1er juin 1920
Paris	25 12 14	63 15	58 55	52 90	49 875	50 475
New-York	48 66	3 87	3 84	3 81	3 8450	3 805
Berlin	20 43	215 50	188	185	146	151 50
Amsterdam	12 107	10 575	10 48	10 48	10 555	10 66
Madrid	25 220	22 875	22 77	22 75	23 25	24 025
Bruxelles	25 225	59 25	55 60	50 90	48 875	48 375
Rome	25 225	83 125	75 25	76 50	69 375	66 50
Suisse	25 225	21 725	21 875	21 73	21 755	21 675
Stockholm	18 159	18 135	18 215	18 225	18 315	18 10
Christiania	18 156					
Copenhague	18 159					

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 1920	25 mai 1920	1er juin 1920
Paris	100	34 40	36 925	39 70	42 40	42 45
Londres	25 225	21 73	21 87	21 76	21 82	21 63
Berlin	123 47	10 07	11 575	11 775	15 175	14 25
Vienne	105	2 30	2 70	2 20	2 27	2 90
Pétrograd		6 50	6	5 75		5 75
New-York	518 25	5 13	5 67625	5 67	5 64	5 5625
Rome	100	25 75	28 275	28 25	31	32 10

COURS A BRUXELLES

Sur	Pair	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 1920	25 mai 1920	1er juin 1920
Amsterdam	208 30	562 50	530	480	459	451
Londres	25 225	59 60	55	50 50	49 50	48 70
Paris	100	94 25	95 37	96 37	96 25	95 75
Madrid	100	260 50	236	223	214	198
Genève	118 25	274	245	237	226	223 50
New-York	5.100 25	15 35	14 40	13 20	12 65	12 45

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 1920	26 mai 1920	1er juin 1920
Hollande	169 70	2.090	1882	1.774 1/2	1.526	1.420
Espagne	80	935	822 50	790	695	635
Suisse	80	980	867 50	837 50	745	702 50

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 1920	25 mai 1920	1er juin 1920
Paris	48 18	16 85	17 80	19 70	21 35	21 05
Londres	11 78 3/4	10 61	10 49	10 53	10 6325	10 65
Berlin	59 37	4 92	5 55	5 77	7 40	6 95

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 1920	25 mai 1920	1er juin 1920
Paris	5 182	16 42	15 17	13 32	12 87	12 88
Londres (Câble)	4 866	3 82	3 80	3 77	3 8025	3 87

COURS A MADRID

Sur :	Pair	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 1920	25 mai 1920	1er juin 1920
Paris	100	36 50	39	43 90	46 80	47 50
Londres	25 225	22 77	22 82	22 85	23 20	23 98

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	4 mai 1920	11 mai 1920	18 mai 192	25 mai 1920	1er juin 1920
Londres	48 5/8	60 23	60 3/8	60 5/8	59 1/4	59 1/4

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Société Nouvelle d'Impressions Industrielles et Artistiques, 20, rue Cadet, Paris (9e). — 4008.

Le Numéro : 2 francs. 3me Année, N°20. — 13 Juin 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

Le Traité Turc et l'Alliance franco-britannique

ÉDITORIAL

La Grèce et la Situation diplomatique en Orient

par Charles VELLAY.

- KRASSINE -

et l'Opinion dans les Pays occidentaux

TROIS ACADÉMICIENS

Robert de FLERS par Dominique BRAGA.

Joseph BÉDIER par René GILLOUIN.

André CHEVRILLON par Roger LÉVY.

Les Conditions de Paix avec la Turquie

Texte des Principales Clauses (partie 3) avec une CARTE.

ABONNEMENTS

France

Un an	80 fr.
Six mois	40 fr.
Trois mois	20 fr.



ABONNEMENTS

Etranger

Un an	90 fr.
Six mois	50 fr.
Trois mois	30 fr.

75, Rue de Lille, PARIS

Téléphone : Fleurus 11-87 — 00-36

Compte Chèque Postal : 7029

SOMMAIRE

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS

A dater du 1er JUIN, le prix de l'abonnement à L'EUROPE NOUVELLE est ainsi fixé :

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	80 fr.	90 fr.
Six mois	40 fr.	50 fr.
Trois mois	20 fr.	30 fr.

LE NUMÉRO : DEUX FRANCS

Les abonnements expirant avant le 1er JUILLET seront renouvelés sans majoration.

Ceux de nos lecteurs, qui, désirant devenir nos abonnés, nous feront parvenir le montant de leur abonnement, avant le 15 JUIN, bénéficieront du prix ancien, qui était le suivant :

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	40 fr.	44 fr.
Six mois	22 fr.	24 fr.
Trois mois	12 fr.	14 fr.

Les abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste, Compte chèque postal n° 7029.



LE TRAITÉ TURC ET L'ALLIANCE FRANCO-BRITANNIQUE

Il est probablement vain de critiquer le traité turc. En premier lieu, les Turcs commettront probablement la faute de ne point le signer, obligeant par là même les puissances à en édifier un autre, nécessairement plus draconien. Mais on sent de plus qu'il est désormais impossible de modifier les positions prises, et d'amener, par exemple les Grecs à reconnaître que Smyrne et la Thrace, telles qu'elles leur sont offertes, sont peut-être un dangereux cadeau. Comme tous les fruits de l'esprit de compromis, le traité turc ne saurait satisfaire grand monde. Il ne reste toutefois qu'à laisser vivre, s'il le peut, cette sorte d'inévitable Caliban.

Mais à propos de ce traité, comme des corollaires encore secrets qui le suivent, se pose un problème qu'il convient au contraire d'aborder de face et sans retard, car il peut encore recevoir une solution heureuse, celui des relations franco-britanniques en Orient. Point de question plus importante du point de vue de l'intérêt général. Point de sujet sur lequel on déraisonne davantage.



Il convient d'abord de faire justice de toutes les accusations absurdes portées en ce moment, en France comme en d'autres pays, contre ce que l'on appelle l'impérialisme anglais. « Ce traité, nous dit-on en confidence, est l'accord d'un impérialiste forcené, Lord Curzon. L'Angleterre s'assure non seulement la possession de la Mésopotamie tout entière comme de la Palestine, mais la domination de Constantinople. Dans le même temps, la voyez-vous mettre la main sur la Perse ? Elle cède à l'appétit des conquêtes, elle court à sa ruine. Pourquoi la France commettrait-elle la folie de s'associer à tant de démence ? »

Voilà ce qu'on entend. Il ne suffit pas d'y répondre en démontrant, textes en mains, que si le général Milne a montré peu de discrétion à Constantinople, le traité remet au contraire les choses au point et fait redescendre la Grande Bretagne au même rang que la France et l'Italie. Quittant les chicanes de détail, il faut saisir l'accusation à bras-le-corps et préciser une fois pour toutes le sens du mot : « impérialisme ».

Il s'agit en effet de savoir si l'on estime que les peuples ou peuplades de l'Orient sont, ou non, en état de se gouverner eux-mêmes. Si de l'Egypte à la Perse la tutelle européenne est devenue inutile, il va de soi que toute ingérence de l'Europe dans les affaires orientales est inique et doit disparaître. Si au contraire, on reconnaît, avec tous les esprits informés et impartiaux, qu'il n'est pas un seul de ces pays capable, soit de faire respecter sa souveraineté au dehors, soit de maintenir l'ordre au dedans, soit plus simplement d'assurer à l'intérieur une bonne administration de la justice ; si en un mot, en dépit du vernis superficiel qui dissimule parfois la barbarie de la masse, on admet que ces peuples sont autant de mineurs qu'il faut protéger au besoin contre eux-mêmes, on est bien forcé de conclure que l'impérialisme, au sens péjoratif du terme, n'est plus qu'une question de méthode. Il y a impérialisme là où il y a tentative d'asservissement. Il n'y en a point là où la Puissance tutélaire s'efforce au contraire d'émanciper.

Dans ces conditions, il est véritablement incroyable que des Français puissent oublier que la Grande-Bretagne, qui donna l'autonomie aux Boers vaincus, est aussi la Puissance qui abolit en Egypte les corvées et l'inégalité fiscale, et qui s'y est fait contre l'oppression traditionnelle des classes possédantes la protectrice du fellah. Sans doute n'ont-ils pas compris la grandeur de la moderne doctrine du gouvernement peu à peu élaborée par les plus nobles esprits de l'Empire, depuis Lord Milner jusqu'au général Smuts, de cette pédagogie des peuples dont un Américain, Georges Beer, a pu écrire qu'elle tirait son inspiration d'Abraham Lincoln. Si nombreuses que soient nécessairement les imperfections dans une œuvre aussi colossale, on peut affirmer, sans crainte de verser dans l'hypocrisie, qu'elle est bienfaisante pour tous. Qu'on cesse donc de lever les yeux au ciel sous prétexte que l'Angleterre fait aujourd'hui des conquêtes. C'est un bienfait pour l'humanité qu'elle prenne sous sa sauvegarde l'infortunée Palestine tiraillée entre toutes les confessions, la Mésopotamie vide de travailleurs et livrée aux Bédouins, au besoin la Perse de tout temps vouée à l'anarchie. Il est permis d'aller plus loin et de se réjouir que l'Empire britannique, qui est aujourd'hui l'un des piliers de l'ordre universel, soit désormais pourvu en Orient des voies de communication terrestres nécessaires,

d'après le général Smuts, à sa sécurité. Si jamais ces peuples enfants ont chance d'arriver sans accidents à l'âge adulte, ce sera grâce à l'éducation politique qu'ils auront reçue de la Grande-Bretagne et à la paix qu'elle aura fait signer.

Les mêmes raisonnements vaudraient d'ailleurs pour le rôle que la France s'apprête à jouer en Syrie, ou pour celui que les Américains hésitent accepter en Arménie. En pareille matière, le vrai libéralisme n'est pas celui des intellectuels orientaux, habitués du quartier latin, qui, rentrés chez eux, prétendent y faire figure d'hommes d'Etat. Au soi-disant impérialisme de l'Angleterre, tel qu'il vient de s'inscrier dans le traité turc, la France peut s'associer sans remords, ni crainte. A condition cependant que l'Angleterre, de son côté, comprenne à temps que cette association est indispensable.



Ici doit commencer en effet le procès de la politique anglaise. Il ressort du traité turc qu'avec les meilleures intentions du monde, l'Angleterre, hors d'Europe, fait preuve à l'égard de la France d'une certaine distraction.

Ce n'est pas qu'on puisse, à bon droit, lui reprocher, comme le font quelques-uns, d'avoir lésé en Orient les intérêts matériels de la France. Certains s'alarment de voir instituer à Constantinople une commission financière où la France est mise sur le même rang que la Grande-Bretagne et l'Italie et qui, en vertu de l'article 246 du traité, pourra remplacer un jour le conseil de la dette où la voix la France est prépondérante. Ils oublient toutefois que l'article 236 élargit d'un autre côté les privilèges des porteurs de la dette ottomane, en mettant indirectement à leur service la totalité des ressources de la Turquie. Il semble de même que l'on cherche une injuste chicane à l'Angleterre sur le chapître des sociétés et concessions, les articles 310, 311 et 312, sauvegardant en réalité de la façon la plus nette les intérêts des concessionnaires français comme des concessionnaires étrangers. Sur ces divers points, les négociateurs britanniques ont quelque raison d'affirmer qu'ils ont fait de leur mieux pour tenir compte des objections françaises

Mais si les intérêts matériels de la France ne sont pas méconnus, il n'en est pas tout à fait de même des intérêts politiques. Ceci vaut d'être tiré au clair.

Au moment où commença la négociation d'où sortit le traité turc, deux débats principaux, malheureusement isolés l'un de l'autre, étaient pendants entre la France et l'Angleterre. Il y avait d'abord le débat relatif à l'accord Picot-Syties, de mai 1916. Cet accord avait fait de la Palestine une zone internationale et avait réservé le nord de la Mésopotamie à l'infulence française. L'un et l'autre point gênaient la politique anglaise. Il y avait aussi la discussion Maroc-Egypte. Avant de consentir à la suppression de ses divers privilèges en Egypte, la France demandait que l'Angleterre, sans préjudice des droits de l'Espagne, renonçât à ses propres privilèges pour l'ensemble du Maroc, y compris Tanger. En d'autres termes, c'était toute la politique méditerranéenne de l'alliance qui était remise sur le tapis et attendait un règlement équitable.

Or qu'est-il arrivé ? L'Angleterre a profité du traité turc pour tenter de liquider ces deux questions à son profit exclusif, c'est à son profit exclusif qu'a été remanié l'accord de 1916. Sa zone d'influence englobe désormais la Palestine comme la région de Mossoul. Il est vrai que des accords encore tenus secrets réservent à la France une partie importante des pétroles mésopotamiens et qu'ils lui attribuent une zone d'action purement économique dans ce qui était en Turquie l'ancienne zone bleue de l'accord Picot-Sykes. Il n'en est pas moins vrai qu'aux concessions faites par la France, on ne voit pas quelles concessions équivalentes peut opposer l'Angleterre. De même pour la question Maroc-Egypte. Les articles 111 à 114 du traité turc, fort heureusement provisoires, prévoient la suppression de la Commission de la dette égyptienne, sans que le Maroc français bénéficie de la moindre contre-partie.

Que répondent sur ce point les négociateurs anglais ? Ils se retranchent derrière les concessions verbales que M. Clemenceau aurait faites à M. Lloyd George dès le mois de décembre 1918. A les entendre, M. Clemenceau aurait spontanément renoncé à une partie des avantages assurés à la France par l'accord Picot-Sykes et le débat serait clos depuis cette époque. Ils estiment de même qu'en ce qui concerne le Maroc, nous ne les avons pas avertis à temps de certaines de nos revendications.

Bonnes ou mauvaises, ce sont là en tous cas de petites raisons. Le fait incontestable et dominant est que la politique britannique, telle qu'elle se révèle à travers le traité turc, se donne involontairement dans la Méditerranée l'apparence d'avoir oublié la France. Le règlement unilatéral qu'elle propose donne toute satisfaction aux légitimes nécessités de la paix britannique, mais ignore, ne fût-ce qu'au Maroc, celles de la paix française. Tout se passe comme si le gouvernement britannique, dont les yeux ont cependant dû s'ouvrir, cédait encore aux sollicitations de cette école à la fois orientale et insulaire, représentée par des hommes de la trempe du colonel Lawrence et de M. Ronald Storrs, pour qui la France, hors d'Europe, ne mérite pas d'être prise au sérieux. Quelles que soient les excuses diplomatiques qui pourraient être données, l'impression risque ainsi de se propager qu'en Orient l'Angleterre tourne le dos à la France.

Maïs pareille impression ferait plus de mal que ne le croit sans doute le colonel Lawrence. De même que bien des Français ignorent la qualité du système impérial britannique, certains Anglais refusent encore de voir que les méthodes

françaises, hors d'Europe, se sont également transformées et que la France méditerranéenne est une force qu'il vaut mieux avoir pour soi que contre soi. Déjà des heurts inutiles se sont produits de temps à autre dans le Levant entre les agents des deux pays. Le jour où cette rivalité deviendrait celle des gouvernements et où la puissance d'expansion morale dont la France dispose en Orient jouerait contre le monde britannique, la paix serait pour tous singulièrement précaire et l'Angleterre n'échapperait pas plus que la France aux conséquences de cet absurde conflit.



Il n'est pas trop tard pour rétablir les bases méditerranéennes de l'alliance. Le traité turc ouvre en effet un chapitre plus qu'il ne le clôt et ses clauses égyptiennes n'ont point encore perdu leur caractère provisoire. Mais les deux pays n'éviteront l'arrangement boiteux qui gâterait à jamais leurs relations, que si l'on se décide enfin à voir large et à traiter le problème franco-britannique du point de vue de l'ensemble, non du point de vue des détails.

Depuis la fin de la guerre, les deux gouvernements refusent en effet d'écouter les voix qui, des deux côtés de la Manche, les pressent de renouer enfin les conversations générales d'où sortit l'entente cordiale de 1904. L'accord de la France et de l'Angleterre s'était fait à cette époque en fonction d'un univers que la guerre a désormais transformé. Comme le *Times* l'écrivait à la fin d'avril, nous ne savons plus exactement, de part et d'autre, où nous en sommes. Tant que les deux gouvernements, se prenant par la main, n'auront pas refait ensemble le tour de la planète, les techniciens se disputeront sur les questions asiatiques et africaines, chacune des deux opinions prendra de temps à autre des airs offensés, et, qu'il s'agisse de Turquie, de Maroc, de Perse, ou des Hébrides, l'entente dont dépend la tranquillité du monde ne se manifestera que par un chronique malentendu. Il est bon d'ajouter que ce n'est pas du gouvernement français que paraît venir aujourd'hui la résistance à ce bienfaisant voyage en commun.

PHILIPPE MILLET.



La Valise entr'ouverte

M. Vittorio Scialoja, qui a survécu, en qualité de Ministre des Affaires Étrangères, à tous les remaniements du Cabinet Nitti, est le fils du grand patriote napolitain Antonio Scialoja, un des artisans de l'unité Italienne. Il débuta comme professeur de droit, puis devint sénateur. Pendant la guerre, il fut l'un des chefs du Fascio (bloc pour la guerre à outrance), et sa présence dans le ministère actuel contrebalance les tendances plutôt neutralistes du Président du Conseil.

Les yeux noirs, la moustache très brune, d'une taille bien prise, M. Vittorio Scialoja est simple et affable. Envoyé au commencement de l'année 1917 en mission d'études à Pétrograd, il se laissa interviewer, sitôt son retour à Rome, par un journaliste italien, et lui affirma que tout allait pour le mieux dans la meilleure des Russies, et que le gouvernement tsariste était à l'abri d'une révolution. Le lendemain, en même temps que les sensationnelles déclarations de M. Scialoja, la presse romaine publiait la nouvelle de l'abdication du Tsar.....



M. le vicomte Ishii, qui succéda prochainement à M. Matsui, comme représentant du Japon à Paris, n'est pas un inconnu dans notre capitale. Il y a déjà rempli brillamment les fonctions d'ambassadeur, avant de devenir Ministre des Affaires Étrangères à Tokio. Lorsqu'il nous quitta en 1915, M. le vicomte Ishii promit de revenir. Nous pouvons constater aujourd'hui que sa parole était mieux qu'une simple politesse.



La mort de M. von Herff, ancien Consul général à Milan, puis à Gênes, et depuis un an, chargé d'Allemagne à Rome, soulève à nouveau, et, cette fois d'une manière décisive, la question de son remplacement.

On avait parlé pour lui succéder, — il y a quelque temps déjà —, de MM. von Lucius, et Zahn. Ce dernier avait même reçu l'agrément du gouvernement italien. Mais Berlin avait parlé brusquement do nommer un ambassadeur, et, en attendant, M. von Herff était resté chargé d'affaires..... Quel sera l'homme proposé par la Wilhemstrasse, et quel rang aura-t-il?

Un diplomate étranger récemment arrivé à Vienne, et qui n'avait jamais eu l'agrément de visiter cette capitale, jetait l'autre jour des regards admiratifs sur la place Schwarzenberg. Il était saisi par la belle ordonnance architecturale des palais, et par la noble fierté du célèbre général autrichien, qui semble, sur son cheval de bronze, caracoler vers la gloire. Brusquement, ses yeux tombèrent sur un bâtiment de style étrange, et qui fait tache. « Cemment, dit-il, la ville de Vienne a-t-elle pu laisser élever en pareil lieu cette pâtisserie ? » — « C'est l'ambassade de France, lui répondit-on. — « Ah! fit-il! après un moment de surprise, « on m'avait bien dit que les Français ont eu du goût... sous Louis XIV ».

Il est regrettable que l'architecte qui a commis un pareil défi au bon goût — et qui s'est vu simplement remercier par le Quai d'Orsay — n'ait pas été condamné à entendre à perpétuité les fâcheuses réflexions proférées par les touristes sur son œuvre, et ce qui est plus grave, sur son Pays. Un de nos confrères disait sans indulgence : « il y a deux catégories d'architectes : ceux que bâtissent pour les gens de la rue, et ceux qui bâtissent pour les futurs habitants. Or Chéd..... n'appartient ni à l'une, ni à l'autre ». Boileau nous parle quelque part d'un mauvais médecin qui devint bon architecte. Nos surintendants des beaux-arts ne pourraient-ils diriger les mauvais architectes vers quelqu'autre métier.



M. Scassis, ministre de Grèce à Madrid, est nommé Représentant de la Grèce auprès du Saint-Siège, et sera le premier titulaire de ce poste nouvellement créé. La représentation étrangère auprès du Vatican n'aura jamais été aussi brillante ni aussi nombreuse...,. M. Scassis, qui est le gendre de M. Gryparis, grand maréchal de la cour du roi Alexandre, est de religion catholique.



Certains milieux protestants allemands ne sont que médiocrement satisfaits par l'imminence de la double nonciature à Berlin et à Munich, et par la création d'une ambassade allemande auprès du Vatican. Le maintien de la légation de Bavière auprès du Saint-Siège leur paraît contraire à l'article 78 de la Constitution de Weimar, qui supprime la représentation diplomatique

particulière des Etats allemands. Ils considèrent d'autre part que toutes ces légations et toutes ces nonciatures sont hors de proportion avec le nombre respectif des allemands catholiques et protestants, et ne peuvent que causer des difficultés avec le Quirinal.

Les catholiques allemands n'ont évidemment plus à redouter le Kulturkampf d'un Bismarck, mais ils ne sont pas encore complètement à l'abri des derniers sursauts de l'hégémonie prussienne. Souhaitons dans leur intérêt comme, dans le nôtre, que le centre politique de l'Allemagne ne reste pas trop longtemps à Berlin.



Les efforts de l'Europe Nouvelle *en faveur de la réorganisation de nos services diplomatiques et consulaires commencent à porter leurs fruits. C'est ainsi que dans notre numéro du 8 Mai, nous avions réclamé une « Inspection des postes diplomatiques et consulaires », et que, devant la carence notoire des pouvoirs publics, nous avions commencé cette « inspection » pour nos lecteurs.*

Un décret du 25 Mai, publié dans l'Officiel *du 29, organise administrativement le contrôle des divers postes par un Inspecteur, ayant le grade de Ministre plénipotentiaire, assisté d'un inspecteur-adjoint choisi parmi les anciens chanceliers. Les inspecteurs devront se renseigner « exactement sur toutes les réformes et améliorations nécessaires ».*

Le Quai d'Orsay est en progrès. Pourvu qu'il continue.....



M. Arismendy, attaché commercial de France à Rome, est nommé ministre plénipotentiaire et maintenu dans les mêmes fonctions. — M. Danielsson, chargé d'affaires de Suède à Varsovie, sera remplacé par M. le baron d'Ahrenswaera, qui représente actuellement la Suède à Constantinople. — M. Oscar de Teffe est nommé ministre du Brésil à Vienne en remplacement de M. Regis de Olivera. — M. Arteaga, ancien ministre des Affaires étrangères de Bolivie, vient d'être choisi par son gouvernement comme délégué auprès du Tribunal Arbitral, qui se réunira à Paris en exécution de l'article 304 du Traité de Versailles. — M. Fédérico Vidiella, ministre de l'Uruguay à Londres, vient de présenter sa démission. — M. Guerra Duval, chargé d'affaires du Brésil à Berlin, sera secondé par M. Muniz de Aragao, récemment promu conseiller de légation. — Le Lieutenant-Colonel Enrique Gomez, attaché militaire à l'ambassade de la République Argentine à Madrid, a été reçu par le Roi. — M. de Vienne, premier secrétaire à l'ambassade de la République Française à Madrid, remplacera, en qualité de conseiller de la même ambassade, M. Dara, récemment promu ministre. — M. Carlos Zavala, a été nommé ministre de la République Argentine, en Colombie.

Consulats : *M. van Niftrik est nommé consul des Pays-Bas à Helsingfors. — MM. Kallis et Ljöstedt sont nommés vices-consuls des Pays-Bas à Wasa et à Vardô. — L'exequatur vient d'être accordé à MM. Alfred Moyet, consul de l'Uruguay à Lyon, Paul Niestlé, consul de Suisse à Toulouse, Emile Lefebvre, vice-consul de Danemark à Saint-Valéry-sur-Somme, Robert-Henri Stamp, vice-consul de Sa Majesté Britannique à Saint-Brieuc, Duchâteau, vice-consul de Finlande à Dunkerque, Ernesto Forte, vice-consul du Brésil à Pau, Antonin Stiller, consul de la République Tchéco-Slovaque à Lyon, et Horatio Mackie, consul général de Sa Majesté Britannique à Paris.*

LE DIPLOMATE ERRANT.



L'EUROPE NOUVELLE ***a publié dans sa rubrique*** **" SOURCES ET DOCUMENTS " :**

Nº du 23 Mai : LES CONDITIONS DE PAIX AVEC LA HONGRIE. — ***1º La note d'envoi d'Apponyi accompagnant les remarques de la délégation hongroise. — 2º La lettre d'envoi de M. Millerand de la réponse des Puissances Alliées et Associée. — 3º Les principales clauses des Conditions de Paix et une carte des nouvelles frontières.***

Lettre d'Athènes

LA GRÈCE ET LA SITUATION DIPLOMATIQUE EN ORIENT

INFLUENCE FRANÇAISE ET ANGLAISE EN GRÈCE. — LES RELATIONS ITALO-GRECQUES. — LA MENACE BULGARE, — ROUMANIE ET YOUGO-SLAVIE. — LE PROBLÈME TURC ET LE PROBLÈME RUSSE.

Athènes, mai 1920.

La Grèce, telle qu'elle sort des négociations de paix, va constituer en Orient un Etat vraiment nouveau, et dont l'influence paraît devoir être prépondérante, non seulement dans la mer Egée, qui devient désormais une mer à peu près exclusivement grecque, mais dans tout le Levant, depuis le Caucase jusqu'à Suez. Ce n'est pas uniquement à ses agrandissements territoriaux, quelque considérables qu'ils soient, qu'elle devra cette sorte de prédominance. Ce n'est un secret pour personne que la Grèce est aujourd'hui en Orient la collaboratrice, l'Alliée, ou, si l'on préfère, la mandataire de la Grande-Bretagne. Cela peut soulever des objections, des craintes, des méfiances, mais c'est un fait, et il ne faut compter qu'avec les faits.



Il y aurait d'ailleurs beaucoup à dire sur les événements et les influences qui ont déterminé, au cours de ces trois dernières années, l'orientation de la politique extérieure de la Grèce. Bornons-nous à dire que ce rôle d'alliée de la Grèce, que l'Angleterre s'est assuré par tous les moyens et dont elle compte avec raison tirer les plus grands profits, était naturellement destiné à la France, et que, pendant longtemps, c'est avec la France que M. Venizelos a cherché à faire une politique commune. Entourée d'ennemis, constituée dans de nouvelles frontières dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont singulièrement vulnérables, obligée de se garantir à elle-même une période de paix assez longue pour pouvoir réorganiser toutes ses forces économiques, la Grèce se trouvait dans la nécessité absolue de s'appuyer sur une grande puissance. La place qu'avait occupée la France dans l'expédition de Salonique et dans le détrônement du roi Constantin, et, d'autre part, les sympathies profondes dont elle jouit en Grèce, l'usage presque courant de sa langue, l'influence de sa littérature, tout la désignait pour être, au lendemain de la guerre, la collaboratrice de l'hellénisme, et pour conquérir, avec lui et par lui, dans tout l'Orient, une influence prépondérante.

Comment la diplomatie française a-t-elle réussi à gâcher toutes les chances qu'elle avait de supplanter ses rivales ? En tous cas, les fautes ont été si nombreuses et si graves qu'on peut les considérer aujourd'hui comme irréparables.

Elles auraient pu néanmoins être réparées, si la place ainsi dédaignée par la France était restée vacante. Mais, avec une habileté, une perspicacité et un esprit de résolution qu'il est impossible de méconnaître, l'Angleterre, par une série de mesures dont quelques-unes étaient d'une hardiesse extrême, et presque, peut-on dire, dangereuses pour elle-même, a montré quel prix immense elle attachait à l'amitié de l'hellénisme. Elle a donc conquis, puis consolidé, une situation à laquelle elle est évidemment disposée à ne plus

renoncer en faveur de qui que ce soit. Plus la France insistait pour réduire la part de la Grèce dans le partage de la Turquie, plus l'Angleterre déployait d'énergie à soutenir les revendications helléniques et à les faire triompher. Cela lui a valu en Grèce un prestige et une popularité qui se traduiront demain, ou plutôt qui se traduisent déjà, par de sérieux avantages économiques et autres. Si bien que, grâce à l'habileté de la diplomatie britannique, nous assistons aujourd'hui à ce curieux spectacle : l'Angleterre, qui détient encore Chypre, terre hellénique, obtient le dévouement enthousiaste de l'hellénisme, tandis que la France, qui ne possède aucun territoire grec et qui n'a rien à restituer à l'hellénisme, voit ce même hellénisme se détourner d'elle et la considérer, sinon comme une ennemie, du moins comme une amie peu sûre.

Selon toute vraisemblance, la collaboration anglo-hellénique ne vise que le régime de Constantinople, la police des détroits, et, d'une manière générale, la surveillance et le contrôle des affaires ottomanes. Mais, si cela est déjà beaucoup, ce n'est encore pour la Grèce qu'une partie des problèmes dont dépend son avenir. Il faut qu'elle envisage, en outre, la question de ses relations avec les autres puissances méditerranéennes, et en particulier, avec l'Italie ; il faut surtout qu'elle fasse front à toutes les préoccupations qui lui viennent de ses voisins balkaniques, sans parler du problème russe qui est lié au problème slave et qui menace de peser d'un poids de plus en plus lourd sur l'évolution du monde oriental.

❧

En ce moment, les relations italo-grecques semblent être, sinon tout à fait cordiales, du moins imprégnées d'un côté comme de l'autre, de prévenance et de courtoisie. M. Venizelos a fait à l'Italie une concession d'une très grande importance, en renonçant en sa faveur à la riche vallée du Méandre et au port de Gouch-Adassi (Scala Nova) dans le golfe d'Ephèse. En retour, la Grèce a obtenu le concours de l'Italie, au Conseil suprême, dans les affaires de Thrace, et il semble probable qu'elle obtiendra également la restitution du Dodécanèse. Mais ce n'est là qu'une amitié apparente, et, dans le fond, les intérêts des deux pays sont trop divergents pour que l'accord puisse être bien sincère. La restitution du Dodécanèse elle-même n'aura qu'une valeur relative, puisque l'Italie compte garder Rhodes, qui vaut, à elle seule, par sa population et sa richesse, le Dodécanèse tout entier. Or, tant que Rhodes, île grecque, ne sera pas rendue à la mère-patrie, la question des Sporades méridionales restera ouverte, et sera, entre l'Italie et la Grèce, une source de méfiance et de conflits. D'autre part, dans l'Asie-Mineure, l'action italienne, loin de s'exercer parallèlement à celle de la Grèce, et, pour ainsi dire, en harmonie avec elle, s'exerce directement contre elle. La construction, déjà commencée, du nouveau port de Scala Nova est une menace pour Smyrne, devenue grecque. L'installation des Italiens dans le golfe d'Adramyte est une autre menace contre la Grèce d'Asie. Enfin la transformation de tout l'intérieur de l'Anatolie en une sphère d'influence italienne met entre les mains de l'Italie la plus grande partie des sources qui alimentent la prospérité économique de Smyrne, moyen de pression dont la diplomatie romaine saura jouer à l'occasion. L'avenir est donc loin d'être sûr, de ce côté-là, et la Grèce aura peut-être besoin, un jour ou l'autre, du puissant bouclier britannique contre les intrigues italiennes.

❧

La menace bulgare est un autre point noir à l'horizon. On sait que M. Stamboulisky avait tenté un rapprochement avec la Grèce, sur des bases d'ailleurs inadmissibles, puisqu'il s'agissait pour la Grèce de laisser à la Bulgarie la Thrace occidentale et de renoncer par conséquent à la Thrace orientale. Déçue de ce côté, déçue également dans sa tentative de faire de la Thrace un Etat autonome, qu'elle aurait absorbé un peu plus tard comme elle l'a fait pour la Roumélie orientale, la Bulgarie s'est tournée vers les autres Etats balkaniques. Si elle parvient à s'assurer la neutralité de la Yougoslavie et de la Roumanie dans un conflit éventuel avec la Grèce, il est certain qu'elle préparera sans délai une agression contre sa voisine du sud, dans le but de reconquérir à la fois les rives de l'Egée, celles de la Marmara, et la route de Constantinople. Pour atteindre cet objectif, elle excite les inquiétudes de la Roumanie en lui représentant comme un danger l'installation de la Grèce sur la mer Noire et dans les Détroits. A la Yougoslavie, elle parle, non seulement de la solidarité slave, vieux refrain qu'on avait oublié pendant la guerre pour le remplacer par celui du pantouranisme et auquel on revient aujourd'hui, mais encore de la question de Monastir, auquel la Grèce, dit-on, n'aurait point encore renoncé, et de celle de Salonique, qui reste, pour beaucoup de Serbes, le débouché maritime convoité. Or, la situation géographique de la nouvelle Grèce est telle que le danger bulgare, déjà réel par lui-même, devient plus redoutable encore si l'on examine à quel point la disposition des frontières favoriserait une agression qui, descendant du Rhodope, s'ouvrirait par surprise un chemin jusqu'à l'Egée.

❧

La Roumanie étant de plus en plus attirée vers l'Europe centrale, et se désintéressant par conséquent de plus en plus des affaires purement balkaniques, il est certain que la seule ressource extérieure qui reste à la Grèce est de resserrer ses liens d'amitié et d'alliance avec la Yougoslavie. C'est là pour elle la plus sérieuse et la plus durable garantie de sécurité qu'elle puisse opposer aux menaces bulgares. Malheureusement il y a en Grèce une vieille méfiance à l'égard de tout ce qui est slave. Le slavisme représente la pression septentrionale, l'invasion toujours en suspens, le flot d'une civilisation contraire. L'agrandissement même de la Serbie, transformée en un Etat de 12 millions d'habitants, n'a fait qu'aiguiser les inquiétudes de certains milieux helléniques, où l'on craint que, devenue forte, la Yougoslavie ne reprenne à son compte le programme expansionniste qui fut celui de quelques politiciens serbes. D'autre part, pendant que les Bulgares intriguent à Belgrade pour irriter la Yougoslavie contre la Grèce, les Italiens intriguent à Athènes pour amener la Grèce à se détacher de plus en plus de la Yougoslavie. Cette préoccupation de l'Italie est à la base de toutes les concessions plus ou moins durables, plus ou moins sincères, que sa diplomatie a cru devoir faire à la Grèce en ces derniers temps. Et pourtant, quand on examine la situation diplomatique de la Nouvelle Grèce, on arrive à cette conclusion que l'avenir de l'hellé-

nisme serait plus compromis par une brouille avec les Slaves de l'Adriatique qu'avec l'Italie. L'opposition des intérêts grecs et italiens sera toujours un obstacle infranchissable à l'amitié cordiale des deux pays, tandis que la Grèce aura jours un avantage incomparable à s'assurer l'appui d'une jeune nation slave qui, en cas de conflit italo-grec, serait assez forte pour tenir en respect l'Italie, et qui, d'autre part, par le rôle important qu'elle joue dans l'association des races slaves, peut détourner de la Grèce son alliée, la menace d'une invasion panslaviste. Il n'est pas douteux que le plan de l'Italie ne soit de séparer irrémédiablement la Yougoslavie de la Grèce, pour pouvoir, le cas échéant, les frapper plus facilement si elles sont divisées que si elles sont unies. Cette considération, à elle seule, devrait suffire à dicter à la Grèce comme à la Yougoslavie une politique d'étroite collaboration, qui, sans être agressive à l'égard de qui que ce soit, serait une sécurité pour l'une et pour l'autre.



Quand toutes ces questions-là seront en ordre, il restera encore à la Grèce deux problèmes à résoudre : le problème turc et le problème russe. Le problème turc n'est pas par lui-même très redoutable. L'agitation actuelle, même si l'on admet qu'elle ne soit pas factice et qu'elle corresponde à un véritable mouvement populaire, sera dispersée en trop d'efforts divergents pour pouvoir aboutir à un résultat victorieux. Il lui faudra faire face, en effet, non seulement aux armées grecques de Smyrne, mais encore aux forces militaires de l'Angleterre dans la Marmara, de l'Italie à Héraclée et à Adalia, de la France en Cilicie, car on peut supposer qu'aucune de ces grandes puissances ne cèdera bénévolement à Mustapha Kémal la part qu'elle s'est fait reconnaître.

Il en va tout autrement du problème russe, qui est d'une ampleur et d'une profondeur assez déconcertante. Mais, comme il est aussi le plus lointain, il ne préoccupe pas l'opinion hellénique au même titre que les autres. C'est le problème de demain, tandis que les autres sont les problèmes d'aujourd'hui. Néanmoins, il tient une place très importante dans le domaine de la diplomatie hellénique, pour deux raisons : d'abord parce que les déclarations du gouvernement de Moscou remettent en question tout le traité de paix avec la Turquie et dressent le veto russe contre un état de choses dont la Grèce est l'une des principales bénéficiaires ; ensuite parce que l'évolution russe constitue, au point de vue de la marche des idées, un courant dont la Grèce sera l'une des premières à recevoir le choc.



Tel est, dans son ensemble, le tableau de la situation diplomatique de la Grèce. S'il a quelques côtés brillants, il a aussi, comme on voit, beaucoup d'ombres. Il est impossible, pour l'instant, d'en dégager une orientation générale. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la Grèce est arrivée à un moment où, élevée au rang de puissance de second ordre, et même au rang de grande puissance en ce qui concerne les affaires orientales, elle va s'installer dans un cadre nouveau qui exige aussi un programme nouveau. Celui qui dirige aujourd'hui ses destinées a une réputation de clairvoyance et d'habileté, et on peut espérer qu'avec lui la Grèce surmontera les difficultés qui l'étreignent. Mais, pour y arriver, il ne suffira pas à M. Venizelos de mettre en œuvre un effort souple et persévérant ; il faudra encore qu'il ne soit point paralysé par les difficultés intérieures, et que les rivalités des partis se taisent devant les nécessités de l'intérêt national.

CHARLES VELLAY.



Correspondance

L'EGYPTE A LA VEILLE DES RÉFORMES

Un de nos lecteurs, qui a passé l'hiver en Egypte où il a assisté aux récents évènements, nous écrit :

La question égyptienne est-elle entrée dans une voie nouvelle et peut-on entrevoir dans un avenir prochain une solution acceptable par le gouvernement britannique et par les nationalistes égyptiens ? Il serait téméraire de l'affirmer, et cependant certains symptômes relativement favorables semblent se manifester.

C'est dans le courant de mars que la mission Milner revint à Londres, sa tâche accomplie — si tant est qu'elle ait pu l'accomplir !

On m'a raconté au Caire que le noble lord, son chef, se promenant un matin sur les bords du Nil, du côté de Gizeh, demanda à un fellah, en train de couper du bersim, combien de feddans il cultivait. Celui-ci, méfiant de sa nature et soupçonnant que son interlocuteur pouvait appartenir à la fameuse mission dont les journaux indigènes avaient ordonné le boycottage, répondit : « Je ne connais pas l'étendue de ma terre, il faut le demander à Zagloul ». Lord Milner, souriant, ajouta : Pourrais-tu me dire combien tu as d'enfants ? ce qui amena la réplique : « Il faut aussi le demander à Zagloul ».

Dans ces conditions, on conçoit que les investigations faites par les membres de la mission pour connaître les griefs, les désiderata des Egyptiens n'aient pas donné des résultats très satisfaisants ; mais si les indigènes n'ont pas voulu reconnaître l'autorité d'une Commission d'enquête opérant sous l'égide du Protectorat britannique, lord Milner et ses principaux collaborateurs sir Rennel Rodd, le général Sir John Maxwell, le conseiller judiciaire du *Foreign Office* M. C. B. Hurst, pour ne citer que les principaux, connaissaient l'Egypte de longue date et ont pu se rendre compte de l'évolution accomplie dans l'esprit des populations pendant les derniers mois de la guerre. Les représentants des colonies européennes étroitement mêlés à la vie locale, les magistrats des tribunaux mixtes, certains fonctionnaires, parlant arabe et gardant contact avec leurs administrés, ont pu leur fournir d'utiles informations, leur indiquer les erreurs commises, les promesses illusoires formulées qui fournirent prétexte et fondement à des accusations de mauvaise foi.

Le fameux droit des peuples à se gouverner eux-mêmes, tel qu'il fut solennellement proclamé par le président Wilson en décembre 1917, fut très commenté dans les milieux musulmans, et lorsqu'on sut que les Arabes, les Syriens, les Arméniens allaient, après la victoire, constituer des Etats autonomes indépendants, les Egyptiens, dont le degré de civilisation est assurément supérieur à celui des peuples voisins, se crurent appelés à bénéficier des mêmes avantages et des mêmes libertés.

J'avais assisté autrefois aux débuts du mouvement nationaliste. Son initiateur, Mustapha

Kamel, avait trouvé quelques adhérents chez les étudiants, parmi des fonctionnaires d'ordre inférieur, mais le mouvement n'avait pas atteint les couches profondes du pays. Je n'oserais affirmer que les fellahs et les ouvriers des sucreries aient aujourd'hui des idées précises sur le mode d'indépendance convenant à l'Egypte et sur le régime politique à instaurer, mais il y a dans toutes les classes sociales, à l'égard de l'Angleterre et des Anglais, une désaffection poussée parfois jusqu'à la haine, qui s'est traduite par des manifestations bruyantes et par des attentats contre les ministres, complices des oppresseurs.

L'autorité britannique eut la main lourde pendant la guerre ; elle ne ménagea pas les susceptibilités de ses gouvernés, elle n'eut pas souci de les associer aux alliés et amis, à ses efforts politiques et militaires. L'assemblée législative, dont les pouvoirs étaient étroitement limités, ne fut jamais réunie, et même après l'armistice, l'autorité militaire continua de gouverner sans partage.

C'est alors que des notables indigènes se réunirent chez Hamd el Bassel pacha et nommèrent une délégation avec Saad Zagloul comme chef, chargée d'aller exposer à Paris, devant le Conseil préparant la paix, les revendications de l'Egypte.

Le gouvernement du Caire s'opposa au départ des délégués, et comme riposte aux manifestations qui se produisirent dans plusieurs villes, les déporta à Malte. Les manifestations se multiplièrent, dégénérèrent en émeutes durement réprimées. Le gouvernement libéra les déportés et décida qu'une Commission d'enquête irait examiner sur place la situation de l'Egypte. Zagloul pacha vint à Paris avec plusieurs membres de la délégation et il y resta, bien que la Conférence de la paix ait refusé de l'entendre.



Un fervent disciple de Zagloul, M. Fozzi Abdou, a publié une biographie du leader nationaliste. Il a conté son enfance studieuse, ses études brillantes à l'Université d'Al Azhar, où il fut l'élève préféré du cheikh Mohamed Abdou, sa nomination de rédacteur au *Journal officiel*, son entrée au barreau, l'injuste inculpation dont il fut l'objet lors du procès intenté à la Société secrète « La Vengeance », enfin sa nomination de juge à la Cour d'appel.

A quarante ans, Saad Zagloul apprend le français et passe sa licence en droit ; c'est alors qu'il épouse la fille de Mustapha Pacha Fahmy, ancien président du Conseil.

Il est plus tard élu député, et devient vice-président de l'Assemblée législative.

Son biographe le compare à O'Connell et à Kossuth comme entraîneur d'hommes, à Bourdaloue comme orateur, à Thiers et à Mehemed Ali comme homme d'Etat. Il faut tenir compte de l'imagination orientale, mais il est équitable de reconnaître que le chef de la délégation est un homme de valeur, capable d'exposer et de défendre les aspirations et les intérêts de ses compatriotes.

Après avoir fait preuve d'une véritable intransigeance, le ministère britannique changea d'attitude. Sans doute la reconnaissance du Protectorat anglais sur l'Egypte a été proclamée par le traité de paix ; elle figure dans le protocole de la Société des Nations reproduit en tête de tous les traités particuliers, mais si le mot est considéré comme intangible, sa signification peut être élargie, sa définition modifiée.

Le maintien du *statu quo* n'est plus possible au Caire. Les anciens ministres, les princes de la famille sultanienne ont adhéré au Parti nationaliste et l'on cite des gouverneurs de province les ayant imités et qu'on ne révoque pas dans la crainte de ne pouvoir leur trouver des successeurs.

C'est avec l'assentiment du maréchal Allenby et de lord Milner qu'Ali bey Maher émissaire de l'ancien Cabinet de Rouchdy pacha se rendit à Paris en janvier dernier pour converser avec Zagloul pacha et examiner s'il était possible de trouver un terrain d'entente entre les représentants de l'Angleterre et les délégués de l'Egypte en vue d'établir un régime nouveau sur les rives du Nil.

Zagloul, à qui l'on avait demandé de rentrer en Egypte, s'y refusa ; il réclama « l'indépendance complète » de son pays et renouvela l'ordre de boycotter la mission Milner.



Le rapport de la mission n'a pas encore été publié, et l'on conçoit qu'il soit malaisé d'en élaborer les conclusions. Une nouvelle démarche a été faite auprès des délégués égyptiens résidant à Paris; et deux d'entre eux sont récemment partis pour Londres, et l'accueil qu'ils reçurent dût être satisfaisant, puisque Zagloul pacha ne tarda pas à franchir à son tour la Manche pour aller converser avec lord Milner.

Parmi les nationalistes, il en est beaucoup qui admettent que si l'indépendance absolue de l'Egypte est un idéal, cet idéal n'est pas réalisable. Si le pays des Pharaons refuse la servitude d'un Protectorat, il accepterait la tutelle d'une puissance amie, guidant son administration, défendant les intérêts européens, contrôlant les capitaux qui ont assuré son développement économique, protégeant le canal de Suez.

Il faudrait ici ouvrir une parenthèse et montrer quelle est actuellement la prospérité du pays. Autrefois débitrice de l'Europe, l'Egypte va devenir sa créancière. En 1914 la circulation de la Banque nationale était de 2.200.000 livres égyptiennes. A la fin de 1919 elle dépassait 65 millions de livres. Le prix des terres a décuplé depuis vingt ans ; le montant des remboursements anticipés de prêts hypothécaires opérés au Crédit foncier a dépassé l'année dernière 1.500.000 livres, c'est-à-dire 75 millions de francs. Le prix du coton s'est élevé à un tel point qu'il a fallu prendre des mesures sévères pour empêcher les cultivateurs d'arracher de leurs champs au début de mars les blés, qui commençaient à épier, pour y semer du coton.

Les extrémistes du nationalisme pousseraient difficilement à une révolte ouverte un peuple dont la prospérité matérielle a dépassé les prévisions les plus optimistes. Maîtresse de la mer et du Soudan, l'Angleterre commande les débouchés, le débit du Nil, et, même si ses soldats étaient exterminés en Basse et Haute Egypte, elle dominerait le pays, le réduirait à la famine, l'aurait à sa merci.

C'est donc une singulière politique que celle qui consisterait à encourager les idées de rébellion, et l'on doit qualifier sévèrement l'attitude du député français qui, l'hiver dernier, revenant d'une colonie, traversa l'Egypte, fit à la mosquée d'Al Azhar un discours incendiaire et y prêcha la révolte.

La France, alliée de l'Angleterre, ne doit pas intervenir dans le conflit, mais elle a sur les rives du Nil des intérêts moraux et matériels de premier ordre; ses nationaux constituent d'importants

groupements à Alexandrie, au Caire, à Port Saïd, à Ismaïlia. La culture française, par la voie de ses fondations scientifiques, de ses établissements d'instruction, de ses religieux, rayonne jusque dans les moindres villages de la Basse Egypte. Ce glorieux patrimoine doit être sauvegardé et développé. Il ne faut pas laisser supprimer les tribunaux mixtes et les juridictions consulaires sans s'assurer des garanties au moins équivalentes et, à cet égard, nous avons des droits et des devoirs primordiaux.

Ceci dit, autant j'estime que notre action devait être énergique en Syrie, en Palestine pour que nous fut acquise la part d'influence correspondant à l'héritage de nos traditions et de notre histoire, autant je pense que notre diplomatie doit être réservée en ce qui touche le conflit anglo-égyptien. Notre ministre au Caire, M. Lefevre Pontalis (aujourd'hui haut Commissaire à Vienne) avait, le premier janvier dernier, en recevant la colonie française, heureusement formulé ce sentiment : « Il faut souhaiter que les difficultés dont nous sommes témoins s'achèvent dans un accord complet entre le peuple égyptien que nous estimons et aimons et nos alliés britanniques, si bien préparés par leur propre histoire à la pratique de la liberté. Nous nous garderons bien de compliquer la tâche des uns et des autres ».

ROGER LAMBELIN.



LA RÉORGANISATION DES CHEMINS DE FER

L'OPINION DE M. LOUCHEUR

*Comme conclusion à l'exposé présenté aux lecteurs de l'*Europe Nouvelle, *des projets de réorganisation des chemins de fer de la Confédération Générale du Travail et du Gouvernement, nous avons terminé notre enquête en allant interroger M. Loucheur*

Nous avons en premier lieu demandé à l'ancien Ministre de l'Armement et de la Reconstitution Industrielle, quelles raisons motivaient le dépôt de sa proposition de loi. Rappelons-en d'abord les grandes lignes. Les réseaux actuels sont rachetés. Ils deviennent la propriété de l'Etat. Mais celui-ci ne les exploite pas. Il s'en remet de ce soin à une compagnie fermière nouvelle comprenant tous les réseaux et même celui actuellement exploité par l'Etat. Cette Compagnie aurait un capital-actions de 500 millions, et serait constitué avec participation ouvrière, conformément à la loi du 28 avril 1917. Elle serait tenue de se substituer à l'Etat dans l'accomplissement des obligations contractées par ce dernier envers les Compagnies en cas de rachat.

Les 500 millions de son capital seraient souscrits de la manière suivante : 33 % seraient réservés à titre privilégié aux actionnaires actuels des Compagnies de Chemins de fer ; 33 % aux grandes collectivités : Chambres de Commerce, d'Agriculture, etc., 33 % seraient mis en souscription dans le public. Trois conditions assureraient l'application de ces dispositions : 1° les actions seraient toutes nominatives ; 2° en aucun cas, les titres ne pourraient être cédés à des étrangers ; 3° à l'exception des grandes collectivités envisagées, un même porteur ne pourrait posséder plus de 200 actions de 500 fr.

Les intérêts du personnel seraient représentés grâce à la création d'actions de travail à concurrence du quart des actions de capital, soit 250.000 actions. Elles seraient la propriété collective du personnel salarié constitué en Société Commerciale coopérative de Main-d'œuvre. Les bénéfices en provenant seraient affectés soit à la caisse des retraites des travailleurs des Chemins de fer dont elle améliorerait le montant, soit à faciliter l'acquisition du logis familial.

La répartition des bénéfices s'opérerait ainsi : Au capital serait attribué d'abord un intérêt cumulatif supérieur de 1 % au taux moyen du rapport des emprunts français émis pendant et depuis la guerre. Le surplus éventuel serait partagé en trois : à l'Etat 20 à 30 % progressivement ; aux actions de capital 60 à 40 % dégressivement et aux actions de travail 20 à 30 % progressivement.

La direction générale serait confiée à un *Conseil d'administration unique* composé de trente membres : 6 élus par le personnel ; 8 par les grandes collectivités ayant souscrit le tiers du capital et 16 par les autres actionnaires. Ce Conseil d'Administration administrerait et dirigerait, avec le concours éventuel de Conseils techniques et sous le contrôle du Ministre qui devrait homologuer toutes ses décisions.

En somme, unité d'exploitation et de direction, représentation des trois intérêts en présence : actionnaires, usagers, personnel, à l'aide d'une formule financière, le tout sous la haute autorité de l'Etat représenté par le Ministre, tel est le projet de M. Loucheur.



Quels en sont les mérites d'après son auteur même ?

Il aura d'abord pour résultat, espère-t-il, de faire écarter le projet du Gouvernement, en substituant une œuvre positive à une œuvre purement négative.

« Ce qui frappe, en effet, dit M. Loucheur, dans le projet du Gouvernement, c'est la superposition des autorités. Les Conseils et les Comités font double emploi, sans aboutir d'ailleurs à laver le projet gouvernemental du reproche d'étatisme. On accuse, en effet, ma proposition d'être étatiste. Or, nul système ne l'est davantage que celui prévu dans la Convention entre l'Etat et les Compagnies de Chemins de fer actuellement soumise à l'approbation de la Chambre. C'est un Conseil supérieur qui, en principe, peut tout décider. Mais, aussitôt, est prévue la possibilité, pour le Ministre, de passer outre à ses avis ou de demander une deuxième délibération. Il se pourrait que certaines Compagnies n'acceptent pas la manière de voir du Ministre. Que faire en pareil cas ? On aboutit en somme à faire prendre la responsabilité de tous les actes importants des Compagnies par le Ministre lui-même.

Si certains de ces actes ne plaisent pas aux Compagnies, elles intenteront des procès en Conseil d'Etat. La nouvelle convention est donc un nid à procès, et cela est tellement vrai que, dans une des premières rédactions du projet de convention, le droit des Compagnies de recourir à un arbitrage, en cas de difficultés, et notamment si les conséquences financières d'une décision leur apparaissaient trop onéreuses était expressément stipulé. Sans doute l'a-t-on fait disparaître dans le texte définitif, mais ce droit n'en subsiste pas moins.

Ce qui me frappe encore, dit l'ancien Ministre, c'est qu'à côté du Conseil supérieur il y ait un Comité de Direction, et que j'ai beau scruter le texte de la convention, je ne trouve aucune séparation de pouvoirs entre le Comité de Direction et le Conseil Supérieur. Cette constatation me frappe d'autant plus que le Comité de Direction se compose uniquement de représentants des Compagnies et qu'il y a lieu de se montrer surpris et inquiet de ne pas avoir délimité ses attributions.

Deux autorités vont donc se trouver en présence, d'une part l'Etat, de l'autre les Compagnies. De là des conflits certains et surtout le rejet de la responsabilité sur le Ministre, sans autorité pour lui. C'est en somme un projet ultra-étatiste, avec tous les inconvénients de l'étatisme, mais sans aucun des avantages de ce dernier.

Au contraire, dans ma proposition, soi-disant étatiste, je commence par mettre le réseau de l'Etat lui-même sous un régime capitaliste d'exploitation. Je tiens en effet essentiellement à la responsabilité et à ses sanctions financières, c'est-à-dire à la perte plus ou moins grande supportée par les détenteurs du capital. L'application de ce régime est d'ailleurs telle que tout le monde peut l'admettre, même les socialistes, car elle s'accompagne du correctif de la régie intéressée, formule qui pénètre de plus en plus dans la législation en matière de concession de services publics.

Au point de vue social, d'autre part, tous les programmes électoraux des candidats appartenant aux partis les plus divers, ont professé qu'il fallait trouver la formule de coopération entre le travail et le capital. Nulle formule ne me paraît plus propre à réaliser ce vœu que celle de ma proposition. Elle n'est pas autre chose, d'ailleurs, que la mise en pratique d'une loi d'Etat, celle du 28 avril 1917 sur les actions de travail et dont il est simplement ici fait une application particulière. Il serait plaisant que le Parlement eût voté une loi dont il n'en exigeât pas l'application immédiate par l'Etat, dans les services d'utilité nationale. L'Etat n'a-t-il pas été toujours considéré comme le patron modèle et devant prêcher l'exemple?

Mon projet est d'ailleurs très modéré sur ce point. Je crois beaucoup à la vertu de l'acquisition des actions de capital. J'ai foi dans l'accession réelle des agents de chemins de fer au capital de l'entreprise qui liera leur sort au sien. Je ne fais pas de distinction entre les représentants du personnel des chemins de fer, mais le scrutin proportionnel permettra aux différentes catégories de salariés d'être représentés à la direction sans risquer de se trouver submergées les unes par les autres; tant en ce qui concerne leur catégorie que leurs opinions.

Le grand grief adressé à ma proposition est qu'elle nécessitera une vaste opération financière dont le succès n'est pas assuré. Sur ce point, je me permets de réserver mes arguments pour la Chambre et je démontrerai, chiffres en mains, que le rachat, tels que je le conçois, est moins onéreux que l'opération présentée.

Il est, enfin, un mot que je dois relever dans la défense des Compagnies. C'est la prétention émise par ces dernières de faire payer le matériel roulant à sa valeur d'estimation actuelle, pour bénéficier éventuellement de la différence entre son prix d'achat et le prix qu'en coûterait aujourd'hui la construction. Or, rien dans les articles 36 et 37 du projet de convention n'en fait une obligation. Une telle opération serait une véritable spoliation du Gouvernement. C'est un argument que les Compagnies devraient éviter d'employer, car il est de nature à soulever au Parlement les plus vives protestations et une indignation unanime.

En résumé, nous croyons que ce projet doit être accueilli avec une même sympathie par les actionnaires et par l'Etat. Il concilie tous les intérêts en présence, sans aucune spoliation. Il ne met pas en question les conventions de 1883, il en respecte les clauses. Sans faire de l'étatisme, il donne à l'Etat le contrôle et la participation aux bénéfices nécessaires pour assurer l'unité d'exploitation et de direction de l'instrument national et du service public que constituent les chemins de fer.

William Oualid.



Les Livres

La Roumanie et la Guerre, par Sébastien Serbesco

Sous ce titre, M. Sébastien Serbesco a écrit sur la Roumanie un livre excellent dont la lecture servira à faire connaître en France l'histoire de la Roumanie tout d'abord et celle de son amitié traditionnelle et populaire envers la France.

Après avoir retracé les événements de 1877, l'auteur aborde la question de l'entrée de la Roumanie dans la Triple Alliance. Prise entre les deux puissants empires russe et autrichien, la Roumanie ne pouvait que choisir l'alliance de l'un d'entre eux. Après le Congrès de Berlin qui consacra la prise de possession de la Bessarabie par la Russie, la Roumanie ne pouvait plus que diriger ses regards vers l'Autriche.

Ainsi, 1878 préparait 1915 .

Mais la guerre devait avoir un prélude dans les événements balkaniques de 1913, qui surprirent la Roumanie, dit M. Serbesco, — qui affirme ensuite que l'abstention roumaine empêcha alors le déclenchement d'une guerre européenne.

Vint enfin 1914 dont les premiers coups de canon réveillent au cœur des peuples opprimés ou spoliés tous les espoirs depuis longtemps gardés.

L'agression autrichienne contre les Serbes rappelle aux Roumains que leurs frères transylvains hurlent sous le joug hongrois. Et sous l'influence de l'opinion publique la Roumanie reste neutre pour se préparer à rentrer en guerre aux côtés de l'entente.

M. Serbesco rappelle quelle lutte l'armée roumaine imposa aux Allemands et dit la reconnaissance roumaine pour la France de Verdun émue du malheur de son alliée.

Mais voici la paix revenue : la Roumanie répare ses ruines; elle travaille avec acharnement et déjà elle peut avec confiance regarder vers l'avenir. Les espoirs, l'ambition roumaine sont considérables. Rien n'est plus noble que d'avoir de grands desseins; et la Roumanie veut devenir l'arbitre des Balkans.

La richesse de sa terre, et celle de son sous-sol laisserait les économistes sans inquiétude si les masses que les lois récentes viennent d'éveiller à la vie politique ne laissaient quelque inquiétude. Mais M. Serbesco compte sur l'intellectualité française pour poursuivre en Roumanie le rôle civilisateur qui a été précédemment déjà celui de la France. « Pour le bien « commun rien ne doit dorénavant troubler l'amitié « des deux peuples, que le sang versé côte à côte « pour la même noble cause, scelle à jamais leur « union. ! »

Le Courrier de Paris

La Politique

La Méthode Parlementaire et la Discussion du Budget

(1-8 Juin)

Une erreur typographique dans notre dernier article consacré à la réforme du règlement de la Chambre nous a fait attribuer le rapport à M. « Joseph Barthou ». Nos lecteurs qui sont personnes au fait des choses parlementaires, savent bien qu'il s'agit de M. Joseph Barthélemy, professeur à la Faculté de droit de Paris, député du Gers et rapporteur de la Commission du suffrage universel. M. Joseph Barthélemy est connu comme jurisconsulte : c'est un esprit original et clair, fort justement goûté à l'école. Au Parlement, il apporte les mêmes vues originales et personnelles que dans son enseignement. Nous n'avons à lui reprocher, nous l'avons dit, qu'un peu de timidité — et pourquoi? — dans l'application de ces vues.



Lorsque nous accusions la multiplicité des séances publiques d'être cause de tout le mal, de tout le gâchis, de tout le désordre parlementaires, nous ne croyions pas que l'événement viendrait aussitôt donner à cette constatation une aussi éclatante et douloureuse consécration.

En effet. Ayant négligé d'apporter à son règlement la seule réforme vraiment urgente et nécessaire, la Chambre s'est mise au budget — qui doit être voté, remarquons-le, avant le 1er juillet, sous peine de n'être encore qu'une de ces pénibles et dérisoires manifestations de pure forme, qui indisposent tellement le Pays contre le Parlement.

Ceci étant, la Chambre décida de siéger tous les jours, matin et soir. Dès lors, c'est un flot intarissable de bavardages inutiles, un débordement sans digue de lieux communs, d'idées générales, de vérités premières, une interminable controverse d'école qui peut durer des siècles, sans aucune raison pour se terminer jamais, un déchaînement de surenchère banale et d'apologies cantonales, comme si le suffrage, au lieu de s'élargir, s'était restreint...

Pas de paroles, des actes, disait-on en novembre. Des vues claires et rapides, des rapports étudiés et nets. Des discussions brèves et précises. Des résultats. Mais que la réalité est loin de cette belle déclaration : Dix séances d'incorrigible bavardage sur le seul budget de l'agriculture ! A ce train, comme il y a vingt budgets, il faudra vingt semaines pour voter le budget des dépenses, et autant, au moins, pour le budget des recettes, quand il y aura un budget des recettes.

Aux plus mauvais jours des séances d'autrefois, les Chambres en usaient ainsi — avec plus de discrétion cependant, pendant la dernière année de la législature, et s'excusaient un peu cyniquement sur ce que cette dernière année était l'année électorale. Cette appellation jugeait cette méthode. Et ceux qui prenaient en patience ce mal chronique d'une année sur quatre, soupiraient après la réforme électorale qui devait libérer les parlementaires, et le retour d'ailleurs improbable des majorités modérées pour reconstruire contre le flot de la démagogie et de la surenchère, la digue de la sagesse, du bon sens... et de la tenue.

Eh bien, voici une Chambre qui n'émane pas du scrutin d'arrondissement. Voici une Chambre dont la majorité est modérée. Voici une Chambre composée d'hommes d'affaires plutôt que de politiciens. Et voilà le spectacle qu'elle donne, dès sa première année de mandat...

Donc le sort en est jeté. Nous entendrons, tous les ans, louer et comparer le cheval breton, le cheval normand, le cheval limousin, le cheval boulonnais et le cheval percheron. Nous ouirons chaque année controverser et discourir sur le bœuf nivernais, charolais, garonnais et limousin. On nous régalera, chaque année, de commentaires sur la chasse à l'alouette, à la palombe, à la grive, à tous les petits oiseaux. On ne nous fera pas grâce d'une homélie sur l'étatisme, d'une vigoureuse harangue sur l'initiative privée. Il faudra prendre son parti de cette tiède et désolante averse, qui durera toute l'année. Et les choses, cependant, continueront d'aller tristement leur train. Personne ne se rappellera les élections et les vastes espoirs qu'elles avaient fait naître. Encore une expérience. Nous en vivons...

Bien entendu, cela ne suffira pas. Quand personne ne lira plus un seul rapport, faute de temps, quand aucune commission ne se réunira plus qu'à la hâte, entre deux portes, quand et même peut-être plusieurs à la fois, pour aller plus vite, la Chambre siégera le matin, l'après-midi, le soir, la nuit, les dimanches et jours fériés. Arrivée là, il lui faudra voter une loi par laquelle les jours auront vingt heures, les semaines, vingt jours, les mois vingt semaines, les années vingt mois... Cela ne coûte pas plus cher que d'imprimer des assignats.

Mais cet encore ne suffira pas.

Est-il temps encore de le répéter et de crier : « Casse-cou? La *liquidation du travail* parlementaire nécessaire n'est pas une question de temps, c'est une question de méthode ».



C'est une vérité première, de simple bon sens : « Plus on parle, plus on veut parler ». Ce qui provoque, stimule et éternise les débats, c'est le fait de savoir qu'on a le temps devant soi, et qu'on peut le multiplier à son gré. Si la Chambre ne pouvait absolument pas, quoiqu'il arrive, siéger plus de trois fois par semaine, le budget de l'agriculture aurait duré une séance, pas plus, et il y aurait gagné en clarté, en netteté, en précision. Qu'a-t-on donc dit, au cours du débat, qu'on n'eût pu, sans inconvénient, ne pas dire?

Mais en voilà suffisamment sur ce sujet. Libre à la Chambre d'écouter les mauvais conseillers et de lâcher la proie pour l'ombre. Son sort est entre ses mains. Et qu'elle voie, non pas qui lui dit les vérités les moins dures, mais quels sont ses véritables et plus sincères amis.

Un petit incident marque bien les inconvénients de ce genre de discussion. On commença par le budget de l'Intérieur, M. de Rothschild, qui n'y avait pas pris garde, crut qu'on parlait de l'agriculture, et développa son amendement sur l'élevage et les courses.

Comme on ne l'écoutait pas, tout allait pour le mieux. D'aventure cependant, le Président l'entendit tout à coup et tressaillit : « Mais nous discutons le budget de l'Intérieur, M. de Rothschild », lui dit-il. M. de Rothschild, docilement, s'interrompit, descendit et regagna sa place.

Ces petits faits, simplement racontés, sont une meilleure leçon que les argumentations les plus logiques.



Des vice-présidents présidèrent le matin. M. Léon Bérard présida même l'après-midi. C'était le jeudi 3 juin le jour même de la Fête-Dieu. Il présidait, d'ailleurs, fort bien. Et on peut imaginer ce qu'il pense, en son for intérieur, des présentes méthodes parlementaires.

M. Léon Bérard aime présider l'après-midi. Le matin, la fonction lui sourit moins. Ce n'est pas qu'il aime se lever tard. « Mais, me disait-il, n'est-il point ridicule d'être en habit à midi? Tandis que, le soir, c'est parfait. Je suis tout habillé pour dîner ».



Le jour que M. Charles Bernard écoutait — héroïquement, — car à vrai dire, l'agriculture ne touche guère sa circonscription de Montmartre, il entendit M. Pasqual qui parlait de la pêche à la ligne, « ce sport, disait l'orateur, ce sport des petits et des humbles ».

Mais M. Charles Bernard n'aime pas qu'on lui bourre le crâne.

— « C'est le sport favori de Briand », observe-t-il.

MIDAS.



Les Lettres

TROIS NOUVEAUX ACADÉMICIENS

L'Académie française vient, d'un seul coup, de combler ses vides. MM. Joseph Bédier, Robert de Flers, André Chevrillon, à une grosse majorité, ont été appelés à prendre possession des fauteuils laissés vacants par le Marquis de Ségur, Edmond Rostand et Etienne Lamy. Nous avons demandé à trois de nos collaborateurs de nous donner sur les nouveaux Académiciens, des crayons un peu plus poussés que ceux que l'on a pu trouver dans la presse quotidienne.

JOSEPH BÉDIER

Il y a quelque dix-huit ans que j'ai l'honneur de connaître M. Joseph Bédier, ayant été son élève pendant ma première année d'Ecole Normale, et je ne me rappelle plus bien sur quoi portait son cours cette année-là, mais ce que je n'ai pas oublié, c'est l'impression rare et presque singulière que produisit sur moi, comme je pense sur la plupart de mes camarades, cette forte personnalité intellectuelle unie à cette frémissante sensibilité.

Ce qui frappait d'abord en M. Joseph Bédier, c'était son regard d'un bleu aigu et froid, d'un bleu de glacier ou d'acier, un regard qui avait toujours l'air de se poser pour la première fois sur les êtres et les choses et de les scruter, de les sonder avec une attention obstinée et exigeante. A peine avait-on assisté quelques heures au fonctionnement de son esprit que cette sensation, tout en persistant sur le plan physique, revêtait en outre le sens et la portée d'un symbole. Il avait aussi, cet esprit, le froid du glacier et le tranchant de l'acier, il avait cette exigence qui pousse sa pointe jusqu'au cœur du cœur des problèmes et qui ne se satisfait que de l'évident, du démontré, de l'irréfutable, il avait cette ingénuité qui secoue sans effort la poussière des traditions et le poids des autorités et qui envisage les plus vieilles questions avec un regard frais et si l'on peut dire vierge. Et ce qui accroissait encore le prix d'une si vigoureuse originalité, c'est qu'elle se manifestait comme à regret et en dépit d'elle-même, car par tout le reste de son tempérament, M. Joseph Bédier apparaissait modeste et timide, réservé, frissonnant et rétractile. Ah ! il ne cherchait pas à se mettre en avant; il n'eût certes pas mieux demandé que de pouvoir enseigner ce qu'il avait appris de ses illustres et respectés prédécesseurs; tout au plus étendait-il son ambition à découvrir quelque raison nouvelle ou quelque fait nouveau à l'appui de leurs thèses. Mais voilà, à peine avait-il appliqué à un problème cet outil de précision, son intelligence, à peine avait-il commencé de refaire pour son compte le chemin parcouru par ses devanciers que faits anciens et faits nouveaux, raisons anciennes et raisons nouvelles, tout concourait à ruiner la thèse d'abord acceptée, tout exigeait une construction neuve que M. Joseph Bédier, avec une patience, un scrupule, une ingéniosité admirables, entreprenait dès lors d'édifier. C'est ce qu'il y avait d'infiniment savoureux dans l'enseignement de ce maître, cette lutte entre la déférence et la modestie naturelles à son caractère et une méfiance intellectuelle instinctive et impitoyable (compliquée d'une lutte secondaire entre une courtoisie exquise et une certaine veine satirique qui fleurissait aisément en épigrammes barbelées). Mais cette méfiance, quand elle avait triomphé, ne se complaisait pas un instant en elle-même; c'était le doute provisoire de Descartes, qui n'a d'autre désir que de faire place à la certitude. A peine achevée sa tâche de destruction, M. Joseph Bédier ne songeait plus qu'à construire et y excellait, grâce à une puissante imagination réaliste, faculté fort rare chez les philologues Mais d'ailleurs cette même méfiance et cette même critique qu'il avait si rigoureusement appliquées à autrui, il se les appliquait maintenant à lui-même; il n'avançait pas une affirmation, il ne posait pas une thèse qu'il ne l'eût éprouvée de cent façons; encore se plaisait-il, dans l'expression de sa pensée, à demeurer en deçà de sa conviction pour ne pas risquer de la dépasser d'une ligne. C'est ainsi qu'il avait conquis ce privilège réservé à quelques-uns : l'autorité.

Imagination réaliste, ai-je dit : telle est, je crois bien, la faculté maîtresse de M. Joseph Bédier. Les objets de la philologie ne sont pas pour lui des choses mortes, des matières de bibliothèque; il les replace tout naturellement dans la vie, parmi les circonstances et les conditions qui ont présidé à leur naissance, avec un luxe et une précision de détails concrets qui donnent le sentiment d'une observation directe exercée par un contemporain. On a rapporté un peu partout ces jours-ci cette fameuse étude sur

le voyage de Chateaubriand en Amérique où la seule confrontation des dates et des distances lui suffit pour convaincre Chateaubriand d'imposteur. C'est l'œuf de Christophe Colomb; encore fallait-il y penser. Il me souvient de l'avoir vu appliquer une méthode analogue à l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*; ayant découvert une des sources dont s'était, fort adroitement, servi l'illustre pèlerin, il s'était aperçu que le précurseur de Chateaubriand avait effectué son voyage *en sens inverse*, et par suite avait eu constamment à sa droite ce que Chateaubriand avait à sa gauche et réciproquement. Or Chateaubriand avait bien démarqué, transformé, magnifié jusqu'à les rendre méconnaissables, les descriptions qu'il empruntait à son devancier, mais il avait négligé d'opérer le changement de mains : il était pris, une fois de plus, en flagrant délit de supercherie littéraire, deux ou trois succès de ce genre établiraient la réputation d'un détective ou d'un juge ! Et il est vrai que M. Joseph Bédier a un goût si passionné de la loyauté, une si profonde horreur du mensonge que c'est en effet dans l'état d'esprit d'un juge plutôt que d'un critique qu'il mène de telles enquêtes et poursuit de telles démonstrations, content de mettre la vérité en lumière et de confondre la tromperie, plus content encore de nous édifier sur la qualité d'une certaine noblesse d'imagination qui n'implique ni la noblesse de l'esprit, ni celle du caractère...

Mais le temps n'allait pas tarder à venir où la même sagacité minutieuse, le même réalisme scrupuleux, joints à une fertilité d'invention de plus en plus sûre d'elle-même, et appliquées à de plus vastes sujets, allaient conduire M. Joseph Bédier à des conclusions d'une portée autrement générale. Amené par le développement de sa carrière professorale à approfondir les questions relatives aux chansons de geste, il avait commencé, selon le processus que nous avons noté, par s'efforcer d'établir avec une solidité nouvelle, la thèse alors couramment admise et selon laquelle les chansons de geste qui, telles que nous les possédons aujourd'hui, datent du XIe siècle alors que les événements qu'elles rapportent datent du VIIIe, avaient d'abord existé sous forme de petits points issus de la conscience populaire, et transmis oralement pendant trois cents ans avant d'être mis bout à bout et fixés par l'écriture. Or voici qu'à l'examen cette thèse apparaissait sans aucun fondement. D'une part en effet, en tant qu'œuvres littéraires, les chansons de geste présentaient une unité de composition qui rendait impossible de voir en elles une marqueterie de petits poèmes antérieurs; d'autre part, l'histoire n'avait pas conservé la moindre trace ni de l'existence ni de la transmission orale desdits petits poèmes. Il fallait donc chercher une autre explication. C'est alors que M. Joseph Bédier, ayant relevé dans les chansons de geste toutes les précisions géographiques qu'elles contiennent, ayant découvert d'autre part en certains lieux la trace de légendes épiques, eut l'idée de reporter sur une carte ces diverses localisations, et vit se dessiner sous son regard surpris les grandes routes des pèlerinages, routes jalonnées par des établissements religieux, églises ou abbayes, où les héros des Chansons étaient honorés comme des saints ou des martyrs. Ce fut le point de départ de la théorie nouvelle, qui nous fait voir dans les Chansons de geste des œuvres savantes, nées sur les voies des grands pèlerinages, de la collaboration des moines et des jongleurs, en vue d'inciter la Société chevaleresque du temps à renouveler contre les infidèles les exploits de Charlemagne, de Roland et de Guillaume d'Orange. La thèse est historiquement séduisante en ce qu'elle rattache les chansons de geste à la vie, en ce qu'elle rétablit la liaison entre le monde des clercs et le monde des laïcs, en ce qu'elle montre dans l'Eglise le berceau de l'épopée en même temps que des mystères; psychologiquement et philosophiquement, elle n'est pas moins intéressante en ce qu'elle prouve, sur un exemple précis, l'inanité de la théorie romantique d'origine allemande selon laquelle, à l'aube des civilisations, l'âme populaire trouverait dans la poésie épique son expression spontanée, anonyme et collective. La démonstration que Michel Bréal et M. Victor Bérard venaient de faire pour l'*Iliade* et l'*Odyssée*, M. Joseph Bédier la faisait à son tour pour nos *Chansons de geste*; sous l'action du clair génie français l'intelligence et l'art, le travail et la réflexion reprenaient leurs droits dans la création littéraire.

Ajoutons, pour ne pas laisser trop incomplet ce rapide crayon, qu'en même temps qu'un savant et un penseur, M. Joseph Bédier est un écrivain d'un goût très sûr et très pur, témoin sa charmante édition en langue moderne du *Roman de Tristan et Iseut*; qu'il est encore un ardent patriote, qui a su pendant la guerre mettre avec une mesure parfaite et une efficacité certaine, son autorité au service de son pays, et concluons que si jamais l'Académie française fut bien inspirée, c'est le jour où elle lui a ouvert ses portes.

RENÉ GILLOUIN.



ROBERT DE FLERS

M. le marquis Robert de Flers devient le *benjamin* des Immortels. C'est une chose sans importance, si, à l'Académie, l'on boit la liqueur de longue-vie. Mais il faut admirer cette coquetterie. A 48 ans, M. de Flers est déjà irrésistible. La vieille dame qui fit attendre trois fois Victor Hugo, du premier coup a ouvert son salon à l'auteur de l'*Habit Vert*. Badine, cependant, et comme pénitence vénielle, elle l'a assis dans le fauteuil qu'occupait un historien très grave. Ce seront de mortificantes lectures pour M. de Flers, lorsqu'il devra préparer l'éloge de son prédécesseur.

M. le marquis Robert de Flers est petit-fils et arrière-petit-fils d'Immortels. Son grand-père, l'historien Eugène Rozière, était de l'Académie des Inscriptions. Son arrière grand-père, le jurisconsulte Girard était de l'Académie des Sciences morales. M. le marquis Robert de Flers, lui, est vaudevilliste.

C'est une tradition. La vieille dame qui n'aime pas les auteurs dramatiques sérieux, qui ignora Henry Becque, qui aujourd'hui ne veut point de M. Georges de Porto-Riche, adore s'entourer d'auteurs gais, sans doute pour la tenir en éveil pendant les séances du dictionnaire. Elle compta parmi les siens Scribe, Labiche, Meilhac, Halévy, feu M. Alfred Capus, C'est auprès de ces noms que M. le Marquis de Flers va inscrire le sien.

L'Académie n'a fait que consacrer un état de fait. Par sa famille, ainsi qu'on l'a vu plus haut, M. le Marquis de Flers était déjà de l'Institut. Par l'allure qu'il sut donner à sa vie, il montra combien il possédait le ton et l'élégance morale

qui conviennent à un Académicien. Il fit du théâtre, mais en dilettante, comme par une manière d'amusement supérieur, tout étonné et négligent devant les fortunes que lui procuraient ce passe-temps. Il sut si bien se les faire pardonner; Pendant la guerre, vivant dans la haute politique, le haut état-major, la haute diplomatie, il révéla enfin sa véritable vocation qui était d'apporter à la démocratie dirigeante française le condiment de l'aristocratie. Il le fit avec bonne grâce et zèle. Ce lui valut de représenter les intérêts de la France en Roumanie. Dont il s'acquitta au mieux.

Les hommes politiques de l'Académie devaient tous voter avec enthousiasme pour leur aimable collègue. Ainsi procédèrent MM. Poincaré, Ribot, Jules Cambon, Barthou, MM. Paul Deschanel et de Freycinet s'étant fait excuser pour cause de vieillesse. Les hommes d'épée de l'Académie devaient voter avec enthousiasme pour leur aimable collègue. Ainsi procédèrent le Maréchal Joffre et le Maréchal Foch; le général Lyautey et le caporal Clemenceau n'ayant pas encore droit d'électeur. Il reste bien peu d'hommes de lettres à l'Académie. Ils ont préféré ne pas se faire remarquer; eux aussi votèrent pour M. le Marquis.

Tout et tous ont souri à M. Robert de Flers —sauf M. Prestat—. Reste-t-il un nouveau succès, une nouvelle consécration que puisse souhaiter ce favori de la fortune? Peut-être : écrire de grandes pièces de théâtre.

Avec Gaston-Armand de Caillavet, avec d'autres, M. Robert de Flers a produit un nombre considérable d'actes légers, mousseux, galantins et sentimenteux. On a dit de la raison de Flers-Caillavet, qu'elle prenait la suite de la raison Meilhac-Halévy. C'est bien ça. Meilhac-Halévy fondateurs, Caillavet-de Flers successeurs.

Cela me semble d'un autre temps. La guerre a passé là dessus. M. Robert de Flers a trop d'esprit, je crois, pour recommencer *Le Roi*, *Miquette et sa mère* ou l'*Ane de Buridan*.

DOMINIQUE BRAGA.



ANDRÉ CHEVRILLON

Il ne faut point mesurer la valeur littéraire de M. André Chevrillon à la taille des articles que lui consacrèrent les journaux au lendemain de son élection à l'Académie : les éditions à gros tirage du Tristan et Iseut de M. Bédier et les pièces à grand succès de M. Robert de Flers débordaient les ouvrages du troisième Immortel et leur gloire encore jeune : Mais le neveu de Taine — puisqu'on n'a pas manqué de rappeler cette parenté illustre de M. Chevrillon — a d'autres titres que ceux de la famille pour s'asseoir au fauteuil de M. Lamy. De Londres aux Indes, de Thébaïde en Judée, des Etats Unis au Maroc, et de Paris à Londres où il aime toujours à « revenir », M. Chevrillon a exercé sa fantaisie, son rêve, ouvert des yeux attentifs au passé, exprimé fortement ses impressions et les choses du présent. Qu'on ne s'y trompe point, cependant : il n'a voyagé ni en professeur, ni en historien, ni en sociologue, ni en moraliste; il ne s'est jamais enfermé dans une tâche : M. Chevrillon est un poète qui n'a pas couru le monde, parce qu'en dépit de l'Académie il l'a délicieusement *flâné*.

S'il fallait fixer pour les lecteurs de nos presses hâtives les qualités essentielles de M. Chevrillon, on pourrait dire qu'il ressemble à cet « honnête homme » français rencontré par lui-même sur un pont de bateau croisant dans la mer Rouge — un honnête homme, un essayiste, un vrai critique enfin, qui s'arrête, laisse passer les heures, regarde les choses et les hommes et recrée le monde avec des yeux de poète.

Venu tôt aux études anglaises, M. Chevrillon a vu l'immensité du monde anglo-saxon : il a chanté en prose, plutôt que raconté, l'Angleterre. Il a connu Kipling et nous l'a fait aimer. Dans ses « *Etudes anglaises* », dans ses « *Nouvelles Etudes anglaises* », dans l'« *Angleterre et la guerre* », il nous a dit les foules anxieuses de Londres, le grouillement des rues de la Cité, les houles de l'Atlantique, l'odeur de l'Océan Indien quand on a dépassé Aden.



Son patriotisme intelligent s'est élargi à cette connaissance de l'Empire britannique. Il a voulu connaître — bien avant d'autres Français — le Maroc intérieur. Que la France ne sait-elle aussi bien que l'Angleterre pénétrer, gouverner, ordonner, plutôt que conquérir. Au pied des hautes murailles de Fez, M. Chevrillon a rêvé, comme un R. Tagore, la fusion de vieilles civilisations avec la nôtre, et comme Loti, auquel il dédiait un de ses premiers livres, il a regretté en pages magnifiques, l'effritement splendide des mosquées.

Mais revenant encore à l'Angleterre dont il a senti mieux que toute autre la riche poésie, M. Chevrillon a trouvé dans le Moderne Masefield dans l'impérial et dur Kipling, et surtout dans Shelley, ce poète des poètes, « dont la poésie est aux autres poésies ce que celles-ci sont au réel », un divin délassement.

Pour avoir si bien exprimé le monde anglais en notre langue française, M. Chevrillon serait maintenant un grand politique de l'Entente, s'il ne préférait demeurer, après le voyage, un sage épris de la retraite et du recueillement.

ROGER LÉVY.



Le Théâtre

"L'Admirable Crichton" au Théâtre Antoine

Gémier vient de nous donner une grande joie, celle de retrouver d'un coup notre enfance. C'est l'aventure robinsonesque dans toute sa grâce primitive.

Un lord très authentique, lord Loam, pousse la manie égalitaire jusqu'à recevoir dans ses salons aristocratiques, une fois par mois, sa valetaille. Son maître d'hôtel Crichton est choqué de ce manque à la tradition. « Dans toute société, il doit y avoir une hiérarchie », prétend-il. L'égalité est anti-naturelle.

Le caprice d'un yacht et d'une tempête jette lord Loam, sa famille et ses serviteurs, Crichton et Tweeny, sur une île déserte. Voici le retour à la nature, tant prêché par lord Loam. Naturellement lord Loam et les siens se montrent incapables, par contre Crichton est l'explorateur idéal. Il édifie, en bon Anglais, une véritable colonie. Rien n'est oublié dans ce petit Royaume,

maison d'habitation avec toute la vaisselle compliquée indispensable aux gentlemen, moulin, phare, etc.

Il va de soi que Crichton est devenu le maître, tandis que lord Loam, ses trois filles, son neveu et la fidèle Tweeny composent la domesticité.

Cependant Crichton a remarqué la belle Marie, la fille aînée de lord Loam, et condescend à en faire son épouse. Au moment de célébrer les noces apparaît un navire. Crichton « qui veut jouer franc jeu » allume héroïquement le phare tout en sachant que c'est la fin de son bonheur et de sa royauté.

Tout le monde est revenu en Angleterre. Lord Loam a repris sa place au Parlement, Crichton à l'office. La belle Marie oubliera son monarque sauvage et deviendra la femme d'un bon petit jeune homme de famille. Crichton se consolera avec la main de la brave Tweeny. Tout rentre dans l'ordre.

Cette fantaisie perd toute sa fraîcheur à être racontée. C'est une belle histoire pour les enfants. On doit l'accepter comme les enfants, sans essayer d'en discuter la vraisemblance. Il faut croire que c'est arrivé. Alors c'est d'une naïveté délicieuse, d'un esprit de lutin qui s'amuse, d'un humour d'adolescent anglo-saxon qui rit, entre une partie de foot-ball et un bain de rivière bien froid. L'auteur anglais, Mr Barrie, nous avait déjà donné une féerie charmante *Peter Pan*. M. Athis a réussi souvent à rendre en français le tour d'esprit spécial de l'auteur anglais. C'était une tâche assez délicate.

Gémier a eu l'art immense d'illustrer la belle histoire avec des images puériles et ravissantes. L'île déserte du deuxième acte avec ses graminées en plumeaux pour figurer la végétation folle des tropiques est simplement adorable. On ne peut rien imaginer de mieux trouvé que la maison rustique du troisième acte. Ses portes tournantes et son confort moderne de villa des bords de la Tamise, mis au goût sauvage, c'est toute la caricature du service anglais. Gémier a eu l'intelligence de nous offrir un spectacle pour le Châtelet, sans le gâter par la magnificence coutumière aux féeries. Il n'y a ni ballet, ni figuration, ni défilés de cartonnages sensationnels. C'est l'île déserte, telle que la rêve un garçonnet de huit ans, plongé dans les aventures, et ce n'est nullement désagréable pour les grandes personnes. Ça nous repose au contraire des petites infamies théâtrales prétentieuses que nous voyons trop souvent ailleurs.

Naturellement Gémier a composé le personnage de Crichton avec sa maîtrise habituelle. Son jeu est tout en nuances et personne ne sait comme lui la valeur du geste essentiel. Il a exprimé avec une infinie délicatesse la grandeur et la décadence de Crichton. A ses côtés, Mmes Géniat et Germaine Risse ont interprété Marie et Tweeny avec la fantaisie et la gaminerie la plus vive. Marcel Vallée et Puylagarde se sont montrés tous deux comédiens excellents.

MARC-HENRY.



La Musique

La Légende de Saint-Christophe

Dans la dernière semaine de leur séjour, les Ballets russes nous ont donné encore une œuvre nouvelle, *Astuce féminine*, de Cimarosa. Le lendemain de leur départ, l'Opéra conviait la critique à la répétition générale de la *Légende de Saint-Christophe*, de M. Vincent d'Indy.

Cimarosa n'a d'autre prétention que de divertir, et il y réussit à souhait. *Astuce féminine* est un opéra-comique qui peut être qualifié d'opéra-ballet, en raison de la place qu'y tient la danse. Représenté pour la première fois à Naples en 1794, il soutint victorieusement la comparaison avec le *Mariage secret* qui avait vu le jour à Vienne deux ans plus tôt. Plusieurs amateurs le préféraient même nettement, et Bonaparte, dont on sait la prédilection pour la musique italienne, paraît avoir été de ce nombre, car *Astuce féminine* eut à Paris plusieurs séries de représentations sous le premier Empire ! Le succès fut toujours très vif. Les vainqueurs d'Austerlitz ont écouté avec complaisance ces chants alertes, ils ont souri à cette grâce pimpante, et la musique de Cimarosa, toute baignée d'un ensoleillement suave, a réchauffé leurs cœurs restés sensibles au milieu de la gloire. Je crois voir quelques-uns de ces grognards, au fond d'une loge d'où ils lorgnaient à l'aise de belles épaules, se pousser jovialement du coude lorsque défilaient sur la scène, au deuxième tableau, des Cosaques de comédie. Car la jeune Bellina et son cousin Filandro sont d'accord pour berner à la fois le fiancé ridicule Giampaolo et le tuteur Romualdo, qui a aussi des vues sur Bellina, bien qu'il ait promis sa foi à la gouvernante Léonora. Qu'inventent-ils? De se travestir l'un et l'autre en Cosaques, afin de se fiancer sous ce déguisement inattendu, mais que le dernier tableau explique : Cimarosa, sous le prétexte d'une fête donnée par les faux Cosaques, y introduit un « ballet russe », souvenir du séjour qu'il avait fait à Pétersbourg où il dirigea de 1789 à 1792, le théâtre italien. En effet, après la tarentelle, le pas de six, la contre danse et le pas de deux, voilà que s'élève de l'orchestre le thème plus sauvage d'une danse nationale russe, mais il s'apprivoise bientôt pour se résoudre en un tournoiement aimable, qui se propage sur toute la scène et entraîne jusqu'aux chanteurs. Ce troisième tableau a été aux nues. La musique en est d'un bout à l'autre charmante, et le décor de M. Sert évoquant la majesté romaine, fait admirablement valoir les costumes, dont la fantaisie, même sous le Directoire, eût été qualifiée de merveilleuse ou d'incroyable, ainsi que les ébats pittoresques et d'une légèreté exquise où excellèrent une fois de plus Mme Sokolova et M. Voizikovsky, Mme Karsavina et M. Idzikovsky. Les deux tableaux précédents, moins somptueux, ne sont pas moins agréables à voir et à entendre. Mme Mafalde de Volitri y a montré, dans le rôle de Bellina, une voix délicieuse et une grâce séduisante, M. Anglada est un ténor d'une belle sonorité, MM. Masini-Pieralli et de Vecchi ont donné le plus amusant relief aux rôles burlesques du tuteur et du fiancé, Mlles Rozovska et Romanitza complétaient dignement cet ensemble, et une mention particulière est due à Mlle Jane Laval, prêtée par l'Opéra, pour remplacer Mme Rozovska à la dernière représentation : cette jeune artiste avait accompli le tour de

force d'apprendre en une seule journée le rôle de Léonora et... fit admirer une voix dont la langue italienne augmentait encore le charme et la fraîcheur.

La *Légende de Saint-Christophe*, de M. Vincent d'Indy, est certainement le chef-d'œuvre de ce grand musicien, je veux dire par là celle de ses compositions où il a voulu appliquer les plus précieuses ressources de son art et manifester toute sa pensée. C'est pourquoi de bons apôtres nous conseillaient charitablement de ne pas risquer, sur la scène de l'Opéra, une œuvre aussi considérable et de permettre plutôt à M. Ruhlmann, qui nous quitte à l'automne, de l'emporter dans ses bagages pour en donner la primeur au théâtre bruxellois de la Monnaie. *Fervaal* et l'*Etranger* avaient en effet pris ce chemin avant de nous revenir avec la recommandation d'un premier succès. Nous avons estimé cette recommandation inutile, ce détour fâcheux. C'est au public parisien que fut réservé l'honneur de voir, d'entendre et d'apprécier le premier l'ouvrage d'un maître de la musique française. Et de cet honneur, il s'est montré entièrement digne par l'attention soutenue, l'intérêt fervent, enfin l'admiration chaleureuse dont il a témoigné en toute sincérité. A ceux qui parlaient de ce public avec des sourires protecteurs, alléguant sa frivolité incurable, sa paresse d'esprit, son ignorance et sa sottise, il est donc permis de faire aujourd'hui la seule réponse qu'ils méritent, en leur disant : « Parlez pour vous ! »

L'œuvre est destinée à faire époque dans l'histoire de la musique française et demande une étude qui dépasserait les limites de cet article. Je me contenterai donc de signaler aujourd'hui son grand et légitime succès, l'harmonieuse beauté des décors de M. Maurice Denis, ainsi que les mérites de l'interprétation où M.M. Franz, Romard et Delmas forment un trio admirable, comme l'Opéra seul peut en réunir, et où les chœurs et l'orchestre ont montré ce qu'ils sont capables de faire, quand la valeur de l'œuvre anime leur zèle et qu'un chef expérimenté les conduit.

LOUIS LALOY.



Les Arts

Exposition Zadkine (Atelier de l'Artiste, 35, rue Rousselet).

Les expositions de sculpture sont trop rares, et l'on doit déplorer que des circonstances purement matérielles nous en privent. Plus nombreuses, elles eussent fixé plus d'esprits sur l'art sublime de la statuaire. Loin de concevoir aucune fierté, j'ai rougi, en publiant la *Jeune Sculpture Française* de ne connaître aucun concurrent en librairie. Aussi m'empresserai-je, avant de parler de l'exposition Zadkine, de signaler l'étude que signe Maurice Raynal de l'œuvre de Lipchitz.

Zadkine expose ses ouvrages dans son atelier, faute de cette galerie propice où nous pourrions rencontrer souvent les créations de Despiau, de Maillol, de Joseph Bernard. Il faut passer hardiment l'eau et ne pas craindre de s'égarer aux frontières du Montparnasse. Il faut, sans s'inquiéter de la date de clôture officielle, visiter cette exposition qui est permanente puisque dans le cadre de l'atelier.

Zadkine est Russe et notre hôte depuis dix années. Plus on avance dans son œuvre, plus s'effacent les signes d'un slavisme nuancé de mystique mosaïste que nous surprîmes dans ses premiers ouvrages. Décidément Zadkine ne nous a rien livré. Que nous doit-il? Malgré certaines apparences immédiates et non point formelles, il n'est pas l'élève de Maillol. On lui reconnaîtrait difficilement un maître de chez nous.

Zadkine est une des plus fortes, des plus vives, des plus sensationnelles (au sens absolu du mot) expressions de cet Art européen que nous voyons s'épanouir depuis une dizaine d'années et plus.

Paris, au cœur de la France, mère des arts du jour que l'Italie abdique, est la Rome nouvelle. Les autres pays ne sont que des départements de la grande République européenne des Arts dont Paris est la capitale. Des Russes qui ont refusé d'imposer d'abord une vertu slave prolongent la création française d'une façon qui, cessant d'être nationale, s'affirmant européenne, porte pourtant la marque commune aux déracinés du slavisme. Il y a une manière de personnalité indigène qui résiste à la dénationalisation.

Autre est le cas de Zadkine, esprit volontaire, tempérament de feu, artiste qui sent avec violence pour traduire dans la tendresse. Il prouve que certains individus sont à eux seuls des patries.

Ainsi dépend-il de nous sans éprouver l'infériorité du débiteur.

Très éloigné de Lipchitz et d'Archipenko — dont le révolutionnarisme me semble absolument factice, Zadkine me fournit encore l'occasion de préciser un point important. Il faut, du même cœur, fuir le culte naïf de la nouveauté qui n'aboutit qu'à la mode et entretenir jalousement le goût dangereux de la découverte.

Mais nos trouvailles les plus brillantes, les plus riches n'ont de valeur que si nous pouvons les mêler, les joindre aux matières du vieux fonds traditionnel, le tout jeté dans le terrible cratère toujours ardent, dans la bouillonnante matrice. Le peu qui subsiste à l'épreuve du feu suffit à l'orgueil de l'artiste et suffit à enrichir l'art de la seule façon qu'on puisse souhaiter : en le prolongeant, mais non pas comme on augmente un collier en y ajoutant une perle. Il faut enfler la perle unique en avivant son Orient !

Un danger apparaît. Conscients de cette vérité, beaucoup des artistes les mieux méditants et pénétrés du respect de la matière, se hâtent trop de réaliser et ne découvrent pas assez avant. Je crois que Zadkine a su échapper au double péril. Non pas que ses réalisations marquent un terme absolu, ce qui équivaudrait au déplorable suicide d'un artiste si jeune et si bien promis à de grands combats. L'œuvre qu'il nous soumet aujourd'hui le montre vainqueur de soi au premier stade.

Les grandes figures qu'il expose sont des fleurs de l'esprit épanouies sur un plan d'une belle solidité terrestre.

J'aurai l'occasion de reparler de Zadkine. Je ne veux aujourd'hui qu'engager les amateurs, trop privés d'une part éminente de la plastique, de courir à l'atelier de ce jeune homme émerveillé, soutenu par une conscience d'artisan primitif. Enfin, je ne commettrai pas l'injustice de négliger la préface au catalogue de l'exposition. Elle est signée d'un nom qui commence d'apparaître aux sommaires des jeunes revues : G. Duthuit. Retenons-le. Les artistes de moins de trente ans, les chercheurs nés à l'art depuis la

guerre peuvent bien avoir trouvé en lui leur esthéticien. Que G. Duthuit ne s'attarde pas trop chez Matisse; que ses amis le réclament ! Ah ! Duthuit, les jeunes gens de la rue Ravignan mirent tant d'années à connaître les maîtres qu'ils n'eurent pas à se soucier d'en écrire.

Approuvons G. Duthuit d'écrire : « L'esprit revendique sa suprématie : indépendante de la forme perçue (de ce fait, morte) l'œuvre d'art organique, vivante. La nature donne des indications, le créateur apporte la substance. La statue n'imite plus — dérisoirement, elle ne transpose plus — inutilement : elle est ».

Et louons Zadkine de donner raison à M. Victor de Goloubeff représentant le tailleur de fétiches lié par un pacte avec la forêt.

ANDRÉ SALMON.



Les Métiers d'Arts

Notre collaborateur M. Henri Clouzot vient de terminer un ouvrage sur *Les Métiers d'Art* qui doit paraître incessamment. Ce livre arrive à son heure. Au moment où la France, se relevant déjà de ses ruines, cherche à reprendre sa place dans l'échange commercial international, l'attention ne saurait être trop appelée sur les industries d'art qui constituent une des premières richesses nationales. A la veille de la guerre n'étaient-elles pas une des rares spécialités où nos exportations l'emportaient sur nos importations?

Avec l'érudition et l'élégance de pensée que nos lecteurs lui connaissent, M. Henri Clouzot s'attache à montrer que la rénovation reconnue nécessaire doit dépendre de deux idées maîtresses : l'originalité des modèles et le bon marché des articles fabriqués. Nous ne saurions mieux indiquer l'esprit de cet ouvrage qu'en reproduisant ce passage de la préface où l'auteur réclame, avec mesure, une orientation nouvelle.

« Le métier d'art, chez nous, vit de copies et de « redites. Ce n'est pas tout à fait la faute des fabri- « cants que le caprice des amateurs a engagés dans « cette voie funeste. Mais ils seraient impardonnables « d'y persévérer. Admirons les œuvres de nos devan- « ciers, plus surprenantes à nos yeux à mesure que « nous les étudions mieux dans nos musées ou dans les « publications de nos érudits. C'est réparer une injus- « tice envers de parfaits et modestes artisans trop « longtemps méconnus. Mais le temps marche. Il « laisse derrière lui les formes de société qui nous ont « valu ces chefs-d'œuvre, et nul ne reposera jamais ses « pas dans les empreintes laissées sur le sable par « d'autres humains. Alors pourquoi emprunter notre « beauté aux âges révolus? Aimons et respectons nos « ancêtres, mais faisons autrement qu'ils n'ont fait. »

L'Opinion à travers le Monde

KRASSINE A LONDRES

Krassine, délégué du gouvernement de Moscou, est arrivé à Londres le 27 mai. Il a été reçu dès le 31 par M. Lloyd George. Evénement considérable que cette arrivée et que cette réception ! Les journaux de tous les pays ont saisi cette occasion pour affirmer leur point de vue sur le problème russe. Nous avons demandé à nos collaborateurs chargés de la presse française, anglaise, italienne, allemande et espagnole de grouper ces points de vue afin de tracer, pour nos lecteurs, un tableau d'ensemble des opinions occidentales sur l'énigme slave.

Mais les élections allemandes ne pouvaient être passées sous silence. Nous en traitons plus loin, selon notre méthode habituelle, d'après les journaux qui nous sont parvenus jusqu'à présent.

Durant ces derniers jours, les difficultés italiennes se sont accrues et, au moment où nous écrivons, le ministère Nitti est démissionnaire. On s'attent à un retour de M. Giolitti. Ce sont les prodromes de cette crise qu'a exposés notre collaborateur.

En France

L'OPINION ESTIME LA CONVERSATION DANGEREUSE

La presse française est à l'égard de M. Lloyd George pleine de reproches ou de regrets. Tous les quotidiens hostiles au gouvernement des Soviets, et l'on sait que c'est le plus grand nombre, blâment sévèrement l'initiative du Premier Anglais; ils accusent celui-ci et de faire fausse route et de trahir la France. Ceux qui envisagent sans défaveur la politique de rapprochement avec les Soviets, ne chantent pas davantage les louanges de M. Lloyd George. Ils apprécient son intelligence réaliste et se lamentent de voir qu'elle profitera à l'Angleterre, non à la France.

Parmi les ennemis irréductibles des Soviets, M. Émile Buré est le plus véhément. Il s'écrie dans *l'Éclair* que M. Lloyd George est « enkrassiné ».

« Nous sommes des alliés fidèles, loyaux et patients. Mais vraiment le Gouvernement anglais abuse de notre candeur. Il nous a chassés indignement de Constantinople, il compromet en Russie nos intérêts les plus essentiels et il prétend encore disposer librement de nos soldats qui sont en Orient la sauvegarde de ses possessions et de son honneur. Il est impossible pour notre prestige dans le monde qu'une telle situation se prolnoge ».

M. Gauvain, dans les *Débats* est obligé de constater que pour la deuxième fois l'alliance franco-anglaise traverse une crise dangereuse. Et cette ce n'est pas de notre fait.

Les Britanniques qui ont protesté si fort lorsque la France agit seule à Francfort, avec une désinvolture sans pareille traitent avec Krassine malgré nous et au fond contre nous. M. Gauvain conçoit que chaque pays ait ses intérêts à défen-

dre, mais réclame la franchise dans les rapports, non l'échange de coups d'épingles, — ou de poignards.

M. Herbette dans *Le Temps* veut éclaircir la situation. Elle est assez tendue et il importe de ne pas laisser se créer de malentendus. Il expose donc ce que M. Lloyd George a fait, ce qu'il n'a pas fait, ce qu'il a dit, ce qu'il n'a pas dit. Et il conclut en demandant que si l'on cause avec Krassine il faut commencer par obtenir de lui des garanties. Les Bolcheviks devront s'engager à arrêter leur offensive contre la Pologne et renonceront à toute agression contre leurs voisins. C'est la justice même. Seulement Krassine pourrait trop facilement rappeler que c'est la Russie qui a été attaquée par la Pologne au moment où elle venait de lui offrir la paix. On ne l'a pas encore oublié.

La presse de gauche s'empare d'ailleurs de cette phrase de M. Herbette et lui reproche de manquer de mémoire. Et elle constate que la France, avec M. Millerand, a été aussi mal défendue qu'avec M. Clémenceau.

« Aucun des deux ministres, écrit *Le Journal du Peuple*, qui vont causer avec Krassine et s'entendre avec lui pour organiser des échanges dont bénéficieront les trois peuples, n'est plus favorable au communisme que M. Millerand. Mais le ministre italien et le ministre britannique ne gouvernent pas en hommes de parti : ils s'efforcent d'agir en hommes d'Etat. Politiques réalistes, ils savent ne pas sacrifier les intérêts de leurs peuples à leurs passions personnelles, à leurs rancunes de partisans, à leurs préventions idéologiques ou sentimentales ».

C'est exactement le point de vue de *l'Humanité* M. Paul Louis tente d'y démontrer que la reconnaissance du Gouvernement des Soviets apparaît chaque jour comme plus fatale. Si la France est obligée d'y venir aussi, à la remorque de l'Angleterre, M. Millerand lui aura fait subir la plus grande humiliation intellectuelle qu'elle ait connue de longtemps.

Il faut remarquer que cette opinion est soutenue ailleurs que dans le parti socialiste. M. Du Mesnil n'est pas suspect du Bolchevisme. Mais réaliste, il ne peut s'empêcher de juger la situation sans mélancolie. L'homme au couteau entre les dents, dit-il, s'est réfugié à Londres.

« L'homme au couteau entre les dents fut ainsi contraint de se réfugier à Londres. Il y sera blanchi. La « Baleine », malgré la prédiction de Bismarck s'accordera avec l' « Ours »; l'Italie sera témoin aux épousailles et la France dansera le tango devant le buffet.

Il est navrant que notre sens politique ne nous ait pas inspiré les négociations que son instinct commercial a suggérées à l'Angleterre ».

En Angleterre

LA PRESSE NORTHCLIFFE EST CONTRE LE RAPPROCHEMENT, MAIS LES AUTRES JOURNAUX LUI SONT FAVORABLES.

Le représentant de Lénine est arrivé à Londres : il a eu un premier entretien avec Lloyd George, qui avait interrompu sa villégiature pour venir causer, à Downing Street. Le public anglais ne s'étonne plus déjà des conversations de son Premier Ministre avec le « bolchevick ». Mais avide de nouvelles il voudrait savoir. Les renseignements officieux ont été trop laconiques pour son goût après l'entrevue du 31 mai ! On se contentera donc de broutilles. Les illustrés publieront de nombreux portraits de Krassine : « Sourires rouges »... c'est ainsi que le *Sunday Pictorial* (6 juin) souligne la photographie inédite, exclusive et *avenante* de Krassine en promenade, « prenant l'air de Londres. » On s'informera de l'installation particulière — et naturellement luxueuse — du délégué des Soviets. On décrira les huit pièces de New-Bond Street ; c'est le bureau encore vide, où l'on fera des affaires ; où arrivent déjà d'importants courriers... de Russie.



Si les résultats manquent encore, si l'avenir des relations anglo-russes demeure indécis, les commentaires vont leur train. Les « éditoriaux » s'occupent, dans chaque journal, et à plusieurs reprises cette semaine, de Krassine. Le 4 juin, le *Daily Chronicle* soulève le voile sur les conversations de lundi : les préliminaires d'une discussion sont subordonnés à trois conditions : 1° les prisonniers anglais en Russie seront relâchés ; 2° il n'y aura plus de propagande anti-bolcheviste en Russie ; on cessera d'intervenir « *dans nos intérêts du Near East — en Perse, par exemple* » :

Quant aux transactions commerciales, elles se feront sur la base de « Goods for goods ». — Le *Chronicle* ne parle pas de l'or : on revient au troc des ancêtres.



On retrouve dans la presse les deux divisions fondamentales de la semaine précédente : d'une part la presse *Northcliffe* et la *Morning Post* ; de l'autre les journaux de toutes nuances.

Le *Times* et la *Morning Post* redoublent donc d'activité contre une politique de rapprochement anglo-russe.

Le *Times* (3 juin), donne des révélations sensationnelles sur l'état de la Russie, d'après un mémoire du « Conseil économique du peuple ». La situation empire de jour en jour. Le rendement des usines n'est que de 10 % de celui d'avant-guerre. L'agriculture, dans l'économie nationale, est surtout atteinte : la Russie produit deux tiers en moins de blé qu'en 1913. Le paysan craint les réquisitions et cultive le strict indispensable. Que penser, ajoute aigrement le *Times*, d'un gouvernement qui construit 40 ou 50 locomotives par an, au lieu de 1.000 sous l'ancien régime, mais qui a dépensé 80 millions de roubles or pour corrompre l'armée Koltchak ?

L'antisémite *Morning Post* continue la publication des mémoires du Révérend North : celui-ci a établi que le gouvernement de Moscou est une camarilla juive, qui ressemble à l'organisation secrète du catholique sinn Fein ! Le Révérend étant à bout de souffle, la *Morning Post* cite un correspondant de Reval qui aurait reçu des rapports du parti social-démocrate de Pétrograd : il faut, d'après ce rapport, admettre que l'instruction fait des progrès en Russie ; que les enfants qui vont à l'école sont nourris. Mais la mortalité générale est effrayante ; elle serait de 250 pour mille à Pétrograd et à Moscou contre 21 pour mille en 1911.

« *Pourquoi* » ? C'est le titre de l'éditorial de la *Morning Post* (4 juin). Pourquoi M. Lloyd George affirme-t-il aux Communes, comme la chose la plus simple du monde que Krassine est un minis- du gouvernement des Soviets et dépend de l'administration bolcheviste ? « Nous croyons — avec Lord Robert Cecil — que cela est dit officiellement pour la première fois. »

Au contraire la presse gouvernementale libérale, radicale, travailliste, s'intéresse aux hardiesses de Lloyd George. Elle se montre attentive, sinon conciliante ou sympathique. Voici comment la *Westminster Gazette*, pourtant asquithienne,

tourne le document sensationnel du *Times*; personne ne doute, en Angleterre, que l'état de la Russie ne soit précaire, Ce qui s'est passé là-bas est une leçon pour les socialistes. On ne peut tuer le capital et en tirer une énorme indemnité. Les révolutionnaires doivent comprendre enfin que c'est un crime de renverser un système social, si imparfait soit-il, quand on n'en a pas un autre pour le remplacer. Suivons bien ici le raisonnement de la *Westminster* parce qu'il est le pivot de l'évolution anglaise : « Si mauvais que soient actuellement les Soviets, leur chute n'est pas plus une politique pour l'Europe occidentale que la destruction pure et simple du tsarime n'en était une pour les Soviets. Si les Soviets disparaissaient — la Russie serait livrée à l'anarchie, *c'est pourquoi il faut traiter avec Krassine.* »

Le *Manchester Guardian* (4 juin) écrira dans le même esprit : ce qui se passe en Russie, en Pologne, en Allemagne, en Autriche, et même à Teschen ou en Ukraine rend la *vie chère.* La ménagére anglaise qui se moque bien de la politique extérieure peut ignorer les répercussions économiques ; mais il dépend du gouvernement de mieux régler le sort de l'Europe, en assurant, d'abord, celui de la *Société des Nations*.



Dans la joie de son triomphe le *Daily Hérald* (2 juin) lance une fausse nouvelle : Krassine — cela est exact — a fait la veille une visite au Ministre de Tchéco-Slovaquie — a entamé des négociations d'alliance avec Prague. On apprend en même temps que la Pologne et la Tchéco-Slovaquie ont rompu leurs relations : la *Russie va trouver un allié dans le gouvernement de Prague, cela est sûr.* Nouvelle naturellement démentie, les jours suivants, par la presse unioniste, mais cependant significative. L'Europe centrale donnera facilement un jour la main à la Russie pardessus la Pologne.

Revenons encore aux relations *commerciales*. Le *Guardian* (1er juin) donnait la mesure de leur importance ; puis s'évadait dans la politique.

Le contact, écrivait-il en substance, a été établi entre Krassine et Lloyd George, et l'Empire britannique est encore debout! Vingt mois pour cette chose si simple — une conversation — ont été nécessaires. Qu'on ne l'oublie pas : plus de la moitié des œufs qu'importait l'Angleterre, venaient en 1913 de Russie.

Mais les affaires ne sont aucunement la seule raison pour faire la paix. Il y a des considérations d'humanité ("pauvres Russes, Polonais, Ukrainiens sous le joug des militaires!") Il y a aussi des principes de droit international. 18 mois enfin d'une *demi-guerre* ont consolidé la masse russe sous la conduite de Lenine et de Trotsky. Broussiloff, le plus grand général de l'ancien régime, est de nouveau à la tête des armées! — Il faudrait maintenant retenir les Polonais en donnant un avertissement sérieux à leurs chefs militaires.

Le *Daily Express* (7 juin) enfin est plus explicite, au sujet des affaires il annonce que la discussion avec Krassine sera reprise dans l'après-midi à 5 heures et demie à Downing Street. On abordera les sujets *politiques* et *commerciaux*.

La Russie a 60 millions de livres or dans les caves de Moscou (1 milliard 1/2 au pair). Le stock de la banque d'Angleterre est de 114 millions de livres.

Si nous pouvons renforcer notre réserve d'or, avec les 60 millions de livres or de la Russie, ou une partie seulement de cet or, nous améliorerons notre change avec l'Amérique. Le change français en bénéficierait lui-même... Si nous n'obtenons pas ces 60 millions de livres, l'Amérique ou un autre pays mettra la main dessus.

On se doutait depuis lontemps des *vertus* commerciales de l'Angleterre ; le témoignage du Daily Express explique clairement la politique intelligente de Lloyd George, C. Q. F. D.

En Allemagne

LA PRESSE ALLEMANDE SUIT AVEC VIGILANCE LES NÉGOCIATIONS ANGLO-RUSSES ET SE PRÉOCCUPE DE L'INVASION DU BOLCHEVISME EN POLOGNE.

Les négociations qui se poursuivent à Londres entre MM. Lloyd George et Krassine intéressent la presse allemande à un double point de vue. S'agit-il de simples discussions en vue de la reprise des relations commerciales, ou bien de pourparlers en vue de la paix avec les Soviets? Quelle répercussion ces entrevues auront-elles sur les rapports franco-anglais?

Dès le 2 juin, la *Frankfurter Zeitung* signale que les journaux français suivent avec mauvaise humeur les négociations de Londres, et ajoute ce singulier détail :

« Tandis que M. Lloyd George s'entretient avec Krassine, à Paris, on reçoit le professeur Strurve, ministre des Affaires Étrangères du général Wrangel, qui préparerait une expédition pour attaquer les Bolchevistes par la Crimée ».

Par contre, le lendemain elle publie, comme les autres journaux, un télégramme annonçant que le délégué français au Conseil Economique aurait reçu des instructions pour négocier également avec Krassine.

En même temps elle insiste sur le caractère politique des négociations :

« Officiellement, on déclare que les entrevues entre Krassine et le Gouvernement anglais sont un prélude à la discussion de la reprise des relations commerciales avec la Russie. Mais personne ne s'y trompe... Il est clair qu'elles mènent sur le chemin de la paix ou tout au moins d'un accord avec les Soviets. Cette attitude est sans doute dictée à Lloyd George par la pression exercée par les Bolchevistes dans la région du Caucase » (2.6.20).

D'un autre côté elle apprécie ainsi les rapports franco-anglais :

« La France joue dans cette affaire un rôle peu agréable... Lloyd George en conférant avec un représentant des Soviets agit en contradiction avec elle... Si l'Angleterre accepte en paiement l'or russe, qui provient en somme de la France, elle passera en quelque sorte l'éponge sur les agissements des Bolchevistes... On a une preuve de plus de la divergence des intérêts français et anglais ».

La conservatrice *Deutsche Zeitung* constate de même que l'Angleterre a entamé ces négociations :

« Sans s'inquiéter beaucoup de ses alliés » (3.6.20).

En revanche la question de la paix future ne la préoccupe pas. A son avis la question politique est secondaire. En réalité :

« L'Angleterre saisit au bon moment l'occasion de renouer, avant les autres peuples, des relations commerciales avec la Russie » (3.6.20).

Mais ce n'est pas à Londres seulement qu'il y a lieu de suivre avec attention l'activité des bolchevistes : ils sont à l'œuvre aussi sur les frontières de la Pologne et de la Perse, et le danger dont ils menacent de ce côté les nations européennes est déjà trés sérieux.

Les Allemands augurent de plus en plus mal de la grande offensive déclenchée en mai dernier par la Pologne. Non seulement elle ne progresse plus, mais les Bolchevistes ont contre-attaqué. De violents

combats se livrent dans les parages de la Bérésina et du Dniéper, et souvent ils ont été favorables aux armées rouges. De graves catastrophes sont à craindre si les succès de celles-ci devaient se prolonger. Les imaginations allemandes s'inquiètent :

« Les victoires des Bolchevistes ne sont pas restées sans influence sur les esprits en Pologne. Des bandes de déserteurs se rassemblent déjà dans les forêts et détruisent les routes et les ponts; à Lodz et à Varsovie, des grèves et des troubles ont éclaté qu'il a fallu réprimer par la force » (*Preussische Zeitung*, 28.5.20).

Il faut prendre garde que le mouvement ne se propage à travers toute la Pologne jusqu'en Allemagne :

« Les armées polonaises en retraite se répandront en Pologne allemande et de là dans les territoires soumis au plébiscite. Qu'adviendra-t-il de ces territoires et surtout de la Prusse Orientale isolée de nous et obligée de se défendre contre ces brigands polonais? » (*Tag*. 30.5.20).

Le professeur Otto Hœtzsch se montre plus sceptique au sujet des victoires bolchevistes. Il n'y a pas lieu pour l'Allemagne de s'affoler : elle doit suivre les événements avec calme et savoir en tirer argument :

« Il s'agit pour l'Allemagne d'accueillir avec calme des bruits ou des nouvelles incontrôlables, de rester armée dans toute la mesure du possible, et de prouver à l'Entente qu'en raison du danger toujours menaçant à l'Est, il lui est absolument impossible de se contenter de l'armée que lui a laissée le Traité de Versailles. (*Preussische Zeitung*, 3.6.20).

Du côté de la Perse, c'est l'Angleterre qui se sent menacée par l'avance des Bolchevistes sur la route de l'Inde.

« L'invasion des Bolchevistes dans le Nord de la Perse est peut-être déjà le résultat d'un accord avec le chef des Nationalistes turcs Mustapha Kemal Pacha. A coup sûr, ce n'est qu'une première action locale ayant pour but de créer une large base d'opérations contre l'Angleterre, conformément aux plans des Bolchevistes... L'Angleterre se rend compte du danger d'un soulèvement général de l'Islam... Tout indique qu'elle n'est qu'au début de ses difficultés internationales, et qu'elle devra, pour le moins, consentir de gros sacrifices si elle veut conserver tous les profits qu'elle a retirés de cette guerre ». (*Deutsche Zeitung*, 31.3.20).

Ces difficultés se trouvent d'ailleurs accrues du fait que les affaires de Perse font apparaître à nouveau la rivalité franco-anglaise.

« La France cherche là aussi à combattre le Bolchevisme, tandis que l'Angleterre se réserve » (*Berliner Tageblatt*, 1.6.20).

En Italie

LE MÉCONTENTEMENT ET LES RÉSERVES DE LA PRESSE ITALIENNE

L'opinion italienne a été prise au dépourvu par les conversations politiques qui se sont engagées entre M. Lloyd George et le camarade Krassine. Aussi les journaux se sont-ils bornés tout d'abord à publier de larges extraits de la presse française et de la presse anglaise; et beaucoup parmi les plus importants (le *Corriere della Sera*, le *Giornale d'Italia*, la *Stampa* par exemple) se sont abstenus jusqu'ici de prendre position.

Les feuilles qui ont tenté de dicter au gouvernement la conduite à tenir dans cette affaire ne l'ont pas fait sans embarras, à l'exception de l'*Avanti*.

Pour l'organe du socialisme officiel, la solution à adopter ne saurait être douteuse. Le Gouvernement italien avait le devoir de prendre part à tous les pourparlers en vue d'une reprise diplomatique totale avec la République des Soviets :

« Les bonnes dispositions de M. Nitti envers la Russie sont purement verbales. A l'épreuve des faits, elles s'évaporent pour laisser la place à une politique de dédaigneuse négligence, ou même d'hostilité ouverte envers la République communiste. En envoyant à Londres un représentant politique qui serait intervenu en tiers entre Krassine et Lloyd George, l'Italie se serait acquis, du coup et sans peine, la sympathie et la gratitude de la grande République communiste et aurait donné une preuve d'indépendance et de sagacité. Son gouvernement n'en a pas été capable, et comme toujours les Italiens en pâtiront ». (3 juin).

La Chambre italienne, le 13 décembre 1919, votait à l'unanimité un ordre du jour invitant le Gouvernement à renouer des relations avec tous les gouvernements des Soviets. Cet ordre du jour coïncidait avec une campagne violente contre l'Amérique et le but avoué était de s'émanciper au plus tôt de l'insupportable tutelle économique des Etats-Unis, en allant se ravitailler dans le grenier à blé et les ruines de la Russie. La réaliste *Idea Nazionale* (3 juin) constate l'échec de cette politique et se plaint amèrement que M. Nitti ait laissé les Anglais prendre les devants. L'Italie n'aura que des miettes, si elle a quelque chose.

« La paix entre la Grande-Bretagne et les Soviets n'est pas fondée sur des échanges commerciaux. Ces échanges ne peuvent avoir lieu, la Russie étant incapable d'assurer l'exportation d'aucun de ses produits, mais elle est fondée sur un plan anglais, accepté par les bolchevistes, de division et de colonisation de la Russie et de pacification de l'Asie Centrale. L'Angleterre va retirer de là des avantages énormes.

« Nous n'avons dans ce plan aucun intérêt positif. Nous pouvions avoir intérêt à traiter avec une Russie libre et désireuse de commercer. Nous sommes en présence d'une paix qui nous exclut. Dans peu de jours, quand M. Bombacci arrivera à Moscou, le camarade Krassine aura déjà vendu aux Anglais le sol de sa patrie; nous ne pourrons que demander des compensations ».

Ainsi le rêve de colonisation de la Russie par l'Italie, qui était celui des nationalistes italiens, le rêve de coalition des trois grandes nations prolétariennes, Allemagne, Russie, Italie, qui était celui des socialistes et des entophobes de la péninsule s'envole en fumée.

Le *Resto del Carlino* fait un rapprochement entre la Conférence de Hythe et les conversations Krassine-Lloyd George : ce sont là, selon lui, deux manifestations du manque de solidarité entre les Alliés, et d'une manière générale d'un manque de solidarité européenne. La paix de l'Europe ne sera rétablie que par un accord largement débattu devant tous et par tous les intéressés, vainqueurs ou vaincus.

Le brusque départ pour Londres de l'habile diplomate qu'est le comte Sforza, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, va certainement provoquer d'intéressants commentaires. Ils ne nous sont pas encore parvenus.

En Espagne

L'OPINION ESPAGNOLE CONDAMNE L'INITIATIVE ANGLAISE. — IL NE FAUT PAS ASSEOIR LE POUVOIR DES SOVIETS.

La presse espagnole n'est jamais très prolixe sur les questions de politique étrangère qui passionnent l'Europe, et auxquelles elle n'est pas directement intéressée. Cependant elle a suivi avec assez d'attention les entrevues de Krassine et de Lloyd George.

L'opinion générale est que l'initiative anglaise ne saurait être condamnée en principe, mais qu'en fait elle n'aboutira à rien de sérieux, pour le moment du moins. M. Rovira i Virgili dans la *Publicidad* (2 juin) un des gros tirages d'Espagne, constate que si ce n'était l'opposition de la France, le Gouvernement des Soviets serait à cette heure, déjà reconnu par les puissances occidentales. M. Rovira i Virgili ne blâme pas l'attitude de M. Lloyd George. Il sait fort bien

que celui-ci poursuit une fin politique : donner quelque satisfaction au parti ouvrier britannique; et une fin économique : devancer les autres pays européens dans la reprise des relations commerciales avec la Russie, de façon à assurer à l'Angleterre une situation privilégiée. Mais la Russie est probablement hors d'état de fournir quoi que ce soit aux Alliés en ce moment, en échange de produits manufacturés et de locomotives. Les négociations ne peuvent profiter qu'à Krassine; par conséquent, M. Rovira i Virgili pense que les Anglais sont des gens trop pratiques pour ne pas s'en apercevoir bientôt.

Une autre spécialiste de politique étrangère, M. Giges Aparicio, dans *El Imparcial* (5 juin), se défie plus encore de l'habileté de Krassine. Il dit que celui-ci est un Janus dont on ne peut jamais connaître la véritable pensée. Tantôt il paraît sincère, tantôt on peut se demander s'il n'est pas plus diplomate encore que les diplomates d'Occident

Le fait est que M. Lloyd George semble s'orienter vers une politique qui consisterait à aider la Russie sans contre-partie économique immédiate. Il a peut-être ses raisons. Mais il assied définitivement, ainsi, le pouvoir des Soviets. Si l'Angleterre entérine la politique de son Premier, on peut donc dire que Krassine aura obtenu à Londres un gros succès.

En Allemagne

PREMIERS RÉSULTATS DES ÉLECTIONS ALLEMANDES. — LE GOUVERNEMENT ET LES MENÉES RÉACTIONNAIRES.

Quelques jours seront nécessaires avant que soient connus les résultats définitifs des élections du 6 juin. Les nouvelles reçues jusqu'à maintenant indiquent que, sauf en de très rares endroits, les élections n'ont pas été troublées, et que les électeurs ont voté en grand nombre.

Elles confirment aussi les prévisions qu'il avait été possible de faire. Deux partis principalement ont perdu des voix : les démocrates et les socialistes majoritaires. Deux partis sortent plus puissants du scrutin : les conservateurs modérés de la *Deutsche Volkspartei* (c'est-à-dire les anciens nationaux-libéraux) et les socialistes indépendants. Les conservateurs nationalistes, les *Deutsch Nationalen*, ont fait également des gains appréciables.

Le succès de ces derniers est particulièrement brillant, et déjà leur organe lance un défi à la coalition bourgeoise :

« Nous avons réussi à donner plus de force au socialisme révolutionnaire, c'est-à-dire à renforcer l'opposition entre les classes et à augmenter la tension politique... Le socialisme indépendant sera le sceptre et le porte-étendard de la révolution socialiste. » (*Freiheit* 7.6).

Par contre la *Taglische Rundschau* (conservatrice modérée) propose, sans tarder, la constitution d'un bloc purement bourgeois :

« Tous les hommes professant une politique constructive doivent se grouper maintenant pour donner à l'Allemagne un gouvernement qui, reconnu par l'étranger et par notre pays lui-même, mettra fin à la crise politique et à la crise économique ». (7.6).

A la veille des élections, le gouvernement a multiplié les manifestations destinées à rassurer le public sur les éventualités d'un nouveau coup d'Etat de droite.

Le 30 mai, une délégation des commandants des régiments en garnison à Berlin s'est présentée au ministre de la Guerre pour lui apporter l'assurance de la fidélité des troupes à la Constitution. Le 3 juin le ministre Gessler a reçu les généraux de tout l'Empire qui ont prêté un serment analogue.

Le 1er juin, le général Reinhartd, ancien ministre de la Guerre et connu pour son intervention contre Kapp et Luttwitz en mars dernier, a déclaré à un correspondant du *Berliner Tageblatt* :

« Les bruits qui courent sont exagérés... Il n'y a pas lieu de douter que les troupes fidèles au gouvernement sont en force suffisante... Le gouvernement ne s'éloignera pas une seconde fois de sa résidence... S'il le faut, il acceptera le combat sur place ».

Mais peut-être cet optimisme est-il quelque peu exagéré. Le même jour, où paraissait cet interview, Rausch, un des anciens collaborateurs de Noske, demeuré comme directeur civil au Ministère de la guerre, donnait sa démission dans une lettre où il dit :

« Nous périrons si nous ne brisons pas l'influence d'éléments hostiles au gouvernement qui se cramponnent aux plus hauts emplois dans le Ministère... Il faut veiller à ce que la masse des sous-officiers et soldats ne soient pas, grâce à une fausse application du principe de discipline, livrés pieds et poings liés à ceux qui sont les adversaires plus ou moins déclarés de la Constitution et abusent souvent de leur pouvoir pour nuire à la République ».

Le *Vorwaërts* est assez embarrassé de cette lettre. La *Freiheit* s'en empare pour accabler les socialistes majoritaires :

« Ce ne sont pas seulement Noske et Rausch, mais tous les socialistes majoritaires qui sont responsables de la catastrophe qui menace la République allemande » (1.6).

Par ailleurs, le gouvernement qui avait promis une enquête sévère sur les circonstances dans lesquelles fut assassiné le capitaine de frégate Paasche (voir l'*Europe Nouvelle* du 6 juin, p. 767) a fourni des explications qui sont loin de satisfaire même les journaux libéraux.

« Ce rapport, plein de lacunes, n'a aucunement dissipé les obscurités qui subsistaient encore. » (*Berliner Tageblatt*, 1.6.20).

La *Frankfurter Zeitung* précise que le rapport :

« ne laisse subsister aucun doute sur ce point que la responsabilité véritable retombe sur les militaires, même si le concours de la troupe avait été demandé par les autorités civiles » (5.6.)20).

Dans un autre domaine, la *Freiheit* dénonce de louches et répréhensibles agissements des éléments militaires. Elle accuse Ludendorff et ses créatures d'avoir fondé une banque dont l'objet était l'exode des capitaux allemands en Suisse. Elle donne les noms et révèle les trucs employés. Puis elle dit du personnage principal :

« Les malpropres besognes de cet établissement de crédit parurent bientôt suspectes, mais Ludendorff, ce champion du hasard à la guerre, n'en parut pas affecté... et il reste un de ses plus fidèles clients » (2.6.20).

En Italie

L'INDEMNITÉ ALLEMANDE ET L'ITALIE. — L'ENCYCLIQUE SUR LA PAIX. — LA SITUATION EN TRIPOLITAINE.

La Conférence de Hythe avait été assez sobrement commentée en Italie; ses résultats, tels que les journaux français et anglais les ont divulgués, provoquent depuis quelques jours des commentaires passionnés. Il ne s'agit de rien moins en effet que du pourcentage qui sera accordé à l'Italie sur l'indemnité globale allemande dont le chiffre sera vraisemblablement fixé à Spa. La presse reproche unanimement à MM. Lloyd George et Millerand d'avoir modifié, sans l'assentiment de l'Italie et en dehors d'elle, les règles de répar-

tition fixées en avril 1919 par le Conseil Suprême.

Le *Corriere della Sera* a été le premier à attacher le grelot. Depuis, tous les autres journaux ont fait chorus. Dans une série d'articles de son correspondant à Londres, Guglielmo Emanuel, le *Corriere* démontre que les pourcentages avaient été fixés de la manière suivante : 55 % à la France, 20 % au Royaume-Uni, 12 1/2 % à l'Italie, et qu'aujourd'hui, si les décisions de la Conférence de Hythe devenaient valables, la part de l'Italie serait réduite à 7 %, ce qui représenterait au change actuel une valeur de 21 milliards de lires. Or la seule dette extérieure de l'Italie est de 20 milliards.

M. Luizi Luzzati, avec la grande autorité que lui confère son passé d'économiste et d'ententophile, et aussi le fait qu'il a quitté, il y a quinze jours à peine, le Ministère du Trésor, s'associe aux doléances de Guglielmo Emanuel. Ce qu'il faut retenir de ses déclarations, c'est qu'il estime juste que la France ait un pourcentage de plus de 50 % et qu'il demande que le supplément à accorder à l'Italie soit pris sur la part de l'Angleterre.

Il faut d'autant plus le retenir que plusieurs autres journaux envisagent une diminution à la fois de la part française et de la part anglaise pour augmenter la part de l'Italie. Dans ces conditions, le pourcentage français ne dépasserait pas 48 %.



L'encyclique de Benoît XV sur la paix a été accueillie avec joie par toute la presse italienne. Les journaux se réjouissent d'une part de voir prônée par le souverain Pontife la politique « européenne » de réconciliation, qui est souhaitée par tous les partis sans exception ; ils se félicitent d'autre part de l'autorisation de se rendre à Rome accordée par le pape à tous les souverains catholiques.

Il y a là, a-t-on pu lire partout, une reconnaissance implicite de l'unité italienne et de « Rome-capitale » de la part du Vatican ; c'est la solution de la question romaine.

L'*Osservatore Romano* et le *Corriere d'Italia* se sont élevés contre cette interprétation trop optimiste. Le geste de bonne volonté du pape ne résout pas la question romaine, mais il conseille de la résoudre au plus tôt. La situation anormale du Saint-Siège ne peut plus se perpétuer. Attendons-nous à une joute serrée sur ce sujet d'ici peu de temps.



L'opinion publique commence à se préoccuper sérieusement de la situation en Tripolitaine qui lui avait été systématiquement dissimulée depuis plus d'un an. Les journaux consacrent de longs articles documentaires à la question et aux derniers incidents afin de mettre au courant leurs lecteurs.

Le 1er juin 1919, le Gouvernement italien concluait la paix avec les chefs Arabes en révolte et en particulier avec Ramadan es Cheteoui, l'un des plus puissants, des plus cruels et au cours de la guerre des plus italophobes. La paix était consacrée par l'attribution d'un statut à la Tripolitaine, statut qui créait un Parlement, confiait aux chefs arabes, sous le contrôle du gouverneur général, l'administration des districts, et retirait des principales villes les garnisons qui, jusque-là, y avaient séjourné, se bornant à y laisser des officiers de liaison entre les chefs et le gouverneur.

Un an a passé, et le Parlement n'a pas encore été élu. De plus, la discorde s'est glissée entre les chefs. Ramadan, chef de Misurata, a prétendu dominer sur les autres metasserifs et substituer peu à peu dans toute la Tripolitaine son autorité à celle du gouverneur. Il y a quelques semaines, l'officier de liaison qui se trouvait auprès de lui, refusant de demeurer plus longtemps dans une ville où le nom de l'Italie était chaque jour outragé, quitta Misurata et revint à Tripoli.

En Espagne

LA QUESTION SOCIALE. CONSERVATEURS ET LIBÉRAUX.

Cependant que se déroulaient à Madrid les fastes officiels de « Semaine Française », (il en sera rendu compte dans le prochain numéro de *l'Europe Nouvelle* à la rubrique de « l'Idée Française à l'Etranger »), le conflit social qui a dressé l'un contre l'autre patronat et salariat, continuait à rendre assez instable la vie économique espagnole.

Parce-que la Compagnie « La Fortuna » se refusait à reprendre une douzaine d'ouvriers boulangers renvoyés, la grève de la boulangerie était déclanchée ; pendant des jours et des jours Madrid restait absolûment sans pain. Ce n'est pas la première fois que le fait advient dans la capitale. Les choses en sont arrivées à un tel point qu'un organe aussi modéré que *El Diario Universal* (27 mai) opinait que l'industrie boulangère devait être socialisée. C'était pour lui le seul moyen de rétablir définitivement l'ordre.

A Barcelone l'hostilité subsiste toujours à l'état latent entre le prolétariat et le capital. Le maintien au pouvoir du parti conservateur donne même plus d'intransigeance aux patrons catalans, et ceci a conduit à une situation politique assez inattendue.

On sait que le parti libéral, scindé en fractions Alhucemas, Romanones, Alba, Alcalà Zamora, avait procédé, il y a deux mois, au regroupement de ses forces, dans l'espoir de prendre le pouvoir lors de la liquidation probable du Cabinet Allendesalazar. En raison de question de personnes, le parti conservateur n'avait pu opérer la fusion de ses trois fractions. Et cependant, lorsque le ministère tomba, c'est à M. Dato, chef des libéraux-conservateurs, que le Roi confia la charge de former le nouveau gouvernement, écartant les libéraux.

Or, arrivé au pouvoir, le cabinet Dato, et particulièrement son Ministre de l'intérieur, M. Bergamin, furent loin de réaliser tous les espoirs réactionnaires. M. Bergamin dut se rendre compte qu'il était impossible de continuer la politique de classe du ministère Allendesalazar. Il tenta de la conciliation, de l'apaisement. C'est ainsi que déjà avait agi le comte de Romanones, président du Conseil au moment le plus grave de la crise sociale catalane. Et l'on se souvient qu'il était tombé en raison des attaques répétées des droitiers et conservateurs, qui l'accusaient de faiblesse. Voici qu'aujourd'hui M. Bergamin suit une politique similaire. Du coup, l'opposition des libéraux s'atténue, certains organes comme *El Sol*, *El Diario Universal*, sont les premiers à le féliciter de son attitude. Par contre les patrons barcelonais font grise mine, leurs amis politiques intriguent même assez ouvertement. Encore une fois des bruits de crise courent à Madrid.

La Epoca (5 juin), organe de M. Dato, s'élève contre ce mouvement d'opinion. Elle prétend que jamais la famille conservatrice n'a été si unie. Cependant l'*A. B. C.*, le grand journal conservateur, donne créance aux informations de la presse de gauche. Il voit quelques lézardes dans le parti gouvernemental. MM. Dato-Bergamin, comme dit *El Sol* (3 juin), se trouvent pris entre « deux bulldogs ». Leur situation est déjà difficile.

Sources et Documents

Les CONDITIONS de PAIX avec la TURQUIE

Les conditions de paix des Alliés à la Turquie ont été remises dans l'après-midi du 11 mai 1920 à la délégation turque qui a demandé et obtenu une prolongation de délai pour y répondre.

Ces conditions de paix sont divisées en 13 parties : 1° Pacte de la Société des Nations. — 2. Frontières de la Turquie. — 3. Clauses Politiques ; — 4. Protection des Minorités ; — 5. Clauses militaires, navales et aériennes ; 6. Prisonniers de guerre et sépultures ; — 7. Sanctions ; — 8. Clauses financières ; — 9. Clauses économiques ; — 10. Navigation aérienne ; — 11. Ports, voies d'eau, voies ferrées ; — 12. Travail ; — 13. Clauses diverses.

Rappelons que les divers Traités rédigés par les Alliés depuis le Traité de Versailles débutent toujours par les 26 articles du Pacte de la Société des Nations, *et comprennent* in fine, 41 *articles sur l'organisation du Travail* (art. 374 *à* 414 *du Traité turc*). *Ces articles ne sont, en conséquence, cités ici que pour mémoire.*

Nous ne publions dans le présent numéro, que les articles importants de la partie 3 et une carte indiquant les nouvelles frontières imposées par le Traité. Nous donnerons ultérieurement les principaux articles des parties subsidiaires.

PRINCIPALES CLAUSES DES CONDITIONS DE PAIX AVEC LA TURQUIE

PARTIE 2. FRONTIÈRES DE LA TURQUIE

Article 27 à 35. Se reporter à la carte ci-contre

PARTIE 3. CLAUSES POLITIQUES

Constantinople

Art. 36. — Sous réserve des dispositions du présent Traité, les Hautes Parties contractantes sont d'accord pour qu'il ne soit pas porté atteinte aux droits et titres du Gouvernement Ottoman sur Constantinople, et pour que ce Gouvernement, ainsi que Sa Majesté le Sultan aient la liberté d'y résider et d'y maintenir la capitale de l'Etat ottoman.

Toutefois, au cas où la Turquie viendrait à manquer à la loyale observation des dispositions du présent Traité ou des traités ou conventions complémentaires, notamment en ce qui concerne le respect des droits des minorités ethniques, religieuses ou de langue, les Puissances alliées se réservent expressément le droit de modifier la stipulation qui précède et la Turquie s'engage dès à présent à agréer toutes dispositions qui seraient prises à cet égard.

Détroits

Art. 37. — La navigation dans les Détroits comprenant les Dardanelles, la Mer de Marmara et le Bosphore sera à l'avenir ouverte, en temps de paix et en temps de guerre, à tous les bâtiments de commerce ou de guerre et aux aéronefs militaires et commerciaux, sans distinction de pavillon.

Ces eaux ne seront pas sujettes au blocus, aucun droit de guerre ne pourra y être exercé et aucun acte d'hostilité y être commis, sauf dans le cas de l'exécution d'une décision du Conseil de la Société des Nations.

Art. 38. — Le Gouvernement ottoman reconnaît qu'il est nécessaire de prendre de nouvelles mesures, en vue d'assurer la liberté de navigation prévue à l'article 37, et en ce qui le concerne, délègue en conséquence à une Commission, qui prendra le titre de « Commission des Détroits » et est désignée ci-après par les mots « la Commission », le contrôle des eaux spécifiées à l'article 39.

Le Gouvernement hellénique, en ce qui le concerne, délègue à la Commission les mêmes pouvoirs et s'engage à lui accorder à tous égards les mêmes facilités.

Le contrôle sera exercé au nom du Gouvernement ottoman, et hellénique, respectivement et de la manière stipulée dans la présente section.

Art. 39. — L'autorité de la Commission s'étendra à toutes les eaux comprises entre l'entrée des Dardanelles du côté de la Méditerranée et l'entrée du Bosphore du côté de la mer Noire, jusqu'à une distance de trois milles au large de chacune de ces entrées.

Cette autorité pourra être exercée sur le rivage, en tant qu'il sera nécessaire à l'accomplissement des dispositions de la présente Section.

Art. 40. — La Commission sera composée de délégués respectivement nommés par les Etats-Unis d'Amérique, dans le cas et à dater du jour où ils voudraient y participer, l'Empire britannique, la France, l'Italie, le Japon, la Russie, si elle devient et du jour où elle deviendra membre de la Société des Nations, la Grèce, la Roumanie et la Bulgarie, si elle devient et du jour où elle deviendra membre de la Société des Nations. Chaque Puissance désignera un représentant. Les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de l'Empire britannique, de la France, de l'Italie, du Japon et de la Russie auront chacun deux voix. Les représentants de la Grèce, de la Roumanie et de la Bulgarie auront chacun une voix. Aucun des Commissaires ne pourra être relevé de ses fonctions que par le Gouvernement qui l'a nommé.

Art. 42. — La Commission exercera, en toute indépendance de l'autorité locale, les pouvoirs qui lui sont conférés par le présent Traité. Elle aura un pavillon particulier, un budget particulier et une organisation qui lui sera propre.

Art. 44. — Au cas où la Commission estimerait que la liberté de passage des Détroits est entravée, elle en informera les Représentants à Constantinople des Puissances alliées, fournissant les forces d'occupation prévues à l'article 178. Ces Représentants s'entendront alors avec les Commandants navals et militaires desdites forces sur les mesures qui paraîtront nécessaires pour préserver la liberté des Détroits. Lesdits Représentants procèderont de même dans le cas où une action extérieure menacerait la liberté de passage des Détroits.

Art. 45. — La Commission aura le droit de contracter les emprunts qu'elle jugera nécessaires pour l'acquisition des biens ou l'exécution des travaux permanents dont le besoin pourra se faire sentir. Ces emprunts seront gagés, autant que possible, sur les taxes à prélever sur les navires qui feront usage des Détroits, ainsi qu'il est stipulé à l'article 53.

Art. 46 (2e alinéa). — La Commission collaborera à la réalisation de toute politique commune adoptée par la Société des Nations, à l'effet de prévenir et de combattre les maladies.

Kurdistan

Art. 62. — Une Commission siégeant à Constantinople, et composée de trois membres respectivement nommés par les Gouvernements britannique, fran-



Les nouvelles Frontières gréco-turques

çais et italien, préparera, dans les six mois à dater de la mise en vigueur du présent Traité, l'autonomie locale pour les régions, où domine l'élément kurde, situées à l'Est de l'Euphrate, au sud de la frontière méridionale de l'Arménie, telle qu'elle pourra être déterminée ultérieurement et au Nord de la frontière de la Turquie avec la Syrie et la Mésopotamie, conformément à la description donnée à l'article 27, II 2° et 3°. A défaut d'accord unanime sur quelque question, celle-ci sera référée par les membres de la Commission à leurs Gouvernements respectifs. Ce plan devra comporter des garanties complètes pour la protection des Assyro-Chaldéens et autres minorités ethniques ou religieuses dans l'intérieur de ces régions, et, dans ce but, une Commission comprenant des représentants britannique, français, italien, persan et kurde visitera les lieux pour examiner et décider quelles rectifications, s'il y a lieu, devraient être faites à la frontière de la Turquie là où, en vertu des dispositions du présent Traité, cette frontière coïncide avec celle de la Perse.

Art. 64 (1er alinéa). — Si, dans le délai d'un an, à dater de la mise en vigueur du présent Traité, la population kurde, dans les régions visées à l'article 62, s'adresse au Conseil de la Société des Nations en démontrant qu'une majorité de la population dans ces régions désire être indépendante de la Turquie et si le Conseil estime alors que cette population est capable de cette indépendance et s'il recommande de la lui accorder, la Turquie s'engage, dès à présent, à se conformer à cette recommandation et à renoncer à tous droits et titres sur ces régions.

Smyrne

Art. 65. — La ville de Smyrne et le territoire adjacent décrit à l'article 66 seront, jusqu'à l'établissement de leur statut définitif conformément à l'article 83, soumis, aux dispositions de la présente Section.

Art. 66. — *Se reporter à la carte ci-contre.*

Art. 67. (1er alinéa). — Une Commission sera constituée dans les quinze jours qui suivront la mise en vigueur du présent Traité, pour fixer sur le terrain les limites du territoire décrit à l'article 66.

Art. 68. — Sous réserve des dispositions de la présente Section, la ville de Smyrne et le territoire décrit à l'article 66, seront, pour l'application du présent Traité, *assimilés aux territoires détachés de la Turquie.*

Art. 69. — La ville de Smyrne et les territoires décrits à l'article 66 restent sous la souveraineté ottomane. Toutefois, la Turquie transfère au Gouvernement hellénique l'exercice de ses droits de souveraineté sur la ville de Smyrne et les dits territoires. En témoignage de cette souveraineté, le pavillon ottoman sera hissé d'une manière permanente sur un fort extérieur de la ville. Ce fort sera désigné par les principales Puissances alliées.

Art. 70. — Le Gouvernement hellénique sera responsable de l'administration de la ville de Smyrne et du territoire décrit à l'article 66 et exercera cette administration au moyen d'un corps de fonctionnaires qu'il nommera spécialement à cet effet.

Art. 71. — Le Gouvernement hellénique aura le droit de conserver dans la ville de Smyrne et le territoire décrit à l'article 66 les forces militaires nécessaires au maintien de l'ordre et de la sécurité publique.

Art. 72. — Il sera institué un Parlement local avec un système électoral propre à assurer la représentation proportionnelle de toutes les fractions de la population, y compris les minorités ethniques, de langue ou de religion. Dans un délai de six mois à dater de la mise en vigueur du présent Traité, le Gouvernement hellénique devra soumettre au Conseil de la Société des Nations un projet de système électoral satisfaisant aux conditions prévues ci-dessus; ce système ne pourra entrer en vigueur qu'après avoir été approuvé par ledit Conseil statuant à la majorité des voix.

Le Gouvernement hellénique pourra retarder les élections pendant la période nécessaire au retour des habitants qui auraient été expulsés ou déportés du fait des autorités ottomanes, sans toutefois que ce délai puisse excéder un an, à dater de la mise en vigueur du présent Traité.

Art. 73. — Les relations entre l'Administration hellénique et le Parlement local seront réglées par la dite Administration, en conformité avec les principes de la Constitution hellénique.

Art. 76. — Le Gouvernement hellénique pourra installer une ligne de douane sur la frontière décrite à l'article 66 et incorporer la ville de Smyrne et le territoire décrit audit article dans le système douanier hellénique.

Art. 77. — Le Gouvernement hellénique s'engage à ne prendre aucune mesure, dont l'effet serait de déprécier la valeur de la monnaie turque existante. Cette monnaie conservera son caractère de monnaie légale jusqu'à l'établissement du statut définitif prévu à l'article 83.

Art. 79. — Au point de vue de la nationalité, les habitants de la ville de Smyrne et du territoire décrit à l'article 66, qui sont de nationalité ottomane et qui ne peuvent, en vertu des dispositions du présent Traité, se prévaloir d'aucune autre nationalité, seront assimilés à tous égards aux ressortissants helléniques. Leur protection diplomatique et consulaire à l'étranger sera assurée par la Grèce.

Art. 81. — Jusqu'à l'établissement du statut prévu à l'article 83, les droits d'exploitation des salines de Phocée, appartenant à l'administration de la dette publique ottomane, y compris tous outillage, machines et moyens de transport par terre et par mer, ne seront l'objet d'aucune modification ou intervention. Pendant cette période, aucune taxe ni redevance ne seront imposées sur la fabrication, l'exportation ou le transport du sel produit par lesdites salines. L'administration hellénique aura le droit de réglementer et de taxer la consommation du sel à Smyrne et dans le territoire décrit à l'article 66.

Si, à l'expiration de la période prévue à l'alinéa qui précède, la Grèce jugeait opportun de modifier les stipulations ci-dessus, les salines de Phocée seraient assimilées à des concessions et les garanties prévues par l'article 312, Partie IX (Clauses économiques), leur seront applicables, sans préjudice, toutefois, des stipulations de l'article 246, Partie VIII (Clauses financières) du présent Traité.

Art. 83. — Lorsqu'une période de cinq années se sera écoulée depuis la mise en vigueur du présent Traité, le Parlement local prévu à l'article 72 pourra, par un vote émis à la majorité des voix, demander au Conseil de la Société des Nations, l'incorporation définitive dans le Royaume de Grèce de la ville de Smyrne et du territoire décrit à l'article 66. Le Conseil pourra requérir un plébiscite préalable dans les conditions qu'il indiquera.

Au cas où ladite incorporation résulterait de l'alinéa précédent, le droit de souveraineté de la Turquie, visé à l'article 69, prendrait fin. La Turquie déclare, dès à présent, renoncer, en ce cas, en faveur de la Grèce, à tous ses droits et titres sur la ville de Smyrne et sur le territoire décrit à l'article 66.

Grèce

Art. 84. — Sous réserves des frontières attribuées à la Bulgarie par le Traité de paix, signé à Neuilly-sur-Seine, le 27 novembre 1919, la Turquie renonce en faveur de la Grèce à tous droits et titres sur les territoires de l'ancien Empire ottoman situés en Europe au-delà des frontières de la Turquie fixées par le présent Traité.

Les îles de la mer de Marmara ne sont pas comprises dans le transfert de souveraineté stipulé à l'alinéa qui précède.

La Turquie, renonce, en outre, en faveur de la Grèce à tous ses droits et titres sur les îles de Imbros et Tenedos. La décision prise par la Conférence des Ambassadeurs à Londres, en exécution des articles 5 du Traité de Londres du 17/30 mai 1913 et 15 du Traité d'Athènes du 1/14 novembre 1913, et notifiée au Gouvernement hellénique le 13 février 1914, concernant la souveraineté de la Grèce sur les autres îles de la Méditerranée orientale, notamment Lemnos, Samothrace, Mitylène, Chios, Samos et Nikaria, est confirmée sans préjudice des stipulations du présent Traité, concernant les îles placées sous la souveraineté de l'Italie, et visées à l'article 122, ainsi que les îles situées à moins de trois milles de la côte asiatique.

Art. 87 (1er alinéa). — La proportion et la nature des charges financières de la Turquie que l'Etat grec aura à supporter en raison des territoires placés sous sa souveraineté, seront fixées conformément aux articles 241 à 244, Partie VIII (Clauses financières) du présent Traité.

Arménie

Art. 88. — La Turquie déclare reconnaître, comme ont déjà fait les Puissances alliées, l'Arménie comme un Etat libre et indépendant.

Art. 89. — La Turquie et l'Arménie, ainsi que les autres Hautes Parties contractantes conviennent de soumettre à l'arbitrage du Président des Etats-Unis

d'Amérique la détermination de la frontière entre la Turquie et l'Arménie dans les vilayets d'Erzeroum, Trébizonde, Van et Bitlis et d'accepter sa décision, ainsi que toutes dispositions qu'il pourra prescrire à relativement à l'accès de l'Arménie à la mer et relativement à la démilitarisation de tout territoire ottoman adjacent à ladite frontière.

Art. 90 (2e alinéa). — La proportion et la nature des charges financières de la Turquie, que l'Arménie aura à supporter, ou des droits dont elle pourra se prévaloir, en raison du territoire placé sous sa souveraineté, seront fixées conformément aux articles 241 à 244, Partie VIII (Clauses financières), du présent Traité.

Art. 92. — Les frontières de l'Arménie avec l'Azerbaijan et la Géorgie respectivement, seront déterminées d'un commun accord par les Etats intéressés.

Si, dans l'un ou l'autre cas, les Etats intéressés n'ont pu parvenir, lorsque la décision prévue à l'article 89 sera rendue, à déterminer d'un commun accord leur frontière, celle-ci sera déterminée par les principales Puissances alliées, auxquelles il appartiendra également de pourvoir à son tracé sur place.

Art. 93. — L'Arménie accepte, en agréant l'insertion dans un Traité avec les principales Puissances alliées, les dispositions que ces Puissances jugeront nécessaires pour protéger en Arménie les intérêts des habitants qui diffèrent de la majorité de la population par la race, la langue ou la religion.

L'Arménie agrée également l'insertion dans un Traité avec les principales Puissances alliées des dispositions que ces puissances jugeront nécessaires pour protéger la liberté du transit et un régime équitable pour le commerce des autres nations.

Syrie, Mésopotamie, Palestine

Art. 94 (1er alinéa). — Les Hautes Parties contractantes sont d'accord pour que la Syrie et la Mésopotamie soient provisoirement reconnues comme Etats indépendants, à la condition que les conseils et l'aide d'un mandataire guident leur administration jusqu'au moment où elles seront capables de se conduire seules.

Art. 95. — Les Hautes Parties contractantes sont d'accord pour confier, par application des dispositions de l'article 22, l'administration de la Palestine, dans les frontières qui seront déterminées par les principales Puissances alliées, à un mandataire qui sera choisi par lesdites Puissances. Le mandataire sera responsable de la mise en exécution de la déclaration originairement faite le 2 novembre 1917 par le Gouvernement britannique et adoptée par les autres Puissances alliées, en faveur de l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif, étant bien entendu que rien ne sera fait qui pourrait porter préjudice aux droits civils et religieux des Communautés non juives en Palestine, non plus qu'aux droits et au statut politique profitant aux juifs dans tout autre pays.

La Puissance mandataire s'engage à nommer dans le plus bref délai une Commission spéciale pour étudier toute question et toute réclamation concernant les différentes communautés religieuses et en établir le règlement. Il sera tenu compte, dans la composition de cette Commission, des intérêts religieux en jeu. Le Président de la Commission sera nommé par le Conseil de la Société des Nations.

Hedjaz

Art. 98. — La Turquie déclare reconnaître, comme l'ont déjà fait les Puissances alliées, le Hedjaz comme un Etat libre et indépendant, au profit duquel elle déclare renoncer à tous droits et titres sur les territoires de l'ancien Empire ottoman situés au-delà des frontières de la Turquie, telles qu'elles sont fixées par le présent Traité, et compris dans les limites qui seront ultérieurement fixées.

Art. 99. — En raison du caractère sacré reconnu par les musulmans de tous pays aux villes et aux lieux saints de La Mecque et de Médine, Sa Majesté le Roi du Hedjaz s'engage à en assurer le libre et facile accès à tous les musulmans de tous pays désireux de s'y rendre en pèlerinage ou pour tout autre objet religieux, et à respecter et faire respecter les fondations pieuses qui y sont ou seraient établies par des musulmans de tous pays suivant les préceptes de la loi coranique.

Art. 100. — Sa Majesté le Roi du Hedjaz s'engage à ce qu'au point de vue commercial la plus complète égalité de traitement soit assurée sur le territoire du Hedjaz aux navires, marchandises et personnes ressortissant de l'une des Puissances alliées ou de l'un quelconque des Etats formés sur les territoires de l'ancien Empire ottoman, ainsi qu'aux navires, aux marchandises et aux personnes ressortissant des Etats, membres de la Société des Nations.

Egypte, Soudan et Chypre

Art. 101. — La Turquie renonce à tous ses droits et titres en et sur l'Egypte. Cette renonciation prendra effet à dater du 5 novembre 1914. La Turquie déclare qu'en conformité avec l'action prise par les Puissances alliées, elle reconnaît le protectorat sur l'Egypte, déclaré par la Grande-Bretagne le 18 décembre 1914.

Art. 102. — Les sujets ottomans établis en Egypte au 18 décembre 1914, acquerront de plein droit la nationalité égyptienne et perdront la nationalité ottomane, sauf dans le cas où ils auraient été temporairement absents d'Egypte à cette date et n'y seraient pas retournés depuis cette date. Dans ce dernier cas, ils ne pourront acquérir la nationalité égyptienne qu'en vertu d'une autorisation spéciale du Gouvernement égyptien.

Art. 106. — Le Gouvernement égyptien aura une complète liberté d'action pour régler le statut des sujets ottomans en Egypte, ainsi que les conditions dans lesquelles ils pourront s'établir sur le territoire égyptien.

Art. 107. — Les ressortissants égyptiens auront droit, à l'étranger, à la protection diplomatique et consulaire britannique.

Art. 109. — La Turquie renonce en faveur de la Grande-Bretagne aux pouvoirs conférés à Sa Majesté Impériale le Sultan, par la convention, signée à Constantinople, le 29 octobre 1888, relativement à la libre navigation du canal de Suez.

Art. 110 (1er alinéa). — Tous les biens et propriétés appartenant au Gouvernement ottoman en Egypte, passeront au Gouvernement égyptien sans payement.

Art. 111. — La Turquie renonce à tout droit au tribut payé antérieurement par l'Egypte.

La Grande-Bretagne s'engage à décharger la Turquie de tout engagement à l'égard des emprunts turcs garantis sur le tribut d'Egypte.

Ces emprunts sont :

L'emprunt garanti de 1855;

L'emprunt de 1894, représentant les emprunts convertis de 1854 et 1871;

L'emprunt de 1891, représentant l'emprunt converti de 1877.

Les sommes, que les Khédives d'Egypte se sont, à diverses reprises, engagés à payer aux maisons qui s'étaient chargées des émissions desdits emprunts, seront appliquées, comme par le passé, aux intérêts et à l'amortissement des emprunts de 1894 et 1891, jusqu'à l'extinction desdits emprunts. Le Gouvernement d'Egypte continuera également à consacrer les mêmes sommes que par le passé au payement des intérêts de l'emprunt garanti de 1855.

A l'extinction de ces emprunts de 1894, 1891 et 1855, tous engagements de la part du Gouvernement égyptien, provenant du tribut autrefois payé par l'Egypte à la Turquie, prendront fin.

(*Provisoire*)

Le paiement des intérêts de l'emprunt de 1855 ayant été garanti par les Gouvernements britannique et français, les Hautes Parties Contractantes prennent note que le Gouvernement britannique accepte d'indemniser le Gouvernement français du paiement de toutes sommes touchant ces intérêts et par conséquent décharge le Gouvernement français de tout engagement sous sa garantie.

Art. 112 (*Provisoire*). — Pour sauvegarder les intérêts des porteurs de titres d'emprunts émis par le Gouvernement égyptien, le Gouvernement britannique déclare qu'à défaut de paiement par le Gouvernement d'Egypte de l'annuité de la Dette garantie ou des intérêts de la Dette privilégiée ou de la Dette unifiée, il prendra les mesures nécessaires pour rétablir l'équilibre financier en Egypte et protéger les intérêts des porteurs d'obligations de la Dette publique égyptienne.

Art. 113 (*Provisoire*). — En raison de la déclaration faite par le Gouvernement britannique dans l'article 112, la Commission de la Dette publique égyptienne n'étant plus nécessaire pour assurer la protection des porteurs de la Dette égyptienne, les Hautes Parties contractantes acceptent l'abrogation ou la modification, dans la mesure qui paraîtra nécessaire au Gouvernement égyptien, du décret de Son Altesse le Khédive, du 28 novembre 1904.

Art. 114 (*Provisoire*). — Le Gouvernement britanni-

que accepte, en raison de la modification du statut politique de l'Egypte, de décharger les Gouvernements allemand, autrichien, français, italien, russe et turc de tout engagement concernant les obligations que lesdits Gouvernements ont contractées, en ce qui concerne les intérêts et l'amortissement de l'emprunt de 9 millions de livres sterling, contracté par le Gouvernement égyptien en 1885, conformément à la Convention signée à Londres, le 18 mars 1885, modifiée par la Convention du 25 juillet de la même année. Le Gouvernement britannique réaffirme de son côté sa propre obligation de garantir le paiement régulier de l'annuité de 315.000 livres sterling affectée au service desdits emprunts.

Soudan

Art. 115. — Les Hautes Parties contractantes déclarent avoir pris connaissance et donner acte de la Convention conclue entre le Gouvernement britannique et le Gouvernement égyptien, définissant le statut et réglant l'administration du Soudan, signée le 19 janvier 1889 et modifiée par la Convention supplémentaire relative à la ville de Souakim, signée le 10 juillet 1899.

Art. 118. — Les ressortissants du Soudan auront droit en pays étranger à la protection diplomatique et consulaire britannique.

Chypre

Art. 117. — Les Hautes Parties contractantes déclarent reconnaître l'annexion de Chypre proclamée par le Gouvernement britannique le 5 novembre 1914.

La Turquie renonce à tous ses droits et titres sur ou concernant Chypre, y compris le droit au tribut antérieurement payé au Sultan par cette île.

Maroc, Tunisie

Art. 119. — La Turquie reconnaît le protectorat de la France au Maroc et en accepte toutes les conséquences. Cette reconnaissance prendra date du 30 mars 1912.

Les marchandises marocaines, à l'entrée en Turquie, seront soumises au même régime que les marchandises françaises.

Art. 120. — La Turquie reconnaît le protectorat de la France sur la Tunisie, et en accepte toutes les conséquences. Cette reconnaissance prendra date du 12 mai 1881.

Les marchandises tunisiennes, à l'entrée en Turquie, seront soumises au même régime que les marchandises françaises.

Lybie et Iles de la Mer Égée

Art. 121. — La Turquie renonce définitivement à tous droits et privilèges qui, en vertu du Traité de Lausanne du 12 octobre 1912, avaient été réservés au Sultan en Lybie.

Art. 122. — La Turquie renonce en faveur de l'Italie à tous ses droits et titres sur les îles de la mer Egée, savoir : Stampalia, Rhodes, Calki, Scarpanto, Casos, Piscopis, Misiros, Calimnos, Leros, Patmos, Lipsos, Simi et Cos, actuellement occupées par l'Italie et les îlots qui en dépendent, ainsi que pour l'île de Castellorizzo (Voir la Carte).

Nationalité

Art. 128. — La Turquie s'engage à reconnaître la nouvelle nationalité acquise par ses ressortissants d'après les lois des Puissances alliées ou des Etats nouveaux et conformément aux décisions des autorités compétentes de ces Puissances, soit par voie de naturalisation, soit par l'effet d'une clause d'un Traité, et à dégager à tous les points de vue ses ressortissants, en raison de cette acquisition de nouvelle nationalité, de toute allégeance vis-à-vis de leur Etat d'origine.

En particulier, les personnes qui, avant la mise en vigueur du présent Traité, auraient acquis la nationalité d'une des Puissances alliées, en conformité avec la loi de cette Puissance, seront reconnues par le Gouvernement ottoman comme ressortissants de ladite Puissance, et comme ayant perdu la nationalité ottomane, nonobstant toute disposition contraire de la loi ottomane. Aucune confiscation de propriété ou autre pénalité édictée par la loi ottomane ne sera encourue en raison de l'acquisition de cette nationalité.

Art. 129. Les Juifs de nationalité non ottomane, établis à la date de la mise en vigueur du présent Traité, à l'intérieur des frontières de la Palestine, telles qu'elles seront déterminées conformément à l'article 94, deviendront de plein droit ressortissants de Palestine, à l'exclusion de toute autre nationalité.

Art. 130. — Les femmes mariées suivront la condition de leurs maris et les enfants âgés de moins de 18 ans suivront la condition de leurs parents pour tout ce qui concerne l'application des dispositions de la présente Section.

Dispositions Générales

Art. 133. — La Turquie s'engage à reconnaître la pleine valeur des Traités de paix et conventions additionnelles conclus par les Puissances alliées avec les Puissances ayant combattu aux côtés de la Turquie, à agréer les dispositions qui ont été ou seront prises concernant les territoires de l'ancien Empire allemand, de l'Autriche, de la Hongrie et de la Bulgarie, et à reconnaître les nouveaux Etats dans les frontières qui leur sont ainsi fixées.

Art. 134. — La Turquie déclare dès à présent reconnaître et agréer les frontières de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Bulgarie, de la Grèce, de la Hongrie, de la Pologne, de la Roumanie, de l'Etat Serbe-Croate-Slovène, et de l'Etat Tchécoslovaque, telles que ces frontières auront été fixées par les Traités visés à l'article 133 ou par toutes conventions complémentaires.

Art. 135. — La Turquie s'engage à reconnaître la pleine valeur de tous les Traités ou arrangements que les Puissances alliées passeraient avec les Etats qui se sont constitués ou se constitueront sur tout ou partie des territoires de l'ancien Empire de Russie, tel qu'il existait au 1er août 1914, et à reconnaître les frontières de ces Etats, telles qu'elles seront ainsi fixées.

La Turquie reconnaît et s'engage à respecter, comme permanente et inaliénable, l'indépendance desdits Etats.

Conformément aux dispositions insérées à l'article 259, Partie VIII (Clauses financières) et à l'article 277 Partie IX (Clauses économiques), du présent Traité, la Turquie reconnaît définitivement l'annulation des Traités de Brest-Litovsk, ainsi que de tous les autres Traités, accords ou conventions passés par elle avec le Gouvernement maximaliste en Russie.



L'étendue et l'importance des Clauses politiques nous obligent à renvoyer au prochain numéro la publication des principales Clauses des Parties 5 à 12 du Traité.



LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE A TRAVERS LES REVUES

M. Raymond Poincaré dans sa Chronique de la *Revue des Deux-Mondes* (1er juin) examine l'exécution des clauses du traité de Versailles relatives aux réparations des dommages de guerre.

Le traité est parfaitement clair dans ses stipulations. Il a institué la Commission des Réparations, composée de représentants des Nations alliées et associées, chargée de déterminer le montant de la créance des Alliés et d'arrêter les conditions de paiement par l'Allemagne.

L'application du protocole a permis aux Allemands de retarder l'exécution des clauses du traité. Les divergences de vues de l'Angleterre, de l'Italie et de la France, les deux premières réclamant la revision du traité alors que la troisième respecte le texte intégral, autorisent l'Allemagne à ne point remplir ses engagements.

Les conférences de Londres, de San Remo, de Hythe n'ont marqué aucune étape dans la réalisation du traité, la politique des Alliés est d'une faiblesse inconcevable et les intérêts de la France sont en péril.

Des deux gouvernements de fait ukrainiens, l'un est aux mains de Rakovsky, instrument des Soviets, l'autre de Petlioura, créature de Pilsudski, dit *P. G. La Chesnay*, dans l'*Action Nationale* (25 mai); Le pacte polono-ukrainien a permis à Pilsudski de conjurer le danger de l'armée rouge à l'est, de telle sorte qu'à l'heure des plébiscites de Silésie et de Teschen, il peut agir librement à l'ouest. Les menées allemandes, favorisées par les attaques bolchevistes, deviennent moins dangereuses.

La politique polonaise à l'égard de la Russie semble vouloir donner vie à la Lettonie, à la Lituanie, à la Russie blanche et à l'Ukraine qui forment une ceinture d'Etats sur lesquels la Pologne étendrait un protectorat plus ou moins déguisé.

Cette politique aurait son explication dans le fait que la Pologne a le besoin impérieux d'un port. Sir Reginald Tower ne lui ayant pas donné Dantzig, elle aurait Odessa.



La nécessité pour la Pologne d'avoir un port est reprise par le *général Boucabeille* dans le *Monde Nouveau* (Mai).

La Pologne est riche en céréales et divers produits agricole; en charbon et en minerais; elle possède du pétrole. Ses industries chimiques et ses industries du bois sont florissantes. Des moyens de transport sont indispensables à la circulation de telles richesses.

Les Nations dont elle était dépendante avant la guerre exportaient ses produits. Aujourd'hui, pour le développement de sa fortune et dans notre intérêt il faut que la Pologne ait des ports, une flotte. Si elle ne peut vivre sans Dantzig, Dantzig sans son hinterland a une existence précaire.

Le développement maritime de la Pologne sur la Baltique faciliterait à tous les pays cette mer qui fut le domaine de l'Allemagne et où l'Angleterre, reprenant le plan allemand, cherche à étendre son empire économique.

M. D.



A TRAVERS LES LIVRES

Les Réflexions d'un Diplomate optimiste
Par Jean Francœur

Après les livres descriptifs sur la guerre, — qui ont eu pour principal résultat de démontrer une fois de plus, qu'il y a beaucoup d'yeux qui ne voient point ou qui voient mal, — voici enfin venir les livres à idées.

Les *Réflexions d'un Diplomate Optimiste*, par Jean Francœur, réparties en deux volumes : *Je fais la Guerre*, et : *La Paix sera une Création continue* (1), s'appliquent à nous faire comprendre que la dernière guerre est une des plus grandes révolutions du monde, et le commencement d'une ère nouvelle pour l'humanité.

Rien de plus original que cet ouvrage, qui sait se maintenir à égale distance entre les nuages de l'utopie et le terre-à-terre d'un réalisme borné. De même que les diverses phases de la guerre ont dérouté les prévisions de certains professionnels de la technique militaire, de la finance et de la diplomatie, de même la paix actuelle ne saurait être envisagée et jugée à l'aide des bésicles périmés des traditionnalistes myopes. Elle contient en elle un principe actif et vivant, qui, malgré ses imperfections de détail, doit se dégager dans l'avenir. L'intérêt bien entendu de la France est de hâter cette éclosion. Il ne faut pas s'arrêter à la lettre du Traité, mais pénétrer jusqu'à l'esprit. L'apôtre de ce nouvel évangile est le Président Wilson, qui, comme tous les grands prophètes, est persécuté dans son propre pays.

L'optimisme éclairé de Jean Francœur est entraînant. Il n'a pas ce scepticisme conventionnel que la plupart des diplomates chaussent en même temps que leur monocle. Qui est donc Jean Francœur?

H. M.

(1) Bossard.



Dernières Publications

LES REVUES

Histoire. - Politique extérieure :

La Perse et l'accord anglo-persan, par Maurice Spronk (*La Revue hebdomadaire* 29 *Mai*).

Du Président Wilson au futur Président Hoover, par I. Guess (*La Grande Revue, Mai*).

Les visages de la Pologne, par René Benjamin (*La Revue Universelle*, 1er *Juin*).

Les prochaines élections générales en Allemagne, par Gaston Raphaël (*L'Action Nationale*, 25 *Mai*).

De Folkestone a Spa, par Jacques Bardoux (*L'Opinion*, 29 *Mai*).

La question du Thibet, par Alexandra David (*Le Mercure de France*, 1er *Juin*).

Venizelos devant l'Hellénisme, par Philéas Lebesgue (*Le Monde Nouveau, Mai*).

La Ligue des Nations et la réduction des armements, par le Général Maurice (*Le Monde Nouveau, Mai*).

Le Kosciuszko d'aujourd'hui, par Sir Thomas Barclay (*La Revue Mondiale*, 1er *Juin*).

Questions économiques et sociales :

Notre empire colonial et la stabilité ministérielle, par Julien Hayem (*L'Exportateur Franrais* 3 *Juin*).

L'Organisation économique allemande, par J. Chappey (*La Revue de Paris*, 1er *Juin*).

Où nous allons (aperçu de la situation économique de la France), par Henri Mugel (*La Renaissanre*, 29 *Mai*).

La Révolution agraire en France, par M. L. Laurin (*Information ouvrière et sociale*, 3 *Juin*).

L'agitation ouvrière en Italie, par Louis Hautecœur (*La Renaissance*, 5 *Juin*).

Problèmes financiers :

Le budget britannique, par J. Williams (*Journal des Economistes, Mai*).

Un chapitre de l'histoire monétaire en Angleterre, par Arthur Raffalovich (*Journal des Economistes, Mai*).

Art. - Philosophie. - Littérature :

Les chapelles littéraires : Charles Péguy, par Pierre Lasserre. — Poèmes de A.-P. Garnier, (*La Minerve Francaise*).

La langue française et la guerre, par Paul Hazard. Un royaume de Dieu (dernière partie), par Jérôme et Jean Tharaud. Poésies de Mme la Comtesse de Noailles. (*La Revue des Deux Mondes*).

Les trois miracles de Sainte Cécile (fragment), par Henri Ghéon. La genèse de Mireille (II), par Jules Véran. (*La Revue Universelle*).

En lisant Wells, par Geneviève Banquis. (*La Grande Revue*).

La croyance dans les pensées de Pascal, par Antoine Malvy. — Rhapsodie Mystique, de Maurice Brillant. (*Les Lettres*).

Les deux faces d'un meme désordre, par Jules Romains. (*La Renaissance*).



Économie et Finances

LES RESSOURCES PUBLIQUES

LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Son nouveau régime. — Son objet. — Son taux. — Son rendement. — Espoirs et réalités.

Après le débat du Sénat de la semaine dernière, l'impôt sur le chiffre d'affaires commence à prendre la physionomie qu'il aura probablement dans la pratique. C'est une des nouvelles taxes qui intéresse le plus à la fois les commerçants et le public, les premiers parce que ils se demandent quelle en sera la répercussion sur leurs affaires, le second parce qu'il envisage avec quelques inquiétudes l'influence qu'aura l'impôt sur les prix. Il intéresse aussi, au plus haut point, les finances publiques, car le rendement qu'on en attend atteint plusieurs milliards, et de ce rendement dépendra l'équilibre ou le déséquilibre de nos finances publiques. Si les rentrées égalent les prévisions ce sera, suivant le taux, de 4 à 6 milliards 1/2 qui viendront grossir le Trésor Public. Si, au contraire, ces prévisions sont déjouées, ce sera tout l'édifice savamment échafaudé qui s'écroûlera.

L'impôt sur le chiffre d'affaires tend — on le sait, — à remplacer les impôts actuels sur les paiements et les ventes. Ce régime, institué par les articles 23 à 28 de la loi du 31 décembre 1917, n'atteint que les paiements reçus par des commerçants à l'occasion de ventes au détail, c'est-à-dire aux consommateurs. Il ne concerne pas les paiements reçus à l'occasion de ventes en gros ou entre commerçants. Ces impôts sont de deux sortes : 1° les impôts sur les paiements, 2° la taxe de luxe. Les premiers frappent seulement au taux de 0,20 pour 100 fr. les paiements pour vente d'objets dépassant 150 fr. Quant à la taxe de luxe, que tout le monde connaît, fixée à un taux uniforme de 10 %, elle atteint les ventes d'objets de luxe et assure au fisc un revenu annuel de 563 millions.

Le nouveau projet abroge ces deux impôts, en les fusionnant. Il y substitue un impôt sur les paiements reçus à l'occasion de toute transaction commerciale ou financière, aussi bien en gros qu'en détail, entre commerçants, ou entre commerçants et particuliers.

L'objet de l'impôt est donc le chiffre d'affaires, en quoi il répond à une série de vœux des Associations et Groupements commerciaux. Mais que faut-il entendre par chiffre d'affaires? C'est en principe, le montant total des ventes définitivement et effectivement réalisées. Le débat au Sénat a permis de se rendre compte qu'il fallait entendre par là uniquement les affaires faites, les ventes définitives, mais non pas les paiements effectués. Il se peut, en effet, qu'une vente complète, au point de vue juridique, soit faite à terme. En pareil cas, elle entre dans le chiffre d'affaires du contribuable et donne lieu à la perception de l'impôt, sauf au contribuable, si le paiement n'est pas effectué, à demander le remboursement de l'impôt perçu. Cette définition s'applique à l'ensemble des transactions commerciales. Or, le nouveau projet vise toutes les opérations de commerce, même ne consistant pas dans la vente de marchandises ou d'objets. Il importe donc de remarquer que s'il s'agit d'intermédiaires, mandataires, façonniers, loueurs de choses, entrepreneurs ou loueurs de services, dont les bénéfices résultent de commissions, courtages, salaires, ou prix de location, le chiffre d'affaires est égal au montant total des rémunérations acquises à ces divers titres. Quant aux entreprises de banque, d'escompte, de change, le chiffre d'affaires est égal au montant des intérêts, escompte, agios, commissions, courtages et profits, sur la réalisation de titres acquis à l'occasion d'opérations sur les monnaies, effets de commerce, sommes et valeurs.

A ces principes la loi projetée apporte deux séries d'exception : 1° certaines entreprises ne sont pas soumises à l'impôt; 2° certaines catégories d'opérations y échappent.

Ne sont pas soumises à l'impôt les affaires consistant dans la vente de pain, de produits monopolisés par l'Etat, ainsi que des timbres et papiers timbrés débités par l'Etat; les affaires effectuées par des concessionnaires de services publics, tenus d'appliquer des tarifs fixes ou homologués par l'autorité publique; les affaires effectuées par les agents de change, courtiers maritimes ou d'assurances, donnant lieu à commission et courtage fixés par des lois ou décrets, les affaires soumises à l'impôt sur les opérations de bourse, de valeurs ou de commerce; les affaires de fabrication ou d'importation de produits pharmaceutiques, les affaires d'assurance, etc. La raison qui se trouve ingénuement à la base de ces exexceptions c'est que les assujettis ne pouvant pas répercuter la taxe ou le chiffre d'affaires sur la clientèle, il convient de les en exonérer. On ne saurait mieux affirmer que cette taxe est une taxe sur la consommation, n'en déplaise aux adversaires de cette notion, et l'on ne saurait mieux soutenir que l'on espère bien que l'incidence totale en sera rejetée sur le consommateur. N'est-ce point d'ailleurs le Ministre des Finances qui, dans sa lettre à la Commission de la Chambre, prétendait interdire aux commerçants d'en conserver la charge. C'eût été une singulière extension de la notion de l'ordre public.

Le taux de l'impôt a donné lieu à une vive discussion, la Chambre et le Sénat sont ici en divergence. La Chambre s'est refusée à voter un taux supérieur à 1 %. Le Sénat n'a pas hésité à le porter à 1,50 %. C'est une lourde charge qui se trouve ainsi imposée au public, surtout si le nombre des transactions précédant la vente aux consommateurs atteint bien quatre ou cinq, comme le prévoit le projet. Ce sera donc grevé d'une majoration de 7,5 % que l'article arrivera aux mains du consommateur définitif, non sans bien entendu que les intermédiaires aient prélevé leurs bénéfices sur ce grossissement successif. Le taux de l'impôt soulève, d'ailleurs, une question importante qui n'a pas paru retenir, autant qu'elle le méritait, l'attention d'un Sénat pourtant protectionniste. C'est la question de la compensation à faire subir aux marchandises d'importation étrangère. Le projet de loi ne prévoit à l'importation que le prélèvement d'un droit unique de 1,50 %. Or, si cet article est destiné à la consommation directe, il pourra concurrencer nos produits nationaux, qui eux, n'arriveront aux consommateurs que majorés de 6 à 7 %.

Reste enfin la question du rendement de cette taxe. Il dépend de deux facteurs, d'une part, les pouvoirs dont sera investie l'Administration pour contrôler le bien fondé des déclarations des intéressés, d'autre part, le montant du chiffre frappé.

Les commerçants, excipant avec quelque apparence de raison, de leur bonne foi présumée, demandaient à être crus sur parole. Il leur suffisait de produire une déclaration mensuelle pour que l'Adminis-

tration dût s'en rapporter à eux et appliquer au chiffre d'affaires le taux de 1 ou de 10 %, suivant qu'il s'agissait d'objets ordinaires ou de luxe. Mais le fisc, désireux de pouvoir appliquer avec rigueur les nouvelles dispositions, surtout quand le retour à un état de choses normal incitera les commerçants à prendre tout ou partie de l'impôt à leur charge, demandait que la production des factures d'achat fût exigible au même titre que la production des livres de vente. Par la comparaison de ces deux chiffres, il serait aisé de voir si des marchandises achetées n'étaient pas vendues sans être mentionnées. Il paraît que la perception de la taxe de luxe s'est heurtée faute de moyens de contrôle de cette nature, à de rudes difficultés. Après un débat entre un M. Touron, représentant des intérêts commerciaux et le distingué Directeur de l'enregistrement, Commissaire du Gouvernement, celui-ci a eu gain de cause.

Quant au rendement, les évaluations les plus fantaisistes en ont été faites. Le Gouvernement luimême a fait preuve, en la circonstance, d'une légèreté de calcul assez étrange. Pour déterminer le montant probable du rendement de l'impôt, il s'est contenté de multiplier par 5, le chiffre ordinaire des transactions, le prix de vente au détail d'un article. Or, ce procédé de calcul pèche par deux défauts : d'une part, il ne tient pas compte des bénéfices successifs dont le prix de la marchandise réputé constant se majore au fur et à mesure des transactions dont elle est l'objet, et de plus il ne tient pas compte du fait que ces transactions ne s'appliquent pas, en général, à une marchandise ne subissant aucune transformation, mais au contraire qu'elles visent un article passant par trois ou quatre formes avant d'arriver au consommateur.

Prenons pour exemple une pièce de drap : elle se présente d'abord sous la forme de laine brute, puis de laine cardée ou peignée, de drap vendu au tailleur par l'intermédiaire d'une maison de gros et enfin le costume livré au consommateur. Si un costume vaut 500 francs, et si comme tel il est assujetti à un impôt sur le chiffre d'affaires de 1 %, sera-t-il raisonnable de prétendre que la taxe totale sera égale à 5 fois 5 fr., tandis que le drap dont le vêtement est fait pouvait ne représenter que 150 fr., chez le marchand de gros, 120 fr. chez le fabricant et que ce dernier l'avait fabriqué à l'aide de laine qui coûtait 20 fr. Au total, donc, à une opération finale de 500 fr. correspondaient des transactions intermédiaires représentant ensemble 290 fr. Le rapporteur général au Sénat a repris fort justement cette critique que nous-même avions faite en son temps contre le mode de calcul du Gouvernement. Il est de nature à redresser les évaluations gouvernementales et il est de nature aussi à écarter ce que pourrait paraître avoir d'excessif le chiffre de 1,50 % substitué à celui de 1 %.

Il n'en demeure pas moins que l'impôt sur le chiffre d'affaires est un impôt sur les consommateurs. Par bonheur, le rejet définitif sur ce dernier n'est pas légal comme le souhaitait le Ministre des Finances, il deviendra l'objet d'un véritable débat entre le commerçant qui s'efforcera de le rejeter sur le client et celui-ci qui s'emploiera à écarter de lui ce calice. Comme tous les problèmes d'incidence, ce sera une loi de force. Quand la concurrence jouera véritablement, quand le monopole des vendeurs aura fait place à la concurrence, il est à espérer que le consommateur gardera sur ses épaules la plus faible partie de cet impôt. Ce jour-là, les Chambres de Commerce qui l'ont appelé de leurs vœux comprendront peut-être qu'elles ont réchauffé dans leur sein un serpent et elles en demanderont la disparition. Souhaitons que cette heure soit proche, car, lorsqu'elle aura sonné, c'est que l'équilibre économique sera rétabli.

WILLIAM OUALID.

P. S. — Le Ministre des Finances donne satisfaction aux revendications des régions libérées et il apporte quelque clarté dans le compte de nos réparations vis-à-vis de l'Allemagne. Il demande au Parlement la création, 1° d'un compte spécial des Régions libérées, 2° d'un compte spécial des pensions militaires et autres dommages. Cette atteinte au principe de l'unité budgétaire semble être justifiée de prime abord. Attendons le projet du Gouvernement et ses motifs pour déterminer si ces comptes mettront fin aux abus maintes fois signalés.

W. O.



LES MONNAIES ET LES BANQUES

LES BANQUES POPULAIRES ET LE CRÉDIT AUX DÉMOBILISÉS

La Chambre des Députés a accordé quelques instants d'attention, dans sa séance de lundi, au problème des banques populaires et du crédit aux démobilisés. Il n'est pas de question plus digne de son intérêt, car en s'efforçant de le résoudre elle travaille à la fois pour la justice stricte, pour la prospérité du pays et pour la paix sociale.

Cette question du crédit populaire, si essentielle à la vie économique d'une démocratie, a été l'objet de deux lois que nous avons déjà étudiées dans cette revue : l'une qui fut votée en 1917 et visant à organiser en général le crédit au petit et au moyen commerce, à la petite et à la moyenne industrie, l'autre qui date de l'année dernière, et qui a trait spécialement au crédit aux petits commerçants, industriels et artisans démobilisés. C'est de cette dernière loi, du 29 octobre 1919, qu'il s'agissait lundi à la Chambre. Le gouvernement avait fait voter une ouverture de crédit de 50 millions en vue de consentir des ouvertures de crédit aux démobilisés jusqu'à concurrence de 10.000 fr., mais l'on attendait le règlement d'administration publique qui devait permettre la mise en vigueur de la loi. Ce règlement n'a été promulgué que le 3 mai 1920, et M. Israël a demandé au Ministère du Commerce, M. Isaac, où en était l'application, en apportant à la tribune l'écho de certaines critiques ou de certaines observations qu'il est intéressant de reprendre.

On sait que, aux termes de la loi de 1919, ces avances aux petits industriels ou commerçants démobilisés, doivent être consenties par l'intermédiaire des banques populaires qui ont été ellesmêmes l'objet de remaniements et d'encouragements sérieux depuis la loi de 1917.

M. Israël s'est élevé d'abord contre cette nécessité légale qui oblige les démobilisés à avoir recours à l'intermédiaire d'une banque populaire pour obtenir les avances qu'ils peuvent avoir à demander, parce que les banques populaires sont, en principe, départementales et qu'il n'en existe pas encore dans chaque département. En second lieu, l'honorable député s'est élevé contre la disposition de la loi qui exige que l'emprunteur souscrive lui-même des actions dans la banque qui doit consentir le prêt, ce qui peut être de nature, disait-il, à écarter de nombreux démobilisés qui ne se soucient pas d'entrer ainsi dans une affaire de banque.

En réalité, cette objection est tout à fait sans valeur et le Ministre du Commerce n'a eu aucune peine à montrer que l'exigence légale est bien légère, puisqu'il suffit à l'emprunteur de souscrire une seule action, que ces actions sont de 25 francs dont le quart peut être seulement versé. Il n'y a là aucun obstacle financier et il s'agit seulement de se conformer au principe coopératif ou mutualiste qui est à la base de l'institution des banques populaires.

Quant à la seconde observation, elle est, pour le

moment encore, plus sérieuse, il faut le reconnaître. Le Ministre du Commerce a bien fait observer que si les banques populaires ont leur champ d'action limité au département dans lequel elles sont constituées, il y a cependant deux banques populaires, en France, qui peuvent étendre leurs opérations bien au-delà de leur département d'origine. La première de ces banques est la *Banque populaire des commerçants et industriels démobilisés*, qui a prévu, dans ses statuts, des opérations faites avec des démobilisés dans tous les départements; la deuxième est la *Banque populaire des régions libérées*, qui peut, statutairement, étendre son action sur tous les départements qui ont été envahis.

Il faut cependant reconnaître que la clientèle de ces banques ne peut utilement avoir recours à elles que si elles ne sont pas trop éloignées d'elle et qu'il est un peu théorique de considérer comme efficace, en cette manière plus qu'en toute autre, un organe dispensataire de petits crédits à aussi longue portée. La législation de 1917 et celle de 1919 ne seront susceptibles de produire tous leurs effets que lorsque le réseau des banques populaires sera étendu à tous les départements. C'est là malheureusement une œuvre d'assez longue haleine, mais qui paraît cependant être en bonne voie et en progrès.

A l'heure actuelle, les résultats envisagés au point de vue du montant des subventions accordées par le gouvernement sur les crédits votés, paraissent être assez mesquines. Sur les cinquante millions votés dans ce but par le Parlement, il n'a été employé jusqu'ici que 1.200.000 francs. Mais, comme l'a fait observer le Ministre, cette somme n'a été répartie qu'entre quatre banques, et très prochainement sans doute, les répartitions vont beaucoup s'étendre. Il y a, en effet, à l'heure actuelle 53 banques populaires constituées qui vont sous peu avoir recours aux subventions d'État : déjà dix-huit demandes sont instruites au ministère et on prévoit que d'autres vont bientôt se produire. Il n'y a en somme que trois mois à peine que la loi est en vigueur et, tout en regrettant qu'il n'y ait pas une publicité plus large faite en faveur de la constitution et de l'usage des banques populaires, on peut dire cependant que les résultats sont loin d'être négatifs.

Le débat a abouti, au surplus, à une promesse qu'il faut souhaiter voir réaliser promptement : celle d'un projet de loi qui viendra compléter la loi de 1919 en étendant son bénéfice aux démobilisés qui n'étaient pas patentés avant la guerre et qui ont autant de droit que les autres à bénéficier des mesures de crédit en faveur des entreprises qu'ils peuvent avoir en vue. Il n'y a aucune raison valable, en effet, qui puisse être invoquée pour restreindre à certaines catégories de démobilisés des avantages qui doivent être largement accordés à tous ceux qui, après avoir servi le pays aux armées, veulent encore, en somme, le servir par leur activité productive.



CHRONIQUE DES CHANGES

Le Marché continue à se recueillir. Il est calme et les cours ont depuis quelques séances une stabilité relative qui contraste avec les agitations extrêmes de la période que nous venons de traverser. La *livre sterling* se tient aux alentours de 50 francs, entre les cours de 50 et de 51. Le *dollar* varie entre les taux de 12 et de 13 francs. Hier, on a coté 50,72 pour la livre et 12,99 1/2 pour le dollar. Les autres devises sont aussi paisibles : la *peseta* faisait 2,12, le *franc suisse* 2,36 ; le *florin* 4,74 1/2.

La question est seulement de savoir si ce recueillement sera suivi d'une nouvelle et prochaine étape de baisse ou si l'on risque de voir survenir une autre tension. Or, nous ne pouvons, à cet égard, que maintenir l'opinion que nous avons déja indiquée, à savoir que tout en estimant que nous avons franchi le sommet de la courbe de la hausse des changes étrangers et que la période de baisse a commencé, il est à peu près certain que nous devons nous attendre à voir monter de nouveau les devises étrangères.

Non seulement il y a à songer toujours aux gros engagements extérieurs, publics et privés, que nous avons à liquider et sur lesquels nous avons déjà attiré l'attention de nos lecteurs, mais encore il faut tenir compte de l'accalmie que les circonstances actuelles ont apportée au marché des changes : la hausse du franc combinée avec l'arrivée de la « vague de baisse » des prix de gros a provoqué en effet un arrêt sérieux des importations. Malgré que le change soit plus favorable qu'il y a un ou deux mois, et malgré que les frets se soient aussi abaissés beaucoup, les négociants et les industriels ont suspendu leurs achats à l'étranger. Le commerce attend la baisse et il préfère écouler les stocks qu'il peut avoir. Le public diffère également ses emplettes. Tout cela, en dépit de ce que peut avoir d'un peu illusoire l'attente d'une réduction définitive et grandissante des prix, arrive à créer une atonie du marché qui explique les cours actuels des devises étrangères qui ne provoquent que peu de demandes.

D'autre part, le recul des valeurs de bourse a provoqué des achats à l'étranger qui ont fourni ainsi quelques disponibilités en devises étrangères au marché des changes, et cela a produit une nouvelle cause de détente.

Cette situation ne durera vraisemblablement plus bien longtemps, et il faut attendre, sous le coup d'une rentrée en scène des acheteurs de devises extérieures, à voir les prix remonter. Jusqu'où remonteront-ils ? Ceci est évidemment bien dangereux à pronostiquer. Certains envisagent pour un avenir prochain un retour de la livre sterling au cours de 60 francs. Mais ce sont là des paris qui, tout en pouvant se réaliser, n'ont qu'une précision absolument arbitraire et qu'aucune déduction sérieuse ne peut valablement étayer.

Les facteurs généraux d'un mouvement à longue portée orienté vers une amélioration de la valeur de change du franc continuent cependant à se révéler. C'est ainsi que les renseignements statistiques que transmet le département du Commerce à Washington, pour le mois d'avril dernier fait ressortir à notre profit une amélioration extrêmement encourageante. Les exportations de la France aux États-Unis sont évaluées à dol. 14.500.000 contre dol. 5.500.000 pour le mois d'avril de l'année dernière. Le total des dix derniers mois écoulés est de dol. 145.000.000 contre dol. 45.000.000 pour les dix mois correspondants de l'année dernière. En même temps, les exportations des États-Unis en France ont diminué. Elles n'ont été que de dol. 58.000.000 en avril 1920 contre dol. 110.000.000 en avril 1919. Et, pendant la période des dix derniers mois, le montant total de ces exportations américaines chez nous n'a été que de dol. 615 millions, au lieu de dollars 827 millions pour l'an dernier.

Mais, en face de ces heureux symptômes, et, comme pour les contrebalancer, il faut noter que les accords internationaux ou interalliés, en vue de réaliser la mobilisation des créances sur l'Allemagne, paraissent s'éloigner dans un futur de plus en plus indéterminé. La résistance de l'Italie aux conséquences éventuelles des conversations franco-britanniques de Hythe s'accentue et la Conférence de Spa paraît ajournée *sine die*. Or, n'oublions pas que la perspective d'une solution concrète ferme en faveur de la France, avait été, le mois dernier, le motif principal et brusquement décisif du décrochement des changes.

LÉON POLIER.



LA BOURSE ET LES VALEURS

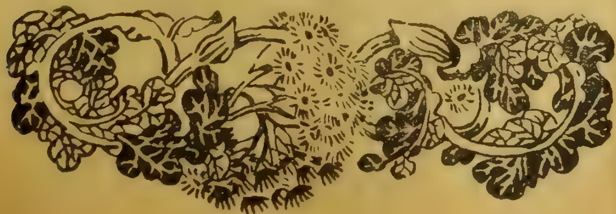
La Situation

Aucun changement notable n'est à signaler cette semaine. Après une liquidation plus calme qu'on n'osait espérer, le cap dangereux du règlement des comptes a pu être doublé sans qu'on ait eu à déplorer de défaillance chez aucun intermédiaire. La clientèle boursière, dans l'ensemble, a elle aussi été fort exacte. Le marché, cette fois, pourrait bien être assaini. En tout cas, les ventes forcées ont pris fin et les offres se sont considérablement ralenties. Les acheteurs continuant à se réserver, il s'ensuit un manque presque absolu d'affaires, à tel point qu'il suffit d'un mouvement de quelques titres pour amener un décalage marqué des cours, soit en baisse, soit en hausse. C'est la torpeur qui suit une crise grave, avec de ces brusques sautes de température que l'on constate sans leur trouver d'explications bien convaincantes.

Une fois les timides rassurés par une stagnation de quelque durée, sans doute verrons-nous traiter un volume d'affaires sinon important, du moins presque suffisant. Toutefois, il ne semble pas que la Bourse doive retrouver de sitôt une grande animation. Après avoir, trop longtemps, fait cavalier seul, sans se préoccuper de savoir si son mouvement en avant était soutenu et appuyé par les places étrangères, voici maintenant qu'elle se prend, dans le doute, à rechercher des indications au dehors. Or ces indications ne sont bien nettes, ni, on doit en convenir, bien encourageantes. Londres, comme New-York, restent dans l'expectative, de graves préoccupations économiques retenant toute l'attention des businessmen.

D'ailleurs, les capitaux ont en ce moment de si nombreuses occasions de s'employer en dehors du marché que l'on s'explique la paresse qu'ils mettent à y réapparaître. Une masse considérable en est drainée par l'emprunt du Crédit National en cours de placement. En outre, jamais les émissions d'obligations diverses n'ont été aussi nombreuses, ni plus suivies, et ceci d'autant plus que les obligations du type 6 o/o, les plus attrayantes, n'apparaissent à la cote qu'accidentellement, quand elles y sont même inscrites. Nous avons signalé la faveur que retrouvaient les valeurs à revenu fixe. Après la déception éprouvée dans la recherche du bénéfice réalisé par différence des cours, les capitalistes paraissent rendre tous ses droits au facteur rendement, négligé jusqu'ici.

Ce n'est pas à l'approche des vacances que le marché retrouvera l'animation qui lui fait défaut en ce moment. L'heure est passée des bénéfices fabuleux réalisés en quelques semaines. En revanche, elle est plus favorable que jamais pour entrer dans de bonnes valeurs françaises (La baisse lente désormais mais durable du change doit inciter à une prudence extrême touchant les valeurs d'arbitrage) qui offrent aux cours dépréciés actuellement cotés la certitude de plus-values intéressantes. La sagesse ne consiste pas seulement à s'abstenir dans le doute, mais plus encore à prendre parti, après avoir dissipé le doute.



Le Marché de Paris

La tendance que nous signalions dans notre dernière chronique de la libération du Marché à l'égard du change n'a fait que s'accentuer au cours de cette semaine. Désormais, seules, les valeurs proprement à change, reproduisent fidèlement les fluctuations des devises étrangères. D'ailleurs, ces dernières se stabilisent et la livre sterling évolue aux environs de 50 francs. L'assainissement du Marché, conséquence de la crise du mois de mai, sera hâté par la mesure que vient de prendre la Chambre Syndicale des Banquiers en Valeurs. Une circulaire récente a décidé d'exiger des vendeurs la livraison de leurs titres. Une mise en demeure leur sera adressée le 21 juin et dans le cas où satisfaction ne serait pas donnée aux acheteurs, les Banquiers effectueraient eux-mêmes, l'opération de rachat pour le compte et aux frais des vendeurs. Cette mesure peut être considérée comme une première étape vers un retour au fonctionnement normal du Marché. Elle ne sera sans doute pas sans effet sur la tenue des cours particulièrement pour les favorites de la spéculation.

FONDS D'ÉTATS

Les divers Fonds d'États Français restent sans changement. Le 3 %, après un léger tassement au début de la semaine, a regagné le cours de 59.60. Le 5 % amortissable de 1920 reste à 101,30 pour les titres libérés et à 101.50 pour les non libérés. Un versement de 25 francs par 5 francs de Rente est appelé du 16 au 25 courant pour cette dernière catégorie de titres.

Les **Fonds Russes** sont stationnaires; les negociations avec Krassine ne paraissent pas avoir exercé beaucoup d'effet sur la tenue des cours. Jusqu'ici d'ailleurs, on ignore si la question de la Dette Russe a été soulevée dans les entretiens avec Lloyd George. La livraison possible du stock d'or qui constitue le plus clair des gages des créanciers de la Russie continue toujours à émouvoir l'opinion française. Notre Gouvernement a déjà protesté contre les consignations d'or à la Suède. Les journaux anglais croient savoir qu'elle s'opposera de même à tout envoi d'or dans les pays avec lesquels la Russie entretient des relations diplomatiques et consulaires.

Les divers Fonds d'États **Japonais** sont faibles à la suite de la crise économique du Japon. Cette crise ne paraît cependant diminuer en rien le crédit du Gouvernement Japonais et étant donné le taux élevé des coupons négociables au change, il y a encore des opérations intéressantes à faire surtout sur les titres proches de leurs coupons.

BANQUES

Banque de France. — Le bilan accuse une augmentation de 450 millions des avances à l'État, qui s'élèvent à 26.500 millions, le maximum étant de 27 milliards. La circulation fiduciaire en augmentation de 258 millions, atteint 38.173.000.000. L'action a fléchi de 5.900 à 5.825.

Pas de changement à signaler dans les cours des actions des grandes Sociétés de Crédit, si ce n'est un léger fléchissement de l'action **Crédit Lyonnais**, de 1.720 à 1.671. Ce compartiment reste toujours calme. Il sera un des premiers à profiter de la reprise.

Banque Nationale de Crédit. — L'action est revenue à 1.100, après avoir atteint un moment le cours de 1.130. L'augmentation de capital de 300 à 500 millions doit être proposée à l'Assemblée extraordinaire du 16 courant. On estime qu'elle sera réalisée vers la fin du mois.

Société Centrale des Banques de Province. — Cette Banque qui doit prochainement augmenter son capital avait une participation dans la Caisse Hypothécaire Canadienne qui a dernièrement cédé son actif au Crédit Franco-Canadien. Elle lui a valu une rentrée de 6 à 7 millions. L'action reste soutenue à 626 francs, avec un droit de souscription qui est intéressant, étant donné le développement de l'Éta-

blissement qui, en dehors de ses correspondants de province, possède plus de 20 succursales dans Paris.

Banque Industrielle de Chine. — Très ferme à 1.158. Les résultats de l'exercice 1919 réalisent sur l'exercice antérieur, un progrès considérable. Le solde bénéficiaire ressort en effet à plus de 16 millions contre 6 millions l'an passé. Le dividende qui sera proposé, de 35 francs par action et 245 francs par part contre respectivement 25 et 102.50, n'absorbera qu'environ 40 % des bénéfices réalisés. L'accroissement de l'activité de la Banque est attesté par le chiffre des avances diverses qui ont plus que doublé et par l'augmentation considérable des comptes de dépôt.

Crédit Foncier Argentin. — En vive reprise, à 1.220 contre 1.110. Un dividende de 43.47, y compris l'acompte de 10 francs, réparti en janvier a été voté par l'Assemblée du 9 juin.

CHEMINS DE FER ET TRANSPORTS

Le Marché des Actions de nos grandes Compagnies de Chemins de fer est toujours calme avec de rares transactions à des cours voisins de ceux de la semaine précédente. Les obligations, en revanche, sont assez activement traitées et font preuve d'une fermeté accentuée.

Chemins de Fer Economiques du Nord. — Le déficit de l'exercice 1919 atteint 342.000 francs, portant le solde débiteur du compte Profits et Pertes, à 850.000 francs environ. On espère que ce déficit sera couvert par le remboursement des acquisitions allemandes. Les actions ne sont que rarement traitées. Le dernier cours connu n'est que de 195 francs.

Dans l'ensemble, le compartiment des valeurs de navigation se montre assez résistant, bien que les cours des trois ou quatre principales valeurs soient en régression assez marquée. La baisse des frets, qui a déjà fait sentir ses effets en Angleterre et en Amérique, ne paraît pas prochaine, en ce qui concerne au moins la France.

Les obligations **Alpes Bernoises** des divers types se négocient aux alentours du pair. Il est incontestable que l'offre de rachat à 500 francs actuellement proposée aux obligataires est avantageuse, malgré l'abandon des coupons impayés durant la guerre, car, si la Société avait dû rester livrée à elle-même, elle n'aurait pas été en mesure d'ici plusieurs années de reprendre le service de ses titres et de payer l'arriéré qui atteint près de 24 millions.

Compagnie Générale Transatlantique. — Les actions sont assez faibles dans les environs de 470, ex-coupon de 15 fr. 50, contre 500 la semaine précédente. Au cours de l'Assemblée Générale du 8 courant, le Président a laissé entendre que la concurrence des Compagnies rivales mettrait probablement la Société dans l'obligation d'augmenter son capital dans un avenir prochain.

Sud-Atlantique. — Un bénéfice net de 1.128.000 fr. a été réalisé au cours de l'exercice 1919, permettant le maintien du dividende de 17,50 par action et de 2,45 par part.

Société Maritime Française. — En progrès à 863, sur l'annonce de l'augmentation de sa flotte, par la mise en service de trois vapeurs. En outre, on sait que cette Société cherche à développer la branche commerciale de son activité. Elle est en négociations à ce sujet avec une firme très importante pour une fusion d'intérêts.

Affréteurs Réunis. — L'annonce d'un solde de 40 francs portant le dividende à 65 francs nets, n'a pas modifié sensiblement la tenue des cours, les résultats très favorables de l'exercice 1919 étant escomptés depuis quelque temps. Le bénéfice net de cet exercice atteindrait 9.926.000 francs contre 3 millions 737.000 francs en 1918.

Maritime et Commerciale du Pacifique. — Après avoir touché un moment le cours de 825 francs l'action série B, a vivement repris à 895 et 900 francs. L'Assemblée du 11 juin doit statuer sur une augmentation de capital de 12 à 25 millions. Sur les 13 millions de francs d'actions nouvelles, 8 millions seraient réservés aux actionnaires, à raison de deux actions émises à 290 francs pour trois anciennes. En profitant de cette augmentation de capital, le prix moyen de l'action, au cours actuel, s'établirait donc aux environs de 640 francs, ce qui paraît avantageux, étant donné les résultats déjà acquis par l'exercice en cours.

Suez. — Le marché des titres est toujours irrégulier. L'action est revenue de 7.250 à 7.000, et la part de fondateur de 2.875 à 2.800. Les recettes du 1er janvier à fin mai se sont élevées à 58.190.000 fr. contre 50.310.000 francs pendant la période correspondante de 1919. Mais cet accroissement de recettes ne représente qu'une partie des bénéfices supplémentaires, les profits dus au change et qui ont atteint 28 millions de francs en 1919, ayant pris un nouveau développement pendant l'exercice en cours. L'Assemblée du 7 juin a voté le dividende proposé dont le solde de 128 fr. 89 sera mis en paiement le 1er juillet. Le Conseil envisage une détaxe de 25 centimes qu'il mettrait en vigueur d'ici quelques mois.

CHARBONNAGES

Les valeurs de ce compartiment restent remarquablement fermes sur la perspective du maintien des hauts cours du combustible.

Lens. — Les actions sont sans changement notable à 1.850. Une Assemblée extraordinaire est appelée à délibérer sur une réorganisation de la Société. Les actions actuellement existantes seront divisées en cinquièmes auxquels on attribuerait une valeur nominale de 100 francs, ce qui portera le capital de 900.000 à 150.000.000 de francs. En outre, 120.000 nouvelles actions serviront à rétribuer l'apport de la Société de **Meurchin.** Enfin, 100.000 actions seront émises et réservées au pair de 100 francs aux actionnaires actuels.

Graissessac. — L'action est ferme dans les environs de 600 francs. L'Assemblée du 2 juin a voté un dividende de 30 francs n'absorbant que 537.000 francs sur un bénéfice de près de 1.290.000. La Société poursuit activement l'exécution d'un programme de réfection et d'amélioration du matériel, avec le concours de la **Compagnie de Fives-Lille.**

PÉTROLE

Les valeurs de pétrole font toujours preuve d'une agitation qu'il est difficile d'expliquer autrement que par la position de place; non seulement en effet les cours varient d'un jour à l'autre, et souvent dans une seule séance, on enregistre des écarts importants que la tenue de la livre sterling ne peut suffire à expliquer. Par ailleurs, nul ne mettant en doute l'importance primordiale du problème du pétrole dans le monde entier, les prix de la matière première ne jouent aucun rôle sur les cours.

Royal Dutch. — L'action qui a dépassé un moment le cours de 49.000 francs est retombée aux environs de 46.000. Les informations les plus fantaisistes continuent à être répandues, qui ne contribuent pas peu aux brusques sautes des cours. L'augmnetation de capital qui devait se terminer le 10 juin n'aura lieu au contraire que du 14 au 28 courant. Les actionnaires actuels ne pourront souscrire qu'en Hollande, où ils auront à envoyer le coupon 46, représentant le droit de souscription.

Mexican Eagle. — L'action qui avait eu à supporter de grosses réalisations a profité de l'assainissement du Marché et s'est relevée à 490 et 500.

Les valeurs du groupe roumain sont toujours faibles ,inquiétées par le monopole de vente du Gouvernement Roumain, **Steaua**, à 1.950 contre 2.100, **Astra Romana**, à 4.200, après 4.265. L'Assemblée du 7 juin a voté le doublement de son capital par émission de 135.000 actions de 500 lei offertes titre pour titre aux actionnaires actuels.

Recherches et Forages. — L'action est sans changement à 197 francs. Une augmentation de capital est en cours jusqu au 15 juin, portant le capital de 7.500.000 à 10.000.000, par émission au pair de 25.000 actions sur lesquelles les actionnaires ont un

privilège de 40 %, soit deux actions nouvelles pour quinze anciennes et six actions nouvelles un quart, pour chaque part de fondateur. C'est un intéressant billet de loterie. Le pétrole a déjà été découvert au Maroc.

MÉTALLURGIE ET CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Ce compartiment, un des moins éprouvés par la baisse générale, reste toujours en très bonne tendance.

Aciéries et Forges de Firminy. — En progrès à 1.009. Une Assemblée extraordinaire vient de voter l'augmentation du capital de 20 à 40 millions. L'émission des 80.000 actions au pair de 250, et qui seront réservées titre pour titre aux actionnaires anciens, aura lieu probablement entre le 24 juin et le 15 juillet. En même temps, une Assemblée a décidé d'émettre pour 30 millions d'obligations, au pair de 500 francs. Dans le rapport lu à l'Assemblée, le conseil déclare que l'exercice en cours s'annonce très intéressant, les usines marchant à plein rendement avec un chiffre d'affaires moyen de 10 millions par mois.

Châtillon-Commentry. — En progrès à 3.150 contre 3.000. L'Assemblée du 4 juin a voté le maintien du dividende à 120 francs. Par suite de la difficulté à se procurer du charbon, l'Etat se réservant la majeure partie du charbon extrait, les usines soit du Centre, soit de l'Est, ne peuvent bénéficier entièrement des importantes demandes de la clientèle.

Automobiles Bellanger. — L'action est toujours très ferme à 136. L'augmentation de capital de 5 à 15 millions de francs, par émission de 100.000 actions nouvelles à 115 francs est en cours et se poursuit avec succès. Les anciens actionnaires ont un droit irréductible, une action nouvelle par une ancienne. Après l'exercice de ce droit de préférence, la souscription sera ouverte à titre réductible, aussi bien aux non actionnaires qu'aux porteurs anciens.

Bi Métal. — Le dividende qui doit être proposé à la prochaine Assemblée sera de 15,50 bruts aux actions et 40,22 aux parts contre 25,80 et 39,27. Les bénéfices de l'exercice s'inscrivent à 3.562.000 contre 1.907.000 en 1918. L'action est en reprise très nette, à 371. La part, plus rarement cotée, reste à 1.650.

VALEURS DIVERSES

Les valeurs d'électricité sont calmes.

Télégraphie sans Fil. — L'action est en reprise dans les environs de 470. L'exercice 1919 a laissé un bénéfice net de 2.525.659 francs. Aux dires du Conseil, il ne peut être encore considéré comme un exercice normal, la Société étant nouvelle venue dans la branche très spéciale où elle s'exerce et où elle rencontre la concurrence de grandes et anciennes sociétés étrangères. Aussi, peut-on augurer très favorablement de l'avenir. Le dividende de 27,22 est porté à 40 francs. La part recevra 7,81 contre 1,30.



Les Marchés Etrangers

Le **Marché de Londres** est resté lourd : il n'est pas encore remis de la secousse qu'il vient de traverser et dominé qu'il est par la question des changes, il ne peut que rester terne devant l'amélioration des monnaies jusqu'ici dépréciées. Les changes français et belges se sont améliorés de 10 %, le change italien de 15 %, le Roumain de 20 %. De grands — de trop grands espoirs — ont été fondés sur la Conférence de Spa. On doit donc redouter quelque réaction : Si la Belgique a avantageusement placé à New-York un emprunt de 250 millions de francs, l'Allemagne continue à émettre des billets en trop grande quantité. La Suède paraît de son côté en proie à une crise monétaire; les nouveaux pays de l'Europe Centrale ne sont pas assis au point de vue monnaie de circulation. Les motifs de circonspection ne manquent donc pas.

Les Fonds consolidés sont restés faibles, malgré le détachement récent d'un coupon. Les Titres Russes ont marqué quelque activité, corrélative des conversations engagées avec Krassine, malgré tout le vague qu'elles semblent comporter.

Les valeurs de pétrole ont retrouvé quelque fermeté; elles avaient été influencées par une avalanche de ventes et quelques rachats commencent à se manifester.

Les valeurs diamantifères, pendant longtemps vedettes du Marché, souffrent de la morte-saison sur la pierre brute.

Les entreprises de plantation de caoutchouc ont, de leur côté, été un peu plus fermes, la matière paraissant avoir une meilleure allure. Le caoutchouc de plantation, qui avait valu 24 pence la livre en fin mai, s'est relevé aux environs de 25. Il est certain qu'avec une amélioration des changes, ce Marché pourrait repartir.

Le cuivre, de son côté, a légèrement repris, retrouvant le cours de £ 100 par tonne, alors qu'on avait atteint 92 au plus bas.

Le **Marché de New-York** est resté terne, par manque d'affaires, dans la plupart des compartiments, sauf peut-être celui des pétrolifères.

Malgré la demande de relèvement des tarifs pour les chemins de fer, la plupart des titres sont restés lourds. La Banque **Speyer** vient de racheter au Gouvernement français 21 millions de dollars d'obligations **Saint-Louis-San-Francisco**, cédées par les porteurs français pendant la guerre, sur la demande de l'État français.

Au point de vue monétaire, la situation reste toujours difficile. L'argent à terme atteint 8 % et le Federal Reserve Board insiste pour que l'on diminue encore les divers crédits de banque.

Il n'y a en somme pas grande perspective d'amélioration prochaine.

A noter cependant comme élément favorable une meilleure opinion sur la situation des récoltes de céréales.



Valeurs d'Actualité

Société Anonyme de Travaux Dyle et Bacalan

Une décision récente de nos grandes Compagnies de chemins de fer de supprimer les ateliers de réparations de wagons, foyers de grèves où le travail n'était point la préoccupation dominante, est éminemment favorable aux rares entreprises qui, en France, sont outillées pour réparer le matériel roulant de chemins de fer.

La Société **Dyle** et **Bacalan** est de ce nombre. Après des difficultés assez nombreuses dans le passé, elle a su traverser la guerre sans encombre et elle dispose aujourd'hui de ressources et d'ateliers qui lui permettent d'entrevoir des exercices futurs productifs et intéressants pour les actionnaires.

Dyle et **Bacalan** est un constructeur mécanique et un entrepreneur de travaux publics.

Comme constructeur, fabrication et réparation de wagons et leurs accessoires, construction de navires de faible tonnage et établissement de machines frigorifiques, elle dispose d'usines situées en France et en Belgique. Les usines de France sont à Saint-Denis; elles sont actuellement fermées et à Bacalan, près Bordeaux, elles travaillent à plein. En Belgique, l'usine de Louvain, détruite par les Allemands, est en voie de relèvement. Le travail y est même partiellement repris.

En dehors de ses usines, elle a un portefeuille de valeurs métallurgiques qui représentent environ le quart des capitaux par elle engagés ou immobilisés.

Pour le moment, la branche « entrepreneur » est

en sommeil. Elle a d'ailleurs donné des déboires jadis.

Le capital actions est de 30 millions de francs en actions de 300 francs, dont 78.000 ordinaires et 22.000 privilégiées. Ce privilège se bornant à l'attribution préférentielle d'un dividende de 5 %.

En outre, il existe 38.000.000 de francs d'obligations de types divers.

Après une réorganisation qui date de 1912, la Société put en 1913 donner 5 %. Toute répartition fut supprimée en 1914 et 1915. Durant la guerre, les dividendes atteignirent progressivement 12,50 %, mais, en 1919, le coupon ne fut que de 5,33 %.

La réduction de 1919 est la conséquence normale de l'adaptation nécessaire des usines aux fabrications de paix. Il a fallu, d'autre part, dépenser pour l'usine de Louvain à reconstrurie avant qu'elle soit en mesure de produire effectivement.

L'année 1919 est donc une année de transition qui ne peut être considérée comme normale. Actuellement, la société procède à l'extension de ses ateliers de Bacalan où elle fera, en plus des wagons, la réparation des locomotives et tenders. Le chantier naval va être augmenté, ainsi que les ateliers annexes. L'usine de Saint-Denis va être remise en marche.

La Société compte atteindre, d'ici peu, un chiffre d'affaires de 100 millions. En présence de cette activité, les capitaux totaux engagés de 68 millions sont insuffisants, étant donnés les fonds de roulement habituellement nécessaires dans ce genre d'industrie. Il est vraisemblable, dès lors, que la société devra sous peu procéder à une augmentation de capital.

Dans cette hxpothèse, les titres qui cotent 475 fr. environ en Bourse de Paris, sont encore intéressants, leur rendement sur la base d'un dividende prochain possible de 8 %, est de plus de 5,50 % et ils ont des perspectives d'amélioration de cours.

Le Bec Auer

Le « Bec Auer » comme on appelle la Société en Bourse, a été fondé en 1892 pour fabriquer et vendre des manchons à incandescence. Actuellement la Société, tout en poursuivant son ancien objet social à l'Usine parisienne de Saint-Fargeau, fabrique des appareils de chauffage : fourneaux, réchauds, poêles, etc., dans l'usine qu'elle possède à Feuquières (Oise). Elle a en outre un portefeuille de titres de Sociétés amies comme le « Verre Silico chromé » et « Chaleur et Lumière ».

Depuis 1913, le capital est de 4 millions en actions de 100 francs : il n'y a pas d'obligations. Le dividende distribué depuis 1909 avait oscillé entre 50 et 85 %. Durant la guerre, un instant réduit à 25 %, il a repris par la suite pour attendre en 1918 et 1919 le taux de 55 %. Cette reprise est d'autant plus intéressante que la Société n'a pas profité de la guerre et que la productivité des capitaux engagés est restée pendant la guerre entre 45 et 50 % alors qu'elle atteignait avant 75 à 80 %.

Le passage du pied de guerre au pied de paix s'est effectué des plus facilement : la Société est aujourd'hui en mesure de largement profiter de la faveur des appareils à gaz au moment où le chauffage à feu nu devient si difficile.

La situation financière est de son côté particulièrement large. Les immeubles évalués il y a sept ans 1 million 1/2 ne le sont plus aujourd'hui que pour 500 000 francs. Leur valeur effective est donc supérieure à celle du bilan et il y a de ce côté une réserve sérieuse. Le portefeuille de participations est évalué à un taux qui correspond à une capitalisation de 6 % des revenus produits en dernier lieu. Le fonds de roulement est de 8 millions, donc double du capital.

Dans ces conditions, avenir industriel séreiux, situation financière de premier ordre font de l'action « Auer » un titre intéressant d'autant qu'au cours de 1050 inscrit en Bourse de Paris, le rendement ressort à 5 1/2 % sur la base du dernier dividende susceptible d'améliorations dans l'avenir.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Banque Française pour le Commerce et l'Industrie

Société Anonyme. Capital : 60.000.000 de Francs entièrement versés

Augmentation de Capital

En vertu de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale extraordinaire, tenue le 28 mai 1920, de porter le capital social de 60 à 100 millions de francs, le Conseil d'Administration a décidé de procéder à l'émission de 160.000 actions nouvelles de 250 francs. Les actionnaires actuels auront, à titre irréductible, un droit de préférence à la souscription des actions nouvelles, à raison de deux actions nouvelles pour trois anciennes. Les actions non absorbées à raison de ce droit, pourront être souscrites à titre réductible, tant par les actionnaires que par le public et seront réparties au prorata des demandes. Le prix de souscription est de 270 francs par action de 250 fr. capital nominal, payable 82 fr. 50 à la souscription et 187 fr. 50 du 17 au 25 août 1920. Les actions seront délivrées jouissance 1er août 1920, date du début du nouvel exercice et seront, par conséquent, assimilables aux anciennes actions dès le détachement du coupon afférent à l'exercice 1919-1920. Les souscriptions seront reçues du 7 *au* 26 *juin* 1920, au Siège social, 17, *rue Scribe, à Paris* : *a*) contre remise du coupon nº 21, à détacher des actions au porteur; *b*) contre dépôt des certificats nominatifs d'actions, si celles-ci sont nominatives. On peut souscrire par correspondance.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE

Cette Société procède à l'émission de 20.000 actions nouvelles, de 1.500 francs nominal, au prix de 1.875 fr., payables : 750 francs en souscrivant et 1.125 francs, le 30 juin 1920, au plus tard.

Les actionnaires ont un droit de préférence irréductible dans la proportion d'une action nouvelle pour 2.500 francs d'actions anciennes. Ce droit s'exerce du 17 au 31 m.i. Les actions pouvant rester disponibles après l'exercice de ce droit seront mises en placement du 1er au 14 juin au plus tard.

Les demandes irréductibles sont reçues à la *Société Générale Alsacienne de Banque* et à la *Société Générale* pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

La Notice prescrite par la loi a été publiée dans le *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* du 3 mai 1920.



AUTOMOBILES BELLANGER FRÈRES

Siège social : Neuilly, 1 à 35, route de la Révolte

Augmentation de Capital de 5 à 15 Millions de Francs

Du 3 *au* 25 *juin* 1920 *inclus*
Emission de 100.000 Actions Nouvelles
du Nominal de 100 Francs, offertes à 115 Francs
Jouissance du 1er *janvier* 1920

Une Assemblée Générale extraordinaire du 10 mai 1920, a autorisé l'augmentation du capital, en une ou plusieurs fois, de 5 à 30 millions de francs.

En conformité de cette décision, le Conseil a décidé de procéder à l'émission d'une première tranche et de porter dès maintenant le capital de 5 à 15 millions.

La souscription des 100.000 actions nouvelles est réservée, par préférence, aux actionnaires anciens et aux détenteurs de parts de fondateurs : à *titre irréductible* à raison de :

1 action nouvelle par action ancienne possédée, contre remise du coupon nº 4;

25 actions nouvelles par part. contre remise du coupon n° 4.

Après l'exercice des droits de préférence, toute personne même non porteur de titres anciens pourra souscrire, à titre réductible, à autant de titres qu'elle le désirera.

Le prix d'émission est à payer :

1° Le premier quart : 25 francs, et la prime de 15 fr., soit 40 francs, en souscrivant;

2° Les trois quarts restants, soit 75 francs, à la répartition.

Les souscriptions sont reçues dans les Banques suivantes à Paris :

Banque d'Alsace et de Lorraine, 4 *bis*, place des Victoires;

Banque Française de l'Afrique Equatoriale, 2, rue Meyerbeer;

Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, 17, rue Scribe;

Banque de la Seine, 99, rue des Petits-Champs;

Crédit Français, 52-54, rue de Châteaudun;

Et dans les *Sièges, Succursales et Agences* de ces Établissements.

On demandera la Cotation sur le Marché de Paris des Actions nouvelles, qui seront assimilées aux anciennes.

La Notice prescrite par la loi du 30 janvier 1907 a été publiée au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* à la charge des Sociétés financières, le 24 mai 1920.

Les formalités prescrites par la loi du 31 mai 1916 ont été remplies.



FORGES ET ATELIERS DE LONGUEVILLE

Société Anonyme au Capital de 35 Millions de Francs
Siège social à Paris, 50, *rue de Lisbonne*

Emission de 60.000 Actions de 250 Francs au pair
(*Jouissance 1er octobre 1920*)

Droit de préférence à titre irréductible aux anciens actionnaires et porteurs de parts, à raison de une action nouvelle pour cinq anciennes, deux nouvelles pour dix anciennes, trois nouvelles pour quatorze anciennes, ou une action nouvelle pour une part, trois nouvelles pour deux parts.

Pas de souscription à titre réductible.

Versement du premier quart, 62 fr. 50, à la souscription ouverte du 7 au 26 juin 1920, et le solde le 1er octobre 1920.

Souscriptions reçues à Paris et en province : Au Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Crédit, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque de l'Union Parisienne, et chez MM. Bénard frères et Cie.

Insertion au *Bulletin des Annonces Légales*, du 31 mai 1920.

Toutes les formalités prescrites par la loi ont été remplies.



BANQUE COMMERCIALE ITALIENNE

Suivant délibération de l'Assemblée Générale extraordinaire du 30 mars 1920, le capital social pourra être porté de 260.000.000 à 400.000.000 de lires.

Il sera procédé, du 2 au 16 juin 1920, à l'émission en Italie de 104.000 actions nouvelles qui porteront le capital social de 260.000.000 à 312.000.000 de lires.

Les actions nouvelles seront réservées aux actionnaires dans la proportion d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes possédées.

Le prix d'émission est fixé à 800 lires payables :

350 lir. en souscrivant;
250 — du 6 au 11 octobre 1920;
200 — du 4 au 10 décembre 1920.

En cas de libération anticipée, un intérêt de 6 % sera bonifié, ce qui ramènerait dans ce cas le versement à 775,95 lir.

Les actions, d'après le décret royal n° 496 du 22 avril 1920, seront nominatives.

Pour permettre aux actionnaires français d'user de leurs droits, et en vertu de l'autorisation reçue du Comité de contrôle pour l'exportation des capitaux la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, 3, rue d'Antin a consenti à se charger de l'envoi des titres en Italie et de leur retour en France, ainsi que de celui des actions nouvelles.



EMPRUNT ROUMAIN 5 % INTÉRIEUR 1920

Le Gouvernement Roumain procède en ce moment à l'émission d'un emprunt intérieur 5 % amortissable en 40 ans. Les personnes résidant en France et possédant régulièrement des lei pourront, moyennant autorisation individuelle délivrée par le Comité pour le contrôle de l'exportation des capitaux au Ministère des Finances, les employer à la souscription de l'emprunt.

Le Prix d'Emission est de 87 % Lei

Les Banques ci-après recevront les souscriptions du 5 au 30 juin 1920.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin;

Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère;

Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens;

Société Générale, 29, boulevard Haussmann;

Banque de l'Union Parisienne, 7, rue Chauchat et 14, rue Le Peletier;

MM. Louis Dreyfus et Cie, 4, rue de la Banque;

Banque Marmorosch Blank et Cie, 20, place Vendôme, Paris;

Banque Franco-Roumaine, 15, rue Godot de Mauroy.

La déclaration a été faite au Timbre le 22 mai 1920.



Compagnie du Chemin de Fer des Alpes Bernoises

(**Berne-Loetschberg-Simplon**)

Il est actuellement offert aux porteurs français d'obligations de la Compagnie du Chemin de fer des Alpes Bernoises de racheter leurs titres.

Ces obligations sont de trois natures diverses : Une première tranche de 58.000 titres 4 %, à coupons 1er mai, 1er novembre, dénommée : Première Hypothèque Spiez Frutigen, émises en 1906, numéros 1 à 58.000.

Une deuxième tranche de 52.000 titres 4 %, deuxième Hypothèque, Spiez Frutigen, à coupons payables au 30 juin et au 31 décembre, émises en novembre 1912, jouissant de la garantie supplémentaire du Canton de Berne, numéros 1 à 52.000.

Une troisième tranche de 46.000 titres 4 %, première Hypothèque, Moutiers Longeau, à coupon 1er mars, 1er septembre, émises en janvier 1912, numéros 1 à 46.000.

Ces obligations sont remboursées par 500 francs nets, contre délivrance des titres à Paris, aux Caisses du Crédit Français, 52-54, rue de Châteaudun, de la Société Centrale des Banques de Province, 39-41, rue Cambon et dans les succursales, agences et chez tous les Membres correspondants de province.



PENARROYA

Les comptes présentés à l'Assemblée qui s'est tenue sous la présidence de M. Louis Cahen d'Anvers, font ressortir pour l'exercice 1919 un bénéfice net de 14.066.726 francs; le solde disponible ressort à 12.121.890 francs. Le dividende a été maintenu à 10 francs.

La Société a dû ouvrir un compte d'ordre de 15 millions 386.672 francs pour fluctuation du change. La tension du change espagnol fait apparaître, en effet, dans les écritures sociales un excédent de valeur sur les divers postes exprimés en pesetas, et traduits en francs pour l'établissement définitif du bilan. Sur le compte d'ordre ainsi créé, la Compagnie pourra prélever toutes sommes nécessaires pour parer à la détente de la peseta.

Les immobilisations se sont accrues de 31 millions de francs par suite notamment de la continuation des travaux d'installation de l'usine hydro-électrique des Pyrénées, qui sera prochainement terminée, et des travaux entrepris aux usines de Puertollano.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	1er Juin 20	4 Juin 20	8 Juin 20
Rente 3 o/o	83	61 60	59 55	59 20	59 95	59 60
— 3 o/o amortissable	88	66	70 65	69 60	70 10	70 45
— 5 o/o 1917	...	89 75	88 30	87 90	87 95	88
— 4 o/o 1917	..	72 35	71 10	70 80	70 80	70 85
— 4 o/o 1918	....	72 10	71 80	71 45	71 50	71 55
Créd. Nat. Obl. 5 o/o 1919	.		495	493	493	494
Maroc 4 o/o 1914	.	415	426	427	426	411
Créd. Foncier 5 1/2 1920	...	...	...	505	503	501
V. de Paris, Ob. 5 o/o 1919	...	...	480	460	455	454

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	1er Juin 20	4 Juin 20	8 Juin 20
Argentin 5 o/o Int. 1909	503	486	670	830	810	822
Brésil 4 o/o 1889	72	62 75	79 50	84	84	83 75
— 5 o/o Fund	100	99	123	131 50	134	139 50
Congo (Lots)	71	92	93	88 75	90	88 75
Egypte unifiée	100	92 05	119	138	142	140 50
Espagne (Extérieure)	93	95 55	173	172	170	170 50
Hellénique 5 o/o 1914	90	78	100	105	97	100
Italie 3 o/o	95	67 75	63 50	44	44	44
Japon 4 o/o 1905	85	83	132	138 50	138 50	148
Maroc 5 o/o 1904	515	460	480	496	493 50	497
— 5 o/o 1910	518	447	466	575	581 50	584
Mexique 4 o/o 1910	71	57	57	75 50	74	72
Minas-Geraes 5 o/o 1907	461	372	398	397	395	392
Portugais 3 o/o 1re série	64	56 15	70	67 50	59 50	60 75
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	620	650	650
Roumain 4 o/o 1910	......	67	67	78	79	79
Russe 3 o/o 1891	73	38 50	29	31 65	30 50	30
— 4 1/2 1901-1909	99	48 75	34 50	38 90	37 40	37 40
— 5 o/o 1906	102	57 50	46	47	47 75	48 50
— 4 o/o Cons. 1re, 2e s.	88	44	34 50	37 75	37	37 50
Serbe 4 o/o 1895	78	61	55	50 50	49	47
— 5 o/o 1914	86	69 70	60	58	58 75	58 25
Turc unifié 4 o/o	81	70	63 25	78 25	76 10	74 50

BANQUES

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	1er Juin 20	4 Juin 20	8 Juin 20
Banque de France	4580	5120	5175	5975	5900	5875
— d'Algérie	2811	3300	3620	4295	4202	4200
Banque Française	267	281	283	340	340	330
Nat. de Crédit	620	755	869	1110	1120	1100
— de Paris	1490	1350	1345	1660	1685	1650
Privée	370	425	459	525	525	510
— de l'Union Parisien	810	864	1135	1250	1178	1180
— Transatlantique	266	282	310	340	338	340
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	1752	1752	1750
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	1084	1070	1065
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626	527	688	885	875	825
— Foncier de France	876	797	835	815	825	826
— Français	332	350	350	410	408	408
— Indust. libérée	724	705	742	709	708	708
Crédit Lyonnais	1572	1292	1430	1735	1720	1671
Mobilier français	502	495	497 50	574	574	562
Foncière Lyonnaise	382	335	550	510	513	513
Société Générale	761	645	692	785	787	786
Société Marseillaise	693	734	744	745	750	...
Rente Foncière	548	464	935	1100	1030	1000
Immeubles de France	138	146	296	420	420	420
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	2700	2700	2700
Banque Indust. de Chine	.	580	879	1165	1160	1158
Banque d'Athènes	46	105	135	180	175	173
Banque Espag. de Crédit	256	340	720	735	700	700
Banq. Nat. du Mexique	500	434	418	605	581	550
Banq. Impér. Ottomane	590	460	610	770	763	745
Crédit Foncier Egyptien	730	782	944	944	970	950

TRANSPORTS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	1er Juin 20	4 Juin 20	8 Juin 20
Est. Cap	906	900	720	645	650	649
Lyon. Cap	1230	915	750	738	740	730
Midi. Cap	1102	882	850	740	740	740
Nord. Cap	1688	1294	1027	1114	1100	1070
Orléans. Cap	1302	1090	940	810	825	800
Ouest	873	710	695	630	645	640
Orléans 3 o/o nouv.	417	338	326 50	279	281	311
Etat 4 o/o	498	401	357	325	230	330
Est 3 o/o nouv.	417	344	308	289	292	290
Midi 3 o/o nouv.	417	349	312	294 50	294	290
Nord 3 o/o nouv.	425	333	321	301	307	312
Lyon fusion nouv	407	326	308	289	287	290
Ouest 3 o/o nouv.	419	346	310	285	280	289
Congo (Grands Lacs)	261	286	273	400	390	375
Nitrate Railways	362	315	365	412	405	414
Nord de l'Espagne	430	390	505	555	560	560
Saragosse	432	392	515	632	630	632
Métropolitain	498	476	383	405	365	370
Nord-Sud	130	169	141	175	177	170
Omnibus	.....	470	602	598	601	590
Tramways (Cie franç.)	489	370	221	222	222	220
— Paris & Dép. Seine	150	210	145	214	200	190
Voitures à Paris	183	427	670	855	800	790

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	1er Juin 20	4 Juin 20	8 Juin 20
Comp. Gén. des Eaux	2130	1553	1155	980	960	960
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	132	120	120
— Minér. & B. de mer	66	70	93	105	101	95
Gaz p. la France et l'Etr	711	500	395	362	348	345
Elect. et Gaz du Nord	346	275	360	407	405	400
Est-Lumière	150	113	86	71	71	71
Gaz de Paris	276	203	175	191	190	187
Thomson-Houston	673	759	880	1125	1115	1110
Ouest-Lumière	138	109	88	75 50	75	75
Electricité de Paris	604	575	510	430	430	450
Téléphones	268	585	705	827	860	835
Electr. d'Indo-Chine	1005	..	1390	1890	1890	1500
Câbles Télégraphiques	149	447	614	670	652	647
Eclair. et Force Elect.	997	770	730	778	746	720
Electr. de la Loire	370	340	334	324	326	325
Energie industrielle	90	166	153	174	170	175
Railways et Electricité	728	406	505	521	524	520
Energie Littoral Médit.	413	413	579	565	505	510
Télég. sans fil	..	...	1026	1459	1470	1400

MINES ET METALLURGIE

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	1er Juin 20	4 Juin 20	8 Juin 20
Association Minière	152	242	349	400	396	399
Aciéries de France	659	929	853	1120	1080	1099
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	2180	2295	2200
Atel. et Chant. de Bretag.	133	212	174	190	186	186
— — de la Loire	1680	2085	2495	2900	2950	2900
Chan. et At. de St-Nazaire	1190	1920	1720	2295	2415	2415
Constr. de Levallois	130	155	139	199	191	175
— de Locomotives	......	750	735	771	773	769
— Mécaniques	....	278	308	511	480	475
Dyle et Bacalan (ord)	260	582	450	485	485	485
Fives-Lille	938	1220	2710	2010	2050	2000
Forg. et Aciér. Nord-Est.	387	320	2090	3100	3000	...
Longueville (Forges)	275	320	340	448	447	448
Creusot	1912	2460	3380	4250	4395	4200
Ariège	482	660	559	1075	1050	1200
Tréfil et Lam. du Havre	233	220	217	224	216	215
Usine de Basse-Loire	270	306	280	335	333	325
Aguilas	626	93	148	160	158	150
Boléo	718	783	845	1195	1002	992
Cuivre et Pyrites	022	315	318	375	359	365
Malfidano, jouiss	402	385	490	461	472	462
Métaux	745	950	1160	1640	1600	1600
Penarroya	1380	1275	1420	1880	1900	1840
Sels Gemmes	314	206	218	280	275	270
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	2000	1874	1075
Carvin	770	580	655	1050	1101	1100
Courrières	2800	2100	2011	2700	2650	2600
Dourges	433	359	536	675	695	675
Lens	1340	1032	1200	1820	1840	1848
Marles 30 o/o	214	322	460	4655	5100	4825
Bor, ord	1615	890	3300	1300	1530	1250
Laurium	402	371	1355	466	466	445
Mokta el Hadid	2202	2700	1885	5000	......	......
Nickel	1119	1431	1075	1560	1590	1560
Rio Tinto ord	1730	1742	475	1835	1830	1810
Sosnowice	1320	930	400	1315	1306	1345
Central Mining	215	205	426	435	467	450
Lautaro Nitrate	257	297	400	657	720	732
Naphte Russe	460	280	426	647	600	590

NAVIGATION

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	1er Juin 20	4 Juin 20	8 Juin 20
Messageries Maritimes	79	381	680	530	510	505
Transatlantique ord	113	384	579	520	500	474
Suez act	4865	5400	6450	7240	7200	7005
Chargeurs réunis	550	1574	1950	2300	2200	1900
Chargeurs Français	969	2275	3945	5295	5025	4900
Transp. Marit. à vapeur	......	1170	2680	2550	2420	2400

DIVERS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	1er Juin 20	4 Juin 20	8 Juin 20
Agence Havas	1252	980	1020	1495	1445	1445
Air Liquide	263	391	386	795	650	650
Bergougnan	1372	1565	2500	1615	1525	1562
Cirages français	979	1012	1340	1465	1485	1380
Compteurs à Gaz nouv.	1044	915	652	350	350	349
Galeries Lafayette	464	163	170	184	195	191
Magasins Modernes	206	283	406	625	550	550
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	2550	2410	2390
Orosdi Back	205	286	296	410	371	370
Oriental Carpet	227	248	370	370	370	420
Paris-France	1187	1318	2025	2950	2150	2080
Pathé (Etablissements)	181	162	171	240	244	238
Raffinerie Say, ord	358	485	910	1250	1250	1105
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	920	920	890
Tabacs Ottomans	418	460	556	590	550	559

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETATS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	1er Juin 20	4 Juin 20	8 Juin 20
Argentin 6 o/o	90	105 30	93 75	265	265	265
Brésil 5 o/o 1914	80	87	99	124	126	122 50
Colombie 5 o/o or 1906	405	407	435	490	472 50	450
Maranhao 5 o/o or 1910	256	423	338	359	448	438
Roumain 5 o/o 1903	100	78 50	73	87	74	75
Mexique 5 o/o 1899	88	80	99	115	115	115

METALLURGIE

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	1er Juin 20	4 Juin 20	8 Juin 20
Continsouza	136	363	357	670	645	....
Diétrich et Cie	142	274	280	304	310	305
Dnieprovienne	3190	1845	2130	1810	1825	.....
Hartmann	480	360	372	495	330	.....
Taganrog	545	238	288	369	369	369
Toula	1020	570	680	670	670	670

MINES

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	1er Juin 20	4 Juin 20	8 Juin 20
Albi	447	715	825	750	750	730
Asturienne Mines	4925	6700	4000	4000	3925	3725
Bakou	1678	1335	1655	3675	3479	3130
Bruay	1300	2075	2241	3100	3110	2955
Camp Bird ord	12	20	40	41	41	41
Colombia	1770	1282	1575	2900	3198	2975
Corocoro	16	65	70	74 50	75	75
Crow Mines	158	65	148	120	121	122
De Beers	407	447	526	1170	1141	1130
East Rand	45	12	23	21 25	20	[illegible]
Ekaterine	630	640	2175	2090	1900	1775
Grosnyi	2715	2150	3100	3175	3025	2975
Héraclée	1600	2340	15400	18200	19000	18400
Lena	58	40	50	71	71	46
Mexico el Oro	124	164	316	319	327	315
Montecatini	118	146	145	158	155	152
Nord d'Alais	45	48	85	124	124	124
Phosphates Tunisiens	380	370	630	875	838	760
Royal Dutch	......	2200	34900	46200	47500	46450
Shell	.....	180	520	545	555	537
Shansi	28	36	56 50	80	81	78
Spassky	67	49	50	62	58	58
Tanganyika	53	158	144	115	114	115
Utah Copper	296	475	875	895	861	870
Wyoming	100	149	285	305	305	....

TRANSPORTS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	1er Juin 20	4 Juin 20	8 Juin 20
Commerciale Pacifique	.....	.....	618	920	890	880
Cargos Français	.....	.....	.....	950	955	850

DIVERS

	Juill. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	1er Juin 20	4 Juin 20	8 Juin 20
Américan Téléphone	629	689	1085	1175	1200	1205
Caoutchoucs (Financière)	81	276	302	325	344	342
Doriot-Flandrin	219	262	245	274	266	260
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2790	2650	2700
Lorraine Industrielle	865	700	1400	1475	1475	1475
Monaco	5400	3305	4200	4351	4500	4405
Padang	67	276	485	395	390	381
Peugeot	502	828	810	815	810	810
Raisins de Corinthe act.	154	298	445	495	398	380
Saut du Tarn	556	1075	1025	1450	1450	1465
Soie de Tubize	147	134	980	699	936	850

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

(En millions de francs)	20 mai 20	27 mai 20	3 juin 20
ACTIF :			
Or — En caisse	3.608	3.608	3 609
Or — A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	240	240	240
Encaisse totale	5.827	5.827	5.827
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	207	207	207
Disponible à l'étranger	708	670	692
Portefeuille	1.980	1.9 2	2.092
Effets prorogés	543	539	535
Avances sur titres	1.784	1.777	1.804
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26 050	26.050	26.500
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.840	3.845	3.845
PASSIF :			
Billets en circulation	38.051	37.914	38.172
Compte courant du Trésor	83	112	49
Comptes courants particuliers	3.625	3.638	3.739
Taux d'escompte	6	6	6
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

(En millions de livres)	12 mai 20	19 mai 20	26 mai 20
Billets émis	130	130	130
Billets en réserve	19	19	18
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	111	111	111
Or et argent monnayés en réserve	0 5	0 4	0 4
Dépôts publics	21	20	16
— privés	99	101	101
Avances sur Fonds d'Etats	38	36	34
— — Autres Fonds	80	82	81
Portefeuille	87	90	89
Proportion réserve aux engagements	16 50	16 50	16 50
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

(En millions de marks)	7 mai 20	15 mai 20	23 avril 20
ACTIF :			
Encaisse — Or	1.092	1.092	1.092
Encaisse — Argent	3	4	4
Billets et Bons de caisse de prêts	15.353	15.546	15.606
Effets escomptés	37.483	41.433	41.633
Avances	9	15	5
PASSIF :			
Circulation	48.373	48.948	49.127
Dépôts et comptes courants	12.934	16.451	16.392

(En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 8 mai	2.453	622	3.891	1.090	1.032	5
1920 14 mai	2.453	622	3.899	1.118	1.028	5
1920 22 mai	2.453	621	3.882	1.150	1.038	5
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 20 mars	805	75	11.772	1.758	1.766	5
1920 31 mars	805	75	12.045	1.855	1.843	5
1920 10 avril	805	75	12.166	1.853	1.919	5 1/2
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	
1920 14 fév.	2.374	»	1.431	3.266	2.963	
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 20 mars	366	3	945	443	685	6
1920 31 mars	365	4	1.038	396	862	6
1920 30 avril	365	4	1.006	385	847	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 8 mai	1.335	25	2.426	253	535	4 1/2
1920 15 mai	1.335	25	2.202	254	481	4 1/2
1920 22 mai	1.335	24	2.139	265	467	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	3 1/2
1920 30 avril	531	89	966	92	325	5
1920 15 mai	530	90	917	139	325	5
1920 22 mai	531	91	914	159	347	5
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 12 mai	266	27	5.092	1.240	769	5 1/2
1920 20 mai	266	27	5.054	1.237	770	5 1/2
1920 27 mai	266	27	5.039	1.300	771	5 1/2
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 7 mai	9.708	672	15.461	9 093	14.572	6
1920 14 mai	9.695	696	15.416	9.370	14.823	6

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Étranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	11 mai 1920	18 mai 1920	25 mai 1920	1er juin 1920	8 juin 1920
Londres	25 225	58 63	53 25	50 51	50 55	50 72
New-York	518 25	15 21	13 74	13 27	12 96	12 99
Madrid	100	259 1/4	228	217 50	210 25	212
Berlin	123 50	31 1/4	29	35 50	33 75	31 25
Amsterdam	288 30	560 1/2	500	473 50	475	474 50
Rome	100	77	70	73 50	75 25	76
Vienne	105	7 5/8	7 1/4	7 718	9 75	9 15
Bruxelles	100	105	104 1/4	103 50	104 75	104 50
Copenhague	139	252	226	214	218	220 25
Stockholm	139	324	290 1/2	280	280	280 25
Christiania	139	287	245	236 75	233 50	232
Genève	100	267 1/2	241 3/4	232 25	233 25	236

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	11 mai 1920	18 mai 1920	25 mai 1920	1er juin 1920	8 juin 1926
Paris	25 12 14	58 55	52 90	49 875	50 475	50 75
New-York	48 66	3 84	3 81	3 8450	3 805	3 9185
Berlin	20 43	188	185	146	151 50	161 50
Amsterdam	12 107	10 48	10 48	10 555	10 66	10 715
Madrid	25 220	22 77	22 75	23 25	24 025	23 965
Bruxelles	25 225	55 60	50 90	48 875	48 375	48 50
Rome	25 225	75 25	76 50	69 375	66 50	66 25
Suisse	25 225	21 875	21 73	21 755	21 675	21 505
Stockholm	18 159	18 215	18 225	18 315	18 10	18 12
Christiania	18 156					
Copenhague	18 159					

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	11 mai 1920	18 mai 1920	25 mai 1920	1er juin 1920	8 juin 1920
Paris	100	36 925	39 70	42 40	42 45	42 30
Londres	25 225	21 87	21 76	21 82	21 63	21 485
Berlin	123 47	11 575	11 775	15 175	14 25	12 95
Vienne	105	2 70	2 20	2 27	2 90	2 85
Pétrograd		6	5 75		5 75	5 50
New-York	518 25	5 67625	5 67	5 64	5 5625	5 4925
Rome	100	28 275	28 25	31	32 10	32

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	11 mai 1920	18 mai 1920	25 mai 1920	1er juin 1920	8 juin 1920
Amsterdam	208 30	530	480	459	451	453
Londres	25 225	55	50 50	49 50	48 70	48 50
Paris	100	95 37	96 37	96 25	95 75	95 87
Madrid	100	236	223	214	198	201
Genève	118 25	245	237	226	223 50	226
New-York	5.100 25	14 40	13 20	12 65	12 45	12 42

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	11 mai 1920	18 mai 1920	25 mai 1920	1er juin 1920	8 juin 1920
Hollande	169 70	1882	1.774 1/2	1.526	1.420	1.477
Espagne	80	822 50	790	695	635	657 50
Suisse	80	867 50	837 50	745	702 50	732 50

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	11 mai 1920	18 mai 1920	25 mai 1920	1er juin 1920	8 juin 1920
Paris	48 18	17 80	19 70	21 35	21 05	21 20
Londres	11 78 3/4	10 49	10 53	10 6325	10 65	10 73
Berlin	59 37	5 55	5 77	7 40	6 95	6 6250

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	11 mai 1920	18 mai 1920	25 mai 1920	1er juin 1920	8 juin 1920
Paris	5 182	15 17	13 32	12 87	12 88	7 69
Londres (Câble)	4 866	3 80	3 77	3 8025	3 87	3 92

COURS A MADRID

Sur :	Pair	11 mai 1920	18 mai 1920	25 mai 1920	1er juin 1920	8 juin 1920
Paris	100	39	43 90	46 80	47 50	47 15
Londres	25 225	22 82	22 85	23 20	23 98	23 92

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	11 mai 1920	18 mai 192	25 mai 1920	1er juin 1920	8 juin 1920
Londres	48 5/8	60 3/8	60 5/8	59 1/4	59 1/4	56 3/4

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Société Nouvelle d'Impressions Industrielles et Artistiques, 20, rue Cadet, Paris (9e). — 4015.

Le numéro : 2 francs. 3me Année, N° 21. — 19 Juin 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

L'Entrevue de Boulogne

EDITORIAL

La Leçon des Élections Allemandes

par René DANIEL

HARDING-COOLIDGE

Les Résultats de la Convention Républicaine de Chicago

ANTOINE et CLÉOPATRE, à l'Opéra

PAR

Marc HENRY Louis LALOY Francis de MIOMANDRE

Les Conditions de Paix avec la Turquie

Texte des principales Clauses (Partie IV, V et VIII)

ABONNEMENTS

FRANCE

Un an............ 80 fr.
Six mois.......... 40 fr.
Trois mois......... 20 fr.



ABONNEMENTS

ETRANGER

Un an........... 90 fr.
Six mois.......... 50 fr.
Trois mois........ 30 fr.

75, Rue de Lille, PARIS

Téléphone : Fleurus 11-87 — 00-36

Compte Chèque Postal : 7029

SOMMAIRE







L'ENTREVUE DE BOULOGNE

MM. Millerand et Lloyd George se rencontrent à Boulogne lundi prochain, sans doute pour revenir ensemble à l'examen du problème allemand. Ce problème, depuis un mois, ne s'est pas simplifié.

En Allemagne, les élections ont été, tout compte fait, un succès pour les gens de la droite, c'est-à-dire pour ceux qui entendent ne point exécuter le traité. Le parti socialiste indépendant est sans doute plus gros qu'hier. Il est même fort gros. Son malheur, et le nôtre, veulent toutefois qu'il ne puisse former de gouvernement. Nous aurons donc désormais la joie d'entrer en relations avec un gouvernement allemand qui n'aura de démocratique que le nom et qui, à l'exemple d'un illustre personnage de vaudeville, n'ayant qu'une parole, ne la donnera peut-être qu'avec l'intention de la retirer.

Cet affaissement de la démocratie en Allemagne est-il compensé par la résolution des Alliés? On voudrait bien le croire. Ce n'est pourtant un mystère pour personne que le gouvernement français éprouve une peine infinie à obtenir de ses alliés qu'ils tiennent la promesse de San Remo.

Exemple : la question du désarmement. Les Allemands ayant demandé, le 20 avril, l'autorisation de conserver 200.000 hommes, même après l'échéance du 10 juillet prochain où ils doivent les réduire de moitié, on leur fait, à San Remo, une réponse dilatoire, tout en annonçant d'ailleurs solennellement à l'univers que l'on désarmera l'Allemagne.

Qu'a-t-on entrepris depuis lors? Rien. Au début de juin, les Allemands enhardis envoient une nouvelle note, où ils allèguent en leur patois que, n'ayant pas reçu de réponse définitive des Alliés sur le chapitre désarmement, ils se jugent autorisés, ne fût-ce que par la brièveté des délais, à ne pas réduire, le 10 juillet, les 200.000 hommes. Dix jours plus tard, malgré les efforts du gouvernement français, les Alliés n'avaient pas encore réagi.

Chicanes, que tout cela, dira-t-on.

— Point. Ce qui est en cause, c'est le fond même de la politique allemande des alliés.

Il n'est pas en Europe d'homme réfléchi, qui ne voie aujourd'hui que cette politique doit lier les réparations au relèvement économique de l'Allemagne. Autant dire que tout l'avenir de l'Europe dépend désormais de la coopération qui parviendra à s'établir entre les vainqueurs et les vaincus. Hier encore, même après la signature du traité, certains se figuraient que le dernier mot de la sagesse, c'était l'éternel silence du *no man's land.* Cette illusion s'est enfin dissipée. On s'est aperçu à temps que les deux fragments d'Europe que la guerre a séparés doivent se souder ou périr.



Mais cette soudure n'est possible que si l'on commence par accepter le traité de Versailles, dont la première exigence est que l'Allemagne soit désarmée. Voilà ce que les Anglais, sans parler des Italiens, ne voient pas encore avec la précision désirable. Ils prêtent à la France la crainte puérile de se voir attaquer par l'Allemagne dans six mois. Ils n'ont pas encore compris que, sans désarmement, il n'y aura jamais de démocratie en Allemagne et que, s'il est dangereux de laisser deux cent mille hommes à la disposition du gouvernement désormais réactionnaire de Berlin, c'est que celui-ci en profitera pour préparer sous une forme quelconque un retour de l'île d'Elbe.

En attendant, l'armée allemande permettrait d'ailleurs d'éluder l'application du traité. Voir ce qui se passe en ce moment même en Haute-Silésie, où la situation s'aggrave de jour en jour et où le gouvernement britannique continue à encourager, par son abstention volontaire, les entreprises allemandes contre le plébiscite.

Ce n'est donc point obéir à un parti pris ou à des préoccupations mesquines que de subordonner la future coopération avec l'Allemagne à des conditions bien nettes. Pas de politique de coopération sans consolidation préalable de la démocratie allemande, et, par suite, sans désarmement de l'Allemagne : telle est

la vérité profonde qu'un Premier Ministre d'Angleterre révéla d'ailleurs, le premier, le jour où il lança son fameux défi au « militarisme prussien. « Cette vérité, il serait fâcheux qu'on la perdît de vue dans le temps que les évènements prennent cette singulière tournure.

Philippe MILLET



La Valise entr'ouverte

M. Pralon, ministre de France, est arrivé à Christiania. Son dernier poste avait été Varsovie.

M. Pralon, au bord de la Vistule, avait eu l'occasion d'étudier le difficile problème des frontières orientales de la Pologne. Il avait très exactement renseigné le Quai d'Orsay sur les événements actuels. Il en avait prévu le développement et si, en haut lieu, on avait mieux tenu compte de ses indications peut-être n'aurait-on pas encouragé nos amis Polonais à prendre leurs quartiers d'été à Kief, cette villégiature précaire n'offrant pour eux et pour nous par conséquent, que des dangers.

M. Pralon, dont la caractéristique est le bon sens et la perspicacité, rendra d'utiles services à la France en Norvège. Il a été chaleureusement accueilli au pays des ours blancs et des icebergs.



M. Couget va rejoindre le Palais Bucquoy à Prague. Il y remplacera M. Clément Simon auquel le voisinage de l'église des chevaliers de Malte avait décidément peu réussi.

L'arrivée de M. Couget est attendue avec impatience par nos amis en Bohême, et nous sommes sûrs que sa rectitude de jugement, sa volonté de bien faire, et son charme personnel lui rendront encore plus facile la tâche aisée de représenter la France en Tchécoslovaquie et que dans trois mois il sera aussi amoureux de la « Zlata Praha » (1), que son illustre compatriote, le général Pellé.



Avec Essad Pacha, assassiné à 62 ans, disparaît une bien curieuse figure d'Albanais, moitié ruse et moitié courage, assez semblable à celle d'Ali, pacha de Janina, qui tour à tour flattait Napoléon Ier, et intriguait avec l'Angleterre. Essad flirta successivement avec l'Autriche, l'Italie, la Serbie...



Le Prince de Talleyrand disait d'un de ses collègues : Quel intérêt peut-il bien avoir à être malade ? — Nous demanderons plus simplement : Quel est le gouvernement qui profitera le mieux de la suppression d'Essad Pacha ?



Son Excellence Samad Khan fait ouvertement campagne contre son propre ministre des affaires étrangères qu'il accuse d'être aussi Francophobe qu'Anglophile. Cette francophobie aurait besoin d'être vérifiée, mais, direz-vous, la Perse est un peu loin ? — Demandez donc à Son Excellence Samad Khan s'il est encore Ministre de Perse à Paris, et si cette haute dignité ne lui a pas été retirée précisément par le Prince Firouz dont il dit tant de mal ?



L'Europe Nouvelle a publié récemment les tristes réflexions d'un consul général envoyé comme ministre plénopitentiaire sous les tropiques. « *Si le nouveau Ministre, nous écrit un lecteur, est effrayé par les graves affaires politiques qu'il va être appelé à traiter, qu'il se rassure ! Le meilleur de son temps sera absorbé par des lettres de collègues réclamant des cigares.* »

Hélas il y a sous les tropiques d'autres postes que La Havane, et où l'on n'a même pas le plaisir... de faire le plaisir des autres !



On dit que M. Lanel, sous-directeur d'Amérique au Ministère des Affaires étrangères, cèdera bientôt sa place à M. Dejean, qui est encore très éloigné de l'âge de la retraite. Nous ne pouvons qu'applaudir à ce rajeunissement, sans aucune critique à l'égard de M. Lanel, qui a toujours fait tout son devoir. Mais n'y a-t-il pas au Quai d'Orsay d'autres agents, pour qui l'âge de la retraite a déjà sonné et qui restent nonchalamment sur leur rond de cuir, tels ces dormeurs qui font la sourde oreille à leur réveille-matin ?



Certains partisans de l'ex-roi Constantin n'ont pas perdu tout espoir de ramener sur le trône de Grèce ce souverain anémique ainsi que sa très robuste et très fougueuse épouse.

Lorsque ce couple singulier présidait encore aux destinées du peuple Hellène, la diplomatie allemande se plaignait amèrement des tergiversations de l'impérial beau-frère, et de ses hésitations à rompre définitivement avec la politique de M. Venizelos, pour entrer en guerre aux côtés de la Bulgarie.

Mais elle trouvait auprès de la reine Sophie le plus fidèle et le plus énergique appui. Souvent, les rares promeneurs voyaient stationner, tard dans la nuit, devant les appartements privés de l'attaché naval allemand, M. von Grancy, une superbe limousine aux armes royales de Grèce. Le chauffeur était occupé à boire en quelque cabaret voisin, et il eût suffi d'un geste pour envoyer l'automobile rouler par la pente rapide de la rue déserte vers une destruction certaine. C'eût été le plus grand des scandales, l'incognito de la visiteuse devant être fatalement trahi au cours d'un retour pédestre et tardif. Mais les Français qui se trouvaient alors à Athènes étaient beaucoup trop galants et chevaleresques pour faire un pareil tort à une femme, même ennemie...



Le ministre d'Allemagne à Athènes était alors le comte von Mirbach, digne émule du Prince d'Eulenbourg. Un jeune Grec, victime de ses assiduités, avait porté plainte, et l'affaire était arrivée jusqu'aux oreilles de M. de Schenk, chargé de la propagande allemande, qui ne fut pas fâché qu'un pareil incident éclaboussât la réputation d'un chef qui ne partageait pas toutes ses idées. Un complot fut vite ourdi, et il ne s'agissait de rien de moins que d'obtenir de gré ou de force le départ de M. Von Mirbach, soit en le faisant démissionner sous la crainte d'un scandale, soit en faisant de-

(1) La Prague dorée.

mander son rappel par une démarche personnelle du roi Constantin auprès de l'Empereur Guillaume.

La reine Sophie fut vite gagnée à ce projet, et elle eût à ce sujet une conversation décisive avec l'attaché naval allemand, M. Von Grancy, et promit d'user de toute son influence pour épargner au prestige allemand une flétrissure, en éloignant discrètement le trop entreprenant ministre. Cette peine lui fut épargnée par la diplomatie de l'Entente; presque aussitôt, en effet, l'Angleterre et la France exigeaient le renvoi du personnel des légations d'Allemagne, d'Autriche, de Bulgarie et de Turquie.

Le quai d'Orsay, en collaborant à cette très utile mesure, savait-il l'immense service qu'il rendait par la même occasion à M. le Comte von Mirbach?



Ceci se passait en l'an de Grâce 19... dans l'île des Pingouins. Un quasi-octogénaire ayant tiré victorieusement ses concitoyens d'une guerre malheureuse, brigua la plus haute dignité de l'Etat, et se vit préférer un homme plus jeune. Ce dernier s'empressa de rendre visite aux différentes cités de la République, et, étant tombé assez piteusement de son carosse, ses médecins lui prescrivaient un repos absolu de quelque durée, loin des affaires, loin des honneurs, dans une campagne déserte. Comme on parlait de cet incident à son rival évincé : « Que voulez-vous, répliqua-t-il avec un cruel sourire, ils ont eu peur de nommer un vieillard, et ils ont choisi un gâteux. »



M. Gaussen, ministre de France en Argentine vient de faire à M. le Président Irigoyen une visite d'adieu. Le nouveau ministre de Bulgarie en Suisse, M. Swetoslaw Pomenoff, vient de présenter ses lettres de créance à M. Metta. — M. le baron de Gajern, conseiller de l'ancienne ambassade Austro-Hongroise, a été accrédité en qualité de chargé d'affaires d'Autriche à Madrid. — M. Juge a été nommé attaché commercial à l'Ambassade de France à Madrid. — M. Patijn, secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas a été envoyé à Londres en mission spéciale. — M. Melvill van Carbee, ministre des Pays-Bas à Varsovie résigne volontairement ses fonctions. — Sir Ronald Graham, ministre d'Angleterre à La Haye, est parti pour Londres. — M. Thorbecke, attaché à la Légation des Pays-Bas à Paris vient d'être nommé secrétaire de Légation.

Consulats : *M. Ansmink est nommé Consul des Pays-Bas à Stuttgart à titre honorifique.*

LE DIPLOMATE ERRANT.



L'EUROPE NOUVELLE a publié dans sa rubrique " SOURCES ET DOCUMENTS "

N° du 23 Mai : LES CONDITIONS DE PAIX AVEC LA HONGRIE. — 1° La note d'envoi d'Apponyi accompagnant les remarques de la délégation hongroise. — 2° La lettre d'envoi de M. Millerand de la réponse des Puissances Alliées et Associées. — 3° Les principales clauses des Conditions de Paix et une carte des nouvelles frontières.

La Leçon des Elections Allemandes

Rarement scrutin apporta moins de surprises que celui du 6 juin. Renforcement considérable des partis de droite, écrasement de la bourgeoisie démocrate, affaiblissement des socialistes majoritaires, accroissement énorme du parti indépendant, échec complet des communistes, le centre maintenant avec peine ses positions et voyant se développer à sa droite un parti populaire bavarois et un parti chrétien rhénan, dont les 21 membres, unis aux cinq députés guelfes du Hanovre, représenteront au Reichstag l'idée fédéraliste, tel est le bilan d'une bataille électorale dont les partis en présence mesuraient toute l'importance. Avec leurs 110 députés, et malgré la perte de 55 sièges, les socialistes majoritaires seront encore le parti le plus nombreux du Reichstag ; mais, à leur gauche, les indépendants seront 80, au lieu de 22, tandis qu'à droite, 65 conservateurs nationalistes, agissant d'accord avec les 61 membres du parti populaire allemand, domineront les autres partis bourgeois. C'est un rude échec pour la coalition gouvernementale, encore plus rude si l'on fait état du nombre considérable des abstentions ; l'an dernier, 30 millions d'électeurs sur 34 avaient pris part au vote ; il n'y eut, le 6 juin, que 22 millions de suffrages pour 30 millions d'inscrits. Indifférence ou mécontentement, telle est l'attitude du peuple allemand en face de ses maîtres : par colère ou par lassitude, il va aux extrêmes, soit qu'il songe à refaire l'ancienne Allemagne, soit qu'il rêve de révolution. Mais, s'il est révolutionnaire, il demeure pacifique : les partisans des expériences communistes ont subi un échec complet.

Dans la mesure où elle s'identifie, avec les méthodes parlementaires, l'idée démocratique sort donc meurtrie de l'aventure : du moins, la victoire des indépendants et le demi succès des majoritaires prouve qu'elle n'est pas morte et qu'il y a un fort parti qui *veut* la démocratie : le malheur est que, faute d'expérience politique et craignant de se compromettre auprès des admirateurs frénétiques des soviets, il n'ose pas dire *comment* il la veut : les formes violentes d'opposition auxquelles les indépendants ont parfois eu recours, marquent le désarroi d'hommes ignorants des principes de la « méthode » politique, bien plus qu'ils ne trahissent un plan arrêté de bouleversement général.



La situation politique électorale est nette : la situation politique l'est beaucoup moins — la R. P. intégrale, a de ces effets. — Aux 126 députés de la droite font équilibre 110 majoritaires, 45 démocrates et 67 membres du Centre ; c'est une majorité insuffisante pour gouverner, alors que l'on peut escompter, dans les grands débats, l'union de l'extrême droite et de l'extrême gauche et l'on est en droit de supposer que le parti fédéraliste voudra jouer dans les luttes parlementaires un rôle d'arbitre auquel il n'a aucun droit. La formation d'un gouvernement de gauche par l'union des deux fractions socialistes, exigerait, de la part des chefs indépendants, l'abandon d'une tactique d'opposition qui leur a trop bien réussi pour qu'ils y renoncent bénévolement : malgré les avances du *Vorwaerts*, elle semble d'ores et déjà écartée. Il ne reste donc plus que l'hypothèse d'un glissement à droite et de la formation d'un gouvernement unissant au parti populaire, — discrètement soutenu

par les nationalistes monarchistes, — les fédéralistes, les démocrates et la plus grande partie du Centre. Il y aura, il est vrai, des grincements de dents chez certains membres du Centre et l'on peut prévoir que les amis d'Erzberger trouveront une combinaison à laquelle applaudiront les amis d'Helfferich ; de leur côté, les doctrinaires du *Berliner Tageblatt* répéteront qu'aucun gouvernement n'est possible sans la participation des représentants de la classe ouvrière ; mais tous les démocrates ne sont pas de cet avis : le ministre Schiffer, demeuré à Berlin lors du coup d'Etat, y a eu une étrange attitude et Gessler a fait l'éloge du loyalisme des chefs de l'armée. Pour leur rendre plus aisé l'abandon des sacrés principes, on verra d'ailleurs, peut-être, des représentants de l'extrême aile droite majoritaire, tel Auguste Müller, l'ancien sous-secrétaire d'Etat de Guillaume II, imiter leur exemple et accepter de collaborer avec les amis de Stresemann.

Peu importe d'ailleurs. On peut imaginer une combinaison de ce genre ou telle autre qu'on lui préférera : elles seront également instables. Un des soucis les plus pressants du nouveau ministère, quel qu'il soit, sera de préparer de nouvelles élections.



Ce sont là jeux de couloirs. Qu'on ne leur prête, si l'on veut qu'un intérêt médiocre ; du moins faut-il clairement percevoir les termes du problème qui se pose maintenant devant nous et que, de toutes parts et pour des raisons très diverses, on va chercher à embrouiller.

Déjà, la *Gazette de Francfort* nous accuse d'être les auteurs de la mésaventure de la majorité gouvernementale, et un diplomate anglais, dont nous respecterons l'anonymat facile à percer, a déploré devant un correspondant du *Matin* les erreurs de la politique alliée. On a dit ici même, lors du coup d'Etat Kapp-Lüttwitz, que l'Entente avait sa lourde part de responsabilité dans le discrédit qui frappait le gouvernement Bauer ; et nous avons déploré la « politique de la douche écossaise » que les alliés ont suivie depuis un an... Il ne faut tout de même rien exagérer...

La coalition gouvernementale meurt de la faiblesse, dont elle a donné de trop nombreux témoignages, en face de l'arrogance des militaires ; c'est parce que, après Bauer, Hermann Müller a capitulé devant les exigences de la Reichswehr au mépris de déclarations solennelles que les ouvriers majoritaires ont passé en foule au parti indépendant. De cela l'Entente n'est certes pas responsable à moins que l'on ne veuille dire qu'elle aurait dû rappeler le cabinet Müller à ses engagements. Nous aurions pu, il est vrai, par des concessions habilement dosées, obtenir davantage des gouvernements défunts et à coup sûr, fortifier leur position en Allemagne ; il est même probable que notre intérêt eût été d'agir de la sorte. Mais si ce que nous voulons d'abord, c'est la clarté, félicitons-nous de ce qui se passe : le problème de l'exécution du traité est maintenant bien posé.



Plus de six millions d'électeurs allemands estiment qu'il faut renoncer aux erreurs de la « politique cosmopolite » et revenir aux saines doctrines nationales ; entendez que soit ouvertement comme Helfferich ou le pétulant baron de Lersner, soit avec plus de modération dans les paroles et plus de respect des formes dans les attitudes comme Stinnes, plus de six millions d'Allemands veulent le retour aux régimes du passé, seul moyen pensent-ils d'échapper à l'exécution du Traité de Versailles. Pour trouver des hommes prêts à l'observation du Traité, il faut aller jusqu'aux indépendants. Majoritaires, centristes, et démocrates ont été élus sur un programme révisionniste et l'on peut aisément prophétiser que, s'ils acceptent de collaborer peu ou prou avec les partisans conservateurs ils devront, sous peine de passer pour antipatriotes, adopter le programme « national » de leurs alliés ; les combinaisons et les transactions porteront sur des questions de politique intérieure ; en politique extérieure c'est l'intransigeance qui l'emportera.

Nous découvrons, trop tard, que dans l'Europe née de la guerre, politique intérieure et politique extérieure sont pour un grand pays choses inséparables. Si nous voulons l'exécution du traité, nous ne devons pas avoir peur de nouveaux progrès des indépendants. Mais leur programme de réformes — qui ne va pas sans hardiesse, encore qu'il demeure pacifique, n'effarouchera-t-il pas la « modération » française ? Si nous souhaitons d'abord la consolidation de l'ordre établi — chez nous, — il est difficile de la combattre chez autrui : mais qu'adviendra-t-il alors du traité ?

D'aucuns, qui pressentaient ce fâcheux dilemme et que les audaces des indépendants effrayaient, mettaient leurs espoirs dans les progrès des fédéralistes bavarois et rhénans : puissent leurs yeux s'être ouverts à la lumière du 6 juin ! Il y aura au Reichstag 26 « fédéralistes » ; encore, parmi eux, trouvera-t-on des hommes comme le Docteur Mayer, Chargé d'affaires d'Allemagne à Paris et très fidèle serviteur du gouvernement de Berlin. A la veille du scrutin, Hermann Müller a fait le voyage de Munich ; moyennant quelques concessions d'amour-propre au particularisme, il a obtenu l'envoi de troupes bavaroises pour garder Berlin. C'est la peur du socialisme et de ses « porcheries », disait le Docteur Heim, qui éloignait la Bavière de la Prusse. Installez à Berlin un pouvoir sagement conservateur, — et, loin de chercher à relâcher le lien qui les unit au reste de l'Empire, les Bavarois travailleront à le resserrer, contre Kapp et Spartacus, mais avec tout gouvernement allemand qui respectera les libertés traditionnelles du Sud. Un Père Joseph aurait pu autrefois jouer cette double partie : révolutionnaire à Berlin, il eût, à Munich, encouragé conservateurs et monarchistes. Les conditions actuelles de la politique s'accommodent mal — au moins en France — de ces combinaisons savantes, jamais nous n'y passerons maîtres... Mieux vaut renoncer à certaines illusions !



A la veille de Spa, il n'est pas mauvais que la situation se soit ainsi éclaircie. Peu importe le dosage des groupes. Toute combinaison dans laquelle entrera le parti populaire allemand avec ses immenses ressources financières, ses journaux, sa clientèle, — avec aussi, la valeur très réelle de projets de réforme sociale, aura pour objectif, plus ou moins avoué le sabotage du Traité. Ce n'est pas de l'industrie westphalo-rhénane qu'il faut attendre une volonté de réparer et un Hugo Stinnes ne lie le relèvement économique de l'Allemagne au problème des réparations que pour échapper à l'obligation de réparer. Pourtant la nécessité de ce relèvement pour l'Europe et pour la France

demeure... Il reste indispensable et risque de devenir dangereux...

D'autres que les Français découvrent cette nécessité dont ils auront autant que nous les bénéfices. Les Français surtout peuvent discerner ce danger qui les menace d'abord.



Il est un autre péril contre lequel ils se doivent de prévenir l'Entente... A en croire de trop complaisants informateurs les communistes d'Allemagne préparent un grand coup ; éventualité peu redoutable, si l'élément militaire n'avait un trop réel intérêt à mettre en scène une nouvelle révolution bolcheviste dont la répression fournirait une occasion commode de désorganiser, en brisant le parti indépendant, la seule force qui barre la route à la réaction prussienne. Si l'Allemagne est de nouveau la proie de l'anarchie ne serait-ce pas folie que d'exiger son désarmement ? Nous connaissons le thème et ses innombrables variations...

La solution de la question du désarmement n'a jamais été plus urgente ; il faut faire vite, très vite, et, puisqu'il est nécessaire de répondre par avance à certains arguments en faveur du maintien d'une armée allemande forte, il faut résoudre, sans tarder, — on le peut — le problème de l'organisation de la police allemande. Faute de prendre ces précautions, nous allons à une redoutable aventure, car les mêmes hommes qui causent avec Krassine, ont peur du bolchevisme allemand...



Plus le problème germanique se complique, plus les alliés risquent de le comprendre de manières différentes... Et ce n'est pas, pour nous, le moindre danger de ce retour aux hommes et aux formes du passé dont les élections du 6 juin sont le signe avant-coureur. Les malentendus d'avant-guerre ressuscitent. Il y a encore un remède : que la France définisse sa politique à l'égard de l'Allemagne et qu'elle en démontre aux Alliés les vertus. Pour cela, il ne suffit pas d'énoncer inlassablement quelques axiomes. Il faut prouver que nos affirmations s'appuient sur une connaissance réelle des choses d'outre-Rhin ; il faut que la précision des informations comme la largeur des vues du Cabinet de Paris donnent à Londres et à Rome, le sentiment que l'on sait, à Paris, mieux qu'ailleurs, ce qu'est l'Allemagne, qu'on y recueille plus de renseignements, qu'on les contrôle plus sévèrement, qu'on est mieux en mesure de les interpréter. Nous avons besoin d'enquêteurs nombreux, attentifs, sans parti pris. Nous voulons croire qu'ils existent et que leurs avis sont écoutés.

RENÉ DANIEL.



Illustres Voyageurs en Italie

Il était curieux d'analyser l'espèce de choc en retour que la vue de l'Italie a toujours provoqué chez les artistes des différentes nations qui l'ont visitée. La passion pour la péninsule n'est pas une affaire de mode : depuis le XVe siècle il y a une tradition non interrompue d'italianisants en mal de passer les Alpes ou aspirant à y retourner. Des voyageurs partis pour plusieurs semaines, sont restés là-bas des mois et même des années, conquis et retenus par des sentiments très divers, mais où domine celui d'une admiration pleine d'enseignement. On connaît le cri de joie d'un Michelet et son exclamation ingénue : « Ma nourrice Italie ! » On savait aussi quelle influence profonde la terre classique avait exercée sur quelques esprits supérieurs. M. André Maurel a pensé qu'il serait intéressant d'étudier de près le retentissement du spectacle italien à travers l'œuvre de Rabelais, de Ruskin et de Stendhal et il a refait avec eux le voyage de ces écrivains fameux (1).

Rabelais est peut-être le plus original d'entre eux, puisqu'il ne se contente pas de trouver en Italie des sources d'inspiration, mais qu'il fait profiter Rome de son génie multiple, original et imprévu. Il y entreprend des cures médicales extraordinaires comme celle du cardinal du Bellay que les médecins avaient abandonné et que maître François guérit en un tour de main. Il participe avec Philibert Delorme aux premières fouilles, se met à la tête des ouvriers, conseille les contremaîtres. Il édite la première *Topographie romaine*. Il achève enfin de se rendre populaire en suggérant aux artificiers chargés des fêtes publiques toutes sortes de feux de joie, d'embrasements et de fusées d'un goût très nouveau. Et il s'enivre de la volupté de la vie renaissante, du spectacle des marbres antiques mis au jour, de l'immense activité artistique qui dévore les contemporains de ces temps prodigieux. Rabelais apporte à l'Italie la joie de vivre, mais il en conserve l'image d'une existence bouillonnante et unique.

Autre Français, Stendhal ne sera pas moins impressionné, à des siècles de distance, par la péninsule lorsque, en 1801, il aborde Milan, sa patrie d'élection, avec l'armée de Napoléon. Ignorant des arts et de l'histoire, c'est, tout d'abord, le cri d'étonnement et d'amour du jeune homme qui découvre la beauté. Et puis, plus tard, avec l'âge, la réflexion, c'est une passion consciente et raisonnée pour cet admirable pays qu'il répand de tous les côtés.

Nul plus que lui, on peut le dire, n'a aimé les cités et les paysages italiens parce que nul n'a senti avec plus de force la douceur de ce climat incomparable et la mollesse sensuelle de ces mœurs charmantes. Nul non plus n'a davantage haï les hypocrisies, les préjugés, l'amour-propre et la vanité. Ajoutez à cela qu'il n'est pas moins épris de la nature italienne proprement dite : c'est « comme un archet qui joue sur son âme ». Enfin vis-à-vis de la peinture et de la sculpture, il est dans un état de ravissement : la beauté le transporte, il en subit le magnétisme, d'où qu'elle vienne, encore qu'il distingue parfaitement la lombarde de la florentine et de la romaine.

Avouons qu'il eût été dommage qu'un tel esprit ne se fût pas trouvé en Italie au début du XIXe siècle pour nous en donner un tableau aussi complet,

(1) L'Art de voyager en Italie (Hachette, éditeur).

aussi calqué, Stendhal n'est pas seulement le plus charmant des Français en voyage, c'est, sous son apparente légèreté, l'un des esprits les plus profonds, l'un des observateurs les plus solides. C'est plus et mieux qu'un touriste intelligent, c'est un homme qui était né pour vivre dans le milieu italien de cette époque, qui s'y est retrouvé soi-même et nous a fait part de sa découverte en quelques volumes de profonde joie. Et c'est probablement, en fin de compte, la plus remarquable des relations de voyage en Italie que Français ait jamais écrite.

Les séjours de Ruskin sont d'une nature bien différente et M. André Maurel n'a pas eu de peine à souligner l'originalité foncière du grand écrivain anglais. Cet homme du Nord, à l'inverse de Stendhal, si souple, si disposé à se glisser dans l'âme étrangère, est demeuré lui-même, farouchement, sur la terre italienne : « Il est demeuré un pur Anglais, et, du coup, il a glorifié en Italie tout ce qui n'est pas latin, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas l'Italie ». C'est ainsi que l'art de la Renaissance, cette véritable résurrection gréco-latine, il l'a condamnée au nom de son art septentrional, merveilleux dans les brumes du Nord, blasphématisé dans la lumière du Midi.

Ruskin n'est donc pas un de ceux sur lesquels l'Italie ait produit une influence très bienfaisante (encore qu'elle lui ait inspiré d'admirables pages vénitiennes). En revanche, comment mesurer le retentissement de la nature italienne sur l'âme de Gœthe ? Il est formidable. Sans le séjour à Rome, l'œuvre de l'auteur de *Werther* eût été celle d'un grand Allemand, mais non pas celle d'un homme tout court. Cet admirable équilibre de l'esprit, ce n'est qu'après le voyage en Italie, lorsqu'il fut devenu, selon sa propre expression, « un homme nouveau » qu'il put le réaliser. *Iphigénie en Tauride*, *Egmont* ont été directement influencés par cette évolution de leur auteur, et combien d'autres pages n'ont dû d'être écrites qu'au séjour par delà les Alpes de celui qui les avait conçues.

Rabelais, Stendhal, Ruskin et Gœthe représentent donc, à des titres divers, les formes différentes que peut revêtir l'emprise du génie italien sur eux qui se soumettent à lui. On notera que son caractère fondamental est de *révéler* les esprits à eux-mêmes, de les éclairer tout à coup dans un grand jet de lumière. C'est en cela que l'Italie est surtout bienfaisante et créatrice.

JULES BERTAUT.



La Chine et la Politique Française

LES DÉCLARATIONS DE WANG-KING-KI. — LE PÉRIL BOLCHEVISTE ET LE PÉRIL JAPONAIS. — LA SITUATION DE LA FRANCE EN EXTRÊME-ORIENT. — LES PRINCIPES D'UNE POLITIQUE FUTURE.

M. Wang King-Ki, professeur à l'Université de Pékin et conseiller juridique du Wai Chiao Pou, qui fut pendant toute la durée de la Conférence de la Paix secrétaire particulier du chef de la Délégation chinoise, a fait récemment à La Politique de Pékin *une si intéressante déclaration que nous n'hésitons pas à en reproduire le long extrait suivant :*

« Au point de vue extérieur, a-t-il dit, la Chine est prise entre deux périls immédiats : celui du bolchevisme russe et celui du militarisme japonais. Quelle sera l'attitude de la France à son égard ?

La France, dans le passé, a eu sans doute une politique de rapprochement avec la Chine, inspirée par un but d'expansion purement économique. Cependant elle a eu aussi à tenir compte de deux autres facteurs : son alliance avec la Russie et son protectorat sur les Missions Catholiques. Par son alliance avec la Russie, elle a eu à favoriser plus ou moins les tendances agressives de ce pays à notre égard. En exerçant son protectorat sur les Missions Catholiques, elle a eu souvent des démêlés directs avec notre Gouvernement. Si bien que les mobiles qui ont dicté l'action de la France en Chine n'ont pas toujours paru, aux yeux des Chinois, exempts de tout détachement politique et qu'il en est résulté, de loin en loin, certains heurts nuisibles à nos bonnes relations réciproques.

A l'heure actuelle, pourtant, le champ est largement déblayé de ces causes de conflits. La Russie tzariste s'est écroulée, emportant avec elle son programme d'expansion impérialiste. Ce premier facteur est donc évanoui ; il s'agit simplement que le Japon ne prenne pas la place de la Russie dans les plans politiques de la France. Quant au second facteur, il s'est pour ainsi dire éteint de lui-même puisque nous n'avons plus de litiges provenant du fait des Missions.

Dès lors, pourquoi la France ne travaillerait-elle pas efficacement à une politique de rapprochement qui donne des fruits ?...

Le bolchevisme russe est à nos portes.

Supposez donc que la vague rouge, par un moyen ou par un autre, submerge la Chine et s'étende de Riga à Hongkong ; vous en voyez les effets pour l'Europe qui a tant de peine en ce moment à se défendre elle-même de ce courant destructeur !

Le péril japonais n'est pas moindre. Sans doute la masse de la population chinoise est-elle réfractaire à toute emprise japonaise. Le souvenir est toujours aussi cuisant pour elle de l'ultimatum du 7 mai 1915. Mais il faut compter avec les nécessités financières auxquelles nous sommes en proie et aussi avec ce grand guérisseur de tous les maux : le temps. Si nulle aide ne nous vient d'ailleurs, si même notre appel est rejeté par ceux auxquels nous nous adressons, qui sait si, un jour, nous ne serons pas forcés, bon gré mal gré, de nous jeter dans les bras de nos voisins ?

A supposer alors qu'une entente étroite intervienne entre les deux pays, qui ne voit les possibilités futures ? Le Japon, militarisé à outrance et promoteur du mouvement panasiatique, ne cherchera-t-il pas la réalisation du vieux dessein qui lui est cher ?

On nous dit bien que le vent est à la Démocratie et au désarmement universel. On nous dit bien encore qu'un organe nouveau est sorti de la Conférence de la Paix : la Ligue des Nations et qu'il peut être le régulateur de la vie future des Peuples ! Mais n'est-ce pas trop risquer que de s'abandonner aveuglément à de telles espérances ? La preuve de la valeur de la Ligue des Nations est encore à faire...

Dans ces conditions, est-il si chimérique de prévoir une alliance du Japon et de la Chine, la première armant la seconde pour assurer une revanche du monde jaune sur le monde blanc ? n'est-il pas prudent, dès maintenant, de couper court à ce rêve d'hégémonie que l'indifférence de l'Europe à notre égard risquerait de favoriser ?

La France, est en mesure désormais d'assumer une politique de collaboration franche avec la

Chine. Indépendante tant à l'égard de la Russie bolcheviste que du Japon impérialiste, elle a un rôle à jouer en Extrême-Orient comme instrument actif du maintien de l'équilibre mondial et comme, ce faisant, elle travaillera pour le bien de l'humanité, son caractère généreux et chevaleresque lui impose dès maintenant de s'employer à cette grande mission ».

On ne peut faire plus directement appel à l'action politique de la France en Extrême-Orient. Pressant et flatteur, un tel appel, surtout lorsqu'il vient d'une personnalité chinoise aussi en vue que son auteur, mérite une particulière attention.



Les deux périls qui, selon M. Wang King-Ki menacent la Chine intéressent d'ailleurs le monde entier, et si comme il le souhaite, la France s'emploie à les conjurer, c'est en effet pour l'humanité toute entière qu'elle travaillera. Examinons-les rapidement.

« Pour sauver le pouvoir des commissaires du peuple d'une faillite ignominieuse, écrivait hier M. René Pinon, dans *la Revue des Deux Mondes*, c'est en Asie qu'il faut aller chercher des forces et des ressources nouvelles ; on y prêchera un bolchevisme spécial, nationaliste et militaire, qui promet à ses adeptes la fin des suprématies européennes et qui, aux volontaires qui viendront s'enrôler sous ses drapeaux rouges, montre de loin l'Europe « capitaliste » à ravager. »

Présentée de cette manière, la prévision nous paraît trop absolue et trop sommairement exprimée. Mais elle suffit en tous les cas pour donner raison à M. Wang et pour nous faire adopter sa manière de voir sur le premier danger qu'il envisage.

Ce qu'il dit du second danger, le militarisme japonais ne nous paraît pas moins exact.

L'esprit militariste des Japonais est de notoriété publique. Ce n'est pas que nous nous croyions à la veille de voir les Japonais encadrer les habitants de l'Asie et reprendre vers l'Ouest le chemin des invasions par « la route de la soie » ou quelque autre pareille. Le péril jaune du moins sous cette forme guerrière n'est pas à l'horizon ; bien des obstacles qui n'existaient pas jadis se dressent sur sa route, dont le moindre n'est pas la situation intérieure du Japon où les problèmes sociaux solliciteront certainement de plus en plus l'attention du gouvernement. Toutefois nous savons quelles sont les tendances d'une nation militaire qui s'enrichit et se sent grandir dans le monde avec une incroyable rapidité. Ses écrits et ses discours que l'on pourrait citer en masse sont là pour témoigner de son rêve d'hégémonie panasiatique et ce n'est pas à nous, possesseurs de l'Indo-Chine qu'il est nécessaire, depuis le fameux rapport du lieutenant général Kodama, vice-roi gouverneur de Formose, en 1902, de les rappeler.

Ainsi, sommes-nous d'accord avec M. Wang sur l'ensemble de ses vues. Il nous reste à examiner si l'aide qu'il attend de la France est justifiée, c'est-à-dire si nous sommes prêts autant par intérêt que par générosité, à écarter de la Chine les périls qui la menacent.



La France a de grands intérêts à sauvegarder dans ses possessions d'Indo-Chine et d'Océanie. La question d'Extrême-Orient si sérieusement posée depuis que les Etats-Unis sont entrés en jeu lui font un devoir d'y songer. Nous savons parfaitement qu'il ne saurait s'agir pour elle d'une politique d'expansion que ni le chiffre de sa population ni sa volonté de ne pas céder aux tentations de l'impérialisme ne lui permettent. Nous demandons simplement que notre diplomatie assurant partout notre entente avec nos voisins nous garantisse par le monde les situations que nous y avons acquises.

Si nous entrevoyons de graves événements en Extrême-Orient, c'est un motif de plus pour nous de tenir au voisinage d'une Chine unie, forte et dont les sympathies, au moment critique, soient pour nous une sauvegarde.

D'autre part, les richesses dont le sol et le sous-sol de la Chine abondent promettent à ce pays un avenir économique exceptionnel. Toutes les puissances ont intérêt à entretenir avec lui des relations d'affaires de plus en plus nombreuses et suivies. La France comme les autres. Dès à présent les Français sont de gros acheteurs en Chine. Par contre, ils n'ont jamais vendu à ce pays ce que les Allemands ou les Anglais, pour ne parler que de ceux-là, ont pu lui vendre. Cela tient en partie, il est vrai, à des causes qui les dépassent. Parmi ces causes, il en est que les banques et les compagnies de transport françaises connaissent bien.

Il nous faut une flotte de commerce, un bateau de plus pour l'Extrême-Orient, c'est un gage de profit, un capital bien placé.

M. Ye Kong-Tcho, haut commissaire industriel qui séjourna en France pendant la Conférence, vient de développer un programme économique devant la Chambre de commerce de Pékin. Son nom en pareille matière fait autorité en Chine et l'on peut s'en remettre à lui de l'effort à faire. Peut-on d'ailleurs douter de l'avenir économique de la Chine ?

Mais pour qu'elle mène à bien ce qu'elle a déjà entrepris, il lui faut la paix intérieure. La France doit encourager de toutes ses forces. Nordistes et Sudistes à s'entendre. Les moyens officiels qu'elle a employés jusqu'à présent de concert avec des puissances amies n'ont malheureusement pas donné de résultats ; c'est plutôt, semble-t-il, sur des conversations privées avec les membres influents des deux partis qu'elle doit compter dorénavant pour arriver au but. Souhaitons que la présence prochaine en Chine de hautes personnalités du monde politique et scientifique français qui seront les hôtes de Pékin et de Canton, serve enfin à l'atteindre (1).

Outre l'intérêt, la générosité et l'esprit chevaleresque de la France auxquels M. Wang fait appel en faveur de son pays, nous incitent à écarter de celui-ci tout péril. Faire politique de grande puissance consiste aujourd'hui pour la France à atteindre partout par son prestige et son autorité morale, au rayonnement et à la sécurité que sa population relativement faible ne peut lui assurer. Nous croyons être en parfait accord sur ce point avec notre ministre des Colonies, M. Albert Sarraut, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine qui nous disait un jour :

« Notre politique n'est pas d'expansion ; nous voudrions seulement voir l'Indo-Chine devenir le centre d'une influence française raisonnable en Extrême-Orient. »

(1) Voir dans l'*Europe Nouvelle*, une interview de M. Painlevé avant son départ pour la Chine.

Quel plus beau programme pouvons-nous nous fixer ? Toute la générosité en même temps que toute la pondération et le sentiment de la justice qui caractérisent notre race tiennent dans ces deux mots que des étrangers, tels que M. Wang King-Ki, semblent avoir médités, lorsqu'ils font appel à nous.

La France que nul esprit de conquête ne guide en Extrême-Orient (pas plus du reste qu'ailleurs) est donc prête pour les raisons que nous avons données à s'employer à prévenir tout conflit dans cette partie du globe et à y maintenir un équilibre profitable à l'humanité entière.

André Duboscq.



HARDING-COOLIDGE

Le résultat de la Convention républicaine de Chicago.

Le 13 juin après plusieurs jours de débats et 11 tours de scrutin, la Convention républicaine de Chicago a proclamé M. Warren G. Harding candidat du parti à la présidence de la République par 674 voix sur 986 votants. Dans la même séance, M. Coolidge était élu candidat à la vice-présidence.

Quoi qu'en disent ceux qui ne sauraient avouer leur surprise devant les événements même les plus imprévus, le résultat de la convention républicaine est assez inattendu. On avait bien annoncé pendant les dernières semaines qu'à Chicago l'accord se ferait plus probablement sur un candidat de compromis que sur l'un des grands favoris de la première heure, mais le sénateur Harding, malgré l'importance politique de son Etat d'Ohio, le pays natal de Mc Kinley, de Harrison et de Taft, était loin d'être le plus en vue parmi les outsiders, les « dark horses » comme on les appelle là-bas qui pouvaient être les gagnants de la course. A aucun moment la presse ne semble avoir considéré sérieusement ses chances si bien que nous ne savons à peu près rien de ses idées sur les grandes questions domestiques ou internationales. Aux élections primaires de l'Ohio où il était pourtant très soutenu par la « machine » du parti, il a eu une si faible majorité sur le général Wood 125.561 voix contre 109.258), que le *New-York Times* le jugeait évincé de la liste des possibilités présidentielles. Aucun de ses actes antérieurs ne lui a valu la popularité de Wood, de Johnson, de Lowden ou même de Coolidge ; il n'est guère connu que dans l'Ohio où s'est passée toute sa vie de journaliste et de politicien. Après avoir cumulé toutes les fonctions à son journal le « Marion Star », il est devenu président de la « Harding Publishing Company », puis membre du Sénat de l'Etat de 1900 à 1904, lieutenant gouverneur de l'Ohio de 1904 à 1906 ; enfin en 1914, il est entré au Sénat où il a toujours été un des fidèles de la vieille garde du parti républicain qui a fait son succès à Chicago.

L'un des correspondants les mieux informés de la presse de l'Est à Washington, Mark Sullivan, précisait récemment en ces termes les titres du sénateur Harding à la sympathie des plus anciens leaders du parti :

« La vieille garde républicaine accepterait Lowden et serait même assez contente de l'avoir comme candidat mais Harding lui donnerait davantage cette sensation de confortable produite par un soulier bien usé... C'est le but du parti républicain peut-être son idéal le plus cher, après l'expérience de Roosevelt et de Wilson de ramener le centre du pouvoir de la Maison Blanche au Capitole où il était du temps de Mc Kinley. Les leaders républicains sont sûrs que Harding serait un autre Mc Kinley de tempérament égal, tendant à abandonner le pouvoir et les responsabilités plutôt qu'à les attirer toujours à lui, courtois avec tous et plein de déférence à la fois pour les idées et les personnalités du Congrès. »

Si l'on tient compte de ces dispositions et du passé des protecteurs de Harding comme Murray Crane, Elihu Root, Lodge, Knox et le très habile et puissant sénateur Penrose de Pennsylvanie qui refusait son appui à Lowden, on peut s'attendre à une politique âprement américaine et soumise à certains « gros intérêts » de Wall Street.

La nomination de Calvin Coolidge est l'œuvre du même élément rassis du parti républicain. Le gouverneur de Massachussetts, qui a été tour à tour membre de la Chambre et du Sénat de Massachussetts, puis lieutenant gouverneur et enfin gouverneur de son Etat n'était guère connu, de l'avis de toute la presse, avant la grève des policemen de Boston en septembre dernier, et ce n'est qu'au moment où il a été réélu gouverneur comme défenseur de la loi et de l'ordre et champion de l'américanisme que le pays a découvert la valeur de l'homme et recherché les antécédents de ce penseur simple, modeste, taciturne, défiant plutôt austère et même suranné.

Ainsi, grâce à l'adresse incontestable de la vieille garde orthodoxe, le parti républicain a battu de nouveau les progressistes pour revenir peut-être à la politique de Mc Kinley, en tous cas à une ère bien différente de l'administration wilsonienne. Il reste à savoir si les Démocrates lui laisseront l'avantage ; Hoover leur aurait peut-être valu la victoire mais, avec leurs candidats actuels, il y a bien des chances pour que le parti républicain ne renonce pas aisément à l'honneur de donner un président de plus aux Etats-Unis.

M. Marfaing.



L'Idée Française à l'Étranger

Les Livres Français dans l'Europe Centrale

Toute la presse a rententi des doléances de nos éditeurs. Ils ont clamé à tous vents la grande pitié qui est au livre français. Ils nous ont montré la pensée française, au lendemain même de la victoire de la France, menacée d'être éliminée du monde, parce que le livre français coûte trop cher. Papier, cartonnage et reliure, main-d'œuvre typographique ont atteint des prix tellement élevés qu'on ne peut plus songer, disent-ils, ni à réimprimer les ouvrages qui font partie de notre patrimoine littéraire, ni à lancer les œuvres des « jeunes », qui sont peut-être des génies inconnus. Dans ces conditions, il est impossible de songer à l'exportation.

Sur ce thème, nos éditeurs ont adressé d'éloquentes objurgations aux pouvoirs publics. Ils ont imploré l'intervention de toutes les sociétés qui s'occupent de notre expansion intellectuelle. Ils ont bien fait, mais ils ont, je le crains, oublié le proverbe cher à tout homme d'action : « Aide-toi, le ciel t'aidera. »

Considérons un instant le livre non plus comme un messager de la pensée, mais comme une simple marchandise. Or, pour toutes les marchandises françaises, le monde se divise à l'heure actuelle en deux catégories de pays, ceux où notre monnaie fait prime, ceux où notre monnaie est dépréciée — où elle restera longtemps, malgré le récent relèvement, au-dessous de sa valeur nominale. Il ne faut pas être grand clerc pour voir que les pays de la seconde catégorie sont plus nombreux que ceux de la première: Ils comprennent tout le monde anglo-saxon, l'Espagne et l'Amérique latine, les Pays-Bas et la Suisse, l'Europe scandinave, tous clients du livre français. En tous ces pays, le déséquilibre des changes travaille pour nous. Les charges qui pèsent sur la librairie française sont, en effet, compensées par la hausse du change canadien, brésilien, argentin, suisse, suédois, etc. Qu'importe que le prix de revient d'un livre français ait doublé, si la valeur du dollar a plus que doublé, si, à certaines heures, elle a plus que triplé !

Aussi je me refuse à croire au miracle en vertu duquel les livres français ou les revues françaises auraient vu se restreindre leurs débouchés américains. Ou plutôt, si ce miracle déplorable se produit, c'est un mystère qui se passe tout entier dans la poche des intermédiaires, commissionnaires français ou détaillants étrangers. Quand le livre français marqué cinq francs se vend cinq francs en Suisse, c'est comme s'il se vendait, suivant les jours, 12 ou 15 francs de notre monnaie. Que penser de l'impudence de ceux qui réalisent d'aussi scandaleux bénéfices, ou même de ceux qui ont la prétention de faire un cadeau à leur clientèle suisse en lui accordant une remise de 20 % ? Et quand on pousse l'audace jusqu'à vendre, à Helsingfors, le livre marqué cinq francs au prix de 15 marks, en un temps où le mark finlandais vaut à peu près le franc, il ne faut pas s'étonner que l'influence intellectuelle de l'Allemagne reste prépondérante en Finlande.

Nous n'avons pas besoin de démontrer que, dans tous les pays ci-dessus énumérés, il suffirait d'une bonne organisation de la vente non seulement pour garantir la situation du livre français, mais pour lui assurer des débouchés plus étendus que ceux qu'il a jamais possédés, disons depuis les XVIIe et XVIIIe siècles. Seulement cette organisation n'est concevable qu'avec un groupement solide des éditeurs français. Espérons que la *Maison du Livre* sera ce groupement. Espérons surtout que les grosses maisons, celles qui se croient capables de *fare dà se*, n'auront pas l'égoïsme de faire bande à part.



Mais passons aux pays de la seconde catégorie, aux pays à monnaie plus basse que notre franc. Ici le phénomène du change joue en plein contre nous. Le livre français, déjà très cher quand on le paie en francs, devient un objet de haut luxe quand il s'agit de l'échanger contre des marks allemands ou polonais, des couronnes autrichiennes ou tchécoslovaques des léi roumains, des dinars yougoslaves. Faut-il donc considérer comme fermés au livre français, par suite à la pensée française, toute l'Europe centrale et le proche Orient, c'est-à-dire d'une part des pays ex-ennmis où il s'agit de lutter contre les propagandes mauvaises, de l'autre de nouveaux Etats, nos amis, qui voudraient se mettre à notre école.

Situation tragique, au premier abord. Comment en sortir ?

Le remède est, ici, dans l'excès même du mal. Quand la dépréciation de la monnaie nationale atteint un certain degré — quand cette monnaie tombe, comme la couronne viennoise — immédiatement au-dessus de rien, le pays ainsi atteint se trouve perdre, en réalité, toute autonomie économique. Bon gré mal gré, il est réduit à une sorte de servage vis-à-vis des pays à monnaie plus forte. Pour vivre, il doit devenir un travailleur *à façon*, si c'est travailler à façon que de travailler avec des capitaux, un outillage et des matières appartenant à autrui, à un autrui qui empoche les bénéfices et ne laisse au façonnier que son salaire.

Les Autrichiens, ceci n'est pas un secret, nous ont offert de devenir, pour nous et à notre compte, des travailleurs à façon. Pour la France, qui ne fabrique pas chez elle et qui de longtemps n'y fabriquera tout son papier, ils ont offert de fabriquer des pâtes de cellulose et de papier. Pâtes et papiers que nous payons en dollars canadiens ou en couronnes scandinaves, et que nous aurions soldées en couronnes autrichiennes. Aucun abaissement de droits de douane — non pas même la franchise absolue — ne pourrait équivaloir à la différence entre les deux prix.

Je n'ai pas à rechercher ici les causes pour lesquelles cette combinaison, et d'autres analogues, n'ont pas encore été réalisées. Mais une autre offre nous a été faite, non plus par les papetiers, par les imprimeurs viennois. Ils ont dit à nos éditeurs : « L'Europe centrale a soif de littérature française, de science française. Imprimés à Paris, à Lyon, à Tours, à Orléans, vos livres sont, pour longtemps, invendables à Vienne, à Prague, à Budapest, à Zagreb. Mais nous pouvons mettre à votre disposition nos ateliers et nos équipes. Sous votre contrôle, avec votre nom sur la couverture, nous imprimerons ici le livre français sur du papier autrichien, en caractères viennois. Ce livre, nous le facturerons *en couronnes*. Il ne vous fera pas concurrence, puisque votre livre à vous ne peut pénétrer sur nos marchés. Des dispositions assez simples empêcheront le nôtre de s'introduire dans les territoires où la livre française peut se facturer en francs. Donc, vous ne perdrez rien à cette combinaison. Vous vous réserverez, pour l'avenir, des pays où vos firmes continueront à être connues. Et vous assurerez la diffusion de la pensée française ».

A ces propositions, nos éditeurs n'ont pas répondu. Par patriotisme, nous dit-on. Singulier patriotisme, qui diminue notre champ d'action et livre à des influences rivales des pays où nous devrions régner par l'esprit.

Le résultat, c'est que les imprimeurs viennois se sont décidés à devenir, à leur compte, éditeurs de livres français. J'ai sous les yeux le catalogue de la collection Manz (1). Elle annonce quatre séries d'œuvres françaises, plus quelques ouvrages hors série, soit déjà une trentaine de livres, du Balzac, du Flaubert, du Musset, Dumas fils, Stendhal, Sand, Gautier, Mérimée, le *Quatre-vingt-treize* de Hugo, des nouvelles d'About, les *Liaisons de Laclos*, et l'inévitable Gobineau. Chaque volume est marqué de 50 à 60 couronnes, de 57,50 à 67,50 broché. J'ai entre les mains un des volumes brochés : élégante couverture rose, avec titre en noir et rouge, impression correcte et soignée, sur un excellent papier.

On dira : « Tant mieux. Au prix où est la couronne (0 fr. 08) le livre français à 50 couronnes est assuré d'une large diffusion dans toute l'Europe centrale, orientale et baltique. Qu'importe qu'au lieu de porter le nom d'une firme française,

ces volumes soient marqués : *Vienne, Manz, éditeur*. L'essentiel n'est-il pas de répandre le plus possible les livres français ? »

Assurément. Cependant, même au point de vue strictement commercial, n'était-il pas souhaitable que nos éditeurs, précisément en ces heures difficiles, eussent part aux bénéfices de l'opération ? La possibilité de faire tirer, à grand nombre, des exemplaires bon marché sur leurs presses viennoises ne leur aurait-elle pas permis d'abaisser le prix de revient des tirages faits en France ? La grosse objection contre les réimpressions d'ouvrages anciens et le lancement des auteurs inconnus, à savoir l'impossibilité de tirer des chiffres restreints, cette objection ne tombait-elle pas d'elle-même ?

Mais il y a plus. Ce que nos éditeurs ont perdu en laissant se créer en dehors d'eux la « nouvelle bibliothèque française », c'est le contrôle de cette collection. D'une part, ils ne sont pas maîtres du texte des œuvres. Que demain, dans un intérêt commercial ou autre, une maison de l'Europe centrale falsifie, ou mutile un de nos auteurs nationaux, quel sera notre recours ? Quelle action aurons-nous sur le choix des œuvres à publier ? Dans le premier catalogue Manz, le choix ne prête à aucune critique sérieuse. Mais s'il lui plaisait, à lui ou à d'autres, de ne choisir que des œuvres représentant un aspect particulier de l'esprit français ? Si, dans ces volumes « hors série », il glissait tout doucement de la hardiesse au libertinage et du libertinage à la pornographie, serions-nous en droit de nous en plaindre ?

La propriété littéraire n'est couverte en Autriche, que pour une période de 25 ans. Voici donc des étrangers qui vont pouvoir publier à leur gré, des ouvrages encore protégés chez nous. Tel est le résultat auquel nous a conduits le « patriotisme » des éditeurs français.

J'ai parlé de Vienne, parce que j'avais en mains des documents viennois. Mais le même raisonnement ne vaut-il point pour Prague, pour Varsovie ou Cracovie, pour Bucarest ? Si nous laissons refaire dans ces centres ce qui s'est fait à Vienne, c'est toute l'Europe centrale qui sera pourvue de livres français par des officines dont le fonctionnement nous échappera. Et si, au bout de quelque temps, ces officines ne peuvent continuer toutes seules leur tâche, elles tomberont dans la dépendance d'une autre industrie du livre qui, elle, n'a pas cessé d'être concentrée et remarquablement organisée. Et alors Tchèques, Roumains, Polonais et Yougo-slaves, Autrichiens et Magyars, puis Scandinaves et Baltiques, tous liront les auteurs français, classiques ou modernes, dans des éditions de Leipzig.

En vérité, le « patriotisme » de nos éditeurs est d'essence très singulière !

HENRI HAUSER.

La Société des Nations

L'APPEL DE LA PERSE

Depuis que l'étude que nous publions ci-dessous a été écrite, le prince Firouz, Ministre des Affaires étrangères de Perse, a déclaré au Conseil de la Société des Nations qu'il avait engagé des négociations directes avec le gouvernement des Soviets, sur les bases suivantes : Si le gouvernement de Moscou retirait ses troupes d'Enzeli et évacuait le territoire persan avec promesse de ne plus l'envahir, le cabinet de Téhéran serait disposé, de son côté, non seulement à maintenir des relations avec le gouvernement des Soviets, mais à s'engager à ne pas permettre que des opérations militaires quelconqus fussent dirigées contre la Russie soviétique à travers le territoire de la Perse.

Le Conseil de la Société des Nations a estimé que dans ces conditions, il valait mieux attendre, pour agir, que la conversation entre Téhéran et Moscou eût pris fin. L'article de Pierre de Lanux n'en a pas moins le mérite de dégager un des aspects de l'activité possible de la Société des Nations dans le domaine des relations internationales futures.

Le port persan d'Enzeli, sur la mer Caspienne, fut bombardé le 18 mai par des forces navales des Bolcheviks. Ces forces, débarquant ensuite, s'emparèrent de la ville, qu'elles occupent encore.

Dès le lendemain, le prince Firouz, ministre des Affaires étrangères de Perse, protestait auprès du Secrétaire général de la Société des Nations, exprimant l'espoir que le Conseil exécutif de la Société serait convoqué d'urgence, conformément au Pacte. Cette session, qui s'est ouverte le 14 juin, à Londres, s'est trouvée en présence d'un cas très simple quant au fait brutal, mais très délicat, si l'on examine les circonstances qui entourent ce fait.

Nous essaierons de fournir ici quelques éléments indispensables à la connaissance de la question.



La Perse est un Etat souverain, membre de la Société des Nations, au même titre que les douze autres pays, neutres pendant la guerre, qui furent invités à accéder au Pacte et qui, tous, envoyèrent leur adhésion. La Perse est donc un « membre originaire » de même que la Suisse, les pays scandinaves, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Argentine, le Chili, etc.

Politiquement, la Perse a été jusqu'à 1914 un champ de rivalité pour l'influence russe et anglaise, avec de périodiques ressaisissements de la conscience nationale. Depuis le 7 octobre 1906, la Perse possédait un Parlement, le *Medjlis*. Deux fois, en juin 1908 et en décembre 1914, les Russes eurent recours à la violence pour rétablir leur autorité que les Persans avaient secouée. Le reste du monde se désintéressait... Mais avec la première Révolution russe, qui apporta au monde tant d'espoirs, les conventions anglo-russes, restes de l'ancien régime international désavoué, furent déchirées, et la Perse retrouva une vie indépendante. Elle envoya ses délégués en Europe, et se vit enfin, à la suite du Traité de Versailles, invitée à entrer, sur un pied d'égalité, dans le concert des nations souveraines.

La convention anglo-persane du 9 août 1919, il

est vrai, souleva de graves protestations. En échange d'un prêt de 50 millions à 7 %, la Perse abandonnait à l'Angleterre divers privilèges. Le gouvernement anglais se défendit d'avoir voulu toucher aux prérogatives nationales persanes, mais les journaux d'opposition parlèrent de « protectorat déguisé ». Quoi qu'il en soit, le Parlement persan n'a pas été convoqué depuis la signature de cette convention, et par conséquent ne l'a pas ratifiée. Comme il y faut également la ratification de la Société des Nations (ce qui fut d'ailleurs très loyalement reconnu, dès 1919, par M. Harmsworth, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères), il se dégage des événements des dernières années un fait très clair, et qui domine tout le débat : c'est que la Perse doit toujours être considérée, sans restriction aucune, comme un Etat souverain et indépendant. Ceci est non seulement conforme à la réalité de droit et aux vœux de tout le peuple persan, mais encore à la morale internationale telle que les gens civilisés cherchent à la dégager du chaos politique de notre époque.



L'attaque russe se produisit de la façon suivante, selon la dépêche officielle de Tehéran expédiée le soir même au prince Firouz à Paris, et communiquée par lui à Sir Eric Drummond, secrétaire général de la Société des Nations :

« Dans la matinée du 13 mai, à 8 heures, treize navires bolcheviks ont ouvert le feu sur Enzeli à une distance de 2 kilomètres environ. Quelques obus ont atteint les locaux de l'Administration des Douanes. Des corvettes portant le drapeau blanc ont été envoyées pour demander des explications. L'amiral commandant cette flotte a déclaré qu'ayant été chargé par le gouvernement de Moscou de la police de la mer Caspienne, et considérant les bateaux et les forces navales du Général Denikine, réfugiés à Enzeli, comme une menace à la sécurité de la mer Caspienne, il a, sur sa propre initiative, pris les mesures de bombardement.

« L'amiral a réclamé enfin la remise des bateaux du Denikine et l'occupation temporaire du port d'Enzeli, en attendant le résultat des pourparlers entre le ouvernement des Soviets et le Gouvernement anglais. Il a été répondu à l'amiral que :

« 1° Le Gouvernement persan protestait contre le bombardement d'un port neutre sans aucune provocation ou agression de la part de la Perse et sans aucune déclaration préalable ;

« 2° Les forces navales de Denikine s'étant réfugiées à Enzeli, port neutre, ont été, selon les lois du Droit international, désarmées et internées, et que, malgré cela, le Gouvernement persan était prêt à engager une conversation à ce sujet avec les forces bolcheviques ;

« 3° Le Gouvernement persan ne pouvait admettre d'aucune manière l'occupation d'Enzeli. »

En même temps qu'il faisait entendre sa protestation, le prince Firouz signalait des préparatifs militaires russes sur la frontière du Nord-Est, laissant craindre une nouvelle agression de ce côté (chemin de fer transcaspien).

Or le texte du Pacte est formel, et Sir Eric Drummond ne pouvait hésiter sur la procédure à suivre. L'article 11 dit en effet :

« Il est expressément déclaré que toute guerre ou menace de guerre, qu'elle affecte directement ou non l'un des membres de la Société, intéresse la Société tout entière et que celle-ci doit prendre les mesures propres à sauvegarder efficacement la paix des Nations. En pareil cas, le Secrétaire général convoque immédiatement le Conseil, à la demande de tout membre de la Société.

« Il est, en outre, déclaré que tout Membre de la Société a le droit, à titre amical, d'appeler l'attention de l'Assemblée ou du Conseil sur toute circonstance de nature à affecter les relations internationales et qui menace par suite de troubler la paix ou la bonne entente entre nations, dont la paix dépend. »

La Russie n'est pas membre de la Société, mais ce cas est prévu par l'article 17.

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler qu'aux termes de l'article 10, « les membres de la Société s'engagent à respecter et à maintenir contre toute agression extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique présente de tous les Membres de la Société... »

Une grave difficulté, dans le cas présent, résulte toutefois de la nature des relations entre la Russie et la Ligue

La Russie, n'est pas membre de la Société des Nations. Il faut ajouter que le bolchevisme offre aujourd'hui l'opposition la plus résolue à l'idée de la société comme à ses actes. En effet, la S. D. N. a pour effet de renforcer l'ordre, fondé actuellement sur l'existence d'Etats souverains, qui soumettront désormais leurs litiges à certaines lois, mais conservent leur individualité, leurs divers régimes nationaux, l'exercice du suffrage universel chez presque tous, etc. Le Bolchevisme cherche à abattre ces régimes pour leur substituer la dictature d'une classe unique, la même dans tous les pays. Aussi a-t-on pu voir, dans divers pays, l'élément bolchevisant combattre ou ignorer l'œuvre de la Société des Nations. En Suisse notamment, lors du referendum du 16 mai, l'opposition la lpus violente vint de la 3e Internationale — alliée d'ailleurs à l'élément militariste en l'occasion.

D'autre part, le but avéré des Soviets, en prenant pied sur le territoire persan, est d'atteindre l'Inde par leur propagande. En février, M. Tenitcherine provoquait la formation d'une « Ligue pour la libération des musulmans », qui aurait tenu des réunions à Berlin, et qui a des représentants auprès des nationalistes turcs, en Afghanistan, aux Indes. Le chef de l'action en Asie est Nazim Bey. On vient de signaler des arrivages d'or bolchevik et de brochures à Tachkent (Turkestan) et à Kaboul (Afghanistan).

Mais ce ne sont pas les relations des Soviets avec tel ou tel gouvernement ni avec le Conseil de la Ligue, qui sont en cause avant tout. Quelles que soient les préférences de l'opinion pour telle ou telle nation, pour telle ou telle forme de gouvernement, il est un principe qui ne doit pas être obscurci un seul instant, et c'est le suivant : *Il n'y a aucune explication, aucune excuse de nécessité ni de droit qui puisse justifier ni couvrir le fait que la population persane reçoive des obus.*

Cette population s'est montrée continûment pacifique, loyale et hospitalière. La civilisation et la culture persane peuvent être différentes des nôtres, mais il n'est pas sûr que les échanges, tant actuels que passés, soient au crédit des nations d'Occident. L'Occident, qui a reçu de là-bas les poètes de l'Iran et les perles du Golfe Persique, y a surtout exporté des munitions et des aventuriers. Il en devait être ainsi tant qu'un peuple tranquille et passif, possédant un riche territoire, se trouvait livré aux entreprises particulières de tel ou tel Etat.

Désormais, si les articles 1 à 26 du Traité de Versailles ont été signés de bonne foi, il n'y a

plus de petit peuple livré au hasard des agressions. Aussi le monde, fatigué de querelles particulières, et se tournant vers la meilleure chance qui lui est offerte d'instaurer de nouvelles relations fondées sur le Droit, est-il disposé à endosser les mesures de pacification qui pourront être indiquées par la Société des Nations. Ces mesures ne doivent rien avoir de commun avec les représailles qu'exerce un gouvernement lésé. Elles impliqueront l'approbation de l'Assemblée générale, c'est-à-dire de 37 nations, représentant les 3/5 de la population du monde.

On voit quelle serait ici la faiblesse d'un « Conseil Suprême », déjà engagé dans une situation complexe à l'égard de la Russie, et compromis par trois tentatives malheureuses pour renverser le gouvernement de Moscou par les armes. Il faut, pour un cas semblable, une autorité plus désintéressée, nette d'ambitions temporelles et dont le crédit ne puisse grandir que par le succès de son action

PIERRE DE LANUX.



Correspondance

L'ITALIE ET L'ALLIANCE

Un de nos lecteurs qui est un des meilleurs esprits et un des meilleurs « européens » d'Italie nous adresse une lettre dont nous avons cru intéressant de donner ici les passages suivants.

La situation en Italie, en ce qui concerne la politique étrangère, peut se résumer ainsi. Les éléments qui représentent la réaction contre la guerre, contre les partis qui l'ont voulue et contre les Alliés prévalent aujourd'hui dans le pays comme au Parlement. Mais les partis et les groupes adversaires représentent encore une force qui, aidée par les circonstances et par la situation, peut exercer une grande influence et empêcher une rupture avec les Alliés.

Les nécessités politiques et économiques, le caractère révolutionnaire du mouvement politique russe et allemand sont des obstacles très forts à une rupture avec la France et l'Angleterre, telle qu'une partie du pays — il est inutile de se faire des illusions sur ce point — la désire. La situation peut donc durer, en ce qui concerne les alliances, aussi longtemps qu'il le faut pour que l'exaspération du pays se calme, mais à une condition : que les Alliés ne fassent pas de sottises et se rendent compte de cet état de chose.

...Il faudra beaucoup de doigté de la part de l'Angleterre et de la France, si on ne veut pas nous pousser dans l'abîme et provoquer dans le pays un mouvement qui anéantirait tous les partis qui, avec plus ou moins de chaleur, sont encore favorables à la France et à l'Angleterre.

L'idée que l'Italie aurait mieux fait de se jeter dans la guerre tout de suite, mais avec l'Allemagne et l'Autriche gagne, hélas ! du terrain tous les jours. Oubliant tout, jugeant les possibilités comme des certitudes, beaucoup de gens disent qu'en six mois la guerre continentale aurait été finie, et en un an la guerre navale, et que nous aurions pu partager avec l'Allemagne et l'Autriche les dépouilles de la France et de l'Angleterre. Dire à ces gens-là que Giolitti voulait faire la guerre avec les Empires centraux, comme l'a fait dernièrement le *Temps*, c'est leur en faire le plus grand éloge. Ces gens-là ne sont pas, heureusement, la majorité, mais il ne faut pas jouer avec le feu.

...La grande erreur commise par les Alliés pendant la guerre, c'est qu'ils se sont trop compromis avec un parti, en se faisant l'illusion que ce parti resterait longtemps le maître de la situation, comme il l'était pendant les hostilités. Parce que cela leur était utile, ils ont considéré les déclamations forcenées de d'Annunzio, les excès de la presse nationaliste, les promesses et les affirmations des partis favorables à la guerre, les adhésions plus ou moins spontanées des autres, comme les expressions d'une volonté profonde, immuable, presque unanime des masses, auxquelles une minorité voulait faire violence. Aujourd'hui la situation s'est retournée, et le choc en retour ne peut manquer d'atteindre les Alliés. Une politique plus prudente aurait peut-être pu épargner certaines des difficultés actuelles.

... Consolons-nous pourtant de toutes ces contrariétés, en pensant que la fortune nous a donné une compensation : le désordre où se trouvent la Russie et l'Allemagne. La stuaition serait pire et de beaucoup, et peut-être désespérée, si en Russie et en Allemagne, il y avait deux gouvernements solides, donnant une certaine confiance et avec lesquels on pourrait négocier une alliance.

LA SOLUTION DES CONFLITS DU TRAVAIL EN NORVÈGE

Un de nos lecteurs norvégiens nous écrit :

Depuis de nombreuses années le parti radical norvégien a essayé de créer des institutions capables d'apporter, sans lutte ouverte, une solution aux graves conflits du travail. Les partis de droite et les socialistes se sont d'abord opposés à l'introduction de l'arbitrage obligatoire, mais récemment la droite a consenti à voter une loi provisoire qui paraît aussi avoir gagné la sympathie des socialistes modérés.

Il existe maintenant en Norvège une loi qui rend obligatoire les tentatives de conciliation dans tous les conflits du travail. La cessation du travail est défendue avant la fin des médiations. On a nommé des médiateurs officiels pour chaque district et un médiateur général pour tout le pays. Si ces tentatives de conciliation n'apportent pas de solution et si de grands intérêts sociaux sont en jeu, le gouvernement pourra décider que le conflit devra être jugé par un *tribunal d'arbitrage*. Ce tribunal est composé de cinq membres, dont trois sont nommés par le gouvernement, tandis que les deux autres représentent les ouvriers et les patrons. Les deux fois où la loi a été appliquée, les ouvriers ont refusé de nommer leur représentant. Celui-ci, en conséquence, a été nommé par le gouvernement. Les jugements, jusqu'à présent, ont conclu en faveur des ouvriers. La loi d'arbitrage vient d'être appliquée à nouveau, parce qu'un conflit qui intéressait 70.000 ouvriers n'avait pas trouvé de solution par médiation obligatoire. Le président du tribunal est M. Thinn, premier président de la Cour de Cassation qui jouit de la pleine confiance des socialistes. Ce conflit, outre des questions de salaires, concerne aussi la participation des ouvriers à la direction des industries. Cette dernière revendication ne sera pas soumise au tribunal, mais on en cherche la solution par une loi provisoire. Une grande commission est actuellement saisie de la question.



Le Courrier de Paris

La Politique

Sur les gradins. Dans les couloirs. L'erreur de la Chambre de 1919.

La Chambre poursuit son travail. Je veux dire ses séances. Cette chambre ne conçoit point qu'on puisse travailler sans parler. Et nous voyons que les hommes d'affaires sont les plus bavards du monde, et qui veulent bien nous donner des actes, mais n'entendent point nous les donner sans paroles.

L'incident le plus symptomatique à cet égard fut celui du budget de l'enseignement technique. Donc, ce budget vint à une séance du matin. Le Président appela le titre du Budget, et appela les orateurs inscrits dans la discussion générale.

L'heure était-elle trop matinale ? Par une curieuse coïncidence, d'autres affaires appelaient-elles ce matin-là, en d'autres lieux, tous ces orateurs inscrits ? Aucun n'était présent. Ce fut une stupeur. Il n'y avait qu'à voter les chapitres. Mais voter, comme cela, sans parler ? C'était là une catastrophe dont le rapporteur ne prit point aisément son parti. Il voulut que M. Coupat, sous-secrétaire d'Etat de l'enseignement technique, parlât. Que dis-je ? Il le somma de parler. Montrant, d'un geste large, les quinze députés disséminés au hasard des banquettes : « La Chambre, dit-il, en manifeste le désir. »

M. Coupat, bon diable, parla. Mais, par hasard, cet homme utile et modeste qui n'a point l'âme d'un parlementaire parla aussi brièvement que clairement. Il ne dit que l'essentiel, et vite. Heureusement, M. Verlot avait eu le temps d'arriver, et nous fit un bel et bon discours, d'ailleurs intéressé et substantiel. Mais c'est égal, on avait eu chaud, on avait failli gagner trois heures.



Comme la plupart des députés sont animés de la meilleure volonté, et ne voient point, de très bonne foi, le vice rédhibitoire de leur méthode, force est bien de se demander pourquoi ils provoquent, ou tolèrent ces errements désastreux. Et voici pourquoi. C'est ce que nous appellerons : L'erreur des députés de 1919.

L'erreur de cette Chambre, c'est de croire qu'avant elle il n'y avait rien, que jamais aucun problème n'a été posé ni traité sérieusement, et qu'il lui faut entreprendre une conférence encyclopédique avant de conclure et de se décider pour une solution. Hélas ! les chambres précédentes furent pleines, elles aussi, de compétences et de bonnes volontés. Elles ne se gâtèrent que par des erreurs de méthode qui ne furent pas pires que celles de la Chambre d'aujourd'hui.

Dons, lorsque cette Chambre est en face de la tâche bien déterminée de voter le budget de l'instruction publique et d'approuver ou de réduire des chiffres, elle croit qu'il lui faut d'abord poser toute la question de l'enseignement, et la traiter à fond. Il peut y en avoir pour des années. Aussi, elle ne se tait qu'à regret, la tête lourde encore d'idées inexprimées. De même pour l'agriculture, la marine, ou l'hygiène.

Mais ceci n'est qu'une erreur de jeunesse et d'inexpérience. Comme me le disait un vieillard indulgent et averti : « Nous ne pouvons juger la Chambre à ce coup. Nous ne porterons un jugement définitif que si elle recommence l'an prochain. »



Il faut ajouter, d'ailleurs, que les détracteurs systématiques donnent de ce bavardage intarissable une autre explication : « La Chambre, disent-ils, a perdu ses illusions. Elle a jeté son bonnet par-dessus les moulins. A ses bonnes et généreuses intentions, a succédé le parti pris de faire comme on a toujours fait, sans plus. Regardez les séances du matin. Ils y venaient cinq cents, l'autre mois. A présent, ils sont cinquante-deux, et encore ! »



Les seuls qui prennent de cela leur parti et trouvent que c'est fort bien ainsi, ce sont les Présidents et rapporteurs généraux du budget. Ces hommes éminents sont victimes cependant d'une grave déformation de l'esprit, presqu professionnelle. Pour eux, peu importe ce que fait la Chambr. Qu'elle vote, à tour de bras, et tout sera bien. Sans savoir ? Sans savoir. Qu'importe ? Eux, travaillent, pensent, préparent. Et moins la Chambre approfondit, mieux cela vaut.

Encore une théorie peu favorable aux institutions parlementaires, pour ceux qui aiment qu'on aille jusqu'au bout de ses idées.



Un soir, M. Boué, maire de Tarbes, dans une discussion générale sur l'enseignement technique, demandait qu'on établit à Tarbes une école professionnelle. « C'est entendu » lui dit M. Coupat. Mais M. Boué, qui voulait placer son discours, exposa comme quoi c'était fort heureux que le gouvernement fut d'accord avec lui. « Donc, répéta M. Coupat, vous avez satisfaction. »

Mais M. Boué ne se taisait pas. Il continuait à vanter Tarbes, qui est une ville louable, mais pas àhuit heures du soir, quand on retarde une besogne urgente. Alors, M. Coupat eut un trait de génie : « Si vous dites un mot de plus, interrompit-il, j'installerai cette école à Perpignan... Et force fut à M. Boué de se taire.

MIDAS.

Les Lettres

« *Reims dévastée* » *et le style de Paul Adam.*

La mort n'éteint pas la voix de l'écrivain. Il continue à se faire entendre par ses œuvres, les inédits, pieusement rassemblés par l'épouse, les amis.

Paul Adam laisse la matière de plusieurs volumes. Ils verront le jour peu à peu. Cet été paraîtra la première partie du **Lion d'Arras** (1789-92,) que connaissent déjà les lecteurs de la « Revue de Paris ». La seconde (1870), inédite, écrite jusqu'à la bataille de Bapaume, suivra au début de l'hiver. Dans le même moment, l'éditeur Flammarion, qui a acquis l'ensemble de l'œuvre du romancier, donnera **Notre Carthage,** une évocation historique et ethnographique de l'Afrique française. Entre temps sera concertée la publication de **Dieu,** le grand roman inachevé pour la composition duquel Paul Adam étudia et voyagea tant.

Reims dévastée (Alcan éd.), qui paraît aujourd'hui, appartient à une catégorie d'ouvrages auxquels l'auteur du *Trust* eût fini par s'adonner sans doute, s'il avait vécu. Paul Adam disait souvent, à la fin de sa vie, que le roman ne l'intéressait plus. Il se sentait historien. Il aimait le document, il savait combien il était propre aux vastes synthèses dans le temps, il connaissait son don d'animateur des collectivités, il comparait son intelligence, sa pénétration, sa mémoire à celle des historiens essoufflés qui sévissent depuis Michelet. Il imaginait sans doute quelle vie il pouvait redonner au passé, il bouillait d'impatience à voir la froideur des compositions officielcielles, il aurait souhaité mêler largement les faits, les hommes, projeter sur les choses ces grandes lumières que retrouvent seuls les poètes.

Voyez *Reims dévastée*. Pour une collection de propagande, à laquelle collaborèrent l'abbé Wetterlé, Maurice Barrès, Gabriel Hanotaux, Charles Le Goffic, une brochure de 150 pages lui avait été demandée. Or, Paul Adam s'aperçoit au bout de trois chapitres, qu'un immense sujet se présente : la cathédrale de Reims, ce qu'elle signifia, sa vie de pierre sortie de la vie des hommes. Aussitôt il se documente, il va à tous les textes, il comprend, il raconte.

Ne vous arrêtez point, dès lors, aux premiers chapitres, flétrissant le « Barbare », comme il convenait, un peu académiquement, poussez droit jusqu'à la page qui commence ainsi : « Dans la première basilique consacrée à la Vierge... ». Alors c'est le miracle. On n'a qu'à se laisser entraîner. Peu à peu, dans un charroi de lyrisme et d'idées, c'est la plus hallucinante résurrection d'histoire, c'est la vie même, avec ses couleurs et ses mouvements réinsuflés au cadavre Passé.

D'abord l'interprétation. Paul Adam montre comment, depuis le jour où Clovis renvoya le vase d'argent pris par ses pillards à l'Eglise, les archevêques travaillèrent à l'unification de la France, contre les envahisseurs germains, contre les anarchies féodales héritées des Germains. L'Eglise, par le baptême de Clovis, sépare à jamais les Francs du monde germanique. Les barbares abdiquent devant l'esprit de Rome qu'elle représente. Elle a compris sur quelle force s'appuyer pour défendre l'idée latine. Ebbon, Hincmar, Adalbéron, soutiennent de leurs pouvoirs, de leurs intelligences, de leurs savoirs, les Rois d'abord débiles. C'est l'Eglise qui éduque ; elle devient le centre de la résistance latine, en assure la continuité ; le bas-clergé, les moines, les clercs, les escholâtres, pullulant autour des chaires d'Alcuin, d'Eginhard, ce sont les premiers patriotes français. Et, symbole : Reims est la ville des sacres. La France se forme à mesure que grandit la cathédrale. C'est à Reims que Jeanne, qui a entendu les Voix, au XV[e] siècle emmène Charles de Valois, pour l'y sacrer en grand prestige ; et la France est sauvée enfin.

Ceci c'est pour l'idée. La peinture l'accompagne, la traverse, l'embrasse. La cathédrale s'élève, tandis que grandit l'esprit de Reims, et les progrès mêmes de ses architectures, de ses sculptures sans cesse accrues, dressent plus haut, exaltent en la figurant, la gloire chrétienne. Paul Adam montre la vie du peuple autour de la basilique, le grouillement des maçons, des charpentiers, des dessinateurs, des plombiers, des forgerons, des verriers, des sculpteurs, sous le commandement des maîtres d'œuvres, appelant vite le petit puis le gros commerce, les auberges et les tavernes, avec les jongleurs, les danseurs, les ribaudes et chiromanciennes. Nous l'avons vu, des fins politiques commandent en partie le mouvement qui éleva la cathédrale. Mais, surtout au début et à l'époque des Croisades, un mysticisme très pur justifie l'entreprise. Il préside à l'élaboration des plans, habite l'âme de Jean d'Orbais qui conçoit l'œuvre, calcule ses géométries, ses perspectives, l'élance vers Dieu. En même temps un « humanisme » réaliste anime les bâtisseurs ; il se manifeste en les deux mille figures qui ornent la pierre, se logent partout, dans tous les gâbles, sur les entablements, du parvis aux pinacles, et représentent souvent des dames, des seigneurs, des demoiselles du temps. Chaque artiste se souvient de quelque modèle vivant, qu'il copie plus ou moins. L'époque même, en ses visages, se fixe sur la pierre ; aucun art ne fut plus social. Paul Adam voit en la cathédrale la merveille de la synthèse épique : elle rassemble dans un même symbole, à l'intérieur d'abstraction de la foi, à l'extérieur le concret des existences humaines. Elle réalise en une seule œuvre le prodige linéaire de l'abside, les courbes de sa coupole, les ordonnances et les harmonies des Nombres, — et la souffrance, la raillerie, l'amour, l'exaltation des hommes qui la conçurent, entrés par leurs statues dans la matière des murailles. Ainsi l'art médiéval, à Reims, à Chartres, à Strasbourg, à Amiens, édifia les Palais de la lumière spirituelle et fit surgir autour l'instinct des hommes.



Ces pages sont parmi les plus belles qu'ait écrites Paul Adam. Son goût des idées, son génie visuel se rejoignent là pour une évocation parfaite. Le XIII[e] siècle, en quelques traits surgit, et bouge sur le tableau. La scène du sacre de Charles VII, au XV[e], fait pâlir tout autre œuvre d'historien. Elle est écrite par un voyant.

Il n'est pas possible de discuter ici la thèse historique de l'auteur, illustration d'une des idées générales auxquelles il tenait le plus : le duel séculaire de l'idéal méditerranéen et de la barbarie nordique. L'idée latine l'inspira en maints de ses livres, s'inscrivit, dogme, dans le symbole de *La Ville Inconnue*, s'éparpilla en polémiques, se concentra en *Notre Carthage*. Mais je voudrais donner goût à lire *Reims dévastée*. Je terminerai donc par quelques réflexions sur son style.

Nul écrivain peut-être, n'a eu plus que Paul Adam, une écriture personnelle. *Reims dévastée*, à cet égard, est un exemple des meilleurs. Il montre d'une façon saisissante les caractéristiques d'une langue arrivée à son expression la plus achevée.

La syntaxe est fonction de la pensée. C'est un truisme qu'il faut poser. Donc, Paul Adam, a une vision, une philosophie de l'univers. Esprit abondant, répugnant à l'analyse particulariste, il veut montrer les foules en action, ou bien l'homme jouet et héros des collectivités. Il ne peut s'arrêter à une notation, à un sentiment ; il compare aussitôt, il élargit, il évoque tous les analogues. Pour réaliser cette vision simultanéiste du monde, son style dès lors devra être *synthétique*, nécessairement. Il ne se préoccupe pas d'être musical, mais de dire beaucoup.

Mais dès qu'il a situé dans l'espace un sentiment, un fait, une sensation, une pensée, Paul Adam en aperçoit les répercussions, les rebondissements dans le temps avec une vivacité sans égale. La vie, les existences, les idées, pour lui, elles sont toujours en mouvement, en devenir ; dès lors son style, en même temps que synthétique devra être **dynamique.**

La plupart des prosateurs écrivent, si l'on peut dire : « statiquement ». Chacune de leurs phrases, traduction d'une pensée arrêtée, ne variant pas dans le moment que son expression se formule, est un tout, qui peut être isolé, se tient. Elle représente pour l'artiste un élément à peu près simple qui commandera l'élément suivant, complet comme lui, et commandant à son tour son suivant. Ainsi de suite. Chez Paul Adam, rien de semblable. Lisez l'une de ses pages. Au commencement, si l'on n'y est pas habitué, une certaine difficulté. Puis, bientôt, le courant vous prend, l'on se trouve entraîné, sans points de repères. Il ne faut pas s'accrocher, mais suivre. Chacune des phrases n'est pas un tout, elle ne signifie rien, sans contexte. Elle continue, elle prolonge, sans solution de continuité, elle commence, elle lance déjà plus avant. Dans sa période même l'idée ou l'image s'est transformée, a parcouru le monde ou l'histoire. Ou parfois elle est si courte, simple verbe, qu'elle est le saut, le bond de pensée. De là cette impression de halètement, de vibration, qu'on a souvent à lire Paul Adam.

Ce dynamisme, si l'on veut aller plus au fond, se vérifie d'ailleurs d'une façon technique dans les méthodes d'écriture habituelles à Paul Adam. Presque jamais il n'emploie le « **comme** », procédé de comparaison, essentiellement statique, qui ferme une image, ralentit l'élan, est uniquement littéraire et ne traduit pas directement la vie. Presque jamais il n'emploie le « *et* » qui clot une énumération (ex. : l'homme, la femme **et** l'enfant), parce que celui-ci marque un trop sensible arrêt, conclut et stabilise. Au contraire le « et » épique, au début des phrases, qui annonce le mouvement avant l'idée, est fréquent chez lui. Enfin, si le style de Paul Adam est synthétique parce qu'il correspond à une pensée simultanéiste, telle est la vitesse de cette pensée, qu'elle a continuellement besoin, pour ne pas ralentir, du raccourci de l'**ellipse.**

Toutes ces caractéristiques font de Paul Adam styliste, un précurseur. L'on se remue beaucoup aujourd'hui, parmi les jeunes, l'on fonde des écoles et quelques-unes veulent, diamétralement, briser la vieille syntaxe poussive; l'on veut que la forme soit une expression directe de la vitesse et de la complexité qui caractérsient le monde moderne. Ainsi l'exigent les futuristes. Et voilà que je viens d'entrevoir en Paul Adam un précurseur des futuristes. C'est une bien grosse affirmation. Je n'ai plus la place de la soutenir. Mais qu'elle me soit venue à l'esprit, n'est-ce pas la preuve de la vitalité profonde de l'écrivain ? Et qu'il est digne de féconder les plus vivants d'entre les jeunes ?

DOMINIQUE BRAGA.



Le Théâtre

ANTOINE ET CLÉOPATRE à l'Opéra

L'interprétation. — La mise en scène

Sous la coupole dorée de l'Opéra ce fut la plus étincelante des réunions mondaines. Evénement sensationnel et « très parisien », bien que Shakespeare en fit apparemment les frais. Il s'agissait, en réalité, de voir l'Antoine et la Cléopâtre du grand Anglais joués en français par une Russe et par un Roumain. Le Roumain, c'était notre de Max, dont le talent est incontestable, encore qu'inégal et parfois déconcertant. Il ne détonait pas, du reste, dans le cadre lyrique de notre Académie Nationale de musique. Les graves psalmodies de son organe aux sonorités chaudes évoquaient assez bien les récitatifs du répertoire habituel. La Russe c'était Mlle Rubinstein, jadis danseuse-mime des prestigieux ballets russes, piquée, depuis, de la tarentule déclamatoire. Avant la guerre, cette artiste ambitieuse et opiniâtre avait déjà, dans une pièce de d'Annunzio, *le Martyr de Saint Sébastien*, stupéfié les foules élégantes par son audace sereine, son anatomie décorative et son accent exotique. Elle a fait d'énormes progrès. Sa prononciation est devenue presque correcte. Au cours de l'interminable représentation on remarque, non sans fatigue, combien tous ses efforts sont tendus vers la perfection d'élocution. Cet absorbant souci l'empêcha sans doute d'acquérir les qualités essentielles du métier de comédienne. La psychologie d'un rôle, la lutte intérieure des sentiments contraires, la scala subtile des mouvements de l'âme qui se traduisent en réactions sensibles dans le débit ou dans le geste, tout ce qui fait en somme d'un acteur le trait d'union nécessaire entre le poète et le spectateur, lui est demeuré lettre morte. Elle confond encore la plastique de ballet, la pose prétentieuse, figée en attitudes conventionnelles, avec la vraie vie scénique. Pour elle la Cléopâtre de Shakespeare est surtout une silhouette de bas-relief pharaonesque, parée de soies lamées, de voiles transparents, de traînes assourdissantes. On dirait d'une arabesque sautillante et ténue — combien ténue ! — qui s'enroule, se déroule, se courbe, se recourbe, se ploie, se cambre — sans doute pour mieux nous faire comprendre que l'Egypte est aussi la patrie des sauterelles et des vaches maigres. Les mots qu'elle prononce nous semblent déplacés, lointains, superfétatoires, ennuyeux surtout, sans rapport avec son « art », si art il y a. Elle est restée danseuse mime. C'est dommage pour Shakespeare.

La mise en scène ne rachète point par une harmonieuse conception les défauts de l'interprète principale. Aucune relation n'existe entre le cadre et le sujet. Shakespeare veut rendre la simultanéité de l'action à travers l'espace, à travers l'empire romain ; l'idylle fatale d'Antoine et de

Cléopâtre est le motif central d'une fresque historique dont chaque détail a son importance. Sa fantaisie nous transporte de l'Egypte à Rome, de Rome en Egypte, par une succession de scènes étroitement juxtaposées, *sans arrêts*. L'impression d'ensemble exige cette rapidité. Certes, Shakespeare ne connaissait pas l'obstacle du décor. Mais la science du régisseur consiste précisément à vaincre cet obstacle, à plier la technique moderne, le progrès scénique aux exigences de l'auteur et de son œuvre. Dans beaucoup de scènes, le décor n'a aucune importance. Tout l'intérêt est concentré sur le dialogue et sur les personnages. Ces scènes peuvent être jouées devant un rideau neutre ; l'important est d'éviter à l'action toute éclipse intempestive. Derrière ce rideau, on préparera l'image scénique plus fouillée, nécessaire aux scènes, soigneusement choisies, où le cadre extérieur, soit par son faste, soit par son pittoresque, devient un élément indispensable de l'impression dramatique.

Au lieu de cela, la représentation de l'Opéra est une succession d'images dont la préparation technique exige une série d'entr'actes, ou plutôt d'entre-scènes interminables et rarement justifiées. Un exemple. Le rideau se relève pour la dixième fois. On attend avec une impatience légitime que l'action reprenne son cours interrompu. Il n'en est rien. La scène reste vide. Une toile de fond représente une plage méditerranéenne, maladroitement encadrée par un écran d'étoffe en guise de frises et de coulisses — on dirait d'un passe-partout pour photo d'amateur — Sur cette toile on fait jouer pendant de longues minutes l'éclairage scénique, de l'aube violacée au jour cru, simplement pour l'amour de l'art. Nous attendons, nous attendons toujours. Enfin Antoine paraît avec ses capitaines : il arrête son plan de bataille navale et sort par la coulisse de droite, tandis que surgit de la coulisse de gauche Octave et ses partisans, qui en réalité doivent se trouver à quelques centaines de kilomètres de l'endroit « pittoresque » où l'on vient de voir Antoine. Je pourrais citer maintes incohérences de ce genre. La plupart du temps, les personnages entrent ou sortent au petit bonheur. Aucune discipline raisonnée ne guide leurs évolutions. En outre, toutes ces images scéniques sont sans vigueur, sans originalité. Elles rappellent fâcheusement certains couvercles de boîtes à bonbons. Les costumes ont été conçus en dehors des décors, sans aucun souci d'unité visuelle. Ceux des hommes frisent le ridicule. Ces Romains aux tuniques trop courtes, aux jambes gainées de maillots rose-crevette semblent échappés à une figuration d'opérette. La prétention de vouloir nous donner des Romains et des Romaines, vus à travers le XVIIe siècle, n'est pas une excuse.

Le plus regrettable c'est que la traduction de M. Gide est excellente. Elle rend avec une scrupuleuse exactitude les contrastes chers au dramartuge anglais : elle juxtapose le lyrisme et l'obscénité. Mais à quoi sert la perfection de cette traduction ? Nous souffrons trop du désiquilibre de toute la représentation pour apprécier M. Gide ou Shakespeare. Aucune main directrice, aucun cerveau créateur n'amalgame les différents éléments scéniques pour en faire un tout harmonieux et vivant, au service du texte.

Je ne parle point de la musique. Elle tombe hors de ma compétnece. Mon éminent confrère Laloy traite spécialement ce sujet. La pièce seule m'occupe.

Il y a cependant de très bons interprètes tels, par exemple, M. de Max, déjà nommé, et M. Grétillat dans le rôle d'Enobarbus. Mais l'œuvre, hachée menue comme chair à pâté, demeure d'une monotonie désespérante. Ce sont des ombres qui évoluent en scène ,ce ne sont point des êtres humains.

Une seule fois, le public vibra d'enthousiasme. Sur la galère de Pompée, après l'orgie des chefs romains, un matelot — c'était M. Harry Pilcer ! — ivre danse, debout sur une table ; il danse éperdûment jusqu'à tomber de toute sa hauteur. Enfin du mouvement, des nerfs tendus par l'effort, de la conviction, *de la race, de la vie*, DE LA SINCÉRITÉ ! Bravo, bravo ! C'est peu pour toute une soirée.

Le snobisme et la soif de réclame peuvent être de puissants stimulants. Ils ne parviendront jamais à réveiller les grands morts. Quant à l'art, il se venge, quand on prétend s'en servir comme d'un masque.

MARC-HENRY.

N. B. — Je remets à huitaine l'adaptation de Shakespeare au Théâtre français, *Juliette et Romeo*, de M. André Rivoire.



La Musique

Mme Ida Rubinstein s'habille bien. Je ne veux pas parler seulement du luxe des étoffes, du scintillement des pierreries, ni de ces étroites tuniques ou ces caleçons de couleur, dont elle exagère encore le style géométrique qu'un caprice de la nature lui a départi. Elle veut aussi envelopper chacune de ses apparitions scéniques avec ce qui se fait de mieux en poésie, en musique, en décors de théâtre, et c'est ainsi que nous lui devons la sublime partition d'accompagnement écrite par Claude Debussy pour le **Martyre de Saint-Sébastien** de M. Gabriele d'Annunzio. Cette fois, c'est Shakespeare qui a fourni le drame, M. André Gide la traduction, M. Diesa les décors et M. Florent Schmitt la musique. Et voilà que deux vers du Misanthrope me reviennent à la mémoire.

Il prend soin d'y servir des mets fort délicats.
— Oui, mais je voudrais bien qu'il ne s'y servît pas...

Je m'abstiendrai de les commenter, afin de ne pas contrister quelques admirateurs dévoués d'une femme à qui on ne peut refuser une énergie peu commune. Je me contenterai de regretter que la musique de M. Florent Schmitt se réduise à un si petit nombre de morceaux et ne comble pas mieux les intervalles d'une action que Shakespeare voulait rapide comme un rêve, et qui devient ici, par la faute de ces attitudes esthétiques et de cette psalmodie apprise, d'une lenteur et d'une monotonie accablantes. Je le regrette d'autant plus que cette musique, fort bien exécutée d'ailleurs par l'orchestre de l'Opéra sous la direction de M. Camille Chevillard, m'a paru vigoureuse, colorée, et imprégnée de cette tristesse un peu farouche qui est peut-être le sentiment le plus personnel de cet auteur et lui avait inspiré déjà les meilleures pages de son *Psaume* et de sa *Tragédie de Salomé*. C'est un sentiment qu'à tort ou à raison nous prenons pour oriental et même sémitique. Il était, à ce compte, bien à sa place ici, car j'accorde que le nez de Cléopâtre pouvait être plus court, mais alors, pour parler plus familièrement que Pascal, il n'y aurait pas eu de pièce.

LOUIS LALOY.

Le bon goût

Répétitions générales- A propos d'Antoine et Cléopâtre.

C'était un de nos plaisirs d'avant-guerre.

Par plaisirs, vous comprenez bien que j'entends ceux dont parlait ce moraliste en disant que la vie serait très supportable sans eux. Par plaisirs je n'entends pas amusement. Hélas ! non. Mais, à Paris, il faut se faire une raison et feindre de croire, comme cela, un tas de choses qui seraient désastreuses à examiner. Il est admis qu'une fois la journée faite, le Parisien se répand dans les lieux de plaisir (encore ce mot, vous voyez !) Parmi ces lieux il y a les théâtres. Dans ces théâtres on joue des pièces qui quelquefois atteignent la trois-centième. Mais même les plus malchanceuses sont représentées au moins une fois. Cette fois s'appelle la répétition générale, et il est d'usage d'y convoquer tout Paris, c'est-à-dire un certain nombre de personnalités importantes, ou crues telles, du monde de la littérature, du théâtre, des arts et de l'élégance. Avant la guerre, ces petites fêtes étaient fort courues. On faisait des bassesses pour obtenir une invitation. Les couturiers lançaient des robes pour les premières de M. Bataille ou de M. Bernstein. Les femmes se pavanaient dans les couloirs, les hommes aussi d'ailleurs, et quelquefois même, sur de simples divergences d'opinions esthétiques, s'envoyaient des gifles ou des coups de canne. Enfin, on se sentait vivre. Et ça vaut bien quelques horions, n'est-ce pas ?

Altercations à part, (mais leur retour ne saurait tarder) nous revenons peu à peu à ces usages abolis. La générale d'**Antoine et Cléopâtre** nous a reporté aux jours brillants de la **Pisanelle** et de la **Vierge folle**... Un peu moins brillant cependant. C'est que pour aboutir à un instant de civilisation aussi délicat et aussi parfait que celui de 1913 il avait fallu de nombreuses années de paix, de travail et de corruption des mœurs. (J'estime, sans paradoxe à la Wilde, que la corruption des mœurs est nécessaire à la civilisation élégante). La guerre a tellement détruit de choses que tout ce que l'on tente de recommencer s'en trouve inexplicablement diminué, et je voudrais dire désanimé. C'était, le soir du 13 Juin, une impression que nous avons tous ressentie. Il y avait, dans la vaste salle de l'Opéra, à peu près tout ce qui compte à Paris, en fait d'hommes illustres et de jolies femmes. Il manquait je ne sais quel liant, quelle gaieté unanime. Un humoriste, dans les couloirs, prétendait que c'était la faute de Shakespeare. Les spectateurs, disait-il, ne comprenant rien à Shakespeare, mais n'osant pas le dire, pour ne pas peiner M. André Gide, souffraient obscurément..... Mais je vous donne cette boutade pour ce qu'elle vaut. D'autant que les invités des générales ne se sont jamais préoccupés de la pièce. Ce n'est pas cela qu'on leur demande. Mais d'être là et de se montrer. Pourquoi diable, tout à coup auraient-ils manifesté pour **Antoine et Cléopâtre** un intérêt que les comédies de M. Coolus ne pouvaient même pas naguère éveiller dans leur esprit ? Il faut être juste.

Non, la vérité, c'est qu'ils semblaient las. La plupart de ces hommes avaient fait la guerre, et même souvent dans la vingtième section, qui est **l'arme** la plus déprimante de toutes. Ils n'en sont pas encore bien revenus. Et les femmes, après cinq ans et demi d'interruption de service mondain, ne savent pas tout à fait où elles en sont. Cela produisait un peu de flottement. Encore une fois, rien qui soit la faute de Shakespeare. Pas plus que les paons blancs de Mme Ida Rubinstein, le cygne de l'Avon n'est responsable de cet état d'esprit. C'est simplement une question de réadaptation. Elle ne s'est pas encore achevée, mais elle est en bonne voie.



Je n'ai jamais tant compris que ce soir-là combien le chapeau haut de forme est beau. Aucune calomnie, aucune blague ne prévaudront jamais contre cet objet magnifique, à la fois funèbre et splendide, absurde et parfait, réjouissant pour l'esprit. Chose étrange, il rajeunit. Oui, les visages sur lesquels rayonnent ses reflets de ténèbres deviennent plus frais, plus agréables. J'aime follement mes contemporains, dans les couloirs des répétitions générales, depuis qu'ils en sont revenus au chapeau haut de forme. Hélas ! ceux-là seulement. Car bien nombreux sont ceux qui portent le banal feutre mou sur le smoking, et sans aucune excuse. Ils ont l'air de se promener dans un couloir d'hôtel à la recherche du fumoir. C'est une véritable hérésie que le smoking remplaçant l'habit dans toutes les occasions. C'en est une aussi que la cravate noire avec le frac, et bien d'autres encore, que j'ai notées. Il y a des rites, que diable ! Pourquoi ne pas les observer ? Une répétition générale, ce n'est pas un spectacle ordinaire, c'est une cérémonie.



Par contre, il me semble que nous sommes devenus plus courtois. Plus de grands cris, plus de gros rires, plus d'algarades, je sais bien qu'il y a là une grande part de fatigue et de désenchantement encore.

Nous n'estimons plus que la littérature vaille la peine de se disputer. Mais comme la politesse a tout à y gagner, nous souhaitons vivement que dure cet état de choses. Après tout, la politesse n'est elle-même qu'un résultat de la lassitude. C'est parce que nous sommes découragés d'avance d'obtenir quoi que ce soit de nos contemporains par l'intimidation et la violence que nous nous résignons à être aimables avec eux. Cela veut toujours dire que nous renonçons à tout jamais à les rendre perfectibles, c'est-à-dire pareils à nous. Et la preuve c'est que, tant que nous en attendons encore quelque chose, comme il arrive par exemple pour les enfants, nous tapons dessus.

Une représentation d'**Antoine et Cléopâtre,** en 1913, aurait certainement amené des échanges d'injures et de coups entre les shakespeariens et les raciniens par exemple. Aujourd'hui, ces adversaires se contentent de se mépriser en silence. Mais cet air dégoûté, et ce silence, oh ! cela vous donne à une salle un air de souveraine distinction, qui fait bien plaisir à voir. Dieu veuille que cela dure et que l'amour des lettres ne revienne jamais plus gâter cette belle sérénité de l'indifférence !



La seule chose qui me fasse vraiment souffrir dans une répétition générale, c'est que les femmes, les pauvres femmes, soient ainsi sacrifiées. Car elles le sont complètement.

Comme dans les loges on n'aperçoit d'elles qu'un peu de leur buste et aux autres places rien du tout, elles n'ont, pour montrer leurs belles toilettes (ces toilettes que les couturiers ont faites exprès) que les couloirs, au moment des entr'-

actes. Or, les couloirs sont, alors, remplis d'une foule si compacte que ces robes magnifiques, pailletées, dorées, empanachées, exubérantes, étincelantes, sont littéralement invisibles, écrasées et éteintes qu'elles sont par la cohue. Héroïques, nos douces compagnes marchent quand même, fendent cette onde épaisse avec un sourire charmant. Mais ce sourire ne me donne pas le change. Et je souffre pour elles, qui méritaient mieux.

FRANCIS DE MIOMANDRE.



Les Arts appliqués

Le Travail manuel à l'Ecole.

Le Préfet de la Seine vient d'introduire auprès du Conseil municipal un mémoire concernant l'ouverture de classes de préapprentissage et de cours d'apprentis dans les écoles de la ville de Paris. Depuis le vote de la loi Astier, le 25 juillet 1919, faisant de la création et de l'entretien des cours professionnels post-scolaires une charge obligatoire pour les communes, c'est le premier document d'administration publique qui paraisse sur la question. Les paroles de M. Autrand, parlant au nom de la Ville de Paris et du département de la Seine, vont avoir un retentissement considérable auprès des municipalités de grandes villes que préoccupe à juste titre le retard apporté par le Gouvernement dans la publication des règlements destinés à préciser les détails d'application de la loi.

Je me réserve de reprendre ce mémoire dans son ensemble, au moment où il viendra en discussion devant le Conseil municipal. Mais dès maintenant je voudrais faire ressortir les données peu encourageantes qu'il apporte à la question du préapprentissage, base de tout enseignement technique professionnel, préface indispensable à cette loi Astier si légèrement votée sans discussion. Matériaux et machines sont à l'heure actuelle à un prix tel qu'il s'oppose presque à toute création nouvelle d'atelier de travail manuel. Sur les 211 écoles de garçons, où le Conseil a décidé en juillet dernier d'ouvrir un double atelier (fer et bois), 59 sont dotées d'un atelier double, 89 possèdent seulement l'atelier du bois, 63 n'ont aucun atelier. Pour réaliser le programme intégral de 211 ateliers doubles, il faudrait créer 63 ateliers du bois et 152 ateliers du fer, soit une dépense de 2.500.000 francs pour *le seul outillage*, sans tenir compte des travaux de construction ou d'aménagement. Quant aux dépenses de fonctionnement, elles entraîneraient une augmentation budgétaire annuelle d'un million.

A première vue, ces chiffres paraissent prohibitifs, mais quand bien même ils n'arrêteraient pas le Conseil, la situation immobilière actuelle empêcherait d'exécuter le programme dans son ensemble et le mémoire préfectoral envisage trois paliers successifs de réalisation avec, pour le 1er octobre prochain, l'ouverture de *deux* ateliers du bois et de *deux* ateliers du fer. C'est peu. Mais la pénurie des matériaux et des machines sur le marché n'est pas le seul obstacle qui s'oppose à des créations immédiates plus nombreuses. La Ville de Paris n'a pas assez de maîtres ouvriers pour diriger ses ateliers et il devient très difficile d'en recruter de nouveaux ! En dépit de l'augmentation récente des traitements (9.750 fr. en moyenne) le concours ouvert dernièrement en vue de nommer trente maîtres ouvriers n'en a fourni que dix-neuf.

Qu'est-ce à dire ? Faut-il croire que ce traitement calculé sur 30 heures de travail par semaine, reste encore inférieur aux salaires payés par l'industrie ? Devons-nous plutôt penser que le côté pédagogique de la fonction effraye des praticiens très capables de prêcher d'exemple en exécutant des travaux devant leurs élèves, mais fort embarrassés pour leur en expliquer la genèse de vive voix ? Certes, il existe une raison de cette insuffisance de recrutement du personnel enseignant, et il faut la chercher. Déjà, M. Léon Riotor, dans son rapport présenté le 25 mars 1920 au nom de la 4e Commission, a notablement fait augmenter les indemnités appliquées aux heures de travail supplémentaires. Il a posé surtout l'excellent principe de la rémunération sur résultats, en faisant adopter pour les cours du soir l'allocation d'une indemnité supplémentaire annuelle calculée sur le nombre d'élèves fréquentant les cours en plus de 15 et la fermeture par décision administrative de tout cours technique qui ne serait pas fréquenté au moins par 15 élèves.

Toute situation nouvelle implique des méthodes nouvelles. Pourquoi, par exemple, ne pas renoncer au système désuet du concours et ne pas se contenter d'épreuves techniques faciles, accompagnées de garanties de moralité, de conscience professionnelle ? Pour instruire des enfants de 12 ans, je ne vois pas la nécessité de recruter des forts en thème. D'ailleurs, à une époque où on ne trouve pas assez de main-d'œuvre pour suffire aux besoins de nos industries, est-il bien à propos d'en distraire d'excellentes unités pour grossir notre armée de fonctionnaires ? Pourquoi, au moins à titre d'essai, ne pas confier cette tâche éducative à des praticiens en exercice, à des ouvriers qui continueraient à exercer leur profession ?

Que l'on essaye ce moyen ou tout autre, il faut aboutir et sans retard. J'ai dit ce qui manque à l'enseignement primaire de garçons à Paris pour remplir cette obligation du travail manuel à l'école que la loi de 1885 avait prévue pour toute la France. Mais ce n'est qu'une première étape. Il est nécessaire d'en étendre l'application à l'enseignement secondaire et même à l'enseignement supérieur. Nous avons appris en classe une foule de choses que nous nous sommes empressés d'oublier parce que nous n'en avions pas l'emploi. Mais si on nous avait enseigné à raboter une planche, à démonter une serrure, à peindre un contrevent, à réparer une sonnette électrique, nous ne l'aurions pas oublié, parce que nous en aurions l'application incessante. Nous avons rétrogradé depuis l'*Emile* de Rousseau. Il n'y a pas de quoi faire les fiers.

Je ne demande pas, comme en Suède, qu'on en arrive au « demi temps », c'est-à-dire à un partage d'heures égal entre les travaux intellectuels et les travaux manuels. Mais je suis convaincu qu'il est grand temps de renoncer aux vieilles routines universitaires et d'apprendre à nos enfants à se servir de leurs dix doigts, même si nous les destinons à des carrières libérales. Au point de vue social, cette aptitude à exercer une profession manuelle ne serait pas non plus sans avantage. L'ouvrier saurait qu'au besoin le bourgeois peut se passer de ses services et que, si dans la Société tout le monde est utile, personne n'est indispensable.

HENRI CLOUZOT.

Les Arts

L'Œuvre de Robert Vallin.
La Médaille d'Honneur. — Diverses expositions.

Robert Vallin fait une exposition de ses œuvres, Peintures, Aquarelles, Eaux-Fortes, à la Galerie Sauvage. Le catalogue, enrichi d'une belle eau-forte, contient cette savoureuse *Note pour la Critique et les Amis :*

Etant données les exigences des imprimeurs (patrons) qui veulent gagner du 800 % sur leurs ouvriers (24 fr. par jour pour 8 heures), j'ai fait exécuter la partie matérielle de ce catalogue par des dames dactylographes qui m'ont demandé 65 fr. au lieu de 400 fr. demandés par ces mercantis.

Voilà qui est bien dans la façon de Robert Vallin ! Ne vous y trompez pas, typos, Robert Vallin vous malmènerait aussi bien si quelqu'une de vos erreurs l'atteignait. Ainsi contrarie-t-il, à l'atelier, au café, le bon impressionniste de la bonne époque charmé d'avoir entendu Vallin houspiller un cubiste du dernier bateau. Vallin est ce que nos fils les derniers nés nommeraient « un numéro » ! Il est surtout bien de son temps ; un temps qui pas plus qu'un autre ne fut le meilleur, mais où la foi dans l'art avait quelque chose d'ingénu, un temps où les ratés eux-mêmes touchaient les cœurs les mieux cuirassés. Cf. Maurice Barrès et ses pages sur les Brasseries du Quartier. Mais quand Vallin fut las des petits cafés et des grands hommes des petites revues, il les quitta pour l'Italie. Un jour d'avant guerre il revint, pareil à lui-même, reprochant avec une violence pittoresque à ses nouveaux compagnons de ne rien faire qui le put satisfaire et, si neufs, d'entretenir les travers des anciens. Son scepticisme se traduisait par le « Quelle époque ! » commun aux contemporains blanchis du symbolisme. Sa foi se confessait par un œil levé vers le doigt dressé haut du pauvre Charles Morice. Etait-ce l'œil que défend un monocle ou plutôt un cadre de monocle, sans verre ? On riait. Le monocle vide maintient les chairs meurtries par la loupe du graveur pareille à la loupe de l'horloger.

Vallin eût été mieux à sa place dans le Second Empire, au temps que les artistes lettrés déjeunaient périodiquement avec de beaux esprits demeurés suffisamment liés aux grasses matérialités. Plus haut, Vallin eût rencontré Meryon, son rival. Vallin a manqué encore de vivre aux environs de 1885 quand Kistemaekers le père commençait de répandre ses petites éditions des naturalistes ornées de frontispices à l'eau-forte et au burin, quand au banquet des Aquafortistes français se rapprochaient Laguillermie, l'ancêtre Chauvel, Le Rat, Mougin, Millins, Descaves le père et Emile Salmon, mon père. Et pourtant, Robert Vallin semble ne pas pouvoir ne pas être notre contemporain. La place qu'il retient, qu'il se fixe dans la Gravure française n'est qu'à lui, n'est qu'à ce fils volontaire de Meryon. On voudrait qu'un choix pas trop mesuré des estampes parisiennes de Vallin fut expédié à l'étranger, partout où l'on s'y propose de visiter de Paris ce qui n'est pas à voir. Mais je ne veux pas paraître dédaigner le peintre. Je ne sais pas si Vallin fait, selon Gustave Kahn « le tour d'une vision ». Je démêle, en revanche, et fort bien, que Vallin quitta Paris naguère un peu las de la confusion impressionniste, gardant le goût de la matière impressionniste, soignant même quelques tics de Sisley, mais passé, avant qu'on en délibérât, en quelques ateliers éclairés par la culture, de dessiner et de construire, de reconstruire enfin.



On n'aura pas appris sans stupeur que les Artistes Français avaient décerné leur médaille d'honneur à l'illustre Luc-Olivier Merson. Le Mr. LOM des billets de cent francs, celui dont un plaisantin (que nous flétrissons) a dit que, pour être reconnu, il avait signé sur un ballot. On n'est pas choqué que Mr LOM obtienne la médaille d'honneur mais humilié d'apprendre qu'il ne l'avait pas encore. Nous pensons tous qu'il est en outre grand croix de la Légion d'honneur, membre de l'Institut et ce fut une cruelle déception, à la mobilisation, de connaître qu'il n'était pas, en outre, général de division du Cadre de Réserve. Il ne manque plus au vénérable M. LOM que d'être reçu triomphalement en la bonne ville de Limoges.



Mme la Marquise de Ganay a organisé, rue de la Ville-l'Evêque, une exposition des Petits Maîtres français du XVIIIe siècle. C'est une fête exquise à quoi nous convie cette grande dame. Mme la Marquise de Ganay a droit à notre reconnaissance et je ne pense pas qu'après tant de jolies entreprises on l'ait jamais louée pour ses vrais mérites. Mme la Marquise de Ganay déteste l'art moderne, mais elle hait d'un cœur si tendre ! Aux avances des révoltés elle oppose des barrières d'une qualité telle que nous voici charmés, ne pouvant que saluer la précieuse barricade. Cette subtile mondaine a encore le talent et la générosité de prêter, avec sa compétence, sa grâce aux cérémonies officielles, réussissant le miracle de métamorphoser en personnages galants les messieurs des bureaux. On voudrait voir Mme de Ganay régner sur un canton de la rue de Valois. Les factions rebelles auraient un beau souci de gagner sa protection.

On a bien fait de réunir, au *Lyceum*, les ouvrages de Remy Peignot, tué à l'ennemi. J'ai dit déjà la terreur que me causait cette horreur : « la mort du peintre ». Tout un univers de formes et de couleurs qui s'évanouit ! Tant de lumière et tant de raison matérialisée que reprend le néant aveugle ! Remy Peignot tomba en brave, en héros quoi qu'en aient les pacifistes déclarés qui ne haïssent pas mieux la guerre que tant de soldats fidèles. Il commençait de se libérer des lisières de l'Ecole et montrait mieux qu'une vaine impatience d'être libre. Il se libérait raisonnablement, avec une méthode qui s'accorde avec l'ardeur de la plus secrète flamme. Mais la mitraille a eu raison du talent naissant et il reste si peu que, sans doute, ne parlera-t-on plus jamais de celui qu'attendait la Renommée. Il y a bien de quoi en frémir.

ANDRÉ SALMON.

Exposition Robert Vallin : Galerie Sauvage, rue Saint-Honoré. — Petits Maîtres du XVIIIe siècle, Manzi, 18, rue de la Ville-l'Evêque. — Remy Peignot, au Lyceum, 5, rue de Penthièvre.



L'Opinion à travers le Monde

En France

LES ELECTIONS ALLEMANDES

Du point de vue français les élections allemandes sont une mauvaise affaire. Elles rendent plus anarchique la situation intérieure du *Reich*, elles donnent plus d'assurance aux adversaires allemands du Traité. La France en pâtira, naturellement, car, si elle souhaite en Allemagne un gouvernement fort, encore faut-il que ce soit un gouvernement décidé à payer.

Telle est, en raccourci, l'opinion de la presse bourgeoise française. La presse socialiste ne voit qu'une chose : le succès des indépendants. « Nous avons eu une impression de soulagement », écrit M. Léon Blum dans l'*Humanité* (10 juillet), en voyant que les réactionnaires n'ont pu entamer les positions socialistes. Cependant il constate qu'avec le déplacement vers la droite, des voix démocrates, un gouvernement stable devient difficile. Il se demande même s'il est possible. C'est justement la question que se pose toute la presse bourgeoise, et dont elle s'effraye.

« L'avenir est plein de menaces pour l'Allemagne et pour nous, écrit *Le Matin* (9 juin). Le gouvernement des modérés que souhaitaient les esprits calmes, devient impraticable. »

La gravité de la crise politique dans laquelle va entrer l'Allemagne (et où elle est conduite, écrit M. Herbette (*Temps*, 9 juin), par son manque d'éducation politique) est indéniable.

« Elle appelle presque nécessairement un coup de force dans un temps plus ou moins éloigné. »

annonce M. Buré dans l'*Eclair* (9 juin). Et en tout cas, elle est un encouragement, pour nos ex-ennemis, à ne pas exécuter le Traité. C'est ce que M. Chavenon (*Information*, 9 juin), voit de plus clair dans ce scrutin. C'est ce qu'y voit aussi M. Saint-Brice (*Le Journal*, 9 juin).

Le Figaro (9 juin) arrive aux mêmes conclusions mais par une voie différente. Il remarque que la campagne électorale s'est faite uniquement sur des questions de politique intérieure. Tous les partis semblaient d'accord pour ne pas parler du Traité. Et alors le *Figaro* de demander :

« Est-il donc tacitement entendu, dans tous les partis que ce traité est un chiffon de papier ? »

Terminons sur une opinion originale. Elle est de M. Ch. Bonnefon, dans *L'Echo de Paris* (9 juin). M. Bonnefon estime que toutes prévisions sont prématurées. Les élections législatives ne sont pas le principal dans la vie politique allemande. La destinée du *Reich* est suspendue à l'élection présidentielle :

« Les pouvoirs accordés par la Constitution au président et le mode de son élection, qui est plébiscitaire, le prédisposent au rôle de dictateur. Qu'il soit monarchiste ou républicain, et la majorité de l'Allemagne peut devenir, à sa suite, monarchiste ou républicaine. Toute prévision à ce sujet est vaine. L'Allemagne compte 35 millions d'électeurs et 22 millions seulement ont voté. »

En Angleterre

LES RELATIONS FRANCO-ANGLAISES. — LES NÉGOCIATIONS KRASSINE.

Quoique les quotidiens anglais comptent peu ou point d'éditoriaux relatifs aux relations franco-anglaises, l'opinion publique se préoccupe des divergences qui vont s'accentuant entre les cabinets de Paris et de Londres : négociations avec Krassine, attribution des mandats du Middle East, pétroles de Mossoul, conférence de Spa, modalités du paiement de la dette allemande, tout semble séparer, chaque jour davantage, les représentants de ces cabinets. Qu'on ne s'y trompe point cependant : l'opinion publique anglaise n'accepte pas aveuglément les articles de la presse officieuse, ou libérale, ou travailliste, qui défendent actuellement la politique de Lloyd George contre les attaques du *Temps* ou de *L'Echo de Paris*. Elle ne suit pas non plus la presse Northcliffe (*Times*, *Daily Mail*), ou la presse unioniste (*Morning Post*), qui emploie trop souvent à son gré, les arguments français contre M. Lloyd George. L'opinion publique anglaise, dont on sait *l'instinct* lent et sûr, a des sympathies profondes pour la France : sympathies fortifiées par sa foi en la civilisation d'Occident, que l'Entente représente et doit maintenir à tout prix.

Ainsi, le *New Statesman* (12 juin) reproche au *Times* d'accentuer les divergences franco-anglaises en appuyant, à chaque occasion, le point de vue strictement français : le *Times* encourage la presse française à critiquer d'un ton aussi amer que le sien le gouvernement britannique :

« Quelles que soient les objections du lecteur anglais pour la politique de Lloyd George, ce lecteur ne tient pas à s'entendre dire tous les jours, combien la France aime peu son pays ; combien elle s'en méfie ! »

La *Nation* (12 juin), plus radicale, reproche à Paris de se servir de cette presse Northcliffe, comme si le *Times* était un organe français semi-officiel ! Un exemple : les Français *qui sont seuls, en Occident, à ne pas avoir besoin d'importer du blé russe*, font tous leurs efforts pour envenimer les négociations entamées par Downing Street avec les représentants des Soviets. Ils emploient tous les « tricks » de journalisme pour discréditer les négociateurs russes, sachant bien que ceux-ci sont muets parce qu'on leur a imposé le silence...

Incohérence, dit la *New Europe* (10 juin), rappelant le mot de Clemenceau : L'Angleterre n'est plus gouvernée. Ses maîtres ont oublié l'apostrophe de Lord Melbourne aux membres de son cabinet : « Messieurs, quoi que nous disions, soyons sûrs que ce soit le même mensonge. » C'est que dans chaque département de l'activité publique règne la même confusion : les membres conservateurs du cabinet — tel M. Bonar Law — suivent à contre-cœur les hardiesses bolchevisantes de Lloyd George ; « le Foreign Office et l'India Office ont des politiques contradictoires dans le Middle East. »

N'empêche que Lloyd George sait admirablement profiter des contradictions de ses ministres, de la presse, ou des siennes propres. Marquons sa position toujours très forte au Parlement et dans le pays : il a gagné en puissance, ce que sa manière ondoyante, qui déplaît à beaucoup d'Anglais, toujours soucieux du « *fair play* », lui a fait perdre en « *respectability* ».



La question politique, à l'ordre du jour de la semaine, est donc encore la conversation avec Krassine : Lloyd George a conféré avec lui à Downing Street, le lundi 7 juin. Le même jour il y a eu grande séance aux Communes où Lloyd George a défendu sa politique de rapprochement anglo-russe, sur le thème : « Il faut manger » Le *Daily Chronicle* (8 juin) commentant avec la plus vive sympathie le discours de son chef, se moque d'une opposition qui n'a rien su trouver d'autre que « l'horreur d'une terreur rouge ». Mais ajoute le *Chronicle* :

« Il ya eu une terreur aussi sous le régime tsariste du temps de Stolypine ; et aucun pays ne rompit pour cela les relations diplomatiques ou commerciales avec la Russie. »

Au demeurant les négociations ne sont pas affaire purement anglaise. Il y a eu une longue série de discussions cet hiver au Conseil Suprême, qui devaient aboutir pratiquement aux conversations actuelles.



Le même *Chronicle* (11 juin) se félicite que les négociations semblent continuer sans bruit et d'une manière satisfaisante.

C'est là même le seul rayon de lumière dans une Europe assombrie par les élections allemandes, et la récente crise ministérielle en Italie...

Krassine est en rapports actifs, déjà, avec des industriels et des commerçants anglais et du Continent ; les gouvernements alliés n'ayant jamais eu l'intention de brasser eux-mêmes des affaires.

Pour les dettes russes, Krassine attend des instructions de Moscou. Il faut distinguer : 1° la dette d'avant-guerre, qui concerne particulièrement la France ; 2° les prêts des Alliés à la Russie, pendant la guerre ; prêts qui ont été surtout consentis par la Grande-Bretagne ; 3° les biens privés de sujets alliés en Russie, confisqués ou endommagés sous le régime révolutionnaire.

En attendant le règlement de cette question brûlante, Krassine, désireux de trouver le plus tôt possible des moyens de transport, achète à Londres des automobiles ; Paris ne voulant pas entendre parler de pareils marchés !



La délégation du parti travailliste anglais qui rentre de Russie a publié dans le *Daily Herald* (12 juin) son rapport sur la Russie des Soviets : la même délégation a dû transmettre au public la lettre ouverte de Lénine aux travailleurs anglais : deux documents, contradictoires, comme l'eau et le feu, et qui serviront admirablement la politique balancée de Lloyd George. Quoi qu'en dise en effet le *Herald*, le rapport, signé par tous les membres de la mission, y compris Wallhead et Clifford Allen, de l'Indépendant Labour Party (dont on connaît l'allure révolutionnaire), décrit une Russie misérable, où le communisme a fait de bonnes choses (instruction, éducation, hygiène), mais n'a pas réussi (économie nationale, industrie). Il va sans dire que le rapport conclut très nettement à la reprise des relations commerciales, à la levée du blocus, *à la paix* enfin avec la Russie.

M. Clynes, membre du parlement, travailliste, marque dans le *Daily News* (14 juin) les différences qui séparent la lettre de Lénine du rapport. Clynes ; lui aussi, a toujours cru que c'était *sagesse* et *justice* de reprendre les relations commerciales avec la Russie, mais n'a jamais voulu imiter les méthodes de force des communistes russes :

« Ces méthodes sont *leur* affaire ; mais la politique de ce pays vis-à-vis de la Russie, est *notre* affaire ; et notre politique a toujours été : aider la Russie à se rétablir ; à retrouver des conditions économiques normales. »

La lettre « impertinente » de Lénine assimile tous les travaillistes aux valets du capitalisme ! Enfin le rapport gagne en force, selon le *Daily News*, parce qu'il montre qu'il n'y a pas d'avantages immédiats à reprendre des relations avec un pays ruiné. « C'est avant tout une question morale. » Phrase, dont Lloyd George saura faire son profit, quand il sera en veine religieuse, comme il l'était mercredi soir à l'Union des Indépendants Gallois, en appelant au secours les Eglises du pays, « postes puissants de la civilisation, seules garanties contre le triomphe de l'égoïsme humain !... »

En Allemagne

CE QUE PENSENT LES ALLEMANDS DES ÉLECTIONS. — A LA RECHERCHE D'UNE MAJORITÉ GOUVERNEMENTALE ET D'UN MINISTÈRE.

Les élections du 6 juin — sur lesquelles on a lu dans le présent numéro les commentaires de René Daniel — n'ont surpris personne. Chaque parti a de même manifesté sa joie ou sa tristesse exactement comme on s'y attendait.

Les vainqueurs exultent. Nous avions cité dans notre chronique de la semaine passée le premier cri de triomphe de la *Freiheit*, organe des Indépendants. Dès le lendemain elle précise le sens de la victoire que, de son point de vue, les Indépendants ont remportée sur les socialistes majoritaires et sur la bourgeoisie.

« Nous pouvons affirmer sans exagération que notre grand succès est uniquement dû au réveil de la conscience révolutionnaire et de la condition socialiste des masses... Les élections ont montré dans quel état de désagrégation et de pourriture se trouve la bourgeoisie allemande... L'avenir appartient au prolétariat. » (8-6-20.)

Les conservateurs étalent la même joie immodérée :

« La coalition s'est effondrée... Les partis qui ont été exécutés hier comme ils le méritaient devront se contenter des rôles très modestes qui leur reviennent désormais... » (*Lokal Anzeiger* 7-6-20.)

« Si après les journées de mars (Coup d'Etat Kapp-Lutwitz), la coalition s'est dépêchée de fixer les élections à une date aussi rapprochée que possible, dans l'espoir qu'elles tourneraient mal pour la droite, cet espoir a été complètement déçu... » (*Preussische Zeitung*, 7-6-20.)

La défaite de la coalition est d'autant plus grave qu'elle implique la condamnation du nouveau régime instauré en Allemagne :

« L'impossibilité où l'on va se trouver de former un nouveau parti, apporte la preuve de ce que nous autres, monarchistes, nous avions toujours soutenu, à

savoir que le système parlementaire avec sa multiplicité de partis ne convient pas à l'Allemagne... » (*Preussische Zeitung*, 8-6-20.)

Ou encore :

« Les élections marquent un éloignement de la majorité du peuple allemand pour la politique que la coalition avait suivie jusqu'à présent. C'est une condamnation écrasante des hommes de la Révolution de 1918, et elles signifient enfin que le peuple allemand veut avoir à l'avenir un autre et un meilleur gouvernement. » (*Deutsche Zeitung*, 8-6-20.)

Comme de juste, on sent chez les conservateurs modérés (*Deutsche Volkspartei*), ceux qui ont gagné 40 sièges, éprouvent une joie plus sincère encore :

« Nous avons mené un dur combat et remporté une grande victoire... Notre parti était sur la bonne voie en prenant position entre les conservateurs nationaux et les démocrates : il a évité les tendances par trop réactionnaires des premiers et la mollesse des seconds à l'égard des socialistes. Il est devenu le parti dont se réclame aujourd'hui toute la bourgeoisie allemande et il va être un facteur décisif dans la vie politique de l'Allemagne. » (*Kölnische Zeitung*, 7-6-20.)

Parmi les vaincus, le *Vorwarts* (socialiste majoritaire) tâche de faire bonne contenance. Assurément il reconnaît les pertes de son parti et les déplore. Mais il les attribue surtout à la violente campagne poursuivie par les Indépendants plutôt qu'à l'abandon de l'idéal socialiste par la classe ouvrière. Le désespoir n'est pas de mise. La leçon à tirer du scrutin est la nécessité de refaire l'unité socialiste :

« Il n'est pas douteux que les élections auront pour résultat une recrudescence de la lutte de classe. Mais l'échec des communistes montre combien la classe ouvrière a peu le désir de mener cette lutte par des moyens de violence... Dès maintenant, il s'agit de travailler de toutes ses forces à ce que la prochaine fois la classe ouvrière combatte et triomphe sous le drapeau de la démocratie et du socialisme. » (7-6-20.)

Les démocrates sont plus affectés :

« La coalition a subi un affaiblissement fort grave, et qui sera peut-être une catastrophe... On ne tardera pas à s'apercevoir que les élections du 6 juin ont été un malheur pour notre peuple, malheur qui en entraînera peut-être de pires encore... » (*Frandkfurter Zeitung*. 7-6-20.)

« Nous nous trouvons à présent en face du chaos comme en 1919... L'évolution démocratique semble menacée simultanément à droite et à gauche. L'avenir de l'Allemagne est remis en question. L'obscurité qui pèsera sur notre politique, ne pourra être dissipée qu'après de graves luttes intérieures. » (*Berliner Tageblatt*. 7-6-20.)

Il est à remarquer que dans leur infortune, ces démocrates s'en prennent non seulement aux odieux procédés électoraux de leurs adversaires allemands, mais aussi à la politique dangereusement maladroite de l'Entente :

« L'attitude impitoyable de l'impérialisme de l'Entente à l'égard de notre malheureux pays porte ses fruits dans le renforcement de la réaction : Clemenceau, Millerand, Foch et Lloyd George, ont été les meilleurs agents électoraux des partis de droite. » (*Frankfurter Zeitung*, 7-6-20.)

De même le *Vorwaerts* du 10-6 :

« Le gouvernement de gauche a eu cette destinée tragique, de n'être à aucun moment soutenu par l'Entente. Tout au contraire, on a eu l'impression que, depuis la formation de ce gouvernement, les gouvernements alliés n'avaient d'autre préoccupation que d'affaiblir la République et la Social-démocratie allemandes. »

Quant au centre catholique, qui selon sa coutume se tire d'affaires sans trop de pertes, il regrette aussi l'affaiblissement de la coalition, mais il se félicite de sa sagesse, se réserve, et se prépare à donner l'appoint de ses voix à la future majorité afin de tirer de la situation le maximum de profits :

« Les électeurs catholiques sont restés fidèles à leur parti dans une bien plus large mesure que ceux des autres partis... Le centre a conservé ses positions et n'a pas éprouvé les mêmes désillusions que d'autres... Nous avons tout lieu de nous féliciter de la sagesse de nos adhérents... Nous avons mis l'intérêt national au-dessus de l'Intérêt de parti et c'est pourquoi l'intervention du centre dans la réorganisation politique sera et demeurera d'une importance décisive (*Germania*, 8-6-20.)



Ces premières impressions n'ont pas tardé à faire place à des réflexions moroses chez les Allemands de tous les partis, à l'exception peut-être des Indépendants. Cet état d'âme, la *Frankfurter Zeitung* du 9 juin l'a défini :

« Une sensation générale de mal aux cheveux. »

C'est qu'en effet la question s'est posée : comment sortir du chaos ? Puisqu'aucun parti, ni même aucune réunion de partis du même bord (par exemple les deux partis socialistes ou les deux partis conservateurs) ne sont assez puissants pour détenir la majorité à eux seuls, comment constituer la nouvelle coalition capable d'assurer la vie à un gouvernement ? Chaque parti voit bien la difficulté, mais chacun se propose de la résoudre ou de l'esquiver à sa manière.

La *Freiheit* s'esclaffe à l'idée que les Indépendants formeraient une coalition avec des partis bourgeois :

« Nous irions nous associer avec MM. Siemens, Gothein, Dernburg ? Sans doute pour abroger la journée de 8 heures, empêcher toute socialisation, toute diminution des impôts directs, toute disparition du capitalisme ?... Nous sommes prêts à prendre la responsabilité de pratiquer une politique vraiment socialiste ; mais, qu'on ne s'imagine pas que nous sommes prêts à devenir les suppôts de la bourgeoisie. » (9-6-20.)

Le *Vorwaerts*, très embarrassé sollicite la réconciliation avec les Indépendants qui le renient toujours ; il se refuse à faire partie vive ni d'une coalition où n'entreraient pas les Indépendants, ni d'une coalition où figureraient les conservateurs modérés.

La *Germania* (centre), après avoir examiné et rejeté les diverses possibilités de former une nouvelle coalition, en vient à se demander :

« S'il n'y aurait pas lieu simplement de procéder à une extension de l'ancienne coalition... en particulier avec le concours des conservateurs modérés. » (9-6-20.)

C'est bien ce que souhaitent ardemment ces derniers, leur chef a déclaré à un journaliste suisse qui l'interviewait :

« Nous sommes tout à fait disposés, dans l'intérêt du pays tout entier, à collaborer avec tout gouvernement qui respectera, même médiocrement, nos principes. » (*National Zeitung*, de Bâle, 12-6-20.)

Les démocrates, toujours mécontents, invitent les conservateurs et les Indépendants à prendre eux-mêmes le pouvoir. Le comité directeur du parti, dans sa réunion du 10, a voté la résolution suivante :

« Les ex-partis d'opposition sont responsables de la situation actuelle qui a été causée par leur propagande effrénée. Qu'ils trouvent le moyen de tenir leurs promesses électorales et de donner à la République allemande un gouvernement viable. » (*Deutsche Allgemeine Zeitung*, 11-6-20.)

Mais les conservateurs n'ont pas la majorité ? Qu'importent, disent la *Frankfurter Zeitung* et le *Berliner Tageblatt* : n'a-t-on pas vu une minorité exercer le pouvoir dans un pays aussi parlementaire que la Grande Bretagne ? Les démocrates ne s'opposeraient pas par une abstention systématique à ce qu'une expérience de ce genre fut faite en Allemagne.

En Italie

La résurrection de M. Giolitti.

Les journaux ne parlent en Italie que de la crise ministérielle. La mission de M. Sforza à Londres, les événements de Tripolitaine et ceux de Vallona, la grève partielle des chemins de fer qui, de Bari et de Crémone, s'est étendue à Milan, les élections allemandes, tout cela passe au second plan : l'essentiel, c'est le retour au pouvoir de M. Giolitti.

Les motifs qui ont permis cette résurrection sont nombreux et complexes. Nul ne se fût hasardé, il y a six mois, à la prophétiser. Un des thèmes favoris de la presse, au lendemain du scrutin du 16 novembre, était précisément la fin du giolittisme.

« Qui nous l'aurait dit, lecteurs, le jour de Vittorio Veneto ?, gémit le *Corriere della Sera*. Et cependant, il n'était pas difficile de se rendre compte que l'Italie avait résisté à un effort immense, trop grand pour la capacité de son organisme... C'est précisément parce que nous avions tant résisté, tant souffert, qu'il fallait nous rendre rapidement le bienfait de la paix et cultiver l'orgueil de la victoire.

Les nationalistes prirent aisément le dessus sur le gouvernement et sur l'opinion publique exaltée par la victoire et empoisonnée par tous les lieux communs d'une aberration patriotarde. Mais loin de réaliser leur programme, ils procurèrent au pays les pires désillusions et ne firent que renforcer la position des défaitistes.

Les ennemis de la guerre remportèrent en novembre un succès qui était un avertissement. Et pour un instant, les nationalistes se tinrent cois. Mais leur trouble passion reparut et elle en est aujourd'hui au point de juger comme le moindre mal, la résurrection de M. Giolitti, celui qui n'a pas voulu la guerre. »

Le piquant et l'inattendu de la situation, c'est en effet de voir M. Giolitti hissé sur le pavois tout ensemble par les neutralistes et les défaitistes les plus déterminés et par les nationalistes les plus exaltés. Comme le note encore le *Corriera della Sera* :

« Les deux folies, la folie nationaliste et la folie socialiste, se sont à la fin rencontrées sur le même terrain, autour d'un même homme. Les uns croient tirer Giolitti à droite ; les autres se disent sûrs de le tirer à gauche. Lesquels seront bernés ? »

Si M. Giolitti est aujourd'hui l'homme à la fois des neutralistes et des impérialistes, l'opinion moyenne l'accepte à défaut d'autre comme un pis-aller. La plupart des journaux libéraux constatent que tous les « hommes de la guerre » sont usés et impossibles à la Présidence du Conseil, et que M. Nitti, le seul qui pût s'y maintenir, s'est effondré à la suite d'une série de maladresses impardonnables. Pourquoi faut-il que nous manquions d'hommes nouveaux ? déplorent le *Giornale d'Italia*, *l'Epoca*, la *Tribuna* d'une même voix. Mais c'est un fait, aucun astre parlementaire ne s'est révélé. La sagesse est donc d'accepter un ministère Giolitti. M. Giolitti est le ministre de l'intérieur le plus habile qui soit, il pacifiera le pays.

Il importe de souligner et de retenir ce trait. Si M. Giolitti est pour le petit groupe des germanophiles, l'homme qui opèrera le renversement des alliances, pour le petit groupe des nationalistes, l'homme qui reprendra la tradition de l'égoïsme et de l'impérialisme sacrés, il est pour la grosse majorité du pays, l'homme qui rétablira l'ordre, fera rendre gorge aux nouveaux riches, et osera les réformes sociales les plus hardies.

Aussi bien M. Nitti n'est pas tombé à cause de sa politique étrangère. Considérée du dehors, la crise actuelle, que dominent les éclats de voix nationalistes, donnerait aisément cette impression ; elle serait fausse. Les incidents du 24 mai, au cours desquels plusieurs étudiants patriotes furent tués, l'arrestation en masse des Dalmates dans la nuit suivante, malgré l'indignation manifestée par toute la presse, n'auraient pas suffi à renvoyer le nouveau cabinet. Ce fut l'arrivée du parti populaire au pouvoir, la soumission de M. Nitti à toutes leurs exigences qui provoqua la crise. Les vieux partis de gauche anti-cléricaux par tradition, et le parti socialiste, qui voyait les privilèges des organisations rouges menacés par les syndicats catholiques, dont les représentants prenaient la direction du pays, décidèrent de livrer bataille à la Chambre sur le décret-loi, augmentant le prix du pain et inspiré par les catholiques. Les nationalistes leur apportaient l'appoint de leurs voix. En retirant son décret, M. Nitti commit une erreur de tactique parlementaire. Il mécontenta les catholiques sans désarmer l'opposition.

Combattu par les nationalistes à cause de sa politique étrangère, par les socialistes à cause de sa politique fiscale et du décret sur le pain, abandonné par les libéraux de gauche à cause de son alliance avec les catholiques, abandonné par les catholiques pour avoir retiré son décret sur le pain, M. Nitti fut sans doute sage, sinon très crâne, de démissionner avant d'être battu.

Que va faire M. Giolitti ? Il est difficile de faire des pronostics à coup sûr, bien que les journaux s'y efforcent. Ce qui est certain, c'est qu'il ne refuse de donner des gages à personne, et qu'il essaie de prendre des otages dans tous les camps et de rallier autour de lui le plus de feuilles possibles. Sans parler de la *Stampa* qui est son organe officiel, il a déjà gagné *le Tempo* et regagné la *Tribuna*. Le *Secolo*, le *Resto del Carlino* sont bienveillants ; l'*Idea Nazionale* invoque pour l'épargner l'intérêt suprême du pays ; le *Corriere della Sera* rentre lui-même ses griffes. Enfin, par un miracle non pareil, le journal antigiolittien par définition, celui de M. Sonnino, dont l'intigiolittisme fut la raison d'être pendant vingt ans, le *Giornale d'Italia* lui-même fait bon visage au « lion de Dronero. »

Seule la *Gazzetta del Popolo*, qui est à Turin la concurrente redoutable de la *Stampa*, se range délibérément à l'opposition et publie en manchette : « M. Giolitti forme un ministère anti-giolittien. »

Il y a beaucoup de vrai dans cette formule.

Sources et Documents

Les CONDITIONS de PAIX avec la TURQUIE

Nous avons donné dans notre dernier numéro le texte des principales conditions de paix des Alliés avec la Turquie (Partie 3. Clauses Politiques) *concernant Constantinople, les Détroits, le Kurdistan, Smyrne, la Grèce, l'Arménie, la Syrie, la Mésopotamie, la Palestine, l'Égypte, le Soudan, Chypre, le Maroc, la Tunisie, la Lybie et les Iles de la mer Égée. Nous avons publié dans le même numéro la carte N° 1 annexée au Traité et indiquant les nouvelles frontières de la Turquie d'Europe, les limites de la zone des détroits et du territoire de Smyrne.*



Nous publions aujourd'hui les principaux articles des Parties 4, 5 et 8 du Traité (Protection des minorités —; Clauses militaires, navales et aériennes —; Clauses financières)



Nous publierons dans le prochain numéro les principaux articles des Clauses Économiques *(Biens, droits et intérêts privés —; Sociétés et Concessions —; Navigation —; Voies ferrées). Nous y joindrons : 1° la carte annexée au Traité et indiquant les limites sud de la Turquie d'Asie (frontières de la Syrie et de la Mésopotamie) ; 2° : le tableau de la situation de la Dette Publique Ottomane d'avant-guerre (Annexe I aux Clauses financières du Traité).*

PARTIE IV.

PROTECTION DES MINORITÉS

Protection des Minorités.

ART. 141 (2 alinéas). — La Turquie s'engage à accorder à tous les habitants de la Turquie pleine et entière protection de leur vie et de leur liberté sans distinction de naissance, de nationalité, de langage, de race ou de religion.

Tous les habitants de la Turquie auront droit au libre exercice, tant public que privé, de toute foi, religion ou croyance.

ART. 143 (1er alinéa). — La Turquie s'engage à reconnaître les dispositions que les Puissances alliées jugeront opportunes relativement à l'émigration réciproque et volontaire des individus appartenant aux minorités ethniques.

PARTIE V.

CLAUSES MILITAIRES, NAVALES ET AÉRIENNES

Clauses Militaires.

ART. 152. — La force armée, dont disposera la Turquie, ne pourra comprendre que :

1° La garde personnelle du Sultan ;

2° Des troupes de gendarmerie destinées à maintenir l'ordre et la sécurité à l'intérieur et à garantir la protection des minorités ;

3° Des éléments spéciaux destinés à renforcer l'action des troupes de gendarmerie en cas de troubles graves, et, éventuellement, à assurer la surveillance des frontières.

ART. 154 (1 alinéa). — La garde personnelle du Sultan comportera un état-major et des unités d'infanterie et de cavalerie, dont l'effectif ne doit pas dépasser 700 officiers et soldats. Cet effectif n'est pas compris dans l'effectif total prévu à l'article 155.

ART. 155. — L'effectif total des forces énumérées aux alinéas 2° et 3° de l'article 152 ne devra pas dépasser 50.000 hommes, y compris les états-majors, les officiers, le personnel des écoles et les troupes des dépôts.

ART. 159. — Des officiers fournis par les différentes Puissances alliées ou neutres concourront, sous la direction du Gouvernement ottoman, au commandement, à l'organisation et à l'instruction de la gendarmerie. Ces officiers ne compteront pas dans l'effectif des officiers de gendarmerie prévu à l'article 158 ; mais, leur nombre ne devra pas dépasser quinze pour cent de cet effectif.

ART. 160. — Dans une même région territoriale, tous les officiers mis à la disposition du Gouvernement ottoman dans les conditions prévues à l'article 159, seront en principe, de la même nationalité.

ART. 161. — Dans la zone des Détroits et des îles, prévue à l'article 178, et à l'exclusion des îles de Lemnos, Imbros, Samothrace, Ténédos et Mitylène, les forces de gendarmerie helléniques et ottomanes seront subordonnées au commandement interallié d'occupation de cette zone.

ART. 162. — Toutes mesures de mobilisation, ou ayant trait à la mobilisation, ou tendant au renforcement des effectifs ou des moyens de transport des forces de toute nature visées dans le présent chapitre, sont interdites.

Les différentes formations, états-majors et services, ne doivent en aucun cas, comprendre des cadres complémentaires.

ART. 165 (1er alinéa). — La force armée ottomane ne sera à l'avenir constituée et recrutée que par engagements volontaires.

Maintien de la liberté des Détroits.

ART. 178 (alinéas 1 et 4). — En vue de garantir la liberté des Détroits, les Hautes Parties contractantes conviennent des dispositions suivantes :

1° Dans le délai de trois mois à partir de la mise en

vigueur du présent Traité, il sera procédé au désarmement et à la démolition de tous ouvrages, fortifications ou batteries dans une zone..... (1), comprenant le littoral et les îles de la mer de Marmara et le littoral des Détroits, ainsi que dans les îles de Lemnos, Imbros, Samothrace, Tenedos et Mytilène.

Sont interdits dans ladite zone et dans ces îles, sous réserve des stipulations ci-après : la reconstruction de ces ouvrages et la construction d'ouvrages semblables, ainsi que l'établissement de routes ou voies ferrées permettant d'y amener rapidement des batteries mobiles. La France, la Grande-Bretagne et l'Italie auront le droit de préparer la mise hors de service des routes et voies ferrées existantes et pouvant être utilisées à ces fins.

Dans les îles de Lemnos, Imbros, Samothrace, Ténédos, et Mitylène, l'établissement de nouvelles routes ou voies ferrées ne pourra être entrepris qu'avec l'autorisation des trois Puissances ci-dessus mentionnées ;

4° Les dites Puissances auront la faculté de maintenir dans lesdits territoires et îles, telles forces militaires et aériennes qu'elles jugeront nécessaires pour empêcher qu'aucune action puisse être effectuée ou préparée, qui, directement ou indirectement, serait susceptible de porter atteinte à la liberté des Détroits.

Cette surveillance sera exercée, au point de vue naval, par un stationnaire de chacune desdites Puissances alliées.

Clauses Navales.

Art. 181 (1er alinéa). — A compter de la mise en vigueur du présent Traité, tous les bâtiments de guerre, qui, selon l'armistice du 30 octobre 1918, sont internés dans les ports ottomans, sont déclarés définitivement livrés aux Principales Puissances alliées.

Toutefois, la Turquie aura le droit de conserver le long de ses côtes, pour le service des pêcheries et de la police, des bâtiments, dont le nombre ne devra pas dépasser :

7 sloops.

6 torpilleurs.

Commissions interalliées de contrôle et d'organisation.

Art. 196 (1er alinéa). — Sauf dispositions spéciales de la présente partie, les clauses militaires, navales et aéronautiques qui sont contenues dans le présent Traité, seront exécutées par la Turquie et à ses frais sous le contrôle de Commissions interalliées nommées à cet effet par les principales Puissances alliées.

Art. 197. — Les Commissions interalliées de contrôle et d'organisation pourront installer leurs services à Constantinople et auront la faculté, aussi souvent qu'elles le jugeront utile, de se rendre sur un point quelconque du territoire ottoman, ou d'y envoyer des sous-commissions, ou de charger un ou plusieurs membres de s'y transporter.

Art. 198. — Le Gouvernement ottoman devra donner aux Commissions interalliées de contrôle et d'organisation tous les renseignements et documents qu'elles jugeront nécessaires pour l'accomplissement de leur mission et fournir à ses frais tous les moyens, tant en personnel, qu'en matériel, dont les susdites Commissions pourraient avoir besoin pour assurer la complète exécution des clauses militaires, navales ou aéronautiques.

Le Gouvernement ottoman devra assigner un représentant qualifié auprès de chaque Commission, avec mission de recevoir de celle-ci les communications qu'elle aurait à adresser au Gouvernement ottoman et de lui fournir ou procurer tous renseignements ou documents demandés.

PARTIE VIII. CLAUSES FINANCIÈRES

Art. 231. — La Turquie reconnait qu'en s'associant à la guerre d'agression que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ont engagée contre les Puissances alliées, elle a causé à ces dernières, des pertes et des sacrifices de toutes sortes, dont elle devrait assurer la complète réparation.

D'autre part, les Puissances alliées reconnaissent que les ressources de la Turquie sont insuffisantes pour lui permettre d'effectuer cette complète réparation.

Dans ces conditions, et étant donné que la nouvelle répartition des territoires résultant du présent Traité ne laissera à la Turquie qu'une partie des revenus de l'ancien Empire ottoman, toutes les réclamations contre le Gouvernement ottoman pour réparations sont abandonnées par les Puissances alliées, sous réserve seulement des dispositions contenues dans la présente Partie, ainsi que dans la Partie IX (Clauses économiques) du présent Traité.

Les Puissances alliées, désireuses d'apporter dans une certaine mesure aide et assistance à la Turquie, conviennent avec le Gouvernement ottoman qu'une Commission financière sera créée, composée d'un représentant de chacune des Puissances alliées spécialement intéressées, la France, l'Empire britannique et l'Italie, auxquelles sera adjoint un commissaire ottoman avec voix consultative. Les pouvoirs et les attributions de cette Commission sont indiqués dans les articles suivants.

Art. 232 (3 premiers alinéas). — La Commission financière prendra telles mesures qu'elle jugera le plus convenable pour maintenir et accroître les ressources de la Turquie.

Le budget, à présenter annuellement au Parlement ottoman par le Ministre des Finances, devra être soumis, en premier lieu à la Commission financière et présenté au Parlement dans la forme approuvée par ladite Commission. Aucune modification introduite par le Parlement, n'aura d'effet sans l'approbation de la Commission financière.

La Commission financière surveillera l'exécution des budgets, lois et règlements financiers de la Turquie. Cette surveillance sera exercée par l'intermédiaire de l'Inspection ottomane des finances, qui sera sous les ordres directs de la Commission financière et dont les membres ne seront nommés qu'avec l'approbation de cette Commission.

Art. 233. — La Commission financière sera en outre chargée, d'accord avec le Conseil de la Dette Publique ottomane et la Banque impériale ottomane, de régler la circulation monétaire en Turquie et d'en poursuivre l'assainissement par tous les moyens qui seront reconnus opportuns et équitables.

Art. 234. — Le Gouvernement ottoman s'engage à ne faire aucun emprunt intérieur ou extérieur sans le consentement de la Commission financière.

Art. 235. — Le Gouvernement ottoman s'engage à réparer pécuniairement, conformément aux dispositions du présent Traité, toutes les pertes ou dommages subis par les ressortissants civils des Puissances alliées et prévus à l'article 236, dans leurs personnes ou leurs biens, par suite de tout acte ou négligence des autorités ottomanes pendant la guerre et jusqu'à la mise en vigueur du présent Traité.

Le Gouvernement ottoman sera tenu, vis-à-vis de la Commission européenne du Danube, à toutes restitutions, réparations et indemnités que la Commission financière déterminera à raison des dommages subis par la dite Commission européenne du Danube pendant la guerre.

Art. 236. — Toutes les ressources de la Turquie, exception faite des revenus concédés ou donnés en garantie du service de la Dette Publique ottomane (*voir annexe* 1), (1) seront mises à la disposition de la Commission financière, qui les emploiera autant que de besoin, de la manière suivante :

1° En premier rang, après le paiement des traitements et des dépenses courantes de la Commission financière, ainsi que des dépenses normales des forces alliées d'occupation qui pourront être maintenues après la mise en vigueur du présent Traité dans les

---

(1) Voir *Europe Nouvelle* du 13 juin la carte jointe au traité.

(1) Nous publierons ultérieurement l'*Annexe 1* avec le tableau de la dette publique ottomane d'avant-guerre.

territoires restant ottomans, viendront les dépenses des forces alliées d'occupation depuis le 30 octobre 1918 dans les territoires restant ottomans et les dépenses des forces alliées d'occupation dans les territoires détachés de la Turquie au profit d'une Puissance autre que celle qui a supporté ces dépenses d'occupation.

Le montant de ces dépenses et celui des annuités par lesquelles elles seront payées, seront fixés par la Commission financière, qui règlera lesdites annuités de manière à permettre à la Turquie de combler toute insuffisance éventuelle dans la somme requise pour le paiement de la portion des intérêts de la Dette Publique ottomane restant à la charge de la Turquie, conformément à la présente partie.

2° En second rang, viendra l'indemnité que le Gouvernement ottoman devra payer, conformément à l'article 235, à raison des réclamations des Puissances alliées pour les pertes ou dommages subis par leurs ressortissants, non ressortissants ottomans, au 1er août 1914, et tels qu'ils sont définis à l'article 317, Partie IX (Clauses économiques), soit dans leurs personnes, soit dans leurs biens, par suite de tout acte ou négligence des autorités ottomanes pendant la guerre, tout en tenant compte de la situation financière de la Turquie et de la nécessité de pourvoir aux dépenses essentielles de son administration. La Commission financière fixera le montant et pourvoira au paiement de toutes les réclamations pour dommage personnel. Les réclamations relatives aux biens seront examinées, fixées et payées conformément à l'article 287, Partie IX (Clauses Economiques). La Commission financière fixera l'annuité à affecter au règlement des réclamations relatives tant aux personnes qu'aux biens, au cas où les sommes à la disposition des Puissances alliées, conformément audit article 287, seraient insuffisantes pour assurer cette charge et déterminera la monnaie dans laquelle cette annuité devra être payée.

Art. 238. — La Turquie reconnaît le transfert aux Puissances alliées de toutes les créances que l'Allemagne, l'Autriche, la Bulgarie et la Hongrie possèdent contre elle, conformément à l'article 261 du traité de Paix conclu à Versailles le 28 juin 1919 avec l'Allemagne et aux articles correspondants des Traités de paix avec l'Autriche, la Bulgarie et la Hongrie. Les Puissances alliées conviennent de ne demander aucun paiement à la Turquie sur les créances qui leur sont ainsi transférées.

Art. 240. — Les Etats, en faveur desquels un territoire a été détaché de la Turquie, acquerront gratuitement tous biens et propriétés situés dans ce territoire et enregistrés au nom de l'Empire ottoman ou de la Liste civile.

Art. 241. — Les Etats, en faveur desquels un territoire a été détaché de la Turquie, soit à la suite des guerres balkaniques en 1913, soit en vertu du présent Traité, devront participer aux charges annuelles afférentes au service de la Dette Publique ottomane telle qu'elle existait au 1er novembre 1914.

Les Etats de la Péninsule balkanique et les Etats nouvellement créés en Asie, en faveur desquels des territoires sont ou ont été détachés de la Turquie, devront donner des gages suffisants pour le paiement de la part qui leur incombe respectivement dans les charges annuelles ci-dessus visées.

Art. 242 (2 alinéas et fin). — Pour l'application de la présente partie, la Dette publique ottomane sera considérée comme comprenant la Dette soumise jusqu'à présent au décret de Mouharem ainsi que les autres emprunts énumérés à l'annexe I de la présente partie.

Les emprunts, conclus avant le 1er novembre 1914, devront être pris en considération pour la répartition de la Dette ottomane entre la Turquie, les Etats de la péninsule balkanique et les nouveaux Etats constitués en Asie.

Cette répartition aura lieu de la manière suivante :

1° Les annuités afférentes aux emprunts antérieurs au 17 octobre 1912 (guerres balkaniques), seront réparties entre la Turquie et les Etats balkaniques, y compris l'Albanie, recevant ou ayant reçu des territoires ottomans ;

2° Le solde des annuités restant à la charge de la Turquie après cette première répartition, augmenté des annuités afférentes aux emprunts contractés par la Turquie entre le 17 octobre 1912 et le 1er novembre 1914, sera réparti entre la Turquie et les Etats en faveur desquels des territoires sont détachés de la Turquie, en vertu du présent Traité.

Art. 243. — Pour déterminer le montant de l'annuité à payer par chaque Etat, on se basera sur le principe général suivant :

Le montant imparti devra être, vis-à-vis de la somme totale exigée pour le service de la Dette, dans la même proportion que le revenu moyen du territoire transféré vis-à-vis du revenu moyen total de la Turquie pendant les trois années financières : 1909, 1910-1911, 1911-1912, y compris dans chaque cas le produit des surtaxes douanières établies en 1907.

Art. 246. — Le Gouvernement ottoman transfère à la Commission financière tous les droits qu'il tient du décret de Mouharem et des décrets subséquents.

Le Conseil de la Dette Publique ottomane sera composé des délégués britannique, français et italien et du représentant de la Banque Impériale ottomane et continuera à fonctionner comme précédemment. Il devra percevoir et gérer tous les revenus qui lui sont concédés en vertu du décret de Mouharem et tous les autres revenus, dont la gestion lui a été confiée par tous autres contrats d'emprunts antérieurs au 1er novembre 1914.

Les Puissances alliées autorisent le Conseil à prêter son concours administratif au Ministère ottoman des Finances, dans les conditions qui seront fixées par la Commission financière en vue de réaliser autant que possible le programme suivant :

Le système de perception directe de certains revenus par l'Administration actuelle de la Dette Publique ottomane sera, dans des conditions qui seront arrêtées par la Commission financière, étendu aussi largement que possible et appliqué dans toutes les provinces qui resteront ottomanes. Chaque fois que de nouveaux revenus ou impôts indirects auront été créés avec l'approbation de la Commission financière, ladite Commission examinera la possibilité d'en confier la gestion au Conseil de la Dette, pour le compte du Gouvernement ottoman.

L'Administration des Douanes sera placée sous les ordres d'un Directeur général nommé et révocable par la Commission financière et responsable vis-à-vis de celle-ci. Le tarif des droits de douanes ne pourra être modifié qu'avec l'approbation de la Commission financière.

Les Gouvernements de France, de Grande-Bretagne et d'Italie décideront, à la majorité et après avoir consulté les porteurs, s'il y a lieu de maintenir le Conseil ou de le remplacer par la Commission financière à l'expiration de la période actuelle de fonctions du Conseil. La décision des Gouvernements devra intervenir six mois au moins avant la date correspondant à l'expiration de cette période.

Art. 247. — La Commission est autorisée à proposer, à une date ultérieure au lieu des gages actuellement aux porteurs d'obligations en vertu de leurs contrats ou des décrets existants, la substitution d'autres gages suffisants ou d'une hypothèque sur les revenus généraux de la Turquie. Les Gouvernements alliés s'engagent à examiner toutes propositions que la Commission financière pourrait à ce moment avoir à formuler à ce sujet.

Art. 248. — Tous biens, meubles, ou immeubles, appartenant à l'Administration de la Dette publique ottomane, en quelque endroit qu'ils se trouvent, resteront à la disposition de cette institution.

Le Conseil de la Dette aura le pouvoir d'employer le produit de toute réalisation de biens à l'amortissement extraordinaire, soit de la Dette unifiée, soit des lots Turcs.

Art. 249. — Le Gouvernement ottoman s'engage à transférer à la Commission financière tous ses droits sur le fonds de réserve et l'indemnité de Tripoli.

Art. 250. — Le Gouvernement ottoman devra verser au Conseil de la Dette une somme équivalente aux

produits des revenus affectés jusqu'à présent au service de la Dette publique ottomane et devant être versés, mais non encore versés au Conseil de la Dette dans les territoires restant ottomans, à moins que ces territoires n'aient été occupés par les forces alliées, et excepté, dans ce cas, la période d'occupation. Ce versement sera effectué dès que, au jugement de la Commission financière, la situation financière de la Turquie le permettra.

ART. 251. — Le Conseil de la Dette revisera toutes les opérations effectuées au cours de la guerre par le Conseil de la Dette. Tous débours faits par le Conseil de la Dette qui ne seraient pas en conformité avec ses pouvoirs et ses obligations définis, antérieurement à la guerre, par le décret de Mouharem ou autrement, seront remboursés au Conseil de la Dette par le Gouvernement ottoman dès que ce paiement sera jugé possible par la Commission financière. Le Conseil aura la faculté de reviser toutes mesures prises par le Conseil au cours de la guerre, et d'annuler toute obligation considérée par lui comme portant préjudice aux intérêts des porteurs et non conformes aux pouvoirs du Conseil de la Dette.

ART. 258 (1er alinéa). — 1. La Turquie livrera en bon état de navigabilité et dans tels ports des Puissances alliées, que les Gouvernements desdites Puissances désigneront : 1° tous navires à vapeur ottomans de 1.600 tonnes brutes et au-dessus, qui seront remis aux Gouvernements des Puissances alliées, et 2° tous les navires allemands transférés sous pavillon ottoman postérieurement au 1er août 1914 qui seront remis à la Commission des réparations prévue à l'article 233 du Traité de paix avec l'Allemagne.

2. Les navires prévus au paragraphe premier comprennent : *a*) tous navires marchands battant pavillon ottoman au 29 octobre 1914, tout transfert sous un pavillon neutre au cours de la guerre étant, à cet égard, reconnu non avenu au regard des Puissances alliées ; *b*) tous navires appartenant à un ressortissant ottoman ou à une société ottomane, ou à une société d'un pays autre que les Pays alliés et sous le contrôle ou la direction de ressortissants ottomans.

ART. 259. — Sans qu'il soit porté atteinte à l'article 277, Partie IX (Clauses économiques) du présent Traité, la Turquie renonce au bénéfice de toutes les stipulations insérées dans les Traités de Brest-Litowsk, de Bucarest et traités complémentaires.

Elle s'engage à transférer respectivement soit à la Roumanie, soit aux principales Puissances alliées, tous instruments monétaires, espèces, valeurs et instruments négociables ou produits qu'elle a reçus en exécution des Traités susdits.



LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

A TRAVERS LES REVUES

La Transcaucasie, en résistant au bolchevisme, a été fidèle à la Russie, rappelle *P. G. La Chesnais*, dans l'*Action Nationale* (25 Mai). La république fut proclamée pour échapper au traité de Brest-Litovsk. C'est en 1918 que fut instituée la république de l'Azerbaïdjan et que Nouri pacha, frère d'Enver, fut appelé, marquant la première victoire du panturquisme. Bakou avait échappé à cette transformation, se donnant un gouvernement particulier, et préférant soutenir un siège.

Bakou, la ville du pétrole comptait, en 1914, 300.000 habitants, en partie russes, l'élément tatare y est le moindre. Ses firmes sont surtout l'œuvre des Russes et même d'étrangers. Les bois nécessaires à l'industrie du naphte sont fournis par la Russie et amenés par la Volga. L'exportation du pétrole se fait aux trois quarts sur les bateaux russes. Ceci explique la politique de la ville.

Le Colonel Bitcherakhov, par une tactique habile, grâce à l'appui des soviets et à l'argent anglais résista à Nouri pacha. Mais le renfort envoyé par l'Angleterre étant insuffisant, la ville subit un siège de 18 mois et fut prise d'assaut peu de temps avant les armistices. Nouri pacha installa à Bakou le gouvernement de l'Azerbaïdjan.

Deux mois plus tard, les Anglais et Bitcherakhov rentraient à Bakou. Ils auraient pu effacer toute trace de l'occupation turque, mais les Alliés se montrèrent là encore d'une inconcevable timidité, au détriment de leur prestige.

La résistance de la ville et l'action de Bitcherakhov avaient retardé la collusion entre le pantouranisme et le bolchevisme et empêché l'exécution du plan allemand qui, s'exerçant de l'Ouest à l'Est, visait la domination anglaise dans les Indes — la Transcaucasie et la Perse n'étaient que des étapes.



Après la guerre de 1870, la France se trouvait complètement isolée. Une alliance avec l'Angleterre ou avec l'Allemagne n'étant pas possible, elle ne pouvait que se tourner vers la Russie, conclut *Z. L. Zaleski* dans le *Correspondant* du 10 Juin. L'œuvre de sa diplomatie fut de réduire toutes les difficultés que rencontrait un tel accord.

La Russie avait des rapports très étroits avec l'Allemagne. Un rapprochement franco-russe devait éloigner cette dernière. La manœuvre était difficile. La politique d'alliance franco-russe en face de l'Allemagne était fondée sur la communauté de frontière des deux Etats. Cette base n'existait pas en fait puisque les deux pays sont séparés par les territoires de l'ancienne république polono-lituanienne.

L'appui de la Russie en face de l'Allemagne ne fut jamais sûr, la politique russe oscillant toujours entre les deux centres d'attraction, Berlin et Paris. Une circonstance fortuite nous favorisa : l'orientation de la politique allemande dans les Balkans. La Russie qui combattait l'influence autrichienne s'y heurta à l'Allemagne.

En fait, les intérêts de la Russie restent parallèles à ceux de la France, mais ils ne sauraient se confondre. Pour établir notre sécurité et éviter toute alliance russo-allemande, il faut résoudre le problème polonais en fixant une frontière stable entre ces deux pays amis de la France.

M. D.



Dernières Publications

LES REVUES

Politique extérieure :

LE GESTE DES POLONAIS, par Charles Rivet. (*L'Opinion*, 5 *Juin*.)

LES ORIGINES DU BOLCHEVISME. PROCÈS-VERBAUX DES SAGES DE SION. (*L'Opinion*, 5 *Juin*.)

LA QUESTION IRLANDAISE, par A. Hamon. (*L'Avenir*, *Mai*.)

LES ÉLECTIONS POUR LE REICHSTAG, LE PROGRAMME DES PARTIS, par François Surgor. (*Le Parlement et l'Opinion*, 1er *Juin*.)

UNE HEURE GRAVE POUR LA SUISSE. L'ACCESSION DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE A LA SOCIÉTÉ DES NATIONS, par Max Turmann. (*Le Correspondant*, 10 *Juin*.)

LA SITUATION EN ANGLETERRE SOUS LE GOUVERNEMENT DE LLOYD GEORGE. (*Le Correspondant*, 10 *Juin*.)

LES CONCEPTIONS ANGLO-SAXONNE, FRANÇAISE ET ALLEMANDE DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS, par Jean Hennessy. (*Le Drapeau bleu*, N° 14-15.)

Économie et Finances

LA VAGUE DE BAISSE ET COMMENTAIRES VAGUES

La vague de baisse pose devant tous les esprits, avec une acuité nouvelle, la question de la cherté de la vie, de son terme éventuel et déclanche des réponses qui trahissent plus souvent des impressions que des opinions motivées.

La vie va-t-elle baisser ? Voilà, brutalement posé, le problème, sous sa forme la plus synthétique. Mais ici, quelque précision s'impose, et si la confusion parfois règne dans les études hâtives qui jalonnent la presse, c'est que l'on généralise à l'excès, dans l'examen d'une série de questions qui doivent être séparées et considérées comme autant de cloisons étanches.



Il y a d'abord ceci, que la même vision ne peut embrasser à la fois la baisse qui se manifeste aux Etats-Unis et celle qui sévit en France. Voulez-vous étudier les phénomènes de la baisse proprement dite ? Jetez vos regards sur l'Amérique du Nord, pays à monnaie saine. Là au moins, vous savez qu'une marchandise qui cote 75 cents après en avoir valu 100, a baissé effectivement de 25 %.

Que si, au contraire, vous observez les prix en France, vous constaterez des variations infiniment plus considérables mais en dépendance presque exclusive du change. Car, il faut bien se pénétrer de cette vérité que les fluctuations de prix, auxquelles nous assistons aujourd'hui en France sont, dans une mesure de 80 à 90 % peut-être, fonction du change, et qu'une part infinitésimale de ces variations correspond à une véritable altération de valeur du produit envisagé. Toutes déductions ignorantes de ce point de vue, ne seront propres qu'à fausser notre jugement. Il n'est donc guère de comparaison possible entre les baisses simultanées qui se développent dans les pays à monnaie saine, d'une part, dans les Etats à change déprécié, d'autre part.

Second point : Dans l'atmosphère de baisse où nous cherchons aujourd'hui des formes précises, nous devons séparer les matières brutes et les objets finis, ces derniers représentant par leur ensemble ce qu'on est convenu d'appeler le coût de la vie.

Dans tel pays, aux Etats-Unis par exemple, la « déflation » affecte les prix de détail et respecte au contraire certaines matières premières, certains produits d'alimentation (céréales, coton, etc...). Dans d'autres, les produits bruts sont seuls atteints et les détaillants conservent encore intacte la marge de profits qu'ils doivent pour une part à l'abdication des consommateurs. Ainsi, la situation varie suivant le lieu et selon l'objet qu'on envisage.

Le prix d'une marchandise importée en France comprend :

1° Le coût (valeur au pays d'origine) ;
2° Le fret ;
3° L'assurance ;
4° La différence de change ;
5° Les profits et salaires payés en France.

Avant la guerre, les variations du « cuot » étaient à peu près seules à se répercuter violemment sur nos marchés.

Pendant les hostilités, le fret et l'assurance sont devenus des facteurs très importants dans l'établissement des prix pour tous les pays importateurs.

Aujourd'hui et depuis l'été dernier, le change est le grand maître de la situation, il domine de cent coudées les autres éléments. Quant aux profits et salaires que supportent les objets manufacturés après importation de matières premières, ils sont encore sous la dépendance indirecte du change puisque la qualité de notre unité monétaire en fixe le taux partiellement.

De cela, il résulte clairement que, pour toute étude des prix et de leurs variations, il faut considérer avant tout **le coût** aux Etats-Unis et dans les Etats à monnaie saine, **le change** dans les pays à cours forcé.



Il n'est pas superflu de rappeler maintenant les deux grandes causes de la hausse des prix : **sous-production mondiale** et **réduction de qualité de la monnaie** à des degrés divers chez les principaux belligérants.

Lorsque ces causes disparaîtront, leurs effets pareillement se dissiperont. Ont-elles disparu, sont-elles à la veille de disparaître ? Non, certes, et il faudra beaucoup de temps encore pour nous ramener à une situation normale. La production de 1920-21 par exemple sera déficitaire aux Etats-Unis pour le coton et pour le blé. Le charbon restera cher. On nous promet en France une belle récolte de froment, mais nous n'avons pas le droit d'oublier que ce résultat, fût-il acquis, proviendrait d'un rendement exceptionnel en dépit d'une superficie déficitaire, superficie que nous devrons étendre dans quelques mois si nous voulons éviter les mécomptes l'an prochain.

La baisse que l'on vient de voir correspond à l'amélioration de certains changes, à la suppression des crédits qu'accordaient les banques anglaises et américaines, à la lutte que mènent les consommateurs contre la vie chère aux Etats-Unis et qui semble gagner l'Europe ; d'autres éléments interviennent encore — crise japonaise, etc. — mais ils sont de moindre importance.

En résumé, considérant le « coût » en Amérique et le « change » en France, considérant aussi les impôts nouveaux qui restent à incorporer dans les prix, nous traduirons de la sorte la situation nouvelle :

Détente partielle et sensible mais non encore baisse générale et définitive. En ce qui concerne les prix de détail en France, les consommateurs continueront à subir la loi des détaillants s'ils n'acquièrent pas cet esprit de résistance que l'on rencontre aux Etats-Unis, où la discipline et l'abstention des acheteurs obtiennent des résultats très concluants.

René Pupin.

LES RESSOURCES PUBLIQUES

LE COMPTE SPÉCIAL DES REGIONS LIBERÉES

UN COMMUNIQUÉ AMBIGU. — ANTONOMIE ET SPÉCIALISATION. — LE COMPTE AVEC L'ALLEMAGNE. — LE COMPTE AVEC LES SINITRES. — SON MÉCANISME. — SA PORTÉE.

La voix des sinistrés serait-elle enfin entendue ? Va-t-on procéder à une réforme qu'ils demandent depuis si longtemps ? Ou, au contraire, sous couleur de perfectionnement, va-t-on leur imposer, et à eux seuls, la charge de leur propre reconstitution ? La communication du Conseil des Ministres du 8 Juin, par ses termes ambigus, a jeté quelque trouble dans les esprits et suscité des commentaires variés. Le Conseil des Ministres, disait-elle, a terminé l'étude de la question des comptes spéciaux relatifs à l'exécution financière du traité de Versailles, aux régions dévastées, aux pensions et aux autres dommages. M. Ogier, Ministre des Régions libérées, a fait approuver par le conseil diverses mesures destinées à faciliter et à hâter les opérations des commissions d'évaluation de dommages. M. François Marsal, Ministre des Finances et M. Ogier, Ministre des Régions libérées, ont fait approuver par le conseil la création du « compte spécial » pour le budget des régions libérées. On sait que cette création a été demandée par les représentants des départements sinistrés. Les produits des emprunts, les recettes particulières à la reconstitution seront affectés à ce compte spécial, dont l'institution consacre le principe de l'autonomie financière des régions libérées souvent réclamée par le Parlement.

Ce communiqué était de nature à motiver inquiétude et controverses. Il était marqué par une certaine confusion entre au moins trois notions : les réparations dues par l'Allemagne, le « compte spécial » et l' « autonomie financière ». Il y a lieu, en effet, de distinguer deux ordres de relations financières nées à l'occasion des dommages de guerre, celles des Sinistrés et de l'Etat français, leur débiteur aux termes de la loi du 17 Avril 1919 et celles de l'Etat français et de l'Allemagne, débitrice des dommages occasionnés aux biens et aux personnes en vertu du traité de Versailles. L'exécution de la première obligation, n'est nullement subordonnée à celle de la seconde et les sinistrés ont simplement intérêt à voir fixer, dans le moindre délai, le montant de leurs créances, comme l'Etat français l'a aussi, théoriquement, pour faciliter l'établissement de la « note de frais » à présenter à la commission des réparations et par cette dernière à l'Allemagne. Pour voir clair dans ce relevé de compte, la France peut donc légitimement procéder à la rédaction d'un « compte spécial » avec l'Allemagne, portant au débit le montant intégral des indemnités à payer et au crédit les versements effectués de toute manière. Elle individualisera ainsi dans l'ensemble de son budget une catégorie spéciale de dépenses exceptionnelles ou d'attente et une série particulière de recettes d'ordre, au lieu de leur appliquer la règle de l'universalité budgétaire qui s'accommode mal d'une série de recettes qui sont plutôt des anticipations et de dépenses qui sont faites pour compte d'autrui. De là à baptiser ce compte spécial « autonomie financière » des régions libérées, il n'y a qu'un pas. Et, faute d'une terminologie suffisamment précise, on n'hésite pas à affirmer que c'est là une réforme « sollicitée» et enfin obtenue. Ce qui n'empêcherait pas les intéressés, si on la prenait à la lettre et si on l'appliquait intégralement, d'être aussi surpris que mécontents de sa portée.

A la vérité, il n'y a pas et il ne peut y avoir « autonomie financière ». Nous ne sommes pas en face d'un service public alimenté par les ressources provenant de son exploitation et dont on extrait la gestion financière du grand tout du budget, pour en suivre les variations, en permettre un fonctionnement industriel et commercial, en calculer les profits ou en chiffrer le déficit. Il ne saurait être évidemment question de retrancher les régions libérées du reste de la France, de les traiter comme une « province à l'instar de l'étranger » ou une colonie dotée de son budget propre sur lequel le Parlement n'exercerait qu'un « droit de regard » analogue à celui qu'il a sur le budget de l'Algérie. Il n'est pas question de doter les régions libérées d'un petit parlement financier, analogue aux Délégations financières algériennes. Il ne s'agit évidemment pas de confier aux Régions libérées, envisagées géographiquement, la charge écrasante de pourvoir elles-mêmes, par leurs propres moyens et leurs ressources, à leur relèvement. Outre que ce serait là une atteinte inadmissible au principe de la solidarité nationale devant les malheurs de la guerre, ce serait une annonce de séparatisme financier dont les plus intransigeants des régionalistes ne voudraient sans doute pas. C'est pourquoi l'indignation de certains journaux sur ce point, l'inquiétude qu'ils exprimaient ou affichaient nous paraît exagérée ou déplacée.

L'emploi du mot « autonomie financière » pouvait sans doute prêter à l'équivoque, mais elle n'a pas la portée qu'on entendait lui donner et elle se ramène plus modestement à une « Spécialisation d'un compte budgétaire établi au profit d'une Administration », celle des Régions libérées. En quoi, elle répond évidemment aux besoins d'assurer une prompte application du traité de Versailles, une indemnisation plus rapide des sinistrés et la fin de certains abus, tel que le détournement momentané au profit d'autres besoins du Trésor des ressources normalement destinées à la reconstitution des Régions libérées. C'est ce qu'une rapide analyse des idées générales qui ont vraisemblablement présidé à la rédaction du projet dont va être saisi le Parlement permettra de démontrer.



Depuis longtemps, la commission des réparations réclame l'évaluation des dommages de guerre subis par nos régions libérées. C'est le gros élément de notre créance sur l'Allemagne. Moins d'un an nous sépare de la date à laquelle nous aurons à en dresser l'estimation *ne varietur* à moins que d'ici là, n'y soit substituée une évaluation globale d'une indemnité à réclamer. Mais, même en ce cas, pour que l'Etat français connaisse la différence entre sa propre dette envers ses nationaux et le montant reçu de l'Allemagne, indispensable sera le relevé des dommages. Ceci sans préjudice, bien entendu, de l'intérêt plus évident encore des sinistrés à voir fixer, régler, et indemniser sans retard le montant de leurs pertes. Le communiqué ministériel nous donne l'assurance que toutes mesures d'accélération pour l'évaluation des dommages seront prises. Acceptons-en le nouvel augure, que d'autres promesses, non moins solennelles poussent à envisager avec scepticisme ! Quels vont en être les avantages : 1° pour l'Etat ; 2° pour les sinistrés eux-mêmes. Pour l'Etat ce sera la fixation précise du montant de sa créance sur l'Allemagne. Pour les sinistrés ce sera l'assurance d'une réparation plus prompte.

Déjà, le budget actuel fait état des « dépenses recouvrables sur les versements à recevoir en exécution des traités de paix ». M. Klotz en faisait l'objet d'une subdivision des dépenses totales. Il les distinguait du budget général, tant normal qu'extraordi-

naire, pour en montrer le caractère exceptionnel, temporaire et précaire. L'utilité d'un compte de cette nature est incontestable. La France est la banquière de l'Allemagne. Elle doit emprunter pour lui faire les avances nécessaires. Elle espère, elle escompte que ce sera là une simple avance remboursable. Au regard même de sa débitrice et pour éviter toute discussion il est bon d'en dresser état pour qu'en face des dépenses provenant surtout d'appels au crédit viennent s'inscrire les recettes, à provenir des versements inespérés ou en nature de l'Allemagne. Certes, ce compte ne peut pas être immédiatement ouvert. Un aléa pèse sur lui. Dans la colonne du débit quel montant inscrire au titre de la créance française sur l'Allemagne ? Outre que l'évaluation n'en est pas encore faite, ce montant ne dépendra-t-il pas de la décision prise par la conférence de Spa ? Si la somme est fixée une fois pour toutes et si la part de la France est déterminée, c'est elle qu'il y aura lieu d'y faire figurer, sinon, ce sera la somme arbitrée par la Commission des réparations, somme qui, d'ailleurs, en raison de sa revision possible, tant pour aggraver que pour alléger la charge allemande, sera susceptible de modification. Ainsi donc, compte alimenté momentanément par les emprunts français, et par la suite, à l'aide des versements de l'Allemagne en espèces, titres, bons ou en nature : charbon, bétail, matières premières, matériaux, matériel, compte soumis aux Chambres, en même temps que le budget et sur lequel elles exerceront leur contrôle, tel est le premier aspect du « budget spécial ». Il est général ; il englobe toutes les créances de la France sur l'Allemagne, aux divers titres du traité de paix.



Plus particulier est le « compte spécial des régions libérées ». C'est la résurrection des *comptes spéciaux*, bien connus à la suite de la guerre de 1870 et que termes de la loi du 17 Avril 1919, et celles de l'Etat parlementaire qui en résultait, avaient fait critiquer et abandonner. Ce sont de simples écritures comptables ; indiquant à tout moment et indépendamment des exercices financiers le montant global des dépenses faites pour la réparation des dommages de guerre. Le compte spécial retracera ainsi, financièrement, à la fois l'effort du pays en faveur de la reconstitution de ses régions dévastées et les résultats de cet effort. Comme tout se traduit par des sommes à dépenser ou à recevoir, ce sera un bilan net et complet permettant au premier examen de chiffrer nos sacrifices. Déjà l'instrument financier de ce compte spécial a été forgé. C'est le Crédit National. Nous en avons exposé le mécanisme, comme aussi les faiblesses. Simple guichet du Trésor, il ne faisait qu'ajouter un service de plus à de nombreux services préexistants. Au contraire, si le compte spécial est créé et fonctionne, une de ses premières, sinon même sa seule et principale ressource, sera le produit des emprunts du Crédit National. Au lieu de tomber dans le gouffre du Trésor d'où ils sortiront difficilement pour servir à la reconstitution, il en sera tenu compte à part ; leur application à leur but sera suivie de près et scrutée. Et ainsi, sera réalisée, sinon une autonomie financière inacceptable et inconcevable, tout au moins une spécialisation financière effectivement réclamée par les régions libérées et susceptible de mettre fin à leurs légitimes plaintes.

Que demandent-elles, en effet ! Une certaine souplesse dans les méthodes financières, qui leur assurent dans le plus bref délai la réparation de leurs pertes. Elles demandent que les sommes qui leur sont destinées, recettes budgétaires ou produits d'emprunts, ne soient pas détournées de leur but pour masquer d'autres dépenses moins avouables ou moins urgentes. Elles désirent aussi que le sacrifice imposé à la nation ne soit que momentané. Elles entendent que l'Allemagne le supporte en fin de compte. Elles demandent enfin à pouvoir contrôler ce qui leur est alloué. Le Crédit National leur avait donné de vastes espoirs, qu'il n'a pas tenus, car il n'a de crédit que le nom et s'il implique crédit, c'est au profit de l'Etat et non des sinistrés. Le compte spécial, simple opération budgétaire, aura peut-être, en revanche, l'avantage d'accélérer la réparation des dommages et le relèvement de nos régions dévastées. Nous l'espérons.

William OUALID.



LES MONNAIES ET LES BANQUES

LA SITUATION DES BANQUES ET DES PRIX AUX ÉTATS-UNIS

Le monde financier américain constate avec satisfaction que le système des banques de réserve fédérale institué en 1914, et amélioré depuis cette date, a permis cette fois aux Etats-Unis de résister à la panique qui aurait pu accompagner la crise qui a éclaté le mois dernier. C'est là un résultat nouveau et intéressant qui montre que ce grand pays a réussi enfin à se donner le mécanisme régulateur efficace qui, s'il ne peut évidemment empêcher les périodes de liquidation un peu rudes, arrive du moins à en modérer le contre-coup et à couper assez bien la fièvre financière.

L'encaisse métallique de la *Réserve Fédérale* a été assez éprouvée, malgré les mesures de protection qui ont été prises, et, à la fin du mois de mai, la proportion de la réserve de tout le système a été au chiffre le plus bas qui ait jamais été atteint. Cela a été dû au fait que, pendant les mois précédents, les exportations d'or vers l'Extrême-Orient et vers l'Amérique du Sud ont été très élevées et ont beaucoup dépassé le montant des envois d'or qui, dans le même temps, ont été faits par l'Europe aux Etats-Unis.

Cette situation tend cependant à se modifier. Les changes argentins et ceux des pays d'Extrême-Orient ont eu, ces derniers temps, des fluctuations nettement favorables pour les Etats-Unis qui ont réussi à obtenir de l'or de certains de ces marchés sur lesquels, jusqu'ici, il leur avait fallu en envoyer. C'est ainsi qu'on a annoncé que $ 4.500.000 d'or argentin antérieurement détenus à New-York pour le compte du Gouvernement de la République Argentine, avaient été libérés au profit du marché des Etats-Unis du Nord. D'autre part, la nouvelle a circulé à Wall-Street que $ 22.200.000 d'or ont été reçus à San-Francisco et à Seattle de la part de l'Angleterre. Cela doit donc avoir pour résultat probable d'entraîner une augmentation considérable de l'encaisse dans les banques de Réserve Fédérale, et la situation des banques doit, par conséquent, devenir plus forte si les avances et les engagements ne sont pas augmentés d'un autre côté. Mais il ne semble pas qu'il y ait à compter sur un desserrement rapide des crédits en banque, car le Federal Reserve Board a mis à exécution d'une manière très énergique son programme qui consiste à exiger la liquidation de toutes les avances non essentielles et faites dans un but de pure spéculation.

Tout le monde, il est vrai, n'accueille pas avec la même faveur cette politique financière restrictive des crédits. Sans parler, naturellement, des spéculateurs qui sont pris au dépourvu, la presse nancière américaine fait remarquer qu'au moment de l'année où les avances des banques se font généralement aux taux les plus bas, elles sont cette année aux taux les plus élevés. Or, disent-ils, il va falloir financer, dans tout le pays, la tonte de la laine. D'autre part, des industriels qui, autrefois, avaient recours aux banques, se trouvent aujourd'hui dans l'impossibilité de continuer leurs affaires par suite de la hausse des prix et de l'insuffisance du capital d'exploitation. Dans ces conditions les banquiers américains sont nerveux et inquiets et se demandent comment on franchira la période difficile de l'automne.

La question est, d'ailleurs, de savoir si cette politique restrictive du crédit que suit le Federal Reserve Board et qu'il impose aux autres banques pourra avoir pour résultat d'entraîner une baisse durable des prix des marchandises et de replacer ainsi le niveau de la vie à une hauteur normale. Le problème se ramène donc à savoir dans quelle mesure les prix surélevés dépendaient de l'utilisation du crédit par les hommes d'affaires et par les spéculateurs.

Les impressions et l'opinion que l'on peut avoir à ce sujet ne sont malheureusement pas très favorables, dans l'ensemble, pour les consommateurs. D'une manière générale, la production apparaît comme étant tellement inférieure à la demande qu'un simple arrêt temporaire de cette même demande ne peut rien faire en ce qui concerne une baisse permanente des cours.

Les causes de cette infériorité de la production américaine sont nombreuses. Les grèves des chemins de fer ont désemparé un certain nombre d'usines, et d'autres, pendant ce temps, ont été prudentes à l'excès et ont réduit leur effort. Le prix élevé des capitaux constitue un nouvel obstacle. Un autre, et très important, vient de la rareté de la main-d'œuvre dont le nombre a été réduit à la fois par les restrictions des immigrations et par l'importance inusitée des émigrations provoquées par les retours dans les pays européens à changes dépréciés avec des économies réalisées en dollars. L'agriculture surtout est touchée et la pénurie des bras est la principale raison de la réduction considérable de la future récolte.

Le seul espoir d'accroître la production des marchandises essentielles au cours des mois prochains réside dans la possibilité qu'il y ait une réduction de la consommation des articles de luxe, ce qui tendrait à détourner la main-d'œuvre de ces productions vers celles d'articles plus nécessaires.



CHRONIQUE DES CHANGES

Nos prévisions se réalisent : les changes recommencent à se tendre progressivement sur notre marché. Les causes économiques que nous avons indiquées agissent et les nouvelles politiques ne sont pas favorables. La réunion de la fameuse Conférence de Spa ne paraît pas devoir se faire avant longtemps et la fixation de nos indemnités risque de rester plus longtemps en suspens. La chute du ministère Nitti et l'arrivée au pouvoir de Giolitti ne sont pas faites pour faciliter les négociations. Enfin les élections du Congrès républicain, aux Etats-Unis, annoncent une politique plus strictement américaine que jamais.

Dans cette ambiance, la *livre sterling* a dépassé de nouveau le cours de 52, faisant lundi jusqu'à 52,21 ; le même jour, le *dollar* s'est avancé à 13,22 1/2. Hier il y avait une légère détente, mais qui laissait néanmoins, la *livre* à 51,51 1/2, le *dollar* à 13, le *florin* à 4,69 1/2, la *peseta* à 216 3/4, le *franc suisse* à 23 1/2, la *couronne suédoise* à 284 8/4.

Le *mark* se maintient au cours de 32, ce qui est encore tout à fait exagéré à notre avis. Cette opinion est corroborée par une étude très documentée qu'a publiée tout récemment la *Stock Exchange Gazette* sur la situation financière de l'Allemagne. Il y est relevé d'abord que, d'après les deux discours du Ministre des Finances du 26 Avril et du 17 Mai dernier, l'Allemagne dépense ou dépensera, au cours de cette année, plus qu'elle ne l'a fait dans aucune année de guerre. De plus, il convient de remarquer que l'Allemagne ne comble le déficit gigantesque de son budget que par des impressions constantes de nouveaux billets. Voici, en effet, le tableau de la circulation fiduciaire allemande à diverses dates depuis le 31 décembre 1918 :

31 Décembre 1918...... Mks	32.430.000.000
31 Mars 1919...............	36.518.200.000
30 Juin 1919...............	41.995.300.000
30 Septembre 1919..........	41.598.000.000
31 Décembre 1919	49.479.600.000
31 Mars 1920...............	58.901.100.000
30 Avril 1920..............	62.715.300.000

On peut voir par ces chiffres que la masse des billets en circulation augmente avec une rapidité de plus en plus grande. Il a fallu 3 mois, au début de l'année dernière, pour accroître cette circulation de 4 milliards de marks, tandis que un mois a suffi, du 31 Mars au 30 Avril 1920 pour lancer ce chiffre de 4 milliards de billets supplémentaires dans la circulation.

En dehors de cette situation financière intérieure, qui est déplorable, d'autres maisons semblent permettre de faire prévoir une baisse du mark. C'est ce que reconnaît le Dr Dalberg dans une étude de « *Industrie and Handel Zeitung* » sur le commerce extérieur et la politique du change de l'Allemagne. Bien que l'Allemagne exporte à l'heure actuelle des quantités de marchandises considérables, on s'accorde à reconnaître, dans la plupart des branches d'industrie, que les nouveaux contrats sont rares et que le présent arrêt, provoqué par l'amélioration du mark, peut amener bientôt à une crise et entraîner un arrêt de la production. Si l'on ajoute à cela les prévisions de paiements à faire pour les indemnités, on sera fondé à penser qu'un mouvement rétrograde du change allemand est fort probable.

Des considérations analogues peuvent être développées en ce qui concerne le *change italien*, en dépit de la fermeté relative par laquelle se trouve salué la naissance du ministère Giolitti : la *lire* a fait 74 hier, au lieu de 73 1/4 lundi. Mais il ne faut pas oublier que la lire valait 77 au début de Mai. En réalité la situation économique et financière n'est pas de nature à favoriser une reprise. Au 31 Mars dernier, l'Italie avait pour 20 milliards 1/2 de lires d'emprunts à l'étranger, ce qui représente, à un taux moyen d'intérêts de 4 1/2 %, une charge annuelle de 900 millions de lires. Il y a aussi les difficultés sociales intérieures et les difficultés économiques considérables tenant à ce que l'Italie manque de charbon et de matières premières, toutes choses qui ne sont pas faites pour améliorer le cours du change.

Léon POLIER.

LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

La récente mesure du Syndicat des Banquiers, pour, jusqu'à un certain point, liquider l'arriéré et remettre un peu d'ordre dans la maison, enjoignait aux intermédiaires d'exiger la livraison des titres négociés antérieurement au 1er avril. Elle constitue l'aveu, par les Banquiers eux-mêmes, du médiocre cas qu'ils faisaient des termes formels de leur règlement. On doit reconnaître, en outre, que, si utile soit-elle, cette mesure arrive comme les carabiniers de l'opérette, après la crise que la désorganisation du marché au comptant n'a pas peu contribué à aggraver, reste encore insuffisante, puisque les acheteurs postérieurs au 1er avril n'en pourront tirer argument pour exiger la livraison de titres acquis cependant depuis de longs mois. Il faut donc espérer qu'elle sera étendue et complétée à bref délai.

Nous considérons en effet, plus que jamais, qu'une réorganisation complète du marché s'impose. Le terme doit être rétabli à nouveau, car ne l'autoriser comme aujourd'hui que dans des limites étroites constitue un parfait non-sens et lui retire toute raison d'être. Seul un marché à terme ample, achalandé, vivant, permet en période normale, et, plus encore à une époque de grande activité boursière comme celle dont le début de mai a vu la fin, d'absorber sans dommage et sans engorgement un important volume d'affaires. En outre, si paradoxal que cela paraisse au premier abord, par les deux tendances auxquelles il permet de s'exercer en sens contraire, le terme est le meilleur régulateur des cours. Ajoutons enfin que la suppression ou l'étouffement, ce qui revient au même, du marché à terme, ne dresse nullement un obstacle devant la spéculation, le fait n'a plus besoin d'être démontré, puisque le comptant, tel qu'il était et est encore pratiqué, ne représente qu'un marché à terme sans règles, sans liquidations régulières ni reports, sans délais de livraison, et qu'exagérant encore les méfaits qu'il est d'usage de reprocher au terme, il n'en offre aucun des très réels avantages.

Il est souhaitable aussi que le marché retrouve la liberté, toute la liberté d'antan, que les prix ne soient fixés que par l'offre et la demande et que l'on ne voie plus afficher, dès le coup de cloche, des cours qui, en fait, ne représentant que ceux auxquels devront être faites les négociations.

Nous n'en sommes pas encore là, et la modification récemment apportée au règlement des agents et permettant la cotation d'un cours unique sur une valeur, sans que ce cours puisse servir de base à des réclamations pour non exécution, ne paraît pas précisément être le retour désiré vers le marché le plus large possible.



Les Marchés de Paris

FONDS D'ETAT

Le marché a connu, cette semaine, quelques séances que l'on ne peut comparer qu'aux plus mauvaises du mois dernier, mais, comme l'on est parti de plus bas, les cours se sont tenus très sensiblement audessous de ce qui a été coté jusqu'ici. Nous ne reviendrons pas sur les causes, que nous avons déjà eu l'occasion d'analyser, de cette deuxième vague de baisse. Le marché n'est encore qu'imparfaitement assaini et les réalisations forcées que nulle demande ne vient contrebalancer pèsent sur les cours — à les écraser. Une légère tension du change a été impuissante à maintenir même les valeurs d'arbitrage dont le recul est particulièrement accentué.

Le marché des Fonds d'Etat Français reste en apparence indifférent au marasme ambiant. D'une semaine à l'autre, les cours se retrouvent sans changement appréciable : le 3 % est à 59,45, les deux 4 % aux environs de 71, et le 5 % amortissable, toujours très en valeur à 101,35 le libéré et 101,55 le non libéré. Depuis le 11 courant, cette dernière catégorie de titres n'est plus négociable qu'en titres libérés de 75 francs.

Les impôts continuent de rentrer avec des plus-values importantes ; en mai, le produit des impôts et revenus indirects et des monopoles atteint 857.094.500 fr., dépassant de 228.720.200 fr. les évaluations budgétaires. Notons que l'impôt sur les opérations de bourse a produit 2.213.000 et celui sur les valeurs mobilières 24.470.000, en plus-value respectivement de 1.736.000 fr. et 10.449.000 fr. sur les rentrées de mai 1918.

L'obligation 5 % net du **Crédit national** est en reprise à 494,50 à l'approche de son coupon qui doit être détaché le 1er juillet. L'émission de la deuxième série, que le nombre et l'importance des lots rendent particulièrement attrayante, se poursuit avec un plein succès.

Les Fonds d'Etat étrangers sont irréguliers et peu activement traités. Ceux qui bénéficient de la prime du change ont vu diminuer le nombre de leurs fervents depuis que l'on entrevoit un retour lent, certes, mais sûr vers des conditions normales. Il est certain que l'acquisition de rentes britanniques, grecques ou chinoises ne se justifie guère en ce moment. Les capitalistes le savent et s'abstiennent, au plus grand dam des vendeurs.

Des personnes avisées pourraient cependant avec profit se porter acheteurs à la proximité des coupons, car la négociation de certains coupons étrangers aux cours du change procure un rendement parfois supérieur à 10 % et qui est loin d'être négligeable. Les Fonds Japonais dans cet ordre d'idées peuvent donner lieu à des achats temporaires intéressants.

Quant aux fonds russes et turcs qui ne sont pas sans présenter un certain attrait spéculatif, ils se ressentent de la carance de leur clientèle habituelle. A noter qu'ils sont plus bas comme cours que lors de l'armistice !

Les déclarations rassurantes du Ministre des Finances de Suède laissant aux créanciers de la Russie l'espoir que leurs droits seront réservés sur le stock d'or russe actuellement à Stockholm sont insuffisantes pour contrebalancer l'effet fâcheux des négociations russo-anglaises. On croit en effet que la question de la Dette extérieure russe a été abordée dans les conversations entre Krassine et M. Lloyd George. Le Gouvernement des Soviets refuserait absolument de reconnaître les dettes contractées par les Gouvernements antérieurs qu'il qualifie de bourgeois ou mettrait à leur reconnaissance des conditions inacceptables.

BANQUES

L'action **Banque de France** reste toujours ferme à 5.850 fr. Au bilan hebdomadaire, les avances à l'Etat sont en diminution de 200 millions ; elles s'élèvent encore à 26.300 millions. Les avances sur titres ont augmenté de 56 millions et la circulation fiduciaire se retrouve à peu près au même chiffre que la semaine précédente à 38.157 millions.

Banque de l'Algérie. — L'action qui est assez rarement traitée a fait foi cette semaine d'une certaine activité. Elle s'est relevée de 4.040 à 4.080 après avoir atteint un moment 4.125. Le Gouvernement a décidé l'attribution à cette Banque les actions représentant la part de l'Allemagne dans le capital de la Banque d'Etat du Maroc.

Le groupe des Etablissements de crédit reste hésitant se ressentant de la mauvaise tenue du Marché. La **Banque de Paris et des Pays-Bas**, notamment, est en régression accentuée à 1.150. Le **Comptoir National d'Escompte** et le **Crédit mobilier**, dont les délais de souscription à l'augmentation du capital viennent d'expirer, se retrouvent respectivement à 1.025 et 540 contre 1.060 et 568.

Banques de Province. — Après détachement d'un coupon de 8 fr. 75, l'action s'inscrit à 620 conservant la totalité de son avance. L'Assemblée du 9 juin a autorisé l'augmentation du capital de 100 à 300 millions, par l'émission de 400.000 actions de 500 fr. A ou B., dont une première tranche de 200.000 actions B est en cours d'émission au prix de 530 fr. Les actionnaires actuels ont un droit irréductible de 5 actions nouvelles pour 2 actions A et de 1 pour 2 actions B anciennes. L'Assemblée qui a décidé de porter de 5 à 6 % l'intérêt statutaire, a autorisé le Conseil à donner aux actionnaires la faculté de se libérer à tous moments par anticipation.

Française de Reports et Dépôts. — Une augmentation de capital de 12.500.000 à 25.000.000 aura lieu du 20 juin au 8 juillet, par l'émission à 512,50 de 25.000 actions nouvelles jouissance 1er juillet 1920.

Les crédits fonciers des pays étrangers dont le change nous est défavorable sont dans l'ensemble fermement tenus.

Crédit foncier argentin. — L'action a consolidé son avance à 1.163, ex-coupon. Les dividendes de 43,47, pour l'action, et 17,19 pour la part sont payables depuis le 11 juin, déduction faite de l'acompte de 10 fr. Le rapport du Conseil à l'Assemblée signale l'importance du remboursement des prêts hypothécaires provoqués par la dépréciation du franc au point d'annuler presque le principal objet de l'activité sociale. Le rapatriement des capitaux en France vaut à la Société des réserves considérables ; aussi la dissolution de la Société et la liquidation de son actif en Argentine sont-elles vraisemblables dans un délai assez rapproché. Une assemblée extraordinaire sera convoquée prochainement pour prendre les décisions que comportent la situation.

Caisse hypothécaire argentine. — Le bénéfice net, après amortissement, ressort à 881.600 fr. contre 217.466 en 1918. A l'Assemblée du 22 courant, il sera proposé d'élever le dividende de 7,50 à 17,50. De même que pour le Crédit Foncier Argentin on peut constater au bilan une notable diminution des prêts hypothécaires de 13.930.000 à 7.952.000. L'action qui n'a pas été négociée depuis assez longtemps est demandée à 600.

Crédit Foncier du Brésil. — L'Assemblée du 9 juin a voté un dividende de 36,50, défalcation faite de l'acompte de 7,50 par action libérée de 275 francs et de 33,33 par part. Le versement de libération de 225 francs doit être appelé le 1er juillet. L'action non libérée se négocie à 749, plus avantageuse que l'action libérée dont le dernier cours connu est de 820.

Chemins de fer et transports. — Les actions des grandes Compagnies de Chemins de fer français font toujours bonne contenance. Aucun mouvement de cours intéressant n'est à signaler. Les obligations font plutôt l'objet d'un Marché assez suivi et leur reprise s'accentue de façon très nette.

Il n'en est pas de même des affaires des Transports en Commun que rien ne paraît vouloir faire sortir de leur torpeur.

Automobiles de place. — L'exercice 1919 s'est soldé par une perte nette de 1.394.780 alors qu'en 1918 le bénéfice avait été suffisant pour permettre la distribution d'un dividende de 7,50 par action et de 2,70 par part ; bien que la récente augmentation des tarifs permette d'espérer pour l'exercice en cours une grande amélioration, les actions et les parts sont lourdes. Les premières se traitent à 121 et les secondes à 230.

Voitures à Paris. — A la suite de la sensationnelle assemblée générale où le Conseil mis en minorité et s'étant retiré, un autre Conseil avait été élu sur l'heure avec le mandat impératif d'augmenter le dividende, les actions avaient vivement progressé. Elles ont été ramenées en arrière tout aussi vivement sur le bruit que le dividende proposé par ce nouveau Conseil ne serait que de 10 fr. supérieur à celui dont la faiblesse avait motivé ce coup d'Etat. De 828 elles sont revenues à 770.

Chemins Lombards. — Les obligations se tassent encore un peu davantage. Les 3 % à 110 et 105, les 4 % à 135. On croit d'après la Gazette de Cologne, que le Gouvernement français insiste auprès du Gouvernement Yougo-Slave pour le faire adhérer au régime provisoire adopté par les Gouvernements autrichien et hongrois.

Chemin de fer de Santa-Fé. — Le bruit qui avait couru du remboursement anticipé des 20.000 bons décennaux émis en 1916 est démenti, d'après les conditions de remboursement de ces titres qui aurait lieu à partir du 1er avril 1921. Ces titres sont en léger progrès à 507,50. Quant aux actions, elles viennent d'enregistrer un nouveau recul qui pourrait les rendre attrayantes.

Le compartiment des valeurs de navigation est en recul accentué. Les perspectives peu encourageantes du fret contribuent au tassement des cours. Il y a parfois avantage à sortir même d'une bonne affaire alors qu'elle est à son plus haut. Nous croyons que l'on doit se dégager déjà des valeurs de ce groupe.

Chargeurs Réunis. — L'action ex-coupon de 30 fr a fléchi de 2.000 à 1.850, malgré l'annonce d'un doublement de capital par l'émission d'actions à 750 réservées aux actionnaires actuels, titre pour titre, et libérables intégralement au moment de la souscription du 21 juin au 10 juillet 1920.

Messageries maritimes. — Les actions ordinaires et de priorité se retrouvent sans grand changement à 500 et 470. A l'Assemblée du 25 courant sera proposé un dividende de 25 fr. contre 20. L'actif liquide, tel qu'il ressort au bilan au 30 novembre 1919, atteint près de 81 millions de francs.

Est asiatique français. — L'Assemblée extraordinaire du 22 juin aura à statuer sur une nouvelle augmentation de capital, conformément aux indications fournies à l'Assemblée du 12 mars. L'action reste inchangée à 303

CHARBONNAGES

Bien que les hauts prix du combustible doivent se maintenir encore longtemps, les valeurs de ce groupe, dont les cours avaient d'ailleurs été exagérément poussés pendant la période de hausse, se défendent mal contre la faiblesse générale.

Les grèves du début de mai ont fait sentir leur effet sur la production du mois qui, de 599.000 tonnes en avril pour le bassin du Pas-deCalais, est tombée à 414.000 tonnes, déduction faite des déchets.

Lens. — Le cours des actions a été ramené de 1.800 à 1.730, bien que les nouvelles obtenues de la mine soient encourageantes. On espère en effet pouvoir commencer l'exploitation des veines des étages supérieurs au cours du second trimestre de 1921. Pour la première fois depuis l'invasion on a pu remonter un peu de charbon.

Mines de la Loire. — L'action non estampillée se négocie à 690 après 700. Le droit de souscription évoluant autour de 250 fr. L'émission des 80.000 actions nouvelles de 100 fr. émises à 115 et offertes aux actionnaires, titre pour titre, est ouverte jusqu'au 30 juin.

PETROLES

Contrairement à ce que l'on pouvait craindre et malgré la faiblesse de ce compartiment au Stock Exchange, les valeurs de pétrole n'ont, dans leur ensemble, pas été trop affectées par la baisse au cours de la semaine.

Royal Dutch. — L'action se retrouve autour de 46.000. Les conditions de l'augmentation de capital qui est en cours jusqu'au 28 courant, sont rappelées par la Compagnies, les actions nouvelles de 1.000 florins pour l'action entière, de 100 florins pour la part sont offertes au pair aux actionnaires actuels à raison d'une pour 2 actions anciennes, payables le jour de la mise en paiement ; le dividende final au taux du change d'Amsterdam à cette date.

Shell. — Le dividende final de 25 % net soit 5 sh. payable le 5 juillet porte le total pour l'exercice à 35 % soit une répartition identique à celle de 1918 pour un dividende augmenté de 60 %. On croit qu'une action nouvelle serait distribuée à titre de bonus en même temps que le dividende pour 2 actions détenues.

Le nouveau Gouvernement mexicain ayant annulé le décret de Carranza du 28 avril par lequel étaient doublés et triplés les droits d'exportation, les Compagnies pétrolifères acquittent ces droits pour Mars et Avril aux taux pratiqués antérieurement.

Mexican Eagle. — En progrès à 530 sur la nouvelle que nous venons de donner ainsi que sur l'abandon par le Chancelier de l'Echiquier du projet de taxe sur les fortunes de guerre rmplacé par un relèvement de l'impôt sur les bénéfices de guerre non applicable aux Sociétés étrangères.

Les pétroles roumains sont irréguliers. Les Compagnies intéressées par le récent décret font valoir la nécessité d'une exportation libre pour permettre le développement de la production et le retour aux conditions normales. Une commission a été nommée en conséquence pour reviser les prix maxima à l'intérieur et fixer les prix à l'exportation.

Steaua Romana. — Le titre fait preuve de lourdeur à 1905 sur l'annonce d'une grève qui aurait éclaté au Siège de l'exploitation.

Omnium International des Pétroles. — Fortement touchée par les réalisations précipitées l'action est revenue de 2.400 à 1.875 en dépit de l'annonce de la part importante prise par la Compagnie dans la constitution d'une Société nouvelle fusionnant Co-

lombia et Alpha, société dont le capital primitif est de 50 millions devant être porté auss vite que possible à 100.000.000. Le bénéfice de l'Omnium pour l'exercice 1919 n'a été que de 52.000 fr. ne permettant vraisemblablement pas la distribution d'un dividende.

Financière des Pétroles. — L'action de cette société négociée en Bourse de Lille se traite depuis quelque temps hors cote à Paris aux environs de 1.300 fr. Elle vient de signer avec la Société anglaise Premier Oil un contrat que l'Assemblée du 17 est appelée à ratifier prévoyant, la formation d'une Société française « Premier » au capital nominal de 125 millions de francs qui reprendrait l'actif et le passif de la Premier Oil en Galicie et Tchéco-Slovaquie.

METALLURGIE — CONSTRUCTIONS MECANIQUES

Les valeurs de ce compartiment restent fermes en dépit de la baisse générale. Les Etablissements métallurgiques que favorisent une livraison plus abondante de coke du Bassin de la Sarre travaillent plus activement et l'on signale le rallumage d'un certain nombre de hauts fourneaux.

Montbard-Aulnoye. — L'Assemblée du 22 juin aura à statuer sur le maintien du dividende à 25 fr., dividende applicable aux 12.000 actions nouvelles émises en mars 1919 au même titre qu'aux anciennes. Les bénéfices disponibles report compris s'élèvent à 1.487.000 fr. contre 1.155.000 en 1918. L'action et la part sont aux environs de leur cours précédent, la première à 466, la seconde à 105.

Paris et Outreau. — Les actions sont relativement fermes à 1.525, à l'approche du dividende de 75 fr. payable le 25 courant. On escompte la mise en marche de la nouvelle aciérie en 1921.

La Fournaise. — Dans son rapport à l'Assemblée du 12 courant, le Conseil a déclaré que la Société était en état de concurrencer à l'avenir les ateliers les plus modernes. Le dividende de 15 fr. est payable à partir du 25 courant.

Longueville. — L'augmentation de capital en cours depuis le 7 juin qui doit être close le 26 courant est motivée par une participation prise dans l'Union Européenne Industrielle et Financère. Rappelons que les 40.000 actions nouvelles émises au pair de 250 fr. jouissance du 1er août 1920, sont offertes à raison de 1 pour 5 actions et de 4 pour 3 parts. Actions et parts font preuve de quelque lourdeur, les premières à 420, les secondes à 1.550. Ce sont des titres incontestablement intéressants comme placement d'avenir et de longue haleine.

Valeurs diverses. — Les valeurs d'électricité sont sans grand changement et dans l'ensemble ce compartiment manque quelque peu d'activité.

Parisienne de distribution d'électricité. — Les comptes qui seront soumis à l'assemblée du 23 accusent un bénéfice brut de 55.013.649, et net, déduction des amortissements du service des obligations, de 3.703.451, contre 5.601.311 pour assurer un dividende voté de 4 %, il a fallu recourir aux bénéfices antérieurs. Les nouveaux tarifs appliqués depuis le 1er mai, accorderont à l'exercice en cours un important supplément de recettes. L'action est ramenée à 345.

Ouest-Parisien. (Ouest-Lumière). — Les bénéfices pour 1919 ressortent à 2.142.542 contre 426.461. Le Conseil proposera à l'Assemblée du 25 courant d'affecter ces bénéfices à divers amortissements et au report à nouveau. L'action peu traitée se tient dans les environs de 70 francs.

Radio-Electrique. — L'action a faibli à 340 sur l'annonce des bénéfices nets de 1.541.761 réalisés en 1919 avec le capital augmenté de 17 millions. Il est vraisemblable, étant donnée la politique de très grande prudence adoptée par le Conseil jusqu'ici, que ces bénéfices sont évalués sévèrement après de larges amortissements et des attributions importantes aux divers postes de prévoyance.

Le compartiment des Produits chimiques et des valeurs phosphatières est faible. Les résultats de l'exercice 1919 qui sont connus actuellement pour la plupart des Sociétés sont en général inférieurs à ce que l'on escomptait, les grèves et la journée de huit heures ayant mal influencé cette industrie.



Les Marchés Étrangers

Pendant la dernière semaine le Marché a été tout à la « déflation » pour reprendre le mot anglais que l'on entend pour l'instant dans toutes les bouches.

Nous nous trouvons en plein dans les conséquences normales de la décision prise il y a plusieurs semaines par les banques de réduire les crédits qui étaient sollicités pour les affaires autres que les affaires commerciales. La demande de marchandises s'est ensuite de cette décision, ralentie. Les commerçants possédant des stocks ont craint une mévente et les prix ont fléchi.

Le marché des valeurs a subi l'ambiance générale et cette semaine il s'est montré particulièrement inquiet de la possibilité de voir le taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre porté à 8 %. Il n'en a rien été jusqu'à présent, mais la possibilité de cette élévation a ralenti sensiblement les transactions.

Le marché est resté lourd dans son ensemble sauf peut-être sur les valeurs de placement délaissées ces temps derniers et auxquelles on revient. Dans le compartiment spéculatif la seule animation ressort aux valeurs pétrolifères.

Les valeurs caoutchoutières sont restées sans grandes modifications malgré la légère amélioration enregistrée par les prix de la matière première. Le Plantation ayant regagné le cours de 25 pence par livre pour 24 inscrit au plus bas.

A New-York l'hésitation a été également la note dominante. On constate, comme en Angleterre, des liquidations de stocks, spécialement de chaussures et différents tissages ont même pris la décision de ne travailler que 4 jours par semaine en présence de l'incertitude du Marché.

La nouvelle tension des changes n'a pas eu grand effet, car on n'accorde plus la même valeur qu'il y a quelque temps aux questions de change.

Les Américains sont, par autre part, de plus en plus enclins à sortir de leur hautaine réserve d'il y a quelques mois et de nouvelles propositions de crédits sont faites en Europe, en vue d'écouler leurs marchandises qui risqueraient sans cela de rester pour compte. Sur le marché des valeurs les transactions sont rares. Seul le groupe pétrolifère marque quelque activité.



Valeurs en Vedette

En attendant une nouvelle vague de hausse, les valeurs russes sont ramassées aux bas cours de l'heure présente, ce qui n'est pas cependant une opération dépourvue totalement de dangers. Que sortira-t-il des pourparlers Krassine-Lloyd George ? On l'ignore. En tout cas, il est bien certain que l'ensemble des valeurs russes ne sauraient avoir, dans la reprise, un même élan, la valeur intrinsèque de chacune étant bien différente. La hausse des unes est au surplus, destinée à se consolider tandis que celle des autres, sera éphémère et ménagera aux spéculateurs malavisés de cruelles déceptions.

C'est ainsi qu'au groupe pétrolifère des Grosnyi, d'importantes distinctions simposent, assez difficiles à déterminer, toutefois, si l'on ne pénètre intimement dans le passé de ces entreprises. Prenons par exemple, la Gleboff Grosnyi Petroleum Cy. Cette Société vient d'acquérir un nouveau domaine en Roumanie, et elle fait part de son intention de le mettre prochainement en exploitation. Voilà bien de quoi intéresser les capitalistes qui ignoreraient l'historique de la Compagnie, et accepteraient sans examen les motifs qu'elle donne de cette acquisition : la Gleboff a horreur de l'inaction et comme elle ne peut travailler en Russie aussi longtemps que les bolcheviks exploiteront ses propriétés, elle va travailler en Roumanie.

C'est une intention fort louable et quels qu'en soient les motifs réels, les actionnaires peuvent se féliciter d'une extension de la Société qui ne leur coûte pas un centime, étant donné que les vendeurs acceptent en paiement du prix fixé à £ 100.000, cent des 200.000 actions restant à la souche sur les 750.000 constituant le capital de la Compagnie. Seulement, comme les vendeurs paraissent avoir des liens extrêmement intimes avec les acquéreurs auxquels de grandes res-

sources seront nécessaires, le placement de ces actions dans le public s'impose.

Est-ce pour cette raison que la Gleboff a fait sa réapparition à la cote à 72 francs, et qu'elle est poussée vivement depuis ? Peut-être. En tout cas, c'est un prix bien élevé pour qui connaît la valeur purement spéculative de ce nouveau domaine roumain, et surtout l'origine et le passé en terre russe de la Société.



Informations Financières

Gaz de Paris

Assemblée ordinaire du 8 juin.

Les actionnaires, réunis sous la présidence de M. Adolphe Carnot, ont approuvé les comptes de 1919 tels qu'ils leur étaient présentés. Ils se soldent, pour les comptes propres à la Société, par un crédit de 1.373.194 francs, qui a reçu les affectations suivantes : 5 0/0 à la réserve légale : 68.659 francs. Il reste 1.304.534 francs, soit y compris le report antérieur de 1918, de 90.502 francs, un total disponible de un million 395.037 francs.

Par suite de l'attribution ci-dessus, la réserve légale à fin 1919 se trouve portée à 962.716 francs.

Sur la proposition du Conseil, le solde disponible a été affecté comme suit : au fonds de prévoyance, 108.112 francs, il se trouvera ainsi créditeur de un million 329.694 fr. ; dividende de 4 0/0 (minimum garanti par la convention de régie) aux 120.000 actions : 1.200.000 francs ; report à nouveau : 86.925 francs.

MM. Boudon et Rouland, administrateurs sortants, ont été réélus.

Le dividende a été ainsi fixé à 10 francs par action, dont 5 francs ont été distribués à titre d'acompte le 20 janvier 1920, et le solde sera payé sous déduction des impôts à partir du 1er juillet prochain. Le rapport du Conseil municipal, par délibération du 24 mars 1920, a porté le prix du gaz pour tous usages, à 0 fr. 55 le mètre cube, puis a majoré de 225 0/0 les rémunérations versées par la ville pour l'éclairage public et adopté un nouveau tarif de location et d'entretien des compteurs, majorations prises à titre provisoire.

L'assemblée a approuvé l'avenant relatant ces nouvelles dispositions.

LES BONS ET LE CRÉDIT DE LA FRANCE

Le crédit de la France ou, pour parler en d'autres termes, la confiance que mérite la solvabilité de notre pays repose sur un grand nombre d'éléments. Peut-être pourrait-on placer, au premier rang de ces derniers, la fertilité du sol national qui, au cours de la dernière période de cinq années qui a précédé immédiatement la guerre, a produit une moyenne de 112 millions d'hectolitres de blé pour une superficie emblavée de 6 millions et demi d'hectares.

Malgré les dévastations que l'on sait, les patients efforts des cultivateurs nous permettent de fonder les plus grands espoirs sur un très prompt retour à la situation d'avant-guerre. De 1919 à 1920, les superficies cultivées en blé sont passées de 4 millions 600.000 à 4.896.000 hectares et, pour les autres céréales, les chiffres récemment publiés par le *Journal Officiel* accusent une progression encore plus sensible. D'excellentes conditions climatériques permettent d'augurer très favorablement du rendement de la prochaine moisson et, dans les régions de grande culture, les blés sont de toute beauté.

Ce facteur primordial d'enrichissement national qu'est une bonne récolte dans un grand pays agricole contribue puissamment à renforcer le crédit public et notamment la garantie qui s'attache aux *bons et autres valeurs émises par le Trésor*, gagés, on le sait, par l'ensemble de la richesse française. Rappelons que les bons, dont l'intérêt varie entre 3 fr. 60 0/0 et 5 0/0 suivant les échéances, s'achètent partout.

Du 15 au 30 Juin courant :

LILLE, BONNIÈRES ET COLOMBES

Cette Société procède à l'émission de 30.000 obligations de 500 francs 6 0/0 nets d'impôts présents ou futurs. Jouissance 1er juillet 1920. Prix d'émission : 497 fr. 50, payables intégralement en souscrivant. Les obligataires n'ont pas de gage spécial, mais la Société s'engage à ne donner aucune hypothèque sur ses biens sans en faire bénéficier les obligataires de la présente émission. L'intérêt de 30 francs nets est payable en deux coupons semestriels de 15 francs, aux échéances des 1er avril et 1er octobre de chaque année. Le premier coupon au 1er octobre 1920 sera exceptionnellement de 7 fr. 50. Le remboursement se fera en 25 ans à partir du 1er avril 1925, par tirages au sort, ayant lieu le 1er février de chaque année (la Société se réservant toutefois le droit de rachat ou de remboursement par anticipation à quelque époque que ce soit) ; les titres sortis seront remboursés au 1er avril suivant. Service financier au Crédit Français. Les souscriptions sont reçues : à la Banque Nationale de Crédit et au Crédit Français.



LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Juin 20	11 Juin 20	15 Juin 20
Rente 3 %	83	61 60	59 55	59 60	59 35	59 40
3 % amortissable	88	66	70 65	70 45	71 ..	70 45
5 % 1917	....	89 75	88 30	88	88 05	88 10
4 % 1917	.	72 35	71 10	70 85	70 90	70 95
4 % 1918	.	72 10	71 80	71 55	71 55	71 60
Créd Nat Obl. 5 % 1919	...	.....	495	494	495	494
Maroc 4 % 1914		415 .	426	411	415	415
Créd Foncier 5 1/2 1920	.	..	.....	501	504	504
V. de Paris, ob 5 % 1919	.	....	480	454	454	450

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Juin 20	11 Juin 20	15 Juin 20
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	822	855	851
Brésil 4 % 1889	72	62 75	79 50	83 75	86	85
— 5 % Fund	100	99	123	130 50	134 25	134 50
Congo Lots	71	92	93	88 75	88 75	88 50
Egypte unifiée	100	92 05	119	140 50	145	142
Espagne Extérieure	93	95 55	173	170 50	181	183
Hellénique 5 % 1914	90	78	100	100	102	104
Italie 3 %	93	67 75	63 50	44	44	50
Japon 4 % 1905	85	83	132	148 ..	138	136 75
Maroc 5 % 1904	515	460	480	497	495	495
— 5 % 1910	518	447	466	584	600	595
Mexique 4 % 1910	71	57	57	72	70	66
Minas-Geraes 5 % 1907	461	372	398	392	393	394
Portugais 3 % 1re série	64	56 15	70	60 75	62	62 30
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	650	653	650
Roumain 4 % 1910	..	67	67	79	79	78
Russe 3 % 1891	73	38 50	29	30	28 50	28
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	37 40	37 40	37 40
— 5 % 1906	102	57 50	46	48 50	44 50	44
— 4 % Cons 1re, 2e s.	88	44	34 50	37 50	33 50	34 75
Serbe 4 % 1895	78	61	55	47	45 50	47
— 5 % 1914	86	69 70	60	58 25	58 70	58
Turc unifié 4 %	81	70	63 25	74 50	69 25	67 85

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Juin 20	11 Juin 20	15 Juin 20
Banque de France	4580	5120	5175	5875	5900	5850
d'Algérie	2811	3300	3630	4200	4125	4080
Banque Française	267	281	283	330	325	325
— Nat. de Crédit	620	755	869	1100	1090	1050
— de Paris	1420	1350	1345	1650	1600	1505
Privée	370	425	459	510	506	495
de l'Union Parisien.	810	804	1135	1180	1160	1120
— Transatlantique	266	282	310	340	333	315
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	1750	1680	1640
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	1065	1052	1025
Crédit Fonc. Algér. 500 f,	626	527	688	825	825	796
— Foncier de France	876	797	835	826	815	820
— Français	332	350	350	408	403	408
— Indust. libérée	724	705	742	708	708	708
— Lyonnais	1572	1292	1430	1671	1660	1570
— Mobilier français	502	495	497 50	562	561	541
Foncière Lyonnaise	382	335	550	513	305	491 50
Société Générale	761	645	692	786	784	774
Société Marseillaise	690	734	744	738	738	738
Rente Foncière	548	464	935	1000	1005	1005
Immeubles de France	138	116	296	420	420	420
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	2700	2700	2700
Banque Indust. de Chine	....	580	879	1158	1158	1140
Banque d'Athènes	46	105	135	173	177	179
Banque Espag. de Crédit	256	340	720	700	770	800
Banq. Nat. du Mexique	500	434	418	550	532	520
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	745	736	711
Crédit Foncier Egyptien	730	782	944	950	966	950

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Juin 20	11 Juin 20	15 Juin 20
Est. Cap	906	900	720	649	600	610
Lyon. Cap	1230	915	750	730	730	740
Midi. Cap	1102	882	850	740	740	754
Nord. Cap	1688	1294	1027	1070	1050	1085
Orléans. Cap	1302	1090	940	800	801	811
Ouest	873	710	695	640	639	635
Orléans 3 % nouv	417	338	326 50	311	274	281
Etat 4 %	498	401	357	330	330	330
Est 3 % nouv	417	344	308	290	287	290
Midi 3 % nouv	417	349	312	290	287	287 ..
Nord 3 % nouv	425	333	321	312	312	308 50
Lyon fusion nouv	407	326	308	290	239	286
Ouest 3 % nouv	419	346	310	289	287	285
Congo (Grands Lacs)	261	286	273	375	375	375
Nitrate Railways	362	315	365	414	400	380
Nord de l'Espagne	430	390	505	560	615	610
Saragosse	432	392	515	632	654	664
Métropolitain	498	476	383	370	366	365
Nord-Sud	130	169	141	170	170	160
Omnibus	... ..	470	602	590	603	590
Tramways (Cie franç.)	489	370	221	220	220	220
— Paris et Dép. Seine	150	210	145	190	185	185
Voitures à Paris	183	427	676	790	803	770

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Juin 20	11 Juin 20	15 Juin 20
Comp. Gén. des Eaux	2130	1553	1155	960	955	950
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	120	125	116
— Min. et B. de mer	46	70	93	95	91	100
Gaz p. la France et l'Etr.	711	500	395	345	340	340
Elect. et Gaz du Nord	346	275	360	400	375	370
Est-Lumière	150	113	86	71	71	71
Gaz de Paris	276	203	175	187	184	182 50
Thomson-Houston	673	759	880	1110	1075	1030
Ouest-Lumière	138	107	88	75	75	71
Electricité de Paris	604	575	510	430	430	420
Téléphones	263	585	705	835	825	810
Electr. d'Indo-Chine	1005	...	1390	1500	15 0	1500
Câbles Télégraphiques	149	447	614	647	647	641
Eclair et Force Elect.	997	770	730	720	750	610
Electr. de la Loire	370	340	334	325	325	316
Energie industrielle	90	166	153	175	172	173 50
Railways et Electricité	728	496	505	520	515	504
Energie Littoral Médit.	413	413	579	510	520	520
Télég. sans fil	...	...	1026	1400	1375	1375

MINES ET METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Juin 20	11 Juin 20	15 Juin 20
Association Minière	152	242	349	390	385	350
Acièries de France	659	929	853	1099	1055	980
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	2200	2100	2005
Atel. et Const. de Bretag.	483	212	174	186	175	178
de la Loire	680	2085	2495	2900	2700	2570
Chan. et At. de St Nazaire	1190	1920	1720	2415	2025	2030
Constr. de Levallois	130	155	139	175	186	184
— de Locomotives	..	750	735	769	762	755
— Mécaniques	.	276	308	475	490	475
Dyle et Bacalan (ord.)	260	582	450	485	450	450
Fives-Lille	938	1220	2710	2000	1860	1800
Forg. et Aciér. Nord-Est.	387	320	2 90	3000	2875	2875
Longueville (Forges)	275	320	340	448	420	415
Creusot	1912	2460	3380	4200	4105	4000
Ariège	482	660	559	1200	1081	1052
Tréfil. et Lam. du Havre	233	220	217	215	213	215
Usine de Basse-Loire	270	306	280	325	320	305
Aguilas	626	93	148	150	150	150
Boléo	718	783	845	992	950	935
Cuivre et Pyrites	022	315	318	365	350	340
Malfidano, jouiss	402	385	490	462	450	435
Métaux	745	950	1160	1600	1595	1500
Penarroya	1380	1275	1420	1840	1800	1690
Sels Gemmes	314	206	218	270	240	245
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1075	1100	1050
Carvin	770	580	655	1160	1036	951
Courrières	2800	2100	2011	2600	2510	2450
Dourges	433	359	536	675	641	615
Lens	1340	1032	1260	1848	1756	1750
Marles 30 %	214	322	460	4825	4710	4730
Bor, ord	1615	890	3300	1250	1250	1205
Laurium	402	371	1355	415	381	391
Mokta et Hadid	2202	2700	1885	....	4500	5255
Nickel	1119	1431	1075	1660	1520	1490
Rio Tinto ord	1730	1752	475	1810	1780	1750
Sosnowice	1320	930	400	1345	1285	1285
Central Mining	215	205	426	450	453	426
Lautaro Nitrate	257	297	400	732	713	696
Naphte Russe	460	280	426	590	590	550

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Juin 20	11 Juin 20	15 Juin 20
Messageries Maritimes	79	381	680	505	500	497
Transatlantique ord	133	384	570	474	464	427
Suez act	4865	5400	6450	7005	6999	6750
Chargeurs Réunis	550	1574	1950	1960	1985	1830
Chargeurs Français	969	2275	3945	4900	4560	4325
Transp. Marit. à vapeur	....	1170	2680	2400	2120	2050

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Juin 20	11 Juin 20	15 Juin 20
Agence Havas	1252	980	1020	1445	1445	1180
Air Liquide	263	391	386	650	650	650
Bergougnan	1372	1565	2500	1562	1559	1480
Cirages français	979	1012	1340	1480	1440	1425
Compteurs à Gaz nouv.	1044	915	652	349	349	349
Galeries Lafayette	464	163	170	191	185	180
Magasins Modernes	206	283	406	550	510	502
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	2390	2225	2150
Orosdi Back	205	286	296	370	365	350
Oriental Carpet	227	248	370	420	435	410
Paris-France	1187	1318	2025	2080	2000	1999
Pathé (Etablissements)	181	162	171	228	230	222 50
Raffinerie Say. ord	358	485	910	1105	1205	1100
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	890	905	851
Tabacs Ottomans	418	460	556	559	530	508

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Juin 20	11 Juin 20	15 Juin 20
Argentin 6 %	90	105 30	93 75	265	265	265
Brésil 5 % 1914	80	87	99	122 50	126	125
Colombie 5 % or 1906	405	407	435	450	475	472
Maranhao 5 % or 1916	256	423	338	438	400	399
Roumain 5 % 1903	100	78 50	73	75	75	72
Mexique 5 % 1899	88	80	99	115	115	115

METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Juin 20	11 Juin 20	15 Juin 20
Continsouza	136	363	357	640	600	585
Diétrich et Cie	142	274	280	305	305	270
Dniéprovienne	3190	1845	2130	1760	1700	1600
Hartmann	480	360	372	320	320	265
Taganrog	545	238	288	369	369	369
Toula	1020	570	680	670	670	670

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Juin 20	11 Juin 20	15 Juin 20
Albi	447	710	825	730	695	650
Asturienne Mines	4925	6705	4000	3725	3640	3600
Bakou	1678	1335	1655	3130	2400	2870
Bruay	1300	2075	2241	2955	2919	2875
Camp Bird ord	12	20	40	41	41	41
Colombia	1770	1282	1575	2975	2760	2700
Corocoro	16	65	70	75	75	75
Crow Mines	158	65	148	122	120	113
De Beers	407	447	526	1130	1005	1005
East Rand	45	12	23	20	20	20
Ekaterise	630	640	2175	1775	1690	1700
Grosnyi	2715	2150	3100	2975	2785	2675
Héraclée	600	2340	15400	18400	16900	14500
Lena	58	40	50	46	50	50
Mexico el Oro	124	164	316	315	297	295
Montecatini	118	146	145	152	149	134
Nord d'Alais	45	48	85	124	110	118
Phosphates Tunisiens	380	370	630	760	785	710
Royal Dutch	....	2200	34900	46450	46600	45600
Shell	....	180	520	537	521	511
Shansi	28	36	5050	78	70	70
Spassky	67	49	50	58	58	58
Tanganyika	53	158	144	115	115	115
Utah Copper	296	475	875	870	890	895
Wyoming	109	149	285	305	220	220

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Juin 20	11 Juin 20	15 Juin 20
Commerciale Pacifique	....	....	812	880	835	780
Cargos Français	....	....	....	850	849	801

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Juin 20	11 Juin 20	15 Juin 20
Américan Téléphone	629	689	1085	1205	1220	1220
Caoutchoucs (Financière)	81	276	302	342	312	302
Doriot-Flandrin	219	262	245	260	245	245
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2700	2600	2400
Lorraine Industrielle	865	700	1400	1475	1500	1470
Monaco	5400	3305	4200	4405	4470	4405
Padang	67	276	485	381	370	338
Peugeot	502	828	810	810	810	810
Raisins de Corinthe act.	154	296	445	380	382	382
Saut du Tarn	556	1075	1025	1465	1355	1255
Soie de Tubize	147	134	980	880	730	820

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

En millions de francs	27 mai 20	3 juin 20	10 juin 20
Actif :			
Or — En caisse	3.608	3.609	3.609
Or — A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	240	240	240
Encaisse totale	5.827	5.827	5.827
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	207	207	207
Disponible à l'étranger	670	692	680
Portefeuille	1.302	2.092	1.779
Effets prorogés	539	535	532
Avances sur titres	1.777	1.804	1.860
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.050	26.500	26.300
Bons Trésors escomptés pour av. de l'Etat aux gouvernements étrangers	3.845	3.845	3.860
Passif :			
Billets en circulation	37.914	38.172	38.156
Compte courant du Trésor	112	49	58
Comptes courants particuliers	3.638	3.739	3.587
Taux d'escompte	6	6	6
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

En millions de livres	19 mai 20	26 mai 20	2 juin 20
Billets émis	130	130	132
Billets en réserve	19	18	18
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	111	111	113
Or et argent monnayés en réserve	0 4	0 4	0 5
Dépôts publics	20	16	21
— privés	101	101	127
Avances sur Fonds d'Etats	36	34	66
Autres Fonds	82	81	80
Portefeuille	90	89	88
Proportion réserve aux engagements	16 50	16 50	12 7/8
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

En millions de marks	15 mai 20	23 avril 20	23 mai 20
Actif :			
Encaisse — Or	1.092	1.092	1.095
Encaisse — Argent	4	4	4
Billets et Bons de caisse de prêts	15.546	15 606	16.698
Effets escomptés	41.433	41.033	51.292
Avances	15	5	6
Passif :			
Circulation	48.948	49.127	49.127
Dépôts et comptes courants	16 451	16 392	16.392

En millions de francs

BANQUE D'ESPAGNE

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 24 juillet	543	730	1 919	498	446	4 1/2
1920 14 mai	2 453	622	3.899	1.118	1.028	5
1920 22 mai	2.453	621	3.882	1.150	1.038	5
1920 29 mai	2.453	623	3.868	1.135	1.034	5

BANQUE D'ITALIE

1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 20 mars	805	75	11.772	1.758	1.766	5
1920 31 mars	805	75	12.045	1.855	1.843	5
1920 10 avril	805	75	12.166	1.853	1.919	5 1/2

BANQUE DU JAPON

1920 3 janv	2.404	»	1.998	3.923	3.434	
1920 14 fév	2.374	»	1.431	3 266	2.963	

BANQUE DE SUEDE

1914 31 juillet	116	8	320	109	238	5 1/2
1920 20 mars	356	4	945	443	683	6
1920 31 mars	365	4	1.038	396	862	6
1920 30 avril	365	3	1.006	385	847	7

BANQUE DE HOLLANDE

1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 15 mai	1.335	25	2.202	254	481	4 1/2
1920 22 mai	1.335	24	2.139	265	467	4 1/2
1920 29 mai	1.335	26	2.144	263	463	4 1/2

BANQUE NATIONALE SUISSE

1914 23 juillet	180	19	268	51	94	3 1/2
1920 15 mai	530	90	917	139	325	5
1920 22 mai	531	91	914	159	347	5
1920 31 mai	531	91	954	125	344	5

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 20 mai	266	27	5.054	1.237	770	5 1/2
1920 27 mai	266	27	5.069	1.300	771	5 1/2
1920 3 juin	266	27	5.106	1.457	691	5 1/2

BANQUE DE RESERVE FEDERALE

1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 14 mai	9 695	696	15.416	9.370	14.823	6
1920 21 mai	9.698	699	15.426	9.168	14.589	6

LE MARCHÉ DES CHANGES
en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	18 mai 1920	25 mai 1920	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920
Londres	25 225	53 25	50 51	50 55	50 72	51 ..
New-York	518 25	13 74	13 27	12 96	12 99	13 09
Madrid	100	228	217 50	210 25	212 ..	216 75
Berlin	123 50	29	35 50	33 75	31 25	32
Amsterdam	288 30	500	473 50	475	474 50	469 50
Rome	100	70	73 50	75 25	76 ..	74
Vienne	105	7 1/4	7 718	9 75	9 15	9
Bruxelles	100	104 1/4	103 50	104 75	104 50	104 75
Copenhague	139	226	214	218	220 25	...
Stockholm	139	290 1/2	280	280	280 25	284 75
Christiania	139	245	236 75	233 50	232 ..	229
Genève	100	241 3/4	232 25	233 25	236 ..	237 50

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	18 mai 1920	25 mai 1920	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920
Paris	25 12 14	52 90	49 875	50 473	50 75	51 75
New-York	48 66	3 81	3 8450	3 805	3 9185	3 9412
Berlin	20 43	185	146	151 50	161 50	161 ..
Amsterdam	12 107	10 48	10 555	10 66	10 715	10 945
Madrid	25 220	22 75	23 25	24 025	23 965	23 75
Bruxelles	25 225	50 90	48 875	48 375	48 50	49 15
Rome	25 225	76 50	69 375	66 50	66 25	69 50
Suisse	25 225	21 73	21 755	21 675	21 505	21 71
Stockholm	18 159	18 225	18 315	18 10	18 12	18 195
Christiania	18 156					
Copenhague	18 159					

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	18 mai 1920	25 mai 1920	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920
Paris	100	39 70	42 40	42 45	42 30	41 825
Londres	25 225	21 76	21 82	21 63	21 485	21 69
Berlin	123 47	11 775	15 175	14 25	12 95	13 55
Vienne	105	2 20	2 27	2 90	2 85	3 75
Pétrograd		5 75		5 75	5 50	7 75
New-York	518 25	5 67	5 64	5 5625	5 4925	5 5075
Rome	100	28 25	31	32 10	32	30 95

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	18 mai 1920	25 mai 1920	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920
Amsterdam	208 30	480 ..	459	451	453	450 ..
Londres	25 225	50 50	49 50	48 70	48 50	49 05
Paris	10	96 37	96 25	95 75	95 87	95 37
Madrid	100	223 ..	214	198	201	206 50
Genève	118 25	237	226	223 50	226	225 50
New-York	5.100 25	13 20	12 65	12 45	12 42	12 42

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	18 mai 1920	25 mai 1920	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920
Hollande	169 70	1.774 1/2	1.526	1.420	1.477	1.441
Espagne	80	790	695	635	657 50	670
Suisse	80	837 50	745	702 50	732 50	740

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	18 mai 1920	25 mai 1920	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920
Paris	48 18	19 70	21 35	21 05	21 20	21 15
Londres	11 78 3/4	10 53	10 6325	10 65	10 73	10 94
Berlin	59 37	5 77	7 40	6 95	6 6250	6 80

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	18 mai 1920	25 mai 1920	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920
Paris	5 182	13 82	12 87	12 88	7 69	7 66
Londres câble	4 866	3 77	3 8025	3 87	3 92	3 8975

COURS A MADRID

Sur :	Pair	18 mai 1920	25 mai 1920	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920
Paris	100	43 90	46 80	47 50	47 15	46 35
Londres	25 225	22 85	23 20	23 98	23 92	23 79

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	18 mai 1920	25 mai 1920	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920
Londres	48 5/8	60 5/8	59 1/4	59 1/4	56 1/4	58 1/4

GYRALDOSE

pour les soins intimes de la femme

La GYRALDOSE est l'antiseptique idéal pour le voyage. Elle se présente en comprimés stables et homogènes. Chaque dose jetée dans deux litres d'eau nous donne la solution parfumée que la Parisienne a adoptée pour les soins rituels de sa personne



L'antiseptique que toute femme doit avoir sur sa table de toilette

La **GYRALDOSE** est un produit antiseptique, non caustique, desodorisant et microbicide, à base de pyolisan, d'acide thymique, de tryoxyméthylène et d'alumine sulfatée. Se prend matin et soir par toute femme soucieuse de son hygiène.

Etatts Chatelain, 2, r. de Valenciennes, Paris, et ttes phies
La bte 6 f., fo 6 50; la double boîte, 10 f., fo 10 50, les 3 fo 30 f

L'OPINION MEDICALE:

« La *Gyraldose*, dont la réputation mondiale s'accroît tous les jours, ne saurait vraiment, on en conviendra, trouver de rivale dans tout ce qui existe et a été préconisé jusqu'ici; il est, en effet, impossible de rencontrer une association à la fois aussi complète et aussi judicieuse de tout ce qui était aussi nécessaire.»
Dr Dague, *de la Fac. de Médec. de Bordeaux*

Savon antiseptique
à la
GYRALDOSE
3 fr., fco 3,50; les 3 fco, 9 fr

Ovules
à la
GYRALDOSE
la boîte 6 fr., fco 6,50

BUSTE FERME : Fandorine
Irrégularités, Pertes, Malaises, Obésité.
Le flac. franco 11 fr. — Labor. 2, Rue de Valenciennes, Paris.

Constipés JUBOL
Entérite, Glaires, Dyspepsie Obésité.
Boîte fco 5f80. — *Labor. Urodonal*, 2, R. Valenciennes, Paris.

MALADIES de la FEMME



Exiger ce portrait

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, la Migraine, les Vertiges, les Maux de reins qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tumeurs, Cancers, Mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence.

Au moment du Retour d'Age, la femme devra encore faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** préparée à la Pharmacie **Mag. DUMOUTIER**, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies, le flacon, 6 fr. 30, plus impôt, 0 fr. 70 ; total : 7 francs.

Bien exiger la Véritable Jouvence de l'Abbé SOURY
avec la Signature Mag. DUMONTIER

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme
Capital : 100.000.000 francs entièrement versé
Réserves : 80.000.000 de francs

Siège Social, à Paris, 50, rue d'Anjou

Agences à BORDEAUX, CANNES, MARSEILLE, NICE, ANTIBES, GRASSE, MENTON, VICHY, MONTE-CARLO (Pr. de Monaco) et dans les principaux Centres d'ALGÉRIE, de TUNISIE et du MAROC

COMPTES DE DÉPOTS

A vue et à préavis
BONS A ÉCHÉANCE FIXE
Taux variant suivant la durée du dépôt

Envois de fonds. — Lettres de Crédit pour tous pays
Opérations de Bourse. — Prêts sur Titres
Paiement de coupons. — Souscriptions. — Garde de Titres, — Opérations de Banque, — Escompte et Recouvrements d'effets. — Prêts sur marchandises. — Location de coffres-forts.

ASTHME
Remède Souverain Cigarettes ou Poudre **ESPIC**
Toutes Phies - Exiger la signature de J. ESPIC sur chaque cigarette

La Gérante : Suzanne Boureau.

Imprimerie Colmu, 6, Place du Louvre. Paris.

Le numéro : 2 francs.

3me Année, N° 22. — 27 Juin 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

Ce que les Allemands offrent de payer
pour les dommages matériels causés en France
LE MÉMOIRE ALLEMAND

LES CAUSES DE LA DÉSAFFECTION ITALIENNE
par Giuseppe PREZZOLINI

Les Conditions de Paix avec la Turquie
Clauses économiques. -- Carte des frontières sud de la Turquie.
Tableau de la situation de la Dette ottomane avant la Guerre.

ABONNEMENTS

FRANCE

Un an..........	80 fr.
Six mois..........	40 fr.
Trois mois.........	20 fr.



ABONNEMENTS

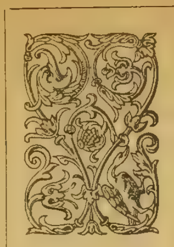
ETRANGER

Un an..........	90 fr.
Six mois..........	50 fr.
Trois mois.........	30 fr.

75, Rue de Lille, PARIS
Téléphone : Fleurus 11-87 — 00-36
Compte Chèque Postal : 7029

SOMMAIRE



L'ÉVALUATION ALLEMANDE

Quelle proposition l'Allemagne va-t-elle faire à Spa? A quel chiffre fixera-t-elle elle-même l'indemnité de guerre qu'elle doit aux Alliés?

Après la conférence de Boulogne, il n'est pas de question plus pressante. Le fait dominant, à Boulogne, fut en effet, l'acceptation par les Alliés du système et des chiffres proposés au sujet de l'indemnité allemande par la France et l'Angleterre. Si la répartition de l'indemnité entre les Alliés est encore en discussion, l'accord n'en est pas moins complet sur ces chiffres et ce système. Mais d'autre part, il ne s'agit là, ainsi que le soutenait M. Millerand devant la conférence, que d'une contre-proposition que les Alliés se réservent d'opposer, à Spa, à l'offre allemande. Quelle sera cette offre?

On trouvera plus loin un document qui permet de le pressentir. La commission chargée par le gouvernement allemand d'évaluer les dommages de guerre a mis au monde un volumineux rapport où ces évaluations, en ce qui concerne la France, sont présentées dans le plus grand détail. Dès maintenant, il est possible de tirer de cette lecture quelques conclusions d'un ordre général.



La première, c'est qu'entre l'offre allemande et la contre-proposition alliée, il y aura mieux qu'un fossé, un gouffre. On s'en doutait un peu. Mieux vaut néanmoins savoir à quoi s'en tenir.

Sans doute, le chiffre proposé par les Allemands n'est pas aussi dérisoire qu'il apparaît à première vue. Pour la totalité des destructions opérées dans les territoires français envahis, la commission allemande parvient à une estimation de 7 milliards de marks-or seulement. Elle reconnaît toutefois, elle-même, qu'il ne s'agit là, en quelque sorte que d'une déclaration de base, faite en fonction des prix d'avant-guerre. Si l'on tient compte des deux facteurs principaux qui doivent intervenir dans le calcul, à savoir la diminution de puissance d'achat de l'or et la relation actuelle entre le mark-or et le franc-papier, on aperçoit que la somme que les Allemands offrent de payer est sensiblement plus importante. Peut-être atteint-elle une soixantaine de milliards de francs.

Même après cette rectification, il est trop clair cependant que l'écart entre le chiffre allemand et celui que demandera la France, demeurera énorme. Les amateurs d'arithmétique pourront ici s'en donner à cœur joie. S'ils adoptent le chiffre de 150 milliards de francs en chiffres ronds, énoncé récemment par le gouvernement comme représentant les dommages dans les territoires envahis, ils découvriront que la différence est plus que du simple au double.

Mais s'il en est de même pour les autres chapitres, il est douteux que l'Allemagne s'incline aisément devant les 42 annuités et les sommes que les Alliés entendent lui faire souscrire en échange de l'emprunt qui doit restaurer le crédit allemand. La persuasion ne saurait y suffire. Il faudra recourir à la contrainte.



De cette première conclusion découle une seconde, qui est que le public, français ou allié, fera sagement de ne pas renouveler les erreurs des stratèges en chambre, en se passionnant pour ou contre les chiffres arrêtés à Boulogne.

De même que l'on instituait naguère de grands débats sur les plans militaires, on dispute aujourd'hui sur les nombres, et une somme n'est pas plus tôt nommée, que déjà d'ardents contradicteurs s'en font une arme de combat. Peut-être les discussions deviendraient-elles plus calmes si l'on réfléchissait que tous les chiffres aujourd'hui nommés, soit par les Alliés, soit par l'Allemagne, sont nécessairement provisoires et sujets à revision.

La contrainte ne suffit pas, en effet, à résoudre tous les problèmes. Sans aucun doute, l'union des Alliés est aujourd'hui édifiante et fort sincère. Un rapprochement significatif s'est opéré sur la question de l'Allemagne entre la France et l'Angleterre, à telle enseigne

qu'à Boulogne, le désarmement de l'Allemagne n'eut pas de champion plus résolu que M. Lloyd George. A propos de la note préparée sur la destruction du matériel de guerre, il demanda une retouche « afin, dit-il, que l'on sentît claquer le fouet ». Chacun sait désormais également que des garanties et sanctions sérieuses ont été prévues par les Alliés, pour obliger l'Allemagne à s'exécuter.

Toutefois, le seul fait que l'on consente à rencontrer les Allemands à Spa prouve que l'on ne pourra éviter de tenir compte, dans une certaine mesure, du point de vue allemand. Tout le système auquel on s'est rallié, est désormais basé sur la coopération financière et économique entre les vainqueurs et les vaincus. Qui dit coopération, dit accord, et il va de soi que, même si l'on est le plus fort et justement résolu à user de sa force pour obtenir l'accord, on est parfois amené à certaines concessions.



Il ne s'agit ni de se « faire pardonner la victoire », ni de verser dans les hérésies de M. Keynes, mais simplement de se mettre face à face avec la réalité. Si l'on fait cet effort, et si l'on comprend que le plus impérieux des systèmes financiers demeure lettre morte, tant qu'il ne s'adapte pas à la situation morale et politique de l'Europe, on découvre que dans l'intérêt même du relèvement de la France, l'offre allemande et la contre-proposition alliée devront toutes deux être examinées dans un esprit large.

Philippe MILLET.



UN DOCUMENT CAPITAL

Ce que les Allemands offrent de payer

Le document, reçu de Berlin, que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs est de la plus extrême importance. La presse allemande y a déjà fait allusion mais il est inédit en France.

Il donne le montant des dommages de guerre (*dommages matériels*) que l'Allemagne estime devoir payer à la France pour la dévastation de ses territoires du Nord, soit 7 milliards 228 millions 662 mille marks en or.



Cette évaluation est l'œuvre de la « Commission des dommages du Gouvernement allemand » (Reichsentschädigungskommission) qui la présente dans un mémoire intitulé : MÉMOIRE AU SUJET DES DOMMAGES DE GUERRE (dommages matériels) CAUSÉS EN FRANCE, A INDEMNISER PAR LE GOUVERNEMENT ALLEMAND.

Ce mémoire comprend trois parties : A) *une préface ;* B) *une évaluation de dommages par catégories de biens sinistrés ;* C) *un supplément relatif aux saisies de biens mobiliers et aux biens abandonnés*



La préface que nous reproduisons immédiatement ci-dessous donne en quelques lignes l'esprit et la méthode des auteurs du mémoire, ainsi que les résultats totaux auxquels ils sont arrivés par catégorie de dommages. Le tableau qui sert de conclusion à cette préface exprime dans la première colonne le montant de dommages proposé par la Commission en marks or ; dans la deuxième colonne le montant des diminutions *à soustraire du total de la première colonne. C'est que la Commission considère, que les Allemands* ont construit et amélioré un grand nombre de routes françaises. *Elle donne d'autres explications du même ordre pour les autres diminutions.*

Indiquons aussi que la Commission allemande considère que pour les villes en dehors de la zone des combats comme Paris, Dunkerque, Belfort et autres, le dommage total a été évalué à 50 millions de francs, *et que* pour les édifices monumentaux et bâtiments d'une valeur historique (cathédrales de Reims et de Saint-Quentin, Hôtel de Ville d'Arras, Églises, etc.), les dommages s'élèvent à 75 millions de francs.

Il est vrai que le rapport ajoute : Dans ce calcul la valeur idéale et historique ne s'exprimant pas par des chiffres, nous avons tenu compte des frais de reconstitution en temps de paix sur les plans primitifs.



La deuxième partie évalue le détail des « Dommages » selon les catégories reproduites dans le tableau qui sert de conclusion à la préface.

Nous avons tenu à publier dès aujourd'hui, dans l'intérêt de notre public d'industriels, dans l'intérêt de tous les sinistrés, la reproduction détaillée d'une de ces catégories. Notre choix s'est porté

sur le chapitre VIII (Etablissements industriels) comme offrant des tableaux particulièrement courts et saisissants. Le chapitre VIII comporte en effet une Introduction *qui donne le résultat d'ensemble des dommages causés aux industries suivantes :*

Industrie sidérurgique, industrie électrotechnique, usines d'électricité, Industrie textile, industrie du papier, industrie chimique, usines à gaz, verreries, industrie du ciment, moulins à blé, brasseries et malteries, industrie sucrière, distilleries, industrie du cuir, industrie du bois, imprimeries.

Nous publions dans notre rubrique SOURCES ET DOCUMENTS, *cette introduction ainsi que les enquêtes relatives aux trois premières industries.*

Nous comptons publier dans nos prochaines livraisons les enquêtes relatives aux autres industries ainsi que les estimations allemandes pour les dommages causés aux mines (mines de charbon, industrie du minerai de fer, établissements de phosphates).



La troisième partie (Supplément) comprend : 1° Le tableau des biens saisis par le Gouvernement impérial, pendant les années 1914 à 1918 en France et en Belgique (non inclus les machines et les usines démontées) ; 2° Le « tableau complet des biens, classés par nature de marchandises, saisis en France et Belgique » et 3° Les biens abandonnés par l'Allemagne dans sa retraite.



Nous tenons à publier ces documents en toute impartialité, sans commentaires. Rappelons simplement que pour se rendre compte de LA VALEUR RELATIVE DE LA PROPOSITION ALLEMANDE *il faut faire intervenir deux facteurs introduits par la guerre dans l'économie européenne, à savoir 1° la diminution de la puissance d'achat de l'or; 2° le rapport qui existe entre la valeur du mark-or et celle du franc-papier.*



Dès maintenant nous nous tenons à la disposition de nos lecteurs pour tous les renseignements qu'ils voudront bien nous demander sur ce Mémoire.

Mémoire au sujet des Dommages de Guerre matériels causés en France à indemniser par le Gouvernement allemand

A. PREFACE

I. — Conformément au 5e alinéa du protocole dressé au sujet du traité de Paix du 28 Juin 1919, l'Allemagne a été mise en état de présenter à l'examen des Gouvernements alliés et associés des documentations et des propositions pour accélérer les travaux concernant la réparation des dommages de guerre, abréger les enquêtes et hâter les décisions. La réponse, datée du 16 juin 1919, aux Remarques de la Délégation allemande concernant les conditions du Traité de Paix, a déjà considéré cela en remettant au jugement du Gouvernement allemand de faire des propositions, pour simplifier l'évaluation des dommages et pour restreindre les perquisitions détaillées.

II. — Le Gouvernement allemand a chargé la Commission d'indemnisation (Reichsentschädigungskommission), de préparer les travaux y nécessaires. Suivant les inspirations faites par la réponse du 16 juin 1919, les enquêtes se sont occupées, en premier lieu, des dommages dans l'esprit du chiffre 9 de l'Annexe I de la partie VIII du Traité de Paix. De même, de vastes documentations ont été recueillies concernant les catégories de dommages des chiffres 1 à 8 et 10 de cette Annexe; faute de données statistiques, des résultats numériques n'ont pu être obtenus ici; ils pourront être rattrapés aisément aussitôt que les données seront à la disposition.

III. — L'examen des dommages se base d'après l'objet du dommage sur la division suivante :

1° Immeubles; 2° Mobilier et objets d'art; 3° Agriculture; 4° Forêts et chasse; 5° Voies navigables et routes; 6° Chemins de fer, postes, télégraphes et téléphones; 7° Mines; 8° Etablissements industriels.

Le genre, le nombre et la valeur chiffrée aux prix d'avant-guerre des biens saisis en France et en Belgique pour satisfaire aux besoins de l'armée et de l'économie allemande ont été déposés dans un tableau spécial annexé à ce mémoire. Les biens abandonnés dans les régions évacuées ont été groupés dans la seconde partie du Supplément.

Les dommages maritimes ont été exceptés des Travaux de la Commission.

IV. — Vu l'étendue considérable et variée des dommages, il n'a pas été possible en général de baser l'évaluation des dommages totaux des différents groupes sur les cas spéciaux. C'est pourquoi on a appliqué des méthodes permettant de résumer l'étendue et le montant des dommages sous des points de vue supérieurs. Ces méthodes ont été expliquées à grands traits dans les exposés traitant les différents groupes de dommages.

V. — Pour les évaluations, on s'est servi des documentations recueillies pendant la guerre, en tant qu'elles ont pu être atteintes. Des experts connaissant les endroits ont été intéressés à les examiner et à les compléter, ainsi qu'il a été tenu compte de toutes les ressources de la science accessible, notamment des statistiques officielles des Etats en question et des littératures spéciales allemande et étrangère.

VI. — L'évaluation des dommages a été faite d'après l'état dans lequel les objets se sont trouvés au moment de leur destruction, endommagement, saisie ou enlèvement (valeur-Zustandswert).

Le calcul a été basé sur le prix d'avant-guerre. Le mark ayant été évalué au commerce international avant la guerre, selon sa parité d'or, les montants de dommages ainsi fixés se comprennent en mark-or.

**

Dans l'Annexe II, chiffre 12, lettre o de la partie VIII du Traité de paix, il a été prévu que les dommages soient évalués au coût de réparation à l'époque où les travaux seront exécutés. Il est impossible de fixer le montant de ces frais, l'époque et le procédé de reconstruction n'étant pas connus, et les salaires et les prix du matériel subissant les plus grandes variations. Les prix d'avant-guerre cependant, représentent une base positive; ils peuvent être constatés d'une façon assez précise pour tous les Etats intéressés. Le coût effectif de la reconstitution peut être estimé approximativement à l'aide de taux supplémentaires proportionnés. On a renoncé à faire ici des propositions concernant leur montant.

VII. — Les résultats des travaux concernant la France ont été recueillis dans le Mémoire présent Vu leur étendue on s'est borné à communiquer, en dehors des méthodes, les seuls résultats des calculs. Des exemples de calcul spécifiés ont été admis, pour permettre la révision par des experts. Les éléments de la documentation sont à la disposition, pour être examinés.

VIII. — La méthode choisie du calcul ne permet pas de faire une distinction d'après la nationalité des sinistrés. Les dommages subis par les personnes d'origine non française, sont inclus dans les calculs.

IX. — Pour autant que les recherches aient donné des résultats numériques, il en résulte, les chiffres suivants :

		Dommages — Marks	Diminution des dommages. Marks
I.	Immeubles	1.459.579.000	»
II.	Mobilier et objets d'art	1.301.780.000	»
III.	Agriculture	674.716.000	»
IV.	Forêts et chasse..	209.000.000	»
V.	Voies navigables et routes	97.100.000	8.800.000
VI.	Chemins de fer, postes, télégraphe, téléphones.	405.320.000	7.000.000
VII.	Mines	427.252.000	1.335.000
VIII.	Etablissements industriels	775.250.000	32.900.000
	Supplément :		
	1° Saisies de biens mobiliers	1.878.625.000	»
	2° Biens abandonnés .	»	165.225.000
	Total......	7.228.622.000	215.260.000



La Valise entr'ouverte

Pertinax a conté dans l'« Echo de Paris » que l'autre soir, à Hythe, M. Blackett, expert financier anglais, mais financier d'Oxford, adressa à M. Avenol, son collègue français, des vers latins. Les voici :

Urbs me Londinii genuit nebulosa : beati
Hospitum Remi lucis ad ora tulit.
Syrtibus ereptus dubii portuque Lemano
Nolo, Bononia, aquas nauta timere tuas.

(La ville brumeuse de Londres me donna le jour : L'hospitalité de l'heureux San Remo me porta aux rives de la lumière. Arraché aux syrtes dangereuses et au port de Lympne, je ne veux pas, Boulogne, redouter, moi navigateur, tes eaux).

Défié, M. Blackett improvisa également le distique grec suivant :

Posons legoim' an Allemanias phorous ?
Legoi g' an ouden kainsos, ouk o Poincares.

(A combien évaluerai-je la richesse de l'Allemagne ? Keynes l'évalue à rien, mais il n'en est pas de même de Poincaré).



On peut révèler maintenant sans inconvénient l'histoire des deux lettres de M. Nitti.

Ce fut le comte Bonin-Longare, ambassadeur d'Italie à Paris, qui les remit toutes deux l'autre jour à M. Millerand. L'une était ouverte : elle demandait le rappel de M. Barrère. Mais l'autre était fermée : elle offrait en échange le rappel de M. Bonin-Longare.

De même, ce personnage de l'antiquité qui envoyant une missive par un esclave, avait ajouté en post scriptum : tue l'esclave.....



Lord Derby, chacun le sait, aime les courses. On l'a bien vu dimanche dernier. La conférence des ambassadeurs se réunissait ce matin-là et, l'aprèsmidi, partait pour Boulogne le train spécial qui emmenait, avec les ambassadeurs, le comte Sforza arrivé de Rome.

L'ambassadeur d'Angleterre s'acquitta de ses devoirs officiels avec son exactitude ordinaire. Néanmoins, on le vit à Auteuil entre la conférence du matin et le train de l'après-midi. Lord Derby passe même pour avoir perdu gros ce jour-là, ce qui ne l'empêcha pas de partir pour Boulogne de fort belle humeur.



Le maréchal sir Henry Wilson était à Boulogne, mais eût préféré être ailleurs.

« Pour être tranquille, disait-il, j'ai acheté un yacht. Une fois dessus, ils ne pourraient me rappeler. Ma guigne a voulu qu'on m'invite à venir ici au moment même où j'allais m'embarquer pour une longue croisière. Me voilà pris et pour longtemps. »

Il médite et ajoute :

« Lloyd George me dit que la seule manière d'utiliser mon yacht désormais est de m'en servir pour faire la navette entre Boulogne et Folkestone. »



Le nouveau ministre des Affaires Etrangères d'Italie, le Comte Sforza, était à Constantinople lorsque M. Tittoni le choisit comme sous-secrétaire d'Etat. Il allait être nommé gouverneur de Tripolitaine en remplacement de M. Mezinger, lorsque la chute du Cabinet Nitti l'amena à de plus hautes destinées. C'est un diplomate de carrière, qui est plein de sympathie pour la France.



*La santé diplomatique de M. Barrère, sur laquelle l'*Europe Nouvelle *fut des premières à publier les détails les plus rassurants est entièrement rétablie. Notre ambassadeur à Rome a été reçu par M. Giolitti, avec qui il a eu une longue conversation.*

Le colonel House est revenu en Europe, mais cette fois, c'est en qualité de correspondant du « Public Ledger » *de Philadelphie.*



Son Excellence Damad Ferid Pacha, grand vizir, qui vient d'arriver en France sur le yacht Gul Djemal, est un homme grand, aux yeux tristes, aux favoris clairsemés et grisonnants.

Myope, il porte des lunettes pour écrire, un binocle pour regarder son interlocuteur.

Il parle le français à la perfection, avec recherche même, et rappelle volontiers qu'il a autrefois étudié en France, suivi les cours d'histoire d'Albert Sorel, aperçu Gambetta, et fréquenté M. Léon Bourgeois. « La Turquie, dit-il, n'a-t-elle pas toujours été l'amie de la France, et les jeunes-Turcs n'ont-il pas précipité leur pays dans la guerre par un coup de surprise et contre la volonté nationale ? »

Il est évidemment regrettable pour tout le monde que Son Excellence Damad Ferid Pacha n'ait pas été Grand Vizir dès 1914 *à la place de Talaat Bey.*



Le Prince Pitsanuloke, héritier présomptif du trône siamois et Général en chef de l'armée siamoise, qui vient de mourir d'une pneumonie à Singapour où il était venu se reposer, fut autrefois colonel à la suite *du Régiment des hussards de la Garde impériale russe. Il n'avait que trente-sept ans. Son pays, un des Etats asiatiques les plus européanisés, possède des codes élaborés par des jurisconsultes français, et s'est joint aux Alliés dans la dernière guerre contre l'Allemagne.*



Il arrive actuellement à des diplomates d'être considérés comme indésirables, tout comme de simples particuliers : Ce fut le cas de M. Cuno, chancelier à l'ambassade d'Allemagne à Londres, qui vient d'être invité récemment à quitter l'Angleterre.

Quant à M. Martens, ambassadeur à Washington des soviets de Russie, qui eut le tort de s'immiscer dans les conflits entre patrons et ouvriers américains, il n'a réussi à éviter l'expulsion qu'en demandant lui-même son rappel. Néanmoins, il devra fournir une caution personnelle de dix mille dollars, et ne sera autorisé à quitter les Etats-Unis qu'après la décision des tribunaux.

La diplomatie au grand jour n'est pas sans périls ! La diplomatie secrète, de fâcheuse mémoire, avait cependant cet avantage que ses représentants étaient inviolables.



La Wilhelmstrasse est en pleine réorganisation. L'ancienne division en quatre sections : politique, juridique, commerciale, et de presse, est sur le point d'être abandonnée ; les pays étrangers seront répartis en sept groupes : germanique, latin, anglo-saxon, australien, slave, oriental, de l'Asie orientale et centrale. Il faudra que le rapporteur affecté à un pays possède des connaissances spéciales sur le développement de ce pays, et toutes les informations recueillies auprès des diplomates, des consuls, et des attachés devront être soigneusement triées et rassemblées. Le personnel sera choisi et nommé dans tous les postes par un Conseil où figureront un parlementaire, un diplomate, un économiste, un savant, un représentant de la presse, et un Allemand ayant vécu à l'étranger.

Qu'attend le Quai d'Orsay pour suivre un pareil exemple ?



La Bavière qui a réussi à conserver, malgré les tendances de plus en plus centralisatrices du gouvernement de Berlin, son représentant particulier auprès du Vatican, vient d'obtenir le droit d'envoyer un délégué spécial à la Conférence de Spa.



Le Quai d'Orsay souffre d'une grave crise de personnel : à peine le dernier concours d'admission aux carrières diplomatiques et consulaires est-il clos, que l'on invite de nouveau les candidats à se faire inscrire pour le 11 *Octobre prochain : il y aura six places d'attachés d'ambassade et quatre places de consuls. Tandis qu'avant la guerre la connaissance d'au moins deux langues vivantes était exigée des postulants, il suffira désormais d'une seule. Nos diplomates seraient-ils destinés à ignorer plus que jamais la langue des pays où on les envoie ?*



Le Consul d'Allemagne à Tabriz, M. Wustrow, qui avait, suivant l'usage, donné asile à des réfugiés politiques persans, a été assailli dans son Consulat et mortellement blessé d'un coup de fusil. Il fut moins heureux qu'un de ses collègues français à Diarbékir, M. Meyrier, qui en 1896, *lors des massacres d'Arménie, réussit à défendre son consulat contre les Kurdes, et à protéger les femmes et les enfants qu'il avait recueillis.*

Il est vrai que Mme Meyrier avait été assez crâne pour faire avec son mari le coup de feu contre les bandits, tandis que Mme Wustrow attendait en Allemagne, depuis six ans, le retour de son Ulysse.....



Le roi et la reine de Belgique s'embarqueront le 1er *Septembre à bord du navire de guerre brésilien* Sao Paolo, *à destination de Rio de Janeiro. Le Duc de Brabant restera à Bruxelles.*



M. Pila, récemment élevé au grade de Ministre de 2e *classe et nommé Envoyé extraordinaire de la République Française au Siam, vient de quitter Paris à destination de son nouveau poste.*

Sont promus : M. Clément-Simon, Conseiller d'ambassade ; M. le Comte de Saint-Quentin (en fonctions à Berlin), secrétaire d'ambassade de 1re *classe ; M. de Montholon, secrétaire d'ambassade de* 1re *classe ; M. de Toulgoët (à Vienne), secrétaire d'ambassade de* 2e *classe. — Sont nommés : à Madrid, M. de Vienne (Conseiller d'ambassade) et M. Japy (secrétaire) ; à Belgrade, M. Cosme ; à Constantinople, M. Fournes ; à Athènes, M. Hellouis (secrétaires d'ambassade) ; à Prague, M. Dayet (attaché d'ambassade) ; à Helsingfors, M. Gauquié ; à Washington, M. Guérin ; à Berlin, M. Payard ; à Rome, M. Gueyraud ; à Londres, MM. Lescuyer et de Saint-Martin (attachés d'ambassade). — Sont nommés rédacteurs à l'administration centrale : MM. Labouret et Anginieur (secrétaires d'ambassade). — M. de Felcourt, secrétaire d'ambassade de* 2e *classe, est nommé sous-chef de bureau à la sous-direction des relations commerciales.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

Les Causes de la Désaffection Italienne

M. Giuseppe Prezzolini, fondateur de la Voce, *auteur de livres remarquables sur le syndicalisme et le modernisme, est un des hommes les plus représentatifs de l'Italie nouvelle. Son influence sur l'élite de sa génération — M. Prezzolini atteint la quarantaine — est de première importance. Ajoutons qu'il est de ceux qui contribuent plus efficacement à répandre notre culture en Italie et qu'il a été dès la première heure partisan de la guerre à nos côtés. Nos lecteurs apprécieront la rude franchise de l'article que nous donnons ci-dessous, à l'heure même où M. Giolitti affirme publiquement ses sympathies françaises.*

Pourquoi l'opinion de l'Italie envers les Alliés a-t-elle changé depuis 1918? Telle est la demande qui m'a été adressée souvent par des amis étrangers, et je crois que la réponse claire que j'ai toujours donnée à cette question, avec une sincérité entière, pourra intéresser les lecteurs de l'*Europe Nouvelle.*

Je ne suis affilié à aucun parti, je n'occupe aucune situation officielle et je n'ai aucun intérêt à défendre. Je crois observer les événements avec réalisme, c'est pourquoi j'espère que ma réponse pourra sembler de quelque utilité aux personnes de bonne foi.

L'Italie sortait de la guerre en 1918 plus victorieuse qu'aucun autre membre de l'Entente. Je ne parle pas de sa victoire militaire. Je parle des résultats politiques obtenus. Elle était la seule à voir détruit son ennemi principal. L'Autriche tombait, et cette chute était plus profonde que ne l'avaient jamais espéré de nombreux hommes politiques, peut-être même l'était-elle au point de ruiner leur plans et de leur procurer quelque mauvaise humeur.

La satisfaction populaire fut profonde et sincère. L'accord avec les Alliés était parfait, en dehors de quelques éléments hostiles à la guerre par principe ou par rancune de n'avoir pu l'empêcher, la grande majorité se réjouissait du résultat obtenu.

La situation changea rapidement pour de nombreuses raisons, que nous examinerons, mais dont les principales sont :

1° La dépréciation de la Victoire, de la part de la presse nationaliste conformément aux ordres qui émanaient du Ministre des Affaires Etrangères : M. Sonnino.

2° La non réalisation de promptes réformes sociales promises au cours de la guerre.

3° L'attitude impérialiste des alliés européens durant la conférence de Versailles.



1° La presse nationaliste et en général toute la presse dite libérale (sauf le *Corriere della Sera*), ont mené durant des mois et des mois, une campagne tendant à démontrer que si l'Italie n'obtenait pas la Dalmatie, Fiume et une bonne quantité de colonies, la *guerre était perdue.*

Les ordres qui venaient du Ministre des Affaires Etrangères, étaient d'attaquer les Alliés, parce qu'ils ne nous accordaient pas toutes ces choses, que le pacte de Londres lui-même ne nous assurait pas. La campagne fut tenace, quotidienne fort habile, faite d'insinuations, de vociférations, d'injures, de menaces, d'ironie et d'âpre censure, contre tout autre courant d'opinion. Le mot d'ordre fut celui-ci : Allié-traître ; et le sens de tout le mouvement fut de faire comprendre qu'on aurait bien laissé les Alliés dévorer tout ce qu'ils voulaient, pourvu qu'à leur table, une place nous fût réservée. S'ils ne nous laissaient pas prendre notre part du butin, alors nous crierions : Au voleur !

C'est ainsi que le pays se persuada bien vite que la victoire n'existait plus. Il en perdit la mémoire et le sentiment. Le refus de Fiume et l'incertitude au sujet de la Dalmatie firent perdre de vue l'anéantissement de l'Autriche, qui était pour nous le résultat le plus important.

D'autre part, la diplomatie alliée faisait de tout pour donner raison à la presse nationaliste. Tous les jours, on résolvait des questions intéressant les autres Alliés et l'on ne trouvait pas le moyen de résoudre celles qui nous intéressaient; tous les jours, l'Angleterre et la France engloutissaient de nouveaux morceaux et pour nous, pas le moindre grain de mil.

Les nationalistes à l'ancienne mode qui montraient le bout du nez, les vieux amis de l'Allemagne, les socialistes contraires par principe à la guerre, les catholiques qui ne voulaient pas mécontenter leur clientèle paysanne, soufflaient sur le feu. Ils étaient de mauvaise foi, mais par malheur le feu avait pris, et quand le feu a pris, que le souffle qui l'entretient soit pur ou non, il se propage de la même façon.

2° Pendant la guerre, pour faire patienter dans leurs tranchées les combattants, de nombreuses promesses leur avaient été faites en Italie, comme si je ne me trompe, ailleurs : « La terre aux paysans, des privilèges aux combattants, plus de guerre, etc. » *Passata la festa, gabbato lo santo*, dit un proverbe mondial. La classe dirigeante fut, après l'armistice, plus stupide encore qu'elle ne l'avait été au cours de la guerre.

Elle ne sut pas saisir l'occasion. Si elle avait voulu, un mois après la victoire, elle pouvait faire les élections, obtenir une majorité libérale, imposer la décimation des grandes fortunes, pourvoir rationnellement à la possession de la terre, assurer l'assistance publique aux combattants, etc. Elle ne fit rien. Elle n'avait pas compris le peuple pendant la guerre, ce peuple qu'elle conduisit à Caporetto, par son inertie et son incapacité, et elle gaspilla avec Vittorio Veneto, une année entière, durant laquelle elle aurait pu reformer l'Italie. La bureaucratie devint plus pesante et plus lente. Les pensions n'arrivaient ni aux familles des morts ni aux mutilés. L'émigration était interdite. Les dépenses militaires devinrent en temps de paix, plus fortes qu'en temps de guerre. Les grandes fortunes obtinrent délai sur délai pour payer les impôts et eurent le loisir de se dissimuler de toutes les manières. Les *pescicani* (requins), comme on appelle les nouveaux riches en Italie, étalèrent leur luxe odieux. Le public qui attendait de la guerre, une rénovation fut déçu. La désillusion retomba sur la guerre et sur les mobiles mêmes de la guerre. Dépréciée par notre politique étrangère, la guerre fut sabotée par notre politique intérieure. Et tout cela plus par sottise que par méchanceté!

3° La longue réunion de Versailles fut comme une nouvelle pluie sur un terrain déjà détrempé. Si les Alliés avaient fait la gageure de démontrer aux peuples que les socialistes avaient raison et que les buts de guerre définis à l'heure du danger, n'étaient sincèrement acceptés par aucun homme d'Etat, ils n'auraient pas mieux réussi qu'ils ne firent.

Chaque jour durant de longs mois, ils foulèrent aux pieds tout ce qu'ils avaient adoré, ils renièrent leurs serments; accommodant à leur gré la géographie, l'économie politique et l'histoire, ils refirent la carte de l'Europe et du monde, rectifiant les frontières, non pas selon la justice, mais selon les désirs de vengeance. Ils en arrivèrent à salir des causes justes en les soutenant pour des motifs bas; ils rendirent antipathiques les punitions et les réparations, en les voulant à la fois exorbitantes et vagues.

J'ignore comment la conscience des autres peuples a réagi devant la conférence de Versailles. En Italie, il est certain que les consciences qui avaient voulu la guerre de la façon la plus pure et la plus honnête, la plus idéale et la plus désintéressée, en sont restées profondément blessées et offensées, pour la plus grande satisfaction de ceux qui se servaient de toutes les décisions de la Conférence pour discréditer la guerre, les Alliances et la classe dirigeante.

A ces trois raisons principales, il convient d'ajouter quelques motifs secondaires.

Avant tout, ce fut la hausse du prix de la vie qui se réalisa d'une façon terrible, contrairement aux espérances nourries par beaucoup, d'une facile et prompte reprise du travail, au lendemain de la paix, et par suite, d'un rétablissement de la production et des prix. Ce fut ensuite le déséquilibre croissant des changes, et non pas tant avec les pays neutres (bien que cela servit admirablement le défaitisme, qui y trouvait un motif de condamner la guerre), qu'avec les Alliés, car aux yeux du grand public, il semblait odieux qu'après avoir fait la guerre avec eux, l'Italie, au lieu d'une aide, reçut des coups de ses Alliés.

La chose était explicable économiquement, mais le grand public ignore l'économie politique, et par contre, il est très sensible sur le chapitre de ses intérêts, sur tout ce qui touche son orgueil et son sentiment élémentaire de la justice.

Enfin, le désaccord avec la France à propos de Fiume envenima tout.



Le désaccord avec la France mérite un moment d'examen. Je ne répéterai pas l'expression toute faite sur les nations sœurs. Je ne rappellerai pas davantage cyniquement le proverbe italien sur les Frères ennemis : *Fratelli, coltelli.* Ce s'ont là des phrases trop empreintes de rhétorique ou de cynisme, pour une affaire aussi sérieuse qui est pour une part, une affaire d'honneur.

Je dirai que ce qui m'a le plus frappé, ce ne sont pas les récits des journaux et les rapports officiels, car j'estime pour ce qu'ils valent les journalistes et les Etats-majors, et ils me rappellent ce que l'irrévérencieux Sébastien Franck disait de la Bible, à savoir qu'elle ressemblait à un nez de cire prêt à s'allonger et à se tordre du côté qu'on voulait.

Mais j'ai été très impressionné par les récits de quelques soldats, paysans des environs de Sienne, que je rencontrais à l'époque des premiers incidents de Fiume où ils garnisonnaient. L'indignation de ces pauvres diables qui ne savaient même pas ce que c'était que le nationalisme, et sans doute guère plus ce que c'était que la Nation, étaient extraordinaires. La sincérité de ces deux âmes simples me frappa plus que cent articles de journaux.

Ce fut certainement une grave erreur de la France, que d'avoir voulu être présente à Fiume; d'y avoir envoyé des troupes de cette armée d'Orient, qui avait une médiocre réputation de tact et de courtoisie et qui avait déjà eu en Macédoine des piques avec nos soldats; d'avoir permis que systématiquement les officiers Français fissent leur compagnie habituelle des Croates de Fiume et de Sussak, à l'exclusion des Italiens. Figurez-vous ce qui serait advenu en France, si un bataillon italien, envoyé en garnison dans une ville de Lorraine ou d'Alsace, avait fraternisé avec les Allemands de l'endroit, et évité de frayer avec les Français! C'est précisément ce qui se passait à Fiume.

Je n'insiste pas. C'est bien le cas de dire : mais qu'allait faire la France dans cette galère? S'il est un endroit où elle aurait mieux agi en ne se montrant pas, c'est bien Fiume. Elle devait, si cela lui paraissait nécessaire, laisser jouer le rôle par les Anglais et les Américains. Quand un de mes amis doit recevoir une mauvaise nouvelle, je cherche à ne pas la lui porter moi-même!

L'opinion publique tira de là la conviction que la politique étrangère française était dirigée conformément aux accusations de la presse nationaliste italienne : la France était jalouse de l'Italie, elle considérait comme une défaite personnelle, la défaite de l'Autriche, elle cherchait par tous les moyens à reconstituer une nouvelle Autriche (Mission Allizé), toujours au détriment de l'Italie, elle visait à encercler et à isoler l'Italie, en signant des pactes avec les Yougoslaves, les Autrichiens, les Tchèques, les Grecs. Partout où des prétentions nationalistes italiennes se faisaient jour, en Epire ou au Monténégro, par exemple, on voyait se dresser non seulement le Grec ou le Serbe, mais le Grec et le Serbe escortés et protégés par la France.

Je ne sais pas, je n'affirme pas que la politique étrangère de la France ait obéi exactement à ces motifs. Il se peut que ce soit là pure apparence et que le désir d'isoler l'Allemagne et de la séparer de la Russie, ait donné aux choses une couleur qui a semblé hostile aux Italiens. Ce qui est certain, c'est que cette politique a paru hostile aux gens sans préjugés, aux francophiles eux-mêmes. Combien ai-je entendu de ces derniers se plaindre de ces faits! En politique, être pris pour un ennemi équivaut à l'être, si ce n'est pire, car cela signifie susciter des défiances, qu'on n'avait pas dans son programme.



Enfin, le désaccord de l'opinion publique italienne et de l'opinion française, porte sur le traité de Versailles. L'Italie sort de la guerre avec le désir profond qu'il n'y ait plus de guerres. Ce fut le cri populaire durant les hostilités. L'Italie a été le pays d'Europe le plus sincèrement wilsonien. Les autres l'ont été par nécessité, comme l'Allemagne ou par convenance, comme la France. Nous, nous l'avons été ingénument, spontanément, simplement. Le rêve de se battre pour que nos fils n'eussent plus à se battre, parlait au cœur de tous les soldats qui ne se battaient pas par force.

L'opinion italienne voit, dans le traité de Versailles et dans les modes d'exécution voulus par la France, l'aurore de nouvelles guerres. Elle l'estime inapplicable et injuste, et surtout dangereux pour la paix européenne. Elle croit que les Français auraient été beaucoup mieux préservés contre un retour offensif de leur séculaire ennemi, en créant chez lui la conviction qu'une véritable démocratie allemande pourrait reprendre sa place dans le monde. En offensant et en opprimant l'Allemagne, l'Italie juge qu'on prépare une guerre de revanche et de vengeance, pour le jour où la

France se trouvera en désaccord avec l'Angleterre et séparée des Etats-Unis.

L'Italien a beaucoup de défauts, mais il a, par chance, les qualités de ses défauts. Il n'a pas un sentiment patriotique très fort, mais il a, par contre, la possibilité de considérer les problèmes européens sans amour-propre national et abstraction faite de ses intérêts immédiats. La politique étrangère de M. Nitti répond à ces caractéristiques. Ceux qui l'accusent d'être italienne à l'excès, se trompent; c'est une politique européenne. M. Nitti est populaire chez nous, à cause de cette action politique. Il a su exprimer ce qui était au cœur des meilleurs Italiens, à savoir qu'il s'agissait de sauver quelque chose de plus vaste et de plus important que Fiume ou l'Italie, c'est-à-dire l'Europe, où l'Allemagne et la Russie doivent nécessairement avoir leur place.

Ceux qui pensent et disent que M. Nitti nourrit envers la France des sentiments peu amicaux, et qui ont pris au sérieux les trois ou quatre publicistes étourdis qui ont parlé d'un retour de sympathie de l'Italie pour l'Allemagne, se trompent profondément. Les deux choses sont également fausses. Les Italiens, en gros, n'ont jamais eu beaucoup de sympathie pour l'Allemagne, même du temps de la Triplice. Ils en ont très peu aujourd'hui. Et ils savent qu'ils feraient une très mauvaise affaire, en s'engageant dans cette voie.

En réalité, la politique des Alliés en ce qui touche la question adriatique, leur a aliéné de nombreuses sympathies ; la façon dont la paix a été stipulée a éteint toute croyance en leur idéalisme. Mais cela n'a pas renversé le sentiment des Italiens, qui est, comme à peu près partout, un sentiment de désorientation et de chaos, celui d'un homme qui sort d'une illusion et ne trouve plus d'amis parmi ceux qu'il considérait comme tels, et ne peut éprouver d'amitié pour ceux qui ont été ses ennemis, et qui est agité par une infinité de forces déchaînées et de pressions du dehors et du dedans, de telle sorte qu'en définitive, il ne souhaite qu'une chose, un peu de calme pour examiner la situation, reprendre son assiette et penser un peu à ses propres affaires.

L'impression sincère d'un Italien, admirateur de la France, ami de nombreux Français, aussi peu nationaliste que possible, Européen par vocation, est la suivante : entre l'Italie et la France, il n'y a aucune raison de désaccord, à plus forte raison de conflit, si la France accepte une organisation du monde qui réponde davantage au désir de paix qu'ont les peuples.

Giuseppe PREZZOLINI.

La Crise Ministérielle Autrichienne

RENNER ET LES CHRÉTIENS SOCIAUX. — LES PANGERMANISTES. — ESQUISSE D'UNE POLITIQUE DES ALLIÉS A VIENNE.

La solution définitive de la crise ouverte par la démission du chancelier Renner paraît devoir être ajournée jusqu'aux élections générales, que les partis semblent d'accord pour vouloir le plus proches possible. Jusque-là, le cabinet assurerait l'expédition des affaires courantes. Les chrétiens sociaux, dont l'offensive a entraîné la retraite de M. Renner, ont bien mis en avant l'idée d'un ministère provisoire de fonctionnaires. C'était l'expédient classique de l'Autriche impériale dans les crises périodiques de son pseudo-constitutionnalisme : à y recourir, la nouvelle Autriche républicaine réveillerait de fâcheux souvenirs et provoquerait de regrettables comparaisons. Qui ne reconnaîtrait là, d'ailleurs, l'essai de camouflage, à l'abri duquel les chrétiens sociaux auraient tous les avantages du pouvoir, sans en porter les responsabilités et en encourir les risques? Car, si parmi les hauts fonctionnaires ministrables, il y a peu de socialistes ou même de radicaux, il n'y manque pas, par contre, ni de chrétiens sociaux bon teint, ni d'opportunistes tout prêts à pactiser avec l'ancienne garde de Lueger, si chère au cœur de François-Ferdinand. L'Autriche et ses Alliés ont un égal intérêt à ne pas voir en ce moment s'établir dans la jeune République, encore si fragile, un régime de parti et surtout le régime de ce parti.



On ne peut se défendre de l'impression que la politique des Alliés, à Vienne, a un grand faible pour les chrétiens-sociaux, et qu'elle fait fond sur eux pour résister aux séductions de l'Allemagne, obstinée à poursuivre, en dépit du traité de Saint-Germain, le « rattachement » de l'Autriche. L'erreur serait grave.

Sans nul doute, une diplomatie avisée avait le devoir de jouer, contre la tenace campagne « rattachiste » de M. Otto Bauer, la carte-chrétienne sociale. Mais M. Otto Bauer à qui l'on a peut-être, soit dit incidemment, prêté plus de doctrinarisme et de machiavélisme qu'il n'était juste, n'est plus ministre depuis des mois, et M. Renner a donné des gages de sagesse et d'esprit politique réaliste. Quel air nous donnerions-nous, si nous paraissions maintenant le « lâcher »; quel coup porterions-nous à notre prestige! Encourager et protéger ses adversaires, se serait aller à l'encontre de toute la politique d'Europe centrale dont les promesses se sont précisées au cours des derniers mois.

M. Renner a su inspirer confiance à Prague et à Belgrade. Il s'est franchement orienté vers l'Ouest, vers les Alliés. Est-il certain, est-il même probable que les chrétiens-sociaux accepteraient sans arrière-pensée l'héritage de cette politique? Ils n'ont jamais été de ceux qui mettent tout leur jeu sur un seul tableau. Chargés d'un lourd passé habsbourgeois, placés entre une Hongrie où chaque jour la monarchie peut être rétablie au profit d'un Charles ou d'un Joseph, et une Allemagne dont le prochain développement est peut-être gros de surprises, on les connaît de longtemps opportunistes, sans scrupules, capables de toutes les voltes-faces et de toutes les palinodies. Les pousser au pouvoir et compter sur leur reconnaissance, serait se préparer de désagréables réveils, en posture quelque peu ridicule.

Les pangermanistes autrichiens, peu nombreux, mais d'autant plus remuants, paraissent avoir joué un rôle important dans l'intrigue qui a ouvert la crise. Sans doute, il n'y a pas de pire haine que celle de frères ennemis ; mais elle n'efface pas la ressemblance de famille. La brutalité, provocante des pangermanistes et la souplesse insinuante des chrétiens sociaux, sont de même souche : et l'accord sera toujours plus facile entre eux que des uns ou des autres, avec les partis sincèrement de gauche. Le moment serait-il bien choisi de procurer aux pangermanistes une victoire ou même l'apparence d'une victoire.

La République autrichienne n'est pas encore assez forte, assez consolidée pour supporter un régime de parti, et le régime chrétien-social est le

pire, le plus égotiste, le plus oppressif, le plus cynique des régimes de parti. S'il parvenait à s'établir, il faudrait prévoir une résistance de la population de Vienne qui pourrait peut-être aller jusqu'à l'émeute. Vienne est en majorité socialiste, ou du moins le socialisme y est la seule force politique vraiment organisée. Serait-il sage, en installant un gouvernement de combat, de renforcer dans le parti socialiste l'influence des extrémistes toujours aux aguets? Après avoir pris tant de peine pour assurer à l'Autriche, la possibilité de vivre indépendante, quelle sagesse serait-ce que d'y dresser l'une contre l'autre, la campagne catholique et la ville socialiste, et, latente ou déclarée, de déchaîner la guerre civile au point le plus sensible et le plus dangereux de l'Europe centrale?

Qu'ils le veuillent ou non, les Alliés, en créant l'Autriche nouvelle, ont contracté envers elle un devoir de tutelle. Dans ses embarras financiers et économiques, c'est à eux qu'elle fait appel, et ils ont en fait, accepté de l'aider à les surmonter. Dans ses difficultés politiques, si leur intervention ne peut pas être aussi directe, il faut pourtant qu'elle s'exerce efficacement, pour écarter tout régime qui compromettrait la viabilité de la République, pour faciliter les collaborations qui en sont la condition indispensable. La pitié que doit inspirer l'état misérable de l'Autriche, leur impose cette conduite, et l'intérêt politique encore plus. M. Renner a le mérite d'avoir compris et inauguré la politique de l'entente danubienne. Il faut qu'elle devienne la politique de tous les partis autrichiens. Sous une forme ou sous une autre, un régime de coalition est le seul qui puisse assurer à l'Autriche assez de stabilité pour que cette politique se développe. Les Alliés ont assez d'influence à Vienne pour faire prévaloir cette idée, jusqu'aux élections, et après les élections.

Louis EISENMANN.



TANGER et les Relations Franco-Espagnoles

LA DETTE FRANÇAISE EN ESPAGNE. — LES MONARCHISTES ET LES EMPIRES CENTRAUX. — LA VICTOIRE DE L'ENTENTE ET LA QUESTION MAROCAINE. — TANGER « IRRÉDENTE ».

Des informations que nous recevons de Madrid, il apparaît que notre ambassadeur, le comte de Saint-Aulaire vient, sans mal, de nous faire franchir un mauvais pas.

Il s'agissait de notre dette de 455 millions de pesetas dont la première mensualité revenait le 20 juin à échéance. On se rappelle que nous avions déjà, au mois de janvier dernier, réussi à différer un paiement qui, pour 455 millions de pesetas reçus en produits espagnols, nous rendaient débiteurs, par la hausse du change, d'environ 1.200 millions de francs.

On sait également que tenté d'abuser de son avantage, le gouvernement espagnol avait, à cette époque, prétendu faire de l'abandon de nos droits à Tanger, le prix du renouvellement de notre dette. L'audace trop forte ne réussit pas. Rendons au président du Conseil, M. Dato, l'hommage qui lui revient, pour avoir, cette fois-ci, écarté du débat financier la question de Tanger. Les Mauristes, avec M. G. Hontoria, en éprouvent un dépit qui n'est pas pour nous déplaire, car ce parti politique contribue de tous ses moyens (et ils sont grands), à entretenir entre l'Espagne et nous, des querelles qui, malgré notre volonté, risquent de finir mal.

Cette éventualité doit être écartée; et c'est dans cette pensée, justement, que nous avons à exposer sans détour, la réalité de nos relations avec nos voisins.

Certes, les lois économiques, et celles de la géographie, pourraient nous conduire à l'alliance dont quelques politiques, et en particulier, le comte de Romanones, souhaitent la réalisation. Mais cette alliance, la France victorieuse aurait à la payer. On ne voit pas très bien ce que l'Espagne nous offrirait, mais nous savons, nous, ce que l'Espagne exige... Tanger, toujours Tanger!

Ce sacrifice, en France, ne sera pas consenti. Nous devons être présents sur les rives du détroit de Gibraltar, nœud de nos communications entre les deux façades maritimes de la Méditerranée et de l'Océan. A côté des Espagnols, les Anglais s'y trouvent et commandent le Détroit. Pourquoi en serions-nous écartés, quand au surplus, les traités nous l'accordent?

Buttée sur ce point l'Espagne va-t-elle persévérer à notre égard dans les stériles discussions de mur mitoyen?



Sans remuer les souvenirs de l'histoire napoléonienne (que les Espagnols n'ont pas oubliée), et sans nous attarder aux événements d'hier, ni à « l'hostilité conservatrice », de nos voisins pendant la guerre, constatons que nous sommes sortis de l'épreuve, et que nous tenons la victoire. Cet avantage, capable de susciter les amitiés qui, d'usage font cortège au vainqueur, nous a-t-il valu à Madrid une faveur nouvelle et des sympathies même intéressées qui nous permettront d'aborder et de résoudre en harmonie, les grands problèmes qui nous attendent?

En fait, notre victoire a procuré à l'Espagne la mauvaise humeur du joueur qui, ayant parié à tort, perd sa mise et emporte le désenchantement de s'être trompé. Car l'Espagne ne cessa de croire à notre défaite. Dix jours avant la capitulation allemande, quelques politiques découvrant l'erreur nationale de l'Espagne, demandèrent au Roi, de faire hâtivement un geste résolument amical qui plaçât leur pays en position d'allié de la France et de l'Angleterre. Alphonse XIII, pénétré des rapports de son ambassadeur à Berlin, s'y refusa, assurant que l'Allemagne pouvait par lassitude, déposer les armes, mais qu'elle ne connaîtrait jamais l'écrasement, et que dans le plus mauvais cas, une « paix blanche » se préparait. On croit ce qu'on désire, et il était naturel pour l'Espagne de souhaiter la victoire allemande. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur la situation intérieure de ce pays. Malgré l'enrichissement que la neutralité dans la guerre a valu aux Espagnols, ceux-ci ne constatent chez eux aucun de ces progrès qui, dans l'ordre économique et social, les placeraient au niveau d'une grande puissance européenne. Repliée sur elle-même, l'Espagne demeure hostile aux enseignements du dehors, et elle ne reçoit de l'extérieur que les pires inspirations, celles du bolchevisme, formule extrême et désespérée et qui s'explique par la violence non moins farouche d'une réaction qui ne veut pas transiger et qui semble préférer l'anéantissement à la conciliation.

L'expérience montre que le bolchevisme, pour se développer, a besoin de deux éléments : à la base,

une masse populaire primitive et illettrée; au sommet, un régime de grandes propriétés aux mains de quelques seigneurs. Conditions qui se retrouvent en Espagne, menacée par là d'un mal que la France, même s'il sévissait à ses portes, n'a pas à redouter.

Le triomphe de l'Allemagne correspondait, aux yeux des Espagnols à la consolidation des monarchies, et au raffermissement du principe d'autocratie et d'ordre social. Quand on a compris cette vérité si simple et si claire, et quand on sait combien l'Espagne a besoin de se protéger de la révolution, on a l'explication de l'attitude des Espagnols pendant la guerre; on admet même que cette attitude fut logique et conforme, — si l'événement avait servi leurs secrets desseins — à l'intérêt de leur pays.

Sans médire du jeune souverain, pouvons-nous également faire entendre que les télégrammes d'amitié et les vœux qu'il nous adressait dans les heures difficiles de la guerre, étaient aussitôt neutralisées par de pareilles adresses au kaiser — et nos compatriotes voudront-ils enfin comprendre que Alphonse XIII s'il ne fut pas germanophile, n'est pas davantage l'ami de la France, mais qu'il est simplement ce qu'il doit être : Espagnol?

C'est de ce point qu'il faut partir.



Si la victoire française eut le don de déplaire à la majorité des Espagnols, elle en inquiéta quelques-uns. Qu'on se souvienne à ce sujet, des aveux du comte de Romanonès qui, au lendemain de l'armistice, fit les déclarations les plus sombres sur les destinées de l'Espagne au Maroc, et qui se hâta d'aller au-devant des colères qu'il supposait chez nous, en nous faisant entendre que Tanger et la zone marocaine paieraient au besoin le prix de l'erreur espagnole. On sait l'accueil que M. Clemenceau fit à cette proposition qu'il considéra comme une « *combinaison d'hommes d'affaires* ». Au comte de Romanonès qui avait demandé une réponse télégraphique, notre chargé d'affaires à Madrid, dit qu'il fallait attendre et que l'arrivée du prochain ambassadeur, M. Alapetite, donnerait le moyen d'étudier la question.

Une occasion unique venait ainsi de nous échapper. Car peu de temps après, les Espagnols, bien assurés de notre indifférence, proclamaient que Tanger, la veille à vendre, était devenu un objet essentiel à la vie et à l'indépendance de l'Espagne.



Il est, à cet égard, assez curieux de constater que pour faire diversion à leurs difficultés intérieures, les dirigeants espagnols cherchent à « occuper le tapis » en soulevant l'intérêt public autour de l'affaire marocaine et de Tanger. Chaque jour, dans les plus grands journaux, la question est traitée avec ampleur. Pour les modérés, Tanger est une sorte d'Alsace-Lorraine, pour les violents, c'est Fiume; et sur ces thèmes divers, la polémique s'installe, dont nous faisons les frais. Cette campagne artificiellement provoquée et entretenue par le gouvernement de Madrid, ne touche que très superficiellement, le cœur du peuple, défiant, à l'égard du Maroc, parce qu'il sent confusément que les aventures coloniales de l'Espagne, ne sont plus « payantes » à la mode d'autrefois, et parce qu'il faut donner ses fils pour entretenir la guerre contre *los Moros*. Mais de la quasi-unanimité de la presse espagnole, dans la revendication de Tanger, le cabinet royal s'apprête à tirer argument contre nous, quand les négociations seront reprises.

Nous, nous savons que l'opinion publique espagnole est en réalité passive, et que dans l'installation de l'Espagne à Tanger, on ne voit, chez nos voisins, qu'un rehaussement de prestige pour la Couronne — qui en a besoin. Enfin, en haussant la querelle pour Tanger jusqu'à en faire le sujet d'une menace étrangère, on excite le vif patriotisme des Espagnols. C'est autant de pris sur la combativité politique intérieure.

Il convient de s'arrêter sur les données de ce problème. Car nos relations générales avec l'Espagne seront « conditionnées » par le règlement de la question marocaine. Qu'il s'agisse d'importation ou d'exportation, du commerce des fruits, ou des minerais ou des cuirs, aucun accord ne sera réalisé avant la mise au point du statut de Tanger. Cette affaire empoisonne nos rapports et la diplomatie espagnole qui se fait fort de compter sur l'appui de l'Angleterre contre nous, prend parfois une superbe et une arrogance qui nous feraient douter que nous sommes les vainqueurs de la guerre et qu'en outre, les raisons et les textes sont pour nous.

Ce n'est pas sans mélancolie qu'on constate combien d'obstacles se dressent encore dans la voie du rapprochement sincère avec l'Espagne. Celle-ci, par la propagande de son clergé, continue de voir en nous les corrupteurs de la Foi et les fourriers de la révolution. Avant la guerre, la politique espagnole nous fit souvent plier en nous combattant à Berlin. Aujourd'hui, l'Allemagne étant défaillante, c'est à Londres qu'on recherche des armes contre nous.

Il suffit que nous le sachions. Ensuite, il faut le dire, car si malgré le désir évident de la France de s'entendre avec l'Espagne, celle-ci préfère s'abstenir et bouder, ne laissons pas à la merci d'intrigues qui ont Madrid — autant que Berlin — pour siège, altérer nos rapports avec l'Angleterre. Or, l'Espagne s'y efforce. C'est son jeu, c'est son droit.

Mais ce sera le nôtre de parler clair. Il n'est pas un Français, de bon sens, qui ne souhaite un accord général avec l'Espagne, accord qui porterait non seulement sur la question marocaine, mais sur l'ensemble des problèmes qui se posent pour les deux pays dans l'Atlantique comme dans la Méditerranée. Il n'en est pas un, de même, qui admettrait que cet accord fût pour la France le prix de concessions contraires à la justice, et à ses intérêts permanents dans l'Afrique du Nord, prolongement de notre patrie.

ROBER-RAYNAUD.



La Société des Nations

DEUX INSTITUTIONS

La Cour de Justice Internationale

Le 16 juin s'est ouverte à La Haye une réunion de juristes convoquée par la Société des Nations, pour étudier la création d'une Cour de Justice Internationale.

L'importance de cette conférence est attestée par celle de ses membres. Citons parmi eux : M. Elihu Root, ancien secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique ; Lord Phillimore, Président de l'Association de Droit International, représentant britannique ; MM. André Weiss, professeur à l'Ecole de Droit de Paris, Conseiller juridique du quai d'Orsay ; le baron Decamps, ministre d'Etat belge ; le sénateur Altamira, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Madrid.

Pourquoi cette conférence? C'est que le traité de Paix et le Pacte de la Société des Nations, non seulement prévoient la création d'une Cour internationale de Justice, mais supposent cette création pour l'exécution de plusieurs clauses du traité. Il en est ainsi par exemple, des clauses relatives à l'Elbe, à l'Oder, au Niémen et au Danube, de celles qui se réfèrent au canal de Kiel, et enfin de celles qui se rapportent à l'organisation internationale du travail. Dans ces différents cas, le traité prévoit un appel en cas de litige devant la Cour internationale de Justice.

Il ne s'agit pas cependant là d'une idée entièrement nouvelle; en réalité, la Commission de juristes qui vient de se réunir à La Haye est l'héritière directe des idées émises par la seconde Conférence de la Paix en 1907. Cette Conférence avait déjà discuté en effet la question d'une Cour de Justice internationale, sans aboutir à un projet définitif. Elle avait exprimé le vœu que pareille Cour de Justice fût instituée « dès qu'un accord serait intervenu sur le choix des juges et la constitution de la Cour ». La principale difficulté était toutefois, celle qui naissait précisément du choix des juges. Si chaque Etat avait dû nommer un représentant à la Cour, on voit en effet que ladite Cour eût été transformée en un vaste Congrès. D'un autre côté, si l'on s'était décidé à limiter le nombre des juges, il était à craindre que les puissances non représentées refusassent de s'incliner devant leurs sentences.

Dans ces conditions, on s'était borné en 1907, à créer l'institution dite des bons offices, celle de la médiation et celle de l'arbitrage. C'est aujourd'hui seulement que l'on s'attaque à nouveau au problème fondamental posé à cette époque.

Quelle sera la solution? Il est impossible de le prévoir. La commission qui vient de se réunir, se trouve en présence d'exactement 811 projets dont le dernier remonte au mois de février dernier. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'accord semble être fait en principe sur quelques points, tandis que sur d'autres, les difficultés antérieures subsistent.

Dès maintenant, on est d'accord sur la nécessité de créer une Cour de Justice qui soit accessible en tout temps, et par suite, siège d'une façon permanente. On s'accorde également à juger que les conditions de recours à ce tribunal devront être fixées d'avance par son statut constitutionnel. Enfin, au lieu que ce tribunal cherche à jouer le rôle d'arbitre, on paraît estimer unanimement que la Cour internationale de Justice devra dire le droit pur et simple, sans égards aux circonstances politiques, afin de créer véritablement le droit international nouveau.

En second lieu, il s'agit de décider comment la Cour sera composée et comment on résoudra sur ce point le problème qui parut insoluble à la Conférence de La Haye de 1907. Il est probable que l'on recommandera comme solution que la Société des Nations soit chargée de désigner les juristes qui composeront le tribunal. Mais rien ne prouve que les Etats jaloux de leur souveraineté accepteront aujourd'hui plus facilement qu'hier de ne point être tous représentés au sein de la Cour de Justice?



Le bureau d'enregistrement et de publication des traités.

Le secrétaire général de la Société des Nations vient d'adresser aux membres de la Société, une lettre leur annonçant la création d'un bureau d'enregistrement et de publication des Traités, conformément aux dispositions du memorandum approuvé par le Conseil de la Société des Nations à sa session de Rome, le 19 mai.

L'article 18 du Pacte de la Société des Nations dit, en effet :

« Tout traité ou engagement international conclu à l'avenir par un membre de la Société devra être immédiatement enregistré par le Secrétariat et publié par lui aussitôt que possible. Aucun de ces traités ou engagements internationaux ne sera obligatoire avant d'avoir été enregistré. »

Et le Conseil de la Société des Nations déclare dans son memorandum du 19 mai 1920 :

« La publicité s'est montrée depuis longtemps comme une des sources de force morale dans l'application des lois de chaque pays. Il en sera de même pour les lois et les engagements qui lient les nations. Elle encouragera le contrôle du public. Elle éveillera l'intérêt public et fera disparaître les causes de défiance et de conflit. Seule, la publicité permettra à la Société des Nations de donner une sanction morale aux obligations contractuelles de ses membres. En outre, ce sera un moyen de constituer un système clair et indiscutable de droit international. »

Le bureau d'enregistrement créé par le secrétaire général donnera aux traités une espèce d'état civil.

Un traité existera légalement après avoir été présenté à l'enregistrement par les parties intéressées auxquelles sera délivré un certificat d'enregistrement.

D'autre part, dans un second registre, une page sera réservée à ce traité. On y notera tous les renseignements qui s'y rapportent, signatures et ratification des parties, puis, s'il y a lieu, adhésions subséquentes, dénonciations. Des extraits certifiés de ce registre, pourront être délivrés aux Etats, aux Tribunaux, aux particuliers intéressés.

Les traités seront non seulement enregistrés, mais publiés. Ils paraîtront dans une Section spéciale du *Journal Officiel* de la Société des Nations, où chacun pourra en prendre connaissance.

En outre, le Conseil de la Société des Nations, s'inspirant de l'esprit de l'article 18, a autorisé le secrétaire général à enregistrer et à publier les traités conclus entre pays non membres de la Société, quand ceux-ci lui en feraient la demande.

...

Le Courrier de Paris

La Politique

A propos du Budget et des Hauts Commissaires.

Un fait résulte de la discussion de ce budget : la méthode de la Chambre n'est pas encore au point. Les chars des budgets ont, dans la carrière, des fortunes diverses. Les uns s'enlisent dans d'affreuses ornières : d'autres courent la poste et arrivent au but presque avant qu'on ait sonné le départ. Tantôt la Chambre siège du matin au soir, même le dimanche, tantôt elle s'arrête net, n'ayant plus rien à faire. Et il faut, après avoir soufflé, recommencer au galop, sans avoir lu les rapports trop hâtivement distribué.

Cette erreur de la conception et de la distribution des rapports n'est pas une autre erreur que celle des interminables discussions générales : c'est la même. La Chambre ne paraît pas se bien rendre compte de ce qu'est le vote d'un budget : elle croit que c'est un débat encyclopédique où tous les documents accumulés sur l'ensemble des connaissances humaines doivent être produits, où tout ce qui intéresse le vaste monde et tous ses ordres d'activité doit être longuement débattu. Erreur grave qui est presque un vice de régime ! En ce qui concerne le débat oral, nous n'avons rien à ajouter à nos précédentes critiques. Pour ce qui est du débat écrit, si les rapporteurs faisaient de clairs et courts rapports de vingt pages, on pourrait les distribuer à temps, on aurait le temps de les lire, on saurait s'y retrouver, et tout le monde en serait mieux : le gouvernement, la Chambre, le public et le budget.



Mais il faut dire ceci sans amertume. Il est normal qu'une Chambre nouvelle commette, au début, des erreurs. Rien ne dit qu'elle ne les reconnaît pas. Nous la jugerons si elle y persévère, sciemment.



Donc, on a voté pas mal de budgets, et assez vite. Un débat sur les affaires étrangères est à l'horizon, et ne donnera sans doute pas grand chose. C'est surtout dans les couloirs que règne l'activité parlementaire. Et c'est bien ainsi que cela doit être.

Un député a déposé la demande d'interpellation suivante : « *Combien de temps le gouvernement estime-t-il qu'il lui faudra pour avoir pourvu d'emplois, de commissariats ou de missions les six cent-vingt députés de la présente chambre, de façon à se constituer une majorité stable ?* »



Nous serions fâchés qu'on entrevît là une critique de notre excellent ami M. Laurent Eynac, nommé au commissariat des essences. J'aime fort M. Laurent Eynac. Il est d'une affabilité charmante, d'une très haute conscience et d'un libéralisme absolu. C'est aussi un des hommes les plus laborieux, les plus compétents et les plus désintéressés de cette Chambre. Du moment qu'on créait un nouveau commissariat et qu'on y voulait mettre un député, il était absolument impossible de faire un meilleur choix. Mais fallait-il créer un commissariat et y mettre un député ? C'est toute la question.

M. d'Aubigny aussi est commissaire. Est-il un homme plus averti, plus fin, mieux préparé à sa tâche ? Non sans doute. Mais M. Eynac, M. d'Aubigny, et les autres, ne sont pas des fonctionnaires et n'ont point choisi ce métier. Ils sont des élus qui ont reçu un mandat formel : critiquer et contrôler le gouvernement. Pourquoi le Gouvernement s'efforce-t-il de les en empêcher ?



C'est évidemment un procédé commode, que celui qui consiste à désarmer l'opposition en la satisfaisant, à la décimer en l'absorbant. M. Millerand n'a rien inventé, non plus que M. de Lapalisse. M. Guizot a usé et abusé de cette méthode. Aux heures anciennes du pritchardisme, le pays ne demandait point de comptes, parce que ses mandataires étaient enchaînés dans les chaînes dorées de préfectures, de trésoreries, de ministères... que sais-je ? La République, austère, a reproduit cette conception. Aujourd'hui, pour tourner la loi sur les incompatibilités, on a inventé le commissariat. Ainsi se vérifie que l'ingéniosité humaine demeure inépuisable, lorsqu'il s'agit de l'intérêt bien compris.

M. Clemenceau, lui aussi, aimait ce moyen de gouvernement. Ce prétendu tigre ne goûtait que médiocrement les difficultés réelles, et on n'a peut-être pas pris garde à quel point il copiait Guizot. M. Aristide Briand, à qui un clemenciste enragé reprochait d'en avoir fait autant, répondait : « Pas à ce point-là, ma qualité préférée, c'est la mesure et le tact. »

M. Millerand, dans cette voie, est à la limite extrême de la mesure et du tact.

On avait parlé aussi de M. Bénazet. M. Benazet, c'était peu vraisemblable, pour des motifs que les moins initiés connaissent. Il n'eût d'ailleurs pas accepté, ayant mieux à faire. Mais on chuchote maintenant le nom de M. Henry Berenger, pour le commissariat de l'Afrique du Nord. Ce commissaire absorberait d'une même bouchée M. Flandin (Etienne) qui est à Tunis, et M. le Général Lyautey, qui est à Rabbat.

M. le général Lyautey, paraît-il, serait, en compensation, nommé maréchal de France.

Il serait compris dans une promotion complémentaire de maréchaux, sur laquelle il est inutile d'insister : le nom des bénéficiaires est sur toutes les lèvres et dans tous les cœurs.

Cependant, un parlementaire s'étonnait que la haute distinction dont il s'agit fût prévue pour le général Lyautey ; « La vraie raison, disait-il, c'est que le général va, enfin, après huit ans d'attente, prendre séance à l'Académie, où il prononcera jeudi l'éloge de feu M. le vicomte Hous-

saye. Alors, n'est-ce pas, il vaut mieux qu'il soit tout à fait l'égal de ses deux illustres confrères ? Entre immortels, cela ne peut point faire d'ombrage. »



Mon ami, M. Alexandre Varenne, le seul homme qui puisse être anticlérical avec esprit, disait : « La République a cinquante ans. C'est l'âge où les femmes se font dévotes. » Cette irrévérencieuse formule traduisait un secret dépit de la reprise des relations avec le Vatican. Cette reprise, les uns la désirent, les autres s'y résignent. M. Millerand l'avait décidée. Il semble s'être ravisé pour des motifs encore obscurs.

« Il paraît, disait l'un, que des évêques ont fait des réserves, et que des parlementaires, lors des fêtes de Jeanne d'Arc, à Rome, se seraient fait l'écho de ces réserves. » — « Cela, disait un autre qui sait juger les choses, doit être un incident fort grossi. S. Em. le cardinal de Cabrières, qui a l'âge de toutes les intransigeances, a peut-être, devant des intimes, exposé que l'épiscopat français n'avait à revoir, à ce sujet, aucune de ses déclarations antérieures, en quoi, d'ailleurs, il a raison. Et M. Xavier de Magallon, qui est des amis du cardinal, était, en effet, à Rome, lors des fêtes de Jeanne d'Arc. Là-dessus, M. Millerand, qui est scrupuleux et aime pénétrer le sens minutieux des textes, a mis ses lunettes et s'est plongé dans l'étude d'un dossier. Il aime cela, c'est sa fonction propre.

— « En sorte que ces racontars ne seraient qu'une fable ? »

— « Une simple fable. Le chouan de Montpellier, le cardinal, et les bésicles du Président. »

— « Moi, dit un autre, ami des explications simples, je crois que Millerand a voulu corriger un peu l'Entente, dont le zèle, à son égard, se ralentit. »

MIDAS.



Les Lettres

Livres divers.

Morte l'Afrique d'Isabelle Ebehrardt, voici celle du général Lyautey. La première a trouvé des âmes désertiques qui surent y vivre en oubliant l'Europe. La seconde a trouvé des reporters qui surent y passer pour conter l'œuvre de pénétration militaire.

M. Jean Ajalbert, de l'Académie Goncourt, avait déjà loué le général, M. André Chevrillon (*Marrakech dans les palmes*, Calmann-Lévy, éd.) avait déjà loué son Maroc. MM. Jérôme et Jean Tharaud se livrent à l'une et l'autre tâche avec une distinction précise où l'on voit bien qu'ils n'ont été là-bas, qu'enquêteurs.

On connaît la position de choix qu'occupent MM. Jérôme et Jean Tharaud dans les lettres françaises. Après un *Dingley, l'illustre écrivain* qui avait brusquement attiré sur eux l'attention, ils avaient su se réserver, ne point céder à la mode. A leur heure ils avaient écrit *La Fête Arabe*, *La Maîtresse Servante*, et surtout *A l'ombre de la Croix*, une œuvre profonde et contenue. Avec celle-ci il semble que les auteurs aient, sans doute momentanément, renoncé au roman. Ils promènent leur regard aigu sur quelques coins du monde où se retranchent des races farouches. En même temps leur manière s'accentue, de contours nets, hautaine, sans trucs, mais un peu froide.

Marrakech ou les Seigneurs de l'Atlas (Plon-Nourrit, éd.) n'ajoutera rien à leur gloire. On en peut dire que c'est excellent. Une prise de vue réussie où tout est en place. Trop en place. Notons cependant que les frères Tharaud ne voilent pas leur sympathie pour ces Berbères de l'Atlas, que depuis deux mille ans n'ont entamé ni le Romain ni l'Arabe. « L'Islam a passé sur eux sans toucher à leur vie profonde. » Aujourd'hui nous refoulons leur indépendance guerrière vers les forêts de cèdres, où nous les grignotons.

Comme à côté de la Victoire, avec un grand V, chère à M. Joachim Gasquet, il y a la victoire marocaine qu'enregistrent les frères Tharaud, n'oublions pas la victoire mécanicienne dont le chantre est M. Pierre Hamp. Celui-ci, à coup sûr, est un des écrivains les plus neufs du jour. Socialiste, il l'est, à sa manière, bien indépendante. Sa vie, sa profession l'ont jeté dans un monde naissant où tout est à dire, où les poètes manquent ; celui du Travail. M. Pierre Hamp l'a compris. Et comme il ne s'est pas penché sur le Travail du dehors au dedans, à la façon d'un Verhaeren, comme il sort du Travail même, son apport est considérable. M. Pierre Hamp a entrepris une série d'ouvrages sur « La Peine des Hommes ». J'y avais particulièrement goûté *Les Métiers Blessés*, où des pages sont remarquables. Le dernier paru, *La Victoire Mécanicienne* (Nouvelle Revue Française, éd.) est peut-être plus ardu, d'un lyrisme moins pur; mais que l'on y peut voir d'originalité ! M. Pierre Hamp introduit le mot technique et le chiffre dans la langue française, avec une telle justesse que voila ouvert tout un domaine d'art. Nul n'a su comme lui glisser une statistique, piquer un bilan, dans une page de prose, et que statistique et bilan participent du mouvement poétique. Le style est synthétique, droit, aux images fortes mais sans parure, le mot abstrait y prend de la couleur en remplaçant la métaphore, la tournure explicative, en saisissant par sa puissance d'évocation générale. D'un bout à l'autre la qualité lyrique naît de la succession de touches sobres. Au fond, c'est très littéraire. Voilà le danger. Il ne faudrait pas qu'avec l'intelligence et la science d'écrivain, M. Pierre Hamp en vint à perdre la pitié simple devant la Peine.



M. Jean-Louis Vaudoyer ne s'est jamais préoccupé de questions sociales, ou humaines. Il appartiendrait à cette catégorie d'écrivains qui :

> Sans prendre garde à l'ouragan
> Qui fouette leurs vitres fermées (1).

écrivent quelque *Emaux et Camées*. Une seule chose l'intéresse dans la vie : l'Art. Non pas comme fin, ou comme expression d'humanité, mais comme objet ; l'Art et ses manifestations surtout plastiques ; non pas tant l'Art, vivant, qu'il porte en lui, mais la chose, l'objet d'art.

M. Jean-Louis Vaudoyer se refuse à connaître l'humanité, ou à en parler, du moins. Tous ses personnages sont des artistes, ou vivent dans l'entourage des artistes. Dans le *Dernier Rendez-vous* (Calmann-Lévy, éd.), Vincent Pravilier commence d'aimer Bettine lorsqu'il s'aperçoit qu'elle ressemble à un portrait signé du peintre Ricard. L'histoire de cet amour qui tient tout le livre, devient tragique, M. J. L. Vaudoyer y introduit une réelle émotion, mais n'est-ce pas que l'amour, là encore, c'est de l'art. La passion de Vincent Pravilier pour Bettine, c'est la façon dont il réalise

(1) La citation est *adaptée*, pour la cause !

sa vie en art. Lorsque sa maîtresse est morte, le souvenir qu'il en conserve prend la forme d'une tristesse impérissable et sans violence qui est bien esthétique !

M. Jean-Louis Vaudoyer a peut-être bien de la chance de s'être créé un petit monde où il se sent à l'aise, et où il n'est point choqué par les contacts grossiers. C'est un plaisant tour qu'il joue là à la vie. Au moins peut-il dire qu'il n'est pas dupe, si quelques-uns lui reprochent de demeurer en marge.



L'actualité académique a fait remettre d'un demi-mois la chronique que je voulais consacrer au roman. Les livres se sont amoncelés. Me voici obligé de parler trop succintement de quelques-uns d'entre eux. Mais je ne peux plus retarder.

Je ne connaissais pas le nom de M. J. d'Ostoya. Il vient de pubiler un roman sur la légion étrangère, *Les Mercenaires* (Renaissance du Livre, éd.) qui me semble révéler de bonnes choses. Il y a là de la musicalité, dans la pensée, dans l'expression, le don de créer les atmosphères, une introspection aiguë, de la pitié. Ce n'est point l'histoire de la Légion au feu, mais l'expérience du jeune Romain de Korab, engagé lpolonais, d'âme inquiète, trouble et sentimentalement littéraire. Il souffre des êtres forts, il fait souffrir les êtres faibles. La composition du livre est un peu lâche ; M. d'Ostoya s'est saisi de beaucoup de vieux moules, et de clichés. Il ne fait pas de choix. Il délaie. Il paraît pouvoir se dégager d'un certain mal romantique. Il est sensible. C'est là une condition, pour écrire. Mais elle n'est pas suffisante.



Si vous aimez *Aphrodite*, vous lirez *Ménétès-le-Thébain* (Librairie des Lettres) de M. Maurice Iluet. C'est le roman des Olympiades antiques, avec scènes de plein air, combats au pancrace et au pugilat, festins et palestres. L'amour attise la rivalité des cestiaires. La courtisane Laïs et la vierge Dorica aiment Ménétès. La jeune fille triomphe en son cœur, mais elle ne sera pas au glorieux athlète, car trompée sur le résultat du pugilat aux cestes de plomb, elle boit le poison phrygien au moment même que son fiancé est victorieux. Il n'y aurait pas de raisons pour que cette évocation vivante et claire de la Grèce, d'après Chéronée ne fut un succès, si l'on était encore au temps des romans de M. Pierre Louys.

Deux romanciers nous transportent à leur tour hors de France. Mme Gabrielle Réval imagine dans un chaud décor d'Andalousie, une intrigue romanesque et tragique. Son *Infante à la Rose* (Flammarion édit.) est une Française charmante qui ne peut vivre en l'Espagne de violence et de passion. Tandis que le noble Hidalgo Don Luis d'Arbona lui préfère sa sœur Olive, plus cavalière, elle s'élance dans le gouffre de l'Alhambra. Des enfants qui jouaient, pris de panique se sauvent en criant : « Una muerta ! una muerta ! »

Mme Claude Varèze nous mène en Suisse. *Au Pays Blanc* (E. Sansot éd.), l'historien Frézal commence un flirt avec une aimable jeune fille, qui le semble comprendre. Mais il réfléchit trop, hésite. Et Hélène Duvallon choisit le simple et robuste Mac-Gregor. Prétexte à quelques justes descriptions du pays des sports d'hiver, de la vie des hôtels cosmopolites perdus dans les nuages.

Je signale, pour les amateurs de romans policiers *Le Gentleman burlesque* (Ed. Française Illustrée) de M. Maurice Dekobra. Ces sortes de livres ne se peuvent raconter. Celui de M. Dekobra est jovial et allant. Une pointe d'humour lui donne l'accent anglais, qui convient, puisqu'il se passe en Angleterre.

DOMINIQUE BRAGA.



Le Théâtre

« JULIETTE et ROMÉO » à la Comédie Française

Toutes les fois qu'une œuvre de Shakespeare est remise à la scène, de doctes critiques puisent dans les encyclopédies ou dans les éditions à exégèses pour témoigner d'une documentation solide. C'est, sans doute, la triste rançon du génie d'être ainsi disséqué, expliqué, comparé, soupesé, mesuré à la toise, distillé au compte-gouttes, mis en bouteille ou en caisse d'échantillon, étiqueté pour l'édification des philistins. On ne laisse jamais un grand mort dormir tranquille. D'aucuns essayent de se tailler une réputation personnelle au détriment de sa divine inspiration ou noient sous des explications superfétatoires et ridicules le plus clair de ses mérites. Sans Shakespeare, qui parlerait aujourd'hui de Bandello, de Luigi da Porto et de Masuccio ? Et quel intérêt y a-t-il pour la postérité à savoir qu'un grand génie dramatique a puisé au hasard de ses lectures un sujet qu'il a fait éternel et sien, de par ses dons personnels, de par sa faculté créatrice, de par son intuition et non point sous l'influence d'un modèle ?

Il nous importerait peu à nous spectateurs de savoir si M. André Rivoire « poète délicat », comme on a coutume de dire, s'est inspiré de Shakespeare ou de Luigi da Porto. Le passé est un pré fécond où tout le monde a le droit de paître ou de brouter, suivant son tempérament, pourvu qu'il assimile, transforme et recrée. La fin seule justifie les moyens. Hélas, cette justification manque au poète délicat — délicat cette fois dans le sens de débile — qu'est M. André Rivoire. Son travail ne dépasse ni n'égale son puissant devancier. Le grand mort écrase le faible vivant ; il ne reste de cet effort inutile qu'une piètre transposition de noms : *Roméo et Juliette* — *Juliette et Roméo* — Shakespeare, André Rivoire — deux hommes, deux époques — un chef-d'œuvre, une pauvre petite chose sans consistance.

Le grand dramaturge anglais nous avait donné un drame poignant, puissant par le souffle qui l'inspire, par l'évocation grouillante de vérité et de vie d'une époque passionnée, le poème immortel non de deux amoureux mais de l'amour lui-même, frais, pur, juvénile, inconscient. M. André Rivoire nous donne un mélodrame à l'usage des âmes sensibles, gâtées par la littérature. Sa muse fardée, frisée, prête au Roméo de la légende shakespearienne le langage d'un Cyrano mûri.

Qu'importent les changements apportés par le poète français à la version de Shakespeare ! Nous ne les discuterions même pas s'ils se suffisaient à eux-mêmes et nous ouvraient des horizons nouveaux sur la psychologie des amants. Mais tout n'est là que théâtre ou motif à alexandrins. Dans-

Shakespeare, Roméo meurt succinctement : « Et tout le reste n'est que silence. » M. André Rivoire fait agoniser son héros en ténor d'opéra. Une vraie forêt de mots sans lumière ! Qu'..t-elle devenue la fougue truculente de la Renaissance italienne, de cette ardente société des premiers jours de l'ère moderne, qu'avait sentie et devinée le grand Anglais ?

L'interprétation de la pièce de M. Rivoire est à la hauteur de l'œuvre, sagement banale, si l'on en excepte le talent gracieux de Mlle Piérat. Le jeune et instinctif Roméo est incarné par M. Albert Lambert. Cet acteur ressemble à un croque-mort. Il hurle des litanies sur le cadavre de son personnage pour mieux l'enterrer. Mlle Dussanne s'est employée malencontreusement à transformer la vieille nourrice en une sorte de pître. Footit eut mis plus de discrétion dans le rôle.

Les décors visent au modernisme, mais on sent que l'esprit routinier de la Maison tremble de se compromettre. Il reste étriqué jusque dans les moindres extravagances. La fête chez les Capulets « fait » pauvre. Cette pauvreté symbolique pèse sur toute la représentation où les mots semblent une parure occasionnelle jetée sur un squelette.

Une fois de plus — ce ne sera pas hélas ! la dernière ! — Shakespeare est couché de force sur le lit de Procuste d'un adaptateur.

MARC-HENRY.

P.-S. — Les spectacles d'été commencent : reprises et laissés pour compte. La chaleur est sans doute hostile aux chefs-d'œuvre. Au Gymnase, *Madame Lebureau* est une invraisemblance vaudevillesque qui permet à Charlotte Lysis de faire valoir ses qualités de fine comédienne. *Le Cri du Cœur* à l'Ambigu est un rapetassage de vieux motifs qui dégénèrent d'acte en acte jusqu'à l'abrutissement. Au Théâtre de Paris, M. André Nuilé retrouve un rôle tout en or dans *Arsène Lupin*.

Seul, le Théâtre irrégulier nous a donné *La Tragédie du docteur Faust*, de M. Paul Demasy, qui aurait pu être d'une certaine valeur littéraire. Il ne s'agit malheureusement que d'une caricature prétentieuse et maladroite d'un chef-d'œuvre humain. Il est difficile de boire dans le verre du grand *Gœthe*, sans faire preuve de platitude.

M. H.



L'Opinion à travers le Monde

En France

LA CONFÉRENCE DE BOULOGNE. — LES ESPÉRANCES DE M. VENIZELOS.

Les premiers communiqués de la Conférence de Boulogne sont assez optimistes. La presse française n'a point l'air pourtant de vouloir s'y laisser prendre. Elle n'est pas très gaillarde. Seul le *Matin* (22 juin) semble bien satisfait. Non point de ce qui a été fait, mais de ce qu'on fera. M. Stéphane Lauzanne prédit « qu'on aboutira à une entente, sinon ce soir, du moins demain ou dans un avenir prochain. »

Esprit réaliste, M. Chavenon ne se contente pas de cette prédiction. Il constate (*Information*, 23 juin) que « rien n'a été fait ». Il attend.

Dans le *Journal* (22 juin), M. Saint-Brice est d'une humeur assez noire. Il remarque qu'une chose est certaine : c'est que l'Angleterre se dérobe dans la question de la liaison entre le remboursement des avances interalliées et les paiements allemands. D'autre part l'Italie veut maintenant participer au partage. Que restera-t-il à la France ?

Le *Figaro* (21 juin) sous la plume de M. Roujon écrit spirituellement, constatant « qu'il n'y a peut-être qu'un papier de plus » que :

« C'est un philosophe anglais qui a écrit qu'à un crochet peint sur un mur, on ne pouvait accrocher qu'un chapeau peint sur un mur. »



Cette question des réparations nous touche particulièrement ; elle est peut-être moins immédiatement alarmante, cependant, que la question turque, dont toute la presse commence enfin à s'occuper. M. Lloyd George, paraît-il, appuierait M. Venizelos dans sa proposition de mettre à la raison Mustapha Kemal. Le *Temps* (21 juin) ne veut pas s'engager à fond. Il se borne à dire que si Venizelos mène à bonne fin ses opérations il donnera un grand prestige à la Grèce. Le lendemain cependant, il demande que la France ne se mêle pas de cette histoire, dont il ne peut rien sortir de bon pour elle.

Seul M. Gauvain, dans les *Débats* (22 juin) est d'avis qu'il faut laisser marcher M. Venizelos. Les autres organes, sans distinction d'opinion politique, s'alarment et adjurent MM. Lloyd George et Millerand de retenir le belliqueux Hellène. Le *Petit Parisien* (21 juin) insiste sur les réserves faites par les maréchaux Foch et Wilson. M. Charles Saglio, dans l'*Œuvre* (22 juin) écrit que ces réserves sont bel et bien des objections devant lesquelles aucun gouvernement de l'Entente ne devrait passer outre. *L'Humanité* (22 juin) va plus loin. Elle estime que l'entreprise de M. Venizelos c'est peut-être « la préface d'une guerre générale ». Ce que M. Venizelos veut, c'est Constantinople. Et pour l'avoir, il risque de mettre de nouveau le feu à l'Europe.

La presse de droite n'a guère plus confiance. M. Bainville dans l'*Action Française* (22 juin), et M. Roujon dans le *Figaro* nous placent tous deux devant le même dilemme. Ou bien l'armée hellénique ne réussira pas, écrit M. Bainville, et il faudra aller à son secours ; ou bien elle réussira et alors où s'arrêteront les revendications helléniques ?

M. Boujon, le même jour, écrivait :

« M. Venizelos joue donc à Boulogne les grands arbitres. Si les armées hellènes écrasent Mustapha Kemal, tous les rêves seront permis au ministre grec. Si Mustapha Kemal résiste ou l'emporte... il vaut mieux ne pas penser à tout ce qui pourra arriver. »



En Angleterre

La Société des Nations. — Hythe-Boulogne.

Les événements de la semaine, écrit le *Manchester Guardian* (19 juin), ont des rapports étroits avec une grande question — celle du *futur gouvernement du monde* : retourne-t-on aux vieilles rivalités d'avant-guerre, ou peut-on espérer un ordre pacifique plus durable ? La Société des Nations, qui devrait exprimer cet ordre nouveau, a fait les frais de vingt éditoriaux au moins depuis huit jours dans la presse anglaise, à propos des discours la concernant, prononcés par Lord Robert Cecil, par Asquith et Balfour aux Communes, par le vicomte Grey à West Ham, enfin par Lloyd George quand il a reçu la délégation de la League to abolish war (Ligue pour l'abolition de la guerre).

La jeune Société a été une fois encore exaltée, encouragée, ou simplement, ou mollement, défendue ; mais ainsi que l'indiquait le *Daily Chronicle* (19 juin), sa cause est universellement *populaire* en Angleterre. Il est vrai que le *Chronicle*, bien informé, ajoute « que la cause de la Société des Nations n'est pas aussi bonne sur le continent ».

La Société a d'ailleurs été mise, cette semaine, à une triple épreuve : 1° l'accord anglo-persan ; 2° l'île de Nauru (petite île du Pacifique qui appartenait à l'Allemagne : le monopole proposé de ses phosphates est en contradiction avec l'article 22 du pacte) ; 3° la guerre polono-russe.

De ces trois épreuves la Société n'est pas sortie plus forte.

La *Morning Post* (17 juin), ne lui a pas ménagé ses ordinaires sarcasmes : elle a même opposé à ses œuvres vaines « The League of help » (la ligue d'assistance), sous les auspices de laquelle des villes et des bourgs anglais adopteront des bourgs et des villes de nos régions dévastées.

Méfions-nous cependant de la francophilie violente de la *Morning Post* et du *Times* : une petite brochure — par ailleurs subversive — que publie un ancien correspondant à Paris du *Manchester Guardian*, dit assez finement :

> Le *Times* n'aime pas la France, mais le chauvinisme français, et cela parce que ce chauvinisme joue dans le jeu de l'impérialisme britannique. En veut-on une preuve ? Qu'on se souvienne des objections soulevées par le *Times*, contre toute priorité accordée à la France dans le paiement de l'indemnité ; et plus encore contre la réduction de la dette française vis-à-vis de l'Angleterre. (Voir l'éditorial du *Times*, du 14 mai 1920.)



Quoi qu'il en soit, les gouvernements de Paris et de Londres ont senti le besoin d'être plus unis en face d'une Allemagne vaincue, mais sournoisement agressive : ils ont voulu « causer », avant la conférence de Spa. On a causé « à deux », samedi et dimanche à Hythe, avant que les conversations s'élargissent le lendemain à Boulogne. La *Westminster Gazette* (19 juin), se plaint même du secret qui plane sur l'entrevue préliminaire de Hythe, soudaine et inattendue.

Il ne s'agit de rien moins, maintenant, que de l'exécution du traité de Versailles, dit *le Times* (21 juin) : appliquera-t-on ce traité, ou laissera-t-on l'Allemagne continuer ses armements, jusqu'au jour où elle sera assez forte pour déchirer ce nouveau chiffon de papier ? La clef de voûte du traité, c'est le *désarmement de l'Allemagne*. Or le *Times* apprend de sources diverses que l'Allemagne ne songe qu'à la revanche et au rétablissement de son ancienne prépondérance sur le continent : elle escompte pour cela les divisions des alliés ; elle s'appuie sur les 400.000 hommes que d'ores et déjà elle peut mettre en ligne en 48 heures. Mais l'accord de Hythe jettera de l'eau froide « dans ce vin militariste ». Le sort de l'Europe dépend de la fidélité mutuelle de l'Angleterre et de la France : si elles hésitent, tout est perdu...

La *Morning Post* (21 juin) semble moins préoccupée par l'Allemagne que par la question d'Orient. Notons en passant les trois soucis essentiels de l'Angleterre, à l'heure présente : en politique étrangère, l'amélioration des rapports franco-anglais et l'amélioration de la terrible question d'Orient ; en politique intérieure la *guerre* d'Irlande, compliquée par la sympathie du Labour.

Revenons à la *Morning Post* qui craint que le nationaliste Mustapha Kemal n'ait conclu un accord tacite avec les Bolcheviks : or ceux-ci sont à Batoum, au seuil de l'Asie-Mineure !

Même anxiété chez le *Manchester Guardian* (21 juin) : Il faut faire la paix avec la Russie ; la question d'Orient est subordonnée au règlement russe. Comment le *Guardian* conçoit-il une Europe homogène, unie, qui se relèvera en pansant ses blessures ? Il faut pour cela, dit-il, que l'Allemagne soit désarmée. Le journal libéral de Manchester est d'accord sur ce point avec ses grands confrères. Mais il faut aussi que l'indemnité allemande soit fixée le plus tôt possible et qu'elle soit raisonnable, puis,

> Le gouvernement anglais serait sage de se montrer généreux vis-à-vis de la France pour la priorité du recouvrement de sa dette.

L'Observer (20 juin) veut être à la fois « idéaliste et réaliste » : il ne désespère donc pas de la situation présente, si mauvaise soit-elle. Mais il ne met pas sa confiance dans la Société des Nations, « cette ombre inopérante » ; il veut que le Conseil Suprême, qui, lui, est « substance », demeure en fonctions, malgré tous ses défauts, jusqu'au jour où la paix sera vraiment rétablie dans le monde.

Pour parvenir à cette paix tant désirée, *L'Observer* recommande à son gouvernement, à la France et à l'Italie d'exiger à Boulogne : 1° le désarmement de l'Allemagne ; 2° l'arrêt de la guerre polonaise, « cette folie » ; 3° le maintien de la Grèce à Smyrne, mais son retrait de la Thrace orientale qui devrait être attribuée à la Bulgarie.

Si les puissances de l'Entente ne sont pas unies en Orient, on ne peut parler « at home » de vie plus facile, et d'économies nationales.



En Allemagne

LA CRISE GOUVERNEMENTALE ABOUTIT A UNE COALITION — ERSATZ.

On peut dire que durant toute la semaine qui vient de s'écouler, l'Allemagne n'a eu qu'une préoccupation : comment sortir du chaos créé par les élections du 6 juin ? Tour à tour un socialiste majoritaire, un conservateur modéré, puis trois catholiques ont été chargés de résoudre la crise. Le dernier seul y a réussi, mais au prix de quelles négociations et combinaisons !

En elles-mêmes toutes les démarches tentées ont un caractère plutôt documentaire, et le détail n'intéresse guère que le public allemand. Mais elles méritent cependant d'être suivies avec attention, car elles sont révélatrices des tendances actuelles de l'opinion allemande. Au fond les tractations d'un parti avec ses voisins ou ses adversaires dévoilent souvent mieux ses véritables pensées que son programme électoral officiel. Il est même amusant de constater combien chacun d'eux est dans la pratique infidèle à ses déclarations officielles.

Voici d'abord les socialistes majoritaires. Comme la combinaison dans laquelle ils devaient avoir la première place avait échoué, ils ont à leur tour refusé leur collaboration aux autres :

« Les Indépendants ayant décliné toute participation à un gouvernement qui assurerait la défense de la République et le maintien des avantages révolutionnaires conquis par les ouvriers, employés et fonctionnaires, c'est à eux qu'incombe la responsabilité d'une situation, où seul, un gouvernement purement bourgeois sera possible. Il paraît impossible pour le moment de continuer la politique de coalition pratiquée jusqu'à présent par la social-démocratie, le centre et les démocrates. » (*Vorvaërts*, 14-6-20.)

Mais ce refus ne doit pas être tenu pour péremptoire. Dès le lendemain l'organe officiel de la social-démocratie laisse entendre que celle-ci n'a pas l'intention d'organiser une obstruction systématique, comme il lui serait facile puisqu'elle demeure, avec ses 112 députés, le groupe le plus nombreux du Reichstag.

« Il est évident que la social-démocratie est obligée de faire une opposition de principe à tout gouvernement bourgeois... Mais elle n'a aucun intérêt à abréger l'existence de ce gouvernement... L'attitude qu'elle adoptera dans l'opposition, dépendra des actes de celui-ci. » (*Vorwaërts*, 15-6.)

Les démocrates ne sont pas moins embarrassés. Il leur en coûte d'entrer dans une combinaison où ils côtoieront des conservateurs, modérés il est vrai, mais monarchistes tout de même. Ils ont commencé le 15 juin par mettre les conditions suivantes à leur acceptation :

« La déclaration ministérielle proclamera : la reconnaissance de la constitution de Weimar ; la condamnation de toute propagande monarchiste, de toute tentative pour établir une tyrannie de classe, et de toutes querelles religieuses ; la nécessité d'une politique de conciliation dans tous les domaines et de l'accession de tous aux fonctions publiques, sans tenir compte des opinions politiques. » (*Frankfurter Zeitung* et *Berliner Tageblatt* du 16-6-20.)

Mais le lendemain, le Dr Petersen, président du parti démocratique, écrivait au député Trimborn, chargé de former le cabinet, une lettre singulière où il disait :

« D'après l'article 53 de la Constitution, le Président du Reich, nomme le chancelier, puis les ministres sur la proposition de celui-ci... Donc le Président du Reich désigne un chancelier qui doit établir le programme de son futur gouvernement, et choisir, d'après ce programme, ses collaborateurs... » (*Frankfurter Zeitung*, 16-6-20.)

Charmant subterfuge dont le *Vorwaerts* n'a pas tort de s'amuser :

« Cette déclaration rappelle la recette qui enseigne à attraper les moineaux en leur mettant un grain de sel sur la queue... Oui, la Constitution contient cet article, mais précisément personne n'acceptera le poste de chancelier avant de savoir s'il pourra constituer un cabinet... En fait, on devine que les démocrates seraient prêts à prendre place dans le gouvernement, à côté des conservateurs modérés pour peu que ceux-ci s'engagent à respecter la République et à combattre les menées monarchistes. » (16-6-20.)

Pour les conservateurs modérés (ou populistes allemands) la nécessité de reconnaître la validité de la Constitution de Weimar est bien dure. Mais que ne ferait-on pas pour accéder au pouvoir ? Les deux chefs du parti, MM. Heinze et Streseman écrivent au député Trimborn qu'ils sont prêts à collaborer avec le centre et les démocrates :

« A condition que leur entrée dans le gouvernement ne les oblige pas à modifier leurs principes essentiels. (*Preussische Zeitung*, 18-6.)

Qu'est-ce à dire, sinon que les conservateurs modérés consentent à figurer dans le même gouvernement que certains partis de gauche, mais qu'il y faudra mettre des formes ? On invoque le précédent de Philipp Scheidemann qui, dans les derniers mois de l'Empire, avait bien accepté un portefeuille ministériel tout en conservant ses opinions socialistes et républicaines. Un journal du parti conservateur, la *Kolwische Zeitung* avait même publié un article sensationnel qui ne tendait à rien moins qu'à proposer une fusion des conservateurs modérés avec les démocrates. C'était aller vite en besogne. Il a même fallu parlementer assez longtemps pour trouver la formule qui permît à la *Volkepartei* d'entrer dans une combinaison gouvernementale.

« Le parti populiste allemand fait connaître qu'il a formellement refusé d'approuver une déclaration qui modifie en quoi que ce soit l'attitude de principe adoptée par lui ; mais, en revanche, il a approuvé une déclaration portant qu'en présence de la nécessité de concentrer toutes les forces du pays en vue de son relèvement, les luttes d'ordre constitutionnel doivent passer au second plan, et que, par suite, le relèvement de l'Allemagne doit s'accomplir sur le terrain de la constitution légale. » (*Lokal Anzeiger*, 21-6-20.)

L'attitude du centre ne saurait être mieux caractérisée que par ces quelques mots de la *Germania :*

« A l'heure où les partis placent leur propre intérêt au-dessus de celui du pays, le centre fait une louable exception. Il continue à s'efforcer loyalement de donner à notre patrie un gouvernement dont elle ne peut se passer. » (16-6-20.)

Assurément toute l'aile gauche du centre regrette la décision des socialistes majoritaires, qui a rompu la coalition. Mais l'aile droite incline vers les conservateurs. Rien de surprenant si le parti catholique, habile manœuvrier en toutes circonstances, est celui qui pourra grouper des représentants d'opinions contraires, et s'assurer un rôle prépondérant dans le nouveau gouvernement.

Restent les deux partis d'opposition. L'attitude des Indépendants est nette. Ils ne varient pas dans leur hostilité à toute compromission :

« Le retour à l'ancienne coalition, ou l'extension de celle-ci vers la gauche, ne ferait que retarder et non empêcher l'inévitable grand conflit social... D'ici là, toute collaboration, même dans un ministère, dit économique, ne serait qu'une tentative pour gagner une partie de la classe ouvrière et la dresser contre l'autre. » (*Freiheit*, 15-6-20.)

Les conservateurs nationaux, au contraire, sont arrogants et dépités. Quelques-uns pensaient bien pouvoir exploiter leur grand succès électoral, et l'un de leurs leaders, le député von Grach écrivait :

« Si la bourgeoisie au sens le plus large du mot, reconnaissait l'extrême gravité de l'heure où se pose pour nous la question d'être ou de ne pas être, elle demanderait aux élus de tous les partis bourgeois, de se grouper pour soutenir la lutte décisive qui vient. » (*Deutsche Zeitung*, 15-6-20.)

Malheureusement aucun des autres partis bourgeois n'a manifesté le moindre désir de faire appel à leur concours. Alors la *Deutsche Tageszeitung* est mécontente du « lâchage » des conservateurs modérés (16-6-20), et le comité directeur publie une déclaration d'après laquelle :

« Le parti conservateur national doit rester prêt à toutes les éventualités. » (*Deutsche Tageszeitung*, 16-6-20.)

Dès lors, l'Allemagne s'oriente vers une combinaison hybride composée de républicains, de catholiques, et de protestants monarchistes. On sent que la nécessité est plus forte que les volontés individuelles, et les appétits que les principes Seulement cette coalition nouveau genre, cette coalition-ersatz :

« est fort peu réjouissante... Ce bloc du milieu renferme en soi le danger que les éléments de droite n'y prédominent, et que la balance n'incline vers la droite... et nul ne peut dire combien il durera. » (*Frankfurter Zeitung*, 20-6-20.)

Et surtout, les Allemands ne connaissaient pas encore, au moment où toutes ces tractations étaient en cours, les négociations interalliées. Il est fort possible que les résultats des conférences de Hythe et de Boulogne exercent au dernier moment une influence imprévue sur la composition du cabinet, et sur la politique que suivra le nouveau gouvernement allemand.



En Italie

M. Giolitti et l'Adriatique. — La grève des cheminots. — Les Affaires d'Albanie. — La francophilie de M. Giolitti.

M. Giolitti, dès son arrivée au pouvoir, se trouve aux prises avec les difficultés les plus graves. S'il avait espéré, comme c'est assez dans sa nature, temporiser, ne dévoiler que peu à peu, et seulement après s'être assuré une majorité fidèle, ses vues sur la politique sociale, étrangère ou coloniale, son espoir est déçu.

M. Nitti lui laisse en héritage : 1° la grève des cheminots ; 2° les affaires d'Albanie ; 3° les affaires de Tripolitaine ; 4° la question du pourcentage italien dans les indemnités, sans compter bien entendu la question de la Dalmatie et celle de Fiume.

Le désir de temporisation de M. Giolitti s'est manifesté nettement en ce qui touche le problème adriatique. Interrogé sur ses intentions par la *Gazzetta del Popolo*, M. Giolitti a répondu qu'il comptait demeurer sur les lignes d'armistice (c'est-à-dire occuper la Dalmatie) jusqu'au moment où une solution convenable pourrait être envisagée, et que, pour Fiume, il allait traiter avec d'Annunzio en vue de remplacer les légionnaires du poète par des troupes régulières.

Cette réponse a fait exulter les organes nationalistes, *Idea Nazionale* et *Giornale d'Italia*, qui mènent campagne, depuis longtemps, contre toute solution rapide de la question. Selon les représentants de l'annexionnisme italien, la situation diplomatique de l'Italie ne peut que s'améliorer dans les mois et les années qui vont suivre. Le désintéressement des Etats-Unis en Europe, les désaccords prévisibles entre la France et la Grande-Bretagne la mettront dans une position privilégiée, et ce ne sera qu'un jeu pour elle de se faire reconnaître toutes les promesses du Pacte de Londres, plus Fiume.

Le *Corriere della Sera*, et tous les interventionnistes, moins gloutons, protestent au contraire avec violence contre tout ajournement d'un accord avec les Yougoslaves. Tant que l'Italie, disent-ils, n'aura pas définitivement la paix, et en particulier sur ses frontières orientales, elle ne pourra consacrer toute son énergie à sa restauration économique et sociale.



Mais si le problème adriatique qui attend depuis dix-huit mois ne réclame pas de solution dans les quarante-huit heures, il n'en va pas de même des autres, notamment de la grève des cheminots. Grève partielle, mais qui va peut-être faire tache d'huile. Le feu a pris en deux points différents : à Bari et à Crémone, mais pour des motifs à peu près identiques. A Bari, les cheminots ont demandé le déplacement d'un chef de dépôt, parce que celui-ci avait refusé de chômer le 1er mai. A Crémone, les cheminots ont demandé le déplacement du sous-chef de gare Bergouzoin (dont le nom est en passe de devenir aussi célèbre en Italie, quoique pour des raisons inverses, que celui des camarades Campanaud ou Midol, chez nous), parce que ce sous-chef de gare a réussi à faire partir, contre le gré de ses subordonnés, un train chargé de munitions. De Crémone, la grève s'est propagée à Bergame, puis à Milan.

La presse toute entière demande au gouvernement de montrer une énergie sans faiblesse :

« La nation, écrit le *Corriere della Sera* (18-6), attend avec impatience de voir ce que fera le nouveau gouvernement pour rappeler les cheminots au sentiment de la réalité, réalité qui ne peut être méconnue sans tuer le pays.

... Ou bien l'on va affronter cette crise avec toutes les forces dont on dispose, ou c'est la mort... Le pays n'en peut plus, et il invoque, non pas la réaction, mais la protection de son droit à la vie. Il ne s'agit que de cela. »

La *Stampa* (20-6) écrit de son côté :

« L'anarchie sur les chemins de fer est à son comble depuis quelques jours. L'opinion publique, unanime à la déplorer, attend des remèdes efficaces... Le pays ne peut vivre, ne peut travailler, ne peut

tenter de reconstruire, si les services publics ne fonctionnent pas ; si les trains, au lieu de servir au transport des voyageurs et des marchandises, doivent servir d'instruments de lutte de classes ou de lutte politique, soit en ne faisant pas partir les trains si le fonctionnaire A ou le manœuvre B n'a pas encore été déplacé sur la demande d'un Comité d'agitation, soit en ne les laissant pas arriver et en les abandonnant en route si parmi les voyageurs se trouvent un carabinier ou une demi-section de soldats, ou bien encore si tel wagon chargé de vin à destination de la Suisse est soupçonné chargé d'armes et de munitions. »

Pour remédier à cette situation, la *Stampa* conseille le vote d'une loi de « justice sociale » pour les cheminots et un débat contradictoire entre le gouvernement et les syndicats, tel qu'il a eu lieu à Londres entre M. Lloyd George et M. H. Thomas.

L'Idea Nazionale constate que ni la C. G. T., ni le Parti socialiste ne sont directement responsables de ces grèves spontanées, et qu'elles ont un caractère nettement destructeur et anarchiste, d'où la nécessité de sévir sans pitié contre tous les agitateurs révolutionnaires qui excitent les cheminots.

L'*Avanti* lui-même, tout en célébrant la force du prolétariat qui s'oppose à toute expédition militaire par des moyens efficaces, ne soutient que mollement la grève. Rinaldo Rigola, ancien secrétaire général de la C. G. T., la blâme ouvertement dans le *Tempo*.

Il semble que le gouvernement ait décidé de ne pas traiter avec les grévistes et d'employer la manière forte. Le directeur des chemins de fer, M. De Cornè a lancé l'ordre de service suivant : « Je confirme au nom du gouvernement qu'aucun concordat ne sera conclu avec le personnel en grève. Ce personnel sera invité à reprendre le travail en ordre et sans condition, et averti qu'en persistant à chômer, il aggrave davantage son cas. »

A la suite de cet ordre de service, les cheminots des chemins de fer secondaires ont proclamé la grève sur tout le territoire.



En Albanie, les insurgés nationalistes se sont emparés des hauteurs dominant Vallona, après avoir capturé ou massacré les garnisons des postes de défense, et le 11 juin ont failli s'emparer de la ville. Des renforts ont été aussitôt envoyés, et le principe d'une contre-offensive adopté par le gouvernement démissionnaire, a été confirmé par le nouveau Cabinet. Le général Piacentini a été chargé de cette offensive dont l'heure est laissée à son choix.

A l'exception de l'*Avanti*, qui réclame l'évacuation de l'Albanie entière, y compris Vallona, toute la presse s'accorde à demander que l'Italie reste à Vallona, sa sécurité dans l'Adriatique étant à ce prix. Mais tous les journaux sans exception sont unanimes à déplorer la politique incohérente de M. Sonnino en Albanie. Par le Pacte de Londres, d'avril 1915, M. Sonnino avait accepté un partage de l'Albanie entre Grèce, Serbie et Italie. En décembre 1917, par la déclaration d'Argyrocastro, M. Sonnino promettait solennellement aux Albanais leur indépendance. En décembre dernier, le memorandum accepté par M. Wilson, envisageait à nouveau un démembrement de l'Albanie.

C'est cette politique contradictoire, habilement exploitée par les Grecs et les Serbes, qui a provoqué le mouvement anti-italien et l'insurrection de ces jours derniers. Telle est la thèse de la presse italienne.

L'assassinat d'Essad pacha, ancien ami de la Consulta, devenu depuis l'homme des Yougoslaves, a été accueilli en Italie sans regret, mais l'accusation lancée à ce sujet contre les Italiens par le *Journal des Débats* et le *Journal* a provoqué une réaction violente dans la presse. Le *Corriere della Sera* notamment a déclaré que des accusations aussi légèrement faites risquaient de détruire même chez les francophiles toute solidarité latine. On ne saurait mieux dire. Si l'on se met à raisonner de cette sorte, il n'y a plus qu'à s'étonner que les Italiens n'aient pas de préférence fait assassiner Wilson et nous, qui leur refuse Fiume, Giolitti en mai 1915.



M. Giolitti, d'ailleurs, nous apparaît converti. Sa francophilie s'est déjà affirmée à plusieurs reprises : interview à l'Agence Havas, télégramme à M. Millerand, visite à M. Barrère. Tous les journaux, sauf le *Resto del Carlino*, répètent avec lui que l'alliance est intangible. Attendons.

Sources et Documents

Ce que les Allemands offrent de payer

Mémoire au sujet des Dommages de Guerre causés en France à indemniser par le Gouvernement Allemand

INTRODUCTION

I. — Dans cet exposé concernant différentes branches de l'Industrie, il n'est question que des établissements industriels. Il n'est pas question de la petite industrie à main (artisans). Les dégâts supportés par cette dernière, sont traités dans les chapitres « Immeubles » et « Mobiliers et objets d'art ».

II. — Les évaluations ne s'appliquent qu'aux dommages matériels causés aux bâtiments et aux installations des usines. Quant aux dommages provenant de la saisie d'approvisionnements de toute sorte, etc., ils sont examinés dans le chapitre « Saisies ».

Il n'a pas été possible, faute de données suffisantes, de fixer les dommages subis par ces objets par suite d'endommagements ou de destructions au cours des combats ; ils doivent d'ailleurs être relativement peu importants, car des deux côtés ils auront le plus souvent été mis à l'abri par les Turcs.

III. — La base d'évaluation du montant des dommages est, en général, la valeur de construction des usines de chaque industrie, établie selon les prix d'avant-guerre. Il est tenu compte de la diminution de valeur provenant de l'usage des matériels d'industrie.

On a pu établir, d'une manière précise, pour un grand nombre d'usines leur valeur de construction et leur valeur au début de la guerre. Pour les autres usines, où les documents étaient insuffisants, l'estimation a été faite d'après des clefs trouvées à base de la production et des matières premières travaillées ainsi que du nombre d'ouvriers et de divers autres facteurs. Le montant du dommage a été fixé, par usine, quand on avait les éléments de calcul.

Pour le reste, en appliquant un pourcentage de la valeur (au début de la guerre).

IV. — Le calcul est fixé comme suit :

Industrie	Dommage — Mk.	Diminution — Mk.
Industrie sidérurgique Mk.	342.000.000	2.000.000
Industrie électrotechnique..	9.700.000	»
Usines d'électricité	52.600.000	17.100.000
Industrie Textile	194.500.000	»
Industrie du Papier	12.000.000	»
Industrie chimique	24.000.000	»
Usines à gaz	6.750.000	»
Verreries	4.500.000	»
Industrie du ciment.......	3.700.000	»
Moulins à blé............	3.500.000	»
Brasseries et Malteries....	13.300.000	»
Industrie sucrière	69.000.000	»
Distilleries	22.500.000	»
Industrie du cuir..........	2.400.000	»
Industrie du bois.........	3.300.000	13.800.000
Imprimeries	8.500.000	»
Au total............	775.250.000	32.900.000

Industrie sidérurgique.

I. — Il a été constaté 870 établissements sidérurgiques dans les zones de combats et les régions occupées par les troupes allemandes.

On possédait des données recueillies sur place pendant la guerre qui permettaient d'évaluer pour la plupart de ces usines les installations et les bâtiments.

On a pu fixer, pour une partie des usines, la valeur des installations et des bâtiments, en tenant compte de leur état et de leur date au début de la guerre. Quand les données manquaient, l'estimation a été faite d'après la production, le nombre d'ouvriers, la force motrice et par comparaison avec des usines semblables.

La valeur des installations et des bâtiments de chacune des 870 usines a été fixée comme suit :

1° 24 usines métallurgiques avec hauts fourneaux et aciéries, etc., environ.. Mk.	277.000.000
2° 209 aciéries, usines à pudler, laminoirs, fonderies	117.000.000
3° 110 fabriques de construction de machines	35.000.000
4° 500 établissements de la petite industrie du fer	80.000.000
5° 17 fabriques de locomotives et de wagons	55.000.000
6° 9 fabriques d'automobiles et de cycles	7.000.000
7° 1 fabrique d'armes	1.000.000
Au total.................. Mk.	572.000.000



II. — Dans la zone de combat, les établissements ont été endommagés par les faits de guerre. Les mesures prises par les autorités allemandes leur ont occasionné d'autres dommages ainsi qu'aux usines situées dans les régions occupées. On a détruit en entier ou en partie, pour obtenir de la mitraille, nombre d'usines, surtout celles de la grande Industrie ; dans un grand nombre d'établissements les machines et d'autre matériel ont été saisis, les métaux (cuivre, cuivre jaune, bronze), ont été emportés, les usines ont été employées comme logements, écuries, dépôts de matériel de guerre, etc.

Quand les usines ont été complètement ou presque entièrement détruites, leur valeur totale est établie comme dommage. Il n'est pas tenu compte des parties de bâtiments et de matériel subsistant, celles-ci étant sans valeur. Une valeur proportionnée à l'extension des dégâts a du reste été admise.

Les dommages causés aux installations et aux bâtiments de 853 établissements ont été fixés comme suit :

1° 24 usines métallurgiques avec hauts fourneaux et aciéries, etc........... Mk.	170.000.000
2° 205 aciéries, usines à puddler, laminoirs, fonderies	71.000.000
3° 106 fabriques de construction de machines	21.000.000
4° 492 établissements de la petite industrie du fer	32.000.000
5° 16 fabriques de locomotives et de wagons	43.000.000
6° 9 fabriques d'automobiles et de cycles	4.500.000
7° 1 fabrique d'armes..................	500.000
Au total, environ......... Mk.	342.000.000

Les Allemands ont réparé partiellement ces dommages par des améliorations et des installations neuves faites dans quelques usines. Ces réparations sont évaluées environ à 2.000.000 de marks.

Il reste par conséquent comme dommage total : 340.000.000 mark-or.



Industrie électrotechnique.

I. — 17 établissements électrotechniques ont été constatés dans la zone de combat et dans les régions qui ont été occupées par les troupes allemandes. On admet que 5 établissements, sur lesquels on n'a pas de données, se trouvaient situés dans la zone de guerre.

La valeur de construction des 17 établissements reconnus a été fixée à un total d'environ 50.000.000 de marks.

La valeur moyenne des cinq autres établissements a été fixée à 60.000.000 de marks chacun, soit au total 3.000.000 de marks.

La valeur totale de construction des 22 établissements se chiffre donc à environ 53.000.000 de marks.

La valeur des établissements au début de la guerre est inférieure à la valeur de construction. On peut admettre une diminution de valeur de 40 0/0 du coût de construction étant donnés l'âge et l'état détérioré des usines. La valeur au début de la guerre se chiffrerait donc à 31.800.000 marks.

II. — Une partie des 17 usines reconnues a été plus ou moins détruite par suite des faits de guerre, une autre partie a été endommagée par saisie complète ou partielle des installations ou par démontage des halles. L'emploi des usines à des buts impropres, comme logements militaires, écuries, dépôts de matériel de guerre, etc., a pu causer des dommages qui sont évalués à environ 8.800.000 marks.

Un dommage de 50 0/0 de leur valeur, soit 900.000 marks a été supposé pour les 5 usines restantes.

Le dommage total, aux prix d'avant-guerre, se chiffre donc à 9.700.000 marks-or, environ.



Usines d'Électricité.

I. — On a constaté 73 usines, dont 50 dans la zone de combat, et les régions envahies. On admet l'existence de 25 autres usines sur lesquelles on ne possède pas de renseignements précis.

L'évaluation de la valeur de construction des usines a été basée sur la capacité de production, elle se chiffre pour 55 usines à 168.000 kw. On a supposé 1.000 kw. par usine, pour les 43 autres. On aurait donc un total de 211.000 kw. pour les 98 usines, dont 196.000 kw., pour les usines produisant elles-mêmes le courant et 15.000 kw. pour les usines recevant le courant de grandes centrales.

La valeur de construction a été fixée d'après les prix moyens pour chaque kw. installé, prix indiqué dans la statistique des usines électriques allemandes de 1911. Ces prix comprennent les bâtiments, les installations secondaires, ainsi que tout le réseau de transport des usines, y compris les stations de transformateurs avec accessoires ; le terrain n'y est pas compris.

Les prix moyens allemands ont été augmentés de 5 0/0 en considérant que la transmission, vu les conditions données, suit rarement une ligne droite.

Les prix moyens ont été fixés comme suit :

Usines produisant le courant elles-mêmes :

	Prix de Construction moyen par k.w.
Jusqu'à 100 kw................ Mk.	1.050
De 101 à 500 kw....................	1.525
De 501 à 1.000 kw..................	1.200
De 1.001 à 2.000 kw................	1.230
De 2.000 à 5.000 kw................	760
De 5.001 à 10.000 kw.................	750
Plus de 10.000 kw..................	740
Usines recevant le courant :	
Jusqu'à 5.000 kw....................	420

On a calculé selon leur capacité d'après les « clés » indiquées la valeur de construction de chacune des 55 usines pour lesquelles on avait des données précises.

On a supposé des valeurs normales de 1.200 marks par kw. pour les 43 usines d'une capacité de production de 1.000 kw. chacune.

La valeur totale de construction des 98 usines électriques, y compris le réseau de transport avec accessoires, s'élève à 174.230.000 marks. La valeur moyenne est donc de 826 mk. par kw.

La valeur de construction totale est répartie comme suit :

	Mark.
Bâtiments, environ 15 %.......... Mk.	26.134.000
Installations, environ 33 %...........	57.496.000
Réseaux de transport et accessoires, environ 52 %..............................	90.600.000
Total............	174.230.000

La valeur des usines au début de la guerre était inférieure à ces chiffres, par suite de leur âge et de leur état détérioré. Une diminution de la valeur de construction de 10 % pour les bâtiments, 40 % pour l'installation a été admise.

La valeur des usines est donc :

Bâtiments, environ .... Mk.	23.520.000
Installations, environ	34.450.000
Réseaux du transport et accessoires, environ	54.260.000
Total	112.230.000

La valeur moyenne des bâtiments et des installations est de 275 mk par kw.

II. — 15 des 55 usines sur lesquelles on possède des données précises n'ont pas subi de dommages ; les autres ont été détruites, soit complètement (21), soit partiellement (18), par suite de combats ou de mesures prises par les autorités allemandes. Pour les 43 usines sur lesquelles les données font défaut, on a supposé que 25 ont été complètement détruites et 18 à moitié. Pour le cas de destruction complète, on a admis comme dommage la valeur totale de l'usine, dans le cas de destruction partielle un pourcentage proportionné. L'emploi des usines à des buts impropres comme logements militaires, écuries, dépôts de matériel de guerre, peut avoir causé aux installations d'autres dommages. Ces dommages sont évalués à environ 39.000.000 de marks.

Des dommages ont été causés aux installations des

réseaux de transports (câbles, conduites aériennes, stations de transformateurs), par destruction, démontage, ou déplacement.

Ces dommages n'ont pu être évalués de façon précise ; on a admis 25 % de la valeur des réseaux de transport, soit 25 % de 54.360.000 marks = 13.590.000 marks.

Le total des dommages subis par les usines électriques s'élèvent aux prix d'avant-guerre à 52 millions 600.000 marks-or.

III. — Une partie de ces dommages a été réparée par l'administration allemande qui a élevé de nouvelles constructions. A Hirson, de nouvelles usines ont été construites, celles qui existaient déjà ont été rendues plus fortes par agrandissement de centrales, par placement de transformateurs et en les rattachant à d'autres grandes stations centrales ; les réseaux de câbles ont été étendus par l'installation de conduites aériennes, etc. Les dépenses, aux prix d'avant-guerre s'élèvent à 17.100.000 marks. Il reste dû un dommage de 35.500.000 marks-or.



Les CONDITIONS de PAIX avec la TURQUIE

Nous avons publié dans nos deux derniers numéros les principales clauses politiques et financières des conditions de paix des Alliés avec la Turquie, ainsi que la carte des nouvelles frontières nord de la Turquie, de la zone des détroits et du territoire de Smyrne

Nous terminons aujourd'hui la publication commencée en donnant ainsi que nous l'avions annoncé, les principales Clauses économiques *du traité ainsi que la* carte des nouvelles frontières sud de la Turquie *et la* situation de la Dette publique ottomane d'avant-guerre.

PARTIE IX. CLAUSES ÉCONOMIQUES

Relations commerciales.

ART. 261. — Le régime des capitulations résultant des traités et usages sera rétabli au profit des Puissances alliées qui en bénéficiaient directement ou indirectement avant le 1er août 1914, et le bénéfice en sera étendu aux Puissances alliées qui n'en jouissaient pas au 1er août 1914.

ART. 263. — La Convention du 25 avril 1907, en tant qu'elle se réfère au tarif des droits d'importation en Turquie, sera remise en vigueur en faveur de toutes les Puissances alliées.

Toutefois la Commission financière établie conformément à l'article 231, Partie VIII (Clauses financières), du présent Traité pourra, à tout moment, autoriser une modification de ces droits d'importation ou l'imposition de droits de consommation, à condition que ces modifications ou ces impositions nouvelles soient applicables également aux marchandises quelle qu'en soit l'origine ou quel qu'en soit le propriétaire.

Aucune modification des droits actuels, ni imposition de droits nouveaux, autorisées par la Commission financière, en vertu du présent article ne deviendront applicables qu'après un délai de six mois à dater de la notification, qui devra en être faite à toutes les Puissances alliées. Pendant ce délai, la Commission examinera les observations qui pourront être formulées à cet égard par l'une quelconque des Puissances alliées.

ART. 277. — La Turquie reconnaît comme étant et demeurant abrogés tous les traités, conventions ou accords, qu'elle a conclus avant le 1er août 1914, ou depuis cette date, jusqu'à la mise en vigueur du présent Traité, avec la Russie ou avec tout Etat ou Gouvernement dont le territoire constituait antérieurement une partie de la Russie, ainsi qu'avec la Roumanie après le 15 août 1916 jusqu'à la mise en vigueur du présent Traité.

ART. 278. — Au cas, où, depuis le 1er août 1914, une Puissance alliée, la Russie ou un Etat ou Gouvernement dont le territoire constituait antérieurement une partie de la Russie, auraient été contraints à la suite d'une occupation militaire ou par tout autre moyen ou pour toute autre cause, d'accorder ou de laisser accorder par un acte émanant d'une autorité publique quelconque, des concessions, privilèges et faveurs de quelque nature que ce soit à la Turquie ou à un ressortissant ottoman, ces concessions, privilèges et faveurs sont annulés de plein droit par le présent Traité.

Toutes charges ou indemnités pouvant éventuellement résulter de cette annulation ne seront, en aucun cas, supportées par les Puissances alliées ni par les Puissances, Etats, Gouvernements ou autorités publiques que le présent article délie de leurs engagements.

Biens, Droits et Intérêts.

ART. 287 (1er et dernier alinéas). — Les biens, droits, et intérêts sur un territoire qui se trouvait placé sous la souveraineté ottomane à la date du 1er août 1914, appartenant à des ressortissants des Puissances alliées, lesquels n'étaient pas, pendant la guerre, ressortissants ottomans, ou à des sociétés contrôlées par eux, seront immédiatement restitués aux ayants droit, libres de toutes taxes levées par ou sous l'autorité du Gouvernement ottoman, des autorités ottomanes, sauf celles qui auraient pu être appliquées conformément aux capitulations. Lorsque les biens auront été confisqués pendant la guerre ou séquestrés sans que leurs propriétaires aient pu en retirer aucun bénéfice, ces biens seront restitués libres de toutes taxes, quelles qu'elles soient.

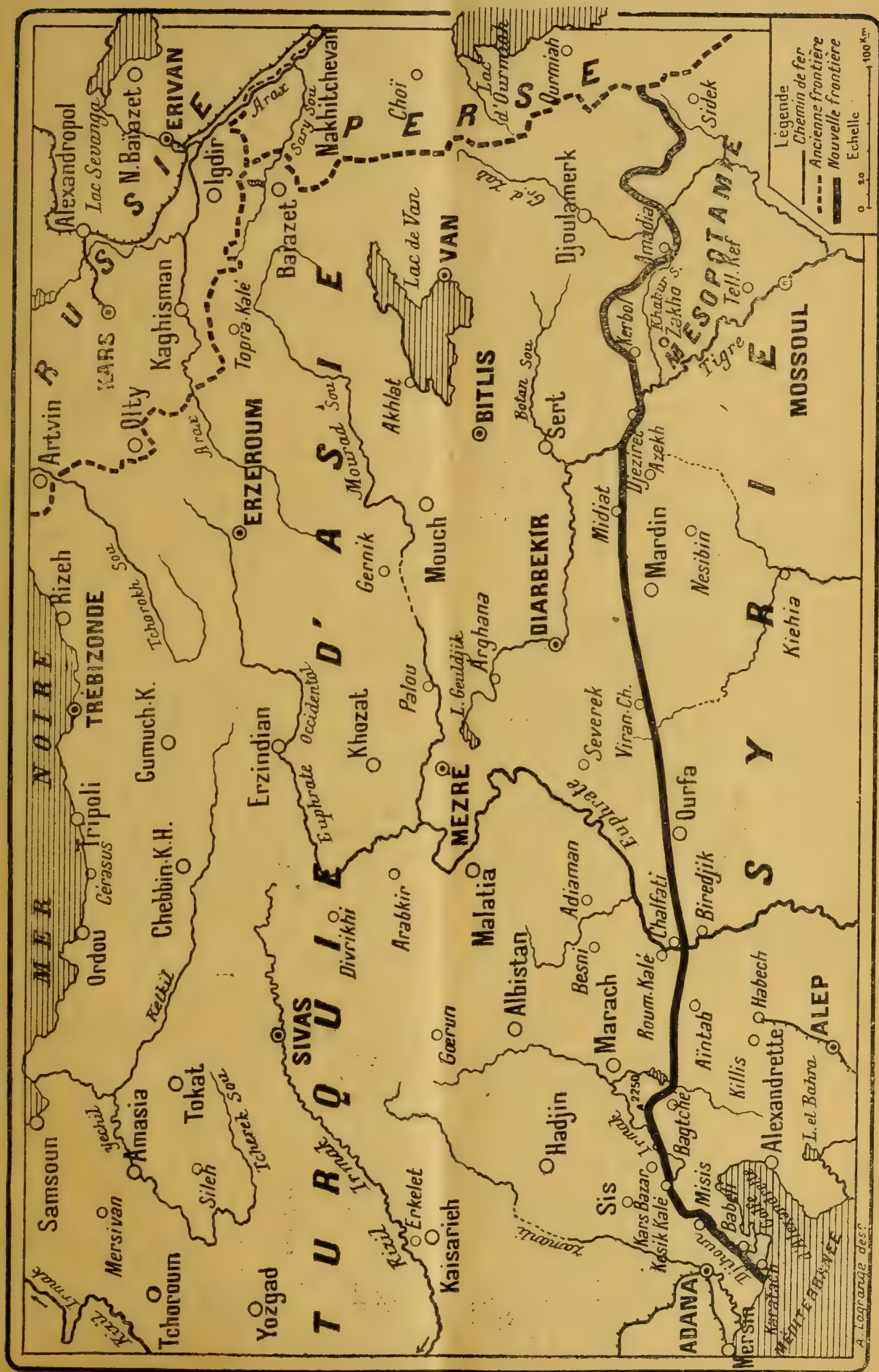
Les dispositions ci-dessus n'imposent pas au Gouvernement ottoman l'obligation de payer des indemnités pour les dommages causés aux biens, droits et intérêts depuis le 30 octobre 1918, en territoire soumis à l'occupation effective des Puissances alliées et détaché de la Turquie par le présent Traité. Les indemnités pour les dommages directs causés à partir de ladite date, auxdits biens, droits et intérêts par les autorités de l'Etat occupant, seront à la charge des autorités alliées responsables.

ART. 291. — Les biens, droits et intérêts des ressortissants ottomans dans les territoires d'une Puissance alliée, à l'exclusion des territoires qui se trouvaient sous la souveraineté ottomane au 1er août 1914, ainsi que le produit net de leur vente, liquidation ou autres mesures de disposition, pourront être grevés par ladite Puissance alliée du paiement des indemnités dues à l'occasion de réclamations des ressortissants de cette Puissance, introduites en vertu de l'article 287, ou du paiement des créances qu'ils ont sur les ressortissants ottomans.

Le produit de la liquidation de tels biens, droits et intérêts qui n'aura pas été employé comme il est dit à l'article 289 et à l'alinéa précédent du présent article sera versé à la Commission financière et employé con-

Carte des frontières sud de la Turquie

Annexe 1 aux Conditions de Paix avec la Turquie



formément aux dispositions de l'article 236-2°, Partie VIII (Clauses financières) du présent Traité.

ART. 293. — Les Gouvernements exerçant l'autorité sur les territoires détachés de la Turquie en vertu du présent Traité, pourront liquider les biens, droits et intérêts des sociétés ottomanes ou des sociétés contrôlées par des ressortissants ottomans dans ces territoires ; le produit de la liquidation sera versé directement à la société.

Le présent article n'est pas applicable aux Sociétés dans lesquelles les ressortissants des Puissances alliées, y compris les ressortissants des territoires placés sous mandat, avaient, le 1er août 1914, un intérêt prépondérant.

La disposition du premier alinéa du présent article concernant le paiement du produit de la liquidation, n'est pas applicable dans le cas d'entreprises de chemins de fer dont le titulaire est une société ottomane, dans laquelle la majorité du capital ou le contrôle, sont entre les mains de ressortissants allemands, autrichiens, hongrois ou bulgares, soit directement, soit du fait des intérêts qu'ils ont dans une Société contrôlée par eux, ou s'y trouvaient au 1er août 1914. En pareil cas, le produit de la liquidation sera versé à la Commission financière.

ART. 296. — Les Gouvernements exerçant l'autorité sur un territoire détaché de la Turquie en vertu du présent Traité, auront le droit de liquider tous biens, droits et intérêts se trouvant sur ledit territoire et appartenant, à la date de la mise en vigueur du présent Traité, à l'Allemagne, à l'Autriche, à la Hongrie ou à la Bulgarie, ou à leurs ressortissants, à moins qu'il en ait été disposé soit en vertu de l'article 260 du Traité de Paix conclu avec l'Allemagne, soit en vertu des dispositions correspondantes des Traités de Paix conclus avec l'Autriche, la Hongrie ou la Bulgarie.

Il sera disposé du produit de la liquidation dans les conditions prévues à l'article 295.

Sociétés et Concessions.

ART. 310. — Par application des dispositions de l'article 287, les ressortissants alliés, ainsi que les sociétés contrôlées par des groupes ou ressortissants alliés bénéficiaires de concessions accordées avant le 29 octobre 1914 par le Gouvernement ottoman ou toutes autorités locales ottomanes, sur des territoires restant ottomans en vertu du présent Traité, ainsi que de concessions qui pourront leur être attribuées par la Commission financière en vertu de l'article 294, seront rétablis par ledit Gouvernement ou lesdites autorités, dans l'intégralité des Droits résultant du Contrat de concession primitif et de tous accords subséquents, antérieurs au 29 octobre 1914 et la date de la mise en vigueur du présent Traité. En cas de contestation avec le Gouvernement ottoman, le litige sera soumis à la Commission arbitrale prévue à l'article 287.

Toutes dispositions législatives ou autres, toutes concessions et tous accords postérieurs au 29 octobre 1914 et préjudiciables aux droits visés à l'alinéa ci-dessus, seront déclarés par le Gouvernement ottoman nuls et non avenus.

Les concessionnaires visés au présent article pourront, sur l'avis favorable de la Commission financière, faire abandon de tout ou partie des indemnités à eux accordées par la Commission arbitrale dans les conditions fixées à l'article 287, pour dommages ou préjudices subis pendant la guerre, en échange de compensations contractuelles.

ART. 311. — Dans les territoires détachés de la Turquie pour être soumis à l'autorité ou à la tutelle d'une des principales Puissances alliées, les ressortissants alliés, ainsi que les Sociétés contrôlées par des groupes ou ressortissants alliés bénéficiaires de concessions accordées avant le 29 octobre 1914 par le Gouvernement ottoman ou par toutes autorités locales ottomanes, seront maintenus par la Puissance intéressée dans l'intégralité de leurs droits dûment acquis ; ladite Puissance leur conservera les garanties qui leur avaient été affectées ou leur en attribuera d'équivalentes.

Toutefois, ladite Puissance, si elle juge que le maintien de l'une quelconque de ces concessions, est contraire à l'intérêt public, aura la faculté dans un délai de six mois à dater du moment où le territoire aura été placé sous son autorité ou sa tutelle, de racheter ladite concession ou d'en proposer la modification ; dans ce cas, elle sera tenue de payer au concessionnaire une équitable compensation en conformité des dispositions suivantes.

A défaut d'un accord amiable entre les parties sur le montant de la compensation prévue ci-dessus, la fixation de ce montant sera confiée à des tribunaux arbitraux composés de trois membres : l'un des membres sera désigné par l'Etat dont est ou sont ressortissants le concessionnaire ou les possesseurs de la majorité du capital, lorsqu'il s'agit d'une Société ; le deuxième membre sera désigné par le Gouvernement exerçant l'autorité sur le territoire intéressé ; et le troisième sera, à défaut d'accord entre les intéressés, désigné par le Conseil de la Société des Nations.

Le Tribunal, jugeant en droit comme en équité, devra prendre en considération tous les éléments d'appréciation, sur la base du maintien avec réadaptation du contrat, comme il est indiqué au paragraphe suivant.

Si la concession est maintenue, le concessionnaire aura le droit, dans un délai de six mois après l'expiration du délai prévu au deuxième alinéa du présent article de demander la réadaptation de son contrat aux nouvelles conditions économiques et à défaut d'accord direct avec le Gouvernement intéressé, la décision sera déférée au tribunal arbitral ci-dessus visé.

ART. 312. — Dans tous les territoires détachés de la Turquie, soit à la suite des guerres balkaniques, en 1913, soit en vertu du présent Traité, et autres que les territoires visés à l'article 311, l'Etat définitivement acquéreur sera subrogé de plein droit dans les droits et charges de la Turquie, vis-à-vis des concessionnaires ou bénéficiaires de contrats, visés à l'alinéa 1er de l'article 311, et devra conserver à ceux-ci les garanties qui leur avaient été affectées ou leur en attribuer d'équivalentes.

Cette subrogation aura effet pour chaque Etat acquéreur à dater de la mise en vigueur du Traité, par lequel le transfert du territoire a été stipulé. Ledit Etat prendra toutes mesures utiles pour que l'exploitation des concessions et l'exécution des contrats puissent être continuées sans aucune interruption.

Toutefois, dès la mise en vigueur du présent Traité, des négociations pourront être engagées, entre les Etats acquéreurs et les bénéficiaires des concessions et contrats, à l'effet d'adapter d'un commun accord les dispositions desdites concessions et desdits contrats à la législation de ces Etats, ainsi qu'aux nouvelles conditions économiques. A défaut d'accord dans les six mois, l'Etat ou les bénéficiaires pourront soumettre leurs contestations à cet égard à un tribunal composé comme il est dit dans l'article 311.

ART. 313. — L'application des articles 311 et 312, ne pourra donner lieu à l'allocation de compensations relativement au droit d'émettre du papier-monnaie.

NAVIGATION

Ports d'intérêt international.

ART. 335. — Les ports d'Orient dont les noms suivent sont déclarés d'intérêt international et soumis au régime prévu par les articles suivants de la présente Section :

Constantinople, de San Stefano à Dolma Bagtche ;
Haïdar-Pacha ;
Smyrne ;
Alexandrette ;
Caïffa ;
Bassorah ;
Trébizonde (dans les conditions prévues à l'article 352) ;
Batoum, sous réserve de stipulations ultérieures.

Ces ports comprendront des zones franches.

Sauf stipulations contraires du présent Traité, le régime prévu pour les ports ci-dessus visés ne porte pas atteinte à la souveraineté territoriale.

Tableau annexé aux Conditions de Paix avec la Turquie

ANNEXE I

DETTE PUBLIQUE OTTOMANE D'AVANT-GUERRE

(5 Novembre 1914)

Livres Turques Or

EMPRUNT	DATE du CONTRAT	INTÉRÊT	FONDS d'amortissement	CAPITAL Nominal Originaire	CAPITAL existant au 5 Novembre 1914	ANNUITÉ exigée (commission comprise)	PÉRIODE d'amortissement	BANQUE D'EMISSION
		p. 0/0	p. 0/0	l. tqs. or.	l. tqs. or.	l. tqs. or.		
Dette unifiée	1903	4	464	42.275.772	36.799.840	1.887.375		
Lots Turcs	1870	»	»	15.632.548	10.666.975	270.000		
Osmanié	18/30 Avril 1890	4	1	4.999.560	4.030.400	219.975	1931	Banque Impériale ottomane.
5 p. % 1896	29 Févr. 12 Mars 1893	5	50	3.272.720	2.814.020	180.450	1946	Banque Impériale ottomane.
4 p. % 1903. Pêcheries	3 Octobre 1888							
	21 Fév. 6 Mars 1903	4	.50	2.640.000	2.439.228	119.097	1958	Deutsche Bank.
Bagdad, 1re série	20 Fév./5 Mars 1903	4	.087.538	2.376.000	2.342.252	97.120	2001	Deutsche Bank.
4 p. % 1904	4/17 Septembre 1903	4	.50	2.750.900	2.591.064	124.059	1960	Banque Impériale ottomane.
4 p. % 1901-5	21 Nov. 4 Déc. 1901							
	6/19 Nov. 1903							
	25 Avril/8 Mai 1905	4	.50	5.306.664	4.976.422	239.397	1961	Banque Impériale ottomane.
Tedjhizat-Askerié	4/17 Avril 1905	4	.50	2.640.000	2.441.340	119.097	1961	Deutsche Bank.
Bagdad, 2e série	20 Mai 2 Juin 1908	4	.087538	4.752.000	4.718.120	200.500	2006	Deutsche Bank.
Bagdad, 3e série	20 Mai 2 Juin 1908	4	.087538	5.236.000	5.221.700	220.550	2010	Deutsche Bank.
4 p. % 1908	6/19 Septembre 1908	4	.50	4.711.124	4.538.908	212.000	1965	Banque Impériale ottomane.
5 p. % 1914	13/26 Avril 1914	5	.50	22.000.000	22.000.000	1.213.025		Banque Impériale ottomane.
Docks, arsenaux et constructions navales	1913	5 1/2	1 1/2	1.485.000	1.485.000	88.550	1943	
Priorité Tombac	26 Avril 8 Mai 1893	4	1	1.000.000	654.510	50.250	1954	Banque Impériale ottomane.
Quarante millions de francs (chemins de fer orientaux)	1/13 Mars 1894	4	.35	1.769.100	1.567.102	76.754	1957	Deutsche Bank et son groupe (y compris la Banque Intern.)
Douanes 1902	17/29 Mai 1886							
	28 Sept. 11 Oct. 1902	4	.50	8.600.020	7.9[illegible]3.234	387.376	1958	Banque Impériale ottomane.
4 p. % 1909	30 Sept. 13 Oct. 1909	4	1	7.000.004	6.550.698	350.864	1950	Banque Impériale ottomane.
Municipal ville de Constantinople 1909	3/16 Nov. 1909	5	.50	1.100.000	1.073.490	60.651	1958	Banque Nationale de Turquie.
Municipal ville de Constantinople 1913	1913	5	.50	1.100.000	1.094.500	60.500		Banque Nationale de Turquie.
Hodeida-Sanaa 1911	24 Fév./9 Mars 1911	4	.098738	1.000.010	1.000.010	40.988	2056	Banque française.
Soma-Panderma 1910	20 Nov. 3 Déc. 1910	4	.16715	1.712.304	1.700.644	71.532	1992	Banque Impériale ottomane.
4 p. % Douanes 1911	27 Oct./9 Nov. 1910	4	1	7.040.000	6.699.880	352.440	1952	Deutsche Bank.
Municipal ville de Bagdad	1912	6	14.285	33.000	26.070	6.000		Banque Nationale de Turquie.
Bons du Trésor de la Banque Impériale ottomane 1912	1912	6	33.333	3.500.008	1.250.000	1.000.003	1915	Banque Impériale ottomane.
Bons du Trésor Périer et Cie	1913	5	.20	4.400.000	1.000.000	1.100.000	1918	Banque Périer et Cie.
Bons du Trésor 5 p. % 1911 (achat de vaisseaux de guerre)	1911	5	»	1.778.587	1.778.587	125.058		Banque Nationale de Turquie.
Avance Régie des Tabacs		»	»	1.700.000	890.059	110.000		
Irrigation Plaine de Koniah		»	»	818.970	818.970	50.006	1932	Deutsche Bank. Chemin de fer d'Anatolie.
TOTAL	.....	.....	.....	162.120.631				

1° *Navigation.*

ART. 336 (1er alinéa). — Dans les ports déclarés d'intérêt international, les ressortissants, les biens et les pavillons de tous les Etats, membres de la Société des Nations, jouiront de l'entière liberté d'utilisation du port. Ils seront, sous ce rapport et à tous égards, traités sur un pied de parfaite égalité, notamment en ce qui concerne toutes facilités et charges de port et quai y compris les facilités de stationnement, de chargement et de déchargement, les droits et charges de tonnage, de quai, de pilotage, de phare, de quarantaine et tous droits et charges analogues, de quelque nature qu'ils soient, perçus au nom et au profit du Gouvernement, de fonctionnaires publics, de particuliers, de corporations ou d'établissements de quelque espèce que ce soit, aucune distinction n'étant faite entre les ressortissants, les biens et les pavillons des divers Etats et ceux de l'Etat, sous la souveraineté ou l'autorité duquel le port est placé.

Clauses relatives à la Maritsa et au Danube.

ART. 346. — Sur requête adressée au Conseil de la Société des Nations par un des Etats riverains, la Maritsa sera déclarée fleuve international et sera soumise au régime des fleuves internationaux prévu par les articles 232 à 338 du Traité de Paix conclu avec l'Allemagne le 28 juin 1919.

Clauses reconnaissant à certains Etats l'usage de certains ports.

ART. 349 (1er alinéa). — En vue d'assurer à la Turquie le libre accès à la mer Méditerranée et à la mer Egée, la liberté de transit lui est reconnue sur les territoires et dans les ports détachés de la Turquie.

ART. 350 (1er alinéa). — Dans le port de Smyrne, il sera donné à bail à la Turquie, à perpétuité si un terme n'est pas fixé par la Société des Nations, un espace qui sera placé sous le régime général des zones franches prévues aux articles 341 à 344 et qui sera affecté au transit direct des marchandises en provenance ou à destination de cet Etat.

ART. 351. — Le libre accès à la mer Noire par le Port de Batoum est accordé à la Géorgie, à l'Azerbeidjan et à la Perse comme à l'Arménie. Ce droit d'accès sera exercé dans les conditions prévues à l'article 349.

ART. 352. (1er alinéa). — Sous réserve de la décision prévue à l'article 89, Partie III (clauses Politiques), le libre accès à la mer Noire par le port de Trébizonde est accordé à l'Arménie, le droit d'accès sera exercé dans les conditions prévues à l'article 349.

CHEMINS DE FER

Clauses relatives aux transports internationaux.

ART. 355 (1er alinéa). — Sous réserve des droits des sociétés concessionnaires, la Turquie sera tenue de coopérer à l'établissement des services avec billets directs pour les voyageurs et leurs bagages, qui lui seront demandés par une ou plusieurs des Puissances alliées pour assurer, par chemin de fer, les relations de ces Puissances entre elles ou avec tous les autres pays, en transit à travers le territoire ottoman ; la Turquie devra notamment recevoir, à cet effet, les trains et les voitures en provenance des territoires des Puissances alliées et les acheminer avec une célérité moins égale à celle de ses meilleurs trains à longs parcours sur les mêmes lignes. En aucun cas, les prix applicables à ces services directs ne seront supérieurs aux prix perçus, sur le même parcours pour les services intérieurs ottomans, effectués dans les mêmes conditions de vitesse et de confort.

Transfert de lignes de chemins de fer.

ART. 360. — Le Gouvernement ottoman déclare renoncer à tous droits qu'il pourrait avoir sur le chemin de fer du Hedjaz et accepter tous arrangements émanant des Gouvernements intéressés pour son exploitation, ainsi que pour la répartition des biens dépendant dudit chemin de fer et utilisés pour celui-ci. Dans ces arrangements, la position spéciale du chemin de fer au point de vue religieux, devra être pleinement reconnue et sauvegardée.

ART. 432. — En tout ce qui concerne directement ou indirectement l'application du présent Traité, la Turquie restera engagée à se prêter à toute investigation que le Conseil de la Société des Nations, voyant à la majorité, jugerait nécessaire.

ART. 433. — Les Hautes Parties contractantes sont d'accord pour reconnaître à la Russie, dès qu'elle sera admise comme Membre de la Société des Nations, la faculté d'accéder au présent Traité dans les conditions dont pourront convenir les principales Puissances alliées, et la Russie, et sans préjudice des droits expressément reconnus à celle-ci en vertu du présent Traité.



LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

A TRAVERS LES REVUES

LA SITUATION EN CILICIE

M. *Louis Jalabert*, dans *les Etudes* du 5-20 juin, relate l'évacuation de Marache, par les troupes françaises. Cette défaite a été suivie d'une série d'actions de moindre importance, mais qui toutes marquent l'affaiblissement du prestige français en Orient.

Les attaques réitérées de nos forts excentriques proviennent de ce que nous n'avons pas su donner, dès le début de l'occupation, une suffisante impression de force et de décision.

En laissant l'occupation anglaise se prolonger, nous avons favorisé le développement du mouvement chérifien, et grande a été notre imprudence de ne point désarmer les débris des troupes ottomanes qui se réfugiaient en Cilicie. Sur ce dernier point, la France n'est point responsable, car elle n'a pas été invitée à formuler ses exigences, lors de la rédaction des conditions de l'armistice imposé aux Turcs, le 30 octobre 1918.

De la situation créée, seule la France supporte les conséquences, et malheureusement elle ne s'est pas montrée à la hauteur de sa tâche, ses gouvernants sont indécis parfois même inconscients. Ce n'est que par une réaction rapide, énergique, que la France peut rétablir en Cilicie son prestige ébranlé.



LE JAPON DANS LE PACIFIQUE

L'Allemagne avait étendu son domaine colonial dans les îles du Pacifique et occupait la Nouvelle Guinée et l'archipel Bismarck, les îles Samoas et les îles du groupe micronésien. Elle y avait établi des bases navales, des stations radiotélégraphiques et avait presque réussi à monopoliser le commerce polynésien, rappelle M. *Félicien Challaye*, dans la *Revue du Mois* (10 mai-juin).

Ces îles présentent, non seulement un intérêt économique, mais surtout elles sont, ou peuvent devenir d'utiles escales entre le Japon, la Chine, l'Amérique et l'Australasie. L'ouverture du canal de Panama a accru leur importance.

Dès son entrée en guerre, le Japon occupa les possessions allemandes du Pacifique. A l'exception de Yap, il administre actuellement toutes les îles qu'il a conquises.

Du côté américain comme du côté anglais, le Japon rencontre une vive opposition pour l'occupation des anciennes colonies allemandes. Des accords anglo-japonais et franco-japonais attribuent au Japon les îles du Nord de l'Equateur. Les Etats-Unis réclament Yap où touche le câble germano-hollandais de Mendano à San Francisco ce qui leur permettra le contrôle de toutes les lignes du Pacifique.

Le Traité de Versailles n'a pas encore fixé la répartition des colonies allemandes entre les Alliés.

L'IMPOSTURE WILSONIENNE

Dans la *Revue Universelle* du 15 juin, un Américain W. Morton Fullerton, laisse éclater son indignation sur la façon dont l'Europe et la France en particulier ont été dupées par le président Wilson.

Wilson ne voulait point que l'Amérique coopéra à la guerre, il refusait d'entendre les appels de ses concitoyens réclamant une alliance avec la France, capable d'effrayer l'Allemagne, il rêvait d'être « l'arbitre de la Paix » et confondait sur un même plan les problèmes divers qui agitaient le monde.

L'Europe n'a point eu connaissance des discours où Wilson en appelait à l'égoïsme et à l'intérêt des Américains et :

« La France s'est trompée de très bonne foi en prenant le président des Etats-Unis « pour le seul porte-parole et vrai représentant du peuple américain. »

Mais la Nation ne s'est point associée à la politique du président, le refus du Sénat à adopter le traité de paix préparé par Wilson, et le mouvement qui agite les Etats-Unis en sont le témoignage.

M. D.



A TRAVERS LES LIVRES

L'ESTHONIE, par M. Martna (1)

Les jeunes républiques qui viennent de naître sur les rives de la Baltique, sont encore mal connues du public français. Le livre de M. Martna vient donc heureusement combler une lacune en nous décrivant l'Esthonie, les Esthoniens et la question esthonienne. L'auteur, après une description géographique du pays passe en revue les origines du peuple esthonien, dont la persécution par les Allemands envahisseurs remonte au XIIe siècle et c'est une histoire sanglante que celle de ce peuple qui lutta sept siècles durant pour conquérir l'indépendance qu'il vient enfin d'obtenir.

M. Martna donne en plusieurs chapitres un excellent aperçu des conditions économiques du pays, des coutumes curieuses qui régissent la propriété foncière et la vie agraire, ce qui permet au lecteur de se rendre compte des possibilités d'avenir de ce pays fertile et dont la population presque totalement agricole, est particulièrement laborieuse.

Enfin, les dernières pages sont consacrées à la lutte contre l'Allemand, aussi brutal en 1917, que son ancêtre, l'envahisseur du XIIIe siècle. Puis, c'est l'organisation de la Défense nationale, la proclamation de l'Indépendance et la lutte contre les bolchevicks. En résumé, c'est un morceau intéressant de cette histoire si complexe de la Grande Guerre : fragment heureux où luit l'aurore d'une liberté naissante.



LA GUERRE VUE D'EN BAS ET D'EN HAUT
par Abel Ferry (2)

C'est avec respect qu'on ouvre cette œuvre d'un homme bravement tombé à son poste, en accomplissant avec simplicité son devoir. Au frontispice, comme au seuil d'un temple, on s'incline devant cette dédicace lapidaire : « *A mes hommes morts à mon commandement.* » Et c'est ensuite cette préface, écrite quinze jours avant sa mort, que la Presse quotidienne a publiée, et dont il faudrait citer toutes les phrases. Détachons celles-ci dont l'esprit éclaire le livre : « La double leçon du champ de bataille et du « Conseil des Ministres m'a, dès les premiers mois « de la guerre, enseigné la nécessité du contrôle par- « lementaire.

« Toute ma conduite dans la guerre a été détermi- « née par ce double spectacle : dans la tranchée, des « morts inutiles, à Paris, pas de gouvernement. »

(1) Armand Colin, éditeur.

(2) Bernard Grasset, éditeur.

Fidèle à ce principe, Abel Ferry n'a cessé de combattre pour que le Parlement exerce sa mission de contrôle aux armées. On sait combien la lutte fut ardente, et l'on en trouve de nouvelles preuves dans les discours, communications et documents réunis par Abel Ferry, notes critiques sur la « guerre d'usure », discours à la tribune, où courageusement, en 1916, il accusa le haut commandement de défaillance et le gouvernement de faiblesse. « Allez donc dire, s'écriait- « il alors, aux 600.000 fantassins qui depuis trois « mois ont passé dans les tranchées sans abri, de « Verdun, que vous avez su et que vous n'avez pas agi! »

C'est pour que le Gouvernement et le Parlement sachent qu'Abel Ferry inlassablement enquête et rapporte sur « l'organisation du front », sur les effectifs des armées belligérantes, l'offensive de 1917, l'affaire du Chemin des Dames.

Et c'est en accomplissant une nouvelle mission, qu'Abel Ferry est mort au front, quinze jours après avoir écrit la superbe préface qui ouvre ce livre, mais aussi, le chapitre qui le termine, et dont nous voulons citer la dernière exclamation : « Le moral « français a atteint un degré d'exaltation inouï; le « mois dernier, les permissionnaires de Parnay trou- « vaient leur permission trop longue. Ils repartaient « au front comme on va au bonheur.

« Je crois maintenant à la défaite définitive de l'Allemagne en 1919. »

Ce dernier feuillet est daté du 6 septembre 1918 ; le 15, Abel Ferry était blessé à mort au cours de l'attaque du Vauxaillon.



La guerre vue d'en bas et d'en haut, est une œuvre qui sera par le fond même des sujets traités, d'un précieux enseignement. Bien des faits encore mal définis, trouvent là leur lumière définitive. C'est aussi une œuvre de haute moralité en ce qu'elle montre comment le courage militaire de son auteur s'appuyait sur un haut courage civique. Et ceci n'est pas chose commune.



LE BILAN DU BOLCHEVISME RUSSE
par Dimitry Gavronski
et LE RÉGIME SOVIETISTE par Marc Vichniac (3)

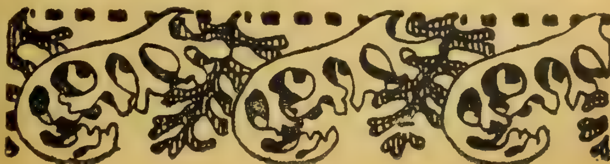
MM. Dimitry Gavronski et Marc Vichniac sont tous deux membres du Parti socialiste révolutionnaire russe, et par conséquent, ennemis du bolchevisme, dont, avec activité, ils contrebattent, en France, la prodigieuse propagande.

Tandis que dans sa brochure, intitulée *le Régime soviétiste*, M. Marc Vichniac démonte pièce à pièce la constitution des soviets et, juridiquement, démontre qu'elle est « la négation de la démocratie ; M. Dimitry Gavronsky tente d'établir le bilan du bolchevisme russe, d'après des documents authentiques. »

Encore que l'une et l'autre de ces démonstrations aient été tentées à bien des reprises depuis deux ans, les auteurs n'apportent dans leurs œuvres nouvelles aucune révélation, aucun argument qui ne soient connus de longue date et n'aient été redits cent fois. Ce n'est cependant pas là une critique absolue de ces brochures : il est des choses qu'il ne faut jamais se lasser de répéter avec insistance, afin d'arriver à convaincre le public de leur véracité.

M. D.

(3) Imprimerie *Union*, boulevard St-Jacques, 46.



Dernières Publications

LES LIVRES

Histoire. — Politique extérieure :

Les leçons militaires de la guerre, par le commandant Baptiste Bouvard ; préface du maréchal Pétain. (*Masson.*)

De moins cinq a la délivrance (*Nov.* 1917-14 *Juil.* 1919) par Louis Piérard. (*Crès.*)

La guerre vue d'en bas et d'en haut, par Abel Ferry. (*Grasset.*)

Marine et guerre navale, par le capitaine de frégate J. Vaschalde. (*Masson.*)

Dupleix et l'Inde française (1722-1741), par Alfred Martineau. (*Champion.*)

L'Esthonie, les Esthoniens et la question esthonienne, par Martna. (*Armand Colin.*)

Terrorisme et Communisme, par Karl Kautsky, traduit par Mme N. Stchoupak. (*Povolozky et Cie.*)

Les conséquences économiques de la paix, par John Maynard Keynes. (*Nouvelle Revue Française.*)

La guerre vue d'en bas et d'en haut, par Abel Ferry. (*Grasset.*)

Reims dévastée, par Paul Adam. (*Alcan.*)

Le régime soviétique, Etude juridique et politique, par Marc Vichniac. (*Imprimerie Union.*)

Le bilan du Bolchevisme, d'après les documents, par Dimitry Gavronsky. (*Imprimerie Union.*)

La guerre civile en Finlande (Janvier-avril 1918), par P.-G. La Chesnais. (*Bossard.*)

Art, Philosophie et Litterature :

Un cœur vierge, par Eugène Montfort. (*Flammarion.*)

Le quatuor en fa dièse. Pièce en 5 actes, par Gabriel Marcel. (*Cadet.*)

Le seuil invisible, par Gabriel Marcel. (*Grasset.*)

Etudes sur Eugène Montfort, par Georges Le Cardonnel et Pierre Lièvre. (*Bibliothèque des Marges.*)

Tour d'horizon. Dessins de Raoul Dufy, par Marcel Willard. (*Au sans Pareil.*)

Œuvres choisies. Traduction et introduction, par Henri Collet, par Cerventès. (*Armand Colin.*)

Cromedeyre le Vieil, par Jules Romains (*Nouvelle Revue Française.*)

Fond de Cantine, par Pierre Drieu La Rochelle. (*Nouvelle Revue Française.*)

Proudhon et notre temps, par Augé Laribé, Berthod, Bouglé, Guy-Grand, Harmel, R. Picard, W. Oualid, G. Piron, J.-L. Puech. Préface de C. Bouglé, Professeur à la Sorbonne. (*Editions et Librairie.*)

Ménéthès le Thébain, par Maurice Huet. (*Librairie des Lettres.*)

Les Lévriers, par Léo Loups. (*Messein.*)

Des brises qui venaient de Paros, par Roger de Nereys. (*Messein.*)

La femme assise, par Guillaume Apollinaire. (*Nouvelle Revue Française.*)

Questions économiques et sociales :

Problèmes internationaux économiques et financiers, par G. Vissering. (*Giard et Brière.*)

L'industrie française ; l'œuvre d'hier, l'effort de demain, par Léon Guillet et Jean Durand. (*Masson.*)

L'aéronautique ; Hier ; Demain, par le commandant Orthlieb ; préface du commandant Wateau. (*Masson.*)

La force majeure dans les contrats civils et commerciaux et dans les marchés administratifs, par R. Dufourmantelle. (*Giard et Brière.*)

Le registre du commerce, par G. Cendrier (*Giard et Brière.*)

Problèmes financiers :

Premiers éléments de la science des finances, par Luigi Cossa, traduit par T.-A. Bonnet. (*Giard et Brière*).

Le papier-monnaie, par Subercaseaux. (*Giard et Brière.*)

Remèdes a notre état financier, par G. Lachapelle. (*La France Nouvelle, Mai* 1920.)

Politique financière, examen des résultats des emprunts, par Lemery. (*Commerce et Industrie,* 27 *Mai.*)

LES REVUES

Questions économiques et sociales :

La nouvelle Hongrie : ce qu'elle représente en valeurs, par Fernand Maurette. (*La Revue du Mois, Mai-Juin.*)

Le relèvement de notre marine marchande, par Georges Claude. (*L'Opinion,* 12 *Juin.*)

La question du pain : que nous apportera la nouvelle récolte, par T. M. Laurin. (*Information ouvrière et sociale,* 17 *Juin.*)

Socialisme et syndicalisme : le parti socialiste et la C. G. T. sont-ils d'accord ? par Stéphen Valot (*Progrès Civique,* 12 *Juin.*)

Syndicalisme et démocratie, par Th. Ruyssen. (*Cahiers des Droits de l'Homme,* 5 *Juin.*)

L'Orientation nouvelle de l'agriculture, par André de Marcillac. (*La France Nouvelle, Mai* 1920.)

Le traité de paix et les exportations, par Lucien Chassaigne. (*Exportateur français,* 10 *Juin.*)

La réorganisation de l'agriculture française, par Charles Leboucq. (*Economiste parlementaire,* 27 *Mai.*)

Problèmes financières :

La politique du blé et le change, par G. de Fonbonne. (*Moniteur des Capitalistes,* 18 *Juin.*)

Les nouveaux impots et l'agriculture, par Jean Philip. (*Le Parlement et l'Opinion,* 15 *Juin.*)

Le prélèvement sur le capital, par Maurice Colrat. (*L'Opinion,* 12 *Juin.*)

La crise de la trésorerie française, par Pierre Thirion (*Revue Universelle,* 15 *Juin.*)

Les Revues Littéraires.

Sur Jules Lemaitre, par Henry Bordeaux. (*La Revue Bleue,* 5 *Juin.*)

Le Passé (roman), par Henry Barrière. (*Le Monde Nouveau,* 20 *Mai.*)

Sur un système des Beaux-Arts, par Michel Arnauld (*La Nouvelle Revue Française,* 1er *Juin.*)

Le nègre Léonard et maître Jean Mullui (roman), par Pierre Mac-Orlan. (*La Nouvelle Revue Française,* 1er *Juin.*)

Le triomphe de Shakespeare, par Henry Bidou. (*La Revue Critique des Idées et des Livres,* 10 *Juin.*)

La sérénité d'Orphée (poèmes), par Fernand Divoire. (*La Revue Critique des Idées et des Livres,* 10 *Juin.*)

Le gagnant du prix Stendhal, par Gaston Chéran. (*L'Opinion,* 5 *Juin.*)

Les débuts de Jules Lemaitre, par Maurice Henriet. (*Mercure de France,* 1er *Juin.*)

Quelques considérations sur Emile Zola, par A. Baillot. (*La Revue Mondiale,* 1er *Juin.*)

Talleyrand écrivain, par Eugène Welvert. (*La Nouvelle Revue,* 1er *Juin.*)

Baudelaire et l'amour, par Gonzague de Reynold. (*La Revue Romande,* 1er *Juin.*)

Un apostolat (roman), par A. T'Sterstevens. (*Revue de Paris,* 1er *Juin.*)

Économie et Finances

LES RESSOURCES PUBLIQUES

L'IMPOT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET LES FINANCES LOCALES

UN LITIGE ENTRE LES DEUX CHAMBRES. — LA SITUATION FINANCIÈRE DES BUDGETS LOCAUX. — DÉPENSES ET RECETTES. — UN SECOURS INATTENDU. — L'IMPOT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES : SON MONTANT. — LA RÉPARTITION ; SON RENDEMENT ; SES EFFETS.

On pouvait espérer que les concessions faites par la Chambre au Sénat allaient apaiser le litige financier entre les deux Assemblées. Ce litige portait essentiellement sur la taxe sur le chiffre d'affaires. Il se posait dans les termes suivants : La Chambre avait adopté un taux d'impôt qui s'élevait en principe à un pour cent sur toutes les transactions commerciales, abstraction faite des autres formes de cet impôt : impôt sur les consommations, impôt sur le luxe, etc... Le Sénat avait majoré ce taux en le portant à 1,50 %. Les raisons économiques invoquées pour justifier ce relèvement ne manquaient pas d'une certaine logique. Nous les avons rappelées en leur temps. Le principal consistait à dire que le taux de 1,50 % ne majorerait pas les ventes finales d'une somme correspondant au prélèvement final multiplié par le nombre des transactions antérieures. Nous avons chiffré la portée de cet argument. Mais la Chambre, soucieuse de ses prérogatives financières, a rappelé avec discrétion et fermeté que ce relèvement de tarif de l'impôt équivaut à une véritable création d'impôt, à une initiative financière que les textes constitutionnels contestent à la Haute Assemblée. Elle a donc eu à cœur de rétablir un tarif primitif de 1 %. Elle se borna, — et l'innovation est d'importance, — à décider que, désormais, les finances d'Etat ne seraient pas seules à bénéficier de cette nouvelle ressource de l'arsenal fiscal, mais que les budgets locaux en auraient leur part.

La situation des départements et des communes est en effet lamentable. Non seulement ils ont eu à souffrir de la crise de renchérissement qui a atteint tout le monde, mais encore les dépenses mises à leur charge par une législation sociale généreuse, mais insuffisamment soucieuse des ressources, atteignent à l'heure actuelle des totaux énormes ; dépenses d'assistance aux vieillards, aux orphelins, aux femmes enceintes ; dépenses scolaires, dépenses de voirie, dépenses d'hospitalisation, pour ne rien dire du problème des habitations à bon marché dont on parle souvent sans faire grand'chose pour le résoudre. Les chiffres actuels font défaut pour évaluer cet effort. A la veille de la guerre, les départements équilibraient leur budget sans recourir ou presque à l'emprunt. 563 millions de recettes environ, 559 millions de dépenses, une dette totale de 1.153.201.000 contre une dette de 500 millions environ en 1900, telle était leur situation. Les communes avaient vu leurs dépenses grossir beaucoup plus. Elles étaient passées de 768 millions en 1900 à 1.093 millions en 1914, tandis que leurs recettes augmentaient de 794 millions à 1.128 et que leur dette s'élevait de 3.881 millions à 4.892 soit un accroissement de plus de un milliard en quinze ans. Or, pendant la guerre, les recettes des départements et des communes sont demeurées à peu près constantes tandis que leurs dépenses ont été multipliées par trois ou par quatre coefficient normal de l'augmentation du prix de toute chose : matériaux et main-d'œuvre notamment. Le résultat c'est : ou le déséquilibre financier, cas le plus fréquent, ou l'abandon de travaux de réfection ou de construction d'écoles de tramways et l'organisation d'œuvres scolaires. L'effort social de nos municipalités encore bien faible à côté de celui des pays anglo-saxons ou germaniques ou même latins comme l'Italie, se trouve encore enrayé par une question financière, à l'heure où la guerre a démontré dans le domaine de l'alimentation et du ravitaillement le rôle bienfaisant qu'elles pouvaient jouer.



Sur ces points, tout le monde est d'accord et la nécessité de venir au secours des départements et municipalités obérées, n'est pas discutée. Reste la manière de les assister. On sait que nos budgets locaux ont leurs ressources calquées sur celles de l'Etat. En général, c'est par voie de centimes additionnels ou contributions d'Etat qu'ils assurent leurs recettes. Ce système n'est pas sans défaut. Il a été maintes fois critiqué et rapproché d'autres méthodes en vigueur dans les pays étrangers, systèmes de subvention d'Etat comme en Angleterre, ou système d'impôts particuliers comme en Allemagne. Quoi qu'il en soit, — et sans rentrer aujourd'hui dans le détail de cette question théorique, liée chez nous à la réforme de notre régime fiscal, et qui maintient en vigueur, les quatre vieilles contributions dans les budgets départementaux et communaux, les communes ont besoin, et tout de suite, de ressources nouvelles et importantes.

Brusquement, la semaine dernière, l'idée est née de les leur assurer à l'aide d'un prélèvement sur le rendement de l'impôt sur le chiffre d'affaires, ou d'une addition à cet impôt qui leur serait exclusivement consacré. Cette idée, lancée par M. Cels dans le « Matin », a immédiatement pris corps et a fait l'objet d'une proposition émanant du groupe des maires de la Chambre des Députés, réunissant dans une entente peu commune les membres des partis les plus divers, depuis la droite jusqu'à l'extrême gauche.



Trois systèmes se sont trouvés en présence, quant au montant des ressources, comme aussi trois méthodes ont été préconisées pour la répartition de ces ressources.

Un premier système simple consiste à maintenir, purement et simplement, le taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires, soit 1 % et à prévoir un prélèvement, en dedans, au profit des communes. Ce système a l'appui de ceux qui soutiennent que le taux de 1 % sur le chiffre d'affaires est déjà suffisant et que son augmentation risquerait de faire succomber l'industrie et le commerce français sous le poids de la concurrence étrangère. Déjà, on sent poindre chez les défenseurs d'autrefois de la taxe sur le chiffre d'affaires, la crainte que la répercussion sur le consommateur ne soit plus aussi facile. M. Artaud, Président de la Chambre de Commerce de Marseille et Député, n'hésite pas à soutenir qu'il y a un abîme entre la conception que les Chambres de Commerce et les Syndicats se faisaient de l'impôt sur le chiffre

d'affaires, et celle qui est sortie des délibérations du Parlement. A la vérité, la vague de baisse dont on parle, et contre laquelle essaient de résister certains industriels trop heureux du monopole dont ils sont investis, n'est pas étrangère à ce revirement d'opinion.

Le second système est plus rigoureux. C'est celui de M. Cels. Il tend à remplacer le chiffre de 1 % par le chiffre de 1,25 %, sauf à prélever sur le produit global de cet impôt, 10 % au profit des communes et 5 % au profit des départements.

Enfin, le système transactionnel qui a triomphé, et qui est dû à l'initiative de M. Herriot, est un système plus conforme à la tradition de nos finances locales. Il consiste à ajouter un centime additionnel à l'impôt sur le chiffre d'affaires. Ce centime additionnel étant destiné aux finances locales seules.

Le jeu respectif de ces différents systèmes, au point de vue du rendement financier, serait le suivant :

Le premier dépendrait évidemment du montant du prélèvement opéré. Si on le fixe, comme dans le deuxième système, à 15 % au total, dont 10 pour les communes et 5 pour les départements, ce serait environ 600 millions pour les finances locales que la nouvelle ressource leur apporterait. Dans la deuxième hypothèse, — et à supposer que le relèvement du taux ne détruise pas la matière imposable, — ce serait un total de 750 millions ; enfin, sous le troisième régime, ce serait environ 400 millions de ressources qui viendraient grossir les budgets des communes.



Reste la question importante de la répartition de ces ressources. Ici encore, trois solutions étaient possibles : ou affecter à chaque commune une simple quote-part de l'impôt sur le chiffre d'affaires perçu dans son périmètre, ou constituer un fonds commun et répartir ces ressources entre les communes, au prorata de leur population, ou d'un autre critérium, ou, enfin adopter un système mixte, divisant le produit de l'impôt en deux et le répartissant suivant une méthode tenant des deux précédentes.

Le premier système aurait abouti à des inégalités choquantes. Il eût sacrifié complètement les communes rurales au profit des communes urbaines et en particulier des grandes villes. On ne peut pas dire, en effet, que le chiffre d'affaires réalisé dans une ville comme Paris, comme Lyon, ou comme Marseille, soit uniquement dû à la consommation des habitants mêmes de la ville. Ces localités sont des centres commerciaux importants où l'on vient s'approvisionner de tous les environs. De telle sorte que la prospérité et le chiffre d'affaires de ces agglomérations urbaines sont entretenus et grossis par les communes voisines. En revanche, attribuer à la commune seule le montant de la quote-part sur l'impôt perçu dans son périmètre, eût été privilégier par trop de petites communes ayant l'avantage de posséder sur leur territoire une industrie importante. Le cas de la commune de Noisiel, où est située la fabrique de Chocolat Menier, a été utilement cité. Faire bénéficier cette commune seule d'un centime additionnel sur l'impôt payé par cette fabrique eût été l'avantager par trop, au regard des communes beaucoup plus nombreuses où est consommé le chocolat de cette marque.

D'autre part, affecter le montant de l'impôt exclusivement à un fonds commun, c'eût été désintéresser absolument les communes de leur gestion financière, certaines qu'elles étaient de trouver, dans ce fonds commun, des ressources suffisantes et, en tout cas, c'eût été léser les grandes villes qui, certes, ne sont pas les seules consommatrices des articles vendus sur leur territoire, mais qui en sont néanmoins les principales.

Aussi, les partisans de l'impôt avaient adopté un système assez complexe de répartition mixte de l'impôt affecté aux budgets locaux. La moitié des sommes réservées au profit des communes demeurerait attribuée aux communes dans lesquelles les sommes auraient été recueillies. L'autre moitié formerait un fonds commun, réparti entre toutes les communes de France, proportionnellement à leur population calculée d'après le dernier recensement, sous cette réserve que l'ensemble de cette double répartition ne donnerait pas aux communes une somme supérieure à la totalité des centimes ordinaires. Dans ce dernier cas, les sommes en excédent eussent été réparties entre les autres communes, conformément aux règles précédentes. Pour les départements, la répartition aurait été faite selon la même méthode et elle aurait été opérée tous les trois mois.

La discussion n'a pas permis de faire l'accord sur ce point. Il a été jugé par le mieux était de s'entendre sur le principe, quitte à réserver la question de la répartition à une loi ultérieure, après une étude mûrie. C'est pourquoi le problème se présente aujourd'hui sous cet aspect, à moins que le Sénat ne détruise toute l'économie de ce projet. D'une part, l'Etat bénéficiera de la totalité de l'impôt sur le chiffre d'affaires, quels qu'en soient le taux et la cause. L'impôt sur le chiffre d'affaires n'est en effet pas un impôt simple : il est de 1 % sur l'ensemble des transactions commerciales, gros et détail ; de 3 % sur les consommations dans les établissements de demi-luxe, de 10 % sur les ventes au détail doublées de luxe. Les départements et les communes n'auront droit à un centime additionnel que sur le montant du rendement de la première catégorie. C'est dire que l'impôt de 1 % sera porté à 1,1 %. Le produit des sommes perçues pour les communes et les départements leur seront réparties à raison de 2/3 pour les communes et 1/3 pour les départements, selon les règles fixées, établies par la loi de finances de 1921. Le débat est donc ouvert sur le mode de répartition.

La France s'achemine ainsi, on le voit, sur la trace de l'Angleterre. La législation sociale de ces dernières années a imposé aux budgets locaux des dépenses nombreuses, sans toujours leur fournir les ressources correspondantes. La subvention déguisée, ainsi votée, pourra être utilisée par l'Etat comme un moyen de s'assurer de l'exécution des règles légales touchant l'assistance, l'enseignement, etc... En même temps, comme l'impôt sur le chiffre d'affaires est un impôt sur la consommation, qu'il n'est pas autre chose qu'un système de droit d'octroi généralisé, on pourra trouver dans le relèvement approprié de son taux et dans sa perception plus facile, un moyen de supprimer et de remplacer les droits d'octroi contre lesquels tout le monde s'élève, mais qu'il est impossible de faire disparaître à l'heure actuelle, car ce serait creuser dans les finances communales un vide que leurs ressources actuelles, même accrues par le centime additionnel sur le chiffre d'affaires, ne pourraient combler.

William Oualid.

LES MONNAIES ET LES BANQUES

LA CAPACITE FINANCIERE DES ETATS-UNIS

Malgré que les Etats-Unis se soient retirés avec quelque affectation des affaires européennes, l'Europe continue à penser que la situation économique et financière du Vieux Monde ne pourra être améliorée que par une étroite collaboration du Nouveau qui, d'une manière ou d'une autre, devra forcément se décider à « financer » la reconstruction des pays belligérants.

Mais l'Amérique, toute question de bonne volonté mise à part, est-elle capable matériellement de fournir l'aide qu'on attend d'elle ?

Si l'on en croit M. Otto Kahn, le banquier de New-York bien connu, qui s'est fait interviewer dernièrement à Londres sur cette question d'une si brûlante actualité, les capacités financières du marché américain sont des plus limitées, et il ne faut pas espérer trouver là les énormes ressources de crédit que nécessitent les besoins de l'Europe. Voici les raisons que M. Otto Kahn a fait valoir à l'appui de cette opinion :

D'abord, l'Amérique est un pays encore en plein développement et dont les besoins propres sont incessants et immenses; et il ne faut pas oublier qu'elle a subi pendant la guerre un drainage de capitaux formidables que M. Otto Kahn évalue à 43 milliards de dollars, ce qui est gros même pour un pays aussi riche que les Etats-Unis.

D'autre part, les conditions de reconstitution des disponibilités du marché américain des capitaux ne sont pas des plus favorables et elles sont loin d'être comparables à celles qui existent dans les pays de l'Europe Occidentale. Le petit épargnant dont les ressources constituent un élément d'absorption important pour les titres de crédits sur nos places européennes, forment un facteur minime en Amérique. Les petits épargnants, s'ils ont des fonds disponibles s'efforcent surtout de les investir dans leur affaire pour augmenter leur activité plutôt que de les consacrer à des placements qui, pour eux, ont peu d'attraits. L'épargne américaine, qui d'ailleurs est beaucoup moins répandue que chez nous, ne revêt donc pas la forme liquide qu'elle a d'habitude dans nos pays.

Il y a cependant un certain noyau d'épargnants qui sont disposés à acheter des valeurs mobilières à revenu fixe comme celles qui seraient émises pour faire la vaste opération internationale à laquelle on songe en Europe pour restaurer les pays belligérants. Le noyau peut comprendre quelque 400.000 personnes, sur une population de 110 millions d'habitants, en mettant à part peut-être une assez grande quantité de porteurs d'obligations de guerre qui les ont achetées, pendant les hostilités, sous l'impulsion du patriotisme, mais qui, maintenant, ne seraient pas entraînés à des placements de même nature par le réel désir de rendre service à l'Europe.

Cette masse de 400.000 personnes comprend des gens plutôt aisés, qui auraient d'assez larges disponibilités. Mais il faut tenir compte de deux faits pour apprécier leur position actuelle et leur état d'esprit :

Il existe actuellement aux Etats-Unis un impôt fédéral sur le revenu qui est très lourd, allant de 4 % sur les petits revenus à 73 % sur les gros, ce qui réduit déjà beaucoup la masse des revenus disponibles. Toutefois, cette imposition si dure est tempérée par le fait que toutes les obligations d'Etat ou municipales, les obligations fédérales et les obligations foncières nationales sont entièrement libres d'impôts, à l'exception des seuls droits successoraux. Il y a actuellement $ 14 milliards environ de titres de cette nature, et il y en a de nombreuses émissions encore aujourd'hui. Par conséquent, ces titres purement américains ont un attrait irrésistible pour les épargnants qui, pour trouver les mêmes avantages dans des titres étrangers soumis à l'impôt, devraient se voir offrir des intérêts de 12 à 15 %.

M. Otto Kahn en conclue que la concurrence est impossible pour les titres étrangers non exempts d'impôts — ce qui est bien certain, mais ce qui amènerait d'ailleurs simplement à la conclusion que, le jour où les Etats-Unis voudront vraiment aider l'Europe, ils devront concéder aux titres émis dans ce but, les mêmes avantages qu'aux valeurs américaines à revenu fixe.



CHRONIQUE DES CHANGES

De même que la première conférence de Hythe, le mois dernier, avait entraîné un décrochement des changes, de même les conversations nouvelles de Hythe et le Boulogne ont produit une action assez sérieuse sur le cours des devises. La baisse des changes étrangers a repris : la *livre sterling* cotait hier 48,87, le *dollar* 12,11 1/2, la *peseta* 2.04 1/2, le *franc suisse* 2,22, le *florin* 4,40.

Le marché reste cependant un peu nerveux et indécis, et non sans raison, car on ne peut pas encore bien exactement voir quels seront les résultats pratiques de la conférence de Boulogne. N'oublions pas que cette conférence ne pouvait aboutir qu'à un accord interallié préparatoire aux mesures financières positions qui, ultérieurement pourraient être arrêtées à Vauxelles et à Spa avec l'Allemagne, et qui, elles-mêmes nécessiteraient ensuite la collaboration pratique des Etats-Unis et des marchés neutres pour aboutir à quelque chose de palpable.

Or, entre Alliés même, l'accord ne paraît pas encore arrêté. Il est manifeste que les deux solutions, l'anglaise et la française, c'est-à-dire celle du forfait et celle des indemnités extensibles, se sont opposées une fois de plus. Et, une fois de plus aussi, il est permis de constater que l'on a fini par aboutir à une solution intermédiaire, c'est-à-dire à une cote mal taillée.

D'après les communications qui ont été faites à la presse, on a décidé en effet, semble-t-il, que, en principe, les indemnités allemandes seraient constituées par le versement de 37 annuités de 3 milliards, représentant donc 111 milliards. Cela, c'est le principe du forfait. Bien. Mais, tout aussitôt, on ajoute que si l'Allemagne se relève au point de vue économique, un supplément pourra être ajouté à ces annuités, qui ne représentent qu'un minimum, et que ce supplément sera déterminé par la Commission des Réparations. Dès lors, ce n'est plus le principe du forfait. C'est encore, par le moyen de ces annuités extensibles, le système que l'on peut qualifier de système français ou de système du traité, et que cela ne nous empêche pas de trouver détestable. Tant qu'on ne sera pas décidé à en finir avec l'idée d'indemnités revisables et indéterminées, on ne pourra aboutir à rien d'autre qu'à décourager l'Allemagne de toute collaboration loyale et qu'à laisser les portes ouvertes à des discussions toujours renaissantes tant entre l'Allemagne et nous qu'entre les Alliés eux-mêmes.

Le dernier mot est loin d'être dit, du reste, et quant à nous, nous sommes persuadés que la thèse du forfait finira par l'emporter, de gré ou de force.

Un point plus intéressant qui paraît résulter des

conversations de Boulogne et qui est de nature à légitimer en partie les tendances plus favorables de nos changes, est celui relatif à la liaison de la question des indemnités et de celle de nos emprunts vis à vis de l'Angleterre. Les grands espoirs que l'on avait eus après la première conférence de Hythe, avaient été assez brutalement dissipés par M. Bonar Law et par M. Arthur Chamberlain. Il semble pourtant cette fois que M. François Marsal ait réussi à obtenir quelques résultats en obtenant des reports avantageux de l'Angleterre en ce qui concerne le paiement de nos emprunts à son égard, à condition que nous assurions le remboursement exact des emprunts franco-anglais en Amérique par le prélèvement des sommes qu'ils nécessitent sur les premières sommes que nous toucherons du chef de nos indemnités allemandes. Le bénéfice de l'Angleterre serait d'assurer par là un relèvement rapide de la livre par rapport au dollar, ce à quoi elle tient par-dessus tout.

En somme, il y a encore beaucoup de projets et peu de réalités. On espère aboutir à quelque chose parce que tout le monde a le sentiment qu'il est de l'intérêt de chacun d'aboutir. Le marché ne fait encore qu'escompter cet espoir et ces possibilités. C'est dire que sa tendance, tout en ayant quelques fondements, a encore besoin d'être confirmée et étayée par des faits.

Plus solides peut-être sont, en ce moment, les perspectives que nous apportent des délégués des banques américaines qui arrivent, dit-on, à Paris, avec le mandat formel d'organiser un vaste système de crédits commerciaux destinés à permettre la reprise des affaires d'exportations américaines qui sont si fort touchées en ce moment et qui, par leur ralentissement, pèsent beaucoup sur la situation économique des Etats-Unis.

Léon POLIER.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

On craignait un peu que le règlement de comptes suivant la liquidation de quinzaine n'entraînât quelques liquidations forcées et, par suite ne pesât fâcheusement sur les cours. Il n'en a rien été. Le volume des positions à cette liquidation était, il est vrai, très faible, quasi nul, ce qui, plus que l'abondance des capitaux suffit à expliquer le bon marché de l'argent qui s'est employé en reports.

En dépit de la nouvelle détente des devises étrangères, le marché a manifesté, cette semaine, de meilleures dispositions. Avons-nous enfin touché le fond de la baisse? C'est possible, encore que la reprise soit de trop fraîche date et insuffisamment caractérisée pour permettre de se prononcer nettement. Il existe désormais indéniablement un découvert assez important qui constituerait un sérieux élément de hausse — du moins en coulisse, qui, seule, subit l'influence directe du terme — dans le cas où les vendeurs pourraient avoir à redouter l'accentuation de la reprise. Mais, étant donnée l'atonie désespérante du marché, ce raffermissement n'est, jusqu'ici qu'un trompe-l'œil. Les affaires traitées demeurent insignifiantes et le revirement des derniers jours n'a pas été amené par la venue en plus grand nombre des acheteurs, mais bien par la réserve toute nouvelle des vendeurs, qui semblent maintenant libres de limiter leurs opérations à la stricte mesure de leurs besoins présents.

Ceci permet d'espérer que la période des réalisations forcées est définitivement close. Une période d'achats forcés pourrait bien lui succéder, ces jours-ci, qui d'ailleurs ne nous paraît pas devoir être vraiment importante, la plupart des acheteurs récalcitrants ayant sans nul doute mis à profit les bas cours cotés les semaines précédentes pour se couvrir. Quant à ceux à qui le krach n'aurait pas laissé de ressources suffisantes pour profiter de ces occasions royales, ils devront consentir, en vue de financer leurs achats de liquidation à des ventes qui contrebalanceront ces derniers et en annuleront l'effet.

Il semble peu probable qu'une sensible amélioration d'ensemble puisse être envisagée avant un certain temps. Nous entrons dans la période où, d'habitude, la vie boursière s'engourdit, règle qui souffre parfois — l'an dernier, par exemple — des exceptions. Mais, autant qu'il est possible de discerner nettement les tendances d'un marché aussi profondément troublé, les positions spéculatives paraissent favoriser plutôt la hausse que la baisse, et les capitalistes désireux de se porter acheteurs et que seule retient la crainte de manquer, par trop de précipitation, des cours plus favorables encore, ne sauraient sans imprudence tarder d'avantage. — Nous conseillerons seulement, tant aux vendeurs qu'aux acheteurs, de ne passer que de faibles ordres à la fois sur chaque valeur et de limiter le prix, l'état du marché ne permettant pas d'opération de quelque importance sans un décalage des cours.



Les Marchés de Paris

FONDS D'ETAT

Les modalités possibles du futur emprunt français dont l'émission n'aura cependant lieu qu'à l'automne sont l'objet des conversations des boursiers et de maintes informations sensationnelles de la part de la presse financière. Bien que le Ministre des Finances ait pris le soin d'opposer un démenti formel à ces informations et de déclarer que rien n'était encore arrêté, il n'est pas de jour où l'on n'annonce les différents types à l'étude. Ces commentaires par anticipation ne sont pas dénués d'intérêt. Ils donnent de précieuses indications sur les préférences du public et on ne saurait négliger d'en faire état sans s'exposer à une nouvelle déception qui, dans les circonstances présentes serait particulièrement grave. Presque tous les commentateurs sont d'accord pour prôner non pas un type unique, mais plusieurs types émis concurremment et s'adressant à des catégories différentes d'acheteurs ; un emprunt à rendement modeste, mais exempt de tout impôt, impôt global sur le revenu compris ; et un emprunt qui tiendrait un compte plus exact du prix élevé de l'argent par lequel l'Etat se procurerait des ressources aux mêmes conditions que les grandes compagnies et sociétés industrielles. Cette variété paraît bien être en effet la condition indispensable à une complète réussite de ce nouvel et important appel au crédit.

Les Fonds d'Etat français sont calmes et, en général, à des cours un peu inférieurs à ceux de la semaine précédente : le 3 % à 57,50, après détachement de son coupon trimestriel le 16 juin ; le 4 % 1917 à 71 et le 4 % 1918 à 71,70 ; seul le 5 % 1920 à 101,55 pour le libéré et 101,70, pour le non libéré est en léger progrès.

L'obligation 5 % du Crédit National est inchangée à 495. L'émission de la deuxième série doit se clore le 26 courant.

Les Fonds d'Etat étrangers peu activement traités sont en recul, subissant le contrecoup de la détente des changes. Signalons par contre une amélioration des Fonds Mexicains à 82,50 sur l'annonce de la convocation par le nouveau gouvernement d'une réunion de banquiers, en vue d'arrêter, d'accord avec eux les meilleurs moyens de rétablir sur une base solide le crédit du pays. On estime que 250 millions de piastres seront nécessaires pour régler les intérêts dus.

Fonds Russes mieux tenus, sur l'annonce que les problèmes de l'Europe de l'Est seront traités à fond, à Boulogne.

Fonds Japonais faibles. Le 4 % 1905 doit détacher son coupon en juillet. Le 4 % 1910 dont le coupon est payable en yens est déprécié à 91, cours d'achat avantageux, étant donnée la prime du change.

BANQUES

Banque de France. — Au bilan hebdomadaire, diminution pour 300 millions du poste ; avances à l'Etat et pour 314 millions des billets en circulation qui sont ramenés à 37.843 millions. L'action s'alourdit à 5.750.

Les Etablissements de crédit, comme l'ensemble de la Cote, après avoir fait preuve de faiblesse en débutant se raffermissent sensiblement par la suite : **Crédit Lyonnais** à 1.640 après 1.620, le **Comptoir D'Escompte** sans changement important à 1.040.

Crédit Industriel et commercial. — En dépit de l'amélioration sensible des bénéfices, qui atteignent pour les 5 premiers mois de l'exercice en cours, 2.300.000 francs, en plus-value de 600.000 francs sur les bénéfices d la périod correspondante de 1919, les actions de cette Société restent sans changement aux environs de 750.

Crédit mobilier. — Cette banque se propose d'élever à nouveau son capital jusqu'à 200 millions. L'autorisation de cette opération sera demandée à l'Assemblée même, chargée de vérifier la sincérité de l'augmentation récente de capital.

Française pour le commerce et l'industrie. — L'action se négocie à 305, ex-droit à la souscription des 160.000 actions nouvelles qui doit se terminer le 26 juin. Cette Banque dont l'activité sociale s'est portée toujours de préférence dans les pays du Levant, vient de créer une filiale la « Banque Française pour les Pays d'Orient » destinée à opérer surtout en Turquie.

Société générale Alsacienne de Banque. — Les titres ont légèrement fléchi à 695, l'action de 500 fr., 1.720 ; celle de 1.250, et 2.025, celle de 1.500. A l'Assemblée extraordinaire du 6 juillet, sera proposée une nouvelle augmentation de capital.

Dans les Banques étrangères, il faut signaler surtout le recul de la **Banque Impériale ottomane** à 695, après 730, sous l'influence de la situation troublée en Asie et des difficultés qui sont à redouter dans l'application du futur traité Turc.

CHEMINS DE FER ET TRANSPORTS

Peu de changement à signaler pour les actions de chemins de fer français. Les progrès réalisés la semaine précédente ne se sont pas poursuivis et ce marché de tout temps peu actif se contente de consolider. Le Marché des obligations un peu plus vivant, reste dans la même tendance.

On espère qu'une fois terminé le vote du budget, la mise en discussion du futur régime des Chemins de fer sera abordée immédiatement. Celui que le monde de la Bourse envisage avec le plus de faveur est sans contredit le projet gouvernemental. Quant au projet Loucheur, la sous commission des travaux publics n'en aurait, paraît-il, retenu que l'idée d'une Compagnie fermière.

Le Préfet de la Seine a fait connaître ses projets quant au rachat des Compagnies de transport en commun, qui serait effectué en 30 annuités. D'après ces projets, les Compagnies garderaient à leur disposition la totalité de leur actif disponible et une partie même de leurs immobilisations.

Omnibus. — Sur les bases des mémoires préfectoraux, les 30 annuités permettraient à la Compagnie l'amortissement du capital qui toucherait dans l'intervalle un intérêt de 6 %. En outre, la Compagnie garderait 50 millions d'actif non racheté sans tenir compte des immeubles avec pour contre-partie 28 millions de débiteurs. Il semble donc que les actions soient encore intéressantes à acquérir au cours actuel de 628 pour l'action de capital et 172 pour l'action de jouissance.

Métropolitain. — L'action se négocie à 360 en légère amélioration. Le renchérissement des matériaux empêchant la Compagnie de procéder aux travaux de superstructure sur les lignes encore inachevées, l'administration préfectorale présenterait, avant la fin de la cession, un projet permettant le commencement immédiat des travaux de la ligne Trocadéro-St-Cloud. Les recettes du 1er janvier au 13 juin atteignent 62.204.000 francs, en plus-value de 18.693.000 sur la période correspondante de 1919.

TRANSPORTS MARITIMES

Les valeurs de ce compartiment sont restées presque stationnaires et ne paraissent pas devoir profiter de la reprise, étant donnée la grande incertitude qui règne au sujet du Marché des frets. L'interdiction toute récente de l'exportation du charbon américain a entraîné, sur certaines lignes, un nouveau mouvement à la baisse. Peut-être d'ailleurs, les craintes éprouvées par les boursiers au sujet de ce fléchissement très net, sont-elles exagérées, les valeurs de navigation ayant déjà payé à la baisse un tribut particulièrement élevé.

Société Maritime française. — En léger recul, malgré l'annonce d'un contrat tout récemment passé avec un groupe industriel de Tchéco-Slovaquie pour l'exportation de ses produits.

Commerce et Navigation d'Extrême-Orient. — Reste ferme à 3.950. Un bénéfice de 5.783.000 francs a été réalisé pour l'exercice 1919 en progrès considérable sur celui de l'exercice 1918, qui n'atteignait que 1.395.000 francs. A l'Assemblée du 28 courant, doit être proposé un dividende de 100 francs brut contre 45 l'an passé.

Affréteurs Réunis. — Les bénéfices de cette Société ne sont pas en moindre progrès, à 9.926.000 francs, contre 3.737.000. L'Assemblée a voté pour les actions anciennes un dividende de 60 francs contre 50 précédemment, portant avec l'intérêt de 5 % la répartition totale à 65 francs. A noter qu'avant répartition 4.900.000 francs ont été prélevés à titre d'amortissement ou de provision pour impôts.

Vapeurs français. — De 250 l'action a été ramenée à 200 francs. Le dividende pour l'exercice ne sera que de 8 % pour les actions de priorité et de 7 % pour les ordinaires contre respectivement 7 et 12 %.

CHARBONNAGES

Les prix du combustible qui doivent se maintenir élevés pendant de longues années encore ainsi que les difficultés de se réapprovisionner au dehors, ont attiré l'attention sur le compartiment des Houillères françaises qui, dans l'ensemble, fait preuve de beaucoup de fermeté. Le travail continue activement dans les régions dévastées et après la légère extraction de charbon que nous signalions l'autre jour aux Mines de Lens, voici qu'à son tour Anzin annonce la réouverture de l'un de ses puits.

Vicoigne et Nœux. — L'action est en progrès très sensible. A la suite de l'Assemblée extraordinaire du 16 juin qui a autorisé l'augmentation du capital par émission de 26.000 actions nouvelles, réservées à 1.500 francs aux anciens actionnaires, à raison d'une nouvelle pour 4 anciennes. Cette émission qui est en cours doit prendre fin le 15 juillet. Une partie des actions étant réservées pour les souscriptions à titre réductible indépendamment du solde non absorbé, les actionnaires ne doivent pas négliger de souscrire, à titre réductible, leurs demandes ayant de grandes chances d'être servies au moins dans une certaine mesure. Dernier cours : 3.840.

Les Charbonnages polonais, ainsi que ceux du Donetz restent indécis malgré l'espoir d'un retour possible de la Russie à une vie économique normale.

Héraclée. — Les titres ont vivement rétrogradé à la suite des incursions des bandes turques dans la région. Aux dernières nouvelles, le calme était rétabli, les travaux avaient repris et la production se maintenait à un rendement assez élevé.

PETROLES

Les valeurs dirigeantes de ce groupe ont été très affectées par la baisse de la Livre anglaise et terminent à des cours très sensiblement plus bas.

Royal Dutch. — L'augmentation de capital se poursuit. Les négociations des titres n'ont plus lieu en coulisse qu'en titres ex-droit de souscription. Un vif recul s'est manifesté et l'action termine au-dessous de 29.000.

Schell. — L'action se négocie dans les environs de 500 fr.

Un solde de dividende de 5 sh. net sera payable le 5 juillet, portant le dividende total à 7 sh. Pour la nouvelle émission, qui s'effectuera à raison d'une action nouvelle au pair pour 2, il ne sera pas tenu compte des actions isolées. Le versement devra s'effectuer intégralement dès souscription.

Au Mexique, le nouveau Gouvernement a chargé un expert d'étudier les points litigieux de la situation de l'industrie pétrolifère et d'élaborer un plan qui servira de base à une législation satisfaisante pour le Mexique et le reste du monde.

Mexican Eagle. — L'action a été ramenée à 470.

Malgré la fermeté du titre à Londres et bien que l'accroissement de l'exportation des pétroles mexicains permettent d'augurer favorablement de l'exercice en cours.

Astra Romana. — En progrès à 1.004. Les comptes de 1919 accusent un bénéfice de Lei 70.598.000 contre 65 millions pour la totalité des 3 exercices antérieurs ; dans ce bénéfice, les ventes n'entrent même pas pour moitié, le reste provenant de différences de change et d'intérêt. Une assemblée a été convoquée le 7 courant, à Bucarest, pour porter le capital de lei 67.500.000 à 135 millions.

Bakou. — Dans l'incertitude, les résultats à espérer de la Conférence de Londres, le titre s'est alourdi. L'annonce d'ailleurs non confirmée que les puits de pétrole étaient en flammes a encore accentué ce tassement. L'action termine au-dessous de 3.000.

MINES DIVERSES

A l'exception de l'étain qui s'est montré assez résistant, le Marché des métaux est resté lourd cette semaine. Le cuivre finit en baisse de £ 7 au comptant. Le plomb en baisse de £ 5 et le zinc de £ 2,10. Ce fait joint à la baisse de la livre sterling a influencé fâcheusement les cuprifères qui terminent toutes à des cours sensiblement inférieurs. Le Rio, par exemple, est à un cours sensiblement inférieur à ceux qu'il atteignait en moyenne avant la guerre, alors que le change ne procurait pas de profits supplémentaires.

Pyrites de Huelva. — Ferme à 500 et 504. L'Assemblée du 17 juin a approuvé les comptes de 1919, qui se soldent par un bénéfice net de 267.538 francs. Aucun dividende n'a été proposé. La crise des transports maritimes a contrarié les expéditions qui n'ont atteint que 72.000 tonnes, alors que l'extraction dépassait 121.000 tonnes. En dépit de l'importance des stocks, on n'envisage pas pour l'année la possibilité d'expédier plus de 160.000 tonnes.

METALLURGIE — CONSTRUCTIONS MECANIQUES

La production des usines métallurgiques est en grand progrès, grâce à des arrivages plus réguliers de charbon et de coke métallurgique. On peut donc croire que les cours des produits vont se stabiliser aux environs du niveau actuel, les hauts prix du combustible s'opposant à toute régression dans un avenir prochain.

Les valeurs métallurgiques ont suivi assez exactement en baisse et en hausse le mouvement de l'ensemble de la Cote.

Senelle-Maubeuge. — L'action très ferme a progressé de 2.230 à 2.450. L'action nouvelle se négociant à 2.305 après 2.000. Le dividende de 25 fr. net, par action ancienne et 3.125 par action nouvelle, n'absorbe, y compris les tantièmes du Conseil, que 1.177,116, soit le tiers environ du bénéfice réalisé de 3.557.912.

Forges et aciéries électriques Paul Girot. — Le titre a fléchi et se traite non estampillé à 1.260 après 1.440. Les comptes soumis à l'Assemblée du 16 juin se soldent en perte de 15.430.474 francs contre un bénéfice de 4.182.527 pour l'exercice antérieur, déficit que contrebalance largement les réserves antérieurement constituées. L'augmentation du capital est en cours et doit se terminer le 9 juillet. 15.000 actions nouvelles sont réservées au prix de 520 fr. à raison de 1 pour 3 aux actionnaires actuels.

Ateliers de construction du Nord de la France. — L'Assemblée convoquée pour le 16 juin aura pour mission d'examiner la proposition d'apport de la Société de Blanc-Misseron et de statuer sur une augmentation de capital de 20 à 28 millions par création de 16.000 actions nouvelles, émises afin de rémunérer cet apport. Les actions qui n'ont pas été négociées depuis le 20 mai sont à 1.100 et les parts à 725.

VALEURS DIVERSES

Les valeurs d'électricité restent sans grand changement.

Ouest-Lumière. — Dans les environs de ses cours précédents à 75. Les recettes ainsi que les dépenses d'exploitation pour l'exercice 1919 sont en sensible diminution. Cet exercice a eu à subir une perte de change par le remboursement partiel d'une avance en francs suisse qui lui avait été consenti en juin 1916. Elle a dû effectuer sur ses bénéfices une avance de 1 million pour amortir cette perte. Le conseil proposera à l'Assemblée du 27 juin le report à nouveau du disponible qui s'établit à 497.467.

Jeumont. — En légère reprise. A l'Assemblée du 17 juin ont été soumis les comptes des exercices 1914 à 1919. Celui de 1914 s'est soldé par un bénéfice de 3.677.785, permettant les répartitions d'un dividende de 12,50 par action et 6,92 par part. Les exercices 1915 à 1916 ne laissent qu'un bénéfice de 1.201.069 reporté à nouveau, après prélèvement de 5.400.000 pour amortissements divers. En 1919, les bénéfices se sont élevés à 2.200.639 après versement au fonds de prévoyance de 14 millions, permettant la répartition de 12,50 par action, entièrement libérée et 0,23. Ce dividende est payable depuis le 25 juin ainsi que celui de 1914.

Les valeurs de produits chimiques sont en général faibles. **Saint-Gobain** fait exception et après être descendue à 1.105 termine en vigoureuse reprise aux environs de 14.000.

Khulmann. — Les actions de cette Société, dont l'augmentation de capital est en cours, ont faibli et se traitent à 1.100 contre 1.140, ex-droit, et 1.255 droit et coupon attachés.



Les Marchés Étrangers

Le volume des affaires au Stock Exchange reste faible ; les liquidations, qui ont commencé pendant le mois de Mai, principalement sur les valeurs industrielles, peuvent être considérées comme à peu près terminées. Mais la situation monétaire reste suffisamment délicate pour que l'on ne songe pas à procéder à une nouvelle enlevée des cours que, par ailleurs, rien ne motiverait spécialement.

Il semble qu'il y ait moins de crainte qu'il y a huit jours de voir prochainement une augmentation du taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre. Cependant l'argent reste demandé aux alentours de 5 1/2 % pour les prêts à une semaine et de 6 à 6 1/2 % pour les prêts au jour le jour.

L'opinion générale n'est pas favorable à un renouveau de hausse et l'on escompte beaucoup plus sur la possibilité de continuité du mouvement de baisse.

Les chiffres du commerce, pour Avril 1920, bien que dénotant une certaine diminution d'activité, doivent être considérés comme favorables, car la proportion des importations par rapport aux exportations a encore diminué et, par comparaison avec le mois de Mars, les importations sont réduites de près de £ 10 millions, alors que les exportations n'ont diminué que de £ 4 millions.

On peut admettre que la possibilité de baisse des prix a dû faire annuler certaines commandes et diminuer le nombre de celles que l'on comptait passer.

Les difficultés monétaires se traduisent, au Japon, par une crise bancaire et le désir manifesté à plusieurs reprises aux Etats-Unis de peser sur les cours, ne peut qu'inciter à la prudence.

Il semble néanmoins qu'il soit bien imprudent de songer à une baisse rapide et prochaine des prix, car, d'une manière générale, les stocks de toutes choses restent faibles, les besoins subsistent importants, la nécessité du crédit reste forte, au moment même où l'énormité de la circulation fiduciaire de presque tous les pays incite à ménager le crédit.

D'autre part, il faut reconnaître que toute baisse rapide des prix risquerait d'entraîner des faillites, des liquidations, des chômages qui seraient essentiellement préjudiciables à toutes les classes. On peut donc prévoir un Marché restant lourd et rétrogradant lentement. Il y a lieu de croire plutôt à une légère tension au début du mois prochain qui correspond presque toujours à une période de grand besoin d'argent.

La seule activité qu'il ait été possible de noter sur le Marché des valeurs a porté sur quelques reprises dans le groupe caoutchoutier, pour lequel on s'accorde à voir peut-être un peu de mieux, en raison du relèvement des prix de la matière première et, également, dans le groupe des valeurs pétrolifères qui constituent le presque unique refuge des arbitrages.

A New-York, les mêmes causes qui ont influé sur le Marché de Londres se produisent. Les affaires restent

faibles ou nulles à cause de la baisse des prix de détail, difficultés de transport et de la tension du crédit qui subsiste.

Les valeurs spéculatives sont abandonnées et les Fonds de premier ordre, tels que les emprunts de la Liberté sont vendus pour se procurer les capitaux nécessaires aux affaires.

L'argent a vu le taux de 7 à 8 % et l'on peut compter jusqu'à 7 1/2 pour le papier de commerce.

Chacun reste dans l'expectative et dans l'attente, plutôt bien impressionné par la réduction des prix de tous les objets fabriqués mais aussi parfois gêné par la lutte contre l'exagération du crédit qui continue à être poursuivie par les différentes Banques.

Les chiffres du commerce extérieur d'Avril indiquent d'ailleurs une certaine diminution de l'activité.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la suite de notre étude sur la *Gléboff Grosnyi Pétroléum Cy.*



INFORMATIONS FINANCIÈRES

Société Centrale des Banques de Province

Ainsi qu'il a déjà été dit, la **Société Centrale des Banques de Province** procède en ce moment à l'émission de 200.000 actions de 500 francs de la catégorie B en représentation de l'augmentation de capital de 100 à 200 millions autorisée par l'Assemblée générale extraordinaire du 9 juin 1920.

Voici brièvement rappelées les conditions de cette opération :

Les nouvelles actions sont émises à 530 fr., soit, les titres n'étant libérés que du quart, au prix net de 155 fr. payables à la souscription, dont 125 fr. pour le quart seulement appelé à 30 fr. à titre de prime. Elles sont créées jouissance 1er janvier 1920 et les anciens actionnaires ont pour la souscription des titres nouveaux un droit de préférence à raison de 1 action nouvelle pour 2 actions anciennes catégorie B. A l'appui de ces souscriptions, les actionnaires devront déposer le coupon n° 6 représentant ledit droit de préférence qui expire le 5 juillet 1920 inclusivement.

Toute personne, actionnaire ou non, peut souscrire à titre réductible.

Les souscriptions sont reçues dès maintenant à Paris, à la **Société Centrale des Banques de Province,** 41, rue Cambon et dans ses agences, ainsi qu'en province, chez les banquiers, membres du Syndicat des Banques de province.



GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DU MAROC

Emprunt 5 % 1904

L'intérêt semestriel au 1er juillet 1920 sera payé, à partir dudit jour, contre remise du coupon n° 32 :

A la **Banque de Paris et des Pays-Bas,** 3 rue d'Antin ;

Au **Comptoir National d'Escompte de Paris,** 14, rue Bergère ;

A la **Société Générale** pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29, boulevard Haussmann ;

A la **Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial,** 66, rue de la Victoire ;

A la **Banque Impériale Ottomane,** 7, rue Meyerbeer;

A la **Banque Française pour le Commerce et l'Industrie,** 17, rue Scribe ;

A la **Banque de l'Union Parisienne,** 7, rue Chauchat ;

Au **Crédit Algérien** pour favoriser le développement agricole, commercial et industriel de l'Algérie, 10, place Vendôme ;

A la **Banque J. Allard et Cie,** 12, place de la Bourse.

A partir de la même date, les obligations sorties au 28e tirage, dont la liste numérique a été publiée dans « Le Messager de Paris » du 16 juin 1920, seront remboursées aux CaissesG ci-dessus désignées.



Compagnie des Mines de Vicoigne Nœux et Drocourt

SOCIÉTÉ CIVILE

Augmentation du fonds social

MM. les Actionnaires sont informés qu'en exécution des décisions de l'Assemblée générale extraordinaire du 15 juin 1920, le fonds social de la Compagnie va être augmenté de 26.000 actions souscrites en espèces au taux de 1.500 fr.

Ces actions sont réservées aux actionnaires actuels, qui pourront souscrire à titre irréductible 23.500 actions, à raison d'une action nouvelle pour 4 anciennes, et qui auront en outre la faculté de présenter des souscriptions à titre réductible pour l'attribution des 2.500 actions restantes et du solde non absorbé par la souscription irréductible.

Souscription ouverte du 25 juin au 15 juillet 1920.

Tous renseignements utiles seront donnés aux actionnaires :

Soit au Service des Titres de la Compagnie, Banque L. Dupont et Cie, 10, rue Volney, à Paris ;

Soit chez les Banquiers de la Compagnie.

L'insertion légale a été faite au « Bulletin des Annonces Légales » du 21 juin 1920.



Société Française de Reports et Dépôts

Capital 12.500.000 francs entièrement versés

Emission de 25.000 actions de 500 francs, au prix de francs : 512,50

Ces actions sont émises avec jouissance du 1er juillet 1920.

Elles ont droit à un intérêt cumulatif de 6 % jusqu'à ce que toutes les actions aient reçu le même dividende pour cinq exercices.

En cas de liquidation de la Société avant ce moment elles seront remboursées intégralement avant les actions anciennes.

Souscription ouverte du 20 juin au 8 juillet 1920 :

A la **Banque de l'Union Parisienne,** 7, rue Chauchat et 14, rue Le Peletier.

Chez **MM. Hottinguer et Cie,** 38, rue de Provence.

Chez **MM. Mirabaud et Cie,** 56, rue de Provence.

Et à la **Société Française de Reports et Dépôts,** 58, rue de Provence.

Droit de souscription irréductible de 2 actions nouvelles pour 3 anciennes et de 3 actions nouvelles par part de fondateur sur présentation des titres à l'estampillage.

Souscription à titre réductible pour les titres restés libres ouverts à toute personne avec préférence pour les porteurs d'actions anciennes et parts au prorata des titres possédés par eux.

Les souscripteurs à titre irréductible doivent verser 512 fr. 50 par action en souscrivant.

Les souscripteurs à titre irréductible verseront cette somme à la répartition du 1er au 8 août 1920.

La notice exigée par la loi du 30 janvier 1907 a été publiée le 7 juin 1920 dans le Bulletin des Annonces Légales obligatoires à la charge des Sociétés et les formalités de la loi du 31 mai 1916 sur l'émission des valeurs mobilières ont été observées



LILLE BONNIÈRES & COLOMBES

L'émission d'obligations 6 % nets, de 500 fr. de **Lille Bonnières et Colombes,** effectuée par les soins de la Banque Nationale de Crédit et du Crédit Français, a été très largement couverte ainsi qu'il fallait s'y attendre étant donnée la qualité du titre.

La Cote au Marché officiel de Paris sera demandée.

La Société vient de prendre un intérêt dans la **Compagnie Française des Pétroles du Maroc,** qui a découvert du pétrole dans le Nord du Maroc.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	15 Juin 20	20 Juin 20	22 Juin 20
Rente 3 %	83	61 60	59 55	59 40	57 15	57 60
— 3 % amorti sable..	88	66	70 65	70 45	69 50	70 ..
— 5 % 1917.........	...	89 75	88 30	88 10	88 15	88 20
— 4 % 1917.........	.	72 35	71 10	70 95	70 95	71 ..
— 4 % 1918.........	...	72 10	71 80	71 60	71 65	71 70
Créd Nat. Obl 5 % 1919.	.	.	495	494	493 50	494 50
Maroc 4 % 1914.........	..	415	426	415	419	419
Créd. Foncier 5 1/2 1920	..	.	.	504	504	502
V. de Paris, ob 5 % 1919	..	..	480	450	450	450

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	15 Juin 20	20 Juin 20	22 Juin 20
Argentin 5 % or 1909	505	486	670	851	816	799
Brésil 4 % 1889.........	72	62 75	79 50	85	83 50	82 50
— 5 % Fund.........	100	99	123	134 50	129 ..	129 25
Congo Lots	71	92	93	88 50	88 50	88 25
Egypte unifiée	100	92 05	119	142	136	134
Espagne Extérieure	93	95 55	173	183	172 50	173 25
Hellénique 5 % 1914	90	78	100	104	102	101
Italie 3 %	93	67 75	63 50	50	44	44
Japon 4 % 1905.........	85	83	132	136 75	131 25	129 ..
Maroc 5 % 1904.........	515	460	480	495	493	487
— 5 % 1910	518	447	446	595	575	550
Mexique 4 % 1910.......	71	57	57	66	66	66 05
Minas-Geraes 5 % 1907..	461	372	398	391	382	390
Portugais 3 % 1re série...	64	56 15	70	62 30	62 25	60 50
— Tabacs 4 1/2...	505	485	584	650	625	630
Roumain 4 % 191	..	67	67	78	79	79
Russe 3 % 1891	73	38 50	29	28	29 ..	30 75
— 4 1/2 1904-1909...	99	48 75	34 50	37 40	37 25	38 ..
— 5 % 1906.........	102	57 50	46	44	45 50	46 25
— 4 % Cons 1re, 2e s.	88	44	34 50	34 35	35 50	34 25
Serbe 4 % 1895.........	78	61	55	47	50 ..	48
— 5 % 1914.........	86	69 70	60	58	58	58 75
Turc unifié 4 %	81	70	63 25	67 85	72 ..	67 75

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	15 Juin 20	20 Juin 20	22 Juin 20
Banque de France	4580	5120	5175	5850	5775	5745
d'Algérie	2811	3700	3630	4080	4150	4190
Banque Française	267	281	283	325	300	305
— Nat. de Crédit.....	620	755	869	1050	1050	1094
— de Paris	1420	1350	1345	1505	1610	1570
— Privée	370	425	459	495	500	500
de l'Union Parisien	810	804	1135	1120	1200	1190
— Transatlantique	266	282	310	315	322	325
Compagnie Algérienne.	1260	1490	1920	1640	1620	1630
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	1025	1042	1038
Crédit Fonc. Algér. 500 f,	626	527	688	796	760	760
— Foncier de France.	876	797	835	820	816	820
— Français	332	350	350	408	410	408
— Indust. libérée	724	705	742	708	706	706
— Lyonnais	1572	1292	1430	1570	1645	1640
— Mobilier français...	502	495	497 50	541	550	550
Foncière Lyonnaise......	382	335	550	491 50	490	499
Société Générale.........	761	645	692	774	770	771
Société Marseillaise.......	690	734	744	738	729	720
Rente Foncière..........	548	464	935	1065	1005	890
Immeubles de France.....	138	116	296	420	420	420
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	2700	2700	2050
Banque Indust. de Chine..		580	879	1140	1140	1113
Banque d'Athènes	46	105	135	179	160	185
Banque Espag de Crédit..	256	340	720	800	791	900
Banq. Nat. du Mexique..	500	434	418	520	562	550
Banq. Impér. Ottomane...	500	560	610	711	720	695
Crédit Foncier Egyptien...	730	782	944	950	925	910

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	15 Juin 20	20 Juin 20	22 Juin 20
Est. Cap	906	900	720	610	601	600
Lyon. Cap..............	1230	915	750	740	740	740
Midi. Cap	1102	882	850	754	751	750
Nord. Cap..............	1688	1294	1027	1085	1030	1010
Orléans. Cap............	1302	1090	940	811	818	818
Ouest..................	873	710	695	635	635	633
Orléans 3 % nouv.......	417	338	326 50	281	280 50	280
Etat 4 %	498	401	357	330	326	328
Est 3 % nouv.	417	344	308	290	287	285
Midi 3 % nouv...........	417	349	312	287	284	282 ..
Nord 3 % nouv..........	425	333	321	308 50	313 50	314 75
Lyon fusion nouv.........	407	326	308	286	287	287 50
Ouest 3 % nouv.........	419	346	310	285	283	281 50
Congo (Grands Lacs)	261	286	273	375	368	350
Nitrate Railways.	362	315	365	380	395	380
Nord de l'Espagne.......	430	390	505	610	580	600
Saragosse	432	392	515	664	640	635
Métropolitain	498	476	383	365	362	360
Nord-Sud	130	169	141	160	170	170
Omnibus................	... ..	470	602	590	615	628
Tramways (Cie franç.)....	489	370	221	220	208	207
— Paris et Dép. Seine.	150	210	145	185	194	190
Voitures à Paris.........	183	427	676	770	803	757

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	15 Juin 20	20 Juin 20	22 Juin 20
Comp. Gén. des Eaux....	2130	1553	1155	950	902	900
Eaux pour l'Etranger.....	275	230	162	116	114	117 50
— Min. et B. de mer....	56	70	93	100	102	101
Gaz p. la France et l'Etr..	711	500	395	340	340	340
Elect. et Gaz du Nord....	346	275	360	370	395	385
Est-Lumière..............	150	113	86	71	67	70
Gaz de Paris.............	276	203	175	182 50	182	181
Thomson-Houston.........	673	759	880	1030	1090	1075
Ouest-Lumière........	138	103	88	71	74	75
Electricité de Paris.......	604	575	510	420	420	420
Téléphones	268	585	705	810	810	800
Electr. d'Indo-Chine......	1005	...	1390	1500	1400	1400
Câbles Télégraphiques....	149	447	614	641	599	599
Eclair et Force Elect......	997	770	730	610	640	660
Electr. de la Loire.......	370	340	334	316	311 50	300
Energie industrielle	90	166	153	173 50	160	178
Railways et Electricité...	728	496	505	504	500	517
Energie Littoral Médit...	413	413	579	520	510	518
Télég. sans fil...........	...	...	1026	1375	1375	1375

MINES ET METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	15 Juin 20	20 Juin 20	22 Juin 20
Association Minière. ...	152	242	349	350	360	372
Aciéries de France,.......	659	929	853	980	1000	1025
Longwy Aciéries.........	1405	1300	1869	2006	2080	2200
Atel. et Chant. de Bretag.	483	212	174	178	183	186
— — de la Loire.	680	2085	2495	2570	2620	2620
Chan. et At. de St-Nazaire.	1190	1920	1720	2030	2145	2150
Constr de Levallois.....	130	155	139	184	160	175
— de Locomotives ...	....	750	735	755	748	740
— Mécaniques.......	...,	276	308	475	461	490
Dyle et Bacalan (ord.)....	260	582	450	450	445	487
Fives-Lille..............	938	1220	2710	1800	1740	1855
Forg. et Aciér. Nord-Est..	387	320	2 90	2875	2700	2740
Longueville (Forges).....	275	320	340	415	415	380
Creusot..................	1942	2460	3380	4000	4096	3995
Ariège..................	482	660	559	1052	1080	1090
Tréfil. et Lam. du Havre..	233	220	217	215	215	217
Usine de Basse-Loire.....	270	306	280	305	319	317
Aguilas..................	626	93	148	150	140	145
Boléo	718	783	845	935	974	960
Cuivre et Pyrites.........	022	315	318	340	339	359
Malfidano, jouiss.........	402	385	490	435	430	440
Métaux..................	745	950	1160	1500	1500	1496
Penarroya...............	1380	1275	1420	1690	1730	1678
Sels Gemmes	314	206	218	245	245	250
Phosphates de Gafsa.....	877	1120	1429	1050	1148	1160
Carvin..................	770	580	655	951	960	1025
Courrières...............	2800	2100	2011	2450	2450	2550
Dourges..................	433	359	536	615	625	640
Lens....................	1340	1032	1260	1750	1765	1780
Marles 30 %.............	214	322	460	4700	4645	4798
Bor, ord................	1615	890	3300	1205	1240	1205
Laurium.................	402	371	1355	391	415	420
Mokta el Hadid	2202	2700	1885	5255	....	3300
Nickel..................	1119	1431	1075	1490	1490	1499
Rio Tinto ord............	1730	1752	475	1750	1750	1750
Sosnowice...............	1320	930	400	1285	1250	1201
Central Mining..........	215	205	426	426	428	423
Lautaro Nitrate	257	297	400	696	700	698
Naphte Russe...	460	280	426	550	515	535

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	15 Juin 20	20 Juin 20	22 Juin 20
Messageries Maritimes....	79	381	680	497	514	502
Transatlantique ord....	133	384	570	427	475	465
Suez act................	4865	5400	6450	6750	6800	6785
Chargeurs Réunis.......	550	1574	1950	1830	1750	1830
Chargeurs Français.......	969	2275	3945	4325	4775	4800
Transp Marit à vapeur.	....	1170	2680	2050	2190	2200

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	15 Juin 20	20 Juin 20	22 Juin 20
Agence Havas	1252	980	1020	1180	1335	1400
Air Liquide..............	263	391	386	650	565	570
Bergougnan	1372	1565	2500	1480	1531	1560
Cirages français..........	979	1012	1340	1425	1470	1480
Compteurs à Gaz nouv....	1044	915	652	349	349	345
Galeries Lafayette	464	163	170	180	175	173
Magasins Modernes......	206	283	406	502	500	500
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	2150	2350	2399
Orosdi Back.............	205	286	296	350	350	356
Oriental Carpet	227	248	370	410	420	405
Paris-France.....	1187	1318	2025	1999	2050	2010
Pathé (Etablissements)....	181	162	171	222 50	...	...
Raffinerie Say, ord.......	358	485	910	1100	1185	1165
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	851	910	894
Tabacs Ottomans...	418	460	556	500	499	475

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	15 Juin 20	20 Juin 20	22 Juin 20
Argentin 6 %..........	90	105 30	93 75	265	265	265
Brésil 5 % 1914.........	80	87	99	125	118	175 50
Colombie 5 % or 1906....	405	407	435	472	470	461
Maranhao 5 % or 1916...	256	423	338	399	382	381
Roumain 5 % 1903......	100	78 50	73	72	71 50	72
Mexique 5 % 1899.......	88	80	99	115	115	115

METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	15 Juin 20	20 Juin 20	22 Juin 20
Continsouza.............	136	363	357	585	585	575
Diétrich et Cie...........	142	274	280	270	285	280
Dnieprovienne...........	3190	1845	2130	1600	1770	1895
Hartmann	480	360	372	265	275	275
Taganrog................	545	238	288	369	369	369
Toula...................	1020	570	680	670	670	490

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	15 Juin 20	20 Juin 20	22 Juin 20
Albi	447	710	825	650	605	610
Asturienne Mines.........	4925	6705	4000	3600	3650	3575
Bakou..................	1678	1335	1655	2870	3000	3280
Bruay	1300	2075	2241	2875	2860	2940
Camp Bird ord...........	12	20	40	41	40	40
Colombia................	1770	1282	1575	2700	2975	2995
Corocoro................	16	65	70	75	75	75
Crow Mines	158	65	148	113	118	115
De Beers................	407	447	526	1005	1050	1030
East Rand...............	45	12	23	20	20	20
Ekaterise...............	630	640	2175	1700	1725	1895
Grosnyi.................	2715	2150	3100	2675	2775	2930
Hèraclée................	600	2340	15400	14500	17000	14650
Lena....................	58	40	50	50	55	55
Mexico el Oro	124	164	316	295	296	278
Montecatini..............	118	146	145	134	146	143
Nord d'Alais	45	48	85	118	118	118
Phosphates Tunisiens.....	380	370	630	710	742	740
Royal Dutch.............	....	2200	34900	45600	44950	39300
Shell	....	180	520	511	519	510
Shansi..................	28	36	5050	70	75	75
Spassky.................	67	49	50	58	54	53 25
Tanganyika	53	158	144	115	118	115
Utah Copper.............	296	475	875	895	875	850
Wyoming	109	149	285	220	145	140

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	15 Juin 20	20 Juin 20	22 Juin 20
Commerciale Pacifique	....	....	812	780	785	787
Cargos Français..........	....	....	....	801	820	810

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	15 Juin 20	20 Juin 20	22 Juin 20
Américan Téléphone......	629	689	1085	1220	1165	1145
Caoutchoucs (Financière)..	81	276	302	302	312	316
Doriot-Flandrin	219	262	245	245	230	240
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2400	2500	2595
Lorraine Industrielle......	865	700	1400	1470	1650	1625
Monaco	5400	3305	4200	4405	4365	4360
Padang	67	276	485	338	369	373
Peugeot.................	502	828	810	810	840	810
Raisins de Corinthe act....	154	296	445	382	382	420
Saut du Tarn............	556	1075	1025	1255	1251	1425
Soie de Tubize...........	147	134	980	820	903	875

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

(En millions de francs)	3 juin 20	10 juin 20	17 juin 20
ACTIF :			
Or En caisse	3.609	3.609	3.609
Or A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	240	240	250
Encaisse totale	5.827	5.827	5.828
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	207	207	207
Disponible à l'étranger	692	680	662
Portefeuille	2.092	1.779	1.726
Effets prorogés	535	532	527
Avances sur titres	1.804	1.860	1.838
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.500	26.300	26.000
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.845	3.860	3.965
PASSIF :			
Billets en circulation	38.172	38.156	37.842
Compte courant du Trésor	49	58	50
Comptes courants particuliers	3.739	3.487	3.456
Taux d'escompte	6	6	6
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

En millions de livres	26 mai 20	2 juin 20	9 juin 20
Billets émis	130	132	134
Billets en réserve	18	18	19
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	111	113	115
Or et argent monnayés en réserve	0 4	0 5	0 8
Dépôts publics	16	21	19
— privés	101	127	136
Avances sur Fonds d'Etats	34	66	74
— — Autres Fonds	81	80	78
Portefeuille	89	88	86
Proportion réserve aux engagements	16 50	12 7/8	13 1/4
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

En millions de marks	23 avril 20	23 mai 20	31 mai 20
ACTIF :			
Encaisse Or	1.092	1.095	1.092
Encaisse Argent	4	4	4
Billets et Bons de caisse de prêts	15.606	16.698	15.907
Effets escomptés	41.033	41.033	42.497
Avances	5	6	5
PASSIF :			
Circulation	49.127	49.127	50.017
Dépôts et comptes courants	16.392	16.392	17.024

(En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique Or	Encaisse métallique Argt	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 22 mai	2.453	621	3.882	1.150	1.038	5
1920 29 mai	2.453	623	3.868	1.135	1.034	5
1920 5 juin	2.453	619	3.898	1.132	1.028	5
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 31 mars	805	75	12.045	1.855	1.843	5
1920 10 avril	805	75	12.166	1.853	1.919	5
1920 20 avril	805	75	12.165	1.841	1.984	5 1/2
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.104		1.998	3.923	3.431	
1920 14 fév.	2.374		1.431	3.266	2.963	
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 31 mars	395	4	1.038	396	862	6
1920 30 avril	365	4	1.006	385	847	7
1920 31 mai	355	4	992	387	818	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 22 mai	1.335	24	2.139	265	467	4 1/2
1920 29 mai	1.335	26	2.144	263	463	4 1/2
1920 7 juin	1.335	27	2.158	290	458	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	3 1/2
1920 22 mai	531	91	914	159	347	5
1920 31 mai	531	91	954	125	344	5
1920 7 juin	531	86	928	131	336	5
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 27 mai	266	27	5.069	1.300	771	5 1/2
1920 3 juin	266	27	5.106	1.457	691	5 1/2
1920 10 juin	266	26	5.150	1.479	...	5 1/2
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 14 mai	9.695	696	15.416	9.370	14.823	6
1920 21 mai	9.698	699	15.426	9.168	14.589	6

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	25 mai 1920	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920
Londres	25 225	50 51	50 55	50 72	51 ..	48 87
New-York	518 25	13 27	12 96	12 99	13 09	12 11
Madrid	100	217 50	210 25	212 ..	216 75	204 50
Berlin	123 50	35 50	33 75	31 25	32	33 75
Amsterdam	288 30	473 50	475	474 50	469 50	440
Rome	100	73 50	75 25	76 ..	74	74 75
Vienne	105	7 718	9 75	9 15	9	8 5/8
Bruxelles	100	103 50	104 75	104 50	104 75	104 50
Copenhague	139	214	218	220 25	210	203 50
Stockholm	139	280	280	280 25	284 75	267 75
Christiania	139	236 75	233 50	232 ..	229	215
Genève	100	232 25	233 25	236 ..	237 50	222 ./.

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	25 mai 1920	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920
Paris	25 12 1/2	49 875	50 473	50 75	51 75	48 30
New-York	48 66	3 8450	3 805	3 9185	3 9412	3 9937
Berlin	20 43	146	151 50	161 50	161 ..	149
Amsterdam	12 107	10 555	10 66	10 715	10 945	11 09
Madrid	25 220	23 25	24 025	23 965	23 75	23 94
Bruxelles	25 225	48 875	48 375	48 50	49 15	46 55
Rome	25 225	69 375	66 50	66 25	69 50	65 50
Suisse	25 225	21 755	21 675	21 565	21 71	21 97
Stockholm	18 159	18 315	18 10	18 12	18 195	18 15
Christiania	18 156					
Copenhague	18 159					

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	25 mai 1920	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920
Paris	100	42 40	42 45	42 30	41 825	44 625
Londres	25 225	21 82	21 63	21 485	21 89	21 95
Berlin	123 47	15 175	14 25	12 95	13 55	15 15
Vienne	105	2 27	2 90	2 85	3 75	3 85
Pétrograd			5 75	5 50	7 75	6 75
New-York	518 25	5 64	5 5625	5 4925	5 5075	5 47375
Rome	100	31	32 10	32	30 95	33 60

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	25 mai 1920	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920
Amsterdam	208 30	459	451	453	450 ..	421 .
Londres	25 225	49 50	48 70	48 50	49 05	46 65
Paris	10	96 25	95 75	95 87	95 37	96
Madrid	100	214	198	201	206 50	194 ..
Genève	118 25	226	223 50	226	225 50	215
New-York	5.100 25	12 65	12 45	12 42	12 42	11 67

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	25 mai 1920	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920
Hollande	169 70	1.526	1.420	1.477	1.441	1.380
Espagne	80	695	635	657 50	670	615
Suisse	80	745	702 50	732 50	740	672 50

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	25 mai 1920	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920
Paris	48 18	21 35	21 05	21 20	21 15	22 85
Londres	11 78 3/4	10 6325	10 65	10 73	10 94	11 105
Berlin	59 37	7 40	6 95	6 6250	6 80	7 60

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	25 mai 1920	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920
Paris	5 182	12 87	12 88	7 69	7 66	8 45
Londres câble	4 866	3 8625	3 87	3 92	3 8975	3 93875

COURS A MADRID

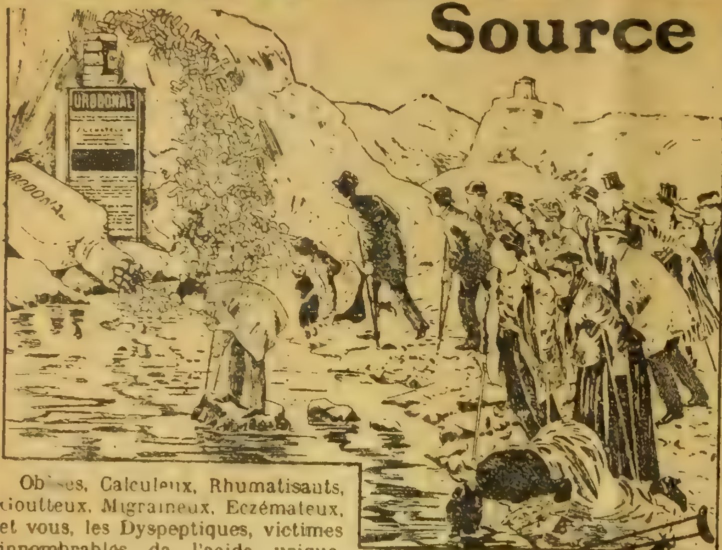
Sur :	Pair	25 mai 1920	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920
Paris	100	46 80	47 50	47 15	46 35	49 05
Londres	25 225	23 20	23 98	23 92	23 79	23 98

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	25 mai 1920	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920
Londres	48 5/8	59 1/4	59 1/4	56 1/4	58 1/4	57 3/16

URODONAL

Source de Jeunesse



L'OPINION MEDICALE :

« Partout où il peut exister, l'acide urique ne saurait tenir contre cet énergique dissolvant et mobilisateur qu'est l'Urodonal. Celui-ci le chasse de partout, des fibres musculaires des parois digestives qu'il alourdit, comme des tuniques vasculaires artérielles, qu'il incruste; du derme, qu'il empâte, comme des alvéoles pulmonaires et des éléments nerveux, qu'il imprègne... D'où l'on voit la multiplicité d'effets bienfaisants résultant du lavage de l'organisme qui, lui seul, résume et concrétise tant d'indications thérapeutiques. Qu'on ait pu autrefois le discuter, c'est fâcheux, il ne semble plus possible, à notre époque, d'en méconnaître et d'en contester la valeur. »

Dr BETTOUX,
de la Faculté de Médecine de Montpellier

Etablissements Chatelain, 2 bis, rue de Valenciennes Paris, et toutes pharmacies. — Le flacon, franco 10 fr. 50, les trois, franco, 30 fr.

Obèses, Calculeux, Rhumatisants, Goutteux, Migraineux, Eczémateux, et vous, les Dyspeptiques, victimes innombrables de l'acide urique, prenez courage : l'URODONAL dissout l'acide urique comme l'eau chaude dissout le sucre et l'élimine à votre insu même. Jetez donc au loin cannes et béquilles et redressez-vous comme aux beaux jours de la jeunesse. Grâce à l'Urodonal, vous pourrez même user et abuser de l'alimentation carnée comme de tout ce qui peut flatter votre estomac de gourmet. Devant l'Urodonal, le salicylate, le colchique, les iodures, qui faisaient payer si cher un soulagement momentané, fuient en déroute. Grâce à l'Urodonal, l'obèse devient svelte, l'impotent prend goût à la vie, la mondaine, dont il a épuré le sang, retrouve et conserve à jamais la fraîcheur et le velouté de son teint.

SYPHILIS : Vamianine
Tabes, Chancres, Ulcères, Boutons, Plaques.
Fco 11 fr. — *Lab. de l'Urodonal*, 2, R. Valenciennes, Paris.

Ferments : SINUBERASE
Diarrhée. Malad. Peau, Artério-Sclérose.
Le flac. fco : 7f20. — Lab. Urodonal, 2, R. Valenciennes, Paris.

MALADIES de la FEMME

LA MÉTRITE



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Ce sont les Femmes atteintes de Métrite

Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux Maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux idées noires. Elles ont ressenti des Lancements continuels dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la **Métrite**, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise, sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** guérit sûrement, mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur. Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'**HYGIENITINE des DAMES** : la boîte, 4 francs, plus impôt 0 fr. 40 ; total : 4 fr. 40.

Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir : **Métrite**, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Tumeurs, Cancers, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Accidents du **Retour d'Age**, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc..

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** préparée à la Pharmacie **Mag. DUMONTIER**, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies, le flacon, 6 fr. 30, plus impôt, 0 fr. 70 ; total : 7 francs.

Bien exiger la Véritable Jouvence de l'Abbé SOURY
avec la Signature Mag. DUMONTIER

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme

Capital : 100.000.000 francs entièrement versé

Réserves : 80.000.000 de francs

Siège Social, à Paris, 50, rue d'Anjou

Agences à BORDEAUX, CANNES, MARSEILLE, NICE, ANTIBES, GRASSE, MENTON, VICHY, MONTE-CARLO (Pr. de Monaco) et dans les principaux Centres d'ALGÉRIE, de TUNISIE et du MAROC

COMPTES DE DÉPOTS

A vue et à préavis

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Taux variant suivant la durée du dépôt

Envois de fonds. — Lettres de Crédit pour tous pays Opérations de Bourse. — Prêts sur Titres

Paiement de coupons. — Souscriptions. — Garde de Titres, — Opérations de Banque, — Escompte et Recouvrements d'effets. — Prêts sur marchandises. — Location de coffres-forts.

ASTHME
Remède Souverain Cigarettes ou Poudre **ESPIC**
Toutes Phies · Exiger la signature de J. ESPIC sur chaque cigarette

---

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Imprimerie CORNU, 6, Place du Louvre. — Paris.

Le numéro : 2 francs. 3me Année, N° 23. 4 Juillet 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

ABONNEMENTS

FRANCE

Un an............ 80 fr.
Six mois.......... 40 fr.
Trois mois......... 20 fr.



ABONNEMENTS

ETRANGER

Un an............ 90 fr.
Six mois.......... 50 fr.
Trois mois......... 30 fr.

75, Rue de Lille, PARIS
Téléphone : Fleurus 11-87 — 00-36
Compte Chèque Postal : 7029

SOMMAIRE







NOTRE ERREUR DANS LE LEVANT

Quand nous vîmes arriver parmi nous, pendant l'hiver de la grande Conférence, le colonel Lawrence, chevalier du désert aux yeux bleus, l'impression fut d'abord qu'avec lui il était difficile de s'entendre. Cherchant peu à plaire, et d'ailleurs, aussi intrépide dans ses propos que dans ses actes, il montrait d'abord ses angles.

En matière de politique orientale, il nous semblait à la fois d'une étonnante maturité de jugement et insuffisamment armé contre le délire des idées générales. Par-dessus tout, il nous apparaissait différent et presque hostile.

Nous voici désormais, mieux renseignés. Derrière les différences, on découvre désormais des vues communes. Sur bien des points, il est plus près de certains d'entre nous que de son propre gouvernement. En joignant ses lumières à celles qui nous viennent de l'expérience française, on arrive à dégager assez nettement l'erreur qui paraît être aujourd'hui dans le Levant, celle de la France comme de l'Angleterre.



Cette erreur consiste à appliquer aux pays du proche Orient des méthodes bonnes seulement pour des populations moins avancées. Charité bien ordonnée commençant par soi-même, on le voit d'abord, à l'exemple français en Cilicie et en Syrie.

Il y eut la semaine dernière à la Chambre française des débats véhéments. Devons-nous abandonner le Levant? Devons-nous y rester? C'était envisager le problème de façon un peu élémentaire. Ce dont il s'agit, ce n'est pas de nous en aller, car il est trop clair que nous ne pouvons renoncer à nos responsabilités, laisser massacrer des Arméniens, etc. Mais si nous restons, quel doit être notre rôle? Voilà toute la question.

Or, ce rôle, pour être couronné de succès, devrait être discret et aussi effacé que possible. M. Lawrence parle volontiers des nationalités du Levant et aperçoit déjà en rêve la future unité arabe. Qu'il nous permette d'avoir sur ce point une foi moins ardente. Pour tout dire, le mouvement unitaire arabe nous paraît la création artificielle d'une poignée d'intellectuels orientaux encouragés par des croyants d'Occident. Ce qui se réalisera peut-être dans un siècle ou deux est du domaine de l'épopée, non de la politique. Cette réserve faite, il demeure que, sur la route qui conduit à l'éveil des consciences nationales, les populations du Levant, de la Méditerranée à l'Afghanistan, sont en avance de cent lieues sur les Berbères du Maroc. Elles ont déjà des traditions, elles se sont fabriqué une élite, elles sont impatientes du joug étranger, surtout s'il est militaire. Il faut les prendre avec des gants.

Mais en Cilicie, comme en Syrie, nous avons pratiqué jusqu'ici des méthodes africaines. Il ne s'agit ici d'incriminer personne, et moins que tous autres, les officiers zélés, généralement laissés sans direction, qui depuis la victoire, ont travaillé sur place. Voulant bien faire, et presque tous formés à l'école du Maroc, ils ont instinctivement mis partout la main sur l'administration.

En Cilicie, par exemple, pays turc et destiné à rester turc, une mission française a organisé partout des services dits administratifs. Elle nomme les juges, organise l'instruction publique. A Marache, en novembre dernier, on voit arriver un officier français décoré du titre de gouverneur. Son premier acte est d'installer ses services au Konak et de se substituer d'emblée à l'administration locale. On sait quels furent les résultats.

Aujourd'hui encore, on voit le spectacle suivant : à Deurtyol, bourgade perdue au fond du golfe d'Alexandrette, un jeune lieutenant français, flanqué de quatre gendarmes, rend lui-même la justice, comme Saint Louis au pied de son chêne.

Mêmes pratiques en Syrie. Tout le long de la côte, des officiers français ont pris la place des autorités locales ou se mêlent de si près à l'administration, qu'aux yeux des populations, ce sont eux qui portent la responsabilité de toutes les mesures prises. Même dans

le Liban, où fonctionnent de vieilles institutions démocratiques, et où il s'agissait simplement de développer une autonomie, il semble que le contrôle français se soit fait assez étroit pour impatienter une population dont les sentiments sont cependant notoires. C'est là une faute que la France risque de payer cher.



Il est vrai qu'elle est en bonne compagnie et que l'Angleterre ne paraît pas avoir trouvé pour ses problèmes du Levant, des solutions plus élégantes.

Il est singulier, par exemple, qu'elle ait rompu à plusieurs reprises avec sa propre tradition et préféré des satisfactions de forme à la substance du pouvoir. La proclamation du protectorat en Egypte, faite pendant la guerre et insérée depuis avec une remarquable insistance dans tous les traités, est à cet égard déconcertante. De même, la signature de cet accord anglo-persan qui était, au fond, inutile, puisque la Perse ne pouvait manifestement recevoir d'appui efficace que de l'Angleterre, et qui, par le fait même qu'il fut signé et rendu public, porta au prestige de l'Angleterre, un tort indéniable. On dirait, à la vérité, que dans sa politique orientale, la Grande-Bretagne, elle aussi, s'est laissé hypnotiser par le précédent du Maroc, sans apercevoir que l'Egypte et la Perse ne sont point l'empire chérifien.

Il semble également que la tutelle anglaise s'exerce avec quelque lourdeur en Mésopotamie. Les officiers anglais ne paraissent pas y pratiquer des méthodes plus adroites que celles de leurs collègues français. L'effet se marque déjà à l'effervescence qui règne de Mossoul à Bassorah.



L'Italie fut plus sage, qui évita, à Adalia, de prendre la place de l'administration turque. Il est vrai que sa tâche était plus aisée : elle n'avait pas à défendre des Arméniens.

Tout compte fait, la politique des Européens dans le Levant est encore aujourd'hui un immense anachronisme. Dans cette sorte d'antichambre orientale de l'Europe, il fallait inaugurer un système d'intervention entièrement différent de ceux qu'avaient pratiqués ailleurs, soit l'Angleterre, soit la France. Les bons esprits le sentaient plus ou moins obscurément, d'où la formule nouvelle, mais encore vague, du mandat. Mais les événements ont marché plus vite que la réflexion des hommes d'Etat, et du régime de l'armistice est né dans tout le Levant un maladroit interventionnisme qui jure avec les exigences du lieu et de l'époque. Sans doute, on ne pourra réellement changer de manière que le jour où l'ordre sera mieux établi et où certaines résistances artificielles, du genre de celles que la France rencontre encore à Damas, auront été brisées. Mais les Puissances mandataires feront sagement de se hâter et de mettre fin à des errements qui mettent en péril l'avenir même de l'œuvre entreprise.

Philippe MILLET.



LA VALISE ENTR'OUVERTE

*On affirme — mais comment y croire ? — que le Quai d'Orsay n'a connu que par l'*Europe Nouvelle *l'existence d'un mémoire allemand sur les dommages de guerre.*



*Décidément, l'ambassade de la République à Berlin ne sera pas donnée à un diplomate de carrière, et les divers candidats dont nous avons ici même donné les noms trouveront la lecture de l'*Officiel *bien amère. Ils auront du moins cette consolation de ne pas se voir préférer un collègue.*

Les diverses questions pendantes entre l'Allemagne et notre pays étant avant tout et par-dessus tout d'ordre économique et financier, peu d'hommes étaient plus qualifiés que M. Charles Laurent pour en assurer le règlement au mieux de nos intérêts. Le nouvel ambassadeur, qui a perdu un de ses fils à la guerre, a été secrétaire général du ministère des Finances, président de la cour des Comptes et fut chargé avant la guerre balkanique de réorganiser la Banque Ottomane. Il est administrateur de diverses grandes Sociétés industrielles et financières, et notamment du Crédit National pour la reconstitution des pays dévastés. Il sera vraisemblablement le doyen du corps diplomatique.

Ses collègues étrangers seront, pour l'Italie, M. Martino, ancien secrétaire général de la Consulta, déjà accrédité à Berlin camme chargé d'affaires, et, pour l'Angleterre, Lord Dalbernon (primitivement Sir Edgard Vincent), récemment élevé à la pairie, qui fut longtemps directeur de la Banque Ottomane.

On dit que le chargé d'affaires d'Allemagne à Paris, M. Mayer, ancien ministre du Trésor, sera prochainement élevé au rang d'ambassadeur.

Le comte Della Faille de Leverghen, actuellement ministre à Tokio, représentera à Berlin le gouvernement belge.



La situation diplomatique du Vatican continue ses progrès. La nomination de Mgr Pacelli comme nonce à Berlin est maintenant officielle. A la suite de la pleine réussite des négociations engagées par M. Doulcet, le Parlement français aura à examiner après ses vacances annuelles les nouveaux crédits occasionnés par le rétablissement d'une

ambassade auprès du Saint-Siège. Et voici que le gouvernement helvétique, qui avait rompu ses relations avec la Papauté depuis l'année 1774, se montre favorable à la création d'une nonciature apostolique à Berne.



La mission envoyée en Suisse par le Vatican, durant la guerre, pour s'occuper d'œuvres de bienfaisance, avait en effet trouvé le meilleur accueil auprès des autorités fédérales, et le désir fut exprimé de lui donner un caractère officiel et stable. Si cela continue, il ne manquera plus auprès du Saint-Siège que le représentant de la Russie des Soviets...



Que nos Cassandres politiques cessent leurs cris! Grâce à l'influence bienfaisante des bureaux, la continuité est parfaitement assurée, à l'heure actuelle, entre la politique extérieure de M. Briand et celle de M. Millerand. Malheureusement, il y a un trou : la période de la conférence.

Le Tigre travaillait seul. Tout au plus admettait-il les conseils de ceux qui aujourd'hui plaident si énergiquement sa cause, nous voulons parler de MM. André Tardieu et Loucheur.

Quant à M. Pichon, traité encore un peu plus mal que le vulgum pecus *des titulaires de portefeuilles qui gravitaient en même temps que lui autour du Maître absolu, il était tenu complètement à l'écart de toutes les importantes décisions, et ce qui est plus grave, l'ostracisme s'étendait au travers de lui à tous les fonctionnaires de la rue de Constantine. Ceux-ci s'étaient même vu dépouiller, au profit de la rue Saint-Dominique, de certains services très secrets... mais chut !*



Aussi, dès l'arrivée de M. Millerand, ce fut, au palais de la Belle-au-Bois-dormant, une véritable résurrection. Comme par enchantement, les plumes se remirent à grincer sur les pupitres, et les appariteurs, reprenant leur plumeau, secouèrent brusquement la poussière qui s'était accumulée sur les vieux dossiers. Les aimables dactylographes s'éveillèrent, une broderie à demi-commencée sur les genoux, et, après avoir étiré leurs bras charmants (et parfois très appréciés), se ruèrent sur leurs machines à écrire... On vit même réapparaître des fonctionnaires que l'on n'avait pas vus depuis bien longtemps. Sans doute goûtaient-ils au fond de quelque placard les délices de Morphée ?

On prétend qu'il y a encore un bureau que la fée a oublié de toucher de sa baguette magique, c'est celui où s'élaborent conjointement, en vertu d'on ne sait quelle mystérieuse alchimie, le chiffrement des télégrammes les plus récents et le classement des plus vieilles archives. M. Paléologue ne pourrait-il venir frapper discrètement à la porte, et, tel le Prince Charmant, réveiller le fonctionnaire dont le sommeil est si lourd qu'il pourrait bien durer encore cent ans ?



Chacun sait que M. Paléologue ne badine pas avec la discipline. Aussi s'empressa-t-il, dès sa rentrée au Quai d'Orsay, d'établir un tableau de présence, afin que les visiteurs ne perdissent pas leur temps en de vaines attentes dans les couloirs. Grâce à cette nouvelle mesure, on a toujours la chance de trouver dans les bureaux de jeunes attachés issus du dernier concours. Mais, si l'on désire se renseigner auprès de fonctionnaires moins novices, bien souvent l'appariteur déclare, avec son plus aimable sourire, que les rédacteurs compétents « assistent à une commission ». Il est impossible d'en savoir plus long.

De quoi donc peut s'occuper cette commission mystérieuse, et en quel lieu apocalyptique a-t-elle l'honneur de siéger ?



Le commandant Oliver Stanley, fils de l'Ambassadeur de sa Majesté Britannique à Paris, Lord Derby, épousera prochainement Lady Maureen Stewart, fille de Lord et de Lady Londonderry. — M. Painlevé, récemment arrivé à Pékin, a été reçu en audience par le prince héritier représentant l'Empereur. — Le prince Sapieha, ministre de Pologne à Londres, récemment choisi dans le nouveau cabinet comme ministre des Affaires Etrangères, en remplacement de M. Pabek, est parti pour Varsovie. — Sir Herbert Samuel, haut-commissaire anglais de Palestine, accompagné du ministre d'Angleterre auprès du Saint Siège, a été reçu en audience privée par le Pape, puis s'est entretenu une demi-heure avec le cardinal Gasparri.



M. Lejeune, ministre de Belgique, vient de remettre ses lettres de créance à S. A. la Grande Duchesse de Luxembourg. — M. Bouffal, chargé d'affaires de Pologne à Riga, sera remplacé par M. Kamenetzky. — La commission des réparations à Paris vient d'approuver la nomination de M. J. Nunan comme représentant de la Grande-Bretagne à la section autrichienne à Vienne. — M. de Brasche-Lazar est nommé Ministre de Hongrie à La Haye en remplacement de M. Nagy. — M. Benès, Ministre des Affaires Etrangères de Tchéco-Slovaquie est rentré à Prague. — Le Ministre des Affaires Etrangères de Pologne, M. Patek a quitté Paris après avoir conféré avec M. Millerand et le Maréchal Foch. — Le Comte Arvina, Ministre d'Italie à Stockholm, a été chargé par son gouvernement d'une mission en Russie pour obtenir la libération des prisonniers Italiens. — M. Pomenof, Ministre de Bulgarie à Berne, a présenté ses lettres de créance. — Le gouvernement brésilien a l'intention d'élever sa légation à Bruxelles au rang d'ambassade et de créer une légation à Varsovie. — Le Docteur A. R. de Claparède a été nommé secrétaire de la Légation de Suisse à La Haye, et est déjà en fonctions. — M. Armando Chibeches a été nommé secrétaire de la Légation de Bolivie à Paris.



Consulats : *Sont promus : M. Alicot, consul général; M. Bressy, consul suppléant de 1re classe ; — Sont nommés : M. Bargeton (consul de 1re classe), sous-chef de bureau à la sous-direction d'Asie; M. Gérardin, sonsul-adjoint à Mayence ; M. Lecoutour, ff. consul à Zanzibar ; M. Sicard (consul de 2e classe), chef de bureau à la sous-direction des affaires administratives ; M. Marchat (consul suppléant), à Londres; M. Jousset, à Tunis; M. Augé, à Shanghaï; M. Mougin (vice-consul à Bari), rédacteur à l'administration centrale. — M. Langlais (vice-consul à Mayence), chancelier à Bogota. — L'exéquatur vient d'être accordé à M. Grey d'Estolleville Herbert Fullerton, vice-consul de S. M. Britannique au Tréport. — M. Hudig, consul général d'Italie à Rotterdam a obtenu sur sa demande démission honorable de ses fonctions, et a été nommé commandeur de l'Ordre des Saint Maurice et Lazare. — Démission honorable de ses fonctions vient d'être accordée à M. Lindquist, vice-consul des Pays-Bas à Norrköpping.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

Les Nouvelles Nations du proche Orient

De tous les spécialistes anglais de la question d'Orient, M. Lawrence — le colonel Lawrence de la guerre d'Arabie et de Palestine — est peut-être celui que les événements ont mis le plus en vue. On se rappelle le rôle qu'il joua en Orient depuis la révolte du Hedjaz, comme conseiller de l'émir Faïçal. Après avoir combattu pour la cause de l'indépendance arabe, il vint la défendre avec l'émir à la Conférence de la Paix et parut devant les Dix, coiffé d'un turban. Célèbre à trente ans, il est rentré à Oxford, reprenant le cours de ses études, et c'est de là qu'il nous adresse l'article qu'on va lire. Il ne passe pas pour s'être montré dans le Levant un ami fervent de la France. Sa verve s'exerce néanmoins aux dépens de la politique anglaise comme de la nôtre. Ceux-là même qui le jugent dangereux lui doivent de l'écouter.

I. — AVANT LA GUERRE

Au XIX[e] siècle, les mobiles dominants des peuples du « Proche Orient » (en entendant par là tout ce qui, en Asie, se trouve en deçà des Indes) étaient d'ordre religieux. On était musulman ou chrétien d'abord, homme de parti ensuite. Petit à petit, cependant, s'infiltrèrent les influences européennes, souvent sous l'action des races viriles des Balkans. La révolte d'Arabi en Egypte, et l'affaire Midhat en Turquie furent des indices de changement. Le sentiment national grandissait peu à peu en Perse, en Turquie, en Egypte. Abdul Hamid s'en alarma et tenta de lui opposer le Pan-Islamisme, c'est-à-dire la notion d'une autorité religieuse supra-nationale. Il eut quelques succès aux Indes car l'Islam était plus ardent aux extrémités qu'au centre : — mais la révolution jeune-Turque fut le signal du triomphe définitif de la politique. Dans le premier transport de leur succès, les jeunes Turcs prêchèrent la fraternité, — et, Arabes et Grecs, Arméniens et Kurdes accoururent pour coopérer avec leurs amis Turcs. Le C. U. P. (Comité Union et Progrès), effrayé du déchaînement de forces qu'il avait provoqué lui-même le réfréna au plus vite au moyen de la nouvelle doctrine du « Touranisme », ou turquification de l'Empire ottoman. Les races sujettes, mortifiées, virent proscrire leurs idiomes et leurs coutumes. En réponse elles se lancèrent dans les conspirations, et changèrent leurs clubs en Sociétés secrètes.

Nous, les Anglais du Levant, nous nous étions préparés depuis longtemps à voir s'écrouler l'Empire Ottoman en Asie, comme il s'était écroulé en Afrique et en Europe. C'est par leur force de caractère et leur aptitude rare, presque prussienne, à se sacrifier pour le bien de l'Etat que les Turcs étaient devenus, dans le Levant, la race dominante. Ces deux qualités impliquent une certaine dose de stupidité. Aussi le monde se compliquant, la chute des Turcs devenait inévitable. Nos gouvernements devenant scientifiques, le leur apparut grossier; le commerce devenant scientifique, les Juifs, les Grecs, les Arméniens y prirent leur place; les armes devenant scientifiques, leurs sabres devinrentrent ridicules. Leurs provinces étrangères habitées par des populations intelligentes) réclamèrent des garnisons de plus en plus nourries. Le poids du service militaire se fit terriblement sentir aux paysans d'Anatolie et les conditions d'insalubrité où se trouvait l'armée turque eurent pour répercussion une diminution de la natalité. La Turquie se mourait de surmenage.

Nous avions étudié la question du successeur possible de la Turquie. La Grèce pouvait en prendre une partie, la Russie pouvait en prendre une autre, mais les vastes étendues de la Syrie, de la Mésopotamie, de l'Arabie, n'avaient d'intérêts que pour l'Angleterre et la France, seules parmi les Puissances mondiales. Il était à craindre que ces territoires ne devinssent le champ de nouvelles expériences coloniales, de nouvelles tentatives dans le genre de celles des Indes, de l'Algérie ou de l'Egypte. Nous sentions que les temps, que les races, tant occidentales qu'orientales, étaient trop vieux pour se prêter à de pareilles entreprises. Nous, les Anglais d'Egypte (c'est-à-dire tout juste quatre ou cinq d'entre nous), nous nous mîmes à chercher parmi les Arabes (la plus considérable des parties composantes de la Turquie et la plus importante au point de vue stratégique pour la Grande-Bretagne), les éléments d'un Gouvernement autochtone.

Les Arabes n'étaient pas une race, mais une nationalité née de la communauté de langage, et qui s'étendait des collines de l'Anatolie à l'Océan Indien, de la Méditerranée à la Perse. La Mer Rouge, l'Océan Indien, le Golfe Persique étaient des eaux anglaises — notre qualité de puissance maritime nous permettait de maintenir notre influence sur ces régions, à peu de frais, sûrement et sans risques. L'Asie Méridionale devait nous appartenir aussi longtemps que nous aurions une marine et que les routes de terre qui, toutes, étaient aux mains de la Russie, demeureraient inachevées. Nous trouvâmes les Arabes plus que disposés à tenter l'aventure.

II. — PENDANT LA GUERRE

La Grande Guerre n'a rien créé, mais elle a hâté le développement du nouveau mouvement en Asie. L'ennemi étant venu en Egypte, il nous fallut, pour nous défendre, entreprendre une guerre là-bas, dans le temps même qu'une autre se déchaînait en Europe. Le manque d'hommes nous obligea à rechercher tous les alliés possibles, et la conséquence fut que la politique arabe, qui n'avait été que le rêve de quelques Anglais d'Egypte, reçut l'approbation de la Grande-Bretagne (et celle de la France). Avec notre aide, les Arabes entrèrent en révolte ouverte contre la Turquie et atteignirent en octobre 1918 leur but qui était Damas. Alors se produisirent, en Turquie, des révoltes de solidarité : soulèvements en Géorgie, en Arménie, en Azerbeidjan, en Egypte ; mouvements grecs à Smyrne.

A la Conférence de la Paix, les Grandes Puissances se montrèrent singulièrement guéries de la peur qu'elles avaient connue pendant la guerre. Pendant la crise, elles avaient fait appel à trop de forces nouvelles, et, se trouvant désormais hors de danger, elles n'avaient aucun désir

de traiter ces nouvelles venues en égales ou simplement de leur reconnaître un caractère permanent. Les peuples de l'Asie Occidentale reçurent donc un médiocre accueil, à Paris, en 1919. Ils retirèrent pourtant un grand profit de ce voyage : ils se rendirent un compte exact des jalousies mutuelles des Grandes Puissances, de leur faiblesse militaire, de leur extravagance, de leur ignorance des nouveaux aspects de l'Asie. Forts de ce nouveau savoir, les Turcs, les Arabes et les autres rentrèrent chez eux, se fortifièrent, pansèrent leurs blessures de guerre, tandis que les Grandes Puissances flattaient et accommodaient leurs appétits mutuels dans des traités de paix. Le Proche Orient retira, pendant cette période, une aide et un réconfort singulier de l'exemple de la Russie. Les préceptes et les doctrines russes n'étaient sans doute, pour eux d'aucun usage, mais le spectacle d'une révolution asiatique allant de Moscou à Vladivostock et à Tashkend incita la Jeune Asie à peser et à juger ses systèmes établis de Gouvernement.

III. — AUJOURD'HUI

a) *La Turquie*

Le mouvement nationaliste turc en Anatolie a été le résultat direct de la crise qui précéda la chute d'Enver Pacha. S'il devint un formidable mouvement d'enthousiasme, la faute en est aux folies de l'Angleterre à Constantinople et de la Grèce à Smyrne. Il est devenu désormais le véritable Gouvernement de la Turquie, l'espoir de 90 % des Turcs d'Anatolie. Son chef nominal, Mustapha Kemal Pacha, n'est qu'un figurant, l'écran derrière lequel s'abritent des hommes d'Etat astucieux et braves. Leur politique constructive est la politique Touranienne : faire rentrer dans un état Turc toutes les provinces « turques » de l'Egée au Turkestan. Leurs aspirations destructives se tournent contre le Sultanat (qui n'est plus désormais qu'une créature des Alliés) contre la Cilicie française, contre la zone grecque au nord et à l'est de Smyrne. Le mouvement a été, jusqu'ici, couronné de succès dans toutes les directions, et il semble bien qu'il soit durable. Il exigera l'appui de l'étranger, et, privé de celui de l'Angleterre et de la France, il pourra faire appel à l'aide de l'Italie ou à celle de la Russie. Les vieux Turcs pourraient sans doute sauver le Sultanat, en sacrifiant le titulaire actuel, mais il est probable que l'Anatolie prendra plutôt la forme d'une République et que le Califat restera une sorte d'Etat « papal » à l'Ouest du Bosphore. La question de Smyrne demeurera plus longtemps un embarras pour les Turcs. Mais les tentatives des Puissances européennes pour s'implanter au seuil de l'Asie ont toujours été malheureuses depuis les Croisades jusqu'à nos jours, et il y a également de bonnes raisons de prévoir une renaissance de la race turque, maintenant que ses provinces étrangères lui ont été arrachées, et que disparaît du même coup la nécessité d'un service militaire écrasant.

b) *La Perse*

L'écroulement du gouvernement tzariste a aboli le partage de la Perse, et a laissé la Grande Bretagne maîtresse sans rivale à la tête des trois zones (1). L'Angleterre se montra plus absurde que de coutume : au lieu de se contenter de la substance du pouvoir, elle désira affirmer ses privilèges par écrit. De là l'accord anglo-persan, par lequel le parti de la Cour persan aliéna la liberté de son pays. Ceci eut pour effet de tourner tout Persan qui se respecte contre le Shah et contre la Grande Bretagne, et de détruire, du même coup, et l'influence britannique, et le traité. L'Angleterre est actuellement incapable d'exercer aucune pression sur la Perse et, tant que les Persans pourront maintenir la balance entre l'Angleterre et la Russie, ils jouiront d'une liberté complète. S'il le faut, l'Angleterre pourra cependant faire de la surenchère sur la Russie, surtout d'ici à quelque temps, quand la politique extérieure de la Russie redevenant réactionnaire, se lancera dans de nouvelles aventures militaires en Asie Centrale. La troupe est la pire des propagandes, mais il y a des degrés dans le mauvais, et les troupes russes sont généralement pires que les troupes britanniques. Néanmoins, c'est une fin sans gloire à un bon départ.

(1) Il s'agit des trois zones découpées à l'intérieur de la Perse par l'accord anglo-russe.

c) *La question Arabe*

Pour la Grande-Bretagne, le mouvement arabe est la clef du Proche-Orient. La nationalité arabe est la plus complexe de toutes les nouvelles nationalités. Avant la guerre, elle avait deux têtes : l'une en Syrie, l'autre en Mésopotamie. Les officiers britanniques qui furent ses jardiniers pendant la guerre préférèrent, pour des raisons psychologiques, la faire croître dans le désert. Les espaces vides et la sévérité du désert préparent l'esprit à épouser les idéals, l'enthousiasme, les croyances. C'est le réservoir des religions révélées, le lieu de naissance inévitable des mouvements nouveaux. Ce fut de la Mecque que nous lançâmes la révolte arabe sur Damas qui, souvent au cours de l'Histoire, a été la capitale intérimaire du monde arabe.

Il est nécessaire d'insister encore sur le caractère politique du mouvement. Les officiers qui le firent naître jouèrent leurs têtes sur l'éclipse de la religion, comme moteur de la politique arabe et gagnèrent la partie aisément. On vit la Mecque, centre de l'Islam, se révolter contre le Sultan de Turquie, le Calife en titre. Le mouvement fut assez fort pour unir les Sunnites, les Chiites et les chrétiens orthodoxes, et pour les maintenir unis jusqu'à ce jour. Seuls les Maronites, les arabes catholiques du Liban, mettent encore leur religion audessus de leur langue et poursuivent en Syrie le combat d'arrière-garde que la papauté mène en Irlande et en Pologne contre la nationalité.

Le moment n'est pas encore venu de prophétiser l'avenir de ce mouvement politique arabe. On doit noter cependant qu'il est très fort, étendu et profond. Il prend racine très loin dans l'Arabie inaccesssible, et il n'est pas au pouvoir du monde extérieur de le supprimer. De plus, la péninsule Arabique se trouve entre des mers anglaises, et c'est une région où la Grande-Bretagne ne veut ni chercher des querelles ni intervenir. Il est plus sage d'envisager l'avenir économique des régions de langue arabe : on arrive alors inévitablement à la conclusion que Bagdad redeviendra le centre de la culture arabe, comme elle le fut avec continuité dans le passé. La Syrie connaît actuellement un état de développement plus avancé. C'est, toutefois, un petit pays dénué de minerais, et où le sol est peu fertile. Il est douteux que sa population dépasse jamais cinq millions d'âmes. La Mésopotamie a de grands fleuves et de vastes étendues de terres irrigables ; elle peut aussi se procurer du combustible à bon marché et en abon-

dance. Par la force des choses, elle doit devenir une Egypte multipliée par trois, et, ce jour-là, sa route commerciale se tournera vers l'occident. Les fleuves cesseront d'être un moyen de transport économique, et le voyage en chemin de fer de Mossoul ou de Bagdad est à peine moins avantageux vers Tripoli que vers Bassorah. Les Arabes sont un peuple méditerranéen et Tripoli, Caïffa et Alexandrette peuvent être leurs ports.

La question de l'unité arabe ne sera réglée ni aujourd'hui, ni même au cours de la génération suivante. Il faut d'abord que les chemins de fer, le télégraphe, les routes aériennes réunissent entre elles ces vastes provinces distantes les unes des autres, et, en stimulant les échanges, rendent sensible aux populations la communauté de leurs intérêts. Même alors, il est possible que la formation de l'unité ne se réalise par la violence. Les plus grandes contrées pourraient bien absorber les plus petites et, pour commencer, Damas pourrait bien s'annexer le Hedjaz. Mais rien ne presse.

Le rôle de l'Angleterre en Palestine et celui de la France sur les côtes de Syrie sont de nature à favoriser le Mouvement arabe. Leur fonction est analogue à celle du royaume Croisé de Jérusalem qui suscita la dynastie des Eyoubides. Tout mouvement populaire ne vit que d'apposition, et les Arabes, en particulier, ont besoin d'être éperonnés par l'ambition d'un voisin. L'expérience britannique en Palestine présente, à cet égard, un intérêt tout spécial. Les Juifs ont demandé à avoir l'occasion de redevenir un peuple oriental ; il nous faudra protéger leurs débuts, dans le temps qu'il y a quelque danger de friction entre eux et les nationalistes arabes. Ce danger disparaîtra à la suite d'une meilleure connaissance et compréhension mutuelle, bien que, naturellement, le succès de la tentative dépende des Juifs et non de la Grande-Bretagne, qui ne peut exercer, en cette affaire, qu'une discrète surveillance. Si l'expérience réussit, ainsi qu'on a de bonnes raisons de l'espérer, cela hâtera, d'une façon remarquable, le développement organisé des Etats sémitiques, voisins de la Palestine, car l'Arabe, qui possède des qualités morales, est dépourvu d'équipement technique, et c'est là précisément ce que les Juifs mettront à sa portée. Cela ferait gagner aux peuples de langue arabe le temps nécessaire à l'éducation de deux générations, et cela pourrait bien se produire plus tôt qu'aucun d'entre nous ne le pense. Un agréable résultat secondaire de tout cela serait d'ailleurs d'éliminer pacifiquement l'Angleterre de la Palestine.

T. E. LAWRENCE.

L'EUROPE NOUVELLE a publié dans sa rubrique " SOURCES ET DOCUMENTS "

N° du 23 Mai : LES CONDITIONS DE PAIX AVEC LA HONGRIE. — 1° La note d'envoi d'Apponyi accompagnant les remarques de la délégation hongroise. — 2° La lettre de M. Millerand transmettant la réponse des Puissances Alliées et Associées. — 3° Les principales clauses des Conditions de Paix et une carte des nouvelles frontières.

N° du 16 Mai : RUSSES ET POLONAIS. — Leurs récentes Relations diplomatiques en vue d'engager des Pourparlers de Paix. — 1° Les Notes Russes. — 2° Les Notes Polonaises.

UN MINISTRE PHILOSOPHE

S. E. BENEDETTO CROCE

Ministre de l'Instruction publique du cabinet Giolitti.

Il n'y a pas beaucoup de ministères dans le monde qui puissent, à cette heure, montrer parmi leurs membres une personnalité aussi en évidence que M. Benedetto Croce. Le nouveau ministre de l'Instruction publique du cabinet Giolitti occupe, en effet, dans le mouvement intellectuel contemporain une place de tout premier ordre. Comme philosophe, on le met sur le même rang que M. Bergson ; — figurez-vous M. Bergson dans un ministère pour avoir, chez nous, un exemple équivalent. Encore notre illustre compatriote est-il presque exclusivement philosophe, tandis que M. Benedetto Croce peut, à bon droit être regardé comme critique et historien. Ses œuvres occuperaient déjà plusieurs rayons d'une bibliothèque. Mémoires, au sens spéculatif, Essais, Monographies, tableaux d'ensemble, traités didactiques précèdent, escortent et suivent les quatre volumes de sa *Philosophie de l'Esprit*, qui forment non un système, mais comme il le dit lui-même une série de systématisations de sa pensée philosophique. L'activité de son esprit est surprenante ; — il ne travaille pas sur des abstractions, il ne s'enferme pas dans les classifications des données empiriques, il regarde la vie, il cherche à l'expliquer dans ses manifestations ou plutôt dans les formes nécessaires et essentielles de sa réalité, de sa substance c'est-à-dire dans l'histoire et dans l'art. L'art, l'histoire, c'est vraiment ce que l'homme fait — et c'est ce qu'il peut connaître avec certitude. Ce sont des données concrètes et vivantes — puisque la vie qui est le concret même, si riche, si varié s'oppose à l'abstrait qui ne produit que de l'abstrait.



M. Benedetto Croce est avec M. Bergson, le représentant le plus autorisé de l'idéalisme nouveau qui soutient, contre les champions du réalisme nouveau (florissant en Amérique) que la méthode des sciences ne peut s'appliquer à la philosophie — encore que dans les deux domaines les problèmes soient identiques. Mais la philosophie renferme la science — qui constitue seulement une partie d'un grand tout. Leurs méthodes sont inadéquates. Les deux piliers maîtres de l'édifice philosophique de M. Croce sont l'*Esthétique* et la *Théorie et l'Histoire de l'Historiographie* — c'est-à-dire le premier et le dernier ouvrage de son exposé philosophique, de sa *Philosophie de l'Esprit*. Non point sans doute que les deux ouvrages intermédiaires, la *Logique* et la *Philosophie de la Pratique* soient secondaires ; ils figureraient assez au contraire le noyau, le massif central des systématisations de M. Croce. Mais les deux autres fixent les limites ou plutôt les termes de cet ensemble solide.

M. Benedetto Croce, à en juger, par la production de son activité philosophique, paraît avoir vécu un long espace de temps ; il n'a que cinquante-quatre ans. D'une riche famille des Abruzzes, il a reçu une instruction soignée dans un collège catholique, mais vers la fin de ses études, il traversait une crise religieuse. Il en sortait avec la foi ébranlée — dans les angoisses du doute. Passionné pour la lecture, aimant déjà les éditions anciennes et rares, il lit beaucoup et au hasard. Il s'exerce même à écrire ; il n'a pas le démon de l'éloquence, il n'a pas davantage le don des images et des élans poétiques. Ce qui caractérise son style, c'est la netteté et la rigueur logique. Bien que l'*Histoire de la littérature italienne* de de Sanctis ait fait sur sa pensée une impression profonde, il n'aura jamais la vivacité souriante, la grâce de cet écrivain.

Un événement domestique bouleverse sa vie : sa famille, c'est-à-dire ses parents et sa sœur unique, lui est enlevée dans le tremblement de terre de Casamicciola et lui-même, enseveli sous les décombres, a plusieurs membres brisés.

Après sa guérison, il vient à Rome avec son frère et loge chez son cousin Silvio Spoventa. Il y vécut dans un milieu de politiciens, de professeurs et de journalistes. Il suit un cours de jurisprudence à l'Université plutôt en amateur qu'en élève zélé. Il préfère travailler dans les bibliothèques au gré de sa fantaisie, choisissant les sujets d'étude suivant la pente naturelle de son esprit, sans ordre et sans méthode. La seconde année de son séjour romain, il fréquente assidûment le cours de philosophie morale d'Antonio Labriola et il acquiert, à ces leçons, la connaissance et le goût des problèmes de philosophie morale qui devaient plus tard lui fournir la matière de sa *Philosophie de la pratique*. Pourtant à cette époque il n'a pas le sentiment de sa vocation de philosophe : lisant et méditant, il recherche surtout un équilibre intellectuel et moral. Il revient à Naples, puis voyage en Allemagne, en Espagne, en France et en Angleterre. Ce qui l'occupe — de retour au pays — c'est l'érudition — recherches historiques et littéraires, en somme plutôt l'histoire municipale, napolitaine, que l'histoire nationale. Il en sent bientôt l'étroitesse — il rêve de s'élever à une vie plus haute, plus étendue des questions historiques. Il se documente, étudie la philosophie et la méthodologie de l'histoire dans les auteurs italiens et allemands notamment la *Scienza nuova* de Vico, dont il n'entrevoyait pas sans doute à ce moment le rôle capital dans la direction de sa pensée.



En 1895, Antonio Labriola lui envoie son essai sur le *Manifeste des Communistes* de Karl Marx. Cet ouvrage sur le matérialisme historique le captive, l'enflamme, l'exalte. Il se met avec une ardeur inlassable à l'étude de l'économie politique. Cette orientation nouvelle le ramène à la philosophie, mais l'y ramène avec des connaissances accrues, ces études économiques, ainsi qu'il le déclare lui-même (*Contribusto alla Critica di me stesso*, 1918), ne faisant qu'un dans le marxisme avec la conception générale de la réalité, c'est-à-dire avec la philosophie. Benedetto Croce ajoute que ces méditations, ainsi que ses études économiques, avaient toutes pour but final l'histoire. Jamais le socialisme n'eut d'élève plus passionné ; le néophyte se découvre une foi toute neuve, la foi dans la palingenèse du genre humain sauvé par et dans le travail ». Cette foi faiblit, puis s'évanouit.

Ceux de nos lecteurs qui voudront avoir sur cette crise de doute et de détachement des détails plus précis les trouveront dans un article de Croce « La mort du socialisme », publié dans un livre *Cultura* et *Vita Morale*, Laterza, Bari, 1914). On y voit comment le socialisme traditionnel fondé sur la communauté et l'égale répartition des biens, a inspiré bien des programmes réformateurs et révolutionnaires — qui n'ont rien apporté à l'histoire de la pensée et à celle de la littérature, parce qu'ils se sont exprimés dans des œuvres médiocres. Ce socialisme utopiste qui procède d'un désir ingénu et enfantin d'égalité et de régularité — alors que la vie, elle, est irrégulière et inégale ne saurait être confondu avec le socialisme moderne ou marxisme qui est scientifique. Celui-ci domine et absorbe celui-là ; — mais à son tour le syndicalisme — nouvelle forme du grand songe de Marx et « resongée » par un esprit pénétrant, M. George Sorel, n'a pas tenu ses promesses. Il se perdait en critiques négatives et souvent justes, de l'état démocratique moderne, exploiteur dissipateur et improductif — mais il n'apportait rien de positif. Le prolétariat est incapable de gouverner ; il lui manque les équipes, la relève de la direction bourgeoise. C'est un fait qui se constate en Italie, en France, en Angleterre. Il s'épuise en convulsions. Lorsqu'il a écrit son article (1911), Croce ignorait, et pour cause, la révolution russe. Que pense-t-il aujourd'hui ? En tous cas, il n'hésitait pas à soutenir que le *Manifeste des Communistes* est un chef-d'œuvre littéraire — et qu'il mériterait d'être lu et commenté comme un texte classique. Enfin il reconnaissait que si l'abandon du socialisme égalitaire et optimiste n'eut pas de conséquence, par contre le socialisme moderne et historique a eu des résultats appréciables : un sens plus juste de la réalité sociale, le développement des études économiques, un nouvel aspect de l'Histoire — et au point de vue matériel l'amélioration des conditions d'existence de la classe ouvrière.



A partir de cette période de sa vie, la philosophie prend dans la pensée de M. Benedetto Croce, une importance décisive. Il médite et coordonne ses méditations ; il éprouve le besoin de leur donner une forme. Il entre en correspondance et en collaboration avec M. Gentile, qui occupe aujourd'hui la chaire de philosophie à l'Université de Rome. Peu à peu se précise dans son esprit le projet de composer un ouvrage sur l'esthétique et sur l'histoire de l'esthétique. Ce dessein date de 1898 — mais l'œuvre ne vit le jour qu'en 1902. Entre temps, d'autres affaires avaient détourné M. Croce de son travail. Lorsque l'ouvrage parut, son auteur comprit « qu'il ne pouvait l'abandonner ainsi tout seul à son sort, sans développements particuliers, sans applications, sans discussions ni polémiques. » Il pensait avoir vidé son cerveau de toute la philosophie qui s'y était accumulée — et au contraire il se sentait rempli « d'une philosophie nouvelle, c'est-à-dire de doutes et de problèmes, relatifs à l'Esthétique et à la conception générale de la réalité. Ce livre devint donc un programme, qui devait se réaliser par la fondation d'une revue et par une série de volumes théoriques.

Ainsi, l'*Esthétique comme science de l'expression et linguistique générale*, conduit d'abord à la *Critica*, dont le premier numéro sortit à Naples en janvier 1903. La *Critica* se proposait d'étudier la vie intellectuelle italienne du dernier demi-siècle. M. Gentile fut chargé de la partie philosophique ; — M. Croce entreprit de traiter l'histoire de la littérature. « En travaillant à la *Critica*, nous a-t-il appris, je sentis se développer en moi la tranquille conscience d'être à ma place, de donner le meilleur de moi-même et d'accomplir une œuvre politique au sens large du mot politique, une œuvre tout à la fois de vivant et de citoyen. En dehors de la revue il publie — depuis 1903 — *La Logique*, la *Philosophie de la pratique*, son essai sur Hegel, sa monographie sur Vico — de première importance — la *Théorie de l'Historiographie* (la dernière édition est de 1920). Pendant la guerre, il écrit les monographies sur Gœthe, sur Shakespeare. « Relisant dans les tristes journées de la guerre mondiale, les œuvres de Gœthe, dit-il dans sa préface , j'en retirai un apaisement et une sérénité telles que peut-être aucun poète n'auraient pu m'en donner de pareilles, dans une semblable mesure. »

En jetant un coup d'œil d'ensemble sur la période productive de sa pensée, M. Benedetto Croce nous avoue que ce qu'il a appris c'est l'art d'apprendre. La doctrine pédagogique qui limite l'éducation à la première partie de la vie, est fausse. Celle au contraire qui regarde la vie comme une éducation continuelle est d'une féconde vérité. Le savoir est l'unité du savoir et de l'apprendre. Ce qui distingue surtout M. Croce, c'est que sa philosophie est une mé-

thode, qui lui permet de modifier, d'enrichir ses théories. Il serait le dernier à se flatter qu'il a acquis la vérité — une fois pour toutes, comme ces philosophes qui voient dans leurs système l'explication dernière du monde. Sa philosophie est mouvante, je veux dire vivante dans des cadres logiquement fixés. Elle enrichit sans cesse son contenu — afin d'approcher toujours plus près de la vérité et de la réalité. Pour elle, la vérité définitive serait une vérité morte. N'en est-il pas de même dans les sciences naturelles, dont le progrès s'explique parce qu'elles tiennent plus à leur méthode qu'à leurs résultats — et ces résultats, elles les modifient et les renouvellent continuellement. Les systématisations de M. Croce n'ont en somme rien de statique ; elles sont toutes dynamiques, semblables en cela à l'esprit — seule réalité concrète — qui les crée et les exprime.

A quelle philosophie la philosophie crocienne se rattache-t-elle ? Quels sont les inspirateurs principaux de sa pensée ? M. Croce s'est nourri de la philosophie allemande ; on retrouve en lui l'influence de Herbert et surtout de Hegel. Mais il n'a pris de Hegel que ce qu'il y a de « vivant » dans son système ; il l'a corrigé ou plutôt clarifié avec sa cervelle latine. Mais si on veut connaître les véritables inspirateurs de M. Benedetto Croce, il faut nommer De Sauets et Vico ; — et enfin et surtout on arrive à conclure que M. Croce est et reste lui-même.

JOSEPH GALTIER.



Le Budget du Ministère des Affaires Etrangères (1)

M. Noblemaire a rapporté à la Chambre des Députés le budget du Ministère des Affaires Etrangères se montant à une somme globale d'un peu plus de trois cents millions.

Nous sommes loin des budgets d'avant-guerre.

Il est vrai de dire que le budget ordinaire atteint seulement 55 millions, et que tout le surplus est constitué par le budget extraordinaire, et tout particulièrement par les frais de notre occupation en Syrie qui, malgré les compressions opérées, s'inscrivent pour une somme de cent quatre-vingt-cinq millions. Cette énorme dépense, qui aurait pu tout aussi bien être imputée sur le budget de la guerre, a principalement attiré l'attention des interpellateurs. La Chambre a reconnu néanmoins — à juste titre — qu'elle était indispensable. Il reste à se demander si un armistice plus prudemment conclu que celui de l'Amiral Cathorpe, et des propositions de paix moins excessives à l'égard de la Turquie ne nous auraient pas permis d'occuper la Syrie plus pacifiquement et à moins de frais Les nationalistes dirigés par Khemal Pacha ont trouvé toutes les armes que l'Amiral Cathorpe avait laissées aux réguliers Turcs, et la politique très hellénophile de l'Angleterre a exaspéré le sentiment national en Asie mineure sans disposer d'effectifs suffisants pour maintenir l'ordre. Mais ce sont là des fautes du passé, et la situation présente exige non des récriminations mais des sacrifices.

Le reste du budget extraordinaire, soit une somme de soixante millions est consacré aux indemnités de perte au change accordées aux agents des services extérieurs (12 millions en chiffres ronds), aux fonds spéciaux pour dépenses des résidences à l'étranger (fonds secrets : 20 millions), aux commissions d'exécution des traités de paix (5.810.000 fr.), à diverses missions dont le haut-commissariat à Constantinople, etc., etc.

Le principe de ces diverses dépenses est excellent, mais le budget prévu est suffisamment vague pour que l'on ait le droit de se demander si les crédits votés par la Chambre seront toujours employés dans les meilleures conditions et avec un minimum de gaspillage. L'exemple des budgets votés pendant la guerre est peu rassurant à cet égard. L'intervention de la Cour des Comptes est tardive et inefficace. Ne serait-il pas possible, surtout pour les budgets extraordinaires, de justifier par des indications plus précises l'affectation détaillée des divers crédits ? Il est évidemment gênant de multiplier les chapitres d'un budget dont les prévisions peuvent se trouver en défaut, mais il serait utile, à tout le moins, sans enfermer dans des chiffres définitifs les diverses dépenses détaillées, d'expliquer par quelle suite d'approximations ont été obtenus les totaux. Sinon, le vote d'un budget se réduit à une pure formalité.



M. Noblemaire a bien émis un vœu platonique pour la suppression, au budget des Affaires Etrangères, du traitement des officiers rattachés au Haut-Commissariat de France à Constantinople. Il voudrait que ces officiers soient payés sur le budget de la guerre. Son observation, toute timide qu'elle est, n'en est pas moins intéressante. Il a flairé là quelque abus, sans avoir la décision ou la faculté de le démasquer. Nous signalerons à M. Noblemaire que ces officiers, la plupart de réserve, qui auraient dû être démobilisés depuis plus d'une année, occupent, avec des soldes renforcées et de grasses indemnités, des places qui pourraient être attribuées à des fonctionnaires appartenant aux cadres diplomatiques et consulaires employés actuellement dans d'autres pays avec des appointements dérisoires. Et nos renseignements nous permettent d'affirmer que de pareils abus n'ont pas lieu qu'à Constantinople. Durant toute la durée de la guerre, tandis que secrétaire d'ambassades et consuls étaient en grande partie mobilisés dans des régiments d'infanterie, de jeunes et vigoureux officiers d'active ou de réserve les remplaçaient dans leurs divers emplois à l'étranger et même à Paris en touchant des appointements doubles ou triples de ceux des titulaires. L'un d'eux, fort naïvement, s'imaginait qu'il ne faisait que bénéficier des avantages ordinaires de la carrière, et émettait l'espoir d'entrer dans les cadres réguliers afin de profiter toute sa vie de pareille aubaine. Il eût quelque peine à croire que les traitements prévus au budget ordinaire étaient bien inférieurs à celui qu'il touchait et que les honneurs d'un grade diplomatique comporteraient pour lui quelque fâcheux dégonflement du porte-monnaie. Sa sincérité évidente ne fait que souligner l'invraisemblance du traitement dont il jouissait en compagnie de nombreux privilégiés. Elle révèle en même temps l'insuffisance notoire des indemnités attribuées depuis toujours aux agents du ministère des affaires étrangères, puisqu'il a paru impossible d'affecter d'aussi maigres sommes à de jeunes mobilisés qui pouvaient cependant s'estimer très heureux de remplir des fonctions intéressantes et sans aucun danger, alors que leurs camarades exposaient sans cesse leur vie et leur santé pour cinq sous par jour.

Les agents du ministère des affaires étrangères reçoivent, dans le rapport de M. Noblemaire, quelques avantages, et beaucoup de bonnes paroles. On reconnaît qu'il leur est impossible de tenir leur

(1) Voir les articles de M. Henri Myles dans les numéros, 11, 12, 13, 14, 13, 16 et 18 de l'*Europe Nouvelle*.

rang, s'ils ne jouissent pas d'une fortune personnelle, et qu'une telle situation est éminemment antidémocratique (page 4). Beaucoup de consuls trouveraient aisément des situations mieux rétribuées dans des banques ou des maisons de commerce (page 5), et les meilleurs agents commencent à déserter la carrière (page 100). Un relèvement de 27 % sur l'ensemble des traitements est accordé, ce qui porte la somme prévue pour les appointements des agents des services extérieurs de 12 à 17 millions. Il est bien évident que la bonne volonté de M. Noblemaire a été paralysée par la nécessité de comprimer les dépenses, et il reconnaît lui-même que ce n'est qu'un palliatif, et qu'un remaniement général des traitements et indemnités diverses s'impose, avec un tarif préférentiel pour les chefs de famille nombreuse (page 5).

Signalons à cet égard à M. le rapporteur que la complexité des diverses indemnités de premier établissement, d'installation, de déménagement, etc. dont il reconnaît d'ailleurs l'insuffisance, prête dans l'application à de nombreux abus, et immobilise au quai d'Orsay de nombreux comptables dont l'activité reste inféconde. Pratiquement, les agents ne touchent ces diverses indemnités qu'après des retards de plusieurs mois, parfois même d'une année, et ceux qui ne sont pas fortunés doivent, pour avancer les sommes nécessaires (les compagnies de chemin de fer, de navigation et les divers fournisseurs n'accordant aucun crédit), faire appel à la complaisance fort onéreuse de leurs banquiers. Or, lorsqu'ils sont remboursés, en retard, par l'Etat français, on ne leur tient aucun compte des intérêts qu'ils ont dû payer à 6 ou 7 %. Ne serait-il pas possible :

1° De donner aux agents des traitements suffisamment larges, pour leur permettre les menues dépenses que comportent l'adjonction de quelques broderies sur leur uniforme, et le renouvellement de leur trousseau ?

2° De ne jamais les faire valser de Tchengtou à Tampico, ou du Cap au Kamtchatka, au plus grand détriment de la bonne gestion des intérêts français ?

3° De garnir de meubles suffisants les divers locaux diplomatiques et consulaires, qui devraient être soit la propriété du gouvernement français, soit l'objet de baux amphythéotiques ?

4° Enfin de remettre au comptant aux divers agents des billets et des passages pour eux et leur famille soit à destination de leur poste, soit pour leur retour en France en cas de congé payé ?

A l'heure actuelle, les divers immeubles qui sont à l'étranger la propriété de l'Etat français (et c'est l'exception), comportent presque toujours des logements moins nombreux que les agents employés à demeure, et ces logements sont encore plus rarement meublés. Surtout, ils ne le sont presque jamais, lorsqu'ils sont destinés aux consuls, ou aux agents les moins élevés en grade, c'est-à-dire à ceux qui ont les situations de fortune les plus précaires, et qui sont le moins en mesure de défendre leurs intérêts privés auprès des Services du Personnel et de la Comptabilité à Paris. Par contre, les grandes ambassades sont abondamment meublées ; et leur titulaires, en cas d'insuffisance de ce mobilier, sont particulièrement à même de demander directement au Ministre des Affaires étrangères les indemnités qui leur sont nécessaires ; et si, par aventure, lesdites indemnités ne sont pas prévues au budget, il est bien rare que l'on ne découvre pas, sur le chapitre des fonds secrets, quelque reliquat opportun. Si nos honorables députés veulent être édifiés sur la manière dont les sommes qu'ils votent sont affectées aux divers agents, qu'ils relisent tout simplement les Fables de Lafontaine ; on n'a pas encore supprimé la part du Lion ! Et c'est probablement une des raisons pour lesquelles les divers abus subsistent : Ceux qui seraient à même d'en exiger la suppression trouvent toujours le moyen de n'en pas souffrir.

Quant aux déplacements trop fréquents des agents, M. Noblemaire préconise, avec beaucoup de raison, l'établissement de vastes zones, comprenant chacune des pays de langue similaire et de culture analogue, et formant comme autant de petites carrières spécialisées et distinctes. Par contre, il voudrait abattre les cloisons jalousement maintenues entre la carrière des ambassades et celle des consulats. Les candidats à ces deux carrières subiraient un stage préparatoire susceptible de mettre à l'épreuve leurs aptitudes professionnelles, et ce n'est qu'ensuite qu'ils seraient sélectionnés au moyen d'un concours.

Les phrases à la fois ironiques et sybillines de M. Noblemaire sur la Société des Nations (pages 183, 184) ne sont peut-être pas très à leur place et nuisent aux critiques fort justes qu'il formule sur la magnificence et la prodigalité avec laquelle cet organisme à peine né rémunère ses fonctionnaires.



Mais sa critique assez serrée des tergiversations et des flottements avec lesquels nos services de propagande à l'étranger ont été créés, démolis, recréés, modifiés, pour aboutir au minimum de résultats et au maximum de dépenses (pages 802 et suivantes), mérite une sincère approbation.

Tel qu'il est, et sous les réserves encore très incomplètes que nous avons formulées, le rapport de M. Noblemaire mérite d'être lu et étudié. Evidemment, il n'échappe pas au reproche que l'on a adressé à ceux qui l'ont précédé ; savoir, d'être rédigé en très grande partie d'après les mémoires officiellement établis dans les divers bureaux du ministère par des fonctionnaires qui ne sont pas libres de livrer le fond de leur pensée et de leur jugement. De ces divers documents passablement conventionnels comme forme et comme idée, M. Noblemaire s'est efforcé, sans toujours y réussir, d'extraire les vérités cachées. Il déclare (page 5) que bien des agents lui ont adressé directement leurs confidences, mais on peut croire qu'ils n'ont formulé que des remarques inspirées par leurs intérêts les plus immédiats et les plus étroitement égoïstes, ce qui est humain. Il est bien difficile à un rapporteur du budget de pénétrer jusqu'au fond des choses. Tout le monde a trop d'intérêt à le tromper. Les budgets élaborés pendant la guerre ont comporté trop d'imprécision pour qu'il soit possible de sortir brusquement de l'ornière. Le rapport de M. Noblemaire nous apporte un progrès. Souhaitons que celui de l'année prochaine nous apporte encore un peu plus de clarté (1).

HENRI MYLÈS.

(1) Le prochain numéro de l'*Europe Nouvelle* contiendra un article intitulé : « La Réforme du Quai d'Orsay : les projets de loi de M. Géo Gérald »

L'Allemagne et nos Produits coloniaux

Au moment où s'engagent les négociations économiques franco-allemandes, aucune opposition sérieuse ne paraît se manifester en France contre la reprise des relations commerciales avec nos anciens ennemis, que l'on s'accorde maintenant pour considérer comme une nécessité inéluctable. Ce résultat n'a toutefois pas été obtenu sans qu'on ait eu à triompher de vives résistances : l'industrie française si éprouvée par la guerre, craignait, non sans raison, une redoutable concurrence des produits fabriqués allemands, favorisée par l'énorme dépréciation du mark.

Mais à une époque où l'opposition à la reprise des échanges avec l'Allemagne était particulièrement ardente, des représentants autorisés de notre commerce colonial s'avisèrent que, dans cette grave question, l'intérêt de nos possessions d'outre-mer ne se confondait pas nécessairement et absolument avec celui de la métropole et qu'il pouvait être profitable pour elles de placer sur un marché d'une capacité d'absorption presque indéfinie et totalement dépourvu l'excédent d'une production naturelle demeurant disponible après satisfaction des besoins de la France, et d'obtenir en échange, à des conditions particulièrement avantageuses, une quantité d'objets manufacturés de première nécessité, que l'industrie française ne serait pas, pendant longtemps, en mesure de leur fournir, et qu'elles seraient obligées de demander à des pays dits « à change élevé », c'est-à-dire à des conditions presque prohibitives.

Ainsi, bien avant l'ouverture des négociations économiques franco-allemandes, c'est du côté de la France d'outre-mer que l'on rencontrait la moindre résistance à la reprise de relations normales entre les deux pays : dès lors il semblera naturel que l'important problème colonial soulevé par les demandes allemandes de matières premières soit discuté dans l'élaboration des conditions économiques de la paix.

On a dit, avec raison, qu'une des conséquences du traité de Versailles est de rendre l'Allemagne tributaire de la France pour le minerai de fer, indispensable à sa puissante industrie métallurgique ; mais il n'est pas moins exact qu'elle pourrait aussi dépendre, partiellement du moins, depuis la perte de ses colonies, de la France d'outre-mer pour la satisfaction de ses besoins, non moins considérables, en matières grasses, bois, phosphates.

S'il résulte de témoignages innombrables que, parmi les sacrifices territoriaux qu'impose aux Allemands le traité de Versailles, la perte de leurs colonies est celle à laquelle ils se résignent le moins, ce fait ne doit pas seulement être attribué à la profonde blessure d'amour-propre qu'entraîne pour eux cette exclusion prononcée contre eux pour « incapacité et indignité colonisatrices » ; le principal argument invoqué à l'appui de leur demande persistante de restitutions coloniales est tiré de l'énorme besoin de l'Allemagne en matières premières tropicales, qu'elle importait pour une valeur d'environ 2 milliards de francs avant la guerre.

On objectera, il est vrai, que les importations de matières premières de ses propres colonies ne rentraient dans ce chiffre que pour une proportion très faible. Mais, d'une part, leur progression était suffisamment marquée pour que les Allemands pussent compter couvrir grâce à elles, dans un délai relativement court, une partie appréciable de leurs besoins ; d'autre part, l'habileté incontestable avec laquelle ils ont su, pendant la guerre, tirer parti, jusqu'à la plus extrême limite de leur sol métropolitain, l'utilisation intensive des ressources locales grâce à laquelle ils ont pu « tenir » en Afrique Orientale jusqu'à la fin des hostilités, permettent de penser que sous l'aiguillon de la nécessité, ils auraient rapidement accru la production des territoires coloniaux qu'ils auraient conservés.

Or, cette privation de colonies propres les atteint d'autant plus que le sentiment de germanophobie survivant à la guerre ferme à peu près à leur activité les domaines coloniaux britannique et français, et que le manque d'une marine marchande accroît encore leurs difficultés.



Parmi ces derniers les Etats de l'Amérique du Sud, en particulier l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, le Chili sont ceux sur lesquels l'Allemagne compte le plus pour hâter son relèvement : c'est vers ces pays aux énormes ressources naturelles presque inexploitées que commence à se porter le grand mouvement d'émigration allemande provoqué par la profonde détresse matérielle du *Reich*, mais dirigé et organisé avec une maîtrise indéniable ; c'est à ces pays que l'Allemagne demande actuellement les produits agricoles et les matières premières tropicales dont elle est presque complètement dépourvue. Ces deux manifestations d'une politique que l'on peut qualifier de « coloniale », bien qu'elle s'exerce en pays étrangers, sont étroitement liées : les émigrants que des sociétés de colonisation allemandes, créées avec des capitaux germaniques et appuyées par le gouvernement de Berlin, établissent sur de vastes terrains fertiles mis à leur disposition par les gouvernements locaux contribueront à accroître la production des matières premières que l'Allemagne a le plus grand besoin d'importer.

Mais quels que puissent être les résultats de l'intensification de ses relations commerciales avec l'Amérique du Sud, ils ne permettent pas à l'Allemagne, même dans l'hypothèse la plus favorable, de couvrir tous ses besoins en matières premières tropicales. A l'exception du café, que le Brésil lui fournissait avant la guerre et continuera sans doute à lui fournir, et du coton qu'elle importait des Etats-Unis, il ne semble pas que l'Allemagne prement dites. Même pour le caoutchouc brut, qu'elle tirait surtout du Brésil, le Cameroun et le Togo lui fournissaient déjà des quantités appréciables. Si d'autre part les Indes néerlandaises sont en mesure de lui procurer du caoutchouc de plantation, du tabac, du coprah, etc., elle dépend essentiellement des possessions coloniales de l'Entente pour la satisfaction de ses énormes besoins en huiles et amandes de palme, bois exotiques, cacao, riz, jute, etc.

C'est un fait bien connu qu'avant la guerre Hambourg tendait à monopoliser l'importation des produits oléagineux de la côte occidentale d'Afrique à cause du développement pris par les huileries allemandes et de l'usage courant par les éleveurs allemands des tourteaux de palmistes comme aliment pour le bétail. De même l'Allemagne était un très important marché pour les bois africains, notamment l'acajou, l'okoumé du Ga-

bon. Or, actuellement la presse allemande se fait l'écho de l'énorme gêne provoquée dans le pays par le manque de matières grasses sans parler du chômage auquel sont contraints les milliers d'ouvriers des huileries ; quant aux bois africains, malgré tous les obstacles qui s'opposent à la reprise de leur importation (frets extraordinairement élevés, effondrement du change allemand), l'industrie allemande, d'après un rapport d'une maison de Hambourg, en a un tel besoin qu'elle serait disposée à payer, pour les obtenir, des prix à 50 fois supérieurs à ceux d'avant-guerre.

En ce qui concerne plus particulièrement les produits coloniaux français non absorbés en totalité par le marché métropolitain et susceptibles de trouver immédiatement acquéreurs en Allemagne, on signalait, dès l'année dernière, outre les palmistes et huiles de palmes de l'Afrique Occidentale, les graines de lin, les amandes et les orges du Maroc, le manioc et le tapioca de Madagascar et de la Réunion, les bois du Cap, les écorces de palétuviers, les produits fibreux et le graphite de Madagascar, le riz et les tabacs d'Indo-Chine, les rhums de nos anciennes colonies, les phosphates de l'Afrique du Nord, le nickel de la Nouvelle-Calédonie, les cuirs et peaux de toutes nos colonies, etc.

Rien d'étonnant, en présence de tels besoins, à ce que, depuis la signature du traité de paix, une campagne de presse ardente et opiniâtre, d'innombrables publications, de fréquentes manifestations publiques, notamment celles qu'organise la toujours puissante et active *Deutsche Kolonial-Gesellschaft*, poussent le gouvernement du *Reich* à réclamer pour l'Allemagne une part dans la mise en valeur des régions tropicales. D'après le correspondant berlinois de la *Neue Zurcher Zeitung*, le gouvernement de Berlin se proposerait de défendre à la conférence de Spa, en connexion avec la question des indemnités de guerre et des modalités de paiement, tout un programme d'adaptation aux possibilités économiques de l'Allemagne, et en particulier de soulever la question des matières premières, de la restitution d'une partie de la flotte marchande et d'une partie des colonies sous une forme quelconque. Cette prétention appelle, du côté français, une réponse à laquelle il n'est pas possible de se dérober.



Disons immédiatement qu'une restitution totale ou partielle des colonies enlevées à l'Allemagne ne saurait être envisagée un seul instant : l'immense majorité de l'opinion française se refuserait énergiquement à admettre la revision d'une des dispositions les plus importantes du traité de Versailles. Une restitution partielle ne serait pas plus admise qu'une restitution totale, car en présence de la volonté formellement exprimée par les Dominions britanniques de garder les anciens territoires allemands qui leur ont été attribués, la France risquerait de se trouver tout particulièrement et injustement lésée par une solution qui la priverait d'une des plus légitimes compensations à ses irréparables sacrifices.

Faut-il autoriser les Allemands à reprendre leur activité commerciale, soit dans leurs anciennes colonies, soit dans notre domaine colonial d'avant-guerre ? Sur ce point encore, l'opposition de l'opinion coloniale française est aussi nette que celle de l'opinion coloniale britannique : fermement décidée à ne pas voir se renouveler de la part de nos ennemis d'hier, les intrigues et excitations d'avant-guerre, elle insiste vivement pour que les mesures les plus strictes soient prises en vue, sinon d'interdire, du moins de limiter et de réglementer rigoureusement leur séjour dans nos possessions d'outre-mer.

Mais si l'accord est presque parfait entre Français sur ces deux points essentiels, par contre, nous n'avons pas entendu, jusqu'à présent, formuler d'objection sérieuse contre la fourniture à l'Allemagne de certaines matières premières coloniales indispensables, bien entendu après satisfaction des besoins de la France. Que ces produits soient expédiés en transit par le territoire français ou qu'ils soient importés par Anvers ou par Rotterdam ou apportés directement dans un port allemand, il serait très désirable que ce trafic bénéficiât surtout à la navigation française qui trouverait dans les nombreux articles manufacturés allemands demandés par nos colonies un fret de retour très intéressant. Et s'il est exact que certaine de nos compagnies de navigation reporterait à Hambourg le point de départ extrême d'un de ses services de la côte occidentale d'Afrique, cet exemple mériterait d'être encouragé et imité.

Héritiers d'une partie des possessions d'outre-mer de l'Allemagne, nous ne pouvons éviter de contribuer, dans la mesure des possibilités de développement de notre vaste empire colonial, à son approvisionnement en matières premières, il n'y a pas d'autre moyen pour nous de désarmer ses revendications territoriales, et en nous y refusant, nous travaillerions à les justifier.

Certains prétendront peut-être que nous n'avons pas à nous préoccuper des réclamations d'une nation vaincue, dépouillée de sa puissance militaire et navale. Mais sommes-nous assez sûrs de nos alliances et de nos amitiés pour pouvoir affirmer que puisse se passer de la production des colonies pro-l'Allemagne ne trouvera pas un jour les appuis qui lui font défaut aujourd'hui ? Il n'est pas inutile de signaler ici l'argument fondamental de la propagande allemande : « Il est de l'intérêt du monde que les territoires producteurs de matières premières ne soient pas monopolisés par quelques puissances n'ayant pas assez de moyens pour les mettre en valeur, et qu'ils soient au contraire exploités de la manière la plus intensive par toutes les puissances. » Si cet argument a déjà pu impressionner quelques-uns de nos confrères français au point de leur faire regretter la confiscation des colonies allemandes, on peut imaginer la faveur avec laquelle il est accueilli dans d'autres pays d'Europe privés ou mal pourvus de colonies tropicales.

En présence de ces dispositions peu bienveillantes à l'égard de la France, on ne peut que souhaiter vivement, par exemple, la disparition des nécessités passagères qui ont imposé le maintien de l'interdiction d'exporter à l'étranger les matières grasses des colonies françaises, d'autant plus que la Grande-Bretagne songerait, en raison notamment des besoins de l'Allemagne, à rapporter les mesures restrictives analogues qu'elle a prises dans ses colonies.

On connaît la tendance déplorable des Allemands à rendre, parmi les alliés, la France seule responsable des rigueurs justifiées que leur impose le traité de Versailles. Ils reconnaissaient cependant, surtout sous l'influence méritoire de la *Vossische Zeitung*, que c'est l'Angleterre qui avait le plus insisté pour que l'Allemagne fût rayée du nombre des puissances coloniales et maritimes, comme devant retirer presque tout le profit de cette disparition. Allons-nous perdre, par des mesures,

. . .

conformes certes à notre intérêt immédiat, mais grosses de conséquences pour l'avenir, le bénéfice de cette appréciation exceptionnellement juste de nos anciens ennemis ?

Nous n'ignorons pas que l'Empire britannique est arrivé, dans son ensemble, à un degré de développement qui lui permet de subvenir, pour des quantités et des sommes énormes, aux besoins en matières premières non seulement du Royaume Uni, mais d'une grande partie du monde ; tel n'est malheureusement pas le cas de l'empire colonial français, qui est encore bien loin de satisfaire aux besoins de sa seule métropole. La nécessité de le mettre en mesure de contribuer aussi à l'approvisionnement en matières premières des nations dépourvues de possessions tropicales, accroît encore l'énormité de la tâche de mise en valeur à accomplir, au point de la rendre singulièrement redoutable, bien que nous ne la croyions pas au-dessus des forces de la nation. C'est la conséquence inévitable des lourdes responsabilités, sensiblement accrues par le traité de paix, que nous impose la constitution du second empire colonial du monde, lequel renferme en puissance, les ressources les plus abondantes et les plus variées.

Qui ne voit, en effet, l'arme efficace que fournirait à la propagande allemande l'utilisation insuffisante de ces vastes possibilités de développement ? Cela aboutirait peut-être à diriger contre la France seule la campagne allemande en faveur des restitutions coloniales, campagne que pourrait rendre dangereuse l'écho sympathique qu'elle trouve dès à présent dans différents pays où notre empire colonial est l'objet de convoitises non dissimulées.

Au contraire n'aperçoit-on pas la force que confèrerait à notre politique en Allemagne la possibilité de placer ce pays sous la dépendance économique de notre domaine d'outre-mer pour la fourniture des produits indispensables à son existence et au relèvement de ses industries, relèvement auquel la France est directement intéressée en sa qualité de principal créancier ? Et combien les liens économiques qui en résulteraient faciliteraient à notre nation cette garde du Rhin, qui cesserait alors d'être pour elle une charge, dont d'autres retirent les plus grands profits matériels !

CAMILLE FIDEL.



La Société des Nations

La Conférence internationale des Gens de mer

Cette conférence, qui s'est réunie à Gênes le 15 juin et qui doit prendre fin ces jours-ci, a examiné les questions intéressant les conditions de travail des gens de mer, telles que celles de la limitation des heures de travail, de l'assurance contre le chômage, du placement et du contrat d'engagement.

Quelques incidents assez vifs ont marqué les débats. C'est ainsi que le 18 juin, comme les Allemands demandaient à avoir un représentant au sein d'une des commissions nommées par la conférence, les délégués des marins anglais et belges élevèrent une violente protestation en évoquant les souvenirs de la guerre sous-marine. Le calme ne fut rétabli qu'après l'intervention de M. Albert Thomas, directeur du Bureau international du Travail, qui obtint que M. Wissell, le délégué allemand, fît une déclaration satisfaisante au sujet de la guerre sous-marine.

Le rapatriement des Prisonniers de guerre

On sait que le Conseil de la Société des Nations avait invité, le 11 avril dernier, le docteur Nansen à étudier le problème du rapatriement des prisonniers de guerre encore en captivité, en particulier de ceux qui se trouvent actuellement en Sibérie.

Dans sa séance du 16 juin dernier, le Conseil de la Société des Nations a été saisi d'un rapport du docteur Nansen dans lequel il est rendu compte des difficultés auxquelles se heurte encore aujourd'hui ce rapatriement. Le docteur Nansen estime que le nombre de prisonniers encore retenus dans le territoire de l'ancien empire russe ne s'élève pas à moins de 250.000, et que le nombre de prisonniers russes ou d'autres nationalités qui sont encore en Allemagne et dans d'autres pays européens n'est guère moindre. Bien que pour beaucoup de ces prisonniers la situation matérielle soit moins dure aujourd'hui qu'elle ne l'a été depuis longtemps, leur sort n'en demeure pas moins lamentable, et il est regrettable que leur rapatriement se heurte encore à un certain nombre de difficultés qu'analyse en détail le docteur Nansen. La principale de ces difficultés est d'ailleurs l'interruption complète des communications entre la Russie et le reste du monde.

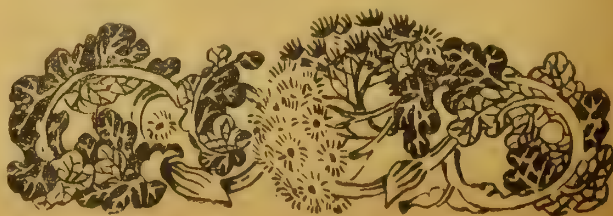
Ce n'est pas en Sibérie orientale que la situation est le plus angoissante. En effet, avant le mois prochain la Grande-Bretagne et les Etats-Unis auront rapatrié par Vladivostock presque tous les Tchécoslovaques qui se trouvent dans cette partie de l'Asie ; et le docteur Nansen estime qu'il ne reste maintenant que 15.000 prisonniers appartenant à d'autres nationalités et qui pourront être évacués par la même voie. Mais le grand nombre se trouve encore en Russie d'Europe et leur rapatriement ne peut se faire qu'à condition de s'entendre d'une part avec les Soviets, de l'autre avec les Etats Baltiques.

A la suite de ce rapport, le Conseil a adopté un certain nombre de résolutions. Il a notamment décidé d'adresser à tous les gouvernements intéressés une lettre les invitant à accorder le libre passage aux prisonniers de guerre traversant leur territoire, à condition que l'on prenne les mesures d'hygiène indispensables.

La Conférence financière internationale.

On sait que la conférence financière internationale doit se réunir à Bruxelles le 23 juillet ainsi que l'a annoncé M. Léon Bourgeois dans sa lettre à M. Millerand, du 25 juin.

Deux points nouveaux demeurent acquis. Dans une lettre en date du 29 mai, l'ambassadeur des Etats-Unis à Londres a informé le secrétaire général de la Société des Nations que des délégués américains pourraient prendre part aux travaux de la conférence à titre officieux. Bien qu'ils ne doivent être pourvus d'aucun pouvoir, ces délégués seront en mesure de donner des renseignements sur la situation économique et financière aux Etats-Unis et de recevoir des indications du même ordre relativement à d'autres pays. D'autre part, M. Ador, invité à présider la conférence, a fait connaître qu'il était prêt à accepter cette fonction.



Le Courrier de Paris

La Politique

Sur les gradins. -- Dans les couloirs.

(21-28 Juin)

La discussion du Budget se poursuit, sans qu'on sache exactement pourquoi tel budget — comme la Guerre — est expédié en une séance et demie, et pourquoi tel autre budget, comme les Affaires Etrangères, occupe cinq à six séances. Sans doute, on a dit de fort belles et bonnes choses. Mais était-ce bien le moment? La Chambre se rend-elle bien compte de ce qu'est une discussion du « budget »? Fâcheuse habitude, que celle de mettre dans la loi de finances des articles qui n'ont rien à y voir. Non moins fâcheuse habitude, de les y chercher. Non moins fâcheuse habitude, que celle d'engager, à propos de chaque chapitre du budget, un débat sur la politique générale, qui est, ou une controverse d'école, ou une véritable interpellation. D'autant que tout cela est dépourvu de sanction. C'est éloquent, intéressant, mais on n'aperçoit pas très bien le résultat.

❧

Nous savions que M. Aristide Briand avait du talent, que M. Tardieu aimait fort le traité de Versailles, et que M. Lenail tenait éloquemment à ce que nous n'abandonnions pas les chrétiens du Liban. Nous avons eu de ceci une nouvelle preuve, qui fut une bonne fortune pour ceux qui aiment les régals littéraires. Mais ceci nous vaudra un septième douzième provisoire.

❧

M. Aristide Briand a remporté un très gros succès. Ses amis tenaient à ce qu'il le remportât, encore que les chances d'un candidat éventuel ne soient pas en proportion directe avec ses succès de tribune. M. Aristide Briand ne souhaite pas le pouvoir. Il tient seulement à ce qu'on sache qu'il aurait su obtenir de l'Angleterre des avantages tangibles. La Chambre en paraît convaincue.

Et les amis de M. Aristide Briand, grossis de tous ceux que ne satisfait pas la politique intérieure de M. Millerand sont contents que la Chambre soit convaincue de cela ou le paraisse. Ils ont aussi un autre atout dans leur jeu : c'est la prolongation de la session après le 14 juillet. Thermidor est néfaste aux hommes d'Etat.

❧

M. Tardieu a fait un discours élégant et clair, selon la meilleure méthode, et que ne liront pas sans plaisir ceux qui n'usent pas de l'*Illustration*. Nous ne dirons rien de M. Tardieu. La critique ou l'apologie de son œuvre n'est point du ressort de ces études parlementaires. Nous ne parlerons donc de son discours qu'au point de vue des mouvements de séance. Il faut bien reconnaître que la Chambre fit à M. Tardieu un accueil réservé. Le tiers de la droite et du centre, seul, applaudit. Et on s'accordait généralement à trouver que M Loucheur avait tort de donner lui-même le signal des applaudissements. Cela nuisait un peu à la consécration des suffrages, que cette consécration fût provoquée par un homme trop directement intéressé. Il y a là, en tout cas, une faute de goût dont nous sommes fâchés pour M. Loucheur.

« Il a travaillé pour son prochain discours », me disait un observateur. — « Nullement, fit un psychologue. Tardieu, qui est diplomate, ne lui rendra pas la pareille. »

❧

Les grands hommes n'ont pas toujours dans les masses la notoriété qu'ils méritent. Il me souvient qu'à la réception académique de M. Barthou, un bon vieillard, mon voisin, me désignait obstinément un académicien qu'il affirmait être Camille Doucet. Je feignis de le croire, car il faut honorer les vieillards. L'autre matin, je sortais de la matinale séance avec quelques députés dont l'un rencontra un électeur. Cet électeur sortait, lui aussi, de la séance, et remerciait fort son député de lui avoir procuré la carte d'entrée. Il ne s'appesantit pas sur les mérites, pourtant réels, de MM. Farges et Patureau-Mirand. Mais, plein d'admiration pour le robuste vieillard grisonnant qui, du banc du Gouvernement, avait répondu en quelques paroles brèves et fortes : « C'est Clemenceau, dit-il, qui est toujours épatant. »

❧

M. Pierre Rameil avait réuni, cependant, quelques députés amis et de fort jolies femmes en une petite soirée charmante. Certains semblaient craindre qu'il ne s'agît là d'une conversation politique comme celles que présidait Maxime Roland, entre la séance de la Convention et celle des Jacobins. Mais on ne parla point politique, chez M. Rameil. Une cordiale union sacrée des députés de tous groupes, voire d'anciens députés (et non des moindres), comme M. le gouverneur général Augagneur, ne se souciaient ce soir-là que de régal artistique et littéraire, encore que le budget des beaux-arts fût voté depuis longtemps.

❧

Quand on a bien perdu son temps en palabres un peu longuets, certains demandent énergiquement, vu l'heure tardive, le renvoi de la séance. D'autres réclament qu'on continue. « Encore un ou deux chapitres ! » implore tantôt M. Charles Dumont, péremptoire et tantôt M. Raiberti, persuasif. Et on va cinq minutes encore. Puis on part, à regret. « Cela, me disait un vice-président (à moins que ce ne fût un secrétaire), ne vous rappelle-t-il pas les parties de poker de notre jeunesse ? C'étaient les cinq dernières minutes qui nous semblaient les plus précieuses, sur le coup de trois heures du matin. On implorait encore un tour — en jurant que c'était irrévocablement le dernier. Et puis, il fallait bien finir par s'en aller, quand même. »

MIDAS.

Les Lettres

Les Poètes

En lisant l'adroite brochure que M. Francis Carco consacrait, peu de temps avant la guerre, à l'Etat de la *Poésie* (1) j'éprouvais, ces jours-ci, combien les goûts, les tendances, varient non pas seulement d'une génération à l'autre, mais en quelques années, même. M. Francis Carco connaît bien la poésie, car il est poète, il cite les plus nouveaux talents, et cependant quels sont les hommes qui, d'après lui, donnèrent une profonde impulsion aux lettres françaises de notre époque : MM. Francis Jammies et Henry Bataille. Encore que M. Francis Carco consente que personne n'oserait plus se réclamer d'eux, il veut que l'un et l'autre aient été de grands et véritables novateurs. Aujourd'hui, avec un faible recul de quelques années, ces poètes nous paraissent si lointains et si médiocres que l'on cherche avec curiosité les raisons de l'affirmation de M. Francis Carco.

Emile Verhaeren, qui a d'autres titres que M. Henry Bataille de passer à la postérité, a bien vieilli, aussi. Le Mercure de France publie de ses œuvres posthumes sous le titre *Toute la Flandre*. Le premier volume paraît. On retrouve là toutes les manières qui firent sa gloire, mais rien qu'on ne connût, qu'on ne sût déjà. Emile Verhaeren n'a jamais varié depuis *Les Forces tumultueuses* et *Les Heures claires*, et il n'y a rien ajouté. Il apportait quelque chose de robuste et de sain : une large générosité dans l'émoi poétique. Il renonçait dès ses débuts au « je », au détestable et spleenétique « je » dans les complications duquel se perdait M. Henry Bataille. Il était fils d'une terre sanguine et aimait ses horizons salubres. C'est eux qu'il chante. Il fut un épique et non un lyrique.

L'utilité des manifestations verhaériennes était indéniable. Mais hélas, si le poète s'opposait heureusement aux décadents par une fière virilité, sa forme restait toute candide. On a cru qu'Emile Verhaeren était révolutionnaire parce qu'il employait le vers libre. Mais dans son vers libre il demeure aussi conservateur que le plus classique des classiques. Son procédé est constant ; il prend un *sujet poétique :* le passage du vent sur les dunes, une heure claire d'après-midi dans les campagnes, une usine dans les villes tentaculaires, et il développe ce sujet. Chacun de ses poèmes est un tableau plus ou moins vaste, presque toujours de plein air, et sans plus. Verhaeren n'est qu'un descriptif. En face d'un spectacle de la nature ou des hommes, en face d'un décor, pour dire plus vrai, il s'émeut et laisse aller cette émotion en images souvent belles, mais extérieures, et qu'il ne contrôle pas. Il ne fait pas de choix. Il brasse un pêle-mêle auditif et visuel où l'on rencontre toujours les mêmes formules, et à la longue cela devient verbal, et verbeux.

Quelques jeunes, et parmi ceux qui ont le plus de talent, se saisissent aujourd'hui de la matière que Verhaeren avait commencé de pétrir. Mais avec une technique toute différente. Voyez un Blaise Cendrars, par exemple. Lui aussi, s'attaque au sujet industriel, lui aussi est le poète de la vie moderne. Mais il ne reste pas purement enregistreur. Il introduit un moi qui, certes ne devient pas le « sujet » du poème, mais le centre. Le poète est plongé dans le monde moderne, il veut exprimer celui-ci, mais à travers lui, qui est ce monde moderne lui-même. La poésie de Blaise Cendrars va du dedans au dehors, au rebours de Verhaeren. Cendrars réintroduit le lyrisme où Verhaeren n'avait été qu'épique.

Au point de vue de la forme la différence n'est pas moins grande. Verhaeren, encore très hugolien, voit l'univers selon une ou deux grandes idées générales assez simples ; il a quelques thèmes qui reviennent, toujours les mêmes et qu'il développe en rythmes loyaux, avec une bonne foi presque innocente. Blaise Cendrars, lui, a le plus vif sentiment de la complexité du monde moderne et il se crée un instrument verbal nouveau, qui lui permet de rendre compte de cette complexité à laquelle la poésie jusqu'ici ne s'était point attaquée. Le renouvellement complet des thèmes appelait un renouvellement parallèle de l'expression. Vis-à-vis du grand spectacle actif d'aujourd'hui, Verhaeren — encore que mille mercis lui doivent être rendus pour avoir ouvert la voie — faisait l'effet d'un homme disposant d'un lent appareil photographique. Alors qu'il lui aurait fallu tourner en cinéma.

Toute la poésie n'est pas, naturellement, dans cette tendance à laquelle se rattachent unanimistes, simultanéistes, dramatistes, futuristes, et qui jusqu'ici est restée un peu cérébrale.

Voici M. Noël Garnier, dont j'ai déjà touché un mot. Il est purement le poète du cœur et continue une tradition dont heureusement la source n'est pas tarie.

Ce qu'on peut le mieux dire de M. Noël Garnier, au premier examen, comme après une fréquentation suivie, c'est ce qu'on a dit de Verlaine : qu'il semble être la poésie même. La musicalité des poèmes qui composent *Le don de ma mère* (Flammarion éd.) est spontanée et insaisissable. Elle constitue, certainement, le premier don que le poète ait reçu de sa mère.

Le second serait peut-être dans les qualités de tendresse dont M. Noël Garnier fait preuve en ce premier recueil. Beaucoup de ces poèmes sont des poèmes de guerre. Mais l'on n'y trouve rien de barbare. La révolte même y est comme enveloppée, avant tout, d'une immense pitié. Sur la vie et la mort, la douleur et l'amour, le poète se penche en une attitude de douceur toute chrétienne. L'émotion est là d'une sincérité presque palpable. Le sentiment seul parle, se plaint et juge, devant la misère infinie. Et il prend lui-même des tonalités d'évocation infinies.

J'aurais peut-être à reprocher à M. Noël Garnier de compter trop entièrement sur sa facilité, de se laisser aller à ses émotions d'une façon un peu dolente, de ne point chercher le neuf. Mais il est facile de voir que ce jeune poète n'en restera pas au stade de la complainte. Dans ce premier recueil, déjà, par moments la pensée et la forme se resserrent, trois ou quatre poèmes prennent un relief saisissant. Il est certain que M. Noël Garnier évoluera. Quelle que soit son évolution d'ailleurs, une chose est assurée : il peut s'avancer hardiment. Il est de ceux qui s'exprimeront en poésie comme en leur langue naturelle.



Comme après la lecture de tels poèmes, ceux de M. Luc Durtain paraîtront froids ! M. Luc Durtain regarde l'humanité avec la même pitié émue

(1) Le bon à tirer avait été donné l'avant-veille de la guerre, mais l'ouvrage est paru en 1920 seulement (Sansot éd.).

que M. Noël Garnier. Mais sa Muse est docte, raide, plus éloquente que sensible.

M. Luc Durtain s'avoue, par sa dédicace, et par tous ses poèmes, disciple de M. Jules Romains. Il a pris à l'auteur d'*Europe* sa façon un peu volontaire de soupeser, de palper son sujet, puis de l'exprimer comme un citron. Mais chez lui toute musicalité a disparu, comme tout rythme. Ce mouvement intérieur qui anime certains poèmes d'*Europe* et leur donne une allure comme penchée en avant, on ne le retrouve pas dans *Le retour des Hommes* (Nouvelle Revue Française, éd.).

Il faudrait, puisque M. Luc Durtain renonce aux effets du son et du nombre, qu'il suscite l'émoi poétique par la pensée même qu'il jette sur le papier. Or, M. Durtain ne transpose pas, ou raremnt ; il raconte ou décrit directement, et cela ce n'est pas de la poésie. M. Durtain n'atteint pas souvent la synthèse, et s'il recourt aux comparaisons, celles-ci sont toutes du même ordre, qu'on rencontre chez tous les unanimistes. Je reconnais qu'il y a dans *Le retour des Hommes*, une grande noblesse d'inspiration, une dignité, un souci d'élévation dans la pensée et de sobriété dans la forme qui méritent considération, estime. Mais je pense que M. Luc Durtain n'y est pas sur le plan poétique.



La Vision d'un âge d'acier (G. Crès, éd.) de M. Raymond Schwab est bien surprenante. M. Raymond Schwab est plastique, il recherche la sonorité et le poids dans l'alexandrin. Nul doute qu'il l'atteint et son poème contient plus d'un très beau vers. Cependant est-ce par personnalité qu'il réussit à ne pas tenir compte de tout le mouvement poétique qui a eu lieu depuis un demi-siècle ? Evidemment, ce n'est pas un reproche à faire à un poète que de ne pas être à jour, lorsqu'il a la certitude et la solidité de M. Raymond Schwab. Mais le souvenir de Leconte de Lisle pèse ici bien lourdement. J'avoue qu'à lire *Vision d'un âge d'acier*, j'ai pensé trop souvent à *Kaïn*.

Je ne peux que citer en passant un bon recueil... *De treize poètes algériens* (Ed. de l'Association des Ecrivains algériens), où l'on trouve des œuvres de MM. Courtin, Delpiazzo, Genella, Godin, Gojon, Hagel, Maximilienne Heller, Lecoq, Pelaz, Randau, Rousse, Tustes, et Léo Loups (auteur d'une plaquette intitulée *Les Lévriers*). M. Robert Randau préface justement ce recueil. Jusqu'ici il ne me semble pas que ces poètes nous apportent une révélation algérienne. Mais il serait vraiment intéressant de voir se développer en Afrique cette « autonomie d'art » dont nous parle M. Randau.

Et je veux dire pour terminer beaucoup de bien d'une plaquette de M. Luigi Libero Russo. Quoiqu'il intitule ses œuvres *Contes à la Cigogne* (Albert Messein, éd.), elles me semblent ressortir plutôt du genre poèmes en prose. M. Luigi Libero Russo est un inconnu. Sa forme, trop chargée, ne semble pas encore tout à fait au point, il a un vocabulaire étendu dont il ne paraît pas suffisamment le maître. Mais quelle personnalité dans le choix du mot, dans la vision. C'est de l'école de Rimbaud ! Je ne sais pas du tout ce que donnera M. Luigi Libero Russo. Je suis certain qu'il fait là déjà la preuve d'une extrême originalité.

DOMINIQUE BRAGA.

La Philosophie

La Survivance de l'Ame et sou Évolution après la Mort.

L'âme survit-elle au corps ? Et si oui, quelle est sa destinée par-delà la tombe ? Voilà des questions qui ont été jusqu'ici objet de foi plutôt que de science, si l'on ne faisait donner le beau nom de science à la métaphysique spiritualiste qui enseigne traditionnellement l'immortalité de l'âme et sa récompense ou son châtiment par la justice divine, non plus d'ailleurs qu'à la métaphysique matérialiste qui mesure l'existence de l'âme et sa durée sur l'existence et la durée du corps. Est-il interdit cependant d'espérer qu'à ces questions la science quelque jour fournira une réponse ? Il n'y a pas encore bien longtemps les savants eux-mêmes eussent pour la plupart catégoriquement nié cette possibilité, soit que, croyants, ils considérassent le monde d'outre-tombe comme le domaine réservé de la religion, soit que, sceptiques, ils déniassent à ce monde toute réalité, soit qu'agnostiques ou critiques ils refusassent à la science la capacité de dépasser la sphère du sensible. Mais diverses causes ont contribué à modifier assez rapidement cet état d'esprit. D'une part la masse sans cette croissante des faits recueillis par des observateurs sérieux et qui semblent impliquer des relations effectives entre des vivants et des morts, a mis à peu près hors de conteste un certain mode de survie pour l'âme « désincarnée » et la possibilité pour celle-ci de se manifester, dans certaines conditions, à l'âme encore « incarnée ». D'autre part, une philosophie nouvelle, le Bergsonisme, en abordant avec une méthode résolument expérimentale l'antique problème des rapports du corps et de l'âme, a rendu évidente l'indépendance *essentielle* de l'âme, par rapport au corps et, par suite, hautement vraisemblable sa survivance. Enfin, les méthodes scientifiques se sont à ce point assouplies et diversifiées, la science s'est engagée si résolument et avec tant de succès dans l'ordre de ce que les yeux n'ont point vu et les oreilles point entendu, qu'une exploration scientifique de l'au-delà n'apparaît plus aujourd'hui comme une ambition téméraire. Hâtons-nous d'ajouter qu'on aurait tort d'attendre de cette exploration, si elle a jamais lieu, une sorte d'omniscience ; comme tout autre savoir positif, elle ne fera que reculer les limites de notre ignorance, écarter les murs de notre prison, mais avouons qu'il y a peu d'élargissement de notre science, que nous souhaitions aussi passionnément que celui-là.

Que devons-nous penser cependant des « expériences » instituées et poursuivies jusqu'ici, dans ce mystérieux domaine, par des chercheurs de bonne volonté, à l'aide de ces personnages non moins mystérieux qu'on appelle des médiums ? Un gros volume paru récemment sous le titre même de cette étude, *La survivance de l'âme et son évolution après la mort* (1), pose à l'esprit cette question avec une insistance particulière. L'auteur du livre, M. Cornillier, est peintre de son état ; il s'est toujours intéressé aux phénomènes médiumniques, mais en amateur et en spectateur, lorsqu'en 1912, *sur l'injonction d'une table tournante*, il entreprend d'hypnotiser une jeune fille qui lui sert de modèle. Cette jeune fille se trouve être un *sujet* extraordinairement doué qui, dès l'abord, présente des phéno-

(1) Par P. E. Cornillier, (Alcan, éditeur).

mènes extrêmement nets d'autoscopie et de vision à distance, mais pendant plusieurs séances les « Communications » qu'elle transmet du monde des Esprits, soit oralement, soit par la voie de l'écriture automatique, ne sont guère qu'un tissu de sottises et de mensonges. Cependant, l'expérimentateur ne perd pas courage, et voici qu'à la sixième séance, une communication écrite très précise, complétée par une communication orale, l'avertit qu'il fait fausse route, qu'il doit changer de méthode, renoncer à questionner le médium, se contenter de l'endormir et laisser à des « Esprits supérieurs » le soin de développer, à la faveur de ce sommeil, ses facultés médiumniques. Il obéit ponctuellement, et il assiste à cet étonnant spectacle, dit-il, *le développement d'un médium par des forces nettement et clairement extérieures à lui-même, son éducation par des entités indiscutablement intelligentes, qui affirment être des Esprits ayant vécu sur la terre incarnés dans la forme humaine, et continuant leur évolution par-delà la mort.* Au bout de peu de temps, il se forme autour du médium endormi une petite société astrale dont le membre le plus assidu est un certain Vettellini, et où fréquentent moins régulièrement le père et le grand-père de M. Cornillier, un vieil ami de Mme Cornillier, diverses relations défuntes du ménage, tous personnages parfaitement individualisés et qui, dans les conversations qu'ils tiennent avec le médium, restent constamment conformes à leur caractère. Du contenu de ces conversations, qui ont eu lieu sans contrôle, nous ne saurions faire état, et devant l'« enseignement » très précis et nettement dépourvu d'intérêt, mais invérifié et jusqu'à nouvel ordre invérifiable par des méthodes positives, qu'elles apportent sur les problèmes de la vie et de la mort, un esprit critique ne peut que suspendre son jugement, mais le simple fait, incontestable, qu'un petit modèle inculte et ignorant, une fois plongé dans le sommeil hypnotique, peut devenir le lieu de pensées savantes et subtiles, l'organe de « révélations » cohérentes et logiques sur des sujets auxquels, dans l'état de veille, elle n'a jamais songé, ce simple fait est déjà bien propre à provoquer la méditation et à émouvoir la rêverie. Est-ce qu'en dehors de notre corps matériel nous possèderions, comme l'affirme le médium, un corps fluidique, intermédiaire entre l'organisme et l'esprit, et qui serait capable dans certaines conditions de se détacher dès cette vie de notre organisme et d'entrer en relation directe avec d'autres corps fluidiques, encore incarnés ou déjà désincarnés ? Ce qui est établi en tout cas depuis les travaux de M. Bergson, c'est que le corps n'est pas la cause ni même l'instrument de la pensée, mais *l'organe de l'attention à la vie*, et que la matérialité ne met pas en nous la mémoire, mais l'oubli ; et ce qui paraît certain depuis les recherches des spirites, c'est qu'il y a beaucoup plus de choses entre l'âme et le corps que n'en avait imaginé notre philosophie. Voulant figurer les rapports de l'âme, de l'organisme et de la matière, M. Bergson imagina, non point des lignes parallèles à la façon des cartésiens, mais un cône, l'âme, insérant sa pointe, le corps, dans un plan, la matière. Si le corps n'est destiné qu'à l'action, et si l'action réelle ou possible mesure la conscience, il est inévitable que notre individualité normale soit quelque chose de limité, de clos, d'imperméable. Mais supposons relâchés ou rompus, par le sommeil hypnotique ou par la mort, les liens qui nous rattachent à l'action et qui rétrécissent notre âme aux dimensions et aux exigences de notre corps ; un autre mode d'existence commence pour nous, dont nous ne pouvons, encore une fois, dans l'état actuel de nos connaissances scientifiques, rien dire de positif, mais dont nous voyons bien qu'il ne saurait être imperméable, clos et limité à la façon de notre individualité agissante. A partir de cette pure négation commence le domaine des convictions personnelles, indémontrables et irréfutables ; les nôtres sont trop incertaines pour que nous jugions devoir en faire part à nos lecteurs ; tout au plus nous permettrons-nous de leur communiquer une impression qui n'a cessé de nous obséder depuis que nous nous occupons de spiritisme, et c'est que, contrairement à un lieu commun de la prédication chrétienne, *les hommes ne sont pas plus égaux devant la mort que devant la vie.*

RENÉ GILLOUIN.



Les Arts

L'Exemple de Renoir. — Expositions diverses.

C'est un fait constaté qu'il n'y a plus désormais d'arrêt dans la mise au jour des œuvres artistiques ; l'attention du public ne se ralentit pas davantage et la saison dure toute l'année. Age d'or de la peinture ! s'écriait le vieux maître Odilon Redon dont la jeunesse avait connu des jours plus durs. C'est l'une des plus hautes satisfactions de ma carrière que d'avoir aidé à ce qu'on lui rendît mieux justice. Du moins voulut-il bien me le dire. La galerie Barbazanges vient de réunir un choix important de ses œuvres où le côté littéraire est mieux soumis à la plastique que dans l'œuvre de Gustave Moreau.

L'une des bonnes expositions de la semaine aura été celle de la *Méditerranée* chez Crès. On nous parle tant de l'idéal méditerranéen ! Il était intéressant de confronter des talents si divers, ennemis parfois, qui vinrent camper sur le rivage classique dans un même désir de soumission à une discipline féconde. Les divisionnistes qui prétendirent construire rien qu'avec des couleurs : Cross, Signac ; les modernes unis par ce qui les rassemble au *Salon d'Automne* : Matisse, Marquet, Camoin (né natif, celui-là), Jourdain, Lombard, etc. Près d'eux, Van Gogh, Renoir, Cézanne et le pauvre Doucet tué d'une balle au front.

Le marseillais Verdilhan, dont j'ai dit l'âpre talent, la sentimentalité violente, a fait bande à part aux *Feuillets d'Art.*

Georges Scott a exécuté durant la guerre plus de dessins que n'en pourrait publier l'*Illustration* et d'après ces dessins, il a peint de grandes toiles, plus que n'en pourraient abriter les Salons. Sans écrire que cela juge ce peintre militaire, ce peintre d'épopées à l'ordonnance, cet iconographe de héros bien tondus, je rappellerai que ce que les académiques reprochent volontiers aux jeunes écoles — et souvent avec raison — c'est « le défaut de patience ». Les admirateurs de Georges Scott, les adjudants rengagés et gardes municipaux trouveront à se satisfaire chez Legoupy.

Mais voyez quel bon tour je joue à Georges Scott. J'ai visité l'exposition des élèves de chez Jullian et je ne m'y suis pas déplu, heureux de

cette occasion de crier casse-cou aux malheureux à qui de mauvais guides ont recommandé : « Toujours à gauche ! » C'est à l'académie qu'on apprend l'indépendance ; il ne faut pas demander aux maîtres le secret de peindre habilement en vue de Rome et de la Médaille d'honneur. Mais il faut apprendre toutes les ressources du métier, et avec humilité. Un indépendant, le peintre normand Friesz conte volontiers qu'il rompit avec M. Bonnat quand cet illustre professeur lui proposa en exemple « l'habileté » d'un de ses voisins d'atelier ; en revanche, il dédie une respectueuse reconnaissance à l'inconnu, professeur à l'Ecole du Havre, qui réfrénait son originalité trop prompte et lui imposait de copier l'antique en lui disant : « Fais ta prière ! »

C'est ce que savent très bien les meilleurs d'entre les exposants de la *Jeune Peinture Française*, dont voici la 3e exposition et qui, malgré son jury, pourra bien un jour remplacer les *Indépendants* menacés de s'officialiser.

La *Jeune Peinture Française* a le respect des maîtres. Louons les organisateurs des rétrospectives Cézanne et Renoir, et remercions-les encore d'avoir admis à un tel honneur deux jeunes disparus prématurément, Doucet et Modigliani. J'ai essayé de définir le talent de Modigliani, notre élève, lors de sa mort. Mieux que jamais il apparaît à sa vraie place dans le sillage de Renoir. On ne saurait trop répéter en ce « siècle de transition » ce que disait Renoir en sa « fin de siècle ». A savoir : « Lorsqu'on regarde les œuvres des anciens, on n'a vraiment pas à faire les malins. Quels ouvriers admirables avant tout étaient ces gens-là. Ils savaient leur métier ! Tout est là. »

Tout est là en effet et nous n'avons d'autre tâche, d'autre mission, dirait un hugolâtre, que d'éclairer assez notre lanterne pour qu'on aperçoive bien lequel sait son métier, de l'officiel Georges Scott ou de l'indépendant André Derain, ce peintre qui, tandis qu'on jouait de lui un ballet moderne à l'Opéra, faisait, savamment et passionnément, l'éloge de Raphaël dans le *Matin*, à l'occasion du quatrième centenaire du Sanzio.

Les organisateurs de la *Jeune Peinture française* ont été bien avisés de rapprocher Renoir de Cézanne. Bien des exposants se réclament plus volontiers du second que du premier. C'est Cézanne qui les a aidés à retrouver les voies de la construction. Toutefois, il a apporté le tourment, l'inquiétude, et il est bon de se retourner vers Renoir, santé et joie, force et sérénité. Et quelle leçon de modestie donne ce grand artiste ! « Les peintres, a-t-il dit, se croient vraiment des êtres extraordinaires ; ils s'imaginent qu'en mettant du bleu à la place du noir ils vont changer la face du monde ! »

Qu'on se garde seulement de prendre tout à la lettre et de confondre maximes et boutades. Cela pourrait conduire à des périls qu'esquivait la puissance exceptionnelle du maître, cela conduirait, notamment, à un culte assez niais d'une fausse simplicité.

Le peintre des roses voluptueuses autant que de belles filles et des nymphes populaires, charnues comme des roses, a dit encore : « On m'a fait prendre en horreur une de mes toiles en la baptisant la *Pensée*. »

Renoir a raison. Mais il ne faut pas exiler la Pensée. C'est elle, si je puis oser cette image familière, qui fait le ménage, met de l'ordre dans l'atelier du peintre. Après, une belle fille bien animale peut monter sur la planche à modèle.

A l'occasion de cette rétrospective Renoir, exprimons le regret de ne pas voir encore en place l'unique collection, la plus complète, des Renoir de toutes les époques, léguée à l'Etat par le prince Berthier de Wagram.

A la *Jeune Peinture* Bonnard, M. Denis, Flandrin, Guérin, Matisse, Valloton, Rouault, Sérusier, Signac, Manal, prêtent l'autorité de leur talent à leurs camarades débutants. Je crois qu'on ne sera choqué là que par le minimum d'extravagances ; bref, il s'agit de la fleur, ça et là encore fragile, de l'art le plus digne de revendiquer le beau nom de français.

Les *Artistes Mobilisés* font une exposition d'ensemble. Malheureusement, la belle fraternité des armes est impuissante à créer une homogénéité artistique.

L'exposition de Gir, peintre et sculpteur des Danseuses est amusante. Un art menu et espiègle. Séduit par le petit format, Gir est un animalier du « Rat ». Son esprit vagaponde de Montmartre à Tanagra et il faut inscrire le nom de Gir à la suite de ceux des Lepape, Brissaud, Taquoy, B. de Monvel, Barbier, dessinateurs gentiment snobs, à peine narquois et que l'avenir consultera avec le même plaisir que nous interrogeons Gavarni, Granville, Deveria et les tout petits maîtres de la Restauration. A ce titre, l'exposition du Pavillon de Marsan vaut qu'on la visite. On y verra les frivoles compositions de cette sorte d'artistes dans l'ombre de Debucourt, le peintre d'*Annette et Lubin* et du *Cheval effrayé par les Lions !* N'est-ce pas amusant de demander à ce revenant délicat de nous aider à reconnaître ce qui, dans l'orgueilleuse production actuelle, paraîtra agréablement rococo à nos arrières petits-neveux ?

ANDRÉ SALMON.

La *Méditerranée* (Cres, 21, rue Hautefeuille). — Georges Scott (Legoupy, 5, boulevard de la Madeleine). — La Jeune Peinture et Rétrospective Renoir-Cézanne (15, rue de la Ville-l'Evêque). — Artistes Mobilisés (153, avenue de Wagram). — *Danseuses* de Gir (Devambez, 43, boulevard Malesherbes). — Rétrospective Debucourt, Peintres de la Mode au XXe siècle (Pavillon de Marsan).



Les Arts appliqués

Les Tapis et l'Appareillage électrique à Galliera

En attendant l'Exposition internationale des Arts décoratifs de 1923, qui n'affirme nullement comme il conviendrait sa volonté d'être, d'excellentes expositions spécialisées montrent tour à tour les efforts et les tendances de nos métiers d'art. Aujourd'hui c'est le Musée Galliera qui nous convie à passer en revue une sélection de tapis et d'appareils d'éclairage.

Je ne dis pas que les amateurs et les critiques ne rendent pas justice à Galliera. Les exposants y font des ventes fructueuses, preuve de réussite indéniable. Mais on ne dit pas assez que c'est dans ce coquet palais de la rue Pierre-de-Serbie que, depuis vingt ans on a vu fleurir la plus pure production d'art appliqué moderne, celle d'où

sont sorties tant de formes heureuses et qui a rendu notoires tant d'artistes décorateurs entrés inconnus à Galliera. Cette fois encore, le metteur en scène de toutes ces manifestations, Eugène Delard, le dévoué conservateur du Musée, a trouvé moyen dans l'espace limité dont il dispose, de grouper une présentation d'ensemble de dix grandes industries d'art. La leçon est complète, et d'autant plus frappante que tapis et appareils d'éclairage sont disposés dans des stands garnis de meubles, sous un velum qui ramène l'échelle de proportion aux dimensions de nos appartements modernes. L'aspect est séduisant et sincère.

A vrai dire la dose d'originalité est inégale dans les deux industries exposées. Si le tapis offre les symptômes d'une évolution féconde — avec des résultats acquis d'une beauté indiscutable — les formes d'appareillage électrique, en dépit de quelques louables exceptions, n'ont fait aucun progrès depuis dix ans. Il a manqué l'imagination géniale d'un Lalique pour renouveler les premiers modèles instaurés à l'aurore du modern style. Lampes de parquet, plafonniers, lustres, lampes de bureau, appartiennent toujours aux premiers types, et ils sont loin encore de réaliser l'adaptation parfaite à l'usage. L'emploi de l'électricité qui permet de ne plus tenir compte de la verticalité dans la tige de support et de disposer dans tous les sens les ampoules lumineuses aurait dû entraîner des dispositifs inattendus. Cependant le plafonnier aux vasques translucides reproduit la suspension à fleurs du Second Empire. Le lustre dérive de la couronne de lumière du XIII[e] siècle évoquant le circuit de murailles de la Jérusalem céleste. Je ne mets pas au nombre des nouveautés heureuses des fantaisies telles que les corbeilles de fruits ou les fontaines lumineuses et il faut une certaine audace de goût pour envisager dans un appartement, l'admirable mur lumineux en faïence à reflets métalliques modelé par l'ébauchoir sans cesse en éveil de Pierre Roche, et adapté à l'éclairage par MM. Dubray et Lucas.

Où l'on rencontre le plus de nouveauté, c'est dans l'emploi des matériaux, pâtes de verre aux teintes opalines où vivement nuancées, bois peints et laqués, élégants produits de substitution amenés par la cherté croissante des fontes et des ciselures. A défaut de renouvellement intégral des modèles, ces modifications de matériaux ont amené du moins des modifications de détail et fait évoluer le décor dans le sens de la simplicité et du bon goût. On ne voit plus — ou presque plus — de motifs végétaux, d'animaux ni de figures humaines, de tiges arborescentes chargées de fleurs aux calices lumineux. Ces conceptions naturistes ont fait leur temps. Le ciel en soit loué !

Nos maîtres du bronze ou du marteau s'imposent à notre admiration par des recherches d'un autre genre. Edgar Brandt, par exemple, réduit l'armature de fer d'un de ses lustres à un simple réseau, comme les lignes d'une mise en plomb. Dans un autre le verre est soufflé dans le fer et l'effet est charmant. Le verrier Labouret imagine des combinaisons savoureuses de vitraux. Maurice Dufrène, Emile Robert, Nics, les frères Capon, Brégeaux, Dilly exposent de beaux appareils depuis le lampadaire monumental en potence jusqu'à la simple lampe de bureau,

Si le luminaire ne nous cause à Galliera aucune surprise, le tapis, en revanche, est une révélation. Il faut dire que nous le voyons rarement aussi bien présenté, non pas en tableau, pendu aux murs, comme des tapisseries, mais sur le sol même, entouré de meubles, à la place même qu'il doit occuper dans l'appartement. Et c'est très bien.

Une fois de plus, l'évolution du tapis moderne vérifie le principe que les modifications de décor découlent naturellement du renouvellement des techniques. Depuis que le goût des amateurs pour les tapis d'Orient a remis à la mode le point noué ou point sarrazin, nos artistes sont revenus à cette technique millénaire qui a le charme du travail à la main et l'avantage d'être infiniment moins cher que le Jacquard ou l'Aubusson. Avec l'élévation du prix de la main-d'œuvre et des matières premières, on ne fait pour ainsi dire plus chez nous que des tapis au point noué.

Ceux de Galliera sont étonnants. Jules Coudyser, un de nos meilleurs décorateurs modernistes, a renouvelé le dessin dans tous les genres de tissus, soieries, toile imprimée, broderies, guipures. Depuis plusieurs années son activité s'est tournée vers le tapis, et il y excelle. Maurice Dufrène, Nathan, Jacques Bonnier, Mam, Bruhns, Da Silva, Magne nous enchantent par la diversité et le goût parfait de leurs compositions, mais plus qu'aucun peut-être Paul Follot a le charme. On ne peut rêver des tonalités plus heureuses, des dessins plus originaux ni mieux appropriés à la décoration plane. Il a de plus le scrupule d'indiquer à quel atelier il a confié l'exécution de ses cartons, Marcel Coupé, Moulin-Pipart, et Lucien Bouix dont je suis heureux de voir l'activité industrielle donner de si beaux exemples d'originalité et de modernisme. Il est certes juste d'exiger dans les expositions que les chefs de maison, nomment leurs collaborateurs artistiques. Mais il n'est pas mauvais non plus que les artistes créateurs de modèles indiquent le façonnier qui les a mis à même de réaliser leurs projets. La réciproque doit être vraie.

A l'inauguration de l'exposition, des discours ont été prononcés par MM. d'Andigné, président du jury permanent du Musée. Adrien Oudin, président du Conseil municipal, et par le préfet de la Seine, M. Autrand, qui a fait ressortir la portée artistique et sociale des recherches de nos artistes décorateurs : « Les Arts de l'ameublement, a-t-il dit, exercent une profonde influence sur l'éducation esthétique dont ils subissent à leur tour, tous les heureux effets. Vivre dans un cadre noble ou délicat apprend mieux à aimer les belles choses. Le goût est l'antichambre de la beauté. »

HENRI CLOUZOT.

L'Opinion à travers le Monde

En France

L'OFFENSIVE CONTRE LE TRAITÉ. — LA COLLABORATION FRANCO-ALLEMANDE.

Pendant que M. Millerand poursuit ses négociations difficiles, le voile se lève peu à peu. Les Français commencent à s'apercevoir qu'ils recevront de l'Allemagne beaucoup moins qu'ils ne pensaient. M. Lloyd George ne parle-t-il pas de *proportion* là où M. Clemenceau entendait pourcentage ? Là-dessus le *Matin* d'imprimer en grosse manchette qu'on a trompé la France. Il élargit le débat et commence une campagne en règle contre M. Clemenceau. Chaque jour il apporte son nouveau pavé. C'est que le *Matin* n'a pas oublié les poursuites dont il a été l'objet sous le régime Clemenceau-Mandel.

Comme à la Chambre, M. Briand, interpelle l'ancien gouvernement à propos de l'affaire de Mossoul, on peut dire qu'une véritable offensive a été entreprise contre les négociateurs du Traité et le Traité lui-même.

A la Chambre M. Tardieu se défend avec ténacité et abondance. Dans la Presse, M. Clemenceau ne trouve guère pour le soutenir que des journaux de droite. Il est curieux de constater que la presse républicaine a complètement lâché l'ancien Premier. *L'Ere Nouvelle*, organe radical, parti d'où est sorti M. Clemenceau, tombe à bras raccourcis sur le Tigre. M. Yvon Delbos se félicite qu'enfin les yeux s'ouvrent.

« Jusqu'ici, les barons de l'industrie, du commerce et de la finance s'inclinaient devant certains dogmes sentimentaux, tels que la haine de la Russie, ou l'admiration béate de l'œuvre de M. Clemenceau. Les intérêts de la France en souffrirent, et c'était un malheur. Les leurs aussi, et ce sera un bonheur, si c'est de là que doit nous venir le salut. »

Les socialistes, eux, veulent se désintéresser de ce débat entre hommes d'Etat bourgeois. Dans l'*Humanité* M. Léon Blum résume ainsi le débat :

« — Moi, dit M. Briand, en 1916, j'avais obtenu Mossoul.

— Oui, répond M. Tardieu, mais en abandonnant les pétroles aux Anglais.

— En 1918, reprend M. Briand, M. Clemenceau a abandonné Mossoul.

— Oui, réplique M. Tardieu, mais il obtenait en retour une portion des pétroles que les Anglais nous rétrocédaient. »

Finalement, estime M. Léon Blum, il est possible que la France n'ait ni les pétroles ni Mossoul.

C'est donc *Le Figaro* et le *Gaulois* qui prennent la défense de M. Clemenceau. M. Latzarus, dans *Le Figaro*, trouve que la victoire est assez grande pour que MM. Briand et Clemenceau aient chacun leur part de gloire. Mais voilà, ni M. Briand, ni M. Clemenceau ne veulent partager !

M. Alfred Capus, lui, est tout à fait offusqué de voir qu'on ose toucher à l'idole. On est en train, par cette campagne, écrit-il dans le *Gaulois*, de toucher la République elle-même.

« Le parti républicain risque de payer très cher son ingratitude et sa légèreté, de les payer d'une perte irréparable : la puissance d'une haute légende sur les imaginations. »

On sait bien que la droite a toujours prétendu que le mensonge est le meilleur moyen de gouvernement.



Une offensive, plus dangereuse est celle qui vient de s'engager en Orient. Nous avons déjà vu combien la presse française lui était hostile. M. Venizelos, dans une interview accordée au journal *Excelsior* a déclaré qu'il avait été très sensible à ce manque de confiance en son pays. N'empêche que toute la presse quotidienne maintient sa première attitude. Elle se félicite des indications de M. Millerand. Le président du Conseil a affirmé que la France ne s'engagerait en Orient qu'avec la plus extrême prudence, et dans la mesure des forces qu'elle y entretient déjà.



Et avant que nous rencontrions les Allemands à Spa, ceux-ci semblent nous faire des avances. M. Hugo Stinnes, l'homme le plus riche d'Allemagne, l'as de l'industrie lourde, a donné au *Matin* une interview sensationnelle où il ne parle rien de moins que d'une collaboration économique franco-allemande, où la France tiendrait la tête. C'est au vainqueur à avoir des idées, dit-il. A supposer même que M. Hugo Stinnes ne soit point si dénué d'idées qu'il le prétend, voilà des paroles symptomatiques. M. Charles Laurent, le nouvel ambassadeur de France à Berlin a du travail sur la planche.



En Allemagne

LE MINISTÈRE FERENBACH. — L'ALLEMAGNE SE REGIMBE CONTRE LES NOTES DE L'ENTENTE.

Après dix-huit jours de négociations le cabinet Fehrenbach est enfin constitué. Jusqu'à la dernière minute des incidents surgirent qui rendaient douteuse la réussite des pourparlers. On avait trouvé, le 22 juin, la formule qui permettait une collaboration au moins temporaire, des populistes monarchistes et des démocrates républicains :

« Le Gouvernement considère que sa tâche essentielle est la reconstitution de l'Allemagne, et il s'efforcera de la réaliser en se plaçant sur le terrain du régime républicain existant. »

Mais le 23, le groupe socialiste majoritaire du Reichstag décida de ne pas accorder un vote de confiance à un gouvernement dont ferait partie les populistes (conservateurs modérés). Aussitôt le comité directeur du parti démocrate menaça de se retirer également.

De son côté le parti populiste rédigea une note dans laquelle il essayait de revendiquer pour lui les ministères des finances et de l'économie nationale.

Pourtant le grand mot avait été prononcé : il fallait que l'Allemagne fût représentée et défendue à Spa. Une détente se produisait le 24. Démocrates et populistes ne maintenaient plus leurs exigences. La comédie prenait fin et la liste des ministres était officiellement proclamée.

Car, à en croire la **Freiheit** c'est bien d'une comédie, ou si l'on veut de petites manières qu'il s'agissait :

« Les frères ennemis ont fini par se tendre la main comme il était à prévoir dès le début, après les résistances et les minauderies imposées par le respect de l'opinion publique.... (22-6). »

Ou encore :

« Peut-être les socialistes majoritaires se décideront-ils à quitter la salle du Reichstag (au moment du vote). Ce serait un expédient dont la plus grande partie du Reichstag n'aurait pas à être fière, mais ce dernier acte serait parfaitement digne de tout le film tragi-comique qu'on a fait passer sous nos yeux. » (*Freiheit*, 24-6.)

Ce ton de persiflage ne se retrouve pas dans les autres journaux qui font effort pour que l'on épargne la fragile combinaison qui vient de naître.

« La confiance en Fehrenbach est générale, même en dehors de notre parti. Comme président du Reichstag il a su être juste pour tous. C'est là le talent dont nous avons le plus besoin dans notre situation politique actuelle... Si les partis le soutiennent honnêtement le cabinet pourra vivre. » (*Germania*, 22.6.)

Le « Berliner Tageblatt » ne dissimule pas les difficultés qui attendent ce ministère qui n'a pas de majorité au Reichstag :

« Il ne peut être qu'un ministère d'affaires dans lequel le parti démocrate se porte garant du programme républicain à réaliser... Les ministres n'accrochent pas leurs chapeaux au vestiaire, ils les placent sous leurs chaises afin de pouvoir les reprendre aussitôt... Le cabinet ne pourra guère marcher sans béquilles... » (22.6.)

Les conservateurs, en faisant les mêmes constatations, voudraient profiter des circonstances, pour renforcer le principe d'autorité.

« Ne trancher aucune question de principe, laisser de côté les affaires les plus importantes, tel a été le seul moyen de mettre au monde cette monstrueuse coalition. Une amélioration ne nous semble possible que si nous revisons la constitution non dans le sens monarchique peut-être, mais dans le sens de la constitution américaine.... Ce cabinet serait plus fort s'il dépendait non du Reichstag, mais du président du Reich. » (*Preussische Zeitung*. 22.6.)

En tout cas :

« Le ministère toléré par l'extrême droite et par la gauche, pourra aller à Spa comme délégué officiel du peuple allemand, et à ce titre répondre « non », si l'Entente veut imposer à l'Allemagne des conditions inacceptables. » (*Berliner Tageblatt*, 22.6.)

Quel bruit dans toute l'Allemagne ! Depuis l'affaire de l'extradition des coupables, aucune décision, aucune conférence n'avait suscité autant de vacarme que les dernières décisions et notes des Alliés, concernant la réduction de la « Reichswehr », les autres mesures militaires et le paiement de l'indemnité. La désillusion et la colère éclatent :

« Les conférences de Hythe et de Boulogne, bien loin d'avoir amélioré la triste situation de l'Europe, l'ont aggravée. Le Conseil Suprême est un organe de paix, mais il provoque toujours de nouvelles guerres... Le monde n'a donc pas encore assez souffert, et le triomphe de la raison ne viendra-t-il que lorsqu'il sera trop tard ? » (*Frankfurter Zeitung*, 24.6.)

La même folie aveugle toujours les dirigeants de l'Entente lorsqu'ils prétendent exiger de l'Allemagne des annuités qu'elle est hors d'état de payer :

« Les délégués allemands ne se prêteront sans doute pas à accepter ces comptes d'apothicaire. Nous voulons et devons payer ce que la justice et la raison exigent, mais rien de plus. » (*Berliner Tageblatt*, 25.6.)

« On peut douter que les ministres de l'Europe aient encore leur raison... Mais leurs fantasmagories arithmétiques s'évanouiront en fumée, dès que les membres du Conseil suprême connaîtront à Spa toute la réalité. » (*Frankfurter Zeitung*. 24.6.)

Mais le point douloureux, celui qui fait jeter des cris lorsqu'on le touche, c'est celui du désarmement. A l'exception de la « Freiheit », ce ne sont partout que protestations, plaintes et menaces.

La « Freiheit » écrit :

« Notre opinion est que la Reichswehr, même ramenée à 100.000 hommes est encore trop forte. Jusqu'à présent, elle a été tout à fait au-dessous de sa tâche, lorsqu'il s'agissait de maintenir l'ordre à l'intérieur. Elle représente aujourd'hui plus que jamais un danger pour la République. Si au dedans comme au dehors, l'Allemagne doit entrer dans des voies pacifiques, la condition première est la suppression de l'armée actuelle. » (21.6.)

Et quelques jours plus tard :

« Pour empêcher la réduction des effectifs militaires, les classes dirigeantes allemandes, chaque fois que les Alliés étaient d'accord pour formuler leurs exigences, ont toujours répandu dans le monde des nouvelles mensongères sur le péril bolcheviste, s'attribuant ainsi le rôle de gendarmes du capitalisme européen. » (25.6.)

Les remarques ne manquent peut-être pas de justesse. Mais qu'on entende les autres sons de cloche.

« L'hiver prochain est plein de menaces... Il y va de la sécurité de toutes les nations européennes, qui elle-même dépend du maintien de l'ordre en Allemagne. Comment y parvenir si on ôte au gouvernement les moyens nécessaires? » (*Preussische Zeitung*, 22.6.)

« Quelle que soit la force de l'armée qu'on lui laisse l'Allemagne ne peut plus être pour le moment, un danger pour la France... La France ferait mieux, au lieu de songer sans cesse à blesser et à humilier l'Allemagne, de chercher une sage politique de modération et d'entente pour se concilier le peuple allemand... Ce serait la meilleure garantie de la paix franco-allemande ». (*Frankfurter Zeitung*, 24.6.)

Le « Berliner Tageblatt » déclare que :

« La police régulière, même augmentée de 70.000 hommes, ne suffira pas au maintien de l'ordre... Ou bien l'Entente est complètement dans l'erreur, ou bien elle ne veut pas que l'on rétablisse en Allemagne, d'une manière durable, le calme et l'ordre, bases de tout travail pacifique. » (25.6.)

Puis le lendemain :

« Il est évident que les notes de l'Entente sont inacceptables... En poursuivant ses visées militaristes, la France nuirait gravement à ses intérêts. » (26.6.)

« Le journal 8. *Uhr Abendblatt* calcule que les exigences de l'Entente grossiraient de près de 200.000 le nombre des sans-travail. Il exprime l'espoir que la décision relative au désarmement de l'Allemagne n'est pas irrévocable. »

Le « Lokal-Anzeiger » (conservateur) fait à son tour, dans un article intitulé « L'Armée Rouge », des comptes d'apothicaire pour établir que cette armée, forte dès à présent de 345.000 hommes, puissamment armés, n'attend qu'un signal pour ouvrir les hostilités (27-6).

Et la « Deutsche Tageszeitung » (conservateur) conclut :

« Les trois notes constituent manifestement la base de nouvelles exactions envers une Allemagne que les troubles intérieurs, créés par l'Entente, mettent dans

l'impossibilité de remplir les conditions du traité. » (26.6.)

Les Allemands essaient de présenter à l'avance toutes les objections possibles, et dans sa déclaration ministérielle du 28, M. Fehrenbach :

« Signale les dangers qu'entraînerait le licenciement prochain de nouveaux militaires... et espère qu'on trouvera à Spa, dans une collaboration effective, les moyens de réaliser l'œuvre de réparation. »



En Italie

M. GIOLITTI ET LA PRESSE. — LE PROGRAMME GOUVERNEMENTAL. — L'APPROBATION UNANIME.

Il y a quelque chose de changé dans la presse italienne depuis le retour au pouvoir de M. Giolitti. En dépit des divergences de vues et d'opinions qui persistent, on y découvre plus d'unité dans la manière d'envisager les grandes questions nationales et internationales. Sous le ministère Nitti, l'opinion zig-zaguait, tirée à hue et à dia par les journaux qui improvisaient des solutions et bâtissaient des hypothèses. Aujourd'hui, il existe une *doctrine* gouvernementale, que les uns approuvent, que les autres combattent, mais qui centre le débat et ne le laisse plus s'égarer sur des sentiers dangereux.

Deux exemples : le premier a trait à la quote-part italienne dans l'indemnité allemande. Les journaux en avaient longuement parlé, mais sans grande précision, durant les derniers jours du cabinet Nitti. Il semblait que 12 % au lieu des 7 % proposés eût satisfait l'opinion italienne. M. Giolitti arrive au pouvoir, et aussitôt un chiffre est lancé dans la presse, dans toute la presse : 20 %.

Le deuxième exemple a trait aux relations franco-italiennes. Depuis l'armistice, on a pu remarquer que toute déclaration gouvernementale de M. Orlando ou de M. Nitti favorable à une entente latine était accompagnée d'une campagne de presse antifrançaise et que, réciproquement, toutes les fois que les journaux de la péninsule exprimaient envers nous des sentiments plus fraternels, un geste déplaisant de la Consulta venait aussitôt en détruire l'effet. Aujourd'hui, M. Giolitti affiche sa sympathie pour l'Entente, et dans les journaux, ce ne sont que paroles conciliantes. C'est ainsi que le catholique *Corriere d'Italia*, qui, il y a quelques mois se prononçait contre toute entente trop étroite avec la France et reproduisait complaisamment dans son compte rendu du Congrès populaire de Naples les cris d'« à bas la France » qui y avaient été poussés, prend notre défense en ce qui touche l'insurrection albanaise et assure que nous n'avons fourni aux rebelles ni officiers, ni argent, ni matériel comme on nous en avait accusé. Le lendemain (27-6), le même *Corriere d'Italia* étudie la manière d'intensifier les échanges commerciaux avec la France.

Le *Resto del Carlino*, dont la raison d'être est la gallophobie et qui se rend compte de cette influence modératrice du gouvernement sur ses confrères, ne passe guère de jours sans reprocher à M. Giolitti d'être trop francophile.

Ainsi les rapports entre la presse et le gouvernement italiens, très relâchés sous le consulat de M. Nitti, redeviennent étroits et continus sous celui de M. Giolitti, aussi bon manœuvrier de la presse que du parlement.

Les déclarations de M. Giolitti à la Chambre, le 24 juin dernier, valent qu'on s'y arrête un instant. Le nouveau cabinet, aux dires de son chef, est un cabinet d'union sacrée, qui s'est accordé sur un programme de restauration nationale. Quand il l'aura exécuté, il n'aura plus raison d'être.

Suit le couplet sur les Alliés, incorrectement reproduit par les quotidiens français :

« Nous devons conserver les rapports les plus intimes et les plus cordiaux avec les peuples qui furent nos alliés et nos associés devant la guerre. Ils n'oublient pas (*les journaux français ont traduit à tort :* Qu'ils n'oublient pas), les sacrifices énormes consentis par l'Italie pour la cause commune. Pour réaliser la paix complète, nous devons également rétablir sans retard des rapports d'amitié avec tous les autres peuples, et reprendre sans restriction des relations normales avec le gouvernement russe lui-même. »

Après quoi, M. Giolitti a exposé un programme précis, où chaque parti a pu trouver de quoi se satisfaire. Aux catholiques, il a promis la liberté de l'enseignement, l'examen d'Etat, l'égalité complète des organisations ouvrières blanches et des organisations rouges. Aux démocrates, il a promis le renforcement du contrôle parlementaire, la création d'une Commission des Affaires étrangères, le transfert du roi au Parlement du privilège de déclarer la guerre et de ratifier les traités. Aux combattants, il a promis la décentralisation et la sollicitude des pouvoirs publics envers les pensionnés. A l'extrême gauche, il a promis de poursuivre les spéculateurs, de frapper les bénéfices de guerre, les successions, de transformer tous les titres au porteur en titres nominatifs, de réquisitionner la terre, de reviser les marchés de guerre, de renoncer enfin à tout protectorat sur l'Albanie.

Il a tracé un tableau alarmant de la situation financière :

« La dette publique a déjà atteint 95 milliards, dont 20 de dette extérieure ; la perte subie par l'Etat pour maintenir la paix à bas prix, se chiffre par plus de 5 milliards par an ; les chemins de fer dans le dernier exercice ont eu un passif d'un milliard et 50 millions ; les services postaux, télégraphiques et téléphoniques, malgré les augmentations de tarifs ont été en déficit de 430 millions. Même si les dépenses extraordinaires de guerre et la dépense pour le pain, disparaissaient, il resterait un déficit annuel d'au moins 5 milliards. »

M. Giolitti a conclu ainsi :

« L'Italie, après les immenses sacrifices de sang et de richesse imposés par la guerre, se trouve aujourd'hui à un tournant de son histoire qui peut marquer le début d'une renaissance certaine ou d'une décadence rapide. Que tous les Italiens, que particulièrement les fonctionnaires de l'Etat pensent à la responsabilité qu'ils assumeraient si, par égoïsme ou par manque d'esprit de sacrifice, ils poussaient leur pays à l'abîme. »

La quasi-unanimité de la presse du 25-6 a salué ces déclarations avec enthousiasme. Les nationalistes se déclarent satisfaits : le *Giornale d'Italia* s'écrie : « après tant d'homélies, voici enfin un programme concret » et affirme que la bourgeoisie est soucieuse de réaliser la justice sociale ; l'*Idea Nazionale* voit dans le discours schématique de M. Giolitti le début d'une restauration « éthique et politique » de l'Etat.

La presse libérale et démocratique approuve aussi en général. La *Tribuna* souhaite que les ministres exécutent promptement le beau programme tracé par leur chef. L'*Epoca* qualifie le

programme gouvernemental de programme de « révolution pacifique » et en souligne les hardiesses. Le *Secolo* estime que le Parlement est enfin en présence d'un programme positif de reconstruction. Le *Resto del Carlino* fait « une seule réserve » ; il a l'impression que « l'Italie va être liée, sans liberté de mouvement, sans volonté, au char de l'Entente » et craint « un abandon de l'Italie à la politique assassine de la France contre le peuple allemand ».

Le *Corriera della Sera*, hostile à M. Giolitti, se borne par la plume de l'économiste Einaudi à quelques critiques de détail sur les projets financiers du nouveau ministère. La *Gazzetta del Popolo*, hostile également, se borne à dire que le programme est incomplet et qu'il manque de hauteurs de vue, qu'il reste trop terre à terre.

La presse catholique — *Osservatore Romano* et *Corriere d'Italia* chante la louange de M. Giolitti.

Quant aux socialistes, qui attaquent dans l'*Avanti* ce programme destiné à sauver la bourgeoisie, mais qui n'y parviendra pas, ils ne voient pas sans dépit M. Giolitti prendre à son compte une partie de leur programme. M. Turati a même dû retirer précipitamment l'ordre du jour qu'il avait préparé au nom du groupe, cet ordre du jour s'accordant sur trop de points avec le programme gouvernemental.

C'est aujourd'hui la lune de miel de M. Giolitti et de la Chambre, ce sont les fêtes qui célèbrent le retour de l'Enfant Prodigue. A demain les affaires sérieuses : Spa, l'Adriatique, l'Albanie, la Libye, le rétablissement de la discipline sociale, l'application des mesures fiscales.



En Angleterre

APRÈS BOULOGNE. — LE DÉBAT SUR LA MÉSOPOTAMIE. — L'IRLANDE.

Si le *Times* (22 juin) paraît satisfait des arrangements de Boulogne « qui sont bons pour toutes les parties », si le *Daily Chronicle* (22 juin) défend les résultats obtenus en spécifiant : 1° qu'on est d'accord sur le désarmement de l'Allemagne et 2° qu'on définira une proposition entre l'accroissement de la richesse de l'Allemagne et l'accroissement de ses indemnités, la *Westminster Gazette* (21 juin) proteste contre les pourparlers de Boulogne et la subtilité du règlement financier !

Il serait fou de notifier aux Allemands que plus grands seront leurs efforts, plus lourdes les indemnités que l'on exigera d'eux.

Or, c'est précisément à cette échelle mobile qu'on semble s'arrêter. La situation demeure dangereuse parce que les plans difficilement réalisables n'aboutissent jamais qu'à des querelles, à des querelles entre Alliés.

Le 23 juin, la *Westminster* revient à la charge ! si les alliés, dit-elle en substance, adoptent les propositions des experts, ils devront pressurer l'Allemagne, occuper ses territoires, enfin dépenser plus d'argent pour le recouvrement de l'indemnité qu'ils n'en retireront de l'indemnité elle-même.



La complication des accords financiers de Boulogne empêche le public anglais de s'y arrêter longtemps : le grand débat des Communes, où, une fois encore, se sont opposés Lloyd George et Asquith, l'intéresse davantage. C'est à propos de la Mésopotamie que le duel s'est engagé. Discours précis, documenté, assez pressant d'Asquith. Discours habile, impérialiste, éblouissant de Lloyd George, qui lui a valu une écrasante majorité.

Le Premier Ministre était si sûr de sa victoire parlementaire qu'il a pu exposer sa conception — nouvelle autant qu'impérialiste — des mandats dans le Middle East. Les Alliés se sont imposés de lourds sacrifices pendant 4 ans ! ils peuvent se partager maintenant les dépouilles (ou les mandats !) de l'empire ottoman. Ils n'ont pas besoin d'attendre de la Société des Nations la répartition de ces mandats.

Si la Chambre des Communes approuve (par 285 voix contre 50), cette politique hardie), la presse elle, n'est pas unanime. La *Morning Post*, qu'on sait cependant impérialiste et conservatrice, résume ainsi la situation : trois politiques étaient possibles ; la première, aller jusqu'au bout... c'est-à-dire du Golfe Persique à la Mer Noire. Monter une grande expédition, qui, *à la longue*, aurait donné au pays sa récompense ; la deuxième, se retirer dans la zone de Bassorah et jouir sans espoirs ni considérés ou à longues échéances, des bénéfices modérés d'une position sûre ; enfin la troisième, *adoptée par le gouvernement et la plus mauvaises de toutes :* rester où on est, en annonçant aux populations autochtones un Home Rule !

Le *Times* (24 juin), montre Lloyd George dans « jardin d'Eden » : la Bible, le Paradis et la Mésopotamie se mêlent aisément, ne l'oublions jamais, dans des cervelles anglaises : mais la malheureuse Mésopotamie n'est point actuellement un Paradis Perdu. Asquith a clairement condamné Lloyd George, avec des chiffres ! Celui-ci s'est esquivé. Il n'a rien su, ou rien voulu répondre, aux évaluations budgétaires de son rival : on dépensera 40 millions de livres dans un pays qui contient à peine 2 millions d'habitants. Et les charges retomberont sur les épaules des contribuables anglais.

Mais le *Daily Chronicle* (24 juin) défend habilement Lloyd George en rappelant que les campagnes d'Asie furent commencées en 1916, par Asquith, qui renie maintenant son propre passé.



Le correspondant de l'*Observer* (27 juin), Stephen Gwynn, décrit un épisode de la **guerre civile** à Londonderry : des enfants jouent à la balle, la semaine dernière, dans le quartier orangiste de cette ville. La balle tombe dans le quartier fenian où un gosse « sinn-feiner » la ramasse. Suit une bagarre entre enfants. Les parents sortent — avec des revolvers. Des coups de feu éclatent. La bagarre dégénère en bataille. Quand les troupes britanniques interviennent — trop tard, elles sont blâmées à la fois par les orangistes protestants et par les catholiques fénians.

Il semble, en effet, que la politique brutale de répression soit condamnée à un échec irrémédiable en Irlande. Le *Manchester Guardian* (23 juin) rappelle qu'il n'y avait qu'une poignée de Fenians en 1916, lors de la révolte de Pâques ! la répressio nmilitaire a jeté les trois quarts des habitants de l'île dans les bras du Sinn Fein.

L'attorney général pour l'Irlande a déclaré aux Communes que le gouvernement considère avec intérêt l'offre d'un corps d'ulstériens qui agirait contre les forces déloyales d'« Irlande ». L'Angleterre, conclut le *Guardian* (25 juin) ne veut pas de l'aide des partisans de Carson, de ces hommes qui en avril 1914 débarquèrent 40.000 fusils Mauser, pour attiser la révolte de l'Ulster.

Sources et Documents

Ce que les Allemands offrent de payer

Mémoire au sujet des Dommages de Guerre causés en France à indemniser par le Gouvernement Allemand *(Suite)*

Nous avons publié dans notre dernier numéro, la Préface du Mémoire allemand relatif aux dommages de guerre *et les chapitres de ce mémoire concernant l'Industrie sidérurgique, l'industrie électro-technique, et les usines d'électricité.*

Le retentissement de ces documents a été considérable : la grande presse française le Temps, *les* Débats, *le* Petit Parisien, *etc. etc., les journaux anglais — dont le* Times — *ont cité et abondamment commenté notre texte.*

*Nous continuons aujourd'hui la publication de ces documents dont l'*intérêt pratique *n'échappera pas à nos lecteurs et nous donnons ci-dessous les chapitres suivants :*

Mines (in-extenso) *et, dans le Chapitre* **Etablissements Industriels, les sections :** *Industrie textile, Industrie du papier, Industrie chimique.*

MINES

Mines de Charbon

I. Le bassin houiller du Nord de la France a produit jusqu'au début de la guerre 75 % de la production houillère totale du pays.

En 1912, 134.000 mineurs ont extrait de 150 puits 27.730.000 t. (1).

II. Le bassin houiller du Nord français a souffert gravement par les faits de guerre. Sur la foi des documents existants, 78 puits et 110 installations du jour ont été plus ou moins détruits.

Tous les éléments d'une documentation précise ont été recueillis pour apprécier les dommages subis par les charbonnages du Nord français. Des personnes qui ont pris part aux travaux de destruction ou qui ont séjourné dans ces régions pendant la guerre ont été entendues. De plus, on a tenu compte du résultat d'un voyage entrepris par une mission franco-allemande à travers la région dévastée, en automne 1919, et des comptes rendus parus dans la presse française au sujet des destructions au Nord de la France.

L'évaluation des dommages encourus par les charbonnages, a été faite aux points de vue suivants :

a) Dommages causés aux installations du jour ;

b) Dommages causés aux puits ;

c) Dommages causés aux installations du fond (par suite de noyage) (2).

a) Pour faire l'évaluation des dommages causés aux installations du jour, on est parti de leur valeur de construction. A défaut d'autre documentation, l'estimation des dommages causés aux installations du jour s'est faite à base de la production annuelle des charbonnages. Les expériences faites à ce sujet en Allemagne permettent de fixer le coût des installations du jour d'une mine de charbon produisant annuellement à peu près 1.000.000 t. à environ 6 millions mk. Dans ces prix ne sont pas compris le coût des usines à briquettes, des fabriques à coke et à sous-produits et des maisons ouvrières. Pour toutes ces installations il faut admettre les valeurs suivantes ; pour une usine à briquettes (produisant 100 t. pendant 10 heures), 135.000 mk ; pour un four à coke avec installations accessoires, 10.000 mk ; pour une maison d'ouvrier sans mobilier (3) (se composant de deux chambres au rez-de-chaussée, d'une mansarde, d'un grenier et d'annexes), 3.200 mk.

Ces valeurs se rapportant aux conditions allemandes, ne peuvent cependant pas être adoptées telles quelles pour les installations du jour françaises. Celles-ci sont en général plantées de façon moins serrée. Il a été tenu compte des dépenses plus élevées qui en résultent en augmentant de 50 % les valeurs de construction ci-dessus chiffrées.

De cette façon la valeur de construction des installations du jour en question a été trouvée pour les mines de Béthune, Lens, Liévin, Meurchin, Carvin, Drocourt, Courrières, Dourges, Ostricourt, Escarpelle, Flines, Aniche, Azincourt, Douchy, Vicoigne, Thivencelles, Crespin, Anzin. Elle est de 366.000.000 mk en chiffre rond.

La valeur des installations du jour au début de la guerre peut être évaluée suivant leur âge et leur état au point de vue technique et les bâtiments à 20-60 % de leur valeur de construction. La valeur des installations de jour au début de la guerre, se chiffre en conséquence, à environ 325.000.000 mk.

Suivant l'extension des dommages causés aux installations du jour trois zones peuvent être distinguées. Dans la première les dégâts ont été évalués à 90 %, dans la seconde à 80 % et dans la troisième à 70 % de la valeur au début de la guerre.

Dans la première zone doivent être comprises les installations du jour des charbonnages de Lens, Liévin, Meurchin, Drocourt et Courrières. La seconde zone comprend les installations du jour des mines de Dourges Ostricourt, Flines, Aniche, Azincourt, Douchy et Thivencelles, la troisième celles de Carvin, Escarpelle, Vicoigne, Crespin et Anzin.

Le dommage total causé aux installations du jour se chiffre, en conséquence, à 186.500.000 mk.

b) Le dommage infligé aux puits consiste en ceci qu'aux 78 puits en question le cuvelage a été plus ou moins détruit. La réparation de ces dommages pourrait se faire au moyen du procédé par congélation ou par cimentation. Avant de commencer ces travaux, les puits doivent être déblayés.

Il est à prévoir que le procédé par congélation devra être appliqué aux puits 8 et 8 bis des mines de Béthune. La cimentation sera nécessaire dans 24 puits des mines de Lens et dans les puits 8 et 9 des mines de Courrières. Quant aux autres 50 puits

(1) Voir : Statistique de l'industrie minérale en France, 1913

(2) Il n'y a pas de dommages par suite de la saisie de charbon, les mines en état de produire ayant été exploitées sous la surveillance de l'administration allemande et pour compte des sociétés charbonnières françaises. Ces recettes de la vente du charbon leur ont été remises.

(3) Il est tenu compte des dommages causés au mobilier sous une rubrique spéciale « Mobilier ».

des charbonnages de Liévin, Meurchin, Carvin, Drocourt, Dourges, Escarpelle, Aniche et Anzin, les dommages causés au cuvelage pourront être réparés sans procédés mécaniques.

D'après les expériences faites dans les houillères allemandes les frais du procédé par congélation — eu égard aux conditions françaises — pourront être évalués par puits comme suit :

La congélation (inclus les travaux préparatoires) pour le puits de Béthune 8 bis, à 5.300.00 mk. ; pour le puits de Béthune 8, à 6.300.000 mk ;

Le cuvelage (c'est-à-dire la maçonnerie et le cuvelage en fonte inclus les travaux du montage), à 2.900.000 mk.

Le déblaiement des puits à 400-500.000 mk.

Les frais du procédé par cimentation ont été évalués par puits de la même façon ;

La cimentation à 1.500.000-1.600.000 mk.

Le déblaiement des puits à 300-400.000 mk.

La réparation des dommages causés au revêtement des puits à 400-500.000 mk.

La réparation des dommages causés aux cuvelages sans procédés mécaniques a été chiffré à 400-500.000 mk par puits.

A base de ces valeurs les dommages causés aux puits ont été évalués à 127.600.000 marks.

c) Par suite du noyage des puits, les installations du fond ont été plus ou moins détruites de sorte qu'il faudra exécuter des reconstructions considérables. Pour fixer la valeur des frais de ces travaux d'une façon incontestable, on aurait besoin des plans des mines françaises (4). Ceux-ci n'étant pas à la disposition, on s'est servi d'une autre méthode pour fixer les dommages.

On s'est appuyé sur les expériences recueillies dans une houillère westphalienne. La mine en question d'une production annuelle de 1.200.000 tonnes a été, peu d'années avant la guerre, pendant quelque temps complètement sous eau par suite de grisous. Toutes les galeries ont été de cette façon détruites ; il a fallu les reconstruire, par raison de sécurité. Ces travaux ont exigé une dépense de 2.500.000 marks.

Cette valeur ne peut s'appliquer telle quelle aux conditions françaises, parce que les caractères difficiles du sous-sol et les conditions d'exploitation ainsi que l'âge supérieur des mines françaises diffèrent des conditions allemandes, qui ont servi ici de comparaison. Il faut consentir à la valeur basée sur l'expérience allemande, une augmentation estimée à environ 50 %. Il en résulte un dommage de 63 millions 700.000 mk.

Le dommage causé aux installations métalliques souterraines par suite de leur destruction ou de leur endommagement a été évalué à 15.000.000 de marks environ.

Le dommage total causé à l'installation souterraine des mines — constructions et machines — s'élève en conséquence à 78.700.000 marks.

III. Le dommage causé aux charbonnages du Nord de la France (5) s'élève, aux prix d'avant guerre :

Pour les installations du jour......	Mk	186.500.000
Pour les puits..............................		127.600.000
Pour les constructions et installations mécaniques sous terre................		78.700.000
En total	Mark-or	392.800.000

Industrie du Minerai de Fer

I. Le centre de l'industrie des mines de fer françaises se trouve dans le bassin de Longwy-Bruey, dont les mines ont souffert sérieusement pendant la guerre. En 1913, 32 mines ont produit au total environ 18.000.000 de tonnes de minerai de fer. La production des mines plus importantes ayant extrait pendant la dernière année de paix plus d'un million de tonnes est de :

Mine Auboué	2.008.470
Mine Tucquegnieux	1.112.834
Mine Landres	1.087.900
Piennes	1.131.184
Amermont	1.038.151
Homécourt	1.783.232

La production annuelle des autres mines a été entre 170.000 et 900.000 tonnes.

II. Les dommages des mines pendant la guerre consistent pour la plupart dans la saisie du minerai pris des stocks ou extrait des mines. Les stocks des minerais de fer existant dans les mines ont été saisis et transportés en Allemagne. Il en est tenu compte sous une autre rubrique « Saisies ». En 1915-1916, quelques mines seulement ont été exploitées. En 1917, l'extraction se faisait dans 18 mines. La quantité du minerai extrait pendant la guerre dans ledit bassin se chiffre à 13.237.000 tonnes.

Le montant des dommages résultant de la saisie des minerais dans les mines exploitées a été trouvé en déduisant du prix de vente d'une tonne de minerai, les frais d'exploitation comptés dans les différentes mines, calcul fait au prix d'avant guerre. Il n'y a pas été tenu compte des frais généraux amortissement, etc. Le prix de vente d'une tonne de minerai prise à la fosse a été en moyenne pendant le premier semestre 1914 de 3,80 mark. Dans cette somme il faut compter 2,60 mark frais d'exploitation comme moyenne des différentes mines. La différence entre le prix de vente et les frais d'exploitation représente le bénéfice d'exploitation d'une tonne de minerai ; en multipliant le montant ainsi trouvé pour chaque mine par la quantité de minerai extrait pendant la guerre on arrive à 17.493.000 marks, montant du dommage dû à la saisie du minerai.

Les dommages causés aux mines par faits de guerre font exception. Seule la mine de Landres a souffert pendant les combats en août 1914 par le feu d'artillerie et de mitrailleuses. La mine de Mourières a été endommagée sérieusement par l'explosion d'un dépôt de munitions. Tous ces dégâts cependant ont été réparés pendant la période d'occupation par les soins de l'administration allemande. Il n'en est pas de même en ce qui concerne les maisons ouvrières, celles notamment appartenant aux mines situées tout contre la zone de combat telles Landres, Piennes, Mourières, Joudreville, Amermont, Jarny et Droitaumont. Suivant les données, le nombre en est de 1957. Comme valeur moyenne de construction d'une maison d'ouvrier sans mobilier (6) on a supposé selon les conditions locales une somme de 4.000 marks. De cette somme on a défalqué 25 % pour détériorations jusqu'au début de la guerre. Il en résulte une valeur moyenne en 1914 de 3.000 marks. Suivant le degré de détérioration, le dommage a été estimé à 25-30 % de la valeur en 1914. Quant aux maisons qui n'étaient pas situées dans le voisinage immédiat de la zone du combat et qui, par conséquent, n'ont pas subi de dommage par suite de combats, on a supposé une diminution de leur valeur par suite d'usage inopportun comme logements militaires, etc. Ce dommage a été chiffré à 10 % de la valeur de ces maisons en 1914.

Le dommage causé aux maisons d'ouvrier est en conséquence, de 1.103.000 marks.

De plus des dommages considérables ont été causés par le fait que des machines et des installations du jour et du fond ont été démontées et transportées ailleurs ; en ont souffert notamment les mines de Morville, Amermont, Piennes et Giraumont.

On est documenté sur le nombre et l'espèce des machines démontées. Le dommage a été calculé à base d'une évaluation des machines aux prix d'avant guerre, déduction faite de 25 % pour détérioration.

Le démontage des installations concerne généralement rails, conduites à air comprimé et conduites électriques aériennes ou sous terre. Les plans des mines faisant défaut, on a évalué les distances des galeries desquelles lesdites installations ont été démontées comme suit :

Production annuelle	Longueur d'abatage	Longueur des Galeries
—	—	—
1.000.000 t.	40 km.	50 km.
500.000-1.000.000 t.	25 —	30 —
au-dessous de 500.000.	20 —	25 —

A base de ces distances, on a trouvé la longueur des rails et des conduites à air comprimé démontées. Pour les conduites électriques aériennes on a admis une longueur inférieure de 5 km aux distances ci-dessus supposées. Quant à l'évaluation des installations en question on a pris les chiffres correspondant aux prix de Paix.

(4) D'après les expériences faites dans les houillères allemandes, la reconstruction de 1 mètre courant de galerie noyée et détruite nécessiterait un montant de 115 mk.

(5) Les dommages causés par la saisie de matériels de toutes sortes sont compris dans la rubrique « saisies ».

(6) Des dommages causés aux mobiliers il a été tenu compte sous une rubrique spéciale « Mobilier ».

Dans un certain nombre de mines, l'administration allemande a remonté, pendant l'occupation les installations démontées antérieurement. Une partie du dommage ayant été ainsi réparée par l'administration allemande, défalcation en a été faite au prix de paix. Il reste donc un dommage de 8,363.000 marks.

Dans les mines de Murville, Amermont, Piennes et Giraumont, les dommages ont été encourus par arrêt de l'épuisement. Ces dégâts consistent dans le noyage des galeries et la destruction ou la mise hors d'état des installations (pompes, compresseurs, locomotives, wagonnets, etc.).

En calculant ces dommages on s'est basé sur les frais que le déssèchement des puits exigera probablement. La quantité d'eau à pomper a été trouvée approximativement en calculant à base de la quantité de minerai produit, au moyen du poids spécifique, le volume net de chaque mine en question. Par ce facteur, et en tenant compte de l'afflux pendant le dessèchement, on a pu fixer la quantité d'eau à pomper. Les frais de dessèchement en appliquant pour salaires et matériaux le taux de paix basé sur les expériences allemandes se calculent à 0,10 mark par cm. d'eau à pomper.

Les constructions du fond des mines ne doivent pas avoir beaucoup souffert par les eaux. Il se peut, par contre, que des dommages se soient produits par la destruction ou l'endommagement des machines et des installations du fond. Ils peuvent être évalués aux prix d'avant guerre à 210.000 marks.

III. Ces dommages ont été réparés en partie par des dépenses de l'administration allemande, amenant une amélioration durable, aux mines en question. Par exemple on a agrandi les stations centrales électriques des concessions de Jarny, Droitaumont, Landres et St-Pierremont. Dans les mines de Jœuf (Grandfond) Haute-des-Tappes et Fond-de-la-Noue, on a installé des compresseurs à air. On a augmenté le nombre des compresseurs à Gadbrange et Erouville. Des installations pour la production d'air liquide ont été montées dans les mines d'Auboué, Haute-des-Tappes, Sancy et Moutiers. Il existe une documentation complète au sujet de ces dépenses, elle permet, en réduisant les prix de guerre aux prix de paix, de chiffrer la valeur de la réparation entreprise par l'administration allemande à 1 million 135.000 marks.

IV. D'après ce qui précède, le dommage causé aux usines métallurgiques se monte, aux prix de paix, à **33.168.000** marks ; il a été réparé pour une somme de **1.135.000** marks. Il reste par conséquent un dommage de 32.033.000 mark-or.

Industrie Textile

La zone de combat et les autres régions qui ont été occupées par les troupes allemandes comprenaient : Des filatures de coton comptant environ 2.000.000 de broches ; des peignages de laine, 2.500.000 broches ; des filatures de lin et de chanvre, 600.000 broches ; des filatures de jute, 5.000 broches ; des tissages de coton, de laine, de lin, de chanvre et de jute comptant ensemble 10.000 métiers mécaniques et 10.000 métiers à main, plus 3.000 machines environ pour la fabrication du tulle, des rideaux, des dentelles et environ 1.100 machines à broder. Il existait en outre des teintureries, des blanchisseries, des ateliers d'apprêtage, des fabriques de laine artificielle, de feutre, de chapeaux, de passementerie, etc.

La valeur de construction des installations de ces établissements a été fixée, en général, au moyen de « clefs » et dans certains cas, par des estimations.

Dans l'évaluation du coût de la construction par l'emploi d'une « clef », on a tenu compte des frais d'emballage, d'installation, des droits de douane, de l'installation des machines auxiliaires, etc. La « clef » pour une broche à filer le coton, par exemple, a été fixée, en mark-or, de manière suivante :

a) broches	Mk 36 00
b) emballage, droits d'entrée (20 % d'augmentation)	7 20
c) machines auxiliaires (5 % d'augmentation)	1 80
Au total	Mk 45 00 (1)

(1) Autres « clefs » : broche à peigner, 50 Mk; broche à carder, 60 Mk ; métier mécanique 1.300 Mk ; machine à tulle 25.000 Mk; machine à broder 7.000 Mk.

Les installations pour lesquelles on n'a pu établir de « Clefs » ont été considérées comme des établissements de valeur moyenne ayant un nombre normal de machines.

Pour la région en question, la valeur de construction du matériel de toute l'industrie textile a été estimée ainsi à 648 millions de marks. La valeur de construction des bâtiments a été trouvée en majorant d'un certain taux la valeur de construction des installations (2).

La valeur de construction totale est estimée ainsi à 907.000.000 marks (3).

Une partie de ces usines étaient en mauvais état au début de la guerre, aussi leur valeur moyenne reste très en-dessous de la valeur de construction. Cette valeur a pu être estimée en moyenne à 45 % de la valeur de construction pour le matériel et à 80 % pour le bâtiment. Les usines de la région en question auraient donc en chiffre rond une valeur totale de 498.000.000 de marks dont 291.000.000 pour le matériel, et 207.000.000 pour les bâtiments (4)

II. Dans les zones de combats l'industrie textile a eu beaucoup à souffrir de la guerre. Une grande partie des fabriques ont été totalement détruites. Les Etablissements qui étaient situés en dehors de la zone de combat mais dans des régions que les troupes allemandes ont occupées ont subi également des dommages soit parce qu'on a saisi le matériel ou une partie du matériel, soit parce qu'on a démonté les métaux (cuivre, cuivre jaune, etc.). Il est possible que d'autres dommages aient résulté du fait qu'une partie des établissements ont été employés d'une façon mal appropriée à leur destination, comme logements militaires, écuries ou dépôts de matériel de guerre, etc. On a admis pour ces dommages les coefficients de dommage suivants :

Département du Nord	40 %
Département de l'Aisne	65 %
Somme	75 %
Autres départements	15 %

de leur valeur au début de la guerre.

Aux prix d'avant-guerre les dommages causés au matériel des usines et aux bâtiments des régions en question s'élèvent donc à 194.500.000 marks.

Industrie du Papier

Dans les zones de combat et dans les régions françaises qui ont été occupées par les armées allemandes on a relevé 56 établissements dont 28 étaient affectés à la production du papier (papeterie et cartonnerie), et 28 à son façonnage.

Les 28 papeteries et cartonneries, comptant en tout 49 machines à papier ou à carton, étaient réparties dans toute la région. Les 28 usines de façonnage étaient situées exclusivement dans le département du Nord, principalement à Lille et dans ses environs. Le coût de construction des usines pourra servir de base aux calculs.

On a des données concernant le matériel de la plupart de ces usines. Quand les données ont fait défaut, on a adopté un moyen de calcul basé sur la valeur de construction d'une usine moyenne. On a pu, de cette manière, évaluer le coût de construction de l'installation.

La valeur des bâtiments a été estimée à un certain pourcentage de l'installation complète variant suivant l'étendue et la construction de l'établissement, de 30 à 50 %.

La valeur de construction de toute l'industrie du papier dans la région en question se chffre donc à 25.000.000 de marks.

Etant donnés l'ancienneté et le degré de détérioration des usines, on déduit une certaine somme de leur valeur de construction, afin d'obtenir leur valeur au moment de la déclaration de guerre. Cette valeur pour toute l'industrie du papier (matériel et bâtiment) s'élève à environ 17.500.000 marks.

(*A suivre*).

(3) Pour les filatures de coton, par exemple, on l'a fixée à 15 marks par broche. On a compté 0,30 mètres carrés de surface par broche.

(4) dont 707.000.000 de marks pour le département du Nord (505.000.000 pour le matériel) ; 35.000.000 pour le département de Somme (25.000.000 pour le matériel).

(5) dont 388.000.000 pour les régions en question du département du Nord (227.000.000 pour le matériel).

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

A TRAVERS LES REVUES

LES BOLCHEVIKS A LONDRES

L'audience accordée par Lloyd George à Krassine a surpris et mécontenté certains Français, entre autres, M. *Jacques Bardoux* (*l'Opinion* du 19 juin), qui craignent que ces négociations n'aient, parmi leurs résultats, celui d'affaiblir la résistance polonaise, contre l'attaque russe.

Le gouvernement et le peuple se sont aperçus que les interventions armées fortifiaient le bolchevisme et affamaient le peuple russe, que le « réseau de fils de fer barbelés », était une erreur profitable à nos anciens ennemis et aux neutres.

La Russie se meurt de besoin et l'Angleterre voit péricliter certaines industries, faute d'écoulement à leurs produits.

Si les pourparlers économiques, qui intéressent d'une façon toute particulière, les créanciers français, ne parvenaient pas à conjurer la crise russe, ils ne pourraient qu'être dangereux.

Les relations économiques, ne peuvent être rétablies qu'après cessation des hostilités et quand la Russie aura garanti ses dettes anciennes. Pour être utile, la conversation économique doit d'abord être politique.

C'est pour cette raison que M. Lloyd George aurait dû s'entendre, par avance, avec M. Millerand. Si l'avenir ne répond pas aux espoirs d'aujourd'hui, le Premier anglais court le risque d'avoir compromis le prestige du gouvernement britannique.

M.



A TRAVERS LES LIVRES

TERRORISME ET COMMUNISME
par Karl KAUTSKY (1).

Le principal objet de l'ouvrage du grand théoricien marxiste est l'examen comparatif de la République des Soviets et de la Commune de Paris. Comme le bolchevisme se réclame volontiers de la Commune de 1871, qu'il prétend avoir prise pour modèle,. Karl Kautsky analyse parallèlement les deux révolutions.

Le mouvement socialiste français eut entre autres résultats celui d'élever le degré moral du prolétariat, alors que :

« La méthode bolcheviste ne laisse rien subsister « du programme de la rénovation de l'humanité par « le socialisme, si ce n'est quelques militants hon- « nêtes, au milieu d'une marée montante d'ignorance, « de corruption et de désespoir, qui monte de plus « en plus haut et menace finalement de les submer- « ger. »

Il note le danger que fait courir au socialisme en général le mouvement communiste et termine par un appel à la clairvoyance adressé à tous les socialistes du monde.



Dernières Publications

Les revues

Histoire. — Politique extérieure :

L'Evolution russe, par Charles Rivet. (*L'Opinion*, 19 *Juin*).

La liquidation anglo-française de la question d'Orient, par Berthe George-Gaulis. (*L'Opinion*, 19 *Juin*).

Smyrne et les Grecs, par A. Dubosq. (*La Vie*, 15 *Juin*).

Le dossier de l'affaire turque, par Léon Maccas. (*Les Etudes franco-grecques*, Avril 1920)

Sur la route des Indes, par l'amiral Degouy. (*La Renaissance*, 26 *Juin*).

Questions économiques et sociales :

La politique du pétrole, par E. Herriot (*Progrès Civique*, 19 *Juin*).

Les recherches du pétrole en Algérie, par Eugène Lefebvre. (*Economiste parlementaire*, 24 *Juin*).

Les forêts de protection et la reprise des bois, par Maurice Chauveau. (*Economiste parlementaire*, 24 *Juin*).

Pour le développement industriel, par Albert Henry. (*Commerce et Industrie*, 24 *Juin*).

Le vin de la France; défendons notre exportation, par Edouard Barthe. (*Exportateur Français*, 24 *Juin*).

Les conséquences économiques de la paix de Versailles, par G. de Lapradelle. (*Revue politique et parlementaire*, 10 *Juin*).

L'orientation de la jeunesse scolaire, par Emile Glay. (*Information ouvrière et sociale*, 20 *Juin*).

Le problème du logement ouvrier, par Maurice Ajam. (*L'exportateur français*, 24 *Juin*).

L'écec de la grève générale, par A. Darlu. (*Revue politique et parlementaire*, 10 *Juin*).

La vie économique et politique en Tchécoslovaquie, par Pierre Chasles. (*Revue politique et parlementaire*, 10 *Juin*).

Le combat du bolchevisme contre la nature humaine, par Marie Bonaparte. (*Revue bleue*, 19 *Juin*).

L'évolution russe, par Charles Rivet. (*Opinion*, 19 *Juin*).

Problèmes financiers :

Le front financier des alliés : 1° *Les Etats-Unis et l'Europe*, par Arthur Raffalowich ; 2° *Les résultats financiers de la conférence de Boulogne*, par Nisus. (*Moniteur des Capitalistes*, 25 *Juin*).

Du régime budgétaire de l'Alsace et de la Lorraine, par Marcel Malzac. (*Revue politique et parlementaire*, 10 *Juin*).

LES LIVRES

Politique extérieure :

Le secret de Barnave : Barnave et Marie-Antoinette, par E. Weldert (*de Boccard*).

Le commandement : Foch et les armées d'Occident, par Mermeix. (*Ollendorff*).

La marche a la guerre : Deux devoirs. Deux tranchées, par Jacques Bardoux. (*Alcan*).

La question d'Egypte, depuis Bonaparte jusqu'à la Révolution de 1919, par M. Sabry. (*Association Egyptienne ae Paris*).

Les peuples d'Extrême-Orient : La Chine, par Emile Hovelacque. (*Flammarion*).

Le Monténégro inconnu, par Louis Bresse. (*Berger-Levrault*).

Pour comprendre l'Irlande, l'effort anglais, par Xavier Moisant. (*Beauchesne*).

Questions économiques :

Ce qu'est le délit de spéculation illicite. Ses répercussions sur le commerce et la production, par Pierre Casanova (*de Boccard*).

L'ame siennoise, par L. Gielly (*de Boccard*).

Jules Lemaitre, par Henri Bordeaux. (*Plon-Nourrit*).

La Bête conquérante, suivi de Le Rire jaune, par Pierre Marc Orlan. (*Edition Française illustrée*).

Macambira, par Coelho Netto. (*Edition Française illustrée*).

Loula, par J. Broussau-Gaubert. (*Crès*).

Anatomie sentimentale. par G. de Porto-Riche. (*Ollendorff*.

Les joyeux contes de la cigogne d'Alsace et autres bien honnêtes histoires, par Maurice Pottecher. (*Ollendorff*).

Les tribulations d'une conscience impériale, fantaisie dramatique, par Sir Thomas Barclay. (*Ollendorff*).

Entre deux tunnels, par C. Rolubach (*Publications « Arts et Littératures »*).

La Pêcheresse. — Histoire d'amour, par Henri de Régnier. (*Mercure de France*).

(1) Jacques Povolozky et Cie, éditeur, 13, rue Bonaparte.

Économie et Finances

La Mobilisation de la Créance Alliée par l'Allemagne

L'Allemagne a besoin de crédits pour pouvoir payer. — Où trouvera-t-elle des prêteurs. — La question du gage. — La répartition entre les Alliés.

La question de la répartition entre les Alliés des sommes à recevoir de l'Allemagne a empêché la Conférence de Boulogne d'aboutir à une entente définitive sur les contre-propositions à présenter aux délégués du Gouvernement allemand lorsqu'ils auront fait connaître leurs vues à Spa. — Pourcentage ou proportion ? — L'Italie conteste à la France et à la Grande Bretagne (qui n'y contredit pas) le droit d'avoir, par une simple entente entre elles, fixé à 80 % (25+55) leur part dans la répartition de la créance allemande, ne laissant ainsi que 20 % à leurs vingt-cinq Alliés. Le soin de résoudre ce délicat problème a été confié à un comité dont les conclusions seront sans doute connues quand paraîtra cet article.

Nous voudrions seulement revenir aujourd'hui sur la question dont nous avons déjà parlé (1) : la mobilisation de la créance alliée. Aussi bien n'est-elle pas affectée par celle de la répartition. Il est aujourd'hui certain qu'entre les deux méthodes de mobilisation : mobilisation par les Alliés au moyen des bons prévus par le Traité et mobilisation par l'Allemagne au moyen d'emprunts internationaux, le choix s'est fixé sur la seconde. Il est inutile d'épiloguer sur ce sujet ; une politique constructive était nécessaire ; on en a suivi une ; elle va nous doter d'un système de mobilisation qui nous procurera sans doute des réalisations immédiates. On ne peut que se féliciter de ce résultat qui marque une première étape vers le règlement définitif des dettes et des créances nées au cours de la guerre entre les Etats alliés.

Le Traité de Versailles peut à la rigueur n'être considéré que comme un cadre à l'intérieur duquel il s'agit d'insérer des réalités pratiques. C'est à cette tâche qu'ont dû se consacrer les experts britanniques et français ; de la généralité des principes et des méthodes fixés à Versailles à un moment où il fallait concevoir *à priori* toutes les solutions possibles, ils se sont sans doute appliqués à extraire les procédés de réalisation qu'une expérience d'une année aura montrés être les plus expédients.



Une triple considération les aura sans doute inspirés :

1° Il faut que l'*Allemagne* veuille bien mobiliser ;

2° Il faut que les *prêteurs* éventuels, et surtout les *Neutres*, reçoivent des garanties concrètes et sérieuses ;

3° Il faut que les sommes rendues liquides aillent par préférence aux *Alliés* qui ont le plus besoin d'avances immédiates.

Nous allons donc inviter l'Allemagne à émettre des emprunts internationaux et nous lui demanderons de nous en transférer le produit, sous réserve d'un pourcentage que nous laisserons à sa libre disposition. Pourquoi pouvons-nous penser qu'elle consentira à une opération en apparence si peu avantageuse pour elle ?

C'est que l'article 248 du Traité de Versailles qui fait peser sur toutes les ressources de l'Empire et des Etats particuliers un privilège de premier rang a ruiné le crédit du Reich et l'a mis pratiquement dans l'impossibilité d'obtenir des avances de l'extérieur. Or, l'Allemagne a besoin de crédits, pour son relèvement économique, pour ses achats en matières premières, pour son ravitaillement. Si les Alliés consentent à desserrer l'étreinte et à lever, ne fût-ce que pour une partie, leur privilège général, l'Allemagne peut espérer trouver chez ses anciens clients des prêteurs empressés ; même en abandonnant aux Alliés, à valoir sur sa dette de réparations, la majeure partie des sommes qu'elle pourra obtenir, l'Allemagne y trouvera son avantage. Et c'est une première raison pour penser qu'elle consentira à l'opération.

Toutefois, la mobilisation est une charge que le Traité n'a pas entendu expressément imposer à l'Allemagne. Nous n'en voulons donner pour preuve que la modération évidente du taux de l'intérêt affecté à la dette réparations. Il est certain que si les négociateurs de Versailles avaient voulu contraindre le Reich à se libérer rapidement en capital, ils auraient pu faire pression sur lui au moyen d'un taux d'intérêt élevé : ils ne l'ont pas fait ; il est trop tard pour le faire maintenant. Dès lors, puisque nous nous sommes engagés à ne réclamer à l'Allemagne qu'un intérêt de 5 % sur notre créance, comment espérer que, pour nous rembourser en capital, elle va contracter des emprunts au taux général du marché, à 7, 8 ou 9 % ? Pourquoi substituerait-elle à un créancier débonnaire des prêteurs plus exigeants ?

Il y a là une difficulté évidente dont la solution exigera toute l'ingéniosité des techniciens. On entrevoit bien une solution. Ce serait celle à laquelle serait amené un particulier, titulaire d'une créance à terme, qui aurait besoin immédiatement d'une somme liquide et qui demanderait à son débiteur de lui en faire l'avance à valoir sur ses annuités futures. Il consentirait à ce que la somme payée par anticipation fut déduite de sa créance avec les intérêts y afférents. Et comme, dans ce cas, les intérêts seraient au profit du débiteur, les termes du contrat relatifs à leur taux pourraient être modifiés dans telle mesure qui paraîtrait utile et dans un sens favorable au débiteur. Celui-ci, en récompense d'un paiement par anticipation, reçoit donc une prime.

Quelles que soient les modalités adoptées, il nous paraît impossible de ne pas en arriver là en dernière analyse. Aussi bien les sacrifices consentis ne représenteront-ils que l'équivalent, sinon une partie, de ceux que les Alliés auraient dû faire s'ils avaient voulu mobiliser eux-mêmes leur créance.

(1) Voir *Europe Nouvelle* du 6 Juin 1920.

L'Allemagne étant supposée disposée à emprunter pour payer sa dette, trouvera-t-elle des prêteurs ? Nous avons lieu de penser tout d'abord qu'il ne manque pas de groupements et de pays qui ont intérêt à son relèvement. Ce n'est pas seulement l'Allemagne qui a besoin d'emprunter à l'extérieur ; c'est aussi l'extérieur qui a besoin de lui prêter pour renouer avec elle les vieilles relations commerciales ou écouler des stocks.

Mais encore faut-il que les prêteurs éventuels aient l'assurance de toucher leurs intérêts et d'être remboursés un jour. Que peuvent faire dans ce sens les Gouvernements alliés ? — Déjà, par hypothèse, ils lèvent en faveur des prêteurs le privilège général qu'ils ont sur les ressources de l'Empire, — c'est-à-dire, ils consentent à ce que soit payé par priorité sur leur propre créance le service des emprunts contractés par l'Allemagne sous les auspices de leur représentant, la Commission des Réparations. Mais cela suffit-il ? C'est infiniment peu probable.

Il faudrait avant toute chose que fut fixée la dette mise à la charge de l'Allemagne par les Alliés. Bien qu'ayant la promesse d'un privilège de premier rang sur les ressources d'un homme qui ne vit que de son travail, on ne lui prêtera rien si l'on sait qu'il a tant de dettes à payer après la vôtre qu'il ne voit pas d'autre issue que le suicide. Fixera-t-on clairement la dette de l'Allemagne ? Ce serait sage ; mais il est bien à craindre qu'après les résistances préventives opposées à cette fixation, l'incertitude persiste sous la forme d'une dangereuse équivoque. Le système des annuités extensibles qui paraît avoir la faveur ne donnerait pas à cet égard tous les apaisements désirables.

Il faudrait en outre que les Alliés ne se contentent pas d'une vague déclaration d'après laquelle ils renonceraient en faveur des prêteurs à leur privilège de premier rang sur les ressources de l'Empire. Il était bon d'établir en 1919 un privilège général pour se réserver tous les droits. Maintenant qu'on passe aux réalisations, il faut aussi concrétiser le gage, et choisir parmi les ressources du Reich celles qui sont de nature à offrir les garanties les plus sérieuses. Les journaux allemands ont eux-mêmes parlé, pour protester par avance, des douanes de l'Empire ; mais on pourrait tout aussi bien penser aux chemins de fer, aux mines, au port de Hambourg. De toute manière, on s'achemine vers la constitution d'un gage spécial qui aura pour corollaire l'établissement d'un contrôle semblable à celui de la dette ottomane ou de la dette égyptienne.

Auprès de cette garantie réelle, on est tout naturellement amené à penser qu'une garantie personnelle devrait être placée. Les Gouvernements alliés garantissant tout ou partie des emprunts, soit en raison directe des bénéfices recueillis du Traité, soit en raison inverse des dommages subis pendant la guerre, ce serait certes un événement considérable de nature à assurer la réussite de l'opération et à faire présager favorablement de l'avenir. Il serait hautement désirable que l'hypothèse que nous formulons aujourd'hui pût se trouver vérifiée lorsque seront connus les décisions des Alliés.

Attribution d'un privilège de premier rang, ou mieux affectation d'un gage spécial, garantie personnelle : tels sont, en dehors de la fixation de la dette allemande, les avantages que devront offrir les Alliés à tous ceux qui consentiront à avancer à l'Allemagne les sommes dont elle a besoin pour vivre et pour rembourser sa dette.

Il faudra enfin déterminer dans quelle proportion les capitaux mobilisés seront attribués aux Alliés. Sans doute, la répartition de l'indemnité a été fixée entre la France et la Grande Bretagne par un accord de décembre 1919, et il paraît difficile de revenir sur ce point. Nous serions d'ailleurs mal fondés à contester le rapport de 11 à 5 établi à Londres ; nous autres Français avons une tendance trop naturelle à voir dans les dommages de guerre uniquement les régions dévastées ; nous faisons bon marché du tonnage coulé ; et nous oublions parfois que les dommages aux personnes sont aussi à la charge de l'Allemagne, et que la Grande Bretagne et les Dominions ne nous ont pas marchandé leurs hommes.

Mais si nous reconnaissons comme équitable le rapport de 11 à 5, nous aurons sans doute le droit de prétendre que la question de l'attribution des sommes mobilisées est indépendante de la répartition définitive de la créance globale.

En ce qui concerne le tonnage coulé, la Grande Bretagne a pu le remplacer partiellement au cours de la guerre ; et la livraison de la flotte allemande a rendu sa marine aussi prospère qu'en 1914. Nos maisons et nos usines du Nord ont dû attendre pour être reconstruites de n'être plus sous les obus ; et il n'est pas à notre connaissance que les Allemands se soient acquittés encore de leur obligation de livrer en nature les matériaux destinés à la reconstruction des régions dévastées.

En ce qui concerne les pensions, la charge qu'elles imposent aux Etats se répartit sur un nombre d'années qui correspond sensiblement à celui pendant lequel l'Allemagne restera débitrice d'annuités. Pour leur service, il n'est pas besoin de mobilisation. Il n'en est pas de même pour les régions dévastées dont il importe pour le rétablissement économique du monde entier que la reconstruction se fasse en un très petit nombre d'années.

La mobilisation de la créance se justifiant surtout par la nécessité de réparer sans retard certains dommages, il importe que les sommes rendues liquides soient affectées par préférence à ces catégories de dommages. Si sur ce point la France obtient satisfaction, il y aura lieu de s'en féliciter grandement. Par un procédé indirect, nous aurons obtenu pour nos régions dévastées une priorité que des considérations sentimentales nous avaient jusqu'à ce jour refusée.



Il reste encore, en matière financière, d'autres problèmes à résoudre, en particulier celui du règlement de notre dette extérieure. On en parle moins aujourd'hui qu'après la première conférence de Hythe. Il n'y a pourtant pas lieu de croire qu'on n'aboutira pas sur ce sujet à un accord satisfaisant. Aussi bien n'avons-nous peut-être pas intérêt à insister pour que la solution envisagée — à savoir la subordination de notre remboursement aux versements de l'Allemagne — soit maintenue.

Et maintenant, l'accord étant fait entre Alliés, attendons l'Allemagne et attendons les Neutres : Spa et Bruxelles.

NESTOR BRIGNON.

LES RESSOURCES PUBLIQUES

LES NOUVEAUX IMPOTS

UN PROJET AMPUTÉ. — L'ENRICHISSEMENT RESPECTÉ. — PERSONNALITÉ ET PROGRESSION. — IMPOT SUR LA RICHESSE ACQUISE. — REVENUS ET SUCCESSIONS. — IMPOT SUR LES CONSOMMATIONS. — LEUR PROPORTION. — L'AVENIR FISCAL.

C'est le 20 janvier qu'avait été distribué à la Chambre le projet de loi ayant pour objet la création de nouvelles ressources, fiscales. C'est le 26 juin que la loi est promulguée au *Journal officiel*. Un peu plus de cinq mois ont été nécessaires pour l'étude et la réalisation du plus formidable effort fiscal que la France, et peut-être même qu'aucun autre pays, ait accompli en une seule fois. Ce n'est pas moins de 8 milliards et demi de ressources nouvelles qui vont s'ajouter aux ressources existantes, et le ministre des Finances, dans un discours optimiste, affirmait que l'équilibre du budget, tout au moins quant à ses éléments ordinaires, se trouverait ainsi assuré. Peut-être convient-il de signaler immédiatement que la loi, telle qu'elle est sortie des délibérations des Chambres, diffère assez profondément du projet initial du Gouvernement. Tout ce qui, dans ce projet, était innovation, s'est trouvé écarté, à l'exception de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Par contre, les principes sur lesquels repose notre fiscalité contemporaine, se sont trouvés de nouveau appliqués, tempérés du reste par le recours aux impôts indirects et de consommation qui, de tout temps, ont constitué l'élément principal de nos recettes d'impôts.



M. Klotz, on s'en souvient, avait imaginé trois procédés pour atteindre l'enrichissement. 1° Une supertaxe s'ajoutant à l'impôt sur les bénéfices de guerre, dans le but de frapper, non seulement les industries de guerre proprement dites, mais les industries du temps de paix qui avaient conservé ou augmenté leurs bénéfices ordinaires ; 2° Un impôt sur l'enrichissement de guerre, visant à atteindre tous ceux qui, pendant la guerre, avaient réalisé des profits que ne frappait pas l'impôt sur le bénéfice de guerre : agriculteurs, rentiers, etc... C'était là un véritable impôt sur le capital, généralisé au point de faire acquérir droit de cité à ces taxes dans notre arsenal fiscal ; 3° Un impôt sur la plus-value des immeubles et des fonds de commerce, provenant d'un fait étranger à l'activité de son propriétaire. Ainsi donc, auraient été introduits dans notre législation financière, des éléments nouveaux empruntés à l'expérience de nos voisins ou innovant purement et simplement.

Ces propositions s'inspiraient évidemment d'un radicalisme financier qui s'accommodait mal de l'esprit régnant dans la Chambre nouvelle. Celle-ci acceptait bien un effort fiscal énorme. Elle voulait bien se soumettre aux principes nouveaux de la fiscalité moderne, mais elle s'insurgeait contre toute innovation dont auraient pu profiter ceux qu'elle considère comme les adversaires de la société contemporaine. Aussi l'atteinte portée au capital, la main mise sur l'enrichissement et sur la plus-value, n'ont-elles pas résisté même à l'examen de la Commission et ont-elles disparu du projet qui, une fois voté, se présente avec les caractères suivants. 1° Il accentue le caractère personnel des impôts directs ; 2° Il consacre le principe de la progressivité ; 3° En compensation, il fait aux impôts de consommation, une place extrêmement large, comme s'il voulait ainsi racheter, aux yeux des adversaires de l'impôt personnel, la charge que fera peser ce dernier.



L'impôt personnel se présente sous la forme de l'impôt sur le revenu global et cédulaire. On sait, — et la comparaison en a été maintes fois faite, — que l'impôt sur le revenu est une sorte de monument architectural, dont les colonnes sont constituées par les impôts cédulaires sur lesquels se superpose et s'appuie l'architrave de l'impôt global. L'impôt sur les revenus atteint chacun des revenus au moment de sa formation ou de sa perception. Il le frappe à un taux différent, selon sa nature. Il est particulièrement lourd sur les revenus de la richesse acquise : propriétés foncières, bâties et non bâties ; valeurs mobilières. Il est particulièrement favorable aux revenus du travail seuls : traitements, salaires, etc. Il frappe d'un taux intermédiaire les revenus mixtes où le capital et le travail réunis entre les mêmes mains se conjuguent pour la production du revenu.

Ayant ainsi discriminé les revenus suivant leur nature, il les personnalise en exonérant dans chaque cédule un minimum censé juste suffisant pour faire vivre son titulaire, si celui-ci n'a que ce revenu. Ainsi, dans l'impôt sur le revenu, tel qu'il est sorti des délibérations de la Chambre et du Sénat, un agriculteur ne paie rien au titre de la cédule des bénéfices agricoles, si ce bénéfice est inférieur à 1.500 fr. De même, un pensionné ne paiera rien si sa pension est inférieure ou égale à 3.600 fr. Un fonctionnaire, un employé, un ouvrier, un avocat, un médecin, ne paieront rien sur leurs salaires, traitements, ou gains, si ces derniers sont inférieurs à 4.000 fr. dans les communes de moins de 50.000 habitants, 5.000 fr. dans celles de plus de 50.000 habitants et 6.000 fr. dans la commune de Paris. Il y a mieux, la personnalité de l'impôt s'applique même à une catégorie de revenus qui, jusqu'à présent, y échappait : les valeurs mobilières. Les titulaires de titres nominatifs d'obligations des villes, départements, crédit foncier, chemins de fer, auront droit en effet au remboursement de la moitié de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières payé par eux par voie de retenues, s'ils certifient que le montant du revenu global dont ils ont disposé n'a pas dépassé 6.000 francs.

La personnalité est assurée également par une autre méthode double : la progression, d'une part, les déductions pour charges de famille, d'autre part. La progression tend, on le sait, à réaliser l'égalité de sacrifices, car, dit-on, un même prélèvement, opéré sur des fortunes différentes, n'impose pas la même privation et, pour l'imposer, il faut frapper d'un tarif plus fort les plus fortunés. D'autre part, le même impôt, atteignant le même revenu, grève davantage le père de famille nombreuse que le célibataire. Aussi, la nouvelle loi a-t-elle envisagé ces deux cas. L'impôt sur le revenu est très progressif. Il s'agit ici surtout de l'impôt global qui saisit la totalité des revenus déjà soumis à l'impôt cédulaire. Pour les célibataires, il s'échelonne entre un minimum de 2 % pour la fraction du revenu dépassant 6.000 fr. et inférieur à 20.000 et un maximum de 50 % pour la fraction du revenu supérieure à 550.000 fr. Le tout est obtenu par un calcul assez compliqué : l'application d'un taux uniforme d'impôt à des fractions de plus en plus nombreuses du revenu.

Par contre, les charges de famille donnent lieu à des déductions importantes. L'homme marié aura droit, du fait de son mariage, à une déduction de 3.000 fr. La personne ayant des enfants ou de vieux

parents à sa charge, aura droit à une déduction de 1.500 fr. pour chaque personne à sa charge jusqu'à 5 et à 2.000 fr. pour chaque enfant ou personne à sa charge au delà de 5. Si bien que, pour l'impôt global, un homme marié ayant deux enfants ne paiera cet impôt que sur la portion de son revenu dépassant 12.000 francs, autant dire que 12.000 fr. deviennent, dans notre France contemporaine, ce que l'on peut appeler un minimum d'existence décente. Nous sommes loin des chiffres d'avant-guerre.

En revanche, le célibataire et le marié sans enfant se trouveront surtaxés : le premier de 25 % de son impôt global, le second de 10 %.

Si la richesse acquise a été épargnée dans son accroissement de guerre, en revanche, elle est lourdement frappée par l'impôt sur les successions. Les droits de succession ne se contentent pas d'abaisser le degré de la succession *ab intestat* et de le ramener au 4e degré, au lieu du 6e, empiétant ainsi sur la règle posée par notre Code Civil qui admettait cette succession jusqu'au 12e degré, mais encore ils accentuent la progression de l'impôt. Ils le font par la double méthode déjà inaugurée dans la loi du 31 décembre 1917.

1° Ils saisissent l'actif global de la succession pour le soumettre à un tarif progressif, variant en raison inverse du nombre des enfants présents ou représentés à la succession.

2° Ils accélèrent l'échelle progressive. C'est ainsi que la taxe successorale des successions échues à moins de 4 enfants vivants ou représentés, s'échelonnera entre un minimum de 0,25 % s'il y a trois enfants et un maximum de 39 % s'il n'y en a point, et que le tarif applicable aux fractions de part nette d'héritiers ira d'un minimum de 10 % pour une fraction inférieure à 2.000 fr. en ligne directe au premier degré, à un maximum de 59 % entre parents au delà du 4e degré et entre personnes non parentes pour la fraction de succession supérieure à 50 millions.



Enfin, les droits de consommation ne sont pas négligés. Tout ce qui se mange et se boit, tout ce qui s'achète ou se consomme, tout ce qui sert au chauffage, à l'éclairage, au transport, aux divertissements, au luxe ou au nécessaire, sera frappé. L'impôt sur le chiffre d'affaires frappera tous nos achats. L'impôt sur les consommations de luxe ou de demi-luxe, nous contraindra à l'économie. Le droit de circulation sur l'alcoôl, les spiritueux, les vins de luxe, enrayera notre goût des boissons alcooliques, plaçant une fois de plus l'Etat entre le désir moralisateur de voir la consommation diminuer et l'intérêt fiscal à la voir augmenter ou stabiliser. Les boissons hygiéniques ne seront pas épargnées ; les eaux minérales paieront impôt à l'Etat et à la commune. Le cacao, le café, le thé seront surtaxés, le sucre également. Les ventes immobilières verront majorer le taux du droit de mutation et d'enregistrement des actes et des impôts. Les automobiles paieront leur tribut en proportion de leur puissance, etc. Bref, nous nous trouvons à peu près dans la situation où se trouvait l'Angleterre au lendemain des guerres napoléoniennes, quand elle contemplait avec désespoir la masse d'impôts qu'elle allait avoir à supporter.



Aujourd'hui, la France va plier sous le faix des charges nouvelles. La répartition s'en fera de la façon suivante : la majoration du taux de l'impôt sur le revenu donnera environ 1 milliard et demi, l'augmentation de l'impôt sur les mutations à titre onéreux environ 175 millions, les majorations des droits successoraux 260 millions à peu près, soit environ 1.800 millions pour les impôts sur la richesse acquise ou sur les revenus personnels, quelle qu'en soit l'origine : capitaux ou travail. Par contre, les impôts sur les consommations, y compris bien entendu la taxe sur le chiffre d'affaires, représentera 6 milliards 700 millions environ. Soit par conséquent 22 % d'impôts sur la richesse acquise et 78 % d'impôts sur les consommations. Ainsi donc notre pays, tout en paraissant sacrifier aux tendances de la fiscalité moderne, perpétue à la vérité les vieux principes de l'impôt réel et sur les consommations.

Quelle va être la répercussion des nouveaux impôts sur le coût de la vie? Enrayeront-ils la baisse qui se dessine, ou au contraire celle-ci sera-t-elle plus forte que la fiscalité ? La libre concurrence mondiale, qui se joue des frontières, va-t-elle entraîner dans le flot déferlant de la baisse tous les produits les uns après les autres, en commençant par les matières premières pour finir par les objets manufacturés? N'assisterons-nous pas à des difficultés économiques inextricables ? L'incidence de l'impôt sur le chiffre d'affaires, que le Gouvernement souhaite voir répercutée sur le consommateur, ne sera-t-elle pas résorbée en partie par le commerçant, menacé à la fois par la concurrence intérieure et extérieure ? Mais alors, le rendement même de l'impôt sur le chiffre d'affaires, qui est en fonction du prix des produits, ne sera-t-il pas lui-même diminué ? Calculé d'après le rendement des impôts sur les transactions de ces dernières années, ne sera-t-il pas faussé aussitôt que nous reviendrons à un état de prix normaux et de libre concurrence? Grave point d'interrogation que posent les ressources fiscales nouvelles. Reposant sur une situation économique en partie artificielle, ne risquent-elles pas de donner de graves mécomptes si cet équilibre déjà menacé se trouve rompu.

WILLIAM OUALID.



LES MONNAIES ET LES BANQUES

LE PROBLEME MONETAIRE DANS LA SARRE

La situation si mal définie du bassin de la Sarre n'a pas tardé à porter ses fruits et à provoquer des complications que les rédacteurs du traité de paix n'avaient pas prévues et que l'on ne sait aujourd'hui comment résoudre. L'une des plus curieuses et des plus gênantes est celle qui résulte de la coexistence de la monnaie française et de la monnaie allemande que le traité a autorisé dans la pensée, d'une ridicule logique, de maintenir, à ce point de vue aussi, la balance égale entre l'influence française et l'influence allemande.

Le § 32 de l'Annexe relative aux monnaies déclare en effet que « aucune prohibition ni restriction ne sera imposée à la circulation de la monnaie française sur le territoire du Bassin de la Sarre ; l'Etat français aura le droit de se saisir de la monnaie française pour tous ses achats ou paiements et dans tous ses contrats relatifs à l'exploitation des mines ou de leurs dépendances ». Il résulte donc de ce texte que, si le franc peut circuler en Sarre, le mark continue également à y être employé dans les échanges sans qu'on ait le droit de le supprimer.

Une première conséquence était donc que, par suite de cette dualité monétaire, un change intérieur allait s'établir, et il faut déjà admirer l'inconscience ou

la légèreté avec laquelle les auteurs du traité ont instauré ce déplorable régime.

Mais d'autres complications sont survenues qui résultent de la profonde unité de vie économique qui existe entre la Sarre et la Lorraine désannexée, unité dont on n'a pas voulu assez tenir compte. L'industrie de ces deux régions voisines constitue un tout que l'on a arbitrairement séparé en deux fractions par une frontière politique. Or, par-dessus cette frontière limite économique de fait subsiste, entraînant des relations constantes et extrêmement étroites, qui sont seulement très gênées par l'organisation issue du traité. C'est ainsi qu'un problème ouvrier est né du régime monétaire et qu'il crée de très grandes difficultés que l'on ne sait comment résoudre.

Le problème vient de ce que beaucoup d'ouvriers qui résident dans la Sarre vont travailler chaque jour en Lorraine et réciproquement. Les uns, payés en francs, ont à faire leurs dépenses en marks ; les autres, payés en marks, ont à solder leurs achats en francs. Or, il ne faut pas perdre de vue que, d'une part, malgré la différence d'étalon monétaire, le niveau des salaires, pour les mêmes professions, s'établissait en Sarre ou en Lorraine, assez sensiblement au même chiffre d'unités monétaires, en dépit de leur dépréciation inégale, les mineurs recevant, par exemple, 22 marks en Sarre et 20 francs en Lorraine, et que, d'autre part, les produits de ravitaillement arrivant par le côté France, plutôt que par le côté Prusse Rhénane, leurs prix originairement établis en francs se traduisent en marks sur la base du change quotidien. L'ouvrier payé en marks est donc très désavantagé par rapport à l'ouvrier payé en francs, d'où un très vif mécontentement chez eux et une aggravation des difficultés sociales déjà graves qui se sont produites depuis l'armistice.

On s'est donc évertué à trouver une solution qui fut compatible avec les dispositions du traité. Mais cela n'est guère commode et l'on peut dire qu'aucune de celles qui ont été proposées ne peut donner satisfaction.

Une première idée consistait à tenir compte du change entre les deux monnaies et à payer les ouvriers travaillant dans la Sarre avec autant de marks qu'il en faudrait pour égaler le salaire lorrain en francs. On l'a vite reconnue impraticable. On avait d'abord le grand défaut d'exiger un réajustement continu, suivant le cours du change, qui aurait entraîné des modifications du taux des salaires en marks, mal comprises des ouvriers. De plus, les salaires de la Sarre auraient dû subir brusquement une élévation initiale à 50 ou 60 marks et l'établissement des salaires à ce nombre inusité d'unités monétaires aurait eu de gros inconvénients rendant notamment plus difficile, en cas de hausse du mark, le retour ultérieur à des taux beaucoup plus bas.

Une autre idée fut de supprimer les difficultés venant de la dualité de monnaie en supprimant ces monnaies et en revenant, à titre exceptionnel, au paiement en nature. Mais, l'organisation de ce « Truck-system » officiel n'aurait été possible qu'en ayant recours à l'intermédiaire de bons ou de jetons échangeables en denrées ou produits, ce qui, pratiquement aboutissait à compliquer encore la situation par l'intervention d'une sorte de troisième monnaie.

On s'est donc rallié à une autre solution qui se borne à utiliser la faculté prévue dans le traité de paix. L'Etat français dans les mines fiscales, paiera sans doute prochainement tous ses salaires en francs dans la Sarre. On paraît espérer ainsi que l'industrie privée, que l'on n'y peut contraindre, sera amenée, par l'exemple et par la pression des ouvriers, à faire de même et qu'ainsi s'égalisera la situation des populations ouvrières sarroise et lorraine.

Il ne faut cependant pas se dissimuler que cela ne résoudra pas tous les problèmes. Le mark conservant cours légal en Sarre, l'ouvrier payé en francs continuera à subir les variations du change et à être la proie de toutes les manœuvres d'agio que permettent les très grandes différences actuelles de valeur entre les deux monnaies. Le franc, au surplus, sera absorbé ou thésaurisé en vertu du jeu de la loi de Gresham, et il est probable que le bénéfice des opérations de change ou de contrebande que provoquera ce régime monétaire complexe contribuera à développer artificiellement les relations commerciales de la Sarre avec la Rhénanie d'une manière contraire à nos intérêts.

La seule solution logique et simple — La suppression du mark — n'est pas possible sans une revision du traité.



CHRONIQUE DES CHANGES

Nous entrons dans la semaine qui peut être décisive en ce qui concerne la question du règlement des indemnités allemandes : Les délégués des Alliés vont se rejoindre une fois de plus à Bruxelles, jeudi, pour arriver à fixer entre eux leurs desiderata avant de les préciser devant les Allemands, et ceux-ci se préparent eux-mêmes à venir à Spa présenter leur point de vue. Si l'on peut espérer, à Bruxelles, un accord, peut-on penser que, à Spa, l'Allemagne va se priver d'opposer aux Alliés des moyens de résistance ou d'atermoiement qui feront reculer encore le moment du règlement ?

Pourtant, c'est ce règlement qu'a escompté le marché des changes depuis la semaine dernière, et c'est cet espoir qui maintient depuis huit jours les devises étrangères sur notre marché au niveau, relativement stable, où elles sont.

Nous retrouvons, en effet, à peu près les mêmes cours : la *livre sterling* à 48.10 1/2, le *dollar* à 12.16 1/2, la *peseta* à 201 1/2, le *florin* à 4.32 1/2, le *franc suisse* à 2.21 1/4; le *mark* se tient à 32 1/4 et la lire, un peu alourdie par les événements d'Ancone, se tasse à 73 1/2. Il est cependant encore permis de se demander ce qu'il adviendra de ces coups, dus à une amélioration spéculative bien rapide, si les espérances que l'on a fondées sur un règlement effectif d'une partie plus ou moins considérable des indemnités allemandes, viennent à être déçues. Il en est de même pour les résultats que pourra donner la Conférence de la section financière de la Société des Nations, qui est décidément convoquée pour le 23 juillet prochain, à Bruxelles, résultats qui, pour la plus grande part, sont suspendus à ceux de la Conférence de Spa. On ne peut donc maintenant qu'attendre les événements qui vont sortir de ces colloques diplomatiques.

Les changes des pays d'Extrême-Orient à étalon d'argent sont extrêmement troublés depuis quelque temps par l'effondrement des cours qu'a subi le métal blanc qui a perdu la moitié de sa valeur par rapport aux prix pratiqués cet hiver, puisqu'il est tombé de 89 1/2 s. l'once à 46 ou 47 il y a quelques jours.

Cette baisse est attribuée à la cessation des demandes d'argent par la Chine et par les Indes et au fait que ces pays vendent leurs stocks accumulés à Londres. Il y a eu aussi la pression des ventes que les spéculateurs ayant des stocks disponibles ont faites dès qu'ils se sont aperçus que la demande des pays orientaux commençait à devenir moindre. Ces ventes ont pu se faire surtout sur le marché de Londres plutôt que sur celui de New-York car à Londres les ventes peuvent se faire en contrats « livraison future ». Ces jours derniers cependant, une petite réaction s'est

faite et les cours ont remonté au cours de 51 à cause des achats que le Trésor des Etats-Unis a fait en vertu de la loi Pittmann, mais il est vraisemblable que les prix d'achat fixés par cette loi risquent d'être prochainement abaissés.

La conséquence de la baisse actuelle, en tous cas, a été vivement ressentie par les changes-argent. La *roupie indienne*, notamment, a subi une baisse sensationnelle d'environ 1 shilling, passant de 2 s. 9 d. qui avait été son niveau le plus élevé, à 1 s. 9 d. C'est une réaction très naturelle, mais qui va obliger le Conseil de l'Inde, dans un avenir rapproché, à prendre de nouvelles mesures pour fixer le cours de la roupie. La situation actuelle du change est aggravée par le fait qu'il coexiste en ce moment deux rapports de valeur entre la roupie et le souverain : dans l'échange intérieur, on admet encore le rapport de 15 roupies pour un souverain, tandis que, dans l'échange extérieur, on a établi le rapport de 10 roupies pour un souverain. Il est probable, suivant un avis publié par le gouvernement de l'Inde, que le premier rapport sera complètement remplacé par le second et que le souverain pourra ainsi redevenir « légal tender »,

LÉON POLIER.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

La Bourse que l'on croyait s'être libérée de l'influence trop directe du change, l'a de nouveau et très nettement subie cette semaine. Un fléchissement marqué de la livre sterling a entraîné une dépression profonde, exagérée de la cote. Les « valeurs à change », étant descendues à un niveau fort inférieur à celui de Londres, l'arbitrage, séduit ne tarda pas à intervenir. De la coïncidence de ces achats anglais avec une reprise de la livre sterling résulta une soudaine amélioration des cours. Pendant quelques séances, on aurait pu parler de fermeté, n'eût été l'absence presque complète d'affaires.

La note dominante reste toujours, en effet, la rareté des transactions et il n'y aurait nul dommage, pour la Bourse, à adopter un régime d'été véritable. Le raffermissement de la cote qui, d'ailleurs, n'eut qu'une médiocre ampleur, dura peu d'ailleurs, et, bien que la tension des changes se prolonge, l'envolée momentanée n'a pas tardé à céder la place à la lourdeur accoutumée.

Le mois qui vient de se terminer ne laissera aux habitués du marché des valeurs qu'un souvenir maussade. Aux tempêtes de mai ont succédé d'interminables pluies et les plus belles journées ont été couvertes et grises.

Que nous réserve juillet ? Nous ne prévoyons pas de sitôt un regain d'activité. Après les récentes séances de baisse, de nouvelles liquidations semblent à redouter. En revanche, des indices sérieux permettent d'entrevoir pour les premiers jours du mois une nouvelle tension des changes, tension qui conservera sans doute, le caractère de brusquerie et de nervosité dont furent marquées les fluctuations antérieures, et qui se traduira par un raffermissement au moins momentané du marché. Nul n'ignore plus, en effet, l'influence prédominante, et d'ailleurs hors de toute proportion avec les capitaux qu'elles représentent, que gardent, sur la tenue générale des cours, les valeurs d'arbitrage.

Le découvert assez important qui s'est créé depuis un mois, tendra, par les rachats qu'il nécessitera à accentuer cette reprise, si elle se produit, comme nous le croyons. En tout cas, la prudence comme l'attention semblent n'avoir jamais été plus nécessaires.

Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

Aucun changement intéressant à signaler dans le marché des Fonds Français. Ils ne donnent toujours lieu qu'à peu de négociations, à des cours immuablement fermes — mais que l'on voudrait plus sincères. Le 3 %, après détachement de son coupon, l'a regagné très rapidement à 58,50 et 59 ; les divers emprunts de la défense nationale ne varient que dans des limites étroites : le 5 % à 88,30 ; les 4 % 1917 et 18 respectivement à 71,10 et 71,75 ; le 5 % 1920 à 101,65, le titre libéré et 101,75 le libéré de 75 fr. Les faits qui militent en faveur de l'amélioration de notre monnaie contribuent aussi à la tenue de nos fonds nationaux. On y peut ajouter les nouveaux impôts sur les valeurs mobilières maintenant applicables, la loi de finances étant promulguée depuis le 26 écoulé, et qui décideront maints capitalistes à rechercher les valeurs exemptes de ces impôts.

Les Fonds d'Etat étrangers à change suivent naturellement, en les accentuant, les indications du marché monétaire. D'ailleurs, ils ne figurent qu'en assez petit nombre dans les portefeuilles français et ne donnent lieu en Bourse qu'à de rares transactions. Le temps n'est plus où l'Extérieure Espagnole avait un marché suivi et important. Ce fonds est traité à 168, son coupon trimestriel qui est sur le point d'être détaché est, moyennant production d'un affidavit, payable en monnaie anglaise.

Les Fonds Russes ont donné lieu à des opérations spéculatives relativement peu importantes. Suivant les bruits qui ont couru sur l'état des négociations Krassine, ils ont tour à tour avancé et rétrogradé. En fin de compte, nous les retrouvons aux mêmes cours qu'il y a une semaine.

Les Fonds Bulgares sont fermes : le 5 % à 380. Manifestement, le marché escompte la reprise du service de la dette. On a posé au ministre des Finances une question écrite pour lui demander de faire connaître les mesures qu'il compte prendre à la suite du traité de paix avec la Bulgarie pour obtenir le paiement des arrérages des rentes bulgares qui ont été payés aux alliés de la Bulgarie et aux neutres pendant les hostilités et n'ont été réglés ni aux Français, ni à leurs alliés.

Il semble que l'on se préoccupe d'exiger que les Etats mauvais payeurs fassent, quand ils le peuvent, honneur à leurs engagements. Notre ambassadeur à Pékin a reçu mission d'attirer l'attention du Gouvernement chinois sur la nécessité d'effectuer ponctuellement la remise en Angleterre des provisions pour le service de ses Bons du Trésor 6 % 1913. On sait que ce paiement ne s'est effectué que jusqu'en 1918 et si mystérieusement que maints porteurs en croyaient le service suspendu ; on sait aussi qu'à partir de cette époque, le Gouvernement chinois a tiré argument pour suspendre ses paiements de ce que le produit de cet emprunt était destiné à payer des fournitures aux Usines Skoda qui ne livraient rien — et pour cause !

BANQUES

Banque de France. — Le dividende semestriel qui vient d'être déclaré est maintenu à 120 francs net, égal aux huit dividendes précédents. L'action néanmoins est plus faible à 5.700. Au bilan hebdomadaire, diminution de 298 millions dans la circulation fiduciaire ainsi ramenée à 37.544 millions ; maintenu à 26 milliards des avances à l'Etat.

La **Banque de l'Algérie** reste très ferme au milieu de la dépression ambiante et gagne même quelques points à 4.200.

Les cours des établissements de crédit sont en recul appréciable sur ceux de la semaine précédente qui cependant n'étaient rien moins que brillants. Les bilans que publient régulièrement les principaux d'entre eux ne justifient en rien cette défaveur et indiquent au contraire l'accroissement constant de leur puissance financière et, par suite, de leurs moyens de travail. Les comptes de dépôt notamment sont en progrès considérable, par suite de la répugnance manifestée par les capitaux à s'employer sur le marché. C'est ainsi qu'au **Crédit Lyonnais** ils atteignent 4.538.370.000, comptes courants créditeurs compris, en plus-value de 145.666.000 francs, cet énorme accroissement de ressources étant entièrement affecté au développement du portefeuille effe[illegible] Bons de la

Défense, et au **Comptoir d'Escompte** : 3.809.482.000, en plus-value de 176.586.000 francs. Malgré la magnifique situation attestée par ces chiffres, les actions de ces deux établissements ont été ramenées quelque peu en arrière et terminent respectivement à 1.600 et 1.015 francs.

Société Générale. — En recul également à 766, à la veille de son coupon de 11 fr. 25. Il en est de même pour le **Crédit Industriel** qui accuse pour les cinq premiers mois de l'exercice courant plus de 2 millions de bénéfices contre 1.700.000 pour la même période de 1919.

Crédit mobilier. — Pour l'action de cet établissement le changement est minime, le cours se stabilisant peu au-dessous de 550 francs. A l'Assemblée chargée de vérifier la sincérité de la récente augmentation de capital le Conseil va demander l'autorisation de porter ce nouveau capital de 100 à 200 millions, par tranches successives et quand il le jugera convenable.

CHEMINS DE FER ET TRANSPORTS

A l'exception de l'action Nord qui, à la veille du détachement de son coupon, s'alourdit sans nul motif à 985 francs, aucun changement appréciable dans le marché toujours aussi peu animé des actions de nos grandes compagnies. Les obligations font bonne contenance. Il est à craindre que, pour plus que toute autre catégorie de valeurs, leurs cours ne se ressentent bientôt fâcheusement de la récente élévation de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières.

Au contraire, parmi les chemins de fer algériens l'action **Bône-Guelma** est en progrès à 505. Les comptes soumis à la récente assemblée font ressortir un bénéfice de 988.374 francs, contre 1.084.349 en 1918 ; mais on espère que ce solde créditeur sera sans doute relevé à la suite du règlement de comptes avec le Gouvernement tunisien. Le dividende a été fixé à 30 francs y compris l'acompte de 15 francs déjà payé.

Parmi les valeurs de transports en commun, l'action **Métropolitain** est à 354 ex-coupon, contre 360. A l'Assemblée ordinaire qui a voté le dividende actuellement payable de 10 fr. pour l'action de capital et de 2 fr. 50 pour l'action de jouissance, le rapport montre un développement de l'entreprise, sans précédent dans les exploitations similaires du monde. Les résultats financiers, malgré la récente augmentation des tarifs sont malheureusement loin d'y correspondre. Des négociations pour obtenir un régime moins draconien sont en cours avec la Ville.

TRANSPORTS MARITIMES

Les perspectives du marché des frets restant peu encourageantes, — car le prix du charbon et l'embouteillage des ports dont on argue pour faire prévoir le maintien des hauts cours ne peuvent en aucune mesure être avantageux pour les armateurs, bien au contraire — la cote des actions des compagnies de navigation s'en ressent et, au cours de la semaine, leur tassement s'est encore accentué.

Chargeurs réunis. — L'action, ex-droit à l'augmentation de capital qui doit prendre fin le 10 juillet, est ramenée à 1125. Sa filiale, la Cie Sud-Atlantique, dont l'assemblée s'est tenue le 23 juin, a réalisé seulement un bénéfice de 973.062 francs pour un montant total de recettes de 31.473.564 francs. Un dividende de 17 fr. 50 payable dès maintenant pour les actions tant ordinaires que de priorité a été voté. Le Conseil a été autorisé à émettre, en une ou plusieurs fois, dans un délai de deux ans, des obligations jusqu'à concurrence de 50 millions.

Maritime et Commerciale du Pacifique. — De 780, l'action a été ramenée rudement à 710. L'augmentation du capital de 12 à 25 millions de francs décidée par l'assemblée du 11 juin est en cours jusqu'au 13 juillet. Rappelons que 32.000 actions de 250 francs sur le total émis de 52.000 sont à la disposition du public et réservées irréductiblement aux actionnaires actuels à raison de deux actions nouvelles à 290 pour 3 actions anciennes.

Suez. — Les recettes du 1er janvier au 15 juin se sont élevées à 66.200.000 contre 57.770.000, pour la période correspondante de 1918, soit une plus-value de 8.430.000 francs en faveur de l'exercice en cours. Ce dernier bénéficiera, en outre de recettes de change notablement plus élevées que l'an dernier. Malgré ces perspectives, les diverses catégories de titres, ont encore accentué leur tassement : l'action de capital à 6.190 contre 6735; la jouissance à 4400 après 4600 ; la part de fondateur en baisse de 100 francs à 2550 et la part Société Civile à 4220 venant de 4410. Ces cours ne paraissent plus susceptibles de reculer encore.

ELECTRICITE

Les valeurs de ce compartiment participent à la baisse générale ; mais en général elles résistent et les cours ne s'inscrivent qu'en assez faible recul.

Parisienne de distribution. — A 320 contre 330, coupon de 10 fr. brut détaché. Le rapport à l'assemblée signale qu'en présence du développement de la consommation et malgré le concours du Triphasé et de l'Electricité de Paris, l'établissement d'un programme d'avenir s'impose et nécessitera un accord.

Les bénéfices nets de l'exercice se sont élevés à 3.783.451, en diminution de 1.817.859 fr. sur l'an dernier. Les nouveaux tarifs sont entrés en vigueur le 1er mai dernier.

Union d'Electricité. — Les actions restent sans affaires au pair de 250. Les comptes de 1919 ont été approuvés par l'Assemblée du 26. Le bénéfice de 93.581 fr. a été ajouté à la provision spéciale qui se trouve portée à 1.332.526 francs.

Energie industrielle. — Sans grand changement à 166, ex-coupon de 5 fr. brut. L'augmentation imminente du capital de 14 à 20 millions par l'émission à 120 de 60.000 actions et l'émission de bons décennaux procureront à la Société les ressources nécessaires pour absorber l'Electrique de l'Orléanais et donner à ce réseau tout le développement qu'il comporte.

CHARBONNAGES ET PETROLES

Rien ne permet de prévoir une baisse dans les prix élevés du combustible. Les Etats-Unis viennent d'interdire l'exportation du charbon, l'Angleterre restreint ses envois, l'Allemagne oublie les siens et l'on sait combien les grèves et la loi Durafour ralentissent notre production par ailleurs fortement déficitaire. Aussi le fléchissement des valeurs de ce compartiment est-il relativement peu accentué.

Blanzy. — Très fermes à 1720. L'Assemblée extraordinaire du 24 juin a voté le remboursement du capital de 15 millions. Les actionnaires pourront souscrire titre pour titre à l'augmentation de capital de 21 millions de la société Industrie et Force, sa filiale qui reprend la plus grande partie de son portefeuille.

Vicoigne Nœux Drocourt. — L'augmentation de capital dont nous avons donné les modalités se poursuit jusqu'au 15 juillet. L'action Vicoigne est ramenée à 3.300 et 3.350 non estampillée. Le droit se négocie à 270.

Charbonnages du Tonkin. — L'action enregistre un nouveau recul et est inscrite offerte à 4.600. Les 16.000 actions nouvelles de 250 francs sont négociables maintenant au même titre que les actions anciennes.

Les valeurs pétrolifères quelles que soient leurs perspectives d'avenir restent lourdes. La baisse de la livre sterling n'incite pas de nouveaux acheteurs à se présenter et, par ailleurs, la spéculation s'est tellement portée sur les titres de cette catégorie que de nouveaux allègements de positions paraissent toujours à redouter.

Royal Dutch. — Contrastant avec les valeurs de son groupe, l'action Royal s'inscrit en reprise à 30.300 francs ex-droit de souscription. Une des compagnies subsidiaires vient de fonder avec le concours de l'Amsterdamsche Bank et de MM. Pierson et Cº la Société Photogan, dans le conseil les intérêts autrichiens et hongrois sont représentés, en vue du commerce avec le Levant.

Shell Transports. — L'action se tasse à 442, contre 500. Le droit de souscription se négocie dans les environs de 125 francs. Ce droit est représenté par le coupon 35 qui doit être déposé directement ou par l'entremise d'un banquier, et non par poste aux guichets de la Lloyds Bank à Londres, avant le 16 août. Le droit irréductible est d'une action nouvelle au pair de £ 1, dont le montant doit être intégralement versé à la souscription, pour 2 actions anciennes sans qu'il soit tenu compte des actions impaires. Ces actions nouvelles seront assimilées aux anciennes, à l'exception du dividende payable le 5 juillet, auquel elles ne sauraient prétendre. On croit

qu'après son immixtion dans l'industrie pétrolifère roumaine par l'importante contribution prise dans le doublement du capital de l'Astra, le groupe Shell va travailler en Mésopotamie, en coopération étroite avec le groupe Burmah. Par ailleurs, avec un syndicat de banquiers espagnols, la Shell va former une Compagnie qui établira des dépôts de pétrole dans les ports espagnols et dont elle fournira 55 % du capital de pes. 25 millions.

Mexican Eagle. — Le second dividende de 6 % (soit 6 pesos mexicains pour 10 actions ordinaires ou préférence), est payable à Londres et à Paris, au taux de 15 fr. 48 brut pour dix actions. Sur la base de ce second dividende, on peut espérer que la répartition totale pour l'exercice atteindra, au change américain, une trentaine de francs. L'action, s'est encore tassée à 430 et 425. A noter qu'au cours de la semaine les cours cotés à Paris, tant pour l'Eagle que pour la Shell ou la Royal ont été constamment et assez sensiblement au-dessous de ceux de Londres.

Les pétroles roumains sont en général lourds, en dépit d'une explication officieuse et rassurante du décret instituant le monopole d'Etat, décret dont la publication avait contribué à déprimer les cours. Ce monopole, tout au moins en ce qui concerne la consommation intérieure, ne changerait que peu de chose à ce qui existait antérieurement. Le Gouvernement ne fait que se substituer à une société spéciale dans laquelle les intérêts allemands étaient largement représentés et à qui était confié le contrôle de la distribution et du transport du pétrole en Roumanie.

En 1919, la production totale de ce pays a été de 919.847 tonnes, la consommation intérieure de 470.000 tonnes et l'exportation de 39.000 tonnes seulement.

Omnium International des Pétroles. — L'Assemblée du 23 a approuvé les comptes se soldant par un bénéfice de 3.404.911 francs, reportés à nouveau. L'action est sans grand changement à 1975, alors que celle de sa filiale Colombia gagne quelques francs à 2930. Astra Romana en progrès ; Steaua lourde.

MINES METALLURGIQUES

Le marché des métaux de Londres ne s'est départi que passagèrement de sa lourdeur. Cependant le cuivre et le plomb se tiennent à des cours plus élevés qu'il y a huit jours. Il en est de même de l'étain dont les fluctuations ont été plus accentuées. Quant au zinc, le cours en a légèrement fléchi. Ces indications ne sont pas assez concluantes pour stimuler un marché que tendent à déprimer, par ailleurs, la baisse de la livre sterling et les pertes déjà réalisées. C'est ainsi que les valeurs qui, comme le Rio, esquissent un semblant de reprise à Londres, poursuivent à Paris le tassement des semaines précédentes.

Kassandra. — Moyennant attribution de 65 % des bénéfices, un groupe grec a pris en location, pour une durée de quarante ans, la mine qu'il avait été question d'affermer au groupe de cuivre et pyrites. Les actions se tiennent à 100 francs pour les privilégiées et ordinaires et 32 pour les actions de jouissance, contre respectivement 110, 120 et 34.

Pennaroya. — La liquidation de positions spéculatives pèse sur les cours qui sont ramenés au dessous de 1600 francs. On annonce l'introduction de ce titre, ainsi que celle du Rio, de Tharsis, de l'Asturienne des mines aux bourses de Madrid et Barcelone.

METALLURGIES ET CONSTRUCTIONS MECANIQUES

En dépit de la réserve toute nouvelle des acheteurs, on ne saurait s'attendre à bref délai à la baisse des produits métallurgiques, la production accrue des usines lorraines et normandes et la baisse du charbon, conséquence de celle des frets et de celle des changes n'étant des facteurs de bon marché qu'à longue échéance.

Malgré leur résistance, les valeurs métallurgiques ont partagé la dépression générale de la bourse.

Aciéries de Longwy. — De 2200 l'action a été ramenée à 2050. On annonce l'acquisition par cette firme des forges de Sedan entièrement détruites et qu'elle se propose de réinstaller sur des bases entièrement nouvelles.

Hauts fourneaux de Caen. — Sans changement à 184. Les résultats de l'exercice 1919 qui seront soumis à l'assemblée du 8 juillet ne comportent pas de compte profits et pertes, étant donné l'activité restreinte de la société. Notons seulement la diminution à 25.892.752 du poste immobilisation et la situation saine de la trésorerie, 28.052.000 francs de disponibilités faisant face à 10.732.325 francs de créditeurs.

Constructions mécaniques Françaises. — (Cail.) Les comptes ne donnent lieu à aucun dividende. Les bénéfices de 343.713 réalisés en 1919, sont réservés ou reportés à l'exception de 255.332 affectés en bonification aux coupons moratoriés. Ces derniers (10 à 19) sont mis en paiement en même temps que le coupon 20 afférent à l'excercice 1913. L'action se tient à 470 contre 490.



Les Marchés Étrangers

Londres tout comme Paris souffre d'un manque presque complet d'affaires. A de nombreuses reprises au cours de la semaine, l'arbitrage a joué entre les deux places, Paris étant le plus généralement vendeur et exceptionnellement acheteur. Ces interventions ont eu pour effet d'ébranler quelque peu la cote et dans l'ensemble, la tenue du marché est lourde. Les Fonds d'Etat à change fonf, par contre, preuve de quelque fermeté, sur l'amélioration de leurs devises respectives. Il en est de même des mines d'or, impressionnées par la hausse du change sud africain, quand toutefois Paris n'en offre pas abondamment.

Les deux marchés semblent plus que jamais avoir partie liée. Si le Stock Exchange n'a pas connu l'effondrement de la bourse parisienne, la prolongation de la crise l'affecte gravement et l'on n'entrevoit pas la fin prochaine du marasme.

Les événements d'ordre politique ne jouent qu'un rôle d'arrière-plan, à l'exception du programme financier du Chancelier de l'Echiquier que le public discute avec une inquiétude non dissimulée.

Pétrolifères, métallurgiques et caoutchoucs irréguliers ; chemins anglais calmes ; chemins de fer français en meilleure tendance.

Bien que plus animé, le marché de New-York reste lui aussi dans l'expectative. Le nombre des titres traités est sensiblement inférieur à la moyenne. La baisse de prix des matières qui est une réalité en Amérique et non pas seulement un lieu commun pour développements journalistiques d'effet facile, n'encourage pas à l'achat de valeurs industrielles. De plus, le resserrement du marché monétaire coïncidant avec la restriction des prêts consentis par les banques contribuent à maintenir la clientèle boursière dans une prudente réserve. Néanmoins les pétrolifères gardent la vedette qu'elles ont abandonnée sur les autres marchés. Les pétroles mexicains notamment sont ferme, le marché suivant avec confiance la politique du nouveau gouvernement.

En somme, le marché de New-York est de tous le moins déprimé et celui où le courant d'affaires est le moins ralenti. Il y a donc du bon dans la politique du « splendide isolement » à l'égard de l'Europe.

La proximité de l'Assemblée générale qui doit se tenir dans le courant de juillet attire l'attention sur les actions de cette société, et cela d'autant plus qu'aucune communication n'ayant été faite depuis 1914 sur son développement et les résultats acquis, cette Assemblée verra la liquidation de cinq années de guerre et d'une année de réorganisation dans un pays encore troublé.

Rappelons que l'Oriental Carpet Manufactures Ltd a été constituée en 1907, par la réunion d'anciennes et importantes maisons, en vue de la fabrication et de la vente des tapis de Turquie, de Perse et des Indes, au capital primitif de £ 400.000, porté par la suite à £ 1.000.000 dont £ 940.000 seulement émis.

Aux bénéfices procurés par l'exploitation de la filature de Panderma, de la teinturerie de Smyrne, des ateliers familiaux occupant plus de 100.000 ouvrières et répandus dans toute l'Asie Mineure, des comptoirs de vente d'Europe et d'Amérique, la Société ne tarda pas à joindre ceux provenant de la gestion d'un portefeuille important par la prise de participations dans diverses sociétés de tapis.

Pendant la guerre, les ateliers et le siège social de Smyrne ayant été séparés des magasins de vente, il n'a pas été possible d'établir de comptes réguliers, ni de réunir l'Assemblée. Le seul renseignement officiel a été une note du siège anglais déclarant que les affaires n'étaient pas mauvaises et reprendraient dès la paix.

OMNIUM MARITIME FRANÇAIS

Société anonyme au capital de 10 millions de fr. Emission de 20.000 obligations de 500 francs 6 % nets de tous impôts présents et futurs et remboursables en 30 années par tirages à partir de 1921. Jouissance 1er juillet 1920. Prix : 495 francs par obligation, payables en souscrivant. Les souscriptions sont reçues à la Banque Nationale de Crédit, 16, boulevard des Italiens, Banque de la Seine, 101-103, rue des Petits-Champs, Banque Transatlantique, 10, rue Mogador, Crédit de l'Ouest, 13, boulevard Haussmann et dans leurs sièges, succursales et agences à Paris et en province.

ÉLECTRICITÉ ET GAZ DU NORD

Société anonyme au capital de 45 millions de fr. Siège social à Paris, 75, boulevard Haussmann. Emission de 100.000 actions de 250 francs au pair, jouissance 1er octobre 1920. Droit de préférence à titre réductible aux anciens actionnaires et porteurs de parts à raison de : 1 action nouvelle pour 4 anciennes ; 2 actions nouvelles pour 8 anciennes ; 3 actions nouvelles pour 11 anciennes ; 4 actions nouvelles pour 15 anciennes ; 5 actions nouvelles pour 18 anciennes ou 5 nouvelles pour 1 part. Pas de souscription à titre réductible. Versement du premier quart : 62 fr. 50 à la souscription ouverte du 28 juin au 17 juillet 1920, et du solde au 1er octobre 1920. Souscriptions reçues à Paris et en Province : au Crédit Lyonnais, à la Société Générale, à la Banque Nationale de Crédit, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, et chez MM. Bénard Frères et Cie, 19, rue Scribe, à Paris.

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

En exécution des résolutions prises par l'Assemblée générale extraordinaire du 16 juin 1920, le Conseil d'administration de cette Société a décidé d'élever le capital de 300 à 500 millions de francs, au moyen de l'émission de 400.000 actions de 500 fr. nominal.

Ces actions seront émises au prix de 600 fr., soit avec une prime de 100 fr.

Il sera appelé à la souscription le quart du montant nominal, soit 125 fr., plus la prime de 100 fr., soit au total 225 francs.

Les actions seront émises jouissance du 1er janvier 1920. Elles seront donc entièrement assimilées aux anciennes.

L'émission est exclusivement réservée aux actionnaires actuels, dont le droit de préférence s'exercera :

1° Au moyen d'un droit de souscription irréductible, à raison de deux actions nouvelles pour trois anciennes ;

2° Au moyen d'un droit de souscription réductible qui s'exercera sur les actions qui n'auront pas été absorbées par la souscription irréductible.

Les souscripteurs pourront libérer intégralement leurs actions aux conditions prévues par les statuts.

Les souscriptions seront reçues du 28 juin au 20 juillet 1920 :

A la Banque Nationale de Crédit, à Paris, et dans toutes ses succursales et agences.

Au Comptoir d'Escompte de Mulhouse, à Mulhouse, et dans ses succursales et agences.

La notice exigée par la loi a paru au « Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires » du 21 juin 1920.

PHOSPHATES DU DJEBEL M'DILLA

Comme on a pu le constater par les cours que nous en donnons chaque jour, une reprise sensible vient d'être enregistrée par cette valeur qui est demandée à 260.

Cette entreprise qui est au capital de 16 millions divisé en 160.000 actions de 100 francs, a pour objet l'exploitation de concessions d'une superficie de 2.240 hectares, situées à proximité du chemin de fer de Gafsa. On évalue à 100 millions de tonnes la quantité de minerai marchand qui est d'une teneur de 58 à 64 % se classant parmi les catégories les plus recherchées.

L'exploitation peut se faire en surface et l'on pense atteindre rapidement une production de 350.000 à 400.000 tonnes par an. Sur cette base, le bénéfice brut s'établirait entre 4.500.000 francs et 4.800.000 fr. soit 30 % environ du capital sans préjudice de larges dotations aux réserves et aux amortissements.

MESSAGERIES MARITIMES

Les comptes de cette Société pour l'exercice 1919 ont été approuvés par l'assemblée des actionnaires tenue le 25 courant. Le dividende a été fixé à 25 fr. pour les deux catégories d'actions. L'assemblée a ratifié les nominations comme administrateurs de MM. Alfred Fraissinet, le comte Armand de Saint-Sauveur et Edmond Philippar. Au cours de l'exercice, la Compagnie a contribué à la constitution de la Compagnie Maritime de l'Afrique Orientale et du Crédit Foncier de Madagascar. Elle a de plus, participé à la Société des Armateurs Français. Elle a enfin passé des accords avec la Compagnie Marseillaise de Navigation à Vapeur (Fraissinet et Cie) accord aux termes desquels les Messageries doivent participer à une très prochaine augmentation de capital de la Compagnie Fraissinet.

L'assemblée extraordinaire du même jour a reconnu sincère la déclaration de souscription et de versement relative à la récente augmentation du capital qui se trouve ainsi porté de 45 à 75 millions. Une seconde assemblée extraordinaire a apporté des modifications à différents articles de statuts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

Société Anonyme — Capital 500 *millions*

Il est rappelé à MM. les Actionnaires que l'assemblée générale du 30 mars 1920 a fixé le dividende total à 17 fr. 50 bruts par action sur lesquels un acompte de 6 fr. 25 a été payé le 2 janvier 1920. Il sera donc distribué, à partir du 1er juillet 1920, 11 fr. 25 par action, sous déduction des impôts.

Le paiement s'effectuera à Paris, au siège de la Société, 29, boulevard Haussmann, et dans toutes ses agences. *Le Directeur général*, SIMON.

Informations Maritimes et Commerciales du Pacifique

Augmentation de Capital

En raison de la nomination comme Ambassadeur de France à Berlin de M. Charles Laurent, Président de la « Banque des Pays du Nord », le Conseil de cet Etablissement a décidé, à la demande de M. Henri Estier, Vice-Président, de compléter son bureau par la désignation d'un deuxième Vice-Président. — M. Gabriel Brizon a été appelé à ce poste tout en conservant ses fonctions de Directeur général.

Comme suite aux résolutions de l'assemblée ordinaire du 11 juin 1920, le Conseil d'administration a décidé de mettre à la disposition du public la souscription de 32.000 actions B de 250 francs chacune au prix de 290 francs. Ces actions seront assimilées aux actions B actuellement existantes à compter du 1er janvier 1920. Souscription irréductible. Les propriétaires d'actions A ou B auront un droit de préférence qui s'exercera du 28 juin au 13 juillet inclus, dans la proportion des titres par eux possédés et ce, à raison de deux actions de l'émission en cours pour trois déjà existantes. Pour les actions A les souscriptions et versements seront reçus sur présentation des titres actuels. Pour les actions B sur la présentation du coupon n° 1, soit trois coupons n° 1 actions B pour la souscription à deux actions nouvelles Souscription réductible. — Des souscriptions pourront avoir lieu également à titre réductible, soit par les propriétaires desdites actions, soit par des étrangers à la Société. Montant des versements. — Au moment de la souscription il devra être versé sur les actions souscrites à titre irréductible, le prix d'émission, soit 290 fr., et sur les actions souscrites à titre réductible, la somme de 125 francs plus la prime de 40 francs, soit 165 francs, le surplus (soit 125 francs) payable à la répartition. Délai de souscription : La souscription sera ouverte le 28 juin 1920 et close le 13 juillet 1920, à la Banque Industrielle de Chine, à Paris et dans ses succursales ; à la Banque Française de l'Afrique Equatoriale, et au Siège social, à Paris, 20, rue La Boëtie.

EMPRUNT CHINOIS 5 0/0 OR DE 1903

MM. les Obligataires sont informés qu'il a été procédé le 21 avril dernier, à Bruxelles, au tirage au sort de 5.000 obligations dudit Emprunt, dont le remboursement sera effectué à partir du 1er juillet 1920 aux caisses de :

A PARIS : Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin ; Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, et dans ses agences et succursales ; MM. Bénard Frères et Cie, banquiers, 19, rue Scribe.

A BRUXELLES : Banque de Paris et des Pays-Bas.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	22 Juin 20	25 Juin 20	29 Juin 20
FONDS D'ETATS FRANÇAIS						
Rente 3 %....	83	61 60	59 55	57 60	57 80	58 50
— 3 % amortissable	88	66	70 65	70 ..	70 ..	69 75
— 5 % 1917		89 75	88 30	88 20	88 25	88 30
— 4 % 1917	....	72 35	71 10	71 ..	71 05	71 10
— 4 % 1918	....	72 10	71 80	71 70	71 70	71 75
Créd. Nat. Oul 5 % 1919			495	494 50	495 ..	494
Maroc 4 % 1914	....	415	426	419	417	419
Créd. Foncier 5 1/2 1920	....	....	....	502	503	503
V. de Paris, Ob 5 % 1919	....	....	480	450	440	448
FONDS D'ETATS ETRANGERS						
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	799	776	776
Brésil 4 % 1889	72	62 75	79 50	84 50	79 50	84 ..
— 5 % Fund	100	99	123	129 25	123 50	127 ..
Congo (Lots)	71	92	93	88 25	87 75	87 75
Egypte unifiée	100	92 05	119	134	129	131 25
Espagne (Extérieure)	93	95 55	173	173 25	166 50	168 ..
Hellénique 5 % 1914	90	78	100	101	98	99
Italie 3 %	93	67 75	63 50	44	44	44
Japon 4 % 1905	85	83	132	129 ..	124 90	127 ..
Maroc 5 % 1904	515	469	480	487	483	480
— 5 % 1910	518	447	446	550	530	535
Mexique 4 % 1910	71	57	57	66 05	67 50	66 ..
Minas Geraes 5 % 1907	461	372	398	390	386	375
Portugais 3 % 1re série	64	56 15	70	60 30	60 50	60 50
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	630	619	630
Roumain 4 % 1910	...	67	67	79	79	79
Russe 3 % 1891	73	38 50	29	30 75	30 ..	28 25
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	38 ..	34 ..	37 75
— 5 % 1906	102	57 50	46	46 25	47 ..	47 75
— 4 % Cons 1re 2e s.	88	44	34 50	34 25	33 50	35 ..
Serbe 4 % 1895	78	61	55	48	49 50	48 ..
— 5 % 1914	86	69 70	60	58 75	58 ..	57 50
Turc unifié 4 %	81	70	63 25	67 75	67 ..	66 20
BANQUES						
Banque de France	5380	5120	5175	5725	5700	5700
— d'Algérie	2811	3100	3630	4190	4190	4200
Banque Française	267	281	283	305	305	305
— Nat. de Crédit	620	755	869	1094	1060	1070
— de Paris	1420	1350	1345	1570	1520	1510
Privée	370	425	459	500	485	495
de l'Union Parisien.	810	804	1135	1190	1175	1180
— Transatlantique	266	284	310	325	318	315
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	1600	1600	1600
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	1038	1025	1015
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626	527	688	760	760	770
— Foncier de France	876	797	835	820	820	815
— Français	332	350	350	408	408	408
— Indust. libérée	724	705	742	706	705	705
— Lyonnais	1572	1292	1430	1600	1600	1600
— Mobilier français	502	495	497 50	550	554	516
Foncière Lyonnaise	382	335	550	499	498	470
Société Générale	761	645	692	771	773	765
Société Marseillaise	690	734	744	720	715	710
Rente Foncière	548	461	935	890	830	880
Immeubles de France	138	116	296	420	420	420
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	2050	2000	2000
Banque Indust. de Chine	...	580	879	1113	1113	1105
Banque d'Athènes	46	105	135	185	215	200
Banque Esc ag. du Crédit	256	340	720	900	920	940
Banq. Nat. du Mexique	500	434	418	550	515	520
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	695	682	650
Crédit Foncier Egyptien	730	782	944	910	895	898
TRANSPORTS						
Est. Cap	906	900	720	600	603	605
Lyon Cap	1230	915	750	740	735	730
Midi. Cap	1102	882	850	750	745	748
Nord. Cap	1688	1294	1027	1010	1005	985
Orleans. Cap	1302	1090	940	818	815	813
Ouest	873	710	695	633	630	640
Orleans 3 % nouv	417	338	326 50	280	279 ..	280
Etat 4 %	498	401	357	328	323	320
Est 3 % nouv	417	344	308	285	281 50	283
Midi 3 % nouv	417	349	312	282	282	282 ..
Nord 3 % nouv	425	333	321	314 75	312 50	313 ..
Lyon fusion nouv	407	326	308	287	286	280
Ouest 3 % nouv	419	346	310	281 50	286	280 ..
Congo (Grands Lacs)	261	266	273	350	350	350
Nitrate Railways	362	315	365	380	365	362
Nord de l'Espagne	430	390	505	600	580	582
Saragosse	432	392	515	635	615	621
Métropolitain	498	476	383	360	348	353
Nord-Sud	130	169	141	170	164	164
Omnibus	....	470	602	628	628	616
Tramways (Cie franç.)	489	370	221	207	205	210
— Paris et Dép. Seine	150	210	145	190	191	194
Voitures à Paris	183	427	676	757	750	745
EAU-GAZ-ELECTRICITE						
Comp. Gén. des Eaux	2130	1553	1155	900	835	835
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	117 50	111	112
— Min. et B. de mer	96	70	93	101	94 50	94 25
Gaz p. la France et l'Etr.	711	500	395	340	315	325
Elect. et Gaz du Nord	346	275	360	385	355	340
Est-Lumière	150	113	86	70	67	63
Gaz de Paris	276	203	175	181 ..	185	184 ..
Thomson-Houston	673	759	880	1075	1051	1059
Ouest-Lumière	138	103	88	75	74 50	71 25
Electricité de Paris	604	575	510	420	370	375
Téléphones	263	585	705	800	770	755
Electr. d'Indo-Chine	1005	...	1390	1400	1380	1380
Câbles Télégraphiques	149	447	614	599	560	575
Eclair et Force Elect.	997	770	730	660	675	691
Electr. de la Loire	370	340	334	300	307 ..	305
Energie industrielle	90	166	153	178 ..	161	166
Railways et Electricité	728	496	505	519	505	505
Energie Littoral Médit.	413	413	579	518	515	512
Télég. sans fil	...	...	1026	375	1325	1340

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	22 Juin 20	25 Juin 20	29 Juin 20
MINES ET METALLURGIE						
Association Minière	152	242	349	372	365	350
Aciéries de France	659	929	853	1025	1003	965
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	2200	2098	2050
Atel. et Chant. de Bretagne	183	212	174	186	184	178
— — de la Loire	680	2085	2495	2620	2620	2620
Chan. et At. de St Nazaire	1190	1920	1720	2150	2050	2040
Constr. de Levallois	130	155	139	175	170	170
— de Locomotives	....	750	735	740	740	735
— Mécaniques	....	276	308	490	502	470
Dyle et Bacalan (ord.)	260	582	450	487	473	460
Fives-Lille	938	1220	2710	1855	1900	1860
Forg. et Aciér. Nord-Est	387	320	2690	2740	2698	2700
Longueville (Forges)	275	320	340	380	372	380
Creusot	1912	2460	3380	3995	3980	3970
Ariège	482	660	559	1090	1050	1060
Tréfil. et Lam. du Havre	243	220	217	217	215	214
Usine de Basse-Loire	270	306	280	317	320	310
Aguilas	626	93	148	145	140	130
Boléo	718	783	845	960	930	890
Cuivre et Pyrites	622	315	318	359	340	325
Malfidano, jouiss	402	385	490	440	420	406
Métaux	745	950	1160	1496	1485	1465
Penarroya	1380	1275	1420	1678	1585	1585
Sels Gemmes	314	206	218	250	250	245
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1160	1115	1105
Carvin	770	580	655	1025	925	950
Courrières	2800	2100	2011	2550	2401	2415
Dourges	433	359	536	640	626	626
Lens	1340	1032	1260	1780	1750	1710
Marles 30 %	214	322	460	4798	4505	44 0
Bor, ord	1615	890	3300	1205	1205	1190
Laurium	402	371	1355	420	435	392
Mokta el Hadid	2202	2700	1885	3300	3300	3395
Nickel	1119	1431	1075	1499	1452	1410
Rio Tinto ord	1730	1752	475	1750	1710	1715
Sosnowice	1320	930	400	1201	1194	1150
Central Mining	215	205	426	423	385	388
Lautaro Nitrate	257	297	400	698	728	696
Naphte Russe	460	280	426	535	501	500
NAVIGATION						
Messageries Maritimes	79	381	680	502	495	495
Transatlantique ord	133	384	570	465	445	450
Suez act	4865	5400	6450	6785	6185	6190
Chargeurs Réunis	550	1574	1950	1830	1640	1125
Chargeurs Français	969	2275	3945	4800	4700	4625
Transp. Marit. à vapeur	....	1170	2680	2200	2220	2065
DIVERS						
Agence Havas	1252	980	1020	1400	1310	1235
Air Liquide	263	391	386	560	548	529
Bergougnan	1372	1565	2500	1560	1526	1547
Cirages français	979	1012	1340	1480	1440	1450
Compteurs à Gaz nouv	1044	915	652	345	345	345
Galeries Lafayette	464	163	170	180	170	167
Magasins Modernes	206	283	406	500	495	451
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	2399	2350	2350
Orosdi Back	205	286	296	356	350	345
Oriental Carpet	227	248	370	405	400	400
Paris-France	1187	1318	2025	2010	2099	2050
Pathé (Etablissements)	181	162	171	242	244	244
Raffinerie Say, ord	358	485	910	1145	1102	1080
Suc. et Raf. d'Egypte ord	38	425	705	894	835	830
Tabacs Ottomans	418	460	556	475	486	494

MARCHÉ EN BANQUE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	22 Juin 20	25 Juin 20	29 Juin 20
FONDS D'ETAT						
Argentin 6 %	90	105 30	93 75	265	265	265
Brésil 5 % 1914	80	87	99	175 50	112	116 50
Colombie 5 % or 1906	405	407	435	461	455	452
Maranhao 5 % or 1910	256	423	338	381	399	383
Roumain 5 % 1903	100	78 50	73	72	68 ..	70
Mexique 5 % 1899	88	80	99	115	115	115
METALLURGIE						
Contiusouza	136	363	357	575	580	450
Diétrich et Cie	142	274	280	280	273	270
Dniéprovienne	3190	1845	2130	1895	1900	1850
Hartmann	480	360	372	275	310	286
Taganrog	545	238	288	369	305	300
Toula	1020	570	680	490	500	530
MINES						
Albi	447	710	825	610	590	594
Asturienne Mines	4925	6705	4000	3575	3600	3505
Bakou	1678	1335	1655	3280	3260	3250
Bruay	1300	2075	2241	2940	2860	2845
Camp Bird ord	12	20	40	40	33	33
Colombia	1770	1282	1575	2995	2915	2920
Corocoro	16	65	70	75	75	65
Crow Mines	158	65	148	115	100	106
De Beers	407	447	526	1030	960	925
East Rand	45	12	23	20	20	20
Ekaterinise	630	640	2175	1895	1700	1565
Grosnyi	2715	2150	3100	2930	2955	2885
Héraclée	600	2340	15400	14650	14500	14200
Lena	58	40	50	55	55	55
Mexico el Oro	124	164	316	278	242	242
Montecatini	118	146	145	143	137	132
Nord d'Alais	45	48	85	118	100	105
Phosphates Tunisiens	380	370	530	740	718	665
Royal Dutch	....	2200	34900	39300	38700	30030
Shell	....	180	520	510	460	455
Shansi	28	36	5050	75	65	68
Spassky	67	49	50	53 25	54 50	53 ..
Tanganyika	53	158	144	115	115	115
Utah Copper	296	475	875	850	790	790
Wyoming	109	149	285	140	131	134
TRANSPORTS						
Commerciale Pacifique	....	....	814	787	710	710
Cargos Français	....	....	....	840	815	755
DIVERS						
American Téléphone	629	689	1085	1145	1120	1126
Caoutchoucs (Financière)	81	276	302	316	295	292
Doriot-Flandrin	219	262	245	240	235	231
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2595	2500	2625
Lorraine Industrielle	865	700	1400	1625	1600	1600
Monaco	5400	3305	4200	4360	4399	4310
Padang	67	276	485	373	345	345
Peugeot	502	828	810	810	810	810
Raisins de Corinthe act	154	296	445	420	420	455
Saut du Tarn	556	1075	1025	1425	1400	1360
Soie de Tubize	147	134	980	875	825	830

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

En millions de francs	10 juin 20	17 juin 20	24 juin 20
Actif :			
Or { En caisse	3.609	3.609	3.609
Or { A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	240	240	240
Encaisse totale	5.827	5.828	5.828
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	207	207	207
Disponible à l'étranger	680	662	652
Portefeuille	1.779	1.726	1.785
Effets prorogés	532	527	522
Avances sur titres	1.860	1.838	1.857
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.300	26.000	26.000
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.860	3.865	3.865
Passif :			
Billets en circulation	38.156	37.842	37.543
Compte courant du Trésor	58	50	75
Comptes courants particuliers	3.587	3.456	3.577
Taux d'escompte	6	6	6
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

En millions de livres	2 juin 20	9 juin 20	16 juin 20
Billets émis	132	134	135
Billets en réserve	18	19	21
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	113	115	116
Or et argent monnayés en réserve	0 5	0 8	0 9
Dépôts publics	21	13	21
— privés	127	136	132
Avances sur Fonds d'Etats	66	74	76
— — Autres Fonds	80	78	78
Portefeuille	88	86	86
Proportion réserve aux engagements	12 7/8	13 1/4	14 1/4
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

En millions de marks	23 mai 20	31 mai 20	7 juin 20
Actif :			
Encaisse { Or	1.095	1.092	1.095
Encaisse { Argent	4	4	3
Billets et Bons de caisse de prêts	16.698	15.907	16.115
Effets escomptés	41.033	42.497	39.199
Avances	6	5	10
Passif :			
Circulation	49.127	50.017	50.649
Dépôts et comptes courants	16.392	17.024	13.751

DATES	Encaisse métallique Or	Encaisse métallique Argt	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
	(En millions de francs)					
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 29 mai	2.453	623	3.868	1.135	1.034	5
1920 5 juin	2.453	619	3.898	1.132	1.028	5
1920 12 juin	2.453	616	3.901	1.132	1.032	5
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 10 avril	805	75	12.166	1.853	1.919	5
1920 20 avril	805	75	12.165	1.841	1.984	5 1/2
1920 30 avril	805	75	12.145	1.865	2.145	5 1/2
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	
1920 14 fév.	2.374	»	1.431	3.266	2.963	
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 31 mars	345	4	1.038	396	862	6
1920 30 avril	365	4	1.005	385	847	7
1920 31 mai	365	4	992	387	818	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 29 mai	1.335	26	2.144	263	463	4 1/2
1920 7 juin	1.335	27	2.158	290	458	4 1/2
1920 14 juin	1.326	28	2.117	317	406	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	3 1/2
1920 31 mai	531	91	954	125	336	5
1920 7 juin	531	86	928	131	292	5
1920 15 juin	583	86	896	126	242	5
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 3 juin	266	27	5.106	1.457	691	5 1/2
1920 10 juin	266	26	5.150	1.479	...	5 1/2
1920 17 juin	266	26	5.143	1.671	669	5 1/2
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 28 mai	9.765	697	15.535	9.264	14.690	6
1920 5 juin	9.804	690	15.636	9.294	14.874	7

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920	29 juin 1920
Londres	25 225	50 55	50 72	51 ..	48 87	48 10 1/2
New-York	518 25	12 96	12 99	13 09	12 11	12 16 1/2
Madrid	100	210 25	212 ..	216 75	204 50	201 1/2
Berlin	123 50	33 75	31 25	32	33 75	32 1/4
Amsterdam	288 30	475	474 50	469 50	440	432 1/2
Rome	100	75 25	76 ..	74	74 75	73 1/2
Vienne	105	9 75	9 15	9	8 5/8	8 3/4
Bruxelles	100	104 75	104 50	104 75	104 50	105 1/4
Copenhague	139	218	220 25	210	203 50	196
Stockholm	139	280	280 25	284 75	267 75	274 1/4
Christiania	139	233 50	232 ..	220	215	204 ..
Genève	100	233 25	236 ..	237 50	222 ..	221 1/4

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920	29 juin 1920
Paris	25 12 1/4	50 475	50 75	51 75	48 30	48 025
New-York	48 66	3 805	3 9185	3 9412	3 9937	3 9575
Berlin	20 43	151 50	161 50	161 ..	149	150
Amsterdam	12 107	10 66	10 715	10 945	11 09	11 095
Madrid	25 220	24 025	23 965	23 75	23 94	23 825
Bruxelles	25 225	48 375	48 50	49 15	46 55	45 65
Rome	25 225	66 50	66 25	69 50	65 50	66 125
Suisse	25 225	21 675	21 565	21 71	21 97	21 74
Stockholm	18 159	18 10	18 12	18 195	18 15	17 92
Christiania	18 156					
Copenhague	18 159					

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920	29 juin 1920
Paris	100	42 45	42 30	41 825	44 625	45 225
Londres	25 225	21 63	21 485	21 69	21 95	21 79
Berlin	123 47	14 25	12 95	13 55	15 15	14 45
Vienne	105	2 90	2 85	3 75	3 85	3 8625
Pétrograd		5 75	5 50	7 75	6 75	8
New-York	518 25	5 5625	5 4925	5 5075	5 47375	5 47625
Rome	100	32 10	32	30 95	33 60	33 125

COURS A BRUXELLES

Sur	Pair	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920	29 juin 1920
Amsterdam	208 30	451	453	450 ..	421 ..	411 50
Londres	25 225	48 70	48 50	49 05	46 65	45 67
Paris	10	95 75	95 87	95 37	96 ..	95 25
Madrid	100	198	201	206 50	194 ..	191 50
Genève	118 25	223 50	226	225 50	213	210 50
New-York	5.100 25	12 45	12 42	12 42	11 67	11 53

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920	29 juin 1920
Hollande	169 70	1.420	1.477	1.441	1.380	1.333
Espagne	80	635	657 50	670	615	624
Suisse	80	702 50	732 50	740	672 50	690

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920	29 juin 1920
Paris	48 18	21 05	21 20	21 15	22 85	23 10
Londres	11 78 3/4	10 65	10 73	10 94	11 105	11 105
Berlin	59 37	6 95	6 6250	6 80	7 65	7 30

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920	20 juin 1920
Paris	5 182	12 88	7 69	7 66	8 45	8 21
Londres câble	4 866	3 87	3 92	3 8975	3 93875	3 90875

COURS A MADRID

Sur :	Pair	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920	29 mai 1920
Paris	100	47 50	47 15	46 35	49 05	49 85
Londres	25 225	23 98	23 92	23 79	23 98	23 82

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	1 juin 1920	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920	29 juin 1920
Londres	48 5/8	59 1/4	56 1/4	58 1/4	57 3/16	57 ..

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Imprimerie CORNU, 6, Place du Louvre. — Paris

Le numéro : 2 francs. 3me Année, N° 24. 11 Juillet 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF L. WEISS

LA CONFÉRENCE DE SPA

Tél. : Fleurus 11-87 -- 00-36 75, Rue de Lille. -- PARIS Compte Chèque Postal : 7029

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS

Le prix de l'abonnement à L'EUROPE NOUVELLE est désormais ainsi fixé :

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	80 fr.	90 fr
Six mois	40 fr.	50 fr.
Trois mois	20 fr.	30 fr.

LE NUMÉRO : DEUX FRANCS

Nous donnons à tous nos **abonnés d'un an** la facilité d'acquitter leur abonnement par trimestre.— Tout abonné d'un an qui nous procurera deux abonnements de même durée aura droit à une prolongation d'abonnement de six mois.

Tous ceux qui s'intéressent à la POLITIQUE ÉTRANGÈRE;

Tous ceux qui veulent connaître le mouvement de L'OPINION A TRAVERS LE MONDE.

Tous ceux que préoccupent les grands problèmes d'ÉCONOMIE POLITIQUE et de FINANCES INTERNATIONALES,

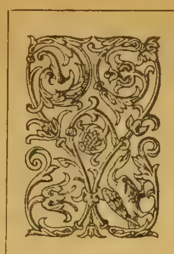
doivent lire et faire lire autour d'eux L'EUROPE NOUVELLE

qui, par ses CHRONIQUES, *ses* DOCUMENTS, *son* COURRIER DE PARIS, *est la Revue la plus* sincère, *la plus* complète *et la plus* vivante.

L'EUROPE NOUVELLE paraît tous les Samedis

Les abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste, Compte chèque postal n° 7029.



LA CONVERSATION AVEC L'ALLEMAGNE

Point d'illusions à garder : la Conférence de Spa, dans le meilleur des cas, n'aboutira vraisemblablement qu'à un demi-échec. Il est également probable que des voix ardentes en profiteront pour déclarer qu'il est vain de vouloir causer avec les Allemands. C'est bien là toutefois que nous attend l'erreur. Au risque d'être pendu, il faut avoir le courage de dire que si cette première conversation entre les alliés et l'Allemagne est nécessairement vouée à des mésaventures, la faute n'en est pas seulement aux Allemands, mais à la diplomatie alliée.



Ce n'est pas que le gouvernement allemand se présente comme un agneau innocent et enrubanné. Depuis la signature de la paix, l'Allemagne s'est dérobée de son mieux à l'exécution du traité. Soit faiblesse de son gouvernement, soit duplicité pure et simple, elle a triché sur le désarmement, triché sur les réparations, triché sur le charbon comme sur tout le reste. Le *Simplicissimus*, dans une caricature que nous reproduisons plus loin, représente l'Allemagne comme un squelette où les corbeaux ne trouvent plus rien à picorer. D'où vient donc que dans la Sarre les usines, faute de coke, ne travaillent qu'à 30 pour cent de leur capacité, tandis que la proportion est plus du double pour les usines de Westphalie ? Certains blocs enfarinés s'aperçoivent de trop loin.

L'impression ainsi créée n'a pas été dissipée, comme on eût voulu l'espérer, par l'attitude des délégués allemands à Spa. Ils arrivent, on leur parle aussitôt de désarmement, ils ouvrent de grands yeux. « Où est M. Gessler ? M. Gessler n'est pas là, nous ne pouvons rien dire avant son arrivée. » Surgit enfin ce Gessler tant désiré, et la délégation entreprend alors une démonstration purement négative pour se dérober à la réduction des effectifs. On ne pouvait donner plus maladroitement à l'Allemagne l'apparence du mauvais vouloir. Au lieu d'un plan d'action, elle continuait à apporter des excuses.

Aussi bien la conversation avec le gouvernement allemand ne dispensera-t-elle jamais les Alliés de recourir à la manière forte qui est sans dante inévitable, étant donnés le poids de la paix sur les épaules du vaincu et l'insuffisante autorité du gouvernement allemand. Seul Bismarck aurait pu entreprendre d'exécuter le traité sans être obligé de se faire mettre l'épée dans les reins. Par sa faiblesse même, le débile gouvernement de M. Fehrenbach est probablement voué à la politique des faux-fuyants.

Il demeure néanmoins que même si l'Allemagne témoignait d'une parfaite bonne foi, la rencontre de Spa aurait toutes chances de laisser les grands problèmes sans solution. On touche là à la philosophie même des relations entre les alliés et l'Allemagne.



Le trait dominant de la période qui s'est écoulée depuis le 11 novembre 1918 jusqu'à ce jour, on le trouve en effet dans l'existence d'un *no man's land* diplomatique entre les vainqueurs et les vaincus. Pendant plus d'un an et demi après la cessation des hostilités, les Alliés auront refusé d'engager avec l'Allemagne les moindres pourparlers.

Sans doute, il y eut entre les deux parties des échanges de notes. Commencés dès le mois de mai 1919, ces échanges sont devenus fort actifs et n'ont point cessé depuis lors. De quoi s'agissait-il cependant ? Non pas de ces conversations officielles ou officieuses où deux volontés cherchent à s'accorder, mais d'une sorte d'envoi périodique de papier timbré auquel le débiteur répondait par des excuses ou des dérobades. A aucun moment, les gouvernements alliés n'ont consenti à causer avec l'Allemagne. M. de Brockdorff-Rantzau fut le premier qu'ils éconduisirent lorsqu'il laissa entendre qu'il souhaitait trouver un interlocuteur. Cette attitude ne changea point après

la signature de la paix, ou même après sa mise en vigueur. Les chargés d'affaires à Berlin, depuis leur nomination, ont été moins des agents diplomatiques que des sentinelles. On conte que, l'an dernier, comme le gouvernement allemand faisait tâter le gouvernement anglais pour savoir si les Alliés consentiraient à lui donner des directions, il reçut cette réponse : « Les Alliés ne veulent pas se mêler des affaires intérieures de l'Allemagne. »

Pourquoi cette absence de contact ? Les raisons en sont claires, et il n'est pas sûr qu'elles aient toujours été illégitimes. Quarante années d'empire ont valu à la diplomatie allemande la réputation d'être la moins digne de confiance de l'Europe. Une doctrine est née qui veut que, causer avec l'Allemagne, ce soit donner au diable le petit doigt. De là l'espèce d'horreur qu'éprouvèrent les Alliés, même après la signature de la paix,pour toute reprise réelle des relations avec un pays dont le personnel diplomatique avait d'ailleurs été respecté par la révolution. Si l'on ajoute à cette sorte de sentiment assez pusillanime, la crainte de voir l'entente interalliée se lézarder au contact de la diplomatie allemande, on conçoit sans peine qu'un véritable état de guerre moral ait pu survivre aussi longtemps à la guerre proprement dite.

Mais s'imaginer qu'au terme de cette période, on puisse du jour au lendemain remplacer la politique de l'excommunication majeure par celle de la coopération, c'est là ce qui doit faire sourire. Les choses seraient sans doute fort différentes si, dès l'aube de la paix, on avait chargé telle personnalité non chamarrée, et bien au fait du tour d'esprit allemand, d'entrer en conversation avec les gens d'outre-Rhin et d'élaborer, d'accord avec eux, un de ces systèmes politiques et économiques seuls capables d'entraîner l'adhésion sincère de l'Allemagne tout en assurant l'exécution du traité. D'un pareil effort, même s'il n'avait pas été tout de suite couronné de succès, on recueillerait aujourd'hui les fruits. Rien n'a été fait toutefois. En ce qui concerne les réparations, le système allemand, déjà ébauché par M. de Brockdorff-Rantzau et qui paraît aujourd'hui entièrement élaboré, — celui de la réparation en nature, — n'a même pas été confronté dans des conversations officieuses avec celui qui a désormais la préférence des Alliés. Dans ces conditions, comment s'accorder en quelques jours ?

D'autant que cette reprise de contact a lieu en conférence plénière, c'est-à-dire selon le procédé le moins favorable à un utile échange de vues. Depuis un an et demi que se réunissent ces conseils solennels, il est sans exemple qu'un seul d'entre eux ait fait mieux que renvoyer les questions difficiles aux experts. Ces conseils cependant ne groupaient jusqu'à présent que des Alliés.

C'est pourquoi Spa doit nécessairement apporter des déceptions. Il en eût été autrement si les Alliés, faisant preuve d'une meilleure entente et d'un sens politique plus hardi, n'avaient pas indûment prolongé le commode ostracisme auquel ils avaient condamné l'Allemagne. Leur politique a été celle de la Belle au Bois dormant.



Cela n'empêchera pas une partie du public de crier au scandale et de demander qu'au lieu de causer avec l'Allemagne, on se borne désormais à user de la contrainte.

Va pour la contrainte. Nous verrons bien où elle nous mènera. M. Gladstone disait volontiers : « Vous pouvez bien mener de force le cheval à l'abreuvoir, mais vous ne pouvez l'obliger à boire. » Mais chacun sait que M. Gladstone était un faible d'esprit.

PHILIPPE MILLET.



LA VALISE ENTR'OUVERTE

M. Noblemaire ne sait peut-être pas qu'une phrase de son dernier rapport a fourni à nos augures du Quai d'Orsay un très innocent petit jeu de société, qui permet de tromper agréablement l'ennui et de supporter vaillamment la température parfois excessive des bureaux. N'a-t-il pas déclaré que beaucoup de consuls et de diplomates, sollicités par de plus avantageuses situations dans des affaires privées, demeuraient dans la carrière, « quelques-uns peut-être par nonchalance ou par routine, mais presque tous pour l'honneur et pour le bien du service » ? De là à répartir les collègues dans l'une ou l'autre catégorie... Mais comme entre camarades il sied d'être rosse, l'une des deux listes est de beaucoup la plus longue, et c'est celle des « nonchalants » !



Quant à la création d'un sous-secrétariat d'Etat des affaires étrangères, réclamée par M. le Rapporteur du budget, les paris sont déjà ouverts sur le choix des titulaires éventuels.

— Si M. Briand redevient président du Conseil, il fera certainement appel à M. Philippe Berthelot.

— Et Monsieur Paléologue ? demandait un jeune attaché.

— Il est également l'ami d'un grand homme, qui ne s'est que provisoirement retiré sous sa tente, et qui collabore à l'une de nos plus grandes revues littéraires.



Puisque M. Philippe Berthelot appartient au domaine de l'histoire, il convient d'ores et déjà de fournir sur lui quelques détails biographiques aux écrivains futurs. C'est un homme de sport, et le tennis est sa passion. Mais c'est surtout dans la conversation qu'il excelle à renvoyer la balle...

Comme un de ses rédacteurs l'importunait en faveur de la création d'une école laïque chez les Papous, M. Berthelot lui répondit de sa voix lente et bien scandée : « La seule tâche utile en ce monde, c'est de détruire, car il se crée toujours quelque chose ».



Chargé il y a quelque dix ans d'aller enquêter au Maroc sur le grave conflit qui avait surgi entre le général Toutée et M. Destailleur, et qui avait abouti à l'incarcération injustifiée de ce dernier sur un simple ordre du général et sans l'avis du gouvernement de la Métropole, M. Philippe Berthelot concluait son rapport par cette citation de Pascal : « L'autorité sans limites est un vin trop fort pour la faible cervelle de l'homme. »



M. Berthelot adore les chats et il a toujours chez lui quelques beaux échantillons de la race féline. La nuit, durant ses insomnies, il aime à caresser prudemment leur poil soyeux, sous lequel se cachent des griffes bien acérées. Excellente école pour un diplomate !



M. Walther Simons, le nouveau ministre des Affaires étrangères d'Allemagne a débuté en 1882 dans la magistrature, puis est entré en 1911 à la Wilhelmstrasse comme conseiller juridique.

C'est donc un juriste qui va présider à l'application ou à la non-application du traité de paix.

Frédéric le Grand aimait déjà à s'entourer de juristes, et il prenait soin, avant de conquérir une province, de leur demander d'établir, par des arguments péremptoires, qu'il possédait des droits sur elle. Grâce à cette précaution, ses acquisitions territoriales les plus hardies purent toujours s'appuyer sur des parchemins presque authentiques. Car nul n'ignore que l'ingéniosité des juristes allemands triomphe de tous les obstacles.



A-t-on jamais vu un député refuser un département ministériel en arguant de son incompétence ?

Cet homme rarissime existe... en Italie. C'est M. Bellotti, à qui le comte Sforza a fait proposer sans aucun succès le poste de sous-secrétaire à la Consulta.



On affirme qu'à Londres, Lord Curzon a été surnommé par d'assez méchantes langues : God's butler, *ce qu'il faut se résoudre à traduire par : le maître d'hôtel de Dieu.*

M. James Cox, après 44 tours de scrutin, a été nommé candidat du parti démocrate à la présidence des Etats-Unis, par la convention de San-Francisco. Il va donc se mesurer avec M. Harding, candidat républicain, pour le vote final, lequel de ces deux self-made men *tous deux anciens reporters, l'emportera ?*

Les prévisions sont difficiles, mais quel que soit le Président qui remplacera M. Wilson, les associations de journalistes peuvent d'ores et déjà préparer leurs verres pour trinquer au succès de leur ancien confrère... L'icewater *et le* lemon-squash *couleront à flots, à défaut du champagne interdit.*



La commission des finances du Sénat vient d'ajourner le vote des crédits pour notre ambassade du Vatican.

Se serait-elle souvenue du vieux proverbe : « Qui mange du Pape en meurt ».

Et aurait-elle eu peur de mourir ?



Krassine, plénipotentiaire (?) des Soviets est reparti pour Moscou, à bord d'un destroyer anglais. Triomphe, dit le Daily Herald. *Echec, soutient le* Times. *On verra, dit le* Daily Telegraph. *Le* Daily Telegraph *semble dans la note juste. On dit beaucoup à Londres, notamment à Sunderland House, palais de la jeune Société des Nations, que Krassine sera remplacé par Litvinof ou même par Tchitcherine en personne, lorsque M. Lloyd George voudra bien continuer la conversation.*



M. Gauthier, ministre plénipotentiaire de 2e classe, sous-directeur d'Amérique, vient d'être placé sur sa demande, à la disposition du ministre. Appliquée à un diplomate français, cette élégante formule signifie qu'il désire être déchargé pendant une année du poids des affaires officielles, afin de profiter de quelques loisirs. M. Gauthier adore la pêche à la ligne !



Nominations : *de M. Dejean, ministre à Mexico, comme sous-directeur d'Amérique au Quai d'Orsay ; de M. le Conseiller d'Etat Lefort, comme représentant à La Haye du Grand Duché de Luxembourg.*

Consulats : *M. Santi, consul général de France à Malaga, est nommé à Constantinople ; M. Beuf, consul de 2e classe, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.* — L'exequatur a été accordé à : *MM. Paul Leuba, consul de Suisse à Marseille ; Sykvain Galtier, vice-consul à Espagne à Rodez ; Eugène Richoux, Consul de Finlande à Lyon ; Henri Roux, consul général d'Haïti à Paris ; Anselme Escofet, consul de l'Uruguay à Cherbourg ; Ezechiel Sanchez Rosal, consul de Guatemala à Nice ; Squire, consul des Etats-Unis à Dunkerque ; Talavera, consul du Chili à Marseille ; Félicien Court, consul de Grèce à Toulouse ; Donat, vice-consul de Portugal à Toulouse ; Debaecker, consul des Pays-Bas à Dunkerque ; William Pike, consul des Etats-Unis à Strasbourg. — M. Tompkins est nommé vice-consul des Etats-Unis à Batavia.*

Sont nommés délégués au Service d'exécution du traité de paix : *MM. Bérard, secrétaire d'ambassade, sous-chef de bureau au Quai d'Orsay, et Dussol, consul suppléant.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

SUR LA ROUTE DE SPA

L'ATTITUDE DE LA DÉLÉGATION ALLEMANDE « CONDITIONNÉE » PAR LES ÉLECTIONS DU 6 JUIN. — ELLE VA SE RAIDIR CONTRE LE TRAITÉ. — L'AMORCE DE LA HAUTE SILÉSIE. — LES « BROUILLEURS DE CARTES » VONT AVOIR BEAU JEU. — L'ACCORD UNANIME SUR LE DÉSARMEMENT ET LA TANGENTE DE LA « RECONSTRUCTION DE L'EUROPE.

Bruxelles, 4 *juillet* 1920.

(*De notre correspondant particulier* [1]).

Pour se préparer à la lutte qui commence demain, M. Lloyd George, dit-on, va aujourd'hui visiter le champ de bataille de Waterloo. On prête à notre Premier l'intention d'accomplir un pèlerinage à Louvain. L'un médite dans la plaine qui vit l'exaltation de la puissance britannique ; l'autre s'arrête à la première station de la voie douloureuse qui, des forts de Liége, conduit aux rives de la Marne... De mauvais esprits voient dans ce contraste un symbole de fâcheux augure. Laissons-les à leurs récriminations vaines et tâchons de démêler dans quelles conditions l'Entente va livrer bataille.

Car c'est en réalité d'une bataille qu'il s'agit. La Conférence de Spa, dont M. Nitti, fécond en artifices, prit naguère l'initiative ne sera pas la « Conférence de la réconciliation ».

Peu importe, en effet, les dispositions personnelles du nouveau ministre des Affaires Etrangères. Si pures que soient les intentions de M. von Simons et, pour ma part, je les crois pures, il ne lui appartient pas d'annuler, par sa seule présence, la signification des élections du 6 juin. L'Allemagne va se raidir contre l'exécution du Traité. Nous en avons déjà la preuve et le mémoire que le Président de la Délégation allemande a fait remettre aux délégués alliés avant leur départ pour Bruxelles doit dissiper les dernières illusions.

L'Allemagne se rend à Spa avec l'intention d'y démontrer que le traité est inexécutable et qu'il faut le remettre tout entier sur le chantier. Ce que les « experts économiques » que, fort habilement, le gouvernement allemand met en avant sans prendre à leur compte leur opinion, entendent établir, c'est que, dans l'état actuel des choses et aussi longtemps que des modifications radicales n'auront pas été apportées à l'œuvre de Versailles, l'Allemagne se trouve dans l'impossibilité de formuler aucune *offre* pour l'accomplissement de son obligation de réparer : les propositions faites à Versailles par le Comte Brockdorff-Rantzau étaient subordonnées à certaines conditions ; ces conditions n'ont pas été remplies ; il ne peut donc plus être question de 100 milliards de marks-or ; que l'on apporte d'abord au traité les corrections indispensables et l'Allemagne verra ce qu'elle peut faire. Ces retouches, c'est la revision de toutes les clauses économiques, des plus importantes, clauses des réparations, c'est — surtout — la restitution pure et simple de la Haute-Silésie à l'Allemagne.

Si les alliés sont prêts à accepter ces « conditions », il n'est pas douteux que la Conférence pourra aboutir à quelque résultat. Mais personne à Berlin ne peut se flatter qu'ils les acceptent toutes. Mais c'est la rupture tout de suite ? Il faudrait prêter au gouvernement de Berlin beaucoup de naïveté pour supposer qu'il se soit exposé de prime abord à cette éventualité... Sans doute, compte-t-il que certaines de ses suggestions ne rencontrent pas partout la même opposition : demandant beaucoup, il espère obtenir quelque chose...

A vrai dire, si quelque informateur bénévole s'est rencontré pour lui communiquer les bruits que l'on pouvait recueillir dans les couloirs du Palace, il peut encore espérer... Il n'est pas bien sûr que tous nos alliés discernent de prime abord les conséquences qui peuvent découler de pareilles prémisses. Qu'importe que la Pologne perde la Haute Silésie, si l'Allemagne paye, et pour qu'elle paye un peu plus, il faut bien faire le sacrifice des avantages douaniers concédés pour 5 ans par le traité à l'Alsace-Lorraine ? Aux clairvoyants de découvrir, à ceux qui ne veulent pas voir, le précipice vers lequel on les pousse...

Ce sera une rude tâche. Les âpres discussions de Bruxelles viennent de témoigner à nouveau des désaccords qui séparent les alliés. Tandis que les intérêts nationaux se heurtent. Tandis que les ministres des finances, soucieux d'améliorer la situation de leur Trésorerie, réclament impérieusement l'attribution d'un « pourcentage » supérieur, tandis que les chefs de parlement, mal préparés pour cette tâche, ne savent qu'invoquer le chiffre de leurs morts et comparer les sacrifices de leurs pays respectifs, les jalousies s'exaspèrent, les amours-propres se heurtent, les susceptibilités s'irritent. Mauvaises conditions pour prêter l'oreille aux avertissements d'un ami... En vérité, les « brouilleurs de cartes » ont beau jeu. Ils savent qu'ils trouveront auprès de certaines délégations toutes les complaisances nécessaires.

Il est un point, du moins, sur lequel tout le monde est d'accord. L'Allemagne sera désarmée ; l'éloquence du chancelier Fehrenbach ou les protestations de bonne volonté de M. Gessler paraissent ne devoir obtenir qu'un médiocre succès. Car le problème du désarmement de l'Allemagne n'est pas tant un problème d'effectifs qu'une question de matériel, et si l'on peut invoquer, pour conserver sous les armes 200.000 hommes au lieu de 100.000, la nécessité de maintenir l'ordre intérieur ou l'impossibilité de jeter sur le pavé d'anciens soldats qui vont grossir l'armée des chômeurs et des mécontents, les mêmes raisons ne sauraient justifier l'obstruction à laquelle se heurtent les Commissions chargées de procéder à la destruction du matériel de guerre allemand ; encore moins peuvent-elles expliquer les dissimulations de moteurs, d'avions et d'armes qui ne sont que trop certaines : n'a-t-on pas découvert en 15 jours 54 avions de dernier modèle et 4.000 moteurs d'aéroplanes qui n'avaient pas été déclarés ?

L'Angleterre ne sera pas la dernière à réclamer le désarmement de l'Allemagne. Il ne faudrait pas que, cet effort accompli, M. Lloyd George estimât avoir fourni un témoignage suffisant de sa fidélité à l'alliance et se jugeât désormais libre de travailler à la « reconstruction de l'Europe » sans se soucier de savoir si, sous le nom d'Europe, ce n'est pas d'Allemagne qu'il s'agit surtout.

Il faut travailler à refaire l'Europe — ce n'est pas ici qu'on le niera ; — encore faut-il prendre quelques précautions nécessaires.

On saura à Spa si l'on a la volonté de prendre ces précautions. Elles ne sont donc pas prises ? Qu'a-t-on fait alors à Boulogne et à Bruxelles ? — Que voilà une question indiscrète... Il est vrai qu'un esprit trop curieux a le droit de s'étonner que les Alliés arrivent le 5 juillet à une Conférence qui devait avoir lieu le 21 mai sans être depuis longtemps d'accord sur le programme qui y sera traité.

X. X. X.

---

(1) Cette lettre écrite la veille de l'ouverture de la Conférence garde ainsi que nos lecteurs pourront s'en convaincre toute sa valeur d'actualité.

LA REFORME DU QUAI D'ORSAY

Une interview de M. Géo Gérald

NOS AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES SONT MAL PAYÉS. — LA RÉPARTITION ET L'AVANCEMENT PAR « ZONES ». — IL FAUT CRÉER DES « ATTACHÉS » FINANCIERS. — LA COORDINATION DES EFFORTS ET LA CONTINUITÉ DE NOTRE POLITIQUE EXTÉRIEURE. — UN COMMISSARIAT GÉNÉRAL DE L'EXPANSION FRANÇAISE A L'ETRANGER.

— Vous avez pris récemment, Monsieur le Député, en votre qualité de Président des Groupes Parlementaires de la « Défense du Commerce Extérieur » et d' « Action Française à l'Etranger », de Vice-Président du Comité national des Conseillers du Commerce extérieur, et de membre de la Commission des Affaires extérieures, l'initiative de plusieurs projets de loi réformant notre diplomatie dans le sens des réalités économiques ?

— Je m'intéresse à ces questions depuis toujours. Au cours de mes voyages autour du monde et surtout dans l'Amérique du Nord et du Sud, j'ai eu à constater trop souvent la médiocrité de nos installations au regard de celles des autres pays, et partout l'insuffisance des crédits mis à la disposition de nos agents diplomatiques et consulaires. Joignez à ces conditions d'infériorité manifeste, la manière abusive dont on déplace ces agents d'un pays qu'ils connaissent et où ils commencent à rendre des services, vers des pays dont ils ignorent tout, même la langue. D'où déception sur déception !

J'ai autrefois attiré, à plusieurs reprises, l'attention de M. Pichon, alors ministre des Affaires Etrangères, sur la nécessité de certaines réformes. M. Pichon a toujours été de mon avis, mais rien de pratique n'a été fait.

J'ai eu l'occasion de réfuter, il y a un peu plus de dix ans, à la Commission des Affaires extérieures, les raisonnements un peu simplistes d'un de mes collègues de la Chambre, sur une question de fait connue. Il réclamait la réduction du traitement du Conseil général de France à New-York. Dans son louable désir d'économiser les deniers de l'Etat, un député nouveau pousse toujours tant bien que mal à l'économie. Les 55.000 francs de dotation le chiffonnaient. Sa seule excuse était de n'être jamais allé à New-York et d'ignorer les premiers éléments de la question dont il parlait. Je n'eus pas de peine à lui démontrer, preuves et faits en mains que 55.000 francs à New-York étaient loin de correspondre à la même somme dépensée à Paris, et qu'en tenant compte de la cherté de la vie en Amérique, c'était tout juste suffisant pour un agent auquel ses fonctions officielles occasionnent forcément de grands frais.

Lorsque je suis allé, en 1910, à Sao Paulo, j'ai pu me rendre compte que le consul de France en cette ville avait beaucoup de peine à vivre avec dix mille francs. Et laissez-moi vous dire que les « dix mille » francs du vice-consul à Sao Paulo avaient fait « loucher » bien des jeunes gens de mon temps à l'Ecole des Sciences Politiques ! Pourquoi ? Ils ignoraient.

A Rio de Janeiro, le Ministre de France ne touchait que 30.000 francs, alors que son collègue des Etats-Unis en recevait 120.000, son collègue allemand 140.000 et son collègue anglais, 150.000, sans compter les fonds de propagande mis si largement à la disposition de nos concurrents, là-bas surtout.

— Estimez-vous, Monsieur le Député, que les traitements actuels sont suffisants ?

— Pas davantage. Les traitements d'hier, manifestement insuffisants, sont aujourd'hui des traitements de famine, qui, avec les meilleures intentions du monde rendent nos agents mécontents parce que doublement impuissants. Le coût de la vie a augmenté dans tous les pays du monde. Quant au change, ruineux pour nos agents dans certains pays, mon groupe a obtenu pendant la guerre que l'on indemnise les diplomates et les consuls des pertes qu'ils subissaient de ce chef, leur traitement leur étant toujours réglé en francs. Il faut faire mieux. Si l'on veut que nos agents travaillent efficacement, il faut leur en donner les moyens.

Il faut également leur donner de l'avancement dans les pays dont ils connaissent la langue et les mœurs. M. Bruvaert que j'ai vu à l'œuvre à Chicago et à New-York, et qui était un Consul général remarquable aux Etats-Unis, fut envoyé comme Ministre plénipotentiaire à Buenos Ayres. *Il ne savait pas l'espagnol.* M. Blanc, Consul général à Smyrne — remarquablement averti des choses d'Orient parmi lesquelles il avait vécu pendant 27 ans — ayant été nommé Ministre, il semblait naturel d'utiliser ses connaissances des questions méditerranéennes à Athènes, à Constantinople, ou au Caire ! On le nomma dans l'Amérique Centrale ! *Il ne connaissait pas l'espagnol* et il n'avait pas la moindre idée de la mentalité et de l'orientation politique et économique de ces pays ! Et il avait neuf enfants qu'il lui fallait emmener avec lui à l'autre bout du monde. Découragé, il quitta les Affaires Etrangères, pour un poste de Trésorier-Payeur général.

— Les cas de ce genre ne sont pas l'exception mais la règle. Il suffit de consulter l'annuaire pour s'en convaincre !

— Je viens de déposer un projet de loi destiné à remédier à de tels abus : Notre représentation diplomatique et consulaire devrait, à mon sens, être réparties en zones. Les diplomates et les Consuls devront connaître la langue du pays où on les envoie et prendre l'engagement de servir quinze ans dans la zone qu'ils auront choisie. Les avancements de grade auront lieu dans l'étendue de la zone, et, si cela est nécessaire, sans changement de poste.

— Je suis particulièrement heureux de constater que vos idées, Monsieur le Député, sont en plein accord avec celles que l'*Europe Nouvelle* a défendues.

— Je viens de proposer également une loi pour la création d'attachés financiers dans nos principales légations et ambassades. Les questions financières à l'heure actuelle sont des plus importantes et trop complexes pour ne pas réclamer une étude approfondie. D'ailleurs, les encouragements et les félicitations que j'ai reçus du monde politique ou financier comme du monde diplomatique me montrent l'accueil favorable fait à mon projet.

— Parfaitement. Vous vous ralliez au grand principe moderne de la spécialisation. J'applaudis des deux mains. Mais n'estimez-vous pas que l'application de la formule anglaise « The right man in the right place », qui constituera un sérieux progrès, a besoin d'un complément ?

— Il faut que l'impulsion vienne d'en haut, que tous les efforts soient coordonnés, et d'abord il faut assurer la continuité de notre politique extérieure. Les récentes explications entre MM. Briand, Tardieu et Millerand à la Commission des Affaires Etrangères de la Chambre, prin-

cipalement à propos des accords de 1916 et du traité avec la Turquie, prouvent bien que les différentes opinions de nos ministres successifs, leurs variations et souvent même leurs contradictions dénuées de raisons sérieuses empêchent notre diplomatie de faire état d'avantages déjà obtenus dans les négociations avec nos alliés, et la France, d'en profiter.

Je propose donc l'organisation d'un Conseil supérieur des Affaires Etrangères, où les anciens Présidents de la République et les anciens Ministres des Affaires Etrangères siègeraient de droit, et où seraient appelés, avec voix consultative, des personnalités financières, commerciales, industrielles et agricoles. Bien entendu, je pose le principe. Les discussions d'une part, l'expérience de l'autre, fourniront les modalités d'application.

— Il serait peut-être utile que ce conseil eût également le contrôle des nominations du personnel ?

— Ah ! cela, c'est une question d'administration ! Le Conseil une fois créé, organisé, verra ce qu'il aura à faire.

Je voudrais également provoquer la création d'un sous-secrétariat d'Etat des Finances interalliées, ainsi que d'un organe de liaison entre les divers ministères qui s'occupent des intérêts économiques français à l'étranger, car tout se tient dans l'organisation nouvelle à mettre sur pied.

Enfin, je voudrais une refonte complète des services de propagande et l'établissement d'un commissariat général de l'expansion française. On a créé le service des œuvres françaises à l'étranger, c'est bien. Il faut plus et mieux : organiser les services de presse, de documentation politique, économique, etc., sous une direction unique qui centraliserait toutes les initiatives, tous les efforts, coordonnerait, en les provoquant toutes les décisions.

— Vous aboutissez ainsi à l'établissement d'un « superministère » ?

— Pourquoi pas ? Le Président du Conseil devrait être toujours sans portefeuille, mais il aurait auprès de lui des bureaux, l'aidant à coordonner les efforts des divers départements ministériels et à provoquer leur accord, leur action, leurs décisions. Il exercerait son action personnelle et son contrôle sur tout et tous.

— C'est une très grande et très excellente idée, Monsieur le Député, et qui vaut d'être réalisée.

❧

En prenant congé de M. Géo Gérald, je contemple une dernière fois son regard clair, comme une lame d'acier, et j'écoute sa voix égale, nette, sans aucune déclamation. Cet homme froid, persévérant et volontaire, est évidemment un réalisateur. C'est aussi un modeste, et les Français mobilisés des deux Amériques ont dû à son inlassable dévouement l'organisation d'un « Foyer du soldat » qui s'est efforcé de suppléer la famille lointaine et qui a réussi non sans peine, à faire restituer aux pauvres poilus les colis provenant de leurs parents à l'étranger et confisqués par M. Lebureau des Finances, furieux de ne pas percevoir ses droits de douane !

Henri MYLÈS.



LA QUESTION DES ILES ALAND

Les îles Aland commandent les routes de tout le Nord de la Baltique — D'où l'importance du conflit qui met aux prises — pour leur possession — les gouvernements de Finlande et de Suède. — Le Conseil de la Société des Nations saisi par l'Angleterre, le 15 juin, du cas des îles Aland et de l'urgence qu'il y a à mettre fin « à une situation pleine de périls » — va en délibérer le 5 juillet. — Voici un examen impartial de l'état de la question.

A l'issue du Congrès de Paris en 1856, Napoléon III avouait au ministre de Suède : «... Je vous assure franchement qu'il y a deux ans on m'aurait demandé où étaient les îles d'Aland que je me serais trouvé fort embarrassé d'y répondre. Je savais bien que c'était quelque part, sur les côtes de Finlande... » Voilà pour l'aspect local de la question ; et à propos de combien de chicanes européennes, aussi innocentes d'apparence, n'a-t-on pas vu depuis deux ans la même ignorance étonnée ? Mais l'homme des nationalités poursuivait : « ...Maintenant c'est tout autre chose : la Russie n'y porterait pas deux régiments sans mettre l'Europe entière en émoi. » et voilà pour le fond général, caché, de la question, auquel on se heurte dès qu'on y touche. Que sont donc ces îles Aland ? depuis quand sont-elles un problème et qu'est-ce que la dispute actuelle qui tourne à l'aigre entre la Suède et la Finlande ?

❧

La première carte venue de la Baltique montre Aland comme une poussière d'îles et d'îlots (300 environ) projetée de la côte finlandaise vers la Suède centrale. La plus grande des terres est à 40 kilomètres des côtes suédoises, une fosse marine l'en sépare qui ne gèle pas et reste en tout temps libre à la navigation. L'archipel commande donc vers le Nord l'entrée du golfe de Botnie, la route des bois et du fer du Norrland. Vers le Sud-Ouest il est à moins de 80 kilomètres de Stockholm. Vers le Sud-Est les îles flanquent les abords du golfe de Finlande, c'est-à-dire la route maritime de Petrograd, sa voie d'accès en été. Quant à sa route de terre la plus courte, elles la commandent immédiatement vers l'Est. Les eaux de l'archipel gèlent et on passe à pied normalement d'Aland en Finlande pendant le long hiver baltique. A la belle saison ce n'est qu'un jeu de se faufiler à la côte, une fois descendu dans les îles : c'est par là qu'en 1918 les Allemands à l'appel des Blancs firent passer les divisions envoyées contre les Rouges et et prirent ceux-ci à revers.

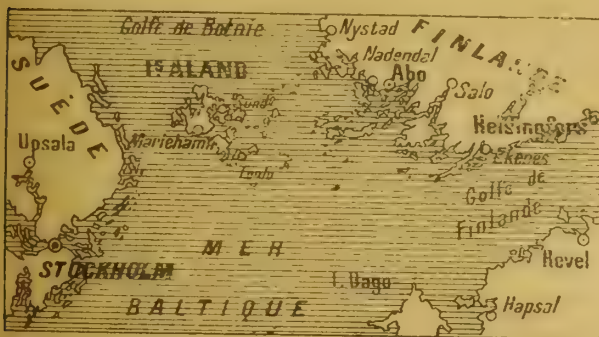
Les îles sont donc une position stratégique rayonnante pour tout le Nord de la Baltique. Tant que la monarchie suédoise, même déclinante, fut assise sur les deux rives, les îles furent sans importance. Mais après Tilsitt la politique napoléonienne mit définitivement fin à ce qui restait du « lac suédois ». Napoléon Ier préparant sa saisie de l'Espagne poussait Alexandre sur la Finlande, en attendant ce partage du monde qu'il lui proposait comme un mirage toujours reculant. Les Russes se jetèrent donc dessus et l'obtinrent au traité de Fredrileshamn (1809) avec les îles Aland. Car, comme disait Caulaincourt le tentateur, « garder la Finlande sans les îles serait la même « chose que de saisir le coffre-fort et d'en rendre « les clefs ». C'était le début de la question des Iles d'Aland.

Pendant la guerre les îles, comme le reste de la Finlande, furent saturées de troupes et puissamment fortifiées. Un militarisme russificateur pesa sur elles. Après la Révolution de Mars 1917 et surtout avec la révolution bolchévique l'anarchie finlandaise alla croissant; dès l'automne il fut difficile de distinguer entre la soldatesque russe et le banditisme des Rouges de plus en plus indifférents à la question de l'indépendance, la fusion *rapide* des deux éléments s'achevait pour « la lutte de classes. » C'était en somme un renouvellement sur place de l'impérialisme slave et, le lendemain de la déclaration d'indépendance de la Diète finlandaise (4 Déc.) Lénine annonçait au Soviet de Petrograd : « Nous sommes justement à la veille de conquérir la Finlande. »

On comprend que les gens des îles Aland, se jugeant juridiquement libres après la déclaration d'indépendance et redoutant une Finlande rouge à l'égal d'une Finlande russe, n'aient plus vu leur salut que dans le retour à la patrie d'avant 1809 : la Suède. L'irrédentisme alandais est né exactement alors et c'est depuis Décembre 1917 que la question d'Aland changeant d'aspect a mis en scène les insulaires dont on n'avait jamais parlé auparavant et opposé Finlandais et Suédois dont l'équilibre européen s'était jusqu'ici si médiocrement soucié.

❧

On sait les faits : une pétition réclamant la réunion des îles à la Suède et signée de 98 % des Alandais majeurs (26-27 Décembre 1917) fut portée à Stockholm le 28 Janvier 1918 par une délégation que reçut Gustave V.



Carte des Iles Aland. — On voit leur situation capitale entre la Finlande et la Suède

Pendant la Révolution Rouge, si la Suède refusa d'intervenir dans la guerre civile, elle débarqua aux îles un bataillon qui y maintint l'ordre et y resta, même quand l'Allemagne les prit pour station d'étapes. L'emprise allemande en Finlande dans l'été de 1918 et la conscription finlandaise entretinrent le séparatisme des insulaires. Enfin le 11 Novembre 1918, deux délégués d'Aland déposaient à Stockholm, aux légations de l'Entente et des Etats-Unis, la demande qu'à la conférence de la paix la question d'Aland reçut une solution définitive, démocratique, wilsonienne « conformément à la volonté exprimée par la population alandaise » dans un plébiscite impartial.

Le député d'Aland à la Diète d'Helsingfors, Mr. Sundblom, vint remettre à la Conférence de la Paix un mémorandum et, à son retour, la justice finlandaise entama une première instruction qui n'eût pas de suite.

La vivacité de l'irrédentisme alandais décida le Gouvernement finlandais à préparer un régime d'autonomie pour les îles avec le suédois pour langue officielle et l'exemption du service militaire ordinaire (service de pilotes). C'est ce régime voté en Mai par la Diète qui a amené la crise en cours : nouveau voyage des chefs alandais à Stockholm, nouvelles réceptions par le roi et Branting, arrestation au retour des « traîtres » et le vif échange de notes suédo-finlandaise qui vient d'aboutir au rappel du ministre de Suède à Helsingfors et à l'installation de troupes de langue finnoise dans l'archipel.

❧

L'argumentation suédoise fait valoir que la population des îles (27.000 habitants) est purement suédoise et quasi unanime à demander sa réunion à la Suède ; que les habitudes économiques la rattachent plutôt à Stockholm où elle a sa principale clientèle et où ses bateaux ont leur quai traditionnel ; que, historiquement, Aland n'a pas fait partie de la Finlande pour la bonne raison qu'avant 1809 la Finlande n'existait pas comme division administrative et qu'il n'y avait alors que des provinces uniformes de chaque côté du golfe de Botnie. Les Suédois disent encore que les Finlandais sont bien mal venus à refuser aux gens d'Aland le droit de disposer d'eux-mêmes, quand ils fondent sur ce droit leur propre indépendance et leur revendication des Finnois de Carélie ; que depuis 1856 le statut des îles est chose internationale à fixer avec les puissances signataires du traité de Paris ; que la question reste toujours pendante devant le Conseil suprême successeur de la Conférence et que les violences finlandaises sont une obstruction dans la procédure internationale en train. Enfin, la Suède n'oublie pas les arguments de stratégie et d'équilibre : Aland c'est — image toujours neuve ! — « un pistolet braqué sur Stockholm » ; le laisser à la Finlande, germanophile incurablement, c'est livrer à l'Allemagne d'après-demain la maîtrise du carrefour baltique. Rendre les îles à la Suède, c'est assurer au contraire sa sécurité définitive et la paix des routes maritimes du Nord.

❧

A cela les Finlandais répondent que 27.000 personnes ne font pas à elles seules une nationalité : il y a en Finlande 400.000 habitants de langue et surtout dans le Sud-Ouest ; la Suède devrait réclamer aussi pour eux le plébiscite ! Ces Suédois de Finlande, d'ailleurs, Helsingfors conteste qu'ils soient des colons venus de Suède à l'origine : ils sont un rameau nord-germanique distinct, répandu de temps immémorial le long des golfes de Botnie et de Finlande et d'ailleurs ils sont tout aussi hostiles que les Finnois à la cession des îles à la Suède, pour ne pas affaiblir leur minorité linguistique. On ne nie pas l'irrédentisme alandais et son pourcentage impressionnant, mais on ne lui attribue qu'une signification momentanée ; il est né des circonstances troubles qu'on sait et la Suède y a aidé : la pétition est du 26 Décembre 1917 mais déjà le 15 s'était fondée à Stockholm une société suédo-alandaise. L'autonomie commencée apaisera tout peu à peu. D'ailleurs le Gouvernement finlandais affirme fortement que c'est une question intérieure, la convention de 1856 s'étant bornée à démilitariser les îles sans toucher à la souveraineté. Quant à la sécurité stratégique et à l'intégrité douanière, le maintien des îles à la Finlande est une nécessité géographique autrement criante que pour la Suède.

Pourtant avec l'acuité du conflit, on perçoit des dissentiments chez les Suédois de Finlande : il y en a qui blâment les dernières arrestations et le procès de haute trahison ; ils demandent l'autonomie générale des régions côtières où le suédois

prédomine, ils conseillent « un compromis » : par exemple un plébiscite au bout de 5 ans d'autonomie et, en compensation d'une perte d'Aland, l'alliance suédoise garantie contre un « retour » de la Russie. C'est que si l'idée de guerre ne peut venir « à aucun homme sensé » comme l'écrivent leurs journaux, les Suédois de Finlande ne peuvent envisager sans souffrir une coupure morale avec la Suède et le monde scandinave qui est pour elle.



Devant ce litige dont elle fut saisie dès l'armistice et qu'elle a laissé croître et embellir, l'Entente n'a rien fait ; chose singulière si on pense que la presse de Londres et de Paris a pris, dès le début, parti pour les espérances suédoises. On a bien porté la question d'Aland à la Commission baltique chargée de résoudre les problèmes baltiques ; le 26 Septembre dernier, M. Clemenceau a bien annoncé dans un discours célèbre les décisions scandinaves des Alliés : le Slesvig au Danemark, le Spitzberg à la Norvège et les îles Aland à la Suède ; de fait, la question resta pendante. Dans l'été 1919, la Commission baltique ne montra aucun empressement à s'en occuper.

L'opinion scandinave dénonça sous ces ajournements des influences russes surtout agissantes à Paris : la France ne pouvait se décider à trancher dans les problèmes autrefois russes tant que durerait la carence de son ancien allié. Les Bolcheviques ont bien protesté contre l'attribution du Spitzberg. Que n'attendre pas des Russes d'après-demain ?



Cependant voici que le 15 juin, l'attention de la Société des Nations a été attirée par le gouvernement britannique, conformément à l'article XI du pacte, sur le cas des îles Aland. Le secrétaire général de la Société des Nations a communiqué la lettre du gouvernement britannique aux gouvernements suédois et finlandais. Il leur demande, en même temps, de lui faire parvenir toutes les informations utiles et d'envoyer à Londres un délégué spécial pour prendre part aux délibérations du conseil de la Société, qui sera convoqué le 9 juillet.

Aux dernières nouvelles, M. Branting est arrivé en Angleterre pour faire valoir les droits de la Suède à la possession des îles Aland. — Leur sort va-t-il être enfin définitivement réglé ?

J. J.

L'EUROPE NOUVELLE, qui consacre spécialement ce numéro aux travaux de la Conférence de Spa, a déjà publié :

LES TEXTES OFFICIELS DE SAN REMO (**numéro du 8 Mai**).

Une série de quatre articles par M. Germain Martin, parus sous le titre général : AVANT LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES,

N° du 24 Avril : LA PAIX CARTHAGINOISE,

N° du 1er Mai : L'AVENIR SIDERURGIQUE DE LA FRANCE.

N° du 16 Mai : LA FRAGILITÉ DES CLAUSES FINANCIÈRES.

Variétés

LES HOMMES EN GUERRE

(Menschen im Krieg)

par Andréas LATZKO

Nous donnons ci-dessous, sans commentaires, quelques extraits d'un chapitre : Le Vainqueur *du livre d'Andréas Latzko, qui prit part à la guerre, comme officier de l'armée autrichienne. Henri Barbusse, qui se devait de présenter Latzko au public français — car on a comparé* « Les Hommes en guerre » *au* « Feu » *a dit de lui « qu'il a décrit l'horreur des batailles avec des accents dont la puissance et la profondeur n'ont jamais été égalées et qu'il s'exhale de son œuvre une immense pitié, un impérieux et frémissant respect de la vie humaine... ».*

D'autre part nos lecteurs trouveront dans le Courrier de Paris, *à la rubrique* Les Lettres *une étude sur le livre d'Andréas Latzko.*

LE VAINQUEUR

...Il regardait gravement devant lui, fixant les anneaux de soleil qui, à travers la voûte de feuillage, tombaient en scintillant sur les étoiles et les croix qui s'alignaient en plusieurs rangs sur la gauche de sa poitrine.

Tout ce que les souverains de quatre grands empires pouvaient offrir pour reconnaître l'héroïsme, le mépris de la mort et les vertus exceptionnelles, se trouvait là, dans cette inestimable collection. Le « Vainqueur de... » n'avait plus aucune distinction à recevoir car il les avait toutes ; et tout cela, onze rapides mois de guerre le lui avaient jeté au cou : c'était là la moisson d'une seule année de guerre. Trente-neuf années de service avaient passé sur lui dans une monotonie égale, dans une lutte perpétuelle avec les mesquines préoccupations de tous les jours, trente-neuf ans d'existence bourgeoise qu'il fallait constamment dissimuler sous de l'éclat, comme un pauvre honteux dissimule l'accroc de ses hardes, trente-neuf ans sous son uniforme — beaucoup d'or par-dessus mais bien peu dans les poches — trente-neuf ans de privations, d'attente résignée à la retraite, trente-neuf ans dont le seul attrait était de tyranniser les jeunes officiers et de jouer au Néron sur les champs de manœuvres ! Et soudain, le miracle... Le temps de se retourner et le vieux bonhomme grincheux se métamorphosait en héros national, en célébrité européenne, en « Vainqueur de... ».

Certes, la rayonnante jeunesse était passée, mais une élasticité vigoureuse lui était revenue : en vérité, l'année immense l'avait transformé ; l'épanouissement et l'appétit de vivre d'un homme de quarante ans circulaient dans ses veines.

...Qu'il était loin, le temps où, malgré les galons de général, il prenait le tramway pour revenir à la maison, dans l'appartement de six pièces que son rang exigeait et qui n'était en vérité qu'un appartement de cinq pièces flanqué d'une mansarde ! Où était tout cela Des siècles avaient uni leurs forces les plus nobles, des générations avaient accumulé leur génie artistique pour remplir de trésors le château réquisitionné pour Son Excellence le Chef Suprême de l'Armée. Le temps et le soleil avaient duré, brillé, rivalisé, pour tamiser d'un voile diaphane le vif éclat des richesses amassées et pour les ennoblir d'une douce patine.

...Le légendaire « Table, couvre-toi » était ici une savoureuse réalité ; les buffets et les caves pouvaient

se remplir sans arrêt pendant vingt-neuf jours, le miracle ne s'épuisait pas car la poule aux œufs d'or se présentait le trentième jour : en guise de factures, les billets de banque pleuvaient ; au lieu de chicaner, on remplissait ses poches d'argent superflu, après tout, en ce pays de Cocagne que la guerre étendait sous les pas de ses grands vassaux.

Un seul nuage assombrissait, parfois, ce ciel éblouissant, et son ombre effleurait le front de Son Excellence. Si la réalité venait détrôner la légende ? S'il fallait s'éveiller du rêve merveilleux ? — Une angoisse mordait ce bonheur sans mélange. Non pas que Son Excellence s'inquiétât de la paix, non, il n'y pensait pas... Mais si, pourtant, le mur de corps humains venait à s'effondrer, si l'ennemi perçait, si la panique survenait, si les hommes fuyaient en emportant leurs vies ?

Non, non, le « Vainqueur de... » n'avait aucune crainte. Le mur tiendrait et ne céderait pas. Le service des Renseignements était, depuis trois mois, tenu minutieusement au courant des préparatifs de l'ennemi ; depuis trois mois, l'ennemi accumulait les munitions et les armées pour la grande offensive déclenchée cette nuit.

Le général *savait* ce que la foule qui se promenait béatement au soleil n'apprendrait que le lendemain par les journaux ; depuis vingt heures, la bataille faisait rage sur le front ; à soixante kilomètres du concert, une muraille de canons crachait, crachait sans perdre haleine, une trombe de feu soufflant sur les soldats. Le rapport, ce matin, annonçait trois assauts d'infanterie complètement repoussés, tandis qu'en ce moment, l'artillerie pilonnait méthodiquement les positions de l'ennemi, prélude furieux du combat de la nuit.

Ils pouvaient y venir !...

Toutes ses dispositions étaient prises, le réservoir humain plein jusqu'à déborder. Deux cent mille gars jeunes et vigoureux se tenaient en arrière, prêts à être jetés sous le rouleau au moment opportun, afin qu'il s'embourbât dans une bouillie d'os et de sang. Oui, qu'ils y viennent donc ! Et en grand nombre ! la victoire était prête, le « Vainqueur de... » n'aurait qu'à ajouter un laurier nouveau à sa couronne et ses yeux scintillaient déjà autant que ses médailles.

Un officier se leva tout à coup de la table voisine, hésita un instant avant de s'approcher, puis vint chuchoter quelques mots à l'oreille de Son Excellence. Son Excellence secoua négativement la tête.

— C'est réellement un très grand journal étranger, Excellence, insistait l'aide de camp, et comme le Chef Suprême refusait de nouveau, il ajouta :

— Ce Monsieur a une lettre de recommandation du Grand Quartier, Excellence.

Sur un soupir, le Général se leva et, à moitié fâché, à moitié plaisantant, il dit à sa voisine :

— J'aimerais vraiment mieux un bon feu de mitrailleuses !...

Il suivit docilement l'officier et, jovial, tendit la main au Monsieur chauve qui, à sa vue, s'était fougueusement levé et se pliait déjà en deux, comme un canif. Son Excellence lui fit signe de se rasseoir.

...Il commença par louer ses soldats, par exalter leur mépris de la mort, leur vaillance indomptable, leurs exploits magnifiques ; il dit l'impossibilité désolante de récompenser comme il eût convenu le mérite de chacun, la gratitude impérissable que devait la patrie au sacrifice des héros qui, jusque dans la mort, lui demeuraient fidèles. Montrant du doigt la forêt de décorations poussée sur sa poitrine, il les prit une à une pour expliquer l'honneur qui, en réalité, distinguait ses soldats avant de l'honorer. Quelques éloges mesurés sur la valeur militaire des soldats ennemis et, pour la fin, sa confiance inébranlable en la victoire finale...

Le reporter buvait goulûment ses paroles, crayonnant çà et là une note rapide sur son carnet. Ce qu'il s'agissait de fixer, en quelques traits frappants, c'était surtout l'aspect vivant du Chef suprême, sa façon de parler, d'écouter, ses gestes caractéristiques, sa personnalité enfin.

Son discours terminé, Son Excellence dépouillait le stratège ; le « Vainqueur de... » devenait l'homme du monde.

— Vous partez sans doute pour le front, Cher Monsieur ? demanda-t-il avec un sourire engageant, et, sur le « Oui » fougueux du journaliste, il soupirait avec mélancolie :

— Vous avez bien de la chance : je voudrais tant être à votre place !... Tenez, c'est cela, le tragique, dans la vie d'un chef d'aujourd'hui : Ne pas pouvoir conduire au feu, soi-même, ses soldats ! Se préparer à la guerre pendant toute sa vie, être soldat de corps et d'âme, et ne savoir que par ouï-dire l'ivresse des batailles ! »

...Un signe de tête amical, une vigoureuse poignée de mains, et, respectueusement salué par la foule, Son Excellence s'éloigna à grands pas vers les bâtiments de l'Etat-Major.

...Un malencontreux hasard amena sous sa main le rapport de la division qui, particulièrement serrée par l'ennemi, avait subi d'énormes pertes, mais qui devait tenir, afin que l'adversaire furieux n'avançât qu'en y mettant le prix. Les lance-mines étaient préparés derrière elle, et, depuis la veille, une division toute fraîche était postée dans les casemates prête à se jeter par surprise au devant de l'assaillant dont les flots déferlaient, certains de la victoire. Le Commandant en Chef n'avait évidemment pas prévenu le commandant de la division qu'il occupait un terrain sacrifié et que son rôle se bornait à vendre sa peau chèrement. Plus la lutte était longue, mieux les choses tournaient, et s'ils espéraient du renfort, les hommes se battraient avec plus de courage. La tactique émanait de Son Excellence. Il se félicitait, au fond, qu'après trois formidables assauts lancés en nombre supérieur, la brigade tînt encore.

Mais voici que la rédaction du rapport était en contradiction absolue avec tous les usages militaires et l'orage apaisé s'éleva de nouveau.

Le général de brigade — Son Excellence retenait son nom, en tout cas — exposait dans un verbiage et avec une nervosité qui n'avaient rien de réglementaires, les effets effroyables du tir et, au lieu de fournir des chiffres, il disait sa brigade décimée et la résistance des hommes épuisée. Pour terminer, il suppliait qu'on lui envoyât du renfort, ajoutant qu'il lui serait impossible, avec le reste de son contingent, de tenir la position contre l'attaque nocturne prévue.

— *Impossible* de tenir ! *Impossible !* Son Excellence martelait cette phrase aux oreilles de ses officiers immobiles. *Impossible !* Depuis quand un général de brigade se permettait-il d'estimer ce qui était *possible* ou non, devant le Chef suprême ?

Indigné, cramoisi, il empoigna la plume, et, d'un seul trait, écrivit sa réponse en marge du rapport : « La position sera tenue », puis, il signa, avec le grand paraphe raide que les écoliers admiraient sur les cartes postales représentant « Le Vainqueur de... ».



L'Idée Française à l'Etranger

LES NOUVELLES INITIATIVES DE LA SORBONNE

DES CONFÉRENCES DE VACANCES. — UNE ÉCOLE DE PRÉPARATION DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS A L'ÉTRANGER.

La diffusion de la culture française est un des problèmes les plus impérieux de l'heure actuelle. A l'intérieur, il importe de relever le niveau intellectuel, qui menace singulièrement de baisser depuis la guerre dans les différentes classes de la société : de l'école primaire, où la fréquentation est de moins en moins assurée, à l'enseignement supérieur, déserté par la jeunesse pour des fins plus utilitaires. A l'extérieur, nous avons une occasion unique de profiter de nos nouvelles amitiés et de vivifier les anciennes, comme d'asseoir sur des bases solides les sympathies que nous ont acquises l'héroïsme de nos soldats et les souffrances de nos régions ravagées.

De nouvelles initiatives fort intéressantes viennent d'être prises dans ce but à la Sorbonne : institution de conférences de vacances ; création d'une école pour préparer les professeurs de français à l'étranger.



Jusqu'à ce jour, Paris était peut-être la seule des grandes Universités européennes qui n'eût pas organisé de cours de vacances. La province ellemême l'avait devancé, et les cours de vacances de Grenoble et de Nancy, par exemple, avaient obtenu depuis longtemps un légitime succès. Il était entendu qu'on ne venait pas à Paris l'été. Quelle erreur ! D'abord, sur les quatre mois de vacances universitaires, juillet et octobre comptent parmi les plus actifs de la vie parisienne. Et n'est-ce pas en août et septembre que la province, sans compter beaucoup d'étrangers (notamment anglo-américains), vient surtout à Paris ?

Noblesse oblige. Une fois la création décidée, Paris se devait à sa réputation mondiale et ne pouvait organiser des conférences de vacances sur le modèle banal de cours pour étudiants. Le projet est plus ambitieux : c'est toute l'élite intellectuelle de France et de l'étranger qu'on désire atteindre, professeurs de lycées et collèges, étudiants les plus avancés, gens de lettres, dilletantes, gens du monde cultivés. A ce public varié et que ne sauraient attirer les variations usées, sur thèmes connus, des anciens « cours publics », on veut offrir, dans des raccourcis de quelques leçons, présentés par des spécialistes, des aperçus nouveaux, originaux et synthétiques : les derniers résultats des recherches scientifiques, les aspects les plus récents de la pensée française.

Les concours ont été nombreux et ont permis d'organiser quatre sections, dont les conférences s'échelonneront, pour chacune d'elles, du 1er juillet au 30 octobre : *section historique* (histoire, géographie, archéologie) ; *section de philosophie, littérature et philologie ; section juridique ; section des sciences et de la médecine.*

Je ne puis donner ici qu'un aperçu succinct (1) d'un programme riche et varié. Dans l'ordre littéraire et artistique, le public goûtera les études sur l'œuvre de Rostand, par M. André Le Breton ; sur les *Contemplations*, par M. Vianey ; sur les maîtres du symbolisme, par M. Edouard Dujardin ; sur la musique française contemporaine, par M. Paul Landormy et M. Pirro ; sur le théâtre religieux au moyen âge, par M. Gustave Cohen ; sur la musique des troubadours et des trouvères, par M. Gérold ; et les théories si neuves de M. Victor Basch sur l'esthétique dramatique, étudiée notamment dans les pièces de MM. de Curel et de Porto-Riche.

La philologie et la grammaire comparée se montreront vivantes grâce à leurs nouvelles méthodes, avec M. Goelzer helléniste, M. Havet latiniste, M. Vendryès celtisant. Je me suis chargé, pour ma part, d'initier les auditeurs aux théories, encore peu vulgarisées de la géographie linguistique, et de les faire assister aux voyages et aux luttes des mots. C'est la géographie linguistique qui ouvrira le feu — ou, si on préfère, qui lèvera le rideau — le premier juillet, — périlleux honneur que je partage, fort heureusement, avec M. Fougères, l'éminent archéologue, qui entretiendra son public des origines du temple grec.

Les nouvelles théories géographiques seront exposées par leur créateur, M. de Martonne ; l'Histoire est représentée par quelques-uns des maîtres les plus marquants. MM. Lichtenberger et Dresch parleront de l'Allemagne. M. Marcel Poète, de l'évolution du Paris contemporain. Et voici l'économie politique — théories du papier monnaie, histoire du syndicalisme, etc. — l'histoire des religions, le droit français, la théorie du parlementarisme, le régime de l'Alsace-Lorraine, et bien d'autres sujets intéressants, que je ne puis tous citer.

Quant aux sciences pures, l'exposé des nouvelles théories mathématiques, astronomiques, physiques, biologiques, médicales sera fait par les spécialistes les plus compétents, qui sauront mettre à la portée de l'auditoire leurs recherches, leurs découvertes, leurs méthodes.



C'est un but un peu différent et plus précis que vise l'*école de préparation des professeurs de français à l'étranger.* Cette création est due à l'initiative de M. F. Brunot, l'actif doyen de la Faculté des lettres. Ce sera une annexe de la Sorbonne ; le directeur en est M. Huguet, le secrétaire M. Léopold Sudre. Elle répond à un besoin urgent : nombreux sont les professeurs des deux sexes qui ont à enseigner le français à l'étranger ; mais bien peu sont préparés à cette tâche infiniment complexe et délicate. Il s'agit de donner à tous une direction et une méthode.

L'enseignement comprendra des leçons, des conférences et des exercices pratiques. Il sera divisé en dix sections :

1° Revision des connaissances relatives à l'histoire, la géographie et la civilisation de la France ; 2° Vues sommaires sur les divers pays où les professeurs doivent être envoyés ; 3° Littérature française ; 4° Phonétique du français ; 5° Lecture à haute voix ; 6° Vocabulaire français ; 7° Grammaire, formes et syntaxe du français ; 8° Orthographe du français ; 9° Composition française ; 10° Explication de textes.

En outre, des littérateurs, des artistes, des savants et des hommes d'action seront invités à venir donner des conférences sur les grands courants littéraires, artistiques, scientifiques, politiques et économiques de la France contemporaine.

On insistera particulièrement sur l'organisation universitaire et la psychologie des peuples chez lesquels devront enseigner les futurs professeurs. Les étudiants seront répartis en groupes, suivant leur projet d'établissement dans tel ou tel pays, et

(1) Pour tous détails et renseignements, s'adresser au *Bureau de renseignements* de la Sorbonne.

les leçons de cette catégorie seront faites par des maîtres ayant une connaissance spéciale du pays en question. D'autres spécialistes exposeront les méthodes requises pour enseigner aux étrangers la langue et la littérature françaises sous leurs divers aspects. Parmi ses maîtres, l'école comptera des professeurs de la Faculté des lettres, MM. Houvette, Fougères, Huguet, Martinenche, Denis, Cazamian, Verrier, Poirot, etc., des professeurs de lycée, MM. Sudre, Bézard, Fouquet, etc., Mlle Guénot, deux inspecteurs primaires, MM. Bouy et Poitrinal. Ainsi sera assurée la pénétration réciproque et la liaison entre les trois enseignements supérieur, secondaire et primaire. La récitation et la diction seront enseignées par le directeur du théâtre du Vieux Colombier et deux de ses collaborateurs.

Pour les conditions d'admission, une nouvelle innovation a été consacrée. Les titres primaires, pour la première fois, sont assimilés aux secondaires : l'école accueillera les auditeurs des deux sexes pourvus du brevet supérieur aussi bien que du baccalauréat masculin ou du diplôme de fin d'études des lycées et des collèges de jeunes filles.

On le voit, la vieille Sorbonne se modernise et se renouvelle. Nous sommes déjà loin de la Sorbonne un peu gourmée et pontifiante d'Octave Gréard. Mais aussi la France de 1920 n'est plus celle de 1885 !

ALBERT DAUZAT.



La Société des Nations

Les secours à l'Europe Centrale

Le Secrétaire général de la Société des Nations a adressé au général Sir David Henderson, Directeur général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, à Genève, une lettre relatant les efforts déjà accomplis pour venir en aide à l'Europe Centrale. En voici les principaux passages :

MONSIEUR,

Le 28 février, M. Balfour, alors Président du Conseil de la Société des Nations, a adressé une lettre (lettre approuvée et confirmée ensuite par le Conseil) à la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge. Dans cette lettre, il a fait appel aux grandes organisations en leur demandant de l'assister dans la lutte contre l'expansion des maladies qui déciment actuellement la population de l'Europe Centrale. »

Cette lettre a été présentée au Conseil général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge au mois de mars et le Conseil a pris la résolution suivante :

« *Vu l'assurance de la Société des Nations que les vivres et vêtements seront fournis, et leur transport assuré, par les Gouvernements, la ligue des Sociétés de la Croix-Rouge entreprendra sans retard l'élaboration d'un plan d'action pour assurer le développement immédiat des secours volontaires aux pays affectés.* »

Dès que cette résolution fut soumise à l'attention de la Société des Nations, la question de l'approvisionnement de la Pologne et de l'Est de l'Europe Centrale a été examinée par un Comité très important « Comité de Crédits de Secours », qui s'est assemblé à Paris le 21 avril.

Ce Comité a examiné tour à tour les ressources en vivres et vêtements et les moyens de transport qui ont été ou pourront être fournis par les Gouvernements et autres organisations que la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge. Le rapport de ce Comité révèle les faits suivants :

NOURRITURE. — *Grâce à l'« International Committee for Relief Credits », des céréales, la viande, le lait, ainsi que les graisses, semblent actuellement être assurés dans une proportion plus ou moins suffisante pour les besoins des pays affectés (Pologne, Autriche, Hongrie et Roumanie) jusqu'à la prochaine récolte. De grandes quantités de produits alimentaires spéciaux (lait condensé, cacao, etc...) ont été fournis par le* « American Children's Relief, la Croix Rouge américaine, « Save the Children Fund, Friends War Victims Relief Committee, the Vienna Relief Fund » et « The Jewish Relief Committee ».

VÊTEMENTS. — *Au cours de l'année 1919, ainsi qu'au début de 1920, l'Amérique a fourni des vêtements et des étoffes à la Pologne pour une valeur de 20 millions de livres. La Grande-Bretagne a fourni 3 millions 200.000 yards d'étoffe en coton et plus de 200.000 paires de chaussures. La Pologne a également obtenu de la Hollande des vêtements pour une somme de 17 millions de guldens. De grandes provisions de vêtements, ainsi que d'autres objets de ce genre, ont été et sont fournis aux pays de l'Europe de l'Est pour les organisations volontaires.....*

TRANSPORTS. — *La Commission Interalliée de transports en Pologne et en Roumanie, a surveillé la répartition du matériel alloué à chacun de ces pays par la Grande-Bretagne et provenant de ces « Crédits de Secours ».*

L'Amérique a fourni à la Pologne un matériel de transports d'une valeur de 13 millions de dollars : dans ce matériel sont compris des trains sanitaires, des appareils mobiles de désinfection, de blanchissage, et une quantité appréciable de moyens de transports routiers.

D'après les nouveaux plans de « International Relief Crédits », l'Amérique doit fournir :

1° A la Pologne, un matériel roulant de chemins de fer d'une valeur de 25 millions de dollars comprenant 4.600 wagons de 30 tonnes, 49 élévateurs et autre matériel de chemins de fer.

2° A la Serbie, un matériel roulant de chemins de fer et un matériel télégraphique d'une valeur de 25 millions de dollars qui doit être pris dans le stock existant de l'armée des Etats-Unis d'Amérique.

En dehors de ces faits sus-mentionnés, le Conseil de la Société des Nations, dans sa réunion récente à Rome, a résolu de lancer un appel aux Gouvernements et aux pays du monde en leur demandant de participer à la constitution d'un crédit de 8 millions de Livres Sterling, le minimum nécessaire pour prendre des mesures effectives afin d'arrêter la diffusion du typhus qui sévit en Pologne.

En terminant cette lettre, Sir Eric Drummond prie la Ligue des Société de Croix-Rouge de lancer un appel général pour obtenir des fonds et assister la Société des Nations dans sa lutte contre les fléaux de l'Europe Centrale.

« Le Conseil de la Société des Nations a la plus grande confiance qu'un appel provenant d'une telle organisation que la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge, amènera une réponse généreuse de l'humanité et qu'une action combinée des Gouvernements et des organisations de Croix-Rouge soulagera en grande mesure les souffrances de la malheureuse population de l'Europe Centrale et Orientale.

Veuillez agréer, etc...

Eric DRUMMOND.



L'élection Harding-Coolidge

Un de nos lecteurs d'Amérique nous écrit au sujet du résultat des élections de la Convention républicaine :

Dans son numéro du 30 mai, l'*Europe Nouvelle* publiait une lettre de M. E. J. Dillon où la situation politique américaine était analysée avec grande perspicacité. On y lisait entre autres la phrase suivante : « Le sénateur Harding a été jusqu'ici peu poussé par la presse, et cependant les gens avertis ne seraient pas surpris de le voir en fin de compte nommé à Chicago par la Convention républicaine. »

A côté des grands noms qui retenaient à ce moment l'attention générale, celui de M. Harding a sans doute passé à peu près inaperçu en France, et beaucoup doivent se demander aujourd'hui pourquoi cet homme insignifiant, ce politicien sans envergure, a été choisi par le parti républicain, lorsque des hommes comme le général Wood, M. Johnson, ou même M. Lowden, étaient à leur disposition, et semblaient présenter par leur personnalité de plus grandes chances de succès aux élections de novembre.

Le fait qui dominait la Convention et qui pesait sur elle était la crainte d'une nouvelle rupture entre les deux factions du parti républicain — car ces deux factions subsistent, et c'est là le point noir, l'obstacle possible à la volonté bien déterminée des Républicains de reprendre au parti démocrate un pouvoir qu'ils ont pris l'habitude de considérer un peu comme leur patrimoine. Ils n'oublient pas que le désastre de 1912 fut le résultat direct de la scission produite dans leurs rangs par la défection de M. Roosevelt et de ses partisans, et que sans la formation du parti Progressiste, ce n'est pas un démocrate qui serait entré alors à la Maison-Blanche.

Ce qu'il fallait donc éviter à tout prix, c'était les possibilités de désaccord ; il fallait masquer la vieille fissure et persuader à tous que la plus parfaite unité régnait parmi les membres du parti. Mais les efforts accomplis dans ce sens au cours des derniers mois ont été vains ; des craquements se sont fait entendre, de nouvelles fissures se sont produites, et ce n'est que par un labeur patient et incessant que la structure a pu être maintenue sur ses bases. La nomination de M. Harding a été le dernier acte de cette œuvre, une dernière tentative pour sauver à tout prix l'unité du parti et assurer en même temps à la « vieille garde » le triomphe de ses idées.

Dès l'ouverture de la Convention il était évident que le fossé de 1912 était prêt à s'ouvrir et à séparer la vieille garde conservatrice de la jeune garde progressiste. La première indication de cet état de choses fut l'adoption d'un programme destiné à satisfaire tout le monde. On s'attendait à des déclarations nettes, on n'obtint qu'un document vague et imprécis, qui par l'indéfini de ses termes en certains points importants reste ouvert à toutes les interprétations.

Le choix d'un candidat qui satisfît également tout le monde était plus difficile ; et afin de parer à toutes les éventualités, les vieux chefs avaient décidé, un certain temps avant la Convention, de ne rien laisser au hasard. Ce fut un véritable coup de main, préparé avec une discrétion et une habileté consommées, et exécuté avec une discipline incomparable. Capitaines et lieutenants purent faire manœuvrer les délégués impuissants, qui pris dans l'engrenage d'une machine merveilleusement montée, se trouvèrent contraints d'obéir aux ordres d'en haut.

Aujourd'hui que la victoire est gagnée et que tout danger de scission semble conjuré, les metteurs en scène de cette comédie ne dissimulent plus que la Convention a été un jouet entre leurs mains et que les événements se sont déroulés point par point dans le sens et selon la tactique qu'ils avaient fixés et adoptés d'avance.

Ils ne voulaient point du général Wood ; ils voulaient encore moins de M. Johnson, et M. Lowden n'avait été leur candidat que de la première heure.

M. Harding est assez insignifiant pour ne porter ombrage à personne ; il a pris si peu part à la lutte qu'il ne saurait éveiller de haine ou de jalousie ; son républicanisme est bon teint, et il est également éloigné des extrêmes. Sans aucune idée à lui, sans convictions définies, sans autre but que celui du triomphe du Parti, il n'y a point à redouter chez lui ces tendances autocratiques qui accompagnent les fortes convictions de principes, les ambitions décidées. Il représente à la perfection la neutralité dans la médiocrité.

Après s'être assurés de ses bonnes dispositions en des entrevues répétées où M. Harding fut soumis à des interrogatoires approfondis, les chefs du parti purent se convaincre qu'ils avaient trouvé en lui le candidat idéal, celui qui répondait à tous les desiderata, à toutes les exigences de l'heure.

Il serait amusant d'étudier le détail des dix tours de scrutin, et de voir par quelle tactique les délégués furent amenés à voter en faveur du candidat choisi, comment les différentes unités furent opposées les unes aux autres jusqu'au moment où l'ordre fut donné de les masser en bloc pour marcher à l'assaut. Mais ceci m'entraînerait trop loin.

En somme le succès fut atteint mais il ne fut pas complet. Les délégués soucieux de présenter un front d'ensemble à l'ennemi auraient voulu un vote unanime en faveur de M. Harding : ils ne purent l'obtenir. La masse imposante de 291 délégués, représentant des millions d'électeurs demeurés jusqu'au bout antagonistes à son élection constitue une menace constante à l'unité du parti, et les fidèles du Général Wood et de M. Johnson font présager des difficultés sérieuses pour le parti républicain. Il ne faut cependant pas oublier que l'Américain est prêt à sacrifier beaucoup en faveur de son parti auquel une sorte de loyalisme l'attache, et il se pourrait fort bien que tous les mécontents finissent par se rallier à M. Harding lorsque la nomination d'un candidat démocrate à la Convention de San-Francisco donnera corps à l'ennemi commun.

M. CARRET.



Depuis le 1er Juin, le numéro de l'EUROPE NOUVELLE est vendu DEUX FRANCS. Tout lecteur au numéro achetant 52 fois par an notre Revue dépensera donc CENT QUATRE FRANCS.

Or, le prix de l'abonnement annuel est de QUATRE-VINGTS FRANCS.

Chacun voit l'avantage qu'il y a à s'abonner à l'EUROPE NOUVELLE plutôt que de l'acheter toutes les semaines.

Le Courrier de Paris

La Politique

Sur les gradins. — Dans les les couloirs

1-7 Juillet 1920

La Chambre vient de voter une loi de finances tout à fait claire. Apprenons à ceux qui l'ignorent qu'une loi de finances est une loi de budget et que tout ce qui n'est pas balance de recettes et de dépenses lui est étranger. Donc, cette loi prévoit la fermeture du Casino d'Enghien, la création de conseils administratifs régionaux, la suppression des sous-préfets. Excellentes réformes en soi. Mais la Chambre paraît ignorer totalement ce qu'est un budget. Il faudrait qu'elle s'en informe, qu'elle médite ce grave sujet, et qu'elle s'en inspire dans l'ordre et la méthode de ses délibérations.

A moins, comme dit l'autre, qu'elle ne veuille simplement suivre les errements des autres Chambres, ses aînées. Mais alors, ce n'était point la peine de nous dire qu'on allait tout réformer. Au reste, nous nous sommes toujours méfiés des réformateurs. Les institutions s'adaptent aux mœurs en vieillissant. Mieux vaut peut-être, à tout prendre, un vieil abus qu'une jeune réforme.

Personne ne contestera que M. Paul Laffont, jeune par l'âge mais ancien déjà par la date de son mandat, n'ait une indiscutable valeur de travailleur et d'orateur. Mais ce sont surtout ses qualités d'humour qui le mettent en relief dans la phalange des jeunes hommes de talent dont s'honore le Parlement. En effet, après quatre ou cinq séances, intéressantes certes, mais emplies d'abondante éloquence et non exemptes de regrettables redites, consacrées à la discussion générale du budget des colonies (alors que le budget de guerre fut voté en deux séances), M. Paul Laffont, rapporteur, écrivit dans le *Radical* : « Il est fâcheux que la discussion générale du budget des colonies n'ait pu prendre l'ampleur désirable, et qu'elle ait du être écourtée. »

M. Diagne, qui est le plus noir des députés, — et cependant l'un des plus parisiens — avait prononcé à ce sujet un discours un peu long, peut-être pas très bien à sa place dans une discussion de budget, mais plein d'idées à la fois très hautes et très pratiques, originales et neuves, sur la collaboration de la main-d'œuvre indigène à la mise en valeur économique de la France d'outre-mer. Il complétait d'ailleurs dans les couloirs, de façon charmante, son discours dont la tribune avait réglé l'allure forcément un peu grave. Comme un interlocuteur blâmait devant lui le manque d'esprit de suite et l'instabilité des fonctionnaires coloniaux : — « Il faut, fit Diagne, prendre des noirs. Eux, ils continuent. »

La Chambre, à propos de la loi de finances, supprima les jeux d'Enghien. Les députés de Seine-et-Oise firent une belle défense. Mais rien ne pouvait sauver Enghien. M. Leredu se félicitait sans doute de ce que le sous-secrétariat des régions libérées lui eût évité une intervention délicate. M. Cornudet, pareillement, demeura dans la réserve que lui imposaient ses fonctions de président de la commission d'administration.

Cette commission, en effet, avait longuement étudié la question des jeux. Un jour qu'elle était réunie sous la présidence de M. Gaborit, son vice-président, un membre, dans le feu du débat, s'écria : « Je vous parie que la mesure sera inefficace. » Mais M. Gaborit, sévèrement : « Ne pariez point, mon cher collègue, dit-il. Ce n'est point au moment où nous supprimons des jeux que nous pouvons admettre de telles pratiques au sein même de la commission. »

M. Périnard avait tenté, pour sauver Enghien de « noyer le poisson » comme on dit, en proposant que tous les jeux fussent supprimés. Le mieux est l'ennemi du bien. La Chambre s'en souvint à temps et éventa le piège. Les sous-préfets, en vertu de ce même principe, eurent plus de chance que le casino d'Enghien. On en voulait supprimer quatre-vingts. Quelqu'un, malin, déclara qu'il fallait les supprimer tous. C'est trop beau pour être vrai. La Chambre les supprima tous. Mais le Sénat n'en supprimera aucun. C'est ce qu'il fallait démontrer.

On termina par le budget des régions libérées, et nous vîmes s'asseoir au banc du gouvernement le triste M. Ogier, que les orateurs adjuraient. Hélas ! que peut une adjuration qui tombe, au banc des ministres, sur le triste M. Ogier ? M. Ogier a l'habit et le traitement d'un ministre, mais il n'en a point l'âme. On sait qu'il n'a qu'une âme de préfet.

Au demeurant, l'intérêt, à ce moment était passé, comme il advient parfois lors d'un événement sensationnel, de la salle dans les coulisses. Le bruit venait de se répandre que la commission des finances avait voté par 20 voix contre 17, l'ajournement du débat sur les rapports avec le Vatican. MM. Varenne et Israël, qui avaient machiné et réussi ce scénario, riaient dans leur barbe. Nés malins, ils n'avaient point mis eux-mêmes l'affaire en branle. M. Calary de Lamazière s'était chargé de ce soin. Il se défendit, d'ailleurs, d'envisager l'affaire au fond. « Il n'y a là, dit-il, qu'une question d'opportunité. »

Ceux qui croient que M. Calary de Lamazière est un naïf pensent qu'il avait préparé là une machine de guerre contre le cabinet. Car ce n'est mystère pour personne que M. Millerand voulait,

au contraire, qu'on pressât l'affaire. Mais M. Millerand sort très fortifié de l'aventure, ayant rallié autour de lui par cette occasion pas mal de troupes éparses et un peu travaillées par ailleurs. Rien ne permet de supposer, d'ailleurs, que M. Calary de Lamazière ne soit pas l'ami du cabinet Millerand.



Cependant, l'entente républicaine dépêche d'urgence à cette occasion, auprès de M. Reibel, à toutes fins utiles, un de ses membres les plus éminents.



Les amateurs de psychologie purent faire, au cours de l'affaire, une curieuse constatation. On se prononça sur l'ajournement. M. de Baudry d'Asson, psychologue averti, proposa que le vote fût public. M. Noblemaire le pria de ne pas insister : ils espérait que des hommes de gauche modérés lui donneraient secrètement leur suffrage. Mais, au scrutin secret, ce fut sans doute le contraire qui eut lieu. Il apparut que M. Noblemaire avait eu trop de noble candeur, comme eût dit M. Clemenceau, et que M. de Baudry d'Asson avait été le plus fin psychologue. Car le meilleur de sa psychologie est de ne plus nourrir d'illusions.

MIDAS.



Les Lettres

Livres de Guerre

Je me souviens d'avoir répondu il y a un an, à une enquête du journal *Paris-Midi*. Il s'agissait de désigner les dix meilleurs livres de guerre J'hésitais, je trouvais difficilement dix ouvrages qui me parussent devoir être cités. La littérature de guerre a produit, en effet, peu d'œuvres de premier ordre.

Aujourd'hui, ma tâche serait bien facilitée. Je viens de lire, coup sur coup, deux romans qui me paraissent devoir compter parmi les meilleurs que la guerre inspira. Tous deux étaient composés depuis longtemps. Mais l'un était d'un ennemi et vient à peine d'être traduit, l'autre d'un jeune écrivain qui a dû attendre de longs mois avant de trouver un éditeur. N'importe. Il n'est pas trop tard pour eux. *Les Hommes en guerre*, d'Andreas Latzko, ainsi que *La Percée*, de Jean Bernier, prendront place parmi les fortes productions de ces dernières années.



Andreas Latzko est Hongrois. Son livre (*Flammarion, éd.*), raconte, en quelques nouvelles, des scènes de guerre contre l'Italie, mais il présente pour nous le même intérêt que s'il était écrit par un Français, ou par un Allemand combattant contre la France. Suivant le titre même de son œuvre, Andreas Latzko a voulu montrer *des hommes* en guerre. Les personnages sont d'une humanité très générale, c'est la douleur, la misère infinie du combattant coupé de l'arrière, voué à la boue et à la mort, qui est peinte ici.

Quel Français lirait cette œuvre sans une grande joie ! Combien de fois ne s'est-on pas demandé, de ce côté de la barricade : « Est-ce que là-bas, de l'autre côté, puisqu'il y a des hommes qui souffrent de cette guerre comme nous, qui la réprouvent, il n'y aura pas quelqu'un pour en exprimer l'horreur ? N'y aura-t-il pas quelqu'un pour écrire ce qui serait comme l'équivalent du *Feu*, dans les Empires Centraux ? » La réponse, la voilà, c'est le livre de Latzko, qui a eu en Autriche, en Allemagne, un succès et une influence considérables.

Il a fallu à Andréas Latzko un courage moral remarquable, pour publier *Les hommes en guerre*. Cette œuvre contient des pages d'une satire sanglante contre les Etats-Majors — autrichiens ! — et la partie de la population civile qui s'engraissait de la mort des guerriers. A côté, des chapitres hallucinant sur les hôpitaux, la marche au front, les tranchées. Plus d'un Français retrouvera là des sensations qu'il aura ressenties des réflexions qu'il se sera tenues, et il oubliera souvent que c'est écrit par un homme de l'autre camp.

Au point de vue littéraire, le livre ne peut être mis sur le plan du *Feu*. Ce n'est pas l'immense fresque, le cauchemar architecturé et définitif d'Henri Barbusse. L'œuvre est plus fragmentaire. L'auteur est obligé de prendre souffle. Il présente une suite de récits qui n'ont pas l'ampleur cosmique du livre français. Mais l'humanité qu'y s'y révèle est vraie, elle s'exprime d'une manière émouvante, obsessionale. Tel quel, *Les hommes en guerre*, dédié aux Amis et aux Ennemis, compte parmi les œuvres dignes de survivre dans la littérature de guerre.

Mme Magdeleine Marx présente une traduction solide et intelligente de cet ouvrage. On y remarque la fermeté de la langue et un goût particulier pour le mot neuf, personnel. Parfois cela touche à la recherche. Ce caractère se rencontre-t-il dans l'original allemand ? Il est certain que Mme Magdeleine Marx s'est placée au moins à la hauteur de son texte.



Ce que l'on pourrait reprocher surtout aux *Hommes en guerre*, c'est de rester uniquement sur le plan affectif. Andréas Latzko souffre sensoriellement et sentimentalement de la guerre. Il ne semble pas connaître le ressort moral qu'est l'idée. Les drames de conscience sont toujours à base de compassion organique. Et n'est-il pas vrai qu'il peut y avoir là comme une espèce d'égoïsme physique, n'est-ce pas là la défense du corps plutôt que celle de l'âme ?

Le même reproche pourrait être adressé à Henri Barbusse s'il n'avait eu soin d'indiquer que son livre est le journal d'*une escouade*, d'une escouade de « terreur » sur qui n'ont pas d'action les toniques abstraits.

Or, l'intérêt du livre de Jean Bernier, le côté par où il me semble compléter *Le Feu* de Barbusse, est justement de montrer les deux catégories de réaction, l'abstraite et la concrète, chez un individu équilibré, pour les sentir intensément l'une et l'autre. Le héros de *La Percée* (Albin Michel, édit.), est un jeune intellectuel sensible et noble qui se confronte à la guerre de tout son corps, mais en même temps de toute son âme. Ici, nous avons affaire à un être d'élite dont le cri monte non pas seulement comme une espèce d'atroce plainte animale — je ne prends pas cette épithète dans un sens péjoratif — mais comme un jugement.

Au commencement Jean Favigny, sous la dure expérience, découvre son corps, entend les

réclamations de sa chair engluée dans la boue, transie par la pluie, le froid, courbaturée de fatigues, d'insomnies, sa chair qui a faim, et soif, et peur, qui ne condescend pas au sacrifice, qui renâcle devant la mort. Il y a là des pages admirables, notamment ce trop court chapitre intitulé « Amour du Feu », où l'auteur montre les fantassins fourbus descendant au repos, faire cercle autour du feu comme autour d'un soleil ; les hommes « satellites du feu. Voici leurs corps incurvés selon l'ellipse, concaves au feu comme une coupe, convexes au vide pour le fuir. Sur leurs ventres il fait jour et la nuit sidérale désole leurs reins. Ils connaissent comme jamais les ténèbres extérieures. Phrases de poète, profondes comme le monde !

Puis, Jean Favigny débat en lui-même le drame de la guerre. Il n'est pas un lâche, certes, et l'orgueil héroïque le pousse de bout en bout, il ne bêle pas comme une femme devant la douleur et la mort, un espèce d'âcre besoin le possède, d'exprimer la souffrance et le risque jusqu'à leur dernière goutte, comme pour s'en nourrir, pour s'y trouver plus grand. Mais en permission, mais à l'arrière front, il a vu le mensonge. Le sacrifice qu'il consentirait s'il était compris, il voit qu'il reste ignoré, ou exploité. La révolte le prend, une révolte de Juste passionné qui a touché l'absolu et s'aperçoit que derrière lui on triche. Ce sont alors d'étonnantes apostrophes, les plus serrées, les plus cinglantes, les plus éloquentes que j'ai lues. Puis, vers la fin, avant que le régiment parte à l'assaut, vers la percée promise et encore illusoire, un interminable, un culminant soliloque où le soldat se ressasse de questions obsédantes, de doutes, d'enthousiasmes déchirants. Devant ses yeux regardant vers l'intérieur, défile un cinéma de moribond, un cinéma d'apocalypse ; il voit ses jours passés, ses innocences, les grandes villes cubiques suceuses d'âmes, les vies misérables des hommes dupés ; il recrée ses illusions, se hisse jusqu'à l'apogée, et là, exorbité, n'étreint plus rien, que la Mort, aux bras maternels.

Alors, c'est la ruée.

Le livre de Jean Bernier n'est pas parfait. Je dois dire même que ses défauts de composition sont évidents. Tantôt c'est l'auteur qui est la ligne de centre, l'axe du livre, Jean Favigny n'est qu'un héros principal, projeté dans un décor parmi d'autres hommes, et alors toutes licences, toutes digressions dans le temps, dans l'espace, sont évidemment permises. Tantôt l'auteur s'abolit, complètement ; Jean Favigny prend la conduite du livre, les choses, les êtres, ne se signifient que par lui, mais alors ils ne doivent pas dépasser sa psychologie du moment. L'une ou l'autre méthode pouvait être choisie. En les mêlant, Jean Bernier arrive à des décalages parfois fâcheux. Ainsi dans la première partie, lorsque l'auteur, son héros étant à peine parvenu à l'arrière front, puis dans les tranchées, tire des conclusions générales, d'ailleurs éloquentes, sur la misère du premier hiver ignoré et les fautes criminelles de l'Etat-Major de Joffre. En premier lieu, elles ne paraissent pas légitimes à cette place, et agacent, semblent tourner au parti-pris polémiste, alors que venant comme résumé, comme résultat des expériences de Favigny, elles acquerraient une portée bien supérieure. En second lieu, Jean Favigny redevenant, tout de suite après, le centre psychologique du récit, la succession de touches très exactes par où s'inscrit son expérience, perd de sa signification, de sa valeur de progression, puisqu'on sait déjà où elle aboutit par suite des généralisations du début. Il semble bien que Jean Bernier, sous l'émoi d'une inspiration lyrique n'ait pas eu une vision claire, éliminatrice, de cette mise en place nécessaire au roman. D'autre part, dans le choix même des incidents qui composent son livre, il ne paraît pas faire usage d'une échelle entièrement éprouvée. Parfois, il s'emporte sur une occasion assez peu importante, généralise hâtivement, et ainsi démontre moins qu'il ne voudrait. Ce sont ces simples erreurs dans le rangement des matériaux qui donnent, par moments, l'impression du décousu.

Certains, reprocheront encore à l'auteur, l'absolu de sa condamnation, vis-à-vis des « conducteurs » de la guerre et de la société qu'ils représentent. Il ne m'appartient pas de prendre parti ici sur le terrain politique. Je ferai simplement remarquer que Jean Bernier ne conclut pas comme Henri Barbusse par l'appel à la révolution sur le plan social. Sa révolte à lui est héroïque et individuelle, elle est une manifestation morale. Et quant à la question militaire, je conseillerai bonnement aux incrédules de lire le livre d'Abel Ferry, député, mort au champ d'honneur. (*La guerre vue d'en haut et d'en bas*, Bernard Grasset, éd.), où l'auteur, chiffres et faits à l'appui, accuse formellement la méthode d'usure Joffre, d'avoir causé à la France 400.000 morts inutiles. *La Percée* est le roman vécu de l'offensive inutile, comme le livre d'Abel Ferry en est le réquisitoire.

Le haut intellectualisme trempé de tendresse, le dramatisme psychologique prenant son départ aux sources de la vie, ayant dans le monde des sens et du cœur ses racines nourricières, le lyrisme réintroduit dans le roman (car le volume est paré de quatre ou cinq poèmes qui *entrent* dans le texte), voilà l'essentiel de ce que nous apporte Jean Bernier pour ses débuts. J'oubliais de parler du style. Il est d'une originalité extrême, un peu chargé, peut-être encore, mais personnel et de reliefs saisissants. Jean Bernier crée sa langue et reforge ses mots, puisqu'il a une vision, quelque chose d'intime à exprimer. Un écrivain qui *a quelque chose à dire*. Voilà qui est rare. On peut le suivre maintenant en belle confiance.

DOMINIQUE BRAGA.



Le Théâtre

Le Maître de son Cœur. — La Folle Journée. — L'Antre des Gnômes.

L'Odéon a fourni cette année un gros effort, tout au moins quantitatif. Que de pièces ont connu la lumière de sa rampe, toujours avec succès, malgré leur générale indigence, car depuis l'active direction Gavault, l'Odéon fait le maximum ! Cette fois il ne réalise plus un placement de père de famille. Il nous présente une œuvre forte et sincère. M. Paul Raynal s'annonce comme un grand auteur dramatique. On a beaucoup crié au prodige pour M. Jacques Deval. Lorsque la montagne accouche d'une mignonne souris, n'est-ce pas un miracle ? On a montré plus de retenue envers M. Paul Raynal. Et pourtant ! Néanmoins, un rapprochement s'impose entre

MM. Deval et Raynal. Ils sont de même génération et ont tous deux le culte de l'amitié. L'un d'eux chante sa foi sur une flûte de roseau, l'autre la fait vibrer sur un beau violon sensible. La seule scène de vraie personnalité d'*Une Faible Femme* se joue entre deux amis. Dans toute l'œuvre de M. Raynal palpite un cœur viril, qui ne bat que pour son frère, un homme comme lui.

Le Maître de son cœur présente l'amour et l'amitié face à face, une lutte de chien à chat. Et c'est l'amitié la plus forte ! Pensée hautaine et généreuse !

Une femme se dresse entre deux amis. Elle est belle, féline, d'intelligence pénétrante et d'esprit flexible. Elle symbolise l'éternel féminin, ce dragon qui rampe comme le reptile et s'envole comme l'oiseau. Pylade l'adore et elle aime Oreste, indifférent et fort. Elle espère séparer Oreste de Pylade. Elle déploie toute sa séduction. Oreste est près de succomber, mais d'un ressaut de volonté c'est lui qui dompte l'enchanteresse. La magicienne n'est plus que la plus faible des femmes. Hélas ! cette victoire de l'amitié ne sera remportée que sur le plan idéal, car Pylade qui n'a qu'un cœur d'amoureux en mourra.

Tout ce drame psychologique, qui ne se joue qu'à trois personnages, est douloureux, profond, humain, plein de pensées, riche de sensibilité. L'expression ne trahit jamais l'idée. Le deuxième acte est un véritable chef-d'œuvre.

M. Vargas s'est révélé très grand artiste ; Mlle Briey a montré un art souple, peut-être un peu trop cérébral.



Le Vieux-Colombier nous a offert cette semaine un spectacle d'été. A cause sans doute de la chaleur, il ne nous a accordé les émotions qu'à petites doses. Il a d'abord exhumé *Phocas le Jardinier* de Viélé-Griffin, qui reposait si bien dans le vieil *Ermitage*. Le symbolisme a bon air dans ce recul du passé. Endormi, son visage semble beau. Ne le réveillons pas d'entre les morts !

La Folle Journée de M. Emile Mazaud fut un heureux contraste. Ce petit acte contient beaucoup de talent. On songe à un fils de Courteline, à un frère, plus tendre, de Jules Renard. Le dialogue est fait à petits traits précis, à coups nets et justes. Le dessin des caractères est léger, cerné pourtant d'un trait aussi noir que fin. C'est encore une histoire d'amitié. Décidément c'est la grande préoccupation des jeunes gens de l'époque.

M. Mouton, après une vie grise de petit travail et de petite économie, se retire à la campagne avec une petite fortune. Un petit rêve vit dans son souvenir : la figure de Truchard, compagnon de jeunesse. Trente années de séparation sont entre eux. *La Folle Journée* rapprochera brusquement Mouton et Truchard. Leur jeunesse est morte, emportant toute l'illusion de leur amitié. Il n'y a plus d'un devant l'autre que deux vieillards qui ne se comprennent plus. M. Louis Jouvet a composé un pauvre Truchard, d'un art si complet que parfois il était difficile de se rendre compte si la cause de l'émotion ressentie était le texte ou l'acteur. M. André Bacqué et Mme Barbieri se sont montrés excellents comédiens. La troupe de M. Copeau a su rendre toute sa jeunesse à *La Coupe Enchantée* de La Fontaine.

Si le théâtre — et j'ai dû le signaler souvent au cours de cette saison — néglige parfois tout effort artistique, le music-hall tente vraiment de se renouveler tout en respectant une tradition nécessaire. L'Olympia a réalisé cette année des essais intéressants. Cette fois, son programme est remarquable. A part un choix heureux d'athlètes, de clowns, d'équilibristes — dont il me plairait d'étudier un jour plus longuement le travail — il présente un chansonnier au talent des plus personnels, Fortugé, et un ballet fantastique de MM. Casella et Quinault sur une musique de Claude Debussy.

L'Antre des Gnômes peut rivaliser avec certains ballets russes. C'est un conte à bien regarder, les yeux ouverts. La musique, les décors, les costumes et les danses sont aussi curieux qu'harmonieux.

Ce soir-là j'ai regretté que la Comédie-Française ne ressemblât pas à l'Olympia.

MARC-HENRY.



Le bon goût

Courses et Grands Prix.

La Grande Semaine est passée. Je ne sais pas l'impression qu'elle aura faite sur les populations qui auront suivi les péripéties de cette comédie éminemment mondaine : car leur puissance d'oubli tient du prodige et à peine ont-elles pris le chemin de fer pour courir vite, vite, aux plages et aux stations à la mode, qu'elles ne se rappellent plus un seul détail de ce qui les passionnait huit jours avant. Mais ce que je sais bien, c'est qu'elle fut, malgré quelques petites anicroches et quelques lacunes, une vraie grande semaine, la première peut-être depuis celle de 1914... Elle s'est déroulée suivant les rites immémoriaux. Elle a été parfaite. Ah ! qu'on ne vienne pas me dire que les Français sont un peuple sans tradition ! Mais il n'y en a pas un, dans le monde entier, non, pas même celui de l'Angleterre, qui soit aussi fidèle à ses usages. Révolutionnaire, tant qu'on veut, pour les idées. Qu'est-ce qu'il risque ? Il est tellement sûr que ça ne sortira pas du domaine du bavardage. Il a toutes les audaces. Mais les usages ! surtout les usages mondains, non, rien au monde ne l'y ferait renoncer. « Il y a eu la guerre ! » ronchonnent certaines personnes, qui d'ailleurs disent ça machinalement, pour déconcerter l'interlocuteur, à tout hasard. Mais les Français ont gagné la guerre pour avoir la satisfaction de revenir à leurs habitudes. La grande semaine est une de nos conquêtes.

A moins que le monde ne croule, la dernière semaine de juin jusqu'à la fin de la planète, sera consacrée aux épreuves sportives et à l'amélioration de la race chevaline. Une vingtaine de propriétaires font courir, et cinq cent mille personnes viennent regarder courir, et elles parient. Et les mannequins, amenés en voiture, défilent pour leur montrer les produits de la haute couture. Les femmes du monde en font autant dans les tribunes. Les ministres et les maréchaux sourient. Il y a un ou deux petits accidents, des discussions, des échanges de horions. Et le soir du dimanche final, tous ceux qui ont gagné et un certain nombre de ceux qui ont perdu se répan-

dent dans tous les restaurants de la ville et du Bois, et l'on fait la fête. Les jockeys, qui n'ont plus rien à perdre, lâchent leur régime et se grisent magistralement, en compagnie de femmes empanachées, amoureuses de leur victoire. Et le lendemain, tous ceux qui de près ou de loin appartiennent à la vie parisienne, tous ceux qui se respectent sont partis, ou tout au moins ont annoncé leur départ officiel de la capitale, dès lors livrée à ses véritables amateurs.



Il est de mode, depuis quelques mois, de se plaindre de la qualité, paraît-il un peu moindre, de nos propriétaires d'écuries de courses. Entendez par là que certaines gens, qui prennent l'air dégoûté pour avoir l'air informé, vous confient avec de petites mines effarouchées, que le *paddock* est envahi par des messieurs qui ont à peine eu le temps de se dégrossir d'étranges accents nationaux et de manières plébéiennes. Ils nous la baillent bonne. Il y a eu de tout temps des nouveaux riches et qui, quelquefois, venaient de loin. Ils n'en avaient que plus de zèle à prendre ce brevet d'élégance parisienne qui consiste à faire courir. Pour quelques parfaits gentlemen, qui achèvent élégamment de se ruiner, nous avons toujours eu, je pense, un assez fort contingent de métèques. Et, mon Dieu ! du moment qu'il ne s'agit que de payer, pour entretenir de beaux chevaux, de sveltes jockeys et des entraîneurs adroits, ils avaient vite fait d'acquérir le genre voulu. Les photographies des propriétaires de 1920 ne nous montrent point des visages particulièrement éclairés de spiritualité, mais celles d'autrefois ne devaient guère être plus reluisantes. Après tout, l'élégance ici, c'est surtout une question de chapeau. Le jour où l'on aura persuadé à tel Arménien dissident, à tel Roumain obstrué, que le melon ne fait pas bien, au pesage, le chapeau haut de forme règnera enfin, sans conteste. Et peut-être sera-t-il gris, ce qui est le comble de la grâce.

Je souhaite avec d'autant plus d'ardeur la venue de cette époque heureuse que la grande semaine est vraiment la seule de l'anné où le port de cette coiffure charmante soit possible, du moins dans l'état actuel de nos mœurs vestimentaires, si relâchées, et que, sinon, on se demande avec angoisse ce qu'il faudra faire de tant de hauts-de-forme gris qui reposent douillettement sur les tablettes de cristal des chemisiers en vogue et des chapeliers, depuis le mois de mai. Il y a là un problème économique des plus curieux. Pendant deux mois, chaque étalage de Paris avait sa bonne douzaine de hauts-de-forme gris en montre, et jamais, jamais je n'en ai vu un seul sur aucune tête. Qu'en fera-t-on ? Faudra-t-il que les music-halls introduisent dix compères dans chacune de leurs revues, pour écouler tout ce feutre ?...

En train de souhaits d'élégance, je désirerais bien aussi qu'on fît un sort à la redingote grise. Elle a tant d'allure ! Pourquoi lui fait-on subir cet injuste discrédit ? Elle rajeunit bien autant au moins que le veston et, pour peu qu'elle ne soit pas trop mal coupée, elle donne un chic certain. Espérons que l'année prochaine ça ira un peu mieux et que nous ne serons plus réduits à dire, comme cela nous arrive, en tant d'occasions : « Nous n'étions pas brillants, mais si vous aviez vu nos amis les Anglais ! Voilà des gens qui savent s'habiller. »

Il y aurait peut-être lieu également de demander à l'honorable corporation des photographes un petit effort esthétique. Ce doit être une affaire de mise au point, quelque chose de très facile à réaliser. Mais il faudrait y penser : car voilà bien des années que ce petit rien nous fait souffrir. Il s'agit des instantanés qu'ils tirent des toilettes du pesage. Dieu sait si elles sont ravissantes ! souvent des merveilles de goût, d'une audace sûre dans l'opposition des couleurs, dans l'invention des formes. Et elles sont portées par des créatures avenantes, fraîches et jolies, et presque toujours très jeunes. D'où vient que les photographies qui, dès le lendemain, envahissent les vitrines du boulevard et de la rue de Rivoli, et dont la reproduction paraît dans les journaux et les magazines, soient à ce point attristantes ? De grosses filles, larges de hanches, basses sur pattes, avec des rides et des plis affreux sur le visage, des sourires pleins de niaiserie, des bajoues, des doubles mentons, des mains énormes, du ventre, voilà ce qu'on voit. Elles ont bien l'air, cette fois, de mannequins, mais de mannequins de bois, inertes et bêtes. Les plus belles toilettes semblent posées sur elles au hasard, comme des guenilles vagues et informes. Je défie le plus subtil de reconnaître sur ces images les exquises poupées de modes qu'il a vues défiler la veille sur la pelouse.

Si vraiment les photographes se sentent incapables de mieux faire, je demande qu'on en revienne au croquis. Nous avons de si pimpants dessinateurs. Tant pis si ça coûte plus cher !

FRANCIS DE MIOMANDRE.



Les Arts

Un chef-d'œuvre de Daumier — Dessins de Louis Icart. — Un peintre gitano

Je sais des amateurs qui préfèreront le « Petit Daumier » exposé à la Galerie Barbazanges au « Grand Courbet » que présentait, l'an dernier, la même Galerie. Ce Courbet — l'*Atelier de l'Artiste* — qu'il ne faut pas absolument regretter d'avoir offert au Louvre, mais dont il faut bien dire qu'au Louvre, placé comme l'ont voulu les réformateurs du Musée, il est parfaitement écrasé entre les grands Flamands et les redoutables Espagnols, dont Goya commande la ligne. Le « petit Daumier » est un des chefs-d'œuvre du grand artiste qu'on n'a pas fini d'étudier avec profit. Cette toile, l'*Evasion*, de la qualité de ses plus belles, égale Daumier à Rembrandt, si la critique historique a beaucoup tenu à ce rapprochement. Mais Daumier a des vertus françaises qui font son exemple plus fécond. Champfleury disait de Daumier peintre : « Il y a là un épanouissement dans la force, une santé dans la gaieté, une verve de nature, une personnalité carrée, une brutalité puissante, quelque chose de gaulois, de dru et de libre, que l'on ne trouverait peut-être nulle part ailleurs que dans Rabelais. »

Corot avait dans son atelier deux toiles : un portrait de sa mère et les *Avocats* de Daumier. Ayant salué sa vieille maman, il demandait à l'œuvre de son ami l'entrain, la verve, le ton et, alors, pouvait commencer de peindre. Corot n'eût pas placé si haut un simple romantique féru des Hollandais.

Le céramiste Lachenal fut un des grands blessés de la guerre. Cruellement mutilé, ses souffrances l'inclinèrent d'abord sur les souffrances d'autrui. Le lieutenant ouvrit pour ses poilus un atelier. Hier, la galerie Manuel, nous conviait à l'exposition des ouvrages exécutés par les mutilés de l'atelier Lachenal. Le grand artiste a fait mieux que maintenir, si je puis dire, le beau et dur métier entre les mains meurtries d'artisans qui désespéraient. Il a réussi à faire de véritables artistes, mais modestes autant que de bons ouvriers, modestes autant que leur maître, de manuels qui ne semblaient pas prédestinés.

C'est pour ces vaillants, qu'il rassemble si douloureux à l'hôpital, que flambèrent et ronflèrent au milieu des pires difficultés matérielles, les fours de cette maison de Chatillon, d'où jamais il n'est sorti que des ouvrages d'une originalité absolue, et telle que si l'on ne disait des « Lachenal », il faudrait, à travers le monde anxieux d'imitation, dire des « Chatillon » comme on dit des « Sèvres ». Par la hardiesse des conceptions, Chatillon l'emporte sur Sèvres. Mais mon excellent confrère Henri Clouzot dira si je m'abuse.

Auprès des élèves de guerre de Lachenal, M. Louis Icart expose d'intéressants dessins. Cet artiste, manieur adroit de la sanguine, n'a certes pas été troublé par les préoccupations, parfois un peu polytechniciennes, des artistes modernes. Mais il est l'héritier d'une certaine grâce française que nos contemporains abstracteurs de quintessence ont si peu répudiée que sa recherche — sa quête, eût dit Péladan — créa des conflits, des schismes et alla jusqu'à séparer M. Metzinger de M. Albert Gleizes.



L'Hôtel de Ville a rassemblé les projets de monuments au Poilu. On doit écrire que ce fut lamentable. Un critique prétendu avancé se trouve d'accord là-dessus avec les écrivains d'art les plus réservés, aussi bien que sur la faillite des vieux Artistes français en 1920. Aucun nom ne mérite d'être cité ; aucun projet ne vaut d'être retenu. Le problème des monuments commémoratifs demeure entier et reste grave. Le vœu de célébrer la défense et la victoire risque-t-il d'enlaidir les villes quand commence de renaître cet *urbanisme* dont s'inquiéta si peu le siècle précédent ?

M. André Lefèbvre a posé, à Verdun, dans un cadre admirable et qu'il ne faut pas déshonorer, la première pierre d'un monument dont on ne sait absolument rien. Ça n'est peut-être pas très républicain, mais je me demande si, renseigné comme on l'est sur l'état de la statuaire monumentale, le système démocratique du concours ne doit pas être repoussé. Le nombre des sculpteurs héritiers de hautes traditions n'est pas tel qu'on doive avoir souci d'une sévère sélection ; d'autre part, il n'est que trop à craindre de voir les meilleurs dédaigner de se soumettre aux décisions d'un jury dont la compétence n'est pas prouvée.

Pourquoi, lorsqu'il s'agit de perpétuer l'héroïsme français et de ménager la délicatesse du décor français, ne pas s'adresser à ceux qui ont fait leurs preuves ? Hélas ! qui ne préfère-t-on pas à Bourdelle — voire au mépris de la parole donnée ! — quand il s'agit de glorifier les députés morts au champ d'honneur? Songe-t-on même à l'académique Jean Boucher, coupable de ne pas étouffer la personnalité de ses élèves ? Et Costa ? Et Bouchard ? Et Niclausse ? Et Abbal ? Et Jacques ? Mais combien savent aujourd'hui ce que c'est qu'un monument et quelles sont les vraies vertus du sculpteur ?

On a fait un grand homme de l'ancien pâtre Dardé, lauréat du Prix National du Salon. C'est qu'on a été bien moins séduit par ses ouvrages que charmé par l'anecdote de sa vie. Songez donc, un ancien berger qui lisait la *Divine Comédie* en gardant ses troupeaux ! Dardé a taillé une assez vulgaire image le *Faune*, dont toutes les parties sont disproportionnées et cette *Eternelle Douleur* qui est bien ce qu'on peut voir de moins sculptural.

Anecdote pour anecdote. Dardé a publié, dans l'*Eclair*, un long article farci d'hérésies. Mais l'artiste termine par l'aveu de ses grands plaisirs parisiens. Il nomme les trois lieux dont il retira joie et bénéfice (dit-il). A savoir : Notre-Dame, le Louvre et le Trocadéro. Eh bien, on s'est moqué, à cause du Trocadéro ; sans comprendre, et pour cause, que l'ancien berger (qui ne l'a pas encore assez fréquenté) voulait assurément parler du *Musée de Sculpture comparée* du Trocadéro.

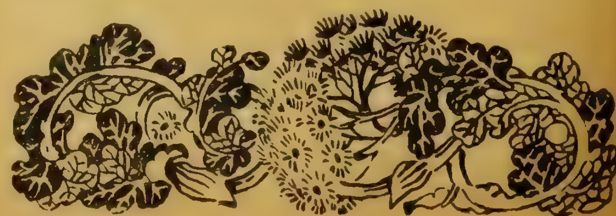
Ah ! si tous ceux, innombrables, qu'on voit dans les galeries de peinture voulaient donner un peu de leur attention à l'art sublime de la sculpture !



Fabian de Castro, dit *El Gyptano*, a fait une exposition à la Galerie Chérou. C'est chez le sculpteur Manolo, alors voisin de Picasso, que je fis, voici quinze ans, la connaissance de Fabian, le plus déchirant guitariste de toutes les Espagnes. Déjà, l'on parlait de ce portrait de soi-même qu'avait commencé le *Gyptano*. Depuis, il n'a plus cessé de peindre. Ce n'est pas un Rousseau gitano ; pour cette raison que Fabian de Castro a vu vivre et mourir Rousseau et qu'il a vécu parmi les peintres savants. Fabian a greffé toute la science de ses amis sur son ingénuité première et il a été, d'abord, entraîné par eux dans la chapelle du Greco. Mais je crois que c'est par des œuvres directes, comme la *Cueillette des Oranges*, que Fabian se libérera en se révélant. Rude, maladroit, traduisant en rustique une vision juste et des sentiments fins, il remet au jour quelque chose qui est au fond de l'âme espagnole et qui avait cessé d'apparaître.

André Salmon.

L'Evasion de Daumier, Galerie Barbazanges, rue du Faubourg Saint-Honoré. — *L'atelier Lachenal et les dessins de Louis Icart*, Galerie Manuel frères.



L'Opinion à travers le Monde

BRUXELLES et SPA

Les chefs des gouvernements qui prirent part à la guerre, se sont réunis à Spa le 5 Juillet « pour réaliser » enfin la paix et prendre avec l'Allemagne un contact direct, auquel depuis l'armistice on s'était obstinément refusé. Que va-t-il résulter de cette rencontre ? Le traité de Versailles y recevra-t-il une consécration définitive et des précisions qui lui font défaut, ou y sera-t-il revisé ? Grave problème, et pour la France, particulièrement angoissant. Les grands journaux de tous les pays le discutent en commentaires divers et abondants. Il nous a paru que nos lecteurs seraient heureux d'avoir, sur cette question, comme un tableau d'ensemble, et nous avons demandé à nos collaborateurs chargés de la presse française, anglaise, italienne et allemande, de grouper sur la Conférence de Spa, les divers points de vue de leurs journaux.

D'autre part nos lecteurs trouveront en fin de rubrique, pour l'Angleterre, l'Italie, et l'Allemagne quelques notes sur les autres questions essentielles, qui outre la Conférence de Spa, méritent de retenir l'attention.

LE TRAITÉ DE VERSAILLES — PENSE LA PRESSE FRANÇAISE — VA OU S'Y RÉALISER, OU AVORTER.

L'opinion en France, sent si bien toute la gravité des questions qui se traitent à Spa, après le prélude de Bruxelles, que rien autre chose ne la passionne et ne peut détourner son attention de la petite ville d'eaux belge où se sont réunis, le lundi 5 juillet, les représentants de tous les peuples qui ont pris part à la guerre. Sans doute nous avons prêté quelque intérêt aux troubles d'Italie, à la marche jusqu'à présent victorieuse des troupes grecques en Turquie et à la situation pleine de périls de la Pologne qui perdit Kiew et voit aujourd'hui Lemberg menacé. De même, le départ de Krassine de Londres sur un contre-torpilleur anglais — après tant de bruits de rupture ! — et la célébration de l' « Independence Day » où 20.000 orphelins de la guerre, adoptés par les Américains, défilèrent devant l'ambassadeur des Etats-Unis, ne nous ont point laissés indifférents. Mais la grande affaire, nous pouvons même dire, le vrai sujet d'angoisse demeure Spa. Les délégués allemands, dès la première rencontre, y ont donné l'impression d'une « première manœuvre ». — Que nous réservent les journées qui vont suivre et dans quelle mesure allons-nous voir nos espoirs s'y réaliser ?

Mais procédons avec ordre. Les conférences de Bruxelles et de Spa sont, peut-on dire, les filles spirituelles de San Remo où le front franco-anglais faillit être crevé. Qu'y fut-il décidé, et quelle devait être, après l'échange de vues des Alliés, qui y prirent part, la position adoptée par le gouvernement français ?

« A San Remo, dit Pertinax (*Echo de Paris du 30 juin*), quand il a accepté la proposition anglo-italienne d'une conférence où les Allemands seraient admis, M. Millerand a subordonné son acquiescement aux deux conditions suivantes : 1° un accord préalable serait tout d'abord obtenu entre les Alliés ; 2° éventuellement les Alliés imposeraient par la force l'accomplissement des nouvelles stipulations de la Paix. »

De même Jacques Roujon, dans le *Figaro* :

« M. Millerand sera fort pour se tenir de toute son obstination et de toute sa méthode aux résolutions prises à San Remo de ne causer avec les Allemands qu'après accord complet avec les Alliés sur tous les points et imposer, au besoin par des mesures militaires, l'exécution des décisions arrêtés. »

Les résultats qu'on pensait obtenir au prélude de Bruxelles l'ont-ils été, et nous présentons-nous unis devant la délégation allemande de Spa. Nous avions à nous mettre d'accord sur deux points essentiels : 1° le désarmement de l'Allemagne ; 2° la répartition entre nous de l'indemnité que nous allions lui demander.

Sur le premier point, l'accord fut tout de suite complet. Mais sur le second, le partage et la mobilisation de l'indemnité, la discussion fut vive au point de faire craindre que la Conférence n'aboutît pas. C'est que, quoi qu'en pense la presse d'extrême-gauche qui nous reproche :

« de jouer dans nos négociations à Bruxelles et à Spa le même rôle de vainqueurs impitoyables et orgueilleux qui nous a valu le lamentable traité de Paix de Versailles et qui menace de rejeter l'Europe dans le sang et dans les larmes. » (*Bataille* du 3 juillet.)

La question était d'importance. L'Italie et la Belgique trouvant leur pourcentage de milliards insuffisants, le comte Sforza délégué italien et M. Delacroix, ministre belge, déclarèrent tout net qu'ils réservaient leur approbation.

Quoi qu'il en soit, l'accord fut fait : la France et l'Angleterre consentaient à perdre chacune 3 % de leur créance pour faire droit aux réclamations de l'Italie et de la Belgique, et le front diplomatique allié était maintenu. Mais cet accord que vaut-il ? Accord plénier ? solide ou fragile ? provisoire ou définitif ? « Accord initial » dit prudemment René d'Aral dans le *Gaulois* ; et l'*Œuvre* du 3 juillet, pour en souligner la précarité, confronte deux mots de M. Lloyd George et de M. Millerand :

« M. Lloyd George paraissait visiblement soulagé d'un grand souci quand il a pu dire hier soir (2 *juillet*) aux journalistes qui l'interrogeaient :

« Tout est maintenant réglé jusqu'à ce que nous arrivions à Spa. »

Mais presque au même moment, M. Millerand déclarait qu'il n'y avait rien de définitivement décidé.



L'Opinion Allemande sur la Conférence de Spa

Ce dessin qui a paru dans le « Simplicissimus » du 23 Juin en dit plus qu'un long rapport sur l'état d'âme allemand. Des corbeaux qui picorent non pas même un cadavre, mais un squelette ! Voilà ce qu'Ils pensent de nos justes revendications... C'est un « témoignage » qui se passe de commentaires.....

Quant à M. *Emile Buré*, il s'en prend comme de coutume à Clemenceau...

Nous voici donc à Spa, et des journées historiques vont suivre qui joueront un rôle capital dans l'histoire de la Paix.

Dans quel état d'esprit nous y trouvons-nous et quelle sera la tactique de la délégation allemande ? Il y a seulement un mois, fait remarquer toute la grande presse, on croyait assez généralement que les Allemands seraient seulement convoqués pour écouter les conditions de l'Entente relatives à l'exécution du Traité de Versailles. « Spa avait pour but (*Temps* du 3 juillet) non pas de reviser le Traité, mais de l'appliquer. » Et ce furent les paroles que M. Millerand, retour de San Remo prononça à la Chambre le 28 avril. Mais de concession en concession, il semble à peu près admis aujourd'hui que les Allemands viennent à Spa pour discuter tout au moins les modalités de l'exécution du Traité et qu'à la faveur de la discussion, ils veuillent tenter une revision. C'est tout au moins la conclusion qui se dégage d'abord de la déclaration de M. Fehrenbach, sur la question du désarmement, mais elle s'impose surtout après la lecture du rapport des experts allemands sur la capacité de paiement de l'Allemagne.

Devant les prétentions des Allemands, peut-on prévoir quelle sera l'attitude des Alliés, et leur front diplomatique restera-t-il uni ?

Les Alliés sont avertis, dit M. Hautfort, dans *La Lanterne*, l'Angleterre et la France savent que l'ennemi joue son jeu sur leur désaccord, elles savent aussi de quelles défaillances elles sont menacées. Ne trouveront-elles rien pour parer à ce péril, aucune parade à cette attaque sournoise ?

Y a-t-il déjà des indications sur ce que sera l'attitude des Alliés ?

Pour le correspondant de l'*Eclair* à Spa, M.

Millerand a formellement déclaré qu'il ne consentira à aucun prix à reviser les clauses territoriales du traité. Mais M. Lloyd George serait moins ferme en ce qui concerne la Silésie, dont les Allemand réclament le retour au *Reich*, sans plébiscite — si l'on veut qu'ils puissent payer l'indemnité. A ce sujet Pertinax écrit dans l'*Echo de Paris :*

« M. Lloyd George est le véritable arbitre. S'il apporte à toutes les questions qui vont être débattues et l'ardeur que lui inspirent la question du désarmement et — de nouveau — la question du chatiment des coupables ; s'il résiste à la tentation d'associer les Allemands au Conseil Suprême, sous une forme ou sous une autre ; s'il maintient ce minimum de réparations que nous venons de faire déterminer la dernière quinzaine : 270 milliards en francs correspondant à une somme capitalisée de 85 milliards de marks-or, s'il est résolu à empêcher le traité de Versailles d'être déchiré en long et en large, s'il est déterminé à recourir aux mesures de coercition nécessaires pour obliger les Allemands à tenir les nouvelles promesses qu'ils auront souscrites — s'ils les souscrivent — alors notre alliance pourra, en toute confiance, regarder vers l'avenir. »

Voilà bien des *si*... Et les jours qui vont suivre, nous diront, à brève échéance, si ce sont bien là les intentions du Premier anglais, et s'il pense, comme *M. Poincaré*,

«... que ce serait un déshonneur pour la civilisation contemporaine qu'après une agression sans excuse et tant de forfaits perpétrés durant la guerre, l'Allemagne se tirât aujourd'hui d'affaire en abandonnant son superflu à une nation qu'elle s'était proposé d'anéantir. — Que l'Allemagne commence par déposer les armes et par payer. »

LA PRESSE ANGLAISE PENSE QUE POUR LE DÉSARMEMENT DE L'ALLEMAGNE, LES REPRÉSENTANTS DE L'ENTENTE DOIVENT SE MONTRER INFLEXIBLES, MAIS SOUPLES POUR LES RÉPARATIONS.

Après les conversations de Boulogne, Asquith, toujours désireux de combattre activement Lloyd George, demande à celui-ci aux Communes s'il fera une déclaration. Lloyd George se récuse « parce qu'il faut tenir dans le secret l'attitude qu'adopteront les Alliés à Spa vis-à-vis de l'Allemagne ».

Lloyd George part le 1er juillet pour Bruxelles, accompagné de lord Curzon, de sir L. Worthington Evans (qui remplace le Chancelier de l'Echiquier retenu à Westminster) et d'une centaine d'experts.

L'intérêt se concentre de nouveau sur ces conférences, dont dépend le sort de l'Europe. L'officieux *Daily Chronicle* (3 juillet) ne cache pas sa satisfaction : on va causer, enfin ! Des négociations véritables avec des représentants officiels de l'Allemagne vont avoir lieu à Spa. Elles nous rapprocheront de ces bienheureuses « *conditions normales* » que l'Europe ne connaît plus depuis 1914.

Deux sujets principaux seront à l'ordre du jour : le désarmement, et les réparations. Pour le désarmement, le *Chronicle* espère que les Alliés seront inflexibles (*uncompromising*).

Pour les réparations, il faudra montrer plus de souplesse : on a abandonné le projet de faire payer l'Allemagne proportionnellement à ses capacités de paiement, à cause de la difficulté de créer une échelle satisfaisante ; mais on pourra faire varier les sommes dues par l'Allemagne, suivant les périodes. Les arguments invoqués par l'Allemagne jusqu'à présent pour ne pas payer, sont mauvais : il est inouï de penser que les dépenses militaires du Reich sont encore actuellement supérieures à celles de la Grande-Bretagne.



Dans le même esprit le *Daily Telegraph* (3 juillet) s'étonne de l'attitude peu digne du gouvernement et du peuple allemands. Quelle différence, s'écrie-t-il, avec l'attitude des Français après 1870, quand ils durent payer 5 milliards. Thiers et Jules Favre avaient durement combattu pour obtenir des conditions moins draconiennes que celles que voulait imposer Bismarck. Mais au jour du règlement, il n'y eut de la part des vaincus d'alors, ni tergiversations, ni lamentations.

Le *Daily News* (3 juillet), dont on sait la tendance libérale et même « radicale », publie les notes intéressantes de son correspondant Wilson Harris à Bruxelles : « Si les Allemands sont sages, ils s'efforceront de montrer à Spa, non pas le *peu* qu'ils ont à offrir, mais le *plus*. » On ne marquera jamais assez fortement que si la distance est infranchissable entre les offres allemandes et les demandes prévues des Alliés, les conversations aboutiront à un échec ; et la situation européenne sera plus grave que jamais.

C'est pourquoi le même *Daily News* évoque, dans son éditorial, le squelette symbolique qu'on asseyait aux banquets des anciens rois d'Egypte. Que ne réserve-t-on sa place aussi à ce banquet de Bruxelles, donné par le roi (vendredi 2 juillet) aux membres des missions alliées.



Le *Times* (5 juillet) est assez satisfait des conversations de vendredi et de samedi à Bruxelles : on est tombé d'accord sur le pourcentage des indemnités que recevront les divers alliés. On ira à Spa avec un front uni. Mais les déclarations de Lloyd George à la presse belge « laissent aux Allemands une grande latitude pour discuter l'application même du traité, dans son ensemble ». Les Allemands pourront discuter. Ils voudront consulter le Reichstag. Les délégués alliés seront bien embarrassés s'ils sont obligés d'attendre à Spa la bonne volonté du parlement allemand.

Les Allemands, ajoute le *Times*, auront beaucoup à gagner — et rien à perdre — s'ils se montrent conciliants : de la conciliation dépend la situation économique de l'Allemagne. Les Alliés aideront les industries allemandes, les finances allemandes, si la délégation allemande (d'ailleurs « médiocrement composée ») a la sagesse de se plier aux circonstances. Mais on peut craindre que cette délégation n'emploie les procédés dilatoires classiques « diplomatiques », tels que ceux dont abusa Krassine.

La militariste *Morning Post* (5 juillet) est plus soucieuse que le *Times* du résultat des conversations de Spa : on est tombé d'accord, à Bruxelles, c'est entendu, sur les 6 milliards de livres que devra payer l'Allemagne. Mais qui croira que l'Allemagne exécutera ses engagements, si elle n'y est pas rigoureusement contrainte dans les années à venir ?

Heureusement, pour la France et pour les Alliés, ajoute la *Morning Post*, tout dépend du maréchal Foch, « dont la carrière ressemble à celle de Wellington après 1815 ».

Ce qui équivaut, concrètement, à la dépêche du correspondant du *Daily Chronicle* (5 juillet), de Bruxelles :

Si l'Allemagne nous défie dans l'une ou l'autre de ces questions (désarmement, réparations), une partie importante de son territoire, par exemple la vallée de la Ruhr, sera occupée par les Alliés.

Mais, le *Manchester Guardian*, qui est un grand journal d'*opposition*, ne veut plus se contenter des accords éphémères de San Remo, de Hythe, de Boulogne ou de Bruxelles :

L'œuvre du Conseil Suprême ressemble à la toile de Pénélope. Chaque conférence perd son temps à défaire l'ouvrage de celle qui la précéda.

Critique un peu vaine, de ce qui s'est passé depuis l'armistice.

Il est plus intéressant de retenir la suggestion finale du *Guardian :* l'Angleterre, dit-il, est débarrassée de la flotte allemande. Elle peut prêcher plus facilement la modération que la France qui vit dans une atmosphère de crainte.

Que l'Angleterre fasse donc des sacrifices ; qu'elle abandonne sa part d'indemnités ; ou une part des emprunts consentis par elle à ses alliés. Le monde périt par faute d'un geste généreux. Que la Grande-Bretagne soit la nation de cette initiative !

On ne saurait trop méditer ce désintéressement prêché par le journal des cotonniers de Manchester.



C'EST DANS UN ESPRIT D'APAISEMENT ET DE CONCILIATION QUE L'OPINION ITALIENNE S'EXPRIME SUR LA CONFÉRENCE, QUI, DU RESTE, NE LA PASSIONNE PAS.

La presse italienne, obéissant sans doute au mot d'ordre gouvernemental « De la douceur, de la douceur », ne parle de la conférence de Bruxelles et de celle de Spa que sur un ton modéré, conciliant, optimiste. La note générale est la suivante : on s'arrangera, on ne peut pas ne pas s'arranger, les Alliés ne peuvent pas méconnaître les sacrifices italiens. Comme nous l'avons déjà signalé la semaine dernière, le retour de M. Giolitti, au pouvoir, a discipliné la presse transalpine. Le jour où elle se déchaînera à nouveau (ce qu'à Dieu ne plaise), nous saurons que le gouvernement ne voit pas ce déchaînement d'un mauvais œil.

M. Roberto Cantalupo, dans l'*Idea Nazionale* du 2-7, déclare « avoir des raisons sérieuses de croire que M. Millerand serait disposé à céder 5 % de la part française à l'Italie », mais le Parlement Français, « parlement de bourgeois et de financiers » n'en est pas partisan ; MM. Poincaré, Loucheur, Barthou l'encouragent à s'opposer aux tendances conciliatrices de M. Millerand.

L'*Epoca* (4-7) défend l'Italie de vouloir accabler les Allemands sous une indemnité plus forte encore que celle qui avait été prévue. Ce que veut l'Italie, c'est que l'Allemagne paie une indemnité « raisonnable », telle que son relèvement économique n'en soit pas empêché par ce paiement, mais il faut que le partage de cette indemnité raisonnable soit fait selon l'équité.

Un communiqué Stefani dément le bruit selon lequel l'Italie aurait réclamé une diminution du pourcentage belge. La *Tribuna* (4-7) précise : ce sont les grandes puissances alliées qui doivent faire un sacrifice en faveur de l'Italie.

M. Salvernini, socialiste réformiste, a même déclaré à la Chambre que les sacrifices consentis par la France n'étaient pas trop payés par un pourcentage de 55 %. La Grande-Bretagne, au contraire, enrichie par les colonies et la marine marchande des vaincus devrait renoncer à la plus grosse partie de l'indemnité.

En dehors de ces quelques affirmations, il n'y a rien dans la presse italienne que des informations et des extraits copieux de journaux français et anglais.

Il y a très évidemment le souci de ne pas énerver l'opinion déjà suffisamment surexcitée. Il y a aussi la préoccupation causée par les troubles d'ordre politique qui relègue au second plan les problèmes internationaux, fût-ce les plus importants.



« NOUS EXÉCUTERONS LE TRAITÉ DANS SES LIMITES POSSIBLES. NOUS NOUS REFUSERONS A TOUT CE QUI PARAIT IMPOSSIBLE A PRIORI », TELLE EST LA MOYENNE DE L'OPINION DES PRINCIPAUX JOURNAUX ALLEMANDS

C'est le 28 juin que le cabinet Fehrenbach, s'est présenté devant le Reichstag.

Déjà l'approche de la Conférence de Spa avait pesé sur sa laborieuse formation qui n'avait pas exigé moins de trois semaines. C'est de même le désir profond que l'Allemagne y soit bien défendue qui a dicté aux partis leur attitude à l'égard du nouveau ministère.

Les conservateurs extrêmes (*Deutschnationalen*) ont bien essayé de montrer du mécontentement. Ils se plaignent que la politique de l'ancienne coalition ait survécu à la disparition de celle-ci :

« Il n'y a pas grand' chose de changé..... Nous craignons que le cabinet demeure toujours soumis à l'influence de la Social-démocratie..... N'est-ce pas un indice particulièrement frappant que ce besoin que le chancelier a éprouvé de s'excuser de la composition exclusivement bourgeoise de son ministère ? » (*Preussische Zeitung* 29-6).

La *Deutsche Zeitung* donne la même note et recommande la plus grande méfiance :

« Les socialistes sont délivrés de tout souci de responsabilité gouvernementale : ils n'en sont que plus influents. » (29-6).

Dans la séance du 3 juillet, l'ancien vice-chancelier impérial Helfferich s'est livré à une apologie grandiloquente de l'ancien régime, et a accusé le gouvernement d'une faiblesse et d'une incompétence sans nom. Mais ces regrets et ces diatribes n'ont pas empêché le vote de confiance d'être accordé par 313 voix contre 64 et une soixantaine d'abstentions (conservateurs nationaux).

C'est qu'en réalité tous les Allemands, pensaient, dans le fond, comme la *Frankfurter Zeitung* du 1er juillet :

« Dans notre situation actuelle toutes les questions de politique intérieure paraissent bien petites, lorsqu'on songe que notre sort va être décidé à Spa. Il nous faut un gouvernement qui puisse négocier avec une autorité suffisante, et qui ait derrière lui, sinon la majorité des députés, du moins la majorité du peuple allemand. Les discussions au Reichstag ont montré que le cabinet Fehrenbach peut se rendre à Spa avec la certitude de cet appui. »

Seul un journal presque anarchiste comme *Die rote Fahne* ne démord pas de sa haine contre la

bourgeoisie. Son article de commentaires est intitulé :

« Le gouvernement de Kapp — Le programme de Kapp ».

Ce qui veut dire qu'à son avis ce sont les fauteurs du coup d'Etat de mars 1920 qui se sont emparés du pouvoir. Mais l'organe des Indépendants est infiniment plus sage, et va jusqu'à écrire :

« La déclaration du chancelier est celle d'un homme de grand sens... Son programme contient bien des points dont la réalisation serait fort utile. » (*Freiheit*, 29-6).

Quant aux socialistes majoritaires, ils ont expressément fait savoir par la voix de Scheidemann qu'ils s'associaient, provisoirement du moins, aux efforts du ministère Fehrenbach :

« Nous avons la confiance que le chancelier défendra en personne et de toutes ses forces le régime républicain dont il a la garde... Il nous trouvera à ses côtés s'il fait ce que dans notre conviction nous estimons nécessaire pour le bien des masses populaires... il se heurtera à notre résistance la plus vigoureuse s'il quittait le chemin qui, à notre avis peut seul conduire notre peuple vers un meilleur avenir. » (*Worwerts*, 29-6).

M. Fehrenbach a obtenu le résultat que recherchait sa déclaration très habile :

« Il a écarté tout ce qui pouvait devenir un objet de querelles intestines, et insisté sur tout ce qui pouvait unir les Allemands dans leur détresse actuelle. Il a fait triompher sa devise : nous devons à tout prix et malgré la crise maintenir à flot le navire du Reich. » (*Germania*, 2916).



Quelques indications plus précises permettent de se rendre compte des sentiments dans lesquels le chancelier, ainsi soutenu par la presque totalité de l'Allemagne compte négocier à Spa. Si on laisse de côté les lamentations, statistiques et déclarations officielles aussi usées que tendancieuses, la véritable pensée de l'Allemagne apparaît dans les nombreuses formules qu'on rencontre dans les journaux :

« L'Allemagne peut être sauvée et redevenir un membre utile de l'humanité si on lui accorde le temps, le calme et l'espoir dont elle a besoin... Spa doit marquer un tournant de l'histoire. Si la raison ne triomphe pas... une catastrophe peut s'ensuivre pour l'Europe et pour le monde entier (*Frankfuter Zeitung*, 30-6).

« En France c'est le parti militaire dirigé par Foch qui mène la politique. Son but est la destruction de l'unité allemande, et la création d'une barrière d'Etats-tampons sur le Rhin. » (*Preussische Zeitung*, 29-6).

« Même si la France occupe le bassin de la Ruhr, et s'empare de tout le charbon elle n'en profitera pas, car les relations internationales sont aujourd'hui si étroites qu'un Etat ne peut prospérer alors qu'un autre dépérit. » (*Preussiche Zeitung*, 30-6).

« Les trois partis bourgeois sont pour une politique d'exécution loyale du traité dans les limites du possible, mais en refusant tout ce qui paraîtrait impossible à priori. » (*Frankfurter Zeitung*, 1-7).

« L'idée de solidarité ne peut pas faire de différence entre vainqueurs et vaincus ; elle ne connaît que des Etats dans la misère et d'autres dans l'opulence..... Les perspectives ne sont pas défavorables, parce que les négociations financières intéressent surtout des milieux qui envisagent les questions avec sang-froid, c'est-à-dire, dans l'espèce, du point de vue international. ». (*Franckfurter Zeitung*, 2-7).

« Nous n'attendons pas une véritable revision du traité de Versailles ; le temps n'en est pas encore venu ; mais il serait possible de frayer la voie à une entente, et de ne pas conclure encore une fois un traité que l'Allemagne ne pourrait pas tenir. » (*Tâgliche Rundschau*, 4-7).

Le problème qui semble capital à la *Frankfurter Zeitung* est celui du désarmement. Elle insiste vivement pour que sur ce point le gouvernement fasse preuve de prudence et sache faire les sacrifices nécessaires :

« Le gouvernement devra mettre tout en œuvre pour satisfaire aux stipulations du traité. »

A cette condition, tout espoir d'entente n'est pas interdit,

« surtout qu'on se rend compte qu'il est grand temps de se mettre à la reconstruction de l'Europe, au moment où le bolchevisme fait courir de grands dangers à la Pologne, et frappe à la porte de l'Europe Centrale. » (4-7).



En Angleterre

La conférence travailliste de Scarborough. — Une campagne contre Churchill.

Entre les conférences de Boulogne et de Bruxelles, il n'y a qu'un intervalle de dix jours : la complication des arrangements financiers entre alliés écarte — nous l'écrivions déjà la semaine dernière — l'opinion anglaise de ces graves problèmes. Les journaux publieront peu de commentaires après Boulogne. Le public se laissera distraire par l'enlèvement romanesque du général Lucas en Irlande (interné par les Fenians dans une retraite inconnue) ; par la conférence travailliste de Scarborough qui refuse de s'affilier à la 3e internationale et de décréter la grève générale en Angleterre, pour soutenir les principes bolchevistes. La *Westminster Gazette* (26 juin) cite, même, à ce propos, les déclarations de Mme Snowden,

qui a la conviction absolue, à son retour de Russie, que les travailleurs britanniques n'ont rien à apprendre du Bolchevisme, ni rien à en tirer ; que le Bolchevisme n'a pas la moindre chance de prendre racine en Angleterre.

Or, on sait que Mme Snowden appartient à l'*Independant Labour Party*, c'est-à-dire à l'une des fractions les plus avancées du Labour.

Sur ces entrefaites, on apprend le départ de Krassine pour Moscou : il est vrai qu'il voyage sur un destroyer de Sa Majesté ; ce qui semble infirmer les bruits de rupture avec Lloyd George, qu'acceptait trop rapidement le *Times*. Le journal de Northcliffe continue sa propagande antibolcheviste (articles sur Trotsky, sur l'état intérieur de la Russie, etc.).

Par contre, le *Daily News* et le *Daily Herald* mènent une violente campagne contre Churchill. Un document « accablant » pour ce ministre est publié par ces deux journaux : Churchill se serait mis à la remorque de Koltchak. On voit tout le parti qu'on peut tirer d'une si mauvaise politique, à l'heure où les revers polonais inquiètent non seulement le gouvernement de Varsovie, mais les moins prévoyants des hommes d'Etat de l'Entente.

En Italie

LES TROUBLES DE ROMAGNE. — LES ÉVÉNEMENTS D'ALBANIE. — LES DÉBATS PARLEMENTAIRES.

Troubles à Ancône, troubles à Brindisi, troubles à Bellune, à Sesi, à Terni, à Cesena, à Piombino, à Milan, à Gioia del Colle. Une journée de grève générale à Rome. Une menace conjurée *in extremis* de grève générale dans toute l'Italie. Des morts par dizaines, des blessés par centaines, tel est le bilan de la semaine.

A Ancône, un certain nombre de bersaglieri, aidés par des anarchistes s'emparent de la caserne Villarey pendant la nuit ; le lendemain, la Bourse du travail adhère à la mutinerie ; des barricades s'élèvent ; les forts de la ville sont occupés. Il faut trois jours pour rétablir l'ordre. La cause de ces troubles ? Il semblait d'abord que ce fût une mutinerie militaire, provoquée par l'ordre de partir en Albanie. Il semble aujourd'hui que c'était un mouvement nettement anarchiste, destiné à mettre en feu les Marches et la Romagne toujours promptes à s'enflammer.

A Milan, il y a eu conflit entre la troupe et les manifestants à l'issue d'un meeting. A Piombino, l'émeute est un épisode de la vie chère, avec pillage des magasins. A Bellevue, c'est une conséquence de la lenteur avec laquelle on procède à la restauration des pays dévastés. A Gioia del Colle, c'est un épisode de la lutte entre propriétaires et ouvriers agricoles.

Jour après jour, tous ces douloureux incidents ont été portés par le groupe socialiste et le groupe républicain à la tribune de la Chambre. M. Giolitti a promis l'indulgence du gouvernement envers les mutins et a déclaré que l'Italie ne ferait pas d'expédition militaire en Albanie. Moyennant quoi, le groupe socialiste a renoncé à faire de l'obstruction et a laissé la Chambre par 306 voix contre 91, voter les crédits provisoires pour un semestre réclamés par le Gouvernement.

Quant à la presse, son attitude est curieuse. Obéirait-elle là encore à un mot d'ordre. Tous les journaux bourgeois s'appliquent à distinguer les meneurs anarchistes et syndicalistes des dirigeants socialistes. Les anarchistes sont responsables des troubles ; le parti socialiste, la C. G. T. ne le sont pas. Que socialistes et cégétistes aient donc le courage de se séparer des dangereux extrémistes qui conduisent le pays à l'abîme. Il y a beaucoup de choses excellentes dans le programme socialiste. M. Giolitti ne s'en est-il pas approprié quelques-unes. Telle est la thèse quotidiennement développée par les organes officieux : la *Stampa* et le *Tempo*, et par beaucoup d'autres : *Tribuna*, *Epoca*, *Secolo* et *Corriere della Sera*.



Que se passe-t-il en Albanie ? Malgré la nouvelle qui en a été lancée à plusieurs reprises et qui a été démentie par la Stefani, il ne semble pas que les Albanais aient pris Vallona. La situation militaire paraît « inchangée ». Mais la situation diplomatique a évolué depuis l'arrivée au pouvoir de M. Giolitti. Dès le 24 juin, M. Giolitti déclarait que l'Italie refusait tout protectorat et tout mandat en Albanie. Après les incidents d'Ancône, il déclarait 1° qu'il n'enverrait pas de nouvelles troupes en Albanie ; 2° qu'il entendait appuyer la création d'une Albanie indépendante avec au minimum les frontières de 1913 ; 3° que l'Italie envisageait la remise de Vallona à l'Albanie, le jour où celle-ci serait capable de défendre Vallona contre les appétits d'autres nations ; 4° qu'il envoyait un plénipotentiaire traiter avec le gouvernement albanais de Tirana.

Le 28-6, le baron Alliotti, spécialiste des questions albanaises, partait pour Vallona, d'où il semble avoir pu se rendre à Tirana.

Ainsi, sous la pression socialiste, l'attitude du gouvernement italien a évolué. Le vieil opportunisme giolittien a fait merveille en cette affaire., mais attendons la fin.



Les débats parlementaires sur les déclarations du gouvernement et les crédits provisoires ont pris une ampleur qu'ils n'avaient plus depuis longtemps. M. Nitti n'accordait que de brèves sessions au Parlement. M. Giolitti semble préférer laisser les mécontentements s'exhaler en paroles. Il ne répond aux questions qui lui sont posées que lorsqu'il lui convient et souvent pas du tout. C'est ainsi qu'on n'a pu obtenir de lui une déclaration précise au sujet du Pacte de Londres et de la question de Fiume.

Stendhal disait que les Italiens possédaient un mot intraduisible dans toutes les autres langues et qui les définissait à merveille, le mot *sfogassi*, qui signifie se soulager en criant à Dieu, aux saints et aux Alliés leurs quatre vérités. Après quoi, le calme revient. M. Giolitti, qui connaît ses compatriotes, semble de l'avis de Stendhal. A-t-il tort, a-t-il raison ? *Forse che si, forse che no.*



En Allemagne

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE PROVISOIRE DU REICH.

L'importance capitale de la Conférence de Spa ne fait pas oublier aux Allemands que la réunion du Conseil économique provisoire du Reich à Berlin le 30 juin, marque peut-être, elle aussi, une date dans l'histoire.

Ce conseil est l'aboutissement des conseils ouvriers d'usine locaux et régionaux institués conformément à l'article 165 de la Constitution allemande. Il est composé de 326 membres représentant l'agriculture, l'industrie, la banque, les assurances, les services publics, les fonctionnaires, les professions libérales et les consommateurs. C'est l'embryon d'un Parlement professionnel, économique, fonctionnant à côté du Parlement politique.

En l'inaugurant, le chancelier Fehrenbach a précisé que son but était :

« La réunion dans une vaste et unique communauté du travail, embrassant toutes les catégories et toutes les classes de ceux qui participent à la vie économique du pays. » (*Berliner Tageblatt*, 1-7).

Le *Worwaerts* salue avec joie cette institution nouvelle.

« Désormais, ouvriers et patrons devront décider en commun des questions fondamentales de la vie économique... La crainte que ce conseil ne marque la fin de la lutte de classe n'est pas fondée... Il servira à répandre l'idée de la nécessité d'une économie nationale organisée... Ce n'est qu'une étape, mais une étape sur la voie du progrès. » (30-6).

Par contre, la *Freiheit*, toujours aussi intransigeante, n'attend rien de bon de la collaboration du capital et du travail, parce que

« Ce que l'on nomme égalité, est en fait la suprématie du capital sur le travail. » (30-6).

Sources et Documents

Ce que les Allemands offrent de payer

Mémoire au sujet des Dommages de Guerre causés en France à indemniser par le Gouvernement Allemand *(Suite et fin)*

Nous publions aujourd'hui les derniers extraits de ce Mémoire *dont le retentissement a été considérable, aussi bien dans la Presse française que dans la Presse étrangère. Fait à signaler, contrairement à ce que nous pensions, c'est par* l'Europe Nouvelle *que ce document a été connu par les feuilles allemandes elles mêmes qui l'ont abondamment commenté.*

En dehors de sa valeur « morale », ce Mémoire présente encore un intérêt documentaire et pratique dont nos lecteurs ont compris toute l'importance. Témoin les demandes de renseignements qu'ils nous envoient, et que nous continuerons très volontiers à leur donner. Ci-dessous, dans le chapitre des Etablissements Industriels-*section* INDUSTRIE DU PAPIER - *la fin ; la section* INDUSTRIES CHIMIQUES - *et dans le* CHAPITRE DES MINES - *la partie relative aux dommages causés dans les* ÉTABLISSEMENTS DE PHOSPHATES - *que nous n'avions pas publiée dans notre dernier numéro.*

Industries du papier

(Suite et fin)

II. 13 des usines produisant le papier et 23 de celles qui le façonnaient étaient situées dans la zone de combat.

Ces usines ont subi d'importants dommages par suite de faits de guerre et un certain nombre a même été totalement détruit. Le dommage causé aux usines détruites complètement ou en grande partie a été considéré comme égal à leur valeur entière au moment de la déclaration de guerre ; le dommage causé à celles qui n'ont été que partiellement détruites a été calculé d'après l'étendue des dommages qui leur ont été causés. Ces dommages se chiffrent ainsi à environ 9.000.000 de marks.

Les établissements restant ont été endommagés par suite de l'enlèvement d'une partie du matériel, principalement de la partie métallique (cuivre, laiton, bronze et plomb). D'autres dommages ont pu leur être causés par suite de l'emploi inadéquat d'une partie de leurs bâtiments comme logements militaires, écuries ou dépôts de matériel de guerre. Le dommage qui en résulte peut être estimé à 3.000.000 de marks.

Le dommage total peut donc être évalué, au coût d'avant-guerre, à 12.000.000 de mark-or.

Industrie Chimique

I. Pour fixer la valeur de construction des usines d'industrie chimique dans les zones de combats et les régions occupées, on s'est basé sur la quantité des différentes substances chimiques que produisaient ces usines (1). Sur cette base on a pu calculer, au moyen d'une « clef », et aux prix d'avant-guerre, la valeur de construction des bâtiments, des machines, des appareils et des autres installations des usines ordinaires à production moyenne.

1° Les **Acides et engrais chimiques** étaient produits par 21 établissements (2). Ils donnaient environ 500.000 tonnes d'acide à 52 à 53° Beaumé. La production minimum des fabriques françaises, se chiffre par 24 heures, d'après Sorel (3), à 2 kilos 3/4 de monohydrate acide à 100 %, c'est-à-dire à 3 kilos 5 d'acide à 52 à 53° B. par mètre cube de chambre, ce qui fait qu'une usine française normale, c'est-à-dire de 4.500 mètres cubes de chambre, pourra produire 57.500 tonnes d'acide à 52 à 53° B. Le coût de construction d'un établissement normal peut se chiffrer au prix d'avant guerre, à 45 marks 73 (4) par tonne d'acide à 52 à 53° B., soit au total à 263.000 marks.

La valeur totale de construction des fabriques d'acide sulfurique situées dans les régions en question se monte donc à 22.865.000 marks.

On réemployait 350.000 tonnes environ des 500.000 tonnes d'acide sulfurique à la production du superphosphate et les 150.000 tonnes restantes servaient, moitié à la fabrication d'autres substances (sulfate, sulfate d'ammoniaque, sulfate d'alumine) et moitié comme acide sulfurique concentrée dans les fabriques d'explosifs.

75.000 tonnes d'acide à 52 à 53° B. équivalent à 52.700 tonnes d'acide à 60° B. Le coût de la concentration d'une quantité annuelle de 3.000 tonnes d'acide à 66° B. se monte à environ 25.000 marks supplémentaires pour les bâtiments, à 30.000 marks par conséquent, pour 52.700 tonnes d'acide à 66° B. à 967.000 marks.

2° Pour la fabrication des **superphosphates**, on employait 350.000 tonnes d'acide produisant 675.000 tonnes de superphosphates. La valeur de construction d'une fabrique de superphosphate d'une production annuelle de 20.000 tonnes est de 250.000 marks soit, pour 675.000 tonnes, 8.438.000 marks.

3° La production de l'acide nitrique par la réduction d'acide à 36° B. pouvait être estimée à 100.000 tonnes par an. Le coût de construction se monte à environ 900.000 marks.

4° La production de **sulfate** de soude et **d'acide chlorhydrique** était d'environ 145.000 tonnes de chacun de ces produits ; il fallait pour cela décomposer 120.000 tonnes de chlorure de sodium (5). Le coût de construction pour la dissolution quotidienne de 10 tonnes de sel s'élève à environ 105.000 marks. La valeur de construction totale se monte donc à 3.500.000 marks.

5° Les **sulfates de cuivre et de fer, l'acide fluorhydrique, de fluosilicate de soude, les sulfides et les sulfites, etc.**, étaient produits en petite quantité. La valeur de construction de ces usines secondaires peut être évaluée à 500.000 marks environ.

6° Le coût de construction des usines fabriquant **du** cuivre de ciment, avec les déchets des fabriques d'acide sulfurique peut être estimé à 400.000 marks.

---

(1) D'après la Revue « l'Engrais », 1911.

(2) Revue « l'Engrais », 17 novembre 1911.

(3) Lunge : Handbuch der Sodaindustrie Tome I.

(4) Dont

a) Pour le plomb des chambres	Mk	10.32
b) Pour le plomb des tours		5.01
c) Pour le remplissage des tours		1.81
d) Pour les fondements et la charpente des tours		2.05
e) Pour les charpentes des chambres		7.09
f) Pour les tuyaux de conduite et les réservoirs en plomb		2.96
g) Pour les parties restantes		16.51
Au total	Mk	45.75

7° On ne fabriquait pas de **carbonate de soude** dans les régions en question, mais 20.000 tonnes de cristaux de soude étaient produites par la décristallisation du carbonate de soude calciné au moyen d'addition de sulfate. La valeur de construction de ces installations plus ou moins simples peut être estimée à 100.000 marks.

8° On tirait 8.000 tonnes de **potasse** des eaux de suint de 6 usines. Le coût de construction peut être estimé à 1.500.000 marks.

9° La production de **chlorure de chaux** se montait à 15.000 tonnes. Le coût de construction s'élève à 500.000 marks. On peut compter pour les quelques établissements de peu d'importance qui produisaient le carbonate de **coude caustique**, un coût de construction à 150.000 marks.

10° 2.500 tonnes de **salpêtre raffiné** étaient produits dans un établissement déjà ancien. Le coût de construction peut être évalué à 100.000 marks.

11° L'industrie de la **colle** et de la **gélatine** était assez importante. Sa production totale était de 4.000 tonnes par an environ. Le coût de construction peut être estimé à 1.400.000 marks.

12° L'industrie de **gaz comprimé** était très développée. On produisait de l'hydrogène, de l'oxygène, de l'acétylène, de l'anhydride sulfureux et de l'acide carbonique. Le coût de construction peut être estimé à 2.500.000 marks au total.

13° Il n'y avait pas de **distilleries de goudron** ni de fabriques de couleurs d'aniline, mais il y avait un certain nombre de fabriques de couleurs **minérales** produisant du **blanc** de zinc, de la **céruse,** de la litopone, et du **bleu d'outre-mer.** Le coût de construction de ses établissements peut être évalué à 2.500.000 marks.

14° Il y avait trois fabriques **d'explosifs** dont le coût de construction peut-être estimé au total à 2.500.000 marks au total.

15° Les **savons** et **bougies** étaient produits par 33 fabriques, donnant 40.000 tonnes en chiffre rond. Ces établissements, à part deux d'entre eux, étaient de petite et de moyenne importance. On peut estimer le coût de construction à 4.250.000 marks (6).

16° On comptait 55 **huileries,** entreprises peu importantes pour la plupart. On peut estimer leur coût de construction à 3.500.000 marks.

17° On peut estimer la valeur de construction des 5 **raffinries d'huiles minérales** à 4.250.000 marks.

18° Les **laques** et **vernis** étaient fabriqués dans 20 établissements peu importants. On peut estimer leur coût de construction à 500.000 marks environ.

19° On n'a pas de données précises sur la **distillation du bois.** Il existait sans doute plusieurs petits établissements qui transformaient également les produits de distillerie en produits purs, en acide acétique par exemple. Il semble équitable d'évaluer leur coût de construction à 250.000 marks.

20° Une usine des environs de Lille produisait des extraits **tanniques,** on peut évaluer son coût de construction à 400.000 marks.

21° Le caoutchouc était produit par 13 fabriques ; le **soufre d'or d'antimoine** et le chlorure de soude pour l'industrie du caoutchouc étaient produits par une autre fabrique. On peut évaluer leur coût de construction à 4.085.000 marks.

22° On peut évaluer la valeur de construction des 5 **amidonneries** dont on a constaté l'existence à 4.170.000 marks.

23° Il pouvait exister encore dans les régions en question des établissements secondaires fabriquant d'autres produits chimiques quelconques ou des établissements annexés à de grandes entreprises produisant de petites quantités de substances chimiques non énumérées ici. On peut évaluer la valeur de construction de ces entreprises à 2.000.000 de marks.

On peut donc estimer la valeur de construction approximative de tous les établissements chimiques situés dans la zone de combat et dans les régions occupées par les troupes allemandes à 72.225.000 marks, au total, dont 22.865.000 marks pour les fabriques d'acide sulfurique ordinaire et 967.000 marks pour les fabriques d'acide concentré.

(5) En 1905, 293.000 tonnes de chlorure de sodium dont 1/3 était fourni par la région en question, ont été employées, en France, à la production du sulfate. On admet que cette production a augmenté de 25 % pendant la période 1905-1914.

(6) Les parfums et les cosmétiques n'étaient fabriqués que par la petite industrie à main dans des laboratoires de peu d'importance.

La plupart des usines de l'industrie française, à part quelques établissements modernes, étaient des fabriques anciennes.

On peut estimer que leur coefficient de détérioration depuis leur fondation jusqu'au début de la guerre équivaut à 50 % en moyenne de leur coût de construction. Ce coefficient de détérioration serait trop élevé pour les parties des usines d'acide sulfurique qui sont construites en plomb, puisque le plomb ne subit qu'une usure insignifiante et, qu'en définitive, il se dépose dans le résidu des chambres, et garde ainsi sa valeur comme métal. On a pris pour ces parties comme coefficient de détérioration les 20 % du coût de construction. On peut donc évaluer la valeur de l'industrie de l'acide sulfurique ordinaire à 28 marks 43 par tonne d'acide à 52 à 53° B. (7).

La valeur de l'industrie chimique se monte donc à :

a) Pour les usines d'acide sulfurique ordinaire	**Marks**	14.215.000
b) Pour les usines d'acide concentré		483.500
c) Pour les autres établissements		24.200.000
Au total	**Marks**	38.898.500

II. 1° Ces établissements affectés à l'industrie chimique ont été très endommagés dans la zone de combat, par suite des faits de guerre. Il est possible qu'un certain nombre d'établissements représentant le 1/3 de la production totale d'acide sulfurique (y compris l'acide sulfurique concentré), et le dixième de la production totale d'autres substances chimiques, ait été détruit entièrement ou en grande partie. Le dommage qui résulte de ces destructions peut être évalué à 100 % de la valeur de ces établissements.

On peut compter en chiffres ronds :

a) Pour les usines d'acide sulfurique ordinaire : 14.215.000 : 3 = 4.738.000 marks environ.

b) Pour l'acide concentré : 483.500 : 3 = 161.000

c) Pour les autres établissements : 24.200.000 : 10 = 2.420.000 marks. Au total : 7.319.000 marks.

2° Les établissements qui n'étaient pas situés dans la zone même de combat ont plus ou moins souffert des mesures qu'ont prises les autorités allemandes.

a) Le plomb des chambres des usines d'acide sulfurique ordinaire a été enlevé. Les charpentes des chambres et des tours ont été endommagées par la démolition des chambres de plomb et des tours. On peut calculer comme suit la diminution de valeur du matériel résultant de ces enlèvements :

Installations du plomb	100 %
Tours, fondements, remplissages	50 %
Charpentes des chambres	25 %
Parties restantes	10 %

On a évalué le dommage aux 2/3 de la production totale, soit 333.300 tonnes.

Il se monte donc à :

Pour le plomb des chambres	Marks	2.753.000
Plomb des tours		1.336.000
Remplissage des tours		152.000
Fondements et charpente des tours		170.000
Charpentes des chambres		296.000
Tuyaux de conduite et réservoirs en plomb		790.000
Parties restantes		277.000
Au total	Marks	5.774.000

On a enlevé des usines de produits chimiques, outre le plomb, dont la saisie a endommagé grandement les fabriques, celles d'acide sulfurique surtout, d'autres métaux, des moteurs électriques, des chaudières, des conduites, des machines d'outillage, etc. D'autres dommages ont pu être causés par le fait qu'une partie des installations a été employée de façon inadéquate comme logements militaires, écuries, ou dépôt de matériel de guerre, etc. On peut évaluer le dommage causé par ces mesures aux 2/3 de la valeur des installations et à 1/10 de la valeur des bâtiments. La valeur totale des établissements en question se chiffrant à environ 22.000.000 de marks dont 15.500.000 pour les installations et 6.500.000 marks pour les bâtiments, le dommage subi par ces usines est d'environ 11.000.000 de marks.

(7) Voici le détail

		Valeur par t.
a) Plomb des chambres	Mk	8.26
b) Plomb des tours		4.01
c) Remplissage des tours		0.91
d) Fondements et charpentes des tours		1.02
e) Charpentes des chambres		3.55
f) Tuyaux de conduite et réservoirs en plomb		2.37
g) Parties restantes de l'établissement		8.31
Au total	Mk	28.43

Le dommage causé aux bâtiments et installations se monte donc en chiffres ronds à 24.000.000 de marks au prix d'avant-guerre.

Établissements de Phosphates

I.— Les établissements de phosphates du Nord de la France, situés dans la Somme et l'Oise, sont d'importance secondaire, tant par le nombre des ouvriers qui y sont employés que par l'importance des capitaux qui y sont placés. La production annuelle de la France en craie phosphatée préparée s'élevait, avant la guerre, à 500.000 tonnes. (1)

II. — Les dommages subis, pendant la guerre, par les établissements de phosphates sont de deux sortes: manque à la production dans les usines saisies et exploitées par les autorités allemandes ; bombardement des usines situées dans la zone de combat.

La saisie des établissements de phosphates a été effectuée en partie en décembre 1915 et en partie les années 1916 et 1917.

Les stocks de phosphates contenus dans les mines ont été saisis et envoyés en Allemagne. On en tient compte sous une autre rubrique intitulée « saisies ».

Nous avons exploité 8 mines de phosphates dont nous avons extrait au total, durant la guerre, 377.000 tonnes de craie phosphatée.

On a évalué le montant des dommages dus à la saisie de la craie phosphatée dans les mines exploitées en déduisant les frais moyens d'exploitation du prix de vente d'avant-guerre d'une tonne de phosphate préparé. Il n'a pas été tenu compte dans la fixation des frais d'exploitation, des dépenses générales, des amortissements, etc...

On a adopté comme prix de vente d'avant-guerre d'une tonne de phosphate préparé la somme de 13,80 Mk, et comme frais moyens d'exploitation celle de 10 Mk. Le bénéfice d'exploitation d'une tonne de phosphate est ainsi de 3.80 Mk. L'expérience démontre qu'il faut 2 tonnes de craie phosphatée brute pour produire une tonne de phosphate préparé ; on peut estimer à environ 2 marks le bénéfice d'exploitation pour une tonne de craie phosphatée extraite. Le montant des dommages résultant des saisies de substances est donc de 450.000 marks-or, pour la quantité de phosphates bruts extraite pendant la guerre.

On a évalué le montant des dommages causés aux établissements par suite de faits de guerre en se basant sur les données existantes. La valeur de chaque usine au début de la guerre se chiffre pour tous les établissements en question, à 550.000 Mk. On a admis pour les dommages causés aux usines un pourcentage qui varie, suivant la valeur de la destruction, de 80 à 100 % de leur valeur. Le total des dommages s'élève donc à 530.000 Mk.

III. — L'Administration allemande a réparé, en partie, les dommages causés aux usines par des améliorations durables qu'elle y a apportées. Dans les Usines St-Pierre, Etaves, et Faucoucy, par exemple, on a construit des embranchements qui ont été laissés en parfait état.

Ces dépenses s'élèvent, au prix d'avant-guerre, à 200.000 marks.

IV. — Le montant total des dommages causés aux usines de phosphates atteint le chiffre de 1.084.000 marks-or.

(1) D'après *Jugalls* : The Mineral Industry.



LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

A TRAVERS LES REVUES

LA GRANDE DÉSILLUSION DE L'ITALIE

L'Italie a perdu sa confiance dans les amitiés de naguère. Sa désillusion se fonde sur les erreurs et les mauvaises tractations de notre diplomatie. Mais les difficultée intérieures y contribuent pour une bonne part, fait remarquer *M. et D. Mirtil* dans le *Mercure de France* du 1er juillet.

Le Traité de paix qui a donné le charbon de la Sarre à la France, qui a étendu les domaines coloniaux anglais et français en Afrique n'a accordé à l'Italie que des réparations insuffisantes, surtout au point de vue de la marine. Elle se tient pour lésée et les journaux déclarent : « Nous sommes sous le joug des Anglo-Saxons ». La politique extérieure de la Nouvelle Chambre Française ne fait rien pour rassurer ses alarmes ; la reprise des relations avec le Vatican augmente son inquiétude. La politique française actuelle présente, pour elle, trop d'analogies avec celle du Second Empire. Il serait bon de calmer ses craintes.

LES ANGLAIS ET NOUS

Il est très dificile d'établir les sentiments que les Anglais ont à notre égard. Le mouvement qui a paru nous rapprocher pendant la guerre semble aujourd'hui nous écarter à nouveau constate M. *Henri Hertz* dans *le Monde Nouveau* de juin. Pendant les travaux de paix il y eut conflit entre la sentimentalité française et l'esprit pratique des Anglais ; les discussions aboutirent à des compromis se rapprochant toujours de la solution anglaise, qui est de donner au traité une valeur présente, et rien de plus.

Depuis 1900 « l'Angleterre entreprit en Europe une véritable politique de paix basée sur des accords de concurrence ; la France, sans oser ni désirer enfreindre la paix, poursuivit une politique de guerre. L'Angleterre l'appela, l'amena à resipiscence : c'est ce qu'il y a au fond de l'Entente cordiale. C'est ce qui explique ses discordances et en même temps sa solidité. »

M. D.

A TRAVERS LES LIVRES

LA MARCHE A LA GUERRE
par Jacques BARDOUX (1)

Les notes diplomatiques que publie M. Jacques Bardoux ne font qu'affirmer la nécessité d'une alliance consolidée des peuples. Cette alliance réalisée plus tôt, aurait peut-être conjuré le danger allemand. La division des nations occidentales a fait le jeu d'un ennemi attentif se préparant à la lutte.

Tous ceux qui, d'un côté ou de l'autre de la Manche, ont mis quelque empêchement à une triple alliance sauvegardant la paix, sont responsables de la guerre au même titre que Guillaume II.

M. Jacques Bardoux rappelle leurs campagnes, cite leurs paroles. Et, aujourd'hui, les attaques contre l'alliance franco-britannique émanent des mêmes groupes

« L'invasion des Huns n'a été possible que parce qu'elle a été précédée par l'invasion des chimères. Contre elle il y avait un Devoir à exécuter, une Tranchée à tenir. Parce que cette tâche n'as pas été exécutée ni complètement, ni loyalement, l'autre Tranchée a duré cinq ans et l'autre Devoir coûte à la France 1.500.000 vies et à la Grande-Bretagne 600.000 existences. »

(1) Félix Alcan, éditeur.

LES TRIBULATIONS D'UNE CONSCIENCE
par Sir Thomas BARCLAY [1]

Cette étude que sir Thomas Barclay dénomme modestement une « fantaisie dramatique », nous met en présence des principaux personnages de la grande tragédie européenne. Elle offre un intérêt d'autant plus grand qu'elle est à vrai dire une série de portraits fidèles. D'après sir Thomas Barclay le Kaiser n'est pas le potentat sanguinaire que beaucoup de Français se représentent, mais un être ardent, impulsif, impatient, curieux de tous les problèmes contemporains et dont l'attitude forte dissimule une volonté faible. La Kaiserine est la mère dévouée, la bourgeoise pratique, aux vues un peu bornées par ses fonctions domestiques.

Nous retrouvons dans les comparses toutes les qualités d'intelligence pratique, de discipline que nous ne devons pas dénier aux Allemands — mais aussi la morgue, la brutalité, l'orgueil de ceux qui se croient les plus forts.

M. D.

Dernières Publications

LES LIVRES

Histoire. — Politique extérieure :

PRECIS DE LA GUERRE DE 1914, par E. Guillot. Tome III (2) (*Chapelot*). — LA GRANDE GUERRE SUR LE FRONT OCCIDENTAL. Tome X : LA RETRAITE SUR LA SEINE, par le Général Palat (*Chapelot*). — L'EUROPE AU JOUR LE JOUR. — LA GUERRE EUROPÉENNE, par Auguste Gauvain. Tomes VII et VIII (*Bossard*). — REFLEXIONS D'UN DIPLOMATE OPTIMISTE (1915-1918) : I. JE FAIS LA GUERRE ; II. LA PAIX SERA UNE « CRÉATION CONTINUE », par Jean Francœur (*Bossard*). — VERDUN, par Louis Madelin (*Alcan*). — LES CAMIONS DE LA VICTOIRE, par Paul Heuzé (*Renaissance du Livre*). — DE LA RIZIÈRE A LA MONTAGNE ; MŒURS ANNAMITES, par Jean Marquet (*Delalain*). — VERS L'INDÉPENDANCE LITHUANIENNE, par J. Gabrys (*Librairie centrale des nationalités*). — LA ROUMANIE ET LA GUERRE, par Constantin Serbesco (*Armand Colin*).

Questions économiques et sociales :

LE GRAND COMMERCE DE DÉTAIL, par Gille Normand. Préface de J. Noulens (*Perrin*). — LE MAROC AU LENDEMAIN DE LA GUERRE, par Henri Dugard (*Payot*). — LA FEMME ET LA LOI, par Maria Vérone (3) (*Larousse*).

Art, Philosophie et Litterature :

SMYRNE, par Fred. Boissonas (1) (*Editions Boissonas*). — L'INFLUENCE DE L'OPTIMISME ET DE LA GAIETÉ SUR LA SANTÉ PHYSIQUE ET MORALE, par Orison Swett Marden (*Fischbacher*). — CIVILISATION ET HUMANITÉ, par Mehemed Emin Effendi. Traduit de l'allemand (*Ficker*). — LE DON DE MA MÈRE, par Noël Garnier. Préface de H. Barbusse (*Flammarion*). — L'ÉTERNEL MARI, par Dostoïevsky (*Plon-Nourrit*). — TOUTE LA FLANDRE. I. LES TENDRESSES PREMIÈRES. LA GUIRLANDE DES DUNES, par Emile Verhaeren (*Mercure de France*). — LES RÊVEURS DU GHETTO, par Israël Zangwill. Traduction de Mme Marcel Girette (*Crès*). — DONOGOO-TONKA OU LES MIRACLES DE LA SCIENCE, par Jules Romains (*Nouvelle Revue Française*). — UNE VIE, par Guy de Maupassant (*Ollendorff*). — INSULAIRE, par Jean Victor (*Ollendorff*). — LA VIE INQUIÈTE DE JEAN HERMELIN, par Jacques de Lacretelle (*Grasset*). — JIMMIE HIGGINS. Roman d'un ouvrier socialiste américain pendant la guerre, par Upton Sinclair ; traduction de H. Delgove (*Renaissance du livre*). — MÉLUSINE, par Franz Hellens (*Emile-Paul*). — LE FILS DU LOUP, par Jacques London (*Edition française illustrée*). — L'INFANTE, par Louis Bertrand (*Fayard*).

(1) Paul Ollendorf, éditeur.

(1) Nous recommandons à nos lecteurs le *Précis de la Guerre de 1914*, par M. E. GUILLOT, dont le tome III et dernier vient de paraître à la librairie Chapelot. Cet ouvrage leur sera certainement d'une grande utilité car l'auteur y expose avec une grande clarté les causes profondes, l'enchainement des principaux événements de la guerre. De nombreuses cartes, une présentation pleine de netteté en font un guide précieux qu'il sera bon d'avoir toujours sous la main.

(2) La *Femme et la Loi* est un petit manuel concis et pratique destiné à faire connaître à la femme sa situation légale qu'elle ignore trop souvent.

LES REVUES

Histoire. — Politique extérieure :

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DU JAPON APRÈS LA GUERRE, par Félicien Challaye (*L'Action Nationale*, 25 juin). — LES ÉLECTIONS ALLEMANDES, par Gaston Raphaël (*L'Action Nationale*, 25 juin). — LA PAIX AVEC LES SOVIETS, par P.-G. La Chesnais (*L'Action Nationale*, 25 juin). — SUR LES FALAISES DE BOULOGNE, par Jacques Bardoux (*L'Opinion*, 26 juin). — LES ALLIANCES AVANT ET APRÈS LA GUERRE, par Saint-Brice (*La Revue Universelle*, 1er juillet). — LES ADAPTATIONS DE L'ITALIE, par René Johannet (*Revue Universelle*, 1er juillet). — LE RÉVEIL DE L'AMÉRIQUE LATINE, par G. Saint-Aubin (*La Revue Mondiale*, 1er juillet).

Questions Economiques et Sociales :

LA CRISE DU LOGEMENT : HABITATIONS A BON MARCHÉ, par Georges de Nouvion (*Journal des Economistes*, 15 juin). — UNE PRÉVISION DES RÉCOLTES ET LA PÉRIODICITÉ DES CRISES, par Arthur Raffalovich (*Journal des Economistes*, 15 juin). — L'ORGANISATION ÉCONOMIQUE ALLEMANDE, par Chappey (*La Revue de Paris*, 1er juillet). — LE SYNDICALISME FRANÇAIS ET LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE, par Harmel (*Information ouvrière et sociale*, 27 juin). — LA CONTRIBUTION DE LA CIVILISATION HELLÉNIQUE A L'IDÉE SOCIALISTE, par Léon Maccas (*Les Etudes franco-grecques*, mai 1920). — LA C. G. T. DEVANT LA LOI, par Joseph Barthélemy (*Action Nationale*, 25 juin). — DES INSTITUTS DU TRAVAIL POUR UNIFIER NOS UNIVERSITÉS, par Charles Andler (*Action Nationale*, 25 juin). LE BOLCHEVISME ET L'ORIENT, par Saint-Brice (*Correspondance d'Orient*, 15 juin). — LA CRISE DES HAUTES ÉTUDES ET LES IDÉES DE M. LANSON, par Fortunat Strousski (*La Renaissance*, 3 juillet). — LE MOUVEMENT COMMUNISTE EN YOUGOSLAVIE, par Koussovatz (*Avenir international*, juin).

Problèmes financiers :

LA CONFÉRENCE DE BOULOGNE ET LA QUESTION DES RÉPARATIONS (*Le Pour et le Contre*, 27 juin). — LES CHIFFRES BUDGÉTAIRES ET LES IMPOTS (*Revue Financière*, 25 juin). — L'ARGENT-MÉTAL ET LA CRISE, par P. D. R. (*La Situation économique et financière*, 26 juin). — POUVONS-NOUS STABILISER LES CHANGES, par Bertrand Nogaro (*Action Nationale*, 25 juin). — POUR UNE POLITIQUE D'ÉCONOMIE DANS LES DÉPENSES PUBLIQUES, par Gaston Jèze (*Action Nationale*, 25 juin). — UNE ENQUÊTE SUR LA PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES ET L'ACTIONNARIAT OUVRIER, par Maurice Colrat (*L'Opinion*, 26 juin).

Les Revues Littéraires.

LA JEUNESSE DE MME CHRESTIENNE DE FRANCE, par Brada (*Revue de Paris*, 1er juillet). — L'ŒUVRE ET L'EXEMPLE DE PAUL ADAM, par Camille Mauclair (*Revue de Paris*, 1er juillet). — LE BIEN-AIMÉ, par Maxime Fourmont (2e partie.) (*Revue de Paris*, 1er juillet). — CONTES MAGIQUES, par Louis Laloy (*Grande Revue*, juin). — LA ROSE D'ISPAHAN, conte persan, par Louis de Meurville (*Correspondant*, 25 juin). — RENÉ BOYLESVE, par Marcel Boulanger (*Revue Critique des Idées et des Livres*, 25 juin). — LUMIÈRE D'ATTIQUE, par André Bouygues (*Revue Critique des Idées et des Livres*, 25 juin). — ART ET POÉSIE CHEZ LES THARAUD, par René Salomé (*Revue des Jeunes*, 25 juin). — EUGÈNE MONTFORT, par Jacques Boulanger (*L'Opinion*, 26 juin).

Economie et Finances

LES RESSOURCES PUBLIQUES

UNE SÉANCE BIEN REMPLIE. — LE FISC ET LES VALEURS MOBILIÈRES. — LES ASSOCIÉS ET LEURS PRÊTS. — LES OMNIUMS ET LA CONCENTRATION INDUSTRIELLE. — PETITS INDUSTRIELS ET EMPRUNTS OBLIGATOIRES.

Dans le calme d'un débat financier dont sont écartées toutes additions inutiles, la Chambre a adopté, samedi 3 juillet, deux dispositions importantes pour l'industrie et le commerce français. Leur répercussion est de nature à dépasser les textes fiscaux où elles sont incorporées. Elles mettront fin, si le Sénat les vote à son tour, à une série de controverses qui se sont élevées. Elles fixeront, en l'interprétant, une jurisprudence flottante. Elles diminueront l'esprit purement fiscal de nos lois sur les bénéfices commerciaux et les valeurs mobilières, pour leur donner une portée plus véritablement économique. Il s'agit, en effet, du mode de calcul des bénéfices commerciaux et du décompte, parmi ces bénéfices, des prélèvements opérés par les associés, en représentation des capitaux engagés dans une affaire, et d'autre part, du régime fiscal des groupements financiers appelés omniums.



Aux termes de la loi du 1er juillet 1916 sur les bénéfices de guerre et de l'interprétation qu'en a donnée la jurisprudence administrative, les intérêts payés aux associés pour les sommes versées par eux en compte courant, sont considérés comme des bénéfices et, comme tels soumis à l'impôt. Or, si la même entreprise s'adresse à une banque pour lui demander du crédit, si elle lui emprunte 500.000 francs, le fisc admet qu'on porte en frais généraux, l'intérêt de la somme ainsi empruntée en compte courant à la banque. Malgré l'identité de l'opération, l'intérêt des capitaux n'est pas traité de la même façon. Dans le premier cas, c'est un bénéfice taxable ; dans le deuxième cas, il peut être porté en frais généraux, déduit des bénéfices et soustrait à l'impôt. Il y a là une anomalie qui n'a pas échappé au sens averti de la Commission supérieure des bénéfices de guerre, mais à laquelle celle-ci n'a fait qu'une réponse imprécise, à en juger par le flottement de sa jurisprudence.

Aussi, la Chambre, comprenant qu'elle doit, en la circonstance, se faire l'interprète des dispositions obscures, ou suppléer au silence de la loi par un texte exprès, vient, malgré l'opposition du commissaire du gouvernement, de mettre quelque clarté dans la question.

Désormais, l'article 3 de la loi du 1er juillet sur les bénéfices de guerre, premier alinéa, ainsi conçu :

« Le produit net, en période de guerre, est calculé « en établissant le bilan pour chaque entreprise suivant les règles intérieures propres à cette entreprise, notamment en déduisant, s'il y a lieu, « la somme nécessaire à la réserve légale et celles « qui sont habituellement réservées à l'amortissement « des bâtiments et du matériel », sera complété de la façon suivante : « Seront également déduits, dans « la limite du taux des avances de la Banque de « France, les intérêts payés aux associés pour les « sommes versées par eux en compte courant, lorsque « ces sommes restent en dehors de l'apport social ; « qu'elles peuvent être retirées moyennant un simple « préavis, sans le consentement des autres associés « et qu'elles ne sont pas rémunérées par une part « supplémentaire dans les bénéfices ».

Ainsi donc, si une Société est gênée dans sa trésorerie par suite d'une augmentation du prix des matières premières, de la hausse du change, etc..., un de ses associés pourra venir à son secours sans recourir à une personne interposée ou à une véritable dissimulation. Il ne sera pas obligé de passer par l'intermédiaire d'une banque, laquelle reversera, le jour même, au crédit de la Société la somme déposée, le tout pour éviter une lourde charge fiscale. Il pourra le faire franchement et ouvertement.



On sait ce que c'est que les omniums. Ce sont des Sociétés qui créent des succursales ou des filiales dont elles gardent les titres en portefeuille. Ces organismes financiers, qui se composent, d'une part, d'une société mère appelée omniun, d'autre part, de sociétés filiales, rendent possibles des ententes entre associés pour favoriser leur développement commun. Elles sont extrêmement répandues en Allemagne, en Angleterre, en Amérique, où elles aboutissent à un enchevêtrement d'intérêts entre les conseils d'administration des sociétés appartenant à des groupes différents d'activité, et créant une solidarité telle entre ces sociétés, qu'elles s'épaulent et se secourent mutuellement. Sociétés industrielles, sociétés de crédits, participation, etc... s'entr'aident, s'associent et se développent. Or, jusqu'à présent, notre loi fiscale ignore ces groupements et les décourage par les charges qu'elle leur impose en frappant de droits, à la fois la société mère et les sociétés filiales. Elles les considère, en effet, comme distinctes les unes des autres, comme ayant chacune leur autonomie et leur personnalité légale et aboutit à les écraser sous une véritable cascade d'impôts. Elle interdit ou entrave le développement de ces groupes, résultat normal de la concentration industrielle et forme du développement économique.

Tant que la taxe sur le revenu et le droit de timbre sur les valeurs mobilières étaient relativement peu élevés, le cumul pouvait être admis. Aujourd'hui, il ne paraît plus possible, car son maintien, avec les taux actuels d'impôts sur les valeurs mobilières atteignant 10 % pour le revenu des titres français, n'aboutirait à rien moins qu'à grever ruineusement les valeurs ainsi créées. Aussi le gouvernement, à l'instigation de parlementaires particulièrement avertis des choses de la finance, n'a pas hésité à suivre l'exemple que lui donnaient des législations étrangères et, en particulier, la législation allemande. Il a déposé et fait adopter des textes répondant aux nécessités économiques les plus pressantes.

Déjà, il nous souvient, nous avions signalé nous-mêmes le principe contenu dans la loi allemande sur les bénéfices de guerre. Cette loi stipulait que lorsqu'une société posséderait plus du quart des actions d'une autre société, ses propres revenus seraient exonérés de l'impôt sur les bénéfices de guerre, dans la mesure où ils proviendraient des dividendes de ses actions déjà soumises elles-mêmes à l'impôt.

C'était l'application de l'exonération des doubles impositions.

Il est une autre lacune ou anomalie de notre législation fiscale. Les petits industriels ne peuvent pas recourir à l'emprunt sous forme d'obligations, qui est cependant la méthode la plus pratique et la moins onéreuse. Ils ne peuvent cependant l'utiliser parce que les tranches d'obligations de 300.000 francs, de 400.000 francs, ne sont pas assez importantes pour être émises dans le public. Elles ne sont pas assez connues pour être cotées en Bourse. Pour leur rendre le marché accessible, il faut faire des tranches de 8, de 10, de 20 millions au moins, les Sociétés sérieuses et puissantes comprenant, dans une seule tranche d'obligations, les prêts faits à 7, 8 ou 10 petits industriels. Mais, si ces prêts sont eux-mêmes taxés, à la fois dans le revenu de la Société emprunteuse et dans le revenu des industriels emprunteurs, c'est une charge aujourd'hui écrasante sous laquelle ils succomberont tous deux.



Désormais, ces inconvénients vont disparaître. En premier lieu, lorsque par acte régulier une société française, par actions, aura reçu en représentation de versements ou d'apports, en nature ou en numéraire, faits par elle à une autre société, soit des actions, soit des obligations ou des parts bénéficiaires nominatives de cette dernière société, les dividendes distribués par la première seront exonérés de la taxe du revenu des valeurs mobilières, dans la mesure des produits provenant de ces parts ou actions, à la condition que ces titres soient restés inscrits au nom de la société. Ils seront, en outre, lors de leur conversion au porteur, affranchis du droit spécial à cette conversion.

D'autre part, cette même exonération de la taxe sur le revenu des capitaux mobiliers bénéficiera aux arrérages d'intérêts, primes de remboursement et autres produits des obligations, titres ou valeurs, souscrits par des commerçants ou des industriels, au profit de sociétés ou compagnies de banques, qui émettront, en représentation, d'autres obligations, titres ou valeurs, qui seront eux-mêmes soumis à cet impôt sur le revenu des capitaux mobiliers.

Enfin, lorsqu'une société française réunira, en vue d'assurer les droits des porteurs français, les actions ou les obligations d'une ou plusieurs sociétés étrangères, appartenant à des personnes domiciliées ou ayant leur principale résidence en France, lorsqu'elle leur délivrera, en représentation de leurs titres, des titres spéciaux émis par elle-même et comportant l'indication précise des titres que chacun d'eux a pour but de remplacer, les produits de ces titres seront exonérés de la taxe sur le revenu, dans la mesure où ils justifieront correspondre aux dividendes et intérêts distribués par la ou les sociétés étrangères et ayant obtenu l'impôt prévu par la loi.



Ainsi donc, les valeurs mobilières correspondant à des participations ou à des opérations de crédit mobilier, vont désormais bénéficier d'une mesure qui, jusqu'à présent, profitait seulement aux opérations de crédit hypothécaires. Elles répondent à une nécessité économique. Elles ne sont que l'expression d'un mode nouveau de concentration des capitaux qui s'accompagne d'une répartition des risques. Leur utilité et leur évidence même sont telles qu'elles n'ont pas rencontré, à la Chambre, la moindre résistance, même sur les bancs socialistes. La chose vaut d'être notée. Elle dénote une compréhension plus grande d'une adaptation du fisc aux possibilités économiques.

L'expérience que fait l'Assistance Publique à Paris, des inconvénients d'une fiscalité trop grande, montre la prudence avec laquelle il faut agir. Dans la grande lutte internationale qui s'ouvre pour la conquête des marchés du monde et la défense et l'expansion du marché français, nos lois financières ne doivent jamais perdre de vue que l'impôt doit être l'adjuvant et non l'obstacle du progrès industriel et commercial.

William Oualid.



CHRONIQUE DES CHANGES

La détente de nos changes s'est continuée encore cette semaine presque sans arrêt. La *livre sterling* que nous avions laissée à 48.07 il y a huit jours, a continué à baisser encore et elle a coté avant hier 45.70, pour se relever un peu hier à 45.95. La baisse totale, depuis le 15 juin est considérable, puisque, à cette date, elle cotait 51. Les autres devises suivent le même mouvement, et notre *franc* se trouve en progrès à peu près vis à vis de toutes. Le *dollar* est à 11.64 contre 12.16 1/2, le *florin* à 4.07 contre 4.32 1/2 ; la *peseta* accentue sensiblement son mouvement de recul et elle ne cote plus que 1.84. La *lire* perd encore du terrain et se négocie à 71 3/4.

Il est évident que nous assistons à un vaste mouvement spéculatif basé à peu près uniquement sur les perspectives d'un arrangement financier international que l'on espère voir sortir enfin des longues conversations de Bruxelles et de Spa et sanctionner par la prochaine Conférence financière de Bruxelles qui devra être comme le couronnement et la conclusion pratique des accords de principe entre les Alliés et l'Allemagne.

Malheureusement il faut reconnaître, si l'on examine la situation avec sang froid, que rien encore ne permet de croire aux solutions qu'implique l'allure actuelle du marché des changes .Si les Alliés ont réussi peut-être, et sans qu'oi ait à cet égard encore des certitudes, sur la répartition des indemnités allemandes, il reste à savoir si, oui ou non, ces indemnités prendront consistance ; et les premiers contacts à Spa avec l'Allemagne semblent peu encourageants.

Si donc la détente actuelle est fondée surtout sur ce qui peut sortir de Spa, le mouvement risque d'être prématuré, et, s'il y a une déception à enregistrer, la réaction pourra être fort rude, car alors, notre situation financière deviendra terrible, étant donné qu'il faudra trouver d'urgence au moins 7 milliards d'impôts nouveaux. Ajoutons, dans le même sens, que les conditions météorologiques actuelles sont peu favorables. Les pluies ont couché dangereusement les céréales qui approchaient de la maturité. Si le temps que nous subissons dure encore quelque jours, toute la magnifique récolte que nous escomptions sera compromise et, du coup, un nouveau trou sera creusé dans notre balance commerciale par la nécessité où nous serons d'avoir encore recours aux céréales d'importation dans une large mesure.

En somme nous nous trouvons en ce moment à une période très critique, en ce sens que l'on peut voir brusquement les cours se modifier beaucoup, soit dans le sens d'une aggravation subite, soit dans le sens d'une amélioration plus accentuée. Tout dépend de l'attitude de l'Allemagne à Spa. Si l'on arrive à un accord et si, cet accord est appuyé, surtout, sur des mesures effectuées en vue d'en assurer l'exécution, la baisse s'accélérera ; sinon il faut redouter un dangereux soubresaut.

Il est probable, au surplus, que les choses, si elles tournent bien, le feront lentement, car, après ses ac-

cords de Spa, il faudra obtenir les sanctions financières à Bruxelles au moyen du concours du monde tout entier, c'est-à-dire avec les Neutres et avec les Etats-Unis. Or, cela n'ira pas sans peine. L'Amérique discute encore passionnément la question de sa participation à la prochaine conférence de Bruxelles. Il faut noter d'ailleurs que le marché financier paraît de plus en plus favorable à une participation sinon officielle, du moins officieuse à ses travaux. Si l'on reste opposé, à Wall Street à l'idée d'une reprise des prêts directs du gouvernement à l'Europe, comme le demande encore M. Davison au Congrès, on considère qu'il n'est pas possible qu'une discussion internationale sur un problème vital pour le monde entier, y compris les Etats-Unis, puisse avoir lieu sans que la grande république Nord-Américaine soit representée d'une manière quelconque.

On le voit, les questions décisives sont posées ou vont l'être. Nous ne pouvons qu'attendre que les réponses soient données.

Léon Polier.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

Ainsi qu'il était aisé de le prévoir, d'après les dernières séances du mois, la liquidation s'est passée de la façon la plus satisfaisante. Les ventes répétées des semaines précédentes avaient laissé une situation de place à peu près nette, les positions douteuses avaient complètement, ou presque, disparu, les quelques reprises partielles ayant facilité les dégagements. Il s'était même formé, ainsi que nous avons eu l'occasion de le signaler, un gros découvert dont les rachats n'ont pas été sans influencer favorablement la cote vers la fin de juin. C'est ainsi qu'en Banque on a pu constater un déport sur quelques valeurs spéculatives, la De Beers, notamment. En outre, ainsi qu'en fait foi l'accroissement des dépôts des établissements de crédit, les disponibilités sont loin de faire défaut et l'argent pour les reports s'est offert à bon marché.

Malheureusement, ces bonnes dispositions ne se sont pas maintenues. La lourdeur et le manque d'activité du Stock-Exchange n'ont pas permis aux valeurs d'arbitrage de profiter pleinement de la hausse momentanée de la livre sterling. Dès que cette reprise du change que l'on prévoyait plus prolongée a cessé, les valeurs spéculatives, sur le marché en Banque, ont reculé brutalement. Par contre, le Parquet, où les valeurs étrangères ne jouent qu'un rôle de second plan, s'est montré, dans l'ensemble assez résistant. Toutefois, s'il n'a pas connu les violentes secousses du marché libre, il en a dû subir le contre-coup, et les affaires déjà peu abondantes qui se traitaient autour de la corbeille se sont encore raréfiées.

En résumé, au Marché en banque, une certaine animation uniquement entretenue, d'ailleurs, par les opérations des professionnels qui, avec un ensemble parfait, sont à la baisse. La clientèle se réserve et sa méfiance est largement justifiée par l'allure incertaine du marché. Au Parquet, calme plat. Les capitalistes restent dans l'expectative, malgré les cours plus que raisonnables auxquels sont revenues les plus belles valeurs. Les plus hardis se risquent parfois à de faibles achats — dont, par la suite, ils n'auront pas à se repentir — et qui permettent de nourrir un peu la cote et de lui conserver une ombre de vie. Les résultats de la conférence de Spa sont attendus aussi anxieusement d'un côté du Channel que de l'autre. De la manière dont sera résolue la question vitale de l'indemnité allemande découlent des conséquences si graves pour la vie économique non seulement française mais mondiale que l'intérêt avec lequel le monde de la Bourse suit les pourparlers et commente les indications fournies par la presse ne saurait rien avoir d'excessif.

Sur le marché des capitaux, la perspective d'un prochain emprunt national suivant de près la rentrée des vacances a déterminé un certain nombre de sociétés à prolonger durant la période de l'été l'ère des appels aux capitaux frais par augmentations de capital ou émission d'obligations. En dépit des circonstances défavorables aux opérations financières, les obligations 6 % net de sociétés françaises connues ont reçu le meilleur accueil et ont été enlevées très rapidement, par contre, il n'en a pas été toujours de même pour les augmentations de capital. Que les capitalistes ne se désintéressent pas trop de la vie financière pendant les mois d'été, s'ils ne veulent pas voir s'ajouter des pertes cuisantes et facilement évitables à celles qu'ils ont dû déjà supporter.



Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

En dépit de la réunion de la Conférence de Spa, le marché des Fonds d'Etat français est resté assez hésitant ; le 3 % a été ramené de 58.70 aux environs de 58, pendant que les divers emprunts de la Défense Nationale, moins activement traités, restaient aux environs des cours antérieurs. Une légère amélioration du 5 % 1920 à 101,75 le titre entièrement libéré et 101,85 le titre libéré de moitié est à signaler.

Certains journaux se sont un peu hâtés d'annoncer les résultats de l'emprunt du Crédit National ; à les en croire, le montant atteint serait de 3.100.000.000, M. François Marsal a démenti l'exactitude de ce chiffre et déclaré qu'aucun chiffre officiel ne pouvait être encore donné.

Les fonds d'Etat étrangers sont, en général, en fléchissement sensible sur la détente accentuée du change qui s'est produite cette semaine.

Les Fonds Russes sont en très léger progrès en dépit de la déception qu'a causée le départ de Krassine. Il paraîtrait d'ailleurs que celui-ci aurait signé un accord reconnaissant les créances des particuliers en Russie, mais sous réserve de l'approbation du gouvernement des Soviets. Il n'aurait pu obtenir cette approbation et l'on peut se demander s'il sera capable de faire triompher son point de vue à Moscou.

Peut-être faut-il voir dans cette amélioration le résultat de la création, auprès de la présidence du Conseil, d'une commission interministérielle constituée en vue d'arrêter les sommes dont l'ancien Etat russe est débiteur envers l'Etat français.

Signalons l'intérêt qu'il pourrait y avoir d'acquérir certains fonds étrangers à la veille de détacher leurs coupons pour bénéficier de la prime du change. Dans cette catégorie rentrent les fonds chinois 4 % 1895, 5 % 1903 et 1913 (Lung Haï). Le japonais 4 % 1905 est dans le même cas, ainsi qu'un certain nombre de rentes helléniques.

Aucune amélioration à signaler aux fonds mexicains, bien que la situation du nouveau gouvernement semble affermie, mais ces valeurs sont à peu près sans affaires.

BANQUES

Banque de France. — Au bilan, le 1er juillet, on ne peut guère signaler, comme modification importante, que l'accroissement de 238 millions du Portefeuille et de près de 219 millions de la circulation fiduciaire qui s'établit à 37.762.705.000 fr. Aucune modification dans le compte des avances à l'Etat qui restent à 26 milliards, chiffre rond. L'action est revenue légèrement en arrière et termine à 5.500.

Banque de l'Algérie. — Une participation importante représentant la succession de la participation allemande, a été attribuée à cet établissement dans

la banque d'Etat du Maroc ; l'action reste toujours ferme à 4.250.

Le cours des grands Etablissements de crédit est en recul sensible, encore que ce compartiment soit un de ceux de la cote qui semble présenter le plus de résistance.

Comptoir d'Escompte. — Termine en très léger progrès à 1.025 sur les cours de la semaine précédente. L'augmentation de capital a rencontré le meilleur accueil des anciens actionnaires et les souscriptions réductibles ne seront servies que dans la proportion de 3 % des actions anciennes. Ces actions nouvelles, sur lesquelles 125 fr. seulement ont été versés, devront être libérées de moitié du 1er au 15 juillet ; après le versement de 375 fr., le solde de 250 fr. sur le prix d'émission de 750 fr. sera appelé entre le 1er et le 15 octobre.

Union Parisienne. — Le succès de l'augmentation de capital de cette banque n'a pas été moindre. C'est ainsi que les actionnaires porteurs de moins de 22 actions anciennes ne reçoivent aucune action à titre réductible et que de 23 à 99 actions anciennes, ils ne reçoivent qu'une action. Le versement dû sur les titres anciens attribués a dû être effectué entre le 30 juin et le 8 juillet. L'action reste aux environs de son cours précédent, à 1.200.

Crédit français. — Cours soutenu à 408. Cet établissement, poursuivant le plan de développement dont il avait été parlé dans la dernière assemblée générale, doit ouvrir prochainement une succursale à Condé-sur-Escaut, et ensuite diverses agences à Hazebrouck, Armentières et Dunkerque. L'ouverture de sa succursale de Paris serait, croit-on, prochaine.

Les banques étrangères sont irrégulières, fortement influencées par la tenue de leurs monnaies nationales.

Crédit foncier argentin. — En hausse sensible à 1.315, dans l'attente de l'Assemblée extraordinaire qui doit décider de son sort et dont on escompte la décision. Il semble cependant que le cours atteint soit encore très sensiblement au-dessous de la valeur liquidative du titre.

El Hogar Argentino. — Les obligations de cette Banque continuent à se négocier aux environs de 550 ; elles sont remboursables jusqu'au 15 juillet. La Société civile des obligataires avait convoqué une assemblée le 30 juin, qui a dû être renvoyée, faute de quorum, à une date ultérieure. Un très petit nombre de titres était représenté, la grosse majorité des obligataires ayant accepté le remboursement.

CHEMINS DE FER

La Commission des Travaux Publics songe, sur la proposition de M. Molinié, à élaborer un nouveau projet, modification de celui du Gouvernement. D'après ce projet, il serait institué une Société fermière ou de Régie intéressée, qui serait formée des réseaux actuellement constitués.

Les cours des grandes Compagnies sont sans changement notable ; d'ailleurs, ces titres sont peu traités et ce compartiment se signale par son manque d'affaires dans un marché par lui-même très anémié.

Les obligations, en revanche, ne se départissent pas de leur fermeté, bien que le relèvement des taxes sur le revenu des valeurs mobilières modifie très sensiblement le montant net de leurs coupons.

Parmi les chemins de fer algériens, l'Ouest algérien, ex-coupon de 15,44 net, se tient à 440, et Bône-Guelma qui vient de distribuer le solde des dividendes de l'exercice 1919, reste ferme à 509.

Chemins Lombards. — Bien qu'il soit encore impossible d'arrêter les comptes, on doit convoquer pour la fin du mois une assemblée générale, où un exposé de la situation financière sera fait. A la suite de la ratification du traité autrichien, le gouvernement italien a fait savoir qu'il reprendrait le versement de ses semestrialités proportionnellement au montant des obligations détenues par des porteurs alliés ou neutres. Les négociations sont poursuivies par le gouvernement français.

TRANSPORTS MARITIMES

Les actions des Transports Maritimes, qui avaient été très durement touchées par la baisse, se ressaisissent et font montre, cette semaine, d'un peu plus de fermeté. On espère que les Compagnies ont su mettre à profit la période de grosses recettes pour consolider leur situation financière et, dans ces conditions, on espère une stabilisation des dividendes qui, aux cours actuellement cotés, procurent des rendements assez intéressants.

Société navale de l'Ouest. — L'action se négocie aux environs de 1.750. Les bénéfices réalisés pour l'exercice 1919 ont atteint, après amortissement, 2.172.000 fr. ; le dividende a été fixé à 130 fr. pour les actions 1 à 6.000, 111 fr. 47 pour les actions 6.001 à 12.000 et 35 fr. 99 pour les actions 12.001 à 24.000. Le solde à payer est, pour toutes ces catégories, de 30 francs. A noter que c'est seulement au cours de l'exercice 1920 que les nouveaux vapeurs commandés par la Compagnie lui ont été livrés.

Chargeurs Français. — En recul à 4.450 contre 4.550. Le capital serait, d'après des renseignements récents, prochainement élevé de 3 millions 1/2 à 5 millions, par l'émission au pair d'actions nouvelles pour lesquelles les anciens actionnaires auraient un droit irréductible de 2 actions nouvelles pour 5 anciennes. L'échange des actions de 500 fr. contre des actions de 250, décidé par l'Assemblée du 23 décembre, s'effectue dès maintenant.

ELECTRICITE

Ce compartiment a été touché par la baisse générale, encore que nombre de valeurs le composant restent fermes et sans modification sensible.

Energie Industrielle. — L'action a regagné rapidement son coupon de 5 francs, payé le 30 juin. L'émission, à 120 fr., de 60.000 actions nouvelles, est imminente. En attendant, la Société procède, par le canal de la Banque Nationale de Crédit, au placement d'un emprunt de 5 millions en bons décennaux 6 % net.

Pyrénéenne d'énergie électrique. — L'action se tient à 650 contre 669. Le dividende de l'exercice 1919, fixé par l'Assemblée du 30 juin à 27 fr. net et à 5,50 par part, sera payable le 15 juillet. Le rapport lu à cette Assemblée signale les mesures prises par les pouvoirs publics en vue de relever les tarifs des cahiers des charges, mesures dont l'effet pourra se faire sentir dans les derniers mois de l'exercice en cours.

PHOSPHATES ET PRODUITS CHIMIQUES

Ce groupe est relativement animé et ferme. Il semble que, depuis quelque temps, il prenne dans l'ensemble de la cote une importance croissante.

Saint-Gobain. — L'action est en reprise à 13.300, cours susceptible de s'améliorer sur l'annonce de la convocation pour le 20 juillet d'une Assemblée qui aura à statuer sur une augmentation de capital de 20 millions, suivie de la division des titres en actions de 500 fr. Cette opération serait précédée d'une réduction du capital par le remboursement de la somme nécessaire pour ramener la valeur nominale des actions de 1.722 à 1.500 fr. On ignore encore les modalités de cette opération. Le Conseil demandera en même temps l'autorisation d'émettre des bons ou des obligations. Le développement considérable des affaires de cette Société, qui vient encore d'acquérir des ateliers en Suisse pour la fabrication de certains verres spéciaux, et les participations prises dans l'industrie chimique d'Allemagne, expliquent ces importantes opérations financières.

Usines du Rhône. — Après avoir vivement progressé vers la fin de juin, ces titres restent stationnaires à 5.700 fr. l'action ordinaire et 1.205 l'action privilégiée, ex-coupon de 300 francs, pour les premières et de 61,55 pour les secondes. A l'Assemblée, qui a autorisé l'émission de 15 millions de francs d'obligations 6 %, le Conseil a annoncé l'imminence

d'un nouvel appel au crédit, motivé par le développement des affaires. Les difficultés statutaires que rencontre l'augmentation de capital, ont été difficilement surmontées. L'unification des actions précédera cette opération et aura lieu en octobre.

Phosphates du Dyr. — En légère reprise à 305. L'Assemblée du 29 courant a approuvé les comptes et voté le report à nouveau du reliquat de 428.000 fr. disponible après le prélèvement de la réserve légale. L'extraction pour 1919 est en recul sur celle de l'exercice antérieur. Le Conseil a laissé prévoir une augmentation de capital, dont il étudie les modalités, et qui serait soumise à une Assemblée prochainement convoquée.

Phosphates de Constantine. — Le dividende, qui vient d'être fixé à 8 fr. pour les actions anciennes et 5,18 pour les nouvelles y compris l'acompte de 3 fr., est payable actuellement. La Société a renoncé à l'exploitation de l'usine acquise par elle à Port St-Louis du Rhône en faveur de l'Union espagnole des Fabriques d'Engrais, de Produits chimiques et de Superphosphates.

CHARBONNAGES — PETROLES

Les prix du combustible minéral restent élevés et ont chance de le demeurer longtemps. Notre production, d'ailleurs, est en régression marquée du fait des grèves qui ont arrêté l'extraction pendant une grande partie du mois de mai. En outre, nul n'ignore les difficultés d'importation d'Amérique et d'Angleterre.

Malgré la tenue des cours, les actions de nos Sociétés charbonnières sont, dans l'ensemble, en fléchissement marqué, à l'exception de Blanzy sur l'annonce du remboursement de capital, et de Vicoigne et Nœux dont l'augmentation de capital s'est produite.

Les charbonnages russes et polonais sont en recul sur les nouvelles de Pologne.

Les valeurs de pétrole sont, plus que les autres, victimes de la détente des changes. D'ailleurs, la baisse de la livre sterling ne saurait seule être mise en cause puisque sur les marchés étrangers, en dé[illegible] de l'activité des transactions dans ce compartiment, les cours des grandes compagnies pétrolifères sont en recul marqué.

Royal Deutsch. — L'action, qui s'inscrivait en reprise la semaine précédente, a rétrogradé rapidement aux environs de 27.000. Le Bayerische Erdoel Gesellshaft, contrôlé par cette Compagnie, a créé avec l'aide de la Banque de Crédit Austro-Hongroise une filiale pour l'Europe orientale.

Shell. — L'action a été ramenée à 422, le droit de souscription se négociant toujours aux environs de 120. Le solde du dividende de 5 shill. net d'income-tax payable le 5 juillet, porte le dividende total de l'exercice à 7 shil. Le rapport du Conseil déclare que sur les actions de nombreuses Compagnies subsidiaires, une large provision pour dépréciation a été faite et que les progrès de ces Compagnies diverses sont tels que les actionnaires peuvent être assurés de la prospérité régulière de leurs affaires. Le produit total pour 1919 atteint 4.763.000 l. contre 2.894.000 livres, et le profit net 4.713.000 contre 2.853.000 l.

Mexican Eagle. — En recul également à 460 et 470. La Compagnie n'a pu donner satisfaction aux demandes des actionnaires de bénéficier du change et elle a décompté le coupon au pair ; mais les porteurs français et anglais ont la ressource de faire encaisser leurs coupons à New-York. Ces coupons [illegible] sentent, au cours du change, 3 fr. 50 environ, alors que le banquier de la Compagnie, à Paris, sur les instructions de celle-ci, ne paie le coupon qu'à raison de 15,48, pour les dix, moins les impôts français.

Oklahoma. — Les bénéfices nets, pour l'exercice 1919, en progrès considérable, atteignent 11.573.000 fr. contre 2.068.000 précédemment L'Assemblée du 29 juin a voté un dividende de 14 fr. pour les actions ordinaires et privilégiées, contre respectivement : 6 et 7 francs en 1918. Ce dividende est payable à partir du 1er juillet ; l'action coupon détaché est revenue à 197 contre 210.

Financière des Pétroles. — Cette société s'est fait autoriser à porter éventuellement son capital de 25 à 100 millions, opération destinée à permettre d'acquérir le contrôle de la Premier Oil Cy, mais il paraît que des difficultés auraient surgi entre la Compagnie et le Gouvernement polonais, ce dernier voulant garder le contrôle de la Premier Oil Cy Cette nouvelle a pesé sur le cours des actions qui est descendu de 1.250 aux environs de 900.



Les Marchés Étrangers

LONDRES

Le calme continue de régner sur le marché. On ne saurait tirer des négociations de cette semaine aucune indication intéressante.

Les interventions d'ailleurs assez molles de Paris et d'Amsterdam contribuent à peine à nourrir les transactions.

Dans ces conditions le Stock Exchange multiplie les occasions de clôture, sans que les affaires en souffrent.

On commente le bilan de la Banque d'Angleterre au 30 juin, indiquant pour la dernière semaine du premier semestre d'importantes modifications. La diminution de la proportion de la réserve aux engagements notamment descendue à un niveau voisin de celui atteint en décembre dernier, vers 9 %, fait présager un nouveau et prochain relèvement du taux de l'escompte. Quant aux currency notes, elles sont d'une semaine à l'autre en augmentation de £ 3.343.394, et leur circulation atteint actuellement £ 357.335.794.

En somme, marché avant tout indécis et qui reste dans l'expectative en attendant avant de s'engager plus avant de connaître les résultats précis de la conférence de Spa. Les valeurs spéculatives, à l'exception de quelques spécialités qui montent pour des causes particulières, ne se dégagent pas de l'ambiance déprimante. Les pétrolifères, elles-mêmes sont peu suivies et la Royal Dutch qui avait esquissé un mouvement très net de reprise, s'affaisse vite sur des ventes précipitées de Paris, consécutives à la baisse de la livre sterling.

Pour cette même raison, les Fonds internationaux à change sont fermes, surtout les Belges. Les mines en bonne tendance également avec cependant extrêmement peu de négociations. Il en est de même des territoriales, et particulièrement de la Chartered, sur le bruit que la Commission Caves accorderait une indemnité d'environ £ 7 millions, bruit que rien, à dire vrai, n'est venu confirmer jusqu'ici. Les Industrielles restent irrégulières et, en dépit du bruit que l'on fait courir relativement à une prochaine insuffisance des stocks, les caoutchoutières restent à peu près sans affaires. En somme, marché extrêmement anémié et qui ne justifie en rien la décision qu'auraient prise, paraît-il, un certain nombre de brockers non affiliés au Stok-Exchange de s'assembler et de constituer une sorte de marché libre en marge du marché officiel.

NEW-YORK

Le marché est d'une grande irrégularité et dominé par la cherté de l'argent. En outre, les acheteurs se réservent, attendant pour prendre parti que les indications de la campagne présidentielle soient suffisantes pour permettre d'en tirer des conclusions quant à la politique du nouveau président, spécialement en ce qui concerne les affaires. Celles-ci sont partiellement paralysées par la fameuse vague de baisse.

Le chiffre exceptionnellement élevé du taux d'escompte de la Federal Reserve Bank doit aboutir rapidement à comprimer les crédits de banque et par suite à restreindre la consommation. Les Etats-Unis entravés par l'excès même de leur prospérité vont, comme les pays européens, avoir à adopter un ré-

gime de strictes restrictions.

Tous les compartiments de la cote se sont tassés, au cours de la semaine. D'ailleurs Wall Street, ainsi qu'en témoigne le chiffre quotidiennement publié des valeurs traitées, est quelque peu délaissé.

Les transactions les plus animées ont eu pour objet, bien entendu, les valeurs pétrolifères. Le Secrétaire de l'Intérieur a signalé la diminution des stocks de combustible liquide, la consommation y compris l'exportation étant notablement inférieure à la production. L'Angleterre et les Etats-Unis se disputent de plus en plus les gisements actuellement connus. L'Anglo Persian, dont les deux tiers du capital sont entre les mains du gouvernement anglais vient à son tour de prendre une importante participation dans les exploitations mexicaines, par l'acquisition d'une partie des actions Scottish America Oil C°. Le fait est très commenté.

Railroads, Métallurgiques et Porphyriques sont délaissés, en dépit de l'intérêt qu'ils paraissent présenter aux cours actuellement cotés.

BRUXELLES

L'interprétation erronée d'un télégramme pessimiste du ministre des Colonies, quant à la situation au Congo, a causé en Bourse une vive émotion. Une mise au point tardive ramena le calme et les valeurs coloniales, entraînant l'ensemble de la cote reprirent avec entrain.

De cette chaude alerte résulta du moins l'assainissement des positions.

Malheureusement cette reprise ne put se maintenir. Comme pour les Bourses étrangères, la lourdeur et surtout l'inactivité devinrent vite les notes dominantes. Les fluctuations enregistrées au cours de la semaine sont d'ailleurs de faible envergure.

Les rentes Belges se sont un peu raffermies. Le nouvel emprunt que les Etats-Unis viennent de consentir à la Belgique lui permettra d'asseoir sur une base solide sa situation financière. Le montant de cet emprunt est de $ 50 millions, portant intérêt au taux de 7 1/2 %. Le principal, la prime et l'intérêt sont payables à New-York, en dollars or nets de tout impôt belge. Le prix d'émission est voisin du pair : 97,25. Ces conditions paraissent assez sévères, mais la puissance de travail et de relèvement de la Belgique lui permet d'en assumer la charge.

Les valeurs bancaires sont calmes ; les fluctuations en sont peu sensibles. Toutefois on peut noter en clôture une légère tendance au raffermissement. Les charbonnages assez délaissés se maintiennent néanmoins aux niveaux antérieurs. Reprise très nette du groupe métallurgique qui avait eu particulièrement à souffrir des réalisations précipitées au début de la semaine.

Le compartiment des soies artificielles de même s'améliore notablement. A la suite de l'alerte signalée plus haut la cote des valeurs coloniales reste quelque peu ébranlée ; quelques unes d'entre elles cependant s'en remettent et terminent en reprise. Valeurs industrielles et chimiques délaissées. Fonds d'Etats et valeurs étrangères hésitantes.

PRAGUE

Le marché est réduit par le manque d'affaires à sa plus simple expression. De rares transactions sur de rares valeurs accusent une nouvelle baisse. La clientèle se laissant impressionner par ce fléchissement depuis longtemps ininterrompu, se résigne à vendre en perte et ces réalisations qui ne trouvent pas de contre partie spéculative dépriment un marché auquel manquent tous éléments d'animation. Dans ces conditions, on n'hésite pas à fermer la Bourse à toute occasion. Les fêtes des Sokols ont servi de prétexte à une clôture de quatre jours.

Bien que les richesses naturelles du pays ne fassent de doute pour personne et que par ailleurs les banques travaillent activement à stimuler la vie économique, malheureusement, la situation politique reste troublée et les finances publiques ont grand besoin d'être assainies. Tant que le déficit du budget et les dettes de guerre héritées de l'Autriche ne seront pas couverts par des recettes ordinaires, on ne saurait espérer un essor véritable du marché.

Valeurs en Vedette (1)

GLEBOFF GROSNYI PETROLEUM CY

La Gleboff Grosnyi Petroleum Cy a été fondée à Londres en juillet 1910, au capital de £ 750.000 divisé en 750.000 actions de 1 £ en vue de prendre à bail et d'acquérir des champs pétrolifères, des mines d'asphalte ou des terrains de naphtalines en Russie ou toute autre partie du monde et d'exploiter industriellement et commercialement les matières combustibles en provenant.

C'est en Russie que la Compagnie débutait en prenant la suite de la Société russe la Tscheleken Daghestan Oil C° qui possédait des concessions pétrolifères dans le district de Grosnyi dont le prix était fixé à £ 465.000 payable en espèces. A ce domaine la Gleboff Cy adjoignait 8 concessions nouvelles apportées soi disant par le groupe fondateur. Son exploitation devait comprendre ainsi une superficie totale de 12 déciatines (324 acres), ce qui la plaçait comme étendue au deuxième rang des entreprises pétrolifères de Grosnyi. Les rapports publiés à ce moment par M. Strigeoff ingénieur géologue et directeur technique de la Compagnie, présentent ces terrains comme d'une grande richesse pétrolifère et le programme des travaux établis de façon à permettre d'arriver en une vingtaine de mois à une capacité de production de 16 à 17 millions de pouds de pétrole. Quant au bénéfice probable il était évalué à £ 159.945 soit 20 % du capital.

Naturellement nombre de membres de la Haute Société russe figuraient parmi les premiers souscripteurs. On y trouvait notamment V. P. Gleboff, membre du Conseil d'Etat russe pour 25.000 actions, la princesse Troubetzky pour le même chiffre, les princes Troubtezky et Obolensky, Yvan Strigeoff, chacun pour 15.000 actions. Mais ces titres ne doivent pas leur coûter cher. On s'en aperçoit tout de suite à l'empressement avec lequel ne pouvant s'en débarrasser sur la place de Londres, ils sollicitent l'introduction de la Gleboff sur le marché libre de Paris qui s'effectue en février 1911 avec un grand luxe de réclame. Entre 32 et 35 francs. Toutefois leurs espoirs sont vains ; le marché de cette valeur reste inactif : les capitalistes ne sont pas aussi rassurés sur le succès de l'entreprise que les princes russes souscripteurs et ils trouvent sage vraisemblablement, avant toute mise en portefeuille importante, d'en attendre les premiers résultats financiers.

Or, le Conseil d'administration n'est nullement pressé de les faire connaître. Ce n'est qu'en 1913 qu'il se décide à donner quelques indications sur la marche industrielle de la Société. On apprend ainsi que la production de pétrole s'est élevée en 1910 à 1 million 227.630 pouds, à 1.322.610 en 1911, à 2.196.715 en 1912, et pour les dix premiers mois de 1913, à 1.843.879. Les bénéfices pour cette dernière année étant présumés devoir atteindre 1.711.776 francs. Nous sommes loin des expériences du début, et encore faut-il remarquer qu'il s'agit là d'une évaluation en l'air, sans aucune base sérieuse et sans aucune portée puisque en définitive la Compagnie ne publie aucun bilan.

L'optimisme des premiers jours a fait place en effet aux amères déceptions de la réalité. Sur un capital nominal de £ 750.000 à peine 345.000 ont-elles été versées et les fonds en provenant ont été absorbés par l'exploitation proprement dite de l'entreprise de sorte que la Tscheleken Doghestan Oil C° en est encore à attendre le règlement de sa créance. Les comptes, s'ils étaient publiés, accuseraient un solde débiteur considérable, le passif comportant cette créance, sans autre compensation appréciable à l'actif que le compte « Actionnaires » dont aucun ne se soucie toutefois de répondre au moindre appel de fonds.

Que faire ? Une seule porte de salut reste ouverte : la vente des concessions à un prix suffisant pour désintéresser la Daghestan. Le Conseil d'administration nous apprend dans son rapport de cette époque, en

(1) L'abondance des matières nous avait obligé à ajourner la suite de cette étude qui devait passer dans notre dernier numéro.

même temps que les difficultés survenues avec cette Société, sur lesquelles il glisse d'ailleurs avec une extrême prudence, qu'il envisage cette solution. Il expose les offres qui lui ont été déjà faites tant par un chemin de fer russe que par des groupes financiers des plus importants. Mais aussi séduisantes que soient ces offres, elles ne peuvent tenir devant celles du groupe Nobel que le Conseil se propose d'accueillir pourvu qu'elles désintéressent les actionnaires de la Gleboff Cy de tous leurs débours et leur laissent un certain bénéfice.

C'est d'un bon père de famille. Mais on ne peut avouer plus explicitement les difficultés financières auxquelles est acculée la Société. Si elle ne réussit pas dans ces tractations, c'est la faillite inévitable. Eh bien, elle paie d'audace : n'ayant ni les fonds nécessaires pour désintéresser ses créanciers, ni ceux indispensables pour continuer son rudiment d'exploitation, elle n'en annonce pas moins l'intention d'acquérir 315 parcelles pétrolifères contenant une superficie d'environ 28.000 acres situées au centre du territoire pétrolifère de Djenghy dans la province de Bakou ! Et le paiement l'embarrasse beaucoup moins que celui de ses concessions de Grosnyi : 115 de ces lots seront rétrocédés immédiatement à une société russe de pétrole en échange d'actions de ladite Société représentant environ £ 200.000. Ce sera, affirme le Conseil, le premier bénéfice de la Société depuis sa fondation et comme, d'autre part, ces terrains ne pourront manquer de prendre une grande valeur dans un bref délai, la Compagnie sera peut-être enfin dans la position de déclarer un dividende dans un avenir prochain !

On ne peut se moquer plus complaisamment du brave rentier anglais et français. Cependant si la guerre n'eût mis un terme à ces plaisanteries de mauvais aloi, il n'est pas certain qu'à la faveur d'une réclame savamment organisée, la Compagnie n'eût fini par écouler son stock d'actions aux dépens de notre épargne. Depuis elle est entrée dans le silence. Tout au moins la presse française ne s'en occupe à nouveau qu'au commencement de cette année, après les déclarations du président de la Société à l'assemblée des actionnaires tenue à Londres fin 1919, d'après lesquelles ses propriétés en Russie n'auraient éprouvé aucun dommage du fait des hostilités. Les 51 puits des concessions seraient en pleine production. Tout marche à souhait. Toutefois, nous ne pouvons savoir si les difficultés existant avec la Daghestan à la veille de la guerre se sont aplanies ce qui est vraisemblable, par la force même des choses, le monde entier ayant vécu pendant la guerre sous le moratorium et le régime bolchevik enlevant depuis tout intérêt à la question. C'est donc avec une apparence de raison tout au moins que la Société peut se dire encore à l'heure actuelle propriétaire en Russie d'immenses champs prétrolifères.

Seulement qu'adviendra-t-il la Révolution russe terminée ? La Gleboff Petroleum Cy retrouvera devant elle ses créanciers avec toutes leurs exigences, alors que ces années d'inactivité ont fini par épuiser totalement ses caisses. A peine y trouve-t-elle assez d'argent pour se ménager les intelligences grâce auxquelles il est permis de ne pas désespérer de l'avenir. En tout cas la Société ne pourra reprendre son entreprise russe qui n'a été qu'une série de déboires financiers et c'est ailleurs qu'elle doit chercher pour remplir à nouveau ses caisses, si possible.

Aussi bien ne peut-on constater sans émotion la réapparition à la cote de la Gleboff au cours audacieux de 72 francs au moment même où l'on publie un peu partout l'annonce de l'achat par la Compagnie de vastes concessions pétrolifères à une société roumaine dont la confiance en l'avenir de la Gleboff est si grande qu'elle se contente en paiement de 100.000 actions de cette dernière à prendre sur les 250.000 restant à la souche. Cette conduite contraste tellement avec celle de la Doghestan qui s'y connaît pourtant en affaires qu'on se demande s'il ne s'agit pas là d'une opération de même nature que l'acquisition projetée en 1913 du domaine de Djenghy contre laquelle il est du devoir de la presse de mettre en garde l'épargne française.

BANQUE INDUSTRIELLE DE CHINE

L'assemblée ordinaire s'est tenue le 25 juin sous la présidence de M. A. Berthelot. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1919 st fixé le dividende à 14 % (contre 10 % précédemment) par action ordinaire libérée de 250 francs. Un acompte de 6 % a été versé en février ; le solde sera mis en paiement à partir du 28 juin aux caisses de la Banque. Le solde bénéficiaire s'est élevé, en comprenant le report antérieur, à 16.240.061 fr. 33, en augmentation de 10 millions 213.049 fr. 63 sur celui de 1918. Sur ce bénéfice, le dividende aux actions ordinaires et de fondateur absorbe 6.041.280 fr. ; les réserves et fonds d'amortissement reçoivent 7.298.904 fr. 18 et 2.006.078 fr. 35 sont reportés à nouveau. Le rapport examine la situation économique de la Chine au cours de l'année 1919 et commente le développement considérable des opérations de la Banque qui a ouvert de nouvelles agences à Londres, New-York, Lyon, Marseille, Anvers, Canton, Hankeou, Foutchéou, Swatow, Moukden, Yokohama, Singapour et poursuit avec activité et succès la réalisation de son programme d'expansion française en Extrême-Orient.

PARIS - FRANCE

Cette Société procède au placement de 60.000 obligations 6 % de 500 francs, nettes de tous impôts français présents et futurs, jouissance du 1er juillet 1920, au prix de 497 fr. 50, payables intégralement en souscrivant.

Ces titres sont munis de coupons aux échéances du

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	29 Juin 20	2 Juillet 20	6 Juillet 20
Rente 3 %...	83	61 60	59 55	58 50	58 ..	58 40
— 3 % amortissable..	88	66	70 65	69 75	68 25	68 40
— 5 % 1917...	.... ..	89 75	88 30	88 30	88 35	88 40
— 4 % 1917...	.... ..	72 35	71 10	71 10	71 10	71 15
— 4 % 1918...	.... ..	72 10	71 80	71 75	70 80	70 80
Créd. Nat. Obl 5 % 1919.	. . . .	.... ..	495	494 ..	493 ..	481 ..
Maroc 4 % 1914...	.... ..	415	426	419	414	419
Créd. Foncier 5 1/2 1920.	.... ..	.... ..	.... ..	503	500	503
V. de Paris, ob 5 % 1919	.... ..	.... ..	480	448	448	445

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	29 Juin 20	2 Juillet 20	6 Juillet 20
Argentin 5 % int. 1909...	503	486	670	776	775	750
Bresil 4 % 1889...	72	62 75	79 50	84 ..	84 50	80 50
— 5 % Fund...	100	99	123	127 ..	127 ..	121 ..
Congo Lots...	71	92	93	87 75	87 25	87 25
Egypte unifiée...	100	92 05	119	131 25	128 25	125 50
Espagne (Extérieure)...	93	95 55	173	168 ..	167 ..	153 ..
Hellénique 5 % 1914...	90	78	100	99	98	100
Italie 3 %...	93	67 75	63 50	44	44	45
Japon 4 % 1905...	85	83	132	127 ..	129 50	119 50
Maroc 5 % 1904...	515	460	480	480	476	451
— 5 % 1910...	518	447	466	535	550	517
Mexique 4 % 1910...	71	57	57	66 ..	66 ..	65 50
Minas-Geraes 5 % 1907..	461	372	398	375	383	392
Portugais 3 % 1re série...	64	56 15	70	60 50	60 50	60 50
— Tabacs 4 1/2...	505	485	584	630	620	610
Roumain 4 % 1910...	...	67	67	79	79	79
Russe 3 % 1891...	73	38 50	29	28 25	28 50	28 ..
— 4 1/2 1904-1909...	99	48 75	34 50	37 75	35 15	35 15
— 5 % 1906...	102	57 50	46	47 ..	43 50	42 ..
— 4 % Cons. 1re, 2 s.	88	44	34 50	35 ..	33 75	33 20
Serbe 4 % 1895...	78	61	55	48 80	46 ..	47 25
— 5 % 1914...	86	69 70	60	57 50	58 75	58 ..
Turc unifié 4 %...	81	70	63 25	66 25	65 50	67 ..

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	29 Juin 20	2 Juillet 20	6 Juillet 20
Banque de France...	4580	5120	5175	5700	5500	5500
— d'Algérie...	2811	3300	3630	4200	4400	4299
Banque Française...	267	281	283	305	304	300
— Nat. de Crédit...	620	755	869	1070	887	885
— de Paris...	1420	1350	1345	1510	1535	1535
— Privée...	370	425	459	495	475	475
— de l'Union Parisien..	810	804	1135	1180	1205	1210
— Transatlantique...	266	282	310	315	305	315
Compagnie Algérienne...	1260	1490	1920	1600	1620	1610
Comptoir d'Escompte...	1025	862	980	1015	1030	1040
Crédit Fonc. Algér. 500 f..	626	527	688	770	760	760
— Foncier de France...	876	797	835	815	811	810
— Français...	332	350	350	408	408	408
— Indust. libérée...	724	705	742	705	705	705
— Lyonnais...	1572	1292	1430	1600	1615	1610
— Mobilier français...	502	495	497 50	546	545	550
Foncière Lyonnaise...	382	335	550	470	461	475
Société Générale...	761	645	692	766	769	752
Société Marseillaise...	690	734	744	710	710	700
Rente Foncière...	548	464	935	880	910	880
Immeubles de France...	138	116	296	420	420	420
Banque d'Indo-Chine...	1470	1750	2200	2000	1900	1800
Banque Indust. de Chine...	....	580	879	1105	1105	1060
Banque d'Athenes...	46	105	135	200	191	200
Banque Espag. de Crédit...	256	340	720	940	910	900
Banq. Nat. du Mexique...	500	434	418	520	521	535
Banq. Impér. Ottomane...	500	560	610	650	640	630
Crédit Foncier Egyptien...	730	782	944	898	885	870

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	29 Juin 20	2 Juillet 20	6 Juillet 20
Est. Cap...	906	900	720	605	605	605
Lyon. Cap...	1230	915	750	730	721	724
Midi. Cap...	1102	882	850	748	742	685
Nord. Cap...	1688	1294	1027	985	1025	1030
Orléans. Cap...	1304	1090	940	813	805	824
Ouest...	873	710	695	640	640	640
Orléans 3 % nouv...	417	338	326 50	280	314 ..	280
Etat 4 %...	498	401	357	320	325	320
Est 3 % nouv...	417	344	308	283	291 ..	292
Midi 3 % nouv...	417	349	312	282	283	280 ..
Nord 3 % nouv...	425	333	321	313 ..	315 ..	315 ..
Lyon fusion nouv...	407	326	308	280	283	284 ..
Ouest 3 % nouv...	419	346	310	280 ..	284	284 ..
Congo (Grands Lacs)...	261	286	273	350	350	339
Nitrate Railways...	362	315	365	362	373	370
Nord de l'Espagne...	430	390	505	582	560	540
Saragosse...	432	392	515	621	605	575
Métropolitain...	498	476	383	353	351	359
Nord-Sud...	130	169	141	164	155	157
Omnibus...	... ..	470	602	615	616	624
Tramways (Cie franç.)...	489	370	221	210	210	203
— Paris et Dép. Seine..	150	210	145	194	186	190
Voitures à Paris...	183	427	676	745	730	725

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	29 Juin 20	2 Juillet 20	6 Juillet 20
Comp. Gén. des Eaux...	2130	1553	1155	835	835	835
Eaux pour l'Etranger...	275	230	162	112	114	113 ..
— Min. et B. de mer...	46	70	93	94 25	95 25	96
Gaz p. la France et l'Etr...	711	500	395	325	340	360
Elect. et Gaz du Nord...	3.6	275	360	340	360	360
Est-Lumière...	150	113	86	63	65	68
Gaz de Paris...	276	203	175	184 ..	185	183 ..
Thomson-Houston...	673	759	880	1059	1068	1075
Ouest-Lumière...	138	103	88	71 25	71 ..	70
Electricité de Paris...	604	575	510	375	374	370
Téléphones...	263	585	705	755	741	745
Electr. d'Indo-Chine...	1005	...	1390	1380	1380	1380
Câbles Télégraphiques...	149	447	614	575	599	595
Eclair et Force Elect...	997	770	730	691	685	655
Electr. de la Loire...	370	340	334	305	305 ..	305
Energie industrielle...	90	166	153	166 ..	165	157 ..
Railways et Electricité...	728	496	505	505	475	440
Energie Littoral Médit...	413	413	579	512	505	500
Télég. sans fil...	...	...	1026	1340	1375	1325

MINES ET METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	29 Juin 20	2 Juillet 20	6 Juillet 20
Association Minière...	152	212	349	350	345	330
Acièries de France...	659	929	853	965	985	980
Longwy Aciéries...	1405	1300	1869	2050	2100	2051
Atel. et Chant. de Bretag..	483	212	174	178	180	180
— — de la Loire..	680	2085	2495	2620	2620	2620
Chan. et At. de St Nazaire..	1190	1920	1720	2040	2000	1930
Constr. de Levallois...	130	155	139	170	157	154
— de Locomotives...	....	750	735	735	729	723
— Mécaniques...	....	276	308	470	450	443
Dyle et Bacalan (ord.)...	260	582	450	460	460	450
Fives-Lille...	938	1220	2710	1860	1825	1800
Forg. et Aciér. Nord-Est...	387	320	2490	2700	2655	2775
Longueville (Forges)...	275	320	340	380	381	378
Creusot...	1912	2460	3380	3970	3994	3984
Ariège...	482	660	559	1060	1069	1062
Tréfil. et Lam. du Havre...	233	220	217	214	213	213
Usine de Basse-Loire...	270	306	280	310	310	305
Aguilas...	626	93	148	130	140	135
Boléo...	718	783	845	890	930	880
Cuivre et Pyrites...	022	315	318	325	332	335
Malfidano, jouiss...	402	385	490	406	420	405
Métaux...	745	950	1160	1465	1470	1462
Penarroya...	1380	1275	1420	1585	1640	1605
Sels Gemmes...	314	206	218	245	245	234
Phosphates de Gafsa...	877	1120	1429	1105	1170	1160
Carvin...	770	580	655	950	901	885
Courrières...	2800	2100	2011	2415	2400	2350
Dourges...	433	359	536	6:6	620	615
Lens...	1340	1032	1260	1710	1695	1575
Marles 30 %...	214	322	460	44 0	4 90	4405
Bor, ord...	1615	890	3300	1190	1150	1150
Laurium...	402	371	1355	392	390	400
Mokta el Hadid...	2202	2700	1885	3395	3490	3485
Nickel...	1119	1431	1075	1410	1415	1390
Rio Tinto ord...	1730	1752	475	1715	1742	1760
Sosnowice...	1320	930	400	1150	1170	1170
Central Mining...	215	205	426	388	392	380
Lautaro Nitrate...	257	297	400	696	695	652
Naphte Russe...	460	280	426	500	495	510

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	29 Juin 20	2 Juillet 20	6 Juillet 20
Messageries Maritimes...	79	381	680	495	490	437
Transatlantique ord...	133	384	570	450	450	437
Suez act...	4865	5400	6450	6190	6400	6475
Chargeurs Réunis...	550	1574	1950	1125	1230	1195
Chargeurs Français...	969	2275	3945	4625	4500	4450
Transp. Marit. à vapeur..	....	1170	2680	2065	2130	2050

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	29 Juin 20	2 Juillet 20	6 Juillet 20
Agence Havas...	1252	980	1020	1235	1275	1275
Air Liquide...	263	391	386	529	530	515
Bergougnan...	1372	1565	2500	1547	1540	1525
Cirages français...	979	1012	1340	1450	1435	1370
Compteurs à Gaz nouv...	1044	915	652	345	345	345
Galeries Lafayette...	464	163	170	167	165	166
Magasins Modernes...	206	283	406	451	450	475
Nouvelles Galeries...	1162	1390	1875	2350	2160	2155
Orosdi Back...	205	286	296	345	350	348
Oriental Carpet...	227	248	370	400	375	370
Paris-France...	1187	1318	2025	2050	2050	2000
Pathé (Etablissements)...	181	162	171	244	244	245
Raffinerie Say. ord...	358	485	910	1080	1155	1110
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	830	865	870
Tabacs Ottomans...	418	460	556	494	445	445

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	29 Juin 20	2 Juillet 20	6 Juillet 20
Argentin 6 %...	90	105 30	93 75	265	265	265
Brésil 5 % 1914...	80	87	99	116 50	113 50	110
Colombie 5 % or 1906...	405	407	435	452	464	438
Maranhao 5 % or 1916...	256	423	338	383	385	385
Roumain 5 % 1903...	100	78 50	73	70	69 50	70
Mexique 5 % 1899...	88	80	99	115	115	85

METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	29 Juin 20	2 Juillet 20	6 Juillet 20
Continsouza...	136	363	357	450	485	483
Diétrich et Cie...	142	274	280	270	274	277
Dniéprovienne...	3190	1845	2130	1350	1770	1780
Hartmann...	480	360	372	286	286	286
Taganrog...	545	238	288	300	301	301
Toula...	1020	570	680	530	530	490

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	29 Juin 20	2 Juillet 20	6 Juillet 20
Albi...	447	710	825	594	575	545
Asturienne Mines...	4925	6705	4000	3505	3540	3540
Bakou...	1678	1335	1655	3250	3205	3190
Bruay...	1300	2075	2241	2845	2850	2830
Camp Bird ord...	12	20	40	33	32	32
Colombia...	1770	1282	1575	2920	2875	2925
Corocoro...	16	65	70	65	65	65
Crow Mines...	158	65	148	106	108	108
De Beers...	407	447	526	925	915	895
East Rand...	45	12	23	20	15 50	15 50
Ekaterise...	630	640	2175	1565	1225	1230
Grosnyi...	2715	2150	3100	2885	2875	2825
Hèraclée...	600	2340	15400	14200	14100	14000
Lena...	58	40	50	55	55	48
Mexico el Oro...	124	164	316	242	257	214
Montecatini...	118	146	145	132	135	132
Nord d'Alais...	45	48	85	105	105	105
Phosphates Tunisiens...	380	370	630	665	550	588
Royal Dutch...	....	2200	34900	30050	29400	27650
Shell...	....	180	520	455	464	458
Shansi...	28	36	5050	68	68	62
Spassky...	67	49	50	53 ..	51 75	50 ..
Tanganyika...	53	158	144	115	110	106
Utah Copper...	296	475	875	790	772	780
Wyoming...	109	149	285	134	220	241

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	29 Juin 20	2 Juillet 20	6 Juillet 20
Commerciale Pacifique...	....	....	814	710	710	570
Cargos Français...	....	....	....	755	740	715

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	29 Juin 20	2 Juillet 20	6 Juillet 20
Américan Téléphone...	629	689	1085	1126	1105	1075
Caoutchoucs (Financière)..	81	276	302	292	298	299
Doriot Flandrin...	219	262	245	231	240	232
Lille-Bonnières...	536	1109	1830	2625	2550	2550
Lorraine Industrielle...	865	700	1400	1600	1625	1615
Monaco...	5400	3305	4200	4310	4332	4310
Padang...	67	276	485	345	345	338
Peugeot...	502	828	810	810	800	803
Raisins de Corinthe act...	154	296	445	455	508	455
Saut du Tarn...	556	1075	1025	1360	1275	1275
Soie Tubize...	147	134	980	830	830	850

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

(En millions de francs)	17 juin 20	24 juin 20	1er juillet 20
ACTIF :			
Or { En caisse	3.609	3.609	3.609
Or { A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	240	240	241
Encaisse totale	5.828	5.828	5.830
Avoir à la Trésorerie d s Etats-Unis	207	207	207
Disponible à l'étranger	662	652	656
Portefeuille	1.726	1.785	2.023
Effets prorogés	527	522	518
Avances sur titres	1.838	1.857	1.874
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.000	26.000	26.000
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.865	3.865	3.875
PASSIF :			
Billets en circulation	37.842	37.543	37.762
Compte courant du Trésor	50	75	44
Comptes courants particuliers	3.456	3.577	3.706
Taux d'escompte	6	6	6
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

(En millions de livres)	9 juin 20	16 juin 20	23 juin 20
Billets émis	134	135	135
Billets en réserve	19	21	19
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	115	116	116
Or et argent monnayés en réserve	0 8	0 9	1
Dépôts publics	13	21	17
— privés	136	132	118
Avances sur Fonds d'Etats	74	70	53
— — Autres Fonds	78	78	80
Portefeuille	86	86	87
Proportion réserve aux engagements	13 1/4	14 1/4	15 3/8
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

(En millions de marks)	31 mai 20	7 juin 20	15 juin 20
ACTIF :			
Encaisse { Or	1.092	1.095	1.092
Encaisse { Argent	4	3	3
Billets et Bons de caisse de prêts	15.907	16.115	16.188
Effets escomptés	42.497	39.199	40.639
Avances	5	10	19
PASSIF :			
Circulation	50.017	50.649	50.809
Dépôts et comptes courants	17.024	13.751	15.313

(En millions de francs)

BANQUE D'ESPAGNE

DATES	Encaisse métallique Or	Encaisse métallique Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 5 juin	2.453	619	3.898	1.132	1.028	5
1920 12 juin	2.453	616	3.901	1.132	1.032	5
1920 19 juin	2.453	618	3.882	1.138	1.029	5

BANQUE D'ITALIE

DATES	Encaisse métallique Or	Encaisse métallique Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 20 avril	805	75	12.165	1.841	1.984	5 1/2
1920 30 avril	805	75	12.145	1.865	2.145	5 1/2
1920 10 mai	805	75	12.619	1.823	2.132	6

BANQUE DU JAPON

DATES	Encaisse métallique Or	Encaisse métallique Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304	»	3.025	3.299	»	8
1920 24 avril	2.301	»	3.111	3.361	»	8

BANQUE DE SUEDE

DATES	Encaisse métallique Or	Encaisse métallique Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 31 mars	365	4	1.038	396	862	6
1920 30 avril	365	4	1.006	385	847	7
1920 31 mai	365	4	992	387	818	7

BANQUE DE HOLLANDE

DATES	Encaisse métallique Or	Encaisse métallique Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 7 juin	1.335	27	2.158	290	458	4 1/2
1920 14 juin	1.326	28	2.117	317	406	4 1/2
1920 21 juin	1.336	28	2.089	331	386	4 1/2

BANQUE NATIONALE SUISSE

DATES	Encaisse métallique Or	Encaisse métallique Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	3 1/2
1920 7 juin	531	86	928	131	292	5
1920 15 juin	583	86	896	126	242	5
1920 23 juin	583	87	884	119	283	5

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

DATES	Encaisse métallique Or	Encaisse métallique Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 10 juin	266	26	5.150	1.479	...	5 1/2
1920 17 juin	266	26	5.143	1.671	669	5 1/2
1920 24 juin	266	25	5.166	1.623	690	5 1/2

BANQUE DE RESERVE FEDERALE

DATES	Encaisse métallique Or	Encaisse métallique Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 28 mai	9.765	697	15.535	9.264	14.690	6
1920 5 juin	9.804	690	15.636	9.294	14.874	7

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920	29 juin 1920	6 juillet 1920
Londres	25 225	50 72	51 ..	48 87	48 10 1/2	45 95
New-York	518 25	12 99	13 09	12 11	12 16 1/2	11 64
Madrid	100	212 ..	216 75	204 50	201 1/2	184 50
Berlin	123 50	31 25	32	33 75	32 1/4	30 75
Amsterdam	288 30	474 50	469 50	440	432 1/2	414 50
Rome	100	76 ..	74	74 75	73 1/2	71 75
Vienne	105	9 15	9	8 5/8	8 3/4	8 ..
Bruxelles	100	104 50	104 75	104 50	105 1/4	105 75
Copenhague	139	220 25	210	203 50	196	191 50
Stockholm	139	280 25	284 75	267 75	274 1/4	260 25
Christiania	139	232 ..	229	215	204 ..	198 50
Genève	100	236 ..	237 50	222 ./.	221 1/4	210 ..

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920	29 juin 1920	6 juillet 1920
Paris	25 12 14	50 75	51 75	48 30	48 025	46 ...
New-York	48 66	3 9185	3 9412	3 9937	3 9575	3 9387
Berlin	20 43	161 50	161 ..	149	150	149 ..
Amsterdam	12 107	10 715	10 945	11 09	11 095	11 15
Madrid	25 220	23 965	23 75	23 94	23 825	24 705
Bruxelles	25 225	48 50	49 15	46 55	45 65	43 45
Rome	25 225	66 25	69 50	65 50	66 125	64 ..
Suisse	25 225	21 565	21 71	21 97	21 74	21 91
Stockholm	18 159	18 12	18 195	18 15	17 92	17 89
Christiania	18 156					
Copenhague	18 159					

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920	29 juin 1920	6 juillet 1920
Paris	100	42 30	41 825	41 625	45 225	48 425
Londres	25 225	21 485	21 69	21 95	21 79	21 935
Berlin	123 47	12 95	13 55	15 15	14 45	14 625
Vienne	105	2 85	3 75	3 85	3 8625	3 875
Pétrograd		5 50	7 75	6 75	8	7 ..
New-York	518 25	5 4925	5 5075	5 47375	5 47625	5 54
Rome	100	32	30 95	33 60	33 125	34 50

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920	29 juin 1920	6 juillet 1920
Amsterdam	208 30	453	450 ..	421 ..	411 50	387 25
Londres	25 225	48 50	49 05	46 65	45 67	43 10
Paris	10	95 87	95 37	96 ..	95 25	94 94
Madrid	100	201	206 50	194 ..	191 50	175
Genève	118 25	226	225 50	213	210 50	195 50
New-York	5.100 25	12 42	12 42	11 67	11 53	10

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920	29 juin 1920	6 juillet 1920
Hollande	169 70	1.477	1.441	1.380	1.333	1.330
Espagne	80	657 50	670	615	624	601
Suisse	80	732 50	740	672 50	690	675

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920	29 juin 1920	6 juillet 1920
Paris	48 18	21 20	21 15	22 85	23 10	24 674
Londres	11 78 3/4	10 73	10 94	11 105	11 105	11 154
Berlin	59 37	6 6250	6 80	7 65	7 30	7 50

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920	20 juin 1920	6 jnillet 1920
Paris	5 182	7 69	7 66	8 45	8 21	8 57
Londres câble	4 866	3 92	3 8975	3 93875	3 90875	3 89375

COURS A MADRID

Sur :	Pair	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920	25 mai 1920	6 juillet 1920
Paris	100	47 15	46 35	49 05	49 85	54 75
Londres	25 225	23 92	23 79	23 98	23 82	24 40

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	8 juin 1920	15 juin 1920	22 juin 1920	29 juin 1920	6 juillet 1920
Londres	48 5/8	56 1/4	58 1/4	57 3/16	57 ./.	56 7/8

1er juin et 1er décembre de chaque année. Le premier coupon à l'échéance du 1er ´écembre 1920 sera exceptionnellement de 1°

Les remb… lieu le 1er juin de chaque ann… ursement devant commencer … rnier remboursement aura lieu … n 1946.

La Socié… d'anticiper les amortissements … partie à partir du 1er juin 1922. Ces amortissements seront imputables sur les dernières années. Ils pourront avoir lieu soit au pair par tirages supplémentaires et qui devront être effectués en même temps que les tirages normaux, et sous condition d'un préavis de 3 mois à publier dans deux journaux de Paris, soit par rachats en Bourse au-dessous du pair.

Les demandes sont reçues, dès maintenant, jusqu'à concurrence du disponible, dans les Etablissements suivants :

Banque de Paris et des Pays-Bas ; Crédit Commercial de France ; Crédit Lyonnais ; Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, et dans toutes les succursales et Agences, en France, de ces Etablissements.

Forges et Acieries du Nord et de l'Est

Le Conseil d'administration, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par les articles 18 et 19 des statuts et conformément à la résolution adoptée par l'Assemblée générale extraordinaire du 19 février 1920, a décidé dans sa séance du 29 mai 1920, la création et l'émission de 60.000 obligations de 500 francs.

Ces obligations **émises au prix de 497,50, payables intégralement en souscrivant**, rapporteront un intérêt annuel de 30 francs par titre, payable par moitié les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués nets de tous impôts français présents et futurs.

Le premier coupon sera payable le 1er janvier 1921.

Ces obligations seront remboursables au pair en 50 années à partir du 1er janvier 1926, par voie de tirages au sort annuels, suivant un tableau d'amortissement.

Les remboursements auront lieu le 1er janvier de chaque année.

Le dernier remboursement aura lieu au plus tard le 1er janvier 1975. Les numéros des titres appelés au remboursement seront publiés dans deux journaux de Paris, un mois à l'avance.

La Société se réserve le droit d'anticiper les amortissements en totalité ou en partie à partir du 1er janvier 1931. Ces amortissements seront imputables sur les dernières années. Ils pourront avoir lieu, soit au pair par tirages supplémentaires qui devront être effectués en même temps que les tirages normaux et sous condition d'un préavis de trois mois à publier dans deux journaux de Paris, soit par rachats en Bourse au-dessous du Pair.

Ces obligations comme celles antérieurement émises auront comme garantie l'ensemble de l'actif social.

Les demandes sont reçues, dès maintenant, jusqu'à concurrence du disponible : à la **Banque de Paris et des Pays-Bas** ; au **Crédit Lyonnais** ; à la **Société Générale** pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France ; à la **Banque Nationale de Crédit** ; au **Crédit Commercial de France** et dans les succursales et agences, en France, de ces établissements.

La publication de la notice exigée par la loi a été faite au Bulletin des Annonces Légales obligatoires à la charge des Sociétés financières, en date du 28 juin 1920 n° 26.

Les formalités prescrites par la loi du 31 mai 1916 ont été remplies.

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Imprimerie CORNU, 6, Place du Louvre. — Paris

EUN

Le numéro : 2 francs. 3me Année, N° 25. 18 Juillet 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

LES FAUTES DE LA POLOGNE. — LA QUESTION DE LA HAUTE-SILÉSIE. — HUGO STINNES. — DEUX ENQUÊTES SUR LA SITUATION DE LA RUSSIE AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE. — LA POLITIQUE DU GÉNERAL LYAUTEY

TÉL. : FLEURUS 11-86 — 00-36 75, Rue de Lille. — PARIS COMPTE CHÈQUE POSTAL : 7029

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS

Le prix de l'abonnement à L'EUROPE NOUVELLE est désormais ainsi fixé :

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	80 fr.	90 fr.
Six mois	40 fr.	50 fr.
Trois mois	20 fr.	30 fr.

LE NUMÉRO : DEUX FRANCS

Nous donnons à tous nos **abonnés d'un an** la facilité d'acquitter leur abonnement par trimestre.— Tout abonné d'un an qui nous procurera deux abonnements de même durée aura droit à une prolongation d'abonnement de six mois.

Tous ceux qui s'intéressent à la POLITIQUE ÉTRANGÈRE.
Tous ceux qui veulent connaître le mouvement de L'OPINION A TRAVERS LE MONDE.
Tous ceux que préoccupent les grands problèmes d'ÉCONOMIE POLITIQUE et de FINANCES INTERNATIONALES,

doivent lire et faire lire autour d'eux L'EUROPE NOUVELLE

qui, par ses CHRONIQUES, *ses* DOCUMENTS, *son* COURRIER DE PARIS, *est la Revue la plus* sincère, *la plus* complète *et la plus* vivante.

L'EUROPE NOUVELLE *accueillerait en outre avec plaisir les propositions des Correspondants qui, dans chaque grande ville de France et de l'Étranger aideraient à la diffusion de ses idées et lui gagneraient de nouveaux lecteurs. S'adresser à la Rédaction de* L'EUROPE NOUVELLE, *75, rue de Lille, Paris.*

L'EUROPE NOUVELLE paraît tous les Samedis

Les abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste, Compte chèque postal n° 7029.






LES FAUTES DE LA POLOGNE

Il y a exactement deux mois, l'*Europe Nouvelle* exprimait des doutes sur la sagesse de la Pologne. Pilsudski venait d'entrer à Kiev, au milieu d'un concert d'éloges venus de l'Occident. On sait où il est aujourd'hui, et que l'événement n'a malheureusement pas tardé à nous donner raison. Ce n'est plus seulement la Pologne qui est désormais en péril, c'est tout l'échafaudage européen.

Il semble toutefois que la leçon n'ait pas encore été comprise. On entend dire qu'en envahissant l'Ukraine, en avril dernier, la Pologne ne faisait que se protéger contre l'attaque imminente des Russes. Dans l'intérêt des Polonais comme de nous-mêmes, il vaut mieux souligner la vérité brutale, qui est que la Pologne a commis des fautes, qu'elle paraît continuer à en commettre, et qu'il est grand temps pour les alliés de mettre fin au règne de la fantaisie à l'orient de l'Europe.



En allant à Kiev, au début de mai, Pilsudski se bornait-il à prévenir Broussilof ? Le croire, c'est oublier le passé le plus récent.

Il est d'abord indéniable que les Soviets ont fait, l'hiver dernier, des efforts manifestement sincères pour obtenir de la Pologne qu'elle conclût la paix. Dès le 28 janvier, le gouvernement de Moscou adressait à la Pologne une déclaration, ratifiée le 2 février par le comité central exécutif des Soviets, où il offrait de reconnaître l'indépendance et la souveraineté de la République polonaise. De Trotski et de Tchitchérine, on peut penser ce que l'on veut. Mais qu'ils aient désiré traiter, c'est ce qui ressort de leur insistance même auprès de la Pologne, comme de leur politique générale àl 'égard des Etats baltiques.

Quelle fut d'autre part l'attitude de la Pologne ? Après s'être longtemps dérobée aux pourparlers, elle formule en mars (voir les documents publiés le 16 mai par l'*Europe Nouvelle*) un certain nombre de conditions préliminaires. On y lit qu'elle revendique tous les territoires situés à l'ouest de la frontière de 1772, et qu'elle se réserve de statuer sur leur sort « en accord avec la volonté de la population. » S'agissant de populations russes, la clause est pour le moins singulière.

Les Soviets acceptent néanmoins « avec la plus grande satisfaction » (28 mars) l'ouverture de pourparlers sur cette base pour le 10 avril. Surgit alors la question du lieu où doit se débattre l'armstice. Les Polonais prétendent ne pouvoir discuter qu'à Borisov, ville située sur la ligne de feu. Ceci devient un motif de rupture, alors qu'aujourd'hui le gouvernement polonais ne voit aucun inconvénient à ouvrir la conférence d'armistice à Londres.

Mais ce n'est pas tout. A la fin d'avril, l'armée polonaise prend l'offensive. Est-ce pour arrêter l'armée rouge ? Ce n'est pas ce qu'on lit dans la proclamation de Pilsudski à ce peuple ukranien dont la Pologne niait d'ailleurs l'existence un an auparavant. Il y est question, non pas de repousser une attaque russe, mais d'affranchir l'Ukraine avec l'aide du « grand ataman Petliura. »

Non seulement la Pologne s'est dérobée aux offres de paix des Soviets, non seulement elle a posé des conditions inacceptables du point de vue du droit des gens, mais elle a été elle-même au-devant de la catastrophe en se lançant dans une politique ukranienne qui devait refaire contre elle l'unanimité de la Russie. C'est donc en grande partie par sa faute qu'elle est acculée aujourd'hui à une situation critique.



Du moins l'expérience l'a-t-elle guérie ? Certaines informations donnent à penser qu'elle continue à offrir le spectacle déconcertant d'un peuple héroïque et patriote entièrement dépourvu de l'instinct de conservation.

Un conseil de la défense nationale a été formé à Varsovie. D'un élan sublime, les volontaires répondent de partout à l'appel de la patrie en danger. Trois fois partagé, ressuscité après un siècle, ce peuple ne veut pas mourir. Dans le même temps, on apprend toutefois que le gouvernement polonais n'entend re-

connaître à la Lithuanie son indépendance et la possession de Vilna et de Kovno que si la Lithuanie consent à rétablir son ancienne propre territoire, la Pologne maintient ses moment même où l'armée rouge envahit son propre territoire, la Pologne maintient ses prétentions les moins justifiées sur le territoire de ses voisins.



Mais les Alliés s'éveillent enfin. Ils semblent s'être aperçus à Spa que tout se tient en Europe et qu'il est malaisé de négocier avec l'Allemagne tandis que se défait la Pologne. Ils ont découvert que, dans l'ntérêt général, il est indispensable, tout en secourant les Polonais, de les protéger contre la manie héréditaire qu'ils ont de se détruire eux-mêmes. La question est de savoir s'ils tireront de cette découverte toutes les conclusions désirables.

La première devrait être qu'en cette matière, la Pologne mérite le blâme moins que les Alliés eux-mêmes. Depuis la réunion de la Conférence de la Paix, ceux-ci ont tour à tour poussé les Polonais aux aventures, en omettant de fixer les frontières orientales de leur Etat, et desservi les mêmes Polonais en leur infligeant la plaie des plébiscites. Ce qui vient de se passer, ces, jours derniers, dans les zones plébiscitées d'Allenstein et de Marienwerder, fait peu d'honneur à ceux des Alliés qui s'étaient chargés d'assurer l'impartialité de la consultation populaire en Prusse occidentale et orientale. Le résultat de cette double politique, ou absence de politique, a été de soumettre la Pologne naissante à des tentations ou des difficultés qui eussent mis en péril l'existence de plus vieil Etat.

Par suite, il faut se hâter — c'est là une seconde conclusion — de consolider le pilier polonais de la cathédrale européenne, en défendant la Pologne non seulement contre les Soviets, mais contre les convoitises allemandes. Comme il fallait s'y attendre, les Allemands ont posé à Spa le problème de la Haute-Silésie industrielle. On trouvera plus loin une étude plus détaillée de la question. Pour tout esprit impartial, il n'est pas douteux que cette région, entièrement peuplée de Polonais, ne doive être attribuée à la Pologne et que l'Angleterre comme l'Amérique commirent une faute impardonnable en y réclamant un plébiscite, alors que la Constitution américaine elle-même ne fut jamais soumise à la même épreuve. Le mal étant fait, il n'y a qu'à exiger désormais sur ce point la stricte exécution du traité. Encore vaudrait-il mieux que le plébiscite eût lieu aussi prochainement que possible, si l'on veut éviter de faire sauter la poudrière.

Il reste une troisième conclusion : la Pologne une fois tirée d'affaire, on fera sagement de modérer son imagination politique en lui donnant à l'est, comme à l'ouest, comme au sud, des frontières précises et désormais indiscutées. L'Angleterre, qui a nombre de reproches à se faire en ce qui concerne la Pologne, aura sans doute là l'occasion de réparer les erreurs de sa diplomatie continentale en s'interposant utilement entre les prétentions rivales des Soviets, de la Pologne et des pays baltiques. Assurément la crise est en ce moment trop aiguë pour que l'on soit certain d'arrêter Broussilof. S'il en est temps encore, il faut néanmoins tenter de réparer la lacune du traité de paix qui, au delà des frontières allemandes, a laissé subsister une sorte de nébuleuse. Tant que l'on ne connaîtra pas les contours définitifs de l'Etat polonais, bien fous seront ceux qui dormiront sur leurs deux oreilles.

PHILIPPE MILLET.



LA VALISE ENTR'OUVERTE

Il résulte du secret diplomatique que les critiques, comme d'ailleurs les louanges, adressées aux ambassadeurs et aux ministres sont le plus souvent injustifiées.

C'est ainsi que des milieux non avertis seraient tentés de faire grief à M. Paléologue de la mauvaise tournure prise par les affaires de Russie, lorsqu'il était encore ambassadeur à Pétrograd.

Or, M. Paléologue a fort exactement instruit son gouvernement, lors de la disgrâce de M. Sazonoff, et de la nomination de M. Sturner, des dangers graves qui ne manqueraient pas de résulter pour les alliés de ce brusque revirement de la politique russe dû aux intrigues de la tsarine et à l'influence occulte du moine Raspoutine.

L'attitude de M. Paléologue aux premiers jours de la révolution russe ne fut pas moins prudente, mais M. Albert Thomas, alors en mission en Russie, fut pris d'un indescriptible enthousiasme n'eut pas de peine à obtenir le rappel de M. Paléologue, qui avait le seul tort de ne pas partager ses illusions.

L'intrusion de personnes trop neuves dans la diplomatie, qui est, quoi qu'on en dise, un métier, a souvent des conséquences fâcheuses. Mais M. Paléologue, qui descend en droite ligne des anciens empereurs Byzantins, n'avait-il pas le devoir de défendre avec plus d'énergie sa propre cause et son légitime point de vue ?



Les diplomates et les journalistes qui fréquentaient avant la guerre les soirées données par M. Maurice Herbette ont souvenir des affiches autographes rédigées par le maître de la maison, et qui, depuis le vestibule jusqu'au salon, guidaient les moindres démarches des invités.

Si M. Maurice Herbette avait été nommé ambassadeur à Berlin, nul doute que les hôtes du

Pariser Platz n'aient été appelés à contempler des pancartes dans le goût de celle-ci : « Messieurs les Ministres du Reich seront les bienvenus à la prochaine soirée du 29 juillet, mais ils sont respectueusement priés, dans l'intervalle, de bien vouloir assurer les expéditions de charbon prévues par le traité de Versailles. »

Cette diplomatie eût peut-être été plus efficace que bien des conférences de Spa ou d'ailleurs ?



Il y avait avant la guerre dans une petite ville du Nord, un percepteur nommé Dominois, qui charmait ses loisirs par l'étude du tchèque, la plus belle de toutes les langues slaves — et qui s'était passionné pour la cause slovaque. L'Etat-major, cherchant vainement un interprète de Tchèque, finit par le découvrir.

Cet homme aussi rare que précieux fut envoyé auprès du Secrétaire d'ambassade, Haut Commissaire de la République française, après l'armistice, *nous avons nommé M. Clément-Simon. Mais le premier devoir d'un drogman n'est-il pas d'ignorer la langue qu'il interprète ? M. Clément-Simon qui sait les traditions disgracia M. Dominois parce qu'il savait le Tchèque. Il fallut que M. Benes, ministre des Affaires étrangères tchéco-slovaque, assurât à notre compatriote une situation dans son département.*

Depuis, l'administration du Temps, *plus avisée que celle du Quai d'Orsay, s'est assurée la collaboration de M. Dominois. Celui-ci est en effet devenu son correspondant à Prague.*



Le général Pellé recevait récemment dans le jardin de sa résidence à Prague la délégation du Conseil général de la Seine. Le principal délégué, tout ému de voyager, épanchait ses impressions. Que pensez-vous, lui dit M. Dominois, des Tchéco-slovaques ? — Oh ! vous savez, répondit-il, je me méfie de tous ces peuples balkaniques !

M. Dominois, racontant le lendemain cette anecdote, s'écriait, les bras ballants : « Encore un qui croit que Prague est dans les Balkans ! »



Le palais du Kronprinz à Berlin est transformé en musée de peinture.



Les chancelleries étaient très inquiètes de savoir qui serait à Berlin le doyen du corps diplomatique... Tous les ambassadeurs alliés n'ont-ils pas rejoint leur poste en même temps ?...

Mais le nonce, Mgr Pacelli, dont les officieux allemands et romains annonçaient le maintien à Munich pour plusieurs semaines encore, prit inopinément le train pour Berlin où il arriva bon premier. De ce fait, ne devenait-il pas le Doyen ?



Au dernier dîner du Comité Franco-Belge, comme M. Destrées croyait devoir affirmer que tous les Belges n'étaient pas unanimes à souhaiter une alliance avec la France, M. Barthou répondit : « Si M. Destrées n'était pas ministre, s'il n'était encore que journaliste, il saurait ce que le gouvernement français a fait pour le gouvernement belge. »

Ce que la Belgique a fait pour la France, tous les Français le savent.



Après avoir comparu l'an dernier, à Paris, devant le Conseil des Dix, l'émir Fayçal fit cette réflexion : « C'est une caravane de chameaux, conduite par un âne vieux, petit, et mauvais. »



La Société des Nations est plus populaire en Angleterre qu'en France : témoin ce refrain qu'entonnèrent, sur l'air de « Oh Johnny », les étudiants de Liverpool, quand Lord Robert Cecil, qui recevait le titre de « Doctor of Laws » pour services rendus à la Société, monta samedi dernier à la tribune de St-George's Hall :

Oh Bobby ! Oh ! Bobby, nous sommes heureux de [te voir ici.
Oh Bobby ! Oh Bobby ! L'idée est bonne assuré-[ment.
Mais que se passe-t-il donc avec le vieil oncle [Sam ?
Le projet de la Société des Nations ne vaut rien,
Si l'oncle Sam n'en fait pas partie avec nous.
Oh Bobby ! Oh Bobby ! Nous espérons
Que tu feras réussir la Société des Nations.
Alors, si Lloyd George ou Bonar Law
Parlent d'une nouvelle guerre,

Tu leur diras :
..Non, Bobby ! Non, Bobby ! Non !



M. Daniélou, député, fut vivement ému des révélations faites dans la presse par M. Tardieu, sur la conférence de la Paix, et adressa une lettre à M. Millerand, pour lui demander si des sanctions rigoureuses ne seraient point appliquées.

Les ordonnances et arrêtés ministériels n'interdisent les indiscrétions qu'aux diplomates de carrière ; et, depuis son passage au ministère, M. Tardieu ne figure plus dans les cadres diplomatiques, où il demeura longtemps inscrit en qualité de secrétaire d'ambassade.

On a toujours considéré que les ministres et autres grands hommes d'Etat étaient naturellement discrets, sans qu'on eût besoin de leur en faire une obligation. M. Daniélou voudrait que notre législation revint sur cette opinion trop favorable.



Avant de s'installer à Saint-Sébastien, la famille royale d'Espagne s'est rendue d'abord en Angleterre. Le ministre des Affaires étrangères, marquis de Léma, a accompagné le roi Alphonse XIII à Saint-Sébastien.



La situation du Vatican fait encore des progrès : Le Saint-Siège nommera prochainement un nonce à Bucarest et vient d'agréer le docteur Pennescu en qualité de ministre de Roumanie — Mgr Pacelli ne s'installera comme nonce à Berlin qu'après avoir terminé les négociations pendantes avec le gouvernement bavarois sur les rapports entre l'Etat et l'Eglise.

LE DIPLOMATE ERRANT.

La Question de Haute-Silésie

On sait que le 12 juillet les Alliés ont accepté de rétablir la paix entre la Pologne et la Russie aux conditions suivantes :

1° La Pologne devra renoncer à toute politique impérialiste; 2° elle devra s'en remettre au Conseil suprême, sans condition, sur toutes les questions en litige, y compris la question de Dantzig et de Teschen; 3° elle devra retirer ses troupes sur la ligne Grodno-Brest-Litovsk et sur un point situé à 50 kilomètres au sud-est de Przemyls; 4° les armées des soviets pourront avancer jusqu'à une ligne située à 50 kilomètres de celle occupée par la Pologne; 5° si les Russes avancent au delà de la ligne qui est fixée, les Alliés donneront à la Pologne leur appui intégral; 6° la Conférence sera convoquée à Londres, où la paix entre les soviets d'une part, la Pologne, la Lithuanie, la Finlande, la Lettonie de l'autre, sera discutée. Seront également convoqués les représentants de la Galicie orientale, qui auront le droit d'exprimer leurs aspirations à l'indépendance.

Dans ces clauses, alors qu'il est traité de Teschen et de Dantzig, il n'est soufflé mot de la Haute-Silésie. C'est pourtant à propos de la question de la Haute-Silésie que se produisit le vif incident du 13 juillet.

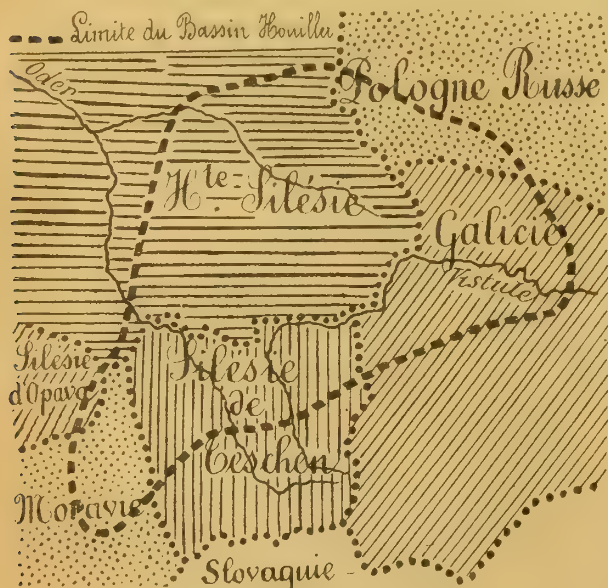
Les Allemands firent valoir que :

« La cause principale de la diminution de production des mines, c'est la situation de la Haute-Silésie, qui dépend historiquement de l'Allemagne et dont les charbons seront à son avis beaucoup mieux exploités par les Allemands que par les Polonais.

L'hypothèque que la France, l'Italie et la Belgique ont sur le charbon allemand, par suite du traité, pourrait être mieux satisfaite si l'on renonçait au plébiscite qui maintient en Haute-Silésie une grande effervescence et si l'on se contentait de faire un accord minier avec les populations intéressées de Pologne et de Bohême » (*Communiqué Officiel*).

M. Louis Eisenmann, spécialiste des questions d'Europe centrale, expose ci-après le problème sous son aspect politique et sous son aspect économique.

Dans la reconstruction de l'Europe centrale, dont le traité de Versailles traçait les grandes lignes, la Haute-Silésie était attribuée à la Pologne. C'était, sans doute, sous réserve d'un plébiscite, mais dont le résultat était tenu pour si certain que, comme on l'a justement remarqué, les clauses qui en traitaient étaient inscrites sous la rubrique « Pologne », et non point, comme celles par exemple qui concernent la Prusse occidentale, dans un chapitre à part. La nationalité de l'immense majorité de la population est incontestablement polonaise : pour l'ensemble de la région d'Opole (Oppeln), qui forme le territoire de plécomplaisances polonaises, accusait, en 1910, 57 % de Polonais contre 40 % d'Allemands, et, indice précieux pour l'avenir, enregistrait, sur 100 élèves des écoles 71 Polonais. Les riches charbonnages et la pusisante industrie du pays assuraient au



Carte comparative de la Production houillère pour l'année 1913 des régions silésiennes, moraves, galiciennes et polonaises. On sait que la Haute-Silésie a produit 45 million de tonnes; la Pologne 7 millions, la Silésie de Teschen 7 millions, la Moravie 2 millions et la Galicie 2 millions.

nouvel état polonais une base économique particulièrement solide, et le transfert à la Pologne de la Haute-Silésie, rivale de la Westphalie et destinée peut-être à la distancer de beaucoup était une des meilleures assurances que les Alliés pussent prendre contre les desseins de revanche de 'Allemagne.

Comme « préparateurs » de plébiscite, — et l'on sait ce que le mot veut dire — les Allemands se sont montrés supérieurs aux plus positifs, ont usé de leurs armes ordinaires, ruse violence et corruption. La commission internationale du plébiscite n'est pas unie : si son président français reste fidele à l'esprit du traité de Versailles, le représentant anglais, dit-on, subit l'influence des agacements anti-polonais de Londres, et le délégué italien — attitude dont la contradiction avec celle que prend l'Italie à Teschen n'étonnera que les naïfs — est plein d'indulgence pour l'Allemagne. Ce serait peut-être trop de dire que le plébiscite est déjà perdu pour la Pologne, comme le sont, paraît-il, ceux d'Olsztyn et de Marieneverder : mais il est assurément fort compromis. Sans méconnaître les erreurs et les fautes de la politique polonaise depuis l'armistice de novembre 1918, on peut s'étonner que les Alliés, ou certains d'entre eux, admettent l'idée de laisser amputer la Pologne du territoire le plus nécessaire à sa vie, et ne voient pas que la meilleure manière de prendre sur elle l'autorité indispensable pour exiger sa renonciation à des ambitions excessives, est précisément d'être aussi justes pour elle que contre elle, et d'empêcher qu'elle ne soit frustrée de son bien légitime.

Si elle obtient la Haute-Silésie, la Pologne gravite vers l'ouest, elle est attirée dans le système de l'Entente danubienne, à titre non point sans doute de membre participant, mais d'associée ou d'intéressée ; sans la Haute-Silésie elle subit l'attraction de l'Est, et les problèmes baltique, russe, ukrainien, se compliquent. Avec la Haute-Silésie, elle devient le fournisseur de charbon de l'Europe centrale : Vienne et Budapest dépendent d'elle, elle peut aider Prague ; si la Haute-Silésie demeure allemande, c'est Berlin qui conserve en

main cette arme économique, qui est aussi la plus forte des armes politiques. Que l'Allemagne garde la Haute-Silésie, elle continue de tenir et donc de menacer toute la frontière orientale de la Tchécoslovaquie jusqu'aux Carpathes ; que la Haute-Silésie passe aux Polonais, un tiers de cette frontière, désormais libéré, devient la ligne de contact entre les deux peuples slaves appelés et résolus, malgré les malentendus du moment, à être frères. Frédéric II n'avait pas encore le sens du charbon, mais il avait celui de la politique : ce n'est pas par caprice, c'est par un dessein réfléchi qu'il a saisi la Silésie, et l'a opiniâtrement défendue durant un quart de siècle ; pour la Prusse, la Silésie, branche de tenaille autour de la Bohême, passerelle lancée vers la Hongrie, est la clef du Danube.

Depuis l'armistice de 1918, il semble qu'à force de répéter que la politique doit tenir compte des réalités économiques on oublie un peu que l'économie n'est pas toute la poiltique. On ne songe qu'à assurer à l'Allemagne les moyens de vivre : est-elle donc la seule à avoir besoin de vivre ? Et si un territoire comme la Haute-Silésie, polonais de population, de langue, de cœur, est l'une des plus riches régions industrielles de l'Europe, si la terre dans ses profondeurs y recèle des trésors de charbon pour des centaines d'années, si la reconnaissance du titre de la Pologne sur ce territoire donne satisfaction au principe de libre disposition, aux droits des nationalités, à l'intérêt économique d'un pays allié, à l'intérêt politique de tout le nouveau système européen, né de la guerre, suffira-t-il de l'arrogance d'un landrat autrichien, de l'insolence d'un magnat du charbon, des fantaisies, nées de la vanité blessée d'un extert qui juge qu'on ne lui a pas accordé le crédit du à son mérite pour faire triompher sur le droit la force et la ruse de l'Allemagne ?

Il est entendu que l'impérialisme polonais inquiète tel ou tel des alliés. Le reproche n'est pas immérité, encore que, d'une part, cet impérialisme ne soit guère que celui de certains élécents restés au pouvoir grâce à la coufusion créée par la longueur et les incertitudes des négociations de paix, et que, de l'autre, il eut dépendu d'une franche entente des alliés d'y mettre fin. Mais en tout cas, le meilleur moyen, d'en écarter le péril n'est-il pas d'aider la Pologne à se développer naturellement en Etat démocratique ? Or comment douter que la possession de la aHute-Silésie doive exercer sur elle cette influence ? Le bassin houiller de Haute-Silésie est une partie du grand gisement qui se prolonge en Galicie occidentale ; en Pologne russe, et dans la Silésie tchèque jusqu'en Morapie. Il en comprend paus de la moitié, exactement 53 0/0 ; 31 0/0 sont en Galicie et Pologne russe, 16 0/0 (avec Teschen) en Tchécoslovaquie. Dans l'état actuel de l'exploitation, il produit plus de 7/10e de l'extraction totale, 70,7 0/0 ; le reste de la Pologne en produit 14,3 0/0 et le bassin tchécoslovaque d'Ostrava-Karvina 15,1 %. Les réserves non encore exploitées, jusqu'à la profondeur de 1.000 mètres sont évaluées par les géologues allemands et polonais, à 60 milliards de tonnes en Haute-Silésie ; 25 en Galicie et Pologne russe, moins de 3 en Bohême, Moravie, et Silésie. On voit de quelle richesse qui lui revient légitimement l'Allemagne entend frustrer la Pologne, et certains alliés dans un esprit de justice mal informée ou de précautions économiques un r naïves, admettent peut-être qu'elle soit privée ; mais n'est-ce pas, du coup, tout l'équilibre social et économique de la Pologne qui est rompu et tout son avenir de développement pacifique, ordonné et laborieux qui est compromis ou ruiné ? Lui refuser ce qui lui est nécessaire ce qui lui revient, selon la plus élémentaire justice, est-ce enrayer l'impérialisme polonais ou au contraire le déchaîner inéluctablement, et n'est-ce pas, en même temps qu'on jette dans toute l'Europe Centrale et Orientale, les ferments de troubles, de luttes, de haine, qui agiteront tout le continent pendant des dizaines et peut-être des centaines d'années, renforcer l'Allemagne attentive à ces discordes et prête à y intervenir de tout son poids pour prendre à l'Est revanche.



Pour l'Europe Centrale, l'aréopage qui, depuis 18 mois, travaille péniblement à refaire la carte du monde, n'a eu visiblement — et ce n'a pas toujours été la faute de la France — ni plan d'ensemble, ni idée directrice. Ses lamentables variations dans la pénible affaire de Teschen découvrent toute sa faiblesse et d'où elle provient. Plébiscite avant-hier, arbitrage hier, aujourd'hui sentence souveraine de la conférence des ambassadeurs, étapes d'un long chemin des erreurs ! La question de Teschen ne devait pas être posée: la peine ne comportait pas de sacrifices territoriaux d'un allié à un autre ; les sacrifices, c'est l'amende des vaincus. De même, et non moins que l'expédient de Dantzig, le recours au plébiscite en Haute-Silésie est une faute. La Conférence avait en main tous les éléments d'un jugement qui ne pouvait être douteux. Elle peut encore le prononcer aujourd'hui. Attribuer la Haute-Silésie à la Pologne c'est lui donner une sûreté d'avenir en échange de laquelle elle ne pourra refuser ni de fixer selon la justice ses limites à l'Est, ni de mettre fin après un désistement sincère et juste au pénible et dangereux litige de Teschen. L'Allemagne aura, par une convention de recevoir le charbon qui lui sera nécessaire. Il en règle, et qui, celle-ci sera exécutée, la garantie importe très certainement que sa vie économique soit assurée, mais il n'importe pas moins que son ambition politique soit contenue et sa rancune désarmée. Le langage muet des cartes est le plus éloquent : comme d'Essen, un bond a mené la Prusse à Anvers ; de la Silésie, un bond la mènerait au Danube, et peut-être dans quelques dizaines d'années, renforcée et enhardie par la faiblesse des alliés, ferait-elle les deux bonds en même temps.

Louis EISENMANN.



Esquisses et Portraits

HUGO-STINNES

Pour presque toute la France, familiarisée depuis quelques semaines à peine avec le nom sonore de Hugo Stinnes, ce fut une stupeur d'apprendre qu'un particulier, né outre-Rhin, s'était dressé en face des chefs de cinq gouvernements vainqueurs, et, au nom de l'Allemagne vaincue, les avait bravés ; et que la puissance de cet homme était si grande qu'une heure après, il était assis à la table des experts économiques européens, et leur dictait ses suggestions.

Malgré la curiosité qui nous pousse à rechercher dans la vie privée d'un milliardaire le secret de sa destinée, il faut renoncer à cette méthode pour Hugo Stinnes : ses entreprises ont été dès l'origine si vastes que leur croissance démesurée se confond

avec celle de la fortune de l'Allemagne avant la guerre et pendant la guerre, puis s'en détache et l'absorbe au moment de la défaite, comme un parasite qui grossit démesurément sur un cadavre. Au physique, un homme mince, pâle, dont les traits un peu fatigués accusent à peine la cinquantaine récemment sonnée. Au moral, une intelligence extrêmement lucide, précoce si nous en croyons cet indice qu'une décision légale l'a émancipé à dix-huit ans à peine ; une imagination de poète, mais d'un poète qui bâtit avec des chiffres des constructions simples, mais gigantesques, et se plaît à embrasser à la fois dans les tentacules de sa puissance le sous-sol obscur des mines de charbon de l'Allemagne et du Luxembourg, les sonores usines métallurgiques, la flotte des bateaux commerciaux du Rhin qui portent son nom en lettres d'or sur le carter sous lequel écument leurs roues à aubes, et les comptoirs lointains qui irradient son action jusqu'aux confins de l'Amérique et de l'Extrême-Orient. Et peut-être des ambitions que nous ne soupçonnons pas : car c'est, depuis deux mois, au domaine de la politique allemande qu'il s'est attaqué ; et la *Gazette de Voss* affirme que lorsque les intérêts publics et ceux de Stinnes se trouvent en conflit, ce sont toujours les intérêts publics qui finissent par céder.

Son histoire est une ascension continuelle et que n'embarrassent pas les scrupules ; c'est là d'ailleurs un lieu commun quand on parle d'un milliardaire. Participant à dix-huit ans aux affaires considérables de son grand-père Matthias Stinnes, il se trouve bientôt propriétaire des mines de charbon qui constituent le capital de la *Société par actions des Mines germano-luxembourgeoise ;* il achète des bateaux nécessaires à une grande exploitation rhénane, crée des succursales dans toutes les parties du monde. Quand la guerre éclate, c'est un homme très riche, sans plus. La guerre multiplie sa fortune, et dans des circonstances dont le souvenir doit être particulièrement cuisant aux Belges : c'est lui qui achète pour 28 millions un ensemble d'entreprises bruxelloises, exploitation de gaz, d'eau et de fer, qui forment le premier échelon du pillage de la Belgique ; il se prépare à se saisir de tous les gisements de charbon de la Campine. Et, pour ne pas se découvrir imprudemment, aucun de ses achats n'est payable avant les six mois qui suivront la conclusion de la paix. Si l'Allemagne avait vaincu et annexé la Belgique, il aurait tout le charbon de l'Europe entre les mains. L'Allemagne ayant dû fuir devant les armées alliées, il a pu exploiter pendant quatre ans des richesses énormes, et, l'armistice conclu, se dérober au paiement du capital. En même temps, il réalisait tous les bénéfices qu'a pu donner au trust du charbon et du fer une Allemagne transformée en une immense usine de munitions.

Et tout ce qu'a pu lui donner la guerre n'est rien, selon la voix publique, au regard des bénéfices que lui ont donné les spéculations de l'après-guerre ; c'est à lui que sont allés tous les avantages économiques résultant de la dénivellation du change. Héritier de la Révolution, il a su offrir aux ouvriers de tels salaires et les intéresser à tel point à ses entreprises que, tout en le traitant de *monstre capitaliste* les syndicats n'osent plus l'attaquer. Comment a-t-il passé au travers des énormes impôts créés par Erzberger, et qui atteignaient 100 pour cent au-dessus d'un bénéfice de 200.000 marks, c'est ce que nul n'a compris. Rappelons seulement qu'il est le bailleur de fonds d'un grand parti de droite, et cela explique peut-être bien des choses.

Devenu ce qu'il est, le maître de la matière, il veut acheter la pensée. Le charbon, les forêts, les usines de papier, plusieurs grandes librairies, plus de 70 journaux de province, la gazette officielle de l'Allemagne lui appartiennent. Qui peut désormais écrire contre lui ? L'Allemagne est devenue, suivant un mot frappant, une succursale de la firme Stinnes : quel Allemand ne sent pas ses intérêts confondus avec ceux du roi du charbon ? L'économie publique est en décomposition depuis la défaite : quel commerçant ne se réjouit de voir les débris de la grande raison sociale allemande passer de l'Etat impuissant à un particulier puissant qui en refait le faisceau compact, infrangible, d'avant-guerre ?

Faut-il donc s'étonner que Stinnes représente maintenant l'Allemagne et que les Etats de l'Entente traite avec lui d'égal à égal ?

Mais un mystère subsiste : Que veut Stinnes ? En coquetterie avec les pangermanistes qui sont les créateurs de sa fortune, Stinnes l'est aussi avec les syndicats ouvriers ; ennemi de l'Entente pour raisons de politique intérieure, il veut collaborer avec elle pour raisons commerciales. Au fond, ce sont peut-être les intérêts de Stinnes qui font la synthèse cherchée ; et comme ces intérêts ont la complexité de l'Allemagne elle-même, il n'est pas facile de les embrasser d'un coup d'œil. Pour comprendre, il faudrait pouvoir s'identifier, un moment, avec le prodigieux cerveau de Hugo Stinnes.

Michel Souriau.



LA CAUSE TURQUE ET LES ALLIÉS

L'Opinion d'un correspondant de Mustapha-Kemal, après un voyage en Europe.

La très curieuse lettre qu'on lira ci-dessous nous parvient d'Asie-Mineure. Elle est adressée au chef de la résistance nationaliste turque, Mustapha Kemal, par un de ses amis qui est aussi un de ses plus puissants soutiens financiers. En quelques lignes elle résume l'opinion qu'un Turc patriote peut se faire des sentiments que les pays d'Europe : l'Allemagne, Russie, Angleterre, France nourissent à l'égard de ses compatriotes. Elle emprunte une grande partie de sa valeur à l'importance des relations politiques de l'auteur, à qui, bien entendu, nous laissons la responsabilité de ses opinions.

A Son Excellence, Mustapha Kemal,

Le 6 mai, quand j'étais à Stockholm, je vous ai envoyé par la voie des Pays-Bas, une lettre où je vous ai expliqué en détail la situation politique de la Turquie. Avant de vous l'envoyer, j'avais reçu plusieurs lettres de Lénine et de Tchitchérine. Lénine est un de mes amis personnels depuis 1915. A partir de cette date, nous nous sommes trouvés ensemble, en Suisse, pendant plusieurs mois. Et le gouvernement anglais connaît très bien cette amitié. Quant à Tchitchérine nous nous sommes liés quand il était enfermé à Brixton, prison à Londres en 1917. Tous les deux m'ont donné des informations sur notre pays. Après Stockholm j'ai été en Allemagne où j'étudiais bien les questions politiques et où j'étais en relations avec plusieurs personnalités soit militaires, soit du parti de l'Empereur, soit républicaines. J'ai vu aussi le général Falkenheim et le

général Von der Goltz qui sont vos amis. Après les conversations que j'ai eues avec tous ces personnages je fus convaincu que l'Allemagne n'est pas à même d'apporter la moindre aide à la Turquie. On m'a même envoyé plusieurs lettres dans lesquelles on me dit avec une franchise étonnante que l'Allemagne ne peut pas s'occuper le moins du monde de la Turquie. Ce qui n'empêche pas qu'on est là-bas très content de votre initiative ; mais cela dans l'intérêt de l'Allemagne. Ils sont toujours aussi grossiers qu'avant la guerre. Ils parlent beaucoup mais n'agissent pas. J'appris alors que nous préparons la catastrophe de notre pays. Je suis retourné à Londres et j'ai causé avec les comités islamiques et même brahmans des Indes qui s'y étaient expressément rendus pour exiger l'intégrité de la Turquie. Je fus reçu plusieurs fois avec les membres précités par Lloyd George. Il nous fit beaucoup de politesses, mais ce n'était là que de vaines paroles et qui ne promettaient rien pour le salut de la Turquie. Le bureau de l'« Intelligence-office » à Londres se dépense dans tous les milieux pour amener la perte totale de la Turquie.

Par hasard j'ai rencontré aussi Krassine à Londres et j'ai causé avec lui. Il m'a parlé en toute franchise. D'après lui, la Turquie est déjà perdue, la seule chose à faire et la plus efficace est que les nationalistes s'entendent avec Constantinople et qu'ils protestent en termes mesurés mais énergiques, contre les intentions des alliés. Il ajoute que la révolution amènera la perte de la Turquie et que le gouvernement Soviétiste ne peut nous aider d'aucune manière. Il ajoute qu'il est à Londres pour faire la paix avec l'Angleterre et qu'après il traitera avec la France pour le salut de son pays. Et je trouve que c'est la vérité même.

Après mon voyage à Londres, je fus à Paris et à San Remo pour suivre les délibérations de la Conférence.

Une fois la Conférence terminée, j'ai protesté énergiquement auprès des ministères d'Italie et d'Angleterre, et je suis revenu en Suisse la mort dans l'âme. Le 4 juin les comités islamiques des Indes et les comités nationalistes d'Egypte résidant à Paris et plusieurs membres des comités d'Irak et de Syrie m'ont prié de partir immédiatement pour causer avec vous. Comme la politique est tout à fait changée en Europe en ce moment et comme j'aime ma patrie et ma religion, j'ai accepté cette mission qui n'est pas sans quelques dangers surtout si l'on considère que ma santé est délicate.

Je suis parti avec T... de Bassorah, et K... d'une ancienne famille de Marache. A notre arrivée à Port-Saïd, T... est parti pour la Mésopotamie et K... avec moi pour Beyrouth, K... est parti à Alep et moi je suis venu à A... pour chercher les moyens de vous voir. Je ne peux pas donner suite à ma mission avec Chemseddin, il est absolument nécessaire de causer directement avec vous et avec votre comité.

Excellence, soyez sûr que vous n'avez rien à obtenir du côté de la Russie et de l'Allemagne. Quant à la politique anglaise, elle est pleine de dangers pour la Turquie particulièrement et pour tout l'islamisme en général. Et si vous persistez dans votre politique, Constantinople sera sûrement perdue avec toute la Turquie.

Comme nous avons prié les grands personnages de l'Europe d'être nos alliés ou bien de demeurer dans une neutralité amicale, voilà l'idée que nous nous en fîmes. Il n'est pas possible de tenir tête à la fois à tous les Alliés et comme *la France est la moins dangereuse* de toutes nous pouvons trouver des moyens d'entrer en relations avouables avec elle pour sauver Constantinople et les autres parties de la Turquie. C'est la seule solution sur laquelle nous sommes tombés d'accord.

Excellence, ne vous fiez pas à l'Angleterre : tous ses agents et chargés de mission ne cherchent qu'à vous tromper ; ce sont de vils menteurs, comme d'ailleurs leur gouvernement. Fermez toujours les oreilles aux paroles des officiers allemands, s'il y en a auprès de vous. La Mésopotamie et la Syrie refusent de se soumettre à la souveraineté du Hedjaz, c'est-à-dire à maudire la domination de Faiçal et de son frère Abdoullah. Et vous savez déjà, Excellence, que cette famille de Chérif Hussein Oume est une famille sans aucun scrupule religieux ou patriotique. Elle n'est qu'un agent vendu à l'Angleterre. Ne vous fiez pas non plus aux paroles de l'Emir Faiçal.

Donc, si, Excellence, vous jugez bon d'entrer en pourparlers avec la France, vous n'avez qu'à envoyer deux délégués bien choisis et disposés à s'entendre avec elle, me rejoindre à Mersine ou à Beyrouth. De là nous partirons pour Paris, si toutefois nous ne trouvons pas les moyens d'arriver à quelque résultat à Beyrouth. Et faites savoir, Excellence, vos conditions par lesdits délégués. Je me permets, Excellence, de vous suggérer que vous auriez toutes les chances de réussir si vos conditions émanaient d'un esprit modéré. C'est le seul moyen de gagner l'amitié de tous ceux devant lesquels vous êtes obligé de défendre votre cause patriotique.

J'ai l'honneur, Excellence, de vous faire part que c'est par ce même moyen que je me permets de vous conseiller, que Saïd Pacha, président du comité national égyptien, a gagné la sympathie de l'Europe et qu'en peu de temps, l'Egypte va recouvrer son indépendance autonomique. Je crois, Excellence, que ce que les armes et la violence ne peuvent obtenir, une politique sagement dirigée peut le faire. C'est la France surtout qui a appuyé les Egyptiens dans leurs aspirations nationales. Nous autres aussi nous trouverons le même appui de son côté et auprès des autres. Excellence, je vous assure que c'est là ma seule façon de penser et que ce sont là les conseils que peuvent donner ces comités islamiques des Indes et d'Egypte et de tout le monde musulman. C'est encore l'avis de ceux des grands personnages qui s'intéressent au salut de la Turquie et qui peuvent sauver notre pays et les hauts intérêts de l'Islam.

Il y a encore des choses que je ne puis vous écrire dans ma lettre et que je ne puis dire qu'à vous-même ou bien à votre délégué. J'attends avec impatience votre réponse que j'espère être favorable.

Agréez...

T.



L'élection présidentielle aux Etats-Unis (1)

LES CANDIDATS DÉMOCRATES COX ET ROOSEVELT

UNE ÉLECTION DISPUTÉE. — CE QU'EST WILLIAM COX, RIVAL DE MAC ADOO. — SON PROGRAMME. — C'EST CELUI D'UN LIBÉRAL. — FRANKLIN ROOSEVELT, CANDIDAT A LA VICE-PRÉSIDENCE, CONNAIT L'EUROPE. — C'EST UN ESPRIT HARDI.

Après une convention des plus longues dans dans l'histoire des élections présidentielles aux Etats-Unis les démocrates, aussi divisés que les républicains, ont finalement choisi au 44e tour de scrutin le gouverneur de l'Ohio, James Cox, comme candidat, à la présidence et, après un vote beaucoup plus rapide, le secrétaire adjoint de la Marine, Franklin Roosevelt, comme candidat à la vice-présidence.

Le résultat de la convention de San Francisco est moins surprenant que la nomination de Harding, à Chicago. Plusieurs noms avaient été prononcés, assez timidement d'ailleurs, car le parti a attendu jusqu'au bout les déclarations du président Wilson sur la possibilité d'un troisième mandat pour lui-même, mais il ne pouvait être longtemps question de candidats comme les sénateurs Owen, Glass, Walsh, Underwood et Hitchcock, comme l'ancien ambassadeur à Berlin, James Gérard ou le gouverneur de New Jersey Edwards très connu surtout par son opposition à Bryan sur la prohibition, ni de Bryan lui-même, car le vieux leader du parti « populiste », champion intransigeant de la tolérance a de nombreux ennemis parmi les démocrates. Il ne restait en présence en dernier lieu que l'attorney-généarl Mitchell Palmer, l'ancien secrétaire des finances William Mc Adoo et le gouverneur Cox ; et ni la convention ne pouvait s'entendre sur l'un d'eux, l'outsider devait être John Davis, ambassadeur des Etats-Unis à Londres. On prévoyait que la lutte enrte les favoris serait longue car, des trois factions qui dominaient la convention, celle des partisans de l'administration wilsonienne dirigée par le secrétaire d'Etat Colby et l'ancien secrétaire des finances Glass, celle des « bosses » de l'est, les puissants politiciens soumis à Murphy, enfin celle des radicau xde l'ouest attachés à Bryan, aucune ne disposait des deux tiers des voix requises chez les démocrates pour l'élection du candidat. C'est pourquoi on a vu les trois favoris se suivre de près jusqu'au 38e tour après lequel la lutte s'est poursuivie entre Cox et Mc Adoo, jusqu'au moment où le porte-parole des partenaires du « Kronprinz », comme on appelle le gendre du président, a proposé la nomination du gouverneur de l'Ohio, agréable à Murphy et acceptable à la fois pour Bryan et les wilsoniens.

Cette décision s'explique autant par l'importance de l'Ohio dans le système politique américain, que par la personnalité du gouverneur Cox. La nomination de Harding le rendait presque inévitable car, des quatre états dont l'appui est considéré comme essentiel par les deux partis, l'Ohio, l'Illinois, la Pennsylvanie et New-York l'Ohio est, grâce à la popularité de son gouverneur, le seul que les démocrates puissent disputer aux républicains avec quelques chances de succès. De plus, si la personnalité de Cox est moins brillante et moins connue dans le pays que celle de Mc Adoo, elle n'en est pas moins intéressante, si l'on en juge par l'activité d'une vie des mieux remplies et par l'œuvre très originale que l'Ohio doit à son tumiers. Plus tard, après quelques années d'études, il enseignait dans une école de village qu'il quitta bientôt pour devenir journaliste, et entrer au *Cincinnati Inquirer*. Après avoir été secrétaire d'un représentant de l'Ohio, au Congrès il acheta en 1898 un journal presque ruiné le *Dayton Times*, qu'il rendit très prospère sous le nom de *Dayton News*. Il répéta la même expérience avec le *Springfield Presse Republie*, devenu le *Sprungfield News* avec un tel succès que son entrée dans la carrière politique en 1909 fut des plus faciles. Après avoir représenté l'Ohio au Congrès de 1909 à 1912, il en a été nommé gouverneur en 1912 et, après un intervalle de 1914 à 1916, il a pu être deux fois réélu dans cet état dominé par les républicains grâce aux mérites de son œuvre.

En fait, la « nouvelle ère de l'Ohio » comme Cox lui-même a appelé se première administration a été marquée par un ensemble de réformes assez avancées, comme la création d'un système budgétaire, assez peu répandu, encore parmi les états américains, la simplification des départements d'état, l'initiative et le referendum dans la législation, l'autonomie des villes, l'organisation d'écoles rurales modèles et diverses mesures sociales comme les pensions aux mères et la « loi de compensation ouvrière obligatoire ». Tant de hardiesse valut à Cox une défaite en 1914 ; les démocrates furent remplacés par les républicains qui discutèrent âprement l'œuvre accomplie par le gouverneur sans pourtant oser la détruire. En 1916 Cox était réélu « pour finir la tâche « selon le mot d'ordre de sa campagne ; il l'était encore en 1918 « pour gagner la guerre » et c'est ainsi qu'il a pu compléter peu à peu l'ensemble des réformes qui ont donné à l'Ohio une si belle place parmi les grands états républicains et qui ont fait connaître et apprécier son gouverneur libéral, énergique et très courageux.

Dans un long article programme publié au mois de mai dans le *New-York Times*, l'ancien journaliste a exposé lui-même ce qu'on pouvait attendre de lui à la présidence. Bien qu'il s'intéresse assez peu à la politique étrangère et qu'il n'ait aucune connaissance de l'Europe — il a avoué plusieurs fois son inexpérience à cet égard — le gouverneur Cox considère que les Etats-Unis devraient adhérer à la ligue des nations « parce qu'elle semble être le meilleur moyen d'assurer la paix » pourvu qu'elle impose un désarmement général et que le gouvernement américain agisse toujours d'accord avec la constitution fédérale.

On rapporte que le gouverneur Cox aurait dit ailleurs qu'en tous cas une action rapide était nécessaire car « le public était las de cette affaire »; il a peut-être donné sa propre opinion, car il a hâte de voir le pays aborder les grandes questions intérieures qui, plus que les autres, le préoccupent depuis longtemps.

Le candidat démocrate a pris nettement fonction sur les grands problèmes du jour ; les droits des états et la prohibition, le système budgétaire et les finances, l'américanisation des étrangers et les conflits industriels. En vrai disciple de Tefferson, il soutient que tous les pouvoirs qui ne sont pas nettement garantis au gouvernement fédéral doivent appartenir aux états et c'est à ce titre qu'il s'est déclaré en faveur du maintien des boissons

(1) *L'Europe Nouvelle* a suivi les élections présidentielles dans ses derniers numéros.

légèrement alcoolisées malgré le 18e amendement à la constitution. Il demande l'application nationale de la réforme budgétaire qui a eu de si bons résultats en Ohio, la revision des taxes en vigueur en remplaçant l'impôt sur les bénéfices illicites par une taxe de 1 à 1 1/2 % sur les chiffres totaux d'affaires, la réduction par un accord mondial des crédits consacrés aux armements, la cordialité et la douceur dans les rapports entre les américains et les étrangers, enfin la tolérance la plus libérale à l'égard des mouvements radicaux et des conflits industriels. Les éléments les plus avancés du pays soulignent avec plaisir le fait qu'au moment où certains ministres ou représentants voyaient rouge le gouverneur de l'Ohio a blâmé leurs mesures terroristes et que tandis que la grève de l'acier donnait lieu à de regrettables violences en Pennsylvanie, elle se déroulait très paisiblement dans l'état voisin où, pendant les six années de son administration Cox n'a jamais employé le milice d'Etat dans une grève.

Tel est le programme progressiste que ce gouverneur libéral va opposer aux idées en tous points plus réactionnaires de Harding et de Coolidge. Bien qu'il ait été mêlé de plus près pendant sept ans à l'administration de M. Wilson, il semble bien que Franklin Roosevelt, parent éloigné de l'ancien président et l'un des plus brillants parmi les jeunes hommes d'Etat américains puisse s'y associer. On le considère en effet comme un esprit hardi et partisan des réformes qui aurait sur le gouverneur Cox l'avantage de bien connaître l'Europe et les questions étrangères en général.

Ainsi le choix des conventinos de Chicago et de San Francisco, s'il ne s'est pas porté sur des hommes de premier plan qui auraient pu être Wood, Lowden ou Johnson pour les républicains et M. Wilson ou son gendre pour les démocrates a néanmoins mis en présence deux politiques de figures très distinctes : d'une part celle d'un républicain à la manière de Mc Kinley dont l'action sera sans doute toujours moyenne, effacée et soumise au Sénat ; de l'autre, celle d'un démocrate progressiste en tout partisan de l'initiative et de l'audace. « What we want disait-il récemment en bon argot américain, is initiative, pep, snap and guiger ». Il est impossible de prévoir celle qui a le plus de chances de triompher. Les républicains s'attribuent une majorité de deux à trois millions de voix ; on sait que ceux que la nomination de Harding avait « glacés jusqu'aux os » commencent à se réchauffer au point que dans leur enthousiasme il sconstruisent déjà la légende de leur candidat fondée sur sa ressemblance avec Washington et il est hors de doute que leur volonté d'avoir enfin le pouvoir dont ils sont privés depuis 1912 fera disparaître d'ici novembre les discussions qui ont tant inquiété les leaders du parti. La lutte s'annonce donc des plus chaudes ; le fait qu'elle se livrera essentiellement sur la politique extérieure du président Wilson lui donne assez d'intérêt pour nous pour que nous en suivions plus que jamais les péripéties longues et complexes.

M. Marfaing.

L'EUROPE NOUVELLE consacrera son numéro du 25 juillet — ou l'un de ses prochains numéros — aux résultats de la Conférence de Spa. — Le dossier des discussions des Alliés et de l'Allemagne y sera étudié, analysé et commenté minutieusement et au jour le jour. — Ce sera là un vrai numéro d'archives.

La Société des Nations

La question des îles d'Aland

Notre correspondant de Londres nous écrit le 12 juillet :

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, le Conseil de la Société des Nations n'a pu donner une solution immédiate au conflit que la question des îles d'Aland a fait surgir entre la Suède et la Finlande.

Toute la difficulté de la question des îles d'Aland provient du fait que les frontières de la Finlande n'ont jamais été définies. Sous le régime de Kerensky, la République finlandaise demanda son indépendance. Elle lui fut accordée seulement dans la suite, lorsque le Gouvernement des Soviets prit la place du Gouvernement Kerensky. Mais, en reconnaissant son indépendance, le Gouvernement des Soviets n'a point indiqué les frontières de la nouvelle République et n'a point déclaré que les îles d'Aland feraient désormais partie de cet Etat nouveau. La Finlande a-t-elle en conséquence un droit de souveraineté absolue sur ces îles ? C'est ce que nul ne peut dire en ce moment. De là, la demande de supplément d'enquête formulée par le Conseil de la Société des Nations.

La reconnaissance de la souveraineté de la Finlande sur les îles d'Aland est en fait le centre de toute la question.

Si la Finlande possède une souveraineté dûment reconnue par des Traités sur les îles d'Aland, la population de cet archipel, en exprimant son désir d'être unie à la Suède, ne pose pas un problème international. L'expression de ce désir n'intéresse, en fait, que le Gouvernement finlandais qui, de par son droit de souveraineté, est responsable du sort de la population des îles d'Aland.

Au contraire, si la souveraineté de la Finlande sur les îles d'Aland n'est établie par aucun traité, il est difficile de ne pas prendre en considération les aspirations des habitants de l'archipel d'Aland. Ils font valoir en effet que, Suédois de race et de langage, ils sont restés attachés à la Finlande aussi longtemps qu'elle fût une partie intégrante de l'Empire russe. Formant un groupe de 25.000 habitants, ils ne pouvaient, en effet, à ce moment, avoir aucun espoir de faire reconnaître leurs aspirations nationales. Au contraire, ils avaient tout à gagner à rester attachés au Grand-Duché de Finlande qui jouissait, sous le régime des Tzars, d'une autonomie relative.

La question internationale posée par les îles d'Aland peut donc se résumer ainsi : la population de ces îles a été rattaché à la Suède jusqu'au début du XIXe siècle. Elle fut ensuite rattachée à la Russie jusqu'à la chute du régime des Tzars. Est-il inéluctable qu'elle suive désormais le Grand-Duché de Finlande dans son évolution politique politique alors que ses aspirations nationales l'orientent vers la Suède ? Doit-on considérer que le fait de l'union sous le régime tzariste des îles d'Aland au Grand-Duché de Finlande est suffisant pour établir, d'une façon incontestable, la souveraineté de la République finlandaise émancipée sur l'archipel baltique ?

A une question aussi grave, le Conseil de la Société des Nations ne pouvait répondre sur-le-champ.

Rien d'ailleurs ne serait plus inexact que de prétendre que ce cas des îles d'Aland peut être un précédent dangereux pour les irrédentistes de tous pays. Dans une certaine presse, on a déjà annoncé que les Irlandais vis-à-vis de l'Angleterre, les habitants du Limbourg vis-à-vis de la Hollande, les Catalans mêmes vis-à-vis de l'Espagne, pourraient s'autoriser de la décision du Conseil pour réclamer leur émancipation. Cette argumentation ne résiste pas à un examen attentif. Les frontières de la Hollande, de l'Angleterre et de l'Espagne sont dûment établies. Toute revendication d'indépendance vis-à-vis de ces pays tomberait, par conséquent, au cas où le différent serait porté devant le Conseil de la Société des Nations, sous le coup de l'article 15. Cet article déclare que *si l'une des parties prétend et si le Conseil reconnaît que le différend porte sur une question que le droit international laisse à la compétence exclusive de cette partie, le Conseil le constatera dans un rapport, mais sans recommander aucune solution.* Si les Irlandais voulaient demain faire appel au Conseil de la Société des Nations, ils seraient immédiatement déboutés de leur demande. L'examen par le Conseil du problème des îles d'Aland ne constitue pour eux, en aucune façon, un précédent.

Dans ces conditions, il est encore difficile de prévoir la réponse que le Conseil donnera en dernier ressort, lorsque le cas des îles d'Aland aura été étudié minutieusement et impartialement.



Correspondance

Le point de vue juridique sur la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican

Un de nos correspondants nous écrit :

Dijon, juillet 1920.

Nous partons de cette constatation qu'il existe une puissance de fait ayant à sa base une force religieuse et morale, indiscutable, possédant une organisation savante qui lui permet d'agir sur des millions d'hommes appartenant à toutes les nations et à toutes les races, et qui, pour la poursuite de ses fins spirituelles, a constamment, au cours de l'histoire, recouru à l'action politique, soit qu'elle fît alliance avec le pouvoir séculier, soit qu'elle le tînt en échec. Dè lors que nous constatons l'existence de cette puissance politique internationale, nous ne sommes plus libres de n'en pas tirer, juridiquement, les conséquences nécessaires. Tout organisme politique, international est membre de la Société internationale; les relations diplomatiques s'imposent avec lui comme avec tout autre membre de la société internationale, parce que la « reconnaissance » des Etats et autres personnes juridiques n'est pas arbitraire, mais obligatoire.

J'entend bien l'objection : l'Eglise n'est pas un Etat, tout au moins elle ne l'est plus et il n'y a de personnes internationales que les Etats.

Cette objection n'a aucune valeur, elle repose sur une équivoque. L'Eglise n'est pas un Etat, c'est de toute évidence, *elle ne l'a même jamais été.* Il y a eu des Etats de l'Eglise, mais l'Eglise ne s'identifiait pas avec eux, sans quoi les autres Etats n'eussent pu supporter l'ingérence et l'influence de ce petit Etat romain dans leurs propres affaires. A côté de l'Etat pontifical, état temporel, gouverné par le Pape-Roi, il y avait l'Eglise universelle, puissance spirituelle, dirigée par le Pape-Pasteur. Si nous voulions faire une comparaison entre cette situation et certain analogue du droit internaitonal, nous dirions qu'il y avait « Union personnelle » entre l'Eglise et l'Etat pontifical, mais non pas Union réelle. Aujourd'hui il n'y a plus d'Etat pontifical, mais il y a toujours une Eglise, et cette Eglise reste comme elle l'a toujours été une entité, une personne internationale.

En droit international, les nations et les Etats n'ont de personnalité que parce qu'elle se dégage elle-même de la nécessité des rapports internationaux, nécessité reconnue par tous et consacrée par la coutume. Ainsi, en est-il de l'Eglise ; disons mieux, *des* Eglises. Elles incarnent des intérêts essentiellement internationaux, moraux sans doute, non matériels, mais qu'importe ? Ces intérêts collectifs puissants appartiennent à une communauté qui comprend les sujets de plusieurs Etats, précisément parce que ces Etats étant *laïcisés* ont volontairement abandonné la gérance des intérêts religieux. Ces intérêts sont le support réel de la personnalité juridique de l'Eglise, dont la vitalité est prouvée par l'Histoire et les faits, dont la légitimité est reconnue par l'accord constant des gouvernements. A un degré plus modeste. l'Eglise grecque, l'Eglise bulgare ont une situation internationale analogue. D'autres institutions internationales comme la Commission du Danube, les Unions, ont ébauché une vie juridique internationale distincte, en s'efforçant d'isoler et de défendre, à côté des Etats dont la compétence est générale, un intérêt spécial de la communauté internationale. Il se crée maintenant une autre personnalité internationale, seule capable de le disputer quelque jour en universalité et en prestige à l'Eglise catholique : c'est la Société des Nations. Elle incarne elle aussi un intérêt commun à *tous les peuples* : l'intérêt de la justice et de la paix internationales. Elle aussi doit acquérir, si elle veut vivre et agir, une influence morale et des moyens d'action politiques. Quel Etat peut se refuser, dès maintenant, à traiter avec elle et à la reconnaître ? Aucun gouvernement ne saurait, de parti pris, ignorer ces « réalités », aucun se refuser à négocier avec ces « forces ». Aucune personne internationale ne peut juridiquemnet ignorer une autre personne internationale, sans porter atteinte à l'organisation générale des relations internationales, sans entraver les progrès du droit international ,c'est-à-dire sans se retrancher lui-même en quelque mesure de la Société internationale. La rupture diplomatique, la guerre même, sont des moyens parfois légitimes de pression et de combat, mais on ne saurait les ériger en méthode, en faire un état chronique, une attitude persistante, sans donner par là même une entorse au droit.

Du point de vue juridique la reprise des relations avec le Vatican n'est pas seulement nécessaire, elle est *obligatoire.*

Georges Scelle.

Professeur de Droit International à l'Université de Dijon.



Le Courrier de Paris

La Politique

Sur les Gradins - Dans les couloirs

La Chambre s'est séparée pour huit ou dix jours. Ce ne fut pas sans mal. Les uns voulaient s'en aller, les autres pas. Les uns ne voulaient pas partir sans voter l'amnistie. Les autres songeaient au Vatican. D'autres encore pensaient que les séances prolongées dans la nervosité et la fièvre sont fatales aux ministères. Tout ceci, que tous ne comprenaient pas très bien, jetait dans les votes une extrême confusion. C'est le bon sens qui a triomphé.



Mais la conspiration des couloirs bat son plein. M. Loucheur disait tout net, aux dernières nouvelles de Spa : « Il ne reste plus rien du traité ». Ses amis insinuaient que la présente politique aboutissait à huit milliards d'impôts nouveaux, et ils laissaient aux auditeurs le soin de conclure. D'autre part, on bataillait ferme sur le Vatican. Ajournement ? Pas ajournement ? Certains se demandent en faveur de qui M. Calary de Lamazière a risqué son incompréhensible manœuvre, qui lui a fait tant d'ennemis. Elle a resserré fortement autour du président du Conseil les membres de l'Entente, mécontents de certains préfets. Est-ce bien là ce que voulait M. Calary de Lamazière. Le scrutin secret a permis à M. Dariac et à M. Maurice Maunoury de voter l'ajournement. Est-ce bien là ce que voulait M. d'Aubigny, qui demandait le scrutin secret ? D'aucuns, qui prêtent à M. Calary de Lamazière une âme de Machiavel, assurent qu'il visait à préparer une manifestation qui impressionnerait le Sénat. De sorte qu'au Sénat, le ministère sur la question de l'ambassade, pourrait être en minorité.



Si tel fut l'avis des anticléricaux violents, comme MM. Varenne, Herriot et Charles Dumont, des anticléricaux doucereux comme MM. Dariac, Maurice Maunoury et Bokanowsky, et des anticléricaux sans le savoir, comme M. Calary de Lamazière, tel n'est pas celui des vieux routiers, qui savent que, dans le nouveau jeu parlementaire, on ne frappe l'adversaire qu'à coup sûr, que déjà par terre en quelque sorte. Comme devant un ami personnel de Millerand, un député expliquait son vote d'ajournement, l'autre lui répliqua simplement : « Vous en serez quitte pour vous déjuger. » On ne peut mieux dire en moins de mots.



Il y a dans les couloirs une autre campagne qui n'est pas moins vide ni opiniâtre, toutes proportions gardées. C'est celle de M. Cels, président de la commission des chemins de fer, et ancien sous-secrétaire d'Etat, contre son ancien chef de cabinet, M. Le Trocquer, devenu ministre des Travaux Publics.

Nul n'ignore ceci dans les couloirs de la Chambre. On s'en amuse, et cela fait toujours, comme disait l'autre, passer une heure ou deux. Cela aide à comprendre les réserves qui enveloppèrent le vote de la Haute Dordogne, et les fréquentes auditions du ministre, cité à comparaître devant M. Cels, pour s'expliquer tantôt sur les charbons, tantôt sur le mazout et tantôt sur les pétroles. M. Cels est vraiment infatigable. M. Le Trocquer, d'ailleurs, est le seul qui ignore cette conspiration. Il lui suffit d'avoir derrière lui tout le Parlement et toute l'opinion.



Le Sénat a méchamment disjoint le crédit demandé par M. Pierre Rameil pour faire goûter aux masses populaires les grands chefs-d'œuvre de la littérature et de la musique. Les masses, pense-t-il, doivent vivre de cinéma. Et par ces temps de vie chère, une économie de 100.000 fr. n'est point négligeable. Et M. Doumer pense sans doute de l'éducation de la démocratie ce que son prédécesseur Ranc, comme lui sénateur radical de la Corse, pensait de la liberté : « C'est, disait-il, une vieille guitare, dont il faut jouer quelquefois. »

MIDAS.



Sur un portrait de l'impératrice Eugénie

Une jolie femme majestueuse, souveraine des Français et souveraine de la mode, préoccupée de rappeler, par son costume et sa coiffure la royale bergère de Trianon, c'est l'Impératrice de Winterhalter. Elle s'assied dans un jardin parmi ses dames, ou seule, sous un dais de pourpre. Ses jupes épanouies en corolle ont l'ampleur des anciens paniers ; son chapeau souple aux larges ailes fait songer à celui de Madame de Lamballe. Les meubles de son palais répètent —hélas ! — en les exagérant, les courbes dessinées par les artistes du XVIIIe siècle. L'imitation flagrante est infidèle... Ces objets, ces toilettes, cette peinture, que le souvenir de Marie-Antoinette inspira, ont cette lourdeur cossue, cette richesse sans agrément qui marquent le style « Second Empire. »

A ces images banalisées de l'Impératrice, je préfère un portrait qui est sous mes yeux. C'est un médaillon en biscuit de Sèvres, du travail le plus délicat et d'une singulière noblesse : la tête et le cou seulement, la tête fine, régulière, grave, coiffée de bandeaux un peu renflés qui se perdent dans le chignon grec. Ni diadème ni collier ; les déesses n'en portent pas ; et c'est vraiment une déesse, celle qui m'apparaît, sur le petit disque pâle, funèbrement encadré d'un cercle noir : c'est tout au moins la fille d'une race divine, une Hélène, « sereine comme le calme des mers », mais chaste et « pareille par ses traits aux Immortelles. »

Ce visage miraculeux me fascine. Il me fait oublier le fantôme tragique, la Dame en deuil qui traversait quelquefois les Tuileries et ne pleurait pas sous son voile noir. J'avais de la pitié, tout

à l'heure. Je n'ai plus que de l'admiration. La suprême beauté efface pour un instant la suprême infortune.

L'Impératrice appartient à l'histoire et voici venir les historiens ! Demain, ils ouvriront toutes les portes, tous les tiroirs, tous les coffres scellés ; ils fouilleront les papiers jaunis ; ils interrogeront les vieux portraits ; ils remueront la poussière et la cendre. Et peut-être nous diront-ils le secret de cette âme si mal connue : si elle fut une blessée qui s'enferma, avec sa blessure vive, dans l'orgueil du silence ; si elle fut une égoïste, d'esprit médiocre et de courte sensibilité : si elle fut égale à sa gloire et à son malheur, ou, par eux, toujours dépassée.

Mais en admettant que l'Impératrice ait eu sa part de responsabilité dans le désastre qui lui coûta sa couronne, je crois bien que les Français — qui ne sont pas historiens — seraient plus sévères pour une Impératice laide !

Marcelle TINAYRE



La Philosophie

La Politique du Général Lyautey

Le discours de réception du général Lyautey à l'Académie française dépasse singulièrement la commune portée des manifestations de ce genre, tant par la personnalité de l'orateur, à la parole de qui une vie d'action complète et constamment heureuse apporte une incomparable caution, que par le caractère net et tranché de son inspiration anti-démocratique et anti-parlementaire, autoritaire et pour tout dire, au moins de regret ou de désir, monarchique. C'est pourquoi il nous a paru appeler quelques brèves observations.

Sur la personne du général Lyautey nous ne nous sentons pas en mesure de porter un autre jugement que celui-ci, dicté par les plus sensibles évidences. Un général qui a su conquérir et garder la confiance de vingt gouvernements républicains, dont plusieurs radicaux-socialistes, doit être un remarquable diplomate, et, dans le sens tout honorable de ce terme, un fameux courtisan ; un homme qui réussit tout ce qu'il entreprend est un homme heureux, et le bonheur, s'il faut en croire Mazarin, est pour un homme d'action la première des vertus. Un homme qui réalise de grands desseins, qui les *réalise*, c'est-à-dire qui, les ayant conçus, leur fait franchir avec un succès ininterrompu les plans nombreux, divers et semés d'obstacles qui séparent l'idée de l'acte, cet homme, ne craignons pas les grands mots, est nécessairement un grand homme. De quelque point de vue qu'on l'envisage, le général Lyautey est, comme disait Gourmont, de Paul Adam, un magnifique spectacle.



Maintenant, quelle est la valeur, quelle sera la destinée du système colonial auquel il a donné sa forme achevée et parfaite ? C'est ce qu'un avenir sans doute assez prochain nous apprendra, mais une psychologie même sommaire de ce système y révèle un extraordinaire chaos d'idées et de volontés contradictoires, qui ne son sacrifice et de sa gloire ? N'est-il pas d'une nous semble pas d'un favorable augure. Par exemple n'est-il pas insensé que Barnavaux conquérant ne retire de sa conquête aucun bénéfice direct et personnel, et que ce soient des marchands et des financiers qui s'enrichissent de absurdité plus criante encore que Barnavaux démobilisé soit exposé, de par la toute-puissance de l'or, à cirer les bottes ou à ouvrir les portières au caïd marocain ou au prince nègre devant qui il faisait hier figure de vainqueur et de seigneur ? Et quand on a fait massacrer les Algériens ou les Sénégalais au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, de quel droit leur refuse-t-on la liberté ? Mais quel crime ou quelle faute ne commettrait-on pas en la leur accordant ? Les événements que nous venons de vivre ont montré que la contradiction et l'incohérence ne demeurent pas longtemps sur le plan de la pure logique, et nous avons vu en particulier ce qu'il en coûte de s'armer jusqu'aux dents sous couleur d'éviter la guerre. Quoi qu'il en soit, plus les données d'un problème semblent le rendre insoluble, et plus il y a de mérite à le résoudre, même provisoirement. Les données du problème colonial étant ce qu'elles sont dans une époque à la fois impérialiste et « démocratique », avide et chimérique, et où l'héroïsme et la bassesse, la loyauté et la perfidie, la générosité et la cruauté se transmuent les uns dans les autres par des nuances plus indiscernables que celles du cou de la colombe, c'est un véritable tour de force, disons mieux, c'est un chef-d'œuvre d'intelligence et de volonté d'avoir érigé sur une base aussi chaotique et aussi instable un édifice qui a déjà fait ses preuves de solidité et de durée.

Nous appliquerons le même raisonnement, mais en sens inverse, à la monarchie française, dont le général Lyautey a fait un éloge extrait de Charles Maurras qui lui a fastueusement, à son ordinaire, rendu la politesse.



Ce n'est pas dans les limites de cet article que nous pourrions examiner au fond si la monarchie française a eu tous les mérites que détaille quotidiennement M. Charles Maurras, avec une parfaite entente des méthodes les plus propres à créer un poncif. Tout au plus nous bornerons-nous à faire remarquer que pour que cet examen pût être conduit avec quelque rigueur, il faudrait avoir les moyens de déterminer à chaque moment de l'histoire ce qui était possible, afin de le confronter ensuite avec ce qui a été effectivement réalisé. Or, c'est ce qui n'est à la portée de personne, et c'est pourquoi l'éloge ou la critique de la politique royale aura toujours quelque chose d'essentiellemnt subjectif. Il ne nous semble pas quant à nous, et c'était l'avis d'historiens comme Langlois, que les rois de France aient tiré tout le parti qu'ils auraient pu des avantages dont la nature et l'histoire antérieure à leur avènement avaient doté notre pays. Indépendamment des fautes et des erreurs positives qu'ils ont pu commettre, étant hommes, et que blâment vertement tous les manuels républicains, nous estimons que l'histoire de leur politique est pleine d'occasions perdues. Qu'on songe à la situation de la France du XIIIe siècle, alors que le roi de France possédait la plus haute autorité temporelle, l'Université de Paris la plus haute autorité spirituelle qui fussent au monde. De cette double primauté qu'ont fait les successeurs de Saint-Louis ? Pour nous en tenir au spirituel, Paris n'était-il pas en quelque sorte prédestiné à devenir la métropole religieuse de la

Chrétienté, la France à prendre l'initiative d'une réforme du catholicisme par le dedans qui eût prévenu et évité le schisme de la Réforme protestante ? L'occasion de jouer ce rôle médiateur et conciliateur, négligée au XIII[e] siècle, se présente à nouveau au XVI[e] avec les évêques réformistes et les humanistes chrétiens, les Briçonnet et les Budé. Elle est dédaignée avec une frivolité sans exemple : le schisme s'accomplit, irréparable, et le christianisme français, si sérieux et si profond, est définitivement soumis à la tutelle de l'idolâtrie italienne, à laquelle, pour comble, il demeurera toujours suspect.

❧

Le XVII[e] siècle voit le triomphe de l'absolutisme monarchique et de la contre-réforme religieuse, triomphe éclatant certes, mais obtenu au prix d'un appauvrissement de la substance psychologique et morale de la nation, auquel deux siècles plus tard l'Allemagne de Guillaume II devait donner une saisissante réplique. Or, par un bonheur immérité, des minorités subsistent, importantes par la qualité sinon par le nombre, la janséniste et la protestante, qui ont échappé à cet appauvrissement, et qui, l'absolutisme et la contre-réforme épuisés, pourraient servir de base et de point de départ à un nouveau développement de notre histoire. La prudence la plus élémentaire commande de les tenir précieusement en réserve. Tout au contraire, en proie à cet aveuglement qu'envoient les dieux à ceux qu'ils veulent perdre, Louis XIV et Bossuet n'ont de cesse qu'ils n'aient tari, autant qu'il est en eux, ces sources d'une vie dont la mâle indépendance les offusque et les irrite. Même incompréhension et même brutalité à l'égard du quiétisme, nouveauté dangereuse certes, mais qu'il eût fallu intégrer en la rectifiant et non point exclure, et qui, provisoirement comprimée et refoulée, devait émerger soixante ans plus tard sous la forme torrentielle du rousseauisme, et cette fois tout emporter. La monarchie française, s'étant vidée de ses propres mains de tout principe de renouvellement, se condamne à la sclérose. Ayant perdu le contact avec la vie de la nation, elle est gouvernée non plus par cet instinct qui permet à l'être vivant de s'adapter sans cesse à une situation sans cesse changeante, mais par une fatalité intérieure contre laquelle ne prévaudront ni les conseils de la réflexion ni les leçons de l'expérience. La puissante machine capétienne est toujours debout, avec son imposante façade et son prestige séculaire ; certains de ses organes continuent à fonctionner à peu près normalement, par une sorte de vitesse acquise, et notamment ceux qui assurent ses relations avec l'extérieur ; mais elle est atteinte aux sources mêmes de la vie. Le cordon ombilical qui rattachait la royauté française au peuple français se dessèche en attendant qu'il se rompe. Le divorce va se consommer entre le peuple et le roi le plus substantiellement unis qu'ait connus l'histoire. Certes, a dit le général Lyautey, Louis XVIII ignorait beaucoup de la France intérieure, mais il connaissait supérieurement l'Europe. Renversons les termes de cette proposition pour être dans le vrai. Louis XVIII connaissait supérieurement l'Europe, mais il ignorait, beaucoup, c'est trop peu dire, il ignorait presque tout de la France intérieure. Il était désaccordé d'avec elle, mais ce discord profond ne date pas de Louis XVIII, il commence dès la fin du règne de Louis XIV, il s'aggrave constamment jusqu'à la Révolution, il reparaît tel quel avec la Restauration, et différent, mais non moins grave, avec la Monarchie de juillet. Lorsqu'il veut condamner en deux mots l'Empire, M. Charles Maurras prononce *Waterloo*, *Sedan*. Trois dates, de politique intérieure celles-là, condamnent pareillement la monarchie : 1789, 1830, 1848. Les princes qui ont gaspillé le prodigieux trésor d'amour que la France avait pour son roi sont de grands coupables.

❧

Le divorce est-il sans appel ? Le général Lyautey semble penser que oui, peut-être par politesse pour ses éminents collègues, MM. Poincaré et Deschanel. M. Charles Maurras affirme que non, et ce siècle a vu tant de fois ressusciter Lazare qu'une résurrection de plus ne serait pas pour nous étonner. Nous sommes en tout cas de ceux qui estiment que ce fut un grand malheur pour la France que la royauté française se soit privée ou ait été privée des moyens d'évoluer spontanément vers une forme de liberté et de « démocratie » originale, qui nous eût dispensés de recourir à l'importation du parlementarisme anglais ; mais nous estimons aussi que M. Charles Maurras erre gravement lorsqu'il fait remonter la responsabilité de ce malheur à je ne sais quelles diaboliques influences étrangères. Le pouvoir qui, étant en possession d'état, se laisse déposséder, est et est seul responsable de sa disgrâce. Et au surplus, quand il serait démontré que des influences étrangères se sont exercées pour détacher la France de son roi, il en est des nations comme des filles qui se laissent séduire : elles en ont les inconvénients, et la honte par-dessus le marché. Mais la vérité est que l'épidémie idéologique et mystique qui caractérise le XVIII[e] siècle fut une épidémie européenne, contre laquelle les rois de France commirent l'insigne faute, par ignorance, entraînement ou infatuation, de ne faire vacciner ni leur peuple, ni eux-mêmes. L'atmosphère intellectuelle et morale des temps modernes est pleine de germes pathogènes ; les peuples comme les individus sains et forts ne sont pas ceux qui se confinent dans un air artificiellement purgé de microbes, mais ceux qui, par médecine ou par hygiène, se sont mis en état de leur résister. Il n'y a ni bon sens ni fierté à faire éternellement son *mea culpa* sur la poitrine d'autrui.

❧

Quoi qu'il en soit et pour en revenir au discours du général Lyautey, plus et mieux on mettra en lumière les bienfaits objectifs de la monarchie française, et plus et mieux, ainsi que nous avons eu l'occasion de l'écrire, on accusera son incapacité de se faire valoir comme bienfaisante. Or, de quelque nom qu'ils se désignent, tous les régimes modernes sont en réalité des régimes d'opinion, et le blanc-seing que les peuples consentent à leurs chefs est toujours à très courte échéance. Un pouvoir historique qui essaierait de prendre ou de reprendre racine sur le sol français aurait pour première tâche de conquérir le cœur et l'esprit de la nation française, et ensuite de les conserver. Comme le droit, comme l'apologétique, la politique moderne est devenue *subjective ;* à cette rigoureuse condition, les gouvernements d'aujourd'hui doivent s'adapter, ou disparaître.

René GILLOUIN.

Le bon Goût

Réceptions Académiques

La réception du général Lyautey à l'Académie française a eu les allures d'une véritable séance historique. Peut-être parce qu'il avait attendu (oh! sans fièvre) cet instant depuis huit années, mais plus probablement parce que la figure du gouverneur du Maroc est une des plus belles et des plus sympathiques de notre époque, un public d'élite avait tenu à être là, à fêter le héros. Oserai-je ajouter qu'il y avait aussi une autre nuance, à ce triomphe? Certes l'Académie s'honore volontiers de la présence de grands chefs militaires, — c'est une tradition chez elle — et elle en est d'autant plus fière si ce sont des guerriers actifs, ayant pris part à des combats et mené leurs troupes à la victoire. Mais il arrive rarement que ces hauts personnages soient en même temps des hommes qui s'intéressent réellement, profondément, aux choses qui sont sa principale occupation à elle, compagnie littéraire au bout du compte. Or le général Lyautey, dès avant la guerre, avait la réputation, méritée, d'un grand lettré, d'un ami des artistes. Infatigablement curieux, ce travailleur magnifique (dont M. Etienne Rey nous donnait l'autre jour dans l'*Intransigeant* un portrait si saisissant) se tenait au courant de tout. Il aimait les œuvres d'art, et lisait tout ce qui paraissait intéressant, son intuition merveilleuse d'homme supérieur lui permettant de se conduire sans erreur au milieu du dédale encombré de la production contemporaine.

Nuance aussi, — et presque du même ordre, et très importante : le général Lyautey avait cru bon d'arborer non pas sa tenue militaire, qui est pourtant flatteuse et à laquelle ses états de service eussent conféré un nouveau prestige, mais le costume même de l'Académicien : l'habit à palmes vertes, l'épée (celle même qui lui fut offerte par ses camarades de Saint-Cyr et dont Falize décora la poignée) le fin bicorne. Chose étrange, non seulement cet uniforme pacifique *n'empékinait* pas le général, mais, au contraire, elle lui donnait un air martial et jeune, elle accentuait son élégance déliée et sportive. Tout le monde a été sensible à cette marque de déférence donnée par le nouvel élu aux usages traditionnels de la maison où il était reçu. Je ne suis pas un fanatique du passé, l'esprit qui règne sous la Coupole me paraît aussi peu intéressant que possible et la plupart de ses usages me semblent non pas traditionnels, mais simplement pauvres et comme moisis. Seul, le costume m'enchante. Je le trouve d'une élégance parfaite, certainement le plus beau de tous les uniformes officiels. Pour des hommes restés sveltes et minces, comme M. Henri de Régnier, ou le général Lyautey, il constitue la tenue idéale. Je comprends à la rigueur qu'un cardinal, qu'un prince de l'Eglise vit quelque sérieuse objection à s'en revêtir, les règlements ecclésiastiques étant sur ces questions assez stricts. Mais les militaires, qui, à toute occasion ont le droit de se mettre en civil, pourquoi remettraient-ils leur uniforme précisément pour pénétrer sous la Coupole? Il y a là une désinvolture dont ils ne se rendent pas bien compte et qu'on leur passe certes volontiers. Mais cela n'en veut pas moins dire : « Vous savez, moi, je m'en moque de vos cérémonies et de vos usages. Je viendrai comme je suis. »

Le général Lyautey, sans insister, délicatement, a donné une petite leçon à ses collègues...



Tous les usages de la docte assemblée ne me paraissent pas, à beaucoup près, aussi précieux que celui de porter l'habit vert et l'épée de baleine. Les grâces scolaires, les malices ecclésiastiques, les « effets » immémoriaux de l'éloquence de Mgr Duchesne, tout cela qui fait pâmer d'aise certaines personnes toujours stupéfaites de voir un prêtre se tirer d'affaire au milieu des mécréants, tout cela me plongerait plutôt dans la tristesse. C'est que, si la tradition qui veut qu'on s'habille en beauté dans certains endroits d'élite est une tradition sympathique, celle qui veut qu'on larde d'épigrammes la peau du nouvel arrivant d'un salon est tout simplement désobligeante et barbare. Les atténuations du sourire ici ne signifient rien. C'est le principe qui est faux, et cruel. On pense malgré soi à des usages de lycée, de caserne. Et cette brimade, pour être exécutée par des vieillards couverts de gloire et d'honneurs, n'en est que plus pénible, à mon avis. Hélas! je crains bien qu'on ne la cesse jamais. Cela semble au bout du pont des Arts, faire partie des rites, au même titre que les lampes à huile et l'absence éternelle de plumeau.

L'Académie française contient aujourd'hui dans son sein des personnalités de premier ordre et des gens fort bien élevés, qui n'oseraient se permettre dans aucun salon des plaisanteries et des épigrammes comme celles dont regorgent leurs fameux discours de réception. Mais elle a été fondée, par quelques pauvres folliculaires, dont ces méchancetés-là étaient la joie presque quotidienne. Et alors l'usage s'est transmis, de génération en génération. Il n'en est guère plus distingué. On a d'ailleurs remarqué qu'en ce genre d'éloquence excellent précisément ceux qui à l'Académie, ne représentent rien qu'une fonction qu'un groupe social, mais non une œuvre. Ces petites satisfactions du discours rosse sont la seule vengeance qu'ils puissent exercer sur les hommes de valeur qu'ils reçoivent, et dont ils jalousent obscurément la supériorité.

Lorsque tel grand poète fut reçu par un sot, nous nous dîmes, le jour où il eut à son tour à recevoir un sot : « Ah! comme il va *nous* venger, sur ce monsieur, des impertinences qu'on lui a dites! » Eh bien! non. Il ne put pas le faire. Il jeta les fléchettes par terre, dégoûté. Cela aussi, c'était une leçon, une leçon de bon goût.

Francis de MIOMANDRE.



Les Lettres

Les Romans Etrangers

Nous allons pouvoir nous promener un peu à travers le monde. Jamais on n'a publié tant de traductions d'auteurs étrangers. J'en ai de trois continents, et je crois que cette profusion n'est pas un mal. Il peut être utile pour nos cerveaux saturés d'abstrait de reconnaître les sources du merveilleux ou de l'action fruste.

Ne restons qu'un moment en Chine. *Le Miracle des Pruniers en Fleurs* (Albin Michel éd.), de M. Pascal Forthuny, est une adaptation d'un

roman d'amour célèbre dans le Céleste Empire depuis des siècles. Il raconte les aventures à la fois tragiques et passionnées de Mei-Pi, et finit bien, comme au cinéma. M. Pascal Forthuny a voulu nous présenter ce récit dans la forme imagée à laquelle nous sommes habitués depuis les vrai dire, l'on ne sait si ce sentimentalisme naïf est de l'adaptation ou de l'original, mais il ne nous apprend guère.

Nous voici au Brésil. M. Coelho Netto, par les soins de ses exacts traducteurs, MM. Philéas Lebesgue et Gahisto, nous plonge du premier coup dans du neuf : la vie des vieilles *fazendas* (plantations), à l'intérieur des terres, avec de luxuriantes descriptions végétales, le grouillement des nègres esclaves, leur acceptation molle et leur débauche. *Macambira* (Ed. Française Illustrée) est un bon roman, bien composé — composé à la française. Son auteur est tout rempli en effet, de culture européenne. Le Brésil est un pays trop neuf pour avoir une littérature vraiment nationale. M. Coelho Netto est un des écrivains les plus justement réputés de là-bas et cependant il raconte l'histoire de Macambira, roi nègre, comme le ferait un romancier de l'école réaliste française.
traductions de mille et un poèmes d'Orient. A

L'Amérique du Nord est plus avancée à ce point de vue que celle du Sud. Il n'y a pas, par exemple, en Europe, un équivalent de Jack London. Placez un écrivain du vieux Continent, même un romancier d'aventures anglais, au plein du Middle West, il ne parlerait jamais comme le « boy socialiste ». Jack London qui a beaucoup trimé et erré, par goût autant que par besoin, a un sens profond de sa race. Il l'exprime d'une façon spéciale, et avec une âcreté prenante — combien dure et salutaire à entendre pour nos tendres oreilles. Jack London est le romancier de l'énergie violente. On avait pu s'en apercevoir déjà un peu malgré l'abominable traduction de *L'appel de la Forêt*. Cela éclate maintenant dans *Le Fils du Loup* (Ed. Française Illustrée), une suite de nouvelles dont pas une ne se ressemble. Ce n'est pas seulement par les décors, par les sujets, que Jack London peut nous séduire. Vous pensez qu'il n'a pas passé à travers une vie brutale, où il est resté honnête, sans en retirer une humanité foncière. « Les prérogatives du Prêtre », où il est simplement raconté comment une jeune femme qui voulait abandonner le domicile conjugal y est ramenée par quelques paroles du Père Roubeau, n'est pas une des moins bonnes nouvelles du livre. Seulement l'émotion n'y est point affadie. Jack London a horreur des sensibleries.

❧

Passons maintenant l'Atlantique. Mmes Eve et Lucie Paul Margueritte nous offrent une traduction de *Dracula* (Ed. Française Illustrée), de Brahm Stoker, anglais. Ici la littérature est réduite au minimum. Quelques personnages échangent entre eux lettres et télégrammes, tiennent un journal succinct, et c'est l'entremêlement de ces coupures qui compose le livre. Des faits, rien que des faits notés soigneusement d'une page à l'autre. Ce procédé n'a rien de captivant, et l'on ne voit guère si Brahm Stoker est écrivain. Cependant il parvient à éveiller l'angoisse. C'est que le sujet y prête. Il s'agit d'un comte autrichien qui est un homme-vampire. On ne sait pas sans doute que les gens de cette espèce sont immortels. Le jour, en effet, ils doivent reposer sur la terre où leur corps a été enterré. Mais la nuit ils se réveillent et prennent une nouvelle jeunesse en suçant le sang d'un être humain. Ils peuvent à volonté se transformer en nuage, en chauve-souris ou en loup. Leur corps ne projette aucune ombre et ne se reflète pas dans les miroirs. Il est clair que l'on ne peut les exterminer que lorsqu'on les trouve pendant la journée en état de rigidité cadavérique. Précisément Jonathan Harker et ses amis viendront-ils à bout du vampire Dracula ? C'est le sujet du livre. Et l'on voit que les chasseurs, arrivés trop tard pour la jeune Lucy à laquelle ils sont obligés de couper la tête et d'extirper le cœur, afin de l'empêcher de devenir à son tour vampire, parviennent à sauver Minna, dans les toutes dernières pages et à occire pour de bon le démoniaque autrichien. Voyez ce qu'un Edgar Poë eût tiré d'un pareil sujet.

Israël Zangwill n'est pas un imaginatif, mais un réaliste. Il a besoin de partir du vrai pour laisser aller ses facultés de psychologie, de fine raillerie et de sensibilité. Il n'est d'ailleurs pas un grand créateur, comme Kipling et Wells, quoiqu'il ait une cote européenne, et au fond, il n'est pas proprement anglais. Ses origines juives font de lui un curieux mélange mi-britannique, mi-cosmopolite. Son meilleur livre n'est-il peut-être pas *Les Enfants du Ghetto*, que nous fit connaître Pierre Mille? *Les Rêveurs du Ghetto* (G. Crès éd.) que traduit aujourd'hui en partie Mme Marcel Girette, est de la même veine. Israël Zangwill s'est donné le plaisir d'étudier le Ghetto, qui depuis son établissement au XIVe siècle a été en se dispersant peu à peu, et il symbolise l'histoire de « ce rêve qui ne s'est pas réalisé » en quelques chroniques où il met en scène des « Rêveurs » fameux. Il subordonne la vérité historique à la vérité artistique, et cependant quelle impression de réel dans cette nouvelle où nous voyons aimer Spinoza ! Spinoza, le seul Juif ayant créé une œuvre originale, Spinoza destructeur de la théologie, persécuté et admiré pour l'absolu de sa pensée, Spinoza distrait de sa besogne de polisseur de verre et de géomètre de la substance, parce qu'une Mlle Van den Ende a passé ! L'amour n'est pas pour les philosophes. Spinoza médite et ajoute un maillon de plus à sa recherche du Grand Etre. — Israël Zangwill a une affinité native pour ces Rêveurs. De là qu'une lente mélancolie se mêle à son intelligence.

❧

Voyons à terminer de bonne façon. Ce sera en Allemagne. Mme Charlette Adrianne et M. Marc-Henry viennent de traduire *Mandragore* (Ed. Française Illustrée), de A. A. Ewers. Prononcerai-je le mot de chef-d'œuvre ? Plusieurs fois il me vint à l'esprit, dans la première partie du livre. Puis toute la fin me parut traînante, écrite avec beaucoup moins de force, tournant à la fantaisie sensuelle au lieu de fouiller en profondeur. Et après lecture certaines réflexions me mirent en défense contre l'emprise que A. A. Ewers ne manque pas d'exercer dès l'abord sur son lecteur. — *Mandragore* est l'histoire d'une petite fille conçue artificiellement, en des circonstances que la retenue m'empêche de mieux définir ici. Mandragore, fruit des imaginations de l'étudiant Frank Braun et de son oncle Jacob Ten Brinken, symbolise la perversité naturelle, le péché ; comme la plante dont elle porte le nom, elle

jouit d'une double faculté : elle apporte l'argent à tous ceux de son entourage, mais les punit ensuite par la Mort. La dévastation exercée par Mandragore en pension, puis dans la maison des Ten Brinken, et dans la ville de Coblence, est contée par A. A. Ewers avec une puissance inouïe. C'est bien l'esprit du mal, éternel destructeur, qui habite cette fillette grêle. A. A. Ewers est fameusement intelligent et cérébral, il sait imaginer les complications du cauchemar. En même temps il est poète, il n'y a pas de doute ; il crée les atmosphères, il a un pouvoir de suggestion inquiétant, fatal, désespéré. — Je l'ai dit, si l'auteur s'en était tenu à cette conception initiale, il laissait l'image d'une Mandragore hors de l'humanité, insaisissable, l'angoisse était irrémédiable. Mais il a humanisé Mandragore, il a voulu qu'elle aimât, qu'elle fut en partie vaincue par l'amour ; et par on ne sait quel souci de morale, ou quelle frayeur de sa propre pensée, il a voulu que Frank Braun tuât l'être du mal. On saisit mieux, alors, par comparaison, l'espèce d'onanisme intellectuel auquel il avait dû se livrer pour enfanter ce monstre ; et qu'il n'a pas osé tenir son défi jusqu'au bout.

Comme Pierre Mac-Orlan qui a écrit pour ce livre une excellente préface — ainsi que pour *Le Fils du Loup*, de Jack London ; ce ne sont pas des préfaces biographiques, mais des appels d'attention, des préparations d'états d'âme, qui vous mettent tout de suite sur le plan de l'auteur, on n'a plus qu'à se laisser glisser — comme Pierre Mac-Orlan a raison, en tout cas, de classer *Mandragore* parmi les romans d'aventures. Oui, c'est là une térébrante aventure. Elle semble se résorber dans le cerveau d'un homme. Et alors l'on s'aperçoit des mille détours de cette matière grise. L'on n'en verrait jamais la fin.

Dominique BRAGA.



La Musique

A propos des concours de chant du Conservatoire - Les Réformes qui s'imposent

Les concours du Conservatoire n'ont donné lieu à un incident que le dernier jour : il s'agissait du prix d'honneur de piano et de violon, dont l'attribution n'a pas répondu à l'attente du public.

Jusque-là, le calme avait régné. Les concours d'instruments à vent, qui sont les meilleurs, se passent devant une salle vide. Quant aux concours de chant et de déclamation lyrique, leur médiocrité ne pouvait passionner l'auditoire, qui les a écoutés dans une indifférence accablée. Celui des chanteuses nous a présenté quelques agréables musiciennes, qui pourront se faire entendre avec succès dans les salons ; aucune voix de théâtre. Leurs camarades chanteurs ont des voix plus fortes, mais aussi plus rudes, mal placées, mal dégrossies, peu musicales, qui ne porteraient pas mieux sur une scène ; un seul, M. Gilbert Moryn, a montré quelque agilité. Ils ont pris leur revanche au concours de déclamation lyrique, où quatre d'entre eux ont montré des qualités de comédiens. On ne peut dire qu'ils les doivent à l'enseig[illegible]ment du Conservatoire, d'où la guerre les [illegible]enus éloignés pendant plusieurs années. L'âge, la réflexion, l'expérience de la vie et de la mort ont fait leur œuvre, et ces jeunes gens ont acquis une maturité que les professeurs ne pouvaient leur donner. Les jeunes filles, à côté d'eux, se sont signalées par leur ignorance et leur étourderie.



La décadence de l'enseignement du chant, au Conservatoire, devient plus profonde d'année en année. Elle tient à bien des causes, et d'abord au recrutement des classes. Le nombre des candidats à l'examen d'entrée est tel, qu'il faut en éliminer à peu près neuf sur dix. Cet examen est donc du même ordre de difficulté que ceux qui déterminent l'admission à l'Ecole Normale ou l'Ecole Polytechnique. Peut-on soutenir qu'il présente les mêmes garanties? Je ne veux pas jeter la suspicion sur le jury, et je crois volontiers que la recommandation, qui sévit là comme partout ailleurs, y a moins d'influence que les candidats ne le supposent. Mais avec toute la bonne volonté, tout le sérieux, toute l'impartialité du monde, comment ne pas se tromper sur des épreuves aussi hâtives ? Comment juger, en quelques minutes, de la qualité d'une voix et de ses chances de développement ? M. Franz, aujourd'hui le plus beau ténor de France et je crois du monde entier, a été refusé au Conservatoire, deux années de suite. On parle, et je crains qu'on ne parle longtemps encore des réformes du Conservatoire. La première de toutes devrait avoir pour objet la réorganisation des concours d'entrée, qu'il faudrait diviser, selon la méthode de nos Universités, en plusieurs séries d'épreuves, afin de compenser, en les totalisant, les erreurs possibles. On commencerait, je suppose, par vérifier l'étendue des voix en leur faisant chanter une gamme, après quoi on passerait au solfège, au déchiffrage, enfin au morceau appris d'avance. Les concours dureraient plus longtemps, mais le résultat en vaut la peine, car il ne s'agit de rien moins que de l'avenir de l'art lyrique en France.

On reproche à nos théâtres de musique, et particulièrement aux théâtres subventionnés, de ne pas assez rajeunir leurs troupes. Comment s'y prendre, si le Conservatoire ne fournit pas à ces théâtres, comme autrefois, un contingent de lauréats et de lauréates capables d'y faire leur carrière ? Malgré de remarquables exceptions comme celle que je citais plus haut, il est bien rare qu'un artiste de théâtre se forme en dehors du Conservatoire : les moyens matériels, le temps, la patience lui font le plus souvent défaut. Le Conservatoire est et reste l'école normale de nos théâtres. Si son enseignement est frappé de stérilité, nos musiciens ne trouveront plus d'interprètes.

Je reviendrai sur la question. Ce ne sera pas la première fois, ni la dernière sans doute. Je ne veux pas terminer cet article sans féliciter Mlle Canal qui vient d'obtenir le grand prix de Rome et lui exprimer tous mes regrets de n'avoir pas été convié à l'audition de sa cantate, que l'on dit remarquable.

Louis LALOY.



L'abondance des matières nous oblige à ajourner au prochain numéro la chronique de notre collaborateur Marc HENRY **: le** Thé[illegible]tre **estival.**

L'Opinion à travers le Monde

En France

Les Allemands entendaient à Spa réviser Versailles. — L'appel à Foch. — La Pologne en péril. — Autour d'un communiqué.

Bien qu'un peu lassé, parce que le spectacle se prolonge outre mesure le public continue à réserver aux séances de Spa toutes ou presque toutes ses facultés d'attention. Et comme le dit le *Temps* (13 juillet) il ne comprend pas ce qui se passe :

« Il avait appris par les déclarations de San-Remo qu'on donnerait à Spa une pièce intitulée : l'*Exécution du Traité*.

Or, les nouvelles qui en arrivent — premier acte : désarmement ; second acte : charbons ; troisième acte : réparations — ont toutes l'air de décrire un spectacle qui s'appellerait : *La Révision du Traité*.

D'où vient ce changement ? »

Pour M. Poincaré, c'est qu'avant de se réunir on ne s'est pas mis d'accord entre Alliés pour imposer à l'Allemagne une volonté ferme d'exécution pure et simple du Traité de Versailles, au bas duquel elle a pourtant mis sa signature.

Puis encore, dit toujours M. Poincaré, (*Revue des deux mondes*, 15 juillet) toutes ces conférences où l'on court de Paris à San-Remo, de San-Remo à Boulogne, de Boulogne à Hythe et à Londres , comme à la poursuite d'une paix insaisissable ne valent rien pour en édifier une, solide et durable.

« Nous prenons là une fois de plus sur le vif les inconvénients de ces conférences nomades où les chefs des gouvernements délaissent les affaires intérieures de leurs pays respectifs, arrivent en coup de vent pour décider du sort du monde. On ne réussit pas toujours à s'y garder des improvisations et des conclusions hâtives et parce que les journalistes sont là qui croquent le marmot et qu'il faut bien chercher à satisfaire leur curiosité, on rédige de beaux protocoles destinés à une publicité universelle, et l'on finit par croire de très bonne foi que toutes les difficultés sont aplanies lorsqu'on a enveloppé dans des phrases lénitives les blessures causées par des discussions trop fiévreuses. L'ancienne diplomatie aujourd'hui si décriée avait tout de même ses mérites et ses avantages... »



La scène s'ouvrit sur la question du désarmement. A vrai dire, on la croyait réglée et que nous n'avions qu'à signifier nos volontés.

N'empêche qu'on passa 4 jours (6, 7, 8 et 9 juillet).

« A chercher une solution définitive à une affaire qui avait déjà été définitivement tranchée à Versailles, définitivement tranchée à San-Remo, à Hythe, à Londres et à Boulogne » (*Temps*, 12 juillet).

Mise en demeure de présenter un plan de démobilisation et de désarmement, l'Allemagne commença par se dérober puis apporta à la Conférence un programme outrecuidant qui stupéfia Lloyd George lui-même, et finalement réclama quinze mois pour faire ce qui devait être fait exactement le 10 juillet, c'est-à-dire pour le surlendemain du jour où elle demandait ce nouveau délai.

Quoi qu'il en soit, après des discussions et des plaidoyers avec des experts, intervention directe de Lloyd George etc. les Allemands obtinrent (5 juillet) un nouveau délai de six mois pour désarmer. Et le militarisme Prussien s'il faut en croire l'*Humanité* (5 juillet) emporta somme toute une belle victoire.

Voici donc la question du désarmement résolue tant bien que mal (5 juilet) : bien s'il faut en croire la presse bourgeoise, mal pour les journaux de gauche et le 10 juillet on aborde la seconde partie du programme ; charbons et réparations.



On sait assez que la question des charbons est, pour la France surtout, d'un intérêt vital. Si elle n'est pas résolue suivant le point de vue de Versailles :

« On ignore comment nous pourrons, l'hiver prochain, lutter contre le froid, ni comment nos usines fonctionneront, ni comment nous alimenterons les machines de nos trains. Nous sommes exposés à une telle pénurie de combustible que nous avons à redouter une nouvelle poussée de vie chère et peut-être, comme conséquence, des crises périlleuses. Par suite de la dévastation de nos mines par l'Allemagne, notre production est tombée de 40 millions de tonnes à 20 millions... » (*Temps*, 12 juillet.)

Quelle est en comparaison la situation en houille de l'Allemagne, et peut-elle faire face aux obligations du traité de Versailles qui prévoit une réquisition mensuelle de 3.400.000 tonnes avec priorité pour la France ? En fait, elle s'y est constamment dérobée, bien que ses usines travaillent avec 56 % de leur capacité, tandis que les nôtres ne travaillent qu'à 30 %.

Mais suivons le débat de Spa : L'Allemagne qui a lié les questions du charbon et des réparations a ouvert la discussion par une sorte de conférence de deux techniciens : Hugo Stinnes, le grand industriel dont on trouvera ailleurs un croquis assez poussé, et M. Hugues, ouvrier mineur.

Voici pour la physionomie de la séance, mais quel est le point de vue de M. Stinnes sur la question du charbon ? La *Journée industrielle* (11 juillet) pose le dilemme :

« La question du charbon est, selon lui, un problème international dont la solution dépend de l'augmentation des heures de travail, laquelle augmentation ne peut être obtenue qu'au moyen d'une nourriture abondante assurée aux mineurs allemands : « Nourrissez-nous bien, et nous vous donnerons du charbon. » Il s'agit, en réalité, de faire du charbon dû par les Allemands, sans condition, une monnaie d'échange. C'est une manœuvre économique. »

L'après-midi de ce même jour où Hugo Stinnes avait fait valoir avec une rare insolence le point de vue allemand sur notre ravitaillement en houille, et où il fut du reste désavoué par les délégués officiels, M. Millerand marqua le point de vue français.

« Il écarta d'une phrase dédaigneuse l'incident Stinnes de la matinée, précisant qu'il ne voulait s'adresser qu'à la délégation allemande qui, seule, ici, assume officiellement des responsabilités. Et tout de suite le président du conseil prit un ton ferme et conciliant, un peu trop conciliant peut-être, de l'avis de certains. Il commença par mettre les Allemands en face de leurs constants manquements à leurs obligations

Et ce fut entre délégués et experts la *Bataille*

du Charbon. M. von Simons, qui inclinait d'abord à donner satisfaction à nos demandes que nous avions singulièrement adoucies — (de 3 millions 400.000 tonnes prévues par Versailles, nous avons transigé à 2.400.000 et même à 2 millions) — se laissa dominer par Stinnes, et après deux jours de conférences contradictoires offrit 1 million 100.000 tonnes — avec promesses de 1.400.000 — sous certaines conditions inadmissibles et pour octobre 1921.

Et ce fut la rupture :

« Nous vous reconvoquerons si cela est nécessaire », signifia M. Delacroix, président de la Conférence aux représentante du Reich.

Ajoutons que l'offre dérisoire de M. Simons avait été aggravée d'une manœuvre pour reprendre la Haute-Silésie qu'un prochain plébiscite va rendre aux Polonais. C'était là d'ailleurs, le but secret de leur résistance. Quoi qu'il en soit, à l'heure où nous mettons sous presse, les maréchaux Foch et Wilson ont été mandés d'extrême urgence à Spa ; un ultimatum est signifié aux délégués allemands, et l'occupation de la Ruhr est envisagée.

Faut-il voir, comme certains journaux le prétendent une corrélation entre l'attitude des délégués du *Reich* et la situation pleine de périls où se trouve la Pologne que les armées rouges vont envahir sur plusieurs points.

« Ce qui domine la Conférence, écrit *le Temps* (14 juillet), c'est que la Pologne est menacée d'invasion. »

On a lu ailleurs, sur les affaires de Pologne et les dangers qu'elle court, l'Editorial de ce numéro. Nous ne nous y arrêterons donc pas longuement. Il est probable que l'Angleterre, armée pour obtenir de la Russie des Soviets et de Krassine un armistice à des conditions honorables pour les deux adversaires, usera de toute son influence — et que les Polonais ne s'aviseront plus désormais de courir la même périlleuse aventure.

Un communiqué de l'agence Havas que le *Temps* a reproduit dans son numéro du 10 juillet a ému les amis du Président Deschanel qui poursuit à Rambouillet une cure que ses médecins n'ont pas voulu laisser interrompre pour lui permettre d'assister aux fêtes traditionnelles et fatigantes du 14 juillet. Déjà, sur le bruit que son état de santé ne s'améliorait pas, on nommait des candidats possibles à l'Elysée, et le public, un instant distrait des affaires de Spa et de Pologne, commençait à s'émouvoir. Des témoignages directs de divers personnalités que M. Deschanel a eu l'occasion de recevoir, il résulte que l'état de santé du Président est aussi bon qu'on peut l'espérer après la rude secousse que l'on sait. D'ailleurs, dit le *Petit Parisien* (14 juillet) :

« Il ne faut pas croire, au surplus, que le Président se trouve à l'écart de la vie politique. Chaque matin, il lit la revue de la presse, l'*Officiel*, prend ensuite connaissance des décrets, préparés par les ministres, qu'il annote souvent de sa main. Il a suivi de très près les débats parlementaires et n'ignore aucun détail de tout ce qui se passe à Spa.

M. Paul Deschanel se rend parfaitement compte de sa situation, et il est certain que si, dans le délai qu'il s'est lui-même fixé, il ne se sentait pas suffisamment rétabli, il n'hésiterait pas à résigner ses hautes fonctions. Mais, répétons-le, c'est là une hypothèse que l'état de santé actuel du Président ne permet pas de retenir. »

En Angleterre

Spa : *Désarmement.* — *La menace russe.*

Ouvrons l'excellente revue économique, le *Statist* (10 juillet) ; nous y trouvons exprimée une préoccupation essentielle de l'Angleterre : quand ces conférences interminables et confuses — San Remo, Boulogne, Spa — qui ne travaillent en somme que sur du « fait acquis », prendront-elles fin ? Quand le pays pourra-t-il vaquer tranquillement à ses affaires ? Vient ensuite une critique historique de la guerre et de la manière dont la conduisit le gouvernement de Lloyd George : on aurait dû peut-être tergiverser, et ne pas gaspiller les ressources du pays. L'Angleterre a fait la guerre à l'Allemagne en 1914, comme autrefois à la Révolution française. Mais si, à cette époque, la guerre dura 23 ans, du moins l'Angleterre n'en sortit pas épuisée :

Après la crise de la Révolution, nous avions entre nos mains le commerce de l'Orient et de l'Occident ; nous étions créanciers presque du monde entier...

L'opinion française est moins pessimiste que le *Statist* sur les résultats obtenus maintenant par la Grande-Bretagne.

La *Nation* (10 juillet) résume les travaux accomplis jusqu'à ce jour par la Conférence de Spa. Deux sujets essentiels y ont été traités : celui du désarmement ; celui des réparations.

A l'heure où nous mettons sous presse, les conclusions de la Conférence, ou pour mieux dire les atermoiements relatifs aux réparations, ne sont pas connus.

Voyons ce que l'on a fait pour le désarmement et ce que l'on en a dit.

La *Nation* affirme, méchamment, que Lloyd George et Millerand se partagèrent les deux sujets ; mais Lloyd George eut l'habileté de prendre le premier, parce qu'il était sûr d'obtenir ainsi le succès des pourparlers. Il laissait volontiers à Millerand « les désappointements inévitables » de la question des réparations.

Le *Manchester Guardian* (9 juillet) rappelle une phrase que le comte Sforza, représentant de l'Italie, aurait prononcée à Bruxelles :

L'Allemagne ne peut pas payer. Je réclame une *division équitable de nos désillusions.*

Mais on a mauvaise grâce à reprocher à Lloyd George l'attribution des questions, puisqu'il fit preuve d'une fermeté rare autant qu'excellente dans celle du désarmement.

Le *Times*, lui-même, et la presse de Lord Northcliffe (qui mène depuis des mois une campagne assez dure contre le premier ministre, pour des raisons probablement personnelles), n'ont pas ménagé leurs éloges à Lloyd George.

L'Allemagne parle de danger *communiste* pour ne pas désarmer ; c'est du danger *militariste* que nous devons nous préoccuper. Ainsi M. Herbert Kaufman, journaliste américain et propriétaire du *Mc Clure's Magazine*, publie dans le *Times* (10 juillet) un compte rendu très vivant de son récent voyage en Europe centrale :

« L'Allemagne manque de stocks, comme toute la civilisation. Le peuple travaille ; son moral et sa volonté sont intacts. Il n'y a trace ni de désespoir, ni de bolchevisme. *On doit donc désarmer l'Allemagne.* Si elle ne paye pas maintenant, elle emploiera dans quelques mois *l'argent qu'elle gagne*, en constructions de maisons, en rails, en ballast, etc... »

La *Westminster Gazette* (9 juillet) annonce, en manchette, que le vendredi 9 juillet, à 11 h. 56 du matin, les Allemands ont signé le protocole de désarmement — en protestant encore contre la clause d'occupation éventuelle d'un territoire allemand, contraire, selon eux, à l'esprit du traité.

Le *Daily Chronicle* (10 juillet) tient à cette clause « qui est le seul gain des négociations » ; auquel les Alliés doivent, en conséquence, fermement s'attacher ; et il félicite chaudement Lloyd George.

La presse radicale et travailliste incline toujours à la germanophilie : le *Manchester Guardian* (10 juillet) écrira que le désarmement d'un grand pays n'est pas une chose simple ; qu'au demeurant les fusils sont aujourd'hui des armes assez peu importantes ; qu'il faut exiger seulement les canons, les obusiers, que les particuliers ne peuvent dissimuler dans les caves ! Le *Daily News* (10 juillet) va jusqu'à prétendre que les demandes excessives de l'Entente ne sont qu'un masque diplomatique derrière lequel il y a la volonté de la France d'exercer une domination complète sur la riche vallée de la Ruhr...

Le *Daily Herald* (9 juillet), dont l'accent demeure révolutionnaire et emphatique, s'écrie :

> Spa parle de César, mais pense à Spartacus. Il est comique d'entendre Lloyd George recommander aux Allemands de rendre d'abord leurs armes, puis de fusiller leurs communistes.



D'après l'*Observer* (11 juillet), les deux grands événements de la semaine ont été cette signature nouvelle de l'Allemagne au bas d'un protocole et



Virtuosité. — *Lloyd George, champion de tennis diplomatique, écarte d'un formidable « revers » les balles, sur lesquelles on distingue les noms de San-Remo, de Hythe, de Boulogne et de Spa* (Extr. de la Wetsminster Gazette).

l'arrivée à Spa de la dépêche du gouvernement des Soviets, qui consent à négocier la paix sur la base des conditions anglaises : le sort de l'Europe dépend en effet des armées bolchevistes qui déferlent vers la Pologne.

M. Benès, ministre des Affaires étrangères de Tchéco-Slovaquie, qui est aussi à Spa, ne dissimule pas ses craintes : contrairement aux courtes vues de quelques-uns de ses compatriotes, il croit « que non seulement il serait peu généreux, mais dangereux pour la Tchéco-Slovaquie, de chercher des avantages dans l'adversité de la Pologne. »

La *Morning Post* (9 juillet), soucieuse de la seule grandeur de l'Empire, se plaint que la Grande-Bretagne ait trop d'ennemis à l'extérieur, pour espérer qu'aucun traité lui donne la tranquillité. Elle voit, comme le duc de Northumberland lui-même, l'union effective, sinon réelle, des Bolcheviks, des socialistes, des anarchistes de Genève, des Fenians de Chicago, des Hindous de la côte de Californie, des assassins du Sinn Fein » — union que cimente la haine de l'Angleterre.

On comprend que la menace russe domine silencieusement les pourparlers de Spa, pour le bénéfice de l'Allemagne. Le *Daily News*, qui s'oppose politiquement à la *Morning Post* trahit cependant la même inquiétude : la politique de l'Entente conduit tout naturellement à une alliance de l'Allemagne avec les Bolcheviks. Il ne s'agit pas, en traitant avec Moscou ou Berlin, de sentimentalité, mais de sauver les meubles du bateau européen qui sombre.

Puisque l'Angleterre est avertie des dangers de l'Europe orientale, puisqu'elle sait « par son expérience en Irlande » (*Westminster Gazette*), combien il est difficile de désarmer un peuple, Lloyd George a bien mérité de Spa ; mais il aurait dû montrer six mois plus tôt sa volonté de détruire le militarisme allemand.



En Italie

La Conférence de Spa. — La part de l'Italie dans l'indemnité. — La majorité de M. Giolitti.

L'opinion italienne suit en spectatrice la Conférence de Spa. Les journaux enregistrent les coups de poing donnés sur la table par M. Lloyd George et la façon dont « encaissent » les divers membres de la délégation allemande, en attendant de décaisser... le moins possible. Après chaque séance, comme après un round de boxe, les envoyés spéciaux italiens, arbitres à l'œil clair, accordent l'avantage à l'un ou l'autre des adversaires. Ces envoyés ne sont d'ailleurs qu'en petit nombre. Si le *Corriere della Sera* a délégué là-bas Guglielmo Emmanuel, le *Secolo* son rédacteur en chef Mario Borsa, et *le Resto del Carlino* le plus ententophobe de ses collaborateurs, Goffredo de Bellonci, ni la *Stampa*, ni le *Giornale d'Italia*, ni la *Tribuna*, ni le *Tempo*, ni l'*Epoca* n'ont daigné déléguer un reporter à Spa, et ils se contentent de reproduire les dépêches Stefani, Havas et Reuter et de les commenter sobrement ou point du tout.

Tout de même, le cas échéant, les grands principes de pacification européenne qui sont à la base de la politique italienne d'après-guerre, sont mis en valeur par tous les journaux. La *Westminster Gazette* annonce-t-elle que M. Sforza a pris l'initiative d'une conférence internationale permanente où les Allemands auraient leur place marquée, la presse transalpine est unanime à féliciter le ministre des Affaires Etrangères. La *Deutsche Arbeiter Zeitung* lance-t-elle le bruit que M. Sforza estime trop court le délai accordé par les Alliés à l'Allemagne pour son désarmement, le bruit est recueilli aussitôt, et suivi de commentaires à la louange dudit M. Sforza.

De temps à autre, aussi, quelque journaliste se plaît à marquer que l'Italie, nominalement et officiellement alliée de la France et de l'Angleterre, ne l'est plus moralement. M. Francesco Coppola, dans l'*Idea Nazionale*, encadre le mot *alliés* de guillemets antiphrastiques, et se demande jusqu'à quand il faudra employer cet euphémisme incommode.

Les prétentions et les méthodes de la France

et de la Grande-Bretagne — telles du moins qu'elles apparaissent à l'opinion italienne, — sont jugées par elle injustes et vaines. L'idée de faire payer à l'Allemagne le plus possible des frais de la guerre est estimée utopique au delà des Alpes, et le dilemme suivant est sans cesse invoqué : ou bien l'Allemagne sera maintenue dans la faiblesse et l'anarchie, et elle ne pourra pas payer ; ou bien on lui donnera les moyens de se relever économiquement et de rétablir l'ordre et la discipline, et alors pourra, mais ne voudra pas payer. Seul un consortium européen et américain, une répartition des dépenses de guerre des Alliés au prorata de leur capacité économique pouvaient restaurer rapidement les pays les plus éprouvés par la guerre. La première chose à faire, c'est d'annuler le traité de Versailles.

A Spa, bien que l'intransigeance française ait fléchi, l'*Idea Nazionale* qui revient souvent là-dessus en félicite M. Millerand, qu'elle représente comme partisan d'une révision du traité), on ne peut pas espérer l'établissement d'une collaboration loyale et cordiale entre vainqueurs et vaincus, ni surtout la solution des problèmes en suspens. Spa n'est qu'un début ; après Spa qui ne résoudra rien, il y aura d'autres conférences de même nature. L'ententophobe *Resto del Carlino* se plaît à insister sur ce point. Le *Giornale d'Italia* (7-7) qui est redevenu un organe quasi officieux en fait de politique étrangère (*quantum mutatus*...) invite l'opinion italienne à garder son calme, à ne pas manifester, à « se boutonner » en attendant le résultat des pourparlers.



Ce sont surtout à ces pourparlers que le *Giornale d'Italia* fait allusion. Quoi qu'on en ait dit, la Conférence de Bruxelles n'a pas définitivement arrêté la répartition de l'indemnité allemande entre les Alliés, et il est inexact que l'Italie ait donné son agrément à une quote-part de 10 %. Ces 10 % sont une base, mais il s'y ajoute des avantages économiques qui sont encore l'objet de négociations, et il semble que le gouvernement italien soit décidé à lier étroitement l'acceptation des 10 % à une série de clauses compensatrices, dont l'ensemble, si l'on en croit l'*Epoca*, équivaudrait à une attribution de 15 %.

La presse, à l'instigation du gouvernement, avait, on s'en souvient, réclamé 20 %. Le comte Sforza aurait, si l'on en croit les renseignements publiés par la presse, réduit à Boulogne et à Bruxelles, cette demande à 14 %.

Le *Tempo* (10-7) croit énumérer les principales compensations obtenues par l'Italie, en sus des 10 % : 1°) la cession réelle des charbonnages d'Héraclée, qui à San Remo avaient été donnés à l'Italie avec des restrictions telles que la partie la plus riche des gisements restait entre les mains des compagnies françaises ; 2°) un droit de priorité jusqu'à concurrence de 4 milliards marks or sur l'indemnité de l'Autriche, de la Hongrie, de la Bulgarie et de la Turquie ; 3°) la cession à l'Italie par la France et l'Angleterre de leur part de la flotte marchande autrichienne, contre remboursement par l'Italie sur le montant de l'indemnité autrichienne ; 4°) l'ajournement du paiement de la dette italienne à l'Angleterre jusqu'aux versements de la part de l'Allemagne.

Mais aucune confirmation officielle de ces clauses n'a encore été donnée.

A côté de cette grosse préoccupation, d'autres soucis hantent l'opinion italienne où l'Allemagne n'a que faire, du moins directement. D'abord le problème adriatique. La conversation animée, qui a eu lieu le 6-7 entre le comte Sforza et M. Trumbitch, a remis en question la reprise des pourparlers de Pallanza. Mais interrogé à ce sujet à la Chambre, M. Giolitti a refusé de donner une réponse précise.

Autre souci italien : les événements d'Asie Mineure, la marche en avant des Grecs. M. Sforza aurait, dans la séance du Conseil Suprême du 6-7, tenté d'obtenir un adoucissement du traité turc, mais sans succès. Aussi la presse a-t-elle accueilli avec des grognements la nouvelle d'une échauffourée en Turquie d'Asie entre troupes grecques et italiennes. M. Venizelos a arrangé les choses ; on n'en parle plus pour l'instant.

Mais la grécophobie ne perd pas tous ses droits. M. Tittoni a déclaré l'autre jour que l'accord italo-grec, négocié par lui, n'avait plus de raison d'être.

L'évacuation de l'Albanie, y compris Vallona, par l'Italie, qui vient d'être décidée rend encore plus caduc cet arrangement italo-grec.

Par 265 voix contre 146, la Chambre a accordé sa confiance au cabinet Giolitti. Les députés combattants exceptés (et peut-être ne resteront-ils pas longtemps dans l'opposition), M. Giolitti a réalisé le bloc de toutes les forces constitutionnelles. Il n'a contre lui, outre quelques isolés, que le groupe socialiste, les républicains et les combattants.

C'est un succès indéniable au point de vue parlementaire. La tactique de M. Giolitti a été extrêmement simple au cours des débats, mais aussi efficace que simple : à toutes les demandes embarrassantes, il a refusé de répondre, en prétextant que le ministère était un groupement provisoire de personnalités unies pour exécuter un programme minimum, accepté par tous les partis. Ce programme une fois exécuté, chacun reprendra sa liberté d'action et le ministère se disloquera.

Avoir constitué une majorité dans cette Chambre hétéroclite, c'est un grand point. Mais ce n'est pas tout. La vie politique italienne n'est pas concentrée à Montecitorio. Le pays attend à l'œuvre M. Giolitti, avec confiance certes, mais aussi avec quelque impatience.



En Allemagne

Tout à Spa.

Aussi n'est-ce pas sans une certaine émotion que les délégués allemands sont partis pour la Conférence. Depuis Versailles c'était la première fois qu'ils allaient de nouveau se trouver en présence des représentants alliés. Comment seraient-ils accueillis par eux ? Que diraient les populations à leur passage ? Il y a dans les simples récits de journalistes allemands des preuves amusantes du désir profond qu'ont les Allemands de sortir enfin de l'isolement méprisant où on les tenait.

On cherche à lire sur les visages ministériels les dispositions à l'égard des Allemands :

« Lloyd George veut discuter en homme d'affaires... (Ses dures interruptions de la première séance où il rudoyait quelque peu les délégués germains, n'ont

pas produit mauvaise impression). On sait ce qu'il désire : de la précision, de la netteté, de la simplicité... Il ne nous tient pas pour de mauvaises gens... Le président du Conseil belge, M. Delacroix, a trouvé plus d'une fois la formule heureuse qui conciliait les opinions contradictoires... L'attitude des Français est plus inquiétante. Ils ne sont présents aux séances que par le corps. Ils gardent le silence... (*Berliner Tageblatt* 8-7) ».

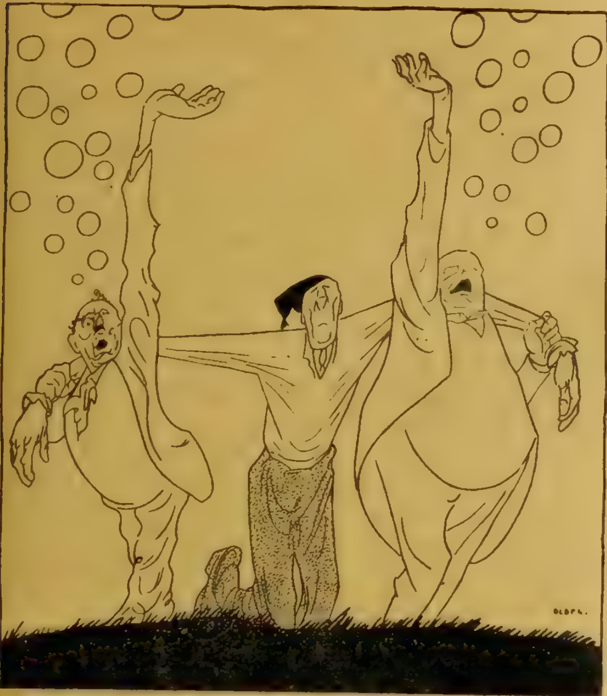
Et lorsque dans la mémorable journée du 10 des poignées de mains furent échangées, ce fut une joie naïve chez les Allemands que la fureur monarchiste n'aveugle pas.

En ce qui concerne les négociations elles-mêmes, il s'en faut que l'opinion allemande (et sans doute aussi celle des délégués, ait été unanime.

Bien sûr, les conversations de toute nuance, jettent feu et flamme sur la question du désarmement.

« C'est pour nous un point hors de doute. Le gouvernement et le Reichstag n'ont pas le droit d'approuver un désarmement de l'Allemagne, et cela en aucun cas, même sous la pression de menaces ou de mesures quelconques ». (*Deutsche Tagszeitung* 7-7).

La *Deutsche Zeitung* (conservateurs extrêmes) dit que l'Entente manifeste pour la centième fois



Les Conséquences des Elections. — *Ce document reproduit par le* Simplicisimus *du 1er juillet, montre le malheureux* Michel *allemand écartelé entre les partis qui ont triomphé aux élections de juin : les socialistes et les conservateurs. « Prophète à gauche, Prophète à droite et l'enfant du monde au milieu », dit littéralement la légende du grand journal satirique allemand.*

sa volonté d'anéantir l'Allemagne. La *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* (conservateurs modérés) déclare que les sanctions prévues par l'accord constituent une aggravation sensible du Traité de Versailles. Et le *Lokal Anzeiger* (conservateur modéré) estime que les exigences formulées marquent un retour à la dictature de Versailles :

« Ce n'est pas une négociation, mais simplement un moyen de procurer aux Français de nouveaux territoires allemands ». (10-7).

En revanche les organes libéraux sont d'avis que la sagesse commandait de ne pas se montrer intransigeant sur la question militaire, et qu'en somme les concessions obtenues par l'Allemagne ne sont pas négligeables.

En somme cette question militaire n'était que secondaire, et elle a été réglée sans qu'il en coûtât trop à l'Allemagne. Beaucoup plus importantes sont celles qui suivent : les questions économiques,

« qui intéressent le peuple allemand bien plus que le problème militaire » (*Vorwërts* 11.6).

Voilà pour les délégués le moment de déployer tous leurs efforts. La situation est difficile, car ni du côté de l'Allemagne, ni du côté des Alliés la mentalité n'est ce que l'on souhaiterait. Les Alliés ne veulent ou ne peuvent pas voir la détresse des Allemands, et ceux-ci ne voient pas que si le Traité de Versailles doit être révisé, la révision doit se faire au profit de certains vainqueurs qui, non sans raison, considèrent que leurs intérêts ont été lésés :

« On devrait comprendre ici qu'en France le mécontentement grandisse contre Clemenceau et Tardieu, car, dans leur folie ambitieuse, ils ont négligé les intérêts de la France » (*Vorwërts* (7.7).

Mais la tournure qu'ont prise les débats sur la livraison du charbon prouvent bien que la France et les Alliés n'ont pas encore renoncé à leur mauvaise politique. Partout s'élèvent des cris d'indignation en Allemagne, cris d'autant plus violents que le point sensible a été touché.

La *Deutsche Zeitung* écrit :

« Le premier acte de la tragédie est fini. Il s'intitule : l'écrasement de l'Allemagne. Le second acte peut commencer, à savoir : le suicide de l'Europe » (16.7).

« Après le désarmement, le pillage ».

s'écrie la *Taglische Rundschau* (11-7).

Le *Lokal-Anzeiger* prédit la faillite de la Conférence de Spa :

« Parce que l'attitude dictatoriale des dirigeants de l'Entente enlève aux Allemands toute possibilité d'arriver à un véritable accord. Nous n'avons pas la paix, l'Entente continue la guerre » (11.7).

Les journaux socialistes et libéraux font chorus :

« Le projet de contrôle des Alliés, ne pourra être exécuté que par la contrainte, et il ne se trouvera pas un seul délégué allemand pour l'approuver » (*Berliner Tageblatt* 11.7).

« Dans la question du désarmement comme dans celle du charbon, l'Angleterre semble jusqu'à présent s'être faite l'exécutrice des désirs de la France... On se demande ce que la France a pu promettre en échange » (**Vorwërts.** 11.7).

« Malgré les fautes commises par le gouvernement allemand, il faut répéter que les mesures de contrainte dont nous menace l'Entente, ne rendront service ni à la France... ni à l'Allemagne » (*Freiheit.* 11.7).

Pourtant ceux qui réfléchissent constatent non sans satisfaction «que l'on négocie », comme la *Frankfurter Zeitung* du 11-7, ou admettent avec un regret mélancolique que l'Allemagne va seulement comprendre l'étendue de sa défaite, et devra malgré tout se soumettre, car

« Ce serait un suicide pour l'Allemagne que de refuser sa signature » (*Deutsche Allgemeine Zeitung.* 11.7).

Et cette remarque est d'autant plus curieuse que ce dernier journal est devenu un des organes de l'insolent Hugo Stinnes.



Sources et Documents

La Situation Économique de la Russie

Voici deux documents qui sont deux tableaux de la situation actuelle de la Russie — peinture tragique et précise d'un pays immense qui se meurt.

Le premier est un rapport présenté au Troisième Congrès pan-russe des Conseils d'économie populaire de Moscou, *en janvier 1920 par Rykoff.*

Le second est le rapport de MM. Chmelev et Makeev, envoyés à Moscou afin d'étudier les questions relatives au rétablissement des rapports commerciaux entre la Russie sovietiste et l'étranger par l'intermédiaire des coopératives conformément à la décision du Conseil Suprême. Ce rapport a été lu le 19 avril 1920, à une réunion de délégués de toutes les organisations coopératives russes de Londres.

Ces pages jetteront sans doute quelques lueurs sur le problème de la reprise des relations commerciales avec la Russie. Rappelons simplement qu'un récent radio de Moscou a confirmé ce que les négociations de Krassine à Londres avaient déjà mis en lumière à savoir que les coopératives russes, pour leurs rapports avec l'étranger sont obligées de passer par l'intermédiaire du Gouvernement des Soviets.

I

LE RAPPORT DE RYKOV

« ***La Russie des Soviets vit seulement du tiers de ce qui était à la disposition de la Russie d'avant-guerre.*** »

L'ÉPUISEMENT DU PEUPLE. — L'ANÉANTISSEMENT DES RICHESSES. — LES TRANSPORTS IMPOSSIBLES. — LA FAIM. — LE CHOMAGE. — LE MANQUE DE VÊTEMENTS. — APPEL A L'ÉNERGIE DES OUVRIERS ET PAYSANS.

Les conséquences de la guerre.

Pendant les années écoulées de guerre impérialiste et de guerre civile, *l'épuisement des pays européens* et de la Russie, en particulier, a atteint des proportions inouïes.

Cet épuisement grandit pendant toute la durée de la guerre impérialiste. Les conséquences de la guerre civile en ce qui concerne le pillage des richesses populaires, le gaspillage des forces, matérielles et vives, ont été beaucoup plus pénibles que les conséquences de la guerre impérialiste, car la guerre civile a embrassé la plus grande partie de la Russie des Soviets. Elle ne signifie pas seulement le choc de forces militaires, mais la destruction, l'incendie, l'explosion, l'anéantissement d'immenses valeurs et capitaux de la République. *Ainsi nous avons trouvé dans le sud de la Russie à peine un rail de chemin de fer, à peine un pont qui n'ont pas été minés et détruits.* De l'Oural, Koltchak a emporté des parties de machines, des croquis, les plans des fabriques et des travaux, emmené les ouvriers qualifiés et plus du 90 % du personnel technique. Dans les attaques de Mamontow et des autres gardes blanches, une incroyable quantité de valeurs et de fabriques, d'entreprises industrielles, ont été anéanties. Je ne parle pas du fait que les forces vives du peuple, les ouvriers et les paysans ont été arrachés de l'activité productrice par la guerre, par la défense de la Russie soviétique. Tout cela avait pour conséquence un gaspillage inouï des forces vives et matérielles de la République, la crise dans la vie économique et la production. *Cette crise se développa finalement en une crise des transports, du ravitaillement en combustible et de la main-d'œuvre.* Ces trois crises sont dans notre politique économique d'une importance fondamentale.

Etat des Transports

Je cite quelques chiffres pour caractériser la situation de nos moyens de transports. Le chiffre des locomotives inutilisables dans les moments les plus difficiles ne dépassait pas 15 %. Actuellement, on compte 59,5 % de locomotives détériorées, c'est-à-dire que sur 100 locomotives en Russie des Soviets, on en compte 60 détériorées et 40 seulement utilisables. Le chiffre des réparations des locomotives endommagées baisse aussi rapidement. Avant la guerre, le chiffre des locomotives réparées s'élevait à 8 %. Après la révolution d'octobre, ce pour cent tomba jusqu'à 1 %. Actuelement une amélioration se produit, mais seulement de 1 %. Le chiffre des locomotives rendues de nouveau utilisables est maintenant de 2 %. Dans la situation actuelle des transports, les réparations de locomotives sont si souvent nécessaires que les ateliers de réparations ne peuvent en venir à bout. du combustible qui, ensuite de la victoire de la Russie des Soviets se sont rattachées à celle-ci, ne peuvent être utilisées. Pour ravitailler les fabriques textiles de Moscou en coton du Turkestan, 600.000 pouds devraient être transportés mensuellement. Actuellement, deux trains par mois sont mis à notre disposition, c'est-à-dire qu'il faudrait des dizaines d'années si nous voulions, dans les conditions présentes, transporter du Turkestan les 8 millions de pouds de coton qui s'y trouvent, que nous pourrions travailler, mais que nous ne pouvons transporter dans les fabriques. Nous avons pris une nouvelle région d'industrie métallurgique : l'Oural ; mais jusqu'ici nous n'avons eu à disposition qu'un seul train de marchandises par mois pour transporter les métaux de l'Oural dans la Russie centrale. Le transport de 10 millions de pouds de métal à l'aide d'un seul train de marchandises par mois demanderait également des dizaines d'années, même si l'on ne voulait utiliser que les plus petites réserves de métal existantes dans l'Oural.

Les ouvriers des villes industrielles ont faim et n'obtiennent pas une fois la ration de pain la plus basse qui leur est attribuée sur la base des heures de travail par le commissariat de l'alimentation, tandis que d'immenses réserves de blé sont entreposées dans des stations de chemins de fer. Les réserves de blé sont par place si grosses que les greniers pour ces réserves nous manquent. Nous ne pouvons cependant pas les mettre à disposition des ouvriers et paysans de la Russie des Soviets qui ont faim, parce qu'il nous manque les locomotives et les wagons nécessaires.

La vie économique de la Russie des Soviets dépend actuellement de l'état des transports. Tant que ce principal obstacle à la résurrection de la vie économique n'est pas surmonté dans la Russie des Soviets, les ouvriers et paysans ne pourront pas relever la vie économique.

La question des transports est actuellement la question primordiale.

De mois en mois, le nombre absolu des locomotives diminue de 200. Nous devons élever les réparations de 2 % à 10 % pour arrêter une plus grande diminution et destruction des moyens de transport, afin de maintenir au moins la situation actuelle. Pour les grandes masses de la population, pour les paysans et les ouvriers de la République des Soviets, ces chiffres signifient qu'aucune des trois régions, la région du pain, la région des matières premières et la région doit être solutionnée à tout prix. Dans ce but, il est nécessaire, à côté d'une amélioration de la direction des chemins de fer de stimuler le plus possible l'initiative de tous les ouvriers de la Russie entière. Le Conseil des commissaires du peuple a déjà décidé d'appeler des ouvriers isolés ou des groupes d'ouvriers pour remettre en état le matériel roulant. Les locomotives et les wagons raccommodés par eux seraient mis à leur disposition dans le but de ravitailler en vivres les fabriques et les ateliers dont le travail a remis en état le matériel. Dernièrement, cette décision a été étendue au ravitaillement en combustibles. Toute fabrique a maintenant la possibilité d'obtenir du combustible à condition d'entreprendre de remettre en état des locomotives et des wagons inutilisables pour le compte du commissariat des transports.

Jusqu'ici on n'a pas fait suffisamment usage de cette offre du Conseil des commissaires du peuple. Tout atelier mécanique, toute fabrique métallurgique doit s'occuper de la question de savoir combien de locomotives et de wagons elle est capable de remettre en état en dehors du temps de travail, le dimanche, afin d'améliorer de cette manière la situation de la Russie des Soviets et de sa propre entreprise.

La question des Matières premières

En ce qui concerne le ravitaillement en matières premières, la plus grande partie de notre industrie subit aussi une crise aiguë et pénible. La crise du coton a pris une ampleur imprévue. Déjà pendant deux ans, nous n'avons eu aucune possibilité d'obtenir du coton du Turkestan ou de l'Europe occidentale. Comme nous l'avons déjà dit, la ruine des transports nous rend impossible maintenant aussi le ravitaillement en coton. *Même en ce qui concerne la matière première qui existe dans la Russie des Soviets elle-même, dans la Russie centrale, comme le lin, la laine, le chanvre, les cuirs, la Russie des Soviets souffre actuellement d'une lourde crise.*

La surface de culture du lin, d'après des rapports approximatifs et inexacts est tombée d'environ 30 %. Autrefois la production de lin de la Russie s'élevait à plus de 20 millions de pouds. En 1918, nous avons récolté environ 5 millions de pouds de lin. Les récoltes de 1919 et 1920 sont encore bien inférieures à ce chiffre. En 1918, nous avions en tout récolté 4 millions 350 mille pouds et nous comptions cette année une meilleure récolte, afin de couvrir en partie le déficit en coton. Mais déjà dans les premiers mois de l'hiver — décembre et janvier — un fort déficit de la récolte se manifesta. Cela s'explique par une foule de causes, en particulier par le fait que la culture du lin a été refoulée par celle du blé et des céréales. Ces derniers ont été cultivés surtout par les paysans du gouvernement du Nord où nous n'étions pas en état, ces dernières années, de fournir de grosses quantités de vivres. Les paysans furent ainsi entraînés à semer du blé au lieu de lin, parce que les prix de contrebande pour le blé sont plus élevés que les plus hauts prix du lin payés par l'Etat. Tout cela entraîna une grosse diminution de la culture du lin et le pouvoir des Soviets doit maintenant s'occuper de la question d'élever à tout prix la culture du lin.

Ce serait une grosse faute de croire que la suppression du blocus ou la conclusion de la paix pourraient atténuer d'une façon quelconque notre crise de matières premières. Au contraire, la supression du blocus et la conclusion de la paix, s'ils se réalisaient, signifieraient un besoin plus grand de matières premières, car celles-ci sont le seul produit que la Russie peut fournir à l'Europe pour établir l'échange avec elle.

Les réserves de lin sont suffisantes pour 8 mois, peut-être même pour un an, mais nous ne pouvons en exporter de grandes quantités à l'étranger et la diminution calastrophale de la récolte par rapport à 1918 nous fait craindre que l'industrie de la toile en 1920 subisse en ce qui concerne le lin, la même crise que celle de l'industrie textile, en ce qui concerne le coton.

La même expérience se remarque en ce qui concerne l'industrie du cuir et de la laine ; on remarque une diminution du cheptel, en particulier des moutons.

Cela ne signifie naturellement pas que le nombre des paysans pauvres ait grandi, car le nombre des paysans qui ne possèdent ni chevaux, ni vaches a diminué après la revolution d'octobre. Mais en même temps, le nombre des entreprises qui possédaient de grands cheptels a diminué. Un nivellement s'est produit parmi les paysans : la couche supérieure, c'est-à-dire les spéculateurs de villages, la paysannerie riche a diminué. En chiffres, cela signifie cependant une réduction du cheptel. Et une réduction générale du cheptel en Russie conduit à une diminution des réserves de cuirs et de laine.

En ce qui concerne le cuir, dans les six premiers mois de 1919, un million de peaux ont été fournies. En 1920, nous comptons sur environ 650 mille. La quantité de cuirs mise à la disposition du gouvernement diminue chaque mois. Il est nécessaire de prendre des mesures pour diminuer la mortalité du bétail et pour relever l'élevage du bétail, en Russie. En ce qui concerne le cuir, la Russie fut toujours fortement dépendante de l'étranger ; avant la guerre, nous recevions environ la moitié du gros cuir de semelles de l'étranger, en particulier d'Amérique. La crise générale, la crise provoquée par le blocus, par le manque d'échanges, est rendue plus aiguë par la diminution des sources propres de matières premières. Tout cela conduisit à la crise de l'industrie des cuirs.

La crise du Combustible

Cette question a soulevé les plus longs débats dans l'assemblée, et les habitants de Moscou plus que personne ont senti dans leur propre corps toute la dureté de la crise du combustible. Je dois dire qu'en ce qui concerne le bois de feu, les choses se sont foncièrement améliorées. Nous avons fourni jusqu'au 1er janvier 1920 environ 5 millions de mètres cubes de bois à brûler, c'est-à-dire que nous avons réalisé la moitié du programme — 12 à 14 millions — du conseil des commissaires du peuple pour cette saison. En ce qui concerne le transport de bois en novembre et décembre, on a transporté par chemin de fer, 1.400.000 mètres cubes ; le long des fleuves environ 1 million, donc en tout 2.400.000 mètres cubes de bois à brûler. On voit d'ici que le transport reste bien en arrière de la production et que de 6 millions, 2 millions et demi seulement, c'est-à-dire un peu plus du tiers ont été transportés.

Quoiqu'il en puisse être, on peut affirmer que la crise en bois de feu a actuellement perdu son acuité. La question capitale ici est la sortie du bois des forêts et son transport par chemins de fer. Dans ce domaine, nous n'avons pas encore réussi à obtenir un succès, car de la norme fixée pour Moscou d'environ 400.000 wagons, nous n'avons jusqu'ici pas encore pu une seule fois atteindre 300 wagons par jour. Nous n'avons donc pas pu réaliser le programme minimum pour le ravitaillement en combustible des principales entreprises de Moscou, à cause du manque de moyens de transport.

Tandis que la Russie des Soviets parvenait à améliorer un peu son ravitaillement en bois de feu, le ravitaillement en charbon et en naphte est mauvais comme auparavant.

En ce qui concerne le charbon, nous venons de prendre possession du plus important bassin minier, du bassin du Donetz. Je ne puis pas encore donner un rapport exact sur la situation du ravitaillement en charbon de cette région. Nous n'avons qu'un rapport : il existe plus de 10 millions de pouds de charbon déjà extraits et qui peuvent être dès maintenant transportés en Russie soviétique ; mais tant que les ponts et les voies ferrées de la région du Donetz ne sont pas remis en état les réserves de charbon qui y sont ne peuvent pas être utilisées.

En ce qui concerne par contre les charbonnages qui sont en notre pouvoir près de Moscou, non seulement ils ne nous ont pas donné ce qu'ils étaient en devoir de fournir à la Russie des Soviets en ravitaillement en combustibles, mais l'exploitation est restée l'année dernière aussi basse que l'exploitation de l'année précédente. Elle n'atteint pas 30 millions de pouds.

Sous le tsarisme, les fonctionnaires du tsar pendant la guerre impérialiste ont réussi, à l'aide des prisonniers de guerre, à élever la production du charbon dans les charbonnages des environs de Moscou, à plus de 40 millions de pouds. Les ouvriers et paysans doivent en cela être aussi énergiques et élever la production du charbon non seulement à 40, mais à

60 et 80 millions de pouds. Si le tsar et ses fonctionnaires ont réussi par la contrainte de l'Etat, par l'emploi de la violence, à augmenter l'exploitation d'une fois et demi ce qu'elle était l'année précédente dans l'intérêt d'une petite minorité de nobles et de capitalistes, le gouvernement ouvrier et paysan, grâce au travail obligatoire et aussi à la contrainte de l'Etat, doit mettre sur pied le charbonnage des environs de Moscou et doubler et tripler l'exploitation du charbon en comparaison des années précédentes, dans l'intérêt des ouvriers et paysans de la Russie des Soviets. *Nous avons fixé pour l'année prochaine la norme de 60 millions de pouds, mais nous ne pourrons réaliser ce programme que par une discipline de fer, par la contrainte, par la plus grande tension de toutes les forces.*

Le Ravitaillement

La question du ravitaillement suit la question du combustible en importance pour l'industrie. Car lorsque on réclame dans les ateliers et les fabriques une augmentation de la production, une augmentation des salaires, etc., on reçoit toujours la même réponse, la même demande : « Donnez-nous plus de pain, nous travaillerons alors davantage ».

En ce qui concerne le ravitaillement, l'année dernière nous a apporté un accroissement de nos réserves de vivres plusieurs fois supérieur à celui des années passées. Au 1er janvier 1920, le commissariat du ravitaillement possédait 90 millions de pouds de blé contre 60 millions l'année précédente. A cette époque, la livraison de la moitié de ce que les paysans étaient tenus de livrer, était accomplie. Actuellement il y a dans les greniers de la République des Soviets une quantité de blé telle que le besoin des ouvriers et des paysans est assuré pour trois mois, avril compris, et sur la base de l'entière norme de ravitaillement. Si jusqu'à présent, les ouvriers et les paysans n'ont pas reçu le blé, si en grande partie une crise du ravitaillement existe dans les contrées affamées, et qui consomment, ce n'est pas la faute de la mauvaise livraison, mais de l'impossibilité de transporter le blé des greniers pour le répartir. La question du ravitaillement est actuellement en grande partie une question de transport. Il est naturel que ce n'est pas un grand succès qu'un des pays du monde les plus riches en blé soit assuré jusqu'au mois d'avril. Nous employons naturellement plusieurs centaines de millions de pouds de blé au lieu de 90 millions ; nous devons supprimer le système de la carte de pain et nous devons obtenir que tout ouvrier et paysan reçoive autant de pain qu'il le désire. Mais actuellement, nous avons réalisé dans le ravitaillement en pain un progrès fondamental.

La question du ravitaillement des ouvriers est en même temps une question de remise en état des wagons et des locomotives, une question de remise du pain aux fabriques et aux ateliers de répartition entre les ouvriers et paysans. Quand, dans les assemblées de fabriques, on réclame que le front économique soit brisé par le ravitaillement, il faut dire que ce front ne peut être brisé que par le travail ; car quelle que soit la question qu'on touche concernant la situation économique de la Russie des Soviets, que ce soit celle des transports ou celle du ravitaillement, nous nous heurtons chaque fois à la force de travail, au travail. *Cela signifie que dans la République du travail des ouvriers et paysans, la situation économique est complètement aux mains des organisations ouvrières et paysannes.* La masse ouvrière et paysanne n'emploie pas le ravitaillement et le combustible, elle doit mettre en état des locomotives pour transporter le combustible et le ravitaillement dans les fabriques et les usines.

Il faut encore citer un chiffre en ce qui concerne les vivres. Il y a actuellement 4 millions 1/2 de pouds d'avoine ; la livraison ne comprend cependant que le 25 %, c'est-à-dire le quart de ce qui serait nécessaire.

La situation de l'Industrie

Toutes les causes indiquées ont déterminé la situation générale de l'industrie des fabriques et la situation économique de la Russie des Soviets. On doit dire que nous avons à faire presque exclusivement maintenant à une industrie socialisée, nationalisée. Auparavant, dans la première année qui suivit la révolution d'octobre, les questions de nationalisation et d'organisation de l'industrie étaient les questions les plus importantes de la vie économique. Il y avait des partisans et des adversaires de la nationalisation, des trusts, de la concentration de la production. Je crois que pour le troisième Congrès annuel des commissaires du peuple, ces questions sont pratiquement résolues et rendent une nouvelle discussion inutile. L'année dernière, dans mon rapport, j'avais signalé le nombre d'environ 1125 pour les entreprises nationalisées ; cette année, nous possédons environ 4.000 entreprises nationalisées c'est-à-dire que presque toute l'industrie a passé aux mains de l'Etat et des organes soviétiques et que l'industrie des propriétaires privés et des fabricants est détruite, car la statistique indiquait environ 10.000 entreprises, y compris les entreprises de travail à domicile. Ces dernières ne sont pas soumises à la nationalisation et les 4.000 entreprises nationalisées englobent non seulement la grosse industrie mais aussi une partie importante des entreprises de l'industrie moyenne en Russie soviétique. De ces entreprises, environ 2.000 sont en activité ; toutes les autres sont fermées et chôment. D'après des calculs provisoires, un million de personnes sont actuellement occupées. On voit d'après cela que l'industrie de fabrique en ce qui concerne le nombre des ouvriers et personnes employés, subit une crise déterminée par les causes exprimées plus haut, c'est-à-dire la crise du ravitaillement en matières premières et en combustibles, et la crise des transports.

Dans l'industrie de fabrique, la crise de la main-d'œuvre est particulièrement importante ; même dans l'organisation des branches d'industrie qui ravitaillent notre armée, nous avons continuellement à lutter contre le manque d'ouvriers qualifiés. Nous avons ainsi été pendant des semaines et des mois dans l'impossibilité de trouver le nombre d'ouvriers qualifiés et capable de ravitailler l'armée rouge en fusils, mitrailleuses et canons pour sauver Moscou et anéantir les bandes de gardes-blanches. Nous avons eu les plus grandes difficultés parce que nous ne pouvions pas trouver 20 à 30 ouvriers. Nous les recherchions dans les Bourses de travail, auprès des fédérations syndicales, dans les troupes et dans les villages. Une des manifestations les plus dangereuses de la vie économique actuelle est le gaspillage de ce que la production possède de plus précieux, de la main-d'œuvre. Ce fait a pris maintenant des proportions énormes et nous n'avons pas pu maintenir en activité plusieurs entreprises ravitaillées en combustible et en matières premières à cause du manque de main-d'œuvre qualifiée.

Grâce aux causes énumérées plus haut, le pouvoir des Soviets n'a pas encore pu complètement utiliser les machines qui sont à sa disposition. *Une grande partie des fabriques chôme* ; l'activité n'est maintenue qu'en partie dans un certain nombre d'ateliers. Les entreprises nationalisées sont les plus grosses de toutes, et parmi elles environ 700 chôment. Au total plus de 41 % des entreprises, y compris les petites entreprises sont nationalisées dans lesquelles le 76 % de la classe ouvrière est occupé. Cela signifie que le 41 % représentant les entreprises nationalisées englobe plus des trois-quarts de la production nationale. Actuellement, cependant, le 57 % seulement de ces entreprises est en activité, tandis que le 43 % chôme.

En ce qui concerne l'organisation des entreprises nationalisées, une grande partie d'entre elles ont fusionné en trusts et sont soumises à la direction d'une administration centrale correspondante. De cette manière la fusion s'est opérée pour le 40 % des entreprises.

L'Industrie métallurgique

Le nombre total des ateliers s'élève à 1191, 614 sont nationalisés et environ 160 ont fusionné. Dans l'année écoulée, 40 millions de pouds de métal furent livrés, ce qui représente environ le 30 % des besoins de l'Etat. De ces 30 % cependant, 15 % seulement ont été employés. Pour janvier 1920, nous avons produit en Russie, l'Oural y compris, en tout 25 millions de pouds de fer et d'acier, environ 5 millions de pouds d'autres métaux, 6 mille pouds de clous et environ 3 millions de pouds d'autres articles. C'est un peu moins du quart de ce qui serait absolument nécessaire pour entretenir notre industrie et cela ne nous a été possible que parce que maintenant les entreprises de l'Oural qui forment une certaine base pour l'industrie métallurgique et le ravitaillement en métal du pays nous sont venues en aide. Jusqu'à la reprise de l'Oural, tous les hauts-fourneaux de la Russie des Soviets étaient éteints ; nous ne produisions pas un seul poud de métal et nous ne vivions que des réserves qui se trouvaient encore dans les entrepôts, les fabriques et les usines. L'Oural n'est pas encore complètement en activité. Comme nous l'avons dit, Koltschak a enlevé jusqu'au 90 % des techniciens et un chiffre énorme d'ouvriers qualifiés.

En plus, une grosse partie des usines fut détériorée par lui et rendue inutilisable.

D'après les dernières nouvelles arrivées, on doit avoir retrouvé dans la région de Tomsk, une grande quantité de ce que Koltschak avait enlevé des usines de l'Oural. Le retour de ce matériel s'effectue maintenant et nous serons bientôt en état de remettre en activité un grande partie des entreprises de l'Oural.

Actuellement, sur 97 hauts-fourneaux, 14 sont en activité ; ils peuvent couler jusqu'à 1 million de pouds de fer brut, c'est-à-dire à peine le 20 % de la production normale de paix. Sur 90 fourneaux Martin, 16 sont en activité, qui livrent 1 million 320 mille pouds, ce qui représente le 25 pour cent de la production de paix. Sur 14 fours à puddler, 6 sont en activité, etc. Au total, 100.000 ouvriers travaillent actuellement dans l'Oural, c'est-à-dire la moitié des ouvriers qui étaient occupés pendant la paix dans les entreprises de l'Oural. En tenant compte encore de la diminution des heures de travail, on obtient une production d'environ 40 % de celle d'avant-guerre.

La question de la main-d'œuvre, l'élévation du nombre des ouvriers, de la production du travail dans les entreprises de l'Oural doit être solutionnée à tout prix, sinon la crise du métal deviendra de jour en jour plus aiguë.

Industrie des constructions métalliques

Pour pouvoir donner une vue d'ensemble sur la situation de l'industrie des constructions métalliques en Russie il est nécessaire de la comparer aux chiffres correspondants de l'année 1913. Ainsi en 1919, les fabriques de locomotives accusent une production de 40 à 50 % comparée à celle de 1913. Nous comptons ici aussi les locomotives réparées, bien que les fabriques n'aient été organisées que l'année dernière pour ce travail de réparation. La construction des wagons est tombée à 10 %, la fabrication de parties de réserves à 30 %. La situation est la même dans les autres domaines de la construction métallique. La production des fabriques de machines agricoles accuse le 30 à 40 % de la production de 1913. Les faulx font exception avec 123 % et les faucilles avec 84 %. La production des charrues, des herses, des vans, des battoirs, est descendue par contre entre 43 et 20 % ; les charrues 43 %, les herses 26 %, les moissonneuses 36 %.

La construction des machines offre la même image La production comparée à celle de 1913 est de 30 % c'est-à-dire 357 mille 900 pouds contre plus de 1 million de pouds.

Le chiffre de 30 à 40 % s'applique à presque toutes les branches importantes de l'industrie. Cela signifie, en ce qui concerne la vie économique, le ravitaillement de la population en souliers, en habits, en objets mtalliques, la production agraire, que *la Russie des Soviets vit seulement du tiers de ce qui était à la disposition de la Russie avant la guerre.* Cela peut aller ainsi une année ou deux. Pendant ce temps, nous pouvions vivre des vieilles réserves que les époques antérieures de l'histoire russe nous avaient laissées. Ces réserves s'épuisent cependant et nous nous approchons journellement à chaque heure d'une crise de l'industrie. Les questions économiques doivent par conséquent être exposées actuellement dans toute leur grandeur, car on ne doit pas hésiter un seul instant de plus et toutes les forces doivent être tendues pour relever rapidement la vie économique.

L'Industrie textile

Je cite encore quelques chiffres concernant l'industrie textile qui est complètement nationalisée et qui fut obligée de chômer à cause du manque de matières premières. Si l'on examine les résultats de nos entreprises nationalisées de la branche textile en 1919, on n'arrive pas au 30 ou au 50, mais au 10 % de la production normale. La filature est dans un état plus difficile encore. Des 7 millions de fuseaux, 7 % seulement sont en activité ; de 164.000 machines, seulement 11 %. Si l'on examine la question du ravitaillement en coton, nous voyons que dans ces derniers temps, rien pour ainsi dire n'a été livré. Au total, en 1919, nous n'avons ravitaillé notre industrie textile que du 4 1/2 % du besoin normal. En 1918, nous avions encore le 15 %. Pendant l'année écoulée cependant, après la prise de Turkestan, et après qu'il nous fut impossible d'en exporter le coton, nous avions à la disposition de notre industrie textile, à peine le 5 % de matières premières.

Ces chiffres caractérisent toute l'industrie textile et nous aprennent qu'il ne nous sera pas possible de ravitailler la population en habits si nous ne prenons pas immédiatement des mesures énergiques pour ravitailler l'industrie et remettre en activité les fabriques textiles.

Actuellement, nous possédons 467.000 pouds de fil tandis que l'année dernière nous en possédions encore 723.000. De même le nombre des produits ébauchés qui sont en réserve dans les fabriques a diminué. Au total, la production mensuelle diminua de la façon suivante. Dans les mois de janvier, février et mars, la production s'élève de 100 à 200.000 pouds d'étoffes ; dans les mois de septembre, octobre et novembre, elle n'est que de 25.000 à 68.000 pouds ; toute la production textile de la région centrale qui jouait un rôle considérable dans notre industrie textile et qui est au troisième rang derrière l'Angleterre et l'Allemagne, qui suivait de près l'Angleterre et concurrençait l'Allemagne, fut presque complètement réduite au chômage.

Dans l'industrie de la laine, la situation est un peu meilleure. Le nombre des fabriques en activité est de 64 ; le pour cent des fuseaux est déjà moindre et s'élève à 25 %. L'année dernière, 14.500.00 machines ont été fabriquées. L'industrie de la laine a des réserves de matières premières pour la durée d'une demi-année et la question du maintien de l'activité dans les fabriques de laine est une question de ravitaillement en vivres et en main-d'œuvre.

La situation générale

Je le répète, le même 30 % s'applique aux autres domaines de la vie économique. Si l'on observe par exemple la construction et la réparation des lignes de chemins de fer, c'est-à-dire des travaux qui aussi bien en ce qui concerne l'organisation du travail qu'en ce qui concerne les moyens de production, ont peu de rapport avec la métallurgie et l'industrie textile et qui reposent surtout sur les ouvriers qualifiés, on remarque exactement le même phénomène. Ainsi, en 1919, on a réalisé dans la construction des routes de campagne le 23 % du plan, dans la construction des petits ponts, le 23 %, dans la construction des grands ponts, le 36 %. L'année 1918 accuse à peu près les mêmes chiffres. Il en est de même pour la construction des chemins de fer. Pendant les deux années, environ 200 werstes ont été nouvellement construites et le trafic y fut ouvert.

Quel que soit le domaine de notre vie économique que nous considérons, dans ce temps de guerre civile violente, dans ce temps où la défense du pouvoir des Soviets formait pour ainsi dire la seule question, où toutes les sources matérielles servaient la guerre, — dans un temps si *critique la vie économique de l'Etat des Soviets est tombée à 30 % de la vie normale.*

Quelques exceptions sortent de ce tableau d'ensemble. Par exemple les fabriques de toile de Kostroma ont atteint la productivité de 1914. Il en est de même pour quelques fabriques de laine et quelques usines métallurgiques où la productivité du travail est montée par rapport à l'année précédente. La productivité de quelques branches d'industrie a aussi fortement augmenté, mais il s'agit de branches d'importance secondaire qui, en aucune manière ne peuvent influencer d'une façon décisive la situation économique.

Le blocus nous a obligés d'éviter un complet chômage de l'industrie du papier et de l'industrie textile et de créer de nouvelles industries qui n'avaient jusqu'alors jamais existé en Russie et que nous avons toujours importé de l'étranger. Dans ce domaine, nous avons eu à enregistrer de grands succès.

Nous avons entrepris de nouvelles industries sur le terrain de la production textile et des cuirs. Nous produirons maintenant ce qui n'a jamais été produit en Russie jusqu'à présent. Nous produisons en permanence de l'étoffe de linge et du fil à coudre. Comme nous n'avons ni du coton américain, ni du coton égyptien, nous formons un mélange de lin et de coton du Turkestan. Dernièrement, nous avons commencé l'installation de grandioses usines électriques. Nous avons construit la plus grande centrale électrique de la Russie des Soviets à Kaschira et sur les Marais de Schatursk pour une force de 40.000 K. W. Nous n'avions en Russie aucune usine lectrique d'une force pareille.

Tous ces points lumineux dans le tableau de notre industrie ne peuvent cependant rien changer à la conclusion générale que notre vie économique a constamment diminué et qu'elle ne travaille encore qu'au tiers de la normale. *Cependant ces points lumineux prouvent que l'on peut obtenir des miracles dans notre Russie des Soviets, en concentrant les énergies.*

A Kaschira, par exemple, pendant l'hiver, on a travaillé à construire en béton armé et l'on a terminé

les plus grandes usines électriques de la Russie. C'était la première fois que les travaux tels que ceux de Kaschira et des tourbières étaient faits pendant l'hiver.

En appelant au travail toutes les forces, nous avons réussi à créer en un an une énorme quantité de manteaux pour l'armée rouge et à grossir cette quantité d'année en année. Lorsque dans l'attaque de Mamontow, une partie de l'armement fut détruit et pris, nous avons réussi, en concentrant toutes les énergies, de réparer cette perte et de terminer pour l'armeé rouge 3 millions de manteaux.

Tous ces faits et ces tableaux particuliers de la vie économique montrent que dans la Russie des Soviets il est possible, par un travail intensif et énergique, de réaliser des miracles. Ce miracle doit cependant devenir un miracle général. Il est nécessaire que les ouvriers et les paysans, que toute la masse de la population, prenne part au nouveau travail de résurrection de la vie économique et des sources économiques du pays. Il est nécessaire de garder une ferme discipline afin que les masses ouvrières se montrent aussi grandes en soutenant le travail qu'en défendant Moscou et Pétrograde. Les fainéants et les égoïstes doivent être poursuivis de la même manière que les gardes blancs.

Hier, la nouvelle est arrivée de la prise de Koltschak. Il est maintenant temps de traiter tous ceux qui nuisent à la résurrection de la vie économique de la Russie, comme les bandes de Koltschak. L'activité économique, le travail productif doivent paraître aux ouvriers et paysans aussi nécessaires que la victoire sur Koltschak et Dénikine. Cela rend nécessaire un fort mouvement parmi les masses populaires profondes et les plus gros efforts de la part du pouvoir de l'Etat, si nous voulons obtenir de gros succès dans le plus court laps de temps. Il dépend de nous que nous l'atteignons, puisque nous avons à disposition maintenant les sources de combustibles et de matières premières et que nous possédons d'immenses réserves de main-d'œuvre.

(Traduction du *Phare*.)



II

LE RAPPORT DE MM. CHMELEV et MAKEEV

« ***La vie des campagnes est étrangère à celle des Villes... La population des villes se meurt au sens propre du mot... La levée immédiate du blocus est une nécessité vitale.*** »

LE BIEN-ÊTRE RELATIF DES PAYSANS. — LA BAISSE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE. — LE TYPHUS. — LA NÉCESSITÉ DE LA REPRISE DES RELATIONS COMMERCIALES AVEC L'OCCIDENT.

Les conditions de l'Enquête.

Après avoir reçu par radio du Gouvernement des Soviets les garanties nécessaires pour leur entrée libre en Russie et leur retour de ce pays, et après avoir obtenu de M. Litvinov, représentant du Gouvernement socialiste, les passeports et visas exigés pour l'entrée, la délégation est entrée sur le territoire de la Russie soviétiste le 18 février, par la frontière finlandaise.

Dès la frontière, les délégués ont été isolés du monde extérieur : sous une escorte spéciale, ils ont été dirigés directement sur Moscou, sans qu'on leur permit de s'arrêter à Pétrograd, comme c'était leur intention.

A Moscou, les délégués ont été amenés au Commissariat des Affaires Etrangères, quai Sophie, où sont habituellement installés les délégués et les correspondants venant de l'étranger. Le système d'isolement a été pratiqué également à Moscou : deux fonctionnaires du Commissariat des Affaires Etrangères leur ont été attachés, avec mission de les suivre partout et ne laisser personne leur rendre visite sans une autorisation spéciale du Commissariat.

Malgré les protestations des délégués, et en dépit des promesses de plusieurs notabilités du Gouvernement socialiste, y compris MM. Lejava, Rozovski et autres, membres nommés du Bureau de *Centrosoyous* (l'organisation coopérative centrale), d'insister pour que l'on mit fin à leur isolement, ce traitement leur a été imposé jusqu'à la fin de leur séjour en Russie.

Ce fut seulement cinq jours après leur arrivée que les délégués ont pu voir M. Lejava, le Président du *Centrosoyous* nommé par le Gouvernement des Soviets ; et c'est seulement le dixième jour qu'ils ont été autorisés à voir l'ex-chef du *Centrosoyous*, D. S. Korobov. Les entrevues ont eu lieu en présence de personnes spécialement déléguées par le Commissariat des Affaires Etrangères. Durant tout le temps de leur séjour, les délégués n'ont pu une seule fois assister aux séances du Bureau du *Centrosoyous* ou d'autres organisations coopératives ; ils n'ont pu ainsi faire aucun rapport sur les questions qu'ils avaient à exposer devant la coopération russe, notamment sur les projets d'échange de marchandises avec l'étranger. De même ils n'ont eu aucune possibilité de correspondre avec l'organisation des coopératives à l'étranger, au nom de laquelle ils étaient venus en Russie.

Ce n'est que le 28 mars, trois semaines après en avoir exprimé le désir, qu'ils ont reçu l'autorisation de repartir pour l'étranger.

Malgré toutes ces circonstances, en hommes connaissant bien les conditions de la vie russe et possédant à Moscou de nombreuses relations dans les milieux sociaux, les délégués ont réussi à obtenir des renseignements détaillés sur la situation générale du pays, et des opinions autorisées de la part de personnalités appartenant à divers milieux. Ce sont ces opinions générales qui sont résumées dans les pages qui suivent.

Le Contrôle Communiste.

Le pays tout entier est au pouvoir du parti communiste qui continue à prendre des mesures socialistes conformément à son propre programme. Une tendance vers la centralisation se fait jour : les soviets locaux et les organes économiques sont soumis à l'autorité centrale. C'est ce pouvoir qui nomme les présidents et membres des organes locaux, régionaux et provinciaux du système soviétiste, les Comités exécutifs, des soviets d'ouvriers, le Conseil d'Economie nationale et les Comités de ravitaillement. Auparavant, les personnes qui se trouvaient à la tête de ces institutions, étaient toujours élues. Pour obtenir la majorité au sein des Soviets, le parti communiste recourt à toutes les méthodes, y compris la force, dont il est seul à disposer.

La famine, au sens littéral du mot, et aussi la terreur, ont fait que, dans les villes, les hommes actifs sont complètement isolés les uns des autres et vivent constamment sous la menace d'être emprisonnés. C'est pourquoi tout groupement de forces sociales fait défaut. Parmi la population des campagnes, l'état d'esprit s'est amélioré. Au lieu d'envoyer, comme c'était le cas autrefois, à leurs organes électifs des hommes « bons à rien », les paysans délèguent maintenant des hommes sérieux, des hommes à eux, pour la plupart n'appartenant à aucun parti.

La vie des campagnes est étrangère à celle de la ville, et c'est là plus que dans les villes que se conservent les forces physiques et matérielles du pays. La population des villes se meurt, au sens propre du mot. La mortalité annuelle à Moscou a atteint 112 pour 1.000. Le typhus sévit dans les campagnes, et plus encore dans les villes et le long des chemins de fer. Les secours médicaux dans les villes sont précaires, et presque inexistants dans les campagnes. Les médicaments font défaut. Le travail obligatoire, et la réquisition de produits en nature irritent la population. Par tous les moyens, elle s'efforce de se soustraire aux obligations qu'on lui impose, et ne s'y soumet que sous la pression de la force physique et de la terreur.

La culture paysanne semble être restée, en Russie centrale, ce qu'elle était auparavant ; dans certaines régions, on a *pu même augmenter l'étendue des terrains ensemencés par suite de la main-d'œuvre qui, venant des villes, a afflué dans les campagnes.*

Les anciennes propriétés ayant appartenu à des particuliers sont négligées, bien que des « exploitations soviétistes » y aient été organisées. Dans les localités suburbaines, les paysans se sont enrichis de l'appauvrissement des villes. Ils ont acquis toutes sortes d'objets qu'on ne rencontrait guère jadis dans les intérieurs paysans.

Les paysans ne vendent leurs produits que très difficilement, et il est impossible d'obtenir quoi que ce soit sans donner en échange des objets : savon, sel, allumettes, etc. On ne livre les matières premières que si l'on y est obligé par la force. A cause de la famine, la population est exclusivement préoccupée de préserver son existence, de se procurer divers produits et de se soustraire aux diverses obligations pénibles et désagréables imposées par les autorités.

La seule presse qui existe est la presse officielle, publiée par le Gouvernement ou par le parti communiste.

L'Industrie.

L'industrie et le commerce sont entièrement socialisés et nationalisés, et sont sous le contrôle d'organes centraux spéciaux placés sous la direction générale du Conseil Suprême de l'Economie nationale. Les fabriques et les usines manquent de matières premières, de combustible et de main-d'œuvre organisée.

La majorité des ouvriers qualifiés est occupée à tenir des postes de commissaires ; d'autres, ceux qui n'ont pas perdu tout contact avec les campagnes, ont quitté les villes.

Les ouvriers qui sont restés, sont actuellement soumis à une discipline de fer ; toute infraction à un ordre donné, fût-il pratiquement inapplicable, est puni d'amende ou d'emprisonnement. Sur ce terrain, et aussi pour des questions de ravitaillement, des grèves éclatent, qui sont toujours réprimées avec la dernière férocité.

La petite industrie est régie par les Conseils d'économie nationale de province et de district. Les organes centraux régissant les diverses branches de l'industrie n'arrivent pas à coordonner les mesures qu'ils prennent, chacun séparément, ni à coordonner leur activité avec celle des Conseils d'économie nationale locaux.

Aussi la production dans toutes les branches de l'industrie nationale diminue-t-elle constamment.

Le Commerce

Les répartitions de toutes les marchandises, sauf des matières premières, doit se faire d'après la loi exclusivement par les coopératives selon les plans des Comités de ravitaillement provinciaux. Cependant, en violation flagrante de la loi, le commerce privé se pratique ouvertement et intensivement sur les marchés et sur les places publiques, en dépit de la menace constante de confiscation ou d'autres pénalités. Des opérations commerciales importantes sont même réalisées, aussi bien pour la vente des marchandises que pour celle de propriétés immobilières, bien que l'on encoure, ce faisant, le risque d'être traduit devant un tribunal révolutionnaire.

Les Finances.

La quantité innombrable de papier-monnaie émis a complètement déprécié l'argent. Toutes les entreprises industrielles et les institutions gouvernementales ne vivent que de ces émissions de papier. Il n'y a pas d'opération de crédit. La Banque d'Etat a été supprimée. A sa place, on est en train d'organiser un Office d'établissement du Budget. Aucun projet sérieux pour améliorer les finances n'est envisagé. On peut constater que le papier-monnaie est difficilement accepté ; on l'évite autant qu'on le peut. Au total, l'économie nationale est ruinée ; les chemins de fer fonctionnent mal, les trains ne marchant que deux fois et même une fois par semaine ; le matériel roulant est démoli.

La désagrégation de toutes les branches de la vie économique continue ; nulle part on n'observe la moindre tendance à l'amélioration.

Les Coopératives.

La situation actuelle pour le mouvement coopératif est la suivante :

Le pays entier est couvert d'un réseau d'unions coopératives et de magasins coopératifs. Il n'y a pas un seul village où n'existe une coopérative de consommation, surtout en Russie centrale.

Par le décret du 20 mars 1919, les coopératives de consommation ont été obligées de s'unir en une seule organisation, et les coopérative ouvrières ont dû fusionner avec les coopératives ordinaires.

Voici les clauses principales de ce décret :

1° Tout adulte doit être inscrit à une coopérative de consommation ;

2° Le capital-actions des sociétés a été supprimé, et les opérations sont faites au moyen des avances faites par la population ;

3° L'action éducative est laissée aux sections de l'Instruction publique ; elle doit se poursuivre avec leurs subsides, suivant leurs estimations et sous leur contrôle ;

4° Le droit d'élection et d'éligibilité n'est pas accordé à tous ; les restrictions sont les mêmes que celles qui existent pour les Soviets, d'après la constitution de la République.

Le 27 janvier 1920, un nouveau décret sur la coopération est venue compléter celui du 20 mars 1919. Par ce décret, les diverses organisations coopératives locales et centrales (sociétés de crédit, sociétés agricoles, « cartels » de production et leurs unions), sont supprimées et doivent fusionner avec les coopératives de consommation ; leurs organes centraux doivent entrer au *Centrosoyous* comme sections de ce dernier.

Pour que cette fusion s'opère sans heurts, on se propose de la réaliser graduellement.

Tous les anciens coopérateurs désapprouvent ces décrets ; ils pensent qu'ils portent atteinte à ce qui constitue la principale garantie de succès de l'œuvre coopérative : le caractère volontaire de sa formation, et la libre activité de ses membres.

Vues du dehors, les organisations coopératives ont considérablement augmenté numériquement, mais quantitativement elles ont baissé, en raison de leur multiplication exagérée, et de la venue dans leur sein, de membres étrangers à l'esprit du mouvement coopératif. Le parti communiste a fait un devoir à ses membres d'entrer dans les organisations coopératives et d'y prendre la part la plus active. Ces éléments étrangers introduisent dans la coopération les principes et les méthodes de la politique soviétiste.

Les élections aux Conseils d'administration des coopératives, qui ont eu lieu à la fin de 1919 et au commencement de 1920, se sont effectuées sous une forte pression des organes soviétistes locaux ; ceux-ci, voulant assurer la prédominance aux communistes violaient ouvertement les statuts coopératifs et même les instructions données en vue de ces élections par le Commissaire du peuple au ravitaillement. Néanmoins, dans les campagnes, ce sont les anciens coopérateurs qui ont été élus dans la majorité des cas.

Somme toute, les vrais coopérateurs reconnaissent la nécessité de continuer leur travail au sein des coopératives réorganisées ; ils collaborent avec de nouveaux éléments communistes, et ils conservent une forte influence personnelle. Grâce à cela, l'ancien esprit et les anciennes méthodes de travail continuent à se maintenir.

En vertu de la nouvelle législation, le travail des coopératives doit consister surtout à répartir les produits suivant les bases élaborées par les Comités de ravitaillement provinciaux, et à recevoir obligatoirement en échange, du blé, du beurre, et d'autres produits. Dans l'avenir, on se propose aussi d'accepter en échange les produits manufacturés de la petite industrie paysanne.

En même temps, les coopératives mènent, après accord avec les diverses organisations soviétistes, d'importantes opérations pour la production et la constitution des stocks ; elles ont, pour cela, à leur disposition, des centaines d'entreprises industrielles, aussi bien celles qu'elle ont fondées que celles qui sont nationalisées et remises entre leurs mains pour l'exploitation. Tous les produits sortant de ces entreprises, doivent toutefois être répartis selon les règles établies par le Commissariat du Ravitaillement et les Comités provinciaux.

Les opérations du seul *Centrosoyous* se montent à plusieurs milliards de roubles. Les moyens financiers des coopérative leur viennent principalement d'avances faites par les institutions de l'Etat ; les fonds pourtant considérables qui leur appartiennent en propre, ne jouent dans ces opérations qu'un rôle secondaire.

En ce qui concerne l'organisation technique du travail, les coopératives ont gardé une complète indépendance.

Le Blocus.

Tous les hommes politiques de la Russie sans exception, quelles que soient leurs opinions ou d'autres questions, considèrent la levée immédiate du blocus et le rétablissement des rapports commerciaux comme une nécessité vitale, intéressant aussi bien la population russe et l'avenir de la Russie que le monde entier.

L'échange des marchandises serait organisé d'autant mieux qu'une coopération libre y jouerait un rôle plus important. Seules les coopératives peuvent, dans les conditions actuelles, recueillir en quantités considérables du blé et des matières premières ; elles seules peuvent contribuer au relèvement de la situation économique des paysans, car seules, elles ont gardé la confiance de la grande masse de la population rurale.

(Traduction *Europe Nouvelle*).

La Politique Étrangère

A TRAVERS LES REVUES

La Belgique, l'Escaut et le Rhin

Le contre-amiral Degouy, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er juillet, reprend la question des conflits hollando-belges. De la Conférence de la Paix, la Belgique n'a obtenu que les territoires de Moresnet, Eupen et Malmédy, sous condition toutefois de plébiscite. Il n'a pas été tenu compte de ses droits à l'égard de la liberté de la navigation sur l'Escaut, à la possession de la rive gauche de l'estuaire de ce fleuve, comme à celle du territoire du Limbourg, dit hollandais. En établissant ces clauses, les Alliés ont-ils oublié la manière dont la Hollande observa la neutralité ?

Des causes de conflit entre les deux pays ne peuvent que se multiplier par suite de la démarcation maladroite de la nouvelle frontière. De plus, le traité laisse ouverte cette frontière et « certaines publications de militaires allemands expriment le regret que l'invasion de la Belgique, en 1914, n'ait pas emprunté les voies hollandaises au nord de Visé et de Maëstricht et affirment que cette faute ne sera pas commise dans la guerre future ».

La brèche est ouverte dans la défense belge et par suite dans la défense française.

M. D.



A TRAVERS LES LIVRES

Vers l'indépendance lithuanienne

par J. GABRIS (1)

La Lithuanie est passée successivement sous le joug russe et sous le joug allemand, c'est du dehors qu'est né le mouvement d'indépendance.

M. J. Gabrys, l'un des promoteurs de la renaissance nationale lithuanienne fait dans un livre documenté, l'historique de l'évolution nationaliste. Il expose ses travaux à l'étranger, en France, en Amérique, en Suisse ralliant les Lithuaniens expatriés et menant en tous pays, une propagande très active.



La Leçon de Pyrrhus

par F.-Jean DESTHIEUX (2)

Le récent ouvrage de M. Jean Desthieux est un réquisitoire impitoyable contre les hommes qui, chargés de faire la paix, n'ont su préparer que de nouvelles causes de conflits internationaux. La Paix n'est pas faite parce que la Société des Nations n'existe que sur du papier.

Des discours de Wilson et de divers autres travaux, M. Jean Desthieux a dégagé tout ce qui pouvait constituer une méthode de paix, mais qui a été dédaigné ou travesti par les auteurs du traité.

L'auteur se plaçant tantôt dans le Droit, tantôt devant les faits, conclut que ce sont les lois de toute fédération qui pourront régir les rapports entre Etats et ces lois sont formulées dans les travaux de Proudhon.

(1) Librairie Centrale des Nationalités, Lausanne.
(2) Edition Bossard, 43, rue Madame.

La guerre civile en Finlande

(*Janvier-Avril 1918*)

par P. G. LA CHESNAY (3)

Au début de l'année 1918, la Finlande a été en proie à une guerre civile d'une extrême violence, qui éclata après la proclamation de son indépendance. Ces graves événements ont une relation étroite avec l'histoire de l'Europe, car ils sont l'une des manifestations du grand mouvement bolcheviste.

Les documents sur lesquels repose le livre de M. La Chesnais, sont des papiers officiels abandonnés par les troupes russes évacuant la Finlande devant l'armée blanche. Ils apportent la preuve de l'initiative bolcheviste dans la guerre finlandaise, celle de l'attitude défensive des Blancs, celle de la participation de l'armée russe à l'action révolutionnaire des Russes.

La contre-révolution avait pour origine et pour objet la lutte contre l'ennemi extérieur : Lénine. C'est par là que s'explique et que s'excuse l'aide militaire demandée à l'Allemagne par le Sénat finlandais.

Bien que le prestige allemand ait été grand en Finlande, le peuple n'est pas exclusivement germanophile. Un grand revirement s'est opéré dans les esprits, surtout depuis la victoire des Alliés, ils se rendent compte du danger que l'impérialisme allemand faisait courir à l'humanité.

M. D.

Dernières Publications

LES LIVRES

Histoire. — Politique extérieure :

La leçon de Pyrrhus ou la Paix n'est pas faite (de Proudhon à Wilson), par Jean-Desthieux (*Bossard*). — La colonisation anglaise. Volumes I et II, par G. Mondaini. Traduction de G. Hervo (*Bossard*). — Les directions politiques, intellectuelles et sociales de Léon XIII, par Fernand Mourret (*Bloud et Gay*). — Manuel des origines de la guerre, par Fernand Roches (*Bossard*). — Les Albanais, par Gabriel Louis-Jaray (*Alcan*).

Questions Economiques et Sociales :

Historia de la real junka particular de comercio de Barcelona (1758 à 1847), par O. Angel Ruizy Pablo (*Telleres de artes graficas Henrich y C° Barcelone*). — Le travail au Pouvoir. Essai d'organisation technique de l'Etat démocratique, par Roger Francq. Préface de Maxime Leroy (*La Sirène*).

Art, Philosophie et Littérature :

L'Art du paysage, par Augustin Cabat. Avec dessins d'Ed. Hubert (*Figuière*). — Un mois en Suisse, par Albert Dauzat (*Hachette*). — Ariane, Jeune fille Russe, par Claude Anet (*La Sirène*). — Le visage de la Brousse, par Pierre Bonardi (*La Sirène*). — Le jardin de Gozaki, par Philibert de Puyfontaine (*Grasset*). — Le roi Charbon (2 volumes), par Upton Sainclair. Trad. Victor Snell (*Ollendorff*). — Le rire du vilain, par Paul Vimereu (*Ollendorff*). — Les temps maudits Poèmes, par Marcel Martinet (*Ollendorff*). — L'aventure amoureuse d'Aly ben Barek, par Fr. de la Guérinière (*Figuière*).

LES REVUES

Histoire. — Politique extérieure :

Les embarras actuels de l'Allemagne, par Georges Blondel (*La Revue Hebdomadaire*, 3 juillet). — La crise de la Démocratie présidentielle aux Etats-Unis, par Edmond Laskine (*La Revue Bleue*, 3 juillet). — Impressions d'Allemagne, par Georges Blondel (*La Revue Bleue*, 3 juillet). — Lettre de Belgique : Le mois politique (juin 1920), par Richard Dupierreux (*Le Parlement et l'Opinion*, 1er juillet). — La folle guerre en Orient, par Berthe George-Gaulis (*L'Opinion*, 3 juillet). — De Kemal a Fehrenbach et de Bruxelles a Spa, par Jacques Bardoux (*L'Opinion*, 3 juillet).

(1) Edition Bossard.

Economie et Finances

LES RESSOURCES PUBLIQUES

Les stocks et l'impôt sur les bénéfices de guerre.

La loi sur les bénéfices de guerre est venue à expiration le 30 juin dernier. L'Etat qui était un véritable associé à ces bénéfices, puisqu'il prélevait, selon leur importance, une quote-part allant de 50 à 80 %, a intérêt à savoir comment liquider sa situation. On sait, en effet, qu'aux termes de la loi, seule une partie de l'impôt, la moitié, est immédiatement exigible. L'autre partie donne lieu à une sorte de mise en réserve qui, ou bien sera versée à l'Etat si aucune perte ne veint compenser le bénéfice, ou, au contraire, ne sera versée qu'en partie à l'Etat si l'industriel a subi une perte. Il peut même se faire que le montant de la perte étant égal au montant de l'impôt restant dû, l'Etat n'ait droit à aucun prélèvement. Or, parmi les éléments de l'actif sur lequel sera calculé le bénéfice, figurent au premier rang les marchandises ou les stocks en magasin. Comment calculer la valeur de ces stoks ? Si on l'évalue à une somme basse, le montant des bénéfices se trouve artificiellement grossi et, par conséquent, la part de l'Etat est plus forte. Si, au contraire le montant du stock est fortement calculé et si la valeur de ce stock n'est pas considérée comme un bénéfice mais simplement comme une immobilisation, le montant du bénéfice exceptionnel peut se trouver partiellement ou intégralement absorbé par la valeur donnée au stock et la part de l'Etat peut se trouver considérablement réduite. Un exemple va le faire ressortir. Imaginons une Société qui faisait, en temps de paix, un bénéfice d'un million de francs par an. Pendant la dernière année de la guerre, elle a réalisé un bénéfice de 4 millions. Son bénéfice exceptionnel est donc de 3 millions. Elle devra en verser 80 %, soit 2.400.000 fr. à l'Etat et ne conserver par devers elle que 600.000 fr. Mais, ici, intervient l'évaluation des stocks. Si cette Société a un stock représentant 2.400.000 fr., selon qu'elle sera autorisée à le considérer comme devant être amorti intégralement, au contraire, qu'elle ne sera pas autorisée à le faire, ce sera ou l'absorption complète de ce bénéfice par le stock, ou au contraire le partage de la valeur de ce stock entre l'Etat et le contribuable, par portions respectives de 80 % et de 20 %.

La question, soumise à la Commission supérieure des Bénéfices de guerre a déjà été tranchée. Mais elle l'avait été dans des circonstances qui ne rappellent d'assez loin que celles qui vont désormais se trouver posées pour l'ensemble des industriels. Il s'agissait uniquement, à ce moment-là, de savoir si une Société avait le droit d'amortir son stock en le ramenant intégralement à la valeur que ce stock aurait eue au 1er août 1914. Depuis, les prix, qui n'ont pas cessé d'augmenter, ont donné aux stocks une valeur de plus en plus considérable et il pourrait se faire que l'application d'une méthode analogue aboutit aux résultats que nous avons cités. La liquidation arrive. La question prend une importance considérable. Elle se trouve posée. La Chambre a été appelée à la résoudre. Deux thèses se sont affrontées. D'une part, la thèse soutenue par le Commissaire du Gouvernement, représentant le Ministère des Finances, appuyée avec éloquence, habileté, finesse et subtilité par M. Forgeot, d'autre part, la thèse des industriels, soutenue par le Ministre du Commerce et M. La Mire, ainsi que par le Rapporteur général adjoint de la Commission du Budget, M. Bokanowski.

D'un côté, M. Forgeot disait : « Nous reconnaissons qu'il y a lieu de distinguer, dans le stock d'un industriel, deux parties : 1° les quantités de matières premières et de marchandises qu'il détient à la date du 30 juin 1920 et qui sont nécessaires à la bonne marche actuelle, en tenant compte de leur importance, des usages, des difficultés d'approvisionnement et d'une large prévoyance. Ainsi, par exemple, on pourra tenir pour tel le stock de filés de coton qu'un tisserand possède pour subvenir aux besoins de son tissage. C'est comme on le dit, le stock normal ou le stock outil. Cette expression, nouvelle en quelque sorte à la Chambre des députés, signifie qu'il y a lieu d'assimiler ce stock de marchandises aux immeubles et à l'outillage et qu'il faut le tenir à un niveau constant et le renouveler aussitôt qu'il est épuisé, sans quoi la bonne marche de l'usine s'en trouvera entravée. Imaginons, en effet, qu'un industriel, pour profiter de la hausse des cours d'une marchandise, qu'il a en magasin, la réalise, il sera obligé, ou de la racheter au nouveau cours, pour faire marcher son usine, ou encore de la consacrer à une autre production.

2° Au contraire, il y a lieu de prévoir les quantités qui dépassent ce stock normal ; ce sont des marchandises que l'industriel peut avoir mises en réserve pour bénéficier éventuellement des relèvements de cours et ajouter à son bénéfice intérieur, un véritable bénéfice commercial ou de spéculation.

Ces deux stocks seront traités de façon différente. Le stock normal sera évalué au choix de l'assujetti, soit au cours du 30 juin 1920, soit au prix de revient. Cette évaluation fera ressortir un certain bénéfice. On y ajoutera toutes les provisions qui, sous des noms différents, auront été constituées pour fluctuations de cours depuis le 1er août 1914. De ce montant ainsi calculé, sera déduit l'excédent de valeur du stock normal, sur la valeur déterminée, en appliquant à ce stock les cours du 1er août 1914. Quant à la portion du bénéfice qui dépassera cet excédent de valeur, il y sera fait application pure et simple de la loi du 1er juillet 1916. Cette portion de bénéfice donnera lieu, au gré du contribuable, à un règlement alternatif, ou bien à un règlement forfaitaire définitif sur la base de la moitié de la contribution extraordinaire afférente à l'excédent de valeur du stock normal sur les cours du 1er août 1914, ou bien à un règlement ultérieur, sur la base du cours moyen des matières premières et des marchandises depuis le 30 juin 1920 jusqu'au jour de la demande de l'assujetti, sans que cette demande puisse dépasser le 1er janvier 1922. »

On voit l'économie du système. On offre au contribuable un forfait sur l'impôt et la possibilité de se libérer en réglant la moitié de cet impôt. Chacun a sa part. Chacun y trouve son avantage : l'Etat, puisqu'il touche sûrement, et l'industriel et l'assujetti, puisqu'ils en terminent une fois pour toute. Les besoins fiscaux se concilient avec les commodités industrielles.

A ce raisonnement, M. La Mire, appuyé par M. Loucheur, oppose une conception différente. Les

stocks en matières premières d'approvisionnement, de produits en cours de fabrication et de produits fabriqués appartenant à des entreprises industrielles ou commerciales qui ont habituellement des stocks de l'espèce, seront évalués selon les règles spéciales à chaque entreprise, telles qu'elles ont servi à l'établissement des inventaires antérieurs au 30 juin 1914. Cette évaluation pourra d'ailleurs être faite au choix de l'assujetti, en prenant pour base la moyenne du cours du 30 juin 1914 et du cours du 30 juin 1920, sans pouvoir être supérieure à trois fois la valeur du cours au 30 juin 1914. Par exemple, une marchandise coûtait 25 fr. au 1er août 1914. Elle en vaut 300 à l'heure actuelle, le cours moyen sera de 325 divisé par 2, soit 162,50 et c'est en multipliant le stock existant par ce cours qu'il y aura lieu d'obtenir le montant du stock susceptible d'être réduit des bénéfices et d'échapper à la contribution sur les bénéfices de guerre, au moment de la liquidation définitive de la part due à l'Etat.

Pourquoi en serait-il ainsi, disait M. La Mire. C'est parce que les stocks faisant partie d'une entreprise, nécessaires à son exploitation, sont des immeubles par destination, au même titre que le terrain et les bâtiments, ou même que les machines qui auront été remplacées et qui sont immeubles par destination, malgré leur remplacement. Car, depuis 1900, par exemple, certaines marchandises ont été remplacées et payées un peu plus cher, mais elles ne valent pas plus pour cela. Le capital initial est toujours le même. On a beau remplacer le stock, il est toujours indisponible, il ne sortira jamais. On ne pourra jamais le vendre, pas plus qu'on ne pourra vendre les machines se trouvant dans l'usine. L'usine n'existerait plus si l'on sortait la matière première mise sur les machines. Même si la matière première a augmenté, l'industriel ne s'est pas plus enrichi que s'il avait acheté des paires de draps valant 100 fr., qu'il les ait mises dans une armoire et que ceux-ci valent aujourd'hui 500 fr. la paire.

Une vive controverse s'est élevée à ce sujet, sur quoi on pourrait d'ailleurs épiloguer à l'infini, car les deux points peuvent se soutenir avec une égale énergie. Il est juste que l'augmentation de la valeur des stocks constitue une plus-value qui pourrait donner lieu à la réalisation d'un bénéfice, si l'affaire était liquidée au moment de l'inventaire. Il est vrai qu'en appliquant des principes comptables et en considérant comme valeur d'inventaire celle à laquelle il y aurait lieu de calculer le montant des stocks, dans ce cas où ceux-ci feraient l'objet d'une vente, le bénéfice doit être établi en en tenant compte. Ce n'est pas, en effet, par l'artifice d'un grossissement artificiel de la valeur des stocks, mais bien plutôt par une mise en réserve de provisions suffisante pour fluctuations des cours, qu'il y a lieu de parer aux variations de la marchandise. Sur ce point, l'opinion de M. Forgeot, est très soutenable. Mais, par ailleurs, il n'est pas douteux que l'on peut, sans exagération, admettre comme rentrant dans l'outillage et dans le capital indispensable au fonctionnement d'une usine, le prix de la quantité des matières premières affectées à cette transformation, majoration faite, le cas échéant, des quantités qui y ont été ajoutées par suite des extensions de l'Entreprise dûment constatées.

Aussi, est-ce avec raison, croyons-nous, que la Chambre s'est ralliée à une solution mixte en décidant que le stock normal, réputé égal à une quantité obtenue en multipliant par un coefficient de 1,25 la moyenne des quantités figurant aux inventaires dressés entre le 1er août 1911 et le 1er août 1914, sera évalué selon les règles spéciales à chaque entreprise sans pouvoir être supérieure à la moyenne des cours entre le 1er août 1914 et le 30 juin 1920.

Si l'entreprise a accru ou diminué sa puissance de production, ces quantités seront majorées ou diminuées en proportion. En outre, pour les entreprises créées depuis la guerre, le stock normal sera apprécié par analogie avec les entreprises similaires. Par contre, en cas de liquidation ou de cession de l'entreprise avant le 30 juin 1920, il pourra être établi un supplément d'impôt en raison de l'excédent de la valeur de la réalisation du stock sur l'évaluation établie, conformément à ces dispositions.

Pour les quantités qui dépasseraient ce stock normal, l'assujetti pourra choisir entre une évaluation forfaitaire définitive ou un règlement différé au 31 décembre 1921.

L'évaluation forfaitaire définitive se fera, avec une déduction de 20 %, sur la base des chiffres suivants : le prix de revient ou la valeur au 30 juin 1920. Le règlement différé s'opérera sur le cours moyen de la marchandise entre le 30 juin 1920 et le 31 décembre 1921.

Ainsi se trouve réglée une question irritante et devant laquelle avaient hésité les comptables les plus habiles. En temps normal, la dépréciation des stocks s'opérait selon des règles assez faciles. Le bouleversement des prix entraîné par la guerre, les variations de cours enregistrées depuis le début de l'année, l'aléa qu'elles font peser sur l'industrie et le commerce, justifient une solution transactionnelle comme celle qui est intervenue et dont nous ne pouvons que nous réjouir. Les socialistes eux-mêmes avaient proposé une solution d'attente qui laissait tout en suspens, sauf à régler quand les choses auraient repris un cours normal. Nous estimons qu'il vaut mieux avoir réglé le problème une fois pour toutes.

William Oualid.



LES MONNAIES & LES BANQUES

La situation de l'argent.

Les cours du métal blanc continuent à faire preuve de la plus grande mobilité. On sait que l'année 1919 avait été caractérisée par une ascension sans précédent des cours, ascension qui s'était poursuivie pendant les deux premiers mois de l'année actuelle, et qui avait porté les prix à 89 1/2 d. l'once à Londres et à 137 cents à New-York.

Les besoins monétaires immenses des pays d'Extrême-Orient qui faisaient d'énormes ventes à l'Europe et à l'Amérique, drainaient toutes les disponibilités d'argent, et les cours étaient tels que la valeur marchande des monnaies d'argent dépassait partout leur valeur nominale et provoquait leur fusion et leur vente au poids en dépit de toutes les prohibitions.

Ce mouvement de hausse démesuré a fait place ensuite, très brusquement, à partir du mois d'avril, à une baisse extrêmement rapide qui a fait dégringoler les cours jusqu'au taux de 44 d. l'once à Londres et à 80 cents à New-York au milieu du mois dernier.

Mais, depuis, nouveau revirement : les cours de l'argent sont en reprise assez vive et ils montent rapidement : on cotait ces jours-ci 58 1/8 d. à Londres, et 99 1/2 cents à New-York.

D'où proviennent ces oscillations, et quelle est actuellement la situation monétaire du métal argent dans le monde ?

Les cours de l'argent, à l'heure actuelle, sont gouvernés par trois ordres de considérations essentielles :

1° La production minière dont la source principale se trouve au Mexique ;

2° La demande mondiale de métal blanc pour la frappe et, par conséquent, en une large mesure par la situation, à cet égard, des pays orientaux ;

3° Les mesures légales américaines qui influent puissamment sur les cours du marché.

Or, la baisse récente a été provoquée surtout par des considérations basées sur le deuxième élément et sans tenir compte suffisamment des deux autres. La position économique si prospère, grâce à la guerre, des pays d'Extrême-Orient qui ont fait beaucoup d'exportations chez les belligérants, s'est modifiée ces derniers temps au point que les demandes d'argent de leur part se sont beaucoup ralenties. Dans certains pays même, comme le Japon, la balance s'est modifiée et est devenue nettement défavorable. D'autre part, dans les pays européens qui avaient d'abord essayé de lutter contre la thésaurisation par une accélération des frappes des monnaies divisionnaires, un arrêt complet s'est produit, et l'on envisage le remplacement de l'argent par le nickel ou par des jetons métalliques sans valeur pour éviter à la fois des frappes trop onéreuses et le recours prolongé aux petites coupures de papier.

Ce mouvement a cependant été enrayé pour deux raisons :

D'abord parce que la production de l'année 1919 apparaît maintenant comme étant en recul sensible sur celle de l'année précédente. On avait eu, en 1918, une production de 192.600.000 onces. L'année 1919, bien que l'on n'ait pas encore les chiffres définitifs, ne paraît pas devoir dépasser le chiffre de 175.000.000 d'onces, ce qui représente, ne l'oublions pas, par rapport aux chiffres d'avant-guerre, un déficit de 50.000.000 d'onces environ.

D'autre part, les Etats-Unis ont recommencé à mettre en vigueur les dispositions du Pittmann Act qui autorisent le gouvernement à acheter de l'argent au cours maximum de 1 dollar l'once, en vue de reconstituer l'encaisse d'argent des *silver certificates*. Ces achats, qui avaient été suspendus pendant les hauts cours, reprennent maintenant, et ils ont agi sur le marché.



CHRONIQUE DES CHANGES

Les réserves que nous faisions dans notre dernière chronique au sujet du mouvement continuel d'amélioration de nos changes, viennent d'être fortement appuyées par la tension nouvelle qui a commencé à se manifester sur notre marché. Les devises étrangères sont de nouveau en hausse : la *livre sterling*, que nous avions laissée à 45,95, s'est brusquement relevée, le 9 juillet, à 47,91, pour rester les jours suivants, au-dessus de 46 et terminer, le 13 juillet à 46,98 1/2. Le *dollar* a, de même, franchi de nouveau le cours de 12 en cotant, le 9, 12,15 et rester, hier, à 11,92 1/2. Les autres devises sont également en hausse sur les cours de la semaine dernière, la *peseta*, à 191 3/4, le *franc suisse* à 212 3/4, le *florin* à 419 1/2, et la *couronne danoise* à 198 1/2.

Les nouvelles de la Conférence de Spa ne sont naturellement pas étrangères à cet arrêt dans l'amélioration de notre franc. A l'heure où ces lignes sont écrites, le mot de rupture commence déjà à être prononcé. Celle-ci n'est cependant pas certaine et il peut parfaitement entrer dans le programme de la manœuvre allemande d'aller ainsi jusqu'à l'extrême limite de la tension diplomatique pour obtenir les concessions extrêmes aussi. Mais, même si les choses s'arrangent, il devient avéré qu'aucune décision définitive ne pourra être prise en ce qui concerne le paiement des indemnités. Tout au plus pourra-t-il intervenir une décision de principe pour le montant de ces indemnités. Mais ce n'est pas le principe qui importe, encore qu'il soit très important, ce sont les modalités qui doivent transformer ce prncipe en une réalité. Or il est tout à fait invraisemblable que ces modalités, évidemment très compliquées, puissent être déterminées en quelques heures, voire en quelques jours. Il suffit de voir combien il a fallu de temps pour arriver, après de si laborieuses discussions, à déterminer seulement entre Alliés la part de l'indemnité qui reviendrait à chacun d'eux.

Il est donc bien certain que le grand espoir de voir sortir de Spa des décisions susceptibles d'influer immédiatement sur la situation financière des belligérants, peut être considérée comme évanoui, ou, tout au moins, comme reporté à un avenir assez lointain et indéterminé. C'est pourquoi on a déjà annoncé que la Conférence financière internationale de Bruxelles, qui devait constituer comme la conclusion pratique des accords de Spa, était elle-même ajournée à l'automne.

Les espérances anticipées fondées sur les accords financiers ne peuvent donc guère plus contrebalancer l'influence des réalités qui dominent le marché. Et ces réalités se ramènent toujours à ce que nous restons en face d'un déficit énorme de notre balance économique internationale. Notre situation a beau s'améliorer, tant par notre travail de production qui augmente nos exportations et réduit nos achats, que par notre effort final qui donne confiance, il n'en est pas moins vrai que notre déficit s'accroît encore et s'ajoute au déficit ancien. Les disponibilités qui alimentent nos besoins de change sont donc fournies, il ne faut pas le perdre de vue, par des éléments spéculatifs qui ont abondé ces temps derniers et qui jouaient à l'amélioration rapide du franc, mais qui peuvent se retirer au moment même où cette amélioration apparaît comme devant être moins rapide qu'on ne l'avait escompté. Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que nous assistions à une réaction assez marquée des cours dans le sens de la hausse des devises étrangères.

Les cours de la *livre sterling*, par rapport au *dollar* ne s'améliorent pas autant qu'on l'avait espéré en Angleterre lorsque, à la fin du mois dernier, on avait touché le cours de 4 dollars qu'on avait pensé pouvoir maintenir et dépasser. On cote aux environs de 3.95 et assez fréquemment au-dessous.

Cependant des mesures actives, et que l'Amérique enregistre avec plaisir, sont prises pour le paiement à l'échéance de l'emprunt franco-anglais de 500 millions de dollars. D'importants mouvements d'or se poursuivent depuis le printemps dernier. Les opérations se poursuivent dans le secret, mais on sait que l'Angleterre, après avoir commencé par employer les importantes disponibilités qu'elle possédait aux Etats-

Unis, à racheter sur le marché les titres de l'emprunt à rembourser, recommencera prochainement à envoyer de l'or à New-York. On s'attend, à Wall Street, à ce que les envois, au cours des prochains mois, dépassent cent millions de dollars en métal. On sait aussi que la France a déjà opéré ces transferts d'or à la Banque d'Angleterre et que la coopération franco-anglaise pour le règlement de cet emprunt est très étroite. Mais il serait étonnant que ces mesures n'aient pas, pendant qu'elles vont se développer, une action déprimante sur le franc.

Léon Polier.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

La tendance a été, cette semaine, nettement meilleure. Des valeurs d'arbitrage par lesquelles elle avait commencé, la reprise s'est propagée à l'ensemble de la cote et le Parquet n'a fait aucune difficulté pour emboîter le pas à la Coulisse dans la voie ascendante où cette dernière le précédait. Le mouvement en avant n'a pas été le fait du seul marché de Paris. Il semble même que notre place n'a fait que suivre les indications de Londres. Le Stock Exchange qu'inquiétaient à juste titre les ventes répétées de Paris a repris confiance à l'annonce du découvert important révélé par la dernière liquidation, y voyant, aux cours atteints par les valeurs particulièrement visées l'indice d'une réaction à brève échéance. Les rachats de Paris en Bourse de Londres ont amorcé le mouvement qui a gagné rapidement de place à place et qu'une nouvelle et opportune tension du change est venue accentuer. Par la suite, la stabilisation des devises étrangères l'a ralenti sans rie nfaire perdre du terrain gagné.

Bien qu'au Parquet notamment on ait noté depuis quelque temps de prudents achats au comptant sur les principales valeurs françaises, en grande partie dûs à des ordres de province, il ne faut pas se dissimuler que l'amélioration constatée doit être attribuée avant tout à des causes d'ordre purement spéculatif et il est permis de garder un certain scepticisme quant à l'ampleur et à la durée possible des bonnes dispositions actuelles. L'avenir apparaît assez inquiétant pour ne justifier l'optimisme en aucune façon. Il est vrai que les cours restent modestes et que le marché est sain enfin avec une situation de place fort peu chargée. En tout état de cause, la Bourse ne semble plus avoir grand chose à redouter. Toutefois la fermeté de quelques séances consécutives ne doit pas faire conclure au début d'une campagne de hausse. Outre que la saison y est peu favorable, les difficultés extérieures de jour en jour accrues maintiendront, suivant toute probabilité, le public dans une réserve dont il est peu sorti depuis deux mois. Attendons nous dons encore à des séances termes et sans animation et prenons en notre parti, en nous disant qu'après une crise aussi brutale, le calme constitue la meilleure des cures.



Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

Aucun changement intéressant à signaler aux divers fonds d'Etat français ; le 3 %, à 58.35 est de quelques fractions supérieurs au cours atteint la semaine précédente. Il en est de même des divers emprunts de la Défense Nationale. Le Crédit National est en légère reprise à 484.50 contre 480. On ignore encore les résultats de la récente émission.

La Ville de Paris vient d'être autorisée à émettre en trois tranches un emprunt de 430 millions de francs sous forme de bons municipaux 5.25 % net. Ces titres sont offerts au pair et remboursables en un an. Il semble que ces divers avantages permettent d'escompter le succès de cet emprunt, étant donné surtout l'incertitude manifestée par le capital à se placer dans les circonstances actuelles.

Peu de changements intéressants à signaler dans les fonds d'Etats étrangers, à l'exception de la fermeté des valeurs russes et turques. En ce qui concerne les premières, le Marché semble escompter un peu trop facilement la reprise des pourparlers entre le Gouvernement des Soviets et le Gouvernement Britannique. Autant que les renseignements laconique fournis à la Presse permettent de s'en rendre compte, il n'aurait pas été question, dans les conversations de Londres, de la reprise du Service financier des dettes russes.

BANQUES

Banque de France. — Au dernier bilan, la circulation s'est accrue de 249 millions, dépassant le chiffre de 38 milliards, bien que le compte d'avances de l'Etat ne soit augmenté que de 100 millions. On peut signaler également une diminution de plus de 200 millions du Portefeuille Effets et de près de 300 millions des Comptes Courants. L'action, à 5.400, est sensiblement au-dessous du cours précédent.

Banque de l'Algérie. — La Chambre a adopté le projet de loi autorisant cet Etablissement à prendre des participations dans l'Afrique du Nord française. Le Ministre des Finances doit fixer les conditions dans lesquelles la Banque de l'Algérie sera représentée dans le Conseil de ces Banques d'émission. On ignore encore s'il appartiendra à cette Banque ou à la Banque d'Etat du Maroc de fixer le taux d'escompte pour le Maroc. L'action est sans changement à 4.300. Il semble étant donné la qualité du titre et les possibilités d'avenir qui lui échoient, qu'il présente un grand intérêt au cours actuel.

Le Compartiment des Etablissements de Crédit est en reprise générale.

Comptoir d'Escompte. — L'amélioration s'est continuée et l'action termine à 1.032. L'Assemble Etraordinaire du 29 juillet qui doit reconnaitre la sincérité de l'augmentation du capital aura, en même temps, à statuer sur le projet d'augmentation éventuelle du capital.

Banque de Paris. — S'inscrit à 1.590 contre 1.535. Cet Etablissement, ainsi que le groupe français de Rostchild, serait en pourparlers relativement à la prise d'importantes participations financières dans diverses entreprises hongroises.

Parmi les divers Crédits Fonciers opérant dans des pays à change favorable, signalons le Crédit Foncier Franco-Canadien en reprise à 1.850. On parle de la prochaine libération des actions sur lesquelles 250 francs seulement sont versés, par prélèvement sur les réserves. Les obligations sont très fermes, le 3 % en avance sur le 3.40 %.

CHEMINS DE FER

Les transactions se font plus fréquents et en amélio-
Les transactions se font plus fréquents et en amélio-
ration sensible sur les actions de nos grandes, Com-

Le Nord qui n'avait pas été négocié depuis un certain temps fait exception et s'inscrit à 990 contre 1.030.

Aucun changement appréciable à signaler dans le Marché des obligations.

Parmi les Chemins de fer étrangers, recul des Chemins espagnols, malgré la perspective d'un relèvement de 20 % des tarifs.

Fléchissent également, les obligations à revenus fixes Chemins de fer portugais qui finissent à 150 les 3 % et 252 les 4 % ex-coupon semestriel. Le bénéfice net disponible, tel qu'il vient d'être communiqué à l'Assemblée générale, est inférieur de 2.720.000 francs au montant des intérêts des obligations de premier rang, insuffisance comblée par le Gouvernement portugais, mais il n'est question ni de répartition de bénéfices des obligations 2e rang, ni de la dotation des amortissements ordinaires.

Alpes Bernoises. — L'excédent d'exploitation de 1919 de 2.100.000 frs, ne représente pas la moitié des charges obligataires qui sont de 4.672.297 frs. Malgré l'amélioration constatée en 1920, l'excédent d'exploi-

tation n'a encore été que de 175.000 frs. en Avril. Il est donc indéniablement de l'intérêt des obligataires d'accepter le rachat au pair de 500 frs. qui leur est proposé par un groupe suisse.

TRANSPORTS MARITIMES

Les actions des Compagnies de navigation sont en amélioration sensible en dépit de la menace toujours agitée de la baisse des frets.

Transatlantique. — L'action a gagné 20 frs. à 461. La Compagnie vient de recevoir la gérance d'un paquebot allemand et d'entrer en possession d'un cargo tout récemment construit. Elle a acheté, en outre, un vapeur allemand à la vente publique des domaines à Toulon.

Chargeurs Réunis. — Très fermes également, les actions Chargeurs Réunis terminent à 1.340 contre 1.190. Les parts, en reprise, atteignent 2.700. Le Sous Secrétaire d'Etat à la Marine marchande a signé une convention assurant la reprise du service, de Bordeaux à Buenos-Ayres, de sa filiale, la Compagnie Sud-Atlantique. Ce projet de convention est soumis actuellement, au Parlement.

Société maritime Française. — Les Comptes de l'exercice 1919 accusent un bénéfice de 2.032.000 frs. contre 1.160.000 pour l'exercice antérieur d'une durée de 18 mois. On croit que le dividende proposé serait de 50 frs. contre 35. Le Compte « Société Maritime Belge » qui figurait au Passif pour 6.878.000 frs. est indiqué, dans le rapport du Commissaire aux Comptes, comme étant aujourd'hui réglé. Aussi il semble, par conséquent, qu'en dépit de leur reprise de ces jours derniers, les actions qui se négocient ex 3 à 774 verront leurs cours s'améliorer au cours des séances prochaines.

ELECTRICITE

Ce Compartiment a bénéficié de la reprise générale, encore qu'il ne soit pas parmi les plus favorisés par la hausse actuelle.

Electrique de la Loire et du Centre. — L'action est immobile à 301. Cette Société va émettre, à 265 frs., 80.000 actions de 250frs., portant ainsi son capital de 40 à 60 millions. Le droit de souscription est, pour les anciens actionnaires, de une action nouvelle pour 2. En outre, la Compagnie va créer 40.000 actions 6 % net, remboursables au pair avant 1957. La Société a obtenu la révision amiable de la plupart de ses contrats dans la région de la Loire et, du Conseil Municipal de Roanne, le vote d'un relèvement des tarifs.

Centrale d'Energie Electrique. — l'Assemblée du 9 courant a autorisé le Conseil à porter le capital, en une ou plusieurs fois, de 20 à 35 millions, par l'émission de 30.000 actions de 500 francs, et approuvé l'apport, nouvellement effectué, à sa filiale la Société Algérienne d'Eclairage et de Force, d'une partie des biens et droits lui appartenant.

Télégraphie sans Fil. — L'action reste très ferme à 1.345. Les perspectives d'avenir de cette Compagnie paraissent encore plus séduisantes à la suite de contrats récemment passés avec la Radio Corporation au sujet de la construction d'une station à grande puissance au port de Jefferson (Long Island).

PRODUITS CHIMIQUES

Les valeurs de ce Compartiment sont en progrès très sensibles.

Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis. — L'action gagne plus de 50 frs. à 1.450. L'Assemblée du 5 juillet a voté l'augmentation du capital social de 7 à 24 millions. Deux tranches d'actions doivent être créées : la première, de 56.000 titres, est réservée, au prix de 300 frs. aux actionnaires actuels à raison de 2 actions nouvelles pour une ancienne ; la seconde, de 12.000 actions, est offerte, à 700 francs, au personnel de la Maison et aux clients de la Société. Ces actions nouvelles sont inscrites jouissance du 1er septembre 1920. L'augmentation de capital est en cours et doit se poursuivre jusqu'au 15 août prochain.

Industrielle de Produits Chimiques. — Sans négociations, reste inscrite à son cours ancien de 2.600. L'Assemblée du 5 juillet a voté la prochaine augmentation de capital de 4 à 8 millions de francs, par l'émission à 1.050 frs. de 4.000 actions de 1.000 frs. réservées aux actionnaires actuels titre pour titre.

Lagunas Nitrate. — Le rapport lu à l'Assemblée du 5 courant laisse entendre que les perspectives de l'industrie nitratière sont favorables, étant donné la grande importance des besoins et l'insuffisance de la production. Toutefois, por les exercices prochains, la difficulté de transport maritime pourrait faire réduire la consommation. Le dividende, pour l'exercice, a été maintenu à 2 sh. par action de £ 5. L'action a gagné quelques points à 60 frs.

CHARBONNAGES ET PETROLES

Les valeurs des charbonnages sont en progrès sensibles, encore qu'elles aient été moins durement touchées par la baisse que la plus grande partie des Compartiments de la Cote. On espère que, malgré la réduction du tonnage extrait à 750.000 tonnes en Mai, la production de l'exercice pourrait dépasser celle de 1919, grâce à l'appoint de main-d'œuvre étrangère auquel on fera appel.

Les valeurs pétrolifères, qui sont toujours très activement traitées, ont été parmi les premières à profiter de l'amélioration générale.

Royal Dutsch. — L'action a dépassé à nouveau le cours de 30.000 frs. à 30.250. On signale la création d'une nouvelle Société subsidiaire, par l'intermédiaire de la Roxana Pétroléum, la Matador Pétroléum, au capital de 1 million de dollars, et destinée à opérer dans la région pétrolifère des Etats-Unis.

Shell. — L'action ex-coupon de 5 sh. se relève à 504 venant de 450. Le rapport lu par M. Marcus Samuel à l'Assemblée récente indique le magnifique développement de la Compagnie et la puissance de sa situation financière.

Les pétroles roumains sont hésitants, bien qu'un démenti officiel des informations tendancieuses concernant le récent décret-loi ait été enfin publié. Toutefois, le manque de matériel et surtout la grande difficulté de transport restent une entrave au développement normal de l'industrie pétrolifère en Roumanie. Il faut espérer que les grosses importations de matériel faites concurremment par la Standard Oil et la Royal Deutsch-Shell permettront d'obtenir bientôt un résultat satisfaisant.

L'**Astra Romana** se maintient néanmoins eux environs de son cours précédent. Le montant du coupon N° 9, de 500 lei par action, peut être utilisé pour le doublement du capital qui a été voté par l'Assemblée du 7 juin. Les 135.000 actions nouvelles créées jouissance 1er janvier 1920 sont réservées à titre irréductible et titre pour titre aux actionnaires actuels, le droit de souscription étant représenté par le coupon N° 10. Les coupons N° 9 et 10 doivent être déposés au plus tard le 20 août à l'Union Parisienne.

Société Industrielle des Pétroles. — Cette Société qui est intéressée pour 40% environ dans la Société Véga, a maintenu la proportion de sa participation dans la récente augmentation de capital de 3.750.000 lei à 5 millions de lei, les 60% restant de cette émission étant repris par le groupe roumain.

Les pétroles russes sont en reprise également ainsi que tout l'ensemble des valeurs industrielles russes. D'après certaines informations de journalistes français en Russie, les gisements de Bakou seraient exploités de nouveau par les bolchevicks. Toutefois, on ne possède encore aucun renseignement précis. La situation, dans cette région, reste toujours extrêmement troublée.

MINES METALLIQUES

La plus grande facilité de l'argent sur le Marché de Londres a provoqué une reprise générale du Marché des Métaux. Cette meilleure tenue des cours, ainsi que la reprise des changes, a stimulé le groupe des valeurs minières.

Rio Tinto et Tharsis s'inscrivent respectivement à 1.760 et 165.

Monte Catini partage leur avance à 140. L'Assemblée Extraordinaire de l'Unione Concimi a approuvé un projet de fusion avec la Cola Concimi et Monte Catini. Le capital de cette dernière Société sera porté à 200 millions de lires par la distribution, titre pour titre, d'un action Monte Catini pour une action Unione Concimi.

Balia Karaïdin. — Les hostilités gréco-turques ont amené un tassement accentué des actions qui sont descendues jusqu'à 334. Toutefois, elles ont partagé, en fin de semaine, l'amélioration des valeurs turques et ont terminé en reprise accentuée à 368.

METALLURGIE ET CONSTRUCTION MECANIQUE

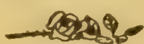
La difficulté d'obtenir du charbon rendra la production métallurgique française, pour une longue période encore, insuffisante aux besoins de la reconstitution et contribuera à maintenir les cours des produits. Les actions des Sociétés Métallurgiques, relativement peu touchées par la baisse, sont très fermes.

Schneider (Le Creusot). — L'action se négocie dans les environs de 4.000 frs. Cette firme, d'accord avec la Banque de l'Union Parisienne, a constitué l'Union Européenne, Industrielle et Financière, pour laquelle a été institué un portefeuille composé de titres d'entreprises industrielles de l'Europe centrale, et notamment les anciennes usines Skoda. L'importance des Etablissements contrôlés par la nouvelle Société et les perspectives économiques immédiates que font ressortir d'importantes commandes passées par le gouvernement roumain aux usines Skoda, ont amené un vif courant de demandes sur les actions. Union Européenne. Ces titres, récemment introduits au Marché officiel à 585, n'ont pas tardé à atteindre le cours de 615.

Aciéries de Longwy. — L'action reste ferme à 2.100. Cette Société émet actuellement une série d'obligations 6 % net reservées de préférence aux obligataires 4 % de la Société et aux actionnaires anciens et nouveaux à raison d'une obligation nouvelle pour 2 obligations ou 2 actions.

Forges et Aciéries du Nord et de l'Est. — En reprise également à 2.775, les actions de cette Société, qui fait passer son capital de 22.972.000 frs. à 46 millions, par l'émission, à 550 frs. de 92.112 actions de 250 frs., jouissance exercice 1920-1921. Les anciens actionnaires ont un droit de souscription irréductible d'une action nouvelle pour une action ancienne. Pour l'exercice de ce droit, les actions anciennes de 500 frs. non encore dédoublées, seront comptées pour 2 actions anciennes de 250 frs. et les actions Usines de l'Espérance seront assimilées aux actions Nord et Est.

Métallurgique de l'Ariège. — Aucun changement à signaler sur les actions de cette Société qui vient de créer, conformément au vote de l'Assemblée du 24 février dernier, la Société des Charbonnages du Boulonnais, 32.000 actions de 250 frs. restant à souscrire après l'attribution de 8.000 actions à la Société Métallurgique de l'Ariège, sont offertes aux actionnaires de la Métallurgique de l'Ariège, à raison de une acton Charbonnages du Boulonnais pour 2 actions Ariège. Pour la période de premier établissement ne pouvant excéder les trois premiers exercices sociaux, les actions de la nouvelle Société auront droit à un intérêt intercalaire de 6 % brut sur le montant libéré de leurs titres.



Les Marchés Étrangers

LONDRES

Depuis bien lonfgtemps, le marché n'avait pas manifesté d'aussi bonnes dispositions. Tous les compartiments sans exception se sont montré très ferme et, si l'animation n'a pas été remarquable, loin de le déplorer il faut s'en féliciter : ce calme, exempt de fièvre, est de bon augure après les convulsions des semaines précédentes et permet d'espérer que la reprise amorcée sera, cette fois, durable. La meilleure tenue de la Bourse de Paris n'a évidemment pas été sans contribuer à cette reprise. Toutefois, nous estimons plus important encore l'effet de l'amélioration du marché monétaire. L'argent est plus abondant et les banques commencent à se relâcher de leur sévérité dans la distribution des crédits. Alors que l'on s'attendait à une élévation imminente du taux de la Banque, voici maintenant que l'on parle d'une réduction possible d'ici deux ou trois semaines. C'est apparemment aller un peu vite en besogne. Toujours est-il que le dernier bilan de la Banque autorise un certain optimisme. La proportion de la réserve aux engagements dont nous avions signalé l'inquiétante diminution est revenue à 12,2 %, en progrès de 3,7 %.

La hausse paraît donc reposer sur un fond plus solide qu'une simple modification dans la position de place ou une fluctuation favorable du change. Dans les derniers jours de la semaine, la tendance était à ce point ferme que des prises de bénéfices assez nombreuses ont pu être absorbées sans que la cote ait paru s'en ressentir.

Fonds anglais et étrangers, notamment le Belge 3 %, fermes ; railways en légère amélioration ; industrielles irrégulières, dans l'incertitude où l'on est du sort qui sera fait au projet de taxe de 60 % sur l'excédent des bénéfices ; kaffirs en progrès aussi, quoique moins accentués et moins généralisés que ceux réalisés par les pétrolifères qui sont, une fois de plus, les grandes favorites.

NEW-YORK

La désignation du candidat officiel du parti démocrate à la présidence des Etats-Unis a été accueillie avec satisfaction. Elle favoriserait, estime-t-on, l'accession à la magistrature suprême du candidat républicain, parti pour lequel le monde des affaires ne dissimule pas sa sympathie. D'ailleurs, dans le cas où les démocrates triompheraient, la personnalité de M. Cox paraît devoir donner toute confiance aux businessmen. Etant donné le poids dont avait pesé sur le marché l'incertitude, la fin considérée comme favorable de la première phase de la campagne présidentielle n'a pas été un des moindres agents de la reprise enregistrée par Wall Street au cours de la semaine. Les rachats précipités d'un découvert relativement important y ont grandement contribué. Nous devons mentionner enfin l'amélioration nette encore que momentanée à en croire des personnalités compétentes, du marché monétaire. La facilité de l'argent a permis le placement aisé de l'emprunt de 25 millions de dollars du Gouvernement suisse, à peine terminé l'emprunt du Gouvernement belge.

Encore que la situation économique ne laisse pas que de rester inquiétante, la crise paraît avoir atteint son point maximum et l'on espère un réajustement aux conditions nouvelles permettant un retour progressif à une vie économique — et, par suite, financière — normale. La déflation serait facilitée par la politique de strictes économies figurant au programme des candidats à la présidence, à quelque parti qu'ils appartiennent.

En somme, le marché a partagé l'optimisme des autres places étrangères, et d'importants intérêts financiers ont recommencé de jouer à la hausse. Les trusts pétroliers ont été les premiers à profiter de la tendance meilleure, suivis par les valeurs sucrières, les mines métalliques sur le raffermissement du marché du cuivre, du plomb et du zinc. Enfin, en dépit de la persistance de la crise des transports, l'espoir de voir, en septembre prochain à l'expiration de la garantie gouvernementale, autoriser un relèvement des tarifs, a profité au compartimnt des railroads.

BRUXELLES

Marché encore incertain, encore que de tendances meilleures. La hausse s'est manifestée dans la plupart des compartiments, mais les affaires traitées ne témoignent pas d'un retour bien net de l'activité et, par suite le raffermissement manque d'ampleur. L'animation paraît cantonnée aux groupes des charbonnages et à celui des valeurs coloniales. Le marché de ces dernières a, semble-t-il, été stimulé par l'incident fâcheux dont nous avons eu l'occasion de parler et qui a attiré l'attention sur ce compartiment. Toujours est-il que les diverses entreprises de Katanga, et, en coulisse, la Tanganyka et la Kasaï connaissent un regain de faveur. Par ailleurs, les valeurs bancaires sont quelque peu négligées ; les métallurgiques en reprise au cours des dernières séances ; les industrielles diverses plus fermes.

Le marché se remet petit à petit des secousses éprouvées. Le public, bien qu'attentif aux indications favorables qu'accusent notamment l'amélioration des devises nationales et la balance de mois en mois moins lourde du commerce extérieur, se réserve encore. C'est à cette abstntion seule que la reprise du marché ds valeurs doit de n'être pas plus accentuée.

PRAGUE

Les tendances du marché manquent de netteté. Après un semblant de reprise, les quelques valeurs

qui font l'objet de négociations suivies sont ramenées en arrière et terminent sensiblement au-dessous de leurs plus hauts cours. La Bourse de Prague reste en dehors des grands courants commerciaux et financiers. Toutefois, les intérêts de jour en jour plus importants que prennent dans les diverses industries de ce pays certains groupes étrangers (français notamment), doivent tendre à faire rentrer la Tchéco-Slovaquie dans l'économi de l'Europe Occidentale et, de ce fait, le marché de Prague pourrait bien devenir l'un des plus actifs de l'Europe Centrale.



INFORMATIONS FINANCIÈRES

MANUFACTURE PARISIENNE DE CAOUTCHOUC

Société anonyme au capital de 7.500.000 francs.

Siège social : 19, *Rue de la Pépinière*, Paris

PLACEMENT

de 20.000 obligations de 500 fr. 6 %,

net de tous impôts présents et futurs

Emises par décision du Conseil d'Administration en date du 16 Avril 1920.

Prix d'Emission : 490 francs

jouissance : 1er juillet 1920.

Les demandes sont reçues dès à présent aux guichets des Etablissements ci-après :

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie ;

Société Centrale des Banques de Province ;

G. Charpenay et Cie, à Grenoble

et dans leurs succursales et agences en France, en Algérie, en Tunisie, au Maroc et à l'Etranger, ainsi que chez *MM. les Banquiers membres du Syndicat des Banques de Province.*

Les demandes seront servies au fur et à mesure de leur réception, jusqu'à concurrence du montant des titres disponibles.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sortis au tirage, seront effectués aux guichets des Etablissements désignés ci-dessus.

L'admission à la Cote sera demandée.

La publication de la notice prescrite par la Loi du 30 janvier 1907 a été faite au Bulletin des Annonces légales obligatoires à la charge des Sociétés financières des 28 juin et 5 juillet 1920.

L'Union Commerciale Indo-Chinoise et Africaine

Société anonyme au capital de 12 millions

Siège social : 9 et 11, rue Tronchet, Paris

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Les actionnaires de l'*Union Commerciale Indo-Chinoise et Africaine* sont informés que le Conseil d'administration, agissant en vertu de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 1919, a décidé d'émettre vingt-six mille actions nouvelles d'une valeur nominale de 500 fr. élevant ainsi le capital à 25.000.000 de francs.

Le prix d'émission est fixé au pair de 500 fr., augmenté d'une prime d'émission de 300 fr. par action souscrite, soit 800 fr.

Les souscriptions seront reçues du 5 juillet au 26 juillet au soir dans les banques suivantes :

Banque de l'Indo-Chine, 15 *bis*, rue Laffitte, Paris ;

Banque des Pays du Nord, 28 *bis*, avenue de l'Opéra, Paris.

Banque Nationale de Crédit, 10, boulevard des Italiens, Paris, et dans ses succursales à Paris et en province.

Banque Privée, 30, rue Laffitte, Paris ; 41, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, 43, rue Cambon, Paris, et à la succursale de Marseille.

MM. Jacquier et Cie banquiers, 4, rue de la Bourse, Lyon.

Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire, Paris, et dans les succursales à Paris et en province.

Société Générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 29, boulevard Haussmann, Paris ,et dans les succursales à Paris et en province.

Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts, 4, rue Auber, Paris ; 75, rue Paradis, Marseille, et dans les succursales à Paris et en province.

Les souscriptions sont également reçues par correspondance au siège social de la Société, 9 et 11, rue Tronchet, et à la succursale de Marseille, 17, rue de la République.

(*La notice exigée par la loi a été publiée dans le numéro du* Bulletin des Annonces Légales *du lundi* 28 *juin* 1920.)

ÉMISSIONS ET AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Société des ports Marocains de Méhédya-Kenitra et Babat-Sale

Cette Société procède au placement au pair de 80.000 obligations 6 % de 500 francs, jouissance 1er juillet 1920.

Les coupons seront payés et les titres remboursés nets de tous impôts présents et futurs, tant en France qu'au Maroc.

Ces obligations, jouissant d'une garantie du gouvernement marocain, sont remboursables au pair en 60 ans, de 1921 à 1981, avec faculté pour la Société d'accélérer l'amortissement à partir de 1935.

Les demandes seront servies à concurrence des titres disponibles aux établissements suivants :

Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte, Société Générale, Société Marseillaise, Banque de l'Union Parisienne, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, Crédit Algérien, Crédit Industriel et Commercial, Banque Impériale Ottomane.

La notice exigée par la loi a paru dans le Bulletin des Annonces Légales *du* 5 *juillet* 1920 ; *les formalités nécessitées par l'application de la loi du* 31 *mai* 1916 *ont été remplies.*

SOCIÉTÉ NAVALE DE L'OUEST

D'après le rapport soumis à l'assemblée, le bénéfice net toutes charges payées et amortissements déduits a été de 2.171.870 fr. 43. Le dividende a été fixé à 130 fr. pour les actions 1 à 6.000, à 111 fr. 475 pour les actions 6.001 à 12.000, 35 fr. 9905 pour les actions 12.001 à 24.000. En tenant compte des acomptes déjà payés, il reste à payer un solde uniforme de 30 fr. par action sans distinction de série .

Société Française de Constructions Métalliques

(Anciens Établissements Cail)

Le bilan au 31 décembre 1919 soumis à l'ass. ord. fait ressortir un produit de 305.385 fr. 51, qui, ajouté au report de l'exercice 1913, donne un bénéfice disponible de 343.713 fr. 15. Après dotation de la réserve légale, le Conseil a proposé de prélever sur le bénéfice une bonification sur les coupons moratoriés dont le paiement va être repris, ce qui laisse une somme de 71.195 fr. à reporter à l'exercice en cours. En conséquence, les coupons numéros 10 à 20 seront payés le 1er juillet, soit, au total 126 fr. 47 pour les actions au porteur et 138 fr. 26 pour les actions nominatives.

CRÉDIT DE L'OUEST

Depuis mercredi dernier, 7 juillet, les actions de la Société du *Crédit de l'Ouest*, au capital de 25 millions de francs, ont été admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la première partie de la Cote officielle.

Le *Crédit de l'Ouest* est un des établissements régionaux qui ont donné depuis quelques années la

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Juillet 20	9 Juillet 20	12 Juillet 20
Rente 3 %	83	61 60	59 55	58 10	58 30	58 35
— 3 % amortissable	88	66	70 65	68 40	69 ..	69 ..
— 5 % 1917	.... ..	89 75	88 30	88 40	88 45	88 45
— 4 % 1917	.... ..	72 35	71 10	71 15	71 20	71 25
— 4 % 1918	.... ..	72 10	71 80	70 80	70 85	70 90
Créd Nat. Obl. 5 % 1919	.... ..	.... ..	495	481 ..	484 ..	484 ..
Maroc 4 % 1914	.... ..	415	426	419	417	416
Créd. Foncier 5 1/2 1920	.... ..	.... ..	.... ..	503	502	502
V. de Paris, Ob 5 % 1919	.... ..	.... ..	480	445	445	447

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Juillet 20	9 Juillet 20	12 Juillet 20
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	750	775	770
Brésil 4 % 1889	72	62 75	79 50	80 50	85 ..	85 50
— 5 % Fund	100	99	123	121 .	124 ..	124 ..
Congo (Lots)	71	92	93	87 25	89 .	89 70
Egypte unifiée	100	92 05	119	125 50	128 ..	128 ..
Espagne (Extérieure	93	95 55	173	153 ..	162 ..	162 ..
Hellenique 5 % 1914	90	78	100	100	101	99
Italie 3 %	93	67 75	63 50	45	45 25	42 50
Japon 4 % 1905	85	83	132	119 50	121 ..	121
Maroc 5 % 1904	515	460	480	451	450	450
— 5 % 1910	518	447	466	517	540	525
Mexique 4 % 1910	71	57	57	65 50	65 50	63 50
Minas-Geraes 5 % 1907	461	372	398	392	386	394
Portugais 3 % 1re série	64	56 15	70	60 50	52 50	54 ..
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	610	618	625 ..
Roumain 4 % 1910	...	67	67	79	79	79 ..
Russe 3 % 1891	73	38 50	29	28 ..	30 ..	30 50
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	35 15	35 50	35 50
— 5 % 1906	102	57 50	46	42 ..	45 50	45 50
— 4 % Cons. 1re, 2 s.	88	44	34 50	33 20	33 50	35 75
Serbe 4 % 1895	78	61	55	47 25	47 85	46 20
— 5 % 1914	86	69 70	60	58 ..	57 50	57 ..
Turc unifié 4 %	81	70	63 25	67 ..	71 45	69 50

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Juillet 20	9 Juillet 20	12 Juillet 20
Banque de France	4580	5120	5175	5500	5435	5400
— d'Algérie	2811	3400	3630	4299	4255	4300
Banque Française	267	281	283	300	302	304
— Nat. de Crédit	620	755	869	885	880	880
— de Paris	1420	1350	1345	1535	1569	1590
— Privée	370	425	459	475	472	470
— de l'Union Parisien	810	804	1135	1210	1260	1275
— Transatlantique	266	282	310	315	315	324
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	1610	1615	1605
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	1040	1060	1062
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626	527	688	760	760	760
— Foncier de France	876	797	835	810	810	785
— Françaia	332	350	350	408	406	406
— Indust libérée	724	705	742	705	705	701
— Lyonnais	1572	1292	1430	1610	1630	1645
— Mobilier français	502	495	497 50	550	559	559
Foncière Lyonnaise	382	335	550	475	490	465
Société Générale	761	645	692	752	755	757
Société Marseillaise	690	734	744	700	695	730
Rente Foncière	548	464	935	880	900	870
Immeubles de France	138	116	296	420	420	420
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	1800	1948	1950
Banque Indust de Chine	....	580	879	1060	1060	1060
Banque d'Athènes	46	105	135	200	200	200
Banque Esp. de Crédit	256	340	720	900	850	850
Banq. Nat du Mexique	500	434	418	535	550	580
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	630	675	689
Crédit Foncier Egyptien	730	782	944	870	900	910

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Juillet 20	9 Juillet 20	12 Juillet 20
Est. Cap	906	900	720	605	675	620
Lyon Cap	1230	915	750	724	738	749
Midi. Cap	1102	882	850	685	720	719
Nord. Cap	1688	1294	1027	1050	990	90
Orleans. Cap	1302	1090	940	824	850	845
Ouest	873	710	695	640	640	630
Orléans 3 % nouv	417	338	326 50	280	279	279
Etat 4 %	498	401	357	320	320	328
Est 3 % nouv	417	344	308	292	293	293
Midi 3 % nouv	417	349	312	280	283	283 ..
Nord 3 % nouv	425	333	321	315 ..	300	296 ..
Lyon fusion nouv	407	326	308	284	282	282 ..
Ouest 3 % nouv	419	346	310	284 ..	282	282 ..
Congo (Grands Lacs)	261	286	273	339	325	330
Nitrate Railways	362	315	365	370	379	379
Nord de l'Espagne	430	390	505	540	545	545
Saragosse	432	392	515	575	563	563
Métropolitain	498	476	383	359	350	358
Nord-Sud	130	169	141	157	155	154
Omnibus	... ..	470	602	624	612	615
Tramways (Cie franç)	489	370	221	203	219	214
— Paris et Dép. Seine	150	210	145	190	186	186
Voitures à Paris	183	427	676	725	729	725

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Juillet 20	9 Juillet 20	12 Juillet 20
Comp. Gén. des Eaux	2130	1553	1155	835	761	785
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	113	108	107 ..
— Min. et B. de mer	66	70	93	96	93 ..	90 ..
Gaz p. la France e l'Etr.	711	500	395	360	370	370
Elect et Gaz du Nord	346	275	360	360	321	330
Est-Lumière	150	113	86	68	70	72 50
Gaz de Paris	276	203	175	183 ..	180	180 ..
Thomson-Houston	673	759	880	1075	1095	1100
Ouest-Lumière	138	103	88	70	71 ..	73 50
Electricité de Paris	604	575	510	370	395	420
Téléphones	268	585	705	745	810	815
Electr. d'Indo-Chine	1005	...	1390	1380	1380	1380
Câbles Télégraphiques	149	447	614	595	600	612
Eclair et Force Elect.	997	770	730	655	640	660
Electr. de la Loire	370	340	334	305	301 ..	301
Energie industrielle	90	166	153	157 ..	150	148 ..
Railways et Electricité	728	496	505	505	482	425
Energie Littoral Médit.	413	413	579	500	500	505
Télég. sans fil	...	...	1026	1325	1348	1339

MINES ET METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Juillet 20	9 Juillet 20	12 Juillet 20
Association Minière	152	242	349	330	344	360
Acièries de France	659	929	853	980	1005	1035
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	2051	2099	2100
Atel. et Chant. de Bretag.	483	212	174	180	176	176
— — de la Loire	680	2085	2495	2620	2400	2450
Chan. et At. de St Nazaire	1190	1920	1720	1930	1950	1950
Constr. de Levallois	130	155	139	154	150	153
— de Locomotives	....	750	735	723	730	730
— Mécaniques	....	276	308	443	483	484
Dyle et Bacalan (ord.)	260	582	450	450	451	431
Fives-Lille	938	1220	2710	1800	1875	1900
Forg. et Aciér. Nord-Est	387	320	2490	2775	2700	2700
Longuevil e (Forges)	275	320	340	378	376	380
Creusot	1912	2460	3380	3984	3985	3950
Ariège	482	660	559	1062	1050	1055
Tréfil. et Lam. du Havre	243	220	217	213	215	215
Usine de Basse-Loire	270	306	280	305	310	310
Aguilas	626	93	148	135	143	138
Boléo	718	783	845	880	950	935
Cuivre et Pyrites	022	315	318	335	345	350
Malfidano, jouiss	402	385	490	405	405	440
Métaux	745	950	1160	1462	1445	1450
Penarroya	1380	1275	1420	1605	1725	1750
Sels Gemmes	314	206	218	234	240	237
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1160	1325	1375
Carvin	770	580	655	885	910	960
Courrières	2800	2100	2011	2350	2420	2375
Dourges	433	359	536	615	630	625
Lens	1340	1032	1260	1575	1700	1735
Marles 30 %	214	322	460	4405	4500	4500
Bor, ord	1615	890	3300	1150	1120	1170
Laurium	402	371	1355	460	405	410
Mokta et Hadid	2202	2700	1885	3485	3602	3602
Nickel	1119	1431	1075	1390	1449	1436
Rio Tinto ord	1730	1752	475	1760	1792	1801
Sosnowice	1320	930	400	1170	1159	11-5
Central Mining	215	205	426	380	411	402
Lautaro Nitrate	257	297	400	652	608	660
Naphte Russe	460	280	426	510	519	550

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Juillet 20	9 Juillet 20	12 Juillet 20
Messageries Maritimes	79	381	680	437	460	460
Transatlantique ord	133	384	570	437	459	460
Suez act	4865	5400	6450	6475	6650	6800
Chargeurs Réunis	550	1574	1950	1195	1320	1340
Chargeurs Français	969	2275	3945	4450	4600	4625
Transp. Marit. à vapeur	....	1170	2680	2050	2050	2025

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Juillet 20	9 Juillet 20	12 Juillet 20
Agence Havas	1252	980	1020	1275	1295	1294
Air Liquide	263	391	386	515	550	605
Bergougnan	1372	1565	2500	1525	1540	1540
Cirages français	979	1012	1340	1370	1370	1410
Compteurs à Gaz nouv.	1044	915	652	345	345	345
Galeries Lafayette	464	163	170	166	170	180
Magasins Modernes	206	283	406	475	385	385
Nouvelles Galeries	1162	1390	1675	2155	2375	2395
Orosdi Back	205	286	296	348	349	350
Oriental Carpet	227	248	370	370	411	420
Paris-France	1187	1318	2025	2000	1990	1990
Pathé (Etablissements)	181	162	171	245	254	260
Raffinerie Say. ord	358	485	910	1110	1225	1290
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	870	915	965
Tabacs Ottomans	418	460	556	445	520	518

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Juillet 20	9 Juillet 20	12 Juillet 20
Argentin 6 %	90	105 30	93 75	265	265	265
Brésil 5 % 1914	80	87	99	110 ..	114 50	114
Colombie 5 % or 1906	405	407	435	438	460	460
Maranhao 5 % or 1916	256	423	338	385	400	400
Roumain 5 % 1903	100	78 50	73	70	66 ..	66
Mexique 5 % 1899	88	80	99	85	85 75	85 75

METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Juillet 20	9 Juillet 20	12 Juillet 20
Continsouza	136	363	357	485	470	430
Diétrich et Cie	142	274	280	277	290	290
Dniéprovienne	3190	1845	2130	1780	1780	1375
Hartmann	480	360	372	286	305	305
Taganrog	545	238	288	301	301	301
Toula	1020	570	680	490	515	530

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Juillet 20	9 Juillet 20	12 Juillet 20
Albi	447	710	825	545	565	575
Asturienne Mines	4925	6705	4000	3540	3500	3525
Bakou	1678	1335	1655	3190	....	3720
Bruay	1300	2075	2241	2630	2880	2860
Camp Bird ord	12	20	40	32	32	32
Colombia	1770	1282	1575	2925	2920	2999
Corocoro	16	65	70	65	65	65
Crow Mines	158	65	148	108	108	108
De Beers	407	447	526	895	941	951
East Rand	45	12	23	15 50	15 50	15 50
Ekaterinise	630	640	2175	1230	1520	1600
Grosnyi	2715	2150	3100	2825	2950	3100
Héraclée	600	2340	15400	14000	17500	17700
Lena	58	40	50	48	48	48
Mexico el Oro	124	164	316	244	258	269
Monte a ini	118	146	145	132	140	140
Nord d'Alais	45	48	85	105	102	100
Phosphates Tunisiens	380	370	630	588	692	699
Royal Dutch	....	2200	34900	27650	29900	30200
Shell	....	180	520	458	502	512
Shansi	28	36	5050	62	62	62
Spassky	67	49	50	50 ..	51 ..	55 ..
Tanganyika	53	158	144	106	115	127
Utah Copper	296	475	875	780	825	825
Wyoming	109	149	285	221	228	228

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Juillet 20	9 Juillet 20	12 Juillet 20
Commerciale Pacifique	....	....	718	570	570	570
Cargos Français	....	....	....	715	798	825

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Juillet 20	9 Juillet 20	12 Juillet 20
Américan Téléphone	629	689	1085	1075	1110	1110
Caoutchoucs (Financière)	81	276	302	299	309	312
Doriot-Flandrin	219	262	245	232	250	258
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2550	2505	2550
Lorraine Industrielle	865	700	1400	1615	1610	1600
Monaco	5400	3305	4200	4310	4355	4395
Padang	67	276	485	338	349	370
Peugeot	502	828	810	803	790	720
Raisins de Corinthe act	154	296	445	455	475	450
Saut du Tarn	556	1075	1025	1275	1350	1399
Soie de Tubize	147	134	980	860	875	880

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

En millions de francs	24 juin 20	1er juillet 20	8 juillet 20
ACTIF :			
Or — En caisse	3.609	3.609	3.610
Or — A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	240	241	247
Encaisse totale	5.828	5.830	5.835
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	207	207	155
Disponible à l'étranger	652	656	687
Portefeuille	1.785	2.023	1.822
Effets prorogés	522	518	515
Avances sur titres	1.857	1.874	1.957
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.000	26.000	26.100
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.865	3.875	3.880
PASSIF :			
Billets en circulation	37.543	37.762	38.012
Compte courant du Trésor	75	44	52
Comptes courants particuliers	3.577	3.706	3.408
Taux d'escompte	6	6	6
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

(En millions de livres)	16 juin 20	23 juin 20	30 juin 20
Billets émis	135	135	135
Billets en réserve	21	19	15
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	116	116	116
Or et argent monnayés en réserve	0 9	1	1
Dépôts publics	21	17	15
— privés	132	118	175
Avances sur Fonds d'Etats	70	53	90
— — Autres Fonds	78	80	103
Portefeuille	86	87	
Proportion réserve aux engagements	14 1/4	15 3/8	
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

(En millions de marks)	7 juin 20	15 juin 20	23 juin 20
ACTIF :			
Encaisse — Or	1.095	1.092	1.092
Encaisse — Argent	3	3	3
Billets et Bons de caisse de prêts	16.115	16.188	16.493
Effets escomptés	39.199	40.639	37.156
Avances	10	19	12
PASSIF :			
Circulation	50.649	50.809	51.656
Dépôts et comptes courants	13.751	15.313	11.510

(En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 12 juin	2.453	616	3.901	1.132	1.032	5
1920 19 juin	2.453	618	3.882	1.138	1.029	5
1920 26 juin	2.453	620	3.272	1.160	1.038	5
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 30 avril	805	75	12.145	1.865	2.145	5 1/2
1920 10 mai	805	75	12.619	1.823	2.132	5 1/2
1920 31 mai	805	75	12.928	1.710	2.390	6
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304	»	3.025	3.299	»	8
1920 24 avril	2.301	»	3.111	3.361	»	8
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 31 mars	365	4	1.038	396	862	6
1920 30 avril	365	4	1.006	385	847	7
1920 31 mai	365	4	992	387	818	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 14 juin	1.326	28	2.117	317	406	4 1/2
1920 21 juin	1.336	28	2.089	331	386	4 1/2
1920 28 juin	1.336	29	2.140	362	381	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	3 1/2
1920 15 juin	583	86	896	126	292	5
1920 23 juin	583	87	884	119	283	5
1920 30 juin	535	87	953	106	320	5
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 10 juin	266	26	5.150	1.479	...	5 1/2
1920 17 juin	266	26	5.143	1.671	669	5 1/2
1920 24 juin	266	26	5.166	1.623	690	5 1/2
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 5 juin	9.804	690	15.636	9.294	14.874	6
1920 11 juin	9.825	687	15.561	9.361	14.634	7

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	15 juin 1920	22 juin 1920	29 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920
Londres	25 225	51 ..	48 87	48 10 1/2	45 95	46 94
New-York	518 25	13 09	12 11	12 16 1/2	11 64	11 84
Madrid	100	216 75	204 50	201 1/2	184 50	192 25
Berlin	123 50	32	33 75	32 1/4	30 75	31 25
Amsterdam	288 30	469 50	440	432 1/2	414 50	419 50
Rome	100	74	74 75	73 1/2	71 75	71 25
Vienne	105	9	8 5/8	8 3/4	8 ..	8 ..
Bruxelles	100	104 75	104 50	105 1/4	105 75	107 ..
Copenhague	139	210	203 50	196	191 50	198 50
Stockholm	139	284 75	267 75	274 1/4	260 25	265 75
Christiania	139	229	215	204 ..	198 50	199 50
Genève	100	237 50	222 ./.	221 1/4	210 ..	212 75

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	15 juin 1920	22 juin 1920	29 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920
Paris	25 12 14	51 75	48 30	48 025	46 ...	46 825
New-York	48 66	3 9412	3 9937	3 9575	3 9387	3 9512
Berlin	20 43	161 ..	149	150	149 ..	150 50
Amsterdam	12 107	10 945	11 09	11 095	11 15	11 16
Madrid	25 220	23 75	23 94	23 825	24 705	24 75
Bruxelles	25 225	49 15	46 55	45 65	43 45	43 85
Rome	25 225	69 50	65 50	66 125	64 ..	65 375
Suisse	25 225	21 71	21 97	21 74	21 91	22 625
Stockholm	18 159	18 195	18 15	17 92	17 89	17 79
Christiania	18 156					
Copenhague	18 159					

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	15 juin 1920	22 juin 1920	29 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920
Paris	100	41 825	44 625	45 225	48 425	47 20
Londres	25 225	21 69	21 95	21 79	21 935	22 025
Berlin	123 47	13 55	15 15	14 45	14 625	14 725
Vienne	105	3 75	3 85	3 8625	3 875	3 825
Pétrograd		7 75	6 75	8	7 ..	7 50
New-York	518 25	5 5075	5 47375	5 47625	5 54	5 55375
Rome	100	30 95	33 60	33 125	34 50	33 30

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	15 juin 1920	22 juin 1920	29 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920
Amsterdam	208 30	450 ..	421 ..	411 50	387 25	392 50
Londres	25 225	49 05	46 65	45 67	43 10	43 82
Paris	10	95 37	96 ..	95 25	94 94	93 87
Madrid	100	206 50	194 ..	191 50	175	171
Genève	118 25	225 50	213	210 50	195 50	200
New-York	5.100 25	12 42	11 67	11 53	10	11 02

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	15 juin 1920	22 juin 1920	29 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920
Hollande	169 70	1.441	1.380	1.333	1.330	1.340
Espagne	80	670	615	624	601	617 50
Suisse	80	740	672 50	690	675	685 ..

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	15 juin 1920	22 juin 1920	29 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920
Paris	48 18	21 15	22 85	23 10	24 674	23 80
Londres	11 78 3/4	10 94	11 105	11 105	11 154	11 18
Berlin	59 37	6 80	7 65	7 30	7 50	7 40

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	15 juin 1920	22 juin 1920	20 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920
Paris	5 182	7 66	8 45	8 21	8 57	8 38
Londres câble	4 866	3 8975	3 93875	3 90875	3 89375	3 8937

COURS A MADRID

Sur :	Pair	15 juin 1920	22 juin 1920	25 mai 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920
Paris	100	46 35	49 05	49 85	54 75	52 55
Londres	25 225	23 79	23 98	23 82	24 40	24 41

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	15 juin 1920	22 juin 1920	29 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920
Londres	48 5/8	58 1/4	57 3/16	57 ./.	56 7/8	56 1/2

preuve de la plus grande activité. Rappelons qu'il a été constitué par la fusion des deux très anciennes maisons Vve Fortin et ses Fils d'Angers et Vve Delhumeau de Cholet. Suivant une formule qui permet de satisfaire dans la plus large mesure, les besoins locaux, il a absorbé quelques-unes des plus honorables banques de l'Ouest, savoir : A. Guillouet, à Saint-Nazaire, A. Ragetly, à Segré, Vve Fourchault-Hacque, à Châtillon-s.-Indre, Mounier et Cie, à Fontenay-le-Comte, Rondenet-Moulins, à Luçon, Guillier, Père et fils, à Chateau-Gontier.

Le réseau des agences du *Crédit de l'Ouest* est aujourd'hui représenté par une trentaine d'agences et plus de 80 bureaux périodiques.

Le dernier dividende du *Crédit de l'Ouest* était de 7 %. Il ne fait pas de doute que les cours actuels du titre permettent au portefeuille de s'intéresser à une entreprise ancienne, bien outillée, et dont le développement justifie très amplement la prochaine augmentation du capital social qui sera porté de 25 à 50 millions de francs.

Société Française de Constructions Mécaniques
(Anciens Établissements CAIL)

Le bilan au 31 décembre 1919, soumis à l'Assemblée du 23 juin, s'applique à un exercice pendant lequel l'activité sociale s'est uniquement appliquée à la remise en état de l'usine, afin de pouvoir reconstituer complètement son industrie. La Société se propose, d'ailleurs, en attendant qu'un titre d'indemnité lui soit remis, d'utiliser son propre crédit par l'émission, dès que l'autorisation lui aura été accordée, de 40.000 obligations et l'augmentation de son capital de 20 à 30 millions. Après révision nécessaire de ces divers chapitres, le bilan fait ressortir un produit de 305.385 fr. 51 qui, ajouté au report de l'exercice 1918 a donné un bénéfice disponible de 343.713 fr. 45. Après dotation de la réserve légale le Conseil a proposé de prélever sur le bénéfice une bonification sur les coupons moratoriés dont le paiement va être repris, ce qui laisse une somme de 71.195 fr. 11 à reporter à l'exercice en cours. Ses propositions ont été adoptées.

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Imprimerie CORNU, 6, Place du Louvre. — Paris

Le numéro : 2 francs. 3me Année, N° 26. 25 Juillet 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

L'HISTOIRE OFFICIELLE DE LA CONFÉRENCE DE SPA

TÉL. : FLEURUS 11-86 — 00-36 75, Rue de Lille. -- PARIS COMPTE CHÈQUE POSTAL : 7029

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS

Le prix de l'abonnement à L'EUROPE NOUVELLE est désormais ainsi fixé :

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	80 fr.	90 fr
Six mois	40 fr.	50 fr.
Trois mois	20 fr.	30 fr.

LE NUMÉRO : DEUX FRANCS

Nous donnons à tous nos **abonnés d'un an** la facilité d'acquitter leur abonnement par trimestre.— Tout abonné d'un an qui nous procurera deux abonnements de même durée aura droit à une prolongation d'abonnement de six mois.

Tous ceux qui s'intéressent à la POLITIQUE ÉTRANGÈRE.
Tous ceux qui veulent connaître le mouvement de L'OPINION A TRAVERS LE MONDE.
Tous ceux que préoccupent les grands problèmes d'ÉCONOMIE POLITIQUE et de FINANCES INTERNATIONALES,

doivent lire et faire lire autour d'eux L'EUROPE NOUVELLE

qui, par ses CHRONIQUES, *ses* DOCUMENTS, *son* COURRIER DE PARIS, *est la Revue la plus* sincère, *la plus* complète *et la plus* vivante.

L'EUROPE NOUVELLE *accueillerait en outre avec plaisir les propositions des Correspondants qui, dans chaque grande ville de France et de l'Étranger aideraient à la diffusion de ses idées et lui gagneraient de nouveaux lecteurs. S'adresser à la Rédaction de* L'EUROPE NOUVELLE, *75, rue de Lille, Paris.*

L'EUROPE NOUVELLE paraît tous les Dimanches

Les abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste, Compte chèque postal n° 7029.

Informations Financières

Banque de la Seine

BANQUE DE LA SEINE. — Société anonyme au capital de 30 millions de francs. Augmentation de capital de 30 à 60 millions de francs par l'**émission au prix de** 550 **fr. de** 60.000 **actions de 500 francs.** Ces actions sont offertes par préférence et à titre irréductible à raison d'une nouvelle pour une ancienne, aux actionnaires actuels qui pourront en outre souscrire à titre réductible pour tel nombre qui leur conviendra, la répartition éventuelle devant être effectuée dans ce dernier cas, proportionnellement aux demandes. Les souscriptions à titre réductible pourront également être présentées par les non actionnaires pour les titres qui n'auraient pas été souscrits par les actionnaires. Les actions nouvelles sont émises avec jouissance du 1er juillet 1920 en ce qui concerne le premier dividende statutaire de 6 %. Elles participeront en outre, dans les mêmes conditions que les actions anciennes à la répartition du superdividende afférent à la totalité de l'exercice 1920. Le prix d'émission de 550 fr. est payable 175 fr. en souscrivant et le reste aux époques qui seront fixées par le Conseil d'administration. Les actionnaires ont toutefois, en souscrivant, la faculté de se libérer par anticipations. La souscription est ouverte du 12 juillet au 12 août 1920 aux guichets de la Banque de la Seine, au Siège social, 101, rue des Petits-Champs à Paris et dans ses agences et succursales. Les formalités légales ont été remplies et la notice publiée au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* du 12 juillet 1920.

Pâtes, Papiers et Textiloses

PATES, PAPIERS ET TEXTILOSES. — Société anonyme au capital de 15.000.000 de francs entièrement libérés. **Emission de 20.000 obligations de 500 fr.** 6 % nets de tous impôts présents et futurs. **Intérêts :** L'intérêt annuel de 30 fr. sera payable les 1er janvier et 1er juillet par coupons de 15 fr. nets d'impôts présents et futurs, le premier coupon étant à échéance du 1er janvier 1921. **Remboursement :** Ces obligations seront remboursées au pair en 30 ans à partir de 1925 par tirages au sort ou par rachat en Bourse, la société se réservant le droit d'amortir la totalité de l'emprunt sur préavis de six mois. La société s'engage à ne consentir sur ses biens présents et futurs aucun privilège ni aucune hypothèque à d'autres créanciers sans en faire bénéficier proportionnellement les présentes obligations. Une société civile est formée entre les porteurs de ces obligations. **Prix d'émission :** 490 fr. (payables en souscrivant). Les souscriptions seront reçues à la **Banque de Mulhouse** à Paris, 4, rue de la Paix et 21 boulevard Malesherbes ; à Mulhouse, au siège social et dans ses succursales et agences de Belfort, Colmar, Strasbourg, Epinal, Le Havre, Munster (Haut Rhin) et Montbéliard. Le prospectus contenant les conditions détaillées de l'émission est envoyé sur demande.







LES ENSEIGNEMENTS DE SPA

Vendredi 16 juillet, à 9 heures du soir, aux dernières lueurs du crépuscule d'une radieuse journée, le Premier Ministre de Belgique a déclaré close la Conférence de Spa. « Le Crépuscule des Alliés, » murmura un diplomate pessimiste qui aime Wagner, et le mot fut applaudi : il n'est pourtant qu'incomplètement juste. Il dépend de nous que, beaucoup plus qu'un crépuscule, Spa ait été une aurore...

C'est l'avenir qui importe et non pas le passé. Il est donc oiseux de récriminer et il est parfaitement vain de regretter ce qui *aurait pu* être ; mieux vaut tâcher de comprendre *ce qui est* ; c'est la condition préalable indispensable pour plier à nos lois ce *qui sera*. Déplorer que le Conseil Suprême ait des méthodes de travail défectueuses, railler la « Conférence errante », clamer qu'il n'y a qu'à suivre le Traité pas à pas, à en exécuter rigoureusement la lettre et que l'on commet un sacrilège, autant qu'une trahison, en consentant à le modifier sur tel ou tel point, c'est une attitude qui vaudra toujours à celui qui l'adoptera les applaudissements de la foule et du Parlement... Souhaitons qu'elle reste toujours une attitude d'opposition : le gouvernement qui s'y tiendrait, sans défaillance, nous mènerait droit à la rupture avec nos alliés.



Or, il n'est pas de plus dangereuse erreur que de supposer qu'il soit possible à une puissance — la France ou toute autre — de poursuivre seule, en ce qui la concerne, l'exécution du traité. Sans un accord permanent entre les « principales puissances Alliées et Associées », l'acte de Versailles n'est qu'une suite de mots vides de sens. Voilà la vérité première que devraient sans cesse méditer les profonds politiques qui imaginent pour la France une politique d'isolement, sans se douter qu'isolement veut dire destruction du traité. On voudrait du moins être sûr que cette vérité élémentaire a été comprise de nos gouvernants et que la théorie du cavalier seul n'a chez eux point de partisans. L'Allemagne cédera toujours lorsque les Alliés seront unis, elle résistera toujours si elle perçoit leur désaccord. Axiome que la Conférence de Spa, en douze jours de discussion, a vérifié à maintes reprises, et dont M. Millerand, ses déclarations à la Chambre l'attestent, est, pour sa part, convaincu.



Chose étrange ; d'aucuns ont éprouvé, devant l'attitude adoptée par l'Allemagne, un étonnement naïf. Attendant on ne sait au juste quel miracle, ils voyaient dans leurs rêves le Dr Simons venant, la corde au cou, confesser publiquement les méfaits de l'Allemagne. Les avertissements ne leur avaient cependant pas manqué : Philippe Millet a dit ici même, en termes excellents, pourquoi rien ne pouvait sortir de ce premier contact avec les Allemands, et l'*Europe Nouvelle* a montré, d'autre part, comment au lendemain du scrutin du 6 juin, l'Allemagne devait se raidir contre l'exécution du Traité. Après deux semaines de débats pénibles, c'est à peine si l'on doit, sur quelques points particuliers, apporter une retouche au dessin que l'on a déjà tracé ici de la situation en Allemagne : nous mesurons mieux aujourd'hui l'insolente puissance d'un Stinnes qui prétend dicter sa volonté aux ministres et qui, cherchant dans la restauration des régions dévastées un nouveau moyen de développer sa richesse, ne peut se résigner à voir livrer un charbon dont la disparition risque de ralentir l'activité de ses propres usines ; nous saisissons mieux la mentalité allemande qui, de bonne foi souvent, si invraisemblable que cela paraisse, s'étonne que nous puissions prétendre que le vaincu d'hier, responsable des dévastations du Nord, se prive à notre avantage d'une partie

de sa production charbonnière ; nous percevons mieux les difficultés que rencontre l'œuvre du désarmement ; plus encore, nous apprécions enfin plus exactement la rare valeur du ministre des Affaires Etrangères du *Reich*. M. Simons fut, assurément, une des grandes figures de la Conférence ; par la modération de son langage et la hauteur de ses vues, par sa promptitude à saisir les faiblesses de l'adversaire comme par son habileté à réparer les fautes de tactique de ses collègues, il provoqua le respect de tous et, de certains, la sympathie ; parfois, on put se demander si ce n'était pas lui qui menait le débat : l'Allemagne, pour la première fois depuis l'armistice, a trouvé un avocat habile pour plaider sa cause.

Dans l'affaire du désarmement, dans celle du charbon, l'attitude de l'Allemagne fut celle qu'on attendait et, s'il fut impossible d'aborder le problème des réparations, ce n'est pas du côté des Allemands qu'il faut en chercher les raisons.



La leçon de Spa, elle réside bien plutôt dans la longueur et l'âpreté des débats, où se sont affrontées les thèses soutenues par les divers alliés ; elle est dans l'étrange spectacle donné par les « experts », qui faisaient et défaisaient leurs projets d'arrangements après même que les Allemands avaient déposé leur plan général pour les réparations ; elle est dans la crise interalliée qu'a provoquée le problème du charbon. Dans un cas comme dans l'autre, on constate les effets de l'ignorance où les alliés demeurent jusqu'au dernier moment de leurs points de vue réciproques, ignorance qu'aggravent des erreurs de méthode toujours renouvelées.

C'est à celles-ci, les plus apparentes, qu'il est le plus aisé de remédier. Il ne doit pas être impossible, si une volonté ferme s'y applique, d'obtenir que l'on n'attende pas d'être au contact des Allemands pour régler en huit jours des problèmes qui auraient dû être résolus depuis huit mois ; encore moins, que l'on arrête plus de trois jours à l'avance le programme des travaux d'une réunion de cette importance ! Et s'il n'est pas trop ambitieux de demander aux alliés d'harmoniser leur action, il doit être aussi permis de souhaiter que, dans certaines délégations, l'imagination d'experts, d'autant plus remuants que leur activité se propose des objets moins précis, ne soit pas abandonnée à sa libre fantaisie... A-t-on déjà oublié le grand principe de l'unité du commandement ?

Cela n'est rien encore ; ce qui est plus grave, c'est que, lorsque se pose une question aussi précise et — au fond — aussi simple que celle du charbon, l'on puisse, du côté britannique, soupçonner la France de poursuivre une politique de cupidité — ce qui est absurde — et, du côté français, accuser l'Angleterre de voir sans regret la crise de combustible dans laquelle nous nous débattons — alors que, en acceptant de contribuer dans la proportion de 24 % à nos avances faites pour des livraisons de charbon dont son pays ne reçoit pas un gramme, M. Lloyd George a prouvé qu'il obéissait — à tort peut-être — à des mobiles d'un ordre singulièrement plus élevé.

Sans compréhension mutuelle, il n'est pas d'alliance qui se puisse pratiquer, l'alliance anglaise moins que toute autre. Avons-nous fait, depuis l'armistice, tous les efforts nécessaires pour expliquer à l'opinion anglaise nos aspirations et nos besoins ; nos maîtres ont-ils toujours employé, pour conquérir à leurs vues un Lloyd George ou un Curzon, les méthodes adaptées au tempérament des ministres anglais? Les arguments de la raison, ceux qui se fondent sur des chiffres, ne sont pas les seuls qui aient prise sur une âme de Celte ; et d'ailleurs la raison et les textes sont-ils tout dans une aussi formidable partie ? Ceux-là seuls pourraient répondre qui furent les témoins des conversations de Spa...

Spa n'est pas un crépuscule si les alliés en remportent la conviction qu'il est nécessaire de pratiquer l'alliance avec d'autres méthodes. La ténacité de M. Millerand — il s'en est à bon droit fait un mérite — a fait reconnaître par les « alliés » la nécessité de sanctions au sujet desquelles le traité — et c'est son défaut le plus grave — était fâcheusement obscur. Désormais, des moyens d'exécution existent.



Mais, chaque fois qu'il sera question de recourir à ces sanctions, l'Allemagne tentera de provoquer une nouvelle conférence — et ce ne sera peut-être que demi-mal si, en effet, la méthode de la cravache ne peut indéfiniment convenir à un régime de paix ; pour plaider leur cause, les Allemands trouvaient chez les alliés eux-mêmes, mille défenseurs. A nous de veiller sur nos intérêts et de convaincre le monde, non seulement de nos droits, mais de nos mérites. La Conférence de Spa aura été une aurore si elle a appris, non pas seulement à ceux qui ont en main les destinées de la France, mais au peuple français tout entier, qu'il ne suffit pas, pour conserver une grande place dans le monde, d'avoir été victorieux après d'indicibles souffrances et d'avoir pour soi la lettre d'un traité qui ne peut être vivifié que par l'effort de chacun.

X. X. X.

LA VALISE ENTR'OUVERTE

A Spa, M. Millerand n'avait que deux experts pour le seconder dans l'importante question du charbon : M. Le Trocquer qui n'est pas mineur, mais ministre, et M. Ader, qui n'a pu acquérir, durant son passage au bureau des charbons, la compétence de son adversaire allemand, M. Hugo Stinnes.

Pourquoi M. Millerand n'a-t-il pas emmené à Spa un troisième expert : par exemple M. Cuvelette, directeur des mines de Lens, la plus grande de nos houillères dévastées ?



Pendant la conférence, les marchands de cartes postales de Spa exhibèrent à leurs vitrines les plus magnifiques pièces de leur collection : le château où résidait Guillaume II, lorsqu'il préparait son entrée triomphale à Paris.



Mme Paderewska, alors qu'elle était présidente du Conseil, se promenait dans Varsovie, comme une impératrice, portant l'aigle blanc de Pologne brodé sur son corsage.

Ayant offert à une église voisine de la capitale une statue de la Sainte Vierge, on dit qu'elle y fit graver cette simple dédicace :

« HÉLÈNE A MARIE. »

Mme Paderewska répond en effet au prénom d'Hélène, tout comme la célèbre héroïne de la ville de Troie.



Se trouvant à dîner non loin de M. Lloyd George, M. Paul Cambon porta un toast, et termina une phrase sur la Pologne par une allusion au grand Frédéric.

Au fumoir, il se sentit tiré par le pan de sa redingote, et, s'étant retourné, il se trouva face à face avec M. Lloyd George qui lui demanda ingénuement : « Expliquez-moi donc pourquoi vous avez parlé de Frédéric II à propos de la Pologne ? »



C'était, pendant la guerre, au Conseil des Ministres. Le Tigre présidait. Un sous-secrétaire d'Etat annonça que les Américains offraient huit millions de dollars (40.000.000 de francs) pour tout le champagne séquestré de la maison allemande Mumm.

— « C'est intéressant », dit une voix, « C'est toujours cela de moins que nous devrons à l'Amérique. »

Mais le président ne soufflait mot.

Alors, M. Loucheur : « Donnez-moi ce champagne, j'en ferai de l'alcool pour nos poudres sans fumée. »

— « Entendu, déclara M. Clemenceau, comme cela nos canons renverront aux boches toute leur marchandise par la figure ! »



*M. Paléologue, peut-être sur les conseils de l'*Europe Nouvelle*, a entrepris au Quai d'Orsay une tournée d'inspection. Après avoir parcouru de nombreux escaliers, franchi de multiples portes à secret, et tourné dans un véritable labyrinthe, il arriva au dernier étage de l'hôtel du ministre, en un lieu où nul profane n'est jamais admis. Quel ne fut pas son étonnement de trouver le Chef du Service, installé sur sa chaise curule, devant une table chargée des dépêches les plus confidentielles, en plein milieu du couloir !*

M. Paléologue eut quelque peine à lui faire comprendre qu'une telle installation était aussi contraire au prestige de la hiérarchie qu'au secret des négociations, et il le décida finalement à s'établir dans un bureau.

Désormais, lorsque les gracieuses expéditionnaires du service du chiffre se rendront au lavabo, elles n'éprouveront plus la très grande gêne de voir leur chef tirer sa montre à leur entrée et à leur sortie, et noter minutieusemnt sur un calepin le temps qu'elles consacrent quotidiennement aux soins de leur toilette.



La réception offerte par M. de Fontenay, ministre de France à Belgrade, à l'occasion du quatorze Juillet, réunit non seulement la colonie française, mais les représentants diplomatiques de tous les pays alliés, et de nombreuses personnalités yougo-slaves. Le prince régent s'était fait représenter par son premier aide de camp. M. Vesnitch, président du Conseil et de nombreux ministres assistaient à cette cérémonie.

Nouvelles en trois lignes

— Le prince Joachim, sixième fils de l'ex-empereur Guillaume II, s'est suicidé.

— Le baron Dard, ministre de France à Munich vient de remettre ses lettres de créance au gouvernement bavarois. — S. Ex. M. Benès, ministre des Affaires Etrangères de Tchéco-Slovaquie, est arrivé à Paris, où il prendra part aux négociations sur la question de Teschen. — L'ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington a offert au général Pershing, au nom de la ville de Londres, une épée d'honneur. — Le docteur Fernandez est nommé ministre plénipotentiaire de l'Uruguay à Rome ; — S. Ex. le vicomte Chinda, ambassadeur du Japon à Londres quittera cette ville le 20 août. Son successeur, le baron Hayashi est attendu vers le 25 août à Marseille. — S. Ex. l'ambassadeur de Belgique à Londres vient de partir en congé dans le Wercestershire — S. E. M. Jusserand, ambassadeur de la République à Washington, est rentré en France ; — M. van Blokland est nommé attaché à la Légation des Pays-Bas auprès du Saint-Siège.

Un mouvement diplomatique au Vatican : *Pour remplacer Mgr Pacelli à Munich, on parle de Mgr Marchetti, actuellement au Venezuela, et qui fut autrefois auditeur à la nonciature bavaroise. Mgr Maglione serait désigné pour la nouvelle nonciature à Berne. Mgr Cherubini irait de Haïti à Belgrade. Mgr Scapardini quitterait Rio de Janeiro, on ignore encore pour quel poste diplomatique. Mgr Micarea, en ce moment à Prague, serait rappelé à Rome. Mgr Schiappa se rendra à Budapest, en qualité de nonce, dès qu'il aura terminé sa mission de délégué ecclésiastique au plébiscite de Teschen. Il n'est pas encore question des titulaires de la nonciature de Vienne.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

LA QUESTION DU CHANTOUNG
et la Paix en Extrême-Orient

La Chine encore en proie à une révolte de généraux facétieux avait été récemment troublée par les exigences des Japonais sur le Chantoung. Nous donnons ci-dessous — et sous la plume d'un des meilleurs spécialistes des questions d'Extrême-Orient — une sorte de mise au point de la question.

Le Chantoung est le lieu de naissance des deux plus grands sages de la Chine, Confucius et Mencius. Il possède une montagne sacrée, le Taï-chan, lieu de pèlerinage fréquenté depuis qu'un Fils du Ciel y sacrifia, deux mille ans avant notre ère.

Le Chantoung est traversé de l'ouest à l'est par le fleuve Jaune et du nord au sud par le Grand Canal impérial, construit en 1200, œuvre gigantesque des générations passées.

Au-dessus des plaines cultivées se dressent les montagnes qui recèlent du charbon, du fer, du cuivre, de l'étain, voire même de l'or. Les gisements carbonifères, prolongement de ceux du Chansi, sont très importants. Enfin le promontoire rocheux du Chantoung qui sépare de la mer Jaune le golfe du Petchili, plus encore que Port-Arthur au nord, est une situation stratégique de premier ordre.

Ce qui, outre les mines, donne au Chantoung une valeur particulière, c'est la baie de Kiao-Tchéou, ou plus exactement le port de Tsing-Tao qui la commande. Durant des siècles, une simple route partait de la baie de Kiao-Tchéou vers l'ouest en passant par Tsinan-fou ; aujourd'hui Tsing-Tao est relié par le chemin de fer de Tsinan-fou à la ligne de Tientsin-Poukéou qui mène au nord, à Pékin, au sud, à Nankin et Shanghaï. On comprend aisément que ce chemin de fer puisse offrir, le cas échéant, un intérêt autre que commercial, puisqu'il permet d'atteindre rapidement de la mer, la capitale de la Chine.



A la suite du meurtre de deux missionnaires allemands, en novembre 1897, la Chine fut contrainte de conclure avec l'Allemagne la convention du 6 mars 1898, en vertu de laquelle la Chine, tout en gardant ses droits de souveraineté sur la province de Chantoung, constituait autour de la baie de Kiao-Tchéou, une zone de 50 kilomètres à partir de la marée haute pour le passage en tout temps de troupes allemandes. Elle accordait aussi à l'Allemagne un droit de bail de 99 ans sur les deux rives à l'entrée de la baie de Kiao-Tchéou ainsi que sur un certain nombre d'îles. Par la même convention, l'Allemagne se faisait concéder le droit de construire deux lignes de chemin de fer au Chantoung et de mettre en valeur les gisements miniers dans les 15 kilomètres de part et d'autre de la voie, etc.

Or, dès le 15 août 1914, le gouvernement japonais adressait à l'Allemagne un ultimatum lui enjoignant : 1° de retirer immédiatement ses navires de guerre des eaux chinoises et japonaises ; 2° de livrer sans condition aux autorités japonaises, avant le 15 septembre, tout le territoire de Kiao-Tchéou, *en vue de son retour éventuel à la Chine.*

Le 26 août, dernier jour du délai fixé par le Japon à l'Allemagne pour obtempérer à son ultimatum, comme celle-ci ne s'était point exécutée, une armée anglo-japonaise débarquait sur la côte de Kiao-Tchéou et, dans l'obligation d'effectuer certaines opérations au delà des limites du territoire cédé à bail à l'Allemagne, violait la neutralité chinoise.

L'Allemagne et l'Autriche protestaient immédiatement à Pékin. Le gouvernement chinois, dans l'impossibilité de faire autre chose, traçait autour du territoire de Kiao-Tchéou, une « zone de guerre » ouverte aux belligérants. Mais les Japonais ne tardèrent pas à empiéter sur le territoire chinois bien au delà de cette zone et occupèrent toutes les stations du chemin de fer de Tsing-Tao à Tsinan-fou, ce qui souleva dans toute la Chine une vive indignation. Le 7 novembre, en effet, Tsing-Tao capitule, mais les Japonais y demeurent ainsi que le long du chemin de fer, et le baron Kato, ministre des Affaires Étrangères, déclare à la Diète japonaise que la question de la rétrocession éventuelle du territoire de Kiao-Tchéou à la Chine *ne sera discutée qu'après la guerre.*

Cependant, le 7 janvier 1915, le gouvernement chinois signifie au gouvernement japonais que les opérations étant définitivement terminées, la zone de guerre doit être évacuée. Le Japon proteste véhémentement contre cet acte « qu'il considère comme inamical », et, non content de la situation de fait qu'il détient, il fait remettre, le 18 janvier, à Yuan Chi-kaï, par son représentant à Pékin, une liste de vingt et une demandes destinées à se faire octroyer la place de l'Allemagne dans les droits et privilèges qu'elle possédait dans le Chantoung et à garantir à ses sujets une incontestable suprématie en Chine.

En Angleterre, l'opinion, un peu tardivement, se montra émue. Le Japon dut remanier son cahier de revendications et en présenter un nouveau. Vingt-deux conférences furent tenues à Pékin, au cours desquelles le gouvernement chinois fit toutes les concessions possibles, sans que l'accord parvint à se faire. Le 26 avril seulement, le Japon présenta un troisième projet revisé auquel la Chine répondit par un contre-projet. Enfin, brusquement, le 6 mai, le Japon exigea de la Chine l'acceptation pure et simple de ses demandes dans un délai de trois jours. En même temps, des troupes japonaises étaient massées sur le chemin de fer sud-mandchourien et sur la ligne de Kiao-Tchéou à Tsinan-fou.

Pour maintenir la paix en Extrême-Orient, le gouvernement chinois s'inclina. Un accord, le fameux accord de 1915, dont il devait être si souvent question quatre ans plus tard, lors de la Conférence de la Paix, était signé sur des bases dont la première était que dans le Chantoung, les Japonais succédaient aux Allemands dans leurs privilèges économiques, mais qu'ils rétrocéderaient le territoire de Kiao-Tchéou à la Chine après la guerre.



Le point de vue des délégués chinois à la Conférence de la Paix était que cet accord devait être annulé par l'entrée en guerre de la Chine aux côtés des Alliés, le 14 août 1917 et que, quel qu'ait pu être le droit du Japon d'occuper antérieurement à cette date, le territoire cédé à bail à l'Allemagne, ce droit avait cessé d'exister du jour de la déclaration de guerre de la Chine à cette puissance ; enfin que, dès ce moment, l'Allemagne aurait dû rendre elle-même Kiao-Tchéou à l'ancien cédant, la convention sino-allemande du 6 mars 1898, étant devenue caduque comme tous les arrangements conclus avec les puissances ennemies.

Les délégués japonais répondaient en opposant

l'accord de 1915 qui selon eux réglait la situation de Kiao-Tchéou au lieu de la convention de 1898. Ils ajoutaient que Pékin avait du reste accepté cette interprétation en échangeant avec Tokio, le 24 septembre 1918, certains engagements relatifs au chemin de fer du Chantoung qui n'étaient que des corollaires de l'accord de 1915. Enfin, ils se prévalaient des sacrifices faits par eux pour délivrer Kiao-Tchéou et chasser l'Allemagne du Pacifique, sacrifices auxquels la Chine n'avait pas contribué.

Malgré tout, la Conférence cédant à la crainte que le Japon ne suivît l'exemple de l'Italie et ne quittât brusquement Paris, jugea uniquement *en droit* sur documents diplomatiques, passa outre aux arguments des délégués chinois et inscrivit dans le Traité de Versailles, Partie IV, section VIII :

Art. 156. — L'Allemagne renonce, en faveur du Japon, à tous ses droits, titres et privilèges concernant notamment le territoire de Kiao-Tcheou, les chemins de fer, les mines et les câbles sous-marins qu'elle a acquis en vertu du traité passé par elle avec la Chine le 6 mars 1898, et de tous autres actes concernant la province du Chantoung.

Tous droits allemands dans les chemins de fer de Tsing-Tao à Tsinan-Fou, y compris ses embranchements, ensemble ses dépendances de toute nature, gare, magasins, matériel fixe et roulant, mines, établissements et matériel d'exploitation des mines, sont et demeurent acquis au Japon, avec tous les droits et privilèges qui s'y rattachent.

Le baron Makino, second délégué japonais à la Conférence, déclara de son côté dans une interwiew du 6 mai 1919 au journal *Le Temps* « que la politique du Japon consistait à restituer la presqu'île du Chantoung à la Chine en pleine souveraineté, en conservant seulement les privilèges économiques qui avaient été accordés à l'Allemagne ainsi que le droit d'établir, dans les conditions usuelles, une concession à Tsing-Tao ; que les propriétaires du chemin de fer, qui devait devenir une entreprise mixte sino-japonaise n'emploiraient une police spéciale que pour assurer la sécurité du trafic ; que celle-ci ne serait employée à aucun autre usage ; que la force de police serait composée de Chinois et que les instructeurs japonais que les administrateurs du chemin de fer pourraient choisir, seraient nommés par le gouvernement chinois ».



Le règlement de la question du Chantoung fut mal accueilli en Chine.

Le 19 janvier 1920, le ministre du Japon à Pékin notifiait au gouvernement chinois qu'en conformité du traité de paix, le Japon était prêt à négocier directement avec la Chine au sujet du Chantoung. Dans le cabinet même de Pékin, les ministres furent partagés sur la réponse à faire. Ceux qui penchaient vers la négociation directe avec Tokio faisaient remarquer que si la Chine a refusé de signer le traité de paix, il n'en reste pas moins que ce traité est entré en vigueur et que les clauses concernant le Chantoung sont par le fait effectives. La Chine se sent-elle assez puissante pour les faire annuler ? Croit-elle, d'autre part, que le Japon va abandonner le Chantoung de son plein gré ?

Telle était la première thèse.

Les membres du Cabinet qui soutenaient la seconde disaient qu'il serait pour le moins puéril et illogique de négocier avec le Japon, qui fonde ses demandes sur les clauses d'un traité que la Chine a refusé de signer. Mieux vaut se réserver de porter un jour l'affaire devant le tribunal de la Société des Nations.

Telle était la seconde thèse. Nous ne la trouvions pas sans péril pour la Chine, d'autant que nous savions que le budget dressé par le ministre de la guerre japonais pour être présenté à la Diète contenait comme dépense ordinaire une demande de crédits pour l'occupation militaire du Chantoung. Des conversations officieuses entre Chinois et Japonais pouvaient peut-être opérer un changement et préparer une rencontre officielle.

Au lieu de cela, des télégrammes de Chine annonçaient à la fin du mois de mai que décidément le gouvernement de Pékin, poussé par une opinion publique qui, jusqu'à présent, n'existe vraiment en Chine que sur un point : la haine du Japon, renonçait à toute négociation directe sur la base du traité de Versailles et on avait avisé le ministre du Japon à Pékin, M. Obata.

Cependant, trois notes ont été échangées depuis lors entre Pékin et Tokio. On y remarque de la part de Tokio une certaine tendance à la modération. Le Japon se dit prêt « à organiser promptement des forces de police pour remplacer les troupes japonaises gardant le chemin de fer, *même avant que l'accord soit conclu* », ce que rien ne laissait entendre jusqu'ici. Cette offre du Japon ne dépend donc pas de l'ouverture des négociations au sujet de KiaoTchéou ; on peut donc y voir comme une détente de l'intransigeance japonaise et cela est de bon augure.

Nous n'avons pas, quand à nous, à juger. Nous souhaiterons seulement que, le cas échéant, les Alliés de la Chine se rendent compte de la psychologie des diplomates chinois et en général de tous les Chinois si chatouilleux sur la question de *face*, et, après avoir statué en *droit*, sauvegardent l'amour-propre en même temps que les intérêts de ceux-ci par des dispositions *équitables*.

André Duboscq.



Esquisses et Portraits

Le Général Wrangel

On sait que Tchitchérine dans sa réponse aux propositions d'armistice faites le 11 juillet par le gouvernement britannique a exigé la capitulation pure et simple du général Wrangel « s'il veut avoir la vie sauve ». Voici quelques notes sur ce général qui a pris le commandement des troupes de Dénikine et tient en échec les armées rouges au sud de la Russie.

Quand les troupes volontaires antibolchevistes abandonnèrent le sol koubanien, brûlant de séparatisme, pour chercher asile sur la Tauride, il sembla qu'un souffle frais passait à travers l' « obchestvennost ». Les compagnons harassés de Denikine, les débris des Cent noirs, tous les rescapés de la grande retraite Orel-Novorossiisk eurent un sursaut de foi généreuse.

Ce mouvement devait prendre une forme concrète: il crut trouver une expression dans la personne du général Wrangel.

Résumons les faits : l'armée volontaire, son Etat-major et les missions alliées débarquèrent en Crimée dans les premiers jours d'avril. Dès son arrivée le général Denikine fit savoir qu'il abandonnait son poste et chargea les généraux représentant l'armée volontaire et les Cosaques de lui choisir un successeur. Après une longue conférence, le Conseil militaire résolut, tout au moins pour la forme, de s'en rapporter à la décision du général Denikine. Ce der-

nier nomma le général Wrangel. Ce nom lui avait certainement été inspiré lors de sa traversée à bord du dreadnought anglais qui le transporta de Novorossiisk à Théodosie.



Ce qui paraît indubitable, c'est que Wrangel fut hissé sur le pavois, au moment du sursaut de foi dont j'ai parlé plus haut, par deux impulsions : l'une autochtone, si j'ose dire, l'autre étrangère. Il fallait en toute rigueur donner comme successeur au général battu militairement et débordé politiquement qu'était Denikine un homme qui sût profiter des circonstances pour rétablir la situation militaire et politique. Dans l'impulsion étrangère il faut attribuer une grande part à l'intrigue britannique. Les missions anglaises au Kouban avaient eu l'occasion d'apprécier la valeur du général Wrangel. Sans se faire d'ailleurs aucune illusion sur les sentiments du général vis-à-vis des étrangers, on voyait en lui, du côté anglais, un homme pratique et énergique, parfaitement capable d'utiliser du matériel et de constituer sur le sol de Tauride un « en-cas » militaire en vue de l'écroulement toujours possible de l'édifice bolcheviste. C'était, du reste, tout ce qu'on voulait de lui.

Le nom une fois lancé, les milieux russes se trouvèrent d'accord pour l'adopter — probablement pour de toutes autres raisons: Wrangel était le vigoureux manœuvrier de Tsaritsyne....., peut-être aussi l'homme des ordres drastiques contre ces indépendantistes koubaniens.



Le général Wrangel, général habile et, disent les méchantes langues — entiché du « niemiètski poriadok », de l'organisation germanique — se voyait donc installé en Crimée pour faire une sorte d'expérience en vase clos. Voyons comment il opéra.

Pendant tout le mois d'avril, il ne fut point question de reprendre la lutte en direction du Nord: tous les efforts se tendaient pour assainir et réorganiser l'arrière. Et l'on doit constater que la poigne du nouveau commandant en chef fit un travail appréciable. Sachons-lui gré d'avoir fait siennes quelques idées qui flottaient dans l'air à ce moment. Il opéra un nettoyage d'embusqués, exigea des militaires qu'ils fissent corps avec la nation et se soumissent aux usages ambiants.

Il déclarait d'ailleurs que la marche sur Moscou ne solutionnerait rien du tout, ce qui explique cette froideur inconnue jusqu'alors envers les « Volontaires ».

Chose plus remarquable encore : il annonça qu'il ne ferait pas de promesses et ne se livrerait pas à des débordements d'éloquence. Pour la question agraire, il ne promettait pas à chacun son lopin de terre (vu l'impossibilité de faire une répartition pratique) mais exigeait seulement que tous ceux qui le pouvaient eussent de quoi travailler et que tout le sol fût utilisé au mieux. A l'extérieur il sympathisait avec tous les nouveaux gouvernements nés sur le sol de l'ancien empire.

Il semblait donc que le choix était, sinon parfait, du moins avantageux. Mais au mois de mai, le vent tourna. Sentant de nouveau ses troupes en main et le ravitaillement par mer assuré, Wrangel déclara à plusieurs reprises que la lutte continuait. Il n'en développait pas moins les réformes intérieures, accordait aux ouvriers des salaires suffisants et leur assurait la vie matérielle. Mais tout cela devait bientôt céder la place à des préoccupations moins terre-à-terre.

En même temps qu'il se préparait à une offensive contre les bolcheviks, offensive facilitée par les récents succès polonais, Wrangel voulut gagner à sa cause les puissances alliées légèrement refroidies par les insuccès de Denikine.

Il résolut donc d'envoyer en Europe une mission qui éclairât l'Entente sur ses buts.

Le général Wrangel attribue à la propagande une importance qui doit le faire apprécier à Moscou. Ce n'est pas d'ailleurs que sur ce point qu'il s'est assimilé les idées bolchevistes : la militarisation du travail et le ravitaillement d'Etat lui sont choses familières. La mission de M. Struve a fortement impressionné les milieux occidentaux. Elle a ramené vers Wrangel les sympathies de la presse.

Les programmes énoncés par MM. Struve, Bernatsky et autres hommes-liges de Wrangel sont assez clairs et démocratiques pour retenir l'attention. Ces hommes de Crimée ne manquent pas d'une certaine franchise: ils nous ont bien clairement dit qu'ils ne tenaient pas foncièrement à payer les dettes et s'en jugeraient dégagés le jour où nous lèverions le petit doigt en faveur des bolcheviks.

Mais tout ceci n'est que programmes et résolutions. Quels sont les actes ? Quelles sont les vraies pensées ? Etablissons en peu de mots le bilan des 2 premiers mois (avril et mai) du nouveau Gouvernement.

Au point de vue extérieur, il a nettement dépassé son cadre initial en reprenant l'offensive contre les bolcheviks.

A l'intérieur, il a déclaré que son but était de rétablir l'ordre pour que la Russie pût se choisir un *maître*. Quel que soit le déguisement apporté par le mot « khoziaïn » le terme de maître doit nous mettre en garde contre le démocratisme du nouveau chef des forces russes anti-bolchevistes.

G. M



L'Idée Française à l'Etranger

L'Exposition Pédagogique d'Helsingfors

LA PREMIÈRE APPARITION DE LA CULTURE FRANÇAISE EN FINLANDE. — SUPÉRIORITÉ DE NOS LIVRES CLASSIQUES, INFÉRIORITÉ DE NOTRE IMAGERIE ET DE NOTRE CARTOGRAPHIE. — UN EFFORT A FAIRE.

L'influence intellectuelle et morale de l'Allemagne en Finlande était avant la guerre prépondérante. Malgré la défaite, on sait qu'elle exerce encore une certaine emprise sur ce pays à aristocratie germanique, tout pénétré de kultur.

Il faut donc se réjouir de voir la culture française faire une première apparition, dont l'aspect modeste n'exclut pas l'utilité. Une exposition pédagogique française vient d'avoir lieu à Helsingfors, pendant la durée du Congrès des professeurs de l'enseignement secondaire et de la foire finlandaise. L'automne prochain, après la rentrée des classes, les livres, cartes et planches seront exposés de nouveau, avant d'être répartis dans divers établissements publics finlandais : Musée pédagogique, Bibliothèque de l'Université et Institut Historico-philologique.

Un catalogue en trois langues : française, finlandaise et suédoise, contient une introduction de M. Hirn, organisateur de l'exposition, auquel doit aller notre gratitude, un exposé succinct, mais substantiel de notre organisation universitaire par M. Jean Lescoffier, et enfin trois déclarations in-

téressantes à divers titres de MM. Ferdinand Buisson, Ernest Lavisse et Lucien Poincaré. Ce dernier se préoccupait, à la veille de sa mort prématurée, de grouper à la Sorbonne, dès cette année, un noyau aussi gros que possible de Scandinaves, clients habituels des Universités allemandes.

Dans les pays où nous sommes mal connus, comme en Finlande, et où nous sommes d'ordinaire jugés comme un peuple charmant et léger sans plus, une exposition de ce genre est, pour commencer, préférable à des conférences à grand orchestre ou à des tournées théâtrales. Avant d'exhiber le côté brillant de notre civilisation contemporaine, les plus fringants de nos académiciens et les plus chatoyantes de nos actrices, il est bon d'en montrer le côté sérieux, solide, voire austère. Avant de conquérir la grande popularité, et même pour la mieux conquérir ensuite, — il est excellent de s'assurer l'estime des « intellectuels » et des professeurs.

Sur beaucoup de points, nos livres classiques sont supérieurs aux livres allemands, auxquels ils seront naturellement comparés. Le malheur veut que nous leur soyons nettement inférieurs dans les deux domaines où il serait le plus important de n'être pas dépassés par eux : d'une part dans celui de l'imagerie et de la cartographie scolaire, où cependant il faut reconnaître que nous avons fait de grands progrès, et d'autre part dans celui de l'enseignement des langues vivantes.

Les écoles d'Europe et d'Amérique sont tapissées de tableaux muraux, de reproductions, de cartes géographiques allemandes. Il ne tiendrait qu'à nous que les uns et les autres soient français. Mais la lecture du catalogue d'Helsingfors me fait craindre que les Finlandais ne soient pas tentés de remplacer tout le matériel allemand qu'ils possèdent par du matériel français.

Il est fâcheux également que la section de langues vivantes de l'exposition soit aussi pauvre qu'elle l'est. Nous voulons attirer les étrangers en France et dans la section : « Français pour les étrangers » figurent tout juste... quatre ouvrages. Nos libraires n'ont peut-être pas fait tous tout l'effort nécessaire pour offrir aux Finlandais une idée complète de nos livres et de notre matériel d'enseignement. Il faut le regretter.

En ces temps où les foires d'échantillons sont à la mode, les expositions pédagogiques — foire de nos échantillons intellectuels — sont un moyen loyal, discret et efficace de servir l'idée française à l'étranger.

Benjamin CRÉMIEUX.



La Société des Nations

La Conférence de Bruxelles

La Conférence financière internationale qui devait se réunir à Bruxelles le 23 juillet a été ajournée jusqu'à la seconde quinzaine de septembre. La date exacte de la réunion sera fixée au Conseil de la Société des Nations convoqué à Saint-Sébastien pour le 30 juillet.

Un Progrès

La communication suivante datée de Spa (8 juillet) a été adressée au secrétaire général de la Société des Nations par la Grande-Bretagne et le Japon conjointement.

Les Gouvernements de la Grande-Bretagne et du Japon sont d'avis que l'accord anglo-japonais du 13 juillet 1911, actuellement en vigueur entre les deux pays, bien qu'en harmonie avec l'esprit du Pacte de la Société des Nations, n'est pas entièrement fidèle à la lettre de ce Pacte, que les deux Gouvernements ont le ferme désir de respecter. En conséquence, ils ont l'honneur d'informer, de concert, la Société, qu'ils reconnaissent le principe que si l'accord doit rester en vigueur après juillet 1921, il faut que ce soit sous une forme qui ne soit pas en contradiction avec ce Pacte.

C'est un nouveau progrès dans la voie des ententes internationales et de la publicité des traités.



Correspondance

Conversations directes entre Allemands et Français

Après la conversation de Spa, il nous paraît intéressant de reproduire cette lettre qu'un de nos lecteurs d'Allemagne qui se pique de « n'appartenir à aucun parti politique », nous écrit :

L'*Europe Nouvelle*, par son initiative hardie du 23 mai, a accompli une œuvre des plus méritoires. Quiconque en effet, a l'habitude de lire les grands quotidiens de Paris, pourra se rendre compte de ce que c'est, dans ce moment encore, pour une Revue française, d'ouvrir ses pages aux pensées politiques d'un Allemand, voire d'un Allemand qui n'hésite pas à s'identifier avec les intérêts de sa patrie. Il faut bien reconnaître d'ailleurs que le Dr Redlich, qui parlait naguère le premier aux lecteurs de l'*Europe Nouvelle*, a très bien su choisir pour l'occasion peu commune, et en certaine mesure même solennelle, un sujet de haute politique qui, tout en étant plein d'actualités de guerre, s'élève quand même au-dessus de la mêlée, au-dessus des questions du jour proprement dites.

Mais ce premier essai ayant complètement réussi, faut-il en rester là ?

Ne pourrait-on pas relever, en effet, que l'*Europe Nouvelle*, en présentant à ses lecteurs les avis politiques d'un écrivain allemand, n'a fait au fond que continuer l'emploi de la méthode contradictoire, qui lui avait déjà maintes fois permis de mettre en présence des vues grecques et turques ; anglaises, indiennes ou égyptiennes ; serbes, albanaises, monténégrines et bulgares sur les mêmes sujets ? La justesse et l'utilité de ce principe une fois prouvées, ne que je suis profondément convaincu — et ceci je ne le velopper et n'y pourrait-on pas trouver la solution de ces questions mêmes, qui nous « brûlent les doigts » à tous les deux, Français et Allemands ?

Il y a entre nous, en ce moment encore, des matières explosives, auxquelles il vaut mieux ne point toucher. Je m'abstiendrai d'ailleurs d'autant plus facilement de discuter l'argument des *responsabilités*, que je suis profondément convaincu — et ceci je ne le dis pas en ma qualité d'Allemand, mais en celle d'historien — que voilà un problème qui regarde non les politiciens d'aujourd'hui, mais l'histoire de demain.

Au contraire, il y a le meilleur espoir d'arriver bientôt à des solutions tout à fait positives et satisfaisantes sur le champ de l'activité *économique*. M. Daniel a bien voulu consacrer un article aux modalités de la réintégration du commerce franco-allemand, dans lequel il insiste notamment sur une série de péchés véniels perpétrés « intra muros et extra », qui ne me paraissent pas donner lieu au moindre pessimisme.

Le Courrier de Paris

La Politique

Sur les Gradins - Dans les couloirs

La Séance du 20 juillet

Lorsque la Chambre décida de s'en aller jusqu'au 20, plusieurs firent la grimace et dirent : « C'est dur de se séparer aussi longtemps. Revenons au moins le 16, afin de pouvoir causer de ce qui s'est passé à Spa. » Les autres ne voulurent pas revenir le 16. Ils firent bien. Le 16, rien n'était terminé à Spa, et, de la conférence, on put tout juste causer le 20.

Le 20, on devait faire l'amnistie, toute affaire cessante. Mais, à peine M. Millerand eut-il fait une déclaration sur la conférence de Spa qu'on l'interpella. Et on discuta tout de suite l'interpellation. L'amnistie dut attendre. Ainsi les jeunes et les novices apprennent qu'il ne sert de rien de régler minutieusement les ordres du jour, et que, quoi que décide la Chambre, il convient que ne point se frapper. Ainsi que le dit le Règlement de la Chambre, qui est la sagesse des nations du monde moderne, « la Chambre est toujours maîtresse de son ordre du jour. » Nos pères disaient plus simplement : « L'homme propose, et Dieu dispose. »

Que ceux qui espéraient faire choir M. Millerand dans les chausse-trappes d'une interpellation nous permettent de le leur dire : ils n'ont pas très bien mené leur affaire. A la vérité, la Chambre n'était pas très satisfaite des négociations de Spa. Une certaine inquiétude planait sur l'assemblée. Nous payons le charbon cinq marks or de plus. Royal cadeau. Cadeau? Non. C'est une avance, a dit M. Marsal, mais sur le caractère de cette avance, avance sur marchandises, le ministre des Finances n'a pas été très clair. Et on sentait confusément pourquoi il n'était pas très clair. Et puis, lorsqu'on eut compris qu'au total il faudrait décaisser — à titre d'avance — quelques milliards, et que M. Loucheur eut demandé: « Ces milliards-là, où notre trésorerie les prendra-t-elle? » on ne répondit point à cette question. Et la Chambre, lorsqu'il fallut voter, se rappela très bien qu'on n'avait pas répondu.

Tout de même, elle vota pour le ministère. Et il est clair qu'elle ne pouvait faire autrement. Elle ne voulait faire, ni le jeu de M. Loucheur, ni celui de M. Tardieu. M. Tardieu fut applaudi évidemment. Lorsqu'il dit : « La Belgique n'a point voulu discuter avec le baron de Lecken. On n'aurait point dû discuter avec M. Hugo Stinnes », il exprimait la pensée unanime de la Chambre et du pays. Mais, ceci dit, la Chambre ne suivit point son argumentation. M. Millerand et M. Le Trocquer ne dirent point : « Notre affaire, nous le savons, est médiocre. Mais nous sommes déterminés par une situation que nous n'avons pas créée. » Mais ils le donnèrent à entendre, et la Chambre le savait.

Elle n'aima point que ce fut M. Loucheur qui critiquât M. Le Trocquer. Toute opération menée par M. Loucheur est, pour le moment, vouée à l'insuccès. C'est une évidence que certains doivent comprendre.

Comme il fallait, cependant liquider l'opération, et qu'il fallait, contre M. Millerand qui avait cause gagnée, trouver quelqu'un pour faire l'avocat du diable, on demanda à M. Calary de Lamazière de réclamer l'ordre du jour pur et simple. M. Calary de Lamazière ne dédaigne point les rôles ingrats. Il les aime. Il assuma donc celui de combattre M. Millerand et de demander aux anti-ministériels de se compter sur sa proposition.

Ils se comptèrent, ou firent semblant. M. Calary de Lamazière a tort, s'il croit que ce sont les antiministériels qui ont voté avec lui. Les plus dangereux pour M. Millerand ne suivent point M. Calary de Lamazière. Ils lui savent gré, certes, de son dévouement sans conditions, mais ils préfèrent voir venir, et ils savent attendre.

MIDAS.

Les Lettres

Pierre Drieu La Rochelle. Guillaume Apollinaire

Nous fûmes plusieurs à penser que la guerre avait trouvé son grand poète lorsque Pierre Drieu la Rochelle publia son premier recueil de poèmes, *Interrogation* (1). Les esprits réalistes, les Barbusse, les Duhamel, n'avaient pu peindre la guerre que sous ses couleurs de misère visible, de tangible et pessimiste horreur. Drieu la Rochelle, âme lyrique, devait y puiser des motifs d'exaltation comme il n'en rencontrera plus, sans doute, dans la vie ; il devait, du tréfonds du drame dégager une métaphysique, un optimisme essentiels comme le comprendront seuls ceux qui ne renoncent jamais à l'idée. D'un côté les représentants de cette humanité qui ne veut pas souffrir, de l'autre l'individu, le héros dont le courage abstrait n'abdique pas devant la Mort. Il fallait qu'il y eût les deux attitudes. Chacun, selon ses tendances, penchera vers l'une ou l'autre. Mais le poète est indéniablement celui qui reconnaît dans la douleur sa mère, celui qui va au drame comme à l'initiation ; celui aussi qui devant la plus grande peine de son corps n'accepte pas de renier son âme, qui n'insulte pas ce qui l'enfante, et je remercie Drieu d'avoir montré cette double face de la grandeur humaine.

Il faut bien préciser que cette réaction du poète devant la guerre était purement individuelle,

(1) Edition de la *Nouvelle Revue Française.*

d'un absolu désintéressement. Il le faut parce que depuis on a inventé le mot de « bellicisme » et cherché à mettre de la politique où elle n'avait que faire. Drieu la Rochelle n'était pas belliciste. Je crois qu'on pourrait appeler belliciste le patriote professionnel ou psittaciste qui vante la guerre, même en vers, pour ce qu'elle rapporte à une nation ; non l'artiste qui met sur le mode lyrique la grandeur de ses propres idées sur le plus grand drame. Drieu la Rochelle ne s'est jamais placé sur le terrain des intérêts. Il s'est trouvé à la guerre et ce n'est pas *l'esprit de la victoire* qu'il y cherchait — du moins dans *Interrogation* où il publiait le poème intitulé « A vous, Allemands », — mais la victoire de l'esprit, si je puis dire. Celle-là on y atteint après avoir vécu quelques secondes sur un cratère d'obus « lorsque le 305 accourt sur le long rail de sa clameur ».

Ceci posé, voici ***Fond de Cantine*** (Ed. de la Nouvelle Revue Française), le second recueil. Il se compose d'un certain nombre de courts poèmes, d'intention légère, rythmés et souvent rimés, mêlés à quelques poèmes 420 dans la forme de ceux d'*Interrogation*. Je ne pense pas que Drieu la Rochelle veuille accorder aux premiers d'autre importance que celle d'un délassement. Il y fait montre d'une mélancolie austère qui n'est pas sans émouvoir ; quand il parle de la femme, le regret infini perce, une nostalgie qui ne s'avoue pas désespérée, par orgueil, mais se trahit, en cette fin de poème :

> Bah ! quelle femme sut mourir
> En souvenir
> De l'idée
> Dont est décédé
> Un homme ?

Souvent aussi le poète parle de la France, et non sans convention. Décidément l'alexandrin et la rime ne sont pas le fait de Drieu la Rochelle. Sa lourde période habituelle se rétrécit difficilement aux douze pieds, elle ne voudrait pas se laisser couper à l'hémistiche ; chercher la rime semble être au rebours de la marche de sa pensée poétique. L'inspiration est facile et l'on pourrait se demander ce que Drieu a fait du grand souffle d'*Interrogation*, s'il n'avait intitulé ces poèmes : Romance, Ritournelle, Louanges, etc... Ce sont de petits airs, et un grand poète n'a-t-il pas le droit aussi de jouer de la flûte ?

Au demeurant voici Auto, T. S. F., Guerre, Fatalité du Moderne, Rondeur, Yanks, et nous sommes de nouveau au sommet. La manière de Drieu la Rochelle éclate ici dans sa pleine vigueur. Qu'est-ce qui en fait donc la nouveauté lyrique ?

Au point de vue formel, en premier lieu, le choix des mots. Chacun des mots de Drieu semble sortir d'un creuset, semble avoir été fondu pour lui. Le répertoire en est abondant. Mis ensemble ces mots prennent une justesse frappante, collent entre eux comme au ciment et donnent au verset une apparence de solidité à toute épreuve, une plénitude massive.

Puis, c'est la martiale volonté avec laquelle Drieu va au fond de chaque pensée, de chaque image, pour l'exprimer de la façon la plus synthétique et en même temps la plus concrète, par un tour qui lui donne une force imprévue. Cette poussée vers l'essence, vers la signification retranchée constitue un spectacle de grandeur émouvante.

Prenons par exemple un poème comme « Auto ». Aucun des effets de surprise ou de mouvement poétique classiques. Simplement l'idée de vitesse, de force lancée sur la courbe de la terre.

> Voici l'Action réduite à son essence

Le poète triture cette idée. Il la reprend sous vingt formes :

> Les ruées inscrivent l'itinéraire brusque sur la terre étalée comme une carte...
> C'est un point noir qui chemine sur la page blanche du livre de mathématiques...

Il insiste, sans répit. C'est la vitesse pure :

> Aller éternellement dans l'espace incolore.
> Effort dirigé vers rien.
> Recherche frénétique d'un résultat inconnu.

L'idée de pénétration de la vitesse :

> Densité de l'air.
> L'air presse la terre de toutes parts.
> L'air et la terre sont l'un contre l'autre dans un baiser pressant.
> J'arrive et je les sépare.

Puis l'auto collée sur la terre, fonçant sans se séparer de la terre :

> L'auto allonge son ventre chaud au ras de la terre.
> Elle se vautre dans une litière de souffles et de poudre.

Au bout du compte vous avez la plus obsédante vision d'auto en action, vue de haut. L'assènement des versets martelés vous renverse, le crâne est perforé par la vitesse même.

Un poème comme « Rondeur » est conçu de façon identique. Ainsi que Guerre, Fatalité du Moderne où tout tourne autour du mot « fer » et de l'idée : « la matière est bousculée par l'âme ». Dans « T. S. F. », il y a en dehors de cette recherche abstraite un mouvement émotif imprécisé qui en fait peut-être le meilleur poème du recueil.

C'est là une façon un peu extérieure d'expliquer Drieu la Rochelle, une espèce d'introduction ! Il faudrait parler de sa pensée, de sa compréhension du monde moderne. Je n'en ai plus la place ici. Dans l'ensemble, on verrait d'ailleurs que malgré sa nouveauté il demeure, ou plutôt il est déjà un vrai classique. Et s'il fallait le définir par ses ressemblances, on penserait d'abord à Walt Whitmann. Mais l'on dirait surtout, je crois, qu'il est Drieu la Rochelle. Qu'il le reste franchement, sans se mêler aux écoles, et sans chercher à satisfaire ceux qui le pressent de produire en dehors de son heure.



Ce n'est pas un désir de rapprochement, ou d'opposition qui a fait rassembler dans cet article les deux noms de Drieu la Rochelle et de Guillaume Apollinaire, mais le hasard des lectures.

J'ai à peine connu Guillaume Apollinaire. Pourtant je sais qu'il fut un ami charmant, et je n'ignore pas le rôle important qu'il a joué dans ce qu'on est convenu d'appeler la littérature avancée. C'est dire avec quelle curiosité, quelle sympathie, ceux de ma génération et moi nous nous sommes emparés de son œuvre.

Je suis forcé de confesser que, pour nous, Apollinaire n'apparaît pas comme un homme de premier plan. Un peintre de mes amis, qui n'a pas d'ailleurs une connaissance très approfondie des lettres françaises, et se vante même de ne pas lire les poètes, me disait dernièrement, à propos du dernier livre d'Apollinaire : « C'est délicieux, parce qu'il n'a pas eu le temps de revenir dessus pour le rendre incompréhensible. » Sous son ap-

parence de boutade, il y a là une vérité que je reprends. Oui, je crois que Guillaume Apollinaire avait un délicieux talent, qu'il appartenait à cette lignée de poètes français voués à faire du « joli »; mais voilà, il est venu à une époque où l'on chambardait tout, autour de lui, et dans tous les arts. Profondément intelligent et fin, Guillaume Apollinaire n'a pas été sans voir que de ce grand brouhaha sortirait bien quelque chose, il devinait que la vie était là, il s'est fait le défenseur du cubisme pictural, il a signé un manifeste futuriste. Il a été un ralliement, dans ce mouvement, mais il s'est oublié lui-même. Il n'avait pas le génie créateur qui pouvait lui permettre de se dégager à grandes brassées, de retirer de là ce qui pouvait lui servir au lieu de découvrir pour les autres. On le voyait bien lorsque par hasard le naturel reprenait le dessus en quelque échappée de pure poésie.

Me trompé-je ? Peut-être, et je souhaite qu'on me le dise. Mais je tiens là cette *Femme assise* (Ed. de la Nouvelle Revue Française) une de ses œuvres posthumes, qui corroborerait bien mon opinion. C'est une œuvre en prose, ni un roman, ni une confession. Un mélange des deux. L'histoire d'Elvire, une femme qui fit de la peinture et eut beaucoup d'amants. Cela se passe avant et pendant la guerre. Et là-dessus Guillaume Apollinaire brode mille anecdotes, mille fantaisies adorables où il ne s'égare jamais. Un bon tiers du livre concerne l'aventure de Malvina, la grand'-mère d'Elvire, chez les Mormons, avec des scènes curieuses et de grande candeur. A propos de bottes, avec une désinvolture et une érudition parfaites, Apollinaire cite Gavarni, Casanova, parle des derniers quartiers bohèmes, du cubisme, et autres brimborions. Peut-être, vers le début note-t-on quelque chose de forcé dans la dislocation de l'association des idées ; il semble que systématiquement Apollinaire veuille briser la logique, partir avec une « imagination sans fil ». Cela c'est un souvenir de ses recherches poétiques. Mais ce qu'il y a de meilleur dans le livre, ne sont-ce pas les pages qui relatent les ruptures et les reprises d'Elvire, balançant entre Pablo et Nicolas ? Quelle délicate sensibilité, une émotion nuancée et discrète, qui n'a besoin d'aucune complication de langage. Vous voyez, je le disais bien. Guillaume Apollinaire serait comme un petit maître du XVIIIe égaré dans le siècle des locomotives.

Dominique BRAGA.



Le bon Goût

Bibelotage

Quoi de plus charmant qu'un bibelot ? de plus émouvant même parfois ? Petits objets ! familiers muets de notre intimité quotidienne ! Ils sont là, tranquilles, inertes en apparence, fragiles souvent à trembler pour leur existence... (et parfois, ils durent plus longtemps que nous, protégés par des divinités spéciales). Et ils sont les véritables témoins de tous nos actes et de toutes nos pensées. On ne sait guère à partir de quelle dimension le petit meuble commence à devenir bibelot, mais il va, dans l'infime, jusqu'à l'extrême ténuité, jusqu'à l'impondérable. Ce qu'il y a de certain, c'est que nous en sommes entourés, que nous le voulions ou non. Tout est pour eux une occasion de nous envahir : ils se font acheter par nos amis ou se proposent à nous, pendant le loisir de nos vacances ou d'une simple promenade. Et de fait, nous vivons davantage avec eux qu'avec n'importe qui, même à notre insu.



Que dis-je ? C'est justement quand cette intimité existe à notre insu qu'elle est réelle et valable. Il n'y a rien de plus émouvant que de se trouver tout à coup introduit dans la chambre d'une personne que l'on connaît depuis longtemps, mais qu'on n'a jamais vue chez elle. Eh bien ! ce qui frappe alors le plus, ce sont ces petits détails d'ameublement constitués par les bibelots. On ne les oublie plus. Et après des années passées, ce dont on se souvient de cet événement, c'est uniquement l'allure qu'avait sur une étagère un coquillage, une statuette, un petit vase, tout ce que vous voudrez, même d'inutile ou de saugrenu, mais qui avait fini par prendre, dans la pièce, et tout baigné de l'atmosphère où vivait l'hôte, je ne sais quelle patine morale, quelle étrange humanisation.



Tel est le sens du bibelot. C'est ici qu'il faut chercher la raison des lois très subtiles, et inviolables du bibelotage. Il n'y a pas de beaux bibelots, il n'y en a pas de laids. Il y a des bibelots qui se sont assimilés et d'autres qui ne l'ont pas encore fait, ou n'y parviendront jamais. Il leur arrive un peu ce qui se passe pour les perles, bibelots elles-mêmes, les plus délicieux de la coquetterie féminine. De même que celles-ci dépérissent lorsque ne les réchauffe plus la chair de leur maîtresse, eux, ils meurent loin du contact des yeux ou de la main de leur possesseur. Et la vitrine est là, pour les achever tout à fait.

Peu de choses m'inspirent une répulsion plus forte que ce cimetière de verre, où dorment, comme autant de momies d'eux-émes, ces milliers d'objets précieux, dans ces centaines de salons presque toujours vides. Pareils à la vorticelle rotifère, qui peut dormir dix ans, grain de poussière, dans l'espoir de la goutte d'eau où elle tournoiera soudain, ivre et folle, ils attendent sans doute le hasard heureux qui dispersera la collection et les fera retomber peut-être entre les mains vivantes d'un amateur moins précautionneux. Vitrines ! vitrines ! horribles tombeaux ! Et je ne parle pas seulement de celles qui sont, chez les petits bourgeois, si ridicules. Car l'absurdité de ces choses en biscuit sur ces tablettes de peluche groseille, atteint à une sorte de comique hallucination qui peut avoir sa grandeur. Je pense surtout aux belles vitrines, bien fermées, bien épaisses, qui défendent d'authentiques trésors et que le maître de maison ouvre d'une clef spéciale, extraite de son gousset, tandis que soi-même, par une peur nerveuse d'on ne sait quel accès qui vous prendrait soudain pour vous précipiter sur ces merveilles, on tient ses deux mains nouées l'une à l'autre, en serrant les dents. Alors, lui, bête comme un financier qui ouvrirait son portefeuille pour vous faire admirer le filigrane de ses valeurs, il les montre, il dit leur âge, leur race, leur passé, parfois, il en saisit une entre deux doigts, une seconde, et on croit qu'il va la caresser. Mais, vite, épouvanté de son audace, il la remet à sa place, il referme la sépulture. Ah ! ces séances sont gaies !...

Le véritable amateur de bibelots n'a donc point de vitrine (1). Ou bien, il n'en a qu'une qu'il ouvre aussi souvent que le tiroir de son bureau, et il ne se passe pas de jour qu'il n'aille en cajoler quelque pièce. Cajoler est le mot, le seul qu'on puisse employer. Et on n'a pas idée à quel point ces petits objets sont sensibles à ces marques d'affection. Ils deviennent pour ainsi dire plus brillants. Ils se portent mieux. C'est pour eux (à moins d'abus) une sorte de protection contre la fêlure ou l'effritement.

Le véritable amateur de bibelots non seulement laisse en liberté son troupeau, mais encore ne songe pas à trop l'augmenter. La collection est un grand écueil à éviter.

C'est délicieux je le sais bien, de commencer une collection. On est comme ivre de découverte. Les trois ou quatre premières pièces que l'on a, vous semblent aussi douées de personnalité que des êtres vivants. On les distingue les uns des autres, on les aime, et différemment. Enfin, on fait encore société avec elles. Mais après ?... Après, c'est avec son lugubre automatisme, son acharnement obtus, la chasse à la pièce manquante, c'est la série que l'on veut compléter, puis complémenter de celle qui lui est opposée, et ainsi de suite à l'infini. Après des années et des années de cette obsession, de cette maladie, quand on est ruiné et vieilli, et qu'on s'assied un instant devant sa collection, on regarde avec tristesse les trois ou quatre premiers objets, ceux qu'on avait vraiment aimés et qui *suffisaient*. Et l'on se dit : « Ah ! si j'avais su ! » Et, en effet, qu'est-ce qu'on a eu du reste ? A chaque fois, et sans cesse *decrescendo*, une impression de triomphe, mais pas de plaisir vrai. C'est l'histoire de don Juan, cet autre collectionneur, ce malheureux hystérique condamné à ne jamais retrouver les joies exaltantes des trois ou quatre premières conquêtes.



Il me semble observer de nos jours une tendance, chez les amateurs de bibelots, à plus de sobriété. Ils y ont été conduits par les convenances de l'esthétique de nos mobiliers actuels, souvent conçus d'après les heureux principes japonais.

Nous avons tout à gagner à ce désencombrement. Car notre faculté d'attachement aux choses demeurant la même, elle se reporte tout entière, non plus, comme il arrivait trop souvent, sur une quantité d'horreurs, mais sur quelques rares objets que notre goût exige parfaits.

FRANCIS DE MIOMANDRE.



Le Théâtre estival

Les quatre coins.— Ma femme et son mari. Suzanne au volant.

L'été qui se montre réservé quant au soleil, sévit dans tous les théâtres. Les pièces, abandonnées à des directions intérimaires, sont faciles et languissantes comme les méridionaux trop voués aux ciels bleus.

A la coopérative des auteurs du Théâtre des Arts. M. Nozière, habituellement vif et spirituel, s'est plié lui aussi aux circonstances barométriques. Sa comédie vêtue à la légère s'en va nonchalamment au long des deux premiers actes pour s'ébattre enfin au troisième. Il y a beaucoup de fleurs cueillies au gré de cette aventure mondaine, fleurettes un peu colorées artificiellement et parfumées chimiquement. M. Nozière a donné des œuvres charmantes. Acceptons de lui cette fantaisie en porcelaine de chez Martine.

Georges Peyret revient de Madagascar, après quatre ans d'absence et fortune refaite en l'honneur de sa fille Simone. Cette fille adore l'image de son père parti. Elle avait alors 13 ans, en a jeune. Elle retrouve un monsieur sérieux, en-17 et se souvient d'un père brillant, élégant et graissé, de 45 ans — c'est la fleur de l'âge masculin pour les auteurs dramatiques arrivés. Elle décide de refaire une jeunesse à son père puisqu'il l'a perdue à cause d'elle. Son amie de pension, Thérèse Sauval, 23 ans, divorcée, intelligente, frivole et séduisante, l'aidera. Elle tentera la conquête de Georges Peyret.

Georges Peyret rajeunit à vue d'œil. Il courtise une belle demi-mondaine, la frivole Thérèse, un peu aussi Jeanne Ternier, sa secrétaire et cousine, intellectuelle de trente ans aux beaux yeux graves et au cerveau viril.

Pendant ce temps-là l'intellectuelle aux yeux graves et un jeune industriel, Lucien Roger, se charment réciproquement.

Après beaucoup de faux mouvements à la Marivaux-Nozière, Thérèse Sauval et Georges Peyret, Jeanne Ternier et Lucien Roger se marient.

Simone sera contente. Elle aura bien joué son rôle d'Antigone-Méphisto.

La troupe qui interprète *Les Quatre Coins*, fait songer aux casinos luxueux des stations à la mode. Les robes de Mlle Rafale, somptueuses jusqu'à l'éblouissement, font oublier que leur propriétaire imite Charlotte Lysès avec toute la naïveté possible. Mlle Rafale comprend les femmes du monde à peu près comme les petites filles des couvents imaginent les actrices. Mlle Suzanne Desmars est d'une fadeur distinguée ; Mlle Gervaise, d'une outrance déconcertante. Seule, Mlle Maylianes se montre fine et jolie dans son rôle de demi-vieille fille, trop cérébrale. M. Arvel joue, sans relief, et M. René Montès songe trop à Victor Boucher.

Le décor où se tirent les ficelles de ces poupées en biscuit d'art, est d'un modernisme adroit et d'une couleur agréable.

Le *Théâtre Femina* inaugure un gentil vaudeville, sans prétention, tout ce qu'il faut pour une clientèle de vacances.

MM. Pierre Veber et Jules Chancel ont donné eux aussi à la Porte Saint-Martin un travail d'été, une Huguette au volant, article de Paris-guerre, ou « Comment une femme peut devenir brasseuse d'affaires en quinze jours ». Huguette passe du rôle de mondaine à celui de maîtresse-femme, sans effort. Cela lui est probablement arrivé « en écoutant chanter le rossignol ». En l'occurence le rossignol est un ministre.

Ce petit vaudeville gai, bon enfant, de philosophie facile pour hôtes de passage, fut aimablement interprété par Mlles Sylvie, Villeroy et Reinhardt, MM. Lehmann et Lorrain.

MARC-HENRY.

(1) Sauf, bien entendu, quand il s'agit de choses si fragiles qu'un souffle les tuerait, il est bien évident qu'un [illegible] le verre filé ne peut pas vivre dans un courant d'air.

En France

Au lendemain de Spa. — Notre action en Syrie. — Le point noir de la Pologne.

Le débat à la Chambre mis à part, il convient de remarquer ce fait curieux et par certains côtés paradoxal, c'est que les résultats obtenus par M. Millerand à la Conférence de Spa semblent pour une fois avoir réalisé l'accord entre l'opinion française et l'opinion allemande et, bien plus, entre les presses de chacun de ces pays : tout le monde est déçu. En France, M. Léon Blum et M. Raymond-Poincaré conviennent, l'un dans l'*Humanité*, l'autre dans *Le Matin*, qu'il n'y a vraiment pas lieu de se réjouir de la besogne qui fut faite à Spa.

En Allemagne, c'est le même son de cloche, le même mécontentement :

« Dans les milieux officiels de Berlin et dans les milieux du grand public on juge les résultats de la Conférence de Spa extrêmement défavorable à l'Allemagne. » (*Information*, 21 juillet).

La raison de cet accord paradoxal entre les opinions française et allemande, et dans la presse de gauche et de droite des deux pays, c'est tout simplement que cette opinion était mal éclairée et sur la Victoire — et sur ses résultats. « Dopés » surtout par la Grande presse (*Echo de Paris*, *Matin*, *Journal*, *Petit Journal*, *etc.*), les Français s'imaginaient plus victorieux qu'ils ne le sont et les Allemands de leur côté, moins vaincus qu'en réalité. Chez nous, le grand public croyait naïvement que nous n'avions qu'à dicter nos volontés et à parler sur un certain ton pour qu'aussitôt désarmement, charbon, réparations devinssent, et au maximum, de savoureuses réalités. Mais le célèbre « Table, couvre-toi ! » n'était et ne demeurera qu'une légende. On ne se doutait pas jusqu'aux journées de Spa combien il était difficile à franchir, le pont entre les conditions écrites sur le papier du Traité de Versailles et leur exécution concrète. Ce n'est qu'à l'épreuve des discussions contradictoires que les difficultés sont apparues et dont il a bien fallu tenir compte. Et c'est pour ces raisons que Spa semble avoir diminué Versailles, et que la Victoire paraît y avoir perdu ses ailes.

De même outre-Rhin. Il apparaît manifeste que l'opinion ne se rendait pas compte jusqu'à présent de la véritable situation de débiteur du *Reich* vis-à-vis de la France. Mise en présence et pour la première fois, d'obligations pénibles, strictes, et que des sanctions conditionnent, l'Allemagne « réalise » sa défaite.

C'est dans cette irritation qu'il faut chercher le motif des incidents qui se sont déroulés devant l'ambassade de France à Berlin. Une partie de la population doute encore que des troupes allemandes aient été contraintes de saluer le drapeau tricolore en signe d'excuses.

Spa terminée, comme on le sait, sur la perspective d'une nouvelle conférence à Genève, l'opinion publique s'est émue des affaires de Syrie et de Pologne.

Sommes-nous vraiment partis pour une nouvelle guerre de conquête, ainsi que nous en accuse, avec le gouvernement anglais la presse de gauche? « Non » assurent les *Débats* du 19 juillet qui se plaignent en même temps que le gouvernement éclaire mal l'opinion réduite à imaginer, donc à déformer et à chercher des renseignements dans la presse anglaise, sur cette question tendancieuse.

« La presse anglaise paraît avoir exagéré l'importance immédiate des mouvements que nos troupes viennent d'effectuer en Syrie. Il s'agirait d'après elle d'une double expédition ayant pour objectifs Damas, siège de l'émir Fayçal, et Alep, point de soudure des chemins de fer syriens avec la ligne de Bagdad. En réalité, suivant les informations qu'on a enfin consenti à donner à l'opinion française, l'opération entreprise ne tendrait pour l'instant qu'à occuper la dépression de la Bekka, qui sépare le Liban de l'Anti-Liban et qui, aux termes des accords Sykes-Picot de 1916, appartient à la zone soumise à l'administration directe de la France. Il semble que l'on se soit surtout proposé de mettre la main sur les voies ferrées. A Rayak, où nous nous sommes installés, on tient un nœud important, puisque de là, on peut se diriger à son gré vers Alep, par Homs et Hama, vers Damas, d'où se détache au sud la ligne du Hedjaz, et vers Beyrouth, qui est le centre de notre action dans le Levant. »



Pour la Pologne, c'est toujours « le point noir » que signale Gustave Hervé dans la *Victoire* (18 juillet).

Une chose est pourtant à envisager, dit l'*Humanité* (17 juillet) :

« La Pologne est en face d'un dilemme : ou elle continuera la politique menée par les Paderewski, les Skulski, les Grabski, c'est-à-dire qu'elle restera sous la dépendance militaire, politique et économique des grandes puissances de l'Entente, qu'elle sera obligée d'entretenir une armée pour écarter le péril rouge de l'Europe occidentale ; ou elle s'émancipera du joug des Alliés, et pratiquera une politique d'entente à l'amiable avec tous ses voisins, Russes, Tchèques et Allemands.

Il nous souvient qu'à l'aurore de son indépendance, au lendemain de la révolution allemande, le cabinet socialiste de Moraczewski avait tenté de pratiquer cette politique d'entente avec les voisins de l'Ouest et de l'Est.»

Quant à la *France Libre*, elle écrit à propos de l'armistice russo-polonais :

« Nous sommes en mesure d'assurer que, contrairement à ce qui a été dit par quelques journaux, M. Millerand ne s'est pas associé à l'initiative prise par M. Lloyd George en vue de faciliter un armistice entre l'armée polonaise et les armées des soviets.

Le président du Conseil français assistait bien, ainsi que le comte Sforza, à l'entretien qu'eut à Spa le premier ministre de Grande-Bretagne avec le président du Conseil polonais, M. Grabski, mais, fidèle à sa politique de ne pas reconnaître le gouvernement des soviets avant que celui-ci ait reconnu les engagements extérieurs des précédents gouvernements russes, M. Millerand n'a pas cru devoir collaborer à la démarche de M. Lloyd George. »

On sait qu'en dernière heure, les Soviets refusent pour terminer le conflit la médiation anglaise et ils le font sous une forme ironique et « d'une rare impertinence », déclare M. Millerand. Dans une note énergique, le cabinet de Londres demande à Tchitcherine une réponse précise et assure que, s'il le faut, les Alliés soutiendront la Pologne par tous leurs moyens. Fait digne de remarque :

« Au moment où le gouvernement des soviets repousse avec insolence la proposition britannique, un navire de guerre anglais est allé chercher à Reval pour les amener à Londres les ambassadeurs du régime soviétique Kameneff et Krassine. » (*Petit Parisien*).

En Angleterre

Spa : Les accords du charbon. — Le problème russe. — De Mésopotamie en Irlande.

La conférence de Spa s'est prolongée : ayant réglé la question du désarmement de l'Allemagne, elle n'a pas eu le temps de résoudre, à proprement parler, celle des réparations. Elle a défini, seulemnt, les accords relatifs au charbon.

On avait cru le 12 au matin, que tout était rompu. Il semble, écrivait le *Times* (13 juillet), que les qualités de l'acteur inimitable qu'est Lloyd George, aient réussi à prolonger cette conférence qu'il aime « comme son enfant, et comme un enfant infirme ».

Trois tendances ont prévalu, à Spa, dit encore le *Times*. Celle de la sagesse défendue par Millerand, à savoir que l'Allemagne puisse se rétablir *peu à peu* pour vivre sur un pied d'égalité avec les autres puissances. Celle de l'Angleterre et de l'Italie, plus trouble. Celle enfin du Reich, qui pour l'organe de Northcliffe, peut se résumer ainsi :

« L'attitude des Allemands et de toutes les forces financières et industrielles internationales, qui jouent entre Berlin et les banques germano-juives de New-York, sans oublier leurs succursales établies dans le camp bolcheviste, est naturellement favorable à la thèse économique *pangermaniste*. »

Il y a eu, pendant la dernière semaine, peu d'éditoriaux relatifs aux discussions de Spa : l'Angleterre qui n'a pas besoin de se soucier, comme la France, du ravitaillement en charbon de ses industries, se contente de communiqués officiels et se passe de commentaires.

Par contre l'intérêt que prend le public anglais aux choses de Russie et d'Orient demeure très vif. Ce public a soif de paix. Or la paix doit venir maintenant de Moscou. Il faut trouver des accommodements avec l'Allemagne : faute de quoi le *Times* (15 juillet) aurait raison de rappeler la lettre par laquelle le général Ludendorff expliquait qu'*une alliance de l'Allemagne avec la Russie est le seul moyen d'annuler la défaite allemande.*

Si le *Times* reproche à son « insaisissable » (1) premier ministre de flirter avec les Bolcheviks, toute la presse, de l'*Observer* au *Herald*, en passant par la *Westminster Gazette*, le *Manchester Guardian* et le *Daily News*, voit avec sympathie les négociations entamées avec Moscou, et attend le retour de Krassine à Londres.

Le *Daily Chronicle* (13 juillet) disait qu'il y a trois alternatives possibles avec la Russie : 1° lui faire la guerre, pour protéger la Pologne ; 2° laisser submerger la Pologne et les autres Etats tampons par les armées bolchevistes qui donneraient la main aux militaires de Berlin ; 3° négocier avec Moscou, en reconnaissant les Soviets.

C'est évidemment à la troisième alternative que se rallie le *Chronicle* : l'engagement solennel pris par Lloyd George de défendre la Pologne si les armées de Trotsky continuent d'avancer — on invoque un peu tard le pacte de la Société des Nations — pourra être atténué. On se souviendra, en temps utile de ce détail essentiel dont ne parle pas actuellement le *Chronicle* : les frontières orientales de la Pologne n'ont jamais été fixées.

1. En français dans le texte.

La *New Europe* (15 juillet) qui prêche une politique de paix, de compromis, d'*union européenne*, qui a adopté l'assertion du Dr Sarolea, à savoir que

« le traité de Versailles a fait la paix *contre* l'Allemagne et non pas *avec* elle »

se plaint de l'impérialisme français dans le règlement des problèmes orientaux (d'autres journaux et périodiques se plaignent de l'impérialisme français en Occident).

La France a exaspéré le nationalisme de la Pologne, dont elle a fait un centre d'irritation et de mécontentement pour tous ses voisins et pour la Russie, en particulier. La France a horreur des négociations Krassine. Et pourtant, si l'on en croit le message de Spa, non seulement Millerand les admet, mais il se joindra à Lloyd George pour les futures négociations commerciales et *politiques* avec les représentants de Moscou. La *New Europe* félicite donc *Lloyd George* de pourparlers « qui ont l'approbation des masses en Grande-Bretagne et en Amérique ».

Plus à l'est, la situation s'est encore aggravée : Churchill a annoncé le 15 juillet aux Communes que la ligne a été coupée entre Bassorah et Bagdad. Est-ce un nouveau désastre de Kut? demande le *Daily News*. La « Mespot », s'écrie dédaigneusement le *Herald*, est en flammes. Qu'y faisons-nous ? Pourquoi ne pas s'en aller ?

Tandis que l'incendie se propage en Orient, le torchon continue de brûler en Irlande : le 12 juillet — 230e anniversaire de la bataille de la Boyne — a été calme. Mais depuis cette date, les attentats, les vols de lettres à la barbe d'officiers anglais, les provocations tragiquement ironiques du Sinn Fein ont repris de plus belle.

En Italie

Après Spa. — La quote-part italienne. — La question du charbon. — La rupture des pourparlers italo-albanais. — L'enquête sur les dépenses de guerre. — M. Scialoja et Fiume.

L'on chercherait en vain dans les feuilles italiennes des vues d'ensemble sur la conférence de Spa, sur cette première réunion contradictoire autour d'un tapis vert des vainqueurs et des vaincus. Jusqu'au bout, tout l'intérêt de Spa s'est concentré pour la presse transalpine dans le débat interallié sur la répartition de l'indemnité allemande.

Dès son arrivée au pouvoir, M. Giolitti avait fourni aux journaux un chiffre : 20 %. A Hythe, la quote-part italienne avait été fixée à 7 %. A Boulogne, MM. Sforza et Bertolini réclamèrent 14 %. A Bruxelles, on leur proposa 10 % plus des compensations qu'ils ne refusèrent pas, mais demandèrent à discuter. A Spa, l'accord s'est fait et la presse italienne estime que la part de l'Italie sur l'ensemble des réparations que doivent payer les vaincus s'élève à 15 %, chiffre qui est jugé très honorable.

Les organes démocrates ne cachent pas leur satisfaction des résultats obtenus. Le *Messaggero* (17-7) notamment les expose avec complaisance. « L'Italie obtient, écrit-il, d'indiscutables avantages pratiques. »

Lesquels ? D'abord 10 % sur l'indemnité allemande ; 25 % sur le total des indemnités dues par l'Autriche, la Hongrie et la Bulgarie. Elle est dispensée d'émettre les bons du Trésor prévus par le traité de Saint-Germain pour les pays ex-autrichiens qu'elle annexe. Elle est dispensée de payer le fret des navires allemands et austro-hongrois, compris dans le *pool* interallié, et utilisés par elle depuis l'armistice. Ce paiement se chiffrait par un milliard environ. Enfin, elle s'est assuré la quasi-totalité de la flotte austro-hongroise, 700.000 tonnes environ.

Des indemnités, elle va pouvoir toucher de suite une partie, celle qui est due par la Bulgarie.

« La Bulgarie doit payer en tout deux milliards deux-cent cinquante millions or ; et elle est prête à verser de suite toute cette somme ; la quote-part italienne est de la sorte immédiatement réalisable.

La Hongrie ne pourra fournir que des prestations en nature. L'Autriche... n'est guère solvable, mais nous avons déjà en notre possession des biens domaniaux autrichiens pour une somme d'un milliard de livres. »

Tous les journaux s'accordent à célébrer l'habileté des négociateurs italiens.

La seule inquiétude qui subsiste a trait à la répartition du charbon allemand. Au lieu de 39 millions de tonnes par an, l'Allemagne n'en fournira que 24. L'Angleterre a réduit à 350.000 tonnes par mois son exportation en Italie. Il est impossible que l'Italie se contente de 200.000 tonnes de charbon allemand, ses besoins étant de 1 million de tonnes par mois.

La situation en Albanie n'a pas varié. Après une semaine de négociations à Tirana entre le baron Aliotti, plénipotentiaire italien et les délégués albanais, l'accord semblait établi sur les bases suivantes : l'Italie évacuait toute l'Albanie, y compris Vallona. Elle ne conservait que l'ilôt de Saseno, en face de l'entrée de la baie.

Ce protocole devait être signé le samedi 10 juillet. Mais au dernier moment les Albanais mirent en avant de nouvelles exigences. Ils réclamèrent purement et simplement l'abrogation de l'article 7 du pacte de Londres, qui a trait au démembrement partiel de l'Albanie et à sa répartition entre la Serbie, la Grèce et l'Italie. Tout en affirmant que l'Italie renonçait à cette clause du traité de Londres, M. Aliotti refusa d'en reconnaître officiellement l'abrogation, pour ne pas risquer d'infirmer du coup le pacte tout entier. Les pourparlers furent alors suspendus.

La Chambre a commencé à discuter les projets de loi déposés par le gouvernement, le jour même de sa présentation devant le Parlement. Le premier, qui est venu en discussion, porte création d'une commission d'enquête parlementaire pour l'examen des dépenses de guerre. Les socialistes ont livré bataille sur ce texte, en rappelant à M. Giolitti que, dans son discours électoral de Drouero, il avait réclamé une enquête non pas seulement sur les dépenses, mais sur les responsabilités de la guerre. Bien entendu, la Chambre a donné raison à M. Giolitti, président du Conseil contre M. Giolitti, député.

Au Sénat, M. Scialoja, ancien ministre des Affaires étrangères, a prononcé un important discours qui est dans certaines parties en contradiction avec les déclarations faites à plusieurs re-[illegible] M. Nitti

La thèse de M. Nitti a toujours été celle-ci : les Alliés proposent à l'Italie de choisir entre l'application du Pacte de Londres et un compromis ; bien entendu, si l'Italie choisit le pacte de Londres, elle aura la Dalmatie, mais en revanche, les Yougoslaves auront Fiume.

La thèse de M. Scialoja est au contraire la suivante : les Alliés admettent désormais que l'exécution du Pacte de Londres en ce qui concerne l'Italie ne préjuge en rien de la solution du problème de Fiume.

Si l'interprétation de M. Scialoja est exacte, elle va certainement renforcer les éléments nationalistes qui soutiennent M. Giolitti depuis son arrivée au pouvoir.

En Allemagne

Les Allemands sont-ils mécontents de Spa ? — Ils se félicitent des nouvelles qu'ils reçoivent de leur frontière orientale.

En dehors des délibérations de la Conférence de Spa, les Allemands s'intéressent vivement au plébiscite qui a eu lieu le 11 juillet dans certains districts de Prusse orientale et occidentale, ainsi qu'à la retraite des armées polonaises et des offres d'armistice faites par l'intermédiaire de M. Lloyd George.



Le Roquet Polonais. — *« Tais toi donc ami, tu sais bien qu'il ne peut rien te faire ! » C'est la France. qui dans ce dessin, tient dans ses bras le roquet coiffé de la chepka polonaise. — A gauche, l'aigle allemand.*

(Simplicissimus, *9 juillet*).

En ce qui concerne la Conférence de Spa, quelques échos encore sur la question du désarmement. La presse conservatrice ayant continué à crier à la perdition de l'Allemagne, et à rejeter la responsabilité de cette nouvelle honte sur les nouveaux ministres allemands, le gouvernement a éprouvé le besoin de se justifier.

Il a publié, le 12 juillet, une déclaration officielle pour bien établir que les délégués allemands, s'ils ont été contraints de consentir à la réduction de la Reichswehr, n'ont pas approuvé les sanctions prévues par le nouvel arrangement :

« La déclaration allemande dit uniquement que la délégation allemande prend note de la décision des Alliés, et s'efforcera de remplir loyalement les conditions imposées. »

D'autre part, le ministre de la Reichswehr Gessler, dès son retour à Berlin, s'est exprimé en [illegible]

termes devant la Commission du budget du Reichstag :

« On ne nous demande en réalité rien de plus que ce qui était prévu par le traité de Versailles... On nous a accordé de nouveaux délais... D'un point de vue purement militaire, ce n'est pas une aggravation, mais un adoucissement du traité de paix. » (*Frankfurter Zeitung* 12-7..

Il semble donc que dans le fond, il ne faille pas attacher une importance démesurée aux criailleries de la droite. L'Allemagne peut, dès maintenant, envisager les mesures qui lui permettront de démobiliser 100.000 hommes, tout en n'affaiblissant pas les forces dont le gouvernement disposerait en cas de besoin.

La question du charbon touchait de plus près l'Allemagne que celle de l'armée. Comme le disait fort bien la *Freiheit :*

« Tant qu'il s'agissait de la Reichswehr, seule une petite partie du peuple allemand, les conservateurs nationalistes et autres contre-révolutionnaires, était atteinte. Maintenant c'est le peuple allemand tout entier qui aura à souffrir de la tactique dictatoriale des Alliés. » (10-7).

Aussi les commentaires sur les journées où fut discutée la question du charbon étaient-ils d'une rare violence.

« La tragédie de Spa — la 2e en deux ans — devient un crime inouï contre le peuple allemand. » (*Deutsche Zeitung* (conservatrice) (11-7).
« La situation est d'autant plus tragique qu'il n'y a pas de mauvaise volonté de la part de l'Allemagne, mais bien déficit réel de charbon. » (*Vorwaerts* (13-7).

« Tout le cours de la Conférence montre que la France considère la mainmise sur le bassin de la Ruhr comme son but politique immédiat et qu'elle poursuit ce but par tous les moyens ». (*Berliner Tageblatt* (15-7).

Toute la presse prévoit la rupture des négociations, et le *Lokal Anzeiger* (conservateur) écrit :

« La rupture des négociations est sans doute un saut dans l'inconnu. Mais il vaut mieux avoir une seule chance de se sauver que de souscrire à l'arrêt de mort d'un peuple. » (15-7).

Jamais l'Allemagne n'acceptera une commission de contrôle de l'Entente :

« Aucun gouvernement allemand ne pourra admettre que les Alliés soient en droit de pénétrer en territoire allemand non occupé au cas où ils estimeraient qu'une de nos obligations est insuffisamment remplie. L'Allemagne combat ici pour le dernier reste de son existence en tant qu'Etat indépendant. » (*Vorwaerts* 16-7).

Mais on sait ce que valent ces menaces ou ces doléances. L'Allemagne savait bien qu'elle finirait par signer :

« Résister jusqu'à l'extrême c'était risquer la dislocation du Reich » (*Vossische Zeitung* 16-7).

Son but était d'obtenir des compensations en échange de livraisons aussi réduites que possible d'ailleurs. Ce but, elle l'a atteint, non sans habileté. Et une fois les signatures échangées, et la conférence clôturée, les premiers commentaires marquent bien qu'en somme il n'y a pas lieu pour l'Allemagne de se déclarer trop mécontente. Les organes de droite continuent à gronder :

« L'incompréhensible est devenu un fait accompli. La délégation allemande a souscrit pour la deuxième fois à un engagement qu'elle avait d'abord déclaré inexécutable ». (*Deutsche Tageszeitung* 17-7).

« Le Traité de Versailles n'a été amélioré en aucune façon par la Conférence de Spa. » (*Lokal Anzeiger* 17-7).

Mais les autres journaux sont plus optimistes :

« Le fait que la Conférence a abouti à un résultat positif est un succès incontestable et peut marquer un tournant dans les relations de l'Allemagne avec ses ennemis d'hier. » (*Vossische Zeitung* 17-7).

« L'arrangement de Spa réduit de moitié l'impossibilité devant laquelle nous plaçait le traité de Versailles. Et l'on nous fait l'aumône de 50 marks-papier par tonne. Nous allons honnêtement tenter l'expérience et voir si ces conditions sont réalisables. » (*Vorwaerts* 17-7).



Entre temps l'Allemagne se réjouit d'avoir remporté une grande victoire dans l'Est. Le plébiscite prévu par le traité de Versailles pour certains cercles de Prusse orientale et occidentale a été effectué le 11 août, et a donné des résultats dont les Allemands s'enorgueillissent. 92 % et même 97,9 % des votants se sont prononcés pour l'Allemagne contre la Pologne ! Quelle joie ! On ne dit pas que depuis le mois d'octobre dernier, les Allemands originaires de ces districts avaient été rapatriés gratuitement, qu'une campagne de promesses et de menaces avait été organisée, tandis qu'on empêchait toute propagande polonaise. On préfère célébrer ce grand triomphe. Même la libérale *Frankfurter Zeitung* écrit :



Villégiatures d'étrangers dans les Flandres. — « *Si c'était un joli garçon?...* »

« Le traité de Versailles a subi le 11 une défaite morale... Si la voix du peuple est la voix de Dieu, il a été condamné à la damnation éternelle... Non seulement tous les territoires disputés restent allemands, mais son échafaudage se disloque, même s'il tient encore dans l'ensemble. » (13-7).

Les journaux conservateurs ne disent pas mieux. Pourtant la *Kreuzzeitung* ajoute que :

« Le vote marque l'effondrement total des espérances polonaises. » (12-7).

C'est bien aussi de l'effondrement des ambitions polonaises que se réjouit la presse en commentant les succès des armées bolchevistes. La folle équipée se termine par un appel au secours.

Cette folie, l'Entente en porte la responsabilité dans une large mesure. Elle a déchaîné là une tempête qui menace d'abattre la Pologne, de secouer toute l'Allemagne et d'ébranler tous les Etats civilisés. A elle d'aviser :

Sources et Documents

L'Histoire officielle de la Conférence de Spa

L'Europe Nouvelle *s'est spécialisée dans la publication des actes diplomatiques qui fixent un instant de l'Histoire Nationale. C'est ainsi que nous avons donné dans ce journal — pour ne citer que les derniers en date — les dossiers officiels de* La Conférence de San Remo *et des* Affaires de Pologne. *Aujourd'hui, voici* l'Histoire officielle de la Conférence de Spa. *Toutes les pièces diplomatiques y figurent, et dans leur* intégrité. *Pour les communiqués allemands, qu'aucun de nos confrères de la grande Presse n'a donnés en entier, nous avons recherché et traduit les pièces originales de Berlin. Nos lecteurs pourront ainsi suivre pas à pas et au jour le jour les étapes et les péripéties de la Conférence. Dans ces documents complets, clairement groupés et dont l'ensemble est, croyons-nous, unique, ils trouveront le dossier de l'acte diplomatique qui, après le traité de Versailles, est le plus important de ceux qui ont terminé la guerre et la sanctionnent.*

Les communiqués ont été classés de la façon suivante :

A) **Les Communiqués alliés** divisés en deux séries :
a) *Les séances plénières (I à XII).*
b) *Les séances du Conseil Suprême (XIII à XVI).*

B) **Les Communiqués allemands** *(XVII à XXVII).*

C) **Les Annexes** *(XXVII à XXX).*

Analyse chronologique du dossier

Lundi 5 juillet. — *Ouverture de la Conférence. Les Alliés décident d'examiner d'abord les clauses militaires, navales et aériennes du traité. Les délégués allemands Gessler et von Seekt n'étant pas arrivés, la séance est remise au lendemain (I et XVII).*

Mardi 6 juillet. — *LE DESARMEMENT DE L'ALLEMAGNE. — Exposé du ministre Gessler. Réplique de M. Lloyd George qui réclame des dates et des chiffres (II et XVIII).*

Mercredi 7 juillet. — *Le Conseil suprême s'occupe le matin de la réponse à la Turquie (XIII). L'après-midi, séance plénière. Le Dr Simons répond à M. Lloyd George. Exposé du général von Seekt, qui demande un délai de* 15 *mois pour désarmer (III et XIX).*

Jeudi 8 juillet. — *Le Conseil suprême délibère le matin sur la réponse à faire à la délégation allemande (XIV). L'après-midi, séance plénière. Les Alliés accordent à l'Allemagne un délai de* 6 *mois, sous menace d'occupation du bassin de la Ruhr (IV et XX). On remet aux Allemands le texte des clauses maritimes (Annexes XXVII).*

Vendredi 9 juillet. — 1re *séance plénière. — LES ALLEMANDS SIGNENT LE PROTOCOLE DU DESARMEMENT (V et XXI). On décide d'activer la procédure du jugement des coupables devant la Haute Cour de Leipzig (V et XXII).*

2e *Séance plénière. — LA QUESTION DU CHARBON. Exposé de M. Bergman. Réplique de M. Millerand. On demande une réponse aux Allemands pour le lendemain (VI et XXII).*

Samedi 10 juillet. — 1re *Séance plénière. — Audition des deux experts Stinnes et Hue (VII, pas de communiqué officiel allemand).*

2e *Séance plénière. — Réponse de M. Millerand. On décide la réunion des experts alliés et allemands pour régler la question. Le Dr Simons promet de remettre un plan relatif aux réparations (VIII et XXIII).*

Dimanche 11 juillet. — *Le Conseil suprême s'occupe le matin de la question de Teschen (XV). Séance plénière. — Les Allemands refusent de remettre leur plan de réparations tant que la question du charbon n'est pas réglée. Sur une intervention de M. Millerand, ils se ravisent. Le Dr Simons demande la revision de l'article* 233 *du Traité. Au nom des Alliés, M. Millerand refuse (IX et XXIV). La délégation remet le plan allemand des réparations.*

Lundi 12 juillet. — *Entrevue des Alliés avec MM. Fehrenbach et Simons. On leur remet le protocole du charbon rédigé par les experts (X).*

Mardi 13 juillet. — *L'Allemagne propose la livraison mensuelle de* 1.400.000 *tonnes de charbon à partir d'octobre* 1920 *et* 1.700.000 *à partir d'octobre* 1921. *Refus catégorique des Alliés.*

LA CONFERENCE EST SUSPENDUE. — On convoque d'urgence les maréchaux Foch et Wilson (XI et XXV).

Mercredi 14 juillet. — *Les plénipotentiaires alliés confèrent avec le maréchal Foch (XVI). On convoque le générale Degoutte. M. Lloyd George a une entrevue avec le Dr Simons (Pas de communiqués officiels).*

Jeudi 15 juillet. — *Un Conseil des experts se tient de* 14 *à* 15 *h.* 30. — *Les Alliés se réunissent pour examiner des contre-propositions allemandes. On remet aux Allemands le texte définitif du protocole sur le charbon (Pas de communiqués officiels).*

Vendredi 16 juillet. — *CLOTURE DE LA CONFERENCE. — Après avoir tenu un Conseil de Ministres, LES ALLEMANDS SIGNENT LE PROTOCOLE, sous réserve de l'article* 7 : *occupation éventuelle de la Ruhr (XII et XXVI).*

ANNEXES. — *Nous publions aux Annexes : Le*

texte des clauses maritimes (XXVII). Le protocole officiel sur le charbon (XXVIII). L'arrangement interallié sur le problème des réparations qui sera examiné à la prochaine conférence de Genève (XXIX).

— Quant au plan allemand pour la reconstruction des régions dévastées, nous ne pouvons le reproduire in-extenso *faute de place, et nous renvoyons les lecteurs au journal le* Temps 13 *juillet* 1920.

(A) LES COMMUNIQUÉS ALLIÉS

a) *Les séances plénières.*

I

Spa, 5 juillet.

La Conférence de Spa a été ouverte le lundi 5 juillet à 11 heures du matin, au château de la Fréneuse à Spa, sous la présidence de M. Delacroix, premier ministre de Belgique; MM. Hymans et Jaspar, ministres des affaires étrangères et de l'intérieur, complétaient la délégation belge.

Etaient en outre présents du côté des Alliés : pour la Grande-Bretagne, M. Lloyd George, premier ministre, lord Curzon, ministre des affaires étrangères et sir Worthington Evans ; pour la France, M. Millerand, président du Conseil, M. François-Marsal, ministre des finances, M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics ; pour l'Italie, le comte Sforza, ministre des affaires étrangères et M. le commandeur Bertolini ; pour le Japon, le vicomte Chinda, ambassadeur du Japon à Londres.

L'Allemagne était représentée par le chancelier Fehrenbach, M. von Simons, ministre des affaires étrangères et M. Wirth, ministre des finances.

Après la discussion de l'ordre du jour concernant principalement la mise en œuvre des clauses militaires, navales et aériennes du traité, la question des réparations, celle des fournitures dues en charbon, et les sanctions, M. le chancelier Fehrenbach a exprimé au nom du peuple allemand sa volonté de participer loyalement aux mesures à prendre pour l'exécution des clauses militaires, navales et aériennes du traité.

Il a annoncé de plus l'arrivée à Spa de M. Gessler, ministre de la Reichswehr et de M. le général von Seekt, mandés d'urgence.

La Conférence a décidé d'attendre l'arrivée de ces deux personnages pour tenir sa première séance qui doit être, suivant le désir des puissances alliées et d'accord avec les délégués allemands, consacrée à l'exécution des clauses militaires, navales et aériennes du traité.

Il a été décidé, en outre, que le ministre allemand de la justice arriverait de Berlin pour prendre part à une réunion spéciale fixée à jeudi, ayant pour objet la question de l'exécution des clauses du traité et les divers arrangements intervenus, concernant les sanctions.

II

Spa, 6 juillet.

La 2e réunion de la Conférence commencée à 4 h. 30 n'a pris fin qu'à 7 heures 45.

A la suite de l'arrivée de M. le ministre de la Reichswehr, Gessler, et de M. le général von Seekt, mandés d'urgence de Berlin, la conférence s'est réunie le mardi 6 juillet à 4 h. 30, sous la présidence du premier ministre de Belgique, M. Delacroix. Sauf M. François-Marsal, ministre français des finances, appelé à Paris, pour y suivre les travaux parlementaires, la réunion comprenait les mêmes plénipotentiaires qu'à la séance précédente, ainsi que les maréchaux Foch et Wilson et un grand nombre d'experts techniques ; le général Weygand, le général Maglinse, chef d'état-major de l'armée belge ; le général Marietti de l'armée italienne ; le général Watanabe, de l'armée japonaise, et, pour l'aéronautique, le général Groves de l'armée britannique et le capitaine Roper de l'armée française ; le général Nodet, l'amiral Charlton et le général Masterman, présidant respectivement les commissions interalliées de contrôle militaire, naval, et aéronautique, à Berlin, étaient également présents à la conférence.

La Conférence a immédiatement abordé l'exécution des clauses militaires, navales et aériennes du Traité et a entendu d'abord sur l'exécution des clauses militaires en général, un exposé du ministre de la Reischwehr complété par les explications de M. Simons, ministre des affaires étrangères. Il en résulte que le gouvernement allemand invoque la situation économique de l'Allemagne, pour expliquer et justifier les retards dans l'exécution des clauses militaires, navales et aériennes du traité. En ce qui concerne spécialement la réduction des effectifs, il signale l'impossibilité où il s'est trouvé et se trouve encore de licencier trop rapidement les hommes qui viendraient accroître le nombre des sans-travail.

Le Président de la Conférence et après lui M. Lloyd George ont vivement insisté sur la nécessité qui s'impose au gouvernement allemand de fixer des dates certaines et rapprochées pour l'exécution de ces obligations en matières militaire, navale et aérienne s'il veut sincèrement assurer la paix et inspirer confiance. Dans cet ordre d'idées, M. Lloyd George a demandé aux délégués allemands d'apporter des précisions à la prochaine séance, et après avoir entendu le chancelier Fehrenbach qui s'est porté garant des sentiments pacifiques de la masse du peuple allemand et de son éloignement de toute idée de revanche, la Conférence a fixé sa prochaine séance au mercredi 7 juillet à 3 heures et demie de l'après-midi pour entendre les déclarations du gouvernement allemand sur la question posée par M. Lloyd George.

La séance a été levée à 7 heures 45.

III

Spa, 7 juillet.

La Conférence s'est réunie à 3 heures et demie pour prendre connaissance de la réponse de la délégation allemande au sujet de la livraison du matériel et de la réduction des effectifs prescrites par le traité de Versailles.

Le docteur Simons a exposé de nouveau les difficultés extrêmes en présence desquelles le gouvernement allemand se trouve pour donner satisfaction aux Alliés et les dangers qui le menacent. Il a reconnu cependant la nécessité de fournir des données précises sur le matériel existant en Allemagne et les dates auxquelles, de l'avis du gouvernement allemand, ls armes et les effectifs pourraient être ramenés aux chiffres fixés par le traité et exigés par les Alliés.

Le ministre des affaires étrangères allemand a laissé la parole à cet égard au général von Seeckt. Celui-ci a remis une note détaillée sur la situation du matériel (fusils, mitrailleuses, canons), et propose que la réduction proportionnelle du matériel et des effectifs ait lieu dans un délai de quinze mois.

Le premier ministre anglais a répondu au nom des Alliés. Il a signalé l'inquiétude que la situation qui existait en Allemagne, d'après l'exposé des ministres allemands, causait à la Conférence. Plusieurs millions de fusils restent entre les mains, non seulement des troupes, mais de la population, ainsi que des milliers de mitrailleuses, de minenwerfer, de canons. Le nombre des soldats armés, sous des formes et prétextes variés, dépasse un million.

On ne peut comprendre qu'une situation aussi dangereuse et anormale puisse être tolérée par aucun gouvernement.

Il est évident que d'aucune manière les Alliés ne peuvent admettre que cette situation se prolonge encore pendant quinze mois. Un effort énergique doit la régler dans le plus court délai.

Pratiquement, les experts militaires, navals et aériens doivent se réunir ce soir même et vérifier contradictoirement les chiffres avancés par le général von Seeckt et, après avoir pris avis de leurs conseillers militaires, les gouvernements alliés feront connaître demain matin leur décision définitive.

IV

Spa, 8 juillet.

La Conférence de Spa s'est réunie aujourd'hui pour la seconde fois à 3 h. 30

Les délégués allemands étaient présents et ont reçu communication de la réponse des Alliés aux explications et propositions du gouvernement allemand relatives au désarmement définitif de l'Allemagne prescrit par le traité de Versailles.

M. Lloyd George a exprimé la volonté des Alliés d'obtenir enfin l'exécution jusqu'ici si insuffisante du traité au point de vue de la livraison ou de la destruction du matériel et de la réduction des effectifs.

Il a indiqué la mesure dans laquelle les Alliés tenaient compte des observations et difficultés exposées par le nouveau gouvernement allemand dont il ne veut pas mettre en doute la sincérité et les intentions. Il a marqué en même temps que le nouveau délai accordé ne l'était qu'à des conditions déterminées, dont la réalisation serait constatée et garantie par des sanctions précises.

Lecture a ensuite été donnée de la réponse des Alliés aux propositions allemandes.

La délégation allemande a jusqu'à vendredi 10 h. 30 pour signer la décision finale que les Alliés lui ont communiquée au sujet du désarmement.

Cette décision exige que l'Allemagne :

a) Procède immédiatement au désarmement des Einwohnerwehren et de la Sicherheitspolizei ;

b) Publie une proclamation exigeant la livraison immédiate de toutes les armes qui sont aux mains de la population civile et prévoyant en cas de contravention des pénalités efficaces. Au cas où les pouvoirs que le gouvernement tient de la loi seraient à cet effet insuffisants, des mesures législatives devront être prises sans délai renforçant dans ce domaine, les attributions du pouvoir exécutif ;

c) Prenne et mette immédiatement à exécution, toute la série des mesures nécessaires pour abolir le service militaire obligatoire et pour organiser l'armée sur la base du système miltaire à long terme, ainsi qu'il est prévu dans le traité.

d) Livre aux alliés à fins de destruction et aide les alliés à détruire toutes les armes ainsi que le matériel militaire qu'elle détient et qui sont en excédent sur les quantités autorisées par le traité.

e) Assure l'application des clauses navales du traité ainsi que des clauses concernant l'aéronautique qui n'ont pas encore été exécutées :

Les alliés consentent :

1° A prolonger jusqu'au 1er octobre la période prévue pour la diminution des effectifs de la Reichswehr ; à cette date l'armée devra être réduite au chiffre de 150.000 hommes comprenant au maximum 10 brigades de la Reichswehr. Les alliés consentent également un autre délai expirant le 1er janvier 1921, date à laquelle devra être achevée la réduction des effectifs à 100.000 hommes avec la composition et l'organisation exactes prévues par le traité ;

2° A autoriser le gouvernement allemand à conserver dans la zone neutre jusqu'au 1er octobre pour participer au rassemblement des armes les effectifs dont le chiffre sera porté à sa connaissance par la commission militaire interalliée de contrôle ;

3° A prendre toutes mesures nécessaires pour empêcher la contrebande des armes en provenance des territoires occupés et à destination des autres parties de l'Allemagne.

Si à n'importe quelle date avant le 1er janvier 1921, les commissions alliées de contrôle en Allemagne constatent que les termes du présent arrangement ne sont pas loyalement exécutés, par exemple, si à la date du 1er septembre les mesures gouvernementales et législatives prévues n'ont pas été prises et n'ont pas reçu la plus large publicité et si la destruction et la livraison du matériel ne se poursuivent pas normalement ; si le 1er octobre, l'armée allemande n'a pas été réduite au chiffre de 150.000 hommes comprenant au maximum 10 brigades de la Reichswehr, les Alliés procèderont à l'occupation d'une nouvelle partie du territoire allemand, que ce soit la région de la Ruhr ou toute autre, et ne l'évacueront que le jour où toutes les conditions du présent arrangement auront été intégralement remplies.

Le docteur von Simons, Ministre des Affaires Etrangères, a constaté qu'on imposait les solutions et conditions énumérées dans la note des Alliés sans appeler la délégation allemande à les discuter. Il a ensuite commenté chacun des paragraphes de la réponse des Alliés et déclaré finalement que le gouvernement allemand ferait tout son possible pour exécuter les conditions qui lui étaient posées et devrait, s'il n'y arrivait pas, en supporter les conséquences.

M. Lloyd George a répondu que pour que la conférence puisse continuer ses travaux, il fallait que l'acceptation formelle du gouvernement allemand fût officiellement constatée.

Le docteur von Simons a déclaré alors qu'il ferait connaître demain matin la réponse du gouvernement allemand en même temps que sa réponse au règlement des questions navales et aériennes.

V

Spa, 9 juillet.

La Conférence s'est réunie à 10 h. 1/2. Le Président, M. Delacroix, a invité la Délégation allemande à donner sa réponse qu'elle avait réservée jusqu'à ce matin, pour la signature du protocole, dont le texte a été remis à toutes les délégations par le Secrétariat général.

Le docteur Simons, tout en se déclarant disposé à signer le protocole a expliqué que si la délégation avait pouvoir pour accepter les concessions favorables à l'Allemagne, elle devait soumettre au Reichstag, les sanctions prévues par le protocole, en cas de non-exécution des conditions posées par les Alliés. M. Lloyd George a répondu au nom des Alliés que le protocole envisageait, en effet, deux séries de mesures, les unes à prendre par l'Allemagne, et les autres par les Alliés.

Il ne voyait donc pas qu'il y eût lieu de faire intervenir le Reichstag, pour les sanctions qu'il appartient aux Alliés de mettre éventuellement en exécution et qui, d'ailleurs, sont expressément prévues déjà dans l'alinéa final du protocole du 10 janvier 1920, signé par l'Allemagne.

Le chancelier acceptant l'argumentation de M. Lloyd George, a alors déclaré que la délégation allemande signerait le protocole.

La séance a été suspendue quelques minutes pour mettre en forme le texte à signer, et a été reprise à midi. L'ordre du jour a appelé la discussion de la question des coupables. Le ministre de la Justice allemand, docteur Heinze, a expliqué où en étaient les poursuites contre les coupables devant la Haute-Cour de Leipzig.

M. Lloyd George a exprimé l'avis que la question n'était pas en état d'être discutée par la Conférence.

Il faut une réunion préalable entre les ministres compétents allemands et alliés. S'ils ne se mettent pas d'accord, l'affaire reviendra devant la Conférence. La délégation allemande a accepté cette procédure et reconnu que l'Allemagne a autant d'intérêt que les Alliés à punir les crimes contre les lois de la guerre. La réunion prévue aura lieu à trois heures et demie entre les experts.

La séance s'est terminée à une heure.

Une seconde réunion plénière aura lieu à quatre heures et demie pour examiner la question du charbon.

VI

Spa, 9 juillet.

Le protocole sur le désarmement a été signé à 13 heures et quart par les délégués allemands.

La réunion de la Conférence de l'après-midi a duré de 4 heures et demie à 7 heures et demie. Elle a été presque entièrement consacrée à la question du charbon.

Le secrétaire d'Etat Bergman a exposé les raisons par lesquelles le gouvernement allemand explique la différence entre les chiffres fixés par la commission des réparations et le tonnage réel de charbon livré aux Alliés : crues du Rhin, troubles intérieurs, grèves. Il a ajouté que depuis le mois d'avril, les quantités livrées augmentent et ont atteint en mai environ 40.000 tonnes par jour. Il a terminé enfin en disant que le désir de l'Allemagne est d'arriver à un accord raisonnable qui dépend des fournitures régulières de charbon de la Haute Silésie.

M. Millerand, répondant à M. Bergman, a rappelé d'abord que la convention que l'Allemagne propose d'établir existe : c'est le traité d'après lequel l'Allemagne doit aux Alliés environ 39 millions de tonnes annuelles (25 à la France, 8 à la Belgique, 6 à l'Italie) ces chiffres ont été ramenés à 20 millions environ de tonnes par la commission des réparations pour tenir compte des difficultés de l'Allemagne. Comment, en fait, dit M. Millerand, les obligations ont-elles été remplies ? Dans les mois cités par M. Bergman comme les plus favorables, les livraisons de charbon se sont élevées en avril à 800.000 tonnes, en mai à 1.100.000 tonnes environ, c'est-à-dire la moitié seulement des chiffres réduits fixés par la commission des réparations. Bien plus, à partir du 15 juin, le gouvernement allemand a réduit de sa propre autorité de 10.000 tonnes par jour les livraisons de charbon

sous prétexte qu'un supplément de charbon de Haute-Silésie avait été donné à la Pologne ; or, l'Allemagne n'avait nullement vu diminuer par là le charbon qu'elle reçoit de Haute-Silésie puisque ce même mois, en raison de l'augmentation de la production, elle a reçu 165.000 tonnes de plus qu'en mai.

En réalité, continue M. Millerand, l'Allemagne est dans une situation bien plus favorable que la France pour le charbon, car le coefficient de satisfaction de ses besoins s'élève à 79 %, tandis que celui de la France n'est que de 59 %. Même si l'Allemagne remplissait complètement les obligations du traité, elle serait dans une situation plus favorable que la France puisque son coefficient s'élèverait à 67 %.

Il ne faut pas oublier que les obligations de l'Allemagne ont comme base la destruction systématique sans nécessité militaire et dans un but économique des mines du Pas-de-Calais.

Enfin, au moment où l'Allemagne manque à ses obligations contractuelles, elle passe des contrats de charbon avec ses voisins : 35.000 tonnes mensuelles à la Suisse ; 80.000 tonnes mensuelles aux Pays-Bas, malgré les protestations de la Commission des Réparations.

En présence de ces faits, les Alliés ont décidé conformément au traité de notifier les mesures qu'ils ont arrêtées.

M. Millerand a donné lecture d'une note détaillant ces mesures.

M. le Dr von Simons a répondu qu'il ne discuterait pas en détail les faits signalés par le Président du Conseil français et qu'il ne répondrait pas immédiatement à la notification faite par les Alliés, car il devrait auparavant examiner la question avec les experts allemands.

M. Delacroix a dit alors que les Alliés attendraient la réponse de la délégation allemande pour la séance de demain matin à onze heures.

Après une courte suspension, la séance a été reprise.

La Conférence a constaté l'accord intervenu entre les délégués compétents sur la question des sanctions. Le protocole préparé par eux a été approuvé et signé immédiatement par les plénipotentiaires des puissances représentées à la Conférence.

Voici le texte du protocole :

La Conférence a décidé à l'unanimité des plénipotentiaires représentant les gouvernements de la Belgique, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et du Japon d'une part et de l'Allemagne d'autre part, qu'il y a lieu de poursuivre, sur la base de la lettre du 7 mai dernier, adressée par M. le Président du Conseil Suprême des Alliés au gouvernement allemand, l'instruction de la procédure des affaires soumises au jugement de la cour de Leipzig, conformément à ladite lettre.

En vue de hâter l'instruction desdites affaires et d'obtenir toutes précisions jugées désirables, le procureur général près la cour de Leipzig, enverra directement et au fur et à mesure respectivement à l'attorney général d'Angleterre ou aux ministres de la justice des autres puissances alliées, toute demande d'informations ou d'enquêtes judiciaires par commission rogatoire ou par toute autre voie. Il y sera donné suite dans le plus bref délai et les informations recueillies seront transmises directement au procureur général près la cour de Leipzig.

VII

Spa, 10 juillet.

La conférence plénière s'est réunie à 11 heures.

Le Dr Simons a donné la réponse allemande à la notification des Alliés sur le charbon. Il a contesté au point de vue juridique le droit des Alliés d'imposer leurs décisions. Ce n'est pas par un manquement volontaire que le gouvernement allemand n'a pas rempli tous ses engagements, c'est pour des raisons de force majeure. Il a reconnu que l'on n'aurait dû ni diminuer les livraisons de charbon ni conclure des contrats de charbon avec d'autres Etats sans accord avec la Commission des réparations.

Le ministre allemand des Affaires étrangères a ajouté que la notification des Alliés rendait inutile la venue des experts allemands convoqués. Une solution pratique de la question de la production et de la distribution du charbon ne pourrait être trouvée que dans un examen commun et le gouvernement allemand était décidé à apporter à cette étude l'esprit le plus sincère et pratique.

Un plan avait été préparé pour traiter en même temps la question des livraisons industrielles, de reconstruction des pays dévastés et les questions financières qui en réalité sont inséparables.

Pour se rendre compte de l'impossibilité de fait d'accorder la priorité absolue aux livraisons de charbon aux alliés il serait nécessaire d'entendre M. Stinnes et M. Hue qui parleront au nom des intéressés, entrepreneurs et ouvriers. La délégation allemande ne prend d'ailleurs pas la responsabilité de leurs déclarations qui seront des déclarations personnelles.

MM. Stinnes et Hue ont été ensuite entendus. Tous deux ont exposé l'impossibilité d'accepter la notification des alliés, le problème du charbon étant d'ordre international et ne pouvant, selon eux, être résolu par la volonté des alliés, mais par une entente sur un pied de parfaite égalité et d'accord avec les ouvriers.

Le Président de la Conférence, M. Delacroix a dû rappeler à l'ordre M. Stinnes en raison du ton de provocation d'une partie de ses explications.

La séance a été suspendue à 1 heure et sera reprise à 4 heures et demie.

VIII

Spa, 10 juillet.

La seconde séance plénière de la Conférence s'est tenue de quatre heures et demie à sept heures.

M. Millerand a répondu aux observations de la délégation allemande relatives à la notification des Alliés dans la question des charbons. Il a marqué le caractère inexact et peu convenable des déclarations de M. Stinnes en remarquant d'ailleurs que le docteur Simons avait eu soin de déclarer d'avance que la délégation en laissait toute la responsabilité à leur auteur. Sa réponse s'est donc adressée uniquement à la délégation allemande.

M. Millerand marque la modération de la politique des Alliés dans la question des fournitures de charbon, calculées mois par mois par la commission des réparations, en tenant compte des chiffres de la production des mines.

M. Millerand a également signalé l'inexécution par l'Allemagne de ses engagements et des demandes raisonnables qui lui étaient présentées et marqué que le docteur Simons lui-même avait reconnu les fautes commises en passant des contrats avec les Etats neutres et en réduisant spontanément les livraisons, sans accord avec la commission des réparations.

M. Millerand a au nom des Alliés, invité les experts allemands à prendre contact immédiatement en commission avec les experts alliés pour faire connaître leurs explications et suggestions.

Le docteur Simons a ensuite pris la parole pour exposer le plan allemand en ce qui concerne la question des réparations. Le docteur Simons a remercié le président du conseil français de ses déclarations qui marquent le sentiment de la France favorable à un relèvement économique de l'Allemagne pour faciliter l'exécution des engagements. Il a annoncé que le plan des réparations serait remis dimanche soir aux Alliés pour que la discussion puisse en avoir lieu lundi matin. Il a indiqué dès maintenant la situation critique des finances allemandes, la nécessité d'une aide des Alliés et l'intérêt capital de la fixation de la somme finale due par l'Allemagne.

Le premier plan qui avait été préparé est relatif à la fourniture du charbon et est actuellement soumis aux experts. Le second plan est relatif à la fourniture des matériaux pour les pays dévastés. Des explications d'ordre général ont été données sur ces divers plans.

La prochaine réunion plénière est fixée à demain dimanche trois heures et demie.

IX

Spa, 11 juillet.

La conférence plénière s'est réunie dimanche à cinq heures et demie.

Elle a pris connaissance du rapport des experts qui ont arrêté le texte du protocole des charbons. La question sera définitivement réglée demain lundi, à 11 heures.

M. le docteur Simons a fait remarquer que la question du charbon est le point central de toute la vie économique de l'Allemagne et que la solution donnée par les experts réagit sur les divers plans de réparations préparés par la délégation allemande, qui avait pensé qu'un accord tenant compte des conditions économiques jugées essentielles pour l'Allemagne inter-

viendrait avec les alliés. Les plans ne peuvent donc être remis ce soir comme cela avait été prévu.

M. Millerand a exprimé sa surprise de voir revenir en question la communication des plans allemands qui avait été annoncée hier sans être subordonnée à la solution de la conversation des experts. Sur les charbons, les chiffres de base n'ont pas changé, ce sont ceux fixés par la commission des réparations pour les fournitures de charbon aux alliés.

Le ministre des affaires étrangères allemand a répondu que la délégation allemande avait préparé entièrement les plans, qui doivent être étudiés dans leur ensemble pour être compris. Mais il vient d'apprendre que les livraisons de charbon exigées dépassent du double les possibilités économiques de l'Allemagne et atteignent le tiers de sa production. Il affirme que cela réduirait le coefficient de satisfaction de ses besoins de 60 à 40 %. Dans ces conditions, le chancelier, le ministre de l'économie et le docteur Simons ont décidé que les plans qui avaient été préparés sur d'autres bases ne pourraient être remis.

La délégation allemande, en présence des remarques de M. Millerand, s'est retirée pour étudier à nouveau la question.

A la reprise de la séance, le docteur Simons a déclaré que, puisque la décision définitive ne sera prise que demain, après l'examen du rapport des experts, la délégation allemande remettra les plans préparés ; mais il a ajouté qu'elle pensait que la conférence de Spa avait pour objet de substituer, à la fixation unilatérale par la commission des réparations des chiffres de livraison de charbon, un chiffre fixé contradictoirement et d'un commun accord par les délégués allemands et alliés. La question du charbon est une question de vie ou de mort pour l'Allemagne et reste la base de tous les autres plans.

M. Millerand a répondu qu'il ne peut s'agir de modifier l'article 233 du traité de Versailles, ainsi que l'a marqué la déclaration de San-Remo. Le traité doit être exécuté, tout en donnant des interprétations libérales, en tenant compte de ce qu'il peut y avoir de légitime dans les observations allemandes.

Les plans allemands ont été remis par le docteur Simons au secrétaire général de la conférence.

X

Spa, 12 juillet.

Les chefs des délégations alliées se sont rencontrés avec M. Fehrenbach et le Dr Simons, de 3 h. 30 à 5 h. 30.

La question du charbon et celle des réparations ont été successivement abordées.

Pour la question des réparations, il a été décidé que les membres de la Commission des réparations se réuniraient avec des délégués désignés par les gouvernements alliés et examineraient, de concert avec la délégation allemande, et des experts désignés par elle les plans proposés par les Allemands pour en définir les détails et la portée exacte.

Cette commission mixte qui se réunira dès demain remettra dans le plus court délai possible un rapport à la conférence.

Pour la question du charbon, les chefs des délégations alliées ont notifié aux délégués allemands le texte du protocole arrêté hier après la discussion des experts.

Des propositions au sujet du tonnage mensuel de livraison des charbons ont été échangées sans succès.

Il a été déclaré que l'on s'en tenait dans ces conditions aux chiffres fixés par la Commission des réparations.

La délégation a annoncé qu'elle reconsidérait la question et donnerait sa réponse à la prochaine réunion.

Les alliés ont déclaré spontanément qu'à la suite des renseignements donnés sur la sous-alimentation des ouvriers mineurs allemands, ils étaient disposés à étudier la question de l'amélioration de la situation alimentaire et ont demandé à la délégation allemande de leur faire des suggestions pratiques à cet égard.

XI

Spa, 13 juillet.

La conférence plénière s'est ouverte à 5 h. 1/2.

Le Dr Simons a donné la réponse définitive allemande au point de vue du charbon. Il a insisté sur la nécessité d'obtenir l'assentiment des exploitants et des mineurs pour une augmentation de la production et pour cela d'améliorer leur alimentation. Une promesse du gouvernement pour un tonnage supérieur, en dehors d'un accord avec eux, risquerait d'aboutir à une révolte.

Les propositions allemandes sont dans ces conditions :

1° A partir d'octobre 1920, 56.000 tonnes par jour ouvrable, soit 1.400.000 tonnes mensuelles ;

2° A partir d'octobre 1921, 68.000 tonnes par jour ouvrable, soit 1.700.000 tonnes mensuelles, et cela seulement si l'on peut améliorer l'alimentation et construire des habitations ouvrières.

La cause principale de la diminution de production des mines, c'est la situation de la Haute-Silésie qui dépend historiquement de l'Allemagne et dont les charbons seront à son avis beaucoup mieux exploités par les Allemands que par les Polonais.

L'hypothèque que la France, l'Italie et la Belgique ont sur le charbon allemand, par suite du traité, pourrait être mieux satisfaite si l'on renonçait au plébiscite qui maintient en Haute-Silésie une grande effervescence et si l'on se contentait de faire un accord minier avec les populations intéressées de Pologne et de Bohême.

M. Delacroix a indiqué que la réponse du Dr Simons, cause une profonde déception et crée une situation grave. Les alliés avaient marqué leur désir de faire un effort de modération et de coopération en appelant les Allemands à Spa.

Il a rappelé les clauses du traité pour les charbons (3 millions 250.000 tonnes par mois), les réductions déjà apportées par la commission des réparations (2.400.000 tonnes mensuelles), l'état d'esprit conciliant des alliés qui ont voulu connaître les explications et les offres des Allemands. Mais en présence de l'attitude du gouvernement allemand qui ne tient compte ni du traité, ni du programme de la commission des réparations, et qui fait des offres totalement insuffisantes, la conférence va être suspendue pour permettre aux alliés d'examiner la situation.

Le maréchal Foch et le maréchal Wilson ont été invités à se rendre d'extrême urgence à Spa.

XII

Spa, 16 juillet.

La Conférence s'est réunie en séance plénière à 5 heures.

M. Delacroix demande à connaître la réponse de la délégation allemande, concernant le protocole qui lui a été remis hier soir.

Le docteur Simons a présenté un texte modifié et donné des explications pour les modifications que demandait la délégation allemande.

Les Alliés se sont retirés pour examiner le document qui leur était soumis et ont décidé de maintenir intégralement le texte du protocole, à l'exception d'un changement de pure forme dans l'article premier.

La délégation allemande s'est retirée à son tour pour arrêter sa décision définitive.

A 8 heures, elle est rentrée en séance en informant les Alliés qu'elle signerait le protocole, mais en formulant une réserve pour l'article 7 et dernier qui prévoit comme sanction en cas de non-exécution des engagements pour la livraison mensuelle de 2 millions de tonnes de charbon, l'occupation de la région de la Ruhr. M. Delacroix accepte cette déclaration.

M. Millerand et M. Lloyd George ont marqué que cette réserve ne diminuait en rien la force exécutoire de la sanction prévue et ne se l'expliquent pas, puisqu'il s'agit d'une action dont l'initiative et la responsabilité appartiennent entièrement aux Alliés.

Le docteur Simons a reconnu l'esprit de conciliation dans lequel ont été conduites les délibérations de la Conférence, tout en regrettant les menaces de coercition des alliés.

M. Delacroix a terminé en proposant que l'on renvoie à une commission composée de deux délégués de chaque puissance, qui se réunirait à Genève dans quelques semaines, l'examen des mémoires et propositions allemandes sur les réparations. Il a rendu hommage à l'esprit de conciliante modération qui a animé les alliés en vue d'amener la reconstruction économique de l'Europe.

b) *Les séances du Conseil suprême.*

XIII

La question Turque.

Spa, 7 juillet.

Le Conseil suprême s'est réuni à 11 heures pour examiner la réponse turque, remise le 26 juin par Damad Ferid.

Après avoir reconnu l'impossibilité de modifier le traité sur les points demandés par le gouvernement turc, qui porte sur les clauses principales, la réunion a décidé de charger une petite commission d'experts politiques, de rédiger la réponse en collaboration avec les experts militaires.

La réponse tiendra compte sur quelques points de ce qu'il peut y avoir de justifiable dans les demandes turques et fixera un délai de dix jours pour la décision définitive et la signature.

XIV

Rédaction du protocole du désarmement.

Spa, 8 juillet.

Le Conseil Suprême s'est réuni à 11 heures, à la villa de la Fraineuse, pour prendre connaissance du rapport des representants militaires des Puissances alliées, en vue de la réponse à faire aux propositions allemandes concernant le désarmement (matériel et effectifs).

Les rapports spéciaux des experts militaires, navals et aériens, relativement aux chiffres comparés des Allemands et des Alliés quant au matériel, ont été également pris en considération.

Le texte arrêté par les chefs de l'Entente sera communiqué cet après-midi à 3 heures 1/2, à la délégation allemande.

XV

Le problème de Teschen.

Spa, 12 juillet.

Les représentants des gouvernements alliés, réunis hier à Spa en Conseil suprême, ont examiné dans leur séance la question de Teschen.

Après avoir reconnu qu'il est impossible de régler cette question par voie d'accord amiable et direct entre les parties ; que les tentatives faites pour la faire régler par voie d'arbitrage n'ont pas abouti, les représentants alliés, en présence des difficultés que rencontre, d'autre part, le plébiscite, ont résolu de confier à la Conférence des ambassadeurs le mandat de tracer la ligne frontière entre la Pologne et la Tchéco-Slovaquie, dans la région de Teschen, de Spitz et d'Orava.

La Conférence des ambassadeurs a été invitée à entendre d'urgence, à cet effet, les deux parties intéressées et à régler dans le plus bref délai possible la question.

Une communication a été adressée au gouvernement des Etats-Unis pour le convier à coopérer à ce règlement par l'entremise de son représentant à la Conférence des ambassadeurs.

Cette résolution a été notifiée aux gouvernements polonais et tchéco-slovaque qui se sont engagés à se conformer loyalement à la décision des puissances.

XVI

Les Alliés consultent le maréchal Foch.

Spa, 14 juillet.

Une réunion des plénipotentiaires alliés a eu lieu de 11 heures 30 à 1 heure, avec la collaboration du maréchal Foch et du général Maglinse. En l'absence du maréchal Wilson, la suite de la discussion a été ajournée pour permettre un échange de vues préalable entre tous les experts militaires.

(B) LES COMMUNIQUÉS ALLEMANDS

XVII

Spa, 5 juillet.

La première séance de la Conférence a eu lieu aujourd'hui à 11 heures, au château de la Fraineuse, sous la présidence de M. Delacroix, premier ministre de Belgique. A la Conférence étaient présents : du côté belge, le Président du Conseil Delacroix, le Ministre des affaires étrangères Hymans, et le Ministre de l'intérieur Jaspar ; du côté anglais le Premier ministre Lloyd George, le Secrétaire d'Etat des affaires étrangères lord Curzon et sir L. Worthington Evans ; du côté français, M. Millerand, Président du Conseil, le Ministre des finances Marsal, et le Ministre des Travaux publics Le Trocquer ; du côté italien, le Ministre des affaires étrangères le comte Sforza et Bertolini ; du côté japonais le vicomte Chinda, ambassadeur à Londres, et du côté allemand le Chancelier Fehrenbach, le Ministre des affaires étrangères le Dr Simons, le Ministre des finances le Dr Wirth et le Ministre du ravitaillement Hermès.

Dès l'entrée des délégués allemands, auxquels des places avaient été réservées à côté des Japonais, du côté gauche de la table en fer à cheval, on entra immédiatement en pourparlers sans échange de salutations officielles, et l'on fixa de suite l'ordre du jour qui doit comprendre les points suivants :

La mise en œuvre des clauses militaires du traité, la question des réparations, la question du charbon, la punition des coupables, et la question de Dantzig.

Le chancelier Fehrenbach après avoir exprimé sa satisfaction de l'entrée en négociations contradictoires, exposa que c'était la ferme volonté de la délégation allemande et de tout le peuple allemand d'exécuter loyalement les clauses du traité de paix. Il déclara que pour traiter la question militaire, la présence du Ministre de la Reichswehr et du général von Seekt seraient nécessaires ; ceux-ci, dès que l'on a appris hier que la question militaire serait abordée, ont été mandés d'urgence, mais ne peuvent arriver avant demain après-midi. La Conférence décida d'attendre l'arrivée de ces personnages. A une question du Chancelier demandant si pour la question des coupables la présence du Ministre de la Justice était nécessaire, il fut répondu qu'elle était souhaitée d'urgence. Le Lord Chancelier anglais et le Ministre de la justice français seraient également appelés. Après que le chancelier Fehrenbach eut fait remarquer que le Ministre de la justice était également Vice-Chancelier et que, le Reichstag étant en train de siéger, la trop longue absence des deux personnalités créerait des difficultés, la Conférence décida de fixer la question des coupables pour jeudi.

(Wolff, traduction *Europe Nouvelle.*)

XVIII

Spa, 6 juillet.

La deuxième séance de la Conférence, à laquelle prirent part du côté allemand le chancelier Fehrenbach, le ministre des affaires étrangères Dr Simons, le ministre de la Reichswehr Gessler et le général von Seekt, fut ouverte à 4 h. 30 par le président Delacroix. Ce dernier demanda quel était le membre de la délégation allemande qui était chargé de répondre à la note de l'Entente sur le désarmement. Le Chancelier répondit que le ministre de la Reichswehr Gessler en était chargé. Ce dernier fit un long récit de toute la question et exposa la situation actuelle. Notre armée est encore forte de 200.000 hommes. Le matériel a été livré presque entièrement, bien que sur quelques points il y ait des différences avec la Commission du contrôle militaire. Les 200.000 hommes sont pour l'Allemagne une nécessité absolue. C'est le minimum dont nous avons besoin, vu les troubles politiques qui peuvent toujours éclater. La dépression économique, l'armée des sans-travail, qui serait augmentée par de nouveaux licenciements, les victimes de la guerre, les réfugiés des régions cédées et occupées, les difficultés que nous avons pour le recouvrement des nouveaux impôts, tout cela rend absolument indispensable l'existence d'une force puissante entre les mains du gouvernement. Celui-ci serait fort embarrassé pour régler le sort des 20.000 officiers qui seraient atteints par le licenciement et dont personne ne connaît les intentions. Dans les circonstances ac-

tuelles, il pensait que le gouvernement allemand ne pouvait réduire encore sa force armée.

Là-dessus, Lloyd George prit la parole et rappela les points à propos desquels les Alliés reprochaient à l'Allemagne la non-exécution du traité en matériel militaire : la Reichswehr comprenait encore 200.000 au lieu de 100.000 hommes ; l'Allemagne avait encore 50.000 mitrailleuses au lieu de 2.000 qui lui sont fixées, et 12.000 canons au lieu de 280 ; quant aux fusils, elle en avait livré environ 1.500.000 et détruit la moitié, et il n'était pas douteux qu'il en restait encore énormément entre les mains de la population. Que pensait faire le gouvernement allemand et quelles dispositions avait-il prises pour livrer ces armes aux Alliés ? La détention d'armes était un danger politique d'une extrême gravité. Vis-à-vis de cette question, peu importait relativement que l'armée proprement dite comprît 100.000, 200.000 ou 300.000 hommes. Les Alliés ne voulaient plus que ce danger subsistât, et cet état de choses était d'ailleurs très inquiétant aussi pour le gouvernement allemand. Que pensait faire là encore le gouvernement allemand ? Il manquait ou de bonne volonté ou d'autorité. Les Alliés attendent du gouvernement allemand, pour demain avant midi, des explications nettes sur la livraison des armes et la réduction de l'armée à 100.000 hommes.

Le chancelier Fehrenbach exposa en détail les difficultés de l'établissement d'un plan plus large. Si les Alliés faisaient confiance à l'Allemagne et lui laissaient les moyens nécessaires, la livraison des armes et la réduction de l'armée à 100.000 hommes seraient plus faciles à régler. Il fit remarquer à ce sujet que l'exécution des clauses concernant les réparations dépendait de l'existence en Allemagne d'une force suffisante.

En termes vifs, Lloyd George répliqua que les Alliés voulaient des dates et des chiffres nets. La Conférence de Spa avait pour but de régler des affaires, et c'en était fini des échanges de notes.

Le ministre Simons répondit que d'après la situation, nous n'avions pas pu supposer que la question militaire serait traitée en premier lieu à Spa. Il était douteux que nous puissions étudier des plans précis pour demain avant midi.

Lloyd George répliqua qu'on laisserait aux délégués allemands le temps nécessaire, et le Président Delacroix fixa la prochaine séance à mercredi 3 h. 30 de l'après-midi.

(Wolff. Traduction *Europe Nouvelle*.)

XIX

Berlin, 7 juillet.

La troisième séance de la Conférence a eu lieu cet après-midi à 4 h. 30. Le ministre d'empire von Simons, commence par définir les difficultés qu'entraîneraient pour l'Allemagne la livraison immédiate du matériel de l'armée et le licenciement simultané des contingents de troupes, car pour saisir le matériel, dit-il, nous devons posséder des troupes et nous ne pouvons renoncer à une armée qui est une garantie très sûre de notre protection, alors que les accords économiques de Spa qui sont d'ordre industriel et financier sont peut-être pour aggraver la crise grave de cet été.

Malgré tout, conformément aux vœux de M. Lloyd George, nous voulons bien donner des détails et des chiffres sur les livraisons de matériel et les réductions d'effectifs, mais nous avons quand même l'espérance que les Alliés, dans les négociations qui vont s'ouvrir, prendront en considération notre situation économique, qu'ils voudront bien nous assister en supprimant la contrebande d'armes qui s'exerce des territoires occupés dans les territoires non occupés et qu'ils n'insisteront pas pour obtenir le rappel de nos garnisons hors de la zone neutre, autrement des révoltes ou pour le moins des perturbations graves et l'arrêt des principales industries seraient inévitables.

Là-dessus, le général von Seekt a exposé le plan de la livraison de ce qui reste encore du matériel de l'armée et du renvoi progressif des troupes régulières.

Pour la livraison du matériel, il a demandé un délai d'une année, et pour le renvoi des troupes un délai de 15 mois. En particulier, il a donné des détails sur le grand nombre d'armes qui se trouvent dispersées en Allemagne : ces armes sont évaluées à 3 millions, et sur ce nombre on calcule que 2 millions ne sont plus en la possession des formations régulières mais sont dispersées dans la population. En conséquence, la réduction de la Reichswehr ne peut être progressive : la Reichswehr devrait être portée à 190.000 hommes au 1er octobre 1920, à 180.000 hommes au 1er janvier 1921 ; à 160.000 au 1er avril 1921, à 130.000 hommes au 1er juillet 1921, et finalement à 100.000 hommes au 1er octobre 1921.

En conséquence, les états-majors de brigades d'infanterie régulière et de troupes auxiliaires devraient disparaître progressivement.

En s'autorisant de nécessités militaires, le général von Seekt a émis des vœux en faveur d'un traitement plus doux des troupes restant en Allemagne, amendements qui, ni au point de vue des effectifs ni par leur substance, ne sont de nature à contredire le traité de paix.

Dans un assez long discours, M. Lloyd George a critiqué les propositions allemandes. Les chiffres donnés par le général von Seekt montrent combien est justifiée la profonde inquiétude des Alliés devant la situation militaire actuelle de l'Allemagne : Aujourd'hui, au-dessus des chiffres prévus par le traité de paix, il existe 3 millions de personnes armées en Allemagne. Ceci constitue une menace permanente non seulement pour le gouvernement allemand, mais pour tous les Etats voisins, ainsi menacés d'attaques bolchevistes. Il ne comprend pas comment le gouvernement allemand put supporter une situation pareille non pas seulement pendant cinq semaines, mais pendant 15 mois. Il doit maintenant donner une preuve de sa puissance. Le délai qu'il réclame va bien au delà de ce qui lui est nécessaire pour agir.

Au total, M. Lloyd George a proposé, étant données les statistiques militaires produites par les deux parties et qui diffèrent les unes des autres tant pour ce qui est du matériel de l'armée qu'en ce qui concerne les clauses relatives à la marine et à la flotte aérienne, de se réunir pour concilier les chiffres et que les chefs des délégations alliées avec leurs principaux conseillers militaires examinent les projets du gouvernement allemand et que demain midi, la réponse définitive des Alliés aux propositions allemandes soit communiquée à la délégation allemande.

Après quelques mots du ministre von Simons qui, pour éclairer les Alliés, leur a distribué des cartes indiquant la réduction progressive de l'armée de 200.000 hommes à 100.000 hommes, la séance fut levée à 8 h. 45 et la prochaine séance fixée à jeudi matin.

Après la séance, les experts militaires se sont réunis immédiatement pour examiner les données fournies du côté allemand.

Au sujet des chiffres concernant le matériel de guerre, un accord s'est produit.

(Texte Havas.)

XX

Berlin, 8 juillet.

La séance d'aujourd'hui a été ouverte au château de Fraineuse à 3 h. 30. M. Lloyd George a immédiatement fait savoir au nom des Alliés, que si l'Allemagne procédait sans délai au désarmement de la garde civique et de la police de sûreté, il nous serait accordé un délai de six mois pour la réduction des effectifs de la Reichswehr à 100.000 hommes. Cette réduction devra se faire en deux échelons, 50.000 hommes devant être licenciés avant le 1er octobre courant et 50.000 autres avant le 1er janvier 1921.

Le Dr von Simons a fait valoir qu'un délai supplémentaire accordé à de telles conditions, représentait une injonction unilatérale de l'Entente et non pas un accord entre les parties.

M. Lloyd George a répliqué que les Alliés exigeaient de nous l'acceptation d'un protocole fixant les termes de la convention proposée.

Le docteur Simons a déclaré que nous ne pouvions pas prendre cette décision avant d'en avoir longuement délibéré.

La Conférence, interrompue à 5 heures, a été ajournée à demain matin.

(Havas.)

XXI

Spa, 9 juillet (1).

Comme l'apprend le correspondant de l'Agence Wolff, le gouvernement allemand a décidé à l'unanimité d'accepter les conditions posées par l'Entente dans la séance d'hier sur la question du désarmement

---

(1) Il est à remarquer que ce texte est plutôt une note officieuse qu'un véritable communiqué Wolff sur la signature du protocole du désarmement.

et de la diminution des forces militaires. Les sanctions prévues en cas de non-exécution de ces conditions sont une modification du traité de paix de Versailles, pour la signature de laquelle le gouvernement allemand a besoin de l'approbation du corps législatif.

On espère que dans la séance d'aujourd'hui, on trouvera une formule qui tiendra compte de ce souci du gouvernement allemand.

(Traduction *Europe Nouvelle.*)

XXII

Berlin, 9 juillet.

La Conférence spéciale des ministre de la justice a été ouverte à 3 heures à la villa Fraineuse. Les conversations ont abouti à un accord qui donne aux cours de justice de Leipzig la possibilité de communiquer directement avec les ministres de la justice alliés sans l'intermédiaire de la voie diplomatique, afin d'activer la procédure contre les prétendus coupables. Cet accord a été approuvé et signé dans la séance plénière de l'après-midi.

La séance plénière a eu lieu à 4 h. 30. Le ministre M. Millerand, a fait un long discours dont le point essentiel a été que l'Allemagne se trouvait en retard en ce qui concerne les livraisons de charbons promises par le traité de Versailles. C'est pourquoi les Alliés ont pris une décision qui nous est présentée à contresigner. Cette décision stipule que :

1° Les demandes françaises de charbon ont la priorité dans toutes les extractions de charbon allemand ;

2° Une commission de contrôle interalliée du charbon siègera à Berlin, elle aura à surveiller la répartition du charbon extrait en Allemagne ;

3° L'Allemagne devra soumettre à l'approbation de cette commission un plan précis du régime économique du charbon ;

4° Des sanctions sont prévues en cas d'inexécution de ces conditions.

La délégation allemande a exposé qu'elle n'était pas en état de donner son acceptation à ces conditions sans avoir délibéré dans le détail avec les experts.

La séance a été ajournée à demain 11 heures.

(Havas.)

XXIII

Berlin, 10 juillet (1).

A l'ouverture de là conférence de cet après-midi, le premier ministre Millerand a pris la parole.

Il a déclaré qu'il ne voulait pas répondre aux explications qu'avaient données les experts dans la séance de la matinée comme n'étant pas les représentants officiels du gouvernement allemand. L'Allemagne n'a pas rempli ses obligations en ce qui concerne les livraisons de charbon qui lui incombaient : elle a réduit arbitrairement ces livraisons. L'Entente était donc en droit d'appliquer l'article 18 de l'annexe 2 du traité de paix ; néanmoins, elle se contente de garanties pour l'avenir.

M. Millerand a donné ensuite des explications sur la portée du droit de priorité, réservé à la France, dans la décision des Alliés, sur la totalité de la production charbonnière de l'Allemagne, en assurant que les propres besoins de l'Allemagne seraient pris équitablement en considération et que la population de l'Allemagne serait suffisamment pourvue de vivres. Il a déclaré en même temps que l'Entente était prête à faire aboucher immédiatement ses experts avec ceux de l'Allemagne pour examiner le plan allemand de production du charbon. Le président du Conseil a terminé son discours par cette affirmation que la France n'était animée d'aucun sentiment de vengeance contre le peuple allemand, mais qu'elle désirait au contraire, que la puissance économique de l'Allemagne reprît son ancienne prospérité, dans l'intérêt de toute l'Europe, pourvu qu'elle remplisse ses engagements. Il a ajouté que la France désirait que les relations des puissances alliées et de l'Allemagne prissent une forme aussi pacifique que possible.

Les experts des deux parties se sont réunis ensuite immédiatement pour examiner le plan allemand de la production du charbon.

Puis, M. Simons a pris la parole à son tour, et après avoir exprimé sa gratitude pour les bienveillantes paroles de M. Millerand, il a souligné qu'au cas où il surviendrait des violations au traité de paix, l'Entente devait raisonnablement, avant de recourir aux sanctions qui s'y trouvent prévues, mettre le gouvernement allemand en demeure de faire cesser ces violations du traité. Le ministre Simons a déclaré alors qu'en raison des décisions prises par les Alliés, le plan élaboré par le gouvernement allemand pour la répartition du charbon devait subir certaines modifications et que lundi matin, peut-être dimanche après-midi, ce plan serait soumis aux puissances alliées.

En outre, M. Simons a annoncé pour lundi la remise d'un plan relatif à l'exécution des réparations. Il a fait observer que ce plan devait fixer en premier lieu la totalité des obligations financières de l'Allemagne, tant pour les annuités que pour le montant global de la prestation et devait garantir l'exécution technique des prestations en nature prévues dans le traité de paix et empiéter sur le total de la dette.

De plus, M. Simons a suggéré une coopération internationale pour la reconstruction des régions dévastées, coopération qui, tout en étant organisée comme une entreprise d'affaires, devait exclure tout bénéfice excessif de la part des entrepreneurs et devait être soumise à un contrôle guidé par des préoccupations sociales.

La séance a été remise à dimanche après-midi cinq heures et demie pour la remise du rapport des experts dans la question du charbon.

XXIV

Berlin, 11 juillet.

Au commencement de la séance d'aujourd'hui, le président, M. Delacroix, fait connaître que le président du conseil britannique était indisposé et que, par suite, la décision sur la question du charbon sur laquelle les experts ont discuté en séance plénière serait renvoyée à la séance de demain.

Le président demande à la délégation allemande si elle est disposée à remettre cet après-midi son projet sur les réparations.

Le docteur Simons réplique que ce projet est rédigé et qu'il devrait être présenté cet après-midi à la conférence. Mais ayant appris, immédiatement avant la séance, que les experts n'avaient pu s'entendre, la délégation allemande, tenant compte de l'importance de la question du charbon pour la vie économique de l'Allemagne, n'a pas cru pouvoir présenter de propositions sur sa régularisation et la question du charbon reste donc en suspens.

M. Millerand déclare que cette communication est plutôt inquiétante ; il donne lecture du rapport des experts alliés et fait observer que la décision des gouvernements alliés est formelle sur la question des réparations.

Le docteur Simons expose ensuite que, d'après le rapport que vient de lire M. Millerand, l'Allemagne devra livrer chaque mois une quantité de charbon qui représente deux fois et demie celle qui a été fixée par les experts allemands. Cette livraison réduirait l'industrie allemande au tiers de sa production.

Le docteur Simons demande et obtient une suspension de séance pendant laquelle les délégués allemands délibéreront entre eux.

A la reprise de la séance, le docteur Simons a déclaré que la délégation allemande, prenant acte de la déclaration de M. Millerand et de M. Delacroix, que la décision sur le charbon est renvoyée à demain, a décidé de présenter le projet allemand sur les réparations dont plusieurs exemplaires viennent d'être donnés au secrétariat de la conférence.

Le ministre a demandé à la conférence d'examiner en bloc ce projet qui représente un tout indivisible, et a ajouté que, selon l'opinion des délégués allemands, la conférence de Spa devrait accepter de modifier à cet effet le traité par de nouvelles disposi

(1) Aucun communiqué officiel de la délégation n'a paru sur l'audition de MM. Stinnes et Hue à la séance du 10 au matin. Des analyses des deux discours ont été données dans les journaux allemands du 10 au soir ou du 11.

M. Millerand a répondu, après avoir donné lecture des décisions de San-Remo, que le traité de Versailles était complet, qu'il n'y avait pas lieu de le modifier.

La séance a été ajournée à lundi après-midi.

XXV

Berlin, 13 juillet.

Ce matin à onze heures a siégé la commission mixte qui avait été instituée hier par la Conférence pour examiner les propositions du gouvernement allemand dans la question des réparations.

La délégation allemande était représentée par le Ministre des Finances, M. Wirth, par le docteur Melchier, comme conseiller économique ; par M. Vledfeld, par le secrétaire d'Etat Bergman, comme représentant du ministre de la Reconstruction.

Le président de la Commission a établi qu'il s'agissait d'une enquête et non d'une délibération et il a adressé aux délégués allemands un certain nombre de questions grâce auxquelles ont été éclairés plusieurs détails et propositions allemandes. Il a également interrogé les Allemands sur l'élévation des propositions allemandes, notamment sur le montant des annuités.

Le ministre Wirth a promis de donner une réponse pour l'après-midi.

Pendant ce temps les experts allemands pour le charbon avec les experts alliés, ont négocié au sujet d'une offre nouvelle pour les livraisons mensuelles. Ils ont fait cette offre par écrit. Ils n'ont pas pu s'entendre. C'est pourquoi dans un Conseil des ministres tenu cet après-midi chez le chancelier, on a décidé de différer la réponse à la Commission mixte des réparations jusqu'à ce que, dans la séance plénière de cet après-midi, on se fût entendu sur la question du charbon.

Dans la séance de la Conférence le président a demandé aux délégués allemands de faire connaître leurs déclarations sur la question du charbon. Le ministre des affaires étrangères a exposé les raisons qui rendent impossible au gouvernement allemand de faire des concessions sur les livraisons de charbon, si ces concessions n'avaient pas l'approbation des entrepreneurs des mines et surtout des mineurs. Il a attiré l'attention sur l'état de santé des mineurs affaiblis par le blocus, ce qui leur rend difficile de faire des heures supplémentaires et qui ne permet d'augmenter la production que si l'on améliore leur alimentation et si on leur procure des habitations pour un plus grand nombre de mineurs.

Dans ces conditions, il est possible de concéder qu'à partir du 1er octobre 1920, on augmente les livraisons journalières de 12.000 tonnes, soit jusqu'à 56.000 tonnes et à partir du 1er octobre 1921 encore 12.000 tonnes, soit jusqu'à 68.000 tonnes.

Le ministre a déclaré qu'une augmentation sensible serait possible si l'on rétablissait l'ordre en Haute-Silésie de façon qu'un travail supplémentaire soit réalisable.

Pour cela, il faut fixer le plébiscite au plus tôt possible parce que, jusque-là, un travail paisible serait empêché par des agitations de toute espèce. Il serait encore mieux, a-t-il dit, — mais là il ne s'agit que d'une suggestion et non d'une proposition — de renoncer tout à fait à ce plébiscite et faire un arrangement avec les Polonais et autres avec l'assentiment des Alliés.

Cet assentiment est nécessaire parce que le Traité établit au profit de la France, de l'Italie, et de la Belgique, une sorte d'hypothèque internationale sur le charbon allemand.

La Pologne, d'après sa conviction, recevrait beaucoup plus de charbon qu'une administration allemande qui administrerait elle-même les mines.

Le plébiscite en Haute-Silésie est plus douteux assurément que dans le Slesvig. Mais nous ne le craignons pas. Ce que nous craignons, ce n'est pas le plébiscite, mais les désastres et l'hostilité qui en sont inséparables.

Le ministre a demandé de retenir cette suggestion comme un sujet de délibération sur de nouvelles bases.

Le président Delacroix répondit que cette réplique remplit les gouvernements alliés de grands regrets et crée une situation très grave. On espérait arriver à Spa à une véritable paix.

Le ministre des Affaires étrangères allemand a reconnu la priorité des Alliés sur le charbon allemand. Les Alliés ont usé de leurs droits avec beaucoup de modération mais la délégation allemande n'en a tenu aucun compte. Dans ces conditions, ils devaient lever la séance et se réserver de communiquer ultérieurement aux délégations leur résolution concernant une nouvelle réunion.

XXVI

Berlin, 16 juillet.

La séance plénière de la conférence a eu lieu aujourd'hui vendredi, à 5 heures de l'après-midi, au château de la Fraineuse.

La délégation allemande était représentée par le chancelier Fehrenbach, le ministre Simons, et le conseiller d'Etat bavarois von Meinel.

Le docteur Simons déclara immédiatement que le gouvernement allemand avait examiné de près les propositions d'hier dans la question du charbon et avait à présenter des objections sur trois points dans la question des finances, dans la question de la Haute-Silésie et dans celle de l'occupation.

En ce qui concerne la question financière, il déclara que l'Allemagne désirait que la prime de 5 marks or offerte par la partie adverse et l'avance consistant dans la différence entre le prix allemand et le prix du marché mondial pour les livraisons de charbon fussent consenties non seulement pour le charbon livré par voie de terre, mais aussi pour le charbon livré par voie d'eau.

Il déclara dans la question de la Haute-Silésie que le gouvernement allemand maintenait sa demande de garanties qui lui assurassent l'approvisionnement de charbon venant de l'est pour le cas de difficultés d'extraction dans le bassin de la Ruhr.

Quant à l'article 7 (clauses d'occupation), il déclara que le gouvernement allemand ne pouvait donner son consentement sans l'approbation préalable du Corps législatif. La délégation proposa donc une rédaction d'après laquelle cette clause n'était qu'une application des sanctions prévues dans l'annexe pour le cas de manquement volontaire à l'obligation des réparations.

Les alliés se retirèrent pour une longue délibération et finirent par déclarer que nos demandes ne pouvaient être acceptées, en disant que l'avance et la prime ne pouvaient être accordées pour les charbons délivrés par voie de mer, parce que ces charbons étaient portés à notre actif sur le compte des réparations au prix du marché mondial, et que, naturellement, une rémunération au delà de ce prix n'était pas possible.

Pour ce qui était de la question de la Haute-Silésie les alliés déclarèrent qu'ils étaient inspirés des mêmes intentions que le gouvernement allemand, qu'ils ne pouvaient fixer d'avance les décisions que prendrait la commission prévue, mais qu'ils donneraient à leurs représentants dans cette commission des instructions dans le sens qui vient d'être mentionné.

Quant à l'article 7 (clauses d'occupation) ils déclarèrent impossible d'y apporter la moindre modification.

Après avoir conféré avec le chancelier, le docteur Simons demanda une suspension de séance pour que la délégation eût le temps de délibérer. On fit venir en hâte les ministres Wirth, Hermes, Scholz et les secrétaires d'Etat Albert, Muller et Bergmann, pour prendre part à cette délibération.

Un conseil de cabinet fut tenu qui, après une longue discussion, en vint au résultat de maintenir les deux points suivants : 1° Obtenir dans la question de la Haute-Silésie une promesse dans le sens exprimé par M. Lloyd George ; 2° supprimer l'article 7 de la convention.

Ces décisions furent approuvées par la majorité du cabinet, lequel ne voulait pas que le progrès que marquerait dans l'histoire du monde la conférence de Spa fût mis en échec par la question financière.

Dans la question de la Haute-Silésie, les alliés déclarèrent qu'immédiatement après la clôture de la séance on nous ferait tenir un extrait certifié conforme du procès-verbal officiel de la séance contenant les déclarations de M. Lloyd George, ce qui suffirait sans doute à dissiper nos scrupules.

Quant au paragraphe 7, ils paraissaient ne pas vouloir céder et revinrent plusieurs fois à la charge pour nous contraindre par la menace militaire à donner notre signature.

Le président Delacroix servait d'intermédiaire entre les alliés et le gouvernement allemand, qui siégeaient dans des pièces séparées. Il finit par nous déclarer qu'on voulait bien tenir compte de nos objections par rapport à l'article 7.

Là-dessus. la séance plénière fut reprise. et le président du conseil français, M. Millerand, le premier ministre anglais, M. Lloyd George, le ministre des affaires étrangères italien, le comte Sforza, et

l'ambassadeur du Japon, vicomte Chinda, prirent l'un après l'autre la parole.

M. Millerand déclara qu'apparemment le gouvernement allemand n'avait toujours pas compris que c'était la volonté inébranlable de la France d'assurer de toute façon l'exécution du traité de paix.

Le premier ministre M. Lloyd George déclara à son tour qu'il ne comprenait pas la résistance allemande à signer les clauses d'occupation. A son avis, le gouvernement allemand obéissait à des influences venant du dehors. Il paraîtrait qu'il y aurait du côté de l'Allemagne des tendances auxquelles il ne déplairait pas de voir le territoire de la Ruhr occupé par les alliés.

M. Simons fit une assez longue réplique. Il souligna la ferme volonté du gouvernement allemand d'exécuter avec la plus grande énergie le traité de paix. L'Allemagne, sachant bien que ses adversaires avaient le pouvoir de la contraindre à l'exécution du contrat, on comprenait d'autant moins du côté de l'Allemagne la menace de mesures militaires. Il ajouta que le gouvernement allemand ne connaissait aucune influence venant du dehors, à part une seule, qui était celle de l'opinion publique, et que chaque nouveau cas dans lequel on contraignait le gouvernement allemand à donner sa signature, en le menaçant de mesures coercitives militaires, lui rendait plus difficile pour la prochaine fois de donner sa signature.

Là-dessus, M. Delacroix proposa de ne plus discuter la question des réparations, mais de régler cette question dans une nouvelle conférence qui se réunirait dans quelques semaines à Genève.

Cette proposition fut acceptée, puis M. Delacroix clôtura la conférence par un assez long discours.

Enfin, peu avant 9 heures, le protocole relatif à la question du charbon fut signé.

Du côté du gouvernement allemand, la signature fut donnée par le chancelier Fehrenbach et le ministre Simons, qui ajoutèrent à leur signature relativement à la clause de l'occupation de l'article 7 la formule diplomatique en usage dans pareil cas : « sous réserve de l'article 7 ».

XXVII

Berlin, 19 juillet.

Parmi les quatre questions qui figurent à l'ordre du jour, la Conférence a résolu celle du désarmement, des coupables et des charbons.

La question des réparations n'a pu être traitée. Le problème qui a été résolu le plus rapidement, celui qui, il y a peu de temps encore soulevait le plus d'émotions est celui de la punition des coupables, c'est-à-dire des Allemands qui sont accusés d'avoir violé les lois de la guerre.

Une commission d'experts a réussi en très peu de temps à se mettre d'accord sur les méthodes à suivre.

Si, pour les questions du désarmement de l'Allemagne et des livraisons de charbon aux alliés, on avait adopté la même méthode, on aurait évité une perte de temps et d'énergie. Malheureusement, les pourparlers au sujet de ces deux questions ont commencé par des interrogatoires du gouvernement allemand mis en accusation et se sont terminés par une décision unilatérale.

Les arguments allemands n'ont pas pu être développés avec les détails nécessaires. Les pourparlers en séance plénière ont rendu impossible une procédure d'affaire. Quoique nous connaissions la situation difficile des alliés qui devaient s'entendre toujours entre eux, d'abord, pour donner une réponse à l'Allemagne, et qui, ensuite, pouvaient difficilement s'en écarter ; tout en reconnaissant aussi l'intention des alliés de faire des concessions à l'Allemagne, les protocoles signés par la délégation allemande n'en représentent pas moins une charge extrêmement lourde pour notre vie politique et économique intérieure. Ils prennent un caractère particulièrement haineux du fait que les alliés ont trouvé bon, dans les deux cas, de nous imposer leurs décisions.

Cependant, les décisions signées ne renferment pas que des désavantages pour l'Allemagne. Les décisions dans la question militaire nous laissent la possibilité de maintenir l'ordre dans la région industrielle, c'est-à-dire dans la zone neutre, et cela, en cas de besoin, par les moyens militaires. Elles prolongent de trois à six mois les délais pour le désarmement et la réduction des effectifs. Elles donnent aussi sur plusieurs points au reste de l'armée une meilleure organisation.

Les décisions dans la question du charbon ramènent conformément à la résolution de la Commission des Réparations de 2.400.000 tonnes à 2.000.000 la quantité à livrer par mois ; elles laissent entrevoir, par un approvisionnement plus considérable en charbon de Haute-Silésie, une certaine compensation de la perte de charbon de la Ruhr, qui résulte des livraisons promises. De plus, elles instituent une commission spéciale des charbons pour la Haute-Silésie, dans laquelle l'Allemagne est représentée. Les vivres nécessaires à l'approvisionnement de la Ruhr en farine et l'organisation des transports en vivres de l'étranger sont déjà en voie de réalisation.

Pour le charbon livré par voie de terre, on accorde une prime de 5 marks-or par tonne et on fera une avance égale au reste de la différence entre le prix de vente à l'intérieur de l'Allemagne et le prix de vente sur le marché mondial — avance qui sera payable mensuellement selon l'importance des livraisons effectuées. Cette prime et cette avance peuvent et doivent immédiatement être employées à améliorer l'alimentation du peuple allemand et en particulier des mineurs dont le surcroît de travail devra contribuer en première ligne à permettre les livraisons de charbons aux alliés.

La délégation allemande a refusé de signer la clause, dont la signature a été réclamée par les alliés avec beaucoup de ténacité, spécifiant qu'en cas de livraisons insuffisantes de charbon, la région de la Ruhr pourrait être immédiatement occupée. La convention a été signée mais non cette clause.

Comme résultat positif de la conférence, on doit enregistrer qu'au cours des discussions la situation des délégués allemands s'est de plus en plus rapprochée de la situation normale, tout en ne l'ayant pas encore atteinte. Il est à espérer que la quatrième question, celle des réparations, sera traitée à Genève dans un esprit moins méfiant qu'à Spa.

(C) ANNEXES

XXVIII

Spa, 8 juillet.

Texte des clauses maritimes remises à l'Allemagne.

Voici le texte des clauses maritimes remises cet après-midi par les Alliés à la délégation allemande.

1° En conformité avec l'article 185 du traité et le protocole, certains vaisseaux de guerre auraient dû être livrés avant le 10 mars 1920. Des retards fortuits sont survenus, mais les gouvernements alliés ont l'impression que la livraison a été volontairement retardée. Par suite de ce retard certains bâtiments, qui à notre connaissance, étaient en bon état ont subi des avaries. Les gouvernements alliés demandent que ces navires leur soient remis en l'état où ils étaient le 10 mars 1920.

2° D'après l'article 209 les autorités allemandes sont tenues de donner à la Commission de contrôle toutes informations que cette commission juge nécessaires. En dépit d'injonctions répétées de la Commission, aucun des plans ou documents demandés n'ont été remis. En outre, les autorités navales allemandes ont déclaré le 2 mai 1920 qu'elles livreraient seulement les plans et documents dont elles jugeraient la remise utile.

Les gouvernements alliés ne peuvent pas reconnaître la prétention du gouvernement allemand de décider lui-même en dernier ressort dans quelle mesure les plans et documents sont utiles.

Le traité stipule expressément le contraire. Les documents sont indispensables pour l'exécution totale du traité. Le gouvernement allemand en les retenant a retardé le désarmement.

En ce moment les gouvernements alliés apprennent que depuis le 1er juillet Berlin leur a fait tenir une note du gouvernement allemand dans laquelle celui-ci donne des explications sur cette question et demande à qui les plans doivent être adressés.

Il n'en est pas moins vrai qu'un retard de plusieurs mois a déjà été provoqué.

3° Les articles 205 et 206 autorisent la commission interalliée de contrôle naval à se rendre sur tous les points du territoire allemand et à réclamer à cet

effet du gouvernement de Berlin toutes facilités nécessaires.

Certaines autorités d'inspection se sont heurtées jusqu'à présent à de sérieuses difficultés et à des résistances de la part des autorités allemandes. En outre, on a constaté qu'au cours de certaines inspections des quantités importantes de matériel de guerre avaient été dissimulées.

Ces cas ont déjà été portés à la connaissance des autorités navales allemandes.

4° D'après l'article 192, le matériel naval mentionné dans cet article doit être remis aux puissances alliées. Il s'est présenté des cas — tous portés à la connaissance des autorités navales allemandes — dans lesquels il a été constaté qu'une partie du matériel en question avait été détruit à l'insu de la commission de contrôle.

XXIX

Le protocole du charbon.

Spa, 16 juillet.

De l'envoyé spécial de l'*Agence Havas* :

Voici le texte de l'accord sur le charbon signé ce soir par la délégation allemande :

1° Le gouvernement allemand s'engage à partir du 1er août 1920, et pour les six mois à venir, à mettre chaque mois à la disposition des alliés deux millions de tonnes de charbon, quantité approuvée par la commission des réparations.

2° Les gouvernements alliés porteront au compte des réparations la contre-valeur de ce charbon venant par voie de fer ou par voie d'eau évaluée au prix intérieur allemand, conformément au paragraphe 6 de l'annexe V de la partie VIII du traité de Versailles.

En outre, comme contre-partie de la faculté reconnue aux alliés de se faire livrer des charbons classés et qualifiés, une prime de 5 marks or par tonne, payable en espèces par la partie prenante, sera affectée à l'acquisition de denrées alimentaires pour les mineurs allemands.

3° Pendant la durée des livraisons de charbon ci-dessus, les dispositions prévues par les paragraphes II, III et IV du protocole du 11 juillet 1920, relativement au contrôle, seront mises immédiatement en vigueur, dans la forme modifiée conformément au texte de l'annexe ci-jointe.

4° Il sera conclu sans délai entre les alliés un accord sur la répartition de la production de charbon de Haute-Silésie par une commission auprès de laquelle l'Allemagne sera représentée. Cet accord sera soumis à l'approbation de la commission des réparations.

5° Il sera réuni sans délai, à Essen, une commission où les Allemands seront représentés. Son objet sera de rechercher par quels moyens peuvent être améliorées les conditions de vie des mineurs, au point de vue de la nourriture et de l'habillement et en vue d'une meilleure exploitation des mines.

6° Les gouvernements alliés se déclarent prêts à consentir à l'Allemagne, pendant la période de six mois envisagée ci-dessus, une avance dont le montant sera égal à la différence entre le prix payé en exécution du paragraphe II et le prix F. O. B. d'exportation du charbon allemand dans les ports allemands ou le prix F. O. B. du charbon anglais l'exportation F. O. B. dans les ports anglais et, dans tous les cas, le plus bas de ces prix ainsi qu'il est spécifié au paragraphe VI B de l'annexe V de la partie VIII du traité de Versailles. Ces avances seront faites en conformité des articles 235 et 251 du traité de Versailles. Les dites avances jouiront d'une priorité absolue sur toutes les autres créances des Alliés vis-à-vis de l'Allemagne. Les avances seront faites à la fin de chaque mois, suivant le nombre de tonnes livrées, et le prix moyen F. O. B. du charbon. Pendant cette période, des avances seront faites en compte par les Alliés, dès la fin du premier mois, sans attendre les chiffres exacts.

7° Si, à la date du 15 novembre 1920, il était constaté que le total des livraisons d'août, septembre et octobre 1920 n'a pas atteint 6 millions de tonnes, les alliés procèderaient à l'occupation d'une nouvelle partie du territoire allemand région de la Ruhr ou toute autre.

Annexe. — 1° Une délégation permanente de la commission des réparations sera installée à Berlin. Elle aura pour mission de s'assurer par les moyens suivants que les livraisons de charbon prévues à l'arrangement du 15 juillet 1920 sont effectuées. Les programmes de répartition générale de la production, avec détails de provenance et de qualités d'une part, et les ordres destinés à assurer les livraisons aux puissances alliés, d'autre part, seront établis par les autorités allemandes compétentes et soumis par elles au visa de la dite délégation dans un délai convenable avant leur transmission aux organismes d'exécution.

2° Aucune modification dans le dit programme, qui serait susceptible d'entraîner une réduction dans les livraisons aux alliés, ne pourra entrer en vigueur sans le visa préalable de la délégation de la commission des réparations à Berlin.

3° La commission des réparations, à qui le gouvernement allemand devra périodiquement rendre compte de l'exécution par les autorités compétentes des ordres donnés pour les livraisons aux alliés signalera aux puissances intéressées toute infraction aux principes ci-dessus adoptés.

XXX

L'arrangement interallié pour les réparations.

Spa, 16 juillet.

Un arrangement a été conclu entre l'Empire Britannique, la France, l'Italie, le Japon, la Belgique et le Portugal pour régler immédiatement entre eux certains problèmes résultant de l'application du traité de paix.

L'article 1 dispose que les sommes reçues de l'Allemagne au titre des réparations, en vertu du traité de Versailles, seront réparties suivant les proportions ci-après :

Empire britannique 22 %; France 52 %; Italie 10 %; Japon 0,75 %; Portugal 0,75 %; les 6 1/2 % restant sont réservés pour la Grèce, la Roumanie, l'Etat Serbe-Croate-Slovène et les autres puissances ayant droit aux réparations et non signataires de la présente convention.

Art. 2. — La somme globale, reçue au titre des réparations de l'Autriche, de la Hongrie et de la Bulgarie, jointe aux sommes reçues comme contribution aux dépenses de libération de l'ancienne monarchie austro-hongroise, sera répartie comme suit :

a) Pour moitié suivant les proportions indiquées à l'article 1 ;

b) Sur l'autre moitié, l'Italie recevra 40 % — 60 % sont réservés à la Grèce, la Roumanie, l'Etat Serbe-Croate-Slovène et les autres puissances ayant droit à des réparations non signataires de la présente convention.

Art. 3. — Les gouvernements alliés prendront entre eux les mesures propres à faciliter, si cela est nécessaire, l'émission par l'Allemagne d'emprunts destinés à faire face aux besoins intérieurs de cet Etat, en même temps qu'à lui permettre de se libérer rapidement de sa dette envers les alliés.

L'article 4 contient des dispositions détaillées pour l'établissement, par la commission des réparations, des comptes concernant chacune des puissances alliées. Il détermine les règles d'inscription à leur crédit et à leur débit.

L'article 5 énonce les dispositions propres à assurer à la Belgique la priorité de 2.500.000.000 de francs or auxquels elle a droit, aux termes de l'accord du 26 juin 1919, et énumère les catégories de payements affectés à cette priorité.

L'article 6 précise la méthode d'évaluation des bateaux qui doivent être livrés, conformément aux traités de Versailles et de Saint-Germain, en vue de remplacer tonne par tonne et place par place les navires de commerce et les bateaux de pêche perdus ou endommagés par suite de la guerre. Il précise également le montant du loyer à payer pour les dits navires. Des dispositions sont prises pour le règlement des autres questions soulevées par les décisions de la Cour des Prises Belge. La Belgique recevra une compensation prélevée sur les parts des autres puissances alliées.

L'article 7 est relatif aux navires légers, aux docks flottants et au matériel de port, livrés aux termes du protocole du 10 janvier 1920.

En compensation des navires de guerre coulés, l'article 8 énonce que les dispositions du protocole du 10 janvier 1920 s'appliquent aux produits de la vente des navires et du matériel de guerre livrés en vertu des clauses navales du traité de Versailles, y compris le produit du matériel naval de guerre vendu par la commission des réparations

L'article 9 accorde à l'Italie par priorité, sur toutes les autres puissances alliées, le droit de conserver et de porter au compte de ce qui lui est dû par l'Autriche, la Hongrie et la Bulgarie, au titre des frais d'armée d'occupation et au titre de réparations, certaines sommes déterminées.

L'article 10 réserve les droits de la Pologne, conformément au traité de Versailles et de Saint-Germain et déclare que cet accord ne s'applique pas à la Pologne.

L'article 11 sauvegarde les droits des pays ayant prêté de l'argent à la Belgique, antérieurement au 11 novembre 1918, et prévoit des dispositions pour le remboursement de ces sommes immédiatement après le versement des 2.500.000.000 de francs, dus à la Belgique en vertu de sa priorité.

L'article 12 sauvegarde les droits des puissances alliées pour le montant des crédits de secours accordés aux puissances ex-ennemies.

L'article 13 stipule que la question de la fixation, sur une base uniforme du coût des armées d'occupation, est réservée pour être discutée avec les Etats-Unis d'Amérique. (*Havas*).



Dernières Publications

La Politique Étrangère

L'Autriche et la paix séparée

L'*Opinion* du 10 juillet commence la publication de documents intéressants : *Les négociations Armand Revertera*, qui prouvent entre autres choses que l'accord n'existait pas toujours entre les divers pouvoirs qui se sont partagé la conduite de la guerre. La tentative de paix séparée, préparée par le comte Armand, échoua, comme avaient échoué les négociations du prince Sixte de Bourbon-Parme. Les Alliés poursuivaient l'anéantissement de l'Autriche.

M. D.

Memento

REVUES :

Histoire. — Politique extérieure :

LA PRÉFACE DE SPA, par Jacques Bardoux (*L'Opinion*, 10 juillet). — LE MÉCANISME DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES AUX ETATS-UNIS (*L'Opinion*, 10 juillet). — HOMMES DU JOUR : I. M. GIOLITTI, LE NOUVEAU MINISTRE D'ITALIE. — II. M. HARDING, LE CANDIDAT DU PARTI RÉPUBLICAIN A LA PRÉSIDENCE DES ETATS-UNIS, par Liber (*Le Correspondant*, 10 juillet). — L'ALLEMAGNE POLITIQUE. — I. LE NOUVEAU PANGERMANISME, par Edmond Vermeil (*La Revue des Deux Mondes*, 15 juilet). — HISTOIRE POLITIQUE, par Raymond Poincaré (*La Revue des Deux Mondes*, 15 juillet. — L'INTERVENTION DE LA GRÈCE, par l'amiral Degouy (*La Renaissance*, 10 juillet). — DE GIOLITTI A GIOLITTI : LA POLITIQUE ITALIENNE, par Pierre de Quirielle (*La Revue hebdomadaire*, 10 juillet). — LE TRAITÉ HOLLANDO-BELGE ET L'ALLIANCE FRANCE-BELGIQUE, par Pierre Nothomb (*La Revue hebdomadaire*, 10 juillet). — L'INÉVITABLE CATASTROPHE. COMMENT LA CONJURER ? par N. Lénine, traduit par le docteur Marcou (*La Nouvelle Revue*, 15 juillet). — LA TOURMENTE BOLCHEVIQUE, par Ivan de Shaeck (*La Nouvelle Revue*, 15 juillet). — LE PROBLÈME PERSAN, par Marc Modèle (*Le Mercure de France*, 15 juillet). — LÉOPOLD II, ROI DES BELGES, par L. de Lichtervelde (*La Revue Universelle*, 15 juillet). — LA VRAIE PAIX, par W. Morton-Fullerton (*La Revue Universelle*, 15 juillet).

Questions Economiques et Sociales :

LA QUESTION DES COMBUSTIBLES, par Julien Montaigut (*Revue parlementaire*, 15 juillet). — LE MILLIARD POUR LA MARINE MARCHANDE : AURONS-NOUS UNE FLOTTE D'ETAT ? par Maurice Duval (*Economiste parlementaire*, 8 juillet). — LA NOUVELLE ORGANISATION ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE, par Georges Valois (*La Revue Universelle*, 15 juillet). — LA RÉPUBLIQUE DES SOVIETS ET LE CAPITAL ÉTRANGER, par A. Lomow (*La Revue Communiste*, juin 1920). — LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ; LA TENDANCE VERS L'INTERNATIONALISME ÉCONOMIQUE, par Antoine Tarlé (*Le Correspondant*, 10 juillet).

Problèmes Financiers :

LA FRAPPE DES MONNAIES DIVISIONNAIRES D'ARGENT, par Raphaël-Georges Lévy (*Economiste Parlementaire*, 8 juillet). — LA BOURSE ET LA HAUSSE DU FRANC, par Dereine (*Mercure de France*, 15 juillet).

Pages Littéraires ;

L'AMOUR ET LE SECRET (1re Partie), par André Beaunier (*La Revue de Paris*, 15 juillet). — LE BIEN-AIMÉ (Fin), par Maxime Formont (*La Revue de Paris*, 15 juillet). — THI-BA, Fille d'Annam, Roman (Suite II), par Jean d'Esme (*Mercure de France*, 15 juillet). — LA TIMIDITÉ DE STENDHAL ET LA TIMIDITÉ D'APRÈS STENDHAL, par L. Dugas (*Mercure de France*, 15 juillet). — LE CONCERT DANS LA FORÊT (Traduit de l'italien, par François Bénédict), par Ferdinando Paolieri (*Revue des Jeunes*, 10 juillet). — LA ROSE D'ISPAHAM (Conte Persan) II, par Louis de Meurville (*Le Correspondant*, 10 juillet). — CONFIDENCES DE PRINCESSES (D'après les lettres inédites de la reine Marie-Amélie et des princesses Louise et Marie d'Orléans) I, par Duc de La Force) (*Le Correspondant*, 10 juillet). — L'HISTOIRE DE TÉGLA. II, par Lorenzi de Bradi (*La Nouvelle Revue*, 15 juillet). — LE FER SUR L'ENCLUME. III, par Emile Baumann (*La Revue Universelle*, 15 juillet). — LES CŒURS GRAVITENT. III, par Charles Géniaux (*Revue des Deux Mondes*, 15 juillet). — SILHOUETTES CONTEMPORAINES. VI. M. GEORGES GOYAU, par Fidus (*Revue des Deux Mondes*, 15 juillet). — SUR LES TERRASSES DU JARDIN MARENGO, par Louis Bertrand (*Revue des Deux Mondes*, 15 juillet).

LIVRES :

Manuel des origines de la guerre

par FERNAND ROCHES (1)

Avec beaucoup de netteté et un réel talent d'exposition M. F. Roches nous a donné l'histoire diplomatique des origines de la guerre. Son livre, qui remonte au traité de Francfort, démontre d'une manière précise que ni l'Angleterre, ni la Russie, ni la France ne voulaient la guerre et que ces nations croyaient la paix assurée par leurs traités ; seules l'Allemagne et l'Autriche sont responsables.

Histoire. — Politique extérieure :

TURCS ET TURQUIE, par Capitaine H. Seignobosc (*Payot*). — LE DILEMME RUSSO-POLONAIS. L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE ET LA POLOGNE. LES DEUX CONCEPTIONS DE L'ORDRE ET DE LA LIBERTÉ, par Z.-L. Zaleski (*Payot*). — COLBERT ET SON ŒUVRE, par Georges Leygues (*Berger-Levrault*). — PENSÉES CHOISIES DES ROIS DE FRANCE RECUEILLIES, ANNOTÉES, par G. Boissy (*Bernard Grasset*).

Questions sociales :

VIVRE, par Serge Voronoff (*Bernard Grasset*).

Art, Philosophie et Littérature :

JOURNAUX INTIMES, par Charles Baudelaire (*Crès*). — L'ESPRIT D'OSCAR WILDE, par Louis Thomas (*Crès*). — LE MARIAGE DE L'ADOLESCENT, par Jeanne Marais (*Bernard Grasset*). — TOUT NUS. I. LE MONSTRE, par Paul Dario (*Maison Française d'Art et d'Edition*).

(1) Editions Bossard.

Economie et Finances

LES RESSOURCES PUBLIQUES

L'EFFORT FISCAL ANGLAIS. — L'AMORTISSEMENT DE LA DETTE. — IMPOT SUR L'ENRICHISSEMENT DE GUERRE ET IMPOT SUR LES PROFITS DE GUERRE. — UN PROJET ABANDONNÉ ET SES CAUSES. — L'AVENIR FISCAL.

De toutes les nations belligérantes, l'Angleterre est la première qui, grâce à un effort fiscal opportun et à un retour rapide à la vie économique normale, peut réaliser un objectif que toutes poursuivent : l'allègement de la dette nationale. On sait de quel poids elle pèse sur nos épaules. Nous avons montré assez souvent ici quelle serait son influence sur notre relèvement économique. Aussi, est-ce avec une légitime satisfaction que nos voisins d'Outre-Manche ont pu apprendre que l'an dernier 86 millions de livres sterling, c'est-à-dire 2 milliards 150 millions de francs au pair d'avant-guerre et 4 milliards 300 millions environ au pair actuel, avaient été amortis. Quand on songe que jamais auparavant pareil résultat n'a pu être obtenu en France, on comprend cette satisfaction. On comprend aussi que l'Angleterre ait cru devoir renoncer à une mesure aussi rigoureuse que l'impôt sur l'enrichissement de guerre, considéré par les partisans du prélèvement sur le capital comme un pis aller susceptible de réaliser un de leurs buts.

On sait, en effet, quel est le raisonnement des partisans du *capital levy*. Ils raisonnent ainsi. La dette publique ne doit pas être rejetée sur les générations à venir. Elle est le résultat des actes ou des fautes de la génération présente. Il serait trop facile que l'on pût ainsi se débarrasser de leurs conséquences et, comme l'a dit Gladstone, le meilleur moyen d'éviter les guerres ou d'en assurer l'abréviation, c'est de faire sentir leur poids financier à ceux qui les font. De là est née l'idée d'un prélèvement sur le capital qui serait tout à la fois un moyen de reprendre aux profiteurs de la guerre les bénéfices réalisés grâce aux malheurs des temps, et un moyen rapide d'amortir la dette publique pour permettre aux finances nationales de retrouver leur élasticité.

Nous avons exposé ici les objections que soulevait le prélèvement sur le capital. Nous n'avons pas caché notre prédilection pour ce moyen, sans nous dissimuler certaines de ses difficultés d'application pratique sur lesquelles, toutefois, il nous apparaissait qu'on s'appesantissait avec trop de complaisance. Mais il est un point sur lequel un grand nombre de bons esprits semblaient d'accord, c'était la taxation de l'enrichissement de guerre. Il faut entendre par là les accroissements de fortunes réalisés entre le début des hostilités et la fin de ces dernières. Il n'y a pas confusion entre cet impôt et l'impôt sur les bénéfices de guerre. Ce dernier atteint seulement les contribuables ayant réalisé des bénéfices et aux termes de la loi française, notamment, le mot de « bénéfice de guerre » est assez restreint puisqu'il vise seulement les contribuables soumis à la patente, c'est-à-dire les commerçants. Or, un grand nombre de personnes, en dehors des commerçants proprement dits, ont été des profiteurs de la guerre. Pour en citer une seule catégorie, les cultivateurs ont réalisé de considérables profits et le *Temps* lui-même juge avec quelque sévérité la mansuétude ou le laisser-aller de l'administration fiscale qui estime à des chiffres insignifiants les bénéfices de l'agriculture. M. Klotz, on s'en souvient, avait inscrit dans ses projets fiscaux de janvier dernier, un impôt sur l'enrichissement de guerre. Il eût consisté dans la comparaison entre la valeur des biens au 31 décembre 1919 et leur valeur au 1er janvier 1914, à l'exception des enrichissements inférieurs à 20 % du capital initial et d'une somme uniforme de 10.000 fr. et il l'eût frappé d'un taux progressif variant de 5 à 50 %, calculé en fonction de l'importance relative de l'enrichissement, c'est-à-dire d'après sa quotité, par rapport à la fortune du redevable au 1er janvier 1914. Cet impôt n'a pas été retenu par la Commission des Finances de la Chambre. Il a été disjoint, ce qui équivaut à un abandon.

Or, dans le temps même où l'on procédait ainsi à cet abandon, l'Angleterre en reprenait l'idée. Le Chancelier de l'Echiquier, Chamberlain, l'incorporait dans son projet de budget de 1920-1921. La Commission chargée de statuer sur son sort avait, en effet, décidé que c'était une mesure parfaitement acceptable. Le Chancelier songeait d'ailleurs à en faire une mesure fiscale alternative. Dans son esprit, elle devait remplacer la majoration d'impôt sur les bénéfices de guerre dont il frappait, pour l'année 1920-1921 les profits excessifs. Il est donc intéressant de noter que l'Angleterre, à son tour, a cru devoir délaisser cette mesure dès le début du mois de Juin 1920, que cette disposition avait soulevé contre elle les critiques et l'opposition du monde du commerce et de l'industrie, que les Chambres de Commerce anglaises s'étaient élevées contre elle, qu'une pétition, signée de 104 membres de la Chambre des Communes, avait été adressée au Gouvernement et qu'enfin, sur l'avis du Comité spécial présidé par Sir William Pearce, le Cabinet s'était résolu à abandonner ce projet. Le chancelier de l'Echiquier déclara à la Chambre qu'après avoir examiné et pesé les avantages et les inconvénients d'un impôt sur l'enrichissement de guerre, il avait été amené à conclure que ses dangers l'emportaient sur ses profits.

Les travaillistes ne désarmèrent pas. Ils présentèrent une motion désapprouvant la décision du Gouvernement et proposant de liquider la dette à l'aide d'un prélèvement sur le capital. Ils s'attirèrent une réponse du Chancelier de l'Echiquier, dont les termes valent d'être pesés, car les arguments articulés dépassent l'économie nationale anglaise et intéressent celle de tous les pays aux finances obérées.

« L'enquête approfondie à laquelle s'est livrée la Commission a établi tous les inconvénients fiscaux du projet d'impôt sur les enrichissements de guerre. Son produit éventuel ne pourrait dépasser la somme de 500.000 livres sterling, soit environ 12 milliards et demi d'avant-guerre. Il faut même y ajouter cette restriction que les titres émis par l'Etat durant la guerre devraient être acceptés en paiement à leur prix d'émission qui serait souvent supérieur à leur cours actuel.

« D'autre part, s'il est légitime de frapper ceux qui ont réalisé une fortune à la faveur de la guerre, il est impossible, au point de vue fiscal, d'établir une

distinction précise quant à l'origine de l'enrichissement. Il faut donc s'en tenir à une approximation grossière. L'établissement de l'impôt sur les fortunes de guerre ne permettrait donc pas une réduction rapide de la dette flottante. Le produit à en attendre dans les trois premières années d'application ne dépasserait pas 350.000 livres sterling. Quant aux 150.000 livres restantes, il faudrait en autoriser le paiement par fractions s'échelonnant sur une période de dix ans environ. Enfin, l'impôt sur les bénéfices exceptionnels frappe les mêmes contribuables qu'aurait atteints l'impôt sur l'enrichissement de guerre, et cette taxe procure au Trésor des ressources beaucoup plus considérables puisque son rendement total, pour la durée de la guerre et jusqu'au 30 avril de la présente année, a atteint 24 milliards de francs environ. Malgré toutes les critiques dont elle a été l'objet, elle est préférée, par le monde industriel et commercial, à l'impôt projeté ».

Et ici le Chancelier de l'Echiquier n'hésite pas à passer du domaine purement financier dans le domaine économique qui en est l'assiette véritable. Il tient compte des indices de déséquilibre économique que l'on voit poindre. La finance et le commerce ne sont pas actuellement, dit-il, dans une situation stable. Des difficultés se sont produites au Japon et leur répercussion s'est fait sentir en Amérique et en Angleterre. Pour la première fois, la période d'immense prospérité qui s'est manifestée depuis l'essor industriel d'après-guerre, paraît menacée. Les Entreprises industrielles, l'Etat, les Municipalités, ont un besoin grandissant de capitaux. Les négociants ont élargi leurs crédits. Les banquiers ont grossi leurs avances, au delà même de leurs ressources et leurs engagements. Dans une pareille situation, il n'est pas permis de tenter à la légère des expériences hasardeuses. Les sacrifices financiers de l'Angleterre sont suffisants. L'impôt sur les bénéfices de guerre est maintenu au taux de 60 %. La plus grande partie des ressources est fournie par l'impôt direct. Il représente 66,75 % des recettes totales, alors qu'en 1913-1914 il ne représentait que 57,5 %. Le taux de l'income taxe a été relevé de 1 schelling 2 pences à 6 schellings par livre de revenu. Le maximum de la supertaxe a été porté de 6 pences à 6 schellings, c'est-à-dire augmenté de 12 fois. Les droits de succession ont été majorés pour tous les biens d'une valeur supérieure à 15.000 livres et ils ont été doublés dans certains cas.

Il ne faut pas toutefois exagérer l'effort fiscal. Il semble qu'on ait atteint ses limites. Les capitaux surtout doivent être respectés. Les besoins du Trésor seront aussi bien satisfaits par une réponse aux affaires présentées par l'Etat et les communes que par un prélèvement imposé aux fortunes particulières.

Il nous souvient que c'est par des arguments analogues que nos hommes d'affaires ont écarté le prélèvement sur le capital. L'impôt sur l'enrichissement méritait-il un tel sort ? C'est ce que l'avenir nous dira, si, comme il est à craindre, la période de crise économique dans laquelle nous allons entrer, la baisse vraisemblable de certains prix que neutralisera peut-être chez nous la fiscalité même, vont diminuer la matière imposable sans que les charges du Trésor, et notamment celles de la dette publique, subissent la même décroissance. Déjà, le mois dernier, les recettes douanières ont fléchi. Peut-être les prévisions fiscales se trouveront-elles déjouées. Le jour où il en sera ainsi, sans doute sera-t-on heureux de retrouver, dans l'arsenal de la fiscalité, sinon le prélèvement brutal uniforme et impersonnel sur le capital, tout au moins un impôt plus nuancé sur la richesse acquise pendant la guerre.

William Oualid.

CHRONIQUE DES CHANGES

La Conférence de Spa est terminée, et le marché des changes n'en a subi aucun contrecoup. Les cours des devises étrangères se retrouvent, en effet, aujourd'hui, sur notre marché, très sensiblement au même niveau que la semaine dernière : La *livre sterling* est presque exactement au même prix, à 46.94 1/2 contre 46.98 1/2. Le *dollar* est en hausse à 12.23 1/2 au lieu de 11.92 1/2 ; la *peseta* est à peu près immobile, à 193 1/2 contre 191 3/4, le *franc suisse* de même, à 213 au lieu de 212 3/4. Le *mark* est absolument immuable à 31 1/4 ; mais la *lire* se tasse légèrement, à 70 1/2.

Ce résultat est inattendu. L'opinion paraissant attendre beaucoup de cette fameuse conférence au sujet du règlement des indemnités qui devait se répercuter sur la situation des changes. Or cette question des indemnités n'a même pas été abordée à Spa. Elle est renvoyée à une prochaine réunion à Genève, vers le milieu du mois prochain, dit-on ; et la conférence financière internationale de Bruxelles qui devait avoir lieu le 23 courant est elle-même ajournée à l'automne.

L'impassibilité du marché en présence de cette déception est d'autant plus extraordinaire que, loin d'apporter aucun allègement à notre situation de change, les décisions prises à Spa paraissent destinées à augmenter au contraire le poids de nos engagements extérieurs. L'arrangement relatif au charbon, doit bien aboutir, en effet, à ce résultat paradoxal grâce à l'extraordinaire modification que l'on vient de faire subir au Traité de Versailles. La modification capitale ne porte pas, comme on l'a d'abord cru, sur les quantités de charbon que l'Allemagne peut-être, consiste dans les conditions financières suivant lesquelles ces livraisons doivent être faites :

Le traité de Versailles prévoyait que la valeur des charbons livrés par l'Allemagne serait tout simplement imputée sur la créance que les Alliés ont sur elle du chef des réparations, et cette valeur était strictement limitée au prix intérieur du charbon allemand sur le carreau de la mine. L'accord de Spa bouleverse tout cela. Le prix du charbon est d'abord majoré, et doublement : il est majoré en premier lieu d'une prime de 5 marks-or par tonne, soit environ 15 francs, pour servir à améliorer le ravitaillement des mineurs de la Ruhr ; et il est majoré encore pour tout le charbon livré par les voies de terre, c'est-à-dire pour les deux tiers, de la différence entre le prix du charbon allemand et le prix du charbon anglais rendu à quai des ports de la mer du Nord ou de la Manche, soit, d'après les calculs qui ont été faits, d'environ 160 francs par tonne, dans les conditions actuelles des changes, des prix du charbon et des frets.

Ce n'est pas tout : ces majorations, au lieu de bénéficier à l'Allemagne par la voie des imputations sur sa dette d'indemnités, vont donner lieu à des paiements effectifs et immédiats faits par les Alliés à son profit : la prime de ravitaillement de 5 marks-or donnera lieu à des paiements purs et simples en espèces. Quant à la majoration des 160 francs par tonne, elle donnera lieu à des avances faites par les Alliés à l'Allemagne. Avances et primes constitueront ainsi une charge d'environ 250 millions de francs par mois. Comment ces avances et ces paiements seront-ils effectués ? Il semble bien que ce doive être au moyen d'un emprunt interallié. Mais comme la charge en sera évidemment répartie sur les Alliés proportionnellement au montant des livraisons de charbon qui seront faites à chacun d'eux, la part de la France dans ce fardeau sera prépondérante, et, avant d'avoir la moindre garantie au sujet du paie-

ment des indemnités que lui doit l'Allemagne, elle va se trouver engagée dans une dette nouvelle pour le compte de l'Allemagne.

Tel est le nouvel élément de passif dans notre balance des comptes que vient de faire naître l'accord de Spa. M. Loucheur en a évalué hier le poids devant la Chambre à environ un milliard deux cents millions pour la France, pendant les 6 premiers mois. C'est un chiffre. Il est vrai que M. Millerand a précisé que ces avances seraient remboursées au taux de 6 % au plus tard le 1er mai 1921. Mais que peut valoir un tel engagement de la part de l'Allemagne ? Si elle rembourse effectivement cette dette nouvelle à la date prévue, il est à croire que ce sera au préjudice des autres dettes, et, de toutes manières, la situation de ses créanciers, — donc la nôtre — s'en trouve alourdie.

Tandis que notre position s'aggrave plutôt de ce côté, on voit d'autre part se poursuivre le travail lent mais profond de notre restauration économique. Les statistiques douanières pour les 6 premiers mois de l'année font apparaître une réduction de près de 3 milliards, du déficit de notre balance commerciale par rapport aux 6 premiers mois de 1919, ce déficit restant, il est vrai, encore de près de 8 milliards. Ce résultat est dû tout entier à l'accroissement de nos exportations ; les importations n'ont pas cessé de grandir, sauf cependant en juin, où, pour la première fois les statistiques accusent une diminution de 18 millions de francs. Ce résultat ne paraît d'ailleurs pas devoir être attribué au décret du 13 avril dernier, prohibant les importations inutiles, et c'est à bon droit que le gouvernement annonce qu'il prépare le retour à la liberté commerciale. Attendons le décret pour le juger.

A signaler, en Angleterre, le fléchissement de la *livre sterling* par rapport au *dollar*. Cette faiblesse, que nous avions déjà relevée, continue et s'aggrave. Alors que l'on avait coté près de 4 il y a quelques semaines et 3.95 il y a huit jours, les cours se sont abaissés jusqu'à 3.81 pour rester à 3.84. Les troubles d'Irlande ne sont pas étrangers à cette chute. Les importations de denrées agricoles qui vont commencer des Etats-Unis en Angleterre, vont augmenter sans doute cette tendance, et sans doute aussi les opérations du remboursement de l'emprunt anglo-français. Les opérations anglaises doivent cependant toucher à leur fin car les journaux financiers américains estiment que la Grande-Bretagne a déjà racheté sur le marché libre environ 200 millions de dollars des titres à rembourser, sur les 250 millions qui constituent sa part. Mais les opérations françaises qui se font en liaison avec l'Angleterre peuvent contribuer à peser sur la livre.

Léon POLIER.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

L'orientation du marché des valeurs est sans changement d'une semaine à l'autre : c'est-à-dire que l'on constate une amélioration générale, sans excès pouvant faire craindre un retour offensif de la spéculation, une grande aisance dans les affaires et, au demeurant, un volume de transactions encore restreint, bien que, la hausse appelant la hausse, certains aient retrouvé le chemin de la Bourse qui s'en tenaient à l'écart depuis de longues semaines.

Ce sont les valeurs françaises qui mènent le train. Aussi bien, dans l'ensemble, le parquet se montre-t-il plus ferme que le marché libre. Ici, les indications sont moins nettes et les valeurs d'arbitrage ne sont pas exemptes de quelque irrégularité. La levée annoncée des prohibitions d'importations entraînant après elle, il faut le redouter, une nouvelle tension des changes pourrait bien renverser les rôles. La hausse présente ne paraît pas reposer en effet sur des bases bien solides. On était en droit d'espérer de la conférence de Spa l'aplanissement des difficultés extérieures ; il n'en a rien été et, bien que momentanément les alliés aient fait front contre des adversaires trop disposés à ne tenir que peu de compte de leur signature, la situation internationale n'en apparaît pas moins lourde de menaces.

On invoque bien pour justifier l'optimisme actuel du marché, la suppression, à partir du 30 juin, de l'impôt sur les bénéfices de guerre, mesure qui profitera évidemment à l'exercice en cours ; mais l'effet en sera au moins partiellement compensé par l'aggravation de l'impôt cédulaire sur les bénéfices commerciaux et par la taxe sur le chiffre d'affaires. En définitive, la hausse doit être tout simplement attribuée à l'exès du mouvement en sens contraire. Le peu d'importance des affaires traitées indique qu'elle est due, plus à la carence momentanée des vendeurs rendus prudents par l'approche de cours qui semblaient bien des cours limites, qu'à un réel afflux de demandes. Des achats relativement peu importants suffisent à déterminer une amélioration marquée des cours.

Quoi qu'il en soit, et quand bien même la fermeté présente ne pourrait pas se maintenir, il faut l'envisager comme un symptôme heureux, l'indice d'un retour graduel à la santé.

Il n'y a pas, pour l'instant, d'engagements trops lourds. Une réaction accentuée ne semble, en conséquence, pas fort à redouter et le moment est favorable pour effectuer quelques achats prudents, en évitant soigneusement, d'ailleurs de prendre trop nettement position.



Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

Le Marché de nos rentes a été bien impressionné par la conclusion des négociations de Spa, affirmant l'unité de vue entre Alliés. On espère une amélioration de notre situation financière grâce à des mesures internationales. Le 3 % termine à 58,95. Les progrès réalisés par les différents emprunts de la Défense Nationale sont un peu moindres, leur Marché étant loin de présenter la même animation que celui de notre vieux fonds français. Le 5 % amortissable termine à 102 le titre libéré et 102,05 le titre libéré de 75 francs.

Les obligations du Crédit National sont en reprise sensible à 484 et 485 contre 483.

Parmi les fonds d'Etat étrangers, nous signalerons la tenue très ferme des fonds russes, la spéculation se hâtant de prendre position en vue d'un boom possible dans le cas d'un accord avec les Soviets.

Les rentes ottomanes sont en progrès non moins accentués à l'approche de la signature du traité de paix. Le Turc unifié termine à 75.

Les fonds bulgares ne sont pas moins fermes ; on escompte une reprise prochaine du service de la Dette.

BANQUES

Banque de France. — Aucun changement à signaler, l'action se maintenant à son cours précédent de 5.400. Au dernier bilan, les avances à l'Etat sont en diminution de 100 millions, la marge restant à la disposition du ministre des Finances est encore de 900 millions. La circulation n'a guère varié, le montant n'en est pas inférieur à 38 milliards, voisin du chiffre le plus élevé 38.500.000.000 atteint à la veille du dernier emprunt.

Le groupe des Etablissements de Crédit est en progrès sensible, les capitalistes profitant des cours encore bas cotés par les principaux établissements pour mettre en portefeuille les actions.

Société Générale. — L'action termine à 764, soit de quelques points en avance sur le cours antérieur. Cette Société vient de créer une banque spéciale, la Société de Banques pour l'Etranger et les Colonies, destinée à opérer hors du territoire de la Métropole. Le capital en est de 10 millions en 20.000 actions de 500 francs.

Banque Nationale de Crédit. — L'action se négocie ex-droit à 930 contre 880 la semaine précédente. Le droit de souscription se négocie à 144 francs. L'opération est terminée depuis le 20.

Banque de Salonique. — L'exercice 1919 se clôture par un bénéfice de 2.288.581 fr. en augmentation de plus de 500.000 fr. sur le bénéfice de l'exercice antérieur. Du solde disponible atteignant 2.828.950 fr., 2.500.000 ont été affectés à une réserve spéciale, le solde étant reporté à nouveau. La réserve spéciale, de ce fait, atteint 6 millions de francs. Cette Banque a conclu un accord avec le Crédit Foncier d'Algérie pour porter son capital de 20 à 30 millions à partir du 1er janvier prochain, par l'émission de 10.000 actions de 100 francs.

Parmi les Banques étrangères, il nous faut signaler seulement la fermeté de la Banque ottomane qui se négocie aux environs de 750.

CHEMINS DE FER ET TRANSPORTS EN COMMUN

Une certaine activité est à signaler dans le groupe des Chemins de fer français. Les cours sont, pour la plupart, en progrès appréciables. On peut espérer que la situation des Compagnies s'améliorera rapidement au point de vue du combustible, tant par la remise en état des Mines du Nord que par l'apport plus important de charbon allemand

Le programme d'électrification des réseaux aura un commencement sur l'Orléans, qui doit être bientôt pourvu d'une concession lui permettant d'électrifier la moitié de son réseau. Cette électrification lui permettra annuellement d'économiser 1.500.000 t. de charbon.

Aucune modification à signaler dans le marché des Obligations de Chemins de fer.

Les actions **Omnibus** sont en progrès à 667 contre 628. Le Conseil municipal a voté un crédit de 5.400.000 francs, pour faire des avances à la Compagnie en vue de hâter la reconstitution du réseau d'autobus.

Le **Métropolitain** est sans changement à 360. Le Conseil municipal a voté un crédit de 22 millions pour l'exécution de la partie du réseau entre la rue du Louvre et le Pont Louis-Philippe. Les recettes s'élèvent, du 1er janvier au 11 juillet à 73.527.689 fr. en augmentation de 22.048.911 fr. sur les recettes de la période correspondante de 1918.

Alpes Bernoises. — Aux environs de 490 et 492 se négocient les Obligations 4 1/2 0/0 première hypothèque, dont un groupe financier Suisse poursuit actuellement le rachat au pair. Les actions privilégiées sont en progrès à 180 contre 154. Au cours de l'Assemblée du 9 juillet, le Conseil a manifesté l'intention de demander au Gouvernement suisse la mise de la Société sous tutelle administrative en raison de l'impossibilité où elle est de reprendre actuellement le service de sa dette.

Chemins Portugais. — Les obligations 3 0/0 sont en reprise à 161 et les 4 0/0 à 252. Les bénéfices nets de l'exercice 1919 sont inférieurs de 2.720.000 francs aux sommes exigées pour les service des intérêts aux obligations de premier rang, insuffisance comblée par le Gouvernement portugais. Aucune répartition n'est faite aux Obligations à reveùnu variable.

Les entreprises de Transports en commun sont plus activement traitées, la question du rachat se posant avec plus d'acuité. Le Préfet de la Seine a adressé au Conseil général un nouveau mémoire relatif à la réorganisation des réseaux de Tramways et d'Omnibus. La Société fermière qui serait constituée recevrait un loyer de l'argent investi de 6 0/0 représentant net 4,90 0/0 environ ; lorsque l'attribution de la part des primes à elle affectée permettra de donner aux actions une rémunération de 8 0/0, le supplément sera partagé par moitié entre la Société et le Département; au-delà de 10 0/0, les 3/4 du supplément iront au Département. Ce dernier pourrait résilier la convention à la fin de chaque période de 6 ans moyennant préavis de 2 ans. Une indemnité forfaitaire lui serait alors versée en plus du remboursement des frais de constitution.

TRANSPORTS MARITIMES

La stabilisation des prix du fret profite aux actions de ce compartiment ; d'ailleurs fortement atteintes par la baisse, elles pouvaient tenter les capitalistes qui se sont présentés assez nombreux pour les mettre en portefeuille.

C'est ainsi que l'action ordinaire **Transatlantique** a repris de 464 à 474 ; celle des **Messageries** de 463 à 475 et que les **Chargeurs Réunis** ont gagné près de 100 fr. à 1.450.

Chargeurs Français. — Bien que les bénéfices nets soient en légère régression, n'atteignant que 3.492.368 francs pour l'exercice dernier contre 3.512.633 antérieurement, le Conseil a l'intention de proposer à l'Assemblée du 4 août une modeste amélioration du dividende qui avait été fixé l'an dernier à 150 fr. net par action de 500 fr. L'action termine en progrès a 4.900 contre 4.875.

Affréteurs Réunis. — Cette Société projette d'ouvrir une ligne régulière de Hambourg à la Méditerranée et au Levant par Anvers, Le Havre, Alger. De là à Constantinople, Galatz et Smyrne. L'action n'a pas été négociée et reste inscrite à son cours ancien de 978.

ELECTRICITE

Les valeurs de ce groupe ont profité de l'ambiance générale et s'inscrivent à des cours très en progrès. Signalons, notamment, la hausse de la **Thomson** qui a dépassé le cours de 1.220, en progrès de 150 fr. en l'espace d'une semaine

Pyrénéenne d'Energie électrique. — Cette Société doit prochainement porter son capital de 8 à 12 millions 1/2 par la création de 9.000 actions de 500 fr. Les actions, en léger recul se traitent à 650.

Appareillage électrique Grammont. — Peu de modification à signaler, les actions se négociant aux environs de leur cours antérieur à 208. L'Assemblée qui devait statuer sur un projet d'augmentation de capital et d'émission d'obligations, a été reportée au 30 août.

Energie Industrielle. — L'augmentation de capital doit se terminer le 26 courant. Rappelons que les actionnaires anciens ont un droit de souscription irréductible de 2 actions pour 5 anciennes au prix de 120 francs. Ex-droit l'action se négocie à 150 sans changement.

PRODUITS CHIMIQUES

Saint-Gobain. — L'Assemblée du 20 a voté l'augmentation de capital de 60 à 120 millions de francs, ainsi que la division des actions de 1.500 fr. en 3 actions de 500. Elle a autorisé le Conseil à émettre, au fur et à mesure des besoins de la Société, pour 40 millions de francs d'obligations. Le Président a laissé entendre que l'émission nouvelle se ferait aux environs de 700 francs pour une action de 500 et que le droit de souscription irréductible serait de l'action nouvelle pour 2 actions anciennes. Une importante partie du capital nouveau serait réservée aux actionnaires à titre réductible à un prix non encore fixé. L'action est en progrès à 14.500.

Unione Concimi. — L'Assemblée extraordinaire du 30 juin a voté l'absorption par **Monte Catini**. En vue de cette opération, les comptes de la **Concimi** ont été arrêtés au 31 décembre 1919. L'exercice antérieur ayant été clos le 30 juin comme d'habitude, un dividende de 6 lire a été voté pour ce demi-exercice. La fusion s'effectuera titre pour titre.

Gafsa. — En reprise appréciable à 1.483 après 1.380. Un déport de 10 francs a été voté à la liquidation du 15 juillet, après un déport de 25 fr. à la liquidation antérieure. Ce déport provient des nombreuses ventes à découvert de la Compagnie et des achats de droit de souscription pratiqués au moment de l'augmentation de capital. Par suite de la dépréciation du droit, les vendeurs font reporter leur position jusqu'à l'introduction des actions nouvelles.

CHARBONNAGES ET PETROLES

La production des houillères du Pas-de-Calais pour le mois de juin a été de 726.000 tonnes contre 414.000 en mai, mois affecté par les grèves.

Les progrès de la production des houillères du Nord n'ont pas été moindres. Elles ont atteint pour juin 146.000 t. 010, en plus-value de 72.000 tonnes sur le mois précédent. Malgré cette amélioration et bien que l'on puisse espérer de l'application de l'accord de Spa l'obtention de plus grandes quantités de charbon allemand, le combustible restera en France, pour de longues années encore, rare et cher. Aussi les actions des Charbonnages français sont-elles très fermes dans l'ensemble.

Il en est de même pour les **Charbonnages du Ton-**

kin qui se tiennent aux environs de 5.000, sur la progression des expéditions de charbon s'élevant à 324.100 tonnes pour le premier semestre de l'exercice en cours au lieu de 207.600 tonnes pour la période correspondante en 1919.

Fermeté également sur les charbonnages russes et polonais dans l'espoir d'une prochaine cessation des hostilités en Europe orientale.

Les valeurs des Pétroles sont irrégulières, le progrès d'un jour étant souvent annihilé par le recul du lendemain. Toutefois, dans l'ensemble, elles ne manquent pas de fermeté et ce compartiment reste, sans conteste, l'un ds plus animés ds la cote.

La **Royal Dutch** se négocie toujoursd ans les environs de 29.000, n'atteignant qu'occasionnellement le cours de 30.000 pour le reperdre de suite.

La **Mexican Eagle** qui se négocie à terme est la plus activement traitée des valeurs de ce groupe. L'action a, dans la semaine, vivement progressé, passant de 478 à 520. On espère que les expéditions de cette Compagnie atteindront une moyenne de 25 millions de barils par an lorsque les opérations dans les Naranjos Fields donneront les résultats attendus.

Les pétroles roumains restent indécis, étant donne l'obstacle que constitue la difficulté des transports au développement de cette industrie.

L'**Astra Romana** fait exception et passe de 3.800 à 4.500.

Staua Romana. — L'action oscille toujours entre 1.600 et 1.700. Le dividende de 1917 16 0/0, soit 80 lei, est payable depuis le 13 juillet contre remise du coupon 15. Ce paiement est limité au coupon détaché sur les actions estampillées.

Lille-Bonnières-Colombes. — Cette Société vient de constituer, au capital de 5 millions en 10.000 actions de 500 fr. — capital que le Conseil est d'ores et déjà autorisé à porter à 25 millions — la **Compagnie Française des Pétroles du Maroc.**

Franco-Polonaise des Pétroles. — Les parts de cette Société qui se négocient hors cote ont vivement progressé de 2.800 à 3.025. Le Conseil a décidé l'appel des 3e et 4e quarts des actions nouvellement émises, soit 300 fr. par titre. Ce versement doit être effectué à la Banque Industrielle de Chine avant le 25 juillet 1920. On fait savoir à ce propos que la Compagnie a pris une part importante dans une entreprise considérable de Galicie.

MINES METALLIQUES

Le marché des métaux à Londres est resté ferme, notamment le cuivre et l'étain, — le zinc se négociant à des cours légèrement au-dessous de ceux de la semaine précédente.

L'action Rio Tinto poursuit son avance à 1890 contre 1.760, sur l'annonce d'une situation plus satisfaisante, les grévistes paraissant disposés à accepter les propositions du ministre des Travaux Publics.

Tharsis s'est avancée à 165 et **Boleo** à 665 contre 619.

Bien que le Marché du plomb soit irrégulier, **Penaroya** est très ferme à 1.825. Le Conseil des Ministres espagnol a autorisé la Compagnie à émettre pour 60 millions d'obligations hypothécaires 6 0/0 gagées sur toutes les propriétés de la Compagnie en Espagne, ce qui la dispensera de la conversion de francs en pesetas.

Bouina. — Cette Société convoque pour le 3 août une Assemblée extraordinaire qui aura à statuer sur la création de 25.000 actions nouvelles de 250 francs. Ces actions seront réservées aux porteurs actuels à raison de 5 actions nouvelles pour 7 anciennes.

Le Marché des Mines d'or a repris une grande fermeté par suite des progrès réalisés à Londres sur les achats de l'Afrique du Sud.

Le **Rand Milnes** est particulièrement demandé et atteint 147 contre 128.

Signalons également la reprise de la **De Beers** à 965 qui avait été exagérément dépréciée au cours des semaines précédentes.

METALLURGIE ET CONSTRUCTION MECANIQUE

On ne saurait espérer dans un avenir prochain une baisse sérieuse des différents produits métallurgiques; la production reste et restera malheureusement, étant donné les insuffisances de charbon et de coke, très inférieurs aux besoins.

Le groupe métallurgique ne se départit pas de sa fermeté.

Schneider et Cie. — L'action reste aux environs de 4.000. Les actions de L'Union Européenne, Industrielle et Financière se négocient toujours activement entre 610 et 615.

Commentry, Fourchambault et Decazeville. — Cette Société met actuellement à la disposition de ces actionnaires les droits qu'elle possède dans la souscription des actions nouvelles des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, ce droit étant représenté pour les actions de capital par le coupon 121 et pour les actions de jouissance par le coupon 54. En dépit de ces avantages réservés aux actionnaires, les titres se sont légèrement tassés : les actions de capital à 2.600 contre 2.700 et les actions de jouissance à 1.881.

Française de Construction mécanique (Cail). — Les actions sont également revenues en arrière à 430 contre 450. Cette Société émet actuellement 40.000 actions de 250 fr. au prix de 260, portant son capital de 20 à 30 millions. 24.000 de ces actions sont réservées aux actionnaires à titre réductible à raison de 3 actions nouvelles pour 10 anciennes et à titre réductible au prorata des actions anciennes possédées par eux. En ce moment la Société procède au placement de 20 millions de francs d'obligations 6 0/0 offertes à 495, jouissance 15 juillet.

Lorraine-Dietrich. — Les actions restent fermes à 292. Cette Société, conformément à l'autorisation de l'Assemblée générale du 23 mai 1918, porte son capital de 23 millions à 38 millions de francs par émission de 120.000 actions nouvelles. La souscription est ouverte du 15 juillet au 14 août. Les actions de 125 fr. sont émises à 160 à titre irréductible. Les actionnaires ont droit à une action nouvelle pour 2 anciennes, ce droit étant constaté par la remise du coupon 11. Ces actions sont assimilables aux actions anciennes à partir du 1er octobre prochain, sauf en ce qui concerne les intérêts qui seront payés prorata temporis et le dividende de l'exercice 1919-1920 réservé exclusivement aux actions anciennes.

Compteurs et Matériel d'usine à Gaz. — Les bénéfices s'élèvent, pour l'exercice 1919-1920 à 12.279.414 fr. et, reports antérieurs compris, dépassent 13.185.000 fr. contre un bénéfice de 7.471.000 seulement pour l'exercice 1918-1912. Le Conseil proposera l'augmentation du dividende de 20 à 27,50.

Doriot Flandrin et Parant. — L'action en progrès rapides s'inscrit à 258. Les résultats de l'exercice en cours seraient en tous points satisfaisants. On sait que le produit du récent emprunt obligatoire de 5 millions de francs est destiné à accroître le rendement de l'usine d'Amboise spécialisée dans la construction et la réparation du matériel de chemin de fer. La fermeture des ateliers des compagnies de chemins de fer lui profitera largement, étant donnée l'importance accordée à la branche wagons et matériel de chemins de fer dans l'ensemble de son activité.



Les Marchés Étrangers

BOURSE DE LONDRES

Le mouvement amorcé au cours de la semaine précédente s'est poursuivi et accentué ces jours-ci. La hausse est générale. Les affaires, il est vrai, bien que sensiblement plus actives, ne présentent qu'un volume assez restreint, ce qui laisse supposer que la reprise actuelle pourrait bien n'être pas de longue durée.

Toutefois, la détente monétaire persiste. Le dernier bilan de la Banque d'Angleterre ne présente avec le précédent que des variations assez faibles, mais l'impression favorable qui se dégageait de ce dernier ne fait que s'accentuer. La proportion de la réserve aux engagements est encore en léger progrès à 12,4 %, et l'on espère toujours l'abaissement prochain du taux de l'escompte, le taux actuel ne correspondant pas à la très réelle abondance des capitaux disponibles. Ajoutons enfin comme facteur important de la hausse, la promesse du Chancelier de ne pas maintenir au delà de l'exercice en cours le taux de l'impôt sur l'excédent des bénéfices à 60 %, mais de le ramener à 40 %.

L'incertitude des questions extérieures n'a pas pesé sur le marché comme on aurait pu s'y attendre ; non plus que la rareté des demandes de Paris, justifié par l'insuffisance de la marge entre les cours des deux places. Les fonds britanniques sont parmi les premiers à bénéficier des bonnes tendances, ainsi que les obligations municipales. Le syndicat souscripteur du récent emprunt 5 1/2 % de la Ville de Londres, qui avait dû garder plus des 2/3 des obliga-

tions émises a pu profiter des dispositions meilleures du marché et écouler une tranche de £ 800.000 du papier lui restant pour compte.

Les fonds belges et français sont en faveur, ainsi que les valeurs russes et les rentes mexicaines. Chemins anglais en recul ou délaissés, contrastant avec la tenue relativement ferme des chemins étrangers. Pétrolifères en forte reprise, ainsi que les compagnies de navigation et les métallurgiques. Quant aux valeurs minières, favorisées par la hausse de l'or, elles terminent en progrès très nets. La plupart d'entre elles d'ailleurs sont proches de leur coupons qui doivent être détachés dans les premiers jours d'août.

	Juillet **14**	16 Juil. **20**	19 Juil. **20**
Victory 4 %	...	78 ..	78 ./.
Consols	77 1/8	47 ./.	46 7/8
War Loan 5 %	...	85 11/16	85 7/8
Argentin 4 % Resc.	83	50 ./.	50 3/4
Brésil Resc 4 %	73 1/2	48 ./.	48 ./.
Chinois 5 % 1896	101 1/2	69 1/2	69 1/2
Egypte Unifiée	99 1/8	68 1/2	68 1/2
Français 5 %	...	54 ./..	54 ./.
— 4 %	...	41 1/2	41 1/2
Japon 4 1/2 %	94 1/2	97 ./.	98 ./.
Russe 4 % Consol	86 1/2	18 ..	17 1/4
Canadian Pacific	198 1/4	152 ..	154 1/2
Nat. of Mexico 1re pref.	31	14 ..	14 ./.
Pennsylvania Rail	57 1/4	50 ..	50 ./.
Union Pacific	158 1/2	146 ./.	147 ./.
Brazil Railway ord	26	3 1/4	3 1/4
Bank of England	251 1/2	173 1/2	174
Lagunas Nitrate	1 10/16	30/0	29/6 .
Lautaro Nitrate	10 1/4	14 1/2	11 3/4
Hudson Bay	9	6 7/8	6 15/16
Pekin Syndicate ord	4/8	24/6/.	24/6/.
Cunard	1 8/16	28/0	28/6
Marconi Wireless	2 1/2	2 15/16	2 15/16
Barcelona Traction	...	5 1/4	5 1/4
Mexico Light and Power	47	14 ./.	14 ./.
Vickers	1 3/4	27/0	26/3
Baku	4/3	0/6	0/6
Burmah	4 6/32	15 11/16	15 9/16
Mexican Eagle ord	2	10 7/10	10 6/10
North Caucasian	...	1 9/32	1 5/16
Shell Transport	4 15/16	7 1/8	6 5/6
Royal Dutch	51	59 1/2	59 1/2
Spies	7/8	10/9 ./.	10/9
General Mining	..	4/3 ./.	4/3 ./.
Goldfields	..	1 13/32	1/2
Rand Mines	..	2 13/16	2 27/32
Crown Mines	..	2 15/32	2 9/16
East Rand	..	6/9 ./.	7/6 ./.
Geduld	1 1/8	2 1/16	2 1/16
Modderfontain B.	..	6 7/16	6 1/2
Robinson Gold	...	8/0	8/0 ./.
Simmer and Jack	...	3/7 1/2	3/7 1/2
Village Deep	9/16	9/6 ./.	9/6 ./.
Chartered	..	17/0	17/0 ..
Mozambique	..	1 1/32	1 1/32
Tanganyka	5 9/16	1 27/32	1 7/8
Golden Horse Shoe	..	16/3 ./.	16/3 ./.
De Beers	16 7/16	20 1/2	20 1/4
Jagersfontain	..	4 3/8	4 3/8
Cape Copper	2	1 1/4	1 1/4
Rio Tinto	68 3/8	39 1/2	39 1/2
Tharsis	6 1/4	3 3/8	3 3/8
Utah Copper	..	16 1/2	16 1/2
Lena Goldfields	..	20/0	20/0
Spassky	..	20/0	22/6
Camp Bird	8/16	22/6	...
Mexico El Oro	..	12/9	12/6 ./.
Santa Gertrudis	..	5 1/2 ./.	5 3/4
Gula Kalumpong	1	24/6	24/6 ./.
Kuala Lumpur	3 4/8	3 7/8	3 7/8
Malacca	4	4 3/4	4 3/4

BOURSE DE NEW-YORK

La véritable crise économique qui sévit aux Etats-Unis a empêché le marché de New-York de suivre l'exemple d'optimisme que lui donnent les places étrangères. Bien que, *a priori*, une baisse des prix comme celle qui se manifeste sur la plupart des produits semble devoir laisser plus de crédits disponibles pour la spéculation de Bourse, en fait, la tension monétaire persiste et l'atmosphère paraît peu favorable à une hausse de quelque durée. A la diminution générale des demandes s'ajoute, pour ralentir la vie industrielle, le mauvais fonctionnement des transports.

On peut cependant constater à Wall Street un certain regain d'activité indiqué par les chiffres plus élevés des transactions, telles que les font ressortir les relevés quotidiennement publiés; mais aucune indication bien nette ne peut être tirée des dernières séances. L'allure générale demeure hésitante. L'augmentation des tarifs actuellement envisagée des chemins de fer a profité aux railroads, notamment le Southern et par sympathie au Canadian Pacific qui ont fait l'objet d'achats importants. Par contre, les métallurgiques et industrielles de toutes catégories demeurent délaissées, la crise des transports faisant craindre une suspension des opérations. Les pétrolifères sont relativement fermes, l'attitude du président Huerta à l'égard des grandes compagnies exploitantes est favorablement interprétée, Fonds d'Etat étrangers peu actifs, à l'exception de l'Anglo-French Loan qui se rapproche du pair, sur la conviction générale de son remboursement en octobre prochain.

	Juillet **14**	14 Juil. **20**	19 Juil. **20**
U. S. 4 %	111	105 ./.	105 ./.
Anglo-French 5 %	...	99 1/2	99 5/8
Royal Dutch	...	114 ./.	113 1/2
Shell	...	76 3/4	73 3/4
Mexican Eagle	...	...	...
Calumet and Hecla	400	310 ./.	305 ./.
Chino Copper	40 3/8	29 3/8	29 1/2
Miami Copper	22 1/4	21 1/8	20 1/2
Ray Copper	20 7/8	16 3/8	16 1/8
Utah Copper	56 7/8	67 ./.	66 ./.
Atchinson-Topeka	97 7/8	80 1/2	79 5/8
Baltimore and Ohio	98 3/8	32 1/8	31 3/8
Canadian Pacific	185 7/8	121 ./.	119 3/4
Chicago-Milwaukee	107 1/8	34 1/8	32 1/4
Great Northern	134 3/4	70 1/4	69 3/8
National Mexico, 1re préf.	27	8 1/2	8 1/2
— 2e pref	12	5 1/4	5 ./.
Pennsylvania	110 3/4	39 1/2	39 1/4
Reading	162 5	88 7/8	88 1/2
Southern Railway	21 3/4	29 ./.	28 1/2
— préf.	77 1/2	59 1/4	58 1/2
Union Pacific	127 3/8	114 3/4	114 1/2
Steel Common	...	91 5/8	91 1/2
Bethleem Steel	40 1/4	88 1/4	87 3/4
Int. Harvester	111 3/4	125 1/4	125 1/4
Amer. Smelting	66 1/4	59 ./.	59 1/8
General Electric	148	141 3/4	141 3/4
Amer. Teleph. et Teleg.	120 1/4	93 7/8	94 ./.
Westinghouse	30 3/8	45 3/4	48 1/2
General Motors	89 1/2	25 ./.	24 1/4

BOURSE DE BRUXELLES

La tendance demeure ferme avec un volume relativement faible de transactions. Une clôture de cinq jours (du 17 au 21) n'est pas faite pour inciter les hésitants à prendre position, d'autant plus que cette fermeture suivait quelques séances ternes, dans l'absence d'indications de la part de Paris. Rentes fermes, surtout le 3 % activement traité; valeurs bancaires revenues aux environs de leurs cours antérieurs; les valeurs de transport s'en écartent peu, le public ne leur témoigne qu'un médiocre intérêt, à l'exception du Congo-Grands Lacs en reprise. Les statistiques de la production sidérurgique indiquent de très sérieux progrès d'un mois à l'autre et profitent aux valeurs du compartiment métallurgique qui

	Juillet **14**	15 Juil. **20**	16 Juil. **20**
Belge 3 %	76 30	62 ..	62 ..
Banque Nationale	3.870	4.225	4.250
Société Générale, part	5.915	6.450	6.450 ..
Congo Grands Lacs	270	315	315
Cockerill	1.680	1.717	1.717
Espérance Longdoz	416	1.090	1.090
Haine Saint-Pierre	1.525	2.497 ..	2.497
Ougrée Marihaye	1 290	2.020 ..	2.050 ..
Providence Belge	2.600	4.750	4.750
Providence Russe priv. B	494 50	369 50	364 50
Sambre Moselle priv.	685	1.750	1.800
Grande Machine à Feu	1.339	5.000	5.005
Noel Sart Culpart	3.650	3.947	4.000
Sacré-Madame	2 605	3.212	3.225
Asturienne	5.347	....	....
Rouina	333 50	550	551
Vieille Montagne	875	1.505	1.517 50
Soie Tubize priv.	152	822 50	831 50
Soie Viscose cap	167	820 ..	820 ..
Boryslaw cap	52 50	160 50	177 ..
Grosnyi priv.	2.845	2.855	2.860
Nafta div	260	127	125
Zincs Silésie	1.265	645 ..	645
Kaiping	49	202 50	205
Nitrate Railways	357	355 ..	360
Canadian Pacific	1.035	1.330 ..	1.330 ..
Mexico Tramways	366	168 75	158 75
Jeumont part	642	1.000	1.030
Dyle et Baccalan	186	500	505
Friansk unités	412 50	200	260
Russo-Belge	1.745	1.150	1.175
Sosnowice (Min. Us.)	1.367	...	....
Taganrog	557	300 ..	320
Rand Mines	151	122 25	122
Barcelona Traction	134	..	..
Kasaï	380	145 ..	140 ..

s'inscrivent en hausse avec un bon courant de demandes. Les charbonnages bien qu'ayant eu à supporter le poids de prises de bénéfices restent bien orientés. Les difficultés soulevées par les Allemands au sujet des livraisons de combustibles n'ont fait que favoriser la tenue de ces valeurs. Les industrielles russes et plus spécialement les pétrolifères sont en avance marquée sur la perspective de la reprise prochaine des négociations avec les Soviets. Par sympathie, certaines entreprises roumaines partagent cette fa-

veur. Les colonials sont négligées ; les textiles aux environs de leurs cours antérieurs, tandis que les glaceries esquissent un mouvement en avant très net.

BOURSE DE PRAGUE

Les acheteurs qui avaient cru pouvoir profiter des bas cours, en intervenant sur le marché, concurremment avec les vendeurs en cours de rachats, ont amené une hausse factice et de peu de durée. Des prises de bénéfices précipitées ont vivement ramené en arrière les valeurs industrielles qui avaient été particulièrement recherchées, les valeurs bancaires étant peu sorties d'une sage réserve. Dans l'ensemble, on termine en-dessous des cours de début. Le marché manque encore de souffle.

Par ailleurs, de nombreux appels au crédit sont faits sous forme d'augmentations de capital. Les banques principalement s'engagent dans cette voie, fortement secondées par l'appui du capital étranger. La question de Teschen qui doit recevoir prochainement une solution préoccupe avant toute chose le monde des affaires. Tout l'avenir de la Tchéco-Slovaquie industrielle en dépend. On espère que les négociateurs tiendront compte de ce point de vue.

	Juillet **14**	16 Juil. **20**	19 Juil. **20**
Emprunt liberté	....	91 25	91
Zivnost Banka	....	470	474
Bohemia Banka	....	830	830
Agrarni Banka	....	670	670
Banque de Prague	...	988	988
Banque Ind. Tchéque	....	600	600
Petroles Kolin	....	2.150	2.050
U. S. papier Prague	....	909	900
Danek	....	710	705
Bergmann	....	1.650	1.610
Sucres Tchéques	...	1.960	1.950
Société Tchéques C mme	....	1.760	1.760

BOURSE DE BERLIN

Les relations financières avec Berlin sont extrêmement difficiles et précaires et il est absolument impossible d'avoir des informations précises sur la physionomie du marché.

Voici cependant les fluctuations des cours de quelques valeurs.

	Juillet **14**	17 Juil. **20**	19 Juil. **20**
Allemand 5 %	....	79 50	79 50
— 4 %	100 10	70 50	73 80
Hamburg Amerike	127	183	18. 30
Reichsbank	137 50	... ..	... ..
Dresdner Bank	148	163	161 80
A. E. G.	243 25	294 50	298 50
Badische Anilin	600 25	480	482
Bochumer	134 60	336 ..	354 ..
Gelsenirkchen	183	310	322 80
Harpener	178 50	353 ..	367
Siem. et Halske	213 40	318	324
Otavi Mines	...	750	750
Zinc de Silésie	...	600	600



Valeurs en Vedette

SOCIÉTÉ MARITIME ET COMMERCIALE DU PACIFIQUE

Venant aussitôt après les valeurs d'arbitrage, les titres des Compagnies de navigation ont été incontestablement parmi les plus éprouvés par la baisse générale. Plusieurs motifs peuvent expliquer cette défaveur suivant de près un engouement dont les acheteurs aux hauts cours auront une raison cuisante de se souvenir. La principale est la baisse des frets, conséquence fatale de l'accroissement du tonnage mondial ; puis la détente des changes : les compagnies au long cours dont les recettes sont réalisées en monnaies de divers pays trouvent dans leur disparité l'occasion de bénéfices supplémentaires et appréciables, permettant d'assimiler à un certain point leurs actions à des « valeurs à change ». Que la baisse des frets qui, jusqu'ici, ne s'est fait sentir que sur certaines lignes, puisse néanmoins être invoquée pour justifier le retrait de la cote d'amour attribuée un peu inconsidérément à cette catégorie de titres, il n'en reste pas moins vrai que, pour maints d'entre eux, la dépréciation actuelle paraît excessive, et qu'elle donne à l'acquéreur des chances de profits de beaucoup supérieures aux risques possibles.

Ce que nous disons des transports maritimes est, à plus juste titre encore, applicable aux sociétés pour lesquelles les transports ne constituent qu'une industrie annexe destinée seulement à faciliter et rendre moins onéreuses les opérations commerciales, objet principal. Dans ce nombre rentre la *Société Maritime et Commerciale du Pacifique.*

Constituée en juillet 1918, cette Société a groupé sur toute la surface du globe un certain nombre de firmes commerciales déjà connues et en plein travail, ce qui lui a permis d'ignorer la période de préparation et de pouvoir, dès le premier exercice rémunérer son capital. Citons : le Comptoir d'achat Galuser et Cie à Tien-Tsin, la Maison Grosjean à Hankow (préparation d'œufs séchés, de suifs, de cuirs et d'albumines) ; la Société française d'exportation à Pondichéry ; la maison Jules Gravier à Marseille (importation de graines oléagineuses) ; les établissements de Saïgon, de Dakar, de Rufisque ; les succursales et agences de Tunis, Porto Allegre, Bordeaux, Lille et Strasbourg.

C'est donc, avant toute chose, une entreprise d'importation de denrées exotiques qui a été amenée par les exigences de son commerce à se constituer une flotte. Celle-ci est, d'ores et déjà, considérable. Aux 8 navires d'un total de 27.400 tonnes lui appartenant en propre, elle a adjoint en effet 7 autres navires de 35.760 tonnes en location, et a 3 navires de 12.500 tonnes au total en chantier et près d'être terminés. Enfin, elle a acquis les Ateliers et Chantiers de Bayonne, dont la capacité n'est pas inférieure à 10 ou 12 bateaux de 3.000 tonnes l'un, annuellement.

Le capital initial de 1.500.000 francs s'est trouvé bientôt insuffisant, étant donné le développement rapide de la société. Il a fallu le porter tour à tour à 6, 12 et 25 millions de francs. Cette dernière opération est toute récente, sa clôture ayant été fixée au 17 juillet. Les actions nouvellement créées ont été, à concurrence de 8 millions de francs, souscrites par les anciens actionnaires et, pour le restant, destinées à rémunérer de nouveaux apports. Elles sont assimilées aux actions B anciennes, c'est-à-dire qu'elles auront droit à la totalité du dividende de l'exercice en cours. Les actions A (numéros 1 à 24.000), ne se distinguent des actions B que par le nombre de voix aux assemblées qui sont attribuées à leurs porteurs (3 voix pour 1 voix aux titres B).

Ajoutons que dans le courant de 1919, la société a émis pour 12 millions de francs de bons 6 % nets, accroissant ainsi notablement ses ressources.

Les bénéfices nets réalisés au cours du premier exercice de 18 mois atteignent 13 millions, pour un chiffre d'affaires de 200 millions, permettant, après affectation de 11 millions aux amortissements et provisions diverses, de distribuer 15 0/0 « prorata temporis » aux actions. Par ailleurs nous savons par une déclaration du président de la société, que pour les 4 premiers mois de l'exercice en cours, le chiffre d'affaires dépasse déjà celui des 18 mois du premier exercice. Il ne semble pas excessif, par conséquent, étant donné le supplément d'activité et de profits à atteindre des succursales et comptoirs nouveaux, d'escompter que les bénéfices totaux de 1920 seront triples de ceux de 1918-19, et permettront à un capital quadruplé le maintien du dividende de 15 %, soit fr. 37,50 brut, sans sacrifier en rien les amortissements et réserves qui, dans une entreprise de cette nature doivent toujours être envisagés très libéralement.

Nous estimons que l'action B (l'action du type A ne paraît guère sur le marché), n'est pas sans présenter quelque attrait au cours actuel. Rappelons qu'à peine introduite au marché en Banque, elle avait été poussée très rapidement à 1.100 francs, cours excessif. La baisse l'a précipitée à 700, au moment même où la Société effectuait son augmentation de capital. Actuellement, ex-droit de souscription, l'action B se négocie aux environs de 640 francs, offrant ainsi sur la base du dividende sinon probable, du moins possible, de 37,50 un rendement brut de 6 % intéressant, surtout en tenant compte des possibilités d'avenir de la société.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Banque de Mulhouse

Société anonyme au capital de 36.000.000 de francs entièrement versé
AUGMENTATION DE CAPITAL
de 36 millions de francs
par l'émission de 24.000 actions nouvelles au porteur de 1.500 fr., nominal émises à 1.800 fr.

Ces actions nouvelles sont offertes par préférence et à titre irréductible aux actionnaires actuels à raison d'une action nouvelle de 1.500 fr. pour 1.500 fr. valeur nominale d'actions anciennes. Les actionnaires porteurs d'une ou de deux actions de 500 fr. ou d'une action de 1.250 fr. auront sous réserve des possibilités d'attribution, la faculté de souscrire une action entière nouvelle de 1.500 fr. Les actionnaires possédant un nombre d'actions dont le montant nominal est supérieur à 1.500 fr., mais non divisible par 1.500, auront également sous la même réserve, la faculté de souscrire une action entière de 1.500 fr. pour la fraction qui leur revient.

Une souscription à titre réductible sera ouverte en même temps. Les titres non absorbés par l'exercice du droit de préférence seront répartis au prorata entre les souscripteurs à titre réductible, actionnaires et non actionnaires, sans privilège pour chacun d'eux.

Le prix d'émission de 1.800 fr. par action sera payable :

1° Pour les souscriptions irréductibles, à		
la souscription le 1er quart......	Fr.	375 »
plus la prime........................		300 »
soit		675 »
le solde le 15 septembre 1920........		1.125 »
Total	Fr.	1.800 »

2° Pour les souscriptions réductibles, le versement de la totalité soit 1.800 fr. par action attribuée, devra se faire lors de la répartition.

Les nouvelles actions émises jouissance du 1er juillet 1920 auront droit à la moitié du dividende de l'exercice 1920.

Les souscriptions sont reçues du 10 au 31 juillet aux guichets de la *Banque de Mulhouse*, à Mulhouse, au siège social

A Paris, 4, rue de la Paix et 21, boulevard Malesherbes (agence) et dans les succursales et agences de : Belfort, Colmar, Epinal, Le Havre, Strasbourg, Montbéliard, Munster (Haut-Rhin).

Le prospectus contenant les conditions détaillées de l'émission est envoyé sur demande.

Les formalités légales ont été remplies La notice a été publiée au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* du 5 juillet 1920

Société Française de Constructions Mécaniques

I. — Placement de 40.000 obligations de 500 fr., 6 %, amortissables en 30 ans à compter du 15 juillet 1925, soit au pair par tirages au sort annuels, soit par achats en Bourse au-dessous du pair, rapportant un intérêt net annuel de 30 fr. payable en deux coupons semestriels, les 15 janvier et 15 juillet.

La Société prend à sa charge tous les impôts français présents et futurs établis ou retenus sur les coupons et sur les titres.

Prix : 495 fr., jouissance au 15 juillet 1920, payable en souscrivant.

Les demandes, qui seront servies au fur et à mesure de leur réception, dans la limite des titres disponibles, sont reçues : à la *Banque de l'Union Parisienne*, 7, rue Chauchat, chez *MM.Bénard Frères et Cie*, 19, rue Scribe, qui sont également désignés pour payer les coupons et les titres amortis.

II. — Emission de 40.000 actions nouvelles de 250 fr. nominal; à 260 fr. l'une, jouissance du 1er janvier 1920, dont 24.000 offertes par préférence aux actionnaires actuels qui ont droit de souscrire : à titre irréductible, 3 actions nouvelles pour 10 actions anciennes et à titre réductible, à tel nombre d'actions qu'ils le désireront, la répartition devant s'effectuer au prorata des actions anciennes possédées.

Prix payable pour les actions irréductibles, la totalité, soit 260 fr., en souscrivant.

Prix payable pour les actions réductibles, 72 fr. 50 par titre en souscrivant, le solde, soit 187 fr. 50, à la répartition.

La souscription sera ouverte le 15 juillet 1920 et close le 31 août 1920, aux guichets ci-dessus indiqués pour le placement des obligations. Les actionnaires devront, en souscrivant, déposer leurs certificats nominatifs et leurs actions au porteur, qui seront estampillés.

La notice prescrite par la loi a paru dans le *Bulletin des Annonces légales* du 12 juillet 1920 et toutes les formalités ont été remplies.

Etablissements Continsouza

Etablissements Continsouza. — Avis aux actionnaires : Le Conseil d'administration, en exécution des résolutions prises par l'Assemblée générale des actionnaires du 26 juin 1920, a décidé de porter le capital à 15 millions de francs, par la création de 118.000 actions de 100 francs nominal, émises à 125 fr., soit avec une prime de 25 fr. Les actions nouvelles auront droit au premier dividende statutaire de 5 % à compter du 1er juillet 1920 et au même dividende supplémentaire que les actions anciennes. Elles seront entièrement assimilées aux actions anciennes après détachement du coupon afférent à l'exercice 1920. Les actionnaires auront un droit de préférence irréductible à raison de 7 actions nouvelles pour 2 anciennes. Les souscriptions réductibles sont également admises.

En cas de répartition, les souscriptions réductibles des actionnaires seront servies par préférence en tenant compte du nombre d'actions anciennes possédées par chacun d'eux.

Les actions seront payables comme suit : Le premier quart plus la prime, soit 50 fr. en souscrivant. Les trois derniers quarts à la répartition. Le coupon n° 11 représentant le dividende 1919 de 18 fr. et le coupon n° 12 représentant la répartition de 62 fr. 50 votée par l'Assemblée du 26 juin 1920, seront admis en paiement pour leur montant respectif. A l'appui de leur souscription, les actionnaires ayant des titres au porteur devront remettre le coupon n° 13 en représentation de leur droit de préférence. Les actionnaires propriétaires d'actions nominatives devront déposer leurs certificats pour l'estampille. Les souscriptions sont reçues du 10 au 31 juillet 1920 : A la Banque Nationale de Crédit à Paris et dans toutes ses succursales et agences.

L'émission des Bons 5 1/4 0/0 de la Ville de Paris

Conduite, pour accroître le bien-être de ses habitants, à procéder à d'importants achats de charbon et de denrées alimentaires, la Ville de Paris fait appel à l'épargne pour se procurer les fonds nécessaires à ses si utiles entreprises de ravitaillement. Un décret du 25 juin 1920 vient de l'autoriser à émettre à cet effet 430 millions de francs de **Bons municipaux** 5 1/4 0/0 qui sont offerts en souscription depuis le 16 courant à la Caisse municipale. Ces titres, dont l'échéance sera de un an sont productifs d'un intérêt de 5 25 0/0 qui sera payé, net des impôts spéciaux frappant les valeurs mobilières : (impôt de 10 0/0 sur le revenu; droit de transmission et droit de timbre), lors du remboursement du capital. Ils seront, à la volonté du souscripteur, au porteur ou à ordre, ces derniers toutefois ne pouvant être délivrés que pour une valeur de 100.000 francs au moins. Le montant des Bons au porteur sera de 100 fr., 500 fr., 1.000 fr., 10.000 fr., 100.000 fr. et un million au gré du souscripteur. Au double point de vue de la sécurité, qui est complète puisque la signature de la ville est apposée sur le titre, et du rendement, fort avantageux surtout si l'on tient compte de l'exemption d'impôts, le placement qui est offert à l'épargne apparaît comme étant de tout premier ordre. Il sera particulièrement apprécié de tous ceux qui, possédant actuellement des capitaux disponibles, ne désirent pas les immobiliser pour plus d'un an et pourront ainsi tirer le meilleur parti possible de leur avoir en acquérant un titre absolument sûr et productif d'un intérêt élevé.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	12 Juillet 20	16 Juillet 20	20 Juillet 20
Rente 3 %	83	64 60	59 55	58 35	58 ..	58 85
— 3 % amortissable	88	66	70 65	69 ..	70 ..	71 05
— 5 % 1917	....	89 75	88 30	88 45	88 50	88 60
— 4 % 1917	....	72 35	71 10	71 25	71 30	71 30
— 4 % 1918	...	72 10	71 80	70 90	70 95	71 ..
Créd Nat. Obl. 5 % 1919	...	....	495	484 ..	483 ..	484 50
Maroc 4 % 1914	....	415	426	416	420	425
Créd. Foncier 5 1/2 1920	....	....	....	502	502	502 50
V. de Paris, Ob. 5 % 1919	....	....	480	447	446	445

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	12 Juillet 20	16 Juillet 20	20 Juillet 20
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	770	740	796
Brésil 4 % 1889	72	62 75	79 50	85 50	87 75	89 25
— 5 % Fund	100	99	123	124 ..	125 ..	130 50
Congo Lots	71	92	93	89 70	87 50	88 75
Egypte unifiée	100	92 05	119	128 ..	127 80	128 75
Espagne (Extérieure)	93	95 55	173	162 .	155 ..	155 ..
Hellenique 5 % 1914	90	78	100	99	100	100 50
Italie 3 %	93	67 75	63 50	42 50	42 50	42 50
Japon 4 % 1905	85	83	132	121	122 ..	125 ..
Maroc 5 % 1904	515	460	480	450	450	450
— 5 % 1910	518	447	466	525	558	575
Mexique 4 % 1910	71	57	57	63 50	64 50	63 ..
Minas-Geraes 5 % 1907	461	372	398	394	386 50	400
Portugais 3 % 1re série	64	56 15	70	54 ..	54 75	52 10
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	625	638	646 ..
Roumain 4 % 1910	...	67	67	79	79	79 ..
Russe 3 % 1891	73	38 50	29	30 50	30 50	29 25
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	35 50	35 25	35 50
— 5 % 1906	102	57 50	46	45 50	47 10	46 50
— 4 % Cons. 1re, 2 s.	88	44	34 50	35 75	36 ..	35 ..
Serbe 4 % 1895	78	61	55	46 20	45 ..	43 ..
— 5 % 1914	86	69 70	60	57 ..	55 ..	56 50
Turc unifié 4 %	81	70	63 25	69 50	69 ..	75 ..

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	12 Juillet 20	16 Juillet 20	20 Juillet 20
Banque de France	4580	5120	5175	5400	5400	5325
— d'Algérie	2811	3408	3630	4300	4398	4398
Banque Française	267	281	283	304	300	315
— Nat. de Crédit	620	755	869	860	890	925
— de Paris	1420	1350	1345	1590	1555	1652
— Privée	370	425	459	470	525	528
— de l'Union Parisien	810	804	1135	1275	1290	1310
— Transatlantique	266	282	310	324	323	322
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	1605	1695	1740
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	1062	1078	1085
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626	527	688	760	764	773
— Foncier de France	876	797	835	785	745	765
— Français	332	350	350	406	408	408
— Indust. libérée	724	705	742	701	706	706
— Lyonnais	1572	1292	1430	1645	1685	1700
— Mobilier français	502	495	497 50	559	562	579
Foncière Lyonnaise	382	335	550	465	485	486
Société Générale	761	645	692	757	760	762
Société Marseillaise	690	734	744	730	644	745
Rente Foncière	548	464	935	870	840	840
Immeubles de France	138	116	296	420	420	420
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	1950	2000	1970
Banque Indust de Chine	....	580	879	1060	1015	1015
Banque d'Athènes	46	105	135	200	199	200
Banque Espag de Crédit	256	340	720	850	850	790
Banq. Nat. du Mexique	500	434	418	580	585	595
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	689	700	749
Crédit Foncier Egyptien	730	782	944	910	890	902

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	12 Juillet 20	16 Juillet 20	20 Juillet 20
Est. Cap	906	909	720	620	628	629
Lyon Cap	1220	915	750	749	756	775
Midi. Cap	1102	882	850	719	705	746
Nord. Cap	1688	1294	1027	990	990	995
Orléans. Cap	1302	1090	940	845	865	825
Ouest	873	710	695	630	641	648
Orléans 3 % nouv	417	338	326 50	279	280 50	279
Etat 4 %	498	401	357	328	339	339
Est 3 % nouv	417	344	308	293	288	291
Midi 3 % nouv	417	349	312	283	287	285 ..
Nord 3 % nouv	425	333	321	296 ..	312	312 .
Lyon fusion nouv	407	326	308	282	284	284 ..
Ouest 3 % nouv	419	346	310	282 ..	287	285 ..
Congo (Grands Lacs)	261	286	273	330	354	331
Nitrate Railways	362	315	365	379	383	390
Nord de l'Espagne	430	390	505	545	545	535
Saragosse	432	392	515	563	560	552
Métropolitain	498	476	383	358	355	351
Nord-Sud	130	169	141	154	166	173
Omnibus	... ..	470	602	615	645	660
Tramways (Cie franç.)	489	370	221	214	225	234
— Paris et Dép. Seine	150	210	145	186	225	200
Voitures à Paris	183	427	676	725	745	750

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	12 Juillet 20	16 Juillet 20	20 Juillet 20
Comp. Gén. des Eaux	2130	1553	1155	785	850	875
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	107	110	116 ..
— Min. et B. de mer	66	70	93	90	92 ..	91 ..
Gaz p. la France et l'Etr.	711	500	395	370	385	380
Elect. et Gaz du Nord	346	275	360	330	350	365
Est-Lumière	150	113	86	72 50	72 50	72 50
Gaz de Paris	276	203	175	180 ..	177	176 ..
Thomson-Houston	673	759	880	1100	1167	1207
Ouest-Lumière	138	102	88	73 50	74 ..	80
Electricité de Paris	604	575	510	420	429	420
Téléphones	268	585	705	815	850	859
Electr. d'Indo-Chine	1005	...	1390	1380	1420	1375
Câbles Télégraphiques	149	447	614	612	635	652
Eclair et Force Elect.	997	770	730	660	654	665
Electr. de la Loire	370	340	334	301	303 ..	310
Energie industrielle	90	166	153	148 ..	147	150 ..
Railways et Electricité	728	496	505	425	394	494
Energie Littoral Médit.	413	413	579	505	506	510
Télég. sans fil	...	...	1026	1339	1339	1360

MINES ET METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	12 Juillet 20	16 Juillet 20	20 Juillet 20
Association Minière	152	242	349	360	335	358
Aciéries de France	659	929	853	1035	1039	1020
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	2100	2085	2065
Atel. et Chant. de Bretag.	483	212	174	176	176	183
— — de la Loire	680	2085	2495	2450	2050	1650
Chan. et At. de St-Nazaire	1190	1920	1720	1950	1970	1975
Constr. de Levallois	130	155	139	153	163	155
— de Locomotives	....	750	735	730	720	731
— Mécaniques	....	276	308	484	430	430
Dyle et Bacalan (ord.)	260	582	450	431	452	432
Fives-Lille	938	1220	2710	1900	1898	1950
Forg. et Aciér. Nord-Est	387	320	2090	2700	2700	2700
Longueville (Forges)	275	320	340	380	396	...
Creusot	1912	2460	3380	3950	3961	3990
Ariège	482	660	559	1055	1065	1030
Tréfil. et Lam. du Havre	233	220	217	215	225	220
Usine de Basse-Loire	270	306	280	310	302	310
Aguilas	626	93	148	138	142 50	145
Boléo	718	783	845	935	960	960
Cuivre et Pyrites	022	315	318	350	349	341
Malfidano, jouiss	402	385	490	440	458	460
Métaux	745	950	1160	1450	1460	1476
Penarroya	1380	1275	1420	1750	1830	1815
Sels Gemmes	314	206	218	237	239	230
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1375	1425	1449
Carvin	770	580	655	960	930	940
Courrières	2800	2100	2011	2375	2400	2455
Dourges	433	359	536	625	605	605
Lens	1340	1032	1260	1735	1710	1840
Marles 30 %	214	322	460	4500	4525	4582
Bor, ord	1615	890	3300	1170	1170	1140
Laurium	402	371	1355	410	420	425
Mokta et Hadid	2202	2700	1885	3602	3602	3605
Nickel	1119	1431	1075	1436	1475	1475
Rio Tinto ord	1730	1752	475	1801	1900	1867
Sosnowice	1320	930	400	1145	1230	1190
Central Mining	215	205	426	402	407	424
Lautaro Nitrate	257	297	400	660	686	680
Naphte Russe	460	280	426	550	580	550

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	12 Juillet 20	16 Juillet 20	20 Juillet 20
Messageries Maritimes	79	381	680	460	465	466
Transatlantique ord	133	384	570	460	470	466
Suez act	4865	5400	6450	6800	7065	7150
Chargeurs Réunis	550	1574	1950	1340	1450	1450
Chargeurs Français	969	2275	3945	4625	4750	4875
Transp. Marit. à vapeur	....	1170	2680	2025	2100	2125

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	12 Juillet 20	16 Juillet 20	20 Juillet 20
Agence Havas	1252	980	1020	1294	1295	1300
Air Liquide	263	391	386	605	645	664
Bergougnan	1372	1565	2500	1540	1595	1540
Cirages français	979	1012	1340	1410	1475	1468
Compteurs à Gaz nouv.	1044	915	652	345	345	345
Galeries Lafayette	464	163	170	180	190	190
Magasins Modernes	206	283	406	385	435	434
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	2395	2240	2270
Orosdi Back	205	286	296	350	351	351
Oriental Carpet	227	248	370	420	415	420
Paris-France	1187	1318	2025	1990	1990	1990
Pathé (Etablissements)	181	162	171	260	267	265
Raffinerie Say, ord	358	485	910	1290	1385	1380
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	965	1055	1070
Tabacs Ottomans	418	460	556	518	500	534

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	12 Juillet 20	16 Juillet 20	20 Juillet 20
Argentin 6 %	90	105 30	93 75	265	265	188 50
Brésil 5 % 1914	80	87	99	114 ..	115 75	118 50
Colombie 5 % or 1906	405	407	435	460	462	460
Maranbao 5 % or 1916	256	423	338	400	415	415
Roumain 5 % 1903	100	78 50	73	66	66 25	68
Mexique 5 % 1899	88	80	99	85 75	85 75	85 75

METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	12 Juillet 20	16 Juillet 20	20 Juillet 20
Continsouza	136	363	357	430	390	355
Diétrich et Cie	142	274	280	290	285	275
Dniéprovienne	3190	1845	2130	1875	1830	1820
Hartmann	480	360	372	305	325	310
Taganrog	545	238	288	301	310	300
Toula	1020	570	680	530	540	555

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	12 Juillet 20	16 Juillet 20	20 Juillet 20
Albi	447	710	825	575	565	550
Asturienne Mines	4925	6705	4000	3525	3560	3500
Bakou	1678	1335	1655	3720	3790	3840
Bruay	1300	2075	2241	2860	2900	2950
Camp Bird ord	12	20	40	32	32	34
Colombia	1770	1282	1575	2999	2995	2999
Corocoro	16	65	70	65	80	70
Crow Mines	158	65	148	108	108	117
De Beers	407	447	526	951	980	965
East Rand	45	12	23	15 50	15 50	19 ..
Ekaterise	630	640	2175	1600	1602	1550
Grosnyi	2715	2150	3100	3100	3150	3120
Hèraclée	600	2340	15400	17700	17700	17800
Lena	58	40	50	48	48	49
Mexico el Oro	124	164	316	269	277	275
Montecatini	118	146	145	140	136	134
Nord d'Alais	45	48	85	100	100	104
Phosphates Tunisiens	380	370	530	699	688	665
Royal Dutch	....	2200	34900	30200	29200	28800
Shell	....	180	520	512	514	359
Shansi	28	36	5050	62	70	70
Spassky	67	49	50	55 ..	55 ..	55 ..
Tanganyika	53	158	144	127	127	127
Utah Copper	296	475	875	825	835	835
Wyoming	109	149	285	228	257	228

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	12 Juillet 20	16 Juillet 20	20 Juillet 20
Commerciale Pacifique	....	....	718	570	574	595
Cargos Français	....	....	....	825	800	800

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	12 Juillet 20	16 Juillet 20	20 Juillet 20
Américan Téléphone	629	689	1085	1110	1102	1140
Caoutchoucs (Financière)	81	276	302	312	305	306
Doriot-Flandrin	219	262	245	258	255	255
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2550	2590	2679
Lorraine Industrielle	865	700	1400	1600	1590	1590
Monaco	5400	3305	4200	4395	4499	4610
Padang	67	276	485	370	350	368
Peugeot	502	828	810	720	780	770
Raisins de Corinthe act	154	296	445	450	450	450
Saut du Tarn	556	1075	1025	1399	1395	1390
Soie de Tubize	147	134	980	880	875	875

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

(En millions de francs)	1er juillet 20	8 juillet 20	15 juillet 20
Actif :			
Or — En caisse	3.609	3.610	3.610
Or — A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	241	247	247
Encaisse totale	5.830	5.835	5.836
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	207	155	155
Disponible à l'étranger	656	687	662
Portefeuille	2.023	1.822	1.848
Effets prorogés	518	515	515
Avances sur titres	1.874	1.957	1.936
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.000	26.100	26.000
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.875	3.280	3.880
Passif :			
Billets en circulation	37.762	38.012	38.010
Compte courant du Trésor	44	52	168
Comptes courants particuliers	3.706	3.408	3.194
Taux d'escompte	6	6	6
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

(En millions de livres)	23 juin 20	30 juin 20	7 juillet 20
Billets émis	135	135	137
Billets en réserve	19	15	15
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	116	116	119
Or et argent monnayés en réserve	1	1	1
Dépôts publics	17	15	17
— privés	118	175	117
Avances sur Fonds d'Etats	53	90	52
— — Autres Fonds	80	103	83
Portefeuille	87		91
Proportion réserve aux engagements	15 3/8		12 3/4
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

(En millions de marks)	15 juin 20	23 juin 20	30 juin 20
Actif :			
Encaisse — Or	1.092	1.092	1.092
Encaisse — Argent	3	3	3
Billets et Bons de caisse de prêts	16.188	16.493	17.252
Effets escomptés	40.639	37.156	50.954
Avances	19	12	8
Passif :			
Circulation	50.809	51.656	53.975
Dépôts et comptes courants	15.313	11.510	23.414

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte

(En millions de francs)

BANQUE D'ESPAGNE

1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 19 juin	2.453	618	3.882	1.138	1.029	5
1920 26 juin	2.453	620	3.272	1.160	1.038	5
1920 3 juillet	2.453	614	3.906	1.025	1.077	5

BANQUE D'ITALIE

1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 30 avril	805	75	12.145	1.865	2.145	5 1/2
1920 10 mai	805	75	12.619	1.823	2.132	5 1/2
1920 31 mai	805	75	12.928	1.710	2.330	6

BANQUE DU JAPON

1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304	»	3.025	3.299	»	8
1920 24 avril	2.301	»	3.111	3.361	»	8

BANQUE DE SUEDE

1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 30 avril	365	4	1.006	385	847	7
1920 31 mai	365	4	992	387	818	7
1920 30 juin	365	4	1.031	400	917	7

BANQUE DE HOLLANDE

1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 21 juin	1.336	28	2.089	331	386	4 1/2
1920 28 juin	1.336	29	2.140	362	381	4 1/2
1920 5 juillet	1.336	30	2.168	228	320	4 1/2

BANQUE NATIONALE SUISSE

1914 23 juillet	180	19	268	51	94	3 1/2
1920 15 juin	583	86	896	126	222	5
1920 23 juin	583	87	884	119	283	5
1920 30 juin	535	87	953	106	320	5

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 17 juin	266	26	5.143	1.671	669	5 1/2
1920 24 juin	266	26	5.166	1.623	690	5 1/2
1920 1er juillet	286	26	5.294	1.624	639	5 1/2

BANQUE DE RESERVE FEDERALE

1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 5 juin	9.804	690	15.636	9.294	14.874	6
1920 11 juin	9.825	687	15.561	9.361	14.634	7

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	22 juin 1920	29 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920
Londres	25 225	48 87	48 10 1/2	45 95	46 94	46 59
New-York	518 25	12 11	12 16 1/2	11 64	11 84	11 05
Madrid	100	204 50	201 1/2	184 50	192 25	191 50
Berlin	123 50	33 75	32 1/4	30 75	31 25	31 25
Amsterdam	288 30	440	432 1/2	414 50	419 50	420 ..
Rome	100	74 75	73 1/2	71 75	71 25	70
Vienne	105	8 5/8	8 3/4	8 ..	8 ..	8
Bruxelles	100	104 50	105 1/4	105 75	107 ..	106 25
Copenhague	139	203 50	196	191 50	198 50	...
Stockholm	139	267 75	274 1/4	260 25	265 75	265 ..
Christiania	139	215	204 ..	198 50	199 50	..
Genève	100	222 ./.	221 1/4	210 ..	212 75	212 ..

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	22 juin 1920	29 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920
Paris	25 12 14	48 30	48 025	46 ...	46 825	46 55
New-York	48 66	3 9937	3 9575	3 9387	3 9512	3 8787
Berlin	20 43	149	150	149 ..	150 50	149 ..
Amsterdam	12 107	11 09	11 095	11 15	11 16	11 09
Madrid	25 220	23 94	23 825	24 705	24 75	24 28
Bruxelles	25 225	46 55	45 65	43 45	43 85	43 95
Rome	25 225	65 50	66 125	64 ..	65 375	66 25
Suisse	25 225	21 97	21 74	21 91	22 625	21 975
Stockholm	18 159	18 15	17 92	17 89	17 79	17 565
Christiania	18 156					
Copenhague	18 159					

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	22 juin 1920	29 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920
Paris	100	44 625	45 225	48 425	47 20	47 325
Londres	25 225	21 95	21 79	21 935	22 625	22 01
Berlin	123 47	15 15	14 45	14 625	14 725	14 75
Vienne	105	3 85	3 8625	3 875	3 825	3 75
Pétrograd		6 75	8	7 ..	7 50	7 50
New-York	518 25	5 47375	5 47625	5 54	5 55375	5 65875
Rome	100	33 60	33 125	34 50	33 30	33 30

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	22 juin 1920	29 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920
Amsterdam	208 30	421 ..	411 50	387 25	392 50	395 ..
Londres	25 225	46 65	45 67	43 10	43 82	43 77
Paris	10	96 ..	95 25	94 94	93 87	94 18
Madrid	100	194 ..	191 50	175	171	180 50
Genève	118 25	213	210 50	195 50	200	200 50
New-York	5.100 25	11 67	11 53	10	11 02	11 25

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	22 juin 1920	29 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920
Hollande	169 70	1.380	1.333	1.330	1.340	1.348
Espagne	80	615	624	601	617 50	612 50
Suisse	80	672 50	690	675	685 ..	680

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	22 juin 1920	29 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920
Paris	48 18	22 85	23 10	24 674	23 80	23 85
Londres	11 78 3/4	11 105	11 105	11 154	11 18	11 08
Berlin	59 37	7 65	7 30	7 50	7 40	7 425

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	22 juin 1920	20 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920
Paris	5 182	8 45	8 21	8 57	8 38	8 23
Londres câble	4 866	3 93875	3 90875	3 89375	3 8937	3 775

COURS A MADRID

Sur :	Pair	22 juin 1920	25 mai 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920
Paris	100	49 05	49 85	54 75	52 55	52 55
Londres	25 225	23 98	23 82	24 40	24 41	24 35

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	22 juin 1920	29 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920
Londres	48 5/8	57 3/16	57 ./.	56 7/8	56 1/2	56 1/2

La Gérante : Suzanne Boureau.

Imprimerie Cornu, 6, Place du Louvre. — Paris

Le numéro : 2 francs. 3me Année, N° 27. 1er Août 1920.

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

LE BOLCHEVISME A L'ÉPREUVE DE LA PAIX. -- L'ACCORD FRANCO-ANGLAIS SUR LES PÉTROLES. -- SI NOUS VOULONS LA PAIX DANS LES BALKANS.

DÉCORS DE FÊTE. - L'IMAGERIE RUSSE. - LES PLAGES A LA MODE.

TÉL. : FLEURUS 11-87 — 00-36 75, Rue de Lille. -- PARIS COMPTE CHÈQUE POSTAL : 7029.

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS

Le prix de l'abonnement à **L'EUROPE NOUVELLE** est désormais ainsi fixé :

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an..	80 fr.	90 fr
Six mois..	40 fr.	50 fr.
Trois mois..	20 fr.	30 fr.

LE NUMÉRO : DEUX FRANCS

Nous donnons à tous nos abonnés d'un an la facilité d'acquitter leur abonnement par trimestre. - Tout abonné d'un an qui nous procurera deux abonnements de même durée aura droit à une prolongation d'abonnement de six mois.

Tous ceux qui s'intéressent à la POLITIQUE ÉTRANGÈRE.
Tous ceux qui veulent connaître le mouvement de L'OPINION A TRAVERS LE MONDE.
Tous ceux que préoccupent les grands problèmes d'ECONOMIE POLITIQUE et de FINANCES INTERNATIONALES,

doivent lire et faire lire autour d'eux L'EUROPE NOUVELLE

qui, par ses CHRONIQUES, *ses* DOCUMENTS, *son* COURRIER DE PARIS, *est la Revue la plus* sincère, *la plus* complète *et la plus* vivante.

L'EUROPE NOUVELLE accueillerait en outre avec plaisir les propositions des Correspondants qui, dans chaque grande ville de France et de l'Etranger, aideraient à la diffusion de ses idées et lui gagneraient de nouveaux lecteurs. S'adresser à la Rédaction de L'EUROPE NOUVELLE, 75, rue de Lille, Paris.

L'EUROPE NOUVELLE paraît tous les Dimanches

Les abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste, Compte chèque postal n° 7029.

Avis aux porteurs d'Actions de " La Prévoyance "

L'Assemblée générale des actionnaires de *La Prévoyance Accidents* du 28 mai 1920 a autorisé la fondation de deux nouvelles Sociétés d'Assurances :
1° *La Prévoyance Incendie ;*
2° *La Prévoyance Vie.*

La Prévoyance Incendie sera constituée au capital de 6.000.000 de francs divisés en 60.000 actions de 100 francs.

La Prévoyance Vie sera constituée au capital de 12.000.000 de francs divisés en 120.000 actions de 100 francs.

Ces actions seront émises à 125 francs.

La *Prévoyance Accidents* souscrit le quart du capital de chacune des Sociétés nouvelles.

Le surplus est réservé par préférence aux actionnaires de *La Prévoyance Accidents* qui auront un droit de souscription irréductible à raison de trois actions *Incendie* pour quatre actions *Accidents* et de trois actions *Vie* pour deux actions *Accidents*.

Les souscriptions seront reçues du 20 juillet au 10 août à la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, 3, rue d'Antin, Paris, contre versement du premier quart et de la prime, soit 50 francs.

Les insertions prescrites par la loi ont paru dans le *Bulletin des Annonces Légales* du 12 juillet 1920 et les formalités exigées par la loi du 31 mai 1916 ont été observées.

AUTOMOBILES ZÉDEL

La Société française des Automobiles Zedel, au capital de 10 millions de francs, dont les actions se traitent en Banque, possède à Pontarlier d'importantes usines sortant actuellement une moyenne de trois châssis par jour, et qui pourront doubler, puis tripler leur production après l'achèvement des agrandissements en cours d'installation. Elle a pris la suite des affaires de la Société suisse Zedel dont le dividende moyen des dix dernières années a été de 18,25 %. De son côté la Société française a déjà payé en avril un coupon trimestriel de 3 fr., et on attend la prochaine distribution d'un second coupon trimestriel qui sera probablement de 4 fr., ce qui fait augurer pour l'exercice en cours un dividende total de 14 à 15 fr. au moins. La marque Zedel qui existe depuis 1900 s'est acquise depuis longtemps une importante notoriété parmi les grandes marques les plus connues de l'industrie automobile.

Compagnie Nationale de Matières Colorantes et de Produits Chimiques

L'Assemblée du 29 juin a approuvé les comptes de 1919, se traduisant par un bénéfice disponible de 3.912.499 fr. 07 et voté le dividende de 25 francs qui lui était proposé. Pendant cet exercice, au cours duquel a été effectué l'absorption de la Société de Produits chimiques et colorants français, la Compagnie Nationale a poursuivi la réalisation puis le développement de ses moyens de production. C'est ainsi qu'elle a pu pour certains produits tels que l'indigo, non seulement pourvoir à la clientèle française, mais encore prendre place sur le marché mondial. Ces fabrications ont rapidement progressé; par exemple, la production d'octobre 1919 avait doublé en décembre et elle a triplé en avril 1920.

La Compagnie Nationale fournit à elle seule aujourd'hui plus de 60 % de la production française des matières colorantes.






LE BOLCHEVISME A L'ÉPREUVE DE LA PAIX

A Boulogne, mardi, MM. Lloyd George et Millerand se sont rencontrés pour concerter une réponse au dernier télégramme adressé par Tchitcherine à Lord Curzon, par lequel le commissaire du peuple aux Affaires Etrangères exprimait « son consentement à répondre au désir du gouvernement britannique de convoquer une conférence dans le but d'établir un accord définitif entre la Russie et les puissances qui participent aux actions hostiles contre elle et les soutiennent ». Tchitcherine suggérait de plus qu'une telle conférence devrait être composée « des représentants de la Russie et des principales puissances ».

Les représentants de la France et de l'Angleterre, après un examen minutieux de la proposition russe, dont au premier abord le sens exact leur avait échappé, se sont mis d'accord pour que le gouvernement britannique qui, seul, avait engagé les débats, pose deux conditions à la réunion de la conférence : premièrement, les Etats limitrophes de celui des Soviets y seront représentés, et deuxièmement, les termes de la paix russo-polonaise, succédant à l'armistice actuel, y seront discutés avant tout autre problème.

Voici donc le bolchevisme à l'épreuve de la paix.

Il a beaucoup à gagner à cette épreuve. D'abord un immense prestige — celui de traiter à égal avec les dites « grandes puissances » — et aussi la paix, la paix en Pologne, en Crimée, au Caucase, en Sibérie, la paix. Celle-ci lui est indispensable pour consolider son pouvoir intérieur. Il peut espérer également, s'il parvient à se faire reconnaître — éventualité qui, dès aujourd'hui, ne semble pas improbable — des crédits, des produits manufacturés, et, malgré les engagements formels qu'on lui demandera, une certaine liberté de propagande chez nous, les « bourgeois ». Nous n'arrêterons pas leurs idées avec des traités, ni leur contagion révolutionnaire avec une censure postale ou télégraphique.



Toutefois, les gens de Moscou peuvent aussi grandement perdre à ce jeu de la diplomatie. Evidemment pas des biens matériels, puisqu'ils n'ont rien et qu'ils sont pauvres et nus comme Job sur son fumier, mais de précieux avantages d'ordre immatériel en quoi résidait leur force jusqu'à ce jour. Telle la peur qu'ils inspiraient aux possédants. Telle la fascination qu'ils exerçaient sur le monde du travail. Telle leur logique hors du temps et de la réalité qui fanatisait l'âme d'un immense menu peuple en la soulevant de vagues espoirs de bonheur... Un bolcheviste à Picadilly n'est déjà plus un bolcheviste.



Ce bilan est sommaire. M. Etienne Fournol le commente plus loin et interroge : les compromissions avec les Sociétés capitalistes qui guetteront les délégués des Soviets dès leur entrée dans la salle de conférence, ne détruiront-elles pas, mathématiquement, leur puissance ? Extérieurement et intérieurement? C'est possible. Dans cette hypothèse, tout ce qu'ils auront perdu, nous pourrons l'inscrire au chapitre des bénéfices nets de la civilisation latine et anglo-saxonne.

Actuellement, le risque à courir est grand pour chacune des deux parties en présence. Nous ne savons pas quelle sera la réponse des Soviets à la note de Boulogne, ni si l'Angleterre sera en mesure de leur résister, au cas où ils refuseraient d'accepter le point de vue de M. Lloyd George.

Pareillement, était-il habile de notre part de paraître enfermer le bolchevisme dans le dilemme de la dette ou de la reconnaissance ? La dette est une chose dont la liquidation veut des garanties que les rouges ne peuvent loya-

lement nous donner sans cesser d'être rouges. La reconnaissance, telle que nous la comprenons, en est une autre qui nous engage à fond de train sur des routes aux fondrières inconnues.

Il fallait causer, certes. Mais était-ce à Londres ? Mais était-ce autour d'un molleton vert ?

Il est vrai que M. Millerand a eu la sagesse de ne pas encore s'engager vis-à-vis de Moscou, officiellement du moins.

L. WEISS.



LA VALISE ENTR'OUVERTE

M. Jusserand, qui vient d'être envoyé à Varsovie comme chef de la mission française, et qui est notre ambassadeur à Washington depuis dix-huit ans, est un fin connaisseur de la littérature anglaise des XVIe *et* XVIIe *siècles, et a publié des études fort appréciées sur Chaucer, Spencer, et autres poètes euphuistes. Il jouit d'un assez grand prestige en Amérique, où il n'y a guère que deux aristocraties : celle de l'argent et celle du savoir.*

Il est accompagné du général Weygand, et de M. Vignon, conseiller d'ambassade, chef-adjoint du cabinet de M. Millerand.

La mission britannique se compose de Lord d'Abernon, ambassadeur d'Angleterre à Berlin, du général Radcliffe, et de Sir Maurice Hankey, chef du secrétariat politique de M. Lloyd George.



M. Winston Churchill a un sosie, qui exerce la profession de maraîcher dans le Comté de Surrey.



On s'est souvent demandé comment le Comité jeune-Turc, qui comptait de nombreux admirateurs de la France et des principes immortels de 89, fut amené progressivement, avant la guerre, à se jeter dans les bras de l'Allemagne.

M. Constant, qui était ambassadeur de France à Constantinople, fut d'abord extrêmement sceptique sur l'avenir de la révolution jeune-Turque, et continua à fonder toute sa diplomatie sur son influence auprès du Sultan Abdul Hamid. L'Allemagne, fidèle à ses traditions, s'assura soigneusement des amitiés dans les deux camps : celui de l'ancien régime et celui de la révolution.

Le gouvernement français avait cependant une magnifique occasion de faire de même. Un tout jeune diplomate, accrédité tout simplement au consulat, ce qui permettait de l'utiliser sous toute réserve et de le désavouer aisément en cas de nécessité politique, sut se faire de solides relations parmi les jeunes-Turcs, qui l'admettaient à leurs délibérations les plus secrètes, et ne faisaient rien sans avoir sollicité ses conseils.

Mais cette situation, qui pouvait être exploitée très habilement par notre ambassade, éveilla la susceptibilité de l'ambassadeur et du conseiller, qui furent froissés de voir un simple consul empiéter sur leurs attributions et demandèrent sa disgrâce. Celle-ci leur fut d'autant plus facilement accordée que le jeune vicomte négligeait ses fonctions consulaires, et était, par nature, d'une déconcertante distraction.

Lorsque M. Bompard, quelque temps après son arrivée à Constantinople, chercha un rapprochement avec les jeunes-Turcs, ceux-ci avaient déjà partie liée avec l'Allemagne, et ils prirent seulement grand soin de cacher leur jeu.

On demandait à un diplomate anglais, après boire, quand l'ex-kaiser serait appelé à comparaître devant les juges de Londres.

Il chuchota à son interlocuteur dans le tuyau de l'oreille : « On attend l'achèvement du tunnel sous la Manche ! »



Il y a exactement six ans, lorsque l'on apprit à Constantinople qu'à la suite de l'état de guerre entre l'Allemagne et la France, l'Italie restait neutre, et que l'Angleterre, se plaçait à nos côtés, les secrétaires non mariés des diverses ambassades étrangères étaient en train de dîner sur la terrasse du Petit Club de Péra. Ils étaient divisés en plusieurs tables : une par nationalité. A la table autrichienne, le plus profond silence régnait, et la plupart des convives avaient peine à dissimuler sous leur masque professionnel le dépit et l'inquiétude. Deux ou trois, cependant, avaient l'air presque souriant, et après le dessert, ils vinrent au fumoir féliciter leurs collègues de l'Ambassade de France, en leur offrant une poignée de main des plus cordiales. C'étaient des Tchèques.

Il eût été curieux de contempler à ce moment le visage des secrétaires de l'ambassade d'Allemagne. Malheureusement, en raison de leurs manifestations bruyantes à table, il y avait de longs mois que l'administration du Club les avait isolés dans un salon particulier.



Le budget officiel des ministères britanniques prévoit les appointements de trois mille femmes de charge. Le « Punch » *prétend qu'elles ont pour emploi de vider à tour de rôle le portefeuille du Ministre des Finances, M. Austen Chamberlain.*

Nouvelles en trois lignes

AMBASSADES : *S. E. M. de Saint-Aulaire, ambassadeur de France à Madrid s'est installé à Saint-Sébastien pour la saison d'été.*

CONSULATS : *Le gouvernement français vient d'accorder l'exequatur à MM. Yovan Milankovitch, Consul général de Serbie à Marseille ; John Adolf Ljunggren, Consul de Suède à Paris ; Wentwerth Martin Gurney et William Harold Oxley, respectivement Vice-consuls de S. M. Britannique, à Dunkerque et à Calais ; James Robertson Murray, Consul de S. M. Britannique, à Lille ; Gustave Bordier, Consul de Suisse, à Nantes; Julio Caycedo, consul de Colombie au Havre ; Beklund, Consul de Colombie, à Cognac ; Alberto Arrarte, Consul de l'Equateur, à Saint-Nazaire.*

Sont nommés : MM. Herdtmann, Consul des Pays-Bas, à Clèves ; Simons Thomas, Consul du Danemark à Padang (Sumatra).

LE DIPLOMATE ERRANT.

A la veille de la Conférence russe de Londres

Les Alliés vont traiter avec les bolcheviks. Bien des choses les en gardaient naguère — bien des choses, mais d'abord des idées morales. Quand ce ne serait que celle-ci : que pour contracter il faut avoir au moins une idée commune sur la valeur des engagements. J'entends bien qu'il n'est pas sans exemples que des traités internationaux aient été signés par des peuples qui avaient le ferme propos de s'y soustraire. Sans doute... Mais le bolchevisme est une révolution orientale et slave. Je veux dire qu'elle ne s'est pas bornée à déranger quelques institutions politiques et quelques fortunes privées : elle bouleverse la société au point d'atteindre les idées communes dont la reconnaissance commande aussi bien la vie individuelle que la vie des peuples : suivant la formule qu'un socialiste allemand a eu le privilège de lancer à Bruxelles à la veille de la guerre : l'honneur, la foi, le respect de la personne humaine et le respect de soi-même ne sont que catégories vaines de « l'idéologie bourgeoise ».

Le problème était donc de contracter sans idées morales communes, et la difficulté n'est pas seulement générale : elle reparaît à chaque pas et à chaque cas. Pour n'en citer qu'un, deux Etats liés par un traité garantissent d'abord la sécurité et la vie de leurs nationaux, l'un chez l'autre. Mais quelle garantie en régime bolcheviste, qui n'a pas de code civil, ni pénal, qui ignore la séparation de l'exécutif et du judiciaire et où la justice ne trouve ses inspirations que dans la « conscience révolutionnaire » du juge ?

Nous voici cependant au seuil du traité avec les Soviets. Serait-ce donc qu'ils ont répudié leurs idées de morale sociale et même individuelle ? Ils rougiraient, s'ils le pouvaient, qu'on les en soupçonnât seulement. Ce sont donc raisons de fait, non de droit, qui ont conduit les Alliés à ce point.

Non pas raisons de fait tirées de l'état présent de la Russie. Nous l'ignorons parfaitement et il semble bien que jusqu'ici le bolchevisme ait été objet de passions contraires plutôt que de connaissance.

Si donc on traite avec lui ce n'est pas sans doute qu'il se soit amendé ni dans le fait ni dans la doctrine. C'est simplement faute de pouvoir faire autrement et après avoir épuisé tous les moyens de faire autrement.



Le triomphe de l'évangile bolcheviste est d'octobre 1917. Cette nouvelle religion matérialiste de l'humanité a donc à peu près trois ans. Lorsqu'elle parut, les grandes puissances de ce monde étaient fort occupées : un an après elles étaient victorieuses, mais lasses. Après un tel effort, nul n'avait plus de grande armée pour l'Orient. Ni même de petite : nous en avons fait la cruelle expérience. Il y avait donc des chances pour que celui-là fût le maître en Orient qui pourrait y faire manœuvrer son armée. Le malheur a voulu que cette armée fût la bolcheviste.

Il y a un homme d'Etat qui a parfaitement vu que celui qui aurait une armée intacte quand les autres seraient victorieux ou vaincus mais épuisés, celui-là ferait ce qu'il voudrait, notamment en Orient. C'est le maréchal Pilsudski. La pensée constante du maréchal Pilsdski pendant toute la guerre fut de constituer, en dehors des deux partis, une armée qui paraissant en Europe orientale dans la lassitude universelle, y serait arbitre souverain. C'est même l'une des raisons pour lesquelles les Allemands qui voulaient prendre la Pologne mais qui n'ont jamais pu décider s'ils l'accommoderaient à la prussienne ou à l'autrichienne, ont emprisonné le futur président...

Les Alliés étaient donc incapables d'un grand effort militaire contre les Soviets. Mais ils ont favorisé tous les efforts de même sens, d'où qu'ils soient venus, avec une touchante, une infatigable crédulité. Successivement les Tchécoslovaques, les Cosaques, les Ukraniens, dix généraux russes ont porté les espérances de l'Entente. On a cru même à l'Ukraine ! et on a compté sur elle pour empêcher la paix de Brest-Litovsk qu'elle a signée, la première. Et pendant trois ans, le même bureau des affaires russes du quai d'Orsay, imperturbable et inlassable, tous les jours annonçait à la presse la chute du régime bolcheviste pour le lendemain...

Tant d'efforts militaires ont-ils été stériles ? Il s'en faut de beaucoup, hélas ! On en distingue au moins deux résultats :

En premier lieu cette action militaire a soulevé en Russie l'esprit national. C'était bien ce que l'on recherchait, mais en sens contraire. Le sentiment national s'est tourné, non contre les bolcheviks, mais contre l'étranger. Les attaques soutenues par les forces alliées, enfin et surtout l'offensive polonaise ont fait d'un gouvernement internationaliste jusqu'à l'absurde une manière de gouvernement national.

On a fait ainsi la démonstration malheureusement abondante qu'il n'est pas très efficace d'attaquer les Soviets du dehors. Mais du dedans il ne semble pas qu'aucun grand mouvement politique ait favorisé l'attaque extérieure. Est-ce tyrannie effroyable des Soviets ? Est-ce leur perfidie qui est parvenue à persuader le peuple russe que l'ombre du tzarisme flottait derrière les armées ? Est-ce défaut d'entente entre les éléments anti-bolchevistes, ceux de l'ancien régime, ceux du nouveau et ceux du tout récent ? Je ne suis nullement en mesure d'en décider. Je n'ai surtout pas le goût d'en décider, plein de respect pour tous les Russes, quelle que soit leur origine, qui ont continué dans l'exil à travailler pour leur patrie et qui ont porté parmi nous leur fidélité à leur foi et leurs malheurs.

Qu'ont démontré enfin ces trois années d'histoire ? Que la guerre n'a pas été un moyen efficace pour tuer le bolchevisme. Et la paix ? C'est une question nouvelle et nous en sommes là, précisément.



On pourrait s'accorder cette consolation sommaire et verbale que la paix ne sera jamais plus avantageuse au bolchevisme que ne l'a été la guerre.

Mais on peut aussi s'efforcer de pousser un peu plus avant l'analyse conjecturale, et se demander par exemple si la paix n'aura pas sur le bolchevisme quelque effet corrodant.

Elle donnera le spectacle de ses résultats d'abord, et, s'ils sont affreux, contribuera à enlever au bolchevisme son attribut le plus dangereux qui est son auréole mystique, la pensée populaire que le communisme a été réalisé de nos jours, non loin de nous. Lorsque quelques esprits précis et forts, qui ne manquent pas dans nos grands syndicats ouvriers auront exploré et décrit la Russie, peut-être verrons-nous décroître cette foi populaire au bolchevisme, phénomène si curieux de ces dernières années.

Il semble parfois que la reconnaissance du gouvernement des Soviets soit une capitulation de l'Occident. Mais attendons la fin. Chaque acte de la vie internationale du nouveau régime russe sera à son tour et plus véritablement une inévitable capitulation. Que de dogmes il faudra secrètement brûler qu'on adorait avec emportement ! Les relations entre Etats ne sont convenables que dans le même plan politique : passeports, conventions de navigation ou de transit, échanges juridiques et tant d'autres matières où il faudra céder : sinon le traité ne serait qu'un titre nu.

Déjà les propositions du diplomate des Soviets au gouvernement britannique contiennent un appel au régime capitaliste puisqu'elles offrent des concessions. Elles comportent aussi, il est vrai, des amendements au régime capitaliste, mais enfin toute la négociation emporte cet aveu que le régime capitaliste, exploiteur, barbare et pour tout dire occidental est l'une des formes de l'enrichissement de la Russie. Lénine qui l'eût dit, et qui l'eût cru, Trotsky ?

A son tour, c'est-à-dire en retard, le gouvernement français se décidera à entrer dans cette conversation jusqu'ici dédaignée. Le Français, s'il en est un, qui n'aura pas de fonds russes dans son portefeuille et qui, par conséquent, conservera l'esprit libre en cette affaire, pourra alors se donner ce divertissement du représentant du régime des Soviets offrant d'une part l'accès de la Russie aux capitalistes, métallurgistes ou grands entrepreneurs, et refusant le paiement de l'ancienne dette russe aux innombrables petits porteurs, à l'immense prolétariat des emprunts d'Etat. Et le représentant de cette nation française, impérialiste et coloniale, expliquera au commissaire du peuple qu'il ne peut recevoir ces énormes cadeaux pour sa haute finance et sa grande industrie, sans indemnités pour la clientèle populaire de l'ancienne Russie tzariste.

Il est vrai que l'autre lui répondra que ces petits porteurs sont justement punis pour avoir eu confiance en un gouvernement tyrannique qui n'était pas celui des Soviets. Qu'elle sera curieuse l'histoire des emprunts russes, lorsque quelque docteur ès sciences financières l'écrira dans l'avenir apaisé ! Je ne dis pas seulement l'histoire de ses moyens ou de sa publicité : Dieu me garde d'évoquer seulement un si périlleux sujet ! Mais je dis même l'histoire psychologique de ces emprunts, la part de patriotisme véritable et prévoyant et aussi la part plus contestable de confiance en la solidité des Etats absolus. Le petit rentier français, chez lui démocrate, pensait que les Etats étaient d'autant plus solides qu'ils étaient plus autocratiques. Un siècle durant, il avait inquiété l'univers en renversant les tyrans et il admettait secrètement que les Etats les moins sujets aux changements étaient ceux-là où le Gouvernement avait le plus de force !

On pourrait suivre l'analyse politique dans tous les chapitres des relations internationales ; partout on reconnaîtrait que les Soviets, s'ils subsistent, devront s'accommoder à des lois inévitables qui heurtent ou dissolvent leurs principes.

S'ils subsistent ! Car pour les hommes aussi, pour leurs rivalités ou leurs haines, la paix peut être plus redoutable que la guerre. Et si enfin les Français, avec une répugnance plus lente, suivent les Anglais dans ces négociations, qu'ils bercent leurs regrets en pensant que pour combattre les Soviets, la paix est peut-être préférable à la guerre en ce qu'elle est plus funeste au bolchevisme.

Etienne Fournol.

Variétés

LA FRANCE D'APRÈS LA GUERRE
vue par un radical anglais

Sous le titre « *My Second Country* », M. Robert Delle, ancien correspondant à Paris du *Manchester Guardian*, publie un livre dont le contenu justifierait tout aussi bien que la couverture portât : *Symptômes et nécessité d'une prochaine Révolution.*

L'auteur de cet ouvrage y sonne le glas de la bourgeoisie et y célèbre les vertus du prolétariat qui sauvera la France.

Car la France demande à être sauvée, au besoin par la dictature du prolétariat, et M. Robert Dell est prêt à lui venir en aide en lui disant ses vérités.



Après les événements des cinq dernières années, l'Angleterre ne saurait, pense-t-il, se méprendre sur le caractère de ses voisins. Les Français ne risquent plus de passer pour légers et frivoles. Tout le monde a constaté qu'ils étaient capables de sérieux et de ténacité. Cela ne les empêche pas d'ignorer les questions économiques et de s'être montrés incapables de calculer le coût de leur victoire à la Pyrrhus.

Le chiffre de leur population en 1919, comparé à celui de 1913, accuse une perte de trois millions et demi d'habitants, soit par suite de la guerre, soit comme conséquence d'une diminution croissante de la natalité. M. Robert Dell voit deux remèdes à ce mal : ouvrir tout grand l'accès à l'immigration, fut-elle allemande, et pousser à la multiplication des enfants illégitimes.

La situation financière semble désespérée : 30 pour cent des établissements industriels détruits, deux milliards et demi de livres sterling à trouver pour les pays dévastés, une dette publique qui dépasse sept milliards de livres et dont l'intérêt ne se paye déjà que sur le capital. L'Etat, insolvable, se trouve acculé à la banqueroute. C'est la faute de la bourgeoisie qui, ayant payé trop tard et d'une façon insuffisante l'impôt sur le revenu, renâcle maintenant devant le projet d'un prélèvement sur la fortune acquise.

L'administration est antidémocratique, tout imprégnée de l'esprit bonapartiste. L'Etat opprime le citoyen au lieu de le servir. D'autre part, le fait que la constitution ramasse tous les pouvoirs entre les mains du seul Exécutif favorise, en leur désignant un but unique, les intrigues de ceux qui, des coulisses, veulent régler la marche du scénario. La République n'est qu'une étiquette. La monarchie est la réalité. Si la France, en matière de législation sociale, retarde d'ailleurs sur l'Angleterre, les Etats-Unis et l'Allemagne la faute en incombe au Sénat, qui se fait le soutien de toutes les réactions.



Rien ne restaurera dans son prestige le Parlement qui est discrédité. Depuis les deux lois sur les associations et sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les assemblées françaises demeurent inféconds et la France, attardée en plein moyen âge, perd son temps à discuter la forme du gouvernement. Le propriétaire, le patron et le banquier règnent. La mauvaise hygiène, la tuberculose, la mortalité excessive et l'insuffisante liberté sont les conséquences d'un tel régime. L'inquisition subsiste : elle s'appelle l'instruction judiciaire. La justice n'est qu'une façade derrière laquelle la politique opère. Et quelle politique ! Réduite, dans le chaos des groupes, à des questions

de personnes et décomposée par la corruption. L'électeur est candidat à des places et à des décorations ; l'élu recherche le pot-de-vin ; le ministre cède à la pression parlementaire et dure en permettant l'exploitation du bien public au bénéfice des appétits particuliers.



C'est à nous pourtant, M. Dell a la bonté de le reconnaître, que l'univers, jadis, fut redevable de la grande Révolution. Il y a de la faute de l'Angleterre dans cette dégénérescence : il aurait fallu laisser la Révolution française à elle-même, elle n'aurait pas eu à devenir agressive pour se défendre contre les injustes ingérences de l'étranger : elle ne se serait pas infléchie vers un nationalisme chauvin et n'eût pas forgé la mystique d'un patriotisme qui l'enivre et l'égare.

Heureusement, M. Dell connaît une panacée qui est la conquête du pouvoir par le prolétariat. La classe des travailleurs manuels n'est pas arriérée comme celles des paysans et des bourgeois. Elle possède le secret de la création des richesses qui consiste vraisemblablement dans la prodigalité et dans la conquête des hauts salaires par l'usage systématique de la grève. En elle survit la flamme du pur génie révolutionnaire par l'opération duquel va être abolie la propriété personnelle des moyens de production et sera fondé le régime du syndicalisme international. Et il n'y aura plus de frontières, mais seulement des limites entre des territoires ouverts au libre échange des produits du travail. La France se spécialisera dans l'agriculture, l'article de luxe et la fourniture des idées neuves.



Tel est ce livre d'un ami de notre pays, car il importe de répéter, pour l'apprécier équitablement, que M. Robert Dell aime la France.

Nous disons grand merci à M. Robert Dell pour tous les enfants illégitimes qu'il nous engage à nous procurer ; mais nous continuerons à croire que la quantité n'est pas ,en cette matière, le seul point de vue à envisager.

Il nous faut de la main-d'œuvre ? Nous ne refuserons pas de la demander à l'étranger et à nos colonies, mais nous ne suivrons pas M. Robert Dell quand il nous conseille sur un ton engageant, d'accorder plus facilement la naturalisation à des Allemands bien disposés pour nous.

Nous ne nous laisserons pas persuader non plus que notre situation financière soit irrémédiablement compromise : en dressant le bilan de la France, M. Robert Dell a par trop négligé l'actif, les immenses ressources à la mise en valeur desquelles nous nous appliquons présentement.

Notre administration n'est point parfaite, mais, telle quelle, elle a le mérite d'avoir de l'ordre et des traditions. La paperasse est une plaie, mais le dossier est indispensable ; les fiches n'ont rien de spécifiquement bonapartiste et les bureaux sont bien plutôt tardigrades que réactionnaires. Nous préférons les taquiner sur leur défaut d'initiative et leur crainte des responsabilités que de les engager à faire preuve d'un goût pour l'arbitraire dont nous ne manquerions pas de souffrir.

La constitution de la France pourrait être meilleure et nous ne nous priverons pas de la retoucher ; mais nous souhaitons que cela ne se fasse pas en escamotant les problèmes, ainsi qu'en use M. Robert Dell, lorsqu'il préconise le remplacement du ministère par un comité, et celui du Chef de l'Etat par le Président du Conseil.

Le parlementarisme est sujet à des critiques ; ce n'est pas une raison pour renoncer à un système qui renferme en soi les moyens de sa propre amélioration. Quant à soutenir que le Sénat ne représente pas valablement la nation parce que le parti socialiste n'y a point de place, c'est oublier que l'esprit de progrès social n'est pas un monopole des unifiés.

M. Robert Dell paraît croire à la fatalité de la grève générale pour aboutir à la révolution. Il veut bien nous assurer que cette convulsion suprême n'a rien de redoutable et ne sera sanglante que si la bourgeoisie ne se laisse pas faire. Il est à présumer que cet observateur anglais de notre pays n'a pas eu suffisamment d'occasions de le regarder d'assez près. L'apologie de la violence dans l'antagonisme des classes commence à être un thème démodé dans l'arsenal oratoire des militants. Les classes sociales se mélangent de plus en plus et chevauchent les unes sur les autres. Leur interpénétration croissante ne fait pas le jeu des agitateurs. C'est qu'il faut renoncer à la croyance qu'une révolution s'opère à force d'en parler. M. Dell, qui blâme le bourgeois français d'avoir une culture plus verbale que réelle, confond trop souvent la véritable attitude de pensée démocratique avec les aspirations révolutionnaires. On peut admirer le pays de Voltaire sans charger M. Longuet de le gouverner et M. Anatole France d'en être, à la face du monde, le seul interprète officiel.

Charles Le Verrier



Si nous voulons la Paix dans les Balkans

La question d'Orient cauchemar des diplomates. — Les erreurs du Traité de Versailles conditionnées par le Pacte de Londres. — Fiume et la Dalmatie sont presque slaves. — L'impérialisme italien. — Le développement exagéré de la Grèce. — La faute de Vénizelos. — La Bulgarie a besoin de Dedeagatch. — La question de la Thrace et la mission du général Charpy. — La solidarité slave. — Les Russes auront un jour leur mot a dire sur le règlement balkanique.

La question d'Orient a toujours été avec raison le cauchemar des diplomates et des hommes d'Etat. Depuis le traité de Berlin surtout, qui en avait fait une question europénene, les esprits avisés avaient prévu que ce serait dans les Balkans que se produirait l'étincelle devant amener l'incendie de l'Europe. L'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche en 1908 avait aggravé la situation que clarifia un moment la constitution du bloc balkanique en 1912. Mais cette éclaircie dura peu. La division, qui ne tarda pas à se produire entre les alliés de la veille et qui amena la seconde guerre balkanique, mettait la paix de l'Europe à la merci du moindre incident. Celui-ci se produisit à Serajevo en juin 1914. La guerre en est sortie.

Six ans se sont passés depuis lors, six ans de luttes et de sacrifices inouis, grâce auxquels nous sommes vainqueurs et nous pouvons enfin faire la paix. Mais comment faisons-nous cette paix? Est-ce que, instruits par l'expérience, nous en profitons pour régler en toute justice les points délicats et écarter à tout jamais les causes de conflit? Hélas, il faudrait être bien aveugle pour se leurrer d'une

pareille espérance. En ce qui concerne les Balkans, on semble avoir fait la gageure de faire le contraire de ce qu'il aurait fallu.



La première erreur a été commise lors de la rédaction du pacte de Londres. Il est vrai que c'était avant la publication des quatorze articles. Les diplomates de l'Entente n'étaient peut-être pas encore complètement libérés des vieilles habitudes, d'après lesquelles on dessinait à son gré la carte d'Europe, disposant des populations sans elles, ou même malgré elles. On a promis alors aux Italiens, à côté de territoires justement revendiqués par eux, des provinces sur lesquelles ils n'avaient aucun droit. La Dalmatie par exemple renferme si peu d'Italiens qu'il était absolument inique de l'accorder à l'Italie. C'était favoriser les vues impérialistes de cette puissance et son désir d'avoir l'hégémonie de l'Adriatique. Pareille remarque peut se faire pour l'Istrie où la grande majorité de la population est slave. Trieste n'est qu'une enclave italienne. Mais quoique son hinterland soit sans conteste possible habité par des Slovènes qui sont des autochtones, l'importance de la colonie italienne et de ses intérêts économiques, est une raison pour que l'on fasse fléchir la rigueur des principes ethniques et qu'on annexe ce port à l'Italie. Il convient aussi d'y joindre les régions comprises entre Trieste et l'ancienne frontière, mais c'est là un mal regrettable tout en étant nécessaire. Il faut, par conséquent, le réduire au minimum et ne mettre sous la domination d'un peuple d'une autre race que le moins de Slaves possible. Au lieu de cela on prévoit l'annexion de toute l'Istrie et on déclare nettement que si on repousse la frontière si loin dans l'intérieur des terres c'est pour des raisons stratégiques ! Mais alors on songe à de nouvelles guerres, à de nouvelles attaques ! Et les naïfs qui croyaient que, grâce à la Société des Nations, il n'y aurait plus de guerres ! Et puis qui dit frontière stratégique, dit une frontière dirigée contre quelqu'un et si l'un des voisins est protégé, l'autre ne l'est pas, bien au contraire, sa frontière est ouverte. Or, dans le cas actuel, la frontière en question doit séparer deux de nos alliés, les Italiens et les Yougoslaves. Pourquoi violer le principe ethnographique en faveur de l'un et au détriment de l'autre? Pourquoi prêter aux Yougoslaves des visées impérialistes qu'on dit ne pas exister chez les Italiens, quoique leurs prétentions sur ce seul point puissent suffire à les rendre suspects ?



Et Fiume ? Ne parlons pas de l'équipée folle et criminelle de d'Annunzio. La situation de Fiume n'est pas la même que celle de Trieste. La colonie italienne n'y est ni aussi importante ni aussi ancienne. Non seulement tout le pays environnant est slave mais l'agglomération urbaine elle-même, en y comprenant les faubourgs, est divisée en parties presque égales. Il est inadmissible que des colonies formées par des immigrés l'emportent sur les populations autochtones qui sont réellement les possesseurs du sol national. D'ailleurs les Italiens eux-mêmes avaient compris la vanité de leurs prétentions sur Fiume puisque lors du traité de Londres ils avaient accepté que ce port fut laissé aux Croates. Le mouvement en faveur de *Fiume italienne* ne fut créé que plus tard et d'une manière tout à fait factice. En occupant la ville, d'Annunzio a voulu en dépit de tout droit, mettre l'Europe en présence du fait accompli. Celle-ci en ne réagissant pas a montré sa faiblesse, son manque d'autorité, et ce qui est moralement plus grave, son peu de confiance dans la valeur du droit pur.

Ne pas laisser Fiume à la Yougoslavie serait donc une injustice au point de vue ethnique : c'en serait une aussi au point de vue économique, car ce port est le débouché naturel du nouvel état S. H. S. Il semble vraiment que l'on veuille écarter partout les Slaves de la mer. Dantzig n'a pas été donné aux Polonais et Dédéagatch a été enlevé aux Bulgares. De parti pris, on rejette les Slaves vers l'Orient ou les puissances centrales. Pour les Yougoslaves on sait bien qu'ils n'ont sur l'Adriatique d'autre port possible que Fiume. Les anses pittoresques de Spalato, Sebenico ou Raguse peuvent bien abriter quelques navires, mais comment faire franchir aux marchandises l'abrupte falaise qui domine les rives de l'Adriatique et que traverse seulement ça et là un chemin de fer à voie étroite et de rendement insignifiant. Quant à construire un port à Bacari, on sait ce que cela coûterait et le temps qu'il faudrait.



Cette question si malencontreuse de Fiume et de l'Adriatique a pesé lourdement sur le règlement des conditions de paix pour la Yougoslavie. Cela a justement froissé nos fidèles alliés et aurait pu jeter une ombre sur nos relations. Il a fallu leur donner des compensations, et comme une faute en entraîne fatalement une autre, lorsque certains patriotes serbes, encore trop imbus de ces idées d'expansion qui ont fait tant de mal dans ces régions, ont émis des prétentions sur la Macédoine et sur certains territoires de la Bulgarie, il a fallu céder. Puisqu'on admettait la théorie de la frontière stratégique *contre* les Yougoslaves en Istrie on ne pouvait pas ne pas l'admettre en leur faveur contre les Bulgares. Ils demandaient Tzaribrod et Stroummitza, deux districts incontestablement bulgares, mais par lesquels ils avaient été attaqués par leurs voisins en 1885 et 1913. De quel droit leur opposer le principe ethnique qui n'avait pas eu de valeur quand ils en réclamaient l'application en leur faveur ? Si on n'avait pas sacrifié l'Istrie on aurait pu éviter aux Yougoslaves la faute qu'ils ont commise en réclamant des territoires qui ne leur reviennent pas d'après le droit naturel. Ils froissent inutilement les Bulgares et retardent ainsi le rapprochement qui s'établira fatalement avec leurs voisins. Non seulement la consanguinité mais encore la communauté d'intérêts les amèneront à s'entendre, peut-être bientôt, Si la Roumanie, ce qui est possible se rapprochait également, cette reconstitution partielle du bloc balkanique serait une des meilleures garanties de la paix.



La Grèce malheureusement resterait à l'écart. Il est impossible en effet de concilier le développement vraiment exagéré de ce pays avec les conditions normales de l'équilibre dans les Balkans. Le traité de paix avec la Turquie n'a fait que déplacer les problèmes au lieu de les résoudre. Il a mis presque partout les Grecs à la place des Turcs et n'a pas tenu compte des autres races. On s'étonne qu'un homme de la valeur de Venizelos qui s'est démontré comme le meilleur diplomate de la Conférence se soit laissé emporter par un pareil excès de mégalomanie. Il s'était fait gloire jadis de résister aux suggestions de certains impérialistes hellènes qui voulaient l'entraîner trop loin. Son discours de mars 1913 au parlement d'Athènes contre ceux qui voulaient annexer la Thrace est un modèle de modération et de sa-

gesse. Il est d'actualité, mais combien en contradiction avec sa conduite d'aujourd'hui. Les Grecs peuvent aller jusqu'à Tchataldja illustré par les attaques bulgares. Ils sont aux portes de Constantinople. Tout le littoral de la mer Egée, toutes ces régions où d'après les recensements français et par conséquent impartiaux, ils forment à peine le quart de la population, toutes ces régions sont à eux. « La Grèce ainsi allongée, sans colonne vertébrale le long de la mer serait plus faible que « si ces frontières s'arrondissaient dans un autre sens » disait jadis M. Venizelos. Dernièrement, à San Remo, le maréchal Foch et les experts militaires anglais et américain, consultés, se prononçaient dans le même sens. On est passé outre à de si sages avis : il y avait, paraît-il, des engagements antérieurs pris à Londres. On sait ce qui s'en est suivi. La présence des troupes françaises a empêché des troubles graves, mais il y en aura à l'état endémique. Dieu veuille que cela ne s'étende plus plus loin un jour ou l'autre.



J'ai dit la faute commise en enlevant Dedeagatch à la Bulgarie. Celle-ci a accepté toutes les conditions de paix, je crois sans arrière-pensée. Elle a compris les leçons de la défaite. Elle reconnaît que, vaincue, elle doit payer les conséquences de ses fautes. Ses ministres l'ont déclaré publiquement et il n'y a pas lieu de mettre en doute leur sincérité, plusieurs d'entre eux, à commencer par le président du conseil Stambouliiski ont payé de la prison sous le règne de Ferdinand, l'affirmation de leurs sentiments ententophiles ; nous ne devons pas l'oublier et leur tenir compte de leur courage. Les Bulgares se sont donc concentrés dans leurs frontières réduites et se sont mis résolument au travail. Ce sera le peuple qui dans les Balkans se relevera le premier. Mais il y a une chose qu'ils ne pourront accepter facilement, c'est la perte de la Thrace et par conséquent de tout débouché sur la mer vers l'occident, et cela non seulement parce que cettte perte de territoire blesse leur amour-propre, mais surtout parce qu'elle lèse leurs intérêts matériels. L'accès à la mer est une question vitale pour la Bulgarie : un jour ou l'autre elle se posera avec une acuité d'autant plus grande qu'elle aura été plus retardée. Ce sera alors l'attribution de tout le littoral Egéen qui sera remise en question. Salonique, ville internationale et juive, en décadence depuis le départ des troupes françaises ne sera-t-elle pas convoitée par les Yougoslaves avec d'autant plus de force que l'Adriatique leur sera fermée et qu'un Etat important comme le leur a absolument besoin pour vivre d'un accès facile à la mer.



La Grèce et l'Europe regretteront un jour peut-être prochain, l'une d'avoir demandé, l'autre d'avoir accordé la Thrace. Lors de la rédaction du traité de paix avec la Bulgarie, on avait réservé la question d'attribution de cette province. Ce n'est qu'à San Remo qu'on a résolu la question. En attendant on en avait confié à la France l'administration. Sous les ordres du général Charpy, l'occupation française a été un modèle du gouvernement qui convient à ces pays. J'ai dit ailleurs (*Journal des Débats*, 4 juin 1920) les résultats merveilleux qu'un chef actif et bien secondé obtint par la simple application de nos principes français de liberté, de justice et d'impartialité. Il sut se faire aimer et faire aimer la France. Les habitants de la Thrace ont joui pendant ces cinq mois d'*occupation douce* d'un calme et d'une tranquillité inconnus jusqu'alors. Quelle que soit leur nationalité, Turcs, Grecs, Bulgares, sans parler des Israélites et des Arméniens, tous ont, dans une pétition spontanée, réclamé le maintien de ce régime provisoire d'autonomie sous le protectorat de la France. La manifestation du 4 avril à Goumuldjina fut splendide. Cet appel ne fut pas écouté et les pétitions revêtues de plus de 100.000 signatures ne sont qu'un document pittoresque aux archives du quai d'Orsay. Quelles que soient les bonnes intentions de M. Venizelos, les troubles de se produire, car on ne marche pas ils ne pourront empêcher les difficultés et même ou du gouverneur actuel de la Thrace, M. Vamvacas dont j'ai pu apprécier la largeur de vues, impunément à l'encontre des lois naturelles du développement des nations. Quel dommage qu'on n'ait pas profité de l'expérience faite en Thrace par nos troupes. Au lieu d'y mettre fin brutalement on aurait dû étendre ce régime non seulement à toute la Thrace mais encore à la Macédoine et à tous ces pays où le mélange de races ennemies empêche l'ordre et la paix de régner.



L'article 48 du traité de Neuilly prévoit qu'un débouché doit être assuré aux Bulgares à Dedeagatch avec toutes les facilités désirables. Mais l'exemple de Salonique est là pour montrer que même en s'entendant bien avec ses voisins, ce qui est actuellement le cas pour les Serbes et les Grecs, un pays est gêné lorsqu'il est tributaire d'un port étranger. En ce qui concerne Dédéagatch il suffira que la Grèce fasse preuve non pas même de mauvaise volonté mais seulement d'indifférence pour que le petit bassin et la rade, sans môle, sans warp, sans appontements, sans magasins soient absolument inutilisables. C'est là un fait incontestable. Il faudrait que l'ingéniosité des diplomates fut bien grande pour trouver le moyen de ne pas laisser illusoires les promesses de l'article 48. On comprend que la Bulgarie se considère jusqu'à preuve du contraire comme ne pouvant exporter par la mer Egée ses blés, ses tabacs, ses cocons.



Il faut tenir compte aussi de la solidarité slave qui existe toujours. En passant à Belgrade j'ai recueilli ce propos : « Soyez bien persuadé qu'en tant « que Slaves nous ressentons très vivement ici « l'injustice faite à nos frères Bulgares par l'an- « nexion de la Thrace à la Grèce. » De plus, si la Russie, du fait des révolutions, est pour le moment hors du concert des puissances, un jour viendra où il faudra compter avec elle. Or, aucun des partis russes actuels, les réactionnaires les plus endurcis aussi bien que les bolchevistes les plus avancés ne veulent reconnaître ce qui a été fait dans les Balkans. Il y a en ce moment en Bulgarie et en Serbie des émigrés russes par milliers. Ils sont unanimes dans leurs affirmations. Ils entretiennent dans ces pays la conviction que *la cour de cassation russe dira son dernier mot dans tous ces traités faits en dehors d'elle*, selon l'expression de l'un d'eux. Inutile de dire dans quel sens on en espère la revision.



Ne serait-il pas sage pour nous d'y songer dès maintenant. L'*Observer* en parlait dernièrement en ajoutant mélancoliquement : « Mais il est possible « que nous ayons la guerre en Orient avant cette « revision. » Tous ceux qui connaissent les Balkans redoutent cette éventualité.

Comte **BEGOUEN**.

Les Grandes Banques Francaises ont-elles en Hongrie l'intérêt qu'on leur prête

On a fait grand bruit autour de l'emprise économique française en Hongrie et des conséquences politiques qui en résulteraient vis-à-vis des Etats voisins : Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Roumanie.

Une dépêche officieuse publiée dans le Temps *du lundi 19 juillet est venue démentir ces craintes.*

Cependant il nous a paru que nos lecteurs ne liraient pas sans quelque intérêt ce compte rendu de l'Assemblée Nationale Hongroise (séance du 21 juin 1920) :

Béla Fangler, député : « Les journaux annoncent qu'un groupe financier français poursuit des négociations avec le gouvernement hongrois afin de louer les chemins de fer de la Hongrie pour une période de 90 ans. Le groupe financier français serait obligé d'apporter dans l'affaire un capital de 250 millions de francs.

L'orateur explique qu'un contrat pareil mettrait en danger des milliers d'employés. Dans les usines des chemins de fer d'Etat on compte 25.000 ouvriers et 150.000 fonctionnaires. Les chemins de fer hongrois emploient 7.613 fonctionnaires, 66.218 sous-officiers et 93.174 ouvriers. Le nombre total des employés est donc de 170.000.

On dit aussi que le groupe financier français aurait fait des promesses au sujet de la reconquête de notre intégrité territoriale.

Jamais un contrat pareil ne devrait être conclu sans l'assentiment de l'Assemblée Nationale. L'orateur demande si le gouvernement est prêt à faire connaître le texte du contrat à l'Assemblée. (*Az Est*, 22 juin 1920). »

Paul Sandor, député : « Il y a des semaines qu'on se raconte dans les cercles financiers les plus sérieux que le gouvernement hongrois veut louer les chemins de fer d'Etat à un groupe financier français dont font partie surtout *le Crédit Lyonnais* et *le Comptoir d'Escompte*. On dit même que le gouvernement aurait déjà donné une option. Le gouvernement nous doit des explications à ce sujet. 40 % des actions de la Compagnie de Navigation fluviale et navale (MFTR) étaient dans les mains du gouvernement hongrois, on les a vendues à l'Angleterre. La navigation appartient maintenant à l'Angleterre. Est-ce que les chemins de fer vont être donnés à la France? C'est une grande action qui est dirigée contre l'Allemagne qu'on veut séparer de la mer à l'Ouest et à l'Est. »

M. Alexandre Simonyi-Semadam, président du Conseil : « Le gouvernement hongrois n'a donné à personne une option dans le sens commercial du mot. Néanmoins il y a des négociations. — Ces négociations ont commencé il y a un mois et elles se trouvent encore dans un état très primitif. Le gouvernement n'a fait rien qui pourrait violer les droits de l'Assemblée Nationale. Cependant il ne faut jamais oublier que les accords économiques ne peuvent jamais être discutés publiquement. (Vilag, 22 juin 1920). »



LA POLITIQUE JAPONAISE en Extrême-Orient

Les arguments et les buts des impérialistes japonais. — L'occupation japonaise en Sibérie. — Le Japon et l'Amérique.

Il y a au Japon, un groupe d'impérialistes qui souhaitent ou réclament l'expansion du Japon hors de ses limites actuelles, la domination ou la suprématie du Japon sur tout l'Extrême-Orient, même sur toute l'Asie.

Ces impérialistes exercent une influence plus ou moins grande, selon que le gouvernement au pouvoir se montre plus ou moins favorable à leurs ambitions.

Comme à la Chine, comme aux colonies américaines, françaises, et surtout hollandaises de l'Extrême-Orient, les impérialistes japonais s'intéressent à la Sibérie orientale. Depuis longtemps, ils convoitent ses côtes, ses terres fertiles, ses forêts, ses richesses minières.

Au cours des discussions qui ont précédé la fin de la guerre russo-japonaise, bien des Japonais souhaitaient la main-mise de leur pays sur une partie de la Sibérie, particulièrement sur Vladivostock. « Il est très dangereux, disaient-ils, pour la tranquillité des mers de la Chine et du Japon, qu'il soit possible de réunir à Vladivostock une flotte puissante ». Un groupe expansionniste, la *Société Orientale, Tobo Kyokai*, et le professeur Tomizou, souhaitaient alors que la Russie cédât au Japon toute la Sibérie à l'est de 100° de longitude, c'est-à-dire à l'est du Baïkal : la Sibérie Orientale formerait une colonie japonaise dotée du *self government*, sur le modèle canadien ou australien (1).

Au cours de la guerre, ce rêve ancien recommence à hanter certains Japonais. Le Japon, à la demande de l'Entente, est intervenu en Sibérie. Cette intervention fortifie la tendance impérialiste visant ce pays. En novembre 1917, dans la revue *Nihon oyobi Nihonjin* (*le Japon et les Japonais*), le Dr Térao, ancien fonctionnaire au Ministère des Affaires Etrangères, actuellement professeur à l'Université impériale de Tokyo, déclare qu'une expédition japonaise en Europe serait déraisonnable, mais que, si les Alliés la demandaient, il faudrait l'accorder à deux conditions : reconnaissance de la situation prédominante du Japon en Orient et en Extrême-Orient, et cession par la Russie au Japon, de la province Amour (cité par *New-East*, décembre 1917). Dans la revue *Kokouchô* de février 1918, M. Ishikawa Hanzan, éditeur du journal populaire de Tokyo, le *Yorozou*, demande comme l'une des conditions de paix, le droit pour le Japon, d'administrer les chemins de fer russes en Sibérie, et le chemin de fer de l'Est-Chinois, « pour prémunir le Japon contre l'éventualité d'une attaque allemande ». Il souhaite aussi l'ouverture de Vladivostock au commerce international, et le désarmement par la Russie de certains districts comme ceux de Kharbine et de Nicolaïewsk.

En mars 1918, le Dr Soyeda, directeur du journal *Hochi*, demande, comme compensation pour l'intervention japonaise, la moitié de la Sibérie (2).

(1) V. Louis Aubert. Paix japonaise. Paris. Colin, p. 32.

(1) Near East, Avril 1918, p. 379.

Lors d'un de mes séjours au Japon, aux premiers jours du mois de mai 1919, un fait curieux a été révélé à propos de l'expédition japonaise en Sibérie. Le Japon devait envoyer 7.500 hommes en Sibérie. Le Ministre de la Guerre a reconnu en avoir envoyé 10 fois plus, 75.000 hommes. Selon l'*Advertiser* (22 avril 1919,) c'est le parti militaire japonais qui aurait pris cette décision, contraire aux déclarations du Ministre des Affaires Etrangères (de même qu'il a continué à faire envoyer des armes aux Nordistes chinois, malgré les ordres du gouvernement.)

Cependant, au début de janvier 1919, l'Etat-major annonçait le rappel d'une partie des troupes (les deux tiers). Le but de l'expédition, dit-il, est atteint, puisque les Tchéco-Slovaques sont sauvés et que le pays est délivré des bandes d'anciens prisonniers allemands et austro-hongrois. Les Pairs ont critiqué, à ce propos, le ministère, demandant à M. Hara, si vraiment le but de l'expédition était atteint (*Jiji*, cité par *Advertiser*, du 17 avril 1919). La question ainsi posée suggère qu'il y avait à l'ample expédition sibérienne un but secret..

Le recul japonais d'alors s'explique par la crainte de l'Amérique. Le Japon la rencontre, en Sibérie comme en Chine. Il doit partager avec elle le soin de remettre en état et de faire fonctionner les chemins de fer sibériens. La presse de Tokyo a exprimé à plusieurs reprises son mécontentement de la politique suivie en cette occasion, par le ministère Hara, politique qu'elle juge trop conciliante et trop faible (par exemple *Kokoumin*, *Yorozou*, *Tokyô Asahi* du 19 janvier 1919; *Kokoumin*, du 27 janvier 1919; *Yamato*, du 28 janvier 1919). La solution qui paraît devoir être donnée à la question sibérienne apporte alors l'amertume d'une désillusion aux impérialistes japonais.

Ceux-ci ont-ils, récemment, repris une influence plus grande ?



En tout cas, l'action japonaise en Sibérie s'est précipitée au cours de ces derniers mois. On a annoncé des combats entre Japonais et Russes, à Nikolsk et à Khabarovsk. Le Gouvernement japonais a cru devoir, au début d'avril 1920, affirmer qu'il n'a aucune ambition politique en Sibérie : la déclaration éveille le souvenir des promesses jadis faites, à plusieurs reprises, par le Japon, de respecter l'indépendance de la Corée...

Le 2 avril, le commandant en chef des troupes japonaises à Vladivostock adresse au gouvernement provisoire sibérien, une note ressemblant fort à un ultimatum. Il lui demande de s'engager, entre autres choses, à collaborer avec le commandement japonais, pour assurer le maintien de la sécurité et des biens des sujets japonais, à n'apporter aucune entrave à l'installation, au transport et aux moyens de communication des troupes japonaises, à respecter tous traités et conventions conclus entre les autorités russes et les gouvernements alliés.

Le gouvernement provisoire se serait, selon les informations venues de Tokyo, montré disposé à accepter en principe les conditions de l'accord... Mais le commandant en chef des troupes japonaises, constatant des mouvements de troupes russes et apprenant des agressions contre ses postes et ses patrouilles, a exigé le 4 avril et effectué le 5 avril, le désarmement des troupes russes de Vladivostock.

Ainsi se prépare la mainmise du Japon sur la Sibérie Orientale, selon le vœu des impérialistes de Tokyô.

Félicien CHALLAYE.

L'Idée Française à l'Etranger

Notre action intellectuelle en Extrême-Orient

DEUX ASPECTS DE NOTRE POLITIQUE INTELLECTUELLE EN INDO-CHINE. — QUINZE MILLIONS D'ANNAMITES A INSTRUIRE. — IL FAUT FORMER DES INSTITUTEURS INDIGÈNES. — L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN INDO-CHINE.

I. — L'INDO-CHINE

Il n'est pas inopportun d'envisager, dans leur ensemble, les problèmes qui concernent notre action intellectuelle en Extrême-Orient. L'immensité des pays en question, la variété des terrains où doit s'exercer notre action font que ces problèmes sont nombreux et divers. Cependant, il semble que des directives générales puissent et doivent être conçues. Car, malgré les différences profondes et souvent les vives hostilités qui séparent les nations extrême-orientales les unes des autres ou même les divisent intérieurement, il existe une civilisation d'Extrême-Orient, il existe un mode de sentir et de penser propre à la race jaune; et d'autre part, il est évident que toute intervention européenne ,de quelque nature qu'elle soit, sur un des centres vitaux de ce pays, a des répercussions sur tous les autres — voire sur la politique internationale.

Notre action intellectuelle en Extrême-Orient a deux bases principales : la France tout d'abord, qui malgré son éloignement possède à cet égard auprès des populations cultivées de ces pays un prestige qui rapproche singulièrement les distances; et en second lieu une base voisine, telle qu'aucune aussi proche et aussi importante : notre grande colonie indo-chinoise. C'est de celle-ci que je voudrais parler tout d'abord.

Notre politique intellectuelle en Indo-Chine a deux aspects : car l'Indo-Chine nous intéresse à cet égard, d'abord en elle-même, ensuite comme foyer de rayonnement.

Quinze millions d'Annamites, bien qu'ils ne constituent qu'une petite fraction du monde jaune, ne sont pas une quantité négligeable. La race est fine, elle a, sauf dans les régions montagneuses, un long passé intellectuel, elle est capable de recevoir la culture la plus moderne et la plus haute. Que nous devions, de tout notre pouvoir, aider à son développement, cela est maintenant hors de discussion. Mais deux systèmes se présentent. Nous pouvons aider nos sujets indochinois à reprendre les fils, un peu relâchés, de leur culture traditionnelle, nous bornant à leur donner de la nôtre le strict nécessaire pour nos relations communes. Nous pouvons, au contraire, non pas du tout rompre ces fils et imposer à ces populations, tels quels, notre organisation, nos méthodes, notre esprit, mais opérer, de concert avec elles, la fusion la plus étroite possible entre notre culture et la leur, mélange où l'apport français serait considérable.

Le second système semble préférable. Il est conforme, non pas seulement à nos intérêts et à nos désirs, mais à ceux de l'immense majorité de la population indo-chinoise. Les Annamites ont fait comprendre que tout en restant Annamites, ils veulent être Français le plus possible. C'est ainsi que s'ils tiennent à conserver leur langue, ils

tiennent infiniment à parler la nôtre. Ils se sentent assez intelligents, pour être, comme certains autres peuples, pratiquement bilingues et réunir en eux l'essentiel de deux cultures. Ils nous invitent à créer une civilisation franco-annamite. Nous ne devons pas y manquer.

Nous sommes d'ailleurs sur la voie. Entre l'enseignement purement indigène et l'enseignement purement français, l'enseignement franco-indigène s'est développé. L'expérience est faite : le français peut et doit pénétrer les masses populaires, et avec la langue, tout le cortège d'idées et de sentiments qui n'en sont pas séparables. Seulement, l'enseignement primaire à base française est encore bien loin d'atteindre son développement normal. Seule une fraction infime de la population le reçoit. Le devoir du Gouvernement Général de l'Indo-Chine et des gouvernements locaux est de faire sans tarder, pour l'extension de l'instruction élémentaire, tous les sacrifices nécessaires. Ils seront moins coûteux qu'on ne pourrait le craindre. Certes, il faut décupler, ou plus, en quelques années, le nombre des écoles et des maîtres. Mais ces populations sont avides d'apprendre; elles ne refuseront pas de faire les frais de l'instruction de leurs enfants, dès qu'elles auront la garantie que cette instruction est bien celle qu'elles désirent. La vraie difficulté est dans le recrutement des instituteurs. Nous pouvons envoyer de France quelques dizaines d'instituteurs; nous ne pouvons en envoyer quelques milliers. Il faut donc former des instituteurs indigènes. On en forme, mais pas assez. Il ne suffit pas d'une ou deux écoles normales; il en faudrait une dizaine répandues sur tout le territoire de notre empire (et autant que possible, hors des grands centres). Que l'on crée ces écoles et que l'on fasse venir de France de bons professeurs d'école normale, bien payés; le développement de l'enseignement primaire en Indo-Chine s'ensuivra presque automatiquement; en quinze ou vingt ans, la grande majorité des Annamites saura parler, lire, écrire le français. Les Américains ont mis moins de temps, par un procédé pareil, à généraliser l'instruction primaire dans les Philippines.

D'autre part, les gouverneurs généraux, et en particulier, M. Albert Sarraut, ont entrepris la création d'un enseignement supérieur indo-chinois, qui comprend actuellement : une Ecole de Médecine et de Pharmacie, une Ecole vétérinaire, une Ecole de Droit et d'Administration, une Ecole de Pédagogie, une Ecole d'Agriculture et de Sylviculture, une Ecole des Travaux Publics. On projette la création prochaine d'Ecoles de Commerce, d'Electricité, de Sciences appliquées, de Pêche et de Navigation. L'Université indo-chinoise existe, pas seulement de nom; il y a les éléments nécessaires pour en faire une pleine réalité, progressivement, dans un délai assez rapproché. Il ne suffira pas qu'elle retienne en Indo-Chine l'élite de la jeunesse annamite, qui avait naguère commencé à se détourner vers les Universités japonaises, mais elle devra encore attirer à elle la jeunesse chinoise, en particulier celle du Sud, et entrer en loyale concurrence avec l'Université de Hong-Kong. Elle pourra être, d'autre part, la base et comme le centre de ravitaillement des instituts et des écoles que nous entretenons en Chine, et dont le personnel est déjà en partie fourni par l'Indo-Chine.

Il serait injuste d'oublier, dans l'énumération de nos moyens d'action intellectuelle là-bas, notre belle Ecole française d'Extrême-Orient. Bien que strictement cantonnée dans la recherche érudite, ou plutôt à cause de cela même, l'estime dont elle jouit est grande. Les savants qui la composent, et qui sont l'émanation directe de grandes institutions scientifiques françaises (en particulier du Collège de France et de l'Académie des Inscriptions) poussent leurs explorations bien au-delà des frontières de l'Indo-Chine. Il faut encourager ce mode de représentation de la science française dans les pays d'Extrême-Orient. Je voudrais voir augmenter le nombre des membres de l'Ecole française. Je voudrais voir créer à Hanoï une autre Ecole du même type, ou une section de la même, pour un autre ordre de connaissances scientifiques : la géographie humaine et la sociologie en Extrême-Orient. La France qui l'a si bien commencée, se doit de continuer et d'achever son œuvre : Hanoï devra posséder d'ici à quelques années, un centre complet d'études scientifiques sur ces immenses régions : c'est un des meilleurs et des plus faciles moyens d'y faire rayonner son prestige.

Julien LUCHAIRE.



La Société des Nations

Le Conseil de la Société des Nations tient ses assises à St-Sébastien

La huitième réunion du Conseil de la Société des Nations qui a lieu à Saint-Sébastien (30 juillet) a une importance considérable.

Parmi les questions qui figurent à l'ordre du jour de ce 8e Conseil, les suivantes méritent de retenir l'attention.

1° *Arme économique de la Société des Nations.* — Parmi les moyens prévus dans le Pacte pour empêcher la guerre, un des plus efficaces est le blocus que la Société des Nations doit organiser contre tout membre de la société qui ouvrirait les hostilités contrairement aux engagements pris (*Art.* 16). Tous les membres ont en effet le devoir *de rompre immédiatement avec lui toutes relations commerciales ou financières et à faire cesser toutes les communications financières, commerciales ou personnelles entre les nationaux de l'Etat en rupture de pacte et ceux de tout autre Etat, membre ou non de la Société.*

Pour être redoutables ces prescriptions du pacte exigent un travail de coordination préliminaire. L'expérience de la guerre a montré combien le blocus était une opération compliquée et difficile. Pour assurer sa rapide mise en exécution, il faut que les Etats conviennent des mesures économiques et financières qu'ils devront prendre simultanément dès la proclamation du blocus. Il est également utile qu'ils conviennent des précautions à prendre pour réduire au minimum les pertes et les inconvénients qui résulteront, même pour ceux qui l'emploient, de l'arme économique.

En unifiant d'une façon générale les dispositions législatives et administratives que les différents Etats devront adopter on facilitera beaucoup à chaque gouvernement la tâche de défendre ces mesures auprès de ceux de ses nationaux dont les intérêts seraient lésés.

C'est tout ce travail préparatoire qui va occuper le Conseil pendant la session de Saint-Sébastien.

2° *Organisation permanente d'hygiène.* — Le Conseil de Saint-Sébastien poursuivra l'œuvre en-

treprise par le Conseil de la Société des Nations tenu à Londres le 13 février, en vue de la création d'une organisation internationale permanente d'hygiène sous l'égide de la Société des Nations.

On se rappelle qu'à la suite de la résolution adoptée au Conseil de Londres, le Dr Addison, ministre de l'hygiène dans le Cabinet britannique, convoqua une conférence où étaient représentés les services d'hygiène publique de Grande-Bretagne, des Etats-Unis d'Amérique, de France, ainsi que l'Office international d'hygiène publique et la Ligue des sociétés de Croix-Rouge. Cette conférence a élaboré le projet d'une organisation internationale d'hygiène comprenant un Secrétariat permanent, un comité exécutif de 11 membres, qui siègera 4 fois par an et une commission générale composée de délégués des pays membres de la Société des Nations et des pays représentés dans le Comité de l'Office international d'hygiène publique.

Le siège du secrétariat de l'organisation d'hygiène sera le même que celui de la Société des Nations.

C'est sur ce rapport que le Conseil de Saint-Sébastien devra se prononcer. S'il l'approuve, le projet sera soumis en dernier ressort à l'assemblée qui se réunit le 15 novembre.

3° *Les mandats de la Société des Nations.* — Le pacte établit que les colonies et les territoires qui, à la suite de la guerre, ont cessé d'être sous la souveraineté des Etats qui les gouvernaient précédemment et qui sont habités par des peuples non encore capables de se diriger eux-mêmes dans les conditions particulièrement difficiles du monde moderne, seront administrés par des puissances mandataires agissant au nom de la Société.

Cette prescription s'applique aux anciennes colonies et possessions d'outre-mer de l'Allemagne.

Elle ne sera pas valable pour les pays qui appartenaient autrefois à l'empire ottoman tant que les conditions du traité avec la Turquie n'auront pas été réglées.

Le Conseil aura à examiner la question de savoir dans quelles mesures il convient de procéder à l'application de ces dispositions du pacte.

4° *Cour permanente de justice internationale.* — Le comité de juristes constitué sous l'égide de la Société des Nations pour élaborer un projet de cour permanente de justice intrenationale vient de terminer ses travaux. Son rapport qui détermine la composition et la compétence de la cour de justice ainsi que sa méthode de procédure sera porté à la connaissance du Conseil.

5° *Relations entre le Conseil et l'Assemblée.* — Le pacte de la Société des Nations n'établit pas une distinction complète et claire entre l'autorité de l'assemblée et l'autorité du Conseil. Pour la détermination de leurs attributions respectives, il faudra avoir recours aux indications qu'on peut tirer de la nature de chacune de ces institutions et aux règles que la pratique et les précédents établiront peu à peu. Le Conseil de la Société des Nations examinera le problème des relations entre le Conseil et l'Assemblée. La conclusion de cet examen ne pourra être qu'une mise au point de la question, en vue d'une délibération et d'une décision de l'assemblée, le Conseil n'ayant pas le pouvoir de statuer définitivement sur ce cas.

6° *Diverses autres questions sont encore inscrites à l'ordre du jour du Conseil de Saint-Sébastien :*

a) Prévision budgétaire pour le second exercice financier allant du 1er avril au 1er décembre 1920.

b) Les dépenses de la Commission chargée de la délimitation des frontières du Bassin de la Sarre.

c) Une proposition de la Conférence des Ambassadeurs tendant à charger le Comité provisoire des Communications et du Transit, constitué par la Société des Nations, de l'étude de la question des billets directs, douane, passeports, etc..., pour les trains internationaux.

d) Une réclamation du gouvernement de l'Inde demandant à faire partie du Comité exécutif du Bureau international du Travail.

e) La fixation de la date de la Conférence financière internationale de Bruxelles qui devait s'ouvrir le 23 juillet et dont la réunion a été ajournée.

La première Assemblée de la Société des Nations

La première assemblée de la Société des Nations s'ouvrira, sur le désir du Président Wilson, à Genève, le 15 novembre prochain, à onze heures du matin.

La réunion, en une unique assemblée de quarante Etats du monde, constitue une expérience sans précédent dans l'histoire politique.

Alors que le Conseil suprême ne représente que les grandes puissances alliées et que le Conseil de la Société des Nations lui-même ne groupe que les délégués de huit Etats, l'Assemblée sera un véritable parlement international. Les petits peuples pourront y élever la voix et y faire connaître leurs aspirations avec autant de droit et autant de pouvoir que les grandes Puissances. En se groupant entre eux, ils peuvent même éventuellement faire prévaloir leur opinion dans les quesdonc être portés à la tribune de l'Assemblée.

L'Assemblée a une compétence extrêmement étendue. Aux termes mêmes du pacte, elle connaît toute question qui rentre dans la sphère d'activité de la Société des Nations ou qui affecte la paix du monde. Tous les problèmes politiques, économiques, financiers, sociaux, etc..., peuvent donc être portés à la tribune de l'Assemblée.

Dans une note adressée aux 39 Etats intéressés, le secrétaire général de la Société des Nations leur a fait savoir qu'au cas où un des membres de la Société désirerait qu'une question particulière fût soumise à l'Assemblée, elle devrait être notifiée immédiatement au secrétariat afin qu'on pût l'inscrire à l'ordre du jour. Il est à souhaiter que les puissances qui n'ont pas encore eu l'occasion de se faire entendre dans les conseils diplomatiques usent pleinement de ce droit de libre discussion.

En outre de ces discussions générales dont l'intérêt dépendra de l'initiative des délégués, l'Assemblée devra s'occuper de l'organisation intérieure de la Société.

Un de ses premiers devoirs sera de se prononcer sur l'admission de nouveaux Etats dans la Société des Nations. Plusieurs d'entre eux ont déjà présenté, à cet effet, une requête, entre autres : la Finlande, l'Esthonie, la Latvie, la Lithuanie, la Géorgie, l'Arménie, l'Ukraine, l'Islande, etc...

La question de l'admission dans la Société des Nations des puissances jadis ennemies, telles que l'Allemagne, l'Autriche, la Bulgarie, se posera également si une de ces puissances, d'ici la réunion de l'Assemblée, demande à devenir membre de la Société.

L'Assemblée devra également procéder à l'élection des nouveaux membres du Conseil de la Société. On sait, en effet, que des 8 membres du Conseil, 4 (les représentants de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie et du Japon) sont permanents, alors que les 4 autres (les représentants de l'Espagne, du Brésil, de la Belgique et de la Grèce) n'ont été désignés que provisoirement. L'Assemblée devra décider si ces nominations provisoires doivent être confirmées ou si d'autres Etats doivent être appelés à envoyer un délégué siéger au Conseil.



Tous les travaux déjà exécutés par le Conseil devront être soumis à l'approbation de l'Assemblée. C'est ainsi que le projet de la Cour internationale de Justice, l'emploi du blocus, comme moyen de coercition pour imposer les volontés de la Société, l'établissement de l'Office permanent d'hygiène et d'un organisme permanent du transit, ainsi que toutes les autres mesures arrêtées par le Conseil dans ses sessions successives, devront recevoir l'assentiment de l'Assemblée. Elle jouera, à peu près, vis-à-vis du Conseil, le rôle d'un Parlement se réunissant à des époques fixes en une brève session, pour se prononcer sur les actes du gouvernement. Il faut reconnaître d'ailleurs que les rapports de l'Assemblée et du Conseil ne sont pas très exactement définis dans le pacte de la Société. Il faudra que ces grands organismes fonctionnent pendant plusieurs années côte à côte pour que le schéma très général de coopération qu'a ébauché le pacte, se transforme en une constitution vivante. Une des attributions de l'Assemblée sera d'ailleurs d'apporter à ce pacte les amendements que son application pratique fera juger utiles.



Enfin, l'Assemblée pourra encore directement intervenir dans la politique internationale en invitant, ainsi que l'autorise un article du pacte, les membres de la Société à procéder à un nouvel examen des traités devenus inapplicables ainsi que des situations internationales dont le maintien pourrait mettre en péril la paix du monde. En cas de conflit grave entre plusieurs gouvernements, elle pourra, à la requête d'une des parties, être saisie du différend.

C'est là un vaste programme. Il n'est point ambitieux si l'on songe qu'aucune conférence internationale n'a jamais détenu l'autorité que possèdera cette assemblée de 40 Etats.

Béla Fangler, député : « Les journaux annoncent qu'un groupe financier français poursuit des négociations avec le Gouvernement hongrois afin de louer les chemins de fer de la Hongrie pour une période de 90 ans. Le groupe financier français se serait obligé d'apporter dans l'affaire un capital de 250 millions de francs.

L'orateur explique qu'un contrat pareil mettrait en danger des milliers des employés. Dans les usines des chemins de fer d'Etat on compte 25.000 ouvriers et 150.000 fonctionnaires. Les chemins de fer hongrois emploient 7.613 fonctionnaires, 66.218 sous-officiers et 93.174 ouvriers. Le nombre total des employés est donc de 170.000.

On dit aussi que le groupe financier aurait fait des promesses au sujet de la reconquête de notre intégrité territoriale

Jamais un contrat pareil ne devrait être conclu sans l'assentiment de l'Assemblée nationale. L'orateur demande si le gouvernement est prêt à faire connaître le texte du contrat à l'Assemblée. (Az Est, 22 juin 1920).

Paud Sandor, député : « Il y a des semaines qu'on se raconte dans les cercles financiers les plus sérieux que le gouvernement hongrois veut louer les chemins de fer d'Etat à un groupe financier français dont font partie surtout le *Crédit Lyonnais* et le *Comptoir d'Escompte.* On dit même que le Gouvernement aurait déjà donné une option. Le Gouvernement nous doit des explications à ce sujet. 40 % des actions de la Compagnie de Navigation fluviale et navale (MFTR) étaient dans les mains du Gouvernement hongrois, on les a vendues à l'Angleterre. La navigation appartient maintenant à l'Angleterre. Est-ce que les chemins de fer vont être donnés à la France ? C'est une grande action qui est dirigée contre l'Allemagne qu'on veut séparer de la mer à l'Ouest et à l'Est.

M. Alexandre Simonyi-Semadam, président du Conseil : « Le gouvernement hongrois n'a donné à personne une option dans le sens commercial du mot. Néanmoins, il y a des négociations — Ces négociations ont commencé il y a un mois et elles se trouvent encore dans un état très primitif. Le Gouvernement n'a fait rien qui pourrait violer les droits de l'Assemblée nationale. Cependant il ne faut jamais oublier que les accords économiques ne peuvent jamais être discutés publiquement. (Vilag, 22 juin 1920).



Correspondance

Les Causes de la Désaffection italienne

Deux Réponses à M. Prezzolini

Nos lecteurs se souviennent que nous avons publié dans notre numéro du 27 juin un article où M. Prezzolini, l'un des hommes les plus représentatifs de l'Italie Nouvelle, précisait et analysait les causes de la froideur plus apparente que réelle que nous témoigne l'Italie. Voici deux lettres de nos lecteurs en réponse à son article :

L'Impérialisme que nous attribue M. Prezzolini est seulement le besoin d'assurer nos frontières.

En fait, quel a été le désir ardent de la France, au cours des négociations : s'assurer une sécurité équivalente à celle de l'Italie. C'est en cela qu'a consisté ce que nos alliés ont appelé volontiers notre impérialisme.

M. Prezzolini nous offre, pour y satisfaire, un seul moyen : favoriser un gouvernement démocratique allemand, qui, selon lui, serait fatalement pacifique. A cette panacée, malheureusement nous ne croyons guère; d'une part, parce que nous connaissons l'Allemand, et que nous savons quelle est depuis deux siècles l'industrie du Prussien; d'autre part, parce que nous connaissons un peu d'histoire et que nous savons que toute démocratie unifiée est presque fatalement nationaliste à sa naissance et nullement pacifique par essence. Qui, du reste, après de telles hécatombes pourrait nous reprocher de redouter les solutions insuffisamment éprouvées par l'expérience?

Qu'attendions-nous donc de notre alliée, avons-nous dit? Qu'elle nous facilite la conquête de cette sécurité qui menaçait de nous échapper, tandis qu'elle

en goûtait les avantages, et cela en ne nous offrant pas toujours comme unique solution celle à laquelle nous ne pouvions attacher notre confiance.

Voici, je l'espère, mise à nu, aussi clairement que M. Prezzolini l'a fait pour l'Italie, la cause de la désaffection française.

Celle-ci s'est-elle toujours heureusement exprimée? je ne l'affirmerai pas, et membre moi-même des contingents français qui combattirent en Orient, j'ai gémi de toutes mes faibles forces de la bonne volonté avec laquelle notre Gouvernement acceptait pour nos soldats la tâche impossible de gendarmes perpétuels de l'Entente.

C'est l'impérialisme créé artificiellement en Italie, par le livre et le journal, qui est cause du malentendu.

« Le livre et le journal ont joué un grand rôle dans la désaffection italienne en jetant la perturbation dans les esprits. Par centaines, et sur tous les tons, brochures et volumes ont commenté la phrase que l'honorable M. Salandra prononçait le 28 octobre 1914, lorsqu'il disait que l'Italien doit « s'affranchir de toute préférence, de tout préjugé, bref de tout autre sentiment que celui d'un égoïsme sacré au profit de l'Italie. » Il en est résulté que ce peuple qui, selon M. Prezzolini, n'a pas un sentiment patriotique très fort, mais a, par contre, la possibilité de considérer les problèmes européens sans amour-propre national et abstraction faite de ses intérêts immédiats, s'est mis à faire des rêves ambitieusement intéressés. Stimulée par mille plumes actives, l'imagination ardente de nos frères latins entrevoyait déjà la réalisation du dogme de Gioberti : *Il primato è il dogma dell'italianita.* Elle entrevoyait l'Italie en possession de l'Adriatique tout entière, maîtresse de l'Asie Mineure occidentale et de l'Afrique septentrionale, faisant la loi dans tout le bassin oriental de la Méditerranée. A force d'entendre parler de l'héritage de Rome et de Venise, les Italiens en arrivaient à croire que toute la fortune à laquelle ils aspiraient leur était due, à se persuader que leurs conquêtes seraient des reprises et à comparer la Dalmatie ou Fiume à l'Alsace et à la Lorraine.

Ces beaux rêves ont naturellement amené des déceptions.

L'Italie, qui, après l'émouvant Congrès de Rome en mai 1918, avait fait échouer le Congrès de Paris où devaient se sceller des accords définitifs, crut que nous la trahissions en refusant d'aller au delà du Traité de Londres. Alors que notre censure expurgeait de nos journaux et revues les critiques les plus anodines et les conseils les plus amicaux, j'en ai fait personnellement l'amère expérience, — la presse italienne, à l'unanimité, nous attaquait par tous les moyens, même les plus injurieux et jusqu'en notre propre langue, puisqu'on créa des publications en français, comme *la Vraie Italie*, pour insulter les Alliés. Ces plumes vénales, travaillant, nous dit M. Prezzolini, par ordre du Ministère des Affaires Etrangères italien, nous faisaient presque un grief de ce que l'*altra sponda* de l'Adriatique est peuplée de nombreux Yougoslaves et de ce que, comme le marquis di San Giuliano le déclarait le 22 février 1913, « personne n'a plus et n'aura plus désormais le droit d'appeler la Méditerranée « *mare nostrum* ».

Lorsque des esprits raisonnables comme M. Prezzolini auront médité le sens profond de cette phrase d'un ancien ministre des Affaires Etrangères d'Italie; lorsqu'ils auront compris que fermer à un Etat allié tout accès à la mer en lui enlevant un territoire où ses congénères vivent en masse compacte, troublera plus sûrement la paix future que le fait d'exiger des garanties d'un ennemi vaincu; lorsqu'ils auront, surtout, saisi que nous ne pouvons pas considérer nos alliés comme des ennemis parce qu'ils ne veulent pas se laisser dépouiller, alors il est certain que le malentendu se dissipera et que l'Italie retrouvera pour nous la même affection que nous n'avons jamais cessé d'éprouver pour elle.



Le Ministère Averesco

Un de nos lecteurs roumains, nous écrit de Bucarest :

Juillet 1920.

On sait qu'après le départ des affaires du cabinet Vaïda-Voïvod le pouvoir, en Roumanie, a été confié au général Averesco. Mais, ce qu'on ne sait peut-être pas, c'est que le départ des affaires de M. Vaïda-Voïvod n'a pas été dû à quelque échec subi au Parlement, mais bien au congé que lui a signifié le roi.

En effet, à peine la Roumanie était-elle sortie du cercle vicieux de l'ancien régime autocratique et des partis *tournants* pour entrer dans le régime parlementaire constitutionnel, qu'elle vient d'y rentrer. Le cabinet Vaïda-Voïvod issu, pour la première fois en Roumanie, du Parlement était constitué par des membres appartenant aux différents partis ou groupes politiques en majorité au Parlement et qui jouissaient de sa pleine confiance. D'ailleurs, le premier ministre lui-même, M. Vaïda-Voïvod se trouvait à Londres auprès de M. Lloyd George en pourparlers diplomatiques au sujet d'importantes questions concernant les intérêts vitaux de son pays, quand le roi « *ex abrupto* » le congédia pour appeler le général Averesco.

Il est juste de faire remarquer que si le gouvernement de M. Vaïda-Voïvod jouissait de la pleine confiance du Parlement, il n'en était pas de même vis-à-vis de l'opinion publique. Celle-ci le traitait de « bolchévisant ». Le cabinet Vaïda-Voïvod n'était composé que d'hommes nouveaux, puisque les anciens partis n'y étaient pas représentés, ceux-ci étant restés en minorité aux élections d'octobre dernier.

Ce coup de théâtre (pour ne pas l'appeler autrement) marquait brutalement un pas fait en arrière, un brusque retour dans le cercle vicieux du vieux régime absolutiste...

Désormais, l'avenir se dévoilait clair, précis, implacable... Le général Averesco *devait* faire de nouvelles élections pour nommer *ses* députés au Parlement. Après un semblant de collaboration avec le Parlement « bolchévisant » élu en octobre dernier il obtint du roi sous prétexte d'opposition turbulente à la suite de certaines violences, sa dissolution. Et, ainsi, il envoya se promener les députés de la « première *Douma* » roumaine.

L'opinion publique soulagée, applaudit à la poigne du brave général et la presse entière lui en fit un large crédit.

Le gouvernement du général Averesco — grâce à la façon dont il sut faire les élections et grâce aussi à la façon dont est faite la loi électorale — réussit à obtenir sa majorité.

Quoique le « parti du peuple » qui est actuellement au pouvoir occupe la majorité des sièges (214 de 369), il n'est pourtant pas très sûr de garder trop longtemps ces majorités. Car il y a bien tout de même quelque chose de changé dans le mécanisme de la vie politique en Roumanie.

TH. RASCA[illegible].

De notre correspondant particulier :

L'agitation en Cilicie

Toprak-Kalé, juillet.

Les pourparlers engagés fin mai, à Angora, entre M. Robert de Caix, secrétaire général du Haut-Commissariat Français en Syrie, assisté du commandant Labonne et du capitaine Mazen d'une part, et Moustafa Kémal Pacha, Djelal Eddine Arif Bey, Ismet Bey et Mme Halidé Edib Hanoum, président et membres du Gouvernement Nationaliste d'Asie Mineure, d'autre part, avaient abouti à une suspension d'armes de vingt jours s'appliquant à tout le front Cilicien. Cette sorte de trêve a pris fin le 19 juin et n'a pas été renouvelée. Les conditions de l'accord n'ont pas été satisfaites. L'échange des détenus politiques contre les prisonniers de guerre français ne s'opéra que tardivement et très incomplètement. Les hostilités cessèrent il est vrai entre nos troupes et les quelques éléments réguliers des nationalistes, mais de nombreuses bandes de villageois armés entretinrent dans le pays l'insécurité d'une manière de jacquerie.

Ces désordres s'accomplissent suivant une forme traditionnelle. Un groupe de 20 à 30 bandits fait irruption dans un village, le rançonne, s'y grossit de quelques unités, s'y remonte et s'y transforme en un parti d'une cinquantaine de cavaliers, parfois davantage. Ainsi constituée et se modifiant du reste constamment pendant sa marche, la horde se déchaîne comme un aquilon dans la contrée, pillant et massacrant. Les chrétiens qui jadis se laissaient faire, non seulement résistent maintenant, mais ils s'organisent à leur tour et prennent fréquemment l'initiative. Le massacre a cessé d'être unilatéral et n'atteint plus le raia seul : c'est une vendetta incessante et indéfinie. A l'heure où j'écris elle sévit avec intensité et chaque jour nous ramène le spectacle d'un ou plusieurs cadavres exposés en voitures de place et que suivent des pleureuses et des vocifératrices. Turcs, Arabes, Persans, Assyriens, Chaldéens, Arméniens, chacun écrit sa page dans ce livre rouge.

On a vu plus haut que les chrétiens n'acceptaient plus d'aller la gorge tendue au sacrifice et qu'il faisaient à leur tour parler la poudre. Dans certains endroits ils ont fait davantage. C'est ainsi qu'à Adana, où le nombre des réfugiés Ciliciens est devenu considérable, l'Union Nationale Arménienne, a constitué une sorte de Gouvernement intérieur avec police, milice, appareil judiciaire et administratif — c'est souvent bouffon, mais il y a une âme de sérieux dans les choses grotesques — qui agit d'une façon complètement indépendante vis-à-vis des autorités ottomanes et réussit fréquemment à tromper la vigilance du commandement français. Il est banal, par exemple, qu'une bande de vingt volontaires Arméniens ou Gamavors mette un faubourg en coupe réglée, procède à des visites domiciliaires et à des arrestations. Une cour martiale arménienne opère par là-dessus et s'il est vrai qu'elle ne fait pas appliquer de peines, elle renvoie l'affaire au gouverneur français de la ville, comme à l'exécuteur de ses basses œuvres. Les membres influents et éclairés de la Nation, M. Damadian, l'éminent représentant de « l'Arménie Intégrale », l'évêque catholique Mgr Kiklikian et l'archimandrite grégorien Mgr Arslanian Vatabedn ne peuvent se faire écouter qu'à la condition de ne pas toujours opposer un refus aux sollicitations de la masse passionnée et outrancière.

La création de cet « Etat dans l'Etat » a causé une vive alarme dans la population musulmane d'Adana, évincée de son rôle ancien de classe dominatrice et menacée par l'audace croissante des éléments chrétiens. Cette inquiétude a conduit de nombreux notables à demander l'aide des chefs nationalistes qui campent dans les environs d'Adana, savoir hier encore le major Chemssedine Bey, chef d'Etat-Major du XIIe corps d'armée à Konia, aujourd'hui Hairy Bey, Emine Arslan Bey et surtout Tekeli Oglou Sinan Pacha, commandant les forces nationales de la zone Ouest de Cilicie. Entre temps ils portaient leurs doléances auprès d'Assaf Khan, consul général de Perse à Adana.

Le prince Assaf, commandeur de l'ordre du Lion et Soleil, réside en Cilicie depuis 4 ans. Il a exercé des fonctions consulaires dans diverses parties de l'Orient. D'une correction vestimentaire impeccable, s'exprimant aisément en français, écrivain et poète persan, amusant le plus souvent ses doigts d'un laïque chapelet d'ambre qu'il égrène avec une méthodique lenteur, c'est une des personnalités les plus connues d'Adana. Il ne dédaigne point les réunions mondaines et les rapports qu'il a entretenus avec les autorités militaires françaises, ont dépassé de beaucoup en cordialité ce qu'exige strictement la courtoisie internationale. On n'éprouva donc aucune surprise quand dans le cours du mois de mai dernier, le Consul général de Perse, offrit ses bons offices pour nous aider à réaliser l'apaisement des esprits.

A plusieurs reprises, son automobile l'emporta vers les lignes de notre adversaire en des missions couronnées de succès médiocres mais qui laissaient les autorités françaises sous une impression un peu ambiguë. Le 3 juillet, recevant chez lui à 10 heures du soir une délégation de musulmans qui venaient se plaindre de sévices exercés sur leurs personnes par des bandes arméniennes, il rompit ouvertement en visière et prit position contre nous.

Le discours âpre et bouleversé que le lendemain il tint dans le cabinet du Vali en présence de nombreux musulmans accentua si fortement cette attitude que le colonel Bremond, chef du Contrôle administratif de Cilicie, prévenu aussitôt, pénétra dans la salle et intima à Assaf Khan l'ordre de se retirer. La protestation du Consul général fut brève et froide : il ne consentit à obéir que sur l'intervention de deux gendarmes. Quelques instants après le colonel Bremond annonçait que le général de division ayant proclamé l'état de siège, tous les pouvoirs d'administration, de police et de défense passaient à l'autorité militaire française. Deux chars d'assaut et un peloton de cavalerie en se rangeant immédiatement dans la cour du Konak venaient souligner cette déclaration.

Nous en sommes là. Tout est de nouveau confusion et incertitude, confusion désespérée. La proclamation de l'état de siège est une bonne mesure ; elle n'est pas suffisante.

Une application rigoureuse est nécessaire. Il ne faut pas tant nous préoccuper de faire régner une exacte justice que d'être des justiciers à la mode du pays, c'est-à-dire expéditifs, décidés, impitoyables. Il faut nous consentir un raisonnable pourcentage d'erreurs.

Nous pouvons ainsi étouffer tout trouble intérieur et diminuer par suite le danger extérieur. Mais il serait humain que l'on nous donnât de l'aide et que sous ce ciel de feu nos soldats connussent par alternances le repos.

Emile BROMIEU.

Le Courrier de Paris

La Politique

Sur les Gradins - Dans les couloirs

De l'Amnistie et de quelques autres choses.

La Chambre vote l'amnistie. Seuls les grincheux y trouveront à redire. Car cela fait plaisir et n'engage absolument à rien. Il est évident, en effet, que si les députés pouvaient supposer un instant que les décisions qu'ils prennent au cours de cette discussion, auront un jour force de loi, ils ne les prendraient pas. L'un propose que l'amnistie soit étendue aux pères de famille nombreuse, ce qui signifie, en français, que la notion du crime ou délit est rayée du Code pour les pères de famille nombreuse, ou encore que le crime et le délit sont permis aux pères de six enfants. Un autre amnistie les délinquants du front. Un autre ceux de l'arrière. Les C. O. A. auxiliaires qui volent des colis dans les gares sauront qu'ils n'ont commis qu'une peccadille. C'est la Compagnie qui rembourse, mais c'est le contribuable qui paie. Celui-ci absout les fraudes sur les denrées alimentaires, « car, dit-il, le petit commerçant n'a fait que vendre telle quelle la marchandise livrée par le producteur ». Mais si l'on veut frapper le producteur : « Halte-là ! dit un autre. Le mercanti, tant que vous voudrez, mais le producteur, jamais. Il est la force et la santé du pays. »

Cet autre encore traite à la légère le « chapardage » qu'il ne faut point confondre avec le vol. Hé ! mon Dieu, qu'est-ce que le chapardage ? Ce n'est point chose pendable, assurément. Et ce sont là de belles et bonnes vérités à propager dans les masses, à l'heure où chacun déplore l'affaissement général de la moralité.

A part cela, d'ailleurs, la Chambre issue du scrutin élargi est étrangère à toute préoccupation électorale

Mais un observateur pénétrant du spectacle parlementaire donnait cependant de cette apparente démagogie l'explication suivante : « Ce sont, disait-il, des avocats, qui, n'ayant pu obtenir de leur premier jet d'éloquence l'acquittement de leurs clients, espèrent être plus heureux aujourd'hui, et obtenir des camarades de la Chambre ce que leur a refusé la rigueur des tribunaux. »

Aussi bien, chacun sait que la Chambre s'amuse. Elle donne à ces vétilles plus d'importance qu'elles n'en ont. Il s'agit de tuer le temps en s'exerçant à l'éloquence, d'attendre le budget, et tout ceci dormira à jamais dans les cartons sacrés du Sénat. Ceci admis, chacun est à son aise pour amnistier gentiment. L'un passe l'éponge sur les laitiers, car l'autre blanchit les marchands de vin. Et celui-ci pardonne aux marchands de vin, car celui-là réhabilite le chapardeur. On appelle cela faire de la charité facile avec l'argent du voisin. Mais n'en est-il pas toujours ainsi?

En tout cas, les séances se succèdent. C'est là du beau et bon travail. Ainsi le Parlement croît en sérieux et en dignité. Ainsi se dégage une doctrine d'ordre social, s'instaurent une politique et une méthode.

Et voilà pourquoi votre fille est muette, et pourquoi on ne s'en va pas en vacances. Mais, justement, d'aucuns ne veulent point partir en vacances. Ce n'est point que la session soit chargée. On va vite, quand on veut. Ainsi, le traité de paix avec la Bulgarie a été ratifié sans que personne y prît garde, au début de la séance de lundi, et sous réserve qu'il n'y eût pas débat.

La raison qui fait que certains ne veulent pas s'en aller, c'est qu'il faut voter le cinquantenaire de la République, et qu'il y a une cuisine politique en train. D'aucuns, à qui pèse le boulet de la victoire, tiennent absolument, puisqu'on célèbre le triomphe de 1918, à commémorer aussi le désastre de Sedan, qui est la date anniversaire de la République. On dira sans doute que les Allemands fêtent ce jour-là le *Sedantag*, mais on répondra qu'il n'est pas mauvais de rappeler que les révolutions sont issues de la défaite, et qu'il convient de se consoler d'une débâcle, quand elle vous vaut la République. Peut-être que les Allemands comprendront la leçon et sentiront qu'ils doivent prendre leur parti désormais d'être une république démocratique pour se consoler de leur défaite.

Cette fête présente le gros avantage de tomber le 4 septembre. Et il faudra, de toute nécessité, que M. Deschanel la préside. Sans doute, il est guéri, nous dit-on, mais il y a des gens qui aiment mieux voir que croire. Et mettre M. Deschanel en demeure d'exercer le 4 septembre les devoirs de sa fonction, c'est le moyen de se faire une opinion vraiment personnelle. Ainsi s'ouvrira peut-être la crise présidentielle.

Cette crise présidentielle, c'est un sujet courant de conversation dans les couloirs. Si le Sénat est poincariste, la Chambre ne l'est point. Alors, pour qui est-elle? On ne sait. Elle ne sait pas elle-même. Et son ministérialisme est fait pour une bonne part de cette incertitude.

Les convives que M. Calary de Lamazière traite de temps en temps chez Voisin, avec tant de courtoisie charmante et de sens traditionnel, s'entretiennent des causes qui maintiennent, par un prodige d'équilibre, le ministère Millerand. Mais d'autres, qui ne sont pas de ces convives, s'en entretiennent aussi. Et si certains pensent que la crise présidentielle sera le terme de la vie ministérielle, certains autres estiment qu'un gros débat financier, peut-être imminent, pourrait ménager des surprises et hâter une solution. Et si même le ministère lui-même cherchait à la fois cette surprise et cette solution ? Mais nous connaîtrons les faits à leur heure, s'ils se produisent.

MIDAS.

Les Lettres

Nouveaux romans

M. Louis Bertrand jouit dans les milieux cultivés d'une grosse réputation. Je connais un critique qui, ayant tout lu, m'a affirmé que l'auteur du *Sang des Races* était le plus solide romancier d'aujourd'hui.

J'avoue que je ne partageais pas dans l'entier cette admiration. Peut-être ne connaissais-je pas assez l'œuvre de M. Louis Bertrand ? Je viens d'aller jusqu'au bout des 400 pages serrées qui composent *L'Infante* (A. Fayard, éd), récemment paru, et je n'ai guère changé d'avis, au contraire.

C'est un récit dramatique qui se passe en pays catalan, sur la frontière franco-espagnole, en 1674. Le Roussillon et la Cerdagne viennent d'être annexés par la France. La noblesse catalane fomente une conspiration que soutient l'Espagne. La famille de Llar est à la tête du complot. Il va se précipiter. Mais l'infante Inès de Llar s'est prise d'amour pour M. de Pralan, un des officiers supérieurs français qui occupent les provinces. Les deux jeunes gens se sont fiancés en secret. Inès craint pour la vie de son aîné. Elle l'avertit. Le complot est étouffé. Le frère d'Inès s'enfuit, traqué, le père paie de sa vie après supplice de la question. Désespérée, morte vivante, l'Infante se consacre aux œuvres pies. M. de Pralan part, à travers les champs de bataille d'Europe, traînant le souvenir.

Eh bien, certainement ce récit est abondamment et fermement écrit, d'effet dramatique bien ajusté, savamment construit. Trop savamment, au fait. Les 400 pages sont divisées en 5 parties systématiques, l'on a bien soin d'indiquer que telle partie est destinée à des « Préfigurations », l'action ne se nouant pas encore ; telle autre est « Le nœud du drame », telle autre « Le Rachat ». Et vous pouvez être certain que l'auteur ne sort pas d'une ligne de son programme. Aucune imagination hors de ce qui a été arrêté une fois pour toutes, aucune improvisation. Certainement, M. Louis Bertrand doit avoir horreur du spontané, de ce qui n'a pas été déduit par l'intelligence rêche, ou en tout cas concassé et cimenté par elle. Cette rigueur se transporte aussi dans le domaine du style. M. Louis Bertrand a une langue sûre et précise, fidèle à décrire et expliquer, à aucun moment il n'étonnera, n'enchantera par une trouvaille bien plus évocatrice, plus suggestive qu'une exacte période sans joie. La vérité c'est que M. Louis Bertrand, prochain académicien, n'est pas poète. Pas pour un liard. Et voilà pourquoi je ne l'aime pas. Il m'ennuie. Et ce n'est pas que je n'aime point les choses graves; mais il représente cette famille de romanciers doctrinaux et sérieux qui font du roman, et ne l'inventent point.



Peut-être M. Eugène Montfort, directeur des *Marges*, sera-t-il aussi un jour de l'Académie, mais par une voie détournée. M. Eugène Montfort est indépendant, désintéressé, et sympathique aux jeunes en ce qu'il défend avec combativité la notion d'art si compromise de nos jours. S'il a une culture étendue, il se garde bien de s'en servir dans ses romans. Il n'y met en œuvre que le don et une sincérité qu'il veut fraîche, aussi peu intellectualiste que possible. J'imagine d'ailleurs qu'il ne doit guère aimer ce mot « d'intellectualisme », non plus que tous les mots en *isme* en général.

Puisque M. Eugène Montfort est sincère, je le serai aussi vis-à-vis de lui. Son dernier roman, *Un cœur vierge* (Flammarion éd.) est une œuvre faible, qui m'a fort déçu. Ce n'est qu'une idylle, je veux bien. Dans cette île de Houat, sous Quiberon, où un peintre a débarqué en quête de solitude et attiré par on ne sait quel indéfinissable appel, vit une jeune fille d'âme et de cœur innocents, dans la pleine acception de l'épithète, puisqu'elle n'a point fréquenté les hommes. C'est l'éveil de ce cœur vierge, à l'amour, c'est le sentiment d'exaltation céleste qui s'empare du peintre au contact de la pureté, que décrit M. Eugène Montfort. Il le fait d'un style clair, limpide, courant. Ses scènes de plein air sont ventilées, et justes. Mais vrai, c'est bien ténu. Cela valait-il un roman ? M. Eugène Montfort conviendra qu'il a déjà été fait souvent. Nous avions été habitués à plus d'imprévu, à plus d'originalité, par l'auteur de la *Chanson de Naples*, et surtout de *La Belle Enfant ou l'Amour à quarante ans*, qui reste peut-être sa meilleure œuvre. Il ne faut point condamner un auteur par ses productions précédentes. Du moins marquent-elles une mesure qu'on lui demande chaque fois d'égaler.



On ne peut se figurer le nombre de romans de débutants dont — malgré la crise du livre ! — un critique honnête est obligé de prendre connaissance avant d'en trouver qui vaillent la peine d'être relevés. De guerre lasse, à force de tomber sur la médiocrité congénitale, il serait porté à louer exagérément une œuvre où quelque pensée, quelque personnalité se décèleront enfin. Ce ne sera pas le cas, je crois, en ce qui concerne M. Jean Victor, auteur d'*Insulaire* (Ollendorff éd.). D'abord parce que cet écrivain est vraiment très intelligent, et très artiste. Ensuite parce que tout en reconnaissant ses qualités très personnelles, je dirai de lui des choses qui pourraient bien ne pas lui agréer.

M. Jean Victor a un grand mépris pour le *vulgum pecus*. Il estime qu'il n'est pas possible à un artiste, ou bonnement à un homme qui veut *vivre*, en développant librement ses facultés, de demeurer parmi la masse où la morale est d'être un cadavre qui bouge. Il recommande donc à tout être d'élite de se créer un refuge hors de l'action quotidienne, où il se trouvera avec quelques amis de choix, une femme élue, sur le plan de la vie esthétique, la seule réelle. C'est ce qu'il appelle être insulaire — et le mot est joli. Un pied à peine sur le continent, pour le strict nécessaire, et le reste du temps dans son île en une existence hors de l'entendement vulgaire !

Il se trouve que beaucoup d'hommes ont déjà fait cette découverte, et n'en ont pas écrit un livre. Au fond tout le monde est plus ou moins insulaire. En cherchant bien, M. Jean Victor verrait que chaque homme a inventé son petit îlot, plus ou moins consciemment. Cet îlot n'a pas la munificence et la qualité de celui de M. Jean Victor. Voilà la différence.

Je pense bien que le poète est l'être le plus nécessairement, le plus absolument insulaire du monde. Mais par moments. Il faut qu'il vienne sur le continent voir ce qui s'y passe. Il n'y vivra pas comme Durand, ou Dupont, c'est entendu. Mais il regardera la vie de Durand, Dupont, Dubois, Duval. C'est très profond. Ainsi, une guerre européenne où meurent Durand, Dupont, Dumas, Dulong, c'est une chose qui vous enrichit autre-

ment que quatre saisons de vacances dans une île, quoi qu'en dise M. Jean Victor. Car qu'arrive-t-il ? C'est qu'à force de ne fréquenter que lui-même ou ses parents, M. Jean Victor écrit *Insulaire*. Et qu'est-ce qu'*Insulaire ?* Un jeu.

Un jeu de M. Jean Victor avec lui-même. Je vous prie de croire, un jeu très calé, car je l'ai dit, le joueur est plein d'intelligence et de talent. Il imagine de dédoubler sa vie et la raconte alternativement sur le plan mental et le plan matériel. Quand les deux plans se rejoignent, c'est que l'acteur du plan matériel a fini par s'évader, il a trouvé son île

M. Jean Victor, qui se sort pas du domaine de ses propres débats, raconte vivement et avec allure. Le fait qu'il oblige à parler si longuement de lui montre au surplus que sa personnalité n'est pas indifférente. Mais il sait fort bien qu'il n'a pas donné là *une création*. N'est-ce pas parce qu'il n'a point quitté son île ? Pour le prochain roman, on lui demande de descendre sur le continent.



M. Jacques de Lacretelle donne ses préférences au roman d'analyse psychologique. C'est un genre qui finit, je crois. *La vie inquiète de Jean Hermelin* (Bernard Grasset, éd.), est d'une introspection exacte, pourtant, et point banale. L'écriture en est sûre, très discursive. Que M. de Lacretelle se défie : il abuse des prépositions, locutions prépositives, conjonctions. Sa phrase, dans le vif, n'est guère inventive.



M. Pierre Bonardi s'est exilé aussi. C'est en Afrique. Il a poussé jusqu'à Bassam-Cotonou — entre autres, probablement — et en rapporte *Le visage de la Brousse* (Editions de la Sirène). Ces pages directes nous lancent fortement par delà « l'esclavage civilisé », au seul pays où l'on peut goûter pleinement la Liberté... en l'exerçant impunément contre les Noirs. M. Pierre Bonardi nous en enseigne les moyens en homme qui s'y entend. Voulez-vous être maître de votre corps, de vos loisirs, de vos caprices, potentat de nègres enfants et propriétaire de « moussos » ? Partez pour la brousse, seul.



Quoiqu'il ne ressorte point du roman, je veux signaler dès maintenant, pour conclure, l'ouvrage que MM. Marius-Ary Leblond viennent de publier sur le général Gallieni. Ces deux écrivains coloniaux ont connu le général à Madagascar, ils ont été ses secrétaires pendant son passage au ministère de la guerre en 1915-1916. Ils apportent des documents, des propos notés sur le vif, souvent sous la dictée, qui campent en portrait net cet homme, qui fut vraiment un caractère ; ce chef qui devant la veulerie et le gâchis contre lesquels il se heurtait, disait : « Je me demande souvent : une révolution n'est-elle pas nécessaire en France? »; ce soldat qui, forcé de faire de la politique, confessait qu'à la Chambre, ceux qui l'intéressaient le plus étaient les socialistes. Et voilà, après *Au bord du Gouffre*, de Victor Margueritte, *La guerre vue d'en haut et d'en bas*, d'Abel Ferry ; le *Mystère de Charleroi*, de Ferdinand Engerand, une nouvelle contribution au réquisitoire que l'Histoire semble en passe de dresser contre le Maréchal Joffre. Il en sera reparlé lorsque paraîtra le second tome de l'ouvrage de MM. Marius-Ary Leblond.

Dominique BRAGA

P. S. — Je quitte les lecteurs de l'*Europe Nouvelle* pour quelques semaines. Pendant mon absence, M. Robert de la Vaissière, dont on connaît ici l'esprit fin et pénétrant, a bien voulu se charger de la rubrique des Lettres. Sa première chronique paraîtra la semaine prochaine.



Le Théâtre

Les Concours du Conservatoire. « L'An XII » à l'Odéon.

Je ne crois pas qu'il soit fort utile pour les lecteurs de l'*Europe Nouvelle*, voire pour l'avenir de notre art dramatique, de connaître, tout au moins dans la rubrique qui me concerne, les noms des candidats et des lauréats aux concours du Conservatoire. L'éducation du comédien est encore à faire chez nous. Les classes du Conservatoire négligent les domaines les plus essentiels du métier d'acteur : son instruction préparatoire, sa documentation « spirituelle », ses lectures, l'historique du théâtre en France et à l'étranger, son éducation visuelle, la technique du costume et de l'éclairage, l'harmonie des couleurs, le rythme des gestes et des évolutions, l'étude raisonnée de la psychologie d'un personnage, les ressources de la mimique en dehors du verbe, etc., etc.

Quiconque a la chance de posséder un tempérament et des dons peut s'estimer heureux s'il ne les perd pas en fréquentant le Conservatoire. Les autres copieront leurs maîtres et deviendront des perroquets ou des singes dociles sans individualité précise, mais tous n'auront retenu ou appris que les côtés superficiels, extérieurs de leur métier, sans pénétrer l'essence même de l'art d'interprétation.

Ajoutons à cela les petites intrigues, les combinaisons de l'instant, l'incompétence avérée d'un jury trop souvent occasionnel et nous aurons une idée fort déprimante de la valeur intrinsèque de ces sortes de concours.

Un acteur n'est susceptible de se développer qu'au contact de la vie scénique quotidienne, sous la direction effective d'un maître qui pétrit la matière dramatique. Voilà pourquoi l'inoubliable Antoine a su jadis, boulevard de Strasbourg former une troupe excellente et jeter dans la circulation un nombre assez considérable de comédiens hors ligne dont il fut l'initiateur et l'animateur. Voilà pourquoi aussi aujourd'hui le Théâtre du Vieux-Colombier devient une pépinière de jeunes talents. On y travaille avec foi, avec recueillement, sans souci de cabotinage. Le contact journalier, la lutte et l'émulation constantes façonnent l'esprit et le corps des jeunes artistes.

Le poncif, l'artificiel sont aussi dangereux au théâtre qu'en peinture et le moins qu'on puisse dire du Conservatoire c'est que son enseignement sans âme, sans unité nous prépare des acteurs et des actrices trop en surface.



Le Théâtre de l'Odéon charme son public estival avec une pièce historique. La recette en est connue, depuis Alexandre Dumas père et Victorien Sardou. Je ne parle pas des fresques histo-

riques de Shakespeare. Ce grand génie dramatique se servait de l'Histoire comme le brodeur de talent se sert de la trame. Nos amuseurs d'aujourd'hui chevauchent au contraire l'Histoire un peu à la façon des gamins à califourchon sur un cheval de bois. Ça tourne en rond sur une piste connue d'avance et ça ne fait d'illusion qu'aux amateurs d'émotions faciles. MM. Adolphe Aderer et A. Ephraïm se sont souvenus judicieusement de *Guerre et Paix* de Tolstoï, de *La Clémence d'Auguste*, de Prosper Mérimée, de Léon Hennique et de quelques autres devanciers ou contemporains. Cet éclectisme leur a permis d'accommoder la mort du duc d'Enghien à la sauce la plus efficace. Dans ce drame ténébreux on cherche naturellement la femme et on la trouve en la personne d'une demoiselle Georges qui arrache à Bonaparte la grâce du condamné, arrive dans les fossés de Vincennes trop tard pour sauver le duc mais assez tôt pour s'écrier sur le mode mélodramatique : « Ils ont taché de sang le manteau de l'Empereur ! »

Ce guignol grandiloquent ne manque pas son effet. Grâce à leurs noms célèbres, les pantins font impression. Je me souviens d'un film traitant le même sujet. Il se terminait par un épisode troublant. Le duc d'Enghien avant de se rendre au poteau faisait ses ultimes adieux à un magnifique chien qui partageait sa captivité. Ce chien parvenait à s'échapper de la cellule après le départ du condamné et, grâce à son flair, rejoignait le lieu de l'exécution. Lui aussi arrivait trop tard, mais il ne prononçait aucune phrase définitive. Il se contentait de fouiller fébrilement la terre fraîchement remuée, sous laquelle son ancien maître dormait déjà son dernier sommeil. Et comme les animaux sont toujours très naturels dans la vie ou sur l'écran, le spectacle avait vraiment quelque chose de poignant et de sincère.

En réalité le régisseur du film avait enterré un morceau de viande pour exciter l'ardeur de la bête. Le « truc » était simple mais on ne pensait pas au « truc ». Ce n'est point le cas dans l'*An XII* à l'Odéon.

Cependant M. Saillard a campé un Bonaparte bien dans la note théâtrale, M. Jacquin, un duc d'Enghien d'allures aristocratiques, et Mlles Servières, Rouer et Pierny une Mlle Georges, une Joséphine et une Mme Rémusat tout ce qu'il y a de plus « historiques ».

MARC-HENRY.



Les Arts

L'Imagerie Russe au Pavillon de Marsan

La Société de l'Histoire de la Guerre, nous présente au pavillon de Marsan, une partie des collections qui ont été réunies par la Bibliothèque et le Musée de la Guerre. Ces collections qui seront d'un haut intérêt pour tous ceux qui voudront écrire sur la guerre, nous donnent surtout l'étiage de la psychologie européenne pendant cette période troublée ; mais avec des moyens artistiques qui sont ceux d'avant-guerre.

Nous sommes loin du temps où nos délicieux maîtres de l'affiche, les Chéret, Vilette, Steinlein, traduisaient la joie de vivre de leur époque.

Dans l'ensemble réuni sous nos yeux, seule l'Imagerie Russe nous arrête, et nous retient — simplicité d'expression, tons francs, humour jusque dans le tragique. Nous sommes ici devant la véritable image qui vit de ses propres moyens, ne cherche pas à imiter un autre procédé comme lorsque l'eau-forte se fait chromo pour imiter la peinture, et une fois de plus nous pouvons constater combien ce peuple russe a le sentiment inné de la décoration.

Le Cosaque en fait naturellement presque tous les frais, soit qu'il embroche tous ses ennemis sur sa longue épée, ou qu'il tire les moustaches du kaiser, pendant que sa femme lui taille des pantalons dans la toile d'un zeppelin.

Puis voici encore le kaiser, long, mince, drapé dans sa cape; il exprime le désir de ressembler à Napoléon, vite on s'y emploie ; pour diminuer sa taille on lui coupe les pieds, on rase sa moustache, d'un débris de la cape voici la redingote grise, et pendant qu'assis le bras en écharpe, piteuse épave, il réfléchit, derrière lui s'érige le tragique squelette de l'Aigle impérial. Il y a là toute une série du plus haut intérêt. Si de la Russie nous passons à l'Angleterre et à l'Amérique, nous y trouvons des images quelconques, accompagnées de légendes qui font appel au sentiment du Devoir en ces termes familiers qu'un Sydney Smith employait au prêche.

Quelques ressouvenances préraphaélites, et enfin quelques belles eaux-fortes de Brangwin : « La liberté des mers » où de rudes pêcheurs luttent contre les pieuvres, et celle de Pennel « Forging the weapons of war ».

La Serbie, la Tchéco-Slovaquie, la Pologne ont quelques pages émouvantes traduisant la détresse de leurs âmes.

Peu de chose de l'Italie, la Grèce, le Portugal et la Belgique comme affiches — quelques faïences patriotiques et de petites figurines.

Les Empires centraux occupent une large place affiches d'un dessin lourd et de triste couleur.

Seule une de ces affiches est assez décorative et d'agréable couleur ; orties qui marient leur vert à un bleu harmonieux, avec ce conseil inscrit en lettres blanches sur fond noir : « Recueillez les orties, c'est le coton allemand. »

Puis la série des médailles commémoratives et les effigies des généraux; visages de fer qui se veulent ainsi. Et enfin des vitrines renfermant tous les objets fabriqués en papier, depuis la chaussure, le corsage, le gilet et la ficelle et maints objets de toilette.

Plus tard, lorsque les générations futures considéreront ces ensembles, conçus au milieu des pires cataclysmes, peut-être seront-elles étonnées que de tels chocs n'aient pas fait surgir des moyens d'expression différents de ceux de la veille ; mais ce n'est que longtemps après que le symbolisme des choses se peut dégager, et trouver alors sa forme synthétique.

C'est avec de nombreux documents comme ceux qui nous sont offerts aujourd'hui que patiemment s'élabore l'Œuvre de demain.

Marguerite ROSSERT.

« L'EUROPE NOUVELLE » accueillerait avec plaisir les propositions des correspondants qui, dans chaque grande ville de France et de l'Etranger, aideraient à la diffusion de ses idées et lui gagneraient de nouveaux lecteurs. Pour toutes communications à ce sujet, s'adresser à la Rédaction de « L'EUROPE NOUVELLE ».

Les Arts appliqués

Décors de fêtes

Les lampions sont éteints. Une fois de plus la France a célébré, avec la banalité et l'ennui traditionnels, ce 14 juillet, pour lequel nous n'avons su trouver ni réjouissances grandioses, ni spectacles émouvants. Paris a cependant une Commission des Fêtes animée du désir de bien faire et qui ne marchande nullement les crédits à ce grand anniversaire national. Mais qu'imaginer pour une fête qui devrait être civique et qui n'est souvent que mascarade et ripaille ? Il est aisé de dire : « Ramenez-nous aux journées révolutionnaires. La grande Révolution nous a laissé des traditions inoubliables .Les fêtes étaient alors des fêtes du peuple, de la beauté, de la vertu, de la raison. »

Qu'en savez-vous ? Il eût fallu y être. Vous tous, qui avez certainement pris part à une centaine de fêtes publiques, avez-vous souvenir d'une seule qui ne fût pas mortelle d'ennui ? Pourquoi voulez-vous que ces foules de citoyens et de citoyennes, défilant aux accents des hymnes de Méhul et de Gossec, sur un programme minutieusement réglé par David, se soient amusées davantage ? On nous dit : la statue de la Liberté était portée par des citoyens vêtus à la grecque, entre des cavaliers, des fantassins et des tambours. Le cortège comprenait les députés des sections avec des licteurs portant des piques, des faisceaux et des feuilles de chêne. Des groupes de femmes vêtues de blanc avec ceintures tricolores tenaient une bannière où se lisaient ces mots : « Donnez des enfants à la Patrie. » Je ne vois pour moi rien de délirant dans ce compte rendu et dans vingt autres du même genre.



La vérité, c'est que nous ne jugeons ces manifestations d'autrefois que par les représentations figurées des artistes et que le crayon nous fait illusion. C'est J.-B. Huet, c'est Monnet, Duplessis-Berteaux, Fay, Prieur, qui nous leurrent. Si nous avions encore de véritables peintres de scènes populaires, ils sauraient eux aussi traduire sur leurs toiles des danses en plein vent, des défilés de troupes, des illuminations, qui rempliraient d'étonnement nos arrière-neveux et leur feraient dire :

« Comme on s'amusait en ce temps-là ! »

Eh ! non ! on ne s'amusait pas plus aux fêtes de la Première République qu'à celles de la Troisième, et pas davantage aux réjouissances de la Restauration, quand le spirituel et scrupuleux Boilly peignait cette *Distribution de vivres* au peuple qu'Henry Lapauze nous donne en exemple dans ses nouvelles salles du Petit Palais. Que cette petite scène charmante sous le pinceau du peintre, devait être attrayante, avec son accompagnement de gens assommés, d'ivrognes cuvant leur vin, de femmes et d'enfants étouffés ! Et en remontant plus haut, croyez-vous que l'ascension d'une Montgolfière fût une réjouissance d'une autre essence que le lancement d'un ballon dans une localité de banlieue ? Elle était en tout cas moins émouvante, en dépit du témoignage du burin de Moreau-le-Jeune, que cette inoubliable journée d'aviation de Juvisy, où des centaines de mille de Parisiens vinrent acclamer l'envolée de ces grands oiseaux qu'ils devaient apprendre si promptement à maudire. Non, si à aucune époque on s'était amusé à une fête publique, « ça se saurait ». Et c'est le contraire qui est la vérité.

Prenons-en notre parti. Le plaisir et l'allégresse ne naissent pas spontanément d'un spectacle en commun. Ils ne sont pas contagieux comme la crainte ou la pitié. Deux émotions seules, peuvent transporter les foules, liées qu'elles sont l'une et l'autre à ce qu'il y a de plus tragiquement beau dans la vie, c'est-à-dire à la mort : les pompes religieuses et les pompes militaires. Les premières — et probablement faut-il le déplorer, — ne se déroulent plus au grand jour de la place publique. Les autres n'ont rien perdu de leur prestige, et je ne crois pas que le retour de l'armée d'Italie, tant vanté par les témoins du Second Empire, ait soulevé un émoi comparable au défilé des vainqueurs de la Marne en 1919.

Est-ce à dire qu'il faille se désintéresser de la question, et que faute d'une étincelle capable d'embraser toute une cité ou tout un peuple, il faille renoncer à faire les fêtes plus brillantes, ou tout au moins, moins banales ? Bien au contraire. Dans une démocratie comme la nôtre, les artistes et les écrivains devraient être appelés à composer un décor plus beau et plus noble, à organiser des jeux et des réjouissances dignes d'un grand pays. Nous pourrions assister à des manifestations grandioses d'éducation physique, comme celle des Sokols, qui fut, on peut l'affirmer en dehors de toute littérature, un spectacle d'une grandeur inconcevable. Nous pourrions avoir des fêtes de l'Enfance, des fêtes de l'Agriculture, où chaque région des provinces françaises célébrerait sa race, sa terre, ses artisans. Nous pourrions même, comme l'imagine M. Félix Vallée, glorifier chaque année une branche du travail humain, le fer, aujourd'hui, les industries du bois ou les textiles demain. Cent autres idées.

Ce renouvellement de programmes rajeunira-t-il l'âme des foules ? Je n'oserais l'affirmer. Mais il est un point sur lequel nous pouvons et nous devons réaliser des réformes immédiates, c'est le décor de nos fêtes. Quelle défroque lamentable et désuète que ces drapeaux, ces mâts, ces guirlandes, ces oriflammes, ces tribunes drapées de velours rouge à franges d'or et flanquées d'écussons et de trophées ! Quoi ? n'avons-nous pas d'artistes pour dresser des arcs de triomphe, ériger des colonnades, édifier des pavillons, construire des chars qui ne soient pas de lamentables copies du passé ou même de l'antique ? Le talent de nos peintres de décors, qui réalise au théâtre des merveilles, devient-il inopérant dès qu'il s'exerce hors de la lumière artificielle des cintres ? La France est-elle vouée pour l'éternité au bleu, au blanc, et au rouge pour qu'elle ne puisse manifester sa joie dans toute autre nuance ou combinaison de nuances ? Que nos couleurs nationales cependant seraient plus belles, si au lieu d'être répandues en une seule et uniforme nappe tricolore qui submerge nos rues, nos promenades, nos monuments, elles se détachaient en des places choisies, sur un décor varié de toutes les couleurs de la palette, avec des harmonies et des oppositions de tons étudiées en fonction des perspectives et des lignes monumentales urbaines ?

Je sais bien que la célébration de la Victoire a quelque peu déçu ceux qui s'attendaient à voir l'inspiration décorative reprendre son grand rôle traditionnel. Ce jour-là, en effet, on n'avait pas lésiné sur les crédits, et on avait convié des artistes de mérite à élaborer le cadre où devait se dérouler l'émouvant défilé. Au lieu des idées nouvelles, imprévues, hardies que l'on escomptait, on vit une décoration timide de voie

triomphale, avec des mâts, des écussons et des guirlandes, dans la note de ce qu'on nous sert depuis un demi-siècle pour les Comices agricoles ou les fêtes de gymnastique. On espérait autre chose de la trilogie Sue, Marc et Jaulmes. Mais qui voudrait leur faire reproche de réserve, quand on songe aux critiques acerbes et injustes qui accueillirent leur cénotaphe, pourtant sagement ordonné ?

Nos artistes n'étaient nullement préparés par cinq ans de mobilisation à la tâche grandiose qu'on leur confiait. Ils n'ont pas osé et le tout, en art, est d'oser, même au risque de se tromper. A leurs successeurs chargés d'illustrer les 14 juillet à venir, il faudra donner pleins pouvoirs de réaliser leurs conceptions sans avoir à tenir compte de l'hostilité ni de l'inertie d'entrepreneurs intéressés à utiliser un matériel démodé et des méthodes de travail d'une routine de tout repos. Il faudra les mettre à l'abri de la pusillanimité des bureaux et des ministères, qui, pour échapper aux critiques, roulent toujours dans la même ornière.

La Ville de Paris donne l'exemple, et le Conseil municipal est entré cette année dans une excellente voie en laissant le plus d'initiative possible aux comités de quartier, qu'elle encourage par de larges subventions à faire œuvre personnelle.

Ces subventions, je voudrais qu'elles fussent accordées « sur résultats », et que chaque année l'arrondissement ou le quartier qui se serait le plus distingué par l'originalité de ses décorations et de ses fêtes reçut le plus fort crédit. Ce serait une prime à l'esprit de recherche et d'initiative. Nous pourrions espérer voir surgir dans la capitale ainsi fractionnée, une savoureuse diversité de spectacles et d'embellissements passagers, qui nous reposerait de la banalité des réjouissances officielles, taillées sur un patron uniforme et sans beauté pour toute la France.

Henri CLOUZOT.



Le bon Goût

Les Plages et la Mode

Il y a beaucoup de plages à la mode. Mais il n'y a qu'une plage — comme il n'y a qu'une capitale au monde : Paris. Et ce Paris des plages modernes : c'est Deauville.

Deauville, que tous les chroniqueurs élégants ont chanté, Deauville, pour quoi M. Michel Georges-Michel n'a qu'à prendre le train pour y retrouver aussitôt, mais dans un espace de quelques mètres carrés, les personnes qu'il est forcé de relancer, dans trente-six endroits de Paris, lorsque la mode est d'être à Paris, Deauville où l'on danse, où l'on papote, où l'on tripote sur les perles, Deauville où quelquefois même on a vu des dames partir pour se baigner... et revenir de même, sans que, Dieu merci ! une goutte d'eau salée eût abîmé leur délicate toilette. Deauville enfin où il est *impossible* d'avouer, sous peine d'immédiate déconsidération, qu'on n'a pas été vivre au cours de l'été.



Il n'y a donc pas à discuter : il est *absolument nécessaire* d'affirmer qu'on a été à Deauville. Ceci dit, il existe trois façons de justifier cette affirmation. A vous de choisir entre les trois, selon votre tempérament, votre humeur, vos goûts, votre sens du paradoxe.

Il y a d'abord la solution qui consiste à y aller vivre en effet. Cette façon violente, cette façon péremptoire d'agir ne manque pas d'une certaine allure : malheureusement, elle nécessite toute une *préparation* qui n'est pas à la portée de tout un chacun. Il faut d'avord avoir gagné plusieurs millions dans des héritages de famille ou dans d'autres entreprises également hasardeuses, qui auraient aussi bien pu (il s'en est fallu d'un cheveu, celui que l'occasion laisse toujours traîner à cet effet), vous mener en cour d'assises. A cette condition, vous pouvez rester à Deauville la durée entière de la saison.

La seconde solution, la plus généralement adoptée, est beaucoup plus modeste. Vous prenez le train pour cette plage brillante, vous y passez une semaine ou deux, le temps de vous y faire reconnaître bruyamment, par tout le monde, puis vous allez vous reposer sur une autre plage, moins célèbre, où vous goûtez alors les saines joies du far-niente et de la pêche au crabe, en compagnie le plus souvent de quelques personnes de votre genre, avec qui vous rirez deux bons mois de l'excellent tour que vous venez de jouer au snobisme.

Quant à la troisième solution : n'y point aller du tout, elle comporte, à moins d'une extrême audace, et d'un bonheur plus rare encore, trop d'aléas pour que je la conseille.



Je ne sais pas ce que « donnera » le bain cette année. Le sel ne me paraît savoureux qu'isolé de son milieu natal et parcimonieusement semé sur quelques aliments : l'œuf à la coque, le melon, la salade. Et les nageurs professionnels sont des espèces d'aventuriers qui ressortissent plutôt au roman de M. Mac Orlan qu'à la modeste vie réelle. Et la preuve que j'ai raison, c'est la distinction que le langage courant introduit entre le nageur et le baigneur.

Quant à la baigneuse, il est bien entendu qu'elle n'a absolument rien à voir avec la vague, pas même cette fameuse vague de pudeur dont on a tant parlé. Les costumes qu'on lui a dessinés cette saison sont magnifiques. Mais, sauf le collant héroïque (et encore c'est moins joli quand l'eau le plisse et le mouille), aucun de ces accoutrements n'a prévu l'acte brutal de l'immersion. A la rigueur, il est admis d'aller jusque sur le bord extrême de la plage, là où la mer dessine, par les beaux jours, une fine frange de dentelle candide et bruissante, et de se permettre, en silhouette sur l'horizon, quelques harmonieux pas de « rythmique ». Mais c'est là tout. Et d'ailleurs, que gagnerait-on à insister ? un rhume sans doute. Je le répète, les nageurs et les nageuses sont d'honorables professionnels : ils gagnent beaucoup d'argent dans les piscines de music-halls.

Que M. Henri Bordeaux se réjouisse. La robe de laine est à la mode. Cet été toutes les femmes en porteront, et aussi des capes, et des chandails. On a fait des modèles ravissants, dans des tonalités exquises. Chose curieuse : c'est très chaud quand il fait froid. Et quand il fait chaud, ça conserve le frais. Comme les bouteilles thermos qui permettent de boire du thé bouillant au pôle et de l'orangeade glacée sous les tropiques. Vive la robe de laine !

Francis de MIOMANDRE.

L'Opinion à travers le Monde

En France

Après Spa et avant Genève. — Notre action en Syrie. — L'armistice polonais et la Conférence de Londres.

L'accord signé à Spa reste l'objet de critiques très vives et à l'heure actuelle ces critiques ont créé dans l'opinion publique et particulièrement dans les milieux commerçants et industriels un malaise certain. Des hommes — dont l'opinion compte — s'imaginent très volontiers que le gouvernement aurait pu garder vis-à-vis de l'Allemagne une attitude beaucoup plus intransigeante et, partant, obtenir beaucoup plus. Nous avons déjà indiqué cet état d'esprit dans notre dernier numéro et, si nous y revenons aujourd'hui c'est que ces critiques conditionnent l'attitude que M. Millerand devra prendre à Genève où, comme on le sait, doivent être traitées les questions vitales pour nous, et si difficiles, du chiffre des réparations. Dans le discours qu'il a prononcé au Sénat le 23 juillet, M. Ribot a dit aux applaudissements unanimes de la Haute Assemblée, au Président du Conseil :

« La question grave à mes yeux, c'est la discussion entre Alliés au sujet de la fixation de l'indemnité de l'Allemagne et de son mode de paiement. — Je ne cite pas de chiffres mais, s'engager à l'heure actuelle dans une pareille négociation, c'est une suprême imprudence. Si on voulait persister dans cette voie, on arriverait peut-être à des chiffres que nous n'accepterions pas, que le pays n'accepterait pas. Il faut ajourner la Conférence de Genève. Si elle avait lieu, vous n'aboutiriez à rien ; vous iriez à un malentendu funeste que le pays ne vous pardonnerait pas. Ne le faites pas, je vous en supplie. »

De même, M. Tardieu, dans l'article hebdomadaire qu'il donne à l'*Illustration*, et où il défend toujours avec courage et souvent avec bonheur le Traité dont il fut un des plus habiles, et un des meilleurs ouvriers :

« Impunité pour le passé et pour l'avenir révision, voilà le bilan de Spa, bilan qui s'établit tout entier au bénéfice de l'Allemagne et aux dépens des Alliés, aux dépens surtout de la France.....

La France a consenti à céder sur les délais de désarmement, sur les quantités et les prix du charbon. On lui demandera à Genève de céder sur les Réparations et alors ce sera le vote de 7 ou 8 millions d'impôts nouveaux qui s'imposera au Parlement français. » (*l'Illustration*, 24 juillet).

A cette argumentation, quelles raisons opposer? M. Millerand, avec sa netteté coutumière et sans qu'un seul de ses contradicteurs ait répondu à sa question, précise :

« J'attends, dit-il, à la séance de la Chambre du 20 juillet où il rendit compte de Spa, j'attends qu'on m'indique comment et par quels moyens on aurait pu arriver à de meilleurs résultats. »

La discussion passionnée du résultat de Spa, n'a pas empêché l'opinion de suivre très attentivement les affaires de Syrie et la marche victorieuse du général Gouraud sur Damas.

En quelques mots prononcés au Sénat dans une sorte de préface au débat sur la Syrie qui viendra dans quelques jours, M. Ribot a nettement indiqué les deux aspects du problème syrien.

« La France ne peut pas abandonner la Syrie et ne peut pas renoncer à cette part de son patrimoine qui est aussi une partie *de son honneur.* »

Mais « si nous ne refusons rien de nos devoirs, nous devons tâcher de les réduire autant que possible. La France est occupée en ce moment partout. Limitons notre effort à ce qu'exigent notre honneur et notre intérêt. N'allons pas au delà ».

Telle semble bien être, d'ailleurs, précisément la politique du gouvernement français et que toute la presse, sauf l'extrême gauche, semble approuver... »



Viennent maintenant les affaires de Pologne et de Russie. Pour la Pologne, on sait les faits. Battue par l'armée rouge, elle est contrainte sur la suggestion des gouvernements anglais et français de demander un armistice. Si l'armée rouge ne l'accepte pas et la menace d'un envahissement, les grandes puissances (Angleterre, France, Italie), lui assureront toute l'aide matérielle en leur pouvoir. Le 20 juillet, M. Millerand en prend l'engagement au Palais Bourbon aux applaudissements de la Chambre, et M. Lloyd George fait de même, le lendemain, à la tribune de Wetsminster. Entre temps le ministère polonais Grabski tombe et est remplacé par le cabinet Witos. Et c'est alors, ainsi que l'explique le *Petit Parisien* (27 juillet), dans un article où les négociations anglo-polono-russes sont suivies pas à pas, dans une remarquable mise au point de la question,

« .....entre Varsovie et Moscou une conversation heurtée, précise, dont les répliques se suivent à quelques heures de distance. La paix ! La paix ! Le prince Sapieha, nouveau ministre des Affaires étrangères, demande un armistice à Tchitcherine (22 juillet). Tchitcherine donne l'ordre à l'armée rouge de s'arrêter et de commencer immédiatement les pourparlers (25 juillet).

Le danger immédiat est écarté. Pour l'instant, la Pologne est sauve. »



Quelle sera notre attitude vis-à-vis du gouvernement des Soviets qui, par la voie de l'Angleterre nous convoque à la Conférence de Londres? Jusqu'à ces derniers jours, M. Millerand, héritier de la politique de M. Clemenceau, semblait s'être borné à les ignorer. Ils n'en existent pas moins et la Pologne en sait quelque chose. Cependant le mardi 20 juillet, rappelé aux saines réalités par l'avance de l'armée rouge, le Président du Conseil dit à la Tribune de la Chambre :

« J'ai fait connaître de cette tribune même qu'il ne dépendait que du gouvernement des Soviets que la République engageât la conversation avec lui. Pour des raisons que je n'ai pas à connaître, il a plu au gouvernement des Soviets de ne pas entendre. Le jour où il lui conviendra de prendre figure de gouvernement en en acceptant les principes élémentaires, le gouvernement de la République sera prêt, comme il l'a déclaré, à entrer en conversation avec lui. »

On sait ce que cela veut dire. C'est une invite non déguisée à nous faire rembourser les milliards que nos petits porteurs ont jadis confiés au gouvernement russe — et c'est ce rembourse-

ment qui semble conditionner depuis de longs mois toute notre politique à l'égard de la Russie. Dans quelle mesure le gouvernement des Soviets est-il prêt à remplir cette condition ?

Quoi qu'il en soit, nous voici convoqués par le gouvernement soviétique, désireux de mettre en ordre ses relations avec les grandes puissances. Et M. Millerand, prié par Lloyd George de venir se mettre d'accord avec lui avant de répondre à la contre-proposition de Tchitcherine, en discute les modalités. Il est probable que les gouvernements anglais et français vont subordonner leur réponse au traitement que les Soviets prétendent imposer à la Pologne et au sort qui sera fait au général Wrangel et à ses troupes qui, dans le sud de la Russie, après les Koltchack, les Joudenitch, les Denikine et tant d'autres ont porté un moment tous les espoirs si mal fondés, les espoirs aveugles de l'Entente.

En Angleterre

Le discours de Lloyd George. — Pologne. — Irlande. — Middle East. — Inde.

Le *Daily Chronicle* (22 juillet) résume l'exposé qu'a fait la veille, aux Communes, le Premier Ministre. Cinq sujets principaux ont été abordés par lui : le Near East, la crise russo-polonaise, la question du charbon allemand, les réparations, le désarmement de l'Allemagne.

A vrai dire, la guerre de Pologne demeurait la préoccupation essentielle de la Chambre, comme celle du pays. On oubliait Spa, dont le discours de Lloyd George était cependant le corollaire. Le *Daily News* (22 juillet) pouvait noter, avec raison, qu'on parlait beaucoup plus de Moscou que de l'Allemagne.

Examinons brièvement la situation militaire en Pologne, comme le fait l'*Observer* (25 juillet). La cavalerie rouge est, depuis une semaine, aux extrêmes limites de la Prusse orientale. La Russie — dont les forces semblent considérables — va prendre contact avec une Allemagne qui n'a pas désarmé. Rien n'a d'importance en comparaison de cela. Abandonnée à elle-même, la Pologne, désespérée, serait à la merci de la Russie :

« La conception militariste française d'une forte Pologne, état tampon, n'a jamais été qu'un mythe de rêveurs et de visionnaires. »

Les Russes ont refusé la conférence de Londres. Leur réponse, dit l'*Observer*, était pleine d'intelligence et d'astuce. Ce que Millerand appelle « impertinent » ; ce que Lloyd George trouve seulement « incohérent ».

La *Nation* (24 juillet), dit, de même, que la note de Moscou est un *chef-d'œuvre*. Le gouvernement britannique reçoit l'assurance que son intervention est absolument inutile au rétablissement de la paix.

Que décideront les Soviets ? Aux dernières nouvelles, ils accorderaient l'armistice à la Pologne. Mais, selon l'*Observer* encore, il n'y aura pas de paix véritable en Europe, tant qu'une conférence n'aura pas eu lieu, sous les auspices d'une Société des Nations complétée où seront entrées la Russie et l'Allemagne.



Mais passons aux difficultés proprement anglaises :

Le *Gaelic American* (10 juillet) (organe de la République irlandaise qui paraît à New-York), écrit :

L'homme qui nous dirait que l'Angleterre veut se comporter loyalement et honnêtement vis-à-vis de l'Irlande, serait un fou ou un traître.

Quand on lit après cela dans le *Daily Chronicle* (23 juillet), que Lloyd George aurait répondu aux cheminots qu'il est prêt à prendre en considération un projet de « Dominion Home Rule », mais à deux conditions : *pas de république*, et *protection assurée de l'Ulster;* quand on s'arrête aux manchettes du *Chronicle* qui dénombrent les *Crimes* d'Irlande, on a la mesure des difficultés de la Grande-Bretagne dans l'île verte.

Le même *Gaelic American* donne un compte rendu des travaux du Dail Eireann (parlement irlandais), qui a tenu séance secrète à Dublin au début de juillet, et a adopté le programme suivant :

1° Extension par ses propres moyens du gouvernement d'Irlande ,au moyen de sa propre police et de ses propres autorités ; rendre valides les actes en cours des tribunaux irréguliers.

2° Eviter un conflit général avec les forces militaires britanniques ; mais continuer à exercer son propre gouvernement dans la mesure où l'armée britannique ne peut l'empêcher ;

3° Résister à toute intervention, partout et toujours, quand ce a est possible ;

4° Montrer à l'Angleterre que cela ne lui rapportera rien d'asservir l'Irlande.

Le Dail Eireann a appris avec satisfaction que l'emprunt de un million de dollars a été couvert et dépassé aux Etats-Unis. On a télégraphié à de Valera en exprimant

La confiance du Sim Fein dans la nation américaine qui reconnaîtra la république irlandaise, établie en fait, et légalement (signé : J.-J. O'Ceallaigh, Speaker, et Arthur Griffith, vice-président)



En Mésopotamie la situation s'est un peu améliorée ; la garnison, qui était menacée, entre Bassorah et Bagdad, a reçu du secours. Nempêche que l'incendie peut reprendre. Le colonel Lawrence, dont nous publiions le 4 juillet, un article très remarqué, écrit d'Oxford au *Times* (23 juillet), une intéressante lettre ouverte, où il explique encore ce qu'ont fait les Arabes pendant la guerre et comment il faut agir avec eux maintenant. Les Arabes, dit-il en substance, se sont révoltés contre le gouvernement ottoman, non pas parce que ce gouvernement était mauvais, mais parce qu'ils voulaient obtenir leur indépendance :

La petite expérience que j'ai acquise, quand j'ai aidé Feyçal à s'établié, m'a prouvé que l'art de gouverner exige plus de caractère que d'intelligence...

Il conviendrait maintenant de faire de la langue arabe la langue officielle : on réduirait l'état-major anglais; on rappellerait des Arabes. Toutes les troupes de la Métropole et de l'Inde disparaîtraient en moins d'un an du pays.

Dans ces conditions les Arabes seraient aussi loyaux que n'importe quels sujets de l'Empire ; et ils ne nous coûteraient pas un liard.

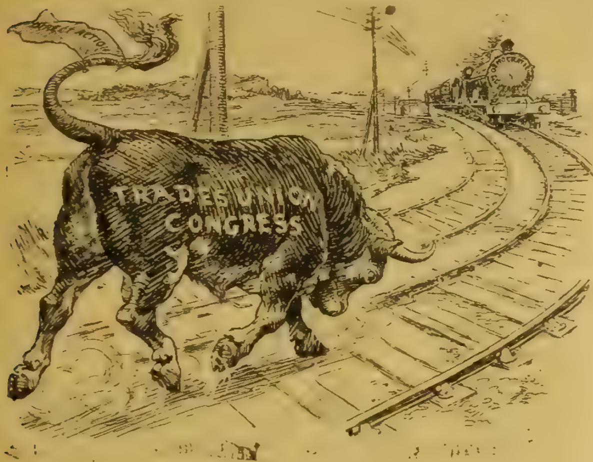


On se souvient du cas du général Dyer, cassé pour avoir fait tirer sur la foule à Amritsar, il y a plus d'un an. Le 20 juillet, la Chambre des Lords a voté par 129 voix contre 86 la motion du vicomte Finlay qui condamne la conduite adoptée contre le général « comme injuste, et établissant

un précédent dangereux pour le maintien de l'ordre en face d'une rébellion ».

Toute la politique de l'Empire est en jeu. Faut-il user de la force, ou bien tergiverser et « s'adapter » ?

On ne s'étonnera pas que l'impérialiste *Mor-*



« **Mauvais pour le bœuf** ! » *C'est sous cette légende laconique mais expressive que ce dessin a paru dans le* « Punch » — *Le bœuf dans l'espèce les* “ Trade-Union ” *veut par* “ *l'action directe barrer la route à la* “ Démocratie ” *qui va le broyer dans sa marche irrésistible.*

ning Post, ait écrit, après le vote des Lords, que Montagu, sous-secrétaire d'Etat pour l'Inde, devrait s'en aller.

En opposition avec le grand journal tory, le *Manchester Guardian* (21 juillet), s'indigne des méthodes *prussiennes*, préconisées par la Chambre Haute, qui compromettent les capitalistes non seulement aux yeux des sujets de l'Inde, mais du Labour britannique tout entier.

En Italie

La tension italo-yougoslave. — La population romaine et les employés de tramways. — Un complot financier contre M. Giolotti.

On a fait du chemin depuis les pourparlers directs italo-yougoslaves de Pallanza, qui furent la dernière tentative de M. Nitti pour résoudre la question adriatique. Par malheur, le chemin parcouru depuis le 14 juin l'a été en sens inverse par le cabinet de Rome et celui de Belgrade. L'opinion s'en est mêlée, et, malgré la modération de M. Giolitti, le rétablissement prompt de rapports cordiaux entre Italie et Yougoslavie semble de plus en plus problématique.

La chose vaut la peine qu'on s'y arrête. Que s'est-il passé ? En Yougoslavie, il y a eu une tournée du prince régent Alexandre, qui a prononcé des paroles nettement irrédentistes ; il y a eu les déclarations peu italophiles du nouveau président du Conseil Vesnitch ; il y a eu des interpellations dirigées contre l'Italie ; il y a eu enfin une série d'incidents sur la ligne d'armistice et dans les territoires dalmates occupés par l'Italie, qui ont ému l'opinion italienne. Le plus grave a été celui de Spalato, qui a coûté la vie au commandant du croiseur *Puglia*, tué d'un coup de fusil au moment où il abordait à quai

En Italie, il y a un renouveau de nationalisme. L'on sait que M. Giolitti a été accueilli par les partis annexionnistes comme le sauveur, qui allait redresser toutes les erreurs commises par M. Nitti le « renonciataire ». Bien que le nouveau chef du gouvernement n'ait rien fait, ni rien nager.

Ouvrons le *Giornale d'Italia*. Il nous donne le texte d'une interpellation adressée par un groupe de députés yougoslaves au gouvernement de Belgrade :

« 1° Nous interpellons pour savoir quelle attitude a prise ou pense prendre le Gouvernement en présence de l'attitude provocatrice de l'Italie dans la question adriatique ; 2° le Gouvernement a-t-il l'intention d'exiger énergiquement et sans hésitation dans les pourparlers décisifs avec l'Italie le plébiciste ou l'arbitrage ? Dans le cas contraire est-il prêt à régler seul la question adriatique sans avoir d'égard pour personne et en tenant uniquement compte de l'honneur national et des intérêts vitaux du pays ? »

Ce texte est naturellement suivi d'un commentaire indigné.

« Nous verrons si M. Vesnitch répondra et ce qu'il répondra, mais en attendant il est symptomatique qu'on ose poser à la Chambre de Belgrade une telle question. Il y a quelques mois cela ne serait venu à l'idée d'aucun député. Mais aujourd'hui, après les affaires d'Albanie, après les désordres dans les villes de l'Adriatique, devant l'attitude de nos socialistes, les Yougoslaves se sont monté la tête.

Il faut qu'ils nous croient en état de putréfaction bien avancée pour nous provoquer avec tant d'insolence ! »

La *Tribuna* s'indigne de son côté, mais elle ne cache pas son désir d'une reprise des pourparlers (note officieuse?); — encore est-il indispensable que les yougoslaves fassent les premiers pas dans ce sens :

« Les informations que nous recevons de Trieste, de Pola, de la Dalmatie, les bruits qui nous arrivent de la frontière yougoslave, où le charivari des sociétés nationalo-impérialistes se mêle aux propos de la presse et à des déclarations venant de plus haut, tout cela mérite d'être pris en considération à plusieurs points de vue : d'abord comme l'expression des sentiments, des idées et des illusions de nos bons amis de l'autre rive ; ensuite comme la répercussion des événements et des imprudences de chez nous.

...Considérons le problème de notre point de vue Beaucoup de gens se souvenant que la chute du second ministère Nitti se produisit juste au moment où l'on était parvenu à nouer des pourparlers directs à Pallanza avec le Gouvernement yougoslave, se demandent ce qu'il est advenu de ces négociations et si le nouveau gouvernement a l'intention de les reprendre.

Nous croyons pouvoir affirmer que le Gouvernement italien, aujourd'hui comme hier, est pleinement, cordialement disposé à rouvrir les conversations pour une solution amicale de la question adriatique avec l'autre partie intéressée.

...L'Italie, qui occupe dans l'Adriatique une situation de droit particulier pour elle et général au nom des alliés, n'a pas à témoigner de hâte, ni à se montrer anxieuse d'une solution définitive. L'initiative doit être prise par la partie qui désire et réclame des modifications et des concessions, que nous pourrons prendre en considération si elles sont raisonnables de forme et de contenu. Le bluff de l'ajournement est de la part de la Yougoslavie aussi vain que le bluff des menaces ; l'Italie forte de son droit, ferme sur ses positions, attend et peut attendre tranquillement, tout en restant toujours cordialement disposée, et d'autant mieux disposée qu'elle se sent plus sûre d'elle-même »

Ajoutons encore cette note du *Messaggero* (17-18-7), d'autant plus symptomatique que ce journal est depuis la première heure partisan d'une entente italo-slave :

« Les espérances yougoslaves dans la révolution italienne, s'étant évanouies, le jeu des agitateurs de Belgrade, de Zagrab et de Leybach a changé de

forme : il tend maintenant à provoquer des conflits soit sur le long de la ligne d'armistice soit dans nos villes adriatiques, et cela afin de rendre impossibles les rapports entre l'Italie et la Yougoslavie.

« On veut — par des méthodes que l'Autriche a enseignées — créer un tel état de tension entre les Italiens et les Slaves, que nous ne puissions plus que glisser sur la route dangereuse d'un conflit quelconque. Les Yougoslaves espèrent qu'alors le parti socialiste italien, contraire à la guerre, mettrait sa patrie en condition d'être battue... »

Signalons deux traits intéressants de la politique intérieure dans la semaine qui vient de s'écouler. Le premier, c'est la réaction de la population romaine contre la désinvolture avec laquelle les employés de tramways suppriment les transports. Les « tramvieri » avaient, par solidarité avec les cheminots des lignes d'intérêt local, déclaré la grève. Ils reprirent le 20 juillet le travail, mais en arborant sur leurs voitures des drapeaux rouges. La foule s'ameuta, bâtonna les « tramvieri ». Et tous les journaux d'entonner le los de la résurrection du bon esprit antigréviste et l'hymne à la production. Il y a là évidemment un premier symptôme très net du désir de la masse qui souffre de retrouver des conditions de vie normale. Mais il est encore trop tôt pour en déduire la désaffection du prolétariat envers les dirigeants socialistes.

Le deuxième trait, c'est la campagne que dénoncent les journaux gouvernementaux, campagne montée par de gros financiers et industriels italiens pour empêcher le gouvernement d'appliquer les mesures fiscales, que le Parlement est en train de voter, notamment le projet sur la transformation des titres au porteur en titres nominatifs.

En Allemagne

Il faut exécuter les conventions signées. — Les affaires russo-polonaises.

Une fois les conventions de Spa signées, la question s'est immédiatement posée pour les Allemands de savoir s'ils les exécuteraient. Question de principe d'abord : l'Allemagne devait-elle se soumettre aux exigences de l'Entente ? Question de fait ensuite : pouvait-elle satisfaire matériellement à ces exigences ?

Sur le principe, l'opinion n'a pas tardé à reconnaître que la raison commandait d'obéir. Il était impossible de faire autrement. L'attitude de l'Angleterre ôtait à l'Allemagne toute possibilité d'échapper :

« Une fois de plus l'Angleterre a montré qu'elle ne prenait qu'un intérêt négatif aux affaires européennes... Ses intérêts vitaux exigent seulement qu'aucune puissance continentale ne devienne asez puissante pour menacer son empire colonial. » (*Mûnchner Neueste Nachrichten* 18-7).

D'ailleurs les résultats obtenus ne sont pas négligeables :

« Sans doute nous ne pourrons exprimer notre satisfaction dans les mêmes termes que le ministre français Le Trocquer, mais, pour l'instant, le peuple allemand n'a pas à regretter d'être allé à Spa » (*Germania* 18-7).

Dans la *Vossische Zeitung* du même jour, Georges Bernhard va jusqu'à célébrer :

« le succès de Spa ».

Le 20 juillet le ministre des Affaires Etrangères Simons, a fait des déclarations rassurantes aux délégués, et leur a donné le nouveau mot d'ordre : gagner la confiance de l'Entente par des preuves indéniables de bonne volonté, et parvenir ainsi à obtenir avec le temps de sérieux adoucissements, en un mot, obtenir la revision du traité en consentant à l'appliquer.

Ce mot d'ordre n'agrée évidemment pas à la presse de droite. La conservatrice *Deutsche Zeitung* estime qu'il est impossible de se soumettre, parce que toutes ces négociations reposent sur un mensonge fondamental et persistant : celui de la culpabilité allemande :

« C'est là le nœud du drame de la guerre mondiale, parce que des adversaires menteurs, et des sans-patrie qui se disent Allemands, en rejettent toute la responsabilité morale sur l'Allemagne. » (20-7).

Mais catholiques et démocrates sont d'accord pour accepter la formule du Dr Simons :

« La très grande majorité du peuple allemand pense avec le Gouvernement qu'il ne faut rien négliger pour faire face aux engagements que nous avons avons pris à Spa. » (*Germania* 21-7).

« Les protocoles de Spa ne sont pas des conventions, mais bien des conditions imposées. Mais nous les avons signés et nous devons donc les exécuter loyalement. » (*Frankfurter Zeitung* 22-7).

Et c'est pourquoi toutes les mesures paraissent devoir être prises pour réduire la Reichswehr.

Lorsqu'il s'agit du charbon, la pilule semble plus dure à avaler. Les mêmes journaux qui parlaient avec modération tout à l'heure commencent à se rebeller.

« Il est comique... de voir les Indépendants manifester en faveur de la socialisation des mines. Mieux vaudrait dire aujourd'hui « l'Ententisation des mines. » (*Germania* 19-7).

La *Frankfurter Zeitung* publie un long article pour démontrer que la situation de l'industrie allemande est gravement compromise, car

« Ses besoins ne seront plus satisfaits que dans une proportion de 48,4 %, tandis que ceux de la France le seront à peu près à raison de 100 %. » (22-7).

Pourtant là encore le ministre Simons intervient. Il explique que les délégués allemands à Spa n'ont pu accorder une confiance absolue à leurs experts car ceux-ci ne tenaient compte ni de l'utilisation possible du lignite, ni du charbon qui passait les frontières en fraude.

Cette attaque hardie contre les experts, en particulier contre Hugo Stinnes est aussitôt entendue. La presse socialiste s'en empare. Elle accuse Stinnes des pires intrigues capitalistes et va jusqu'à lui reprocher d'avoir souhaité que les troupes françaises occupent le bassin de la Ruhr :

« Hugo Stinnes a voulu l'occupation de la Ruhr... Son vaste plan de la création d'un territoire minier franco-allemand d'un seul tenant, allant de la Normandie à la Westphalie en passant par l'Alsace-Lorraine, plan qu'il a exposé à M. Millerand, comporte l'entrée des troupes françaises dans le bassin de la Ruhr. » (*Feiheit* 21-7).

« Il n'a pas adopté sans raison une attitude si insolente... Et comme il savait que l'Entente voulait occuper la Ruhr, il faut bien conclure qu'il a poussé à cette occupation. » (*Vorwârts* 22-7).

Sagement, l'expert ouvrier présent à Spa, M. Hue, admet les besoins de la France et veut les satisfaire pourvu qu'on cesse de menacer :

« Nous autres, socialistes, nous reconnaissons, au-

réserves le droit de la France à notre assistance pour le charbon, même sans tenir compte du traité de Versailles. Aussi faut-il laisser enfin l'épée au fourreau. » (*Vorwärts* 23-7).



L'attitude allemande en présence du conflit polonais témoigne-t-elle d'un même désir de gagner la confiance de l'Entente ? Elle a été caractérisée par la déclaration de neutralité de l'Allemagne, et par de nouvelles notes demandant de nouveaux droits militaires en Prusse orientale.



L'occupation noire. — « Une honte pour la race blanche... mais cela se passe en Allemagne. » Le *Simplicissimus* qui *donne ce document s'est signalé parmi les journaux qui ont mené contre notre armée noire une campagne des plus violentes. — On en a parlé à Spa.*

La déclaration — qui ne tendait qu'à gêner l'envoi éventuel de secours à la Pologne par l'Entente — et les autres notes ont reçu l'approbation unanime de l'opinion allemande.

« Les manifestations de sympathie sont permises : la liberté d'opinion subsiste, mais des actes qui soutiendraient l'une des puissances en guerre... causeraient les plus graves inconvénients au gouvernement allemand. » (*Vorwärts* 22-7).

« La neutralité doit être rigoureusement maintenue, en particulier dans le cas où les Alliés auraient l'intention de faire passer des transports de troupes et de munitions à travers l'Allemagne. » (*Freiheit*, 22-7).

Il est juste d'ajouter que l'attitude de l'Allemagne était en partie dictée par la crainte réelle de voir les bolchevistes parvenir sur ses frontières. Même soutenue, la Pologne n'aurait pas résisté. Où se serait alors arrêtée la vague rouge ?

« Même les Soviets, dit la *Frankfurter Zeitung*, semblent gagnés par la folie impérialiste. Si l'on ne peut la chasser, alors il faut nous attendre à quelque chose qui sera bien la fin du monde occidental. » (21-7).

Alors que les pourparlers directs entre les Soviets et la Pologne n'étaient pas encore connus, la *Germania* écrivait :

« La situation qui résulte pour l'Allemagne de la guerre russo-polonaise devient de plus en plus dangereuse... Nous voulons donc espérer que les notes allemandes seront accueillies par les gouvernements français et anglais de telle manière qu'il nous soit possible de protéger nos frontières et d'empêcher toute violation de notre neutralité par les belligérants. » (23-7).

De même la *Frankfurter Zeitung* du 24-7 :

« L'intérêt de l'Allemagne est de voir la paix conclue entre la Russie et la Pologne..... Mais nous avons un intérêt plus grand encore à ce que le conflit actuel ne dégénère pas en une nouvelle guerre mondiale... Nous nous trouverions entre les belligérants..... Ce qui pour les Etats intéressés serait un malheur, deviendrait pour nous une catastrophe fatale. »

Aussi la nouvelle de l'armistice a-t-elle été reçue avec une satisfaction réelle, que tempérait seul le regret d'avoir manqué une occasion de prendre quelques mesures militaires dans l'Est.



Dernières Publications

La Politique Étrangère

L'Europe nouvelle au jour le jour

par AUGUSTE GAUVAIN (*Editions Bossard*)

Le tome VII du grand recueil sur la politique contemporaine de M. A. Gauvain aborde le récit de la grande guerre. L'exposé de la crise diplomatique qui aboutit à l'attaque brusquée de l'Allemagne nous mène, avec une logique implacable, aux événements terribles qui survinrent ; la tragique comédie montée par les Empires Centraux pour berner l'Europe est révélée scène par scène. M. A. Gauvain ne cesse de donner des avertissements : c'est la France qui est directement menacée derrière la Serbie, il ne s'agit pas du sort des Balkans, mais de l'Europe du monde civilisé.

La guerre une fois déchaînée, M. A. Gauvain insiste sur la nécessité de s'emparer immédiatement des Détroits et de remplacer, à Constantinople, le Comité Union et Progrès, instrument de l'Allemagne, par des Turcs amis de l'Entente. Il prévoit la guerre longue et met en garde les nations alliées contre la politique hypocrite de Sofia. Un des avertissements les plus remarquables est celui adressé aux Etats qui intervinrent plus tard à nos côtés, mais qui marchandaient alors leur concours, se souciant peu des intérêts de la civilisation, et s'appliquaient à obtenir le butin le plus considérable.

Le tome VIII est en grande partie rempli par l'histoire de l'intervention italienne et de l'intervention bulgare. Malgré les avertissements des hommes connaissant bien l'Autriche-Hongrie et la politique de la Consulta, l'entrée en guerre de l'Italie eut lieu dans des conditions telles qu'elle n'améliora pas la situation militaire de la Triple Entente. L'Italie ne déclara pas la guerre à l'Allemagne, malgré l'engagement formel stipulé dans le pacte de Londres, et fit à l'Autriche-Hongrie une demi-guerre qui avait pour but, non la marche sur Vienne ou Budapest, mais le partage des dépouilles après la victoire des Alliés. En promettant à l'Italie des territoires austro-hongrois, habités par plus de 95 % de Slaves, le traité de Londres exaspéra les Slaves de la monarchie habsbourgeoise qui s'étaient déjà révoltés contre leur souverain. Ainsi les armées autrichiennes, prêtes à tomber en décomposition, furent galvanisées par l'intervention italienne, qui, au lieu de terminer la guerre, la compliqua.

Au sujet de la Bulgarie, l'aveuglement de la Triple Entente dépasse toute mesure. Alors qu'elle se concertait avec l'Autriche et l'Allemagne, en vue d'une attaque combinée contre la Serbie, les diplomates alliés s'imaginaient qu'elle allait prendre parti contre la Turquie. L'insistance de M. Gauvain à dévoiler le péril, lui attira les rigueurs de la censure.

La catastrophe qui survint au mois de septembre et qui renversa tous les calculs des Cabinets de Londres, de Paris et de Petrograd, sont la preuve éclatante que les articles de M. Gauvain étaient d'une rare clairvoyance. Ils sont aussi la manifestation d'un véritable courage civil.

La Colonisation Anglaise

par G. MONDAINI (*Editions Bossard*)

En dépit des buts poursuivis par les Etats belligérants, il paraît résulter, par le développement de son domaine colonial, que cette guerre fut faite pour le plus grand profit de l'Angleterre. Son empire qui s'était édifié sur les ruines des domaines espagnol, hollandais, français, s'agrandit aujourd'hui des meilleures dépouilles de l'empire colonial allemand, sous forme d'acquisitions plus ou moins masquées : zones d'influence, mandats.

Le livre du professeur Gennaro Mondaini répond avec éloquence à l'opinion déjà émise : l'empire britannique est « l'un des piliers de l'ordre universel. »

Du point de vue politique, économique, historique, social, géographique, cet ouvrage expose le développement général de la politique coloniale britannique à travers chacune de ses magnifiques colonies.

Turc et Turquie

par le capitaine H. Seignobosc. (*Payot, éditeur*).

Le capitaine Seignobosc, en sa qualité de membre de la Mission militaire française a été un témoin attentif et averti des événements turcs.

Il a assisté à l'avènement au pouvoir des Jeunes Turcs, a étudié leurs chefs, Talaat, Enver, Mahmoud-Mouktar, Djemal, puis il a vu se développer l'influence de la Mission allemande qui, dès le commencement de l'année 1914, avait organisé l'armée turque pour en faire une auxiliaire précieuse de celle du Kaiser, et cela sous les yeux aveuglés de nos diplomates et de nos dirigeants, et sans aucune réaction de notre part. Après avoir montré la puissance de cette armée, dont notre Etat-Major, mal renseigné lui-même, faisait fi, l'auteur discute l'imprudente expédition des Dardanelles, dévoile les erreurs commises faute de renseignements sûrs.

Pour terminer, il s'efforce de démontrer quel rôle la France remplit dans cette Turquie qu'elle a presque créée, au moment où le réveil inquiétant de l'Islam et la poussée bolcheviste vers l'Inde lui donnent un importance capitale.

La Question de Haute-Silésie dans le Traité et dans l'Opinion

par Antonin Potocki (*La Revue Mondiale*, 15 juillet.

Le dualisme du Traité, réparations et garanties, a permis à l'Allemagne de mener une propagande dont tout l'esprit est condensé dans le livre fameux de Keynes. L'Allemagne ne peut acquitter ses dettes si on lui enlève la Haute Silésie.

Depuis la signature de l'armistice, les Allemands ont poursuivi dans cette région une campagne en vue de s'assurer la majorité lors du plébiscite imposé par les Alliés.

La Pologne surveille avec angoisse les phases de la propagande allemande et pro-allemande, mais elle ne peut agir sous peine d'être déloyale vis-à-vis des Alliés.

Pourtant « la Haute Silésie signifie pour la Prusse, la revanche, pour la Pologne, la vie ».

M. D.

Memento

LIVRES :

JEANNE D'ARC, par Gab (*Figuière*). — ECHOS DE TURQUIE par . (*Imprimerie Billard et Baillard*)

Questions Economiques et Sociales :

LEÇONS D'ÉCONOMIE POLITIQUE SUIVANT LA DOCTRINE DE L'ÉCOLE DE LAUSANNE, par R. A. Murray (*Payot*). — LE BILAN DES SOCIÉTÉS ANONYMES AU POINT DE VUE JURIDIQUE ET COMPTABLE, par Ed. Folliet (*Payot*). — LA CITÉ IDÉALE OU L'URBANISME SOCIAL RATIONNEL. Préface de Mme Lucie Delarue-Mardrus (*Besson*).

Art, Philosophie et Littérature :

PAR LA CAMPAGNE ET LA CITÉ. Poèmes, par Henri Brimeux (*Figuière*). — LA GRANDE FALAISE, par Albert Sorel (*Plon-Nourrit*). — LE PETIT ROI, par André Lichtenberger (*Plon-Nourrit*). — ALBUNEA (La Sybille), par Jean Bertheroy (*Figuière*). — QU'EST-CE QUE L'ESPRIT FRANÇAIS, par Bouglé et Gastinel (*Garnier*). — LE MARI CALOMNIÉ, par Gabriel de La Rochefoucauld (*Plon-Nourrit*). — LA DERNIÈRE TZARINE, révélations d'Alexis Dobrowitz, par Ch. et H. Omessa (*Renaissance du Livre*).

REVUES :

Histoire. — Politique extérieure :

L'HYPOTHÈSE LUDENDORFF, par Marc Leuret (*Le Parlement et l'Opinion*, 15 juillet. — LA FRANCE ET L'ISLAM, par J. Mélia (*Le Parlement et l'Opinion*, 15 juillet. — LÉOPOLD II, M. BEERNAERT ET LA DÉFENSE NATIONALE, par A. de Ridder (*La Revue général*, 15 juillet). — LA POLITIQUE ORIENTALE DE L'ANGLETERRE, par Jean Locquin (*La Renaissance*, 17 juillet). — LA QUESTION DES ILES D'ALAND, par Jean Denier (*l'Opinion*, 17 juillet). — LES ORIGINES DE L'ANARCHIE ITALIENNE (*l'Opinion*, 17 juillet). — LETTONIE : L'OPPOSITION ET LES MINORITÉS NATIONALES, par E. Despréaux (*La Revue bleue*, 17 juillet).

Problèmes Financiers :

LE BILAN DE SPA, par Nisus (*Moniteur des Capitalistes*, 23 juillet). — LE PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION EXTRAORDINAIRE SUR LES BÉNÉFICES DE GUERRE, par Henri Balay (*Exportateur français*, 22 juillet). — APERÇU SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DES COLONIES FRANÇAISES, par Cazaux (*Colonies et Marine*, 30 juin). — LE PROBLÈME FINANCIER EN ANGLETERRE, par Maurice Loison (*Le Monde Economique*, 17 juillet). — L'EFFORT FISCAL BRITANNIQUE, par Albert Sauzède (*Le Parlement et l'Opinion*, 15 juillet).

Pages Littéraires ;

A PROPOS DE STENDHAL, par Nicolas Ségur (*La Revue Mondiale*, 15 juillet 1920). — L'EXPATRIÉ (VII). Roman, par André Thérive (*La Revue Critique*, 10 juillet). — STENDHAL ET ROSSINI (I), par H. Prunières (*La Revue Critique*, 10 juillet). — STENDHAL ET CUSTINE, par Jacques Boulenger (*La Minerve Française*, 15 juillet). — TIBURCE (Roman II), par Pierre de Barneville (*La Minerve Française*, 15 juillet). — LES PAYS LÉGENDAIRES (III), par Georges Girard (*La Minerve Française*, 15 juillet).

Tous ceux qui veulent être clairement informés des affaires de Pologne et suivre en connaissance de cause et pièces en mains ses tractations de paix avec le Gouvernement des Soviets devront lire ou relire le N° du 16 MAI de l'« EUROPE NOUVELLE » (n° 16) qui a publié dans sa rubrique : *Sources et Documents* (p. 645) tout le dossier diplomatique (*Notes Russes, Notes Polonaises*) des pourparlers de paix engagés à cette époque entre la République Polonaise et la République des Soviets — pourparlers qui conditionnent les tractations actuelles.

DANS CE MÊME NUMÉRO lire également : l'*Aventure Polonaise* et *Pilsudski à Kiew* (p. 627 et 629).

DANS LE NUMÉRO DU 18 JUILLET (n° 24) : *Les Fautes de la Pologne*.

Economie et Finances

L'Accord Franco-Anglais sur les Pétroles

Le gouvernement français vient de faire publier par l'agence Havas le texte de l'accord sur les pétroles signé par MM. Millerand et Lloyd George à San Remo, le 24 avril dernier, Le sens général en était déjà connu. On savait que cette convention avait pour objet essentiel de nous assurer une participation dans les pétroles de la Mésopotamie et de la Perse ; on savait aussi qu'elle tendait à établir entre les deux nations une certaine communauté d'intérêts pour l'exploitation du pétrole dans tous les pays du monde où l'influence de l'Angleterre et de la France pouvaient se faire sentir.

Aujourd'hui on a des précisions, et voici quelle est la situation :

En Mésopotamie, le gouvernement britannique nous garantit une part de 25 %, aux prix courants du marché, dans la production nette d'huile brute des champs pétroliers qui seront exploités par l'Etat. Le contrat est net et formel. Il est moins net pour les puits exploités par une société privée : « Le gouvernement britannique, est-il dit, mettra à la disposition du gouvernement français *une participation de 25 % dans cette société* : le prix à payer pour cette participation ne sera pas supérieur au prix payé par tout autre participant à ladite société pétrolifère. »

Cette rédaction, si visiblement distincte du premier cas, nous prouve bien que la participation envisagée n'est pas de la même nature que la précédente. On ne nous garantit plus la propriété du quart des pétroles extraits à un prix déterminé On nous donne simplement le droit d'acquérir 25 % *des actions* de la société privée qui exploitera les pétroles de Mossoul. C'est très différent, et l'on peut craindre que ce soit beaucoup moins intéressant ; car, si la possession du quart des actions peut donner une certaine influence dans une société, on sait aussi que cela ne pèse guère en face d'une majorité adverse et que la détention de ce quart de capital ne peut absolument conférer aucun droit sur une parcelle quelconque des produits extraits par la société.

On retrouve encore une formule assez satisfaisante à propos des pétroles de la Perse. Le paragraphe 9 de l'accord contient l'engagement du gouvernement anglais « d'appuyer » tous arrangements par lesquels le gouvernement français pourra se procurer 25 % du pétrole que l'Anglo-Fenian Company enverrait par pipe-line à la Méditerranée à travers les territoires soumis au mandat français. L'Anglo Fenian Cy n'étant autre que le gouvernement anglais lui-même sous le masque d'une société anonyme, cet engagement « d'appuyer » vaut bien, en réalité, engagement d'accorder. Mais qu'on n'oublie pas toutefois que ce quart des pétroles persans ne nous est octroyé que sur ceux de pipe-lines éventuelles vers le golfe d'Alexandrette, alors que le débouché naturel des territoires pétrolifères persans est et sera le golfe Persique.

En dehors des pétroles d'Asie Mineure et de Perse, la convention franco-britannique envisage une certaine communauté d'action des deux gouvernements dans trois autres sphères géographiques : dans les territoires de l'ancien empire russe, en Roumanie, et dans les colonies françaises et anglaises. Mais la nature de la liaison d'intérêts résultant de l'accord est très différente dans les trois cas.

En Roumanie, nous sommes en présence d'un engagement réciproque très net. Tous les droits qui pourront être acquis soit par des Français soit par des Anglais sur des concessions pétrolifères, anciennes ou nouvelles, seront partagés dans la proportion de 50 % en faveur des intérêts britanniques et de 50 % en faveur des intérêts français, cette proportion s'appliquant, dans les sociétés à constituer, également au capital, au nombre des voix et aux membres des Conseils d'administration. La communauté d'intérêts et le partage d'influence sont donc ici complets.

Pour les territoires russes, il n'y a plus qu'une promesse fort vague pour les deux gouvernements d'accorder leur appui commercial à leurs ressortissants respectifs dans leurs efforts communs pour obtenir des concessions pétrolifères et des facilités d'exportation, et pour favoriser la livraison du pétrole. Mais chacun agit en somme pour soi, et il n'y a aucun partage des résultats obtenus. Or, en ce moment même, on annonce que de très grands résultats auraient été obtenus par le groupe Royal Dutch-Shell, c'est-à-dire par les Anglais dans les régions russes. La France n'y aura donc aucune part.

Enfin, dans leurs colonies respectives, les deux gouvernements accordent réciproquement à leurs nationaux respectifs une participation de 33 % dans les exploitations pétrolifères à venir. Mais il convient de remarquer que, pour que cette participation joue, il faut que les demandes de concessions et les exploitations soient faites *par des groupes* franco-britanniques, les négociations entamées par des intérêts privés exclusivement français ou exclusivement anglais étant formellement exclues de ces avantages.

Tel est, dans ses lignes essentielles, l'accord franco-anglais des pétroles. Il est plein d'imperfections ; il est plein de réserves inquiétantes. D'avance, à coup sûr, il est difficile de prévoir quels sont les résultats effectifs qu'il peut nous donner.

Faut-il donc continuer à regretter Mossoul et reprocher à ses auteurs responsables l'abandon qui en fut fait ? Tel n'est pas notre sentiment puisqu'il paraît certain que les concessions pétrolifères étaient déjà faites et que nous n'y aurions pas eu de part, du moins sans de très grandes difficultés. Mais ce qu'il faut, semble-t-il plutôt regretter, c'est que, abandonnant Mossoul, la moitié de la Syrie, la Cilicie et la Palestine, les négociateurs français de l'accord du 24 avril n'aient pas su ou pu obtenir plus de sécurité dans les avantages qu'il paraît nous accorder.

Certes, cet accord peut nous donner du pétrole. Il nous en donnera presque sûrement si le gouvernement français est ferme et habile. Et cela est

déjà énorme. Mais il ne faut pas se dissimuler qu'il ne nous en donnera sans doute qu'au prix d'une très grande ténacité.

Sous ces réserves, qui sont malheureusement graves, reconnaissons que cet accord a le mérite de poser le principe d'une politique française du pétrole dans le monde. Il s'agit maintenant de développer ce principe ; nous préparer d'abord à transporter les pétroles dans nos ports et à les y recevoir, et chercher ensuite chez nous et ailleurs à capter les sources encore libres du combustible sans lequel aucune nation maintenant ne pourra vivre.

Léon POLIER.



LES RESSOURCES PUBLIQUES

LE BUDGET DE 1920

« ***S'il fallait faire intervenir le cours actuel du change, le montant de la dette publique de la France, atteindrait 266 milliards de francs...*** »

Nous voilà au septième mois de l'exercice financier 1920 et le budget n'est pas encore voté. Sa discussion au Sénat, tout en étant rapide, ne le sera peut-être pas assez pour éviter un nouveau douzième provisoire. La faute n'en est pas au Sénat. Il fait toute la diligence possible. Mais, quel que soit son désir de conciliation, il n'en demeure pas moins, entre la Chambre et lui, une série de points de divergences qui motivera sans doute encore quelques « navettes » entre les deux Assemblées.

Comment se comporte ce premier budget de paix, comparé au dernier de ceux qui avait précédé le conflit mondial ? Le rapport de M. Doumer, Président de la Commission des Finances au Sénat, et son discours à la séance du 21 juillet 1920, nous permettent de nous en faire une idée. Il a mis en lumière, aussi bien les mérites que les défauts de notre budget nouveau. Il n'a pas innové. Il a suivi les chiffres de la Chambre. Il a indiqué également qu'une politique rigoureuse d'amortissement et de compression des dépenses s'imposait, si l'on ne voulait pas aller à la catastrophe financière.



Le budget déposé primitivement par le Gouvernement, en janvier dernier, était d'une complication fâcheuse. Il se composait, on se le rappelle, de trois parties : 1° *Le budget ordinaire*, correspondant aux dépenses permanentes que la guerre avait simplement grossies sans les créer ; 2° *Un budget extraordinaire*, conséquence, en quelque sorte, de la guerre dont il était la suite naturelle, et qu'il avait pour objet de liquider ; 3° *Un budget exceptionnel*, composé des sommes que la France était chargée d'avancer pour le compte de l'Allemagne, dont elle devenait ainsi le banquier.

A l'heure actuelle, le budget se présente encore sous cette contexture. Cependant, le Sénat a tenu à faire entrer dans le budget ordinaire, dans un but de clarté et de sincérité, toutes les dépenses qui présentaient un caractère de dépenses permanentes et ordinaires, et le budget extraordinaire s'est trouvé ainsi constitué uniquement par les dépenses n'offrant pas ce caractère, dans le but notamment de les faire disparaître des exercices futurs.

A l'heure actuelle, les trois parties de notre budget se présentent ainsi : 1° *Le budget ordinaire* s'élève à 21.090.082.828 francs; 2° *Le budget extraordinaire* est de 5.225.000.000 francs. Le montant des dépenses atteint donc 26.315.000.000 de francs pour l'ensemble du budget. Enfin, *le budget exceptionnel* ou spécial des dépenses recouvrables sur les versements à recevoir en exécution du traité de paix, se monte, pour l'année 1920, à la somme considérable de 20.556.000.000 ; à laquelle les ressources de Trésorerie ou les fonds d'emprunt devront pourvoir. C'est en somme un budget à part, ou d'attente, qui sera équilibré par les recettes à prévoir de l'Allemagne.

Il est bon de jeter un regard sur le budget ordinaire le plus important de tous, pour déterminer comment il se comporte par rapport à celui de 1913. Sur les 21.090.000.000 qui le constituent, plus de la moitié, exactement 11.491.073.852 francs sont afférents à la dette publique.

C'est donc la dette publique qui représente la plus forte somme. Résultat des insuffisances de recettes fiscales pendant la guerre et de la nécessité de recourir, pour les couvrir, à des emprunts sous toutes les formes : émissions de bons du Trésor, émissions d'application, appel à la Banque de France, emprunts de consolidation, etc..., la dette publique atteint aujourd'hui 233.729.464.650 francs qui se décomposent d'ailleurs en divers éléments : 1° La dette intérieure perpétuelle ou amortissable : 121.949.111.150 francs; 2° La dette flottante : 51.464.251.500 francs ; 3° Les avances des banques : 26.020.000.000 francs ; 4° La dette extérieure : 34.296.102.000 francs.

Encore convient-il de remarquer que la dette extérieure est évaluée au pair. S'il fallait comme nous le disions en préface à cet article faire intervenir le cours actuel du change, le montant de la dette publique de la France atteindrait 266 milliards de francs, chiffre qui devrait être diminué du montant des avances, d'ailleurs probablement non remboursables, faites à des Gouvernements étrangers et qui se montent à 3.880.000.000.

Aussi comprend-on que le rapporteur considère que cette dette énorme, tant qu'elle pèsera sur l'Etat, rendra, quoi qu'on fasse, « la situation financière difficile et précaire et son crédit médiocre ». Il faut donc, conclut-il, chercher à en alléger le poids. Amortir la dette comme en payer les arrérages est une obligation inéluctable; les crédits qui y pourvoient sont de ceux que, pendant longtemps, on n'aura pas le droit de réduire. On sait, par ailleurs, que le rapporteur a proposé d'amortir cette dette par la création d'une caisse d'amortissement, renouvelée des pratiques condamnées par tous les financiers de la fin du XVIII[e] siècle et du commencement du XIX[e] siècle. Si l'on veut amortir véritablement; c'est dans une autre voie qu'il faudra rentrer.



A ces dépenses doivent correspondre des recettes adéquates. Aux dépenses du budget ordinaire, des ressources ordinaires ; aux dépenses du budget exceptionnel, des recettes exceptionnelles.

Le budget ordinaire ne pourra pas, toutefois, être équilibré exclusivement par les ressources ordinaires. Il devra faire appel à des recettes exceptionnelles, c'est-à-dire non susceptible de renouvellement, tels que la liquidation des stocks de guerre ou le produit de l'impôt sur les bénéfices de guerre.

Ceci dit, les recettes normales, calculées d'après les évaluations du Gouvernement et de la Chambre des Députés, s'élèvent à 9.367.000.000 pour les anciennes mesures fiscales, c'est-à-dire celles antérieures à la loi nouvelle qui en a créé pour 8 milliards et demi par an.

Il faut y ajouter le rendement à attendre des mesures nouvelles. Le relèvement des tarifs postaux, télégraphiques et téléphoniques, a donné tout ce qu'on en attendait, les recettes sont de 326 millions et demi.

Quant aux ressources fiscales nouvelles, le rapporteur, suivant la Chambre dans ses évaluations, en estime le produit pour 1920 à 3.666.000.000 de fr. Tout compte fait, on arrive donc ainsi à un total de recettes de 13.356.000.000 de francs. On peut, en outre, faire état d'une recette particulière provenant du retard même apporté au vote du budget. Etant donné que le budget de 1920 est voté en plein exercice, il est possible de tenir compte du rendement effectif des impôts, et non pas de simples évaluations. La plus-value des recettes de ces cinq mois n'est plus une prévision, mais une simple constatation. Elles ont donné 1.600 millions et il est juste de les inscrire au budget. C'est ce qu'a fait le Sénat, qui a inscrit ainsi parmi les recettes budgétaires un supplément de 1 milliard et demi, compte tenu de ces 1.600 millions, le total s'élève à environ 15 milliards. Il ne reste donc plus que 6 milliards pour arriver au chiffre de 21 milliards.



C'est ici qu'interviennent les deux ressources exceptionnelles de cette année. La contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre et la liquidation des stocks.

La Chambre avait évalué le rendement de l'impôt sur les bénéfices de guerre à 4 milliards 259 millions. Plus prudemment, le Sénat a réduit cette évaluation à 4 milliards. Il n'y a pas là, d'ailleurs, une ressource, à proprement parler, exceptionnelle.

Quant à la liquidation des stocks, le Sénat, avec sa prudence coutumière, l'a également ramenée de 3 milliards, évaluation de la Chambre, à 2 milliards 250 millions. Le Sénat a cru devoir procéder à cette réduction, d'abord parce qu'elle était insuffisante pour rétablir l'équilibre financier, ensuite pour compenser ainsi une erreur d'évaluation de 450 millions dans les dépenses des garanties d'intérêt. Le budget ordinaire se trouvera ainsi équilibré, et aux 21 milliards 90 millions de dépenses même porté à 21 milliards et demi, correspondront les recettes nécessaires. Quant au budget extraordinaire, il montera à 5 milliards 410 millions, dans les évaluations nouvelles du Sénat, de telle sorte que le budget, dans son ensemble, sera de 27 milliards environ.

Telle est aujourd'hui, la situation financière devant laquelle se trouve le pays. Il ne faut pas nous dissimuler que c'est au prix d'une véritable acrobatie financière que l'équilibre est réalisé.

William OUALID.



CHRONIQUE DES CHANGES

Semaine extrêmement agitée et pendant laquelle s'est fortement dessinée la tension que nous nous étions étonné de n'avoir pas encore constatée au moment de notre précédente chronique. La *livre sterling* que nous avions laissée au cours de 46.94 1/2 a regagné en quelques bonds le cours de 50 francs qu'elle a même dépassé en s'inscrivant le 23 et le 24 courants à 50.25, cours moyen, allant jusqu'à atteindre un moment le cours de 50.80. Le *dollar* a coté 13.14 et, sur le marché libre des changes du samedi, il a même coté 13.50.

La nervosité du marché a été telle lorsque s'est opérée cette réaction, qui était cependant à prévoir, qu'on a vu un moment les cours cotés à Paris se trouver nettement au-dessus de la parité des autres places.

Sous l'influence des nouvelles de Pologne qui permettent d'espérer que l'Europe pourra éviter des complications graves, les cours se sont un peu détendus depuis 48 heures. La *livre sterling* est revenue à 48.33 et le *dollar* à 12.72 1/2.

Il ne faut pas cependant se fier à cette détente et penser que la baisse brusque à laquelle nous venons d'assister est un mouvement exceptionnel et excessif dû à la double action de la fâcheuse tournure que prenaient, à la fin de la semaine dernière les événements de Pologne et des déceptions ainsi que des appréhensions qu'avaient suscitées les accords de Spa. On doit bien être pénétré de cette idée que l'état de nos changes est toujours infiniment précaire en dépit de l'amélioration si sensible et si réelle qui se produit tous les jours dans notre état économique et dans notre balance commerciale.

Celle-ci, d'ailleurs, qui paraissait avoir été allégée en une certaine mesure, par les prohibitions d'importation du 23 avril dernier, va subir sans doute le contrecoup de l'abrogation de ce fameux décret qui est aujourd'hui un fait accompli. Le *Journal Officiel* du 25 juillet publie en effet un nouveau décret qui consacre le retour à la liberté des importations, exception faite pour une quarantaine d'articles peu importants. Le gouvernement a compris, probablement par les menaces de représailles qui lui ont été faites, que ce régime de prohibitions ,ainsi que nous l'avions soutenu ici même, était beaucoup plus dangereux qu'efficace, et c'est avec raison qu'il répare aujourd'hui son erreur. Seulement ce retour à la liberté, succédant à une période de compression de certains achats à l'étranger, risque fort de faire naître brusquement un supplément d'engagements extérieurs qui va nécessiter de nouvelles disponibilités de change et peser sur les cours.

A cette cause de lourdeur s'ajoutera celle qui doit provenir du système des avances à l'Allemagne pour les livraisons de charbon. Bien des obscurités subsistent encore en ce qui concerne la manière dont la France fera face aux exigences de ce mécanisme. Le gouvernement a déposé hier un projet de loi autorisant le gouvernement à prendre les mesures nécessaires. Dans l'état actuel des choses, et quelles que soient les considérations optimistes de l'exposé des motifs qui fait valoir que ces avances seront remboursées par priorité, il n'en reste pas moins que ce serait notre Trésorerie qui devrait supporter la charge jusqu'au remboursement. Si le principe d'un emprunt international contracté par la Commission des Réparations n'est pas adopté rapidement, il y aura là une nouvelle cause de tension des changes.

Enfin, notre situation vis-à-vis de l'Amérique reste très incertaine. Personne ne sait si le gouvernement français a pris des mesures en vue des remboursements de sa part de l'emprunt anglo-français. L'opinion tend à prévaloir à Wall-Street que la France ne sera pas en mesure de rembourser et le bruit court qu'elle est déjà en pourparlers pour procéder à une émission de nouveaux titres en renouvellement de ceux qu'elle ne pourra pas payer. Si la nouvelle se confirme, cela risque d'avoir un contrecoup sur les avances de change et sur les dépôts que les Etats-Unis ont en France, qui constituent évidemment des ressources très précaires pour notre marché, et qui sont évaluées en ce moment à deux ou trois milliards.

L'incertitude et l'instabilité restent donc les caractéristiques de la situation, avec menace de hausse.

Léon POLIER.

LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

Incertitude, hésitation, nervosité, telles ont été les caractéristiques de la Bourse des valeurs pendant la dernière semaine.

Le fond du marché reste incontestablement faible. Il y a de l'argent disponible et si l'atmosphère avait été tant soit peu favorable, malgré la seule présence des professionnels, certaines enlevées de cours eussent été possibles à réaliser.

Malheureusement la politique est venue peser à nouveau sur les bonnes dispositions qui auraient pu se manifester.

La Conférence de Spa dont l'issue n'a pas été considérée comme favorable aux intérêts français va nous entraîner à de nouvelles dépenses — temporaires, il est vrai — de 200 millions pour satisfaire aux avances à fournir à l'Allemagne : en outre, la possibilité du secours militaire à donner à la Pologne, secours qui entraîne toujours des besoins financiers assez importants, la crainte de voir la France engagée en Palestine plus qu'il ne conviendrait, ont incité les quelques personnes qui étaient revenues sur le marché à prendre leurs bénéfices dès qu'ils se sont manifestés.

Par ailleurs, une légère reprise des changes ; la livre sterling ayant à certains moments dépassé le cours de 50, a provoqué une amélioration de toutes les valeurs normalement influencées par le cours des devises étrangères.

Mais, là, également, le mouvement ayant été trop précipité, la livre est revenue aux environs de 49 et le mouvement en avant ainsi constaté n'a pas été de longue durée.

Fort heureusement les engagements sont faibles : il n'y a pour ainsi dire pas de positions spéculatives; le fond du marché est absolument net et si, dans un sens la pénurie des affaires traitées est à regretter, d'autre part, dans l'état d'incertitude où nous sommes, il faut souligner comme un élément favorable l'absence de forts engagements.

Aussi le marché a pu dénouer très aisément ce qu'il avait précédemment engagé et cela sans que des variations brusques de cours s'ensuivent.

L'approche de la liquidation aidant, il semble que la fin du mois de juillet doive se passer normalement et même de façon quelque peu terne. La Bourse doit pendant quelque temps vivre au jour le jour sans orientation bien définie.



Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

Nos **Rentes** françaises sans s'écarter sensiblement des cours de la semaine précédente marquent cependant une tendance meilleure. Il y a quelques achats et moins de difficultés à vendre.

On ne sait encore rien de précis quant au prochain emprunt que l'on attend pour le mois d'octobre prochain. Deux types seraient, paraît-il, en présence : un 6 0/0 brut, près du pair et un 4 1/2 net de tous impôts, donnant en outre aux porteurs certains avantages pour le paiement des droits de succession. Avec les taxes nouvelles, votées depuis le 25 juin dernier, un 6 0/0 brut correspon à du 5 0/0 net, de telle sorte que comme prix de revient, la différence entre le 6 t le 4 1/2 est peu sensible. Ce seront donc surtout des considérations d'ordre boursier et d'opportunité du moment qui feront prendre la décision finale.

Comme facteurs de notre relèvement utiles à souligner, on peut noter les chiffres du commerce extérieur de la France qui se traduisent, pour les six premiers mois de 1920, par 15 millions 1/2 d'importations contre 13.700.000 pour le premier semestre de 1919 et par 7.600.000 d'exportations, contre 2 millions et demi l'an dernier. Les exportations ont triplé alors que le chiffre des importations n'a progressé que d'environ 6 0/0.

D'autre part, nous assistons à la disparition progressive des lois d'exception qui avaient dû être prises à l'égard du crédit, lors de la déclaration de guerre. Un projet de loi vient d'être déposé sur le bureau de la Chambre tendant à permettre le règlement de toutes les sommes impayées jusqu'à présent, du fait de la suspension de la liquidation de juillet 1914. Avec ce règlement disparaîtra la dernier vestige du moratorium.

Les nouvelles obligations du Crédit National ont été admises à la Cote le 26 juillet dernier. Elles y ont rencontré un accueil favorable et alors que le prix d'émission avait été de 485, le titre s'est aisément porté à 490. Les souscriptions les plus nombreuses sont venues des régions dévastées. Leur grande division et leur grand nombre contribuent au bon classement du titre.

L'obligation **Crédit National** 1920 est une bonne valeur de fonds de portefeuille, facilement négociable et, par cela même, devant retenir la sympathie du groupe des petits et moyens porteurs.

L'émission **Ville de Paris** de Bons municipaux 5 1/4 0 0 net a reçu un accueil favorable. Les bons à un an, délivrés sur simple demande en coupures de 100, 500, 1.000, 10.000, 500.000 et 1 million, conviennent tout aussi bien à la masse du public qu'aux besoins de trésorerie des grosses maisons.

Le taux de 5,25 peut les faire préférer aux Bons du Trésor qui ne rapportent que 5 0/0.

Signalons, en passant, comme un signe des temps, la loi qui vient d'autoriser la Ville de Paris à porter à 6,75 0/0 au lieu de 4,20 0/0, le taux de l'emprunt de 200 millions voté en 1913. Si la Ville de Paris est obligée de recourir à des taux de 6,75 0/0, il est vraisemblable que l'Etat ne pourra pas, dans son prochain emprunt, descendre sensiblement au-dessous de 6 0/0 !

Parmi les Fonds d'Etats étrangers, l'activité s'est uniquement portée sur ceux pour lesquels des retards de paiement de coupons subsistent, ainsi que sur les fonds dits à change.

Turquie. — La prochaine signature du traité avec la Turquie a redonné quelque activité aux différents fonds Ottomans. Le marché étant assez étroit, l'Ottoman unifié, entre autres, a pu réaliser une avance assez sensible de 6 à 7 points. Le bruit court que les fonds nécessaires pour la reprise du paiement des coupons impayés durant la guerre, serait d'ores et déjà constituée et que, par suite, il serait possible de payer, dès la signature du traité, les sommes qui sont dues depuis 1914. S'il en est bien ainsi, l'on devrait assister à une enlevée momentanée et occasionnelle des différents fonds de l'ancien Empire turc.

Bulgarie. — La tenue a été également meilleure sur les fonds bulgares. D'après une déclaration d'allure officielle, le contrôleur Français aurait repris sa place près de la Dette bulgare et l'on envisagerait comme possible un paiement prochain des coupons arriérés.

Japon. — Les emprunts Japonais, spécialement ceux de 1905 et 1910, se sont montrés sensibles à la reprise de la livre et à la bonne tenue du yen. Par rapport au plus bas cours inscrits, il y a une quinzaine de jours, leur reprise n'est pas inférieure à une dizaine de points. Le mouvement en avant pourrait se continuer, car les derniers avis reçus du Japon semblent laisser croire que l'on a exagéré les craintes manifestées à la suite de diverses faillites dans le commerce des soies et du ralentissement commercial.

Russie. — L'armistice conclu avec la Pologne est un signe de sagesse que l'on devrait considérer comme indice favorable de la reconnaissance finale des dettes russes de l'ancien régime. Le marché a connu trop d'avis discordants pour se réjouir trop vite. Les divers fonds russes sont donc restés lourds.

Le compartiment des banques a été en général bien traité. Les opérations d'émissions, par augmentation de capital, ou par placement d'obligations, continuent nombreuses et fructueuses pour les Banques. Etant donné l'accueil fait par le public aux émissions de sociétés, connues et fortes financièrement, on peut admettre en effet que les banques qui effectuèrent ces placements en retirent des avantages notables.

D'ailleurs, les augmentations de capital des banques elles-mêmes ne paraissent pas terminées. Il y a donc, au point de vue actions, des écarts à envisager du fait de ces augmentations et des occasions qu'il serait inutile de laisser passer.

La **Société Générale** va convoquer prochainement une assemblée extraordinaire en vue de remplacer les titres actuellement libérés de 50 0/0 par des titres entièrement libérés. L'éGchange se ferait à raison de 2 actions actuelles de 250 fr., contre 1 nouvelle de 500 francs. On émettrait, ensuite, une nouvelle tranche de 500.000 nouvelles actions.

Le **Crédit Lyonnais** gagne quelques points aux alen-

tours de 1670. Son dernier bilan paru au 31 mai fait ressortir un nouvel accroissement des différents postes, entre autres les dépôts et fonds à vue sont en progrès de plus de 80.000.000 à 1.763.000.000 fr. Il y a là une indication certaine que le public a de l'argent et qu'hésitant sur l'emploi qu'il doit en faire, il le laisse jusqu'à nouvel ordre dans les Banques.

La **Banque Nationale de Crédit** a clôturé avec un plein succès l'émission de ses nouvelles actions. Les titres demandés, à titre réductible, subiront une sensible réduction. L'action **Banque Nationale de Crédit** est, dans le groupe de nos Etablissements de crédit, celle qui paraît la plus intéressante.

Le **Crédit Français** est ferme à 406. Ce jeune établissement continue à développer son réseau de succursales. Il va prochainement ouvrir ses bureaux d'Armentières et d'Hazebrouck. Enfin, dans Paris même, 2 nouveaux bureaux vont être installés, l'un dans le quartier des Gobelins, l'autre avenue Parmentier. On pourrait envisager des cours meilleurs.

Le **Crédit Mobilier Français** procédera prochainement, à une nouvelle augmentaton du capital qui serait porté de 100 à 200 millions.

Dans les **Crédits Fonciers**, une mention spéciale doit être faite pour le **Crédit Foncier du Brésil**, dont l'assemblée extraordinaire récente a prévu de nouvelles extensions entre autres au Maroc ; l'Assemblée a donné une autorisation d'ordre général pour l'établissement de crédits fonciers dans tous pays jugés utiles.

Le Maroc tente nos établissements fonciers, car le **Crédit Foncier de France** a eu récemment, par une loi spéciale, l'autorisation d'y faire des opérations, limitées à 5 0/0 du total de son portefeuille prêts.

TRANSPORTS

Le marché des actions de nos grandes compagnies reste dans l'attente des décisions qui doivent intervenir pour la réorganisation de nos chemins de fer. La discussion à la Chambre a pris, comme base, le projet du Gouvernement qui prévoit l'organisation d'un fonds commun entre les diverses compagnies.

Tout le groupe des transports parisiens est dominé par le débat en cours au Conseil général, au sujet du rachat des différentes compagnies de transport.

La Compagnie des Omnibus, d'après différents calculs, recevrait une annuité qui assignerait aux titres une valeur supérieure à 900 fr. Les cours ont pratiquement évolué aux alentours de 680. Ils pourraient progresser encore.

Les compagnies de navigation continuent à s'alourdir progressivement. Le marché des frets reste irrégulier et si, sur certaines directions les anciens prix se sont presque maintenus, pour d'autres, le recul est déjà notable.

P.-L.-M. — Les 600.000 obligations nouvelles 6 0/0 de la Cie P.-L.-M. sont inscrites depuis le 21 juillet à la Cote Officielle.

Lombards. — Les obligations s'améliorent légèrement. Le gouvernement hongrois a consenti une augmentation des tarifs. La Yougo-Slavie n'a encore pris aucune décision pour la portion de ligne qui lui est échue.

Nitrate Railway. — Les recettes du premier semestre sont en plus-value de près de 280.000 livres. Les cours restent influencés par la question du change. N'était cette considération d'ordre secondaire, on pourrait voir de plus hauts cours sur l'action qui évolue autour de 400 fr.

Alpes Bernoises. — Les obligations n'ont presque plus de marché. L'offre de rachat faite aux porteurs français a rencontré un accueil favorable. Plus de 66.000 titres seraient déjà rachetés. Pour le premier semestre de 1920, les recettes d'exploitation de 5.200.000 francs, sont en notable plus-value, malheureusement compensées par un accroissement presque identique des dépenses. A la dernière assemblée du 10 juillet, il a été annoncé que la société devrait recourir au bénéfice du Concordat, régime particulier à la Suisse ou tutelle officielle contre les ingérences possibles de créanciers.

Les **Messageries Maritimes** à 450 — ordinaire et privilégiée — perdent une vingtaine de francs. La société abandonne ses anciens errements et recherche une exploitation dégagée de toutes subventions gouvernementales. Elle vient d'inaugurer une ligne d'Anvers aux Indes.

La **Compagnie des Bateaux Parisiens**, définitivement morte, se transforme en compagnie fluviale de transport et de remorquage. Il ne semble pas que les actionnaires doivent y perdre. Les titres évoluent aux alentours de 280.

Port de Rio Grande Do Sul. — D'après les indications fournies à la dernière assemblée, les obligations auraient leur service facilement assuré par les revenus de l'actif de la compagnie. On ne songerait plus au remboursement dont il fut question à certains moments. Néanmoins, la société n'a plus grande raison de subsister telle qu'elle est aujourd'hui et il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'une combinaison survienne prochainement qui, pour les obligataires, équivale en fait à un remboursement.

METALLURGIE ET CONSTRUCTIONS METALLIQUES

Nos grandes valeurs métallurgiques ont supporté quelques réalisations qui paraissent avoir été facilement absorbées. Malgré la pénurie de charbon dont la seule production française est inférieure à 50 0/0 à ce qu'elle était avant guerre, il semble que nous approchions d'une baisse de prix des produits métallurgiques. La fonte belge a déjà enregistré un fléchissement de 25 0/0 sur ses plus hauts cours. Les besoins restent assez grands néanmoins pour que cette baisse ne risque pas de prendre une certaine ampleur.

Les **Forges de la Longueville**, qui ont récemment augmenté leur capital, songeraient à procéder à une nouvelle augmentation de 50 à 70.000.000 de francs.

Les **Chantiers de la Loire** viennent de procéder avec succès à leur augmentation de capital, par création de 20.000 actions offertes à 1.250 fr. L'affaire a un carnet de commandes particulièrement bien garni.

Le marché a accueilli très favorablement les titres de l'**Union Industrielle et financière.** On a coté jusqu'à 610. La valeur est patronnée par le Creuzot et l'Union Parisienne. Il s'agit d'un Omnium d'entreprises métallurgiques qui possède entre autres une bonne partie des actions de la **Skodawerke,** l'ancien Creusot autrichien.

Le conflit russo-polonais a déprimé les valeurs russes. La Huta Bankowa a fléchi d'une cinquantaine de fr. à 900 fr. La perte de la guerre se réduirait à 3.500.000 fr. Les dommages de guerre ne figurent au bilan que pour mémoire. La société est de celles qui pourraient reprendre dès que le calme serait revenu au pays de l'« Aigle blanc ».

MINES DIVERSES

Une certaine fermeté du prix des différents métaux a permis aux mines métalliques de résister aux attaques dont elles ont été l'objet.

Tout le groupe souffre des stocks encore trop importants pour qu'une enlevée générale puisse être envisagée. Le cuivre est plus soutenu aux environs de £ 92. Le plomb est lui-même mieux aux environs de £ 38, le zinc gagne une livre vers £ 43. L'argent métal a légèrement repris vers 54. Le compartiment minier est un de ceux qui reprendra le plus vite dès que l'ambiance sera plus favorable.

Le **Rio Tinto,** qui aux alentours de 1.850, avait été l'objet de ventes causées par les grèves survenues à la mine, a repris sur la meilleure tenue du métal.

Corocoro, petit titre spéculatif, peut être intéressant à 70. La société songerait à augmenter son capital et on parle d'un dividende possible de 5 fr. qui, s'il était confirmé, donnerait au cours une certaine élasticité.

Lautaro Nitrate. — Un Comité de défense vient d'être constitué par l'Association Nationale des Porteurs Français de Valeurs Mobilières pour empêcher que les Chiliens prennent la majorité et modifient la politique jusqu'à présent suivie par la société. Nous conseillons vivement aux porteurs d'adhérer au groupe constitué par l'Association.

La **Huanchaca**, qui avait décidé l'an dernier sa réorganisation avec l'appui de l'American Smelting, songerait à abandonner le projet jadis envisagé. Cette affaire, mal gérée au point de vue financier, pourrait cependant être intéressante au point de vue minier.

Le groupe des Sociétés charbonnières a été ferme. La production de notre bassin du Nord, de 4.500.000 tonnes pour les 6 premiers mois de l'année, a été fortement atténuée par les grèves de mars et de mai ; les besoins à satisfaire sont considérables et, par suite, il est impossible de songer à une diminution quelconque des prix.

Nos différents charbonnages du Nord sont d'ailleurs

en voie de modernisation. Les fusions se multiplient. **Vicoigne et Nœux** s'appelle dorénavant **Vicoigne-Nœux-Drocourt. Béthune** se transforme en société anonyme, **Lens** va également modifier son régime ancien. Ce marché, sur lequel des exagérations ont été commises au printemps dernier, pourrait donner lieu à des opérations encore avantageuses.

Un certain arrêt paraît se manifester dans le groupe pétrolifère. Il y a eu des dégagements et des prises de bénéfice qui ont influencé, entre autres, tout le groupe des pétroles roumains. La **Royal Dutch** s'immobilise aux alentours de 29.000. La **Mexican Eagle** a réussi à conserver son cours de 500. **Lille-Bonnières et Colombes**, qui est une société de raffinerie et non une société d'exploitation, a progressé de près de 500 r. à 2.800 pour la privilégiée, sur l'annonce d'une participation intéressante prise dans une affaire de pétrole au Maroc.

L'augmentation des prix de l'or n'a pas ranimé le marché des mines d'or. Les rendements de juin de 3.669.000 onces ne s'écartent pas de la moyenne, malgré la diminution de la main-d'œuvre.

La **Crown Mines** se stabilise aux environs de 120, malgré les déclarations optimistes faites à la dernière assemblée quant à l'importance des réserves.

SOCIETES DIVERSES

Peu de modifications à enregistrer dans le groupe des sociétés diverses. Les valeurs de caoutchouc sont mornes et l'activité s'est concentrée sur quelques vedettes.

Kuhlmann à 1300 profite du succès rencontré par la dernière émission où il n'a été possible d'attribuer que 2 1/2 0/0 aux souscriptions réductibles. On confirme l'absorption d'une des usines des **Salines domaniales de l'Est. Saint-Gobain** va procéder prochainement à la réorganisation de son capital par remboursement de 222 fr. 15 par action et émission d'actions nouvelles à 1.500 fr. pour les titres irréductibles offerts à raison de 2 pour 3 anciens. Le titre aux alentours de 1.400 peut valoir mieux.

La **Société Norvégienne de l'Azote**. Ancienne favorite de la spéculation, n'a pour ainsi dire pas réagi à l'annonce de la création de la **Société Commerciale de l'Azote**, faite avec l'appui de la Banque de Paris. Il s'agit, en l'espèce, d'une sorte d'autonomisation du service commercial afférent à la France.



Les Marchés Étrangers

BOURSE DE BRUXELLES

La tendance générale a été la fermeté avec fort peu de transactions, sauf dans le groupe minier et métallurgique et la glacerie. On craint une nouvelle grève des métallurgistes de Charleroi, mais elle ne serait que locale.

Ougrée-Marihaye qui a 4 hauts fourneaux à feu, a réalisé un bénéfice pour 1919 de 16 millions et demi dont 15 millions seront portés aux réserves pour amortissement des pertes de guerre.

	Juillet 14	26 Juil. 20	27 Juil. 20
Belge 3 %	76 30	61 75	61 70
Banque Nationale	3.870	4.325	4.350
Société Générale, part	5.915	6.375	6.375 ..
Congo Grands Lacs	270	319	319
Cockerill	1.680	1.750	1.717 50
Espérance Longdoz	416	1.190	1.130
Haine Saint-Pierre	1.525	2.497 ..	2.495
Ougrée Marihaye	1.290	2.097 ..	2.097 50
Providence Belge	2.600	4.875	4.845
Providence Russe priv. B	494 50	369 50	350 ..
Sambre Moselle priv	685	1.795	1.772 50
Grande Machine a Feu	1.339	5.025	5.025
Noël Sart Culpart	3.650	5.000	5.000
Sacré-Madame	2.605	4.097	4.097 50
Asturienne	5.347	3.305	2.275
Rouina	333 50	592 50	592
Vieille Montagne	875	1.550	1.575 ..
Soie Tubize priv	152	815	805 ..
Soie Viscose cap	167	825 ..	819 ..
Boryslaw cap	52 50	165	165 ..
Grosnyi priv	2.845	2.837 50	2.937 50
Nafta div	360	125	125
Zincs Silésie	1.265	605 ..	627
Kaïping	49	230 ..	220
Nitrate Railways	357	376 25	375
Canadian Pacific	1.035	1.355 ..	1.365 ..
Mexico Tramways	366	160 ..	150 ..
Jeumont part	642	1.000	1.000
Dyle et Baccalan	186	502 50	501
Briansk unifiés	412 50	200	200
Russo-Belge	1.745	1.120	1.120
Sosnowice (Min. Cs.)	1.367	...	....
Taganrog	557	294 50	295
Rand Mines	151	138 ..	138
Barcelona Traction	134	...	..
Kasai	380	140 ..	140 ..

Sur les autres valeurs peu de changement sauf dans les groupes de la construction où les Sociétés de carrière ont eu quelques achats.

L'**Omnium International des Pétroles** appelle, avant le 20 août, les 75 0/0 restant à verser sur ses 60.000 actions nouvelles.

BOURSE DE LONDRES

Le marché est resté péniblement impressionné par le refus de la Russie d'accepter la médiation anglaise. D'autre part, les troubles irlandais ne sont pas sans causer quelques craintes. On est resté, dans ces conditions, lourd, sans vouloir tenir compte des éléments possibles d'amélioration.

Les fonds britanniques ont reperdu la presque totalité de leur avance. La tension du « Paris » et l'amélioration du dollar n'ont pas eu de conséquence sensible sur le marché monétaire. Seuls, les emprunts français ont cédé quelques points

Les Mines d'or en plus-value momentanée à la suite de la prime sur l'or et du vote de la réforme monétaire ont reperdu la presque totalité de leur avance. Les diamants, par contre, sur des achats d'Amérique, ont été plus soutenus.

Comme à Paris, les valeurs pétrolifères n'ont été que peu actives.

	Juillet. 14	26 Juil. 20	27 Juil. 20
Victory 4 %	...	77 3/4	77 7/8
Consols	75 1/8	46 3/4	46 1/2
War Loan 5 %	...	84 7/8	84 7/6
Argentin 4 % Resc	83	51 ./.	51 ./.
Brésil Resc. 4 %	73 1/2	48 ./.	48 ./.
Chinois 5 % 1896	101 1/2	71 ./.	71 3/9
Egypte Unifiée	99 1/8	68 ./.	68 ./.
Français 5 %	...	52 ./.	52 ./.
— 4 %	...	40 ./.	40 ./.
Japon 4 1/2 %	94 1/2	99 ./.	98 1/2
Russe 4 % Consol	86 1/2	17 ./.	17 1/.
Canadian Pacific	198 1/4	159 1/2	155 ./.
Nat. of Maxico. 1re pref	31	14 ./.	14 ./.
Pennsylvania Rail	57 1/4	51 ./.	51 ./.
Union Pacific	158 1/2	151 ../.	148 ./.
Brazil Railway ord	26	3 1/4	3 1/4
Bank of England	251 1/2	173	173 ./.
Lagunas Nitrate	1 10/16	29/6	29/6
Lautaro Nitrate	10 1/4	14 ./.	14 6/8
Hudson Bay	9	6 3/4	6 3/4
Pekin Syndicate ord	4/8	23/0	23/0/.
Cunard	1 8/16	27/0	26/5
Marconi Wireless	2 1/2	31/32	3 ../..
Barcelona Traction	...	5 1/4	5 1/4
Mexico Light and Power	47	12 ./.	12 ./.
Vickers	1 3/4	25/.	24/6
Baku	4/3	0/6	0/6
Nurmah	4 6/32	15 1/16	15 ../..
Mexican Eagle ord	2	10 1/16	10 1/16
Borth Caucasiao	..	1 3/6	1 3/6
Shell Transport	4 15/16	6 3/4	6 17/32
Royal Dutch	51	59 1/2	58 3/4
Spies	7/8	10/0	10/0 ./.
General Mining	..	4/6 ./.	4/6 ./.
Goldfields	..	1 7/16	1 1/66
Rand Mines	..	2 7/8	2 13/16
Crown Mines	..	2 5/8	2 9/16
East Rand	..	8/0 ./.	7/9 ./.
Geduld	1 1/8	2 1/16	2 1/16
Modderfontain B	..	6 1/2	6 5/8
Robinson Gold	...	8/3 ./.	8/3
Simmer and Jack	...	4/6 ./.	3/9 ./.
Village Deep	9/16	10/0 ./.	9/9 ./.
Chartered	..	16/9 ./.	16/6
Mozambique	..	15/16	15/16
Tanganyka	5 9/16	1 13/16	1 13/16
Golden Horse Shoe	..	16/3 ./.	16/3 ./.
De Beers	16 7/16	19 1/2	19 1/4
Jagersfontain	..	4 1/4	4 1/8
Cape Copper	2	13/8	13/8
Rio Tinto	68 3/8	38 ./.	38 ./.
Tharsis	6 1/4	3 5/16	3 1/4
Utah Copper	..	17 ./.	17 ./.
Lena Goldfields	..	20/0	20/0
Spassky	..	21/3	21/3
Camp Bird	8/16	12/3	12/3
Mexico El Oro	..	5 3/8 ./	5 1/2 ./.
Santa Gertrudis	..	24 3/.	24 /0
Gula Kalumpong	1	21 5/8	1 3/8
Kuala Lumpur	3 4/8	3 3/4	2 3/4
Malacca	4	4 1/2	4 1/2

BOURSE DE NEW-YORK

La Bourse de New-York est restée irrégulière pendant la troisième semaine de juillet. Il n'y a d'ailleurs aucun indice qui permette d'envisager une situation prochainement meilleure.

On craint que les transports soient insuffisants pour la répartition de la prochaine récolte et si au point de vue économique, le fait est jugé défavorablement, du point de vue chemin de fer, on le considère plutôt comme favorable.

Pour le mois de mai, les exportations sont en plus-

value de 55 millions de dollars par rapport au mois d'avril, mais les importations sont en moins-value de 64 millions. Pour les 11 mois de l'année fiscale, close au 30 juin prochain, l'excédent des importations n'est plus que de 2.788 millions contre 4.136 millions pour la même période de 1919.

Le Marché des changes reste lourd. La Livre et le Franc ont encore régressé.

Sur le Marché monétaire on ne prévoit pas de baisse du loyer de l'argent. D'ailleurs, en juin dernier, le Gouvernement a placé ses emprunts à des taux jusqu'à présent inconnus depuis la guerre de Secession. Il ne faut donc pas s'attendre pendant quelque temps, à ce que New-York, puisse fournir des avis réconfortants.

	Juillet 14	26 Juil. 20	27 Juil. 20
U. S. 4 %	111	105 ./.	105 ./.
Anglo-French 5 %	...	99 5/8	99 5/8
Royal Dutch	...	74 ./.	74 3/4
Shell	...	68 1/4	66 3/4
Mexican Eagle	...	179 1/2	179
Calumet and Hecla	400	290 ./.	300 ./.
Chino Copper	40 3/8	14 3/4	14 3/8
Miami Copper	22 1/4	20 3/8	20 ./.
Ray Copper	20 7/8	15 3/4	15 3/4
Utah Copper	56 7/8	66 1/4	65 ./.
Archinson-Topeka	97 7/8	79 1/2	79 1/8
Baltimore and Ohio	98 3/8	31 1/4	31 1/2
Gnardian Pacific	185 7/8	118 ./.	120 ./.
Chicago-Milwaukee	107 1/8	32 3/4	32 ./.
Great Northern	134 3/4	68 ./.	69 ./.
National Mexico, 1re préf.	27	14 ./.	8 1/2
— 2e préf.	12	5 ./.	5 ./.
Pennsylvania	110 3/4	39 5/8	39 3/4
Reading	162 3	87 1/4	87 1/4
Southern Railway	21 3/4	27 ./.	27 1/8
— préf.	77 1/2	58 ./.	57 1/4
Union Pacific	127 3/8	113 1/4	114 ./.
Steel Common	...	89 ./.	88 7/8
Bethleem Steel	40 1/4	85 1/4	84 1/4
Int. Harvester	111 3/4	127 1/4	125 1/4
Amer. Smelting	66 1/4	56 ./.	56 7/8
General Electric	148	139 ./.	139 1/2
Amer. Teleph. et Teleg	120 1/4	94 5/8	94 1/2
Westinghouse	30 3/8	48 ./.	48 5/8
General Motors	89 1/2	23 1/2	21 1/2

BOURSE DE PRAGUE

Le Marché a été nul, toutes les préoccupations étant tournées vers les questions militaires et politiques.

Les valeurs industrielles, les Banques ont souffert des craintes provoquées par l'avance Russe dans la direction de Varsovie. Les quelques reprises qui se sont manifestées ensuite ont été insuffisantes pour regagner ce qui avait été perdu.

	Juillet 14	26 Juil. 20	27 Juil. 20
Emprunt liberté	....	91 75	90 60
Zivnost Banka	....	470	470
Bohemia Banka	....	829	829
Agrarni Banka	....	670	670
Banque de Prague	....	990	985
Banque Ind. Tchéque	....	600	600
Petroles Kolin	....	2.000	2.075
U. S. papier Prague	....	1.680	1.680
Danek	....	880	860
Bergmann	....	675	650
Sucres Tchéques	....	1.610	1.610
Société Tchéques Comme	....	1.800	1.780

BOURSE DE BERLIN

Au début de la semaine dernière, la Bourse de Berlin a été dominée par le danger bolcheviste ; finalement elle s'est améliorée lorsqu'a été connue la nouvelle de l'armistice consenti entre la Pologne et la Russie.

La reprise s'est plus particulièrement manifestée sur le Marché minier, sur les titres Harpener et Bismarckhuette qui ont progressé de 20 0/0 et disait-on, sur des achats parisiens.

	Juillet 14	26 Juil. 20	27 Juil. 20
Allemand 5 %	....	79 50	79 50
— 4 %	100 10	69 40	69 60
Hamburg Amerike	127	176	176 ..
Reichsbank	137 50	152 ..	147 ..
Dresdner Bank	148	162 50	162 ..
A. E. G.	243 25	294 50	300 ..
Badische Anilin	600 25	469	413
Bochumer	134 60	353 50	308 50
Gelsenirkchen	183	309 75	312 ..
Harpener	178 50	375 25	393
Siem. et Halske	213 40	260	260
Otavi Mines	...	760	748
Zinc de Silésie	...	715	715

Les cours des valeurs silésiennes ont, de leur côté, regagné une bonne partie de ce qu'elles avaient perdu, lorsqu'on craignait une rupture de l'aile droite polonaise. Dans les autres compartiments, il faut particulièrement noter le recul de la Deutsche Kali qui n'a pas perdu moins de 20 0/0 et celui des compagnies de Navigation n'ont pas réussi à se relever de leur plus bas cours.



Valeurs en Vedette

BANQUE DE MULHOUSE

L'augmentation de capital à laquelle il est procédé en ce moment attire l'attention sur cet établissement qui, malgré son ancienneté et les résultats obtenus depuis un demi-siècle, est encore assez mal connu du grand public.

Créée en 1871, au lendemain de la guerre franco-allemande, au capital de 12 millions de francs, la Banque de Mulhouse avait pour but primitif de se substituer dans les provinces annexées à la Banque de France qui avait dû liquider ses succursales locales, tranchant ainsi le dernier lien unissant l'Alsace au marché financier français. Par la suite, au fur et à mesure du développement des affaires sociales, son objet s'étendit et loin de se cantonner exclusivement dans sa sphère primitive, la Banque de Mulhouse fit de plus en plus figure d'un grand établissement de crédit alsacien d'abord, puis français par la création dans la « Vieille France », à Belfort, Montbéliard, Epinal, Paris, et même au Havre, d'agences s'ajoutant à ses anciennes succursales alsaciennes de Strasbourg, Colmar et Munster. Français en effet plus que tout autre, cet établissement fondé au lendemain de la précédente guerre sous un nom français qu'il fut contraint par les autorités militaires de germaniser au cours de 1915, dont le capital était calculé, les comptes établis et les dividendes payés en francs et non en mark, fait unique dans les banques alsaciennes.

En raison du développement de ses affaires, parallèle au développement économique, lent d'abord, puis accentué de la région de l'Est, la Société dut se procurer des ressources nouvelles et accroître ses moyens d'action par des augmentations de capital qui, de 1900 à aujourd'hui portèrent le capital de 12 à 36 millions de francs. Symétriquement, les bénéfices bruts réalisés passèrent de 2.227.000 francs à 5.326.000 francs, et les bénéfices nets de 1.573.000 fr. à 3.786.000 francs, pour la période comprise entre 1905 et 1913, permettant de distribuer avec une remarquable régularité des dividendes de 8 %.

A la veille du conflit mondial, la situation de la banque était particulièrement forte, les diverses réserves constituées tant par les primes d'émission des actions nouvelles que par prélèvements sur les bénéfices se chiffrant au bilan d'entrée de l'exercice 1914 par 14.708.000 francs, soit 41 % du capital.

Cette puissance bancaire s'est beaucoup accrue au cours des hostilités, grâce au concours prêté par ses succursales françaises aux établissements travaillant pour la défense nationale.

Aucun bilan, ni compte de profits et pertes n'a pu être dressé pour cette période. Ce n'est que tout récemment, à l'Assemblée du 11 juillet 1919 que fut donnés aux actionnaires connaissance des fluctuations des postes les plus caractéristiques de l'activité d'un établissement de cette nature.

C'est ainsi que les ressources de la banque ont été considérablement accrues par le développement des dépôts tant à vue qu'à terme passés de 1914 à 1918 de 115 millions à près de 568 millions de francs, soit une augmentation de 400 % environ. Le capital de 36 millions de francs ne représentant que 15 % de ce montant, l'opération à laquelle il est procédé en ce moment s'imposait à bref délai.

Dans le même laps de temps, le portefeuille effets et bons décuplait, et le portefeuille titres qui n'a d'ailleurs qu'une médiocre importance, la Banque offrant le type de la banque de dépôts et nullement celui de la banque d'affaires, ne progressait.

C'est donc uniquement sur les opérations de banque pure que s'est portée l'activité de la société.

En mars dernier, à l'Assemblée générale fut présenté un bilan au 31 décembre 1918, reflet de la situation à la sortie de la tourmente et liquidation provisoire des exercices de guerre. Nous disons provisoire car la question primordiale de la valorisation du mark est encore en suspens. On sait en quoi consiste cette question. Au lendemain de l'armistice,

la France, en même temps qu'elle répudiait l'usage du mark dans les provinces désannexées, décidait pour épargner aux Alsaciens et Lorrains les pertes qui pourraient résulter pour eux de la substitution du franc à la monnaie allemande d'échanger au pair de 1 fr. 25, les mark et de transformer en francs sur la même base les comptes de dépôts en mark ouverts à nos compatriotes dans les banques d'Alsace, suivant les bilans arrêtés au 30 novembre 1918. La loi du 23 avril ouvrait dans ce but un compte spécial dans les écritures du Trésor. Toutefois, le chiffre de 2.500 millions fixé s'étant avéré fort insuffisant, on dut limiter les échanges. M. Millerand, à cette époque commissaire général en Alsace-Lorraine décida que, à la condition expresse qu'elles reprennent sans délai le remboursement des dépôts, les banques pourraient obtenir des avances sans intérêts jusqu'à concurrence de 80 % de la somme leur étant due de ce chef.

La question est donc pendante ; la valorisation des comptes en banque ne joua que jusqu'en juin 1919. Le bilan au 31 décembre 1918 de la Banque de Mulhouse est, en conséquence, libellé en mark. L'impression qui s'en dégage est très satisfaisante. Le total du bilan a triplé en cinq ans. Les bénéfices bruts pour les exercices 1914 à 1918 ressortent à Mk : 24.569.971, et les bénéfices nets à Mk. : 15.058.346, soit une moyenne annuelle de Mk. : 4.913.994 ou 6.142.492 francs au change de 1,25 pour les premiers et de Mk. : 3.011.669 ou 3.764.586 francs pour les seconds. En moyenne donc, les bénéfices nets du plus favorisé des exercices d'avant-guerre ont pu être maintenus, malgré les circonstances particulièrement difficiles pour un établissement dont les sièges principaux et les succursales travaillaient séparément et sans direction commune, et en dépit d'un accroissement très sensible des frais généraux qui, de 28 % des bénéfices bruts sont passés à 38 %.

Ajoutons que le Conseil, sans doute pour témoigner sa gratitude de la confiance à lui faite pendant près de six années par les actionnaires, s'est montré très libéral à leur égard. Sur un solde distribuable de Mk. : 16.106.640, report de 1913 compris, il n'a pas réparti, tant en dividendes qu'en tantièmes, moins de Mk. : 13.604.586, maintenant l'invariable montant d'avant-guerre de 8 %, soit 40 % pour les cinq exercices.

Le capital actuel de la banque comprend des actions de 1.000 marks ou 1.250 francs, et des actions de 500 francs. Les unes et les autres sont inscrites aux bourses de Genève et de Bâle où elles ne sont traitées qu'irrégulièrement. A diverses reprises, il a été question de les introduire au marché officiel de Paris ; il est vraisemblable qu'une solution à cet égard ne saurait plus guère tarder. Le dernier cours connu sur ces titres remonte au début du mois, et représente au change du jour 860 francs pour l'action de 500 francs et 1.935 francs pour celle de 1.250 francs, offrant ainsi un rendement brut de 4,65 %. Etant donné le peu d'élasticité du dividende, ces cours pourraient paraître suffisamment élevés, s'ils n'avaient pas comporté le droit de souscription à l'augmentation de capital actuellement en cours. Pour l'actionnaire usant de son droit, le prix de l'action sur la base de ces cours est ramené à 730 francs pour 500, soit 2.190 francs, sans tenir compte des attributions possibles à titre réductible des titres non absorbés par le droit de préférence et de la faculté laissée aux actionnaires de pouvoir souscrire une action entière pour la fraction du montant nominal de leurs titres qui excéderait un multiple de 1.500, tout en étant inférieure à 1.500.

Par l'augmentation actuelle de son capital, la Banque de Mulhouse disposera de moyens d'action mieux en harmonie avec les conditions économiques générales et pourra apporter une assistance efficace et importante à la prospérité de la nouvelle France, à laquelle elle a jusqu'ici tant contribué.



INFORMATIONS FINANCIÈRES

L'émission des Bons 5 1/4 0/0 de la Ville de Paris

MM. les Actionnaires pourront souscrire, à titre irréductible à raison de une action nouvelle pour deux anciennes, et à titre réductible jusqu'à concurrence du montant de l'émission.

L'attribution des actions souscrites à tire réductible se fera au prorata des actions demandées.

La souscription est ouverte du 15 juillet au 14 août :

A Paris, au siège social de la Société : 125, avenue des Champs-Elysées, à la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, 17, rue Scribe ; à la Banque Adam, 106, boulevard Haussmann, ainsi qu'à son siège social à Boulogne-sur-Mer.

A Nancy, à la Société Nancéenne de Crédit Industriel et de Dépôt, 4, place Saint-Jean.

A Bruxelles, chez MM. Nagelmackers Fils et Cie, 83, rue Royale ; au Trust Métallurgique Belge-Français, 168, rue Royale.

Rappelons que cette Société procède actuellement au placement de 20.000 obligations de 500 francs 6 %, nets de tous impôts présents et futurs.

Ces obligations rapporteront un intérêt annuel de 30 francs nets payables par coupons semestriels de 15 francs, les 1er janvier et 1er juillet de chaque année. Le premier coupon à détacher sera à l'échéance du 1er janvier 1921. Elles seront remboursables en 25 années à compter du 1er juillet 1925, soit par voie de tirages au sort, soit par voie de rachat en Bourse.

Prix d'émission : 490 francs. ......

Jouissance 1er juillet 1920.

Les demandes sont reçues :

Au **Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie** ; à la **Société Centrale des Banques de Province** ; chez **G. Charpenay et Cie**, à Grenoble, et dans leurs succursales et agences, en France, en Algérie, en Tunisie, au Maroc et à l'étranger, ainsi que chez MM. les Banquiers, membres du Syndicat des Banques de Province.

SOCIÉTÉ LORRAINE

des Anciens Etablissements de Dietrich & C°, de Lunéville

Société Anonyme Française au capital de 23.000.000 de francs

Siège Social : 125, Avenue des Champs-Elysées, à Paris

AUGMENTATION DE CAPITAL

de 23.000.000 à 38.000.000 de francs

ÉMISSION DE 120.000 ACTIONS NOUVELLES

AVIS AUX ACTIONNAIRES

La *Société Lorraine* des Anciens Etablissements de Dietrich et Cie, de Lunéville, en vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée générale extraordinaire du 23 mai 1918, a décidé de porter son capital social de 23.000.000 à 38.000.000 de francs, par émission de 120.000 actions nouvelles.

Cette émission sera réservée aux actionnaires.

Les actions seront émises au pair de 125 *francs, plus une prime de 35 francs, soit 160 francs.*

La souscription se fera *à titre irréductible* à raison de *une action nouvelle pour deux anciennes*, et *à titre réductible* jusqu'à concurrence du montant de l'émission.

L'attribution des actions souscrites *à titre réductible* se fera *au prorata des actions demandées.*

La souscription est ouverte du 15 juillet au 14 août :

A Paris, au siège social de la Société : 125, avenue des Champs-Elysées ; à la *Banque Française pour le Commerce et l'Industrie*, 17, rue Scribe ; à la *Banque Adam*, 106, boulevard Haussmann, ainsi qu'à son siège social à Boulogne-sur-Mer.

A Nancy, à la *Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôt*, 4, place Saint-Jean.

A Bruxelles, chez *MM. Nagelmackers Fils et C°*, 83, rue Royale ; au *Trust Métallurgique Belge-Français*, 168, rue Royale.

Les versements effectués à Bruxelles en francs belges seront calculés au cours du change à vue sur Paris.

Le Conseil d'Administration.

Les formalités prévues par les textes concernant l'émission des valeurs mobilières, et notamment par la loi du 31 mai 1916 ont été observées.

La publication de la notice a été faite dans le *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* (n° 189 du 12 juillet).

CRÉDIT DE L'OUEST

SOCIETE ANONYME
au capital de 25.000.000 de francs
Siège social : 17, rue Voltaire, Angers.

Emission de 50.000 Actions de 500 Francs

Créées en vertu de l'autorisation de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 avril 1920 et devant porter le capital de 25.000.000 à 50.000.000 de Francs

PRIX D'ÉMISSION : 550 FRANCS
Jouissance 1er janvier 1920

CONDITIONS DE L'EMISSION :

1° Les Actions seront émises avec une prime de 50 francs. Elles pourront être souscrites :

a) En titres libérés à Francs 550, à la souscription ;

b) En titres non libérés à Francs 125 + 50 francs de prime, soit : Francs 175, à la souscription.

2° Elles seront créées *Jouissance 1er Janvier* 1920. Elles auront droit à l'intégrité du dividende de l'exercice en cours et par conséquent à l'acompte qui sera vraisemblablement payé en novembre prochain.

3° Le montant de la prime de 50 francs, sous déduction des frais que le Conseil jugera bon d'imputer sur le montant de ladite prime et des 2/3 du dividende de l'exercice 1920 pour égalisation de jouissance, sera ajouté, ainsi qu'il est équitable, aux réserves appartenant exclusivement aux Actionnaires.

4° Sur les 50.000 Actions offertes en souscription, 33.333 seront réservées à titre irréductible aux anciens actionnaires, à raison de deux actions nouvelles pour trois anciennes.

Les 16.667 Actions restant disponibles, de même que celles que les Actionnaires n'auront pas prises, à titre préférentiel, pourront être souscrites à titre réductible par la Clientèle du *Crédit de l'Ouest* et notamment par celle des Agences nouvellement ouvertes.

Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs nécessaires pour effectuer la répartition.

5° L'exercice du droit de préférence sera constaté par une estampille.

La Souscription sera ouverte
du 20 Juillet au 25 Août 1920

1° Au *Crédit de l'Ouest*, à son Siège social, 17, rue Voltaire, à Angers, ainsi qu'à ses succursales de *Cholet, Saint-Nazaire, Tours, La Rochelle, Fontenay-le-Comte*, et dans ses Agences et Bureaux ;

2° A PARIS : à la Succursale du *Crédit de l'Ouest*, 13, boulevard Haussmann ;

à la *Société Centrale des Banques de Province*, 41, rue Cambon ;

3° A BLOIS : à la *Banque Régionale de l'Ouest*, et dans ses Succursales et Bureaux ;

4° A STRASBOURG : à la *Banque Ch. Staehling, L. Valentin et Cie ;*

5° A ORLEANS : chez *M. Lory*, Agent de Change.

Notice publiée au *Bulletin des Annonces légales obligatoires*, à la charge des Sociétés financières du 14 juin 1920.

Les 50.000 Actions libérées de l'ancien capital (25.000.000 de Francs) sont inscrites à la *Cote officielle* des Agents de Change de PARIS, au comptant.

ÉMISSIONS ET AUGMENTATIONS DE CAPITAL

BANQUE GÉNÉRALE DU NORD
Ancienne banque Verley-Decroix.

Le Conseil d'administration de la *Banque Générale du Nord* (ancienne Banque Verley-Decroix) a décidé de porter le capital social de 50 à 100 millions de francs par la création de 100.000 actions nouvelles de 500 francs nominal. Ces actions, émises au prix de 625 francs, seront libérées de moitié, d'ici le 31 décembre 1920.

Sur les 100.000 actions à émettre 50.000 seront réservées par préférence aux propriétaires des actions existant actuellement.

Les actions nouvelles doivent être libérées de moitié d'ici le 31 décembre 1920. La somme exigible sur chacune d'elles, sera de 375 francs, payable comme suit :

Actions souscrites, à titre irréductible : 250 francs en souscrivant et 125 francs du 20 au 31 décembre 1920.

Actions souscrites à titre réductible : 125 francs en souscrivant ; 125 francs à la réception de l'avis d'attribution ; 125 francs du 20 au 31 décembre 1920.

Les actions nouvelles porteront jouissance de l'exercice commençant le 1er janvier 1921 ; elles auront droit à un intérêt de 5 % sur les sommes versées. Ces intérêts seront calculés ; pour les actions souscrites à titre irréductible, du 12 août au 31 décembre 1920 ; pour les actions souscrites à titre réductible, du 31 août au 31 décembre 1920. Cet intérêt (moins l'impôt) sera déduit du versement de 125 francs exigible du 20 au 31 décembre 1920.

La souscription sera ouverte du 28 juillet au 20 août 1920.

Les souscriptions seront reçues au siège social de la *Banque Générale du Nord* (ancienne Banque Verley-Decroix), 42, rue Royale, à Lille ; à la *succursale de Paris*, 42, rue Royale, à Lille ; à la *succursale de Paris*, 3, rue Taitbout ; à la *Banque de l'Union Parisienne.*

La notice prescrite par la loi a paru dans le numéro du 26 juillet 1920 du Bulletin des Annonces Légales obligatoires. *Les formalités exigées par la loi du 31 mai 1916 ont été observées.*

ÉMISSIONS ET AUGMENTATIONS DE CAPITAL

SOCIETE ANONYME
DES
ATELIERS ET CHANTIERS DE LA LOIRE
Siège social, 11 *bis*, boulevard Haussmann, Paris.

AUGMENTATION DE CAPITAL
de 10 millions à 20 millions de francs

Conformément aux résolutions de l'Assemblée générale extraordinaire du 18 mai 1920, le Conseil d'administration met en souscription du 12 au 31 juillet, 20.000 actions nouvelles de 500 francs, créées jouissance de l'exercice commençant le 1er juillet 1920, au prix de 1.250 francs par action.

Les actions seront réservées aux actionnaires actuels qui auront :

1° Un droit de souscription irréductible à raison d'une action nouvelle pour une action ancienne possédée ;

2° Un droit de souscription réductible. La répartition sera faite proportionnellement au nombre d'actions anciennes possédées par chacun des souscripteurs.

En souscrivant, il devra être versé 875 francs par action demandée à titre irréductible. Pour les actions demandées à titre réductible, le versement de 875 fr. sera payable seulement à la répartition qui aura lieu du 20 au 25 août 1920.

Les versements de libération seront effectués au fur et à mesure des appels faits par le Conseil d'administration.

On souscrit :

A la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, 3, rue d'Antin, Paris ;

Au *Comptoir National d'Escompte*, 14, rue Bergère, à Paris, et dans toutes ses agences de Paris et départements ;

Au *Crédit Lyonnais*, 19, boulevard des Italiens, à Paris, et dans ses succursales et agences en France;

Chez *MM. Mirabaud et Cie*, 56, rue de Provence, à Paris.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Juillet 20	23 Juillet 20	27 Juillet 20
Rente 3 %	83	61 60	59 55	58 85	58 05	58 85
— 3 % amortissable	88	66	70 65	71 05	71 90	71 15
— 5 % 1917	....	89 75	88 30	88 60	88 60	88 65
— 4 % 1917	....	72 35	71 10	71 30	71 35	71 40
— 4 % 1918	....	72 10	71 80	71 ..	71 05	71 05
Créd. Nat. Obl 5 % 1919	....	....	495	484 50	488 ..	490 ..
Maroc 4 % 1914	....	415	426	425	422	424 50
Créd. Foncier 5 1/2 1920	....	....	....	502 50	503	503
V. de Paris, Ob 5 % 1919	....	....	480	445	440	443

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Juillet 20	23 Juillet 20	27 Juillet 20
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	796	851	822
Brésil 4 % 1889	72	62 75	79 50	89 25	92 ..	89 50
— 5 % Fund	100	99	123	130 50	138 ..	136 ..
Congo (Lots)	71	92	93	87 75	89 ..	88 75
Egypte unifiée	100	92 05	119	128 75	136 ..	132 ..
Espagne (Extérieure)	93	95 55	173	155 ..	155	164 ..
Hellenique 5 % 1914	90	78	100	100 50	104 50	106
Italie 3 %	93	67 75	63 50	42 50	43	42 50
Japon 4 % 1905	85	83	132	125 ..	135 50	132 50
Maroc 5 % 1904	515	460	480	450	450	450
— 5 % 1910	518	447	466	575	600	572
Mexique 4 % 1910	71	57	57	63 ..	62 35	66
Minas Geraes 5 % 1907	461	372	398	400	400	398 ..
Portugais 3 % 1re série	64	56 15	70	52 10	75 ..	53 30
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	646 ..	650	670
Roumain 4 % 1910	...	67	67	79 ..	79	79
Russe 3 % 1891	73	38 50	29	29 25	28 25	28 50
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	35 50	34 ..	34 50
— 5 % 1906	102	57 50	46	46 50	42 ..	46 ..
— 4 % Cons 1re, 2 s.	88	44	34 50	35 ..	32 ..	36 ..
Serbe 4 % 1895	78	61	55	43 ..	40 ..	42 ..
— 5 % 1914	86	69 70	60	56 50	56 80	56 85
Turc unifié 4 %	81	70	63 25	75 ..	72	73 ..

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Juillet 20	23 Juillet 20	27 Juillet 20
Banque de France	4580	5120	5175	5325	5400	5400
— d'Algérie	2811	3000	3630	4398	4350	4350
Banque Française	267	281	283	315	302	312
— Nat. de Crédit	620	755	869	925	940	930
— de Paris	1420	1350	1345	1652	1605	1630
— Privée	370	425	459	528	510	505
— de l'Union Parisien.	810	804	1135	1310	1270	1280
— Transatlantique	266	284	310	324	310	314
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	1740	1690	1660
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	1085	1075	1085
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626	527	688	773	770	770
— Foncier de France	876	797	835	765	775	775
— Français	332	350	350	408	405	407
— Indust. libérée	724	705	742	706	701	701
— Lyonnais	1572	1292	1430	1700	1630	1655
— Mobilier français	502	495	497 50	579	570	564
Foncière Lyonnaise	382	335	550	486	465	465
Société Générale	761	645	692	762	765	767
Société Marseillaise	690	734	744	745	749	742
Rente Foncière	548	464	935	840	855	832
Immeubles de France	138	116	296	420	420	420
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	1970	2100	2025
Banque Indust. de Chine	....	580	879	1015	1000	995
Banque d'Athènes	46	105	135	200	200	195
Banque Espag. de Crédit	256	340	720	790	820	820
Banq. Nat. du Mexique	500	434	418	595	572	581
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	749	706	717
Crédit Foncier Egyptien	730	782	944	902	945	913

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Juillet 20	23 Juillet 20	27 Juillet 20
Est. Cap	906	900	720	629	630	625
Lyon Cap	1230	915	750	775	755	745
Midi. Cap	1102	882	850	740	740	750
Nord. Cap	1688	1294	1027	995	990	990
Orleans. Cap	1304	1090	940	845	845	845
Ouest	873	710	695	648	648	640
Orleans 3 % nouv	417	338	326 50	279	279	279
Etat 4 %	498	401	357	339	338	331
Est 3 % nouv	417	344	308	291	294	282 50
Midi 3 % nouv	417	349	312	285 ..	286 50	286 50
Nord 3 % nouv	425	333	321	312 ..	312 ..	313
Lyon fusion nouv	407	326	308	284 ..	284	285
Ouest 3 % nouv	419	346	310	285 ..	285 ..	286 50
Congo (Grands Lacs)	261	286	273	331	339	318
Nitrate Railways	362	315	365	390	402	394
Nord de l'Espagne	430	390	505	545	569	560
Saragosse	432	392	515	552	587	571
Métropolitain	498	476	383	351	355	350
Nord-Sud	130	169	141	173	170	165
Omnibus	....	470	602	660	635	680
Tramways (Cie franç.)	489	370	221	234	234	250
— Paris et Dép. Seine	150	210	145	200	199	193
Voitures à Paris	183	427	676	750	730	725

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Juillet 20	23 Juillet 20	27 Juillet 20
Comp. Gén. des Eaux	2130	1553	1155	875	849	875
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	116 ..	106	101
— Min. et B. de mer	66	70	93	91 ..	92	91 ..
Gaz p. la France et l'Etr.	711	500	395	380	370	372
Elect. et Gaz du Nord	316	275	360	365	350	347
Est-Lumière	150	113	86	72 50	72	72
Gaz de Paris	276	203	175	176 ..	183 ..	180
Thomson-Houston	673	759	880	1207	1170	1199
Ouest-Lumière	138	102	88	80	79 ..	75 ..
Electricité de Paris	604	575	510	420	410	417
Téléphones	263	585	705	859	850	820
Electr. d'Indo-Chine	1005	...	1390	1375	1370	1360
Câbles Télégraphiques	149	447	614	652	610	615
Eclair et Force Elect.	997	770	730	665	654	653
Electr. de la Loire	370	340	334	310	305	301 ..
Energie industrielle	90	166	153	150 ..	145 ..	150
Railways et Electricité	728	496	505	494	489	486
Energie Littoral Médit.	413	413	579	510	505	509
Télég. sans fil	...	...	1026	1360	1360	1340

MINES ET METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Juillet 20	23 Juillet 20	27 Juillet 20
Association Minière	152	242	349	358	350	355
Aciéries de France	659	929	853	1020	1018	1025
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	2065	3075	2070
Atel. et Chant. de Bretag.	483	212	174	183	175	171
— — de la Loire	680	2085	2495	1650	1760	1750
Chan. et At. de St Nazaire	1190	1920	1720	1975	1950	1945
Constr. de Levallois	130	155	139	155	159	158
— de Locomotives	....	750	735	731	720	720
— Mécaniques	....	276	308	430	430	430
Dyle et Bacalan (ord.)	260	582	450	432	435	419
Fives-Lille	938	1220	2710	1950	1915	1960
Forg. et Aciér. Nord-Est	387	320	2090	2700	1800	1800
Longueville (Forges)	275	320	340	...	392	394
Creusot	1912	2460	3380	3990	3952	3979
Ariège	482	660	559	1030	860	890
Tréfil. et Lam. du Havre	233	220	217	220	221	220
Usine de Basse-Loire	270	306	280	310	310	305
Aguilas	626	93	148	145	140	143
Boléo	718	783	845	960	938	930
Cuivre et Pyrites	022	315	318	341	348	340
Malfidano, jouiss	402	385	490	460	440	445
Métaux	745	950	1160	1476	1475	1450
Penarroya	1380	1275	1420	1815	1760	1750
Sels Gemmes	314	206	218	230	226	225
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1449	1325	1383
Carvin	770	580	655	910	947	899
Courrières	2800	2100	2011	2455	2472	2450
Dourges	433	359	536	605	600	601
Lens	1340	1032	1260	1840	1799	1819
Marles 30 %	214	322	460	4582	4625	4650
Bor, ord	1615	890	3300	1140	1110	1110
Laurium	402	371	1355	425	420	405
Mokta el Hadid	2202	2700	1885	3605	3990	3945
Nickel	1119	1431	1075	1475	1475	1450
Rio Tinto ord	1730	1752	475	1867	1851	1850
Sosnowice	1320	930	400	1190	1220	1160
Central Mining	215	205	426	424	441	435
Lautaro Nitrate	257	297	400	680	706	675
Naphte Russe	460	280	426	550	520	565

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Juillet 20	23 Juillet 20	27 Juillet 20
Messageries Maritimes	79	381	680	466	460	448
Transatlantique ord	133	384	570	466	454	450
Suez act	4865	5400	6450	7150	6950	6950
Chargeurs Réunis	550	1574	1950	1450	1350	1385
Chargeurs Français	969	2275	3945	4875	4675	4825
Transp. Marit. à vapeur	....	1170	2680	2125	2145	2007

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Juillet 20	23 Juillet 20	27 Juillet 20
Agence Havas	1252	980	1020	1300	1300	1375
Air Liquide	263	391	386	664	606	625
Bergougnan	1372	1565	2500	1540	1550	1420
Cirages français	979	1012	1340	1468	1451	1430
Compteurs à Gaz nouv	1044	915	652	345	345	345
Galeries Lafayette	464	163	170	190	190	178
Magasins Modernes	206	283	406	434	410	360
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	2270	2300	2272
Orosdi Back	205	286	296	351	351	352
Oriental Carpet	227	248	370	420	410	415
Paris-France	1187	1318	2025	1990	1945	1980
Pathé (Etablissements)	181	162	171	265	267	260
Raffinerie Say, ord	358	485	910	1380	1260	1290
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	1070	1057	1060
Tabacs Ottomans	418	460	556	534	520	520

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Juillet 20	23 Juillet 20	27 Juillet 20
Argentin 6 %	90	105 30	93 75	188 50	193	193
Brésil 5 % 1914	80	87	99	118 50	132	121 75
Colombie 6 % or 1906	405	407	435	460	455	470
Maranhao 5 % or 1916	256	423	338	415	415	385
Roumain 5 % 1903	100	78 50	73	68	67 50	67 50
Mexique 5 % 1899	88	80	99	85 75	85 75	85 75

METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Juillet 20	23 Juillet 20	27 Juillet 20
Continsouza	136	363	357	345	245	246
Diétrich et Cie	142	274	280	275	244	244
Dniéprovienne	3190	1845	2130	1820	1805	1850
Hartmann	480	360	372	310	290	315
Taganrog	545	238	288	300	395	300
Toula	1020	570	680	555	530	525

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Juillet 20	23 Juillet 20	27 Juillet 20
Albi	447	710	825	550	560	560
Asturienne Mines	4925	6705	4000	3500	3450	3500
Bakou	1678	1335	1655	3840	3500	3400
Bruay	1300	2075	2241	2950	2940	2990
Camp Bird ord	12	20	40	34	34	35 50
Colombia	1770	1282	1575	2998	2800	2910
Corocoro	16	65	70	70	76	74
Crow Mines	158	65	148	117	117	117
De Beers	407	447	526	965	972	956
East Rand	45	12	23	19 ..	19 75	19 75
Ekate ise	630	610	2175	1550	1375	1500
Grosnyi	2715	2150	3100	3120	2910	3000
Héraclée	600	2340	15400	17800	17250	17800
Lena	58	40	50	49	48	48
Mexico el Oro	124	164	316	275	274	280
Montecatini	118	146	145	134	132	134
Nord d'Alais	45	48	85	104	105	100
Phosphates Tunisiens	380	370	530	665	630	640
Royal Dutch	....	2200	34900	28800	30200	28900
Shell	....	180	520	359	367	360
Shansi	28	36	5050	70	72	76
Spassky	67	49	50	55 ..	55	59
Tanganyika	53	158	144	127	127	127
Utah Copper	296	475	875	835	887	887
Wyoming	109	149	285	228	228	228

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Juillet 20	23 Juillet 20	27 Juillet 20
Commerciale Pacifique	....	....	718	595	620	620
Cargos Français	....	....	....	800	800	775

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Juillet 20	23 Juillet 20	27 Juillet 20
Américan Téléphone	629	689	1085	1140	1240	1212
Caoutchoucs (Financière)	81	276	302	306	300	299
Doriot-Flandrin	219	262	245	255	250	246
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2679	2950	2850
Lorraine Industrielle	865	700	1400	1590	1545	1525
Monaco	5400	3305	4200	4610	4500	4510
Padang	67	276	485	368	365	354
Peugeot	502	828	810	770	805	778
Raisins de Corinthe act	154	296	445	450	450	450
Saut du Tarn	556	1075	1025	1390	1350	1300
Soie de Tubize	147	134	980	875	879	865

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

(En millions de francs)	8 juillet 20	15 juillet 20	22 juillet 20
ACTIF :			
Or { En caisse	3.610	3.610	3.610
Or { A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	247	247	247
Encaisse totale	5.835	5.836	5.836
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	155	155	155
Disponible à l'étranger	687	662	679
Portefeuille	1.822	1.848	1.807
Effets prorogés	515	515	509
Avances sur titres	1.957	1.936	1.942
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.100	26.000	25.700
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.880	3.880	3.880
PASSIF :			
Billets en circulation	38.012	38.010	37.764
Compte courant du Trésor	52	168	134
Comptes courants particuliers	3.408	3.194	3.165
Taux d'escompte	6	6	6
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

(En millions de livres)	30 juin 20	7 juillet 20	14 juin 20
Billets émis	135	137	139
Billets en réserve	15	15	15
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	116	119	121
Or et argent monnayés en réserve	1	1	1
Dépôts publics	15	17	17
— privés	175	117	119
Avances sur Fonds d'Etats	90	52	59
— — Autres fonds	103	83	78
Portefeuille		91	86
Proportion réserve aux engagements		12 3/4	12 1/2
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

(En millions de marks)	23 juin 20	30 juin 20	7 juin 20
ACTIF :			
Encaisse { Or	1.092	1.092	1.092
Encaisse { Argent	3	3	3
Billets et Bons de caisse de prêts	16.493	17.252	17.273
Effets escomptés	37.1-6	50.954	44.167
Avances	12	8	4
PASSIF :			
Circulation	51.656	53.975	54.045
Dépôts et comptes courants	11.510	23.414	16.939

(En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique Or	Encaisse métallique Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 3 juillet	2.453	614	3.906	1.025	1.077	5
1920 10 juillet	2.453	608	3.911	979	1.083	5
1920 17 juillet	2.453	608	3.931	965	1.071	5
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 30 avril	805	75	12.145	1.865	2.145	5 1/2
1920 10 mai	805	75	12.619	1.823	2.132	5 1/2
1920 31 mai	805	75	12.928	1.710	2.390	6
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304	»	3.025	3.299	»	8
1920 24 avril	2.301	»	3.111	3.361	»	8
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 30 avril	365	4	1.006	385	847	7
1920 31 mai	365	4	992	387	818	7
1920 30 juin	365	4	1.031	400	917	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 28 juin	1.336	29	2.1[illegible]0	362	381	4 1/2
1920 5 juillet	1.336	30	2.168	228	320	4 1/2
1920 12 juillet	1.336	30	2.156	306	313	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	3 1/2
1920 23 juin	583	87	884	119	283	5
1920 30 juin	533	87	953	106	320	5
1920 15 juillet	534	88	507	102	283	5
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 1er juillet	286	26	5.294	1.624	639	5 1/2
1920 8 juillet	266	26	5.301	1.624	6[illegible]9	5 1/2
1920 15 juillet	266	27	5.311	1.506	653	5 1/2
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 25 juillet	9.846	696	15.5[illegible]3	9.159	14.155	7
1920 2 juillet	9.858	689	15.844	9.371	14.676	7

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	29 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920
Londres	25 225	48 10 1/2	45 95	46 94	46 59	48 33
New-York	518 25	12 16 1/2	11 64	11 84	11 05	12 725
Madrid	100	201 1/2	184 50	192 25	191 50	196 75
Berlin	123 50	32 1/4	30 75	31 25	31 25	31 75
Amsterdam	288 30	432 1/2	414 50	419 50	420 ..	439
Rome	100	73 1/2	71 75	71 25	70	70 50
Vienne	105	8 3/4	8 ..	8 ..	8	8 ./.
Bruxelles	100	105 1/4	105 75	107 ..	106 25	106 50
Copenhague	139	196	191 50	198 50	200	203 50
Stockholm	139	274 1/4	260 25	265 75	265 ..	274 50
Christiania	139	204 ..	198 50	199 50	220	255
Genève	100	221 1/4	210 ..	212 75	212 ..	217 50

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	29 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920
Paris	25 12 14	48 025	46 ...	46 825	46 55	48 30
New-York	48 66	3 9575	3 9387	3 9512	3 8787	3 791
Berlin	20 43	150	149 ..	150 50	1[illegible]9 ..	152 25
Amsterdam	12 107	11 095	11 15	11 16	11 09	10 98
Madrid	25 220	23 825	24 705	24 75	24 28	24 375
Bruxelles	25 225	45 65	43 45	43 85	43 95	45 25
Rome	25 225	66 125	64 ..	65 375	66 25	68 375
Suisse	25 225	21 74	21 91	22 625	21 975	22 125
Stockholm	18 159	17 92	17 89	17 79	17 565	17 62
Christiania	18 156					
Copenhague	18 159					

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	29 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920
Paris	100	45 225	48 425	47 20	47 325	45 35
Londres	25 225	21 79	21 935	22 025	22 01	22 13
Berlin	123 47	14 45	14 625	14 725	14 75	14 375
Vienne	105	3 8625	3 875	3 825	3 75	3 50
Pétrograd		8	7 ..	7 50	7 50	7 ..
New-York	518 25	5 47625	5 54	5 55375	5 65875	5 80125
Rome	100	33 125	34 50	33 30	33 30	31 95

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	29 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920
Amsterdam	208 30	411 50	387 25	392 50	395 ..	414 ..
Londres	25 225	45 67	43 10	43 82	43 77	10 98
Paris	10	95 25	94 94	93 87	94 18	93 94
Madrid	100	191 50	175	171	180 50	187 ..
Genève	118 25	210 50	195 50	200	200 50	20[illegible] 50
New-York	5.100 25	11 53	10	11 02	11 25	11 97

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	29 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920
Hollande	169 70	1.333	1.330	1.340	1.348	1.440
Espagne	80	624	601	617 50	612 50	635
Suisse	80	690	675	685 ..	680	695

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	29 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920
Paris	48 18	23 10	24 674	23 80	23 85	22 60
Londres	11 78 3/4	11 105	11 154	11 18	11 08	10 98
Berlin	59 37	7 30	7 50	7 40	7 425	7 15

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	20 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920
Paris	5 182	8 21	8 57	8 38	8 23	7 82
Londres câble	4 866	3 90875	3 89375	3 8937	3 775	3 74

COURS A MADRID

Sur :	Pair	25 mai 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920
Paris	100	49 85	54 75	52 55	52 55	50 90
Londres	25 225	23 82	24 40	24 41	24 35	24 40

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	29 juin 1920	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920
Londres	48 5/8	57 ./.	56 7/8	56 1/2	56 1/2	56

La Gérante : Suzanne Boureau.

Imprimerie Cornu, 6, Place du Louvre. — Paris

Le numéro : 2 francs. 3me Année, N° 28. 8 Août 1920

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

LA FONDRIÈRE DE L'EST EUROPÉEN. L'EXÉCUTION DE FAYÇAL ET NOTRE MANDAT EN SYRIE. - TESCHEN. - LE DOSSIER OFFICIEL DES CONVERSATIONS ENTRE LONDRES ET MOSCOU.

ROMANS. -- LE CAS DE M. J.-E. BLANCHE. -- AU TENNIS

SOMMAIRE.

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS

Le prix de l'abonnement à L'EUROPE NOUVELLE est désormais ainsi fixé :

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	80 fr.	90 fr
Six mois	40 fr.	50 fr.
Trois mois	20 fr.	30 fr.

LE NUMÉRO : DEUX FRANCS

Nous donnons à tous nos abonnés d'un an la facilité d'acquitter leur abonnement par trimestre. - Tout abonné d'un an qui nous procurera deux abonnements de même durée aura droit à une prolongation d'abonnement de six mois.

Tous ceux qui s'intéressent à la POLITIQUE ÉTRANGÈRE.
Tous ceux qui veulent connaître le mouvement de L'OPINION A TRAVERS LE MONDE.
Tous ceux que préoccupent les grands problèmes d'ÉCONOMIE POLITIQUE et de FINANCES INTERNATIONALES,

doivent lire et faire lire autour d'eux L'EUROPE NOUVELLE

qui, par ses CHRONIQUES, *ses* DOCUMENTS, *son* COURRIER DE PARIS, *est la Revue la plus* sincère, *la plus* complète *et la plus* vivante.

L'EUROPE NOUVELLE accueillerait en outre avec plaisir les propositions des Correspondants qui, dans chaque grande ville de France et de l'Etranger, aideraient à la diffusion de ses idées et lui gagneraient de nouveaux lecteurs. S'adresser à la Rédaction de L'EUROPE NOUVELLE, 75, rue de Lille, Paris.

L'EUROPE NOUVELLE paraît tous les Dimanches

Les abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste, Compte chèque postal n° 7029.

FORGES ET ACIÉRIES DE SAINT-DENIS

Les actionnaires de cette Société sont informés que le Conseil d'administration, en vertu de l'article 8 des statuts, a décidé de porter son capital social de 1.700.000 francs à 3.400.000 francs, par la création de 17.000 actions d'une valeur nominale de 100 fr.

Le prix d'émission est fixé au pair de 100 francs, augmenté d'une prime de 15 francs par action souscrite, soit 115 francs.

Les actions nouvelles auront les mêmes droits que les actions anciennes.

Elles seront réservées à titre irréductible aux actionnaires anciens à raison d'une nouvelle pour une ancienne. Il ne sera pas admis de souscription à titre réductible.

Le droit de souscription sera exercé par la remise du coupon n° 1 des actions anciennes.

Les actionnaires auront à verser en souscrivant le montant du premier quart, soit 25 francs plus la prime de 15 francs, au total 40 francs par action souscrite, et le solde de 75 francs sur appel du Conseil d'administration.

Les souscriptions accompagnées du coupon n° 1 seront reçues du 26 juillet au 10 août :

A la Banque de l'Union Parisienne, 7, rue Chauchat, à Paris ;

Au siège social, 17 à 23, rue Petit, à Saint-Denis (Seine).

Les formalités légales ont été remplies. La Notice a été publiée au « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires », du 12 juillet 1920.

Cette augmentation de capital a pour objet d'ouvrir à la Société un champ d'action par la construction d'un laminoir en vue de lui permettre de livrer à la clientèle parisienne des aciers « Martin » profilés de toutes dimensions ; ces aciers seraient exécutés avec le métal sortant du four Martin actuellement installé.

Nous apprenons qu'en raison de l'importance des commandes, le Conseil d'administration envisage la création d'une équipe de nuit.

La marche ascendante de cette affaire augure des résultats intéressants pour les actionnaires.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Messieurs les actionnaires de la Société Générale sont convoqués en *Assemblée générale extraordinaire*, pour le lundi 23 août, à 3 heures de l'après-midi, salle de la Société des Ingénieurs Civils de France, 19, rue Blanche, à Paris, pour délibérer et statuer sur les propositions que le Conseil d'administration leur soumettra à l'effet de :

Autoriser le Conseil d'administration à ramener à 250.000.000 de francs le montant du capital social, moyennant l'échange de deux actions anciennes libérées de 250 francs contre une action de 500 francs, entièrement libérée, sous la condition suspensive du rétablissement simultané du capital social à 500 millions de francs par l'émission d'actions nouvelles ; donner au Conseil d'administration tous pouvoirs pour fixer les conditions et l'époque de ces opérations ;

Déterminer, sous condition suspensive de la réalisation des opérations ci-dessus, les modifications statutaires motivées par des décisions relatives aux objets précités ;

Modifier l'article 39 des statuts relativement à la date de la réunion de l'assemblée générale annuelle.

Ont droit d'assister à l'assemblée du 23 août prochain, les actionnaires dont les titres ont été transférés à leur nom au plus tard le 22 juin 1920.

Les cartes d'admission peuvent être retirées de 9 h. à midi et de 2 h. à 4 h., à partir du 7 août, au siège de la Société, 29, boulevard Haussmann.

Les pouvoirs devront être parvenus à la même adresse au plus tard, le 17 août prochain.

Tout actionnaire, membre de l'assemblée, a le droit de se faire représenter par un mandataire, également membre de l'assemblée qui devra déposer ses pouvoirs dans le même délai.

Le Conseil d'Administration.






LA FONDRIÈRE DE L'EST EUROPÉEN

Kameneff et Krassine se trouvent à Londres depuis quelques jours pour négocier la reprise des relations commerciales franco-anglaises. Les plénipotentiaires polonais, renvoyés de Baranovitch sont allés chercher de meilleurs pouvoirs à Varsovie. Les troupes allemandes, dans la région d'Allenstein, ont pris contact avec les éléments avancés de l'armée rouge. La Galicie orientale est envahie. Les Hongrois tentent une mobilisation, sous prétexte de lutte contre le bolchevisme, en réalité, afin de tâcher de rattraper quelque chose de ce que le Traité de Trianon leur a enlevé pour le donner aux Tchécoslovaques, aux Roumains ou aux Yougo-Slaves.

Voilà, sommairement, la situation de l'Est européen en cette première semaine d'août, sixième anniversaire du début de la guerre. De la mer Baltique au Danube, une vaste fondrière est ouverte. Il ne faut pas que la France victorieuse s'y enlise.



Mais elle doit se rendre compte que toutes les directives de sa politique continentale actuelle sont remises en question.

En 1914, pour combattre l'Allemagne, la France s'appuyait sur la Russie. L'alliance des Tsars représentait pour elle une sécurité si grande que, peu à peu, elle avait renoncé à vérifier sa solidité. Elle ne comprit donc pas la psychologie de Brest-Litowsk et sa déception fut terrible.

C'est alors que prit corps, dans les sphères gouvernementales de l'Occident, l'imagination d'une Pologne, double rempart contre l'ennemie de toujours, l'Allemagne, et l'amie indispensable d'hier, la Russie — une Pologne pourrie d'impérialisme, rongée de typhus, dont l'unité territoriale n'est pas faite même maintenant, dont le mark vaut quelques centimes, qui n'a pas d'administration, pas de munitions, que la réforme agraire tourmente et que sape le mécontentement d'Israël. Oui, c'est cette Pologne qui devait garder la France, et du péril germanique et du péril bolchevique.

Chimère. En 1920, — aujourd'hui — l'Allemagne est toujours là. La Russie également. Entre les deux, la Pologne, ou plutôt l'idée que se faisaient les Français de la patrie du bon roi Stanislas, se volatilise.



Quelle angoisse ! Sommes-nous assez puissants pour mener le combat contre la République bourgeoise allemande et en même temps contre la dictature ouvrière et paysanne russe ? Sommes-nous armés matériellement et moralement pour nous défendre des idées nationales de l'une et des idées internationales de l'autre ? Et si, nous souvenant des lois de l'équilibre européen que nous n'eussions pas transgressées en 1914, nous estimons que non, préférerons-nous l'alliance de tous les éléments bourgeois, quelle que soit leur origine, contre Moscou ; ou l'appui des communistes slaves contre Berlin, appui qui comporte l'éventualité de la bolchevisation de l'Occident, mais aussi celle de la démocratisation de l'Orient ? Sommes-nous, en un mot, plus bourgeois que germanophobes, ou inversement ? Franchirons-nous le « pont rouge » jeté sur la fondrière ou le ferons-nous sauter ?

Le temps presse. La Pologne, malgré ses fautes et l'irréalité de nos conceptions, a droit à l'existence. Il est probable que la seule manière de la sauver et de détruire l'accord possible entre Berlin et Moscou, est de devancer celui-ci par une politique précise qui choisisse entre deux maux, le moindre.

L. Weiss.

LA VALISE ENTR'OUVERTE

Lors du jugement de M. Caillaux en Haute-Cour, un tout jeune diplomate, déjà conseiller d'ambassade, M. Charles Roux, s'est taillé, en qualité de témoin, un magnifique succès d'audience, et un Père-Conscrit prononça même cette flatteuse parole : « J'ignore si Caillaux sera condamné, mais je suis bien sûr d'une chose, c'est que M. Charles Roux deviendra ambassadeur. »

M. Charles Roux n'a pas seulement du sang-froid et de l'intelligence ; il a aussi du caractère, ainsi que le prouve cette anecdote peu connue : Se trouvant chargé d'affaires à Rome en l'absence de M. Barrère, il reçut du Quai d'Orsay un télégramme confidentiel, lui enjoignant de rendre au plus tôt visite à Mme Caillaux, qui s'était plainte de l'éloignement où la tenait l'ambassade de France. M. Charles Roux alla aussitôt corner sa carte à l'hôtel où résidait la femme du député de la Sarthe, puis rédigea une dépêche officielle rendant compte de ce qu'il venait de faire, déclarant que M. et Mme Caillaux s'étaient jusqu'alors abstenus de paraître à l'ambassade, et se terminant par ces mots : « Si Votre Excellence croit devoir insister pour que je réitère ma visite à Mme Caillaux, j'ai l'honneur de Lui faire connaître que je Lui obéirai immédiatement, mais qu'Elle recevra, immédiatement après, un télégramme La priant d'accepter ma démission. » M. Barrère déclara à Paris, où il se trouvait, qu'il approuvait pleinement l'attitude de son chargé d'affaires.

Le Quai d'Orsay n'insista pas.

M. de Brocdorff-Rantzau, qui compte bien un jour ou l'autre diriger de nouveau la politique extérieure de la République allemande, rendait récemment visite à un des plus éminents ministres alliés. Il lui posa la question suivante :

— Vous qui connaissez si bien la France où vous comptez tant de solides amitiés, dites-moi ce que nous devrions faire pour que le sentiment de haine que les Français éprouvent à notre égard disparaisse, et que la paix se rétablisse vraiment entre les deux nations ?

Le ministre allié lui répondit :

— Êtes-vous prêts : 1° à déclarer publiquement que vous renoncez à tout espoir de revanche; 2° à entreprendre une large campagne auprès de votre opinion publique pour lui faire comprendre que l'Allemagne a été battue et qu'elle doit supporter les conséquences de sa défaite; 3° à élever dans ces idées nouvelles la génération qui vient ?

Brocdorff-Rantzau écoutait attentivement. Ceci se passait quelques jours avant Spa.

Or, on se souvient de la longue déclaration du Dr Simons à Spa qui s'inspirait précisément des mêmes directives que celles qu'exposait le ministre allié.

Il n'est pas inutile de rappeler que MM. Brocdorff-Rantzau et Simons sont intimement liés et que le dernier travaillait sous les ordres du premier, à Versailles.

Sir George Grahame, actuellement ministre plénipotentiaire faisant fonctions de Conseiller d'ambassade à Paris, vient d'être nommé ambassadeur en Belgique en remplacement de Sir Francis Hyde Villiera. C'est un homme mince, blond, d'une très haute taille, et qui pratique la politesse affable et courtoise des personnes bien nées. Il habite depuis très longtemps le quartier de Monceau, où il garda son appartement même pendant le court séjour qu'il fit à Buenos-Ayres en qualité de secrétaire d'ambassade. Il avait alors un chien noir qu'il adorait et qui ne le quittait pas.

Estimant au début de la guerre, qu'il convenait aux personnes riches de donner l'exemple de l'économie, il donna congé de son grand appartement, pour louer un rez-de-chaussée plus modeste. La crise des loyers l'empêche, depuis la paix, de reprendre une installation à sa convenance. Sa nomination à Bruxelles apporte une heureuse solution à ce délicat problème de logement auquel les différentes lois de M. Levasseur n'avaient, jusqu'ici, apporté aucun remède. Mais cela ne nous consolera pas du départ de Sir George Grahame.



Alors que les armées de Nicolas II tenaient encore les Allemands en échec, M. Alfred Mortier se rendait en mission en Amérique. Sur le paquebot, il eut comme compagnon de cabine en première classe, un homme assez singulier, qui lui déclara être Russe, et se rendre également aux Etats-Unis pour des affaires de la plus haute importance. « Retenez bien mon nom, déclara le passager, je m'appelle Trotzki, et avant six mois, je serai tsar de Russie. »

M. Alfred Mortier crut d'abord avoir affaire à un fou, mais à présent, il reconnaît volontiers que son compagnon a presque tenu parole.



Mme Sofia Contcharkaïa vient d'être nommée représentante des Soviets dans le Caucase. N'est-ce point la première femme officiellement pourvue d'un poste diplomatique ?

La précellence des femmes dans la politique a été observée déjà par un bel esprit du XVIIIe siècle. « Savez-vous, disait-il, pourquoi les reines sont presque toujours supérieures aux rois dans la conduite des affaires publiques ? Quand un roi règne, ce sont le plus souvent les femmes qui gouvernent, tandis qu'au contraire, quand c'est une reine... »

— « Taisez-vous, Monsieur, interrompit une marquise, vous êtes un insolent ! »

Nouvelles en trois lignes

AMBASSADES : *MM. Lefèvre-Pontalis, Lindley, et le marquis della Torretta, ministres de France, d'Angleterre et d'Italie, à Vienne, ont présenté au président Seitz leurs lettres de créance. Le Président leur a déclaré que la République Autrichienne rassemblerait toutes ses forces naissantes pour exécuter le traité de paix et constituer un élément pacifique inébranlable en Europe. — L'ambassade d'Allemagne à Vienne sera transformée en Légation dès que le Reichstag aura approuvé ce projet. — Le baron de Frankenstein qui avait fait partie de l'ambassade d'Autriche-Hongrie à Londres avant la guerre, sera nommé ministre d'Autriche en Angleterre. — Le nouvel ambassadeur d'Italie à Berlin a présenté au président Ebert ses lettres de créance. — Le prince A. Bibesco, conseiller de légation à Londres et gendre de M. Asquith est nommé ministre de Roumanie à Washington. — Le comte Somsick, ministre de Hongrie, auprès du Vatican, a présenté ses lettres de créance. — S. E. Mgr. Ragonesi, nonce apostolique en Espagne est arrivé à Santander. — Le Conseil des ministres espagnols a décidé l'achat d'un nouvel hôtel, qui coûtera cinq millions, pour y installer l'ambassade à Paris. — Le baron Aliotti, représentant de l'Italie en Albanie, vient d'être rappelé, et sera remplacé par M. Manzoni.*

CONSULATS : *M. Tournut est nommé vice-consul des Pays-Bas à Arzew.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

Notre mandat en Syrie et l'exécution de Fayçal (1)

Le 15 juillet, le général Gouraud, Haut-Commissaire français en Syrie, envoyait au gouvernement de Damas, un ultimatum qui devait être accepté dans un délai de quatre jours.

Si cet ultimatum, qui impliquait la reconnaissance du mandat français en Syrie, et des sanctions contre les fauteurs de troubles, était refusé, Damas serait occupé militairement.

Pour affirmer sur le champ sa ferme volonté, le Haut-Commissaire s'empare de la ligne de Beyrouth jusqu'à Rayak ; il menace Damas et Alep avec ses aéroplanes, ses tanks, et 80 bataillons d'infanterie.

L'émir Fayçal hésite, tergiverse : il semble se conformer aux conditions édictées dans l'ultimatum, mais avec des réserves ; il se retranche derrière la Société des Nations, après s'être adressé à Lord Allenby et au Foreing Office.

Le 29 juillet on apprend à Paris, que le général Gouraud est entré dans l'après-midi du 25 à Damas, et que l'émir est en fuite.

Pourquoi la France a-t-elle soudain sévi contre celui qu'on nommait familièrement « le bédouin », pendant la Conférence de la Paix ? Que représentait, en réalité, ce fuyard ?

Reportons-nous en 1915-1916. Les Turcs, encadrés d'Allemands, marchent sur La Mecque. Les Arabes ne semblent pas avoir les moyens d'arrêter leur avance. L'Angleterre est inquiète du sort de l'Egypte. Débarquera-t-elle une brigade à Djedda, pour venir en aide à ce roi du Hedjaz, à ce chérif Hussein, dont l'influence sur les villes saintes lui est connue ? Soutiendra-t-elle cet allié, avec lequel elle a conclu un accord secret dès 1915 ?

Sir Mark Sykes persuada le cabinet de guerre de ne pas envoyer au Hedjaz un maigre détachement ; il faut éviter, dit-il, le risque d'être battu et celui de ruiner l'influence morale du vieux roi en le soutenant trop ostensiblement. On compromettrait pour toujours le sort de l'Etat arabe en formation.

Mais l'Angleterre agira discrètement. Le général Allenby détachera auprès du fils du Chérif Hussein, de cet Emir Fayçal qui succède en fait, dès ce moment, à son père, un jeune officier remarquable : le colonel Lawrence, — bien connu des lecteurs de l'*Europe Nouvelle* (2). A peine sorti d'Oxford, Lawrence a voyagé dans tout le Midle East, il a fait des fouilles en Palestine. C'est un arabisant, un savant doué d'autant d'imagination que d'audace. On comprend que l'Angleterre ne ménagera à son intermédiaire auprès de l'Emir, ni les subsides, ni les armes, ni les munitions.

L'Emir est ambitieux, intelligent, rusé ; il a rongé son frein à Constantinople où, pendant quinze ans, il a joué auprès du Sultan, le rôle d'otage de son père.

La campagne se développe, difficile, mais bien conduite, méthodique et heureuse. A l'automne de 1917, le général Allenby déclanche du Caire sa grande offensive. Les colonnes anglaises s'avancent vers la Palestine . Stimulés par Lawrence les cavaliers de Fayçal harcèlent, le long de la ligne du Hedjaz, les troupes turques. Allenby entre à Jérusalem.

Quand il reprendra les hostilités en septembre 1918, il aura soin de se laisser précéder à Damas par Fayçal, qui s'installera dans « sa » ville et y organisera un gouvernement.



Et la France ?

On n'a pas oublié les fameux accords Sykes-Picot de 1916. Ces accords nous donnaient le droit d'administrer directement la zone côtière de Syrie et aussi d'exercer une surveillance dans une zone A, qui comprenait précisément les quatre villes de Damas, Homs, Hama et Alep.

Mais pendant toute cette période, il n'y a que peu de troupes françaises — une poignée d'hommes, pour ainsi dire symbolique — dans l'armée Allenby. La France est occupée ailleurs à soutenir d'autres chocs que ceux des Turcs. N'empêche que son « absence » en Orient sera connue des Anglais et sans doute exploitée par Fayçal.

Voici donc cet Emir installé à Damas enivré de sa victoire. Déjà, il parle d'une Syrie autonome et homogène, d'une Syrie immense qui s'étendrait du Hedjaz à la mer et du Taurus à l'Egypte.

La Conférence de la Paix prélude à ses travaux : Fayçal y paraît, accompagné de son Mentor : Lawrence.

L'Angleterre qui discute, pied à pied, ses avantages en Orient sait qu'elle a gagné la partie en Palestine (en utilisant les revendications sionistes) et en Mésopotamie. Sa tactique est simple : conserver les avantages que lui valent les accords de 1916, les augmenter en favorisant le mouvement du « foyer national juif » ou « l'indépendance » d'un chef qui relève en fait de l'influence française. Qu'on ne s'étonne donc pas de la mauvaise humeur avec laquelle est accueilli à Paris, le Fayçal — en baudruche — de mars 1919.

Cependant l'Angleterre qui a réalisé ses avantages et qui est avertie par son sous-secrétaire d'Etat de l'Inde des dangers qu'il y aurait pour elle à laisser se cristalliser une vraie puissance arabe en Orient — l'Angleterre va se désintéresser lentement de Fayçal. Il sera reçu, fêté, choyé, accablé de présents à Londres, mais le Foreign-Office se détourne de lui. Il a pris peur de l'épouvantail qu'il a lui-même suscité.



Fayçal après un long séjour en Europe, retourne en Syrie. Il a « flirté » avec la France ; il croit pouvoir compter encore sur la bienveillance entière du cabinet de Londres. Or, celui-ci, on vient de le voir — ne se soucie plus de l'Emir qu'en tant qu'il peut être un contre-poids à l'influence française ou aux futurs colons juifs de Palestine.

Fayçal va donc se sentir de plus en plus isolé. Prisonnier de ses souvenirs et pris dans les filets que lui tendent les « extrémistes » de sa Capitale, il transpose en nationalisme arabe, le nationalisme jeune-turc dont il fut le témoin attentif pendant ses années d'exil.

Les Français ont enfin obtenu la relève des troupes anglaises en Syrie (automne 1919). Mais parce qu'avec leur poignée d'hommes ils ont paru représenter la *faiblesse*, en face de la *force* anglaise, ils vont se heurter sans cesse aux difficultés tramées par les têtes folles de Damas. Les

---

(1) L'*Europe Nouvelle* a suivi les affaires de Syrie dans ses numéros du 7 février, 1er mai, 6 juin.

(2) Voir *Europe Nouvelle*, 4 juillet dernier.

Anglais n'ont pas permis que les Français s'établissent dans la Beka, entre le Liban et l'Anti-Liban, favorisant ainsi de manière inexplicable les agitateurs arabes.

En mars 1920, Fayçal lance des proclamations d'un style tout oriental, il établit la conscription, lève un emprunt national (il s'agit plus exactement de prélèvements forcés !) enfin il se proclame roi de Syrie, passant outre à un accord secret de janvier 1920.

Quatre mois s'écoulent ; le général Gouraud a attendu, l'arme au pied, l'ordre d'agir, malgré les attentats, les marques d'hostilité, les préparatifs de guerre.

Il sait que Fayçal qui règne dans l'hinterland n'a de partisans que parce qu'il a répandu autour de lui les subsides que lui donnait autrefois l'Angleterre. Or ces subsides s'épuisent ou sont réduits à rien.

Le général sait aussi qu'à l'actif de Fayçal il existe :

1° Un mouvement musulman chez certains Syriens ;

2° Le désir chez quelques Syriens d'une nationalité syrienne.

Mais ce mouvement et ce désir n'ont rien à voir avec le panarabisme. Fayçal n'a derrière lui que des mirages. Mirages de l'indépendance arabe, qui ont soulevé, il est vrai, ses cavaliers contre les Ottomans, mais ne feront pas aisément de peuples ou de tribus dispersés une unité nationale.

❧

Le général Gouraud est entré dans Damas « sans coup férir » suivant une expression consacrée.

Nous ne voulons pas discuter ici, à l'heure où des préoccupations autrement importantes étreignent l'occident, l'opportunité d'un établissement nouveau de la France en Orient ; mais il convient d'indiquer que Beyrouth, sans Damas, était « *impossible* ». Un danger subsiste encore. Il n'est pas tant chez les Arabes que chez les nationalistes turcs conduits par Mustapha Kemal. La Cilicie, l'Anatolie, les vilayets, sont d'autres repaires que la Syrie.

❧

La France devra tenter d'établir une *fédération* en Syrie ; puis elle pourra donner l'autonomie aux divers cantons syriens, aux Arabes, Sunnites, Druses, et autres populations, plus elle aura mérité de ces pays et d'elle-même.

« Le pays syrien est habité par des races de langue arabe toutes désireuses de se sauter à la gorge ». Puisse la France éviter ces conflits. Puisse-t-elle aussi demeurer fidèle à l'esprit du pacte de la Société des Nations ; réprouver tout impérialisme ; s'installer là-bas, comme une conseillère désintéressée et sage, en songeant déjà à s'effacer peu à peu.

L. R.

Variétés

LA VIEILLESSE d'ELLEN KEY

Ellen Key qui, toute sa vie, a prêché aux hommes la nécessité de l'harmonie dans ce qui les entoure comme dans leurs actes et dans leurs pensées, a pu réaliser pour elle-même, dans sa vieillesse cette harmonie de l'existence. Sur le bord d'un des plus beaux lacs de Suède, dans un site animé de souvenirs historiques, elle s'est fait construire une maison qu'elle appelle *Straud*, le rivage. Elle jouit d'une robuste santé et, chaque matin, elle se promène dans les bois au milieu desquels s'élève sa villa. Elle n'écrit ni pour soutenir sa renommée ni pour gagner sa vie ; autrefois déjà elle n'attendait pas de ses livres des ressources que lui procurait son enseignement. Elle vit dans une retraite qui n'est troublée que par les visites, nombreuses d'ailleurs de ses admirateurs et de ses amis. Elle ne se chagrine pas de voir une partie de la jeunesse pour laquelle elle a été autrefois un prophète élire à présent d'autres maîtres. Par ses voyages, sa correspondance, ses amis, elle est pourtant au centre de la vie; elle la voit se dérouler sous ses yeux et en pénètre les profondeurs. Sa pensée se clarifie tous les jours davantage et, dans sa générosité, voulant rendre les générations qui grandissent plus heureuses, plus sages aussi, elle leur donne les conseils que lui suggèrent sa sollicitude et son expérience.

❧

On connaîtrait mal Ellen Key si l'on s'imaginait que c'est une fougueuse féministe; tout en demandant la reconnaissance des droits de la femme dans le domaine politique et dans le domaine économique, elle a aperçu, il y a longtemps, pendant la lutte même, les dangers du féminisme; elle a écrit, il y a vingt-quatre ans, *Les Forces de la femme mal employées*, qui a eu une immense influence en Suède, dans les autres pays scandinaves, en Allemagne et en Hollande. Les deux brochures qu'elle vient de publier, *La Part de la femme dans le développement de la morale*. I, *Regards en arrière* ; II, *Regards en avant*, sont une suite de cet ouvrage et du *Siècle de l'Enfant* (1).

Le féminisme est installé (si en France, il ne l'est pas politiquement, il l'est économiquement). Des masses de femmes, on peut dire presque toutes, et dans tous les rangs de la société, sont obligées de pourvoir à leur existence en travaillant hors de chez elles. Que deviendra le foyer, pierre angulaire de la vie de l'humanité, lorsque la femme, remplie de préoccupations extérieures ne pourra consacrer à sa famille que quelques heures arrachées à son métier ?

Quand on considère le passé, on constate que c'est la femme, autour de laquelle se groupait la famille, qui a fondé la morale. Si la femme perdait le pouvoir de créer la vie de famille, il n'y aurait pas progrès, mais régression. Ici je suppose que personne n'aura envie de contredire Ellen Key. La vie de famille, continue-t-elle, exige un renoncement et une maîtrise de soi dont aujourd'hui nous ne sommes plus capables et qui, autrefois, donnaient à l'existence sa beauté. A présent les exigences de l'individu parlent plus haut que celles de la Société, qui sont celles de l'avenir, des générations qui nous suivront, de l'enfant. La femme moderne saura-t-elle trouver

---

(1) Traduit en français de même que l'*Individualisme*, *Images idéales* (Flammarion) qui contient ses idées essentielles.

l'équilibre entre ces nécessités divergentes et également impérieuses?

L'enfant incarne les droits de la société sur la femme et sur l'homme. A la mère, il demande beaucoup. Pendant ses sept premières années, qui sont décisives pour lui, en général, la femme seule est à même de le former, et son rôle ne finit point là.

A cette tâche, elle devrait être préparée par une année d'éducation spéciale qui, obligatoire, serait l'équivalent du service militaire imposé à l'homme ; Ellen Key trace le programme détaillé des connaissances théoriques et pratiques qu'il lui faudrait recevoir et qui comprendraient la psychologie infantile et la pédagogie, l'hygiène, des rudiments de médecine et le soin des malades.

Nous, Français, qui sommes si préoccupés de la repopulation de notre pays, nous qui savons que ni la gloire ni l'héroïsme ne suffisent à conserver les nations, qu'il leur faut le nombre, plus qu'aucun autre peuple nous devons applaudir à une telle proposition qui, réalisée, sauverait tant de vies d'enfants et en ferait des hommes plus aptes à accomplir leur tâche. Et lorsque Ellen Key affirme que si les femmes d'à présent arrivent à considérer avec respect l'amour et la maternité, la morale de la Société reposera sur des bases solides, qui de nous ne pensera que, pour une vérité déjà dite, ce n'en est pas moins une vérité bonne à entendre de la bouche de cette révolutionnaire ?

Jacques de COUSSANGE.



LE RÈGLEMENT DE LA QUESTION DE TESCHEN

La sentence des puissances qui, le 28 juillet, a tranché le litige pendant entre Polonais et Tchécoslovaques au sujet de la Silésie de Teschen, aurait pu être rendue il y a dix mois déjà, par le même tribunal et avec le même dispositif. Alors comme aujourd'hui, les intéressés, tout en protestant pour le principe, l'auraient accueillie avec soulagement, et l'auraient reconnue équitable et juste. L'Europe se serait épargné un an et demi d'irritante tension, les froissements entre Polonais et Tchécoslovaques commenceraient à s'oublier, l'autorité du Conseil suprême serait intacte, on n'aurait pas eu le spectacle un peu ridicule d'un plébiscite abandonné après une mise en scène grandiose et d'un arbitrage avorté, et on pourrait envisager avec moins de souci le grand problème de l'Est. Pourquoi ces dix-huit mois ont-ils été gaspillés en tâtonnements, en hésitations, en vaines tentatives ? « Problème complexe », disent les augures, et les méchants. « Problème trop simple ». C'était un litige local, mais au fond duquel le principe même et les garanties de stabilité du nouvel ordre européen se trouvaient en jeu. De l'avoir laissé durer et s'envenimer est une grande faute, dont il faut souhaiter que les plus graves conséquences puissent encore être évitées. Si les membres du Conseil suprême avaient eu depuis un an le temps de faire une seule fois — mais point en train spécial et diplomatique — le trajet de Prague aux Carpathes, s'ils avaient subi les vaines chicanes de la douane et de la police et manqué leurs correspondances, auraient plus appris, dans ce voyage, qu'à la plus minutieuse étude de documents. Même dans la politique internationale, il n'est pas tout à fait sans danger de braver le bon sens.

La solution adoptée par la Conférence des ambassadeurs est un compromis, dicté par les considérations économiques et politiques. Elle laisse aux Tchèques tout le chemin de fer de Slovaquie et presque tout le bassin houillier. La frontière tchéco-polonaise, entre Bohumin (Oderberg) et Teschen, suit l'Olsa, petit affluent de l'Oder. Elle sépare la ville de Teschen du faubourg où est la gare, qui reste en Tchécoslovaquie. Au sud de Teschen, elle quitte l'Olsa, pour aller vers l'est. Elle donne près de la moitié du territoire silésien à la Pologne qui en revendiquait les trois quarts et à qui les Tchèques en concédaient le quart. En outre, la Tchécoslovaquie s'engage à fournir à la Pologne autant de charbon de Karvin qu'en 1913, dernière année normale du régime autrichien.

Ce compromis est acceptable pour les deux parties, et, en somme, équitable. La Tchécoslovaquie obtient, ou plus justement garde, la voie ferrée et les mines sans lesquelles son existence même eût été mise en question. L'amour-propre et le sentiment national des Polonais ont une satisfaction de principes qui se traduit de façon fort tangible en kilomètres carrés et en milliers d'habitants. La Pologne reste assurée d'avoir ce qu'il lui faut de charbon pour atteindre sans trouble le semble-t-il que la raison, cette fois, soit du côté de Varsovie : on y paraît comprendre que l'heure est à d'autres soucis, et que l'on sort à bon compte d'une fâcheuse aventure. De Prague arrive l'écho de furieuses récriminations : à l'envi, les démocrates nationaux de MM. Kramar et Rasin et les nationalistes allemands hurlent à la trahison. Pour paraître surprenante, leur rencontre est au fond naturelle et significative. De part et d'autre, il s'agit d'ameuter l'opinion contre un gouvernement détesté. A discréditer et à user les hommes politiques tchèques, les Allemands comptent qu'ils hâteront le moment où, minée par des crises incessantes la République tchécoslovaque devra, de gré ou de force, les laisser s'évader vers l'Allemagne : les 50.000 Allemands de Silésie auraient, croient-ils, été pour eux, dans cette besogne, un renfort qu'ils regrettent. D'être, sciemment ou inconsciemment, les auxiliaires de cette politique de fureur impuissante et de « joie du mal », on s'étonnerait que les démocrates nationaux acceptent la responsabilité si, depuis plus d'un an, ils ne poursuivaient d'une rancune haineuse et aveugle les hommes dont la nation a préféré la politique réaliste, moderne et large aux formules grandiloquentes et creuses de leur na-moment où la mise en exploitation des énormes gisements houilliers de son territoire l'affranchira en cette matière de toute dépendance et fera d'elle un pays exportateur. Les deux Etats voient disparaître, pour leur plus grand profit, une question irritante, qui les divisait, les opposait l'un à l'autre, et à la longue aurait pu les brouiller, qui était le plus grave obstacle à l'entente plus que jamais nécessaire entre eux. Même si l'on peut trouver que la Conférence a versé le baume sur la plaie des Polonais d'une main un peu large — car elle a ajouté encore au district de Teschen Spis et d'Orava — on se félicitera dans l'ensemble quelques communes des comitats slovaques de et tout bien compté, de l'heureuse sagesse de sa décision qui, il est permis d'espérer, marquera vraiment la fin du litige.



Des deux côtés de la nouvelle frontière, il y a des chauvins pour protester, et l'esprit de parti se jette sur une si belle arme d'opposition.

On plaint également M. Kramar de se laisser, par scrupule de fidélité à ses amis et à son parti, entraîner dans cette campagne, et démentir son passé d'homme d'Etat d'envergure européenne en traitant une si grave question dans l'esprit des intrigues de couloirs. A-t-il donc oublié quelle était à la Conférence de la paix la force de la position diplomatique des Polonais, et combien de fois son pays a été menacé de perdre tout ? Et quoi qu'on en pense ailleurs, dans le clan ennemi, serait-il seul à n'avoir pas observé combien, en président de la République, le cabinet qui a solidairement accepté la responsabilité de la politique suivie dans cette affaire, le ministre des Affaires étrangères, M. Benès qui l'a menée avec autant de souple ténacité que de générosité et de largeur de vues, ont bien mérité et de leur pays et de l'Europe. Ils ont vu loin et haut. Ils ont sauvegardé les intérêts vitaux de leur pays, et fait le sacrifice d'avantages accessoires pour sauver l'essentiel. L'essentiel, c'est l'entente entre la Tchécoslovaquie et la Pologne. L'Europe ne peut



CARTE DE TESCHEN. — *Le document ci-dessus montre la solution adoptée par la Ccnférence des Ambassadenrs pour le partage de Teschen. Toute la partie à droite du pointillé a été attribuée à la Pologne. La partie gauche qui comprend un faubourg de Teschen dont la gare et le bassin houiller de Karvin devient la possession de la Tchéco-Slovaquie.*

dépit d'agitations factices, l'opinion tchèque était passive, résignée à accepter même la plus complète et la plus injuste spoliation, d'une indifférence qui frappait et irritait même des étrangers. Le deuil ostentatoire des journaux démocrates nationaux, cette large bande noire dont ils se sont encadrés, paraît hypocrisie et bluff ; et en France plus qu'ailleurs, en France où le peuple tout entier porte aux Tchécoslovaques une amitié ardente, on ressentira le déplorable mauvais goût des déclamations qui voudraient faire de chaque hameau cédé aux Polonais « une nouvelle Alsace-Lorraine. »

Le gouvernement tchécoslovaque tout entier, le pas se payer le luxe d'une hostilité, même d'un refroidissement durable entre ces deux Etats slaves. Devant le redoutable problème que posent l'Allemagne et la Russie, il faut qu'ils soient d'accord, qu'ils soient unis, qu'ils se sentent frères. A la Pologne vaincue, meurtrie, menacée, la Tchécoslovaquie a consenti un abandon qu'elle refusait à la Pologne adulée, triomphante et menaçante. Politique généreuse, intelligente et sage, qui répond au sentiment de l'immense majorité de l'opinion tchécoslovaque, qui sera appréciée en Pologne, et qui ajoutera encore au crédit moral et à l'autorité internationale de la Tchécoslovaquie.

Louis Eisenmann.

L'Idée Française à l'Etranger

Notre action intellectuelle en Extrême-Orient [1]

NOTRE PROPAGANDE RENCONTRE EN CHINE UN TERRAIN FAVORABLE. — LA PLACE QUE NOUS POUVONS Y PRENDRE. — LES CONCURRENTS. — NOTRE ACTION EST ENCORE TROP LIMITÉE. — IL NOUS FAUT QUELQUES MILLIONS, UN PLAN D'ENSEMBLE, DES HOMMES ET DES LIVRES.

Dans la concurrence que notre influence en Chine rencontre de la part de puissances alliées, ou amies, ou ennemies d'hier, nous avons un avantage, dont il est nécessaire, et d'ailleurs parfaitement loyal, de nous servir. Nous n'avons pas en Chine d'ambitions territoriales, nous ne cherchons pas à y fonder un protectorat déguisé. Nous désirons seulement établir en Chine un régime stable de rapports économiques et politiques, qui garantisse à nos commerçants et à nos industriels une part raisonnable dans le système d'échanges de la Chine avec l'étranger, et qui assure contre tout danger de ce côté notre situation en Indo-Chine. Bref, notre politique en Chine est relativement désintéressée. Les milieux dirigeants chinois le savent et sont portés à rechercher notre amitié.

Ils la désirent d'autant plus que l'activité de nos concurrents se fait plus grande. Mais il ne faudrait tout de même pas croire qu'il n'y a qu'à laisser faire nos concurrents pour que nos avantages grandissent automatiquement ! Il y a une limite, passé laquelle nous cesserions tout d'un coup d'être quelque chose. La Chine attend beaucoup de nous. Lorsqu'il y aura une Chine (car une des difficultés actuelles de notre politique est qu'il y a au moins deux Chines) lorsqu'il y aura une grande Chine, il pourra y avoir une Alliance franco-chinoise, dont les bienfaits seront immenses. A une condition toutefois, c'est qu'en attendant nous ayons pris en Chine la place que nous pouvons y prendre.

Cette place, c'est, en attendant l'alliance politique, celle d'alliés intellectuels de la Chine. Non seulement notre action intellectuelle n'est pas suspecte aux Chinois, mais ils se sentent avec nous, en cette matière, des affinités qu'ils n'ont pas avec les Anglo-saxons par exemple. Et j'irai même jusqu'à dire qu'en causant avec un Chinois, un Français se sent parfois, intellectuellement, par certains détails intimes de son mécanisme spirituel, plus près de lui que d'un citoyen de Manchester : il serait trop long de dire ici pourquoi. Ce monde d'une grandeur presque inconcevable qu'est la Chine peut devenir, dans un futur assez prochain, un des plus intenses foyers intellectuels de la terre ; la matière cérébrale n'y est pas seulement en quantité illimitée ; elle y est fine, et le goût de la culture est en Chine plusieurs fois millénaire.

Or, il y a, à l'heure qu'il est, vingt mille étudiants chinois au Japon : voilà un chiffre à méditer ; il nous donne l'idée de l'ordre de grandeur dont il s'agit, et la mesure de la concurrence. Que faisons-nous de notre côté ? *L'Europe Nouvelle* a signalé en leur temps d'heureuses initiatives : la fondation de l'Institut de Hautes études chinoises près l'Université de Paris ; la mission Painlevé en Chine ; le projet, en voie de réalisation très prochaine, d'une Université franco-chinoise près l'Université de Lyon. Nous nous sommes décidés à faire le nécessaire, ou à peu près, pour remettre en état d'activité la grande école technique allemande de Shanghaï, que le traité de paix a donnée à la Chine et à nous conjointement. Nous hospitalisons en France, dès cette année, quelques centaines d'élèves chinois dans nos lycées, dans nos universités. Nous soutenons l'Université jésuite de Shanghaï. Nous entretenons quelques écoles dans le sud de la Chine, en particulier dans le Yunnam.



C'est à peu près tout. Il est évident que ce n'est pas assez. Mais je n'ai pas l'intention ici, et d'ailleurs le moment n'est pas venu d'indiquer dans le détail par quelles institutions et sur quels points de l'immense territoire devra s'exercer notre action. Il convient seulement de présenter comme urgentes deux créations, que je voudrais voir inaugurées toutes deux à Pékin en 1921 : un Institut Pasteur, et un Institut français d'histoire et de lettres. C'est que Pékin est appelé à devenir un centre universitaire de premier ordre, et qu'il n'est que temps que nous y prenions nos positions. Point n'est besoin d'insister pour faire comprendre quelle reconnaissance et quel prestige nous vaudra, dans la Chine du nord, l'installation d'une des plus belles institutions scientifiques et humanitaires que le cerveau français ait inventées. Quant à l'institut d'histoire et de lettres, il se justifie par ceci, que les études sinologiques sont, elles aussi, une spécialité française, qu'il serait absurde de ne pas aller montrer chez eux aux Chinois les méthodes et les résultats du grand effort scientifique que la France consacre depuis si longtemps à la connaissance de leur race et de leur culture. D'ailleurs, l'Institut projeté ne serait pas seulement consacré aux études chinoises ; il devrait inversement comprendre une section de hautes études françaises, qui donnerait à l'élite intellectuelle chinoise, quotidiennement et à portée de sa main, les instruments d'une connaissance approfondie de notre pays.

Au reste, ce qui importe surtout à présent, c'est d'avoir, pour notre action intellectuelle en Chine, des principes et une méthode d'action, en rapport avec l'œuvre à accomplir. Comme l'œuvre est immense, il importe de dire tout de suite qu'il y faudra beaucoup d'argent. Quand nous disons : beaucoup, c'est d'une façon relative, et parce que nous savons que si le Français capitaliste ne regarde pas au milliard quand il s'agit de se procurer des dividendes, le même Français, contribuable, regarde au million pour des œuvres qui ne rapportent, au premier degré, que de l'influence à son pays. Il faudrait quelques millions pour notre œuvre intellectuelle en Chine. D'aucuns disent qu'on pourrait dépenser à cela l'indemnité dite des Boxers, qui nous est due par la Chine, et que celle-ci pour le quart d'heure ne nous paye pas. Les Américains ont fait une opération analogue. Il ne m'appartient pas de répondre à cette question ; mais elle mérite assurément une réponse.



Il faut avoir un plan d'ensemble adapté à la constitution scolaire de la Chine. Il faut savoir, par exemple, que, le territoire chinois étant divisé en vingt provinces dont chacune comprend une dizaine d'arrondissements, chaque arrondissement étant subdivisé à son tour en une dizaine de cantons, et comme chaque province compte en

(1) Voir dans le dernier numéro : *l'action intellectuelle française en Indo-Chine*

moyenne dix écoles supérieures, chaque arrondissement quatre écoles secondaires, et chaque canton quatre écoles primaires supérieures, le nombre total approximatif de ces écoles dans la République atteint le chiffre notable que voici : huit mille écoles primaires supérieures, huit cents écoles secondaires, deux cents établissements d'enseignement supérieur. Dans la plupart de ces écoles, la seule langue vivante enseignée est l'anglais. Si nous voulons obtenir tout ce qui peut être obtenu pour l'extension de l'enseignement du français, coopérer à des créations de chaires, à la fondation de bibliothèques françaises, au recrutement des boursiers envoyés en France, il importe que nous connaissions de près cette vaste organisation et que nous ayons là-bas, autant que possible dans chaque province, des hommes dévoués à nos intérêts, que nous recevions des informations régulières, en un mot que nous puissions savoir et prévoir.

Il faut encore que nous arrêtions ce que nous pouvons appeler les directions intellectuelles de notre action en Chine. Quelles sont les formes de notre activité spirituelle qui sont le plus appréciées là-bas ? Il semble que ce soit, d'une part, la production scientifique en général (sciences exactes et appliquées) et d'autre part, nos théories et nos expériences en matière politique et sociale...

Mais un programme ne suffit pas. Il faut des hommes pour l'appliquer, des instruments pour l'exécuter. Avons-nous, je ne dis pas des « sinologues », — mais des « chinisants », c'est-à-dire, artisans plus modestes mais non moins nécessaires de notre action, de jeunes professeurs de français préparés à enseigner leur langue en ces lointaines contrées, et à servir d'instructeurs aux Chinois qui se destinent à la même mission ? Avons-nous des livres appropriés au public de là-bas ? Pensons-nous à créer en Chine, où la main-d'œuvre est à bon marché et où le papier abonde, une grande maison française d'édition ?

Julien LUCHAIRE.



La Société des Nations

Le Territoire de la Sarre

On ignore trop souvent le régime politique auquel est soumis le territoire de la Sarre, depuis la mise en vigueur du traité de paix.

Le traité de Versailles a confié pour quinze ans l'administration du territoire de la Sarre, à la Société des Nations représentée à Sarrebruck par une commission de cinq membres. Celle-ci comprend trois alliés : un Français, un Belge et un Canadien ; un neutre (Danois) et un Sarrois c'est-à-dire un Allemand.

On remarquera que le traité de paix, s'il stipule qu'un Français fera toujours partie de la commission de gouvernement, n'a pas dit que la présidence lui reviendrait. Il est certain que les intérêts de la France pourraient être compromis au cas où cette présidence serait confiée au membre sarrois de la commission ou à un neutre, voire même à certains alliés. Le devoir du président français est évidemment d'exercer son mandat non pas au nom de la France, mais au nom de la Société des Nations.

Le *Journal officiel* de la Société des Nations a publié les instructions adoptées par le conseil de la société, dans sa séance tenue à Londres le 13 février dernier. Ce document précise et complète les dispositions de l'annexe à la section IV, partie III du traité de paix, relative au territoire de la Sarre. En vertu de ce texte, la commission de gouvernement a reçu de la Société des Nations, une très grande liberté d'action. Elle doit simplement rendre compte au conseil par des rapports périodiques de la situation du territoire et du résultat des mesures qu'elle a prises et des résultats de son activité.



La commission de gouvernement a constitué pour le territoire de la Sarre, une administration en partie internationale. Le traité de paix dispose que les lois et règlements en vigueur au moment de l'armistice, resteront applicables au territoire de la Sarre. Ce n'est que peu à peu et après consultation d'assemblées locales qui seront élues au cours du mois de juillet, que la législation pourra être amendée afin d'être mise en accord avec le traité de paix et la situation nouvelle du territoire. Force a donc été de conserver l'appareil administratif allemand, mais il se trouve que pour la Sarre comme pour l'Alsace et la Lorraine, les gouvernements allemand et prussien s'étaient gardés de recruter leur personnel officiel dans la population locale. Il était impossible d'autre part de faire appel à un grand nombre de fonctionnaires des autres parties de l'Allemagne. Aussi la commission de gouvernement a-t-elle eu recours à des collaborateurs sachant, bien entendu, l'allemand, venus des pays alliés et neutres. Ceci paraissait d'ailleurs particulièrement conforme aux principes de coopération internationale inscrits au pacte de la Société des Nations.

Ainsi un gouvernement international secondé par de hauts fonctionnaires internationaux, administre le bassin de la Sarre au nom de la Société des Nations. C'est la première fois que pareille expérience est tentée. Les résultats acquis ne seront pas seulement intéressants au point de vue de l'application du traité de Versailles et des garanties que celui-ci a voulu accorder à la France, en ce qui concerne l'exploitation des mines domaniales du bassin.

On peut sans exagération dire que du succès ou de l'échec de la commission de gouvernement de la Sarre, dépend sinon le sort de la Société des Nations, du moins le sort du mandat qui lui a été confié ou qu'à l'avenir les puissances seraient disposées à lui confier. Il s'agit de montrer si dans l'état actuel de la civilisation et des esprits, il est possible ou non de gouverner un pays au nom de la Société des Nations et de substituer à tel ou tel état européen un organe international dépendant non pas d'une coalition mais de l'ensemble des pays qui ont adhéré à la Société des Nations. On ne saurait se dissimuler que la Commission de gouvernement a rencontré de graves difficultés du fait précisément que la Société des Nations est elle-même encore discutée et que des doutes se sont élevés sur sa vitalité ; mais si la commission de gouvernement parvient à surmonter les obstacles qu'on a multipliés devant elle, si elle prouve qu'elle est en état de faire régner l'ordre dans le pays et d'en assurer la prospérité, si elle montre que par l'exercice du mandat qui lui a été confié, a été résolue une des questions les plus aiguës que pose l'organisation de l'Europe Continentale, la Société des Nations bénéficiera elle-même de son activité.



La commission de gouvernement, dès son arrivée dans la Sarre, s'est trouvée aux prises avec

des difficultés d'un ordre tout particulier, nées de l'état d'esprit d'une partie de la population.

Il suffit de passer quelques heures dans le territoire pour s'apercevoir que la propagande allemande y sévit et qu'ici comme sur d'autres points, le Reich est résolu à ne tenir aucun compte du traité qu'il a signé.

Mauvaise volonté et déloyauté du gouvernement allemand, rébellion des fonctionnaires qui cherchaient à se ménager les bonnes grâces de Berlin, menaces de grèves des services publics et des cheminots, violentes agitations entretenues dans la population, on retrouve dans le bassin de la Sarre comme en Haute Silésie, comme à Eupen-Malmédy, comme au Slesvig, les procédés par lesquels les dirigeants de l'Allemagne veulent prouver que le traité de Versailles est inexécutable.

Il était inévitable que la commission déçût, dans la Sarre, certains espoirs et certaines ambitions. Elle s'est refusée à être, comme le souhaitait l'Allemagne, une sorte de Conseil d'administration lointain qui aurait exercé un contrôle nominal sur une administration dont les fonctionnaires allemands seraient restés les maîtres et où par conséquent l'influence de Berlin aurait été prépondérante.

La commission de gouvernement paraît n'avoir jusqu'ici, que mis en vigueur avec les précautions nécessaires, les articles du traité de paix en vertu desquels la Société des Nations exerce dans le bassin de la Sarre, les droits de souveraineté auxquels l'Allemagne a pour quinze ans renoncé en sa faveur. Mais le traité lui-même veut, en effet, qu'une coupure soit établie entre le territoire de la Sarre et le reste du Reich. Quoi qu'il en soit, la tranquillité qui règne dans le territoire depuis le mois de février, date à laquelle la commission de gouvernement a pris possession du pouvoir, le travail continu des mineurs et des métallurgistes qui n'ont jusqu'au 1er juillet jamais fait grève, l'aisance avec laquelle le franc a été substitué au mark dans les paiements faits aux mines pour leurs ouvriers, suffisent à prouver que la Société des Nations et ses représentants sont en état, en dépit d'une situation économique déjà compromise, de remplir avec succès le mandat qui leur a été confié.



Correspondance

L'Election présidentielle aux Etats-Unis. — Le programme et l'influence du « Farmer-Labour Party ».

Un de nos correspondants d'Amérique, et parmi les mieux informés des choses de la politique, nous écrit :

« Maintenant que la Convention convoquée par le Comité des 48 à Chicago a complété ses travaux en adoptant une plate-forme et en nommant des candidats à la présidence et à la vice-présidence, les électeurs américains ont devant eux tous les principes et tous les candidats qui peuvent avoir une influence importante sur le vote national de novembre. Il est très possible, tant est chaotique la situation politique aux Etats-Unis en ce moment, qu'un cinquième, un sixième, ou un septième parti, puissent apparaître, mais les seuls qui compteront sont les quatre maintenant en campagne : les républicains, les démocrates, les socialistes, et le parti des ouvriers agricoles (Farmer-Labour party) qui vient de se créer à Chicago. Que peut-on prévoir et quel est en réalité le choix offert aux électeurs ?

Le parti des ouvriers agricoles peut être écarté tout de suite. Il a vraiment fait faillite. Les personnes qui ont créé le Comité primitif des 48 avaient incontestablement raison de croire qu'un nouveau parti, suffisamment représentatif et suffisamment fort pour entrer en lutte avec les Républicains et les Démocrates était une chose dont les Etats-Unis, presque servilement attachés à l'idée de deux grands partis et seulement de deux, avaient un très grand besoin. Les organisateurs actifs de la propagande du nouveau Comité étaient principalement originaires de New-York et des autres Etats de l'est, et représentaient dans leur conception politique cette vague forme de libéralisme, et à un faible degré ce radicalisme aussi vague, qui, depuis quelque temps, a fait son apparition. Vigoureux et intransigeants dans leurs attaques contre les faiblesses et les excès multiformes des Républicains et des Démocrates, ils étaient hésitants et peu nets quand il s'agissait de formuler leur propre programme. Ils ne semblaient vraiment convaincus que de deux choses : ils ne voulaient d'aucune sorte être considérés comme des socialistes, et ils désiraient l'appui du parti du travail.

Quand la Convention qui avait été convoquée se tint à Chicago, les plans vagues et pleins de restrictions des leaders du Comité s'évanouirent rapidement devant l'assaut tumultueux des socialistes, des partisans de l'impôt unique et des travaillistes.

Lorsque les cris et le tumulte qui marquèrent la séance se furent suffisamment apaisés on s'aperçut que la section travailliste radicale avait emporté la victoire.

Le programme, mal rédigé et défiguré par une dénonciation grandiloquente et banale de « Wall street » et de la « puissance de l'argent » était tel que la substance en aurait pu être acceptée par n'importe quelle convention socialiste ; et beaucoup de travaillistes américains qui sont radicaux sont socialistes, à tous égards, dans leurs opinions politiques et économiques, quelle que puisse être leur attitude vis-à-vis du Socialist Party. La longue et minutieuse recherche de candidats a abouti à la nomination de deux hommes qui, quelle que puisse être leur capacité, sont entièrement inconnus dans le pays.

M. Christansen, proposé pour la Présidence, est un avocat de Salt Lake City, Utah, qui, en 1912, a soutenu le parti progressiste; M. Hays, le candidat à la vice-présidence, est un leader travailliste de Cleveland, Ohio.

Quelle influence le Farmer-Labour Party, exercera-t-il dans la campagne? Deux ou trois choses sont certaines d'avance. Le parti n'a pas unifié les fractions dissidentes qu'on espérait voir se fondre grâce à la Convention. La Ligue des Sans-Parti, l'organisation vigoureuse qui dirige l'Etat de North Dakota et exerce une influence puissante dans l'Etat de Minnesota, ne prit pas part à la Convention et va probablement poursuivre sa propre voie comme auparavant. La fraction radicale du travail organisé, qui domina en dernier lieu la convention, n'est toujours qu'une minorité, quoique minorité grandissante, dans la Fédération américaine du Travail, et son action en s'alliant au nouveau parti intensifiera grandement la lutte contre la hiérarchie de Gompers.

En ce qui concerne l'Europe, il y a tout lieu de croire en ce moment que la politique historique américaine qui consiste à se tenir à l'écart des affaires européennes sera un principe directeur, quel que soit le parti qui domine au Congrès ou à la Présidence après le 1er mars 1921.

William Mac Donald,
éditeur de la « Nation ».

Le Courrier de Paris

La Politique

Sur les Gradins - Dans les couloirs

On part. — On est parti...

Enfin, l'heure des vacances a sonné. Ce ne fut pas sans mal. Elle a sonné à une heure très matinale, car la dernière séance s'est exagérément prolongée. C'est que M. Millerand, malin, voulait avoir son emprunt avant la séparation des Chambres. On fit donc un emprunt 6 %. Et puis, on décida que la limite d'émission des billets de banque serait étendue à 43 milliards : on peut donc imprimer trois milliards de billets en plus. « Il ne faudrait pas voir là, dit quelqu'un du gouvernement, une augmentation de la circulation fiduciaire. » Dans le bruit, la hâte, pas beaucoup n'entendirent. Que leur importait, d'ailleurs ? Certains, qui avaient entendu, sourirent, mais d'un air très fatigué...

Cette séance dernière, d'ailleurs, comporta la gaîté inséparable des séances nocturnes, veille des vacances. M. Persil était en habit, par aventure. « Nous présidons tous les deux », lui dit aimablement Raoul Péret, qui était en habit aussi, mais par devoir.

Cependant, plusieurs toilettes féminines, à cette heure avancée de la nuit, persistaient à faire le charme des tribunes. « Tout de même, fit un jeune, ce que nous disons les intéresse tant que cela ?... » — « Mais non, lui dit un psychologue, ce sont des femmes de nos collègues, qui s'assurent que leurs maris sont vraiment là. »

Il est plutôt exceptionnel que le travail parlementaire serve d'excuse à une escapade extra-conjugale. Nous connaissons pourtant un cas de ce genre. Un jour qu'un emprunt colonial avait été voté à l'unanimité des six députés présents, un photographe malveillant, trouvant que l'absence, ce jour-là, passait les bornes, prit un cliché de la salle avec les six présents, dont il mit les noms en légende.

Mais un sien ami, député, vit d'aventure le cliché chez lui avant qu'il eût paru. « Malheureux ! lui dit-il, qu'allez-vous faire ? Moi qui ai juré à ma femme que j'étais à cette séance ! » Le photographe était bon homme, et surtout bon camarade. On figura une tête ronde, penchée sur un dossier, imprécise et anonyme, et on ajouta à la légende le nom de l'imprudent absent. Nos jolies visiteuses de l'autre nuit connaissent sans doute cette histoire, et pensent qu'il vaut mieux se rendre compte, par soi-même.

La séance, à vrai dire, manquait d'intérêt. L'emprunt, je l'ai dit, fut voté. La commission des Finances, qui l'avait rejeté à 2 heures, l'adoptait à six, sur les instances de M. Millerand, par 3 voix contre 2, ce qui, le 31 juillet, est un quorum très satisfaisant. Comme on avait atteint le point extrême de l'extrême fatigue, on ne chicana pas plus avant.

D'autres faits trahissaient, d'ailleurs, cette fatigue. La veille, vingt-trois projets dont chacun eût, en temps normal, demandé cinq à six séances et provoqué quatorze discours, furent expédiés en trente-deux minutes, ce qui prouve que, quand on veut aller vite, on le peut toujours.

Il n'est pas jusqu'aux scrutins, qui ne trahissent une certaine confusion, un certain vacillement. On sait combien les députés de Seine-et-Oise se dépensèrent, si on peut dire, pour le casino d'Enghien et, à leur tête, M. Aimond et M. Périnard. Ils eurent affaire à forte partie en M. André Payer dont la ténacité infatigable triompha d'Enghien et des scrupules du Sénat. Il fallut trois scrutins, dont le dernier à une heure du matin pour que M. André Payer obtînt, contre M. Périnard, le rejet de l'amendement Poirson qui accordait un dernier sursis au Casino condamné. Mais, ô surprise, dans ce scrutin, M. Périnard a voté pour et M. Payer s'est abstenu. Hasard ! voilà bien de tes coups.

Et on est parti. Le ministère, allègrement, s'est réjoui d'avoir eu 238 voix contre 170, ce qui, avec les cent abstentionnistes, fait tout de même 270 opposants. Il doit ce succès à des considérations très générales, dans lesquelles on peut croire que nous n'entrerons pas, et à l'esprit de tactique de M. Aristide Briand.

Comme cela, M. Aristide Briand, qui a soutenu le ministère, n'apparaît plus en fâcheuse attitude d'homme de couloirs et de combinaisons. Et il ne perd rien de ses chances pour cela. Car, dans cette manière de voir, la crise présidentielle s'ouvrira dès la rentrée. Le personnage consulaire dont a parlé non sans dépit M. Millerand, et qui s'appuie sur 300 voix sénatoriales irréductibles et sur les régions libérées, sera Président de la République. Et M. Briand sera président du Conseil... s'il le veut. Dès lors, à quoi bon compliquer les choses et jouer la difficulté ?

Il est vrai que M. Millerand a l'intention de ne convoquer les Chambres que le 4 novembre. La Fête de la République est le 11. M. Deschanel la présidera-t-il ? La question, on le devine, n'est pas sans intérêt. « Mais, pensent les malins qui savent déduire les raisons des choses, du 4 au 11, il ne coulera pas beaucoup d'eau sous le pont... »

MIDAS.

Les Lettres

Deux romans de femme et un livre vertueux

Un livre de Colette n'est jamais un livre indifférent. Même conçu à la légère et très vite écrit, il porte la sûre empreinte du talent, — du talent complet et, au meilleur sens du mot, classique. Un mot, ce mot, dont on a beaucoup abusé, et dont la signification est devenue incertaine, est incertaine dès qu'on entend dépasser celle que lui assigne la politique littéraire. J'entends dire que Colette a, au service de ce « génie » naturel qu'émeuvent la nature et les êtres, mis le discernement et la possession des moyens, qu'elle use de la langue française en toute connaissance — mi-innée, mi-acquise — de ses valeurs, qu'elle a le goût des personnages à la fois vrais et typiques, qu'elle se laisse conduire par son instinct sans mépriser le contrôle de la raison, qu'elle ne bluffe ni vis-à-vis d'elle-même, ni vis-à-vis de son lecteur. Mme de la Fayette n'avait pas des qualités tellement éloignées de celles-ci, — le sentiment de la nature mis à part.

Il ne s'agit point de comparer Mme de la Fayette et Colette, ni même de nier qu'elles soient fort différentes. Je veux simplement indiquer que l'on peut être, en un certain sens, classique à toute époque, et sans obéir à une école. J'ajouterai, pour rendre plus vraisemblable une opinion qui peut passer pour un paradoxe, que dans *Chéri* (1) la raison triomphe, en fin de compte, de la passion, tout comme dans une tragédie.

Le sujet est des plus modernes. Des femmes, qui ont vécu grâce à l'amour et pour l'amour, vieillissent en une paix jalouse dans le luxe qu'elles ont acquis. Le fils de l'une d'elles devient, à son adolescence, l'amant de Léa de Lonval, amie de sa mère. Léa est mûre, toujours désirable, toujours désirée, et ne désarme point ; elle a une aventure avec le beau petit jeune homme.



Le beau jeune homme, « Chéri », se marie, ou plutôt sa respectable mère le marie. Grosse fortune de part et d'autre ; Edmée, la fiancée, est gentille ; tout est pour le mieux. Voyage de noces. Italie. La rupture avec Léa a été très facile. Oui, mais Léa a souffert.

Elle a souffert, et elle souffre. Léa est une femme belle, bonne, fine, saine, qui a le sentiment des réalités et le courage de les voir. Elle sait qu'elle ne remplacera pas « Chéri ». Un seul remède à essayer : voyager, seule.

Elle voyage, puis elle rentre à Paris...

Chéri, lui aussi, a voyagé, est rentré à Paris. Mais ce jeune homme capricieux et sûr de sa beauté n'a trouvé aucune joie dans son union avec Edmée. Il a pu, sans effort, être aimé d'elle, — jeune fille qui ne demande qu'à aimer et le trouve beau. Il n'a su, ni devenir son maître, ni créer une intimité entre eux. Comment saurait-il, après ces années de liaison avec une maternelle amante ?

C'est à Léa que Chéri est resté attaché par tous les fils de la volupté, de l'habitude, de la tendresse et de la paresse. Il quitte sa femme, fait une vague fête, accourt chez Léa dès qu'il la sait revenue.

(1) Arthème Fayard et Cie, éditeurs.

Et cette nuit où il revient est nuancée admirablement. Chéri est repris, Léa est reprise. Tant pis ! l'ancienne vie va se renouer. Léa, elle, sait ce qu'il y a à faire. Edmée souffrira, sans doute, et cela ne lui plaît point, mais « le bonheur des uns fait le malheur des autres », n'est-il pas vrai ? Comme par le passé, Chéri dort sur son épaule, ils n'auront plus qu'à se laisser vivre doucement. Léa est là pour prendre les décisions, pour protéger, pour aplanir...

...Et, au matin, tout ceci s'efface. Oh ! il n'y a rien eu, ou presque rien : quelques gestes de Chéri, une nuance de conversation, oui, des riens en vérité ! Mais Léa de Lonval a compris. Elle est vieille, — elle a vingt-cinq ans de plus que ce jeune amant follement revenu. Elle aperçoit sur elle les premiers stigmates de l'âge. Oui, Léa comprend ce que serait leur vie, et elle, qui a eu jusqu'ici une existence si nette, une belle existence de courtisane honnête, fine en ses amours et en son luxe, habile aux ruptures, une existence guidée par le goût et le tact, Léa prévoit ce que serait leur vie, se juge sur le point de faire et de faire faire une bêtise.

Et elle a l'héroïsme de renvoyer à sa femme son amant, — son dernier amant.

Colette a traité cette donnée avec d'infinies nuances. Peut-être est-il devenu banal de louer sa pénétration des âmes féminines ? C'est un éloge, pourtant, qu'il est impossible de laisser sous-entendre. Le principal personnage est un personnage féminin, admirablement « vu ». Léa de Lonval vit en ses moindres gestes. A vrai dire, on n'aperçoit guère que de légers gestes, des scènes menues. L'écrivain ne cherche pas à construire son personnage « en profondeur », ni à analyser explicitement les motifs de ses actes. Il sait que cette méthode est ennuyeuse, — et démodée ; il préfère saisir son aspect en de si expressifs détails que nous le jugeons réel.

Chéri, c'est le jeune homme trop beau au passage de qui les femmes se retournent. Il est fort riche, — parce que les hommes se sont beaucoup retournés, jadis, sur le passage de sa mère. Mais il sait, comme de naissance, la valeur de l'argent : physiquement et moralement il a de qui tenir. Dans sa liaison avec Léa, il n'a pas besoin de faire appel à l'argent de Léa, mais s'arrange pour économiser le sien.

Il est cruel par caprice, et par coquetterie, et par calcul. Il est courtisane-née.



L'auteur dose très bien tout ceci, selon les données d'une observation clairvoyante, que teinte parfois de fantaisie une indulgence amusée pour ce si beau jeune homme. Ce n'est pourtant pas à le peindre que Colette met le meilleur de son talent. Léa est tellement plus vivante, tiède de vie en chacune de ses attitudes, en chacun de ses mouvements ! Il est curieux que le don de création de Colette s'exerce, en ce livre comme en ses autres livres, sur un personnage de femme. Habilement dessiné, « Chéri » n'atteint point à la vie profonde de Léa. Malgré son rôle de premier plan, il semble qu'il fasse un peu figure de comparse, et ne soit là que pour permettre à Léa de Lonval d'exister. Par contre, d'autres figures de femmes, simplement épisodiques, prennent en quelques traits un relief exceptionnel. Colette, qui est un beau poète de la nature, est aussi un admirable romancier du cœur *féminin*, — de ces cœurs féminins isolés dans la détresse la plus.

***

féminine, celle d'une solitude que le choix ou la fatalité ont voulue. Solitude entourée, solitude parée et fêtée, mais solitude. C'est pourquoi nul, mieux qu'elle, n'a fait vivre en des récits le cœur et le corps des modernes courtisanes, — il faut bien répéter ce mot un peu ridicule et inexact, faute d'un meilleur.



M. Henri Lavedan nous conduit en un tout autre milieu, — encore que le premier ne lui soit pas inconnu.

Irène Olette (2) est l'histoire d'une douce, pure, irréprochable jeune fille. De pénibles circonstances la mènent à l'asile de nuit. Là, elle fait la connaissance de la mystérieuse Mme Lesoir, qui lui procure l'aide et la protection d'un homme de bien; grâce à l'homme de bien, Irène Olette se tirera d'affaire.

Or, ce n'est pas l'homme de bien qui aide et protège Irène : c'est en réalité Mme Lesoir ellemême; car Mme Lesoir ne fait qu'un avec la richissime Mme Tapard. Elle emprunte ce nom de Lesoir et une vieille défroque pour faire avec prudence, en connaissance de cause, la charité, pour chercher, jusqu'à l'asile de nuit, des misères à soulager, des êtres à sauver.

Tout risque bien de se gâter. Car Irène Olette a un amoureux, un brave garçon de café qui la courtise innocemment au Musée du Louvre. Peu dangereux en apparence. Mais le docteur Gaudias veille. Le docteur Gaudias est un ardent méridional qui, après avoir ausculté Irène, n'a pu faire autrement que de s'en éprendre. Gaudias surprend donc les jeunes gens, chapitre Irène et la met en garde contre les intentions plus ou moins correctes du garçon de café. Irène est furieuse ; elle se décide pourtant à lui poser la question redoutable et redoutée. M'épouserez-vous ? Le garçon de café n'épousera pas ; c'est contraire à ses principes libertaires !

La raison semble mauvaise à Olette, qui voit Gaudias d'un œil bien meilleur et lui accorde sa main, avec l'assentiment et la bénédiction de Mme Tapard-Lesoir et de l'homme de bien. Muni de semblables protecteurs, le jeune ménage ne peut manquer d'être heureux. Ainsi la vertu est-elle récompensée, sans qu'aucun vice excessif ait eu à être puni.

Cette histoire morale se lit avec intérêt, et je ne fais aucune difficulté pour reconnaître que certaines histoires immorales ne présentent aucune espèce d'intérêt.

On peut remarquer que l'auteur, abandonnant résolument son ancienne manière, a construit son roman un peu à la façon de Balzac (voyez, au début, les très intéressantes pages sur le quartier de la Goutte d'Or), un peu à la façon... d'Hugo, oui, du Victor Hugo des *Misérables !* Mêmes procédés, mêmes oppositions. Mais il est un éloge que l'on ne peut marchander à M. Lavedan : il s'est renouvelé de son mieux. Il a dépouillé le vieil homme, ou tout au moins le « Vieux Marcheur ».



Mlle Simone Heller est une nouvelle venue. Des vers, publiés par les soins de M. Robert Randau dans une anthologie algérienne, — *Treize poètes algériens*, — l'avaient fait connaître de quelques-uns. Ses poèmes s'imposaient à l'attention par une vision personnelle, par de la fougue, par un bel élan. Voici que paraît son premier roman. Ce n'est point une œuvre parfaite ; c'est une œuvre qui révèle des qualités positives et originales, cent fois préférables à cette perfection neutre qui s'acquiert, qui s'obtient, — fût-ce par décalque, — à cette fausse perfection des très prudents et des très habiles.

Comme le livre de Colette, la *Retraite amoureuse* (3) vaut surtout par les personnages féminins. Une jeune femme, douce, soumise et un peu victime-née, Aude, — une jeune fille ardente et chercheuse d'amour, Juin, entrelacent, au long de ces pages touffues, leurs actes et leurs destins. Aude retombera prisonnière de sa tendresse une fois et pour toujours donnée, Juin trouvera, — enfin ! et après bien des souffrances, — cet amour cherché à travers flirts, caprices, attendu secrètement jusque dans la retraite religieuse.

Ces pages, un peu chargées de détails, un peu trop miroitantes de préciosité, portent l'empreinte d'une sensibilité extrêmement subtile, jeune, curieuse. L'auteur aime la vie, aime les êtres, leurs mouvements, leurs joies, leurs douleurs. Il regarde passionnément autrui. Il est déjà capable de créer des personnages qui ne soient pas son propre reflet, mais aient une individualité définie, — et même profonde. Son talent est personnel, a ses qualités, ses défauts, ses recherches, ses erreurs, sa force propre. Cette œuvre de début a plus d'intérêt et de puissance que bien des œuvres d'auteurs célèbres et mollement endormis dans leur célébrité. Goûtons-en le charme et saluons le rare présage.

R. DE LA VAISSIÈRE.

(2) Plon Nourrit et Cie, éditeurs.



Les Arts

Le cas de M. Jacques-Emile Blanche

M. Jacques-Emile Blanche, aussi célèbre sur les bords de la Tamise que sur les rives de la Seine, qui porterait avec une suprême élégance l'habit vert s'il ne lui suffisait d'orner sa boutonnière de la rosette d'officier de la Légion d'honneur, — « ramassée à ses pieds comme une balle de tennis », a-t-il dit — M. Jacques-Emile Blanche, sexagénaire, nous donne un remarquable exemple.

Peintre fameux que ni les ans, ni les honneurs n'accablent, ami de Manet, de Poictevin, de Renoir, d'Andrey Beardsley, de Sickert, de Charles Couder, et qui devient l'ami des plus jeunes officiants de *Dada* quand meurt le dernier de ses compagnons de jeunesse, M. Jacques-Emile Blanche ignore le repos.

Vienne l'été brûlant, cette saison de feu où il n'est plus que des étrangers reconnus de trop loin pour avoir la naïveté d'exposer en de coûteuses, en de ruineuses galeries, M. Jacques-Emile Blanche trouve aisément encore — toujours ! — à remplir son copieux feuilleton du mercredi, à *Comœdia*. Une indiscrétion nous permet même d'affirmer que le plus mondain des portraitistes, le très officiel iconographe de M. le maréchal Foch, devenu critique avancé, doit, chaque semaine, faire tomber sur épreuves au moins une colonne de son éblouissant feuilleton.

(3) Albin Michel, éditeur.

M. Jacques-Emile Blanche est un prodige de curiosité et c'est dans sa curiosité que gît le secret de sa puissance de renouvellement. Nous allons voir de quelle nature est cette curiosité, en accordant tout de suite au plus élégant des maîtres, et bien qu'il semble çà et là se vouloir agressif, qu'une telle curiosité relève de la générosité du meilleur aloi. Quel critique mûri, blanchi (à Londres !), écouté de l'Institut, dont il n'est pas, à Windsor, où il a ses entrées, a cité au jour le jour plus de noms d'artistes de moins de quarante ans, lesquels, à ne considérer que les résultats matériels, lui devront de la reconnaissance ?

J'ouvre bien vite une parenthèse : des peintres tels que Wlaminck ou André Derain, ont le droit d'être ingrats. M. Jacques-Emile Blanche, évidemment imparfaitement renseigné par quelques commensaux, les traite trop en jeunes gens.

C'est qu'il manque à la gentille curiosité — d'ailleurs tardive — de M. Jacques-Emile Blanche de ne pas se satisfaire dans la difficulté. Le peintre critique se croit sur un excellent terrain parce qu'à ses fameux dimanches M. André Michel, de l'Institut, dont la voix sonne sous les voûtes de l'Ecole du Louvre, mêle sa redingote très 1875 au petit veston 1920 de M. Aragon, de *Dada*. Et pourtant ! C'est ainsi que M. Jacques-Emile Blanche accorde, en d'agréables pages, à M. Jean Cocteau, le bénéfice d'avoir, le premier, écrit des cubistes quand c'est Guillaume Apollinaire qui doit en être ou loué où blâmé.



Qu'importe, ô jeunes gens ! Quand, lassés par la guerre, vous désespériez de rallumer cette fameuse *vie artistique* que vous feignez de maudire, parce que c'est la mode cette année (comme dit le soldat) quand vous avez toutes les bonnes raisons de la chérir, M. Jacques-Emile Blanche, tellement votre aîné, a su, seul, recréer une activité qu'on n'espérait plus. Avec confiance ou fureur, qui de vous ne se précipite pas chez le libraire, au kiosque le plus prochain, dès l'aube du mercredi, pour lire son Blanche ?

Les attaques injustes et illogiques de l'homme illustre ont fait plus que n'importe quelle publicité pour grandir l'autorité du peintre André Lhote, critique de la *Nouvelle Revue française*, et dont la curiosité est un peu moins mondaine. Lhote possède ce qui manque à Blanche : une méthode.

C'est ce défaut de méthode qui fait que M. Jacques-Emile Blanche se laisse abuser de la façon que j'ai dit.

M. Jacques-Emile Blanche écrit depuis la guerre et il a écrit sur la guerre, avec émotion. Mais si un régiment venait au repos dans son village, il dînait avec le colonel et s'en tenait aux rapports des états-majors. Il lui manque, même s'il parle « peinture jeune », d'avoir parcouru quelques kilomètres dans les rangs des poilus. J'accorde pourtant que ses intentions sont pures, même s'il nous taquine, même s'il brouille les cartes d'un jeu dans lequel il n'a point de part.

Il n'est pas défendu de penser que M. Jacques-Emile Blanche connaîtra mieux ceux qu'il ne se pardonnerait plus d'ignorer. La surprise du critique de *Comœdia* ne fut pas mince à lire, dans le *Matin*, la réponse d'André, Derain à mon enquête à l'occasion du quatrième centenaire de Raphaël. En se rencontrant sur deux ou trois points fondamentaux, avec M. Blanche, consulté, lui aussi. Derain lui démontrait-il pas que les peintres qui naquirent à l'art aux environs de 1900 n'aspirent qu'au classicisme ? Ils sont si peu révolutionnaires que M. Louis Vauxcelles, défenseur des disciples des amis de M. Jacques-Emile Blanche, les post-impressionnistes empiriques et anarchisants, put parler avec effroi d'un « retour offensif de l'école ».

Curieux, généreux malgré son art de jouer de l'épingle, M. Jacques-Emile Blanche peut être plus gravement dupé. Nous reparlera-t-il jamais de... ? C'est un jeune homme tremblant, bredouillant, qui montrait des aquarelles aux critiques. Ses ouvrages étaient tous influencés et C... n'avait approché aucun maître. Quelqu'un que je connais bien lui dit : « Si vous voulez étudier le maître dont vous semblez le plus dépendant, voyez Georges Rouault. » Il ne le vit point et s'en fut rue du Docteur-Blanche. La semaine suivante, *Comœdia* imprimait « C... n'a reçu de leçons de personne, il ne connaît qu'un moderne, Georges Rouault ! » En outre, recommandé, C... obtenait une préface d'André Gide à qui Jacques-Emile Blanche reprochait bientôt de l'avoir faite dans le « genre colossal », reproche qu'il nous fit à tous à quelque occasion.

Bénissons Jacques-Emile Blanche, sa curiosité, son information incertaine, sa généreuse injustice; comme on dit familièrement : « Ça met de la vie ! »

André SALMON.



Les Arts appliqués

Une Ghilde d'Artistes Français

Entre tant de conceptions d'autrefois que la guerre a bousculées — pour parler comme aux tranchées — celle de l'art désintéressé, de l'art pour l'art, a eu particulièrement à souffrir. Le public se détourne des Salons. A peine, dans la multitude des petites expositions, qui sollicitent sa visite, en distingue-t-il quelques-unes. Le peintre ou le sculpteur qui vit pour son art n'arrive pas à en vivre. Il songe à se faire artisan, à appliquer son talent à des besognes salariées, réservant pour les heures de loisir les entretiens avec la Muse.

L'évolution n'a rien de blâmable. Elle nous ramène à l'idée qu'on se faisait au XIIIe siècle de l'art et des artistes. Je ne sache pas que les sculpteurs ou les peintres-verriers de nos cathédrales, pour avoir œuvré en bons artisans sur les chantiers de construction, aient eu moins de mérite que le hors concours d'à présent qui bâcle en deux mois son tableau du Salon annuel ou que le sculpteur qui modèle ces statuettes si parfaitement inutiles qu'on n'ose plus en encombrer un intérieur. La tableau, la statue isolés, sont des préjugés de la Renaissance. L'art pour Mécènes nous a valu de belles choses, mais il est révolu. Il n'est pas mauvais qu'il redevienne ce qu'il était aux grandes époques, utilitaire et social — voire même religieux.

Tout cela, de bons esprits l'ont dit et redit. Mais les mots s'envolent. Ce que les plus sages exhortations n'ont pu faire, la dure nécessité est en train de l'accomplir. Déjà on voit des artistes ouvrir boutique, travailler « en ouvroir », comme au moyen âge, et pour ne citer qu'un exemple, le beau graveur sur bois Lucien Jacques n'a-t-il

pas son magasin, non loin de Saint-Germain-des-Prés, où il vend ses admirables filets décoratifs ?

Le renouveau des groupements et des collectivités d'artistes, non plus sur des principes esthétiques ou des classifications d'écoles, mais au nom d'intérêts matériels à défendre, est aussi un signe des temps. La plus vivante de ces associations — et sans doute celle qui groupe le plus grand nombre d'adhérents — la Fédération des artistes mobilisés, comprend des sections de peintres, de sculpteurs, de graveurs, de décorateurs, de littérateurs, de musiciens. Elle a pignon sur rue, avenue de Wagram, dans un hôtel que l'orfèvre-joaillier, M. Robert Linzeler, a loué pour l'abriter, et où, pour ses débuts, elle vient d'organiser deux expositions coup sur coup. D'autres suivront, dans cette Thélème de l'art et de l'intelligence, trop petite si l'association veut seulement réaliser la dixième partie de ses projets.

Car toutes les ambitions sont permises à ces fédérés, si divers de goût et de sentiment, mais entraînés par une discipline commune vers l'originalité et le sage modernisme. Leur premier effort a porté sur l'institution d'une équipe de décorateurs à laquelle les municipalités, les départements, l'Etat, peuvent s'adresser pour organiser des fêtes, et qui met en mouvement du même coup des musiciens pour les cortèges et les concerts, des poètes pour les conférences et les spectacles. La première grande fête a été donnée le 4 juillet dans le parc de Sceaux.



Cette spécialité décorative cependant ne peut occuper qu'une faible fraction des 1.500 adhérents de l'œuvre et les organisateurs le sentent fort bien. Ils voudraient — et ce n'est peut-être pas une utopie — réaliser un véritable atelier corporatif d'où sortiraient, comme d'une maison de commerce, des tentures, des papiers peints, des meubles, des céramiques, des vitraux, des tapis, des travaux de fer et de cuivre, des images, des belles éditions. Faut-il reléguer en Icarie ce phalanstère entre artistes jaloux de leur indépendance et de leur mérite, aimant à n'écouter que leur fantaisie et à ne travailler qu'à leurs heures ? On l'aurait affirmé en 1914. On hésite à se prononcer en 1920. Il n'est pas impossible que l'idée donne des résultats intéressants et féconds si les adhérents consentent à se plier à un effort commun et surtout s'ils ont à leur tête une intelligence directrice, capable de leur communiquer la foi, et de les amener à cette production dans la joie sans laquelle il n'est pas de véritable réussite.

Tel fut, en des années déjà lointaines, l'apostolat de William Morris, dont la maison de décoration groupait des créateurs de beauté comme Rossetti et Burne-Jones, qui s'intitulaient « ouvriers d'art en peinture, sculpture, ameublement.

Chez nous, semble-t-il, les collectivités artistiques ne sont pas encore sorties de l'ère des discussions, des parlottes, des rivalités de personnes. Aucune n'a consenti à se placer résolument sur le terrain des réalités industrielles et commerciales. Seuls les ateliers de rééducation des blessés de guerre ont donné des résultats, mais il faut attendre avant de les dire durables.

La Fédération des artistes mobilisés a une belle occasion de prouver qu'en France, nous sommes bons à autre chose qu'à discourir. Certes la modalité est délicate à établir pour l'utilisation des talents et la répartition équitable des salaires. Mais ce qui est difficile n'est pas impossible. On peut fort bien envisager la formation d'équipes travaillant sur le même pied au tarif syndical (avec un droit supplémentaire pour les auteurs de modèles). La tâche corporative accomplie — 5 ou 6 heures seraient peut-être suffisantes — chacun reprendrait sa liberté d'action. La diversité des tâches, la curiosité des belles techniques à acquérir, la joie du travail à la main et même — et pourquoi pas ? — de la conduite des machines, rendraient ces quelques heures passées dans des locaux vastes, aérés, lumineux, entourés de jardins et d'eaux courantes, le plus agréable et en même temps le plus utile des sports

Il faut surtout que les fédérés consentent à sortir de la tour d'ivoire et à faire de beaux objets d'usage à bon marché à la place de leurs pièces uniques de cimaise et de vitrine dont le grand public n'a cure. Pisanello fondait des mortiers d'apothicaire. Pourquoi les artistes mobilisés ne nous donneraient-ils pas ces lustreries courantes, ces services de faïence ornés de simples damiers bleus et blancs, ces dinanderies de cuivre martelé, ces mille bibelots que nous envoyaient avant la guerre l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Hollande et qu'ils continueront à nous envoyer s'ils trouvent la place libre dans nos bazars ?

HENRI CLOUZOT.



Le bon Goût

Au Tennis

De tous les sports connus (la danse exceptée), c'est le tennis qui est considéré comme le plus parfait à la fois, et le plus mondain. C'est le sport complet.

Est-il rien de plus charmant, en effet, je vous le demande, qu'en été, dans une clairière, ou sur une plage non loin de la mer, dans le paysage le plus dénudé comme le plus touffu, ce rectangle blanc, coupé de la mince ligne du filet, où s'agitent, vêtus de couleurs claires et vives, quatre personnages agiles et prestes, bondissant comme des farfadets à la poursuite d'une balle insaisissable et parfois invisible, et poussant cette sorte de cris brefs et aigus, comme seule la langue anglaise en permet, et qui ressemblent, je ne sais par quelle bizarre analogie, à ceux qui échappent aux gosiers des clowns, dans l'excès de leur joie ? Je sais bien que ce spectacle étrange et, pour un poète, si excitant, est soumis à des règles fixes, inviolables, qui excluent toute fantaisie. Mais c'est cela même le propre des œuvres d'art : elles proviennent d'une obéissance minutieuse à des lois difficiles et apparaissent aux yeux comme souverainement libres et sans frein. Une belle partie de tennis est véritablement une œuvre d'art, quelque chose de parfait et de clos comme un bon système philosophique, qui se suffit à soi-même : les amateurs la comprennent et la suivent avec délices, les ignorants se laissent aller au plaisir que leur causent ces mouvements pleins d'élégance et de précision, ces bondissements enivrés, ce vent claquant dans les jupes des femmes, tout ce tumulte raffiné. Entre autres mérites, le tennis réalise ceci : qu'il constitue le meilleur des exercices athlétiques sans vouloir être autre chose qu'un jeu de balles. Tous les

muscles du corps participent aux mouvements exigés, et cela sans lutte, sans choc, sans déformation disgracieuse, sans risque. Je ne puis pas comprendre qu'on ose parler de boxe comme d'un sport honnête et viril, comme d'un *fair play*, quand on a le tennis, qui est aussi rigoureux que les échecs ou le billard et qui a sur les sports violents l'avantage immense de respecter l'intégrité du visage et du corps. Au tennis, le surmenage est rarement à craindre. Les champions eux-mêmes ne mènent pas des existences si anormales. Il développe, harmonieusement, l'animal humain.



Ceci dit, qui est le point de vue du contemplateur et du philosophe, je ne nie point qu'il y ait à glaner beaucoup ici pour l'humoriste ou le chroniqueur. Le monde des joueurs de tennis est un monde à part, et qui d'ailleurs n'a pas encore eu, que je sache, ses mémorialistes et ses romanciers. Il comporte autant de castes et de subdivisions que le vrai, que le monde tout court. Pour fixer un peu les idées, pensez quelles nuances s'étagent depuis les maîtres comme Decugis, Laurentz et Mlle Lenglen, jusqu'à ces calicots qui, sous mes fenêtres, tous les matins à 6 heures, avant d'aller à leur magasin, s'exercent au noble jeu. Rien de plus comique que de les entendre, de cette même voix faubourienne qu'ils auront à midi pour railler devant le garçon de leur « bouillon », les défauts de leur navarin aux pommes, grasseyer les termes du jeu : « Play ! Ready ! Dews ! Avantage pour moi ! Jeu ! » Jamais, quand je les écoute, je ne puis m'empêcher d'imaginer ce que serait une rencontre de ces joueurs-là avec les as. Ce serait quelque chose d'aussi saugrenu que la conversation de M. Hoopdriver avec sa belle héroïne, dans *La burlesque équipée d'un cycliste*, de Wells.

Est-il besoin d'ajouter que cette hypothèse rentre dans le domaine des choses *absolument impossibles* : au moins autant qu'une entrevue de M. Millerand avec le joueur de manille qui apprécie sa politique, le matin, dans son wagon de banlieue. La caste des grands joueurs de tennis est plus fermée que celle des guerriers radjpoutes, qui ont pourtant la réputation de ne s'encanailler guère. Ils vivent entre eux, jouent entre eux, se fréquentent entre eux, ne se commettent jamais avec personne. Vêtus de blanc eux-mêmes, ne ressemblent-ils pas à des vestales, entretenant un feu sacré, dont leur raquette est la torche et la balle l'étincelle ? On ne les voit quasi nulle part, sauf aux endroits de leurs triomphes. Ils voyagent beaucoup, mais c'est sans rien voir que des *courts*. Ils vont, de championnats en championnats, recueillant coupes d'or, applaudissements, succès. Leur photographie orne les pages de tous les magazines. Ils sont ivres de gloire. Comment ne seraient-ils pas orgueilleux ? Pensez que, sauf en temps de guerre, ce sont eux qui représentent et défendent l'honneur national. Mlle Suzanne Lenglen a plus fait pour l'entente cordiale que les conversations de tous les diplomates.

Désormais, dans le sentiment pour nous de l'Angleterre, il entre un élément qui n'existait pas autrefois : la déférence. Napoléon ne l'avait pas épatée. Mais devant une championne de tennis, elle s'incline, pour la première fois dominée.

Cette existence brillante de spécialistes, de virtuoses, a son côté obscur, son côté cour, si je puis dire (par opposition à sa splendide façade). Il faut travailler. De même que le virtuose en effet, qui passe ses matinées à faire des gammes, le champion de tennis, en costume de travail, s'exerce chaque jour, et plus intensivement à l'époque des tournois, à lancer des balles contre un mur. Mais que lui importe ? Il a tout à fait la mentalité d'une chrysalide, qui saurait qu'il faut d'abord être une vilaine chose larvaire et grise avant de voler, papillon, sous le soleil étincelant.



Il est bon que ces gens-là restent dans leur sphère et nous laissent nous amuser tranquilles, nous autres, pauvres amateurs. Si nous les fréquentions, leur mépris, qu'ils ne pourraient nous dissimuler nous ferait trop de peine. Jouons donc entre nous, à la bonne franquette, avec toutes nos erreurs, nos balles qui tombent et se traînent, nos inerties, nos paresses, nos limonades interruptrices, nos flirts. Quand nous allons jusqu'à quarante sans accroc, nous sommes aussi éblouis que si nous avions battu Gobert à Biarritz. Ne nous doutant même pas de certaines difficultés, nous goûtons, à très bon marché, entre mazettes, les délices du triomphe.

Au reste, cet état de mazettes ne nous empêche nullement — au contraire — d'éprouver toutes sortes de joies qui nous semblent inséparables du jeu de tennis. Par exemple nous discuterons avec compétence sur les mérites comparés de la semelle de caoutchouc et de la semelle de cordes, sur l'esthétique des pantalons de flanelle et des pantalons de coutil, sur la grave question des cravates ou du col libre.

Si vous ajoutez à cela les chandails, le linge de cellular, les innombrables marques de balles, les avantages contradictoires, et si réels, que présente l'emploi du manche effilé ou du gros manche pour la raquette, vous avouerez que les mazettes ne manquent pas de sujets de conversation. Sans compter tout ce que peut inspirer, à une personne à qui son insuffisante préparation ne donne pas envie de jouer, cette autre question, si sérieuse aussi, du filet plus ou moins tendu, ou bien celle, absolument insoluble et affolante, des balles perdues. Voilà des choses dont les as ne parlent jamais. Un peuple de subalternes est là pour empêcher tout accident et réparer toute erreur. Ils sont donc condamnés à la perfection. Et chacun sait que si la perfection oblige en quelque sorte au silence, la gaffe et la faute permettent de bavarder. Bavarder n'est-il pas, été comme hiver, pour les Français, le sport suprême ?

Francis de Miomandre.

La signature du Traité de Paix avec la Turquie est imminente. Nous rappelons à nos lecteurs que nous en avons publié les principales clauses dans nos numéros des 13, 19 et 27 juin.

On y trouvera, avec des cartes officielles des nouvelles frontières gréco-turques et des frontières sud de la Turquie, les parties essentielles des clauses politiques, économiques, financières, des clauses militaires, navales, aériennes etc. En outre, un tableau de la situation de la Dette publique ottomane d'avant guerre. (5 novembre 1914).

L'Opinion à travers le Monde

En France

L'Alliance franco-anglaise à l'épreuve des arrangements de Spa et de Boulogne. — Les affaires de Syrie. — Le mystère polonais.

Certes il serait difficile de dissimuler le caractère fâcheux à nombre d'égards des accords de Spa et de Boulogne dans les relations franco-anglaises. Il est évident qu'il paraît, au premier abord déconcertant de voir la France obligée de payer le charbon qu'elle devait, de par les termes du Traité de Versailles, recevoir de l'Allemagne en compensation de ses pertes.

Il n'est pas moins regrettable de constater que nos alliés ne se montrent disposés à collaborer effectivement à notre relèvement, que dans la mesure où sont sauvegardées leurs prérogatives économiques.

Ces deux points sont hors de conteste et la Presse tout entière les souligne avec amertume. Mais que faire et quelles mesures prendre pour amener l'Angleterre à une compréhension plus équitable de nos intérêts dans le « mariage de raison » franco-britannique ?

Gustave Hervé donne dans la *Victoire* la note juste, tout en regrettant les règlements de Spa qui ont si fort déplu à la Chambre, au Sénat, qui ont donné dans une grande partie de nos milieux parlementaires et de notre presse l'impression que nos alliés britanniques maintenant qu'ils ont détruit la flotte de guerre allemande et enrichi leur flotte de commerce des dépouilles de nos anciens ennemis, se désintéressent ou à peu près de l'application du Traité de Versailles. Cependant, dit-il :

« Il y a de l'injustice et de l'ingratitude dans toutes ces récriminations. Le service que la nation britannique nous a rendu, il y a juste six ans, à l'heure de l'agression allemande est assez grand pour que nous apportions dans nos jugements à son égard un peu plus de bienveillante compréhension.

Gardons-nous, par des interprétations injurieuses, de froisser le peuple anglais et son gouvernement.

La situation européenne est trop grave pour que l'on vienne, par des campagnes de presse ou des propos de tribune, refroidir une alliance qui nous est précieuse. »



Nous ne nous étendrons pas longuement sur les affaires de Syrie. Aussi bien, elles sont ailleurs traitées et avec une documentation prise récemment sur les lieux mêmes où l'émir Fayçal régnait hier et qu'il a quittés parmi l'indifférence de ses familiers mêmes. Le général Gouraud pourvu du matériel convenable a pu disperser en quelques jours et crever le bluff chérifien. Nos soldats occupent Damas, Alep et tiennent la grande ligne de chemin de fer sans rencontrer de résistance. Si les affaires aujourd'hui réglées semblent avoir traîné, c'est, dit M. Gauvain dans les *Débats* (4 août) :

« ...que dans nos conseils gouvernementaux comme au quai d'Orsay, on n'envisageait plus depuis longtemps les questions — y compris la formation de nos agents à l'Etranger — que sous l'aspect économique, et c'est pourquoi l'on court de déceptions en déceptions. »

C'est à Boulogne, le 24 juillet, que sur les instances de Lloyd George, M. Millerand, mandé tout exprès, consentit sous certaines conditions expresses à s'asseoir à la même table que Krassine pour discuter de la paix générale — ce qui marquait la reconnaissance implicite du gouvernement des Soviets. Son acceptation était conditionnée par l'accord connu :

1° Que les puissances prendraient part aux négociations de la paix polono-russe ;

2° Que les puissances prendraient également part aux négociations de paix encore pendantes entre la Russie et les Etats limitrophes (Finlande, etc.).

Ce n'est qu'après le règlement de ces deux questions que la Conférence de Londres pourrait aborder les questions en litige entre la Russie des Soviets et les Alliés et traiter du rétablissement des relations normales entre eux et de la paix générale.

M. Millerand qui prit une part active à la rédaction de la réponse à Tchitcherine gardait donc les mains libres vis-à-vis des Soviets, puisqu'il se réservait de poser, après l'acceptation des deux premières conditions, celles auxquelles il subordonnait toute négociation avec le gouvernement de Moscou.

« Le risque immédiat, fait remarquer le *Temps* du 25 juillet qui qualifie la Conférence de Boulogne de *Conférence de Redressement*, se trouve donc écarté. Le gouvernement français conserve sa liberté d'action qui n'est pas moins utile à l'Angleterre qu'à la France elle-même. »

Certes, il tombe sous le sens — et M. Millerand l'a compris — qu'il faudra bien pourtant un jour ou l'autre faire la paix avec la Russie. Car la paix européenne n'aura pas de réalité tant qu'une moitié de l'Europe et 150 millions d'hommes en seront exclus et que d'autre part, nous ne pourrons sortir du chaos né de la guerre qu'en rétablissant des rapports normaux avec tous les gouvernements de fait, quels qu'ils soient, dès lors qu'ils possèdent l'autorité et le contrôle sur les pays où ils sont établis.

Et le gouvernement soviétique — quelque inhumainement choquante que soit son origine — est de ceux-là. Mais encore faut-il discuter et redresser avant d'en venir à lui faire sa place au milieu des autres nations.

Entre temps, les Soviets avaient répondu à la demande d'armistice du gouvernement polonais et en avaient fixé les négociations préliminaires au 30 juillet, bien que par une note du 26, ils eussent affirmé leur désir de négociations immédiates.

Et en attendant la conclusion, l'armée rouge marche en avant et gagne du terrain. Veut-elle s'assurer Varsovie?

D'autre part, Tchitcherine n'a pas encore répondu aux propositions de la Conférence de Londres, revues et corrigées par les Alliés. Cependant Kameneff est à Londres avec Krassine attendant de son gouvernement des instructions précises.

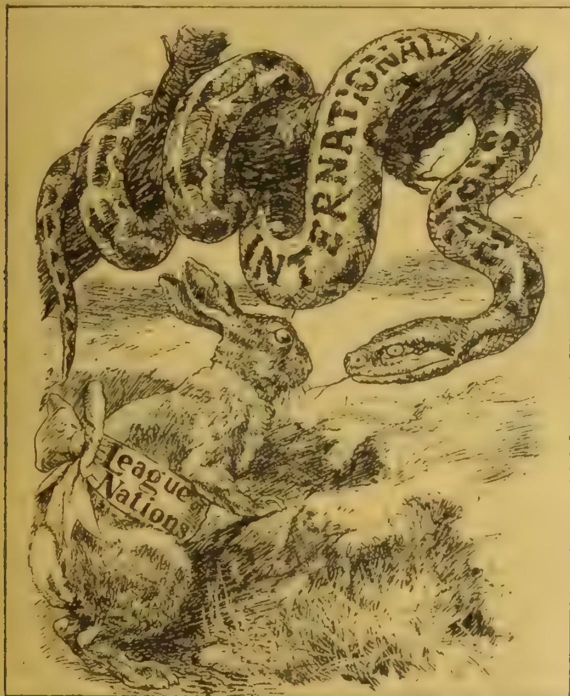
En Angleterre

L'Avance des Rouges. — Le malaise britannique.

L'entrevue de Boulogne ; la première note envoyée de Downing Street aux Soviets et rédigée avec l'assentiment de la France ; la seconde note, plus exclusivement britannique (elle invite Krassine à revenir à Londres) ; les éditoriaux des premiers jours de la semaine ; les lettres ouvertes aux journaux — tout témoigne de l'anxiété générale : les Bolcheviks vont-ils arrêter leur avance ? L'armistice sera-t-il signé avec la Pologne ? Les Rouges vont-ils occuper Varsovie ?

Mr. Churchill, ministre de la guerre, publie dans l'*Evening News* (25 juillet), un article sensationnel : le péril qu'il faut conjurer à tout prix, c'est le péril bolcheviste. Admettons donc que l'Allemagne nous aide ; et qu'elle vienne au secours de la *civilisation en danger*. Permettons-lui de mobiliser en Prusse Orientale contre les Russes.

Cet article soulève un beau tolle dans la presse. On imagine aisément les protestations de la *Westminster Gazette* ou du *Daily Herald* : mais le *Times* (29 juillet), lui aussi, regimbe : il reconnaît que la Pologne est la clef de voûte du traité de Versailles, mais ne conçoit pas que Churchill puisse proposer à l'Entente de donner à l'Allemagne le soin d'assurer sa sécurité.



Le lapin (*à part*). — La façon dont je suis équipé ne me permet pas de me défendre. Je ne puis m'en sortir qu'en essayant de le fasciner... *Le lapin, c'est la Société des Nations qui, pratiquement, n'a aucun moyen d'action pour lutter contre le serpent — la guerre générale.*

(*Extrait du* Punch.)

Trois jours de suite, le journal de Northcliffe opposera dans un entrefilet bien en vue une phrase de Trotsky et une déclaration du Dr Simons, ministre des Affaires étrangères du Reich :

TROTSKY : « La Pologne est pour la Révolution Sociale un front rouge jeté vers l'occident. »

Le Dr SIMONS a déclaré au Reichstag : « La Pologne ne doit pas être une barrière entre l'Allemagne et la Russie ; elle doit s'efforcer au contraire de devenir un pont entre les deux pays. »

On sait qu'un radio de Moscou a démenti la phrase de Trotsky : n'empêche que la citation jointe du *Times* résume toutes les préoccupations actuelles de l'Occident.



Le *Manchester Guardian* (29 juillet), plus optimiste, veut éviter « la panique bolcheviste » qui trouble certains esprits et fait écrire à M. Churchill « des tirades hystériques ».

Le *Statist* (31 juillet), hebdomadaire économique et financier, exprime clairement l'opinion des marchands de la cité : Si la Russie et les pays de l'Europe centrale demeurent dans l'état de trouble où ils sont, le rétablissement, non seulement de l'Europe entière, mais de chaque pays en particulier, sera indéfiniment retardé. La Russie est surtout productrice de blé, de denrées alimentaires et de matières premières. Si elle paye avec ces valeurs-là, elle favorisera son rétablissement et celui de l'Europe.

Si la Russie pouvait exporter comme avant la guerre, du blé, de l'huile, des produits de ses forêts, du lin, des œufs et du beurre, elle contribuerait à réduire rapidement et matériellement le coût de la vie, dans les pays occidentaux.

En échange — et ce serait notre intérêt — nous lui faciliterions les moyens de transport. Nous l'aiderions à construire des routes, à étendre ses chemins de fer, ce qui lui permettrait de fournir de plus en plus de matières premières à l'Europe occidentale : le rouble se relèverait jusqu'à ses cours d'avant-guère. »



La transition est facile des difficultés extérieures au malaise intérieur de l'Empire : pétition-monstre adressée au gouvernement pour protester contre une nouvelle élévation des tarifs de chemins de fer (que ratifieront cependant les Communes) ; résolution des mineurs qui préconisent le recours à la grève générale afin d'imposer le retrait des troupes d'Irlande, sont les premiers exemples venus de ce malaise sérieux.

Les conservateurs-libéraux s'émeuvent : on connaît le libéralisme, souvent très « avancé », de certains conservateurs qui s'efforcent de donner des gages au peuple, pour sauver le vieil ordre social. C'est une forte tradition anglaise.

Notons, à ce propos, un article du *Times* (30 juillet) qui approuve l'heureuse intervention de Lord Robert Cecil dans la discussion du bill des Mines : l'organisation de l'industrie, dit le *Times*, ne correspond plus aux besoins de la Société moderne ; le socialisme des ghildes est une forme adoucie du Bolchevisme, dans la mesure où il cherche à établir un gouvernement sur une base professionnelle plutôt que territoriale. Lord Robert, en y inclinant, fait un pas remarquable.

On pense à certaines déclarations faites par Disraëli aux vieux « tories » de son époque.



Evasion du général Lucas, meurtre dans son bureau de M. Frank Brook, président d'une compagnie de chemins de fer irlandais, tels sont les nouveaux épisodes de la guerre d'Irlande.

Le 29 juillet, Lloyd George a déclaré à un groupe de 120 unionistes, qu'une action plus énergique, pour réduire les attentats, allait commencer cette semaine.

En Italie

M. Giolitti et les financiers. — L'exposé de M. Sforza. — En Albanie.

La politique de M. Giolitti est désormais bien nette. Elle consiste à mettre en application, en s'appuyant sur une majorité anti-socialiste, le programme même du socialisme. Frapper lourdement toutes les sources de richesse, proclamer le principe de la confiscation de tous les bénéfices de guerre, accepter l'évacuation de l'Albanie, y compris Vallona, ordonner une enquête sur les dépenses de guerre, etc... tels ont été jusqu'ici les soucis de M. Giolitti, aveuglément suivi par la majorité.

Il a été plus loin, et la stupeur de la Chambre a été grande d'entendre le président du Conseil faire, à propos des dernières grèves et des émeutes de Rome les déclarations suivantes : « *Si certains se figurent, à l'aide des milliards qu'ils ont gagnés pendant la guerre, pouvoir fomenter des troubles et agir sur la politique italienne, ils se trompent.* »

Pourtant, depuis quelques jours, les organes gouvernementaux, le *Tempo* notamment, dénonçaient les agissements des gros financiers italiens, qui auraient réuni des millions pour faire échouer le vote des impôts proposés par le gouvernement et fomenter dans le pays des mouvements révolutionnaires, au besoin en proclamant le lock-out. Selon le *Tempo*, des réunions auraient eu lieu à Milan et à Gênes, en présence de M. Nitti, et une prochaine réunion devait avoir lieu à Venise.

Ces révélations coïncidaient avec une baisse très forte, de la rente italienne, due à des causes artificielles, notamment au fait que certaines banques et la société Fiat avaient jeté en masse sur le marché les titres du dernier emprunt, provoquant ainsi une panique. Une instruction judiciaire a été ouverte aussitôt.

L'allusion faite par M. Giolitti à des milliardaires a été aussitôt interprétée par la presse, et l'on a voulu y voir une accusation contre les frères Perrone, directeurs et principaux actionnaires de la maison Ansaldo, qui est le Creusot italien.

Il y a là un scandale — ou une possibilité de scandale — démagogiquement offert par M. Giolitti en appât aux passions populaires, pour les détourner des problèmes plus brûlants, notamment du problème de politique extérieure.

Toutefois, on ne saurait méconnaître l'importance de l'affaire qui date de 1918. En mai 1918, eut lieu ce qu'on a appelé *l'assaut aux Banques*. Quelques grands industriels, l'Ansaldo, la Fiat, l'Ilva tentèrent de s'emparer de la majorité des actions des quatre grandes banques : Italiana di Sconto, Banco di Roma, Credito Italiano et Banca Commerciale. Le gouvernement intervint et un accord fut conclu entre les banques, les mettant chacune respectivement à l'abri des tentatives d'accaparement de l'une d'elles ou d'un groupe de financiers.

Cet accord ne fut pas respecté, et l'on vit, il y a quelques mois, les frères Perrone déjà maîtres de la Banca di Sconto, tenter par surprise d'accaparer la majorité des actions de la Banca Commerciale, qui en quelques jours montèrent de 900 à 2.400 lires. Maîtres de la Banca Commerciale, les Perrone eussent eu à leur disposition la plus grande partie de l'épargne italienne. Ils n'auraient financé que des industries soumises à leur contrôle, et seraient devenus à la fois les rois incontestés de la finance et de l'industrie italiennes. Comme ils possèdent déjà une grande partie des journaux de la péninsule (et de tous les partis), le silence était assuré.

Le gouvernement s'est joint aux socialistes pour engager la lutte contre cette petite aristocratie financière. La continuera-t-il et jusqu'où ? En tout cas, les journaux ne parlent guère d'autre chose.



M. Sforza a fait ses débuts de ministre des Affaires étrangères à la tribune de la Chambre italienne. Il a exposé les avantages conquis à Spa par l'Italie et les sacrifices qu'elle a cru devoir consentir. « Aucun des pays qui ont négocié à Spa, a-t-il dit, n'a lieu d'être tout à fait content, mais aucun d'être tout à fait mécontent. »

L'Italie n'a pas obtenu la quote-part qu'elle pouvait espérer sur l'indemnité allemande, mais elle a obtenu des valeurs, dont la plupart sont immédiatement réalisables : indemnité bulgare, flotte austro-hongroise, domaines autrichiens, etc...

La presse, qui d'abord s'était montrée satisfaite, a multiplié les réserves et les gémissements après le discours du comte Sforza.

En Albanie, les insurgés ont tenté de prendre Vallona. Ils ont été repoussés une fois de plus. Mais le gouvernement a rappelé son plénipotentiaire, le baron Aliotti. Les journaux annoncent l'évacuation imminente de Vallona. La presse nationaliste ne souffle mot à ce sujet. Seuls la *Gazetta del Popolo* et Rastignac dans la *Tribuna* se plaignent de ce qu'ils appellent une politique sottement démagogique.

En Allemagne

Le ministre Simons devant le Reichstag. — Allemagne et Soviets.

Les 26 et 27 juillet, le ministre Simons a prononcé deux importants discours devant le Reichstag. Il a justifié son attitude dans les négociations de Spa, parlé de l'incident du drapeau français, qui, le 14 juillet, avait été arraché de l'ambassade française à Berlin, d'une légation française à Munich, et parlé aussi de la ligne de conduite de l'Allemagne à l'égard de la Russie.

Disons tout de suite qu'après des débats prolongés et mouvementés, l'ordre du jour de confiance a été voté par tous les partis à l'exception de l'extrême-droite. Disons aussi que malgré ce vote, les discours de M. Simons ont fait l'objet des plus vives critiques, et qu'on est allé jusqu'à envisager la possibilité de sa démission.

« Le discours de M. Simons, écrit la conservatrice *Kreuzzeitung*, a produit l'effet de l'arrivée d'un éléphant dans un magasin de porcelaine. » (27-7)

Et pourquoi donc? Simplement parce que le ministre a déclaré que les satisfactions demandées par la France pour l'offense faite à son drapeau, étaient conformes au droit des gens, que la compagnie de landwehr désignée pour aller le saluer n'avait pas été irréprochable dans sa tenue, et enfin qu'il jugeait préférable d'accepter le fait accompli à Munich plutôt que de se perdre dans d'inutiles discussions juridiques.

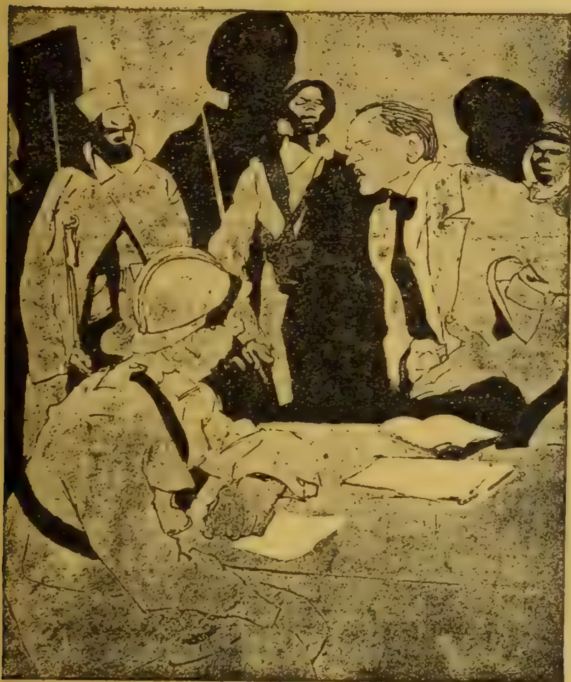
De telles paroles, la droite ne les pardonne pas. La *Deutsche Tageszeitung* déclare que :

« Des fautes graves ont été commises par le ministre, ainsi que par certains experts allemands parés de plumes de paon, qui ont dansé autour des conventions de Spa comme David autour de l'Arche sainte. » (27-7)

Sans doute les populistes, les catholiques, les libéraux, sont plus modérés et plus favorables à M. Simons. La catholique *Germania* va jusqu'à le féliciter :

« de n'avoir pas eu peur de dire au peuple allemand quelques vérités toutes crues. » (27-7)

N'empêche que dans le second discours (du 27) M. Simons a cru devoir faire son *mea culpa* pour calmer la colère des conservateurs et des militaires. Il s'est défendu surtout d'avoir voulu critiquer la compagnie de landwehr qui, après tout, n'était pas responsable du piteux état des uniformes, et dont les intentions patriotiques étaient louables.



Justice Française. — Tu te plains que nos noirs aient violenté ta sœur? Pour te venger, engage-toi dans la Légion ! — *Extrait du* Simplicissimus, *qui continue sa campagne contre nos troupes de couleur.*

Les déclarations si curieuses de M. Simons en faveur des Soviets, paraissent d'autant plus intéressantes qu'elles furent faites au moment même où MM. Millerand et Lloyd George se rencontraient à Boulogne (27-7).

Il n'est pas douteux qu'un fort mouvement se dessine en Allemagne pour tendre la main à la Russie par-dessus la Pologne qui, selon les expressions de M. Simons.

« Doit être un pont, et nos pas une barrière entre les deux pays. »

La *Frankfurter Zeitung* écrit :

« Dans l'avenir l'Allemagne et la Russie ne pourront se passer l'une de l'autre. Pour nous relever, nous avons besoin des matières premières et des vivres de Russie, de même que la vie économique agonisante de la Russie, et son activité industrielle presque anéantie ont besoin du surplus de forces intellectuelles dont nous disposons, si elles veulent ne pas mourir. » (27-7)

La déclaration de neutralité dans le conflit russo-polonais ne doit être que le prélude de négociations plus amples et plus précises. Selon toutes les apparences, de semblables négociations sont engagées, et activement poussées par les deux gouvernements.

En tout cas les commentaires faits sur la réunion de Boulogne tendent tous à affirmer que la future conférence de Londres ne saurait sous aucun prétexte, se tenir sans que l'Allemagne y participe. Car, si elle doit conduire à la paix et non à de nouvelles guerres,

---

Le voyage des socialistes italiens en Russie

Le 20 juin dernier, en même temps que les missions anglaise et française, la mission italienne arrivait à Moscou.

Jusqu'ici on ne connaît ses impressions que par deux articles de Serrati publiés par l'*Avanti* des 14 et 15 juillet et par une interview de M. Dugoni publiée par la *Perseveranza* de Milan et en partie démentie. Ces impressions sont nettement défavorables. Quant aux faits, ni les articles de Serrati, ni l'interview de Dugoni n'en apportent de nouveaux.

Certes le régime des Soviets semble solide, mais l'industrie est paralysée. Les immenses usines Poutiloff sont presque désertes. La désorganisation des transports et le manque de matériel sont tels que les denrées pourrissent, faute de wagons et de locomotives, dans les provinces qui les produisent et qu'aucun remède ne paraît possible pour l'instant.

L'antagonisme entre les villes et les campagnes est permanent. Le rêve du communisme agraire n'a pu se transformer en une réalité. Les paysans n'admettent pas que les terres qui leur ont été attribuées n'aillent pas, après leur mort, par voie d'héritage à leurs enfants, et il a fallu provisoirement leur céder. D'autre part, ils se refusent à produire plus qu'il n'est nécessaire à leur alimentation et à celle de leur famille. La production intensive du sol n'existe nulle part. Et dans la campagne comme dans les usines, le manque de matériel entrave la production.

Ce qui est admirable, c'est l'armée rouge. L'esprit qui l'anime, la discipline qui y règne en font la plus puissante machine de guerre qui existe actuellement. Elle est composée en majorité d'ouvriers pleinement conscients; ils en font la force, mais en même temps ils manquent dans les usines où ils étaient les meilleurs. Une des faiblesses de l'organisation industrielle russe, c'est le manque de bonne main-d'œuvre. Elle est aux armées.

Une bureaucratie nouvelle a remplacé l'ancienne; et dans les provinces éloignées du centre en particulier, elle ne vaut pas mieux que l'ancienne et elle est aussi accessible aux pots-de-vin.

Seule, une masse amorphe, arriérée et patiente, comme la masse russe, a pu supporter sans révolte les à-coups qui ont marqué la transformation sociale. Les dirigeants de la Révolution russe sont de puissants esprits réalisateurs, mais on ne change pas en un jour les mœurs et les habitudes d'un pays.

Il reste à se demander si les dirigeants bolchevistes eux-mêmes n'ont pas conseillé aux « camarades » italiens l'attitude qu'ils ont prise. Lenine et Trotzky sont peut-être moins pressés qu'il ne semble de voir le bolchevisme triompher dans l'Europe entière ?

Benjamin Crémieux.

Sources et Documents

Les Conversations diplomatiques entre Londres et Moscou

La reprise des relations commerciales et l'armistice avec la Pologne

Nous donnons aujourd'hui à nos lecteurs un dossier diplomatique d'une importance capitale. C'est l'ensemble de notes échangées par le gouvernement britannique et le gouvernement des Soviets du 29 juin au 24 juillet 1920, ayant trait à

1°) **La reprise des relations commerciales anglo-russes ;**

2°) **L'armistice polono-russe.**

On verra que ce dialogue a abouti à un échec de la diplomatie anglaise quant à son offre de médiation polono-russe, et à un échec de la diplomatie bolcheviste quant à la reprise des relations commerciales avec l'Angleterre.



Ce dossier, traduit pour sa plus grande partie des textes publiés par le Daily Herald, *fait suite à celui que nous avons donné dans notre numéro du 16 mai concernant les premières relations diplomatiques polono-Russes. Il sera suivi prochainement d'un nouveau dossier comprenant les pièces diplomatiques échangées soit entre l'Angleterre et la Russie, soit entre la Pologne et la Russie à partir du 24 juillet.*

Analyse du dossier

I. — *Le 29 juin, M. Krassine remet une note à M. Lloyd George avant de partir pour Moscou. La reprise des relations commerciales est possible sur les bases suivantes : renonciation mutuelle à toute propagande hostile aux deux pays, suspension temporaire des revendications matérielles réciproques jusqu'à la réunion d'une Conférence de paix.*

II. — *M. Lloyd George remet le 1er juillet un memorandum à M. Krassine. Il précise les conditions nécessaires à la reprise des relations : rapatriement réciproque des prisonniers, cessation de la propagande, reconnaissance des dettes privées. Il accepte que la question générale des revendications matérielles soit réglée au cours de la Conférence de la paix. Il donne au gouvernement des Soviets une semaine pour lui répondre.*

III. — *Le 7 juillet, Moscou accepte le plan anglais, et proteste de son désir de paix.*

IV. — *Le 11 juillet, Lord Curzon envoie de Spa une note à Tchitcherine. Il demande qu'un armistice immédiat soit conclu avec la Pologne, et propose la réunion à Londres d'une Conférence à laquelle participeraient les représentants de la Pologne, de la Russie, et des Etats limitrophes. Wrangel sera autorisé à venir discuter le sort de ses troupes. Si la Russie envahit la Pologne, l'Angleterre, liée par le pacte des Nations, aidera la Pologne d'accord avce ses Alliés.*

V. — *Le 17 juillet, Tchitcherine répond à Lord Curzon. La Russie ne peut accepter d'immixtion étrangère dans les négociations russo-polonaises. L'Angleterre ne peut jouer le rôle d'arbitre impartial, en raison de son attitude antérieure. La Russie traitera directement avec la Pologne comme elle l'a fait avec l'Esthonie, la Georgie et la Lithuanie. Elle accordera à la Pologne des frontières plus avantageuses que celles qui ont été établies par le Conseil suprême. Quant à la Société des Nations, la Russie l'ignore, et elle ne permettra pas qu'un groupe de puissances impose ses volontés au reste du monde. Wrangel devra capituler et livrer tout son matériel. Il n'est qu'un agent de l'Angleterre qui veut faire de la Crimée une base britannique. La Conférence de Londres, telle que la suggère la Grande-Bretagne, n'est pas possible. Le gouvernement soviétiste s'en tient au memorandum britannique du 1er juillet et à sa réponse du 7, où sont définies les bases d'un accord entre l'Angleterre et la Russie.*

VI. — *Le 21 juillet, Lord Curzon réplique à Tchitcherine qu'il est urgent de conclure un armistice avec la Pologne. Il ne veut pas insister sur son projet de réunion d'une Conférence à Londres. Les négociations commerciales entre la Grande-Bretagne et la Russie ne reprendront que lorsque les hostilités auront cessé sur le front russo-polonais. MM. Kamenev et Krassine ne viendront à Londres qu'après la signature de l'armistice.*

VII. — *Le 24 juillet, Tchitcherine déclare accepter la réunion à Londres d'une Conférence « composée des représentants de la Russie et des grandes puissances de l'Entente », dont le but serait la conclusion d'un accord définitif « entre la Russie et les autres puissances qui ont participé à des actes hostiles contre la Russie ou y ont aidé ». Il informe Londres qu'un armistice va être conclu avec la Pologne. Il demande à l'Angleterre de s'en tenir exclusivement aux stipulations convenues entre les deux pays dans les notes du 11 et du 17 juillet, et réclame à nouveau la capitulation du général Wrangel.*

I. — NOTE DE KRASSINE A LLOYD GEORGE

(29 juin)

En soumettant la réponse suivante à la déclaration faite par le Premier Ministre et les autres membres du gouvernement britannique aux séances du 7 juin, je suis obligé une fois de plus de relever les conditions anormales, dans lesquelles ont été placés les représentants du gouvernement des Soviets au cours des négociations présentes.

Le plénipotentiaire du commissariat du peuple pour les Affaires étrangères, dont la présence est absolument nécessaire à des négociations au cours desquelles le gouvernement britannique a soulevé des questions purement politiques, n'a pas été admis, et d'autre part mes propres relations télégraphiques avec le gouvernement des Soviets ont été très défectueuses. 25 à 30 % des télégrammes envoyés dans les deux sens ne sont pas parvenus à destination, et d'autres très nombreux ont été très sérieusement mutilés.

Nous n'avons pas non plus réussi jusqu'à présent à organiser un service régulier de courriers, malgré l'aide promise, à cause des difficultés et des délais nécessaires pour l'obtention des visas des pays que les courriers ont à traverser. Ces circonstances non seulement me privent de la possibilité de répondre promptement aux questions posées et de soumettre à mon tour d'autres questions, mais aussi m'empêchent d'être pleinement et exactement informé des décisions et des intentions de mon gouvernement.

Le gouvernement britannique a posé comme principale condition de la reprise des relations commerciales entre la Russie soviétiste et la Grande Bretagne la demande d'un engagement mutuel de cesser toute propagande et des actes hostiles et de la reconnaissance de principe par le gouvernement soviétiste des obligations de la Russie vis-à-vis des créanciers privés.

A propos de la première question, il est nécessaire de distinguer entre la propagande des idées communistes parmi les masses laborieuses de l'Europe occidentale et l'organisation de la classe ouvrière de ces pays pour la lutte finale contre le régime capitaliste d'une part ,et d'autre part, la direction générale de la politique étrangère de la Russie soviétiste contre les pays de l'Entente, particulièrement la Grande Bretagne, et la complicité ou la participation directe à des actes hostiles dirigés contre la Grande Bretagne dans différents pays du proche ou du moyen Orient, y compris les Indes.

En ce qui concerne la propagande communiste et l'intervention dans la vie politique de la Grande Bretagne, le gouvernement des Soviets est disposé à donner l'assurance formelle de ne pas mener de propagande en Angleterre, soit ouverte, soit secrète, et de ne pas intervenir dans sa vie politique intérieure, si un accord général est signé entre les deux pays au sujet de la reprise des relations économiques et commerciales, et si le gouvernement britannique pour sa part s'abstient de toute propagande en Russie contre le gouvernement des Soviets, pourvu que l'on n'empêche pas les représentants du gouvernement soviétiste en Angleterre de publier par la presse ou par un autre canal des démentis au sujet d'informations et de communications fausses ou délibérément tronquées sur les principes fondamentaux du régime soviétiste ou sur les incidents de la vie de la Russie des Soviets.

Quant à la politique étrangère des Soviets, le gouvernement des Soviets a maintes fois proclamé au monde qu'il était prêt à commencer des négociations de paix, lesquelles seules mettraient fin à tous actes hostiles entre les différents Etats et amèneraient le rétablissement complet de la paix. Le gouvernement des Soviets serait tout à fait disposé à reviser les principes fondamentaux de sa politique extérieure et en particulier s'abstiendrait de toute participation à des actes hostiles dirigés contre la Grande Bretagne, si le gouvernement britannique consentait à adopter la même attitude.

L'exécution loyale de cette promesse aurait à être garantie en bonne et due forme par un traité spécial entre les deux gouvernements, traité qui serait rédigé à une conférence spéciale composée d'un nombre égal de représentants et d'experts des deux parties, sans qu'aucune ait le droit d'élever d'objection contre tels membres de cette conférence. Le gouvernement des Soviets serait disposé sur le lieu et la date de cette conférence à examiner les vœux du gouvernement britannique dans l'esprit le plus libéral.

Une difficulté considérable pour la rédaction de ce traité provient de ce que la Grande Bretagne fait partie d'une coalition militaire, dont plusieurs membres sont actuellement directement ou indirectement en état de guerre avec la Russie des Soviets, et prennent part, d'une façon ou d'une autre, à des actes hostiles contre elle. En conséquence, la promesse de la part de la Grande Bretagne de cesser tous actes hostiles perdrait une grande part de son importance, car elle pourrait facilement être paralysée par l'action des Alliés de la Grande Bretagne qui continueraient leurs attaques contre la Russie des Soviets et soutiendraient ses ennemis par tous les moyens.

Il apparaît donc qu'un règlement final de cette question ne serait possible que par des négociations pour la conclusion d'une paix formelle et définitive.

Le gouvernement britannique met comme condition préliminaire à la reprise des relations commerciales entre les deux pays que le gouvernement des Soviets reconnaisse en principe les obligations de l'Etat russe vis-à-vis de ses créanciers privés.

Une telle position de la question tend visiblement à désavantager la Russie soviétiste, depuis que, comme conséquence de la nationalisation de la terre, des usines et des fabriques aussi bien que du commerce, la plus grande partie des revendications privées du côté russe ont été transformées en revendications d'Etat, et la Russie soviétiste, en cas d'acceptation totale de cette demande du gouvernement britannique, risquerait ainsi de perdre le droit préférentiel d'opposer un grand nombre de ses propres revendications.

Les obligations vis-à-vis des personnes privées ne constituent qu'une fraction des obligations mutuelles des deux pays, et il n'y a absolument pas de raison de donner la priorité à cette fraction particulière des obligations mutuelles. L'argument selon lequel les milieux d'affaires de Grande Bretagne n'accepteraient jamais, sans cette reconnaissance, de reprendre les relations commerciales avec la Russie est réfuté par les nombreuses déclarations d'hommes d'affaires britanniques, désireux de reprendre de telles relations aussitôt qu'auront été levés les obstacles mis sur cette voie par le gouvernement britannique.

De telles déclarations sont formulées précisément par des industriels et des hommes d'affaires britanniques qui ont des entreprises en Russie, car ces hommes d'affaires pensent fort justement qu'en l'absence de toute possibilité immédiate pour la Russie ruinée de payer les dettes à ses créanciers, la reprise immédiate des relations commerciales sera le meilleur et probablement le seul moyen d'obtenir un tel avantage par un échange régulier avec la Russie soviétiste qui sera à même dans les années à venir de faire face à leurs revendications.

La demande de reconnaissance des créances privées a pour but de protéger en premier lieu les intérêts des milieux capitalistes de Grande Gretagne qui ont déjà tiré avantage, avec grand profit pour eux-mêmes, de la guerre de 1914-1918, et qui s'efforcent actuellement d'exploiter en vue de profits peut-être plus considérables encore, les avantages de cette guerre. Le gouvernement des ouvriers et des paysans de la Russie soviétiste ne peut pas reconnaître les intérêts de cette fraction particulière de la population comme les plus importants et méritant un traitement privilégié.

Au contraire, du point de vue du gouvernement soviétiste, la priorité et l'urgence reviennent aux revendications privées contre les Puissances de l'Entente de la part des centaines de millions de veuves et d'orphelins, des ouvriers et paysans de la Russie soviétiste, de l'Ukraine, du Caucase et de la Sibérie, dont les parents et amis ont été tués par les obus et les balles de l'Angleterre et de la France durant ce qu'on appelle l'intervention, c'est-à-dire l'intervention de l'Entente que personne n'a appelée dans les affaires intérieures de la Russie. Les dettes russes vis-à-vis des sujets britanniques avaient été contractées à la suite de certains accords et règlements conclus par le gouvernement précédent de la Russie. Ces accords et règlements concernant des sujets britanniques ont été toutefois annulés par les actes mêmes du gouvernement britannique au moment où il a commencé la guerre et l'intervention contre la Russie soviétiste et proclamé le blocus, en vue de forcer le peuple russe par la famine et les privations de renoncer à la forme de gouvernement qu'il avait choisie après avoir renversé le régime autocratique tsariste. En conséquence, la question au moment actuel, ne peut pas être la reconnaissance des traités et accords abrogés par la guerre, mais seulement leur restauration, acte qui n'est possible qu'après que le gouvernement des Soviets aura été reconnu officiellement et que des rela-

tions pacifiques auront été rétablies après des négociations et la signature d'un traité de paix.

Le gouvernement des Soviets est disposé à l'examen de toutes les revendications mutuelles, y compris celles émanant d'obligations vis-à-vis de sujets britanniques privés, à l'occasion de négociations de paix lors d'une conférence qui sera établie sur la base de la réciprocité et composée d'un nombre égal de délégués et d'experts, sans qu'aucune partie ait le droit d'élever d'objection contre tel ou tel membre.

Si le Gouvernement britannique estime nécessaires et urgents la liquidation immédiate de tous les malentendus et des frictions dans le domaine de la politique étrangère, et en particulier la cessation de tous actes hostiles dans le proche et le moyen Orient, ainsi que le règlement immédiat des revendications matérielles sur la base de la réciprocité, le gouvernement des Soviets sera disposé à faire la moitié du chemin sur ce terrain, mais pour des raisons de principe aussi bien que pour des motifs pratiques actuels, il n'estime un accord possible là-dessus que par des négociations formelles en vue de rétablir les relations pacifiques entre les deux pays.

Si le gouvernement britannique ne veut pas entrer en négociations officielles pour la restauration de la paix entre les deux pays, la reprise immédiate des relations économiques et commerciales apparaît néanmoins possible sur les bases suivantes :

1° Toutes les controverses dans le domaine de la politique extérieure, ainsi que celles concernant la participation de gouvernements à des coalitions, alliances, et entreprises individuelles d'un caractère hostile à un autre pays, enfin toutes les questions relatives aux revendications matérielles réciproques de gouvernements ou de sujets étrangers, seront ajournées jusqu'au moment où elles pourront être réglées par des méthodes diplomatiques à la Conférence de la Paix ;

2° Les deux gouvernements proclament immédiatement la reprise des relations économiques et commerciales et la suspension temporaire des revendications matérielles de l'Etat russe et des sujets russes contre la Grande Bretagne et l'Empire britannique ainsi que les sujets britanniques contre la Russie, en attendant le règlement de la question à la Conférence de la Paix ;

3° Les principes fondamentaux pour la reprise des relations commerciales sont immédiatement fixés, notamment :

a) Des mesures concrètes pour l'enlèvement des mines dans la Baltique et les autres mers, ainsi que toutes les mesures nécessaires pour la sécurité de la navigation ;

b) Une notification officielle à tous les pays neutres de la reprise des relations commerciales entre la Russie et la Grande Bretagne, et la liberté complète de navigation de et vers les ports russes ;

c) L'établissement de représentations commerciales dans les deux pays sur la base d'une réciprocité et d'une immunité réciproques, avec le droit de libre séjour, de circulation, de communication avec d'autres pays par lettres, télégrammes et courriers et l'usage de chiffre ;

d) Un accord par lequel les passeports, certificats d'identité, procurations, procès-verbaux, règlements, et autres documents semblables délivrés ou certifiés par les autorités d'un pays sont reconnus comme valides dans l'autre pays sur la base de la réciprocité.

En ce qui concerne particulièrement la clause *c*, j'ai l'honneur d'ajouter que la suggestion faite par le Premier britannique sur l'application aux représentants commerciaux du principe du consentement préalable à leur nomination de la part du gouvernement de l'autre pays est inacceptable pour le gouvernement des Soviets, attendu que, du point de vue des gouvernements bourgeois de l'Europe qui sont en principe opposés au régime soviétiste, tout représentant du gouvernement des Soviets peut être traité comme *persona non grata*.

L'allusion à l'accord conclu par moi-même en Suède ne réfute pas, mais au contraire confirme le point de vue du Gouvernement des Soviets, puisque le consentement donné à cette réserve dans l'accord avec la Suède aboutit déjà à l'impossibilité de rétablir une représentation commerciale de la Russie soviétiste en Suède.

Le gouvernement des Soviets, désireux de répondre le plus possible aux vœux du gouvernement britannique, n'objectera rien au droit de chaque gouvernement d'insister sur le rappel immédiat de membres de la délégation commerciale de l'autre pays, dont l'infraction aux lois du pays où ils résident, ou en particulier la participation à une propagande politique ou l'intervention dans les affaires intérieures du pays auront été prouvées.

En conclusion, au nom du gouvernement de la République socialiste fédérative des Soviets de Russie, j'ai l'honneur de faire savoir une fois de plus au gouvernement et au peuple britannique tout entier, et particulièrement aux masses laborieuses britanniques, que c'est le désir le plus urgent et le plus sérieux du gouvernement de la Russie soviétiste et du peuple russe tout entier de conclure le plus tôt possible une paix complète et générale, sans réserves, avec toutes les Puissances qui, dans les dernières années ont pris part à des actes hostiles contre elle

(Traduction *Europe Nouvelle.*)

II. — MEMORANDUM DE LLOYD GEORGE

(***Ce memorandum a été remis à Krassine à la veille de son départ pour Moscou le 1er juillet***)

Le gouvernement britannique a soigneusement examiné le memorandum remis le 29 juin par M. Krassine au sujet des négociations qui ont eu lieu depuis l'arrivée de la délégation russe à la fin de mai. Le gouvernement britannique a, durant le cours de ces négociations manifesté son sincère désir de mettre un terme à l'isolement de la Russie du monde occidental et d'aboutir à un accord pour la reprise des relations commerciales qui peuvent ouvrir la voie à une paix générale.

Il ne croit pas que ce serait servir utilement ce projet en ce moment que de donner une réponse détaillée au memorandum de la délégation commerciale russe ou de développer des arguments d'un caractère récriminatoire. Les négociations ont maintenant atteint une phase où il est nécessaire de les mener à bonne fin. Le memorandum de M. Krassine ne dit pas clairement si le gouvernement des Soviets désire réellement ou non, la reprise des relations commerciales, ou quelles sont les conditions dans lesquelles il consent à les reprendre.

En vue d'aboutir à une décision définitive, le gouvernement britannique répète maintenant ce qu'il a déclaré explicitement, à savoir qu'il veut conclure un accord en vue de la cession mutuelle des hostilités et la reprise des relations commerciales avec la Russie, et demande une réponse catégorique, si, oui ou non, la Russie est disposée à conclure un accord commercial avec l'Empire britannique et d'autres Puissances aux conditions suivantes :

1° Chaque partie s'abstient d'actes ou d'entreprises hostiles contre l'autre et de toute propagande officielle, directe ou indirecte, contre les institutions de l'autre partie ; plus particulièrement, le gouvernement des Soviets s'abstiendra de toute tentative, par action militaire ou par propagande, en vue d'encourager les peuples de l'Asie à des actes hostiles contre les intérêts de l'Empire britannique. Pour les raisons déjà données, c'est là, de l'avis du gouvernement britannique, la condition fondamentale de tout accord commercial entre la Russie et une Puissance occidentale.

Le commerce n'est possible que dans des conditions de paix ou d'armistice. Le gouvernement britannique propose tout ce qui équivaut à un armistice général comme condition de la reprise des relations commerciales, dans l'espoir que cet armistice pourra aboutir sous peu à une paix générale.

2° Tous les sujets britanniques en Russie doivent être immédiatement autorisés à rentrer chez eux, et de même tous les sujets russes séjournant en Grande Bretagne ou dans d'autres régions de l'Empire britannique qui désirent retourner en Russie seront semblablement libérés.

3° Le Gouvernement des Soviets, en retour pour un engagement semblable du gouvernement britannique, consent à reconnaître en principe qu'il est tenu de payer des compensations à des personnes privées qui ont fourni des marchandises ou prêté leurs services à la Russie sans avoir été payées. Le gouvernement britannique demande une déclaration de cette sorte en ce moment, parce qu'il croit qu'un acte de cette nature est essentiel pour la reprise effective du commerce entre les deux pays.

Il considère comme de simple justice, par exemple, que si un marchand a fourni au peuple russe un millier de charrues qui ont été employées ou sont encore

employées par lui pour son propre bénéfice, le peuple russe doit reconnaître qu'il doit payer le marchand et les ouvriers qui ont fabriqué ces charrues pour les marchandises qu'ils ont livrées, et les services qu'ils ont rendus. Si la Russie soviétiste n'est pas disposée à admettre qu'elle doit traiter avec ceux avec lesquels elle désire maintenant commercer d'après certains principes de justice généralement reconnus, le commerce sur une large échelle tel qu'il est désiré des deux côtés sera pratiquement impossible. Le gouvernement britannique ne demande pas que ces dettes soient réglées maintenant.

Il est disposé à laisser régler mutuellement au cours des négociations de paix la question des obligations de la Russie de ce chef ainsi que toutes les autres questions relatives aux dettes et aux revendications de la Grande Bretagne vis-à-vis de la Russie ou de la Russie vis-à-vis de la Grande Bretagne. Mais il considère qu'il est indispensable que le gouvernement des Soviets fasse une déclaration sur ce point afin de donner la confiance nécessaire aux marchands occidentaux, aux fabricants et aux ouvriers, pour qu'ils s'engagent dans des opérations industrielles et commerciales.

4° Le gouvernement britannique accepte les conditions posées par le gouvernement des Soviets en ce qui concerne les facilités commerciales, les communications, etc., pourvu qu'elles soient mutuelles, sauf qu'il ne peut abandonner le droit de tout pays civilisé (et qu'il accorde librement au gouvernement soviétiste également) de s'opposer à l'entrée comme agent officiel d'un gouvernement d'une personne qui est *non grata* pour lui-même.

Il affirme toutefois qu'il n'a pas l'intention de repousser un citoyen russe à cause de ses opinions communistes, pourvu que les agents de gouvernement russe se conforment aux règles normales des relations amicales internationales.

Le gouvernement britannique attend maintenant que le gouvernement soviétique déclare explicitement s'il est disposé à accepter ces principes comme bases d'un accord pour reprendre des négociations commerciales entre la Russie et l'Empire britannique et toute autre Puissance qui acceptera ces mêmes conditions. S'il reçoit une réponse affirmative, le gouvernement britannique sera prêt à discuter les détails avec les experts ou les représentants que la Russie soviétiste pourra nommer, à l'exception de ceux qui ont déjà été refusés.

Si une réponse affirmative n'était pas reçue une semaine après la présentation de cette note, le gouvernement britannique considérerait les négociations comme terminées, et en raison du refus déclaré du gouvernement soviétiste de cesser ses attaques contre l'Empire britannique il prendrait conseil avec ses Alliés sur les mesures requises par la situation.

(Traduction *Europe Nouvelle*.)

III. — RÉPONSE DE TCHITCHERINE

(***Télégramme du 7 juillet***)

Pour répondre au désir du gouvernement britannique et arriver à une paix prochaine entre la Russie et la Grande Bretagne, le gouvernement des Soviets accepte les principes exposés dans le memorandum des alliés transmis le 1er juillet par le gouvernement britannique au président de la délégation russe, Krassine, comme base d'un accord entre la Russie et la Grande Bretagne, accord qui sera l'objet des négociations à commencer sans délai entre les deux gouvernements. Le gouvernement des Soviets accepte que le plan, proposé par le gouvernement britannique, puisse être considéré comme un état d'armistice entre la Russie et la Grande Bretagne, et partage l'espoir du gouvernement britannique que cet armistice ouvrira la voie vers une paix définitive. En même temps, le gouvernement des Soviets proteste contre l'affirmation, contraire aux faits réels, relative aux soi-disant attaques de la Russie soviétiste contre l'Empire britannique.

Le gouvernement soviétiste proclame une fois de plus qu'en ce qui concerne les relations de la Russie soviétiste avec la Grande Bretagne, il ne désire rien de plus que la paix, et que l'absence des mêmes dispositions de l'autre côté a été la seule raison pour laquelle la paix n'a pas pu être conclue jusqu'à maintenant. (Traction *Europe Nouvelle*.)

IV. — TÉLÉGRAMME DE LORD CURZON A TCHITCHERINE

(***Ce télégramme a été envoyé de Spa le 11 juillet***)

Le gouvernement britannique note l'acceptation par le gouvernement des Soviets des principes posés dans son memorandum du 1er juillet comme base d'un accord pour la reprise des relations commerciales et la cessation mutuelle des hostilités, et il accepte en conséquence de continuer les négociations pour un règlement commercial définitif dès le retour des délégués russes. Le gouvernement britannique a une autre proposition à faire.

Le gouvernement des Soviets a maintes fois affirmé son désir de faire la paix avec tous ses voisins. Le gouvernement britannique, qui n'est pas moins désireux de restaurer la paix dans toute l'Europe, propose donc l'arrangement suivant :

A. Un armistice immédiat sera signé entre la Pologne et la Russie soviétiste et les hostilités seront suspendues. Les clauses de cet armistice prévoiront d'une part que l'armée polonaise recule immédiatement sur la ligne provisoirement tracée l'an dernier par la Conférence de la paix comme la frontière orientale à l'intérieur de laquelle la Pologne était autorisée à établir une administration polonaise ; cette ligne passe approximativement par les points suivants : Grodno, Vapovka, Nemirov, Brest-Litovsk, Dorougousk, Oustilong à l'est de Hrubieszow, Krilov, puis à l'ouest de Rawa, Rouska, à l'est de Przemysl jusqu'aux Carpathes. Au nord de Grodno, la ligne qui sera tenue par les Lithuaniens suivra le chemin de fer qui va de Grodno à Vilna et de là à Dvinsk.

D'autre part, l'armistice établira que les armées de la Russie soviétiste se tiendront à une distance de 50 kilomètres à l'est de cette ligne ; en Galicie orientale, chaque armée restera sur la ligne qu'elle occupera à la date de la signature de l'armistice.

B. Aussitôt que possible, une Conférence siégeant sous les auspices de la Conférence de la paix se réunira à Londres, conférence à laquelle prendront part les représentants de la Russie soviétiste, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie et de la Finlande, en vue de négocier une paix définitive entre la Russie et les Etats voisins.

Les représentants de la Galicie orientale seront également invités à Londres pour exposer leur cas devant la Conférence. La Grande Bretagne ne fera aucune objection au sujet des représentants que la Russie pourra nommer pourvu qu'ils n'interviennent pas durant leur séjour dans la politique intérieure de l'Empire britannique et ne se livrent à aucune propagande.

Le gouvernement britannique suggère comme proposition séparée qu'un armistice soit également signé entre les forces de la Russie soviétiste et le général Wrangel, à la condition que les forces du général Wrangel se retirent immédiatement en Crimée et que durant l'armistice l'isthme soit une zone neutre ; le général Wrangel sera invité à Londres pour discuter du sort des troupes qui sont sous son commandement et des réfugiés qui sont sous sa protection, mais non à titre de membre de la Conférence.

Le gouvernement britannique serait heureux de recevoir une réponse immédiate à ce télégramme, car le gouvernement polonais a demandé l'intervention des alliés, et si l'on perd du temps une situation pourra se développer qui rendra beaucoup plus difficile la conclusion d'une paix durable en Europe orientale ; d'autre part, si le gouvernement britannique s'est engagé à ne donner aucune assistance à la Pologne dans un but hostile à la Russie et à n'entreprendre lui-même aucune action hostile contre la Russie, il est également tenu par le Covenant de la Ligue des Nations de défendre l'intégrité et l'indépendance de la Pologne dans ses frontières ethnographiques légitimes.

Si donc la Russie des Soviets, en dépit de ses déclarations répétées sur l'indépendance de la Pologne, ne se contente pas de l'évacuation du sol russe par les armées polonaises comme condition d'un armistice mutuel mais entend se livrer à des actes hostiles contre la Pologne sur son propre territoire, le gouvernement britannique et ses alliés se considèreront comme tenus d'aider la nation polonaise à défendre son existence par tous les moyens à leur disposition.

Le gouvernement polonais a déclaré qu'il est disposé à faire le paix avec la Russie soviétiste, et à commencer des négociations pour l'armistice sur la base des conditions ci-dessus s'il est informé directement que la Russie soviétiste y consent également.

Le gouvernement britannique serait heureux de savoir d'ici une semaine si la Russie soviétiste est disposée à accepter la proposition ci-dessus en vue de mettre fin à une effusion de sang inutile et de donner la paix à l'Europe. (Traduction *Europe Nouvelle.*)

V. — RÉPONSE DE TCHITCHERINE

(*Télégramme du 17 juillet*)

Le gouvernement des Soviets a pris note avec le plus grand plaisir de la déclaration du gouvernement britannique où il exprime le désir de contribuer à l'établissement d'une paix générale en Europe Orientale, car, tout récemment encore, au moment où entre la Russie et la Pologne survenaient des complications qui aboutissaient à l'avance polonaise contre la Russie et l'Ukraine, le gouvernement britannique n'a malheureusement pas manifesté le même désir de contribuer à la cause de la paix en Europe Orientale. Antérieurement (notamment lorsque la Russie des Soviets s'efforçait d'obtenir la paix avec les Etats frontières) le gouvernement britannique n'a pas aidé à la réalisation de ce but, et de nouveau quand le gouvernement esthonien était disposé à conclure la paix avec la Russie soviétiste en décembre dernier, il reçut un avertissement au nom du Conseil suprême. Le changement d'attitude actuel de la Grande Bretagne sur la question de la paix entre la Russie soviétiste et les autres Etats est en complète harmonie avec les désirs de la Russie soviétiste, dont le désir de vivre en paix avec tous les autres Etats, auquel fait allusion la dernière communication du gouvernement britannique, demeure ferme et inaltérable.

En ce qui concerne la Pologne, en dépit de l'agression délibérée de cette dernière contre la République des Soviets, la Russie soviétiste reste aussi fidèle qu'auparavant aux principes qu'elle a si souvent proclamés, et à son très sérieux désir d'établir des relations pacifiques avec tous les peuples.

Toutefois, la question de la cessation de la lutte armée entre la Russie et la Pologne sera influencée d'une façon défavorable par le fait que de la part du gouvernement polonais il n'y a eu aucune déclaration directe au gouvernement des Soviets au sujet de son désir de conclure la paix. De nombreuses déclarations de représentants du peuple polonais sont venues à la connaissance du gouvernement des Soviets, dans lesquelles ils s'expriment en termes très amers sur l'action politique du gouvernement britannique dans cette question, et la presse a également publié une information sur une décision de la Diète polonaise de rejeter la proposition d'un armistice avec la Russie des Soviets.

Le gouvernement des Soviets doit en conséquence examiner avec quelque prudence de telles propositions, en tant qu'elles ne viennent pas directement du gouvernement intéressé, et aussi longtemps que subsiste le danger que l'attitude du gouvernement polonais ne corresponde pas aux déclarations des autres gouvernements qui parlent en son nom.

La nécessité d'une communication directe du gouvernement polonais au gouvernement soviétiste en ce ca sest des plus urgents, car l'attitude passé du gouvernement britannique dans le conflit entre la Pologne et la Russie peut difficilement lui permettre d'assumer le rôle de médiateur entre ces deux gouvernements.

Si, à l'époque où la République polonaise préparait son agression délibérée contre la Russie et l'Ukraine, le gouvernement britannique non seulement n'a pas essayé d'empêcher cette agression, mais même a laissé sans réponse la communication du gouvernement des Soviets à l'Entente sur cette question; si au moment où l'offensive polonaise a abouti à un désastre militaire pour la Pologne, le gouvernement britannique s'efforce d'assumer le rôle de médiateur en vue de suspendre les hostilités qui sont devenues si désastreuses pour la Pologne, la position qui résulte pour le gouvernement britannique de cette ligne de conduite est telle qu'elle l'empêche de jouer le rôle d'un tiers impartial qui seul rendrait possible sa médiation entre les belligérants.

Il est nécessaire également de rappeler au gouvernement britannique qu'il a lui-même décrit l'état créé par l'adoption par la Russie de son memorandum du 1er juillet comme un état d'armistice, et qu'il s'est, en conséquence, qualifié lui-même de belligérant faisant la guerre à la Russie soviétiste — fait qui ne peut nullement servir de base normale à la reconnaissance de son rôle de médiateur entre la Russie soviétiste et un autre belligérant.

et d'obtenir une paix définitive avec la Grande Bretagne. Il désire également établir la paix avec la Pologne, et pour atteindre ce but, il considère que des négociations directes avec la Pologne sans aucune « immixtion » de l'extérieur sont aussi nécessaires que des négociations directes avec la Grande Bretagne dans ses relations avec lui.

Le gouvernement soviétiste est d'autant moins enclin à accepter la médiation proposée pour les négociations avec la Pologne que la réconciliation avec la Pologne (qu'il désire au plus haut degré) ne peut qu'être empêchée de cette manière, étant donnée la position subordonnée que l'intérêt et le sort de la Pologne, en comparaison avec les intérêts étrangers à cette dernière, occupent dans le domaine des relations entre la Russie soviétiste et une troisième puissance. Avec une franchise qui seule peut dissiper complètement tous les malentendus entre les deux gouvernements, le gouvernement des Soviets se permet de rappeler au gouvernement britannique que, lorsque l'un de ses membres défendait à la Chambre des Communes l'aide donnée à Denikine et à Koltchak, il justifiait cette ligne de conduite du gouvernement en disant que la lutte de Denikine et de Koltchak contre le gouvernement soviétiste était présumée devoir servir à la défense de l'Inde et des intérêts britanniques en Asie, et en général prévenait les dangers qui sont censés les menacer.

Tout récemment, quand le chef du gouvernement russe négociait avec le chef de la délégation commerciale russe au sujet de la reprise des relations commerciales, il s'en référait aux relations entre la Russie et les nombreux autres Etats comme à des faits qui peuvent exercer quelque influence sur les relations commerciales entre la Russie et la Grande Bretagne.

Le gouvernement des Soviets est d'avis que la réconciliation avec la Pologne ne peut être réalisée avec succès que si les intérêts des deux parties sont pris en considération, vu que ces intérêts peuvent se concilier aisément, et qu'au contraire ce but sera extrêmement difficile à atteindre si ces intérêts sont subordonnés aux intérêts d'une tierce puissance.

Les masses laborieuses de Russie désirent une pleine et complète réconciliation avec la Pologne, et en vue d'atteindre ce but, le gouvernement des Soviets considère qu'il est nécessaire d'écarter de l'acte de réconciliation tout ce qui ne concerne pas les intérêts et les désirs des deux peuples et des deux gouvernements.

En ce qui concerne la réconciliation avec la Pologne, le gouvernement des Soviets juge nécessaire de prendre en considération, à côté des intérêts et des désirs des masses laborieuses de Russie, les seuls intérêts et le désir des masses laborieuses de Pologne, et il estime en conséquence qu'il n'est possible d'obtenir la paix avec la Pologne que grâce à des négociations directes avec cette dernière. Il doit relever également qu'il a déjà obtenu, sans « immixtion » étrangère, une réconciliation complète avec trois Etats voisins, et que l'Esthonie a conclu la paix avec la Russie en dépit des avertissements du Conseil suprême; que le traité entre la Russie et la Georgie a été, au moment des négociations entre le chef de la délégation commerciale russe et le chef du gouvernement britannique, une surprise complète pour ce dernier ; et que le gouvernement britannique était privé de toute information concernant la paix entre la Russie et la Lithuanie, quand dans son ultimatum du 12 juillet, il désignait la Lithuanie comme un des Etats frontières avec lesquels la Russie doit encore obtenir la paix.

Le gouvernement des Soviets pense qu'il peut, avec le même succès, obtenir la paix avec la Pologne par des négociations directes, comme il l'a fait avec trois autres Etats voisins.

Le gouvernement des Soviets considère encore moins admissible l'intervention dans la cause de la paix entre la Russie et la Pologne du groupe de gouvernement appelé « Ligue des Nations », dont le Covenant est cité par le gouvernement britannique dans son ultimatum du 12.

Le gouvernement russe n'a jamais reçu de la soi-disant Ligue des Nations aucune communication de sa création et de son existence, et il n'a jamais eu l'occasion d'adopter une décision sur la reconnaissance ou la non-reconnaissance de cette association d'Etats.

Ayant pris connaissance par des sources non officielles de presse du Covenant de la soi-disant Ligue des Nations, le gouvernement des Soviets ne peut pas ne pas faire observer que, selon l'article 17, les Etats non membres peuvent, en cas de conflit avec des membres de la soi-disant Ligue des Nations, être invités à se soumettre à ses décisions comme s'ils

En ce qui concerne le gouvernement britannique, le gouvernement russe a dans sa réponse au memorandum du 1er juillet fait une déclaration tout à fait conciliante, qui inclut l'acceptation de toutes les demandes du gouvernement britannique. Il a prouvé son vif désir d'écarter complètement tous les conflits étaient membres. Le gouvernement des Soviets ne peut aucunement admettre qu'un groupe de Puissances assume le rôle d'organisme suprême sur tous les Etats du monde; veillant sur la pleine inviolabilité des droits souverains des masses laborieuses de Russie, le gouvernement des Soviets repousse absolument les prétentions qu'ont des groupes étrangers de Puissances d'assurer le rôle de maîtres suprêmes du sort d'autres nations.

En conséquence, il repousse absolument toute immixtion de cette association dans la cause de la paix entre la Russie et la Pologne.

Des négociations directes avec la Pologne sont en pleine harmonie avec les désirs du gouvernement des Soviets, et c'est pourquoi le gouvernement des Soviets déclare que si le gouvernement polonais propose à la Russie d'entamer les négociations de paix, il ne rejettera pas cette proposition et considérera de même dans l'esprit le plus amical toute proposition subsidiaire, telle qu'une demande d'armistice ou toute autre condition ayant pour but de faciliter les négociations de paix.

Le gouvernement des Soviets exprime aussi son désir de s'entendre avec la Pologne sur la délimitation d'une frontière territoriale plus favorable pour le peuple polonais que les frontières indiquées par le Conseil suprême, en décembre dernier, et proposées une deuxième fois par le gouvernement anglais dans son ultimatum du 12 juillet.

Le gouvernement des Soviets se voit obligé de faire remarquer que cette frontière fut élaborée par le Conseil suprême, en partie sous la pression d'éléments contre-révolutionnaires, faisant partie de la classe des capitalistes et des propriétaires russes, et que, pour ce qui concerne, par exemple la région de Kholm, la décision du Conseil suprême trahissait nettement l'influence de ces éléments contre-révolutionnaires et se conformait aux désirs de la politique antipolonaise de ladite classe russe, tsariste, capitaliste et impérialiste.

La Russie des Soviets est désireuse, d'une façon générale, quant aux conditions de paix avec la Pologne, d'aller au devant des vœux et des intérêts du peuple polonais, d'autant plus pleinement que le peuple polonais, dans sa vie intérieure, entrera dans une voie qui assurera une base solide pour des relations vraiment fraternelles entre les classes laborieuses de Pologne, de Russie, d'Ukraine, de Russie Blanche et de Lithuanie, et offrira la garantie que la Pologne cessera d'être un instrument d'agression et d'intrigue contre les ouvriers et les paysans de la Russie des Soviets et d'autres pays.

Comme proposition séparée, le gouvernement britannique a suggéré l'idée d'un armistice entre la Russie et l'ex-général rebelle Wrangel. Le gouvernement des Soviets ne peut fermer les yeux sur la connexion indissoluble qui existe entre les opérations militaires de Wrangel, soutenu par les Puissances de l'Entente et la campagne polonaise contre la Russie et l'Ukraine. Cette connexion étroite a trouvé son expression dans les négociations et l'accord militaire conclu entre Wrangel et les représentants du gouvernement polonais. L'offensive de Wrangel, qui a coïncidé avec l'avance de l'armée polonaise en Ukraine, n'a été qu'une manœuvre militaire subsidiaire tendant à rendre plus difficile la lutte des troupes russes et ukraniennes contre l'agresseur polonais et à faciliter la tâche de ce dernier. L'armée et l'administration de Wrangel, presque complètement privées de sources de revenus personnels, existent presque entièrement grâce à l'aide financière reçue de quelques Puissances de l'Entente.

Ses opérations militaires sont exécutées exclusivement au moyen du matériel de guerre envoyé par ces puissances. Ce matériel lui est envoyé sur des bateaux britanniques en des ports se trouvant sous l'occupation britannique ; et la proposition même concernant Wrangel dans l'ultimatum britannique du 11 juillet, dans laquelle le gouvernement britannique décide que Wrangel viendra à Londres pour y discuter du sort de ses troupes, prouve avec une complète évidence qu'il n'est qu'un agent subordonné au gouvernement britannique et en partie aux alliés de ce dernier.

Le gouvernement des Soviets, désireux d'obtenir la paix avec le gouvernement britannique et d'aller au devant des vœux de celui-ci, confirme une fois de plus qu'il est disposé à garantir la vie sauve à l'ex-général rebelle Wrangel, à tout le personnel de son armée et à tous les réfugiés sous sa protection, à la condition d'une capitulation immédiate et complète et de la reddition aux autorités soviétistes de tous les territoires qu'il occupe et de tout le matériel de guerre, stocks, magasins et moyens de communication en son pouvoir, aux mêmes conditions que celles qui furent proposées par le gouvernement des Soviets au gouvernement du Nord de l'ex-général Miller.

Le gouvernement des Soviets ne peut cependant rester indifférent devant les tentatives répétées du gouvernement britannique de transformer la Péninsule de Crimée en un asile inviolable permanent pour les généraux rebelles et pour les autres rebelles qui en fait sont les agents du gouvernement britannique, et de faire effectivement de la Péninsule de Crimée une dépendance de la Grande Bretagne. Il est impossible de ne pas rappeler que, à l'époque où les régions d'Arkhangel et de Mourmoul étaient également soumises à l'autorité britannique, les autorités britanniques y gouvernaient sans contrôle et agissaient comme Puissance suprême, dévastant toute la région, pillant ses ressources naturelles et exportant en Grande Bretagne le plus possible de ses produits.

L'interprète de la volonté et le représentant des intérêts du peuple travailleur de Russie, le gouvernement des Soviets, ne peut rester indifférent à la violation de ses intérêts vitaux et de l'intégrité de son territoire, et proteste le plus énergiquement contre la tentative de la Grande Bretagne d'annexer en fait la Péninsule de Crimée.

Il importe aussi de relever que la présente proposition du gouvernement britannique est une violation de sa proposition antérieure, qui est devenue une obligation, après avoir été adoptée par le gouvernement des Soviets, en ce qui concerne la cessation de toute assistance à l'ex-général Wrangel. Le gouvernement des Soviets, en conséquence, estime que la plus grande concession possible de sa part (concession qui est le fait de son extrême désir d'aboutir à un accord avec le gouvernement britannique) est son consentement à la capitulation de l'ex-général Wrangel et de ses troupes, avec la garantie de son intégrité personnelle.

Le gouvernement des Soviets pense que la proposition de convoquer à Londres une conférence des représentants de la Russie, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie et de la Finlande résulte de ce que le gouvernement britannique est insuffisamment informé des relations existant entre la République russe et ses voisins. Le traité de paix entre la Russie et la Lithuanie a été signé le 12 juillet, et les négociations entre la Russie et la Lettonie, ainsi qu'entre la Russie et la Finlande, sont actuellement menées d'une manière indépendante, sans ingérence étrangère. Leur continuation, selon les mêmes méthodes, est le meilleur gage de leur succès final.

Animé du plus grand désir de mettre fin à tous les conflits entre la Russie et la Grande-Bretagne, et d'obtenir une paix définitive avec la Grande-Bretagne, le gouvernement des Soviets met son espoir sur la délégation qu'il envoie à Londres, avec de nouveaux membres, dans le but de mener à bien les négociations avec le gouvernement britannique sur la base du memorandum britannique du 1er juillet et de la réponse du gouvernement soviétiste du 7 juillet, en vue d'obtenir un accord complet avec la Grande-Bretagne. Ce but sera atteint avec d'autant plus de succès que tous les éléments nouveaux et étrangers qui ne peuvent que nuire au début de l'amélioration des rapports entre la Russie et la Grande-Bretagne seront mis de côté. (Traduction *Europe Nouvelle*).

VI.—TÉLÉGRAMME DE LORD CURZON A TCHITCHERINE

(*21 juillet*)

Le gouvernement de Sa Majesté a examiné avec le plus grand soin la réponse donnée par le gouvernement des Soviets à la note du 11 juillet.

Cette réponse soulève un grand nombre de questions litigieuses, au sujet desquelles existent de profondes divergences entre le gouvernement de Sa Majesté et le gouvernement de la Russie des Soviets, à la fois sur des points de fait et sur les principes.

Il n'en sera pas question dans la présente dépêche, qui traite strictement du problème urgent de la conclusion des hostilités entre la Pologne et la Russie des Soviets dans le plus court délai possible et avec le minimum possible de victimes humaines.

Le gouvernement des Soviets s'est déclaré disposé à envisager dans l'esprit le plus amical un armistice avec la Pologne comme un premier pas vers l'établissement d'une paix définitive. Il s'est également déclaré disposé à concéder à la Pologne une frontière non moins favorable que la frontière ethnographique suggérée par le Conseil suprême.

Il est vrai qu'il a accompagné ces déclarations en faisant des objections très fortes au projet de négociations d'armistice ou de paix menées par des gouvernements autres que ceux qui d'un côté représentent la Russie soviétiste et de l'autre la Pologne.

C'est là un point sur lequel le gouvernement de Sa Majesté n'a pas le moindre désir d'insister, si le gouvernement des Soviets accepte son objection.

Il avait seulement proposé que la Conférence se tînt à Londres parce qu'il pensait que cela mettrait la Russie en relations avec la Conférence de la paix, et ouvrirait la voie à une entente meilleure entre la Russie et le monde extérieur.

Ce qu'il désire, c'est que les négociations soient menées loyalement et sans délai ; c'est que la frontière entre la Russie et la Pologne corresponde, autant que possible, aux désirs des populations intéressées, et qu'une paix durable puisse être établie entre la Pologne et son voisin de l'Est, qui garantisse la cessation des hostilités et l'abstention de la part d'une des deux nations de toute ingérence dans les affaires intérieures de l'autre.

En vue de mettre les choses nettement au point, le gouvernement polonais a été prié par les alliés de commencer immédiatement des négociations en vue de l'armistice et de la paix.

Si cependant, en dépit d'une demande d'armistice de la part du gouvernement polonais, les armées soviétistes continuaient d'avancer, le gouvernement britannique et ses alliés en concluraient nécessairement que l'intention du gouvernement soviétiste est de faire la guerre au peuple polonais, et donnerait à la Pologne, en accord avec ses alliés, l'assistance et l'appui qu'ils ont promis dans cette éventualité.

De plus, le gouvernement britannique doit souligner clairement que les négociations pour la reprise du commerce entre la Russie et l'Empire britannique ne pourront être utilement poursuivies si la Russie soviétiste envahit la Pologne, et il a en conséquence télégraphié à MM. Kamenev et Krassine de retarder leur départ de Reval tant qu'un armistice n'aura pas été conclu. (Traduction *Europe Nouvelle*).

VII.—TÉLÉGRAMME DE TCHITCHERINE

(*24 juillet*)

Le gouvernement russe est disposé à se rendre au désir exprimé par le gouvernement britannique touchant la réunion d'une Conférence dont le but serait la conclusion d'un accord définitif entre la Russie et les autres puissances qui ont participé à des actes hostiles contre la Russie ou y ont aidé. Il est d'avis que cette Conférence soit composée de représentants de la Russie et des grandes puissances de l'Entente. Le gouvernement russe accepte que la Conférence se réunisse à Londres. Il informe en même temps le gouvernement britannique que des ordres ont été donnés au commandement militaire pour qu'il reçoive les parlementaires polonais et engage avec eux des pourparlers en vue de la conclusion d'un armistice et de la signature de la paix.

Le gouvernement de Moscou ne peut s'empêcher d'exprimer son étonnement de la demande faite par le gouvernement britannique de suspendre les négociations commerciales après que le gouvernement des Soviets a adopté toutes les propositions que le gouvernement anglais avait mises comme conditions à l'ouverture desdites négociations et sans qu'aucune de ces clauses ait été violée par le gouvernement des Soviets.

Le gouvernement des Soviets croit que l'établissement d'une paix durable et de relations amicales sera extrêmement difficile si un accord une fois conclu est violé le jour suivant ou méconnu, ou si des conditions nouvelles et inattendues, non stipulées auparavant, viennent, après la conclusion de cet accord, s'ajouter aux conditions déjà adoptées.

Le gouvernement des Soviets exprime l'espoir que le gouvernement britannique s'en tiendra désormais immuablement aux principes exposés dans le mémoire du 11 juillet et dans la réponse du gouvernement des Soviets en date du 17 juillet et qu'il s'abstiendra, dans l'avenir, de violer en quoi que ce soit cet accord ou d'y ajouter de nouvelles conditions qui n'y auraient pas été incorporées.

Le gouvernement russe, de son côté, s'en tenant fermement aux déclarations faites dans sa note du 17 juillet, compte que, avant le commencement de la conférence, l'ex-général Wrangel se sera rendu avec ses forces militaires, étant entendu qu'il lui sera garanti la sécurité personnelle pour lui et ses adhérents, et les réfugiés qui sont sous sa protection, et que tout le matériel de guerre et de transport et les navires qui sont maintenant entre ses mains seront rendus aux autorités des Soviets. (*Havas.*)



Dernières Publications

Memento

LIVRES :

Histoire. — Politique extérieure :

Demos ou les vraies bases de la Société des Nations, par Dr Mahokian (*Bossard*). — La juste paix ou la vérité sur le traité de Versailles, par Raphaël-Georges Lévy (*Plon-Nourrit*). — L'intervention décisive, par Paul-Yves Sébillot (*Edition Française « Les Gémeaux »*.

Questions Economiques et Sociales :

La République Argentine (La mise en valeur du Pays, par Pierre Denis (*A. Collin*). — La grande pitié de la terre de France, par Gabriel-Louis Jaray (*Alcan*). — D'une organisation du travail intellectuel, par Adolphe Delemer (*Bossard*).

Art, Philosophie et Littérature :

Le système d'Aristote, par O. Hamelin (*Alcan*). — Les champs magnétiques, par André Breton et Philippe Soupault (*Au Sans Pareil*). — Marie-Louise ou les deux sœurs, par Henri Bordeaux (*Ferenczi*). — La gifle, par André Lichtenberger (*Ferenczi*).

REVUES :

Histoire. — Politique extérieure :

Un nouveau chapitre de diplomatie secrète : Les négociations Armand-Revertera : L'Autriche et la paix séparée (*L'Opinion*, 24 juillet). — Le vrai danger pour la Pologne, par Charles Rivet (*L'Opinion*, 24 juillet).

Questions Economiques et Sociales ;

Les arrangements de Spa (*L'Illustration Economique et Financière*, 24 juillet). — Les potasses d'Alsace : leur histoire, par Jean Seloignes (*Nord et Est reconstitués*, 25 juillet). — Le relèvement économique de la France, par G. Meillac (*Bulletin de la Chambre de Commerce Française en Suède*, 15 juillet). — Les inconvénients de la vague de baisse, par Charles Gide (*Le Progrès Civique*, 24 juillet).

Problèmes Financiers

Les oscillations du change, par Arthur Raffolowich (*Moniteur des Capitalistes*, 30 juillet). — L'accord anglo-français au sujet du pétrole, par H. Galopéan (*Moniteur des Capitalistes*, 30 juillet). — Le budget de la marine militaire, par Yves Mathurin (*Le Correspondant*, 25 juillet). — Quelques observations concernant l'impot sur le chiffre d'affaires (*Commerce et Industrie*, 29 juillet).

Pages Littéraires ;

Amour et nature, par André Suarès (*La Revue de Genève*, juillet). — L'Associé, par Joseph Conrad (*La Revue de Genève*, 15 juillet). — Confidences de princesses, d'après les lettres inédites de la Reine Marie-Amélie et des princesses Louise et Marie d'Orléans, t. II. (fin), par duc de La Force (*Le Correspondant*, 25 juillet). — La rose d'Ispahan, conte persan, t. III (fin) (*Le Correspondant*, 25 juillet.)

Economie et Finances

Combien allons-nous décaisser pour l'accord de Spa sur le charbon ?

Pourquoi fallait-il un accord ? — L'accord du 16 juillet. — Ses conséquences financières. — L'arrangement de Boulogne.

Avant de se séparer, le Parlement a voté le projet de loi qui autorise les avances à faire à l'Allemagne en contre partie partielle du charbon qu'elle nous livrera. Les adversaires du Gouvernement ont eu beau jeu. Pourtant le Parlement a compris qu'il ne devait pas refuser ce que le Gouvernement lui demandait. Il y a de dures nécessités. Celle-ci — qui est forte — découle de la situation économique de l'Allemagne.

Dès la fin des hostilités, le problème du ravitaillement de ce peuple de 60 millions de personnes, anémié par le blocus et l'emploi des succédanés, s'est trouvé posé. La crainte que la faim ne poussât au bolchevisme la jeune République allemande primait à ce moment toute considération; on entrevoyait aussi que, sans vivres, l'Allemagne ne travaillerait pas, et que, sans travail, elle ne pourrait réparer les dommages; et l'on comprendra que, dès le 11 novembre 1918, Anglais, Français et Américains se soient trouvés d'accord pour déclarer qu'ils « envisageaient le ravitaillement de l'Allemagne pendant l'armistice dans la mesure qui sera reconnue nécessaire ». On a donc ravitaillé l'Allemagne, et naturellement on ne l'a pas ravitaillée pour rien. Si bien qu'il y a maintenant juste assez d'or à la Reischsbank pour que le mark ne tombe pas à zéro, et qu'il ne reste plus à liquider que quelques valeurs frappées d'opposition. L'Allemagne, privée de tout actif liquide et cependant encore sous-alimentée, ne peut plus trouver sa vie que dans la vente des produits de son travail et surtout de son charbon.

Malgré la modération de la commission des Réparations qui n'avait demandé en avril que 1.500.000 tonnes, en mai, 2 millions, en juin 2.400.000, l'Allemagne n'avait pas même livré la moitié de ces quantités. Mauvaise foi ? certes. Mais aussi difficultés réelles. En échange du charbon livré aux Alliés, l'Allemagne ne recevait rien, et pourtant il lui fallait vivre. Or, des voisins se montraient tout disposés à lui envoyer du ravitaillement en échange de charbon : le Parlement hollandais vient de voter un crédit de 250.000.000 de florins · le Gouvernement helvétique poursuit avec l'Allemagne des négociations qui ont le même objet. Il était donc naturel que les péniches chargées de charbon allassent par préférence vers des points d'où elles pourraient revenir chargées de vivres.

La question du ravitaillement est plus particulièrement liée à celle du charbon lorsqu'il s'agit des mineurs de la Ruhr. Il n'est pas niable qu'ils souffrent d'une sous-alimentation bien peu compatible avec la tâche que nous attendons d'eux.

Tel était le dilemme qui se posait à Spa : ou bien exiger à la lettre l'exécution du Traité de Versailles, et s'exposer à rencontrer les mêmes obstacles que par le passé, sans d'autre issue que l'expédition extrêmement aventureuse et difficile du bassin de la Ruhr, dont le moindre inconvénient eût été de mettre à notre charge exclusive la totalité du ravitaillement de la population minière ;

Ou bien essayer un système qui intéresserait l'Allemagne et plus particulièrement les mineurs aux livraisons de charbon aux Alliés.



On a donc exigé que l'Allemagne s'engage solennellement à livrer pendant six mois douze millions de tonnes et on a proclamé qu'on occuperait la Ruhr ou toute autre région de l'Allemagne si à la date du 15 novembre 1920, il était constaté que le total des livraisons d'août, septembre et octobre 1920 n'a pas atteint 6 millions de tonnes.

Et on a réglé les modalités du ravitaillement de l'Allemagne. Toute la combinaison repose sur le prix du charbon livré. La différence établie par le traité entre les fournitures par voie de fer ou par eau et celles faites par voie de mer est maintenue. L'accord de Spa ne s'applique qu'à celles-là. Désormais le prix se décomposera en trois parties ;

1° Celui fixé par le traité, c'est-à-dire le prix allemand sur le carreau de la mine, plus le fret jusqu'à la frontière ; cette valeur donne lieu à une simple inscription au crédit de l'Allemagne et vient en diminution de son obligation de réparer ;

2° En outre, comme contre partie de la faculté reconnue aux Alliés de se faire livrer des charbons classés et qualifiés, une prime de cinq marks or par tonne, payables en espèces par la partie prenante ; cette prime devra être affectée à l'acquisition de denrées alimentaires pour les mineurs allemands ; elle reste, sous cette condition, définitivement acquise à l'Allemagne ;

3° Enfin une avance dont le montant sera égal à la différence entre le total des deux prix ci-dessus et le prix fob d'exportation du charbon allemand dans les ports allemands, ou le prix d'exportation anglais fob dans les ports anglais et dans tous les cas le plus bas de ces prix. Ces avances sont faites, dit l'accord du 16 juillet, en conformité des articles 235 et 251 du Traité de Versailles ; c'est-à-dire qu'elles serviront à payer « telles quantités de produits alimentaires et de matières premières qui pourront être jugées, par les Gouvernements alliés et les principales puissances alliées et associées, nécessaires pour permettre à l'Allemagne de faire face à son obligation de réparer. »

Un protocole annexe a déterminé les proportions dans lesquelles les Alliés s'engageaient à prendre la responsabilité des avances. La France

a accepté de les effectuer pour 61 %, la Grande-Bretagne pour 24, l'Italie pour 7, la Belgique pour 8. Et ceci répond au reproche adressé à tort à notre grande alliée d'avoir lié la question des avances à des livraisons où elle n'était pas partie prenante.

Ces avances seront remboursées, avec intérêt au taux de 6 % l'an, au plus tard le 1er mai 1921, sur les premiers paiements faits en espèces par le Gouvernement allemand au titre des réparations ; elles s'ajouteront aux charges incombant au Gouvernement allemand, en vertu du Traité de Versailles, et jouiront d'une priorité absolue sur les autres charges.



Le rapporteur général à la Chambre établissait ainsi le bilan de l'opération :

Prix intérieur allemand de la tonne de charbon .... Fr.	72
Prime de 5 marks or	13
Prix total du charbon fixé à Spa	85
Prix anglais du charbon fixé à l'exportation	240
Différence entre les deux prix	155

155 francs serait donc l'avance que nous aurions à faire par tonne de charbon livré. Remarquons que ce chiffre est très approximatif. Il dépend : 1° des variations dans le cours du mark qui peuvent avoir pour effet d'augmenter ou de diminuer le prix intérieur allemand exprimé en francs ; 2° des variations dans le cours du franc, qui avaient eu pour effet de porter de 13 à plus de 15 francs la valeur des 5 marks or entre le moment où le rapporteur général avait établi ses chiffres et celui auquel il faisait son discours; 3° des variations qui peuvent se produire dans le prix fob dont les Anglais sont les maîtres.

Poursuivant son calcul, M. Bokanowski établissait que les Alliés devraient donc avancer chaque mois à l'Allemagne 155 × 2.000.000 = 310 millions de francs. En réalité il n'est pas sûr que l'avance soit due sur la totalité du charbon livré, nous avons fait remarquer en effet que l'accord de Spa ne s'applique qu'aux fournitures faites par fer et par eau, à l'exclusion de celles faites par mer



Quoi qu'il en soit, c'est une charge d'environ 1.200.000 francs qui va incomber à la France si l'Allemagne exécute ses engagements. Charge passagère sans doute, puisque dès le 1er mai 1921 les avances devront être remboursées ; charge compensée aussi, puisque grâce à l'augmentation escomptée des quantités livrées, le gouvernement français peut ramener par le système de la péréquation de 250 à 200 francs le prix du charbon destiné au consommateur.

Il n'en serait pas moins pénible de la faire supporter par notre trésorerie déjà si surchargée. Il serait dangereux surtout que les avances faites par nous en francs, servissent à l'Allemagne à payer une dette de ravitaillement que rien ne l'empêche de contracter en monnaies étrangères. C'est à ce double danger qu'a essayé de parer l'accord de Boulogne signé le 27 juillet par MM. Millerand et Lloyd George.

D'après cet accord, l'Allemagne fera à la Commission des réparations une remise provisionnelle de bons du Trésor allemand d'un montant de 60 millions de marks or, à l'échéance du 1er mai 1921 et portant intérêt à 6 % l'an. Si elle exécute ses obligations, elle continuera à émettre des bons jusqu'à concurrence des avances auxquelles les Alliés se sont engagés envers elle. En possession de ces bons, la Commission des Réparations essaiera de les vendre ou de les mobiliser sur le marché international. La Trésorerie française n'aurait donc rien à décaisser. En outre si les groupements dont il s'agit sont étrangers et font leurs avances en monnaies étrangères, l'opération ne peut être désavantageuse pour la tenue de notre change. Et quand viendra la date où ces groupements demanderont le remboursement (1er mai 1921, date du règlement interallié de la provision de 20 milliards déjà partiellement acquittée par l'Allemagne), il sera facile sans doute à la Commission des Réparations de satisfaire à leur demande, puisque ce remboursement jouit aux termes de l'accord de Spa d'une priorité absolue sur toutes autres créances des Alliés vis-à-vis de l'Allemagne.

Nestor Brignon.



LE NOUVEL EMPRUNT

Un projet tardif. — Une protestation véhémente. — Une discrétion excessive. — La cause de l'emprunt. — Emission et circulation fiduciaire. — Inflation et déflation. — L'expérience anglaise. — Emprunt et impôt sur le capital.

Tardivement, et avec une discrétion que d'aucuns ont trouvée excessive, le Gouvernement avant de prononcer la clôture des Chambres, a déposé un projet d'emprunt de consolidation au taux de 6 %. Les Chambres n'ont pas manqué d'élever contre cette procédure une protestation presque unanime. M. de Monzie, au Sénat, a été particulièrement vif. Il était d'autant mieux placé, qu'ayant approuvé quelques jours auparavant l'avance de 200 millions par mois à faire à l'Allemagne, il ne pouvait être accusé de figurer parmi les « personnages consulaires », attachés à la ruine du Gouvernement. Mais il s'est fait le porte-parole de ceux qui estiment que si grande soit la confiance qu'il faut faire au Gouvernement, il est impossible de laisser dégénérer ses pouvoirs en une véritable dictature financière, qui se contente de mettre les Chambres devant un fait accompli. Quelqu'un, rappelait M. de Monzie, disait au Sénat : « A la place de la diplomatie secrète, honnie dans toutes les assemblées et dans toute la littérature, c'est maintenant l'emprunt secret. »

Le Gouvernement, même en pleine guerre, avait habitué le pays à plus de franchise. En la circonstance, sans doute pourra-t-on, comme l'a fait le ministre des Finances, se retrancher derrière la nécessité d'observer quelque discrétion dans l'annonce d'un emprunt. Le marché est extrêmement susceptible. On ne sait comment il réagira devant une telle nouvelle. Il se peut qu'à trop préciser et à trop discuter les modalités d'un emprunt, on lui donne l'impression d'une incertitude peu favorable au crédit de l'Etat, comme les débats sur la modalité d'un emprunt privé nuisent à celui qui le sollicite. Mais enfin, pendant la guerre même, une discussion ordonnée s'établissait. Les commissions étaient saisies en temps utile. Des rapports étaient déposés. Les modalités étaient discutées. Et, sans empiéter sur les attributions du Gouvernement qui doit être maître de l'heure à laquelle il lancera son emprunt dans le public, qui doit être également libre de fixer les conditions de publicité qu'il veut y donner, libre en un mot d'en régler les détails d'exécution, le Parlement doit être à même d'examiner les raisons de choisir une forme d'emprunt, plutôt qu'une autre, perpétuel

ou amortissable, un taux d'impôt plutôt qu'un autre ; 6 % ou 5 %, enfin une émission au-dessus ou au-dessous du pair.

Il y a là une série de questions qui dépassent l'exécutif et qui touchent à la politique financière générale du pays, et il est juste que le Parlement soit amené à formuler un avis. Et cela non pas sous la forme d'un enregistrement, pur et simple, d'un projet gouvernemental, que le temps même dont on dispose ne permet pas de discuter, mais avec toute l'ampleur et la publicité nécessaires quand le crédit public est en cause. Nous ne croyons pas que le ministre des Finances, même pour le succès de cet emprunt, trouve avantage à cette discrétion excessive.



Ceci dit, et puisque aussi bien tous les discours du ministre des Finances, en la circonstance, ne concluent pas à la nécessité d'un emprunt, mais indiquent simplement la certitude de son succès, recherchons pourquoi l'emprunt annoncé, il est vrai, depuis 3 ou 4 mois, au lendemain même de l'insuccès relatif du dernier, est apparu soudain comme une nécessité telle, que le gouvernement a tenu à le lancer en pleines vacances, sans attendre la rentrée des Chambres. C'est sans doute, beaucoup plus pour des raisons de technique financière, que de politique générale qu'il en a ainsi décidé. Il s'imagine bien que, si le dépôt du projet se faisait en octobre, les députés revenus de vacances, pleins d'une ardeur nouvelle et après avoir éloigné de leur esprit les questions financières qui les ont tant absorbés pendant ces derniers mois, apporteraient à la discussion du projet une attention plus grande.

La principale cause invoquée en faveur de l'emprunt est la dette flottante qui va grossissant ; à l'heure actuelle, elle atteint, dans son ensemble, plus de cent milliards, addition faite à la fois des éléments de la dette flottante intérieure ; bons du trésor, obligations à court terme et avances de la Banque de France, et la partie de la dette extérieure qui leur est assimilable. Cette dette flottante pèse sur la situation financière du pays, et il importe à tout prix de la consolider pour donner à la Trésorerie une élasticité qui sans cela risque de lui faire défaut.



Mais, dès l'abord, se pose la question de savoir si l'emprunt est indispensable pour tous les emplois auxquels on le destine. La presse économique fait grand bruit autour du remboursement éventuel des avances de la Banque. On exhume les promesses faites par M. Ribot à la Banque en septembre 1914, à un moment où nul ne pouvait en envisager l'importance et surtout où nul ne pouvait imaginer le rôle que joueraient ces avances pour le financement de la guerre et l'émission du numéraire destiné à pourvoir aux dépenses publiques et privées en présence d'une « révolution de prix » sans exemple dans l'histoire économique. Or, on peut et on doit se demander précisément s'il convient d'affecter l'emprunt à ce remboursement et si l'on est en droit de le justifier par cette nécessité. C'est se demander aussi si ce remboursement aura les suites heureuses qu'on en attend quant à la circulation fiduciaire. Celle-ci est accusée de favoriser, sinon de provoquer exclusivement, la hausse des prix. L'inflation monétaire est le mal ; la « déflation » sera le remède. L'emprunt est-il l'acheminement vers cette déflation ? Tout est là. Et nous sommes amenés à rechercher si la politique d'emprunts est véritablement celle qui s'impose dans ce but.

Ici, le doute n'est plus possible. L'expérience a été faite et ses résultats sont patents. En tous pays, l'emprunt n'a jamais contribué qu'à favoriser l'inflation au lieu de la combattre. M. Mackenna, ancien chancelier de l'Echiquier et possédant quelque compétence en la matière, démontrait qu'en Angleterre notamment l'inflation monétaire avait eu pour cause initiale et pour stimulant ultérieur les émissions répétées d'emprunts d'Etat toutes leurs formes. Il montrait notamment comment, en temps de guerre, ces emprunts au lieu d'être prélevés sur l'épargne du pays, étaient en réalité alimentés exclusivement par des ouvertures de crédits faites par les Banques à leurs clients, ouvertures de crédit contre lesquelles les clients étaient autorisés à tirer des chèques affectés à la souscription des emprunts publics et qui donnaient lieu à une émission correspondante de Bank notes ou de Currency notes. L'emprunt, loin de réduire la quantité de billets en circulation, la grossit ou tout au moins ne la diminue pas et augmente la quantité de substituts de la monnaie ou les moyens d'achats constitués par les ouvertures de crédit.

Au surplus, la quantité de billets en circulation est-elle excessive ? Est-il à croire que ceux qu'apporteront les souscripteurs d'emprunts seront annulés ? N'est-il pas plutôt à croire que la Banque de France se contentera de substituer une catégorie de débiteurs à une autre, en affectant ses billets à l'escompte d'effets de commerce ? Certes, l'emploi sera plus productif, plus utile, plus mesuré. Mais la quantité de billets n'en sera nullement affectée. Et ce qui prouve que telle est bien la perspective envisagée, c'est que dans le moment même où l'on demande l'autorisation d'emprunter N milliards, dont partie pour rembourser la Banque en vue d'en alléger la circulation, on l'autorise à porter la limite de son émission de 40 à 43 milliards.

Mais alors ne sommes-nous pas dans un cercle vicieux ? Et si emprunts veut dire émission au lieu de déflation, où allons-nous ? Est-ce par l'emprunt que nous réduirons notre dette ? Ne pratiquons-nous pas une politique de prodigues ou de fils de famille ? Et ne contribuons-nous pas ainsi à enfler démesurément et hors de proportion notre circulation fiduciaire ? N'aurait-on pas pu évoquer au moins l'impôt sur le capital ? Il n'aurait pas les inconvénients de l'emprunt. Il opérerait un prélèvement sur le capital existant. Il contraindrait ces contribuables à l'économie. Il amènerait une baisse des prix en réduisant la faculté de consommation des capitalistes obligés de l'acquitter. Il les forcerait à un travail supplémentaire pour reconstituer leur capital amoindri. Il nous ramènerait à un équilibre économique voisin de celui d'avant-guerre. Sinon, nous sommes à la veille d'une politique de crédit, échafaudant le crédit public sur le crédit privé et qui met le pays à la merci de la moindre crise économique.

Avant la guerre, nos économistes dénonçaient la politique financière de l'Allemagne. Ses immobilisations, ses participations, l'enchevêtrement étroit des intérêts industriels et commerciaux leur apparaissaient comme une réalisation excessive et prématurée de l'« économie du crédit » stade actuel de l'évolution humaine. Allons-nous tomber dans les mêmes erreurs en étayant tout notre édifice financier sur le seul crédit de l'Etat et en escomptant nos possibilités économiques au-delà de toute vraisemblance ou dans l'espoir d'un maintien des circonstances présentes, que trop de gens ont intérêt à maintenir ?

Nous aurions aimé retrouver ces réflexions dans la discussion générale de l'emprunt ? Non pas que la technique en soit condamnable ? Elle paraît, au contraire, mieux répondre que celles des précédentes opérations de même nature aux sages principes de la science et de la pratique financières. Taux voisin de celui du marché, exonération d'impôt, émission probable à un prix voisin du pair, facilité subséquente de conversion, aussitôt atteinte la limite de la période d'inconvertibilité. Ce n'était pas sur ces points que pouvait être critiqué le gouvernement sagement inspiré. Mais le principe même et l'opportunité de l'emprunt, la comparaison de ce procédé avec d'autres susceptibles d'équilibrer nos finances, sans trop laisser d'aubaine aux mains des courtiers et intermédiaires, eussent mérité mieux qu'une discussion écourtée et nocturne au sein d'assemblées lassées par un débat financier de plus de six mois et devant les banquettes désertées par des sénateurs et des députés avides d'un repos bien gagné.

William OUALID.

CHRONIQUE DES CHANGES

Nos changes subissent des oscillations fréquentes et assez étendues à travers lesquelles il est difficile de discerner nettement la tendance dominante. C'est ainsi que la *livre sterling*, depuis huit jours, a fait successivement 49,33, 48,33, 48,35, 49,11 1/2, 48,62, 48,72, 48,68 et 49,09 1/2. Le point de départ et le point d'arrivée sont donc à peu près au même niveau, et cela est plus vrai encore pour certaines devises, comme la *peseta*, *le florin*, *le franc suisse*, que l'on retrouve exactement au même point.

La baisse du franc que l'on pouvait craindre comme conséquence de l'accord de Spa, ne s'est pas dessinée d'une manière précise. Mais nous pensons que cette baisse est dans l'ordre des choses probables. Nous n'attacherons pas, toutefois, une importance excessive, pour justifier notre opinion, au vote de la loi par laquelle la Banque de France vient d'être autorisée encore à augmenter son émission qui pourra être portée de 40 à 43 millions de francs ; car l'augmentation de la circulation qui, logiquement, devrait avoir pour conséquence une diminution de notre crédit, et donc de notre *valuta*, a trop souvent laissé notre marché des changes indifférent pour que nous en attendions, cette fois, un contre-coup déterminé. Ce qui est beaucoup plus de nature à justifier notre pronostic, c'est la situation générale, surtout la situation politique, et notamment la déclaration de M. Lloyd George aux Communes qui permet toutes les craintes en ce qui concerne le paiement de l'indemnité allemande.

La seule tendance nette importante du marché, c'est la *hausse du dollar*. Celui-ci, qui ne cotait que 12,96 la semaine dernière le jour où la *livre sterling* cotait 49,33 est passé hier à 13,32 1/2 alors que la livre ne valait que 49,09 1/2.

C'est que, en effet, la monnaie anglaise voit de nouveau s'accentuer sa faiblesse par rapport à la monnaie américaine. Nous avions déjà relevé cette tendance. Elle est maintenant de plus en plus marquée. A Londres, *le dollar* a coté jusqu'à 3,57 1/2 contre 3,78 la semaine dernière. On n'en est pas encore au taux de 3,19 1/2 qui fut atteint au mois de février dernier et qui excita les inquiétudes les plus vives dans les milieux financiers britanniques ; mais, tout de même, la situation préoccupe nos voisins qui avaient pensé, il y a deux mois, que le cours de quatre dollars pour une livre sterling, pourrait être définitivement consolidé.

Quelles sont les causes de cette nouvelle dépréciation de la livre sterling par rapport au dollar ?

Il y a d'abord le remboursement de l'emprunt franco-anglais au 15 octobre prochain. L'opinion, à New-York, est que ni la France ni l'Angleterre ne peuvent plus envoyer de l'or et que le solde encore très élevé pour lequel il n'y a pas eu de dispositions de paiement prises, devra être couvert par des achats de change. Il y a donc tendance à achat de dollars à Londres et à vente de livres à New-York par les spéculateurs en vue de cette éventualité.

En outre, d'autres influences coopèrent dans le même sens : D'abord, à cette époque de l'année, l'Angleterre a à faire de gros paiements d'intérêts aux porteurs américains de valeurs nationales vendues aux Etats-Unis pendant la guerre. Ensuite, il faut tenir compte de la situation du crédit qui est très resserrée en Amérique et qui tend à le devenir encore davantage. Le marché des changes, à New-York, dépend en ce moment beaucoup de la situation monétaire et de la politique de déflation du Federal Reserve Board. N'oublions pas que le taux d'escompte pour le bon papier commercial est, là-bas, de 8 % à la Banque de réserve fédérale, que les crédits de banque sont très restreints, même pour les besoins commerciaux. Les importateurs européens ne peuvent donc pas obtenir de gros crédits et ils sont par suite obligés d'acheter tout de suite des dollars pour payer leurs expéditions. On peut donc encore s'attendre à une hausse du dollar, parce que la situation actuelle paraît devoir s'accentuer jusqu'à l'automne à raison des envois des récoltes américaines en Europe.

Le cours du *mark* reste indécis, toujours aux alentours de 30 à 31. Les rentrées prochaines qui doivent se produire en Allemagne comme conséquence de l'accord de Spa sur les charbons, sont évaluées dans le Livre Blanc du Reich à 56 millions de marks-papier par mois du chef de la prime de 5 marks-or par tonne, et à 903 millions de marks-papier par mois pour les avances. Pour les 6 mois à venir, le produit total serait de 5.754 millions de marks-papier ou environ 700 millions de marks-or.

Signalons, en terminant, la faiblesse plus marquée de la *livre italienne* qui ne cote plus que 69 1/2 à Paris, ce qui ne fait guère plus de 30 centimes en Suisse.

Léon POLIER.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

Il est très rare dans les Annales de la Bourse que le mois d'août soit actif ; le public se repose à la mer, à la campagne, à la montagne. Les intermédiaires sont absents et les valeurs elles-mêmes semblent conserver un calme salutaire au temps de la canicule.

1920 semble ne pas vouloir manquer à ces bonnes traditions car, jusqu'à présent, le marché est resté fort calme.

La liquidation de fin juillet s'est passée sans difficultés. L'argent est resté abondant étant donnée la faiblesse des positions qui étaient à reporter. Les carnets sont vides ou à peu près. Les ordres d'achat sont limités.

Seules quelques valeurs privilégiées marquent, de temps à autres, un semblant d'activité comme par exemple « Thomson-Houston, les Omnibus, etc. »

Les changes eux-mêmes qui, à la fin du mois de juillet, avaient semblé manifester quelque activité sont redevenus calmes ; la livre semble fixée entre 48 et 49. Rien ne permet de prévoir que cette situation doive changer dans la prochaine semaine à venir.

Londres et New-York qui donnent souvent le ton à Paris, sont de leur côté plutôt calmes et l'on se contentera vraisemblablement d'interpréter les nouvelles d'ordre politique qui surgiront, qu'elles intéressent Russes, Turcs, Roumains ou autres.

Cette sorte d'atonie a l'avantage d'éviter les exagérations de cours des périodes de grande activité.

Il est des cas où l'on pourrait utilement en profiter pour entrer dans les valeurs industrielles qui, ayant quelque avenir, ne sont pas encore trop soufflées.

Ce sont évidemment toujours les valeurs françaises qui doivent à cet égard avoir la préférence, puisqu'elles ne sont pas sujettes aux variations que comportent les valeurs à change. A titre temporaire d'ailleurs, celles-ci ne sont pas non plus, par principe, à dédaigner à condition de savoir faire un choix. En somme, la semaine qui vient de s'écouler est une semaine de calme mais une semaine saine.

Il en sera sans doute de même pendant quelque temps.

Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

France. — Nos Rentes ont retrouvé quelque animation à l'annonce brusquement apparue d'un prochain Emprunt français vraisemblablement pour le mois d'octobre.

Dans une séance de nuit alors que rien ne l'annonçait, notre ministre des Finances a fait part de son désir d'offrir au public, un 6 % net, vraisemblablement près du pair.

Ce 6 %, présenté sous la forme d'un Emprunt per-

pétuel, pourra cependant être, si les circonstances le permettent, transformé en un fonds amortissable, mais seulement à partir de janvier 1931.

Etant donné le type adopté, on pouvait redouter que ce 6 % ne fasse du tort, comme placement, aux Emprunts de la Défense qui présentent un intérêt moindre, les 4 et 5 % rapportant, pour l'instant, aux environs de 5,60 %.

Aussi a-t-il été prévu que les anciens Emprunts pourront être utilisés pour la souscription au nouveau, mais seulement jusqu'à concurrence de la moitié du montant total souscrit. De la sorte, on évitera certainement des ventes trop importantes pour le marché et le déclassement de nos anciens Emprunts.

Il faut néanmoins s'attendre à ce que nombre de personnes cherchent, à vendre leurs Rentes 4 et 5 % anciennes, afin de pouvoir souscrire, en totalité, au moyen d'espèces, à la nouvelle émission annoncée.

Il résulte des déclarations faites à la Chambre que les coupons des titres russes ne seront pas acceptés pour la souscription et, d'autre part que l'on ne renouvellera pas l'expérience malheureuse faite lors de la précédente émission, pour l'utilisation, par préférence des coupons de Rente non échus. Les porteurs qui avaient utilisé la facilité qu'on leur avait accordé de détacher par avance les coupons de l'année 1920 et d'une partie de 1921, se trouvent, en effet, posséder un titre qui est difficilement et même pas négociable et sur lequel la **Banque de France** refuse de faire des avances.

Le nouvel Emprunt se présente d'une façon simple, nette ; il est certain que cette simplicité sera appréciée et comprise de tous et, partant, qu'elle contribuera largement au succès de l'émission.

Russie. — Les Fonds russes sont parmi ceux qui pourraient, si les circonstances politiques venaient à s'améliorer, réaliser des avances notables. Les professionnels ne les ont pas abandonnés et et, dès que les nouvelles politiques seront plus favorables, on verra immédiatement les différents types d'Emprunts russes reprendre une large activité.

La solution de la question polonaise devrait être le prélude normal d'une conversation pour la paix avec ce que l'on a l'habitude d'appeler la « Russie Soviétique ».

Il ne fait pas doute que l'on doive arriver un jour à la reprise générale de la Dette Russe et les affirmations contraires répétées à tout propos par les révolutionnaires moscovites ne peuvent que nous ancrer dans cette idée. Les déclarations de non-reconnaissance de la Dette Tzariste sont beaucoup plus à l'usage intérieur qu'à l'usage extérieur. Si les dirigeants de Moscou et de Pétrograd étaient si sûrs de leur fait, ils ne profiteraient pas de toutes les occasions pour annoncer ce qu'ils comptent faire et ce qu'ils sont sans doute les premiers à savoir qu'ils ne pourront réaliser.

Les porteurs de fonds russes qui ont déjà été soumis à une patience assez longue doivent, à notre sens, conserver encore l'espoir de retrouver un jour partie au moins des arriérés qui leur sont dûs.

Turquie. — Il y a eu une amélioration assez sensible des différents Fonds Ottomans.

La proximité de la signature du traité de Paix avec la Turquie a fait revenir l'Unifié aux environs de 74. Si, comme on le prétend, les fonds sont prêts pour la reprise des coupons dès la signature de la Paix, ce cours de 74 comportant des coupons arriérés de quatre années devrait sensiblement s'améliorer.

Roumanie. — Les différents fonds roumains devraient, de leur côté également, donner quelques prochaines compensations à leurs porteurs.

Le 4 % 1914 s'achemine vers le cours de 60. On peut faire confiance au peuple roumain qui est en train de réorganiser ses chemins de fer et de mettre en valeur ses nouveaux territoires. La récolte s'annonce comme excellente et l'industrie pétrolifère qu'il n'a pas été possible de développer dans la mesure où elle devait l'être est, de son côté, de nature à procurer à l'Etat des recettes intéressantes.

Japon. — La reprise de la livre n'a pas été sans influencer les divers fonds japonais dont certains paient leurs coupons en livres et d'autres en yens.

Le 4 % a regagné le cours de 105. Si l'on veut bien noter que le Yen s'est maintenu beaucoup plus ferme que la Livre, on pourra admettre que, pour ce dernier Emprunt, les cotes présentes sont encore trop largement pessimistes. Sur la base des changes d'aujourd'hui le rendement fourni par le titre avoisine plus de 9 %.

BANQUES

Banque de France. — La situation au 29 juillet fait ressortir une accentuation de la détente monétaire. La circulation est en diminution de 68 millions. Les avances à l'Etat en réduction de 160 millions. Le pouvoir d'émission de la **Banque de France** vient d'être porté à 43 milliards. Il était limité avant la guerre à 12 milliards et, au moment de l'armistice à 33 milliards.

Banque de l'Algérie. — Les actions **Banque de l'Algérie** sont parmi les titres de nos établissements bancaires une de celles auxquelles on peut faire confiance.

Le développement de l'Afrique du Nord n'est qu'à son début et la **Banque de l'Algérie** est toute désignée pour être un peu la mère des differentes institutions bancaires qui sont à faire dans nos possessions du Nord de l'Afrique. Le Sénat vient d'ailleurs d'adopter le projet d'autoriser la **Banque de l'Algérie** à prendre des participations dans le capital des banques d'émission des colonies et protectorats de l'Afrique du Nord.

Le **Comptoir National d'Escompte,** après avoir reconnu sincère l'augmentation de son capital, jusqu'à 250 millions, vient d'être autorisé à porter son capital jusqu'à 300 millions par création d'actions de 500 fr. à émettre à une époque non encore fixée.

D'après les déclarations faites à l'assemblée, le premier semestre de 1920 aurait été particulièrement favorable. C'est là une situation que nous savons ne pas être spéciale au Comptoir d'Escompte.

La **Société Générale** convoque une assemblée extraordinaire pour le 23 août en vue de réduire le capital à 250 millions et de le rétablir ensuite à 500 millions par émission d'actions nouvelles. L'opération est en fait une mesure prise par la Société pour n'avoir que des titres libérés. Le marché en est beaucoup plus commode à tenir que si les titres étaient non intégralement versés.

L'**Union Européenne Industrielle et Financière** à laquelle la Banque de l'Union Parisienne vient de s'intéresser, conjointement avec le Creusot, paraît devoir être le trait d'union permettant des relations bancaires plus importantes avec la Hongrie. La **Banque de Crédit Hongrois,** une des premières maisons de banque de Budapest, va en effet servir d'agent au groupe « Union Européenne — Banque de l'Union » pour toutes les affaires industrielles et métallurgiques du centre de l'Europe. Il y a là une manifestation à retenir qui montre la tendance de nos banques actuelles à porter leurs efforts vers l'Europe Centrale et l'Europe Orientale.

Le **Crédit Mobilier Francais** a ratifié définitivement l'augmentation de son capital à 100 millions. Une assemblée est convoquée pour le 14 septembre en vue de porter son capital à 200.000.000.

L'action **Crédit Francais** s'inscrit en tendance ferme aux environs de 408. Etant donnés les résultats fournis par le premier semestre, on peut s'attendre, pour ce titre dont le nominal est de 400 fr., à des plus-values appréciables. Le dernier dividende de 6 % représentant 24 francs, pourrait, en effet, être parfaitement porté jusqu'à 30 fr., ce qui motiverait des cours rationnels voisins de 500 fr. Cet Etablissement poursuit à l'heure actuelle, son développement en créant de nouvelles succursales et bureaux tant en province que dans la capitale même

Banque Privée. — L'action se cote aux environs de 500 fr., bien que son nominal soit actuellement de 400 fr, elle pourrait être l'objet d'une prochaine opération consistant à mobiliser les réserves faites, de façon à ramener le nominal du titre à son ancien niveau de 500 fr. Rappelons qu'en 1912, à la suite d'une réorganisation, la Société avait dû pratiquer les amortissements nécessaires en ramenant le nominal de ses titres de 500 à 400 fr.

TRANSPORTS

Le marché de nos différentes valeurs de chemins de fer, tant actions qu'obligations, est resté inerte. La discussion du projet de loi tendant à réorganiser et unifier certains éléments de nos grandes compagnies, n'a pu ranimer ce compartiment qui, jusqu'à présent, avait conservé de nombreux adeptes. Il faut reconnaître d'ailleurs que les actions de nos Grandes Compagnies, sont beaucoup plus des sortes d'obligations spéciales et que, de ce fait, leurs chances de plus-value, sont fortement restreintes.

Lombards. — Il existe pour plus d'un milliard d'obligations **Lombardes** dans le portefeuille français particulièrement dans celui de la bourgeoisie conservatrice qui a acheté ces titres il y a de longues années. Les résultats de 1919 font apparaître des recettes globales de 305 millions et des dépenses de 558 millions. Le déficit est donc de 253 millions ! La Société ne pourra se relever que lorsqu'elle aura obtenu des différents Etats traversés par ses lignes, d'une part, les relèvements de tarifs nécessaires, d'autre part, la reconnaissance des garanties d'intérêts qui lui sont indispensables pour se remettre sur pied.

Andalous. — Les résultats de l'exercice 1919 confirment l'opinion d'après laquelle les grandes compagnies de transport ne sont plus, pour le moment, intéressantes pour les porteurs désireux de trouver quelque plus-value dans leurs placements. Pour 1919, le déficit apparaît de 1.747.000 pesetas. Il sera amorti grâce aux reports antérieurs et du fait de prélèvement sur la réserve spéciale. Le service des obligations à revenu variable est assuré, mais les actions ne toucheront aucune espèce de dividende.

Parmi les valeurs des transports en commun, l'attention s'est presque uniquement portée sur les valeurs du Département de la Seine et spécialement sur la Compagnie des Omnibus.

Le Département de la Seine s'engagerait à racheter tous les réseaux, moyennant 30 annuités de 32 millions 520.000 francs chacune, à compter du 1er mai 1921. Au premier janvier de l'année prochaine, les réseaux seraient affermés à une seule société exploitante dont le directeur serait le directeur actuel de la Compagnie des Omnibus. Cette dernière compagnie recevrait une annuité de 16.800.000 francs, les **Tramways de la Seine** se verraient octroyer 5.400.000 francs, les **Tramways de la Rive Gauche**, 1.620.000 fr., les **Tramways Nogentais**, 2 millions et l'**Est Parisien**, 3.600.000 fr. L'action **Omnibus**, qui était, il y a quelques semaines, aux environs de 600, s'est négociée jusqu'à 680. D'après différents calculs, peut-être un peu trop optimistes, et trop rapides dans leur conclusion, l'action **Omnibus** pourrait valoir dans les 1.000 francs, en tenant compte de la valeur des terrains dont la société dispose et qu'elle n'a pu encore vendre, à l'intérieur de Paris. Si l'on ne fait pas intervenir le temps de la liquidation, la valeur à casser du titre est peut-être voisine du chiffre indiqué, mais il ne faut pas oublier que le projet d'unification des transports en commun dans le département de la Seine a besoin d'être ratifié par le Conseil d'Etat et que, de ce fait, un temps assez long pourrait s'écouler avant que l'on arrive pratiquement à la mobilisation des différentes parties de l'actif de la **Compagnie des Omnibus**. Le titre est un de ceux sur lesquels certainement l'activité boursière va se porter pendant quelque temps encore.

Malgré le maintien des cours des frets, les valeurs de nos grandes compagnies éprouvent des difficultés à maintenir leurs cotes antérieures.

Les **Chargeurs Réunis** évoluent autour de 1.350. La souscription, à titre irréductible, pour la dernière augmentation de capital, a porté sur 97 % les 100.000 actions nouvelles offertes. Grâce à cette augmentation, le capital va être porté dorénavant à 100 millions.

MINES ET METALLURGIE

L'inactivité générale a touché particulièrement le compartiment des Sociétés métalurgiques et de constructions mécaniques.

Les quelques transactions à noter ont été particulièrement celles de la **Compagnie Européenne Industrielle et financière**, ainsi qu'il est dit d'autre part, vient de prendre une participation dans l'augmentation de capital de 120 millions de couronnes de la **Banque Générale de Crédit Hongrois**.

Le Groupe russo-polonais a montré une résistance supérieure à celle que l'on pouvait supporter étant donnés les événements militaires inquiétants de la frontière russo-polonaise.

Huta-Bankova a présenté à une récente assemblée le résultat des cinq exercices 1914-19, qui se soldent par une perte de 3 millions et demi. Les usines auraient repris leur marche tout au moins en partie. Le capital a été définitivement porté à 80 millions.

Dans les affaires nouvelles, les **Forges et Aciéries de Saint-Denis**, procèdent jusqu'au 10 août, à l'émission de 17.000 actions nouvelles de 100 francs, offertes à 115, titres pour titres, aux anciens actionnaires.

Les **Mines et Fonderies de Pondibaud** ont réalisé dans des conditions avantageuses leur dernière augmentation de capital. Les souscriptions, à titre réductible, n'ont pu être servies que jusqu'à concurrence de 3 % des demandes.

Micheville qui étend ses usines et augmente ses participations va procéder, sous peu, à l'émission de 20 millions d'obligations 6 % net, constituant le solde de l'emprunt de 60 millions précédemment autorisé.

Le travail de mise en valeur des terrains miniers, non encore exploités en France, se poursuit avec le concours des **Aciéries de France**. Le jaillissement d'un Geyser en Auvergne, la découverte de traces de pétrole dans la région des Landes, sont des indices favorables pour les chercheurs tenaces.

Les **Aciéries de France**, en concert avec **Cocqueril** et la **Banque de Bruxelles**, viennent de créer la **Société Méditéranéenne Minière et Géologique** qui s'intéressera à tous travaux de recherches en France et en Espagne.

MINES DIVERSES

Le Groupe des Mines qui, il y a quelque temps, était encore le plus actif est, pour le moment, dans un état de marasme presque complet. Seules, quelques valeurs pétrolifères conservent une certaine activité.

On traite journellement la **Shell** qui vient de constituer une Société Espagnole au capital de 25 millions de pesetas, pour installer, dans les divers ports espagnols les dépôts d'huile. L'augmentation de capital de cette Société est toujours en cours.

Les souscripteurs éventuels, à raison de l'action nouvelle pour 2 anciennes, doivent aviser, avant le 16 août, la **Lloyds Bank**, à Londres.

La **Royal Dutch** conserve son cours de 29.000. La Société viendrait d'acheter des terrains réputés pétrolifères à Madagascar dans la région de Majunga.

Dans le Groupe charbonnier, **Lens** va prochainement être en mesure de procéder à l'échange des titres **Meurchin.**

Blanzy invite ses actionnaires à souscrire, jusqu'au 26 septembre, aux actions nouvelles **Industrie et Forge.**

Grand-Combe vient de décider l'augmentation de son capital de 3.375.000 à 31.875.000. L'émission à raison de 4 actions nouvelles pour une ancienne, se ferait à 250 francs par titre, en deux étapes, une en octobre et une en décembre prochain.

Béthune mettra en paiement, à partir du 15 octobre 1920, un dividende de 185 francs par part, afférent à l'exercice 1913-14.



Les Marchés Étrangers

BOURSE DE NEW-YORK

	Juillet **14**	27 Juil. **20**	3 Août **20**
U. S. 4 %	111	105 ./.	105 ./.
Anglo-French 5 %	...	99 5/8	99 1/2
Royal Dutch	...	74 3/4	73 1/2
Shell	...	66 3/4	64 ./.
Mexican Eagle	...	179	... ./.
Calumet and Hecla	400	300 ./.	297 ./.
Chino Copper	40 3/8	14 3/8	29 3/4
Miami Copper	22 1/4	20 ./.	19 ./.
Ray Copper	20 7/8	15 3/4	15 1/8
Utah Copper	56 7/8	65 ./.	61 ./.
Archinson-Topeka	97 7/8	79 1/8	76 ./.
Baltimore and Ohio	98 3/8	31 1/2	34 ./.
Canardian Pacific	185 7/8	120 ./.	120 ./.
Chicago-Milwaukee	107 1/8	32 ./.	34 1/4
Great Northern	134 3/4	69 ./.	74 3/4
National Mexico, 1re préf.	27	8 1/2	8 1/2
— 2e préf.	12	5 ./.	4 3/4
Pennsylvania	110 3/4	39 3/4	40 1/4
Reading	162 3	87 1/4	89 1/2
Southern Railway	21 3/4	27 1/8	28 3/4
— préf.	77 1/2	57 1/4	60 ./.
Union Pacific	127 3/8	114 ./.	116 ./.
Steel Common	...	88 7/8	87 1/8
Bethleem Steel	40 1/4	84 1/4	77 1/2
Int. Harvester	111 3/4	125 1/4	122 ./.
Amer. Smelting	66 1/4	56 7/8	55 3/8
General Electric	148	139 1/2	140 ./.
Amer. Teleph. et Telég.	120 1/4	94 1/2	93 3/4
Westinghouse	30 3/8	48 5/8	46 3/4
General Motors	89 1/2	21 1/2	22 ./.

L'inertie qui se remarque sur la plupart des marchés financiers n'a pas manqué de se manifester à New-York. Les séances se suivent sans presque aucune affaire. On reste en proie à l'exploitation par les quelques groupes de spéculateurs qui subsistent de nouvelles qui, en elles-mêmes, n'ont qu'une importance très relative.

Un jour de faiblesse se manifeste si le gouvernement annonce qu'il va faire un retrait à la Banque Fédérale. Le lendemain, il suffit des déclarations optimistes d'un directeur du Conseil Fédéral pour que l'on reprenne ce qui avait été perdu la veille. Finalement, on peut tout au plus noter quelques améliorations dans le groupe des chemins de fer qui a favorablement accueilli le relèvement prochain des tarifs à concurrence de 37 % sur les marchandises et de 20 % pour les voyageurs.

Les valeurs de pétrole sont seulement actives dans le groupe mexicain. La **Mexican Petroleum** a, en effet, gagné plus de 4 points.

Au point de vue monétaire, la légère tension qui s'est manifestée n'a pas eu d'influence.

BOURSE DE LONDRES

Le marché de Londres n'a présenté aucune caractéristique spéciale, les séances sont restées sans intérêt, elles ont d'ailleurs été coupées par trois jours de chômage.

Le groupe le mieux tenu a été celui des **Mines d'Or** grâce à la hausse de 1 sh. pour le prix de l'or, l'avance n'a d'ailleurs pas été générale car elle s'est surtout manifestée sur les **Omniums Rand Mines** et **Crown Mines.**

Dans le groupe pétrolifères, la seule valeur ayant eu quelque tenue a été la **Mexican Eagle**. On a fait également quelques droits sur la **Shell**. Les sociétés de caoutchouc se sont effritées se laissant influencer par une nouvelle baisse de la matière première, qui se retrouvent à 22 1/2 pence la livre contre 20 francs.

L'augmentation des tarifs qui vient d'être accordée il y a 1 mois sur les Chemins de fer anglais n'a eu aucune répercussion sur le marché des différentes compagnies.

	Juillet. **14**	27 Juil. **20**	3 aout **20**
Victory 4 %	...	77 7/8	78
Consols	75 1/8	46 1/2	46 3/8
War Loan 5 %	...	84 7/6	84 15/16
Argentin 4 % Resc.	83	51 ./.	51 1/4
Brésil Resc. 4 %	73 1/2	48 ./.	62 ./.
Chinois 5 % 1896	101 1/2	71 3/9	69 1/2
Egypte Unifiée	99 1/8	68 ./.	67 3/4
Français 5 %	...	52 ./.	51 ./.
— 4 %	...	40 ./.	39 ./.
Japon 4 1/2 %	94 1/2	98 1/2	99 1/4
Russe 4 % Consol	86 1/2	17 1/.	16 1/2
Canadian Pacific	198 1/4	155 ./.	159 ./.
Nat. of Maxico. 1re pref.	31	14 ./.	14 ./
Pennsylvania Rail	57 1/4	51 ./.	52 1/2
Union Pacific	158 1/2	148 ./.	154 ./.
Brazil Railway ord	26	3 1/4	3 1/4
Bank of England	251 1/2	173 ./.	173 ./.
Lagunas Nitrate	1 10/16	29/6	27/6
Lautaro Nitrate	10 1/4	14 6/8	14 1/4
Hudson Bay	9	6 3/4	6 1/2
Pekin Syndicate ord	4/8	23/0/.	22/6
Cunard	1 8/16	26/3	26 ./.
Marconi Wireless	2 1/2	3 ../..	2 15/16
Barcelona Traction	...	5 1/4	5 1/4
Mexico Light and Power	47	12 ./.	12 ./.
Vickers	1 3/4	24/6	24/3
Baku	4/3	0/6	0/6
Normah	4 6/32	15 ../..	83/4
Mexican Eagle ord	2	10 1/16	10 5/8
Borth Caucasian	..	1 3/6	1 5/32
Shell Transport	4 15/16	6 17/32	6 9/16
Royal Dutch	51	58 3/4	58 1/2
Spies	7/8	10/0 ./.	10/8
General Mining	..	4/6 ./.	4/6
Goldfields	..	1 1/66	1 1/2
Rand Mines	..	2 13/16	3 1/16
Crown Mines	..	2 9/16	2 25/32
East Rand	..	7/9 ./.	8/10 1/2
Geduld	1 1/8	2 1/16	2 1/16
Modderfontain B.	..	6 5/8	37/6
Robinson Gold	...	8/3	9/0
Simmer and Jack	...	3/9 ./.	4/0
Village Deep	9/16	9/9 ./.	10/3
Chartered	..	16/6	17/3
Mozambique	..	15/16	29/32
Tanganyka	5 9/16	1 13/16	1 7/8
Golden Horse Shoe	..	16/3 ./.	16/3
De Beers	16 7/16	19 1/4	20 3/4
Jagersfontain	..	4 1/8	4 1/4
Cape Copper	2	13/8	1 1/4
Rio Tinto	68 3/8	38 ./.	38 ./.
Tharsis	6 1/4	3 1/4	3 1/8
Utah Copper	..	17 ./.	17 ./.
Lena Goldfields	..	20/0	2 0/0
Spassky	..	21/3	21/3
Camp Bird	8/16	12/3	12/3
Mexico El Oro	..	5 1/2 ./.	12/9
Santa Gertrudis	..	24/0	266
Gula Kalumpong	1	1 3/8	1 5/8
Kuala Lumpur	3 4/8	2 3/4	3 3/4
Malacca	4	4 1/2	4 1/4

BOURSE DE PRAGUE

Les inquiétudes qui résultent des évènements militaires de la frontière russo-polonaise et de la mauvaise foi des dirigeants de l'heure présente en Russie sont venues accentuer les effets de l'abstention presque complète de la clientèle. A défaut de mouvement sur ls valeurs, on a essayé de raviver le marché des changes. Mais il paraît difficile de provoquer un mouvement tant soit peu durable tant que les inquiétudes d'ordre diplomatique et militaire n'auront pas disparu. Il faut tout au plus noter l'amélioration des actions engrais Kolin qui finissent aux environs de 1680 venant de 1630 ainsi que les sucres tchèques qui ne gagnent pas moins de 200 francs dans la huitaine.

	Juillet **14**	27 Juil. **20**	3 Août **20**
Emprunt liberté	....	90 60	90
Zivnost Banka	....	470	469
Bohemia Banka	....	829	820
Agrarni Banka	....	670	655
Banque de Prague	....	.985	975
Banque Ind. Tchéque	....	600	600
Petroles Kolin	....	2.075	...
U. S. papier Prague	....	1.680	860
Danek	....	860	620
Bergmann	....	650	...
Sucres Tchéques	....	1.610	2.275
Société Tchéques C mine	....	1.780	1.765

BOURSE DE BRUXELLES

La période de calme provoquée par l'absence de la plupart des Boursiers fait qu'avec un fond résistant le Marché reste cependant sans affaire. La Bourse est à la merci des nouvelles de Paris et de Londres, mais ces dernières n'arrivent pas, ces grands marchés étant eux-mêmes sans transactions ni mouvements dirigeants.

	Juillet **14**	27 Juil. **20**	3 Aout. **20**
Belge 3 %	76 30	61 70	61 90
Banque Nationale	3.870	4.350	4.375
Société Générale, part	5.915	6.375 ..	6.250
Congo Grands Lacs	270	319	313 50
Cockerill	1.680	1.717 50	1.700
Espérance Longdoz	416	1.130	1.130
Haine Saint-Pierre	1.525	2.495	2.400
Ougrée Marihaye	1.290	2.097 50	2.045
Providence Belge	2.600	4.845	4.710
Providence Russe priv. B	494 50	350 ..	237
Sambre Moselle priv	685	1.772 50	1.115
Grande Machine à Feu	1.339	5.025	5.025
Noel Sart Culpart	3.650	5.000	5.000
Sacré-Madame	2.605	4.097 50	4.098
Asturienne	5.347	2.275	3.245
Romna	333 50	592	569
Vieille Montagne	875	1.575 ..	1.500
Soie Tubize priv	152	805 ..	850
Soie Viscose cap	167	819 ..	970
Boryslaw cap	52 50	165 ..	150
Grosnyi priv	2.845	2.937 50	2.850
Nafta div	360	125	127
Zincs Silésie	1.265	627	827
Kaiping	49	220	225
Nitrate Railways	357	375	375
Canadian Pacific	1.035	1.365 ..	1.365
Mexico Tramways	366	150 ..	155
Jeumont part	642	1.000	.....
Dyle et Baccalan	186	501	500
Briansk unités	412 50	200	.....
Russo-Belge	1.745	1.120	1.097 50
Sosnowice (Min. Us.)	1.367	....	.....
Taganrog	557	295	350
Rand Mines	151	138	292 50
Barcelona traction	134	..	.....
Kasaï	380	140 ..	140

BOURSE DE BERLIN

Le marché de Berlin a été dominé par les interprétations qu'on s'est plu à donner des décisions politiques prises à Boulogne. La prime a payer pour le charbon qui devra être livré à la France est l'objet de commentaires favorables.

Quelques transactions se sont faites sur la **Harpener** et la **Hibernia.**

	Juillet **14**	27 Jul. **20**	3 Août **20**
Allemand 5 %	....	79 50	79 60
— 4 %	100 10	69 60	69 30
Hamburg Amerike	127	176 ..	179 25
Reichsbank	137 50	147 ..	148 ..
Dresdner Bank	148	162 ..	161
A. E. G.	243 25	300 ..	291
Badische Anilin	600 25	413	458 75
Bochumer	134 60	308 50	426
Gelsenirkchen	183	312 ..	316 25
Harpener	178 50	393	389 50
Siem. et Halske	213 40	260	249 50
Otavi Mines	...	748	756
Zinc de Silésie	...	715	660

Valeurs en Vedette

NITRATE RAILWAY

Les entreprises de transport par terre ne sont, en général, plus intéressantes pour le capitaliste qui, lorsqu'il fait un placement du type industriel cherche surtout à avoir une valeur ayant devant elle des chances d'un certain développement, et, par suite, de plus-value.

Dans une Société de transport, à l'encontre de ce qui se passe dans la plupart des affaires industrielles, on n'est pas maître d'accepter tel ou tel prix de vente de la marchandise qu'on livre.

De plus, et sous la poussée des idées nouvelles, les compagnies de chemins de fer, qu'elles exploitent en France, en Europe ou au dehors, ne peuvent établir leurs tarifs de voyageurs, de marchandises, sans les faire approuver par l'autorité, de l'Etat ou d'une Municipalité. Si, pour un motif quelconque, l'autorité administrative se refuse à accorder l'augmentation de tarif demandée, la société risque de travailler à perte et, par suite, même de disparaître. Il est fort compréhensible que l'intérêt général, à certains moments, puisse prédominer l'intérêt particulier et il est également compréhensible que les porteurs de valeurs industrielles préfèrent, dans certains cas, s'adresser aux sociétés qui sont libres dans leurs entournures plutôt que de rechercher celles qui sont plus ou moins sous tutelle administrative.

Les unes ont des chances de développement, les autres sont au contraire limitées dans leur possibilité de recettes et le plus souvent accrues dans leurs chances de dépenses, entre autres en raison des frais considérables qu'occasionne le personnel.

Etant donnée cette situation, on peut considérer comme anormal de noter, parmi les valeurs en vedette une société exploitant un chemin de fer au Chili. La raison en est que la Société du Nitrate Railway vient précisément de passer par une période de difficultés d'origine administrative, comprimant les recettes, exagérant les dépenses. Elle est susceptible d'avoir fini, pour un certain temps tout au moins, avec les ennuis d'ordre général et un certain relèvement est dès lors possible, étant donnée la nature spéciale du trafic.

La Compagnie anglaise connue sous le nom de Nitrate Railway, c'est-à-dire, société de chemin de fer des nitrates, fut fondée en 1882, pour exploiter un réseau ferré dans la province de Taranaca au Chili.

Le capital est actuellement de : Livres : 1.656.000 divisé :

1° en 148.090 actions ordinaires de livres 10 chacune, soit sur la valeur du pair de la livre, 250 fr. environ ;

2° en 17.514 actions, séparées chacune en 2 titres de livre 10 également, l'un constituant l'action *preferred*, donnant droit à un dividende privilégié de 7 %, l'autre dit *deferred* donnant droit seulement au solde du dividende distribué aux actions ordinaires une fois payé le dividende de 7 % aux actions *preferred*.

Seules les actions ordinaires sont cotées au marché de Paris. Elles ont droit à la totalité des dividendes après prélèvement d'une somme de 40.000 livres pour les réserves, ce dividende étant ordinairement payé à titre d'acompte au mois de novembre et comme solde au mois de mai suivant. L'exercice est clos au 31 décembre.

Le réseau actuel du Nitrate Railway d'une étendue de 600 kms relie aux ports de Pisagua et d'Iquique, les plateaux nitratiers situés à plus de 1.000 mètres d'altitude et à une distance moyenne de 60 km. de la côte.

Etant donné son trafic, la prospérité du Nitrate Railway est intimement liée à celle des exploitations nitratières. Le trafic comporte, en effet, d'une part, le transport des nitrates des plateaux d'exploitation aux ports, et d'autre part, à la remontée de transport du matériel et du charbon destinés aux usines. Le transport des voyageurs n'a qu'une importance fort minime car il ne figure dans le trafic que pour 5 % environ du total.

Dès lors, la marche de la Nitrate Railway est favorable lorsque les expéditions de nitrate sont importantes en Europe. Au contraire, lorsqu'un ralentissement se produit dans la vente des nitrates, le Nitrate Railway est un des premiers à s'en ressentir.

Dans le passé et, spécialement avant guerre, les besoins importants de nitrates faisaient que la Société avait une exploitation assez régulière, ce qui lui a permis, de 1910 à 1913, de répartir, sans difficulté, des dividendes en moyenne de 7 1/2 % à ses actions ordinaires.

Avant 1914, les recettes brutes progressaient normalement chaque année et comme le coefficient d'exploitation, — c'est-à-dire le rapport des recettes aux dépenses variait peu, — le produit net d'exploitation se manifestait chaque année en plus-value notable. En 1913 par exemple, cette plus-value n'était pas inférieure à 50 % du chiffre obtenu en 1909.

Comme il est normal, la guerre d'Europe a eu une répercussion sur le trafic qui a d'abord baissé en 1914 et 1915, par suite de la réduction importante des demandes de nitrate de toute l'Europe dont les Etats étaient alors en guerre les uns contre les autres. Toutefois, comme le coefficient d'exploitation avait pu être maintenu aux alentours de 50 %, les recettes avaient sensiblement suivi une moins-value égale à celle des recettes brutes.

Depuis 1917, la situation a changé. Le coefficient d'exploitation a progressivement passé à 80 % et, malgré le relèvement du chiffre des ventes provoquées par les besoins des Etats alliés pour la fabrication de leurs explosifs, la Société n'a pas été en mesure de maintenir ses répartitions antérieures. Le dividende de 1914 dut être ramené à 2 1/2 %, celui de 1915 passa à 5 %, celui de 1916 et 1917 à 7 % et pour l'exercice 1919 toute répartition cessa. Cette situation était la conséquence de la réduction du transport des nitrates de 26 millions de tonnes à 14 millions en 1919 et de l'accroissement des dépenses.

Dès lors, pour que la situation de la Société soit meilleure, il faudrait et que le trafic reprenne et que les dépenses soient comprimées.

L'amélioration des recettes est en bonne voie à en juger par les relevés de quinzaine que publie régulièrement la Société. Pour les 6 premiers mois de 1920, les recettes sont en effet en plus-value de 250.000 livres par rapport à celles réalisées en 1919.

Dès lors, si les résultats du second semestre sont sensiblement les mêmes que ceux du premier, on pourrait s'attendre, à une plus-value finale avoisinant 500.000 livres.

Comme en 1919 la recette brute d'exploitation avait été de 485.000 livres — contre 841.000 livres en 1918, — l'exercice 1920 pourrait permettre d'espérer des recettes totales de 900.000 livres. Cette amélioration des produits généraux est due et au relèvement du trafic nitratier et aussi à l'amélioration des tarifs que le gouvernement chilien a enfin consentie, à raison d'une majoration de 15 % pour les nitrates et les charbons et de 10 % pour les pétroles.

En tablant sur le maintien du coefficient d'exploitation aux alentours de 80 %, il resterait comme bénéfice net distribuable, environ 180.000 livres.

Si l'on veut bien noter que la répartition d'un dividende de 7 1/2, égal à celui donné avant guerre, n'absorbe que 124.000 livres, on comprendra que la Société puisse être parfaitement en mesure de reprendre ses répartitions d'avant-guerre dès l'année 1920.

Il faut toutefois noter que, du fait de la guerre, elle n'a pas été en mesure d'améliorer son réseau comme elle l'aurait voulu. Il y a, pour le moment, à l'étude, des projets d'électrification d'une partie des lignes, et, d'autre part, il est indispensable d'améliorer le parc du matériel roulant.

Dès lors, il est peu vraisemblable d'admettre que la Société répartira du 7 1/2 %. A 116.000 livres, elle pourrait encore distribuer du 7 % et porter aux amortissements, pour améliorations du réseau, une somme approximative de 75.000 livres. Etant donnée la situation générale financière, c'est là une éventualité beaucoup plus normale.

En effet, à en croire le dernier bilan de 1919, vis-à-vis d'un immobilisé de 4.160.000 livres, il y a £ 2. 600.000 d'amortissements divers. En outre, l'excédent des disponibilités sur les exigibilités est d'environ 300.000 livres. La Société dispose donc d'un fonds de roulement suffisant. Elle a, durant la guerre, réussi à amortir l'emprunt obligataire qu'elle avait contracté en 1888 et, de ce fait, sa situation financière s'est très sensiblement améliorée.

La Nitrate Railway après avoir obtenu le relèvement de tarifs qui lui était nécessaire, est en train de réduire, dans toute la mesure du possible, ses frais d'exploitation.

Sa situation financière est bonne. Elle a, en presque totalité, la livre disposition de ses bénéfices. Ses recettes sont en plus-value très nette. L'avenir serait

donc plutôt favorable. Il faut, il est vrai, tenir compte d'une concurrence qui pourrait surgir pour le transport du nitrate des mines à la côte. Le gouvernement chilien est en effet favorable à l'établissement d'une ligne doublant celle du Nitrate Railway. Il faut reconnaître toutefois qu'il s'écoulera plusieurs années avant l'achèvement de cette ligne. D'autre part, le prix d'établissement en sera considérable, tant en raison des difficultés de construction de rampes nombreuses dues à la différence d'altitude, entre les ports et les exploitations minières qu'en raison du coût très élevé actuel de la main-d'œuvre, des matières premières et du matériel. La nouvelle Compagnie exploitera avec des frais d'établissement sensiblement triples et quadruples de ceux de la Nitrate Railway. Elle se trouvera donc, en face d'elle, dans une situation désavantageuse, puisque pour rémunérer son capital d'établissement elle sera obligée d'avoir des tarifs plus élevés.

Un placement en valeurs industrielles ne saurait être un placement de durée très longue, il n'y a donc pas à s'émouvoir des conséquences possibles récemment exagérées de cette concurrence pour la Nitrate Railway.

Dans ces conditions, la perspective d'un dividende prochain de 7 %, soit 14 sh. par action, avec un change estimé à 35 pour rester dans la note pessimiste, correspondrait à un dividende, d'environ 25 fr. Le titre étant coté en Bourse à 390, le rendement ressortirait à plus de 7 %. Certes, la valeur est susceptible de varier avec le change anglais et de baisser en même temps que ce dernier, mais comme la baisse de la livre n'est pas à attendre, rapide, brusque ou totale, nous estimons que l'action Nitrate Railway peut encore donner lieu à placements intéressants car, indépendamment de l'intérêt rémunérateur dépassant 7 %, la Société est une de celles qui profiteront certainement de toute amélioration générale du marché de Paris.

Avec une ambiance tant soit plus favorable, nous verrions facilement le cours de 450. On pourrait croire, par suite, à un gain possible d'une cinquantaine de francs sur les cours actuels.



INFORMATIONS FINANCIÈRES

SOCIÉTÉ MARITIME FRANÇAISE

L'Assemblée générale ordinaire a eu lieu le 20 juillet. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1919 qui se soldent par un bénéfice net de 2.032.048 fr., au lieu de 1.159.981 fr. précédemment. Le rapport fait remarquer que la principale filiale de la Maritime Française, la Société Maritime Belge, a reçu, dès les premiers mois de 1919 la gérance des navires belges « Général-Degoutte », « Général-Michel » et « Ville-de-Gand », d'ensemble 11.000 tonnes, dont l'affrètement a laissé de très importants bénéfices qui figureront au prochain bilan. Avec les disponibilités provenant de l'émission de Bons et de l'augmentation de capital porté de 5 à 10 millions de francs, en septembre dernier, la Société Maritime Française, qui ne possédait en propre qu'un seul vapeur, a acheté le « Général-Lyautey », de 8.872 tonnes, et le « Général-Daugan », de 4.250 tonnes. En même temps, elle commandait à des chantiers canadiens 3 vapeurs de 7.000 tonnes. L'exploitation de ces nouvelles unités, survenue en fin d'exercice, n'a pas exercé d'influence sur les résultats de 1919.

Le rapport mentionne les participations prises dans la « Compagnie Française de Navigation Intérieure » et la Société « Bois, Houilles et Pétroles », la création d'agences à Batoum, Vienne, Varsovie, Dantzig et Reval, l'entente conclue avec une importante maison d'affrètements de Londres et enfin l'orientation nouvelle de la Société vers le transport des pétroles auquel un champ d'activité considérable paraît réservé. Depuis le début de l'exercice en cours, la Société, pour exécuter un contrat d'une durée de deux ans pour le transport des charbons, a acheté 5 vapeurs neufs de 3.000 tonnes chacun et affrété 2 vapeurs étrangers d'ensemble 7.000 tonnes.

Les résolutions proposées par le Conseil d'administration ont été adoptées par l'assemblée et le dividende fixé à 50 fr. par action (dont 25 fr. déjà payés) pour les actions n[os] 1 à 20.000 et à 25 fr. pour les actions n[os] 20.001 à 40.000.

" GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS "

Société en Commandite par actions au capital de 27.000.000 de francs

Siège social à Paris, 64, boulevard Haussmann

AVIS AUX ACTIONNAIRES

En vertu de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires, du 21 juillet 1920, la Société procède à l'augmentation du capital de 27 millions à 40.500.000 francs, par l'émission de 90.000 actions ordinaires de 150 francs. Elles pourront être souscrites par les actionnaires, comme par les non-actionnaires, sous réserve du droit de préférence aux actions actuelles et dans les conditions ci-après :

1° A titre irréductible : à raison de 1 action nouvelle pour 2 actuelles (ordinaires ou privilégiées). Les porteurs de moins de deux actions pourront se réunir pour exercer leur droit de préférence.

2° A titre réductible : souscription des actionnaires et non actionnaires sans limitation de chiffre. Les actions non absorbées par la souscription irréductible seront réparties d'abord aux demandes réductibles des actionnaires, proportionnellement aux actions actuelles possédées par les souscripteurs, et, pour le surplus, s'il en existe, aux demandes des tiers non actionnaires.

Prix d'Emission : 420 francs

donnant droit aux bénéfices de l'exercice 1920-1921.

Ce prix est payable :

soit en titres libérés à la souscription, à 419 francs (pour les souscriptions irréductibles seulement);

soit pour les souscriptions irréductibles ou réductibles, à 100 francs à la souscription et 320 francs à la répartition.

Le versement des 320 francs pourra être retardé jusqu'au 4 octobre moyennant le paiement de l'intérêt de cette somme, à 5 0/0, pour 30 jours, soit 1 fr. 35.

La souscription sera ouverte le 29 juillet 1920 et close le 14 août 1920.

On peut souscrire :

A la Société des Grands Magasins du Printemps, 64, boulevard Haussmann, Paris;

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin :

Au Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère;

Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens;

A la Banque Nationale de Crédit, 16, boulevard des Italiens;

A la Banque de l'Union Parisienne, 7, rue Chauchat;

Au Crédit Algérien, 10, place Vendôme;

et dans les succursales, les agences, les filiales de ces Etablissements.

On peut souscrire dès à présent par correspondance. La notice légale a été publiée au Bulletin des Annonces Légales obligatoires du 26 juillet 1920, n° 30.

HUTA BANKOWA

Tenue hier, l'assemblée générale a approuvé le bilan au 30 juin 1919, qui résume les comptes des exercices 1914-1915 à 1918-1919. Elle a autorisé le Conseil à différer la convocation de l'assemblée générale ordinaire jusqu'au moment où les comptes de l'exercice 1919-1920 seront établis. Elle a ratifié la nomination, comme administrateurs, de MM. A. de Riesenkampf, Marc Pasteur, Paul Balouzet, J.-M. Bonnardel, Eugène Schneider et Alfred Bonzon. L'assemblée extraordinaire a vérifié les opérations relatives à l'augmentation du capital, qui est ainsi porté à 80 millions.

Le rapport du Conseil signale que la Société poursuit son programme malgré les difficultés de la situation en Pologne.

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Le nombre des actionnaires ayant pris part à la souscription réductible étant sensiblement supérieur au chiffre d'actions restant disponibles, les souscriptions à une action ne peuvent être servies.

Conformément aux conditions d'émission, il est attribué une action aux autres souscripteurs, quel que soit le chiffre demandé.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Juillet 20	28 Juillet 20	2 Août 20
Rente 3 %	83	61 60	59 55	58 10	58 80	60 65
— 3 % amortissable	88	66	70 65	71 90	...	69 50
— 5 % 1917	....	89 75	88 30	88 60	88 70	87 50
— 4 % 1917	....	72 35	71 10	71 35	71 40	71 45
— 4 % 1918	....	72 10	71 80	71 05	71 10	71 15
Créd. Nat. Obl 5 % 1919	....	....	495	488 ..	491 ..	491 50
Maroc 4 % 1914	....	415	426	422	421 ..	419
Créd. Foncier 5 1/2 1920	....	....	....	503	503	500
V. de Paris, Ob 5 % 1919	....	....	480	442	443 50	...

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Juillet 20	28 Juillet 20	2 Août 20
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	851	820	815
Brésil 4 % 1889	72	62 75	79 50	92 ..	90 ..	...
— 5 % Fund	100	99	123	138 ..	134 ..	135 ..
Congo (Lots)	71	92	93	89 ..	88 75	90 ..
Egypte unifiée	100	92 05	119	136 ..	132 ..	131 50
Espagne (Extérieure)	93	95 55	173	172 ..	164 50	159 50
Hellénique 5 % 1914	90	78	100	104 50	102	105 ..
Italie 3 %	93	67 75	63 50	..	42 50	...
Japon 4 % 1905	85	83	132	135 50	131 75	133 30
Maroc 5 % 1904	515	460	480	450	455	444
— 5 % 1910	518	447	466	604	574	590 50
Mexique 4 % 1910	71	57	57	63 25	66 25	64 15
Minas Geraes 5 % 1907	461	372	398	400	398 ..	400
Portugais 3 % 1re série	64	56 15	70	...	...	51 ..
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	..	675	666 ..
Roumain 4 % 1910	...	67	67			
Russe 3 % 1891	73	38 50	29	.	...	29 95
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	..	...	33 25
— 5 % 1906	102	57 50	46	..	45 .	45 .
— 4 % Cons. 1re, 2 s.	88	44	34 50	32 ..	34 50	33 50
Serbe 4 % 1895	78	61	55		42 ..	41 .
— 5 % 1914	86	69 70	60	56 80	...	56 50
Turc unifié 4 %	81	70	63 25	72 75	70 25	74 50

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Juillet 20	28 Juillet 20	2 Août 20
Banque de France	4580	5120	5175	5400	5450	...
— d'Algérie	2811	3000	3630	...	...	4287
Banque Française	267	281	283	302	309	309
— Nat. de Crédit	620	755	869	940	930	935
— de Paris	1120	1350	1345	1605	1605	1640
— Privée	370	425	459	510	...	495
— de l'Union Parisien.	810	804	1135	1265	1260	1275
— Transatlantique	266	282	310	310	315	314
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	1665	1650	1647
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	1075	1085	1085
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626	527	688	772	770	770
— Foncier de France	876	797	835	775	770	770
— Français	332	350	350	405	408	405
— Indust. libérée	724	705	742	733	702	...
— Lyonnais	1572	1292	1430	1630	1664	1660
— Mobilier français	502	495	497 50	570	565	568
Foncière Lyonnaise	382	335	550	465	461	460
Société Générale	761	645	692	765	768	770
Société Marseillaise	690	734	744	...	744	...
Rente Foncière	548	464	935	885	835	825
Immeubles de France	138	116	296	...	...	...
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	2100	2000	1925
Banque Indust. de Chine	....	580	879	....	...	....
Banque d'Athènes	46	105	135	200	195 50	194
Banque Esp. de Crédit	256	340	720	820	...	...
Banq. Nat. du Mexique	500	434	418	572	...	576
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	706	720	730
Crédit Foncier Egyptien	730	782	944	915	915	918

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Juillet 20	28 Juillet 20	2 Août 20
Est. Cap	906	900	720	630	628	625
Lyon Cap	1230	915	750	755	735	744
Midi Cap	1102	882	850	740	740	732
Nord Cap	1688	1294	1027	990	980	...
Orléans Cap	1304	1090	940	845	840	840
Ouest	873	710	695	648	640	635
Orléans 3 % nouv	417	338	326 50	308	279	308
Etat 4 %	498	401	357	...	...	...
Est 3 % nouv	417	344	308	294 75	295	294 75
Midi 3 % nouv	417	349	312	286 50	285	285 ..
Nord 3 % nouv	425	333	321	312 ..	314	313 ..
Lyon fusion nouv	407	326	308	284	285	284 ..
Ouest 3 % nouv	419	346	310	285 ..	287 50	... ..
Congo (Grands Lacs)	261	286	273	...	319	322
Nitrate Railways	362	315	365	402	395	390
Nord de l'Espagne	430	390	505	569	...	553
Saragosse	432	392	515	587	...	581
Métropolitain	498	476	383	355	350	...
Nord-Sud	130	169	141	170	165	168
Omnibus	...	470	602	650	676	683
Tramways (Cie franç.)	489	370	221	234	275	295
— Paris et Dép. Seine	150	210	145	197	200	200
Voitures à Paris	183	427	676	730	717	710

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Juillet 20	28 Juillet 20	2 Août 20
Comp. Gén. des Eaux	2130	1553	1155	...	901	925
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	106 50	105 ..	110
— Min. et B. de mer	66	70	93	..	91 ..	91 ..
Gaz p. la France et l'Etr.	711	500	395	370	370	370
Elect. et Gaz du Nord	316	275	360	350	345	343
Gaz-Lumière	150	113	86	72	70 ..	65 25
Est de Paris	276	203	175	183 ..	180 ..	175
Thomson-Houston	673	759	880	1155	1196	1197
Ouest-Lumière	138	102	88	79 ..	..	72 50
Electricité de Paris	604	575	510	410	...	409 50
Céléphone	268	585	705	...	835	...
Electr. d'Indo-Chine	1005	...	390	1370	1350	...
Tâbles Télégraphiques	149	447	614	610	616	615
Eclair et Force Elect.	997	770	730	654	652	654
Enectr. de la Loire	370	340	334	305	301	309 ..
Energie industrielle	90	166	153	145 ..	150 ..	141
Railways et Electricité	728	496	505	...	...	...
Energie Littoral Médit.	413	413	579	505	510	504
Télég. sans fil	..	..	1026	....	1341	....

MINES ET METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Juillet 20	28 Juillet 20	2 Août 20
Association Minière	152	242	349	350	355	...
Aciéries de France	659	929	853	1025	1002	1005
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	2075	2050	2035
Atel. et Chant. de Bretag.	483	212	174	177	175	172
— — de la Loire	680	2085	2495	1760	1737	1775
Chan. et At. de St-Nazaire	1190	1920	1720	1950	1930	1915
Constr. de Levallois	130	155	139	...	155	154
— de Locomotives	....	750	735	720	...	710
— Mécaniques	....	276	308	...	380	354
Dyle et Bacalan (ord.)	260	582	450	420	449	458
Fives-Lille	938	1220	2710	1925	1960	1905
Forg. et Aciér. Nord-Est	387	320	2190	...	...	1655
Longueville (Forges)	275	320	340	395	...	...
Creusot	1912	2460	3380	3952	3950	3905
Ariège	482	660	559	860	910	926
Tréfil. et Lam. du Havre	233	220	217	221	218	218
Usine de Basse-Loire	270	306	280	306	305	305
Aguilas	626	93	148	140	...	140
Boléo	718	783	845	...	925	910
Cuivre et Pyrites	022	315	318	348	339	337
Malfidano, jouiss	402	385	490	440	440	437
Métaux	745	950	1160	...	...	...
Penarroya	1380	1275	1420	1735	1715	1725
Sels Gemmes	314	206	218	226	...	213
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	...	1351	1336
Carvin	770	580	655	930	899	925
Courrières	2800	2100	2011	2472	2460	2410
Dourges	433	359	536	600	600	615
Lens	1340	1032	1260	1790	1795	1790
Marles 30 %	214	322	460	7500	7500	4745
Bor, ord.	1615	890	3300	...	388	...
Laurium	402	371	1355	420	401	410
Mokta el Hadid	2202	2700	1885	3990	3805	3940
Nickel	1119	1431	1075	1475	1470	1450
Rio Tinto ord.	1730	1752	475	...	1846	1830
Sosnowice	1320	930	400	1165	1170	1150
Central Mining	215	205	426	441	434	450
Lautaro Nitrate	257	297	400	710	681	680
Naphte Russe	460	280	426	520	525	547

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Juillet 20	28 Juillet 20	2 Août 20
Messageries Maritimes	79	381	680	...	443	446
Transatlantique ord.	133	384	570	454	450	455
Suez act.	4865	5400	6450	6950	6900	6850
Chargeurs Réunis	550	1574	1950	1335	1355	1340
Chargeurs Français	969	2275	3945	....	....	4795
Transp. Marit. à vapeur	....	1170	1680	....	2050	2050

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Juillet 20	28 Juillet 20	2 Août 20
Agence Havas	1252	980	1020	1350	1300	...
Air Liquide	263	391	386	606	614	620
Bergougnan	1372	1565	2500	1550	1520	1540
Cirages français	979	1012	1340	1451	1400	1439
Compteurs à Gaz nouv.	1044	915	652	700	...	689
Galeries Lafayette	464	163	170	...	180	...
Magasins Modernes	206	283	406	275	356	347
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	2300	2260	2202
Orosdi Back	205	286	296	341	342	...
Oriental Carpet	227	248	370	413	414	412
Paris-France	1187	1318	2025	...	...	...
Pathé (Etablissements)	181	162	171	264	264	265
Raffinerie Say, ord.	358	485	910	1250	...	...
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	1057	1030	1040
Tabacs Ottomans	418	460	556	529 50	514	518

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Juillet 20	28 Juillet 20	2 Août 20
Argentin 6 %	90	105 30	93 75	...	191	200
Brésil 5 % 1914	80	87	99	122	121 75	121 75
Colombie 5 % or 1906	405	407	435	...	...	474 50
Maranhao 5 % or 1916	256	423	338	415	371	345
Roumain 5 % 1903	100	78 50	73	67 50	69 50	
Mexique 5 % 1899	88	80	99	...	...	95

METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Juillet 20	28 Juillet 20	2 Août 20
Continsouza	136	363	357	295	239	239
Diétrich et Cie	142	274	280	244	248	243
Dniéprovienne	3190	1845	2130	1805	1815	1800
Hartmann	480	360	372	290	...	305
Taganrog	545	238	288	295	308	306
Toula	1040	570	680	...	510	...

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Juillet 20	28 Juillet 20	2 Août 20
Albi	447	710	825	560	560	560
Asturienne Mines	4925	6705	4000	3450	3450	3525
Bakou	1678	1335	1655	3500	3625	3910
Bruay	1300	2075	2241	2940	2950	2960
Camp Bird ord.	12	20	40	...	33	...
Colombia	1770	1282	1575	2800	2830	2850
Corocoro	16	65	70	70	68 50	73
Crow Mines	158	65	148	123	124	135
De Beers	407	447	526	992	946	983
East Rand	45	12	23	...	...	...
Ekaterine	630	640	2175	1375	1565	1525
Grosnyi	2715	2150	3100	2825	3030	3020
Héraclée	600	2340	15400	17250	17850	17400
Lena	58	40	50	46 50	48	...
Mexico el Oro	124	164	316	275	274	288
Montecatini	118	146	145	130 50	130	130
Nord d'Alais	45	48	85	105	105	95
Phosphates Tunisiens	380	370	530	630	630	672
Royal Dutch	...	2200	34900	30200	28800	28900
Shell	....	180	520	360	354	357
Shansi	28	36	5050	72	74 50	79
Spassky	67	49	50	...	54 50	...
Tanganyika	53	158	144	...	...	112
Utah Copper	296	475	875	887	...	...
Wyoming	109	149	285	133	230	...

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Juillet 20	28 Juillet 20	2 Août 20
Commerciale Pacifique	....	....	718	620	620	630
Cargos Français	....	....	....	800	765	780

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Juillet 20	28 Juillet 20	2 Août 20
Américan Téléphone	629	689	1085	...	...	...
Caoutchoucs (Financière)	81	276	302	300	296	288
Doriot-Flandrin	219	262	245	250	255	246
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2950	2665	2805
Lorraine Industrielle	865	700	1400	1525	1525	...
Monaco	5400	3305	4200	4500	4490	4500
Padang	67	276	485	...	...	341
Peugeot	502	828	810	805	790	...
Raisins de Corinthe act	154	296	445	...	...	...
Saut du Tarn	556	1075	1025	1350	1350	1315
Soie de Tubize	147	134	980	879	859	...

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

(En millions de francs)	15 juillet 20	22 juillet 20	29 juillet 20
Actif :			
Or { En caisse	3.610	3.610	3.611
Or { A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	247	247	247
Encaisse totale	5.836	5.836	5.836
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	155	155	155
Disponible à l'étranger	662	679	618
Portefeuille	1.848	1.807	2.083
Effets prorogés	515	509	508
Avances sur titres	1.936	1.942	1.933
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.000	25.700	25.750
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.880	3.880	3.880
Passif :			
Billets en circulation	38.010	37.764	37.695
Compte courant du Trésor	168	134	100
Comptes courants particuliers	3.194	3.165	3.306
Taux d'escompte	6	6	6
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

(En millions de livres)	14 juillet 20	21 juillet 20	28 juillet 20
Billets émis	137	123	123
Billets en réserve	15	15	14
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	119	121	120
Or et argent monnayés en réserve	1	1	1
Dépôts publics	17	16	16
— privés	117	119	118
Avances sur Fonds d'Etats	52	53	58
— — Autres Fonds	83	70	82
Portefeuille	91	86	
Proportion réserve aux engagements	12 3/4	12 3/4	12 3/4
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

(En millions de marks)	7 juillet 20	15 juillet 20	23 juillet 20
Actif :			
Encaisse { Or	1.092	1.093	1.094
Encaisse { Argent	3	3	3
Billets et Bons de caisse de prêts	17.273	17.212	17.256
Effets escomptés	44.167	41.785	39.452
Avances	4	9	8
Passif :			
Circulation	54.045	53.846	53.983
Dépôts et comptes courants	16.939	14.850	14.595

(En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique Or	Encaisse métallique Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 3 juillet	2.453	614	3.906	1.025	1.077	5
1920 10 juillet	2.453	608	3.911	979	1.083	5
1920 24 juillet	2.453	610	3.911	973	1.650	5
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 30 avril	805	75	12.145	1.865	2.145	5 1/2
1920 10 mai	805	75	12.619	1.823	2.132	5 1/2
1920 31 mai	805	75	12.928	1.710	2.390	6
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304	»	3.025	3.299	»	8
1920 24 avril	2.301	»	3.111	3.361	»	8
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 30 avril	365	4	1.006	385	847	7
1920 31 mai	365	4	992	387	818	7
1920 30 juin	365	4	1.031	400	917	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 28 juin	1.336	29	2.1[illegible]0	362	381	4 1/2
1920 5 juillet	1.336	30	2.168	228	320	4 1/2
1920 19 juillet	1.336	31	2.157	228	307	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	3 1/2
1920 23 juin	583	87	884	119	283	5
1920 30 juin	533	87	953	106	320	5
1920 15 juillet	534	88	507	102	283	5
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 1er juillet	286	26	5.294	1.624	639	5 1/2
1920 8 juillet	266	26	5.301	1.624	6[illegible]9	5 1/2
1920 15 juillet	266	27	5.311	1.506	653	5 1/2
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 9 juillet	9.857	685	15.305	9.371	14.676	7
1920 25 juillet	9.846	696	15.583	9.159	14.155	7

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920
Londres	25 225	45 95	46 94	46 59	48 33	49 09
New-York	518 25	11 64	11 84	11 05	12 725	13 32
Madrid	100	184 50	192 25	191 50	196 75	202
Berlin	123 50	30 75	31 25	31 25	31 75	30 1/2
Amsterdam	288 30	414 50	419 50	420 ..	439	450
Rome	100	71 75	71 25	70	70 50	69 1/2
Vienne	105	8 ..	8 ..	8	8 ./.	7 5/8
Bruxelles	100	105 75	107 ..	106 25	106 50	106 3/4
Copenhague	139	191 50	198 50	200	203 50	206 1/2
Stockholm	139	260 25	265 75	265 ..	274 50	279
Christiania	139	198 50	199 50	220	255	209 3/4
Genève	100	210 ..	212 75	212 ..	217 50	224

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920
Paris	25 12 14	46 ...	46 825	46 55	48 30	49 10
New-York	48 66	3 9387	3 9512	3 8787	3 791	3 68
Berlin	20 43	149 ..	150 50	149 ..	152 25	161
Amsterdam	12 107	11 15	11 16	11 09	10 98	10 95
Madrid	25 220	24 705	24 75	24 28	24 375	24 27
Bruxelles	25 225	43 45	43 85	43 95	45 25	46 05
Rome	25 225	64 ..	65 375	66 25	68 375	70 25
Suisse	25 225	21 91	22 625	21 975	22 125	21 82
Stockholm	18 159	17 89	17 79	17 565	17 62	17 25
Christiania	18 156					
Copenhague	18 159					

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920
Paris	100	48 425	47 20	47 325	45 35	44 65
Londres	25 225	21 935	22 625	22 01	22 13	21 89
Berlin	123 47	14 625	14 725	14 75	14 375	15 65
Vienne	105	3 875	3 825	3 75	3 50	3 32
Pétrograd		7 ..	7 50	7 50	7 ..	7
New-York	518 25	5 54	5 55375	5 65875	5 80125	5 90
Rome	100	34 50	33 30	33 30	31 95	31 15

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920
Amsterdam	208 30	387 25	392 50	395 ..	414 ..	... ..
Londres	25 225	43 10	43 82	43 77	10 98	46 65
Paris	10	94 94	93 87	94 18	93 94	94 12
Madrid	100	175	171	180 50	187 ..	189 50
Genève	118 25	195 50	200	200 50	207 50	211 25
New-York	5.100 25	10	11 02	11 25	11 97	12 55

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920
Hollande	169 70	1.330	1.340	1.348	1.440	.....
Espagne	80	601	617 50	612 50	635	657 50
Suisse	80	675	685 ..	680	695	730

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920
Paris	48 18	24 674	23 80	23 85	22 60	22 25
Londres	11 78 3/4	11 154	11 18	11 08	10 98	10 93
Berlin	59 37	7 50	7 40	7 425	7 15	6 77

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920
Paris	5 182	8 57	8 38	8 23	7 82	7 38
Londres câble	4 866	3 89375	3 8937	3 775	3 74	3 66

COURS A MADRID

Sur :	Pair	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920
Paris	100	54 75	52 55	52 55	50 90	49 75
Londres	25 225	24 40	24 41	24 35	24 40	24 32

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	6 juillet 1920	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920
Londres	48 5/8	56 7/8	56 1/2	56 1/2	65	57 1/8

La Gérante : Suzanne Boureau.

Imprimerie Cornu, 6, Place du Louvre. — Paris

EUN
3me Année, N° 29 — Le numéro : 2 francs. — 15 Août 1920

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

RÉFLEXIONS SUR UNE CARTE DE POLOGNE

LA SITUATION INTERNATIONALE VUE PAR LE "SIMPLICISSIMUS"

L'ARMÉE GRECQUE EN ASIE-MINEURE

VIVRE... L'ART ET LE REGIONALISME... BAIGNEUSES D'ÉTÉ

DOSSIER OFFICIEL DES CONVERSATIONS ANGLO-RUSSES ET POLONO-RUSSES (SUITE)

TÉL. : FLEURUS 11-87 — 00-36 — 75, Rue de Lille. -- PARIS — COMPTE CHÈQUE POSTAL : 7029.

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS

Le prix de l'abonnement à L'EUROPE NOUVELLE est désormais ainsi fixé :

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	80 fr.	90 fr.
Six mois	40 fr.	50 fr.
Trois mois	20 fr.	30 fr.

Nous donnons à tous nos ABONNÉS D'UN AN la facilité d'acquitter leur abonnement par trimestre.

Les abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste. - Compte chèque postal n° 7.029.

TOUS LES DIMANCHES ; LE NUMÉRO : DEUX FRANCS

Tout abonné d'un an qui nous procurera deux abonnements de même durée aura droit à une prolongation d'abonnement d'un an.

L'EUROPE NOUVELLE qui s'est spécialisée dans les publications de dossiers diplomatiques, a donné dans ses tout derniers numéros :

(*Le 8 Mai*) : **LE TEXTE OFFICIEL DE LA CONFÉRENCE DE SAN-REMO.** (a) Les communiqués à la Presse française. — (b) La note commune des Alliés à l'Allemagne qui a clôturé la Conférence. — (c) La Déclaration de M. Millerand et celle de M. Lloyd George à la Chambre des Communes. — (d) La note des Alliés concernant l'Arménie.

(*Le 16 Mai*) : **RUSSES ET POLONAIS. — LEURS RECENTES RELATIONS DIPLOMATIQUES EN VUE D'ENGAGER DES POURPARLERS DE PAIX.** — (a) Les notes russes. (b) Les notes polonaises.

(*Le 23 Mai*) : **LES CONDITIONS DE PAIX AVEC LA HONGRIE.** — (I) Note et envoi d'Apponyi accompagnant les remarques de la Délégation hongroise. — (II) Lettre d'envoi de M. Millerand accompagnant la réponse des Puissances alliées et associées. — (III) Les principales clauses des conditions de paix avec la Hongrie. - Une carte officielle des nouvelles frontières de la Hongrie.

(*Le 6 Juin*) : **LE RAPPORT DE M. LÉON BOURGEOIS SUR LA CONFERENCE FINANCIERE INTERNATIONALE ADOPTE PAR LA SOCIETÉ DES NATIONS.**

(*Le 27 Juin*) : **CE QUE LES ALLEMANDS OFFRENT DE PAYER POUR LES DOMMAGES MATÉRIELS CAUSÉS EN FRANCE. LE MÉMOIRE ALLEMAND.** (Etablissements industriels).

(*Le 18 Juillet*) : **LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA RUSSIE :** (I. Le rapport de Rykov; II. Le rapport de MM. Chmelew et Makew).

(*Le 25 Juillet*) : **L'HISTOIRE OFFICIELLE DE LA CONFÉRENCE DE SPA.** — (A) Les communiqués alliés. - (B) Les communiqués allemands. - (C) Les annexes).

(*Le 8 Août*) : **LE DOSSIER OFFICIEL DES CONVERSATIONS ENTRE LONDRES ET MOSCOU. — LA REPRISE DES RELATIONS COMMERCIALES ET L'ARMISTICE AVEC LA POLOGNE.**






RÉFLEXIONS SUR UNE CARTE DE POLOGNE

Méditons la carte des régions qui, planes et sillonnées d'une multitude de rivières, s'étendent de Varsovie à Kiev, et de Grodno à Lemberg. Le front russo-polonais les traverse. Le sort de l'Est européen s'y est joué de tout temps — la Bérézina y coule — et s'y joue encore, à Minsk.

Quelques lignes sont particulièrement intéressantes à y tracer ; de leur comparaison se dégage, étapes par étapes, l'histoire des fautes militaires et diplomatiques de la jeune Pologne, née en 1919 du Traité de Versailles.



A partir du mois de décembre 1919 jusqu'au mois d'avril 1920 les armées rouges et les troupes polonaises s'étaient à peu près immobilisées sur des positions qui passaient par Polotsk, Borisov, Kolenkovitchi et Ljubar.

De février à avril les Bolcheviks essayèrent de conclure la paix avec Varsovie (1) comme ils la concluaient avec Helsingfors et Reval. Pilsudski, au début, était assez tenté d'entrer dans la voie de ces pourparlers, puis il en avait été dissuadé autant par l'attitude de l'Entente que par celle des propriétaires fonciers de son pays. A la longue il fit échouer les négociations.

Puis il marcha sur Kiev, espérant résoudre par une victoire militaire les difficultés intérieures croissantes de son gouvernement. Il entra à Kiev dans les premiers jours de mai. Si les gouvernements occidentaux, silencieux, trouvaient en leur particulier l'aventure dangereuse comme ils le firent savoir ensuite, la presse officieuse, tout au moins, salua d'un concert d'éloges le fait d'armes du maréchal. La ligne extrême de l'avance polonaise passa près de Tchernigov et à l'est de Kiev.

On sait combien ce succès fut précaire. Il provoqua une explosion de nationalisme russe. Devant l'armée rouge, commandée en partie par d'anciens officiers du Tsar, les Polonais durent reculer. Ce fut d'abord une retraite, puis une débandade rendue plus confuse encore par l'apparition du communisme, précédant dans bien des localités, l'arrivée des troupes rouges. L'Entente, inquiète, tenta de s'interposer entre les belligérants. Elle voulut exercer une pression diplomatique sur les bolchevistes d'une part, et d'autre part tuer l'impérialisme polonais en déclarant à M. Grabski, alors président du Conseil, venu à Spa pour demander aide et protection, qu'elle ne soutiendrait pas ses revendications territoriales au delà d'une limite, dite ligne Lloyd George, passant par Grodno, Brest-Litowsk et à l'ouest de Lemberg.

Mais les Russes continuèrent leur avance. Une première tentative d'armistice à Baranovitchi échoua à cause de la mauvaise volonté des Polonais. A cette heure, les armées rouges se trouvent à Ostrolenka, Sokolow, Koritnitza et à l'ouest de Tarnopol, et de nouveaux pourparlers s'ouvrent à Minsk.



Kamenef a fait connaître les propositions de paix de son gouvernement. Territorialement elles paraissent raisonnables et sont même un peu plus favorables que n'osait le demander le gouvernement britannique dans ses notes du 11 et du 21 juillet. C'est que l'armée bolcheviste est épuisée presque autant que l'armée polonaise. La Russie a besoin de paix, absolument, impérieusement. Elle ne s'attardera donc probablement pas à des discussions minutieuses de frontières. De son point de vue, elle se montrera large en la matière. Plus que sur des conquêtes, elle comptera sur le progrès des idées révolutionnaires pour amener peu à peu Varsovie dans l'orbite diplomatique de Moscou.

Néanmoins, les Polonais trouveront extrê-

---

(1) Voir l'échange de notes diplomatiques entre Varsovie et Moscou, pendant cette période, dans l'*Europe Nouvelle* du 16 mai.



mement dur de se résigner aux conditions territoriales russes, notamment à la perte de la Galicie pétrolifère qu'elles supposent, quoique celle-ci soit habitée par une majorité d'Ukraniens et que le Conseil suprême ait jadis beaucoup hésité à la lui promettre. Mais les Polonais non plus, dans leur intérêt, ne devront pas s'hypnotiser sur la possession de quelques kilomètres carrés de plus ou de moins. Leur reconstruction intérieure importe davantage. Qu'ils organisent leurs finances, leur administration, leur armée, qu'ils fassent aboutir leur réforme agraire, s'ils veulent vraiment résister au bolchevisme et préserver, dans l'avenir, leur indépendance.

L'Entente, quasi impuissante, assiste aux événements. Tout ce qu'elle peut faire pour orienter désormais sa politique dans une direction meilleure, c'est de ruminer les principes de l'équilibre européen que Napoléon déjà posait à Tilsitt — Russie, Allemagne, France, Angleterre — et d'évaluer les forces sociales en présence : *la résistance* des éléments démocratiques chez elle, jointe à celle des éléments démocratiques de l'Allemagne, de la Tchécoslovaquie, de la Pologne, de la Roumanie en face de *la poussée* des maximalistes russes jointe à celle des maximalistes qui existent aussi en Pologne et en Allemagne.

L. WEISS.

LA VALISE ENTR'OUVERTE

La France a commis la faute de reconnaître le gouvernement (?) du général Wrangel. La leçon de Koltchak et de Denikine ne lui avait donc pas suffi ? Et la parole de M. de Giers a-t-elle donc toujours, pour le Quai d'Orsay, sa valeur d'avant-guerre ?

M. Lloyd George en est resté stupide d'étonnement. Il y a de quoi. Déjà on lui représente qu'il avait, quelques heures auparavant, officieusement conseillé aux Polonais d'accepter les conditions de Kamenef, sans consulter la France. Mais oublie-t-on que ces conditions correspondaient à peu près à celles que, d'accord avec M. Millerand, le Premier britannique imposait, à Spa, à M. Grabski ?



L'Europe Nouvelle *est à même d'ajouter quelques précisions aux révélations récemment faites par* Le Matin *sur la politique de S. M. le roi d'Espagne.*

On se souvient d'une histoire de documents secrets qui auraient été trouvés dans un taxi et portés aussitôt au Ministère de la guerre, histoire qui fit à l'époque le tour de la presse. Les choses s'étaient passées d'une manière un peu différente : un des officiers adjoints à notre attaché militaire à Madrid, envoyé en mission à Paris, se rendit, sitôt débarqué du train, chez une dame qui avait pour lui de toutes particulières sympathies. Le protecteur étant survenu inopinément, l'officier dut chercher asile dans un placard et dans sa précipitation il oublia sur la table une serviette bourrée de documents. Celle-ci ne passa pas inaperçue : on prit connaissance de son contenu, et on demanda d'où elle provenait. — « Je l'ai trouvée tantôt dans un taxi, répondit la dame sans s'émouvoir. — Mais c'est de la plus haute importance, et il faut remettre cela sans tarder au ministère de la guerre. — Je compte y aller tout à l'heure. — Non non, je veux vous épargner cette peine, et j'y vais immédiatement ». Et le protecteur, homme grave et patriote, de faire aussitôt comme il disait.

L'officier sortit de sa cachette, heureux de reprendre le tête-à-tête si fâcheusement interrompu, mais tout penaud de ne plus retrouver sa serviette. Celle-ci contenait précisément un projet de paix séparée entre l'Autriche et les Alliés, qui avait été remis par le roi Alphonse XIII à notre attaché militaire, et qui devait être porté de toute urgence à M. le Président Poincaré !



D'après la Gazette de Francfort, *M. Millerand aurait déclaré à la Commission des Finances de la Chambre « que le sort du Palatinat et des provinces rhénanes se décidera à Rome et que c'est une des raisons qui militent en faveur du rétablissement de l'ambassade française auprès du Vatican ». Les dirigeants allemands seraient trop heureux de faire croire au monde que la France a des visées impérialistes. Heureusement que la pensée du gouvernement français est au-dessus de tout soupçon. Mais il importe que d'autres hommes politiques français surveillent leurs paroles, et n'aident pas les Allemands à accréditer sur notre pays de fâcheuses légendes.*

Comme on demandait à un Russe influent, et qui n'a aucune attache avec le bolchevisme, son opinion sur l'avance actuelle des armées moscovites, il répondit : « Tous les patriotes russes ont été cruellement déçus de la manière dont le Congrès de Paris a réglé, sans même tenir compte pour l'avenir des légitimes intérêts de la Russie, toute la question d'Orient. Il semblait que la puissance russe fût définitivement rayée de la carte du monde. Une autre erreur des Alliés fut de considérer que l'Empire russe était une création artificielle de la politique des tsars, une mosaïque de peuples différents que ne liait aucun sentiment national, et d'avoir encouragé au séparatisme, notamment en Ukraine, alors que dans le même temps l'unité allemande était jalousement respectée. Voilà ce qui explique le sursaut de patriotisme qui anime en ce moment les armées rouges, qui ne sont pas du tout composées que de révolutionnaires. Les alliés ont montré par toute leur politique qu'ils ignorent complètement l'âme Russe. »

Que pense-t-on de ces réflexions au bureau russe du quai d'Orsay ?



Lorsque le général Franchet d'Esperey se rendit en mars 1919 à Odessa, où nos troupes chargées d'appuyer l'armée Denikine, se trouvaient dans une périlleuse situation, il se livra à une enquête approfondie qu'il conclut par ces mots : « La République française va-t-elle, reniant tout son passé, monter dans les fourgons de ces nouveaux émigrés de Coblentz ? »

Et l'évacuation d'Odessa fut décidée.



Lorsque le duc de Connaught vint en 1915 remettre des décorations aux soldats les plus braves de la première armée française, commandée par le général Roques, celui-ci le pria à déjeuner. Dans la conversation, le duc de Connaught glissa négligemment cette phrase : « l'Empereur Guillaume II est mon cousin, mais je ne l'aime pas. »

Ambassades et Consulats

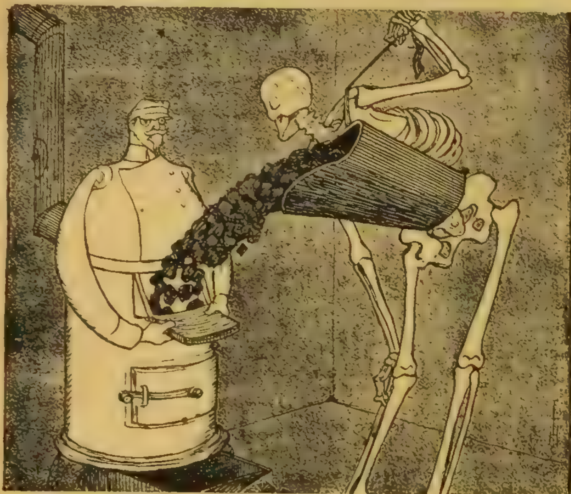
AMBASSADES : *S. E. M. Soler Guardiola, ambassadeur d'Espagne à Buenos-Ayres, a été nommé ambassadeur à Berlin. — M. Pedro de Erice, représentant officiel de l'Espagne à Prague, a remis ses lettres de créance à M. le Président Masaryck. — M. Ladislas Tehi est nommé représentant diplomatique du gouvernement hongrois auprès de la République Tchéco-Slovaque. — Le comte Oberdorff, ministre d'Allemagne en Pologne, a quitté Berlin pour Varsovie. — Le gouvernement japonais a décidé d'envoyer prochainement des ministres plénipotentiaires à Varsovie et à Athènes. — Le nouveau ministre de Bulgarie à La Haye, M. Radef a rendu visite à M. van Karnebeek, ministre des Affaires étrangères. — S. S. le Pape a reçu M. Kowalski, ministre de Pologne. — S. E. le baron de Fasciotti, ambassadeur d'Italie en Espagne a donné à Saint-Sébastien un dîner en l'honneur de S. E. M. Tittoni qui représente l'Italie au Congrès de la Société des Nations.*

CONSULATS : *L'exequatur a été accordé à M. van Ysselveere, consul général de Perse à La Haye, et à M. Caron, consul de Belgique à Tilbourg.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

La situation internationa

La question du Charbon.



Le Moloch Militaire. — *L'Allemagne livre à la France ses dernières tonnes de charbon.*

Voix d'Amérique



L'oublié. — *Vieille amie, veux-tu m'épousseter encore une fois mes quatorze points ?*

La France et l'Angleterre devant l'Allemagne

— *« Si nous n'avions pas abattu l'arbre, nous aurions pu chaque année goûter à ses fruits savoureux. »*

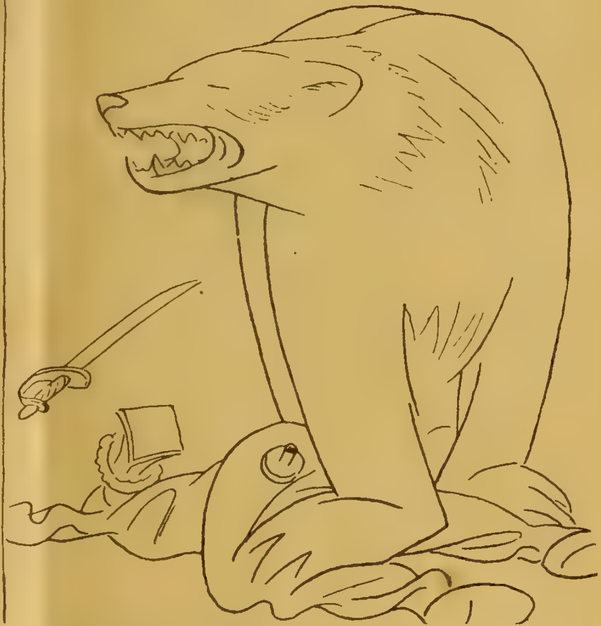
e par le « Simplissimus ».

La question polonaise. — « Finis Poloniæ »





— *Gonflé à bloc par Foch.*



— *Ce qui ne l'empêche pas de tomber sur le nez...*

L'Allemagne « aux Ecoutes » de l'Angleterre



Journalistes allemands à Spa. — « *Nous avons vu sourire Monsieur Lloyd George.* »

La misère en Allemagne



— *S'il vous plait, Monsieur, me permettrez-vous de me servir après vous de la corde ?*

LES OPERATIONS MILITAIRES DE LA GRÈCE (1)

De notre correspondant particulier :

Nous ne retracerons pas ici les mouvements stratégiques, les détails et les résultats des opérations que l'armée grecque vient d'exécuter en Asie Mineure et en Thrace. Les journaux quotidiens les ont signalés, heure par heure.

Mais ces opérations militaires appellent un certain nombre d'observations et de commentaires.

C'est ainsi que la rapidité des opérations et l'importance des résultats sont en contradiction avec toutes les prévisions. Les durs échecs essuyés par les troupes françaises en Cilicie, et par les troupes anglaises dans la région de Nicomédie, semblaient réserver à l'armée grecque des difficultés singulières, car non seulement elle avait à faire face à quelques-uns des corps les mieux organisés de l'armée de Moustapha-Kémal, mais encore elle devait étendre son action sur un rayon géographique infiniment plus vaste que celui des Français en Cilicie ou des Anglais dans la Marmara. D'autre part, on sait que le maréchal Foch, consulté sur ces opérations, s'était montré plus que sceptique, avait traité M. Venizelos de « visionnaire », et enfin avait affirmé qu'une armée de 400.000 hommes, au moins, était nécessaire pour atteindre le but proposé.

Tout cela, faits et prévisions, s'est trouvé démenti par la campagne hellénique qui, en moins de onze jours (exactement dix jours et demi) a détruit deux corps d'armée turcs, fait un butin immense, conquis 16.000 kilomètres carrés, et a atteint son premier objectif en dégageant complètement la zone des détroits, que l'Angleterre voulait sauver à tout prix de la menace kémaliste. Comment expliquer l'erreur du maréchal Foch, et, par contre, la certitude de succès qu'affichait le premier ministre hellène ? C'est que ni le maréchal Foch, ni les critiques militaires d'Occident, qui prévoyaient avec tant d'assurance la débâcle des armées grecques, ne tenaient compte d'une situation qui donnait aux Grecs des avantages particuliers.

Ces avantages, M. Venizelos et les généraux grecs les connaissaient bien. Ils peuvent se ramener à trois considérations essentielles.

1° Les opérations militaires en Asie Mineure, comme d'ailleurs, en général, dans tous les territoires ottomans, sont, depuis de longues années, une sorte de thème classique, perpétuellement à l'étude dans les milieux militaires grecs. La plupart d'entre eux ayant dirigé leurs études vers l'hypothèse toujours plausible d'une guerre gréco-turque, parlent couramment le turc, et cette connaissance de la langue leur a valu, notamment à Philadelphie, des succès de la plus grande importance. Ainsi préparés à toutes les éventualités, à toutes les nécessités géographiques et autres de cette campagne, ils se trouvaient être rompus par avance à la tâche qui leur incombait ;

2° A cette première considération, il en faut ajouter une autre, qui en découle d'ailleurs normalement. C'est que le plan définitivement adopté par l'Etat-Major hellénique a été à la fois d'une hardiesse et d'une habileté extrêmes. Il a consisté à agir avec une rapidité assez grande pour qu'à aucun moment les Turcs n'aient le temps de se réorganiser ou de se reformer. La cavalerie a joué un rôle décisif ;

3° Il faut enfin noter, pour comprendre la valeur particulière de l'armée hellénique dans cette campagne, que cette armée était composée en très grande partie d'éléments locaux, Grecs de Smyrne, de Phocée, d'Aïvali et d'ailleurs, qu'elle se trouvait par conséquent animée d'un enthousiasme véritablement exceptionnel dans cette lutte contre l'ennemi séculaire de l'hellénisme asiatique, et qu'au reste, les autres éléments grecs de l'armée du général Paraskévopoulo voyaient, eux aussi, dans cette conquête de l'Ionie, la reprise d'une terre sacrée où l'hellénisme s'était maintenu, malgré toutes les persécutions, depuis trois mille ans.

Là aussi l'habileté de l'Etat-Major hellénique a écarté les obstacles les plus redoutables. Au lieu d'attaquer les Turcs de front par la Maritza, les Grecs les ont pris à revers par Rodosto et Tchorlou, rendant ainsi inutiles tous les préparatifs de résistance.

Tout cela ne s'est pas accompli, comme bien on pense, sans beaucoup d'intrigues diplomatiques. Intrigues avant, intrigues pendant, intrigues après.

Il n'est pas douteux que l'Angleterre par exemple n'ait vu, dans ces opérations grecques, qu'un moyen de renforcer sa propre situation sans courir aucun risque. C'est pourquoi elle a littéralement pris en mains la cause hellénique, soutenant avec une énergie toujours croissante les propositions de M. Venizelos, n'hésitant pas à promettre à la Grèce des compensations proportionnelles à son nouvel effort, allant enfin jusqu'à envisager d'une façon plus ou moins précise la substitution pure et simple de la Grèce à la Turquie dans toute l'Asie Mineure occidentale.

La politique de la France paraît avoir été, dans cette circonstance, comme dans toutes les phases antérieures de la question turque, incertaine, flottante et contradictoire. Après avoir manifesté une opposition assez tenace à la politique anglo-hellénique, elle a fini par s'y rallier, en échange, dit-on, de concessions britanniques dans d'autres problèmes.

L'Italie seule paraît avoir été irréductible jusqu'au bout et ne s'être inclinée qu'au moment où toute résistance ne pouvait plus que se transformer en rupture. Mais cette acceptation passive, ou plus exactement ce silence, ne comporte de sa part aucune adhésion à l'action hellénique. Cela est devenu si manifeste que, dans toute la région du Sud-Ouest de l'Asie Mineure que les Italiens occupent, depuis la Nouvelle-Ephèse jusqu'à Adalia, les autorités militaires italiennes ont reçu l'ordre de considérer l'action hellénique, non point comme une opération de police faite au nom des Alliés, mais comme une opération exclusivement hellénique, que l'Italie ne pouvait pas empêcher mais à laquelle elle ne pouvait pas non plus consentir. Dans ces conditions les troupes italiennes échelonnées sur la rive droite du Méandre recevaient pour instructions de s'opposer, même par la force, à toute extension des opérations au delà de la frontière provisoire qui sépare les deux zones. On a donc assisté à ce spectacle singulier : les bandes de Moustapha-Kémal se réorganisaient et s'approvisionnaient dans la zone italienne et menaçaient tout le flanc droit de l'armée grecque dans la vallée du Méandre, ce qui rendait la marche en avant lente et dangereuse. Quand, enfin, pour assurer la sécurité de ce flanc droit et

(1) Le premier article que notre collaborateur M. Charles Vellay a consacré à la Grèce, a paru dans le numéro de l'*Europe Nouvelle* du 13 juin.

pour anéantir les bandes ennemies qui les inquiétaient, les Grecs se sont trouvés dans la nécessité de franchir le Méandre, ils se sont heurtés à la fusillade des contingents italiens. Bien plus, quand il est devenu évident que l'armée grecque, faisant passer avant tout les nécessités militaires, allait être amenée à étendre son rayon d'action au sud du Méandre, le gouvernement italien, assure-t-on, est intervenu de la façon la plus énergique auprès des Alliés pour que les opérations d'Asie fussent immédiatement arrêtées.

Il reste maintenant à envisager les conséquences que peut avoir, dans un avenir plus ou moins prochain, cette prise de possession effective d'une nouvelle zone asiatique par l'armée hellénique. Tandis qu'en Thrace les Grecs prennent possession d'une zone que le traité de paix leur reconnaît à titre exclusif et définitif, en Asie au contraire ils se trouvent maintenant installés dans une zone dont la superficie dépasse très sensiblement celle que le traité de paix leur accorde. Quand, comment et sous quelles conditions pourra avoir lieu le retrait des troupes helléniques ? Voilà le nouveau thème sur lequel les diplomates vont avoir à engager des conversations qui menacent d'être assez longues. Bien entendu, du côté grec, on fait ressortir, non seulement la valeur du service rendu aux Alliés et des sacrifices que la Grèce a dû accomplir, mais encore ce fait assez important que la plus grande partie de la région nouvellement occupée est habitée par des Grecs, notamment toute la côte du golfe d'Adramyte et la partie méridionale de celle de la Marmara. D'autre part, il paraît acquis dès maintenant que ni les contingents anglais, ni les contingents helléniques ne pourront être retirés des points qu'ils occupent tant que la menace nationaliste gardera quelque force, et, à cet égard, la diplomatie italienne, qui a voulu à tout prix sauver l'armée de Kémal, n'aboutira en dernière analyse qu'à prolonger, peut-être indéfiniment, l'installation des Grecs sur un front qui constitue la zone minima de protection des Détroits. Enfin, il paraît certain que l'Angleterre et la Grèce, avec l'assentiment de la France, sont décidées à conserver ce gage territorial jusqu'à ce que toutes les clauses du traité aient été fidèlement exécutées. Pour qui connaît les Turcs et leurs méthodes, l'exécution du traité reste une chose presque invraisemblable, peut-être même impossible, et il en découlera une situation diplomatique assez confuse, qui donnera lieu, on peut le prévoir, à de nouveaux marchandages.

Charles VELLAY.

Le Traité de Paix avec la Turquie vient d'être signé à Sèvres le 10 août. Nous rappelons à nos lecteurs que nous en avions publié les principales clauses dans nos numéros des 13, 19 et 27 juin.

On y trouvera, avec des cartes officielles des nouvelles frontières gréco-turques et des frontières sud de la Turquie, les parties essentielles des clauses politiques, économiques, financières, des clauses militaires, navales, aériennes, etc. En outre, un tableau de la situation de la Dette publique ottomane d'avant guerre, au 5 novembre 1914.



LA FORMATION SENTIMENTALE D'UN BOLCHEVISTE AMÉRICAIN

Lénine passe pour avoir dit, à la 3e conférence des Soviets : « Sur cent soi-disant bolchevistes, il y a un vrai bolcheviste, trente-neuf criminels et soixante imbéciles. »

Jimmie Higgins, le héros du récent livre d'Upton Sainclair nous est présenté comme l'un de ces révolutionnaires garantis véritables dont Lénine peut, avec compétence, apprécier la rareté.

L'auteur de la *Jungle* et du *Roi Charbon* fait sa spécialité, on le sait, de l'observation des ouvriers manuels, et, parmi eux, des propagandistes. Son livre est donc un témoignage intéressant.



Jimmie Higgins, c'est l'histoire d'un ouvrier socialiste, profondément pacifiste au début du livre, qui tourne au bolcheviste, s'engage dans l'armée américaine, devient sous-officier, puis martyr de sa foi révolutionnaire et finalement fou, sans qu'il faille d'ailleurs, entre son bolchevisme et son aliénation mentale, voir d'autres rapports que ceux que la police militaire se charge d'établir.

Dans les premiers jours de la grande guerre, Jimmie Higgins vit avec peine de son métier de mécanicien. Il est petit, difforme, précocement usé par ce que ses auteurs préférés appellent le « servage économique ». Internationaliste, il a pour amis d'excellents Allemands qui chantent la *Marseillaise* avec des paroles anglaises. Il ne faut pas essayer de lui faire croire que les parents de ces braves gens soient capables d'atrocités. Tous les travailleurs étant frères, les gouvernements qui les font se battre ne sont que des entrepreneurs d'assassinat, et le soldat représente à ses yeux, soit un lâche qui trahit la plus sainte des causes, soit une dupe, un pauvre imbécile qui ne comprend rien à la politique des exploiteurs. Jimmie et ses camarades socialistes font le serment solennel de ne pas prendre part à la guerre, invention diabolique des classes possédantes.

Et, tout aussitôt, ils deviennent parjures malgré eux : le propriétaire de l'usine ayant passé contrat avec le gouvernement belge pour la fourniture des obus, Jimmie se voit donc obligé de contribuer à tuer de lointains ouvriers allemands. Esclave qui fournit dix heures et demie d'effort pour moins de deux dollars, il refuserait cette tâche qui lui fait horreur si, chez lui, cinq personnes n'avaient le besoin quotidien de manger.



Le remède naît du mal : les circonstances mêmes qui font que Jimmie Higgins sent plus péniblement son état de sujétion préparent son affranchissement. Le territoire des Etats-Unis se couvrant de manufactures improvisées, l'offre devient, sur le marché du travail, abondante au point qu'on peut toujours, soit quitter n'importe quelle usine et se faire embaucher ailleurs, soit rester à son poste mais utiliser contre le patron l'argent que l'on gagne chez lui.

Circonstances exceptionnellement favorables tant à l'espionnage allemand qu'à la fomentation des troubles révolutionnaires. La Fédération Américaine du Travail (A. F. L.) et l'association des Travailleurs Industriels du Monde (I. W. W.), organisent partout des grèves dont le prétexte est d'obtenir la journée de huit heures avec un salaire voisin de cinq dollars, mais dont le but réel est de faire échec aux capitalistes, et, si possible, d'empêcher la continuation de la guerre en arrêtant l'envoi des munitions : *starve the war and feed America.*

C'est une période lyrique dans l'existence de Jim-

mie Higgins qui se sent devenir un héros. La pure flamme du martyre grandit en lui.

Jimmie se jette à corps perdu dans l'agitation révolutionnaire. Il est prêt à tous les sacrifices : il les consomme. Lui qu'une sueur froide et qu'un tremblement saisissent à la seule idée de parler en public, se fait arrêter comme orateur dans un meeting que la police prétend disperser ; la maisonnée va souffrir de la faim, tandis que le propagandiste, continuant sa besogne en prison, expliquera la conscience de classe à des cambrioleurs.



Banquiers, industriels et rentiers parasites, politiciens même et journalistes, intermédiaires du négoce et de la pensée, comme il les déteste ! Le torpillage du paquebot « Lusitania » ne l'émeut pas : ferait-on tant d'embarras s'il ne s'agissait de noyés qui sont des millionnaires ? Il entend ne lutter qu'honnêtement et à visage découvert. Il veut bien insulter son patron ; mais il refuse de dynamiter l'usine.

D'ailleurs l'attitude injurieuse n'est pas son fait : il préférerait convaincre l'adversaire et le gagner à sa cause par des discussions loyales.

Malheureusement la saison est passée des meetings socialistes. Le président Wilson convie à la guerre le peuple libre des Etats-Unis. Et c'est la fin de toute liberté.



C'est aussi, pour Jimmie Higgins, l'appel au bolchevisme. La révolution russe lui inspire de l'enthousiasme et lui révèle la voie dans laquelle il lui faudra marcher. Enfin le peuple règne, le vrai peuple aux mains rudes. La plus républicaine des souverainetés, celle de Wilson a bien mauvaise mine sous ces premiers rayons d'aurore, et les principes dont il se réclame, la Justice, la Démocratie, ne sont que des mots, puisque tous les gouvernements achèvent de révéler leur pourriture profonde et leur infection par la Finance, qu'on les chasse ; et, si le peuple accepte d'être appelé aux armées, que ce soit pour braquer les fusils sur les exploiteurs.

Toutefois, Higgins après avoir erré pendant quelques jours à travers routes et forêts, pour échapper aux conseils de revision, décide de s'engager. Le Kaiser allemand accomplit ce miracle en maltraitant la révolution russe à Brest-Litowsk.

Voici donc Jimmie Higgins en partance pour le front français et très pressé d'aller terminer la guerre vu qu'il s'agit de sauver le premier modèle des gouvernements prolétariens.



A partir de ce moment, la vie de Higgins paraît en proie à la fantaisie la plus déréglée. Il se prend de respect pour la discipline militaire ; il trouve le moyen de faire la traversée sur un bateau qui est torpillé ; il se noie; on le transporte dans un hôpital où il a une discussion sur le socialisme avec le roi d'Angleterre; dans un trou d'obus, il gagne la bataille du bois Belleau; il est blessé. A sa guérison, Higgins est nommé sergent ; on lui confie le commandement de douze hommes et on l'envoie en Russie avec le corps expéditionnaire.

Pour sa perte. Bolcheviste, ayant comme il l'a, l'instinct de la propagande dans le sang, il ne saurait accepter de combattre ceux mêmes qu'en revêtant l'uniforme il était venu secourir. Il se charge de distribuer aux Américains des appels en faveur des Soviets. Arrêté, il refuse stoïquement de livrer le nom de son complice russe, et, désespéré, à bout de forces, libéré de la douleur physique par l'excès de ses souffrances, il connaît le ravissement d'offrir sa vie en holocauste pour le salut d'une meilleure humanité. Traduit en conseil de guerre, il essaye vainement de se défendre en alléguant qu'il n'a fait que mettre en action les paroles du Président Wilson. Il est condamné à vingt années de prison, et, torturé de nouveau, sombre dans la folie.



Avec tous ses défauts, ce livre mal composé, présente de l'intérêt, parce qu'il est sincère. Il nous renseigne sur l'état d'esprit d'un nombre important d'ouvriers américains qui ont passé, pendant la guerre, du socialisme au bolchevisme et sur les causes de ce mouvement d'opinion. Ces hommes s'indignent d'avoir été trop longtemps abandonnés à eux-mêmes par la classe possédante qui leur devait sa richesse, d'avoir subi la faim, le travail excessif et épuisant, la misère, le chômage, la prison. Pendant les hostilités, leur force leur est apparue. Ils savent qu'ils peuvent se gouverner et régner sur le monde. Ils ne demandent plus de concessions : ils exigent le pouvoir.

Charles Le Verrier.



L'Idée Française à l'Etranger

L'« ALMA MATER » ET LES ETUDIANTS ÉTRANGERS

Comment garder les étudiants étrangers ? — Notre organisme universitaire. — Améliorations et Réformes. — Refonte et rajeunissement de l'enseignement technique.

Notre action intellectuelle à l'étranger a une contre-partie nécessaire : c'est notre organisation intérieure pour la réception des intellectuels étrangers. L'une et l'autre doivent nous préoccuper au même point et simultanément. C'est une question de bonne éducation : qui accepte des invitations doit les rendre. C'est une question d'intérêt : si nous voulons qu'on nous accepte sans restrictions, nous devons pouvoir dire que nos portes sont grandes ouvertes. D'ailleurs, si nous avons raison de pousser jusqu'aux plus lointains pays les canalisations de notre pensée, la source jaillissante en est cependant chez nous, nous devons souhaiter que les peuples y viennent boire à même...

Ils y sont disposés. Nous le savons par des renseignements certains, qui contredisent la situation actuelle : car depuis la guerre le chiffre des étudiants étrangers en France a sensiblement baissé. Mais ce chiffre pourra, très rapidement, être porté au double, au triple, et plus haut encore. Avons-nous fait tout le nécessaire pour attirer et garder ces visiteurs désirables ?

Le problème n'est pas simple. Il faut une organisation matérielle, et une organisation technique. Il faut aussi ne pas considérer ces hôtes en bloc, et distinguer soigneusement entre des catégories, en effet, fort diverses. Il y a les hôtes de passage, et ceux qui restent un an, plusieurs années. Il y a les professeurs et savants, il y a les étudiants d'Université, il y a des catégories plus modestes, mais non moins intéressantes. Il y a les hommes et les femmes. Enfin, chaque nation, ou presque, a besoin, sur certains points, d'un traitement particulier. A quel point de développement en est chez nous cette industrie, la plus noble de toutes, la plus nécessaire peut-être, et assurément la plus nationale ?

Une question préalable se pose, que nous ne pouvons traiter ici, qu'il faut bien poser cependant. Notre organisme universitaire a-t-il la valeur exceptionnelle que certain public étranger (pas tous les publics étrangers) lui croit ? Sommes-nous en train de le rénover et de l'agrandir dans la mesure que réclame la rapide évolution scientifique et sociale de l'humanité depuis quelques années et que l'humanité attend de la France? Il faut répondre hardiment : oui. Non pas que tout soit fait dans ce sens, et que nous soyons au point. Mais nous avons commencé et nous pouvons avoir achevé l'œuvre en très peu d'années. Qu'il suffise d'observer : que le Parlement est entré, l'an dernier, dans la voie des grands relèvements des traitements du personnel universitaire, indispensables à en assurer le recrutement ; on a compris qu'il fallait continuer dans cette voie tant que cela serait nécessaire pour que notre personnel pensant et enseignant ne subisse de diminution ni en quantité ni en qualité. Que le Parlement est entré cette année dans la voie des grands relèvements de crédits pour la création de chaires nouvelles dans les Universités et l'augmentation des frais de laboratoire. Que le Gouvernement, à cette heure même, procède à une série de réformes intérieures dont le résultat sera de rendre la vie universitaire française plus aisée, plus souple, plus ouverte aux besoins modernes, plus accessible aussi aux travailleurs étrangers : réforme du Conseil supérieur, par laquelle les grandes catégories de la vie économique et sociale auront leur voix, en même temps que les administrations et les corps de fonctionnaires spécialisés, au grand conseil de l'éducation nationale, dont le fonctionnement est en même temps amélioré ; — réforme du régime des Universités, grâce à laquelle des portes vont s'ouvrir dans les cloisons jusqu'ici étanches qui séparaient les Facultés, en même temps que les applications pratiques des sciences à l'industrie, au commerce, à l'agriculture reçoivent décidément droit de cité dans l'Université ; — réforme de la licence ès-lettres, qui, tout en modernisant le programme de notre haute culture générale, améliore l'organisation scientifique de nos Facultés des Lettres ; — réforme des écoles normales et primaires supérieures en vue d'une meilleure préparation des maîtres élémentaires, auxquels est confié le réservoir profond de l'intelligence nationale ; — réforme du régime des Bourses, qui permettra de puiser plus largement dans ce réservoir pour alimenter les régions supérieures de l'activité intellectuelle ; réforme de la scolarité primaire, prolongée jusqu'à quatorze ans, et du régime de fréquentation, grâce à laquelle l'instruction élémentaire sera rigoureusement étendue à toute la nation et dans son ensemble relevée d'un degré ; refonte et dans son ensemble relevée d'un degré.

Je ne parle ici que des mesures qui ont été déjà prises par le gouvernement actuel ou qui sont préparées et ne peuvent tarder à être sanctionnées. D'autres réformes sont sur le chantier. Dès à présent nous pouvons regarder avec confiance vers un avenir très prochain, où l'édifice scolaire français, élargi et modernisé, sera tout à fait digne et de la tradition française et de l'attente des travailleurs étrangers.

Mais dès maintenant ils peuvent venir chez nous. J'en dirai d'autres raisons dans un prochain article.

Julien LUCHAIRE.



La Société des Nations

LA COMMISSION PERMANENTE DES ARMEMENTS A St-SÉBASTIEN

Au mois de mai dernier, le Conseil de la Société des Nations a créé la Commission consultative permanente des armements, prévue par l'article 9 du Pacte. Cette Commission s'est réunie pour la première fois à Saint-Sébastien le 3 août.

A son ordre du jour étaient inscrites deux questions importantes : 1° *l'emploi des gaz toxiques comme arme de guerre,* 2° *la convention relative au contrôle du trafic des armes et munitions.*

La Commission a nommé 3 sous-commissions, une militaire, une navale et une aérienne qui seront présidées pour les trois premiers mois respectivement par la Belgique, le Brésil et la Grande-Bretagne.

En ce qui concerne les armements la Société des Nations peut procéder à des enquêtes, faire des recommandations, agir sur l'opinion.

Ses pouvoirs les plus définis dérivent peut-être de l'article premier du Pacte, qui spécifie que l'admission d'un nouveau membre peut être prononcée par les deux tiers de l'Assemblée des Etats sous deux conditions, dont la seconde est qu'il accepte le règlement établi par la Société en ce qui concerne ses forces et ses armements militaires navals et aériens. Cette condition s'applique à tous les Etats qui ne sont pas encore membres de la Société et qui ont demandé ou qui demanderont à y adhérer.

D'autre part, l'article 8 du Pacte prévoit que le Conseil, tenant compte de la situation géographique et des conditions spéciales de chaque Etat, préparera les plans de réduction des armements nationaux en vue de l'examen et de la décision des divers Gouvernements.

Le Conseil peut donc fixer une limite des armements et la proposer aux divers gouvernements. En dehors de cette recommandation il n'a pas à se mêler de la question des armements nationaux et rien ne peut forcer un Etat à suivre la recommandation du Conseil, si ce n'est la force de l'opinion.

LA DATE DE LA CONFÉRENCE FINANCIÈRE DE BRUXELLES EST FIXÉE

Le Conseil de la Société des Nations siégeant à Saint-Sébastien vient de décider en outre que la Conférence financière internationale aura lieu à Bruxelles le 24 septembre.

On se rappelle que la réunion de cette Conférence a été retardée parce que la Conférence de Spa n'a pas réglé la question de l'indemnité allemande.

Le Conseil de la Société des Nations vient de décider que la Conférence financière doit se réunir en tout cas le mois prochain. Même si la question de l'indemnité allemande n'est pas réglée, la Conférence a une œuvre importante à accomplir. Le Conseil de la Société des Nations demandera simplement à M. Ador, président de la Conférence, de ne pas permettre la discussion des questions qui doivent faire l'objet de négociations entre les Alliés et l'Allemagne.

Afin que la Commission des Réparations soit tenue au courant des travaux de la Conférence,

elle sera invitée à s'y faire représenter par un délégué.

Le programme de la Conférenec est fixé provisoirement comme suit :

1° Examen de la situation financière et économique des différents Etats, d'après les exposés écrits présentés par les délégués nationaux. Ces exposés qui porteront spécialement sur le budget, la dette intérieure et extérieure, le système monétaire, le change, seront accompagnés d'une brève déclaration verbale, chaque délégué disposant d'un quart d'heure pour mettre en lumière les points essentiels de la vie économique de son pays ;

2° Examen des problèmes fondamentaux de la politique financière et discussion des questions de finances publiques, de système monétaire, de change et de commerce international ;

3° Proposition par le Comité de rédaction d'une série de résolutions résumant les conclusions essentielles adoptées par la Conférence sur ces sujets ;

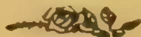
4° Examen par la Conférence des propositions relatives au rétablissement du crédit international ; discussion des expédients provisoires destinés à faciliter le commerce international et étude de la possibilité d'emprunts internationaux.

Le travail de la Conférence se divise en trois parties :

1° Obtenir un tableau aussi complet que possible de la situation du monde, et, en comparant la situation des différents pays, permettre de se rendre compte de l'importance et de la difficulté des problèmes auxquels ils ont respectivement à faire face ;

2° Par un échange de vues, aider chaque pays à adopter la politique la plus rationnelle pour résoudre les difficultés révélées par cette étude et veiller à ce que des politiques nationales ne se heurtent pas.

3° Discuter et établir un projet ou des projets pour faire face à ces problèmes lorsque l'action nationale doit être complétée par un accord international.



Correspondances

Pacification de la Syrie.

Un de nos correspondants nous écrit de Syrie :

Après la déroute des Chérifiens, et l'entrée des troupes françaises à Damas et Alep, quelle va être la conduite des bandes arabes fidèles à Husseïn ? Faudra-t-il, pour pacifier et organiser le pays les poursuivre et envoyer d'autres colonnes ?

L'Emir Fayçal a perdu tout son prestige, du fait d'avoir été lâché par l'Angleterre et d'avoir pris la fuite alors que nos soldats infligeaient une sanglante défaite aux troupes du Gouvernement de Damas. Enfin, la population musulmane de l'ex-royaume a accueilli les Français avec un profond soulagement : elle se souviendra longtemps en effet des vexations dont elle fut l'objet : service militaire obligatoire, impôts exagérés, frais de douane si exorbitants que toute transaction avec la côte était absolument impossible.

Une ère nouvelle, impatiemment attendue, commence en Syrie. Puissent ceux qui président aux destinées de la France républicaine profiter des erreurs commises et comprendre la situation !

Pas de conquête ! Pas d'oppression ! Mandat ne signifie pas tutelle ni même protectorat et nos soldats doivent se retirer au fur et à mesure que la tranquillité renaîtra.

D'ailleurs, dans une proclamation que le général Gouraud vient de publier, il est affirmé que les autorités locales resteront en fonctions sous notre contrôle. Or, la Syrie n'a aucun avenir si, comme les Turcs, nous divisons pour régner : nous resterons fidèles à nos traditions de justice et de tolérance, respectant les droits de tous. La majorité musulmane ne doit pas empiéter sur les minorités chrétiennes qui voudraient toutes, et chacune à son profit, avoir la prédominance. Une politique juste, ferme, assez large s'impose donc. Certes, depuis quelques mois nous avons perdu beaucoup de notre prestige, mais il est encore temps de réagir, à une condition toutefois, celle d'avoir à cœur de bien faire sa besogne, sans se soucier des convictions religieuses des Syriens ne leur demandant qu'une chose : la collaboration franche, loyale.

Trop de nos compatriotes ont l'immense orgueil de ne pas vouloir comprendre la mentalité du Syrien qui a, comme tout individu, des qualités et des défauts. Il manque d'esprit de suite, de ténacité, et, s'il aime le travail fait, il est cependant souple et docile : enfin il est fanatique.

Et il sera fanatique tant qu'il y aura des écoles de communautés. On rencontre des Syriens chrétiens, qui avouent en toute franchise que certaines écoles congréganistes prêchent la haine. C'est toute une éducation à refaire, et seuls les établissements laïques où la question religieuse est totalement absente peuvent faire comprendre les résultats prodigués par la tolérance qui seule est féconde, qui seule est créatrice. Telle est la pacification qui s'impose : les millions affectés à l'Armée du Levant trouveraient dans la création d'écoles laïques en Syrie un emploi plus judicieux et plus profitable. Or, cette année les écoles françaises congréganistes, et certains établissements scolaires de différentes communautés furent subventionnés, tandis que les collèges de filles et de garçons de la Mission laïque française ont été sciemment ignorés...

Nos fonctionnaires, civils ou militaires, se croient obligés de transporter en Syrie ces mesquines querelles de clocher qui dominent en France les problèmes essentiels de l'existence nationale.

Quand verra-t-on dans ce pays des techniciens capables, des fonctionnaires désireux non pas de faire rapidement fortune aux frais de la République, mais de travailler utilement dans l'intérêt du pays où ils s'expatrient ? Il est ici des compétences, des fonctionnaires avisés, intègres, mais ils ne constituent pas la majorité, et nombreux sont nos compatriotes qui n'ont qu'une hâte : revenir en France, fortune faite, et qui passent leur temps à maugréer, à dire du mal de la Syrie et des Syriens qu'ils ne s'efforcent même pas de comprendre. Alors pourquoi viennent-ils ? On se le demande....

Paul René.

Les causes de l'échec militaire de la Pologne. — La Pologne et les Alliés.

Un de nos lecteurs de Varsovie nous écrit :

Comment expliquer le fait que la Pologne a entrepris la campagne ukranienne sans avoir des ressources suffisantes pour mener une grande guerre dans des territoires lointains ? Il y a des raisons différentes qui l'expliquent, mais je crois qu'avant tout la raison en est que la Pologne, pendant plus d'un siècle, n'a pas eu de vie politique propre. Vivant de réminiscences historiques, se rappelant son passé glorieux des XVIe et XVIIe siècles, où elle remplissait le rôle civilisateur dans l'est, la Pologne ressuscitée

croyait que le moment de continuer cette mission était venu. Sans se rendre compte de l'état réel de ses forces, elle a risqué une entreprise qui nécessairement devait mener à un échec.

On peut dire aujourd'hui que cette faute est généralement reconnue par l'opinion publique. Une orientation nouvelle se prépare qui met en évidence le fait que la Pologne, pour les directives générales de sa politique étrangère, devra se mettre d'accord avec les puissances alliées. Jusqu'à présent cette unité de direction manquait et au moment où les troupes bolcheviques envahissaient le territoire, le pays risquait de se trouver au point de vue politique dans un « splendide isolement ».

La presse socialiste est d'avis que la Pologne, au lieu de risquer l'expédition dans l'Ukraine, aurait dû se contenter de défendre ses frontières éthnographiques. Dans ce cas elle aurait eu plus de forces pour sauver dans l'ouest les bassins houillers de Teschen et de la Haute Silésie.

On doit constater avec joie que les divergences d'opinion politique se sont effacées devant l'invasion des rouges « Aux armes ! » — voilà le cri répété par la presse depuis l'extrême droite jusqu'à l'extrême gauche. Un cabinet de Défense Nationale est l'expression de cette unité nationale.

J. A. SEWINSKO,
Professeur à l'Université de Varsovie.

La situation politique et économique en Yougoslavie.

Nous recevons de Yougoslavie la lettre suivante :

Le cabinet présidé par M. Vesnitch vient de tomber avant d'avoir pu réaliser ses projets et sur une question très simple : le droit de vote des instituteurs. Mais la véritable cause de la chute ministérielle, c'est que ce ministère manquait d'homogénéité. Il faut reconnaître que le gouvernement a à son actif le relèvement financier du Pays. Sans doute ses ennemis prétendent-ils que c'est plutôt là le résultat des très belles récoltes en perspective — que de l'habileté et de la compétence ministérielle — mais enfin, les faits sont là que nul ne contestera.

Quant à la situation internationale, elle ne manque pas de causer des inquiétudes. Tandis que les grandes puissances sont empêtrées dans les affaires de Russie et de Pologne, les questions de l'Adriatique et de Fiume, qui sont pour nous des questions vitales, demeurent pendantes.

Les Italiens profitant des embarras de la France et de l'Angleterre, et encouragés aussi par les dernières promesses qu'on leur fit à Spa, attaquent ouvertement et avec la dernière brutalité nos nationaux à Spalato, à Fiume et à Trieste. M. Sforza, retour de Spa, a déclaré au parlement italien que le Traité de Londres entrerait en vigueur et que Fiume serait italienne. Il est certain que l'Italie se croit en ce moment dans la situation qu'elle occupait en 1915, lorsque les Alliés, devant la menace de l'Allemagne et ses succès militaires, lui avaient inconsidérément promis toute l'Adriatique. Devant les nouveaux dangers qui la menacent, l'Entente se désintéresse du sort des Yougo-slaves. Mais que l'Italie prenne garde. Sa dangereuse folie pourrait lui coûter fort cher. Mais comme il est désolant de penser devant ce nouveau conflit qui menace d'ensanglanter notre pays, que, vingt mois après la Conférence de Paris et le Traité de Versailles, nous en sommes à ne plus savoir ni que faire, ni si nous devons encore espérer !

MIL. M. A.

La vie politique et la vie économique en Belgique.

Un de nos lecteurs nous écrit de Bruxelles :

Le Congrès de Spa a orienté pendant quelques jours l'attention publique vers le petit royaume de nos fidèles alliés et amis, mais il m'apparaît que nous ne suivons pas d'assez près ce qui se passe en Belgique depuis la cessation des hostilités. Il y a pourtant là bien des faits intéressants à noter dans tous les domaines, et pas mal d'enseignements à dégager.

Tout d'abord, tandis qu'en Angleterre, en Italie, aux Etats-Unis, en France, les dissensions intestines se réveillaient, les luttes des partis recommençaient, les conflits sociaux, les grèves révolutionnaires agitaient les esprits, inquiétaient les intérêts; en Belgique, l'union sacrée persistait. Dans le ministère Delacroix, des catholiques, des socialistes, des libéraux tiennent conseil ensemble et collaborent patriotiquement au relèvement national.

Cette collaboration n'est pas toujours aisée; elle ne va pas sans heurts et sans à-coups. Chacun doit mettre beaucoup du sien, sacrifier ses vues personnelles, ajourner la réalisation de ses espérances. Parfois, dans une réunion non officielle, un ministre lance une fusée qui détonne et pourrait rompre l'harmonie ; il se retire alors du Cabinet, où l'un de ses amis politiques le remplace et la grande œuvre continue.

La tâche à accomplir est ardue et complexe. Dans un Parlement où aucun parti n'a la majorité, où les passions sont ardentes, le président du Conseil doit manœuvrer avec infiniment de tact et d'habileté. Devant le pays se posent des questions d'ordre économique, militaire, financier, diplomatique qui réclament des solutions prochaines et bien délicates à trouver. Les activistes, peu nombreux mais très violents, font encore le jeu de l'Allemagne en poussant au séparatisme les « flamingants ». Les relations sont très tendues avec la Hollande, depuis que le gouvernement de la reine Wilhelmine a mis une évidente mauvaise volonté à négocier un arrangement au sujet des bouches de l'Escaut et prétendu exercer la maîtrise de la passe de Wielingen, qui commande l'entrée de Zeebruge. Faut-il noter aussi les préventions existant entre les Belges réfugiés en France pendant la guerre et ceux restés au pays; entre les combattants et ceux qui ne purent porter les armes ou négligèrent de s'engager ? De ce fait, il y a dans les villages, dans les familles, des divisions et des animosités.

Et cependant la Belgique a foi dans l'avenir ; partout le travail reprend, les initiatives fécondes se manifestent ; j'ai pu m'en rendre compte le mois dernier au cours d'un voyage en Flandre et en Wallonie.

Dans la vallée de la Meuse, toutes les cheminées fument, les hauts fourneaux, les verreries fonctionnent à plein rendement. A Ostende, à Anvers, le trafic maritime a repris avec intensité. Bruxelles et Liége ont leur aspect d'autrefois, avec leurs magasins luxueux et bien achalandés.

En somme, la Belgique, qui faillit disparaître de la carte de l'Europe au cours de la terrible tourmente, remonte vigoureusement la pente qui menait aux abîmes. Son crédit est supérieur au nôtre puisqu'il faut plus de 106 francs de notre monnaie pour avoir un billet belge de 100 francs et la conférence de Spa lui a réservé — chose étrange ! — certains avantages tangibles.

Quant au prestige moral du petit Etat, il rayonne dans les plus hautes sphères, et nous devons être fiers des liens étroits qui nous unissent à lui.

Roger LAMBELIN.

Le Courrier de Paris

Les Lettres

D'un poète et d'un gastronome

Voici deux livres, dont le premier contient de charmants poèmes de Pierre Camo. Le second est une mince plaquette où sont agitées de graves questions relatives à l'art de manger. J'ai lu avec agrément les pages consacrées par M. Marcel Rouff à son savoureux sujet.

J'y aurais eu plus d'agrément encore si la présentation matérielle en était meilleure : sert-on une bécasse faisandée et cuite à point dans une marmite de caserne ? A la Société littéraire de France on ne manque pourtant pas de goût. Alors, pourquoi cet affreux papier, bon pour tirer des épreuves ou pour envelopper des produits pharmaceutiques ? Je parle, bien entendu, de l'exemplaire que j'ai entre les mains.



M. Pierre Camo n'est pas un nouveau venu. Il y avait dans *les Beaux Jours* (1) des pièces charmantes. Il y a dans ce *Livre des Regrets* que je viens de lire d'autres pièces charmantes, et il y en aura, j'en suis persuadé, dans tous les recueils que son amour de la nonchalance heureuse et ornée inspirera à M. Pierre Camo. Colonial parce qu'il a désiré l'être, il est, par tempérament, un poète tout méditerranéen, dont les strophes se succèdent ainsi que des vagues blanches et bleues. En ces poèmes de grâce, rien de heurté, rien d'efforcé. La nostalgie s'y enlace tendrement au plaisir. Le poète suit naturellement le fil aisé de sa rêverie; le deuil lui-même s'enveloppe de douceur.

M. Pierre Camo est un des meilleurs parmi nos poètes coloniaux, — que le public ne connaît pas assez. Pour ne citer que trois autres noms, a-t-on fait à Robert Randau, si personnel et si profond, la place qu'il mérite ? et qui a parlé de la *Chanson de Kou-Singa* (2) ? qui a dit la subtile et exacte violence de ces poèmes africains de Jean Marville ? qui, encore, a eu la curiosité et la justice de retenir, dans le fatras quotidien des journaux, ces tableaux, ces notations, ces brefs récits, serrés, aigus, touchant souvent au poème en prose, où Francis Bœuf, par touches choisies, évoque l'Afrique occidentale en quelques lignes ? Nous ne sommes pas assez curieux de tout cela...



M. le Président Dodin-Bouffant n'a rien d'un personnage colonial. Les mystères qui l'intéressent sont ceux de la cuisine et un peu aussi, mon Dieu ! celui de l'éternel féminin ; mais la cuisine d'abord ! Avec raison, il la révère ainsi qu'un art, — mineur, si l'on veut, entre des arts majeurs, — et sur la tombe de l'incomparable cuisinière Eugénie Chatagne, il plaide la noble cause de l'art culinaire. Il n'est pas le premier à la plaider. Plus d'un, — ne nommons que Brillat-Savarin, plusieurs fois cité par lui, — a plaidé déjà le même juste procès, gagné d'avance auprès des fins gourmets et bons esprits. Fin gourmet, bon esprit : qui est l'un n'est-il pas l'autre ? M. Dodin-Bouffant le croit. Il va jusqu'à dire : « j'affirme qu'il est un faux artiste celui qui n'est pas un gourmet... » ; à la bonne heure ! et je suis tout prêt à penser comme lui.

Et puis nous allons bien voir. Car vous pensez que M. Marcel Rouff, en écrivant *la Vie et la Passion de Dodin-Bouffant*, ne s'est pas cantonné dans les généralités. La gastronomie n'a point trait aux généralités, et si l'on peut parler des principes culinaires, ces principes sont d'une espèce prudente, nuancée, point agressive, souple aux circonstances, qui les distingue des autres principes, dits immortels. Il n'est, en cuisine, que des cas particuliers, et chacun d'eux mérite qu'on le traite avec attention, avec sérieux, avec une dévotion particulière de la bouche et de l'esprit. Brillat-Savarin croyait peut-être trop aux principes ; et sans doute est-ce pour ce motif que certaines affirmations de *La Physiologie du Goût* sont contestables. Je dois noter, au reste, que M. Marcel Rouff, qui a pour la mémoire du célèbre conseiller à la Cour de cassation le respect qu'elle mérite, ne craint point de s'élever contre ce maître en faisant figurer dans un menu, présenté comme un chef-d'œuvre, le « pot-au-feu à « la Dodin-Bouffant. » Oh ! je sais que ce pot-au-feu, d'une grande complication, n'est presque plus un pot-au-feu. Mais je ne serais pas éloigné de croire qu'en ceci M. Marcel Rouff n'a pas osé aller au bout de son opinion en réhabilitant franchement le pot-au-feu (3). C'est, à mon sens et sans doute au sien, Brillat-Savarin qui avait tort, quand il excluait de ses menus, — et pour une raison vaguement scientifique ! — ce pot-au-feu jugé vulgaire (j'entends la viande du pot-au-feu). Et il l'excluait en employant, pour désigner le gastronome qui ne daigne y toucher, ce mot affreux : « le professeur... » Professeur de gastronomie ? Voilà qui donne envie de se faire anachorète.



M. Marcel Rouff ne professe pas. Il n'a pas de « principes » rigides. Il entend conserver à la cuisine sa liberté, sa diversité et sa bonne grâce. Il se méfie des perfectionnements. J'imagine qu'en lisant dans Brillat-Savarin certain passage sur la « coquille à rôtir », il a eu le même mouvement de réprobation que j'ai eu moi-même. Mais de cela il n'est pas question ici. Par contre, il cite cette forte parole de Grimod de la Reynière : « La pratique immodérée des roux et du coulis forme, depuis plus de cent ans, toute la charlatannerie de la cuisine française. » Applaudissons, et gravons cette phrase dans la mémoire de nos cordons-bleus, s'il est encore des cordons-bleus...

Mais la question a plus d'ampleur et voici une citation qu'il faudrait graver, celle-là, dans la cervelle de tous les chefs de cuisine :

---

(1) 1 vol. de poèmes. Mercure de France, 1913.
(2) « La Belle Edition ».

(3) Talleyrand avait l'habitude de faire servir à sa table « le bœuf », accompagné de « Moutarde de Maille ».

« Cet homme appartient à la détestable race de « ces faux artistes qui, le matin d'un repas, con « fectionnent trois marmites de sauces, une es- « pagnole, un roux et une blanche, et les distri- « buent dans tous leurs plats, rehaussées, allon- « gées, réduites, mais sans se soucier des lois « supérieures, des accouplements, rapproche- « ments, combinaisons, oppositions, clairs-obs- « curs, lumières ou ombres par lesquels on fait « valoir l'essence même du végétal ou de l'ani- « mal, sa saveur intime, son caractère essentiel, « dont on corrige les déficits, dont on encadre « les beautés et par quoi l'on sollicite ce qu'il a « de divin et l'âme la plus profonde et la plus « méconnue de sa matière. »

C'est M. Marcel Rouff, — pardon, M. Dodin-Bouffant, — qui parle. Il parle fort bien contre ces sauces fades imaginées pour servir de base commode à un grand nombre de préparations et appelées, par ce motif, *sauces-mères*. Elles sont au nombre de quatre et furent, si je ne me trompe, inventées par le célèbre cuisinier Dugléré. Honnie soit la mémoire de Dugléré pour une telle trouvaille ! C'était le commencement de la cuisine internationale, de la cuisine de palace... Triste.



Ce n'est point à dire que le petit ouvrage de M. Rouff soit un tissu d'indiscutables vérités. En bien des passages il me semble que j'ai rencontré plus de « littérature » que de vraie gastronomie. Le point principal du livre est une opposition entre deux menus : celui du repas offert par le prince d'Eurasie à Dodin-Bouffant, celui du repas offert par Dodin-Bouffant au prince d'Eurasie. Le premier menu, à trois services, a été voulu, par l'auteur, d'une excessive somptuosité. L'ordonnance rappelle celle de grands dîners d'apparat du dix-septième et du dix-huitième siècles. Et il est d'un pittoresque amusant. Mais il semble que M. Rouff, en le combinant, ait par trop sacrifié au pittoresque, et qu'il ait cherché surtout à faire défiler des noms inattendus de mets et de vins. La vraisemblance, sinon la vérité, n'est pas toujours respectée. Comment se fait-il que, dans la suite des vins, ne figurent aucun des crus les plus renommés de France : Clos-Vougeot pour les vins de Bourgogne, Château-Latour, Château-Lafitte, Château-Margaux, Château Haut-Brion et Château-Yquem, pour les vins de Bordeaux ? Je viens de citer, pour ces derniers, les cinq « premiers grands crus », dénommés ainsi par un classement bien mérité ! et j'aurais pu nommer de même, à côté d'eux, le Château-Léoville, Médoc égal aux plus illustres Médocs, et le La Tour-Blanche qui vaut bien son voisin de Sauternes, le Château-Yquem. Aucun de ces noms n'apparaît ici. On comprend fort bien qu'aucun ne soit prononcé quand Dodin-Bouffant rendra son invitation au prince : cela sera dans le ton du repas offert. Mais le prince d'Eurasie, nouveau riche de l'art gastronomique, tenait à offrir « tout ce qu'il y a de mieux »... Alors ?

Dans ce même menu du prince d'Eurasie, je vois figurer un vin blanc « de Langon » Je dois dire à M. Rouff qu'autour de Langon on récolte d'excellents vins blancs de table (Sauternes, au reste, n'en est pas éloigné), mais il n'est guère d'usage de les désigner sous le dénomination de « vin de Langon ».

Que dire encore de ce repas où, après les lapereaux à la Saingaraz du premier service, figurent au troisième des lapins au père Douillet? Qu'en eût dit Boileau? Dodin-Bouffant, il faut le reconnaître, le juge avec une certaine sévérité, et fait à son ordonnateur des reproches qu'il mérite. Mais il ne leur fait pas ceux que je lui fais, et qui me paraissent graves !

Ceci dit pour le plaisir de parler de l'art gastronomique, d'en discuter, fût-ce sur le mode puriste et tatillon, et de goûter, par instants, la colère d'un palais déçu, — puisque à tant d'autres M. Rouff nous donne, en imagination, la joie de la gourmandise délicatement satisfaite. L'art de manger nous vaudrait des plaisirs faibles s'il nous apportait seulement une satisfaction des papilles. Il y a celle de « comprendre » ce qu'on a mangé et bu, et d'en causer, en se laissant pénétrer par cette âme des terroirs, des ciels et des eaux que les mets et les vins infusent en nous. Lors nous gagne cette douce béatitude qui n'a rien à voir avec la « chaleur communicative des banquets » et qui fait mieux comprendre certaine réponse attribuée à Gallifet. Le prince de Galles (qui fut depuis Edouard VII), lui demandait, après l'avoir vu chauffer dans sa main, caresser de l'œil, contempler, flairer et humer un verre de précieuse fine champagne : « Et après tout cela, que fait-on de ce cognac ? — Après, on en parle, Monseigneur ! »

R. DE LA VAISSIÈRE.



Les Arts

Vacances et régionalisme

M. Ch. Contel est au nombre de ces sympathiques obstinés qui, au milieu de l'indifférence générale, et la plus coupable en apparence, je veux dire celle de leurs compatriotes, travaillent au grand œuvre régionaliste.

Je m'en veux de contrister dans son vœu un artiste du mérite de Ch. Contel, peintre et graveur, et surtout un Normand aussi bon patriote local ; mais comment, si on l'estime, ne pas lui crier casse-cou, en même temps qu'à tant de Bretons bretonnants, de Bourguignons plus ou moins salés et de Berrichons que la grande Sand eût voulu avoir pour filleuls ?

D'abord, Contel me semble être de ceux qui confondent, à la suite des secrétaires de congrès, régionalisme et décentralisation, outre que l'un et l'autre resteront difficilement réalisables tant qu'un préfet du Gard sera roubaisien et que littérature ou philosophie seront enseignées aux jeunes hommes de Reims par un distingué Bordelais. Fuyons ce terrain brûlant qui n'est pas le nôtre.

Contel a réuni, en plusieurs albums estimés et déjà recherchés, des aspects pittoresques de villes normandes. Ce sont des coins de ville que les Syndicats d'initiative font semblant d'admirer. Personne, à part le quarteron d'artistes en marge de toutes les sociétés, ne sait plus les aimer comme il faut. Et c'est vrai, du point de vue futuriste, qui est celui de l'homme moderne nourrisseur de ses concitoyens, que tout ce pittoresque fleure l'histoire plus que la vie. Donc, Normand déterminé, Contel peut-il vraiment se flatter de traduire la vraie Normandie ?

Autre chose. Le grand thème, le thème large, le thème anonyme est au sommet de l'art. Est-ce que le régionalisme, tel qu'on le comprend en général, ne maintient pas le peintre régionaliste dans les limites de l'art mineur? Contel, qui avez, si jeune, commencé de prendre place parmi les maîtres du noir et blanc (encombré de quelques trucs d'atelier dont vous vous débarrasserez), vous qui avez mérité que la poétesse normande Lucie Delarue-Mardrus vous comble d'une préface, je vous souhaite de pratiquer un régionalisme moins *immobile*. Tant qu'on ne vous appellera pas au lycée de Rouen ou à son Ecole des Beaux-Arts pour y enseigner les méthodes propres à sentir la beauté de la nature et des choses d'une façon normande, avec un cœur normand, une âme normande, faites comme le Parisien sans vraie patrie artistique naturelle, le natif des Batignolles, l'indigène du Roule privé d'arbres séculaires, de fontaines et de chemins creux, et allez planter votre chevalet au hasard des vacances. Et que partout où vous passerez s'affirme le Normand. Votre Guy de Maupassant ne s'est pas exagérément attardé aux paysanneries de chez vous ; elles n'eussent fait de lui qu'un héros d'Almanach. Qu'eût été Verlaine content d'être rien qu'un poète messin ? Le voyageur lettré souriait, avant 1914, lorsque, se rendant en pèlerinage à la maison, aujourd'hui détruite, qu'habita, à Charleville, l'enfant génial qui écrivit le *Bateau Ivre*, il lisait au seuil : *Ici vécut Arthur Rimbaud, poète* ardennais *et explorateur*. Au moins a-t-on ajouté explorateur ! Il faut être explorateur, Contel. Il faut suivre Maupassant qui, dans ses histoires parisiennes, sentimentales ou de passion au delà d'aucune frontière, laisse deviner le grand gars solide de chez vous. C'est ça le régionalisme. Il y a aussi l'art purement local du potier, du sculpteur d'armoires et de la dentellière ; mais votre ambition les dépasse, je le sais, et, en outre, vous ne les favorisez pas. Vive le régionalisme !... mais tout est à refaire.

Ceci dit, je désire vivement que les cartons de lithographies de Ch. Contel trouvent place dans tous les cabinets d'estampes. Un collectionneur tel que M. Doucet n'aura pas attendu de recevoir cet avis désintéressé.

Est-ce que je ne trouverai pas à faire plus facilement admettre ce que ma thèse peut avoir de hardi en insistant sur ce dont je viens d'être témoin, une fois de plus ? A Aix, à Cagnes, à Saint-Tropez, d'un point extrême à l'autre point extrême de la Provence, les artistes sont venus nombreux, et de tous les pays, Français, Américains, Norvégiens, etc., aux lieux où peignirent Cézanne et Renoir et où Paul Signac manque cette année.

Aux environs d'Aix, sur « le motif » comme disait le grand bourgeois paysan Cézanne, les jeunes peintres ne viennent pas faire du faux méridionalisme. Cézanne n'a pas été un *peintre local*. Il fut un grand maître universel de l'*universel*. Les écoliers vont « sur le motif » comme au Musée. Ils y copient *Cézanne d'après nature*. Admirable et fécond exercice ! Et que vont-ils chercher d'autre à Cagnes, que le souvenir du maître en essayant de recréer l'atmosphère de volupté en quoi Renoir était à l'aise pour peindre des roses et faire poser nue sa cuisinière bien bâtie? Le dogmatisme moderne a fait tort à l'effusion, à l'abandon voluptueux. L'air qu'a respiré Renoir peut restituer assez de l'émotion perdue. A Saint-Tropez, nul n'imite Paul Signac, continuant une œuvre indiquée par Seurat sur les bords attendris de la Seine. Les élèves, toujours au Musée, assouplissent leur œil et leur main devant les éléments immuables d'un *système de construction*. L âge vient-il et avec l'âge une certaine maîtrise ? Chacun libère sa personnalité et quelques-uns réussissent à faire du régionalisme, le vrai. Le normand Othon-Emile Friesz fut un vrai Normand à Cassis et à La Ciotat, dont il a traduit, sans trahir le Midi, la pure et profonde lumière. Il pensait comme ce commentateur clairvoyant et passionné écrivant du Poussin : « A Rome, il voyait les Andelys ». Marquet, Bordelais transplanté, peint à l'Estaque des toiles qui, dans une galerie, trouveront place à la suite des paysages qu'il peignit à sa fenêtre du Quai Saint-Michel. A Sanary, où Chénard-Huché, vétéran des *Indépendants*, poursuit une harmonieuse carrière, Kisling, des nôtres pleinement par la discipline acceptée et le sang versé sous nos drapeaux, ne s'abandonne pas en esclave à la luxuriance méditerranéenne. Convaincu de la vérité de l'ordre par le choix, c'est cette vertu qu'il reconnaît chaque jour dans la nature provençale. Le strasbourgeois Simon Lévy est aux environs de Marseille ; le cubiste Braque à Sorgue, près d'Avignon ; le génevois Conrad Moricaud à Sanary et tous ont le droit de sourire de ce vieux monsieur médaillé qui, chaque jour, sous un grand parasol brandi par une épouse obéissante, fait, sur le quai brûlant, du méridionalisme en série.

André SALMON.



La Philosophie

Peut-on prolonger la vie ?

La peur et l'horreur de la mort sont parmi les sentiments les plus profondément implantés au cœur de l'homme. Depuis qu'il y a sur la terre des mortels et qui pensent, le problème de la mort est le problème central de la métaphysique et de la mystique ; il forme la matrice au sein de laquelle se développent les croyances religieuses ; il projette sur de vastes régions de la poésie, de l'art, de la vie morale, son ombre redoutable et, à certaines époques de l'histoire, telle a été sa prise sur l'être humain que la préparation à la mort est apparue comme l'unique ou la principale raison de la vie.



Mais l'angoisse métaphysique n'eût pas suffi à faire de la mort le roi des épouvantements ; pour qu'elle apparût telle au commun des hommes, il a fallu qu'autour de cette haute inquiétude spirituelle vinssent s'agréger des terreurs d'ordre charnel ou sensible (qui, soit dit en passant, se sont parées de sa sublimité en même temps qu'elles lui communiquaient de leur frémissement) : croyances religieuses relatives aux châtiments d'outre-tombe, horreur instinctive de la vie pour la mort qui est sa négation, ignorance et mystère entourant les conditions de la maladie et de la souffrance, caractère dramatique et *agonique* du passage de vie à trépas. Or ces divers éléments, déjà variables en qualité et en intensité suivant les peuples et les indidivus, paraissent appelés soit à disparaître, soit à se transformer radicalement au fur et à mesure des progrès de nos connaissances biologiques.

Il n'y a guère d'événement plus considérable dans l'histoire de l'esprit humain que la naissance et le développement d'une *science de la vie*. Sans doute cette science n'est encore qu'à son aurore, mais une immense carrière s'ouvre devant ses légitimes ambitions, et le seul fait qu'elle existe et progresse manifeste d'ores et déjà des effets qui dépassent de loin le contenu positif et les applications pratiques de ses découvertes. Pour des raisons assez subtiles à démêler, des dogmes comme le dogme des peines infernales ne prennent plus racine dans des esprits formés aux méthodes biologiques, ou s'ils y persistent, c'est à l'état verbal ou idéologique, non à l'état de vérité vivante et efficace. L'horreur de la vie pour la mort demeure, mais elle perd son caractère panique dès lors que la vie et la mort ne sont pas conçues comme des puissances mystérieuses et indéfinies, capricieuses et fatales, mais comme des forces limitées dont on peut, en droit sinon en fait, calculer, prévoir, influencer les démarches. Et quant à l'angoisse de l'heure dernière, des recherches récentes comme celles du Dr Serge Voronoff, couronnant les recherches antérieures du Dr Metchnikoff, nous en fournissent une explication naturelle et plausible, et par là même l'adoucissent et l'apaisent en quelque mesure.

C'est de ces recherches que nous voudrions donner à nos lecteurs une idée sommaire, d'après l'ouvrage que le Dr Voronoff vient de publier sous ce titre prometteur : VIVRE, *Etude des moyens de relever l'énergie vitale et de prolonger la vie* (1).



Nous mourons tous prématurément, expose le Dr Voronoff, même ceux d'entre nous qui paraissent mourir de vieillesse. Dans l'économie actuelle de notre monde humain, la vieillesse et la mort revêtent l'aspect de phénomènes anormaux, en insurrection contre la destinée normale inscrite dans notre organisme. Si nous accomplissions intégralement notre course, nous aurions, au soir *naturel* de notre vie, aux environs de 140 ans, besoin de mourir, comme nous avons besoin de dormir au soir de chaque jour. Mais il y a quelque chose d'inharmonique et de désaccordé dans notre constitution physique. Notre organisme en effet comporte deux espèces de cellules, une plèbe et une aristocratie. L'aristocratie, condition de notre vie supérieure, se compose des cellules hautement différenciées, étroitement spécialisées dont le type le plus élevé est la cellule nerveuse et qui assurent la coordination des fonctions physiologiques et l'exercice des fonctions physiques. La plèbe se compose des cellules conjonctives, qu'on trouve en plus ou moins grand nombre entre les éléments de tous nos organes, et des globules blancs (leucocytes) qui flottent librement dans le sang et peuvent passer à travers les minces parois des vaisseaux capillaires dans tous les tissus; une parenté étroite relie d'ailleurs ces deux sortes de cellules et les circonstances sont multiples où les globules blancs se transforment en cellules conjonctives. Or notre aristocratie cellulaire paie très cher son élévation fonctionnelle; elle la paie de l'affaiblissement ou même, en ce qui concerne la cellule nerveuse, de la perte totale de la faculté primordiale de la cellule, qui est de se suffire à elle-même et de se multiplier. Une fois développées dans la vie embryonnaire, nos cellules nerveuses demeurent telles quelles durant toute notre existence, sans se régénérer, sans se reproduire. La plèbe, au contraire, a conservé à un haut degré cette double faculté, et elle en profite, jusqu'à en abuser. Dès notre naissance, en effet, les cellules conjonctives, plus robustes que toutes les autres, livrent en nous une lutte acharnée et sans trêve aux cellules nobles qui succombent à la longue, victimes du sacrifice qu'elles ont consenti de leur indépendance en se chargeant d'un rôle déterminé, d'une fonction spécialisée, nécessaire à la vie de l'ensemble, nuisible à leur propre capacité de résistance. Comme toute société hautement perfectionnée où la division du travail est poussée très loin, notre corps se trouve à la merci des éléments primitifs qui tendent instinctivement à niveler la société, à la ramener à l'état initial où chaque cellule était en état de se suffire.

L'étude de la vieillesse, ou plutôt de la sénilité, poursuit le Dr Voronoff, nous montre invariablement la disparition, l'atrophie des cellules nobles, différenciées, spécialisées, auxquelles se substituent des cellules conjonctives, incapables de remplir leurs fonctions. Et l'étude du crétinisme (myxœdème) que caractérisent, comme on sait, toutes les apparences d'une vieillesse précoce, nous confirme dans la conviction que tel est bien le processus intime de la sénilité. Car, en fait, le crétinisme se définit anatomiquement par l'hypertrophie du tissu conjonctif, et il a son origine dans l'insuffisance ou l'absence du *corps thyroïde*, qui a précisément pour fonction essentielle de *modérer l'activité du tissu conjonctif*.

Mais la glande thyroïde, même quand elle existe et fonctionne normalement, se laisse à la longue envahir par son voisin prolifique et finit par lui laisser le champ libre. Ce n'est donc pas sur elle qu'on peut compter pour prolonger notre jeunesse ou retarder notre sénilité. Mais si, à partir d'un certain âge, il n'est plus possible de modérer directement l'activité du tissu conjonctif, ne pourrait-on atteindre au même résultat en augmentant, en renforçant l'énergie vitale de nos cellules nobles, et en particulier de nos cellules nerveuses ? C'est dans cette voie que s'est engagé le Dr Voronoff, sans se laisser décourager par le souvenir des déboires de Brown-Séquard qui l'y avait précédé. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des expériences et des déductions par lesquelles il croit pouvoir établir que la source principale d'énergie vitale se trouve dans une glande logée entre les canaux séminaux et appelée la glande interstitielle; qu'il nous suffise de dire que des fragments de cette glande, prélevés sur un jeune bélier et greffés sur un bélier de 14 ans épuisé par l'âge, lui rendirent comme par enchantement, non seulement les apparences de la jeunesse, mais tous ses attributs effectifs, et notamment l'appétit sexuel et la capacité d'engendrer. S'il est permis d'induire du bélier à l'homme, la vieille fable de la fontaine de Jouvence est bien près de devenir une réalité. Avis aux amateurs...

Quel que doive être l'avenir des suggestions du Dr Voronoff, il est un sentiment dont on ne peut se défendre devant des expériences de ce genre, c'est que la nature est une *puissance bête ;* elle nous dépasse infiniment en pouvoir, mais on dirait que l'intervention de l'homme, si faible et si limitée soit-elle, n'entrait pas dans ses plans et la prend au dépourvu, de sorte que ce pygmée, cet atome, ce néant, tel Ulysse aux prises avec Polyphème, finit par la mener par le bout du nez.

René GILLOUIN.

(1) Grasset, éditeur.

Le bon Goût

La grande pitié des baigneuses d'été

Baudelaire, — qui s'y connaissait — a dit

Que c'est un dur métier que d'être belle femme.

Mais il pensait aux femmes ordinaires, aux coquettes de la vie courante si j'ose dire. Il ne pensait pas aux baigneuses. Sinon, il aurait prononcé des paroles encore plus apitoyées.



Autrefois, prendre des bains était la chose du monde la plus simple. Il y avait pour cela un costume classique, d'une hideur et d'une difformité si absolues, si *intenses* que cela atteignait à une sorte de style dans l'ignominie. Vous vous rappelez ces braies larges et vagues, liserées de rubans, pas assez longues pour figurer des pantalons, pas assez courtes pour faire penser à des culottes. Vous vous rappelez cette tunique à plis mous, qui tenait de la jaquette et de la blouse, et qui était une chose si vraiment décourageante que je crois bien qu'elle n'avait pas de nom, personne n'ayant osé lui en donner. Il y avait aussi le bonnet qui ressemblait à une coiffe de paysanne de banlieue — et qui était taillé dans une sorte de toile cirée pour table de famille. Les femmes les plus raffinées entraient là-dedans avec une sorte d'ascétisme qui, déjà, me stupéfiait. La plus belle et la plus mal faite y étaient rigoureusement pareilles et l'œil du sculpteur le plus exercé aurait été bien en peine de discerner une forme féminine quelconque sous cet accoutrement barbare.



Tout cela — grâce aux Grâces ! — est changé. Nous nous sommes mis à comprendre la beauté chaste du nu, le plaisir du mouvement et le charme des bains. Alors le maillot est sorti de l'obscurité infamante où on le tenait caché. Il règne. Vive le maillot ! Mais que d'obligations il entraîne !



Et d'abord celle d'être belle. Comme il s'agit de jouer franc jeu, que rien n'est plus risqué que d'essayer les rembourrages, toutes les personnes qui n'ont pas une anatomie convenable sont automatiquement exclues de ces concours de Phrynés marines.

Mais — et voyez ici à quel point les femmes possèdent le sens de l'adaptation — elles n'ont pas hésité. Il fallait être belles. *Elles le sont devenues.* Comment se sont-elles arrangées ? Je n'en sais rien. C'est leur affaire. Ce qu'il y a de certain, c'est que, filles ou sœurs cadettes de dames grasses et molles, abîmées par le corset et atrophiées par le manque d'exercice, elles ont, du jour au lendemain, acquis ces formes fuselées, à la fois sveltes et grasses, où le muscle joue sans excès, elles se sont fait des ventres plats, des jambes de Dianes, des poitrines exactes, des dos finement creusés. Et que dis-je ? leurs sœurs ou leurs filles ?... Mais elles-mêmes, parfois, abordant audacieusement les rivages d'une seconde jeunesse, reconstruites par un démiurge électricien ou simplement par la gymnastique suédoise, nous les voyons, méconnaissables, exquises, parfaites, évoluer sous nos yeux sur le sable des plages.

Mais il est bien évident que cette beauté n'a pas été obtenue sans effort. Que de travaux préparatoires ! Quel déploiement de volonté ! Et combien de leçons de rythmique ! Que de foxtrott ! Et comme il faut se lever tôt ! Et de combien de bonnes choses on doit se priver ! Pauvres femmes ! Comme la Nature est envers vous cruelle ! Et qui dira pourquoi elle met l'obésité au bout de toutes les avenues de votre vie ? Jadis, nous n'y faisions pas trop attention. Pourvu que votre visage fût agréable (et puis nous nous y connaissions si peu en sculpture !) nous fermions les yeux assez indulgemment sur les imperfections de votre personne. Aujourd'hui, devenus plus difficiles, et gâtés par votre zèle même, nous exigeons de vous une perpétuelle perfection. Plus de mensonges ! plus de chichis ! plus de trucs ! Il faut vous montrer, non pas telles que la nature vous a faites, — la sotte, — mais telles que vous ont modelées votre art et votre patience.



Ce n'est pas tout. Il faut aussi savoir nager. A une époque où la culture physique est en honneur, où le moindre petit employé est un *as* en quelque sport, il n'est plus permis d'imposer à ses contemporains le spectacle ridicule de la dame qui s'accroupit dans un mètre d'eau, à petits plongeons accompagnés de gloussements prétentieux. Ces usages sont définitivement périmés. Celle qui voudrait se livrer à une exhibition aussi piteuse *daterait* aussitôt, et de combien d'années, Seigneur ! Non ! non, finies les hésitations, les coquetteries, les mines de la trempette. Une femme moderne doit connaître la natation. Et non pas, s'il vous plaît, pour une petit séance de trois minutes. De vraies nages, des excursions en mer, des records. Il faut qu'elle puisse suivre un bateau, atteindre le rocher qui ferme l'horizon, braver courants et dérives, au besoin sauver un terre-neuve qui se noie. Le cinéma, le cinéma éducateur comme disent les journaux, nous a valu ce progrès.



Comme bien l'on pense, ces luttes avec l'onde ne permettent plus certaines coquetteries autrefois en usage. Il faut résolument renoncer aux fards. Aucun n'est assez fort pour *tenir* contre le sel et l'eau. C'est pourquoi, remettant à des heures meilleures l'occasion de redevenir la rose-thé, la pêche et le camélia, les joues de nos enchanteresses s'abandonnent sans résistance aux caprices de la nature et deviennent toutes des brugnons. L'embrun, le soleil, la vague, l'air dur tout cela compose le plus bel ocre qui se puisse imaginer, et les brunes ont tout à y gagner. Mais les pauvres blondes ! Pensez à ce qu'elles doivent souffrir ! Car elles ne se hâlent pas tout de suite. Au contraire : plus elles sont délicates, plus elles y mettent de temps. Il leur faut d'abord subir une sorte de mue, au cours de laquelle leur épiderme ressemble à celui des homards qu'offense le contact de l'eau bouillante. C'est terrible.

Et je ne parle pas, car cela m'entraînerait trop loin, des mille autres inconvénients des plages : depuis le pou de sable, si nombreux parfois qu'on se demande si la plage n'en est pas uniquement faite, jusqu'aux piètres installations des cabines... La baigneuse d'aujourd'hui est un personnage héroïque.

Francis de MIOMANDRE.

L'Opinion à travers le Monde

En France

La manœuvre de Tchitcherine. — En attendant les conditions de l'armistice russo-polonais.

C'est un fait incontestable que nous n'avons jamais rien su des choses de Russie — pas plus de la Russie tzariste que de la Russie des Soviets. Qu'on se souvienne combien jadis le livre de Ch. Rivet sur la cour de Nicolas II et les mœurs et les gens de l'empire des Tzars avant 1914, nous a stupéfaits et déconcertés. Les rares livres qui nous viennent aujourd'hui de Moscou, les témoignages mêmes de ceux qui ont vécu là-bas quelques mois du grand drame, mais qui n'ont su voir qu'un côté des choses et n'ont pas pu ou ne se sont pas donné la peine de mettre au point, dans un ensemble immense, leur vision individuelle et forcément bornée, ne nous ont pas davantage éclairés.

Si jadis nous avons aimé les Russes sans les connaître, une bonne partie de l'opinion les déteste aujourd'hui sans les connaître davantage. D'ailleurs il semble que la Presse, comme toujours fort mal renseignée, se soit fait comme un jeu de créer de la confusion, aussi bien la presse de droite que la presse de gauche. L'une a blâmé entièrement et sans restriction tout ce qui appartenait au régime bolcheviste et répandu tous les bruits défavorables sur ce qui se passait en Russie ; l'autre, par un parti pris contraire, a tout admiré et tout défendu.

Et nos gouvernements — qui, eux, auraient dû savoir — paraissent avoir partagé l'erreur et l'incohérence du public.

Mais il est un fait certain, c'est qu'ils ont combattu les Lénine et les Trotsky. Par quels moyens? Avec quels résultats ? Les alternatives de lutte armée et de tentative d'isolement ont abouti au même échec et ont été à l'encontre même du but poursuivi.

« On sait aujourd'hui, écrit Georges Scelle, quels furent nos auxiliaires dans la lutte armée et ce que valait la politique réactionnaire et imbécile des Denikine et des Koltchak auxquels nos gouvernements — plus aveugles que complices peut-être — ont si légèrement fait crédit. Le seul résultat fut d'identifier la politique de l'Entente avec celle du tzarisme, et de faire de Lénine le défenseur de la liberté et de la Révolution. Quant à l'intervention polonaise, tolérée sinon encouragée, elle aboutit à faire des mêmes soviets les défenseurs du patriotisme russe, à ressusciter là-bas le sentiment national, et, comme on l'a fort bien dit, à renouveler le miracle de 1812. Cette politique déplorable a fourni aux Soviets les éléments de leur victoire intérieure et extérieure ; c'est elle qui les a consacrés. C'est ainsi que lors de la Révolution française, la guerre civile de Vendée soutenue par l'Angleterre, et la guerre extérieure des Pitt et des Cobourg permirent à la Convention et au Comité de Salut public d'incarner le sentiment national et la défense de la Liberté nouvelle. »



Quoi qu'il en soit, et à la faveur de l'imprudente aventure polonaise,

« On assiste actuellement, écrit le *Temps* du 11 août, à la rentrée en scène de la Russie. Elle reparaît sous un déguisement bolcheviste, mais le bolchevisme n'aurait jamais remporté de succès militaires si la nation russe ne continuait à fournir, en grand nombre, des hommes énergiques et capables de se faire tuer pour une consigne ou pour une idée. Depuis que les alliés ont vaincu l'Allemagne, ils ont mené leur politique comme si la Russie ne devait pas se relever avant une ou plusieurs générations. Il n'est plus possible de persévérer dans cette erreur, contre laquelle nous avons maintes fois protesté ici. Il faut avoir une politique envers la Russie. L'Allemagne n'y manquera certes pas. Si la France et l'Angleterre y manquaient, elles perpétueraient l'alliance russo-allemande, dont on a aujourd'hui l'avant-goût. »

Cette rentrée en scène de la Russie, comment s'est-elle faite, et comment l'avons-nous accueillie ?

On se souvient — et on trouvera ailleurs les pièces et actes diplomatiques qui s'y rapportent — qu'il avait été décidé que la Conférence de Londres où devrait se traiter la reconnaissance du pouvoir soviétique par les grandes puissances — et où l'on devait également établir les assises de la Paix générale par la reprise des rapports normaux entre grandes nations, serait conditionnée :

1° Par l'armistice polono-russe ;

2° Par la paix de la Russie avec les Etats voisins ;

Et que l'Entente se réservait le droit d'intervenir avec voix délibérante dans ces deux tractations.

Tchitcherine, bien résolu à traiter avec la Pologne et avec les Etats limitrophes de la Russie dans ce qu'il considère comme des affaires exclusivement russes, fit traîner les pourparlers, mais s'en tint exclusivement à son programme, qu'il mena avec une logique et un esprit de suite inflexibles. Certes, il veut la Paix avec le monde, et ses agents à Londres, Kamenef, Krassine et Milioutin ne font pas mystère qu'au point de vue économique les Soviets en ont le plus grand besoin, mais il veut faire « sa paix » — et non pas celle que les Puissances de l'Entente pourraient lui imposer.

Et par une série de manœuvres de la diplomatie la plus habile, il a entraîné la Pologne à Baranovitchi — puis à Minsk — en dépit des suggestions des puissances de l'Entente. Pourquoi veut-il traiter seul à seul avec elle? Est-ce pour la « soviétiser », et s'en servir comme d'un pont pour reprendre, avec l'Allemagne au moins, des relations commerciales profitables et la mettre, comme on l'a suggéré, en concurrence économique avec l'Angleterre qui ne veut aborder les pourparlers de ce point de vue que lorsque la question diplomatique aura été résolue ? Et que penser de la manœuvre ?...

Pour l'*Echo de Paris* (4 août), le but des Soviets en agissant de la sorte, ils ne l'ont pas caché, est :

... signer la paix à Varsovie, avec un gouvernement soviétiste local.

Survint la proposition de M. Lloyd George, qui pensa pouvoir arrêter l'armée rouge et lui imposer l'armistice avec la Pologne. On n'a pas oublié la réponse de Tchitcherine. Le Premier britannique l'a qualifiée d'incohérente. C'était bien là pourtant sa dernière qualité. Elle disait, en termes fort clairs, que le gouvernement de Moscou entendait négocier seul à seul avec la Pologne et remerciait la Grande-Bretagne de son offre de médiation superflue.

C'est une blessure d'amour-propre que ressent surtout M. Maurice Geneste de l'*Avenir* (4 août):

« Dans toute cette affaire polonaise, les Alliés se sont laissé jouer comme des enfants par la doucereuse hypocrisie des dictateurs rouges. Au moment même où, à Boulogne, l'Entente posait comme condition *sine qua non* de la réunion de l'éventuelle Conférence de Londres, la participation de la Pologne à cette conférence et la discussion d'une paix garantissant son indépendance, les Soviets, froidement, décidaient de pousser à fond leurs avantages contre leur ennemie et de lui porter le coup mortel. Ainsi, ils se riaient des propositions de l'Entente, tout comme ils avaient déjà bafoué les injonctions de M. Lloyd George leur signifiant de ne point violer les frontières ethniques de la Pologne : leur prétendue adhésion à la Conférence de Londres n'était qu'une comédie destinée à amuser le tapis — le tapis vert de Downing Street... »

Quoi qu'il en soit, après des péripéties diverses, et tandis que l'armée rouge poursuivait son avance sans se soucier de nos menaces plus ou moins déguisées, Tchitcherine, le 5 août, ne cache pas sa prétention de traiter avec la Pologne, et avec la Pologne seule, à sa guise. Grand émoi chez les Alliés et la situation internationale en prend du coup une gravité nouvelle.

« Le refus brutal de Tchitcherine, dit l'*Echo de Paris* (6 août) d'entrer en négociations, arrive au soir même du discours de M. Lloyd George et met celui-ci au pied du mur. Le Premier anglais va-t-il agir comme il l'a hier annoncé aux Communes ? Allons-nous assister à une confédération antibolcheviste ? Est-ce la guerre rallumée dans toute l'Europe orientale ? »

Et M. Charles Saglio ajoute dans l'*Œuvre* :

« La perspective d'une nouvelle guerre est rendue plus terrible encore par le fait que l'Allemagne a la ferme résolution de s'opposer par les armes aux projets belliqueux des Alliés contre la Russie bolcheviste.

Nous ne croyons pas exagéré de dire que la situation n'est pas moins grave qu'il y a six ans, dans les jours angoissants où s'amassaient en Orient les nuages d'où est sortie la tempête sanglante qui a bouleversé le monde. »

Devant la netteté du refus de Tchitcherine, MM. Lloyd George et Millerand décident de se concerter pour une action commune. Tandis que, dit encore l'*Œuvre* du 7 août :

« Nous voici donc acculés à ce paradoxe que, en face de cette poussière de nations qu'est l'Europe, la Russie des Soviets seule, désormais, a l'air de posséder une force organisée et des desseins précis.

Telle est la situation au moment où les négociations s'engagent. Car elles s'engagent malgré tout. »

Le 6 août, Kamenef à Londres, remet à M. Lloyd George la note où Tchitcherine refuse nettement la médiation anglaise dans l'armistice polono-russe et exige que les Polonais viennent traiter avec son gouvernement en tête. Gros émoi chez les Alliés qui ne manquent pas de voir dans l'obstination du délégué aux Affaires étrangères russes la main de l'Allemagne et la volonté très déterminée des Soviets d'anéantir la Pologne pour fraterniser librement avec Berlin.

Certes, dit le *Temps* :

« Dans une association de cette espèce, chacun des partenaires a son arrière-pensée. Les bolchevistes visent la révolution mondiale. L'Allemagne vise la revanche allemande. Mais avant de se séparer, les chemins qui mènent à ces deux buts se confondent pendant si longtemps que leur divergence ultérieure ne nous intéresse point. Tous deux passent sur le corps de la Pologne. Tous deux passeraient sur le corps de la France. Tous deux passeraient sur les ruines de l'empire britannique. Cette perspective suffit. » (7 août.)

Et Lloyd George et M. Millerand décident pour concerter une action commune de se rencontrer à Hythe. Le monde se tourne à nouveau, anxieux cette fois, vers la ville désormais historique où va peut-être se décider le sort de l'Europe. Comment agir, que faire ?

« C'est sur le Rhin, qu'il faut frapper, dit l'*Echo de Paris* (8 août) car :

« Ce n'est pas sur la Vistule et dans un étroit couloir disposé pour un traquenard qu'il faut engouffrer nos troupes françaises. Puisque l'Allemagne veut nous y réduire, c'est sur le Rhin que nous frapperons. »

Le dimanche 8 août, les deux « Premiers » se rencontrent et décident à Hythe toute une série de mesures dont on peut dire au moins qu'elles sont illusoires — en attendant de connaître quelles les conditions les Bolchevicks, arrivés à leurs fins, imposeront aux Polonais dans l'entrevue de Minsk (10 août).

Mais il semble qu'après quelques heures d'angoisse, l'opinion en France redevienne optimiste. Fut-elle, au fond, en dehors de l'agitation de surface de la presse, jamais bien troublé ? Les alternatives de cinq ans de guerre ont donné à ce pays un sang-froid imperturbable — et certains articles d'allure officieuse laissent entendre que tout finira bien par s'arranger, car le type du Bolchevick, couteau aux dents, n'émeut plus personne. C'est une vieille imagerie, bonne, tout au plus, à effrayer les enfants.

Et puis, enfin, comme le fait remarquer le *Temps* (11 août) qui en prend son parti avec une soudaineté étonnante après la campagne qu'il a menée :

« L'intérêt national de la France n'est nulle part incompatible avec les intérêts légitimes de la nation russe. Sur le terrain de l'intérêt national, il y aura donc toujours une collaboration possible entre le gouvernement français et un gouvernement national russe...

Tant que le gouvernement de Moscou n'est qu'un groupe d'internationalistes qui se servent de la Russie pour organiser la révolution universelle, c'est vouloir la ruine de la Russie que de pactiser avec eux. Mais la France sera toujours prête à causer — aucun de ses grands intérêts ne s'y oppose — avec un gouvernement qui aurait l'investiture de la nation russe et qui en défendrait les droits, tous les droits. »

En Angleterre

La paix dans la balance. — Les difficultés intérieures de notre alliée.

Semaine lourde d'inquiétudes : il y a plus de vingt jours que le gouvernement britannique a proposé aux Bolcheviks la signature d'un armistice immédiat avec la Pologne, et leur a fait savoir que s'ils avançaient en territoire polonais, l'Angleterre et ses alliés, « respectueux de leurs engagements, aideraient la nation polonaise à défendre son existence, par tous les moyens dont ils disposent. »

Mais les armées rouges continuent leur avance : Elles ont dépassé « la ligne Lloyd George » ; elles sont à 90 kilomètres à peine, de Varsovie.

La situation est si grave que les ennemis de Lloyd George, comme le *Times*, ou la *Morning Post*, ne savent ajouter aucune proposition concrète à leurs articles de critiques et de récriminations. Le *Manchester Guardian* et la *Westminster Gazette* encouragent encore le premier ministre à reconnaître le gouvernement des Soviets, mais on devine, chez eux aussi, l'inquiétude grandissante : une reconnaissance tardive du gou-

vernement bolcheviste n'empêchera pas les armées rouges de menacer l'Entente à travers l'Allemagne.



L'excellente revue hebdomadaire *The New Europe* (5 août) exprime une fois de plus sa politique circonspecte et pacifique : Varsovie désire la paix ; Lénine la veut, et Lloyd George aussi. Ces espoirs conjugués permettent encore de croire à la fin de la guerre polono-russe et à l'apaisement général de l'Europe. L'argument économique s'impose à tous, chaque jour davantage ; et avec lui, *l'esprit politique* qui l'emportera bientôt sur *l'esprit militaire*.

« Mais Lénine a ses militaristes ; et Lloyd George a Churchill ! » On n'a pas oublié l'article de ce dernier auquel nous faisions allusion, il y a huit jours. Cet article a eu son retentissement aux Communes, où Lloyd George a su sauver, par une pirouette, avec sa désinvolture habituelle, son ministre de la guerre très attaqué : néanmoins, la *New Europe* déplore que Churchill « ait appelé les Huns (c'est-à-dire les Allemands) au secours ». Ses tirades irréfléchies de l'*Evening News* signifiaient purement et simplement la fin du traité de Versailles, l'armement de l'Allemagne, et le retournement de la politique laborieusement poursuivie par Lloyd George avec la Russie.



Le *Daily Herald* (5 août) — organe avancé du Labour, que le Duc de Northumberland traite de bolcheviste dans la *Morning Post* — est déchaîné : « L'Angleterre va se précipiter dans la guerre avec la Russie socialiste. La fourberie polonaise sera récompensée par les Alliés. » Telles sont ses manchettes retentissantes. Il écrit encore :

« On a prétendu que la Russie a forcé la Pologne à faire la guerre. **C'est un mensonge**. La Pologne a contraint la Russie à la faire. On a dit que les Bolcheviks ont essayé d'imposer à la Pologne une forme de gouvernement. Cela est faux. La Russie veut reconnaître l'indépendance complète de la Pologne comme elle a reconnu celle de l'Esthonie et de la Lithuanie...

Seul le labour organisé peut sauver le pays. Mais seulement par une action immédiate — en empêchant que pas un homme, pas un fusil, pas une cartouche, ne sortent d'Angleterre pour aider la cabale néfaste de Varsovie. »



Quoi qu'il en soit les faits militaires demeurent; et les Russes exploitent leurs succès. Le *Daily Chronicle* (7 août) félicite Lloyd George d'agir avec décision et habileté; (il a envoyé une note comminatoire aux Soviets) et de causer encore avec Kameneff et Krassine. Il déplore seulement :

« ... que la Grande-Bretagne n'ait pas le dernier mot dans ces négociations. Elle est une, une seulement, des puissances alliées ; et s'il y a quelque chose de certain, dans ces jours troublés, c'est que la paix de l'Europe ne peut être maintenue qu'aux prix de la plus étroite coopération entre ce pays-ci, la France et l'Italie. »

La *Morning Post* (4 août), toujours amère et provocante dans son amitié pour la France, ne s'étonnait pas que Millerand ait failli être renversé à la « Chambre », après les accords désastreux de Spa, qui paraissent inspirés par Lloyd George.

Elle a plus horreur que jamais de ce qu'elle nomme la « politique de Prinkipo. »

Les difficultés extérieures sont si considérables qu'on se passerait de difficultés intérieures : mais il faut compter, en Angleterre comme en France, avec la vie chère, les budgets gigantesques, et les charges accablantes pour le contribuable. Le *Times* (4 août) a commenté avec sympathie, les activités d'une *Ligue des Economies* qui vient de se constituer. Son programme comporte :

1° La réduction des dépenses des affaires extérieures (par exemple en Mésopotamie et en Perse).

2° L'abandon de tout contrôle d'industries par le gouvernement et le retour aux conditions d'avant guerre.

3° L'abolition de tous les départements d'Etat inutiles (et fusion du « board of trade » et du ministère du travail et du ministère des mines récemment créé).



Et puis il y a le boulet irlandais dont nous entretenons chaque semaine nos lecteurs : le gouvernement a fait voter rapidement (système de la guillotine) un bill « pour la restauration et le maintien de l'ordre en Irlande ». Le *Manchester Guardian* (4 août) déclare que ce bill coercitif est futile, s'il tend à l'apaisement ; insuffisant s'il veut affirmer l'autorité du gouvernement.

En Italie

Les manœuvres allemandes de la Sarre. Le différend italo-grec. — L'évacuation de Valona. — La défaite de la Pologne.

Il est des nombres fatidiques. L'Italie en ajoute un nouveau à la liste : 122. Il n'est question dans la presse transalpine que de l'article 122 du traité turc qui portera le nom de traité de Sèvres, quand on se sera décidé à le signer dans le grand salon de notre grand établissement céramique. L'endroit semble de mauvais augure, et, si l'on en croit nos amis italiens, la solidité du traité de Sèvres n'égalera même pas celle d'une porcelaine de même origine. Ils ne se font pas faute de nous en avertir depuis San Remo, et M. Nitti, tel Pilate, déclara se laver les mains des résultats du traité.

Mais aujourd'hui, l'article 122 est venu compliquer encore les choses et l'Italie, malgré toute sa bonne volonté, ne peut rester indifférente. Qu'est-ce que l'article 122? Tout simplement l'arcle qui stipule la cession du Dodécanèse à l'Italie, cession prévue depuis le 26 avril 1915 par l'à jamais fameux pacte de Londres, et qui motive le refus de la Grèce d'apposer sa signature au bas du traité de Sèvres.

Tous les journaux reprennent à ce sujet l'historique de la convention italo-grecque élaborée à Paris en juillet 1919 par M. Tittoni, alors ministre des Affaires Etrangères et premier délégué italien à la Conférence et M. Venizelos. Cette convention n'a jamais été rendue publique, mais elle donnait les mains libres à la Grèce dans l'Epire septentrionale et la Thrace; la Grèce s'engageait à laisser attribuer la vallée du Méandre à l'Italie qui, en échange promettait de rendre à la Grèce, contre indemnité, les îles du Dodécanèse à l'exception de Rhodes. Le sort de Rhodes était réglé de la manière suivante : l'Italie y demeurait maîtresse durant une période d'au moins cinq ans. Après quoi, si l'Angleterre accordait le rat-

tachement de Chypre à la Grèce, l'Italie instituerait un plébiscite à Rhodes pour permettre à ses habitants de se rattacher, s'ils le désiraient, à la Grèce. La convention contenait en outre une série d'articles concernant la protection des Italiens à Smyrne et dans le Dodécanèse.

Il était décidé que le jour même où le traité turc serait signé, l'Italie signerait un acte par lequel elle céderait à la Grèce la souveraineté sur les îles du Dodécanèse.

Or, au dernier moment, l'Italie a refusé de signer cet acte et réclamé une révision de la convention italo-grecque ; M. Venizelos a déclaré alors qu'il ne signerait pas le traité turc.

La nouvelle a éclaté comme une bombe en Italie, et les journaux ont aussitôt entrepris de justifier l'attitude italienne et de condamner rétrospectivement l'accord Tittoni-Venizelos. Le *Tempo* écrit :

« Il n'existe aucun document écrit qui enregistre les conversations Tittoni-Venizelos ; d'autre part l'Italie n'a pas reçu en Asie Mineure les avantages sur lesquels elle comptait. »

La *Tribuna* déclare de son côté :

« L'opinion publique italienne est farouchement hostile à l'application de la Convention Tittoni-Venizelos... La situation a radicalement changé depuis la proclamation de l'autonomie et de l'indépendance albanaises... La cession à la Grèce de l'Albanie méridionale avec notre consentement est devenue une impossibilité de fait.

... Tittoni s'était secrètement accordé avec Venizelos pour céder les îles à la Grèce — sauf Rhodes —, mais à condition que l'Italie obtînt des compensations et des avantages ailleurs, en Asie Mineure et dans l'Adriatique... Mais l'Italie n'a pas obtenu ces avantages. »

Rastignac, dans la même *Tribuna*, ajoute un argument de plus : le Traité de Londres prévoit la cession du Dodécanèse à l'Italie, or l'Italie n'a pas encore décidé si elle demanderait ou non l'application du traité de Londres; donc M. Tittoni n'avait pas le droit, en juillet 1919, de disposer du Dodécanèse.

Mais, après quelques jours de flottement, la doctrine générale dans toute la presse italienne se résume en ces quatre points fixes : 1° la Grèce en refusant de signer se montre rebelle à l'Entente, et non pas à l'Italie seule ; 2° la convention Tittoni-Venizelos n'existe pas, elle n'est qu'une ébauche qui demande à être perfectionnée et concrétée en un accord écrit ; 3° tant que l'Orient n'est pas en paix, l'Italie ne doit pas « causer » avec la Grèce ; 4° les conversations Tittoni-Venizelos sont annulées du fait que l'Italie n'a obtenu en Asie-Mineure aucune cession *territoriale* mais simplement des privilèges économiques

L'irritation contre l'Angleterre (et par contamination, contre la France) qui a fait pression sur l'Italie pour qu'elle cède aux exigences de la Grèce est très vive. La *Gazetta del Popolo* l'exprime ainsi :

« Encore une fois la France et l'Angleterre sont contre l'Italie, malheureusement. »

Le 2 août, le comte Manzoni, plénipotentiaire italien auprès du gouvernement albanais de Tirana, en remplacement du baron Aliotti, a signé avec les délégués albanais un accord que toute la presse enregistre avec amertume. L'accord reconnaît l'indépendance totale de l'Albanie et comporte l'évacuation immédiate de Vallona par les troupes italiennes. La base militaire et navale italienne est réduite à l'îlot de Saseno, à l'entrée de la baie de Vallona.

« La sotte politique de M. Nitti, écrit le *Giornale d'Italia*, est la cause première de cette désastreuse solution. Par l'intermédiaire de M. Tittoni, il a malheureusement vendu, ou pour mieux dire donné, à la Grèce les deux districts méridionaux de l'Albanie, ceux de Koritza et d'Argyrocastro ; par l'intermédiaire de M. Scialoja, il a négocié avec la Yougoslavie la cession de l'Albanie méridionale. La révolte des Albanais fut une conséquence inévitable de ces accords.

... Etant donnée notre situation politique et militaire en Albanie, nous aurions dû accepter les sacrifices nécessaires pour nous défendre... On sait que le ministère Giolitti a été l'objet d'un chantage de la part du parti socialiste et des principales organisations ouvrières du pays, au cri de : « Abandonnons l'Albanie ! » Le ministère a eu le tort de céder.

... A présent comment empêcher Vallona de tomber entre les mains d'une autre puissance ? L'occupation de Sazeno équivaut à zéro. Nous devons exprimer toute notre amertume et toute notre douleur pour cette atteinte à notre prestige ; et constater que la clef de l'Adriatique vient de nous être enlevée. Les socialistes peuvent se vanter d'avoir voulu et obtenu tout cela. »

L'*Epoca* observe de son côté :

« Les Serbes et les Grecs commencent à révéler leurs intentions de démembrer l'Albanie. Notre Gouvernement se berce peut-être de l'espoir que les Albanais livrés à eux-mêmes ne subiront pas la propagande serbo-grecque contre nous, et que, constatant que nous sommes leurs amis véritables, ils se jetteront, émus et repentis, dans nos bras.

Tout cela nous semble un peu ingénu. La cession de Vallona va être célébrée comme une victoire albanaise sur l'Italie ; notre générosité passera pour de la faiblesse, et notre longanimité pour une fuite... La formule : « Ni Italie, ni un autre pays en Albanie » restera une phrase creuse. Tel est le résultat patent d'une somme invraisemblable d'erreurs commises par tous nos derniers gouvernements et de l'inconscience avec laquelle les socialistes, esclaves de leurs préjugés ont empêché l'envoi de renforts en Albanie. »

La défaite polonaise, prévue depuis longtemps par la presse italienne, est jugée de façons diverses. Quelques journaux s'inquiètent des succès bolchevistes et souhaitent que leur avance en Pologne soit promptement enrayée.

Mais la plupart saluent dans la victoire des bolchevistes la fin de l'hégémonie franco-anglaise. Le *Tempo* écrit ;

« La grandiose construction de sang et de mensonge sanctionnée par la Conférence de Paris vacille sur ses bases.

... La victoire russe sur l'Entente occidentale, qui peut être désormais considérée comme définitive, pose les bases de la reconstruction européenne, en suscitant à l'Angleterre une rivale formidable, en détruisant les plans français d'encerclement antigermanique et elle rétablit le contact entre Russie et Allemagne, leur permettant de travailler ensemble et de se soutenir réciproquement. »

En Allemagne

La fin légale du militarisme allemand. — Les Soviets attirent et inquiètent. — Les Congrès socialistes de Genève et de Moscou.

A l'occasion du 1er août, la très conservatrice *Deutsche Zeitung* a publié un article qui débute par quelques phrases bien curieuses :

« La sixième année de la grande guerre vient de se terminer. Nous entrons dans la septième... Le traité de Versailles ne marque pas plus une conclusion que ceux de Bucarest ou de Brest-Litowsk. Il ne fait que constater diplomatiquement le fait que l'Allemagne, poignardée par des traitres et des déserteurs, s'est laissé rayer du nombre des puissances européennes... La grande guerre ne prendra fin que lorsque l'Allemagne aura recouvré sa liberté. » (1-8)

En d'autres termes, la situation internationale

actuelle ne peut pas être considérée comme définitive. L'Allemagne exécutera sous la contrainte, et tout en protestant, les clauses de Versailles ou de Spa, et, d'un autre côté, elle cherchera à reconquérir une partie tout au moins de sa puissance passée.

Parmi les clauses qu'elle consent à exécuter de mauvaise humeur, celles qui ont occupé particulièrement l'attention publique cette semaine, sont les clauses militaires. Entre le 25 juillet et le 3 août, le Reichstag a voté trois lois capitales : suppression des conseils de guerre, suppression du service militaire obligatoire, désarmement de la population civile. Les séances furent des plus orageuses, et la presse accompagnait ces décisions de commentaires passionnés et attristés.

« Le militarisme prusso-allemand est mort, dit la catholique *Germania*. Puisse-t-il ne jamais renaître. Mais tout bon Allemand doit souhaiter que, d'ici quelque temps, on rende à notre pauvre patrie le droit de se protéger elle-même. » (31-7).

« Si on nous a privés de notre armée, ce sera pour chacun de nous un devoir sacré que de conserver tout ce que l'ancienne armée avait de valeur éducative, et de cultiver le sentiment de solidarité, la notion de l'idéal, et le souci de la cuture physique qui, dans la lutte pour la vie que doit soutenir l'Allemagne dans des conditions toujours plus dures, sont de la plus haute importance. » (*Frankfurter Zeitung*, 31-7).

Les conservateurs, irrités et indignés, ne veulent pas croire à cette déchéance.

« Nous avons rentré nos étendards dans leur gaîne, et des millions de cœurs saignent à la pensée qu'on a enterré, sur l'ordre de l'Entente, le glorieux passé de l'Allemagne. Mais il n'est pas mort. Il vit toujours. » (*Deutsche Zeitung*, 1-8).

Les socialistes indépendants ne veulent pas livrer les armes qu'ils détiennent encore, et la *Freiheit* assure que :

« Le prolétariat saura bien éluder cette loi comme tant d'autres. » (2-8)

Une occasion va bientôt peut-être s'offrir à l'Allemagne de paraître à nouveau sur la scène mondiale. Les armées rouges ont fortement ébranlé, sinon jeté bas un des piliers de l'organisation édifiée à Versailles. La défaite de la Pologne pose d'angoissants problèmes.

Assurément elle menace l'Allemagne de graves dangers. D'ordre militaire d'abord. On redoute que, par sa position géographique même, le territoire allemand ne devienne le champs clos où se heurteraient les armées occidentales et orientales comme aux pires moments de la guerre de Trente Ans, ou de l'époque napoléonienne. On a peur que :

« l'envahissement du territoire polonais par les Russes interrompe les communications avec la Prusse Orientale. » (*Deutsche Allgelmeine Zeitung*, 5-8).

On a peur surtout que l'Allemagne n'ait à pâtir la première d'une intervention des Alliés :

« Si la France entreprenait une expédition militaire, celle-ci serait moins dirigée contre la Russie que contre l'Allemagne. » (*Post*, 5-8).

Par ailleurs on n'est pas sans inquiétude sur le péril de la contagion bolcheviste. Si désireux que soient les Allemands de trouver quelque part un appui, un ami, un allié, ils hésitent — à l'exception des extrémistes de gauche et de droite — à lier leur sort à celui des Soviets. A cet égard les déclarations du général Hoffmann, le bouillant négociateur du traité germano-russe de Brest-Litowsk (1917-1918) ne manquent pas de saveur :

« Les chefs bolchevistes sont des natures dans le genre de Gengis-Khan, qui, sa vie durant, n'a jamais rêvé que de conquêtes, de destructions et de pillages. Ils tirent avantage du fait que notre époque a cessé de croire à la possibilité de semblables caractères... Si à l'époque de Brest-Litowsk j'avais connu leurs méthodes aussi bien que maintenant, j'aurais renoncé à toute négociation avec eux comme étant inutile et dangereuse. » (*Deutsche Zeitung*, 30-7).

Dans le même ordre d'idées, la *Frankfurter Zeitung* ira jusqu'à écrire :

« On a peur en France, et dans certains milieux anglais, que l'Allemagne, pour échapper au traité de Versailles, ne veuille conclure une alliance avec la Russie. Il ne peut absolument pas en être question. » (3-8).

Que signifient alors les déclarations du ministre Simons qui, le 2 août, a qualifié le Traité de Versailles de :

« Traité de papier. »

et a, du haut de la tribune, proposé une alliance aux Soviets à la condition

« qu'ils maintiennent vis-à-vis de l'Entente les arrangements qu'ils concluront avec nous ? »

Il semble que la politique allemande soit elle-même très incertaine. L'Allemagne voudrait aider la Russie à se relever pour travailler par là à son propre relèvement, elle voudrait surtout se servir des Soviets pour faire pression sur l'Entente. Mais elle hésite à s'engager à fond.

« Le but de la politique allemande est de conserver la neutralité aussi longtemps que durera la guerre à l'Est, et de participer aux négociations de paix, lorsqu'elles s'ouvriront. » (*Frankfurter Zeitung*, 4-8).

Malheureusement on ne peut assurer que ceux-là ne l'emporteront pas qui, comme la *Freiheit*, réclament une alliance formelle avec les Soviets, ou comme le comte de Reventlow déclarent :

« L'avenir de l'Allemagne est uniquement à l'Est, malgré le bolchevisme. » (*Deutsche Tageszeitung*, 1-8).

Deux congrès socialistes ont siégé au début d'août : celui de la 2e Internationale à Genève, celui de la 3e à Moscou.

Les socialistes majoritaires allemands ont fait amende honorable à Genève. Ils ont accepté, non sans mauvaise humeur, la motion qui reconnaît leur responsabilité dans le déchaînement de la grande guerre. La *Freiheit* les raille sévèrement :

« Qu'une telle acceptation soit non seulement une déclaration de banqueroute, mais encore une manœuvre, cela ne fait aucun doute pour quiconque connaît les majoritaires. » (3-8).

A Moscou, ce sont les Indépendants allemands qui se sont fait dire leurs vérités par Lénine. Au tour du *Vorwaerts* de se gausser d'eux, tandis que la presse de droite crie tout son mépris aux uns comme aux autres :

« Genève et Moscou... jamais le manque de dignité nationale dont souffrent les Allemands n'est apparu aussi clairement que là où de soi-disant Allemands ont, de la plus vile façon, fait la courbette devant nos ennemis. » (*Deutsche Zeitung*, 3-8).

Sources et Documents

Les Conversations diplomatiques entre Londres et Moscou (suite) et entre Varsovie et Moscou

Le dossier diplomatique ci-dessous fait suite à celui que nous avons publié dans notre dernier numéro *(8 Août)* et qui comprenait l'ensemble des notes échangées, du 29 juin au 24 juillet, entre le Gouvernement britannique et le Gouvernement des soviets : 1° *Au sujet de la reprise des relations commerciales anglo-russes ; 2° De l'armistice polono-russe.*

On se souvient que ce dialogue aboutit à un échec de la diplomatie britannique quant à son offre de médiation polono-russe et à un échec de la diplomatie soviétique quant à la reprise des relations commerciales russo-anglaises.



Le présent dossier reproduit l'ensemble des notes échangées du 23 Juillet au 6 Août 1920, entre le Gouvernement des soviets et le Gouvernement polonais d'une part, au sujet de :

l'armistice polono-russe

entre le Gouvernement des soviets et le Gouvernement britannique d'autre part, au sujet de :

la Conférence de Londres.

On verra qu'à la date indiquée (*6 Août)* il aboutit enco e à un échec de la diplomatie anglaise qui ne parvient pas à faire admettre son offre de médiation polono-russe.

Pour la clarté du dossier — dont nous continuerons la publication dans nos prochains numéros — les notes et communiqués ont été classés de la façon suivante :

A) **Les communiqués polono-russes** (de I à VII).

B) **Les communiqués anglo-russes** (de VIII à XI).

Analyse chronologique du dossier

I. — *Le 23 juillet, le Prince Sapieha, ministre des affaires étrangères de Pologne, propose au gouvernement des Soviets un armistice immédiat et l'ouverture de négociations de paix.*

II. — *Le 24 juillet, Tchitcherine accorde l'armistice demandé et donne l'ordre au commandement de l'armée rouge d'entrer en pourparlers avec le commandement de l'armée polonaise pour traiter d'un armistice et de la paix.*

III. — *Le commandement suprême russe adresse le 25 juillet au commandement suprême polonais une note où il examine les conditions générales des négociations de l'armistice. Il en fixe la date au 30 juillet, 20 heures. Le lieu de la rencontre sera la route Baranovitchi-Brest-Litowsk, au point central de la chaussée.*

IV. — *Dans un message de Lloyd George à Tchitcherine du 26 juillet, le gouvernement britannique marque sa satisfaction de l'armistice accordé et aussi qu'il accepte le projet d'une Conférence à Londres. Il suggère que les délégués des Soviets à Londres puissent discuter les préliminaires de la Conférence. Il dément que Wrangel soit à sa solde et que l'Angleterre ait des vues sur la Crimée.*

V. — *En réponse à la note du commandement suprême russe du 25, le chef d'état-major de l'armée polonaise fait connaître le 27 juillet qu'il enverra ses délégués au lieu et à l'heure indiqués.*

VI. — *Le 25 juillet, Lloyd George répond au message de Tchitcherine du 24 et demande des éclaircissements sur la Conférence de Londres qui devrait avoir pour but essentiel de rétablir la paix en Europe et d'abord en Pologne. Mais si l'on veut aborder ces questions avec succès, il faut que les Alliés soient admis à discuter de la paix polono-russe.*

VII. — *La délégation polonaise de l'armistice fait connaître au Prince Sapieha par radio du 2 août que, n'étant pas munie de pouvoirs pour traiter aussi de la paix, elle n'a pu aborder la question de l'armistice.*

VIII. — *Le gouvernement russe, par radio du 3 août, annonce l'interruption des pourparlers d'armistice avec les délégués polonais munis de pouvoirs insuffisants.*

IX. — *Lloyd George lit, le 5 août, aux Communes un message qu'il a envoyé à Tchitcherine*

après la remise des pourparlers d'armistice polono-russe. Tchitcherine n'a pas répondu à son message du 25 juillet. Si les Soviets veulent traiter seuls à seul avec la Pologne, la Conférence de Londres n'a plus d'objet. Si l'armée rouge continue son avance, l'Angleterre devra assister la Pologne.

X. — *Le gouvernement soviétique télégraphie le 5 août à son agent Kamenef à Londres un message où il fait connaître son intention : 1° de négocier de la paix russo-polonaise seulement avec la Pologne ; 2° de reconnaître l'indépendance de la Pologne ; 3° de poursuivre les opérations militaires jusqu'à la conclusion de l'armistice et de la paix.*

XI. — *Par radiotélégramme du 6 août au gouvernement des Soviets, le gouvernement polonais demande pour sa délégation d'armistice de Minsk le droit de communiquer avec Varsovie. Il demande, en outre, la suspension des actions militaires.*

(A) Communiqués polono-russes

I. — TELEGRAMME DE SAPIEHA AU GOUVERNEMENT DES SOVIETS

(*23 juillet*)

Le gouvernement polonais a pris connaissance du fait que le gouvernement des soviets en réponse à la note du gouvernement britannique du 11 courant, a déclaré accepter volontiers les propositions de paix qui lui seraient adressées directement par le gouvernement polonais. Désirant arrêter au plus vite toute effusion de sang et rétablir la paix, le gouvernement polonais propose au gouvernement des soviets un armistice immédiat et l'ouverture des négociations de paix.

Cette proposition d'armistice a été simultanément adressée par le commandement suprême de l'armée polonaise au commandement suprême de l'armée des soviets.

(*Havas.*)

II. — REPONSE DE TCHITCHERINE A SAPIEHA.

(*24 juillet*)

Le gouvernement soviétique russe donne l'ordre au commandement suprême de l'armée rouge de commencer immédiatement avec le commandement militaire polonais des pourparlers devant aboutir à la conclusion d'un armistice et préparer la paix future entre les deux pays.

Le commandement russe avisera le commandement polonais du lieu et de la date du commencement des pourparlers entre les commandements militaires des deux parties.

(*Havas.*)

III. — TELEGRAMME DU COMMANDEMENT SUPREME RUSSE AU COMMANDEMENT SUPREME POLONAIS

(*25 juillet*)

Afin de mettre à exécution les indications données par le commandement suprême de l'armée rouge et exposées dans le radiotélégramme du 23 juillet n° 924, je vous fais savoir que, vu les déplacements continuels des armées du front, qui rendent difficile de communiquer avec elles et vu l'état d'esprit de la population blanc-ruthène, rendu violemment hostile aux représentants du gouvernement polonais à la suite des excès commis par les troupes polonaises dans la période d'occupation et pendant leur retraite, nous sommes obligés d'adopter des mesures spéciales pour éviter les accidents possibles au passage du front par les représentants de l'armée polonaise et plus tard durant leur trajet.

Je trouve possible d'indiquer comme la date la plus proche, pour l'entrevue sur le front de vos représentants, le 30 juillet, c'est-à-dire la date indiquée dans le radio susmentionné. Nous ne pouvons indiquer le lieu précis de la réception de vos représentants et nous sommes forcés de ne vous indiquer que la route par laquelle vos représentants auront à traverser le front. Nous avons choisi cette route, dans la direction qu'indique notre radiotélégramme sus-mentionné : Baranovitchi-Brest-Litovsk au point central de la chaussée où se trouveront nos avant-postes le 30 juillet à 20 heures.

Vos représentants devront approcher de nos avant-postes sous la protection d'un drapeau parlementaire blanc et ensuite se soumettre aux règles instituées par les règlements de l'armée rouge pour la réception et le passage des parlementaires.

Après avoir été reçus par notre commandement du front, vos représentants seront dirigés sur Baranovitchi où leur entrevue avec les représentants de l'armée rouge aura lieu.

Le commandant des troupes du front,

TOUKHATCHEVSKY.

Varsovie, le 27 juillet 1920.

IV. — REPONSE DU COMMANDEMENT SUPREME POLONAIS

(*27 juillet*)

Le grand quartier général de l'armée polonaise accuse réception du radiotélégramme du 25 courant et communique qu'il enverra ses délégués, munis de pleins pouvoirs, le 30 juillet, à 20 heures (heure de l'Europe centrale), sur le lieu de la route de Brest-Litovsk à Baranovitchi où à cette heure se trouveront les avant-postes de l'armée des soviets.

Nous signalons que la date du 30 juillet n'a pas été donnée dans notre radiotélégramme du 22 courant.

Le grand quartier général ne connaissant pas les règlements de l'armée des soviets en ce qui concerne la réception et la manière de traiter les parlementaires, nous demandons à être informés de ces règlemnts par radiotélégramme ou bien de se conformer aux règlements généralement en usage dans le droit international fixé par la convention de La Haye de l'année 1899.

Chef de l'état-major de l'armée polonaise,

Général ROZWADOWSKI.

(*Havas.*)

V. — TELEGRAMME DE LA DELEGATION POLONAISE D'ARMISTICE AU PRINCE SAPIEHA.

(*2 août*)

A Baranovitchi, la délégation du commandement du front occidental des troupes des Soviets a porté à notre connaissance que le gouvernement des Soviets désirait transmettre en même temps les questions de l'armistice et de la paix en proposant le commencement des pourparlers le 4 août, à midi. Le gouvernement des Soviets demande d'envoyer une nouvelle délégation avec un mandat ou de changer notre mandat. Ne pouvant pas, pour cette raison, traiter les questions d'armistice dont nous avons été seulement chargés par le gouvernement, nous avons décidé de reprendre la route de Varsovie pour expliquer le point de vue et la proposition du gouvernement des Soviets.

Nous partons aujourd'hui, dès que les ordres nécessaires pour notre départ seront donnés par le gouvernement des Soviets.

WROBLEWSKI.

(*Havas.*)

VI. — COMMUNIQUE RUSSE SUR LA RUPTURE DES POURPARLERS D'ARMISTICE

(*3 août*)

Après que la Russie eut refusé la médiation de l'Angleterre, le gouvernement polonais a proposé à la Russie de conclure immédiatement l'armistice et de commencer les pourparlers de paix.

Le gouvernement russe a proposé à la Pologne d'envoyer des délégués sur la ligne du front le 30 juillet.

La délégation polonaise a présenté à Baranovitchi le 1er août, ses mandats aux représentants russes. Ces mandats se limitaient aux pourparlers concernant l'armistice. La délégation russe a déclaré que, d'après les propositions polonaises antérieures, des mandats

du gouvernement polonais, pour signer non seulement les conditions de l'armisice; mais aussi les conditions principales de la paix, sont nécessaires. C'est la plus grande garantie, sans laquelle on ne peut commencer l'armistice.

Il a été proposé à la délégation polonaise de communiquer avec son gouvernement pour qu'il lui envoie ces mandats, de façon que la rencontre des représentants puisse avoir lieu, le 4 août, à Minsk.

La délégation polonaise a déclaré qu'elle était forcée de retourner à Varsovie pour soumettre cette question à la décision de son gouvernement.

Le 2 août, la délégation polonaise est partie pour Varsovie.

(*Havas.*)

VII. — TELEGRAMME DU GOUVERNEMENT POLONAIS AU GOUVERNEMENT DES SOVIETS

(***6 août***)

Le gouvernement polonais ayant pris connaissance du rapport de ses délégués à leur retour de Baranovitchi constate que le gouvernement des Soviets a rejeté la proposition de conclure un armistice avec la Pologne et même a refusé de communiquer les conditions d'armistice.

De plus, le gouvernement polonais constate que les délégués polonais ont été privés du droit de communiquer de Baranovitchi avec leur gouvernement.

Le gouvernement a pris connaissance de la nouvelle proposition du gouvernement des Soviets de commencer le 4 août à Minsk des négociations simultanées d'armistice et de paix. Etant donné que notre délégation était munie des pouvoirs de traiter uniquement en ce qui concerne l'armistice, ladite proposition était inexécutable.

Tous ces faits obligent le gouvernement polonais à faire cette constatation que le gouvernement des Soviets cherche à prolonger l'état de guerre entre les deux pays et, de ce fait, porte la responsabilité de la continuation de l'action militaire.

Cependant, le gouvernement polonais, désirant par tous les moyens la cessation de la guerre, est prêt à accepter la proposition des Soviets au sujet de l'envoi de délégués à Minsk pour entamer simultanément des pourparlers d'armistice et de préliminaires de paix. Toutefois, le gouvernement polonais est obligé d'exiger la garantie formelle que ses délégués auront la faculté de communiquer librement et directement avec le gouvernement polonais au moyen de la station radiotélégraphique de Minsk, ainsi que par le moyen de courriers auxquels seront données toutes les facilités possibles dans les conditions actuelles des hostilités.

Le gouvernement polonais considère qu'en présence du refus par le gouvernement des Soviets des principes mêmes de la proposition d'armistice, il se voit obligé d'exiger au moins une interruption.

Le gouvernement polonais est prêt à conclure la paix sur la base de la reconnaissance mutuelle du droit indiscutable des nationalités et s'efforcera de trouver à toutes les questions une solution telle qu'elle garantisse pour l'avenir la paix et des relations amicales entre la Pologne et ses voisins de l'est.

Le gouvernement polonais ne pourrait accepter aucune discussion sur aucune condition qui serait une atteinte aux droits de souveraineté de la Pologne, par une immixtion dans ses affaires intérieures.

Le gouvernement polonais attend du gouvernement des Soviets une déclaration de principe qui servira de base aux futures conditions de paix.

(*Havas.*)

B) Communiqués anglo-russes

VIII. — MESSAGE DE LLOYD GEORGE A TCHITCHERINE

(***26 juillet, avant Boulogne***)

Le gouvernement britannique est heureux d'apprendre que le gouvernement des Soviets a autorisé le commandement militaire des armées soviétiques à négocier un armistice immédiat avec le commandement militaire polonais et qu'il est disposé à consentir à une conférence qui se réunirait à Londres,

Cependant, le gouvernement britannique suggère que MM. Kamenef, Krassine et Milutin soient autorisés par le gouvernement des Soviets, non seulement à conclure un accord commercial entre la Russie et les gouvernements alliés, mais aussi à discuter les arrangements préliminaires pour la conférence de paix projetée, en raison du fait que les communications par câbles entraîneront des retards et peut-être des malentendus.

En raison de la présente réponse, le gouvernement britannique a donné comme instructions au destroyer chargé de ramener MM. Kamenef, Krassine et Milutin en Angleterre de le faire immédiatement ou, s'ils préfèrent passer par une autre route, le gouvernement britannique demandera aux gouvernements intéressés de bien vouloir faciliter leur voyage.

En ce qui concerne le général Wrangel, le gouvernement britannique doit déclarer que le général Wrangel n'est pas, comme le gouvernement soviétique l'a suggéré, son agent et n'est en aucune façon sous son contrôle. Le gouvernement britannique n'a aucune responsabilité dans la récente offensive du général Wrangel. Il ne nourrit pas davantage le moindre dessein en ce qui concerne la Crimée, comme les autorités soviétiques paraissent l'imaginer. Cette supposition est absurde. Le gouvernement britannique a cependant communiqué au général Wrangel les termes de la déclaration du gouvernement soviétique.

(*Havas.*)

IX. — MESSAGE DE LLOYD GEORGE A TCHITCHERINE

(***29 juillet, après Boulogne***)

Le gouvernement britannique ayant consulté ses alliés est maintenant en mesure d'adresser la réponse suivante au message de M. Tchitcherine, du 24 juillet dernier. Le gouvernement britannique qui, se basant sur le fait qu'un armistice est sur le point d'être conclu et les hostilités sur le point de cesser entre la Russie soviétique et la Pologne, propose à ses alliés de prendre part à une conférence qui aurait lieu à Londres et à laquelle le gouvernement de Moscou serait également représenté, estime qu'on ne doit laisser planer aucun doute sur l'objet de cette réunion, les puissances qui seront invitées à y participer et les sujets essentiels qui y seront examinés. Les deux derniers télégrammes du gouvernement soviétique laissent quelque doute sur chacun de ces points. Le télégramme du 19 juillet, en particulier, semble rejeter la participation des Alliés aux négociations de paix entre le gouvernement des Societs et le gouvernement polonais, ainsi qu'avec les gouvernements des autres Etats limitrophes de la Russie.

Le dernier télégramme en revanche semble admettre cette participation. Le gouvernement britannique estime que si les gouvernements alliés doivent rencontrer les délégués du gouvernement soviétique avec quelques chances de succès, les délégués du gouvernement polonais ainsi que ceux des autres Etats limitrophes de la Russie qui y sont intéressés doivent également être présents.

La conférence devrait avoir pour buts essentiels de rétablir la paix en Europe et en premier lieu entre la Pologne et la Russie à des conditions qui assureront l'indépendance de la Pologne et les intérêts légitimes des deux nations.

La conférence devrait également examiner les questions qui sont encore pendantes entre le gouvernement des Soviets et les Etats limitrophes qui n'ont pas encore signé une paix définitive avec la Russie soviétique.

Après le règlement de ces questions, la conférence pourra passer à l'examen des questions en litige entre le gouvernement des Soviets et les Alliés et des moyens de rétablir entre eux des relations normales.

(*Havas.*)

X. — MESSAGE DE LLOYD GEORGE A TCHITCHERINE.

(***Lu à la Chambre des Communes, le 5 août***)

Aucune réponse n'est encore parvenue au message envoyé aux autorités soviétistes par le gouvernement britannique, après consultation avec ses alliés ; message qui remonte au 29 juillet dernier, et qui proposait une conférence à Londres, ayant pour objet essentiel le rétablissement de la paix en Europe, et en premier lieu entre la Pologne et la Russie. Entre temps, un message radiotélégraphique de presse vient de parvenir, émanant de Moscou, et disant que

la délégation soviétiste d'armistice avait insisté, comme condition d'armistice, pour que les délégués polonais fussent munis des pouvoirs nécessaires pour arrêter les conditions fondamentales de paix, et pour que les délégués, ne possédant pas ces pouvoirs, dussent retourner à Varsovie.

Le gouvernement des soviets devrait se rendre compte que s'il insiste pour que les conditions de paix soient réglées entre la Pologne et la Russie, à l'exclusion de toute autre puissance, les bases sur lesquelles on se propose de mener les négociations à Londres disparaîtront de ce fait, et le projet de cette conférence se sera effondré.

De plus, il apparaîtrait maintenant que l'armée soviétiste est en train d'avancer loin dans la Pologne ethnographique.

Si le retard qui est actuellement causé est saisi comme occasion de continuer cette avance, le gouvernement britannique sera obligé d'en conclure qu'il n'est pas dans les intentions du gouvernement des soviets de respecter la liberté et l'indépendance de la Pologne, et la situation envisagée dans le télégramme du gouvernement britannique à M. Tchitcherine, en date du 29 juillet, se présentera.

(*Havas.*)

XI. — NOTE DE KAMENEF A LLOYD GEORGE

(*5 août*)

Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai envoyé d'urgence, hier soir, à mon gouvernement un télégramme pour lui communiquer les déclarations que vous nous avez faites, au cours de notre entrevue du 4 août, au sujet de la décision du gouvernement britannique de se ranger aux côtés de la Pologne dans sa guerre contre la Russie et d'avoir, de nouveau, recours au blocus, en raison de la violation des frontières ethnographiques de la Pologne par les troupes du gouvernement des Soviets.

En même temps, j'ai reçu l'ordre de mon gouvernement, en réponse aux remarques de la note britannique du 3 août, concernant le retard apporté aux négociations russo-polonaises, d'attirer votre attention sur les faits suivants...

Dans sa note du 20 juillet à Tchitcherine, Lord Curzon de Kedleston l'informait que « les Alliés de la Pologne l'avaient sommée d'ouvrir immédiatement les négociations d'armistice et de paix ». Le 21 juillet le gouvernement de Moscou recevait, signé du Prince Sapieha, le ministre des Affaires étrangères polonais, un télégramme lui proposant, d'accord avec la suggestion des Alliés, d'ouvrir des négociations d'armistice et de paix.

En même temps, un télégramme du général Ragvodovski, chef de l'état-major polonais, indiquait le 30 juillet comme date de la rencontre des délégués des deux pays. Le même jour, c'est-à-dire le 22 juillet, M. Tchitcherine, au nom du gouvernement des Soviets, informait le gouvernement polonais qu'il consentait à ouvrir des « négociations d'armistice et de paix ».

Les délégués polonais traversèrent la frontière le 30 juillet et rencontrèrent les délégués russes à Baranovitchi. Mais, sans résultat, car, contrairement aux accords inclus dans les messages échangés au préalable, les délégués polonais ne tenaient leur mandat que de l'autorité militaire et n'avaient pouvoir que de traiter les questions militaires.

Il est évident que les pouvoirs sus-mentionnés n'étaient pas en rapport avec la proposition des gouvernements russe et britannique.

Il va sans dire que le gouvernement russe des Soviets n'a pas et n'a jamais eu le moindre désir de combiner des négociations pour un armistice avec des négociations pour un traité de paix définitif entre la Russie et la Pologne. Il est néanmoins admissible que la conclusion d'un armistice puisse comprendre le règlement de certaines conditions bien définies qui sont en dehors et au-dessus du domaine militaire.

L'histoire de l'attaque polonaise contre la Russie, l'aide constante apportée par la France aux Polonais et au général Wrangel obligent le gouvernement des Soviets à exiger des garanties contre une reprise des hostilités par la Pologne pendant la période de l'armistice. Ces garanties comprennent un désarmement partiel, la suppression de la conscription et de l'appel des volontaires. Les délégués polonais n'étant pas qualifiés pour discuter toutes ces questions, le gouvernement russe leur proposa de faire demander les pouvoirs nécessaires par télégraphie sans fil à Varsovie. Les Polonais refusèrent et décidèrent de retourner à Varsovie, retardant ainsi l'ouverture des pourparlers.

Comme l'armistice n'était pas conclu, les armées rouges continuèrent leur avance ; mais c'est là une pure opération militaire, qui ne constitue pas une violation de l'indépendance polonaise. Le gouvernement des Soviets reconnaît et respecte l'indépendance de la Pologne et le droit de ses habitants à choisir la forme de gouvernement qui leur plaît. Le seul obstacle à l'ouverture des négociations d'armistice, c'est l'absence de délégués polonais, et le gouvernement russe n'attend que leur retour pour entamer les pourparlers.

Nous sommes fondés à croire que ce sont les Polonais qui ont retardé volontairement l'ouverture des négociations, avec la pensée que les alliés viendraient à leur secours. Le gouvernement des Soviets ne peut que regretter que des espoirs trop peu fondés et une confiance exagérée aient empêché les délégués polonais de rejoindre plus tôt les délégués russes.

Quant à la suggestion d'une conférence de Londres, la note britannique du 20 juillet déclare que le gouvernement de Londres n'insiste pas pour que d'autres Etats participent aux négociations, si les Soviets maintiennent leur opposition. C'est en se basant sur ces déclarations que Tchitcherine, dans sa note du 22 juillet, proposa une conférence à laquelle ne seraient admis que les délégués des grandes puissances de l'Entente. L'utilité de cette conférence vient de ce fait, que, sans ces grandes puissances, il ne saurait y avoir de paix durable en Europe.

Nous sommes toujours d'avis que les négociations directes avec la Pologne serviraient les intérêts des peuples russe et polonais, et le gouvernement de Moscou affirme, à nouveau, sa volonté de respecter l'indépendance et la liberté de la Pologne, et son intention de lui offrir des frontières plus étendues que celles qui ont été fixées par le conseil suprême, et dont il est fait mention dans la note britannique du 20 juillet.

Cette conférence de Londres entre les Grandes Puissances de l'Entente et la Russie aura pour but le règlement de la situation internationale de la Russie et celui de toutes les questions pendantes entre elle et les Alliés pour le plus grand bien de la paix générale.

(*Daily Herald.* Traduction *Europe Nouvelle*).



La Politique Étrangère

Dernières Publications

La Chine

par EMILE HOVELAQUE. — (Flammarion, éditeur)

M. E. Hovelaque a entrepris de révéler aux Occidentaux l'âme, qui leur est parfaitement inconnue, de la Chine. L'Européen traite dédaigneusement le Jaune qui en retour le hait et le méprise parce qu'il a appris à connaître par de nombreuses expériences son immoralité et sa profonde hypocrisie. « C'est dans cette haine et ce mépris que réside le véritable danger asiatique. »

Les hommes éminents de l'Extrême-Orient ne se laissent pas éblouir par les merveilles de notre industrie. Pour eux la conception de la vie est différente de celle que nous nous en faisons : « Une seule chose importe : la vie intérieure ; une seule civilisation compte : celle des sentiments... La justice et le bonheur valent mieux que la connaissance et la domination des forces naturelles. »

L'Orient « peut superposer de sa vie profonde inchangée tout l'acquis matériel de l'Occident... Il ne nous a pris ni nos religions, ni notre idéal, ni nos mœurs; et notre moralité, notre sensibilité lui paraissent en tout inférieures à la sienne. »

La guerre qui vient d'avoir lieu est pour l'Asiatique la condamnation de l'ordre social qui l'a produite. Pour lui l'Europe va droit à l'abîme... Il assiste à cette faillite de notre civilisation tant vantée et n'espère plus qu'à notre conception de la vie ainsi condamnée se substituent ses conceptions de la vie.

M. Hovelaque prévoit en Chine une ère de convulsions révolutionnaires, et la pénétration des idées bolcheviste doit, selon lui, s'y faire aisément, le terrain étant tout préparé. Cette partie du livre qui a trait à l'avenir des civilisations est pleine d'incertitudes.

Le dilemme Russo-Polonais

par Z. L. ZALESKI. — (Payot, éditeur)

Une des questions les plus brûlantes, nées du remaniement de l'Europe, est à coup sûr celle qui concerne la Pologne et la Russie. Les Alliés ont reconstitué la Pologne pour la dresser comme un rempart entre la Prusse et la Russie, sans prévoir les difficultés que l'avenir allait faire surgir. M. Zaleski examine toutes les données du problème constitué par les futurs rapports russo-polonais.

L'étude de l'autocratie et du « mir » russes donne une vision claire et directe de toute la destinée de l'empire russe.

D'autre part, le riche passé de la Pologne, avec son régime « des libertés », avec sa Diète et ses diétines, avec son expansion fédérative de l'union, avec ses qualités et ses défauts plaide pour son avenir.

De cette opposition de deux destinées nationales surgit un drame aux chocs violents et pathétiques qui ne semble pas cependant exclure un dénouement de paix et de justice. L'un des chapitres de l'ouvrage est consacré à démontrer la grande influence que la Pologne a exercée sur la vie russe aux XVIe et XVIIe siècles. Cette influence, interrompue par Pierre-le-Grand ne se renouerait-elle pas pour le plus grand bien du monde slave et de la sécurité européenne ?

La juste Paix

par RAPHAEL-GEORGES LEVY. — (Plon-Nourrit, éditeur

M. R. G. Lévy s'est donné la tâche de mettre à la portée de tous les lecteurs l'exposé précis des clauses financières et économiques du traité de Versailles.

Il rappelle les critiques qui accueillirent cet acte diplomatique dont la portée n'avait peut-être pas été saisie au premier abord. Il déçut beaucoup d'espoirs légitimes et ne parut accorder à la France que le minimum de ses justes revendications. Des voix s'élèvent qui réclament la revision du traité, et chose inouïe ! au profit des vaincus. Un Anglais, M. Keynes a voulu démontrer dans un volume sur les conséquences économiques de la paix que les Allemands ne peuvent s'acquitter des obligations qui leur ont été imposées. M. Lévy s'élève avec force contre de pareilles allégations. Il les réfute énergiquement ; il montre combien faibles sont les charges de l'Allemagne en comparaison des désastres qu'elle a causés. Il rappelle que pas un centime des 200 milliards de frais de guerre proprement dits qui nous incombent ne nous sera remboursé et que, tout ce à quoi nous avons droit, c'est la réparation des dommages causés aux populations civiles, le remboursement des pensions que nous servons aux victimes de la guerre.

Aux plaintes hypocrites des Allemands qui se prétendent hors d'état de payer, il oppose le tableau de leurs richesses, emprunté à de seuls auteurs germaniques qui, en 1914, célébraient la puissance économique de leur pays. Celui-ci est resté intact ; l'auteur établit un parallèle avec nos départements anéantis, les provinces italiennes envahies, la Serbie écrasée. Non seulement les mines, les usines allemandes demeurent intactes, mais elles se sont enrichies d'un précieux matériel arraché à nos établissements français et que, dans bien des cas, il est impossible de nous faire restituer.

Ce livre démontre victorieusement que le traité de Versailles est la charte de l'Europe, que le seul but à poursuivre par les hommes d'Etat est l'exécution intégrale de ce pacte.

P. J. Proudhon et la Pologne

par LÉON ABENSOUR

(*La Grande Revue*, 1er juillet)

A quelques pages inédites de P. J. Proudhon, M. Abensour joint un commentaire qui souligne le fait que Proudhon montrait dans la Russie la grande force de progrès de l'Orient. « Il est curieux, dit-il, de voir Proudhon adopter devant la Russie tsariste et contre la Pologne démembrée, la même attitude que nos socialistes minoritaires en face de la Russie bolcheviste contre la Pologne ressuscitée. » Les événements ont donné tort à Proudhon.

Memento

LIVRES :

Questions Economiques et Sociales :

L'INDISCIPLINE DES MŒURS, par Paul Bureau (*Bloud et Gay*).

Art, Philosophie et Littérature :

LES PROBLÈMES DE LA PHILOSOPHIE ET LEUR ENCHAINEMENT SCIENTIFIQUE, par Paul Dupont (*Alcan*). — ESSAI SUR LE CONFLIT DU CHRISTIANISME PRIMITIF ET DE LA CIVILISATION, par A Gausse (*Ernest Leroux*). — L'INDIVIDUALISME, par A. M. Pelletier (*Giard et Brière*). — LE SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, par L. Guarriguet (*Bloud et Gay*). — LES FORCES MORALES AUX ETATS-UNIS (l'Eglise, l'Ecole, la Femme, par Sophie Cheftèle (*Payot*). — GRIBICHE AUX BAINS DE MER, par Alice Decaen (*Plon-Nourrit*). LA FLAMME IMMORTELLE, par H. G. Wells (*Payot*).

REVUES :

Histoire. — Politique extérieure :

LA POLOGNE, LA LITHUANIE ET LA SOLIDARITÉ DES FRONTS, par P. G. La Chesnais (l'*Action Nationale*, 25 juillet). — LA FRANCE ET LA POLOGNE, par Marc Sangnier (la *Revue Hebdomadaire*, 31 juillet). — ESSAD PACHA, par Jacques Ancel (la *Revue de Paris*, 1er aout). — EN IRLANDE, par Hercé (la *Revue de Paris*, 1er août). — LA CONTRE- RÉVOLUTION EUROPÉENNE ET LE GOUVERNEMENT COMMUNISTE, par N. Lénine (la *Revue Communiste*, juillet). — LE GÉNÉRAL BROUSSILOV, par le comte Pérovsky (la *Revue Universelle*, 1er août). — LES NOUVEAUX MALHEURS DE LA POLOGNE, par René Johannet (la *Revue Universelle*, 1er août). — UNE NATIONALITÉ QUI TOURNE MAL : L'ÉTAT TCHÉCOSLOVAQUE, par Jean Darvy (la *Revue Universelle*, 1er août). — LA TOURMENTE BOLCHEVIQUE — XII —, par Ivan de Schaeck (la *Nouvelle Revue*, 1er août). — UN NOUVEAU CHAPITRE DE DIPLOMATIE SECRÈTE : LES NÉGOCIATIONS ARMAND-REVERTERA : L'AUTRICHE ET LA PAIX SÉPARÉE (l'*Opinion*, 31 juillet). — LA FOLLE GUERRE EN ORIENT, par Berthe George-Gaulis (l'*Opinion*, 31 juillet). — L'ARMISTICE POLONO-RUSSE, par Georges Bienaimé (*La Pologne*, 1er août). — A TRAVERS L'EUROPE CENTRALE. — PARIS-PRAGUE, par Joseph Boubé (*Etudes*, 5 août). — LE CRIME D'EKATERINBURG, par N. de Berg-Poggenpohl (*Revue des Deux Mondes*).

Questions Economiques et Sociales :

LE FAVORITISME ENTRAVERA-T-IL NOTRE ESSOR ÉCONOMIQUE ? par Pierre François (*Commerce et Industrie*, 5 août). — LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE EN ALSACE-LORRAINE, par Marcel Plaisant (*Exportateur Français*, 5 août). — LES ANGLAIS, LE CHARBON ET NOUS, par Fernand Engerand (*Illustration Economique et Financière*, 31 juillet). — LE PRIX DU CHARBON EN FRANCE, par Edmond Théry (*Economiste Européen*, 30 juillet). — LES TRAVAUX PUBLICS SOUS LE RÉGIME SOVIÉTISTE (la *Revue Communiste*, juillet). — LA HOUILLE BRITANNIQUE, par Fernand Maurette (la *Revue du mois*, 10 juillet). — LA CLASSE OUVRIÈRE PEUT-ELLE LÉGITIMEMENT PRÉTENDRE A LA DICTATURE ? par Th. Ruyssen (le *Progrès Civique*, 31 juillet). — LA RÉVOLUTION DU CHANGE ET LA THÉORIE DE MARX (*Essai d'application*), par J. Goukowsky (l'*Avenir*, juillet 1920). — L'EFFORT FÉMININ AUX ETATS-UNIS, par N. Winstsch-Maléeff, (la *Grande Revue*, juillet 1920).

Art, Philosophie et Littérature :

BEAUTÉ, MON BEAU SOUCI... (Fin), par Valéry Larbaud (la *Nouvelle Revue Française*, 1er août 1920). — AU PAYS BRETON. — II. AVEC LES PÊCHEURS, par A. Chevillon (*Revue des Deux Mondes*, 1er août 1920). — LES CŒURS GRAVITENT (Fin), par Charles Géniaux (*Revue des Deux Mondes*, 1er août 1920). — L'AMOUR ET LE SECRET (2e partie), par André Beaunier (Revue de *Paris*, 1er août 1920). — LE TALISMAN (Nouvelles), par Vinnitchenko (trad. de Irène Grikouroff (*Mercure de France*, 1er août). — THI-BA, FILLE D'ANNAM (roman) (fin), par Jean d'Esme (*Mercure de France*, 1er août). — LES MOUETTES (roman, 2e partie (suite). — LES AILES HAUTES. — III. MAMAN GUY. — IV. LA MASSENA DI SAN PIETRO, par Pierre Lhande (*Etudes*, 5 août). — MES IMAGES (suite), par Marguerite Comert (*Grande Revue*, juillet). — L'HISTOIRE DE TÉGLA (III), par Lorenzi de Bradi (*La Nouvelle Revue*, 1er août).

Economie et Finances

Le Congrès des Mineurs et la production du charbon

Le congrès international des mineurs a clôturé ses travaux à Genève. Même à cette heure si grave où tous les regards sont tournés vers la partie redoutable qui se joue sur la Vistule, ces assises des mineurs méritent de retenir l'attention, car autour d'elles aussi s'agitent des problèmes qui importent grandement à la vie immédiate du monde. Et il faut bien dire que rien de très rassurant ne paraît devoir en sortir.

Le fait essentiel à en retenir est la revendication d'une nouvelle diminution de la journée de travail. Les mineurs anglais et les mineurs allemands, non contents d'avoir conquis la journée de sept heures, se sont efforcés de faire admettre le principe de la journée de six heures. Nous voici loin des trois-huit ! On glisse vite sur la pente de l'universel loisir et il est vraiment impossible de ne pas concevoir quelque inquiétude à voir les mineurs envisager froidement l'éventualité d'une production encore réduite à l'heure où le vieux monde industriel risque de mourir de la famine du charbon.



Car il ne faut pourtant plus essayer de se leurrer en attendant d'une journée réduite une exaltation telle des énergies que la durée du travail amoindrie soit compensée par son intensité. Ce qui était vrai pour les journées excessives et épuisantes ne l'est plus dans notre régime de journées déjà courtes et la marge des compensations possibles, même avec l'aide des progrès techniques, se rétrécit jusqu'à disparaître.

L'expérience anglaise des sept heures, entreprise depuis un an, commence justement à fournir ses premiers résultats statistiques. Or, les constatations ne sont pas très encourageantes, et elles sont à méditer.

Le juge Sankey, dans son fameux rapport, favorable à la journée de 7 heures, prévoyait une réduction immédiate d'environ 10 % dans la production, mais il formulait l'espoir que, au bout de deux années, les chiffres antérieurs d'extraction seraient de nouveau atteints. Effectivement, les résultats du semestre qui a suivi l'application de la réforme ont permis de constater un fléchissement de 10 %, exactement, dans la production du charbon anglais. Une réaction s'est ensuite dessinée, de telle sorte que la baisse du rendement n'est plus aujourd'hui que de 5 1/2 0/0. Mais, il ne faut pas en conclure que ce mouvement de reprise va se poursuivre et que les prévisions du rapport Sankey vont se réaliser. Tout porte à croire, au contraire, que le retour au chiffre d'avant-guerre ne sera pas obtenu. Il y a des symptômes peu encourageants. L'industrie extractive du charbon occupe aujourd'hui 80.000 hommes de plus qu'avant la guerre, sans que cet accroissement d'effectifs puisse enrayer la chute de la production; et puis, surtout, la production moyenne par tête ne suit pas la courbe ascendante qui, seule, pourrait faire espérer une confirmation du pronostic Sankey : pour les six derniers mois, cette production individuelle a été en effet, mois par mois (par quintaux de 50 kilogs) de 15.98, 16.14, 16.22, 15.94, 15.96 et 15.58 par jour. L'adoption de la journée de six heures marquera donc, on ne peut en douter, une nouvelle étape dans l'abaissement du chiffre d'extraction de la houille anglaise qui déjà avait descendu en 15 ans des degrés bien rapides : 288 tonnes par an et par ouvrier en 1903, 259 tonnes en 1913, 201 tonnes en 1919. Les mineurs britanniques qui ont soutenu au Congrès de Genève, le principe de la journée de 6 heures ne peuvent donc avoir aucune illusion sur le résultat destructif d'une pareille mesure si elle était adoptée.



Les mineurs allemands, qui ont soutenu la même motion, l'ont fait au moyen d'arguments qui impliquent bien une réduction de la production individuelle, mais qui visent à réaliser une compensation et même un accroissement final dû à une nouvelle organisation collective. Le délégué Rose, qui fut leur porte-parole, a essayé, en effet, d'expliquer que la réforme serait favorable à la production parce qu'elle permettrait d'avoir un système de production continue au moyen de quatre équipes par 24 heures, ou tout au moins trois équipes et dix-huit heures de travail, tandis que, dans le système actuel on n'a que quatorze heures de travail par jour.

Il n'y a qu'un défaut dans cette argumentation : c'est qu'il faut alors employer beaucoup plus d'hommes dans les mines, ce qui n'est peut-être pas très facile au moment où les peuples viennent de subir une si effroyable saignée. Et même en Allemagne où, malgré les pertes de la guerre, il y a de la main-d'œuvre disponible, le problème n'est pas négligeable car il se complique alors de la question du logement. L'augmentation du nombre des mineurs n'est possible que si l'on peut construire de nouvelles habitations dans les régions minières. Mais c'est là une œuvre immense, pleine de difficultés et de très longue haleine. La hausse énorme du prix des matériaux fait que, en ce moment, une maison ouvrière de 4 pièces, dans le bassin de la Ruhr, revient à 100.000 marks. Il faut donc des sommes très considérables pour entreprendre la construction de cités ouvrières. On essaie de se les procurer au moyen d'une taxe spéciale de 6 marks par tonne de charbon extrait. Cela donnera 400.000.000 de marks dans la Ruhr. Mais cela ne fait que 4.000 maisons par an, et pour amener et loger 150.000 ouvriers de plus seulement, il faudra donc plus de 30 ans !



Pas plus que les mineurs britanniques, les mineurs allemands ne peuvent donc se méprendre sur les résultats certains qu'entraînerait l'adoption de la journée de 6 heures. Ce serait encore une nouvelle et désastreuse diminution de la production européenne de combustible qui conditionne la restauration économique de l'Occident.

Cette perspective, il faut le reconnaître à leur louange, n'a laissé indifférents ni les délégués français, ni les délégués belges. Le délégué français Bartuel a été particulièrement énergique et, tout en admettant pour l'avenir le principe d'une réduction progressive de la durée du travail, il a maintenu la nécessité, dans les circonstances actuelles, de ne pas risquer, par égoïsme corporatif, d'augmenter les difficultés industrielles dans lesquelles se débat l'Europe.

La proposition en fin de compte a été, pour le moment, repoussée par le Congrès. Mais le problème reste posé puisque le principe a été seulement renvoyé à la prochaine session pour enquête et pour étude. Nous le verrons donc reparaître et il faut se préparer à faire face à cette nouvelle menace.

Les impressions qui ont été recueillies dans le Congrès et autour du Congrès, font craindre qu'il n'y ait, dans cette proposition, une manœuvre anglo-allemande concertée qui vient appuyer et compléter les tendances déjà constatées à Spa dans les discussions sur le problème du charbon. L'accord entre les délégués anglais et les délégués allemands, à Genève, a frappé tout le monde. Les conversations spéciales entre les deux groupes, ont été fréquentes et intimes. Il y a eu entente parce que, au fond, les intérêts des deux plus grands pays producteurs de charbon en Europe sont identiques et que, pour des raisons légèrement différentes, ils sont portés à jouer le même jeu qui est, en somme, de perpétuer la crise de production de la houille.

L'Allemagne a intérêt à entraver l'exécution du traité de Versailles, à rendre difficiles et incomplètes les livraisons de charbon à la France. Et, au surplus, tout comme l'Angleterre, et indépendamment de toute idée de résistance à ses vainqueurs, elle a intérêt aussi à rendre difficile l'alimentation en charbon des autres peuples qui sont ses concurrents. Plus que jamais, en effet, dans la période où nous sommes, le combustible va être le grand instrument de domination industrielle et de marchandage commercial et politique. Comment ceux qui le détiennent résisteraient-ils au désir d'en tirer avantage ?



Est-ce à dire donc que les ouvriers mineurs se font ainsi les complices de l'impérialisme économique des nations soumises au régime capitaliste ? Non, peut-être, bien qu'on puisse être sceptique sur l'indifférence des prolétariats—et en particulier du prolétariat allemand — à toute idée de domination, économique ou autre. Mais les ouvriers ont bien cependant une conscience plus ou moins obscure des bénéfices qu'ils ont tirés et qu'ils pourront tirer encore de la situation présente. La guerre a été la source de profits capitalistes énormes et scandaleux. C'est entendu. Serait-il toutefois exact de prétendre qu'elle n'a procuré aucun avantage à la classe ouvrière ? Spécialement, en ce qui concerne les travailleurs des houillères britanniques, ils savent bien que les très hauts prix auxquels l'Angleterre peut vendre son charbon à l'Europe affamée ont été la condition des incontestables conquêtes sociales qu'ils ont faites depuis la guerre. Nul doute qu'ils n'aient par là participé aux gains réalisés par les propriétaires des mines et qu'il n'y ait chez eux une égoïste indifférence aux besoins impérieux du monde, à condition qu'ils continuent à voir durer les conditions favorables à l'amélioration de leur sort par la réduction croissante des heures de travail et par le maintien des hauts salaires.

Il ne faut donc pas s'étonner que le point de vue des mineurs allemands et des mineurs anglais puisse différer du nôtre et qu'ils se rencontrent sur le terrain d'un rationnement persistant de l'Europe. Ce serait, il est vrai, encore une question à débattre de savoir si une telle attitude ne comporte pas de graves inconvénients même pour l'Angleterre et pour l'Allemagne. Mais c'est assez pour nous, quant à présent, de prendre conscience de ce danger et de nous efforcer d'y parer.

Léon POLIER.



L'UNIFICATION DES RETRAITES

Le Ministre du Travail a annoncé tout dernièrement que son administration travaille à un remaniement des retraites ouvrières. Mais ne convient-il pas d'envisager une réforme plus vaste et de coordonner tout le système de la prévoyance d'Etat ? C'est la question que pose M. Albert Sauzède dans l'intéressant article que nous sommes heureux de publier.

Le problème des retraites semble entrer dans une phase de transformation profonde. Là gît, à notre sens, la raison essentielle de la confiance que le prolétariat peut mettre dans la nation. Si l'œuvre de prévoyance est rationnellement organisée, si, au crépuscule de ses jours, le travailleur est certain d'être à l'abri du besoin, il s'attachera à mieux servir une société qui a penché sur les risques de son sort sa bienveillance et sa justice.

M. Jourdain annonce que des mises au point d'une nécessité amplement démontrée vont être apportées à la loi des retraites de 1910. Au dernier Congrès des Fonctionnaires (25-26 mai 1920) un large débat s'institua sur le rajeunissement de la loi de 1853. Enfin, l'Alsace-Lorraine, jouissant des bienfaits d'un système dont elle a, depuis longtemps, expérimenté le caractère pratique, se refuse à une assimilation hasardeuse avec la législation française.

Jamais moment fut-il mieux choisi pour envisager le problème sous son aspect général ?

Rappelez-vous ce qui se passa lors de la récente discussion du projet tendant à attribuer des majorations aux titulaires de pensions civiles ou de pensions militaires.

Défenseur-né — et aujourd'hui officiel — de l'économie, M. Emmanuel Brousse s'opposait fermement au généreux contre-projet de M. Bouyssou, tendant à accorder aux veuves un maximum de pension de 1.200 francs et aux pensionnés un minimum de pension de 1.800 francs. Les minima fixés par la commission étaient de 750 et 1.200 francs.

Le sous-secrétaire d'Etat aux finances mit la Chambre en présence des répercussions inévitables de cette pensée bienveillante : d'abord les veuves de guerre, se trouvant dans une situation d'infériorité, réclameraient jusqu'à satisfaction, puis ce seraient les ascendants des victimes de la guerre, enfin les mutilés — avec juste raison — ne resteraient pas silencieux.

En réalité, qu'a évoqué M. Brousse ?

Tout simplement la nécessité d'envisager l'uni-

fication des retraites, qu'il est absurde autant qu'injuste de laisser régler à des points de vue différents, quand ils ne sont pas violemment divergents ou même opposés.

C'est un défaut qui pèse gravement sur toute notre législation que cette absence d'harmonie. Il se peut que le Parlement n'ait eu ni le temps ni le goût de s'atteler à l'œuvre de longue haleine qui aurait abouti à la systématisation logique pour l'ensemble des professions. Notre édifice de retraites n'en est pas moins le triomphe du désaccord des proportions et, étant un monument d'arbitraire, il provoque de sourdes ou d'éclatantes colères.

Prolongez la comparaison jusqu'aux ouvriers de l'industrie ou de l'agriculture : l'injustice est encore plus lamentable.

Que M. Jourdain refonde la loi de 1910 et permette à l'assujetti de recevoir, non plus 3 à 400 francs de retraite, mais 1.000 francs ! On saluera le progrès effectué, mais cela n'effacera pas la distance qui sépare cette maigre allocation — qui ne nourrira pas son homme — de la retraite *humaine* du fonctionnaire qui, avec l'appoint de personnelles économies, a ainsi la faculté de nouer les deux bouts, tandis que l'autre est obligé de refaire sa vie, pour... assurer sa nourriture.

Nonobstant la différence des traitements dans la vie active, l'individu qui jouit de son repos a les mêmes besoins, qu'il s'agisse de l'ouvrier d'usine ou de l'employé de bureau ou même du haut fonctionnaire.

Si nous suggérons l'*uniformisation*, nous ne tomberons pas cependant dans le préjugé de l'égalitarisme qui est aveugle, anti-naturel. Les privilèges doivent être supprimés, mais non la nature violentée ni le bon sens défié. Il y a des mérites et des responsabilités à déterminer et à payer en conséquence.

Ceci dit, la démocratie ne comprend pas que, pour certains, la pension soit, en définitive, un traitement de repos qui ne fait que succéder à celui de l'activité, et que pour d'autres elle prenne figure d'assistance.

L'Etat lui, s'occupe avec un soin minutieux de la retraite de ses agents, tandis que dans le monde de l'industrie privée cette règle est remplacée par le chaos de l'improvisation et l'insécurité d'une indemnité dérisoire.

Il convient de substituer à ces systèmes disparates la *méthode de l'assurance avec l'effort d'épargne et de dignité personnelle qu'elle comporte.*

Voyez donc le présent état de choses : le fonctionnaire abandonne volontiers sa retenue, parce qu'il sait qu'elle produira quelque chose de tangible. L'ouvrier se désintéresse de la loi sur les retraites, quand il ne va pas jusqu'à mépriser un organisme fondé sur les meilleures intentions du monde et qui ressemble assez à la montagne qui accoucha d'une souris.

Nous nous trouvons actuellement en présence : 1° de la Caisse Nationale pour la Vieillesse ; 2° de la loi du 5 avril 1910 sur les Retraites Ouvrières ; 3° d'une Caisse de retraites des mineurs ; 4° d'une Caisse des Invalides de la Marine ; 5° du système de l'Alsace-Lorraine etc..., que sais-je encore ? Eh bien ! devant toute cette variété, *unifions !*

Les pensions ne devraient plus être à la charge directe de l'Etat, mais à la charge de Caisses spéciales alimentées à la fois par des retenues sur les traitements et une contribution de l'Etat et qui se suffiraient à elles-mêmes. Pour les ouvriers de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, la contribution de l'Etat serait remplacée par celle du patron. Devant toutes ces caisses, se rassembleraient, tous les travailleurs français.

Il est vrai que, du côté de leur travail, ils sont catalogués en toutes sortes de services. Nous proposons qu'on *les considère du côté du repos*, où s'opère leur fusion, dans la même condition d'individus définitivement sortis des cadres de l'armée de production.

Seulement — et nous insistons sur cette réserve — s'il est entendu (après la loi de 8 heures qui rationne et ménage l'effort et atténue l'usure) que l'homme doit travailler dans la mesure de ses forces, cela n'implique-t-il pas *la substitution progressive de la méthode de l'invalidité à celle de la vieillesse ?* C'est toujours la retraite, mais qui peut intervenir le plus tard possible.

Unifions les retraites, mais reculons-en l'échéance, dans l'intérêt de la production.

Au Congrès des fonctionnaires des 25-26 mai 1920, un membre a insisté pour que la retraite soit obligatoire à 55 ans (service actif) 60 ans (service sédentaire) facultative après 25 ans de service sans condition d'âge.

C'est aller un peu fort en besogne. Les fonctionnaires — pour ne prendre qu'eux — sont, à 45 ans, en plein rendement. Il n'est pas douteux qu'à cet âge-là, ils peuvent travailler ailleurs et augmenter leur pension d'un salaire. Il en est qui souhaitent que toute législation nouvelle favorise la liberté — qui tend parfois au bon plaisir — de quitter quand on le veut son poste, même sans raison grave. On a soutenu que l'organisation actuelle lie le fonctionnaire à la fonction. En tout cas, on voit bien qu'il n'en est pas ainsi pour l'ouvrier et son industrie, ce qui ne constitue pas, économiquement ni socialement, un avantage.

La Caisse de retraites doit être indépendante de l'employeur : c'est la vérité fondamentale sur laquelle s'appuie toute unification sincère et pratique des retraites.

Mais nous sommes bien tranquilles : le fonctionnaire retrouve toujours le même patron, l'Etat, à moins qu'il ne cesse d'être fonctionnaire.

Quant à l'ouvrier, le sentiment créé ou renforcé de la sécurité pour ses vieux jours, en fera un associé libre, consciencieux et fidèle de l'œuvre quotidienne d'où il retire son pain avec cette assurance que jamais ce pain ne lui manquera !

Albert SAUZÈDE.



CHRONIQUE DES CHANGES

La baisse du *franc* que nous indiquions comme probable dans notre dernière chronique, a commencé à se réaliser au moment même où cette chronique était sous presse. Depuis huit jours, à travers des alternatives et des fluctuations nombreuses, c'est la tension qui domine, et aussi, très visiblement, la nervosité.

Nous avions laissé la *livre sterling* à 49 09 1/2 ; elle s'est tenue depuis huit jours presque constamment au-

dessus du cours de 50 francs, et elle a même franchi à deux reprises le cours de 51, pour finir, hier, à 50 59. Le *dollar* a été plus agité encore et la dépréciation de notre monnaie par rapport à lui est naturellement plus considérable par suite de la baisse de la livre sterling en Amérique. On a coté le dollar jusqu'à 14 64 et il a été coté hier 13 96.

Les événements de Pologne et les inquiétudes légitimes qu'ils font naître pourraient suffire à expliquer cette nouvelle dépréciation de notre monnaie, soit en tant que facteurs psychologiques, soit parce que ces événements doivent aboutir à se traduire par des appels au crédit du Trésor français. Mais il y a eu, en outre, d'autres causes qui expliquent la hausse nouvelle de la livre sterling et du dollar, notamment la rentrée en scène du commerce qui se préoccupe à la fois de couvrir des engagements arriérés et de préparer le règlement des achats prochains qui, surtout en ce qui concerne l'Amérique, sont particulièrement importants à cette époque de l'année. Il faut tenir compte, si l'on veut comprendre le mouvement actuel des achats de devises étrangères, de ce que pendant la baisse des mois précédents et en prévision d'une baisse plus grande, les importateurs avaient laissé s'épuiser, sans les renouveler, les stocks de change qu'ils avaient et qu'ils sont obligés d'avoir pour se couvrir de leurs opérations. Or, maintenant que la reprise se dessine et qu'il faut prendre ses précautions en vue de la campagne nouvelle qui commencera à la fin de l'été, chacun va s'évertuer à reconstituer ces stocks, et c'est déjà l'effet de cette préoccupation qui se fait sentir.

Le mouvement de baisse de la *livre sterling*, par rapport au dollar, que nous avions assez longuement commenté la semaine dernière a marqué un temps d'arrêt. Le cours de 3,56 qui avait si fort ému nos voisins ne s'est pas renouvelé. Une légère reprise s'est faite à 3,63 environ, après avoir même atteint 3,66. Mais le dernier mot n'est pas dit.

Le marché américain manifeste une curiosité un peu nerveuse aussi à l'égard de la manière suivant laquelle la France pourra bien faire face au remboursement de sa part dans le fameux emprunt de $ 500 millions. Il court des bruits de toute espèce à ce sujet, et, en réalité, personne ne sait rien. Mais l'opinion dominante est que le gouvernement français n'a pris aucune mesure encore et qu'il faut, de ce chef, s'attendre à une hausse nouvelle du dollar.

Les *changes scandinaves* ressentent actuellement les effets de la politique qu'ils ont suivie par rapport à l'or pendant la guerre. On sait que ces pays ont, pendant assez longtemps, et alors qu'ils étaient créditeurs partout, refusé de recevoir de l'or en paiement de la part de leurs débiteurs. Des lois spéciales ont, à ce moment-là, autorisé leurs banques d'émission à ne plus acheter l'or que, normalement, elles devaient, comme toutes les banques d'émission, accepter à un taux défini. Or, maintenant, la balance commerciale est devenue défavorable au moins pour la Norvège et pour le Danemark et ces pays n'ont pas assez d'or pour payer leurs importations. Il en résulte que la *couronne norvégienne* et la *couronne danoise*, qui faisaient prime par rapport à la livre sterling, subissent maintenant une forte perte.

Le pair du change avec la livre sterling est un peu supérieur à 18 couronnes par livre. Or, en 1918, la Norvège et le Danemark purent acheter la livre sterling pour 14 couronnes et la Suède put même l'obtenir pour 10 couronnes. Mais, maintenant, il faut plus de 23 couronnes norvégiennes ou danoises pour acquérir une livre anglaise, tant la balance commerciale s'est modifiée au profit de l'Angleterre et au détriment de la Norvège et du Danemark. Cette transformation s'est traduite par des mouvements de valeurs importants : les pays scandinaves, qui avaient racheté de grandes quantités de leurs obligations et valeurs nationales en Angleterre pendant la guerre, grâce aux prix avantageux que créait la prime de change, voient maintenant le mouvement se faire en sens inverse et les capitalistes anglais racheter leurs valeurs.

Léon Polier.

LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

Le Marché de Paris est resté hésitant mais, avec le désir nettement manifesté d'utiliser toutes nouvelles politiques ou autres, qui pourraient être intreprétées dans un sens favorable. Comme les engagements sont réduits autant dans un sens que dans l'autre, il suffit de fort peu de chose pour provoquer des soubresauts évidemment restreints, mais cependant nettement indicatifs de la mentalité générale du Marché.

Le monde de la Bourse n'a pas voulu se laisser influencer par les notes parfois très pessimistes de la Presse quotidienne concernant les événements polonais.

Alors que certains parlaient de guerre possible, de mobilisation prochaine, de possibilités d'émission illimitée par la Banque de France, pour parer à des événements d'ordre politique. la hausse des changes, la livre ayant atteint le cours de 51 et le dollar dépassé celui de 14, a redonné un peu de ton aux valeurs à change. Les valeurs pétrolifères, diamantifères et de mines d'or ont eu quelques clients ainsi que les fonds d'Etat dont la valeur varie suivant l'importance du change qu'il soit livres, pesetas ou yens.

En somme, malgré la période de vacances, de bonnes dispositions pourraient se manifester à la première occasion, car il n'y a pas de positions chargées qui pourraient contrebalancer un mouvement en avant. Tant que quelques clartés ne se seront pas produites du côté polonais, nous assisterons donc à des Bourses sans grand intérêt. avec des soubresauts locaux dans les compartiments où les spéculateurs espèrent réaliser quelques mouvements.

Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

Le Marché de nos Rentes a été dominé par la déclaration mentionnée dans notre dernière Revue, du prochain Emprunt Français prévu toujours pour le milieu d'octobre.

Les divers Fonds de la Défense Nationale 4 et 5 0/0 sont restés fermes. Le *Journal Officiel* avait précisé les taux de reprise de ces Emprunts lors de la souscription, comme devant être ceux de l'émission. Or, par décret, ces taux sont de 87,50 pour le 5 0/0, 66,80 pour le 4 0/0 et le pair pour le 5 0/0 1920 plus la portion acquise pour la prime de remboursement. Ils sont de 1/2 à 1 0/0 au-dessous des taux d'émission. Mystère et discrétion. Il n'y a néanmoins pas de craintes de déclassement à avoir.

On a noté des ventes assez nombreuses sur le 3 0/0. Il n'est pas parmi les privilégiés admis à la souscription du prochain emprunt 6 0/0. Bien des personnes ne voyant que la différence de taux, sans se rendre compte de la différence existant entre le taux et le rendement d'un titre, ont vendu leur 3 0/0 qui a baissé de près de 1 point. Il est déraisonnable cependant de se laisser hypnotiser par la seule question de taux d'intérêt et il faut voir également les chances de plus-value dans l'avenir. Il est prudent pour la portion de portefeuille composée de Rentes françaises de panacher quelque peu les Rentes dont on dispose de façon à savoir utilement allier l'intérêt plus élevé du prochain emprunt avec les chances de plus-value que permet d'espérer, par exemple le 3 0/0, dont le rendement réel, au cours actuel, est de 5,30 0/0. Par contre, il a une marge de plus-value jusqu'au pair, qui au point de vue progression du capital est loin d'être à dédaigner. Ceci dit, il faut noter que ces ventes d'arbitrage sont l'indice de l'accueil favorable fait par le public au prochain emprunt 6 0/0. Il est facile à comprendre pour tous, il représente exactement ce qu'il est, il est clair, il doit réussir.

Nous attirions, dans notre dernière chronique, l'attention sur les chances possibles de plus-value sur le compartiment des *Fonds Russes*.

Il n'y a pas eu plus-value à proprement parler, mais la tendance est restée ferme et, sur le Marché, pendant de longues semaines complètement abandonné, on a pu revoir des cours alors que depuis longtemps

on n'avait pas coté. La spéculation se porte, de préférence, sur le Consolidé des différentes séries. La première s'inscrit aux alentours de 32 et la troisième aux alentours de 25. Les contre-parties se sont trouvées assez aisément dans un sens comme dans l'autre.

Turquie. — La signature du traité de paix avec la Turquie, et la perspective du paiement prochain d'une portion tout au moins des intérêts courus sur la Dette, a redonné quelque activité à l'Ottoman, spécialement l'*Unifiée* qui a atteint le cours de 76, susceptible de plus-value encore, car les coupons arriérés s'élèvent à 23 francs environ.

Japon. — Le groupe des divers fonds japonais, qui avaient profondément fléchi, il y a quelques mois, a été parmi les plus actifs. Le relèvement de la livre y a un peu contribué. Le 4 0/0 1910 a franchi le cours de 113 qui était le sien il y a près de 4 mois ; il avait touché, au plus bas, 90. Le 5 0/0 1910 est revenu à 120 et le 4 0/0 1920 à 142. On peut sur ces titres voir mieux. Ils sont susceptibles de donner des rendements fort intéressants grâce aux négociations de coupons, mais il ne faut pas oublier que leur plus-value est essentiellement précaire parce que fonction du change.

Sud-Amérique. — Les divers fonds argentins et brésiliens ont profité de la hausse des changes ; mais comme il a été, dans les mois précédents, pas mal vendu de titres de cette nature, le Marché en est devenu étroit. Le 4 0/0 1895 reste aux environs de 90.

Mexique. — La révolution paraît s'atténuer au Mexique. Il reste à liquider de nombreuses questions qui sont la conséquence de la désorganisation dans laquelle a vécu le pays depuis de longues années. De ce fait, le public ne voit point encore dans quelles conditions et vers quelle époque, la reprise des coupons des différentes valeurs mexicaines pourrait s'effectuer. Aussi, malgré l'amélioration incontestable de la situation du pays, le Marché des Fonds mexicains est-il resté lourd. Tant que l'on n'aura pas de précisions au sujet de la Dette mexicaine il risquera fort d'en être ainsi.

BANQUES

Le compartiment des établissements de crédit est, au milieu de l'atonie générale, un de ceux qui marquent une légère fermeté.

On se rend compte qu'il y a encore de nombreuses opérations d'augmentation de capital en cours et, de ce fait des plus-values seraient susceptibles d'être enregistrées sur un certain nombre de titres.

La *Banque de France* oscille autour de 5.500. Les Chambres ont décidé avant leur séparation, que la limite d'émission de billets serait portée de 40 à 43 milliards. On a épilogué diversement sur les motifs plus ou moins secrets de cette demande d'augmentation éventuelle d'émission. Il ne faut pas oublier qu'il a été nettement spécifié que les augmentations qui pourraient être nécessaires ne devraient servir qu'aux besoins du commerce.

C'est donc par une interprétation erronée qu'on a pu croire que l'accroissement possible de la circulation cachait une mesure prémonitoire de guerre.

La *Banque de l'Algérie* aux alentours de 4.250 est chère à en juger par le seul rendement du titre. Par contre, l'avenir de la valeur reste large, car le Maroc paraît être pour elle un champ d'opérations fructueux.

Société Générale. L'assemblée extraordinaire qui doit décider la transformation du capital en titres intégralement libérés et l'augmentation ultérieure du capital jusqu'à concurrence de 500 millions, est convoquée pour le 23 août.

Banque de Paris se fixe aux alentours de 1.650. La Banque vient de s'intéresser à la construction d'un réseau de chemin de fer au Maroc, par l'intermédiaire de la Compagnie Générale du Maroc. D'autre part, une succursale vient d'être ouverte à Rotterdam en vue d'accroître les relations avec la Hollande.

Le *Crédit Français* à 410 progresse journellement. Les gens bien informés envisagent pour ce titre une plus-value prochaine, en raison des bénéfices déjà acquis pour l'année en cours et du développement constant du réseau des succursales.

La *Banque Privée* n'a pas abandonné le cours de 500 fr. Le bruit de la transformation du nominal des actions actuellement de 400 fr., et qui devait être porté à 500, a été démenti. L'opération est cependant normale en soi, mais il est certain qu'elle ne s'impose pas d'une façon immédiate.

Le *Crédit Mobilier* a conservé son niveau précédent de 560. L'assemblée qui doit vérifier la sincérité de déclaration du versement de la dernière augmentation du capital est convoquée pour le 14 septembre.

Dans le groupe des Banques Etrangères, l'activité s'est concentrée presque uniquement sur la *Banque Ottomane* qui, à 730, est susceptible de voir des cours plus élevés. La conclusion de la Paix avec la Turquie va lui permettre en effet de reprendre toute son activité de jadis.

La *Banque Nationale du Mexique* s'est avancée un moment au delà de 600 fr. On envisagerait la réorganisation du capital, sa fixation à 50 millions de piastres et l'accord à la Banque du privilège d'émission au Mexique.

TRANSPORTS

Nos actions et obligations de Chemins de fer n'ont aucun marché. La concurrence éventuelle du futur 6 % français est de nature à gêner les obligations de nos grandes compagnies. Pour trouver quelque activité, il faut aller au compartiment des Transports en Commun parisiens.

L'action *Compagnie des Omnibus* a évolué autour de 660, bien que par des calculs parfois savants on puisse assigner au titre une valeur à caser supérieure à ce cours. Il faut tenir compte, dans les évaluations faites, de la période à laquelle des paiements pourraient être réellement effectués. Or il est évidemment difficile de faire à cet égard des supputations présentant un caractère de sincérité suffisant. On peut néanmoins admettre que les cours actuels sont susceptibles de plus-values.

Dans le même ordre d'idées, l'action *Tramways de Paris et du Département de la Seine* est susceptible de voir mieux que ces cours de 260. La valeur liquidative du titre a pu être calculée comme étant de 300 francs.

Parmi les compagnies de Navigation Maritime, la tendance générale est plutôt lourde. La baisse des frets, si elle s'est légèrement arrêtée doit normalement continuer. C'est donc à des ventes qu'il faut s'attendre plutôt qu'à des achats.

METALLURGIE

En l'absence de Marché, il a suffi de quelques ordres pour peser sur la plupart des valeurs.

Micheville procèderait prochainement à l'émission de 20.000 obligations, solde de l'emprunt autorisé en 1919. Les cours ont abandonné près de 100 francs à 1.850.

Les *Tréfileries du Havre*, vont porter leur capital à 100 millions pour participer à la Société Française des Aciéries *Basset*, entreprise disposant d'un brevet pour la transformation directe du minerai en acier.

Des dégagements de position ont alourdi le Marché de la *Lorraine Diétrich*, qui porte son capital de 23 à 38 millions, par émission à 160 fr. l'action de nominal 125.

La *Longueville* n'a pu retrouver le cours de 400. La Société vient de se faire autoriser à porter son capital à 75 millions.

MINES

Le compartiment minier malgré une certaine reprise des métaux est resté lourd. Les valeurs cuprifères sont sans marché et les valeurs pétrolifères de leur côté plus lourdes. Sur la hausse des changes la *Royal Dutch* et la *Mexican Eagle* favorites des derniers mois, ont légèrement progressé. Les nouvelles des puits sont favorables ; mais il faudrait pour redonner un peu de ton à ce marché, que l'ambiance générale soit meilleure.

Les valeurs roumaines n'ont pas de tendance bien marquée. Le décret roumain relatif au commerce du pétrole interdit l'exportation des pétroles bruts et raffinés, l'exportation des sous-produits n'est autorisée qu'autant que la consommation intérieure sera satisfaite.

Les entreprises Galiciennes marquent quelques hésitations dans l'incertitude où l'on reste de la nationalité future de certaines concessions voisines des régions revendiquées par les bolchevistes.

SOCIETES DIVERSES

Kuhlmann, reste l'objet d'un marché assez actif. Le capital vient d'être définitivement porté à 80 millions. Le succès remporté par la souscription est tel qu'il ne peut être donné à titre réductible, qu'une action par 40 demandées.

Les *Tabacs Ottomans* ont dépassé le cours de 510.

On escompte pour eux la répartition possible prochaine des coupons arriérés sur lesquels il n'a, jusqu'à présent, été payé que 40.000 francs.

L'Oriental Carpet ne se départit pas de son cours de 420. La Société a annoncé officiellement qu'elle distribuerait une action nouvelle par 5 anciennes, après l'assemblée convoquée vers la fin du mois de septembre prochain pour ratifier cette proposition.



Les Marchés Étrangers

BOURSE DE LONDRES

Le **Stock Exchange** est resté pendant toute la semaine dominé par la question polonaise.

D'une manière générale, le public financier anglais ne croit pas à l'envoi de troupes en Pologne et il espère une solution favorable des difficultés présentes. Mais malgré tout une certaine prudence est nécessaire, d'autant qu'au point de vue monétaire quelques craintes se manifestent. L'argent au jour le jour oscille entre 5 et 4 %. La baisse de la livre à New-York, la tension des changes à Paris, ont laissé une atmosphère d'inquiétude, à la suite de laquelle on a parlé très nettement de la possibilité prochaine d'une augmentation du taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre. Dans les circonstances présentes une semblable mesure prendrait tout de suite

	Juillet. 14	3 aout 20	6 Août 20
Victory 4 %	...	78	77 7/8
Consols	75 1/8	46 3/8	46 3/8
War Loan 5 %	...	84 15/16	84 7/8
Argentin 4 % Resc.	83	51 1/4	51 ./.
Brésil Resc. 4 %	73 1/2	62 ./.	46 ./.
Chinois 5 % 1896	101 1/2	69 1/2	68 1/4
Egypte Unifiée	99 1/8	67 3/4	67 1/4
Français 5 %	...	51 ./.	49 ./.
— 4 %	...	39 ./.	37 1/2
Japon 4 1/2 %	94 1/2	99 1/4	100 ./.
Russe 4 % Consol	86 1/2	16 1/2	16 ./.
Canadian Pacific	198 1/4	159 ./.	160 ./.
Nat. of Maxico. 1re pref.	31	14 ./.	14 ./.
Pennsylvania Rail	57 1/4	52 1/2	55 ./.
Union Pacific	158 1/2	154 ./.	159 ./.
Brazil Railway ord	26	3 1/4	3 1/4
Bank of England	251 1/2	173 ./.	173 ./.
Lagunas Nitrate	1 10/16	27/6	27/0
Lautaro Nitrate	10 1/4	14 1/4	14 ./.
Hudson Bay	9	6 1/2	6 3/8
Pekin Syndicate ord	4/8	22 6	22/0/.
Cunard	1 8/16	26 ./.	24/6
Marconi Wireless	2 1/2	2 15/16	2 3/4
Barcelona Traction	...	5 1/4	5 1/4
Mexico Light and Power	47	12 ./.	12 ./.
Vickers	1 3/4	24/3	24/3
Baku	4/3	0/6	0/6
Nurmah	4 6/32	7 3/4	1/2
Mexican Eagle ord	2	10 5/8	10 1/4
Borth Caucasian	..	1 5/32	1 1/16
Shell Transport	4 15/16	6 9/16	6 1/4
Royal Dutch	51	58 1/2	58 1/4
Spies	7/8	10/6	9/6 ./.
General Mining	..	4/6	4/6 ./.
Goldfields	..	1 1/2	1 15/32
Rand Mines	..	3 1/16	2 15/16
Crown Mines	..	2 25/32	2 11/16
East Rand	..	8/10 1/2	8/0
Geduld	1 1/8	2 1/16	2 1/32
Modderfontaiu B.	..	37/6	3 11/16
Robinson Gold	...	9/0	9/0
Simmer and Jack	...	4/0	4/0
Village Deep	9/16	10/3	10/6
Chartered	..	17/3	16/3
Mozambique	..	29/32	29/32
Tanganyka	5 9/16	1 7/8	1 25/32
Golden Horse Shoe	..	16/3	16/3 ./.
De Beers	16 7/16	20 3/4	20 1/4
Jagersfontain	..	4 1/4	4 1/4
Cape Copper	2	1 1/4	1 1/4
Rio Tinto	68 3/8	38 ./.	36 1/2
Tharsis	6 1/4	3 1/8	3 1/8
Utah Copper	..	17 ./.	17 ./.
Lena Goldfields	..	2 0/0	20/0
Spassky	..	21/3	21/3
Camp Bird	8/16	12/3	12/0
Mexico El Oro	..	12/9	5 1/2 ./.
Santa Gertrudis	..	266	23 /0
Gula Kalumpong	1	1 5/8	1 5/8
Kuala Lumpur	3 4/8	3 3/4	3 3/4
Malacca	4	4 1/4	4 1/8

une allure guerrière et elle serait considérée comme un événement des plus importants au point de vue politique. Il est peu vraisemblable que l'on prenne une pareille décision, à moins que, brusquement, les affaires de Pologne ne se gâtent complètement.

Il n'y a eu que peu de transactions sur les **Fonds anglais**. Les quelques mouvements à signaler sont presque uniquement confinés au compartiment pétrolifère qui a été travaillé par Paris, spécialement les titres **Shell** et **Eagle** qui, respectivement se sont traités aux alentours de £ 6 et 10 1/2.

Les **Kaffirs** ont à certains jours manifesté quelques transactions variables suivant les nouvelles relatives au prix de l'or.

Fait curieux à noter et contraire aux habitudes ordinaires, c'est surtout Paris qui a commandé Londres cette semaine, alors que c'est l'inverse que l'on a coutume de constater.

BOURSE DE NEW-YORK

Le marché est resté agité par les nouvelles de politique extérieure et par la baisse des changes.

Les ventes effectuées dans la dernière semaine l'ont en effet dégagé de tous éléments spéculatifs. Aussi arrivé à une sorte de période d'attente a-t-on pu constater des mouvements de hausse et de baisse sur des nouvelles parfois sans grande importance.

On n'a guère traité plus d'un million de titres par jour et l'argent au jour le jour est tombé de 8 à 6 %.

On a considéré néanmoins comme un élément favorable la déclaration faite par le représentant français à New-York, d'après laquelle la France payerait, au 15 octobre, les 250 millions de dollars qui sont dus pour rembourser l'Anglo-French-Loan.

Le marché s'attend également à la baisse de la plupart des marchandises, cotons et laines entre autres, et cette baisse est considérée comme un élément favorable pour la tranquillité générale des pays.

En somme à la première bonne nouvelle d'ordre politique, on pourrait malgré la période de vacances, s'attendre à ce que New-York devienne plus actif.

	Juillet 14	3 Août 20	7 Août 20
U. S. 4 %	111	105 ./.	105 ./.
Anglo-French 5 %	...	99 1/2	99 1/2
Royal Dutch	...	73 1/2	71 ./.
Shell	...	64 ./..	62 1/8
Mexican Eagle	...	... ./.	153 1/2
Calumet and Hecla	400	297 ./.	290 ./.
Chino Copper	40 3/8	29 3/4	26 ./.
Mlami Copper	22 1/4	19 ./.	19 ./.
Ray Copper	20 7/8	15 1/8	14 1/4
Utah Copper	56 7/8	61 ./.	61 ./.
Archinson-Topeka	97 7/8	76 ./.	80 1/4
Baltimore and Ohio	98 3/8	34 ./.	34 1/2
Gnardian Pacific	185 7/8	120 ./.	116 ./.
Chicago-Milwaukee	107 1/8	34 1/4	33 1/2
Great Northern	134 3/4	74 3/4	72 ./.
National Mexico, 1re préf.	27	8 1/2	5 ./.
— 2e préf	12	4 3/4	4 1/2
Pennsylvania	110 3/4	40 1/4	40 3/8
Reading	162 3	89 1/2	88 ./.
Southern Railway	21 3/4	28 3/4	27 3/8
— préf.	77 1/2	60 ./.	59 1/4
Union Pacific	127 3/8	116 ./.	116 7/8
Steel Common	...	87 1/8	86 ./.
Bethleem Steel	40 1/4	77 1/2	72 3/4
Int. Harvester	111 3/4	122 ./.	119 ./.
Amer. Smelting	66 1/4	55 3/8	54 1/2
General Electric	148	140 ./4	138 3/8
Amer. Teleph. et Teleg	120 1/4	93 3/4	95 1/2
Westinghouse	30 3/8	46 3/4	46 3/4
General Motors	89 1/2	22 ./.	20 1/2

BOURSE DE PRAGUE

Comme dans les semaines précédentes, le marché tchéco-slovaque est dominé par les événements qui se sont passés près de lui.

Des dégagements se sont produits et, d'une façon générale, la Bourse est en recul, spécialement sur les valeurs industrielles que l'on avait essayé de pousser pendant la semaine précédente.

	Juillet 14	3 Août 20	6 Août 20
Emprunt liberté	....	90	90 35
Zivnost Banka	....	469	464
Bohemia Banka	....	820	820
Agrarni Banka	....	655	655
Banque de Prague	....	975	970
Banque Ind. Tchéque	....	600	588
Petroles Kolin	....	...	2.150
U. S. papier Prague	....	860	905
Danek	....	620	620
Bergmann	....	....	...
Sucres Tchéques	....	2.275	2.295
Société Tchéques Comme	....	1.765	1.730

Les **Usines Skoda** viennent de présenter leur bilan de 1919 qui se traduit par un déficit total de 16.200.000 couronnes tchéco-slovaques. Cette Société qui est une des plus importantes entreprises métallurgiques d'Europe est actuellement débarrassée des éléments allemands et autrichiens, qui étaient jadis dans son Conseil. On sait qu'une partie des actions de la **Skoda vient d'être reprise par un groupe parisien.**

BOURSE DE BRUXELLES

Les transactions persistent à rester faibles mais la tendance est néanmoins ferme. Il y a peu de monde sur le marché et ce sont plutôt des questions d'ordre intérieur comme celles de l'emploi de la langue flamande dans l'administration belge, qui font le sujet des conversations, plutôt que les grandes questions internationales.

Bruxelles ne paraît pas être inquiété de la question polonaise dont l'issue favorable lui paraît certaine. Entre temps, on a surtout fait des **Charbonnages.** On a supputé que les bénéfices réalisés par les grandes entreprises qui extraient le charbon pourront se transformer en dividendes intéressants. **Bonne-Espérance** a gagné 500 francs environ à 8.500. **La Concorde** a gagné 300 francs aux alentours de 2.400. **Werister** a progressé de près de 400 francs vers 6.200.

	Juillet **14**	3 Aout. **20**	10 Août **20**
Belge 3 %	76 30	61 90	61 75
Banque Nationale	3.870	4.375	4.305
Société Générale, part	5.915	6.250	6.250 ..
Congo Grands Lacs	270	313 50	...
Cockerill	1.680	1.700	1.702 ..
Espérance Longdoz	416	1.130	1.132 50
Haine Saint-Pierre	1.525	2.400	2.450
Ougrée Marihaye	1.290	2.045	2.052 ..
Providence Belge	2.600	4.710	4.755
Providence Russe priv. B	494 50	237	... ..
Sambre Moselle priv	685	1.115	1.120 ..
Grande Machine à Feu	1.339	5.025	.....
Noel Sart Culpart	3.650	5.000	5.050
Sacré-Madame	2.605	4.098	4.125 ..
Asturienne	5.347	3.245	3.295
Rouina	333 50	569	560
Vieille Montagne	875	1.500	1.537 50
Soie Tubize priv	152	850	810 ..
Soie Viscose cap	167	970	813 75
Boryslaw cap	52 50	150	159 50
Grosnyi priv	2.845	2.850	2.725 ..
Nafta div	360	127	122 50
Zincs Silésie	1.265	827	...
Kaiping	49	225	235
Nitrate Railways	357	375	...
Canadian Pacific	1.035	1.365	... ..
Mexico Tramways	366	155	155 ..
Jeumont part	642	.....	.....
Dyle et Baccalan	186	500	490
Briansk unités	412 50	.....	...
Russo-Belge	1.745	1.097 50	1.075
Sosnowice (Min. Us.)	1.367	.....	....
Taganrog	557	350	280
Rand Mines	151	292 50	150
Barcelona traction	134	.....	..
Kasai	380	140	153 ..

Les déclarations de dividendes intéressants sur les glaceries et les verreries ont également amené quelque progression dans le groupe.

Par contre, le compartiment métallurgique est resté terne.

BOURSE DE BERLIN

La Bourse de Berlin est restée sans affaires pendant la semaine. L'argent a été relativement facile aux alentours de 4 1/2 %.

Les seules transactions que l'on a pu noter ont été celles des valeurs pétrolifères, spécialement de la **Deutsche Petroleum** qui possède en portefeuille les actions **Steaua.** On ignore encore comment se liquidera la question des actions **Steaua** possédées par des Allemands. Dans l'espoir d'une solution favorable, la **Deutsche Petroleum** a progressé sensiblement à certains jours pour se tasser ensuite. La **Steaua** elle-même n'a guère bougé au delà de 1.600.

	Juillet **14**	3 Août **20**	9 Août **20**
Allemand 5 %	....	79 60	79 70
— 4 %	100 10	69 30	68 90
Hamburg Amerike	127	179 25	179 ..
Reichsbank	137 50	148 ..	149 37
Dresdner Bank	148	161	162 50
A. E. G.	243 25	291	291 ..
Badische Anilin	600 25	458 75	453
Bochumer	134 60	426 "	437 ..
Gelsenirkchen	183	316 25	313 ..
Harpener	178 50	389 50	370
Siem. et Halske	213 40	249 50	239 75
Otavi Mines	...	756	765
Zinc de Silésie	...	660	662

Dans les autres compartiments, on peut tout au plus noter quelques achats en **Chemins de fer du Schantung.**

Le compartiment métallurgique et minier est resté terne et même parfois lourd, spécialement sur la **Bismarkhutte.**

Valeurs en Vedette

SOCIÉTÉ D'ALIMENTATION DE PROVENCE

L'industrie des produits alimentaires chôme rarement. Il faut manger chaque jour et, dans les périodes de vie chère ou d'approvisionnements difficiles, les entreprises qui s'occupent de fabrication et de conservation de produits alimentaires sont presque assurées de ne pas avoir de méventes.

Nos amis les Anglais appelent les conserves des « préserves ». Les conserves permettent, en effet, de se préserver contre le manque de nourriture et l'on conçoit aisément que, durant la guerre et actuellement encore, les fabricants de conserve en permettant de se prémunir contre l'insuffisance de certaines denrées aient pu réaliser des bénéfices intéressants.

Rares sont les Sociétés de conserves et produits alimentaires qui ont pris la forme anonyme. Beaucoup d'entre elles et parmi les plus importantes subsistent encore sous forme familiale. Tels sont Amieux frères, Saupiquet, ou Rodel qui sont connus de tous. Il n'en est que plus intéressant de rechercher ce que font et ce que peuvent faire de semblables entreprises lorsqu'elles s'adressent non plus à quelques privilégiés, parents ou amis, mais à la masse du public.

La *Société d'Alimentation de Provence*, procédant jusqu'au 31 août de cette année à l'augmentation à 3 millions de son capital, jusqu'ici de 2 millions, va permettre semblable recherche.

La Société dite aujourd'hui d'*Alimentation de Provence*, fut constituée en février 1911, à Marseille, sous le nom de *Société des Usines Tkoy-Riont et de l'Alimentation du Midi Réunies.*

A cette époque, la seule fabrication était celle de la margarine à Marseille.

En novembre 1911, à la suite d'un incendie des usines et pour fortifier sa situation commerciale, la *Société des Usines Thoy-Riont*, s'unit avec une autre maison marseillaise, la *Maison Radisson*, et la raison sociale devint alors *Société des Usines Thoy-Riont et Radisson Réunies.*

C'est en juillet 1918 seulement que la raison sociale actuelle, *Société d'Alimentation de Provence*, fut adoptée.

A cette époque, en effet, vint s'adjoindre aux usines établies à Marseille une installation pour la fabrication de graisses alimentaires, genre margarine : la fabrication à Avignon des conserves de fruits et légumes, et la fabrication des conserves de viande avec utilisation de tous les sous-produits et déchets.

La Société dispose donc aujourd'hui de deux usines modernes.

1° A Marseille, fabrique et commerce de toutes graisses alimentaires, corps gras, huile végétale, stéarine, margarine, etc... ;

2° A Avignon, usine s'étendant sur environ un hectare, spécialisée dans les conserves de fruits et légumes ;

3° A Avignon toujours, Usine dite de Champfleury où se fabriquent spécialement toutes les conserves de viande.

Les Usines d'Avignon ont des abattoirs où se fabriquent, en outre, les saucissons si renommés dans la région provençale et où l'on fait même des plats cuisinés, genre des daubes, et plats froids, qui peuvent se conserver dans des gelées ou dans des graisses.

Le capital qui, à l'origine, était de 650.000 fr. en actions de 100 francs, est actuellement de 2 millions en 20.000 actions de 100 francs.

En avril 1918, la Société s'est fait autoriser à porter son capital jusqu'à 4 millions et c'est en vertu de cette autorisation qu'il est actuellement procédé à une émission de 10.000 actions, grâce à laquelle le capital se trouvera fixé à 3 millions.

Il existe, en outre, pour 2 millions de bons décennaux, émis dans le second semestre de 1918 sous forme d'obligations 6 % net d'impôt.

Dès lors, lorsque la Société aura procédé à l'augmentation de capital actuellement en cours, elle disposera de 5 millions de capitaux, dont 3 millions en actions et 2 millions en obligations.

Dans le passé, la Société a obtenu des résultats régulièrement progressifs.

A la veille de la guerre elle avait donné à ses actionnaires du 7 %. Dans les premières années du conflit qui a ensanglanté l'Europe, les dividendes furent ramenés à 6 %. Pour 1917, la répartition fut de 7 %. Pour 1918 de 13 % et en 1919 elle fut portée à 8 %.

La répartition de l'exercice clos au 31 mars 1920 pourrait être de 10 %.

Si l'on fait abstraction de l'année 1918 tout à fait anormale, et pendant laquelle la Société a pu profiter de la hausse des produits alimentaires sans avoir eu à souffrir de la hausse correspondante des matières premières du fait des approvisionnements qu'elle avait constitués à bon compte, on perçoit que :

1° L'entreprise a toujours été à même de rémunérer les capitaux engagés en moyenne au taux de 7 à 8 % parfaitement normal pour une entreprise industrielle ;

2° Elle a fait travailler les capitaux dont elle disposait aux alentours de 15 à 16 % ;

3° Elle n'a guère distribué que le tiers des bénéfices réalisés, portant le reste en provisions diverses et amortissements.

On peut, dans ces conditions, admettre que, pour l'avenir, les derniers dividendes obtenus sont définitifs.

Certes, on ne saurait oublier les aléas pouvant résulter soit de la cherté des viandes, des légumes, ou des difficultés d'ordre ouvrier ; aucune entreprise n'en est à l'abri. Mais, du point de vue financier, la Société ne paraît pas devoir modifier sa politique de répartition pour renforcer sa situation financière. En somme, les conditions générales de travail sont normales pour la Société.

Le dividende de 10 % est donc susceptible d'être au moins maintenu dans l'avenir.

Cette opinion est renforcée par l'examen des bilans comparés des années 1912 et 1920, donnés ci-dessous en 1.000 francs :

	1912	1920
Actif	—	—
Immobilisé industriel ..	169,9	2.256,5
Immobilisé comptable ..	627,5	725,3
Immobilisé total	797,4	2.981,8
Magasins et stocks.....	311	3.291,8
Caisse et Banque	122	449,4
Débiteurs	49,3	455,4
Passif		
Capital	1.100	2.000
Obligations	»	1.975
Réserves	»	80,6
Créditeurs	103,1	2.703,5
Profits et pertes...... ..	87,1	422,5

Du fait de l'accroissement des installations effectuées à Avignon particulièrement, l'immobilisé industriel, c'est-à-dire la valeur des usines, a passé de 170.000 fr. à 2.500.000 fr. ; elle est devenue près de 14 fois plus forte.

Les comptes à amortir n'ont, dans le même temps, progressé que d'une centaine de mille francs, soit, à peu de chose près, la valeur des réserves constituées dans l'intervalle considéré.

En même temps que l'immobilisé s'est accru il a fallu renforcer le fonds de roulement.

En 1912, il apparaissait de 300.000 francs, en 1920 il est de 1.200.000 francs.

Normalement, le fonds de roulement correspond, à peu de choses près, à 1/3 du capital actions.

La Société s'est procuré l'argent nécessaire à l'augmentation de ses usines et de ses disponibilités, au moyen du doublement du capital et grâce à l'émission de 2 millions de Bons décennaux.

Pour faire face à de nouveaux développements, il n'est plus possible d'émettre d'obligations sans augmenter, au préalable, le capital.

Il est en effet indispensable de conserver une juste proportion entre le capital actions et le capital obligations.

Dans ces conditions et étant donné que le compte Profits et Pertes se révèle environ cinq fois plus fort en 1920 qu'en 1912, l'augmentation du capital de 2 à 3 millions actuellement envisagée est parfaitement légitime, car les capitaux nouveaux seront faciles à rémunérer.

La Société a su grandir en conservant un sain équilibre ; elle paraît en mesure de recueillir bientôt le bénéfice des organisations jusqu'à présent réalisées.

L'action *Alimentation de Provence* est négociée au Marché de Paris aux environs de 130 francs.

A ce niveau, avec la possibilité de participer à l'augmentation de capital, avec l'éventualité d'une répartition de 10 francs par action, le rendement ressort à plus de 7 1/2 %.

L'action est, par suite, tout à fait digne d'entrer dans un portefeuille de valeurs industrielles sérieuses, car elle allie des possibilités de répartition élevée à des chances de plus-value, le dividende de 10 % étant susceptible de s'améliorer dans l'avenir.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

SOCIÉTÉ DES GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS

Il est de notoriété courante que les Grands Magasins du Printemps ont été un des facteurs les plus importants de la prééminence conquise sur le marché mondial par les diverses industries où se font jour le bon goût français et l'élégance parisienne. Il est juste de reconnaître que la place de premier plan, ainsi occupée par le Printemps est due à l'habile gestion dont a fait preuve la direction de ces grands magasins, depuis la réorganisation de ceux-ci en 1905, par les soins de M. Laguionie

A partir de cette date, le chiffre des affaires de la Société n'a cessé de progresser, ainsi que l'attestent les bilans de chaque année.

Devant cette extension des Grands Magasins du Printemps et pour adapter mieux encore leur organisation aux nécessités provenant d'une clientèle toujours grandissante, l'assemblée générale des actionnaires du 21 juillet 1920 a autorisé la gérance à porter le capital social de 27 millions à 40 millions 500.000 francs.

C'est pour réaliser cette augmentation que la Société procède actuellement à l'émission de 90.000 actions de 150 francs, au prix de 420 francs.

Il est inutile d'attirer longuement l'attention de nos lecteurs sur l'intérêt présenté par le titre nouveau. Son prix d'émission est des plus avantageux, et, par ailleurs, sa rétribution en sera large et facile.

Les anciens actionnaires ont la faculté de souscrire — à titre irréductible — une action nouvelle pour deux anciennes, les porteurs d'une seule action pouvant se réunir pour exercer ce droit. En outre, les anciens actionnaires peuvent souscrire — à titre réductible — sans limitation de chiffre, la répartition éventuelle devant être effectuée au prorata du nombre d'actions possédées. Enfin, les tiers non actionnaires peuvent également souscrire — à titre réductible — pour les actions non absorbées par les actionnaires actuels.

Le prix d'émission est payable : 100 fr. à la souscription, 320 à la répartition ; pour les titres entièrement libérés à la souscription, il sera perçu 419 fr.

Les nouvelles actions auront droit aux bénéfices de l'exercice août 1920-juillet 1921.

La souscription se terminera le 14 août.

On souscrit :

A la *Société des Grands Magasins du Printemps*, 64, boulevard Haussmann, Paris ;

A la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, 3, rue d'Antin ;

Au *Comptoir National d'Escompte de Paris*, 14, rue Bergère ;

Au *Crédit Lyonnais*, 19, boulevard des Italiens ;

A la *Société Générale*, 29 boulevard Haussmann ;

A la *Banque Nationale de Crédit*, 16, boulevard des Italiens ;

A la *Banque de l'Union Parisienne*, 7, rue Chauchat ;

Au *Crédit Algérien*, 10, place Vendôme et dans les succursales, les agences, les filiales de ces Etablissements.

SOCIÉTÉ GAZ ET EAUX

Le Conseil d'administration de la Société Gaz et Eaux est plein d'à-propos. Pour compenser le déficit d'exploitation de ses concessions, résultant de l'insuffisance des tarifs, il s'occupe activement de développer les industries connexes de la Société, notamment ses services de construction et d'installation de matériel. A cet effet, il a créé un département spécial qui se charge de tous travaux ou fournitures relatifs à l'utilisation du gaz ou de l'électricité, soit pour ses abonnés soit pour des tiers.

La situation financière de la Société n'en est pas toutefois beaucoup améliorée pour autant. Le bilan au 31 décembre 1919 accuse bien un bénéfice net de 947.838 fr. 86, mais en y comprenant le montant du report de l'exercice précédent de 886.172 fr. 11. Aussi le Conseil d'administration a-t-il jugé prudent de remettre à plus tard une distribution de dividende qui eût été forcément insignifiante pour un capital de 20 millions de francs. Au surplus, il sera peut-être plus sage, dès que les bénéfices le permettront, de renfor-

cer les réserves. Ces dernières ne s'élèvent à 4 millions 391.924 fr. 88 qu'en faisant état d'une somme de 2.153.320 fr. 71 s'appliquant au « Fonds général d'amortissement », ce qui ramène à 26.985.992 fr. 38 le compte « Usines » en regard d'un capital actions et obligations d'ensemble 33.229.455 fr. 34. Il convient de remarquer toutefois que la Société inscrit au passif le montant des obligations amorties pour 5.312.420 francs 18, se créant ainsi une réserve supplémentaire dont l'emploi, par les temps de baisse générale qui nous guette, est tout indiqué pour combler la dépréciation du Portefeuille, évalué 9.183.918 fr. 88.

L'actif disponible et réalisable s'élève, y compris, le montant du compte « Magasins et Stocks », de 2.372.221 fr. 23 à 14.937.241 fr. 18 pour 10.288.279 fr. 77 d'exigibilités immédiates dont la plus grande partie constituée par les avances des banquiers de la Société. Ils ont confiance, peut-être avec raison. En tout cas, le conseil d'administration a décidé de consolider cette dette en émettant 50.000 obligations de 500 fr. à 6 %, dès que la revision des tarifs avec les municipalités fournira à la Société les recettes nécessaires pour assurer le service de cet emprunt.

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les Bons de la défense nationale offrent toutes les facilités pour effectuer un placement des plus rémunérateurs, qui n'immobilise les capitaux engagés que pour peu de temps.

C'est un devoir absolu pour tout Français ayant des disponibilités de les employer à l'achat de ces titres : il met ainsi ses économies au service du pays, tout en se ménageant un intérêt très avantageux.

Voici à quel prix on peut les obtenir (intérêt déduit) :

PRIX NET DES

BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT des bons à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1 000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10.000 »	9.970 »	9.900 »	9.775 »	9 500 »

On trouve les Bons de la défense nationale partout : agents du Trésor, percepteurs, bureaux de poste, agents de change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et chez les notaires.

CRÉDIT DE L'OUEST

Nous avons annoncé déjà que cet établissement porte son capital de 25 à 50 millions de francs par l'émission de 50.000 actions de 500 francs au prix de 550 francs. On peut remarquer, à cette occasion, que l'extension rapide prise par le *Crédit de l'Ouest* est une preuve de la renaissance manifestée actuellement par la vie régionale française. Ainsi qu'on sait — en effet — le *Crédit de l'Ouest* a été constitué par la fusion de banques locales très honorables ayant apporté chacune une organisation toute prête et une clientèle ancienne et fidèle. Ce sont : les Maisons veuve Fortin et fils, d'Angers ; veuve Delhumeau, de Cholet ; A. Ragetly, de Segré ; A. Guillouet, de Saint-Nazaire ; veuve Fourchault-Hacque, de Châtillon-sur-Indre ; M. Mounier et Cie, de Fontenay-le-Comte ; Rondenet-Moulins, de Luçon ; Guillier père et fils, de Château-Gontier ; Amédée et Cie, de Fontenay-le-Comte ; Dalmont, Connoué et Cie, de Saintes.

Par ailleurs, la composition du conseil d'administration du *Crédit de l'Ouest*, qui ne comprend que des industriels, des commerçants, des armateurs et des financiers, est la sûre garantie d'une politique de collaboration active avec l'industrie, le commerce et l'agriculture.

Cette activité s'est déjà traduite par le développement progressif des succursales, des agences et des bureaux, dont le nombre total dépassera bientôt 120, ainsi que par l'accroissement continu du chiffre d'affaires qui a permis la distribution d'un dividende de 7 % en 1919.

Dans ces conditions, il ne fait aucun doute que l'émission en cours ne reçoive un accueil des plus favorables.

Les anciens actionnaires peuvent souscrire à titre irréductible 2 actions nouvelles pour 3 anciennes, les actions restant disponibles peuvent être souscrites à titre réductible.

On peut souscrire en titres non libérés à 125 francs plus 50 francs de prime, soit 175 francs.

Les demandes sont reçues :

Au *Crédit de l'Ouest*, rue Voltaire, 17, à Angers ; dans ses succursales, ses agences et ses bureaux et aussi à la succursale du *Crédit de l'Ouest* à Paris, boulevard Haussmann, ou à la *Société Centrale des Banques de Province*, rue Cambon, 41 ; à Blois : à la *Banque Régionale de l'Ouest*, dans ses succursales et bureaux ; à Strasbourg : à la *Banque Ch. Staelhing L. Valentin et Cie ;* à Orléans, chez M. Lory, agent de change.

Sté LYONNAISE DES FORCES MOTRICES DU RHONE

(CANAL DE JONAGE)

Société anonyme au capital de 30 millions

Siège social : à Lyon, 37, rue de la République

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

(Décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 juillet 1920)

Insertion au *Bulletin des annonces légales obligatoires du 26 juillet* 1920.

Souscription à 20 000 actions nouvelles de 500 francs.

Ces actions sont émises au prix de 700 francs

Elles seront entièrement assimilées aux actions anciennes à partir du 1er janvier 1921 ; en conséquence, elles recevront, en 1921, une somme égale au dividende qui sera payé aux actions anciennes, sur les résultats de l'exercice 1920 ; la somme nécessaire a cet effet sera prélevée sur le compte « Primes d'émissions ».

La souscription à ces actions est offerte *par préférence* aux *actionnaires actuels :*

1° *A titre irréductible*, à raison d'une action nouvelle pour trois anciennes ;

2° *A titre réductible*, jusqu'à concurrence d'un nombre d'actions nouvelles égal au nombre de leurs actions anciennes.

A ces souscriptions seront attribuées les actions non absorbées par l'exercice du droit de préférence irréductible ; la répartition, s'il y a lieu, se fera au prorata du nombre d'actions ainsi souscrites, sans qu'il puisse en résulter une attribution aux fractions.

Les souscriptions seront reçues du mardi 17 *août au vendredi* 10 *septembre* 1920.

A LYON : chez *MM. Jacquier et Cie*, banquiers, rue de la Bourse, 4.

A PARIS : chez *MM. Demachy et Cie*, banquiers, rue de Londres, 27.

Et dans tous les sièges et agences de France :

Du *Crédit Lyonnais ;*

Du *Comptoir National d'Escompte ;*

De la *Société Générale.*

MM. les actionnaires anciens devront déposer, pour justifier de leur droit privilégié de souscription, soit leurs certificats nominatifs, lesquels seront estampillés, soit pour les titres au porteur, le coupon n° 40 de ces titres, lequel, représentant le droit de souscription, n'aura plus aucune valeur représentative de dividende.

Il devra être versé sur chaque action souscrite :

1° *Pour les souscriptions irréductibles :*

325 fr. en souscrivant (montant de la prime et du premier quart) ;

375 fr. le 20 décembre 1920 (pour solde).

2° *Pour les souscriptions réductibles :*

50 fr. en souscrivant (à valoir) ;

A la répartition, le solde de la prime et du premier quart ;

375 francs le 20 décembre 1920 (pour solde).

Le Conseil d'Administration.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	2 Août 20	6 Juillet 20	10 Août 20
Rente 3 %	83	61 60	59 55	60 .5	56 70	56 55
— 3 % amortissable	88	66	70 65	69 50	...	68 ..
— 5 % 15 16	.. ..	89 75	88 30	87 50	87 50	87 50
— 4 % 1917	....	72 35	71 10	71 45	71 45	71 45
— 4 % 1918	....	72 10	71 80	71 15	71 15	71 15
Créd. Nat. Obl 5 % 1919	....	....	495	491 50	491 50	491 ..
Maroc 4 % 1914	....	415	426	419	414 ..	414
Créd. Foncier 5 1/2 1920	....	....	....	500	500	500
V. de Paris, Ob 5 % 1919	....	....	[illegible]	...		

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	2 Août 20	6 Juillet 20	10 Août 20
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	815	860	845
Brésil 4 % 1889	72	62 75	79 50	.. ..	90 50	90 75
— 5 % Fund	100	99	123	135 ..	....	....
Congo (Lots)	71	92	93	90 ..	.. ..	87 ..
Egypte unifiée	100	92 05	119	131 50	136 ..	136 50
Espagne (Extérieure)	93	95 55	173	159 50	173 ..	175 ..
Hellenique 5 % 1914	90	78	100	105 ..	111	109 ..
Italie 3 %	93	67 75	63 50			
Japon 4 % 1905	85	83	132	133 50	141 75	142 25
Maroc 5 % 1904	515	460	480	444	443	445
— 5 % 1910	518	447	466	590 50	580	583
Mexique 4 % 1910	71	57	57	64 15	63 50	..
Minas Geraes 5 % 1907	461	372	398	400	..	400
Portugais 3 % 1re série	64	56 15	70	51 ..		
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	666	681	693 ..
Roumain 4 % 1910	...	67	67			
Russe 3 % 1891	73	38 50	29	29 95	28 ..	..
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	33 25		
— 5 % 1906	102	57 50	46	45 ..		
— 4 % Cons 1re, 2e s.	88	44	34 50	33 50	32 55	31 50
Serbe 4 % 1895	78	61	55	41 ..	43 95	43 50
— 5 % 1913	86	69 70	60	56 50	56 50	56 50
Turc unifié 4 %	81	70	63 25	74 50	75 75	75 50

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	2 Août 20	6 Juillet 20	10 Août 20
Banque de France	4580	5120	5175	....	5600	5580
— d'Algérie	2811	3 00	3630	4287	4252	4250
Banque Française	267	281	283	309	309	304
— Nat. de Crédit	620	755	869	935	915	910
— de Paris	1420	1350	1345	1640	1648	1625
— Privée	370	425	459	495	514	520
— de l'Union Parisienne	810	804	1135	1275	1240	1240
— Transatlantique	266	282	310	314	305	307
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	1647	1631	1636
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	1085	1064	1070
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626	527	688	770	768	765
— Foncier de France	876	797	835	770	...	...
— Français	332	350	350	405	400	400
— Indust. libérée	724	705	742	...	...	700
— Lyonnais	1572	1292	1430	1660	1630	1630
— Mobilier français	502	495	497 50	568	563	557
Foncière Lyonnaise	382	335	550	460	...	465
Société Générale	761	545	692	770	765	763
Société Marseillaise	690	734	744	...	740	738
Rente Foncière	548	464	935	825	...	840
Immeubles de France	138	116	296	...	...	...
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	1925	1925	1920
Banque Indust. de Chine	....	580	879	....	977	977
Banque d'Athènes	46	105	135	194	200 ..	197
Banque Esp. de Crédit	256	340	720	...	...	...
Banq. Nat. du Mexique	500	434	418	576	585	57
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	730	720	71
Crédit Foncier Egyptien	730	782	944	918	930	94

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	2 Août 20	6 Juillet 20	10 Août 20
Est. Cap	906	900	720	625	620	620
Lyon Cap	1230	915	750	744	735	
Midi. Cap	1102	882	850	732	735	725
Nord. Cap	1688	1294	1027	...	965	952
Orléans. Cap	1304	1090	940	840	830	820
Ouest	873	710	695	635	626	621
Orleans 3 % nouv	417	338	326 50	308	298	275
Etat 4 %	498	401	357	...	...	305
Est 3 % nouv	417	344	308	294 75	294 75	... ..
Midi 3 % nouv	417	349	312	285 ..	...	287 ..
Nord 3 % nouv	425	333	321	313 ..	...	
Lyon fusion nouv	407	326	308	284	275	
Ouest 3 % nouv	419	346	310	... ..		
Congo (Grands Lacs)	261	286	273	322	317	310
Nitrate Railways	362	315	365	390	387	391
Nord de l'Espagne	430	390	505	553	586	595
Saragosse	432	392	515	581	613	618
Métropolitain	498	476	343	...	348	342
Nord-Sud	130	169	141	168	160	160
Omnibus	.. ..	470	602	683	664	670
Tramways (Cie franç.)	489	370	221	295	...	
— Paris et Dép. Seine	150	210	145	200	260	195
Voitures à Paris	183	427	676	710	725	715

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	2 Août 20	6 Juillet 20	10 Août 20
Comp. Gén. des Eaux	2130	1553	1155	925	960	852
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	110	114 ..	113 ..
— Min. et B. de mer	56	70	93	91	90 ..	
Gaz p. la France et l'Etr.	711	500	395	370		365
Elect. et Gaz du Nord	3.6	275	360	343	325	.30
Est-Lumière	150	113	86	65 25	68 50	68
Gaz de Paris	276	203	175	175 ..	169 ..	177
Thomson-Houston	673	759	850	1197	1155	1150
Ouest-Lumière	138	103	88	72 50	72	71 25
Electricité de Paris	604	575	510	409 50	...	404
Téléphones	268	585	705	...	...	800
Electr. d'Indo-Chine	1005	...	390	...	....	...
Câbles Télégraphiques	149	447	614	615	607	610
Eclair et Force Elect.	997	770	730	654	6 5	640
Electr. de la Loire	370	340	334	309	305	304 ..
Energie industrielle	90	166	153	141 ..	144 ..	144
Railways et Electricité	728	496	505	...	400	490
Energie Littoral Médit.	413	413	570	504	501	497
Télég. sans fil	..	..	1026	....	....	....

MINES ET METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	2 Août 20	6 Août 20	10 Août 20
Association Minière	152	212	349	...	350	337
Acièries de France	659	929	853	1005	1000	1005
Longwy Acièries	1405	1300	1869	2035	2030	2025
Atel. et Chant. de Bretag.	483	212	174	172	170	170
— — de la Loire	680	2085	2195	1775	1750	1750
Chan. et At. de St Nazaire	1190	1920	1720	1915	1875	1850
Constr. de Levallois	130	155	139	154	155	155
— de Locomotives	....	750	735	710	...	700
— Mécaniques	....	276	308	354	340	...
Dyle et Bacalan (ord.)	260	582	450	458	460	426
Fives Lille	938	1220	2710	1905	1905	1900
Forg. et Aciér. Nord-Est	387	320	2 90	1655	1650	1642
Longuevil e (Forges)	275	320	340	...	...	370
Creusot	1912	2460	3380	3905	....	....
Ariège	482	660	559	926	920	...
Tréfil. et Lam. du Havre	243	220	217	218	216	216
Usine de Basse-Loire	270	306	280	305	...	293
Aguilas	626	93	148	140	126	125
Boléo	718	783	845	910	915	920
Cuivre et Pyrites	022	315	318	337	330	333
Malfidano, jouiss	402	385	490	437	437	433
Métaux	745	950	1160	...	1400	...
Penarroya	1380	1275	1420	1725	1720	1710
Sels Gemmes	314	206	218	2 3	225	240
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1336	1310	1320
Carvin	770	580	655	925	920	938
Courrières	2800	2100	2011	2440	2360	2400
Dourges	433	359	536	615	608	610
Lens	1340	1032	1260	1790	1756	1760
Marles 30 %	214	322	460	4745	4625	4505
Bor, ord.	1615	890	3300	...	...	...
Laurium	402	371	1355	410	400	400
Mokta el Hadid	2202	2700	1885	3940	3840	3830
Nickel	1119	1431	1075	1450	1431	1440
Rio Tinto ord.	1730	1752	475	1830	1845	1818
Sosnowice	1320	930	400	1150	1050	1125
Central Mining	215	205	426	450	448	438
Lautaro Nitrate	257	297	400	680	700	703
Naphte Russe	460	280	426	547	520	520

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	2 Août 20	6 Août 20	10 Août 20
Messageries Maritimes	79	381	680	446	420	414
Transatlantique ord.	133	384	570	455	443	444
Suez act.	4865	5400	6450	6850	6780	6775
Chargeurs Réunis	550	1574	1950	1340	1295	1300
Chargeurs Français	969	2275	3945	4795	....	4780
Transp. Marit. à vapeur	....	1170	2680	2050	2000	1950

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	2 Août 20	6 Août 20	10 Août 20
Agence Havas	1252	980	1020	...	....	1305
Air Liquide	263	391	386	620	602	615
Bergougnan	1372	1565	2500	1540	1501	1501
Cirages français	979	1012	1340	1439	1440	1420
Compteurs à Gaz nouv.	1044	915	652	689	670	664
Galeries Lafayette	464	163	170	...	175	170
Magasins Modernes	206	283	406	347	381	365
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	2202	2201	2260
Orosdi Back	205	286	296	...	...	335
Oriental Carpet	227	248	370	412	419	408
Paris-France	1187	1318	2025	...	1925	1925
Pathé (Etablissements)	181	162	171	265	268	165
Raffinerie Say. ord.	358	485	910	...	1300	1310
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	1040	1040	1032
Tabacs Ottomans	418	460	556	518 ..	520	520

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	2 Août 20	6 Août 20	10 Août 20
Argentin 6 %	90	105 30	93 75	200	...	...
Brésil 5 % 1914	80	87	99	121 75	121 50	121
Colombie 5 % or 1906	405	407	435	474 50	470	471
Maranhao 5 % or 1916	256	423	338	345	338	345
Roumain 5 % 1903	100	78 50	73	...	69 50	70
Mexique 5 % 1899	88	80	99	95	...	...

METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	2 Août 20	6 Août 20	10 Août 20
Continsouza	136	363	357	239	250	250
Diétrich et Cie	142	274	280	243	236	214
Dnieprovienne	3190	1845	2130	1800	1710	1705
Hartmann	480	360	372	305	280	...
Taganrog	545	238	288	306	298	...
Toula	1020	570	680	...	...	...

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	2 Août 20	6 Août 20	10 Août 20
Albi	447	710	825	530	588	541
Asturienne Mines	4925	6705	4000	3525	3470	3405
Bakou	1678	1335	1655	3910	3670	3675
Bruay	1300	2075	2241	2960	2955	2950
Camp Bird ord.	12	20	40	...	32	...
Colombia	1770	1282	1575	2850	2720	2705
Corocoro	16	65	70	73	72 50	73 75
Crow Mines	158	65	148	135	132	132
De Beers	407	447	528	983	1015	1020
East Rand	45	12	23	....	22	21
Ekaterinе	630	640	2175	1525	1485	1450
Grosnyi	2715	2150	3100	3020	2935	2705
Héraclée	600	2340	15400	17400	14500	15500
Lena	58	40	50	...	47	46 25
Mexico el Oro	124	164	316	288	288	289
Monte a ini	118	146	145	130	126	123
Nord d'Alais	45	48	55	95	...	...
Phosphates Tunisiens	380	370	530	672	675	680
Royal Dutch	....	2200	34900	28900	.....	29900
Shell	....	180	520	357	...	354
Shansi	28	36	5050	79	77 ..	77 50
Spassky	67	49	50	...	...	...
Tanganyika	53	158	144	112	108	108 50
Utah Copper	296	475	875	...	...	...
Wyoming	109	149	285	...	144	142 50

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	2 Août 20	6 Août 20	10 Août 20
Commerciale Pacifique	....	....	718	630		630
Cargos Français	....	....	....	780	768	755

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	2 Août 20	6 Août 20	10 Août 20
Américan Téléphone	629	689	1085	...	1335	1330
Caoutchoucs (Financière)	81	276	302	288	235	284
Doriot Flandrin	219	262	245	246	240	...
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2805	2715	2630
Lorraine Industrielle	865	700	1100	...	....	....
Monaco	5400	3305	4200	4500	4510	4150
Pading	67	276	485	341	...	350
Peugeot	502	828	810	...	750	...
Raffineries de Corinthe act.	154	296	445			
Saut du Tarn	556	1075	1025	1315	1325	1255
Soie de Tubize	147	134	980	...	840	836

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

En millions de francs)	22 juillet 20	29 juillet 20	5 Août 20
Actif :			
Or — En caisse	3.610	3.611	3.611
Or — A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	247	247	247
Encaisse totale	5.836	5.836	5.837
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	155	155	155
Disponible à l'étranger	679	618	600
Portefeuille	1.807	2.083	2.360
Effets prorogés	509	508	503
Avances sur titres	1.942	1.933	1.918
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	25.700	25.750	25.900
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.880	3.880	3.885
Passif :			
Billets en circulation	37.764	37.695	38.213
Compte courant du Trésor	134	100	36
Comptes courants particuliers	3.165	3.306	3.234
Taux d'escompte	6	6	6 0 0
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

(En millions de livres)	21 juillet 20	28 juillet 20	4 Août 20
Billets émis	123	139	139
Billets en réserve	15	14	13
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	121	121	120
Or et argent monnayés en réserve	1	1	1
Dépôts publics	16	15	15
— privés	119	118	118
Avances sur Fonds d'Etats	53	59	59
— — Autres Fonds	70	82	82
Portefeuille	86	82	82
Proportion réserve aux engagements	12 3/4	12 1/4	10 1/8
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

En millions de marks	15 juillet 20	23 juillet 20	30 juillet 20
Actif :			
Encaisse — Or	1.093	1.094	1.091
Encaisse — Argent	3	3	1
Billets et Bons de caisse de prêts	17.212	17.256	17.873
Effets escomptés	41.785	39.452	46.093
Avances	9	8	10
Passif :			
Circulation	53.846	53.983	55.768
Dépôts et comptes courants	14.850	14.595	17.281

(En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux d'escompte
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 10 juillet	2.453	608	3.941	979	1.083	5
1920 24 juillet	2.453	610	3.911	973	1.650	5
1920 31 juillet	2.452	609	3.920	974	2.200	5
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 30 avril	805	75	12.145	1.865	2.145	5 1/2
1920 10 mai	805	75	12.619	1.823	2.132	5 1/2
1920 31 mai	805	75	12.928	1.710	2.390	6
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304	»	3.025	3.299	»	8
1920 24 avril	2.301	»	3.111	3.361	»	8
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 30 avril	355	4	1.006	365	847	7
1920 31 mai	365	4	992	387	818	7
1920 30 juin	365	4	1.031	400	917	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	340	17	452	10	185	3 1/2
1920 19 juillet	1.336	31	2.157	228	307	4 1/2
1920 26 juillet	636	15	2.136	255	276	4 1/2
1920 2 août	636	15	1.1 9	133	327	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	3 1/2
1920 30 juin	535	87	953	106	320	5
1920 15 juillet	53.	88	507	102	283	5
1920 31 juillet	540	88	951	122	323	5
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 8 juillet	265	26	5.301	1.624	6 9	5 1/2
1920 15 juillet	266	27	5.311	1.506	653	5 1/2
1920 5 août	266	26	5.464	1.702	710	5 1/2
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 25 juillet	9.846	696	15.583	9.159	14.155	7
1920 16 juillet	9.857	738	15.674	9.337	14.233	7

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920
Londres	25 225	46 94	46 59	48 33	49 09	50 90
New-York	518 25	11 84	11 05	12 725	13 32	14 06
Madrid	100	192 25	191 50	196 75	202	210 1/4
Berlin	123 50	31 25	31 25	31 75	30 1/2	30 ..
Amsterdam	288 30	419 50	420 ..	439	450	463 1/2
Rome	100	71 25	70	70 50	69 1/2	70 1/4
Vienne	105	8 ..	8	8 ./.	7 5/8	7 3/8
Bruxelles	100	107 ..	106 25	106 50	106 3/4	107 ..
Copenhague	139	198 50	200	203 50	206 1/2	213 ..
Stockholm	139	265 75	265 ..	274 50	279	290 ..
Christiania	139	199 50	220	255	209 3/4	218 ..
Genève	100	212 75	212 ..	217 50	224	232 ..

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920
Paris	25 12 14	46 825	46 55	48 30	49 10	50 85
New-York	48 66	3 9512	3 8787	3 791	3 68	3 63
Berlin	20 43	150 50	159 ..	152 25	161 .	169 ..
Amsterdam	12 107	11 16	11 09	10 98	10 95	10 91
Madrid	25 220	24 75	24 28	24 375	24 27	24 20
Bruxelles	25 225	43 85	43 95	45 25	46 05	47 65
Rome	25 225	65 375	66 25	68 375	70 25	72 25
Suisse	25 225	22 625	21 975	22 125	21 82	21 87
Stockholm	18 159	17 79	17 565	17 62	17 25	17 57
Christiania	18 156					
Copenhague	18 159					

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920
Paris	100	47 20	47 325	45 35	44 65	43 30
Londres	25 225	22 625	22 01	22 13	21 89	21 90
Berlin	123 47	14 725	14 75	14 375	15 65	13 ..
Vienne	105	3 825	3 75	3 50	3 32	3 ..
Pétrograd		7 50	7 50	7 ..	7	. ..
New-York	518 25	5 55375	5 65875	5 80125	5 90	5 98
Rome	105	33 30	33 30	31 95	31 15	30 30

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920
Amsterdam	208 30	392 50	395 ..	414 ..	... ..	438 ..
Londres	25 225	43 82	43 77	10 98	46 65	47 85
Paris	10	93 87	94 18	93 94	94 12	93 75
Madrid	100	171	180 50	187 ..	189 50	192
Genève	118 25	200	200 50	207 50	211 25	220 ..
New-York	5.100 25	11 02	11 25	11 97	12 55	13 22

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920
Hollande	169 70	1.340	1.348	1.440	.....	....
Espagne	80	617 50	612 50	635	657 50	697
Suisse	80	685 ..	680	695	730	775

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920
Paris	48 18	23 80	23 85	22 60	22 25	21 65
Londres	11 78 3/4	11 18	11 08	10 98	10 93	10 92
Berlin	59 37	7 40	7 425	7 15	6 77	6 50

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920
Paris	5 182	8 38	8 23	7 82	7 38	7 18
Londres câble	4 866	3 8937	3 775	3 74	3 66	3 58

COURS A MADRID

Sur :	Pair	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920
Paris	100	52 55	52 55	50 90	49 75	48 ..
Londres	25 225	24 41	24 35	24 40	24 32	24 19

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	12 juillet 1920	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920
Londres	48 5/8	56 1/2	56 1/2	65	57 1/8	57 2/2

La Gérante : Suzanne Boureau.

Imprimerie Cornu, 6, Place du Louvre. — Paris

3me Année, N° 30 Le numéro : 2 francs. 22 Août 1920

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF L. WEISS

UNE ERREUR : LA RECONNAISSANCE DE WRANGEL - LES IMPRESSIONS D'UN SUÉDOIS EN RUSSIE BOLCHEVISTE - LA SITUATION EN GRÈCE - LA RÉVOLTE DE LA CORÉE.

DEAUVILLE — LA POLITIQUE DE LÉON XIII — THEATRES — LES VACANCES.

Symptômes favorables

Notre relèvement économique s'affirme par des faits et par des chiffres décisifs. Les statistiques douanières ont fait connaître que nos exportations ont augmenté de 2.680 millions pendant la première moitié de l'année 1920 par rapport à celles de la même période de 1919. Si cette amélioration persiste, comme tout porte à le croire, nos exportations, qui ont déjà atteint 7.780 millions depuis le 1er janvier dernier, s'élèveront par conséquent à 15 milliards et demi pendant l'année entière. Il faut tenir compte, il est vrai, de la hausse générale, des prix pour comparer ces chiffres avec ceux de l'année normale de 1913 où nous avions exporté pour 6.886 millions de marchandises. Mais il n'en reste pas moins certain que nous approchons du moment où notre commerce extérieur aura retrouvé son équilibre d'avant-guerre. Notre relèvement ne cessera d'ailleurs de s'accentuer au fur et à mesure que nos usines du Nord et de l'Est pillées par les Allemands, auront été remises en état.

Il en faut conclure que notre production augmente et que notre richesse se reconstitue. Il faut en profiter pour améliorer le crédit public en souscrivant largement, comme par le passé, aux émissions de *Bons de la Défense Nationale.*






UNE ERREUR : LA RECONNAISSANCE DE WRANGEL

En reconnaissant le gouvernement du général Wrangel, la France a probablement commis une de ces fautes à conséquences multiples qui se paient durement.

Les nombreux applaudissements qui l'ont accueillie chez nous, joints à ceux de quelques émigrés de Russie, ne changent rien à l'affaire. D'un seul coup de barre, le Gouvernement vient de nous engager dans une politique sans issue. Il jette la Russie dans les bras de l'Allemagne, et dans le même temps nous isole de nos alliés d'hier.



Ce sont là, dira-t-on, de grands mots. Il suffit cependant d'ouvrir les yeux pour voir que sur un point comme sur l'autre, ils sont de saison.

Reconnaître Wrangel, c'était d'abord rompre définitivement avec les Soviets. Tout le monde est d'accord là-dessus. Mais qu'est-ce aujourd'hui que les Soviets ? La Russie elle-même.

Il en eût été peut-être autrement si la France, au printemps dernier, avait conseillé à la Pologne de faire la paix avec Moscou. On a démontré ici même, pièces en mains (1), qu'à cette époque la paix eût été possible si la Pologne n'avait cédé à la tentation de conquérir ce qui ne lui appartenait pas. Réclamant les limites de 1772, elle revendiquait des territoires russes. Elle fit pis encore, lorsque Pilsudski eut l'idée malencontreuse de prendre Kiev, qui fut toujours pour les Russes ce que Reims fut pour les Français. De ce jour l'unité russe se fit autour des Soviets, contre la Pologne. Qu'on relise à cet égard la proclamation de Broussilof. D'une révolution à tendances cosmopolites, la Pologne, mal conseillée par la France, a réussi à faire une révolution nationale.

Pour réparer cette bévue, qu'aurait dû entreprendre la France ? Sans doute tenter, comme elle l'a fait, de galvaniser la résistance polonaise, imparfaitement dirigée par les Polonais autrichiens dont Pilsudski n'est que le plus éminent. Mais il fallait en même temps parler raison à un peuple sans maturité politique et se garder de solidariser davantage, par d'inutiles provocations, les patriotes russes avec les Soviets. En un mot la politique sage était celle dont les grandes lignes paraissaient avoir été arrêtées à Hythe et que M. Lloyd George définissait, la semaine dernière, à la Chambre des Communes dans un discours à peu près irréprochable.

Le Gouvernement français a cru devoir au contraire « donner une leçon » aux Soviets. Quelle leçon ? Après l'échec de Denikine et de Koltchak, croit-on vraiment que Wrangel puisse être pour les hommes de Moscou autre chose qu'une gêne passagère ? Mais l'effet le plus clair de la « leçon » sera de ranger définitivement la Russie des Soviets parmi les ennemis du Traité de Versailles.Quelles qu'aient été jusqu'à présent les relations entre les Allemands et les Soviets, il dépendait encore de nous d'empêcher qu'ils ne s'unissent définitivement pour l'écrasement de la Pologne et la confusion de la France. Il suffisait pour cela de s'interposer entre la Pologne et la Russie et de faire en sorte qu'à l'avenir la Russie eût intérêt à maintenir l'indépendance de la Pologne. Ayant fait tout le contraire, nous ne devons pas nous étonner de voir se répéter, à nos dépens comme à ceux de la Pologne, l'histoire d'il y a cent quarante ans.

Il est vrai que peut-être Varsovie ne sera pas prise par l'armée rouge. Aussitôt après, bien des gens crieront victoire. Fort bien, mais qu'arrivera-t-il demain ou après-demain, quand Russes et Allemands auront eu le loisir de s'entendre et de s'organiser ?



D'autant qu'à ce moment, nous risquons d'être seuls et sans alliés. Car il faut bien comprendre qu'en dépit des assurances officielles, la politique inaugurée par la reconnaissance du général Wrangel met fin à l'alliance franco-britannique, et ne la remplace par rien.

(1) Voir l'*Europe Nouvelle* du 16 mai.

Ceux que surprend l'attitude réservée du gouvernement anglais, sont tentés de croire que la faute en est à M. Lloyd George. Il est incroyable que l'on persiste en France à si mal connaître l'Angleterre. A l'heure actuelle, M. Lloyd George est peut-être le seul homme d'Etat anglais qui puisse décider son pays à intervenir encore, aux côtés de la France, dans la politique européenne. Qu'ils soient travaillistes ou non, l'immense majorité des Anglais estiment en ce moment que la France les entraîne à des aventures en poussant la Pologne contre les Soviets. Ce n'est pas qu'ils aient la moindre tendresse pour le régime de Moscou, ou qu'ils soient disposés à sacrifier la Pologne. Mais ils veulent la paix en Europe orientale, et pensent, dans le meilleur cas, que par ses imprudences, la France ne fait qu'y perpétuer la guerre.

Or, plutôt que de se prêter à cette politique, l'opinion britannique tout entière préférera sans aucun doute revenir à l'isolement. On se trompe en s'imaginant que les difficultés qu'ils ont en Irlande, en Egypte, en Mésopotamie et dans l'Inde donnent à penser aux Anglais qu'ils ont besoin de nous. Ce genre de soucis a toujours été le pain quotidien de l'Empire britannique, et bien qu'il soit préférable pour l'Angleterre de nous avoir pour associés plutôt que pour spectateurs indifférents, il est clair qu'elle n'achètera pas cette association à n'importe quel prix.

Nous allons par suite à l'état de choses suivant. Si la France s'obstine à faire cavalier seul sur le Continent, l'Angleterre refusera de s'associer plus longtemps à ses démarches. Pour avoir la conscience en repos, elle se promettra de venir à l'aide de la France et de la Belgique si jamais l'Allemagne songeait à reprendre les armes. Pour le reste, elle nous laissera nous débrouiller sans elle. On verra alors de quel secours nous sera l'approbation lointaine des Etats-Unis, qui n'aiment point le bolchevisme, mais ne jugent opportun ni de reconnaître Wrangel, ni d'envoyer des subsides à la Pologne. Il est vrai qu'il nous reste l'alliance de la Belgique qui, en cette affaire, paraît bien penser comme les Anglais.

La France traverse en ce moment une phase psychologique dangereuse. Elle est en admiration devant son propre courage et sa propre vertu. « Je suis, dit-elle avec quelque hauteur, une personne à principes. »

Les principes sont une belle chose, à condition qu'ils ne dispensent pas d'apercevoir les réalités et de réfléchir. Or, la politique française donne en ce moment l'impression d'être basée sur des dogmes périmés. La France croit que la Pologne — dont il faut sans doute défendre l'indépendance à tout prix — peut être un secours, alors que ce malheureux pays divisé en trois tronçons, affaibli par les haines de races et de classes, est destiné à n'être pour longtemps qu'un poids mort. Elle ne voit pas que la révolution russe suit une évolution analogue à celle de la révolution française, et que s'il est juste de poser des conditions à la reconnaissance des Soviets, il est puéril de leur demander de prouver qu'ils sont le gouvernement légal. A ses portes, elle ne sent pas qu'une modification profonde se produit dans l'esprit comme dans la structure politique de l'Angleterre, et que si l'on y compose avec le *Labour party*, c'est que la guerre a produit bien des changements sociaux.

On conte que sous Louis-Philippe, un petit bourgeois digne, mais coléreux, ayant manqué son train, et jugeant que ce train aurait pu l'attendre comme faisait naguère la diligence, frappa le sol de son parapluie en s'écriant avec dédain : « Qu'il s'en aille ! »

La France risque aujourd'hui de ressembler à ce cousin de M. Prudhomme.

Philippe MILLET.



LA VALISE ENTR'OUVERTE

M. Paderewski s'est rendu ces jours-ci à Londres pour voir M. Lloyd George, à qui il avait demandé par télégramme de le recevoir d'urgence. Dès qu'il parut, « Que puis-je faire, dit M. Lloyd George, pour sauver Varsovie ? » — « Il ne s'agit pas de Varsovie, mais de Teschen », dit M. Paderewski. Là-dessus, grand discours sur l'injustice de la Conférence des ambassadeurs qui, selon M. Paderewski, avait tranché la question de Teschen en faveur des Tchéco-Slovaques. « Du moins, dit M. Lloyd George, les Tchéco-Slovaques laisseront-ils désormais passer les munitions dont vous avez besoin pour sauver la Pologne. » — « Il ne s'agit pas de sauver la Pologne, il s'agit de Teschen. » Nouveau discours de M. Paderewski. « Partout où il y a une usine, on se prononce pour les Tchéco-Slovaques; tous les champs stériles, vous les donnez aux Polonais etc. ». De guerre lasse, M. Lloyd George veut le retenir à déjeuner. « Nous causerons après cela, dit-il, des moyens de sauver la Pologne. » Mais M. Paderewski : « Je ne puis rester un instant de plus, après l'injustice que vous nous faites dans l'affaire de Teschen. » Et il s'en va gravement.



Mrs Asquith, femme de l'ancien Premier, publie en ce moment ses mémoires dans le Sunday Times. *Cette femme d'esprit a parfois de l'au-*

dace. Racontant les derniers moments du prédécesseur de son mari, Sir Henry Campbell-Bannerman, elle entendait rapporter son dernier propos qui fut : « Asquith, vous êtes le plus grand gentleman de l'Angleterre. » On eut de la peine à lui faire comprendre qu'il lui était difficile de relater de telles paroles, que M. Asquith avait seul pu recueillir.



La signature de la paix de Sèvres a eu lieu en tout petit comité. Après Versailles, Saint-Germain, Trianon, c'était une dernière, et qui fit à peine recette. Comme public, les journalistes, les photographes, et quelques dames. Les délégations elles-mêmes n'étaient pas au complet, plusieurs plénipotentiaires, Lord Derby entre autres, ayant signé d'avance.

A noter simplement le profond silence qui accueillit les trois délégués Turcs, impassibles mais tristes, la voix métallique de M. Millerand annonçant : « Messieurs, la séance est ouverte », l'imperceptible tressaillement des porcelaines de tous pays alignées dans les vitrines, et les chuchotements des dames, qui toutes, voulaient apercevoir M. Venizelos.

A la sortie, les employés de la manufacture vendaient à tous les diplomates des cartes postales revêtues d'un timbre spécial indiquant la cérémonie et la date.



Pourquoi a-t-on choisi Sèvres pour la signature du traité avec la Turquie ? Cette œuvre diplomatique aurait-elle la fragilité d'une porcelaine ?



Le complot de la gare de Lyon jette un jour fâcheux sur l'organisation de notre police. Comment, par ce temps de passeports, le ministère de l'intérieur a-t-il laissé entrer en France des officiers rayés des cadres de l'armée grecque en raison de leur germanophilie ?



L'attitude francophile de S. M. Alphonse XIII nous a certainement évité de voir l'Espagne se joindre à nos ennemis durant les phases les plus critiques de la guerre.

Le prince de Ratibor disposait pour ses services secrets et pour sa propagande en Espagne et au Maroc, de nombreux millions. Il ne réussit qu'à acheter quelques journaux et à circonvenir des fonctionnaires subalternes, aussitôt désavoués par le gouvernement espagnol. C'est ainsi qu'un sous-marin allemand entré dans le port de Carthagène et menacé d'internement réussit mystérieusement à s'échapper malgré l'interdiction formelle de le laisser sortir adressée par le ministère de la marine à Madrid au commissaire du port.



Deux nouveaux ministres des Affaires étrangères viennent d'être choisis : en Chine, M. Wu-Yen, en Bolivie, M. Escalier.

M. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis, en août 1914, étant resté volontairement à Paris après le départ du gouvernement français pour Bordeaux, faillit être tué par une bombe d'avion allemand. Il dit cette simple phrase : « Un ambassadeur mort est quelquefois plus utile qu'un ambassadeur vivant ! »



L'Etat-major allemand fit parvenir à M. Herrick, avant la bataille de la Marne, un télégramme l'invitant d'urgence à quitter Paris avec tous les ressortissants Américains.

Il répondit qu'il croyait de son devoir de demeurer à son poste tant pour défendre les intérêts de son pays, que pour protéger contre les soldats conquérants les habitants français ou neutres et les œuvres d'art.



Les Allemands eurent à désigner récemment un neutre pour faire partie d'une commission arbitrale mixte. Ils choisirent un Suédois, excellent ami d'avant-guerre... Mais ils ne se doutaient pas que pendant la guerre ce Suédois avait pris, du fait de leurs sous-marins, un bain de douze heures dans la mer du Nord. S'ils l'avaient su, eussent-ils procédé au même choix ?

Ambassades et Consulats

AMBASSADES : *La nomination de M. Lefèvre-Pontalis comme Ministre de France à Vienne vient de paraître au Journal Officiel. — M. Prévost, conseiller d'ambassade, est nommé ministre de 2e classe. — M. Jankovitch, chargé d'affaires de Serbie à Vienne, y sera maintenu avec le rang d'ambassadeur. — Le nouveau ministre de Grèce à Bruxelles a présenté au roi ses lettres de créance. — Mgr. Marmaggi, actuellement sous-secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, sera prochainement nommé nonce en Roumanie. — Mgr. Scapardini, nonce au Brésil, abandonnerait la carrière diplomatique. Il sera remplacé par Mgr. Gasparri, actuellement nonce en Colombie. — Mgr. Vassallo di Torregrossa, nonce en Argentine, serait désigné comme nonce à Vienne. — Le Saint-Siège a demandé son agrément au Conseil fédéral pour la nomination de Mgr. Maglione comme nonce.*

CONSULATS : *Sont promus consuls généraux : MM. Nicolas, Destailleur, Tondeut-Scheffler, Berteaux, Wilden-Sorbier de Pougnadoresse ; consuls de 1re classe, MM. Hoff, Bizel, Grégorie, Pigeonneau, Barthélemy, Moraviecki-Moreau, Goiran, Raynaud, Guy, Saugon, Alphand ; consuls de 2e classe : MM. Naggiar, Boissier, Lelorrain, de la Tour, Roy, Garès, Ledoulx, Sempé, Bavelier, Dussap, Simon, Gaillard de la Prade, Lépice Larondès, Marchand, Lorgeou ; vice-consuls : MM. de Camas, d'Hennezel, Denaint, Rœtig, Noble, Tellier, Dufor, Gachet, Marcassin, Guéritte, de Fourmestraux, Colard, Gayot, Binet.— Sont nommés : M. Daubrée, consul à Bucarest ; M. Duchesne, consul à Galatz ; M. Lelorrain, à Léopoldville ; M. Henriet, à Roustchouk ; M. Garès, à Malte ; M. Billecocq, à Londres ; M. de la Bastide, vice-consul à Iquique ; M. du Courthial, vice-consul à Larache ; M. Pollio, à Porto-Rico ; M. de Beauregard, à Guadalajara.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

« L'EUROPE NOUVELLE » accueillerait avec plaisir les propositions des correspondants qui, dans chaque grande ville de France et de l'Etranger, aideraient à la diffusion de ses idées et lui gagneraient de nouveaux lecteurs. Pour toutes communications à ce sujet, s'adresser à la Rédaction de « L'EUROPE NOUVELLE ».

LES IMPRESSIONS D'UN SUÉDOIS EN RUSSIE BOLCHEVISTE

Il est difficile d'être renseigné avec un peu d'exactitude et d'impartialité sur la situation présente en Russie. C'est pourquoi on lira peut-être avec profit cette lettre privée arrivant de Suède et qui répond de façon curieuse à la question posée : « Que savez-vous de plus que nous au sujet du Bolchevisme ? » — Ce texte que l'on a recopié sans y rien modifier et sans le commenter — ne doit donc pas être considéré comme l'expression d'une opinion, mais comme un simple document :

...Il faut constater d'abord que la presse suédoise, et avec elle l'opinion générale en Suède, n'a pas différé de celle de la France ou des autres pays sur ce point qu'elle a entièrement blâmé tout ce qui appartenait au régime bolcheviste — et répandu tous les bruits défavorables sur ce qui se passait en Russie — exception faite, bien entendu, pour la presse d'extrême-gauche — qui, par un parti pris contraire, a tout admiré et tout défendu. Un fait, par exemple, qu'on ne saurait nier, c'est que la terreur a existé en Russie ; mais, en Suède comme ailleurs, on est trop disposé, moitié par ignorance, moitié par politique, à continuer de croire que cette terreur existe toujours. Or, depuis janvier 1920, la peine de mort est légalement et réellement supprimée.

Je vous donnerai maintenant les points principaux de l'exposé de la situation que vient de faire un journaliste suédois du nom d'Emil Brusewitz. Je le croyais libéral, mais je vois, par la réplique qu'il a donnée l'autre jour dans un journal, à propos de son livre, qu'il est socialiste. Peu importe d'ailleurs. Il écrit d'une manière impartiale et il est certain qu'il connaît bien ce dont il parle. Il a vu des fabriques, des écoles et des hôpitaux, il a parlé avec des communistes et des non-communistes, des militaires, des ouvriers, d'anciens bourgeois et d'anciens capitalistes, amis personnels ou connaissances d'avant la guerre et la révolution. Il était allé en Russie en 1918 et, lorsqu'il s'y rendit à nouveau en février 1920, il s'attendait, dit-il, à se trouver en présence d'une des deux situations suivantes : ou bien la merveilleuse construction sociale projetée par Lénine et ses camarades se serait jusqu'à un certain point réalisée, ou bien ce château en Espagne serait écroulé et l'ordre dont témoignaient les succès militaires serait dû à une dictature pire que celle du tsarisme. Or, il lui est apparu, à ce second voyage, que la construction de Lénine tenait debout, malgré ses imperfections, ses « manques », malgré une production déficitaire et en dépit de l'espèce de certitude exprimée par l'auteur lui-même que le régime pour subsister devra modifier (mais non pas abandonner) ses principes.

LE BOLCHEVISME AGENT DE L'ORDRE

La Révolution bolcheviste, dit-il, était nécessaire ; et la dictature était également nécessaire pour dompter les masses révoltées à cause de la guerre, aspirant au vol et au meurtre, ravagées de haine contre le capitalisme. La dictature communiste se trouvait ainsi satisfaire l'idéalisme de ces masses — et en même temps elle imposait à leur faiblesse une discipline et une contrainte nécessaires. Il ajoute, entre parenthèses, qu'à ce propos la nature même du Russe demande à être gouvernée par une poigne solide.

Il a constaté sur place que le soviet possède vraiment le pouvoir ; que le peuple lui obéit ; que c'est une dictature et non point un mode de gouvernement démocratique. Il y a, il est vrai, des élections ; mais on ne vote guère que pour les communistes, encore qu'il n'y ait pas plus d'un demi-million de communistes dans tout le pays. (A une élection dans une fabrique — à laquelle l'auteur était présent — les neuf dixièmes des ouvriers ont voté pour les communistes.) L'explication réside en ceci : que la plupart de ceux qui ont une opinion différente ne jugent pas qu'il soit possible de changer le régime présent ; ou bien qu'ils n'ont pas eux-mêmes de vrai programme et n'osent pas, en tout cas, soit par peur, soit par incapacité, prendre la responsabilité d'une révolution.

Le petit nombre des communistes paraît tenir à ces deux causes, que l'enrôlement dans le parti exige des convictions fermes et impose des obligations strictes. On exige en effet des membres une grande activité et un grand dévouement. Ils sont soumis à un contrôle sévère et sévèrement punis pour la plus légère infraction au programme du parti : c'est ainsi, par exemple, que la spéculation est, dans certains cas, particulièrement graves, punie de mort. Comme la plupart des hauts fonctionnaires et tous ceux qui occupent des places de chefs sont des communistes et que ceux-ci sont peu nombreux, ils doivent travailler excessivement. Ils ont, il est vrai, des avantages particuliers : des chances de faire carrière et aussi une plus grande ration de vivres que les autres citoyens. On ne vise pas à avoir le plus grand nombre possible d'adhérents, mais les meilleurs.

LES FONDEMENTS DE LA PUISSANCE DES SOVIETS : L'ARMÉE

Quelles sont donc les raisons de la puissance du soviet et d'où vient qu'issu d'une minorité, il étend son pouvoir sur toute une nation ? — Cette puissance repose sur l'armée, sur l'organisation du parti communiste et sur l'organisation de la propagande.

Lénine et Trotsky ont presque tout de suite compris qu'il ne fallait pas abolir le militarisme ni démobiliser l'armée, mais se servir d'elle : 1° pour appuyer leur autorité ; 2° pour faire la guerre contre les ennemis extérieurs de la révolution ; 3° pour combattre l'ennemi intérieur : la désorganisation du travail. Il suffira pour cela de transformer après la démobilisation les « armées militaires » en « armées de travail ». Les soldats rouges ont donc combattu avec enthousiasme pour la révolution — contre toute tentative de contre-révolution. C'est aussi parmi les soldats qu'on a pu le mieux et le plus vite organiser la propagande. D'abord, dans les écoles où sont formés les officiers — ensuite, auprès des hommes de troupe eux-mêmes.

Les jeunes officiers forment dans la nouvelle Russie une nouvelle noblesse — enthousiasmée par les idées communistes. Quant aux soldats, ils ont été instruits — et on prétend qu'à cette heure, chaque soldat de l'armée rouge sait, au minimum, lire et écrire. La discipline est bonne. La nourriture, l'uniforme et la vie sont les mêmes pour l'officier et le soldat. D'ailleurs, aucun mem-

bre du soviet, depuis le plus humble jusqu'aux hauts commissaires et à Lénine lui-même, ne connaît le luxe ni simplement le confort.

Avant de parler de la propagande, il faut dire quelques mots, non des idées du communisme — cela est inutile — mais de leur réalisation dans la société russe. Le capitalisme est détrôné, ou pour mieux dire, il n'existe plus, puisque c'est l'Etat qui gouverne les fabriques et qui, d'une façon générale, régit toute la vie économique du pays — production et consommation. Il en résulte que chacun est obligé de travailler pour vivre et de travailler non selon ses goûts, ses intérêts ou sa volonté, mais selon les « directives » du gouvernement. Ceux des anciens capitalistes qui continuent à ne pas vouloir servir le nouveau régime, sont libres de le faire, mais dans la mesure seulement — cela va sans dire — où il leur reste quelques objets de valeur à vendre (ces objets ne peuvent guère être que de rares bijoux, puisque les terres, les bâtiments et, d'une façon générale, tout ce qui offre caractère d'utilité publique a été confisqué au profit de la collectivité). La plupart d'ailleurs des « ci-devant capitalistes » se sont résignés et travaillent soit dans l'adminisrtation proprement dite, soit dans la direction de leurs « ex-fabriques ». Les femmes mariées font la cuisine, non seulement pour leur famille, mais pour un établissement public voisin, école ou fabrique. (Emil Brusewitz ajoute : « Toutes les femmes que j'avais connues avant la Révolution, je les ai retrouvées rajeunies et embellies »). De temps en temps, tout le monde, hommes et femmes, à Moscou par exemple, est mobilisé à partir de huit heures du matin pour nettoyer les rues, ou aller à quinze verstes en dehors de la ville « déneiger » les lignes de chemins de fer. Le paysan a autant de terre qu'il en peut labourer et un nombre limité de vaches. Il est sujet à des réquisitions de blé, de denrées agricoles, etc., qui sont ses seuls impôts.

LA PROPAGANDE COMMUNISTE : SES BUTS, SES MOYENS : L'ART ET L'ÉCOLE

Le but de la propagande communiste est naturellement de faire des communistes convaincus. (Qu'on n'oublie pas que le bolchevisme est une philosophie ou, pour mieux dire, une religion). Il faut aussi « fortifier le prestige du soviet ». Il y a donc des écoles supérieures pour former les communistes, sans contrainte toutefois pour ceux qui en sortent de s'enrôler dans le parti. D'autre part, il n'est pas obligatoire pour devenir membre du parti, d'avoir « passé l'examen », mais il faut « avoir suivi un cours ». De tels cours sont organisés dans chaque « école moyenne » — et tous les élèves de l'école ne sont pas contraints de suivre ce cours spécial — mais il paraît qu'en pratique, tous les mieux doués le font. Les soldats reçoivent en même temps que l' « instruction communiste » une « instruction générale et désintéressée ».

En outre, une « propagande systématique » s'applique à pénétrer la masse des citoyens. Elle est ingénieusement combinée avec la « distribution des nouvelles » et la publication des décrets du gouvernement. Il ne saurait donc être question de « liberté de la presse » et cette liberté est en fait radicalement supprimée. Le bureau « Rosta » choisit les nouvelles à communiquer, les rédige et les distribue aux journaux. C'est lui également qui met en circulation les brochures, les affiches — et organise les conférences. Le soviet — et ceci n'est pas le moins curieux — a pris dans son service la littérature et les beaux-arts. L'art futuriste est surtout protégé de telle sorte qu'il existe à présent une littérature et une peinture révolutionnaires et communistes. La politique du soviet vis-à-vis de l'art est double : il veut non seulement convaincre le peuple, mais le satisfaire en lui donnant selon l'ancienne maxime « *panem et circences* » — du pain et des spectacles. Du pain, il n'a pas été au pouvoir du soviet de le distribuer avec suffisance ; mais les spectacles, il les prodigue avec abondance. La Russie nouvelle est le paradis des artistes. Rien n'est épargné pour la mise en scène des pièces de théâtre, des opéras et des ballets. Aucun prix n'est trop élevé pour payer des acteurs de renommée universelle. Poètes, peintres, sculpteurs sont regardés dans le Moscou du prolétariat comme les représentants des dieux sur la terre. Les billets de théâtre sont « rationnés » et distribués aux ouvriers, soldats et fonctionnaires communistes, de la même façon que la nourriture matérielle. Les prix sont très bas — exception faite pour un certain nombre de billets vendus en dehors de la « ration » — et qui sont très difficiles à obtenir et très chers. On reçoit en moyenne deux billets par semaine pour soi-même et sa famille. Le cinéma est à peu près gratuit. On ne mange guère à sa faim ; on souffre du froid — mais on s'amuse — et il convient de ne pas oublier qu'il n'y a guère de peuple pour jouir de l'art et de la musique, comme le peuple russe.

L'auteur dit beaucoup de bien des écoles, surtout des écoles primaires où l'on a introduit un nouveau système d'enseignement « une méthode directe et pratique ». Les enfants mangent gratuitement à l'école et quelquefois aussi ils y couchent. Leur nourriture est suffisante, meilleure que celle des grandes personnes, y compris les professeurs. Pendant les vacances, tous les élèves de ces écoles primaires sont envoyés à la campagne — et les enfants russes ont l'air bien portants. Il faut enfin ajouter que le gouvernement a décrété que tout citoyen de 18 à 50 ans doit apprendre à lire et à écrire — et qu'on espère qu'avant la fin de cette année, il ne restera plus d'illettrés en Russie.

L'enseignement supérieur n'est pas seulement gratuit, mais au lieu d'être payant comme avant, il est maintenant payé.

En matière d'hygiène, on a fait tout ce qu'on a pu pour combattre les épidémies et la statistique montre qu'il y a eu des progrès sensibles réalisés quant à l'état sanitaire depuis un an.

L'ARGENT N'A PLUS DE VALEUR

L'argent — et c'est là la chose essentielle — ne joue presque plus de rôle en Russie. Quand on nous parle des prix fous qu'atteignent les vivres ou les habits, les chiffres cités ne signifient rien. Ils ne s'appliquent en effet qu'à la « vente libre », en voie de totale disparition et dont on peut dire qu'à l'heure présente, en pratique, elle n'existe plus. Toutes les marchandises utiles à la vie sont « rationnées » et distribuées par le gouvernement à un prix très bas. Il y a deux catégories de « rationnaires ». La plupart des citoyens, ouvriers ou fonctionnaires d'État, appartiennent à la catégorie favorisée. Ils reçoivent ce qu'on appelle le « paiocle » (la petite part) qui suffit — ou doit suffire — à satisfaire la faim et le besoin de vêtements. Les malades et les enfants reçoivent une part plus abondante et meilleure. Ceux qui appartiennent à la seconde catégorie sont réduits à suppléer à leur ration insuffisante en achetant leurs vêtements et

une partie de leurs aliments au « marché libre ». Mais au « marché libre » on ne trouve rien, d'abord parce qu'il n'y a rien, ensuite parce que l'argent a perdu tout pouvoir d'achat.

La désorganisation — ou pour parler plus exactement, l'écroulement de l'industrie — et la disparition des moyens de communication, ont été pour le gouvernement les difficultés capitales et qui pouvaient paraître insolubles. On a pris des mesures très énergiques pour y remédier dans la mesure du possible ; on compte « militariser » le travail en envoyant à la culture et aux mines les soldats et les ouvriers non qualifiés pour l'industrie. On a déjà commencé et l'état de choses est, à ce qu'il semble, meilleur qu'en 1918 où une grande partie des « rationnaires » ne recevait pas sa ration. L'auteur résume ses observations sur ce sujet en disant que rien ne l'a impressionné à son dernier voyage autant que ce fait qu'il n'a vu en Russie ni fainéants, ni mendiants dans les rues. Il espère donc que le soviet, quand il sera délivré de ses ennemis extérieurs, quand son autorité sera définitivement solide et l'ordre rétabli, pourra adoucir sa dictature économique et en venir au système des « concessions contrôlées par le gouvernement ». Déjà, de jeunes ingénieurs sont autorisés à gérer des « entreprises » dans lesquelles de grosses sommes leur sont allouées à titre de primes. La règle : « à tout le monde le même salaire » ne subsistera vraisemblablement pas, mais il est probable que les moyens de production demeureront la propriété de l'Etat, c'est-à-dire de la communauté.

« L'EXPÉRIENCE RUSSE » EST D'ORDRE RELIGIEUX. — LES DÉLÉGATIONS SOCIALISTES ÉTRANGÈRES N'Y ONT RIEN COMPRIS

En somme « l'expérience russe » — qu'on veuille bien noter cela — n'est pas une expérience politique, mais une « expérience religieuse », et cela explique en partie l'erreur inévitable qu'ont commise à son sujet les délégations socialistes envoyées par les différents pays d'Europe pour examiner « la situation en Russie ». Les ouvriers anglais, par exemple, n'ont parlé à leur retour que de vie chère, de privations et de tyrannie. Ils ont été déconcertés et épouvantés (plus qu'ils ne l'ont voulu dire) par le bolchevisme — à peu près comme on peut imaginer que de bons citoyens romains du premier siècle auraient été déconcertés et stupéfaits s'ils avaient été étudier en Palestine « la société chrétienne ». Nos socialistes d'Europe n'ont rien compris et ne peuvent rien comprendre à « la religion bolcheviste » et ceci, tout simplement, parce qu'ils n'ont, ni ne peuvent acquérir, la foi religieuse qui demeure l'essentiel de l'âme russe. Sans doute, le socialisme ne renonce pas à réaliser la « société de l'égalité » par la voie plus lente mais qui leur paraît plus sûre de la démocratie politique et du parlementarisme. Peut-on toutefois espérer sérieusement que la majorité devienne un jour assez désintéressée pour abandonner « la chère propriété » ? Or, Lénine est désintéressé. « Son autorité, dit Brusewitz, n'est pas personnelle, mais dérive uniquement de ce qu'il est le représentant de la « Russie communiste » de la « sainte » Russie que nous ont montrée Dostoiewsky et Merejenkowsky — d'une Russie qui n'est pas une nation d'Europe, mais un peuple d'Asie — et de laquelle naîtra peut-être un idéal nouveau qui régénérera le monde — ou un chaos nouveau dans lequel le monde entier sombrera. »

Variétés

UN ROMAN DE GUERRE DANOIS

La réunion du Slesvig du nord au Danemark et les fêtes célébrées à Dybbol où fut perdue la dernière bataille de la guerre de 1864 remettent en mémoire le roman d'un écrivain danois, Herman Bang, aujourd'hui disparu, qui a décrit la retraite de l'armée danoise après la prise de cette position par les Prussiens.

Lorsqu'on a lu toutes les histoires de guerre qui ont paru chez nous ces derniers temps, on revient volontiers à *Tine* (1), vrai chef-d'œuvre qui, dans un cadre étroit, sur le ton d'un récit ordinaire, sans lyrisme et sans attendrissement, fait, plus fortement qu'aucune de celles-ci sentir l'horreur de la guerre et surtout le désordre moral qui en est la suite. Avec un art qui rappelle les écrivains russes, Tourguénef en particulier, sans appuyer sur le tragique de la destinée de ses personnages, il le laisse découvrir soudain par une phrase, un mot qui semble déchirer le voile étendu sur un abîme entr'ouvert. Rien d'une grande épopée rappelant *La Débâcle* ou *Guerre et Paix*, mais un tableau de petites proportions qui convient à un pays de peu d'étendue comme le Danemark. Pas de descriptions de champ de bataille, mais le passage de soldats, de blessés et de paysans qui fuient, des foyers dispersés et détruits, moralement et honteusement détruits.

Hermann Bang était trop pessimiste pour croire aux vertus que la guerre peut enfanter; ces vertus, l'héroïsme du défenseur de la patrie, sont célébrées dans une scène du début par les notabilités du village, théâtre du roman et cette peinture suffit à nous fixer sur les idées de l'auteur.

Dans les premières pages, nous vivons la bonne vie danoise de la campagne et des petites villes, confortable, facile, sans prétention, assez sensuelle, où la table, la cuisine, les confitures tiennent la première place, où néanmoins la poésie a sa part avec la nature, les roses du jardin, la cigogne, Noël, les chansons et les tragédies danoises qu'on lit à haute voix et qui font pleurer.

Du haut de la colline voisine, on aperçoit la ville de Sonderborg et l'île d'Ais où l'on se trouve, qu'un pont de bateau relie à la presqu'île sur laquelle est située la forteresse de Dybbol; on domine le fjord de Fleusborg, l'Angélie, leurs rivages boisés, enchevêtrés les uns dans les autres, les terres fertiles, les eaux miroitantes qui font de ce paysage saturé de soleil, un des plus beaux qu'on puisse voir; quiconque l'a contemplé peut en témoigner.

La déclaration de guerre au lendemain de la mort de Frédéric VII vient troubler l'heureuse existence que l'on vient d'entrevoir. Vétérans et jeunes gens sont appelés, mais on croit que ce ne sera qu'une expédition militaire, complément de la guerre de 1848-1851 où le Danemark a vaincu la révolte Schleswig-Holsteinoise soutenue par la Prusse. La nouvelle de l'abandon par l'armée danoise de l'antique rempart du Danemark, le Danevirke, est le brusque réveil d'un doux rêve. On crie à la trahison, on accuse

(1) *Tine* a été traduit en français par le comte Prozor.

les généraux, on lance un verre dans le portrait de Christian IX qui tombe et se brise.

L'armée reflue vers le nord; elle abandonne Fleusborg et se cantonne à Dybbol qui communique par Als avec le reste du royaume. C'est alors un continuel va-et-vient d'officiers et de soldats qui, apportant avec eux la boue ou la poussière des chemins, envahissent les maisons, s'attablent affamés et se couchent en tout endroit où il y a une place pour dormir. Ils partent pour les tranchées et en reviennent. La fatigue, la vie animale qui prend le dessus, la perspective de la mort transforment toutes les habitudes. On ne se soucie plus que d'un instant de plaisir où les instincts primitifs trouvent leur satisfaction. « Tout est hors de ses gonds », dit un des personnages.

Les deux correspondants de journaux anglais venus pour voir la guerre enchantent tout le monde parce qu'ils disent *nos* troupes, *notre* armée, *nos* blessés. C'est un des traits les plus amers de ce livre qui montre un coin de la lutte soutenue par un petit peuple abandonné de l'Europe et se débattant sous les griffes de deux grandes puissances, la Prusse et l'Autriche.

« L'Europe ne veut pas d'un pareil spectacle, l'Europe se soulèvera », s'écrie un Danois lorsque les obus allemands tombent sur Sonderborg. Le commandant prussien donnait là en effet le premier exemple d'un bombardement de ville ouverte. De la colline ou de la tour de l'église on aperçoit la courbe rouge que décrivent les obus, les fermes qui flambent, les nuages de fumée que chasse le vent. On dirait que l'île entière brûle. Les soldats qui ont évacué Dybbol marchent comme un cortège funèbre, la longue file de voitures portant les blessés dont les cris ne sont qu'une seule plainte suit la route accompagnée de gens qui fuient, titubant, ivres de sommeil et d'épuisement, s'appelant les uns les autres sans entendre leur propre voix, demandant d'entrer quelques instants dans les maisons bondées et repartant sans avoir pu même s'asseoir. Mais, quand il sort du service funèbre de Tine, qui s'est volontairement laissée glisser dans le marais pour y trouver la mort, l'évêque croise la voiture de la sage-femme qui court où ses fonctions l'appellent et on s'écarte pour laisser passer.



Hermann Bang courbe la tête sous la fatalité; les hommes et les femmes qui ont sombré dans ce cyclone ne lui inspirent qu'une immense pitié. L'intérêt psychologique est central dans *Tine ;* mais ce sont les événements historiques qui ont produit les sentiments de ces pauvres créatures qui les ont affolées ou rendues veules. Ils devaient longtemps peser sur le peuple danois. *Tine* est le roman du désespoir et ce désespoir était jusqu'à un certain point justifié. Quand Herman Bang l'a écrit, où était l'espérance ? La foi avait abandonné les Danois. Qui, parmi eux, aurait pu imaginer dans ses rêves les plus insensés, les vainqueurs de l'Allemagne leur rendant cette île d'Als, Dybbol et le reste du Slesvig du nord, même Flensborg qui aurait pu leur revenir si une longue habitude de ne pas espérer n'avait laissé parmi eux trop de traces et de trop profondes.

Jacques de COUSSANGE.

La situation politique en Grèce et M. Venizelos [1]

(*De notre correspondant particulier.*)

Athènes, août 1920.

Extrêmement sensible aux fluctuations de la politique internationale, la Grèce a suivi les débats de la Conférence de la Paix avec une nervosité si grande que l'on peut dire sans exagération que chacune des délibérations de la conférence avait une répercussion directe sur la politique intérieure hellénique. Tantôt, quand les nouvelles venues de Paris étaient favorables aux revendications de la Grèce, la popularité de M. Venizelos dominait facilement les efforts de ses adversaires ; tantôt, au contraire, quand les nouvelles étaient défavorables, l'opposition reprenait une force soudaine. Il est certain, en effet, que si les demandes de la Grèce avaient été repoussées, ou n'avaient été admises que dans une proportion minime, la situation de M. Venizelos serait aujourd'hui intenable, puisque, même après les succès diplomatiques qu'il a remportés, l'opposition reste, sinon très forte, du moins très active et très bruyante.



Battus sur les questions de politique extérieure, les antivenizélistes ont reporté tous leurs efforts sur les problèmes de politique intérieure. Là, évidemment, il est plus facile d'atteindre le président du Conseil, car la Grèce, elle aussi, traverse des difficultés indéniables, dont, naturellement, on rend le premier ministre personnellement responsable. Cherté de la vie, ajournement des élections, maintien de la loi martiale, tels sont les principaux griefs de l'opposition. Ces griefs manquent d'ailleurs de bases réelles, puisque la cherté de la vie est un phénomène universel et non point spécial à la Grèce, et que, d'autre part, l'ajournement des élections et le maintien de la loi martiale sont rendus nécessaires par la continuation de l'état de guerre. L'exemple que l'on tire des autres puissances européennes ne vaut rien pour la Grèce, car, pour celle-ci, ce n'est que la signature du traité avec la Turquie qui mettra fin à la période de guerre.



Pour atténuer un peu la campagne dirigée contre lui, M. Venizelos a fait voter diverses mesures, notamment la réintégration des officiers et fonctionnaires révoqués pour leur participation à la politique constantinienne, l'abolition de la censure, et même la suspension de la loi martiale. Mais ces mesures, loin de calmer l'opposition, ont été interprétées comme un aveu de faiblesse; et les incidents qui se sont produits alors ont été si caractéristiques et si violents qu'il a fallu de nouveau contrôler la presse et rétablir le fonctionnement de la loi martiale. Pour juger exactement la situation, il faut noter que l'opposition en Grèce ne limite pas son effort aux questions intérieures. Elle n'hésite pas à s'allier aux ennemis même du pays pour avoir raison de M. Venizelos et de son parti. C'est ainsi qu'après avoir fait tout ce qui dépendait d'elle pour que la Conférence de la Paix repoussât les revendications helléniques

---

(1) Cet article, le troisième que notre collaborateur Charles Vellay consacre à la Grèce (*voir les deux premiers le 13 juin et le 15 août*), a été écrit avant l'attentat dont fut victime, le 12 août, M. Venizelos.

parce qu'elles étaient présentées par M. Venizelos, l'opposition constantinienne a lié partie en Thrace avec les Bulgares et les Turcs, fomentant l'agitation des éléments allogènes, et les poussant, en tout cas, à voter aux prochaines élections contre les candidats venizélistes. C'est donc, au premier chef, une œuvre de trahison nationale que poursuit l'opposition. La loi martiale est ainsi rendue nécessaire par les agissements des antivenizélistes, qui portent leurs efforts sur un terrain où ce n'est pas seulement le parti libéral qui est atteint, mais la patrie elle-même.

Mais la grande question qui domine tout l'horizon politique de la Grèce est celle de la revision constitutionnelle. La nouvelle Chambre sera-t-elle une Constituante? Se prononcera-t-elle en faveur d'un nouveau régime? Proclamera-t-elle une République hellénique?



Sur cette grave question, M. Venizelos a paru jusqu'à présent assez indécis. Tantôt on lui prêtait l'intention de se prononcer ouvertement en faveur du maintien de la monarchie, tantôt on le représentait comme décidé à ne pas s'opposer aux vœux du parti républicain.

Si, au lieu d'interroger M. Venizelos, qui ne paraît pas disposé à répondre, on interroge ses amis, voici à peu près la situation que l'on découvre. Au moment des difficultés constantiniennes et de l'établissement du gouvernement provisoire de Salonique, tout le parti venizéliste, représenté, non seulement par une grande partie de la Grèce continentale et par la totalité de la Grèce insulaire, mais aussi par toute la Grèce irrédimée et toutes les colonies helléniques éparses à travers le monde, considérait le gouvernement de Salonique comme destiné à être transféré un jour à Athènes sous sa forme révolutionnaire devenue la forme définitive du régime de l'Etat, ce transfert devant ainsi nécessairement entraîner la chute de la royauté et l'établissement de la république. Seul, M. Venizelos hésitait. Ses hésitations avaient, il faut en convenir, des bases sérieuses. D'une part, il craignait que, fatalement désigné pour la présidence de la nouvelle République, on pût l'accuser d'avoir fait la révolution à son profit personnel. D'autre part, il craignait que le régime républicain, installé dans une Grèce divisée et déchirée, ne fût aussi le signal d'une sorte de guerre civile en raison de la liberté qu'il laisserait aux diverses factions, tandis que la monarchie, placée au-dessus des partis, lui apparaissait comme l'arbitre nécessaire à l'équilibre politique et à la paix intérieure. Enfin, un argument diplomatique aggravait encore ses perplexités. Les accords internationaux de 1863 spécifiaient que la Grèce était une monarchie constitutionnelle, placée sous la garantie et le contrôle des puissances protectrices, c'est-à-dire de la France, de l'Angleterre et de la Russie. On ne pouvait donc rien changer, sans le consentement de ces puissances, au régime établi.

Depuis lors, la monarchie hellénique est revenue, avec le roi Alexandre, aux habitudes passives et dociles que le roi Constantin avait troublées. Il ne subsiste donc, à vrai dire, contre le régime monarchique aucune des objections qu'on élevait contre lui. Mais les tendances républicaines du parti libéral, ou du moins d'une très grande fraction du parti libéral, sont demeurées très vivantes. Cette fraction considère l'expérience monarchique comme terminée et la royauté comme condamnée. Elle veut profiter de l'occasion qui se présente pour demander au peuple grec de se prononcer souverainement. On peut même penser que M. Venizelos et le gouvernement hellénique ont sérieusement envisagé cette éventualité, puisque le ministre des affaires étrangères, M. Politis, annonçait, il y a quelques semaines, à la Chambre, que la Grèce avait obtenu de l'Angleterre et de la France, une renonciation formelle aux droits d'intervention intérieure que leur conféraient les accords de 1863.



M. Venizelos exerce, on le sait, une influence décisive sur ses amis et sur son parti. Si, pour des raisons de principe ou d'opportunité, il leur demande de ne point soulever la question constitutionnelle, il sera obéi, quoique probablement à regret. Mais si, tout bien pesé, il les laisse libres d'agir comme ils l'entendront, il n'est pas douteux que cette liberté n'aboutisse, en fin de compte, au triomphe de la république.

La transformation, si elle se produit, ne rencontrera aucun obstacle de la part du souverain. Le roi Alexandre, bien qu'assez indifférent au développement de la politique intérieure, n'est pas sans se rendre compte de la situation fausse qui lui est faite. Il n'a aucun prestige, aucune influence. Son isolement est complet. Les royalistes ne le reconnaissent pas, le considèrent comme un intrus, et restent fidèles au roi détrôné. D'autre part, ceux qui l'acceptent, et ses ministres eux-mêmes, sont les premiers à parler de son père sans aucun ménagement. On comprend qu'il s'en irait sans trop de regrets, et il n'est pas invraisemblable qu'il ait déjà offert, comme on l'a dit, son abdication.

Par le tableau que nous venons de tracer, on voit que les problèmes de politique intérieure occupent une large place dans les préoccupations de la Grèce.

Charles VELLAY.



L'ALLEMAGNE JUGÉE PAR UN ALLEMAND

UN ARTICLE DE MAXIMILIAN HARDEN

On connaît bien en France M. Maximilian Harden et sa revue *Die Zukunft*. Ce publiciste acerbe et fuyant a publié à maintes reprises des articles qui ont été cités à bon droit. Nul doute qu'il ne soit, dans le fond de sa pensée, bismarckien et pangermaniste. Mais il se pique d'être un enfant terrible; il se plaît à exprimer tout haut les opinions que les Allemands osent à peine se formuler à eux-mêmes, et ne craint pas de dire des vérités très dures soit aux puissants du jour, soit à tous ses compatriotes.

A ce titre l'article dont nous donnons ci-dessous quelques extraits, et qui a paru le 24 juillet dernier, comptera parmi les plus curieux qu'il ait écrits. M. Maximilian Harden y commente à sa manière les négociations de Spa, et en profite pour porter un jugement sur toute la politique allemande. Jugement qu'on s'étonnera peut-être de trouver sous la plume d'un écrivain allemand, tant il dépasse en sévérité ce que l'on a pu écrire à ce sujet en France ou ailleurs. Mais on ne sera pas surpris que cet article ait suscité en Allemagne une vive émotion et une colère plus grande encore. Il est impossible de déchirer plus cruellement le bluff des affirmations ou dénégations habituelles des Allemands.

M. Maximilian Harden commence par déclarer que son intention est de parler avec la même franchise que jadis l'historien Polybe :

« Est-ce que celui-là rend service à sa patrie qui essaie d'effacer avec une gomme grasse la vérité indélébile ? Le peuple allemand a-t-il intérêt qu'à cette heure encore, comme cela se fit tous les jours de juillet 1914 à octobre 1918, on lui dise que ses gouvernants sont les plus nobles, les plus sages, les plus justes de tous les mortels, mais que partout ailleurs règne une astucieuse avidité, et que dans les cavernes de la jalousie on ne rencontre que la volonté de faire un odieux abus d'une puissance momentanée et dénuée de scrupules ? »

Assurément non. C'est pourquoi il vaut mieux dire ouvertement que toutes les criailleries n'empêchent pas que les délégués allemands, à l'exception de M. Simons, firent à Spa piètre figure, en particulier le chancelier Fehrenbach.

Tout le cortège de techniciens dont il s'était entouré, n'a fait que le gêner, et le discours de M. Hugo Stinnes,

« sur le but duquel il faudra un jour s'expliquer, a été provocant avec la dernière grossièreté ».

La presse allemande, même libérale, a fait preuve d'une insigne mauvaise foi. Bien qu'aucun journaliste n'ait été admis dans la salle des séances, les journaux publiaient des comptes rendus détaillés et mouvementés, que M. Harden s'amuse à reproduire.

Tout le bruit qu'on menait autour de soi-disant violences exercées par les soldats de couleur dans les territoires d'occupation était sans fondement. Les avances venaient souvent des femmes allemandes :

« Je reste convaincu que mainte faible femme, que les guerriers bronzés persuadaient sans trop de peine, criait après coup à l'attentat, par honte parce que tout le monde se montre si indigné contre les nègres, ou par crainte des suites possibles, alors qu'elle ne rassurait guère par là sa propre conscience, et qu'il eût été difficile de prouver physiologiquement la véracité de son dire. »

Contrairement à ce que prétendent les journalistes stipendiés, la politique de la France n'est ni haineuse ni militariste :

« Dans tout pays, il existe des fous et des violents. La France n'a jamais été depuis 1905 plus calme qu'aujourd'hui ; la voix du maréchal Foch est sans influence sur la direction politique du pays ; le nombre de ces têtes folles n'y est pas plus élevé qu'ailleurs, plus faible même que dans certaines provinces de l'autre côté du Rhin... Seule la nécessité la plus pressante pourrait contraindre la France à occuper de nouveaux territoires... Les paroles prononcées par son ambassadeur Charles Laurent, un puissant industriel, sur la collaboration économique des deux nations sont sincères. Et il faut avoir une mentalité de concierge pervertie par les romans policiers pour s'imaginer que quelqu'un a l'âme assez noire pour parler ainsi au moment où il ne rêve que d'envahir la Ruhr. »

L'eût-elle fait d'ailleurs, que la France n'aurait pas outrepassé son droit. Car, d'une part, l'Allemagne n'avait rempli aucun des engagements souscrits à Versailles :

« Elle n'avait procédé ni au désarmement, ni au licenciement des troupes ; elle n'avait encore fait depuis cinq mois aucun acte témoignant de son désir de poursuivre les coupables inscrits sur les listes de l'Entente ; elle n'avait livré qu'une partie du charbon promis : rien que pour les quatre premiers mois de l'année, le déficit atteignait plus de 3 millions 1/2 de tonnes. »

D'autre part, si l'Allemagne était convoquée à Spa, ce ne pouvait être au même titre que les autres nations, mais bien à celui de créancier insolvable, de failli auquel la France était fondée à dire :

« Je ne réclame que mon dû... Si toi, gouvernement allemand, tu affirmes que ton peuple a besoin de pouvoir travailler et vivre afin de faire face à ses engagements, je réponds : je crois possible une collaboration entre nous deux, mais à la condition expresse que tu prouves ton désir de remplir toutes les charges qui n'excèdent pas tes forces. Or, j'attends encore le premier indice du commencement d'une réparation... ton attitude crée une telle incertitude qu'il est impossible de différer plus longtemps une résolution nette. »

M. Harden estime donc que les plaintes et gémissements, plus ou moins hypocrites de la part des Allemands ne sont pas justifiés. L'Allemagne n'a pas été maltraitée à Spa, elle a même obtenu des adoucissements et des concessions qu'elle n'espérait pas. Aujourd'hui, aucune difficulté matérielle ne s'oppose à ce qu'elle exécute les clauses des derniers arrangements. Son salut, elle ne peut pas et ne doit pas le chercher en essayant encore de les éluder, mais en s'efforçant de travailler loyalement à la renaissance de la vie économique en France, et dans l'Europe entière.

Et par un de ces revirements qui lui sont familiers, mais n'en demeurent pas moins symptomatiques, M. Harden esquisse à grands traits, le tableau d'une future Société économique des Nations :

« De la Commission des Réparations naîtra le premier Parlement Economique Européen, dans lequel l'Allemagne aura naturellement son siège et sa voix ; les mines de charbon, les réseaux de voies ferrées de cette partie du globe deviendront le patrimoine commun, grâce auquel on pourra réparer les dommages de guerre, et estampiller les montagnes de papier mis en circulation. Cela sera, parce qu'il faut que cela soit. »

G. R.



Lettre de Belgique

L'ETAT DES ESPRITS EN BELGIQUE

(De notre correspondant particulier)

Bruxelles, août 1920.

L'écho des événements qui se sont déroulés le 29 juillet au Parlement belge a dû retentir singulièrement à l'étranger. Ils seront trop diversement appréciés (ne le sont-ils déjà ?) pour qu'une mise au point ne vienne calmer des espoirs fallacieux autant que des craintes injustifiées.

De quoi s'agit-il ? Les anciens combattans réclament, disons qu'on réclame pour eux, depuis le lendemain de l'armistice, une dotation de 1.000 francs par année de guerre en sus de certaines allocations déjà reçues. N'ayant pas encore eu satisfaction, deux ministres de la Défense Nationale s'y étant employés sans résultat, les combattants affiliés aux deux fédérations française et flamande ont manifesté à Bruxelles, le 29 juillet.

La chose en soi paraissait naturelle et légale. Ce qui a prêté à la critique, c'est l'envahissement de la zone neutre créée autour des Ministères et de la Chambre, lors de la première revision constitutionnelle au point de vue électoral (vers 1894).

Les manifestants ont renouvelé, en quelc nière, certaines séances de la Convention. promenade classique de la tête coupée : quement seulement, celle du ministre de Nationale fut demandée. Mais des c combattants eux-mêmes, furent hov que de raison.

Le trouble — que l'on croit avoir été déchaîné par des éléments louches ou intéressés — a duré plus d'une heure.

La séance, suspendue, fut tenue par des orateurs dont le ton tenait plus de la vocifération que de la persuasion.

Les combattants ont formé un parti sous des appellations diverses fondues dans celle plus générique de : Frontpartij, ou parti du Front. Le mouvement est au fond d'origine plus linguistique que politique. Des membres du parti, voulant gagner leurs trente deniers, se sont signalés par une attitude provocatrice ou approbatrice ; l'un a été exclu temporairement, l'autre est moralement exécuté.

Le tumulte apaisé, la Chambre, ne voulant céder sous la menace, s'est ajournée pour voter le lendemain matin le principe de la dotation, sous réserve des modalités.

Une bagarre de peu d'importance eut lieu ce jour-là en dehors de la ville.

On a parlé de complot contre la sûreté de l'Etat, de concert préalable entre certaines personnalités qui se croient encore volontiers ministrables et ne reculeraient devant aucun moyen pour renverser le gouvernement d'Union sacrée. On établirait une sorte de dictature exercée par une majorité composée du parti catholique (conservateur extrême droite), de quelques socialistes bolchevisants et des députés activistes et néo-activistes (parti flamingant extrémiste disposé à exécuter le testament posthume de von Bissing).

La Fédération des combattants nie énergiquement s'être prêtée à une manœuvre de ce genre tentée par les éléments dissolvants, combattants ou non, ayant participé à la manifestation. Quoi qu'il en soit, la partie va reprendre, dit-on, sur nouveaux frais, à propos de l'emploi du flamand dans les administrations publiques et organismes y assimilés.

La Belgique est-elle arrivée à un tournant de son histoire ? En d'autres termes, son unité est-elle menacée ? Cette unité s'appuyait sur un cadre historique plusieurs fois séculaire, resté presque identique, sauf les amputations prélevées au cours des âges sur chacune de ses frontières. Elle était basée encore sur une communauté indubitable d'intérêts matériels et moraux scellée dans le sang des batailles et des révolutions. Malgré les divisions apparentes opérées à certaines époques à l'intérieur du territoire, les aspirations n'ont jamais cessé d'être communes aux deux populations vivant côte à côte en Belgique jusqu'au lendemain de la révolution de 1830. Dès ce moment, des divergences se produisent ; la plus irritante est la question des langues. Querelle linguistique ? Oui et non. Nous entreprendrons peut-être quelque jour de l'analyser succinctement pour le lecteur étranger. Qu'il lui suffise de retenir la coïncidence entre la question des langues, les troubles orangistes immédiatement postérieurs à la révolution, savamment entretenus par une puissance étrangère, et la présence dans le corps professoral universitaire et moyen, d'éléments pangermanistes d'origine authentique. Le mot de séparation administrative a déjà été prononcé dans l'enceinte sénatoriale ; est-il à la veille de passer dans les esprits à l'état de postulat ? La cause du malaise qui règne en Belgique est d'ordre plus psychologique qu'économique : le peuple belge resté dans le territoire occupé espérait voir sa résistance consacrée après la libération du territoire par la libération des esprits.

La faiblesse du Gouvernement dans la poursuite des munitionnaires et profiteurs de la guerre ; l'attitude ondoyante du ministre de la Justice devant les cas d'Allemands sollicitant des permis de séjour ou de rentrée, ont indisposé la grosse majorité du pays, peut-être plus que la hausse persistante des produits. Assez lente à se mouvoir, la population n'a guère sourcillé devant la vague bolchevisante. En ce moment, sa politique a quelques ressauts après le coup de barre électoral à gauche. Mais son robuste bon sens arrêtera, comme il est d'exemple historique, les mouvements extrêmes. Les crises ont généralement eu pour la Belgique d'heureux résultats parce qu'elles ont trempé son énergie et éclairci ses idées.

Déçue aussi du côté hollando-belge, l'opinion publique a repris quelque espoir depuis l'attitude plus ferme du ministre des Affaires étrangères à propos de la question des passes de Wielingen. Dans l'expectative, les pourparlers concernant l'entente militaire avec la France ouvrent un immense espoir à tous ceux qui, en Belgique, sentent depuis toujours la nécessité de sceller par des accords objectifs, chez les uns des intérêts raciques, chez les autres une politique d'intérêts moraux et matériels communs.

Dès l'instant où la conclusion de cet accord aura raffermi sa situation au point de vue international, la Belgique saura résoudre avec plus d'autorité les divers problèmes intérieurs et extérieurs qui se posent aujourd'hui à son attention dans une atmosphère de trouble et d'incertitude.

GALLUS.



La Société des Nations

L'Etat actuel des prisonniers de guerre en Sibérie

Mlle Elsa Brandstrœm, infirmière de la Croix-Rouge, vient d'adresser au Comité de la Société des Nations, l'émouvant appel dont nous donnons ci-dessous quelques extraits.

« De retour de Sibérie, où j'ai travaillé depuis 1915 parmi les prisonniers de guerre en qualité de déléguée de la Croix-Rouge suédoise, je considère de mon devoir de présenter les conditions dans lesquelles se trouvent aujourd'hui les prisonniers de guerre.

« Personne, ni en Europe, ni en Amérique, ne devrait ignorer que des milliers de malheureuses victimes de la guerre languissent sous le joug de la captivité. En Russie et en Sibérie, se trouvent encore environ 200.000 prisonniers de guerre et internés civils ; pour ceux-ci, il n'existe aucun espoir de revoir leur patrie et leur famille si on ne trouve les moyens les plus rapides pour les rapatrier. Des bateaux, des bateaux et encore des bateaux doivent être frétés si l'on veut que l'hiver qui vient n'entraîne la mort, de misère et de dénuement, de ces 200.000 hommes. L'état incroyable de la population russe a porté la misère des prisonniers en Russie à son plus haut degré.

« Le prisonnier de guerre en Russie, est hors la loi. Il ne jouit d'aucun droit, d'aucune protection, il n'a que des devoirs. Le gouvernement des Soviets l'a déclaré citoyen libre, mais de ce fait le prisonnier a perdu les garanties qui le protègent et est plus abandonné encore qu'au temps de la captivité la plus rigoureuse.

« Combien d'hommes dans la force de l'âge, l'espoir de leurs parents, moururent dans un misérable baraquement en songeant à leur patrie et hantés du désir de la revoir. « *Ne racontez jamais à ma mère comment je suis mort* ». Combien de pères de famille d'âge mûr, dont la vie avait été utile et féconde, que torturait nuit et jour la pensée de la famille en détresse et de l'avenir des enfants; privés de leurs parents, ont sombré lentement dans la folie et végètent encore dans un asile en Sibérie.

« J'ai une fois rencontré cinq survivants d'une compagnie de travail qui auparavant comprenait 600 hommes. Une fois 5.000 survivants sur un camp de 17.000 hommes — les autres 12.000 périrent au cours de quelques mois d'hiver des suites d'une épidémie de typhus. Je pourrais citer des exemples pareils en grand nombre, mais à quoi bon? On ne peut réveiller ceux qui reposent dans la terre... Si l'on ne veut pas que le nombre de ces victimes soit augmenté de plusieurs milliers, des secours immédiats sont nécessaires. Si le rapatriement continue encore comme aujourd'hui, il faudra plus de deux ans avant que tous les prisonniers soient revenus de Sibérie et de Russie.

« La Russie est le pays des plus grands contrastes. Le sort des prisonniers de guerre a été incroyablement varié. Afin de pouvoir juger en connaissance de cause, il ne faut jamais oublier que ceux qui ont réussi à s'échapper sont pour la plupart des hommes qui, par un heureux hasard, ou par des manœuvres intelligentes, se sont créé des conditions de vie supérieure sous bien des rapports à celles dont jouissent les P. G. dans aucun autre pays. Les rapports que ces hommes fournissent aux instances compétentes donnent un tableau inexact et souvent totalement faux du véritable état de choses.

« Les cris de détresse des morts et mourants ne sont jamais parvenus et ne parviendront jamais aux oreilles du monde extérieur. Personne ne saura jamais ce qu'ont souffert ceux dont les ossements reposent depuis des années dans les sables brûlants du Turkestan et sous la couverture de glace de la Sibérie. Les murs en terre des baraquements et ceux des casernes ne laissent pas passer les appels des survivants qui continuent à y traîner une morne existence. Ces malheureux couchés depuis quatre à six années sur une mince couche de paille, ne verront jamais arriver le train sanitaire pour les sauver, ils ne formulent qu'un vœu : être délivrés par la mort puisque les hommes refusent de les secourir.

« Pour terminer ces déclarations, je fais appel au nom de tous les prisonniers, à la Croix-Rouge Internationale et à la Société des Nations qui s'efforcent de guérir les plaies et d'adoucir les cruautés et les injustices de la guerre. Je les conjure de mettre à la disposition *immédiatement* des bateaux, de l'argent, des vêtements et des vivres et d'envoyer en Russie éventuellement des délégués qui travailleront sans intérêt politique quelconque et en accord parfait avec les autorités soviétistes et les sections étrangères du parti communiste en Russie (C. O. S. allemands et austro-hongrois), afin d'évacuer complètement les prisonniers de guerre en Sibérie et en Russie, avant le début de l'hiver prochain.

(signé) : ELSA BRANDSTRŒM,
à bord du *Lisboa*, de retour de Russie,
juillet 1920. »

Correspondance

LE MINISTÈRE NORVÉGIEN

Un de nos lecteurs nous écrit de Christiania :

Pour la première fois depuis 7 ans, la Norvège a, voici deux mois, changé de gouvernement. Depuis le commencement de l'année 1913, le ministère radical Guunar Knudsen a été au pouvoir. Il y a eu quelques changements de personnes, mais le président du Conseil et le ministre des Affaires étrangères sont restés tout le temps. Le parti radical a eu une grande majorité aux élections de l'automne 1912. Il fut un peu affaibli en 1915, et les élections de 1918 furent absolument en faveur du parti conservateur. Le nombre de voix des conservateurs monta de 179.000 à 201.000, tandis que les voix des radicaux tombèrent de 204.000 à 188.000. Il faut y ajouter 30-40.000 voix réparties sur des groupes conservateurs et 22.000 sur des groupes de radicaux, tandis que les socialistes purent enregistrer 210.000 voix contre 198.000 en 1915. Grâce à un mode d'élection démodé, qui vient d'être changé, les socialistes n'obtinrent que 18 des 126 places du Storting, tandis que les groupes principaux de conservateurs et de radicaux eurent chacun environ 50 représentants. Le ministère radical se déclara tout de suite prêt à démissionner.

Le fait qu'un gouvernement conservateur prend le pouvoir, est la conséquence d'un vote, où la droite et les socialistes votèrent contre le ministère à propos d'une question de confiance — il s'agissait du budget ordinaire des voies et communications que le gouvernement, pour des raisons économiques et sociales, ne voulait pas augmenter aussi fortement que l'opposition.

Chez le parti radical on a senti une certaine fatigue du pouvoir ces dernières années. On a eu l'impression que le parti a tenu trop longtemps les rênes du gouvernement et qu'une orientation nouvelle serait utile. Le parti est néanmoins très content des lignes principales de la politique du gouvernement démissionnaire. Parmi les membres les plus âgés du ministère, il n'y avait pas moins de trois anciens présidents du conseil, et M. Guunar Knudsen est considéré par tous les radicaux comme un des hommes d'Etat les plus remarquables dans l'histoire norvégienne moderne.

Le chef du nouveau ministère, M. Halvorsen, est avocat et n'a que 48 ans. Il a montré une habileté remarquable comme chef parlementaire de la droite. Le ministre des Affaires étrangères, M. Michelet, qui succède à M. Ihlen, est lui aussi avocat. Il a pendant la dernière période électorale été le président de la commission constitutionnelle, qui s'occupe aussi des affaires étrangères ordinaires et il fut le rapporteur général sur la question de l'adhésion de la Norvège, à la Ligue des Nations. Les principes de politique étrangère que la Norvège a suivis jusqu'à maintenant seront certainement aussi les siens.

La situation parlementaire actuelle en Norvège rendra la tâche d'un gouvernement conservateur très difficile. M. Guunar-Knudsen repasse d'ailleurs — avec le ministre de la guerre et le ministre du travail — au Storting comme chef parlementaire des radicaux. Il vient de déclarer que le ministère conservateur restera en paix jusqu'aux élections prochaines (à l'automne 1921). La gauche évitera autant que possible de lui opposer des obstacles; mais le parti radical a catégoriquement refusé d'entrer dans une coalition des deux groupes, et les socialistes de leur côté sont aussi hostiles à une coalition gouvernementale.

LA RÉVOLTE DE LA CORÉE CONTRE LE JAPON

L'opposition de la Corée à la mainmise japonaise, qui se fait de plus en plus oppressive, reste toujours à l'état latent. — Mais parfois elle éclate en brusques révoltes — durement réprimées : en mars 1919 et au début de 1920. L'auteur de l'article ci-dessous, spécialiste, comme on le sait, des questions d'Extrême-Orient où il fit à plusieurs reprises de longs séjours, a visité Séoul en 1917 et en 1919. Il parle donc en témoin et peut dire pour quelles causes le peuple coréen n'accepte pas la domination japonaise.

LES CAUSES DE L'OPPOSITION CORÉENNE

Le Japon, qui avait promis, à plusieurs reprises, de respecter l'indépendance de la Corée, a « protégé » à partir de 1905, et « annexé » en 1910 le « Pays du Matin calme » contre le gré de ses habitants.

Les Coréens ont vu, sous quelques aspects, améliorer leur situation matérielle, par la construction de chemins de fer, l'ouverture de routes, la création d'hôpitaux, etc. Mais ils ne se sont pas ralliés à leur maître étranger.

Fiers de leur civilisation extrêmement ancienne, — ils ont été, aux premiers siècles de l'ère chrétienne, les éducateurs et les instructeurs des Japonais, — ils ne se sont pas résignés à la perte de leur indépendance nationale. Et ils ont souffert du régime de tyrannie militariste et d'espionnage généralisé qui leur a été imposé.

Le Coréen, fidèle à l'idéal des sages Chinois, est essentiellement pacifiste, hostile à tout militarisme. Le militarisme coréen n'est qu'un thème de danses. Quand j'étais à Séoul, j'ai assisté à des danses charmantes exécutées par des danseuses coréennes qui représentaient des généraux. Généraux exquis, vêtus de soie claire, avec un casque pittoresque sur la tête, agitant les uns contre les autres de courtes épées élégantes en des gestes harmonieux. Jamais le militarisme ne me parut aussi sympathique qu'incarné par des danseuses coréennes, s'appelant *parfum de chrysanthème*, *pêche de jade*, et *nénuphar rouge*... Or, la Corée pacifiste, souffre d'être soumise au militariste Japon. Les Coréens sont choqués par la vue de ces fonctionnaires japonais qui tous, jusqu'aux instituteurs, portent une épée.

UN DUR RÉGIME

Les Coréens sont privés des droits les plus essentiels. Ils ne peuvent, venant d'ailleurs, pénétrer dans leur propre pays qu'avec l'autorisation de la police japonaise. J'ai vu de mes yeux à Shimonoséki, les policiers japonais arrêter des Coréens qui, pour retourner en Corée, allaient prendre le même bateau que moi. — La police leur interdit aussi de circuler à l'intérieur de leur pays s'ils ne peuvent justifier des raisons de leur déplacement ; et elle exige qu'ensuite la police du lieu de destination téléphone pour confirmer l'exactitude du motif donné.

Toutes les banques sont japonaises ; les Coréens n'ont le droit ni d'y déposer ni d'en retirer l'argent qu'ils veulent ; ils doivent exposer les raisons qu'ils ont de retirer telle ou telle somme. — Dans les écoles, c'est le japonais et l'histoire du Japon seulement qu'on enseigne ; on n'enseigne ni le coréen ni l'histoire de la Corée. Si les Japonais ont développé les écoles, c'est pour *japoniser* le pays, non pour y répandre une large culture humaine. — Les Coréens n'ont aucune représentation parlementaire, aucune liberté de presse, aucun droit de réunion, d'association, de pétition.

Enfin des mécanismes comparables à ceux que les Allemands ont employés en Pologne, arrachent aux Coréens les terres qu'ils possédaient dans les régions fertiles et chaudes du sud ; et le gouvernement y installe des colons japonais.

Ainsi les Coréens se trouvent gênés dans tous les détails de leur existence par ce régime d'oppression et de tyrannie.

A diverses reprises, ils ont tenté des protestations, vite étouffées par la matière forte.

LES CAUSES IMMÉDIATES DE LA DERNIÈRE RÉVOLTE

Au début de 1919, la nouvelle que le monde allait être reconstruit sur la base du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, a suscité une révolte plus ample qu'aucun mouvement d'opposition antérieure, une révolte pacifique, unanime, dont les spectateurs désintéressés ont été profondément émus.

La cause déterminante du mouvement a été la proclamation du droit des peuples par le président Wilson, et la réunion de la Conférence de la Paix, paraissant devoir réaliser cet idéal de justice. Que quelques Américains aient encouragé les Coréens, c'est probable : certains d'entre eux, appartenant à la *Young Men Christian Association* de Shanghaï ont été en rapport avec les révolutionnaires coréens. Plusieurs missionnaires et docteurs américains ont, en tout cas, aidé les Coréens en soulageant quelques-uns des maux nés de la répression. Mais il n'y a aucun fait, à ma connaissance, justifiant l'accusation des journaux japonais que les Etats-Unis aient suscité et organisé la révolte. D'autre part, la Chine, désireuse de déconsidérer son adversaire à la Conférence de la Paix, a certainement vu avec satisfaction la révolte de ces victimes de l'impérialisme japonais. Mais aucune preuve n'établit qu'elle ait provoqué le soulèvement.

Le mouvement me paraît avoir été organisé par les Coréens eux-mêmes à Shanghaï, selon une information qui m'a été donnée sur place et me semble de première valeur. (C'est aussi ce que prétend le gouverneur général de Corée, général Hasegawa, dans une interview de l'*Asahi*, cité par le journal américain de Tokio, l'*Advertiser* du 18 avril 1919). Les Coréens des Etats-Unis ont aussi dû avoir une large part dans la préparation de la révolte. En tout cas, le mot d'ordre du Comité d'action a été obéi, de Vladivostok à Shanghaï, et à travers toute la Corée, avec une stupéfiante discipline. Les dirigeants ont fait preuve de précieuses qualités d'organisation. Les Coréens, les jeunes gens et jeunes filles surtout, ont montré un patriotisme et une bravoure qui ont touché bien des cœurs.

LES PREMIÈRES MANIFESTATIONS

Avant la révolte, quelques faits symptomatiques ont révélé les sentiments du peuple. Les Coréens d'Amérique ont soumis au président Wilson une pétition demandant l'indépendance (*Advertiser*, 7 janvier 1910; 18 janvier 1919); ils ont décidé d'envoyer des délégués à la Conférence de la Paix (*Advertiser*, 22 janvier 1919). Les Coréens de Chine ont remis un appel analogue à l'ambassadeur d'Amérique Dr Reinsch. Les étudiants coréens des Universités de Tokio ont commencé une agitation que la police et la justice ont essayé d'étouffer par des arrestations et des condamnations (*Advertiser*, 9 février, 16 février, 25 février 1919). Un député japonais, M. Takagi Masutaro, à la Commission du Budget, s'est honoré en protestant contre la sévérité des punitions infligées (bien que celles-ci n'aient pas alors dépassé un an de prison).

C'est à ce moment qu'est survenue, le 20 janvier 1919, la mort subite de l'ex-empereur de Corée. L'effort fait pour cacher la nouvelle a échoué. Les Coréens ont refusé de croire à la version officielle d'une mort naturelle (par attaque d'apoplexie). Pour les uns, l'ex-empereur se serait suicidé afin de retarder pendant trois ans, et peut-être d'empêcher, le mariage de son jeune fils, le prince Yi, avec une princesse japonaise, la princesse Nashimoto. Cette version est invraisemblable, car l'empereur avait subi antérieurement de pires humiliations sans manifester aucune velléité de se tuer. Selon d'autres, il aurait été empoisonné par les Japonais, parce que, dans un suprême geste de dignité, il se serait refusé à signer un document devant être envoyé à la Conférence de la Paix, affirmant que les Coréens sont heureux sous la domination japonaise et en souhaitent le maintien. (Le document a été signé par six renégats coréens). La mort subite de deux dames de la Cour, qui auraient participé à cet empoisonnement ou en auraient été témoins, a paru confirmer l'exactitude de ce bruit. Cette version est acceptée par beaucoup d'étrangers à Séoul, sans raison décisive, à ce qu'il me semble.

Irrité par ces récits, le peuple coréen a été d'autant plus facile à soulever. Les dirigeants du mouvement ont, pour le déclancher, saisi l'occasion des funérailles impériales, réunissant dans la capitale un million de Coréens loyalistes.

L'APPEL A L'INDÉPENDANCE

A Séoul, deux jours avant les obsèques, le 1er mars, 33 patriotes coréens de religions différentes — 15 chrétiens, dont plusieurs ministres du culte, 15 fidèles de la secte nationaliste le Chun tokyo, 3 bouddhistes, — se réunissent dans un restaurant, proclament l'indépendance de la Corée, et l'annoncent par téléphone aux autorités japonaises ; 29 sont arrêtés immédiatement. 5.000 étudiants et étudiantes parcourent la ville, manifestant en l'honneur de la Corée indépendante. Ils manifestent devant les Consulats des Républiques américaine et française, négligeant la Grande Bretagne, alliée du Japon, et la Russie, impuissante.

On répand dans le peuple une belle déclaration d'indépendance :

« *Nous proclamons la Corée un Etat indépendant et un peuple libre. Nous l'annonçons à toutes les nations du monde, et leur faisons ainsi savoir la grande nouvelle de l'égalité de tous les hommes. Nous le faisons aussi savoir à notre postérité pour* 10.000 *générations, afin que nos descendants sauvegardent toujours le droit d'être un peuple libre. C'est avec l'autorité et la dignité de* 5.000 *années d'histoire, c'est avec le dévouement et le loyalisme de* 20 *millions d'hommes derrière nous que nous faisons cette proclamation* ».

Après avoir condamné en quelques mots la politique des oppresseurs, ils ajoutent :

« *Nous, qui avons tout particulièrement besoin de nous réprimander nous-mêmes, nous n'avons pas de temps à perdre en nous occupant des fautes d'autrui. Nous qui avons besoin d'organiser le présent, nous n'avons pas une minute à perdre en cherchant les torts du passé.* »

Ils souhaitent persuader les Japonais de « revenir à l'innocence et à la justice » ; ils leur laissent entendre que cette décision leur attirera la sympathie de 400 millions de Chinois ; qu'elle facilitera la paix de l'Orient, la paix de toute la Terre : « Un nouveau printemps brille sur le monde »...

Le 8 mars, à la suite d'arrestations nombreuses, et sous la menace d'une répression sévère, le mouvement prend, à Séoul, une autre forme, celle de la résistance passive. C'est la protestation du silence et des bras croisés, la grève. Les conducteurs coréens de tramways cessent de conduire ; le public cesse de fréquenter les rares tramways conduits par les Japonais. Beaucoup de boutiques se ferment. La grève dure jusqu'au 1er avril, date à laquelle la police finit par obtenir la reprise du travail.

De temps à autre, les manifestations recommencent. Une foule se réunit soudain, sur tel ou tel point, manifeste, puis se disperse. Le *Journal de l'Indépendance* qui réussit à paraître et à être distribué à Séoul, comme la *Libre Belgique* l'était à Bruxelles sous la domination allemande, répète le mot d'ordre donné par les chefs du mouvement : « *point de violences* ». Sauf de très rares exceptions, les Coréens se bornent à des manifestations pacifiques et inoffensives, souvent courageuses, parfois spirituelles. A une distribution des prix, dans une école primaire, à laquelle les parents n'avaient pas été conviés, les petits Coréens se lèvent tous au signal donné par l'un d'eux, et brandissent de minuscules drapeaux nationaux. Parfois de grands feux s'allument sur les collines autour de Séoul. A Séoul même, une main mystérieuse place, sur l'arbre le plus élevé du parc, un drapeau coréen, le drapeau blanc, avec, au centre, un symbole bleu foncé et rouge, et, autour, des caractères chinois d'heureux augure.

LA RÉPRESSION JAPONAISE

A cette révolte pacifique, les Japonais répondent par le mensonge, la menace et la violence. Les journaux officieux, seuls autorisés à paraître, multiplient les fausses nouvelles destinées à démoraliser les Coréens, publient, par exemple, de fausses interviews d'étrangers condamnant le mouvement d'agitation (par exemple le *Keijvo Nippo*, une fausse interview du vice-consul de France). Pris en flagrant délit d'inexactitude, invité par les missionnaires à venir constater en l'hôpital américain les blessures consécutives aux brutalités policières, le directeur japonais de la *Séoul Press* se trouble, et répond : « Oh ! je sais tout cela ; mais, dans le journal, je parle officiellement. » Pour n'avoir pas parlé officiellement, un journaliste japonais, directeur du *Honto Jiron*, est expulsé de Corée.

En avril, le gouverneur général Hasegawa fait annoncer que tout Coréen participant à l'agitation sera puni d'au moins dix ans de prison.

Toutes les villes sont placées sous le régime de la loi martiale. Même à la fin d'avril, j'ai vu les carrefours de Séoul gardés par des escouades japonaises, dont les sentinelles mettaient baïonnette au canon à partir de 5 heures du soir.

Les dirigeants du mouvement se sont plaints, dans des appels adressés au gouverneur-général et au président du Conseil japonais, des atrocités dont leurs compatriotes ont été victimes, « atrocités dignes de la barbarie allemande » : têtes tranchées, manifestants éventrés, femmes et jeunes filles violées, etc. Il n'est pas toujours facile de distinguer la vérité des fausses nouvelles facilement acceptées et des exagérations aisément commises par les Extrême-Orientaux. Mais des faits incontestables permettent d'affirmer que, par ordre ou sans ordre, les soldats, les gendarmes, les policiers japonais ont agi contre les paisibles Coréens avec une odieuse brutalité, surtout en province, loin des regards des étrangers.

Il est certain qu'ils ont durement frappé d'inoffensifs manifestants à coups de crosse et à coups de plat de sabre « donnés de travers », comme on l'a écrit. Il est certain qu'ils ont souvent tiré sur les foules sans armes (une statistique japonaise, qui doit être fort au-dessous de la vérité, avoue 150 Coréens tués, 500 blessés, 4.000 maintenus en état d'arrestation, en face de 2 policiers et 5 gendarmes tués.— (*Jidi*, cité par *Japan Chronicle* du 24 avril 1919). Il est certain que des Japonais ont refusé de soigner les blessés faits par leurs compatriotes, dans leurs hôpitaux, sous prétexte que ces hôpitaux devaient être réservés aux malades. Des blessés aux membres gangrenés ont dû faire parfois de longs trajets pour se faire soigner dans les hôpitaux américains.

Il est certain que les Japonais ont parfois torturé les Coréens arrêtés pour leur arracher des aveux. Le lettré coréen du vice-consulat de France a été arrêté, et au cours d'un interrogatoire, jeté à genoux, puis frappé de coups de talon sur les cuisses, de coups de talon sur les pieds, de coups de bâton sur la tête. J'ai entendu conter par un Coréen emprisonné que dans une cellule voisine de la sienne, on appliquait la question par l'eau. On a soigné à l'hôpital américain un individu qui avait été pendu par un doigt. Certains prisonniers ont été liés à des croix placées sur le sol et bastonnés.

COMMENT ON TRAITA LES CORÉENNES

La conduite des Japonais à l'égard des jeunes filles arrêtées a été particulièrement odieuse (j'ai lu avec émotion un certain nombre de témoignages remis à des missionnaires américains). Des étudiantes, des *nurses* coréennes, arrêtées sont menacées par des soldats dirigeant vers elles les pointes de leurs baïonnettes. Parfois les policiers les font s'agenouiller, et leur montent sur les cuisses ; ou ils leur crachent au visage. Ils les obligent à se dévêtir, leur arrachent leurs vêtements si elles ne consentent à les ôter. Elles ont à subir une visite médicale choquante à leur pudeur. (La Coréenne, à la différence de la Japonaise, est très pudique). Elles sont entassées dans des prisons où elles doivent rester immobiles, accroupies, sauf un temps très court de promenade. Elles sont obligées de prendre un bain dans une eau si crasseuse que l'une d'elles s'y évanouit. Elles sont interrogées par des policiers et des juges lourdement ironiques : « Vous n'avez ni fusils, ni canons, ni vaisseaux, et vous voulez l'indépendance ! » On promet la liberté à celles qui dénonceraient leurs inspirateurs, notamment leurs professeurs. Ces jeunes filles sont soutenues, dans leur épreuve, par leur foi patriotique et par la sympathie de leurs compatriotes. Un jour, on change certaines d'entre elles de prison, leur annonçant une détention encore plus cruelle ; dans la voiture qui les emmène, quelques-unes pleurent. Le cocher coréen les réconforte : « Ne vous découragez pas ; c'est seulement pour ruiner votre courage... » Un étudiant s'approche et leur crie : « On ne nous tuera pas tous ! »

Dans un village, où il y avait eu une manifestation pour l'indépendance, les policiers convoquent les chrétiens à l'église ; les 36 hommes s'y rendent, et une femme se joint à eux. Les Japonais fusillent ces 37 personnes et mettent ensuite le feu à l'église au toit de paille. Le fait m'a été conté par un Américain qui, en l'apprenant, s'est rendu en automobile sur place et a pris des photographies (j'ai ces photographies entre les mains). Les autorités japonaises, après avoir nié le crime, l'ont avoué ensuite, déclarant avoir été trompées par de mensongers rapports de police.

Quelques étrangers ont aussi été victimes de violences. Un missionnaire anglais, s'étant trouvé auprès d'une foule criant : *Manzei !* (cri de l'indépendance) a été frappé de dix-huit coups à la nuque et au visage, amenant une fracture du crâne et une rupture de la mâchoire, — parce que les policiers l'avaient pris pour un Américain ! — Un missionnaire américain a été arrêté pour avoir logé un Coréen suspect, et condamné à six mois de travaux forcés. Les locaux de la *Young Men Christian Association*, les écoles des missionnaires ont subi plusieurs perquisitions.

Le spectacle ou la nouvelle des brutalités japonaises ont indigné tous les Européens et Américains de Corée.

LES RÉSULTATS DE LA RÉVOLTE

Quels ont été les résultats de l'agitation coréenne ? Une partie de la presse japonaise a immédiatement réclamé la substitution d'un gouvernement civil au gouvernement militaire (*Tokyo Asahi*, 5 avril ; *Hochi*, 8 avril 1919) : comme ce sont les soldats et les policiers militarisés qui commettent les pires abus, l'établissement d'un gouvernement civil était considérée comme une évidente amélioration. Puis des Japonais notoires, comme l'ancien ministre des Affaires étrangères vicomte Kato, ont soutenu que le peuple coréen doit « cesser d'être regardé comme un simple moyen d'obtenir des profits, il doit être traité avec impartialité ». (*Advertiser*, 15 avril 1919.) Et ils se sont prononcés en faveur d'un régime d'autonomie.

Depuis la révolte, le gouvernement japonais a fait savoir qu'il a concédé à la Corée une certaine autonomie. Mais ce n'est pas une autonomie véritable, puisqu'elle n'accorde aux Coréens, ni une représentation choisie par eux, auprès du résident supérieur japonais, ni les droits essentiels de libre circulation, d'association, de réunion, de pétition, de publication, etc.

Aujourd'hui, même une autonomie sincère ne réaliserait pas les vœux de l'élite coréenne. C'est l'indépendance totale que réclame le gouvernement provisoire de la République de Corée, établi à Shanghaï, sous la direction du premier ministre l'Hon. D. L. Lee.

Tous les amis de la liberté et de la justice internationale doivent suivre avec sympathie les efforts des Coréens, comme ceux de tous les peuples soumis à une domination étrangère et aspirant à s'en affranchir.

Félicien CHALLAYE.

Le Courrier de Paris

Les Lettres

A propos d'un roman policier

Le *Drame Mystérieux du Théâtre de Paris* (1) est un de ces romans honorables et effacés sur lesquels ils n'y aurait pas lieu d'insister si, par ce qui leur manque, ils ne présentaient cet intérêt de soulever une question d'ordre général. Dire que la question du « roman policier » touche aux à-côtés de la littérature serait préciser une vérité pour bien des cas ; cette vérité serait pourtant incomplète, car il arrive que la guerre déborde, en quelque sorte, sur la littérature du meilleur aloi... Si l'on tentait une histoire du roman policier en France, quelle place ne faudrait-il pas faire à certaines œuvres de Balzac, parmi lesquelles d'excellentes ? Citons seulement *Une Ténébreuse affaire*. Il serait faux de dire qu'*Une Ténébreuse affaire* est un roman policier, mais il est juste de penser que ce roman, et d'autres du même auteur, sont à l'origine d'un genre qui, se spécialisant de plus en plus, est devenu le roman policier. A mesure qu'il se spécialisait il est devenu de moins en moins littéraire, car nous admettons qu'une œuvre est « littéraire » si elle nous retient par le style, la psychologie, la poésie, ou une originalité d'invention qui touche à la poésie et la suscite ; qu'elle ne l'est pas si elle ne fait appel qu'à l'intérêt de l'intrigue et à l'imprévu des péripéties, celles-ci pouvant d'ailleurs être construites selon un moule usuel.



Il faut remarquer qu'aucune incompatibilité ne s'élève, *a priori*, entre les premiers éléments d'intérêt et les seconds — si ce n'est sur ce point, essentiel, de l'originalité d'invention. J'en veux pour preuve ces mêmes romans de Balzac (2), en particulier celui que je viens de citer : *Une Ténébreuse affaire*. Mais les faits sont là. En fait, les auteurs des romans policiers ont fait passer au second plan, quand il ne l'ont pas complètement écarté, le souci du style, de la poésie et même de la psychologie. C'était caractériser fortement le roman policier en tant que « genre », et le classer sans discussion comme « genre inférieur ». Il aurait sans doute pu en être autrement. Ce qui le montre, c'est que l'écrivain anglais Conan Doyle a donné, dans ce même genre, des œuvres qui ne manquent point de tenue littéraire. Avant Conan Doyle, Edgar Poe avait fait jouer les mêmes ressorts en restant poète et excellent écrivain. En France, il n'en a pas été de même : le genre s'est abaissé en s'accentuant.

Il n'en demeure pas moins qu'il existe de bons et de mauvais romans policiers.

Au point où en est à présent le roman policier, nous nous montrons peu exigeants sur le style. Nous supportons que la psychologie des personnages soit factice et peu nuancée. L'élément poétique peut être de douteux aloi ; nous n'y regardons pas de si près. Mais nous exigeons que les péripéties soient ingénieuses, inattendues, mouvementées, que l'intrigue se noue fortement et nous tienne en haleine jusqu'au dénouement, que rien ne doit laisser deviner.

Ce sont là les règles essentielles du genre, règles un peu « grosses » parce que le genre est lui-même devenu « gros », — par le jeu des circonstances, je le répète, plus que par nécessité de nature. On conçoit que si ce genre « policier » avait gardé un caractère plus littéraire, ces règles elles-mêmes seraient d'un caractère plus délicat. Au fond, cependant, elles traduiraient des exigences semblables : dans toute histoire policière, on conçoit que l'intrigue et les péripéties doivent jouer un rôle prépondérant.



Ceci dit, chacun s'explique sans difficulté qu'un écrivain soit tenté de « renouveler le genre » en y mettant plus de psychologie, une peinture plus juste et plus approfondie des milieux, et en se donnant la peine d'écrire. Ceci entraîne, parallèlement, la nécessité d'user de ficelles moins épaisses... le développement des péripéties devra respecter davantage la vraisemblance, les types mis en action se différencient des personnages passe-partout : malfaiteur-fantôme, détective-infaillible, etc.

Nous touchons ici la difficulté. Le roman policier ainsi traité ne ressemblera-t-il pas beaucoup à un roman psychologique, ou à un roman de mœurs et ne cessera-t-il pas d'être « policier » ? Encore le mal ne serait-il pas grand, si un écrivain, prenant la plume avec le désir de faire un roman policier qui fût en même temps littéraire, atteignait sa dernière page ayant écrit un bon roman psychologique ou un bon roman de mœurs. C'est un résultat peu vraisemblable, et il arrivera plus facilement, hélas ! à priver son œuvre de tout intérêt d'intrigue, sans lui conférer aucune valeur d'introspection ou d'observation.

Il semble que cette mésaventure soit advenue à M. Jacques Langlois, qui, à coup sûr avait les meilleures intentions du monde. Il a écrit un livre qui, construit sur des données de roman policier, se refuse le bénéfice des péripéties inattendues, des complications passionnantes et des coups de théâtre. On suit un fil, à tâtons d'abord, avec plus de sûreté ensuite, jusqu'à ce que la solution soit atteinte, — c'est-à-dire que le coupable soit acculé à l'aveu. Tout ceci serait fort bien si l'intérêt était soutenu ; mais il languit et les personnages mis en scène sont, mon Dieu ! à peu près aussi superficiels, à peu près aussi conventionnels que dans quelque roman-cinéma... enfin l'auteur ne pousse point le souci du style jusqu'à éviter d'écrire : « la douleur de Sybille fut incommensurable. » Alors ? n'eût-il pas mieux valu prendre carrément le parti d'écrire un *bon* roman policier (Gaboriau en a fait de bons, Maurice Leblanc en a également fait de bons, « à la manière de » Conan Doyle ; Arnould Galopin s'est efforcé de renouveler cette manière et en a écrit de fort attachants, — où d'ailleurs la

(1) Plon-Nourrit et Cie, éditeurs.

(2) Il faudrait citer aussi le roman d'aventures contemporain : ici je me limite au « roman policier ».

langue française est respectée). Or, si M. Jacques Langlois tenait à publier un ouvrage d'autre sorte, il pouvait donner, par exemple, un roman sur les gens de théâtre, puisque aussi bien l'action se passe en ce milieu.

Ceci ne prétend pas insinuer que nous manquions de romans sur les gens de théâtre !

Quoi qu'il en soit, M. Jacques Langlois me paraît avoir manqué son but. Et, — c'est où je voulais en venir, — ce but me paraît, à l'heure actuelle, fort difficile à atteindre. Ecrire un roman qui, empruntant à une donnée « policière » son scénario, mette en action des personnages vrais dans des milieux bien observés, — sans parler du style, — c'est malaisé pour l'auteur, et il serait peut-être plus malaisé de trouver un public à un tel roman. Car les habitudes du public sont prises ; il est dangereux de les heurter, et de confondre ce qu'il sépare. De cette constatation, on pourrait tirer les plus basses maximes d'arrivisme littéraire. Je ne sais si elles ont été énoncées, mais je sais qu'elles sont suivies chaque jour, avec succès. Ce n'est pas très consolant pour les écrivains.

Et, pourtant, je le répète, revenant au sujet premier de ces considérations : nulle incompatibilité *de nature* entre le roman policier et le roman littéraire. Mais quel talent, et quelle autorité sur le public, il faudrait pour fondre les deux genres ! Au reste on démontrerait de l'auteur qui y aurait réussi, qu'il n'a pas écrit un roman policier, mais un roman où la police joue un rôle.



Je ne veux point laisser passer, sans en dire quelques mots, le dernier volume de M. Pierre Mac-Orlan. Il contient, pour le plus grand nombre des pages, la réédition d'un de ses plus remarquables romans, *le Rire Jaune. Le Rire-Jaune*, est une œuvre connue et appréciée, dont je ne reparlerai pas ici. Cette réédition est précédée d'une nouvelle originale, la *Bête Conquérante*, dont la donnée est curieuse. Le hasard, servi par un paysan maladroit (ou si Mac-Orlan aime mieux : un paysan maladroit, servi par le hasard) fait découvrir le moyen de donner la parole aux bêtes. On les instruit, et de là à en faire des médecins, avocats, architectes, bureaucrates de tout poil et, je pense, militaires de tout grade, il n'y a qu'un pas. Il semble que ce soit l'âge d'or. Nullement : car les bêtes prennent vite une entière autorité sur l'humanité, complètement abrutie. Voilà les hommes réduits en esclavage à leur tour. Ils vivent dans des écuries et exécutent les travaux de force, pendant que cochons et moutons prennent le thé, flirtent et font de la politique. Ceci dure jusqu'au moment où de sensibles membres de la *Société protectrice des hommes* se mettent en tête d'éduquer ces pauvres hommes. Ils y parviennent fort bien, si bien que cochons, moutons et autres bêtes se déchargent de leurs travaux intellectuels sur les hommes-esclaves. Ceux-ci reprennent l'autorité de ce fait, et le cycle qui a été parcouru s'accomplit en sens inverse, jusqu'à ce que toutes choses soient revenues en l'état premier. Concluons-en que le travail ennoblit l'existence : nous n'attendions de M. Pierre Mac-Orlan rien de moins qu'un tel conseil, net et honnête comme une sonnerie de clairon.

Mais tout ceci est conté avec infiniment d'humour.

R. DE LA VAISSIÈRE.

Les Arts

Deauville, ses peintres, ses modèles

Voici venue la grande semaine de Deauville. Cette grande semaine qui est presque celle des quatre jeudis, au moins des trois dimanches. Mais enfin l'usage veut qu'on dise la grande semaine, et l'aristocratie de Deauville n'est pas très dure en fait de purisme. On entend de nobles baigneuses informer froidement leurs princières amies que « l'heure du five o'clock est changée ». Mais ça n'est pas notre rubrique.

Les artistes modernes se préoccupent-ils beaucoup de cette montre monstre des élégances ? Il faut distinguer. Les peintres contemporains en paraissent moins inquiets que leurs prédécesseurs du temps de Constantin Guys, Lamy ou Fantin-Latour. Ceux que la parade mondaine attire, retient, sont, de plus en plus, ceux dont il faut dire qu'ils sont modernes avec — si j'ose cet arbitraire — l'accent politique; comme on dirait d'extrême-gauche. Mais ils ne sont pas même un quarteron s'ils suffisent à déposséder Boldini, Helleu, de la Nationale, et M. Saint-Germier, des Artistes Français, de leur petit fief du Calvados.

Pour avoir, un peu à la façon de Hugo, mettant « un bonnet rouge au vieux dictionnaire » et pour l'amour de Cézanne, proclamé et voulu prouver qu'il n'existait pas de thèmes vulgaires, les peintres modernes se sont assez nettement éloignés, et parfois jusqu'à le méconnaître absolument, de ce sentiment du luxe dont un Fantin-Latour, déjà nommé à dessein, donna la plus haute, la plus ferme expression, encore qu'indirecte.

On peut compter ceux qui tiennent ce luxe pour un élément esthétique et s'appliquèrent à en tirer parti. Ce choix fait, il faudrait encore réduire leur chiffre en nommant ceux pour qui la plage de Deauville représente l'excellent atelier dont je dirai les plus rares richesses.



C'est toujours à Sem, caricaturiste d'analyse, héritier dandy de Granville qui ne l'était point, qu'appartiennent les plus belles heures de la rue Gontaut-Biron. Iribe n'a pas quitté le Japon, où l'exile la fortune commerciale, pour lui redisputer la palme. Boldini est là, mais souffrant d'un peu plus que de maux ordinaires de la vieillesse. Pauvre Boldini, prince d'un art tzigane, qui semble peindre à coups d'archet virtuose, et lui-même identique au vieux tzigane qu'on installe au piano, de dos, parce qu'il n'est pas assez beau pour fasciner la partie la plus émotive de l'assistance. Le Hollandais de Paris, le Batave du Bois de Boulogne, notre Kees Van Dongen est là et il savoure la joie orgueilleuse d'être disputé par une clientèle sachant le prix de ce qui sépare Van Dongen de Boldini. Sans doute, les belles dames peuvent approcher sans danger celui qui, du demi-monde, se haussa au monde, celui de Deauville. C'est un gentleman qui feint d'oublier quelle poses aventureuses il indiquait à ses premiers modèles. Ne croyons pourtant pas défunt le Van Dongen d'antan. Il connaît, non loin de la plage élégante, des cabarets de pilleurs d'épaves, accueillant aux bordées des gars des flottilles internationales.

Raoul Dufy, lui aussi, est à Deauville ; mais de façon instable ; quittant la plage due à feu de Morny pour le sable plus démocratique du Havre

ou de Honfleur. Raoul Dufy, peintre des jockeys est aussi celui des mariniers de haut lignage et il emploie ses actuelles vacances à se bien mettre en tête — prenant des « croquis de mémoire » — l'aspect définitif de ce grand tableau des *Régates* qu'on attend et auquel il a déjà beaucoup travaillé.

Tant mieux ! Car on ne saurait trop applaudir à cette inquiétude du « sujet » par-dessus le « genre » désuet, en un temps où tant de peintres se contentent de nous livrer des études, des recherches, des analyses, ou des synthèses s'ils sont prétentieux, qui sentent par trop le laboratoire.

Peut-être — et lui seul peut faire trembler Sem — verra-t-on André Rouveyre, attendu et redouté, pousser une nouvelle fois son auto jusqu'à Deauville. Ça nous vaudrait un nouvel album de ce cruel Buffon des gens du monde; et l'album nous vaudrait sans doute un procès renouvelé de celui qu'intenta à l'artiste la dernière veuve d'un parnassien illustre.

Lotiron, peintre du tennis ; Tobeen, champion pictural de la pelote, trouveraient matière à exercer leur talent dans le périmètre du royaume de Cornuché. Pourquoi Marie Laurencin n'est-elle pas là pour conférer un peu de douloureuse dignité aux brillantes danseuses ? Car enfin, c'est Marie Laurencin qui peignit le poignant *Je n'irai plus au bal !* — cette « romance bien », eût dit Verlaine — et il n'est pas possible que quelques bals joyeux, si fous ! ne finissent pas très mal.



Viendrez-vous au moins, Boussingault un peu débiteur de Marie Laurencin ; vous à qui la paresse de vos contemporains laisse le mérite et quasiment la gloire d'avoir traité largement de vastes sujets frivoles ? Il y a place encore pour quelques jeunes artistes du groupe du *Crapouillot :* Valdo-Barbey, dont l'Opéra nous montra de hardis décors ; Galtier-Boissière, d'une rudesse plus bolchevique. Mais M. Drésa est là, héritier de Helleu dont Jean Lorrain fit le « Watteau à vapeur. »

D'ailleurs, pour parler le jargon qui ressemble un peu plus, et un peu trop, chaque jour, à l'argot, Deauville est visé. Je puis révéler qu'on y prépare pour 1921 une grande exposition d'art moderne. Je n'écris cet article que par philanthropie et pour donner à ceux que je vois si bien ici à leur place, une chance de se bien préparer à cette manifestation dont MM. Boldini, Saint-Germier et Helleu sortiront singulièrement vieillis.

Notez qu'il y a place à Deauville pour l'art austère. Où trouver, à l'abri des professionnelles corrompues, empoisonnées d'académisme autant que vieux membres de l'Institut, un atelier plus riche en plus beaux exemples de nu? J'ai vu les fameux fox-trot et les fameux tow-steep sur le sable. Ça ne m'a rien inspiré, tout d'abord, que d'infiniment respectable. Parce que les danseuses étaient belles et robustes et leurs danseurs de remarquables guerriers délivrés depuis peu du harnais militaire, j'ai pu admirer de vivants hauts-reliefs du grand Bourdelle.

Plus loin, au coin des mamans et des babys, j'ai pensé aux plages de Maurice Denis, haussant la vertu bourgeoise à la dignité religieuse, dans une harmonie de couleurs tendres, encore un peu sulpiciennes.

André Salmon.

La Philosophie

La Politique de Léon XIII

Auteur de deux volumes appréciés sur les controverses qui ont précédé, accompagné et suivi les encycliques *Mirari vos* et *Quanta cura*, le *Syllabus* et les *Constitutions* du Concile du Vatican, M. Fernand-Mourret, professeur au séminaire de Saint-Sulpice, consacre un nouvel ouvrage (1) à l'histoire de Léon XIII, ou plus exactement à l'attitude prise par ce grand Pape en présence d'une série de questions et d'événements qui demeurent d'une très vivante actualité : l'unité italienne, la république française, les empires allemand et autrichien, les projets de réunion des Eglises, l'enseignement de la philosophie et l'action sociale. Le livre est écrit d'une plume alerte, l'exposé des faits est clair et nourri, la bonne foi et l'élévation des sentiments de l'auteur sont hors de conteste ; nous lui adresserons cependant un double reproche. D'une part, le plan par questions qu'il a adopté ne permet pas de saisir, dans son unité vivante, la pensée de Léon XIII. D'autre part, son ouvrage, s'il respire la loyauté de l'honnête homme, ne manifeste pas la haute liberté qui convient à l'histoire; il est tendancieux, il l'est triplement.



Et d'abord, étant donnée la constitution actuelle de l'Eglise, un catholique qui écrit sur un pape écrit presque nécessairement dans une intention et sur un ton d'apologie ; M. Fernand Mourret n'échappe pas à cette règle, et c'est un portrait sans ombre qu'il dessine de son modèle. Notons-le au passage, cette « papolâtrie » est d'origine assez récente, et on se rappelle de quel ton Bossuet, à propos de je ne sais quel pontife, déplorait qu'il y eût « si peu de lumière en une si haute place ». Mais ce n'est pas seulement comme catholique que M. Fernand Mourret adopte à l'égard du pape une attitude systématiquement laudative, qui ôte du prix à ses louanges plutôt qu'elle ne leur en ajoute. Patriote, en un temps où le nationalisme est devenu une seconde religion, il se doit, pour mettre ses deux religions d'accord, de montrer que Léon XIII a toujours témoigné à la France une affection particulière, et il est amené à forcer singulièrement les sympathies françaises de ce pape, et du même coup et pour la même raison ses antipathies allemandes. Il y a bien l'affaire du septennat militaire qui le gêne, et rendons-lui cette justice que, loin de la passer sous silence, il expose en détail comment Bismarck obtint de Léon XIII, contre la promesse de mettre fin au Kulturkampf, qu'il fît pression sur le centre catholique afin d'obtenir le vote de cette loi des effectifs qui devait marquer une étape décisive dans la folle course aux armements de l'Allemagne et de l'Europe. Mais quoi ! Bismarck était si malin, et surtout Léon XIII était si mal, si tendancieusement renseigné par le nonce Galimberti ! Galimberti, oui, il n'y a pas à le nier, a été foncièrement germanophile, et, il n'y a pas à le nier non plus, il a exercé sur Léon XIII une influence considérable. Mais cette influence *semble* avoir été passagère, et certain silence du pape sur le rôle de Galimberti *peut* être interprété

(1) *Les Directions politiques, intellectuelles et sociales de Léon XIII*, chez Bloud et Gay, Paris 1920.

comme *une sorte* de désaveu. Léon XIII l'a fait cardinal ? Mais ne serait-ce pas dans le dessein de l'éloigner de Vienne où il servait trop les intérêts de la Triplice ? *Certains journaux l'ont prétendu.* Et voilà sur quelles hypothèses sans consistance, sur quelles vagues non-impossibilités, sur quel transfert de responsabilités à un sous-ordre, M. Fernand Mourret trouve le moyen d'excuser une intervention pontificale qui scandalisa les catholiques allemands eux-mêmes.

Ce n'est pas tout. Catholique et patriote, M Fernand Mourret adhère encore, dans le fond de son cœur, à cette mystique des Nationalités qui a été une des machines de guerre de l'Entente ; et par suite, il va se trouver obligé de démontrer que la papauté en général, Léon XIII en particulier, ont toujours été favorables à l'unité italienne, ainsi qu'à l'indépendance des nations opprimées, Bohême, Yougo-Slavie ou Pologne. Mais les protestations des papes contre l'occupation de Rome, l'excommunication de la Maison de Savoie, le *non expedit*, les intimités autrichiennes et allemandes ? Sans doute, sans doute, tout cela est vrai, et, encore une fois, M. Fernand Mourret n'en dissimule rien, mais c'est un spectacle d'un comique un peu triste de le voir ensuite suer sang et eau pour établir que malgré tout, dans ce qu'elle a de *légitime*, l'indépendance italienne n'a pas eu de défenseurs plus zélés que les papes, et que Léon XIII spécialement a travaillé, *au moins d'une manière indirecte*, à la promouvoir, ou que, tout en professant une dilection *particulière* pour l'Autriche et pour la Hongrie, Léon XIII n'en a pas moins *particulièrement* favorisé les irrédentismes slaves. En réalité, international ou supranational par essence, le pape aime *particulièrement* toutes les nations et chacune d'elles, et, pendant de longs siècles, ni les peuples ni les gouvernements n'y ont entendu malice. Le roi de France était *très chrétien*, le Roi d'Espagne *catholique*, l'Empereur d'Autriche *apostolique*, et ils étaient tous les trois contents.



Ces réserves faites, la triple racine de cette équation personnelle une fois dégagée, on prendra plaisir et profit à lire le livre de M. Fernand Mourret, et on y trouvera matière à bien des réflexions intéressantes. Obligé de nous limiter, nous nous bornerons à indiquer à nos lecteurs deux thèmes de méditation.

Nous emprunterons le premier à l'histoire du ralliement dont M. Fernand Mourret relate les phases avec une mélancolie un peu découragée. On sait que Léon XIII, frappé de l'état de dispersion et d'émiettement des forces catholiques en France et des dangers qu'un tel état faisait courir à l'Eglise, entreprit, autour des années 90, d'opérer l'union des catholiques de France sur le terrain du régime républicain. Or, sous les diverses formes qu'elle a successivement revêtues, intervention du Cardinal Lavigerie, intervention du Cardinal Richard, intervention pontificale directe (par la lettre « *Au milieu des sollicitudes* ») la tentative de Léon XIII n'a abouti qu'à soulever des discussions plus âpres et plus amères, des oppositions plus irréductibles que celles auxquelles elle avait voulu mettre fin (1). En dépit des apparences, les catholiques français ne sont guère plus unis aujourd'hui qu'il y a trente ans, et cette division qui semble incurable a bien de quoi surprendre au premier abord chez les fidèles d'une doctrine qui se prévaut précisément de son unité comme d'un privilège et d'un signe de son excellence. Il ne semble pas d'ailleurs qu'aucun catholique ou procatholique ait jamais sérieusement essayé de comprendre les causes de cette contradiction au moins apparente. On peut voir aujourd'hui un esprit de la valeur de Maurras exalter le catholicisme comme un principe d'unité et d'ordre, et constater et déplorer d'une même haleine la division et le désordre des catholiques, blâmer et condamner le protestantisme ou la libre pensée comme des doctrines d'anarchie, et constater et déplorer l'union des protestants ou des francs-maçons, la suite et la cohérence de leur politique, sans songer un instant à se demander s'il n'y aurait pas une erreur initiale et fondamentale dans la conception catholique de l'ordre et de l'unité. Une telle recherche, il est vrai, exigerait, de la part des catholiques, un examen de conscience radical dont ils n'ont guère l'habitude ; il est plus commode évidemment et plus flatteur de rejeter la responsabilité des échecs du catholicisme sur je ne sais quelle conjuration des puissances des ténèbres, et, suivant une tendance que nous avons déjà notée, de faire son *mea culpa* sur la poitrine de ses adversaires et au besoin de ses amis.



Autre sujet de réflexion. M. Fernand Mourret se réclame de l'union sacrée; il écrit, affirme-t-il, et sa bonne foi, encore un coup est hors de doute, dans un esprit de pacification et de sincérité, de sérénité et d'impartiale justice. On tourne quelques pages, et on lit : « L'âme d'un peuple est avant tout « dans *l'unité de ses croyances* » (p. 12). « Les meilleures garanties de son unité sont dans... *l'impitoyable élimination* de tous les ferments de *désordre* que ce peuple porte en lui ou que des *fauteurs de révolution* cherchent à y introduire p. 13)... » « La *fâcheuse tolérance* de la Maison de Savoie... (p. 14, note). » « Nous savons que les ennemis de notre foi mettent tout en œuvre, *sèment l'or à profusion* pour peupler leurs écoles et leurs temples (p. 22). » Voilà en quelques lignes, sous la plume d'un catholique savant et bien intentionné, les traits essentiels de ce qu'on peut appeler la psychose catholique : revendication obstinée et sans prudence d'une unité morale que les catholiques ne savent même pas établir entre eux-mêmes ; haine et peur des révolutions quelles qu'elles soient (comme s'il n'y avait pas de *bonnes* et *légitimes* révolutions, et comme s'il n'y en avait pas d'*inévitables*) ; fanatisme et intolérance ; explication systématique des succès adverses par les plus bas motifs ou les plus bas moyens. Nous ne sommes pas suspect d'hostilité préconçue à l'égard du catholicisme, et nous nous sommes expliqués ici même sur les services éminents qu'il pourrait rendre à la « démocratie », mais vraiment lorsqu'on voit les meilleurs et les plus éclairés parmi les catholiques présenter avec insistance, comme essentiel à leur religion, tout ce qu'elle peut avoir d'inactuel, d'odieux ou d'absurde, on perd courage...

René GILLOUIN.

---

(1) On vit des théologiens soutenir que, le pape ayant parlé *ex cathedra*, l'absolution devait être refusée aux « réfractaires », c'est-à-dire aux royalistes, tandis qu'Edouard Drumont demandait dans la *Libre Parole* « où sont les chevaliers français capables de manier le gantelet de fer avec lequel Nogaret souffleta Boniface VIII ? »

Le Théâtre

Le Retour au Mélodrame : « La Loupiote » ; « Le Courrier de Lyon ». - Un nouveau Théâtre d'Art : « Monique » et « Boubouroche » au Théâtre Moncey.

La saison d'été qui d'ordinaire est, au point de vue théatral, la morte-saison n'aura pas été cette année tout à fait perdue. Certains directeurs de théâtre en ont profité pour consulter le public sur une question intéressante à plusieurs titres, celle de la Renaissance du mélodrame qu'à maintes reprises la critique avait signalée. Ces directeurs ont été bien avisés de ne pas se contenter des notes parues dans les journaux ; mais l'expérience qu'ils viennent de faire paraît concluante.

Le mélodrame a triomphé partout où il a été représenté. Le premier qui chercha à consulter ainsi le goût public fut M. Trébor qui, prenant avec M. Brigon la direction intérimaire de l'Eldorado, voulut voir ce qui était durable dans le goût que le public avait montré pour des pièces d'un caractère nettement mélodramatique, telles que *Mon Homme* de André Picard et Francis Carco, ou, dans un autre genre, *L'étonnante aventure de M. Martin Péquet*, de Pierre Chaîne.

MM. Trébor et Brigon commencèrent donc par monter *La Goualeuse*, qui eut un franc succès, succès dû il est vrai en partie au talent de Mlle Parysis qui, « sous le pont de Meudon », chantait des chansons réalistes avec un charme prenant. *La Loupiote* trouve à présent le même succès. *La Loupiote* de MM. Aristide Bruant et Bernède est un mélodrame conçu suivant les traditions les plus caractéristiques.

La Loupiote n'est pas une histoire qu'on peut raconter en quelques lignes ; contentons-nous donc de dire combien M. Candé fut un excellent père Ballot, patron lutteur d'une rude bonhomie, que la mère Ballot, une ignoble mégère toujours entre deux vins, fut incarnée avec une truculente fantaisie par Mme Barsac ; que M. Clermont se montra comédien aussi adroit que metteur en scène habile et que la petite Huguette enfin nous révéla qu'un rôle d'enfant peut être joué presque vrai ; elle fit de la « Loupiote » une petite fille, un petit moucheron, dépenaillé et émouvant qu'aurait pu signer Poulbot.



Cependant à la Porte Saint-Martin, M. Hertz, remontant aux sources, donne *Le Courrier de Lyon*. C'est le mélodrame classique par excellence, le chef-d'œuvre, le modèle du genre. Les auteurs Moreau, Siraudin et Delacourt avaient d'ailleurs en l'écrivant un but plus élevé que celui de divertir leurs contemporains. Il s'agissait de réhabiliter la mémoire d'un homme, de ce malheureux Lesurque, guillotiné en expiation d'un crime qu'un autre, l'infâme Dubosc, avait commis. L'affaire fit grand bruit à l'époque, et à présent que cette histoire est bien oubliée, le drame, dépouillé de son actualité, n'en garde pas moins un réel intérêt. C'est qu'il est écrit par des gens qui savaient leur métier et qui n'ont rien négligé pour rendre plus palpitante cette troublante aventure, histoire d'ailleurs parfaitement invraisemblable si elle n'était vraie. L'honnête homme et le bandit ayant même voix, même allure, même visage ; cela ne se rencontre que dans la vie ; jamais un auteur n'oserait imaginer pareille coïncidence.

Avons-nous à prendre parti dans l'affaire Lesurque ? Non, heureusement, car un savant juriste passionné de toutes les causes criminelles nous a avoué qu'en réalité ce Lesurque n'était pas le petit saint que Moreau, Siraudin et Delacourt avaient mis dans leur pièce.

Le succès qu'ont trouvé *La Goualeuse*, *La Loupiote* et *Le Courrier de Lyon*, constitue-t-il un indice suffisant ? C'est en tout cas une précieuse indication et je crois que les jeunes auteurs dramatiques devraient essayer de tirer parti de ce retour au mélodrame.

Non pas certes que nous souhaitions voir un nouveau *Roger La Honte* ou deux nouvelles *Orphelines*. Pasticher n'est pas prolonger. Mais la faveur obtenue par des pièces claires, directes, solidement charpentées, la façon dont on semble préférer la fiction à la « tranche de vie », l'imagination à l'observation trop poussée, au naturalisme démoralisant, peuvent nous faire espérer la création d'un genre vigoureux et sain, école d'énergie et de force.



Monique, le charmant roman de M. Paul Bourget, que M. Gaillard de Champris vient de transformer en pièce en trois actes, n'est-il pas aussi d'une essence nettement mélodramatique. C'est une pièce honnête qui mériterait tous les prix Monthyon. Le spectateur en l'écoutant verse comme on dit « de bien douces larmes ». Faut-il s'étonner que la fille adoptive de ce brave Franquetot, maître ébéniste dont les uniques passions sont « le meuble et la famille », préfère supporter le poids d'un crime qu'elle n'a pas commis plutôt que de causer quelque peine à son bienfaiteur ? Nous savons d'ailleurs très bien, sitôt le rideau levé, que tout s'arrangera à la fin du dernier acte. Tout est bien qui finit bien.

Monique est joué au théâtre Moncey devenu, grâce à M. Rodolphe Darzens un théâtre d'art, sur la scène duquel nous verrons l'hiver prochain représenter des pièces de François de Curel, de Courteline, de Tristan Bernard, de Maurice Maeterlinck, qui a promis de donner là son *Bourgmestre Stilmonde*.

La soirée se terminait par *Boubouroche*. Le rôle de *Boubouroche* était tenu par M. Martinelli, bien servi par son physique. L'interprétation dans son ensemble a-t-elle été mauvaise ? nous ne le pensons pas ; mais enfin... mais tout de même... On n'interprète pas du Courteline à la légère. Il est très difficile de mettre à sa juste valeur aussi bien le lyrisme et la fantaisie que le côté âprement cruel du talent de Courteline. Ses pièces font penser à ces miroirs déformants, concaves ou convexes, qui font rire des pires laideurs, en les outrant... Mais il n'est pas donné à tout le monde d'interpréter des sentiments aussi subtils, aussi complets, aussi complexes.



Nous parlerons, la semaine prochaine, de la création du théâtre populaire et du nouveau spectacle de l'Odéon dont la répétition générale a eu lieu le vendredi soir, 13 août. Cette date, bat tous les records, mais, cette année, personne ne s'étonne de voir s'ouvrir des théâtres et se jouer des pièces nouvelles en plein cœur de l'été.

Par intérim :

André WARNOD.

Le bon Goût

Réflexions sur les Vacances d'aujourd'hui

Frédéric Nietzsche a cru faire une grande découverte en inventant sa théorie de l'éternel retour. Et il sentait si bien lui-même qu'elle était fausse qu'il demandait un crédit de plusieurs milliers d'années pour que seulement trois événements (dans l'immense ensemble des événements du monde entier) coïncidassent. A la vérité, rien n'est jamais pareil, tout en gardant bien entendu un certain air de famille.

Ainsi les vacances. Il est habituel de dire qu'elles sont immuables. C'est une sorte d'institution nationale, universelle. Elles ont pourtant bien évolué, depuis quelques années.

D'abord, elles étaient l'apanage d'une élite. Autrefois, très peu de gens prenaient des vacances. C'était un sport de luxe, en quelque sorte, et l'on n'en usait qu'avec discrétion. Un employé demandait timidement à son patron huit ou dix jours, et le patron semblait lui faire une grande grâce en lui permettant de s'évader ce misérable bout de temps, accordé d'ailleurs en pleine morte-saison.

Les petites gens ne prenaient jamais de vacances. Aujourd'hui, ils ont la bougeotte, comme tout un chacun. Avec les énormes facilités que faisaient avant la guerre les compagnies de chemins de fer pour combiner des voyages, des excursions, à prix réduits, s'était développé en France, jusqu'à des proportions extraordinaires, le goût des déplacements. Tout le monde circulait. Et cette habitude n'a pu être déracinée, ni par la guerre, ni par les embêtements qui ont suivi.

Est-ce un bien ? est-ce un mal ? Je n'ose me prononcer, de peur de paraître dur. Mais, si l'on insistait un peu, je finirais par avouer que je ne vois pas la nécessité à ce que tout le monde voyage. Je suis philanthrope, mais à ma manière. Les petites gens ont droit à un tas de choses : mais les vacances leur sont totalement inutiles.

D'abord, ils n'ont pas besoin de repos puisqu'ils ne font rien de toute l'année. Observez-les un peu, en toute impartialité, au cours de ce qu'on appelle, poliment, leurs occupations. Tout leur génie (car ils en ont, c'est incontestable, ils en ont un qui, mieux utilisé, pourrait se répandre sur l'humanité en œuvres sublimes), tout leur génie s'emploie à ne pas en abattre une broquille, tout en ayant l'air de travailler. Et encore j'exagère, toujours par optimisme : car depuis quelque temps, ils semblent avoir abandonné, comme une précaution inutile, cette hypocrite attitude. Ils ne font plus rien, à ciel ouvert, et avec sérénité.

Notez que je ne les en blâme pas. Le travail est une chose assommante, et, comme on leur a imprudemment appris à réfléchir, ils l'ont tout de suite compris. Le travail, c'est bon pour nous autres, bourgeois, qui nous décarcassons toute l'année pour avoir l'air d'être riches. Au mois d'août, épuisés, nous réunissons nos suprêmes ressources, et nous partons. Les petites gens partent aussi, ne voyant aucune raison de nous abandonner ce privilège.

Seulement, ils s'ennuient mortellement. Ayant abusé dix mois du loisir, l'ayant en quelque sorte émietté, il ne leur en reste rien. Ils ne savent que faire, pas même se reposer. Et ils n'ont plus qu'une idée : rentrer. Non pas pour travailler, certes, mais pour reprendre cette existence hybride, faite de sabotage, de bricolage et de flemme dont l'inutilité verse en leur cœur tant d'amertume et le goût pervers de la revendication.

Non seulement les vacances sont plus répandues, mais elles sont aussi devenues beaucoup plus longues.

On a commencé par trouver cruel d'obliger les collégiens à faire acte de présence pendant cette interminable deuxième quinzaine de juillet, où l'accablante chaleur les rendait incapables de tout travail. On les a donc lâchés.

Mais les parents, les pauvres parents, que pouvaient-ils faire d'autre que suivre leurs enfants ? Et ceux qui n'en ont pas, ou qui n'en ont plus au collège, allaient-ils pour cela rester chez eux ? Et était-ce une raison, parce que l'on est parti le quinze juillet pour se priver des admirables journées de fin septembre ?

On a pris peu à peu, le goût de la nature. Bien des gens, pour qui ces choses-là n'existaient pas plus que s'ils eussent été des courtisans de Louis XIV, ont découvert le charme du début de l'automne. Alors septembre fini, ils restent, afin de jouir de ce mois, merveilleux dans certains pays, qui s'appelle octobre. Bref, ils ne rentrent en ville que quand il n'y a plus moyen de faire autrement. Et c'est ainsi que, peu à peu, les vacances qui jadis se contentaient de durer un mois, deux tout au plus, s'étendent aujourd'hui sur un espace de douze, de quinze, de dix-sept semaines.

Je laisse aux moralistes le soin de tirer de cette observation les conséquences lugubres dont la tristesse de leur tempérament se délecte. Ils diront que c'est encore là un effet de la vague de paresse. Indiscutablement, oui. On ne saurait attribuer la vogue des vacances très longues et à la portée de tous à un vif désir d'activité. Mais lorsqu'on voit le mauvais usage que la grande majorité des hommes fait de l'activité, on se demande s'il ne vaut pas mieux qu'elle se repose en effet. Comme disait ce profond philosophe de Jerry Shaw, dans les *Transatlantiques*, de M. Abel Hermant, « les affaires vont beaucoup mieux toutes seules ». Plus les gens prendront de vacances, moins ils auront l'idée, néfaste, de faire intervenir sous prétexte de travail, leur malice ou leur bêtise dans les questions publiques et privées.

Et la preuve, *écrasante*, que j'ai parfaitement raison, c'est l'absence totale de complications et d'événements désagréables que l'on constate dans le monde, aussitôt que ses habitants sont partis en vacances. Du jour où ils ne sont plus là pour les envenimer, les questions les plus dangereuses deviennent inoffensives, inexistantes. Supposez un instant que les bolcheviks et les Polonais soient, chacun de leur côté, retirés dans leurs maisons de campagne. Est-ce qu'il y aurait une guerre?

Ah ! croyez-moi, il y a une profonde sagesse dans cette envie de ne rien faire qui nous a tous saisis. Ne faisant rien, nous sommes au moins sûrs de ne pas faire de mal. Les vacances, c'est la trêve de Dieu.

Francis de Miomandre.

L'Opinion à travers le Monde

En France

Le coup de tonnerre de Wrangel et la crise de l'alliance franco-anglaise. — Les Affaires de Pologne et la note américaine.

On s'imaginait, d'après les déclarations faites, le mardi 10 août, par M. Lloyd George à la Chambres des Communes — et qui furent à peu près d'ailleurs nos seules sources d'information, car on admettra le néant des communiqués de Hythe — que tout au moins l'Angleterre et la France avaient une politique commune vis-à-vis de la Pologne et que les entretiens des deux « Premiers » s'étaient terminés sur le plus complet accord.

Et voici que le mercredi 11 août éclata comme un coup de foudre la double décision de M. Millerand de reconnaître officiellement le gouvernement du général Wrangel en même temps que de cesser tout rapport avec la mission bolcheviste conduite par Kamenef et Krassine.

La nouvelle en fut accueillie à Londres avec une telle stupeur, si vraie, si profonde, que tout d'abord Lloyd George ne put y croire. « Je suis certain, dit-il, que M. Millerand, d'après tout ce que je connais de lui, m'aurait communiqué l'intention du gouvernement français. Et c'est pourquoi je considère l'information comme inexacte. »

En France, même stupéfaction. Les journaux les plus obstinément ministériels prennent pour annoncer la nouvelle l'allure de s'excuser, ou la donnent comme l'*Echo de Paris* sans la commenter, se réservant sans doute de chercher, pour le lendemain, des arguments qui ne leur viennent pas le jour même.

Cependant, Charles Maurras, que cinq ans de guerre n'ont pas apaisé, crie « Victoire ! » dans l'*Action Française* et pousse un sonore appel aux armes :

« La reconnaissance du gouvernement Wrangel est un acte, dit-il. Pourra-t-on l'appeler un acte d'émancipation ? Je le souhaite s'il porte ses conséquences ailleurs qu'au fond de la lointaine Crimée.

C'est sur le Rhin qu'il faudrait nous émanciper de la tutelle fantasque et inconsidérée de M. Lloyd George.

C'est dans la Rhur qu'il faudrait paraître avec le drapeau belge et notre drapeau, résolument, avec toutes nos forces.

C'est à Berlin qu'il faudrait pousser la parole et au besoin l'action. » (12 août).

Pour le *Petit Parisien* du même jour, la décision subite de M. Millerand est une sorte de réponse du berger à la bergère :

« L'opposition de vues, entre les deux gouvernements, écrit-il, s'est traduite, hier par deux actes. Si les choses en sont venues à ce point — et il convient, d'ailleurs, de ne rien dramatiser — ne serait-ce pas qu'à Londres, et depuis longtemps, il n'a été tenu qu'un compte assez médiocre des légitimes désirs et des objections les plus pressantes de la France ? »

Dans le *Figaro*, Jacques Roujon est du même avis. M. Lloyd George flirte depuis trop longtemps avec les représentants des Soviets. M. Millerand vient de lui faire connaître, sans ambages — (il aurait pu tout de même le lui dire à Hythe) — que ces manières ne sont point de son goût.

L'*Œuvre* prend la chose sur le mode ironique :

« La France vient de reconnaître le gouvernement du général Wrangel. Alors le général Wrangel commence à battre en retraite... »

Mais quel *tolle* dans toute la presse de gauche ! Les portraits de Wrangel prennent part eux-mêmes à la bataille et pour répondre à la photo — genre héros de Georges Ohnet : « il était pâle et brun » — publiée par l'*Echo de Paris*, l'*Humanité* donne le même document, mis à la mode de traître de mélodrame, avec cette légende qui synthétise : « *L'Aventurier Wrangel* ». Et quelle passion dans les commentaires !

« L'acte du gouvernement français apparaît inqualifiable. Il existe à Paris des hommes qui veulent écarter cette paix, la rendre impossible, qui tâchent de rejeter la Pologne dans la résistance, quittes à la conduire au tombeau, parce qu'ils ont la haine du prolétariat socialiste ! Il leur faut la guerre, toujours la guerre ! Car la reconnaissance de l'aventurier Wrangel a une signification : elle veut dire que la France blanche, celle qui a été vaincue depuis deux ans, sur tous les champs de bataille de Russie, celle qui a subi cette semaine le désastre d'Hythe, cherche sa revanche. » (12 août).

« Inconscience ou folie ? écrit *la Bataille* (12 août) Pendant que les Russes sont aux portes de Varsovie, la France reconnaît le général tsariste Wrangel... »



Tout ceci, ce fut l'explosion du premier jour, sous le coup d'éperon de l'étonnante nouvelle, mais à la réflexion les esprits se ressaisissent et remarquent, dans tous les camps, qu'à jouer ce jeu un peu puéril mais dangereux, l'alliance franco-anglaise qu'on avait bien juré de mettre hors de toute atteinte, qui était la pierre angulaire, l'Arche de la Paix du Monde et qui seule pouvait nous permettre de réaliser ce qui restait encore du Traité de Versailles, risque fort de tomber en poudre. Et l'on se ressouvient en même temps que la Pologne, l'imprudente et téméraire Pologne agonise.

Alors, le *Temps* (14 août) essaie d'expliquer, que M. Millerand, au nom d'une sagesse supérieure qui fait fi des voies médiocres de la sagesse vulgaire — n'a agi que dans l'intérêt — bien compris — des Alliés. Et comme l'affirmation est tout de même un peu forte, il la noie dans une colonne et demie de commentaires... et établit l'emploi du temps du Président du Conseil, le jour où il revint de Lympne pour signer, au débotté, le communiqué que l'on sait.

« Les documents qui devaient impliquer la reconnaissance du général Wrangel ont été préparés hier (mardi) vers 9 heures du matin, et la décision a été prise par le Conseil de Cabinet qui s'est réuni à 10 heures... Or, c'est seulement à midi que... », etc., etc.

Les *Débats* du même jour (14 août) ne cherchent pas à cacher la gravité de la décision prise et son « *peu d'opportunité* ».

« Hier, brusquement le gouvernement français a annoncé qu'il reconnaissait le gouvernement du général Wrangel. Nous ne voulons pas discuter pour l'instant au fond l'opportunité de cette décision. Mais dans ce domaine, les questions de forme ne sont pas négligeables. Or, si nous en croyons ce qui a été dit hier à la Chambre des Communes, où la nouvelle a causé une grande émotion, M. Millerand n'avait pas prévenu M. Lloyd George de son intention. Est-ce possible ? Dans ce cas tout le monde interprétera la mesure prise comme une représaille et comme un geste voulu de mauvaise humeur à l'égard de l'Angleterre.

Pour nous, nous estimons que c'est une mauvaise tactique. Nous sommes plus convaincus que jamais de l'importance primordiale de l'entente franco-anglaise. Nous constatons avec douleur que les gouvernements sont en train de la laisser péricliter. Qui ne serait effrayé en voyant le ton actuel des polémiques de presse franco-anglaise ? »

Et depuis la crise que l'inexplicable coup de boutoir de M. Millerand suscita, les esprits vraiment éclairés des deux grandes nations cherchent anxieusement les moyens de renouer des relations cordiales, et à « limiter les dégâts ».

Certes, à force de multiplier les petites frictions, les meilleurs ménages arrivent tout doucement à la séparation à l'amiable, quand ce n'est pas au divorce.

« Or, dit le *Petit Parisien* (13 août) nous ne voulons ni de séparation ni de divorce entre la Grande-Bretagne et la France et pour le souhaiter, il n'est ni Français à tête solide, ni Anglais réfléchi. »



La rumeur de « l'affaire Wrangel » a fait passer au second plan dans les journaux français le sort de la Pologne. Puis les pourparlers d'armistice traînent en longueur. Les délégués, aussi bien polonais que russes, ont l'air de jouer à cache-cache, les uns attendant sans doute des Alliés « doppés » par la note américaine une pression plus énergique sur le gouvernement de Moscou, les autres escomptant, pour mieux parler en maîtres, la prise de Varsovie.

Quoi qu'il en soit la rencontre de Minsk, tant de fois ajournée a eu lieu le samedi 14 août entre 5 et 7 heures en un point indiqué entre Sedlitz et Brest-Litowsk. Et depuis, on est, jusqu'à présent du moins, sans nouvelles de ce qu'ont pu s'y dire les délégués des deux pays, tandis que l'armée rouge livre devant Varsovie — où les Polonais ont l'air de mieux résister — la bataille qui couronnera, pense-t-elle, tous ses espoirs.

Il faut encore signaler venant se greffer sur « l'affaire Wrangel » la note américaine sur les Soviets publiée le jeudi 12 août, c'est-à-dire vingt-quatre heures après le communiqué français.

Cette note, assez longue, est un commentaire théorique des décisions pratiques du cabinet français. Les deux documents partent d'un point de vue analogue pour soutenir des dispositions tantôt convergentes, tantôt contradictoires. Tous deux, on le sait, s'accordent pour faire grief au gouvernement des Soviets d'être une entreprise de tyrannie — de n'avoir pas recherché le consentement des gouvernés, d'avoir étouffé la représentation nationale et par conséquent d'être tout le contraire d'un gouvernement démocratique.

« Mais, comme le fait remarquer dans l'*Information* (15 août), Georges Scelle, où la politique française et américaine divergent totalement, c'est dans l'application qu'elles font de ce principe. Le Quai d'Orsay affirme qu'il existe en Crimée, — que l'on baptise à cette fin Russie du Sud — un gouvernement qui, lui, est représentatif, démocratique et accepté : le gouvernement de Wrangel. Et, par suite, on lui accorde la reconnaissance comme gouvernement *de fait*. Il faudrait même aller plus loin, et, s'il est vraiment si constitutionnel que cela, le reconnaître comme gouvernement *de droit*. Mais nous permettra-t-on de rester un peu sceptique sur le credo constitutionnel et la foi démocratique du successeur de Denikine ?

En Angleterre

Le discours de Lloyd George. — La tension franco-anglaise. — L'action des trade-unions.

Semaine plus lourde d'inquiétudes encore que la précédente et plus chargée d'événements : le 8 et le 9 août Lloyd George et Millerand se sont rencontrés à Lympne. Comme après leurs précédentes entrevues les deux ministres ont semblé d'accord sur la politique à suivre vis-à-vis des Soviets. Le 10 août Lloyd George a fait aux Communes d'importantes déclarations, qu'ont accueillies avec satisfaction les journaux anglais de toutes nuances. Mais la note française qui reconnaissait le gouvernement Wrangel a compliqué, le lendemain, la politique déjà subtile du premier ministre britannique : aux appréhensions communes des pays d'Occident (chute probable et prochaine de Varsovie) se mêle maintenant la crainte renouvelée d'une fissure dans l'Entente.



Mais revenons au discours prononcé le 10 août par Lloyd George. Il établit que les Alliés veulent l'indépendance de la Pologne *ethnographique ;* et qu'ils ont conseillé à la Pologne d'accepter sur cette base des conditions de paix. Si elle refuse ce que la Russie est en droit d'exiger d'elle, elle ne recevra aucune aide des Alliés.

Le *Times* (11 août), qu'on sait peu indulgent d'ordinaire à la politique du Premier, ne lui ménage pas ses approbations :

« Dans un discours admirable par le raisonnement et le courage, Lloyd George a exposé et défendu devant la nation, l'attitude des Alliés vis-à-vis de la Pologne, avec tant de franchise et de clarté, de conviction, de modération et de fermeté... que ce fut un remarquable succès parlementaire... Lloyd George a recueilli les applaudissements des radicaux et des gens modérés du Labour aussi bien que ceux de ses partisans. »

Le *Daily News* (11 août) accepte volontiers la première partie du discours qui a été « d'un homme d'Etat ».

La seconde, par contre, n'a été « qu'un badinage antibolcheviste » qu'une diatribe contre le gouvernement des Soviets. C'est que M. Lloyd George doit *payer* la présence dans le cabinet d'éléments réactionnaires.

On ne saurait trop insister, dans cette chronique, sur les déclarations nuancées et habiles de Lloyd George : il veut bien prendre à sa charge les critiques du socialiste ou pacifiste Bertrand Russell (1) contre les *dictateurs de Moscou*. Mais il reconnaît *que la Pologne a attaqué la Russie en dépit des avertissements des Alliés.* Il se ménage des portes de sortie nombreuses. On pourra reconnaître le gouvernement de Moscou, ou seu-

---

(1) Russell a publié trois articles dans la *Nation* en juillet, à son retour de Russie, sur l'état actuel du pays.

lement traiter commercialement avec lui, ou même lui faire la guerre.



Hier, s'écrie le *Daily News* (12 août), le ministère français des Affaires Etrangères, a lancé une bombe dans un monde qui croyait la paix européenne à la veille d'être définitivement assurée.

Cette bombe, c'est précisément la reconnaissance officielle de Wrangel.

Elle fait l'union encore dans la presse britannique : c'est la répétition, écrit le *Manchester Guardian* (12 août) de l'incident de Francfort.

« Si tout marche bien à Minsk, la Grande-Bretagne propose de reprendre immédiatement des relations commerciales avec la Russie... Des accords qui pourront paraître satisfaisants à notre Gouvernement, pourront paraître tout différents au Gouvernement français... Les divergences peuvent s'accentuer ».

Pour le bolcheviste *Daily Herald* (12 août), la France est maintenant *le chien enragé de l'Europe.*



Le *Herald* annonce en même temps que le « Conseil d'action » des trade unions ne demeure pas inactif : ce conseil, qui émane du Congrès des trade unions, du National Labour party et du groupe parlementaire du Labour Party, vient de se constituer : il représente, en fait, le monde du travail britannique, c'est-à-dire quatre à cinq millions d'hommes. Le *Herald* (qui tire quotidiennement 300.000 exemplaires) représente l'aile

Une loi de l'Histoire



Chaque Lénine a son Trostsky. — (*Winston Churchill et Lloyd Gecrge — allusion à l'article publié par le ministre de la Guerre anglais qui proposait une alliance de l'Entente avec l'Allemagne contre les troupes rouges*). *Extr. du* Wetsminster Gazette.

avancée du Labour : mais on comprend qu'il publie, dans la crise actuelle, des nouvelles particulièrement importantes.

Quand ses manchettes (10 août) disent :

« Pas un homme, pas un fusil, pas un sou [contre la Russie]... L'action directe pour sauver l'Angleterre d'une guerre contre la Russie »,

Lloyd George est obligé d'en tenir compte.

Le *Daily News* (14 août), qui n'est cependant que radical, souligne de même l'importance du mouvement du Labour :

Les pouvoirs du conseil d'action ont été renouvelés ; il doit veiller 1° à ce que les armées britanniques ne soient pas utilisées contre le gouvernement des Soviets ;

2° A ce que toutes les forces navales britanniques exerçant une influence de blocus » soient retirées ;

3° A ce que le gouvernement des Soviets soit enfin reconnu.

La grève générale, en cas de besoin, est autorisée ;

Qu'on n'oublie pas, cependant, qu'il y a loin, surtout dans le monde du travail anglais, des motions incendiaires aux actes.

En Italie

La fin de la session parlementaire. — Le discours du comte Sforza et la ratification du traité de Saint-Germain. — Ententistes et Anti-Ententistes. — Le traité de Sèvres.

La Chambre italienne est partie en vacances, après avoir donné un gros effort, notamment en matière fiscale.

La Chambre a également réformé son règlement intérieur. En gros, elle a adopté le système français.

La réforme a consisté dans la création de groupes parlementaires et de commissions permanentes issues de ces groupes, proportionnellement au nombre de leurs adhérents. Neuf groupes ont été constitués : libéraux (qui sont l'extrême-droite), démocratie-libérale (centre droit, centre gauche et partie de la gauche), populaires (catholiques), radicaux, *rinnovamento*, socialistes-réformistes, républicains, socialistes officiels, et enfin le groupe des députés non inscrits aux groupes nommé « gruppo misto » auquel ont adhéré des personnalités de premier plan, comme M. Nitti, M. Labriola, ministre du travail, M. Salvemini.

Désormais, la Chambre italienne — ainsi que le Sénat — aura sa Commission permanente des Affaires Etrangères.

Avant de se séparer, elle a enfin, après une discussion brève, mais substantielle, ratifié le traité de Saint-Germain.



Le comte Sforza a prononcé, au cours de la discussion, son premier grand discours. On avait jugé les déclarations qu'il avait faites à son retour de Spa un peu étriquées et vides d'idées générales.

Pour n'être pas sur tous les points d'une limpidité cristalline, son dernier discours est plus étoffé ; il pose les problèmes, il indique de grandes directives. Il vaut d'être étudié d'un peu près.

Après s'être expliqué sur la question de la livraison du charbon par l'Allemagne et de la part réservée à l'Italie (180.000 tonnes en août, 200.000 les mois suivants), M. Sforza a abordé le conflit italo-grec sur l'accord Tittoni-Venizelos. Il en a avant tout indiqué le contenu :

« 1° L'Italie s'engageait à appuyer auprès de la Conférence les revendications de la Grèce sur la Thrace occidentale et orientale ; 2° L'Italie s'engageait à appuyer de même la demande d'annexion de l'Albanie méridionale (Epire septentrionale) de la part de la Grèce. La Grèce s'engageait de son côté à accorder en location à l'Italie une zone franche dans le port de Santi Quaranta... ; 3° La Grèce s'engageait à soutenir devant la Conférence le mandat italien sur l'Etat albanais, à reconnaître la souveraineté italienne sur Valona, à confirmer la neutralisation du canal de Corfou ; 4° La Grèce, au cas où elle aurait obtenu satisfaction en Thrace et en Albanie, s'engageait à renoncer en faveur de l'Italie à toutes prétentions territoriales en Asie Mineure en contraste avec les intérêts italiens. Les deux gouvernements devaient appuyer réciproquement leurs revendications en Asie Mineure ; 5° L'Italie s'engageait à céder à la Grèce la souveraineté du Dodécanèse, Rhodes excepté. Le Gou-

vernement italien s'engageait à accorder à Rhodes une large autonomie administrative.

Dans un protocole additionnel du 29 juillet 1919, le Gouvernement italien s'engageait à insérer dans le traité définitif, qui serait conclu, après que toutes les conditions prévues auraient été réalisées en Asie Mineure et dans les Balkans, une clause l'obligeant à laisser la population de Rhodes se prononcer librement sur son sort le jour où l'Angleterre déciderait de céder Chypre à la Grèce, avec cette seule réserve qu'en tout cas, le plébiscite ne pourrait avoir lieu à Rhodes que cinq ans au moins après la signature du Traité ».

Puis il s'est attaché à montrer que cet accord était devenu « caduc » par suite « des décisions des Alliés relativement à l'Asie-Mineure et des affirmations nationales du peuple albanais. » Un accord cordial doit être conclu avec la Grèce.

Le comte Sforza s'est ensuite expliqué sur l'évacuation de Vallona :

« Nous n'avions pas fait entrer en ligne de compte le sentiment national albanais... C'est un fait nouveau qui existe. Il travaillera à notre profit. Qu'aurions-nous dû faire d'autre ? Les dépenses énormes d'une expédition certainement disproportionnée aux problématiques bénéfices à en retirer... Nous ne voulons et ne pouvons faire qu'une politique d'amitié avec les Albanais... Déjà les Albanais comptent volontiers sur les engagements que les Alliés ont toujours avec nous au sujet de l'Albanie. »

Cette dernière phrase est à retenir : le comte Sforza combat par avance toute interprétation tendant à proclamer caduc le pacte de Londres, puisque l'Italie renonce à l'art. 7 qui lui donnait Vallona. L'art. 7 subsiste au point de vue international (et par suite tout le traité) ; si l'Italie renonce à en profiter, c'est affaire entre elle et l'Albanie.

Sur les affaires de Pologne, le ministre des Affaires étrangères s'est exprimé de la façon suivante :

« La Pologne a commis une erreur en faisant l'expédition de Kiew... Mais aujourd'hui la Pologne veut sincèrement la paix. Malgré les traditions expansionnistes russes — les régimes changent, les traditions demeurent — il faut espérer que les Soviets comprendront au moins leur intérêt qui est de conclure une paix honorable avec la Pologne. »

Quant à l'expérience bolcheviste, il faut qu'elle se développe librement ; il faut que le bolchevisme « vive ou meure seul, mais qu'il ne soit pas un martyr ou un pseudo-martyr ». Le délégué économique russe va arriver en Italie. Il faut reconnaître le gouvernement de Moscou. Mieux on saura ce qui se passe en Russie, moins les peuples latins auront envie d'imiter ce qui y a été fait.

Sur la question adriatique, le comte Sforza a fait des déclarations qui ont mécontenté à la fois nationalistes et socialistes. En réalité, il n'a pas pris parti. L'Italie, a-t-il dit, a intérêt à résoudre le problème adriatique ; mais la Yougoslavie en a un beaucoup plus grand. En d'autres termes, que la Yougoslavie fasse les premiers pas, et l'on reprendra les pourparlers.

Pour éclairer d'une manière aussi crue que possible, les sentiments des Italiens qui souhaitent sortir au plus tôt de l'Entente, et les socialistes sont du nombre, il suffit de lire la fin du discours du socialiste Ciccotti, au cours de la discussion sur le traité de Saint-Germain.

« Nous sommes les parents pauvres des véritables vainqueurs de la guerre, qui sont les détenteurs des matières premières ; notre devoir est de nous jeter, parmi les vaincus d'aujourd'hui, qui seront inexorablement les vainqueurs et les vengeurs de demain. Allons à leur rencontre pour porter la lumière de notre civilisation millénaire au sein de ce qu'il peut y avoir de trouble encore dans leur vie. »

La ratification du traité a été votée. Un ordre du jour socialiste refusant la ratification a été repoussé par 177 voix contre 59.



Le traité turc a été signé à Sèvres, le 10 août. Les journaux italiens sont sobres de commentaires. Il est vrai qu'ils ont déjà dit et redit que ce traité était inexécutable.

En Allemagne

Toujours le problème polonais. — L'Allemagne est-elle pro-bolcheviste ? — L'affaire Wrangel.

Toute l'Allemagne continue à attacher une importance extrême au problème polonais, et suit avec anxiété les luttes militaires et diplomatiques où se joue le sort de la Pologne. Le Reichstag s'est séparé le 5 août ; le ministère des Affaires étrangères est parti en vacances. Certains veulent voir dans ces faits la preuve que la situation générale n'est pas critique. D'autres, au contraire, et ils sont les plus nombreux, regrettent ces départs :

« Il est incroyable que le Reichstag commette la même faute que son prédécesseur de 1914, et ne veuille pas siéger soit par lassitude, soit par négligence, au moment où les destinées de l'Allemagne sont en jeu. » (*Berliner Tageblatt*, 5-8).

Cette dernière phrase indique bien ce qui fait paraître si redoutables à l'Allemagne les conflits orientaux. Elle craint d'être entraînée dans une nouvelle guerre qui lui serait fatale, et cela elle ne le veut à aucun prix :

« Pour l'Allemagne il ne peut exister qu'une politique : nous défendre à coup de becs et d'ongles contre toute tentative pour nous entraîner, sous une forme ou sous une autre, dans cette guerre qui consommerait la ruine de notre malheureuse patrie. Mais il est affreux de penser que nous ne sommes plus que relativement les maîtres de notre destinée. » (*Frankfurter Zeitung*, 5-8).

C'est pourquoi l'Allemagne tout entière veut s'en tenir résolument à la déclaration de neutralité dans la guerre russo-polonaise, et félicite le ministre Simons de son attitude sage et ferme. C'est pourquoi aussi elle est décidée aussi bien à s'opposer de toutes ses forces au libre passage de renforts alliés à destination de la Pologne, qu'à refuser son concours dans l'éventualité d'un nouveau blocus de la Russie.



Faudrait-il en conclure que l'Allemagne souhaite le succès complet des Soviets ? Ce serait peut-être faire preuve d'une hâte excessive.

Sans doute les revanchards à tout crin, les communistes, tous les partisans de la politique du pire se réjouissent des victoires des armées rouges.

Mais si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que cette joie n'est pas sans mélange, et qu'à droite comme à gauche — pour ne parler ni des libéraux ni des catholiques — l'opinion n'est pas favorable sans réserves aux bolchevistes.

Dans un appel en faveur de la neutralité, qu'ont publié en commun tous les partis socialistes allemands, on lit :

« Nous souhaitons que la Russie, durement éprouvée, puisse bientôt renaître économiquement. Mais nous avons le même intérêt à ce que le peuple polonais puisse se donner le gouvernement qui lui plaise, conformément au droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes. » (*Vorwärts*, 8-8).

De leur côté, les conservateurs ne repoussent pas avec moins de clarté toute compromission avec les Soviets de Moscou :

« Nous ne faisons pas les yeux doux au bolchevisme, beaucoup moins que certains démocrates qui s'imaginent qu'on pourra amadouer les tyrans de Moscou par d'aimables courbettes. Mais nous ne voulons pas davantage nous faire les mercenaires de la Grande-Bretagne et aller semer à nouveau les os de nos braves soldats en Russie. » (*Deutsche Zeitung*, 5-8).

Il n'est pas jusqu'au général Ludendorff qui, après son collègue le général Hoffmann, ne mette en garde contre des illusions dangereuses :

« Une politique d'entente avec la Russie est certainement désirable, mais il est douteux que pareille politique soit possible avec la Russie bolcheviste. Tôt ou tard, l'Allemagne sera la proie du bolchevisme. » (*Münchner Augsburger Zeitung*, 10-8).

La réconciliation générale des Peuples



LE PONT EST JETÉ. — *Il s'agit de savoir qui le premier va faire la culbute* (Simplicissimus).

Dans de telles conditions, on conçoit que l'opinion allemande essaie de tirer parti des divergences franco-anglaises.

Elle marque contre la France une animosité assez vive et grandissante. On a vu le ministre Simons revenir sur l'incident du drapeau français que l'on croyait réglé. La presse le félicite d'avoir renoncé à son premier mouvement de faiblesse, et

« d'avoir fait appel à la Société des Nations dès la première occasion pratique qui se soit présentée, et de protester ainsi contre l'exclusion de l'Allemagne de cette Société. » (*Berliner Tageblatt*, 6-8).

« On réchauffe les vieilles histoires d'attentats qu'auraient commis les troupes d'occupation, notamment les troupes de couleur sur des femmes et des enfants allemands. (*Frankfurter Zeitung*, 6-8).

Et si la France veut soutenir le général Wrangel, on l'avertit qu'elle fait fausse route, et que les prolétaires de tous les pays ont le devoir de contrecarrer ses desseins :

« Elle éprouvera les mêmes mécomptes avec le général Wrangel qu'avec les autres conspirateurs tsaristes. C'est le devoir des travailleurs français et anglais d'empêcher le départ de transports pour la Crimée. Plus vite l'entreprise échouera, et plus vite la paix sera rétablie en Europe. » (*Freiheit*, 13-8).

On ne se félicite pas sans arrière-pensée des divergences momentanées entre la France et l'Angleterre, car on suppose que l'intransigeance des Soviets pourrait bien vite rétablir l'accord, et alors :

« l'Europe serait exposée au danger que la nervosité française atteigne un degré qui rende possibles les actes les plus irréfléchis. » (*Frankfurter Zeitung*, 11-8).

A l'appui de cette crainte persistante tous les journaux reproduisent en première place un article du journal français l'*Eclair* du 11 août, exposant les prétendues conditions draconiennes que la France voudrait imposer aux Soviets.

Reconquérir les provinces perdues à l'Est, renouer des négociations avec la Russie sans être contaminés par le bolchevisme, tel paraît bien être le rêve de la majorité des Allemands.

Dernières Publications

La Politique Étrangère

La République Argentine

par PIERRE DENIS. — (Armand Colin, éditeur)

L'essor rapide de l'élevage et de l'agriculture dans la Pampa, la croissance de Buenos-Ayres, la place éminente conquise par l'Argentine sur le marché des céréales et de la viande sont un des événements capitaux de l'histoire économique contemporaine. Mais cette énorme création de richesse et le courant d'immigration qu'elle appelle ne sont, en eux-mêmes, qu'un des facteurs de la formation de la nationalité argentine. Sur l'immense territoire, la diversité du milieu physique se reflète dans les formes de la colonisation et les types de la population : bûcherons des régions forestières, cultivateurs des oasis irriguées dans les Andes désertiques, bergers des steppes patagoniennes, éleveurs de bœufs de la brousse, marchands de mules ont chacun leurs mœurs que l'histoire et la géographie contribuent à expliquer.

Les provinces les plus éloignées, les moins touchées par le progrès subissent, l'une après l'autre, l'influence du grand foyer économique qui s'est développé dans la région pampéenne, gravitent dans son orbite et entrent dans l'unité argentine.

La Victoire des Alliés en Orient

par CONSTANTIN PHOTIADES (*Plon-Nourrit, édit.*)

M. Constantin Photiadès a entrepris une œuvre de justice et de réparation en exposant la victoire des Alliés en Orient et les opérations de guerre qui, du 15 septembre au 13 novembre 1918, amenèrent l'effondrement de la Bulgarie et, après la bataille du Dobropolje, l'entrée à Belgrade de la cavalerie française et de l'armée serbe.

Il revendique la place justement méritée dans l'histoire de la guerre par cette belle et fructueuse victoire du Dobropjolje et proteste contre l'ignorance dans laquelle fut tenu le public des opérations glorieuses et des efforts remarquables de notre armée de Macédoine.

Le Pacte de Rome

par le COMTE DE VOINOVITCH

(*Le Monde Nouveau-Juillet*)

L'auteur de cet article, ainsi que divers patriotes yougoslaves, avaient espéré que l'Italie se ferait le champion de ce droit national auquel elle doit l'existence. Aussi la manière dont elle interprète le pacte de Rome du 10 avril 1918, qui devait régler la question Adriatique, leur cause-t-elle, une grosse déception. Ce pacte aurait pu et dû marquer l'aube d'une étroite collaboration économique entre les deux pays riverains de l'Adriatique ; il est, au contraire, une source de conflits. Le comte Voïnovitch met, évidemment, les torts du côté de l'Italie, l'accuse d'avoir ignoré l'éclosion du mouvement yougoslave, « illyrique » à l'origine (mouvement qu'elle a même essayé, à un

moment donné, de faire passer pour un produit de la propagande austro-hongroise) ; d'avoir sous de vagues dehors « de libéralisme, de rayonnement moral, de mission libératrice », poursuivi une politique utilitaire et égoïste, en un mot, d'avoir préféré le rôle de « conquérant », à celui de « médiateur » qui semblait devoir être le sien.

Les élections aux États-Unis

par Claude BERTON

(*Revue Hebdomadaire*, 7 Août)

L'opération longue et compliquée de l'élection présidentielle aux Etats-Unis a fait un grand pas en juin dernier : chaque parti a désigné son candidat. Le pays n'a plus qu'à choisir entre Cox le « Démocrate » et Harding, le « Républicain ». En novembre prochain, il sera appelé à nommer, au suffrage universel, les délégués chargés de l'élection définitive du président. Ces électeurs, représentant les différents partis, sont élus par liste, et le pointage des listes fait connaître le nom de l'élu. Claude Berton ne nous cache pas que, pour nous autres Européens, ce nom n'importe guère : « Cox et Harding, sont, nous dit-il, deux hommes identiques par leurs origines, leurs carrières, les bases de leurs programmes », que ce soit l'un ou que ce soit l'autre qui soit envoyé à la « Maison Blanche », nous verrons s'aggraver la tendance déjà marquée qu'ont les Etats-Unis, à se désolidariser de l'Ancien Monde.

La question russe
Les fautes commises et les dangers à venir

par le Comte PEROVSKY

(*Le Correspondant*, 10 Août)

D'après le comte Perowsky, le triomphe actuel du bolchevisme est dû aux fautes commises par ceux qui désiraient le plus sa chute : les antibolcheviks, d'abord qui ont voulu, tout à la fois, refaire la Russie « une et indivisible » et la délivrer de la « peste savieto-léniniste », et qui n'ont pu transiger sur la question agraire ; les états limitrophes de la Russie qui n'ont pas su comprendre à temps les dangers de la contagion communiste ; les Alliés enfin, qui par leurs tergiversations et leurs lenteurs, ont laissé passer l'instant où il leur eût été possible de « châtier, de chasser les coupables ». De tout cela résulte actuellement « une profonde désaffection de tous les Russes à l'égard de l'Entente » et « l'installation définitive dans les deux tiers de l'Europe et dans un tiers de l'Asie » du régime communiste, installation qui aura sa répercussion dans le monde entier.

Nos Alliances : mirages et réalités

par Paul LE FAIVRE

(*La Revue Universelle*, 1er août)

M. Le Faivre, dans un essai, découvre les mirages et réalités de *nos alliances*, et, notamment, de ces grandes alliances où nous sommes trop enclins à nous reposer. L'Entente, pour la victoire, a fait place à la politique des affaires et nous sommes menacés d'isolement. Les appuis anglo-saxons, qu'aucun traité ne sanctionne encore, sont fragiles. C'est à nos portes qu'est l'alliance par excellence, celle de la Belgique, la plus réaliste de toutes.

Les Origines du Conflit Italo-Albanais

par Lumo SKENDO

(*Mercure de France*, 1er août)

L'établissement des frontières du nouvel Etat d'Albanie, très difficiles à fixer, et la question des frontières méridionales devaient modérer l'enthousiasme et la confiance des Albanais pour l'Italie.

De graves difficultés intérieures compliquaient la situation. Italiens et Autrichiens « protecteurs » de l'Albanie intriguaient à l'envi pour obtenir la plus belle part à la curée sans se soucier des intérêts du pays. La politique tortueuse de l'Italie se dévoila à Londres (1915) : elle devait recevoir l'entière souveraineté de Valona, l'île de Passeno et un territoire suffisamment étendu pour assurer la défense de ces points.

Memento

LIVRES :

Questions Economiques et Sociales :

Recettes utiles, par J. Ghersi (*Gauthier-Villars et Cie*). — Les crânes bourrés, par F. Jean-Desthieux (*Renaissance du Livre*).

Art, Philosophie et Littérature :

Psychologie du raisonnement, par Eugénio Rignano (*Alcan*). — Les propos d'Alain, tomes I et II (*Nouvelle Revue Française*). — Idées a l'envers, par André Raymond (*Figuière et Cie*). — Carnaval est mort, premiers essais pour mieux comprendre mon temps, par Jean-Richard Bloch (*Nouvelle Revue Française*). — Le père humilié, drame en quatre actes, par Paul Claudel (*Nouvelle Revue Française*). — Feuilles de température, par Paul Morand (*Au Sans Pareil*). — Les avis de l'oncle Bertrand, par Franc-Nohain (*Renaissance du Livre*). — Fermina Marquez, par Valéry Larbaud (*Plon-Nourrit*). — La faute d'autrui, par Henri Ardel (*Plon-Nourrit*).

REVUES :

Histoire. — Politique extérieure :

La Tradition française dans la politique des frontières, par A. Gérard (*Revue Bleue*, 7 août 1920). — La question russe, Fautes commises et dangers a venir, par le comte Pérowsky (*Le Correspondant*, 10 août). — Pologne contre Russie, par André Pierre (*Le Cahier des Droits de l'Homme*, 5 août). — Le chef des Soviets persans (Mirza Koutchik Khan), par B. Nikitine (*l'Opinion*, 7 août). — L'Allemagne le 6 juin 1920, par Paul-Louis (*Le Monde Nouveau*, juillet). — Le pacte de Londres, par le comte de Voïnovitch (*Le Monde Nouveau*, juillet). — Monsieur Vesnitch et l'idée yougoslave, par Philéas Lebesgue (*Le Monde Nouveau*, juillet). — Le Réveil de l'Egypte et l'intérêt français, par Léon Abensour (*Le Monde Nouveau*, juillet). — La question nègre aux Etats-Unis, par Maurice Bourgeois (*Les Lettres*, 1er aout).

Pages Littéraires :

Le Damné du Cristal-Bar, par André Salmon (*Les Ecrits Nouveaux*, août 1920). — L'Oubliette, par Jules Lenouvel (*Revue Hebdomadaire*, 7 août 1920). — Portraits d'Ecrivains : Edmond Jaloux, par Jules Bertaut (*Revue Bleue*, 7 août 1920). — Les Dépareillés (Nouvelle), par Léon de Saint-Valéry (*Revue Bleue*, 7 août 1920). — Les Collines ensoleillées, roman traduit et adapté de l'anglais par Marc Helys, par Maria Albanesi (*Le Correspondant*, 10 août 1920). — Virgile et la Renaissance des Études Virgiliennes (A propos d'ouvrages récents), par Fortunat Strowski (*Le Correspondant*, 10 août 1920). — Héro et Léandre, par R. Clauzel (*Le Monde Nouveau*, juillet 1920).

Questions Economiques et Sociales :

La question du coton, par A. Fauchère (*Parlement et Opinion*, 1er août). — L'avenir économique de nos Colonies : les ports de Djibouti et d'Haiphong, par Camille Guy (*Parlement et Opinion*, 1er août). — Le Maroc agricole, par Louis Bard (*Parlement et Opinion*, 1er août).

Problèmes Financiers :

Droits de sortie : Esquisse douanière, par de La Revelière (*Le Monde Economique*, 7 août). — Une publication de la Société des Nations sur la désorganisation monétaire, par Arthur Raffalovich (*La situation économique et financière*, 7 août). — Le nouvel emprunt (*La Semaine financière*, 7 août).

Le projet de finance britannique 1920, par W. J. Williams (*Journal des Economistes*, 15 juillet). — Le Procès du Capital, par Arthur Raffalovich (*Journal des Economistes*, 15 juillet). — Le problème du charbon et l'avenant de Spa, par Henri Schuhler et Max Lambert (*Moniteur des Capitalistes*, 6 août).

Economie et Finances

Les nouveaux charbonnages belges nous seront un précieux secours

A LA RECHERCHE DU CHARBON. — LA VALEUR DU NOUVEAU BASSIN HOUILLER. — SA PRODUCTION. — ON ACTIVE LES TRAVAUX. — LE MANQUE DE MACHINES ET DE MAIN-D'ŒUVRE. — LA VIE INDUSTRIELLE S'ORGANISE. — AYONS UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE FRANCO-BELGE.

La coalition spontanée des mineurs anglais et des mineurs allemands au dernier congrès international de Genève (v. *L'Europe Nouvelle* du 15 août), n'a été qu'un trait de lumière de plus sur le danger extrême que nous fait courir, à l'heure actuelle, l'insuffisance de notre production nationale en charbon. L'opinion publique s'émeut, et à bon droit, de la pression grandissante que l'Angleterre exerce sur toute notre politique par le seul moyen de ses fournitures de houille.

Que fera-t-on, que peut-on faire pour échapper à cette sujétion qui menace non seulement notre indépendance, mais aussi l'essor industriel auquel nous pouvons légitimement prétendre ?

Les uns se demandent si l'on ne pourrait pas trouver une solution dans le maniement habile de certaines précieuses monnaies d'échange que nous détenons — minerais de fer, bauxites, potasses, phosphates — dont l'Angleterre a un pressant besoin. D'autres poussent à l'utilisation rapide de nos richesses hydrauliques et à l'exploitation intensive de nos propres gisements carbonifères. D'autres enfin tournent leurs yeux vers des pays exportateurs lointains dont les produits, grâce aux prix insensés d'aujourd'hui, peuvent venir utilement vers nous : n'a-t-on pas annoncé, ces jours derniers, qu'un premier envoi de 100.000 tonnes de charbons chinois était prochainement attendu à Marseille ?

Tout cela, certes, est intéressant. Tout cela peut contribuer et contribuera certainement à rétablir l'équilibre. Mais on oublie trop souvent qu'il y a, tout près de nous, un autre important facteur de redressement qui va assez rapidement entrer en jeu et qui doit être pris en considération pour notre politique économique prochaine. Ce facteur, c'est le nouveau bassin houiller du Limbourg belge.

La découverte en est récente. Il n'y a guère plus de quinze à dix-huit ans que des prospections méthodiques révélèrent qu'il existait dans le nord de la Belgique, dans cette Campine désolée et pittoresque, des landes et des dunes, un prolongement puissant des bassins de Liége et de Charleroi. Les études préalables et l'attribution des premières concessions exigèrent plusieurs années, et le creusement des premiers puits ne fut entrepris que vers 1910, sur la promesse de sondages heureux qui venaient préciser partout et développer les espérances que l'on pouvait fonder sur les nouveaux gisements. Les premières tonnes de charbon commençaient à apparaître sur le marché belge quand vint la guerre qui allait arrêter beaucoup d'exploitations.

Mais, depuis deux ans, les travaux ont repris, les forages des puits et l'aménagement des sièges se poursuivent avec toute la rapidité possible, et il est opportun de savoir où l'on en est, après dix années, et ce que l'on peut attendre de ces nouveaux charbonnages qui s'ouvrent près de nous, dans un pays ami, étroitement uni au nôtre et qui déjà suffit presque avec ses gisements anciens, à ses besoins de combustible.



Les territoires actuellement concédés couvrent une superficie de plus de 30.000 hectares, et l'on a recoupé à peu près partout la couche carbonifiée entre 500 et 600 mètres sur des épaisseurs qui varient de 0 m. 65 à 1 m. 20. Ces concessions sont situées dans la région au nord de Hasselt entre le canal de la Campine et la Meuse. Le centre de cette région est Winterslag où a d'ailleurs été entreprise la première exploitation qui se révèle comme une mine de premier ordre.

La production quotidienne de Winterslag est actuellement de 850 tonnes. Très prochainement, elle dépassera 1.000 tonnes, dès que la construction des maisons ouvrières nécessaires à l'accroissement de la main-d'œuvre sera terminée. A la fin de 1921 on compte sur une extraction de 2.000 tonnes par jour. Six autres sièges sont en préparation autour de Winterslag et chacune de ces exploitations s'équipe pour une production quotidienne de 4.000 tonnes. La seule commune de Genck escompte, d'ici dix ans, et pour trois charbonnages, une production annuelle de 3 millions de tonnes.

Les difficultés à vaincre sont grandes, il est vrai.

Difficultés techniques d'abord. La profondeur à laquelle se trouve le charbon est relativement faible, mais on rencontre avant d'y arriver des couches de sables aquifères qui exigent des travaux de congélation de ces couches extrêmement onéreux. Le malheur a voulu, de plus, que, dans plusieurs puits où, en 1916, ces opérations de congélation étaient en cours, les Allemands aient obligé à suspendre les travaux, ce qui a abouti à l'inondation des puits et à la nécessité de tout recommencer aujourd'hui.

Malgré cela, on avance vite. A la concession André Dumart, près d'Asch, les deux puits sont à 466 mètres, et le houiller commence à 505 mètres. Au Zwartberg, on a coupé la houille à 553 mètres ; on est actuellement à 581 mètres et on procède à la décongélation des terrains aquifères heureusement traversés. Dans les sièges des concessions de la Société de Beeringen-Coursel, en dépit d'inondations répétées, le creusement d'un puits est parvenu en terrain houiller et on travaille à aveugler une voie d'eau qui, un moment, avait compromis le premier puits. A Eysden, près

de la Meuse, où l'on trouve le charbon à la moins grande profondeur — à 477 mètres — les fonçages arrêtés pendant la guerre, ont repris en janvier : le premier puits est en terrain houiller; le second est à 170 mètres.

D'autres puits encore avancent ici et là vers les veines carbonifères, et d'autres sondages préparent des concessions nouvelles. Mais on est entravé par la difficulté d'avoir les machines nécessaires et aussi par le problème de la main-d'œuvre qui vient s'ajouter aux difficultés techniques.

La Campine, pays pauvre et assez inculte, est peu peuplée. Il faut donc amener à pied-d'œuvre toute la population ouvrière nécessaire à la mise en train et à l'exploitation des gisements nouveaux. Il faut bâtir des villages entiers pour fixer au moins un premier noyau d'ouvriers, et il faut en outre se préoccuper d'amener des trains ouvriers qui, chaque jour déverseront leur contingent de travailleurs près des puits. Mais tout est à créer, même pour cela, car le Limbourg n'avait que peu de voies ferrées, et la Belgique doit construire un nouveau réseau dans cette province.



Tout cela est mené de front. Les corons naissent autour des puits en voie de forage ; les rails s'étirent dans les concessions ; les cheminées et les bâtiments se dressent ; la vie industrielle du Limbourg s'organise, et bientôt la Belgique possèdera un troisième district minier comparable à ceux qu'elle possède déjà.

Dans dix ans, on estime que les sièges actuellement en voie d'établissement donneront une production de 40.000 tonnes par jour, c'est-à-dire d'environ 12 millions de tonnes par an, résultat qui, d'ailleurs ne sera pas certainement un maximum, car la puissance du bassin apparaît comme devant être beaucoup plus grande.

Or, actuellement, les bassins de Charleroi et de Liége donnent environ 23 millions de tonnes. C'est donc une augmentation de 50 % qui permettra à la Belgique, non seulement de se passer des charbons anglais et allemands, le charbon de la Campine fournissant d'excellent coke métallurgique, mais de devenir un pays largement exportateur.

On sent tout le prix que ceci peut avoir pour nous.



Un troisième pays entre en scène, et tout proche du nôtre, qui peut, progressivement, d'année en année, réduire nos appels au charbon anglais. Déjà la Belgique nous donne plus d'un million de tonnes par an. Il ne tient qu'à nous de voir maintenant grossir rapidement ce contingent. Mais il faut le vouloir avec intelligence et avec continuité. Pour cela il convient d'avoir une politique économique franco-belge franchement et complètement orientée vers un resserrement de nos intérêts ; il faut, par une conception libérale de nos rapports commerciaux avec nos voisins du Nord, arriver à créer le sentiment d'une communauté économique étroite entre eux et nous. Une bonne volonté d'action manifeste, appuyée sur d'intelligentes concessions douanières et sur un facile accès à notre précieuse minette lorraine, doit nous assurer demain le charbon du Limbourg.

Léon POLIER.

La Fiscalité française

LES PAYSANS ET L'IMPOT. — LES FEUILLES DE CONTRIBUTION. — UNE TRIPLE ÉTAPE. — LE BUDGET D'AVANT GUERRE (1913) : SES ÉLÉMENTS. — LE BUDGET D'APRÈS GUERRE (1919) : SA COMPOSITION. — LE BUDGET DE LIQUIDATION (1921) : SES RECETTES. — LA CHARGE FISCALE DU FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI.

Dans le coin de campagne où je suis venu chercher quelque repos, les paysans s'étonnent de n'avoir pas encore reçu les feuilles de contribution par quoi se matérialiserait pour eux l'œuvre fiscale de la Chambre nouvelle. D'aucuns n'hésitent pas à prétendre que ce retard, imputable, chacun le sait, aux difficultés administratives et à la pénurie de personnel, est dû à la crainte de soulever des colères et de provoquer des résistances. Ce prix de la victoire et de la gloire, ne sera-t-il pas trop élevé ? Et les taxes nouvelles ne viendront-elles pas surcharger les campagnes qui, après avoir autrefois supporté sous forme d'impôt foncier la plus grosse part des impôts directs, y échappent presque aujourd'hui, à en juger par le rendement ridiculement bas de l'impôt sur les bénéfices agricoles ? Loin de nous l'idée d'attribuer d'aussi machiavéliques desseins à l'Administration des Finances. Et pour cela, il suffit de jeter un coup d'œil sur le rendement escompté de nos différents impôts pour constater d'une part que le paysan, comme le reste de la population, paye déjà, peut-être sans s'en apercevoir au point de vue fiscal, la plus grande partie des taxes nouvelles et d'autre part, que la proportion d'impôts directs qu'il aura à acquitter n'aura rien de considérable par rapport à celle de l'ensemble de la population.

A la veille des hostilités, pour l'année fiscale 1913, les différentes ressources du Trésor lui avaient fourni un rendement total de près de 5 milliards, exactement 4.903.304.770 fr. Elles se décomposaient de la manière suivante : les contributions directes, c'est-à-dire les quatre vieilles : contribution foncière bâtie et non bâtie, cote personnelle et mobilière, patentes et impôt des portes et fenêtres, avaient rapporté 570.475.720 francs, auxquels s'ajoutaient les 62 millions 128.900 francs des taxes assimilées (taxe des biens de mainmorte, redevances des mines, contributions sur les chevaux, voitures, mules, mulets, taxe sur les billards, etc...). C'étaient au total, 632 millions 1/2 environ, au titre de ce que nous appelons les contributions directes, soit donc environ 13,3 0/0 de l'ensemble des recettes fiscales. La richesse acquise était atteinte sous une autre forme, à savoir les droits de succession et la taxe sur le revenu des valeurs mobilières, qui rapportaient au Trésor, 495.194.380 fr. (357.132.500 fr. pour les taxes successorales et 138.061.880 fr. pour le revenu des valeurs mobilières). Dans l'ensemble, la richesse acquise versait au Trésor, environ 23 0/0 de ses ressources.

Les deux autres catégories de revenus de l'Etat étaient les impôts indirects et les recettes d'exploitations industrielles ou de monopoles. Certes, on pouvait discuter et on ne manquait pas de le faire sur la nature d'impôts comme les droits de mutation mobiliers ou immobiliers, perçus à l'occasion de transmissions de propriétés. On pouvait se demander si l'emportait, les concernant, le caractère de mutation ou le caractère de propriété. Mais il était aisé de démontrer que frappant la circulation des biens, payés en général par l'acquéreur, ils s'apparentaient davantage aux impôts indirects ou de consommation, dont nous rapprochons les droits de douane qui majorent le prix des marchandises et atteignent les consommateurs. Cette deuxième catégorie d'impôts donnaient au trésor 2.394.958.000 fr., c'est-à-dire environ 49 0/0 du total de ses revenus.

Enfin, les monopoles : tabacs, allumettes et poudres, postes, télégraphes et téléphones, les diverses exploitations industrielles (monnaies et médailles, imprimerie nationale, journaux officiels, domaine de l'Etat) ; les produits divers ou recettes d'ordre, tels

que produits universitaires, retenues pour pensions civiles, etc., rapportaient, au total, 1.379.548.520 fr., soit 28 0/0 environ de ses ressources. En résumé, la richesse acquise fournissait 23 0/0 de recettes, la consommation en rapportait près de la moitié, et les recettes diverses environ 28 0/0.

Quelles ont été les modifications apportées à ces chiffres par les réformes fiscales accomplies, soit à la veille de la guerre par le vote de l'impôt sur le revenu ; soit pendant la guerre par la loi du 31 juillet 1917 ; soit enfin par des mesures comme la loi du 1er juillet 1916 portant création de la contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels ou supplémentaires de guerre ? Nous mesurerons ainsi l'effort fiscal accompli pendant la guerre. Nous verrons aussi quels ont été les résultats de « l'enrichissement nominal du pays », ou plus exactement du grossissement de la matière imposable, du fait de la hausse des prix, de l'augmentation des importations, de la reprise de la vie économique ayant suivi la fin de la guerre, de la liquidation des stocks, etc. Ce sera comme un baromètre fiscal de la situation économique de la France d'après guerre, où se mesurera la portée véritable de notre effort, en distinguant ce qui est voulu de ce qui est automatique.

L'année 1919 a donné au Trésor des recettes s'élevant, au total, à une somme plus du double de celle d'avant guerre : 10.496.168.700 contre 4.903.304.770. Comment se décompose-t-elle suivant la distinction que nous avons faite ci-dessus ? La richesse acquise, en y comprenant les 614.400.000 fr. de l'impôt sur les bénéfices de guerre, — d'un faible produit de bien gros profits —, et l'impôt sur le revenu : général et cédulaire : 869.100.000 fr., y figure pour 2.911.548.400 francs, soit environ 24 0/0 de l'ensemble, ou 21 0/0 en défalquant l'impôt sur les bénéfices de guerre. La contribution de la richesse acquise a donc été en diminuant. Il est vrai que la réforme fiscale et l'invasion d'une partie du pays expliquent et justifient la réduction à 287.426.700 fr. du rendement des contributions directes qui avaient rapporté 570.475.710 fr. en 1913. Par contre, les contributions indirectes ont vu leur produit fortement grossir, passant de 2 milliards 394.058.000 fr. à 5.329.442.500 fr., soit exactement la moitié du total, c'est-à-dire un peu plus de la proportion d'avant guerre. Il est vrai que les impôts sur les paiements et la taxe de luxe créés par la loi du 31 décembre 1917 ont donné 629.144.500 fr. et que les droits de douane ont donné 1.583.400.000 fr., au lieu de 777.956.450 fr. en 1913. Enfin, le troisième groupe des recettes de l'Etat lui a rapporté 2 milliards 255.131.800 fr., c'est-à-dire environ 23 0/0. On voit donc que ce sont principalement les taxes de consommation qui ont supporté le poids des dépenses de guerre, dans la mesure où on a cru devoir recourir aux impôts pour les couvrir. Les critiques dirigées contre notre politique financière ne sont donc pas dénuées de fondement, même compte tenu de toutes les circonstances atténuantes en faveur de notre pays.

Enfin, récemment, a été accompli le plus gros effort fiscal que le pays ait jamais connu. Nous en avons suivi l'élaboration, nous en avons marqué les étapes, et apprécié les vicissitudes. Il est temps d'en chiffrer le rendement escompté en fonction de la distinction adoptée pour les deux périodes précédentes. Aussi bien, en effet, le rendement qu'on en attend s'élève à près du quadruple de celui d'avant guerre et à environ le double de celui de l'année 1919. Les diverses catégories d'impôts se trouveront donc tout naturellement classées par rapport à cette proportion. Au total, les ressources d'une année normale de pleine application des ressources fiscales nouvelles s'élèveront à plus de 19 milliards 1/2. Les contributions directes, y compris les vestiges des quatre vieilles, l'impôt global sur le revenu et l'impôt cédulaire sur les revenus et l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, s'élèveraient à 3.990.000.000 francs. En y comprenant 900 millions pour les taxes successorales, c'est une somme de 4.890.000.000 qui frappera la richesse acquise, c'est-à-dire environ 25 0/0 et en y ajoutant la taxe exceptionnelle sur les bénéfices de guerre dont le glas funèbre a été sonné à la date du 30 juin de la présente année, soit 900 millions, une proportion de 29 0/0. Enfin en y incorporant les taxes successorales, dont le relèvement doit donner un rendement de 900 millions, c'est également ce chiffre de 29 0/0 qui est atteint. La part proportionnelle des impôts sur la richesse acquise a donc subi une augmentation qu'il serait injuste de méconnaître et si nous n'avons pas atteint, ni même approché, sur ce point, le sacrifice de nos voisins anglais ou de nos ennemis d'hier les Allemands, si même nous n'avons pas imité les Italiens, il semble que nous ayons reconnu l'insuffisance de notre régime fiscal d'autrefois, auquel la personnalité, la progressivité et la discrimination de l'impôt étaient presque complètement étrangères.

Il n'en demeure pas moins que si la part des impôts directs ou sur la richesse acquise s'est accrue relativement, celle des impôts qui frappent la circulation et la consommation des biens a encore plus grossi. Ces derniers figurent aux recettes totales pour 11 milliards 523 millions, c'est-à-dire pour 59 0/0 environ, accusant donc une augmentation sensiblement plus forte que celles des impôts directs. A la vérité, nous sommes ici dans un domaine quelque peu conjectural, car l'évaluation à 5 milliards de francs du produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires et à 1.820 millions des droits de douane fait état d'hypothèses que les faits pourront démentir, si une crise économique sévit, diminuant les prix et le chiffre d'affaires ou réduisant les importations d'objets susceptibles de droits.



Enfin les produits industriels du budget figurent en bonne place dans l'ensemble des revenus du Trésor : 1.818 millions, sans compter les recettes temporaires de la liquidation des stocks, qui ne se retrouveront plus dans nos budgets de demain. Les monopoles des tabacs, des allumettes et des poudres fourniront : 1.300 millions, les postes, télégraphes et téléphones équilibreront leur budget, grâce à leurs 952 millions de recettes. Au total donc, ces recettes représenteront 12 0/0 de l'ensemble de celle du Trésor, accusant une diminution proportionnelle très sensible sur celles de 1913.

Telle a été la progression des recettes du Trésor aux trois époques que nous venons d'envisager. Elle permet de mesurer la puissance de notre effort financier. Pour être complet, il faudrait la rapprocher de la force contributive des habitants. Un chiffre en soi n'est rien et il peut être triple ou quadruple d'un chiffre précédent sans que sa charge relative se soit accrue d'autant. Elle peut même s'être trouvée réduite. D'autre part, dans les comparaisons internationales qui vont prendre une portée pratique considérable — puisque le traité de Versailles prévoit qu'en aucun cas la contribution fiscale de l'Allemagne ne devra être inférieure à celle du plus imposé des anciens Etats alliés — il convient de bien définir ce qu'il y a lieu d'entendre par charge fiscale. Un procédé commode et classique consiste à diviser la totalité des recettes budgétaires par le nombre d'habitants. Mais outre les réserves qu'appellerait cette méthode qui fait masse de tous les habitants, sans considération d'âge, au lieu de ne prendre que les nationaux d'âge « contribuable », il est certain que le procédé est défectueux, car il n'élimine pas les recettes d'ordre ou industrielles qui ne sont pas des « impôts », mais des *redevances* ou des *taxes*, acquittées à l'occasion d'actes purement volontaires représentant le prix coûtant parfois, ou même moindre d'un service rendu. Il faudrait ainsi écarter ce qui dans le prix du tabac, des allumettes et des poudres, représente les frais et le bénéfice de l'Etat, les recettes postales et les produits d'ordre, pour ne conserver que les impôts proprement dits. La charge fiscale du Français d'aujourd'hui s'élèverait ainsi à une somme d'environ 450 à 455 francs par tête d'habitant, alors qu'avant guerre, elle s'élevait à environ 105 francs. C'est donc une augmentation de plus du quadruple. Il resterait à savoir ce qu'elle représente comme prélèvement proportionnel sur la fortune privée de notre pays.

William OUALID.

CHRONIQUE DES CHANGES

Ni la gravité persistante et plutôt accrue de la situation en Pologne, ni le différend aigu survenu entre l'Angleterre et la France à propos de la politique russe n'ont eu une influence sensible sur l'allure des changes. Le mouvement général, que l'on peut suivre depuis notre dernière chronique serait même plutôt orienté vers une légère détente : la *livre sterling*, qui cotait, il y a huit jours 50,59, est descendue à 50,01 1/2. Dans le même temps, le *dollar* est passé de 13,96 à 13,71, et il en est de même pour les autres devises : la *peseta* est à 207 1/2 contre 210 1/4 ; le *florin* à 4,55 1/2 contre 4,64 ; le *franc suisse* à 2,29 1/2 contre 2,32.

Il n'y a guère d'autre raison à donner de cet état de choses que l'atonie du marché qui n'a enregistré que très peu d'affaires pendant cette semaine largement coupée par le « *holiday* » du 15 août. Mais la situation reste très instable et ne permet d'envisager aucune amélioration durable.

En ce qui concerne le remboursement de la partie française de l'emprunt franco-anglais en Amérique au sujet duquel nous avons signalé que couraient les bruits les plus contradictoires, il se confirme aujourd'hui que la France ne pourra pas procéder au remboursement complet. On annonce, en effet, que M. Parmentier, délégué du ministre des Finances, vient de partir pour New-York en vue de négocier un emprunt avec la maison Morgan. Les renseignements officiels sur la nature et l'importance de cet emprunt font encore défaut ; mais il est probable qu'il doit s'agir du renouvellement de la moitié environ de la dette française — soit 125 millions de dollars — l'autre moitié pouvant être couverte par d'autres moyens.

Cette nouvelle n'est pas faite pour nous surprendre. Nous ne partageons pas ici l'optimisme ou l'aveuglement qui régnait dans certains milieux américains ou même anglais au point de vue des possibilités de remboursement par la France. Il était évident que nos difficultés financières ne nous avaient pas laissé la latitude voulue pour faire face à une pareille échéance. Nous serons prochainement fixés sans doute sur les modalités de l'opération que va négocier M. Parmentier. Tout ce que nous pouvons assurer sans crainte de nous tromper, c'est qu'elle coûtera certainement très cher, car les conditions du crédit sont en ce moment très onéreuses aux Etats-Unis, et elles ne s'adouciront pas pour un emprunt étranger.

A Londres, la situation de la *livre sterling*, par rapport au dollar se maintient à peu près au niveau légèrement plus favorable que nous avions indiqué la semaine passée : on cote toujours aux alentours de 3,63. L'opinion publique anglaise reste cependant préoccupée de la faiblesse persistante du change britannique. La circulaire hebdomadaire de la maison Samuel Montagu et Cº, qui jouit d'une autorité considérable en matière de change a consacré récemment à cette question des considérations plutôt pessimistes fondées sur la diminution persistante de la production du charbon, et par suite, de la capacité d'exportation de la Grande Bretagne. Les mineurs anglais persistent à réduire l'extraction ; la dernière semaine de juillet a été particulièrement faible comme production. Or, non seulement cela réduit la capacité d'exportation actuelle, mais cela risque de la réduire encore davantage et d'une manière durable dans l'avenir, parce que la pénurie de charbon tourne l'esprit inventif des hommes sur la recherche de succédanés (pétrole, houille blanche, etc.), qui menacent de priver l'Angleterre de l'élément primordial de sa prospérité et de faire regretter aux mineurs leur égoïsme corporatif étroit et imprévoyant.

Le *mark* allemand est faible. Il a perdu, sur notre marché, le cours de 30 et a reculé jusqu'à celui de 29 1/2. Le bilan de la Reichsbank pour la semaine finissant le 31 juillet accuse une aggravation particulièrement sensible de la situation financière. Les billets en circulation ont augmenté, pendant cette seule semaine, de 1.785 millions de marks. Les bons de caisses de prêts de guerre ayant augmenté, eux aussi, de 163 millions, le montant des instruments de paiement fiduciaires s'est accru de près de 2 milliards de marks en huit jours ! Pendant la semaine correspondante de 1919, l'augmentation de ces instruments n'avait été que de 54.700.000 marks. Actuellement, la circulation totale de papier-monnaie atteint 69 milliards 96.500.000 marks contre 41.196.800.000 marks l'an dernier.

....

Léon POLIER...

LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

Encore une semaine d'attente... Rien dans son allure n'indique que le marché se ressente de l'acuité accrue de la question polonaise, sur laquelle toute celle des relations franco-britanniques est venue se greffer. Le calme et la fermeté qui restent la note dominante sont-ils tout simplement le fait d'une résignation philosophique que cinq années d'épreuves et de brutales secousses ont fini par inculquer aux gens de Bourse, comme au reste de la nation ? C'est possible. Il semble bien néanmoins que les professionnels qui sont à peu près les seuls à opérer en ce moment envisagent les événements sous un angle favorable On peut trouver dans la ferme tenue des valeurs russes, tant fonds d'Etat qu'industrielles et minières diverses, un signe non équivoque de cet optimisme.

Toujours est-il que l'on se contente d'attendre sans affolement et sans fièvre ce qui sortira des événements. Il faut reconnaître d'ailleurs qu'à défaut de toute autre cause, la tension nouvelle des changes suffirait à elle seule, dans d'autres circonstances, à expliquer les progrès réalisés dans les compartiments favoris de la spéculation, qui, par contre-coup, ont fait sentir leur effet sur l'ensemble de la cote.

L'animation, toutefois, fait complètement défaut et les cours inscrits ne représentent que des transactions insignifiantes. Mais l'apurement intégral du marché après la crise boursière du printemps dernier donne un fond solide facilitant la reprise qui ne manquera pas de s'affirmer, si la situation se dénoue dans un sens favorable et conforme aux intérêts français. On pourrait dans ce cas assister à la rentrée, la saison plus favorable y aidant à une nouvelle et ample campagne de hausse.



Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

La rentrée des impôts continue à s'effectuer de façon très satisfaisante. Le produit s'est élevé en juillet à 1.109.000.000, en plus-value de 338.824.000 fr. sur les évaluations budgétaires et de 337.915.000 fr. sur le rendement en juillet 1915. Il est à noter que l'impôt sur le chiffre d'affaires ne sera mis en recouvrement qu'en Septembre prochain en ce qui concerne l'Administration de l'Enregistrement.

Au cours de la semaine, le 3 % s'est sensiblement relevé ; après être descendu à 53, il est revenu à 55 et 55,20. Ce relèvement doit être attribué au rachat d'une clientèle désireuse de bénéficier d'une plus-value probable ; toujours est-il qu'à ce cours le rendement ressort encore à 5,43 %.

Les divers emprunts de la Défense nationale restent aux environs de leurs cours antérieurs : le 5 % à 87,50, le 4 % 1918 à 71,45 et le 5 % 1920 à 102,25.

Aucun renseignement officiel nouveau n'a été communiqué sur les modalités de l'emprunt 6 %, mais on sait que le travail de préparation se poursuit activement. Un Commissariat de l'Emprunt a été créé. Bien qu'il soit impossible d'ouvrir dès maintenant la souscription, le Ministre des Finances sera probablement amené à envisager l'éventualité de recevoir avant la date officielle une partie des versements. Ces versements anticipés bénéficieraient, d'après des renseignements officieux, d'un intérêt minimum de 5 %.

Les obligations 5 % anciennes du Crédit National sont fermement tenues à 490,50 et 491 ; les nouvelles à 489,50.

Les fonds russes sont toujours assez activement traités. L'accumulation des ordres pendant les jours de fête n'est sans doute pas étrangère à l'importance de ce courant d'affaires. Le 4 % consolidé se traite à 33,25 pour la première série et à 27 francs pour la troisième, différence assez inexplicable et qui peut donner lieu à des arbitrages intéressants.

Les Rentes Ottomanes, à la suite de la signature

du traité de Sèvres, ont accusé un léger tassement dû à des prises de bénéfices. L'Unifiée est revenue à 73 ; les Consolidés 4 % à 275 et le 5 % 1914 à 55,25.

Les fonds anglais suivent les modifications du change et se tiennent ferme dans les environs de 92 et de 93 pour le Consolidé 2 1/2 %.

Les fonds japonais sont en avance, le 4 % 1905 à 142,25, le 4 % 1910 à 113,50 et 114,50; le 5 % 1907 se négocie dans les environs de 120 francs. Bien que la crise japonaise aille en s'atténuant de jour en jour, elle subsiste néanmoins ; le nombre de maisons mises en faillite est élevé ; les difficultés monétaires ont réduit considérablement le nombre des affaires nouvelles.

BANQUES

Banque de France. — Le bilan hebdomadaire indique une diminution de 100 millions au Compte des Avances à l'Etat, qui se trouve ramené à 25 milliards ; la circulation fiduciaire atteint 38.046.000.000 en diminution de 166 millions. Le portefeuille s'élève encore à 1.965.000.000 en dépit d'une réduction de 395 millions. L'action Banque de France n'a pu maintenir les hauts cours atteints et termine à 5.425.

Le marché des Etablissements de Crédit reste calme, mais bien orienté. D'une manière générale, les cours sont sans modification appréciable d'une semaine sur l'autre.

Les bilans des principaux d'entre eux au 30 juin qui viennent d'être publiés laissent apparaître des modifications, peu accentuées à vrai dire, mais assez caractéristiques. C'est ainsi que les dépôts et comptes courants créditeurs qui, en général, s'accroissaient de manière constante sont, cette fois en dessous des chiffres présentés par le bilan au 31 mai. Cette diminution, en ce qui concerne les dépôts à vue est de 46 millions pour le Crédit Lyonnais, de 98 millions pour le Comptoir d'Escompte et de 4 millions pour la Société Générale. Les comptes courants subissent le même fléchissement de 200 millions pour le Lyonnais, 147 millions pour le Comptoir et 38 millions seulement pour la Générale. La crise boursière de mai-juin se reflète ainsi exactement dans les bilans de nos grandes banques.

Le **Crédit Lyonnais** s'inscrit à 1.650 après avoir touché au plus bas le cours de 1.636. Le **Comptoir National d'Escompte**, ex-coupon de 27,50 solde du dividende de 40 fr. est à 1.070, de quelques francs en progrès sur ses cours du début de la semaine, et la **Société générale** à 764, en attendant la réunion de l'Assemblée extraordinaire du 23 août qui doit statuer sur le projet d'augmentation du capital dont nous avons déjà eu l'occasion de parler.

Crédit Industriel et Commercial. — L'action est en reprise très nette à 740 sur la publication des bénéfices réalisés pendant les sept premiers mois de l'exercice en cours : 2.812.325 fr. contre 2.346.212 pour la période correspondant de 1919.

Union Parisienne. — L'action accuse un léger fléchissement à 1.237. L'Assemblée extraordinaire du 11 août a vérifié la dernière augmentation du capital qui se trouve ainsi porté définitivement de 100 à 150 millions.

Banque Générale du Nord. — L'action qui se traite avec quelque intermittence était cotée en dernier lieu à 841 fr. ; la souscription aux 100.000 actions nouvelles, dont 50.000 étaient réservées aux porteurs des actions anciennes, les 50.000 autres étant offertes indistinctement aux actionnaires, et non actionnaires, a été close le 20 août.

Par suite de la hausse des changes, la plupart des Banques étrangères s'inscrivent en plus-value appréciable ; tel est particulièrement le cas pour les Banques égyptiennes.

Crédit Franco-Egyptien. — Pour l'exercice clos au 31 mars dernier, un bénéfice brut de 1.110.708 fr. a été réalisé contre 1.067.109 fr., permettant, après déduction des frais généraux, de faire ressortir un bénéfice net de 703.505 contre 701.716. Le dividende de 9 fr. qui sera proposé à l'Assemblée du 25 courant, absorbera 450.000 fr. sur un solde distribuable total de 743.000. Cette Assemblée aura à statuer sur l'absorption de cet établissement par la **Banque Commerciale de la Méditerranée**, dont l'Assemblée extraordinaire aura été réunie la veille.

Les Banques Sud-Américaines, argentine notamment, très favorisées par la tenue des changes, se négocient à des cours élevés.

El Hogar. — L'Assemblée des obligataires du 5 août a décidé d'accepter le remboursement de toutes les obligations restant en circulation, à 550 fr., coupon 20 attaché pour les obligations 5 % 1910, coupon 17 pour les 4 1/2 % 1911 et coupon 14 pour les 5 % 1913, après avoir constaté que 72 % environ avaient été d'ores et déjà présentées au remboursement. Du fait de cette décision, le service d'intérêts de ces titres se trouve arrêté.

TRANSPORTS

Le marché des actions des Chemins de fer français reste très peu actif et les actions connaissent des cours relativement faibles; le **Nord**, notamment, a été ramené à 970 fr. bien que les nouvelles de l'exploitation soient favorables, la Compagnie étant parvenue à reconstruire la presque totalité des ouvrages d'art détruits et plus de la moitié des gares.

Parmi les Chemins de fer secondaires, les **Chemins de fer Economiques** sont particulièrement fermes à 415 et 420 fr. Cette Compagnie a été autorisée à appliquer sur son réseau de la Nièvre une nouvelle majoration des tarifs de 50 % pour les voyageurs et 130 % pour les marchandises.

Les obligations restent sans grand changement et ne sont que médiocrement négociées.

Métropolitain. — L'action s'est alourdie à 340 fr. en dépit de l'accroissement sensible des recettes qui, du 1er janvier au 8 août, sont en plus-value, sur la période correspondant de 1919, de près de 24 millions. Le Conseil Municipal a approuvé une ouverture de crédit de 20 millions à la Compagnie pour lui permettre d'entreprendre immédiatement les travaux d'équipement de la ligne Gambetta-Saint-Gervais et de deux tronçons de la ligne nouvelle, avances qui seront portées au crédit du Compte spécial de premier établissement.

TRANSPORTS MARITIMES

D'après les journaux anglais, les prix du fret, plus bas encore que ceux actuellement traités, ne seraient pas impossibles. Des arrangements auraient été récemment conclus pour les transports de charbon d'Australie en Scandinavie, au taux de 150 shellings contre 175 il y a peu de semaines.

Néanmoins, les cours des Sociétés de transport maritime, ayant déjà fortement escompté cette baisse des frets, il ne semble pas qu'il faille s'attendre à de nouveaux tassements. Le marché des valeurs de ce compartiment est peu animé comme l'ensemble de la cote, mais peu de changement des cours sont à signaler.

Messageries maritimes. — Les actions ordinaires sont revenues à 418 fr. et les privilégiées à 388 contre respectivement 425 et 450, cours anciens. La Compagnie va reprendre très prochainement son service sur l'Australie et la Nouvelle Calédonie.

Chargeurs réunis. — Venant de 1.305, les actions sont descendues jusqu'à 1.265 et terminent en reprise dans les environs de 1.275. Une Assemblée extraordinaire de la filiale Sud-Atlantique est convoquée pour le 25 août en vue de statuer sur les conventions conclues le 24 juin entre l'Etat et la Société relativement au service maritime entre la France, le Brésil et La Plata. La souscription de l'augmentation de capital s'est effectuée avec un plein succès ; les souscripteurs à titre réductible reçoivent une action nouvelle pour 12 à 33 actions anciennes possédées, la répartition au-dessus de 146 actions anciennes étant faite sur la base de 4,25 %.

Chargeurs français. — Après avoir baissé jusqu'à 4.645, les actions se sont rétablies sur le niveau de leur cours antérieur à 4.760, l'augmentation du dividende de 150 fr. net à 160 fr. y compris l'acompte de 100 fr. ayant déjà été escomptée ; les actions nouvelles de 250 fr. chacune seront seules admises à partir de maintenant aux négociations de la Bourse de Paris et le paiement du dividende s'effectuera à partir du 1er septembre 1920 sur le coupon 24 des nouvelles actions.

ELECTRICITE

Parisienne de Distribution d'Electricité. — La délibération du Conseil Municipal a approuvé une ouverture de crédit à cette Société de 77.500.000 fr. en vue de lui permettre l'exécution de son programme d'installation de 60.000 K. W. H. spécialement à ses usines. L'action est plus ferme à 345 contre 332.

Forces motrices du Rhône. — Les actions sont en recul accentué à 900 et les parts à 3.605, à la suite de l'annonce de l'émission, du 17 août au 10 septembre, de 20.000 actions nouvelles de 500 fr. créées jouissance 1er janvier 1921, offertes par préférence à 700 fr. aux actionnaires actuels à raison d'une action nouvelle pour trois anciennes.

Electricité et Gaz du Nord. — L'Assemblée du 10 août a vérifié la déclaration de souscription à l'augmentation de capital de 45 à 70 millions et a autorisé le Conseil à porter en une ou plusieurs fois le capital de 70 à 100 millions par création de 120.000 actions de 250 fr. du même type que les précédentes. L'action, ainsi que la part, restent aux environs de leurs cours antérieurs à 335 pour le premier de ces titres et 1.450 pour le second.

Radio électrique. — L'action se maintient ferme à 327 contre 322. On annonce que cette Société installe pour le gouvernement de l'Equateur des stations de sans fil à Quito et Goyaquil.

MINES

Les valeurs de charbonnages, ainsi que le reste du marché, sont assez négligées, bien que leurs cours ne fassent pas preuve de faiblesse.

Lens. — L'action est très ferme à 1.775 et 1.785. L'Assemblée du 9 août a décidé de fixer, sur situation de l'actif, le capital à 150.000.000, divisé en 1.500.000 actions de 100 fr. à échanger contre les 300.000 actions anciennes, et de plus approuve l'absorption de Meurchin contre remise de 140.000 actions nouvelles, ce qui porte le capital à 164 millions. Elle a, en outre, autorisé le Conseil à émettre des obligations à concurrence de 250 millions de francs.

La Compagnie vient d'entreprendre le dénoyage d'un puits à la fosse N° 10 à Vendin-le-Vieil à l'aide d'une pompe d'un débit puissant. D'autres appareils semblables seront installés au fur et à mesure que les travaux préliminaires auront pu être effectués.

Contrairement aux autres charbonnages polonais qui ne se montrent nullement affectés par la situation militaire de la Pologne, Czeladz, dont l'émission à 600 fr. de 19.500 actions nouvelles est en cours, a fléchi à 1.260 contre 1.450.

A l'exception du cuivre, dont le cours à Londres reste toujours ferme, le marché des métaux a accusé dans l'ensemble des fléchissements appréciables, particulièrement le plomb et l'étain, à la suite de son importante reprise.

Le **Bio** n'a pas bénéficié de la bonne tenue du métal, à la suite de récentes nouvelles semblant indiquer une recrudescence de l'agitation ouvrière. L'action venant de 1840 se négocie dans les environs de 1.790 et de 1.800. En revanche **Tharsis** est en reprise à 167 contre 161.

Boléo. — Le marché, tant des actions que des parts, est irrégulier sur publication de la production du premier semestre de 1920, production inférieure de 1.672 tonnes à la période correspondant de 1919. On dit, il est vrai, que la teneur du minerai extrait serait en progrès.

Le marché de l'argent reste ferme, les cours étant au-dessus de ceux cotés la semaine précédente : amélioration légère pour le comptant et plus accentuée pour le terme.

Huanchaca. — L'Assemblée convoquée pour le 15 septembre à Santiago, aurait pour objet de revenir sur ce qui a été fait l'an passé en vue d'un accord avec l'**American Smelting.**

PETROLES

Les titres de ce compartiment sembent avoir retrouvés la grande vedette et se négocient plus activement que jamais à des cours en général très en progrès. L'animation et la fermeté du marché des valeurs prétrolifères à Londres ne sont pas étrangères à ce regain de faveur, non moins que la tension accentuée du change.

Royal Dutsch. — Vivement poussée, l'action termine à 33.600 pour l'action entière et 3.340 pour le 1/10e. Le bruit a couru que la Société se proposait de réaliser à nouveau une augmentation de capital en novembre prochain par l'émission de nouvelles actions au pair. Ce bruit paraît dénué de tout fondement étant donné que la dernière émission vient à peine de se terminer et que les actions nouvelles ne sont pas encore assimilées aux anciennes.

Shell Transport. — Sur les achats importants effectués à Londres pour le compte de New-York, le titre s'est avancé à 376 venant des environs de 350. La Compagnie négocierait avec le gouvernement péruvien pour l'octroi d'une concession importante à l'Est des Andes.

Mexican Eagle. — L'action s'est avancée aux environs de 570 sur l'annonce du jaillissement de nouveaux puits à Naranjos. Le bruit a couru également, sans que rien vienne le confirmer, que cette Société distribuerait un bonus sous forme d'une action nouvelle à titre gratuit pour une action ancienne. Inutile de souligner l'invraisemblance que présentent ces rumeurs.

Les pétroles roumains sont, eux aussi, sensible à la suite du récent décrte règlant les conditions de vente du pétrole en Roumanie et qui semble constituer un acheminement vers une politique plus conciliante à l'égard des Compagnies.

Staua Romana. — L'action, tombée aux environ de 1.600, termine à 1.860 venant de 1.895.

Des représentants de la **Deutsche Petroleum** qui contrôlaient cette Société avant la guerre, sont partis pour la Suisse afin de négocier la vente, à un prix très élevé, des actions **Staua Romana** qui seraient acquises par un groupe suisse pour le compte de la France et de l'Angleterre.

METALLURGIE
ET CONSTRUCTIONS MECANIQUES

La tenue des valeurs de ce compartiment est faible, tant en raison de l'ambiance qu'en celle d'une baisse prochaine possible des produits métallurgiques.

Schneider et Cie. — L'action reste à 3.800. Cette Société, croit-on, envisagerait la reprise de l'exploitation de l'Arsenal de Lorient abandonné par l'Etat. Sa filiale, l'**Union Européenne, Industrielle et Financière** reste toujours très ferme aux environs de 610.

Aciéries de la Marine. — Le nouvel atelier de La Peronnière sera prêt, croit-on, dès septembre, pour le montage des locomotives Pacific. Huit machines achevées pourraient sortir avant la fin de l'année, la fabrication devant se poursuivre à partir de janvier 1921 à raison de 3 ou 4 machines par mois. Néanmoins, l'action s'est affaiblie à 1.550, venant de 1.615. Il en est de même des *Aciéries de Micheville* qui terminent à 1.820 contre 1.850. Cette Société projetterait l'émission d'une nouvelle tranche d'obligations complètant l'emprunt de 60 millions autorisé par l'Assemblée extraordinaire d'octobre 1919.

Ateliers de Construction du Nord de la France. — Les Assemblées extraordinaires de cette Société, ainsi que celles de Blanc Misseron, réunies le 10 août, ont voté l'absorption de la Société de Blanc Misseron par les Ateliers du Nord de la France. Les titres, actions et parts de cette dernière, ont fléchi à 905, 400 et 570.

Les valeurs des Constructions Navales sont en baisse, un grand nombre de commandes ayant été anulé à la suite de la baisse des frets.

Forges et Chantiers de la Méditerranée. — Les actions se maintiennent aux environs de 1.065. L'Assemblée qui devait statuer sur l'augmentation de capital a été remise faute de quorum au 2 septembre. Les Ateliers de cette Société à Marseille viendraient de subir d'importants dégâts du fait de l'incendie.



Les Marchés Étrangers

BOURSE DE NEW-YORK

Les affaires ont été très limitées et la masse du public boursier s'abstenant, tant par prudence que par l'effet normal des vacances, elles sont restées circonscrites entre les professionnels. D'une semaine à l'autre, la masse des titres traités a diminué de moitié. La tendance néanmoins ne manque pas de fermeté. C'est sans pessimisme aucun que l'on suit — de loin — les affaires de Pologne. L'amélioration du change sur Londres n'est — il va sans dire — pas étrangère à la bonne tenue du marché. Les baissiers qui avaient cru devoir intervenir ont été quelque peu mis en difficultés. Leur effort principal portait sur les valeurs industrielles et s'appuvait sur la baisse du marché des marchandises et l'abstention relative mais persistante des acheteurs : d'ores et déjà, toutefois, les valeurs de cette catégorie sont descendues à un étiage sensiblement inférieur à leur valeur intrinsèque, par suite des fortes réserves constituées par la majeure partie d'entre elles, pendant les années de guerre.

Très en vedette à la suite du relèvement de tarifs accordé par l'Interstate Commission, les Railroads avancent de plusieurs points. Les valeurs de navi-

gation, les tabacs, les aciers, les pétroles et les produits chimiquess partagent cette faveur. Les pétrolifères restent toujours très recherchées, notamment la Mexican Petroleum. Quant aux sucres, la baisse de la matière brute les a défavorablement influencés et les transactions dans ce compartiment ont marqué quelque irrégularité.

Toute la semaine, le marché monétaire est resté stationnaire, l'argent au jour le jour se maintenant entre 6 et 7 %.

	Juillet 14	7 Août 20	13 Août 20
U. S. 4 %	111	105 ./.	105 ./.
Anglo-French 5 %	...	99 1/2	99 1/2
Royal Dutch	...	71 ./.	75 1/2
Shell	...	62 1/8	47 1/8.
Mexican Eagle	...	153 1/2	... ./.
Calumet and Hecla	400	290 ./.	298 ./.
Chino Copper	40 3/8	26 ./.	26 ./.
Miami Copper	22 1/4	19 ./.	18 7/8
Ray Copper	20 7/8	14 1/4	14 1/8
Utah Copper	56 7/8	61 ./.	59 1/2
Atchison-Topeka	97 7/8	80 1/4	80 3/4
Baltimore and Ohio	98 3/8	34 1/2	35 ./.
Canadian Pacific	185 7/8	116 ./.	118 ./.
Chicago-Milwaukee	107 1/8	33 1/2	32 3/4
Great Northern	134 3/4	72 ...	73 ./.
National Mexico, 1r pref.	27	5 ./.	5 1/2
— 2e pref.	12	4 1/2	4 1/2
Pennsylvania	110 3/4	40 3/8	40 1/2
Reading	162 5	88 ./.	87 1/2
Southern Railway	21 3/4	27 3/8	27 ...
— préf.	77 1/2	59 1/4	59 ./.
Union Pacific	127 3/8	116 7/8	117 3/8
Steel Common	...	86 ./.	87 3/4
Bethleem Steel	40 1/4	72 3/4	73 3/8
Int. Harvester	111 3/4	119 ./.	124 3/4
Amer. Smelting	66 1/4	54 1/2	54 3/4
General Electric	148	138 3/8	139 ./.
Amer. Teleph. et Teleg.	120 1/4	95 1/2	95 7/8
Westinghouse	30 3/8	46 3/4	47 ./.
General Motors	89 1/2	20 1/2	22 ./.

BOURSE DE BRUXELLES

La période des vacances éminement défavorable à l'animation du marché des valeurs exerce en plein son action calmante et la clôture de la Bourse à l'occasion des fêtes de l'Assomption contribue à accentuer cette torpeur. La Bourse de Bruxelles reflète assez exactement l'image de celle de Paris : ensemble relativement ferme, peu influencé par les incertitudes de la situation extérieure, mais affaires très restreintes. Toute l'activité semble s'être concentrée sur le compartiment des charbonnages où le courant se maintient suffisant avec des cours soutenus. Partout ailleurs, calme plat. Rentes et valeurs à reveùnu fixe sans changement appréciable ; banques, verreries, soies artificielles et produits chimiques soutenues sans aucune animation. Les coloniales donnent lieu à un plus grand nombre d'échanges, sans manifester cependant de tendances bien nettes. Comme ailleurs, il semble qu'avant de s'engager dans un sens ou dans l'autre, le public boursier attende des indications qui font totalement défaut en ce moment.

	Juillet 14	10 Août 20	13 Août 20
Belge 3 %	76 30	61 75	62 10
Banque Nationale	3.870	4.305	4.300
Société Générale, part	5.915	6.250 ..	6.100
Congo Grands Lacs	270	...	304 50
Cockerill	1.680	1.702 ..	1.690
Espérance Longdoz	416	1.132 50	1.1-6
Haine Saint-Pierre	1.525	2.450	2.370
Ougrée Marihaye	1.290	2.052 ..	2.020
Providence Belge	2.600	4.755	4.901
Providence Russe priv. B.	494 50	... ..	324 50
Sambre Moselle priv.	685	1.120 ..	1.122 50
Grande Machine à Feu	1.339	.....	5.100
Noel Sart Culpart	3.650	5.050	....
Sacré-Madame	2.605	4.125 ..	4.450
Asturienne	5.347	3.295	3.195
Rouina	3.3 50	560	..
Vieille Montagne	875	1.537 50	1.525
Soie Tubize priv	152	810 ..	752 50
Soie Visose cap.	167	813 75	677 50
Boryslaw cap	52 50	159 50	...
Grosnyi priv.	2.8 5	2.725 ..	.....
Nafta priv	240	122 50	115
Zincs Silesie	1.265	...	..
Kaiping	49	235	240
Nitrate Railways	357	...	...
Canadian Pacific	1.035	....	.....
Mexico Tramways	346	155 ..	...
Jeumont part	642	.....	.....
Dyle et Bacalan	186	450	485
Briansk unités	412 50	...	.....
Russo-Belge	1.745	1.0 5	1.075 ..
Sosnowice (Min. Us.)	1.367	....	.....
Taganrog	557	280	130
Rand Mines	151	150	.....
Barcelona traction	134	..	.....
Kasaï	3-0	153 ..	...

BOURSE DE LONDRES

En bonne tendance et relativement actif au début de la semaine, le marché est resté en apparence indifférent au désaccord survenu entre Paris et Londres et à la prolongation énervante de l'incertitude touchant les événements de Pologne. Toutefois les transactions se sont raréfiées, pour ne pas dire complètement arrêtées, et l'atonie à la fin de la semaine était générale. L'absence de toute position à la hausse a contribué au maintien de cette sérénité — à ne regarder que les cours inscrits.

Seul le compartiment des pétrolifères est resté achalandé, les demandes de New-York en Shell, favorisées par les variations récentes du change et celles de Paris en Royal Dutch survenant à point nommé pour empêcher ce groupe de se laisser gagner par la torpeur ambiante. Les kaffirs qui étaient bien partis, sur les meilleurs rendements de juillet, la hausse de l'or à 113/8, et surtout d'assez forts achats de Paris, en Rand Mines, consolident tant bien que mal leur avance, mais sur le papier, les affaires s'étant considérablement ralenties.

Consécutivement à la baisse de la livre sterling à New-York, la situation monétaire ne laissait pas que d'être assez inquiétante au début de la semaine et l'on envisageait comme probable une élévation à 8 % du taux de la Banque d'Angleterre. Le bilan de cet établissement justifiait jusqu'à un certain point l'inquiétude manifestée. Dans le courant de la semaine, la publication du dernier bilan dont les chiffres indiquent une grande amélioration (le compte des billets en circulation est en diminution de £ 2.871.934, et le rapport de la réserve aux engagements à 11,4 % est en plus value de 1,2 %) ont amené une détente sensible sur le marché de l'argent. L'argent au jour le jour est descendu à 4 1/2 et 4 %.

	Juillet 14	6 Août 20	13 Août 20
Victory 4 %	...	77 7/8	77 3/4
Consols	75 1/8	46 3/8	46 1/8
War Loan 5 %	...	84 7/8	84 15/16
Argentin 4 % Resc.	83	51 ./.	51 1/2
Brésil Resc. 4 %	73 1/2	46 ./.	45 1/4
Chinois 5 % 1896	101 1/2	68 1/4	68 1/4
Egypte Unifiée	99 1/8	67 1/4	67 ./.
Français 5 %	...	49 ./.	48 1/4
— 4 %	...	37 1/2	38 ./.
Japon 4 1/2 %	94 1/2	100 ./.	100 ./.
Russe 4 % Consol	86 1/2	16 ./.	15 1/2
Canadian Pacific	198 1/4	160 ..	157 1/2
Nat. of Mexico 1re pref.	31	14 ./.	13 ./
Pennsylvania Rail	57 1/4	55 ./.	55 ./.
Union Pacific	158 1/2	159 ./.	159 ./.
Brazil Railway ord.	26	3 1/4	3 1/4
Bank of England	251 1/2	173 ./.	172 1/2
Lagunas Nitrate	1 10/16	27/0	28/9
Lautaro Nitrate	10 1/4	14 ./.	13 3/4
Hudson Bay	9	6 3/8	6 3/16
Pekin Syndicate ord.	4 8	22/0	20 0
Cunard	1 8 16	24/3	24 6
Marconi Wireless	2 1/2	2 3/4	3 1/32
Barcelona Traction	...	5 1/4	5 1/2
Mexico Light and Power	47	12 ./.	12 ./.
Vickers	1 3/4	24/3	24/6
Baku	4/3	0/6	0/6
Nurmah	4 6/32	1/2	8 3/8
Mexican Eagle ord	2	10 1/4	10 7/8
North Caucasian	..	1 1/16	1 3/16
Shell Transport	4 15/16	6 1/4	6 7/8
Royal Dutch	51	58 1/4	62 ./0
Spies	7 8	9 6 ./.	10/0
General Mining	..	4 6 ./.	4 6
Goldfields	..	1 15/32	1 15/32
Rand Mines	..	2 15/16	2 31/32
Crown Mines	..	2 11/16	2 19/32
East Rand	..	8/0	8/0
Geduld	1 1/8	2 1/32	31/32
Modderfontain B	..	3 11/16	3 3/4
Robinson Gold	...	9/0	9/0
Simmer and Jack	...	4 0	3/9
Village Deep	9/16	10 6	10/3
Chartered	..	16/3	16/3
Mozambique	..	29/32	29/32
Tanganyka	5 9/16	1 25/32	1 3/4
Golden Horse Shoe	..	16/3 ./.	15 6
De Beers	16 7/16	20 1/4	20 ./.
Jagersfontain	..	4 1/4	4 1/8
Cape Copper	2	1 1/4	1 1/4
Rio Tinto	68 3/8	36 1/2	36 ./.
Tharsis	6 1/4	3 1/8	3 1/8
Utah Copper	...	17 ./.	17 ./.
Lena Goldfields	..	20/0	2 0/0
Spassky	..	21 3	21/3
Camp Bird	8/16	12/0	11 9
Mexico El Oro	..	5 1/2 ./.	5 1/2
Santa Gertrudis	..	23 0	22 6
Gula Kalumpong	1	1 5/8	1 5/8
Kuala Lumpur	3 1/8	3 3/4	3 5/8
Malacca	4	4 1/8	4 1/4

BOURSE DE PRAGUE

Comme les autres places étrangères, le marché de Prague se signale surtout cette semaine par la rareté des transactions encore réduites par les événements des derniers jours. Le peu d'affaires traitées a eu

pour effet des variations de cours accentuées et brusques d'une séance à l'autre sans qu'il soit possible d'en tirer des conclusions bien nettes. Le traité passé entre la Pologne et la Tchécoslovaquie et relatif à la fourniture de naphtes polonais à prix réduits a eu pour effet de provoquer des offres qui n'ont pu trouver de contre-partie en Pétroles Kolin. Faiblesse des valeurs de banques.

Le marché des changes est toujours agité et ses variations se reflètent sur la cote de la Bourse.

	Juillet **14**	6 Août **20**	13 Août **20**
Emprunt liberté	...	90 35	90 25
Zivnost. Banka	...	[illegible]	450
Bohemia Banka	..	820	775
Agrarni Banka	...	5[illegible]5	640
Banque de Prague	...	9[illegible]0	935
Banque Ind. Tchèque	..	588	580
Pétroles Kolin	..	2.150	...
U. S. papier Prague	...	905	880
Dan k	...	620	614
Pergnano	...	...	...
Sucres Tchèques	..	2.295	....
Société Tchèques Commerce	...	1.730	1.720

BOURSE DE BERLIN

Marché calme et peu animé. Tendance dans l'ensemble relativement fermes. La **Deutsche Petroleum** continue à être assez activement traitée sur le bruit que des représentants de cette Société sont partis pour la Suisse, en vue d'y négocier, avec un groupe suisse agissant pour le compte de la France et de l'Angleterre, la vente, à un cours très élevé, des actions **Steaua Romana** figurant dans le portefeuille de la Deutsche Petroleum. Pétrolifères, compagnies de navigations et industrielles en hausse. Animation de la **Daimler**, sur l'annonce d'une prochaine augmentation du capital qui sera porté de 32 à 100 millions, augmentation motivée par la hausse constante des prix courants d'exploitation et le fait que la Société travaille actuellement sur de forts crédits de banques.

	Juillet **14**	9 Août **20**	13 Août **20**
Allemand 5 %	...	79 70	79 60
— 4 %	100 10	68 90	68 40
Hamburg Amerika	127	179 ..	181 60
Reichsbank	137 50	149 37	146 75
Dresdner Bank	148	162 50	162
A. E. G.	243 25	291 ..	290 25
Badische Anilin	600 25	453	59 75
Bochumer	134 60	437 ..	440
Gelsenkirchen	183	313 ..	309 ..
Harpener	178 50	370	379 75
Siem. et Halske	213 40	239 75	241 25
Otavi Mines	..	765	785
Zinc de Silésie	...	662	610



INFORMATIONS FINANCIÈRES

SOCIÉTÉ FICHET

(Bournisien, Beau et Vie)

Société en commandite par actions, au capital de 12.500.000 francs

Siège social : à Paris, 20 rue Guyot

AVIS AUX ACTIONNAIREE

En vertu de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 21 juillet 1920, la Société procède à l'augmentation du capital de 12.506.000 francs à 17.000.000 de francs, par l'émission de 9.000 actions ordinaires de 500 francs. Elles pourront être souscrites par les actionnaires comme par les non-actionnaires, sous réserve du droit de préférence aux actions actuelles et dans les conditions ci-après :

1° A titre irréductible : à raison de 9 actions nouvelles pour 25 anciennes, les propriétaires de moins de 25 actions pouvant souscrire au prorata des titres qu'ils possèdent sans attribution de fraction ;

Le droit de souscription sera représenté par le coupon n° 8.

2° A titre réductible : souscription des actionnaires et non-actionnaires sans limitation de chiffre. Les actions non absorbées par la souscription irréductible seront réparties d'abord aux demandes réductibles des actionnaires, proportionnellement aux actions actuelles possédées par les souscripteurs et, pour le surplus, s'il en existe, aux demandes de tiers non-actionnaires.

Prix d'Emission : 575 francs

donnant droit aux bénéfices de l'exercice 1920-1921.

Ce prix est payable à la souscription : 575 francs pour les actions à titre irréductible, et 250 francs à la souscription pour les actions à titre réductible, le solde devant être versé à la répartition.

La souscription ouverte le 10 août sera close le 10 septembre 1920.

On peut souscrire :

A la *Banque Nationale de Crédit*, 16, boulevard des Italiens et dans ses succursales de Paris et de province ;

A la *Banque de Mulhouse*, 4, rue de la Paix et dans ses succursales de Paris et de province.

On peut souscrire dès à présent par correspondance.

La notice légale a été publiée au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 26 juillet 1920.

BRASSERIES DE LA MEUSE

Société Anonyme au capital de 4 millions de francs

Siège social : 29, rue de la Chapelle. Paris

AVIS AUX ACTIONNAIRES

L'assemblée générale des actionnaires du 26 juillet 1920 a décidé de porter le capital de quatre millions à huit millions de francs par la création de 8.000 actions de 500 fr. nominal.

Les actions nouvelles participeront, à l'égal des anciennes, aux résultats de l'exercice 1919-1920.

Elles sont émises au prix de 675 francs, soit avec une prime de 175 francs. Cette prime comprend une somme de 25 francs pour assimilation de jouissance.

Les actionnaires actuels auront un droit de préférence irréductible à raison d'une action nouvelle pour une ancienne. Ce droit de préférence s'exercera au moyen du coupon n° 31, qui devra être remis à l'appui des souscriptions et sera sans valeur en numéraire. Les propriétaires d'actions nominatives devront présenter leur certificat qui sera estampillé.

Les souscriptions réductibles sont également admises, elles seront servies sur le solde éventuellement diponible.

En cas de répartition, les souscriptions réductibles des actionnaires seront servies par préférence en tenant compte du nombre d'actions anciennes possédées par chacun d'eux.

Les actions seront payables comme suit :

1° Le premier quart plus la prime, soit 300 francs en souscrivant ;

2° Les trois derniers quarts, soit 375 fr. du 25 au 30 septembre 1920.

Les souscripteurs à titre irréductible pourront libérer intégralement leurs actions à la souscription moyennant un versement total de 671 francs par titre.

Les souscriptions seront reçues du 10 au 31 août :

A la *Banque Nationale de Crédit*, à Paris, 16 boulevard des Italiens ;

Et dans toutes ses succursales et agences.

L'insertion légale a été faite dans le *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires*, du 2 août 1920.

BONS MUNICIPAUX

Les Bons municipaux qu'émet actuellement la Ville de Paris portent un intérêt annuel de 5,25 0/0, payable net de tous impôts à l'échéance, avec le capital.

Délivrés en coupures de 100 francs et au-dessus, d'une sécurité indiscutable, puisque garantis par le crédit hors pair de la Ville, ces Bons sont accessibles à toutes les bourses.

Le succès de l'émission est d'ores et déjà assuré, mais celle-ci ne sera close que lorsque le nombre des petites soucriptions fixé par l'administration municipale afin de favoriser la petite épargne, sera atteint.

AUTOMOBILES INDUSTRIELS "LATIL"

Charles BLUM et Cie

Société en commandite par actions, au capital de 9.000.000 de francs

Siège social : rue de Longchamp, Suresnes (Seine)

PLACEMENT

de 14.000 obligations 6 0/0 de 500 francs nettes de tous impôts présents et futurs

(Emission autorisée par l'Assemblée générale du 20 mai 1920)

Ces obligations rapportent un intérêt annuel de 30 francs payable par semestre les 1er janvier et 1er juillet de chaque année. Elles seront entièrement assimilées aux 10.000 obligations émises en 1919. Elles sont remboursables au pair en vingt ans, à partir de 1924.

Le remboursement s'effectuera par tirages au sort annuels, à raison de 700 titres par tirages. La Société se réserve le droit d'augmenter les remboursements ou de rembourser totalement l'emprunt, mais seulement à partir de 1924 et moyennant un préavis de six mois. Tout remboursement anticipé devra coïncider avec l'échéance d'un coupon.

La Société s'engage à ne consentir aucun privilège sous forme de garantie hypothécaire au profit de ses créanciers actuels ou futurs, sans en faire bénéficier proportionnellement les obligations de la présente émission.

PRIX D'EMISSION : 490 francs

Jouissance : 15 août 1920

Le premier coupon à l'échéance du 1er janvier 1921 sera exceptionnellement de 11 fr. 25.

Les demandes sont reçues dès maintenant à la *Banque Nationale de Crédit*, à Paris et dans toutes ses succursales et agences.

En conformité de la loi du 30 janvier 1907, la note ci-contre a été publiée au numéro du 28 juin 1920 du *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires*.

PATHÉ-CINÉMA

Anciens Etablissements PATHE Frères
Société Anonyme au capital de 30.000.000 de francs.

Siège social, 30, boulevard des Italiens, Paris.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société « *Pathé Cinéma, anciens établissements Pathé Frères* », dont le siège social est à Paris, 30, boulevard des Italiens, qui avait été convoquée pour le 10 août 1920, n'ayant pu délibérer valablement faute de réunir un nombre d'actions représentant les trois quarts du capital social.

Messieurs les Actionnaires de cette Société sont convoqués à nouveau par le Conseil d'administration en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 16 septembre 1920, à dix heures et demie du matin, en l'hôtel des Ingénieurs Civils, rue Blanche, n° 19, à Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant, faisant déjà l'objet de la précédente assemblée :

ORDRE DU JOUR

1° Rapport du Conseil d'administration ;

2° Proposition de ratification de la concession du service de location des films ; proposition de ratification des concessions ou cessions de succursales à l'étranger ; proposition de la cession ou concession de la succursale des Etats-Unis d'Amérique ;

3° Autorisation *éventuelle* pour la succursale de New-York d'émettre en Amérique des actions prefered ou des obligations ;

4° Amortissement du capital ;

5° Modifications des statuts et notamment aux articles 1 et 52 ;

6° Modification du contrat de *M. Charles Pathé ;*

7° Pouvoirs à donner au Conseil d'administration pour l'exécution des résolutions de l'assemblée.

Les titres déjà déposés seront conservés pour la prochaine assemblée, les pouvoirs restant valables.

Les propriétaires d'actions au porteur qui n'ont pas effectué ce dépôt sont priés de faire cette opération, trois jours au moins avant la nouvelle assemblée dans les établissements suivants ou dans leurs succursales ou agences :

Crédit Lyonnais, à Paris et à Lyon.

Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, à Paris.

Société Générale, 29, boulevard Haussmann, à Paris.

Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire, à Paris.

Banque Privée, à Lyon et 30, rue Laffitte, à Paris.

Crédit Commercial de France, 20, rue Lafayette, à Paris.

Banque Adam, 106, boulevard Haussmann, à Paris et à Boulogne-sur-Mer.

Claude Lafontaine, Prévost et C°, 32, rue de Trévise, à Paris.

Il sera remis à chaque déposant un récépissé qui servira de carte d'entrée. Les récépissés de dépôts des maisons de banque seront acceptés aux lieu et place des titres eux-mêmes.

Un jeton de présence de *deux francs* sera attribué pour chaque action représentée à l'assemblée, à la condition que le quorum légal soit atteint.

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

PRIX NET DES

BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT des bons à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1.000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10.000 »	9.970 »	9.900 »	9 775 »	9.500 »

LA SOIE ARTIFICIELLE FRANÇAISE

Société anonyme au capital de 4.000.000 de francs

Siège social : 5, rue Nationale, à Rennes

Conformément aux résolutions votées par l'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 1920, le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires qu'il est procédé à l'émission de :

20.000 actions nouvelles de 100 fr., analogues à celles existantes.

Les actions nouvelles seront, dès la souscription, assimilées aux anciennes.

Prix d'émission : 110 fr., soit avec prime de 10 fr.

Les versements seront effectués comme suit : 1/4 lors de la souscription, plus la prime entière, soit 35 fr. ; le solde aux dates qui seront fixées par le Conseil d'administration.

Les actions nouvelles sont offertes à MM. les actionnaires et porteurs de parts :

1° A titre irréductible : à raison de 17 actions nouvelles pour 40 anciennes, sans tenir compte des rompus ; une action nouvelle pour 2 parts de fondateur.

L'exercice du droit de souscription se fera par le dépôt des titres au siège social ou par le récépissé de dépôt délivré par toute Banque ou Etablissement de Crédit. Les récépissés de dépôt devront indiquer le numéro des titres.

2° A titre réductible : ces souscriptions seront servies dans la limite des actions disponibles après l'attribution des actions aux souscripteurs ayant exercé leurs droits.

Les souscriptions sont reçues du 27 juillet au 15 août 1920, au siège social, à Rennes, 5, rue Nationale.

L'insertion exigée par la loi a paru dans le *Bulletin des Annonces légales et obligatoires*, le 26 juillet 1920.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Août 20	10 Juillet 20	13 Août 20
Rente 3 %	83	61 60	59 55	56 70	56 55	54 40
— 3 % amortissable	88	66	70 65	.. ..	68 ..	66 ..
— 5 % 15-16	....	89 75	88 30	87 50	87 50	87 50
— 4 % 1917	....	72 35	71 10	71 45	71 45	71 45
— 4 % 1918	....	72 10	71 80	71 15	71 15	71 15
Créd. Nat. Obl. 5 % 1919	....	....	495	491 50	491 ..	490 50
Maroc 4 % 1914	....	415	426	414	414 ..	412
Créd. Foncier 5 1/2 1920	....	....	....	500	500	499
V. de Paris, Ob. 5 % 1919	....	....	480	...	....	425

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Août 20	10 Juillet 20	13 Août 20
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	860	845	845
Brésil 4 % 1889	72	62 75	79 50	90 50	90 75	.. ..
— 5 % Fund	100	99	123	....	....	....
Congo (Lots)	71	92	93	....	87 ..	88 ..
Egypte unifiée	100	92 05	119	136 ..	136 50	135 ..
Espagne (Extérieure)	93	95 55	173	173 ..	175 ..	....
Hellénique 5 % 1914	90	78	100	111 ..	109	111 ..
Italie 3 %	93	67 75	63 50	..	....	....
Japon 4 % 1905	85	83	132	141 75	142 25	....
Maroc 5 % 1904	515	460	480	443	445	428
— 5 % 1910	518	447	466	580 ..	583	595
Mexique 4 % 1910	71	57	57	63 50	....	....
Minas-Geraes 5 % 1907	461	372	398	...	400 ..	397
Portugais 3 % 1re série	64	56 15	70	...	....	....
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	681	693	690 ..
Roumain 4 % 1910	...	67	67	..	....	....
Russe 3 % 1891	73	38 50	29	28 ..	....	....
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	....	....	32 50
— 5 % 1906	102	57 50	46	42 ..	....	41 ..
— 4 % Cons 1re, 2e s.	88	44	34 50	32 55	31 50	26 ..
Serbe 4 % 1895	78	61	55	43 95	43 50	43 ..
— 5 % 1913	86	69 70	60	56 50	56 50	56 90
Turc unifié 4 %	81	70	63 25	75 75	75 50	73 ..

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Août 20	10 Juillet 20	13 Août 20
Banque de France	4580	5120	5175	5600	5580	5475
— d'Algérie	2811	3000	3630	4252	4250	4250
Banque Française	267	281	283	309	304	302
— Nat. de Crédit	620	755	869	915	910	910
— de Paris	1420	1350	1345	1648	1625	1630
— Privée	370	425	459	514	520	510
— de l'Union Parisienne	810	804	1135	1240	1240	1235
— Transatlantique	266	281	310	305	307	302
Compagnie Algérienne	1260	490	1920	1631	1636	1624
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	1064	1070	1070
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626	527	688	768	765	760
— Foncier de France	876	797	835	...	...	...
— Français	332	350	350	400	400	404
— Indust. libérée	724	705	742	...	700	706
— Lyonnais	1572	1292	1430	1630	1630	1625
— Mobilier français	502	495	497 50	563	557	556
Foncière Lyonnaise	382	335	550	...	465	455
Société Générale	761	645	692	765	763	764
Société Marseillaise	690	734	744	740	738	...
Rente Foncière	548	464	935	...	840	830
Immeubles de France	138	116	296	...	...	...
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	1925	1920	1950
Banque Indust de Chine	....	580	879	977	977	975
Banque d'Athènes	46	105	135	200	197 ..	196
Banque Espag de Crédit	256	340	720	...	...	...
Banq. Nat. du Mexique	500	434	418	585	575	585
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	720	712	715
Crédit Foncier Egyptien	730	782	944	930	945	934

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Août 20	10 Juillet 20	13 Août 20
Est. Cap	906	900	720	620	620	606
Lyon Cap	1230	915	750	735	...	735
Midi. Cap	1102	882	850	735	725	725
Nord. Cap	1688	1294	1027	965	952	980
Orléans. Cap	1301	1090	940	830	820	806
Ouest	873	716	695	636	621	630
Orléans 3 % nouv	417	338	326 50	298	275	296
Etat 4 %	498	401	357	...	305	308
Est 3 % nouv	417	344	308	294 75	....	288 ..
Midi 3 % nouv	417	349	312	... ..	287	287 ..
Nord 3 % nouv	425	333	321	...	...	...
Lyon fusion nouv	407	326	308	275	...	276 ..
Ouest 3 % nouv	419	346	310	... ..	...	280 ..
Congo (Grands Lacs)	261	286	273	317	310	310
Nitrate Railways	362	315	365	387	391	395
Nord de l'Espagne	430	390	505	586	595	591
Saragosse	432	392	515	613	618	601
Métropolitain	498	476	383	348	342	340
Nord-Sud	130	169	141	160	160	160
Omnibus	....	470	602	664	670	659
Tramways (Cie franç.)	489	370	221	...	...	246
— Paris et Dép. Seine	150	210	145	200	195	195
Voitures à Paris	183	427	676	725	715	691

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Août 20	10 Juillet 20	13 Août 20
Comp. Gén. des Eaux	2130	1553	1155	960	852	910
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	114	113 ..	112 ..
— Min. et B. de mer	66	70	93	90	...	89 50
Gaz p. la France et l'Etr.	711	500	395	...	365	340
Elect. et Gaz du Nord	346	275	360	325	330	329
Est-Lumière	150	113	86	68 50	68 ..	68
Gaz de Paris	276	203	175	169 ..	177 ..	178
Thomson-Houston	673	759	880	1155	1150	1151
Ouest-Lumière	138	102	88	72 ..	71 25	71 50
Electricité de Paris	604	575	510	... ..	404	410
Téléphones	263	585	705	...	800	794
Electr. d'Indo-Chine	1005	...	390	....	...	....
Câbles Télégraphiques	149	447	614	607	610	605
Eclair et Force Elect.	997	770	730	635	640	602
Electr. de la Loire	370	340	334	305	304	300 ..
Energie industrielle	90	166	153	144 ..	144 ..	142
Railways et Electricité	728	496	505	400	490	490
Energie Littoral Médit.	413	413	579	501	497	497
Télég. sans fil	..	..	1026	....	...	....

MINES ET METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Août 20	10 Août 20	13 Août 20
Association Minière	152	242	349	350	337	341
Aciéries de France	659	929	853	1000	1005	1015
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	2030	2025	2010
Atel. et Chant. de Bretag.	483	212	174	170	170	174
— — de la Loire	680	2085	2495	1750	1750	1745
Chan. et At. de St-Nazaire	1190	1920	1720	1875	1850	1820
Constr. de Levallois	130	155	139	155	155	154
— de Locomotives	....	750	735	...	700	698
— Mécaniques	....	276	308	340	...	...
Dyle et Bacalan (ord.)	260	582	450	460	426	446
Fives-Lille	938	1220	2710	1905	1900	1900
Forg. et Aciér. Nord-Est	387	320	2090	1650	1642	1630
Longueville (Forges)	275	320	340	...	370	370
Creusot	1912	2460	3380	....	....	....
Ariège	482	660	559	920	...	880
Tréfil. et Lam. du Havre	233	220	217	216	216	213
Usine de Basse-Loire	270	306	280	...	293	295
Aguilas	626	93	148	126	125	129
Boléo	718	783	845	915	920	928
Cuivre et Pyrites	622	315	318	330	333	330
Malfidano, jouiss	402	385	490	437	433	425
Métaux	745	950	1160	1100	...	...
Penarroya	1380	1275	1420	1720	1710	1702
Sels Gemmes	314	206	218	225	240	230
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1310	1320	1319
Carvin	770	580	655	920	938	920
Courrières	2800	2100	2011	2360	2400	2380
Dourges	433	359	536	608	610	605
Lens	1340	1032	1260	1756	1760	1760
Marles 30 %	214	322	460	4025	4505	4505
Bor, ord	1615	890	3300	...	...	965
Laurium	402	371	1355	400	400	400
Mokta el Hadid	2202	2700	1885	3840	3830	....
Nickel	1119	1431	1075	1431	1440	1440
Rio Tinto ord	1730	1752	475	1845	1818	1802
Sosnowice	1320	930	400	1050	1125	1125
Central Mining	215	205	426	448	438	442
Lautaro Nitrate	257	297	400	700	703	700
Naphte Russe	460	280	426	520	520	528

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Août 20	10 Août 20	13 Août 20
Messageries Maritimes	79	381	680	420	414	415
Transatlantique ord.	133	384	570	443	444	435
Suez act	4865	5400	6450	6780	6775	6870
Chargeurs Réunis	550	1574	1950	1295	1300	1290
Chargeurs Français	969	2275	3945	....	4780	4645
Transp. Marit. à vapeur	....	1170	1680	2000	1950	1900

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Août 20	10 Août 20	13 Août 20
Agence Havas	1252	980	1020	...	1305	1300
Air Liquide	263	391	386	602	615	590
Bergougnan	1372	1565	2500	1501	1501	1460
Cirages français	979	1012	1340	1440	1420	1420
Compteurs à Gaz nouv.	1014	915	652	670	664	664
Galeries Lafayette	464	163	170	175	170	...
Magasins Modernes	206	283	406	381	365	379
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	2201	2260	2250
Orosdi Back	205	286	296	...	335	301
Oriental Carpet	227	248	370	419	408	...
Paris-France	1187	1318	2025	1925	1925	...
Pathé (Etablissements)	181	162	171	268	265	263
Raffinerie Say. ord.	358	485	910	1300	1310	1310
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	1040	1032	1045
Tabacs Ottomans	418	460	556	520 ..	520	539

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Août 20	10 Août 20	13 Août 20
Argentin 6 %	90	105 30	93 75	...	...	...
Brésil 5 % 1914	80	87	99	121 50	121 ..	118
Colombie 5 % or 1906	405	407	435	470 ..	471	486
Maranhao 5 % or 1916	256	423	338	338	345	352
Roumain 5 % 1903	100	78 50	73	69 50	70	...
Mexique 5 % 1899	88	80	99	..	...	...

METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Août 20	10 Août 20	13 Août 20
Continsouza	136	363	357	250	250	248
Diétrich et Cie	142	274	280	236	214	211
Dniéprovienne	3190	1845	2130	1710	1705	1679
Hartmann	480	360	372	280	...	...
Taganrog	545	238	288	298	...	...
Toula	1020	570	680	...	...	...

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Août 20	10 Août 20	13 Août 20
Albi	447	710	825	588	541	540
Asturienne Mines	4925	6705	4000	3470	3405	3490
Bakou	1678	1335	1655	3670	3675	3690
Bruay	1300	2075	2241	2955	2950	2990
Camp Bird ord	12	20	40	32	...	32
Colombia	1770	1282	1575	2720	2705	2700
Corocoro	16	65	70	72 50	73 75	72 50
Crow Mines	158	65	148	135	132	131 50
De Beers	407	447	526	1015	1020	1030
East Rand	45	12	23	22	21	21 75
Ekaterise	630	640	2175	1485	1450	1520
Grosnyi	2715	2150	3100	2935	2705	2720
Héraclée	600	2340	15400	14500	15500	16200
Lena	58	40	50	47	46 25	...
Mexico el Oro	124	164	316	288	289	292
Montecatini	118	146	145	126	123	123
Nord d'Alais	45	48	85	...	...	...
Phosphates Tunisiens	380	370	530	675	680	662
Royal Dutch	....	2200	34900	.....	29900	32300
Shell	....	180	520	...	354	371
Shansi	28	36	5050	77	77 50	77 75
Spassky	67	49	50	...	...	...
Tanganyika	53	158	144	108	108 50	107 50
Utah Copper	296	475	875	...	...	...
Wyoming	109	149	285	144	142 50	140 50

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Août 20	10 Août 20	13 Août 20
Commerciale Pacifique	....	....	718	...	630	620
Cargos Français	....	....	....	768	755	759

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Août 20	10 Août 20	13 Août 20
American Téléphone	629	689	1085	1335	1330	1335
Caoutchoucs (Financière)	81	276	302	235	284	278
Doriot-Flandrin	219	262	245	240	...	238
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2715	2630	2692
Lorraine Industrielle	865	700	1400	...	...	1500
Monaco	5400	3305	4200	4510	4150	4150
Padang	67	276	485	...	350	315
Peugeot	502	828	810	750	...	...
Raisins de Corinthe act	154	296	445	...	...	...
Saut du Tarn	556	1075	1025	1325	1255	...
Soie de Tubize	147	134	980	840	836	831

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

(En millions de francs)	29 juillet 20	5 Août 20	12 Août 20
ACTIF :			
Or { En caisse	3.611	3.611	3.611
Or { A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	247	247	248
Encaisse totale	5.836	5.837	5.837
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	155	155	155
Disponible à l'étranger	618	600	630
Portefeuille	2.083	2.360	1.966
Effets prorogés	508	503	499
Avances sur titres	1.933	1.918	1.969
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	25.750	25.900	26.000
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.280	3.885	3.885
PASSIF :			
Billets en circulation	37.695	38.213	38.046
Compte courant du Trésor	100	56	69
Comptes courants particuliers	3.306	3.234	3.319
Taux d'escompte	6	6 0/0	6 0/0
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2	6 1/2 0/0

BANQUE D'ANGLETERRE

(En millions de livres)	21 juillet 20	23 juillet 20	4 Août 20
Billets émis	123	139	139
Billets en réserve	15	14	13
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	121	121	120
Or et argent monnayés en réserve	1	1	1
Dépôts publics	16	15	15
— privés	119	118	118
Avances sur Fonds d'Etats	53	59	59
— — Autres Fonds	70	82	82
Portefeuille	86	82	82
Proportion réserve aux engagements	12 3/4	12 1/4	10 1/8
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

(En millions de marks)	15 juillet 20	23 juillet 20	30 juillet 20
ACTIF :			
Encaisse { Or	1.093	1.094	1.091
Encaisse { Argent	3	3	1
Billets et Bons de caisse de prêts	17.212	17.256	17.873
Effets escomptés	41.785	39.452	46.093
Avances	9	8	10
PASSIF :			
Circulation	53.846	53.983	55.768
Dépôts et comptes courants	14.850	14.595	17.281

(En millions de francs)

BANQUE D'ESPAGNE

DATES	Encaisse métallique Or	Encaisse métallique Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 24 juillet	2.453	610	3.911	973	1.650	5
1920 31 juillet	2.452	609	3.920	974	2.200	5
1920 7 août	2.452	602	3.978	965	1.057	5

BANQUE D'ITALIE

DATES	Or	Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	[illegible]	586	5
1920 30 avril	805	75	12.145	1.865	2.145	5 1/2
1920 10 mai	805	75	12.619	1.823	2.132	5 1/2
1920 31 mai	805	75	12.928	1.710	2.390	6

BANQUE DU JAPON

DATES	Or	Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304	»	3.025	3.299	»	8
1920 24 avril	2.301	»	3.111	3.361	»	8

BANQUE DE SUEDE

DATES	Or	Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 31 mai	365	4	992	387	818	7
1920 30 juin	365	4	1.031	400	917	7
1920 31 juillet	366	4	1.015	363	844	7

BANQUE DE HOLLANDE

DATES	Or	Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 19 juillet	1.336	31	2.157	228	307	4 1/2
1920 26 juillet	636	15	2.136	255	276	4 1/2
1920 2 août	636	15	[illegible]	133	327	4 1/2

BANQUE NATIONALE SUISSE

DATES	Or	Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	3 1/2
1920 30 juin	535	87	953	106	320	5
1920 15 juillet	534	88	507	102	283	5
1920 31 juillet	540	88	951	122	323	5

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

DATES	Or	Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 8 juillet	266	26	5.301	1.624	[illegible]	5 1/2
1920 15 juillet	266	27	5.311	1.506	653	5 1/2
1920 5 août	266	26	5.464	1.702	710	5 1/2

BANQUE DE RESERVE FEDERALE

DATES	Or	Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 23 juillet	9.916	753	15.591	9.128	14.117	7
1920 25 juillet	9.846	696	15.583	9.159	14.155	7

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920	13 août 1920
Londres	25 225	46 59	48 33	49 09	50 90	50 27 1/2
New-York	518 25	11 05	12 725	13 32	14 06	13 82
Madrid	100	191 50	196 75	202	210 1/4	208 ..
Berlin	123 50	31 25	31 75	30 1/2	30 ..	29 3/4
Amsterdam	288 30	420 ..	439	450	463 1/2	457 ..
Rome	100	70	70 50	69 1/2	70 1/4	68 3/4
Vienne	105	8	8 ./.	7 5/8	7 3/8	7 ..
Bruxelles	100	106 25	106 50	106 3/4	107 ..	106 3/4
Copenhague	139	200	203 50	206 1/2	213 ..	207 ..
Stockholm	139	265 ..	274 50	279	290 ..	286 ..
Christiania	139	220	255	209 3/4	218 ..	210 ..
Genève	100	212 ..	217 50	224	232 ..	229 3/4

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920	13 août 1920
Paris	25 12 14	46 55	48 30	49 10	50 85	50 22 1/2
New-York	48 66	3 8787	3 791	3 68	3 63	3 64 1/2
Berlin	20 43	149 ..	152 25	161	169 ..	168 1/2
Amsterdam	12 107	11 09	10 98	10 95	10 91	11 ..
Madrid	25 220	24 28	24 375	24 27	24 20	24 15 1/2
Bruxelles	25 225	43 95	45 25	46 05	47 65	47 15
Rome	25 225	66 25	68 375	70 25	72 25	73 3/8
Suisse	25 225	21 975	22 125	21 82	21 87	21 88 1/2
Stockholm	18 159	17 565	17 62	17 25	17 57	17 66
Christiania	18 156					
Copenhague	18 159					

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920	13 août 1920
Paris	100	47 325	45 35	44 65	43 30	43 47 1/2
Londres	25 225	22 01	22 13	21 89	21 90	21 87
Berlin	123 47	14 75	14 375	15 65	13 ..	13 ...
Vienne	105	3 75	3 50	3 32	3 ..	
Pétrograd		7 50	7 ..	7		....
New-York	518 25	5 65875	5 80125	5 90	5 98	5 99
Rome	100	33 30	31 95	31 15	30 30	29 80

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920	13 août 1920
Amsterdam	208 30	395 ..	414 ..	... ..	438 ..	430 ..
Londres	25 225	43 77	10 98	46 65	47 85	47 15
Paris	10	94 18	93 94	94 12	93 75	93 75
Madrid	100	180 50	187 ..	189 50	192	193
Genève	118 25	200 50	20[illegible] 50	211 25	220 ..	216 50
New-York	5.100 25	11 25	11 97	12 55	13 22	12 95

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920	13 aout 1920
Hollande	169 70	1.348	1.440	.....	....	1.556
Espagne	80	612 50	635	657 50	697	700 30
Suisse	80	680	695	730	775	779 20

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920	13 aout 1920
Paris	48 18	23 85	22 60	22 25	21 65	21 87 1/2
Londres	11 78 3/4	11 08	10 98	10 93	10 92	11 ..
Berlin	59 37	7 425	7 15	6 77	6 50	6 50

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920	13 aout 1920
Paris	5 182	8 23	7 82	7 38	7 18	7 28
Londres câble	4 866	3 775	3 74	3 66	3 58	3 65

COURS A MADRID

Sur :	Pair	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920	13 aout 1920
Paris	100	52 55	50 90	49 75	48 ..	47 90
Londres	25 225	24 35	24 40	24 32	24 19	24 17

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	19 juillet 1920	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920	13 aout 1920
Londres	48 5/8	56 1/2	65	57 1/8	57 2/2	57 1/4

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Imprimerie CORNU, 6, Place du Louvre. — Paris

3me Année, N° 31 Le numéro : 2 francs. 29 Août 1920

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

LA POLITIQUE POLONAISE DE LA FRANCE. - LES CAUSES DE LA FISSURE FRANCO-BRITANNIQUE - LE GÉNÉRAL WRANGEL PEUT-IL RÉUSSIR ? - UN DOCUMENT : LA LETTRE DE WRANGEL A DENIKINE.

ROMANS NOUVEAUX. - PARIS D'ETÉ — LES THÉATRES.

TÉL. : FLEURUS 11-87 — 00-36 75, Rue de Lille. -- PARIS COMPTE CHÈQUE POSTAL : 7029.

L'EUROPE NOUVELLE qui s'est spécialisée dans les publications de notes et documents diplomatiques, a donné dans ses tout derniers numéros :

(*Le 16 Mai*) : **RUSSES ET POLONAIS. LEURS RECENTES RELATIONS DIPLOMATIQUES EN VUE D'ENGAGER DES POURPARLERS DE PAIX.** – (a) Les notes russes. (b) Les notes polonaises.

(*Le 23 mai*) : **LES CONDITIONS DE PAIX AVEC LA HONGRIE.** — (I) Note et lettre d'envoi d'Apponyi accompagnant les remarques de la Délégation hongroise. — (II) Lettre d'envoi de M. Millerand accompagnant la réponse des Puissances alliées et associées. — (III) Les principales clauses des conditions de paix avec la Hongrie. - Une carte officielle des nouvelles frontières de la Hongrie.

(*Le 6 juin*) : **LE RAPPORT DE M. LÉON BOURGEOIS SUR LA CONFERENCE FINANCIÈRE INTERNATIONALE ADOPTÉ PAR LA SOCIETÉ DES NATIONS.**

Les 13, 19 et 27 juin) : **LSS CONDITIONS DE PAIX AVEC LA T RQUIE.** — Clauses politiques — Protection des minorités : clauses militaires navales et aériennes — : clauses financières. — Clauses économiques. — Cartes officielles des nouvelles frontières sud de la Turquie et des frontières gréco-turques. Tableau de la situation de la Dette ottomane d'avant-guerre. (Au 5 novembre 1914).

(*Le 27 juin*) : **CE QUE LES ALLEMANDS OFFRENT DE PAYER POUR LES DOMMAGES MATERIELS CAUSÉS EN FRANCE.**

(*Le 18 juillet*) : **LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA RUSSIE** : I. Le rapport de Rykov ; II. Le rapport de MM. Chmelev et Makeev.

Le 25 juillet) : **L'HISTOIRE OFFICIELLE DE LA CONFERENCE DE SPA.** — (A) Les communiqués alliés. — (B) Les communiqués allemands. — (C) Les annexes.

(*Les 8 et 15 Août*) : **LE DOSSIER OFFICIEL DES CONVERSATIONS ENTRE LONDRES ET MOSCOU ET VARSOVIE ET MOSCOU. — LA REPRISE DES RELATIONS COMMERCIALES; L'ARMISTICE AVEC LA POLOGNE.**

Société anonyme des Etablissements Industriels de E. C. Grammont et de A. Grammont

AUGMENTATION DU CAPITAL
de 14.000.000 de francs à 30.000.000 de francs

En exécution des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juillet, il est procédé à une émission de 27.000 actions d une valeur nominale de 500 francs, au prix de 560 fr., payable : un quart plus la prime, soit 185 fr. à la souscription, le solde, soit 375 fr., sur appels du Conseil d'administration, formant avec les 4.200 actions de 500 fr. chacunes émises au pair et réservées aux porteurs de parts bénéficiaires, une augmentation de capital de 16 millions de francs.

Les actionnaires actuels de la Société ont un droit de préférence irréductible pour souscrire à une action nouvelle pour une action ancienne. L'exercice de ce droit sera constaté par la remise du coupon n° 9 des actions pour les actionnaires propriétaires de titres au porteur et pour les actionnaires propriétaires de titres nominatifs sur la production des titres eux-mêmes.

En plus de la souscription à titre irréductible, il est ouvert pour les actions qui n'auraient point été souscrites à titre irréductible, une souscription à titre réductible, à laquelle pourront participer les souscripteurs à titre irréductible et toutes personnes étrangères.

Les actions nouvelles seront des actions dites de catégorie B. Elles seront complètement assimilées aux actions anciennes, dites de catégorie A et auront comme elles les mêmes droits et les mêmes avantages, sauf en ce qui concerne le droit de vote aux assemblées extraordinaires et ordinaires qui sera un droit de vote simple pour les actions série B, alors que les actions série A auront un droit de vote sextuple.

Les actions nouvelles, seront créées jouissance du 1er avril 1920. Toutefois l'intérêt ou premier dividende de 6 0/0 ne leur sera acquis que proportionnellement au montant des versements effectués et à compter des dits versements.

Les actionnaires auront jusqu'au 30 septembre 1920 inclus pour user du droit de préférence qui leur est accordé.

Les souscripteurs auront la faculté de se libérer intégralement par anticipation lors de leur souscription. En cas de retard du ou des versements à faire sur appel du Conseil d'administration, les souscripteurs seront de pein droit, passibles d'intérêts envers la Société au taux de 6 0/0, à compter du jour de l'exigibilité du ou des versements.

Les souscriptions seront reçues du 5 septembre 1920 au 30 septembre 1920, aux guichets des Etablissements suivants : Banque Privée, Banque d'Alsace-Lorraine. Banque du Dauphiné, à Grenoble et à Lyon, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, Banque de Mulhouse, Banque Nationale de Crédit, Banque Transatlantique, Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie. MM. Charpenay et Cie, à Grenoble et Modane ; MM. Demachy et Cie ; MM. Labouchère et Cie ; MM. Marguard, Meyer, Borel et Cie, et au siège de la Société, 10, rue d'Uzès, à Paris.

Conseil d'administration : MM. Alexandre Grammont, président ; Zbinden, directeur général de la Banque Privée, à Lyon, vice-président ; Chanove, vice-président de la Société de Hula-Bankowa, administrateur de la Banque Privée ; L. Mathieu ; P. Pe-Société du Platine ; Charpenay ; R. Frachon, administrateur de la Banque Privée : L. Mathieu; P. Petit : F. Petit ; F. Grammont, administrateur-délégué.






LA POLITIQUE POLONAISE DE LA FRANCE

Il va sans dire que le redressement quasi-miraculeux des affaires polonaises fait d'abord honneur aux Polonais eux-mêmes. C'est à cette faculté de ressaisissement que se marquent les races supérieures d'Occident. Pour achever de faire ses preuves, il ne reste plus à la Pologne qu'à montrer, après la victoire, de l'esprit politique.

Mais une nécessité analogue s'impose à la France. Ayant galvanisé la résistance polonaise, fourni en temps utile les armes et les munitions, donné les directives militaires, elle fait une fois de plus figure de vainqueur. Une fois de plus la pensée militaire française, après avoir triomphé dans les Balkans comme en France même, vient par une démonstration plus élégante encore d'affirmer sur la Vistule qu'elle est aujourd'hui sans rivale.

Il reste, toutefois, à ne pas retomber dans les erreurs diplomatiques qui, chaque fois, font perdre à la France une partie de l'autorité que devraient lui assurer ses victoires. La plus commune de ces erreurs a consisté d'ordinaire, alors qu'on attendait de nous un plan généreux, à nous borner à demander pour nous-mêmes le maximum. Une occasion s'offre de dissiper l'impression fâcheuse produite dans le monde par ce manque d'idées générales. La Pologne est victorieuse. C'est à la France qu'il convient de lui faire entendre raison, dans l'intérêt de la paix européenne.



Le danger, en effet, est que la Pologne se laisse griser par le succès et reprenne de toute part une politique inconsidérée.

Il est peu rassurant d'apprendre, par exemple, qu'à Minsk les négociations traînent désormais du fait des Polonais. A coup sûr, les Soviets ont fait preuve d'assez de mauvaise foi pour n'avoir guère le droit de leur jeter la pierre. Il est néanmoins difficile d'oublier qu'à une époque récente, quand la Pologne négociait de haut, elle formulait entre autres conditions préliminaires les suivantes (d'après le *Kurier Warszawski*, du 19 mars 1920) :

...3° RESTITUTION DES BIENS D'ETAT *dans les limites de la Pologne de 1772.* CES BIENS DOIVENT ÊTRE RENDUS A L'ETAT POLONAIS.....

...5° LA POLOGNE STATUERA SUR LE SORT *des territoires situés à l'ouest de la frontière de 1772* EN ACCORD AVEC LA VOLONTÉ DE LA POPULATION.

Or la Pologne de 1772 englobait, comme chacun sait, des territoires incontestablement russes, à telle enseigne que le premier partage ne lui ôta, au profit de la Russie, aucun territoire polonais. Si proprement battue que soit l'armée rouge, qui est une armée russe, il serait aussi fou aujourd'hui qu'il le fut au printemps dernier de laisser la Pologne tenter de couper un bras à son gigantesque voisin et de perpétuer ainsi un état de guerre qui finirait nécessairement par lui coûter l'existence.

Il serait presque aussi déraisonnable de favoriser la reprise des menées polonaises contre la Lithuanie. On sait qu'au moment même où l'armée rouge avançait triomphalement contre Varsovie, le Gouvernement polonais prétendait ne reconnaître à la Lithuanie son indépendance et ses limites naturelles qu'en échange d'engagements politiques à peine compatibles avec cette indépendance. Ainsi le veut sans doute ce rêve de 1772 qui hante les cerveaux polonais. Politique d'autant plus maladroite que, traités généreusement, les gens de Lithuanie ne manqueraient probablement pas de s'orienter d'eux-mêmes vers la Pologne, tandis que, molestés, ils appelleront sans doute les Allemands.

Enfin le zèle polonais paraît devoir être également calmé en Haute-Silésie. Ainsi qu'il était déjà arrivé lors des incidents de mai dernier, les provocations allemandes dans le territoire soumis au plébiscite ont été suivies d'une violente réaction polonaise. C'est dire que les Polonais ont mille excuses pour avoir déchaîné une manière d'insurrection dans les districts miniers à la suite des manœuvres savamment orchestrées de l'Allemagne à Katto-

witz et dans d'autres lieux. Il semble néanmoins que les excès polonais aient donné à la Commission interalliée autant de soucis que ceux des Allemands. A se prolonger, ils fourniraient à l'Allemagne des prétextes embarrassants, sans compter qu'ils auraient sur la population polonaise appelée à choisir entre l'Allemagne et la Pologne un effet de propagande douteux. La Pologne n'a guère intérêt à provoquer à la fois la Russie et l'Allemagne.

Sur ces trois problèmes (frontière russo-polonaise, relations avec la Lithuanie, Haute-Silésie), la France a désormais le droit de dire son mot. On attend qu'elle le dise.

Il serait fatal qu'elle gardât sur ces sujets l'espèce de silence complice qui la compromit l'hiver dernier aux yeux de l'étranger. A tort ou à raison, elle passe pour avoir encouragé la Pologne à ne pas faire la paix en mars-avril avec les Soviets. Elle passe également pour avoir conseillé cette marche sur Kiew — alors que M. Clemenceau avait sagement retenu le maréchal Pilsudski en septembre 1919 — qui aura valu à l'Europe tant d'émotions. Si elle se tait, on continuera à l'accuser de favoriser l'impérialisme polonais et d'entretenir elle-même la guerre dans l'Orient de l'Europe.

Au contraire, son autorité deviendrait exceptionnelle si, ayant sauvé la Pologne, elle s'employait aussitôt à rétablir la paix. Elle se grandirait encore si, sans même renoncer au jugement qu'elle a porté sur le régime des Soviets, elle donnait à cette paix des bases telles que, demain, une Russie redevenue elle-même pût considérer la Pologne comme son auxiliaire naturel, et non comme son ennemie. Défendre le droit de la Pologne contre l'Allemagne, protéger la Pologne contre elle-même et préparer sa réconciliation avec la Russie, ce serait là une politique claire, conforme à l'intérêt général, digne de la pensée française.

On lira plus loin la pénétrante définition qu'un jeune écrivain anglais, M. George Glasgow, a bien voulu nous donner de l'attitude de son pays en matière de politique européenne. L'opinion britannique a sur nous cet avantage qu'elle se place d'emblée, et comme naturellement, au point de vue de l'ensemble de l'Europe. Elle voit justement que l'Europe est un seul et même corps, et que la France comme l'Angleterre ne peuvent retrouver leur prospérité que le jour où la Russie et l'Allemagne auront fait leur rentrée dans la cuisine économique du monde civilisé. De là le désir anglais de rétablir partout la paix promptement et à tout prix.

Le point faible de la pensée anglaise, comme de l'américaine, est toutefois qu'elle s'inspire inconsciemment d'une sorte de matérialisme économique. Il est très vrai que l'Europe n'est qu'un seul et même corps. Avant de chercher à le nourrir, il faut néanmoins s'assurer qu'il est convenablement bâti et le débarrasser de ses vices de constitution. Avant de songer aux nécessités économiques, si pressantes soient-elles, il faut s'occuper des conditions politiques. Pour l'oublier trop facilement, les Anglais, qui en 1870 ont laissé l'Allemagne rendre inévitable la crise de 1914, ont risqué ces temps derniers de permettre que la Pologne fût asservie. Ils eussent ainsi acheté une paix immédiate au prix d'une catastrophe certaine dans quarante ou cinquante ans. Peut-être est-ce en raison de cette préoccupation exclusive des intérêts commerciaux que l'on accuse parfois la politique anglaise d'être à courte vue.

C'est à la France qu'il devrait appartenir de corriger sur ce point la pensée anglaise, si féconde à d'autres points de vue. Mais pour cela, il faut que la politique de la France, dès qu'elle dépose les armes, ne se borne pas à canoniser le général Wrangel.

Philippe MILLET.



LA VALISE ENTR'OUVERTE

Il y eut, pendant la récente crise polonaise, de grandes pensées dans les hautes sphères.

C'est ainsi qu'un membre éminent du gouvernement, comme on s'inquiétait, à déjeuner, du sort de Varsovie, déclara que tout irait bien, car on avait la certitude de faire marcher contre les rouges les Esthoniens, les Lettons, les Lithuaniens, les Tchéco-Slovaques, les Roumains et les Hongrois.

« Faites, dit-il, le compte des divisions ! »

Et il additionna, sans rire, aux divisions polonaises celles de tous les pays qu'il avait énumérés. Le compte fait, « Vous voyez bien, dit-il, que ce total est supérieur à celui des divisions rouges, et que par suite nous tenons la victoire. »

On affirme que M. Paléologue n'a pas perdu l'espoir de réconcilier la Hongrie avec la Roumanie et la Tchéco-Slovaquie. On ajoute qu'il songe à rétablir les Habsbourg à Budapest.



La question russe suscite — c'est un de ses petits côtés — bien des ambitions mêlées de craintes. Quel que soit en effet le nombre des nouvelles ambassades et légations créées depuis le Traité de Versailles, elles ne suffisent pas à satisfaire à toutes les candidatures. Le rétablissement des relations avec la Russie serait salué avec joie, sinon par tous les diplomates qui seraient accrédités à Moscou, du moins par ceux qui les remplaceraient

dans les pays plus terre-à-terre qui n'ont tenté jusqu'à présent aucune expérience sociologique de grande envergure.



A vrai dire la Russie, — même celle des tsars, — n'a jamais été très recherchée par les diplomates. Beaucoup prétendaient que le climat de Pétrograde ne convenait pas à leur santé ; et entre eux, dans l'intimité, ils avouaient que la Russie leur apparaissait comme un pays encore à demi-civilisé, d'un idiome aussi hermétique que le persan ou le chinois. Le poste le plus recherché par tout le monde, c'était Paris, et l'on s'étonne du peu de goût manifesté par certains fonctionnaires du Quai d'Orsay pour quitter leur rond-de-cuir ! « Parbleu, disait l'un d'eux, si j'étais Russe, Allemand ou Vénézuélien, je prendrais bien volontiers l'engagement de ne jamais mettre les pieds dans les bureaux de mon propre ministère des affaires étrangères. »



Aucune nomination en Russie n'est annoncée pour le moment. Le gouvernement italien dément la désignation du marquis della Torretta en qualité d'ambassadeur auprès de la République des Soviets, et le gouvernement français déclare qu'il n'est pas question d'envoyer M. Clinchant, conseiller d'ambassade, auprès du général Wrangel.



Le gouvernement roumain a repris ses relations avec la Hongrie par l'entremise du Quai d'Orsay. Le colonel Starcea vient d'être agréé comme commissaire diplomatique de Roumanie à Pesth. M. Lepadate est agréé en qualité de délégué spécial pour l'application du traité de paix.



Au milieu des bouleversements que subit l'Europe depuis six ans, les diplomates deviennent des personnages de plus en plus nomades. A leurs déplacements d'un pays dans un autre s'ajoutent désormais leurs pérégrinations à la suite des gouvernements qui abandonnent les capitales assiégées. Lorsque M. Boppe fut accrédité à Belgrade au mois d'août 1914, il établit prudemment les bureaux de sa légation dans un wagon-salon. Les diplomates, qui depuis cette époque, ont dû quitter Paris pour Bordeaux, Bucarest pour Jassy, et plus récemment Varsovie pour Posen, regrettèrent peut-être de n'avoir pas suivi son exemple.

Quant aux diplomates qui durent, pendant la guerre, se réfugier de Bruxelles au Havre, ils bénirent la fantaisie un peu saugrenue du milliardaire qui avait accumulé sur les hauteurs de Sainte-Adresse, de si nombreuses villas inoccupées.



Il est en ce moment question d'une réorganisation de la secrétairerie d'Etat du Vatican. Son Eminence le cardinal Gasparri a sous sa haute main deux divisions : celle des affaires ecclésiastiques extraordinaires, confiée à Mgr Carretti, et celle des affaires ecclésiastiques ordinaires, confiée à Mgr Tedeschini, mais dans la pratique, il est fort difficile de délimiter les affaires qui doivent être traitées par l'une ou par l'autre. Pour le cas où l'un des deux prélats serait désigné comme nonce, les divisions seraient fondues immédiatement en une seule.



L'émir-roi Faïçal paraît avoir quitté Damas sans beaucoup plus de décorum que Louis-Philippe lorsqu'il quitta Paris.

Voyant paraître quelques avions français au-dessus de sa capitale, l'émir-roi jugea qu'il valait mieux partir que braver les bombes. Il courut à la gare. Par malheur, il n'y avait de disponible en fait de wagon, qu'un wagon de marchandises. Ce fut dans ce train spécial d'un nouveau genre que l'ancien délégué du Hedjaz à la Conférence de la Paix prit le chemin de l'exil au milieu de quelques rires.



S. A. le prince royal de Siam est arrivé à Anvers.



Le Dr. de Simons, ministre allemand des affaires étrangères, actuellement en congé, a rendu visite au Président de la Confédération Helvétique.



Le Dr. Benès, ministre des Affaires étrangères de Tchéco-Slovaquie, de passage à Belgrade, a été reçu à déjeuner par M. Vesnitch. Il s'est rendu ensuite à Bucarest.



Le bruit court que l'on prépare une nouvelle grande réforme au Quai d'Orsay. La maison ayant besoin d'être rajeunie, on reviendrait au vieux système des cloisons étanches entre la direction politique et la direction commerciale. Politique de Gribouille.

Ambassades et Consulats

AMBASSADES : *M. Gaillard-Lacombe, conseiller d'ambassade, est nommé ministre plénipotentiaire de 2e classe, et placé sur sa demande en disponibilité. — Le Conseil Fédéral a donné son agrément à la nomination de Mgr Maglione en qualité de nonce à Berne. — S. S. le Pape a reçu le nouveau ministre de Hongrie, M. Ladislas Gyorgyey. — Le gouvernement français vient de donner son agrément à la nomination de M. Mayer comme ambassadeur d'Allemagne à Paris. — Le baron Langwerth-Simern, qui avait démissionné de la Wilhelmstrasse lors de la signature du traité de Versailles, est nommé ambassadeur à Madrid. — Le docteur Solf, ambassadeur d'Allemagne au Japon, vient d'arriver à Tokio. — M. Miloyévitch, ministre du royaume des Serbes, Croates et Slovènes à La Haye est nommé à Budapesth. — M. Otchiai, ministre du Japon à La Haye a été reçu par S. M. la reine en audience de congé. — M. Radef, le nouveau ministre de Bulgarie auprès de la cour des Pays-Bas, a présenté ses lettres de créance. — M. Yrjö Saastamonien, chargé d'affaires de Finlande à La Haye, a présenté ses lettres de créance. — M. Regio de Oliveira, ministre du Brésil, auprès de la Cour des Pays-Bas est arrivé à La Haye.*

CONSULATS : *M. Sorbier de Pougnadoresse, consul général hors cadres, vient d'être nommé secrétaire général du protectorat de la France au Maroc. — Le gouvernement mexicain a retiré l'exequatur du vice-consul d'Espagne à Mexico, en invoquant « sa brusquerie et son insolence à l'égard des citoyens mexicains désireux de se rendre en Espagne ». — Le vice-consulat des Pays-Bas à Montreux, est supprimé. — L'exequatur vient d'être accordé à M. Rodriguez Embil, consul-général de Cuba à Rotterdam, et à M. Rigail, consul général de l'Equateur à Amsterdam.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

La Fissure dans l'Entente Franco-Britannique

M. George Glasgow, qui collabore à plusieurs grands journaux de Londres et participe à la direction de la revue The New Europe, *a bien voulu, à notre requête, préciser dans l'article qu'on lira ci-dessous les raisons profondes du désaccord actuel entre la politique de la Grande-Bretagne et la politique de la France.*

On ne gagnera rien à prétendre que le désaccord qui existe entre la France et la Grande-Bretagne est dû à un malentendu. Il n'est dû à rien de semblable. Les deux pays diffèrent foncièrement dans leur façon d'envisager les problèmes contemporains et, particulièrement, celui de la Russie. La vieille Entente est morte. Peut-on en créer une nouvelle ? Voilà, à l'heure actuelle, la question vitale. Les deux pays, dont dépend en grande partie la paix de l'Europe, devront, d'une façon ou d'une autre, réaliser l'unité de but et d'humeur, si l'on veut éviter une catastrophe sérieuse. Un premier pas ne sera fait vers la constitution d'une nouvelle Entente que le jour où chacun des deux pays aura nettement pris la décision de comprendre le point de vue de l'autre. Jusque là, il ne saurait y avoir aucune stabilité dans les relations franco-britanniques. Je saisis donc, avec joie, l'occasion qui m'est offerte de soumettre aux lecteurs de l'*Europe Nouvelle*, le point de vue britannique.

Les divergences de tendance entre les deux pays datent de l'armistice et n'ont fait que s'accentuer depuis lors. Leur gravité apparut pour la première fois dans les premiers mois de l'année dernière quand il fut question de Prinkipo. Pinkipo, à la vérité, résume en un mot le conflit d'idées qui est devenu aigu entre la France et l'Angleterre. Ces principes qui entrent ici en jeu ne trouvent pas leur application seulement en Russie et dans l'Est, mais dans le problème entier de la reconstruction de l'Europe. La politique de M. Lloyd George a pour elle aujourd'hui l'immense majorité de l'opinion publique, en Grande-Bretagne, bien que tel ne fut pas le cas à l'origine quand il patronna, à Paris, le projet de Prinkipo.

L'opinion publique, en France, paraît incliner à croire que M. Lloyd George subit de façon exagérée l'influence de l'opinion ouvrière et « des considérations électorales ». Aucune de ces accusations n'a de fondement dans les faits. Le « Premier » britannique a, depuis les premiers jours de la Conférence de la Paix été conséquent dans sa politique, et il n'y a jamais eu, entre lui et le « *Labour Party* » aucun désaccord à ce sujet. Pour ce qui est des électeurs, il ne remplit évidemment pas le mandat qu'ils lui donnèrent quand ils le remirent au pouvoir lors des élections Khaki de 1918. Les engagements qu'il prit alors étaient du genre qui n'admet pas les compromis, puisqu'il s'agissait de pendre le Kaiser et de faire payer l'Allemagne. Nul doute que, s'il avait agi dans ce sens, l'entente franco-anglaise n'aurait pas couru de péril ! Il y a de l'ironie dans l'accusation de servilité à l'égard de l'électorat quand elle est formulée contre lui par des Français. Il est vrai, d'autre part, que M. Lloyd George ne commet pas la faute d'aller contre les désirs des électeurs. Ce serait agir de façon anti-démocratique. La vérité est que l'opinion publique britannique a radicalement renoncé à l'attitude qu'elle avait prise dans la griserie de la victoire. Dans le même temps, l'opinion publique française, elle, ne changeait pas.

La politique qui, dans l'ensemble, est celle de l'Angleterre à l'heure actuelle, mais non celle de la France, est basée sur les principes généraux suivants : L'Europe est un seul et même corps politique. Son démembrement réagit sur l'ensemble. Elle ne pourra jamais se remettre de l'épuisement et des déchirements de la guerre, si l'Allemagne d'un côté et la Russie de l'autre, sont exclues de l'opération qui doit permettre aux autres Etats de retrouver la santé. Autant vaudrait s'imaginer que l'on se ferait à soi-même du bien en se laissant couper une jambe, quand cette jambe peut encore revenir à la santé. Peut-être objectera-t-on que cette attitude de la Grande-Bretagne, si elle est pleine de logique et de largeur d'esprit, marque une singulière indifférence vis-à-vis de la France et de la terrible situation où elle se trouve du fait du crime allemand. Mais cette objection, qu'on me permette de le dire, n'est pas juste. Au contraire, l'Angleterre prétend que la France ne saurait même commencer à recouvrer des forces tant que l'Allemagne et la Russie ne seront pas réintroduites dans le système économique de l'Europe Le commerce dépend autant de la coopération que de la concurrence. Nous pouvons ne pas goûter la forme actuelle de gouvernement en Russie. Ce n'est pas une raison pour exclure le marché russe du commerce européen. Nous pouvons ne pas approuver les mœurs de notre épicier, mais ce n'est pas une raison pour ne pas lui acheter du sucre. Ses mœurs ne regardent que lui-même.

Prenons la question de l'or russe. Si nous considérons que la Russie détient à peu près l'équivallent de 50 millions de livres sterling en or et que sa dette se monte à 1 milliard de livres au moins, quel est l'économiste de bon sens qui conseillera de se contenter du 20me de cette dette et d'exclure les marchandises russes ?

L'autre solution est de rétablir le commerce russe et d'obtenir un remboursement total de la dette — remboursement qui, en définitive, a été promis par le gouvernement russe actuel. La seule chance d'obtenir de la Russie satisfaction au point de vue économique est de l'aider à se remettre économiquement sur pied. Tel est le point de vue britannique.

Passons maintenant à la question du bolchevisme. Une faible partie de l'opinion britannique, conduite par M. Winston Churchill, regarde le bolchevisme comme l'héritier du militarisme pangermanique et comme la plus grande menace dirigée contre la civilisation. Elle considère que le seul remède est, tout simplement, de lui faire la guerre. Telle est également, au total, l'opinion du public français, si je suis bien informé. Mais la majorité des Anglais est au contraire convaincue que cette politique est mal conçue. Elle n'aime pas le bolchevisme, mais maintient que la politi-

que française va à l'encontre de son propre but. Le bolchevisme est né de la guerre. La guerre est la destruction de la loi et de l'ordre, et sa sanction est la force. Une recrudescence de guerre amènera inévitablement une recrudescence de bolchevisme. La paix dissoudra le bolchevisme en rétablissant la loi, l'ordre et le bon sens.

Prenons un exemple. La simple menace d'une guerre avec la Russie a fait surgir un « Conseil d'action » en Angleterre. Il est vrai que cette forme naissante du bolchevisme a été mort-née, mais c'est seulement parce qu'elle n'a rencontré aucune opposition à sa détermination d'assurer la paix. Sur ce dernier point, nous étions tous du même avis. Mais ce qu'il convient de remarquer, c'est que la simple menace d'une guerre contre le bolchevisme a produit une recrudescence de bolchevisme. Comment pourra-t-on nier la logique du raisonnement britannique, après un tel exemple ?



Une politique de paix avec la Russie comporte sans doute quelques risques : une politique de guerre comporte des calamités certaines. Pourquoi serions-nous prêts à courir le risque de la guerre et jamais celui de la paix ? Nous avons combattu quatre ans pour la paix... Nous n'avons pas, par ce moyen, retrouvé la paix. La destruction universelle ne peut conduire qu'à l'universelle désagrégation.

L'opinion de l'Angleterre est que, si l'on veut sauver quelque chose de la désagrégation qui se produit dans la civilisation européenne, il faut que l'Europe retrouve la paix dès maintenant. Et nous ajoutons que les risques d'extension du bolchevisme seront beaucoup moindres en temps de paix qu'ils ne le seraient en cas de prolongation de la guerre.

George GLASGOW.



L'ALLEMAGNE VÉRITABLE et sa LITTÉRATURE

Dans le clair-obscur des choses d'Allemagne les faits considérés tout seuls peuvent tromper. Les œuvres littéraires, les éclaireront, car elles sont des portraits et des confessions involontaires. Un des meilleurs connaisseurs de l'Allemagne, M. Maurice Muret, après avoir étudié l'esprit de guerre d'outre-Rhin directement dans les événements et dans les hommes (1) a fait un travail non moins précieux sur la littérature allemande dans ces cinq dernières années (2). C'est là, en effet, qu'on peut espérer saisir la pensée des hommes d'aujourd'hui et de demain, leur art et leur morale.



Est-ce un hasard ou bien une vague intuition qui a fait naître au cours de la guerre, en 1918, l'un des principaux ouvrages signalés par M. Maurice Muret, *die Junker ?* C'est à travers une fiction romanesque, un tableau des mœurs et des types de ces fameux hobereaux, sujets de tant d'articles faciles et de si peu d'études objectives. L'auteur, M. Fedor de Zobeltitz est l'un d'entre eux. Un hobereau qui est aussi un homme de plume, — et il n'est pas le seul de son espèce — voilà de quoi brouiller l'idée conventionnelle qu'on se fait de ce type, d'ailleurs si peu attractif, des descendants des chevaliers teutoniques (3). Mais peut-être vaudrait-il la peine, sinon pour la justice, du moins pour l'utilité, de regarder de plus près le genre hobereau. Cette étude nous ouvre certains jours sur ce qui peut advenir dans cet Est lointain où s'agitent tant d'éléments mal connus que cette guerre a remués en chaos. Des deux portraits que les *junkers* et leur vie ont inspirés, l'un, celui de Mme Gabrielle Reuter, *die Herrin* (la Suzeraine) est une figure du passé et, dans ce passé prolongé on ne sait comment, une figure d'exception. Imaginez une femme de quatre-vingts ans avec des yeux d'oiseau de proie, une voix qui rappelle le croassement du corbeau, une tête affreusement lucide, une volonté impitoyable, qui pèse sur son entourage, ses paysans véritables serfs. Sa joie et sa certitude, c'est le mépris de l'humanité. La femme-seigneur ne croit qu'à elle-même et à sa caste. Jusqu'ici elle est bien le type reçu du hobereau, mais voici de quoi nous donner un choc d'étonnement. Cette féodale, loin d'être confite en religion, est une sorte de survivante du Berlin de Voltaire et du marquis d'Argens. C'est une philosophe, une encyclopédiste. Nous avons connu au début du XIXe siècle cette variété de l'aristocrate voltairien, de l'ultra athée. Telle est la baronne de Dottum-Elens. Elle s'explique ainsi elle-même : « Ce que dès l'enfance, je voyais et entendais dire de l'engeance humaine, le mépris et le cynisme de ces vieux messieurs — les Encyclopédistes — se bornèrent à le confirmer ». Les pasteurs des alentours du bourg de Dottum s'étaient mis en tête de convertir la châtelaine ; un jour ils se présentent : elle lâche sur eux une meute de chiens féroces (4).



Exception, personnage heureusement inventé, peut-être : mais déjà il nous donne le soupçon que ces hobereaux ne sont pas tous coulés dans le moule connu — ou imaginaire. Et le fait se précise dans l'autre ouvrage : *Die Junker*, roman ou mieux étude sous forme romanesque. M. F. de Zobeltitz est l'un d'entre eux ; voici comme il voit ses congénères (la fiction dramatique est négligeable).

Dans une des Assemblées que tient pour ses intérêts communs la noblesse prussienne de telle ou telle province, un des hobereaux présents montre un journal satirique ou les *junkers* sont tournés en ridicule et maltraités. « Je regrette, remarque-t-il, que nous ne possédions point parmi nous l'auteur de cette caricature. Il rencontrerait ici un savant illustre, un peintre plein de talent, un agriculteur de grand mérite, un chambellan qui connaît aussi bien Nietzsche et Schopenhauer que le livre du comte Munster sur la cuisine ; un comte que l'Université de Breslau a jugé opportun de gratifier du titre de Docteur *honoris causâ*. En somme la noblesse qu'il rencontrerait ici diffère grandement de celle que suppose sa charmante caricature. » On pourrait, en effet, joindre un nom propre à chacune de ces indications, de même dans le passage

---

(1) *Orgueil allemand.* — *L'Evolution belliqueuse de Guillaume II.* — *Pas d'illusion sur l'Allemagne* (Payot, éditeur).

(2) *La Littérature allemande pendant la guerre* (Payot, éditeur).

(3) Il y a même un autre Zobeltitz, Hans de son prénom romancier aussi, *junker* également, et naguère encore professeur d'art militaire à l'école de guerre de Potsdam.

(4) On ne peut s'empêcher de penser à M. F. de Curel et à ses *Fossiles*. La pièce française, d'ailleurs, est exactement le contraire du Roman de Mme Reuter et cela encore est une indication de l'énorme différence de latitude morale.

suivant. Fédor de Zobeltitz met en scène un journaliste français qui vient faire une enquête dans cette Allemagne ou plutôt cette Prusse au delà de l'Elbe jusqu'aux confins de la Vistule. M. Henri Hérioux (lisez plutôt M. Henry des Houx et pensez aussi à M. Jules Huret), observe avec stupéfaction la modernité du hobereau de Brandebourg : « Demain — lui confirme un aristocrate qui le documente — je vous mènerai à Zwentheim chez mon voisin Grüning ; il possède une bibliothèque de 30.000 volumes et là-bas, à Trassberg, nous pourrons admirer une collection de tableaux. Je ne vous dis que ça. Racontez tout ce que vous voyez dans le *Figaro* ou dans le *Matin* : il est très important qu'on connaisse chez vous la vérité sur ces hobereaux si décriés. » Et on se rappelle en effet que M. Jules Huret, après un long séjour en Prusse, dans ces pays de l'Est que ne lui cachait pas le Berlin tout neuf et composite, avait vu et décrit une société, une race tout autre, des institutions très anciennes et des hommes très modernes avec des principes traditionnels. Il avait vécu là-bas ailleurs qu'en Allemagne, ailleurs presque qu'en Prusse, en *Junkerie*, si l'on peut dire. L'a-t-il marqué dans son livre avec assez de relief ? Toujours est-il qu'on n'y prit pas garde et que le *Simplicissimus* continua à nous fournir le type commode et moquable du hobereau en uniforme administratif et militaire. Les expériences de la guerre où les hobereaux, dans le rôle d'officiers et d'occupants, on fait ou laissé faire ce qu'on sait, ont achevé de nous enfoncer dans l'erreur. On a conclu que quand ils n'étaient pas des fossiles ridicules, des tyranneaux de campagne et des sacs à vin, ils n'étaient qu'une bande de pillards et de criminels. Il y a bien autre chose

Cet homme du passé, cet homme de caste qui n'a rien oublié, a par surcroît, tout appris. Les énormes biens nobles de la vieille Prusse sont cultivés selon les meilleures et les plus récentes méthodes et leur rendement en hectares est le plus élevé d'Europe. Les richesses du sous-sol sont exploitées avec le même soin que celles du sol. Un prince Henckel de Donnersmarck sait être à la fois bien « parisien » aux Champs-Elysées et sur la Riviera et, en Silésie, un maître de forges aussi puissant que l'est M. Hugo Stinnes en Westphalie. Il faut prendre de tels faits en considération.

❧

Y a-t-il mieux à attendre de la génération qui est dans la force de l'âge, de ceux qui ont protesté contre la guerre dès la première heure, des cosmopolites de tendance et des dilettantes du pacifisme, de la jeunesse enfin ? Qu'on en juge. Voici M. Thomas Mann, romancier, esthète, moderniste, — M. Huret, qui le connaît bien, nous le montre vivant volontiers hors d'Allemagne, détaché de la politique autant qu'on peut l'être, italianisant, citoyen de Venise comme « Arrigo Beyle » était *Milanese*. La guerre fond sur lui, le renverse et il se relève éperdu de germanisme. Du jour au lendemain, il devient un Polyeucte acharné contre les idoles. Il consacre à Frédéric II et à la coalition une étude dont on devine l'esprit. Dans *les considérations d'un non-politique*, il dresse un réquisitoire passionné contre la démocratie de l'Occident, son art et sa littérature. Il s'écrie : « Sus aux littérateurs de la civilisation ! » Il exalte l'idée germanique bien connue. Quant à la masse de ses compatriotes, tout en les injuriant copieusement et en déclarant que « le peuple n'a que la force jointe à l'ignorance, à la bêtise et à l'iniquité », Thomas Mann constate ceci : « Celui, qui, aujourd'hui, voyage en Allemagne et sait écouter, ne rentrera pas avec la conviction que l'opinion politique du peuple allemand s'est démocratisée. Je parle par expérience personnelle : elle m'enseigne plutôt le contraire. » Voilà qui n'est guère encourageant.

❧

Les pacifistes de plume ? On a beau interroger leurs livres, ils nous déçoivent presque autant que ceux d'un Thomas Mann ou d'autres apologistes de la guerre pour l'idée germanique. Hommes ou femmes ils souffrent et maudissent sous la seule impulsion de la sensibilité ; aucun par conscience, par esprit de justice. Dans un roman, d'ailleurs plein de talent, *Tœchter der Hekuba* (Filles d'Hécube) Mme Clara Viebig nous produit une théorie de femmes, de mères, d'épouses dolentes : « Des femmes ! des femmes ! Grand Dieu on n'aurait jamais cru qu'il y en aurait autant de femmes ! Elles ne pensaient qu'à la guerre, ces femmes. Elles ne parlaient que de cela... » Et plus loin, elles se lamentent ainsi : « Seules, seules, nous sommes ! Si seules, et nous sommes jeunes encore. Maudite soit la guerre qui a fait de nous des veuves. Vengenous, jeune guerrier ! » C'est le regret antique de la chair, non pas la révolte de la conscience. On a parfaitement l'impression que si frères, époux, fiancés, étaient rentrés après une guerre courte et bonne, elles n'auraient été, ces pleureuses, que joie et enthousiasme en fleurs. Voilà encore un auteur, qui, s'il descend en lui-même, n'y trouve que lui-même, et non point l'humanité. Les autres, Fritz von Unruh, ancien officier et littérateur moderniste, Hans von Kahlenberg (Mme Hélène de Montbart) Léonhard Frank, ne rassurent pas davantage sur le moral de cette catégorie d'intellectuels. On peut se rendre compte directement de cet état d'esprit puisque l'un d'eux, M. Latzko, vient d'être traduit en Français.

❧

Compterons-nous sur les professeurs et sur la jeunesse ? Les derniers faits vont répondre. Quoi qu'on en ait dit, il a été impossible d'obtenir un désaveu de ce manifeste des Quatre-Vingt-Treize professeurs et intellectuels ; et la guerre a passé sur la superbe et le ressentiment de ce corps d'enseignement supérieur, sans l'amender, ni même le faire douter. Et dans ce corps professoral, les deux honorables exceptions, — sans parler d'un troisième qui s'est ôté la parole lui-même par le suicide — viennent d'être interdites avec éclat. Le professeur W. Foerster de Munich, avait été, pendant la guerre, privé de sa chaire par la sentence de ses collègues ; après la paix, il est resté éloigné par la violence des étudiants. Le professeur Nicolaï, qui a confessé ses scrupules d'homme moral et ses doctrines pacifistes dans son ouvrage *Biologie de la guerre* est empêché d'enseigner par arrêté exprès du Sénat de l'Université de Berlin. Partout où se fait entendre l'opinion « académique », c'est pour condamner le pacifisme comme une trahison, c'est pour décerner à Hindenburg et aux généraux de la guerre des diplômes de docteur en manière de couronnes de laurier. Il y a identité manifeste entre les imaginations littéraires et les actes et les faits. La jeunesse de 1920 et ses guides, et ses maîtres, sont les mêmes aussi qu'en 1914. Le dernier mot en vogue est « l'esprit de Potsdam ». Est-il besoin d'une autre conclusion ?

Th. LINDENLAUB

Où KOLTCHAK, DENIKINE, YOUDENITCH et PETLIOURA ont échoué, WRANGEL peut-il réussir?

Pendant la longue guerre civile qui continue à ravager la Russie, les adversaires, rouges et blancs se trouvèrent maintes fois dans les situations les plus critiques. Les Rouges, de même que les Denikine, Koltchak, Youdenitch, Petlioura et divers autres pouvoirs ont subi, sur leurs fronts, de graves échecs. C'est ainsi que, pendant l'été de 1918, les troupes du directoire sibérien marchant sur Moscou franchirent déjà le Volga ; quelques mois plus tard, Koltchak l'atteignait aussi ; en automne 1919, Denikine parvint jusqu'à 300 kilomètres de Moscou et, vers la fin de la même année, Youdenitch était sous les faubourgs de Petrograde

Mais la République des Soviets a su réparer tous ces échecs. Et alors que pour elle ce n'étaient là que les destins habituels de la guerre, pour ses adversaires, de pareilles défaites marquaient, sans exception, l'écroulement total de leur entreprise.

le prestige d'un nom illustre, seule base solide, chez les Slaves, d'une popularité durable.

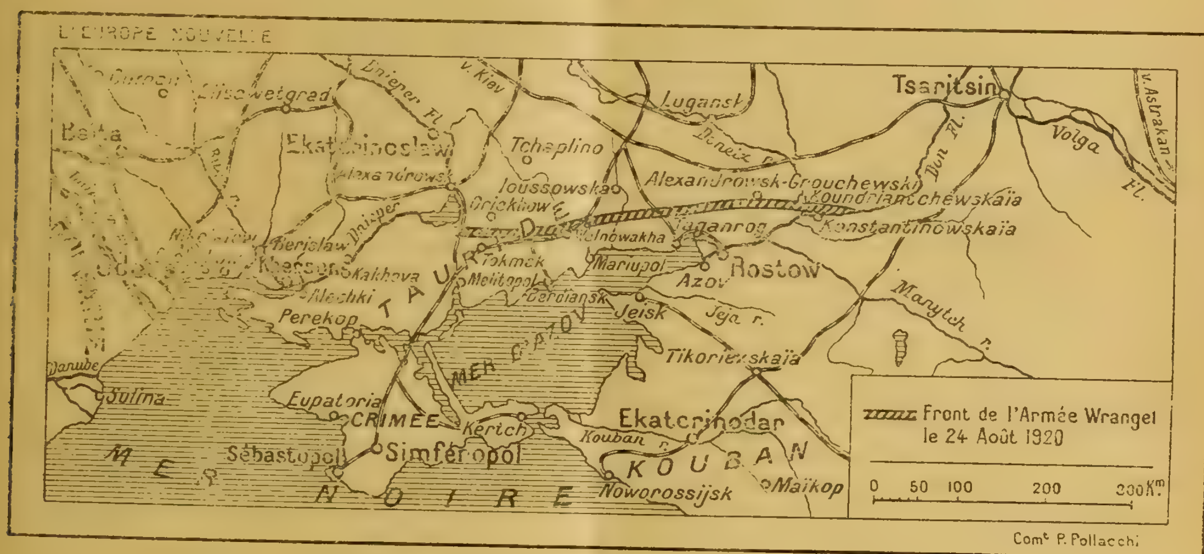
La fin sans gloire de ces généraux de l'armée blanche montre encore qu'ils n'étaient même pas de vrais soldats. Ils ne possédaient pas cette sorte d'héroïsme à la Korniloff qui partageait les misères des plus obscurs troupiers de son armée.

Leur courage égalait tout au plus celui de ces émigrés russes qui, de loin et sans risques, sur les pavés de Paris ou de Londres encouragent Wrangel et lui crient « jusqu'au bout ! »

Aucun de ces hommes qui devinrent les chefs successifs de la lutte contre les Rouges ne montra l'énergie de faire de cette devise qu'ils arboraient si fièrement sur leurs drapeaux : « Vaincre ou mourir » une réalité. Ils n'ont pas vaincu, et ils ont, en fin de compte, préféré à la mort les tranquilles loisirs d'une villégiature de tout repos dans une patrie étrangère.



De plus, tous ces généraux étaient de « formation ancienne », de « formation impériale ». Ils n'avaient pas évolué et ne s'étaient pas laissé pénétrer par l'esprit nouveau qui soufflait sur leur pays. Ils réclamaient de leurs troupes une obéissance aveugle, une obéissance passive, et ne voulaient rien connaître d'un nouveau régime, clair et ferme de gouvernement. Auprès d'eux, dans toutes les charges du Pouvoir, ils appelèrent d'anciens camarades de carrière, quantité de nobles et de soi-disant hommes d'Etat. A peine, par-ci, par-là, y ajoutèrent-ils quelques hommes nouveaux pour donner satisfaction à l'opinion publique. Mais en réalité ils gouvernèrent sans programme politique neuf et précis et ils allèrent jusqu'à garder sur les territoires qu'ils occupaient, ce véritable fléau du peuple russe, l'ancien personnel policier.



Le territoire russe occupé par le général Wrangel.

Ce phénomène a d'ailleurs ses causes profondes logiques et explicables. Tandis que les défaites les plus complètes des armées rouges ne furent jamais suivies, en effet, de sérieux désordres au sein même de la République, la débâcle du front de ses adversaires provoquait immédiatement, par contre-coup, des crises aiguës dans leurs gouvernements et à l'intérieur des pays qu'ils occupaient.

Un mécontentement profond, souvent même une haine implacable jaillissait du fond de l'âme des peuples maltraités. Ceux qui se croyaient de taille à tenir, eux aussi, les emplois de premier plan qu'occupaient ces chefs malchanceux, discutaient leur valeur, et toute la foule des aventuriers qu'ils traînaient à leur suite levaient la tête et exploitaient, à leur profit, les difficultés de l'heure.

De plus, il faut bien reconnaître que tous ces généraux qui « jouaient au grand homme », n'étaient pas de taille à mener à bien la lourde tâche qu'ils avaient assumée. Pour gouverner un peuple en période révolutionnaire — et surtout le peuple russe, qui a si peu évolué et garde une mentalité d'esclave — il ne suffit pas d'être seulement un soldat. Il faut encore joindre aux vertus militaires

Ce n'est que sur un seul point qu'ils surent se montrer à la taille des Rouges : ce fut dans l'application du régime de la Terreur. Et même encore là témoignèrent-ils d'un manque de méthode qui fit souvent se tourner contre eux-mêmes cette arme qu'ils pouvaient si bien utiliser pour saper le pouvoir des bolcheviks. C'est ainsi que par la faute de Koltchak périrent quantité de personnalités les plus en vue du parti socialiste révolutionnaire, et que Denikine, allant plus loin

encore, fit pendre un membre du Parlement du Kouban.



Les conditions générales de l'échec des Koltchak, Denikine Youdenitch, Petlioura étant ainsi établies, Wrangel est-il homme à surmonter les difficultés qui les ont arrêtés et peut-il réussir là où les autres ont trébuché ?

Certes, le général Wrangel a des qualités. Tout d'abord, il est brave et maintes fois, sur les champs de bataille, il a payé de sa personne et fait preuve d'un rare sang-froid. Il a de la franchise et de la fermeté de caractère. C'est, en un mot, un soldat. Mais tout ceci ne peut lui assurer une large popularité. Il sera toujours, en effet, pour les masses un « baron balte » — et l'on ne peut imaginer un titre qui puisse mieux mettre en garde le peuple russe et faire naître en lui une défiance plus ancrée, plus invincible. Il a encore contre lui d'avoir été aide de camp de l'Empereur et officier de la garde impériale. Il lui sera d'autant plus difficile surtout de devenir un héros national qu'il est, pour la foule, le successeur et comme l'héritier des Youdenitch, Denikine, etc. qui n'ont jamais su se battre que « jusqu'à la dernière goutte du sang... de leurs hommes » et qui, de ce fait, ont tué toute foi dans l'héroïsme des grands chefs. Aussi Wrangel devra-t-il borner son ambition à assurer des rudiments d'ordre et de justice dans le gouvernement qu'il pourra fonder. Certes, il est plus intelligent que ses prédécesseurs. Il a pris à l' « Ecole supérieure civile » dont il suivit les cours, le goût de la culture et des idées générales. De plus, c'est un honnête homme. Ses intentions, se bonne volonté, inspirent donc quelque confiance. Mais les intentions seules, on le sait, ne suffisent pas et, à les réaliser en actes concrets, il éprouvera des difficultés insurmontables.

Déjà, il a commis les premières fautes. Il s'est entouré, dans des postes éminents, d'une multitude d'agents de Denikine qui avaient porté un tort considérable à la cause de l'armée des Volontaires. Il rencontrera, en outre, des difficultés quasi insurmontables dans l'organisation d'un bon système de gouvernement. C'est que, dans la partie de la Russie dont il est le maître, en Crimée, ont afflué en foule, de tous les points de la République, tous les éléments de l'ancien régime : bourgeois irrités, fonctionnaires périmés qui administrent déjà le pays. Fort attachés à leurs anciennes prérogatives, ils n'accepteront jamais, eux qui ont été les serviteurs de l'arbitraire et de l'injustice, un régime libéral qui mettrait fin aux abus dont ils vivent. Et puis l'ennemi laissera-t-il à Wrangel le loisir d'améliorer sa conception gouvernementale et de fortifier sa situation ?

Wrangel appliquera-t-il, faute de mieux, le système de la Terreur pour assurer l'ordre à l'intérieur pendant les jours de crises sur le front ? Personnellement peut-être il n'y souscrira pas ; mais il sera inévitablement obligé de laisser faire, sans y regarder de trop près, ses agents qui souhaitent du fond de leur cœur instaurer un pareil régime. Nous en voyons déjà les premiers indices dans l'arrestation des ouvriers de Sébastopol.

En somme, des deux plateaux de la balance russe, laissés à eux-mêmes, celui de Lenine paraît être beaucoup plus lourd que celui de Wrangel, et il s'y ajoute encore la supériorité des moyens matériels de la République soviétiste et son énorme supériorité numérique. Quant au moral de la population il ne peut jouer un grand rôle dans les futurs événements. Il est également extrêmement bas dans les deux camps où tous ont perdu la foi dans l'autorité. Et, de chaque côté, si l'on est las de la guerre, on en accepte cependant le risque pour des victoires faciles où le peu de danger à courir est largement compensé par l'espoir du pillage et de la débauche.

Mais le parti Wrangel vient de marquer un succès. La France reconnaît son autorité et assume le rôle « d'alliée de fait ». En même temps l'Europe occidentale prend des mesures efficaces pour faire s'unir contre les Rouges les nombreux Etats limitrophes à l'ouest de la République soviétiste. Les pays qui ont des frontières communes avec la Russie comprennent certainement des partis politiques qui lui sont très hostiles. Et si l'on exploite dans certaines conditions cette inimitié elle peut mener à une large fédération de leurs forces et à une action d'ensemble.

Dans ce cas, les grandes puissances occidentales qui veulent abattre le gouvernement de Lenine, et n'osent intervenir dans la lutte avec leurs propres forces, garderaient les mains libres. Et Wrangel, en accord avec les Etats limitrophes, et largement appuyé par la France, pourrait évidemment terminer, par une victoire, la guerre civile.

Mais les choses sont déjà allées trop loin. La coalition, que d'aucuns escomptent, devient de plus en plus problématique — surtout depuis que le manque de sens moral des adversaires de la République rouge a atteint cette limite incroyable : l'alliance étroite avec Makhno, cet anarchiste ukranien qui sort du bagne où il fut déporté pour des crimes infamants de droit commun... Après cela, Wrangel a-t-il le droit de dire qu'il est le héraut de la guerre sainte contre le parti des scélérats ?



Ces faits établis, il nous semble que la lutte de Wrangel n'abattra pas le régime soviétiste. Elle le consoliderait plutôt en raidissant dans un suprême effort de résistance la république russe et aussi par la dangereuse fermentation d'esprit qu'elle occasionne.

L'état psychologique des peuples du monde entier permet, paraît-il, de constater que le bolchevisme a atteint et dépassé son point culminant — et qu'il en est à la partie descendante de sa trajectoire. Ce n'est d'ailleurs qu'aux maladresses qu'on a commises à le combattre, qu'est due son extraordinaire âpreté dans la résistance.

Une seule solution s'impose donc. C'est de travailler à la paix de la Russie dans un esprit de large libéralisme. C'est là le seul moyen qui nous reste d'amener à une vie digne de notre temps 150 millions d'êtres humains qui meurent de misère dans la République rouge. Il n'est pas un homme, il n'est pas un Russe surtout qui ne doive souhaiter qu'on en vienne à une solution pacifique. Elle seule permettra à ce grand pays de sortir de l'anarchie perpétuelle et sauvera une grande race de la décadence finale.

Se battre encore contre les Soviets ? Perpétuer pour des années l'état de guerre ? Il semble que les grandes démocraties occidentales se doivent de trouver dans leurs institutions libérales d'autres moyens de venir à bout du bolchevisme que d'exterminer les 150 millions d'hommes qui ne le soutiennent que parce que le monde entier est dressé contre eux. Ils le combattront demain pour peu qu'on leur soit secourable et qu'on sache les comprendre.

Général NOSKOFF.

Variétés

UNE QUERELLE DE FAMILLE : AMÉRICAINS ET ANGLAIS

Il existe — et c'est un point délicat à toucher — sinon une antipathie des Américains à l'égard des Anglais, du moins une sorte de mauvais vouloir et de susceptibilité prompte à l'irritation. De leur côté, les Anglais ne se font pas faute de laisser tomber de haut sur les Américains certain regard tout ensemble dédaigneux et protecteur qui répondrait assez à une réflexion comme : « Eh ! Eh ! ces petits cousins, après tout, ils ne s'en tirent pas trop mal. »

Des aménités s'échangent. Pour le troupier britannique, l'insigne national U. S. A. que les Sammies portaient au col signifiait « You Silly Ass » (espèce d'âne), tandis que le soldat américain, rendant la politesse, expliquait les trois lettres du corps expéditionnaire, A. E. F. par « After England Failed » (Après le fiasco de l'Angleterre).

Les hommes qui se tiennent au courant des espoirs de l'Allemagne verraient avec soulagement disparaître ou s'atténuer une nervosité qui ne se borne pas à se manifester par des railleries à fleur de peau, mais qui révèle, entre deux grands peuples, une brouille latente et comme la menace de préjugés explosifs. Un des observateurs qui ont le mieux étudié cet état morbide de querelle comprimée, M. Owen Wister (1), va jusqu'à le traiter de phénomène hystérique, guérissable à condition qu'on l'analyse et qu'on le soigne.



Il ne saurait plus être sérieusement question, pour les Etats-Unis, d'invoquer la doctrine de Monroë pour se dérober aux obligations nouvelles d'une solidarité qui lie tous les peuples de l'Entente contre les périls nés d'une paix manquée. D'ailleurs, cette fameuse doctrine de Monroë, qui donc la suggérait jadis à l'Amérique, sinon précisément l'Angleterre qu'inquiétaient les desseins de la Sainte Alliance à l'égard de la jeune république ? Et qui, sinon la toute puissante marine royale, a protégé des convoitises de l'Europe les territoires américains ?

La flotte anglaise offusque aujourd'hui l'orgueil de l'oncle Sam ? Il n'en serait pas moins ingrat s'il oubliait qu'elle a garanti ses franchises. Au moment où il décide d'armer, en réponse à la force britannique, de plus formidables et de plus nombreux vaisseaux, il aurait tort de persister dans sa mauvaise humeur : le sourire sied aux lutteurs dont les muscles imposent le respect à tout adversaire.

On fronce le sourcil en signalant que, par suite de la suprématie allemande en matière commerciale, l'homme d'affaires anglais va devenir le rival de l'Américain; mais qui dit concurrence ne dit pas hostilité. Entre nations qui, à elles deux, contrôleraient le marché du monde, l'intérêt conseille de former une société; et la sympathie doit naître de cette sage combinaison, d'autant plus qu'il s'agit ici de nations qui ont toujours honoré la même conception de la liberté dans l'obéissance aux lois. Pour défendre la Démocratie en danger, l'union des deux régimes les plus démocratiques est un devoir envers l'humanité.

L'histoire, mal connue, mal faite, ou volontairement faussée, prolonge des malentendus que la vérité dissiperait. Washington mérite d'être un héros national; mais en Angleterre presque au même titre qu'en Amérique. George III en voulait, de l'autre côté de l'Atlantique, aux libertés que la Révolution a sauvées dans la grande colonie; et ses ambitions absolutistes ont reçu, par la conquête de l'indépendance, un définitif coup d'éteignoir.

L'écolier américain, sur la foi de ses manuels, se représente inexactement l'Angleterre comme un tyran. Il ne distingue pas entre la véritable Angleterre et le parti au pouvoir. George III était un Allemand. Son appel au peuple pour la guerre contre les rebelles ne lui ayant procuré qu'un nombre dérisoire d'engagés, il dût avoir recours à des mercenaires hessois, à des Allemands encore. Cependant, au sein de son parlement et de son royaume, des hommes d'Etat et des penseurs comme Pitt et Burke exaltaient les sympathies des libéraux pour la cause américaine et rendaient ainsi politiques tous les ménagements dont usait le général Howe vis-à-vis de Washington. Le triomphe de ce dernier fût salué par la bonne moitié de l'opinion métropolitaine.

C'est une plaisanterie déplacée que d'appeler l'Angleterre « *land's grabber* » quand on est soi-même citoyen d'un pays qui a pris à l'Espagne la Floride, au Mexique le Texas, la Californie, l'Arizona et le Nevada, qui a payé la Louisiane, quinze millions à la France dans l'embarras, et n'a constitué la majeure partie de son domaine qu'en l'arrachant, par violence ou ruse, aux Indiens, les possesseurs du sol.

Les Américains, pour être équitables, devraient savoir gré à l'Angleterre de l'attitude conciliante qu'elle a observée dans tous les cas où son entêtement eût pu mener à un conflit :

En cédant sur l'affaire du Nicaragua, elle abandonnait aux Etats-Unis la future maîtrise du canal de Panama ; elle a accepté, pour la question de la Guyane, l'arbitrage que l'Amérique, au moment de sa querelle avec l'Espagne, refusait ; elle a, par deux fois, fait entendre au Kaiser qu'elle prendrait, contre lui, le parti de la bannière étoilée. En bien d'autres occasions analogues, au cours du siècle passé, elle a donné des marques d'une modération voulue qui, sans doute, ne nuisait pas à ses intérêts, mais qui n'en montrait pas moins la sympathie qu'elle s'obstine à nourrir pour les Etats-Unis. Ces derniers oseraient-ils avoir l'enfantillage de préférer l'Irlande à la paix du monde ?



Tout le mal ne viendrait-il pas de ce que les Américains et les Anglais parlent la même langue ? L'Américain critique chez l'Anglais une affectation et une pose dont l'apparence peut n'être due qu'à une manière de prononcer qui traîne sur les voyelles et qui hésite. L'insulaire chipote ses mots sur le bord des lèvres, tandis que le Yank donne aux siens un son plus nasal et plus perçant. On reproche à l'Anglais son manque de serviabilité; cette impression peut tenir à une certaine habitude d'économiser les paroles, et à une conception, particulière du quant-à-soi, du *right to privacy*. L'Anglais semble arrogant parce qu'il a la fierté des vieilles races et l'Américain rude parce qu'un jeune peuple, dont s'ébroue la franchise, bouscule les conventions. L'Anglais a la dent dure et la répartie mordante; mais il tolère qu'on lui réponde sur le même ton et respecte un adversaire qui rend coup pour coup; inutile, donc, avec lui, de se vexer : mieux vaut riposter. Il n'est pas toujours de parfaite humeur lorsqu'il a le dessous ; mais, en homme de sport, il pratique l'art d'encaisser.

Charles LE VERRIER.

(1) Owen Wister : A Straight Deal, or the Ancient Grudge — Macmillan 1920.

La Société des Nations

La date de la Conférence Financière de Bruxelles est fixée. — Amendements au pacte de la Société des Nations.

Le Conseil de la Société des Nations siégeant actuellement à Saint-Sébastien vient de décider que la Conférence financière internationale aura lieu à Bruxelles le 24 septembre.

On se rappelle que la réunion de cette Conférence a été retardée parce que la Conférence de Spa n'a pas réglé la question de l'indemnité allemande.

Le Conseil de la Société des Nations vient de décider que la Conférence financière doit se réunir en tout cas le mois prochain. Même si la question de l'indemnité allemande n'est pas réglée, la Conférence a une œuvre importante à accomplir. Le Conseil de la Société des Nations demandera simplement à M. Ador, président de la Conférence, de ne pas permettre la discussion des questions qui doivent faire l'objet de négociations entre les Alliés et l'Allemagne.

Afin que la Commission des Réparations soit tenue au courant des travaux de la Conférence, elle sera invitée à s'y faire représenter par un délégué.

Le programme de la Conférence est fixé provisoirement comme suit :

1° Examen de la situation financière et économique des différents Etats, d'après les exposés écrits présentés par les délégués nationaux. Ces exposés qui porteront spécialement sur le budget, la dette intérieure et extérieure, le système monétaire, le change, seront accompagnés d'une brève déclaration verbale, chaque délégué disposant d'un quart d'heure pour mettre en lumière les points essentiels de la vie économique de son pays ;

2° Examen des problèmes fondamentaux de la politique financière et discussion des questions de finances publiques, de système monétaire, de change et de commerce international ;

3° Proposition par le Comité de rédaction d'une série de résolutions résumant les conclusions essentielles adoptées par la Conférence sur ces sujets ;

4° Examen par la Conférence des propositions relatives au rétablissement du crédit international ; discussion des expédients provisoires destinés à faciliter le commerce international et étude de la possibilité d'emprunts internationaux.

Des commissions seront nommées pour étudier des questions spéciales, telles que l'unification des statistiques économiques.

Les résolutions de la Conférence doivent être prêtes pour la réunion de l'Assemblée de la Société des Nations le 15 novembre.

Le travail de la Conférence se divise en trois parties :

(1) Obtenir un tableau aussi complet que possible de la situation du monde, et, en comparant la situation des différents pays, permettre de se rendre compte de l'importance et de la difficulté des problèmes auxquels ils ont respectivement à faire face. Il est essentiel si l'on veut que, dans l'avenir, l'action s'appuie sur une base réelle et solide, que cette étude comprenne un exposé précis des obligations extérieures de toutes les anciennes puissances belligérantes.

(2) Par un échange de vues, aider chaque pays à adopter la politique la plus rationnelle pour résoudre les difficultés révélées par cette étude et veiller à ce que des politiques nationales ne se heurtent pas.

(3) Discuter et établir un projet ou des projets pour faire face à ces problèmes lorsque l'action nationale doit être complétée par un accord international.



Les Gouvernements danois, norvégien et suédois ont proposé quatre amendements au Pacte de la Société des Nations, qui doivent être examinés lors de la première réunion de l'Assemblée à Genève, le 15 novembre. Ces propositions, différentes de forme, ont pratiquement le même but. L'une d'entre elles est accompagnée d'un commentaire que nous résumons ci-dessous. Elles ont été soumises à l'examen de tous les Etats membres de la Société. Elles ne peuvent être adoptées que si, après avoir été approuvées par le Conseil, elles obtiennent la majorité des suffrages de l'Assemblée.

La première proposition, faite dans le but d'accroître le pouvoir de l'Assemblée, prévoit que celle-ci se réunira annuellement à l'époque fixée dans son règlement, ou encore à une date donnée, le second lundi de septembre par exemple.

Il est aussi proposé que, à la demande de dix membres de la Société, le secrétaire général convoque immédiatement l'Assemblée au siège de la Société. Ces deux amendements visent à donner à l'Assemblée l'influence nécessaire pour que la Société conserve l'autorité dont elle a besoin pour l'accomplissement de sa mission.

La seconde proposition a pour but de réglementer la méthode de désignation des quatre membres non permanents du Conseil. L'amendement proposé prévoit que ces quatre membres seront désignés dans la réunion annuelle de l'Assemblée, pour une période de quatre ans. Un membre qui a été désigné pour une période ne pourra être désigné pour la période suivante. Lors de la première désignation les quatre membres seront désignés respectivement pour une période de 3, de 4, de 5 et de 6 ans. Cet amendement vise à assurer la représentation au Conseil d'un grand nombre d'Etats et aussi en ne changeant qu'un membre par an à maintenir une continuité nécessaire dans la composition du Conseil.

Le troisième amendement propose de supprimer le mot « généralement ».

Cette proposition a pour but de rendre plus précise l'obligation de recourir à l'arbitrage.

Le quatrième amendement relatif au Blocus économique, permettrait au Conseil de la Société des Nations d'autoriser un Etat voisin de celui contre lequel a été décrété le blocus à maintenir dans une certaine mesure ses relations avec l'Etat en rupture de Pacte, si le Conseil reconnaît la nécessité de cette mesure, en vue d'empêcher l'Etat bloqué de menacer ou d'attaquer son voisin. L'obligation de rompre toute relation économique et financière avec l'Etat en rupture de Pacte est actuellement absolue. Selon l'amendement proposé il serait sage d'introduire dans l'application de cette mesure une certaine liberté, surtout quand il s'agit de petits Etats qui, parce qu'ils se seraient soumis à cette obligation, pourraient voir occuper leur territoire par l'Etat en rupture de Pacte.

Correspondance

La pacification de la Syrie et les établissements congréganistes.

En réponse à une de nos « Correspondances » qui a paru dans notre numéro du 15 août, un de nos lecteurs nous écrit :

Dans son numéro du 15 août dernier, l'*Europe Nouvelle* a publié, sous le titre *Pacification de la Syrie*, une lettre dont il me semble nécessaire de relever les conclusions. Son auteur paraît, en effet, s'être laissé lui-même involontairement entraîner dans ces « mesquines querelles de clocher » qu'il reproche à nos fonctionnaires civils et militaires d'avoir transportées dans le Levant.

Il est malheureusement regrettable, ainsi que le rappelle votre correspondant, que trop de nos compatriotes, en France comme en Syrie, se méprennent complètement sur la mentalité des populations orientales et négligent trop souvent de s'en instruire. Les fautes politiques, commises jusqu'à ce jour, tant à Paris qu'à Beyrouth, dérivent pour beaucoup de ces erreurs.

Qu'en outre, à certains de nos fonctionnaires aient échappé des propos maladroits, peu sympathiques aux Syriens et à leur pays, humiliants même parfois, le fait n'est pas contestable. Ces froissements, ressentis avec une particulière vivacité par l'un des peuples les plus susceptibles de l'univers, proviennent d'ailleurs en général de gens récemment débarqués et dont les idées préconçues s'aggravent d'inexpérience.

Mais ajouter à cela que « les compétences, les fonctionnaires avisés, intègres, ne constituent pas la majorité », n'est pas moins blessant pour ceux auxquels incombe la délicate mission d'administrer et d'organiser un pays où nous venons seulement de prendre pied ; c'est jeter gratuitement sur un ensemble de dévouements laborieux et désintéressés une suspicion dont l'influence française serait la première à souffrir.

S'il est exact d'observer que tout Oriental — et non pas seulement le Syrien — est fanatique, on ne saurait en inférer, sans se mettre en désaccord absolu avec la réalité des choses, qu'il le restera « tant qu'il y aura des écoles de communautés ».

Le fanatisme est le fruit de longs siècles de servitude chez les uns, d'oppression chez les autres, et je ne sache pas que le fanatisme musulman, le plus en éveil, ait été chercher dans nos écoles religieuses un aliment à ses exaspérations périodiques. Pour l'endormir à tout jamais, il faudra de nombreuses années de calme et de prospérité : le développement de la civilisation occidentale, des ressources économiques, des échanges commerciaux, la diffusion des idées modernes de tolérance et de liberté pourront seuls, en ouvrant les frontières politiques, en nivelant les délimitations sociales, abaisser peu à peu les barrières religieuses.

Les meilleurs artisans de cette œuvre pacificatrice seront encore, quoi que d'aucuns prétendent, nos écoles et nos établissements charitables. Dès longtemps ils en ont entrepris la tâche, et, dans ce rapprochement des races, des religions et des sectes qu'ils favorisent, leur apprennent à se mieux connaître, à se supporter et même à s'estimer.

Je n'ai jamais vu nulle part d'école congréganiste, ni même d'école chrétienne indigène, « prêcher la haine ». Et d'abord la haine de qui et de quoi ? Il serait bon de préciser.

Tout au contraire, loin de s'attarder à un prosélytisme inopérant, nos religieux s'étudient à éviter tout ce dont pourraient s'offenser les convictions religieuses de leurs élèves non catholiques, orthodoxes, druses, musulmans, etc. ; sans distinction, ils apportent aux malades et aux misérables le soulagement de leurs souffrances et la consolation dans leur infortune, et leur universelle popularité témoigne éloquemment de leur totale impartialité.

Cette constatation émane des personnalités les plus diverses quant à leur opinion, de Français aussi bien que d'étrangers. Venus en Syrie, dans le but d'enquêter sur nos moyens d'influence, tous ont rendu hommage à ce majestueux et silencieux corps d'occupation qui, par le seul exemple de son dévouement et son enseignement, nous a, bien avant les diplomates et les militaires, conquis puis conservé ce pays. De multiples relations, signées des noms les moins suspects, en font foi. Il faudrait remonter au rapport Charlot, rédigé en plein Combisme, pour lire des assertions analogues à celles de votre correspondant.

Est-ce à dire que la Mission Laïque soit sans objet ? Non pas; je la crois même appelée à rendre d'éminents services. Mais à la condition première de ne pas se lancer à nouveau dans la croisade anticléricale qui l'avait tant discréditée avant la guerre. Le champ est assez vaste pour supprimer la concurrence, et les œuvres laïques réussiront pleinement, si, de bonne entente avec leurs aînées congréganistes, elles savent en prolonger l'action dans certains milieux où nos religieux pénètrent plus difficilement.

Les religions distinguent, et distingueront longtemps encore en Syrie les seuls groupements ethniques réels, puisque, à vrai dire, la race syrienne n'existe pas. Il y aurait donc imprudence à les ignorer de parti pris, à ne pas compter avec les rancunes, les jalousies, les rivalités qu'elles suscitent, ne serait-ce que pour travailler progressivement à les éteindre.

Agir d'autre façon serait courir aux pires déboires et méconnaître une fois de plus, et très gravement, la mentalité orientale dans ce qu'elle a de plus caractéristique et de plus indéracinable.

Cte R. de Gontaut-Biron.

« Si nous voulons que le gouvernement des Soviets devienne un gouvernement comme les autres... »

Un de nos correspondants nous écrit au sujet des négociations avec Kamenef et Krassine :

« ...L'erreur des diplomaties occidentales est également une erreur psychologique. Elle consiste à croire que la politique d'un gouvernement *combattu*, — (c'est-à-dire d'un gouvernement d'opposition par rapport au reste du monde) — serait aussi celle d'un gouvernement *reconnu* (c'est-à-dire d'un gouvernement faisant partie de la majorité gouvernementale du concert européen). On s'étonne, vraiment, que nos politiques aient la vue et surtout *la mémoire* si courtes, et ne sachent pas faire la transposition du domaine interne au domaine international. Il me souvient encore du temps où MM. Lloyd George en Angleterre, Briand en France, et même M. Millerand, n'étaient pas, dans leurs pays respectifs, considérés précisément comme les soutiens de l'ordre établi ! Je ne cite que des exemples éclatants, mais n'est-ce pas une règle que les plus farouches révolutionnaires, en arrivant au pouvoir, abandonnent les doctrines qu'ils professaient lorsqu'il s'agissait de le conquérir ? Que l'on ne voie ici aucune ironie, ni surtout aucune insinuation de mauvaise foi. Les gouvernants, par cela seul qu'ils gouvernent, apprennent les procédés du gouvernement, se convainquent de ses inéluctables nécessités. Et c'est parce que je considère ces nécessités

* *

comme inéluctables que j'estime qu'il n'y a jamais péril à mettre au gouvernement un révolutionnaire : il cesse fatalement de l'être. C'est aussi parce que je considère qu'une forme d'Etat communiste n'est pas viable, que je considère comme *fatal* que le gouvernement des Soviets, une fois qu'il sera en relations avec les autres gouvernements civilisés — devienne un gouvernement... comme les autres. Et c'est précisément pour cela, pour cette raison profonde, que le Droit international, qui à ses heures, est philosophe, ordonne de reconnaître les gouvernements de fait, sans se préoccuper de leur forme

Georges SCELLE,
Professeur de Droit international à l'Université de Dijon.

Le discours de Llyod George et la presse polonaise.. — La Question de Teschen.

Un de nos lecteurs nous écrit antérieurement aux dernières batailles qui semblent avoir libéré la Pologne de la menace de l'armée rouge :

On peut dire que la presse polonaise est unanime dans sa protestation contre les paroles prononcées par Lloyd George devant la Chambre des Communes le 11 de ce mois. La *Rzeerpospolita* (République), organe de M. Paderewski, combat l'allégation du « Premier » anglais que la Pologne est coupable d'avoir mené une politique agressive contre la Russie et qu'elle doit en supporter les conséquences. La *Rzeerpospolita* souligne le fait que M. Lloyd George aurait raison, si la guerre avait commencé en avril 1920.

« *Il est vrai,* dit le journal, *que malgré l'opinion des Alliés, qui depuis février déconseillaient à la Pologne la continuation de la guerre, nos armées ont commencé la marche contre l'Ukraine, ce qu'on peut considérer comme une agression. Or la guerre avec les Soviets n'a pas commencé en avril* 1920, *mais en janvier* 1919 *quand les armées bolcheviques ayant occupé le* 5 *janvier Vilna, avançaient contre Grodno.* C'est alors que la Pologne s'est trouvée dans les conditions les plus difficiles et la guerre avait un caractère exclusivement de défense. La Pologne menait cette guerre, depuis janvier 1919 jusqu'en février 1920, avec le consentement et avec l'aide des Alliés. »

L'organe de M. Paderewski admet que la Pologne, en n'écoutant pas les conseils des Alliés, a commis en février 1920 une grande faute mais il proteste contre les conclusions qu'on en tire aujourd'hui en demandant un désarmement de la Pologne.

On peut dire que l'opinion publique est unanime pour rejeter une pareille condition de paix. Un meeting du parti des Démocrates nationaux, dont M. Dmowski est le chef, a protesté énergiquement contre le désarmement qu'on veut imposer. Et voici ce qu'écrit à ce sujet l'organe socialiste le *Robotnik* qui [illegible] combattu une politique d'agression. « *Ce serait,* dit-il en commentant le discours de Lloyd George, *une paix de force et d'injustice qui ferait de la Pologne un instrument de capitalisme et d'impérialisme de l'Est et de l'Ouest, une auberge internationale des roturiers et des commerçants. Si nous sommes d'accord avec Lloyd George sur le fait que la Pologne a le droit d'exister comme pays indépendant (et chacun ne peut que souscrire à cette condition), la paix préparée par les Bolcheviks et appuyée par Lloyd George ne sera qu'une négation de ce droit. Car la Pologne ne sera pas indépendante quand elle sera désarmée en face des voisins armés.* »

Il serait téméraire de vouloir faire aujourd'hui des prédictions sur les résultats militaires de la lutte entre la Russie et la Pologne. Mais on peut dire que les chefs bolchevistes, aveuglés par leurs succès, n'ont pas tenu compte des grandes forces morales qu'ils ont mobilisées en menaçant la capitale de la Pologne. Aussi longtemps que les armées polonaises envahissaient le territoire de l'Ukraine et de la Russie Blanche, la grande masse de la population polonaise ne prenait pas une part active à la préparation de la victoire. Mais cet état de choses a complètement changé. Tandis qu'il y a deux mois, l'armée polonaise était composée uniquement de jeunes gens de 19 à 25 ans, aujourd'hui à Varsovie, toute la population mâle est sous les armes. Une mobilisation de tous les hommes de 25 à 40 ans a été décrétée. Le pays dispose ainsi d'une grande réserve. Les volontaires qui, au nombre de plus de 100.000 ont formé une armée spéciale, sont déjà dans les premiers rangs des combattants, et ils ont beaucoup contribué à relever l'esprit militaire.

Bien que l'opinion publique s'intéressât presque exclusivement à la guerre contre l'armée Rouge, la décision du Conseil des Ambassadeurs relative à la principauté de Teschen a soulevé de vives protestations de la part de la population polonaise. Un territoire habité par 140.000 Polonais et 114.000 Tchèques a été attribué à la Tchéco-Slovaquie. Cette perte est d'autant plus douloureuse pour la Pologne que ce territoire contient de riches gisements de charbon à coke que la Pologne ne possède pas. De ce fait, l'industrie sidérurgique polonaise ainsi que ses usines à gaz sont à la merci de la Tchéco-Slovaquie.

J. A. SEWINSKO.
Professeur à l'Université de Varsovie.

La base de la reconstitution de l'Europe est une vaste fédération économique.

Un de nos lecteurs yougo-slave nous écrit :

Les questions économiques jouent maintenant un rôle prépondérant dans la vie des nations et ce sont elles qui doivent servir de base aux nouveaux Etats. La nation doit posséder les conditions nécessaires à son développement. Mais les assurer à chaque peuple isolé est chose impossible : les races de l'Europe sont trop mêlées et leurs territoires, de même que leurs intérêts, s'entrecroisent.

La seule solution est la fédération. Sans rêver d'une union idéale de toutes les nations, il faut travailler à fondre dans un Etat les peuples, qui peuvent former une unité économique. La géographie et l'histoire sont là pour nous guider. Les peuples, qui ont vécu longtemps ensemble, seront les premiers à refaire l'ancienne union. Voilà pourquoi nous regardons comme nécessaire et inévitable la reconstitution de la Russie et également celle de l'Autriche. Certes, leurs limites ne seront plus celles de 1914 et la constitution en sera tout autre, mais le mouvement vers l'union deviendra d'autant plus fort qu'on se rendra mieux compte de la stérilité de la politique pure et sans base économique.

Ceci ne porte nul ombrage à la liberté et au progrès de la nation. Le droit moderne possède assez de moyens pour lui assurer une complète autonomie nationale. Il n'est pas besoin pour cela de former un Etat à part.

C'est donc vers la formation de nouvelles unions d'Etats que va s'orienter la prochaine évolution de l'humanité ; voilà l'issue de l'impasse, où la grande guerre l'a placée.

N. EZERSKY.

Le Courrier de Paris

Les Lettres

Sur trois tons

Le Père Humilié (1) est un drame en quatre actes, écrit pour être lu plutôt que pour être joué. Ainsi en va-t-il des drames de M. P. Claudel. Nous y sommes habitués, et s'il est permis de regretter que son puissant talent ait choisi pour se manifester cette paradoxale « formule », il faut du moins reconnaître qu'il en use avec originalité. Cette originalité s'est-elle maintenue entière depuis le début? Nombre d'admirateurs de M. Paul Claudel affirmeraient, je pense, qu'elle s'est accrue. J'avoue être d'un avis contraire, et trouver plus de force lyrique et dramatique dans *Tête-d'Or*, *l'Echange*, *la Ville* ou *la Jeune fille Violaine* (2) que dans *l'Otage*, *Partage de Midi* ou *le Pain dur*. Je ne conteste point que l'auteur ait encouru, dans la première série d'œuvres, maints reproches : éloquence excessive, redondance, obscurité y irritent ou y rebutent le lecteur. C'est là le revers d'une belle médaille, frappée à un coin neuf. Qui a la patience de lire, qui laisse pénétrer en soi le somptueux torrent d'images est magnifiquement récompensé, — à la condition qu'il soit sensible aux images... Et, pour ce qui est de l'obscurité, peut-être y aurait-il lieu de rouvrir le débat sur le « droit à l'obscurité ». Mais il n'est même pas nécessaire, pour comparer les secondes œuvres aux premières, d'agiter de nouveau cette question. *L'Otage*, *Partage de Midi*, *le Pain dur*, et ce tout récent *Père Humilié* ne sont point exempts d'obscurité. Certes, le style devient de plus en plus sobre, — d'une sobriété relative, — seulement n'est-ce pas au détriment des perspectives poétiques qu'ouvre le texte au lecteur? Enfin cette succession de drames prend, un peu trop à mon gré, l'allure d'une histoire naturelle et sociale, comme eût dit feu Zola, de la famille Turelure. Les pièces précédentes nous ont renseignés sur ses premiers avatars. *Le Père Humilié* fait suite au *Pain dur*. Louis Turelure, après de violents démêlés avec son père, a épousé la juive Sichel, qui s'est empressée de se convertir et d'aiguiller son mari sur les bonnes routes de la fortune. Nous retrouvons Louis Turelure comte de Coûfontaine, ambassadeur de France à Rome en pleine période du *Risorgimento*, et, cela va sans dire, hostile au Pape. De Sichel, restée foncièrement juive à travers messe et baptême, il a eu une fille très belle et aveugle, Pensée.

Or, deux frères, neveux du Pape, Orian et Orso de Homodarmes, se sont épris de Pensée. L'amour d'Orian est plus profond que celui d'Orso, — et c'est Orian qu'aime Pensée, unie à lui de toujours par cet attrait réciproque, unique, antérieur et supérieur à toutes choses, où les âmes enivrées croient apercevoir l'absolu de l'amour. Une lutte de générosité s'engage entre les frères, et Orso abandonnerait de grand cœur la jeune fille à Orian. Mais le Pape, prié de les départager, éclaire Orian sur son devoir, qui l'appelle à une joie plus haute, à la seule vraie joie, car les joies terrestres ne sont qu'apparence et fausseté, et Pensée n'apporte point la lumière, mais des ténèbres à partager.

Le mariage ne sera point le sort d'Orian, à qui incombe la tâche de défendre, dans l'armée papale, la cause du Père de la chrétienté, humilié par ses fils. Orian sera tué, en effet, non sans avoir succombé à la tentation de revoir Pensée et avoir échangé avec elle un baiser dont naîtra un enfant. Orso sauvera l'honneur du nom en épousant Pensée qui, fidèle par delà la mort, vivra auprès de lui comme une sœur...

Tout ceci en longues scènes touffues et subtiles. Le sujet est plus mystique que dramatique, et il ne s'en faut point étonner ni même en faire grief à M. Paul Claudel, qui n'a pas été suscité sur cette terre pour nous offrir un théâtre à la manière de MM. de Flers et Caillavet. Les premières scènes sont d'une belle poésie. Le second acte contient un entretien, d'une grâce touchante et toute franciscaine, entre le Saint-Père et le frère mineur qui vient de le confesser ; l'amour de Pensée et d'Orian, essor de deux âmes qui se cherchent en s'épurant, est d'une élévation admirable et le personnage même de Pensée, d'un symbolisme émouvant. Chargée des ténèbres judaïques, elle tâtonne, sur de douloureux chemins, vers la lumière, alors qu'Orian s'élance vers cette lumière qui est sa part et à laquelle il sacrifie l'amour même.



M. Paul Claudel a traité cette donnée dans le style qui lui est habituel. J'ai dit plus haut que ce style tend vers une sobriété relative, et j'ai regretté qu'il ne s'épurât qu'en s'appauvrissant. Il arrive pourtant que partent en gerbe d'étincelles les images, — dont pas une n'est fausse, pas une insincère ou vide. Je renvoie le lecteur — en regrettant que le manque de place ne me permette pas de citer — à la scène II de l'acte I et à maint autre passage.

M. Paul Claudel est un poète lyrique (si ce dernier mot a un sens... disons un poète musical ?) dont la puissante vie intérieure réclame pour s'exprimer le plus riche instrument. Si tout en lui tend vers Dieu, c'est à travers les innombrables aspects de sa création, diverse et une dans la pensée religieuse du contemplateur. Pas d'attitude plus conforme au génie de l'Eglise ; ici tout a sa place, le bien y est la lumière et le mal y est l'ombre, le juif est un témoin qui joue son rôle douloureux, pas une feuille ne tremble que son murmure ne s'accorde au mouvement de tous les êtres, par le jeu de la liberté et de la nécessité : rien n'arrive sans la volonté ou la permission de Dieu. La douleur est là, et les poignants mystères du rachat, de la grâce, de la réversibilité des mérites, de la damnation... Mais, à travers des couches tourmentées, c'est vers la joie, nue comme la lumière blanche, que s'élève le cœur mystique de M. Claudel. En un temps où d'assez nombreux écrivains ont la foi, je ne crois pas

(1) *Nouvelle Revue Française*, éd.

(2) Dont une version postérieure porte pour titre : « *l'Annonce faite à Marie* ».

qu'il en soit de plus profonde — et de plus instruite — que celle de M. Paul Claudel, grand poète catholique.



La flamme immortelle (3), de H.-G. Wells, fournit un contraste bien curieux. Le célèbre romancier anglais a transposé l'histoire de Job. Son livre est, comme tous ses livres antérieurs, clair, précis, logique. Le Job moderne, — Job Huss, — est un directeur de collège, homme de bonne volonté et sur qui tous les malheurs fondent par la volonté de Satan. Car cette aventure a un prologue dans le ciel, découle d'une sorte de pari entre « deux êtres éternels, mirifiquement auréolés, l'un d'une excessive et aveuglante lumière blanche, l'autre d'une extravagance de couleurs éblouissantes », Dieu et Satan. Ce dernier tente de désespérer Job, de l'amener à maudire Dieu, — qui est ici un Dieu rationaliste, évolutionniste et aussi conciliable que possible avec les dernières données de la science. Job ne renie pas Dieu : il traverse les épreuves en soutenant contre ses adversaires la valeur de l'effort moral, et finalement triomphe, car Dieu n'abandonne point, à la fin du compte, cet homme qui ne l'a pas abandonné. On est tenté de dire que l'affaire se conclut correctement... Mais il faut reconnaître que les discours de Job Huss sont d'une ardente et solide éloquence, que ses arguments sont forts, enfin que le récit de ses tribulations et de son succès final retient l'intérêt du lecteur plus qu'on ne saurait le croire ; et, en somme, c'est un récit tout à fait réconfortant.



Enfin voici, à distance de ces deux livres mais plus près du second, le dernier ouvrage de M. Jean-Richard Bloch, *Carnaval est mort* (4). Ce sont des essais esthétiques et critiques, — « premiers essais pour comprendre mon temps, » écrit l'auteur. Les sujets traités sont fort divers, car l'auteur a réuni une série d'articles parus, selon l'actualité, dans l'*Effort libre* (d'abord connu sous le nom de l'*Effort*). Ces articles, d'intérêt inégal, ont ceci de commun qu'ils examinent « les rapports réciproques de l'art et de la « Société actuelle ». Matière vaste, que l'auteur s'est efforcé d'envisager en homme dont les regards sont tournés vers le seul avenir. Et cette mélancolique remarque finit par dominer son œuvre : *Carnaval est mort !* Il remarque à juste titre que si Carnaval est mort, c'est de la mort même de Carême et ne propose pas de ressusciter Carême, car, affirme-t-il, « l'homme de l'Europe (l'*Homo europæus occidentalis communis darw*, de la nomenclature) subit devant nous une crise profonde. Il cesse d'être un homme catholique. » Donc Carême ne peut ressusciter, ni Carnaval ; d'autre part « une démocratie est un monde triste », « les fêtes de la démocratie politique sont tristes. » Aussi M. Bloch souhaite-t-il « que se reproduise un jour un état du monde tel que les puissantes gaîtés publiques, désormais éteintes, fassent leur réapparition, comme un des fruits du verger nouveau. » Ceci n'est pas très bien écrit, mais on comprend ; et nous appelons tous, de nos vœux, la même grâce. Par ailleurs M. Jean-Richard Bloch est partisan de « l'art pour le peuple », de la simplification de l'orthographe (orthografe), ami du progrès et étranger à toute superstition.

R. DE LA VAISSIÈRE.

(3) Traduction de M. Butts.
(4) *Nouvelle Revue Française*, éd.

Le Théâtre

"l'Idole Brisée", "Le Coup de Vent", "Le Meilleur des Hommes" à l'Odéon

Dès les premiers jours de septembre, les Variétés et le théâtre Michel feront leur réouverture et l'Odéon n'ayant pas craint de donner la répétition générale de trois pièces nouvelles au beau milieu du mois d'août, le « pont » se trouve ainsi presque établi.

La première de ces trois nouvelles pièces est un acte en vers de M. Lucien Boyer, poète en même temps que chansonnier, dont la muse, quittant les hauteurs de Montmartre, s'est plu à folâtrer en compagnie de celles de Théodore de Banville et de François Coppée. Pierrot et Colombine, éternelle histoire ; mais, cette fois, Colombine est une petite personne pratique qui sait bien qu'aujourd'hui la poésie ne nourrit son homme qu'encore plus imparfaitement que jadis, tandis que l'épicerie... Quelle source de félicités que l'épicerie quand on sait s'en servir ! Pierrot, lui, naturellement, veut rester poète ; ne l'est-on pas dans sa famille de père en fils ? Il est bien évident que les deux amoureux ne pourront jamais s'entendre et le pauvre Pierrot s'en va désolé en découvrant la véritable mentalité de sa Colombine, son idole. Son « idole brisée ». Ainsi se justifie le titre de la pièce.

Peut-être aurait-on pu espérer que Montmartre, passant les ponts en la personne de M. Lucien Boyer, aurait apporté à l'Odéon une note plus neuve, mais prenons-en notre parti. Ce petit acte d'ailleurs, contient des tirades et des couplets d'une verve alerte et spirituelle qui est très agréable.



Le *Coup de Vent*, nous vient d'Italie. C'est une comédie de Mlle Amélie Rosselli, traduite par Mme Darsene. L'intrigue en est amusante et rapidement menée. Le *Coup de Vent*, c'est une petite jeune fille très moderne, qui bouleverse l'existence paisible et résignée de vieilles gens, qui n'ont jamais osé se dire qu'ils s'aimaient et qui vieillissent solitaires l'un et l'autre, Philémon et Baucis ingénus et célibataires. Pourquoi avoir manqué d'initiative ? pourquoi n'avoir pas agi comme cette petite Marinella qui n'a pas hésité à fuir le domicile familial pour aller rejoindre le jeune homme qu'elle veut épouser ? Ah ! si vieillesse avait su ! Mais Marinella en route a eu des remords, elle s'est arrêtée chez sa vieille tante, et c'est là que lui parvient le télégramme annonçant la bonne nouvelle. Les parents cèdent, elle épousera celui qu'elle aime. Quelle leçon pour les deux pauvres vieillards.

Le dialogue est alerte, il contient mille petits traits de mœurs, peignant par petites touches la vie monotone dans une petite ville de province. Corsée par l'esprit d'un Tristan Bernard, cette comédie serait une manière de chef-d'œuvre. Elle est, à l'Odéon, fort bien jouée par Mme Boris, par Mlle Theray, une servante grognon et pittoresque, par M. Clément, vieux garçon plein de rondeur et de bonhomie et surtout par Mlle Denise Hébert qui est la jeunesse même, spontanée, hardie, gaie, rayon de soleil en même temps que coup de vent. Quelle belle chose que la vraie jeunesse !

Le Meilleur des Hommes, qui terminait le spectacle, n'est pas, des trois pièces, la meilleure. Il s'en faut de beaucoup. L'auteur en est M. Berr de Turrique qui a connu avec *Château Historique* un succès mérité et durable.

Cette nouvelle pièce appartient au genre heureusement périmé de la comédie-vaudeville, vaudeville qui n'a plus le mouvement de la farce, comédie où l'observation est remplacée par la plus arbitraire des conventions. Il s'agit cette fois d'un conférencier mondain « coqueluche » des belles dames qui l'écoutent. Pailleron, dans *Le Monde où l'on s'ennuie*, et, cette année même, M. Pierre Véber, nous ont déjà présenté un fantoche de cette sorte. Celui-ci a, comme on dit, « le cœur sur la main », du moins le fait-il croire aux naïfs qui l'entourent et en particulier à son secrétaire, bon jeune homme timide et dévoué, chien de Terre-Neuve, prêt à tous les sacrifices, qui écrit les livres que signe son patron, se bat en duel à sa place, endosse même une maîtresse compromettante et finit par être congédié quand le cher maître peut, grâce à son départ, réaliser une profitable combinaison.

Cependant tout s'arrange, et l'égoïsme du beau conférencier peut encore passer pour de l'altruisme puisque le bon jeune homme s'est mis à aimer d'un amour profond la pauvre petite institutrice séduite et abandonnée par le « patron ». Ils se marieront, il sera professeur d'Histoire en province, ils seront heureux.

Ce rôle de secrétaire timide, hésitant et gauche a été tenu d'une façon remarquable par M. Gaudin, qui fait quelquefois penser à Victor Bouché, et sut animer d'une fantaisie discrète et pittoresque ce personnage invraisemblable. M. Paupelix a campé une silhouette d'huissier assez réjouissante et M. Coste n'a pas tiré grand'chose de son rôle de conférencier mondain, mais en vérité, pouvait-on tirer quelque chose d'un tel rôle? Comment animer un personnage de premier plan qui n'appartient ni à la fantaisie, ni à la vie ? Il faudrait s'entendre. Le public tient à présent à être fixé sur le genre de spectacle qu'on lui présente.



La saison qui s'achève aura, à ce point de vue, été très significative. C'est un fait... Toutes les pièces du genre de celle-ci n'ont eu qu'un très médiocre succès. Seul le spectacle du Palais-Royal fait exception, encore faut-il considérer ses interprètes comme étant la cause la plus essentielle du bon accueil qu'il a trouvé. C'est un enseignement qui, espérons-le, portera ses fruits. Je sais bien que cela ennuiera beaucoup maints auteurs connus qui ont depuis de longues années, en portefeuille, des pièces qu'ils espéraient caser un jour. Mais n'est-ce pas un service à leur rendre que les empêcher de faire représenter ces pièces médiocres et démodées qui discréditent leurs signatures ? N'avons-nous pas vu cette saison un écrivain considéré jusqu'à présent, avec raison, comme un des plus spirituels que nous ayons, compromettre en partie sa réputation, en faisant jouer des « ours » ?

La guerre a bouleversé beaucoup de choses. Voilà ce que devraient comprendre les auteurs à la mode avant 1914. A temps nouveau, théâtre nouveau. Les jeunes ont encore besoin de l'aide et de l'exemple de leurs aînés, mais il ne faudrait pas que ceux-ci se fassent plus vieux qu'ils ne sont en ressassant éternellement les bons mots qui faisaient rire, l'année de l'Exposition.

André Warnod.

L'Histoire

L'histoire de la Gaule et la méthode historique de M. Camille Jullian

La magistrale *Histoire de la Gaule* (1), de M. Camille Jullian touche à sa fin. Les trois premiers volumes ont exposé l'histoire de la Gaule indépendante et la conquête de César ; les trois derniers (dont deux récemment parus), nous retracent le tableau de la Gaule romaine jusqu'au dernier quart du IIIe siècle. Du millénaire qu'embrasse l'ouvrage (600 av. J.-C. — 400 ap. J.-C.), il ne reste plus que le siècle du Bas-Empire, siècle de décadence, de convulsions, d'essais de restaurations, qui précèdent l'écroulement d'une société et d'un monde.

Le moment est venu de jeter un coup d'œil d'ensemble sur cette œuvre grandiose. On peut désormais apprécier et juger la méthode de l'historien et sa conception de l'histoire.



M. Camille Jullian est d'abord un historien géographe : il a fait, il a voulu faire à la fois l'histoire de l'homme et de la terre. Adepte de la nouvelle « géographie humaine », dont il peut même être considéré comme un des promoteurs, il a montré les relations étroites qui attachent l'homme et la société au sol, et il en a tiré des conséquences importantes :

« Il n'est pas moins utile de connaître les façons dont les populations ont partagé et cultivé la terre, que celle dont elles se sont converties à une religion nouvelle. La diffusion d'une culture, la construction d'une longue route, la formation d'une ville capitale, amènent des conséquences aussi durables qu'une guerre et qu'une loi. Un historien doit donc examiner les rapports de l'homme avec le sol qu'il habite, au même titre que les relations des hommes entre eux. Il le doit d'autant plus que ces relations sont d'ordinaire déterminées par la terre elle-même. » (2).

Les recherches historiques mettent aujourd'hui en jeu une documentation formidable. A cet égard, M. Camille Jullian est un consciencieux scrutateur des sources. Comme on peut le voir par les notes très nourries qui triplent la matière des volumes, il a compulsé et disséqué un ensemble considérable de matériaux ; il a assimilé et digéré la lourde érudition allemande. Son information est très vaste : grâce à elle, grâce surtout à un choix judicieux qui lui permet de mettre en valeur les éléments les plus importants, il a pu renouveler sur bien des points l'histoire de la Gaule. Par l'étude approfondie des écrivains grecs, il a précisé et vivifié l'histoire de la Gaule primitive, qui jusque-là paraissait à l'état de nébuleuse ; il a étayé son hypothèse de la Gaule ligure, hypothèse combattue par d'autres historiens, qui n'est pas une certitude, mais qui constitue tout au moins une base solide de discussion. Il appelle à son aide les données de toutes les sciences auxiliaires, y compris la linguistique (3) et l'épigraphie ; il a fait parler les noms

(1) Paris, Hachette, 6 vol. grand in-8° (1909-1920).

(2) *Histoire de la Gaule*, t. I, p. 5.

(3) Voir notamment le t. VI, chap. II, à propos de la propagation du latin. Je ne vois pas, citée dans les notes et références, l'*Histoire de la langue française* de Ferdinand Brunot, où le même sujet est traité au t. I, p. 17-56.

de lieux, les inscriptions, si intimement liés à la vie des peuples.

Mais une fois achevé le travail préparatoire de documentation, M. Camille Jullian revient — plus solidement armé que ses prédécesseurs du siècle dernier — à la grande tradition française des Augustin Thierry et des Michelet, voire, sous plus d'un rapport, à la conception grecque d'un Thucydide. Pour lui comme pour eux, l'histoire n'est pas un ensemble de matériaux desséchés passés au crible de la critique : ce « n'est pas un répertoire de documents, mais un essai de reconstitution de tous les phénomènes qui firent la vie d'une nation disparue (4) ». Nous revenons ainsi à l'histoire conçue comme une résurrection, comme une synthèse vivante, mais appuyée cette fois sur des bases scientifiques, sur des hypothèses solidement assises : car l'hypothèse n'est pas moins nécessaire à l'historien qu'au physicien ou au biologiste. L'auteur ne craint pas les comparaisons avec le présent, qui donnent une vie nouvelle au sujet. L'histoire redevient ainsi une œuvre d'art, harmonieusement équilibrée, avec l'ordre classique du plan et de l'exposition, la clarté des développements, la limpidité d'une langue nette et sobre, qui s'anime et atteint à l'éloquence, pour narrer les grands drames. Je me plais à citer par exemple, l'épopée de Vercingétorix qui admirablement traitée par l'écrivain et brossée en longs tableaux, est belle et poignante comme une tragédie d'Eschyle ou un chant de l'Iliade.



Pour intéresser son lecteur, il faut que l'historien soit d'abord empoigné lui-même, il faut qu'il se passionne. La froide indifférence de l'historien est un mythe : si loin de nous que soient les événements, on ne saurait évoquer une guerre, une conquête, une révolution, sans prendre parti, d'une manière tacite ou avouée. Je préfère la sympathie affichée à visage découvert : celle-ci est loyale et ne risque pas de nous duper. M. Camille Jullian est pour les Celtes — il ne s'en cache pas — contre César et contre Rome ; même à travers les splendeurs de l'Empire et la grande paix des Antonins, il regrette l'indépendance gauloise.

Je suis, pour ma part, beaucoup plus « latin » que lui, et ses éloquents plaidoyers, s'ils m'ont touché, ne m'ont pas convaincu : les sympathies ne sont pas dans le même plan que le raisonnement et ne se commandent pas. Je n'en suis que plus à l'aise pour rendre hommage à son grand talent et surtout pour reconnaître que ses sympathies n'ont pas faussé son jugement un seul instant, et ont laissé intacte son impartialité. Champion du Gaulois, il n'a pas moins achevé de détruire le préjugé de l'unité celtique de la Gaule (5); il a compris qu'en 70 la Gaule, maîtresse de ses destinées par les révoltes de Classiens et de Civilis, mais se sentant incapable de se gouverner elle-même, s'était volontairement redonnée à Rome; anti-germain, il a cependant reconnu la parenté étroite des Germains et des Gaulois, ceux-ci constituant l'avant-garde de ceux-là dans la longue série des invasions nordiques (6).

A peine une lacune à signaler, mais sans doute sera-t-elle comblée au tome suivant. Le rôle du christianisme est à peine effleuré (7). Son action sociale, pour être souterraine, n'en fut pas moins puissante aux IIe et IIIe siècles : c'est, à mon sens, le virus qui intoxique et désagrège intérieurement l'empire romain — le bolchevisme antipatriotique de l'époque (*quantum mutatus !*) — et qui rendit l'empire incapable de résister aux coups des Barbares. Quand les chrétiens s'emparèrent du pouvoir avec Constantin, il était trop tard : le patriotisme romain et l'esprit militaire étaient tués ; l'immense machine, sans moteur, était vouée à la mort. Il me tarde de connaître l'opinion de M. Camille Jullian sur ce grand drame social.



Les pages qui terminent le second volume, consacré à la civilisation gallo-romaine, sont vraiment passionnantes. Quel a été le bien, le mal de la conquête romaine (8) ? Que se serait-il passé si elle n'avait pas eu lieu ? Problèmes captivants s'il en fut. L'auteur revendique éloquemment, et à juste titre, le droit de les poser. Ce ne sont pas jeux d'esprit : c'est toute la philosophie de l'histoire qu'ils mettent en cause. « Expliquer le lien des événements ne doit pas être une manière d'en estimer nécessaire la succession. Si vous enseignez cette nécessité, vous risquez de vous éloigner de la vérité même que vous voulez atteindre. » (9). C'est le vieux sophisme « *post hoc, ergo propter hoc.* » Mais ce n'est pas un homme qui s'est placé au premier rang de nos historiens contemporains par la vigueur et la personnalité de son talent, qui sera jamais dupe des sophismes.

Albert DAUZAT.

---

(4) *Histoire de la Gaule*, vol. 3.

(5) Il a mis par contre en lumière ce fait curieux que le celtique gagna du terrain en Gaule, aux dépens de l'ibère et du ligure, sous la domination romaine (VI,534), tout comme le piémontais, sous le sceptre de l'italien, gagne sur les patois alpestres.

(6) M. Camille Jullian a prouvé que les grandes invasions germaniques commencent en 276 et non en 406 : l'invasion de 276, trop méconnue, fut la plus terrible de toutes : c'est le début d'une ère nouvelle, l'ère des fléaux après celle de la paix romaine.

(7) T. VI, pp. 98-103.

(8) Sur bien des points controversés, je suis d'accord avec l'auteur. Ainsi il me paraît hors de doute que les grands défrichements de forêts en Gaule (V. 179) datent de l'époque mérovingienne. La géographie linguistique retrouve dans les langages de France (vocabulaire, phonétique, etc.) beaucoup plus d'éléments celtiques, voire précelitiques, que ne le présumait le romanisme classique (VI, 116-123).

(9) T. VI, 554, note.

Le bon Goût

Guide du Parisien d'Été

Demande. — Vous me voyez bien embarrassé, monsieur. Je suis un pauvre homme condamné à passer à Paris ces jours de chaleur et d'abandon. Les raisons qui m'y obligent vous intéresseraient peu. Le fait est que je ne puis bouger et que je suis très malheureux.

Réponse. — A mon tour, cher monsieur, de vous poser une question. Pourquoi êtes-vous malheureux ? Est-ce que vos vacances sont définitivement perdues ? Ne les retrouverez-vous pas un peu plus tard ?

Demande. — En hiver, je pense aller deux mois sur la Côte d'azur. Mais d'ici là ?

Réponse. — Misérable ! Il se plaint ! Il est sûr de quitter Paris au moment où l'on y reste, et d'y rester au moment qu'on l'abandonne. Et il se plaint ! Mais vous avez toutes les joies. Vous connaissez le bonheur de n'avoir qu'à lever le petit doigt pour voir accourir, domptés, frémissants, heureux, les fiacres et les taxis, et même ces jolis petits, nouveaux, qu'on vient de créer à votre seul usage, les Ford, qui n'ont pas l'air fort solides mais qui dureront bien, que diable ! jusqu'à l'hiver ! Vous êtes sûr, au restaurant, d'avoir pour vous la meilleure table, sans l'avoir retenue, et de ne jamais plus vous entendre confier à l'oreille, par un maître d'hôtel morose à la fois et affolé, que le poulet cocotte et la pêche Melba sont mangés. Le Bois, le parc de Vincennes et celui de Montsouris, qui est si beau, sont pour vous seul, pour vous seul !

Demande. — C'est vrai pourtant, mais ce sont là des plaisirs dont on ne s'aperçoit que si quelqu'un vous les signale. Pourquoi, dites-moi, ne me remplissent-ils pas de bonheur ?

Réponse. — Parce que vous pensez, naïvement, aux joies de ceux qui sont partis. Mais vous seriez le premier à en gémir, si vous les partagiez. Songez au sort du malheureux locataire du chalet normand, en planches, cuisant comme un homard à l'étouffée, dans sa petite boîte. Il n'a jamais de répit. Les moustiques, les puces, l'eau de mer, le soleil, les repas frelatés, la vie chère se conjurent pour lui offrir des jours et des nuits également intenables. Il n'en peut plus. C'est vous, Parisien d'été, qui êtes, à beaucoup près, le privilégié. Vous vous levez quand il vous plaît, vous vous couchez de même, le téléphone vous laisse la paix, les rues, les magnifiques rues que farde à 7 heures le plus délicat crépuscule, sont libres, entendez-vous ? libres. Vous pouvez les arpenter sans cette crainte affreuse du raseur, qui vous gâtait naguère l'existence.

Demande. — C'est vrai. Mais quelquefois, ce raseur, je le rencontre. Il vient de Deauville et repart le lendemain pour la Savoie...

Réponse. — Oui, oui, je connais l'antienne. Et je suis sûr que vous faites chorus et que vous dites : « Moi aussi... mais je reviens de Savoie et je vais demain à Deauville. » Au lieu d'avoir le courage de vos opinions, et de répondre, froidement, cyniquement : « Eh bien ! non. Moi, je reste. Je suis très bien ici. » Que vous importe ? De deux choses l'une : ou il ment, pour vous épater, et c'est un triste individu; ou il dit vrai, et c'est le plus affligeant des snobs. De toutes manières, donc, un être méprisable, qu'il est bon d'humilier, de remettre à sa place. Et c'est lui qui repartira, vexé, plein d'inquiétudes, et se demandant s'il ne commet pas, en s'en allant, la plus monstrueuse des gaffes.

Demande. — J'essaierai. C'est tentant. Mais de mes heures libres, alors, que faire ?

Réponse. — Que faire ? Mais tout ce que vous vous lamentez pendant dix mois de ne pas faire, justement. Avez-vous jamais, en temps normal, l'occasion de lire un livre ? Non, certes, je le sais. Il y en a encore vingt de pas coupés sur votre table. Jetez-les, car ils ne valent rien et faites une promenade sur les quais. Vous trouverez dans les boîtes des bouquinistes, les plus belles œuvres du génie humain, à des prix défiant toute concurrence. Avez-vous jamais le temps de suivre une femme, habituellement ? Toujours quelque rendez-vous urgent vous appelle, et vous manquez le bonheur pour gagner quatorze francs cinquante à partager avec un courtier sordide. Suivez donc celles d'été — qui sont si jolies. On dirait qu'on les a faites exprès. Et accueillantes ! et gentilles ! et comprenant la vie ! Vous ne regretterez pas votre cour. Enfin, flânez. C'est le plaisir le plus délicat, le plus raffiné que puisse s'offrir un Parisien, et le plus rare, étant données les obligations ordinaires de sa vie. C'est tout un art.

Demande. — Enseignez-le-moi.

Réponse. — Il faut sortir de chez soi, l'âme vide, l'esprit insouciant, le cœur léger. Ne pas avoir de but. Marcher au hasard. Alors, mille merveilles se lèvent, inattendues, inconnues. Le moindre étalage de bijoutier est une féerie, le portique du royaume de Golconde. Les arpètes, les petites gouapes échangent des mots profonds comme ceux de Rivarol. Vous découvrez, sur la rive gauche, des ruelles du moyen âge, sur la Butte des coins dignes de la plus vieille province, et parfois des aspects italiens. Vous recevez les confidences savoureuses des ivrognes ; et les petites gens vous racontent des histoires aussi extraordinaires que celles de Jean Lorrain, de Marni ou de M. Francis Carco. L'intérieur des petits cafés est d'une fraîcheur reposante dont rien, nulle part ailleurs au monde, ne peut donner l'idée. Tenez ! c'est en flânant que j'ai découvert un soir, à six heures, la rue du Faubourg-Saint-Honoré : de l'ambassade d'Angleterre à la rue Cambon elle infléchissait, dans le poudroiement rose du soleil couchant une courbe architecturale belle et mystérieuse comme un décor soudain, comme une ville nouvelle. Flâner ! Ah ! cher Parisien d'été, tu ne connais donc pas ton bonheur ?

Demande. — Mais ce bonheur, quand je le goûterai, faut-il le divulguer ?

Réponse. — Non, non. Tais-toi. Car si l'on t'imite, tu ne seras plus seul. Et alors tout est gâté.

Francis de MIOMANDRE.

Les Arts appliqués

La Foire d'horlogerie de Genève

En Suisse, comme en France, les conditions de fabrication de la montre se sont profondément modifiées depuis un demi-siècle. Le temps n'est plus où l'horloger, travaillant à domicile, exécutait de toutes pièces la précieuse machine horaire, la réglait avec amour et s'en séparait à regret, comme s'il y avait laissé quelque chose de lui-même. Le merveilleux instrument de précision qu'est la montre moderne se fabrique en usine. Le machinisme, la division du travail poussée à l'extrême, intensifient sa production. Cent mains concourrent à la naissance de ses organes. Sans arrêt, la machine met au jour des roues dentelées, des pignons, des axes, des vis. Les recherches scientifiques incessantes permettent d'obtenir une précision de plus en plus grande dans la marche des mouvements.

Ce progrès industriel. qui met une montre à la portée du gamin qui fréquent l'école, s'exerce malheureusement aux dépens du décor. Si l'on peut avoir aujourd'hui pour une somme infime un instrument horaire qui aurait passé en 1820 pour un chronomètre, le mérite est renversé quand on se place au point de vue artistique. La comparaison n'est pas en faveur de l'industrie moderne.

On s'en rendait compte à la toute récente Foire de Genève, où les articles courants et à bon marché, souvent originaux de forme — particulièrement dans les montres-bracelets — se présentaient vraiment dans un état de nudité qui frisait la pauvreté. On voyait que chez nos voisins comme chez nous, règne ce funéste préjugé que la machine ne peut et ne doit pas faire beau. Et pourquoi donc ? Elle est aux ordres de l'usinier et elle exécute les modèles qu'on lui fournit. Ce n'est pas sa faute, je ne saurais trop le redire, si on lui donne de fâcheux dessins. Le génie horloger de la Suisse, servi par un corps d'élite de savants et d'ingénieurs, a des perspectives d'avenir industriel pour ainsi dire sans limites. Il faudrait qu'il s'y mêlât aussi un peu d'art. Ce serait le grain de sel bienfaisant.

Quelques-uns l'ont dit, même à Genève, et mon distingué confrère L. Florentin, de *La Suisse*, a jugé sans indulgence exagérée les tendances artistiques de cette première manifestation de l'industrie horlogère fédérale. Il ne faudrait pas cependant se montrer trop sévère. Avant tout, après le bouleversement sans précédent que l'Europe vient de subir, il s'agissait d'évoluer, d'accommoder les méthodes séculaires de fabrication aux procédés nouveaux, d'orienter l'industrie vers la simplification et jusqu'à un certain point l'unification des calibres.

Une circonstance, d'ailleurs, a contribué à déprécier plus que de raison le mérite artistique des modèles modernes. La Foire avait une rivale redoutable dans l'Exposition rétrospective qui se tenait en même temps qu'elle au musée d'art et d'histoire. Ah ! les belles vitrines que celles de ces amateurs genevois qui ont patiemment recueilli dans le monde entier les chefs-d'œuvre des horlogers d'autrefois ! Comme on les admirerait sans arrière-pensée, si le prestige de l'ancien ne venait, ici comme ailleurs, décourager des efforts modernes ! Le regretté Georges Hantz, qui avait eu avant de mourir la pensée de cette rétrospective, gardait le culte des traditions de la fabrique genevoise. Il ne voyait rien au delà des prestigieuses techniques décoratives du XVIIe et du XVIIIe siècle, des boîtiers repoussés et ciselés, des ors paillonés et grippés, des émaux peints sous fondants ou des émaux d'application translucides, où triomphaient des maîtres passés. Ce n'est pas sa faute si le Musée des Arts décoratifs n'est pas plus riche en beaux exemples de bijouterie et d'horlogerie suisses. Il avait du moins, pour cette exposition, dont il voulait chimériquement faire une leçon et un exemple, obtenu le concours de collectionneurs notoires, dont un entre autres, avait apporté des merveilles. Non seulement les vitrines de M. Gustave Loup réunissaient une sélection des mouvements les plus compliqués des XVIIIe et XIXe siècles, montres extra-plates, montres en forme de flacons, de fleurs, de fruits, d'insectes, montres-bijoux dans une bague, une lame de canif, des pistolets, montres avec musiques et automates — oiseaux chantant, concerts d'instrumentistes, amours forgerons et le reste — mais encore elles présentaient une série d'émaux peints, de la période 1800 à 1820, prodigieux de qualité et de conservation. C'est la dernière belle période de l'émail.



Est-ce à dire que l'horlogerie suisse ne puisse pas compter sur un renouveau artistique ?

Bien au contraire, mais il ne faut pas le chercher dans l'admiration aveugle des pièces de musée. Laissons le passé mort enterrer ses morts, et cherchons d'autres voies. A côté de l'article courant réduit, par l'exécution en usine, au maximum de bon marché, il y aura toujours place pour l'article de luxe, destiné à une clientèle qui ne compte pas avec l'argent pourvu qu'on lui offre quelque chose d'irréprochable. Ce n'est pas en postichant les modèles Louis XVI ou Empire que les industriels concurrenceront la France, l'Allemagne, l'Angleterre ou les Etats-Unis dans la montre riche. Il faut qu'ils se distinguent par l'originalité et le modernisme du décor, comme ils le font — on peut le dire sans fausse honte — dans la perfection inimitable des mouvements.

Ils ont d'ailleurs chez eux ce qui leur est nécessaire pour cette orientation nouvelle. La vieille cité de Calvin n'est pas tout entière dans ces rues tranquilles qui avoisinent Saint-Pierre. Il y a autour du lac un Genève de vie élégante, de commerce de luxe, de plaisir et d'art, et ce Genève-là « fait très moderne ». Sans doute, il n'y faut pas chercher une inquiétude de nouveauté, une fantaisie d'invention, une recherche maladive de l'originalité comme à Paris. On est plus calme sur bords enchanteurs du Léman. Mais la ville a ses revues d'art moderne comme *l'Eventail* ou *Pages d'art*. Elle a sa jeune peinture. M. Barraud, G. François, E. Bressler, Cingria, Mlle Alice Bailly et Otto Vautier, qui vient de mourir. A la Galerie Moos, où les expositions d'art décoratif marchent de pair avec les expositions de tableaux, on voit passer les émaux très modernes d'inspiration de J.-H. Demole, et ceux de F. Bovy. José Porto y présente ses verreries et ses lampes en bois doré et peint, J.-Ch. Stierlin et Mme Porto-Matthey leur batiks. Tout cela constitue un beau réservoir d'art moderne.

Les horlogers suisses n'ont qu'à y puiser.

Henri CLOUZOT.

L'Opinion à travers le Monde

En France

Le redressement de l'alliance franco-anglaise. — La victoire de la Pologne. — Varsovie est sauvée ! — Le cas des travaillistes anglais. — Les conversations anglo-italiennes.

En politique extérieure, les faits n'ont pas de valeur intrinsèque, de valeur « en soi ». C'est ainsi par exemple que les conditions primitives de paix des bolcheviks — qui n'étaient pas tenues il y a quinze jours pour incompatibles avec l'indépendance de la Pologne, — sont jugées d'une façon toute différente depuis que la situation militaire a changé... ce qui prouve que les fluctuations d'un front vous donnent tort ou raison au point de vue de la justice immanente de votre cause. De même, c'était une grave erreur de la part de M. Millerand — et on l'a souligné ici — de reconnaître officiellement, et surtout au moment où il l'a fait, le gouvernement du général Wrangel. Une grande partie de la Presse, on s'en souvient, l'en a blâmé et les rares journaux qui ont à ce moment-là soutenu contre toute raison la politique ministérielle l'en ont, en fin de compte, presque excusé.

Cependant, vu à travers le prisme des victoires polonaises, ce fait, absurde il y a une semaine, qui compromettait gravement et sans raison le sort de l'alliance anglo-française et par contre-coup la paix du monde, devient une sorte de trait de génie. C'est le point de vue que marque exactement l'*Information* (21 août).

« Alors, l'audace de M. Millerand se transforme en génie, et le succès de la manœuvre française tourne à l'apothéose, génératrice d'alliances, fertile en soumissions ! Que si, par malheur, à l'inverse, Varsovie succombe, et que les revers polonais finissent en déroute... ce sera celle aussi de la diplomatie du Quai d'Orsay, et des conséquences incalculables pèseront lourdement et sur l'allure de l'alliance anglo-française et sur la politique européenne, et sur la situation même de la France. Tel est le risque, capital on en conviendra, d'une partie si hardiment et si largement engagée. »

Il est certain que les victoires polonaises ont beaucoup aidé à raffermir l'alliance, et puis il faut aussi reconnaître que M. Millerand après son coup de boutoir et la forme inadmissible qu'il avait donnée à l'acte incriminé, a su trouver pour panser la blessure d'amour-propre tout au moins, les mots qu'il fallait dire et le lieu où il convenait le mieux qu'ils fussent prononcés.

C'est dans sa visite aux régions libérées, devant les tombes anglaises du cimetière du Fresnoy, que, rendant hommage aux soldats britanniques tombés à côté des nôtres dans la défense d'une cause commune, il a dit :

« Quand il y a entre deux peuples de tels souvenirs, quand ils se sont donnés l'un et l'autre à l'accomplissement d'une telle tâche, on peut avoir confiance. Des nuages peuvent naître, les nuages passent et l'alliance en sort plus éclatante que jamais. »

Ces paroles furent entendues et comprises à Londres et à la Chambre des Communes; dès le 18 août, le discours de Lloyd George avait calmé les esprits. Le *Temps* se plaît à le souligner.

M. Lloyd George a donné hier (lundi 16 août), une preuve de sagesse et de tact. En répondant aux questions qui lui étaient posées devant la Chambre des communes, il a évité de discuter les conditions d'une paix russo-polonaise, la reconnaissance du général Wrangel et d'autres problèmes prématurés ou irritants. Il a travaillé ainsi pour l'amitié franco-britannique, et nous lui en sommes sincèrement reconnaissants. » (18 Août).

Et il ajoute, à propos du fait, cause directe de l'émotion provoquée à Londres, cette sorte d'amende honorable :

« M. Lloyd George a eu raison aussi de ne pas se prêter à un débat au sujet du général Wrangel. Il sait, par la communication faite hier à Londres, dans quel esprit la France envisage cette question. En reconnaissant le gouvernement constitué par le général Wrangel, la France n'a pas entendu s'écarter des arrangements faits à Lympne. La reconnaissance de ce gouvernement n'implique naturellement pas que la France envoie des troupes en Crimée ; elle n'a été causée par aucun incident survenu en Pologne, puisqu'elle avait été annoncée à la Chambre, par M. Millerand, dès le 20 juillet. Enfin, après comme avant la reconnaissance du gouvernement Wrangel, la France a le désir d'examiner, en plein accord avec l'Angleterre, tous les problèmes de l'Europe orientale. On le voit : il n'y a là rien qui comporte une discussion publique. Si elle était destinée à éclairer les choses, elle serait superflue. Si elle risquait de les embrouiller, tout le monde conviendra qu'il y a mieux à faire actuellement. »

Depuis, les conversations ont continué dans les deux pays, les points de nouvelles frictions ont été évités et l'on a vu que les conversations Lloyd George-Giolitti dont certains journaux avaient pris ombrage, étant données les conjonctures (voir surtout les commentaires de la presse italienne), se sont terminées sur un télégramme de sympathie et de confiance au « Premier » français.



Le mardi 17, les journaux annonçaient comme imminente la chute de Varsovie. Au matin du 18, ils proclament, ou peu s'en faut, le salut définitif de la ville. C'est un cri général de « victoire » dans la presse française : « La Pologne s'est ressaisie, écrit dans sa manchette *La Liberté*. La réorganisation de l'armée a ranimé la confiance nationale et la volonté d'une résistance jusqu'au bout. » Et l'*Action Française* qui ne rêve que gloire militaire et ne peut manquer de revendiquer sur tous les champs de bataille du monde, la part qui revient à nos soldats, donne comme sous-titre à son article : EST-CE L'AUBE DE LA VICTOIRE ? : « *Les officiers français entraînent les soldats polonais dans une contre-offensive qui semble un vrai succès.* » Tous les autres journaux font chorus. Seule, *la Bataille* ne s'en laisse pas conter. « *Les Russies constate-t-elle, resserrent l'étau autour de Varsovie en dépit de l'effort polonais.* »

C'est qu'elle est de fort mauvaise humeur et, qu'avec l'*Humanité* du même jour qui ne consacre aux affaires de Pologne que quelques dépêches de sa troisième page, et plutôt à l'avantage des Rouges : « *L'avance rouge vers Varsovie* »;

elle fulmine contre M. Millerand, qui vient d'inviter d'une façon pressante les délégués anglais, Adamson et Gosling, à quitter le territoire français, où ils étaient venus se concerter avec la C. G. T. pour une action commune contre la guerre.

« En signifiant à Adamson et Gosling, ajoute l'*Humanité* du 18 août, dans un article : *Les Provocations continuent*, l'ordre d'expulsion du territoire français, ce n'est pas nos deux camarades que nos ministres ont frappés. C'est la classe ouvrière anglaise tout entière, dont Adamson et Gosling étaient les délégués qualifiés, qui se trouve gravement atteinte et offensée par l'ignominieux procédé.

Nos amis venaient à Paris pour convenir, d'accord avec les travailleurs français, des moyens les plus efficaces pour empêcher la guerre, pour conclure définitivement la paix avec la Russie. C'étaient là à coup sûr des desseins criminels et il était nécessaire de chasser au plus vite de chez nous des malfaiteurs aussi dangereux ! »

Le jeudi, les succès polonais s'affirment, et c'est l'Allemagne qui est battue avec la Russie rouge, constate Jacques Bainville dans l'*Action Française* du 19 août. Vendredi, samedi, nouveaux bulletins de victoire. L'armée rouge est définitivement écrasée et ne se remettra pas de sitôt de sa dure défaite. *L'Humanité* se lamente:

« Ne nous y trompons pas : ce qu'il est convenu d'appeler la guerre russo-polonaise est en réalité la guerre franco-russe ! C'est la guerre de la France qui se poursuit actuellement. Tout l'effort de nos dirigeants politiques et militaires est tendu là-bas, se servant sans vergogne du matériel humain polonais. » (20 août).

Les journaux de gauche, d'ailleurs, qui avaient joué « la carte rouge » ne peuvent cacher leur mécontentement des félicitations que M. Millerant envoie à Pilsudski et aux missions françaises en Pologne. Sincèrement, la victoire polonaise ne leur paraît bonne qu'à perpétuer l'état de guerre et à assurer l'échec des pourparlers de Minsk où la paix pouvait être tout de suite conclue, tandis que les délégués vont maintenant y attendre les uns que leur armée se ressaisisse, les autres que leurs soldats développent leurs succès — et qu'ils puissent du rôle de vaincu passer à celui de vainqueur qui a le droit, ou plutôt la force, de parler en maître.



Entre temps, des incidents éclatent en Haute-Silésie, en pays plébiscitaire, autour du bassin houiller de Kattovitz.

« Le but de l'émeute, pense l'*Echo de Paris*, qui réclame de graves sanctions, était de désarmer les troupes françaises. »

Pour le *Temps* (vendredi 20 août), cette agitation allemande qui concorde avec l'offensive bolcheviste, heureusement avortée, manifeste qu'il y a entre Moscou et Berlin « *une harmonie préalable* ». *Les Débats* partagent la même opinion.

Et les succès polonais s'accentuent tous les jours. En dernière heure, une armée rouge tout entière demanderait à capituler. Quel prodigieux renversement de situation ! En moins de 100 heures, un peuple qui semblait ne pouvoir trouver son salut que dans la pitié des vainqueurs, passe de l'extrême désespoir à la joie la plus orgueilleuse. Pourvu, comme le lui conseillent ses amis, que la téméraire Pologne, qui semble avoir imprudemment attiré sur elle la foudre, sache se contenter de conditions raisonnables et se montre sage et prudente...

En Angleterre

La reconnaissance de Wrangel. — La contre-offensive polonaise. — Le conseil d'action. — Les divergences franco-anglaises.

La *New Europe* (19 août) publie un éditorial très sévère contre la déclaration française qui reconnaît officiellement Wrangel « C'est un acte de déloyauté flagrante. »

Le brusque redressement de la situation militaire en Pologne n'enlève aucune force aux arguments de la *New Europe* : cette Revue se souvient des « expériences napoléoniennes en Russie » ; elle montre à ses lecteurs que la Russie est aussi difficilement saisissable qu'il y a cent ans. D'autre part :

« Lénine est un stratège politique de premier ordre... Mais sa doctrine est propre aux peuples en détresse... La Grande-Bretagne répondra à Lénine non par les armes, mais par des réformes dans l'Inde, par un règlement de la question d'Irlande, par l'établissement en Egypte d'un gouvernement raisonnable et intelligent ; enfin il donnera la preuve de notre foi dans nos principes démocratiques, partout et toujours. »

Le *Daily Herald* (18 août) fournissait une explication aux retards des pourparlers de Minsk : à savoir, une interview de Trotsky, prise à Moscou par son correspondant particulier. Le commissaire à la guerre déclara que la *Pologne* évitait volontairement l'entrevue de Minsk :

« La politique polonaise semble vouloir nous forcer à occuper Varsovie — événement qui favorisera une intervention militaire de l'Entente... Derrière la Pologne blanche, il y a la France... Le gouvernement français est le plus aveugle, le plus cupide et le plus malhonnête de tous les gouvernements du monde. Il ressemble à un joueur qui, ayant perdu une fois, double sans cesse sa mise dans l'espoir de tout rattraper. »



On sait que le *Herald* est le plus bolchevisant des grands journaux anglais. Or, le 18 août, le gouvernement britannique communiquait à la presse des messages chiffrés échangés en février, mars et juillet 1920 entre Tchitcherine et Litvinoff, messages, qui prouveraient que le *Daily Herald* est subventionné et dirigé par les Soviets de Moscou.

Le rédacteur en chef, George Lansbury, proteste avec véhémence ; et le journal affirme en manchette (20 août), qu'il n'a reçu ni or, ni papier des Bolcheviks, ni bons du trésor chinois. Il donne les noms de ses principaux actionnaires et rappelle qu'il n'a jamais été l'*organe* de personne ». Avant, pendant et après la guerre sa politique a été constante : elle a prêché la paix internationale.

Naturellement la *Morning Post* et le *Times* (20 août), qui ont exploité les documents publiés contre les fractions avancées du parti travailliste anglais, ne se montrent pas satisfaits des explications du *Herald*. La *Morning Post* (19 août) voit la main-mise sur un journal anglais par une bande de juifs étrangers : c'est la conspiration de Moscou destinée à renverser la civilisation.



Les victoires polonaises seront accueillies avec joie par les journaux unionistes, ou unionistes de la coalition. Au contraire le radical *Daily News*

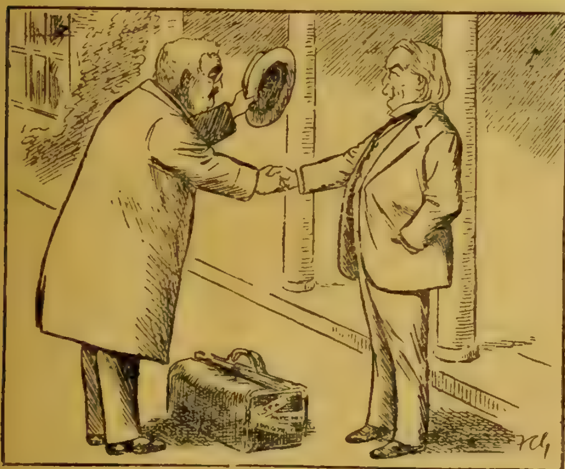
(21 août), ne dissimulera pas ses craintes : les armées de Varsovie vont-elles exploiter leurs succès et continuer leur avance ? Il est vrai « qu'on reconnaît ce nouveau danger à Paris » et que « le maréchal Foch s'opposerait absolument » à une nouvelle campagne en Russie.

Le *Daily News* insère et commente en même temps une intéressante lettre de Gorki à Wells. On sait que le grand écrivain russe n'est pas un bolcheviste : néanmoins il reproche à l'Entente sa politique inutile et cruelle. « L'Europe, représentée par l'Angleterre et la France, essaye de nous étrangler. »

On ne réussira qu'à jeter la Russie dans les bras de l'Asie. Ne prévoit-on pas dans cette union avec les nationalités asiatiques une terrible menace pour la culture européenne ?

« Lénine, ajoute Gorki, *est un grand homme* et *un honnête homme*. Son rôle en Russie est celui d'une charrue colossale qui retourne infatigablement un sol en friche.

... On devrait nous laisser, nous autres Russes, soit à notre sagesse, soit à notre folie. Notre pays met toute sa puissance créatrice au service d'une expérience sociale de la plus grande signification et de la plus haute importance pour l'humanité entière... »



L'Entente. — M. Millerand. — *Alors nous nous comprenons sur tous les points n'est ce pas ?...*

Lloyd George. — *Aoh. yes sur tous les points....*

(*Extrait de la* Westminster Gazette).

Nous attirions la semaine dernière l'attention de nos lecteurs sur le « Conseil d'action » qui représente les travailleurs de Grande-Bretagne, et voudrait entraîner à sa remorque tout le pays : Le *Manchester Guardian* (20 août), « qui n'est pas favorable à l'action directe pour des fins politiques », reconnaît que le parlement est la seule autorité qui soit sûre en même temps que constitutionnelle ; mais il admet que le conseil d'action et le labour party ont *rendu un grand service à la Nation* en s'opposant fermement à l'attitude dictatoriale du gouvernement vis-à-vis du gouvernement russe au moment de sa victoire — attitude en contradiction flagrante avec son indifférence passive, quand les Polonais attaquèrent les Russes au « printemps ».

Au demeurant le *Manchester Guardian* s'indigne que le gouvernement français ait renvoyé en Angleterre MM. Adamson et Gosling, chargés d'unifier les actions des partis travailliste anglais et socialiste français.



L'indépendante et libérale *Westminster Gazette* (16 août) explique quels sont « les griefs de la France contre l'Angleterre » : c'est le titre d'un article de Sir Thomas Barclay (qui fut, on doit s'en souvenir, un des artisans de l'Entente cordiale) :

« Au fond, pense sir Thomas, le grief économique est à la base des divergences politiques. »

En deux mots, la France pensait qu'elle trouverait un appui en Angleterre et en Amérique pour les réparations des régions dévastées. Au lieu de cela, elle est obligée, conformément au Traité de Versailles, de s'adresser à l'Allemagne ruinée. Il aurait été plus juste que l'Angleterre et que l'Amérique fissent à la France des avances, dont elles auraient obtenu, si possible, le remboursement par l'Allemagne.

On appréciera la bonne volonté de la *Westminster Gazette*, à laquelle on a souvent reproché en France d'être germanophile.

En Italie

La crise d'anglophilie italienne. — Les complications adriatiques et la future république de Fiume.

Les Italiens reprochent volontiers à la presse française son manque d'objectivité et l'accusent de chausser des lunettes bleu-blanc-rouge chaque fois qu'elle traite d'un problème où les intérêts français sont en jeu. Mais, sous le prétexte d'avoir une vision « internationale » des événements, nos amis transalpins en arrivent trop aisément à dicter au monde entier la conduite à tenir. Il n'est pas un journaliste de Bari ou de Cesena qui ne prétende indiquer sa route à Lloyd George, Lénine ou Millerand et régler sans appel le sort du monde. L'imagination fougueuse de nos voisins aidant, il ne se passe guère de mois sans qu'un système politique, destiné à faire le bonheur des deux continents (et par la même occasion à assurer la grandeur de l'Italie), soit décrit par le menu. L'avant-dernier, c'était l'univers régénéré par le monde islamique, sous la direction italienne. L'anté-pénultième ; c'était la paix indéfinie assurée par une alliance étroite des nations *prolétariennes :* Russie-Allemagne-Italie : la Russie fournissant les matières premières, l'Allemagne ses méthodes, l'Italie son génie inventif.

Le dernier en date, c'est l'entente anglo-italienne, dominant l'Europe et l'Asie pour commencer. Pour susciter cet enthousiasme, deux faits ont suffi : le désaccord franco-anglais au sujet de Wrangel et la rencontre à Lucerne de MM. Lloyd George et Giolitti.

Il faut voir en quels termes et sous quelles manchettes, les journaux italiens ont annoncé et commenté les faits. En gros, cela allait de la question posée par les moins francophobes : « La mésentente franco-anglaise est-elle irrémédiable ? » aux affirmations catégoriques : « La fin de l'Entente — La France isolée — » et autres gentillesses.

L'anglophobie manifestée depuis plusieurs mois par toute la presse, tant à propos des accords financiers et économiques que de la politique turque et philhellène de Lloyd George, a fait place du jour au lendemain à l'évocation de la traditionnelle amitié anglo-italienne.

L'Angleterre et l'Italie ne sont-elles pas les deux seules nations vraiment libérales ? Ne sont-elles pas les deux seules nations capables de co-

loniser sans opprimer ? Que ne sont-elles pas les deux seules à être !

Le grave *Corriere della Sera* lui-même embouche la trompette des jours de louange et conclut, à « l'identité du réalisme anglais et de l'idéalisme italien » d'après-guerre. Le réalisme anglais désire capter les bonnes grâces de la Russie pour deux raisons, d'abord pour y faire de profitable négoce, puis pour éviter une alliance des Russes et de l'Islam. L'idéalisme italien désire la paix avec les Soviets pour introduire un nouvel élément d'équilibre continental en Europe et y contrebalancer la néfaste influence française.

D'autres journaux moins circonspects voient dans l'entrevue de Lucerne le prélude d'une période, où un bloc anglo-italien dirigera la politique de l'Entente victorieuse, sans tenir compte de l'*impérialisme français*. Dès qu'une circonstance quelconque semble favoriser le moindre espoir de réussite, on voit surgir à nouveau le grand rêve italien : prendre en Europe la place de la France.



Il faut se hâter d'ajouter que le réalisme d'un Giolitti et d'un Sforza ne fait pas siennes les billevesées de ce soi-disant idéalisme italien, de marque nettement impérialiste. A l'effervescence nationaliste qui se manifeste en Italie depuis l'arrivée au pouvoir de M. Giolitti, celui-ci oppose une série d'actes nettement pacifiques. Il est arrivé à faire accepter sans trop de récriminations l'évacuation de Vallona.

Les nouvelles de Lucerne assurent que le Président du Conseil italien vient de prendre position dans le conflit adriatique et qu'il a déclaré que « la thèse de Bissolati triomphait et que les pourparlers directs avec la Yougoslavie allaient reprendre ». La thèse de Bissolati, c'est le renoncement à la Dalmatie et un accord avec les Yougoslaves sur la question de Fiume.

Les nationalistes vont-ils accepter aussi aisément que l'évacuation de l'Albanie la décision de M. Giolitti ? Il ne le semble pas. Déjà le comte Sforza est l'objet d'attaques de la part de la presse annexioniste. M. Giolitti ne restera pas longtemps à l'abri.

Et cela d'autant moins que le 11 septembre, Gabriele d'Annunzio proclamera la république indépendante du Quarnaro, capitale : Fiume. Dans l'esprit du poète-condottiere, cette proclamation devrait permettre à M. Giolitti de demander l'application du pacte de Londres aux Alliés et d'annexer la Dalmatie. Quant à Fiume, elle devrait « fare da sè ». Le calcul ne serait peut-être pas mauvais s'il n'y avait à craindre que le mécontentement des grandes puissances qui ont avalé d'autres couleuvres, mais il y a la Yougoslavie qui, probablement, ne se contenterait pas de se plaindre. Elle agirait. Est-il besoin d'insister sur les conséquences d'une action armée de la Yougoslavie contre les légionnaires italiens ?

Nous remettons à la semaine prochaine l'examen des commentaires italiens sur l'entrevue Giolitti-Lloyd George.

En Allemagne

La victoire polonaise. — L'agitation antifrançaise et les incidents de Kattowitz.

Jusqu'à la dernière minute les Allemands ont cru à l'anéantissement de la Pologne. Leur conviction était d'autant plus ardente, qu'elle correspondait mieux à leur désir secret, et que la prudence les obligeait à ne pas manifester trop vivement leur joie.

Le 16 août la *Frankfurter Zeitung* écrivait encore :

« Quelle ironie de l'Histoire ! Au moment même où le Conseil Suprême, au mépris du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, reporte au delà de la Vistule la frontière orientale du corridor polonais, des éléments de l'armée russe pénètrent dans ce corridor, et mettent fin pour le moment au despotisme polonais. »

Et le *Berliner Tageblatt* s'écriait triomphant :

« Le donjon polonais que le militarisme français — peut-on être plus insensé ? — s'imaginait avoir dressé contre l'Allemagne, n'existe plus. » (16-8).

Lorsque survint la contre-offensive victorieuse des Polonais, ce fut, dans toute l'Allemagne, un mouvement de surprise et de dépit :

« L'avance des Russes marque un temps d'arrêt. L'offensive polonaise déclenchée au Sud-Est, grâce à un regroupement de troupes, a obtenu d'indéniables succès. Il est évident que le commandement bolchevik est très surpris de la force des armées polonaises, force que l'on croyait absolument brisée. » (*Berliner Tageblatt*, 18-6).



Pour comble, il faut avouer que les Polonais sont redevables de leur victoire, pour une grande partie, aux directions et au concours des officiers français :

« Les mouvements actuels portent la marque française. La contre-offensive fut habilement conçue. Si son exécution tactique correspond à la préparation stratégique, une crise profonde va en résulter pour la Russie soviétique. Il est temps de cesser de parler de la faiblesse de la résistance polonaise. » (*Deutsche Allgemeine Zeitung*, 18-8).

Aussitôt les tendances à la prudence, qui se manifestaient déjà la semaine dernière, vont en s'accentuant. Voici comment s'expriment des journaux conservateurs :

« Un geste irréfléchi pourrait faire de l'Allemagne le champ de bataille de la France et de la Russie. Quant à croire que la Russie nous sauvera de l'ennemi commun, la France, uniquement pour nos beaux yeux, c'est enfantin. » (*Preussische Zeitung*, 18-8).

Le journal des socialistes majoritaires, de son côté, s'empresse d'adresser de bons conseils aux Soviets :

« Si la Russie soviétique veut se conquérir la sympathie des travailleurs européens, elle doit se conformer à Minsk aux déclarations de M. Tchitchérine concernant l'indépendance de la Pologne, et affirmer que le régime soviétique ne sera imposé à aucun peuple contre sa volonté. » (*Vorwärts*, 18-8).



La victoire polonaise fait s'écrouler toutes les machinations déjà échafaudées par les Allemands pour tirer parti des déconvenues de l'Entente en Orient. Toute une série de manœuvres avait été préparée, en effet, où l'animosité contre la France se dissimulait de moins en moins.

La *Frankfurter Zeitung* l'accuse :

« de poursuivre une véritable politique d'hégémonie dans les petits Etats successeurs de l'Autriche, et



Les trois Dieux. — *Et le septième jour ils ne se reposèrent pas, parce que leur œuvre, cimentée avec de la haine et non avec de l'amour et de la raison, tombait en poussière.*

(Extrait du journal allemand U.K.)

peut-être plus encore sous l'influence de son idéologie traditionnelle que dans l'intention de détruire le bolchevisme ». (12-8).

Des troubles et des grèves sont suscités dans le bassin de la Sarre, et approuvés par l'opinion publique :

« Les Allemands de la Sarre peuvent être certains que toute la patrie est de cœur avec eux et que le peuple allemand ne se laissera pas détourner de témoigner par une aide efficace, dans la mesure où le traité le permet, sa solidarité avec ses frères opprimés. » (*Frankfurter Zeitung*, 14-8).

Finalement on aboutit aux incidents de plus en plus nombreux de trains militaires français arrêtés, ou tamponnés en cours de route, et aux sanglantes émeutes de Kattowitz en Haute-Silésie.

On insiste sur ce fait que la colère des Silésiens est dirigée plutôt contre la Pologne que contre la France :

« L'opposition contre la commission interalliée qui se compose presque exclusivement de Français a passé au second plan. La lutte est maintenant entre les populations allemande et polonaise. » (*Vorsische Zeitung*, 19-8).

La *Freiheit* va jusqu'à donner tort aux Allemands :

« Les Polonais ont une grande part de responsabilité dans la situation actuelle. Mais si l'on se rappelle les événements de ces derniers temps en Haute Silésie, on doit malheureusement avouer — si pénibles qu'en soient les conséquences pour le prestige allemand — que les Polonais ont été provoqués par des éléments nationalistes allemands. » (19-8).

Et dans une note officielle du 22 août, le gouvernement allemand se défend d'avoir encouragé le mouvement.

Sources et Documents

LA LETTRE DU GÉNÉRAL WRANGEL A DENIKINE

La grande presse et les journaux d'opinion ont fait dernièrement allusion au document ci-dessous. Ils en ont même cité quelques lignes, où ils pensaient trouver, tantôt en faveur de Denikine ou de Wrangel et tantôt contre eux, des arguments d'ordre psychologique ou militaire. En voici la traduction littérale et complète ; — et c'est à notre avis la première fois qu'elle est donnée dans son entier, si l'on excepte quelques journaux du Caucase qui la tenaient de réfugiés russes qui s'enfuirent de la Crimée à Constantinople. Nous la publions uniquement dans la pensée qu'elle peut contribuer à jeter une lumière nouvelle sur les dessous des entreprises de Koltchak, de Denikine et peut-être du général Wrangel lui-même.

Général baron Wrangel,

25 février, Sébastopol.

Monsieur,

D'ordre du général Holman, chef de la mission anglaise auprès des forces armées du Sud de la Russie, l'amiral Seymour, en même temps qu'il m'offrait le passage sur un bâtiment britannique en partance pour l'étranger, m'a donné communication du rapport que vous lui avez remis sur mon compte. Vous exigez que je quitte le sol de la Russie et vous motivez votre décision sur ce fait : que tous ceux qui sont mécontents de vous se comptent et se groupent sur mon nom.

Il y a précisément un an et demi que j'ai rejoint l'armée que vous commandez, l'armée des Volontaires et que de mon plein gré je me suis mis sous vos ordres.

A cette époque, j'avais encore la conviction que vous étiez un soldat loyal qui met bien au-dessus de sa propre fortune le destin de sa patrie et qui est prêt, pour la sauver, à mourir pour elle.

Pendant un an et demi, je me suis battu sous vos ordres ; j'ai toujours conduit mes soldats à la victoire et maintes fois sauvé l'armée tout entière dans les circonstances les plus critiques. Les troupes placées sous mon commandement direct ont délivré le Nord du Caucase. Au Conseil d'Armée qui se tint le 6 janvier 1919 au « Groupe Minéral » je vous ai proposé de porter mes soldats dans la direction de Tzaritzine pour aider avec nos forces l'amiral Koltchak qui s'avançait victorieusement vers le Volga. Vous avez rejeté ma proposition et mes hommes

allèrent occuper le bassin du Donetz où ils combattirent jusqu'au mois de mai sous les ordres du général Youselowitch qui prit le commandement pendant ma maladie. En avril, à peine rétabli, je repris mon poste à la tête de mes troupes en même temps que je vous fis un rapport (4 *avril, n°* 833) où je vous indiquai une fois de plus la nécessité de marcher en direction principale de Tzaritzine, vous prévenant que si nous ne le faisions pas, les Rouges entreprendraient là une offensive qui constituerait pour notre base une menace sérieuse.

Mes prédictions s'accomplirent à la manière d'une prophétie. Vers la mi-avril, en effet, l'ennemi força le fleuve Manitch et arrivant sur nos arrières s'avança jusqu'à 12 kilomètres de Bataisk. Pour parer à ce grave danger, nos unités, et surtout des regiments de cavalerie, furent jetés en toute hâte sur ce point et vous prîtes, vous-même, le commandement de cette armée improvisée. Les Rouges furent repoussés dans Manitch, mais tous nos efforts pour forcer le fleuve furent vains. Vous m'avez alors ordonné de me mettre à la tête de ces troupes et je fus assez heureux, après avoir battu la 10ᵉ armée rouge, pour la chasser vers Tzaritzine. En même temps le sort des armes nous fut favorable dans le bassin du Donetz et le général Maï-Majewsky put commencer à avancer rapidement en direction Nord. Le 17 mai, je m'emparai de Tzaritzine et les troupes continuant leur avance en amont du Volga, les Volontaires entrèrent dans Kharkow.

La fortune des armes n'avait alors pour vous que des sourires ; votre étoile brillait du plus vif éclat, mais avec votre gloire, grandissaient aussi dans votre cœur les rêves ambitieux...

Sans doute le communiqué où vous vous mettiez aux ordres de l'amiral Koltchack au moment même où s'accumulaient vos victoires semble démentir vos rêves d'ambition personnelle : mais l'histoire impartiale montrera combien était spontanée cette démarche. Vous écriviez à l'amiral Koltchack que vous vous mettiez à ses ordres « donnant, disiez-vous, votre vie à la Patrie qui mérite tous les sacrifices et plaçant, au-dessus de tout, son destin ». Ce n'est pas votre vie que nous offriez, mais momentanément vos ambitions. Et vraiment est-ce un sacrifice, pour un fils loyal, que de se subordonner aux ordres d'un chef qui peut sauver la Patrie ? Ce sacrifice même d'ailleurs, dont vous vous targuiez, grisé comme vous l'étiez par de nouveaux succès, vous n'aviez plus l'âme qu'il faut, pour l'accomplir.

Abandonné à ses seules forces, l'amiral Koltchack fut écrasé et dut commencer vers l'Est sa retraite. En vain l'armée du Caucase s'efforçait de le secourir. Mais cette armée ne pouvait rien, épuisée qu'elle était par sa marche dans les steppes arides après avoir subi de lourdes pertes et constamment affaiblie par surcroît par les départs constants de ses meilleurs unités vers l'armée des Volontaires qui marchait sur Moscou sans qu'aucune résistance sérieuse vînt l'entraver.

Vers la mi-juillet, je réussis enfin à entrer en liaison avec les Cosaques de l'Oural et pour raffermir cette liaison je donnai l'ordre à la 2ᵉ division de Kouban (général Govoroutschenko) de se rendre dans la région de Kamichine sur la rive gauche du Volga.

Les deux télégrammes dont je vous donne ci-dessous copie éclairent complètement, je crois, l'intention du haut commandement de secourir les armées sibériennes du Chef Suprême.

I. « AU COMMANDEMENT DE L'ARMÉE DU CAUCASE. — *Prière de communiquer d'urgence pour rapport au commandant en chef les causes motivant le transfert du détachement Govoroutschenko sur la rive gauche du Volga. Le transfert d'un détachement d'une telle force, survenant en même temps que la nécessité de renvoyer la division de Terek et de rendre aux Cosaques du Don leur 1ᵉʳ corps, affaiblirait trop l'armée opérant en direction principale.* TAGANROG, 10 JUILLET, N 0/0276. ROMANOVSKY. »

II. « TAGANROG. GÉNÉRAL ROMANOWSKY 0/0 276. *Le transfert des troupes du général Govoroutchensko sur la rive gauche du Volga avait pour but la jonction plus rapide de nos forces avec celles du Chef Suprême. Il fut proposé comme conséquence du renvoi de l'armée du Caucase du 1ᵉʳ corps des Cosaques du Don ainsi que de l'arrivée imminente de la 2ᵉ brigade de Plastouns dont j'ai reçu avis par télégramme. La retraite des Cosaques de l'Oural vers l'Est, le transfert aux Cosaques du Don de leur 1ᵉʳ corps et le fait que l'armée de volontaires retient la 2ᵉ brigade des Plastouns et donne l'ordre aux Cosaques des Terek de venir le rejoindre, modifie évidemment la situation de telle sorte que non seulement il ne m'est pas possible d'envoyer quelques unités sur la rive gauche du Volga. (Kamichine), mais encore que je me vois dans l'obligation de renoncer à intervenir utilement dans la direction du Nord.*

Les effectifs de mon armée sont tellement réduits, que je dois borner mon activité à la surveillance des ordres d'opérer simultanément dans les directions d'Astrakan et de Saratoff. 16 JUILLET 1919. N° 01545. — WRANGEL.

Les armées de l'amiral Koltchak, traitreusement lâchées par vous, furent battues. Les cosaques d'Orenbourg rendirent les armes et une poignée seulement des cosaques de l'Oural continuèrent encore la résistance à l'ennemi dans les steppes arides. Débarrassé des troupes sibériennes, l'ennemi se dépêchait de concentrer ses forces dans la région de Saratoff, dans le but de se lancer sur l'armée affaiblie du Caucase et de la rejeter vers le sud pour s'assurer la ligne de communication du front de l'est.

Dans ma lettre du 29 juillet je vous soulignai la situation difficile de l'armée et qu'il était inévitable que la fortune des armes se tournerait contre nous, étant données nos erreurs stratégiques.

J'ai reçu votre réponse où vous indiquez que si j'avais suivi les conseils de mes collaborateurs, les forces armées du sud ne se trouveraient pas dans leur situation actuelle. Mais mes prophéties se réalisèrent cette fois encore. L'armée Caucasienne fut repoussée vers le sud sous les coups des Xᵉ IIᵉ, XIᵉ et IVᵉ armées rouges et bien que, grâce à sa vaillance sans précédent, et en s'appuyant sur la position fortifiée de Tzaritzine, elle ait battu toutes les quatre armées ennemies, l'armée Caucasienne perdit définitivement la force d'entreprendre une nouvelle offensive. Repoussant vers le sud mes troupes, l'ennemi entreprit alors une concentration rapide de ses forces pour couvrir Moscou. Déclanchant une offensive contre l'armée du général Maï-Majewsky, étendue sur un large front, privée des réserves et mal organisée, il la força à battre en retraite.

Même pendant cette période, où les Volontaires avançaient victorieusement vers le cœur de la Russie et où déjà votre oreille croyait entendre les sons des cloches de Moscou, une inquiétude se glissait dans les cœurs de beaucoup de vos collaborateurs.

Votre armée élevée sur les principes de l'arbitraire, qui vivait de pillage et d'ivrognerie et que guidaient des chefs dont l'exemple dépravait leurs troupes, une telle armée ne pouvait créer la Russie.

Sans derrières organisés, sans avoir préparé à l'arrière une seule position fortifiée ou des nœuds de résistance, battant en retraite dans un pays où la population la haïssait, l'armée Volontaire, une fois qu'elle avait commencé à reculer, devait continuer sans possibilité de redressement.

A mesure que se développait le succès de l'ennemi, la nullité de votre stratégie et de votre politique se dévoilaient et l'opinion russe commençait à voir clair. Des voix qui, de jour en jour, devenaient plus fortes exigeaient le déplacement de certaines personnalités de votre entourage dont le public apprenait la conduite infamante. En même temps on prononçait aussi les noms de ceux de vos généraux qui, parmi la démoralisation générale, savaient conserver sans tache leur dignité personnelle. Empoisonné par l'ambition, ayant pris le goût du commandement, entouré de flatteurs indignes, vous ne pensiez plus au salut de la Patrie, mais seulement à conserver le pouvoir. Le 17 octobre, le général Romanowsky m'a demandé par télégramme quelles forces je pourrais détacher de l'armée caucasienne pour secourir l'armée Volontaire. Par dépêche du 17 octobre n. 03538 j'ai répondu « *que, vu l'infériorité numérique des divisions de cavalerie on ne peut pas espérer résoudre la question par le transfert d'une ou de deux divisions* ». J'ai offert même une solution importante « *celle de faire transférer de mon armée les trois divisions et demie des cosaques de Kouban* ». Pour le reste de l'armée caucasienne, vu son infériorité numérique, j'ai proposé d'en faire un corps indépendant avec, à sa tête, le général Pokrowsky. La solution stratégique s'offrait d'elle-même : elle comportait la formation d'un groupement dans la région de Koupiansk du 4ᵉ corps du Don, du 3ᵉ corps de cavalerie, des divisions de Terek et du Don et de l'utilisation pour la conduite de cette masse de cavalerie de l'état-major de l'armée caucasienne.

Les trois chefs des armées insistèrent tous les trois pour que cette décision fut prise. Mais dans ce désir des chefs supérieurs de l'armée et de l'opinion de me voir confier le commandement des troupes opérant dans la direction principale, vous pensez déjà qu'un nouveau danger vous menace.

De même après la prise de Tzaritzine lorsque, avec mon chef d'Etat-major, le général Jousefowitch, nous vous proposâmes de concentrer sous mes ordres, dans la région de Charkoff, de fortes masses de cavalerie, dans un conseil de guerre vous avez exprimé l'avis, bien digne de vous, « *que nous nous précipitions pour entrer les premiers dans Moscou* ».

Vous avez pris à ce moment conscience de la faillite de votre prestige. Et vous en avez cherché les raisons non pas dans vos fautes, mais dans l'inconstance de la foule qui trouvait une nouvelle idole.

Le temps était irrévocablement perdu et les divisions lancées dans la bataille par paquets subirent, l'une après l'autre, la défaite. Le 11 novembre encore, en réponse à mes instances réitérées, vous m'écriviez que « après un examen détaillé » vous refusez le regroupement que je vous ai proposé. Dix jours après, le 22, quand Charkoff était déjà perdu et que la retraite dans le bassin du Donetz était devenue inévitable, vous m'avez fait appeler par télégramme « pour une nouvelle nomination » — et vous m'offrez de prendre le commandement de l'armée volontaire en me subordonnant aussi le groupe de la cavalerie. Il était déjà trop tard pour pouvoir compter sur une résistance sérieuse. On pouvait seulement songer encore à dérober l'armée aux coups de l'ennemi et, la forçant à reculer en jonction avec l'armée du Don, couvrir la direction de Rossow.

Je l'ai fait après une pénible marche de flanc de 380 klm. Au fur et à mesure que l'armée s'approchait de Rostow et Nowotcherkassk, l'inquiétude et le mécontentement grandissaient. L'opinion publique et les troupes comprenaient parfaitement les causes de la défaite et les reproches à l'adresse du haut commandement montaient de tous.

Vous avez vu comment alors baissait votre prestige et que le pouvoir glissait de vos mains. Vous accrochant à ce pouvoir, dans un aveuglement complet, vous commenciez à chercher partout les raisons de votre défaite dans des complots et des émeutes... Le 9 décembre, je vous rapportai les causes de notre échec et j'indiquai la nécessité de faire commencer l'évacuation immédiate de Rostow et Nowotcherkassk, de prendre les mesures urgentes pour faire fortifier la place d'armes de la rive droite du Don, etc. Rien de cela ne fut fait mais vous répondiez à mon rapport. Dans un télégramme adressé à tous les commandants des armées vous disiez en effet : « *certains chefs se permettent de me faire des déclarations sous une forme inadmissible* » et vous exigiez « *une soumission sans réserve* ».

Me trouvant vers la mi-décembre dans la nécessité d'éclaircir avec les généraux Sidorine et Pokrowsky une série de questions sur la mobilisation de la population et des chevaux de la région de Taganrog, occupée par mon armée, je les priais de venir à Rostow. Une copie de ce télégramme fut communiquée au général Romanowsky. Le lendemain j'ai reçu votre dépêche circulaire adressée à tous les commandants des armées dans lequel vous indiquiez « l'*inadmissibilité* » de mon télégramme et que vous défendiez aux commandants des armées de quitter les régions où ils avaient leur commandement...

Le 26 décembre l'armée volontaire fut disloquée et j'ai reçu de vous la mission d'aller au Caucase procéder à la formation des régiments de la cavalerie du Kouban et de Terek. En débarquant à Ekaterinodar j'ai appris que, quelques jours avant ma venue, arrivait à Kouban le général Schxouro, qui avait reçu de vous la mission que vous m'aviez confiée. Ce que plus tard vous essayez de nier en laissant entendre que le général Schxouro agissait de son propre gré tandis que le général Schxouro faisait dans la presse la déclaration formelle que c'était de vous qu'il tenait son ordre. Cette déclaration n'était pas démentie par votre état-major. Auprès du général Schxouro le général Wiazmitinoff plaça le colonel d'état-major Poutarew et deux agents de la section du contre espionnage, les frères Kartaskeffs, qui tenaient leur mission de je ne sais plus qui. Des deux derniers menèrent contre moi une propagande spéciale parmi les cosaques. Ils répandaient des rumeurs au sujet de « mes intentions de faire un coup d'état en m'appuyant sur les « tzaristes ». ils laissaient entendre aussi que « j'étais d'orientation allemande. » Vers la fin de décembre le général Schkouro fut nommé au commandement de l'armée de Kouban tandis que je restais sans emploi. Je vins alors à Novorossiisk. C'est encore le 25 décembre que je vous ai envoyé un rapport dans lequel j'ai indiqué combien l'effondrement sur le Kouban était inévitable et qu'il était nécessaire de tenir Novorossiisk et la Crimée qui pouvaient devenir le théâtre de la lutte. Les bruits inquiétants qui venaient de cette partie de la Russie en liaison avec mon inaction dans cette période si difficile pour la Patrie, énervaient l'opinion publique. Les chefs supérieurs de l'armée, les hommes d'Etat et les hommes politiques vous ont fait maintes fois des représentations sur la nécessité d'utiliser mes forces. On vous indiquait aussi que vu l'indépendance absolue des régions de Novorosiisk et de la Crimée il était nécessaire de partager le commandement dans ces deux régions. Un tel point de vue fut soutenu aussi par le commandement anglais. C'est seulement trois semaines après, quand la perte de Novorosiisk fut devenue presque evidente, que vous consentiez à me nommer adjoint-militaire au général Shilling. Déjà le 28 janvier, le jour de mon départ de Novorosiisk, j'avais reçu un télégramme du général Romanovsky m'informant que, vu l'évacuation de Novorosiisk, le poste d'adjoint-militaire resterait vacant.

Votre état-major m'a surveillé à Novorosiisk d'une manière infamante... Les rapports officieux de votre service de contre-espionnage contenaient des détails sur les visites que je recevais et le general-quartier-maître de votre état-major s'est permis de parler hautement en présence des officiers d'un soi-disant « front intérieur du général Wrangel à Novorosiisk. »

Les bruits largement répandus par votre état-major de mes intentions « de faire le coup d'État » vinrent jusqu'aux oreilles de l'étranger. M. Mac Kinder arrivant d'Angleterre avec une mission spéciale me rendit visite à Novorosiisk. Il me communiqua qu'il avait reçu de son gouvernement un télégramme lui demandant « *s'il était vrai que j'ai fait un coup d'état* ». M. Mac Kinder exprima à cette occasion la supposition que l'origine de ce télégramme était peut-être due aux bruits très répandus sur les relations inamicales que j'entretenais avec vous. Il me demanda s'il m'était possible de m'expliquer là-dessus en toute sincérité. Je lui ai répondu que « *je ne peux même pas admettre l'idée de me révolter contre un chef sous les ordres duquel je me suis mis volontairement* » et je l'ai prié d'assurer son gouvernement que, comme preuve de la loyauté de mes explications, « *ma parole d'honneur et mes années de service devaient suffire* ».

Dans mon rapport du 31 décembre N° 85, je vous ai donné le compte rendu détaillé de mon entretien avec M. Mac Kinder, et je vous ai proposé des documents qui, me semble-t-il, pouvaient dissiper vos craintes. Vous ne m'avez même pas répondu...

Privé de la possibilité d'apporter mon concours à la défense de ma Patrie, ayant perdu ma foi dans le chef sous les ordres duquel je me suis volontairement placé au début de la lutte, n'ayant plus pour lui aucune estime, j'ai donné ma démission et me rendis alors en Crimée.

Mon arrivée dans ce pays coïncidait avec l'émeute du capitaine Orloff. Ce méchant et nuisible soulèvement qui lançait les mots d'ordre de « la lutte avec les désordres de l'arrière et pour fortifier le front » provoqua une tempête de passions. L'armée et l'opinion publique qui souffrirent si longtemps de l'anarchie, ayant perdu la foi dans les mots d'ordre lancés par les pouvoirs, indiqué par les actions criminelles de leurs représentants, ont vu dans le soulèvement du capitaine Orloff la possibilité de remédier à l'état actuel des choses. On a estimé que j'étais l'homme capable de donner ce que tous attendaient. Le capitaine Orloff déclara qu'il se soumettrait seulement à moi. Le général Schilling, arrivant en Crimée pour prendre le commandement après la chute d'Odessa, et se rendant compte de la situation, demandait même de me nommer à sa place. Le commandant de la flotte et votre adjoint, le général Louxomsky, appuyaient ses instances. De nombreux groupes de la société, les représentants du clergé, des diverses populations de Crimée vous ont prié de n'y pas mettre obstacle. Les Alliés eux-mêmes insistèrent. Tout fut vain.

Vous accrochant au pouvoir, qui glissait de vos mains, vous vous engagiez déjà sur la route des compromissions et cédant aux « séparatistes » vous prîtes la décision de lutter inflexiblement avec vos plus proches collaborateurs qui, comme vous vous l'imaginiez, avaient l'intention de faire « le coup d'état ».

Le 8 février vous avez signé l'ordre « *blâmant le*

soulèvement du capitaine Orloff, dirigé par les personnes qui entreprirent un infâme jeu politique » et vous avez proposé au général Schilling de faire arrêter les coupables sans distinction de leur haut rang ou de leur situation. Simultanément, vous avez signé mon ordre de mise à la retraite avec celle de mon ancien chef d'état-major d'armée, le général Schatiloff, du général Loukowsky et l'amiral Nemoukoff, qui sollicitèrent ma nomination. Les deux ordres parurent en Crimée simultanément le 10 février et, deux jours auparavant, la presse locale publia mon télégramme au capitaine Orloff, où je l'adjurais « *en ma qualité de vieil officier — qui a donné à sa patrie 30 années de sa vie — de se soumettre aux exigences de ses supérieurs...* » Il n'était pas difficile de deviner l'auteur du jeu infâme d'autant plus que tout le monde dit à voix haute son nom...

Vous me proposez aujourd'hui de quitter la Russie. Cette proposition vous me la faites tenir par l'entremise des Anglais.

De cette sorte, on peut s'imaginer qu'elle émane du gouvernement britannique à cause de ma réputation de « *général d'orientation allemande* », ainsi que nos agents l'ont crié partout. Et c'est aussi l'interprétation qu'a donnée votre état major à votre refus de me confier le commandement de la Crimée, contre quoi, disait-il, protestait l'Angleterre.

Dès ma mise en retraite je me sens délié de toutes obligations envers vous et je ne tiens pas votre proposition pour un ordre. Vous n'avez pas d'ailleurs les moyens de m'obliger à l'exécuter. Cependant j'ai décidé de quitter la Russie où mon cœur étouffe d'amertume. La lutte que vous avez si glorieusement commencée et que vous avez si indignement perdue touche à sa fin et des milliers des meilleurs fils de la Russie y sont entraînés, eux qui sont innocents de vos fautes.

Leur salut et le salut de leurs familles dépend de l'aide de nos alliés, qui vous l'ont promise. Finissez donc l'affaire que vous avez entreprise. Si mon séjour dans la patrie peut vous nuire si peu que ce soit pour la défendre et pour sauver ceux qui se confièrent à vous, je quitte la Russie sans la moindre hésitation.

Baron Pierre WRANGEL.

Dernières Publications

La Politique Étrangère

La guerre aurait-elle pû être terminée plus tôt ?

par LAZARE WEILLER (*Revue de Paris*, 15 Août)

Au début de 1917, Lazare Weiller qui, depuis 1915, s'appliquait à étudier, en Suisse, les procédés de la propagande allemande, avait acquis la certitude qu'il serait possible de détacher du bloc allemand la Bulgarie, la Turquie et l'Autriche-Hongrie. Il adressa le 7 mai à M. Ribot, alors président du Conseil, une note indiquant les moyens qu'il croyait propres à isoler les Allemands de leurs alliés : on pouvait, mettant à profit les tendances de l'empereur Charles, lui faire proposer par le Pape ou par le roi d'Espagne une paix qui le libérerait du joug des Hohenzollern ; on pouvait aussi tenter d'obtenir, par des négociations officielles ou par des moyens révolutionnaires, la défection de la Bulgarie. Cette opération, si elle réussissait avait l'avantage de mettre la Turquie à la merci de l'Entente.

Cette note ne donna aucun résultat.

Au mois d'août suivant, Lazare Weiller, se trouvant de nouveau en Suisse, reçut la visite d'un sujet autrichien, ami de l'empereur Charles, et qu'il avait connu jadis. Celui-ci lui fit des confidences très précises sur les conditions moyennant lesquelles l'empereur serait prêt à négocier la Paix. Ces propositions, très intéressantes, présentaient néanmoins quelques difficultés. Lazare Weiller consigna cette conversation dans une nouvelle note à M. Ribot, note qui ne donna pas plus de résultats que la précédente.

L'auteur ne fait pas de commentaires, mais il rappelle ce mot de Millerand : L'art d'un homme d'Etat est de choisir entre de grands inconvénients.

La campagne Présidentielle aux États-Unis

par LOUIS-F. AUBERT (*Revue de Paris*, 15 Août)

« L'élection présidentielle va prendre les caractéristiques d'un referendum sur deux formes d'américanisme. » Les conventions de Chicago et de San-Francisco ont, sans doute, fait preuve toutes deux d'altruisme et de nationalisme dans leurs résolutions, mais leurs façons d'exprimer ces deux idéals diffèrent profondément. Tandis que les démocrates veulent respecter intégralement l'œuvre de Wilson à Versailles, les républicains rejettent absolument et Pacte et Traité. Ils songent à instituer une sorte de Ligue internationale qui ne les *obligerait* en aucune façon.

Il est intéressant de signaler le grief principal que les républicains articulent contre Wilson. Eux, qui forment la majorité au Sénat ne peuvent lui pardonner d'avoir violé, de deux manières, la sacro-sainte Constitution : d'abord en usurpant le pouvoir au détriment du Sénat, ensuite, en organisant, à Genève, un pouvoir suprême composé d'hommes étrangers au pays.

Memento

REVUES

Histoire. — Politique extérieure :

UN PROMOTEUR DE L'ALLIANCE ANGLAISE : GUIZOT, par Serge Martin (*Nouvelle Revue*, 15 août). — L'ETAT PRÉSENT DE L'IRLANDE, par Yann M. Goblett (*l'Opinion*, 14 août). — LES DERNIÈRES ANNÉES DE LORD KITCHENER, par Joseph Aynard (*Revue Hebdomadaire*, 14 août). — L'ÉCROULEMENT POLONAIS ET L'INTERVENTION ALLIÉE, par Jacques Bardoux (*l'Opinion*, 14 août). — GEORGES TCHITCHÉRINE, par le comte Perowsky (*Revue Universelle*, 15 août). — LA VÉRITÉ SUR L'ÉNIGME D'EKATERINBOURG, par Halpérine Kaminsky (*l'Opinion*, 14 août). — LA FOLLE GUERRE EN ORIENT (IV), par Berthe-Georges Gaulis (*l'Opinion*, 14 août). — LE PLAN DE CAMPAGNE ALLEMAND de 1871 à 1914, par le capitaine Kolltz (*Revue de Paris*, 15 août).

Questions Economiques et Sociales :

LE CAMEROUN, par Gaston-Joseph, administrateur des Colonies (*Colonies et Marine*, juillet-août). — LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE DU COTON DANS L'EMPIRE BRITANNIQUE, par Georges Babo (*Exportateur Français*, 19 août). — LES INTÉRÊTS DE LA FRANCE AU MEXIQUE (*Illustration Economique et Financière*, 14 août). — LA THÉORIE DE LA LUTTE DES CLASSES, par Georges Valois (*Revue Universelle*, 15 août). — LE SYNDICALISME ET LES FONCTIONNAIRES, par Louis Narquet (*Mercure de France*, 15 août). — LA TCHÉCOSLOVAQUIE : LA SITUATION RELIGIEUSE ACTUELLE, par Joseph Boubée (*Etudes*, 20 août). — LA CULTURE FRANÇAISE EN POLOGNE, par Paul Cazin (*La Minerve Française*, 15 août). — LA SITUATION EN RUSSIE : LÉNINE ET LES PAYSANS, par Merrheim (*l'Information ouvrière et sociale*, 19 août). —

Pages Littéraires :

L'HOTEL LAMBERT ET L'INSTITUT POLONAIS (fin), par Marie Osalska (*La Pologne*, 15 août). — L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE (I), par Augustin Filon (*Revue de Paris*, 15 août). — L'ÉLÉGIE CHEZ HEREDIA, par Fernand Brodel (*Mercure de France*, 15 août). — L'ENFANCE ET LA JEUNESSE HEUREUSE DE MME DE SÉVIGNÉ, Réfutation d'une légende (I), par Gérard Gailly (*La Minerve Française*, 15 août).— LA RÉORGANISATION INTELLECTUELLE DE LA FRANCE (I), par Maurice Barrès (*Revue Universelle*, 15 août. — UNE MÈRE, par Geneviève Reynier (*Revue de Paris*, 15 août). — L'AMOUR ET LE SECRET (III), par André Beaunier (*Revue de Paris*, 15 août). — LE MANOIR (I), par John Galsworthy (*Revue des Deux Mondes*, 15 août). — AU PAYS BRETON (III) par A. Chevrillon (*Revue des Deux Mondes*, 15 août). — ENTRE DEUX JARDINS (I), par Marie Perrens (*Revue des Deux Mondes*, 15 août). — M. GRETZILI, PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE (roman), par Maurice Beaubourg (*Mercure de France*, 15 août). — TIBURCE (roman), (IV), par Pierre de Barneville (*Minerve Française*, 15 août).

Economie et Finances

La restriction du droit d'émission des valeurs mobilières

UN ABUS A SUPPRIMER

UNE LOI QUI SURVIT SANS RAISON A LA GUERRE. — « PASSEZ AU TOURNIQUET. ». — LA CAISSE NOIRE DU MINISTRE DU COMMERCE. — LE PARLEMENT SERA-T-IL OBLIGÉ D'INTERVENIR ?

La guerre nous a valu une série de restrictions et de prohibitions légales dont l'une des plus curieuses fut celle de la loi du 31 mai 1916.

Cette loi décida que l'émission, l'exposition, la mise en vente, l'introduction sur le marché, en France, de titres de rente, emprunts et autres effets publics des gouvernements étrangers, d'obligations ou de titres, de quelque nature qu'ils fussent, de villes, corporations ou sociétés françaises ou étrangères seraient interdites jusqu'à une date à fixer par décret en Conseil des Ministres, après la cessation des hostilités.

Une telle disposition était justifiée et nécessitée, semblait-il, pendant la guerre, par les énormes besoins du Trésor. Toutes les disponibilités de l'épargne devaient être drainées vers les caisses de l'Etat. En prohibant toutes autres émissions de valeurs que les Bons du Trésor ou les titres des grands emprunts annuels, on organisait presque l'adduction forcée des capitaux au Trésor. Le système pouvait se défendre. On comprit cependant qu'il pouvait être dangereux pour l'économie nationale de bloquer tout le développement des sociétés par actions et l'on décida, une fois le principe posé, qu'il pourrait toutefois être dérogé à cette interdiction par arrêté du Ministre des Finances.

Que s'est-il passé dès lors ?

C'est que la dérogation est devenue la règle, et que la loi du 31 mai 1916 nous a simplement gratifiés de quelques rouages administratifs supplémentaires.

Chaque fois en effet que l'on veut, depuis 1916, procéder à l'émission d'actions, pour constituer une société ou pour augmenter le capital d'une société existante, ou bien lorsque l'on veut emprunter au moyen d'obligations, ce qui, par le temps qui court commence à devenir singulièrement plus avantageux que de s'adresser à des banquiers pour en obtenir des ouvertures de crédit, il faut constituer un dossier en demande d'autorisation, qui est soumis à un premier service à la Direction du mouvement général des Fonds au Ministère des Finances. Celui-ci enregistre la demande, puis la transmet, pour avis, à un autre service, soit au ministère du Commerce, soit aux Travaux Publics, soit à l'Agriculture, suivant la nature de l'entreprise. Ces ministères eux-mêmes ne font rien, bien entendu, sans provoquer l'avis du Préfet du département où est située la société. Circuits administratifs et paperasses. Trois mois d'attente. Et puis... et puis c'est alors que l'aventure se corse et que l'application de la loi prend une étrange physionomie.

Lorsque, en effet, toute l'enquête est terminée, l'intéressé reçoit un avis du Ministère des Finances d'avoir à se présenter au Pavillon de Flore, au service des émissions, et là un austère fonctionnaire supérieur lui tient à peu près le langage suivant :

« Vous avez demandé, Monsieur, l'autorisation d'émettre pour 25 millions d'actions ou d'obligations. Le Ministre des Finances est tout disposé à réserver un bon accueil à votre requête, mais vous êtes prié, avant de recevoir l'arrêté de dérogation, de bien vouloir consacrer une fraction des capitaux que vous allez ainsi drainer sur le marché, à l'achat de titres de rentes sur l'Etat.

— Et combien, Monsieur ?

— Oh, très peu; nous sommes modérés, Monsieur. Il vous suffira de consacrer à ces achats le quart du capital que vous nous demandez l'autorisation d'émettre. Vous pouvez d'ailleurs échelonner ces achats ; et je me hâte d'ajouter que vous pouvez aussi revendre vos titres de rentes quand vous voudrez, ou (ici un sourire) quand vous pourrez, car il s'agit simplement de donner, grâce à vous, un peu d'animation au marché public de nos rentes qui, sans cela, serait bien atone.

Et il faut s'exécuter. C'est ce qu'on appelle au Ministère : passer au tourniquet. Je révélerai seulement que l'on peut essayer un petit marchandage. Des audacieux l'ont tenté. Il paraît que ça réussit.



Tel est, en pratique, le régime auquel a abouti la loi du 31 mai 1916. Or, ce régime est injustifiable, surtout maintenant, et il doit disparaître au plus tôt.

Il est injustifiable, d'abord, parce qu'il est totalement inutile. Toutes les demandes, sauf d'infimes exceptions, sont accordées, en ce qui concerne les émissions de valeurs françaises, et la loi de 1916, qui avait en principe pour objet de limiter ou d'empêcher les appels à l'épargne à cause des besoins de l'Etat, aboutit en réalité à rétablir, d'une manière détournée et aggravée, le régime de l'autorisation préalable pour les sociétés par actions, que la loi de 1867 avait eu pour but d'abolir. Quant à l'introduction des valeurs étrangères, chacun sait ce qui en est advenu, et comment, malgré qu'il n'y ait jamais eu d'autorisation pour les introduire, les valeurs de la Royal Dutch par exemple, ou autres pétrolifères ont pullulé sur notre marché.

Le régime est injustifiable encore parce qu'il est arbitraire. Nul ne sait au Ministère, s'il faut donner aux termes de la loi la même interprétation qu'à ceux de la loi du 30 janvier 1907, qui soumet les émissions publiques à une publicité spéciale. On paraît admettre que le domaine des deux lois est le même. En fait, les émissions par voie de souscription privée se dispensent aisément de demander l'autorisation. Le Ministère des Finances, n'a jamais poursuivi personne pour les émissions peu importantes. Mais où com-

mence et finit actuellement le droit d'émettre sans autorisation ? Nul ne le sait. Et cela est particulièrement extraordinaire pour une loi qui comporte de dures sanctions pénales et qui laisse planer une menace sur tous ceux qui passent outre.

Le régime est inadmissible enfin, parce qu'il est honteux. Appelons-le par son nom : c'est un chantage. Il rappelle étrangement un autre abus incroyable qu'avait imaginé, à peu près vers la même époque, le ministre du Commerce, d'accord avec son collègue des Finances, et qui consistait à extorquer aussi la forte somme aux industriels ou aux commerçants qui sollicitaient des autorisations d'importation. Le patient était invité, au préalable, à verser quelques billets de mille au Trésor. Mais comme aucun texte ne justifiait cette exigence, il était prié de faire son versement *à titre de restitution anonyme au Trésor !* Merveilleuse procédure qui avait l'avantage d'étouffer l'argent sans laisser de trace.

Sous la pression intelligente et indignée de M. Artaud, président de la Chambre de Commerce de Marseille, le Parlement s'émut. Le Ministre du Commerce fut invité à comprendre le danger de cet abus, pour la moralité administrative, et, si je ne me trompe, les fonctionnaires trop ingénieux furent blâmés. Le Ministre des Finances n'en est pas là encore, paraît-il. Et cependant son cas s'aggrave de ce que, grâce à son système, il se fait le pourvoyeur bénévole des charges d'agents de change, car je ne sache pas que sur ces ordres importants ou même énormes, transmis ou recueillis par le Pavillon de Flore, les agents de change abandonnent leurs droits. Ne croient-ils pas cependant qu'à tout le moins une petite commission, au profit du Trésor, serait peut-être convenable ? Je livre cette suggestion à leur méditation.

Combien de temps ce régime, encombrant, inutile et scandaleux va-t-il encore durer ?

Le texte de la loi porte : « jusqu'à une date à fixer par décret en Conseil des Ministres après la cessation des hostilités ».

Traduisons : « Tant qu'il plaira au Ministre des Finances. »

Eh bien ! je demande que cela cesse de plaire à M. Marsal, ou bien que, s'il pense autrement, que le Parlement intervienne. Il n'est pas possible qu'une loi d'exception aussi difficile à défendre et aussi inutile soit oubliée. Même la loi interdisant l'exportation des capitaux doit prendre fin au 1er janvier prochain. L'absurde loi du 31 mai 1916 ne doit pas lui survivre. Mais il est temps de le dire.

Léon POLIER.



LE PROBLÈME DE LA RÉORGANISATION DES CHEMINS DE FER

L'Expérience américaine

I. — *Les résultats de l'étatisation et un projet de socialisation*

L'un des problèmes que le Parlement a le devoir — et certainement l'intention — d'aborder à son retour est celui des chemins de fer. Les solutions les plus divergentes sont en présence. Nous n'entendons pas examiner les caractères de chacune d'entre elles, mais simplement tâcher de les éclairer d'une expérience qui a sa haute valeur, puisqu'elle s'est produite dans un pays industriellement très avancé : les Etats-Unis, d'où nous viennent tant d'exemples.



Pendant la guerre, toutes les voies ferrées furent réquisitionnées aux Etats-Unis. Le 1er janvier 1918, le gouvernement américain se substitua à 150 compagnies ferroviaires qui, jusque-là, avaient desservi le territoire pour leur compte personnel et dans un régime de libre concurrence au point d'empiéter parfois les unes sur les autres. Elles avaient même exagéré : dans leur âpre concurrence, elles n'hésitaient pas à poser, à l'envi, des rails dans la même direction, ce qui créa autour des métropoles un réseau d'une densité abusive. Outre les nombreuses voies secondaires et les embranchements industriels, Chicago possède 23 lignes majeures relevant de 17 grandes compagnies.

L'avantage de l'exploitation de guerre par l'Etat fut donc *une unification très souhaitable.*

Mais le revers de la médaille offrait un relief plus saisissant : l'étatisation ainsi prononcée se traduisit par de déplorables résultats financiers. Au cours de l'année 1918, l'ensemble du compte des chemins de fer américains, accusa un déficit considérable, quoique les tarifs eussent été augmentés, dès le 1er juillet, de 25 0/0 pour les marchandises et de 20 0/0 pour les voyageurs.

Alors que M. Wilson annonçait sa ferme intention de ne pas laisser les voies ferrées retomber entre les mains des compagnies privées, le secrétaire d'Etat augmentait de 800 millions de dollars les salaires des employés. C'était engager l'avenir, c'était condamner par avance le régime d'exploitation des compagnies et limiter la liberté d'appréciation des Chambres quand elles auraient à engager le débat à fond.



Sur ces entrefaites — et pensant que le terrain était bien préparé — les quatorze grandes unions syndicales de travailleurs de chemins de fer ou *Fraternités* (*Orotherhoods*) se prononcèrent à peu près unanimement contre le retour des réseaux aux Compagnies — et, en même temps pour leur attribution à l'Etat — mais dans quel sens ?

Signifiaient-elles par là que continuerait simplement l'étatisation appliquée depuis le 1er janvier 1916 ?

Souhaitaient-elles la nationalisation dans le sens d'unification des lignes, de leurs tarifs, de leurs procédés administratifs, et surtout la fin de cette concurrence enchevêtrée qui était un défi aux principes d'économie ?

S'agissait-il, au contraire, de la nationalisation, telle que l'entend la C. G. T. française, que l'on peut appeler encore collectivisation ou socialisation et qui attribue la direction et la responsabilité d'un réseau aux cheminots eux-mêmes ?

On devine que le projet Plumb ou projet des Fraternités rappelait ce point de vue extrême bien plus que les deux autres.

Certes, il prévoyait l'attribution d'indemnités aux actionnaires comme aux obligataires.

Mais voici l'essentiel des dispositions prévues : les voies ferrées seraient exploitées par une corporation particulière, organisée par une charte fédérale, qui n'aurait aucun fonds dans l'industrie; son seul capital étant le travail et le talent.

Tous les employés seraient divisés en deux classes :

a) Ceux exerçant des fonctions de direction et d'administration ;

b) Les employés salariés qui exécutent les ordres des employés de direction.

Cette corporation serait contrôlée par un bureau de directeurs, dont un tiers serait nommé par le président des Etats-Unis, avec l'autorisation du Sénat ; un tiers par les employés de la classe A et un tiers par les employés de la classe B. En fait la majorité, dans cette combinaison, aurait appartenu

à la classe ouvrière à laquelle, en fait, le gouvernement aurait abandonné toutes les voies ferrées aux fins d'exploitation.

Tels sont les principes.

Si nous songeons à l'immense activité que représentent les chemins de fer américains, l'adoption d'un semblable plan eût équivalu à une expérience sensationnelle de nationalisation. Le peuple américain est idéaliste, mais il est surtout pratique et c'est fort heureux. Mais supposez qu'il eût désiré faire l'essai Plumb. Il faut avouer que les nations européennes *eussent été légitimement touchées par le poids d'un tel argument.*

L'opinion américaine a donc le souci primordial des faits : elle était d'ailleurs conseillée par les résultats de l'étatisation en temps de guerre où elle découvrait l'ébauche rudimentaire mais d'une signification trop précise de la socialisation où prétendaient l'entraîner de bien généreux réformateurs.



Il est très vrai que l'exploitation par l'Etat est apparue *comme notoirement défectueuse.* Le manque à construire, le vide à combler est immense. En certaines parties de la République, les wagons ont fait défaut même pour transporter les matériaux qui serviront à en construire d'autres, dispersés qu'ils sont dans toute l'étendue des Etats-Unis sans égard, semble-t-il, pour leur spécialisation.

Cette incapacité technique s'est aggravée de prodigalités financières — l'Etat étant par nature généreux et son rôle naturel, bien qu'il s'en défende en tous lieux, est de contribuer, par des excès de bonté arbitraire, à faire augmenter la vie chère.

Ce qui frappa gravement l'opinion fut l'*absence de responsabilité* et le souci de nombre d'employés de s'occuper de leurs intérêts bien plus que de ceux du public.

Le public américain acheva d'être convaincu de l'opposition entre ses intérêts et les intérêts d'une administration ouvrière quand fut discuté le projet, devenu loi du 27 février 1920 et tendant à restituer les voies ferrées aux compagnies.

Un bureau de travail était institué par cette loi, sorte de tribunal mixte composé de trois représentants des agents, de trois représentants des compagnies et de trois représentants du public.

Que firent ces syndicats ? *Ils s'élevèrent avec force contre la présence des délégués du public dans le bureau projeté.* Jamais plus fausse manœuvre ne fut commise. Le prolétariat des Etats-Unis n'a rien à se reprocher en la circonstance s'il attend tout d'une brusque Révolution et s'il pense, comme Lénine, que le suffrage universel n'appartient qu'à lui et qu'il cesse d'être universel pour devenir spécifiquement ouvrier.

L'observation lui révélera tôt ou tard que, dans un pays démocratique, la loi, les réformes, la vie, sont l'expression de la volonté de la majorité.

Quel régime a donc accordé aux chemins de fer le pouvoir responsable des Etats-Unis ?

Après l'échec de deux tentatives, il nous conviendra de rechercher sur quelles bases nouvelles, commandées par d'impérieuses nécessités, fonctionnent les 430.000 kilomètres de voies ferrées américaines, c'est-à-dire le tiers des chemins de fer du globe.

Albert SAUZÈDE.



CHRONIQUE DES CHANGES

Nous voici rentrés dans une période de tension des changes qui prend une allure très rapide. La livre sterling que nous avions laissée il y a huit jours à 50.27 1/2, s'est relevée à des taux sensiblement supérieurs : elle a coté aujourd'hui 51,90 1/2. Le *dollar* a la même allure : de 13,82 il passe à 14,56. Le *franc suisse* monte à 2,40, la *peseta* à 219, *le florin* à 4,63 et il faut noter l'ascension de la *couronne suédoise* qui s'inscrit aujourd'hui à 2,95, accentuant ainsi encore la tendance à la hausse de cette devise qui prend ainsi une place tout à fait à part dans le groupe des devises scandinaves.

Les préoccupations de plus en plus pressantes, relatives au remboursement de l'*Anglo-French Loan*, aux Etats-Unis ne sont pas étrangères à ce mouvement de hausse qui paraît avoir pris naissance à New-York. On sait aujourd'hui que la France négocie un emprunt américain nouveau pour payer sa part. On estime, en Amérique, que le gouvernement français a pu faire racheter, à l'heure actuelle, environ 40 millions de dollars de titres, et qu'il arrivera à en racheter à peu près autant avant l'échéance. Ce sera donc un total de 80 millions de dollars sur une somme de 250 millions à rembourser. Il resterait donc à couvrir une somme de 170 millions de dollars, et c'est cette somme qui, pense-t-on, va être demandée à un nouvel emprunt qui pourra sans doute être négocié à 9 ou 10 0/0.

Cette dépréciation nouvelle de notre franc coïncide avec la publication des statistiques de notre commerce extérieur pour les sept premiers mois de l'année. Les résultats en sont très encourageants, puisque la comparaison avec les 7 premiers mois de l'année dernière fait apparaître que nos exportations sont en augmentation de plus de 7 milliards. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il y a encore une augmentation du chiffre des importations, en excédent d'environ 2 milliards sur celle de 1919, et en outre que les chiffres actuels sont majorés par les nouveaux prix qui servent de base aux évaluations. Au surplus, on se rend compte de ce que la balance commerciale n'est pas tout dans notre cas et que la balance financière a une importance énorme. Or, nous entrons dans la période des échéances des divers crédits de guerre qui nous furent consentis et il y a dans la perspective de ces immenses remboursements un élément très défavorable pour notre change.

La Conférence financière internationale de Bruxelles, qui est officiellement convoquée pour le 24 septembre prochain, fera-t-elle apparaître quelque lueur d'espoir pour un rétablissement prochain des changes européens en général et du nôtre en particulier ? Il faut avouer que cette conférence se présente à cet égard dans d'assez fâcheuses conditions puisqu'elle va se réunir sans que la condition préliminaire essentielle pour aboutir à un résultat ait été remplie — je veux dire la détermination définitive du montant des indemnités allemandes. On ne voit pas trop, dès lors, à quelles décisions la Conférence pourra bien aboutir.

Le *mark* continue à être faible. Il a coté seulement 27 1/2 au début de la semaine. Hier, il s'était relevé à 28 1/2. La situation économique est toujours assez troublée en Allemagne. La crise industrielle est indéniable ; les chômages sont considérables et l'état monétaire et financier, de plus en plus précaire. Il faut ajouter que l'Allemagne paraît s'appliquer à dissimuler sa véritable situation. C'est ainsi que, depuis plusieurs mois, il y a un secret de la métallurgie allemande qui ne publie plus aucune statistique de production ni même d'exportation. Cette dissimulation poursuit-elle un but politique ou économique ? Il est difficile de le dire, mais cette ignorance où l'on est, des conditions actuelles d'une des plus importantes branches de l'activité allemande ne contribue pas à permettre d'avoir une opinion raisonnée sur son change.

L'Agence économique de l'Indo-Chine a donné récemment les conclusions de la Commission pour la *stabilisation de la piastre.* Il en résulte que les projets d'une stabilisation par rapport au franc, ont été écartés définitivement et que, à l'unanimité, la Commission est ralliée à la création d'une piastre-or à pouvoir libératoire illimité dont la frappe serait libre, avec le maintien comme monnaie réelle en circulation d'une piastre-argent à pouvoir libératoire également illimité, mais à caractère fiduciaire et dont la frappe serait réservée au gouvernement.

Léon POLIER...

LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

Les affaires ne reprennent que petit à petit. Le volume des transactions qui demeure médiocre, bien qu'il tende à s'accroître, a été, lorsque s'est affirmé le succès polonais, plus considérable qu'on ne l'avait vu depuis plusieurs semaines. Dans l'ensemble, le marché a fait montre de dispositions remarquablement fermes, surtout en coulisse où les valeurs d'arbitrage que l'actuelle tension des changes met au tout premier plan ont réalisé des progrès notables. Ainsi que l'on pouvait s'y attendre, ce sont surtout les pétroles qui, très demandés, ont brûlé les étapes et se sont inscrits en grosses et rapides plus-values. Le jeu continue à se poursuivre presque uniquement entre professionnels, la clientèle ne revenant que lentement au marché.

La croyance est générale d'une forte reprise dans quelques semaines au plus tard, une fois les vacances terminées. L'optimisme inaccoutumé dont la bourse fait preuve depuis un mois, et qu'elle a manifesté en accueillant par la hausse les bonnes nouvelles, et par la stabilisation des cours sans recul appréciable les événements défavorables, a de quoi surprendre ceux qui ne se rendent pas compte que la crise du printemps dernier n'a diminué en rien les besoins de capitaux et que les ressources de l'épargne n'en ont été que passagèrement affaiblies.

Les circonstances paraissent, en effet, favoriser une campagne de hausse : la place est nette, le moral solide et la spéculation brûle de reprendre sa revanche. Il ne faut pas perdre de vue, toutefois, que la tenue du change est pour beaucoup dans la fermeté présente. La dépréciation du franc ne se maintiendra pas éternellement au niveau actuel — il faut l'espérer ; aussi, les valeurs d'arbitrage, si séduisantes soient-elles, ne sont à conseiller qu'à ceux qui savent se dégager à temps.

L'emprunt dont on connaît maintenant la date et les modalités va, sauf imprévu, être émis à un moment particulièrement favorable et rencontrera suivant toute vraisemblance un accueil chaleureux.

Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

Les rentes françaises ont, dans le courant de la semaine, accentué leur mouvement de reprise ; le 3 %, notamment, après avoir un moment dépassé le cours de 57, reste à 56, 35 en forte hausse. Le marché des divers fonds de la Défense Nationale est assez actif ; les conditions du futur emprunt français autorisant la souscription partie en fonds anciens et partie en argent frais leur donne un marché qu'elles n'avaient pas connu depuis longtemps. Il est, en effet, indéniablement plus avantageux pour les souscripteurs à l'emprunt annoncé de passer par le canal des anciens emprunts. Le fonds de rachat, d'ailleurs, fonctionne en grand, ce qui ne contribue pas peu à soutenir les cours ; il est à craindre qu'une fois l'émission terminée, le 3 % et les divers emprunts ne tendent vers un cours permettant d'obtenir un rendement approchant des 6 % que donnera le nouvel emprunt. La souscription de ce dernier sera ouverte du 20 octobre au 30 novembre au soir ; les souscriptions pourront être acquittées en bons de la Défense Nationale ou du Trésor, en obligations de la Défense Nationale, en rentes 3 1/2 % ou en titres des divers emprunts de la Défense Nationale à concurrence de la moitié au maximum du montant de chaque souscription. Les souscriptions pourront être libérées en quatre termes, à savoir : 25 francs à la souscription, autant le 16 janvier 1921, autant le 1er mars 1921 et 26 fr. 15 le 16 avril 1921. Les versements en numéraire, mandats ou chèques sont reçus à partir du 25 août ; ceux en toutes valeurs admises en souscription, sauf les rentes 4 % et 5 % perpétuelles et amortissables, n'étant reçus qu'à partir du 1er septembre 1920.

Les obligations Crédit National sont en légère régression, les obligations anciennes se tenant à 485 et 484,50 et les nouvelles à 488.

Parmi les fonds d'Etat étrangers, nous signalerons la ferme tenue des fonds **russes** bien impressionnés par les succès polonais et par l'avance du général Wrangel. Les divers 4 % oscillent entre 28 et 29 fr. et les 5 % 1906 dépassent le cours de 45 fr. Faiblesse des valeurs Ottomanes, l'**unifiée** étant revenue à 70,25 contre 73. L'**Extérieure** Espagnole est en progrès très net à 182 contre 168, sur la ferme tenue de la peseta. Signalons, également, la hausse des fonds **Japonais**, le 4 % 1905 se négociant à 155 et le 4 % 1910 dont les coupons sont payables en yens et bénéficient, par conséquent, d'une forte prime au change, ayant atteint le cours de 120.

BANQUES

Banque de France. — Peu de changement à signaler au bilan, à l'exception d'une diminution de 147.547.000 fr. dans la circulation des billets. Le compte des avances à l'Etat n'a pas changé. L'action est revenue à 5.375, en léger recul sur ses cours de la semaine précédente.

D'une manière générale, le groupe des Etablissements de Crédit est en progrès, participant à la bonne tenue de l'ensemble de la cote, le Crédit Lyonnais à 1.675, la Générale à 763, la Banque Nationale de Crédit à 920 contre 910 et le Comptoir d'Escompte à 1.074.

Crédit mobilier. — En léger progrès à 563. On ignore encore les résultats de l'exercice clos le 30 juin, mais on espère que le dividende sera amélioré. L'Assemblée extraordinaire qui devait vérifier la dernière augmentation de capital de 80 à 100 millions et autoriser son élévation éventuelle à 200 millions, a été remise au 14 septembre.

Les Banques étrangères sont calmes bien que les cours se ressentent, en général, de la tension actuelle du change. Les Etablissements fonciers paraissent plus suivis, la hausse des changes leur valant une large plus-value d'actif.

Le **Crédit Foncier Argentin,** en attendant l'Assemblée extraordinaire qui doit statuer sur sa liquidation, s'avance dans les environs de 1.400, cours approchant de la valeur liquidative que certains attribuent à ces actions. Le **Crédit Franco Canadien**, en revanche, est en léger recul à 1.945 ; les obligations de cette Société sont très demandées et se négocient à des cours particulièrement élevés qui semblent escompter un remboursement prochain, les 3 % atteignent 390 après avoir dépassé un moment le cours de 400.

TRANSPORTS

Les actions de Chemins de fer français ne connaissent pas un marché plus animé que les semaines précédentes et leurs cours restent sans grand changement. Quant aux obligations, en dépit des impôts nouveaux et de l'élévation du loyer de l'argent, elles sont à peu près aux cours antérieurs, étant donné la prime élevée de remboursement qu'elles offrent à ces cours.

Parmi les Chemins de fer étrangers, les actions de Chemins de fer espagnols, qui ne restent plus qu'en petit nombre sur notre marché, ont été l'objet de rares transactions ; les obligations sont en léger progrès.

Madrid-Cacérès. — Le bénéfice, pour l'exercice 1919, a été de 1.790.000 pesetas contre 840.000 seulement en 1918. La totalité de l'intérêt a pu être payée aux obligations de la ligne de Cacérès. La Compagnie d'exploitation a reçu les sommes correspondant aux services d'intérêt et d'amortissement. Les obligations à revenu variable ont touché 5 pes. 71 pour le coupon 37 et 8 pes. 222 pour le coupon 38, soit 9 fr. 28 et 19 fr. 69. Elles ont progressé à 341.

Alpes bernoises. — On dit qu'environ 28 millions de francs d'actions de cette Compagnie auraient été rachetés sur le total d'environ 44 millions qui se trouvait en France ; cela explique que ces actions ne paraissent pour ainsi dire plus jamais sur le marché.

TRANSPORTS MARITIMES

Les valeurs de ce compartiment sont très indécises, étant donné que le marché des frets semble s'orienter nettement dans le sens de la baisse.

Transatlantique. — Les actions de cette Compagnie s'inscrivent cependant en léger progrès dans les environs de 440. Cette Compagnie remettra prochainement en service son paquebot « France » dont les réparations sont terminées.

Chargeurs français. — Les actions ont progressé à 1.775 contre 1.700, grâce à l'augmentation du divi-

dende de 160 fr. net dont le solde est payable à partir du 1er septembre et au dédoublement des actions.

Affréteurs réunis. — Une Assemblée extraordinaire convoquée pour le 14 septembre prochain aura à statuer sur l'augmentation éventuelle du capital, l'émission de bons ou obligations et la création de parts bénéficiaires à attribuer titre pour titre aux actionnaires. L'action reste à son cours antérieur de 953.

Société maritime française. — Cette Société vient d'intenter un procès à la **National Shipbuilding Corporation** de New-York à laquelle elle avait commandé 4 navires pour la somme de 800.000 dollars. L'action fait toujours preuve d'animation dans les environs de 630 francs.

ELECTRICITE

Le *Journal Officiel* a publié la loi autorisant les travaux d'établissement par l'Etat d'un réseau de transport d'énergie électrique à haute tension dans les Régions libérées et fixant les règles éventuelles d'exploitation de ce réseau. Les travaux qui réaliseront ce programme doivent favoriser les Compagnies de Construction de Matériel électrique. Aussi, d'une manière générale, leurs cours s'en ressentent. La Compagnie **Thomson Houston**, notamment, a vu ses cours se rapprocher du cours de 1.200 qu'ils ont dépassé à la fin du mois dernier. Avec les Tréfileries du Havre ; cette Société vient de constituer une entreprise au capital de 10 millions, la **Société des Lignes Télégraphiques et téléphoniques**.

Bréguet. — L'Assemblée extraordinaire du 14 août a vérifié l'augmentation du capital de cette Société qui se trouve ainsi définivement porté à 8 millions. L'action reste à son cours rond de 900 francs.

Forces motrices de l'Ariège. — Cette Société est constituée par la Société Métallurgique de l'Ariège au capital de 12 millions de francs, divisé en 48.000 actions de 250 fr. sur lesquelles 20.000 actions sont attribuées à la Société Métallurgique de l'Ariège et la Société Hydro-Electrique des Pyrénées, en rémunération d'apports. Les 28.000 actions restant sont offertes aux actionnaires de la Société Métallurgique de l'Ariège à souscrire au pair à raison de une action Forces Motrices de l'Ariège pour deux actions Métallurgique de l'Ariège, les actions non absorbées par l'exercice du droit de souscription étant souscrites par la Société Métallurgique de l'Ariège ; aucune souscription n'est acceptée à titre réductible.

Forces Motrices du Rhône. — La souscription des 20.000 actions nouvelles de 500 francs est en cours à partir du 17 août et doit prendre fin le 10 septembre. Les actionnaires actuels ont un droit de préférence de une action nouvelle pour trois anciennes. L'action a reculé dans les environs de 850 venant de 900 fr. ; la part est à 3.500 après 3.600.

PRODUITS CHIMIQUES

Air liquide. — En progrès, l'action s'inscrit à 620 venant de 599 ; la part oscille entre 5.000 et 5.100. L'Assemblée convoquée pour le 31 août aura à statuer sur l'augmentation du capital, ainsi que sur les accords passés avec le représentant de l'Association civile des représentants des porteurs de parts relativement aux droits attachés à ces titres pour la souscripion à la **Société Générale des Industries de l'Air** liquide et de l'**Azote**, sa filiale. Les actionnaires de cette dernière Société ont reconnu la sincérité de l'augmentation de capital de 5 à 20 millions et approuvé les accords passés avec l'Air Liquide pour apport d'une licence d'exploitation pour les pays d'Europe, sauf la France et l'Angleterre, moyennant l'attribution de 50.000 actions de 100 fr. qui formeront une catégorie B. à côté des 200.000 actions actuellement existantes qui seront désignées comme actions A., ayant droit à un premier dividende non cumulatif de 6 %. Cette Société a, en outre, autorisé l'augmentation ultérieure du capital à 30 millions.

Alsacienne de Produits chimiques. — Hors cote, les titres de cette Société se sont traités à 405 fr. On compte que les premiers contingents de camphre synthétique fabriqués par les Usines de la Société pourront être mis sur le marché dès le mois prochain et on espère que le rendement de cette nouvelle fabrication sera rémunérateur, étant donné les prix très élevés du camphre naturel par suite de la hausse du yen. On annonce, d'autre part, que l'usine de Mulhouse pousse activement sa fabrication de produits d'aniline. On ignore encore la date à laquelle sera réalisée l'augmentation de capital votée par l'Assemblée du 27 juillet dernier.

PETROLES

Comme les semaines précédentes, ce compartiment a été le plus animé de toute la cote, favorisé par la tension du change et par les bruits qui s'accréditent au sujet de la rareté de la production par rapport aux demandes accrues et de l'élévation du prix du combustible minéral ; les valeurs pétrolifères ont dépassé de beaucoup leurs cours antérieurs.

La **Royal Dutch**, notamment, a atteint le cours de 37.900, le plus élevé qu'elle ait connu depuis son augmentation de capital. Le bruit a couru, mais s'est démenti, qu'une opération de cette nature serait prochaine.

La **Shell** a progressé elle aussi, dans les environs de 420. Le délai fixé pour la souscripion aux nouvelles actions a expiré le 16 août. La **Mexican Eagle** — dont la production a atteint pendant le second trimestre de 1920 5.171.000 barrels contre moins de 4 millions pendant le premier trimestre, représentant environ 17 % de la production totale mexicaine pour les six premiers mois de l'exercice en cours — est, elle aussi, particulièrement active et a dépassé largement le cours de 600.

Les pétroles roumains partagent la faveur du public. La **Steaua**, notamment, a dépassé le cours de 2.000 en progrès de près de 400 fr. depuis une quinzaine de jours.

Parmi les Sociétés commerciales françaises, citons les progrès de **Lille-Bonnières** dans les environs de 3.000 l'action de priorité et de 2.800 l'action ordinaire.

MINES

Le groupe des charbonnages reste très ferme, encouragé par les hauts cours du charbon, cours qui doivent se maintenir encore longtemps, sinon s'élever encore. La production des houillères du Pas-de-Calais a été de 757.000 tonnes en juillet contre 736.800 en juin et celle des houillères du Nord de 176.154 tonnes contre 140.000 en juin. Dans cette production, **Bruay** rentre pour 207.500 tonnes, **Noeux** pour 169.000, **Marles** pour le même chiffre, **Béthune** pour 140.500 et **Anzin** pour 182.030.

Grand'Combe. — L'action a fléchi à 4.410 sur l'annonce de l'augmentation de capital de 6.375.000 fr. à 31.875, par émission de 102.000 actions nouvelles de 250 fr., le droit de souscription étant de 4 actions nouvelles pour une ancienne.

Les charbonnages polonais sont en vive reprise sur les succès de la contre-offensive polonaise. **Czeladz**, notamment, dont l'augmentation est en cours, est à 1.350 après avoir dépassé un moment le cours de 1.500. La souscription des actions nouvelles de 500 fr. émises à 600 dont 300 payables à la souscription et le solde en décembre pour doubler le capital de 9.750.000 fr., est ouverte jusqu'au 1er septembre. Signalons que le droit de souscription se négociant entre 200 et 250 fr., il est plus avantageux de vendre ses titres et de se procurer des droits de souscription.

Le marché des métaux à Londres est sans grand changement ; toutefois, à l'exception du plomb qui manifeste quelque velléité de reprise, les cours des métaux s'inscrivent plutôt en léger recul sur ceux de la semaine précédente.

Rio Tinto. — Bien que la grève se poursuive et que ses conséquences ne soient pas sans inquiéter les autorités locales, les actions Rio Tinto terminent en progrès très sensible à 1.840, bien influencées par la tenue de la livre sterling.

Montecatini. — Cette Société émet, du 20 août au 20 septembre, 250.000 actions nouvelles au prix de lire 107,50, payables en souscrivant, et réservées aux anciens actionnaires à raison d'une action nouvelle pour quatre anciennes. Des formules, sur demande des intéressés, leur seront envoyées par la Société pour leur permettre d'exercer leur droit de souscription à Milan. L'action reste hésitante à 121.

Penarroya. — Sous les auspices de cette Société, vient d'être constituée, au capital de 2 millions, pouvant être porté à 4 millions, la **Société Electrotechnique de Métallurgie.** Les apports de Penarroya en terrains et bâtiments sont rémunérés par 600 actions de 500 fr. L'action Penarroya est en reprise à 1.765 contre 1.698.

Bien que la prime de l'or ait rétrogradé, après une certaine reprise, la tension du change a favorisé les actions du compartiment sud africain qui s'inscrivent, presque toutes, en avance plus ou moins accentuée sur les cours de la semaine antérieure. Malheureusement, l'attitude du Stock Echange est incertaine et ne facilite guère la hausse.

Quant aux diamantifères, elles ont, elles aussi, sen-

sensiblement progressé : indépendamment de la hausse de la livre sterling, en effet, elles sont favorisées par la fermeté toute nouvelle du marché des diamants. Les acheteurs, notamment américains, ne manquent à nouveau pas. Aussi, la **De Beers** s'accentue-t-elle en reprise à 1.051 et 1.054.

METALLURGIE ET CONSTRUCTION MECANIQUE

Bien que les produits métallurgiques restent fermes, les bruits courent d'une baisse qui se produirait à l'automne, et le cours des valeurs métallurgiques s'en ressent ; au milieu de la hausse générale, elles restent en effet, pour la plupart, à leurs cours antérieurs et s'inscrivent même parfois en recul.

Union européenne. — Le succès polonais a tout particulièrement profité aux actions de cette Société, filiale du Creusot, qui ont dépassé le cours de **624**. On n'ignore pas, en effet, que cette Société est alliée avec **Huta-Bankowa** ; ses participations les plus importantes, n'en sont pas moins cependant en Tchéco-Slovaquie.

Forges et Aciéries du Nord et de l'Est. — Les actions restent sans changement à 1.600. L'augmentation de capital a rencontré un excellent accueil ; les souscriptions à titre réductible ne sont servies qu'à raison d'une action nouvelle pour 1 à 7 souscrites.

Montataire. — En progrès à 3.270 contre 3.200. L'Assemblée extraordinaire qui devait statuer sur la distribution des réserves et l'augmentation du capital a été remise au 2 octobre prochain.

Métallurgique de l'Ariège. — En progrès de quelques francs sur ses cours antérieurs à 875. On lira plus haut la création par cette Société, de la Société de Force Motrice de l'Ariège.

Dyle et Bacalan. — A 414 l'action privilégiée et 450 l'action ordinaire. Signalons l'anomalie que présente cette différence des cours, les deux catégories d'actions ayant exactement les mêmes droits ; le privilège consistant en l'antériorité de l'intérêt de 5 %, est la seule différence, et ne devrait en rien autoriser une dépréciation des actions privilégiées. Cette Société vient d'obtenir un relèvement des taxes et tarifs d'usage dans l'exploitation des formes de radoub du port de Bordeaux.



Les Marchés Étrangers

BOURSE DE NEW-YORK

L'animation n'est pas revenue, bien au contraire, ainsi qu'en témoigne le montant des titres traités à chaque séance. Ce montant a rarement atteint 400.000 et s'est la plupart du temps tenu au-dessous de 300.000, en recul appréciable sur les semaines précédentes qui ne brillaient pas cependant par une particulière activité. Il semble que, plus que les places européennes cependant plus directement intéressées. Varsovie a paru rétablie, le marché a fait montre Wall Street ait été sous l'influence directe des événements de Pologne. Une fois que la situation devant Varsovie a paru rétablie, le marché a fait montre d'un peu plus de fermeté sans pour cela que le volume des affaires traitées augmentât. Les baissiers ont eu beau jeu sur une bourse à un tel point déprimée. Toutefois les tendances semblent meilleures, encore que les inquiétudes que font naître tant le resserrement persistant de l'argent que la tendance à la baisse des produits manufacturés rende peu probable une envolée des cours parallèle à celle que l'on constate à Paris.

Si les prix de certaines marchandises paraissent désormais stabilisés, aux environs des cours les plus bas atteints cet été, en revanche l'on s'attend à ce que, suivant le fléchissement du coton et de quelques importantes denrées alimentaires, la baisse s'étende aux produits sidérurgiques, après l'annulation de 25 0/0 des commandes passées par les constructeurs d'automobiles, aux constructions maritimes et par suite, aux frêts. Il est à craindre également que l'exportation n'accuse un fléchissement sensible, et l'on espère que la prochaine formation au capital de 100 millions de dollars d'une considérable société d'exportation sous le patronage de l'American Bankers Association, facilitera le commerce extérieur.

Les railroads, contrairement aux valeurs industrielles, restent fermes, bien qu'ils ne maintiennent, en général, pas dans leur intégralité les hauts cours des semaines précédentes. Un peu de trouble résulte, en effet, de la prétention émise par les commissions des chemins de fer de différents Etats de régler les tarifs dans l'Etat même. En dehors des chemins de fer, seuls les pétroles à la suite du **Mexican Petroleum** paraissent bien orientés. L'Anglo-French Loon se tient à 99 1/2. On sait qu'il va être remboursé le 15 octobre. Pour acquitter sa quote part, la France cherche à contracter un nouvel emprunt de 125 à 150 millions de dollars. Les négociations se poursuivent entre le représentant du gouvernement français et la Banque Moran et Co. On connaît que l'intérêt demandé ne serait pas inférieur à 9 0/0.

	Juillet 14	13 Août 20	24 Août 20
U. S. 4 %	111	105 ./.	105 1/2
Anglo-French 5 %	...	99 1/2	99 ./.
Royal Dutch	...	75 1/2	81 5/8
Shell	...	47 1/8.	50 3/4
Mexican Eagle	...	... ./.	.. ./.
Calumet and Hecla	400	298 ./.	295 ./.
Chino Copper	40 3/8	26 ./.	26 1/2
Miami Copper	22 1/4	18 7/8	.. ./.
Ray Copper	20 7/8	14 1/8	15 ./.
Utah Copper	66 7/8	59 1/2	61 3/4
Archinson-Topeka	97 7/8	80 3/4	81 3/4
Baltimore and Ohio	98 3/8	35 ./.	39 3/8
Canadian Pacifi	185 7/8	118 ./.	119 ./.
Chicago-Milwaukee	107 1/8	32 3/4	34 1/4
Great Northern	134 3/4	73 ./.	73 ./.
National Mexico, 1re préf	27	5 1/2	8 1/2
— 2e préf.	12	4 1/2	4 1/4
Pennsylvania	110 3/4	40 1/2	41.1/4
Reading	162 3	87 1/2	91 5/8
Southern Railway	21 3/4	27 ./.	27 1/8
— préf.	77 1/2	59 ./.	59 1/2
Union Pacific	1 7 3/8	117 3/8	119 ./.
Steel Common	...	87 3/4	89 3/4
Bethleem Steel	40 1/4	73 3/8	76 3/4
Int. Harvester	111 3/4	124 3/4	122 ./.
Amer. Smelting	66 1/4	54 3/4	55 1/4
General Electric	148	139 ./.	142 ./.
Amer. Teleph. et Telég	120 1/4	95 7/8	96 ./.
Westinghouse	30 3/8	47 ./.	47 ./.
General Motors	89 1/2	22 ./.	21 7/8

BOURSE DE BRUXELLES

Les affaires sont toujours réduites, le marché demeurant dans son ensemble bien orienté. La victoire polonaise a été bien accueillie par la Bourse et les transactions durant quelques séances ont été quelques peu plus actives. Puis le calme a repris... Les valeurs d'arbitrage sont particulièrement fermes, surtout celles relevant du marché de Londres. Les fonds d'Etat étrangers sont médiocrement recherchés; il en est de même des banques dont les cours ont accusé un certain fléchissement. Les valeurs métalludgiques en reprise tempérée par quelques réalisations.

	Juillet 14	13 Aout. 20	24 Août 20
Belge 3 %	76 30	62 10	62 ..
Banque Nationale	3.870	4.300	4.230
Société Générale part	5.915	6.100	6.200 ..
Congo Grands Lacs	.70	304 50	...
Cockerill	1.680	1.690	1.772 50
Espérance Longdoz	116	1.176	1.240 ..
Haine Saint-Pierre	1.525	2.370	2.425
Ougrée Marihaye	1.290	2.020	2.125 ..
Providence Belge	2.000	4.901	4.900
Providence Russe priv B.	494 50	324 50	374 50
Sambre Moselle priv.	685	1.122 50	1.217 50
Grande Machine à Feu	7.339	5.100	5.275 ..
Noel Sart Culpart	3.650	.....	3.202
Sacré-Madame	2.005	4.450	4.475 ..
Asturienne	5.347	3.195	5.200
Rouina	3.3 50	...	545
Vieille Montagne	875	1.525	1.485 ..
Soie Tubize priv	152	752 50	722 50
Soie Viscose cap	167	677 50	650 ..
Boryslaw cap	52 50	...	699 50
Grosnyi priv	2.8 5	.....	2.950 ..
Nafta div	360	115	1782 50
Zincs Silésie	1.265	...	...
Kaïping	49	240	290
Nitrate Railways	357	...	385 ..
Canadian Pacific	1.035	.....	... ..
Mexico Tramways	366	...	... ..
Jeumont part	642	.....	151 50
Dyle et Baccalan	186	485	...
Briansk unités	412 50	.....	...
Russo-Belge	1.745	1.075 ..	...
Sosnowice (Min. Us.)	1.367	.....	...
Taganrog	557	130	365
Rand Mines	151	.....	300
Barcelona traction	134	.....	..
Kasaï	390	. .	164 25

Les charbonnages sont toujours en grande faveur et la hausse du compartiment est générale. Textiles soutenues et coloniales en reprise. Peu de modifications aux pétroles et sucreries. Soies artificielles en réaction.

BOURSE DE LONDRES

La situation extérieure et plus encore les menaces de grèves de diverses corporations n'ont pas été sans peser sur les transactions. Néanmoins les bonnes dispositions de la Bourse de Paris ont fini par influencer favorablement le cours des valeurs d'arbitrage, les valeurs propres au marché anglais restant lourdes et sans affaires. A part les compartiments qu'ont stimulés les achats de Paris, kaffirs, diamantifères et surtout, bien entendu, pétrolifères, le marché s'est traîné lamentablement avec un courant de transactions de plus en plus réduit.

Le marché monétaire n'était pas non plus bien en-

	Juil et. 14	13 Août 20	24 Août 20
Victory 4 %	...	77 3/4	77 .
Consols	77 1/8	46 1/8	46 1/4
War Loan 5 %	...	84 15/16	84 15/16
Argentin 4 % Resc.	83	51 1/2	51 1/4
Brésil Resc. 4 %	73 1/2	45 1/4	45 3/4
Chinois 5 % 1896	101 1/2	68 1/4	67 1/2
Egypte Unifiée	99 1/8	67 ./.	67 1/4
Français 5 %	...	48 1/4	47 1/4
— 4 %	...	38 ./.	37 1/4
Japon 4 1/2 %	94 1/2	100 ./.	99 ./.
Russe 4 % Consol	86 1/2	15 1/2	14 1/2
Canadian Pacific	198 1/4	157 1/2	166 ./.
Nat. of Mexico 1re pref.	31	13 ./	13 ./.
Pennsylvania Rail	57 1/4	55 ./.	56 ./.
Union Pacific	158 1/2	159 ./.	164 ./.
Brazil Railway ord	26	3 1/4	3 1/4
Bank of England	251 1/2	172 1/2	172 ./.
Lagunas Nitrate	1 10 16	28 9	29 6
Lautaro Nitrate	10 1/4	13 3/4	14 . .
Hudson Bay	9	6 3/16	6 5 16
Pekin syndicate ord	4 8	20 0	20/0/.
Cunard	1 8/16	24 6	24 0
Marconi Wireless	2 1/2	3 1 32	2 13 16
Barcelona Traction	...	5 1 2	5 1/2
Mexico Light and Power	47	12 /.	12 ./.
Vickers	1 3 4	24 6	22 6
Baku	4 3	0 6	3/6
Nurmah	4 6/32	8 3/8	8 5/8
Mexican Eagle ord	2	10 7/8	11 1/8
North Caucasian	..	1 3 16	17/32
Shell Transport	4 15/16	6 7 8	7 1/4
Royal Dutch	51	62 . 0	69 3 4
Spies	7/8	10 0	9/10 1/2
General Mining	..	4/6	4/6 ./.
Goldfields	.	1 15/32	1 7 16
Rand Mines	.	2 31 32	2 7/8
Crown Mines	..	2 19/32	2 19 32
East Rand	..	8 0	7 9
Geduld	1 1/8	31 32	1 29 32
Modderfontain B	..	3 3 4	3 3 4
Robinson Gold	...	9/0	7/6
Sommer and Jack	.	3 9	4 0
Village Deep	9 16	10/3	10/6
Chartered	..	16 3	16/0
Mozambique	..	29 32	7 8
Tanganyka	5 9 16	1 3 4	1 13 16
Golden Horse Shoe	..	15 0	15 0
De Beers	16 7 16	20 ./.	19 1 2
Jagersfontain	..	4 1/8	4 1/2
Cape Copper	2	1 1/4	1 1/8
Rio Tinto	68 3/8	36 ./.	36 ./.
Tharsis	6 1 4	3 1/8	3 1/4
Utah Copper	..	17 ./.	17 ./.
Lena Goldfields	..	2 0/0	15/16
Spassky	..	21 3	21 3
Camp Bird	8 16	11/9	12/3
Mexico El Oro	..	5 1/2	5 3/4 ./.
Santa Gertrudis	..	22 6	23 /3
Gula Kalumpong	1	1 5/8	1 5/8
Kuala Lumpur	3 4/8	3 5 8	3 5/8
Malacca	4	4 1/4	4 1/4

courageant. Par suite d'appels de fonds de la part des banques écossaises et d'achats assez importants en Treasury Bills, l'argent était peu abondant et au jour le jour s'est traité jusqu'à 5 1/4 et 5 1/2. Un léger relâchement a suivi les échéances en Treasury Bills, mais la tendance reste incertaine.

Le bilan de la Banque d'Angleterre nettement plus favorable écarte toute crainte d'une élévation du taux. La circulation a diminué de 682.885 liv. st., le numéraire en caisse est en plus-value de 13.924 liv.st. et la proportion des réserves aux engagements qui atteint 12,52 0/0 de 1,10 0/0.

BOURSE DE PRAGUE

Le marché reste sans grande animation. Avant le retour de fortune en faveur des Polonais, le recul était général et les différences de cours, dans la plupart des cas, considérables. Les industrielles et les banques particulièrement touchées ont été les premières à bénéficier de la reprise qui a suivi l'annonce de la défaite des bolcheviks aux portes de Varsovie. La Banque d'Escompte et de Crédit de Bohême vient de faire connaître les bénéfices de l'exercice 1919, lui permettant de distribuer à ses actionnaires un dividende de 10 0/0. Cette répartition n'aborde que 4.800.000 cour. sur un solde distribuable de 7.301.413 couronnes.

	Juillet 14	13 Août 20	24 Août 20
Emprunt liberté	....	90 25	90 ..
Zivnost Banka	....	450	435
Bohemia Banka	....	775	715
Agrarni Banka	....	640	625
Banque de Prague	....	935	890
Banque Ind. Tchéque	....	580	555
Petroles Kolin	....	...	.....
U. S. papier Prague	....	880	865
Danek	....	614	593
Pergmann	....	...	...
Sucres Tchéques	....	.....	2.225
Société Tcheques Comme	....	1.720	1.680

BOURSE DE BERLIN

Après avoir fait montre de quelque irrégularité, le marché se reprend et termine plutôt ferme. Les Rentes se montrent bien tenues ; les banques, notamment la Reichsbank et la Dresdner en recul momentané ; les pétrolifères restent les favorites, la Steaua Romana poursuit et accentue sa hausse. Les prix et la pénurie de pétrole étranger poussent à l'exploitation de tous les gisements que l'on peut trouver. C'est ainsi qu'en Bavière la Bayerische Mineraloelwerken se propose d'exploiter des schistes ardoisiers d'une teneur de 6 0/0 d'huile minérale et construit pour leur traitement d'importantes raffineries dans les environs de Bayreuth. La fusion de Gelsenkirchen et de Deutsch Luxemburgische doit entrer en vigueur le 1er octobre.

	Juillet 14	13 Août 20	24 Août 20
Allemand 5 %	....	79 60	79 50
— 4 %	100 10	68 40	69 60
Hamburg Amerike	127	181 60	177 50
Reichsbank	137 50	146 75	146 87
Dresdner Bank	148	162	162 25
A. E. G.	243 25	290 25	286 75
Badische Anilin	600 25	59 75	459
Bochumer	134 60	440	500 ..
Gelsenirkchen	183	309 ..	310 ..
Harpener	178 50	379 75	368
Siem. et Halske	213 40	241 25	251 ..
Otavi Mines	...	785	780
Zinc de Silésie	...	610	650



Valeurs en Vedette

LA FUSION LENS-MEURCHIN

A un double titre, les actions de cette Société jadis si prospère, maintenant une des grandes victimes de la guerre, peuvent mériter la vedette : d'une part, ce sont les efforts presque surhumains tentés pour la remise en état des mines et la reprise aussi prompte que possible de la production ; de l'autre, la décision que vient de prendre l'assemblée extraordinaire du 9 août de réorganiser financièrement et industriellement l'entreprise par l'augmentation du capital, l'émission d'un important emprunt obligataire et l'absorption des mines de Meurchin. Ces deux ordres de faits tracent le cadre de notre étude qui, sans s'attarder à l'historique des Mines de *Lens* et aux résultats d'avant-guerre qui ne seront envisagés que comme élément de comparaison, s'efforcera de dégager de la situation actuelle et de l'appoint fourni par **Meurchin** les possibilités d'avenir.

La concession de *Lens* qui comprend 6.940 hectares, est l'une des plus grandes du Pas-de-Calais et, son emplacement au centre du bassin houiller, l'une des plus heureusement situées. En 1914, le travail s'effectuait par le moyen de seize fosses (comportant, en général, deux puits chacune) dont quatre dans la zone nord de la concession permettaient d'extraire les charbons maigres, les douze autres étant dans la portion sud, celle des charbons gras. La partie centrale encore vierge constituait une importante réserve pour l'avenir. L'exploitation était relativement facile et l'équipement industriel particulièrement moderne.

Le charbon extrait correspondait par sa variété à tous les usages tant domestiques qu'industriels et la Société ne le livrait que très travaillé. Aussi les installations de surface, concentrées pour la plupart autour de Pont-à-Vendin étaient-elles complexes et étendues et comportaient-elles, outre les batteries habituelles de fours à coke, et les usines de récupération des sous-produits, des usines de rectification de benzol, de fabrication de produits chimiques et une importante centrale électrique.

L'extraction dans les années qui précédèrent le conflit mondial se tenait entre 3.600.000 et 4 millions de tonnes et s'accroissait assez régulièrement. Les travaux de fonçage et la mise en exploitation de nouveaux puits étaient poussés concurremment avec l'extraction et le développement industriel se poursuivait de façon continue et puissante.

Pendant quatre ans, la concession de *Lens* s'est trouvée sur la ligne de feu. Aux destructions superficielles résultant des combats, s'est ajoutée, lors de la retraite allemande la destruction systématique s'attaquant aux fosses même, destruction qui, nulle part ailleurs, n'a été poussée aussi loin. Non seulement, avant de pouvoir reprendre l'exploitation, la reconstruction complète s'impose : dénoyage des puits et réfection de leurs cuvelages, construction des maisons ouvrières, avant la guerre on ne comptait pas moins de 7.418 maisons d'habitation), des usines et installations de surface, mais encore avant d'entreprendre cette œuvre considérable dont l'achèvement demandera de nombreuses années, il a fallu procéder au déblaiement du terrain. Dès le lendemain de l'armistice, les travaux commencèrent et se sont poursuivis avec une énergie farouche. One ne peut espérer néanmoins que le déblaiement total sera acheve avant les derniers mois de l'exercice en cours. Actuellement, 60 kilomètres de voies ferrées sont rétablis et toutes les fosses sont reliées à la gare de Lens ; une briquetterie exploitée par une société dont *Lens* a le contrôle s'est montée à Douvrin et va incessamment commencer à produire ; la construction des maisons ouvrières s'active, on espère que 1.500 seront édifiées à la fin de l'année ; le dénoyage des fosses ne peut s'effectuer que lentement et se poursuit précédé de la cimentation quand l'opération est nécessaire. La réfection des cuvelages est confiée à une équipe allemande. Le dénoyage ne pourra s'effectuer en grand que lorsque les pompes puissantes commandées et les treuils de 90 à 430 HP. seront fournis en quantité suffisante. Des machines modernes d'extraction de 1.200 à 1.800 HP. ont été commandées. En attendant la mise en fonctionnement de l'importante Centrale dont l'installation se poursuit, le courant électrique est fourni par la Société Electrique des Houillères, création du groupement des houillères sinistrées.

(*A suivre.*)



INFORMATIONS FINANCIÈRES

SOCIÉTÉ ANONYME DES MINES DE FER DE ROUINA (Algérie)

Siège social à Bruxelles : 21, rue de l'Association
Comité de Paris : 15, rue Taitbout

MM. les actionnaires sont informés que l'assemblée générale extraordinaire du 3 août n'ayant pas réuni le nombre de voix suffisant pour délibérer valablement, il sera tenu une seconde assemblée au siège social, le mercredi 6 septembre à 11 heures du matin avec le même ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1° Augmentation du capital par la création de 25.000 actions d'une valeur nominale de 250 francs chacune ;

2° Détermination des conditions de la souscription et de la libération des actions nouvelles, ainsi que de l'exercice du droit de préférence aux anciens actionnaires ;

3° Souscription des actions nouvelles et constatation de cette souscription ;

4° Modification des articles 5, 7, 30, 32 et 33 des statuts.

Pour assister à l'assemblée et y prendre valablement part aux délibérations et votes, MM. les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 25 des statuts en déposant leurs titres cinq jours avant la date fixée par cette assemblée.

A Bruxelles : chez MM. Raymond Buurmans et Cie, 7, rue du Congrès, ou au siège social, 21, rue de l'Association.

En France : chez MM. Raymond Buurmans et Cie, 15, rue Taitbout, à Paris, ou dans tous autres établissements de crédit notoirement connus.

Les dépôts effectués en vue de l'assemblée du 3 août restent valables pour celle du 8 septembre 1920.

LE NOUVEL EMPRUNT DE LA VILLE DE PARIS

Par décrets du 25 juin 1920, la Ville de Paris a été autorisée à émettre pour

430 MILLIONS DE FRANCS DE BONS MUNICIPAUX

remboursables dans le délai d'un an et rapportant un

intérêt net de 5 fr. 25 O O

Ces bons sont créés en représentation des sommes dépensées ou à dépenser pour l'achat de denrées alimentaires destinées à la population parisienne et pour l'approvisionnement en charbon du commerce, de la petite industrie et des foyers domestiques. La Ville de Paris se trouvera remboursée de leur montant par la vente même du charbon et des denrées.

En outre, deux décrets du 23 août 1919 et du 28 mai 1920 autorisent également la Ville à émettre pour

18.236.000 DE BONS

correspondant à des prêts de même importance qu'elle a faits ou doit faire à des communes du département de la Seine et que celles-ci ont à lui rembourser dans le délai d'un an.

C'est donc un **total de**

448 MILLIONS DE FR. DE BONS

que la Ville va émettre, en trois tranches successives.

La première portera sur 230 millions,
La seconde sur 100 millions,
La troisième sur 118 millions.

La Caisse municipale délivre, actuellement, les bons de la première fraction de 230 millions.

Ils sont au porteur ou à ordre ; mais les bons à ordre ne sont délivrés que pour une valeur de 100.000 fr. au minimum. Quant aux bons au porteur, ils sont de 100 fr., 500 fr., 1.000 fr., 10.000 fr. 100.000 francs, 1 million.

Les bons sont à échéance d'un an et l'intérêt est payable au moment du remboursement du capital.

Cet intérêt est de

5 fr. 25 O O de toute retenue d'impôt

c'est-à-dire exempt de l'*impôt de 10 0/0 sur les valeurs mobilières, du droit de transmission et du droit de timbre.*

AUTOMOBILES INDUSTRIELS " LATIL "
(Ch. BLUM et Cie)

Cette Société constituée en 1912 pour exploiter l'industrie fondée en 1909 par M. Ch. Blum, fut la première en France à faire primer par le Ministère de la guerre, concours de 1913, un tracteur à adhérence totale. Les nombreuses demandes provoquées par ce succès, amenèrent la Société à créer, en 1914, les usines de Suresnes dont la production, durant la guerre, servit à parer aux nécessités nationales, et qui sont parvenues désormais à une adaptation rigoureuse permettant les meilleurs prix de revient possible.

D'autre part, en 1917, la Société absorbait la maison A. Tourand, spécialiste des charrues automobiles, et aujourd'hui la marque Tourand-Latil est certainement la marque la plus connue en matériel de motoculture. Ce matériel, essayé dans une ferme de 140 hectares, est parfaitement mis au point et prêt à une utilisation immédiate. Enfin la Société a adjoint à ses fabrications celle de remorques pour tracteurs, catégorie dans laquelle, dès 1914, elle était classée première au concours du Ministère de la Guerre.

Les résultats financiers ont marché de pair avec les succès techniques ; c'est ainsi que les dividendes distribués n'ont jamais été inférieurs à 10 % malgré pourtant une très large dotation de fonds de réserves et d'amortissement. D'ailleurs le capital social vient d'être augmenté, et — détail significatif — les 12.000 actions nouvelles ont été entièrement souscrites par les anciens actionnaires.

L'émission d'obligations à laquelle procède actuellement la Société lui permettra d'amplifier encore ses fabrications et de répondre ainsi aux besoins nouveaux et urgents du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

Les 14.000 obligations créées sont émises à 490 fr. jouissance du 15 août 1920, elles rapportent un intérêt annuel de 30 fr. nets de tous impôts présents et futurs, et sont remboursables à 500 francs, en 20 ans, par tirages au sort annuels, à partir de 1924.

On peut souscrire :

A la **Banque Nationale de Crédit**, 16, boulevard des Italiens, à Paris, et dans toutes ses succursales et agences.

AVIS AUX ACTIONNAIRES

DE LA

Société Métallurgique de l'Ariège

Société des Forces Motrices de l'Ariège

au capital de 12.000.000 de francs

Siège social : Paris, 5, rue Blanche

MM. les actionnaires de la **Société Métallurgique de l'Ariège** sont informés que le Conseil d'administration a décidé, conformément au vote de l'assemblée générale ordinaire du 24 février 1920, de procéder à la création de la

SOCIÉTÉ DES FORCES MOTRICES DE L'ARIÈGE

Le capital social de la nouvelle Société sera de

12.000.000 de francs

divisé en

48.000 actions de 250 francs chacune

Les apports de la **Société Métallurgique de l'Ariège** et de la **Société Hydro-Electrique des Pyrénées** (Usines du Castelet étant rémunérés par l'attribution de 20.000 actions, entièrement libérées, il reste 28.000 actions, formant un capital de 7.000.000 de francs, à souscrire en numéraire.

Ces 28.000 actions sont offertes aux actionnaires de la **Société Métallurgique de l'Ariège**, qui ont le droit de souscrire, à titre irréductible, à une action de la **Société des Forces Motrices de l'Ariège**, pour deux actions de la **Société Métallurgique de l'Ariège**.

Aucune souscription à titre réductible n'étant admise, toutes les actions non souscrites par les actionnaires à titre irréductible, dans la proportion indiquée, seront souscrites par la **Société Métallurgique de l'Ariège**, qui laissera un droit éventuel de souscription pour ces actions, aux actionnaires de la Société Hydro-Electrique des Pyrénées (Usines du Castelet), à raison de une action de la **Société des Forces Motrices de l'Ariège** pour deux actions **Usines du Castelet**.

La souscription est ouverte du 23 août au 20 septembre 1920, et toutes les souscriptions devront être remises avant le 20 septembre 1920, dernière limite.

Le versement appelé à la souscription est du premier quart, soit 62 fr. 50 par action.

Les trois autres quarts seront appelés au fur et à mesure des besoins sociaux, par décisions du Conseil d'administration.

Les versements en retard seront passibles d'un intérêt à 6 % l'an, à compter de l'exigibilité.

A l'appui de leur souscription, les actionnaires devront, soit faire estampiller leurs titres, soit les immobiliser jusqu'après la clôture de la souscription.

Les souscriptions sont reçues sans frais :

Au **siège social**, 5, rue Blanche, à Paris ;

Aux guichets des Banques et Etablissements de Crédit suivants :

Société Générale, 29, boulevard Haussmann, à Paris, et ses agences ;

Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens, à Paris, et ses agences;

Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, à Paris, et ses agences ;

Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire, à Paris, et ses agences ;

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, 43, rue Cambon, à Paris, et ses agences ou correspondants ;

Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, 17, rue Scribe, à Paris.

Les formalités prescrites par les textes concernant les émissions de valeurs mobilières, et notamment par la loi du 31 mai 1916, ont été remplies.

COMPAGNIE OCCIDENTALE DE MADAGASCAR

SOCIÉTÉ ANONYME

Au Capital de 6 millions de francs

Siège Social : 13, Boulevard Haussmann — PARIS

Une première assemblée générale extraordinaire convoquée pour le samedi 5 juin, à 11 heures du matin, à l'Hôtel de la Société des anciens élèves des Ecoles d'Arts et Métiers, 6, rue Chauchat, à Paris, n'ayant pu délibérer valablement faute d'avoir réuni le quorum des trois quarts prescrit par l'article 31 le quarum des trois quarts prescrit par l'article 31 de la loi du 26 juillet 1867 pour une première assemblée modificative des statuts, les actionnaires sont convoqués à nouveau en assemblée générale extraordinaire pour le vendredi 27 août, à 11 heures du matin, au même endroit, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1° Augmentation du capital ;

2° Modification aux articles des statuts qui en sont la conséquence ;

3° Modification aux articles 19, 22, 24, 27, 28, 30, 32, 34, 40 et 41 des statuts.

Peuvent faire partie de l'assemblée tous propriétaires d'au moins, dix actions, les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir et se faire représenter soit par l'un d'eux, soit par un membre de l'assemblée.

Les propriétaires d'actions au porteur qui désirent assister ou se faire représenter à l'assemblée, sont priés de laisser en dépôt ou de déposer avant le 22 août :

Soit à la Banque Industrielle de Chine, 74, rue Saint-Lazare et dans ses agences.

Soit au siège social, 13, boulevard Haussmann.

Leurs actions ou un récépissé de dépôts de leurs titres dans toute autre banque ou établissement de crédit, en indiquant les numéros des titres.

Les pouvoirs déjà établis pour la première assemblée seront valables pour celle-ci. Les actionnaires qui désireraient des formules de pouvoir ou des cartes d'admission à l'assemblée en trouveront à la *Banque Industrielle de Chine* ou au siège social.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

LES VALEURS DU TRÉSOR

POURQUOI SOUSCRIRE AUX EMISSIONS DES BONS DE LA DEFENSE NATIONALE ?

Pour assurer la sécurité de nos épargnes ;
Pour provoquer la baisse générale des prix ;
Pour améliorer le change ;
Pour activer l'essor économique du Pays ;
Pour affirmer devant le monde la force du crédit public et notre volonté de réparer les ruines de la guerre.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Août 20	17 Août 20	23 Août 20
Rente 3 %	83	61 60	59 55	54 40	55 10	56 30
— 3 % amortissable	88	66	70 65	66 ..	...	63 ..
— 5 % 15-16	.	89 75	88 30	87 50	87 50	87 50
— 4 % 1917	... ..	72 35	71 10	71 45	71 45	71 45
— 4 % 1918	... .	72 10	71 80	71 15	71 15	71 45
Créd Nat. Obl. 5 % 1919.	...		495	490 50	490 50	485 50
Maroc 4 % 1914	..	415	426	412	406 ..	395
Créd. Foncier 5 1/2 1920.	... ..	... .	... ..	499	499	496
V. de Paris, Ob. 5 % 1919	... .	... ..	480	425	425 ..	422

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Août 20	17 Août 20	23 Août 20
Argentin 5 % int 1909	503	486	670	845	...	861
Brésil 4 % 1889	72	62 75	79 50	... ..	...	.
5 % Fund	100	99	123	... ..	136 ..	..
Congo Lots	71	92	93	88	90 ..	88 25
Egypte unifiée	100	92 05	119	135 ..	134 50	138 ..
Espagne (Extérieure)	93	95 55	173	... ..	168 .	173 ..
Hellénique 5 % 1914	90	78	100	111 ..	112 50	113 ..
Italie 3 %	93	67 75	63 50	.	44 ..	... ..
Japon 4 % 1905	85	83	132	... ..	142 25	... ..
Maroc 5 % 1904	515	460	480	428	432	443
— 5 % 1910	518	447	466	595 .	585	594
Mexique 4 % 1910	71	57	57	... ..	63 25	68 ..
Minas-Geraes 5 % 1907	461	372	398	397	392 ..	398 50
Portugais 3 % 1re série	64	56 15	70	...	...	...
— Tabacs 4 1/2.	505	485	584	690	.	708
Roumain 4 % 1910	.	67	67	..	...	56 25
Russe 3 % 1891	73	38 50	29	.	27 25	30 25
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	32 50	32 ..	34 25
— 5 % 1906	102	57 50	46	41 ..	42 75	43 0
— 4 % Cons. 1re, 2e s	88	44	34 50	26 ..	32 25	..
Serbe 4 % 1895	78	61	55	43 ..	43 05	43 0
— 5 % 1913	86	69 70	60	56 90	57 85	58 25
Turc unifié 4 %	81	70	63 25	73 ..	73	71 40

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Août 20	17 Août 20	23 Août 20
Banque de France	4580	5120	5175	5475	5425	5375
— d'Algérie	2811	3100	3630	4250	....	4225
Banque Française	267	281	283	302	301	296
— Nat. de Crédit	620	755	869	910	910	920
— de Paris	1420	1350	1345	1630	1623	1680
— Privée	370	425	459	510	510	512
— de l'Union Parisien..	810	804	1135	1235	1235	1270
— Transatlantique	266	282	310	302	305	313
Compagnie Algérienne	1260	490	1920	1624	1610	1630
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	1070	1070	1074
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	426	527	688	760	760	769
— Foncier de France	876	797	835	.	.	740
— Français	332	350	350	404	400	410
— Indus. Libéré	724	705	742	706	..	740
— Lyonnais	1572	1292	1430	1625	1650	1678
— Mobilier français	502	495	497 50	556	556	558
Foncière Lyonnaise	382	335	550	455	455	..
Société Générale	761	645	692	764	763	763
Société Marseillaise	690	734	744	.	740	..
Rente Foncière	748	464	935	830	830	..
Immeubles de France	138	116	296			
Banque de l'Indo-Chine	1470	1750	2200	1950	1925	1949
Banque Indust. de Chine	..	580	879	975	975	975
Banque d'Athènes	46	105	135	196	196 50	196
Banque Espag. de Crédit	256	340	720	...	...	...
Banq. Nat. du Mexique	500	435	418	585	585	632
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	715	711	716
Crédit Foncier Egyptien	710	782	944	934	932	945

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Août 20	17 Août 20	23 Août 20
Est Cap	905	900	720	606	...	605
Lyon Cap	1230	915	750	735	...	730
Midi. Cap	1102	882	850	725	725	710
Nord. Cap	1688	1294	1027	980	975	980
Orléans Cap	1302	1090	940	806	815	820
Ouest	873	710	695	630	635	621
Orléans 3 % nouv	417	338	326 50	296	273	275
Etat 4 %	498	401	357	308	305	302
Est 3 % nouv	417	344	308	288 ..	293 75	292 50
Midi 3 % nouv	417	349	312	287 ..	..	277 ..
Nord 3 % nouv	425	333	321	. ..	305	300 ..
Lyon fusion nouv	407	326	308	276	282	283 ..
Ouest 3 % nouv	419	346	310	289 ..	286	...
Congo Grands Lacs	261	286	273	310	311	339
Nitrate Railways	362	315	365	395	386	395
Nord de l'Espagne	430	390	505	591	592	602
Saragosse	432	392	515	601	598	611
Métropolitain	498	476	383	340	340	330
Nord-Sud	130	169	141	160	163	161
Omnibus	... ..	470	602	659	652	665
Tramways (Cie franç.)	489	370	221	246	251	249
— Paris et Dép. Seine.	150	210	145	195	195	195
Voitures à Paris	183	427	676	691	...	...

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Août 20	17 Août 20	23 Août 20
Comp. Gén. des Eaux	2130	1553	1155	910	885	895
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	112	110 ..	112 ..
— Min. et B. de mer	66	70	93	89 50	99 ..	90
Gaz p. la France et l'Etr.	711	500	395	340	336	332
Elect. et Gaz du Nord	346	275	360	329	225	338
Est-Lumière	150	113	86	68 ..	66 ..	68
Gaz de Paris	276	203	175	178 ..	172 50	174
Thomson-Houston	673	759	880	1151	1160	1178
Ouest-Lumière	138	103	88	71 50	71 25	73 ..
Electricité de Paris	604	575	510	410 ..	395	392
Téléphones	268	585	705	794 .	790 .	824
Electr. d'Indo-Chine	1005	...	390	....	....	....
Câbles Télégraphiques	149	447	614	605	600	610
Eclair et Force Elect.	997	770	730	602	606	625
Electr. de la Loire	370	340	334	300	301	300 ..
Energie industrielle	90	166	153	142 ..	148 ..	146
Railways et Electricité	728	496	505	490	488	488
Energie Littoral Médit.	413	413	579	497	483	504
Télég. sans fil	..	..	1026	....	...	490

MINES ET METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Août 20	17 Août 20	23 Août 20
Association Minière	152	242	349	341	345	345
Acièries de France	659	929	853	1015	1005	1005
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	2010	2005	....
Atel. et Chant. de Bretag..	483	212	174	174	170	...
— — de la Loire..	680	2085	2495	1745	1730	1640
Chan. et At. de St-Nazaire..	1190	1920	1720	1820	1839	1859
Constr. de Levallois	130	155	139	154	154	153
— de Locomotives	....	750	735	698	...	699
— Mécaniques	....	276	308	..	300	330
Dyle et Bacalan (ord.)	260	582	450	446	446	445
Fives-Lille	938	1220	2710	1900	1880	1900
Forg. et Aciér. Nord-Est	387	320	2490	1630	1600	1581
Longueville (Forges)	275	320	340	370	370	370
Creusot	1912	2460	3380	....	....	3675
Ariège	482	660	559	880	865	890
Tréfil. et Lam. du Havre	253	220	217	213	213 50	215
Usine de Basse-Loire	270	306	280	295	295	300
Aguilas	626	93	148	129	139	130
Boléo	718	783	845	928	905	900
Cuivre et Pyrites	022	315	318	330	330	334
Malfidano, jouiss	402	385	490	425	423	433
Métaux	745	950	1160	....	...	1375
Penarroya	1380	1275	1420	1702	1700	1765
Sels Gemmes	314	206	218	230	227	230
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1319	....	1360
Carvin	770	580	655	920	900	890
Courrières	2800	2100	2011	2380	2375	2375
Dourges	433	359	536	605	600	597
Lens	1340	1032	1260	1760	1885	1798
Marles 30 %	214	322	460	1505	1505	1594
Bor, ord	1615	890	3300	965	965	920
Laurium	402	371	1355	400	402	403
Mokta el Hadid	2202	2700	1885	....	....	3800
Nickel	1119	1431	1075	1430	1428	1430
Rio Tinto ord	1730	1752	475	1802	1800	1800
Sosnowice	1320	930	400	1125	1145	1210
Central Mining	215	205	426	442	440	445
Lautaro Nitrate	257	297	400	700	700	716
Naphte Russe	460	280	426	528	528	540

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Août 20	17 Août 20	23 Août 20
Messageries Maritimes	79	381	680	415	415	423
Transatlantique ord	133	384	570	435	426	440
Suez act	4865	5400	6450	6870	6700	7060
Chargeurs Réunis	550	1574	1950	1290	1285	1270
Chargeurs Français	969	2275	3945	....	....	....
Transp. Marit. à vapeur..	....	1170	2680	1900	1100	1870

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Août 20	17 Août 20	23 Août 20
Agence Havas	1252	980	1020	1300	1325	1375
Air Liquide	263	391	386	590	599	618
Bergougnan	1372	1565	2500	1460	1475	1498
Cirages français	979	1012	1340	1420	1410	1411
Compteurs à Gaz nouv.	1044	915	652	664	669	672
Galeries Lafayette	164	163	170	...	176	...
Magasins Modernes	206	283	406	379	370	365
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	2250	....	2180
Orosdi Back	205	286	296	301	337	...
Oriental Carpet	227	248	370	...	415	404
Paris-France	1187	1318	2025	...	....	1850
Pathé (Etablissements)	181	162	171	263	268	268
Raffinerie Say. ord	358	485	910	1310	1320	1415
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	1045	1054	1153
Tabacs Ottomans	418	460	556	539 ..	548	599

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Août 20	17 Août 20	23 Août 20
Argentin 6 %	90	105 30	93 75	...	...	208 50
Brésil 5 % 1914	80	87	99	118 ..	117 25	119 50
Colombie 5 % or 1906	405	407	435	486 ..	...	516
Maranhao 5 % or 1916	256	423	338	352	...	..
Roumain 5 % 1903	100	78 50	73	...	66	69 50
Mexique 5 % 1899	88	80	99	..	...	...

METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Août 20	17 Août 20	23 Août 20
Continsouza	136	363	357	248	...	248
Diétrich et Cie	142	274	280	211	212	280
Dniéprovienne	3190	1845	2130	1670	1675	1650
Hartmann	480	360	372	...	...	...
Taganrog	545	238	288	...	...	290
Toula	1020	570	680	...	...	512

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Août 20	17 Août 20	23 Août 20
Albi	447	710	825	540	540	541
Asturienne Mines	4925	6705	4000	3490	3410	3420
Bakou	1678	1335	1655	3690	3680	3885
Bruay	1300	2075	2241	2990	2970	2977
Camp Bird ord.	12	20	40	32	...	35
Colombia	1770	1282	1575	2700	2770	2810
Corocoro	16	65	70	72 50	73 ..	...
Crow Mines	158	65	148	131 50	131	134 ..
De Beers	407	447	526	1030	1012	1045
East Rand	45	12	23	21 75	..	..
Ekaterise	630	640	2175	1520	1549	1545
Grosnyi	2715	2150	3100	2720	2780	2850
Héraclée	600	2340	15400	16200	15750	17500
Lena	58	40	50	...	49 ..	51
Mexico el Oro	124	164	316	292	292	310
Montecatini	118	146	145	123	122	...
Nord d'Alais	45	48	85	...	...	...
Phosphates Tunisiens	380	370	530	662	660	716
Royal Dutch	....	2200	34900	32300	.....	37400
Shell	....	180	520	371	...	400
Shansi	28	36	5050	77 75	76 ..	77
Spassky	67	49	50	...	...	...
Tanganyika	53	158	144	107 50	107 50	107 50
Utah Copper	296	475	875	...	...	849
Wyoming	109	149	285	140 50	138 ..	158

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Août 20	17 Août 20	23 Août 20
Commerciale Pacifique	....	....	718	620	...	...
Cargos Français	....	....	....	759	760	753

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Août 20	17 Août 20	23 Août 20
Américan Téléphone	529	689	1085	1335	1320	1362
Caoutchoucs (Financière)	81	276	302	278	263	276
Doriot-Flandrin	219	262	245	238	229	228
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2692	2690	2885
Lorraine Industrielle	865	700	1400	1500	....	...
Monaco	5400	3305	4200	4150	4500	....
Pathing	67	276	485	345	333	359
Peugeot	502	828	810	...	...	760
Raisins de Corinthe act	154	296	445	...	...	499
Saut du Tarn	556	1075	1025	....	1295	....
Soie de Tubize	147	134	980	831	800	773

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

En millions de francs	5 août 20	12 août 20	19 août 20
Actif :			
Or — En caisse	3.611	3.611	3.611
Or — A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	247	248	254
Encaisse totale	5.837	5.837	5.837
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	155	155	155
Disponible à l'étranger	600	630	685
Portefeuille	2.360	1.966	1.86.
Effets prorogés	503	499	495
Avances sur titres	1.918	1.969	1.947
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	25.900	26.000	25.800
Bons Trésors escomptés pour av. de l'Etat aux gouvernements étrangers	3.885	3.885	3.900
Passif :			
Billets en circulation	38.213	38.046	37.899
Compte courant du Trésor	56	69	129
Comptes courants particuliers	3.234	3.319	3.203
Taux d'escompte	6 0/0	6 0/0	6 0/0
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2 0/0	6 1/2 0/0

BANQUE D'ANGLETERRE

En millions de livres	28 juillet 20	4 août 20	12 août 20
Billets émis	139	139	139
Billets en réserve	14	13	14
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	121	120	121
Or et argent monnayés en réserve	1	1	1
Dépôts publics	15	15	15
— privés	118	118	124
Avances sur Fonds d'Etats	59	59	58
— — Autres fonds	82	82	81
Portefeuille	82	82	73
Proportion réserve aux engagements	12 1/4	10 1/8	10 1/4
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

En millions de marks	15 juillet 20	23 juillet 20	30 juillet 20
Actif :			
En caisse — Or	1.093	1.094	1.091
En caisse — Argent	3	3	1
Billets et Bons de caisse de prêts	17.212	17.256	17.873
Effets escomptés	41.785	39.452	46.093
Avances	9	8	10
Passif :			
Circulation	53.846	53.983	55.768
Dépôts et comptes courants	14.850	14.595	17.281

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
	En millions de francs					
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 24 juillet	2.453	610	3.911	973	1.650	5
1920 31 juillet	2.453	609	3.920	974	2.206	5
1920 7 août	2.452	602	3.978	965	1.057	5
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	780	5
1920 31 mai	805	75	12.928	1.710	2.390	6
1920 10 juin	805	75	13.136	1.777	2.473	6
1920 20 juin	805	75	13.400	1.797	2.728	6
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.404		1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304		3.025	3.299	»	8
1920 24 avril	2.301		3.111	3.361	»	8
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 31 mai	365	4	992	387	818	7
1920 30 juin	365	4	1.031	400	917	7
1920 31 juillet	396	4	1.015	353	844	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	340	17	452	10	185	3 1/2
1920 26 juillet	636	15	2.136	255	276	4 1/2
1920 2 août	636	15	1.1 9	133	327	4 1/2
1920 9 août	1.336	33	2.158	212	279	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	3 1/2
1920 15 juillet	534	88	507	102	283	5
1920 31 juillet	540	88	951	122	323	5
1920 7 août	539	89	929	112	305	5
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 8 juillet	265	26	5.301	1.624	679	5 1/2
1920 15 juillet	266	27	5.311	1.506	653	5 1/2
1920 5 août	266	26	5.464	1.702	710	5 1/2
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 23 juillet	9.916	753	15.591	9.128	14.117	7
1920 25 juillet	9.846	696	15.583	9.159	14.155	7

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920	13 août 1920	24 août 1920
Londres	25 225	48 33	49 09	50 99	50 27 1/2	51 90 1/2
New-York	518 25	12 725	13 32	14 06	13 82	14 56
Madrid	100	196 75	202	210 1/4	208 ..	219 ..
Berlin	123 50	31 75	30 1/2	30 ..	29 3/4	28 1/4
Amsterdam	288 30	439	450	463 1/2	457 ..	463 ..
Rome	100	70 50	69 1/2	70 1/4	68 3/4	66
Vienne	105	8 ..	7 5/8	7 3/8	7 ..	6 1/8
Bruxelles	100	106 50	106 3/4	107 ..	106 3/4	106 3/4
Copenhague	139	203 50	206 1/2	213 ..	207 ..	211 1/4
Stockholm	139	274 50	279	290 ..	286 ..	295 1/2
Christiania	139	205	209 3/4	218 ..	210 ..	210 1/4
Genève	100	217 50	224	232 ..	229 3/4	240 ..

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920	13 août 1920	24 août 1920
Paris	25 12 1/4	48 30	49 10	50 85	50 22 1/2	51 77 1/2
New-York	48 66	3 791	3 68	3 63	3 64 1/2	3 57 1/8
Berlin	20 43	172 25	161	169 ..	168 1/2	182 1/2
Amsterdam	12 107	10 98	10 95	10 91	11 ..	11 16 1/2
Madrid	25 220	24 375	24 27	24 20	24 15 1/2	23 81 1/2
Bruxelles	25 225	45 25	46 05	47 65	47 15	48 57 1/2
Rome	25 225	68 375	70 25	72 25	73 3/8	78 37 1/2
Suisse	25 225	22 125	21 82	21 87	21 88 1/2	21 64
Stockholm	18 159	17 62	17 25	17 57	17 66	17 61 1/2
Christiania	18 156					24 72 1/2
Copenhague	18 159					24 72 1/2

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920	13 août 1920	24 août 1920
Paris	100	45 35	44 65	43 30	43 47 1/2	41 70
Londres	25 225	22 13	21 89	21 90	21 87	21 63 1/2
Berlin	123 47	14 375	15 65	13 ..	13 ...	11 82 1/2
Vienne	105	3 50	3 32	3 ..	...	..
Pétrograd		7 ..	7	...	.	.
New-York	518 25	5 80125	5 90	5 98	5 99	6 02
Rome	100	31 95	31 15	30 30	29 80	27 70

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920	13 août 1920	24 août 1920
Amsterdam	208 30	414 ..	... ..	438 ..	430 ..	434 50
Londres	25 225	40 98	46 65	47 85	47 15	48 52 1/2
Paris	100	93 94	94 12	93 75	93 75	93 75
Madrid	100	187 ..	189 50	192	193	204 ..
Genève	118 25	207 50	211 25	220 ..	216 50	227 ..
New-York	5.100 25	11 97	12 55	13 22	12 95	13 62 1/2

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920	13 août 1920	23 août 1920
Hollande	169 70	1.440	....	....	1.556	1.663 30
Espagne	80	635	657 50	697	700 30	749 25
Suisse	80	695	730	775	779 20	836 65

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920	13 août 1920	24 août 1920
Paris	48 18	22 60	22 25	21 65	21 87 1/2	21 60
Londres	11 78 3/4	10 98	10 93	10 92	11 ..	11 16 1/2
Berlin	59 37	7 15	6 77	6 50	6 50	6 10

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920	13 août 1920	24 août 1920
Paris	5 182	7 82	7 38	7 18	7 28	6 82
Londres câble	4 866	3 74	3 66	3 58	3 65	3 55

COURS A MADRID

Sur :	Pair	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920	13 août 1920	24 août 1920
Paris	100	50 90	49 75	48 ..	47 90	45 40
Londres	25 225	24 40	24 32	24 19	24 17	22 72

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	27 juillet 1920	4 août 1920	10 août 1920	13 août 1920	24 août 1920
Londres	48 5/8	65	57 1/8	57 2/2	57 1/4	57 ..

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Imprimerie CORNU, 6, Place du Louvre. — Paris

3me Année, N° 32 Le numéro : 2 francs. 5 Septembre 1920

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

LA NOUVELLE MEDITERRANÉE - POURQUOI BRUXELLES AVANT GENÈVE ? - QUI A ÉTÉ VAINCU EN POLOGNE ? - LA FRANCE ET LA HONGRIE - LA POLITIQUE NORD-AFRICAINE.

LIVRES NOUVEAUX. — LE THÉATRE ET LA MISE EN SCÈNE. — VILLES D'EAUX

TÉL. : FLEURUS 11-87 — 00-36 75, Rue de Lille. -- PARIS COMPTE CHÈQUE POSTAL : 7029.






LA NOUVELLE MÉDITERRANÉE

La réforme égyptienne annoncée l'autre jour par le *Times* est loin d'être faite. Le projet élaboré par Lord Milner, d'accord avec Zagloul Pacha, attend encore l'approbation du cabinet de Londres, comme celle des nationalistes égyptiens. Une protestation que vient de lancer l'Association égyptienne de Paris donne à penser que l'accord définitif ne sera pas réalisé sans peine. Puis il restera à recevoir des Puissances les adhésions diplomatiques nécessaires.

Il serait toutefois surprenant que l'Egypte n'obtînt pas, dans un avenir prochain, la reconnaissance de son indépendance par l'Angleterre. Si les Français ont du sens politique, ils méditeront sans plus tarder sur le retentissement que cet événement capital ne manquera pas d'avoir d'un bout à l'autre de la Méditerranée musulmane, et notamment dans l'Afrique du Nord.



On dira qu'il ne s'agit pas d'une indépendance sans réserves, puisque le projet Zagloul-Milner laisse à l'Angleterre en Egypte un certain nombre de servitudes : droit de maintenir une garnison dans la région du canal, droit d'obtenir en temps de guerre l'accès de tout le territoire égyptien, installation au Caire d'un Haut-Commissaire britannique, surveillance de la dette et de la législation sur les étrangers par deux fonctionnaires anglais, promesse de l'Egypte de ne pas faire au dehors une politique contraire à celle de la Grande-Bretagne, etc.

Ce sont là, en effet, d'incontestables restrictions. Mais il est significatif que les plus sérieuses d'entre elles, par exemple la reconnaissance des intérêts spéciaux de l'Angleterre dans la région du canal de Suez, aient été acceptées d'avance, dès l'hiver dernier, par ceux des Egyptiens qui réclamaient avec le plus de fermeté la suppression du protectorat britannique.

Pourquoi cette adhésion ? C'est que les réserves envisagées ne permettent pas d'oublier la grandeur des concessions promises. Pour la première fois, en pays d'Islam, une puissance protectrice consent à traiter sur un pied d'égalité avec l'Etat qu'elle protégeait. Pour la première fois, ses représentants à l'intérieur du pays, au lieu de continuer à commander, se réduisent au rôle de conseillers techniques. On sait que sur ce dernier point l'insistance des Egyptiens s'était faite de plus en plus vive depuis le départ de Lord Cromer : ils demandaient que les fonctionnaires britanniques fussent au service de l'Etat égyptien, et non l'Etat égyptien à la dévotion des fonctionnaires britanniques.

Enfin, par une innovation sans précédents dans l'histoire de l'Empire britannique, l'Egypte se voir accorder une représentation diplomatique distincte. Du coup, ses prérogatives deviennent plus étendues que celles des Dominions eux-mêmes qui pourtant se targuent volontiers de leur indépendance de fait à l'égard de la métropole. Quelle qu'ait été l'audace des réformes entreprises dans l'Inde ou ailleurs, cette initiative de la mission Milner fait oublier toutes les formules antérieures de self-government.

En un mot, l'Egypte sera le premier pays d'Islam à recouvrer certains des attributs essentiels de la souveraineté. Les musulmans de tous pays verront dans cet événement l'aube d'une ère nouvelle. Mais la France ne tardera pas à en mesurer les conséquences dans son propre domaine africain.



Assurément il n'y a pas de peuple algérien ou tunisien au sens où il y a un peuple égyptien. Une autre différence essentielle est la présence, dans le Maghreb, de huit cent mille colons européens qui ont poussé de fortes racines dans le sol, tandis qu'en Egypte la population européenne, qui n'atteint pas cent cinquante mille personnes, demeure presque entièrement urbaine. A cet égard, l'Afrique du Nord rappelle l'Union sud-africaine beaucoup plus que l'Egypte.

Il n'en demeure pas moins que le fond de la population, dans cette Afrique du Nord,

est musulmane, qu'il s'agit là d'une race blanche et perfectible ; et qu'au regard de la politique que l'Angleterre est sur le point d'inaugurer en Egypte, celle de la France apparaîtra comme singulièrement rétrograde.

Le Maroc n'étant pas encore sorti de la phase de la pacification, on peut le laisser de côté. En Algérie, une série de réformes, inaugurée avant la guerre par la loi de juillet 1914 sur l'indigénat, et consacrée par la loi du 4 février 1919 sur les droits politiques des indigènes, a amélioré le régime judiciaire, supprimé l'inégalité fiscale (dont Lord Cromer avait débarrassé l'Egypte il y a déjà 30 ans), étendu la représentation des indigènes dans les assemblées locales de la colonie, en accordant notamment aux conseillers municipaux indigènes le droit de participer à l'élection des maires. Ces réformes, si importantes qu'elles soient, sembleront toutefois bien minces le jour où l'Egypte, qui depuis 1913 est déjà pourvue d'un embryon de représentation nationale, possédera un Parlement mis par l'Angleterre elle-même sur le même pied que la Chambre des Communes. Le contraste sera d'autant plus saisissant qu'en ce moment même, ainsi que le signale plus loin M. Paul Bruzon, un mouvement marqué de réaction se manifeste en Algérie contre les réformes déjà accomplies.

La Tunisie est logée à la même enseigne. Après quarante ans de protectorat, elle ne possède pas encore de représentation indigène élue, qu'il s'agisse de la Conférence consultative, qui tient lieu d'assemblée pour l'ensemble de la Régence, ou des municipalités. Les méthodes administratives qui s'imposaient à l'origine du protectorat ont été maintenues avec une regrettable rigidité.

On alléguera que le libéralisme de l'Angleterre à l'égard de l'Egypte y fera renaître le désordre. C'est possible. Mais ce désordre même paraîtra aux musulmans de l'Afrique du Nord un paradis auprès du régime trop paternel auquel nous les soumettons encore en 1920. Si nous refusons de comprendre que les idées nouvelles soulèvent aujourd'hui le monde de l'Islam aussi puissamment que le monde européen, nous risquons, dans cette Afrique où nous voyons un prolongement méditerranéen de la France, de nous réveiller en présence d'une race irréconciliable.

C'est ici que l'on aura l'occasion de prendre la mesure du génie politique de la France. L'Egypte émancipée, il sera indispensable de prouver que, par d'autres moyens, nous devons nous mettre au même alignement.

A la tradition de self-government, créée par l'Angleterre et dont l'origine est plus commerciale encore que politique, la France peut en effet en opposer une autre, au fond d'origine romaine, et qui est celle du droit de cité. Cette doctrine, elle l'a appliquée inconsciemment et aveuglément à certaines époques, en fabriquant trop généreusement aux colonies des électeurs. Plus mûre désormais, elle est capable d'ouvrir la cité française à ses protégés de façon graduelle et de les associer peu à peu et sans péril à sa vie nationale. La politique anglaise affranchit en séparant. Celle de la France sait atteindre le même résultat par l'opération contraire.

C'est ainsi qu'en Algérie, où bien des indigènes se disent et se sentent déjà français, où, sans renoncer à leur statut musulman, ils prennent déjà part, en élisant les maires, à l'exercice des droits de citoyens français, le moment paraît venu de donner aux musulmans une représentation distincte à la Chambre des Députés et au Sénat. Dans les pays de protectorat, tels que la Tunisie aujourd'hui, et demain le Maroc, il faudra sans doute se borner d'abord à organiser une représentation indigène locale. Mais un jour doit venir où, tandis que l'Egypte évoluera de plus en plus vers l'indépendance complète, les musulmans de l'Afrique du Nord verront plus d'avantages à faire partie de la cité française qu'à marcher dans le sillage du Levant.

Dès maintenant, l'émancipation prochaine de l'Egypte pose en des termes nouveaux notre problème méditerranéen. Il nous faudrait un Milner pour le résoudre.

Philippe MILLET.



LA VALISE ENTR'OUVERTE

Le général Weygand est revenu à Paris. Les journaux l'ont photographié, montant dans le train à Varsovie, passant à Strasbourg, descendant du train à la gare de l'Est. Ils ont donné mille et une interviews où le général distribuait des félicitations à l'armée polonaise, remerciait de l'accueil qu'il avait reçu, et expliquait comment toute la gloire de la brillante défense de Varsovie devait rejaillir sur le maréchal... Pilsudski.

Toutefois, les mauvaises langues se sont étonnées de ce brusque retour. Weygand aurait-il voulu faire Charlemagne ? — Non. Weygand est un homme modeste, entièrement dévoué à la cause polonaise. Il l'a prouvé en allant là-bas aux jours les plus désespérés.

Pilsudski est jaloux..., très jaloux.



C'était durant la guerre, à la cérémonie solennelle tenue dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, et au cours de laquelle M. Pichon donna lecture du fameux télégramme allemand,

relatif à la prise en gage de Toul et Verdun. Le service d'ordre étant assez mal assuré, Mgr Amette qui était invité, eut quelque peine à se frayer un chemin à travers la foule jusqu'à la tribune officielle. M. Clemenceau, qui présidait, l'accueillit par ces mots : « Eh bien, Eminence, il est presque aussi difficile d'arriver ici que d'entrer au Paradis ! » Mgr Amette répondit du tac au tac : « Pour ce qui est du paradis, Monsieur le Président, je suis à votre plus entière disposition pour vous en faciliter l'accès ».



A l'heure où nous mettons sous presse, des ouvriers grattaient les écussons du portail de l'ambassade d'Allemagne, notre voisine, rue de Lille. — Les aigles impériales disparaissaient lentement. Qu'allait-il naître à leur place ? Nous ne le savons pas encore, mais nous nous promettons d'en informer nos lecteurs.



On parle beaucoup des accords de Belgrade et de Bucarest, conclus par M. Benès.



Au temps jadis, les postes de Consuls dans les pays hors d'Europe passaient pour être assez périlleux. A l'heure actuelle, le record du danger est tenu par les Consuls de France en Allemagne.

La presse allemande est à peu près unanime à blâmer et absolument unanime à regretter les fâcheux incidents de Breslau. Le Consul de France, M. Terver, doit peut-être à son imposante stature et à son sang-froid, de n'avoir pas été molesté par la foule, mais sa femme, une frêle parisienne, a été plus exposée. Quant aux archives consulaires, que protégeait cependant — en droit — l'extraterritorialité, elles ont été saccagées et jetées dans la rue. Heureusement que les archives des consulats de France à l'étranger n'ont pas précisément la même composition que celles des consulats allemands aux Etats-Unis à l'époque de Son Excellence M. Bernstorff.

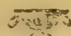


On sait que les diplomates de carrière prennent assez fréquemment la place des courriers professionnels pour accompagner la fameuse valise diplomatique. Depuis quelque temps, la valise de Constantinople était très peu demandée, mais le rétablissement définitif de l'Express-Orient après les victoires grecques en Thrace, a fait surgir au quai d'Orsay, toute une série de postulants.



M. Abel Chevalley, ministre plénipotentiaire, récemment nommé à Tiflis est — pour emprunter aux fonctionnaires du quai d'Orsay leur expression envieuse — « entré dans la carrière par les fenêtres ». A son arrivée dans les bureaux, ses collègues et ses subordonnés l'accueillirent avec froideur, et se plaignirent entre eux de sa sécheresse autoritaire. Evidemment il n'avait pas le ton de la maison, cette onction qui fait comparer ceux qui la possèdent à des ecclésiastiques moins l'habit. Mais son intelligence, son application au travail, et le côté solide de son esprit lui firent bientôt la place qu'il méritait.

M. de Martel, conseiller d'ambassade, représentant français près des républiques du Caucase, et qui vient d'être nommé haut-commissaire auprès du général Wrangel, est un parent de la Ctesse de Martel qui a écrit des romans que tout le monde a lus, sous le pseudonyme de Gyp.



M. Mayer, le nouvel ambassadeur d'Allemagne à Paris, est un Bavarois. M. de Berember-Goessler, le nouvel ambassadeur d'Allemagne auprès du Quirinal, est un Hambourgeois. La Prusse va-t-elle enfin renoncer à son hégémonie sur l'Allemagne?



Les premiers ambassadeurs qui furent accrédités à Pékin y furent astreints à un humiliant cérémonial : reçus en audience par l'empereur, ils devaient toucher la terre du front aux pieds de Sa Majesté. Ce n'est que dans le cours du XIXe siècle que cette coutume fut abolie.

Lorsque Lord Mac Cartnay vint en ambassade extraordinaire en 1793, il arriva avec de nombreux présents, et comme il remontait le Pei-ho sur un voilier, les Chinois placèrent sur le mât cette inscription en grands caractères célestes : « Anglais venant payer le tribut au Fils du Ciel. »



Un plénipotentiaire étranger, qui venait d'arriver à Addis-Abeba du temps où régnait Ménélik, fut prié à déjeuner à la Cour. Le négus présidait à une table élevée, où se trouvaient tous les mets, et quel ne fut pas l'étonnement du plénipotentiaire, lorsque Sa Majesté, prenant un quartier de viande, le lui tendit délicatement entre le pouce et l'index. Comme il hésitait, l'interprète le pressa d'accepter, en lui expliquant le grand honneur dont il était l'objet. En effet, s'étant assis à une des tables, au pied de la tribune du prince, il put contempler celui-ci jetant du haut de son trône des morceaux de viande à ses grands feudataires. En sortant de la Cour d'Abyssinie, il dit qu'il venait d'assister au repas des fauves.

Ambassades et Consulats

AMBASSADES : *Le marquis Garroné est nommé ambassadeur d'Italie à Constantinople. — Le chargé d'affaires de Turquie à Madrid, Noureddine bey serait nommé à Rome. — Le gouvernement espagnol a donné son agrément à la nomination du baron Ernst von Langworth Simmons en qualité d'ambassadeur d'Allemagne à Madrid. — Le vicomte Garcia Real, nouvel envoyé espagnol en Hongrie, a remis ses lettres de créance. — Sir George Grahame, ambassadeur de Grande-Bretagne à Bruxelles, vient de présenter ses lettres de créance. — M. Djuvara, ministre de Roumanie à Bruxelles et à Luxembourg, est nommé à Athènes. — M. Otchiai, ministre du Japon à La Haye, va rejoindre Rome qui est son nouveau poste. — M. Walls Merino, ministre d'Espagne au Chili, vient de présenter ses lettres de créance.* UN MOUVEMENT DIPLOMATIQUE ALLEMAND : *M. de Rhomberg, conseiller de Légation, est nommé ministre à Christiania. — M. Plehn, consul général d'Allemagne à Barcelone, est nommé ministre à Rio-de-Janeiro. — M. Goeppert rentre à la Wilhelmstrasse. — M. Pauli, actuellement directeur à la Wilhelmstrasse est nommé ministre en Argentine. — Le nouveau ministre du Mexique, M. Bablino Daialos, est arrivé à Berlin.*

CONSULATS : *L'exequatur vient d'être accordé à M. Augustus E. Ingram, consul des Etats-Unis d'Amérique au Havre. — M. Scarfe est nommé vice-consul des Pays-Bas à Adélaïde. — M. Christiaeno, consul des Pays-Bas à Ostende est décédé.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

Qui a été vaincu en Pologne ?

Le difficile dans les questions orientales, c'est toujours de les débrouiller et de ramener la confusion naturelle à l'Orient à la simplicité occidentale. Dans ces affaires de Pologne sont engagées, entre autres questions, la politique germanique tout entière, le sort de la Russie et les rapports franco-britanniques. Pénétrant dans ce dédale, évitons de prendre pour guide le Quai d'Orsay qui est persuadé qu'il a fait des merveilles en reconnaissant encore un général russe parce que le Parlement français avait élevé de vives critiques sur le règlement du charbon, profitable aux intérêts britanniques. Il a ainsi embrouillé d'avance, et peut-être sans remède, une affaire dans laquelle la victoire de l'Etat-Major français et des troupes polonaises allait porter une vive clarté.

Efforçons-nous d'examiner cette affaire du point de vue de la France. C'est, comme on nous l'apprend sans relâche, une méthode retrouvée de nos jours après avoir été longtemps égarée ; car ceux qui nous ont donné la Tunisie, l'Indo-Chine, l'Afrique Occidentale et le Maroc n'y entendaient rien.



De ce point de vue, il y a eu un peuple vaincu et une politique abattue sur le Bug, et c'est le peuple allemand et la politique germanique. C'est le premier effet, et de beaucoup le plus important, de la Victoire polonaise. Certains, non sans enflure d'imagination, à la nouvelle que l'armée bolcheviste touchait aux frontières d'Allemagne, annonçaient déjà l'arrivée sur le Rhin de l'armée russe et de l'armée allemande, l'une — on ne savait pas très bien laquelle — commandant l'autre. C'est une de ces images promptes et abrégées qui ont tant contribué à égarer l'esprit public et à sa suite l'esprit des chefs dans les affaires où apparaissait la menace bolcheviste.

Ce qui est plus précis et certain, c'est que l'armée rouge marchant sur Varsovie, le Gouvernement allemand s'est préparé sans retard à changer de politique. Si les Russes avaient occupé la Pologne, il aurait aussitôt suspendu sur tous les points l'application du traité de Versailles et, avant toutes choses, le désarmement : il n'aurait répondu aux réclamations des Alliés qu'en élevant lui-même de nouvelles difficultés et de nouvelles demandes, obligeant l'Entente à une perpétuelle contrainte par les armes, jusqu'à ce que tous les Allemands aient appelé l'intervention rouge, ou que les rouges se soient mis tout seuls en opposition avec l'Entente sur les questions de l'Europe centrale.

Et pour que les Allemands ne manquassent pas de s'engager dans un jeu où les poussait la force même des choses, pour qu'ils y trouvassent d'avance tous les atouts, on prit soin de faire savoir à l'univers, avec le plus grand éclat, que la France et la Grande-Bretagne étaient en désaccord sur la politique russe, précisément dans le moment et sur le sujet qui commandaient le plus impérieusement leur action commune. Pour le cas donc où les choses tourneraient mal, les Allemands obtenaient comme entrée de jeu l'avantage qui fut de tout temps leur suprême espoir et la fin dernière de leur politique : un dissentiment grave dans l'Alliance franco-britannique.

On s'accorde à reconnaître que l'Allemagne a aujourd'hui le moins mauvais gouvernement qu'elle ait eu depuis l'armistice. M. Fehrenbach et M. Simons ont emporté de Spa l'approbation des Alliés. Dans son discours du 21 juillet aux Communes, M. Lloyd George disait que « le chancelier allemand et son très capable collègue, le docteur Simons étaient deux hommes parfaitement droits et sincères... fermement résolus à faire tout leur possible pour exécuter le traité ». Craignant sans doute que sa propre caution ne fût pas tenue pour bourgeoise dans d'autres pays, le Premier anglais ajoutait que telle avait été l'impression de tous les représentants alliés. Quoi qu'on nous engage à en penser, M. Lloyd George ne se trompe pas toujours. Il est bien vrai que la politique allemande, aujourd'hui dirigée par le Centre qui jusque là s'était réservé, accepte à peu près l'exécution progressive du traité. Mais enfin, M. Simons lui-même est un ministre allemand. Il lui est même arrivé, en cette qualité, de recommencer l'affaire de Saverne, comme un ministre de Guillaume II. Dans son discours au Reichstag, à son retour de Spa, il a prononcé les paroles les plus désagréables aux pangermanistes et il les a fait passer toutes, à la réserve d'une seule. Il avait blâmé, lui simple ministre civil, le lieutenant qui commandait les troupes devant l'ambassade de France à Berlin le jour de la réparation pour le drapeau enlevé : il a dû remonter le lendemain à la tribune faire ses excuses à l'oberleutnant et reconnaître que le militaire en Allemagne a toujours raison.

Mais enfin ce meilleur des Allemands eût justement abandonné le traité de Versailles et changé lui-même toute sa politique, si les Rouges avaient occupé Varsovie. Il n'en saurait être autrement. Pourquoi ? Parce que l'Allemagne n'a qu'un espoir et n'attend qu'une chose : qu'une puissance se lève dans le monde, ennemie de l'Entente et dénonçant le traité de Versailles. Ce rôle, elle est trop faible pour le prendre pour elle. La stabilité du monde tient seulement à ce que le système politique qui a fait le traité de Versailles, même disloqué, demeure le seul qui ait dans l'univers la valeur matérielle et morale qui lui permet de trancher toutes les questions politiques, sans appel. Le jour où un système rival se dressera, l'Allemagne courra à lui, sans hésitation ni retard.

Et non pas seulement l'Allemagne mais tous les mécontents du monde. Voyez-les depuis un an ; que font-ils? Ils grognent. Et puis? Et puis, ils reviennent implorer quelque Conseil Suprême ou des Ambassadeurs pour obtenir quelque décharge ou répit. Ils n'ont pas trouvé de recours sur la planète. Car ce traité de Versailles, on ne cesse d'en dénoncer les crimes que pour en demander l'application rigoureuse et intégrale. Mais la vérité est que nous sommes liés à cette œuvre, en Allemagne et partout, et que toute déchirure, toute blessure à cette œuvre, sur n'importe quel point de l'Europe ou du monde, nous atteint et nous blesse. C'est ce que ne peuvent entendre ceux qui s'attachent par exemple, entre autres grandes idées, à nous engager dans une politique hongroise.

L'Allemagne a frémi un jour tout entière, parce qu'elle a pensé que la déchéance de l'œuvre

des Alliés serait proclamée à Varsovie. Elle retourne à l'application du traité de Versailles, la tête basse d'avoir un instant espéré.



Dans la bataille de Varsovie, l'armée rouge qui s'est enfuie avec tant de promptitude n'est donc à nos yeux que la seconde vaincue, derrière la politique allemande. Si la mode était de ceindre le front des généraux vainqueurs de couronnes romaines, il faudrait appeler le général Weygand *germanicus* — *iterum germanicus* — avant même de le saluer du titre de *bolchevicus*.

Le prestige militaire des Soviets est dissipé. A la vérité, on aurait pu s'en apercevoir plus tôt ou du moins recueillir quelques indices. Les bolchevistes ne sont guère capables de pénétrer en armes dans les pays qui ne leur ouvrent pas eux-mêmes les portes. Avant les Polonais, les Esthoniens et les Lettons les avaient arrêtés et battus. Or, si ces deux armées ont douze mille hommes chacune, c'est sans doute un maximum. J'entends bien que la Victoire polonaise est d'une autre taille. Mais la preuve était déjà faite.

Dans la politique, le bolchevisme recevait dans le même temps d'autres coups, à mon gré tout aussi funestes. Nous commettons à l'égard de l'épidémie bolcheviste une erreur singulière de prophylaxie. On pense communément que le bolchevisme, endémique en Russie comme le choléra dans la mer Noire, se répand comme lui par le voisinage et qu'un peuple en est d'autant plus menacé qu'il en est plus proche. Cette conception a conduit au traitement par l'expédition militaire pour étouffer le germe, ou par le cordon sanitaire pour maintenir le fléau dans ses justes limites. C'était par exemple la méthode des auteurs, d'ailleurs inconnus, de l'armistice du 11 novembre 1918 qui avaient chargé l'armée allemande de monter la garde sur les confins bolchevistes : elle a été reprise de nos jours, non sans soulever un juste scandale, par le bouillant ministre de la Guerre britannique, M. Winston Churchill.

D'autres docteurs, qui ont étudié les caractères spécifiquement russes de l'infection, ne pensent pas que ce virus puisse cheminer en Occident. Ils remarquent que pour s'étendre, ce fléau exige l'extrême passivité d'un peuple qui puisse vivre sans révolte dans le dénuement, une disposition à la mystique à la fois et à la barbarie, le sens de la pitié et le goût du sang : tous ces traits enfin si fortement accusés dans l'histoire, dans la littérature russes, et dans l'œuvre notamment de son génie le plus représentatif, Fédor Mikaïlovitch Dostoïevsky, à qui le peuple fit spontanément des funérailles nationales, contre l'avis du gouvernement.

Ceux-là pensent que la force véritable du bolchevisme dans l'Occident, c'est justement les précautions qu'on prend contre lui, que le risque de la première méthode c'est la formation d'une sorte de contre-mystique dans les esprits occidentaux, portés à croire que « c'est arrivé » et que le paradis communiste est réalisé de nos jours tout près de nous, confirmés dans cette foi, par les efforts mêmes des gouvernements pour étouffer ce rival ; qu'enfin et d'un mot, le bolchevisme est d'autant plus redoutable qu'il est moins connu.



Dans cette deuxième méthode,les voyages d'études et de reconnaissance sont très recommandés : ceux des socialistes anglais et italiens revenus désenchantés, seront d'un puissant effet, qui ne sera surpassé que par les effets du voyage de MM. Cachin et Frossard, revenus enchantés. Car voyez, je vous prie, les résultats. Voilà deux chefs socialistes qui vont en Russie et déclarent à leur retour que c'est bien la Révolution, la seule voie révolutionnaire et qu'il n'est de vérité et de salut que dans la 3e internationale. Qu'arrive-t-il ? c'est qu'aussitôt socialisme et syndicalisme français sont coupés en deux l'un et l'autre, et déchirés par un effroyable schisme. Les conservateurs ne devraient-ils pas élever des autels au bolchevisme, qui porte dans le socialisme de si cruelles divisions et assure ainsi sa désorganisation et son impuissance ? J'ai cru pouvoir annoncer il y a plus d'un an que le bolchevisme bouleverserait le socialisme avant de bouleverser la société : je ne m'en dédis certes pas. Depuis la fin de la guerre, rien de plus utile pour détourner des soviets les esprits d'Occident que les voyages des délégations socialistes, quelles que soient leurs conclusions.

Le gouvernement français reste résolument fidèle à la méthode qu'il a depuis longtemps suivie. Il pense qu'il est préférable d'écraser par les armes le gouvernement des Soviets par une marche sur Moscou plutôt que de le laisser s'étouffer dans ses propres convulsions. Il vient de lier la politique française aux succès militaires du général Wrangel. C'est sans doute que les forces et les moyens du nouveau chef d'Etat sont fort différents de ceux de Koltchak, de Youdenitch et de Denikine.

Mais s'il s'agit d'éteindre le bolchevisme à Moscou, pourquoi ne pas laisser faire, au moins concurremment, les Polonais victorieux ? Pourquoi leur crier halte ? au moins avant que Lénine et Trotsky soient détrônés ? Dans une telle entreprise, où l'on appela jadis le Japon, pourquoi écarter la Pologne ? Et comment concevoir une politique qui, pour atteindre Moscou, pousse Wrangel et arrête les Polonais qui sont plus près et qui sont plus forts ? Et si l'on renonce, et si l'on a raison de renoncer à l'une de ces tentatives, comment compter sur l'autre, plus lointaine, plus faible, et qui ne semble pas soulever en Russie beaucoup moins de difficultés ?

Etienne FOURNOL.



Variétés

A propos des Jeux Olympiques

Lorsque, en 1889, un Français, M. Pierre de Coubertin, conçut le projet de ressusciter les jeux olympiques, il n'obtint, même dans les milieux spéciaux où le muscle est en faveur, qu'un succès d'estime. Ce ne fut que cinq ans plus tard, en 1894, au cours d'un Congrès des Sociétés françaises des Sports athlétiques que le rétablissement de ces fêtes sportives fut décidé. Ainsi fut renouée après plus de vingt-trois siècles d'interruption la tradition qui, pendant plus de 1200 ans, avait réuni dans les luttes où l'honneur de la victoire était le principal prix, l'élite des athlètes du monde civilisé d'alors.

C'est la Grèce, naturellement, qui eut, en 1896, l'honneur de la première olympiade, et, coïncidence curieuse, qui ne se renouvela plus, ce fut un Grec, le berger Loys, qui remporta l'épreuve la plus classique, disputée sur le parcours de Marathon à Athènes, que 2.380 ans plus tôt son compatriote avait parcouru, en clamant le départ des Perses. Plus heureux que le soldat de Miltiade, Loys survécut à son

succès. C'était un berger qui n'avait jamais pris part à une course. Il était venu de sa montagne pour porter les couleurs helléniques. « Je tomberai en route, ou je vaincrai », avait-il dit. Avant le départ, il entendit la messe et communia. Il partit et il vainquit.

Je crains bien qu'à l'heure actuelle, un tel genre d'entraînement fût insuffisant pour s'assurer la victoire. Il faut à ceux que tente la gloire d'être champion, d'autres préparations. La victoire de Loys s'explique surtout par l'influence du climat, par le changement de régime qui rendit les athlètes étrangers incapables de supporter un long effort. Dans toutes les autres épreuves les Anglo-Saxons triomphèrent. Les Français ne jouèrent que le rôle de figurants. Le R. P. Didon qui conduisait le team français, sut, par contre, mettre au service de l'éducation physique son magnifique talent d'orateur. Et une fois de plus, les Français triomphèrent dans leur spécialité.

Depuis cette époque les Olympiades se succédèrent régulièrement à Paris, à Londres, à Saint-Louis, à Stockholm. En 1916, les jeux olympiques devaient se disputer à Berlin. Mais le monde entier avait alors d'autres travaux et l'on craignit bien, un instant, que le temps manquerait pour la que la septième olympiade pût être disputée à sa date. Nos amis de Belgique firent un effort prodigieux et cette année tous les peuples du monde purent se rencontrer à Anvers. Il n'y manquait naturellement que les représentants des Empires Centraux. Personne ne regretta leur absence : leur présence n'eût guère augmenté l'intérêt des épreuves.

Pour la première fois la France s'était préparée sérieusement. Du moins de grands efforts avaient été faits. Les pouvoirs publics, l'autorité militaire, les sociétés athlétiques avaient fait de leur mieux, chacun de son côté. Ce mieux, hélas ! fut quelquefois l'ennemi du bien. Une fois de plus, comme en 1914, nous remplaçâmes les méthodes par de l'improvisation, l'organisation par le système D. Mais ce fut néanmoins un grand progrès sur les années antérieures où nous partîmes au hasard, avec des représentants pris au hasard, et sans préparation. Que ne ferait pourtant notre race si nos athlètes étaient soumis aux méthodes de sélection et d'entraînement qui permettent non seulement à l'Amérique, où le réservoir d'hommes se chiffre par millions, mais à de petits peuples comme la Suède, comme la Finlande d'amener des équipes fin prêtes comme l'est un crack le matin du Grand Prix. Une seule fois, le drapeau français s'éleva au-dessus du stade, ce fut, quand le 17 août, Guillemot remporta le 5.000 mètres, battant de 25 mètres, dans un style superbe le finlandais Nermi. Ce succès ne devait pas se renouveler. Victime peut-être d'une erreur de tactique, notre représentant ne renouvela pas sa victoire dans les 10.000 m. et Nermi prenait sa revanche enlevant dans la dernière ligne droite la première place à son vainqueur de l'avant-veille.

Il faut dire aussi que nous jouions de malheur. Guillemot se foula le pied alors qu'il était en tête dans le cross-country, laissant encore la victoire au finlandais. Notre bel athlète Paoli qui avait des chances de se qualifier dans les épreuves de lancement est retenu au lit par une forte fièvre ; Burtin souffrant d'une chute, ne put figurer ; notre champion d'escrime, Lucien Gaudin est blessé à la main dans un assaut et doit renoncer à défendre sa chance.

Au tennis, à part Decugis, nos représentants hommes déclarèrent forfait, préférant sans doute chercher sur les courts de Normandie ou de Bretagne des succès plus faciles et plus rémunérateurs. Seule, notre magnifique joueuse, l'imbattable Mlle Lenglen, sauvera par trois fois l'honneur du pavillon.

Malgré cette unique victoire athlétique, la France fut loin de faire mauvaise figure. Nos hommes allèrent souvent jusqu'à la finale et des athlètes comme André, Ali Khan, Pery et quelques autres, inquiétèrent et battirent parfois les meilleurs.

Nous pouvons donc fonder de légitimes espoirs pour l'Olympiade de 1924, qui se disputera — souhaitons-le — à Paris.



Et puis, il faut avouer que la partie n'est vraiment pas égale. Faut-il rappeler que la France a perdu la moitié de ses hommes de 19 à 34 ans, que ceux qui viennent ensuite ont grandi au milieu des deuils, des émotions, des privations de toutes sortes.

L'Amérique a perdu 56.000 hommes sur cent millions d'habitants. La Suède pendant que nous souffrions, s'enrichissait ! Notre nation avait à surmonter un formidable handicap. Elle s'en est tirée à son honneur. Et si l'on vient dire : « la France a été battue à Anvers », nous pourrons répondre : « Oui, mais elle a vaincu à Verdun ! »

Ceci compense cela.

Henri DE VÈZE.



LA FRANCE ET LA HONGRIE

Depuis quelques mois on parlait, avec plus ou moins de mystère d'un changement d'orientation de la politique de la Hongrie, qui la ramènerait dans la ligne ou dans le sillage de celle de la France. Au cours des dernières semaines l'évolution, jusque là esquissée, s'est dessinée avec une croissante netteté. Un groupe industriel et financier français s'intéresse aux chemins de fer hongrois et à une des grandes banques de Budapest. Des ministres hongrois offrent à la France de renouer les liens intellectuels qui, avant la guerre, unissaient les deux pays. Hier, en acceptant de prêter ses bons offices à la reprise de relations diplomatiques régulières entre les Hongrois et les Roumains qui, il y a un an, occupaient Budapest et infligeaient à l'orgueil et au patriotisme magyars de si cruelles blessures, notre diplomatie prenait publiquement position et si le communiqué officieux qui annonçait le succès de cette démarche payait un juste tribut d'éloges à la sagesse et à l'intelligence politiques de M. Take Jonesco, on y démêlait sans peine, entre les lignes, la satisfaction d'avoir eu à exercer cette médiation et d'y avoir réussi.



Satisfaction légitime, et que le pays doit partager. Il ne semble pas qu'ils s'intéresse beaucoup à cette affaire de Hongrie. Il a tort. Tout ce qui directement, ou indirectement à échéance brève ou lointaine, risque d'ébranler le traité de Versailles et l'ordre européen qu'il a établi est pour la France une menace; tout ce qui le consolide, une sécurité. La politique française défend le traité de Versailles sur tous les points et dans toute son étendue. Si elle prête son appui à la Hongrie c'est donc qu'elle a des garanties que la Hongrie se place désormais sans réticences et sans réserves sur le terrain de ce traité et de ceux, qui, à St-Germain et au Grand-Trianon en ont déduit les conséquences.

Nos alliés danubiens ont paru, au début des

conversations franco-hongroises, craindre que notre diplomatie pût être amenée à leur faire, dans une certaine mesure, payer les frais du rapprochement franco-hongrois. Il n'est guère croyable qu'une si étrange idée, et qui témoignerait d'une si complète méconnaissance de toute notre politique ait pu venir de l'un quelconque des hommes avisés et loyaux qui assurent la continuité de notre politique extérieure. Si, pourtant elle avait, contre toute vraisemblance, traversé l'esprit de l'un ou l'autre d'entre eux, ce ne pourrait être que comme une de ces éventualités qu'on examine — pour n'en avoir omis aucune — mais qu'on écarte aussitôt. D'ailleurs le programme officiel de notre gouvernement vient d'être publié sous la forme assez curieuse d'un démenti opposé par le haut commissaire de France à Vienne à la presse viennoise dans une conversation avec M. Renner, Ministre des Affaires Etrangères d'Autriche. Il est donc établi, désormais, par une déclaration autorisée et qui nous lie, que l'intérêt nouveau que la France porte à la Hongrie non seulement n'implique pas, mais au contraire exclut expressément la moindre atteinte aux stipulations des récents traités et notamment au nouveau statut territorial de l'Europe Centrale.



Que pouvons-nous donner à la Hongrie ? Une triple aide : morale, financière, politique.

Notre aide morale l'aidera à se ressaisir après l'ébranlement de la catastrophe, à retrouver l'équilibre de sa raison et de son âme, à discerner la voie qui seule, désormais, peut assurer au peuple magyar une existence paisible et prospère, à surmonter la crise intellectuelle, politique et sociale où l'a jetée, depuis novembre 1918, une chute d'autant plus profonde qu'elle était plus inattendue. L'agitation où elle vit depuis ce moment, cette brusque succession de régimes contradictoires et extrêmes, la terreur blanche succédant au bolchevisme et Friedrich à Karolyi, le désordre et l'anarchie auxquels le gouvernement actuel, plus pondéré et plus modéré que ses prédécesseurs, n'a point encore la force ni peut-être le courage de mettre fin, sont les symptômes de cette crise. Tout l'ordre politique fondé en 1867, sur la domination de la noblesse possédante alliée au grand capital industriel et financier, tout l'ordre social près de cinq fois séculaire qui reposait sur un régime féodal à masque parlementaire, toute la morale publique depuis cinquante ans sous l'influence de la théorie allemande qui reconnaît le privilège comme un droit et la force comme une vertu, tout l'idéal national d'expansion intérieure et de grandeur au dehors dans lequel s'exprimait, réduction de l'impérialisme germanique, l'impérialisme magyar, à la place de tout cela, brusquement effondré, c'est le vide, le trou béant, l'abîme. Pour échapper à sa fascination, pour ne pas succomber au vertige, pour se donner de nouvelles raisons et de nouveaux moyens de vivre, la Hongrie a besoin d'être guidée, soutenue, conseillée, amenée à une doctrine politique et morale nouvelle. Eblouie jusqu'à hier par le mirage des idées germaniques, c'est dans la pensée française — celle de la Révolution et de la République — la seule à laquelle la France prête la protection de son drapeau, qu'elle peut trouver le principe de son relèvement et la garantie de son avenir.

Notre aide financière lui permettra d'échapper à la banqueroute menaçante ou du moins à la forme la plus hideuse de la banqueroute, et de se procurer les quelques années de répit qui lui sont nécessaires pour attendre que l'essor de sa richesse naturelle la remette de lui-même à flot. Sa dette est énorme, ses finances en désarroi, sa vie économique paralysée par l'anarchie politique, l'inquiétude générale, la peur du lendemain universelle. Qu'un grand pays comme le nôtre, qui, en dépit de tant d'épreuves et de la lourdeur des charges dont il paie les services qu'il a rendus au monde fait preuve d'une si puissante vitalité s'intéresse à elle, lui apporte une aide technique pour remettre en état ses voies de communication et, soit seul, soit en association avec les autres alliés ou certains d'entre eux, lui apporte des capitaux qui, dans l'état du change hongrois, sont énormes, pour redresser sa balance financière et préparer la réforme monétaire par où elle s'affranchira, elle aussi du tribut qu'elle paie encore à l'héritage austro-hongrois, c'est pour le nouvel Etat magyar la certitude d'échapper à une catastrophe bien plus terrible encore que celle de 1918. Car celle-ci a laissé subsister une Hongrie, et l'autre pourrait par sa répercussion en balayer jusqu'aux derniers vestiges.



Notre aide politique consistera à faciliter à la Hongrie les accords avec ses voisins sans lesquels elle ne peut vivre. Sur toutes ses frontières, sauf la plus courte, celle qui la sépare de l'Autriche, elle confine à des Etats qui sont nés ou se sont grandis de son démembrement. Ils forment autour d'elle un anneau qui, s'il se resserre l'étrangle, sans rémission ; une barrière qui, si elle ne s'abaisse ou ne s'ouvre pas par moments et sur certains points, la condamne, étouffant dans sa richesse agricole inutile, à mourir faute de bois, faute de sel, faute de matières premières pour son industrie, faute de libres communications avec l'étranger et avec la mer. Cette Triple Entente danubienne, qui est actuellement, en train de se préciser et de se consolider, n'a point d'intentions hostiles contre une Hongrie sage. M. Bénès, le ministre des Affaires Etrangères Tchécoslovaque, qui en a été l'un des initiateurs et en a avec le plus de netteté exprimé le sens et l'objet, affirmait hier encore, à Belgrade, la volonté des alliés danubiens d'aider la Hongrie à vivre loyalement et non pas seulement en paroles si elle se plaçait sur le terrain des faits acquis et des traités qui les sanctionnent. Quelle meilleure caution de la pureté de ses intentions la Hongrie pourrait-elle présenter à Prague, à Belgrade, à Bucarest, que celle de la France, sous le patronage moral de laquelle est née la Triple Entente danubienne, et chez qui une Hongrie, qui, ouvertement ou sournoisement, travaillerait à faire brèche dans la digue dressée de la Baltique à la mer Noire et à l'Adriatique, contre le flot envahissant du germanisme, ne saurait trouver aide, protection ou sympathie, mais seulement opposition et juste sévérité ?



La politique de la Hongrie a longtemps hésité à entrer dans la voie où les derniers événements la montrent enfin hardiment engagée. Il y a six mois environ, la France était à Budapest celui des alliés auquel on en voulait le plus. On nous en voulait de n'oublier pas aussi facilement qu'on l'oubliait soi-même la guerre, l'appui sans limites, sinon sans réserves et sans regrets, prêté à l'Allemagne, le démenti donné à toute la francophilie d'avant guerre. On nous en voulait de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire des protestations de sympathie et des offres d'amitié sincères

sans nul doute, mais un peu naïves, puisque ouvertement on y mettait un prix qui était d'aider la Hongrie à échapper au destin à la rencontre duquel elle avait couru. On nous en voulait d'être avec Joffre, Foch et Pétain, les vainqueurs de l'Allemagne, et de rester au lendemain de la victoire, fidèles aux engagements pris envers les peuples à qui nous avions promis qu'elle les libèrerait de l'oppression des Magyars et de l'Etat hongrois.

Si la Hongrie, après de longs mois de réflexion et de sondages, a surmonté ses rancunes et demandé notre appui non point à ses conditions mais aux nôtres, c'est qu'elle a reconnu la fragilité des espoirs qu'elle avait mis en d'autres concours et la vanité des demi-promesses dont, ailleurs, on l'avait bercée. Qu'au fond du cœur il n'y ait pas un Magyar qui souscrive à la mutilation de sa patrie historique et ne garde foi en une revanche du sort, ce n'est pas les victimes du traité de Francfort qui seraient fondées à s'en indigner, ni même à s'en étonner. Mais nous avons durant près d'un demi-siècle concilié avec l'inébranlable fidélité du souvenir la scrupuleuse observation des traités et un souci de la paix du monde poussé jusqu'à l'abnégation. L'exemple est bon à suivre. Il dépendra de la sagesse des voisins de la Hongrie de reculer si loin l'heure de la revanche (l'idée en pâlisse peu à peu au cœur des Magyars et un jour définitivement s'en efface.)

Une Hongrie féodale, aristocratique et militaire, serait nécessairement la Hongrie de la revanche : car si même elle ne cherchait pas à le provoquer, elle serait, par toute sa nature portée à en escompter la possibilité, à en soupeser les chances et à la préparer. Pour la Hongrie d'aujourd'hui, l'armure féodale est trop lourde : ou elle succomberait sous le poids ou pour éviter d'en être écrasée, elle serait contrainte de se lancer dans les aventures. C'est d'avoir voulu faire de la haute et de la grande politique, alors qu'elle ne possédait encore qu'un embryon, qu'une apparence d'organisation intérieure, qu'est morte la Hongrie dualiste, héritière de la Hongrie historique. Réduite et épuisée, si elle se laissait reprendre à ce mirage, la Hongrie nouvelle en mourrait bien plus vite.

Ses tâches essentielles et urgentes sont des tâches intérieures. Du régime féodal, dont le dualisme féodal lui a laissé le lourd héritage, il faut qu'elle passe à la démocratie. Non point une démocratie jalouse, étroite, exclusive, tyrannique, mais à côté de l'aristocratie, qui a jusqu'ici seule été maîtresse du pays, il faut que la bourgeoisie prenne sa place, non plus la bourgeoisie grossièrement matérialiste, qui, sous le régime déchu, figurait le progrès moderne, mais une bourgeoisie fière, indépendante, élevée par un idéal, pénétrée d'idées nouvelles et de sens social ; il faut que les ouvriers, en immense majorité modérés et sages chez qui le Gouvernement de Bela Kuhn a trouvé plus de résistances que de concours, soient mis à leur rang dans la Société et dans l'Etat ; il faut surtout que les paysans, cette force et ce joyau de la Hongrie, acquièrent enfin l'influence et la dignité auxquelles leur donnent droit leur nombre et leur valeur pour le pays. Ce n'est pas trop des forces unies de tous les Magyars pour venir à bout des difficultés qui, quelles que soient les bonnes dispositions de ses voisins, la bienveillance presque universelle qu'on lui témoigne et l'efficacité de l'appui de la France jalonnent d'obstacles la route ardue du relèvement de la Hongrie.

Dans la politique internationale, la Hongrie n'est plus un facteur indépendant. Elle n'y compte et n'y peut plus agir que comme l'un des éléments du groupement danubien. Elle a si l'on peut dire, perdu son immédiateté européenne, et ce n'est que sous l'angle de ses rapports avec ses voisins qu'elle peut désormais être considérée dans les combinaisons diplomatiques. Celles qui méconnaîtraient cette situation nouvelle, que rien ne peut modifier, car elle découle avec l'évidence de la nécessité des conditions où les traités récents ont placé la Hongrie, seraient d'avance vouées à un lamentable échec. Celles qui sauront s'en inspirer, seules serviront les intérêts de la Hongrie, en même temps que ceux de l'Europe.

Dans les questions d'Europe centrale, la diplomatie française a, dès avant la fin de la guerre, montré dans l'ensemble une grande clairvoyance, un sens aigu des réalités et une remarquable fermeté de dessein. L'orientation nouvelle de la Hongrie est pour elle un nouveau succès, qui, loin de modifier notre politique danubienne, ne peut qu'en consolider la base, l'accord intime, fondé sur une inébranlable confiance en notre loyauté réciproque de Paris avec Prague, Belgrade et Bucarest.

Louis EISENMANN.



A PROPOS DE NOTRE POLITIQUE NORD-AFRICAINE

L'*Europe Nouvelle* signalait il y a quelque temps les erreurs que nous avons commises dans le Levant. Ne conviendrait-il pas d'étendre ces critiques et de les appliquer aussi à notre politique nord-africaine ?

Ne parlons pas du Maroc. Grâce au général Lyautey, avant même que la pacification en soit achevée, ce pays offre un spectacle réconfortant. Pourquoi faut-il que notre admiration s'arrête aux frontières de l'empire chérifien ?



Le progrès économique de l'Algérie est incontestable ; mais nous aimerions trouver son équivalent sur le terrain social. Malheureusement il n'en est pas ainsi.

Avant la guerre, sous l'impulsion d'une rude campagne menée à la Chambre par M. Albin Rozet et dans la presse par le *Temps*, des améliorations notables furent apportées au sort des indigènes. Nous vîmes s'élargir leurs droits politiques et s'atténuer considérablement les lois d'exception auxquelles ils étaient soumis.

Pourquoi assistons-nous aujourd'hui à un véritable mouvement de réaction et voyons-nous l'administration algérienne essayer de reprendre ce qu'elle avait été contrainte d'abandonner ? Voilà qu'on parle de ressusciter au profit des administrateurs les vieilles aberrations du code de l'Indigènat. Est-ce ainsi qu'on prétend récompenser les admirables tirailleurs qui n'ont marchandé pendant la guerre ni leur fatigue ni leur sang ? L'insécurité aurait, dit-on, considérablement augmenté dans les campagnes. Est-ce bien sûr ? Les statistiques judiciaires nous permettent d'en douter. Et si l'insécurité est vraiment si grande, qu'on augmente le nombre des justices de paix et des brigades de gendarmerie, ou, si l'on croit devoir vraiment soumettre l'Algérie à des lois spéciales, que

ces lois s'appliquent à tous les délinquants, sans distinction de races ni d'origine.



Malgré que le masque du protectorat soit toujours souriant, la Tunisie traverse, elle aussi, une crise des plus graves, crise qui mérite d'autant plus d'attirer notre attention qu'elle se rattache directement aux grands problèmes sociaux qui sont en train de transformer le monde.

« *La guerre s'est terminée par la victoire de la France et de ses alliés*, m'écrivait dernièrement un de mes amis tunisiens ; *le grand bouleversement mondial a eu une répercussion profonde dans les esprits. L'illusion wilsonnienne a surtout séduit les peuples faibles à qui elle a ouvert des horizons illimités. Mais en fait qu'avons-nous vu ? Seules les collectivités désagrégées du bloc central et oriental ont bénéficié des conséquences de la grande tragédie, seuls les peuples, qui de gré ou de force ont porté les armes contre les alliés, sont sortis du naufrage avec une individualité reconnue, renforcée et garantie par les alliés eux-mêmes. Les autres au contraire, ceux qui ont eu une foi ardente dans la victoire du droit et de la justice, qui, dans la mesure de leurs moyens, ont contribué par leur sang, par leur argent et par leur travail à cette victoire, ceux-là se retrouvent, au lendemain du traité de paix, dans la même situation qu'en* 1914. *De là, grande désillusion, grosse déception qui laissent insatisfaite une soif de justice et d'égalité avivée par la guerre et ses résultats.* »

Voilà nettement posées les causes du malaise dont souffre la Tunisie. Le remède, les Tunisiens ont cru le trouver dans les quatre propositions suivantes :

1° Transformation de la Conférence consultative, instituée il y a vingt-cinq ans dans la Régence, en une assemblée délibérative à attributions budgétaires étendues et maîtresse de son ordre du jour, composée d'une part de Français et d'autre part d'indigènes, tous également élus ; mêmes réformes appliquées aux assemblées communales ;

2° Accès des indigènes à tous les postes administratifs à la condition de présenter les garanties intellectuelles et morales requises chez les candidats français ;

3° Egalité des traitements des fonctionnaires occupant à compétence égale des fonctions identiques, sans qu'il soit fait de différences en faveur des Européens et au détriment des autochtones.

4° Participation des indigènes à l'achat des lots de l'agriculture et des terres domaniales.

Ce programme est-il de nature à porter atteinte aux principes fondamentaux du protectorat ? Non, car comme l'a formellement déclaré (*Le Temps*, 14 juillet 1920), la délégation tunisienne venue dernièrement à Paris pour le soumettre au Parlement « *la situation de la France en Tunisie est et sera toujours pleinement sauvegardée par la présence à Tunis du Résident général, ministre des Affaires étrangères près de la personne de son Altesse le Bey, du général commandant la division d'occupation et de l'amiral commandant toutes les forces de mer* ».

Ceci étant posé, considérons que la transformation de la conférence consultative en assemblée délibérative mixte est également demandée par l'élément français. Cette réforme s'impose. Il ne faut plus que le Protectorat soit une fusion, il ne faut surtout plus qu'il repose sur une équivoque : le pouvoir absolu d'un souverain derrière lequel s'abrite en réalité une bureaucratie anonyme et irresponsable.

L'accès des indigènes à tous les postes administratifs et l'égalité des traitements ne sauraient soulever aucune objection. C'est de la simple équité.

L'étude de la quatrième proposition des indigènes tunisiens nous permet d'aborder un des dangers les plus graves auxquels soit exposée l'Afrique française. Beaucoup de nos colons sont hélas tombés sur le champ de bataille, d'autres se laissent tenter par le démon de la spéculation. Pour ces deux raisons, les terres de la Régence sont en train de changer de mains. Or, chaque fois qu'une propriété française est mise en vente, nous voyons se reproduire le même phénomène ; c'est un groupement financier italien qui soutient les enchères, puis le domaine est divisé en un certain nombre de lots sur lesquels sont installées des familles siciliennes. Ces émigrants peuvent envisager l'avenir sans crainte, tout a été prévu pour qu'ils réussissent, pour qu'ils prospèrent. Aussi bien la Société qui fait l'opération n'est-elle qu'une façade. Son masque financier cache une importante organisation politique. Peu lui importe d'assurer des dividendes à ses actionnaires ; ce qu'elle veut, c'est *peupler la Tunisie d'Italiens.* L'irrédentisme est une doctrine féconde ; elle a fait ses preuves par delà les Alpes comme sur les rivages de l'Adriatique, sait-on ce que l'avenir lui réserve dans l'Afrique du Nord ? Nous sommes là sur un terrain où les utopies wilsonniennes autorisent toutes les espérances ; je connais pour ma part des impérialistes italiens qui rêvent déjà de nous supplanter au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes !

A la tactique italienne répondons par une tactique identique. Il ne saurait être question d'envoyer en Tunisie un grand nombre de familles françaises ; notre faible natalité s'y oppose, surtout à un moment où la métropole vient de perdre quinze cent mille de ses fils et où ceux qui sont revenus de la tourmente ont tout à faire pour la soigner elle-même et pour la guérir de ses plaies ; mais ce que l'émigration nous refuse, nous pouvons le demander à une politique indigène intelligente et libérale. Le Tunisien est avant tout un agriculteur ; il aime la terre et s'y attache. Pour en avoir la preuve il n'y a qu'à parcourir le Sahel, qu'à visiter les oasis du Sud et surtout les vallées de certaines montagnes de grès rouge où l'effort d'une race laborieuse a su rendre à la vie une terre calcinée qui semblait condamnée par les feux d'un ciel inclément à une aridité éternelle. Aux hommes qui ont réalisé cela, nous pouvons largement faire confiance. Pourquoi ne pas canaliser vers un but français leurs dispositions naturelles ? — Faisons de la *colonisation indigène*, l'avenir est là. Il faut donc non seulement reconnaître aux autochtones le droit de soumissionner au même titre que les Français lors de la mise en vente des lots de colonisation par la Direction de l'Agriculture, mais il faut encore transformer à leur profit la propriété collective en propriété individuelle, leur donner des facilités pour qu'ils puissent acquérir leur part des grands domaines qui se morcellent, laisser enfin à leur libre disposition les *habous privés* sur lesquels certains spéculateurs jetteraient, dit-on, des regards de convoitise.

C'est seulement en développant et en stabilisant la société indigène que nous pouvons assurer dans la Régence la perennité de l'œuvre française. C'est en associant sa vie à la nôtre, c'est en mêlant son effort à notre effort, c'est en l'appelant enfin à participer dans une juste mesure à l'administration de son pays que nous l'attacherons définitivement, par les liens souples et bienfaisants du Protectorat, aux destinées de la France. Ne craignons pas de nous engager dans cette voie : n'est-ce pas celle que suivaient jadis les Romains dont nous nous honorons d'être les fils ! Or en matière de colonisation, ils s'y connaissaient sans doute. Ici même, dans cette Tunisie qui nous occupe en ce moment, le sol recèle des preuves irréfutables du succès de leur méthode. Je n'en veux citer qu'une, c'est à Mactar, en plein centre, non loin de cette plaine de Zama où sombra dans la défaite le dernier effort de Carthage. Le voyageur y peut encore déchiffrer sur une stèle de marbre une inscription pleine d'enseignements. C'est l'épitaphe d'un riche agriculteur, d'origine numide, élevé par ses concitoyens aux plus hautes fonctions administratives de son municipe. Le brave homme remercie la déesse romaine de l'avoir tiré de son gourbi natal pour faire de lui un homme riche et comblé d'honneurs. Voilà ce que Rome savait faire et voilà comment jaillissait vers elle la reconnaissance des Africains. Maintenant que la France est là, puisse-t-elle y mériter à son tour de tels éloges.

Paul BRUZON.



Correspondances

La situation des prisonniers russes en Egypte.

Nous recevons d'un de nos collaborateurs russe la lettre suivante qui fait allusion aux articles publiés par le journal « Pour la Russie » sur la situation des prisonniers russes en Egypte.

« Depuis la publication de cet article la situation des pauvres soldats russes qui se trouvent à Kantara et à Tel-El-Kebir (Egypte) est devenue encore pire, car l'inspection de ces deux camps n'a pas eu lieu, et les autorités locales se vengent. Le seul moyen de trancher cette question serait de suivre l'exemple de la France et de rapatrier ces soldats. Je sais que l'article en question a été envoyé au Ministère de la Guerre Britannique. Mais il est presque certain qu'il n'a pas été lu, car il est difficile d'admettre que le gouvernement anglais, mis au courant de ces faits, n'ait pas pris de mesures en conséquence. »

L'Italie et la Yougoslavie.

Nous publions ci-dessous la réponse qu'un de nos lecteurs, le professeur italien Napoleone Colajanni, adresse à une de nos Correspondances *du numéro du 15 août. Précisons toutefois que l'opinion que développe l'éminent professeur, député au Parlement italien, vétéran de l'armée garibaldienne et l'un des chefs du parti républicain, n'engage que lui-même, notamment en ce qui concerne son langage à l'égard des Yougoslaves.*

Dans le numéro du 15 août de l'*Europe Nouvelle*, je lis une lettre de Yougoslavie que je ne puis et ne dois pas laisser sans réponse. Ma réponse sera précise et catégorique.

1° Il est faux que le gouvernement italien ait tiré profit des embarras internationaux de la France et de l'Angleterre dans la question adriatique. La politique extérieure de M. Giolitti est malheureusement la continuation de celle de M. Nitti.

2° A Spalato ce sont les Yougoslaves qui ont odieusement assassiné deux de nos officiers de marine. A Trieste et à Fiume se sont produites alors des manifestations violentes contre les Yougoslaves, mais aucun d'eux ne fut traîtreusement assassiné. C'était là une réaction juste et sainte. A Trieste il y eut un mort ; mais ce fut un vrai suicide. J'aurais voulu voir de quelle façon auraient réagi les Français de Metz et de Strasbourg si deux de leurs officiers avaient été assassinés par les Allemands dans une ville voisine...

3° Le traité de Londres fut conclu par des Italiens imprévoyants. Ce sont les Italiens qui doivent s'en plaindre. Ils ont sauvé la France, l'Entente, une première fois par leur neutralité, une seconde fois par leur intervention. Cette intervention a coûté à l'Italie environ 600.000 morts, 1 million de grands blessés et de mutilés, et 80 milliards de lires. Le malheureux traité de Londres a coûté à l'Italie la misère qui peut la conduire au bolchevisme, et il lui a valu, en guise de récompense, l'abandon de ses alliés, que je ne veux pas qualifier par égard pour l'*Europe Nouvelle.*

4° Ce ne sont pas les Yougoslaves qui ont raison de se plaindre de l'inique traité de Versailles ; mais ce sont les Italiens, qui ont assisté à ce spectacle scandaleux, absolument unique dans l'Histoire : la transformation en alliés de ces ennemis d'hier, d'aujourd'hui et de demain, de ces ennemis battus par nous dans dix batailles et libérés par le sang que nous avons versé à Vittorio Veneto, leur transformation en alliés impurs et bâtards par la politique malhonnête de Wilson, de Lloyd George et de Clemenceau, qui les ont préférés, aux Italiens qui avaient combattu à leurs côtés contre les Allemands, les Autrichiens, les Bulgares et les Turcs. L'ingratitude et la malhonnêteté des trois fabricants du Traité de Versailles ont été aidées par l'inconscience de nos représentants.

Je méprise la menace finale du correspondant Yougoslave et j'en arrive à quelques brèves considérations sur l'esprit qui l'anime. L'ingratitude des Serbes nous était connue : ils furent fraternellement secourus par nous dans leur désastreuse retraite, ils furent traités par nous comme des frères : ils ne nous dirent même pas *merci*, fût-ce sous la forme banale qu'imposent les convenances sociales.

Nous connaissions aussi l'hostilité et la cruauté des Croates qui, durant un siècle, furent les plus fidèles serviteurs des Habsbourg, que leur Jellachitch sauva en 1849. Ils ne nous doivent aucune gratitude par conséquent si nous les avons délivrés de l'Autriche, dont la défaite n'a fait qu'accroître leur rancune contre les Italiens. Nous les connaissons et nous n'en avons pas peur.

Je ne puis achever cette lettre sans manifester toute ma douleur pour la conduite du Gouvernement et de la presse française où les Gauvain ont le pas sur les gens honnêtes comme Mme Mallarmé et M. Mirtil du *Mercure de France*. Cette conduite creuse un abîme entre la France et l'Italie; et il est bon que les Français le sachent et se rappellent que l'Histoire ne finit pas plus avec le Traité de Versailles qu'elle n'a fini avec le Traité de Vienne.

Mon regret est d'autant plus profond et sincère que je demeure le dernier du petit groupe démocrate du *Secolo* qui, durant 40 ans — malgré Aspremonte, où j'étais, Mentana et Tunis — lutta de toutes ses forces pour la fraternité de la France et de l'Italie. J'espère que vous publierez intégralement cette lettre et vous prie d'agréer, etc.

Napoleone COLAJANNI.

Le Courrier de Paris

Les Lettres

Livres nouveaux

C'est devenu une affaire de ton, et ces poètes composent leurs poèmes, à peu près comme un couturier compose une robe, d'éléments que ne lient point des rapports intellectuels ou intelligibles, mais qui « vont ensemble ». Le coup d'œil juge, sur cet ensemble vu au passage et — c'est jusqu'ici préférable — vu sans insister.

Or, le ton est gai, moderne, et, si l'on peut faire dissoner ces termes, absolument quotidien. Certain positivisme littéraire, exclusif de toute métaphysique, est affirmé par un geste jeune et violent. Je note d'abord ceci, en quoi l'on peut voir l'une des bases réelles et sérieuses de ce qui peut passer pour un nouvel effort d'art. Continuons, puisque nous en sommes là, à rechercher ces bases réelles et sérieuses; nous passerons ensuite à une autre investigation, point superflue...

Car il s'agit des poètes du groupe de « *Littérature* » et particulièrement, aujourd'hui, de M. Paul Morand.

Le lien est visible, entre la poésie de M. Paul Morand et ce que l'on appela quelque temps « unanimisme ». L'auteur de *Feuilles de température* (1) ne s'attache pas spécialement, comme le fit M. Jules Romains, à exprimer l'âme précaire des groupes d'êtres ; il cherche plutôt à donner une image de la vie urbaine : une rue, un train, une ville endormie par le lock-out, le malaise d'une heure ou d'une époque et, si j'ose ainsi dire, un point d'inflexion de la courbe sociale, à telle heure, à telle époque... Il ne faudrait pas s'exagérer l'importance attribuée par l'auteur à cet élément. Mais il importe de le signaler, car son futurisme se rattache par là à ce qui est, qu'il le veuille ou non, du passé.



L'ironie joue un rôle important dans les poèmes de M. Paul Morand. J'emploie à dessein ce terme générique : ironie. Car M. Morand, comme beaucoup d'autres écrivains de son époque ou d'une époque un peu antérieure, se trouve, par l'exclusion même de toute inquiétude métaphysique (ou religieuse), dans la nécessité de limiter par l'ironie un flux d'images dont la liaison n'est pas intellectuelle, qui, par suite, ne sauraient être limitées par une enveloppe intellectuelle. Je n'insisterai pas sur ce point de vue, ayant traité ici même la question, dans sa généralité, au cours d'une étude sur le romantisme et ses prolongements actuels (2). Et si l'on veut bien remonter la filiation des poètes (par Apollinaire, Jules Romains, puis les symbolistes), on reconnaîtra que M. Morand se présente, — ne serait-ce que par la recherche de la nouveauté, réelle ou apparente, dans la technique et les thèmes, — comme un héritier du romantisme.

(1) « Au Sans Pareil », éd.
(2) *L'Europe Nouvelle*, « Le problème romantique et le temps présent ».

Ajoutons à ceci que sa sensibilité a été, dans une large mesure, « dressée » par l'influence d'Apollinaire, de Rimbaud, et par celle, plus superficielle, non moins visible, de M. Marinetti et de ses bruyants disciples.

Ce dernier point pourrait me fournir une transition facile entre l'étude des bases « sérieuses » de sa poésie et celle des bases qui ne le sont pas. Je tiens, avant d'en user, à faire remarquer que j'ai gardé moi-même un sérieux parfait en énonçant, telles que j'ai cru les apercevoir, les premières.

Passons aux secondes.



L'ironie de M. Paul Morand, qui est, par choix volontaire, de l'humour (ce choix étant imposé d'ailleurs par la mode), cette ironie s'exerce volontiers aux dépens du lecteur... Ce procédé n'est pas nouveau. Il fut extrêmement familier à Guillaume Apollinaire, avant qui Jarry s'en était servi largement. De là à se mouvoir dans une atmosphère de bluff, il n'y a qu'un pas. Comme ses prédécesseurs, M. Morand franchit, d'une cabriole, ce léger espace. C'est peut-être son droit. C'est à coup sûr le droit du lecteur de s'en apercevoir.

Je me hâte d'ajouter que, — toujours comme Guillaume Apollinaire, — il pratique son bluff en poète. L'ensemble est amusant, léger, neuf, inattendu, souvent saisissant, parfois juste. Mais la part du hasard, dans la disposition des matériaux du poème, mots, images, est plus grand qu'on n'est d'abord tenté de le croire, chaque lecteur brodant à sa guise sur le thème qu'il a cru discerner, et craignant par ailleurs d'offenser « le dieu inconnu »

Les sujets choisis par M. Paul Morand sont modernes. L'« atmosphère » d'une rue, ou d'un édifice commercial, ou d'une ville à tel ou tel de ses instants, voilà, par exemple, ce qu'il se proposera de traduire. Il n'en faudrait pas conclure qu'ils soient tout à fait neufs. Ceci n'est pas un reproche : est-il des sujets neufs ? Remarquons toutefois que sur ceux-ci, qui sont pour le moins d'aspect récent, des clichés tendent à s'établir. Si, au début du romantisme, tout poète de cette école se croyait tenu d'y aller d'un ou plusieurs poèmes « orientaux », les écrivains, jeunes ou mûrs, à qui s'apparente M. Paul Morand, savent qu'ils ont à évoquer l'usine, ou la maison de commerce, ou la Bourse, ou le chemin de fer... Un magasin d'accessoires se constitue. — Ainsi en va-t-il, chez les peintres cubistes, de la guitare, de l'échiquier et du paquet de tabac.

Je disais en débutant que pour M. Morand et l'école (?) à laquelle il appartient, le ton semble surtout importer. Disons pour préciser que, pour eux, chaque poème, — quand il dépasse la simple plaisanterie, — tend à réaliser l'ensemble d'un décor émotionnel, vu dans un moment et dans un mouvement, plutôt qu'à traduire une âme humaine.

(On pourrait faire observer que le décor n'apparaît jamais qu'à travers une âme humaine; mais ceci est une autre question...)

* *

Rendre ce décor, cet instant de la vie d'un décor, tel semble être le but de ces poèmes. Pour qui les suit, dans la mesure où ils peuvent être « suivis », il devient vite manifeste que ce but encore, il ne faut pas le prendre, même chez M. Morand, trop au sérieux. J'aperçois une fantaisie libre, pas très originale, assez cependant pour que l'on n'ait pas à accuser le nouveau venu d'avoir simplement imité Guillaume Apollinaire, tant de fois nommé ; le désir d'étonner, la recherche de cet « effet de surprise » si vanté ; le goût et le sens de la clownerie, — Medrano est à la mode dans le milieu dont dépend M. Paul Morand ; Picasso lui-même... ; — puis, usant de ces moyens, tirant même, et non sans agrément, les grosses ficelles de l'extravagance et de l'obscudur.



Si les moyens n'étaient au service d'un poète, si les grosses ficelles n'étaient tirées par les mains d'un poète, qui sait placer son coup de cymbales ou son hurlement de Klaxon, le jazz-band, — pardon, l'œuvre ! — ne présenterait pas plus d'intérêt que les facéties (parfois drôles), de MM. Ficabia ou Tzara. Par bonheur, M. Paul Morand est poète et ses plaisanteries, même détestables, sont d'un poète. J'avoue m'être plu vivement à des poèmes tels que *Faune de la rue Réaumur*, *Mines d'or*, *Don Juan*, *Business*, *Respect humain*. Faire, en tout ceci, le départ du factice et du spontané, serait d'autant plus difficile que l'auteur, — après d'autres, répétons-le, — s'est diverti à jouer d'un sourire faux, avec grâce, avec art, et en se fiant aussi au hasard. Je pourrais citer des passages où se retrouve au juste la nuance d'humour poétique d'Apollinaire, — toujours Apollinaire !

« Comme si, chaque fois que l'on frotte le péché
[originel,
« On faisait autre chose qu'étendre la tache,
« Celle des fruits particulièrement tenace.
« L'inutile des touches du bois,
« Jamais aucun poil d'éléphant n'abolira
[l'avenir... » (3)

ou

« Le fabricant de cyanures et prussiates
« est membre d'une Académie de billard,... » (4)

D'autres, — ou les mêmes, — où l'on peut retrouver une indication sur l'attitude prise par M. Paul Morand et ses amis, en face de la vie... provisoirement du moins ; il s'agit, ne l'oublions pas, de modes, et de modes dont le lancement n'est pas sûr :

« Nous ouvrons des succursales partout,
« fils d'amazones nourris à un sein sanglant
« et à un sein de lait condensé,
« prudents et mal élevés,
« en garde contre les tendresse et les sentiments
« fortuits
« qui commencent par l'étincelle
« et finissent par le court-circuit,
« les yeux ouverts et les poings fermés,
« le cœur et l'esprit
« pleins d'explosions. » (5)

C'est une profession de foi, presque un art poétique. Et encore :

Exigeons donc la vie authentique. » (6)

. . . .

« Je remplis des rôles qui ne comportent
« que des gestes. » (7)

(3) *Tu mens* (mélodie).
(4) *Réclame*.
(5) *Information*.
(6) *Paysage en pâles de riz*.
(7) *Liquidation*.

Il faudrait retenir aussi la dernière pièce, *Boule-panama*, tellement significative dans son mysticisme surréaliste, comme eût pu écrire..., mais je ne cite plus que ce nom-là !

Faut-il conclure? L'œuvre de M. Paul Morand n'appelle pas de conclusion critique. Elle est trop à l'état d'essai, de jeu : nous n'avons pas à conclure tant que lui-même ne recherche pas un équilibre. Remplaçons la conclusion par cette remarque, que les jeunes auteurs, parmi lesquels prend place M. Paul Morand, ne sont pas d'un caractère triste et doivent s'amuser en écrivant. C'est bien quelque chose : et le *Si vis me flere...* doit avoir son pendant gai. Mais je m'excuse d'avoir cité du latin à propos de ces Messieurs !



Je voudrais dire quelques mots de romans dont le plus intéressant m'a paru être celui de M. Marc Elder, *Thérèse ou la Bonne éducation* (8). C'est un livre franc de ton et de style, nourri d'observation, savoureux de poésie. La province y apparaît, avec ses sournoiseries d'argent, ses âpretés, ses paresses, ses hypocrisies, ses préjugés, sa petite débauche mi-crapuleuse, — mais aussi les automnes dorés, les détours connus des chemins, les bonnes vieilles rues de la ville, et les traditions.

Citons encore : sur ces milieux bourgeois de province, un roman de M. Francis de Miomandre, simple, nuancé de psychologie juste, de fine amertume : *le Marige de Geneviève* (9). Sur la Suisse, des grands hôtels et des sports d'hiver, une longue nouvelle de Claude Varèze. *Au Pays Blanc* (10), très agréablement, très délicatement écrite et suivie de plusieurs autres où s'affirment les mêmes qualités. Notons enfin, — sans joie, — que dans *Albunea* (la Sibylle) (11), Mme Jean Bertheroy s'est conformée, avec l'aisance que donne l'habitude, à toutes les conventions relatives à l'antiquité gréco-romaine.

R. DE LA VAISSIÈRE.



Le Théâtre

La Mise en scène à Paris

Par une fâcheuse erreur de conception, on appelle couramment à Paris « effort de mise en scène » toute tentative ostentatoire qui consiste soit à étonner le spectateur par l'étrangeté des images scéniques, soit à accumuler sur le plateau ou dans la salle, les couleurs et les mouvements.

La mise en scène est un art à la fois plus complexe, plus subtil et plus simple. On peut dire qu'il est à la pièce de théâtre ce que l'instrument est à la pièce musicale. Le premier devoir d'une mise en scène consiste à dégager le style essentiel de l'œuvre à représenter, à choisir dans les moyens techniques ceux qui sont le plus susceptibles de créer autour du texte et de l'action une atmosphère adéquate, à discipliner enfin tous les éléments matériels mis à contribution en les subordonnant à l'élément « spirituel » qui doit dominer tout le travail d'interprétation.

(8) Albin Michel, éditeur. Collection « le Roman littéraire ».
(9) J. Ferenczi, éditeur.
(10) E. Sansot, éditeur.
(11) Eugène Figuière et Cie, éditeurs.

Ce souci du style est rarement respecté par nos metteurs en scène. La plupart du temps, ils mettent la charrue avant les bœufs et considèrent une pièce de théâtre comme une occasion accessoire de parade scénique. D'autres, au contraire, négligent complètement les nécessités techniques, s'en tiennent aux habitudes surannées de la routine et estiment à tort qu'une pièce jouée par de bons acteurs se suffit à elle-même.



Ces deux excès contraires entraînent une désharmonie constante entre l'œuvre et l'interprétation. Nous passons tour à tour d'une sensation de pauvreté mesquine à une impression de bruyante outrecuidance. Ici Beethoven est joué sur un ocarina, là quelque banal fox-trott accapare à lui seul un orchestre symphonique. Le style et la mesure, sans lesquels il n'y a pas d'art possible, font complètement défaut. En somme le métier de metteur en scène est des plus difficiles, car il nécessite le mariage étroit de la matière et de l'esprit. La science technique et l'originalité ne suffisent pas ; il faut encore une compréhension, une intuition profonde des textes, la faculté de pénétrer la moëlle même de l'œuvre à représenter, l'énergie nécessaire pour « réaliser », sans se laisser déborder par les contingences extérieures.

De gros efforts ont été fournis à Paris au cours de la dernière saison. Ils n'ont pas tous été heureux. La faute en est, en grande partie, à l'infériorité technique de nos théâtres. Notre démocratie n'a point d'argent pour créer les instruments nécessaires à établir dans le monde notre réputation théâtrale. Nous avons des auteurs, nous avons des acteurs, nous avons des metteurs en scène, mais nous n'avons pas de théâtre perfectionné. Partout il faut improviser, se contenter de moyens de fortune ou d'installations précaires. Les audacieux, les jeunes ont perpétuellement à lutter contre le manque d'argent. Ils doivent se contenter de ce qu'ils peuvent trouver, au hasard des combinaisons. Chaque projet artistique est écorné avant d'être réalisé. Son promoteur est obligé de composer avec la réalité, toujours mesquine et déprimante. Quand on n'a pas de baignoire, on prend son bain dans un baquet, quand on n'a pas de baquet, on se contente d'une cuvette. C'est ce qu'on appelle se débrouiller. D'un vice on essaye de faire une vertu. Telle est l'histoire de notre art scénique au XX[e] siècle. Voilà pourquoi, malgré tous nos talents dramatiques, nos excellents décorateurs, nos acteurs incomparables nous n'avons rien à exporter, qui puisse étonner le monde, fonder le renom de la France et servir d'exemple et de guide à l'étranger en matière de mise en scène.



Quoi qu'il en soit, il est bon de noter rétrospectivement les initiatives parisiennes. Je ne parlerai point des revues et autres exhibitions à grand spectacle qui ne sont point de la vraie mise en scène en raison de leur caractère trop superficiel.

Gémier, poursuivant ses efforts, a tenté de réaliser au cirque de vastes fresques populaires semi-antiques, semi-moyenageuses. Sa *Tragédie d'Œdipe* et son *Mystère provençal* nous ont fourni la preuve qu'il possédait un tempérament scénique actif et original, mais en même temps qui mélangeait assez fâcheusement les styles et négligeait trop le texte des œuvres qu'il représentait au bénéfice exclusif des moyens extérieurs. Il en résulte une certaine monotonie dans le style scénique avec des abus regrettables de « trucs » sensationnels dont la répétition affaiblit la portée. En outre, il n'a pas su tirer partie du cirque, lui conservant un caractère bâtard de théâtre conventionnel et négligeant d'user de l'arène et de toutes ses ressources. Au théâtre des Champs-Elysées, ses *Mille et Une Nuits* nous ont apporté une suite d'images scéniques dont l'effet visuel fut exquis sans qu'on pût s'échauffer pour l'œuvre elle-même.

Le *Théâtre du Vieux-Colombier*, en dépit de son caractère improvisé et de son style un peu monacal, a fait merveille. Il faut admirer sans réserve l'intelligente ténacité de son directeur, M. Copeau, et de sa jeune et vaillante troupe. Là il ne s'agit plus d'étonner la foule par l'originalité extérieure des conceptions scéniques. Le schéma technique est des plus simples. Tout l'effort se porte sur le style de l'œuvre à représenter. La scène fixe se transforme surtout par le jeu de la lumière et des couleurs. Les costumes soigneusement étudiés remplacent ou complètent un décor trop sommaire. Le jeu d'ensemble des acteurs, leurs caractéristiques psychologiques, leur débit créent l'atmosphère nécessaire et dégagent la signification de la pièce. On sent à chaque pas le souci constant de traduire la pensée de l'auteur le plus exactement possible. C'est ainsi que je garde en mon souvenir l'image vivante du cabaret situé sur les quais du port d'où doit partir le *Paquebot Tenacity*, les rudes horizons de *Cromedeyre-le-Vieil* ou les silhouettes grotesques et touchantes qui s'agitent dans l'arrière-boutique d'un pharmacien autour de l'« *Œuvre des Athlètes* ».



Pitoëff, acteur passable mais metteur en scène de génie, nous donna au Théâtre des Arts deux chefs-d'œuvre scéniques. *Le Temps est un songe* et les *Ratés* de M. Lenormand. Avec les moyens techniques les plus simples, rideaux stylisés, effets d'éclairage, ameublements succincts et cependant représentatifs, il sut rendre la diversité des espaces et des sentiments dans une harmonie sereine et continue où les mots et les pensées se détachent sur un fond discret qui leur donne une résonnance étrange.

A la Comédie des Champs-Elysées, M. Durec nous présenta quelques décors suggestifs habilement mis en valeur.

Enfin, au Théâtre Michel le souci de nous amuser n'empêcha jamais M. Trébor d'habiller les pièces gaies de ses auteurs avec le goût le plus exquis.

Tel est à peu près le bilan de la saison dernière, en ce qui concerne la mise en scène. Espérons que ces premiers germes porteront dans la suite des fruits plus durables. Je n'ai point parlé à dessein de *Quo Vadis?* au Théâtre des Champs-Elysées ni d'*Antoine et Cléopâtre* à l'Opéra. Ces mises en scène n'ont d'autre mérite que d'illustrer le snobisme artistique, sans aucun profit pour l'art dramatique.

Quant à l'Odéon et à la Comédie Française, ils s'en tiennent aux vieilles formules. On sait que leur ambition consiste surtout à « conserver la tradition », voire à la confire, comme font les prudentes ménagères avec leurs cornichons.

MARC-HENRY.

Les Arts

Trois livres sur les origines de l'Art

Ne forçons point l'actualité. Il ne se passe rien. Villiers et les Ternes ont rendu l'âme. Montmartre est un îlot désert et Montparnasse un Sahara. Un peu de patience et tout revivra. Dans la retraite, peintres et sculpteurs préparent « leur Salon ». En attendant l'ouverture des premières petites expositions qui, selon la tradition, se multiplieront autour de la grande, je parlerai aujourd'hui de trois livres. Trois livres importants, utiles à la connaissance des origines et qui risquent un peu d'échapper aux bibliographes. Ils sont publiés avec discrétion ; cette discrétion fatale aux hommes de science, et c'est à peine si l'un d'eux est en librairie.

Pourtant quel ouvrage « sérieux » donne mieux à rêver que les *Villes mortes du moyen âge* de M. Camille Eulart, l'érudit conservateur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro ! La table des matières, la nomenclature des cités perdues est tout un roman d'aventures à elle seule ! Un merveilleux roman d'aventures dans le passé : Hesdin, Térouanne, Aleria, Mariana, Nebbio, Porto, Ninfa, Galera, Wisby, Paphos, Famagouste !

Que penses-tu, Mac Orlan, de ce Mariana et de ce Famagouste !

Je dois une revanche à M. Camille Eulart. En effet, j'ai, naguère, conclu en faveur de Matisse « contre lequel il faut être sans pitié » (dit M. Eulart), d'un propos de M. Eulart établissant que tout dessin est déformation. Mais je voudrais au moins assurer le passionné remueur de vieilles pierres que ce ne fut pas de ma part espièglerie; mais ferveur.

M. Eulart n'est pas un romantique à la Chateaubriant. Cet archéologue qui pense en poète a l'horreur des ruines. Elles n'éveillent en lui que le regret de l'œuvre perdue. Pourtant, il sait la vanité des méthodes de Viollet-Leduc, dont un caprice administratif veut que le buste orne son cabinet. C'est le chagrin de voir la France moderne posséder, du fait de la violence ennemie, de nouvelles villes mortes qui a poussé M. Eulart à reprendre un manuscrit négligé pour en faire ce qu'il nomme, non sans grandeur : Un réquisitoire contre la mort. Historien, M. Camille Eulart continue Michelet. Son texte enfin est une leçon constante, bien propre à former le goût des jeunes architectes et les voyageurs lettrés en tireront les éléments du meilleur des guides.



C'est au Dr Lucien Mayet que revient le mérite d'avoir décrit, pour les reporters émerveillés, l'éléphant préhistorique de Chauny. Chargé de cours d'anthropologie et de paléontologie à la Faculté des Sciences de Lyon (aujourd'hui l'une des plus prestigieuses), le Dr Lucien Mayet est un patient et sensible investigateur de cavernes. Son livre consacré à l'*Abri-sous-roche préhistorique de la Colombière, près Poncin (Ain)* nous fournit des documents sur les premiers *graffiti* qui ne sauraient être dédaignés. Nous avons bien eu le courage de remonter jusqu'aux nègres pour retrouver les « grands principes » ! Le primitif est toujours le décadent de quelqu'un. Les gravures sur pierre recueillies et photographiées par l'auteur sont troublantes à plus d'un titre. Outre, avec la hardiesse des traits, ces déformations volontaires qui réjouiront à la fois Matisse et M. Camille Eulart, il y a de quoi donner à réfléchir aux moralistes. S'il n'est pas surprenant que les artistes de la préhistoire aient, dans le voisinage des singes, traité des scènes humaines assez libres, il est plus singulier qu'ils y aient introduit un esprit de malice qui indique bien haut la naissance de la perversité. M. de Lamarzelle en rougirait. A qui se fier !

Toutefois c'est en tant qu'animaliers qu'excellent les graveurs quaternaires. Le Dr Mayet met en valeur : « le bœuf musqué, le rhinocéros, l'ours des cavernes, le cheval, le chamois, le renne, des félidés, des cervidés, des bovidés, une véritable iconographie de la faune quaternaire. »

Or... les artistes quaternaires n'étaient que des élèves ! Peut-être un esthéticien aura-t-il le bonheur de retrouver et d'imposer une statuaire de singes dont nos collectionneurs se disputeront les plus belles pièces.



C'est le même sentiment de piété et d'horreur devant la mort des choses, dont on voit animé M. Eulart, qui a conduit M. Léon Rosenthal, dont nous lûmes d'excellentes critiques modernes dans l'*Humanité*, à écrire *Le Martyre et la Gloire de l'Art Français*.

On imagine, pour peu que, simple touriste, on en possède la matière, ce que doit être ce livre. J'insisterai donc sur ses parties les plus modestes, riches en leçons fécondes, et dont on voudrait voir tous nos artistes modernes retenir l'esprit, voire la lettre. Ceci, par exemple : « Les églises de campagne sont, pour la plupart, contemporaines des cathédrales gothiques; elles ont été construites avec de moindres ressources, mais, assurément, avec autant de joie. Les mêmes principes y ont été appliqués, et souvent avec un pareil bonheur. Les dimensions sont plus restreintes, mais la construction est également solide. Sous l'incendie et les obus, les croisées d'ogives des églises de village ont eu une endurance par quoi elles témoignaient qu'elles étaient faites de main d'ouvrier. »

Un jour qu'il exprimait le regret de ne plus voir, en France, surgir d'artistes que de la bourgeoisie cultivée, et plus jamais du peuple (ou si exceptionnellement !) le regretté Modigliani me parlait avec enthousiasme de ces peintres d'enseigne d'Italie qui se sont formés parmi les chefs-d'œuvre du musée de leur ville natale. Les artistes ambitieux du musée pourraient aussi, parfois, méditer sur les moyens de l'artisan. Relisons aussi ce qu'écrit de l'art et du travail manuel Oscar Wilde, lequel n'était esthète que lorsque l'art n'était pas en cause.

André SALMON.



Le bon Goût

Villes d'eaux

On désigne expressément sous le nom de villes d'eaux les villes où l'on prend les eaux, les villes d'eaux minérales. Malgré qu'il baigne à même les flots, un port de mer n'est pas une ville d'eaux.

Comme l'eau, même minérale, tend toujours à descendre, les villes d'eaux se trouvent donc ainsi toujours au fond des vallées. Cela leur donne un caractère bien particulier de tristesse

et de mélancolie. On voit bien des montagnes, mais toujours en écran, comme un appel, comme une promesse, comme un regret. On voit des montagnes, on les contemple, on les admire, on n'a point l'idée d'aller les rejoindre. Le baigneur de villes d'eaux n'est pas un être comme les autres. Il est inerte, morose, sans curiosité. Pourquoi se donnerait-il la moindre peine ? On lui a ordonné de prendre de l'eau, on ne lui a pas dit de prendre de l'exercice.



Dans *le Miracle des Roses*, Jules Laforgue a brossé des villes d'eaux un portrait inoubliable, un portrait pour toujours.

« Petite ville, petite ville de mon cœur. »

....

« On les voit errer, les bons névropathes, « traînant une jambe qui ne valsera plus même « sur l'air fragile et compassé de « Myosotis », « ou poussés dans une petite voiture capitonnée « d'un cuir blasé ; on en voit quitter soudain « leur place pendant un concert au Casino, avec « d'étranges bruits de déglutition automatique ; « ou soudain, à la promenade, se retourner en « portant la main à leur nuque comme si quel- « que mauvais plaisant venait de les frapper « d'un coup de rasoir ; on en rencontre au coin « des bois, la face agitée d'inquiétants tics, se- « mant dans les ravins antédiluviens les petits « morceaux de lettres déchirées. Ce sont les né- « vropathes, enfants d'un siècle trop brillant ; on « en a mis partout »..... etc.

Elles étaient, de son temps, beaucoup plus à la mode qu'aujourd'hui. Elles constituaient au fond les seules villégiatures, presque à l'exclusion des plages et des sanatoriums, qui depuis leur ont porté un coup si sensible. Aujourd'hui, il semble qu'elles n'accueillent plus que ceux-là mêmes qui n'ont pas la santé de supporter la mer ou l'altitude. Le décor est resté le même et aussi le public. Mais c'est justement cela qui donne un peu une impression de changement. Car autour d'eux, tout a évolué. Les malades, partout ailleurs traqués et méprisés, trouvent ici un refuge.



Il existe deux sortes de villes d'eaux : celles où l'on boit les eaux et celles où l'on se baigne. Il en est même où l'on cumule, où l'on boit après s'être baigné, mais j'estime que c'est du vice.

Je ne sais pas ce qu'il y a de plus triste : ou d'ingurgiter ces affreux verres qui donnent implacablement l'impression d'un purgatif, ou de se plonger dans ces lugubres baignoires, dans ces piscines inquiétantes, d'où s'exhalent souvent des odeurs terribles. Oh ! qui dira l'horreur des stations par exemple sulfureuses, avec cette odeur d'œufs pourris qui s'insinue partout, jusque dans les salles à manger et se mêle aux fumets des repas les plus délicats ? On s'habitue à tout, dit-on. Certes, et fort heureusement. Mais c'est sans joie. Et les baigneurs de villes d'eaux n'ont jamais l'air hilare ; encore qu'on leur voie souvent la physionomie grave et satisfaite de gens qui accomplissent un devoir et se délectent intérieurement de leur ponctualité. Cette physionomie-là, quand on l'a vue aux personnes qui chaque matin s'immergent dans la boue, on comprend qu'on peut tout demander à l'humanité. Il n'y a pas à se gêner.

Oui, les villes d'eaux, avec leur pénombre éternelle, leur atmosphère blasée, leur tristesse de bon ton, offrent aux malades un refuge, un asile. C'est tout ce qu'on peut leur demander. Car il ne viendrait à personne l'idée d'y venir chercher la guérison. Les plus optimistes savent bien qu'on ne guérit jamais de rien, qu'une fois qu'on est *attaqué* par une maladie, on est comme une ville investie par un grand capitaine : on peut tenir longtemps, on est condamné à être pris. Les villégiatures dans les villes d'eaux représentent de brillantes sorties de la garnison assiégée. Mais il faut rentrer, et l'ennemi revient, implacable.

N'importe, on a eu quelques semaines l'impression de la victoire. Les arthritiques marchent et dansent, les hépatiques ont le teint clair, les gens malades de la peau reprennent un masque lisse et agréable. Tout le monde est content, de ce bonheur au sourire pâle qui se sait fragile. C'est déjà quelque chose de mieux que le malheur absolu et continu. Rentré chez soi, le malade, aussitôt dégrisé si je puis dire, retrouve en face la réalité de sa maladie. Du moins, il avait goûté quelque temps l'illusion de la guérison. Dans un certain sens, toutes les sources sont miraculeuses. Il suffit de la foi, il suffit d'un entraînement nerveux.

Loin de les blâmer, los donc à ces magiciens en veston qui s'appellent les médecins et qui décrètent que telle eau guérira les boutons, et telle autre désencrassera les artères et telle autre délivrera des oppressions ! Ils créent ainsi au milieu de l'infernale et aride vie moderne, des oasis idéales, des zones de répit où le voyageur croit trouver palmiers, fraîcheur, fruits, verdures. Ce sont des mirages. Il n'y a rien, qu'un verre d'eau ou qu'une baignoire. Mais l'incantation agit, et, l'espace de quelques jours, nous voyons dans la bleuâtre perspective, se dessiner un avenir de bien-être et de santé...



Il y a aussi un casino. Que dis-je ? il n'est de casino digne de ce nom que dans les villes d'eaux. Partout ailleurs, ce sont des palaces, des kursaals, des maisons de jeu. Mais dans les villes d'eaux, le casino est resté ce qu'il était à l'origine : la dépendance, l'émanation de l'établissement thermal, dont parfois même il ne constitue qu'une aile. Né du besoin que tous les hommes, même les plus déprimés, éprouvent de s'amuser, le casino, lieu de plaisir, présente je ne sais quoi de modéré et de décent, de léthargique, qui fait qu'un air de fox-trott résonne dans ses murs avec un bruit de sandale. On danse, mais juste ce qu'il faut pour digérer, on écoute de la musique, mais une musique de tout repos, sans dissonances hardies, sans émotions fortes, une musique d'opéra-comique en sélections ; on joue, mais à mises modestes, prudemment, afin d'éviter les émotions trop fortes des grosses pertes ou des gains considérables ; on flirte, mais avec des mines qui veulent dire : « Oh ! moi, vous savez, ce que j'en fais !... je ne suis plus de ceux qui sont capables de supporter le détraquement de la passion. » On mange et on boit, mais en consultant des devis et des barèmes, avec des poudres, des précautions. On vit, mais tout doucement, de peur qu'un geste trop brusque ne crève d'un coup la mince cloison de brouillards qui ferme l'oasis et que l'on n'aperçoive alors, au delà, la triste perspective de la maladie imminente et de la vie implacable.

Francis DE MIOMANDRE.

L'Opinion à travers le Monde

En France

Des troubles de Saverne au pillage du Consulat de Breslau. — Les Bolchevistes, les Socialistes et la IIIe Internationale. — Les affaires polono-russes. — Les pourparlers de Minsk avortent.

Alors qu'on pouvait croire l'ordre sur le point de se rétablir en Silésie, voici que de nouveaux incidents viennent de se produire à Breslau. Les consulats de France et de Pologne ont été attaqués par la foule (27-8), et il semble une fois de plus que les instigateurs en aient été les pangermanistes. Après que la défaite russe a anéanti leurs espérances ils n'hésitent plus, comme le confesse la Presse allemande elle-même (*Freiheit* 27 août) « *à mettre à exécution leurs projets criminels* ».

Depuis quelques jours l'opinion publique en France, se montre assez inquiète de ces mouvements qui se produisent un peu partout en Allemagne et qui semblent livrer de nouveau le Reich à l'anarchie.

On sent que par une résistance sournoise ou ouverte, par des incidents répétés capables de lasser notre patience, elle compte nous obliger à quelque fausse manœuvre qui dissociera l'Entente qu'elle fait tout, en un mot, pour ne pas « payer » le Traité de Versailles.

« Malgré l'arrêt de l'offensive bolcheviste, constate *le Temps*, du 20 août, l'agitation allemande continue en vertu de la vitesse acquise.

« On a vu d'abord la grève des services publics dans la Sarre. Les documents saisis sur le député allemand Ollmert démontrent que l'agitation de la Sarre est subventionnée par une organisation établie à Berlin.

« On a assisté ensuite à une grève générale dans le territoire de Memel. Cet incident a été peu remarqué, mais il méritait plus d'attention. Depuis quelque temps, on trouvait dans les journaux allemands des protestations contre les actes des autorités françaises qui administrent le territoire de Memel au nom des alliés, sous le prétexte que les Français favoriseraient indûment la propagande lithuanienne dans cette région. »

Le 17 août, c'est en Haute-Silésie que les organisations allemandes faisaient éclater la grève générale. Cette grève, sans motifs professionnels, était d'ordre purement politique. Il s'agissait avant tout pour l'Allemagne d'empêcher cette région, comme on le sait soumise à un prochain plébiscite, d'échoir à la Pologne.

« Sans la possession de cette région, écrit Georges Blum dans le *Journal* (27-8) il n'est plus pour Berlin de revanche posible. »

Le *Temps* du 25 août, fait remarquer que le Reich présente encore l'image de la plus complète anarchie. En face de ces désordres, de ces violences et de ces provocations, le président Ebert semble impuissant et désarmé, mais il ne l'est sans doute que parce qu'il lui plaît de l'être et l'opinion française sait trop quel intérêt l'Allemagne a à nous susciter des difficultés pour ne pas apprécier à sa mesure la passivité des dirigeants du Reich.

« Le gouvernement allemand a fait dire à Paris qu'il accorderait toutes les satisfactions possibles, pour le pillage du consulat français à Breslau. Mais, comme M. Paléologue l'a fait observer hier (28 août) au chargé d'affaires allemand, ce n'est pas de satisfactions « possibles » qu'il s'agit : c'est de sanctions nécessaires. » (*Temps*, 28 août).

De même, les *Débats* (30 août) :

« De toutes façons, la France ne saurait plus se contenter de vagues promesses. Elle a montré jusqu'ici, en de semblables circonstances, une patience qui pourrait bien finir par ressembler à de la faiblesse. Aujourd'hui elle exige des sanctions, des réparations et des garanties. »

Pour le *Petit Parisien* (28 août), on ne peut plus, si l'on veut mettre fin à une agitation aussi dangereuse pour l'Allemagne que pour nous, se contenter cette fois encore de simples excuses car :

« Il y a lieu de retenir qu'en toute occasion, de nombreux personnages officiels allemands, et tout récemmment le ministre des Affaires étrangères, Dr Simons, se sont livrés, dans des déclarations, à des écarts de langage, qui ont trouvé leur application pratique dans les troubles de Breslau. Il faut couper court à ce double jeu et obtenir les mesures énergiques qui préviendront de nouveaux incidents, en mettant à la raison ceux qui voudraient les susciter. »

Les hommes de Moscou veulent avoir dans tous les pays une organisation révolutionnaire qui soit entièrement dans leurs mains. Ils tiennent à réaliser cette œuvre même au prix de l'exclusion de la majorité des socialistes de chaque nation. On peut même affirmer — ils en sont un vivant exemple — eux qui ne sont pas 500.000 et gouvernent 150 millions d'individus — que cette exclusion est une des conditions nécessaires à la réussite de leur entreprise. Un parti nombreux sera toujours hésitant et indiscipliné. Une petite minorité active, fanatique, aveuglément dévouée, sera un instrument parfaitement adapté à leurs fins : s'emparer du pouvoir par un coup de force.

Ils viennent par l'intermédiaire de la *Freiheit* (25 août) et du *Bulletin Communiste* (26 août), de publier les conditions d'adhésion à la IIIe Internationale, et MM. Cachin et Frossard, retour de Moscou, où ils sont allés contrôler à la source même du Communisme la pureté de leur doctrine, sont chargés de prêcher chez nous la foi orthodoxe.

Mais déjà à propos du manifeste du *Bulletin Communiste*, et des 18 conditions qu'il promulgue, des divisions profondes se manifestent au sein même du Parti socialiste français. Quant à la C. G. T., elle ne veut pas d'un pareil programme et M. Merrheim prend position dans l'*Information ouvrière et sociale.*

« Le communisme russe n'a rien à voir avec le socialisme ou le syndicalisme. Il ne peut subsister, se maintenir, se perpétuer que par la dictature d'un individu ou d'un petit groupe d'individus imposant à ses adeptes une discipline féroce, dominant par la violence et la terreur grâce à une armée divisionnaire.

« C'est pourquoi, militants, nous avons le devoir de

nous dresser contre une pareille doctrine militariste, rétrograde, qui crée une caste réactionnaire et militariste aussi criminelle, sinon plus que celle engendrée par le capitalisme. »

De même tous les socialistes réformistes, tous ceux qui dans le parti soutiennent la politique du « Centre » sont exclus de l'Internationale communiste. « Elle ne peut admettre que des opportunistes notoires tels qu'ils sont représentés par les Turati, Kautsky, Longuet, Macdonald, Modigliani, aient le droit d'en faire partie ou bien il faut qu'ils se rallient sans équivoque à la doctrine communiste et à la discipline du Parti. » Il est douteux qu'avec de telles conditions Monatte et Rappoport puissent, malgré les dithyrambes de Frossard et de Cachin, amener à Moscou un grand nombre de socialistes français.



Les plénipotentiaires russes et Polonais, qui ne semblaient pas pressés de se rencontrer, avaient cependant fini par se joindre à Minsk — et engageaient, tandis que la bataille continuait, d'inutiles pourparlers. C'est que le gouvernement de Moscou, dès le début des nouvelles négociations — et logique avec lui-même — ne voulait pas tenir compte de ce fait nouveau, pourtant d'une importance capitale, l'échec de l'armée rouge et continuait à faire figurer parmi les clauses de la paix la création d'une milice civile de travailleurs en Pologne. On sait quel accueil fit à cette proposition le « Premier » anglais, qui la connut le matin même de son entretien, à Lucerne, avec M. Giolitti. Certes la France n'entend pas le moins du monde encourager les Polonais aux aventures militaires et aux conquêtes territoriales — comme on l'en a ailleurs accusée — mais elle ne pouvait que donner dans l'espèce à la Pologne le conseil de rejeter de pareilles propositions. Puis comme l'accord se faisait à ce sujet avec Londres, les délégués russes à Minsk déclarèrent que les propositions de paix qu'ils avaient faites n'étaient pas un ultimatum, mais une base de discussion.

Malgré tout, les pourparlers n'aboutissent pas ; en pleines négociations, le général Toukhatchawski lance aux Rouges un manifeste belliqueux.

« *A bas, s'écrie-t-il, ceux qui pensent que la Paix puisse se conclure sans que nous ayons pris Varsovie !* »

Et, d'autre part, la Pologne qui ne se sent pas encore en sécurité (on prête au maréchal Pilsudski des visées sur Vilna) semble vouloir accentuer la victoire de ses troupes — avant de s'accorder avec les Russes sur un programme commun.

Pour le moment, après que les plénipotentiaires ont porté les uns contre les autres par la voie des communiqués, les accusations les plus graves (espionnage, interruption de dépêches, etc.), la rupture des pourparlers de Minsk est un fait avéré.

Le ministre polonais, le prince Sapieha, vient de se rendre à Brest-Litowsk où est allé le rejoindre, à travers les lignes bolcheviques, le président de la délégation d'armistice, Domski.

Peut-être ce dernier retournera-t-il à Minsk : ce ne sera que pour clore les conversations, soit que celles-ci doivent reprendre ailleurs, soit que les plénipotentiaires regagnent définitivement Varsovie.

En Angleterre

La guerre de Pologne. — Les difficultés d'Orient. — L'Irlande.

Les victoires polonaises ont calmé l'anxiété anglaise : les journaux consacrent encore de très nombreux éditoriaux aux pourparlers de Minsk, aux radios Tchitcherine-Lloyd George, à la note sévère de M. Balfour; mais le nuage noir qui menaçait Varsovie a crevé. Pour distraire l'opinion publique des soucis atténués de l'Est européen, d'autres thèmes, d'ailleurs aussi graves, ont surgi ou se sont précisés.

Mais revenons d'abord à la guerre de Pologne : L'*Observer* (22 août) trouve que les conditions de paix que la Russie propose à la Pologne sont modérées.

« Il faut négocier... Après tout, nous autres alliés, avons exigé de l'Allemagne, pendant deux ans, des choses impossibles... »

Ayant réduit ensuite nos prétentions, nous pouvons espérer que la Russie et la Pologne réduiront respectivement les leurs et arriveront à un accord.

« Le point important est d'arrêter la lutte en Europe Orientale, — et, pour cela, les *conditions russes offrent une base suffisante.* »

Constatation digne d'intérêt, puisqu'on sait le caractère souvent officieux de l'*Observer*.

Le *Times* (25 août) qui se réjouit que Lloyd George se rende compte, enfin, de la mauvaise foi des Bolcheviks, espère que l'on se montrera « raisonnable »; que la Pologne aura trouvé dans ses épreuves récentes *le sens des réalités :*

« Il faut que la Pologne fasse preuve maintenant d'une modération qui contrastera avec l'avidité hypocrite de ses ennemis.

Or le correspondant du *Manchester Guardian* à Varsovie envoie des dépêches pleines d'appréhensions : « Que décideront les militaires ? l'enthousiasme nationaliste est à son comble. »



Le *Times* (25 août), commente la déclaration officielle concernant l'indépendance de l'Egypte. Le projet — car ce n'est encore qu'un projet — a l'avantage d'être en harmonie avec l'esprit nouveau. Mais l'Egypte sera-t-elle mieux gouvernée sous le régime proposé ? Le *Times* en doute. La *Morning Post* (24 août) s'inquiète de ce succès de Zagloul Pacha, le plus influent des nationalistes égyptiens, et surtout du mauvais exemple qu'on donne (en cédant à ses revendications), aux nationalistes de l'Inde.

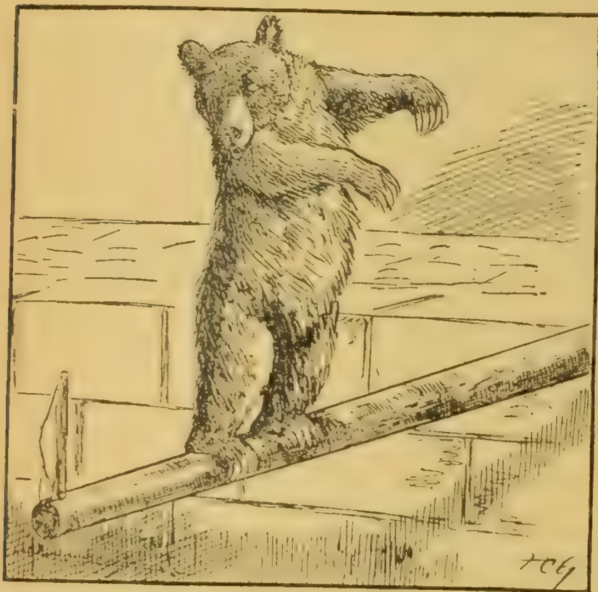


L'Angleterre a, d'autre part, des raisons pressantes de diminuer la tension nationaliste égyptienne : l'*Observer* (22 août) décrivait « la fausse position prise en Mésopotamie » par le gouvernement : on a tort d'envoyer de nouvelles troupes (65.000 hommes s'y battent actuellement, mais si l'on tient compte des services d'arrière, il faut multiplier ce chiffre par quatre).

« Nous ne pouvons prêcher l'indépendance de la Syrie à la France, tandis que nous tenons d'une manière précaire, avec de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie, une Mésopotamie rebelle. »

Rien ne serait plus salutaire, pense l'*Observer*, pour améliorer la situation, que de donner à Fayçal, la possibilité de former un gouvernement à Bagdad.

Le *Daily News* (25 août) publie une nouvelle interview, prise à Oxford, de l'ancien colonel Lawrence. Celui-ci est moins pessimiste, parce qu'il croit que la mission Percy-Cox pourra faire de bonnes choses : on a employé la force militaire. *Or, les militaires ne sont que des enfants entre les mains des autorités civiles.* Le mouvement nationaliste arabe est profond, sérieux ; le choix de Fayçal comme roi résoudrait peut-être bien des difficultés. Mais ce choix doit être librement consenti par les populations. Et puis Fayçal accepterait-il ? « *C'est un homme remarquable, sans aucune ambition personnelle* », conclut son ancien conseiller.



Le passage es dangereux pour l'ours russe.....

Extrait de la Wetsminster Gazette)



Le *Daily Chronicle* (25 août), annonçait que, la veille, s'était réunie à Dublan l'*Irish Peace Conference*, convoquée par sir Horace Plunkett. Le *Chronicle* qui défend actuellement la politique de force en Irlande, rappelle que :

« Ce n'est pas la première fois que sir Horace Plunkett et ses amis ont demandé au gouvernement une amnistie pour éclairer l'atmosphère. »

Le même *Daily Chronicle* (26 août) affirme que le lord-maire de Cork, voulait prendre part, quand il a été arrêté, non pas à une réunion pacifique d'arbitrage du Sinn Fein, *mais à une réunion des commandants de la brigade de Cork de la République d'Irlande.*

Naturellement l'unioniste *Morning Post* (26 août) renchérit :

« Le maire de Cork est un prisonnier de guerre... le Sinn Fein joue un double rôle. Quand il y a un meurtre à commettre, ses membres posent aux belligérants engagés dans de légitimes opérations de guerre. Mais quand ils sont pris, ce ne sont plus que des citoyens pacifiques qui ont droit de faire appel à toutes les indulgences de la loi civile. »

Le *Daily News*, la *Westminster Gazette*, le *Manchester Guardian* (26) au contraire se lamentent :

« Lloy George, écrit le *Guardian*, a répondu à tous ceux qui sont intervenus en faveur du maire de Cork que la *loi suivra son cours*.

C'est une lamentable décision et qui aura de graves conséquences.

On peut souhaiter, avec le *Guardian*, que le roi exerce ses prérogatives et sa clémence ; avec le *Daily News*, que la convention Plunkett offre une porte de sortie au gouvernement.

En Italie

L'entrevue de Lucerne. — La Petite Entente.

L'entrevue de Lucerne a marqué les débuts personnels de M. Giolitti dans la politique internationale d'après-guerre. Fidèle au programme qu'il s'était fixé, le vieil homme d'Etat piémontais a commencé par s'occuper des affaires intérieures de la péninsule.

Conversion obligatoire des titres au porteur en titres nominatifs ; augmentation des taxes successorales ; confiscation au profit de l'Etat des bénéfices de guerre au-dessus de 20.000 francs par an ; aggravation des pénalités contre les accapareurs et les mercantis de toute espèce ; facilités enfin accordées aux coopératives de production, tel est l'ensemble de lois que M. Giolitti a fait adopter par la Chambre.

Aussitôt après, il a pris en main la politique étrangère, et jusqu'à nouvel ordre, c'est lui qui va la diriger.



L'opinion a unanimement accueilli avec des explosions de joie la nouvelle de la rencontre de M. Giolitti et du « Premier » anglais. Nous avons déjà signalé, dans le dernier numéro, le regain d'anglophilie qui s'est aussitôt manifesté dans la presse italienne. La *Stampa* (20-8) écrivait :

« C'est la première fois, après tant de désillusions, que l'Italie retrouve une place dans la politique générae... L'entretien de M. Giolitti et de M. Lloyd George renforcera certainement notre nouvelle position. Nous ne pouvons pas dire encore que notre prestige sera renouvelé, mais ce sera un acheminement vers la réacquisition de notre prestige. »

Le *Giornale d'Italia* (20-8), soulignait la mésentente franco-anglaise et en concluait qu'elle ne pourrait « que resserrer les liens entre Rome et Londres. » Il remarquait en outre la similitude de la situation politique dans les deux pays : l'Angleterre ménage ses travaillistes, l'Italie doit transiger avec ses socialistes. L'une et l'autre souhaitent la paix avec les Soviets. L'organe de M. Sonnino, — qui est en ce moment l'un des moins francophobes de la péninsule, — ne souhaite pas, comme quelques-uns de ses confrères, que l'entrevue de Lucerne tourne au désavantage de la France. Il entrevoit pour M. Giolitti le rôle de conciliateur, sinon d'arbitre :

« Si la Pologne résiste, écrit-il, les trois puissances de l'Entente en seraient très heureuses et l'on pourrait tenter d'accorder Paris et Londres sur la base du salut complet de la Pologne : après quoi, les Français se résigneraient peut-être à reprendre les rapports avec la Russie. »

Les résultats de l'entrevue n'ont pas déçu dans l'ensemble ce que l'opinion italienne en avait escompté. Le *Corriere della Sera*, qui est pourtant l'adversaire déclaré de M. Giolitti, déclare le 25-8 :

« L'entrevue de Lucerne a eu deux résultats que l'on ne peut enregistrer sans satisfaction. Le premier concerne la politique générale et se réfère à la position de l'Italie au sein de l'Entente et à la valeur des alliances occidentales. Cette conversation à deux, entre l'Italie et l'Angleterre, compense en partie celles de Hythe et de Boulogne, où l'Italie se tenait à la porte... La possibilité d'une collaboration italo-britannique semble de plus en plus réalisable ; il semble également que le prestige de l'Italie se soit accru... »

Mais il convient de noter que les résultats des conversations Lloyd George-Giolitti sont interprétés par la presse italienne, du moins en ce qui concerne la paix avec les Soviets, d'une façon tout à fait éloignée de l'interprétation française. Mussolini, dans le *Popolo d'Italia* (25-8), note cette divergence d'appréciation :

« Il est probable, dit-il, que de nombreuses personnes en France vont dire en lisant le communiqué officiel : « On donne raison à Millerand. »

Toute la presse transalpine juge les choses différemment. Pour la *Stampa*, en rédigeant le communiqué, on a *« eu égard à l'opinion publique française. »* Mais en réalité, la *Stampa* estime comme le *Giornale d'Italia*, que « *Les deux hommes d'Etat pensent qu'une politique de modération est nécessaire ; ils ne s'en laisseront pas écarter par la France.* »

La *Stampa*, le *Corriere della Sera* trouvent cependant qu'on a parlé un peu trop durement avec les Soviets pour complaire à la France. Cela risque en outre de rendre les Polonais trop exigeants.

En somme, si le texte du communiqué peut sembler un peu trop rédigé pour faire plaisir à la France, l'opinion italienne n'en estime pas moins que MM. Lloyd George et Giolitti se sont mis d'accord pour entraîner la France vers une politique de modération. L'attitude loyale de M. Giolitti envers l'Entente facilitera sans doute cette évolution de la politique française.

« L'Italie, écrit le *Corriere della Sera*, se conduit de la manière la plus propre à dissiper les soupçons français et à réaliser l'accord entre les trois puissances victorieuses. »

Le catholique *Corriere d'Italia*, qui, depuis quelque temps, agite l'épouvantail bolcheviste se plaint qu'on n'ait pas indiqué dans le communiqué les sanctions que prendrait l'Entente si les Soviets menacent l'indépendance polonaise.

Quelques journaux s'étonnent que M. Giolitti n'ait pas profité de sa rencontre avec M. Lloyd George pour régler la question adriatique. Mais la plupart trouvent tout naturel que ce problème particulier ait été laissé de côté. Lorsque la situation de l'Italie sera ce qu'elle doit être, nul doute que la question de la Dalmatie et de Fiume ne soit liquidée à sa satisfaction.

Le *Corriere della Sera* exprime un regret d'une autre espèce. Il aurait voulu qu'on parlât finances et matières premières à Lucerne. On ne semble pas l'avoir fait.

Toutefois, les quelques critiques de détail qu'on relève dans la presse italienne ne diminuent pas la très grande satisfaction qu'elle témoigne de l'entrevue de Lucerne.

L'Entente entre Tchéco-Slovaquie et Serbie, auxquelles la Roumanie semble vouloir se joindre, est accueillie en Italie avec inquiétude.

Si, d'une part, la presse transalpine y voit en effet une réaction contre la politique aveuglément antibolcheviste et magyarophile de la France, une réaction contre la restauration des Habsbourg et l'établissement d'une confédération danubienne, projets caressés par le Quai d'Orsay ; elle y discerne d'autre part la première ébauche d'une union panslave, dont tôt ou tard la Russie prendra la direction.

Les organes nationalistes, comme le *Giornale d'Italia* (du 28-8) en tirent le dilemme suivant : ou bien l'Italie doit exiger de solides frontières à l'Est et se préparer à entrer ouvertement en rivalité avec le slavisme, ou bien elle n'a qu'à se retirer sur la rive droite de l'Isonzo et céder l'Istrie aux Yougoslaves.

Peut-être est-il permis d'estimer que l'imagination italienne si prompte, la semaine dernière, à s'exagérer les bienfaits d'un rapprochement avec l'Angleterre, s'exagère cette semaine-ci les périls que fait courir à l'Italie la « Petite Entente » en voie de formation.

En Allemagne

La désillusion allemande : Minsk et Lucerne. — Troubles en Haute-Silésie. — Troubles dans la Ruhr.

La désillusion allemande continue. Après le premier moment de surprise à l'annonce des victoires polonaises, c'est un sentiment de découragement qui se fait jour.



Les grandes puissances : « *Sois tranquille cher ami polonais, nous examinons la situation avec la plus vive sympathie.* »

Ce dessin paru dans l'illustré berlinois « *Ulk* » avant le redressement polonais, montre bien de quel côté allaient les sympathies allemandes.

« En moins d'une semaine, la situation politique mondiale a été renversée, et personne n'osera soutenir chez nous que les succès polonais soient faits pour faciliter la tâche des hommes d'Etat dans l'avenir. » (*Deutsche Allgemeine Zeitung*, 24-8).

La conservatrice *Deutsche Zeitung* exprime des regrets encore plus vifs :

« Notre situation ne s'est améliorée ni à l'extérieur, ni à l'intérieur. On pourrait plutôt dire qu'elle a empiré. » (22-8).

Ce qui inquiète les Allemands, c'est qu'ils prévoient l'échec des négociations de Minsk. Jamais

les Polonais n'accepteront en ce moment les conditions que les Soviets s'étaient trop pressés de crier sur les toits, et auxquelles ils ne peuvent plus renoncer, pour des raisons de prestige, et de prudence. Le résultat est que ces rêves allemands s'évanouissent :

« Paris cueille de nouveaux lauriers militaires, la politique française a raison contre la politique anglaise, le cauchemar d'une fraternité germano-russe se dissipe au soleil de la victoire et le donjon polonais peut encore être consolidé. » (*Berliner Tageblatt*, 22-8).

La France plus orgueilleuse et plus intransigeante que jamais va menacer l'Allemagne de nouveaux dangers :

« La crise orientale a de nouveau mis en pleine lumière les plans de la France : elle cherche des prétextes pour fortifier sa position militaire à l'Ouest. » (*Frankfurter Zeitung*, 21-8).

Et cette opinion est répétée, en termes presque identiques, dans le numéro du 25-8 du même journal.

Dès lors, comment l'opinion allemande ne serait-elle pas émue du résultat de l'entrevue de Lucerne entre MM. Lloyd George et Giolitti ? Depuis le jour où elle avait été annoncée, une partie de la presse, ou mieux encore toute la presse allemande avait ardemment espéré que la politique française y serait condamnée. Suivant les procédés habituels en Allemagne, tantôt on menaçait l'Angleterre, et tantôt on l'accablait de prévenances. On évoquait les dangers de l'agitation des travaillistes, des complications irlandaises, ou des influences bolchevistes en Asie. Le lendemain on allait jusqu'à offrir, de façon à peine voilée, le concours de l'Allemagne dans la lutte contre les Soviets. Le *Berliner Tageblatt* et la *Frankfurter Zeitung* se distinguaient entre tous par leur anglophilie qui était surtout de la francophobie. Peines inutiles : l'Entente sort raffermie de l'entrevue de Lucerne. Aussi les commentaires doucereux ou irrités trahissent tous une grande déception.

Socialistes et libéraux sont particulièrement courroucés :

« MM. Lloyd George et Giolitti ont capitulé devant la politique de M. Millerand et du maréchal Foch... Ce revirement est un exemple typique de la « politique caméléon » qui varie avec la situation stratégique. » (*Freiheit*, 27-8).

« Les Alliés se sont à nouveau trouvés d'accord pour espérer que la défaite russe en Pologne va fournir le point d'appui pour poser le levier qui, avec l'aide de l'Entente, fera sauter le gouvernement des Soviets. Cela équivaut à une orientation nouvelle de la politique des puissances occidentales, orientation dont on ne peut prévoir les conséquences... L'Allemagne ne peut s'empêcher de regretter que les espérances de paix générale soient moins bonnes. » (*Berliner Tageblatt*, 24-8).



On conçoit que dans de telles dispositions, toute la presse allemande, sans exception aucune, se préoccupe vivement des troubles de Silésie. Elle leur attribue, non sans raison, une grande gravité.

« Les manifestants qui, à Breslau, sont descendus dans la rue, n'ont fait que mettre à exécution ce que d'autres leur avaient prêché. Les véritables responsables sont ceux qui, depuis des mois, dans les réunions publiques et dans les journaux, excitent les esprits. » (*Vossische Zeitung*, 27-8).

« Les pangermanistes et antisémites ont détruit les archives des consulats français et polonais, mais ils ont fait bien plus de tort au peuple allemand. » (*Vorwärts*, 27-8).

Les journaux de droite et de gauche regrettent ces incidents sanglants et en rejettent mutuellement la responsabilité sur leurs adversaires.

Par contre, la conservatrice *Deutsche Tageszeitung* dira :

« Nous regrettons profondément ces troubles, mais là aussi, c'est la révolution qui a fait descendre les masses dans la rue, et a fourni le contingent des orateurs de carrefour. » (27-8).

Mais ces regrets, à demi sincères, dissimulent à peine les véritables sentiments des Allemands : l'animosité contre la France en présence de laquelle on se retrouve là encore, et la crainte de perdre les territoires de Haute-Silésie qui sont soumis au plébiscite.

Les Français sont accusés de partialité et d'hypocrisie :

« Ils se donnent pour les gardiens impartiaux de l'ordre ; mais en réalité, tous leurs faits et gestes ne vont qu'à faire passer la Haute-Silésie dans les mains des Polonais. » (*Preussische Zeitung*, 21-8).

L'allocution du général Gattey, rappelant que dans les nations civilisées les particuliers sont liés par les traités signés, a piqué les conservateurs au vif :

« Il s'est permis dans une allocution particulièrement insolente une allusion au traité de Versailles... Nous ne savons pas comment il prétend justifier l'attitude des Polonais... Celle des autorités allemandes a été irréprochable... Quant au traité de Versailles, c'est un chapitre sur lequel nous ne voulons pas nous étendre ici. » (*Deutsche Zeitung*, 21-8).

De même la *Deutsche Zeitung* est indignée parce que l'ambassadeur français, M. Charles Laurent, a tenu un langage très ferme au représentant du gouvernement allemand, lui déclarant que les événements de Breslau semblaient être le résultat de la campagne menée par la presse conservatrice.

Même les catholiques qui s'étaient tenus sur la réserve, viennent de se joindre aux autres partis allemands, pour signer l'ordre du jour menaçant la commission interalliée d'une grève générale. Leur organe, la *Germania* se félicite de cette décision et prend la France à partie :
tie :

« La responsabilité retombera sur les seules épaules de la France. Et si l'on est persuadé à Paris que ces épaules sont encore assez solides aujourd'hui, pour endosser la responsabilité de toutes les injustices, est-on sûr qu'il en sera de même dans 40 ans ? » (25-8).



Dans différentes villes de la région industrielle de la Ruhr, la République des Soviets a été proclamée, et n'a duré que 24 heures. En apparence, il s'agirait là de mouvements spartacistes. Mais on sait qu'à Kothen, par exemple, le soulèvement a été déclenché par une dépêche venue de Magdebourg. Or, Magdebourg était le siège central de *Orgesch*. Il y a donc lieu de croire que ces soulèvements sont le fait d'agents provocateurs à la solde des conservateurs extrémistes, qui ne veulent pas désarmer, et ont recours à tous les moyens pour entretenir les troubles.

C'est l'opinion du *Vorwärts* et de la *Freiheit* qui avertissent instamment les ouvriers de se tenir sur leurs gardes

Sources et Documents

Avant la Conférence financière internationale de Bruxelles (24 septembre)

On sait que la Conférence financière internationale, convoquée par la Société des Nations, doit s'ouvrir à Bruxelles le 24 septembre. Dès maintenant les rapports préliminaires rédigés par un certain nombre d'experts financiers ont été distribués aux divers gouvernements intéressés. Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs trois de ces documents essentiels à savoir :

1° Le rapport d'introduction;

2° Le Rapport présenté par l'expert français, M. Charles Gide;

3° Les principaux passages du rapport présenté par M. Gustav Cassel.

1°) Rapport d'introduction des Experts en matière économique

A la demande du Secrétaire Général de la Société des Nations, nous avons préparé des memoranda séparés sur la situation économique, en vue de la Conférence de Bruxelles. Nous avons été invités de plus à nous réunir et à présenter d'un commun accord des suggestions sur les points offrant une importance immédiate et pratique.

Ce dont l'Europe a le plus besoin, c'est de se remettre à travailler et à produire. Les recommandations suivantes tiennent naturellement compte de cette nécessité, et réciproquement leur réalisation est une condition très importante de la reprise économique.

I. — Inflation

1° Il est essentiel que l'inflation du crédit et du papier-monnaie soit arrêtée partout le plus tôt possible.

2° A cet effet, les dépenses des gouvernements doivent être réduites, la gestion à perte des entreprises gouvernementales doit prendre fin ; le versement de subsides pour l'achat de certaines marchandises et pour certains services doit être supprimé dans la mesure du possible et les dépenses militaires et navales doivent être réduites au strict nécessaire.

3° L'équilibre du budget des Etats doit être rétabli, et l'on ne doit plus recourir aux emprunts pour faire face aux besoins courants.

4° On doit éviter de maintenir artificiellement le taux de l'intérêt en banque à un chiffre peu élevé, qui ne corresponde pas à la rareté réelle des capitaux et que seule rend possible l'émission de nouveau papier-monnaie.

5° Les dettes flottantes doivent être consolidées aussitôt que possible.

II. — Changes

6° Le niveau des changes a une tendance à correspondre à la valeur relative de la circulation à l'intérieur des différents pays. Ou pourrait porter remède à la sérieuse dépréciation de certains changes, par rapport au pair, par :

a) La consolidation des dettes flottantes existant à l'extérieur sous forme de billets exportés ;

b) Le rétablissement aussi rapide et aussi complet que possible des échanges commerciaux normaux entre les différents pays.

III. Crédits internationaux.

7° L'ouverture de crédits (au moyen d'un emprunt international, d'un système de garanties offertes aux capitalistes privés, ou autrement) en faveur des pays actuellement dans la gêne doit naturellement être subordonnée à une certaine garantie de priorité pour ces crédits, et à la cessation provisoire du paiement de toute autre créance, jusqu'à ce que ces crédits aient eu le temps d'exercer une influence sur la production.

8° L'ouverture de crédits devra avoir pour condition la garantie :

a) Que ces crédits ne seront utilisés que pour des entreprises garantissant un rendement immédiat, telles que la fourniture des moyens de subsistance nécessaires aux classes travailleuses.

b) Que les pays emprunteurs feront tout leur possible pour coopérer à la restauration de la vie économique.

9° La capacité des capitalistes à consentir des crédits, dépendra dans une large mesure du rétablissement d'une paix véritable et du retour aux conditions normales du commerce international.

Signé : G. Bruins, Gustav Cassel, Charles Gide, M. Pantaleoni, A.-C. Pigou.

Paris, le 6 juillet 1920.

2°) Le rapport de M. Charles Gide

Notes sur la situation financières et monétaire

I. — L'INFLATION

Il faut réduire l'inflation. Mais, à mon avis, les économistes, en général, et mes éminents collègues en particulier, sont un peu rigoureux sous ce rapport. L'inflation n'est pas une maladie aussi grave que les économistes veulent bien le dire dans leur enseignement classique. La preuve en est que, si bien des pays en ont souffert, aucun n'en est mort, si l'on en croit l'histoire économique.

En ce qui concerne la France, on peut dire que, sans l'émission de papier-monnaie, il lui eut été impossible de sortir victorieuse de la guerre et de la poursuivre quatre années durant. Elle n'aurait pas pu, non plus, se procurer les 200 milliards qui lui ont été nécessaires.

Je pourrais même ajouter que l'élévation des prix qui a résulté de l'inflation a eu son utilité, et je maintiens que cette élévation a aidé effectivement les populations rurales et industrielles en leur permettant de supporter la continuation de la guerre, et en remontant le moral du pays — si j'ose employer ce mot en la circonstance.

En outre, le degré exact qu'a atteint l'inflation en France ainsi que sa répercussion sur les prix ont été exagérés.

Au moment de la guerre, la circulation monétaire de la France se répartissait ainsi :

1° 6 milliards en billets de banque (le maximum légal étant de 6 milliards 800 millions).

2° 4 milliards à peu près en or, ce qui fait un total de près de 10 milliards.

Aujourd'hui, il y a pour 38 milliards de billets de banque en circulation et l'or a complètement disparu (le public en a rapporté pour 2.600 millions à la Banque, et le reste a été thésaurisé.)

La circulation monétaire s'est donc accrue dans la porportion de 100 à 380. C'est trop, sans aucun doute, mais cette augmentation paraîtra moins étonnante si l'on veut bien prendre garde aux considérations suivantes :

a) Que l'augmentation de la monnaie était, de toutes façons, rendue nécessaire par l'augmentation des prix et par l'adoption de la règle, mise en vigueur depuis la guerre, du paiement en espèces — les transactions ne se faisant plus à crédit.

b) Qu'une part importante (impossible du reste à préciser) des 38 milliards a été thésaurisée, donc, n'est plus en circulation.

c) Que la Banque de France conserve une grosse réserve d'or (5.836 millions, dont 5.577 en or le 8 juillet 1920) qui, sur la base généralement admise pour la couverture en or des émissions, c'est-à-dire de 1 pour 3 serait suffisante pour une circulation fiduciaire de 17 à 18 milliards.

Je ne crois pas que la répercussion de l'inflation sur le prix de la vie soit aussi grande qu'on le suppose. L'examen des indices du prix de la vie dans différents pays (ceux que donne le professeur Bowley dans son memorandum, par exemple) montre que leur élévation ne correspond en aucune façon au montant de l'inflation : les indices les plus élevés sont atteints par l'Italie (445) et la Belgique (464) qui ne sont pas les pays où l'inflation est la plus forte. L'indice de la France n'est que de 378.

Voici du reste un fait qui vient confirmer ma thèse: en France, l'augmentation des prix s'est surtout affirmée depuis la fin de la guerre (206 en 1918 ; 378 en mai 1920), tandis que l'émission des billets n'a subi depuis lors qu'une légère augmentation (31 milliards à la fin de 1918, 37.274 millions à la fin de 1919 et 38.012 en juillet 1920). L'augmentation de la circulation n'a donc été que de 22 % en 1918 et de 2 % depuis la fin de 1919, tandis que la vie a augmenté de plus de 80 %. Il n'y a donc aucune corrélation entre ces deux catégories de chiffres.

II. — LA DEFLATION

Ceci ne signifie pas que je ne suis pas partisan de la réduction du montant des billets en circulation — le gouvernement français s'est déjà engagé à le faire par un arrangement précis avec la Banque de France. Cette diminution aura, à mon avis, un effet psychologique et moral. Elle donnera satisfaction aux critiques que nos Finances encourent à l'étranger ; elle augmentera le crédit de la France et améliorera probablement le change du franc, mais pourtant :

a) Je ne pense pas que cette réduction produise beaucoup d'effet sur les prix. Seule, l'augmentation de la production peut améliorer ceux-ci.

b) Je crois que si cette réduction était très considérable et opérée brusquement, elle pourrait constituer un danger parcequ'elle produirait un effet désastreux. Je crois que la circulation fiduciaire de la France ne devra pas, dans l'avenir descendre au-dessous de 20 milliards.

A cet égard, je me range absolument à l'avis du Professeur Cassel (page 24 de son memorandum) où il est dit que « Les possibilités pratiques d'un programme de déflation sont assez restreintes, et la réalisation radicale de ce programme est, à la vérité, assez peu dérisable ». Cette conclusion, à mon avis, s'applique particulièrement bien à la France.

III. — L'EQUILIBRE DU BUDGET

Pour moi, la plus urgente des nécessités est d'équilibrer le budget. Le gouvernement français — très tardivement, il est vrai — prend des dispositions en ce sens. Mais, là encore, les critiques n'ont pas pris suffisamment en considération la situation exceptionnelle qui nous a été créée par l'invasion. C'est un désavantage dont n'ont eu à souffrir ni l'Angleterre, ni les Etats-Unis. Mais en dépit du fait que les plus riches de nos régions industrielles sont encore en ruines à l'heure actuelle, le budget de 1920, qui vient d'être voté, prévoit pour 18 milliards de revenus. Avant la guerre, l'actif du budget n'était que de 5 milliards, il a donc augmenté dans la proposition de 100 à 360. Il est vrai que cette augmentation est inférieure à celle des budgets anglais et américains ; mais l'Angleterre et l'Amérique n'ont pas subi des pertes de guerre comparables aux nôtres. En outre, le budget français devra être encore augmenté dans la suite, car il paraît certain que la malheureuse France sera obligée, en fin de compte, de payer de ses propres deniers une grande partie des réparations et des pensions que le traité de Versailles impose à l'Allemagne.

La Note des Economistes préconise, comme moyens d'équilibrer le budget, l'abolition des crédits et la réduction des dépenses militaires. Pour les crédits, cela ne fait pas question, mais, quant aux dépenses militaires, nous avons, malheureusement, de trop bonnes raisons de croire que la suggestion des Economistes échouera. Les dépenses de la France pour son armée de terre seront, en 1920, de 5 milliards, tandis qu'elles n'étaient que de 1.200 millions en 1914 — ironique commentaire à « la guerre pour mettre fin à la guerre » ! — Mais ces dépenses militaires (celles de l'armée de mer comprises) ont augmenté encore bien davantage en Angleterre et aux Etats-Unis. Certes, il serait désirable que (comme je pense que le professeur Pigou le suggère dans son memorandum) le droit d'émettre un emprunt international soit conditionné par le désarmement de l'Etat emprunteur ; mais il serait déplacé de la part des états prêteurs d'insister sur cette condition si eux-mêmes augmentent leurs dépenses militaires.

Le problème de l'augmentation de la production

Une chose qui me paraît encore plus urgente que la déflation et l'équilibre du budget, si l'on veut rétablir la situation économique de l'Europe, c'est la bonne volonté du travailleur dans l'accomplissement de sa tâche et la recherche des moyens propres à assurer la coopération dans l'effort. Je n'ai vu aucune allusion à cela dans les memorandums et les notes qui m'ont été soumis. On a pensé, sans doute, que cette question n'était pas du ressort de la Conférence de Bruxelles, qui ne s'occupe que des questions financières, mais relevait plutôt du Bureau de l'Office international du Travail de Genève. Je ne le discuterai donc pas. On doit cependant noter que toutes les solutions économiques ou financières sont fonction de la reprise du travail en Europe, et que cette reprise ne se fera qu'autant qu'on donnera satisfaction aux aspirations de la classe ouvrière : aspirations qui sont difficiles à connaître, et que la classe ouvrière elle-même définit difficilement. Les travailleurs de tous les pays souffrent d'un malaise profond qui semble basé sur une erreur. On leur a tant assuré, durant la guerre, qu'ils allaient voir se lever l'aube d'un monde nouveau, qu'ils s'irritent naturellement de voir que rien n'est changé à cette heure — (hors les salaires dont l'augmentation ne suffit pas à compenser celle du prix de la vie) — et qu'il leur faut reprendre la même servitude qu'auparavant. Pour guérir le travailleur de son dégoût pour l'ouvrage, il faut lui donner l'impression qu'il y a un changement dans le monde du travail.

IV. — LES EMPRUNTS INTERNATIONAUX

En ce qui concerne les emprunts internationaux, il est probable que la solution eut été fort simple, si les Alliés s'en étaient avisés durant la guerre lorsque, en mai 1918, ls décidèrent de n'avoir plus qu'une seule arme sous un seul généralissime. Il n'aurait pas été difficile de les persuader alors de n'avoir plus qu'une seule bourse. (J'essayai de lancer cette suggestion dans la **Revue d'Economie Politique** de février 1918 sous le titre « Une Entente financière »). Cette entente aurait, en outre, été facilitée par le fait, qu'à ce moment, les changes dans les divers pays de l'Entente étaient à peu près au pair.

Malheureusement le moment favorable est passé et,

aujourd'hui, les énormes variations des changes — (que l'entente financière aurait eu précisément comme résultat de prévenir) — et aussi certaines divergences dans le domaine politique, que je n'ai pas à examiner ici, ont rendu extrêmement difficile la réalisation des emprunts internationaux. Le professeur Pigou met fort bien ces difficultés en lumière dans son memorandum.

Les desiderata économiques et financiers de l'opinion publique en France s'expriment dans un grand nombre de propositions, dont plusieurs sont réellement fantastiques. On peut, pourtant, résumer ainsi l'opinion dominante :

a) Les puissances de l'Entente doivent annuler leurs dettes réciproques. Cette thèse qui, finalement, a été exposée par le livre de M. Maynard Keynes, avait déjà été esquissée en France, mais avec toute la discrétion qu'exigeait la situation. En effet, c'est la France qui aurait été la grande bénéficiaire d'un paiement des indemnités dues par l'Allemagne, et, d'un arrangement qui lésait surtout les Etats-Unis.

b) Les puissances de l'Entente doivent garantir le dans ce but, permettre (en conformité avec le traité de Versailles) l'émission de bons représentatifs des dettes de l'Allemagne. Ces bons seront distribués aux états dévastés au prorata de leurs pertes. Les Etats négocieront facilement ces bons à des prix qui, faibles, sans doute, au début, augmenteront au fur et à mesure du rétablissement économique de l'Allemagne. De la sorte, tous les pays, aussi bien ceux qui garantiront les bons, que les pays dévastés, auront un intérêt commun à la reconstitution rapide de l'Allemagne.

Cette solution implique, sans doute, quelques difficultés de réalisation — il est, notamment, malaisé de déterminer dans quelle proportion la responsabilité financière des pays qui endosseront les bons se trouvera engagée, et pour quelle période de temps. Il ne me semble pas, malgré tout, qu'elle doive être rejetée aussi catégoriquement que le fait le professeur Cassel qui prétend que « les projets de solution sur ces données sont pratiquement nuls ». Il me semble, au contraire, que l'une des principales tâches de la conférence sera d'établir les voies et moyens de les rendre possibles.

L'Entente commerciale

L'institution d'une Entente financière quelle qu'elle soit ne pourra, à mon avis, être entreprise, sans la formation d'une Entente commerciale, et celle-ci trouvera un avantage égal, sinon supérieur, à être assurée par un accord financier. Une raison de plus d'essayer, en premier lieu, de s'assurer un accord financier c'est, d'une part, les tendances nationalistes que cette guerre a exagérément développées et, de l'autre, la nécessité pour les nations en mal de numéraire, de s'assurer des revenus au moyen des droits de douane. Jamais il ne sera possible de faire adopter une résolution dans le sens d' « un mouvement plus libre du commerce extérieur » à moins qu'on n'en fasse la condition *sine qua non* d'un emprunt international. C'est, je crois, de cette façon qu'on pourra obtenir le résultat désiré, et il faut l'obtenir non seulement pour les nations métropolitaines mais encore davantage pour les possessions coloniales.

Charles Gide.

Paris, 12 juillet 1920.

3°) Rapport de M. Gustav Cassel

PRINCIPES GENERAUX

On croit en général que le problème de la reconstitution est essentiellement une question d'apport de capitaux étrangers et que ces capitaux peuvent être prélevés sur les réserves de richesse des autres pays. Il n'en est rien. La reconstitution — dans le sens large que nous donnons à ce mot — est tout d'abord la renaissance de la production dans les pays dévastés. Elle implique la restauration de l'ordre, du travail intensif, de l'organisation et des entreprises privées. Pour faciliter ce travail, un approvisionnement en denrées et en matériel venant de l'étranger est nécessaire et comme ces importations ne peuvent être immédiatement payées par des exportations correspondantes, elles doivent être faites à crédit. C'est le sens véritable de l'expression : « apport de capitaux étrangers ». Il est clair que cet apport ne peut venir des réserves de richesse des pays prêteurs, mais doit être fourni par leur production courante. Pour arriver à ce résultat, les pays prêteurs doivent produire au-delà de leur consommation et de leurs besoins en capitaux nouveaux. On ne pourra obtenir d'aucune autre source que de ces économies disponibles, faites au jour le jour, des prêts destinés aux travaux de reconstitution.

Il est vrai que pendant la guerre, quelques pays neutres furent mis en demeure d'accorder des prêts qui dépassaient cette limite, mais cela impliquait, comme nous l'avons montré plus haut, la création d'un pouvoir d'achat artificiel qui provoquait l'inflation de la circulation et faisait endurer des privations forcées à toutes les classes de la population. Ceci naturellement, ne peut être renouvelé maintenant. On ne peut attendre d'aucun pays qu'il souscrive des prêts entraînant pour lui-même une nouvelle inflation. Les emprunts pour la reconstitution de la vie économique du monde sur une base solide doivent avoir une origine saine — et celle-ci ne peut être que l'épargne.

Outre les prêts, représentés par l'aide matérielle, on peut venir en aide aux pays dévastés en les dispensant — temporairement ou définitivement — de payer aux autres pays intérêt et capital. En cas de détresse sérieuse, des mesures de ce genre pourront sembler nécessaires afin de rendre possible l'assistance aux travaux immédiats de reconstitution.

Dans la suite de ce mémoire, nous ne nous occuperons pas de ces ajournements ou annulations des dettes et, par le terme « prêts internationaux » nous entendrons un apport réel de capitaux nouveaux.

Si les prêts internationaux ne peuvent provenir que des économies journalières, il nous faut naturellement abandonner les idées fantastiques de ces grands emprunts mondiaux, suffisants pour réparer en une fois tous les dommages causés par la guerre. Il faut nous habituer à considérer un « emprunt international » comme une simple façon de financer le surplus d'exportations du pays prêteur au pays emprunteur. Nous aurons ainsi moins de difficultés à comprendre qu'il y a des limites précises au montant d'emprunts de ce genre. Il y a, actuellement, une grande pénurie de capitaux dans le monde, pénurie qui nous est rendue tangible par les cours de l'intérêt qui sont anormalement élevés partout où on ne les a pas baissées artificiellement en falsifiant le marché monétaire. Cette pénurie signifie que l'approvisionnement journalier en épargne nouvelle est insuffisant pour satisfaire aux énormes demandes de capitaux. Il est donc nécessaire de réduire ces demandes et de ne satisfaire que les plus importantes. De plus, on doit tout faire pour augmenter le montant de l'épargne.

Etant donné le montant limité de l'épargne, on ne pourra satisfaire aux nouvelles demandes de capitaux qu'en délaissant ces usages auxquels ils auraient été affectés sans cela. Des prêts importants aux pays dévastés impliquent, pour les pays prêteurs, le sacrifice de leurs plans de développement de leurs industries, de leurs transports, la restriction de la construction. Les pays qui possèdent ces disponibilités ne feront ce sacrifice que s'ils sentent que leurs économies peuvent être employées à un usage plus important ou plus urgent. Le moyen naturel de rendre les besoins de l'emprunteur plus importants que ceux du prêteur, c'est l'offre d'un taux d'intérêt élevé. Et on ne peut pas espérer que des pays où la rareté du capital oblige à payer 7 ou 8 % pour les travaux urgents de développement industriels ou de transports, restreindront encore plus leur marché du capital pour pourvoir aux besoins d'un autre pays qui offrirait un intérêt moins élevé, à moins que ce ne soit pour des raisons de pur humanitarisme. Le taux de l'intérêt a été, en général, plus élevé en Amérique qu'en Europe, et c'était naturel quand l'Amérique empruntait à l'Europe. A présent, que c'est le contraire, les pays européens qui désirent obtenir des capitaux de l'Amérique doivent se soumettre aux cours américains.

S'il faut accorder des taux d'intérêt aussi élevés, pour les emprunts de reconstitution, il sera urgent d'exercer un sérieux contrôle sur l'usage qui en sera fait. Les pays dévastés doivent admettre que l'on ne satisfaira que leurs besoins les plus urgents pour le moment. Et on devra de préférence employer les capitaux de la façon qui sera la plus immédiatement rémunérative. Il est impossible de faire tout de suite toutes les réparations. Beaucoup de celles qu'il semblerait désirable de faire devront être ajournées. D'un autre côté, il y a certainement, en Europe, un grand nombre de travaux de reconstitution qui justifieraient très rapidement la dépense de capital qu'ils auront coûté, par la simple raison qu'il n'y a pour ainsi dire pas de moyen plus profitable d'utiliser son

capital que de ramener la vie économique au point qu'elle avait autrefois atteint.

Dans une période où le besoin de capitaux est si urgent, il est désirable, par-dessus tout, que le montant de l'épargne mondiale soit augmenté à l'extrême. Cela implique, non seulement, une restriction générale de toute consommation inutile, l'abandon de toutes les manifestations de luxe publiques et privées, mais aussi de grands efforts pour augmenter la production. Pour qu'il soit possible d'offrir une aide effective aux pays dévastés, toute la vie économique doit être amenée à son plus haut degré d'efficacité. Mais la première condition, pour obtenir ce résultat, est la reprise immédiate des relations pacifiques entre les natons. Les pays désireux d'obtenir une assistance sous forme de prêts internationaux, doivent se rendre compte qu'il est de leur propre intérêt de faire tout le possible pour favoriser un tel développement.

En outre, ces pays doivent prendre en considération les intérêts des prêteurs. Ces intérêts sont étroitement associés à la restauration de la production et des possibilités commerciales de l'Europe et à l'établissement d'une situation stable, politiquement et socialement. Les prêteurs qui ont une vision large du problème de l'aide à la reconstitution financière espèrent obtenir un résultat matériel par la reprise à une date aussi rapprochée que possible, des échanges profitables de marchandises avec une Europe dont la capacité de production sera élevée. Ils réclameront, évidemment, qu'on leur garantisse, non seulement que l'argent prêté par eux sera réellement employé à ces fins et non pas à un déploiement de forces militaires, mais aussi que les pays emprunteurs se mettent sérieusement à l'œuvre de leur résurrection économique et coopèrent sincèrement et par tous les moyens en leur pouvoir à celle des autres pays. Les pays qui montrent le plus de bonne volonté pour atteindre ces buts sont dignes, plus que tout autre, de l'aide de l'étranger. Mais il ne faut pas oublier que des liens de solidarité existent entre tous les pays dévastés, parce que l'assistance octroyée par les autres pays a pour but une restauration *générale* de la situation normale.

Le problème des prêts pour la reconstruction est étroitement lié à la question de l'indemnité. En premier lieu, il sera très difficile d'obtenir des pays étrangers des sommes considérables pour la restauration économique de l'Allemagne, si ces pays n'ont pas la certitude absolue que ces prêts ne seront pas absorbés prématurément par le paiement des indemnités jusqu'à ce que les emprunts destinés à restaurer la vie économique aient, dans une certaine mesure, produit leur effet. On préférera souscrire à des emprunts destinés à remettre sur pied un débiteur ruiné et à lui permettre ainsi de payer ses dettes.

Il est important aussi que les obligations de l'Allemagne, au titre d'indemnité, soient fixées. Cela implique la fixation d'un plan de versements annuels, compatible avec les possibiliés de paiement de l'Allemagne pendant une période déterminée. Mais la question de savoir comment ces paiements seront effectués à l'heure actuelle, devra être étudiée soigneusement. L'erreur ordinaire qui consiste à considérer les paiements au seul point de vue des chiffres, est dangereuse et doit être évitée. La capacité de paiement de l'Allemagne est, en elle-même, une question vague, tant que l'on aura pas statué sur la façon dont l'Allemagne va être traitée. Si, dès l'armistice, on avait fait quelque chose pour restaurer l'industrie et le commerce de l'Allemagne, celle-ci aurait certainement été en mesure de payer une somme importante durant un certain nombre d'années. D'un autre côté, si les puissances victorieuses pensent qu'il est plus conforme à leurs intérêts d'écraser l'Allemagne, économiquement, ils n'auront aucune difficulté à le faire de façon si complète que la capacité de paiement de l'Allemagne sera pratiquement nulle pour payer de nouvelles indemnités. Si l'on doit prendre un moyen terme, il est de toute nécessité de savoir avec précision lequel.La réponse à cette question est de la plus haute importance, non seulement pour l'Allemagne, mais pour les Puissances qui réclament des indemnités et aussi pour les pays qui seront appelés à prêter leur argent afin de rendre, à la vie économique de l'Europe, sa force et sa santé. Dans la question de l'indemnité comme dans celle des prêts internationaux, il est essentiel qu'il soit généralement admis que l'argent qui sera offert, ne devra provenir ni de revenus futurs, non plus que des réserves de capital et que ces revenus représenteront nécessairement le résultat de la production et du commerce.

Beaucoup de personnes croient qu'une somme déterminée de l'indemnité pourra être escompte et, de la sorte, changée en argent immédiatement disponible. Cela inciterait les prêteurs à offrir un prêt international sur la garantie de l'indemnité. Il y aurait peut-être quelque chose à faire avec un pareil plan si le libre développement économique du pays responsable de l'indemnité était pleinement garanti et si un grand Etat prêteur — les Etats-Unis, par exemple, — se voyait sur ce terrain accorder des compensations, non seulement pour le prêt de l'indemnité, mais aussi pour les sommes importantes qu'il devrait nécessairement placer dans le pays débiteur afin de contribuer à son développement maximum. En fait, toutefois, cette manière de résoudre la question est impraticable. Ce serait une mauvaise affaire pour les prêteurs étrangers que d'escompter l'indemnité sans des garanties de cette sorte, car ils tireraient d'inquiétude les pays bénéficiaires de l'indemnité en les assurant sur l'avenir économique du pays débiteur, tandis que celui-ci resterait sous la dépendance militaire, et, quelquefois, dans une certaine mesure, sous le contrôle économique de l'autre pays. L'impossibilité d'une semblable solution est suffisamment claire.

En somme, il semble qu'il n'y ait aucune raison de lier la question de l'indemnité à celle de la recherche de garanties pour le prêt international qui est nécessaire aux nations victorieuses. Le nom d'une firme évidemment écrasée et ruinée n'ajoute généralement pas grand chose à la sécurité d'un billet ; et, certes, la perspective d'être rendu co-partenaire et co-exécuteur de l'indemnité allemande n'ajoutera pas grand chose, pour les prêteurs étrangers, au pouvoir d'attraction du prêt aux pays victorieux.

LA STABILISATION INTERNATIONALE DES CHANGES

La stabilisation locale de la valeur de l'argent, c'est-à-dire de sa capacité d'achat est un problème d'extrême urgence pour tous les pays. Quand deux nations auront atteint ce résultat, un nouveau cours normal de change s'établira entre elles, cours qui sera déterminé par le quotient du pouvoir d'achat de la monnaie respective des deux pays. Comme la liberté du commerce et la confiance générale se rétablissent graduellement, les déviations anormales du change que nous avons décrites (VI) s'affaibliront de plus en plus, jusqu'à disparaître, et les cours actuels tendront à se rapprocher de plus en plus de la normale.

Les nouveaux cours normaux du change seront, dans certains cas, très différents de ceux d'avant guerre. Ceci n'a qu'une importance secondaire l'essentiel est que des cours normaux soient rétablis et qu'ils restent aussi constants que possible. Pour cela, il suffit que la valeur locale de chaque étalon monétaire soit maintenue.

C'est l'intérêt de tous les pays que la stabilisation soit obtenue le plus tôt possible : les changes normaux ne peuvent s'établir entre des étalons sans stabilité. Il serait donc contraire à l'intérêt général qu'un pays ait la liberté de continuer à augmenter son inflation ou qu'il soit laissé dans des conditions telles que l'inflation y soit inévitable. Mais, pour des raisons analogues, il serait également contraire à l'intérêt général qu'un pays essaie par le procédé de la déflation continue, d'augmenter la valeur locale de son étalon monétaire, jusqu'à la rétablir à sa valeur d'avant la guerre. Il est probable, du reste, que cette politique ne réussirait pas.

Ici nous touchons au nœud du problème. Le monde est affecté au plus haut point de l'incertitude où l'on est de la valeur locale de l'argent dans les divers pays, et des fluctuations incessantes que subissent les cours des changes. La production qui comporte des placements de capitaux devient hasardeuse du fait de cette incertitude de la valeur de l'argent. Il en sera de même pour les transactions internationales. Tant que personne ne pourra dire — même approximativement — quel sera le cours du change quand la transaction aura abouti, cela retarde beaucoup la reprise de l'activité productrice et du commerce international, au grand détriment du monde entier.

Notre premier but, en résolvant ces difficultés, devra être de rétablir la stabilité et la sécurité. Chaque pays devra déterminer, le plus tôt possible, quelle valeur locale il donnera à son argent, quel degré de déflation il croit possible et convenable d'atteindre, ou, dans les plus mauvais cas, quelle limite il pourra

donner à une nouvelle inflation. Une fois cette politique déterminée, on devra la rendre publique afin que le public sache à quoi s'en tenir. A l'intérieur, cet exposé coupera court à tous les racontars qui annoncent la restauration des moyennes de prix d'avant guerre, et elle calmera les craintes et les espoirs fondés sur une nouvelle révolution des prix ; la foi dans la stabilité future de l'argent, sera la base d'un nouveau développement de la vie économique du pays. A l'extérieur, cette foi dans la stabilité des changes stimulera le commerce international. La fixation de la politique de stabilisation de l'étalon le plus important du monde sera très précieuse aux petits pays qui désirent adapter leur étalon à celui-là. Ce sera une excellente mesure que de rendre publique la politique monétaire parce que ceci obligera le Gouvernement et la banque d'émission à envisager plus sérieusement l'ensemble du problème et qu'ils se trouveront ainsi engagés moralement à suivre cette politique.

Il serait bon que les principes généraux suivant lesquels on agira en cette matière soient adaptés internationalement. La stabilisation de la valeur locale des unités monétaires ne peut conduire qu'à la stabilisation de la parité de pouvoir d'achat entre ces unités. Mais des déviations sont possibles dans ces cours normaux. Ces déviations font, à l'heure actuelle, un tort considérable aux affaires monétaires mondiales. La solution du problème de la stabilisation des changes doit comporter les moyens de prévenir ces déviations.

Quand un pays aura, comme l'Allemagne par exemple, une importante dette flottante à l'étranger, sous forme de billets de banque ou autres, de dettes sur les comptes courants des banques, la première mesure qu'il devra prendre, sera de changer ces dettes en un emprunt consolidé. Tant que cette dette flottante existera, en effet, elle tendra à déprécier la monnaie du pays sur les marchés internationaux, en dépréciant sa parité de pouvoir d'achat. Ceci conduira le pays à prendre des mesures extraordinaires pour protéger son marché intérieur contre la diminution du pouvoir d'achat. Un grand emprunt de consolidation pour le rachat de ses moyens de paiement en circulation à l'extérieur au moyen de marks allemands, sera le premier pas que l'Allemagne devra faire pour ramener son change aux conditions normales. L'emprunt, naturellement, serait souscrit, en grande partie, par les détenteurs actuels de marks allemands qui seront poussés à agir ainsi par l'espoir qu'il en résultera une plus-value du mark. Tous les pays qui sont dans le même cas, quoique sur une échelle moindre, devront agir de même.

On devra également prendre des mesures pour faire cesser cette pratique de vendre au dehors sa propre monnaie afin d'acquérir des pouvoirs d'achat dans les pays étrangers. C'est un problème délicat que des prohibitions directes pourront difficilement résoudre. Mais des arrangements internationaux pourront être utiles à cet égard, l'un surtout qui consisterait à donner à un pays en détresse, la possibilité d'obtenir les crédits qui lui seraient absolument nécessaires par la voie normale des emprunts.

Supposons ces deux points réglés, le problème se réduit au rétablissement de la liberté et de l'égalité du commerce international. Et d'abord, la première chose à faire, est d'abolir les prix de faveur faits aux marchés locaux, ou aux acheteurs de certains pays étrangers. La possession d'une somme quelconque en numéraire d'un pays constitue un droit strict d'acheter sur le marché local de ce pays, droit indépendant des questions de nationalité du possesseur et de destination des marchandises. Si ce principe élémentaire est méconnu, on essayera vrainement d'obtenir une évaluation internationale de la monnaie basée sur son pouvoir d'achat dans le pays.

La seconde condition à remplir sera d'abolir les empêchements que certains pays pourraient mettre au commerce de certains autres. Pratiquement, cette mesure implique que les prohibitions d'importation et d'exportation seront limitées à la seule protection de certaines marchandises de première nécessité, en cas de disette de ces marchandiss. Mais, en aucun cas, on ne pourra maintenir des prohibitions uniquement destinées à servir de base à un système de licences tendant à faire peser certains fardeaux spéciaux sur le commerce.

Ces deux conditions demandent le sacrifice d'une politique qui cherche à favoriser son propre pays au détriment des autres. Il est fâcheux que des pratiques qui avaient été abandonnées depuis longtemps comme nuisibles au commerce extérieur et même intérieur aient été remises de nouveau en vigueur. Si un pays peut y trouver son avantage, il court le risque qu'un autre pays agisse de même à son égard, et c'est de nouveau la confusion dans la parité des pouvoirs d'achat.

Un arangement international, à ce sujet, serait bien nécessaire.

Si ces mesures sont indispensables pour résoudre le problème des changes internationaux, elles sont aussi suffisantes. On peut faire le commerce international quelle que soit la parité entre les divers étalons : la seule chose essentielle est que les changes restent fermes aux environs de cette parité.

On croit parfois que l'établissement d'un étalon monétaire international favoriserait la reprise des affaires : c'est une erreur. Si chaque pays, en effet, a le droit de conserver sa monnaie propre, la monnaie internationale remplira simplement les fonctions d'un lien intermédiaire dans les paiements internationaux. Mais on n'a nul besoin d'un pareil lien. Tant que la valeur internationale d'une monnaie sera instable, les changes entre cette monnaie et l'étalon international varieront également, et l'établissement de cet étalon aura contribué non pas à la stabilisation des changes, mais à créer une nouvelle et inutile complication. Une autre combinaison serait que les pays dont la monnaie est dépréciée abandonnent leur ancien étalon et introduisent à la place le nouvel étaon international. Ce serait une opération extrêmement difficile, le problème de la conversion de l'ancienne monnaie en nouvelle étant très délicat. Du reste, si les pays désirent réellement abandonner leur ancien étalon ils pourraient tout aussi bien introduire l'un des étalons déjà existants, le dollar par exemple . et il n'y aurait pas besoin de créer un nouvel étalon pour cela. La popularité dont jouit l'idée d'un étalon international est basée sur la croyance que a question des changes serait éliminée si l'on adoptait une unité monétaire commune à tous. L'expérience de ces dernières années a cependant démontré la futilité de cette croyance. Le problème de la conservation du change établi entre deux pays reste essentiellement le même, que les pays aient la même unité monétaire ou non. Et un pays qui prendrait le dollar, ou même une nouvelle unité monétaire internationale comme base de son système monétaire, ne s'assurerait pas, pour cela, un change stable même à l'égard du dollar ou de cet étalon international.

Dans ces conditions, il est difficile de voir les avantages réels qu'un pays comme d'Autriche pourrait retirer de l'introduction, à côté de sa monnaie actuelle, d'un nouvel étalon spécialement destiné à servir de base à son commerce extérieur. Le problème de la valeur du change de la monnaie autrichienne actuelle resterait le même, en substance bien que converti en une question intérieure. Et alors surgirait un autre problème, celui du change du nouvel étalon à l'égard de ceux des pays étrangers : ce fait que l'on a choisi comme nouvel étalon un « standader » donne un air de simplicité au problème et empêche le public de réaliser ses difficultés réelles.

Si nous analysons les différents projets favorables à la création d'un nouvel étalon international, nous remarquerons qu'ils prévoient presque tous la création de nouvelles provisions de papier-monnaie et qu'ils sont considérés généralement comme très utiles à cause des pouvoirs d'achat nouveaux qu'ils permettront par ce moyen d'affecter à des usages regardés comme indispensables au monde entier. Mais, au total, ces projets tendent à continuer, en la rendant mondiale, cette politique d'inflation qui jusqu'à présent n'avait été que nationale. Il est clair que telle ne peut pas être la solution aux difficultés monétaires du monde entier à l'heure présente.

Gustav CASSEL.

« L'EUROPE NOUVELLE » accueillerait avec plaisir les propositions des correspondants qui, dans chaque grande ville de France et de l'Etranger, aideraient à la diffusion de ses idées et lui gagneraient de nouveaux lecteurs. Pour toutes communications à ce sujet, s'adresser à la Rédaction de « L'EUROPE NOUVELLE ».

Dernières Publications

La Politique Étrangère

L'état présent de l'Irlande

par YANN-M. GOBLETT (l'*Opinion*, 14 août)

Ce « Home Rule » que les Irlandais ont attendu pendant 40 ans, et qui fut promulgué en septembre 1914, n'a jamais et ne sera jamais appliqué. Les Irlandais se sont lassés d'attendre leur autonomie de l'action parlementaire, leur tentative auprès des Puissances de l'Entente, à la Conférence de la Paix, n'a donné non plus aucun résultat. Aussi, à l'heure actuelle, l'Irlande ne sollicite plus rien de personne : elle a congédié, aux élections de décembre 1918, ses députés nationalistes, et entend se gouverner elle-même.

Les élus actuels refusent de siéger à Westminster et ont constitué une assemblée nationale le *Dail Eireann* où ils se réunissent secrètement ; 75 % de la population s'est ralliée au Sinn Fein et essaie de secouer, par tous les moyens, le joug anglais.

Celui-ci est représenté par une armée d'occupation de 60.000 hommes qui sévit impitoyablement, souvent contre des innocents, ne pouvant découvrir les coupables. Aussi les Irlandais font-ils une guerre de représailles terrible contre les fonctionnaires légaux et leurs partisans. Pourquoi l'Angleterre s'entête-t-elle dans une politique qui ne peut qu'aggraver la guerre civile ? C'est qu'Edward Carson, le chef des orangistes d'Ulster est le maître des tories britanniques qui dominent la coalition, donc le gouvernement : « le maintien du régime de la force en Irlande est la condition même de la puissance des réactionnaires à Westminster. » Aussi, « le Parlement anglais, a-t-il renvoyé à la rentrée l'examen d'un « Home Rule » qu'il sait, d'avance, inapplicable, et il vote d'urgence un « Coercion bill » instituant des tribunaux de Salut public.

" Südtirol " ou " Alto Adige "

par HENRI BEDARIDA (l'*Opinion*, 21 août)

Comment seront administrés les territoires ci-devant autrichiens que le traité de Saint-Germain vient d'accorder à l'Italie ? Formeront-ils deux provinces distinctes ou une seule unité administrative ? Chaque formule a ses partisans ; mais on attend les élections qui doivent désigner les représentants du Trentin et du Haut-Adige avant de rien décider. Pendant ce temps l'Italie s'organise économiquement, met en valeur cette dernière province. Malgré elle, la population de langue allemande, qu'une administration débonnaire laisse s'exprimer librement, est nettement hostile aux nouveaux maîtres. Elle réclame sa séparation d'avec le Trentin, et aspire, à une union future avec le Nordtyrol et à « l'agrégation du Tyrol reconstitué, non pas à la République d'Autriche, mais directement à la Bavière et au Reich ».

Les socialistes, eux, tentent une œuvre de conciliation et essaient « de faire de leur province un trait d'union entre l'Italie et l'Allemagne ».

L'Allemagne politique - Le Coup d'État Kapp-Luttwitz

par EDMOND VERMEIL (*Revue des Deux Mondes*, 15 Août)

Quelles sont les causes qui ont rendu possible le coup d'Etat Kapp-Luttwitz au mois de mars de cette année ? La fragilité du régime démocratique d'alors et la force de l'agitation militariste. — L'avènement du régime républicain n'a pas été, pour l'Allemagne, une victoire chèrement achetée, mais seulement une « conséquence fatale et passive de l'effondrement des dynasties ». Une République falote et sans prestige est venue combler, automatiquement, le vide laissé par la chute de la Monarchie. C'est cette faiblesse de régime qui a fait la force de l'opposition. Les partis de droite « populaire » et « national-allemand » arrivèrent, par une habile propagande, à faire retomber sur les socialistes et les communistes les responsabilités de la catastrophe militaire. Ayant rallié la jeunesse universitaire et une bonne partie du Centre et des Démocrates, ils déclanchèrent le coup d'Etat, par lequel ils tentaient de rétablir l'empereur en invoquant « les principes de la démocratie ».

Memento

REVUES

Histoire. — Politique extérieure :

UNE PÉPINIÈRE D'HOMMES D'ÉTAT EN AMÉRIQUE : L'OHIO, par Claude Berton (l'*Opinion*, 21 août). — LA GUERRE CONTRE LA POLOGNE CAPITALISTE, par K. Radek (*La Revue Communiste*, Août). — LA CONFÉRENCE DE SPA, par J. Barthélemy (*Revue Politique et Parlementaire*, 10 août). — LA TRADITION FRANÇAISE DANS LA POLITIQUE DES FRONTIÈRES (suite et fin), par A. Gérard (*Revue Bleue*, 21 août). — APRÈS SPA : LA RUHR, par Henri Albert (*La Revue Hebdomadaire*, 21 août). — LA PAIX AVEC LA TURQUIE, par Th. Ruyssen (*Les Cahiers des Droits de l'Homme*, 20 août).

Problèmes Financiers :

LES CRÉANCES FRANÇAISES ET LE GOUVERNEMENT BOLCHEVISTE, par Fernand Faure (*Revue Politique et Parlementaire*, 10 août).

Questions Economiques et Sociales :

L'ORGANISATION ÉCONOMIQUE DANS LA RUSSIE DES SOVIETS ET EN OCCIDENT, par L. Trotsky (*Revue Communiste*, août). — LA QUESTION DES PÉTROLES ET LA POLITIQUE DU CONSORTIUM, par N... (*Revue Politique et Parlementaire*, 10 août). — NOTRE MAIN-D'ŒUVRE EN AFRIQUE INTERTROPICALE, par le Docteur Fulconis (*Revue Politique et Parlementaire*, 10 août). — LES CHEMINS DE FER RUSSES SOUS LE RÉGIME DES SOVIETS (l'*Opinion*, 21 août). — L'INÉPUISABLE VIVIER, par Georges Lebas (*Renaissance*, 28 août). — LA FAMILLE ET L'ÉTAT COMMUNISTE, par A. Kollontaï (*Revue Communiste*, août). — L'ADMINISTRATION DE LA RUSIE COMMUNISTE (*Revue Communiste*, août). — LA CAPACITÉ DES ASSOCIATIONS PHILANTROPIQUES, par H. Berthélemy (*Revue Politique et Parlementaire*, 10 août). — LE SORT DES MISSIONNAIRES ÉTRANGERS DANS LES COLONIES BRITANNIQUES (*Les Nouvelles Religieuses*, 15 août). — LA RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL, par Sophy Sanger (*Revue de Genève*, août 1920). — COMMUNISME ET SYNDICALISME, par A. Merrheim (*Information Ouvrière et Sociale*, 22 août).

Pages Littéraires :

L'ENIGME DE PASCAL ET DU « DISCOURS SUR LES PASSIONS DE L'AMOUR », par Fortunat Strowski (*Le Correspondant*, 25 août). — LES COLLINES ENSOLEILLÉES, par Maria Albanesi, traduit par Marc Helys (II) (*Le Correspondant*, 25 août). — LE PATRON (I), par Maxime Gorki (*Revue de Genève*, août). — LA CRITIQUE FRANÇAISE DEVANT L'ETRANGER, par Camille Mauclair (*Revue de Genève*, août). — BICHE (II), par A. Lichtenberger (*La Revue Hebdomadaire*, 21 août). — LE RÉVEIL DES ILES BORROMÉES, par A. Germain (*Revue Hebdomadaire*, 21 août).

LIVRES :

Histoire. — Politique extérieure :

LE COMMANDEMENT UNIQUE (II), SARRAIL ET LES ARMÉES D'ORIENT, par Mermeix (*Ollendorff*).

Questions Economiques et Sociales :

LE DÉLIT DE SPÉCULATION ILLICITE, par Vespasien Pella (*Sagot*). — L'ESPRIT DE CORPS ET LES PROBLÈMES DE LA RESPONSABILITÉ PÉNALE, par Vespasien Pella (*Sagot*).

Littérature :

LE JARDINIER D'AMOUR, par Rabindranath Tagore, traduction de Henriette Mirabaud-Thorens (*Nouvelle Revue Française*). — EREWHON OU DE L'AUTRE COTÉ DES MONTAGNES, par Samuel Butler, traduit par Valéry Larbaud (*Nouvelle Revue Française*).

Economie et Finances

Pourquoi Bruxelles avant Genève ?

CRISE DE CONFIANCE. — LE « MEMORANDUM DES ECONOMISTES » ET LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES EUROPÉENNES. — UN DOUBLE POSTULAT : LE MONTANT DE L'INDEMNITÉ ALLEMANDE ET L'ACCORD DES ALLIÉS. — UNE QUESTION TOUJOURS REMISE. — FORFAIT OU ANNUITÉS ? — EST-CE UN « ENTERREMENT » ? — L'ÉCHÉANCE DU 1er MAI 1921.

La Conférence financière internationale, qui devait déjà se réunir à Bruxelles au mois de juillet dernier, est définitivement convoquée pour le 24 septembre. C'est un événement sur lequel, au printemps dernier, et encore au début de cet été, nous avions fondé quelques espérances. Pour plusieurs des grandes questions qui tiennent en suspens la reprise d'une vie économique plus normale, dans le monde, spécialement pour le retour à l'équilibre des changes et pour l'assainissement des finances de l'Europe, nous disions et nous répétions volontiers dans les chroniques de cette revue : « Attendons la Conférence de Bruxelles ; c'est d'elle que doivent ou que peuvent venir les solutions décisives. »

Maintenant, la Conférence est là, mais notre confiance en elle a disparu. Disons-le net : Le but que l'on se proposait lorsque l'idée de cette réunion fut lancée, ne peut être atteint dans les circonstances actuelles. Une fois de plus nous allons probablement assister à une grande parlote internationale inutile.

L'idée de la conférence financière de Bruxelles est sortie, on s'en souvient peut-être, du Congrès de financiers et d'économistes qui s'était tenu à Amsterdam, à titre privé, dans les premiers jours de l'année actuelle. Composé des plus illustres noms du monde des affaires et de la politique, ce Congrès répondait aux préoccupations extrêmement vives que cause l'équilibre financier et monétaire du monde. Les hommes de premier plan qui y prenaient part, avaient voulu faire une manifestation solennelle en faveur d'une thèse qui nous est chère et que nous n'avons cessé de soutenir dans ces colonnes, à savoir que seule une entente internationale et une assistance mutuelle peuvent restaurer la vie économique européenne, et nous avions été des premiers à signaler l'importance considérable qu'il convenait, à notre avis, d'attacher à la réunion d'Amsterdam. (V. *Le problème financier et monétaire du Monde*, *Europe Nouvelle* du 24 janvier 1920).

Ce Congrès avait abouti à la rédaction d'une déclaration collective connue depuis sous le nom de « *Memorandum des Economistes* » qui contenait un certain nombre de suggestions et de principes d'ordre essentiellement technique. Et c'est à la suite et sous l'influence de ce memorandum que les gouvernements alliés, convaincus peu à peu de l'exactitude du point de vue du Congrès d'Amsterdam, en étaient venus à faire convoquer par l'intermédiaire de la Société des Nations la Conférence internationale de Bruxelles (*V. le rapport de M. Léon Bourgeois: Sources et Documents* de l'*Europe Nouvelle* du 6 juin).

Cette conférence devait donc, avant tout, être une conférence de financiers et d'économistes, chargés de rechercher des moyens techniques pour résoudre la crise économique européenne. Comme cette crise dépend en une large mesure des difficultés financières qui pèsent sur le vieux continent du fait de la guerre, on avait été amené à considérer que tout programme de relèvement de l'Europe et de réajustement des conditions économiques devait comporter à la base l'examen des procédés propres à liquider la question capitale du règlement des indemnités allemandes aux Alliés. Problème double : d'une part ne pas écraser l'Allemagne, la mettre en présence d'une dette aussi exactement déterminée que possible, et d'autre part donner aux vainqueurs créanciers le moyen de redresser leur balance financière et d'améliorer par suite les changes désastreux qu'ils subissent.



Mais tout cela supposait bien évidemment que la Conférence de Bruxelles serait mise en présence d'obligations précises de l'Allemagne du fait des réparations que le Traité de Versailles lui a imposées. Tout cela supposait donc que les Alliés se seraient préalablement mis d'accord sur cette question du montant des indemnités.

Or, que s'est-il passé?

Chacun le sait. Ce problème premier, préliminaire, fondamental de la dette allemande n'est pas tranché. Depuis plus de six mois, les conférences en petit ou en grand comité se succèdent sans qu'on ait même réussi à le poser nettement.

Que ce soit à Londres, à Boulogne ou à Hythe, la question est toujours éludée ou remise. On s'est traîné dans l'ornière de la répartition sans vouloir savoir d'abord ce qu'il y aurait à partager.

Spa, enfin devait tout fixer. Nul n'ignore ce qu'il advint et comment le fameux problème de la répartition, officieusement résolu, faillit officiellement rester une fois de plus en suspens. L'épineuse question du charbon absorba le reste du temps, et il fallut se séparer sans avoir pu envisager même la détermination du montant de l'indemnité.

Il fut décidé qu'on se reverrait une fois encore à Genève, dans le courant de l'été et que là, enfin, ce point essentiel serait fixé, après quoi on serait prêt à aller à Bruxelles. Sans doute c'était là un nouveau retard. Mais ce n'était qu'un retard. Le programme restait logique. Notre patience seule était mise à l'épreuve et Bruxelles devenait malgré tout un objectif d'importance décisive.

Mais une fissure s'est produite sur la route qui devait y conduire. La conférence de Genève s'est évanouie, et l'on nous avertit maintenant que,

brûlant cette étape, c'est tout droit que nous irons à Bruxelles.



Il n'est pas très difficile de comprendre pourquoi.

Déterminer le montant des obligations de l'Allemagne, donner une précision valable au quantum des indemnités allemandes, qu'on le veuille ou non, et en dépit de tous les procédés plus ou moins subtils dont on nous avait, avant Spa, donné un avant-goût, c'est passer du système du traité de Versailles au système du forfait. Or, le système du forfait, qui peut donner une consistance réelle aux indemnités, mais qui coupe les ailes à l'utopie d'une couverture indéfinie des dommages, n'est pas populaire en France.

M. Millerand, au retour d'une entrevue avec le Premier Anglais, parut avoir le courage, pourtant, de remonter le courant de l'opinion et de vouloir l'orienter vers l'acceptation d'un forfait. Seulement c'était à une époque où notre président du Conseil n'avait sans doute pas d'autre souci que celui de gouverner et de résoudre les problèmes du traité. Depuis, sa décision s'est montrée plus vacillante. Et il a suffi des objurgations pathétiques de M. Ribot, démontrant une fois de plus, le 24 juillet, aux applaudissements répétés du Sénat, le danger du forfait et adjurant le gouvernement d'ajourner la conférence de Genève, pour que M. Millerand fît machine en arrière, et, sans tambour ni trompette, procédât à l'enterrement de la Conférence de Genève.



On va donc à Bruxelles sans avoir fait l'indispensable travail préparatoire qui, seul, pouvait permettre d'aboutir à quelque conclusion précise. On va à Bruxelles ainsi, pour donner encore une fois satisfaction à ce préjugé de l'opinion française contre toute fixation forfaitaire du montant de l'indemnité des vaincus.

Satisfaction vraiment ridicule et vaine, non seulement parce qu'on est coupable de laisser se perpétuer cette illusion qui consiste à croire encore que l'Allemagne payera tout, mais encore parce que le temps passe, chose que l'on perd trop de vue, et que le temps nous rapproche du moment, fixé par le traité lui-même, où l'évaluation forfaitaire devra être faite. Les adversaires du forfait oublient trop, en effet, que le traité a fixé une date à laquelle l'indétermination primitive devra faire place à une évaluation précise des dommages, puisque l'article 233 dispose que : « *Les conclusions de la Commission* (*des Réparations*), *en ce qui concerne le montant des dommages... seront rédigées et notifiées au gouvernement allemand le* 1er *mai* 1921 *au plus tard, comme représentant le total de ses obligations.* »

Le 1er mai 1921 n'est plus bien loin. Est-ce porter une atteinte grave au traité que d'avancer cette échéance inéluctable ? N'est-ce pas notre intérêt ? Et qu'est-ce qui est préférable : nous absorber dans l'adoration et dans le respect décevants de la lettre sainte d'un texte inutile, ou nous efforcer, avec intelligence, d'aboutir à des réalisations limitées mais certaines ?

Il paraît que nous aimons mieux rester devant l'icône. Que l'on prépare donc l'encens. Mais que le pays sache que ce ne sera que fumée.

Léon POLIER.

La Politique du pétrole en France

LA GUERRE DU PÉTROLE. — DEUX GRANDS RIVAUX : AMÉRICAINS ET ANGLAIS. — LA DÉFENSE DE L'ANGLETERRE : SES HOMMES, LEUR ACTION. — LES RÉSULTATS. — L'AMÉRIQUE RÉAGIT. — LE ROLE DE LA FRANCE. — QUE DEVIENT LE CONSOMMATEUR ? SERA-T-IL VICTIME DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE ET NATIONALE DU PÉTROLE ?

Dans notre pays appauvri de charbon indigène, l'opinion publique conçoit aujourd'hui toute l'importance des combustibles liquides destinés à un rôle grandissant. Nombreuses en sont les manifestations, tant techniques, qu'administratives, politiques et diplomatiques. C'est l'utilisation du mazout, comme substitut du charbon dans l'alimentation des locomotives et des navires. C'est, en pleine guerre, la création d'un commissariat aux essences chargé de centraliser l'approvisionnement en carburants de nos armées et de nos moteurs industriels. C'est le renouvellement périodique devant les Chambres de débats soulevés par la répartition des richesses pétrolifères du monde, des concessions des gisements de nos colonies, protectorats ou pays d'influence, d'occupation ou de mandat. C'est l'accord diplomatique de San-Remo, publié le 25 juillet, dont notre collaborateur, M. Polier a étudié ici même les dispositions et la portée. C'est le débat soulevé par les délégués américains lors des réunions constituées de la Chambre de commerce internationale.



Plus récemment enfin, ce sont deux études qui complètent celles du sénateur Bérenger, ancien commissaire aux essences. La première, magistrale de M Francis Delaisi, dans le *Producteur* du 10 août, résume avec maîtrise les agissements des acteurs de cette pièce internationale, où la diplomatie anglaise, appuyée sur les intérêts financiers, les compétences techniques et les connaissances scientifiques et universitaires, a eu raison des intérêts économiques du trust américain endormi dans la quiétude de sa toute puissance momentanée. L'autre anonyme, parue dans la *Revue politique et parlementaire* d'août également, est une défense des critiques dont sont l'objet les raffineurs français groupés en un cartel, devenu, pendant la guerre le consortium, investi sous la conduite et le contrôle de l'Etat importateur du monopole de répartition du pétrole, en même temps qu'une attaque contre l'intervention de l'Etat, ses méthodes et ses pratiques et son intention de transformer en un monopole fiscal définitif cette mainmise temporaire.

Aussi bien, en effet, le problème du pétrole revêt-il un double aspect : un aspect international et un aspect national. La France consommatrice de ce carburant ne peut demeurer indifférente à la politique suivie par les pays producteurs pour l'exploitation de richesses minérales dont dépend son alimentation. D'autre part, le commerce du pétrole est un commerce spécial concentré entre quelques mains de soi-disant raffineurs qui n'ont d'industriels que le nom et l'on peut se demander s'il convient d'en conserver le bénéfice à quelques particuliers ou s'il ne vaut pas mieux en attribuer le profit à la collectivité, ou encore s'il importe de maintenir à ces importateurs la protection qu'ils puisent dans les tarifs douaniers !



La guerre du pétrole est un épisode du grand conflit économique, qui, maintenant l'Allemagne momentanément éliminée de la scène du monde, va mettre aux prises les deux grands rivaux maritimes : l'Angleterre et les Etats-Unis. Le mazout, combustible commode et abondant de la marine marchande et de

guerre est en passe de supplanter le charbon, grand fret d'exportation des cargos et tramps anglais et de priver l'Empire britannique de sa puissance maritime puisée dans la possession des stations charbonnières savamment réparties sur la surface du globe. Or, pendant longtemps le *Standard Oil*, trust gigantesque, maître du marché, possesseur, sinon des puits, tout au moins de tout ce qui du gisement, transporte le liquide combustible aux consommateurs après l'avoir raffiné : conduites métalliques, *pipe-lines*, wagons et bateaux citernes, dépôts, etc., pouvait dicter sa volonté au monde. Sans doute devait-il compter avec les grandes entreprises comme la *Royal Dutch*, Société hollandaise, maîtresse des gisements *des Indes* néerlandaises et avec le pétrole du Caucase. Mais il ne demeurait pas moins le détenteur de la plus grande partie du pétrole extrait dans le monde et menaçait, le jour où le mazout aurait complètement remplacé le charbon dans les soutes des navires de toute espèce, d'affamer l'Angleterre, consommatrice non productrice ou de réduire à rien la valeur de ses *coalings stations*.

L'Angleterre sentit le danger et les mesures qu'elle prit pour y parer sont un des chefs-d'œuvre de sa diplomatie d'affaires. Il faudrait en retracer le détail. Déjà le récit qu'en donne M. Delaisi, est particulièrement suggestif et vivant. Derrière la diplomatie anonyme, il montre les acteurs, les hommes, attachés au succès d'une entreprise qu'ils poursuivent, moins par intérêt personnel, car ils sont puissamment riches ou au sommet de leur carrière, que dans un intérêt national. Deux grands financiers : sir Harcus Samuel, président de la *Shell Transport* et lord *Cowdray*, ci-devant H. Pearson, chef du groupe du même nom ; un diplomate, lord Curzon, ancien vice-roi des Indes, et un universitaire, le professeur John Cadman de l'Université de Birmingham en sont les artisans. Chaque étape de leur action vaut d'être notée. C'est qu'il faut déployer une habileté suprême et une discrétion remarquable pour ne pas donner l'éveil à la *Standard Oil*.



Au début, c'est le développement de la *Shell Transport*, petite Société pratiquant, comme son nom l'indique, le transport de l'écaille, qui prend des intérêts dans les pétroles égyptiens et malais, puis abandonne définitivement l'écaille pour le naphte en étendant son action à l'Inde et à Ceylan, à la Malaisie, à la Chine et au Siam, au Caucase et à la Roumanie. Le percement du canal de Panama révèle l'importance de cette voie maritime nouvelle. L'Amérique y a une situation en apparence inexpugnable. Sans doute, est-elle déjà menacée par la *Mexican Eagle*, compagnie anglaise du groupe Pearson, établie au Mexique pour la mise en valeur des gisements de Tampico, déchaînant avec la *Standard Oil* une guerre, dont les insurrections et révolutions mexicaines ne sont que les manifestations violentes. Sans doute encore, le groupe Pearson se faisait-il accorder des concessions à Costa-Rica, en Colombie, au Venezuela et en Equateur, concessions dont le gouvernement américain, par une application de la doctrine de Monroë au domaine économique,puis pour parer à ce danger, la **Shell Transport** s'établissait-elle à la Trinité, colonie anglaise et s'associait-elle avec des sociétés américaines. Mais le coup de maître consisté à s'installer aux Etats-Unis mêmes en y achetant des terrains, en y forant des puits et en y installant des conduites. C'est ce que fit la *Shell Transport* qui sut intéresser la clientèle américaine à sa prospérité en y plaçant ses titres. C'est ce que fit aussi la *Royal Dutch*, où depuis l'armistice prédominent les intérêts britanniques. De sorte que la trinité anglaise : *Mexican Eagle, Shell Transport* et *Royal Dutch*, apparemment concurrente et internationale, avait mis la main sur le marché américain. Désormais partout où se découvrait un gisement s'étendait son action. Séparément, ou d'accord, les groupes et compagnies s'attribuaient ou se partageaient concessions et sphères d'action.

Aussi, aujourd'hui, n'est-il pas une partie du monde où la Grande-Bretagne n'exerce, soit par ces grands groupements associés, soit par des épigones, peu redoutables sa prédominance. Elle n'a plus à craindre le monopole américain. Chacune de ses stations charbonnières peut être doublée d'une station pétrolière. En Roumanie et en Russie, en Californie et dans l'Oklahoma, au Texas et au Venezuela, aux Indes Néerlandaises et en Egypte, l'association *Shell Transport — Royal Dutch*, contrôle des gisements importants. La *Mexican Eagle* domine au Mexique. L'amirauté britannique possède la moitié des actions de la *Burmah Oil* et de l'*Anglo-Persian* auxquelles sont réservés les gisements birmans et perses. Grâce à une politique tenace, habile et silencieuse, l'Angleterre a réussi, non seulement à s'assurer la production pétrolière de ces sources, mais à en éliminer par des concessions appropriées, ses concurrents naturels : les Américains.

Nous ne saurions entrer dans le détail des protestations de l'Amérique dont l'attention est enfin éveillée sur le danger qui la menace, et sur les manœuvres d'encerclement et d'isolement. Le service géologique américain dénonce le péril. Il le chiffre. Sur les 60 millions de barils de pétrole des réserves du monde, les Etats-Unis n'en ont que 7. Or, ils consomment annuellement 400 millions. Ils n'en ont plus que pour 18 ans. Le sous-secrétaire d'Etat Polk soumet au Sénat un rapport où sont résumées les mesures anglaises, qui n'ont rien d'incorrect, mais qui aboutissent à exclure les Américains des champs pétrolifères du monde. Aussi, en lutteurs accoutumés à la concurrence réclament-ils la politique de la porte ouverte et devant le refus qu'ils pressentent n'hésitent pas à proclamer que le conflit ouvert est gros d'événements et même de guerre. Pour le moment, elle en est au stade des compétitions diplomatiques où notre pays a pris parti. Les plaintes de la *Standard Oil* contre cette politique d'exclusion pratiquée par l'Angleterre, transmise par l'ambassadeur américain à Paris le 17 mai amène comme réponse la publication de l'accord de San Remo.

Les termes en ont été analysés. Elle aboutit pratiquement à deux résultats essentiels. Etant donnée la supériorité du personnel et du matériel techniques britanniques elle lui attribue un véritable monopole d'exploitation des pétroles roumains et russes, mésopotamiens, persans, voire même dans nos colonies, protectorats et zones d'influence, y compris l'Algérie, la Tunisie et le Maroc, sous le couvert de « *groupes franco-britanniques* » de bonne réputation, et en stipulant une soi-disant réciprocité inapplicable. Par contre, nos rentiers, financiers et porteurs de titres ne sont pas désavantagés. Des participations intéressantes nous sont assurées, de gros dividende nous sont garantis. La France continuera à être le banquier de l'étranger ; elle continuera sa politique de malthusianisme de la production et de prolifération de l'épargne. Nous sommes à la remorque et à la merci du pétrole anglais dont nous avons consolidé le monopole, au lieu de favoriser la concurrence anglo-américaine dont, en notre qualité de gros consommateurs, possesseurs de gisements importants, nous eussions eu, au contraire, tant de profit à tirer.



Que la France se soit ainsi laissé asservir à la politique mondiale de l'Angleterre, au risque de s'aliéner le concours indispensable de l'Amérique pour sa reconstitution économique, c'est une faute grave pour qui en embrasse les lointaines conséquences. Mais au moins le consommateur français est-il assuré de n'être pas sacrifié et d'avoir constamment à sa disposition le carburant indispensable à bon compte ! N'est-il pas exposé à payer cher le monopole dont est investi le groupe franco-anglais ? Le monopole de l'Etat substitué au monopole de fait du puissant cartel des raffineurs pourra-t-il éloigner ce danger en maintenant le régime de guerre que l'article 135 de la loi sur les nouvelles ressources fiscales a prolongé jusqu'au 31 décembre 1920.

On sait en quoi il consiste. L'Etat est l'acheteur unique des pétroles. Il en laisse la liberté de vente et de distribution au commerce. C'est une sorte de na-

tionalisation de l'importation du pétrole que l'Etat contrôle d'une façon absolue. La concurrence, au contraire, s'exerce à l'intérieur du pays. L'Etat s'adresse, pour son ravitaillement à tous les producteurs qui lui font des offres et profite en conséquence des prix les plus avantageux pour le plus grand profit des consommateurs. Comme, d'autre part, il fixe un prix unique de vente pour tout le pays, il profite des économies réalisées sur les transports et y trouve une source importante de revenus ». Telle est l'argumentation par laquelle M. Henry Bérenger, ancien commissaire aux essences et auteur d'une série de travaux importants sur la politique française du pétrole justifie le maintien du régime du consortium que le Parlement a prorogé jusqu'à la fin de la présente année.

A la vérité, on ne saisit pas, au juste, comment peut se concilier la taxation d'un prix uniforme de vente avec la soi-disant libre concurrence du commerce de vente à l'intérieur du pays. Ce qu'a voulu sans doute dire l'honorable sénateur, c'est que le commerce du pétrole demeurera libre, au lieu d'être l'objet d'un monopole de débit analogue à celui des tabacs ou des allumettes, privilège d'un petit nombre de débitants. Or, avant la création du consortium, la situation n'était pas très différente. Les dix importateurs-raffineurs français associés en un cartel, se répartissant géographiquement le pays, abrités derrière une barrière douanière diminuant les concurrents étrangers vendaient à un prix à peu près unique et les commerçants n'étaient en somme que leurs agents de distribution imposant au consommateur une majoration variable selon le nombre de vendeurs auxquels il pouvait s'adresser.



Mais, si la situation demeure la même pour la répartition intérieure, elle a empiré en fait pour les achats à l'extérieur. En effet, groupés pour la vente au moins les raffineurs conservaient-ils eux-mêmes leur liberté d'approvisionnement à l'extérieur et n'étaient-ils pas les tributaires exclusifs de la *Standard Oil* ou de la *Royal Dutch ?* Or, que va-t-il advenir si l'Etat, acheteur unique, doit appliquer dans ses achats à l'étranger la politique qu'il a mis en œuvre dans ses accords internationaux ? Devenu l'acheteur unique se considérera-t-il comme lié par les conventions diplomatiques et contraint d'acheter aux seuls fournisseurs ressortissants aux Sociétés ou groupements franco-anglais auxquels il a décidé d'accorder son appui ? Ou, au contraire, conservera-t-il une liberté qui lui permettra de s'approvisionner véritablement chez le plus avantageux des offrants ? Son devoir politique ne risque-t-il pas de se trouver en conflit avec son intérêt économique et surtout celui de ses consommateurs nationaux ? L'expérience de guerre n'est pas particulièrement heureuse sur ce point. Approvisionné par la seule *Royal Dutch*, ou presque, puisque seuls certains anciens marchés de la *Standard Oil* sont encore en voie d'exécution, l'Etat n'a pas su maintenir le niveau de ses stocks dans les ports. Ils vont baissant, malgré les facilités grandissantes de fret. De 158.000 tonnes au 31 janvier 1919 ils étaient tombés à 94.642 en avril 1920. Quant au prix grossi, il est vrai, par le change, il va haussant, au lieu de suivre un mouvement de baisse qui tend à se généraliser sur les matières premières et produits bruts.

N'y a-t-il pas là une liaison trop étroite entre une politique internationale déjà discutable et une politique nationale dont le consommateur sera la principale victime ? Et, d'autre part, si l'Etat français promet son appui aux sociétés et groupements franco-briannniques dans les régions soumises à son autorité, ne s'engage-t-il pas ainsi à s'adresser exclusivement à eux pour ses approvisionnements, s'il demeure l'acheteur unique, sauf à se priver ainsi du bénéfice d'une concurrence mondiale ? Grave aspect d'un problème, demeuré semble-t-il dans l'ombre et qui vaudra d'être mis en lumière quand reviendra devant le Parlement la question du régime intérieur du pétrole.

William OUALID.

CHRONIQUE DES CHANGES

Les cours de nos changes restent élevés, le marché paraissant depuis quelques jours être dans l'expectative. On est notamment dans l'attente des résultats des conversations engagées à New-York par le délégué du gouvernement français, M. Parmentier, qui vient d'être contraint par une indisposition de suspendre ses pourparlers. On sait cependant qu'il y a un certain désaccord sur le montant de l'emprunt nouveau. La France demande 150 millions de dollars et les banquiers américains ne seraient guère disposés qu'à consentir une opération limitée à 100 millions de dollars. On parle de 9 % comme taux d'intérêt.

En attendant, on reste dans les hauts cours : la *livre sterling* était bien à 51,44 1/2, le *dollar* à 14,51. Les relations réciproques de ces deux devises sont à peu près les mêmes que la semaine dernière avec, cependant, une tendance à l'aggravation de la faiblesse de la livre par rapport au dollar. A *Londres*, en effet, le change sur *New-York* qui cotait 3.5937 s'est abaissé à 3.5537. Les perspectives sont empirées par la menace de la grève des mineurs car, si ces menaces se réalisent, l'Angleterre qui déjà se trouve en ce moment à court de change, se trouvera privée d'un de ses meilleurs moyens de règlement qui consistait en l'exportation du charbon.

Toute une série de devises étrangères subissent en ce moment une dépréciation assez marquée.

La *lire italienne* est, depuis quelques semaines, très faible. Le cours de 70 et 71 qu'elle avait conservé pendant très longtemps est bien perdu et l'on cote entre 66 et 67 à Paris. La situation de l'Italie est, en effet, peu favorable en ce moment à une bonne tenue du change. En dépit de l'amélioration progressive de la balance commerciale, celle-ci continue à être fortement déficitaire. Pour le premier trimestre de l'année actuelle, l'excédent des importations est de 1.800 millions de lires environ. Il faut ajouter que la récolte de blé s'annonce malheureusement comme assez peu satisfaisante et certainement inférieure à celle de l'année dernière, ce qui va avoir pour effet d'accroître les importations de froment étranger. Enfin, il y a aussi l'incertitude de la situation politique, notamment dans les Balkans et dans l'Adriatique, les grèves et l'agitation intérieure, ainsi que la politique fiscale dont les mesures récentes risquent de décourager les capitaux étrangers, dont la Péninsule a cependant grand besoin pour se relever.

Le *lei roumain* voit aussi se produire une recrudescence de faiblesse dans sa tenue. Cette devise avait fait preuve depuis quelque temps, d'un mouvement d'amélioration qui lui avait fait atteindre dernièrement le cours de 36 à Paris. On attribuait cette reprise à des nouvelles meilleures au sujet des récoltes et aussi du progrès de la reconstitution de l'industrie pétrolifère. Mais, en réalité, elle paraît plutôt avoir été le fait d'une circonstance passagère, à savoir que, plusieurs sociétés roumaines ayant procédé récemment à des augmentations de leur capital, les capitaux étrangers, et notamment les capitaux français ont participé largement à ces augmentations auxquelles il a été souscrit en *lei* ce qui a provoqué une demande assez vive de cette monnaie sur notre place. Mais cet appel ayant cessé, la devise roumaine est retombée à 32 ou 31 1/2.

Les *changes scandinaves* sont également en baisse, mais d'une manière très inégale, l'Union monétaire scandinave n'ayant plus, depuis la guerre, conservé la solidarité des trois monnaies. La *couronne danoise* est la plus atteinte. La balance commerciale du Danemark est, en effet, très sensiblement en déficit. Le Bureau de Statistique de Copenhague constate que tandis que, à la fin de 1918, la balance des comptes était en excédent de 800 millions de couronnes, elle est actuellement en déficit d'au moins 400 millions. La *Norvège* est également atteinte et le problème des changes préoccupe si bien les gouvernements de ces

deux pays que des commissions spéciales ont été instituées à Copenhague et à Christiania pour étudier les mesures que comporte la situation.

Enfin, la *peseta espagnole* est aussi en recul sur tous les marchés. Le commerce extérieur de l'Espagne est moins actif et sa balance beaucoup moins favorable que pendant la guerre.

Léon POLIER.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

Après un semblant d'activité qui n'a pu se maintenir que quelques jours, la Bourse est retombée dans sa torpeur. Aussi les tendances générales ont-elles marqué un peu plus d'indécision. Quelle que soit la bonne volonté du public clairsemé qui continue à fréquenter le marché, elle ne peut suffire à l'animer, ni à poursuivre une campagne de hausse que ne vient pas appuyer la véritable clientèle. Au reste, le chemin parcouru depuis deux mois est déjà respectable et il n'est pas surprenant que l'on éprouve le besoin de souffler un peu, avant de repartir. Ceci vaut surtout pour la coulisse plus sensible aux influences extérieures, et que la lourdeur persistante du Stock Exchange a fini par impressionner défavorablement. Les valeurs d'arbitrage dans quelque compartiment que l'on puisse les ranger, ont été légèrement ramenées en arrière, en dépit de la tension maintenue des devises étrangères. Ainsi, tandis que le peu d'activité qui persiste à Londres est uniquement attribuable à l'attitude de Paris, notre place par un choc en retour doit subir l'influence déprimante du Stock Exchange. Par contre, le Parquet reste ferme et la comparaison de la Bourse de Paris, dans son ensemble, avec les Bourses étrangères est tout à l'avantage de notre place.

Tous les éléments spéculatifs douteux ayant été éliminés de longue date, et dans l'absence de positions spéculatives importantes nouvelles, la liquidation de fin de mois était attendue sans aucune appréhension. En fait, elle s'est opérée de façon fort aisée. L'argent pour les reports, ainsi qu'on le prévoyait, était assez cher, par suite du drainage des capitaux pour l'emprunt (on sait que 5 3/4 0/0 d'intérêt sont bonifiés aux capitaux versés dès maintenant) et de l'élévation ainsi consacrée du loyer de l'argent. Il n'a pas fallu payer moins de 5 0/0 au Parquet et de 7 0/0 en Coulisse.

En somme, semaine d'attente et de consolidation des cours. Le ralentissement qui s'est manifesté n'indique nullement que l'optimisme magnifique du marché soit atteint, si peu que ce soit, et, sauf des complications nouvelles à l'extérieur, la hausse tant annoncée et tant espérée pourrait (ne) pas tarder à se produire.



Le Marché de Paris

Peu de changements à signaler dans le marché des rentes françaises qui reste d'ailleurs dominé par la préparation du prochain emprunt 6 %. Le 3 % à 56,15 consolide sa récente avance. Les fonds de la défense nationale, qui doivent être admis jusqu'à concurrence de la moitié de chaque souscription en libération des titres du nouvel emprunt, se tiennent, ainsi qu'il est logique, aux environs des prix auxquels ils seront décomptés, soit 87,50 pour le 5 % 1915-16, 71,45 et 71,15 respectivement pour les 4 % 1917 et 1918 et 102.25 pour le 5 % 1920, qui doit être repris au pair, la portion acquise de la prime de remboursement s'ajoutant à ce montant. Signalons toutefois que les prix de décompte nous paraissent sujets à discussion. Les termes de la loi du 2 août sont cependant exempts de toute ambiguïté. Il n'en a pas moins fallu deux décrets pour en régler l'application ; le décret du 2 août auquel ne tarda pas à s'adjoindre celui du 23 août, celui-ci contredisant celui-là. Il est vrai que le calcul qui, dans le premier cas était fait par 100 francs de capital nominal, était fait dans le second par franc de rente, ce qui rend moins flagrante les différences que nous signalons. Il est vrai aussi qu'aucun des deux décrets ne donnait les chiffres exacts qu'un calcul basé sur les termes mêmes de la loi du 2 août permettait d'établir. Un erratum publié dans le *Journal Officiel* du 31 août, rectifie le chiffre donné par le décret du 23 août, en ce qui concerne le 4 % 1918. Nous ne serions pas surpris que d'autres errata figurent ces temps-ci dans les colonnes du *Journal officiel*.

Quoiqu'il en soit, les modalités de l'emprunt qui tiennent cette fois compte des conditions du marché des capitaux permettent de lui prédire un succès considérable.

Les obligations du **Crédit National** que la garantie de l'Etat permettent d'assimiler aux fonds de l'Etat français n'étant pas, elles, acceptées en décompte de l'emprunt, sont mal influencées par l'annonce de cette opération et sont lourdes à 478 pour les obligations 1919, les obligations 1920 restant au contraire fermes à 487 50 et 488.

Les Rentes Russes, à la suite de réalisations, reviennent aux environs de leurs cours antérieurs et paraissent devoir se tasser encore davantage, la situation en Pologne étant, à tort ou à raison envisagée avec moins d'optimisme qu'il y a huit jours.

Quant aux rentes que l'actuelle tension des changes favorise, comme les Scandinaves, Japonaises, Egyptiennes, l'Extérieure Espagnole, etc., elles maintiennent et améliorent leurs hauts cours, mais leur marché est peu actif. Le Turc Unifié s'alourdit dans les environs de 70.

Parmi les fonds Brésiliens, dont la hausse suit celle de la monnaie nationale, notons les progrès rapides de l'Amazone 5 % 1906 sur l'acceptation par le Président du Brésil d'un plan de conversion des dettes extérieures de cet Etat, avec clauses spéciales stipulant qu'au cas où cet Etat ne remplirait pas les obligations de l'emprunt de conversion, l'Union Fédérale ferait elle-même le recouvrement au profit des obligataires des impôts sur les revenus donnés en garantie. Sitôt cette clause acceptée par l'Etat de l'Amazone, le Gouvernement Fédéral approuvera le contrat.

BANQUES

Banque de France. — Le bilan ne porte trace d'aucune modification importante. Avances à l'Etat sans changement à 25.800 millions. L'élévation de la limite d'émission à 43 milliards laisse sur les 37.905 millions de billets en circulation (en diminution de 5 millions) une marge de 5.100 millions. A 5.340, l'action accuse un léger recul.

Banque de l'Afrique Occidentale. — Un décret annule une décision du Conseil Général du Sénégal instituant, au profit du budget des territoires d'administration directe, une surtaxe de 0 fr. 30 % sur les billets en circulation des banques ayant le privilège d'émission, c'est-à-dire, en fait, de la Banque de l'Afrique Occidentale, à qui une lourde charge supplémentaire aurait ainsi été imposée.

Bonne orientation des établissements de Crédit. La victoire polonaise leur profite d'autant plus qu'un certain nombre d'entre eux ont d'importants intérêts en Pologne. Le **Crédit Lyonnais** est à 1670, la **Générale** dont l'assemblée extraordinaire a été faute de quorum remise au 11 octobre à 762, le **Comptoir d'Escompte** à 1064; le **Crédit Mobilier** reste à 559. L'assemblée extraordinaire a été remise au 14 septembre.

Parmi les banques étrangères, la **Banque Ottomane** s'en tient à ses cours antérieurs de 720. On dit que cet établissement aurait consenti une avance de 500.000 livres turques au gouvernement ottoman, pour remédier dans une certaine mesure à la situation financière.

Crédit franco-égyptien. — L'assemblée du 25 août, après avoir approuvé les comptes et voté le dividende de 9 francs, a voté la fusion avec la **Banque Commerciale de la Méditerranée**, dont le capital sera porté de 12 à 30 millions ! L'action Crédit Franco Egyptien sera échangée titre pour titre contre une action Banque de la Méditerranée et, ar chaque dix parts, une action sera attribuée. Les actionnaires et porteurs de parts auront en outre le droit de souscrire au prix de 150 fr., 50.000 actions de 4 livres d'une société égyptienne à fonder au capital de 300.000 livres égyptiennes, pour reprendre les affaires égyptiennes de cet établissement. A 249, les actions sont en progrès marqué.

CHEMINS DE FER

Le marché tant des actions que des obligations de nos grandes compagnies de chemins de fer est toujours délaissé, mais tandis que les premières reculent encore à des cours qui permettent de les capitaliser à des taux intéressants, les secondes restent à peu près stationnaires, la prime de remboursement, au niveau atteint depuis longtemps déjà, s'opposant à tout recul nouveau d'une certaine ampleur.

La Compagnie d'Orléans, dont les actions à leur cours actuel de 815 donnent un rendement particulièrement attrayant de 6,41 % net, émet actuellement à 445 les obligations 6 % brut dont l'émission était annoncée depuis quelque temps.

Les chemins espagnols, brésiliens et argentins sont en progrès en raison de la fermeté de leurs changes respectifs.

TRANSPORTS MARITIMES

Le marché des frets est plus ferme et les taux des affrètements paraissent, en voie de se relever. Le Shipping Board ayant décidé de ne plus affecter ses navires au transport du charbon, les affrètements de charbon de New-York aux ports français qui étaient tombés à $ 8 1/2 se sont traités à $ 13 la tonne. On s'attend également à une hausse du prix du fret entre le Canada et les ports européens appelés à recevoir de très importantes quantités de céréales en provenance du Canada. Enfin, le Shipping Board viendrait d'autoriser un relèvement des frets de 20 à 40 % et des tarifs pour passagers de 20 à 33 %.

Le compartiment des transports maritimes a été bien ensemble impressionné par ces indices et a fait montre de quelque animation. La **Compagnie Transatlantique** qui vient de remettre en service le paquebot *France* est en reprise à 446, ainsi que les **Messageries Maritimes**, à 430 l'ordinaire et 383 la priorité. Cette dernière Compagnie se disposerait à ouvrir au départ d'Anvers une nouvelle ligne libre destinée à desservir les Indes.

Sud-Atlantique. — Les actions restent sans transaction ; quant aux parts, en coulisse, elles s'échangent à 125 contre 100. L'assemblée du 25 courant a ratifié la convention conclue entre l'Etat et la Compagnie pour l'exécution des services maritimes d'intérêt général entre la France, le Brésil et l'Argentine.

PETROLES

L'affaissement du Stock Exchange a affecté par contre-coup les valeurs de ce groupe plus que celles d'aucun autre compartiment. Toutefois, la hausse rapide des dernières semaines autorise le léger tassement actuel. La situation n'est plus la même qu'en mai dernier et il n'est plus à craindre que des dégagements précipités écrasent de nouveau les cours, le marché ne comportant pas, nous le répétons, de positions chargées. La **Royal Dutch** enlevée un moment aux environs de 38.000, termine vers 37.000. On fait toujours courir le bruit d'une prochaine augmentation de capital, bruit que rien jusqu'ici ne vient confirmer. La production de sa subsidiaire Corona est en accroissement très marqué et ses expéditions se font actuellement sur la base de 3 millions de barils annuellement. La **Shell** maintient son avance des semaines précédentes et termine même en légers progrès à 424 et 425. **Mexican Eagle** à 608 et 610 n'a vu, elle non plus, diminuer en rien sa faveur.

Il semble que les pétroles roumains retiennent plus particulièrement l'attention. **Astra Romana**, dont la production de juillet a atteint 30 137, contre 25 348 en juin, est demandée à 2.300. **Steaua**, dont l'avance est particulièrement remarquable, termine à 2.150. **Colombia** reste dans les environs de 3.000 qu'il a dépassé au cours de la semaine. Les travaux sont activement poussés et l'on escompte une élévation de la production à bref délai.

Franco-Wyoming. — En progrès également à 160 l'ordinaire et 265 la privilégiée. Cette Société vient de passer un accord avec la **Petroleum Maatschappi Salt Creek**, accord qui lui assure la possibilité d'acquérir les 23 % des bénéfices de la Wyoming Oilfields détenus par la société hollandaise. La Franco-Wyoming qui détenait 77 % de la Wyoming Oil a su, lors de son entente avec la Salt Creek Producers, mobiliser très heureusement cette part.

MINES

Nos charbonnages font preuve de fermeté. Le régime actuel du charbon ne leur permettrait de retirer aucun bénéfice de la grève possible des mineurs anglais. Toutefois le maintien, sinon l'accentuation des hauts prix du combustible fait rechercher les actions de nos houillères.

Les charbonnages polonais et russes, ceux-ci à la suite des progrès de Wrangel, ceux-là comme conséquence de la victoire de Varsovie, terminent presque tous en avance : **Dombrowa** à 1.070 contre 957 ; **Czeladz** ex-droit à l'augmentation de capital qui vient de se clore le 1er septembre, à 1.190 ; **Ekaterinovka** dont l'assemblée extraordinaire devant statuer sur l'augmentation de capital se tiendra le 15 septembre à l'issue de l'assemblée ordinaire, à 498 contre 475.

Assez irrégulier, le marché des métaux à Londres termine néanmoins sur des cours généralement en progrès légers sur ceux de la semaine précédente, à l'exception du zinc en baisse de £ 1. Les producteurs de cuivre dans le but de soutenir les cours restreignent la production, ainsi qu'il était décidé dès le début de 1919. Certains d'entre eux, cependant, et des plus importants n'hésitent pas à accroître la production, si bien qu'au total, la production des 20 principales compagnies pour ce semestre, atteint 648 millions de livres, en augmentation de 68 millions sur celle du premier semestre de 1919. La grève se poursuit au **Rio Tinto** et on n'espère pas la voir se terminer prochainement. Le gisement est, en effet, une montagne de minerai à basse teneur et l'exploitation ne peut être productive qu'à condition de garder un prix de revient extrêmement bas. Dans ces conditions, il semble difficile que la Compagnie puisse accorder les augmentations de salaires réclamées par les ouvriers. Ces considérations jointes aux craintes que fait naître les menaces de grèves des mineurs britanniques ont pesé sur les cours de l'action qui s'est encore alourdie et termine aux plus bas cours vers 1.710.

Tharsis à 161, est sans changement notable. Cette Société a entrepris dans ses usines le traitement des minerais de zinc de la Rhodesia Broken Hill. Les porphyriques, sont très fermes, encouragées par la hausse du dollar. En dépit de la réduction de production auquel elle a dû consentir, en raison de l'élévation des droits de douane en Angleterre sur les tôles de zinc, la **Vieille Montagne** améliore légèrement son cours antérieur à 1.590.

L'attitude de Londres a pesé sur le marché des mines d'or, en dépit de la hausse du métal jaune, particulièrement sur les actions cotées à terme. Les mines sud-africaines à l'exception de celles de l'est sont hésitantes : **Rand Mines** à 142, **Goldfields** à 134, **City Deep** à 143. Aux diamantifères, **De Beers** à 1025, garde les faveurs de la Bourse, en dépit d'un léger recul.

METALLURGIQUES

Si l'arrivage plus régulier du charbon de la Ruhr permet d'accroître la production, on peut s'attendre à l'automne à la baisse des produits métallurgiques. En Belgique cette baisse s'est déjà manifestée. Les prix tendent d'ailleurs à s'y stabiliser.

Les actions de nos grandes sociétés métallurgiques sont hésitantes. Le **Creusot** à 3775, les **Aciéries de la Marine** à 1588, en légère reprise, **Longwy** à 1955 contre 2015. **L'Union Européenne**, profitant du succès polonais termine à 622 ; la **Métallurgique de l'Ariège** se tient à 885, avec le droit de souscription aux actions de la société des **Forces Motrices de l'Ariège**, sa nouvelle filiale, droit qui se traite à 26 fr. et est négociable jusqu'au 16 septembre. Rappelons que ce droit s'exerce du 23 août au 20 septembre, à raison d'une action de la société nouvelle au pair de 250 francs pour deux actions Métallurgiques de l'Ariège.



Les Marchés Étrangers

BOURSE DE NEW-YORK

Les tendances sont nettement meilleures. A la suite des succès polonais, les manœuvres des baissiers n'ont pu contrarier plus longtemps le relèvement presque général de la cote. On a pu constater en même temps un certain retour vers une activité normale; le chiffre des transactions est encore médiocre (entre 400 et 500.000 titres traités journellement), cela n'en constitue pas moins un progrès très sensible sur les semaines précédentes. En fin de semaine, la hausse du taux monétaire (l'argent à vue était demandé jusqu'à 9 %), a amené une certaine compression des cours, malgré la faiblesse de la livre ster

ling. On espère en général qu'un relâchement monétaire suivra l'élection présidentielle.

Les railroads présentent toujours la même fermeté. La hausse n'a fait que s'accentuer dans ce compartiment, **Southern Pacific** et **Reading** étant particulièrement recherchés. Néanmoins beaucoup d'acheteurs se réservent encore, attendant avant de prendre position les décisions des commissions d'Etat sur les tarifs locaux. On dit la Commission de l'Etat de New-York décidée à accorder les augmentations sur les tarifs de petite vitesse, mais à la refuser sur les billets de voyageurs.

Les valeurs maritimes sont également assez fermes, les cours précédents étant dans l'ensemble maintenus. Les métallurgiques en progrès, sur l'annonce que d'importants contrats seraient négociés avec les pays étrangers. En dépit du bruit mis en circulation que, grâce aux décrets du président Huerta, la situation

	Juillet 14	24 Août 20	31 Août 20
U. S. 4 %	111	105 1/2	105 ./.
Anglo-French 5 %	...	99 ./.	99 1/2
Royal Dutch	...	81 5/8	83 ./.
Shell	. .	50 3/4	51 5/8.
Mexican Eagle	...	.. ./.	161 ./.
Calumet and Hecla	400	295 ./.	280 ./.
Chino Copper	40 3/8	26 1/2	28 ./.
Miami Copper	22 1/4	... .	19 1/2
Ray Copper	20 7/8	15 . .	14 3/4
Utah Copper	56 7/8	61 3/4	61 5/8
Archinson-Topeka	97 7/8	81 3/4	83 1/2
Baltimore and Ohio	98 3/8	39 3/8	42 .
Canadian Pacific	185 7/8	119 ./.	119 .
Chicago-Milwaukee	107 1/8	34 1/4	36 1/2
Great Northern	134 3/4	73 ./.	74 5/8
National Mexico, 1re préf	27	8 1/2	8 1/2
— 2e préf	12	4 1/4	4 1/2
Pennsylvania	110 3/4	41 1/4	41 1/2
Reading	162 .	91 5/8	92 3/4
Southern Railway	21 3/4	27 1/4	28 ./.
— préf	77 1/2	59 1/2	60 ./.
Union Pacific	127 3/8	119 ./.	123 3/4
Steel Common	..	89 3/4	88 1/4
Bethleem Steel	40 1/4	76 3/4	74 7/8
Int. Harvester	111 3/4	122 ./.	122 1/4
Amer. Smelting	66 1/4	55 1/4	55 3/4
General Electric	148	142 ./.	141 1/2
Amer. Teleph et Teleg.	120 1/4	96 ./.	97 1/4
Westinghouse	30 3/8	47 ./.	47 5/8
General Motors	89 1/2	21 7/8	20 7/8

de certaines compagnies américaines au Mexique pourrait ne plus être très stable, la hausse a été presque générale dans le groupe des pétrolifères, **Mexican Petroleum** et **Royal Dutch** notamment se signalant par une progression rapide.

On parle d'opérations de trésorerie à réaliser aux Etats-Unis pour le compte de l'étranger. Celle qui est suivie avec le plus d'intérêt est l'emprunt français nécessité par l'échéance en octobre de l'Anglo-French Loan. Les pourparlers se poursuivent à ce sujet, mais on ne connaît de façon sûre ni l'importance, ni les modalités de l'opération. On signale également des démarches du ministre des finances mexicain, dans le but d'obtenir aux Etats-Unis un prêt de $ 80 millions, moyennant l'octroi de concessions. De son côté, le Danemark songerait à contracter un emprunt de $ 20 millions au aux de 8 % au moins.

BOURSE DE LONDRES

La lourdeur persiste, le pessimisme dont fait montre le marché étant en grande partie justifié par les graves et diverses préoccupations de l'heure. La guerre civile menaçane en Irlande et, par-dessus tout, l'imminence de la grève des mineurs paralysent le semblant d'activité qui subsistait. Seuls les papiers livrables à Paris restent recherchés, par suite de la fermeté relative de cette place. Les achats de Paris portant sur ses spécialités en kaffirs et pétrolifères, maintiennent à ces compartiments un peu de vie. Le marché monétaire très tendu à la fin du mois par suite de grosses demandes d'argent à la Banque s'est amélioré par la suite, non que les demandes fussent notablement réduites, mais les offres accrues ont permis au marché d'y satisfaire. Néanmoins, le taux des avances au jour le jour s'est tenu entre 5 1/2 et 6 0/0. Aussi les bruits concernant une élévation du taux de la Banque ont-ils recommencé à circuler, encore que le bilan de la Banque d'Angleterre au 26 août fasse ressortir une position plus forte. Si la circulation est en accroissement de £ 48.640, si le numéraire en caisse a fléchi de £ 52.616 et la réserve de £ 101.259, les engagements ont notablement diminué et la proportion de la réserve aux engagements atteint 14.30 0/0, en plus-value de 1.78 0/0.

Une certaine stabilisation de la livre sterling et des devises des belligérants du continent, succédant à la dépréciation des jours précédents est envisagée sans nul optimisme. On ne croit pas, en général, qu'elle puisse être durable.

	Juillet. 14	24 Août 20	31 Août 20
Victory 4 %	...	77 ./.	76 1/2
Consols	75 1/8	46 1/4	46 1/4
War Loan 5 %	...	84 15/16	84 3/4
Argentin 4 % Resc.	83	51 1/4	51 1/2
Bresil Resc. 4 %	73 1/2	45 3/4	46 ./.
Chinois 5 % 1896	101 1/2	67 1/2	67 1/2
Egypte Unifiée	99 1/8	67 1/4	67 ./.
Français 5 %	...	47 1/4	47 ./.
— 4 %	...	37 1/4	37 ./.
Japon 4 1/2 %	94 1/2	99 ./.	101 3/4
Russe 4 % Consol	86 1/2	14 1/2	14 1/2
Canadian Pacific	198 1/4	165 ./.	165 ./.
Nat. of Maxico. 1re pref	· 31	13 ./.	13 ./
Pennsylvania Rail	57 1/4	56 ...	57 ./.
Union Pacific	158 1/2	164 ./.	166 ./.
Brazil Railway ord	26	3 1/4	3 ./.
Bank of England	251 1/2	172 ./.	172 1/2
Lagunas Nitrate	1 10/16	29/6	29/6
Lautaro Nitrate	10 1/4	14 ./.	13 3/4
Hudson Bay	9	6 5/16	6 5/16
Pekin Syndicate ord	4/8	20/0 .	20/0
Cunard	1 8/16	24/0	24/0
Marconi Wireless	2 1/2	2 13/16	2 13/16
Barcelona Traction	...	5 1/2	5 1/2
Mexico Light and Power	47	12 ./.	12 /
Vickers	1 3/4	22/6	24 1/2
Baku	4/3	3/6	3/6
Nurmah	4 6/32	8 5/8	8 1/4
Mexican Eagle ord	2	11 1/8	11 1/4
Borth Caucasian	..	17/32	1 1/4
Shell Transport	4 15/16	7 1/4	7 1/16
Royal Dutch	51	69 3/4	69 3/4
Spies	7/8	9/10 1/2	10/6
General Mining	..	4/6 ./.	4/6
Goldfields	..	1 7/16	1 7/16
Rand Mines	..	2 7/8	2 25/32
Crown Mines	..	2 19/32	2 5/8
East Rand	..	7/9	7/4 1/2
Geduld	1 1/8	1 29/32	1 7/8
Modderfontain B	..	3 3/4	3 5/8
Robinson Gold	...	7/6	7/6
Simmer and Jack	...	4/0	3 10/1/2
Village Deep	9/16	10/6	9/6
Chartered	..	16/0	15 10/1/2
Mozambique	..	7/8	7/8
Tanganyka	5 9/16	1 13/16	1 25/32
Golden Horse Shoe	..	15/0 .	15/0
De Beers	16 7/16	19 1/2	19 1/4
Jagersfontain	..	4 1/2	4 5/8
Cape Copper	2	1 1/8	1 1/8
Rio Tinto	68 3/8	36 ./.	34 1/2
Tharsis	6 1/4	3 1/4	3 1/4
Utah Copper	..	17 ./.	17 ./.
Lena Goldfields	..	15/16	15/16
Spassky	..	21/3	21/3
Camp Bird	8/16	12/3	12/6
Mexico El Oro	..	5 3/4 ./.	6 3/4
Santa Gertrudis	..	23/3	23/0
Gula Kalumpong	1	1 5/8	1 19/32
Koala Lumpur	3 4/8	3 5/8	3 9/16
Malacca	4	4 1/4	4 1/4

BOURSE DE PRAGUE

Toujours aussi peu d'animation sur le marché tchéco-slovaque. La reprise qui avait suivi les bonnes nouvelles de Pologne et que la baisse de la couronne n'avait par la suite fait qu'accentuer n'a pu se maintenir. La lourdeur des places étrangères a pesé sur les transactions. D'ailleurs, les écarts de cours qui ont porté surtout sur les banques et les industrielles n'ont présenté que peu d'ampleur. Les affaires sont quasi nulles. L'instabilité du marché des devises rend impossible un mouvement de quelque durée. Ajoutons que la perspective de voir un jour prochain jeter sur

	Juillet 14	24 Août 20	31 Août 20
Emprunt liberté	....	90 ..	90 ..
Zivnost Banka	....	435	416
Bohemia Banka	....	715	...
Agrarni Banka	....	625	620
Banque de Prague	....	890	...
Banque Ind. Tchèque	....	555	544
Petroles Kolin	....	.....	1.950
U. S. papier Prague	....	865	850
Danek	....	593	563
Bergmann	....	...	...
Sucres Tchéques	....	2.225	2.070
Société Tchéques Comme	....	1.680	1.600

le marché les paquets de valeurs à rapatrier de Vienne n'est pas faite pour encourager les acheteurs éventuels.

On dit qu'on envisagerait la conclusion d'un emprunt à l'étranger, en vue de se procurer les fonds nécessaires au remboursement des dettes tchéco-slovaques d'avant-guerre en France et en Angleterre. Une commission chargée d'étudier les modalités de ce remboursement partirait prochainement pour ces deux pays

BOURSE DE BRUXELLES

Le marché reste ferme et manifeste peut-être un peu plus d'animation. Aux charbonnages qui, il y a huit jours, absorbaient toute l'activité, se sont joints petit à petit les sidérurgiques, les coloniales, les sucres. Les Fonds d'Etat nationaux sont peu achalandés et ne font que maintenir leurs cours antérieurs. Les banques peu traitées, à l'exception de la Société Générale en progrès, à 6.200. Les Métallurgiques quelque peu malmenées au cours des semaines précédentes sont en reprise accentuée, notamment les sociétés exploitant en Russie. Textiles plutôt lourdes, sauf les soies artificielles qui regagnent une partie du terrain perdu. Les coloniales très recherchées avancent par bonds, notamment les **Katanga** ordinaires et les **Géomines**. Quant aux charbonnages, après l'étape de hausse fournie depuis quelque temps, ils reprennent du souffle et consolident en général leur avance.

Les pourparlers relatifs au traité de commerce franco-belge reprendront, on l'espère, en octobre et le traité pourra vraisemblablement être signé avant la fin de l'année.

	Juillet **14**	24 Août **20**	31 Août **20**
Belge 3 %	76 30	62 ..	61 ..
Banque Nationale	3.870	4.230	4.260
Société Générale. part	5.915	6.200 ..	6.250
Congo Grands Lacs	270	...	300 ..
Cockerill	1.680	1.772 50	1.905
Espérance Longdoz	416	1.240 ..	1.?55
Haine Saint-Pierre	1.525	2.425	2.725
Ougrée Marihaye	1 290	2.125 ..	2.245
Providence Belge	2 400	4.900	5.400
Providence Russe priv. B.	494 50	374 50	409 50
Sambre Moselle priv	685	1.217 50	1.990 ..
Grande Machine à Feu	1.339	5.275 ..	5.750
Nord Sart Culpart	3.650	3.202	5..95
Sacré-Madame	2.605	4.475 ..	4.305
Asturienne	5.347	5 200	3.275
Romana	3 3 50	545	587 50
Vieille Montagne	875	1.4 5 ..	1 545
Soie Tubize priv	152	722 50	870 ..
Soie Viscose cap	167	650 ..	872 50
Boryslaw cap	52 50	170 ..	180
Grosnyi priv	2 845	2.950 ..	2.887 50
Nafta div	240	1782 50	1 765
Zincs Silésie	1.265	...	..
Kapong	49	290	295
Nitrate Railways	557	385 ..	399 75
Canadian Pacific	1.035	. . . ..	.....
Mexico Tramways	366	... ..	194
Jeumont part	642	151 50	.....
Dyle et Bacalan	186	...	...
Briansk unités	412 50	...	.....
Russo-Belge	1.745	...	....
Sosnowice Min. Is.	1.367	. .	1.225
Taganrog	557	365	309 50
Rand Mines	151	300	.....
Barcelona traction	134	..	.....
Kasaï	380	164 25	165 50

BOURSE DE BERLIN

A part certaines séances plutôt irrégulières, la fermeté persiste sur les marchés allemands, fermeté d'ailleurs relative et qui ne s'accompagne en rien d'un retour du public aux affaires. Edison, Shantung et Phœnix dont le dividende a été poré de 5 à 8 0/0 sont particulièrement demandés. Bonne tenue également de la **Deutsche Petroleum** qui vient d'acquérir, avec le concours de la Deutsche Bank, la majorité des actions de la Bayerische Braunkohlen Industrie Ges.

La Commission des devises de Berlin examine avec

	Juillet **14**	24 Août **20**	31 Août **20**
Allemand 5 %	....	79 50	79 50
— 4 %	100 10	69 60	68 60
Hamburg Amerika	127	177 50	
Reichsbank	137 50	146 87	147 87
Dresdner Bank	148	162 25	174 50
A. E. G.	243 25	286 75	290 ..
Badische Anilin	600 25	459	463 ..
Bochumer	134 60	500 ..	525
Gelsenirkchen	183	310 ..	317 ..
Harpener	178 50	368	372 ..
Siem. et Halske	213 40	251 ..	279 25
Otavi Mines	...	780	840
Zinc de Silésie	...	6 0	660

la Reichsbank et le ministre du Commerce le projet relatif à la création d'un marché des changes à terme et, à cet effet, l'établissemen d'une caisse de garantie et de liquidation. Ce projet sera soumis pour approbation aux commissions des Bourses de Francfort et de Berlin. La caisse, d'après ce projet, serait créée sous forme de société limitée au capital de mk. 500 millions, les adhérents devant verser des garanties dont le montant varierait suivant leur chiffre d'affaires.

Valeurs en Vedette

LA FUSION LENS-MEURCHIN

(suite et fin)

Pour ne pas demeurer tributaire des concessions voisines, la Compagnie a décidé, sans ralentir en rien ses travaux, d'extraire d'ores et déjà un peu de charbon. Après épuisement du puits 14 *bis* à demi plein d'eau, puits prévu primitivement uniquement pour l'aération, on a profité de ce que ce puits recoupait quelques veines, dont une de près d'un mètre d'épaisseur, pour commencer une petite extraction de quelques tonnes quotidiennes.

En dépit donc de conditions particulièrement difficiles, de la difficulté de rassembler, loger et faire vivre une main-d'œuvre suffisante dans un pays entièrement dévasté, de la crise des transports aujourd'hui à peu près conjurée, mais qui a entravé les premiers efforts de reconstitution, des grèves enfin, la Compagnie de *Lens* a obtenu des résultats encourageants et se trouve sensiblement en avance sur le programme de ses travaux. On peut escompter que dans trois ou quatre ans, elle sera en mesure d'extraire et traiter un tonnage considérable et, si toutefois elle retrouve ses ouvriers aujourd'hui embauchés dans les concessions en exploitation de la région, elle remettra sur le carreau dans sept ou huit ans au plus ses quatre mille tonnes annuelles d'avant-guerre.

Au point de vue financier, le capital social de *Lens* est resté jusqu'à ces derniers temps, à son chiffre primitif de 3 millions de francs en 3.000 actions de 1.000 francs, libérées de 300 francs seulement et divisées par la suite chacune en cent titres sans valeur nominale. Plus tard, ces titres devenant lourds, la Société autorisa leur subdivision en dixièmes. La Compagnie ne publiait ni bilan, ni compte de profits et pertes, se contentant d'indiquer chaque année le montant des sommes consacrées aux travaux neufs, montant variant suivant les années entre 6 et 8 millions. Le dividende s'accroissait régulièrement, mais lentement passant dans l'espace de 10 ans, de 1902-03 à 1912-13 de 30 à 45 francs. En dépit de son ancienneté, la Société n'hésitait pas à verser aux réserves le tiers des sommes distribuables. Le résultat de cette politique est d'avoir mis *Lens* au premier rang des mines européennes (seulement cinq sociétés minières, toutes allemandes, dépassaient en Europe le chiffre de sa production) et cela sans aucun emprunt obligataires, par le jeu d'un capital réellement versé de 900.000 fr !

Examinons maintenant l'apport de *Meurchin* dont la fusion avec *Lens* vient d'être décidée. La concession, d'une étendue médiocre de 2.000 hectares, est située au nord de celle de Lens. La Société, avant la guerre, extrayait par sept puits en exploitation, un tonnage annuel de 500.000 tonnes de charbon maigre, contenant pas mal de menus, et que la Société ne livrait à la consommation qu'après l'avoir soigneusement traité. Le gisement à faible profondeur, facilement exploitable, parait malheureusement assez limité par la proximité du calcaire carbonnifère qui constitue le fonds du bassin.

L'équipement industriel était très moderne, la Société s'étant dans la mesure du possible efforcé de réduire la main-d'œuvre en multipliant les installations mécaniques.

La guerre n'a pas plus épargné *Meurchin* que *Lens*. Les installations de surface, ainsi que les lavoirs, l'usine à briquettes, la centrale électrique, les 16 kilomètres de voies ferrées, et la gare d'eau sur le canal de la Haute Deule ont été rasés. Les Allemands ont complètement inondé le fonds par le comblement des rigoles de dessèchement. Le travail de reconstruction demandera là aussi plusieurs années. Il se poursuit avec la même activité qu'à *Lens*, mais les résultats acquis n'en sont pas connus. On ne peut songer à extraire avant 1924, et le tonnage d'avant guerre ne saurait guère être retrouvé que dans dix ans au moins.

Financièrement, le capital primitif de 3 millions ramené par la suite à 2 millions est divisé en 4.000 actions de 500 francs, divisées en 1909 en 20.000 actions de 100 francs. La Société n'a pas, elle non plus, recouru à l'emprunt obligataire. Ce capital était assez irrégulièrement rémunéré, les dividendes pour les dernières années précédant la guerre oscillant entre 150 et 110 francs, chiffre auquel il était resté fixé pour les quatre derniers exercices.

Du fait de la fusion avec *Meurchin*, *Lens* sera à

même dans un avenir éloigné de porter sa production annuelle à 1.500.000 tonnes, environ, reprenant ainsi la première place des charbonnages français. Mais le délai de dix ans, que l'on s'accorde à estimer nécessaire pour cette œuvre de reconstruction intégrale ne semble pas excessif.

On sait que l'assemblée du 9 août a voté une complète transformation de la Société de *Lens*. De société civile, elle est devenue société anonyme. Par simple incorporation des réserves, son capital se trouve porté à 150 millions de francs, en 1.500.000 actions de 100 francs remplaçant les anciens 300.000 titres sans valeur nominale. En outre, 140.000 actions nouvelles de 100 francs vont être créées, portant le capital à 164 millions de francs, actions qui seront remises à *Meurchin* en rémunération de ses apports, évalués sur cette base environ 9 0/0 de l'apport de *Lens*. La part faite à *Meurchin* paraît donc belle puisqu'elle va participer dans une large mesure à la puissante organisation industrielle et aux immenses réserves de combustible que recèle le sous-col de **Lens**. Celle-ci, de son côté acquiert une concession attenant à son propre domaine, ce qui permettra de pousser de front les travaux de reconstruction. Cette concession, son passé l'a prouvé, est d'une exploitation facile, permettant d'obtenir le combustible à un prix de revient particulièrement bas.

Toujours est-il que la reconstitution comporte la remise pour une action *Lens* de 5 titres nouveaux et pour 1 action *Meurchin* de 7 titres nouveaux. Dans ces conditions, il est actuellement plus avantageux d'acquérir les titres *Meurchin* qui, en Bourse de Lille, se négociaient en dernier lieu 2.300 (mettant à 328 fr. 50 l'action nouvelle) que les actions de *Lens* qui, au cours de 1.795 fr. évaluent ce même titre 359 fr. Ces cours montrent que le public a gardé son entière confiance dans une affaire qui, en mettant les choses au mieux, ne saurait rémunérer son capital avant de nombreuses années. Nul doute que *Lens* ne connaisse un jour une prospérité au moins égale à celle d'avant guerre et à ce moment le cours des actions par la plus-value considérable qu'elles auront réalisée, désintéressera ceux qui auront su mettre à temps ces titres en portefeuille. Le charbon dans les années à venir maintiendra, suivant toute probabilité, ses hauts cours actuels permettant aux sociétés exploitantes de réaliser d'importants bénéfices. Mais il faut pouvoir attendre et à ce titre les actions *Lens* et *Meurchin* ne sauraient être conseillées qu'aux capitalistes à qui leurs ressources permettent des placements à très longue échéance.



INFORMATIONS FINANCIÈRES

L'ÉMISSION DE LA VILLE DE PARIS

Rappelons que les nouveaux **Bons Municipaux** en cours d'émission sont offerts au pair, en coupures au porteur, de 100 fr. et au-dessus. Les Bons de 100.000 fr. et de 1 million pourront être à ordre. Leur intérêt payable à échéance d'un an avec le capital est de 5,25 % net, la Ville prenant à sa charge tous les impôts existants.

Tous ces avantages incitent les capitalistes, et en particulier la fidèle clientèle municipale, à mettre en portefeuille cette valeur de premier ordre que garantit le crédit indiscutable de la Ville de Paris.

SOCIÉTÉ ANONYME

DES

MINES DE FER DE ROUINA (ALGÉRIE)

Siège social à Bruxelles : 21, rue de l'Association
Comité de Paris : 15, rue Taitbout

MM. les Actionnaires sont informés que l'Assemblée générale extraordinaire du 3 août n'ayant pas réuni le nombre de voix suffisant pour délibérer valablement, il sera tenu une seconde assemblée au siège social, le mercredi 6 septembre à 11 heures du matin avec le même ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1° Augmentation du capital par la création de 25.000 actions d'une valeur nominale de 250 francs chacune ;

2° Détermination des conditions de la souscription et de la libération des actions nouvelles, ainsi que de l'exercice du droit de préférence aux anciens actionnaires ;

3° Souscription des actions nouvelles et constatation de cette souscription ;

4° Modification des articles 5, 7, 30, 32 et 33 des statuts.

Pour assister à l'Assemblée et y prendre valablement part aux délibérations et votes, MM. les Actionnaires sont priés de se conformer à l'article 25 des statuts en déposant leurs titres cinq jours avant la date fixée par cette assemblée.

A Bruxelles : Chez MM. Raymond Buurmans et Cie, 7, rue du Congrès, ou au siège social, 21, rue de l'Association.

En France : Chez MM. Raymond Buurmans et Cie, 15, rue Taitbout, à Paris, ou dans tous autres établissements de crédit notoirement connus.

Les dépôts effecués en vue de l'Assemblée du 3 août restent valables pour celle du 8 septembre 1920.

LE PROCHAIN EMPRUNT

ET

LES BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les souscriptions anticipées au nouvel Emprunt en rente 6 % constituent un placement définitif des plus rémunérateurs et d'une sécurité absolue. D'autre part, ceux qui désirent engager temporairement leurs disponibilités peuvent, comme par le passé, continuer à souscrire aux **Bons de la Défense Nationale**, à plus ou moins longue échéance. Les industriels et les commerçants, par exemple, qui ont besoin de leurs fonds dans un délai rapproché, ne doivent pas hésiter à souscrire largement aux **Bons de la Défense Nationale** dont la date de remboursement est fixée d'avance et qui peuvent d'ailleurs être escomptés trois mois avant leur échéance.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	17 Août 20	23 Aout 20	30 Août 20
Rente 3 %	83	61 60	59 55	55 10	56 30	56 20
— 3 % amortissable..	88	66	70 65	.. ..	63 ..	65 ..
— 5 % 15-16	... ..	89 75	88 30	87 50	87 50	87 50
— 4 % 1917....	... .	72 35	71 10	71 45	71 45	71 45
— 4 % 1918	... ..	72 10	71 80	71 15	71 45	71 15
Créd Nat. Obl. 5 % 1919.	... ..	... ..	495	490 50	485 50	479 50
Maroc 4 % 1914	... ..	415	426	406 ..	395	396
Créd. Foncier 5 1/2 1920.	... ..	... ..	... ..	499	496	495
V. de Paris, Ob. 5 % 1919	... ..	... ..	480	425 ..	422	420

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	17 Août 20	23 Aout 20	30 Août 20
Argentin 5 % int. 1909...	503	486	670	...	861	850
Brésil 4 % 1889..........	72	62 75	79 50	.. ..	.. ..	94 ..
— 5 % Fund..	100	99	123	136 ..	... ..	142 ..
Congo (Lots)............	71	92	93	90 ..	88 25	88 ..
Egypte unifiée	100	92 05	119	134 50	138 ..	137 10
Espagne Extérieure	93	95 55	173	168 .	173 ..	180 80
Hellénique 5 % 1914	90	78	100	112 50	113 ..	112 ..
Italie 3 %.............	93	67 75	63 50	44 ..	.. ..	..
Japon 4 % 1905.........	85	83	132	142 25	... ..	160 ..
Maroc 5 % 1904.........	515	460	480	432	443	442
— 5 % 1910	518	447	466	585	594	588 ..
Mexique 4 % 1910.......	71	57	57	63 25	68 ..	66 ..
Minas-Geraes 5 % 1907..	361	372	398	392 ..	398 50	410
Portugais 3 % 1re séria...	64	56 15	70	.. ..	.. ..	.. ..
— Tabacs 4 1/2...	505	485	584	...	708 ..	730
Roumain 4 % 1910..	...	67	67	.. ..	56 25	57 75
Russe 3 % 1891..........	73	38 50	29	27 25	30 25	28 25
— 4 1/2 1904-1909 ..	90	48 75	34 50	32 ..	34 25	34 25
— 5 % 1906	102	57 50	46	42 75	43 50	44 50
— 4 % Cons. 1re, 2 s.	88	44	34 50	32 25	.. ..	.. ..
Serbe 4 % 1895.........	78	61	55	43 05	43 50	.. ..
— 5 % 1913.........	86	69 70	60	57 85	58 75	59 ..
Turc unifié 4 %........	81	70	63 25	73 ..	71 40	69 75

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	17 Août 20	23 Aout 20	30 Août 20
Banque de France.........	4580	5120	5175	5425	5375	....
d'Algérie....	2811	3300	3630	....	4225	....
Banque Française......	267	281	283	301	296	305
— Nat. de Crédit......	620	755	869	910	920	918
— de Paris	1420	1350	1345	1623	1680	1724
— Privée....	370	425	459	510	512	520
de l'Union Parisienne .	810	804	1135	1235	1270	1265
— Transatlantique	266	282	310	305	313	318
Compagnie Algérienne.....	1260	1490	1920	1610	1630	1620
Comptoir d'Escompte......	1025	862	980	1070	1074	1065
Crédit Fonc. Algér. 500 f..	626	527	688	760	769	765
— Foncier de France...	876	797	835	...	740	750
— Français.........	332	350	350	400	410	406
— Indust. libérée......	724	705	742	...	740	735
— Lyonnais....	1572	1292	1430	1650	1678	....
— Mobilier français....	502	495	497 50	556	558	560
Foncière Lyonnaise........	382	335	550	455	...	457
Société Générale	761	645	692	763	763	761
Société Marseillaise........	690	734	744	740	...	725
Rente Foncière............	548	464	955	830	. .	835
Immeubles de France......	138	116	296	...	...	...
Banque d'Indo-Chine......	1470	1750	2200	1926	1949	1975
Banque Indust. de Chine...	....	580	879	975	975	968
Banque d'Athenes.	46	105	135	196 50	196	195
Banque Espag de Crédit...	256	340	720	...	...	...
Banq. Nat. du Mexique...	500	434	418	585	632	619
Banq. Impér. Ottomane....	500	560	610	711	716	720
Crédit Foncier Egyptien....	730	782	944	932	945	942

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	17 Août 20	23 Aout 20	30 Août 20
Est. Cap	905	900	720	...	605	605
Lyon. Cap................	1230	915	750	...	730	735
Midi. Cap	1102	882	850	725	710	701
Nord. Cap................	1688	1294	1027	975	950	950
Orléans. Cap.............	1302	1090	940	815	820	814
Ouest....................	873	716	695	635	621	605
Orléans 3 % nouv........	417	338	326 50	273	275	275
Etat 4 %...............	498	401	357	305	302	301
Est 3 % nouv	417	344	308	293 75	292 50	289
Midi 3 % nouv...........	417	349	312	...	277 ..	279
Nord 3 % nouv.........	425	333	321	305	300 ..	304
Lyon fusion nouv........	407	326	308	282	283 ..	278 50
Ouest 3 % nouv..........	419	346	310	280	... ..	275
Congo (Grands Lacs)......	261	286	273	311	339	321
Nitrate Railways,.........	362	315	365	386	395	406
Nord de l'Espagne........	430	390	505	592	602	...
Saragosse	432	392	515	598	611	...
Métropolitain	498	476	383	340	330	328
Nord-Sud	130	169	141	163	161	160
Omnibus..................	... ..	470	602	652	665	652
Tramways (Cie franç.).....	489	370	221	251	249	...
— Paris et Dép. Seine..	150	210	145	195	195	192
Voitures à Paris..........	183	427	676	...	...	660

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	17 Août 20	23 Aout 20	30 Août 20
Comp. Gén. des Eaux......	2130	1553	1155	885	895	885
Eaux pour l'Etranger......	275	230	162	110 ..	112 ..	112
— Min. et B. de mer.....	66	70	93	90 ..	90	.. ..
Gaz p. la France et l'Etr...	711	500	395	330	332	338
Elect. et Gaz du Nord.....	346	275	360	325	338	335
Est-Lumière	150	113	86	66 ..	68	68 25
Gaz de Paris..............	276	203	175	172 50	174	166 ..
Thomson-Houston	673	759	880	1160	1178	1161
Ouest-Lumière	138	102	88	71 25	73 ..	71 50
Electricité de Paris........	604	575	510	395	392	398 ..
Téléphones	268	585	705	790	824	815
Electr. d'Indo-Chine.......	1005	...	390	....	....	....
Câbles Télégraphiques.....	149	447	614	600	610	610
Eclair et Force Elect.......	997	770	730	606	625	580
Electr. de la Loire.........	370	340	334	301	300 ..	316
Energie industrielle	90	166	153	148 ..	146	148 ..
Railways et Electricité....	728	496	505	488	488	488
Energie Littoral Médit.....	413	413	579	483	504	495
Télég. sans	..	..	1026	...	900	1327

MINES ET METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	17 Août 20	23 Août 20	30 Août 20
Association Minière........	152	242	349	345	345	342
Acièries de France.........	659	929	853	1005	1005	1010
Longwy Aciéries..........	1405	1300	1869	2005	... .	1945
Atel et Chant. de Bretag .	483	212	174	170	...	167
— — de la Loire..	680	2085	2495	1730	1640	1660
Chan. et At. de St-Nazaire..	1190	1920	1720	1839	1859	1845
Constr. de Levallois........	130	155	159	154	153	...
— de Locomotives....	....	750	735	...	699	696
— Mécaniques........	....	276	308	300	330	321
Dyle et Bacalan (ord.).....	260	582	450	446	445	450
Fives-Lille	938	1220	2710	1880	1900	1880
Forg. et Aciér. Nord-Est...	387	320	2090	1600	1581	1580
Longueville (Forges)......	275	320	340	370	370	370
Creusot..................	1912	2460	3380	....	3675	3798
Ariège..................	482	660	559	865	896	881
Tréfil. et Lam. du Havre...	233	220	217	213 50	215	212
Usine de Basse-Loire......	270	306	280	295	300	298 50
Aguilas..................	626	93	148	139	130	132
Boléo....................	718	783	845	905	900	905
Cuivre et Pyrites..........	022	315	318	330	334	335
Malfidano, jouiss	402	385	490	423	433	425
Métaux..................	745	950	1160	...	1375	1375
Penarroya................	1380	1275	1420	1700	1765	1720
Sels Gemmes..............	314	206	218	227	230	240
Phosphates de Gafsa......	877	1120	1429	....	1360	1340
Carvin...................	770	580	655	900	890	940
Courrières	2800	2100	2011	2375	2375	2450
Dourges..................	433	359	536	600	597	617
Lens.....................	1340	1032	1260	1885	1798	1812
Marles 30 %..............	214	322	460	4505	4594	4600
Bor, ord..................	1615	890	3300	965	920	970
Laurium..................	402	371	1355	402	403	400 50
Mokta et Hadid	2202	2700	1885	....	3800	3602
Nickel...................	1119	1431	1075	1428	1430	1405
Rio Tinto ord.............	1730	1752	475	1800	1800	1800
Sosnowice................	1320	930	400	1145	1210	1200
Central Mining............	215	205	426	440	445	448
Lautaro Nitrate	257	297	400	700	716	715
Naphte Russe............	460	280	426	528	540	538

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	17 Août 20	23 Août 20	30 Août 20
Messageries Maritimes....	79	381	680	415	423	435
Transatlantique ord.......	133	384	570	426	440	438
Suez act..................	4865	5400	6450	6700	7060	....
Chargeurs Réunis.........	550	1574	1950	1285	1270	1302
Chargeurs Français.......	969	2275	3945	....	....	1490
Transp. Marit. à vapeur..	....	1170	2680	1100	1870	1896

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	17 Août 20	23 Août 20	30 Août 20
Agence Havas	1252	980	1020	1325	1375	1304
Air Liquide...............	263	391	386	599	618	590
Bergougnan	1372	1565	2500	1475	1498	1460
Cirages français..........	979	1012	1340	1410	1411	1425
Compteurs à Gaz nouv....	1044	915	652	669	672	685
Galeries Lafayette	464	163	170	176	...	180
Magasins Modernes	206	283	406	370	365	369
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	....	2180	2110
Orosdi Back.............	205	286	296	337	...	350
Oriental Carpet	227	248	370	415	404	...
Paris-France.............	1187	1318	2025	....	1850	1865
Pathé (Etablissements)....	181	162	171	268	268	...
Raffinerie Say, ord.....	358	485	910	1320	1415	1385
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	1054	1153	1125
Tabacs Ottomans.........	418	460	556	548	599	608

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	17 Août 20	23 Août 20	30 Août 20
Argentin 6 %...........	90	105 30	93 75	...	208 50	211
Brésil 5 % 1914.........	80	87	99	117 25	119 50	120 ..
Colombie 5 % or 1906....	405	407	435	...	516	496 ..
Maranhao 5 % or 1916...	256	423	338	...	...	...
Roumain 5 % 1903	100	78 50	73	66	69 50	70
Mexique 5 % 1899.......	88	80	99	...	...	..

METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	17 Août 20	23 Août 20	30 Août 20
Continsouza..............	136	363	357	...	248	244
Diétrich et Cie...........	142	274	280	212	280	215
Dnieprovienne............	3190	1845	2130	1675	1650	1740
Hartmann	480	360	372	...	...	280
Taganrog................	545	238	288	...	290	310
Toula....................	1020	570	680	...	512	...

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	17 Août 20	23 Août 20	30 Août 20
Albi	447	710	825	540	541	530
Asturienne Mines.........	4925	6705	4000	3410	3420	3460
Bakou....................	1678	1335	1655	3680	3885	3950
Bruay	1300	2075	2241	2970	2977	3075
Camp Bird ord...........	12	20	40	...	35	..
Colombia................	1770	1282	1575	2770	2810	3005
Corocoro................	16	65	70	73	.. .. ..	..
Crow Mines..............	158	65	148	131	134 ..	138
De Beers.................	407	447	526	1012	1045	1020
East Rand...............	45	12	23	..	..	..
Ekaterise................	630	640	2175	1549	1545	1550
Grosnyi..................	2715	2150	3100	2780	2850	2890
Héraclée.................	600	2340	15400	15750	17500	17400
Lena.....................	58	40	50	49 ..	51	50
Mexico el Oro	124	164	316	292	310	345
Montecatini..............	118	146	145	122	...	111
Nord d'Alais.............	45	48	85	...	...	...
Phosphates Tunisiens.....	380	370	630	660	716	...
Royal Dutch.............	....	2200	34900	.....	37400	36850
Shell	....	180	520	...	400	415
Shansi...................	28	36	5050	76 ..	77	86
Spassky..................	67	49	50	.. ..	...	...
Tanganyika..............	53	158	144	107 50	107 50	111
Utah Copper.............	296	475	875	...	849	...
Wyoming	109	149	285	138 ..	158	173

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	17 Août 20	23 Août 20	30 Août 20
Commerciale Pacifique	....	....	718	...	...	610
Cargos Français..........	....	....	....	760	753	751

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	17 Août 20	23 Août 20	30 Août 20
Américan Téléphone......	629	689	1085	1320	1362	....
Caoutchoucs (Financière)..	81	276	302	263	276	268
Doriot-Flandrin	219	262	245	229	228	240
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2690	2885	2875
Lorraine Industrielle......	865	700	1400	....	...	....
Monaco	5400	3305	4200	4500	....	4825
Padang	67	276	485	333	359	350
Peugeot..................	502	828	810	...	760	...
Raisins de Corinthe act ...	154	296	445	...	499	...
Saut du Tarn............	556	1075	1025	1295	....	1256
Soie de Tubize...........	147	134	980	800	773	920

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

En millions de francs	12 août 20	19 août 20	26 août 20
Actif :			
Or — En caisse	3.611	3.611	3.611
Or — A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	248	254	254
Encaisse totale	5.837	5.837	5.844
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	155	155	155
Disponible à l'étranger	630	685	617
Portefeuille	1.966	1.863	1.408
Effets prorogés	499	495	492
Avances sur titres	1.969	1.947	1.950
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.000	25.800	25.800
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.885	3.900	3.905
Passif :			
Billets en circulation	38.046	37.899	37.904
Compte courant du Trésor	69	129	64
Comptes courants particuliers	3.319	3.203	3.202
Taux d'escompte	6 0/0	6 0/0	6 0/0
Taux des Avances	6 1/2 0/0	6 1/2 0/0	6 1/2 0/0

BANQUE D'ANGLETERRE

En millions de livres	4 août 20	12 août 20	19 août 20
Billets émis	139	139	139
Billets en réserve	13	14	15
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	120	121	121
Or et argent monnayés en réserve	1	1	1
Dépôts publics	15	15	16
— privés	118	124	117
Avances sur Fonds d'Etats	59	58	59
— — Autres Fonds	82	81	82
Portefeuille	82	73	76
Proportion réserve aux engagements	10 1/8	10 1/4	10 1/8
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

En millions de marks	23 juillet 20	30 juillet 20	14 août 20
Actif :			
Encaisse — Or	1.094	1.091	1.091
Encaisse — Argent	3	1	1
Billets et Bons de caisse de prêts	17.256	17.873	17.364
Effets escomptés	39.452	46.093	44.550
Avances	8	10	11
Passif :			
Circulation	53.983	55.768	56.462
Dépôts et comptes courants	14.595	17.281	15.573

(En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt	Circulation Billets	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 31 juillet	2.452	609	3.920	974	2.200	5
1920 7 août	2.452	602	3.978	965	1.057	5
1920 14 août	2.452	602	3.982	970	1.058	5
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 10 juin	805	75	13.136	1.777	2.473	6
1920 20 juin	805	75	13.400	1.797	2.728	6
1920 30 juin	805	75	13.828	1.881	2.962	6
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304	»	3.025	3.299	»	8
1920 24 avril	2.301	»	3.111	3.361	»	8
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 31 mai	365	4	992	387	818	7
1920 30 juin	365	4	1.031	400	917	7
1920 31 juillet	366	4	1.015	363	844	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 2 août	636	15	1.149	133	327	4 1/2
1920 9 août	1.336	33	2.158	212	279	4 1/2
1920 16 août	1.336	33	2.153	205	290	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	32
1920 31 juillet	540	88	951	122	323	5
1920 7 août	539	89	929	112	305	5
1920 14 août	542	90	974	150	324	51
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 15 juillet	266	27	5.311	1.506	653	5 1/2
1920 5 août	266	26	5.464	1.702	710	5 1/2
1920 12 août	266	26	5.485	1.602	576	5 1/2
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 23 juillet	9.916	753	15.591	9.128	14.117	7
1920 25 juillet	9.846	696	15.583	9.159	14.155	7

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	4 août 1920	10 août 1920	13 août 1920	24 août 1920	31 août 1920
Londres	25 225	49 09	50 90	50 27 1/2	51 90 1/2	51 44 1/2
New-York	518 25	13 32	14 06	13 82	14 56	14 51
Madrid	100	202	210 1/4	208 ..	219 ..	215 3/4
Berlin	123 50	30 1/2	30 ..	29 3/4	28 1/4	29 1/2
Amsterdam	288 30	450	463 1/2	457 ..	463 ..	463
Rome	100	69 1/2	70 1/4	68 3/4	66	67 3/4
Vienne	105	7 5/8	7 3/8	7 ..	6 1/8	6 3/4
Bruxelles	100	106 3/4	107 ..	106 3/4	106 3/4	106 1/2
Copenhague	139	206 1/2	213 ..	207 ..	211 1/4	208 1/2
Stockholm	139	279	290 ..	286 ..	295 1/2	291 3/4
Christiania	139	209 3/4	218 ..	210 ..	210 1/4	205 3/4
Genève	100	224	232 ..	229 3/4	240 ..	237 1/2

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	4 août 1920	10 août 1920	13 août 1920	24 août 1920	31 août 1920
Paris	25 12 14	49 10	50 85	50 22 1/2	51 77 1/2	51 42 1/2
New-York	48 66	3 68	3 63	3 64 1/2	3 57 1/8	3 56 5/8
Berlin	20 43	161	169 ..	168 1/2	182 1/2	174 3/4
Amsterdam	12 107	10 95	10 91	11 ..	11 16 1/2	11 17
Madrid	25 220	24 27	24 20	24 15 1/2	23 81 1/2	23 80 1/2
Bruxelles	25 225	46 05	47 65	47 15	48 57 1/2	48 40
Rome	25 225	70 25	72 25	73 3/8	78 37 1/2	76 5/8
Suisse	25 225	21 82	21 87	21 88 1/2	21 64	21 71
Stockholm	18 159	17 25	17 57	17 66	17 61 1/2	17 65 1/2
Christiania	18 156				24 72 1/2	24 82 1/2
Copenhague	18 159				24 72 1/2	24 62 1/2

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	4 août 1920	10 août 1920	13 août 1920	24 août 1920	31 août 1920
Paris	100	44 65	43 30	43 47 1/2	41 70	42 ..
Londres	25 225	21 89	21 90	21 87	21 63 1/2	21 66
Berlin	123 47	15 65	13 ..	13 ...	11 82 1/2	12 35
Vienne	105	3 32	3 ..	.....	.....	...
Pétrograd		7	...	...	.....	...
New-York	518 25	5 90	5 98	5 99	6 02	6 07 1/4
Rome	100	31 15	30 30	29 80	27 70	28 20

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	4 août 1920	10 août 1920	13 août 1920	24 août 1920	31 août 1920
Amsterdam	208 30	.... ..	438 ..	430 ..	434 50	436 ..
Londres	25 225	46 65	47 85	47 15	48 52 1/2	48 65
Paris	10	94 12	93 75	93 75	93 75	93 7/8
Madrid	100	189 50	192	193	204 ..	204 ..
Genève	118 25	211 25	220 ..	216 50	227 ..	224 ..
New-York	5.100 25	12 55	13 22	12 95	13 62 1/2	13 67 1/2

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	4 août 1920	10 août 1920	13 août 1920	23 août 1920	30 août 1920
Hollande	169 70	.... .	....	1.556	1.663 30	1.595 90
Espagne	80	657 50	697	700 30	749 25	734 25
Suisse	80	730	775	779 20	836 65	811 70

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	4 août 1920	10 août 1920	13 août 1920	24 août 1920	27 août 1920
Paris	48 18	22 25	21 65	21 87 1/2	21 60	21 80
Londres	11 78 3/4	10 93	10 92	11 ..	11 16 1/2	11 13
Berlin	59 37	6 77	6 50	6 50	6 10	6 32 1/2

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	4 août 1920	10 août 1920	13 août 1920	24 août 1920	31 août 1920
Paris	5 182	7 38	7 18	7 28	6 82	6 92
Londres câble	4 866	3 66	3 58	3 65	3 55	3 56

COURS A MADRID

Sur :	Pair	4 août 1920	10 août 1920	13 août 1920	24 août 1920	31 août 1920
Paris	100	49 75	48 ..	47 90	45 40	46 25
Londres	25 225	24 32	24 19	24 17	22 72	23 77

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	4 août 1920	10 août 1920	13 août 1920	24 août 1920	31 août 1920
Londres	48 5/8	57 1/8	57 2/2	57 1/4	57 ..	57 1/2

La Gérante : Suzanne Boureau.

Imprimerie Cornu, 6, Place du Louvre. — Paris

3me Année, N° 33 — Le numéro : 2 francs. — 12 Septembre 1920

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

LA COMPLICATION LITHUANIENNE - LES FRONTIERES ORIENTALES DE LA POLOGNE TRACEES PAR LE CONSEIL SUPRÊME

(TEXTE OFFICIEL DE LA CONFÉRENCE DU 8 DÉCEMBRE 1919 avec carte)

FRANCE ET ANGLETERRE : LES DEUX POLITIQUES - L'AGITATION EN ITALIE

LE THÉATRE AU CIRQUE - SUR LA MONTAGNE - LA MANUFACTURE DE BEAUVAIS

TÉL. : FLEURUS 11-87 — 00-36 — 75, Rue de Lille - PARIS — COMPTE CHÈQUE POSTAL : 7029






LA COMPLICATION LITHUANIENNE

Voici la Lithuanie qui, à son tour, entre en scène. *Enter Ghost.* On croit comprendre qu'elle considère comme lui appartenant les régions de Suwalki et d'Augustovo que le Conseil suprême avait cependant attribuées à la Pologne. En cette nouvelle affaire, qui a tort ? qui a raison ?



Point de doute à cet égard. C'est la Pologne qui est aujourd'hui injustement lésée. Le document et la carte que publie aujourd'hui l'*Europe Nouvelle* démontrent avec clarté

1° Qu'à l'ouest de la frontière tracée par le Conseil suprême le 8 décembre 1919, la Pologne avait le droit de se juger chez soi ;

2° Que la ligne dite du maréchal Foch, destinée à séparer l'un de l'autre les secteurs attribués respectivement à l'armée polonaise et aux forces lithuaniennes, se confond dans la région intéressée avec cette frontière ;

3° Que, par suite, en occupant Seini, Suwalki et Augustovo, les Lithuaniens font tort à la Pologne, bravent la décision du Conseil suprême et avouent implicitement leur collusion avec les Soviets.

Pour être tout à fait équitable envers les Polonais, il faut encore ajouter qu'ils font preuve en cette affaire d'une remarquable sagesse. Ils ont spontanément retiré leurs troupes de la région contestée et se sont bornés à lancer un appel aux Puissances et à la Société des Nations. Politique habile, et qui permet de mieux augurer des négociations qui vont se rouvrir entre eux et les Soviets.



Cependant il ne suffit pas d'envisager les faits actuels. La complication qui vient de se produire a des causes plus profondes qu'on ne pense, et qui doivent nous enseigner une fois de plus la modestie.

Pourquoi les Lithuaniens ont-ils passé dans l'autre camp ? Pourquoi a-t-on aujourd'hui le sentiment qu'ils font cause commune non seulement avec les Soviets, mais avec une certaine politique allemande ? Est-ce uniquement parce qu'ils furent d'abord ressuscités par l'Allemagne, et que leur Taryba revit le jour sous la protection des baïonnettes allemandes ?

La vérité est qu'ils ont été acculés à cette regrettable décision par l'intransigeance même de la Pologne. Dès 1919, la Pologne refusait de renoncer à ses droits sur Wilna et sur Kovno, qui sont un peu la prunelle des yeux de la Lithuanie. Sans doute, les prétentions polonaises ne s'affirmaient que de façon détournée. On laissait entendre aux Lithuaniens qu'un arrangement était possible, à condition de rétablir au préalable les liens d'autrefois entre leur pays et la Pologne. Mais la Lithuanie, se grattant la tête, regardait sans plaisir ce bloc enfariné.

Le plus fort est que la Pologne maintenait encore les mêmes prétentions au moment même où les armées rouges dévalaient sur son territoire. Le *Times* annonçait encore, le 10 juillet dernier, que la combinaison proposée par la Pologne aux Lithuaniens était de faire de Wilna et de Kovno une république indépendante, toujours à condition qu'on rétablît du même coup « l'ancienne union étroite entre la Pologne et la Lithuanie ». En bon français, ce langage signifiait que, pour obtenir le désistement polonais, la Lithuanie devait renoncer à son indépendance. Est-il surprenant que, dans ces conditions, elle ait cherché un autre protecteur ?

D'autant qu'en cette affaire, comme dans tout le domaine des questions orientales, la diplomatie des Puissances de l'Entente fut élémentaire.

Qu'on lise avec soin la déclaration du Conseil suprême du 8 décembre 1919. Il y est spécifié que les droits de la Pologne à l'est de la frontière qui venait d'être tracée devaient demeurer entièrement réservés. Mais dès lors on encourageait les Polonais eux-mêmes à ne renoncer à aucune de leurs prétentions territoriales soit du côté de la Russie, soit du côté lithuanien. Bien mieux, on les encourageait implicitement à se procurer des gages de l'autre côté de cette limite provisoire qui ne devait rien limiter.

La déclaration du 8 décembre 1919 fut en réalité une abdication. L'Entente ne sut ni borner à temps le champ polonais, ni intervenir utilement pour réconcilier avec la Pologne ce petit Etat de Lithuanie que la nature a placé à la jonction de l'Allemagne, de la Russie et de la Pologne, lui donnant ainsi les moyens de brouiller toutes les cartes. De même que l'invasion rouge en Pologne fut le fruit de la médiocre politique dont la France fut malheureusement solidaire, de même la complication lithuanienne est la suite logique des mêmes erreurs.



Concluons qu'il est temps de sortir, si l'on peut, de l'ornière. Pour cela, il est manifeste qu'il ne faut pas envisager la question lithuanienne hors de l'ensemble dont elle fait partie. Pour retrouver la paix, un règlement général est nécessaire, qui permette aux Polonais de vivre en termes à peu près corrects aussi bien avec la Russie, aujourd'hui bolcheviste, qu'avec la Lithuanie. Le gouvernement français paraît avoir, ces temps-ci, employé à l'égard de la Pologne un langage nouveau pour l'inviter à ne point dépasser ses limites ethnographiques. On voudrait être certain qu'il sait également conseiller aux Polonais de faire la paix avec les Soviets, et de renoncer une fois pour toutes aux ambitions de Picrochole.

Philippe MILLET.

LA CONTROVERSE FRANCO-BRITANNIQUE

M. George Glasgow revient aujourd'hui sur la question des relations franco-britanniques. Ce genre d'exposé, dans sa franchise, est probablement le plus utile qui puisse être fait à l'heure actuelle. La réponse, également franche, sera brève

Les critiques que M. Glasgow adresse à la politique française en ce qui concerne soit la Russie, soit l'Allemagne, de libres esprits les ont formulées ici même. Aucun homme intelligent ne se figure plus en France, que l'on puisse « faire payer l'Allemagne », au sens où l'on entendait naguère cette expression, ni que le système du « fil de fer barbelé », soit le dernier mot de la finesse politique à l'égard du problème russe.

Mais la politique anglaise ne paraît pas sensiblement plus admirable. Uniquement préoccupée de la renaissance économique de l'Europe, l'Angleterre, ou du moins ceux qui parlent et agissent en son nom, a montré depuis un an et demi une tendance à oublier que l'Europe est un être spirituel avant d'être un estomac. L'exemple le plus récent fut la soudaine et étrange approbation donnée par le gouvernement anglais aux conditions de paix que Krassine-Kamenef prétendaient imposer à la Pologne. Dès que ces conditions furent connues, on s'aperçut avec étonnement que l'Angleterre faisait bon marché de l'indépendance polonaise. Que dire d'ailleurs de la volte-face de sir Reginald Tower qui, la veille, déclarait ne pouvoir laisser débarquer des munitions à Dantzig à moins de recevoir vingt-cinq mille hommes de renfort, et, le lendemain, se jugeait tout à coup capable de le faire ?

O caro ! disait Descartes à Gassendi. Et Gassendi répondait : *O mens!* Est-il donc impossible de concevoir aujourd'hui une politique qui travaille efficacement à la résurrection économique de l'Europe, tout en veillant à ce que juste réparation soit faite aux victimes de l'agression allemande, et en sauvegardant la liberté morale des jeunes nations ? La fissure, chaque jour plus large, que des hommes légers laissent se creuser entre la Grande-Bretagne et la France, ne sera bouchée que le jour où quelqu'un nous donnera cette politique.

Ph. M.



LA VALISE ENTR'OUVERTE

Les théâtres rouvrent. La Conférence des Ambassadeurs aussi. Elle s'est rouverte néanmoins sans le principal de ses membres français, M. Jules Cambon, et c'est M. Paléologue qui a dû se dévouer pour présider sa première séance. Il ne faudrait pas en conclure que M. Jules Cambon ait été retenu par quelque fâcheuse indisposition de santé. La vérité, plus simple et en même temps plus humaine, semble être, que pressé de rentrer à Paris avant l'époque qu'il s'était lui-même assignée, l'éminent ambassadeur a trouvé, pour éluder cette invitation, quelques-uns des prétextes en honneur chez les collégiens lorsque approche la fin des vacances.



Lord Derby nous quitte. Son départ causera à tous ceux qui étaient au courant de ses sentiments et de son activité, beaucoup plus que des regrets officiels. Depuis fort longtemps l'Angleterre n'avait pas été représentée à Paris par une figure aussi sympathique et aussi sincèrement attachée à la cause de l'Entente.



C'est surtout au cours des deux crises principales de cette année, celle que marqua l'occupation de Francfort et celle qui eut lieu ces derniers temps à propos du général Wrangel que Lord Derby donna sa mesure et parvint par son action personnelle à prévenir de durables froissements.

Lord Hardinge qui lui succède est loin d'être un inconnu pour le monde officiel français avec qui la situation qu'il occupe au Foreign Office l'a mis depuis longtemps en contact. Grâce à l'amosphère dont son prédécesseur aura su entourer l'ambassade britannique, il trouvera ici de toutes parts l'accueil le plus chaleureux et le plus déférent.

Si le roi de Prusse Frédéric II présidait, à notre époque aux destinées d'un des Etats de l'Europe, nul doute qu'il ne se fît représenter auprès des Soviets de Russie par un socialiste notoire.

Un jour, en effet, qu'il causait avec d'Alembert du penchant très accusé que manifestait la tsarine Catherine II pour les représentants du sexe fort, un domestique entra, et d'Alembert fut frappé de sa prestance et de sa stature — « C'est, dit Frédéric II, le plus bel homme de mes Etats; il a été quelque temps mon cocher, et j'ai une tentation bien violente de l'envoyer comme ambassadeur en Russie. »



Les étrangers qui se trouvaient à Varsovie au moment où les troupes bolchevistes étaient à dix kilomètres des faubourgs, ont été frappés de l'indifférence placide de la population. Lorsque le danger fut écarté, l'aspect de la foule resta le même. — « Ce sont des orientaux », dit un diplomate qui avait voyagé.



M. Piltz, nommé depuis plusieurs mois ministre de Pologne en Tchéco-Slovaquie, vient d'être enfin invité par son gouvernement à rejoindre Prague. On sait que, sitôt sa désignation, en février dernier, M. Pilz avait cru de son devoir de se mettre en communication avec le Dr. Benès, pour l'assurer de son désir de favoriser une entente cordiale entre Polonais et Tchèques sur la question de Teschen. Ce fut aussitôt au Parlement de Varsovie une tempête d'indignation, et M. Pilsudski envoya M. Piltz en mission spéciale à Vienne.

On ne peut que se réjouir si les récentes épreuves des Polonais ont développé leur sens politique. Maintenant que la question de Teschen est réglée, il serait en tout cas fâcheux que M. Piltz se vît encore reprocher sa Tchécophilie.



L. L. M. M. le roi et la reine des Belges se sont embarqués pour le Brésil à bord du cuirassé Sao Paolo.



Il y avait avant la guerre, à l'ambassade d'Allemagne à Constantinople, un conseiller du nom de von Mutins, dont la femme, née Bethmann, et fille d'un Allemand naturalisé Français, se livrait aux charmes de la versification française. Un de ses quatrains les plus aimables, et d'une très correcte prosodie, doit encore figurer sur l'album du colonel Maucorps, alors attaché militaire à l'ambassade de France à Constantinople.

N'est-ce pas le même M. von Mutins, qui va être nommé chef de la délégation allemande à Paris, en remplacement de M. Goeppert ?



C'est la semaine des regrets. Le ministre des Affaires étrangères persan a exprimé ses regrets au représentant de l'Allemagne pour le meurtre du consul allemand à Tabriz. Le ministre des Affaires étrangères allemand a présenté ses regrets à l'ambassadeur de France pour le pillage du Consulat de France à Breslau.

On raconte, à cette occasion, que le Quai d'Orsay a été tout étonné de découvrir que M. Terver, consul de France à Breslau, possédait admirablement la langue allemande. Cette qualité n'avait-elle eu aucune influence sur sa nomination ?



S. E. M. Trumbitch, ministre des Affaires étrangères de Serbie, revient de Londres à Belgrade en passant par Paris.



M. d'Eichhoff, ministre d'Autriche, et M. Corbejo, ministre du Pérou, ont remis leurs lettres de créance à M. Deschanel. La remise des lettres de créance de M. Mayer, ambassadeur d'Allemagne à Paris, qui devait avoir lieu le même jour, s'est trouvée retardée en raison des incidents de Breslau.



M. Porras, ministre des Affaires étrangères du Pérou, a démissionné.



M. Vorovski vient d'être agréé comme représentant officiel des Soviets à Rome.



Montaigne, en ses Essais, reproche aux ambassadeurs « d'altérer ou cacher la vérité » à leurs gouvernements, « de peur qu'ils ne la prennent autrement qu'ils ne doivent, et que cela ne les pousse à quelque mauvais parti ».

L'humanité a-t-elle fait de bien grands progrès depuis l'époque de Montaigne ?

Ambassades et Consulats

AMBASSADES : Le nouveau ministre d'Espagne, M. Soleyre y Garduola, est arrivé à Berlin. — Les nominations de Mgr Marmaggi, comme nonce à Bukarest, et de Mgr Maglioni, comme nonce à Berne, ont paru officiellement. — Sir Herbert Guy Dering est nommé ministre de Grande-Bretagne à Bukarest. — Sir Arthur-Robert Peel est nommé ministre de Grande-Bretagne à Sofia. — M. Tamitch, chargé d'affaires de la Yougo-Slavie à Sofia, vient de remettre ses lettres de créance à M. Stamboliski. Les relations entre la Bulgarie et la Yougo-Slavie se trouvent ainsi rétablies. — Le prince Carracciolo est nommé ministre d'Italie à Bukarest. — M. Aramayo est nommé ministre de Bolivie à Paris. Son fils représente déjà la Bolivie à Washington. — La commission du Sénat de Rio-de-Janeiro a voté l'élévation de la légation en Belgique au rang d'ambassade. — M. Théodore Pavloff serait nommé chargé d'affaires de Bulgarie à Constantinople. — M. Charles Mitilineu, ministre de Roumanie à La Haye vient d'être promu à la première classe de son grade. — M. Akatsaki, consul général du Japon à Moukden, serait prochainement nommé ministre à La Haye. Il a été autrefois attaché à l'ambassade japonaise à Washington. — M. R. G. Lindsay, conseiller à l'ambassade britannique à Washington est envoyé à Paris en qualité de premier secrétaire. — M. Wellington Koo, ministre de Chine à New-York, est nommé à Londres. — M. Alfred Sze, ministre de Chine à Londres, est nommé à Washington.

SUITE DU MOUVEMENT DIPLOMATIQUE ALLEMAND : M. von Mutins serait nommé chef de la Délégation allemande à Paris, en remplacement de M. Goeppert. — Un nouveau poste diplomatique serait créé prochainement à Riga, et confié au Dr Meyer.

*

FRANCE ET ANGLETERRE : LES DEUX POLITIQUES

L'éditorial dans lequel M. Philippe Millet répondait à mon dernier article de l'*Europe Nouvelle* (29 août) analyse de façon intéressante le désaccord fondamental qui sépare aujourd'hui la France et l'Angleterre. Un exposé aussi clair des raisons pour lesquelles la France trouve impossible d'exercer son influence dans le même sens que la Grande-Bretagne, ne peut que faire grand bien. Ce qu'il y a de pis dans l'opposition actuelle des deux pays, c'est que chacun s'entête dans son idée propre et ne fait aucun effort pour comprendre le point de vue de l'autre.

La France est dans la situation — et je le dis avec respect — d'un homme qui a été gravement blessé par un obus. L'expérience qu'elle a faite depuis 1914 n'est pas de celles qui s'oublient facilement. Seul un imbécile pourrait s'étonner que la France soit encore obsédée du danger qui réside, pour elle comme pour nous tous, dans l'état d'instabilité de l'Europe. Voilà pourquoi la France est choquée de voir le peuple anglais concentrer — du moins elle l'imagine — toute son activité sur les questions économiques. « Le temps n'en est pas encore venu, s'écrie-t-elle. Il faut d'abord mettre fin à ce bourbier politique, et nous assurer de la solidité des fondements sur lesquels sera basée la reconstruction de l'Europe. »

A cela un Anglais pourrait répondre qu'il est impossible de séparer les problèmes économiques des problèmes politiques : ils constituent deux phases d'une seule et même chose. « Avant de songer aux nécessités économiques, si pressantes soient-elles; il faut s'occuper des conditions politiques », dit M. Millet. Prenons les deux cas-types de la Russie et de l'Allemagne. La France est de tous les Alliés, à part peut-être la Belgique, le pays qui insiste le plus sur la nécessité de faire comprendre à l'Allemagne qu'elle doit s'acquitter des pénalités imposées par le Traité de Versailles. Les indemnités, le charbon — sont-ce là des considérations économiques ou politiques ? Elles tiennent des deux à la fois. Quand la France prétend qu'il convient de mettre de côté, pour un temps indéterminé, toute question uniquement économique, et quand elle corse sa protestation en nous accusant d'être des « boutiquiers », nous disons que ce serait rendre à la France le plus mauvais service que d'écouter ses avis. Prenons à présent la Russie. La répudiation de la Dette nationale par les Bolcheviks a affecté la France plus que n'importe quel autre pays. C'est l'un des principaux motifs qui empêchent la France de reprendre les relations avec les Soviets. Est-ce là une considération politique ou économique ? Elle tient des deux à la fois. Telle est bien la thèse de l'Angleterre. Entre l'élément politique et l'élément économique on ne saurait élever de cloisons étanches. Peut-être sommes-nous des boutiquiers. Nous ne pouvons faire autrement. Les Français non plus La France manque de charbon. A quoi cela lui servirait-il d'élever au ciel des mains pieuses en renonçant à tous ses espoirs de fourniture de charbon, jusqu'à ce qu'elle eût acquis la certitude que l'indépendance de la Pologne fût hors de danger ? Sans charbon, elle serait d'une aide médiocre pour la Pologne, et pour n'importe qui.

Il n'est pas juste de dire que l'Angleterre est uniquement préoccupée d'intérêts commerciaux. Il est exact qu'elle considère la reprise de l'activité commerciale en Europe comme le plus pressant des besoins et comme le seul espoir qu'il y ait de conjurer la bolchevisation universelle. Mais ce n'est pas là avoir une politique à « courte vue ». Il y a quelque ironie à constater que c'est la France qui accuse l'Angleterre d'avoir une politique à « courte vue » à l'endroit des problèmes européens de l'heure présente, quand c'est là précisément le reproche que l'Angleterre adresse à la France !

En réalité la moyenne des Anglais a la plus grande admiration pour la souplesse avec laquelle la pensée française résout invariablement les problèmes immédiats. L'esprit français est plus subtil, plus divers, plus agile que l'esprit anglais. Il se tire avec prestesse et imagination de circonstances critiques où l'esprit anglais, plus lent à se mouvoir, resterait à court d'idées. Mais c'est précisément pour ces raisons que l'esprit anglais bat toujours l'esprit français sur le terrain de la politique à « longue vue ». Nous avons les qualités de nos défauts, de même que les Français ont les défauts de leurs brillantes qualités. Les tendances de l'opinion dans les deux pays, depuis l'armistice, offrent une frappante illustration de cette vérité. A la fin de 1918 l'esprit public était aussi dément en Angleterre qu'en France. A cette époque aucun gouvernement n'aurait pu venir au pouvoir s'il ne s'était montré décidé à faire payer la guerre à l'Allemagne et à pendre le Kaiser. Mais voici où réside la différence entre les deux rives du détroit : l'opinion publique britannique se rendit rapidement compte : 1° que ce serait une faute de prendre le Kaiser parce qu'on en ferait ainsi un martyr et qu'on galvaniserait la réaction de l'Allemagne contre le nouvel ordre des choses, et 2° qu'il était absolument impossible de faire payer la guerre à l'Allemagne. La France, au contraire, estime encore qu'elle peut, au figuré, pendre le Kaiser et, au propre, « faire payer » l'Allemagne. Un temps viendra, tôt ou tard, où elle devra reconnaître que ces deux espoirs sont également irréalisables. Elle est plus longue que l'Angleterre à le reconnaître parce qu'elle n'a pas les vues aussi longues.



On pourrait presque dire que beaucoup des troubles qui affectent encore aujourd'hui le corps politique de l'Europe sont dus à ce fait que la France reste à l'écart de la route du progrès où la Grande-Bretagne a voulu s'engager. Nous comprenons fort bien les raisons de la France : elle a été trop près de sa perte pendant ces dernières années pour pouvoir déjà envisager les choses d'une façon aussi détachée que le fait la Grande-Bretagne. Mais la paix est aujourd'hui le besoin primordial de l'Europe. Il est très vrai que l'Europe est agitée que le « règlement » politique est hérissé de difficultés, que le corps politique est en médiocre santé. Mais une nouvelle intervention chirurgicale sur ce corps ne manquerait certainement pas de le tuer. Il a besoin de morphine. Il a besoin qu'on le laisse pendant quelque temps oublier ses souffrances puis reprendre ses forces.

Il y a avant tout deux grands maux en Europe à l'heure actuelle : 1° les menaces cachées de la réaction, 2° les plaies affreuses de la guerre.

L'Angleterre consacre toutes ses énergies à guérir le second qu'elle regarde comme mille fois plus réel que le premier. La France consacre toutes ses forces à combattre le premier. Elle aperçoit des menaces en Allemagne et propose des mesures

militaires, l'occupation de nouveaux territoires allemands. Elle voit dans la Russie un nouveau danger, et elle essaie d'organiser de son mieux la Pologne et n'importe quel autre Etat frontière de manière à former un « cordon sanitaire » à tendre un réseau de fils barbelés autour de la zone dangereuse. Ce qu'elle ne voit pas, c'est que, par ce moyen, elle augmente le mal n° 2 signalé plus haut. Elle affaiblit de plus en plus l'Europe sous des coups répétés, et la rend de plus en plus susceptible d'attraper le Bolchevisme ou toute autre maladie politique.

Et ce qu'il y a de plus triste là-dedans, c'est que toutes ces croisades, ces vendettas successives n'améliorent même pas la situation dans le champ politique restreint qui occupe plus particulièrement la France. L'attaque polonaise contre la Russie, qui fut considérée comme une folie par l'opinion britannique, a eu pour effet de souder les forces bolcheviques et de les rendre plus fortes encore qu'auparavant. On ne fait pas la guerre à une idée, surtout quand cette idée sort des résultats mêmes de la guerre.

Le conflit d'opinion actuel entre la France et l'Angleterre a un précédent intéressant dans l'Histoire. En 1796, Burke publia ses *Lettres sur une paix régicide.* « Quoi, s'écriait-il, vous traiteriez avec des régicides et des assassins ! » Lesdits assassins étaient les Révolutionnaires français. « Certainement, répliquait Fox, nous devons traiter avec eux. Si nous ne pouvons traiter avec la France que quand elle aura un gouvernement de notre goût, grand Dieu! nous nous battrons éternellement ! »

Qui avait raison, Burke ou Fox ? L'Angleterre prend actuellement l'attitude de Fox vis-à-vis de la Russie moderne et la France prend celle de Burke. Qui est dans le vrai ?

George GLASGOW.



Variétés

LE PEINTRE ZORN

Anders Zorn qui vient de mourir subitement à soixante et un ans, était l'artiste suédois contemporain le plus universellement connu. L'habileté de son pinceau pouvait rendre des effets de mouvements qu'on n'avait jamais pu fixer avant lui ; ses contours baignaient dans l'atmosphère ; il peignait à pleine pâte des chairs de femme laiteuses ou nacrées qui, encadrées par le ton fauve des cheveux ou leurs reflets dorés, paraissaient encore plus blanches. Ses étoffes resplendissaient. Il n'avait pas seulement fait le portrait de ce que le monde entier comptait de célèbre et d'élégant ; il sentait vivement l'originalité de la vie paysanne suédoise dont il était sorti ; il laisse un tableau comme la *Nuit de la Saint-Jean*, œuvre unique, et des types populaires où il atteint parfois quelque chose de plus profond que la vie physique que d'ordinaire il montrait seule dans ses modèles.

Ces derniers temps il se donnait davantage à la gravures à l'eau-forte dans laquelle il réussissait magnifiquement, tandis que sa peinture avait beaucoup perdu et n'était plus qu'un souvenir du Zorn d'autrefois, quoique, en Amérique où il allait toutes les années, il eût toujours le même succès. Dans le monde artistique et surtout parmi la jeunesse, de nouvelles écoles lui avaient arraché le sceptre qu'il tenait auparavant.

Zorn était une sorte de géant, à l'aspect distingué cependant, que tout le monde connaît tel qu'il s'est représenté lui-même, en blouse blanche, ses pinceaux à la main. Il aimait le luxe et l'existence joyeuse comme un artiste de la Renaissance. Ce n'est que grâce à l'abnégation de sa femme si intelligente, que son foyer a pu subsister, jusqu'à la fin.



Il n'y avait pourtant dans sa vie que deux rites auxquels il était resté attaché, Noël et la Saint-Jean pour lesquels il revenait toujours en Suède, dans sa maison de Mora qu'il avait fait construire en bois sur le modèle d'une de ces habitations de paysans dans lesquelles il était né et avait grandi. A côté demeuraient sa mère et sa sœur que l'on voyait souvent avec lui et qui n'avaient pas cessé de porter leur beau costume paysan. Du reste rien n'était plus confortable, plus raffiné et plus artistique que son intérieur. Dans l'antichambre étaient accrochées les peaux d'ours que les hôtes et les invités mettaient par-dessus leurs vêtements pour aller en traîneau. Dans la salle à manger, entre mille choses curieuses, une collection de ces cuillères guillochées que l'on donnait autrefois aux fêtes et aux anniversaires occupait tout un panneau. La table était couverte de guipures de Venise, d'argenterie ancienne, de brocs de cristal qui contenaient la crème remplaçant le lait que les Suédois boivent aux repas. Le vin ne manquait pas pour cela et il portait les meilleures marques. Le long de l'escalier étaient suspendus des toiles et des dessins de maîtres anciens et modernes. Au premier, des meubles du XVIII[e] siècle ornaient le petit salon et une immense pièce, agencée comme la salle d'une ferme suédoise, servait d'atelier au maître. Ce n'était pourtant pas là qu'il travaillait quand j'y étais, mais dans un bâtiment voisin où il faisait poser une paysanne nue.

Dans cette demeure, comme un de ces riches propriétaires paysans qui règnent sur une nombreuse famille et de nombreux domestiques, il aimait à présider sa table où venaient s'asseoir des célébrités de tous les coins du monde, voire même des princes, côte à côte avec des paysans dalécarliens vêtus de leurs redingotes noires doublées de rouge et de leurs culottes de peau jaune.

A quelque distance dans Mora, après qu'on a passé devant la statue de Gustave Vasa, son œuvre, on trouve l'école d'art populaire qu'il a fondée pour conserver et remettre en vigueur la sculpture sur bois, la broderie et le tissage dans lesquels les paysans suédois ont montré autrefois tant de goût et d'originalité. Mme Zorn suivait de très près les travaux des élèves dont on s'attachait à développer le sens artistique. Zorn assistait fidèlement aussi aux concours des violonistes paysans qui avaient lieu à Mora tous les deux ans et il manifestait un enthousiasme justifié en écoutant les improvisations de ces musiciens villageois.



Autour, c'est le splendide paysage des bords du lac Silian, « l'œil de la Dalécarlie ». Pendant l'hiver le lac glacé, couvert de neige comme toute la terre suédoise, étincelle au soleil ; sur les rives, les maisons rouges et les bouleaux légers brillent sous un ciel bleu qui le soir se dore et rougeoie. En voyant tant de beauté et d'éclat, on comprend qu'il en soit sorti un coloriste tel que Zorn. Il y a dans sa peinture une tonalité qu'on ne trouve que dans la nature suédoise.

L'amour de tout ce qui appartenait à la Suède du passé, spontané chez Zorn, a été un des éléments du nationalisme suédois qui est apparu il y a une trentaine d'années. Rien de plus louable ; cependant les conservateurs et nationalistes de Suède sont devenus pendant la guerre des germanophiles déterminés. C'était parmi eux que Zorn avait ses amis car ils se recrutaient dans les milieux cultivés et intelligents, sinon clairvoyants. Il les suivit. Il oublia qu'il devait à la France son premier grand succès et son renom. Quand je l'ai vu en 1915, pendant de longues heures où ma pensée et la sienne certainement étaient tout occupées de la guerre, il ne manifesta aucune sympathie pour mon pays qui luttait pour son existence ; il ne m'en dit même pas un mot. Il ne faut pas le rendre absolument responsable d'opinions que lui avait communiquées son entourage, n'étant pas homme à suivre au jour le jour les événements politiques qui auraient pu l'éclairer. Quoi qu'il en fût de ses idées, l'œuvre de ce grand artiste que la France a mis en honneur porte les traces de l'influence française qu'il avait subie de même que presque tous les autres artistes suédois contemporains.

Jacques DE COUSSANGE.



LA ROUMANIE et la " PETITE ENTENTE "

Les traités de Saint-Germain et de Trianon, tirant la conclusion logique de la défaite austro-hongroise, ont consacré la disparition de l'Empire des Habsbourg. Mais, pour des raisons que nous n'avons pas à exposer ici, la Conférence de la paix n'a pas su réorganiser, ni politiquement ni économiquement, la nouvelle Europe Centrale. Il en résulta une incertitude pour toute la politique européenne, incertitude d'autant plus dangereuse que les assises de la paix sont plus faibles et plus menacées. Les hommes politiques et les publicistes qui, jadis, avaient plaidé, pour une raison ou pour une autre, la cause de l'Autriche-Hongrie, ne manquèrent pas de signaler ironiquement cette « balkanisation » de l'Europe Centrale, désormais incapable, selon eux, de maintenir la paix que la police de François-Joseph assurait si bien.

Or, voilà que les Tcheco-Slovaques, les Serbes et les Roumains prennent l'initiative d'une Entente commune, destinée justement à mettre fin à cette « balkanisation ». Et ce sont les mêmes hommes d'Etat, les mêmes publicistes, qui trouvent l'initiative étrange, inopportune et dangereuse pour la paix. L'attitude qu'une partie de la presse française a prise vis-à-vis de ce qu'elle appelle la « Petite Entente » provient sans doute d'un manque d'informations ou d'un malentendu. Sans cela, son émoi serait inexplicable. Il est donc utile d'apporter quelques précisions sur certains points de cette affaire, surtout en ce qui concerne la Roumanie, dont la politique ne paraît pas avoir été suffisamment comprise.



La guerre a apporté à la Roumanie la satisfaction presque complète de ses revendications nationales. Sans doute, ses frontières auraient pu avoir un tracé plus favorable, les raisons d'ordre économique auraient pu intervenir d'une façon plus sensible dans la solution de certaines difficultés, mais dans l'ensemble l'irrédentisme roumain peut être considéré comme disparu, faute d'objet.

C'est dire que la Roumanie est actuellement un Etat dont la politique étrangère est conservatrice par excellence, et qui ne peut plus avoir qu'un seul but : le maintien de la situation actuelle en Europe Centrale et dans les Balkans. Le respect et l'application intégrale des traités de paix, tel est le mot d'ordre de la politique roumaine, comme celui de la politique française. Les dirigeants roumains ont eu l'occasion de se prononcer plusieurs fois en ce sens. C'est la raison pour laquelle on a toujours pensé que la Roumanie est, en Orient, le meilleur collaborateur à la politique de paix de la France.

Mais justement parce qu'elle veut conserver, la Roumanie se méfie. Connaissant par une expérience millénaire la ténacité de l'impérialisme magyar, elle ne peut pas croire à la disparition de celui-ci. Se voyant entourée de dangers au Sud, à l'Est et à l'Ouest, elle cherche naturellement une contre-assurance. Telle est la genèse de son orientation actuelle vers la « Petite Entente ».

Evidemment, la Hongrie aujourd'hui n'est pas bien forte, et la Roumanie a prouvé qu'elle pouvait la tenir seule en respect. Mais en cas de conflit sur le Dniester ou sur le Danube, qui garantirait la Transylvanie d'une agression de la part de ses anciens maîtres ?



Pour qu'elle puisse pratiquer une politique d'isolement telle qu'on semble la désirer dans certains milieux, la Roumanie devrait croire à la résignation de Budapest. Mais, heureusement, elle est trop près pour cela. A Paris on peut se faire des illusions, car le Danube est loin, le hongrois une langue presque inconnue, et le camouflage d'Apponyi très adroit. Les Roumains pensent autrement, car ils connaissent et la mentalité et les aspirations des Magyars. Rien ne pourrait jamais éteindre la haine que ceux-ci ont vouée, depuis des siècles, à ceux qu'ils ont opprimés et qu'ils considèrent comme une race inférieure. Rien non plus, même un changement dans le régime des chemins de fer, ne pourrait empêcher l'impérialisme hongrois d'obéir à l'appel des facteurs économiques et politiques qui l'attirent vers les Carpathes.

C'est ce qu'on peut découvrir par un raisonnement *à priori*, mais c'est aussi ce qui est prouvé par une série de manifestations concordantes, avant et après la signature du traité de paix. Entre la Roumanie et la Hongrie il se passe le même phénomène politique qu'entre la France et l'Allemagne. Les vaincus ne sont pas résignés, les vainqueurs sont obligés de se tenir sur leurs gardes. Il n'y a que deux différences : d'abord, que les Allemands pourraient se résigner, s'ils voulaient abandonner leurs rêves d'hégémonie, tandis que les Hongrois *ne le peuvent pas*, la Hongrie ne pouvant exister comme nation vraiment indépendante qu'en opprimant ses voisins; ensuite, que les Hongrois ont réussi à cacher leur jeu, et à donner habilement le change, tandis que les Allemands ne veulent pas prendre cette peine.

Ces différences sont cependant négligeables pour l'instant. Ce qu'il importe de comprendre, c'est que la Roumanie ne peut suivre vis-à-vis de sa voisine une autre politique que celle que la France suit vis-à-vis de l'Allemagne. On ne veut pas à Bucarest la destruction de la Hongrie nationale. Tout au contraire, on désire avoir avec elle des rapports amicaux, dans la limite du traité de paix. C'est pourquoi le gouvernement roumain a repris les relations diplomatiques avec Budapest, à la grande satisfaction du Quai d'Orsay. Mais cette reprise ne signifie pas, comme on a fait sem-

blant de le croire, une sollicitation de la part de la Roumanie, ou le signe destiné à sceller l'amitié du loup et de l'agneau.



La preuve en est dans son orientation vers la « Petite Entente ». A l'heure qu'il est, il ne semble pas qu'il y ait eu un échange de signatures qui réunisse officiellement la Roumanie à l'alliance serbo-tchèque. Mais un accord de principe existe sans doute, et les événements évoluent dans cette direction. Car, ainsi que nous l'avons dit, la Roumanie a besoin d'une contre-assurance toute proche, et elle ne peut la trouver ailleurs. Le projet d'une « confédération danubienne », englobant, comme avant 1914, l'Autriche, la Hongrie et leurs anciennes provinces, — à quoi certains esprits aventureux ajoutent la... Bavière — ne serait que la reconstruction de l'Etat que la victoire a démoli, et qui dominerait cette fois-ci jusqu'à l'Adriatique et jusqu'à la mer Noire. On comprend l'inquiétude de M. Benès. Dans l'intérieur de cet Etat danubien, l'ascendant des anciens maîtres renaîtrait sans peine, et provoquerait de nouveau toutes les résistances, toutes les révoltes qui ont conduit à Sérajevo. Ce n'est pas la paix qu'on préparerait.

Tout au contraire, la « Petite Entente » peut constituer en Europe Centrale un organisme de paix et de collaboration économique. Il a été présenté comme tel par ses auteurs, et il apparaît ainsi pour quiconque l'examine impartialement. La participation de la Roumanie, après ce que nous avons dit de sa politique, devrait être une garantie à cet égard.

Bien plus, la nouvelle alliance dérive normalement des traités de paix, dont elle veut assurer le respect. Le nom qu'on lui a donné marque bien sa tendance : « Petite Entente », elle doit assurer une collaboration effective en Europe Centrale, de même que la « Grande Entente » s'évertue d'en assurer une dans le monde entier.

Rien ne peut faire supposer qu'elle déviera de ce but. La Grèce y adhérera sans doute, et peut-être aussi la Pologne. C'est du moins le résultat que la politique roumaine essaye d'atteindre. Et lorsque cette alliance de 86 millions d'hommes sera constituée définitivement, il n'y aura plus à craindre un conflit en Orient.



Il semble pourtant que cet arrangement mécontente quelques-uns. Certains journaux français ont reçu avec mauvaise humeur la nouvelle qu'un accord était en train de se faire. Ils y ont vu une politique différente de celle que la France poursuit, et se sont réjouis du fait que la Roumanie n'était pas encore entrée dans l'alliance.

Cette inquiétude est inutile, on l'a vu. Mais, pour éviter des malentendus dans l'avenir, il est nécessaire de s'expliquer tout de suite, franchement, comme on le fait entre amis. La Roumanie est la première à se déclarer satisfaite que ce soit la France, et non une autre puissance, qui acquière une influence économique en Hongrie. En effet, la France est, plus que tout autre, intéressée au respect des traités, et elle est, plus que tout autre, amie de la Roumanie. Mais cela ne peut pas changer la politique de cette dernière qui découle, nous l'avons vu, de la nécessité des choses. Toute illusion là-dessus serait dangereuse, car elle risquerait de refroidir, à la longue, l'affection que les Roumains ont pour la France.

S'il veut réconcilier Roumains et Hongrois, le Quai d'Orsay s'engage sur une pente glissante. Car Budapest ne pourrait être gagné sincèrement à une pareille politique qu'en lui promettant des atténuations aux clauses du traité. N'a-t-on pas vu ces jours derniers un grand journal du matin émettre l'hypothèse que la Roumanie serait prête à « sacrifier un jour à sa bonne entente avec la Hongrie ses droits sur le Banat de Temesvar » ? Sans doute, l'auteur de l'article, en lançant ce ballon d'essai, n'exprimait qu'un avis tout personnel, — mais n'est-ce pas déjà un symptôme ?

Il faut se mettre en garde dès le début, contre pareilles exagérations. Il ne faut pas se faire d'illusions sur la sincérité hongroise, ni se figurer, ainsi qu'on l'a affirmé, que le « contrôle des chemins de fer » est « un gage de loyauté ». Et il ne faut surtout pas se mettre dans la situation d'avoir, plus tard, à choisir entre l'amitié roumaine et la « loyauté » hongroise.

S. SERBESCO.



Lettres de Belgique

A PROPOS DE L'ACCORD MILITAIRE FRANCO-BELGE

(De notre correspondant particulier)

Bruxelles, septembre 1920.

Lorsque ces lignes paraîtront, l'accord militaire franco-belge sera sans doute un fait accompli : la victoire polonaise en aura précipité le dénouement malgré les petites combinaisons des sous-Talleyrand de village désireux de sacrifier les intérêts véritables du Pays sur le triple autel de l'activisme catholique, démagogique et flamingant répudié par la presque unanimité de l'opinion publique belge. Rarement on a vu, en effet, une nation comme la nation belge mériter moins l'application de la formule : Un peuple a le gouvernement qu'il mérite.

Quoiqu'il en soit, et malgré son caractère purement défensif, l'alliance militaire que les nombreux amis de la France souhaitaient ardemment, fera réaliser, dans des temps qu'il y a lieu d'espérer prochains, un accord complet sur toutes les questions qui divisaient le monde des affaires des deux côtés de la barrière. Enfin, le moment est venu où l'axe de la politique économique belge se dirigera vers son orientation naturelle.

Le personnel gouvernemental et politique s'est enfermé dans un silence diplomatique; les membres de la Commission des Affaires étrangères n'ont pas même été convoqués pour une simple mise au courant. Aussi, des précisions sont difficiles sinon impossibles à recueillir. Sans doute, les milieux compétents savent qu'il a été procédé à la revision complète des idées fausses et des quelques principes directeurs qui, jusqu'alors, avaient servi de thèmes aux manœuvres belges, la petite guerre en style local. L'armature défensive de la Meuse doit entrer en liaison avec les forts de l'Est français, et ce ne sera pas un des moindres avantages de la combinaison. Liége notamment sera notre Verdun. Dans tous les cas, l'expérience a démontré au cours de la guerre — si les travaux de généraux belges avertis n'avaient suffi à l'établir — que le fameux réduit national d'Anvers et la concentration de l'armée belge dans le secteur Bruxelles-Louvain-Malines, — passés à l'état de truismes — faisaient désormais partie d'une période à jamais close, sinon glorieuse.

Il va sans dire que l'unité de commandement, et l'unité acceptée sur la base des méthodes fran-

ça|ses en ce qui concerne les plans, le temps de service, etc., entrent dans le jeu de l'accord. A cet égard, on pense bien que ces clauses sont tout à l'avantage ou plutôt au mérite du système français. Peut-être la personnalité de Foch a-t-elle déterminé un peu dans ce sens, il n'importe.



Ce qu'il importe de savoir, et de faire savoir à l'Est, puisque aussi bien est-ce de là que peut nous venir l'agression, c'est que désormais deux peuples dont tous les intérêts étaient communs à travers le temps, viennent enfin de se réunir dans un but précis : celui de s'opposer efficacement à toute tentative de conquête politique et de conquête économique de la part d'un ennemi commun. En ce qui concerne la première, la preuve est faite que l'armée belge, forte au prorata de 10 %, c'est-à-dire de 750.000 hommes, doublement soudée à l'armée française par le souvenir d'une fraternité d'armes effective et la possibilité de se mouvoir dans le cadre d'un plan vaste et préconçu sans plus redouter les hasards de l'improvisation, l'armée belge renouvellera les prodiges de 1914 aux côtés de sa glorieuse aînée.

En ce qui concerne la seconde conquête, il faut à tout prix que nos amis français inondent la Belgique de leurs produits. Cette offensive — si j'ose m'exprimer ainsi — semble avoir commencé. Déjà, les réclames d'articles français sont plus nombreuses qu'avant guerre. La réclame doit être intensifiée et conduite avec un sens très net de coordination. Chaque produit allemand, voire « neutral » peut être facilement remplacé par un produit similaire français. Par exemple, en articles photographiques et optiques, en articles de parfumerie et d'édition, les hostilités sont en cours et l'ennemi perd du terrain.

Quand donc la France et la Belgique, séparées aujourd'hui encore par des arrangemeents commerciaux dont les pointes ne sont pas toujours tournées au dehors, comprendront-elles la politique avantageuse de l'union douanière dans le goût du « Zollverein ? » Que là aussi il n'y ait plus de Pyrénées. Ce n'est pas seulement au point de vue des affaires que les désagréments douaniers sont exploités contre la France. Le voyage du « Premier » belge nous fait augurer de prochains accords concernant l'échange du charbon, du fer, etc. La réalisation de l'alliance militaire aura pour la Belgique une influence heureuse sur la reprise des conversations avec les Pays-Bas. Isolée jusqu'ici, la Belgique saura revendiquer avec plus d'autorité des conditions meilleures, et justifiées au surplus, pour l'expansion de son commerce d'importation et d'exportation par la Meuse et pour le régime d'un fleuve qui, nominalement, sépare deux voisins mais dont le profit effectif est réservé à celui du Nord. L'embarquement de nos souverains pour le Brésil eût dû s'effectuer avec faste à Anvers. Mais, pour éviter l'humiliation d'une demande d'autorisation au gouvernement néerlandais de passer par l'Escaut, la cérémonie s'est faite dans un port obscur...

Enfin, l'atmosphère de sympathie, d'ailleurs réelle, qui régnait dans le monde des affaires en Belgique se traduira non plus par des protestations tant sentimentales qu'individuelles envers la France, mais par des actes.

Nous n'en sommes encore qu'au verbe ; espérons dans les actes des apôtres de l'alliance totale.

GALLUS.

L'ORGANISATION POLITIQUE DE LA SYRIE

La liquidation de la ridicule aventure de Fayçal a heureusement éclairci la situation de la Syrie. Le rêve d'unité qui a toujours hanté et qui hante encore l'esprit des Syriens n'est pas réalisé, puisque la diplomatie alliée a commis là très grave faute de considérer la Palestine comme un pays isolé et de détacher cette province du reste de la Syrie malgré la géographie, malgré l'histoire, malgré l'ethnographie, malgré la volonté formelle des populations que l'on n'a pas même daigné consulter. Mais, la Palestine mise à part, la Syrie forme aujourd'hui un bloc homogène, suffisamment étendu, suffisamment compact pour avoir une vie propre et pour constituer un organisme politiquement et économiquement sain. La Syrie a échappé, par la chute de la royauté fayçalienne, au danger grave qu'aurait constitué le voisinage d'un Etat à peu près anarchique ; elle est libérée de la poussée que l'Etat arabe aurait fatalement exercée un jour ou l'autre sur sa frontière orientale pour trouver un débouché sur la mer. Encore que cette frontière orientale exclue Mossoul et n'ait pas été tracée avec une largeur de vues suffisante, la Syrie peut être considérée comme efficacement séparée des fermentations mésopotamiennes par la large bande désertique qui garantit, du côté de l'intérieur, sa sécurité et son indépendance.



Quelle devait être l'organisation politique et administrative de la Syrie ainsi constituée ? Quels étaient les cadres territoriaux les plus appropriés à la répartition de la population ?

Dès le lendemain de l'occupation de Damas, cette question s'est imposée au Haut Commissaire et au Gouvernement français. Elle a été heureusement tranchée sans délai.

Deux solutions étaient possibles et pouvaient être défendues à l'aide d'arguments excellents.

La première consistait à n'étendre que modérément les frontières du Liban, laissant en dehors de ce pays la ville de Beyrouth et sa banlieue, puis à constituer autour de ce Liban quatre autres grandes provinces : une province du Sud ayant Beyrouth pour capitale, une province de l'Ouest avec Damas, une province du Nord avec Alep, Antioche et Alexandrette, et enfin une province cilicienne dont la délimitation était aisée.

Cette organisation aurait présenté l'énorme avantage de constituer un acheminement vers le régime fédéraliste qui, étant données la composition de la population syrienne, les rivalités religieuses et les ambitions particularistes, doit être considéré comme le plus favorable au pays et le plus conforme à ses besoins. Chacune des cinq provinces syriennes aurait évolué librement, et leur ensemble n'aurait pas tardé à former une sorte de centre attractif vers lequel aurait été invinciblement appelée la sixième province de la Syrie intégrale, c'est-à-dire la Palestine. Détachée de la patrie syrienne, la Palestine n'est qu'un corps sans âme ; elle est appelée à végéter lamentablement. L'Angleterre s'en apercevra un jour ou l'autre, de même que la force des choses l'a amenée à s'apercevoir que l'Egypte était mûre pour l'indépendance et qu'il n'était pas possible de faire obstacle plus longtemps à ses aspirations vers la liberté. En donnant à la Palestine, par le voisinage d'une fédération syrienne groupant d'harmonieuses auto-

nomies, le désir de se fondre dans sa véritable patrie, on eût sans doute hâté le jour où la Grande-Bretagne comprendra la nécessité de ne pas s'opposer plus longtemps à la réalisation de la Syrie intégrale.



La seconde solution au problème de l'organisation politique syrienne est celle qui a été adoptée par le Gouvernement français. Des arguments très forts militent d'ailleurs en sa faveur.

M. Millerand paraît avoir eu comme idée dominante le désir de donner satisfaction aux vœux des Libanais et de rendre ainsi hommage à la vaillance de ce petit peuple, à son ardent patriotisme, à l'inébranlable fidélité qu'il a toujours manifestée à l'égard de la France.

Les Libanais n'ont jamais cessé de réclamer trois choses : l'indépendance de leur pays sous le mandat de la France, l'extension de leur territoire, l'amélioration de leur statut. Par les lettres qu'il vient d'adresser aux présidents de la Délégation libannaise et du Comité Central syrien, M. Millerand fait connaître que ces désirs étaient exaucés. Sur les instructions du Gouvernement français, le général Gouraud a prononcé l'incorporation au Liban de la Bekaa et du pays s'étendant jusqu'à l'Anti-Liban et à l'Hermon. D'autre part, il est dans l'intention du Quai d'Orsay d'adjoindre au Liban le Djebel Akkar au nord et, au sud, les territoires confinant à la Palestine, y compris les villes de Beyrouth et de Tripoli et sous la seule réserve d'une autonomie municipale assez large pour tenir compte des différences économiques existant entre ces villes et la Montagne. Voilà pour l'extension territoriale qui correspond très largement aux espérances des Libanais, si même elle ne les dépasse point.

Quant à l'indépendance du Liban, elle ne saurait être mise en question et il reste seulement à étudier et à définir les rapports d'association qu'il convient d'établir entre la Montagne et les autres provinces syriennes.

Enfin M. Millerand a nettement précisé que l'accommodation du statut de 1860 aux conditions nouvelles, son amélioration et son élargissement sont également dans les vues du Gouvernement français.



Après avoir fait ainsi la part très large aux revendications libanaises, il restait à fixer l'organisation du reste du pays. A côté du très grand Liban constituant en quelque sorte une Syrie du littoral et faisant revivre l'ancienne Phénicie, nous aurons une Syrie de l'intérieur qui n'est pas encore délimitée et comprendra vraisemblablement les quatre villes de Damas, Alep, Homs et Hamah. Enfin au nord, une troisième région englobera Alexandrette, Antioche et la Cilicie.

En dehors de la satisfaction donnée aux Libanais, cette combinaison offre l'avantage de respecter mieux que toute autre les stipulations des accords de 1916. A vrai dire, ces accords pouvaient être tenus pour périmés et la Grande-Bretagne se serait assurément gardée d'en invoquer la lettre pour s'immiscer dans la question de l'organisation intérieure de la Syrie. Mais il n'est pas mauvais que la France ait manifesté une fois de plus son absolu respect de ses engagements et affirmé sa volonté de conformer scrupuleusement sa conduite aux traités portant sa signature.

Le Gouvernement a encore voulu, dans l'organisation générale de la Syrie, tenir compte des nécessités d'ordre religieux et créer le foyer chrétien où les minorités trop longtemps abandonnées aux violences des majorités, trouveront en tout temps et en toute circonstance un sûr asile.

Quels que soient l'attrait de l'idéal national et la profondeur du patriotisme syrien, il n'en est pas moins évident qu'un abîme sépare, en Orient, les individus appartenant à des confessions différentes. Chrétiens et Musulmans ont toujours vécu en complète mésintelligence et se sont impatiemment supportés, comme il arrive d'ailleurs partout où se trouvent en contact des religions opposées, comptant un grand nombre de fidèles et par conséquent animées d'un certain esprit de prosélytisme et d'intolérance.



De ce désaccord fondamental sont issus spontanément les massacres qui, périodiquement et depuis des siècles, ensanglantent l'Orient; de là est venue la cruelle oppression imposée par les musulmans aux chrétiens plus faibles et moins nombreux; de là toutes les exactions et toutes les tyrannies.

En attendant que le sentiment national l'emporte, dans les relations des hommes, sur les convictions religieuses, il était bon d'assurer aux minorités la protection qu'elles réclamaient depuis si longtemps et que l'Europe d'avant guerre n'a jamais eu le courage de leur accorder.



Tel a été le sentiment auquel ont obéi le général Gouraud et M. Millerand dans la solution des questions syriennes. Il convient de les en louer, de même que nous pouvons compter sur la sagesse et sur la prudence du Haut Commissariat pour se garder, en toute circonstance, de paraître défavoriser en quoi que ce soit l'élément musulman. La protection justement octroyée au plus faible ne signifie point que le plus fort doive subir à son tour l'injuste loi qu'il imposait hier. La nation mandataire doit à tous les Syriens, quelle que soit leur confession, un identique traitement et une pareille justice. Elle ne manquera pas de les leur accorder, et elle hâtera ainsi grandement l'avènement de l'ère de concorde et de prospérité qu'elle a promise à la Syrie.

Les Syriens, à leur tour, doivent puiser dans l'attitude de la France à leur égard, une utile leçon de modération, de tolérance et de patriotisme. Il faut qu'ils comprennent leurs erreurs passées et qu'ils aperçoivent la nécessité de l'union sur le terrain national, afin de mériter la liberté vers laquelle ils ont si longtemps aspiré en vain. Que tous prennent la résolution de pratiquer, sur le terrain du patriotisme, une ferme et loyale union, et les tronçons de leur patrie ne tarderont pas à se souder; ils formeront bien vite un grand peuple digne de son passé et tiendront dans l'Orient de demain le rang auquel ils peuvent prétendre, c'est-à-dire le premier.

Dr George Samné,
Directeur de la Correspondance d'Orient.

La Société des Nations

LA SITUATION EXACTE DE SIR REGINALD TOWER. — LA MENACE DU TYPHUS.

On a beaucoup parlé ces temps-ci du départ éventuel de Sir Reginald Tower. Il n'est pas sans intérêt de préciser dans quelle mesure il relève actuellement de la Société des Nations.

Sir Reginald Tower a été nommé Administrateur de Dantzig par le Conseil suprême en octobre 1919. Il est entré en fonctions en janvier 1920. Le 13 février le Conseil de la Société des Nations, siégeant à Londres, le nomma Haut-Commissaire, selon les termes de l'article 103 du Traité de Versailles. Le Journal Officiel de la Société des Nations a publié (N° 2, page 53) le rapport du délégué belge, M. Hymans, relatif à cette nomination.

Ce rapport dit clairement que jusqu'au moment de l'entrée en vigueur de la Constitution de la Ville libre de Dantzig, Sir Reginald Tower, représente dans cette ville les principales puissances alliées et associées. « Il serait avantageux », dit M. Hymans, « que le Conseil de la Société des Nations choisît Sir Reginald Tower pour exercer les fonctions de Haut-Commissaire définies par l'article 103 du Traité, tout en lui laissant le soin d'achever comme représentant des principales puissances alliées et associées, les études entreprises en leur nom. Si cette solution était admise, Sir Reginald Tower se trouverait investi à la fois de deux fonctions : l'une qui en fait déjà le Représentant des principales puissances alliées et associées, l'autre qui en ferait le mandataire de la Société des Nations ».



Le Conseil de la Société des Nations se réservait, d'ailleurs, le droit d'envisager en tout temps toute solution nouvelle que pourrait suggérer l'expérience. Sir Reginald Tower restait, avant tout, Administrateur de Dantzig, au nom des principales puissances alliées et associées, et à cet égard il relève non pas du Conseil de la Société, mais du Conseil Suprême.

Le 18 mars, Sir Reginald Tower présenta des propositions à la Société au sujet des futures élections de Dantzig et à la Session du Conseil de la Société, qui fut tenue à Paris le 11 avril, le Conseil approuva les mesures prises par Sir Reginald, et autorisa les élections.

Les élections à l'Assemblée constituante de Dantzig eurent donc lieu le 16 mai 1920. Sir Reginald en fit connaître les résultats au Secrétaire général de la Société. Ces résultats ont été publiés dans le 4e numéro du Journal Officiel de la Société.

Il reste encore deux autres mesures à prendre avant que Sir Reginald ou son successeur relève, pour l'administration de Dantzig, de la Société des Nations, et non plus des puissances alliées et associées. La première de ces mesures est la mise en vigueur de la Constitution. La seconde doit être la conclusion du traité, prévu par l'article 104 du Traité de Paix, entre la Pologne et la Ville libre de Danzig.

La Constitution de Dantzig, aussi bien que le Traité doivent être également approuvés par le Conseil de la Société et ils ne figurent pas à l'Ordre du Jour de la prochaine Session du Conseil, qui doit avoir lieu à Paris le 16 septembre.

L'épidémie de typhus qui sévit en Pologne et en Galicie constitue un tel danger pour toutes les nations que M. Arthur Balfour, au nom du Conseil de la Société des Nations, a lancé un appel aux différents Gouvernements pour obtenir immédiatement 250.000 livres sterling sur les dix millions qui sont nécessaires. Les derniers événements militaires ne font que rendre plus impérieuse cette nécessité.

Voici les principaux passages de la lettre de M. Balfour :

« Le Conseil de la Société des Nations a adressé, au mois de mai dernier, un appel à tous les membres de la grande famille des Nations, pour réunir les fonds nécessaires en vue de parer au danger grandissant du typhus en Pologne et dans l'Europe Orientale.

« Jusqu'ici cet appel n'a guère eu de succès ; mais le Conseil est si fortement convaincu de la grandeur et de l'urgence du péril, qu'il m'a prié de répéter, en son nom, cet appel, avec toute la force et toute l'ampleur voulues.

« On peut résumer brièvement les faits.

« En Russie, la maladie semble être à l'état épidémique. Un médecin éminent, qui vient de rentrer de ce pays, dit que la Russie tout entière a été ravagée par le typhus ; que c'est à peine si on trouve une ville ou un village qui ait échappé au fléau, et que la moitié des médecins engagés dans la lutte contre la maladie sont morts à la tâche. Cette déclaration, pour terrible qu'elle soit, est confirmée par d'autres témoins.

« La propagation de la maladie de ce vaste centre d'infection vers les pays de l'Ouest se fait par un flux continu d'immigrants. Les prisonniers qui retournent chez eux, les réfugiés qui fuient le danger, se pressent dans les chemins de fer. Deux millions de ces infortunés ont, depuis l'armistice, traversé les stations polonaises de désinfection, et sans aucun doute, un plus grand nombre encore a pu pénétrer en Pologne, sans s'être soumis à l'examen médical. Ils affluent dans un pays déjà surpeuplé, où toutes les circonstances — matérielles et morales — contribuent à favoriser la diffusion de l'infection.

« Voilà pour le présent. Mais que peut-on prédire pour l'avenir ? Toutes les autorités compétentes sont unanimes à penser que le fléau pourra toujours aller grandissant. Le typhus est une maladie qui se répand normalement davantage en hiver qu'en été. Si donc, les conditions normales n'étaient pas altérées, le nombre de cas à l'époque actuelle de l'année devrait être extrêmement restreint. En fait, il ne l'est pas, et l'on peut en conclure que si des mesures effectives ne sont pas prises immédiatement, le fléau sera beaucoup plus redoutable dans l'hiver de 1920-21 que dans l'hiver 1919-20. »

. . . .

« Emu par tous ces arguments, le Conseil de la Société des Nations m'a prié instamment de réitérer son appel. C'est donc en son nom et par son ordre que je me permets d'attirer, de la manière la plus pressante, l'attention de votre Gouvernement sur l'importance que nous attachons à le voir se joindre à un mouvement qui pourrait, relativement à peu de frais, apporter à l'humanité de si inappréciables bienfaits. »

4 septembre 1920.

« L'EUROPE NOUVELLE » accueillerait avec plaisir les propositions des correspondants qui, dans chaque grande ville de France et de l'Etranger, aideraient à la diffusion de ses idées et lui gagneraient de nouveaux lecteurs. Pour toutes communications à ce sujet, s'adresser à la Rédaction de « L'EUROPE NOUVELLE ».

Correspondances

A propos des îles Aland. — Les frontières de la Finlande.

Nous recevons d'un de nos correspondants finlandais la lettre qui suit :

Dans un article de votre correspondant de Londres, relatif à la question des Iles d'Aland (*n° du 11 juillet*), ce dernier fait remarquer que les frontières de la Finlande n'ont jamais été tracées par aucun traité.

Permettez-nous d'apporter un commentaire à cette affirmation, en la rectifiant. Votre correspondant fait preuve d'une impartialité que nous sommes heureux de reconnaître, en de nombreux endroits de son article, mais il nous semble qu'en ce qui concerne les frontières de la Finlande, sa bonne foi a été quelque peu surprise, à moins qu'il n'ait été impressionné par les déclarations faites par M. Branting au cours des interviews qu'il a données. Dire que la Finlande n'a pas de frontières, c'est faire bon marché du témoignage de l'Histoire, et oublier l'évolution de ce pays à travers les siècles. C'est aussi apporter à M. Branting, qui exprime des réserves sur un texte qui n'en admet point, un renfort, que la stricte impartialité se hâte de récuser.

On peut parfaitement dire qu'avant 1809, le grand duché de Finlande, administré par un gouverneur général, constituait déjà une unité politique, tout en faisant partie du royaume de Suède.

Après 1809, le grand duché de Finlande devint véritablement une expression politique, un Etat constitutionnel dans le cadre de l'Empire russe, soumis à l'autocratie des tzars.

A ce moment, la Finlande avait des frontières nettement tracées, et le tzar Alexandre Ier crut devoir lui rendre le territoire annexé aux traités de Nystad et d'Abo (1721-1743) ce qui établit que ce souverain estimait que l'assiette territoriale de la Finlande avait un caractère définitif.

Unité distincte du reste de la Russie, grâce à un régime particulier, la Finlande possédait une extension territoriale, dont l'archipel d'Aland faisait partie intégrante, comme à l'époque suédoise. De cela personne n'a jamais douté, et la France, en reconnaissant l'indépendance de la Finlande *de jure*, a bien marqué qu'elle n'admettait aucune discussion sur ce point. Il en fut de même de la Grande-Bretagne, aussi bien que de la Suède.

Votre correspondant peut se rallier à l'opinion de M. Branting, mais ne saurait manquer de reconnaître qu'une telle thèse, non seulement se heurte à la reconnaissance de la Finlande par le royaume de Suède, comme Etat indépendant et souverain, le 4 janvier 1918, sans réserves de frontières, mais encore à une histoire séculaire, qu'on ne saurait infirmer.

Je veux croire, Monsieur le Directeur, que vous voudrez bien insérer cette lettre, par souci d'impartialité, et dans cette attente, je vous prie... etc...

Wantzel HAGELSTAM.

Le général Weygand. — Le général Wrangel et la Pologne. — Les conditions de la paix. — La situation financière.

Un de nos lecteurs nous écrit de Varsovie :

Le général Weygand est pour le moment l'homme le plus populaire en Pologne. C'est à lui qu'on attribue en grande partie la défaite des Bolcheviks et on le considère comme un héros national. Son intervention et celle des officiers français a certainement beaucoup contribué à resserrer les liens qui unissent la Pologne à la France. Une grande partie des journaux souligne la nécessité d'une alliance plus étroite entre ces deux pays. C'est en premier lieu le parti des démocrates nationaux dont M. Dmowski est le chef qui est aujourd'hui à la tête du mouvement francophile. Ce parti considère que la Pologne ne peut pas conclure une paix avec le gouvernement bolcheviste qui n'est pas reconnu par la France et qu'il serait plus prudent d'attendre l'écroulement de ce régime pour traiter avec le général Wrangel. Il semble que le ministre de la guerre, le général Sosnkowski est aussi en faveur de la même solution. Dans une interview accordée à un journaliste polonais, il a attiré l'attention sur le fait que la dernière victoire polonaise a tellement ébranlé le prestige de Lénine et de Trotski que leur chute est inévitable. La bataille de la Vistule a ouvert, d'après l'opinion du ministre de la guerre, la voie de Moscou au général Wrangel.

Le parti socialiste est fortement opposé à une telle solution. Il considère que le général Wrangel est un réactionnaire russe qui a seulement les allures d'un démocrate et que son but est de reconstituer une grande Russie qui sera toujours une menace pour la Pologne. Le *Robotnik*, organe du parti socialiste, reproduit un télégramme envoyé par le correspondant du *Daily Telegraph* à Constantinople, d'après lequel Wrangel aurait déjà tenté de se mettre en accord avec Lénine. Le parti socialiste considère que le gouvernement actuel a été formé pour la défense du pays et pour la conclusion de la paix. Du moment où le pays est libéré de l'invasion bolcheviste, il ne lui reste que le devoir de conclure la paix dans le plus bref délai.

La question la plus facile à résoudre sera probablement celle des frontières. A ce sujet les propositions polonaises et bolchevistes ne présentent pas des différences insurmontables. Beaucoup plus difficile est la question des provinces situées entre la Pologne et la Russie qui, ethnographiquement, n'appartiennent à aucun de ces deux pays. Pendant que la Russie considère leur sort comme une question de politique intérieure et qui ne regarde qu'elle, l'opinion publique en Pologne est d'avis qu'il s'agit ici d'un problème qu'on ne peut résoudre que par un accord mutuel.

La guerre pèse de plus en plus lourdement sur la vie économique du pays. On ne doit pas oublier que la Pologne doit mener une grande guerre après six années d'occupation et de dévastation. Ses ressources sont fortement épuisées et le gouvernement doit avoir de plus en plus recours à l'émission du papier-monnaie. Au moment de la fondation de la République polonaise, après l'expulsion des Allemands, en novembre 1918, il y avait 880 millions de marks polonais en circulation. En avril 1920 il y avait déjà plus de 10 milliards et à la fin de juillet 26 milliards. La dette du gouvernement envers la Banque Polonaise s'élevait le 1er avril de cette année à 14,7 milliards, au 1er juillet à 27,6 milliards et le 31 juillet à plus de 33 milliards. Si la guerre continue cette somme augmentera encore plus vite et probablement dans quelques mois le montant du papier-monnaie en circulation dépassera le record des assignats pendant la Révolution française (45 milliards). Certainement cette somme ne nous effraye plus : en Allemagne il y a plus de 58 milliards de billets de banque en circulation avec les Darlehenskassenscheine, plus de 70 milliards.

J. A. SEWINSKO,

Professeur à l'Université de Varsovie.

* *

Le Courrier de Paris

Les Lettres

Quelques livres

Le *Rempart* (1), de M. Victor Goedorp, mérite que sa place soit marquée dans la littérature romanesque de notre temps. Il est si rare qu'un romancier trouve un sujet neuf ! Tout a été dit, redit, — et depuis longtemps, — sur le rôle abusif qu'assigne à l'adultère le manque d'imagination des auteurs, tant dans le roman qu'au théâtre. Et de louables efforts ont été faits pour bâtir des romans où l'adultère intervînt le moins possible, n'intervînt pas du tout... On en a bâti. Mais tous les poncifs n'ont pas trait à l'adultère : dans l'ordre psychologique comme dans l'ordre imaginatif, il est demeuré exceptionnel qu'un romancier découvrît un sujet neuf.

Celui qu'a traité M. Victor Goedorp requiert l'attention par cette authentique nouveauté que si souvent nous cherchons en vain. A vrai dire, c'est un sujet que l'on n'aurait pu délimiter ni creuser sans les progrès modernes de la psychiâtrie.

Ne croyez pourtant pas qu'il s'agisse d'un roman « à thèse » comme sont « à thèse » les pièces médico-sociales » de M. Brieux. L'auteur ne s'est soucié que de tirer d'une donnée originale le maximum d'intérêt, par une observation juste et une adroite composition : ce qui est la bonne méthode...

Son héros, le docteur Charlet, est frappé d'amnésie partielle à la suite d'un violent choc mental : il a brusquement appris la mort de son fils, tué à la guerre. Son entourage aperçoit avec surprise, presque avec effroi, que la nuit s'est faite, sur ce seul point, dans l'esprit du médecin. Lui continue à vivre comme si la catastrophe n'avait pas eu lieu. Il est assidu à son hôpital, à la Chambre, — ce médecin est député, à l'exemple de quelques autres médecins. A l'abri de ce « rempart » qu'élève autour de lui l'amnésie, son activité s'exerce, normalement, utilement. Le gouvernement le charge d'une mission en Abyssinie et il s'acquitte à merveille de cette mission. Il ne saura la vérité qu'à son retour, quand un hommage officiel du président de la Chambre lui apprendra, pour la seconde fois, la mort du fils regretté jusqu'à la perte des facultés mentales. Mais le temps, alors, aura fait son œuvre et le docteur Charlet poursuivra son existence dans une paix attristée.

Des intrigues professionnelles et les jeux de l'amour ajoutent à cette forte donnée l'élément dont naîtront les péripéties. Celles-ci sont attachantes, variées, et on lira avec curiosité les chapitres sur l'Abyssinie, sur la cour, — si l'on peut ainsi dire ! — d'Addis-Ababa, sur le négus Lidj Yassou, successeur de Ménélik. Si j'ajoute que la psychologie des personnages est juste et déliée, que le récit est mené simplement, vivement, présente de la variété et de la couleur, j'aurai énuméré des qualités qui sont celles d'un roman très attachant.

(1) La Renaissance du Livre, éd.

Et voici d'autres ouvrages... ceux qui s'offrent à charmer les loisirs du lecteur et ceux qui prétendent le faire méditer, ceux qui jonglent avec les mots et la pensée, ceux qui vont à leur but, patiemment, par une bonne foi anachronique peut-être..., je n'écris pas ceci à l'éloge de notre temps, ni à sa honte : il est trop tôt sans doute pour juger sa fantaisie et pour chercher sous l'apparente frivolité le désarroi, sous le désarroi un peu d'angoisse.

M. François de la Guérinière raconte sous ce titre : l'*Aventure amoureuse d'Aly ben Barek* (2), une fort agréable histoire tunisienne, suivie de deux autres. Ces nouvelles font danser devant nos yeux les couleurs de l'Orient arabe... et quelques odalisques de chair.



Enfin... il y a, hélas ! les livres qu'il eût mieux valu ne pas publier. Je n'ai aucune intention de me montrer « féroce » pour leurs auteurs, qui peut-être *auront* du talent, s'ils n'en ont pas encore. Mais, dans leur intérêt même, ne serait-il pas préférable qu'ils laissent dans leurs tiroirs certains manuscrits ? Je viens de lire *Idées à l'Envers* (3), de M. André Raymond. En cherchant, j'y ai découvert quelques réflexions qui peuvent plaire... si on les juge dans un esprit de bienveillance. L'auteur de ce livre aura peut-être, — je le répète et serais heureux de m'en persuader, — beaucoup de talent un jour. Mais je suis obligé de dire, avec netteté, qu'à mon avis, il ne sert point sa future réputation en livrant au public son œuvre actuelle.

Cet ouvrage est un recueil de pensées. Je choisis les suivantes, parmi celles qui m'ont paru les meilleures :

« La vie peut se diviser en deux parties :

« 1° Penser, dans la première partie, à ce qu'on fera dans la deuxième ;

« 2° Regretter, dans la deuxième partie, ce qu'on a fait dans la première. »

« La vie ? une seconde de bonheur, une minute de tristesse. »

Ce qui est d'une faible originalité... Et voici la platitude :

« Pour bien écrire il faut savoir tenir sa plume. »
« Une des plus grandes forces de la femme est de se faire désirer. »
« Il ne faut pas confondre accident avec incident. »

Et cœtera. C'est le ton général du livre. Mais que dire des quelques réflexions que je détache ci-dessous ?

« Tel maître, tel valet. »
« Moins on dépense, moins on voudrait dépenser. »
« La nuit on vit double. »
« Aujourd'hui pour réussir il faut avoir de l'argent. »
« De nos jours pour réussir il faut *rouler* les autres. »
« Tout homme a un sosie. »
« La caserne est l'école du vice. »

(2) Eugène Figuière et Cie, éd.
(3) Eugène Figuière et Cie, éditeurs.

Il y en a d'autres... Je demande s'il est souhaitable qu'un écrivain, ayant pillé la « Sagesse des Nations » ou répété les phrases toutes faites que ramène fatalement la conversation du premier passant venu, grossisse de cette récolte un livre qu'il signe de son nom ?

Je ne sais, et je tiens à ignorer, dans quelles conditions l'ouvrage dont je parle a été publié. Je n'en parle d'ailleurs qu'à titre d'exemple.

La question qui intéresse le public et les écrivains dépasse cet exemple, ou plutôt lui reste inférieure : c'est une question commerciale.

Chacun peut se demander par l'opération de quelle Providence il se trouve des éditeurs pour mettre dans la circulation des livres qui ne s'imposent ni par leur valeur, ni par leur conformité aux goûts du public ?

Par ces derniers mots, j'envisage dans sa réalité le point de vue commercial. L'éditeur est un homme d'affaires et, en faveur de la beauté littéraire ou contre elle, il édite ce qu'il peut vendre, ou ce qui peut lui valoir une publicité indirecte : soit, dans ce dernier cas, les belles œuvres que, quelques années plus tard, le « grand public » reconnaîtra pour telles.

Il est rare, — et je le regrette, — qu'il se décide pour cette dernière raison. Il craint les aléas, il craint d'attendre son bénéfice.

La foi, justifiée ou injustifiée, des écrivains en leur propre talent, aidant à propos, il est advenu qu'auteurs et éditeurs se sont trouvés d'accord pour recourir à un moyen terme : le « compte d'auteur ».



On sait ce qu'est un « compte d'auteur ». L'auteur fait imprimer, à ses frais, un certain nombre d'exemplaires de son œuvre. L'éditeur met ces exemplaires en vente. L'auteur touche le prix des exemplaires vendus, déduction faite des légitimes ou illégitimes bénéfices de l'éditeur.

Le compte d'auteur a eu son utilité au moment où de nombreux écrivains avaient ce seul moyen à leur disposition pour se faire connaître. Depuis ce temps, les Revues littéraires de « jeunes », hospitalières à la bonne « copie », se sont multipliées (4). Par leur truchement, le poète, l'écrivain de talent qui n'est pas accueilli par les éditeurs qui paient, peut voir son œuvre publiée sans qu'il ait recours aux éditeurs qui font payer.

L'*Intransigeant* a pris l'initiative d'une enquête, fort intéressante, sur les cabinets de lecture. Puisque nous en sommes aux à-côté matériels de la vie littéraire, signalons qu'il pourrait y en avoir une autre à faire, assez jolie, sur le « compte d'auteur », ses étrangetés, peu connues du public et pour cause ! enfin sur les moyens de le supprimer.

R. DE LA VAISSIÈRE.

Erratum : dans ma dernière chronique, page 1278, rétablir la ligne 17, tombée à la composition. Mon texte doit se lire :

« puis, usant de ces moyens, tirant même et non sans agrément, les grosses ficelles de l'extravagance et de l'obscurité, un poète, vrai sous le masque ironique et dur. »

R. de la V.

---

(4) La crise du papier les atteint. Mais cette crise ne fournit-elle pas une raison de plus pour ne pas éditer ce qui ne mérite pas d'être édité ?

Le Théâtre

Le Théâtre au Cirque

Il est difficile d'analyser avec précision l'esthétique contemporaine. Le recul du passé est indispensable pour fixer les grandes lignes des évolutions humaines. Néanmoins on peut dire que l'exagération est une marque de notre époque. L'essor de la vie industrielle, la puissance des machines, la vastitude des installations ont peu à peu influencé nos conceptions sociales. La vie des peuples s'est compliquée de tout un appareil technique. Il n'est pas jusqu'à la guerre elle-même qui n'ait pris des dimensions inusitées. Nos plaisirs ont subi l'universelle contagion. La vie sportive à outrance a provoqué la renaissance du stade avec ses milliers de spectateurs. Le théâtre lui-même se sent à son tour à l'étroit dans les monuments traditionnels où l'avait enfermé le XVIII[e] siècle. Ce jeu de société, basé sur une certaine intimité, tend à déborder du cadre scénique usuel. On évoque l'antiquité classique, ses hémicycles et ses arènes, le moyen-âge tumultueux et bigarré, époques où les spectacles s'adressaient au peuple tout entier et revêtaient un caractère particulier de solennité.



A Paris, Gémier nous donne au Cirque d'Hiver deux grands spectacles populaires. Il y mélange, en les heurtant, tous les styles et tous les accessoires artistiques de la vie scénique : musique, chants, danses, etc. A Berlin, déjà avant la guerre, Max Reinhardt transportait une partie de son répertoire au cirque Schuhman, dont les trois scènes hydrauliques en enfilade, chacune munie d'un plateau tournant, lui permettaient les combinaisons les plus grandioses et les plus inattendues. Pendant la guerre, il élargit encore ses essais. Il transforme le cirque, il l'adapte à ses besoins pour en faire *le Théâtre des Cinq mille.*

C'est ainsi que le cirque et le théâtre tendent à se rejoindre, au moment même où le cirque proprement dit, avec ses chevaux dressés, ses clowns et ses pantomimes-ballets commence à disparaître de nos mœurs et où le théâtre d'architecture et de conceptions traditionnelles nous fatigue par sa monotonie visuelle.

Transporter le théâtre au cirque n'est malheureusement pas une solution. Si l'arène offre au metteur en scène des ressources imprévues dont les effets s'épuisent, du reste, à l'usage, les gradins circulaires où s'étagent les spectateurs ont le grave inconvénient de ne pas avoir été conçus pour suivre les péripéties d'un drame ou d'une action où l'on parle. L'arène elle-même ne peut être employée que comme un adjuvant, sorte de succursale de la scène principale qui reste toujours un plateau surélevé, situé à peu près en face des spectateurs, caractérisé par une série de décors fixes ou mobiles. Cette scène principale condamne du même coup tous les gradins situés directement à sa droite et à sa gauche, si bien que le cirque devient un hémicycle et perd une bonne moitié de sa capacité et de sa physionomie.

Mais ce n'est pas là le moindre des inconvénients du cirque. Le plus grave est d'ordre artistique. La valeur du verbe et de la diction s'altère étrangement dans un édifice dont l'acoustique n'a pas été conçue pour le théâtre parlé. Nos acteurs ne se servent plus des masques porte-voix, comme les anciens. Ils en sont réduits à forcer leur organe, à ralentir leur débit et à affecter un

perpétuel pathos dont la grandiloquence est presque toujours en opposition formelle avec les intentions du poète. Quand l'action les force à abandonner la scène proprement dite et à descendre dans l'arène, le mal est encore pire. Entourés et dominés par le public, les interprètes en sont réduits à parler en tournant le dos à la majeure partie des spectateurs, ce qui les oblige à des évolutions injustifiées et ridicules pour ne pas perdre le contact.

Comme aucune séparation précise ne divise la scène et la salle qui ne font qu'un, l'architecture du cirque, avec son toit où s'enchevêtrent les poutres devient un obstacle à toute illusion. Il ne faut pas oublier en effet, que l'arène antique était à ciel ouvert. La nature y fournissait une partie du décor naturel, chose impossible sous notre climat. Le metteur en scène se voit donc forcé de remédier à la brutalité trop naturaliste du bâti par des effets d'éclairage conventionnels qui, la plupart du temps, distribuent dans l'arène une lumière fausse de crépuscule, une demi-obscurité monotone, par trop arbitraire.

A ces défauts techniques s'ajoutent les tentations mauvaises que donnent au metteur en scène les proportions inusitées du cadre et qui, s'il y succombe, nuisent irrémédiablement à l'art dramatique. Au lieu de rester l'interprète docile de l'œuvre à représenter et de limiter son effort à la mise en valeur psychologique et visuelle des intentions de l'auteur, le metteur en scène cherche à faire impression par tous les moyens. Il ne choisit donc que les pièces où les détails accessoires de l'action lui permettent des effets inédits, souvent monstrueux. Il lâche en un mot la proie pour l'ombre. L'art dramatique au cirque, qui aurait pu devenir un élément transitoire intéressant dans l'évolution du théâtre, ne reste qu'un exercice périlleux purement superficiel, un bluff constant.

Comme ce nouveau travail d'adaptation scénique est forcément arbitraire et qu'aucune œuvre — ni dans le passé ni dans le présent — n'a été directement inspirée par le cadre du cirque, on fait violence aux œuvres choisies pour ce genre d'exercice, au mépris de toute harmonie entre l'esprit et la matière, ou bien on charge un littérateur d'écrire — sur commande — une pièce qui contienne les motifs conventionnels nécessaires à une mise en scène spéciale, ce qui est encore pire.

Est-ce à dire que toute tentative loyale de faire œuvre d'art au cirque — au point de vue scénique et dramatique — soit impossible ? Non, mais à condition que ces tentatives conservent une certaine mesure, une grande modestie esthétique, loin de toute formule outrancière. Il ne peut s'agir que d'un travail de transition. Le cirque ne sera jamais complètement un théâtre. On ne saurait fabriquer de nouvelles lunes avec les vieilles. Si notre époque réclame un nouveau théâtre, une nouvelle conception architectonique et scénique, la formule s'en dégagera un jour à la faveur des œuvres dramatiques nouvelles, représentatives de cette époque. Les efforts actuels n'auront plus alors qu'une valeur documentaire.

Il ne suffit pas en effet de voir grand, quand il s'agit d'art, il faut encore, tout en s'assimilant le passé, savoir *créer* et surtout ne pas confondre la profondeur avec l'étendue.

MARC-HENRY.

La Philosophie

L'Indiscipline des Mœurs

Parmi l'incroyable crise d'infatuation, toujours latente au fond de l'âme française, mais dont la victoire a provoqué une explosion sans précédent, voici que s'élève une voix sévère qui nous exhorte à un sérieux examen de conscience et qui, nous arrachant aux funestes délices du narcissisme, nous contraint à considérer avec l'attention angoissée qu'elle exige, une des tares profondes de notre vie nationale, une tare qui a failli nous être mortelle et qui, quelque sursis que la victoire nous ait assuré, nous conduit nécessairement, s'il n'y est à bref délai porté remède, à la décadence et à la ruine : l'abdication de la famille française devant le devoir de procréer.



M. Paul Bureau, qui étudie cette défaillance dans un ouvrage remarquable et même, par le courage moral dont il témoigne, admirable (1), est un catholique ardent et convaincu, mais un catholique d'une espèce assez rare, et qu'on souhaiterait en vérité plus nombreuse, et pour le catholicisme et pour la France. Nous avons noté plusieurs fois comme un trait caractéristique des catholiques contemporains la tendance à faire leur *mea culpa* sur la poitrine de tout le monde, en épargnant soigneusement la leur. Il n'est que juste de dire que M. Paul Bureau échappe complètement à ce reproche.

Certes, M. Paul Bureau n'est pas tendre pour ceux qu'il appelle les *Enfants de l'Esprit nouveau* ; et les courants de pensée et de sentiments qui ont conflué dans le néo-malthusianisme et dont le livre d'un Blum sur le *Mariage*, véritable manuel de chiennerie consciente et organisée, présente une à peu près complète synthèse, ces dispositions intellectuelles et morales trouvent en lui un censeur éloquent et indigné. Mais, s'il estime que le Christianisme possède, et possède seul la vérité en matière de morale sexuelle, il constate, et, l'ayant constaté, il proclame en premier lieu, que le catholicisme ou le procatholicisme est trop communément inspiré aujourd'hui de motifs ou de mobiles qui n'ont rien de spécifiquement chrétien et que, si l'on veut entreprendre de régénérer les mœurs françaises en les rechristianisant, il n'y a pas de tâche plus urgente que de dissocier le « catholiscisme authentique du Christ » de la multitude de « pseudo-catholicismes » qui foisonnent autour de lui et qui le compromettent en des compagnies singulières ; en second lieu, que les milieux d'« appartenance catholique » sont loin d'être exempts des pratiques immorales qui assurent l'infécondité, comme aussi bien des tendances sociales qui la réclament ou l'imposent, ou en tout cas la favorisent, la préparent ou la récompensent ; en troisième lieu que cette contamination de l'Eglise enseignée est principalement imputable au silence et à la complaisance de l'Eglise enseignante, qui, en omettant volontairement de prêcher la vraie doctrine dont elle a reçu le dépôt, a gravement manqué à son devoir. On voit que nous n'avons point exagéré en louant M. Paul Bureau de son courage.

(1) *L'Indiscipline des Mœurs*, par Paul Bureau (Blond et Gay, éditeurs).

Pas plus que son catholicisme ne l'aveugle sur les défaillances des catholiques, le patriotisme de M. Paul Bureau, non moins ardent et non moins sincère, ne lui dissimule les faiblesses de la moralité française. Ce n'est pas M. Paul Bureau qui donnerait dans le godant d'une prétendue fabrication étrangère de notre pornographie nationale ; il sait trop que si nous ne sommes pas sans émules dans ce genre de littérature, nous y sommes malheureusement sans rivaux. Il est même une constatation que nous pouvons ajouter au dossier de M. Paul Bureau, et que de multiples témoignages mettent pour nous hors de doute, c'est que, entre autres conséquences, la guerre a entraîné, à tous les degrés de la vie sociale, un considérable développement de l'homosexualité.

A cet aspect moral du problème qu'on joigne son aspect matériel : nos quinze cent mille morts, un effroyable développement des maladies vénériennes, la jeunesse féminine désormais soumise à l'usure de l'atelier et à la contagion des mœurs faciles, une situation économique qui fait des nombreuses familles une quasi-impossibilité ; qu'on songe enfin que, suivant la belle parole d'Henry de Rouve, si la défaite n'arrête pas les pays qui montent, la victoire ne fait pas revivre les pays qui meurent, et on se rendra compte que le cri d'alarme poussé par M. Paul Bureau est tragiquement justifié.



A une situation si douloureuse y a-t-il un remède, y a-t-il des remèdes plutôt, et quels sont-ils ? Un traditionalisme stupide assigne comme cause principale à la baisse de notre natalité, le partage égal des héritages établi par le Code civil et préconise comme moyen de salut cette panacée sociale, le retour au droit d'aînesse. M. Paul Bureau ne mentionne même pas cette prétendue solution, et en un sens il a parfaitement raison, car elle est sans valeur aucune, mais comme, ressassée à satiété dans certaines revues et dans certains journaux, elle peut avoir égaré plus d'un esprit sincère, il n'est pas sans intérêt de rappeler d'une part que la dépopulation commençait à sévir dès le XVIII[e] siècle, alors que le droit d'aînesse était encore en vigueur, d'autre part que si le partage égal des héritages a pu contribuer au régime de l'enfant unique, ce n'est point par sa vertu propre, mais par suite d'une conception immorale et antisociale de la propriété, qui a trop longtemps dominé notre bourgeoisie française, la propriété étant considérée comme un moyen de jouir, alors qu'elle ne se justifie que comme instrument de travail et outil de production... Plus positifs, d'autres théoriciens insistent sur le scandaleux privilège que réservent au célibataire ou au ménage sans enfants l'état de notre législation et notre régime économique, et réclament tout un ensemble de mesures destinées à la protection de la mère et de l'enfant, au soutien de ceux que Péguy appelait les grands aventuriers du monde moderne, les pères de famille. De ces mesures d'ordre économique et législatif, M. Paul Bureau ne repousse aucune, il en ajouterait même, s'il lui était permis, mais il estime avec raison qu'autant elles sont nécessaires, autant elles sont à elles seules insuffisantes, car, dit-il avec profondeur, leur trait commun est de faire appel à l'esprit de calcul, et l'intérêt, si on le consulte, commandera toujours de ne pas avoir d'enfants. En réalité, le problème de la natalité ne saurait être traité à part ; il n'est qu'un aspect du problème en général des relations entre les sexes, problème moral et religieux au premier chef, et le lamentable déficit de notre natalité procède en dernière analyse d'une méconnaissance de plus en plus complète du caractère véritable des règles de la morale sexuelle, de la diffusion d'année en année croissante de cette fausse et dangereuse idée que le « besoin sexuel » est un besoin comme les autres et qu'il peut, isolé de sa fin naturelle qui est la procréation, trouver sa justification en lui-même et dans les plaisirs qu'il procure. Il faut, sur cette question capitale, éclairer les intelligences et redresser les volontés : le salut de la France est à ce prix.



Cette véritable réforme intellectuelle et morale doit-elle revêtir de toute nécessité une forme spécifiquement chrétienne et catholique ? M. Paul Bureau le pense, et si nous n'estimons pas avec lui que le Christianisme en soit le seul instrument possible, si nous croyons que le problème de la natalité peut être résolu, *dans la mesure où il est nécessaire qu'il le soit pour le salut temporel de la France*, par les ressources combinées du patriotisme convenablement utilisé, de la raison impartialement consultée et d'un effort législatif ingénieusement aménagé, nous n'en considérons pas moins la solution chrétienne du problème des relations entre les sexes comme la plus cohérente, la plus noble, et la plus vraiment rationnelle de toutes. La distinction de ces deux points de vue et l'examen de leurs rapports nous entraîneraient bien au delà des limites de cet article, mais nous ne voulons pas quitter M. Paul Bureau sans marquer nettement la position de sa pensée sur la délicate question de la restriction de la fécondité. La plupart des chrétiens, du seul fait qu'ils repoussent avec horreur les théories, sinon les pratiques néo-malthusiennes, se croient obligés de préconiser une fécondité illimitée, et s'exposent par là à de justes, à d'irréfutables critiques, tant du point de vue social que du point de vue moral. M. Paul Bureau, lui, se déclare hardiment malthusien, c'est-à-dire qu'il proclame, avec le génial pasteur d'Ailesburg, qu'une fécondité illimitée conduirait rapidement à une catastrophe économique, et que par conséquent, la restriction volontaire des naissances est une nécessité et un devoir. Mais cette restriction volontaire, il estime indigne de l'homme et véritablement criminel de la demander aux pratiques anticonceptionnelles, à plus forte raison à l'avortement, hélas ! entré dans nos mœurs, il ne veut l'attendre, comme Malthus lui-même, que de la continence et de la chasteté, et, sans souci des sourires que ne manqueront pas d'attirer sur bien des lèvres françaises ces mots insolites, il conclut bravement son ouvrage par la forte parole de Tom Mann : « L'avenir est aux peuples chastes ». Nous lui faisons bien volontiers écho, entièrement convaincus comme lui qu'il est de toute importance pour l'avenir de notre patrie, qu'une telle formule, sur laquelle il serait aisé de faire l'accord des éducateurs rationalistes et des éducateurs chrétiens, soit chez nous comprise, enseignée, — et pratiquée.

René GILLOUIN.

(VOIR PAGE 2 DU NUMÉRO, NOTES ET DOCUMENTS DIPLOMATIQUES QUE NOUS AVONS PUBLIÉS DANS NOS DERNIERS FASCICULES.

Les Arts

A la veille du vernissage d'automne

Le fiasco des Artistes Français, en mai dernier, — ces pauvres académiques abandonnés de leurs derniers défenseurs — augmente l'intérêt du Salon d'automne qui va s'ouvrir. A l'Automne, ce n'est pas la cohue des Indépendants. On y éprouve les effets de la discipline du choix et, en général, tout compte tenu des faiblesses humaines, le choix est moins qu'ailleurs arbitraire en cette société présidée par l'homme droit et généreux qu'est M. Frantz Jourdain.

D'autre part, les précédents Salons d'après-guerre (à l'Automne même) n'avaient permis de réunir que des ouvrages un peu hâtifs. Deux années pleines, ce n'est pas trop pour accomplir, au sens rigoureux du mot. Il a fallu ce délai pour secouer la torpeur dont la guerre enveloppe la vie artistique. Il a fallu ce congé pour achever des œuvres qui fussent, enfin, un reflet des jours nouveaux.

❧

Le salon de 1920, fidèle à ses traditions, nous présentera un ensemble d'œuvres étrangères et plusieurs rétrospectives.

Cette fois, c'est aux Catalans qu'est offerte l'hospitalité. Soit dit sans chauvinisme, ça vaut mieux que de convier les gens de Munich, ainsi qu'en 1911. Mon cher Apollinaire put alors emprunter au journal du soir qu'il enrichissait de sa critique une de ses formules pour écrire : *Les Bavarois campent au Grand Palais !*

Les Catalans doivent nous intéresser. Ils vinrent nombreux parmi nous, depuis pas mal d'années, à la suite de Picasso, noble Andalou, mais natif de Barcelone. Barcelone est, en outre, un des boulevards, une des citadelles de l'art moderne ; c'est, d'ailleurs, la seule ville d'Espagne qui s'en puisse flatter. Les galeries y sont nombreuses et les expositions, le plus souvent françaises, s'y multiplient. Au musée municipal, figurent des œuvres importantes de nos compatriotes les moins écrasés par l'âge. C'est à Barcelone qu'eut lieu, pendant la guerre, cette belle exposition de l'Art français, présentant des ouvrages capitaux de trois générations ; de Renoir à Derain. Le grand journal local, la *Publicidad*, consacra à cette manifestation (au bénéfice des œuvres de guerre) un numéro de plus de dix pages ; de quoi faire rêver les rédacteurs de nos pauvres quotidiens sans papier ! J'eus le grand honneur d'y présenter les exposants, honneur partagé avec Guillaume Apollinaire, dont la disparition semble chaque jour plus funeste, et notre vieux camarade Maurice Raynal. Le succès fut si grand que les honnêtes pontifes des Artistes français éprouvèrent, dans la suite, le besoin d'une basse vengeance. Par les influences que j'ai dites et le concours de diplomates incapables de distinguer une nature morte d'un coucher de soleil, ils s'employèrent à fermer la porte à des artistes tels que — je ne cite que les mieux indiscutés : Marquet, Flandrin, Vallotton, Friesz, Lhote, Wlaminck, Moreau, le grand André Derain, etc. Je crois même qu'ils émirent la prétention d'interdire à Picasso ce retour en Espagne (1).

Ajoutons que le paysage est affectionné des Catalans et qu'il sera piquant de comparer leurs études à celles de nos modernes qui peignirent volontiers les sites de la Catalogne française. Perpignan, Céret, Collioures sont chères à Henri-Matisse, à Picasso, à Derain, à Braque, à Friesz et, depuis moins longtemps, à notre ami le samouraï Foujita.

Il faut noter encore l'importante librairie catalane consacrée à l'art moderne, véritable illustration du génie français. Je nommerai ici M. José Junay, l'auteur de ce livre sensible et profond *Arte et Artistas*, fondateur et rédacteur de revues, de magazines, de journaux tous dévoués à la cause artistique française, et aujourd'hui l'une des colonnes de *Vil i Nou*, l'une des meilleures de ces publications.

❧

Parlons des rétrospectives. Ce seront celles de Jean Baffier, Fanconnet, Madeleine, Metthey, morts récemment. Enfin, une rétrospective du seul maître qui vécut et mourut sans se connaître de détracteurs, — toute la jeunesse s'inclinait avec ferveur, et la vieillerie n'osait pas calomnier : Renoir ! Quand j'écris vieillerie, j'entends celle de sentiment.

On a pu réunir les toiles émouvantes dont Renoir augmenta le trésor national en enchantant ses derniers jours ; quand on crut que la joie de peindre allait lui être arrachée et qu'il sut accomplir le prodige de se renouveler !

En son jardin de Cagnes, sur la côte d'Azur, les jambes enveloppées d'un plaid ; paralytique, sa brosse attachée au poignet ! il peignait de belles filles et des roses charnelles. A ces ouvrages émouvants on a joint quelques toiles que le maître conservait en son atelier parisien. Que n'a-t-on pu y joindre aussi les merveilles de la collection Wagram, léguées à l'Etat par mon capitaine, le prince Alexandre Berthier de Wagram, qui se fit splendidement tuer pour la France à la tête de ses chasseurs. On verrait cet ensemble éblouissant des pièces maîtresses, choisies avec amour, de toutes les « époques » de Renoir et que l'Etat se hâte peu de nous livrer.

❧

On sait la valeur régionaliste de l'œuvre du statuaire Jean Baffier ; j'ai traité récemment la question, sans l'épuiser. Metthey le céramiste donnera encore des leçons aux vivants, et c'est bien d'avoir fait une large place à Fanconnet, mort avant la quarantaine. Le public commençait de goûter ses décors, ses costumes et ses masques ; il lui manquait la révélation de son talent de peintre ambitieux d'atteindre à la pureté absolue sans réduire sa verve à l'intellectualité hors la vie.

D'une rétrospective Constantin Meunier sans doute aurons-nous peu à dire. Meunier fut un grand sculpteur belge et sa bonne cause est entendue, mais depuis longtemps.

Il est très significatif que presque tous les peintres modernes aient tenu à ne pas bouder au Salon de 1920. Il n'y aura presque pas de défections. En outre — et ça nous flatte quand nous l'avons tant exigé ! — on nous promet, après tant d'études, des ouvrages composés, dignes du nom de tableaux, ainsi qu'on l'entendait hier. Hier ? Hé ! oui ; défenseurs d'aujourd'hui, nous ne faisons pas alliance avec les contempteurs de la veille. Seuls seront méprisables ceux qui ne surent pas être de leur siècle.

André Salmon.

---

(1) Pour avoir dénoncé la jolie manœuvre, ici même, cette fortune singulière m'advint de souffrir les rigueurs de la Censure. Au long d'une critique d'art !

Le bon Goût

Sur la Montagne

Le jour où un homme de génie — je ne sais plus son nom — a découvert que l'altitude était aussi bonne en hiver qu'en été, que la neige guérissait les maladies de poitrine et que l'extrême froid faisait à peu près le même effet sur l'organisme que l'extrême chaleur, le Nord avait vaincu le Midi, et la Suisse l'emportait définitivement sur l'Egypte.

Je dis la Suisse plutôt que la France, car la France, qui possède les plus belles montagnes d'Europe, ne les exploite pas avec la patience et l'ingéniosité de sa voisine. Chez nous, le voyageur est un franc-tireur du tourisme. Il va où il lui plaît, il attaque l'ennemi qu'il veut. Il peut faire de très brillantes campagnes. Elles seront toujours sans résultat. En Suisse, au contraire, le voyageur opère par formations massives sous la conduite de stratèges habiles, dans des cadres excellents. La discipline est merveilleuse, les gares régulatrices ne laissent pas perdre un soldat, les grandes casernes des sommets sont aménagées pour recevoir, le cas échéant, des régiments entiers. Le corps des sous-officiers surtout (j'entends les guides) est l'objet d'une sélection rigoureuse. Enfin tout est prévu, jusque dans les plus infimes détails, pour donner au voyageur l'illusion qu'il accomplit quelque chose de pittoresque et un tantinet dangereux, et il éprouve en outre ce sentiment, dont on a voulu nous faire si souvent croire qu'il était le grand charme de la vie militaire, d'avoir abdiqué toute sa personnalité et son initiative. Il faut bien penser que cette perversion existe et qu'elle est fort répandue, puisque la montagne suisse attire tant de sgens. Mais je préfère les hasards, les à-peu-près et le désordre de la montagne française.

Il est incontestable que les Palaces et les Casinos y sévissent, et aussi, sur les sommets, ces horribles machines qu'on appelle sanatoria et qui semblent des « Comptoirs d'Escompte » pour les condors. Mais c'est d'une façon moins virulente qu'ailleurs. Les snobs, dans ces endroits-là, ne sont pas en majorité. Ils se groupent entre eux par petites coteries, mais leur ironie ne porte pas. Et le voyageur, l'excursionniste, reste, tout de même, le maître de la situation. On n'ose se moquer ni de ses souliers ferrés ou de ses alpargates, ni de son bâton, ni des étoffes bourrues et simples dont il se vêt. Obscurément, on sent en lui la présence d'une joie intime qui n'a plus rien à voir avec les plaisirs mondains, qui les ignore et s'en passe.

Cette joie, c'est la montagne qui la donne. Et elle la donne tout de suite. A peine a-t-on fait quelques pas hors de l'hôtel ou de la pension de famille, que le charme agit. Quelque chose de paisible et de vraiment auguste descend sur l'âme, on oublie les soucis de la vie. Le plus distrait ressent cette influence bénéfique, cette délivrance. Et même s'il ne s'en rend pas tout à fait compte. Et il n'est point nécessaire pour cela de faire d'importantes ascensions. L'ascension est une illusion pour ainsi dire arithmétique. On s'imagine qu'on aura plus de plaisir parce qu'on a grimpé un grand nombre de mètres. Mais la montagne a ceci justement de particulier que tout y est toujours relatif et que, au fond d'une plaine au niveau de la mer comme sur un plateau de dix mille pieds, la proportion des moindres ondulations du sol reste pareille, et pareil le charme d'une pelouse de gazon éclatant, d'une petite fleur émouvante de fragilité, d'un troupeau rencontré, d'une source menant son bruit joyeux.



Je ne méconnais point la beauté des sommets. Mais justement je trouve que, reçu sans préparation et à trop fréquents intervalles, ce choc avec l'infini étourdit. J'estime que pour goûter pleinement ce fameux « vertige des âmes » il faut s'y être préparé par des contacts successifs avec les beautés plus modérées des régions inférieures. Rien n'est plus émouvant que de passer ainsi, par échelons, des riants décors des premières pentes, avec leurs plateaux fleuris, leurs maisons joyeuses, leurs petits bois, à des espaces de plus en plus sauvages et arides, jusqu'à ce qu'on arrive à de véritables déserts, où l'herbe rase ne nourrit plus que quelques moutons, où l'on ne voit plus que quelques cabanes et quelques refuges, où l'arbre lui-même abandonne la partie. Puis c'est le roc friable où s'accroche le seul lichen, puis je ne sais quelle poussière aride. Alors seulement le paysage se compose et cette introduction sur le sommet prend tout son sens précisément par le contraste dont jouissent nos yeux entre ces verdoyantes étendues à nos pieds et ce socle de désolation. L'air est d'une pureté inexprimable, et sa vertu mystérieuse ne pénètre pas que les poumons : elle s'insinue dans l'âme elle-même, elle la baigne d'une sérénité surprenante. On comprend alors que plus que la tumultueuse mer, ou la plaine trop proche des hommes, ou la forêt humide et sombre, ce soit sur la montagne que se réfugièrent les grands contemplateurs et les ascètes. Elle est vraiment comme la vie : plus dépouillée à mesure qu'on la parcourt, plus âpre, mais plus calme aussi, et d'une paix à la fois terrible et merveilleuse. Je le répète, des plaisirs d'un pathétique aussi noble ne peuvent pas, ne doivent pas être donnés à n'importe qui, ni n'importe comment. C'est pourquoi je hais le sanatorium qui, d'un coup, comme d'une seule poussée d'ascenseur, amène le touriste du fond de la plaine jusqu'à l'altitude suprême, et le confronte sans préparation avec le sublime. C'est comme si on récitait du Mallarmé ou du Robert Browning à un élève de la primaire. Même bien doué, il ne serait ému que de savoir que c'est très beau.

Un autre élément d'émotion, dans la montagne, c'est cet autre contraste qui existe entre les parties ombreuses et les parties éclairées du paysage. Cela crée pour le promeneur une surprise perpétuelle, un renouvellement constant de ses impressions. Cette immersion, à chaque tournant de route, dans la pénombre froide crée chaque fois aussi une équivalente joie, quand on débouche dans la lumière, dans la chaleur. Ce sont les mêmes fleurs, les mêmes arbres, les mêmes rochers, les mêmes eaux, mais vus sous ce double aspect où chaque chose au monde vous apparaît, tantôt déprimante comme tout ce qui est promis au néant, tantôt rassurante et nous parlant de vie éternelle, comme tout ce qui s'épanouit au soleil.

Francis DE MIOMANDRE.

Les Arts appliqués

La Manufacture de Beauvais

Nous avons désormais une question « Beauvais », comme nous avions déjà une question Sèvres et une question Gobelins. Il a suffi pour cela, de la mise à la tête de la manufacture, de M. Jean Ajalbert, qui n'est pas homme à s'endormir dans son fauteuil administratif et n'a peur, ni dans ses paroles, ni dans ses actes, des mesures révolutionnaires, pourvu qu'elles aboutissent à un résultat fécond.

Non seulement il a ouvert toutes grandes les fenêtres de la vieille maison, mais il a cassé quelques vitres. Il déchire le voile, et oubliant l'antique formule : « Avant tout, pas d'affaires ! », il prend le public pour juge.

Beau spectacle que cette volonté éclairée et agissante ! Il y a deux ans, Beauvais était une appellation générique servant, dans le langage des amateurs, à désigner une catégorie de tapisseries anciennes, comme Jouy, par exemple, pour les toiles imprimées. Le nouvel administrateur — qui n'est ni Chartiste, ni Polytechnicien, ni ingénieur — a tout changé. Pratiquant la décentralisation à la bonne manière, il a amené Paris à la province. Il a organisé la « Saison d'art » de Beauvais !

Nous sommes à la seconde de ces manifestations et les visiteurs avisés qui ont fait le très court déplacement, n'ont pas eu à le regretter. Ils ont vu une cathédrale incomparable, un palais de justice du XIVe-XVe siècle, de vieilles maisons encorbeillées aux bois apparents, et quatre ou cinq expositions ingénieusement présentées : à la cathédrale, les tentures de la *Vie de la Vierge* et de *l'Histoire de Saint Remi*, appartenant à la ville et à la cathédrale de Reims ; au musée départemental, une exposition des maîtres de l'affiche ; à l'Hôtel de Ville, cent-quarante toiles, études et esquisses de François Desportes (1661-1743), prêtées par la manufacture de Sèvres et accompagnées d'un choix d'échantillons de notre grand atelier céramique ; à la manufacture, enfin, un choix de poteries d'Auguste Delaherche, qui a ses fours dans le Beauvaisis, et une importante série de tapisseries de Beauvais du XVIIIe au XIXe siècle, où les chefs-d'œuvre d'Oudry, de Casanova, de Leprince, voisinent avec les compositions de Chabal-Dussurgey, de Diéterle, de Quost, de Rousseau, de Desgoffe et de quelques autres.

Voisinage où l'on garde les distances, bien entendu. Aucun rapprochement n'est possible entre les *Bohémiens* ou les *Scènes militaires* de Casanova, et les bouquets de Chabal. Cet aimable fleuriste, cependant, n'écrivait pas mal pour la tapisserie. C'est à Chabal que Lefuel avait demandé le dessin des sièges pour les trois fameux salons de l'Impératrice aux Tuileries, le salon vert, le salon rose, le salon bleu, et le peintre n'était pas si maladroit, puisque son meuble Louis XVI du grand salon de Saint-Cloud, aux bois sculptés par Cruchet en 1858, fait l'admiration aujourd'hui des invités de l'Elysée qui le prennent pour de l'ancien.

Le danger c'est qu'un talent comme celui-ci s'impose aisément aux tapissiers qui aiment le travail facile. De 1876 à 1916, en quarante ans, les Beaux-Arts n'ont eu à commander que vingt-cinq modèles nouveaux pour la manufacture. Dès qu'un métier était libre, si l'on n'avait pas de carton nouveau, on montait un Chabal. Chabal était de tout repos : 122 chaises, de 1890 à 1903, nous apprend M. Ajalbert, sans compter canapés, fauteuils et tabourets ! Evidemment, il y a mieux et une réforme des modèles s'impose.



Elle fera partie d'un plan d'ensemble qui n'est pas arrêté, mais qui ne peut guère s'écarter de deux directives : ou bien intensifier la valeur artistique des modèles et de la main-d'œuvre, en dehors de tout résultat industriel, pour faire de la manufacture un Conservatoire de belle production, ou bien lui rendre l'autonomie qu'elle avait sous l'ancien régime, la liberté de fabriquer et de vendre, une caisse indépendante, alimentée tout d'abord par des avances de l'Etat jusqu'à la constitution d'un fonds de roulement, en un mot en faire une véritable maison de commerce dont l'Etat serait comme le principal actionnaire. C'est, je crois, la solution officielle et la plus radicale. Mais est-il bien certain que les demandes d'achat et les commandes passées par les particuliers seront suffisantes pour subvenir à la marche d'une institution où le mètre carré de tapisserie, il y a *vingt-cinq* ans, revenait à cinq mille francs ? Le problème est là.

Toutes les formes de l'art appliqué ont leur destinée. Si nous n'avons plus à proprement parler d'école de tapissiers, c'est sans doute que la tapisserie ne nous intéresse plus comme autrefois. Mme de Genlis a noté cette petite révolution de goût. Seule la folie du bric-à-brac a rouvert à la tapisserie l'appartement moderne. Mais c'est affaire à l'Hôtel Drouot et aux marchands d'antiquités.

Mais je ne sais pourquoi je soulève des objections que M. Ajalbert connaît mieux que moi. Il trouvera certainement moyen de ramener la prospérité d'autrefois. Ce sera d'autant plus facile que tout perfectionnement d'outillage est superflu, et que les progrès de la chimie — le rapport de M. Chastenet au Sénat en témoigne — constituent plutôt un obstacle en égarant le zèle des tapissiers par l'infinité des teintes nouvelles. Par essence la réforme de Beauvais consiste à revenir en arrière.



Mais une fois les anciennes techniques remises en vigueur, il faudra les appliquer à des œuvres vraiment modernes, et c'est là où toute l'énergie de M. Ajalbert ne sera pas superflue pour lutter contre la routine des bureaux. Laissons de côté provisoirement les grandes tentures — au fait, trouverait-on des artistes capables d'en composer les cartons ? — Restent les sièges où je vois tout un groupe de charmants dessinateurs à qui il suffirait de faire signe pour avoir des modèles de goût, Lepape, Barbier, Driant, Brissaud, Taquoy, qui sais-je encore ? Sans doute la grâce de leurs petites bonnes femmes a quelque chose d'artificiel, une teinte un peu trop accusée d'indo-persan ou de ballet russe. Mais la tapisserie n'a pas pour objet la reproduction de la nature, tout au contraire. Un meuble de Lepape serait le pendant des turqueries ou des chinoiseries du XVIIIe siècle, avec une note aiguë de modernisme qui ne serait pas sans charme dans des scènes de sports, de danses, d'élégances mondaines. Naturellement, il faudrait commander les bois à Follot, à Dufrène, à Gaillard, à Sue... Mais ceci est une autre histoire.

Henri CLOUZOT.

L'Opinion à travers le Monde

En France

L'Allemagne s'excuse. — Quelle est la politique de la Petite Entente ? — L'Alliance franco-belge. — Où la Lithuanie entre en scène. — Un mot sur le Lord-Maire de Cork.

La mise à sac du consulat de Breslau (27-8) a marqué le point culminant de cette agitation qui se produisait un peu partout en Allemagne contre nous depuis la Conférence de Spa. C'est que malgré nos concessions, nous y avons marqué notre volonté très nette de faire exécuter, tout en l'adaptant aux circonstances, le Traité de Versailles que l'Allemagne prétendait éluder.

Cette fois, devant l'attitude modérée mais très ferme du gouvernement français, le Reich a accepté nos légitimes revendications et, le dimanche 5 septembre, le Dr Simons, ministre des Affaires étrangères, accompagné du ministre de l'Intérieur M. Severing, a présenté à notre ambassadeur à Berlin, les excuses de son gouvernement, et déclaré « regretter l'ensemble des incidents dont les représentants et nationaux français ont été victimes ».

Faut-il voir dans cette démarche du gouvernement de Berlin un désir sincère d'inaugurer une période de relations sinon cordiales, du moins acceptables ?

M. Gauvain ne le croit pas.

« L'empressement du gouvernement du Reich, à déférer aux réclamations de la France, écrit-il dans les *Débats*, du 7 septembre, tient exclusivement à la victoire polonaise. Auparavant, jusqu'au moment où on pouvait croire à la prise de Varsovie par les Bolchevicks, les ministres allemands et leurs agents se comportaient en hommes de la Revanche. »

Et, dans le même article, parlant de cette fraction de l'Allemagne qui existe cependant et qui aspire à la paix et à la reprise de la vie normale, il ajoute :

« Malheureusement cette partie de la population ne dispose ni du pouvoir, ni de l'influence. Elle s'incline devant les braillards au lieu de les faire taire. Quand les affaires du monde semblent mal aller pour les Alliés, elle aussi nourrit l'espoir que le traité de Versailles va tomber en loques. Elle ne se rebelle que lorsqu'elle est directement menacée — comme lors du coup de Kapp — par la réaction militaire. Il serait donc suprêmement imprudent de notre part de compter sur son bon sens et sur sa modération. »

Le *Temps* se montre plus confiant, miséricordieux même, et, tout en louant l'attitude du *Vorwærts* qui, le jour même où les demandes françaises avaient été publiées à Berlin, prenait position :

« résolument contre la tempête de protestations qu'il faut attendre de la presse pangermaniste, elle qui a de si lourdes responsabilités dans les scandaleux excès qui obligent aujourd'hui l'Allemagne à s'humilier. »

Le Temps prodigue ses conseils et prend acte des bonnes intentions (5 septembre) :

« Le passé étant ainsi réparé, nous souhaitons sincèrement que l'avenir apporte une ère d'apaisement et de bonne volonté. »



On sait que d'actives démarches se poursuivaient depuis quelque temps déjà entre la Tchéco-Slovaquie, la Yougo-Slavie et la Roumanie. Elles ont abouti à la conclusion d'un accord qui tend à coordonner et à lier la politique de ces trois pays. C'est cet accord dont la presse française n'a pas en général reconnu tout l'intérêt (voir notre article) qui a été baptisé du nom de « Petite Entente ». Quelles en sont les grandes lignes et dans quel sens va-t-il s'orienter ?

Pour l'*Eclair* (2 septembre) qu'on est assez surpris de voir épouser le point de vue adopté par le *Giornale d'Italia* et la *Neue Freie Presse*, la « Petite Entente » serait « un échec pour Paris et un succès pour Berlin ». Les Petites Puissances qui l'ont conclu, auraient voulu se débarrasser de la tutelle de la France.

Dans les *Débats* (1er septembre) Pierre de Quirielle expose et semble démontrer une thèse absolument contraire :

« La Petite Entente en lutte contre la Grande Entente, serait une simple absurdité. Tout l'effort de la Grande Entente a été de faire naître dans l'Europe Centrale une petite Entente. Elle est née, rien ne permet de croire que cet enfant dénaturé ne songe qu'à se révolter contre ses parents.

Nous avons tout lieu d'admettre au contraire que la France a joué un rôle prépondérant dans la formation de la Nouvelle Ligue et qu'elle ne peut que s'en féliciter. »

La *Démocratie Nouvelle* du même jour se réserve sur cette alliance qui vise à réunir dans un bloc solide outre les puissances signataires (Tchéco-Slovaquie, Roumanie, Yougoslavie, « la Grèce et peut-être même la Bulgarie ». Et elle trouve que le programme de M. Take Janesco et l'interview parue dans le *Matin* (1er septembre) en dehors du couplet traditionnel contre les magyars ne donne aucune indication nette sur la politique de MM. Benès et Vesnitch.

« Or, cette imprécision voulue, car elle est voulue, si elle ne satisfait pas la Roumanie, ne laisse pas non plus que d'être assez inquiétante au point de vue français. »

De même le *Temps* qui consacre à la genèse du nouvel accord son éditorial du 3 septembre, demande, tout en approuvant — plus par intuition que pièces en mains sa formation — un peu de lumière

« Nous accueillerons avec reconnaissance toute information officielle qui les complèterait (nos renseignements). La confiance, nous en sommes persuadés, ne fera que croître en proportion de la lumière... »

Malgré tout une vague méfiance persiste.

« Le bloc de 45 millions d'habitants que forment désormais la Roumanie, la Tchéco-Slovaquie et la Yougo-Slavie, dit le *Petit Parisien* (6 septembre), ce bloc n'oublie pas lui non plus que les magyars sont irréconciliables... Entre ces alliés éprouvés et la Hongrie, il faut choisir. Il est permis de penser que ce choix est fait. »

Qu'en conclure sinon qu'une politique qui prête à tant de conjectures, d'hypothèses et d'interprétations contradictoires ne brille pas précisément par la netteté et que, suivant l'expression de M. Madelin, reprise par M. André Lefèvre à la cérémonie de la commémoration de la Marne, elle n'est pas « claire et ordonnée comme une tragédie de Corneille, comme un jardin de Le Nôtre ».



Un accord qui prête à moins d'ambiguité est l'alliance militaire entre la France et la Belgique. Elle est virtuellement conclue et n'attend plus pour devenir une réalité que le retour de vacances de M. Hymans qui tient à la signer lui-même. Nous ne nous y étendrons pas — nos lecteurs en effet trouveront dans ce même numéro un commentaire clair et précis de cette alliance logique, due à la guerre et à la politique habile de M. Millerand. Faisons seulement remarquer avec le *Petit Parisien* (8 septembre) que :

« Le trait le plus frappant de la situation nouvelle est que l'Angleterre, qui, autrefois redoutait toujours cette union de la Belgique et de la France, sera aujourd'hui la première à applaudir.

Sans doute a-t-elle pris conscience que même unie à la Belgique, la France ne saurait ni devenir une menace pour ses voisins occidentaux, ni oublier l'importance de l'amitié anglaise. »



Les pourparlers russo-polonais rompus à Minsk vont reprendre sur une autre base. Les opérations militaires se poursuivent sans qu'aucun des deux belligérants ait obtenu un de ces succès décisifs qui obligent l'adversaire à déposer les armes. La Lithuanie a failli entrer dans le conflit, à côté des armées rouges, et l'attaque brusquée qu'elle a esquissée à Suvalki et Augustowo aurait pu avoir les plus graves conséquences, lorsqu'elle est soudain entrée en voie d'arrangement. Si bien qu'aujourd'hui, le danger peut être considéré comme écarté. Adversaires et artisans de la Pologne rejettent suivant leur point de vue la responsabilité du conflit sur l'un ou sur l'autre des belligérants.

« C'est au gouvernement de Varsovie, dit le *Petit Journal* (7 septembre), que revient le mérite d'avoir tué dans l'œuf la nouvelle guerre en perspective. Dans cette circonstance, les hommes d'Etat polonais ont fait preuve de beaucoup de sang-froid et de pondération. Au lieu de répondre à l'agression imprévue dont ils étaient l'objet par une contre-offensive violente, ils ont fait entendre le langage du bon sens et de la raison aux Lithuaniens. »

Pour M. Louis Bresse, dans le *Rappel* (7 septembre) les coupables sont d'abord les Polonais, mais aussi la Conférence des Ambassadeurs qui :

« lorsque les lignes de démarcation ont été fixées entre la Pologne et la Lithuanie, n'a pas trouvé bon de demander leur avis aux Lithuaniens.

Cela n'empêche que la Pologne ne soit devenue l'enfant terrible des nations. Elle a les yeux plus grands que le ventre. Son impérialisme a déjà déchaîné une guerre des plus impopulaires.

En voulant ravir à la Lithuanie Vilna, son antique capitale, une nouvelle guerre, aussi impopulaire que l'autre, serait inévitable.

Les Alliés, et notamment la France, auront, nous l'espérons, la sagesse de s'y opposer et ne ménageront pas les bons et utiles conseils à Varsovie. »



Notons en terminant l'émoi produit dans une certaine presse par le jeûne volontaire du lord-maire de Cork. L'opinion à vrai dire n'en est pas autrement angoissée, puisqu'enfin il suffirait au patient d'ouvrir la bouche pour faire cesser son supplice et qu'enfin il serait trop commode d'échapper ainsi à la rigueur des lois. Si l'exemple se généralisait, il n'y aurait plus de justice possible. Mais comme jeûne, c'est une belle performance.

En Angleterre

Les mineurs et la grève. — Le lord-maire de Cork.

Au milieu du mois d'août la corporation des mineurs a demandé au gouvernement : 1° de réduire de 14 sh. 2 le prix de la tonne de charbon à la consommation ; 2° d'augmenter respectivement les salaires de 2 sh., 1 sh. et 9 pence pour les adultes, les jeunes gens et les jeunes garçons par journée de travail (chaque fois que le mineur descend dans la mine, soit avec une équipe de nuit, soit avec une équipe de jour).

Le déficit ainsi provoqué serait couvert par les 66.000.000 de livres, bénéfices réalisés sur le charbon à l'exportation et perçus par l'Etat.

Le gouvernement a répondu aux mineurs que les 66 millions de livres servant à diminuer le taux général de l'impôt, il repoussait leurs demandes : l'exécutif de la Fédération s'est alors réuni (31 août) et son secrétaire Frank Hodges (que connaissent bien les lecteurs de l'*Europe Nouvelle* depuis la publication de son livre sur la nationalisation des mines) a donné le résultat des votes émis par sa Fédération :

Total des votes reçus	845.647
Pour la grève	606.782
Contre la grève	238.865
Majorité pour la grève	367.917

Pourcentage des votes :

71.75 pour la grève.
28.25 contre la grève.

Néanmoins, ainsi que le remarquera l'édition hebdomadaire du *Manchester Guardian* (1) (3 septembre) les majorités obtenues en dehors du Lancashire et du South Wales sont beaucoup plus petites que ne l'attendaient les leaders.

Les délégués des « Big three », de la triple alliance, se réunissent le 1er septembre et approuvent la décision des mineurs, encore qu'en termes assez vagues. Le sous-comité siégera en permanence.

Le vendredi 3 septembre, on apprend que la grève sera effective dans 3 semaines (le 25 septembre), une semaine plus tard qu'on ne l'avait décidé d'abord), de manière à assurer l'action simultanée de tous les districts miniers.



La presse anglaise, à l'exception du *Daily Herald* et des petits journaux extrémistes (et à petits tirages) du Labour, est unanime à condamner la grève en suspens.

Le *Daily Chronicle* (3 septembre) affirme que les ministres sont fermement décidés à défendre les intérêts des consommateurs; et que le soi-di-

(1) L'édition quotidienne a été suspendue par la grève des imprimeurs.

sant souci des mineurs d'épargner 14 sh. 2 par tonne au public « *n'a suscité aucun intérêt dans ce public* ».

Le 4 septembre, le *Chronicle* revient à la charge : les mineurs prétendent que la réduction de 14 sh. 2 par tonne qu'ils réclament est désintéressée ; que c'est un essai tenté pour réduire, au profit de tous, la vie chère. Or quels sont les faits ?

« Le prix du charbon actuel, à l'intérieur du pays, représente le coût de production. Le prix moyen est de 33 sh. 3 par tonne dont 24 sh. 3 vont aux salaires des mineurs.

« Comment alors réduira-t-on ces prix ? Par une prime qui sera prise sur le prix de vente du charbon à l'exportation. Or les 96 % de ce prix de vente vont dans la poche de l'Echiquier (c'est-à-dire des finances anglaises). On peut se demander si la nation britannique a raison de réaliser ce gain sur les besoins de l'Europe... »

Quoi qu'il en soit, cet argent va au pays tout entier. Les mineurs, eux, veulent mettre la main sur la totalité de ce que prend l'Etat. Ils s'accorderont 2 sh. d'augmentation par jour « en dépit du fait qu'ils sont les travailleurs les mieux payés de la nation. Pour la prime, ce serait un camouflage ».

Le *Times*, la *Westminster Gazette* (3 septembre) refusent de croire au désintéressement des ouvriers.

« Les mineurs, écrit la *Gazette*, ont-ils le droit de s'approprier la production de la richesse nationale qu'ils amènent à la surface et rendent disponible ? »

L'*Observer* (5 septembre) affirme qu'il n'y aurait pas de menace de grève, s'il n'existait pas un projet de nationalisation des mines. Les leaders ont *lié* les revendications de salaires et la demande de réduction des prix du charbon : cela signifie le rétablissement du *contrôle* que le gouvernement s'efforçait d'abolir pour rétablir dans l'industrie les conditions d'avant-guerre. Le pays, menacé par *l'action directe*, doit résister, pour sauver les libertés acquises patiemment par la nation pendant des siècles.

La Nation (4 septembre), favorable aux ouvriers, croit que « le mécontentement des mineurs est justifié » et que leur campagne pour une réduction du prix du charbon précéda toute demande de relèvement de salaires : mais la revue radicale est aussi opposée à la grève :

« Ce serait une catastrophe... L'Europe (qui a besoin du charbon anglais), croirait que les mineurs sont aussi égoïstement indifférents à ses souffrances que le gouvernement britannique. »

Arrivons enfin au *Daily Herald* (4 septembre) qui approuve sans restrictions, le rapport de la fédération des mineurs rédigé le vendredi 3 septembre avec l'adhésion de la Triple Alliance. On y lit :

« Les mineurs sont décidés à briser le cercle vicieux : prix élevés, profits élevés, impôts élevés. Ils savent qu'une réduction dans le prix du charbon domestique profitera immédiatement et directement à la partie la plus pauvre de la population (on réalisera une économie d'environ 4 livres 10, par an et par famille). Leur insistance à réclamer cette réduction est leur contribution à la diminution du prix de la vie. »

Le *Herald* attend avec confiance la réunion de Portsmouth où les représentants des Trade Unionistes (plus de 6 millions d'hommes) décideront de l'avenir des mines :

« Une époque a plongé dans le chaos et la destruction : une époque nouvelle, celle du peuple, sort des ruines. »



Tandis que le lord-maire de Cork continue lentement de mourir, les manifestations de sympathie, les interventions se multiplient : les attentats redoublent aussi en Irlande.

La *Nation* (4 septembre) écrit :

« Les gouvernements anglais ont fait beaucoup de martyrs en Irlande. Ce qui distingue le cas du lord-maire de Cork... c'est que le *gouvernement a défié une partie écrasante de l'opinion publique.* »

Le gouvernement demeure inflexible et la *Nation* conclut :

« Les conséquences de cet acte seront ressenties par des générations nombreuses et dans beaucoup de pays. Les Anglais se rendent difficilement compte chez eux du rôle que joue dans l'imagination des autres peuples, le traitement infligé à l'Irlande. »

Seuls les journaux unionistes de la coalition et le gouvernemental *Daily Chronicle*, défendent la politique de Lloyd George : le *Daily News* (4 septembre) proteste violemment contre la décision de la R. I. C. (Royal Irish Constabulary) « qui démissionnera en bloc si le Lord-Maire est relâché. La police n'a pas le droit de dicter sa politique au gouvernement. »

Le *Times* (4 septembre) enfin se plaint que Lloyd George soit absent ; et pour donner le ton de l'opinion publique générale il publie des lettres de membres du parlement ou de personnalités britanniques qu'indigne la rigueur du cabinet. Ainsi M. Nowell écrivait le 2 septembre :

« Il y a une logique du cœur qui dépasse la logique de la justice abstraite... »

Un sonnet anonyme, intitulé « la prison de Brixton » montre à quel point l'âme britannique est atteinte par cette agonie sentimentale :

« Voyez, quoique l'huile soit basse dans la lampe, la flamme brille plus pure et plus haute... »

En Italie

L'indépendance de Fiume. — Avant Aix-les-Bains. — La mort de Ramadan es Sceteni.

La proclamation de l'indépendance de Fiume, par Gabriele d'Annunzio sera le 11 septembre, jour anniversaire de l'expédition de Rouchi, un fait accompli. Déjà les journaux ont publié le texte de la constitution élaborée par le condottiere-poète : c'est une admirable page littéraire et c'est, retouché par le socialisme d'Alceste De Ambris, ancien secrétaire général de la C. G. T., un retour aux chartes communales de l'Italie du XIIIe siècle.

Ne prête-t-on pas d'ailleurs à d'Annunzio, un jour où il semblait décidé à signer l'accord proposé par le général Badoglio au nom de M. Nitti et à quitter Fiume, ce mot admirable : « Hélas ! pourquoi faut-il quitter tout ce beau moyen-âge ! » La constitution de la Régence italienne du Carnaro) car tel est le titre dont se pare le nouvel Etat indépendant), n'est que le développement de ce mot-là.

L'Assemblée politique y porte le nom de Conseil des Optimes, et l'Assemblée économique de Conseil des Proviseurs. Les deux conseils réunis

en *Arenzo* élisent les sept recteurs, chargés de l'exécutif. Quant aux juges, ils sont de cinq sortes : les prud'hommes, les juges du travail, les juges en toge (*tozati*), les juges des méfaits (*maleficio*), la Cour de raison.

Le nouvel Etat comprendra la ville de Fiume, les îles « d'ancienne tradition vénitienne » et les régions même non peuplées d'Italiens qui demanderont à entrer dans la communauté et présenteront des garanties suffisantes pour y être admises. Les communes sont autonomes dans une très large mesure.

En cas de « péril extrême », un dictateur peut être nommé qui prend le nom de commandant. Sa dictature ne doit pas excéder six mois.

Trois croyances religieuses sont placées au-dessus de toutes les autres dans l'universalité des communes jurées :

La vie est belle et digne d'être vécue sévèrement et magnifiquement par l'homme que la liberté a rendu « complet « ;

Le travail même le plus humble, même le plus obscur, s'il est bien fait, tend à la beauté et orne le monde. »

•

Aux murs des écoles, pas d'emblèmes religieux; l'école doit être neutre

Un chapitre est consacré à la musique : « institution religieuse et sociale. »

La constitution est précédée et suivie de ces phrases latines : « *Statutum et ordinatum est. Juro ego. Si spiritus pro nobis quis contra nos ?* »

La presse italienne ne s'attarde pas au pittoresque et au mérite littéraire de ce texte d'annunzien. Elle examine les résultats que cette proclamation d'indépendance aura sur la solution définitive de la question adriatique, et ne tarde pas à faire des réserves et à exprimer quelques craintes.

Tant que la chose n'était pas certaine, la quasi-unanimité de la presse affectait de croire ou croyait réellement que M. Giolitti, n'ayant plus à s'occuper de Fiume, aurait les mains entièrement libres pour exiger des Alliés l'application intégrale du pacte de Londres. Mais au moment de faire ce « saut dans l'inconnu » (le mot est de l'*Idea Nazionale*), les journaux sont moins rassurés.

L'*Idea Nazionale* regrette que le gouvernement n'ait pas déconseillé l'indépendance. Fiume doit être annexée; toute autre solution est mauvaise :

« Nous prévoyons que l'indépendance n'aura pas la vertu, comme l'espèrent peut-être certains de ses promoteurs, de résoudre le problème économique dont souffre Fiume. Nous prévoyons que ces difficultés économiques seront encore accrues par les difficultés diplomatiques et internationales que le nouvel Etat rencontrera fatalement. Nous allons jusqu'à prévoir la possibilité, sinon la probabilité de difficultés militaires. »

Il est vrai que, dès le lendemain, le journal nationaliste se déclare rassuré par la précaution qu'a prise d'Annunzio de qualifier le nouvel Etat de *Reggenza*, c'est-à-dire d'Etat provisoire, en attendant l'annexion à l'Italie.

La presse italienne, toute occupée par le conflit de la métallurgie (on trouvera plus loin un article sur ce sujet) n'a guère le loisir de beaucoup parler de la prochaine entrevue d'Aix-les-Bains.

A en croire le *Giornale d'Italia* et surtout l'*Idea Nazionale*, il ne faut pas escompter de cette entrevue un rapprochement franco-italien. Mais comme MM. Millerand et Giolitti, sont animés d'excellentes intentions et qu'ils sont par surcroît des esprits réalistes, il est probable qu'ils trouveront le moyen de s'entendre sur la question russe et sur les autres problèmes qui réclament une solution immédiate. « On pourra faire ainsi un nouveau bout de chemin de compagnie ».

On verra ensuite. Mais l'Italie a besoin, sans trop tarder, de sortir de l'isolement où elle se trouve depuis la guerre. La France devrait s'en rendre compte. M. Millerand, depuis son arrivée au pouvoir, a fait envers l'Italie une politique passive et neutre. A l'italophobie de M. Clemenceau, a succédé une « non-politique ». « Mais ne pas avoir de politique, dit l'*Idea Nazionale*, c'est déjà une politique ».

En somme, les journaux nationalistes ne croient pas impossible un rapprochement entre les deux pays, mais pas pour l'instant. En dehors des questions internationales, l'orientation intérieure des deux pays, l'un vers la droite, l'autre vers la gauche, s'y oppose. Les journaux démocrates se taisent. Les journaux ententophobes, qui, ces jours derniers, s'élevaient âprement contre tout rapprochement, se taisent également.



En Tripolitaine, un heureux hasard vient de débarrasser l'Italie de son principal ennemi, Ramadan es Sceteni, chef de la région de Miswata, qui, ces temps derniers, avait retenu prisonniers des officiers et des soldats italiens et ne cessait de fomenter des troubles. Les troupes de Ramadan ont été battues par des tribus ennemies et lui-même a été tué.

Certains journaux espèrent que cette mort permettra une pacification rapide de la Libye. Le *Corriere della Sera* est moins optimiste. L'accord Milner-Zagloul pacha au sujet de l'indépendance égyptienne l'inquiète. Jusqu'à présent, l'Italie était à la tête des puissances « musulmanes » au point de vue du libéralisme envers les indigènes. Il faut qu'elle se hâte de convoquer le Parlement promis par le statut libyque de juin 1919, si elle ne veut pas se laisser dépasser par l'Angleterre et risquer de nouvelles et dangereuses rébellions.

En Allemagne

Propagande antifrançaise. — Breslau. — Sedantag. — La petite Entente. — La crise socialiste.

La campagne contre la France continue. Les conservateurs la poursuivent par nationalisme, et les socialistes, les Indépendants surtout, par internationalisme. Les uns ne pardonnent pas à la France d'avoir vaincu l'Allemagne, les autres l'accusent d'esprit contre-révolutionnaire.

Mais il est frappant de constater que de grands organes libéraux ne cessent pas de lui adresser les reproches les plus variés et les plus vifs. Il ne se passe guère de jour sans que la *Frankfurter Zeitung*, par exemple, nous attaque.

Elle écrit à propos du rappel de sir Reginald Tower :

« Les liens qui unissent l'Allemagne à Dantzig reposent sur des droits naturels. Nul traité imposé par la force ne peut les déchirer. Et c'est pourquoi le peuple

allemand a le droit et le devoir moral de protester contre toute nouvelle violence faite à Dantzig. » (27-8).

Le jour suivant, c'est un long article, où il est démontré en plusieurs colonnes que l'Allemagne doit renoncer à toute politique continentale, et s'orienter plutôt vers l'Angleterre :

Enfin, au sujet des réparations exigées pour Breslau :

« M. Millerand exerce des représailles sur le peuple allemand tout entier, par les humiliations qu'il joint aux réparations légitimes. C'est là une pure politique de prestige, que d'imposer des excuses formelles qui n'étaient plus en usage parmi les nations européennes. » (1-9).

La France et la Pologne



Entre Polonais à Paris. — « *Si nous sommes battus sur d'autres fronts, ici, du moins nous sommes vainqueurs !* ».
Extrait de l'Illustré satirique "*Ulk*")

De son côté, la *Kolnische Zeitung* incrimine ouvertement le traité de Versailles :

« Notre situation économique actuelle, avec tous les ravages qu'elle produit dans notre politique intérieure, est un effet du traité de Versailles, dicté à un peuple que la révolution avait désarmé. » (28-8).

Le *Berliner Tageblatt* veut bien regretter les déplorables incidents de Breslau qui :

« menacent de ternir le blason allemand »,

mais il ajoute que s'ils doivent cesser, il faut aussi que l'on s'abstienne, du côté français :

« de toutes les provocations et de tous les actes qui ont en partie provoqué ces désordres regrettables. » (1-9).

La catholique *Germania* est particulièrement violente :

« Les troubles n'auraient pas eu lieu si les Français avaient agi selon les règles de la justice... Les satisfactions exigées sont d'une gravité inouïe... Elles visent à humilier profondément l'Allemagne. » (1-9).

Quelques voix isolées se font bien entendre pour reconnaître que :

« le gouvernement français a pris en considération la situation intérieure de l'Allemagne... et fait tout ce qu'il a pu pour éviter des choses graves, peut-être irréparables. » (*Berliner Mittagszeitung*, 4-9).

Mais dans l'ensemble, l'opinion allemande a été sérieusement touchée par cette nouvelle épreuve. Comme en même temps le ministre des cultes a interdit les manifestations à l'occasion de l'anniversaire de Sedan (2 sept.), on sent une certaine tristesse aussi dans les pensées des Allemands, des conservateurs surtout .

La presse allemande trouve un autre sujet de mécontentement contre la France dans les conversations qui ont lieu entre Prague, Belgrade et Bucarest. La formation de la Petite Entente, et la question de savoir si tous les petits Etats de l'Europe Centrale y adhéreront, inquiète les Allemands. Et de nouveau, c'est la *Frankfurter Zeitung* qui sonne l'alarme avec le plus d'insistance:

« Même si les accords conclus entre les Etats intéressés étaient soumis à la Société des Nations, ils seraient en contradiction avec son esprit. Le groupement des petits Etats est le début d'une scission qui peut finalement ramener à l'ancien système des alliances armées, et qui ressuscite ainsi le danger d'une conflagration. » (31-8).

Et pour mieux marquer combien ce rapprochement entre les divers petits Etats peut devenir un danger pour l'Allemagne, certains journaux essaient immédiatement de semer la discorde. Ils insistent sur les différends qu'ils prévoient — mais ils se trompent — entre la Roumanie et la Hongrie, et d'autre part entre la Petite Entente proprement dite (Tchéco-Slovaquie et Yougo-Slavie) et les autres Etats :

Le socialisme allemand traverse une crise analogue à celle dont souffre le socialisme français. Des délégués des Indépendants allemands avaient assisté, fin juillet, au congrès de la III[e] Internationale à Moscou, et sollicité l'admission de leur parti. Lénine a répondu par des conditions que la *Freiheit* a publiées.

Par la voix du *Vorwarts* les socialistes majoritaires ont refusé de se soumettre. Ils déclarent que la différence irréductible qui sépare le socialisme du bolchevisme réside dans ceci, que l'un est par essence démocratique, l'autre dictatorial. Entre la dictature et la démocratie leur choix est fait d'une manière irrévocable :

« L'Internationale syndicale n'est concevable que comme démocratie, comme un groupement de membres égaux en droit. Le bolchevisme repousse la démocratie, ne jure que par la dictature, et c'est cet esprit qui anime ses manifestations syndicales. Le monde syndical ne témoignera jamais sans doute, et nulle part, le désir de se plier au joug de la dictature russe. » (*Vorwärts*, 31-8).

Et la division s'est mise parmi les Indépendants. Les uns, comme Hilferding déclarent que :

« l'application à l'Allemagne des formules russes serait une folie, et que les prescriptions relatives à l'organisation suffisent seules à rendre les conditions de Moscou inacceptables. » (*Feiheit*, 29-8).

Ou pensent comme Ballod :

« qu'une chose est certaine, à savoir que les bolchevistes ont été incapables de réaliser le socialisme dans leur pays. » (*Freiheit*, 4-9).

Les autres, au contraire, comme les principaux chefs du parti, Daumig, Crispien, Stocker, se prononcent nettement en faveur de l'adhésion. Le parti indépendant tient un congrès pour fixer son attitude. Quelle que soit la décision prise, la situation n'en demeurera pas moins trouble au sein du socialisme allemand.

Sources et Documents

Les frontières orientales de la Pologne

Nous publions ci-dessous le texte intégral de la déclaration du **Conseil Suprême** *du 8 Décembre 1919 au sujet des frontières orientales de la Pologne.*

On trouvera également ci-contre cette frontière reportée sur la carte de Pologne ainsi que **la ligne Lloyd George**, *tracée à Spa, et* **la ligne** *dite du* **Maréchal Foch** *qui devait séparer les secteurs attribués respectivement aux armées polonaise et lithuanienne.*

Ces documents appellent les deux observations suivantes :

1° *la décision prise par* **le Conseil Suprême**, *et confirmée au point de vue militaire par* **le Maréchal Foch**, *attribue nettement à la Pologne la région actuellement envahie par les forces lithuaniennes.*

2° *la déclaration du 8 décembre 1919 réserve expressément les droits éventuels de la Pologne sur les territoires situés à l'Est de la frontière tracée.*

DÉCLARATION DU CONSEIL SUPRÊME DES PUISSANCES ALLIÉES ET ASSOCIÉES RELATIVE AUX FRONTIÈRES PROVISOIRES ORIENTALES DE LA POLOGNE.

Les Principales Puissances alliées et associées, ayant reconnu qu'il importe de faire cesser le plus tôt possible l'état actuel d'incertitude politique, dans lequel se trouve la nation polonaise, et sans préjuger les stipulations ultérieures devant fixer les frontières orientales définitives de la Pologne, déclarent reconnaître, dès à présent, les droits du gouvernement polonais de procéder, dans les termes précédemment prévus par le Traité du 28 juin 1919 avec la Pologne, à l'organisation d'une administration régulière des territoires de l'ancien Empire de Russie situés à l'Ouest de la ligné ci-dessous décrite. (Voir la carte.)

Du point où l'ancienne frontière entre la Russie et l'Autriche-Hongrie rencontre la rivière Bug et jusqu'au point où elle est coupée par la limite administrative entre les cercles de Byelsk et de Brest-Litovsk :

Le cours de la Bug vers l'aval ;

De là, vers le Nord, cette limite administrative jusqu'au point où elle forme un angle aigu à environ 9 kilomètres au Nord-Est de Melnik ;

De là, vers le Nord-Est, jusqu'à un point du cours de la Lesna-Prawa où le cours d'eau est coupé par la route forestière en direction Sud-Nord passant à environ 2 kilomètres à l'Ouest de Skupowo :

Une ligne à déterminer sur le terrain, laissant à la Pologne les villages de Weirpole, Stolbce, Piesczatka et Wolka, et coupant la voie ferrée Byelsk à Brest Litovsk au point où elle franchit la route de Vysoto Litovsk à Kleshcheli ;

De là, vers le Nord, jusqu'au point où la route Narev-Narevka coupe la voie ferrée Gainowka-Svisloch :

Une ligne à déterminer sur le terrain et le long de la route forestière désignée ci-dessus ;

De là, vers le Nord-Est, jusqu'au point situé à 4 kilomètres au Nord de Yalowka où la rivière Svisloch est rejointe par celle qui traverse cette ville :

Une ligne à déterminer sur le terrain ;

De là, en aval le co[illegible] du Svisloch, puis en amont celui du Laszanka ; puis en amont celui du Likowka jusqu'à environ 1 kilm. 1/2 à l'Ouest de Baranowo ;

De là, vers le Nord-Nord-Ouest, jusqu'à un point de la voie ferrée Grodno-Kuznitsa, situé à environ 500 mètres au Nord-Est de la bifurcation de Kielbasin :

Une ligne à déterminer sur le terrain ;

De là vers le Nord-Ouest, jusqu'à un point situé sur le cours du Lososna, à environ 2 kilom. 1/2 au Sud-Ouest de son confluent avec le Nyeman :

Une ligne à déterminer sur le terrain ;

De là, le cours du Lososna en aval, puis celui du Nyeman en aval, puis en amont, jusqu'à sa source, celui de la rivière Igorka qui traverse Warwischki ;

De là, vers l'Ouest-Sud-Ouest, jusqu'à un point du cours du Chernohanja (Marycha), près de Sztudjanka :

Une ligne à déterminer sur le terrain, suivant un affluent de la rive gauche ;

De là, en amont le cours du Chernohanja jusqu'à un point à environ 2 kilom. 500 à l'Est de Zelwa ;

De là, vers le Nord jusqu'à un point de la route Berzniki-Kopciowa situé à environ 2 kilom. au Sud-Est de Berzniki :

Une ligne à déterminer sur le terrain ;

De là vers le Nord-Ouest jusqu'au point le plus au Sud du rentrant de la limite administrative septentrionale du district de Suvalki (à environ 7 kilom. au Nord-Ouest de Punsk :

Une ligne à déterminer sur le terrain, en direction générale parallèle à la ligne de petits lacs situés entre Berzniki et Zegary et à environ 2 kilomètres à l'Est de ces lacs, se dirigeant vers l'Ouest jusqu'à un point situé sur le lac Galadusya à environ 2 kilom. au Nord de Zegary, franchissant le lac jusqu'à son extrémité Nord-Ouest et laissant Punsk à la Pologne ;

De là, vers le Nord la limite administrative de Suvalki jusqu'au point où elle rencontre l'ancienne frontière entre la Russie et la Prusse Orientale.

Les droits que la Pologne pourrait avoir à faire valoir sur les territoires situés à l'Est de la dite ligne sont expressément réservés.

Fait, à Paris, le 8 décembre 1919.

Le président du Conseil suprême des Puissances alliées et associées,

G. CLEMENCEAU.

CARTE DE LA POLOGNE AVEC SA FRONTIÈRE ORIENTALE

telle que l'a tracée le Conseil Suprême le 8 Décembre 1919



Avec la frontière orientale de la Pologne, indiquée par la ligne hachurée, on peut voir sur cette carte **la ligne dite " Lloyd George "**, *qui fut tracée à Spa lors de l'avance des Rouges, et* **la ligne dite " du Maréchal Foch "**, *qui devait séparer la Pologne de la Lithuanie.*

(Voir indications en haut de la carte, à droite).

Dernières Publications

La Politique Étrangère

Chronique de la quinzaine politique

de M. Raymond POINCARE

(*La Revue des Deux Mondes*, 1er Septembre)

Le traité de paix signé à Sèvres avec la Turquie en confiant aux Anglais le mandat sur la Palestine et la Mésopotamie porte un coup très dur à notre prestige en Orient. Si nous tenons à conserver dans ces pays l'influence que nous y avions acquise, nous devons fournir un sérieux effort, tant en Mésopotamie qu'à Mossoul, Orfa, Badgad, — en Syrie les mesures prises par le général Gouraud ont mis fin aux intrigues de Fayçal — et obtenir de l'Angleterre que ses agents ne tournent point contre nous l'autorité que leur a conférée la Conférence de la Paix

L'exécution du traité de Versailles reste la question la plus troublante. Le manque de fermeté des Alliés a permis aux Allemands de mener maintes intrigues, de fomenter des émeutes, de corrompre les votes des zones plébiscitaires.

L'article 87 renvoyant à une date ultérieure la fixation des frontières polonaises par les principales puissances alliées et associées a permis aux appétits polonais de s'agrandir outre mesure et a mis un peuple nouvellement reconstitué en grand péril en face de ses ennemis héréditaires, Germains et Russes. M. R. Poincaré demande pour le règlement de la question polonaise l'entente immédiate des gouvernements anglais et français.

M. Édouard Benès et les libertés tchèques

par M. Jules CHOPIN

(*Le Monde Nouveau*, Août.)

En une étude ramassée et précise, M. J. Chopin retrace l'œuvre accomplie par l'homme remarquable qu'est M. Benès.

Jusqu'en 1914, M. Benès fut partisan de la monarchie dualiste, à condition de la soustraire à la domination de Berlin. La tragédie de Sérajevo découvrit son erreur. Il se mit dès lors à l'œuvre pour saboter la guerre austro-germaine. Il fut l'un des membres les plus actifs de cette *maffia* organisée à Prague, malgré la police habsbourgeoise, qui sapait inlassablement l'autorité et le prestige de la monarchie de Vienne.

Passé en Angleterre à la suite de M. Masaryk, M. Benès abandonna la propagande pour l'action. Ce fut lui qui organisa en terre étrangère cette armée nationale qui combattit aussi bien sur le front italien que sur le front français, et dont la création fut l'un des plus rudes coups portés à l'Autriche-Hongrie.

La République tchéco-slovaque proclamée en 1918 prit pour ministre des Affaires étrangères, M. Benès. C'est à ce titre qu'il exposa les revendications modérées de son pays à la Conférence. Il se heurta à un seul point litigieux : la question de Teschen, dans le règlement de laquelle il fit preuve d'une clairvoyante conciliation.

M. Benès poursuit aujourd'hui la réalisation de son rêve : créer par des alliances, en Europe centrale, un contre-poids à l'Allemagne.

M. D.

Memento

REVUES :

Histoire. — Politique extérieure :

La chance de la Pologne et de la France, par Saint-Brice (*La Revue Universelle*, 1er septembre). — Réflexions sur l'alliance anglaise, par René Johannet (*La Revue Universelle*, 1er septembre). — Entre la France et l'Allemagne (I), par Julien Rovère (*La Revue Universelle*, 1er septembre). — La crise de l'internationalisme et le péril européen, par Jean Maxe (*La Revue Universelle*, 1er septembre). — La menace russe et l'opinion allemande, par Henri Albert (*l'Opinion*, 28 août). — Un danger pour l'honneur et l'avenir de la France, par Jean Finot (*La Revue Mondiale*, 1er septembre). — Le cas bulgare, par Louis Brun (*La Revue de Paris*, 1er septembre). — Les conditions de paix de la Pologne, par Georges Bienaimé (*La Pologne*, 1er septembre). — Un promoteur de l'alliance anglaise : Guizot (II), par Serge Martin (*La Nouvelle Revue*, 1er septembre). — Lettre d'Allemagne : la question fédéraliste après les élections, par Surger (*Le Parlement et l'Opinion*, 15 août-1er septembre). — L'Europe en 1920 : (II). Le labour party anglais, par Paul Louis (*Le Monde Nouveau*, août). — Le particularisme bavarois de 1871 à 1914. (I). La Bavière et l'Europe, par Julien Rovère (*La Revue des Deux Mondes*, 1er septembre). — La libération du Dodécanèse, par B. Lanitis (*Le Monde Nouveau*, août). —

Questions Economiques et Sociales :

Le régime de nos chemins de fer (*suite*), par R. Beaugey (*L'Action Nationale*, 25 août). — Les conditions de la production en Afrique Occidentale française (*Le Parlement* et l'*Opinion*, 15 août-1er septembre). — La question du charbon, par M. P. Petit (*L'expansion économique*, août). — Le tunnel sous la Manche (*Information économique et financière*, 28 août). — L'enseignement supérieur et la recherche scientifique (II), par G. Urbain (*L'Action Nationale*, 25 août). — La Nation, produit de la spontanéité sociale, pages inédites de P.-J. Proud'hon (*L'Action Nationale*, 25 août). — La nature juridique des coopératives, par Georges Marret (*Le Nord et l'Est reconstitués*, 25 août). — Les idées de la C. G. T., par Gaston Morin (*Le Monde Nouveau*, août). — La Biocratie. Les repos et les congés, par le docteur Toulouse (*Le Progrès civique*, 28 août). — Les remèdes a la crise de l'habitation, par A.-Augustin Rey (*L'Information ouvrière et sociale*, 2 septembre). — Les nations devant le typhus, par Pierre de Lanux (*La Revue hebdomadaire*, 28 août). — Sur la situation en Russie : La dictature imposée aux syndicats, par A. Merrheim (*L'information ouvrière et sociale*, 29 août). — Les élèves polonais dans les écoles professionnelles de la ville de Paris, par le docteur W. de Weglenski (*La Pologne*, 1er septembre). —

Problèmes Financiers :

Pour une politique d'économie dans les dépenses publiques (*fin*), par Gaston Jèze (*L'Action Nationale*, 25 août). — Le budget de 1920 et la situation financière, par E. Payen (*Le Parlement* et l'*Opinion*, 15 août-1er septembre). — Le change et la balance commerciale du Brésil (*Le Brésil*, 22 août).

Pages Littéraires :

Stendhal, par Anatole France (*La Revue de Paris*, 1er septembre). — François Bulloz et la Comédie Française, par René Doumic (*Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre). — Prosper Merrimée ou le sort du dillettante, par André Thérive (*La Minerve française*, 1er septembre). — L'Œuvre de Saint-Georges de Bouhélier, par Paul Lombard (*Le Monde Nouveau*, août). — La vie et l'œuvre du R. P. dom Besse, par Antoine Lestra (*Revue des Jeunes*, 25 août). — E. Littré, par le docteur Maurice de Fleury (*Revue Scientifique*, 28 août). — Un poète viennois : Peter Altenberg, par J. Chappey (*La Revue Mondiale*, 1er sept.) — La réorganisation intellectuelle de la France (II), par Maurice Barrès (*La Revue Universelle*, 1er sept.) — Une année de l'Académie royale de Musique (1788-1789), par Henri de Curzon (*La Nouvelle Revue*, 1er septembre).

LIVRES :

Questions Economiques et Sociales :

Les fermiers généraux du rail, par Edgard Milhaud (*Grasset*). — La République coopérative, par Ernest Poisson (*Grasset*).

Art, Philosophie et Littérature :

Le roi des Schnorrers, par Israël Zangwill (*Ollendorff*). — La galerie des masques, par John Charpentier (*Figuière*). — Les seuils noirs, par Paul Pagen (*Figuière*). — Pensées et paradoxes, par Rémy Montalée (*Figuière*).

A paraître :

Notre collaborateur Henri Mylès termine les derniers chapitres d'un livre qui promet d'être fort intéressant : *La fin de Stamboul.*

Economie et Finances

AVANT BRUXELLES

Le Forfait et le problème financier international

Après un long silence, voici que l'on se remet à parler de la Conférence de Genève. Nous nous étonnions, la semaine dernière, de l'oubli dans lequel elle semblait avoir sombré, et nous dénoncions l'illogisme regrettable d'aller à Bruxelles sans avoir tranché la question qu'on était convenu de résoudre à Genève.

L'oubli sera réparé, peut-être. Mais l'illogisme risque fort de subsister.

Une note, d'allure officieuse, de l'Agence Reuter nous a fait savoir, le 4 septembre, que la date *provisoire* de la conférence des réparations de Genève, aurait été fixée. Cette note ajoutait d'ailleurs, prudemment : « Il est néanmoins possible que quelque difficulté surgisse, en raison de la coïncidence de la conférence financière de Bruxelles ; dans ce cas il sera nécessaire d'en différer la date »

Il faut rappeler d'autre part que cette note avait été précédée, deux jours avant, par les déclarations de M. Von Simons à la Commission financière du Reichstag. Le ministre allemand des Affaires étrangères avait déclaré que l'Allemagne se préparait à aller à Genève, que les documents nécessaires étaient réunis, mais qu'il était encore impossible de dire si cette conférence aurait lieu, qu'il y aurait divergence d'opinion, les *uns* s'opposant à la réunion de la Conférence, tandis que l'Angleterre et l'Italie paraissaient la désirer vivement.

Du ballon d'essai de Reuter comme de la déclaration de von Simons, il résulte donc bien, comme nous l'avons indiqué dans notre précédent article, que c'est grâce aux résistances ou à l'inertie du gouvernement français que la réunion de Genève, fixée primitivement au 12 septembre, n'aura pas lieu à cette date.



Que cette résistance soit fondée sur la crainte que M. Millerand éprouve de trahir les répugnances de la moyenne opinion française à l'égard du forfait, c'est ce qui nous a paru certain. Mais à quoi tient cette opinion elle-même, et quels risques nous fait-elle courir ? C'est ce qui reste à rechercher.

S'il y a des méfiances françaises vis-à-vis du principe de l'indemnité forfaitaire ce n'est pas, il faut bien le dire, tout à fait par notre faute. Grâce aux livres trop passionnément hostiles à nos droits, de J. M. Keynes ou de M. Normann Angel, grâce à toutes les invitations ou objurgations, directes ou non, qui nous sont adressées, grâce à toute la symphonie insinuante de l'orchestre ennemi, neutre ou même allié, qui, depuis deux ans bientôt murmure à nos oreilles le thème de la générosité pour l'Allemagne, le résultat le plus clair que l'on a obtenu et que l'on pouvait prévoir, c'est que la France, pour qui nul n'a plus de générosité, se cabre quand on lui parle d'un forfait auquel on a presque tout de suite donné le sens d'un renoncement.

Là fut la faute, et là est maintenant l'erreur. Nous demandons seulement que se révèlent l'intelligence et le courage — oh ! certes, rien d'extraordinaire pour l'un ni pour l'autre — qui sauront rétablir la vérité et faire entendre au pays que l'heure est venue de préciser et de fixer le montant des indemnités allemandes, et que cela peut parfaitement se faire sans rien sacrifier de nos droits dans les limites du possible. Cette heure est venue, non pas *contre* le traité, mais *par* le traité lui-même, car il ne faut pas en effet, se lasser de répéter que le traité de Versailles a prévu une date qui n'est plus bien lointaine, à partir de laquelle le chiffre de la dette allemande devrait être fixé. Le délai ainsi réservé paraît avoir simplement répondu à l'idée de ne pas improviser une évaluation trop hâtive tant des dommages de la guerre que de la capacité de paiement de l'Allemagne. Ce système pouvait se défendre, à condition qu'il n'eût qu'un temps. Mais ce qui est inadmissible, c'est qu'on veuille le transformer en un système continu pour maintenir, grâce à lui, le pays dans l'illusion néfaste que le chiffre de l'indemnité pourrait rester une grandeur élastique toujours capable de se mettre à la mesure de tous nos besoins et même de tous nos gaspillages.



En fait, le système ne nous a rien donné et il nous a fait sans doute beaucoup perdre. Depuis l'armistice on n'a guère progressé, semble-t-il, dans l'évaluation des dommages, et qui pourrait dire d'ailleurs que les facultés de paiement de l'Allemagne se soient révélées plus grandes ? Nos prétentions n'ont pas pu grandir et nous avons au contraire le sentiment qu'il devient plus difficile de les maintenir à leur niveau primitif.

En revanche, à mesure que le temps passe, nous sommes plus à même d'apprécier ce que nous a coûté cette attente stérile de l'expiration d'un délai tous les jours plus inutile. Lorsque l'histoire de la Conférence de la Paix sera écrite, on saura qu'il y eut un moment où nos alliés furent d'accord pour nous offrir d'imposer au vaincu, en notre faveur, une indemnité de guerre de 125 milliards de francs, et que, à cette même heure, les Etats-Unis acceptaient de nous escompter immédiatement les bons qui devaient la représenter.

Que l'on essaie de chiffrer ce que cela, si nous avions eu la sagesse de l'accepter, nous aurait épargné de dépenses, de difficultés et de déboires ! Que l'on essaie de supputer le réconfort qu'en auraient ressenti nos finances intérieures et nos changes étrangers, et toute la longue suite de répercussions heureuses et de prodigieuses économies qui en seraient résultées pour toute notre vie économique !

Pour réparer cela, il est trop tard maintenant. Mais il reste toujours vrai cependant que reculer

le moment — inévitable — où il faudra s'accorder sur un chiffre, c'est reculer aussi le moment où l'Allemagne pourra être pratiquement contrainte d'alléger le fardeau financier qui nous écrase. Et il nous semble, au surplus, que cette attitude nous réserve d'autres dangers.



En nous présentant à Bruxelles sans avoir une solution à la question qui devait être posée à Genève, nous allons, en effet, nous trouver pris entre deux conceptions qui, déjà, divisent les experts économiques, auteurs des rapports dont l'*Europe Nouvelle* dans son dernier numéro, a donné quelques extraits.

La première de ces conceptions, qui est notamment celle de l'expert français, M. Charles Gide, consiste à penser que le problème des crédits internationaux, qui est le grand problème à résoudre à Bruxelles, est étroitement lié au problème du paiement de l'indemnité. Mais cette thèse se trouve privée de tout appui et comme mande reste comme il l'est semble-t-il jusqu'à présent, indéterminé.

La voie sera libre alors pour ceux qui veulent faire admettre que la question des crédits internationaux doit rester indépendante de celle de l'indemnité allemande et même qu'elle doit la primer, la garantie de ces crédits devant passer avant celle de la dette allemande. Il y a, à cet égard, des choses bien significatives dans les passages publiés ici même du rapport du professeur suédois Gustav Cassel ; et peut-on lire sans une profonde surprise cette phrase du rapport d'introduction des experts économiques : « L'ouverture de crédits en faveur des pays actuellement dans la gène doit naturellement être subordonnée à une certaine garantie de priorité pour ces crédits *et à la cessation provisoire du paiement de toute autre créance* » ? Cette réserve, en ces termes généraux, nous paraît rendre un étrange son. N'est-ce pas le principe même des paiements de l'Allemagne dont ainsi commence à tinter le glas, et, en privant volontairement la Conférence du moyen de discuter sérieusement la question de l'indemnité allemande, ne risque-t-on pas de laisser libre cours à des thèses qui ne sont que trop naturellement portées à en faire abstraction ?

Léon POLIER.

A PROPOS DE L'EMISSION DES VALEURS MOBILIERES

Nous sommes tout particulièrement heureux de constater que M. François-Marsal, ministre des Finances, a été frappé presque en même temps que nous, des inconvénients graves que présente pour la vie économique française le maintien en vigueur de la loi du 31 mai 1916. Six jours à peine, en effet, après qu'avait paru l'article que nous avions consacré dans l'*Europe Nouvelle* à cette question (v. n° du 29 août), M. Marsal confiait à un rédacteur du *Journal* qu'il était bien décidé à donner satisfaction à l'opinion publique qui réclame avec raison la suppression de cette loi.

Sans attacher trop d'importance à la satisfaction que nous éprouvons de voir cette résolution suivre de si près notre article, nous enregistrons avec joie cette promesse d'un retour prochain à un régime plus normal et plus sain. Nous espérons que M. Marsal n'oubliera pas sa promesse, et si, par hasard il l'oubliait, il nous permettra de la lui rappeler.

L. P.

L'AGITATION OUVRIÈRE EN ITALIE

Jacquerie ou Révolution ?

UNE DOCTRINE ET UNE MÉTHODE NOUVELLES. — L'INVASION DES ETABLISSEMENTS MÉTALLURGIQUES. — SYNDICALISME, SOCIALISME ET ANARCHIE EN ITALIE. — LE ROLE DU PATRONAT. — PAS DE RÉVOLUTION EN PERSPECTIVE.

Le conflit, qui met aux prises depuis le 20 août dernier les industriels et les ouvriers métallurgistes, est appelé, en dehors même de l'importance que lui confèrent les effectifs et les intérêts engagés, à marquer une date importante dans l'histoire du travail. C'est une période nouvelle qui s'ouvre dans la guerre entre capital et travail, l'inauguration d'une méthode et la mise au point d'une doctrine.

Pour la première fois, dans un pays d'Occident, on voit les syndicats ouvriers dénier ouvertement aux patrons le droit au lock-out. Pour la première fois, on les voit recourir à une autre méthode de combat que la grève.

C'est par degrés et à tâtons, à travers les multiples expériences qui se sont succédées en Italie depuis l'armistice, en s'inspirant aussi de l'exemple des soviets russes, que le prolétariat transalpin en est arrivé à considérer la propriété industrielle ou agricole comme une simple délégation de souveraineté, le seul et le véritable souverain étant le Travail. Le jour où le propriétaire renonce à faire marcher son entreprise et proclame le lock-out, il renonce à sa délégation, et les travailleurs n'ont plus qu'à remettre cette délégation à d'autres, en l'espèce à un Conseil d'usine. Telle est la doctrine.

La méthode nouvelle consiste à ne plus proclamer de grèves. Si l'arrêt de la production lèse gravement les intérêts patronaux, elle lèse d'une façon encore plus immédiate les intérêts des grévistes privés de leur salaire. A la grève, il convient de substituer l'arrêt partiel de la production, l'*ostruzionismo*. Installé devant son établi ou devant sa machine, l'ouvrier freine, lambine, perd son temps à des nettoyages et à des graissages intempestifs, mais à la fin de la semaine, il passe tout de même à la caisse.

Les patrons proclament-ils le lock-out ? On envahit alors les usines et l'on travaille tout de même sous la direction des Conseils ouvriers.

Qu'arrive-t-il ensuite ? C'est ce qu'on ne sait pas encore et qu'on devrait apprendre incessamment, du fait des métallurgistes d'Italie.



La cause immédiate du conflit est une question de salaires. A la suite d'une grève de deux mois (août-septembre 1919), cette question avait été réglée l'année dernière, mais d'une façon qui ne satisfaisait pas les ouvriers, étant donné surtout le renchérissement de la vie. Ils réclamaient des augmentations moyennes de 7 lires par jour pour les hommes, de 4 lires par jour pour les femmes. Les industriels semblaient disposés à leur donner satisfaction, au moins en partie, et des pourparlers avaient été engagés entre délégués, ouvriers et patronaux. Ils furent brusquement rompus par les délégués patronaux qui déclarèrent que la cherté des matières premières, du charbon, du fret, les conditions du change, les nouvelles charges fiscales ne leur permettaient pas d'augmenter les salaires actuels, sous peine de faire faillite.

Le 2 août, l'*ostruzionismo* commençait dans les cinq branches de la métallurgie : sidérurgie, mécanique, automobiles, constructions navales, matériel roulant des chemins de fer. Les cinq cent mille ouvriers métallurgistes sabotaient la production, conformément aux ordres extrêmement précis de la F. I. O. M. (Fédération Italienne des Ouvriers Métallurgistes), affiliée à la C. G. T. et des Syndicats Nationaux Métallurgiques, affiliés à l'Union Syndicale, extrémiste et libertaire.

Le 30 août, l'usine Roméo de Milan proclamait le

lock-out. Dès le lendemain, 280 établissements métallurgiques de Milan étaient envahis, mis en état de défense. Le 3 septembre, les établissements métallurgiques de toute la péninsule, à peu d'exception près, étaient aux mains des ouvriers. Le travail y continuait sous la direction des Conseils d'Usine. Le Gouvernement proclamait sa neutralité. Les industriels prévenaient leurs fournisseurs et leur clientèle qu'ils se désintéressaient de la production des usines. Les Soviets dirigeants instauraient une discipline très sévère dans les établissements, militarisaient les ouvriers, en dehors de leurs heures de travail, pour assurer la défense des usines, et lançaient des appels aux ingénieurs et aux autres techniciens, en vue d'obtenir leur concours. Le samedi 4, jour de paie, dans la plupart des usines, des bons d'achat pour les coopératives socialistes furent remis aux ouvriers au lieu d'argent.

Le ministre du Travail, M. Labriola a proposé de constituer une Commission paritaire, présidée par le ministre de l'industrie et par lui-même en vue de résoudre le conflit. La fraction réformiste du parti socialiste a lancé une proclamation contre la croyance à une révolution-miracle et contre les tentatives communistes partielles. La C. G. T. et la F. I. O. M. souhaiteraient une réquisition globale des établissements métallurgiques par l'Etat et la continuation du travail, sous un contrôle gouvernemental, jusqu'à la solution du conflit. Enfin la fraction extrémiste du parti socialiste et l'Union syndicale souhaitent la coopération des autres Fédérations ouvrières : notamment des cheminots et des gens de mer, et ne dissimulent pas le but politique auquel ils tendent.

La C. G. T. a adressé un ultimatum de cinq jours aux industriels pour reprendre les pourparlers. Cette date passée, elle fera appel à la solidarité des autres catégories ouvrières.

Quelle que soit la gravité de la situation économique en Italie, l'état de nervosité des masses ouvrières et la faiblesse du gouvernement, il ne semble pas qu'il faille voir là le prélude de la Révolution sociale chez nos voisins. Mais il faut y voir le point d'aboutissement d'une intéressante évolution de l'esprit syndical, dans le sens libertaire, depuis l'armistice.



Au contraire du syndicalisme français, le syndicalisme italien a toujours été tenu en tutelle par le Parti socialiste. Un « pacte d'alliance » renouvelé en 1918, unit la Direction de la C. G. T. et celle du Parti. Le secrétaire général de la C.G.T. assiste à toutes les réunions de la Commission directrice du Parti, et réciproquement. On a pu voir le 16 novembre dernier, tous les dirigeants syndicalistes élus députés.

La C. G. T., nettement réformiste, a été mise en minorité au dernier Congrès socialiste de Bologne (octobre 1919 ,et, un moment, il a été question de rompre le pacte d'alliance. La rupture a été évitée à force de diplomatie, et la C. G. T. s'est laissée enchaîner, quoiqu'à contre cœur, au char du maximalisme triomphant. Depuis novembre 1918, et plus particulièrement depuis un an, on peut dire que tous les grands mouvements de grève, toutes les grèves générales politiques ,ont été déclanchées malgré la C. G. T., dont le rôle s'est réduit à freiner et à calmer les masses.

La tactique des maximalistes du Parti socialiste se rapprochait beaucoup plus de celle de l'Union Syndicale, organisation concurrente de la C. G. T., dirigée par le libertaire Armando Borghi. L'Union Syndicale avait été créée pour protester contre l'ingérence du parti (alors entre les mains des réformistes) dans les affaires syndicales et grouper les syndicalistes désireux de s'émanciper de la tutelle des politiciens et de ne faire que de l'action directe. L'Union Syndicale et le Parti anarchiste italien, qui a à sa tête Enrico Malatesta, orateur d'une froide violence dont l'action sur les masses est considérable, ont profité de toutes les occasions pour faire de la surenchère sur le maximalisme socialiste, notamment lors des grèves générales, qu'ils cherchaient par tous les moyens à envenimer et à prolonger.

Les premières protestations socialistes contre les anarchistes datent de la fin de 1919. Déjà la C. G. T., à l'occasion de la grève générale du 2 décembre 1919, se plaignait de « l'abus tactique » qu'on en faisait. Après les troubles anarchistes de Mantoue, (3 et 4 décembre 1919), qui furent le prolongement de cette grève, l'*Avanti* (7 décembre) dégageait la responsabilité du socialisme : « La masse n'a pas voulu écouter ses chefs » et il publiait à cette occasion une lettre de Lénine déconseillant la révolution immédiate en Italie.

Le désaccord prit une forme plus aiguë, au début de mars 1920, lors des troubles de Milan. A l'issue d'un meeting socialiste et anarchiste en faveur de l'amnistie, le 29 février, deux manifestants furent tués ; une grève générale de vingt-quatre heures fut proclamée et eut lieu le 1er mars. Mais le 2 mars, les membres de l'Union syndicale essayèrent de la prolonger et tentèrent de prendre d'assaut la Bourse du Travail. L'*Avanti* s'en indigna : « C'est un principe nouveau qu'on tend à instaurer dans les agitations ouvrières, principe qui conduit au triomphe de l'irresponsabilité et à la mort des organisations. A cette tentative qui doit être considérée comme du défaitisme révolutionnaire la masse ouvrière consciente de sa mission de classe doit opposer la plus sage résistance. En Russie, le camarade Lénine a dû consacrer une grande partie de son activité à garantir le succès de la révolution prolétarienne contre l'œuvre défaitiste d'irresponsables qui veulent faire vingt choses à la fois et n'en mènent aucune à bien. » (*Avanti*, 2 mars.) L'on trouverait cent autres preuves de cet antagonisme, où s'est usé peu à peu le prestige de la C. G. T. et celui des chefs maximalistes. La campagne électorale, menée par les maximalistes et promettant la révolution à brève échéance, a profité aux libertaires et aux anarchistes. Les dirigeants de la C.G.T. et du Parti reculant devant les ordres de grève, l'habitude a été prise de les mettre en présence du fait accompli et de multiplier les expériences communistes locales en toute occurence.

C'est ainsi qu'on a pu assister à l'invasion des filatures Mazzonis par les ouvriers, première ébauche réduite de l'invasion actuelle des établissements métallurgiques ; c'est ainsi encore qu'on a pu voir, du 14 au 23 avril dernier, la Bourse du Travail de Turin (ville où le régime soviétique a le plus d'adeptes et où tout est prêt pour son fonctionnement immédiat) déclarer la grève générale uniquement pour obliger les patrons à admettre la participation des Comités d'usines à la gestion et à la direction des diverses industries. Cette tentative, que la C. G. T. s'est refusée à généraliser et à soutenir, a du reste lamentablement échoué.

Les choses en sont là : d'une part, les dirigeants de la C. G. T. et du Parti socialiste travaillant à apaiser l'ardeur révolutionnaire des foules, d'autre part, une active minorité libertaire et anarchiste, dont la propagande porte déjà des fruits et dans les masses un puissant désir de changement et d'émeute, exalté par l'apparent succès du bolchevisme, entretenu par le chômage, la cherté de la vie et toutes les désillusions de l'après guerre.



Il resterait à définir le rôle du patronat dans l'agitation ouvrière. Ce n'est pas chose aisée. Il y a trois semaines, M. Giolitti accusait quelques gros capitalistes de fomenter des grèves. Le nouveau régime fiscal (impôt sur le capital, confiscation des bénéfices de guerre) voté par la Chambre, attend encore la sanction du Sénat. Les industriels métallurgistes, en se déclarant impuissants à augmenter les salaires de leur personnel, espèrent-ils obtenir quelques atténuations aux lois fiscales ? C'est une hypothèse plausible, mais que, faute de preuves, on ne peut avancer qu'avec précaution.

Il est vrai toutefois, que l'industrie italienne en général, et en particulier l'industrie métallurgique, qui s'est artificiellement développée pendant la guerre hors de toute proportion raisonnable, traverse une crise redoutable. L'économiste Luigi Einaudi va jusqu'à se demander si la disparition d'un certain nom-

bre d'établissements, notamment sidérurgiques, ne serait pas un bien pour le pays.

La doctrine et la méthode inaugurées par les métallurgistes, et endossées sans grand enthousiasme par la C. G. T. et le Parti socialiste, ne sauraient, à une première expérience, donner des résultats concluants. Malgré l'ardeur que les libertaires et les anarchistes apportent à pousser l'invasion des fabriques jusqu'à ses plus extrêmes conséquences en la généralisant de suite, on peut prévoir l'échec rapide de cet essai d'organisation communiste. Le manque d'une impulsion centrale, la résistance occulte des dirigeants, le défaut de cohésion des mouvements locaux font de toutes ces tentatives révolutionnaires de simples jacqueries, vouées à l'échec. Voilà pourquoi malgré sa terrible situation économique, malgré l'esprit de révolte qui enflamme les masses, l'Italie n'est pas à la veille de devenir une seconde Russie.

Benjamin Crémieux.



CHRONIQUE DES CHANGES

L'événement du jour est la nouvelle officielle de la conclusion de l'emprunt français en Amérique pour aider au remboursement de notre part dans l'Anglo-French Loan venant à échéance le 15 octobre prochain. Les négociations engagées depuis 15 jours par M. Parmentier, sous-directeur du mouvement général des Fonds au ministère des Finances, avec le syndicat des banquiers américains, ont donné un résultat favorable qui nous permet d'avoir la certitude de faire face à nos obligations.

L'emprunt sera de 100 millions de dollars. La note du ministère des Finances ne précise pas encore les conditions de son émission, mais il y a lieu de croire, d'après les informations des milieux financiers que ces conditions sont les suivantes : le taux de l'intérêt sera de 8 % et le délai de remboursement sera de 25 années. Ces premières conditions peuvent paraître modérées, étant donné que le taux de l'argent est cher aux Etats-Unis où, en ce moment, les bonnes obligations industrielles sont émises ou capitalisées de 10 à 14 %.

Seulement, il n'y a pas que cela. Il y a des conditions accessoires qui rendent l'opération singulièrement plus onéreuse.

Ainsi, il y a une commission de banque prévue, au taux de 6 %. Nous ne toucherons donc, en réalité, que 94 millions de dollars, et les banquiers américains réaliseront un bénéfice qui, au cours actuel du dollar, représentera environ 85 millions de francs. De plus, il est prévu que le remboursement au bout des vingt-cinq années prévues sera assuré au moyen d'un fonds d'amortissement constitué à raison de 4 % par an, de telle sorte que, outre la charge des intérêts, qui atteindra, toujours au prix actuel du dollar, la somme de 116 millions de francs par an, environ, nous aurons à fournir environ 56 millions de francs par an pour constituer ledit fonds de réserves. Enfin, les remboursements seront faits avec une prime de 10 %, sauf, il est vrai, le droit pour la France de racheter au pair, pendant quelques années, les titres de cet emprunt.

En dépit de ces conditions qui sont dures, il ne faut pas hésiter à dire que la mission de M. Parmentier a abouti à un réel succès. Les circonstances étaient peu favorables. Notre délégué s'est heurté, outre-mer, à une thèse, très répandue dans les milieux financiers américains, et qu'il lui a fallu d'abord vaincre. Cette thèse consistait à déclarer que la France devait faire face, avant tout, à son échéance au moyen d'exportation d'or. Les Etats-Unis ont de gros besoins d'or pour faire face à leurs paiements en Amérique du Sud et pour maintenir les hauts cours du dollar, et depuis plusieurs mois un mouvement de protestation s'est accusé chez les banquiers pour protester contre l'embargo général que l'Europe a mis sur ses réserves d'or. Il y avait donc lieu de craindre que l'on ne voulût profiter de nos embarras pour nous obliger à transférer en Amérique une grosse partie de notre encaisse métallique qui, encore aujourd'hui, est la plus puissante du monde après celle des Etats-Unis eux-mêmes; et M. Parmentier a dû avoir fort à faire pour vaincre les résistances qu'il a dû rencontrer pour substituer au principe de gros envois d'or, celui d'un important emprunt.

Des envois d'or auront lieu d'ailleurs, mais on ne sait pas au juste pour quelle somme, bien que certaines informations aient lancé le chiffre de 40 millions de dollars.

Malgré l'heureuse nouvelle de la conclusion de cet emprunt, les cours pratiqués au marché des changes ont accusé ces derniers jours, une tension assez marquée. Le *dollar* est passé, le mardi 7 septembre, de 14,45 à 14,62, et la *livre sterling* a de nouveau franchi le cours de 52 francs, à 52,02. Le *franc suisse* est à 2,40, le *florin* est à peu près inchangé à 4,63. La *couronne norvégienne* remonte un peu, à 213 favorablement influencée par la nouvelle d'un emprunt en Angleterre dont le produit serait utilisé à payer les contrats d'affrètements conclus par les armateurs norvégiens et dont le paiement devenait un problème assez sérieux depuis la chute des frets. La *lire italienne* est de plus en plus faible, grâce aux déplorables fantaisies soviétiques qui menacent sa prospérité industrielle.

Léon Polier.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

Les premières séances du mois se sont ressenties du renchérissement des capitaux mis à la disposition de la spéculation. Dès le lendemain de la liquidation où l'argent ne s'était offert, ainsi que nous l'avons signalé, qu'à des conditions fort onéreuses, on a dû procéder à des dégagements, et, dans l'absence sur un marché peu achalandé de contre-partie suffisante, certains tassements se sont produits qui, des principales valeurs directrices du terme, ont gagné l'ensemble de la cote. La répercussion s'en est fait même sentir au Stock Exchange, Paris ayant été, durant quelques séances, vendeur à Londres de diamantifères et mines d'or. Ce fait dont on avait perdu l'habitude n'a pas contribué à stimuler le marché anglais déjà déprimé et a donné naissance au bruit dont certains journaux financiers d'Outre Manche se firent l'écho que l'incessante liquidation de fortes positions à la hausse allait peser sur le marché de Paris. En réalité, les positions assez médiocres prises par quelques professionnels pour s'entretenir la main pendant les mois d'été, se sont résorbées sans nulle difficulté et sans que le calme ait été troublé un instant.

Peu après cette dernière liquidation de vacances, le retour graduel de la clientèle a commencé à se faire sentir. Un renouveau de fermeté l'avait précédé et les premiers acheteurs qui se sont risqués à la Bourse ont trouvé un marché admirablement bien disposé et prêt à recueillir toutes les indications favorables, sans se montrer trop difficile. Des incidents franco-allemands on ne retient que la satisfaction accordée à nos réclamations ; de l'agression lithuanienne que sa conclusion pacifique. Il n'est pas jusqu'aux menaces de grève des mineurs britanniques que l'on n'envisage avec un certain optimisme, suivant en cela l'exemple des milieux financiers anglais. Le maintien des hauts cours des devises étrangères accentue ces bonnes dispositions.

Cette fois, la hausse est générale. Le mouvement en avant ne laisse pas de traînards derrière lui. Il est permis de croire que c'est bien la reprise tant annoncée — si toutefois, ainsi que le laisse supposer la fermeté des valeurs qui ne se traitent qu'au comptant, la clientèle se décide à emboîter le pas.

Il serait peut-être prudent de garder une certaine réserve à l'égard des valeurs internationales. L'annonce que le remboursement de notre part de l'emprunt franco-anglais est dès maintenant couvert, tant par la conclusion d'une opération de crédit sur le marché américain que par les provisions de change dont le Trésor s'est assuré et d'importantes expéditions d'or, aura sans doute pour conséquence une détente du dollar. Mais trop de facteurs militent en faveur de la hausse sur le marché des titres pour qu'elle soit contrariée par une lente et progressive amélioration des devises françaises.



Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

Le 3 % perpétuel n'a pas conservé ses bonnes dispositions des semaines antérieures et son marché a été relativement agité. Il clôture à 55,10. L'annonce de l'ouverture d'un marché spécial à partir du 13 septembre pour nos emprunts de guerre qui sont acceptés, à la souscription du futur emprunt, à concurrence de 50 % du montant de chaque souscription a amené, ainsi que l'on pouvait s'y attendre, un certain fléchissement de leurs cours : le 5 % est à 87,10 ; les 4 % 1917 et 1918 respectivement à 70,05 et 70,05 ; le 5 % amortissable 1920 à 101,85. Le marché spécial dont il s'agit sera destiné aux porteurs désireux de réaliser une partie de leurs rentes pour se procurer la soulte de leur souscription et qui accepteront d'être payés par un virement, valeur au 30 novembre, sur les comptes spéciaux ouverts à la caisse centrale du trésor et dans les trésoreries générales en vue de faciliter les opérations de souscription.

Les obligations 5 % du **Crédit National** qui viennent de participer à leur troisième tirage font preuve de fermeté à 479,50 ; les obligations 1920, dans l'attente des tirages du 1er octobre et du 3 novembre s'inscrivent en léger recul à 485.

Les fonds mexicains sont animés et en reprise sur l'annonce de l'accession du général Obrégon à la présidence des Etats-Unis du Mexique. On espère que l'anarchie qui depuis huit ans désole le Mexique et dont les porteurs de valeurs mexicaines nombreux en France ont eu tant à souffrir, va enfin prendre fin et l'on fait confiance au nouveau président. Le 4 % or 1904 est à 84,30 ; le 4 % 1919 à 70, et le 5 % intérieur à 56.

Les fonds turcs restents lourds, la situation financière de ce pays s'avérant fort précaire. Le Grand Vizir a ordonné au ministre des Finances, de modifier les lois et règlements financiers en concordance avec les stipulations du Traité de Paix, afin de préparer le travail de contrôle de la commission financière prévue dans ce traité. Le **Turc Unifié** s'inscrit à 70 et 71.

Fermeté des rentes **Bulgares**. Le service des emprunts 1902, 1904 et 1907 serait repris à partir du 15 septembre. Les coupons échus au moment de l'armistice seraient payables immédiatement ; ceux arrivés à l'échéance après cette date devant être payés avant le 31 décembre 1920.

BANQUES

Banque de France. — Peu de changement dans le cours de l'action à 5.360. Au bilan de cet établissement, les avances à l'Etat s'élèvent à 26.300 millions, en augmentation de 500 millions ; augmentation de 429 millions de la circulation fiduciaire à 38.333 millions. L'avoir en compte à la Trésorerie des Etats-Unis à 51.800.000 est réduit de moitié.

Le groupe bancaire, un instant hésitant ainsi que l'ensemble du marché, a repris ses bonnes dispositions et fait l'objet de négociations assez suivies. C'est ainsi que le **Crédit Lyonnais** est à 1.680, la **Générale** à 761, le **Comptoir d'Escompte** un peu plus faible à 1.045, et le **Crédit Français** dont le développement se poursuit, dit-on, de façon très satisfaisante très ferme à 415.

Les banques étrangères sont en général très fermes, favorisées par les hauts cours de leurs monnaies nationales.

Banco Espanol del Rio de la Plata. — Sans modification à 580. L'assemblée du 28 août a voté le dividende annoncé de 7 piastres, au lieu de 6 piastres l'année dernière.

Crédit Foncier de Buenos-Ayres. — En reprise accentuée à 2.615, sur la perspective de la prochaine mise en liquidation de la Société à des conditions très avantageuses pour les actionnaires.

Banque Nationale du Mexique. — La nomination du président Obrégon qui s'est affirmé décidé à adopter une politique conciliante à l'égard des entreprises étrangères et à entreprendre une complète réorganisation financière du pays a provoqué une brusque enlevée des cours qui passent des environs de 620 à 675.

CHEMINS DE FER

Marché terne pour les actions de nos grandes compagnies et sans écart de cours à signaler, sinon le fléchissement accentué de l'action **Nord** à 915 et 925 ; l'action de jouissance est à 512. Ce sont là incontestablement des cours d'achat.

Les obligations médiocrement achalandées, elles aussi restent assez fermes, sans se ressentir de l'émission prochaine de l'emprunt 6 %. Aux cours actuels, compte tenu de la prime de remboursement très élevée surtout pour les 3 % et les 2 1/2 %, elles se capitalisent à un taux dépassant souvent 6 % net.

Plusieurs réseaux se décidant à suivre l'exemple donné par de nombreuses sociétés industrielles, ont demandé l'autorisation d'émettre des titres exempts d'impôts, soit des bons de courte durée, soit des obligations amortissables.

Le marché des actions et obligations de chemins de fer étrangers est assez suivi et très ferme, du moins en ce qui concerne les pays avantagés par le change. Signalons les chemins **Nationaux du Mexique** en particulière vedette à 350, l'obligation 4 %. Un relèvement des tarifs de 25 % est entré en vigueur cette semaine.

Chemins de la Province de Santa-Fé. — Les actions sont très demandées et terminent fermes à 673. Le dividende serait porté, dit-on, pour l'exercice 1919-20 à 40 francs contre 30.

TRANSPORTS MARITIMES

Un certain regain d'animation s'est manifesté dans le groupe des compagnies de navigation sur les indices d'un prochain relèvement des frets. On escompte également un grand développement des exportations américaines à destination de l'Europe, après les récoltes.

Transatlantique. — En recul à 428 l'ordinaire et 390 la priorité. Cette Compagnie serait impliquée dans les poursuites engagées par le Grand Jury Fédéral Américain contre plusieurs compagnies américaines et étrangères, pour infraction à la loi Sherman. On déclare au siège de la Compagnie n'avoir reçu aucune information au sujet du cas précis de la Compagnie. Les 140.000 actions ordinaires nouvelles de 150 fr. négociables au comptant depuis le 31 août, sous une rubrique spéciale ne seront assimilées aux 180.000 anciennes qu'après paiement de l'intérêt statutaire de 1920.

Messageries Maritimes. — A 425, l'action ordinaire et 385 la privilégiée, les actions de cette Compagnie consolident leur avance. Cette société, pour attirer vers les ports français le trafic de la Suisse, a pris l'initiative de grouper les principales compagnies françaises de navigation et les compagnies de chemins de fer pour créer une agence commune de représentation dans ce pays.

Chargeurs français. — Les actions qui viennent d'être dédoublées sont en progrès à 2.375. Le solde du dividende de l'exercice 1920, soit 60 francs par titre ancien, est payable depuis le 1er septembre.

PRODUITS CHIMIQUES

Usines du Rhône. — La réorganisation du capital préliminaire à son augmentation, se ferait par l'échange des actions ordinaires contre des privilégiées. Le prix d'émission des actions nouvelles serait plus élevé ; elles seraient libérées, en partie, au moyen d'un prélèvement sur les réserves. Le marché des actions a fait montre de beaucoup d'activité : les actions ordinaires qui se sont négociées jusqu'à 6.725, terminent à 6.650, et les privilégiées à 1.480.

Air Liquide. — Très grande fermeté de l'action à 580, et de la part à 5.150. L'assemblée convoquée pour le 31 août, en vue de statuer sur un projet d'augmentation de capital, a été, faute de quorum, remise à une date ultérieure, ainsi que celle de l'Association Civile des porteurs de parts.

Saint-Gobain. — Dans l'incertitude où reste le marché quant à l'époque exacte de l'augmentation de ca-

pital et à ses modalités, l'action Saint-Gobain est ramenée légèrement en arrière à 14.460.

PETROLES

Ce compartiment, toujours le plus vivant de toute la cote après avoir notablement faibli dans les premières séances qui ont suivi la liquidation, s'est rapidement redressé, sur les indications favorables des places étrangères, notamment d'Amsterdam et la hausse du combustible liquide.

Royal Dutch. — Très recherchée, l'action termine aux plus hauts cours à 39.200. En vue d'acquérir de nouvelles raffineries et de rester en contact avec l'industrie allemande, ce puissant trust a pris des intérêts dans d'Action Gesellschaft fur Petroleum, qui projette de porter son capital de 150.000 mark à 25 millions de mark, d'acquérir plusieurs raffineries et d'absorber la Deutsche Erdool und Kohlenwertungs. En outre, le bruit qui court de l'intention qu'aurait la **Dutch** d'absorber la **Shell**, dont le siège serait transféré à Amsterdam, mesure qui éviterait à la **Shell** de payer l'impôt sur les excédents de bénéfices, a été pour beaucoup dans le bond que les actions ont réalisé cette semaine. Quant à la **Shell**, elle reste sur ses positions à 414.

Les progrès réalisés par les actions des sociétés roumaines, dont on escompte les plus grandes facilités qui vont être accordées à leur exportation, ne sont pas moindres.

Steaua Romana. — S'est montrée cette semaine une des grandes favorites de la spéculation. Le groupe franco-anglais qui, se substituant à la **Deutsche Petroleum** s'est rendu acquéreur de 100.002 actions sur les 200.000, représentant le capital social, comprend l'**Anglo-Persian**, le groupe Pearson, la Banque de Paris, la Banque Mirabeaud et la Société d'Entreprises Ce groupe qui constitue le patronage le plus imposant que puisse souhaiter une affaire pétrolifère. En outre certaines informations laissent entrevoir la possibilité pour cette Société de produire 350.000 tonnes, avec un bénéfice industriel de £ 7 à la tonne. Ajoutons que la cotation des actions au Stock exchange sera un fait accompli le mois prochain. L'effervescence des actions **Steaua**, qui sont passées de 2.100 à 2.800, s'explique donc et la hausse paraît devoir continuer.

Omnium International des Pétroles. — Le bruit non encore confirmé d'une prochaine augmentation de capital fait avancer l'action de 2.275 à 2.420 livres. Le conseil est autorisé à porter le capital, actuellement de 30 millions, à 60 millions sans avoir à convoquer l'assemblée.

MINES

Le contrôle du Gouvernement qui fixe les prix du combustible et répartit la production, fait que les actions de nos charbonnages restent indifférentes à la menace de grève des mineurs britanniques. Les cours sont sans changement important. Charbonnages polonais et russes hésitants, sauf **Czeladz**, qui ex-droit, la souscription étant close depuis le 1er septembre ,s'avance à 1.185. En revanche, **Héraclée** bondit à 1.000 l'action et 20.100 la part, sur le bruit que la production serait en augmentation. De même, les **Charbonnages du Tonkin** à 6.350 ex-coupon de 100 francs nets ont gagné 1.250 francs en quelques jours.

Le marché des métaux à Londres est peu actif et les prix se maintiennent aux niveaux antérieurs, à l'exception de l'étain et du zinc en recul.

En général les cuprifères et porphyriques font bonne contenance et réalisent quelques progrès.

Rio-Tinto. — Le prolongement de la grève a profondément affecté les actions qui sont descendues à 1.652. Des rachats de vendeurs coïncidant avec de meilleures nouvelles de Londres, concernant la reprise des pourparlers entre la Compagnie et les grévistes, une sensible reprise en a résulté ramenant le titre au-dessus de 1.700.

L'or s'est, cette semaine, contenté de maintenir son cours antérieur, la prime sur le prix de base de 77 sh 10 d. 1/2 restant de 35 %. Les nouvelles reçues du Transvaal sont très satisfaisantes, le conflit entre les Compagnies et les mécaniciens est maintenant résolu. En outre, la production d'août est très favorable. Néanmoins ce compartiment sur notre place est sous l'étroite dépendance du Stock-Exchange, ce qui a empêché les valeurs sud-africaines de bénéficier des indications favorables.

Par contre, les mines mexicaines sont en reprise accentuée : **Mexico Mines of El Oro** à 370 et **Las Dos Estrellas** à 285.

METALLURGIE ET CONSTRUCTIONS MECANIQUES

L'augmentation de la production métallurgique, grâce à l'amélioration du ravitaillement en combustible, ne s'est pas, jusqu'ici fait sentir sur les prix des produits.

Le marché des valeurs métallurgiques est sans éclat, mais assez ferme.

Le Creusot. — Un certain fléchissement laisse les actions à 3.625.

La Société Métallurgique des Terres Rouges dans laquelle le Creusot a pris une participation importante, a mis récemment un troisième haut fourneau en marche à Esch-sur-Alzette.

Forges et Chantiers de la Méditerranée. — Après s'être redressées à 1.000, les actions faiblissent à 965. L'assemblée du 2 septembre a voté l'augmentation de capital qui sera porté au fur et à mesure des besoins de 13 à 40 millions. Le conseil a, en outre, été autorisé à émettre des obligations jusqu'à concurrence de 20 millions de francs.

Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire. — L'action cote 1.775, en attendant l'émission des 16.000 actions nouvelles de 500 francs qui s'effectuera du 15 septembre au 7 octobre, portant le capital de 12 à 20 millions de francs.

Le groupe des valeurs d'automobiles est lourd, un certain courant de réalisations est provoqué par les bruits d'une crise imminente dans cette industrie.

Les Marchés Étrangers

BOURSE DE BRUXELLES

L'animation semble être revenue avec septembre, et la fermeté dont la Bourse témoignait depuis quelque temps n'a fait que s'accentuer au cours de la semaine. Un certain ralentissement s'est cependant manifesté à l'annonce des troubles en Italie. Dans l'ensemble l'orientation demeure excellente et l'acheminement vers une étroite entente franco-belge dans le domaine économique est envisagée par tous favorablement.

Les Fonds d'Etat restent quelque peu délaissés ; les banques sans beaucoup d'affaires ne sont néanmoins pas sans se ressentir de la bonne allure des autres groupes. Les métallurgiques très activement traitées reprennent la tête du marché. On dément le bruit qui avait couru d'une augmentation de capital d'**Ougrée-Marihaye.** Les charbonnages s'inscrivent, en général en plus-value appréciable. Il en est de même des glaceries, en particulier **Charleroi,** des textiles sur la reprise qui se manifeste dans le commerce des tissus, des valeurs électriques et des pétrolifères à l'exception de la fondateur **Internationale des Pétroles.** Les coloniales sont retombées dans le calme et clôturent en perte. Les actions industrielles étrangères partagent avec les titres nationaux la faveur du public. Par contre, les fonds d'Etat étrangers, mal impressionnés par la situation internationale qui demeure troublée, sont à peu près sans négociations.

	Juillet **14**	31 Aout. **20**	7 Sept. **20**
Belge 3 %	76 30	61 ..	60 ..
Banque Nationale	3.870	4.260	4.200
Société Générale. part	5.915	6.250	6.675 ..
Congo Grands Lacs	270	300 ..	310 ..
Cockerill	1.680	1.905	1.887
Espérance Longdoz	416	1.255	1.170
Haine Saint-Pierre	1.525	2.725	2.655
Ougrée Marihaye	1.290	2.245	2.175
Providence Belge	2.600	5.400	5.405
Providence Russe priv. B.	494 50	409 50	355 ..
Sambre Moselle priv	685	1.990 ..	1.937 ..
Grande Machine à Feu	1.339	5.750	5.850 ..
Noel Sart Culpart	3.650	5.395	5.435
Sacré-Madame	2.605	4.305	4.415 ..
Asturienne	5.347	3.275	3.325
Rouina	3.3 50	587 50	580
Vieille Montagne	875	1.545	1.537 ..
Soie Tubize priv.	152	870 ..	835 ..
Soie Viscose cap.	167	872 50	832 ..
Boryslaw cap	52 50	180	169 ..
Grosnyi priv.	2.845	2.887 50	2.825 ..
Nafta div	360	1.765	1.775 ..
Zincs Silésie	1.265	...	...
Kaiping	49	295	300
Nitrate Railways	357	399 75	424 ..
Canadian Pacific	1.035	.....	....
Mexico Tramways	366	194	187 ..
Jeumont part	642	.....	1.272
Dyle et Baccalan	186	...	599
Briansk unités	412 50	.....	...
Russo-Belge	1.745	....	1.055
Sosnowice (Min. Us.)	1.367	1.225	1.100
Taganrog	557	309 50	326
Rand Mines	151	.....	299
Barcelona traction	134	.....	..
Kasaï	380	165 50	165 ..

BOURSE DE NEW-YORK

L'animation revient petit à petit, ainsi qu'en témoigne le montant des titres traités à chaque séance, et qui, maintenant oscillent enre 600 et 700.000. La tendance d'abord lourde en raison des craintes d'agitation ouvrière, a été en s'améliorant et les dernières séances ont été les plus fermes que l'ont ait vues depuis longtemps. Ce sont les Railroads qui, cette semaine encore, ont été particulièrement recherchés et dont la fermeté a été le meilleur stimulant du marché. Un nombre suffisant d'Etats a d'ores et déjà approuvé l'augmentation des tarifs pour que les Compagnies soient maintenant assurées de pouvoir réaliser les bénéfices autorisés par l'Interstate Commission. **Atlantic Coast Line** et **Union Pacific** sont les premières à profiter de ces bonnes dispositions.

Les valeurs de navigation par contre, restent sur leurs positions, ce qui s'explique suffisamment par les poursuites engagées par le Grand Jury Fédéral contre un certain nombre de compagnies accusées d'avoir enfreint la loi Sherman. Les sidérurgiques bien influencées par les indications favorables sur la future campagne de 1921 sont entraînées dans le mouvement en avant des railroads et des industrielles. L'importance des commandes des chantiers, navals allemands en plaques d'acier (**U. S. Steel Corporation** qui a déjà livré 6.000 tonnes, a reçu un nouvel ordre pour 16.000 tonnes) ne contribue pas médiocrement à la

	Juillet 14	31 Août 20	7 Sept. 20
U. S. 4 %	111	105 ./.	105 ./.
Anglo-French 5 %	...	99 1/2	99 7/8
Royal Dutch	...	83 ./.	88 3/4
Shell	...	51 5/8	53 3/8
Mexican Eagle	..	161 ./.	.. ..
Calumet and Hecla	400	280 ./.	295 ./.
Chino Copper	40 3/8	28 ./.	29 1/2
Miami Copper	22 1/4	19 1/2	20 1/4
Ray Copper	20 7/8	15 3/4	16 ./.
Utah Copper	56 7/8	61 5/8	64 1/8
Atchison-Topeka	97 7/8	83 1/2	84 ./.
Baltimore and Ohio	98 3/8	42 ./.	42 7/8
Canadian Pacific	185 7/8	119 ./.	119 5/8
Chicago-Milwaukee	107 1/8	36 1/2	37 1/2
Great Northern	134 3/4	74 5/8	78 1/2
National Mexico, 1re préf.	27	8 1/2	7 ./.
— 2e préf.	12	4 1/2	5 1/2
Pennsylvania	110 3/4	41 1/2	42 5/8
Reading	162 5	92 3/4	92 1/4
Southern Railway	21 3/4	28 ./.	28 1/2
— préf.	77 1/2	60 ./.	60 1/2
Union Pacific	127 3/8	123 3/4	122 5/8
Steel Common	...	88 1/4	90 1/2
Bethlehem Steel	40 1/4	74 7/8	77 3/4
Int. Harvester	111 3/4	122 1/2	124 ./.
Amer. Smelting	66 1/4	55 3/4	60 3/4
General Electric	148	141 1/2	142 1/2
Amer. Teleph. et Teleg.	120 1/4	97 1/4	98 3/4
Westinghouse	30 3/8	47 5/8	48 5/8
General Motors	89 1/2	20 7/8	35 3/4

fermeté de ce compartiment. En revanche, les valeurs d'automobiles ont été affectées par la faillite de la **Bethlehem Motors de la Cleveland Accessories Co** et de la **Owen Magnetic Car.**

Les pétroles ont été demandés, particulièrement la **Mexican Petroleum** sur le bruit d'une augmentation de dividende. Ce compartiment reste l'un des plus vivants et des plus fermes, de la cote.

Cette reprise très nette et à laquelle n'ont pas peu contribué les bruits de l'envoi d'importantes sommes en or de la part de la France et de l'Angleterre (on dit que 1.800.000 dollars en or auraient été expédiés de Londres) s'est accompagnée d'une détente très nette du marché monétaire. L'argent à vue est à 6 % offert et 7 % demandé, alors qu'il oscillait, la semaine précédente entre 8 et 10 %.

Rien n'est encore officiellement annoncé en ce qui concerne la conclusion de l'emprunt français, au sujet duquel les négociations se poursuivent. Toutefois, l'émission d'obligations pour laquelle le groupe Morgan organise un syndicat de garantie ne porte, au dire du haut commissaire français, que sur 100 millions de dollars, les 150 millions restant sur la quote-part de la France devant être fournis au moyen des fonds actuellement disponibles et de l'or qui sera importé de France.

BOURSE DE LONDRES

Un peu d'amélioration est à signaler dans la tenue du Stock-Exchange. Toutefois, la clientèle continue à s'abstenir, impressionnée avant tout par les inquiétudes engendrées tant par la situation politique que par les menaces non écartées de la grève des mineurs. En fin de semaine, la tendance, hésitante jusque-là, s'affirmait optimiste et la Bourse paraissait écarter toute crainte de voir le conflit aboutir aux conclusions extrêmes. L'imposante minorité qui s'est déclarée contre la grève, l'incertitude où reste le comité de la Fédération en ce qui touche les intentions des Trade Unions et de la triple alliance, dont l'appui ne lui est pas assuré jusqu'ici, et, par dessus tout, l'hostilité de l'opinion publique peuvent être considérés comme symptômes favorables. Malgré tout,

	Juillet. 14	31 Août 20	7 Sept. 20
Victory 4 %	...	76 1/2	75 ./.
Consols	75 1/8	46 1/4	45 ./.
War Loan 5 %	...	84 3/4	84 ../..
Argentin 4 % Resc.	83	51 1/2	51 ./.
Brésil Resc. 4 %	73 1/2	46 ./.	46 ./.
Chinois 5 % 1896	101 1/2	67 1/2	67 ./.
Egypte Unifiée	99 1/8	67 ./.	65 ./.
Français 5 %	...	47 ./.	46 ./.
— 4 %	...	37 ./.	37 ./.
Japon 4 1/2 %	94 1/2	101 3/4	101 ./.
Russe 4 % Consol	85 1/2	14 1/2	14 ./.
Canadian Pacific	198 1/4	165 ./.	169 ./.
Nat. of Maxico. 1re pref.	31	13 ./	14 ./.
Pennsylvania Rail	57 1/4	57 ./.	58 ./.
Union Pacific	158 1/2	166 ./.	171 ./.
Brazil Railway ord.	26	3 ./.	3 ./.
Bank of England	251 1/2	172 1/2	171 ./.
Lagunas Nitrate	1 10/16	29/6	29/6
Lautaro Nitrate	10 1/4	13 3/4	13 ./.
Hudson Bay	9	6 5/16	6 3/8
Pekin Syndicate ord.	4/8	20/0	20/6/.
Cunard	1 8/16	24/0	23/6
Marconi Wireless	2 1/2	2 13/16	2 ../..
Barcelona Traction	...	5 1/2	5 ./.
Mexico Light and Power	47	12 ./.	13 ./.
Vickers	1 3/4	24 1/2	26/6
Baku	4/3	3/6	3/6
Burmah	4 6/32	8 1/4	8 ./.
Mexican Eagle ord.	2	11 1/4	11 ./.
North Caucasian	..	1 1/4	1 ./.
Shell Transport	4 15/16	7 1/16	7 ./.
Royal Dutch	51	69 3/4	74 ./.
Spies	7/8	10/6	10/6 ./.
General Mining	..	4/6	4/6 ./.
Goldfields	..	1 7/16	1 ./..
Rand Mines	..	2 25/32	2 ./.
Crown Mines	..	2 5/8	2 11/16
East Rand	..	7/4 1/	9 ./.
Geduld	1 1/8	1 7/8	1 27/32
Modderfontain B.	..	3 5/8	6 ./.
Robinson Gold	...	7/6	3/9
Simmer and Jack	...	3 10/1/2	./.
Village Deep	9/16	9/6	10/3
Chartered	..	15 10/1/2	15/9
Mozambique	..	7/8	7/8
Tanganyka	5 9/16	1 25/32	1 3/4
Golden Horse Shoe	..	15/0	15/0
De Beers	16 7/16	19 1/4	19 ./.
Jagersfontain	..	4 5/8	4 ./.
Cape Copper	2	1 1/8	1 ./.
Rio Tinto	68 3/8	34 1/2	32 ./.
Tharsis	6 1/4	3 1/4	3 ./.
Utah Copper	..	17 ./.	17 ./.
Lena Goldfields	..	15/16	15/16
Spassky	..	21/3	21/3
Camp Bird	8/16	12/6	13/6
Mexico El Oro	..	6 3/4	6 3/4 ./.
Santa Gertrudis	..	23/0	23/6
Gula Kalumpong	1	1 19/32	1 9/16
Kuala Lumpur	3 4/8	3 9/16	3 9/16
Malacca	4	4 1/4	4 1/8

tant que la menace de la grève subsistera, on ne peut s'attendre à une véritable reprise, mais, par contre, étant donné l'état du marché, une brusque enlevée des cours suivra sans doute de près la transaction espérée, si elle se produit.

Les quelques mouvements, ont été dus, comme les semaines précédentes aux interventions des places étrangères, et tout l'intérêt s'est localisé sur les valeurs d'arbitrage, kaffirs et pétrolifères. Les bénéfices d'août du groupe **Rand Mines** sont très favorables et la Bourse n'y est pas restée insensible.

Le marché monétaire est actif et les demandes d'argent restent suivies. Le taux des avances au jour le jour se maintient entre 5 et 5 3/4. Le bilan de la Banque d'Angleterre porte les traces des emprunts faits par le gouvernement pour faire face aux paiements de War et Victory Bonds, et la situation qu'il fait ressortir est moins favorable. C'est ainsi que les réserves sont en moins-value de £ 1.586.000, la circulation en augmentation de £ 1.639.000 et que la proportion de la réserve aux engagements est descendue à 11 56 %.

BOURSE DE PRAGUE

Toujours peu animé, le marché d'abord maussade s'est amélioré sur les nouvelles des bourses étrangères. Les banques surtout ont profité de cette reprise que des réalisations n'ont pas tardé à tempérer.

Néanmoins l'ensemble est satisfaisant et l'on espère que le public encouragé reprendra le chemin de la Bourse désertée depuis de longs mois.

La commission tchéco-slovaque chargé d'élaborer le traité de commerce ainsi que la convention douanière entre la France et la Tchéco-Slovaquie, et qui doit collaborer en même temps au règlement du problème des dettes d'avant-guerre, est attendue à Paris le 15 septembre.

	Juillet 14	31 Août 20	7 Sept. 20
Emprunt liberté	....	90 ..	90 ..
Zivnost Banka	....	416	418
Bohemia Banka	....	...	...
Agrarni Banka	....	620	610
Banque de Prague	....	...	850
Banque Ind. Tchéque	....	543	53[illegible]
Petroles Kolin	....	1.950	1.905
C. S. papier Prague	....	850	790
Danek	....	563	535
Bergmann	....	...	...
Sucres Tchéques	....	2.076	1.9[illegible]5
Société Tchéques Comme	....	1.600	1.450

BOURSE DE BERLIN

Ferme au début, le marché n'a pas tardé à s'alourdir, mal influencé sans doute par la répétition et l'aggravation croissante des incidents franco-allemands. En outre, la situation financière du Reich devient extrêmement inquiétante. Les dépenses augmentent sans cesse, les impôts rentrent mal et le montant du papier-monnaie en circulation qui atteint le total élevé de 69 milliards 1/2 de marks est en passe de s'accroître encore, en présence d'un déficit qui atteindrait, croit-on, à la fin de l'année 30 milliards de marks.

Aussi le bruit qui court d'un projet d'emprunt forcé, projet qu'appuierait la Reichsbank, est-il généralement considéré comme vraisemblable.

Les compagnies de navigation font preuve de quelque fermeté. Il en est de même de **Phœnix** qui annonce un dividende de 8 0/0, contre 5 0/0 précédemment. Quant à la **Steaua Romana**, par suite de la hausse du tifre sur les places de Paris et de Genève, l'enlevée des cours se poursuit et se précipite.

	Juillet 14	31 Août 20	7 Sept. 20
Allemand 5 %	....	79 50	79 ..
— 4 %	100 10	68 60	68 ..
Hamburg Amerika	127	... ..	185 ..
Reichsbank	137 50	147 87	1[illegible]7 ..
Dresdner Bank	148	174 50	171 ..
A. E. G	[illegible]13 25	290 ..	278 ..
Badische Anilin	100 25	63 ..	369
Bochumer	134 60	525	538 ..
Gelsenkirchen	183	317 ..	315 ..
Harpener	178 50	372 ..	338
Siem. et Halske	213 40	2[illegible]9 25	235 ..
Otavi Mines	...	8[illegible]0	858
Zinc de Silésie	...	6[illegible]0	62[illegible]



INFORMATIONS FINANCIÈRES

CHANTIERS ET ATELIERS DE SAINT-NAZAIRE

Cette Société va porter son capital de 12 à 20 millions par l'émission, du 15 sepembre au 7 octobre, de 16.000 actions nouvelles.

Les avantages des souscriptions anticipées au nouvel emprunt 6 o/o

Nous avons annoncé que les souscriptions au Nouvel Emprunt en rente 6 % étaient reçues dès maintenant dans toutes les caisses publiques et qu'elles portaient intérêt à 5,75 % jusqu'au 30 novembre prochain. Au lieu de laisser ses disponibilités improductives jusqu'à la date officielle de l'émission, l'épargne française doit donc les placer de suite en rentes perpétuelles qui lui rapporteront 5,75 % jusqu'au 30 novembre prochain et 6 % à partir de cette dernière date.

Les porteurs de Bons de la Défense Nationale ont un intérêt non moins certain à convertir immédiatement ceux-ci en rentes 6 %.

Si leurs bons viennent à échéance après le 30 novembre 1920, les intérêts qu'ils ont perçus d'avance ne seront déduits de leurs versements qu'à partir de cette dernière date. En d'autres termes ils conserveront pendant toute la période qui s'écoulera jusqu'au 30 novembre, c'est-à-dire pendant près de trois mois, les intérêts des valeurs qu'ils possèdent.

Si les bons viennent à échéance avant le 30 novembre 1920, ils seront repris pour leur valeur entière qui sera en outre, augmentée d'un intérêt de 5,75 % à partir du lendemain de la date de l'échéance jusqu'au 30 novembre.

Echanger de suite ses bons contre les nouvelles rentes perpétuelles 6 %, c'est réaliser un placement des plus rénumérateurs et s'assurer sans délai un revenu à l'abri de tous risques.

"GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS"

Emission des 90.000 actions nouvelles

Nous apprenons que les actionnaires ayant souscrit la totalité des 90.000 actions nouvelles, il ne pourra être attribué aucun titre aux souscripteurs non actionnaires.

L'avis de répartition des actions souscrites à titre réductible par les actionnaires sera adressé ultérieurement aux souscripteurs.

MINES D'ANICHE

La **Compagnie des Mines d'Aniche** va réaliser en septembre l'augmentation de son capital social autorisée par la dernière assemblée générale.

Cette augmentation, qui sera de 35.520.000 fr., portera le capital de 124.480.000 fr. à 160 millions.

La souscription est réservée aux actionnaires à raison d'une action nouvelle à titre irréductible pour 4 actions actuelles. En outre, les souscriptions réductibles seront servies proportionnellement aux droits exercés.

Le prix d'émission est fixé à 600 fr. par action d'une valeur nominale de 500 fr.

D'après les explications fournies à l'Assemblée générale, cette augmentation de capital est indépendante de la réparation des dommages de guerre qui incombe à l'Etat ; elle a uniquement pour objet de renforcer le fonds de roulement de l'entreprise comme suite à la hausse générale des matières premières et de permettre le développement des affaires sociales.

Grâce aux circonstances et surtout à la préservation des travaux souterrains et aux efforts immédiatement utiles qui ont pu être faits dès le lendemain de la libération du territoire, la Compagnie des Mines d'Aniche se relève rapidement de ses ruines.

Les installations de fortune du début ont été successivement remplacées par des engins nouveaux qui assurent déjà la marche à peu près normale de plusieurs sièges d'extraction.

Quatre de ceux-ci sont actuellement munis de puissants treuils électriques d'extraction récemment mis en marche ; sept appareils identiques sont à pied d'œuvre; la réinstallation complète doit comprendre en outre huit machines d'extraction à vapeur dont la première commence à tourner.

Ainsi équipée l'entreprise disposerait d'une capacité d'extraction assez voisine de celle d'avant-guerre.

La production, qui avait été péniblement reprise en février 1919 et n'avait donné pour toute l'année que 113.000 tonnes, a suivi pour les derniers mois la progression suivante : mai 22.000 tonnes, juin 45.000 tonnes, juillet 60.000 tonnes.

En même temps, la fabrication des agglomérés reprise fin 1919 atteignait : en mai 11.000 tonnes, en juin 16.000 tonnes et en juillet 20.000 tonnes.

L'extraction du dernier exercice d'avant-guerre avait été de 2.500.000 tonnes, la Société produisait 600.000 tonnes d'aggloméré et 300.000 tonnes de coke.

Il serait sans doute assez difficile de préjuger dans quel délai ces productions anciennes pourront de nouveau être obtenues, mais en fait et en tablant uniquement sur les données positives ci-dessus, ainsi que sur les conditions économiques du moment, la situation actuelle paraît offrir déjà des perspectives assez encourageantes.

THIVENCELLES

Cette Société procède jusqu'au 15 septembre inclus, à l'émission de 15.000 actions de 500 fr. au prix de 675 fr., payables 300 fr. à la souscription et 375 fr. le 15 décembre 1920.

Les actions assimilées aux anciennes, dès leur création sont réservées aux anciens porteurs à raison de trois par ancienne.

Souscription contre remise du coupon n° 30, au siège social, à Fresnes-sur-Escaut, à la Banque L. Dupont et Cie, Crédit du Nord, Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Générale du Nord ou dans leurs succursales.

A la clôture de l'émission, les actions non souscrites seront absorbées par le syndicat garantissant l'émission.

CHEMIN DE FER DE SANTA-FÉ

On a annoncé en fin de huitaine que le Conseil aurait dès maintenant fixé à 40 francs (contre 30) le chiffre du dividende qu'il proposerait pour l'exercice clos le 30 juin dernier. Au siège de la Société, on déclare que les comptes n'étant pas encore arrêtés définitivement, rien ne peut être décidé. Quoi qu'il en soit, et comme on le prévoyait dès le début de l'exercice, une sensible augmentation de la répartition peut être considérée comme très probable, étant donné, d'une part, les résultats du trafic et surtout l'important bénéfice procuré à la Compagnie par le change, dont la moyenne a été bien supérieure à celle de l'exercice précédent.

FORCES MOTRICES DU RHONE

C'est cette semaine que clôture la souscription des 10.000 actions nouvelles de 500 francs de cette Société, dont nous avons fait connaître antérieurement les conditions d'émission.

Rappelons que ces actions, émises à 700 francs, sont offertes aux actionnaires anciens, à titre irréductible ,à raison de 1 action nouvelle pour trois anciennes, et à titre réductible à concurrence d'un nombre d'actions nouvelles égal au nombre de leurs actions anciennes.

Les souscriptions sont reçues, sur justification des droits (présentation du certificat nominatif ou remise du coupon n° 40 des titres au porteur), au Crédit Lyonnais, au Comptoir National d'Esompte de Paris, et à la Société Générale, dans tous leurs sièges et agences en France, et en outre, à Paris, chez MM. Demachy et Cie, 27, rue de Londres, à Lyon chez MM. Jacquier et Cie, 4, rue de la Bourse.

SOCIÉTÉ ANONYME
des
AUTOMOBILES BELLANGER FRÈRES

Tous les actionnaires anciens et tous les souscripteurs nouveaux de la **Société anonyme des Automobiles Bellanger Frères**, au capital de cinq millions de francs, dont le siège social est à Neuilly-sur-Seine, route de la Révolte, 5, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, au siège social, le samedi 11 septembre, à 10 heures du matin.

ORDRE DU JOUR

Vérification et reconnaissance de la sincérité de la déclaration notariée de souscription et de versement relative à l'augmentation du capital social de dix millions de francs.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions dont il est porteur, peut prendre part aux délibérations de l'assemblée.

Pour avoir le droit d'assister ou se faire représenter à cette assemblée, les actionnaires devront déposer au siège social de la Société, 5, route de la Révolte, à Neuilly-sur-Seine, cinq jours avant la réunion, soit leurs titres, soit un récipissé en constatant le dépôt dans une maison de banque, établissement de crédit, étude de notaire ou d'agent de change.

Signé : LE CONSEIL.

SOCIÉTÉ ANONYME
DES
Anciens Etablissements CHAUVIÈRE
Capital : 3.400.000 fr.

Siège social : 52, Rue Servan, PARIS

ÉMISSION
de 8.000 obligations 7 0/0 de 500 fr.

NETS D'IMPOTS PRÉSENTS ET FUTURS

remboursables en 25 années

à partir du 1er Septembre 1926

(Décision de l'Assemblée Générale du 23 juillet 1920)

Intérêt annuel : 35 francs, payable par semestre les 1er mars et 1/ septembre de chaque année. Le premier coupon sera payable le 1er mars 1921.

Ces obligations, nominatives ou au porteur, numérotées de 1 à 8.000, seront remboursables au pair par tirages au sort annuels. Le premier tirage ayant lieu dans le courant de juillet 1926, le dernier devant avoir lieu le 1er juillet 1945. Les obligations sorties au tirage seront remboursées le 1er septembre suivant. La Société se réserve le droit d'anticiper les remboursements en tout ou en partie, à dater du 1er septembre 1926, moyennant un préavis de deux mois publié dans un journal d'annonces légales de Paris. La Société pourra aussi faire à toutes époques des amortissements anticipés par rachats en Bourse à des prix n'excédant pas le pair de 500 fr.

Il est formé une Société civile des porteurs des présentes obligations. La souscription ou la possession d'une ou de plusieurs obligations emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société civile, ainsi qu'aux décisions des Assemblées générales des porteurs d'obligations.

La Société n'ayant aucune dette obligataire n'a pas affecté de gage spécial au présent emprunt, mais la Société des Anciens Etablissements Chauvière s'engage pour toute la durée de cet emprunt à ne consentir aucun privilège sous forme de garantie hypothécaire ou autre au profit de ses créanciers actuels ou futurs, sans accord préalable avec la Société civile des porteurs d'obligations.

Prix d'émission : 490 fr. par titre

Jouissance : 1er septembre 1920

Les souscriptions sont reçues dès à présent : Au siège social : à la **Société Syndicale de Banques**, 80, boulevard Haussmann, Paris (ainsi que chez tous les banquiers correspondants de cet Etablissement en province), et à la **Société Financière Lyonnaise** (Dumail, Bonjassy et Cie), 38, rue Thomassin, à Lyon.

La cotation aux Bourses de Paris et Lyon sera demandée.

" INDUSTRIE & FORCE "

Cette Société, constituée en février 1918, au capital de 6 millions de francs en vue d'aménager une chute d'eau d'une puissance de 15.000 H P, dans le Jura, va porter son capital à 21 millions de francs par la création et l'émission au pair de 150.000 actions de 100 francs. Cette opération permettra à la Société de régler l'acquisition du portefeuille que lui a cédé la Société des Mines de Blanzy, portefeuille qui comprend un certain nombre de participations à diverses entreprises industrielles comme les charbonnages de Sarre et Moselle, de Dourges, les mines de fer et usines métallurgiques des Terres Rouges et de Kautange, etc...

On sait que la Société des Mines de Blanzy met, à l'occasion du remboursement de 100 francs par action voté par l'Assemblée du 24 juin 1920, à la disposition de ses actionnaires contre paiement d'une somme de 1 franc par titre, les droits de souscription qu'elle s'est assurés dans l'émission des actions nouvelles de la Société **Industrie et Force**. Ce droit de souscription s'exercera, jusqu'au 25 septembre inclus, contre remise du coupon N° 18 Mines de Blanzy.

Pour tous renseignements s'adresser au Directeur des Mines de Houille de Blanzy, à Montceau-les-Mines (S.-et-L.).

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Août 20	30 Août 20	6 Sept. 20
Rente 3 %	83	61 60	59 55	56 30	56 20	55 ..
— 3 % amortissable	88	66	70 65	63 ..	65 ..	63 ..
— 5 % 15-16	....	89 75	88 30	87 50	87 50	87 20
— 4 % 1917	..	72 35	71 10	71 45	71 45	70 15
— 4 % 1918	..	72 10	71 80	71 45	71 15	70 85
Créd. Nat. Obl. 5 % 1919		.... ..	495	485 50	479 50	479 50
Maroc 4 % 1914	.. ..	415	426	395	396	396 ..
Créd. Foncier 5 1/2 1920	.... ..	..	.... ..	496	493	497
V. de Paris, Ob. 5 % 1919	.... ..	.... ..	480	422	420	416 .

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Août 20	30 Août 20	6 Sept. 20
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	861	850	825
Brésil 4 % 1889	72	62 75	79 50	.... ..	94 ..	92 ..
— 5 % Fund.	100	99	123	.... ..	142 ..	135 50
Congo Lots	71	92	93	88 25	88 ..	88 ..
Egypte unifiée	100	92 05	119	138 ..	137 10	135 .
Espagne Extérieure	93	95 55	173	173 ..	180 80	175 ..
Hellénique 5 % 1914	90	78	100	113 ..	112 ..	109 ..
Italie 3 %	93	67 75	63 50	.... ..	..	44 ..
Japon 4 % 1905	85	83	132	.... ..	160 ..	158 80
Maroc 5 % 1904	515	460	480	443	442	444
— 5 % 1910	518	447	466	594	588 ..	653
Mexique 4 % 1910	71	57	57	68 ..	66 ..	68 ..
Minas-Geraes 5 % 1907	361	372	398	398 50	410	401 ..
Portugais 3 % 1re série	64	56 15	70	.... ..	.... ..	54 ..
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	708 ..	730	740 ..
Roumain 4 % 1910	...	67	67	56 25	57 75	55 ..
Russe 3 % 1891	73	38 50	29	30 25	28 25	26 ..
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	34 25	34 25	34 25
— 5 % 1906	102	57 50	46	43 50	44 50	42 50
— 4 % Cons. 1re, 2e s.	88	44	34 50	..	..	33 ..
Serbe 4 % 1895	78	61	55	43 50	.... ..	44 ..
— 5 % 1913	85	69 70	60	58 75	59 ..	56 50
Turc unifié 4 %	81	70	63 25	71 40	69 75	69 .

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Août 20	30 Août 20	6 Sept. 20
Banque de France	4580	5120	5175.	5375	....	5360
— d'Algérie	2811	3308	3630	4225	....	4224
Banque Française	267	281	283	296	305	302
— Nat. de Crédit	620	755	869	920	918	910
— de Paris	1428	1350	1345	1680	1724	1710
— Privée	370	425	459	512	520	510
— de l'Union Parisien.	810	804	1135	1270	1265	1240
— Transatlantique	266	282	310	313	318	317
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	1630	1620	1615
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	1074	1065	1048
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626	527	688	769	765	765
— Foncier de France	876	797	835	740	750	730
— Français	332	350	350	410	406	413
— Indust. libérée	724	705	742	740	735	730
— Lyonnais	1572	1292	1430	1678	...	1650
— Mobilier français	502	495	497 50	558	560	555
Foncière Lyonnaise	382	335	550	...	457	465
Société Générale	761	645	692	763	761	760
Société Marseillaise	690	734	744	...	725	720
Rente Foncière	548	464	935	...	835	835
Immeubles de France	138	116	296	...	...	420
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	1949	1975	1950
Banque Indust. de Chine	....	580	879	975	968	955
Banque d'Athènes	46	105	135	196	195	200 ..
Banque Espag. de Crédit	256	340	720	...	...	920
Banq. Nat. du Mexique	500	434	418	632	619	632
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	716	720	717
Crédit Foncier Egyptien	730	782	944	945	942	940

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Août 20	30 Août 20	6 Sept. 20
Est. Cap	906	901	720	605	605	600
Lyon. Cap	1230	915	750	730	735	730
Midi. Cap	1102	882	850	710	701	700
Nord. Cap	1688	1294	1027	950	950	915
Orléans. Cap	1302	1090	940	820	814	829
Ouest	873	710	695	621	605	618
Orléans 3 % nouv	417	338	326 50	275	275	269
Etat 4 %	498	401	357	302	301	301
Est 3 % nouv	417	344	308	292 50	289	284
Midi 3 % nouv	417	349	312	277 ..	279	273
Nord 3 % nouv	425	333	321	300 ..	304	308
Lyon fusion nouv	407	326	308	283 ..	278 50	272
Ouest 3 % nouv	419	346	310	... ..	275	274
Congo (Grands Lacs)	251	286	273	339	321	317
Nitrate Railways	362	315	365	395	406	433
Nord de l'Espagne	430	390	505	602	...	634
Saragosse	432	392	515	611	...	639
Métropolitain	498	476	383	330	328	325
Nord-Sud	130	169	141	161	160	173
Omnibus	... ..	470	602	665	652	645
Tramways (Cie franç.)	489	370	221	249	...	238
— Paris et Dép. Seine	150	210	145	195	192	190
Voitures à Paris	183	427	676	...	660	660

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Août 20	30 Août 20	6 Sept. 20
Comp. Gén. des Eaux	2130	1553	1155	895	885	855
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	112 ..	112	112
— Min. et B. de mer	66	70	93	90	.. ..	90
Gaz p. la France et l'Etr.	711	500	395	332	338	367
Elect. et Gaz du Nord	346	275	360	338	335	332 ..
Est-Lumière	150	113	86	68	68 25	69 50
Gaz de Paris	276	203	175	174	166 ..	171 ..
Thomson-Houston	673	759	880	1178	1161	1150
Ouest-Lumière	138	102	88	73 ..	71 50	71 ..
Electricité de Paris	604	575	510	392	398 ..	389
Téléphones	268	585	705	824	815	815
Electr. d'Indo-Chine	1005	...	.390	....	....	1265
Câbles Télégraphiques	149	447	614	610	610	600
Eclair et Force Elect.	997	770	730	625	580	570
Electr. de la Loire	370	340	334	300 ..	316	315
Energie industrielle	90	166	153	146	148 ..	143 ..
Railways et Electricité	728	496	505	488	488	485
Energie Littoral Médit.	413	413	579	504	495	491
Télég. san	..	..	1026	900	1327	1330

MINES ET METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Août 20	30 Août 20	6 Sept. 20
Association Minière	152	242	349	345.	342	340
Aciéries de France	659	929	853	1005	1010	1000
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	....	1945	1905
Atel. et Chant. de Bretag.	483	212	174	...	167	165
— — de la Loire	680	2085	2495	1640	1660	1620
Chan. et At. de St-Nazaire	1190	1920	1720	1859	1845	1790
Constr. de Levallois	130	155	139	153	. .	154
— de Locomotives	....	750	735	699	696	690
— Mécaniques	....	276	308	330	321	335
Dyle et Bacalan (ord.)	260	582	450	445	450	420
Fives-Lille	938	1220	2710	1900	1880	1865
Forg. et Aciér. Nord-Est	387	320	2090	1581	1580	1595
Longueville (Forges)	275	320	340	370	370	370
Creusot	1912	2460	3380	3675	3798	3700
Ariège	482	660	559	890	881	840
Tréfil. et Lam. du Havre	233	220	217	215	212	214 ..
Usine de Basse-Loire	270	306	280	300	298 50	300
Aguilas	626	93	148	130	132	128
Boléo	718	783	845	900	905	950
Cuivre et Pyrites	022	315	318	334	335	333
Malfidano, jouiss	402	385	490	433	425	420
Métaux	745	950	1160	1375	1375	1250
Penarroya	1380	1275	1420	1765	1720	1680
Sels Gemmes	314	206	218	230	240	235
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1360	1340	1320
Carvin	770	580	655	890	940	860
Courrières	2800	2100	2011	2375	2450	2480
Dourges	433	359	536	597	617	606
Lens	1340	1032	1260	1798	1812	1725
Marles 30 %	214	322	460	4594	4600	4560
Bor, ord.	1615	890	3300	920	970	935
Laurium	402	371	1355	403	400 50	410
Mokta el Hadid	2202	2700	1885	3800	3602	3580
Nickel	1119	1431	1075	1430	1405	1420
Rio Tinto ord.	1730	1752	475	1800	1800	1710
Sosnowice	1320	930	400	1210	1200	1178
Central Mining	215	205	426	445	448	433
Lautaro Nitrate	257	297	400	716	715	695
Naphte Russe	460	280	426	540	538	526

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Août 20	30 Août 20	6 Sept. 20
Messageries Maritimes	79	381	680	423	435	430
Transatlantique ord.	133	384	570	440	438	430
Suez act	4865	5400	6450	7060	....	6705
Chargeurs Réunis	550	1574	1950	1270	1302	1295
Chargeurs Français	969	2275	3945	....	1490	2350
Transp. Marit. à vapeur	....	1170	2680	1870	1896	1851

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Août 20	30 Août 20	6 Sept. 20
Agence Havas	1252	980	1020	1375	1304	1400
Air Liquide	263	391	386	618	590	583
Bergougnan	1372	1565	2500	1498	1460	1430
Cirages français	979	1012	1340	1411	1425	1445
Compteurs à Gaz nouv.	1044	915	652	672	685	666
Galeries Lafayette	164	163	170	...	180	184
Magasins Modernes	206	283	406	365	369	350
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	2180	2110	2140
Orosdi Back	205	286	296	...	350	340
Oriontal Carpet	227	248	370	404	...	408
Paris-France	1187	1318	2025	1850	1865	1370
Pathé (Etablissements)	181	162	171	268	...	235
Raffinerie Say, ord.	358	485	910	1415	1385	1400
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	1153	1125	1133
Tabacs Ottomans	418	460	556	599	608	604

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Août 20	30 Août 20	6 Sept. 20
Argentin 6 %	90	105 30	93 75	208 50	211	213
Brésil 5 % 1914	80	87	99	119 50	120 ..	119 75
Colombie 5 % or 1906	405	407	435	516	496 ..	504
Maranhao 5 % or 1916	256	423	338	...	...	335
Roumain 5 % 1903	100	78 50	73	69 50	70	67
Mexique 5 % 1899	88	80	99	...	..	104

METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Août 20	30 Août 20	6 Sept. 20
Continsouza	136	363	357	248	244	213
Diétrich et Cie	142	274	280	280	215	221
Dniéprovienne	3190	1845	2130	1650	1740	1740
Hartmann	480	360	372	...	280	265
Taganrog	545	238	288	290	310	305
Toula	1020	570	680	512	...	510

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Août 20	30 Août 20	6 Sept. 20
Albi	447	710	825	541	530	514
Asturienne Mines	4925	6705	4000	3420	3460	3500
Bakou	1678	1335	1655	3885	3950	3980
Bruay	1300	2075	2241	2977	3075	3050
Camp Bird ord.	12	20	40	35	..	35
Colombia	1770	1282	1575	2810	3005	2900
Corocoro	16	65	70	.. .. ..	..	76
Crow Mines	158	65	148	134 ..	138	137
De Beers	407	447	526	1045	1020	985
East Rand	45	12	23	..	..	18 50
Ekaterisc	630	640	2175	1545	1550	1510
Grosnyi	2715	2150	3100	2850	2890	2930
Héraclée	600	2340	15400	17500	17400	19700
Lena	58	40	50	51	50	48 ..
Mexico el Oro	124	164	316	310	345	356
Montecatini	118	146	145	...	111	105
Nord d'Alais	45	48	85	...	...	120
Phosphates Tunisiens	380	370	530	716	...	750
Royal Dutch	....	2200	34900	37400	36850	37700
Shell	....	180	520	400	415	400
Shansi	28	36	5050 ..	77	86	80
Spassky	67	49	50 ..	...	...	50
Tanganyika	53	158	144 50	107 50	111	115
Utah Copper	296	475	875	849	...	903
Wyoming	109	149	285 ..	158	173	230

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Août 20	30 Août 20	6 Sept. 20
Commerciale Pacifique	....	....	718	...	610	605
Cargos Français	....	....	....	753	751	735

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	23 Août 20	30 Août 20	6 Sept. 20
Américan Téléphone	629	689	1085	1362	....	1412
Caoutchoucs (Financière)	81	276	302	276	268	272
Doriot-Flandrin	219	262	245	228	240	235
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2885	2875	3395
Lorraine Industrielle	865	700	1400	....	....	1530
Monaco	5400	3305	4200	...	4825	5875
Padang	67	276	485	359	350	332
Peugeot	502	828	810	760	...	750
Raisins de Corinthe act	154	296	445	499	...	492
Saut du Tarn	556	1075	1025	....	1256	1260
Soie de Tubize	147	134	980	773	920	899

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

En millions de francs	19 aout 20	26 août 20	2 sept 20
Actif :			
Or — En caisse	3.611	3.611	3.612
Or — A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	254	254	254
Encaisse totale	5.837	5.844	5.845
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	155	155	51
Disponible à l'étranger	685	617	688
Portefeuille	1.864	1.408	2.167
Effets prorogés	495	492	486
Avances sur titres	1.947	1.950	1.925
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	25.800	25.800	26.300
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.900	3.905	3.915
Passif :			
Billets en circulation	37.899	37.904	38.333
Compte courant du Trésor	129	64	64
Comptes courants particuliers	3.203	3.202	3.041
Taux d'escompte	6 0/0	6 0/0	6 0/0
Taux des Avances	6 1/2 0/0	6 1/2 0/0	6 1/2 0/0

BANQUE D'ANGLETERRE

En millions de livres	12 aout 20	19 aout 20	25 août 20
Billets émis	139	139	139
Billets en réserve	14	15	15
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	121	121	121
Or et argent monnayés en réserve	1	1	1
Dépôts publics	15	16	15
— privés	124	117	100
Avances sur Fonds d'Etats	58	59	41
— — Autres Fonds	81	82	75
Portefeuille	73	76	..
Proportion réserve aux engagements	10 1/4	10 1/8	....
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

(En millions de marks)	23 juillet 20	30 juillet 20	14 aout 20
Actif :			
Encaisse — Or	1.094	1.091	1.091
Encaisse — Argent	3	1	1
Billets et Bons de caisse de prêts	17.256	17.873	17.564
Effets escomptés	39.452	46.094	44.550
Avances	8	10	11
Passif :			
Circulation	53.983	55.768	56.462
Dépôts et comptes courants	14.595	17.281	15.573

(En millions de francs)

BANQUE D'ESPAGNE

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt	Circulation Billets	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 7 août	2.452	602	3.978	965	1.057	5
1920 14 aout	2.452	602	3.982	970	1.058	5
1920 21 août	2.452	602	3.969	982	1.032	5

BANQUE D'ITALIE

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt	Circulation Billets	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 10 juin	805	75	13.136	1.777	2.473	6
1920 20 juin	805	75	13.406	1.797	2.728	6
1920 30 juin	805	75	13.828	1.881	2.962	6

BANQUE DU JAPON

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt	Circulation Billets	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304	—	3.025	3.299	,	8
1920 24 avril	2.304		3.111	3.361	.	8

BANQUE DE SUEDE

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt	Circulation Billets	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 31 mai	365	4	992	387	818	7
1920 30 juin	365	4	1.031	400	917	7
1920 31 juillet	366	4	1.015	393	844	7

BANQUE DE HOLLANDE

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt	Circulation Billets	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 20 juillet	340	17	452	10	185	3 1/2
1920 9 aout	1.336	33	2.158	212	279	4 1/2
1920 16 aout	1.336	33	2.153	205	290	4 1/2
1920 23 août	1.336	34	2.117	229	298	4 1/2

BANQUE NATIONALE SUISSE

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt	Circulation Billets	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 23 juillet	180	13	268	54	94	32
1920 7 aout	539	89	929	112	305	5
1920 14 aout	542	90	914	150	324	51
1920 23 août	540	92	900	149	501	5

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt	Circulation Billets	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 15 août	266	26	5.464	1.702	710	5 1/2
1920 12 aout	266	26	5.485	1.602	570	5 1/2
1920 19 août	266	26	5.554	1.615	579	5 1/2

BANQUE DE RESERVE FEDERALE

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt	Circulation Billets	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 23 juillet	9.916	753	15.591	9.128	14.117	7
1920 25 juillet	9.846	696	15.583	9.159	14.155	7

LE MARCHÉ DES CHANGES
en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	10 août 1920	13 août 1920	24 aout 1920	31 aout 1920	7 sept. 1920.
Londres	25 225	50 90	50 27 1/2	51 90 1/2	51 44 1/2	52 02
New-York	518 25	14 06	13 82	14 56	14 51	14 62
Madrid	100	210 1/4	208 ..	219 ..	215 3/4	217 1/2
Berlin	123 50	30 ..	29 3/4	28 1/4	29 1/2	28 3/4
Amsterdam	288 30	463 1/2	457 ..	463 ..	463	463
Rome	100	70 1/4	68 3/4	66	67 3/4	65 3/4
Vienne	105	7 3/8	7 ..	6 1/8	6 3/4	6 3/8
Bruxelles	100	107 ..	106 3/4	106 3/4	106 1/2	106 1/2
Copenhague	139	213 ..	207 ..	211 1/4	208 1/2	212 ..
Stockholm	139	290 ..	286 ..	295 1/2	291 3/4	298
Christiania	139	218 ..	210 ..	210 1/4	205 3/4	213 1/2
Genève	100	232 ..	229 3/4	240 ..	237 1/2	240 1/4

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	10 août 1920	13 août 1920	24 aout 1920	31 aout 1920	7 sept. 1920
Paris	25 12 14	50 85	50 22 1/2	51 77 1/2	51 42 1/2	52 1/2
New-York	48 66	3 63	3 64 1/2	3 57 1/8	3 56 5/8	3 56
Berlin	20 43	169 ..	168 1/2	182 1/2	174 3/4	180 1/2
Amsterdam	12 107	10 91	11 ..	11 16 1/2	11 17	11 20
Madrid	25 220	24 20	24 15 1/2	23 81 1/2	23 80 1/2	23 82
Bruxelles	25 225	47 65	47 15	48 57 1/2	48 40	48 75
Rome	25 225	72 25	73 3/8	78 37 1/2	76 5/8	79 50
Suisse	25 225	21 87	21 88 1/2	21 64	21 71	21 62
Stockholm	18 159	17 57	17 66	17 61 1/2	17 65 1/2	17 57
Christiania	18 156			24 72 1/2	24 82 1/2	24 52
Copenhague	18 159			24 72 1/2	24 62 1/2	24 70

COURS A GENEVE

Sur	Pair	10 août 1920	13 août 1920	24 aout 1920	31 aout 1920	7 sept. 1920
Paris	100	43 30	43 47 1/2	41 70	42 ..	41 90
Londres	25 225	21 90	21 87	21 63 1/2	21 66	21 63
Berlin	123 47	13 ..	13 ...	11 82 1/2	12 35	11 97
Vienne	105	3 ..	....	.....	...	...
Pétrograd		...	...	....	...	...
New-York	518 25	5 98	5 99	6 02	6 07 1/4	6 07
Rome	100	30 30	29 80	27 70	28 20	27 62

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	10 août 1920	13 août 1920	24 aout 1920	31 aout 1920	7 sept. 1920
Amsterdam	208 30	438 ..	430 ..	434 50	436 ..	434 1/2
Londres	25 225	47 85	47 15	48 52 1/2	48 65	48 52
Paris	10	93 75	93 75	93 75	93 7/8	94 ..
Madrid	100	192	193	204 ..	204 ..	201 ..
Genève	118 25	220 ..	216 50	227 ..	224 ..	225 25
New-York	5.100 25	13 22	12 95	13 62 1/2	13 67 1/2	13 80

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	10 août 1920	13 aout 1920	23 aout 1920	30 aout 1920	7 sept. 1920
Hollande	169 70	....	1.556	1.663 30	1.595 90	1.593 40
Espagne	80	697	700 30	749 25	734 25	744 25
Suisse	80	775	779 20	836 65	811 70	821 65

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	10 août 1920	13 aout 1920	24 aout 1920	27 aout 1920	7 sept. 1920
Paris	48 18	21 65	21 87 1/2	21 60	21 80	21 70
Londres	11 78 3/4	10 92	11 ..	11 16 1/2	11 13	11 22
Berlin	59 37	6 50	6 50	6 10	6 32 1/2	6 17

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	10 août 1920	13 aout 1920	24 aout 1920	31 aout 1920	7 sept. 1920
Paris	5 182	7 18	7 28	6 82	6 92	6 78
Londres câble	4 866	3 58	3 65	3 55	3 56	3 54

COURS A MADRID

Sur :	Pair	10 août 1920	13 aout 1920	24 aout 1920	31 aout 1920	7 sept. 1920
Paris	100	48 .	47 90	45 40	46 25	46 10
Londres	25 225	24 19	24 17	22 72	23 77	23 77

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	10 août 1920	13 aout 1920	24 aout 1920	31 aout 1920	7 sept. 1920
Londres	48 5/8	57 2/2	57 1/4	57 ..	57 1/2	57 ..

La Gérante : Suzanne Boureau.

Imprimerie Cornu, 6, Place du Louvre. — Paris

3me Année, N° 34 Le numéro : 2 francs. 19 Septembre 1920

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

QUE VEUT LA "PETITE ENTENTE" ? (DISCOURS DE M. BENÈS) - LE PLÉBISCITE DE KLAGENFURT - LA RENCONTRE D'AIX L'IMPOT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. - LE PROBLÈME MONÉTAIRE INTERNATIONAL

André GIDE. - LA PRINCESSE AU COUVENT. - Henri RABAUD. - LA DANSE

TÉL. : FLEURUS 11-87 — 00-36 75, Rue de Lille - PARIS COMPTE CHÈQUE POSTAL : 7029

CLOUTERIES ET TRÉFILERIES DES FLANDRES

Les actionnaires de cette Société se réuniront le 13 septembre prochain en assemblée ordinaire à l'effet de prendre connaissance des comptes de l'exercice 1919-1920, qui se solde par un bénéfice net de 1.635.957 fr., contre 294.139 fr. pour l'exercice antérieur.

Il sera proposé la répartition d'un dividende de 75 fr. contre 25 fr. pour l'année précédente.

On sait qu'il existe 4.000 actions de capital ainsi que 3.000 sixièmes d'actions de jouissance, qui n'interviennent dans la répartition qu'après l'attribution d'un premier dividende de 5 % aux premières.

Le superbénéfice éventuel disponible est partagé moitié aux actions de capital et moitié aux actions de jouissance ; le dividende ainsi proposé correspondrait à 66 fr. 66 pour ces dernières.

Cette répartition nécessitera un décaissement de 500.000 fr. à consacrer aux fonds d'amortissements, de réserve et de prévision, le solde représentant les tantièmes du conseil et les prévisions fiscales.

MAISON BRÉGUET

Cette Société va tenir son assemblée générale ordinaire le 5 octobre. Le développement des affaires sociales durant l'exercice écoulé permet d'envisager un dividende égal au précédent, soit 60 francs.






LA POLITIQUE DE LA PETITE ENTENTE

A ceux qui ont manifesté quelques appréhensions au sujet de la Petite Entente, on prendra la liberté de recommander la lecture d'un exposé fait par M. Benes, ministre des Affaires étrangères de la Tchéco-Slovaquie, et que l'*Europe Nouvelle* publie aujourd'hui. Ils y trouveront, croyons-nous, mieux qu'une excuse : une politique.

Que laissait-on entendre ? Que les Etats de la Petite Entente songeaient non seulement à brimer la Hongrie et l'Autriche, mais à contrarier la France comme la Pologne. Pour un peu, on les eût soupçonnés de faire cause commune avec les ennemis du Traité de Versailles. Il y a, dans les officines de la diplomatie, des hommes d'imagination byzantine.



Que la Petite Entente ait pour premier objet de contenir la Hongrie, cela saute aux yeux. Encore faut-il s'entendre sur ce point.

Les voisins de la Hongrie voient clairement qu'elle est et ne peut être aujourd'hui qu'irréconciliable. L'Allemagne elle-même se résignera plus aisément au Traité de Versailles, qui la laisse à l'état de grande nation, que les Magyars au traité du Grand Trianon qui a fait d'eux un petit peuple. D'autre part, le régime intérieur actuel de la Hongrie, et plus encore ce qui semble s'y préparer, donne à penser que les Magyars tournent dès maintenant le dos à l'ordre nouveau.

C'est à cela que veulent parer les trois Etats dont l'union est dès maintenant chose faite. Ils ont le même intérêt à défendre le traité de Trianon. Ils sont également décidés, pour des raisons évidentes, à ne pas tolérer la restauration à Budapest d'un Hapsbourg.

Mais cela posé, ils ont assez d'esprit politique pour comprendre qu'ils commettraient la pire faute en affamant la Hongrie comme l'Autriche. Groupant à eux trois 45 millions d'habitants contre 7 millions de Magyars, ils n'ont pas à redouter les conséquences politiques éventuelles d'un relèvement économique de la Hongrie. Au contraire, ils aperçoivent fort bien qu'il leur appartient de restaurer l'ordre et la prospérité non seulement chez eux, mais dans toute l'Europe centrale. Leur plan, dès maintenant arrêté, est de fournir eux-mêmes les formules nouvelles qui permettront aux Autrichiens comme aux Magyars de retrouver une place au soleil.



Mais ce nouveau groupement d'Etats sait également regarder au delà du clocher de la paroisse hongroise ou autrichienne. Ils entendent avoir une politique européenne

Un Anglais, homme d'esprit, disait volontiers l'an dernier : « On ne peut à la fois fabriquer une Société des Nations et multiplier les nationalismes. » Les hommes d'Etat de l'Europe centrale ont senti à leur manière cette vérité profonde. De là le projet, conscient depuis de longs mois, de créer au centre de l'Europe un bloc assez fortement charpenté pour compter en face des grandes puissances. Le jour où ce bloc comprendrait la Pologne et la Grèce, 80 millions d'habitants, allant de la Baltique à la Méditerranée, seraient à même de se faire écouter.

Ce bloc sera-t-il notre allié ? Le jour où l'Allemagne prendrait les armes contre nous, viendrait-il se ranger à nos côtés ? Rien ne l'y engage sans doute, et c'est bien pourquoi ceux qui sont tentés de faire bon marché de l'appui certain de l'Angleterre devraient comprendre qu'avec la Belgique, l'Angleterre est désormais le seul allié naturel de la France.

Mais est-ce à dire que la Petite Entente ait le moindre intérêt à faire cause commune avec nos adversaires éventuels ? C'est une autre affaire. En réalité toutes les nations bénéficiaires de la paix demeurent nécessairement solidaires les unes des autres. Le jour où le Traité de Versailles subirait une atteinte grave, les traités de Saint-Germain et de Trianon seraient bien malades, sans parler des autres. La réciproque est aussi vraie. Voilà pourquoi l'intérêt pur, à défaut du sentiment, établit entre la Petite Entente et la Grande un lien qu'il dépend de nous d'affermir et de resserrer.

En fait, on ne voit guère sur quels points essentiels la politique de la France et celle de la Petite Entente pourraient se heurter.

On a pu craindre un instant qu'obéissant à un zèle inconsidéré, la diplomatie française ne prît fait et cause pour Budapest. Mais M. Millerand qui, dès le premier jour, affirmait qu'il ne s'agissait avec la Hongrie que d'une coopération économique, paraît avoir pleinement rassuré la Petite Entente, à Aix-les-Bains, dans la personne de M. Take Jonesco.

Restait la question russe. En pareille matière, la Petite Entente a une politique parfaitement consciente, et qui n'est pas celle des croisades. Placée à la porte même du gouffre russe, elle estime qu'il peut en sortir bien des surprises, que la chute même du bolchevisme ne résoudrait pas le problème de la réorganisation de la Russie, qu'en attendant les événements il faut travailler comme l'on peut à la reprise des relations économiques et, en tout cas, s'abstenir de guerroyer, fût-ce contre les Soviets. Voilà pourquoi elle entend n'ouvrir les bras à la Pologne que le jour où celle-ci aura enfin conclu la paix avec Moscou.

C'est dire que ni M. Benes, ni les autres hommes d'Etat de la Petite Entente ne paraissent avoir beaucoup de foi dans une politique d'agression qui se traduirait par une alliance avec le général Wrangel. Mais sur le point capital, qui est celui des relations polono-russes, la France vient de leur donner satisfaction en annonçant publiquement à Aix-les-Bains qu'elle veut le rétablissement de la paix et qu'elle donne aux Polonais des conseils de modération. Sans doute M. Benes dirait qu'on ne voit pas très bien comment se concilie cette nouvelle et excellente orientation avec l'appui donné au général Wrangel. Qui modère les Polonais, dessert Wrangel. Mais la Crimée est plus loin de la Tchéco-Slovaquie que la Pologne et la politique russe de la France ne saurait désormais inquiéter sérieusement la Petite Entente.

Au surplus, il y a là des esprits supérieurs qui savent envisager l'intérêt général de l'Europe. Même s'ils se trompent sur certains points, la France, qui ne saurait mettre en doute la loyauté de leurs intentions, aura profit à les écouter.

Philippe MILLET.



LA VALISE ENTR'OUVERTE

Auprès de M. Giolitti, il y avait à Aix-les-Bains M. Aliotti, qui passe pour être actuellement le plus ingénieux des diplomates italiens. On conte de lui qu'il assistait un jour, en Orient, à une conférence diplomatique d'importance. Un magnifique tapis persan se trouvait sous la table. Au bout de la séance, quelqu'un observa que le tapis persan n'y était plus. Un pied agile l'avait fait glisser sous toutes les chaises.



M. Paléologue, que l'on vient d'élever à une des plus hautes dignités dans l'ordre de la Légion d'honneur, est un homme très mystérieux. Il aime à enfouir lui-même de secrétissimes documents dans les arcanes de son coffre-fort. Il est vrai que les rares fois où il parle — la dernière fois, ce fut à la Haute-Cour, à l'occasion du procès Caillaux — il jongle avec les pièces confidentielles, comme un professionnel avec des assiettes, sans jamais les laisser choir. On affirme que M. Paléologue descend des derniers empereurs de Byzance.



On ne nous parle plus de l'ambassade française auprès du Vatican. Ceux qui la rétabliront feront peut-être bien de méditer cette réflexion de S. S. Léon XIII : « Ils sont tous francs-maçons, et ils se font représenter auprès de moi par des ambassadeurs catholiques et réactionnaires. J'aimerais beaucoup mieux pouvoir négocier avec un des leurs. »



L'immeuble de Downing street, qui abrite le Ministère des Affaires étrangères britannique, est aussi l'asile de nombreux pigeons. C'est une particularité qu'il partage avec Saint-Marc de Venise, et avec la mosquée de Bajazet à Constantinople. On prétend que le Sultan Bajazet, fils de Mahomet le Conquérant, ayant fait construire cette mosquée à la fin du quinzième siècle, offrit lui-même, à l'imam, un couple de pigeons, qui depuis cette époque, ont fait des petits. Les pigeons de Saint-Marc de Venise sont chers aux amoureux, qui prennent soin de leur donner à manger. Mais les pigeons de Downing street sont des oiseaux d'une grande sagesse, et ils ne se nourrissent que de diplomatie.



M. Georges Picot, le nouveau ministre de France en Bulgarie, qui vient de remettre ses lettres de créance à S. M. le roi Boris, est remarquable par sa haute taille. Lorsqu'il était secrétaire d'ambassade à Pékin, il faisait l'émerveillement des Chinois. Mais lorsqu'il fut envoyé, durant la guerre, en mission spéciale en Syrie, sa stature, à côté de celle des officiers et diplomates anglais, parut bien effacée.



M. Lloyd George a ramené de Suisse un énorme Saint-Bernard. Mais les autorités qui veillent aux frontières des îles Britanniques sont inflexibles, et tous les chiens du Continent sont suspects. Il fallut donc que le chien de M. Lloyd George subît la quarantaine, tout comme les plus vulgaires toutous, afin de bien prouver aux vétérinaires qu'il n'était pas enragé.



La reprise des relations diplomatiques est en progrès : M. von Keller, le nouveau chargé d'affaires d'Allemagne à Belgrade, vient de présenter

ses lettres de créance. En Norvège, le secrétaire du ministre des Affaires étrangères a reçu Finkelstein, dit Litvinof, avec qui il s'est entretenu d'une reprise éventuelle des affaires entre son pays et la Russie.



Le Quai d'Orsay se féminise. Mme Allard, veuve d'un officier général tombé au champ d'honneur, vient d'être nommée inspectrice des sténo-dactylographes du Ministère. C'est un poste nouvellement créé.



S. E. M. Félix F. Palavicini, le nouveau ministre du Mexique à Paris, fondateur du journal quotidien El Universal, *était déjà venu en France étudier l'organisation de notre enseignement technique, et il a récemment coopéré à l'établissement de la nouvelle constitution mexicaine. C'est un libéral. Et puis, il nous arrive avec les plus formelles assurances de la prochaine reprise du paiement des coupons mexicains. Comment ne pas le recevoir à bras ouverts !*



M. Gueguetchkori, ministre des Affaires étrangères de Géorgie, et M. Ghambashidze, chargé d'affaires de Géorgie en Angleterre, sont arrivés à Londres.



*M. et Mme Viviani se sont embarqués à Montevideo sur l'*Almanzora, *à destination de la France.*

Ambassades et Consulats

AMBASSADES : *S. E. M. Jusserand, ambassadeur de France, est nommé grand-croix de l'Ordre de la Légion d'honneur. — S. E. M. Paléologue, ambassadeur de France, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, est élevé à la dignité de grand officier du même ordre. — M. Cheng-Lu serait nommé ministre de Chine à Paris. — L. E. M. M. Ijuin, ambassadeur du Japon à Rome ; Shidehara, ambassadeur du Japon à Washington, et Matsui, encore récemment ambassadeur à Paris, viennent de recevoir le titre de baron. — Le conseiller intime von Humboldt-Deschrœder a été nommé ministre d'Allemagne au Pérou. Il fut successivement consul à Londres, Moscou, Alexandrie, et Amsterdam. — Le nouvel ambassadeur du Japon, en Italie, S. E. M. Otchiai, est arrivé à Rome. — S. E. M. Juan Sanchez Azcona, récemment nommé ambassadeur du Mexique en Espagne, est arrivé à Madrid. — M. Jean Lahovary, premier secrétaire de la Légation de Roumanie à Paris, vient d'être nommé conseiller. M. Jean Georghia est nommé premier secrétaire. — M. Gabriele Preziosi, premier secrétaire à l'ambassade d'Italie à Londres, vient de rejoindre son poste. — Le Dr Francesco Garcia Calderon, fils d'un ancien président de la République Péruvienne, est nommé ministre du Pérou à Londres. — Le ministre de Roumanie à Londres a eu une entrevue avec Lord Hardinge. — M. Nano, secrétaire de la Légation de Roumanie à Londres, vient de rejoindre son poste. — M. Don Ricardo Rivera Schreiber, nouvellement nommé secrétaire à la Légation du Pérou à Londres, est entré en fonctions. — M. Wilbur J. Page a été nommé attaché commercial à l'ambassade des E. U. d'Amérique à Londres.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

LA RENCONTRE D'AIX

(D'un de nos correspondants)

Aix-les-Bains, 13 *septembre*

Au temps où le Reichstag allemand, sur l'initiative d'Erzberger, votait en faveur d'une « paix de modération » la résolution qui restera fameuse dans l'histoire sous le nom de « résolution du 19 juillet 1917 », le Chancelier Michaelis, l'homme du parti militaire, prononça un long discours pour expliquer que les vues du gouvernement s'accordaient parfaitement avec celles du Parlement, « telles qu'il les comprenait ». Je songeais à ce célèbre « *wie ich sie auffasse* » en lisant la déclaration publiée après la conférence de ce matin...

L'on nous assure que MM. Millerand et Giolitti ont constaté leur plein accord sur toutes les questions qu'ils ont examinées — et ils en ont examiné beaucoup. Ils sont d'accord sur la question de Pologne, ils le sont sur celle de l'Adriatique ; aucun nuage n'assombrit le ciel des relations franco-italiennes ; c'est à peine si, en ce qui concerne les affaires russes, quelques divergences de vues se manifestent, encore sont-elles rendues inoffensives par le désir des deux gouvernements de voir la Russie entrer dans « le concert pacifique des peuples » lorsque s'y sera rétabli un « état de choses » — qu'on s'empresse, il est vrai, de ne pas définir. Et je sais bien qu'on ne saurait suspecter un communiqué officiel d'altérer la vérité; mais il est bien permis pourtant de penser que les rédacteurs de la déclaration remise à la presse n'ont pas péché par pessimisme.

Ils ont eu raison — s'il est vrai qu'il faut croire au succès pour le conquérir, — mais on ne doit pas non plus faire grief à ceux qui, conscients du but à atteindre, cherchent à mesurer les difficultés de la route — difficultés dont, nous en sommes sûrs, les négociateurs d'Aix se rendent compte mieux que personne...

Réaliser à l'heure actuelle la parfaite unité de la politique extérieure des Alliés est une tâche impossible; l'entente parfaite ne saurait se faire que sur des équivoques. Car comment demander à des gouvernements menacés, ils le croient du moins, dans leur propre pays de crises sociales redoutables, d'adopter vis-à-vis de l'étranger une ligne de conduite immuable, définie dans l'absolu, au moment même où les masses ouvrières contrôlent la politique extérieure des cabinets avec une attention passionnée ? Réclamer de M. Lloyd George ou de M. Giolitti une attitude semblable à la nôtre dans l'instant même où l'un reçoit des ultimatums du Conseil d'action, et où l'autre voit le drapeau rouge hissé sur les usines de toute l'Italie du Nord, est une absurdité plus encore qu'une maladresse. C'est oublier — trop aisément — que notre situation ne saurait se comparer à celle d'aucun autre Etat européen et qu'on ne peut demander à des peuples, qui ne sentent pas peser sur eux les mêmes nécessités, la sagesse résignée de la France... Bornons nos ambitions!

Convient-il d'ailleurs de regretter cette nécessité qui nous force à limiter nos horizons et à contraindre nos désirs ? Au risque de paraître trop optimiste, j'ose dire que non — en tant du moins que les relations franco-italiennes sont en jeu, — car les ententes diplomatiques seraient vaines qui, au XXe siècle, et après quatre ans d'une guerre sans exemple ne trouveraient pas dans la

*

conscience des peuples leur raison d'être et leur soutien efficace. Et pourquoi se dissimuler que, entre la France et l'Italie, les malentendus se sont, depuis deux ans, accumulés ?



Il y a dans la Déclaration d'Aix un excellent passage sur l'assentiment populaire dont les ententes diplomatiques ne peuvent se passer. On croit y deviner l'influence de l'homme éminent qui, depuis vingt ans, a le plus efficacement travaillé au rapprochement franco-italien et l'on voudrait croire que l'appel que jette aux deux pays sa longue expérience sera entendu. Dans les sentiments d'hostilité — le mot est faible — que le seul nom de France éveille aujourd'hui au delà des Alpes, nous avons, nul ne le nie, notre part de responsabilité. Si nous l'ignorions, les articles de doléance que publie la presse italienne nous renseigneraient amplement. Mais notre responsabilité n'est ni la seule ni, peut-être, la plus grande et ce n'est pas en France que l'on assisterait à l'étrange spectacle que nous donnait l'autre jour le catholique *Corriere d'Italia*, protestant avec indignation contre les « insinuations perfides » du *Resto del Carlino* qui avait osé le traiter.. de francophile ! Trop de calomnies ont été répandues contre nous dans la péninsule, une certaine presse s'est trop complaisamment employée à dénoncer « l'infamie » du traité de Versailles, pour que le bon sens populaire ait pu résister à la contagion ; une campagne effrénée de mensonges, menée par des feuilles qui accueillent indifféremment les « encouragements » bolchevistes et les subsides de la grande métallurgie, a accumulé les soupçons, les rancunes et les haines auxquels se heurtent aujourd'hui les hommes désireux de rétablir l'harmonie entre les deux peuples... M. Giolitti est un politique trop avisé pour ne pas connaître quelque moyen de ramener les égarés dans une voie meilleure...



Lorsque la raison aura repris ses droits, mais alors seulement, un travail fécond deviendra possible. Ce jour-là, les Italiens apprécieront mieux les énormes avantages que leur a promis la récente conclusion du Traité de Travail avec la France; ils mesureront mieux l'importance pour l'exportation italienne du marché français; ils percevront plus vite les bénéfices que leur valent les arrangements préparés pour la répartition de la flotte marchande austro-hongroise... Et, lorsque les Français ne liront plus dans la presse d'outre-monts certaines diatribes sur leur impérialisme égoïste, il leur deviendra plus aisé d'apprécier à leur juste valeur les besoins de l'Italie et ses légitimes aspirations.

A une condition cependant : qu'ils n'aient pas l'impression que la politique italienne cherche à jouer entre l'Angleterre et nous un rôle conciliateur qui ne méritera notre reconnaissance que s'il est désintéressé !

X. X. X.

REFLEXIONS SUR LE COMMUNIQUE D'AIX-LES-BAINS

Nous avons beau tendre l'oreille, nous n'entendons pas les notes chaleureuses de l'hymne à la fraternité latine monter vers le ciel franco-italien. C'est sans doute la première fois, depuis l'unification de l'Italie, qu'une réunion de l'importance de celle d'Aix-les-Bains a lieu, sans qu'on l'entonne des deux côtés des Alpes.

Il ne faut pas plus dissimuler le fait que songer à s'en plaindre. Dans un certain sens, il conviendrait plutôt de s'en louer. Il y a là d'abord une marque de franchise, et d'autre part l'aboutissement de deux politiques radicalement divergentes.

On doit avoir le courage d'abdiquer toute rhétorique et de déclarer net qu'aucune fatalité historique ne contraint irrésistiblement la France et l'Italie à marcher la main dans la main, et qu'on peut fort bien imaginer un système d'équilibre européen où les deux grandes puissances méditerranéennes se trouveraient à nouveau, comme avant 1914, dans des camps opposés.

Si l'alliance des deux pays était une chose aussi naturelle qu'on l'a répété dans d'innombrables banquets, il n'y aurait sans doute pas tant de francophobes (j'entends de doctrinaires francophobes, et non pas de francophobes d'occasion) en Italie et pas autant d'italophobes en France.

Ce n'est pas à dire que la politique la plus sage que puissent faire la France et l'Italie ne soit pas de réaliser une union intime, un bloc latin solidement cimenté, mais c'est refuser de s'aveugler sur la facilité de la tâche et sur l'importance des obstacles qui séparent les deux peuples de ce but idéal, une fois choisi.



Le grand mérite du communiqué publié à l'issue de l'entrevue d'Aix-les-Bains nous semble précisément d'avoir reconnu toutes les difficultés et signalé tous les obstacles. Aix-les-Bains clôt une période des rapports franco-italiens, qui fut trop souvent incohérente et sentimentale ; mais ouvre du même coup une ère nouvelle d'où le meilleur peut sortir aussi bien que le pire. En d'autres termes, les restes vermoulus de la vieille alliance de guerre ont été jetés bas, et les premiers jalons d'une entente future ont été posés.

Regardons-y de près en effet : le Pacte de Londres est enterré définitivement ; tous les accords oraux pris par le Conseil Suprême, tant en ce qui concerne l'action commune envers la Russie qu'envers l'Allemagne, sont décidément mis de côté.

Que reste-t-il du Pacte de Londres ? Exactement rien. Le problème adriatique sera réglé directement entre les intéressés ; l'Italie renonce au partage de l'Albanie prévu à l'article VII et demande la résurrection de l'Albanie indépendante de 1913 ; en Asie-Mineure, elle a déjà remplacé ses aspirations territoriales par de simples zones d'influence économique.

Et plus rien ne reste de l'action commune de l'Entente en Europe centrale et orientale. L'expression « liberté d'action » s'étale en toutes lettres dans le document, en ce qui concerne la reprise des rapports avec les Soviets. En ce qui touche l'Allemagne, il ne semble pas qu'il en aille autrement. « L'exécution du Traité de Versailles, dit le communiqué, est pour la France une nécessité vitale. » Pour la France seulement. L'Italie s'en désintéresse ; plus d'un Italien en souhaite l'abrogation. Le *Messagero* du 12 septembre est explicite à cet égard. La France, dit-il en substance, a adopté après les incidents de Breslau la

bonne méthode ; elle a affirmé que c était une affaire à régler entre la troisième république et le *Reich*. L'Entente ne doit intervenir que le moins possible dans des histoires de ce genre et uniquement lorsque le programme commun est en jeu. Autrement dit : l'Italie ne se mêlera plus des affaires franco-allemandes.

C'est un procédé commode en apparence pour deux pays que de s'accorder pleine liberté d'action quand leurs points de vue sont trop différents pour être conciliés, mais cela peut mener loin, très loin l'un de l'autre. En fait, M. Millerand et M. Giolitti ont adopté ce pis-aller pour des raisons exactement contraires : le premier parce qu'il ne veut pas abandonner la ligne politique qu'il s'est tracée et qu'il a imposée à l'opinion française ; le deuxième parce qu'il ne peut abandonner la ligne politique que l'opinion italienne lui impose. M. Millerand, après M. Clemenceau, a jusqu'ici « fait » l'opinion, M. Giolitti la subit.



Toutefois, si les derniers vestiges de l'alliance de guerre sont nettement condamnés : Pacte de Londres d'une part, convention anti-bolcheviste et antigermanique d'autre part, M. Giolitti et derrière lui la majorité de l'opinion. italienne (pour exaspérée qu'elle puisse être) se rendent très bien compte que, dans la pratique, l'alliance théoriquement dénoncée, doit être maintenue jusqu'à ce que la paix soit rétablie partout en Europe. « La base première d'une telle paix reste l'accord étroit des Alliés... Les traités sont solidaires les uns des autres. » Mais cela jusqu'au moment et jusqu'au moment seulement de la « pacification générale et du rétablissement de rapports normaux et étroits où la liaison des intérêts doit rapprocher finalement tous les peuples. »

Le *Giornale d'Italia* exprime cette même idée en disant que « longtemps encore l'Italie et la France doivent naviguer de conserve. » Longtemps n'est pas toujours. Qu'adviendra-t-il de l'alliance au jour de la « pacification générale » ? L'existence effective de la Société des Nations aplanirait bien des difficultés. On aurait tort peut-être de compter si tôt sur elle. A son défaut, on est bien obligé d'imaginer un nouveau système d'alliances. France et Italie se trouveront-elles alors sur le même plateau de la balance, et en compagnie de quel ou de quels autres peuples ?



Le communiqué, dans sa partie constructive, répond en partie à ces questions et il n'y répond pas négativement. La vieille alliance est morte. Une nouvelle alliance n'est pas impossible. Il suffit d'en discuter les termes et de n'être pas pressé de la conclure.

La première base de cette alliance serait la communauté d'intérêts des deux pays en Turquie et en Asie-Mineure, où une « amicale collaboration » est possible. La seconde serait le désintéressement de la France dans l'Adriatique. La reconnaissance de l'indépendance de Fiume de notre part serait dans ce sens un geste bien accueilli en Italie.

Il contribuerait à favoriser le revirement de l'opinion italienne à notre endroit, condition indispensable d'une future alliance. Les ententes doivent répondre de part et d'autre à l'assentiment populaire. Et il faut bien reconnaître que pour l'instant, si l'assentiment populaire français serait facile à obtenir, l'assentiment populaire italien fait complètement défaut. MM. Giolitti et Millerand « ont convenu de faire leurs efforts » pour y remédier.

Mais la reconnaissance de la Régence du Carnaro ne suffirait pas à reconquérir la sympathie italienne. Peut-être même importerait-elle assez peu. La seule conduite à tenir pour capter à nouveau cette sympathie, c'est d'aider l'Italie à sortir de sa détresse économique.

Toute la politique italienne est présentement dominée, conditionnée par cette détresse. Les conflits sociaux en dérivent, le désir unanime de reprendre les rapports avec la Russie se nourrit de l'espoir d'y trouver un vaste réservoir de matières premières, la pitié pour les vaincus vient de ce que l'Italie elle-même se sent ruinée.

Certes la situation économique de la France est peu brillante, c'est pourtant d'elle que l'Italie attend le plus : elle en attend quelques concessions nouvelles sur sa créance de charbon allemand, elle en attend du fer de Lorraine, de la potasse d'Alsace, des phosphates de Tunisie, vingt autres matières premières métropolitaines et coloniales.

C'est un gros sacrifice à consentir de la part de la France, mais qui serait sans doute payé par un regain de l'amitié italienne et permettrait de bâtir peu à peu une union intime.

Il reste à savoir si l'on estime que le sacrifice matériel vaille la peine d'être fait. Pour l'instant, l'Italie n'a pas grand chose à nous offrir en échange de ce que nous lui donnerons. Mais il n en sera pas toujours de même. Il s'agirait là d'un prêt à gros intérêts que notre situation démographique ne devrait peut-être pas nous déconseiller.

Si c'est la crainte de l'impérialisme italien qui seule nous retient, il faut la bannir. Un impérialisme qui se heurte à l'irréductible et séculaire anti militarisme et au pacifisme de tout un peuple, comme l'impérialisme italien ne saurait être un danger grave.

Si c'est la crainte d'un manque de gratitude, il suffit de prendre de sérieuses garanties. M. Millerand semble en avoir déjà demandé une que M. Giolitti s'est empressé de lui accorder : c'est à savoir l'ajournement ou la suppression de la Conférence de Genève.

L'Italie et la France ont un égal besoin de ne pas demeurer isolées en Europe. Il ne semble pas que l'une ni l'autre aient encore choisi leur voie. La France se borne à grouper autour d'elles le plus grand nombre possible de petites nations. Quant à l'Italie, elle n'a pas de politique, et l'on prend trop souvent pour du machiavélisme de sa part ce qui n'est qu'incohérence et trouble profond. Si le gouvernement français le veut, l'Italie peut se rapprocher de nous et d'une façon stable. Le gouvernement de M. Clemenceau ne l'a pas voulu. Celui de M. Millerand avait jusqu'ici temporisé. Que fera-t-il demain ?

En tout cas, il ne fallait pas s'attarder davantage dans l'édifice en ruines de la vieille alliance de 1915. M. Giolitti et M. Millerand sont hardiment sortis au grand air et ils ont pu constater que le vent qui leur fouettait le visage était plutôt... frais. Constatation désagréable, mais nette. Va-t-on rester à la belle étoile ? Ou bien bâtira-t-on de compagnie ? Et sur quels plans ?

Pour cette fois, on s'est borné à dire qu'il n'était pas impossible de bâtir. Pour les non-initiés, cela paraîtra peu. Cela semble beaucoup à ceux qui savent.

Benjamin CRÉMIEUX.

Variétés

La Princesse au Couvent

Une toute petite principauté, une armée inoffensive, faite pour les parades et les cérémonies, un honnête peuple toujours prêt à crier *Vivat !* une régente autoritaire et dévote, six jeunes princesses dans un vieux palais, et l'aînée de ces princesses, brune, timide, jolie, attendant la couronne et l'amour, avec le consentement de ses ministres... C'est tout à fait le début d'une comédie de Musset. Qui épousera la belle princesse ? Sera-t-elle comme l'Elsbeth de *Fantasio*, immolée à raison d'Etat ? Verra-t-elle, de sa haute tour, venir le prince charmant, sous un uniforme autrichien, italien, espagnol ou germanique ?... Son bonheur nous intéresse, quoique nous ne l'ayons jamais aperçue ; elle est un personnage romanesque et romantique ; et les journaux qui sont faits, comme chacun sait, pour ne pas déranger les idées des lecteurs, s'ils viennent à nous parler d'elle, nous vantent sa beauté, sa grâce, ses vertus, son esprit, de même qu'ils vantent la beauté, la grâce, les vertus, l'esprit, de toutes les reines et de toutes les princesses. Feuilletez les collections de magazines. Quel chœur de louanges ! Quel respectueux délire, devant chaque tête couronnée dont on reproduit la photographie. La tsarine est une créature d'élite ! La Kronprinzessen est adorable ! Les archiduchesses sont délicieuses et ont toutes de nobles âmes !... Il est donc bien permis, à qui ne connaît pas la grande-duchesse Marie-Adélaïde, de lui prêter ce charme qui appartient aux princesses imaginaires... Et ceci se passe en 1914.



Mais nous sommes en 1920, et voici la réalité : la toute petite principauté a subi le choc de la guerre européenne, c'est-à-dire qu'elle a été, dès le premier moment, saisie, avalée et presque digérée par le monstre. Il lui est resté une existence purement nominale... Dans ce désastre, la princesse toute neuve, n'a pas vu bien clair, occupée qu'elle était à maintenir sur sa pauvre petite tête, une couronne qui s'en allait. Qu'a-t-elle fait ? Qu'aurait-elle voulu faire ? Quelles influences a-t-elle subies, entre sa mère, ses ministres baillonnés, le grand ogre installé chez elle, et les prétendants à casque pointu ? Si elle a été trompée ou s'est trompée, n'a-t-elle pas des excuses ?... Elle ne savait pas que son joli diadème pèserait si lourd. C'était une princesse pour un proverbe de Musset et non pour une tragédie sanglante...

Aussi — comme dans les comédies poétiques — a-t-elle quitté le trône pour l'exil, et la voici au couvent. La voici, déçue et blessée dans ses espérances et dans ce qu'elle appelait ses droits, remplacée et déjà oubliée, n'ayant pas trouvé le Prince charmant, et songeant peut-être qu'une jeune fille serait mal à l'aise dans l'auberge de Venise où Candide rencontra les rois détrônés... A vingt-six ans elle a éprouvé le néant des grandeurs et la fragilité de l'amour populaire. Elle se souvient du conseil d'Hamlet : « Allez au couvent, Ophélie ! » Au couvent, elle restera princesse et redeviendra enfant ; elle aura une vie aussi réglée et cérémonieuse que la vie des reines anciennes ; des prières, des chants, des travaux ennoblis par la volontaire humilité, les plaisirs puérils permis aux nonnes, et pour consolation, s'il lui en faut une, le spectacle réfrigérant de l'Europe d'aujourd'hui, vue à travers la grille.

Marcelle Tinayre.

LE PLÉBISCITE DE KLAGENFURT

La longue frontière dont le traité de Saint-Germain a ceint l'Autriche nouvelle n'est incertaine que dans un seul secteur : c'est au Sud-Ouest, dans le bassin de Klagenfurt, dont un plébiscite doit régler le sort. Entre Villach à l'Ouest et Lavamund à l'Est, toutes deux sur la Drave, entre les derniers contreforts des Alpes du Gurktal au Nord et la chaîne des Karawanken au Sud, sur 3.000 kilomètres carrés, peuplés d'environ 140.000 habitant, s'étend la région qui, aux termes du traité, peut dans quelques semaines faire retour à l'Autriche, ou échoir à la Yougoslavie, ou même être partagée entre elles. La consultation populaire, qui doit avoir lieu dans les trois mois de l'entrée en vigueur du traité, ne saurait plus tarder.

Le bassin de Klagenfurt, ou plus exactement, pour employer le terme dont use le traité de Saint-Germain, la « région » de Klagenfurt, c'est-à-dire seulement la partie centrale et méridionale du bassin, est un élément important de deux graves problèmes politiques : il intéresse l'Italie dans ses rapports avec les Yougoslaves, et dans ses rapports avec l'Allemagne.

Dans le chaos montagneux des Alpes autrichiennes, deux vallées seulement s'élargissent, à un certain moment, en cuvettes assez larges : la vallée de la Drave pour former le bassin de Klagenfurt, et celle de la Save le bassin de Ljubljana (Laibach). La symétrie de ces deux bassins est frappante, de part et d'autre de la haute chaîne des Karawanken, qui de l'Est à l'Ouest s'enfonce en coin entre eux. Ils ont tous deux été, dans l'histoire, des foyers de concentration de peuples et de groupement politique. Mais, tandis que, grâce peut-être à l'abri des Karawanken, la vallée de la Save est restée tout entière slave, et que, sauf l'enclave de Gottschee, les Allemands n'ont jamais été en Carniole que des minorités urbaines, la Carinthie, plus exposée à l'assaut du flot germanique dévalant du Nord, est un terrain séculaire de luttes entre Slovènes et Allemands. La frontière ethnique et linguistique, qui court au Nord de la Drave, de Villach jusqu'au confluent du Lavant, coïncide sensiblement avec la limite septentrionale de la « région » de Klagenfurt ; et la ville elle-même est une île allemande en territoire slave. Ile et forteresse. Elle commande le passage principal des Karawanken, que Villach flanque à l'Ouest, et les Karawanken sont la falaise sud occidentale des Alpes autrichiennes devant l'Adriatique, à 100 kilomètres seulement à vol d'oiseau de Trieste et de Fiume. C'est sur la voie ferrée de Villach à Klagenfurt, presque à mi-chemin entre ces deux villes, que s'embranche la ligne construite, voici quelque quinze ans, qui passant devant Podbrdo, si souvent nommé dans les communiqués et Goritz, conduisait et peut-être conduira de nouveau jusqu'à Trieste les marchandises et les voyageurs venus, par Ratisbonne-Salzbourg ou par Prague-Linz, de Hambourg et de Berlin.

L'article 80 du traité de Versailles, qui interdit à l'Autriche de se réunir à l'Allemagne, est tenu en France pour une garantie essentielle de notre sécurité, jugé en Angleterre avec scepticisme et indifférence, et dénoncé en Italie comme un attentat aux droits du peuple allemand et aux intérêts italiens. Ceux-ci exigeaient, la Commission de la Chambre de Rome chargée d'examiner le traité

de Saint-Germain, l'a déclaré dans son rapport, une frontière commune avec l'Allemagne; et il y a peu d'Italiens sans doute pour croire à la solidité de cette barrière de papier, et ne pas voir dans la frontière austro-italienne la future frontière austro-allemande. Si la région de Klagenfurt reste à l'Autriche, cette frontière s'allonge un peu, et surtout le coin yougoslave enfoncé, au Sud des Karawanken, entre l'Italie et l'Autriche, c'est-à-dire l'Italie et l'Allemagne, se rétrécit jusqu'à cesser d'être une séparation et un obstacle. Si l'Autriche, ou l'Allemagne, tient la crête des Karawanken, et l'Italie les pentes des Alpes juliennes, non seulement les positions des Yougoslaves dans la haute vallée de la Save deviennent singulièrement précaires, mais tout le bassin de Ljubljana, toute la vallée de la Save, tout le cœur du pays slovène sont sous une constante menace.

Entre l'Italie et la Yougoslavie, nulle part encore la frontière n'est définitivement fixée. Le traité de Saint-Germain, faisant le tour de l'Autriche d'Ouest en Est, énumère successivement comme ses voisins la Suisse et Liechtenstein, puis l'Italie, jusqu'à 4 kilomètres au Nord de Tarvis ; ensuite — expression singulière, et dans son imprécision voulue très significative — il parle des limites « au Sud, puis avec la région de Klagenfurt, sous réserve des dispositions de la section II de la partie III » (Celles qui traitent du plébiscite), et, sous la même réserve, avec l'Etat serbe-croate-slovène. La première partie au moins de cette frontière « au sud », jusqu'à la limite de la région de Klagenfurt, reste donc en suspens entre l'Italie et la Yougoslavie. Comme, dans l'ancien Littoral autrichien l'occupation italienne dépasse en plus d'un point les lignes fixées par le pacte de Londres — qui n'a de valeur qu'entre la France l'Angleterre et l'Italie, — c'est partout l'obscurité complète.



Le plébiscite de Klagenfurt est organisé autrement que ceux où l'Allemagne est partie. Dans ceux-ci (1), le territoire contesté constitue provisoirement une sorte d'Etat indépendant, gouverné par la commission interalliée de plébiscite, qui a à sa disposition une force armée interalliée, et peut donner aux troupes et aux autorités allemandes qu'il lui plaît l'ordre d'évacuer le pays. A Klagenfurt, la commission n'a que le contrôle de l'administration, qui reste nationale, et de la manière dont l'ordre est maintenu par les troupes nationales, celles-ci devant être, aussi vite que possible, remplacées par une force de police recrutée sur les lieux.

La consultation populaire se fera en deux zones, divisées par une ligne que jalonnent, d'Ouest en Est, la Drave, le lac de Worth et le cours des rivières Glanfurt, Glan et Gurk. La zone méridionale, ou A, est provisoirement occupée et administrée par les Yougoslaves, la zone B, septentrionale, par les Autrichiens. La zone A votera la première : Si elle se prononce pour l'Autriche, la zone B, qui comprend la ville de Klagenfurt, ne sera pas appelée à voter : car elle ne peut être exposée à constituer, même de sa pleine volonté, une enclave yougoslave en territoire autrichien. Si la zone A s'est prononcée pour la Yougoslavie, la zone B votera trois semaines plus tard.

Pourquoi cette division en deux zones, et pourquoi ces dispositions sur l'administration, qui paraissent bien préjuger le résultat du plébiscite, et trahir comme un désir des rédacteurs du traité de voir la zone B rester à l'Autriche ? Cela encore, on ne le saura exactement que plus tard. Raisons ethnographiques, raisons politiques, ou raison stratégiques ? Tout ce qui est acquis jusqu'ici, c'est qu'au dernier moment l'Italie a proposé à la Conférence le partage de la région suivant une ligne verticale, tandis que les Yougoslaves jugeaient plus favorable à leur cause la division horizontale. C'est l'Italie aussi qui aurait obtenu que l'Ouest de la Carinthie, avec ses minorités slovènes aussi importantes que les minorités allemandes dans la zone plébiscitaire, fût attribuée sans plébiscite à l'Autriche.



En mai et en juin de l'année dernière, Yougoslaves et Autrichiens se sont livrés les uns contre les autres à des opérations militaires dans la région contestée. C'était au même moment où les Tchécoslovaques menaient contre les bolcheviks magyars leur campagne de Slovaquie. Dans un pays comme dans l'autre, certains officiers italiens, plus dociles aux excitations de la presse nationaliste de leur pays qu'aux instructions certainement loyales et correctes de leur gouvernement, ont, par action ou par inaction, favorisé les adversaires des Slaves. Les Yougoslaves ont publié le rapport saisi par eux à Klagenfurt, où, de son poste de Tarvis, le lieutenant Parente faisait parvenir aux Autrichiens des renseignements sur la constitution et les mouvements des forces militaires yougoslaves. En même temps, à la demande des Autrichiens, les troupes italiennes occupaient à l'Ouest et au Nord de Klagenfurt, entre Villach et Sankt-Veit, le chemin de fer de Trieste à Vienne, pour arrêter l'avance de l'armée yougoslave. La surprise indignée des Yougoslaves à voir l'Italie venir ainsi au secours de ses ennemis de la veille contre eux, alliés de la première heure, s'avivait de l'amertume d'une simple comparaison : l'Italie occupe de leur territoire ce qui lui plaît, sans souci des conventions et des traités, et les Alliés la laissent faire; mais elle leur interdit, et les Alliés encore laissent faire, de prendre les sûretés militaires les plus légitimes, les plus nécessaires.

Le très distingué diplomate qui représente l'Italie à la commission de plébiscite, le prince Livio Borghese, occupait, par malheur, le poste de Budapest durant la période des négociations de paix où la politique italienne, par crainte un peu maladive du péril slave, a cherché dans des combinaisons avec les Magyars une assurance pour l'Adriatique et les Balkans. Elle a beau s'être reprise, depuis, et ralliée à l'idée d'un accord avec les Slaves, ce passé est trop récent pour n'avoir pas laissé soupçonneuses Belgrade, Zagreb et Ljubljana. L'Italie aurait, il y a quelques jours, en vue du plébiscite qui va avoir lieu, demandé à la commission internationale d'ordonner l'évacuation de la zone A par les troupes yougoslaves. Mais la force de police locale, qui aux termes du traité devrait les remplacer, et qui, d'ailleurs devrait être recrutée par l'administration yougoslave sous le contrôle de la commission, est-elle organisée ? Et celle de la zone B l'est-elle aussi ? Car enfin, l'esprit et la lettre du traité, ne permettent pas de douter qu'en cette matière la région ne peut être traitée que comme un tout, et que l'évacuation militaire ne peut se faire qu'en même temps dans les deux zones. En fait, il est certain que, si la zone A était évacuée, des troubles y éclateraient instantanément : *Heimat-Schutz*

(1) Sauf à Eupen et à Malmédy, où, il est vrai, il ne s'agit pas exactement d'un plébiscite, mais d'un simple droit de protestation laissé aux habitants.

et *Heimatdienst* ne bornent pas leur action à la Pologne et à la rive gauche du Rhin. La Commission de plébiscite devrait donc faire appel à des troupes alliées : les seules à proximité sont celles de la brigade italienne qui occupe Villach. Et quelle serait l'autorité d'un plébiscite en pays yougoslave accompli sous une occupation militaire italienne ?

L'Autriche est si faible et si branlante qu'elle ne sait et ne peut que louvoyer. Il lui faut ménager tous ses voisins. Elle a besoin d'accords économiques avec la Yougoslavie. Mais l'Italie est une grande puissance, avec laquelle il est tentant de marcher. Certes, un lambeau de Carinthie est loin de compenser la perte du Tyrol allemand, que le traité de Saint-Germain lui a ôté pour le donner à l'Italie. Mais le Tyrol est perdu, il lui faut en faire son deuil, et la Carinthie peut encore être conservée. Si le gouvernement autrichien, pour la sauver, avait lié partie avec l'Italie et si l'Italie espérait de son côté, en procurant à l'Autriche la Carinthie, effacer un peu le souvenir de l'annexion du Tyrol et hâter la cicatrisation de cette plaie, ce double calcul, après tout, serait de la monnaie courante de la politique réaliste, et bien naïf qui le taxerait d'immoralité et traiterait de fâcheuse collusion pareille entente entre deux ennemis d'hier.



L'entrevue d'Aix-les-Bains a marqué, entre l'Italie et la France, un rapprochement de vues dont nous nous félicitons tous ; car il n'est personne en France, quoi qu'en disent, et sur quel ton! de nombreux organes de la presse italienne, qui ne souhaite une cordiale et loyale entente des deux pays. Dans la question où peut-être l'Italie est le plus sensible, celle de l'Adriatique, notre gouvernement a déclaré s'en remettre au libre accord des Yougoslaves et des Italiens, et se borner, comme l'Angleterre et d'entente avec elle, aux démarches qui peuvent faciliter cet accord.

Mais, aussi bien que l'Italie, dans l'intérêt du relèvement du continent ébranlé et épuisé par la guerre, prend position nettement à l'égard de notre politique allemande ou de notre conduite dans les affaires de Pologne ou de Russie, notre droit, et notre devoir envers l'humanité civilisée est de dire avec franchise notre sentiment sur un problème comme celui de l'Adriatique, qui n'est pas seulement yougoslave et italien, et bien moins encore purement italien, mais qui est européen. Par l'erreur initiale du traité de Londres, par les incertitudes de la Conférence de la paix, par les hésitations des Yougoslaves, par l'audace de certains éléments italiens, il s'est hérissé de difficultés. Depuis quelques mois, elles semblent se réduire, et on est fondé aujourd'hui à espérer une solution assez prochaine, sous la forme d'un compromis acceptable de part et d'autre. Il serait lamentable de voir surgir de nouveaux incidents qui feraient perdre en un moment le terrain conquis et rejetteraient bien loin l'entente qui débarrassera l'Europe d'un véritable cauchemar.

Le plébiscite de Klagenfurt peut faire naître l'un de ces incidents. Pour en éviter le risque, il suffit d'appliquer, avec fermeté et avec tact, le traité de Saint-Germain dans sa lettre et dans son esprit. Nul doute que les diplomaties alliées, conscientes du devoir qui leur incombe, ne s'inspirent, ici aussi, de la formule de « la bienveillante modération et de la loyauté sans restrictions ».

Louis EISENMANN.

LA PHILOSOPHIE POLITIQUE DE RABINDRANATH TAGORE ET L'INDE CONTEMPORAINE

Au moment où plusieurs journaux et revues attirent l'attention de leurs lecteurs sur la personnalité si attachante de Rabindranath Tagore, il m'est agréable de dire l'immense joie que j'ai eue tout récemment à approcher la personnalité si attachante du grand poète hindou lui-même, de passage dans ce Paris d'été si délicieusement dépourvu de chaleur, d'importuns et de célébrités.

Il suffit de voir Tagore quelques instants pour être frappé et charmé par la variété, la richesse et la profondeur d'un esprit qu'on ne connaît que très incomplètement en France. Rabindranath Tagore n'est pas seulement l'auteur des poèmes que nous avons tous goûtés de « l'Offrande lyrique », du « Jardinier » et d'autres œuvres dont on annonce la traduction ; c'est aussi un auteur dramatique très apprécié dans son pays où il a tenu lui-même certains rôles dans des pièces comme le « Post-Office » que le Vieux-Colombier nous réserve pour la saison prochaine, le conteur et le romancier d'une Inde plus vraie que celle de Kipling, un éducateur d'une puissante originalité qui dirige depuis vingt ans près de Calcutta une école unique aux bords du Gange, un philosophe d'une rare élévation de pensée, apôtre fervent de la vie intérieure, de la religion et de l'idéalisme dans « Personnality » et « Sadhana », enfin un écrivain politique dont les vues modifient singulièrement les opinions souvent exprimées sur le nationalisme hindou et sur son avenir.

Les idées politiques de Rabindranath Tagore, qui se rattachent d'ailleurs à une philosophie dépassant la politique et les conditions actuelles des nations, sont contenues dans son livre « Nationalism » publié pendant la guerre en 1918 et qui reflète sans doute, dans sa réaction violente contre la civilisation occidentale, l'atmosphère de ces temps troublés. Le poète, qui n'est pas de ceux qui vivent à l'écart de leur siècle, et qui semble se doubler d'un homme d'action résolu et énergique, a été visiblement très préoccupé par la grande crise à laquelle son pays a été mêlé sans qu'il en ait recueilli les avantages que ses services pouvaient lui faire espérer. Il considère cependant le conflit sans essayer de dégager les responsabilités car pour lui, homme de l'Orient, toutes les puissances de l'Occident sont également coupables de ce grand crime contre la civilisation parce qu'elles ont toutes l'organisation et l'esprit de conquête qui devait entraîner la guerre.



C'est là l'idée centrale de la philosophie politique de Tagore. La décadence de l'Ouest vient de sa conception de la nation à laquelle la vie morale de l'individu est sacrifiée ; celle des pays de l'Est, et de l'Inde en particulier, de la domination aveugle et dure que cette nation exerce sur eux.

« Quand cette organisation de politique et de com-
« merce qu'on appelle aussi « la nation » — Tagore la
« définit ailleurs « cet appareil pleinement développé
« de pouvoir grandiose et de surprenants appétits » —
« devient toute-puissante au prix de l'harmonie de
« la plus haute vie sociale, c'est alors un mauvais
« jour pour l'humanité. Quand un père de famille se
« met à jouer et que ses obligations à l'égard des
« siens n'occupent que le second rang dans son es-

« prit, alors il n'est plus un homme, mais un automate « guidé par la force de l'ambition. Il en est de même « pour la société. Quand elle se permet de se transformer en une parfaite organisation de pouvoir, « alors il y a peu de crimes qu'elle ne soit capable de « perpétrer, parce que le succès est l'objet et la justification d'une machine, tandis que la bonté seulement est la fin et le but de l'homme. Quand cette « machine commence à atteindre de considérables « proportions et que ceux qui ne sont que des automates en deviennent des rouages, l'élément personnel de l'homme n'est plus qu'un fantôme... et si sa « nature morale essaie de se manifester, elle n'y arrive qu'avec une extrême difficulté pour donner quelque résultat torturé. »

Ce thème, Tagore le répète bien des fois en variant les images qu'il aime autant que le ton tour à tour hautain et révolté; on le sent capital dans sa pensée comme dans son attitude à l'égard de la civilisation occidentale en général et non de la domination anglaise dans l'Inde en particulier.



Rien ne serait plus faux, en effet, que de placer Tagore parmi les nationalistes hindous, les adeptes du mouvement swadeshi qui voudraient l'autonomie ou même l'indépendance pour leur pays. Si l'on questionne le poète hindou sur l'Angleterre, il répond à de rares exceptions près, sans même la nommer pour mieux la replacer dans le groupe compact des Etats occidentaux qui présentent pour lui les mêmes traits et les mêmes défauts :

« Cet être abstrait, la Nation, dit-il, toujours dans « Nationalism », gouverne l'Inde. Nous avons eu dans « notre pays des boîtes de conserves qu'on disait fabriquées sans avoir été touchées par la main de « l'homme. Cette description s'applique au gouvernement de l'Inde qui est aussi peu touché que possible par la main humaine. Les gouverneurs n'ont pas « besoin de savoir notre langue, d'entrer en contact « personnel avec nous ; ils peuvent aider ou étouffer « nos aspirations d'une distance lointaine ; ils peuvent nous laisser avancer dans un certain sens « pour nous faire reculer ensuite ; les journaux anglais qui consacrent des colonnes entières aux accidents des rues de Londres n'ont même pas à signaler les calamités qui ravagent l'Inde.

« Mais nous qui sommes gouvernés, nous ne sommes pas une abstraction. Nous, nous sommes des « individus avec des sensibilités vivantes. Ce qui « nous est imposé sous la forme d'une politique inanimée peut percer le cœur même de notre vie et « menacer l'avenir tout entier de notre peuple d'un « affaiblissement éternel et cependant ne jamais toucher la corde de l'humanité de l'autre côté ou la « toucher de la manière la plus ridiculement faible. »

Et, comme pour corriger ce mouvement de douloureuse et fière révolte, Tagore ajoute aussitôt :

« Il ne s'agit pas d'ailleurs du gouvernement anglais seul, mais du gouvernement par la Nation, « la Nation qui est l'intérêt égoïste et organisé d'un « peuple entier en ce qu'il a de moins humain et de « moins spirituel. Nous avons fait notre seule expérience de la Nation avec la nation anglaise et il y « a des raisons de croire que parmi les gouvernements de la nation c'est encore un des meilleurs... « Je ne suis pas contre une nation en particulier mais « contre l'idée générale des nations... Ce gouvernement par la nation n'est ni anglais, ni autre chose ; « c'est une science appliquée et par suite plus ou « moins semblable dans ses principes partout où elle « est employée... Notre gouvernement aurait pu être « hollandais, français ou portugais et ses traits essentiels auraient été à peu près ce qu'ils sont maintenant. Peut-être dans quelques cas l'organisation eût « été moins parfaite et par suite quelques parcelles de ce qui est humain en nous seraient restées accrochées à l'épave nous permettant d'atteindre quelque « chose qui ressemble à notre propre cœur palpitant. »

C'est justement parce que la Nation abstraite, et non l'Angleterre, est responsable de la malheureuse situation de l'Inde contemporaine que l'on ne trouve rien dans le patriotisme de Tagore de ce qu'on pourrait attendre de son ton enflammé. La guerre lui inspire d'ailleurs une horreur trop profonde pour qu'il pense seulement à une révolte armée contre celle qui représente dans l'Inde « la Nation de l'Occident ». Notre vrai problème, dit-il, n'est pas politique. Il est social ; c'est le problème des races ». Aussi Tagore s'est-il tenu à l'écart des mouvements nationalistes qui sont depuis des années à l'origine des troubles de l'Inde. Il a regardé avec une indifférence égale les modérés qui n'avaient pas d'idéal constructif et les extrémistes qui fondaient leurs revendications sur l'histoire des nations occidentales sans se rendre compte de l'incompatibilité de leur idéal avec les conditions sociales de l'Inde, car « si l'Angleterre était chassée de l'Inde le pays serait simplement la victime des autres puissances ». L'unique solution du problème actuel ne doit donc pas être cherchée immédiatement dans une modification des rapports entre la colonie et la métropole, mais avant tout dans une réforme intérieure de l'Inde.

« La chose à laquelle nous avons à penser dans « l'Inde est celle-ci : supprimer les habitudes sociales « et les idéals qui ont entraîné un manque de respect « de nous-mêmes et une complète dépendance vis-à-vis de ceux qui sont au-dessus de nous, condition « qui nous vient du système des castes et de l'aveugle et paresseuse coutume de compter sur l'autorité de traditions qui sont à notre époque de ridicules anachronismes. »

Quand l'Inde aura réalisé l'unité des races et se sera régénérée socialement, le progrès politique suivra, que Tagore ne précise pas, et peut-être le progrès économique sous la forme de l'industrialisation et du commercialisme dont l'amant de la beauté redoute la barbarie et la laideur « si désagréable à Dieu ».

Quel que soit son avenir d'ailleurs, l'Inde peut apporter sa contribution à l'histoire de la civilisation.

« La Nation déclare avec un cynisme arrogant que « l'Est est l'Est, que l'Ouest est l'Ouest et que les « deux ne se rencontreront jamais. Mais il est, au « contraire, providentiel, relève fièrement Tagore, « que l'Ouest soit venu vers l'Inde qui ne lui demande « pas l'aumône... Nous devons être profondément « unis. Si Dieu veut que l'Angleterre soit le canal de « cette association, je suis disposé à l'accepter en « toute humilité. J'ai une grande foi en la nature humaine et j'espère que l'Ouest découvrira sa vraie « mission. L'Ouest ne doit pas se faire maudire par « le monde en recherchant des fins égoïstes... Il ne « doit pas faire de son matérialisme son but dernier. »



Tel est le sens du message que nous apporte de l'Orient un grand penseur qui est aussi un grand patriote, et un grand poète. La civilisation moderne se détruira elle-même si elle ne tient pas compte des avertissements de ceux qui de très loin l'observent et la jugent après l'avoir analysée dans leurs plaies encore douloureuses. Elle ne sera sauvée que par une renaissance de l'idéalisme qui ne saurait se manifester par aucune association internationale comme la ligue des nations, ligue de menteurs et de voleurs dirait plaisamment Tagore, mais par un retour général à

la recherche des fins spirituelles les plus hautes et les plus pures.

Le jugement est sévère et ses termes souvent durs ; pourtant, ceux qui l'ont entendu de la bouche même du grand poète à la belle figure noble et prophétique l'ont accepté avec quelque trouble en se demandant si cette fois encore la lumière ne nous viendrait pas de l'Orient...

M. MARFAING.



La Société des Nations

LA CONFERENCE FINANCIÈRE INTERNATIONALE

Son programme. - Le protocole.

La Conférence financière Internationale qui doit se tenir à Bruxelles le 24 septembre, sous les auspices de la Société des Nations, sera la première réunion des grandes puissances du monde qui aura eu lieu depuis août 1914.

On n'a pas invité seulement les plus importants des 40 Etats membres de la Société, mais aussi les Etats-Unis qui n'ont pas encore ratifié le Traité de Paix, la Finlande, le Luxembourg, l'Esthonie, la Latvie et la Lithuanie, qui ne peuvent être admises à faire partie de la Société avant la réunion de l'Assemblée en novembre ; on y a convié également l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et la Bulgarie.



Donc, pour la première fois depuis six ans, les nations les plus importantes du monde se réuniront autour d'une table commune.

Cette conférence apparaît comme extraordinaire à plusieurs points de vue :

1°) Bien qu'elle soit convoquée par la Société des Nations, des Etats qui ne sont pas Membres de la Société, y participeront au même titre que les Etats Membres. Ils auront, sans restriction, droit de parole, de vote et celui de siéger au bureau ; rien ne les distinguera des Membres de la Société.

2°) La Conférence est constituée de façon à mettre en évidence, non pas tant les vues des Gouvernements, que les opinions les plus autorisées du monde en matière économique et financière. A cet effet, on a proposé que chaque délégation nationale fût constituée par un haut fonctionnaire de gouvernement, un banquier éminent et un homme d'affaires au courant du côté pratique de la situation économique de son pays.

3°) Les Membres de chaque délégation voteront en tant qu'individus et non pas en tant que groupe national. On pense que cette méthode permettra d'enregistrer les meilleurs avis du monde, abstraction faite des préoccupations nationales, et tendra , au lieu d'accentuer les différentes manières de voir nationales, à créer un jugement mondial sur les différents problèmes qui se posent.

4°) Quelles que soient les décisions auxquelles on s'arrêtera, elles constitueront simplement des recommandations aux divers Gouvernements sans les obliger en rien, à moins qu'elles ne soient ratifiées par les autorités nationales. Non seulement la Conférence a évité le danger d'assumer un pouvoir que peu de Gouvernements auraient consenti à lui donner, mais l'on espère que ces recommandations qui émaneront d'une réunion mondiale, affecteront profondément la politique des divers Gouvernements.

Les préparatifs de la Conférence se poursuivent activement ; M. Ador, ancien Président de la Suisse, a été choisi comme Président, non pas tant à cause de sa connaissance des problèmes de la Conférence que parce que s'étant élevé au poste le plus éminent dans un pays neutre, il est évidemment qualifié pour jouer le rôle de Président, et ne manquera pas d'entendre toutes les parties avec la même impartialité.

On a réuni une masse considérable de faits et de renseignements sur les questions économiques et financières. On les a résumés dans 14 brochures, que l'on est en train de communiquer aux Gouvernements, à divers experts et à la presse. Ils constitueront, sans aucun doute, le point de départ des discussions de la Conférence.



Au début de la Conférence, chaque nation fera un exposé d'un quart d'heure sur sa situation financière, en ce qui concerne le budget, la dette intérieure et extérieure, la circulation monétaire et le change. On procédera ensuite à une discussion des finances publiques, de la circulation monétaire, du change et du commerce international, en examinant notamment le rétablissement du crédit et le recours à des expédients temporaires tels que les crédits renouvelés (« revolving crédits »), pour le commerce international.

La discussion des questions qui font encore l'objet de négociations entre les Puissances alliées et associées et leurs ennemis d'hier, ne sera pas autorisée. Cette réserve s'applique notamment à la question du montant total des réparations dues par l'Allemagne, et qui doit être examinée sous peu. Toutefois, si au cours des réunions de la Conférence, on arrivait à une solution de cette question, la Conférence aurait pleins pouvoirs pour la prendre en considération et pour étendre ses attributions en conséquence.

Néanmoins, la Conférence aura lieu sans tenir compte du résultat de ces négociations. Il est urgent qu'elle ait lieu bientôt, non seulement en raison de la situation désespérée du monde au point de vue financier et économique, mais aussi à cause de l'insistance des anciennes puissances neutres. On a reconnu qu'en dehors de la question des réparations dues par l'Allemagne, il y a un grand nombre de points qui sont susceptibles d'être examinés au point de vue international, ou en d'autres termes, qu'il est urgent d'examiner au point de vue international.



En supposant même que la Conférence ait de très mauvais résultats, qu'elle ne puisse réaliser l'accord sur aucune des questions qu'on lui aura soumises, on se rend compte cependant qu'elle n'aura pas été inutile, en premier lieu, parce qu'elle aura permis de réunir toutes les nations du monde pour la première fois depuis six ans, et, en second lieu, parce qu'elle aura permis de rassembler et de répandre un nombre sans précédent de données économiques et financières, dont la seule présentation doit définitivement conduire à des résultats féconds.

Le Courrier de Paris

Les Lettres

André Gide et son œuvre à propos de la « Symphonie pastorale »

M. André Gide a fait l'enchantement d'une ou deux générations littéraires, avant la guerre. La publication de l'*Immoraliste*, puis de *La Porte Etroite*, la part qu'il prenait dans la fondation et la croissance de *La Nouvelle Revue Française*, l'avaient conduit à une place de choix dans le pays des Lettres, à la frontière de la grosse notoriété, si dangereuse pour un artiste, et des cercles restreints où l'ésotérisme fait loi. On vomissait le romancier psychologue d'Académie, on s'apeurait devant les gestes de Vandales des Futuristes culbutant de leurs cent-chevaux, alors on se tournait vers ce jeune maître qui revenait de maintes recherches et trouvait le secret de cette prose musicale, de cette imagination nuancée où l'on sentait enfin le poète. En vérité, M. André Gide a suscité de ferventes dévotions. Avec Paul Adam, à l'antipode, il était l'un des deux pôles vers quoi pouvait s'aimanter l'admiration des jeunes.

J'ai bien connu un adolescent — M. André Gide ne s'en souvient certainement plus — qui, aux environs de 1911 fut porter Allée des Sycomores son premier essai narratif. M. André Gide l'appela, ne le rebuta point, au contraire, et cet encouragement donna une grande joie. Aujourd'hui le débutant a conquis ses grades de « critique littéraire », un nouvel ouvrage de M. André Gide lui tombe entre les mains, c'est le Maître qui se présente au disciple. Ils ne s'étaient jamais revus. L'un, au moins, a bien changé.

Voilà l'un des effets de cette guerre *invétérée*, comme disait Apollinaire. Elle est entrée dans le sang des jeunes hommes. Elle a réajusté leur vue. Tous les jugements d'art sont à réviser. N'a-t-on pas découvert bien d'autres perspectives? Pendant six ans, ce fut le hiatus sombre. Aujourd'hui les générations doivent se considérer avec étonnement. Le critique qui aima *L'Immoraliste*, se saisit du nouveau roman de M. Gide, *La symphonie pastorale* (1), avec émotion. Les âmes seront-elles encore les mêmes ?



Un pasteur suisse, appelé auprès d'une mourante dans un lieu perdu de la montagne, trouve au coin de l'âtre un être incertain, mal dégrossi, vivant d'une vie purement animale. C'est une jeune aveugle que les voisins croient aussi à tort sourde-muette. En fait, elle a été laissée à l'abandon, elle est idiote. Le pasteur ramène l'aveugle à son foyer. Il projette de l'instruire, d'éveiller son intelligence, de mettre une âme dans ce corps sauvage.

Il y parvient. Se servant de la méthode devenue classique depuis l'exemple de Laura Bridgeman, il apprend à l'enfant à s'exprimer, puis à lire l'alphabet des aveugles. Les progrès de Gertrude seront alors rapides. Le pasteur lui explique le monde des couleurs à l'aide du monde sonore, qui lui est perceptible. Il la conduit un jour au concert. A l'audition de la « Symphonie Pastorale », de Beethoven, l'aveugle *voit* l'univers, ses gaîtés lumineuses, et ses couleurs. Le pasteur amène au Seigneur cette jeune âme conquise sur la nature.

Le pasteur s'est épris de sa propre création. Gertrude est belle. Il l'aime. Et la jeune fille, toute pureté, accueille cet amour. Elle ne connaît pas le mal qui est descendu sur le monde, puisqu'elle ne voit pas. Le pasteur ne lui a point parlé du péché des hommes. Tout, pour sa vision intérieure, est beau. « Si vous étiez aveugles vous n'auriez point de péchés » a dit le Christ. Au contact de cette créature, la foi du pasteur se modifie. Il comprend que le Christ a enseigné que chaque être humain devait chercher sa joie. La joie est sainte. N'est-ce pas une félicité naturelle qu'il goûte auprès de Gertrude ? Le pasteur se laisse aller à son amour. Il s'éloigne de sa femme, dont la morale stricte lui paraît sans générosité, sans bonté véritable, sans vie. Il dispute théologie avec son fils Jacques qui défend le dogme sévère de Saint Paul.

Or Jacques aussi aime Gertrude. Le pasteur éloigne son fils. Et le drame vient.

Gertrude est opérable. On l'emmène à une clinique de Lausanne. Elle recouvre la vue. Elle revient au foyer pastoral. Et parce qu'elle a recouvré la vue elle apprend l'existence du mal. Il a suffi qu'elle regarde le visage de l'épouse du pasteur, pour comprendre le péché d'adultère. Elle se jette dans la rivière, en feignant de cueillir des fleurs. On l'en retire mi-noyée.

Gertrude va mourir. Le pasteur est à son chevet. Elle lui révèle que lorsque ses yeux s'ouvrirent au jour, le monde lui parut plus beau encore qu'elle n'espérait. Mais elle ne s'imaginait pas le front des hommes si soucieux. Et c'est Jacques qu'elle aimait. Oui, en le voyant elle l'a reconnu. « Il avait exactement votre visage... je veux dire qu'il avait le visage que je supposais que vous aviez ».

Suprême cruauté : Jacques s'est converti, il va entrer dans les ordres. Et sous son influence Gertrude s'est convertie aussi. La Symphonie pastorale s'achève en un sanglot.



M. André Gide a écrit ce récit avec une simplicité, une pureté linéaire sans défaillance. On le reconnaît tout de suite : la *Symphonie Pastorale* appartient à la veine littéraire de *La Porte Etroite*. Ainsi n'a-t-on pas à se tromper. L'André Gide des *Cahiers d'André Walter* est bien loin ; il ne reste guère de celui des *Nourritures Terrestres*. A-t-il suivi le conseil que lui donnait Oscar Wilde, à propos de ce dernier livre : « Je vous en prie, Gide, ne vous servez plus du *Je* ! » De plus en plus l'écrivain s'est dépouillé. Le *Prométhée mal enchaîné* n'avait été qu'une plaisanterie glaciale, *Les Caves du Vatican* une fantaisie buissonnière. L'écrivain achevait son explo-

* *

(1) Ed. de la *Nouvelle Revue Française*.

ration. Désormais le complexe destin de M. Gide s'est débrouillé. Il ne fera plus de faux pas, même admirables. On en peut être assuré. Rien ne décèle qu'entre *La Porte Etroite* et *La Symphonie Pastorale* il y ait eu la guerre.

Du moins, de l'un à l'autre y a-t-il eu enrichissement ? Non, dans le sens du gonflement, de la substance. Oui, si l'on entend la perfection de la manière. C'est volontairement que M. André Gide élague, élague jusqu'à l'austérité ; cette sensibilité qui eut si grand charme, il la conduit par des vaisseaux ou l'on croirait n'entendre plus la pulsation. C'est vraiment la beauté protestante, très nue, mais avec quelque chose de forcé, de volontaire, dans son idéalité. Voyons cependant le détail de l'œuvre.

On a l'impression qu'il y avait deux sujets dans ce récit. L'un avait pour centre Gertrude. Il s'agissait de l'éveil de cette jeune âme à la vision et à l'amour du monde, les portes des sens s'ouvrant l'une et l'autre. C'était vraiment la « Symphonie Pastorale » dans le sens beethovenien — la joie issue de la nature fluant dans l'être innocent. L'autre sujet avait pour centre le pasteur. Il s'agissait du problème qui se posait dans le cœur du prêtre qui a sorti une âme des limbes pour l'amener à Dieu, et se prend à l'aimer en Dieu. C'était la « Symphonie pastorale » dans le sens de l'Eglise. Il semble que M. André Gide ait eu les deux sujets en vue puisque dans son titre même il joue sur le double sens du mot *pastoral*. Or, des deux, le premier était le plus grand. Et c'est bien par lui que commence M. André Gide. Les pages concernant les premiers balbutiements de Gertrude, la séance au concert, annoncent une ampleur toute symphonique. Puis l'axe se déplace, en même temps le sujet se rétrécit. Ce n'est plus *tutte le corde*, mais sur un seul clavier le débat purement moral. Il faut constater combien les soucis d'éthique chrétienne qui ont toujours tourmenté M. André Gide, ont fini par prendre le pas, par se présenter dans leur abstraction rigoriste. Dans *La Porte Etroite*, l'interprétation qui sépare Alissa et Jérôme reste éminemment émotive, près de sa source humaine. Dans *La Symphonie Pastorale*, la controverse se rétrécit de plus en plus jusqu'à se résoudre dans l'opposition de deux textes, l'un du Christ qui est celui de l'amour, l'autre de Paul qui est celui du dogme. Toute la fin du récit est dominée par l'exégèse. Ainsi, si l'œuvre justifie son titre *pastoral*, elle perd droit peu à peu à celui de Symphonie.

Maintenant il est impossible de ne pas admirer la parfaite maîtrise avec laquelle le livre est conduit vers cette fin voulue. Il est impossible de ne pas admirer cette langue, non plus si musicale, mais si ferme dans son apparence de cristal. Aucun ornement. L'expression va droit, — et habille la pensée avec justesse. Je crois avoir montré souvent dans cette revue, que je ne suis point ami du clacissisme, dans le mauvais sens d'école qu'on lui donne trop. Mais vrai, si l'on veut que M. André Gide soit un classique, il fera respecter ce mot. Cette *Symphonie Pastorale* est d'une surface lisse, bien limée ; peu d'accidents, à peine des vallonnements. Mais cette monotonie n'est point stérilité, cette ordonnance n'est point manque d'imagination.

Dominique BRAGA.

Le Théâtre

Répertoires et chefs-d'œuvre étrangers

La littérature dramatique, comme toute la littérature du reste, comme la vie sociale, la science, la religion, est essentiellement humaine, avant de devenir nationale. Les conflits qu'elle imagine, les sentiments et les caractères qu'elle dépeint ressortissent à l'individu agissant et pensant sans distinction de race. Peu à peu cependant, les sociétés et les groupements humains subissant les lois de l'ambiance et de l'évolution, leur théâtre se singularise d'après leur idéal et leur esthétique ; les mœurs, les traditions aboutissent à des formules dramatiques précises, particulières à chaque pays. C'est ainsi que le théâtre devient le miroir d'une société à une époque donnée.



Mais les frontières ne furent jamais des barrières infranchissables. Suivant les péripéties de l'histoire, les aspirations du moment, les peuples s'influencent et se pénètrent réciproquement. Quand une nation arrive au pinacle de la gloire, elle rayonne autour d'elle. Ses voisines accueillent, sans même s'en rendre compte, ses formules artistiques et littéraires, quitte à les amalgamer, à les adapter peu à peu à leurs propres conceptions et le théâtre, subissant à son tour la loi des échanges internationaux, donne à l'étranger ou reçoit de lui les impulsions nécessaires. Ainsi le veut la solidarité humaine, en dépit des conflits qui divisent périodiquement les hommes.

La Renaissance déborde d'Italie sur la France. C'est dans la comédie italienne que Molière trouvera, avec ses premières inspirations, la formule de ses futurs chefs-d'œuvre. A son tour le théâtre du grand siècle inspire plus tard Lessing et ses épigones en Allemagne. Cette dernière déclanche au début du XIXe siècle le mouvement romantique chez nous. Il serait oiseux de multiplier les exemples. Ils abondent.

Se familiariser avec les chefs-d'œuvre du théâtre étranger c'est donc agrandir son propre horizon. A côté de sa valeur intrinsèque nationale, le théâtre possède de plus en plus une valeur documentaire. Que dirait-on d'une bibliothèque où l'on ne trouverait que des auteurs français, à l'exclusion des grands écrivains grecs, romains, anglais, italiens, espagnols, anglais ou russes ? Comment se fait-il que notre théâtre perpétue la même imperfection ?

Les seuls théâtres à répertoire que nous possédions sont des instituts officiels subventionnés. Ils bornent leur effort à jouer nos classiques, nos romantiques et nos auteurs modernes pour justifier leur caractère « national ». Pourtant ils rendraient à la France un service éminemment *national* en familiarisant leur public avec les chefs-d'œuvre étrangers.

Sans doute, nous donnent-ils parfois les grands classiques grecs ou quelque pièce importante de Shakespeare, mais c'est toujours en « adaptation » car la vanité et l'outrecuidance françaises — soyons francs envers nous-mêmes — prétendent moins traduire la pensée d'un auteur étranger que la refondre et la tripatouiller à la mesure de nos cervelles, autrement bâties, paraît-il, que celles des autres hommes.

C'est ainsi que maint auteur français, dans le passé et dans le présent, violenta Shakespeare, Eschyle ou Sophocle au point qu'à peu près rien dans leur version ne subsiste des originaux.

L'adaptateur se taille des lauriers trop faciles sur le dos des grands morts. Non content de déformer, en général, une œuvre étrangère, il prétend substituer son nom auprès du public français à celui du génie qu'il maltraite.

La force intellectuelle d'un pays se mesure à ses facultés d'assimilation et à l'intérêt qu'il éprouve pour la pensée humaine. Au cours de son histoire, jamais la France n'a été plus rayonnante qu'aux époques où elle attirait précisément à elle les arts et les lettres du dehors, pour les faire siens en leur imprimant ses qualités de clarté, de mesure et d'harmonie.



Actuellement les scènes d'avant-garde sont les seules qui osent monter des pièces étrangères. Sans Lugné Poe nous aurions à peine l'occasion de connaître Ibsen et Bjoerson. Le théâtre Antoine nous a donné les *Bas-Fonds* de Gorki et quelques pièces de Gerhardt Hauptmann. Mais ces tentatives sporadiques et forcément incomplètes ne nous assurent pas un répertoire étranger durable.

Le *Faust* de Gœthe — la moins scénique des œuvres du grand écrivain allemand — a bien été joué à l'Odéon, mais nous ignorons *Egmunt*, *Goetz von Berlichingen*, *Clavigo* qui sont cependant des chefs-d'œuvre. Quant au théâtre de Schiller, on parvient à en dégoûter les écoliers qui étudient l'allemand, mais on se garde de faire connaître au public les beautés de *Don Carlos* et la fantaisie bigarrée de *Turandot*. Shakespeare, pour être accepté, doit devenir une occasion de mise en scène sensationnelle, lit de Procuste, auquel on sacrifie, du reste, le texte de l'auteur. Calderon, Cervantès — dont certains intermèdes sont cependant délicieux et d'une satire éternelle — ne paraissent jamais sur nos affiches. Qui connaît l'œuvre de Frank Wedekind, l'un des écrivains dramatiques les plus curieux et les plus puissants de l'Allemagne moderne ? Robert d'Humières monta jadis son *Eveil du Printemps ;* c'est tout.

Le théâtre de Strindberg, dont l'édition complète compte plus de quinze volumes, nous est complètement fermé, à part deux pièces jouées en passant. Et cependant Strindberg est un véritable *cosmos* dramatique et social.



Si nous voulons récupérer une influence durable dans le monde, il faut nous garder de maintenir autour de notre théâtre une muraille de Chine. Il faut lui assurer un caractère encyclopédique. Nous n'avons rien à craindre de l'étranger car notre génie national ne se laissera jamais dénaturer, mais il serait bon pour notre renom et pour l'éducation intellectuelle de nos publics qu'on puisse dire : « C'est à Paris qu'on joue le mieux Shakespeare, Ibsen, Strindberg, Goethe, Sophocle, Eschyle, Tolstoï ! C'est à Paris qu'il faut entendre les grands chefs-d'œuvre dramatiques. » Est-ce une utopie ? ou la Ville-Lumière, le Flambeau du Monde ne peuvent-ils dépasser les modestes proportions d'un pauvre petit lampion tricolore ?

MARC-HENRY.

Les Arts

Du Sujet en Peinture

Le Salon d'Automne va ouvrir ses portes bientôt. Déjà il a ramené à Paris tous les peintres qui avaient planté leur chevalet à Pont-Aven, à Concarneau, à Collioure, à Céret, à l'Estaque, aux Martigues, à Cassis, aux Baux, à Honfleur, voire à Deauville. Chacun a droit à six toiles couvrant une certaine superficie. Espérons pour eux tous que le jury qui a commencé ses opérations délicates admettra chacun avec ses six toiles. Mais que vaudront-elles ? Oh ! je suis persuadé qu'elles seront toutes excellentes ; pourtant je voudrais être mieux assuré que, sur chaque lot de six toiles, nous pourrons trouver au moins à juger, à étudier, à admirer — car alors nous nous découvririons des trésors d'indulgence ! — au moins deux tableaux. Que dis-je ! Que chaque exposant nous présente un tableau et nous nous tiendrons pour satisfaits.

Hélas ! il est à craindre que nous soyons encore une fois déçus. Il y a tant d'années, que nous le réclamons, sans qu'on nous entende, ce tableau !

Chaque jour un peu plus de peinture est mise au jour ; chaque jour nous voyons surgir également un nouveau marchand de tableaux. Mais l'enseigne de ce marchand, qui gagne beaucoup d'argent — ce qui attriste M. J... E... B... et me laisse indifférent — est trompeuse. On vend de la peinture, soit ; mais c'est abusif que de prétendre vendre des tableaux. On n'en fait plus, ou si peu !

Je n'ai peut-être pas raison d'écrire qu'on ne nous entend pas si nous en réclamons. Il est certains peintres de bonne volonté qui ne demanderaient pas mieux que de s'administrer à eux-mêmes la preuve de leur abondance, de leur sens de la grande composition ; eux les apôtres, les zélateurs de la construction ! Or, ils doivent compter avec leur marchand, lequel tend, de plus en plus, à user du système des pensions. Le système des pensions a cet avantage d'assurer aux peintres une alimentation régulière et des cures d'air abondantes, bien avant l'heure de la notoriété. Il a, par contre, un inconvénient. Le peintre quelque peu domestiqué produit exclusivement ce qu'exige de lui son nourrisseur, et ce que ce nourrisseur exige c'est précisément des toiles de petit format, faciles à écouler, et en nombre si important qu'il ne peut s'agir que d'études, pas même très poussées.

Imaginez la littérature à ce régime ! Au fait, on a vu par certaines nouvelles de quotidien ce qu'il pourrait donner, ce trop fameux régime !...

Que l'artiste se libère de la tutelle de son dangereux bienfaiteur, il est souvent trop tard. L'envie de bâtir quelqu'une de ces œuvres vastes que les Pompiers nomment les « grandes machines » lui a passé.

Les Pompiers ont sur les modernes un avantage indiscutable ; ils font des tableaux et les achèvent. Pourquoi faut-il que ces tableaux soient le plus souvent exécrables ? Au surplus, c'est chez eux une vertu qui se perd et nous avons pu voir, à côté de « grandes machines » du genre Cormon — quel mauvais genre ! — d'innombrables études aussi « express » que celles des modernes.

Ils valent ce qu'en décide notre oubli, mais Meissonnier, Rosa Bonheur, Detaille, voilà des peintres qui peignaient des tableaux.

Assez plaisanté. Manet, Courbet et, plus près de nous, Henri de Toulouse-Lautrec, contemporain de Henner qui, lui, fit mille et une fois un seul tableau, achevaient des tableaux.

Qu'on n'aille pas me dire que le goût s'est justement perdu de demander des thèmes à la fable et à l'histoire et que la vie moderne n'offre pas de grands sujets.

Récemment, on mettait au jour l'une des plus belles toiles de Courbet ; tableau achevé, sujet le plus vulgaire traité avec génie : *Pompiers courant à un incendie*. Edouard Detaille, du même sujet fit une gigantesque chromo parfaitement ridicule. Le tout n'est que d'avoir du talent.

Depuis l'*Exécution de Maximilien*, ce chef-d'œuvre de Manet, que de grands sujets modernes perdus !

Rien qu'à Paris... Ah ! les sujets infinis, à toute heure renouvelés, que Paris offre à ses peintres ! Mais vous verrez qu'une fois de plus les peintres de Paris nous soumettront des paysages parisiens, des ponts, des rues, des places vides de personnages.

Si nous avons aimé le grand ingénu que fut le Douanier Rousseau, c'est beaucoup à cause que son instinct étonnant le força de remonter aux grands principes. Celui-là ne faisait pas fi du sujet et il en trouva d'admirables.

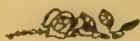
Que manque-t-il à un artiste tel que Georges Rouault, créateur de types épiques, d'extraordinaires Karagheuz contemporains et d'Occident, pour atteindre à la grandeur, sinon de composer avec plus de rigueur et de regrouper — sujet ! — ses personnages, vivant d'une vie si profonde, dans les attitudes où nous les eût montrés Daumier ?

André Derain, Henri-Matisse, Picasso avant le cubisme, Van Dongen, Moreau, Segonzac, André Lhote, quelques autres, ont eu le courage du sujet et parfois le bonheur de toucher au grand sujet.

On voudrait que les études, plus ou moins poussées, n'eussent de place qu'aux expositions particulières et qu'on réservât au Salon des compositions dignes de ce nom.

Hélas ! le nourrisseur qu'on ne satisfait pas cesse alors de nourrir, et, dirait M. Prudhomme : « La vie n'est pas seulement moderne, elle est encore difficile ! »

André SALMON.



La Musique

Henri Rabaud et le Conservatoire

M. Gabriel Fauré chargé d'ans, d'honneurs et de gloire, se retire du Conservatoire après quinze années de direction, et au moment même où s'élèvent de divers côtés les critiques les plus vives contre l'organisation actuelle de l'école de la rue de Madrid.

Aucune ne vise sérieusement le très grand et très noble musicien qui s'en va ; mais il semble bien que son successeur doive se trouver bientôt en face de difficultés assez nombreuses.

En appelant M. Henri Rabaud à la direction du Conservatoire, le ministre de l'Instruction publique a fait un choix excellent. L'opinion a été unanime à le reconnaître, M. Rabaud est un homme jeune encore ; il n'a que quarante-sept ans. Grand, très fin, très doux, le visage calme et pâle prolongé d'une barbe grisâtre, le regard sûr : c'est une force sage.

Celui-là parle peu, sait écouter, méditer et agir. Sa carrière fut sans heurt. Appartenant à une famille de musiciens : son père était professeur de violoncelle au Conservatoire ; sa mère, fille du flûtiste Dorus, une cantatrice estimée des concerts classiques — il fut destiné tout de suite à la musique.

A dix-neuf ans, il obtient avec sa cantate *Daphné*, le Premier Grand Prix de composition musicale et part pour Rome.

De retour à Paris, il commence son œuvre et donne *Job*, la *Fille de Roland*, le *Premier glaive*, des *Symphonies* très influencées de Mendelssohn, la *Procession nocturne*, etc.

En 1908, il devient chef d'orchestre à l'Opéra et y conduit de nombreux ouvrages, en particulier de Wagner.

Jusqu'ici le grand public le connaît assez peu. Mais en 1914, *Marouf, savetier du Caire*, le rend célèbre.

Sur ce conte, tiré des *Mille et une Nuits*, par Lucien Népoty, il écrit une partition gracieuse, divertissante, sa meilleure sans doute, et qui obtient un succès éclatant non seulement à l'Opéra-Comique, mais à Stockholm, à Bruxelles, à Milan, à New-York, partout enfin.

L'Académie des Beaux-Arts s'empresse alors bientôt d'accueillir ce bon compositeur. Widor a été élu secrétaire perpétuel. Une place devient ainsi vacante dans la section de musique. Elle est pour Henri Rabaud.



Elève de Massenet, l'auteur de *Marouf* en est un des meilleurs disciples. Il n'a rien d'un musicien de la jeune école.

Sans doute il n'ignore pas les modernes, mais n'accepte de subir leur influence qu'après avoir pris beaucoup de précautions. Son traditionalisme quand même ne date pas. Il sait toujours le modérer en y ajoutant les meilleurs effets de la musique nouvelle. Sa grande préoccupation : il ne veut pas surprendre trop ; il ne veut surtout pas choquer. Son œuvre qui souhaite franchement de plaire, reste pure quand même parce que celui qui l'a écrite a pour son art un respect profond. Henri Rabaud se place exactement, à côté des novateurs dont tous n'ont peut-être pas sa valeur, au premier rang des compositeurs actuels.

Que va-t-il faire rue de Madrid ? Comment évitera-t-il les embûches qui vont se dresser ? Donnera-t-il raison à ceux qui veulent tout modifier ? Maintiendra-t-il le *statu quo* ?

Le nouveau directeur qui est toujours à la campagne n'a fait connaître ses vues à personne. On sait cependant qu'il avait collaboré, avant sa désignation, avec la Direction des Beaux-Arts pour rédiger un nouveau règlement du Conservatoire, ne modifiant d'ailleurs l'ancien que sur quelques points accessoires. Il semblerait donc que M. Henri Rabaud ne soit point du tout adversaire de petites réformes immédiates. Mais tel qu'on connaît son caractère précis, on peut douter qu'il se hâte de tout changer trop vite.

Il dirigera plutôt son administration, comme il a dirigé son œuvre, en n'acceptant que les innovations sûres. On murmure en effet que la Direction des Beaux-Arts qui n'aurait pas été adversaire de deux directeurs du Conservatoire, l'un musicien, l'autre tout spécialement chargé de

l'art dramatique, n'a obtenu le consentement de M. Rabaud, qu'à la condition que rien ne lui serait enlevé des attributions actuelles de son poste.

La question demeure quand même. Les résultats très médiocres des derniers concours de tragédie et de comédie ont montré l'urgence d'une réforme profonde de cette partie de l'enseignement officiel. Les chanteurs d'autre part, ne se sont pas fait mieux juger.

On accuse ainsi les méthodes d'être en décadence, les élèves mal entraînés à la discipline, les professeurs incapables ou indifférents.

Ces critiques ne cachent-elles pas autant de mauvaise humeur journalistique — il est bon d'attaquer, surtout au hasard — que de vérité ? M. Henri Rabaud, peu en doutent, saura le démêler.

L'homme est droit et digne. Il jugera juste et fera appliquer ses décisions.

Si l'on veut bien, en haut lieu, ne pas trop intervenir dans les affaires domestiques de la maison en faveur de quelques jeunes personnes trop recommandées, laisser en un mot le directeur diriger, on peut espérer que M. Henri Rabaud réorganisera sans grandes secousses une maison qui laissera toujours un peu à désirer ; un comédien et surtout un futur comédien n'étant pas facilement maniable. M. Rabaud ne « sauvera » peut-être pas le Conservatoire — car le Conservatoire est un de ces endroits qui doivent être sauvés, lorsqu'on ne sait plus sur quoi écrire — mais peut-être, sans trop se hâter, réussira-t-il à le moderniser un peu. Il en a besoin.

Georges OUDART.



Le bon Goût

Le dernier état de la Danse

Rien n'arrête les danseurs. Et c'est bien heureux pour eux, car s'ils prêtaient quelque attention aux conseils qu'on leur offre si libéralement, ils ne danseraient plus, et l'on se demande ce qu'ils feraient s'ils ne dansaient plus.

Dieu merci ! nous n'en sommes pas encore là. De tous les sports, la danse semble être celui qui a la vie la plus dure. Et comme toutes les choses très vivantes, elle évolue. D'une saison à l'autre, on ne la reconnaît pas. On n'a pas plus tôt *blagué* une position, un pas, que déjà ils ne sont plus les mêmes. Les attitudes elles-mêmes se modifient, avec une extrême rapidité. C'est ce qui fait que les jeunes gens, qui se prêtent avec une plasticité étonnante à ces métamorphoses perpétuelles, donnent toujours le ton dans cet art délicat. Il faut les suivre, il faut faire ce qu'ils font, sous peine de passer pour un retardataire : ce qui est, vous le reconnaîtrez, pire que tout. Continuer à danser le tango comme on le dansait avant la guerre, cela vous fait dater, cela vous marque aussi infailliblement que si vous portiez un col carcan avec la cravate à trois tours des symbolistes. Car le tango lui-même, oui, le grave et l'hiératique tango n'a pas pu demeurer dans des formes fixes. Lui aussi, il a subi le vertige qui entraîne tout autour de lui, dans une giration éperdue et saccadée. Il s'est à la fois simplifié et accéléré. On dirait qu'il a honte de lui-même, honte d'être la danse entre toutes voluptueuse et lente, précise, nettement scandée, aux arrêts brusques et rêveurs. Et le corte lui-même, le corte qui est le pivot de toutes ses évolutions, la figure centrale de sa géométrie savante, l'âme en un mot de ses mouvements, le corte disparaît au milieu d'une espèce de marche bafouillée où il marque à peine un arrêt imperceptible, sans plus l'accentuation de nul mouvement de hanches, de nulle flexion du genou.



Oserai-je dire que je trouve cela assez triste ? Un tango ainsi dansé ne ressemble vraiment plus à rien, quelle que soit l'habileté de ceux qui l'exécutent. Et je suppose que les Argentins qui feignent de s'en accommoder agissent ainsi par politesse, absolument comme ils se mettraient à la polka, si la polka était à la mode. Qu'est-ce que ça peut leur faire ? La vieille Europe n'est pas chargée d'être le Conservatoire des danses de l'Amérique du Sud. Mais nous ne sommes pas non plus obligés de croire que nous dansons le tango quand nous menons cette chorégraphie molle et confuse.

Pourquoi diable ne pas avoir le courage de ses opinions ? pourquoi n'avoir pas tout simplement dit : « Nous ne voulons plus du tango ? » On l'aurait supprimé, et c'était fini. Mais non, on le garde officiellement, comme dans les gouvernements modernes certaines formes féodales auxquelles personne ne croit plus. C'est assez mélancolique. Et tout, absolument tout est pour le fox-trott. Le fox-trott est le roi du jour.

D'ailleurs modifié lui aussi, méconnaissable. De la danse sans fièvre, à crochets prudents, qui nous venait d'Angleterre, de cette polka à peine déguisée, le jazz-band s'est chargé de faire la sarabande vertigineuse que nous connaissons aujourd'hui, et où ne peuvent, bien entendu, exceller que les êtres les plus souples et les plus jeunes. Il faut voir cela. Si vous ne l'avez pas vu, aucune description ne peut faire que vous vous en rendiez compte. C'est net, mordant, nerveux, saccadé, d'une sauvagerie raffinée, d'une sûreté de rythme inouïe. Mais il faut être doué. Ceux qui ne sont pas doués peuvent s'user en efforts ; ils n'arriveront jamais à rien. Il faut avoir le feu sacré, il faut être sensible à ces accents forcenés des orchestres à batteries, qui semblent sans cesse frapper le sol de je ne sais quel talon de pyrrhique.



Le *shimmy* est le dernier mot de cette chorégraphie violente. On a dit mille et mille sottises sur le shimmy, notamment qu'il était indécent, qu'il venait des bouges, etc., etc. La vérité est qu'il a paru surprenant tout d'abord et qu'on l'a aussitôt accusé de tous les crimes d'Israël, suivant une vieille habitude bien connue. On l'a appelé indûment, « la danse du frisson ». Je vous demande un peu ! Ce n'est pas un frisson du tout : c'est une espèce de désarticulation méthodique du corps. On se fait à soi-même, quand on danse le shimmy, l'effet d'être un pantin attaché au plafond au moyen de deux fils qui vous tiendraient par les os des hanches et alors jambes et buste brinqueballent autour de ce centre de gravité, absolument comme s'ils étaient privés de tous leurs réflexes vivants habituels. C'est cela seul qui peut donner aux épaules ce mouvement spécial, inimitable.

Je ne sais pas si c'est très beau à voir, mais c'est une sensation des plus étranges, et des plus amusantes. On se sent habité par une sorte de démon dahoméen, qui vous communique sa folie sauvage. Cela ne manque pas du tout de charme. Ah ! certes, un charme qui ne rappelle que de bien loin celui des valses du temps de Musset ou des pavanes du grand siècle, mais un charme néanmoins, aigu, robuste, barbare, le charme brusque et saisissant des piments et des cocktails. On pense malgré soi au paradoxe de Gobineau sur la supériorité de la race nègre dans les arts.

Cette supériorité est, en tout cas, incontestable en ce qui concerne la danse. Ce sont les nègres qui ont mis dans nos danses ce condiment d'intensité, ces accents vifs et revigorants. C'est en les voyant danser, aux entr'actes de nos propres évolutions, que nous avons adopté le shimmy. Toute leur danse n'est, en effet, qu'un shimmy. Vous rappelez-vous : quand le premier sujet du jazz-band, en veston ou en smoking, tout à coup quittait son tambourin ou sa casserole et se ruait, avec un grand cri, au milieu de la salle? Et alors il se mettait à s'agiter comme un forcené, avec une rapidité si fantastique qu'on ne pouvait absolument pas se rendre compte du mouvement décrit par ses jambes, cependant que ses pieds frappaient le parquet avec un bruit extraordinaire, harcelant et multiplié comme une crépitation. On en était tout étourdi, et pourtant jamais la plus petite erreur : tout ce tourbillon brutal se résolvait en rythmes d'une sûreté prodigieuse. C'est cela qui nous a séduits, c'est cela que nous avons voulu imiter, et que quelques-uns de nos « as blancs » sont parvenus à rendre, avec parfois beaucoup de grâce, quoique moins nerveusement...

Mais, dans tout cela, je cherche en vain le frisson, au sens langoureux où nous entendons ce mot. Le shimmy, c'est un frisson à tour de bras.

Francis de Miomandre.

L'Opinion à travers le Monde

En France

Les résultats d'Aix-les-Bains. — Confiance et bonne volonté réciproques. — On n'ira pas à Genève. — Le retour à la méthode de M. Clemenceau.

Les problèmes de politique extérieure se sont, ces dernières semaines, multipliés et compliqués. Dans l'Europe de l'Est, les négociations polono-bolcheviques et polono-lithuaniennes vont s'ouvrir, et la solution des problèmes qu'elles posent ne sera pas aisée. Dans l'Europe centrale, l'orientation politique des Etats et des groupements d'Etats nouveaux veut être précisée et des tractations sont en cours auxquelles la France et les grandes puissances ne sauraient rester indifférentes. Mais toutes ces questions, dont l'importance est considérable, l'entrevue de MM. Millerand et Giolitti à Aix-les-Bains — où ils se sont rencontrés le dimanche 12 décembre, les a fait passer au second plan.

Toute la presse se plaît d'abord à noter le caractère de cordialité et de confiance qui a marqué ces premiers entretiens. Le fait est important lorsqu'on sait quelle était à notre égard l'attitude de l'opinion italienne. Sans être taxé d'exagération, on peut dire que nous y étions injuriés avec une persévérance qui tournait à la monotonie. A la longue, elle avait même lassé notre faculté d'émotion. A peu près seul, M. Gauvain, dans *Les Débats*, relevait de temps à autre quelque incartade qui dépassait vraiment toute mesure ou les galéjades du généralissime Diaz dans la *Epoca*.

Que le premier ministre italien ait tenu à éclaircir dès le premier moment une atmosphère plutôt trouble, et qu'il y ait réussi avec un rare bonheur, c'est un succès diplomatique qui a bien son prix, et comme le fait remarquer le *Petit Journal* (14 septembre) :

« Ce n'est pas des moindres paradoxes de l'époque où nous vivons que de voir l'union franco-italiennne consolidée par les soins d'un homme d'Etat auquel ses compatriotes ont âprement reproché un égoïsme sacré qui cadrait mal, en 1915, avec les intérêts de la France. »

On sait que l'entrevue des deux premiers ministres qui se poursuivit pendant les journées du 12 et du 13 s'est terminée sur une déclaration dont l'essentiel est qu'elle proclame la possibilité de concilier aisément les intérêts italiens et français, la nécessité de maintenir l'accord étroit des Alliés et la volonté de fonder la restauration de l'ordre politique et moral « sur l'application équitable et sincère des grands traités qui ont mis fin à la guerre, comme de ceux qui restent à conclure pour amener définitivement la paix de l'Europe ».

La déclaration affirme, en outre, et ce point est essentiel, que « *l'exécution du Traité de Versailles est pour la France une nécessité vitale et que le respect scrupuleux de leurs engagements est le titre essentiel des Peuples à faire partie du Concert des Nations* ». Voilà qui est assez net pour nous satisfaire. L'Italie s'associe à la France pour obtenir l'exécution du Traité de Versailles. L'Allemagne est avertie d'avoir à respecter ses engagements.



La presse française se montre en général satisfaite du résultat de l'entrevue.

Sans doute la déclaration des deux premiers ministres n'apporte pas sur tous les points discutés des précisions et des décisions définitives. Mais pouvait-il en être autrement et était-il possible après un « malentendu » qui dure depuis de longs mois et dont les causes sont extrêmement complexes (que nos lecteurs se souviennent de l'article de Prezzolini), qu'on puisse, au bout de quelques heures d'entretien, dissiper tant de nua-

ges et faire mieux que de converser sur un ton de cordiale confiance ?

« C'est beaucoup, dit l'*Echo de Paris* (13 septembre), que du côté de l'Italie, la France n'ait plus à appréhender l'inimitié de principe dont M. Nitti était animé à son égard. »

L'*Avenir*, l'*Eclair*, le *Petit Journal*, qui donnent bien dans la circonstance le ton des organes français, sont du même avis :

« Tout le monde en France s'accordera à souhaiter que l'accord persiste... C'est un vœu pour lequel l'opinion publique met toute sa bonne volonté au service des rapports franco-italiens...Nos sentiments à l'égard de l'Italie n'ont pas changé. »



Donc, — premier point acquis, une atmosphère est créée cordiale, et si nécessaire pour éviter les heurts, les froissements où vont s'entrechoquer les débats sur des intérêts positifs et des accords concrets. La machine est huilée, prête à fonctionner sans à-coups, que va-t-il en sortir. Quels sont les résultats acquis et qu'en pense l'opinion ? A lire de près la déclaration qui termina l'entrevue, on constate que sur tous les points examinés, il y a promesse d'accord, volonté d'accord, plutôt qu'accord véritable. Même le *Petit Journal*, animé d'une bonne volonté d'optimisme certaine le constate :

« Les résultats acquis sont loin d'être négligeables et pour être juste, il faut les apprécier plutôt que les compter. Ce n'est pas l'unisson, diront les esprits chagrins, c'est plutôt l'accord parfait dans la réticence et le silence. Un tel jugement serait inexact et injuste; des solutions positives sont envisagées et vont être réalisées, du moins dans le domaine économique. D'autre part, c'est déjà quelque chose que cette concorde négative qui résulte de la volonté d'écarter tout sujet de querelle... »

C'est un commencement, écrit M. Louis Bresse dans le *Rappel* (14 septembre ; il sera peut-être le prélude d'accords.

Pour l'*Homme Libre* (14 septembre), le gain essentiel, ce qui semble sortir de plus clair et de plus important de la déclaration des deux présidents, c'est le retour à la politique de M. Clemenceau,

« si récemment encore défendue contre M. Millerand lui-même par M. Tardieu, par M. Loucheur, et jusque par M. Poincaré....

« Or, voici que M. Millerand découvre aujourd'hui que le traité doit être appliqué *tel quel* et qu'il n'y a pas lieu d'aller à Genève pour faire un travail de fixation de l'indemnité allemande qui n'appartient qu'à la Commission des Réparations — ces mêmes choses que nous n'avons cessé de proclamer malgré le vacarme des journaux du cabinet.

De même *L'Action française* (13 septembre), qui déclare que le principal bénéfice moral que la France retire de l'entrevue d'Aix : « *c'est que la Conférence de Genève est ajournée au moins provisoirement.* »

Et elle ajoute qu'avoir obtenu, dans cette affaire, l'assentiment de M. Giolitti « *est un résultat plus important que de l'avoir convaincu qu'il avait tort d'ouvrir sa porte au bolchevisme* ».



Remarquons que le manifeste d'Aix-les-Bains passe l'affaire sous silence et qu'il ne dit mot du problème des réparations, lequel est comme on le sait, le plus angoissant de tous pour la France, surtout après Spa. Mais l'ajournement *sine die* de la Conférence de Genève est contenu implicitement dans la cause qui déclare que : « *l'exécution du Traité de Versailles* est pour la France *une nécessité vitale* ». M. Millerand a dit expressément, en commentant cette clause devant des journalistes, ce qu'elle signifiait.

« C'est là, constate M. Barthou dans le *Matin* (15-7), un résultat qui compte et dont je me réjouis d'autant plus que certains ajournements finissent à la longue par être des enterrements. Si la conférence de Genève est enterrée, la France ne prendra pas le deuil. L'expérience de Spa lui suffit. On ne sait pas encore toutes les difficultés que M. Millerand y avait rencontrées, tous les obstacles qu'il y dut vaincre, tous les pièges qu'il y dut éviter dont tous, pièges, obstacles ou difficultés, ne venaient pas de nos ennemis. Une négociation, pour être impartialement appréciée, ne doit pas se juger uniquement à ses résultats et l'on peut s'étonner que les collaborateurs de M. Clemenceau, qui invoquent pour le traité de Versailles tant de pierres semées sur leur route, refusent à M. Millerand pour la convention de Spa le bénéfice de la même équitable indulgence. N'empêche que Spa fut une rude leçon. En restituant à la commission des réparations les attributions, les initiatives et les droits que le traité lui confère. M. Millerand revient à la saine méthode dont je sais bien qu'il n'était sorti qu'à contre-cœur. Qu'il s'y tienne : s'il a contre lui l'Allemagne, il a pour lui la France, et ceci compense cela. »

Et M. Barthou ajoute qu'il faut savoir gré à M. Giolitti de ne pas avoir contredit sur la question de Réparations la thèse française et la méthode française.

« L'entrevue d'Aix-les-Bains aura été féconde si, en nous écartant de Genève, elle nous ramène à Rome, où nous avons tant à dire et non moins à faire pour rétablir entre les deux pays une union trop fâcheusement compromise. »

En Angleterre

Le congrès de Portsmouth. — L'entrevue du Board of Trade. — Le Lord Maire. — Bruxelles et Genève.

Le congrès des représentants des Trade-Unions s'est réuni à Portsmouth le 6 septembre ; et J.-H. Thomas a prononcé le discours d'ouverture. On s'est beaucoup étonné qu'il ait évité de parler du conflit minier. Le *Times*, la *Morning Post*, le *Daily Chronicle*, le *Daily Telegraph* (7 septembre) regrettent que Thomas n'ait pas donné de clartés nouvelles sur la crise ; le *Daily Herald*, au contraire, félicite le leader travailliste d'avoir voulu exprimer avant toutes choses le mécontentement du peuple, ses désillusions, trop nombreuses depuis l'armistice. Le *Herald* rattache ainsi une question subsidiaire à la politique générale.

Sir Robert Horne, président du Board of Trade, a fait un geste de conciliation : le 7 septembre, il propose aux mineurs une conférence. Le mercredi 8 septembre, les représentants des chemins de fer et des transports, qui assistent au congrès de Portsmouth et qui suivent avec attention les pourparlers engagés à Londres par leurs camarades des mines, déclarent :

« qu'ils sont arrivés à la conclusion que les revendications des mineurs ne sont pas seulement justes et raisonnables, mais qu'elles témoignent d'une attitude particulièrement désintéressée. »

« Jamais, écrira le *Daily Herald* (9 septembre)

il n'y eut, dans les congrès de Portsmouth, d'enthousiasme comparable à celui qui accueillit Frank Hodges, quand il exposa les revendications des mineurs, *unes et indivisibles* ».



Mais la conférence du Board of Trade échoue. Le *Daily News* (10 septembre) exprimera, en manchette, sa désillusion : « *l'impasse* ». Il ajoutera, en manchette aussi, un résumé succinct des pourparlers. D'une part le gouvernement « n'est pas disposé à abroger son droit, sanctionné par le Parlement, de fixer le prix du charbon » ; et il offre « un arbitrage, pour les salaires, confié à une Cour industrielle ». D'autre part les mineurs répondent : « pas de négociations pour les salaires, si l'on ne réduit pas de 14 sh. 2. le prix du charbon ». Et ils déclinent purement et simplement la proposition d'arbitrage.



Le *Daily Chronicle* (10 septembre), que n'effraie pas outre mesure la gravité de la crise, affirme que le nœud de la politique de Smillie (le président de la fédération des mineurs) est toujours la *nationalisation*. Or, le parlement n'en veut pas, pace que les électeurs la désapprouvent. La manœuvre du printemps dernier avait échoué: les mineurs reprennent maintenant leur ancienne menace de grève.

« La nation doit se préparer à défendre ses droits, ses libertés et sa prospérité. »

Le 11 septembre le *Chronicle* espère que malgré l'échec du 9, on trouvera un terrain d'entente avant le 25. Il convient de noter que le *Manchester Guardian* (10 septembre ; édition hebdomadaire, le journal ne paraissant toujours pas à cause de la grève des imprimeurs), dont on connaît la tendance très libérale, n'admet pas que les revendications des mineurs soient indissolublement liées :

« Le surplus que l'Echiquier touchera à la fin de l'année (sur le charbon à l'exportation) demeure problématique. *Il est évident que la grève détruirait ce surplus.* »

Seul le parlement a le droit de décider si le charbon mérite de recevoir une prime. Ne voit-on pas que si les mineurs règlent le prix du charbon, les boulangers pourront de leur côté régler le prix du pain ?

« Le coût de la vie, ou les prix, ne peuvent être réduits que par une production plus grande de biens, ou par une demande plus petite de ces biens sur le marché. Mais la prime qui diminue les prix, suscite une augmentation de demandes et ne fait rien pour augmenter la production. Elle est, comme le montre clairement le mémoire du professeur Cassel pour la conférence financière internationale (1), *une cause directe et puissante d'inflation.* »

Le *Sunday Pictorial* (12 septembre) enfin, fait une grande réclame (cf. *Daily News*, *Times*, et même *Daily Herald* (2) 11 septembre), autour d'un article de Lord Rothermere, frère de Lord Northcliffe, qui explique au public anglais

« qu'il n'y a pas de pays au monde où les ressources alimentaires soient aussi précaires qu'en Angleterre.

(1) Cf. l'*Europe Nouvelle*, du 5 septembre.

(2) Il est vrai que le *Daily Herald* proteste en 4e page, dans un court éditorial, contre sa réclame de la page 3 !

La seule nationalisation à laquelle parviendra M. Smillie, sera celle de la *famine*.

« Si les trade unions persistent dans leur politique de grèves, la famine nous guette, non pas dans un an ou deux, mais maintenant, dans quelques semaines... »



Le Lord-Maire de Cork continue de mourir. Interrogé à son retour en Angleterre par un envoyé spécial du *Daily Chronicle* (9 septembre), Lloyd George a dit :

« La douleur ne doit pas obscurcir le devoir... Relâcher le lord-maire serait aggraver un problème qui dépasse déjà de beaucoup le sort de n'importe quel individu.

« Quelle ironie que la responsabilité doive retomber sur un homme qui croit fermement et depuis si longtemps à la nationalité celte. »



Nous avons souvent attiré l'attention de nos lecteurs sur la sympathie du public anglais pour la Société des Nations. Il est vrai que les journaux radicaux et avancés ne l'aiment guère.

La *Nation* (11 septembre) et le *Daily Herald* (12 septembre) sonnent le *glas* de la « League » à propos de l'accord militaire franco-belge.

« Quand le maréchal Foch, écrit la *Nation*, met sa signature au bas de cette alliance, il signe la condamnation à mort de la Société des Nations, qui acquiert au même moment — telle est l'ironie de l'histoire — une demeure permanente à Genève. La convention notifie formellement, en effet, que la *France et la Belgique sont décidées à ne pas se fier au système de la Société des Nations, mais au vieux système des alliances militaires.* »

L'Angleterre avait proposé — et *le gouvernement allemand avait accepté* — que les experts se réunissent à Genève pour discuter ces indemnités.

« Cette réunion sera probablement remise, d'une part, parce que la France est opposée à la présence de représentants allemands, d'autre part, parce que cette réunion coïnciderait avec la conférence de Bruxelles. »

N'empêche que la conférence financière internationale de Bruxelles (organisée, on le sait, sous les auspices de la Société des Nations), perd de son poids du fait des deux critiques indiquées : l'accord militaire et la remise, *sine die*, de Genève. Le *Chronicle* regrette, en termes voilés, que *la France soit revenue sur les petites concessions qu'elle avait faites à Spa* ».

En Italie

L'entrevue d'Aix-les-Bains. — L'indépendance de Fiume. — Le conflit dans la métallurgie.

La presse italienne — la presse française non plus, il est vrai — n'a pas consacré de très nombreux articles à l'entrevue de MM. Giolitti et Millerand à Aix-les-Bains. Sans doute que l'entrevue de Lucerne a jusqu'à nouvel ordre éclairci un certain nombre de points et donné raison à la politique française.

La note officieuse a été donnée par la *Tribuna*, qui a proclamé avec solennité que la France et l'Italie ne pouvaient « rester désunies aujourd'hui dans le monde européen ». Il suffit de poser la question pour la résoudre dans le sens de l'affirmative. C'est peut-être se montrer trop optimiste.

En général, de l'*Idea Nazionale* au *Secolo*, c'est-à-dire du camp des nationalistes intégraux à celui des Bissolatiens, on n'espère pas que l'entrevue de Lucerne rétablisse ce qu'on est convenu d'appeler « l'amitié franco-italienne ». Tout ce qu'on peut en espérer, c'est qu'il laissera la porte ouverte sur l'avenir, et qu'en même temps il résoudra quelques questions à l'ordre du jour, notamment des questions économiques.

Selon le *Giornale d'Italia*, il est fâcheux que la rencontre des deux présidents du Conseil ait lieu dans un moment où l'Italie est en proie à un grave conflit social. Toutefois M. Giolitti n'en devra pas moins parler d'égal à égal avec M. Millerand. L'entrevue ne résoudra probablement pas tous les problèmes ; il suffirait qu'elle amenât les deux pays à une plus exacte compréhension l'un de l'autre. La France fait une politique active, énergique, mais qui ne vise pas assez loin. L'Italie fait une politique qui pense à l'avenir lointain. Les Français, qui nourrissent la crainte du danger allemand et du danger russe, ne songent pas que fatalement un jour viendra où l'Allemagne et la Russie auront retrouvé leur force normale. Il reste donc à se demander si, à l'alliance latine-slave contre l'impérialisme allemand à laquelle l'Italie a adhéré en 1915, il ne conviendrait pas de substituer une alliance « de tous les pays civilisés occidentaux contre un péril russe ». C'est le premier appel explicite que l'on trouve dans la presse italienne en faveur d'une future alliance italo-franco-germanique.

Le *Messaggero* examine les points sur lesquels la politique des deux pays est en opposition et ceux sur lesquels elle concorde. Parmi les premiers, il y a l'attitude envers l'Allemagne et celle envers la Russie. Parmi les seconds, il y a les intérêts communs de la France et de l'Italie dans le Levant, menacés par l'Angleterre et la Grèce. L'Italie a besoin de matières premières (fer, potasse, phosphates) que la France détient en abondance. La France a besoin de main-d'œuvre notamment en Tunisie, où l'exode vers le Maroc devient inquiétant. MM. Millerand et Giolitti pourraient préparer un échange sur ce terrain, grâce à un traité de travail applicable à l'Afrique du Nord et à des facilités d'achat de matières premières pour l'Italie.

Le *Corriere d'Italia* énumère les questions qui devraient être traitées à Aix-les-Bains. Ce sont : la question russo-polonaise, la question turque, la question adriatique, le problème albanais et enfin les problèmes économiques.

M. Luigi Campolonghi, envoyé du *Secolo* à Aix-les-Bains, analyse les raisons dominantes de la politique française qui n'est ni militariste ni impérialiste, mais qui a peur, d'une part, d'une résurrection trop rapide de l'Allemagne, qui lui enlèverait toute possibilité de toucher son indemnité, et qui a peur, d'autre part, en reconnaissant sans garantie les Soviets, de faire perdre à l'épargne française les milliards qu'elle a prêtés à la Russie tsariste. L'Italie voit les choses sous un autre angle. Aussi ne faut-il rien espérer de décisif de l'entrevue d'Aix-les-Bains. Ce sera simplement la reprise d'un dialogue qui se continuera longtemps avant d'arriver à une conclusion. Quand la France et l'Italie auront repris leur calme, cette conclusion ne peut être qu'un rapprochement intime entre les deux nations latines.

Gabriele d'Annunzio n'a pas attendu le 12 septembre pour proclamer à Fiume l'instauration de la Régence italienne du Carnaro. Il a voulu mettre MM. Millerand et Giolitti devant le fait accompli.

Son acte a été accompli dictatorialement, contre le gré et malgré le vote du Conseil National de Fiume. Les journaux français n'ont publié sur ce désaccord que des télégrammes inspirés et tronqués.

Il semble que la situation à Fiume soit la suivante : une majorité désireuse de sortir par n'importe quel moyen de la détresse économique où se trouvent le port, les industries, le commerce de Fiume ; une minorité socialiste prête à transiger avec d'Annunzio, s'il proclame un régime de liberté commerciale (la thèse socialiste a toujours été que les grands ports devraient être internationalisés, ou proclamés territoires neutres et indépendants, sous la garantie de la Société des Nations) ; une minorité catholique, hostile à l'indépendance de Fiume et plus encore à la personne de d'Annunzio, et réclamant l'élection d'une Assemblée Constituante.

Au milieu de ces divers courants d'opinion, le Conseil National, élu par un vote plébiscitaire, avec un programme impératif : l'annexion de Fiume à l'Italie. Le Conseil, d'une part préoccupé de rester fidèle à ce programme, d'autre part soucieux de ne pas faire obstacle à une solution du problème, a pris le parti de démissionner, la précaution d'affirmer solennellement que Fiume réclame son annexion (cela en vue de faciliter la politique du gouvernement italien), et il a prescrit l'élection d'une Constituante.

Ainsi, en définitive, il semble que dans cette ville où d'Annunzio s'était introduit, il y a un an, pour y maintenir le désir d'annexion, il y ait créé celui de l'indépendance.



Le conflit des ouvriers et des industriels métallurgistes touche à sa fin, semble-t-il. L'opinion bouleversée par le tremblement de terre, qui a ravagé quelques-unes des plus belles régions de l'Italie, la Versilia chère au cœur du grand poète Carducci et la Garfaguana, avec ce délicieux village de Barga où Pascoli, autre grand poète, écrivit ses plus beaux vers, semble s'être désintéressée de cette grave crise sociale, dont les conséquences restent impossibles à prévoir.

Les journaux se sont contentés d'en appeler à un arbitrage, les uns comme le *Corriere della Sera* réclamant un arbitre au-dessus des partis, une solution « juste » et non pas « politique », les autres comme la *Stampa* et la *Tribuna* faisant appel à la conciliation. La plupart des articles publiés sur la question étaient du reste des discussions théoriques sur les droits et les devoirs de l'Etat, des industriels et des ouvriers.

Les conceptions modérées de la C. G. T. ont triomphé de l'extrémisme surtout verbal du Parti socialiste et de l'extrémisme effectif de l'Union syndicale. Mais quelle durée aura ce triomphe ?

« L'EUROPE NOUVELLE » accueillerait avec plaisir les propositions des correspondants qui, dans chaque grande ville de France et de l'Etranger, aideraient à la diffusion de ses idées et lui gagneraient de nouveaux lecteurs. Pour toutes communications à ce sujet, s'adresser à la Rédaction de « L'EUROPE NOUVELLE ».

En Allemagne

Le mouvement francophobe. — Bruxelles et l'ajournement de Genève. — La politique intérieure du cabinet mécontente les socialistes.

Un instant on aurait pu croire que le mouvement francophobe des semaines passées allait se ralentir un peu. Au lendemain de la visite faite à l'ambassadeur français par les ministres allemands qui venaient présenter les excuses au sujet de Breslau, la *Frankfurter Zeitung* écrivait :

« M. Charles Laurent a exprimé l'espoir que les relations franco-allemandes permettraient une collaboration pacifique à l'œuvre de relèvement des deux nations. Nous tenons à souligner cette phrase comme il convient, et ne demandons qu'à la croire. » (6-9).

L'article avait fait quelque sensation en Allemagne, car l'hostilité de ce journal contre la France était connue. Le lendemain et le surlendemain il revint sur le même sujet, exprimant le vif souhait :

« de voir dans cette prévenance l'indice d'une orientation nouvelle de la politique de la France vis-à-vis de l'Allemagne. » (7-9).

ou déclarant nettement que :

« si la population de Breslau n'avait pas lieu de se féliciter de l'attitude des Français et des Polonais, elle devait encore bien moins, après ce qui s'était passé, témoigner la moindre sympathie aux promoteurs des troubles. » (8-9).

De leur côté, les conservateurs, tout en protestant contre :

« l'acceptation totale et honteuse des exigences françaises ». (*Preussische Zeitung*, 7-9).

accentuaient leur opposition contre tout rapprochement avec les bolcheviks. L'organe de l'extrême-droite exigeait du gouvernement une déclaration formelle, comme quoi :

« malgré la neutralité proclamée de l'Allemagne, les sympathies du gouvernement aussi bien que de la grande majorité du peuple allemand n'allaient nullement au bolchevisme, destructeur de la société et de la civilisation. » (*Deutsche Zeitung*, 4-9).

En même temps, on pouvait noter une certaine désillusion provoquée par le revirement de M. Lloyd George dans l'affaire des Soviets. Et lorsque le *Times* publia la nouvelle d'un accord secret entre Berlin et Moscou, l'irritation fut d'autant plus vive que les avances allemandes à l'Angleterre avaient été plus nettes.

Tous ces sentiments semblaient découler naturellement de la situation nouvelle créée par l'entrevue de Lucerne. Mais faut-il en inférer que l'animosité contre la France avait disparu ? Ce serait un peu prématuré. La rancune allemande ne s'efface pas aussi vite, ni surtout le désir d'arriver à la revision du traité de Versailles.

Le jour où la France a refusé d'instituer en Haute-Silésie cette commission de représentants de pays neutres que proposait l'Allemagne, les rancœurs se sont réveillées, et on a accusé toute l'Entente, menée par la France :

« d'un aveuglement volontaire inouï, et d'une intelligence malveillante. » (*Germania*, 8-9).

Et pour mieux montrer combien le vœu intime des Allemands est justifié, le *Berliner Tageblatt* est allé demander en Italie au directeur du *Corriere del Parlamento* un article, qu'il présente lui-même comme ,

« un plaidoyer neuf et persuasif en faveur de la revision du traité de Versailles. » (8-9).

D'ailleurs l'approche de la conférence financière de Bruxelles, et les bruits d'ajournement de la Conférence de Genève, allaient bientôt fournir des aliments nouveaux à la mauvaise humeur allemande.

C'est la *Freiheit*, l'organe des socialistes indépendants, qui dans deux longs articles, parus les 4 et 6 septembre, montre le mieux tout le prix qu'attache l'Allemagne à la Conférence de Bruxelles, et ce qu'elle en attend. Après en avoir exposé le but et le fonctionnement probable, elle se félicite de ce que les nations :

« aient reconnu enfin la nécessité d'asseoir les relations internationales d'échange et de transit sur une base solide. » (4-7).

Puis après quelques attaques, inévitables, contre les méfaits du capitalisme, elle arrive à cette idée essentielle :

« Qui méconnaîtrait qu'il nous est impossible, dans l'état de délabrement où nous nous trouvons, de payer des réparations si fortes, que leur paiement ne serait pas allé sans difficultés, même dans une période de prospérité économique ? » (6-9).

La conférence de Genève suscitait peut-être de plus grands espoirs encore.

« La partie la plus importante du séjour du ministre Simons en Suisse fut peut-être la préparation de la conférence de Genève. Etant donnée l'importance extrême qu'elle devait avoir pour le Reich et le peuple allemand, on est heureux d'apprendre que non seulement elle a été étudiée avec le plus grand soin par les ministères intéressés, mais encore qu'au siège même qui peuvent le mieux favoriser les négociations que de la future réunion, on a pris toutes les précautions nous aurons à mener là-bas. » (*Germania*, 3-9).

Le *Berliner Tageblatt* citait avec plaisir un article d'un journal espagnol où il était dit que :

« les résolutions qui seront prises à la très grande majorité des délégués auront, à coup sûr, une valeur morale incontestable. » (5-9).

Aussi, quelle irritation lorsqu'on apprend que la Conférence sera ajournée, peut-être *sine die*.

La France est accusée :

« de tenter une manœuvre dilatoire ». (*Berliner Tageblatt*, 6-9).

ou bien de :

« saboter le traité de Versailles ». (*Hamburger Nachrichten*, 11-9).

La presse conservatrice reproche au gouvernement :

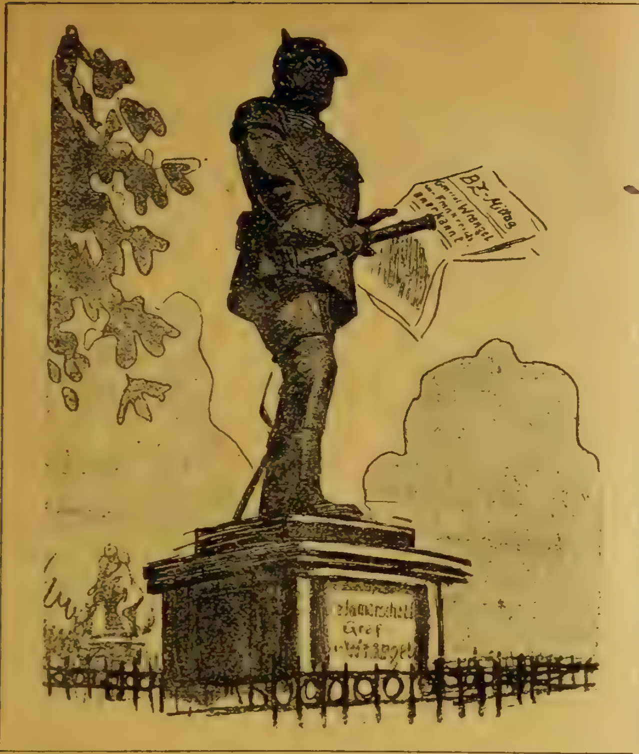
« son optimisme après la Conférence de Spa ». (*Deutsche Zeitung*, 11-9).

et tous les journaux sont d'accord pour espérer encore, à la veille de la rencontre d'Aix-les-Bains, que MM. Giolitti et Lloyd George feront tout pour faire échouer le plan français.



Deux incidents ont à nouveau déchaîné les attaques des socialistes de toutes nuances contre le ministère Fehrenbach : la destruction d'un wagon français de munitions à Erfurt, et une décision du général von Seeckt concernant le Conseil supérieur de l'Armée et de la Marine.

Les cheminots coupables d'Erfurt ont été punis par le gouvernement. Libéraux et conservateurs l'approuvent d'avoir enfin sévi contre les prétentions des cheminots à contrôler le trafic des voies ferrées, car ce n'est là qu'une des manifestations de ce gouvernement occulte que prétendent exercer les syndicats.



Le Général Wrangel sur son socle. — « *Maintenant que les Berlinois m'ont oublié, les Français me reconnaissent!* »

Mais le *Vorwaerts* s'indigne de ces mesures, et la *Freiheit* assure que :

« les représentations politiques et syndicales de la classe ouvrière sauront bien trouver le moyen de mettre fin aux provocations du sieur Groner (qui est général d'ailleurs, et ministre des Transports). (7-9).

De même lorsque le général von Seeckt décida que, le Conseil supérieur étant une institution militaire, il ne saurait devenir un Parlement, et que par conséquent les représentants des sous-officiers et soldats ne pouvaient émettre un vote sur les ordres de leurs supérieurs.

« Cette décision jette une lueur soudaine sur la mentalité qui règne au ministère de la Reichswehr, grâce au manque de volonté et d'énergie du ministre... Le Reichstag a le devoir d'intervenir promptement. » (*Vorwärts*, 3-9).

« On voit comment la troupe doit être transformée en un instrument de contre-révolution... On voit combien la Reichswehr est une institution superflue. » (*Freiheit*, 3-9).

Assurément le conflit est grave, et il ne faudrait pas trop s'étonner si la *Germania* avait raison d'écrire que, renonçant à la neutralité bienveillante observée jusqu'ici, le parti socialiste avait maintenant :

« mis sabre au clair contre le cabinet Fehrenbach ». (8-9).

Sources et Documents

LA PETITE ENTENTE ET LA RECONSTRUCTION DE L'EUROPE CENTRALE

Le discours ci-contre fut prononcé par M. Benes à Prague devant la Commission Parlementaire permanente le 1er septembre 1920. Nous pensons que c'est là l'exposé le plus complet et le plus qualifié de la politique à la quelle s'attacheront désormais les « Etats de la Petite Entente ».

Discours prononcé par M. Benes

Prague, 2 septembre.

En rendant compte des récentes négociations politiques à Belgrade et à Bucarest, je ne puis me restreindre à l'exposé des quelques faits contenus dans les accords ; je considère comme nécessaire de montrer à l'opinion avec précision la signification essentielle de ces accords. L'entente entre la Yougoslavie, la Roumanie et la Tchécoslovaquie est réellement un fait politique d'importance exceptionnelle. Elle aura non seulement une profonde influence sur l'évolution de la politique de ces trois Etats, mais elle dirigera dans une grande mesure la politique de l'Europe Centrale et aura aussi, une influence notable sur la politique du reste de l'Europe.

Les déclarations faites en Yougoslavie et en Roumanie ont fait voir à toute notre opinion publique que c'était certainement un événement politique remarquable. Nous pourrions d'ailleurs citer les commentaires de l'Occident, ceux de l'Allemagne et de la Pologne et nous verrions que partout l'importance en est comprise.

Il est donc important de se rendre compte des idées qui nous servirent de base pour assurer coûte que coûte le succès de cette politique.

La paix et l'ordre à l'intérieur ont pour condition la sécurité à l'extérieur

Nous voyons partout autour de nous comment, sous l'influence de la guerre et des négociations aux conférences, ainsi que sous l'action des événements d'Orient, toute l'Europe est encore troublée et comment, de ce trouble et de cette incertitude, naissent une susceptibilité nationale extrême, la nervosité, l'inquiétude et enfin la peur.

Cette inquiétude et cette peur se manifestent dans tous les petits Etats de l'Europe Centrale, à l'intérieur comme à l'extérieur. A l'intérieur, craintes de révolution, de dissolution et d'anarchie ; à l'extérieur, crainte de conflit armé avec tel ou tel voisin, crainte de la dissolution de l'Etat, du retour à l'ancienne situation, crainte notamment d'une réaction monarchiste ou de toute autre forme. Il est clair que ni les individus ni, à plus forte raison, les nations ne peuvent vivre plus longtemps dans un pareil état d'âme. Cette situation finirait par provoquer une complète dissolution morale et la ruine de tout ordre politique, économique et social.

Nous trouvons là une des raisons pour lesquelles

nous avons cherché à créer à tout prix un milieu susceptible de faire disparaître cet état d'âme chez nous et autour de nous, à rendre la confiance et la quiétude à la population, à faire disparaître toute nervosité et, avec le temps, à rétablir l'ordre.

Pour le gouvernement, qui se rend compte de cette situation, il s'agit avant tout de rendre à toute la population la confiance en soi. Il fallait que le pays vît que l'on prend les mesures pour écarter toutes les causes de conflits et d'attaques de l'extérieur, susceptibles soit de menacer l'existence de l'Etat, soit de provoquer la dissolution de son organisation intérieure et de rendre ainsi impossible le travail pacifique, la consolidation et la reconstruction intérieures.

En d'autres termes, il s'agissait pour nous de commencer à reconstruire après la longue période de ruines et de démolitions et de le faire d'accord avec ceux qui ont les mêmes intérêts, les mêmes buts et les mêmes sentiments que nous.

Le seul moyen de rétablir l'ordre est de nouer rapidement des relations économiques avec tous les voisins

La deuxième idée fondamentale qui nous amena à penser à une collaboration intime avec la Yougoslavie et la Roumanie a été la situation économique. Il n'y a aucun doute que la situation économique actuelle est partout pénible, aussi bien chez nous que dans l'Europe Centrale. Elle est meilleure qu'on n'en jugerait d'après les critiques publiques, mais, malgré tout, la vie économique normale n'est pas encore rétablie, surtout parce que les rapports économiques convenables n'ont pas encore été noués à ce jour entre les Etats et les nations à intérêts communs.

Dans ces deux dernières années, depuis l'armistice, les Etats de l'Europe Centrale n'ont pas encore pu apprécier d'une façon juste leurs besoins économiques, voire les tendances possibles, dans l'avenir, de leur politique économique, comprendre clairement leurs rapports économiques mutuels, organiser leurs statistiques, établir un programme précis d'exportation et d'importation. Cela a été jusqu'à ce jour au-dessus de leurs forces physiques. De plus, la situation économique dans ces Etats était telle que le nationalisme politique fut partout complété par un nationalisme économique extrême aboutissant à une fermeture économique exagérée des divers Etats. La misère et le manque de diverses denrées ou matières premières les contraignirent à prendre diverses mesures qui rendirent impossibles les relations économiques et empêchèrent l'exportation ou l'importation. Cette situation fut encore compliquée ou directement provoquée par les questions de change.

Il en résulta que des barrières douanières furent dressées entre les divers Etats, que les mesures concernant la douane ou le change se compliquèrent terriblement, de telle sorte que, *de facto*, les difficultés économiques de ces Etats ne firent que croître, s'accroissent toujours ou, tout au moins, durent jusqu'à ce jour. Il n'y a pas de doute que les tendances actuelles de dissolution morale, la misère économique et en grande partie, l'anarchie sociale ne peuvent disparaître que par le rétablissement aussi rapide que possible de rapports économiques normaux entre les Etats, lesquels doivent, à ce point de vue, se compléter mutuellement.

Si donc, dans de telles circonstances, une entente politique s'est faite sur certaines questions entre trois Etats si proches l'un de l'autre, il ne s'agit pas et ne peut pas s'agir d'une entente ne concernant que quelques questions politiques. Il est clair que les nombreux besoins économiques des parties intéressées servent de base à cette entente, besoins dont la satisfaction doit faire bénéficier ces divers pays d'une situation économique et financière normale et par là, des conditions les plus normales de vie juridique, politique et sociale.

Si la politique de la République tchécoslovaque a été, en tout et partout, pacifique et opposée à toute intervention, on manquerait de perspicacité en ne voyant pas que le gouvernement avait la conviction que, contre les tendances à la dissolution nées de la guerre, la seule tactique efficace et juste est celle que nous avons suivie et qui a finalement trouvé son expression dans l'idée de ce qu'on a appelé la Petite Entente entre la Roumanie, la Yougoslavie et nous. Cette tactique consiste simplement : 1° à assurer la sécurité extérieure de l'Etat, 2° à nouer rapidement des relations intimes politiques et, par là même, économiques ; 3° à rendre possible de la sorte la paix intérieure, afin de pouvoir se consacrer, sans être troublé, au travail de réforme sociale.

Nous voulons le calme et la paix avec la Hongrie

A côté des deux idées générales qui servent de base à notre entente, nous ne pouvons pas en oublier les causes politiques concrètes.

Il est de toute évidence que nous sommes tous trois voisins de la Hongrie, soumise jusqu'à ce jour à un régime dangereux pour nous tous. Les accords conclus au sujet de la paix du Trianon ont pour but d'assurer la paix dans l'Europe Centrale contre toute surprise du côté de la Hongrie. On doit reconnaître que c'est autour de ce point que gravitèrent toutes les négociations.

Ce serait cependant une grande faute politique que d'exagérer l'importance de ce troisième point, de ce facteur purement politique. Il est hors de doute que nos trois Etats ont intérêt à assurer l'exécution complète du traité du Trianon signé par les Magyars et à faire disparaître pour chacun d'eux tout danger de surprise. D'autre part, il faut se rendre compte que les Magyars sont maintenant, en Hongrie, un peu plus de 7 millions et que leurs trois voisins représentent une force de près de 45 millions d'hommes.

Cependant si une entente a été conclue entre nous au sujet de l'application de la paix du Trianon, il ne s'agit et ne s'agissait pas de faire tort à la Hongrie actuelle, d'imposer aux Magyars, d'une façon quelconque, quelque chose d'injuste ou de non justifié. Il s'agissait plutôt de créer un milieu permettant d'assurer définitivement la situation nouvelle autour de nous. La Hongrie est l'Etat dont la structure sociale, les vues politiques, les idées générales sur la situation internationale ont été le moins modifiées par la guerre. La structure sociale de la Hongrie contemporaine est restée presque identique à ce qu'elle était avant la guerre. Le gouvernement est entre les mains des mêmes gens qu'avant la guerre, gens qui sont au fond responsables de cette guerre. La même oligarchie gouverne, qui gouvernait précédemment. On doit malheureusement constater qu'il n'y a pas encore aujourd'hui en Hongrie de nouvelle génération politique qui ait pu, après la vieille gentry, prendre immédiatement la direction du peuple magyar, qui ait adopté les nouveaux principes modernes de gouvernement, qui ait accepté la situation telle qu'elle était et qui ait commencé à pratiquer une politique loyale, honnête, réaliste et démocratique envers ses voisins. Notions orientales sur la politique et idées romantiques sur la possibilité du retour à l'ancienne situation, conception non réaliste des nouvelles et diverses constellations politiques de l'Europe, manque de sérieux des offres d'aide et de collaboration faites par les Magyars à l'une ou à l'autre partie et considérées à priori comme un bluff énorme par les gens qualifiés du fait de leur connaissance de la situation, tout cela a été et est encore aujourd'hui la méthode politique magyare.

Il faut ajouter à cela le terrible problème social magyar. Les intellectuels magyars, les fonctionnaires, les officiers, une partie de la classe industrielle ont vu disparaître par la catastrophe de leur Etat toutes leurs conditions d'existence. Ils sont tous devenus aujourd'hui les partisans farouches de l'ancien régime, de la réaction, de la terreur, du nationalisme et de l'ancien impérialisme, car c'est de tout cela qu'ils vivaient. Que faire d'eux ? — C'est le problème magyar actuel et c'est aussi le problème de la nouvelle génération magyare. C'est encore l'explication du régime magyar et du trouble qu'il produit, car le parti conscient et progressiste des petits paysans n'est pas, jusqu'à ce jour, suffisamment puissant. Les voisins de la Hongrie doivent, naturellement, se défendre contre le danger, mais doivent aussi comprendre ces difficultés, les étudier et, de la sorte, voir comment il est possible de les surmonter. Il ne nous suffit pas de manifester de l'opposition aux Magyars ; il faut aussi chercher les moyens de sortir de cette situation, de les aider et par là, finalement, de nous aider nous-mêmes, afin d'arriver dans l'avenir à des relations mutuelles amicales.

Si nous nous sommes donc entendus avec la Yougoslavie et la Roumanie au sujet de la paix du Trianon, ce n'est pas seulement pour défendre ce qui a été décidé et signé ni pour prévenir les aventures magyares, mais encore pour montrer qu'il ne reste à la Hongrie qu'à changer toutes ses conceptions, sa structure sociale et ses méthodes politiques. Si l'on y réussit, une situation sera créée, qui permettra à la Hongrie de vivre en bons termes avec ses voisins.

Ceux-ci sont d'ailleurs toujours disposés à lui tendre amicalement la main et à collaborer ainsi dans la paix à l'établissement de relations de bon voisinage.

Contre la reconstruction de l'ancienne monarchie et contre toute nouvelle fédération

Quelques motifs d'ordre général nous ont enfin poussés à nous rapprocher. De temps à autre, on entend exprimer des regrets sur la disparition de l'Autriche-Hongrie. On invoque les difficultés auxquelles se heurtent les Etats successeurs et l'on en rend responsable la politique anti-autrichienne, réalisée par la guerre. On émet aussi des projets de confédération danubienne ou au moins d'union douanière des anciens territoires de l'Autriche-Hongrie.

Je crois qu'il serait bien inutile aujourd'hui de redouter ces tendances, qui n'auront jamais assez de force pour amener un retour de l'histoire, qui fut si fatale pour la Yougoslavie, pour la Roumanie et pour nous.

Il est certain, cependant, que ces nations ont des intérêts communs et que leur situation économique surtout exige une rapide consolidation de l'Europe centrale. Nous travaillerions pour nos adversaires si nous ne voyions pas le côté positif de ces tendances, qui ont surgi précisément parce que l'importance de ces intérêts communs avait été jusqu'alors surestimée et qu'on s'efforçait de former de nouvelles entités dans le sens indiqué.

Nous ne doutons en aucune manière que la reconstruction de ces entités ne soit dangereuse pour nous, politiquement et économiquement. Il faut examiner clairement les intérêts politiques et économiques de ces Etats et rapprocher ce qui peut être rapproché le mieux et le plus facilement. Mais il y a plus ; il faut donner à l'Europe la garantie que nous sommes en état de maintenir l'ordre politique et que nous saurons établir entre nous des relations économiques susceptibles de faciliter la consolidation générale de l'Europe. Notre entente est le premier pas vers la constitution d'un nouveau système politique et économique de l'Europe centrale. C'est un système qui aura incomparablement plus de souplesse que n'importe quelle autre union politique ou économique. C'est un système qui permettrait aux divers Etats de former une union politique et économique, sous forme de différents traités de courte durée et renouvelables, pouvant s'adapter aux changements de la situation internationale et correspondant à la structure politique, économique et sociale de ces trois Etats. Les intérêts et les besoins de ces Etats étaient ainsi mis en harmonie. C'est ainsi que nous donnerons à l'Europe et notamment aux Alliés la garantie que l'ordre règnera dans l'Europe centrale.

Ne former dans l'Europe centrale que des alliances politiques et militaires serait une faute. Il faut que nos buts soient autres, plus élevés et de plus haute portée.

C'est seulement ainsi que notre alliance sera durable, parce qu'elle répondra non seulement à des sentiments d'amitié et de sympathie, mais encore à nos intérêts vitaux. Il est évident que l'entente ne fonctionnera bien que quand elle se sera créé de solides traditions, et quand l'idée en sera entrée dans le mode de penser de l'opinion publique des trois Etats. Ainsi seulement l'alliance sera durable et réellement bienfaisante. Il va de soi qu'elle est ouverte à tout autre Etat qui voudrait y entrer à l'avenir. Mais cela, c'est l'œuvre de l'avenir ; il ne s'agissait jusqu'ici que de faire le premier pas, le plus difficile et le plus important.

La situation européenne et la Petite Entente

Enfin, une dernière idée — qui n'est pas la moins importante de toute — nous a conduits à conclure notre entente avec les Yougoslaves d'une part et avec les Roumains de l'autre. D'une façon générale, la situation politique en Europe est aujourd'hui difficile et il ne faut pas s'imaginer qu'elle pourra peut-être changer entièrement dans un avenir prochain. La situation de l'Europe sera déterminée, et peut-être longtemps encore, par les grands blocs politiques, principalement par les blocs des Alliés à l'ouest, par le bloc allemand au nord, par le bloc russe à l'est. La situation de l'Europe sera déterminée tantôt par les relations mutuelles de ces blocs, tantôt par les tendances réciproques des Etats interposés et les relations de ces Etats avec les grands blocs politiques. On peut supposer qu'en dépit de toutes les difficultés politiques l'unité des alliés occidentaux subsistera à l'avenir et nous désirons de tout notre cœur qu'il en soit ainsi. Il faut souligner que l'intérêt de la consolidation de l'Europe exige que ceux qui ont le plus contribué à créer l'état de choses actuel aient le plus possible d'autorité matérielle et morale, de façon à pouvoir achever véritablement l'œuvre de paix.

A côté du bloc des Alliés, il y a le bloc allemand, qui tend surtout aujourd'hui à se consolider intérieurement et à panser les plaies de la guerre, mais qui suit avec attention les événements européens pour pouvoir un jour, au moment propice, intervenir de toute sa puissance dans la situation internationale et jouer en Europe un rôle politique correspondant à sa force.

Enfin il y a le troisième bloc, la Russie avec tout l'est, qui se trouve actuellement en état de révolution et d'anarchie, mais qui exercera encore longtemps sa lourde influence sur la situation de l'Europe et dirigera pour une bonne part le cours des événements européens. Ce bloc déterminera certainement les tendances particulières, politiques et sociales, de l'Europe.

Je crois qu'il y aurait de l'imprévoyance à ne pas se rendre compte que l'anarchie à l'est durera encore longtemps. On peut prévoir encore de longs et graves conflits entre la Pologne et la Russie. Les tentatives d'entente avec l'Allemagne, en vue de buts politiques immédiats, se répéteront en Russie. Tout cela entre naturellement en ligne de compte et notre Etat doit être préparé à toutes les éventualités, consolidé intérieurement et assuré ainsi pour l'avenir.

Il importe donc, Messieurs, de bien comprendre pourquoi notre politique étrangère a fait systématiquement et résolument tout ce qui était en son pouvoir pour obtenir le plus tôt possible la détermination de nos frontières définitives, de même que pour éloigner tous les conflits possibles autour d'elle. De cette manière, elle a eu les mains libres pour entreprendre les travaux nécessaires à la consolidation intérieure, considérer la situation économique et commencer à tracer la ligne définitive de la politique étrangère de notre Etat.

Cette œuvre n'était pas possible, aussi longtemps que nos conflits extérieurs n'étaient pas terminés et nos frontières n'étaient pas entièrement déterminées. Aujourd'hui c'est notre première tâche. Il s'agit pour nous d'être en relations convenables avec ces blocs et d'être préparés à toutes les éventualités qui peuvent résulter de leurs rapports mutuels en Europe. Nous sommes, sous le rapport ethnographique, voisins de la Russie et de l'Allemagne et c'est précisément cette partie de l'Europe qui est en désordre, en ébullition et dont l'organisation est inachevée. Nous sommes en contact direct et intime mais non en voisinage, avec les Alliés, à qui nous devons tant. Si l'on considère ainsi les faits, on comprend qu'il n'importe pas seulement pour nous d'établir immédiatement nos frontières et notre intégrité par des alliances avec nos voisins, pour assurer notre consolidation intérieure ; il importe encore d'établir de fermes relations avec les facteurs importants de la politique européenne pour collaborer avec eux à la consolidation de la situation politique de l'Europe troublée, dans l'intérêt de la paix générale.

S'il faut donc préserver l'Europe centrale de la désorganisation qui subsiste en Pologne et en Russie, formations bien moins achevées que l'Europe centrale actuelle, nous devons, ainsi que la Roumanie et la Yougoslavie, nous efforcer de nous créer une ligne commune, une sphère commune d'intérêts et des tendances politiques communes. Nous avons certainement des intérêts communs avec l'Europe centrale ; nous formons des alliances géographiques et les traités de paix qui viennent d'être signés nous rapprochent les uns des autres de façon très étroite. Le but de notre alliance est donc de défendre nos intérêts réels et nos besoins mutuels non seulement entre nous, mais aussi à l'égard de la situation générale de l'Europe.

Par cela même que, dans de telles circonstances, nous nous sommes entendus sur quantité de questions déjà connues du public, en conservant notre indépendance absolue, nous créerons à l'avenir une certaine ligne politique commune, convaincus qu'il s'agit là d'un travail tendant à la consolidation de l'Europe, à l'établissement de la paix et à la suppression des difficultés économiques et politiques. Nos trois Etats qui comptent près de 45 millions d'habitants représentent politiquement et économiquement une force considérable, dont chacun des éléments entend respecter les besoins et les intérêts de tous les Etats et ils ont, à eux tous, assez de force morale et matérielle pour défendre leurs intérêts et contribuer efficacement à la réalisation de la paix en Europe.

Petite Entente et Grande Entente

Dans ces circonstances, nos relations avec l'Entente sont claires. Il a toujours été important pour l'Angleterre, la France, l'Italie et l'Amérique que la situation dans l'Europe centrale fût consolidée, que les Etats actuels de l'Europe centrale ne fussent pas le jouet d'événements imprévus, de quelque côté qu'ils viennent, et notamment qu'ils ne pussent devenir victimes d'une politique d'expansion quelconque, susceptible de provoquer une nouvelle catastrophe mondiale. Tout ce qui vient donc d'être négocié à Belgrade et à Bucarest entre complètement dans le cadre de la politique commune qui a été suivie jusqu'ici. Ce caractère de la Petite Entente a été souligné dans les discours prononcés à Belgrade comme à Bucarest. Toutes les combinaisons par lesquelles on voudrait expliquer la situation d'une autre façon sont dénuées de fondement. La politique spéciale de l'Italie trouve satisfaction, puisque toute cette action commune est exécutée dans le but de rendre impossible toute confédération ou toute restauration de l'ancienne monarchie. *Enfin le facteur le plus important des relations de la Petite Entente à l'égard de l'Entente occidentale est le fait que les pourparlers ne sortaient point du cadre des traités signés, fait que nous avons marqué expressément dans tous nos pourparlers.*

Ces faits nous permettent de souligner l'unité d'idée de l'entente tchécoslovaque-yougoslave et de l'entente tchécoslovaque-roumaine avec les Alliés.

La situation en Russie

On sait l'attitude qu'a prise la République tchécoslovaque à l'égard du conflit russo-polonais et je peux constater que dans la discussion de cette question, nous nous sommes fort bien entendus.

Je me permettrai encore de citer quelques faits qui concernent l'avenir. Nous devons nous attendre à ce que la situation en Russie reste encore longtemps dans un état d'insécurité. Nous devons nous attendre à ce que toute sorte de surprises surviennent en Russie, et même très prochainement, peut-être à l'improviste. Je me contente de faire observer que les changements subits dans la lutte russo-polonaise n'ont eu pour nous rien d'imprévu. Nous avons déjà fait observer il y a quelque temps que la lutte russo-polonaise était menée des deux côtés avec des moyens techniques et militaires insuffisants, que les surprises n'étaient pas exclues et qu'il était difficile de compter sur une victoire définitive et durable de l'une ou de l'autre partie. Toutes deux ont saigné, et continuent à s'épuiser réciproquement d'une manière terrible, anéantissant de part et d'autre leurs biens économiques et moraux. Il semble qu'aucune des deux parties ne soit capable de vaincre l'autre complètement ; notamment le fait que le caractère de cette guerre a complètement changé, que, au point de vue technique et matériel, on ne peut plus parler d'une campagne qui ressemble à la guerre mondiale, qu'il ne s'agit plus d'une guerre de positions — ce fait signifie que les surprises sont toujours possibles, mais que la destruction totale de l'ennemi est à peu près exclue. La situation est donc absolument incertaine. Enfin si l'on en vient à la conclusion de la paix sans avoir le ferme dessein de réaliser véritablement cette paix, il nous faut compter encore longtemps avec la désorganisation politique, économique et financière, avec l'anarchie et la lutte à l'est. La situation est encore compliquée par la question du général Wrangel, par celle de l'insurrection des cosaques du Kouban, probablement par celle d'une insurrection probable en Ukraine, et quantité d'autres problèmes. Il nous faut compter avec de telles éventualités, de sorte que nous puissions travailler à sortir le mieux possible de cette situation. Nous n'avons malheureusement rien d'autre à faire pour le moment.

Une autre éventualité, avec laquelle on compte dans certains milieux, est que le régime bolchéviste s'écroule, après la victoire polonaise, après l'intervention de Wrangel et après l'insurrection des cosaques de Kouban. Les conséquences en sont difficiles à prévoir avec exactitude. Il est évident, en tout cas, que cet événement ne signifierait nullement la résolution des problèmes et la consolidation de la situation.

Enfin, il y a encore d'autres éventualités, notamment les suppositions émises ces derniers temps, avec lesquelles comptent une partie des bolchévistes eux-mêmes et une partie des partis russes de gauche, à savoir la possibilité d'une certaine consolidation du régime actuel sous une forme un peu plus modérée, supposant la formation d'un gouvernement de coalition des partis de gauche en Russie, comme il en est aujourd'hui à Vladivostok, dans le gouvernement de Medvédév.

Quelle que soit l'éventualité qui se réalise, la collaboration des trois Etats de la Petite Entente signifie une protection mutuelle, politique et économique, et ainsi une base sera fournie pour créer une situation solide en Europe centrale. Nos alliés et nous, ne pouvons que prendre dans toutes ces questions une attitude d'expectative et, en même temps, de véritable et réelle neutralité envers tous. Cela nous donne la tranquillité et la sécurité. En délibérant en commun nous gagnons une certaine force et une certaine confiance en nous-mêmes et aussi la certitude qu'il ne peut rien arriver à aucun de ces Etats qui puisse menacer son existence sous n'importe quelle forme. Je crois qu'une véritable politique de neutralité dans le conflit russo-polonais et dans les affaires russes est, pour les Yougoslaves, pour les Roumains comme pour nous, possible à tous égards et à toutes conditions, dès le moment que nous nous sommes entendus sur les questions communes. *Notre point de vue — qui rentre parfaitement dans le cadre de la politique tchécoslovaque de paix et de neutralité — est qu'il faut tout faire pour engager au plus tôt des relations économiques avec la Russie.* Le conflit russo-polonais y a fait obstacle. Nous espérons que la situation actuelle nous facilitera la tâche et que nous pourrons bientôt préparer une base à une politique réellement amicale envers la Russie future.

Notre attitude envers l'Allemagne est claire dans ces circonstances : exigence correcte et loyale de faire respecter les traités de paix, travail pour l'édification de relations pacifiques et normales, indispensables pour la consolidation finale de la situation politique et économique de l'Europe.

Nos relations avec la Pologne

Nos relations avec la Pologne seront certainement amicales, loyales et franches comme l'exige l'intérêt des trois Etats contractants, aussitôt que la Pologne aura résolu les problèmes posés par le conflit russo-polonais et qu'elle aura conclu la paix sur une base telle que de nouveaux conflits entre elle et la Russie seront écartés. C'est ce que nous désirons tous très sincèrement, convaincus que la paix et le calme en Europe et notamment dans l'Europe centrale sont impossibles si les relations entre la Pologne et la Russie ne sont pas amicales et fondées sur une solution équitable de toutes les questions territoriales pendantes entre les deux pays. Nous sommes bien loin d'oublier qu'il importe de préparer nos relations futures avec la Russie, ce que nous voulons faire par une entente loyale avec les Yougoslaves, les Roumains et les Polonais. Nous voulons la paix et une collaboration amicale dans ce sens.

Nos relations avec l'Autriche

En ce qui regarde l'Autriche, je ne peux que constater que, au cours des pourparlers, nous nous sommes entendus sur la façon de résoudre d'une manière définitive le problème de nos relations avec la République d'Autriche. Nous voulons tous vivre avec elle en relations amicales. Nous voulons continuer ici notre politique de construction, afin de prendre vis-à-vis de l'Autriche une ligne de conduite commune pour lui faciliter l'existence et afin qu'elle puisse collaborer avec nous, sans nuire ni à ses intérêts ni à ceux de nos trois Etats. Notre manière de voir et nos idées sont sur ce point parfaitement d'accord. Il s'agira, entre autres choses, de l'arrangement des traités de commerce entre les divers Etats. Ces derniers temps, il a été fait des démarches en ce sens. Il n'est pas douteux que nos trois Etats-amis ne s'efforceront de mettre en harmonie leurs intérêts avec ceux de l'Autriche ; la Roumanie vient du reste de conclure avec l'Autriche un traité de commerce.

Mais afin que cette question soit bien claire à tous, je crois qu'il conviendrait d'insister sur notre ligne de conduite politique, car le point de vue des trois Etats mérite d'être compris et pris en bonne considération à Vienne et partout ailleurs.

Le traité d'alliance avec la Yougoslavie

Il reste encore à définir concrètement plusieurs points des négociations d'ensemble. Le traité avec la Yougoslavie, dont le texte sera publié bientôt intégralement, aussitôt que certaines difficultés de forme auront été surmontées, tant ici qu'à Belgrade et à Londres, où il est destiné à la Ligue des Nations (qui le publiera, à son tour, conformément au texte de ses

statuts), est un traité politique d'alliance qui a pour but, avant tout, de garantir l'application du traité de paix avec la Hongrie. L'alliance comporte une défense commune contre tout ce qui pourrait être entrepris contre l'exécution de ce traité. *L'alliance a un caractère purement et exclusivement défensif ; elle est publique et vient d'être communiquée à la Ligue des nations, par conséquent à tous les autres Alliés.* Dans toutes les autres questions que touche ce traité et qui concernent à la fois la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie, nous procéderons en commun. Les motifs qui sont à l'origine de ce traité étaient communs pour nos deux pays, les plans et les buts identiques, les intérêts et les besoins semblables. Il y a donc lieu de supposer que les deux pays procéderont en commun dans nombre de questions politiques et que leur alliance sera une véritable union. Comme je l'ai fait remarquer, on a abouti à une entente parfaite quant à la question de neutralité dans le conflit russo-polonais. On a abouti de même à une entente dans les questions concernant l'application des traités de paix et à une action solidaire dans quantité de questions communes concernant l'Europe centrale. Les discours que M. Vesnitch, président de conseil des ministres yougoslave, et moi avons prononcés à Belgrade montrent qu'il *s'agit d'une amitié véritable, franche et réciproque, soutenue par une collaboration dévouée, qui unit les deux nations très étroitement et que rien, croyons-nous, ne pourra rompre jamais.*

Notre entente avec la Roumanie

A Bucarest, nos négociations ont reçu, de même, un accueil amical et sincère. De la déclaration officielle faite par M. le général Averescu, président du conseil, il ressort qu'une réelle amitié et des relations de bon voisinage, sincères et étroites, se sont établies entre la Roumanie et nous. Les négociations avec la Yougoslavie ont duré plusieurs mois et il a fallu procéder à de minutieuses études préparatoires. Nos négociations avec la Roumanie, au contraire, sont de date toute récente. Aussi certaines questions de détail sont-elles encore à l'étude et ne seront terminées qu'après l'arrivée prochaine à Prague de M. le ministre plénipotentiaire de Roumanie. Toutefois, on est arrivé à une entente positive de principe sur les mêmes questions qu'avec la Yougoslavie. *Nous nous sommes notamment mis d'accord sur la conduite à suivre pour l'application du traité de paix du Trianon et sur les mesures de défense à prendre au cas où l'intégrité de l'un de nos deux Etats serait menacée d'une façon quelconque.*

On est également arrivé à l'unité de vues dans la question du conflit russo-polonais, dans celle des rapports avec l'Entente, dans les questions balkaniques, etc., etc. Une entente de principe est également acquise dans la question des futures relations économiques entre la Roumanie et nous, notamment dans une question qui, jusqu'à présent, n'avait été ni définitivement ni clairement résolue, à savoir la question des frontières entre la Russie subkarpathique et la Roumanie. Une commission spéciale de délimitation apportera quelques modifications aux frontières, de manière que l'une et l'autre partie reçoivent les compensations convenables et que les communications, en même temps soient rendues possibles. En outre, cette commission spéciale conclura une entente définitive, touchant l'usage que nos deux Etats respectifs pourront faire du chemin de fer allant de Marmarosska Sihota en Galicie. Enfin, sera réglée la question d'une zone douanière spéciale autour de Marmarosska Sihota, établie de part et d'autre, afin que la population ne souffre pas de la fixation de la nouvelle frontière passant entre Marmarosska Sihota et la Russie subkarpathique.

Ces questions litigieuses qui, d'ailleurs, n'ont jamais donné lieu à de graves différends entre la Roumanie et nous seront tranchées d'un commun accord.

Les deux parties doivent se féliciter de ce qu'une entente absolue soit intervenue, de telle façon que seuls demeurent la meilleure impression et des sentiments vraiment amicaux. *De part et d'autre il a été fait preuve de la plus grande amitié, et du plus sincère désir d'entente,* ainsi que la bonne volonté de créer une tradition amicale de bon voisinage qui ne sera et ne pourra jamais être troublé. Avec la Roumanie, notre conduite dans les principales questions de politique européenne se basera de la sorte sur une entente, comme il convient entre voisins amis, loyaux et dévoués. *En résumé donc, avec la Yougoslavie on a abouti à une entente complète dans la question de nos futures relations et de notre poltique en général.*

C'est cette méthode et ces résultats, Messieurs, qui caractérisent notre travail au cours des dernières négociations et j'estime qu'à cette occasion il est encore nécessaire de souligner une chose : la politique extérieure de la République tchécoslovaque est, depuis deux ans déjà, dictée par certains principes déterminés qu'il est nécessaire de souligner spécialement à cette occasion. Nous étions conscients de la nécessité d'une prompte consolidation de l'Europe et d'une réalisation vraiment rapide de la paix. Depuis le début jusqu'à ce jour notre politique a suivi une ligne nettement tracée. En outre, avec une méthode précise, elle a écarté les conflits l'un après l'autre ; méthodiquement elle a passé des problèmes les plus faciles aux problèmes les plus graves et elle a abouti à l'instauration dans l'Europe Centrale d'un système politique général d'amitié qui assure à la République tchécoslovaque et à ses voisins la paix et la prospérité économique. Nous avons formé un système précis de politique, ayant un fondement moral, d'une valeur méthodique, scientifique, et basé sur l'idée fondamentale que c'est, avant tout, nous-mêmes qui, par notre travail et la confiance en nous, pouvons nous aider et nous sauver.

Nous sommes persuadés que c'est la seule politique possible dans les circonstances et dans l'état de choses actuels, que c'est uniquement par cette politique que notre Etat sera renforcé, son existence assurée et qu'il sera le plus vite consolidé.

S'il a été, en ce temps, mis en pratique en Europe une politique u•e, à la méthode et au plan nettement déterminés, cela a été sûrement chez nous, Il serait nécessaire que notre public s'en rendît compte, afin qu'il ne se laisse point abuser et tromper systématiquement par les nouvelles alarmantes parues dans différentes circonstances, dans les journaux et télégrammes. Si nous avons abouti à un succès final c'est certainement grâce au fait que nous avions une ligne politique nettement tracée et notamment que nous ne nous sommes pas laissé tromper par les nouvelles alarmantes, dont le but était régulièrement de semer la panique autour de nous. Nous ne nous sommes pas laissé tromper par les événements dans la Russie soviétique et ne nous laisserons pas tromper par eux dans l'avenir. L'unique méthode pour résoudre le problème du bolchévisme est de créer une atmosphère de paix et de se consacrer à un travail calme et pacifique de réformes économiques et sociales. Cela vaut pour tous les pays et aussi pour la Russie. Ou le bolchévisme y réussira et, en ce cas, il n'est pas de force qui puisse le renverser, ou il n'y réussira pas et échouera lamentablement.

Quant à nous, nous poursuivrons systématiquement notre politique de paix, car c'est pour nous le seul moyen de résoudre nos propres questions.

A ce propos, je voudrais encore constater les choses suivantes : depuis deux ans, nous défendons, pour toutes ces raisons, le point de vue de la politique noninterventionniste en ce qui concerne la Russie. Il était donc tout naturel que, dans le dernier conflit russo-polonais, nous ayons défendu la neutralité, que nous l'ayons proclamée et que nous l'ayons maintenue. Il était à vrai dire, presque inutile de la proclamer, car elle découlait d'elle-même de toute notre politique. Je tiens à dire à ce sujet que la nervosité qui se produisit dans notre milieu au moment décisif était absolument sans fondement, car toute l'opinion publique de ce pays pouvait clairement voir quelle était et quelle est notre ligne de conduite politique. Notre public a aussi pu voir que si, en l'occurrence, quelqu'un a été, dans ses décisions, conséquent avec ses principes et résolu, c'est certes, depuis le tout début, le gouvernement tchécoslovaque.

Voici maintenant un deuxième fait qu'il est nécessaire de mentionner. Dans ces derniers temps le bruit a plusieurs fois couru que le gouvernement français avait passé un traité avec le gouvernement magyar, et que ce traité lésait les intérêts des Etats voisins, notamment les nôtres, au point de vue territorial ou à d'autres. Je peux déclarer très catégoriquement avoir eu l'occasion de connaître tous ces faits, car, dès le commencement, je fus informé directement ou indirectement, de manière très précise de tous les détails, avant même que les négociations eussent été terminées. Il est absolument faux d'affirmer que le gouvernement français a conclu un traité quelconque, qui porterait la moindre atteinte à nos intérêts. La chose est basée sur une erreur absolue et la nouvelle en a été rendue publique, afin de troubler nos bonnes relations avec la République française. Que ce soit un avertissement pour l'avenir, si de pareils essais destinés à provoquer la panique se répétaient.

Enfin, je voudrais mentionner encore ces faits importants. Le bruit a couru avec persistance que certains de nos Alliés se sont adressés à nous en nous demandant d'intervenir dans les affaires russes et de prendre part au conflit russo-polonais. On a, enfin, affirmé qu'une pression dans ce sens a été faite sur le gouvernement tchécoslovaque. Je dois déclarer avec la dernière énergie que nulle part et jamais personne n'a adressé pareille demande au gouvernement tchécoslovaque, que, en aucun cas et d'aucune manière, il n'a été fait de pression sur le gouvernement tchécoslovaque et spécialement sur le ministère des Affaires étrangères tchécoslovaque, afin qu'il participât à un conflit quelconque. Toutes les nouvelles contraires sont absolument mensongères et manquent de tout fondement réel et sérieux.

Après les derniers événements, cette constatation sera très instructive, surtout au moment où notre public, plus calme, est en état de réfléchir sur toutes ces questions. Toute l'inquiétude et toutes les alarmes, que cette question suscitait dans notre public, étaient fortement exagérées et parfaitement inutiles. Le public et le peuple tchécoslovaques peuvent puiser confiance dans les derniers événements et être persuadés que, dans ces temps difficiles, le gouvernement prenait soin, comme il convient, de ses besoins et de ses intérêts.

Conclusion. *Pour une politique intérieure sociale*

En terminant, je me permets de répéter : Toute notre politique était dictée par le désir de consolidation et de reconstruction, par l'idée de paix et par la conscience de la nécessité de préparer à l'intérieur une atmosphère calme de confiance et d'optimisme critique. Elle était logiquement conduite par les données de la situation internationale et par le désir d'écarter tous les conflits possibles, non seulement ceux qui auraient pu se produire autour de nous et qui nous eussent concernés directement, mais encore les graves conflits internationaux, en général. C'est une politique de consolidation à l'intérieur et à l'extérieur, c'est une politique de paix en Tchécoslovaquie, dans l'Europe centrale et dans l'Europe en général. C'est, notamment, une politique consciente du fait que notre Etat doit s'occuper le plus tôt possible des grands problèmes sociaux, dont l'esprit de l'époque nous impose à tout prix la solution. Notre politique poursuit consciemment ces buts, afin de pouvoir s'assurer la paix, au point de vue extérieur, et donner ainsi à la population la garantie que tous nos graves problèmes intérieurs, notamment les problèmes sociaux pourront être résolus au plus tôt en toute tranquillité. Cela est non seulement dans l'intérêt du maintien de l'existence de tout notre Etat, mais encore dans l'intérêt de toutes les nationalités qui l'habitent.



Dernières Publications

La Politique Étrangère

Le Commandement unique Sarrail et les Armées d'Orient

par MERMEIX (*Ollendorf, édit.*)

M. Mermeix, poursuivant dans ce deuxième volume l'histoire du « Commandement unique » relate le long conflit entre le général Sarrail et les gouvernements alliés, les causes générales, occasionnelles et personnelles qui pendant deux ans empêchèrent l'unité de commandement en Macédoine.

Le cas du général Sarrail n'est pas absolument élucidé, lui-même a gardé son secret et M. Mermeix n'a pas cherché à le pénétrer. L'auteur a rassemblé tous les éléments d'un dossier fort curieux révélant les difficultés intérieures et les complications extérieures amenées par le manque de confiance des alliés à l'égard de ce chef.

L'annexe de ce livre comprend le texte intégral, des mémoires secrets envoyés en 1915, contre Joffre, de l'Etat-Major de la 3e armée (armée Sarrail. Argonne).

L'appendice est le tableau de toutes les mutations dans le commandement des groupes d'armées et des armées pendant la guerre, et de toutes les mutations dans le commandement des corps d'armée sous Joffre.

M. D.

Memento

REVUES :

Histoire. — Politique extérieure :

L'ÉVOLUTION DU SINN-FEIN DEPUIS SES ORIGINES JUSQU'A L'ÉPOQUE PRÉSENTE, par Léon Duchemin (*La Grande Revue*, août). — LA REPRISE DES RELATIONS ENTRE LE VATICAN ET LA SUISSE, par F. P. Renaut (*Le Correspondant*, 10 septembre). — LES ETATS-UNIS DE 1920, par Louis Thomas (l'*Opinion*, 4 septembre). — LE DILEMME : L'ALLIANCE OU LA GUERRE, par J. Bardoux (l'*Opinion*, 4 septembre). — LA PAIX AVEC LA HONGRIE ET LA BULGARIE, par Th. Ruyssen (*Les Cahiers des Droits de l'Homme*, 5 septembre). — L'ALLEMAGNE ET LA GUERRE RUSSO-POLONAISE, par Maurice Halbwachs (*Les Cahiers des Droits de l'Homme*, 5 septembre). —

Questions Economiques et Sociales :

LES ACCORDS DE SPA ET LA QUESTION DU CHARBON, par Antoine de Tarlé (*Le Correspondant*, 10 septembre). — LE FONCTIONNAIRE PRODUCTEUR RESPONSABLE, par Lucien Duplessy (*La Grande Revue*, août 1920). — LE DILEMME : RÉORGANISATION INTÉRIEURE OU AVENTURES EXTÉRIEURES, par Paul Vimereu (*La Grande Revue*, août 1920). — L'EXPORTATION ALLEMANDE, par C. Eychène (*Information universelle*, 2 septembre). — LES CHEMINS DE FER TRANSPYRÉNÉENS, par Louis Bourdin (*Information Universelle*, 2 septembre). — LA VÉRITÉ SUR LE TRAITÉ DE VERSAILLES, par Maurice Ajam (*Exportateur Français*, 9 septembre). — LE CHANGE BRÉSILIEN ET LE CAFÉ (*Le Brésil*, 5 septembre). — L'AGRICULTURE ALLEMANDE (*La Revue Financière*, 5 septembre). — L'ORGANISATION SOCIALE ET L'U. S. T. I. C. A., par Henri Crozat (*Information ouvrière et sociale*, 5 septembre). L'OBLIGATION SCOLAIRE DOIT DEVENIR UNE RÉALITÉ, par M. T. Laurin (*Le Progrès Civique*, 4 septembre). — LES JARDINS OUVRIERS (*Les Nouvelles religieuses*, 1er septembre). — LA CRISE DE LA NATALITÉ, par Edouard Payen (*Opinion*, 4 septembre). — STRUGGLE FOR LIFE ET GUERRE DE CLASSES, par Kergall (*La Revue financière*, 4 septembre). — LA TRANSFORMATION DES SYNDICATS EN FRANCE, par E. P. (*L'Entente*, 4 septembre).

Problèmes Financiers :

LA CONTRIBUTION EXTRAORDINAIRE SUR LES BÉNÉFICES DE GUERRE, par Fernand Lapessé (*Le Monde Economique*, 4 septembre). — EMPRUNT FORCÉ, par Robert Doucet (*Le Monde Economique*, 4 septembre). — L'INFLATION MONÉTAIRE ET LA HAUSSE DES PRIX, par Gaston Jèze (*Moniteur des Capitalistes*, 10 septembre). — LA GRÈVE DES MINEURS EN ANGLETERRE : QUELLES SERAIENT SES RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES, par Hyacinthe Philouze (*Moniteur des Capitalistes*, 10 septembre). — LES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DU MOUVEMENT OUVRIER EN ITALIE, par Hyacinthe Philouze (*Moniteur des Capitalistes*, 10 septembre). — QUELQUES ASPECTS DE LA SITUATION EN ANGLETERRE ET EN RUSSIE, par Arthur Raffalovich (*La Situation économique et financière*, 4 septembre).

Pages Littéraires :

LES AMOURS DE GEORGE ELIOT.— II. GEORGE-HENRY LEWES, par Louis Chaffurin (*La Grande Revue*, août). — RENAN A SAINT-NICOLAS (d'après des documents inédits) par Jean Pommier (*La Grande Revue*, août). — LETTRES A FERDINAND BRUNETIÈRE, par le cardinal Mathieu (*Le Correspondant*, 10 septembre). — LE CENTENAIRE D'EMILE AUGIER. : LA PLACE ET L'INFLUENCE DE SON THÉATRE, par Alfred Poizat (*Le Correspondant*, 10 septembre). — CRITIQUE DES RAPPORTS PSYCHOLOGIQUES ET MORAUX DES NATIONS AVEC LA GUERRE, par Maxime Revon (*La Revue du Mois*, 10 août.— OVIDE.— I. (De Sulmone à Rome : Un enfant prodige ; un poète homme du monde), par Emile Ripert (*La Revue Hebdomadaire*, 4 septembre). — MADAME HENRIETTE D'ANGLETERRE, DUCHESSE D'ORLÉANS (II) (fin), par Dora Melegari (*La Revue Hebdomadaire*, 4 septembre. — L'ECOLE DE PORT-ROYAL, par Raoul Narsy (l'*Opinion*, 4 septembre.

LIVRES :

Littérature :

FRAGMENTS INTIMES, par Pierre Courtin (*Figuière*). — HISTOIRES EXOTIQUES ET MERVEILLEUSES, par Pierre Mille (*Ferenczi*). — LES GAITÉS DE LA TRANCHÉE, par B.-L. Portiaire (*Figuière*). — LE PRIX DE L'HOMME (1914-1916) (Roman), par Jean de Granvilliers (*Calmann-Lévy*). — XIII, DANSES MACABRES, par Paul Vaillant-Couturier, quatorze dessins de Jean d'Espouy (*Editions Clarté*).

Economie et Finances

AVANT BRUXELLES

Le Problème monétaire international

On n'ira pas à Genève. Ceci paraît maintenant bien acquis ; et la question de l'indemnité allemande entre dans une phase nouvelle. Etayé par une observation préparatoire des Etats-Unis, le gouvernement français a fait savoir qu'il s'en tient au traité et que la Commission des Réparations, seule compétente, recevra les offres de l'Allemagne et y répondra. La Belgique s'est ralliée à cette manière de voir avec la suggestion conciliatrice qu'on pourra tout de même, *après*, aller à Genève. L'Italie enfin, à l'entrevue d'Aix-les-Bains, n'a opposé aucune résistance.

Remarquons seulement qu'on admet, semble-t-il, qu'il va falloir fixer un chiffre. Par d'autres voies donc on va s'acheminer vers l'inévitable « forfait ». On ne repousse plus que la procédure prévue à Spa, et nous n'avons pas, à cette place, à discuter sur la valeur de celle qu'on entend lui substituer.

Ce qui est certain, et ce que nous pouvons retenir, c'est que la conférence de Bruxelles ne pourra pas avoir de base de discussion pour la question capitale inscrite à son ordre du jour, à savoir l'ouverture de crédits internationaux en fonction de l'indemnité allemande. Cette question sera posée en l'air, et elle n'aboutira qu'à une discussion confuse et sans portée pratique.

❧

Si, de ce côté, les chances d'un travail utile sont désormais bien réduites, que peut-on attendre, par ailleurs, de la Conférence de Bruxelles ?

Ses promoteurs ont toujours eu le dessein de poser devant elle le problème de la réglementation internationale des rapports monétaires. On s'occupera donc beaucoup de la question des changes qui intéresse aussi bien les nations dont les monnaies sont cotées haut que celles dont l'étalon national est avili. Mais quelles sont les propositions concrètes qui seront faites ?

Jusqu'ici on ne voit rien poindre de décisif et les rapports des experts économiques ne paraissent pas avoir apporté des lumières nouvelles.

Les suggestions les plus remarquées à cet égard ont été celles du professeur Gustav Cassel, de l'Université de Stockholm, dont le rapport, publié par la Société des Nations, a été très remarqué et longuement analysé par la presse anglaise.

(Nos lecteurs se souviennent que nous en avons donné l'essentiel dans notre numéro du 5 septembre).

Ce rapport pose, en ce qui concerne le problème de la stabilisation des changes, un principe fondamental, à savoir qu'il faut renoncer, dans les pays d'Europe dont les changes ont été fortement dépréciés, à retrouver les parités d'avant-guerre. Pour le professeur Cassel, la parité entre les divers étalons monétaires du monde s'est définitivement modifiée. Les déviations actuelles des changes ne sont pas une perturbation de caractère temporaire, mais bien de caractère définitif. Les parités d'avant-guerre ne représentent plus des parités normales : « Elles appartiennent, dit-il, à un chapitre passé de l'histoire économique du monde. »

Le professeur Cassel estime donc qu'il est vain d'espérer que la parité du franc et de la livre sterling ou du dollar se rétablirait un jour à 25 fr. 22 ou à 5 fr. 18. Il faudra les fixer à un autre niveau — peut-être 50 et 15 fr. — qui tiendra compte de la dépréciation actuelle de notre monnaie et qui la stabilisera. Et ainsi en sera-t-il de toutes ces monnaies européennes, — marks, livres, couronnes autrichiennes, lei, etc. — que la guerre a lancées bien en dehors de l'orbite restreinte de leurs fluctuations normales.

❧

Il y a beaucoup de chances, il faut le reconnaître, pour que sur ce point le professeur Cassel n'ait pas tort. L'histoire monétaire paraît démontrer que, quand la dépréciation d'une monnaie de papier est durable et sérieuse, il est peu avantageux, ou même impossible, de procéder à une conversion au pair. Tous les grands redressements des changes avariés, à la fin du XIXe siècle, se sont opérés sur la base d'un taux de conversion inférieur au pair nominal. Ce fut le cas de l'Autriche en 1892, de la Russie en 1897, de la République Argentine en 1899, et d'autres pays encore. Il est donc très probable que, même un pays comme la France où les ressorts économiques sont puissants, soit obligé d'adopter cette solution, et la Conférence de Bruxelles peut rendre le service de préparer l'opinion nationale et internationale à la nécessité de cette abdication.

Je suis encore parfaitement d'accord avec le professeur Cassel quand il déclare que l'adoption de nouvelles parités ne servirait à rien du tout et ne réaliserait pas le réajustement des changes internationaux si on ne se préoccupait pas auparavant d'empêcher de nouvelles fluctuations des nouveaux étalons monétaires nationaux, que ces nouvelles fluctuations rendraient la première conversion tout à fait inutile en en exigeant une autre. Je pense même que le professeur Cassel aurait pu ajouter sans crainte que la dévalorisation du franc à cinquante centimes par exemple, en entraînerait une autre, plus profonde, par cela seul que la spéculation à la hausse, qui vit dans l'espoir d'un retour à l'ancien pair, se trouverait durement découragée, de telle sorte qu'une conversion au-dessous du pair ne peut vraiment pas apparaître comme un remède qui suffise à assurer la guérison.

❧

En même temps qu'on adoptera un nouveau taux de change, il faudra donc en assurer la fixité. Mais par quel moyen ? C'est ici que je ne suis plus du tout d'accord avec mon honorable collègue de Stockholm et que je me permets même de trouver ses idées assez obscures.

M. Gustav Cassel déclare, en effet, dans son mémoire, qu'il appartient à la politique monétaire

de chaque pays de réaliser la stabilité du pouvoir d'achat de la monnaie nationale, et que, quand cette stabilité intérieure aura été réalisée dans tous les pays, la stabilisation des changes se trouvera par là même atteinte.

Ceci est une erreur considérable. La stabilité du pouvoir d'achat intérieur d'une monnaie ne peut pas être réalisée par des mesures de politique monétaire ou économique purement intérieures, comme la déflation et la limitation des émissions. Le stabilité de la valeur intérieure n'est atteinte que si la stabilité de la valeur extérieure est également assurée ; et celle-ci ne peut être acquise que par deux moyens : ou bien il faut que le pays rétablisse un équilibre effectif de la balance de ses comptes internationaux, ou bien il faut qu'il réalise, par les crédits qu'on lui consentira, un équilibre artificiel de cette balance, en attendant que l'équilibre réel soit réalisé.

L'équilibre effectif ne sortira certes pas de la Conférence de Bruxelles : il ne dépend pas des décisions d'un congrès, mais seulement du travail et de l'économie des peuples. La seule question qui puisse se poser et qui puisse dépendre d'un accord entre les belligérants et les neutres, c'est justement celle de savoir s'il ne serait pas opportun et habile de faciliter le retour à l'équilibre effectif des pays à changes avariés en organisant en leur faveur un système de crédits plus rationnels et plus larges que ceux qui leur sont actuellement consentis.

C'est donc toujours au problème de l'organisa- *des crédits internationaux que l'on est fatalement ramené, et comme ce problème ne peut être résolu, sans que le soit celui de l'indemnité allemande, on comprend que nous éprouvions quelque doute au sujet des résultats de la réunion du 24 septembre.*

Léon Polier.



L'Impôt sur le chiffre d'affaires et le commerce extérieur

Un sort singulier : espoirs et mécomptes. — Impot et prix. — Une série de taxes. — Un amendement rapide. — Ses conséquences. — Critiques et controverses. — Sa portée véritable. — Taxes et protection douanière. — La liberté nécessaire.

La taxe sur le chiffre d'affaires a une fortune singulière. Sollicitée, au début, par toutes les Chambres de Commerce et tous les Organismes Patronaux, qui y voyaient un moyen de se débarrasser de la taxe odieuse sur le luxe, elle a perdu à l'application, quelques-uns des mérites qu'on lui reconnaissait lorsqu'elle n'était qu'à l'état de projet. Aussi bien, d'ailleurs, la taxe sur le chiffre d'affaires ne correspond-elle pas exactement à l'opinion que s'en faisaient les intéressés. Ils auraient volontiers accepté un impôt dont ils eussent été les seuls juges, perçu sur leur simple déclaration et sans aucun contrôle. A la vérité, comme la taxe sur le chiffre d'affaires exige nécessairement des déclarations compliquées, des registres à tenir, une surveillance à exercer sous peine de dégénérer en véritable caricature fiscale, comme, d'autre part, elle s'accompagne d'un certain ralentissement dans les affaires, elle devient une gêne.

Certes, nul plus que le consommateur français n'en supporte les conséquences et quand on constate que depuis le mois de juin, sans aucun motif valable, les prix ont subi une hausse considérable ; quand on songe que malgré l'abaissement du taux du change, ou tout au moins sa stabilisation, malgré la perspective d'une récolte superbe, les prix continuent leur hausse, quand on compare notre situation à celle des pays étrangers où le relèvement est enrayé, sinon combattu, force est bien d'attribuer à la taxe sur le chiffre d'affaires la cause de ce maintien à un niveau élevé du coût de la vie qui retentit d'ailleurs sur l'ensemble de la vie économique du pays et explique la crise de chômage qui se dessine.

Mais les commerçants et les industriels se plaignent également de son application. Sans doute n'ont-ils pas été oubliés et leurs intérêts ont été soutenus. Comme si la hausse des prix et le change élevé n'étaient pas une barrière suffisante contre des importations excessives, le législateur a eu soin de prévoir que la taxe sur le chiffre d'affaires serait applicable aux articles importés au moment de leur introduction en France. Le taux en est d'ailleurs variable comme la taxe sur le chiffre d'affaires elle-même. On en connaît les variétés. Elles sont, en effet, instituées par les articles 63 et les articles 72 à 76 de la loi du 25 juin 1920 et elles n'ont pas moins de 4 tarifs différents : 25 % en principe, pour les eaux de vie, liqueurs, apéritifs et vins de liqueurs ; 2° 15 % pour les vins de luxe ; 3° 10 % pour les autres marchandises, denrées, fournitures et objets de luxe ; 4° 1,10 % pour toutes les autres marchandises, denrées, fournitures ou objets, et pour les trois catégories précédentes d'articles, lesquels sont destinés à des marchands en gros, et non pas à des consommateurs définitifs.

Jusque là, rien de plus juste en apparence. Et, si même, il était un reproche à adresser à cette mesure par les protectionnistes impénitents, c'est qu'il n'est pas assez protecteur des intérêts français. En effet, imaginons un article manufacturé, présenté à la frontière : il acquittera un impôt d'importation de 1,10 % sur sa valeur même, il n'aura pas comme le même article produit en France et pénétrant dans les magasins du commerçant importateur, payé la taxe sur le chiffre d'affaires sur les transactions antérieures dont il a été l'objet. Même en réduisant à une ou deux seulement ces transactions sur l'objet sous sa forme dernière, c'est donc un avantage de 2,2 % dont bénéficient les marchandises étrangères.

Mais, récemment, une nouvelle controverse s'est élevée, de nouvelles critiques se sont fait jour, contre le texte voté contre le Parlement et mis en application. Pour en saisir la portée, il n'est pas inutile de remonter à l'historique de la question. On verra comment la question se pose, quels en sont les aspects, et quels sont les mérites des reproches qu'on lui adresse.

L'impôt sur le chiffre d'affaires visant les articles importés a, en effet, passé, malgré son existence encore brève, par une série de vicissitudes.

L'article 72 de la loi du 25 juin 1920, portant création de nouvelles ressources fiscales, répondant uniquement au but de rétablir, dans une certaine mesure, l'équilibre entre les articles importés et les articles produits dans le pays, se bornait à spécifier que « les « importations d'objets ou de marchandises, sont sou- « mises en principe, quel que soit l'importateur, à « l'impôt de 1 %, liquidé sur la valeur desdits objets « ou marchandises, droits de douane et de consom- « mation ou de circulation compris ». Il ajoutait : « S'il s'agit de marchandises : denrées, fournitures ou « objets destinés à un non commerçant et classés « comme de luxe, ils sont assujettis à l'impôt de « 10 %. » Au surplus, si une personne résidant hors de France achète en France des marchandises ou des objets à livrer en France à un tiers auquel elle les a revendus, la livraison de cet ordre opérée en France est assimilée à une importation et le vendeur, est, en conséquence, tenu d'acquitter, indépendamment de l'impôt applicable à l'affaire réalisée, un second impôt de 1 % à 2 %, selon la qualité du tiers qui a reçu la livraison et la nature des marchandises ou objets livrés.

En somme, la situation était la suivante : La marchandise importée n'était soumise qu'à un droit de 1 à 10 % ou encore de 15 à 25 %, s'il s'agissait de vins ou alcools.

A peine cette disposition avait-elle vu le jour qu'elle subit une modification. M. Le Mire, député et industriel, appuyé par un certain nombre de ses collègues, et en particulier par M. Loucheur, demanda et obtint l'insertion dans la loi de finances du 31 juillet 1920 d'un article additionnel qui prit le n° 12, dans l'ensemble de la loi, et qui était libellé ainsi :

« L'impôt sur les importations sera majoré d'un « pourcentage égal à la taxe sur le chiffre d'affaires, « lorsque le vendeur, français ou étranger, n'a pas le « siège de son commerce en France, et par suite ne paie pas la taxe sur le chiffre d'affaires.

« Toutefois, les majorations ne s'appliquent pas aux « produits facturés quand le vendeur est établi au pays d'origine. »

Pour comprendre la portée de cet amendement, il faut revenir en arrière.

Au moment où avait été voté l'article 72, M. Le Mire avait demandé que fussent exonérées de l'impôt d'importation les matières premières non produites en France, ou notoirement insuffisantes en France. Il avait démontré, en termes fort judicieux, que frapper ces marchandises d'une taxe supplémentaire de 1 % équivaudrait à majorer, d'autant ou de plus encore, le prix des articles fabriqués chez nous et diminuerait notre puissance de concurrence vis-à-vis des industriels étrangers.

Cet amendement fut combattu pour des raisons fiscales par le rapporteur général du budget qui le fit écarter, comme il avait fait éliminer tous les amendements susceptibles de diminuer le rendement de l'impôt. L'Etat, avait-il dit, a besoin de ressources importantes, ce n'est pas le moment de les diminuer.

Battu sur ce matin, M. Le Mire ne s'avoua pas vaincu. A l'occasion de la loi de finances, il reprit son idée sous une autre forme, en demandant qu'à défaut d'une exonération de l'importateur français, l'importateur étranger fût surtaxé. De là, l'origine de la première partie de son amendement qui aboutit à frapper d'une majoration de 1,10 % les importations étrangères quand le vendeur est établi dans un pays autre que le pays d'origine des marchandises, et quand ce vendeur n'a ni le siège de son commerce, ni une succursale en France et, par suite, ne paie pas la taxe sur le chiffre d'affaires sur la vente effectuée. Les articles ainsi importés arrivent donc à acquitter une taxe d'importation de 26,10 %, 16,10 %, 11,10 % et 2,20 %, selon qu'ils appartiennent à l'une ou l'autre des catégories que nous avons ci-dessus énumérées.

Quelle en est la raison ? Ce qu'a voulu frapper M. Le Mire, ce n'est pas tant la marchandise elle-même, — car aussi bien s'agissant de matières premières il n'y a pas d'intérêt, même de protection nationale, à en décourager l'entrée, — mais les importateurs étrangers qui font en pays étranger ce que font nos commissionnaires et nos importateurs en France. Si l'article 72 était demeuré dans sa teneur primitive, il en serait résulté que toute maison d'importation, établie en France, qu'elle fût française ou étrangères, aurait dû payer l'impôt sur le chiffre d'affaires, tandis que les maisons d'importations établies à l'étranger, mais n'ayant qu'un bureau de courtage en France, n'auraient point payé l'impôt. Les maisons étrangères auraient donc quitté notre pays pour rejoindre le leur ; des importateurs français eussent été s'établir à l'étranger. D'où avantage des grands marchés de matières premières tels que : Anvers, pour le coton, l'Espagne pour les produits coloniaux et africains, la Suisse et l'Italie éventuellement pour les soies d'Extrême-Orient, etc... sans compter les conséquences économiques sur la navigation et l'industrie même, car le pavillon suit la marchandise et les industries de transformation se créent généralement auprès des marchés d'approvisionnement.

Or, comme le commerce d'importation se fait en général moyennant des bénéfices et commissions égaux ou inférieurs au taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires, ce résultat eût été inévitable. Avec la disposition nouvelle, au contraire, ces importateurs étrangers paieront une double taxe au lieu d'une taxe simple, et leur intérêt se trouvera retourné.

Jusqu'ici encore, il n'y a pas grand désaccord. Mais la deuxième partie de l'amendement devenu l'article 12 de la loi de finances, 31 juillet 1920 soulève un vif émoi en portant que la majoration ne s'applique pas aux produits facturés quand le vendeur est établi au pays d'origine. » Nos importateurs clament à l'injustice. Les journaux protestent contre cette mise en infériorité de nos commerçants. On agite le spectre de l'importation allemande favorisée, de notre marine désavantagée, de nos comptoirs ruinés. Le gouvernement même déposerait sous peu un projet de loi rectificatif. Il faut conserver en la circonstance, quelque sang-froid. Rien de plus naturel, selon nous que cette disposition qui n'atteint pas, qu'on le remarque, nos *industriels*, mais simplement quelques intermédiaires au troisième degré. A l'heure où l'on proteste contre le pullulement des intermédiaires, cause pratique de la hausse du coût de la vie, n'est-il pas naturel d'encourager les relations directes entre la France et les pays producteurs ? N'avons-nous pas intérêt à voir les laines d'Australie rentrer directement sur notre territoire, au lieu de passer par le marché anglais, en empruntant pour se rendre dans nos ports, des navires anglais et en laissant dans la poche des grands commissionnaires anglais des pourcentages importants payés en livres sterling ?

Aussi bien d'ailleurs si, des matières premières, qui constituent les gros articles d'importation sur lesquels une majoration de 1 % est susceptible de se retourner contre nos fabricants, nous passons aux produits manufacturés, nous dirons de deux choses l'une, ou ces articles sont originaires de pays dont le change est très élevé par rapport au nôtre, et alors ce change même constitue, au profit de nos nationaux, une protection suffisante. Ou il s'agit d'articles provenant de pays dont le change est bas, par rapport au change français. Or, il n'y a guère à l'heure actuelle, parmi les pays industriels européens, que deux d'entre eux qui entrent véritablement dans cette catégorie : l'Allemagne et l'Italie. Même dans ce cas, la situation économique générale est telle, la pénurie des approvisionnements si grande, les besoins de consommation si considérables, les prix sur notre marché si élevés, que nous avons tout profit à ce que ces articles pénètrent chez nous, francs et quittes de la taxe sur les importations. Leurs vendeurs paieront l'impôt sur le chiffre d'affaires. C'est suffisant. Ne voyons-nous pas déjà les Allemands prendre des mesures pour s'opposer à la sortie de leurs articles et en majorer les prix dans la mesure exacte de la dépréciation de leur monnaie, par rapport à la nôtre. Si, de notre côté, nous prétendons encore ajouter une nouvelle majoration à celle-ci, nous ouvrirons par là même une série de représailles économiques dont il n'est pas sûr que nous tirions avantage.

William OUALID.



UNE CONVERSATION MAL ENGAGÉE

Les zones franches de Savoie et du pays de Gex

UN PROBLÈME COMPLEXE. — ZONES NEUTRALISÉES ET ZONES FRANCHES. — CE QU'A VOULU LE TRAITÉ DE PARIS. — LE TRAITÉ DE TURIN. — LA SITUATION DU PAYS DE GEX. — UNE SOLUTION TROP SIMPLE. — LE TRAITÉ DE VERSAILLES A-T-IL ABOLI LE TRAITÉ DE VIENNE ?

Sous la pression non pas du Parlement, mais de quelques parlementaires intempérants, le gouvernement français s'est engagé, à propos des zones franches, sur un terrain qui ne nous paraît ni très solide ni très favorable au développement de nos intérêts nationaux. La presse française, même la plus sérieuse, traite trop souvent cette question sur un ton qui n'est pas pour en rendre la solution facile, ni pour nous mener au but visé par tous : le maintien de relations cordiales et fructueuses avec la république voisine et amie.

La presse, en particulier, ne fait pas les distinctions nécessaires. Il y a, dans ce problème complexe, des éléments juridiques et des éléments purement économiques, des éléments qui relèvent du droit international public et d'autres qui sont exclusivement de notre compétence. Il importe de ne pas les confondre. Les grands éclats de voix et les coups de poing sur la table ne sont point, ici, des arguments.



Juridiquement il importe d'abord de distinguer la zone neutralisée et les zones franches. La neutralisation de la Savoie du Nord était une précaution d'ordre militaire prise par les Alliés de 1815 à l'encontre de la France. Il est tout naturel que les Alliés et associés de 1918 nous aient libérés de cette servitude. La Confédération, qui n'avait usé de son droit à l'occupation militaire de ces territoires ni en 1870 ni en 1914, a reconnu la disparition de cette servitude. Il n'y a donc plus de zone neutralisée. L'article 435 du traité de Versailles reporte notre frontière militaire à notre frontière politique. Nous pouvons mettre des gendarmes — ou même des chasseurs alpins — à Evian, à Thonon ou à Ferney. La question est de savoir si nous y pouvons aussi mettre des douaniers.

Distinguons encore. La franchise douanière du pays de Gex — ce petit morceau de terre française, cher à Voltaire, qui descend vers le Léman à l'Est de la muraille jurassienne — est stipulée par le traité de Paris de 1815, lequel porte la signature du roi de France. Pour la zone savoisienne, le protocole du 3 novembre 1915 et le traité de Turin de 1816 stipulent la franchise d'une bande de terrain située au sud du Léman, et d'une épaisseur moyenne de 4 à 5 kilomètres. Le traité de Turin, signé par le roi de Sardaigne d'une part, par la République et canton de Genève et la Confédération suisse d'autre part, avait un double objet : 1° maintenir entre Genève et la rive savoisienne du lac des relations économiques plusieurs fois séculaires, notamment imposées à la Savoie par Henri IV en faveur de ses alliés genevois ; 2° établir une communication par le sud entre la petite république et ses Confédérés. C'est ce qu'on appelle la petite zone ou zone sarde.

A cette zone contractuelle, très étroite, le roi de Sardaigne, agissant comme souverain de la Savoie et dans l'intérêt de ses pauvres sujets, ajoutait une zone plus étendue, également franche de douanes, et qui comprenait le Chablais (Vallée de l'Arve) et le Faucigny (Vallée du Giffre). Géographiquement orientées vers la grande cuvette, séparées du reste de la Savoie par de hautes montagnes, ces vallées avaient Genève pour capitale économique, marché de leurs produits agricoles, centre nécessaire de leur ravitaillement en produits industriels.



La situation du pays de Gex n'a pas été modifiée depuis 1815. Quant à la Savoie, la France en a hérité en 1860, à la suite du plébiscite, et en vertu d'un nouveau traité de Turin. On prend un héritage, disent les notaires, « tel qu'il se poursuit et comporte », avec ses charges et servitudes. La France a donc reçu la Savoie grevée d'une servitude, celle de la zone sarde. Pour la grande zone, elle eût pu l'abolir par un acte de souveraineté. Elle ne l'a pas fait parce que les populations de la Savoie du Nord, en mettant leurs bulletins dans les urnes du plébiscite, avaient eu soin d'y inscrire ces mots : « Oui et zone ». Juridiquement, l'addition des mots « *et zone* » était de nulle valeur. Moralement, elle constituait entre le gouvernement impérial et ses nouveaux sujets un quasi-contrat. C'est en effet grâce à cette addition que la réunion à la France fut votée à une éclatante majorité, et que furent écartés deux dangers : la formation d'une minorité gênante en faveur de l'Italie, une manœuvre non moins gênante en faveur d'un rattachement à la Suisse.

Donc, à Gex la France est liée par le Traité de Paris, sur la rive du Léman par les traités de Turin. A Bonneville ou à Saint-Julien, elle n'est liée par rien, que par un acte révocable du pouvoir central français, et par des conventions révocables conclues avec le gouvernement suisse, revisées en 1882. On peut se demander s'il serait opportun, au lendemain d'une guerre qui se termine par des plébiscites, de remettre en question les résultats si précieux du plébiscite de 1860. On peut se demander s'il serait généreux et sage de mécontenter des populations qui ont fourni à la patrie commune tant d'héroïques soldats, et de soulever une agitation dangereuse dans des villages où la guerre a laissé plus de veuves et d'orphelins que d'électeurs. On peut enfin estimer qu'il est impossible de séparer le sort de la grande zone de celui de la zone contractuelle sans risquer de faire de cette dernière une annexe économique de la Confédération. Mais, en droit, la France peut commettre toutes ces folies. Personne n'y peut rien trouver à redire. Sauf peut-être l'Italie. Signalons en passant ce danger d'une chicane juridiquement inadmissible, mais politiquement possible. Il serait au moins désagréable de nous entendre dire de Rome, que nous n'avons pas tenu compte des indications du plébiscite. D'autant plus que les dernières élections prouvent que les populations intéressées sont restées attachées à la formule : « oui et zone ».

Pour résoudre toutes ces difficultés, une solution simple a été imaginée par certains parlementaires et par certaines chambres de commerce, suivis en cela par certains de nos organes gouvernementaux. Les autres, et ceux-là même qui auraient dû diriger le mouvement, se sont laissé prendre en remorque. Cette solution simple, éminemment simple, trop simple, consiste à reporter notre cordon douanier à notre frontière politique, en déclarant que les traités de 1815 ont cessé d'exister.

Tel Napoléon supprimant une dynastie, — ou bien Alexandre tranchant le nœud Gordien — un sénateur dont l'âge n'a pas calmé la fougue affirme que la victoire a fait table rase du droit public européen, même à l'égard des neutres. Surtout, pense-t-il, à l'égard des neutres. En vérité nous aurions souhaité que l'on dépensât, à l'égard de l'ennemi, autant d'éloquence vengeresse dans la Conférence de la paix que l'on en a entendu tomber, dans les commissions interministérielles, sur le dos de ces pauvres neutres.

Cette thèse est-elle soutenable ?

Le traité de Versailles peut être considéré comme ayant aboli les traités de Vienne (et le traité de Paris) à l'égard des belligérants. On ne voit pas en vertu de quelle subtilité juridique il aurait pu les abolir au préjudice des neutres, sans le consentement de ceux-ci. L'article 435 pose bien ce consentement comme une condition préalable, puisqu'il remet à une négociation franco-suisse le soin de régler la question des zones franches. Nous n'avons d'ailleurs aucun intérêt à faire sortir cette question du terrain franco-suisse pour la transporter sur le forum européen ni sur le forum international. Dans le premier cas, il est très probable que deux au moins des alliés de 1815, qui

figurent parmi les alliés de 1918, ne nous suivraient pas. Et si l'instance choisie était la Société des Nations, notre position serait plus faible encore. La France n'a aucun intérêt à prendre la déplaisante attitude d'une déchireuse de chiffons de papier.

Soutiendra-t-elle, comme un grand journal le lui conseille, que la Suisse — non signataire du Traité de Paris — n'en saurait invoquer le bénéfice ? Ceci est proprement une thèse allemande, que l'Empire, en pleine guerre opposait en un autre domaine à la Confédération. En ce temps-là, les polémistes de l'Entente répondaient que les traités de Vienne et de Paris ayant précisément constitué la neutralité suisse dans l'intérêt commun de l'Europe, on ne pouvait faire grief à la Suisse de n'avoir pas signé des traités qui consacraient sa naissance. « Comment l'aurais-je fait si je n'étais point née ? » Mais alors laisserons-nous croire que la victoire a changé nos thèses ?

Soutiendrons-nous, avec un ancien ministre qui aspire à reprendre le pouvoir, que Genève a perdu tout droit à revendiquer la franchise, parce qu'en 1816 cette franchise était réciproque et qu'en 1849, en entrant dans la Confédération, Genève est entrée aussi dans le système des douanes fédérales ? Assurément, en 1849, le gouvernement sarde aurait pu dénoncer dans ces dispositions nouvelles une violation du traité de Turin de 1816. Il ne l'a point fait, encore qu'il ait été saisi d'une protestation de son Parlement. En 1860, le gouvernement français n'a point pris à son compte cette protestation, pas plus qu'il n'avait protesté en ce qui concerne le pays de Gex.



A moins de bouleverser toute chronologie et d'écrire l'histoire à rebours, nous ne voyons pas comment un acte commis en 1849, au vu et au su de toute l'Europe, aurait pu porter atteinte à la validité de conventions diplomatiques conclues en 1860-1861. Tant que cette démonstration n'aura point été faite, nous considérerons que la France est liée par les traités, à Gex d'une part, à Thonon de l'autre. Seule une négociation amiable avec la Confédération, héritière des droits de Genève, lui permettrait de modifier cette situation contractuelle.

Henri HAUSER.

(*à suivre.*)



CHRONIQUE DES CHANGES

La semaine écoulée a été marquée par un mouvement de tension qui est allé en s'accélérant et qui menace, s'il persiste, de nous ramener aux cours extrêmes du printemps dernier.

La *livre sterling* a dépassé vivement le cours de 53 francs et elle s'achemine vers le taux de 54, cours moyen, en s'inscrivant hier déjà à 53,80. Le *dollar* est à 15,61. Le *franc suisse* a fait 250 1/4 ; la *couronne suédoise* a été cotée 315 ; le *florin* 479.

Ce mouvement est de nature à étonner au moment où, par l'heureuse conclusion de l'emprunt français à New-York, il semble que le marché de nos changes ait été débarrassé des craintes très vives que faisait naître le problème de la couverture de notre dette de 250 millions de dollars. La hausse des cours pouvait cependant s'expliquer, semble-t-il, par l'idée, répandue chez les spéculateurs, que le gouvernement français n'avait pas encore en mains, même après la conclusion de l'emprunt de 100 millions de dollars, tous les moyens voulus pour faire face à l'échéance. Cette idée avait cours, non seulement en France, mais aussi aux Etats-Unis ; et, avant-hier, une dépêche de New-York relative à la baisse du franc l'attribuait aux difficultés que la France éprouvait pour arriver à se procurer la totalité des moyens de change nécessaires pour le remboursement complet de sa part.

Contre ce bruit, le ministère des Finances français n'a cessé de protester en faisant répandre dans la Presse l'assurance que le Trésor avait d'ores et déjà en mains tous les moyens de paiement qui lui sont nécessaires. Si cela est exact — et il est difficile de ne pas ajouter foi aux assurances formelles que l'on donne — on pourrait être porté à penser que le mouvement qui a causé la hausse du dollar, serait destiné à s'arrêter prochainement. Il nous semble cependant qu'il serait dangereux d'escompter une détente. D'autres raisons existent en faveur des hauts cours des changes étrangers et surtout du dollar : les avances que nous avons à faire à l'Allemagne en contre-partie de ses livraisons de charbon, aux termes de l'accord de Spa, exigent que nous nous procurions de grosses disponibilités à l'étranger ; d'autre part, la saison d'automne amène de gros achats de matières premières aux Etats-Unis, et, enfin, la livre sterling perdant de plus en plus vis-à-vis du dollar, la bassesse de ce dernier chez nous s'accentue d'autant plus rapidement.

Le change de la livre sterling par rapport au dollar, dont nous avons signalé la mauvaise tendance depuis quelques semaines, devient, en effet, plus mauvais de jour en jour. Le cours du dollar à Londres a été hier de 3.43, alors qu'il y a huit jours on cotait encore 3,56. La situation de l'Angleterre est très loin de s'améliorer et explique très facilement cette cherté très grave de la livre. Les statistiques commerciales ont donné des résultats beaucoup plus défavorables en août qu'en juillet. Le déficit de la balance a été trois fois plus grand pour le dernier mois, s'élevant à 25 millions de livres sterling pour août, contre 8 millions pour juillet. Chose particulièrement inquiétante pour l'Angleterre, cette aggravation ne tient pas tant à l'augmentation des importations qu'à la diminution des exportations. Les débouchés extérieurs de beaucoup de grandes industries anglaises paraissent se resserrer beaucoup, et, c'est au moment où la concurrence étrangère se révèle ainsi de plus en plus active que des difficultés sociales se préparent à rendre plus difficile encore la position du commerce britannique. Cette perspective n'est évidemment pas faite pour améliorer le cours de la livre sterling.

Le cours du *mark* s'est encore abaissé sensiblement depuis deux jours. Nous l'avions laissé, la semaine dernière au cours de 28 3/4. Il n'a coté, hier, que 26 1/4, en perte de 2 points et demi.

Le bilan de la Reichsbank pour la dernière semaine d'août présente une aggravation très rapide de la circulation fiduciaire. La réserve d'or est inchangée ; mais la circulation des billets a augmenté de 1.748 millions de marks, atteignant 58.401 millions, et les bons des caisses de prêts de guerre ont augmenté aussi de 612 millions.

Léon POLIER.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

L'activité et les bonnes tendances de la semaine précédente n'ont pu se maintenir entièrement. On s'était un peu trop hâté de conclure de quelques séances moins désespérément ternes que les précédentes au retour d'une clientèle que les boursiers appellent de tous leurs vœux. Il n'en était rien, en réalité, et les ordres du comptant une fois servis, on s'est retrouvé entre soi, à poursuivre le jeu décevant d'ébaucher des mouvements sans lendemain.

De cette pénurie d'affaires, le résultat le plus clair est qu'aucune tendance suivie ne se fait jour, et qu'il est bien difficile non seulement de prévoir, mais même de conclure. Les reprises partielles, parfois accentuées, qui se manifestent et qui ne reposent pas

sur un ample courant de demandes demeurent étriquées, incertaines et de hâtives prises de bénéfices, ne portant parfois que sur d'insignifiants paquets de titres, suffisent à détruire une hausse que, la veille, de médiocres demandes ont motivée.

Le Parquet est relativement ferme, mais avec des affaires réduites au minimum. La tension accentuée — et sans doute momentanée — des changes arrive à point pour stimuler la Coulisse qui finit à la longue par subir l'influence déprimante du Stock Exchange. Le compartiment le plus vivant est, comme d'habitude, celui des valeurs de pétrole, au sujet desquelles Londres, New-York et Paris sont pleinement d'accord. Bien que ce groupe soit, de tous, celui qui aurait dû laisser au public les souvenirs les plus cuisants, des demandes suivies s'y produisent qui n'émanent pas toutes des professionnels.

Nous voici arrivés à l'époque où, après les mois d'été, la vie boursière se ranime et où se prépare la campagne d'hiver. Cette année, en dépit de la bonne volonté de la Bourse de réparer le temps perdu, les signes avant-coureurs de la reprise des affaires sont encore vagues, bien que les disponibilités ne fassent nullement défaut. Le fait que la période de l'Emprunt est virtuellement ouverte n'explique pas cette abstention prolongée, les souscriptions anticipées restant bien évidemment l'exception et ne suffisant pas à absorber des capitaux fort abondants. Il est bon toutefois de ne pas perdre de vue que du jour au lendemain la situation peut se transformer et que, aux mouvements désordonnés et sans ampleur actuels, une poussée continue de hausse peut soudainement succéder.



Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

Les Fonds Français accentuent cette semaine leur recul antérieur. C'est ainsi que nous retrouvons le 3 % à 54,50, contre 55,10. Les divers emprunts de la Défense Nationale fléchissent eux aussi et, pour certains d'entre eux, l'écart est relativement important : 4 % 1917 est à 68,75 ; 1918 à 69,40 ; 5 % à 85,40 ; 5 % 1920 amortissable à 100,05. Il est difficile d'expliquer ce recul, tant du moins que la période de souscription à l'Emprunt n'est pas close — et elle n'est pas encore ouverte officiellement ! L'intérêt des souscripteurs d'acquérir pour moitié de leur souscription éventuelle des titres des emprunts anciens, au lieu de verser la totalité de leur souscription en argent frais, est évident, tant que le prix d'acquisition des rentes anciennes majoré des frais et de l'intérêt à 5,75 % entre le jour de l'acquisition et le 30 novembre, reste en dessous du prix de reprise. L'écart entre ce prix de reprise et le cours en Bourse doit donc s'atténuer, au point de devenir minime. C'est du moins conforme à la logique. Mais la logique semble n'avoir que faire pendant cette préparation de l'emprunt. Nous l'avions déjà reconnu dans une de nos précédentes chroniques, en constatant que les prix de reprise fixés par la loi ne correspondaient pas à ceux décidés par les deux décrets destinés à interpréter cette loi. La tenue des Fonds Français, tant sur le marché normal, que sur le marché spécial qui s'est ouvert au début de cette semaine est également déconcertante. Les cours cotés au marché spécial restent sensiblement au-dessus de ceux pratiqués au marché normal : 4 % 1917 et 1918 à 69,60 et 70,25, 5 % à 86,45, 5 % 1920 à 101,25. Cette différence s'explique par le fait que le vendeur sur le marché normal peut placer les espèces reçues en paiement de la négociation, au taux de 5,75 %, par le moyen des souscriptions anticipées, latitude qui est refusée au vendeur sur le marché spécial, le règlement s'effectuant en ce cas non en espèces, mais par des titres de virement sur la souscription. Cette différence correspond d'autant mieux à la bonification de 5,75 %, que les cours du marché spécial sont jusqu'ici purement arbitraire, ce marché étant sans affaire, et que l'écart était exactement prévu par les sphères officielles, avant même l'ouverture du marché spécial.

Parmi les Fonds d'Etat étrangers, signalons l'animation toute relative des rentes ottomanes. **L'Unifié** se tient un peu au-dessus de 70, après avoir un moment atteint 71. Le **Journal Officiel** ottoman du 9 septembre publie un iradé autorisant à payer à Constantinople, en monnaie turque, les titres dont les intérêts n'ont pas été payés et se sont accumulés jusqu'au 1er mars 1920, et levant l'interdiction pour la reprise du service, intérêts et amortissements, des actions et obligations émises par des sociétés anonymes auxquelles le gouvernement n'est pas intéressé.

La reprise des **Fonds Mexicains** s'accentue. Le 4 % or 1904 atteint 91,10, tandis que le 4 % or 1910 reste à 70, et, en Coulisse, le 5 % intérieur à 57,50. Le ministre des Finances mexicain a déclaré qu'un emprunt de 75 millions de dollars suffirait à la réorganisation du système bancaire et des moyens de transport. Un second emprunt du même montant pourrait être émis plus tard, l'opinion mexicaine étant favorable à la participation à ces emprunts d'autres nations que les Etats-Unis.

En dépit du fléchissement du change brésilien imputable à la baisse du prix du café, les **Fonds Brésiliens** accentuent leur fermeté. Le 4 1/2 % 1883 passe à 110. Le gouvernement brésilien va s'efforcer de contracter un emprunt en France, en Angleterre, aux Etats-Unis et en Italie, en vue d'aider à l'extension commerciale du pays.

Grande fermeté des **Fonds Britanniques** et **Japonais.** Les 4 % 1905 et 1910, le premier payable en livres, le second en yens, sont à leurs plus hauts cours, respectivement 172 et 133. Le 5 % 1907 s'inscrit, coupon détaché à 125.

BANQUES

Banque de France. — A 5.330, l'action s'écarte peu de ses cours antérieurs. Le compte des avances à l'Etat, au bilan au 9 novembre, n'est plus, à 26.500 millions, qu'à 500 millions au-dessous du maximum fixé. La circulation s'élève à 38.622 millions, en augmentation de 289 millions. Le portefeuille, en diminution de 230 millions. Le début des mouvements de fonds pour la souscription à l'Emprunt se constate par l'augmentation des comptes des particuliers. Quant à l'encaisse-or, pour la première fois depuis l'entrée en guerre des Etats-Unis, elle est en moins-value de 20 millions de francs, par suite des sorties nécessitées par le règlement de la part française de l'Anglo-French-Loan qui arrive à échéance le 15 octobre.

Le groupe bancaire est bien tenu, mais assez peu animé. Le **Comptoir d'Escompte** à 1.038, la **Générale** à 761 et la **Banque Nationale de Crédit** dont les actions libérées suivant la faculté offerte aux actionnaires feront bientôt leur apparition à la cote restent aux environs de leurs cours antérieurs. Le **Crédit Lyonnais** à 1.660, en léger recul. Un coupon de 35 fr. brut, solde du dividende de 60 francs de 1919 est payable le 25 septembre.

Parmi les banques d'affaires, la **Banque de Paris** qui vient de prendre une importante participation dans la **Steaua Romana** s'avance à 1.730, contre 1.715.

Crédit Mobilier. — L'assemblée extraordinaire du 14 septembre a autorisé l'augmentation éventuelle du capital à 200 millions.

CHEMINS DE FER

Le calme continue de régner sur le marché des actions de nos grandes compagnies et l'on ne peut guère songer à voir le public sortir de la réserve, en ce qui les concerne, avant que la discussion du projet de régime nouveau des chemins de fer soit abordé par les Chambres.

L'attention sollicitée par la question de l'Emprunt se détourne temporairement du marché des obligations. Celles-ci, ainsi qu'il était aisé de le prévoir, cèdent un peu de terrain.

Parmi les chemins étrangers, à noter l'avance rapide de l'obligation 4 1/2 % série française **Brazil Railway**, à 495. La Compagnie offre aux porteurs de ces titres la faculté de les échanger contre un titre de 24 francs de rente 6 % du nouvel emprunt français. L'intérêt de la Compagnie est évident, puisqu'elle effectue ainsi, de façon indirecte, le rachat à 400 francs (la prime de la monnaie brésilienne rend cette opération doublement avantageuse) de ses obligations de 500 francs. Celui des porteurs n'est pas moindre, ces titres se négociant voici quelques jours aux environs de 325 francs deviennent échangeables contre des titres de 400 francs au pair. Leur revenu annuel passe de ce fait de 20.70 environ à 24 francs.

TRANSPORTS MARITIMES

Peu d'affaires dans ce compartiment où l'orientation demeure sensiblement la même. Le prix des frets est en reprise notable, mais se tient pour longtemps encore fort au-dessous des cours atteints, il y a quelques mois.

La Cie **Transatlantique** qui annonce la remise en service du paquebot **France** comme imminente, perd encore quelques points à 412 l'ordinaire, 387 l'action nouvelle et 378 la priorité. **Messageries** en recul également à 416 l'ordinaire et 375 la priorité.

Société Navale de l'Ouest. — Le fléchissement des actions à 1.200 contre 1.350, est plus accentué. Cette société appelle les trois derniers quarts de ses actions nouvelles. Le versement doit en être effectué avant le 5 octobre. Un nouveau steamer dont elle vient de prendre livraison sera affecté à la côte occidentale de l'Afrique.

Port de Rio Grande do Sul. — L'obligation 5 %, reste à 355. Un groupe d'obligataires proteste contre les prétentions de la Compagnie qui entend conserver les 140 millions versés par le gouvernement brésilien pour le rachat du port, et les faire fructifier au profit des actionnaires, en continuant, comme par le passé, le service obligataire. Ils allèguent non sans raison que l'objet social en vue duquel on a fait appel à l'emprunt est désormais épuisé et que la garantie du gouvernement brésilien n'existe plus. Une instance est introduite devant le Tribunal de Commerce, en vue d'obtenir le remboursement des obligations au pair de 500 francs.

PETROLES

Plus que jamais l'attention du marché se porte sur ce compartiment. Les valeurs de pétroles sont les seules qui conservent au Stock Exchange quelque animation. On sait que la lutte se poursuit entre l'Angleterre et l'Amérique pour la possession des champs pétrolifères du monde entier et l'on espère que cette compétition se traduira au profit des actionnaires par une ample plus-value des cours.

La hausse du combustible liquide dont les derniers prix atteignent 2 sh. 5, 2 sh. 5 p. le gallon, prix qui, au dire de certains spécialistes pourrait bien doubler avant deux ans, contribue à l'enlevée des cours.

Royal Dutch. — L'action a dépassé de nouveau le cours de 40.000, à la fois portée par la tension des changes et par les cours soutenus du titre aussi bien à New-York et Amsterdam qu'à Londres. Rien n'est venu confirmer jusqu'ici le bruit d'absorption de la **Shell** qui laisse le marché assez sceptique.

Les expéditions de pétrole mexicain atteignent pour juillet 12.696.000 barils, battant tous leurs records antérieurs. **Mexican Eagle,** dont la production y entre pour 1.765.000 barils. Cette Compagnie est en train de forer sept puits dans les champs pétrolifères de Naranjos, trois dans ceux de Zacamixpte et deux dans ceux de Potrero del Lano. Assez vivement poussée cette semaine, elle a dépassé à nouveau 600 fr.

Le groupe roumain est toujours aussi animé. **Steaua**, à la suite de prises de bénéfices est ramenée à 2.350.

Omnium International des Pétroles. — Cette Compagnie dans laquelle la Banque de Paris a une importante participation, et qui constitue pour elle comme le pivot de sa politique d'intervention dans les entreprises pétrolières roumaines, est en reprise accusée à 2.650. Les actions nouvelles sont maintenant assimilées aux anciennes.

Lille-Bonnières-Colombes. — Accentuation rapide de l'avance des actions tant privilégiées qu'ordinaires, sur l'annonce du dividende qui sera proposé à l'assemblée du 29 courant, et sera mis en paiement sitôt après l'assemblée : soit 150 pour la privilégiée et 125 pour l'ordinaire, contre respectivement 75 et 50. Une assemblée extraordinaire qui se réunira le même jour aura à statuer sur un projet d'augmentation du capital dont on ne connaît pas encore les modalités.

MINES

Le marché des charbonnages est calme, sans que la menace de la grève des mineurs britanniques paraisse exercer sur les cours aucun effet, dans un sens ou dans l'autre.

Lens se tient dans les environs de 1.800. L'Assemblée extraordinaire qui devait ratifier l'absorption de **Meurchin**, n'ayant pas réuni le quorum a été remise au 17 octobre.

Carvin, dont l'augmentation de capital se poursuit, se négocie ex-droit à 730. Rappelons que par l'émission de 19.725 actions nouvelles de 100 francs, émises à 550, le capital va se trouver doublé. Le droit de préférence est d'une action nouvelle pour une ancienne.

Courrières. — On dit qu'une augmentation de capital aurait lieu avant peu. Le puits 21 de la concession, particulièrement riche en charbon, a pu être dénoyé, ce puits n'étant pas relié par le fond aux autres puits.

Le marché des métaux à Londres est toujours aussi calme. Le cuivre sans changement à New-York est, à Londres en progrès de £ 1 1/2 ; le plomb au contraire a fléchi à £ 35,15 contre £ 36,10 au comptant. Zinc et étain indécis. La reprise est générale sur les cuprifères.

Rio, notamment, dans l'espoir de la fin prochaine de la grève, et bien que l'on assure que les conditions patronales sont fort loin des demandes ouvrières, a bondi à 1.740.

Cape Copper. — En faible hausse à 69. Cette société va procéder à l'émission de £ 120.000 d'obligations convertibles. Au Cap, l'exploitation reste suspendue, mais les nouvelles installations des mines de Racka aux Indes Néerlandaises seront bientôt en état de fonctionner.

Rouina. — A 565 et 580, l'action se tasse : l'assemblée du 8 septembre a voté l'augmentation du capital de 8.750.000 francs à 15 millions, par l'émission de 25.000 actions nouvelles de 250 francs, jouissance janvier 1921. A cette souscription qui sera effectuée avant fin 1920, les actionnaires auront un droit irréductible de 1 nouvelle à 300 francs pour 1 ancienne, 2 pour 3, 3 pour 4, 4 pour 6 et 5 pour 7.

Les mines d'or et les diamantifères, en dépit de la tension des changes sont lourdes, en raison de la faiblesse de ce marché à Londres.

METALLURGIE

Les symptômes d'une baisse prochaine des produits métallurgiques se multiplient. Cette baisse s'est déjà manifestée en Belgique. Le marché des valeurs métallurgiques est, en conséquence, plutôt lourd. Le **Creusot** a rétrogradé à 3.580, bien que l'on annonce que cette Société qui a entrepris, au Maroc, les travaux d'extension du port d'Alger. Sa filiale, l'**Union Européenne** reste toujours ferme à 617.

Compagnie des Métaux, un peu mieux, vers 1.220, en attendant l'augmentation du capital de 25 à 40 millions qui sera réalisée par l'émission de 30.000 actions à 800 francs.



Les Marchés Étrangers

BOURSE DE NEW-YORK

La tendance au début ne manquait pas de fermeté, mais les baissiers sont fréquemment intervenus et leur action jointe aux prises de bénéfices a contrarié le mouvement en avant. Les dernières séances de la semaine ont enregistré un recul de la presque totalité des valeurs. Le volume des transactions reste réduit, les échanges de titres descendant parfois jusqu'à 240.000 pour une séance. En somme, la reprise des semaines précédentes paraît une fois de plus n'avoir été qu'un faux départ et le public reste dans l'indécision.

La crise de l'industrie automobile paraît devoir s'étendre. La métallurgie et l'industrie de caoutchouc seront, on le craint, parmi les premières à en ressentir le contre-coup, les pétroles, les transports et l'alimentation restant en dehors de la crise. Les cours de la Bourse manifestent de façon tangible ces impressions Les Railroads ont poursuivi leur avance, qu'il s'agisse des actions ou des obligations. Il semble que la décision de l'Interstate Commission n'ait pas encore produit sur les cours tout son effet et qu'il y ait encore de la plus-value à attendre de ce compartiment.

Les valeurs de pétroles, surtout celles qui exploitent ou ont des intérêts au Mexique restent aussi assez demandées. Le reste de la cote est lourd. Outre le malaise industriel et les inquiétudes manifestées au sujet du semestre prochain, le fléchissement du change et la tension du marché monétaire contribuent à raréfier les affaires et à peser sur les cours.

On parle bien, il est vrai, d'une détente monétaire possible vers la fin du mois; mais la saison rend difficile la réalisation de ce souhait. Les fonds des banques de l'ouest déposés à New-York, ainsi qu'une grande partie des propres fonds des banques newyorkaises ont émigré depuis la fin d'août vers les Etats agricoles où ils servent à financer les transports et la vente des céréales. On ne peut s'attendre à les voir revenir et s'employer sur le marché avant les premiers jours de décembre.

L'emprunt contracté par la France à des conditions assez onéreuses, il est vrai, a remporté un grand succès. Une heure après l'ouverture des guichets, il était plus que couvert et les premières négociations s'en sont faites avec une légère prime.

	Juillet 14	7 Sept. 20	14 Sept. 20
U. S. 4 %	111	105 ./.	105 1/4
Anglo-French 5 %	...	99 7/8	99 7/8
Royal Dutch	...	88 3/4	87 5/8
Shell	...	53 3/8	52 7/8
Mexican Eagle	...	...	... ./.
Calumet and Hecla	400	290 . .	290 ./.
Chino Copper	40 3/8	29 1/2	28 5/8
Miami Copper	22 1/4	20 1/4	19 1/2
Ray Copper	20 7/8	16 ./.	15 1/4
Utah Copper	56 7/8	64 1/8	64 1/2
Atchinson-Topeka	97 7/8	84 ./.	83 1/4
Baltimore and Ohio	98 3/8	42 7/8	42 1/4
Canadian Pacific	185 7/8	119 5/8	119 1/2
Chicago-Milwaukee	107 1/8	37 1/2	38 ./.
Great Northern	134 3/4	78 1/2	78 ./.
National Mexico, 1re préf.	27	7 ./.	7 . .
— 2e préf.	12	5 1/2	4 1/2
Pennsylvania	110 3/4	42 5/8	42 1/2
Reading	162 5	92 1/4	92 7/8 1/2
Southern Railway	21 3/4	28 1/2	27 1/2
— pref.	77 1/2	60 1/2	60 1/2
Union Pacific	127 3/8	122 5/8	121 1/4
Steel Common	...	90 1/2	88 3/8
Bethleem Steel	40 1/4	77 3/4	76 ./.
Int. Harvester	111 3/4	124 ./.	127 ./.
Amer. Smelting	66 1/4	60 3/4	60 ./.
General Electric	148	142 1/2	142 ./.
Amer. Teleph. et Telég.	120 1/4	98 3/4	99 3/4
Westinghouse	30 3/8	48 5/8	48 1/2
General Motors	89 1/2	35 3/4	21 1/4

BOURSE DE PRAGUE

Un léger regain d'activité au début de cette période n'a pu se maintenir. Le marché n'a pas eu la force d'absorber les prises de bénéfices qui n'ont pas tardé à se produire et l'affaiblissement des séances suivantes a été très marqué. Les valeurs industrielles ont été particulièrement touchées et, à l'exception des valeurs assez nombreuses qui sont restées sans négociations, la lourdeur s'est étendue à tout ce groupe. Assez faibles, bien qu'un peu plus résistantes se sont montrées les banques.

La tenue incertaine des places étrangères a moins contribué à déprimer le marché que la prolongation excessive des hostilités russo-polonaises. L'avènement de la « Petite Entente » n'a eu sur la Bourse qu'un effet médiocre. On souhaite que les questions économiques soient étudiées plus à fond et que des accords commerciaux, réglant entre autres la navigation danubienne et les échanges roumano-tchéco-slovaques, accompagnent l'accord politique.

Le Gouvernement anglais n'a pas encore fait connaître sa réponse à la demande du Gouvernement tchéco-slovaque, demandant à contracter en Angleterre un emprunt destiné à acquitter les dettes d'avant guerre. Le Gouvernement tchéco-slovaque préfère recourir à cette opération de crédit, encore que l'actif tchéco-slovaque en Angleterre (actif représenté principalement par des titres américains séquestrés) excède de beaucoup le passif, rendant ainsi aisé l'acquittement des dettes par simple virement.

	Juillet 14	7 Sept. 20	13 Sept. 20
Emprunt liberté	....	90 ..	90 ..
Zivnost Banka	. . .	418	412
Bohemia Banka	....	...	650
Agrarni Banka	....	610	600
Banque de Prague	. . .	850	850
Banque Ind. Tcheque	. . .	534	530
Petroles Kolin	....	1.905	1.855
U. S. papier Prague	....	730	725
Danek	....	535	475
Pergmann	....	...	...
Sucres Tchéques	....	1.945	1.785
Société Tchéques Comme	....	1.450	1.360

BOURSE DE LONDRES

Le marché reste dans l'expectative, les troubles intérieurs du Royaume-Uni ne paraissant pas sur la voie de l'apaisement et l'irritante menace de la grève des mineurs n'étant pas écartée. Aussi, et bien que dans l'ensemble, les cours soient plutôt en très léger progrès, les affaires sont-elles de plus en plus limitées et se cantonnent-elles comme auparavant autour du groupe pétrolifère qui seul paraît digne d'attirer un peu l'atention. Les indications de Paris que l'on recueillait d'autant plus aisément qu'eles étaient jusqu'ici franchement en faveur de la hausse, manquent, cette semaine, de netteté. A vrai dire, les interventions de Paris ont été quasi nulles et ses opérations n'ont eu aucune influence sur les cours. Quand une légère amélioration de ceux-ci vient à se produire, il suffit de quelques prises de bénéfices pour rétablir le niveau antérieur, tant le marché est anémié.

Le marché monétaire d'abord tendu, s'est amélioré par la suite, grâce au paiement d'anciennes dettes allemandes aux maisons du Stock-Exchange et les avances au jour le jour de 5 1/2 % ont été ramenées à 5 %.

Le dernier bilan de la Banque est un peu plus favorable, mais ne fait pas ressortir les importantes avances consenties au Trésor. La circulation est en diminution de £ 624.000; le numéraire de £ 4.500 et la proportion des réserves aux engagements ressort à 14.70 %, en augmentation de 0.14 %.

	Juillet. 14	7 Sept. 20	14 Sept. 20
Victory 4 %	...	75 ./.	74 7/8
Consols	7. 1/8	45 ./.	46 ./.
War Loan 5 %	...	84	84 5/8
Argentin 4 % Resc.	83	51 ./.	53 ./.
Brésil Resc. 4 %	73 1/2	46 ./.	46 ./.
Chinois 5 % 1896	101 1/2	67 ./.	67 3/4
Egypte Unifiée	99 1/8	65 ./.	64 1/2
Français 5 %	...	46 ./.	47 1/2
— 4 %	...	37 ./.	39 1/2
Japon 4 1/2 %	94 1/2	101 ./.	105 ./.
Russe 4 % Consol	86 1/2	14 ./.	14 ./.
Canadian Pacific	198 1/4	169 ./.	169 1/2
Nat. of Maxico. 1re pref.	31	14 ./.	16 1/2
Pennsylvania Rail.	57 1/4	58 ./.	60 ./.
Union Pacific	158 1/2	171 ./.	172 ./.
Brazil Railway ord	26	3 ./.	3 ./.
Bank of England	251 1/2	171 ./.	172 ./.
Lagunas Nitrate	1 10/16	29/6	30/0
Lautaro Nitrate	10 1/4	13 ./.	13 1/2
Hudson Bay	9	6 3/8	6 1/4
Pekin syndicate ord	4/8	20/6/.	18/9
Cunard	1 8/16	23/6	22/0 5/8
Marconi Wireless	2 1/2	2 ../..	2 ./.
Barcelona Traction	...	5 ./.	5 1/2
Mexico Light and Power	47	13 ./.	15 ./.
Vickers	1 3/4	26/6	22/0
Baku	4/3	3/6	3/0
Burmah	4 6/32	8 ./.	8 1/2
Mexican Eagle ord	2	11 ./.	11 1/4
North Caucasian	..	1 ./.	1 7/32
Shell Transport	4 15/16	7 ./.	7 21/32
Royal Dutch	51	74 ./.	75 ./.
Spies	7/8	10/6 ./.	10/0
General Mining	..	4/6 ./.	5/9
Goldfields	..	1 ./..	1 3/8
Rand Mines	..	2 ./.	2 3/4
Crown Mines	..	2 11/16	2 5/8
East Rand	..	9 ./.	8/3 ./.
Geduld	1 1/8	1 27/32	1 13/16
Modderfontain B.	..	6 ./.	6 13/16
Robinson Gold	...	3/9	7/6
Simmer and Jack	...	./.	3/9
Village Deep	9/16	10/3	10/0
Chartered	..	15/9	15/6
Mozambique	..	7/8	7/8
Tanganyka	5 9/16	1 3/4	1 15/16
Golden Horse Shoe	..	15/0	15/0
De Beers	16 7/16	19 ./.	18 3/4
Jagersfontain	..	4 ./.	4 1/2
Cape Copper	2	1 ./.	1 1/4
Rio Tinto	68 3/8	32 ./.	33 ./.
Tharsis	6 1/4	3 ./.	3 5/16
Utah Copper	..	17 ./.	17 ./.
Lena Goldfields	..	15/16	15/16
Spassky	..	21/3	21/3
Camp Bird	8/16	13/6	14/6
Mexico El Oro	..	6 3/4 ./.	6 3/4
Santa Gertrudis	..	23/6	23/6
Gula Kalumpong	1	1 9/16	1 9/16
Kuala Lumpur	3 4/8	3 9/16	3 1/2
Malacca	4	4 1/8	4 ./.

BOURSE DE BRUXELLES

La semaine a commencé dans d'excellentes conditions. Par la suite les troubles sociaux d'Italie et la grève menaçant en Angleterre ont amené un certain ralentissement qui ne dura pas, les bonnes dispositions ayant repris le dessus, pour terminer. La fermeté des cours ne doit pas engendrer l'illusion que les affaires ont repris. En réalité, les carnets d'ordres sont encore peu remplis et le volume des transactions est tout juste suffisant pour que le marché absorbe sans trop de peine les réalisations qui ne manquent pas de suivre chaque avance, même minime des cours. Les fonds d'Etat tant belges qu'étrangers sont rarement traités et s'écartent de peu de leurs cours antérieurs. Le Gouvernement, dit-on, renonçant à émettre prochainement un nouvel emprunt, se contenterait de recourir à des Bons du Trésor dont la formule n'est pas encore connue.

Les banques qui bénéficient des grosses disponibilités d'argent et n'ont que faiblement relevé les intérêts payés sur leurs dépôts, voient leurs cours très en progrès; métallurgiques plus faibles en dépit des in-

portants dividendes annoncés par la plupart des firmes, par suite de la baisse des prix des produits; charbonnages toujours bien disposés; verreries et textiles sans grand changement; les coloniales terminent en légers progrès sur leurs cours antérieurs qu'elles avaient au début largement dépassés.

	Juillet 14	7 Sept. 20	14 Sept. 20
Belge 3 %	76 30	60 ..	59 75
Banque Nationale	3.870	4.200	4.150
Société Générale, part	5.915	6.675 ..	6.500
Congo Grands Lacs	270	310 ..	310 ..
Cockerill	1.680	1.887	1.770
Espérance Longdoz	516	1.170	1.180
Haine Saint-Pierre	1.525	2.655	2.640
Ougrée Marihaye	1.290	2.175	2.080
Providence Belge	2.400	5.405	.....
Providence Russe priv. B	494 50	355 ..	352 .
Sambre Moselle priv	685	1.937 ..	1.950 ..
Grande Machine à Feu	1.339	5.850 ..	5.850
Noel Sart Culpart	3.650	5.435	5.350
Sacré-Madame	2.605	4.415 ..	4.390
Asturienne	5.347	3.325	3.175
Rouina	333 50	580	580 ..
Vieille Montagne	875	1.537 ..	1.440
Soie Tubize priv	152	835 ..	827 50
Soie Viscose cap	167	832 ..	873 50
Boryslaw cap	52 50	169 ..	175
Grosnyi priv	2.845	2.825 ..	2.920 .
Nafta div	360	1.775 ..	1 852 50
Zincs Silésie	1.265	..	655
Kaiping	49	300	331
Nitrate Railways	357	424 ..	430 ..
Canadian Pacific	1.035	... ..	...
Mexico Tramways	566	187 .	230
Jeumont part	642	1.272	1.350
Dyle et Baccalan	186	599	547 50
Briansk unités	412 50	..	230
Russo-Belge	1.745	1 055	1.067 ..
Sosnowice (Min. Us	1.367	1.100	1.160
Taganrog	557	326	299 ..
Rand Mines	151	299	299
Barcelona traction	134	... .	...
Kasai	380	165	161 ..

BOURSE DE BERLIN

Une amélioration très nette est à signaler, succédant à quelques séances plus que maussades. Les compagnies de navigation entre autres accentuent la reprise de la semaine précédente. A la suite de l'accord conclu entre le groupe Harriman et la **Hamburg-Amerika**, le service entre New-York et Hambourg est maintenant en plein fonctionnement. La **Norddeutscher Lloyd** de Brême et la **German Australian** ont recommencé de leur côté le trafic entre les ports allemands et New-York et les Indes Néerlandaises. **Phoenix** poursuit son avance, ainsi que **Bochumer**, cette dernière sur l'annonce que la Société Stumm frères avait acquis la majorité des actions.

L'industrie allemande ne voulant pas abdiquer cherche à se réorganiser et à accroître ses moyens d'action. C'est ainsi que A. E. G. procède à l'augmentation de son capital qu'elle se propose de porter à Mk 550 millions, par l'émission de Mk 175 millions d'actions privilégiées, celle de Mk 75 millions devant suivre à bref délai.

	Juillet 14	7 Sept. 20	14 Sept. 20
Allemand 5 %	...	79	79 50
— 4 %	100 10	68 ..	68 50
Hamburg Amerika	127	185 ..	187 ..
Reichsbank	137 50	147 ..	147 ..
Dresdner Bank	148	171 ..	178 ..
A. E. G.	243 25	278 ..	289 50
Badische Anilin	600 25	469	477 50
Bochumer	134 60	538 ..	750
Gelsenkirchen	183	315 ..	... ..
Harpener	178 50	338	338 ..
Siem. et Halske	213 40	235 ..	3-0 ..
Otavi Mines	...	858	848
Zinc de Silésie	...	620	698



Valeur en Vedette

MINES DE CARVIN

La Société civile **Compagnie houillère de Carvin**, devenue en 1884 la Société anonyme des **Mines de Carvin**, a été constituée en 1857, en vue de poursuivre les premières recherches effectuées depuis 1855, au nord de la portion centrale du gisement charbonnier du Pas-de-Calais. Elle obtint en 1860, une concession de 1150 hectares encastrée sur trois de ses faces par les concessions de Meurchin, Courrières et Dourges. Ce domaine, l'un des plus petits du Pas-de-Calais, débordant au nord la limite reconnue du bassin houiller, ne comprend guère que 600 hectares, utilement exploitables. Encore le gisement est-il irrégulier, coupé de nombreuses failles et l'exploitation déjà difficile de ce fait en est-elle en outre contrariée dans la partie sud, la plus productive, par d'importants jaillissements d'eau. Des quatre puits existant avant la guerre, un seul, le puits N° 4 foncé en 1902 à la limite sud de la concession et poussé au niveau de 400 mètres, était utilisé pour l'extraction, les autres ne servant plus qu'à l'aérage et à l'épuisement de l'eau.

Les insallations de surface concentrées aux alentours de la fosse 4 comprenaient, outre une importante station centrale électrique, des lavoirs, des ateliers perfectionnés de criblage et de concassage, et des usines à briquettes et boulets, qui, en 1914, fournissaient un tonnage de 50.000 tonnes environ.

Le transport des charbons était assuré par un embranchement de 8 kilomètres de voies ferrées, reliant les puits entre eux et aux deux lignes de Douai à Lille et d'Hénin-Liétard à Don-Saing, et par le Rivage établi à la Souchez, sur le canal de Haute-Deule, sur le territoire de Courrières.

La production qui, au début, s'était développée assez rapidement, était au moment de la guerre, stabilisée depuis une dizaine d'années aux environs de 250 à 270.000 tonnes, du fait même de la limitation de l'extraction à un seul siège. Les charbons obtenus demi-gras et quart-gras étaient particulièrement utilisés pour le chauffage domestique et la fabrication des chaux, ciments et briques.

Les mines de Carvin restées pendant toute la guerre dans le camp allemand ne se trouvaient néanmoins pas assez proches de la ligne de feu pour avoir subi des dommages irréparables du fait de la bataille. Par contre, avant de battre en retraite, en octobre 1918, les Allemands firent sauter à la dynamite toutes les installations de surface et partiellement les cuvelages. L'ensemble des dommages de guerre est évalué à 40 millions de francs.

Dès le lendemain de l'armistice, les travaux de reconstruction reprenaient activement. A l'heure actuelle, le déblaiement est complètement terminé; les lignes ferrées rétablies. Le rééquipement des puits se poursuit, principalement à la fosse d'extraction 4 et à ses retours d'air, les fosses 2 et 3. Les chevalements sont montés; des paniers de fonçage et treuils électriques mis en place; l'installation de pompes Bowing manœuvrées par un cabestan électrique doit être achevée sous peu à la fosse 4, et le dénoyage des puits qui, contrairement aux premières estimations, ne communiquent pas avec ceux de Meurchin, Lens et Liévin, commencera aussitôt. Néanmoins, les dommages à réparer sont tels que l'on ne peut prévoir avant trois ou quatre ans une reprise normale de l'extraction. Cette reprise, il est vrai, s'effectuera progressivement et l'on espère voir fonctionner, dès la fin de l'année, une usine à boulets identique aux anciennes.

La concentration de l'extraction dans un siège unique fait présumer que, sitôt terminés, le dénoyage et la réfecion des travaux du fond endommagés par l'eau, **Carvin** se retrouvera dans la situation exacte qui était la sienne avant la guerre. Il y a donc dans l'étude du passé de la société autre chose qu'un intérêt historique et purement documentaire, puisque ce passé est, suivant toute vraisemblance, l'image ressemblante de ce que sera l'avenir.

La production, nous l'avons vu, était à peu près stationnaire, aux environs de 270.000 tonnes. La faible étendue du gisement exploitable ne permet guère d'envisager dans l'avenir un tonnage supérieur à 300.000 tonnes — et cela d'autant plus qu'il faut tenir compte de la réduction des heures de travail. Par ailleurs, depuis que la société a centralisé toute son activité autour de la fosse 4, par la réduction au minimum des manipulations au jour, elle est parvenue à abaisser son prix de revient à la tonne, au point d'obtenir des prix des plus intéressants du Nord. Les bénéfices, grâce à cette compression des frais, et malgré le développement des travaux de recherches s'accroissaient assez régulièrement et, déduction faite de tous amortissements et dotations aux réserves, passaient de 592.000 fr. pour les exercices 1908-09, 1909-10 et 1910-11 à 651.000 fr. en 1911-12 et à 730.000 fr. pour les deux derniers exercices d'avant guerre. Ces résultats sont fort encourageants et montrent que la compagnie, désavantagée au point de vue industriel par la faible étendue et l'irrégularité de son gisement, a sû tirer de ces conditions médiocres le parti le meilleur possible. Par contre le développement paraît être assez étroitement limité.

(*à suivre*)

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Août 20	6 Sept. 20	13 Sept 20
Rente 3 %	83	61 60	59 55	56 20	55 ..	55 15
— 3 % amortissable	88	66	70 65	65 ..	63 ..	63 55
— 5 % 15-16	.... ..	89 75	88 30	87 50	87 20	85 40
— 4 % 1917	.... ..	72 35	71 10	71 45	70 15	68 75
— 4 % 1918	.... ..	72 10	71 80	71 15	70 85	69 40
Créd. Nat. Obl 5 % 1919	.... ..	.... ..	495	479 50	479 50	477 ..
Maroc 4 % 1914	.... ..	415	426	396	396 ..	393
Créd. Foncier 5 1/2 1920	.... ..	.... ..	.... ..	496	497	497
V. de Paris, Ob 5 % 1919	.... ..	.... ..	480	420	416	412

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Août 20	6 Sept. 20	13 Sept 20
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	850	825	842 50
Brésil 4 % 1889	72	62 75	79 50	94 ..	92 ..	96 ..
— 5 % Fund	100	99	123	142 ..	135 50	145 25
Congo (Lots)	71	92	93	88 ..	88 ..	89 ..
Egypte unifiée	100	92 05	119	137 10	135 ..	135 75
Espagne (Extérieure	93	95 55	173	180 50	175 ..	178 ..
Hellenique 5 % 1914	90	78	100	112 ..	109 ..	109 ..
Italie 3 %	93	67 75	63 50	..	44 ..	42 ..
Japon 4 % 1905	85	83	132	160 ..	158 80	164 30
Maroc 5 % 1904	515	460	480	442	444	430 ..
— 5 % 1910	518	447	466	588 .	653	641 ..
Mexique 4 % 1910	71	57	57	66 ..	68 ..	75 ..
Minas-Geraes 5 % 1907	461	372	398	410	401 ..	400 ..
Portugais 3 % 1re série	64	56 15	70	.. ..	54 ..	54 ..
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	730	740 ..	760 ..
Roumain 4 % 1910	...	67	67	57 75	55 ..	58 50
Russe 3 % 1891	73	38 50	29	28 25	26 ..	25 50
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	34 25	34 25	34 25
— 5 % 1906	102	57 50	46	44 50	42 50	41 ..
— 4 % Cons 1re, 2e s.	88	44	34 50	.	33 ..	31 75
Serbe 4 % 1895	78	61	55	.. ..	44 ..	44 ..
— 5 % 1913	86	69 70	60	59 .	56 50	57 ..
Turc unifié 4 %	81	70	63 25	69 75	69 ..	70 25

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Août 20	6 Sept. 20	13 Sept 20
Banque de France	4580	5120	5175	....	5360	5330
— d'Algérie	2811	3 00.	3630	....	4224	4210
Banque Française	267	281	283	305	302	298
— Nat. de Crédit	620	755	869	918	910	920
— de Paris	1420	1350	1345	1724	1710	1726
— Privée	370	425	459	520	510	500
de l'Union Parisien	810	804	1135	1265	1240	1235
— Transatlantique	266	282	310	318	317	316
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	1620	1615	1615
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	1065	1048	1040
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626	527	688	765	765	765
— Foncier de France	876	797	835	750	730	740
— Français	332	350	350	406	413	420
— Indust. libérée	724	705	742	735	730	700
— Lyonnais	1572	1292	1430	....	1650	1661
— Mobilier français	502	495	497 50	560	555	550
Foncière Lyonnaise	382	335	550	457	465	460
Société Générale	761	545	692	761	760	760
Societé Marseillaise	690	734	744	725	720	718
Rente Foncière	548	464	935	835	835	865
Immeubles de France	138	116	296	...	420	300
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	1975	1950	1905
Banque Indust. de Chine	....	580	879	968	955	950
Banque d'Athènes	46	105	135	195	200 ..	201
Banque Esp. de Crédit	256	340	720	...	920	930
Banq. Nat. du Mexique	500	434	418	619	632	674
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	720	717	717
Crédit Foncier Egyptien	730	782	944	942	940	965

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Août 20	6 Sept. 20	13 Sept 20
Est. Cap	906	900	720	605	600	590
Lyon Cap	1230	915	750	735	730	716
Midi. Cap	1102	882	850	701	700	702
Nord. Cap	1688	1294	1027	950	915	910
Orleans. Cap	1302	1090	940	814	829	806
Ouest	873	710	695	605	618	621
Orleans 3 % nouv	417	338	326 50	275	269	268
Etat 4 %	498	401	357	301	301	300
Est 3 % nouv	417	344	308	289	284	280 ..
Midi 3 % nouv	417	349	312	279	273	267 ..
Nord 3 % nouv	425	333	321	304	308	300 ..
Lyon fusion nouv	407	326	308	278 50	272	270 ..
Ouest 3 % nouv	419	346	310	275	274	276 ..
Congo (Grands Lacs	261	286	273	321	317	320
Nitrate Railways	362	315	365	406	433	452
Nord de l'Espagne	430	390	505	...	634	655
Saragosse	432	392	515	...	639	664
Métropolitain	498	476	383	328	325	316
Nord-Sud	130	169	141	160	173	153
Omnibus	... ..	470	602	652	645	650
Tramways (Cie franç.)	489	370	221	...	238	231
— Paris et Dép. Seine	150	210	145	192	190	187
Voitures à Paris	183	427	676	660	660	690

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Août 20	6 Sept. 20	13 Sept 20
Comp. Gén. des Eaux	2130	1553	1155	885	855	854
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	112	112	110 ..
— Min. et B. de mer	66	70	93	.. ..	90	92
Gaz p. la France et l'Etr.	711	500	395	338	367	350
Elect. et Gaz du Nord	3.6	275	360	335	332 ..	328
Est-Lumière	150	113	86	68 25	69 50	66
Gaz de Paris	276	203	175	166 ..	171 ..	171
Thomson-Houston	673	759	880	1161	1150	1130
Ouest-Lumière	138	102	88	71 50	71 ..	70 ..
Electricité de Paris	604	575	510	398 ..	389	387
Téléphones	268	585	705	815	815	800
Electr. d'Indo-Chine	1005	...	390	....	1265	1200
Câbles Télégraphiques	149	447	614	610	600	595
Eclair et Force Elect.	997	770	730	580	570	600
Electr. de la Loire	370	340	334	316	315	316 ..
Energie industrielle	90	166	153	148 ..	143 ..	138
Railways et Electricité	728	496	505	488	485	480
Energie Littoral Médit.	413	413	579	495	491	470
Télég. sans fil	..	..	1026	1327	1380	1380

MINES ET METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Août 20	6 Sept. 20	13 Sept. 20
Association Minière	152	242	349	342	340	335
Acièries de France	659	929	853	1010	1000	960
Longwy Acièries	1405	1300	1869	1945	1905	1905
Atel. et Chant. de Bretag.	483	212	174	167	165	165
— — de la Loire	680	2085	2495	1660	1620	1610
Chan. et At. de St Nazaire	1190	1920	1720	1845	1790	1650
Constr. de Levallois	130	155	139	...	154	160
— de Locomotives	....	750	735	696	690	690
— Mécaniques	....	276	308	321	335	345
Dyle et Bacalan (ord.)	260	582	450	450	420	460
Fives-Lille	938	1220	2710	1880	1865	1800
Forg. et Aciér. Nord Est	387	320	2090	1580	1595	1550
Longueville (Forges)	275	320	340	370	370	361
Creusot	1912	2460	3380	3798	3700	3590
Ariège	482	660	559	881	840	800
Trefil. et Lam. du Havre	233	220	217	212	214 ..	200
Usine de Basse-Loire	270	306	280	298 50	300	300
Aguilas	626	93	148	132	128	135
Boléo	718	783	845	905	950	930
Cuivre et Pyrites	022	315	318	335	333	330
Malfidano, jouiss	402	385	490	425	420	430
Métaux	745	950	1160	1375	1250	1220
Penarroya	1380	1275	1420	1720	1680	1680
Sels Gemmes	314	206	218	240	235	234
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1340	1320	1300
Carvin	770	580	655	940	860	764
Courrières	2800	2100	2011	2450	2480	2565
Dourges	433	359	536	617	606	601
Lens	1340	1032	1260	1812	1725	1800
Marles 30 %	214	322	460	4600	4560	4500
Bor, ord.	1615	890	3300	970	935	1100
Laurium	402	371	1355	400 50	410	401
Mokta et Hadid	2202	2700	1885	3602	3580	3525
Nickel	1119	1431	1075	1405	1420	1400
Rio Tinto ord.	1730	1752	475	1800	1710	1750
Sosnowice	1320	930	400	1200	1178	1199
Central Mining	215	205	426	448	433	436
Lautaro Nitrate	257	297	400	715	695	700
Naphte Russe	460	280	426	538	526	525

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Août 20	6 Sept. 20	13 Sept. 20
Messageries Maritimes	79	381	680	435	430	425
Transatlantique ord.	133	384	570	438	430	415
Suez act.	4865	5400	6450	....	6705	6795
Chargeurs Réunis	550	1574	1950	1302	1295	1260
Chargeurs Français	969	2275	3945	1490	2350	2255
Transp. Marit. à vapeur	....	1170	2680	1896	1851	1795

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Août 20	6 Sept. 20	13 Sept. 20
Agence Havas	1252	980	1020	1304	1400	1401
Air Liquide	263	391	386	590	583	565
Bergougnan	1372	1565	2500	1460	1430	1475
Cirages français	979	1012	1340	1425	1445	1415
Compteurs à Gaz nouv.	1044	915	652	685	666	660
Galeries Lafayette	464	163	170	180	184	175
Magasins Modernes	206	283	406	369	350	350
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	2110	2140	2100
Orosdi Back	205	286	296	350	340	330
Oriental Carpet	227	248	370	...	408	430
Paris-France	1187	1318	2025	1865	1370	1990
Pathé (Etablissements)	181	162	171	...	235	235
Raffinerie Say. ord.	358	485	910	1385	1400	1405
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	1125	1133	1140
Tabacs Ottomans	418	460	556	608	604	590

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Août 20	6 Sept. 20	13 Sept. 20
Argentin 6 %	90	105 30	93 75	211	213	213 50
Brésil 5 % 1914	80	87	99	120 ..	119 75	124 75
Colombie 5 % or 1906	405	407	435	496 ..	504	505
Maranhao 5 % or 1916	256	423	338	...	335	330
Roumain 5 % 1903	100	78 50	73	70	67	67 50
Mexique 5 % 1899	88	80	99	..	104	122

METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Août 20	6 Sept. 20	13 Sept. 20
Continsouza	136	363	357	244	213	216
Diétrich et Cie	142	274	280	215	221	228 50
Dnieprovienne	3190	1845	2130	1740	1740	1720
Hartmann	480	360	372	280	265	274
Taganrog	545	238	288	310	305	300
Toula	1020	570	680	...	510	510

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Août 20	6 Sept. 20	13 Sept. 20
Albi	447	710	825	530	514	541
Asturienne Mines	4925	6705	4000	3460	3500	3535
Bakou	1678	1335	1655	3950	3980	4020
Bruay	1300	2075	2241	3075	3050	3000
Camp Bird ord.	12	20	40	..	35	35
Colombia	1770	1282	1575	3005	2900	3050
Corocoro	16	65	70 ..	..	76	75 ..
Crow Mines	158	65	148	136	137	134 ..
De Beers	407	447	526	1020	985	995
East Rand	45	12	23	..	18 50	21
Ekaterinise	630	640	2175	1550	1510	1405
Grosnyi	2715	2150	3100	2890	2930	3170
Héraclée	600	2340	15400	17400	19700	18550
Lena	58	40	50	50	48 ..	48
Mexico el Oro	124	164	316	345	356	371
Montecatini	118	146	145	111	105	103
Nord d'Alais	45	48	85	...	120	109
Phosphates Tunisiens	380	370	630	...	750	760
Royal Dutch	....	2200	34900	36850	37700	39550
Shell	....	180	520	415	400	427
Shansi	28	36	5050 ..	86	80	78
Spassky	67	49	50 ..	...	50	50
Tanganyika	53	158	144 50	111	115	127 ..
Utah Copper	296	475	875	...	903	945
Wyoming	109	149	285 ..	173	230	260

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Août 20	6 Sept. 20	13 Sept. 20
Commerciale Pacifique	....	....	718	610	605	540
Cargos Français	....	....	....	751	735	610

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Août 20	6 Sept. 20	13 Sept. 20
Américan Téléphone	629	689	1085	....	1412	1492
Caoutchoucs (Financière)	81	276	302	268	272	267
Doriot-Flandrin	219	262	245	240	359	234
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2875	3325	2555
Lorraine Industrielle	865	700	1400	....	1530	1510
Monaco	5400	3305	4200	4825	5875	5420
Padang	67	276	485	350	332	322
Peugeot	502	828	810	...	750	750
Raisins de Corinthe act.	154	296	445	...	492	518
Saut du Tarn	556	1075	1025	1256	1260	1350
Soie de Tubize	147	134	980	920	899	883

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

En millions de francs	26 août 20	2 sept. 20	9 sept. 20
Actif :			
Or { En caisse	3.611	3.612	3.592
Or { A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	254	254	254
Encaisse totale	5.844	5.845	5.825
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	155	51	51
Disponible à l'étranger	617	688	676
Portefeuille	1.408	2.167	1.937
Effets prorogés	492	486	485
Avances sur titres	1.950	1.925	2.009
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	25.800	26.300	26.500
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.905	3.915	3.920
Passif :			
Billets en circulation	37.904	38.333	38.622
Compte courant du Trésor	64	64	39
Comptes courants particuliers	3.202	3.041	3.259
Taux d'escompte	6 0/0	6 0/0	6 ..
Taux des Avances	6 1/2 0/0	6 1/2 0/0	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

En millions de livres	19 août 20	25 août 20	1er sept. 20
Billets émis	139	139	140
Billets en réserve	15	15	13
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	121	121	121
Or et argent monnayés en réserve	1	1	1
Dépôts publics	16	15	16
— privés	117	100	113
Avances sur Fonds d'Etats	59	41	..
— — Autres Fonds	82	75	75
Portefeuille	76	..	82
Proportion réserve aux engagements	10 1/8	..	11 1/2
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

En millions de marks	30 juillet 20	14 août 20	23 août 20
Actif :			
Encaisse { Or	1.091	1.091	1.091
Encaisse { Argent	1	1	1
Billets et Bons de caisse de prêts	17.873	17.364	16.077
Effets escomptés	46.093	44.550	41.581
Avances	10	11	11
Passif :			
Circulation	55.768	56.462	56.683
Dépôts et comptes courants	17.281	15.573	12.050

DATES	Encaisse métallique: Or	Encaisse métallique: Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
			En millions de francs			
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 14 août	2.452	602	3.982	970	1.056	5
1920 21 août	2.452	602	3.960	982	1.032	5
1920 28 août	2.452	606	3.959	976	1.044	5
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	[illegible]	586	5
1920 20 juin	805	75	13.400	1.797	2.728	6
1920 30 juin	805	75	13.828	1.881	2.962	6
1920 20 juillet	805	75	13.706	1.807	2.831	6
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304	»	3.025	3.299	»	8
1920 24 avril	2.301	»	3.111	3.361	»	8
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 31 mai	365	4	992	387	818	7
1920 30 juin	365	4	1.031	400	917	7
1920 31 juillet	366	4	1.015	383	844	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 16 août	1.336	33	2.153	205	290	4 1/2
1920 23 août	1.336	34	2.117	249	298	4 1/2
1920 30 août	1.336	35	2.155	177	298	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	3 1/2
1920 14 août	542	90	914	150	324	5 1
1920 23 août	540	92	900	149	301	5
1920 31 août	540	93	951	122	340	5
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 12 août	266	26	5.485	1.602	570	5 1/2
1920 19 août	266	26	5.554	1.615	579	5 1/2
1920 26 août	266	27	5.530	1.575	584	5 1/2
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 25 juillet	9.846	733	15.583	9.159	14.155	7
1920 30 juillet	9.888	754	15.606	9.610	14.184	7

LE MARCHÉ DES CHANGES
en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	13 août 1920	24 août 1920	31 août 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920
Londres	25 225	50 27 1/2	51 90 1/2	51 44 1/2	52 02	53 80
New-York	518 25	13 82	14 56	14 51	14 62	15 13
Madrid	100	208 ..	219 ..	215 3/4	217 1/2	224 ..
Berlin	123 50	29 3/4	28 1/4	29 1/2	28 3/4	26 1/4
Amsterdam	288 30	457 ..	463 ..	463	463	479 ./.
Rome	100	68 3/4	66	67 3/4	65 3/4	66 ./.
Vienne	105	7 ..	6 1/8	6 3/4	6 3/8	6 7/8
Bruxelles	100	106 3/4	106 3/4	106 1/2	106 1/2	106 3/4
Copenhague	139	207 ..	211 1/4	208 1/2	212 ./.	213 ..
Stockholm	139	286 ..	295 1/2	291 3/4	298	315 ..
Christiania	139	210 ..	210 1/4	205 3/4	213 1/2	217 1/2
Genève	100	229 3/4	240 ..	237 1/2	240 1/4	250 1/4

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	13 août 1920	24 août 1920	31 août 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920
Paris	25 12 1/4	50 22 1/2	51 77 1/2	51 42 1/2	52 1/2	53 65
New-York	48 66	3 64 1/2	3 57 1/8	3 56 5/8	3 56	3 46
Berlin	20 43	168 1/2	182 1/2	174 3/4	180 1/2	207 1/2
Amsterdam	12 107	11 ..	11 16 1/2	11 17	11 20	11 22
Madrid	25 220	24 15 1/2	23 81 1/2	23 80 1/2	23 82	23 85
Bruxelles	25 225	47 15	48 57 1/2	48 40	48 75	50 42
Rome	25 225	73 3/8	78 37 1/2	76 5/8	79 50	81 3/4
Suisse	25 225	21 88 1/2	21 64	21 71	21 62	21 46
Stockholm	18 159	17 66	17 61 1/2	17 65 1/2	17 57	17 11
Christiania	18 156		24 72 1/2	24 82 1/2	24 52	25 30
Copenhague	18 159		24 72 1/2	24 62 1/2	24 70	25 35

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	13 août 1920	24 août 1920	31 août 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920
Paris	100	43 47 1/2	41 70	42 ..	41 90	39 80
Londres	25 225	21 87	21 63 1/2	21 66	21 63	21 48
Berlin	123 47	13 ...	11 82 1/2	12 35	11 97	10 37
Vienne	105	....	....	...	...	...
Pétrograd		..	....	...	...	..
New-York	518 25	5 99	6 02	6 07 1/4	6 07	6 20
Rome	100	29 80	27 70	28 20	27 62	26 07

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	13 août 1920	24 août 1920	31 août 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920
Amsterdam	208 30	430 ..	434 50	436 ..	434 1/2	445 3/4
Londres	25 225	47 15	48 52 1/2	48 65	48 52	50 60
Paris	10	93 75	93 75	93 7/8	94 ..	93 75
Madrid	100	193	204 ..	204 ..	201 ..	212 50
Genève	118 25	216 50	227 ..	224 ..	225 25	237 70
New-York	5.100 25	12 95	13 62 1/2	13 67 1/2	13 80	14 ..

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	13 août 1920	23 août 1920	30 août 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920
Hollande	169 70	1.556	1.663 30	1.595 90	1.593 40	1.593
Espagne	80	700 30	749 25	734 25	744 25	744 25
Suisse	80	779 20	836 65	811 70	821 65	821 65

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	13 août 1920	24 août 1920	27 août 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920
Paris	48 18	21 87 1/2	21 60	21 80	21 70	20 95
Londres	11 78 3/4	11 ..	11 16 1/2	11 13	11 22	11 23
Berlin	59 37	6 50	6 10	6 32 1/2	6 17	5 45

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	13 août 1920	24 août 1920	31 août 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920
Paris	5 182	7 28	6 82	6 92	6 78	6 53
Londres câble	4 866	3 65	3 55	3 56	3 54	3 47

COURS A MADRID

Sur :	Pair	13 août 1920	24 août 1920	31 août 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920
Paris	100	47 90	45 40	46 25	46 10	45 15
Londres	25 225	24 17	22 72	23 77	23 77	23 87

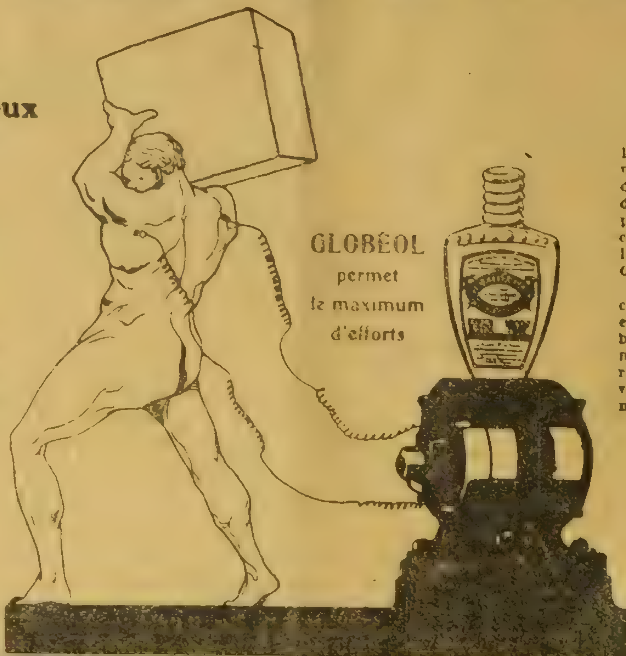
COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	13 août 1920	24 août 1920	31 août 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920
Londres	48 5/8	57 1/4	57 ..	57 1/2	57 ...	57 3/4

GLOBÉOL

donne de la force

Épuisement nerveux
Convalescence
Neurasthénie
Pâles couleurs
Surmenage



La cure de GLOBÉOL augmente la force nerveuse et rend aux nerfs rajeunis toute leur énergie, leur souplesse et leur vigueur

Reminéralise
les tissus.
Nourrit
le muscle et le nerf.

L'OPINION MÉDICALE :

« Deux examens de sang, un avant la cure l'autre à son achèvement, permettent de toucher « de l'œil » sinon du doigt, la relation de cause à effet, de voir en vertu de quel phénomène physiologique très simple a pu s'accomplir la rénovation constatée chez les malades soumis à l'action du *Globéol*.

« Etant donné la facilité et l'innocuité de la médication par le *Globéol*, et surtout son admirable et indéniable efficacité, il importe donc, désormais de toujours donner à l'opothérapie sanguine la place qui lui revient et que incontestablement, elle mérite la première »

Docteur MILLOT,
Médecin légiste de la Faculté de médecine de Lyon

Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes Paris, et toutes pharmacies — Le 1/2 flacon, fco 4 fr., le flacon, fco 7 fr., les trois, fco 19 fr. 50

BUSTE FERME : Fandorine
Irrégularités, Pertes, Malaises, Obésité.
Le flac. franco 11 fr. — Labor. 2 Rue de Valenciennes. Paris.

DIABÈTE : *Filudine*
Malaria, Jaunisse, Paludisme, Maladies du Foie.
F°° 11 fr — *Labor. de l'Urodonal*, 2, Rue Valenciennes, Paris.

MALADIES de la FEMME

LE FIBROME

Sur 100 femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de **Tumeurs, Polypes, Fibromes**, et autres engorgements qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les *Hémorragies* et les *Pertes* presque continuelles auxquelles elles sont sujettes. La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le **FIBROME** se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

Exiger ce portrait

QUE FAIRE? A toutes ces malheureuses, il faut dire et redire :

Faites une Cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse. N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que, composée de plantes spéciales, sans aucun poison, la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est faite exprès pour guérir toutes les **Maladies intérieures de la Femme** : *Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la Circulation du Sang, Accidents du* **RETOUR D'AGE**, *Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites.*

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'**HYGIENITINE des DAMES** : la boîte, 4 francs ; plus impôt 0 fr. 40; total : 4 fr. 40.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** préparée à la Pharmacie **Mag. DUMONTIER**, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies, le flacon : 6 fr. 30, plus impôt, 0 fr. 70 ; total : 7 francs.

Bien exiger la Véritable Jouvence de l'Abbé SOURY
avec la Signature Mag. DUMONTIER

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme.
Capital : 100.000.000 de francs entièrement versé
Réserves : 80.000.000 de francs

Siège Social, à Paris, 50, rue d'Anjou

Agences à BORDEAUX, CANNES, MARSEILLE, NICE, ANTIBES, GRASSE, MENTON, VICHY, MONTE-CARLO (Pr. de Monaco) et dans les principaux Centres d'ALGÉRIE, de TUNISIE et du MAROC

COMPTES DE DÉPOTS

A vue et à préavis

BONS A ÉCHEANCE FIXE
Taux variant suivant la durée du dépôt

Envois de fonds. — Lettres de Crédit pour tous pays
Opérations de Bourse. — Prêts sur Titres
Paiement de coupons. — Souscriptions. — Garde de Titres, — Opérations de Banque, — Escompte Recouvrements d'effets. Prêts sur marchandises. — Location de coffres-forts.



La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Imprimerie CORNU, 6, Place du Louvre. — Paris

3me Année, N° 35 Le numéro : 2 francs. 26 Septembre 1920

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

LA FRANCE ET L'INDEMNITÉ ALLEMANDE - LE POINT DE VUE BRITANNIQUE ET LE NOTRE - LA CONFÉRENCE DU DANUBE - DOSSIER OFFICIEL DES CONVERSATIONS ANGLO-RUSSES ET POLONO-RUSSES (SUITE) -

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE - L'ENFANT MAITRE - UN CONCOURS D'AFFICHES

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS

Le prix de l'abonnement à L'EUROPE NOUVELLE est désormais ainsi fixé :

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	80 fr.	90 fr
Six mois	40 fr.	50 fr
Trois mois	20 fr.	30 fr.

Nous donnons à tous nos ABONNÉS D'UN AN la facilité d'acquitter leur abonnement par trimestre.

Les abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste. – Compte chèque postal n° 7.029.

TOUS LES DIMANCHES ; LE NUMÉRO : DEUX FRANCS

Tout abonné d'un an qui nous procurera deux abonnements de même durée aura droit à une prolongation d'abonnement d'un an.

L'EUROPE NOUVELLE qui s'est spécialisée dans les publications de notes et documents diplomatiques, a donné dans ses tout derniers numéros :

(Le 16 Mai) : **RUSSES ET POLONAIS. — LEURS RECENTES RELATIONS DIPLOMATIQUES EN VUE D'ENGAGER DES POURPARLERS DE PAIX.** — (a) Les notes russes. (b) Les notes polonaises.

(Le 23 mai) : **LES CONDITIONS DE PAIX AVEC LA HONGRIE.** — (I) Note et lettre d'envoi d'Apponyi accompagnant les remarques de la Délégation hongroise. — (II) Lettre d'envoi de M. Millerand accompagnant la réponse des Puissances alliées et associées. — (III) Les principales clauses des conditions de paix avec la Hongrie.- Une carte officielle des nouvelles frontières de la Hongrie.

(Le 6 juin) : **LE RAPPORT DE M. LÉON BOURGEOIS SUR LA CONFERENCE FINANCIÈRE INTERNATIONALE ADOPTÉ PAR LA SOCIETÉ DES NATIONS.**

(Les 13, 19 et 27 juin) : **LES CONDITIONS DE PAIX AVEC LA TURQUIE.** — Clauses politiques. — Protection des minorités : clauses militaires navales et aériennes — : clauses financières. — Clauses économiques. — Cartes officielles des nouvelles frontières sud de la Turquie et des frontières gréco-turques. Tableau de la situation de la Dette ottomane d'avant-guerre. (Au 5 novembre 1914).

(Le 27 juin) : **CE QUE LES ALLEMANDS OFFRENT DE PAYER POUR LES DOMMAGES MATERIELS CAUSÉS EN FRANCE.**

(Le 18 juillet) : **LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA RUSSIE** : I. Le rapport de Rykov ; II. Le rapport de MM. Chmelev et Makeev.)

(Le 25 juillet) : **L'HISTOIRE OFFICIELLE DE LA CONFERENCE DE SPA.** — (A) Les communiqués alliés. — (B) Les communiqués allemands. — (C) Les annexes.

(Les 8 et 15 Août) : **LE DOSSIER OFFICIEL DES CONVERSATIONS ENTRE LONDRES ET MOSCOU ET VARSOVIE ET MOSCOU. — LA REPRISE DES RELATIONS COMMERCIALES; L'ARMISTICE AVEC LA POLOGNE.**

Avis de la Chambre syndicale des Agents de Change

Société Financière des Pétroles

A partir du 14 septembre présent mois, les 45.000 actions catégories A, n° 1 à 45.000, de la *Société Financière des Pétroles* seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres seront inscrits à la première partie du Bulletin de la Cote.

45.000 actions A de 500 fr., libérées et au porteur, coupon n° 1 attaché, formant avec les 500 actions B de 5.000 fr., non admises à la Cote, le capital social de 25 millions de francs.

Siège social à Paris : rue de la Paix, 23.

Service des titres et des coupons à Paris, à la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, rue Scribe, 17.

Nota. — Les droits respectifs des actions A. et des actions B, en ce qui concerne le vote aux assemblées, sont réglés par l'art. 36 des statuts ainsi conçu : « Dans toute assemblée générale ordinaire ou extraordinaire, chaque action de la catégorie A de 500 fr., « donne droit à une voix sans limitation. L'ensemble « des actions de la catégorie B aura droit, dans chaque assemblée ordinaire ou extraordinaire, et sauf « interprétation contraire de la législation en vigueur, « à un nombre total de voix égal au nombre d'actions « de la catégorie A existant au jour de l'assemblée, « et cela, quelles que puissent être les augmentations « ou les diminutions du nombre d'actions de l'une ou « l'autre catégorie. »

SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE DE CLICHY

Société anonyme au capital de 15.000.000 de francs

Siège social : 170, quai de Clichy, à Clichy (Seine)

Placement de 40.000 obligations de 500 Frs 6 %

Ces obligations rapporteront un intérêt annuel de 30 francs, nets de tous impôts présents et futurs, payabzle par coupon semestriel, les 1er mars et 1er septembre de chaque année. Le premier coupon sera payable le 1er mars 1921.

Ces obligations seront remboursables par tirages au sort en 20 années, à partir de 1925, la Société se réservant la faculté d'anticiper les remboursements en totalité ou en partie, à partir de cette date et moyennant un préavis de six mois.

Tout remboursement anticipé doit coïncider avec l'échéance d'un coupon.

Ces obligations ne seront pas hypothécaires, mais la Société s'engage à ne consentir aucune garantie hypothécaire, au profit de ses créanciers actuels ou futurs sans en faire bénéficier proportionnellement les obligations du présent emprunt.

PRIX D'ÉMISSION : **497 fr. 50**

Jouissance : 1er septembre 1920.

Les demandes sont reçues :

A la *Banque Nationale de Crédit*, 16, boulevard des Italiens, à Paris, et dans toutes ses succursales et agences.

Cette notice a été publié le 16 août 1920, au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires.*







L'ÉQUIVOQUE DE GENÈVE

Puisque les temps sont désormais révolus, il est permis de souhaiter que l'on mette fin aussi promptement que possible à une dangereuse équivoque.

Malgré les engagements pris à Spa, le gouvernement français a refusé de se rendre à Genève ce mois-ci pour arrêter, après avoir entendu les Allemands, le montant de l'indemnité allemande. De ce refus, des personnages français considérables ont cru pouvoir tirer la conclusion que la politique inaugurée par M. Millerand avait été définitivement enterrée par son propre auteur. A les entendre, il ne serait plus question ni de se prêter à des conversations avec l'Allemagne, ni de fixer le fameux forfait. Ce retour à ce qu'on appelle « la lettre du traité » aurait d'ailleurs l'approbation de l'Amérique, comme de plusieurs de nos alliés. L'Angleterre elle-même serait bien obligée d'y consentir.

Cette illusion est probablement l'une des plus graves que l'on ait laissé se propager en France. C'est ici qu'il faut tâcher de s'expliquer sans détour.

Que la France refuse de se rendre à Genève avant qu'un plus sérieux accord ait été réalisé entre alliés, rien de plus légitime.

Ce point semble en effet, avoir échappé à l'attention du gouvernement comme du public anglais, dont M. George Glasgow expose un peu plus loin les perplexités. A Spa, le gouvernement français a eu fréquemment l'impression d'être de la part du gouvernement britannique l'objet d'un marchandage d'autant plus regrettable qu'il se produisait en présence des Allemands, et dans des conditions de hâte rendant toute résistance difficile. Ce n'est un mystère pour personne que M. Millerand, lors de son refus, était dominé avant tout par le souci de ne plus se prêter à ce genre de jeu.

Sans doute, un accord absolu entre alliés est malaisément réalisable avant même que l'on ait entendu les Allemands. Il n'est pas impossible cependant d'arrêter ensemble au préalable les limites entre lesquelles pourrait se déplacer la solution. Tout le monde pensait que tel avait été précisément l'objet des conversations que MM. Avenol et Blackett avaient eues antérieurement à Spa. Si l'on préfère confier désormais cette tâche à la Commision des Réparations elle-même, personne ne saurait s'en formaliser. La France a vraiment le droit d'obtenir qu'en pareille matière la Grande-Bretagne ne la mette pas sur le même pied que l'Allemagne, et ne se borne pas à adresser au débiteur et au créancier la même circulaire.



Mais si la France peut demander qu'on diffère la Conférence de Genève, et qu'on la fasse précéder de telles conversations que l'on voudra, elle s'exposerait par un refus définitif aux pires éventualités.

Le sentiment anglais est présenté ci-après avec trop de netteté par M. Glasgow pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter longtemps. A Spa, la France a pris un engagement formel. Si elle entend s'y dérober, il ne faudra plus compter sur l'appui de l'Angleterre pour le recouvrement de la créance allemande.

Peut-on du moins compter sur l'appui éventuel des autres pays? L'Italie a déclaré à Aix-les-Bains que le recouvrement de la créance allemande était d'une grande importance... pour la France. Il est vrai que l'Amérique a fait savoir, le 27 août, qu'elle ne goûtait pas entièrement la procédure de Spa. La raison de cette protestation, on la trouve moins toutefois dans un amour immodéré du traité de Versailles que dans la crainte de voir les créances militaires américaines oubliées lors du règlement de Genève. Reste la Belgique. On sait la proposition transactionnelle de M. Delacroix. Quoi qu'elle signifie, il est assez clair qu'elle ne fait point disparaître l'obligation : 1° d'aller à Genève ; 2° d'écouter les Allemands ; 3° de fixer un forfait.

La conclusion se dégage d'elle-même. Si

nous refusons d'aller à Genève, il ne faudra compter que sur nous-mêmes pour nous faire payer par l'Allemagne.

Mais pour tout homme réfléchi, ceci revient à dire qu'il n'est plus temps de revenir sur la politique d'exécution du traité arrêtée entre alliés à San Remo. Ou nous nous prêterons à la délibération qu'on nous demande et à la politique dite du forfait. Ou la France ne touchera jamais un sou de l'indemnité allemande.

Voilà la vérité qu'il faut savoir publier, si l'on tient à renseigner exactement l'opinion française. Rien ne prouve fort heureusement que M. Millerand l'ait perdue de vue lorsqu'il déclina, sans doute provisoirement, cette nouvelle invitation au voyage.

Philippe MILLET.



LA VALISE ENTR'OUVERTE

Un diplomate français, récemment nommé dans l'Amérique du Sud, vint prudemment demander au Quai d'Orsay, si la légation était meublée. On lui répondit très affirmativement que non, en lui promettant de lui rembourser ses frais de déménagement.

Il fit aussitôt emballer et expédier tous ses meubles, paya les frais, et présenta une facture très en règle s'élevant à la somme de quinze mille francs. La Direction de la Comptabilité l'accepta, tout en faisant observer qu'elle ne pourrait rembourser que dix mille francs, maximum prévu par les décrets. Le diplomate n'insista pas, étant parfaitement habitué à des surprises de ce genre.

Mais, la veille du jour de son départ, il rencontra, à Paris, un voyageur qui revenait précisément de l'Amérique du Sud, et lui apprit le nom de son nouveau poste.

— Ah! mon cher, je vous félicite, et vous allez être richement meublé aux frais de la Princesse !

?

— Renseignez-vous ! J'ai vu la Légation.

Le diplomate se rendit aussitôt chez M. Dobler en personne. Après de très longues recherches, on finit par mettre la main sur le dossier nécessaire, où figurait un long inventaire du mobilier appartenant à l'Etat, avec de nombreuses photographies à l'appui.

— Diable!dit le diplomate,comment vais-je faire?

— Parbleu, lui répondit paternellement M. Dobler, vous en serez quitte pour vendre votre mobilier, et vous ferez une magnifique affaire : dans l'Amérique du Sud, les meubles français se vendent en ce moment des prix fous ! Demandez plutôt à votre prédécesseur.

Le diplomate n'insista pas, et il partit... pour la Bolivie. Mais qui donc remboursera au Budget français les dix mille francs versés pour les frais de ce déménagement inutile ?



Le gouvernement insurrectionnel de la République Irlandaise n'a pas moins de trois ministres des Affaires Etrangères : il est vrai qu'ils ne lui coûtent pas cher : leurs appointements annuels sont fixés respectivement à £ 175 : 4.375 fr.



S. E. M. Take Jonesco, ministre des Affaires Etrangères de Roumanie, est attendu incessamment à Londres.



Enver pacha, qui vient d'être nommé par Lenine commandant en chef des troupes rouges en Orient, fut l'un des principaux artisans de l'alliance germano-turque en 1914.

En 1912, n'étant encore que bey et colonel, il guerroya en Tripolitaine contre les Italiens, puis quitta brusquement les chefs arabes, pour aller défendre Constantinople menacée par les Bulgares. Il avait bien juré sur le Coran de rester aussi longtemps qu'un giaour italien souillerait de sa présence la terre d'Afrique, mais qu'est-ce qu'un serment pour un condottiere de l'envergure d'Enver pacha ! En s'en allant, il promit d'envoyer de grosses sommes d'argent, qui restèrent sans doute dans ses poches, et comme le chef arabe Aziz ali se plaignait avec trop d'insistance de ne rien recevoir, il le fit mettre en prison, et inculper de concussion. Aziz ali faillit être empoisonné par un geôlier trop zélé, et ne dut son salut qu'à l'intervention personnelle de M. Rémond, correspondant de l' « Illustration » *qui avait été en Tripolitaine, et qui menaça Enver de tout révéler dans la presse européenne.*



On raconte que depuis quelque temps S. M. le roi d'Italie a modifié tous les programmes de l'instruction qu'il fait donner à son fils, et qu'il le prépare désormais à jouer le rôle d'un utile citoyen dans une libre République.



Le compositeur Mascagni si célèbre par sa musique sacrée, et auteur de « Cavalleria Rusticana » *dont tous les violons ont susurré l'intermezzo languissant, est un fougueux bolcheviste. Il vient de servir de parrain à un vaisseau lancé à la mer par les ouvriers italiens conscients et organisés de Livourne, et à cette occasion il a émis le vœu que l'Italie devienne bientôt la seconde patrie des Soviets. Depuis que M. Paderevski a abandonné le piano pour la politique, les musiciens ne dorment plus.*



Les Consuls de France en Orient, dont le mobilier fut détruit ou volé durant la guerre, devaient toucher du gouvernement français une avance de fonds à valoir sur l'indemnité due par la Turquie.

Mais, lorsque le Parlement fut en vacances, on s'aperçut qu'un fonctionnaire du Quai d'Orsay avait oublié la demande de crédits sur un coin de sa table, et que députés et sénateurs n'en avaient eu aucune connaissance, et par suite n'avaient rien voté.

MM. les consuls sinistrés sont donc priés, — s'ils ont besoin de racheter des meubles, — de se

faire avancer l'argent nécessaire par les banquiers officieux du Quai d'Orsay. Bien entendu, l'intérêt de ces emprunts restera à leur charge!

Ne pourrait-on pas faire payer immédiatement le gouvernement turc? Cela arrangerait tout le monde, même notre ministre des Finances!



La brusque nomination de S. E. M. Garroni comme ambassadeur d'Italie à Constantinople n'aurait pas été très bien accueillie dans les milieux diplomatiques anglais. On s'étonne que l'Italie n'ait pas attendu la ratification du traité de Sèvres, et que, contrairement aux usages, elle ait envoyé à Constantinople l'ambassadeur qui la représentait déjà avant la guerre auprès du gouvernement impérial ottoman.



Lorsque Mgr. Micara, nonce à Prague, lui a présenté ses lettres de créance, M. Masaryk a dit dans une allocution qu'il attachait la plus haute importance au progrès religieux et que c'est précisément dans l'intérêt de la religion qu'il envisageait le projet de séparation des Eglises et de l'Etat annoncé par le gouvernement.

Ambassades et Consulats

AU QUAI D'ORSAY : *sont promus ou nommés au grade d'officier de la Légion d'honneur : MM. Charles Benoist, ministre de France à La Haye; Ribot, ministre de France à Lima; Vignon, conseiller d'ambassade, chef-adjoint du cabinet du ministre des affaires étrangères; de Cherisey, conseiller d'ambassade, commissaire à Marienwerder. — Au grade de chevalier du même ordre : MM. Henry, secrétaire d'ambassade à Tokyo; Maugras, secrétaire d'ambassade à Pékin; Tinayre, consul à Porto; Birle, consul; André, consul à Vladivostock; Daniel Tétreau, consul à Lausanne; de Gordava Godlewski, rédacteur à l'administration centrale; Nettement, consul à Tiflis; Lozé, consul; Beguin-Billecoq, consul à Constantinople; Feer, drogman en Syrie; Grapin, drogman; Lépissier, drogman à Trébizonde, Blanchet, vice-consul; Hutin, géographe; Mill, président du Conseil de Surveillance du journal* Le Temps; *Bassée, publiciste.*

AMBASSSADES : *M. de Peretti de la Rocca vient d'être nommé ministre plénipotentiaire de 1re classe; M. de Courcel, conseiller d'ambassade, a été chargé des fonctions de son grade au Haut-Commissariat de la République Française à Constantinople. — M. Stahmer, déjà chargé d'affaires d'Allemagne à Londres, vient de présenter ses lettres de créance en qualité d'ambassadeur. — M. Todorof, chargé d'affaires de Bulgarie à Belgrade, vient de présenter ses lettres de créance. — S. E. le marquis de Amposta est nommé ambassadeur d'Espagne, près de la République Argentine. — M. Milan Milojovic, envoyé extraordinaire du royaume yougo-slave, à Budapest, a remis ses lettres de créance. — Une mission diplomatique géorgienne, composée de MM. Makaradze, président, du colonel Nuzdalof, et du prince Matchabeli est envoyée à Moscou. — M. Maissa, haut-commissaire italien, est parti pour Rhodes où il sera gouverneur général. Le capitaine de Colombel est nommé attaché militaire à la Légation de la République française à Athènes. — M. Chapsal, attaché d'ambassade à Madrid, est nommé à Constantinople; M. de la Blanchetai, attaché d'ambassade au Haut-Commissariat de France à Constantinople, est nommé à Madrid. — M. Rochat, attaché d'ambassade, est envoyé à Vienne. — M. Don Julio-F.-A. Bittencourt, secrétaire à la Légation du Chili, vient de rentrer à Londres. — M. José-M. Rodriguez Argandona, ancien attaché à la Légation de Bolivie à Paris, vient de partir pour son pays. — Le colonel Stokes, Haut-Commissaire Britannique en Transcaucasie, est parti pour Tiflis.*

CONSULATS : *L'exequatur vient d'être accordé à M. de Zevallos, consul général du Pérou au Havre. — M. Graillet, consul de France à Salonique, est nommé inspecteur-adjoint des postes diplomatiques et consulaires.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

LA QUESTION DE DANTZIG

Les incidents auxquels a donné lieu le débarquement à Dantzig des munitions destinées à la Pologne ont révélé au grand public, en même temps que le nom de sir Reginald Tower, l'étrange situation qui, depuis neuf mois, s'est peu à peu créée à Dantzig. Le refus des dockers de laisser décharger le matériel de guerre polonais, la proclamation de la neutralité de la ville par son Assemblée Constituante, sont le résultat de l'action patiente et méthodique exercée depuis neuf mois par des fonctionnaires prussiens énergiques sous le regard indulgent du Haut Commissaire allié.

On a quelque peine à s'imaginer que la question de Dantzig puisse encore se poser et que les articles 100 à 108 du Traité de Paix, fort explicites semble-t-il, aient été le point de départ d'une querelle qui n'est point encore close. En constituant en ville libre, sous la protection de la Société des Nations, Dantzig et sa banlieue, le Traité dispose, en effet, qu'une convention interviendra entre la Ville Libre et la Pologne, convention dont les principales puissances alliées et associées négocieront les termes et qui aura pour effet :

a) *de placer la Ville Libre à l'intérieur de la ligne de douanes polonaises;* b) *d'assurer à la Pologne « le libre usage et le service » des voies d'eau, docks, etc., nécessaires à ses importations et exportations;* c) *de lui donner le contrôle et l'administration de la Vistule, des chemins de fer, ainsi que du réseau télégraphique et téléphonique reliant la Pologne au port de Dantzig, la Pologne ayant le droit d'améliorer de toutes manières le réseau ferré et fuvial;* d) *de veiller à ce que, dans la Ville Libre, aucune discrimination ne soit faite au préjudice des nationaux polonais et des autres personnes de langue ou d'origine polonaise;* e) *de faire assurer par la Pologne la conduite des affaires extérieures de Dantzig et la protection à l'étranger de ses ressortissants.*

Un esprit non prévenu, ayant lu l'article 104, en conclura que les Puissances, tout en se refusant à rendre aux Polonais la ville qui leur a été arrachée en 1793 et qu'un afflux de population allemande a prussifiée au XIXe siècle, avaient entendu réparer l'injustice de l'histoire en assurant à la Pologne un véritable protectorat sur Dantzig : ce n'est pas d'ailleurs trahir un secret que de rappeler que la Commission des affaires polonaises de la Conférence s'était prononcée pour le rattachement de Dantzig à la Pologne et que, seule, l'opposition personnelle de M. Lloyd George avait décidé les Cinq à adopter le compromis que le Traité de Versailles a consacré. Le comte Brockdorff-Rantzau ne se méprenait donc pas sur la portée de cette disposition, lorsque, dans sa note du 29 mai 1919, à la Conférence, il reprochait aux alliés de placer « la vieille ville hanséatique » sous la « suzeraineté polonaise ».

C'est bien ce qu'avait, en effet, voulu la Conférence qui ne laissait à Dantzig qu'une autonomie municipale : mais cela ne faisait le compte ni des fonctionnaires allemands, ni peut-être de ceux des alliés qui ne voyaient qu'à regret se constituer une Pologne indépendante : ce qu'avait édifié l'article 104, l'article 102 pouvait le détruire.

Un syllogisme très simple suffisait : d'après l'article 102, Dantzig est une Ville Libre; or, une Ville dans laquelle un Etat étranger exercerait les droits que l'article 104 paraît donner à la Pologne ne serait pas une Ville Libre; donc l'article 104

*

n'a pas la portée qu'on lui attribue. Raisonnement d'une implacable logique et d'où sont nées toutes les difficultés actuelles.



Pour les empêcher de naître, il eût fallu à Dantzig un représentant des alliés énergique et décidé à faire respecter les volontés de l'Entente. Sir Reginald Tower ne fut pas cet homme. La presse française lui a, depuis quelques semaines, souvent jeté la pierre ; il eut des torts, mais on doit reconnaître qu'il ne fut pas le seul !

La tâche était malaisée : débarquant dans une ville indubitablement allemande et que mille liens reliaient à la Prusse, Sir Reginald devait provoquer un brusque changement d'orientation : il devait, en quelques mois, créer un courant de sympathies et d'échanges entre Dantzig et Varsovie, faire de l'ennemi d'hier, haï et méprisé, un ami, un collaborateur, presque un maître. L'eût-il voulu qu'il eût été dans l'impossibilité d'y parvenir s'il ne trouvait pas auprès des Polonais des dispositions conciliantes et une intelligence assez souple pour savoir attendre et obtenir par la persuasion ce que le traité leur donnait d'ailleurs le droit de réclamer.

Or, les représentants de la Pologne ne surent pas comprendre l'admirable occasion qui s'offrait à eux de faire œuvre politique : au lieu de rendre sensible aux Dantzickois l'importance qu'avaient pour eux de bonnes relations avec le pays d'où ils tiraient leur subsistance et où, demain, leur port et leur commerce trouveraient tous les éléments de leur prospérité, on s'obstina, durant trois mois, à ne voir dans le Dantzickois que le Prussien, et les incidents se multiplièrent : coups de fusil tirés contre des pêcheurs qui s'étaient aventurés dans les eaux polonaises, arrêt de trains de ravitaillement destinés à la future Ville Libre ; l'on vit ce spectacle paradoxal de la Pologne fermant ses frontières à Dantzig, pendant que la Prusse, malgré ses difficultés de ravitaillement, dirigeait sur la ville détachée de la patrie allemande des trains entiers de vivres...

Car, autant Sir Reginald rencontrait de difficultés du côté de Varsovie, autant il trouvait de prévenances à Berlin. L'« *oberbürgermeister* » Sahm, que les Polonais avaient porté, un peu à la légère, sur leur « liste des coupables », était son auxiliaire le plus dévoué ; tous les fonctionnaires étaient restés à leur poste et comme l'un d'eux était tombé malade, le ministère berlinois envoyait d'autorité un remplaçant... sans même prévenir Sir Reginald qui accepta de bonne grâce la situation qui lui était faite : l'« initiative » surprenante des bureaux prussiens ne le tirait-elle pas d'un cruel embarras ?

L'Allemand était décidément beaucoup plus « vivable » que le Polonais : pour résister à la tentation de faire pencher la balance du côté du premier, il eût fallu un homme qui n'eût pas à l'égard des Slaves les préventions et, envers les Germains, les tendresses que doit nécessairement nourrir un ancien étudiant de Heidelberg. Le Haut Commissaire allié cessa donc d'être neutre, et, contre la Pologne, il devint le champion de la Ville Libre. En vain, les Polonais, comprenant leur erreur, signaient le 13 avril un accord — mal observé d'ailleurs, — pour le ravitaillement de la Ville ; en vain, l'arrangement du 22 avril instituait-il un *modus vivendi* provisoire, acceptable pour les deux en attendant les conventions prévues par l'article 104 : Sir Reginald était désormais convaincu que, sous l'administration ou le contrôle polonais, Dantzig périrait.

Tous les fonctionnaires du Foreign Office qui étaient, de principe, hostiles à la Pologne, devaient l'encourager dans cette attitude : si Dantzig devenait une Ville vraiment libre, de quelle autorité n'y jouirait pas le Haut Commissaire anglais et quelle situation pourrait occuper le commerce anglais, installé au débouché d'un fleuve qui peut être demain une des grandes voies de pénétration vers l'Europe Centrale et Orientale et dont le bassin ne le cède en étendue qu'à celui du Danube ?



Au mois de mai, Sir Reginald vint à Paris : il communiqua à la Conférence des Ambassadeurs le résultat de ses expériences : il lui posa la question : article 102 ou article 104 ? On tâcha de le convaincre que les deux textes n'étaient pas incompatibles, on l'engagea à exhorter les deux parties à se mettre d'accord sur des textes de conciliation ; et, pour faciliter l'entente, on suggéra — de façon très vague — l'étude d'un système dans lequel un organisme mixte, mi-polonais, mi-dantzickois, serait chargé de l'administration du port et des chemins de fer.

Sir Reginald retourna à Dantzig : on voudrait penser qu'il mit alors tout en œuvre pour provoquer l'entente et que, s'il agit auprès des Polonais, il agit aussi auprès des fonctionnaires laissés par le Reich ou par la Prusse. S'il le tenta, on doit reconnaître que son action n'eut guère de succès.

L'Assemblée Constituante, où les partis de droite dominaient, n'était guère d'humeur à faire des concessions aux Polonais : pour les Dantzickois, il n'y avait pas d'article 104 ; il n'y avait qu'un article 102 ; et, orgueilleusement, la Constitution proclama Dantzig « Ville hanséatique » et Etat souverain ; d'après l'article 104, la Pologne devait assurer la représentation diplomatique de Dantzig ; la Constituante déclara que le Sénat représenterait la Ville Libre au dehors. Il n'apparaît pas que, contre cette tentative audacieuse pour bouleverser le statut esquissé par les alliés, le Haut Commissaire ait protesté. D'ailleurs, à Spa, le Conseil Suprême donnait de l'article 104, une interprétation d'une très contestable légalité. Entre Polonais et Dantzickois, toute entente devenait impossible : les défaites polonaises du mois d'août firent éclater une crise que chacun sentait proche.



Sous les plis de l'Aigle Blanc, la victoire est revenue, mais les conventions prévues par l'article 104 ne sont pas encore conclues. On assure que la Conférence des Ambassadeurs va tenter de mettre d'accord les deux parties ; elle n'y parviendra qu'en les mécontentant l'une et l'autre.

Les Polonais, au reste, peuvent se montrer beaux joueurs. La passion nationaliste ne cachera pas éternellement aux yeux des Dantzickois leur intérêt véritable : un jour viendra, qui n'est peut-être pas très loin, où ils découvriront qu'ils ne peuvent vivre que par la Pologne ; ce jour-là ils s'apercevront que, pour la prospérité de leur ville, une seule tête doit concevoir le plan général de régularisation de la Vistule qui en fera une des plus grandes voies d'eau de l'Europe centrale et que Dantzig ne peut grandir si Varsovie s'étiole. « La Pologne ne peut prospérer économiquement que si la Vistule est rendue vraiment navigable ; cette prospérité entraînera un gigantesque développement de Dantzig qui a toujours été le port et le centre commercial le plus important de la Pologne ». C'est dans une revue pangermaniste que

l'on pouvait lire ces lignes en 1917 (1) : elles sont toujours vraies. Aujourd'hui, les fonctionnaires prussiens installés sur la Basse-Vistule croient tenir Varsovie à leur merci ; que la Pologne, rendue à la paix, entreprenne courageusement l'œuvre de son relèvement économique, et l'on verra les marchands de la « Ville hanséatique » chercher à provoquer les ententes auxquelles ils se dérobent encore; on verra les émigrants polonais reconquérir au slavisme l'embouchure de la Vistule et effacer plus d'un siècle d'histoire. Les calculs et les espoirs de quelques fonctionnaires sembleront alors bien peu de chose : si la Pologne vit, Dantzig sera polonaise ; mais pour que la Pologne vive, il ne faut pas qu'elle soit à la merci des intrigues ourdies sur la Basse-Vistule : c'est ce minimum de garanties que les Polonais doivent obtenir par les conventions qui se préparent. Le reste sera l'œuvre du temps... et de leur sagesse...

RENÉ DANIEL.



Variétés

L'ALCOOL AUX ETATS-UNIS : LE WHISKY DU CLAIR DE LUNE

Les Etats-Unis, où jadis l'on buvait sec, sont secs, aujourd'hui, mais en un autre sens, depuis que la loi de prohibition a interdit l'entrée, la fabrication et la vente de l'alcool.

On peut constater, sans se rendre désagréable aux Américains, que la « liqueur » n'était pas méprisée d'eux. Notre meilleur vin de Champagne, le moins sucré, était fabriqué spécialement pour l'exportation et à l'usage exclusif de nos clients d'outre-Atlantique. Pendant le séjour des Sammies en France, la police américaine de l'arrière se consacrait en grande partie à prévenir et à réprimer les délits d'ivresse scandaleuse. J'entends encore le ton navré d'un provost marshal qui, venant de tancer dans la rue un homme visiblement « zig-zag », se retourna vers moi et me demanda : « Mais enfin, voulez-vous me dire pourquoi mes compatriotes n'ont pas honte de se mettre dans un pareil état ? »

Un de ses subalternes se trouva me fournir, quelques jours plus tard, une manière d'explication, qui, d'ailleurs, n'engage que lui. Ce lieutenant, banquier dans la vie civile, et clubman élégant, avait, cette nuit d'entre les nuits, perdu jusqu'au souvenir de son nom et de l'emplacement de sa tente, mais il avait gardé sa conscience et un sentiment de l'honneur qui, tandis que je m'efforçais de le faire marcher droit, le poussait à se justifier. « Vous comprenez », me disait-il, « tout cela, c'est parce que je suis jeune marié. Oui, ma fiancée avait entendu dire que les deux choses les plus plaisantes chez vous, c'étaient vos vins et vos femmes. Elle m'a fait jurer de rester à l'écart des Françaises. Alors, je tiens parole. »

La fin de la campagne de France n'a pas marqué le terme de ce goût pour la boisson. S'il s'agit de recruter des volontaires en vue d'une expédition hors de la métropole, l'autorité militaire connaît l'effet d'affiches dans ce genre : « Engagez-vous tout de suite et vous aurez à boire. » (Enlist now and have a drink). Quant aux civils, des hôteliers ont organisé pour eux, aux îles Bermudes, des saisons de cocktails qui enrichissent les compagnies de navigation ; on retient sa place sur les bateaux, longtemps à l'avance, et l'on fait queue à la porte du bar, qui ouvre dès que le vaisseau est sorti des eaux territoriales.



La suppression radicale, par la loi, de toute industrie et de tout négoce ayant l'alcool pour objet n'a pas manqué de développer la contrebande et a mis en relief un type de business men bien curieux, les *moonshiners* qui travaillent au clair de lune.

M. Louis Grave, qui les a récemment étudiés sur place, expose les résultats de son enquête dans la *New Republic*.

L'enquête a été menée dans l'Etat de la Caroline du Nord et principalement à Hillsboro, la ville la plus importante du comté d'Orange. Les Américains disent souvent, en riant, qu'Hillsboro n'a pas changé depuis 1870. Quant au comté d'Orange, c'est un des plus paisibles que l'on puisse voir : peu de querelles, pour ainsi dire point de crimes ; tribunaux inoccupés; rapports cordiaux entre les blancs et les nègres ; géographiquement, l'Université, installée dans la pointe sud, et les *moonshiners* fonctionnant dans la pointe nord, avec non moins de méthode que les professeurs et les étudiants.

Le métier paie bien. Le whiskey, ordinairement distillé à partir du maïs, se vend au consommateur un peu moins de cinq dollars le litre. La mise de fonds n'est pas considérable. La fabrication d'un alambic de sept hectolitres, au moyen d'une feuille de cuivre, de quelques boulons et d'un outillage très simplifié, coûte trois cents dollars et ne demande guère que trois jours de travail. Avec cent dollars de matière à distiller, on obtient, en quarante-huit heures, quatre hectolitres et demi de whiskey. Le bénéfice hebdomadaire dépasse mille dollars, une fois défalqué l'amortissement du matériel, qui doit se faire en une fois, les appareils étant continuellement saisis et confisqués par l'agent fédéral.

Il faut une ou deux automobiles pour effectuer les achats de maïs sur un marché, transporter le maïs jusqu'à l'alambic et aller ensuite livrer le whiskey aux revendeurs. Il n'est pas mauvais de posséder une maison de ferme, dont on ne s'occupe que pour la frime et qui sert au camouflage de la profession.

Quelques *moonshiners*, mais d'un type suranné, croient devoir ajouter à ces instruments de travail, strictement industriels, une carabine et un pistolet. Ce sont des romantiques qui vivent réfugiés dans les montagnes. Ils finissent sur le fauteuil d'électrocution, quand on peut s'emparer d'eux.

Le *moonshiner* nouveau jeu est plus pratique. Il a un bon tailleur et un compte courant cossu chez son banquier. Il fréquente l'église, et, ayant reçu lui-même une excellente éducation, il envoie ses enfants à l'école. Il fait entrer en ligne de compte, dans ses calculs, les risques professionnels, limités, au pis-aller, à quelques jours de prison ; ce sont périodes de chômage forcé, après lesquelles il se hâte de reprendre l'exercice de sa profession ; mais il estimerait absurde et beaucoup trop peu confortable d'avoir continuellement un doigt sur la gâchette de son fusil. Signe particulier, son sang-froid provient de sa tempérance. Il ne boit pas volontiers de la drogue qu'il fabrique.

---

(1) *Wirtschaftszeitung der Zentralmächte*, le 15 juin 1917.

Le *moonshiner* est traqué par l'agent du gouvernement fédéral.

Chasse passionnante, malaisée en raison de la sympathie des populations pour le contrebandier, mais rarement dangereuse, car le gibier fuit ou se laisse prendre plutôt que de faire tête. C'est un sport qui se pratique à l'affût, ou mieux, à l'approche, sans chien. Trois hommes y sont plus que suffisants. L'agent fédéral et ses deux acolytes assermentés cherchent une piste et la suivent. Pour ce faire, ils se promènent, de préférence sur les bords des criques ou le long des rivières, jusqu'à ce qu'ils relèvent les traces fraîches du passage d'une automobile, aboutissant au couvert des bois; puis ils se mettent à observer les fumées suspectes et à renifler l'air pour y déceler le vigoureux parfum que répand la distillation. Cette série de gestes, savamment combinés par des professionnels bien entraînés, conduit assez souvent les chasseurs jusqu'à un alambic en pleine activité et, quelquefois, jusqu'à un entrepôt clandestin de whiskey. L'endroit est solitaire, les distillateurs ayant eu généralement le temps et le bon esprit de disparaître.

Il se passe alors une scène bien faite pour tirer des larmes aux assistants, et dont parfois sont témoins quelques cultivateurs accourus des champs environnants : c'est la curée, mais silencieuse et administrative ; les employés du gouvernement procèdent à l'exécution réglementaire, qui consiste à répandre le whiskey sur le sol et à démonter l'alambic. Ainsi l'alcool, sous les regards nostalgiques des hommes, est bu par la terre indifférente; l'appareil distillatoire fait une fin plus honorable : avant d'être mis en pièces, il va rejoindre pour un temps ses congénères, butin des opérations antérieures. L'agent fédéral collectionne ses prises et se pique de reconnaître, d'après les caractéristiques de l'œuvre, la main de l'artiste. Chaque *moonshiner* a sa marque personnelle et sait en imprimer le cachet au cuivre qu'il travaille; on rencontre peu de philistins qui se permettent de fabriquer un alambic avec deux tubes de zinc grossièrement soudés. Cette camelote ne saurait prétendre à figurer au musée.



Moonshiners et agents fédéraux, ces ennemis sans haine, ou plutôt ces partners dans un jeu né de la loi récente, iront se raréfiant. Nul ne prend la contrebande du whiskey très au tragique, et cela parce qu'il n'y a point d'illusions à se faire : la consommation de l'alcool est destinée à disparaître peu à peu des Etats-Unis. La clientèle des contrebandiers n'est pas durable, elle se réduit à quelques compères qui croient avoir droit au cocktail, si tel est leur bon plaisir, et à un petit nombre de maniaques qu'on ne pourrait convertir à la tempérance sans mettre leur vie en péril ; mais déjà la nouvelle génération n'éprouve pas le besoin de boire autre chose que de l'eau, et le joyeux amateur de *drinks*, qui vous raconte en riant sa dernière farce au gouvernement, termine son récit en vous disant : « N'empêche que la prohibition est une fameuse affaire pour la société ».

Charles LE VERRIER.

« L'EUROPE NOUVELLE » accueillerait avec plaisir les propositions des correspondants qui, dans chaque grande ville de France et de l'Etranger, aideraient à la diffusion de ses idées et lui gagneraient de nouveaux lecteurs. Pour toutes communications à ce sujet, s'adresser à la Rédaction de « L'EUROPE NOUVELLE ».

Le Point de vue britannique sur la France et l'indemnité allemande

Les cercles officiels britanniques n'ont pas été moins embarrassés que l'opinion publique par la décision que la France prit ces temps derniers de ne pas donner suite à l'arrangement qu'elle avait conclu à Spa en regard de l'indemnité allemande.

Le gouvernement anglais, étudie la ligne de conduite qu'il devra prendre à ce sujet. Le récent désaccord survenu entre la France et l'Angleterre est une frappante illustration de l'impossibilité qu'il y a de réaliser un progrès quelconque dans les conditions actuelles. Le geste de M. Millerand échangeant avec M. Lloyd George, des messages de félicitations et de sympathie, au moment même où il revenait sur les décisions qu'ils avaient prises de concert à Spa, ne peut pas être considéré comme un chef-d'œuvre de diplomatie. C'est traiter un peu légèrement une situation sérieuse au suprême degré. M. Millet a raison de demander dans l'*Europe Nouvelle* du 12 septembre : « Est-il donc impossible de concevoir aujourd'hui une politique qui travaille efficacement à la résurrection économique de l'Europe, tout en veillant à ce que juste réparation soit faite aux victimes de l'agression allemande, et en sauvegardant la liberté morale des jeunes nations ? » Certainement, c'est là le problème. La France et la Grande-Bretagne ne peuvent que s'entendre sur ce but commun, mais les moyens que prennent les deux nations pour l'atteindre son fort différents, sinon incompatibles. L'Angleterre se demande comment la France, avec sa politique actuelle, peut espérer atteindre jamais ce but. A quoi la France réplique sans nul doute par un *Tu quoque...* L'objet du présent article est toutefois d'exposer le point de vue britannique.



Les raisons qui déterminèrent la France à adopter, en se rendant à de vives insistances, la politique de Spa, en regard de l'indemnité allemande ont autant de valeur aujourd'hui qu'alors. On avait à envisager deux points capitaux. Le premier était la question du charbon. Le second, celle de la fixation définitive du chiffre de l'indemnité.

Au sujet du charbon, la Conférence de Spa a reconnu franchement qu'il était impossible de faire travailler les mineurs allemands sans les nourrir. L'Allemagne raisonnait de la manière suivante : « Nous pouvons faire droit aux demandes de charbon des Alliés, nous pouvons entreprendre de les faire admettre au peuple allemand, mais nous ne pouvons cela qu'à une condition : il faut nous prêter l'argent nécessaire à l'achat de denrées alimentaires pendant la campagne agricole actuelle. Autrement, nous nous heurterions à une impossibilité. » Les Alliés reconnurent le bien fondé de cet argumentation et décidèrent de consentir un prêt à l'Allemagne. Toutefois ce prêt ne devait être que de six mois, donc remboursable au mois de mai prochain. Sur ce dernier point, les Allemands élèvent une nouvelle objection. Ils disent qu'un emprunt de six mois ne les mènerait pas jusqu'à la fin de la campagne agricole et qu'ils ne seront pas en état de rembourser tant que la récolte de l'an prochain sera sur pied. Les Anglais admettent cette objection et sont d'avis de modifier l'arrangement en conséquence. Mais la France n'a pas encore adopté de ligne politique à ce sujet.

Deux points sont à considérer dans la question de la fixation définitive de l'indemnité à exiger de l'Allemagne : 1), l'avantage qu'il y a à fixer cette somme au plus tôt; 2), la méthode à employer pour y arriver. A Spa, la France avait accepté de fixer la somme en collaboration avec l'Allemagne à une Conférence qui devait se tenir à Genève. Or elle semble traiter désormais son engagement comme « un chiffon de papier » et vouloir revenir à son premier amour : la Commission des Réparations. Ce qui fait la fatale faiblesse de cette attitude française, c'est que la Commission des Réparations n'a pas le pouvoir de fixer la somme en question, mais seulement de réaliser les détails de la politique arrêtée par les chefs des gouvernements alliés. La fixation de la somme est une affaire politique de première importance, qui, en raison même de la nature des choses, ne peut être réglée que par la plus haute autorité des pays alliés. Les Allemands le savent. Ils savent aussi que les Alliés eux-mêmes ont déjà reconnu implicitement cette vérité à Spa, et ils ne consentiront jamais à soumettre leur cas à un tribunal de moindre importance. Le compromis suggéré par la Belgique, en vertu duquel les Allemands auraient à plaider leur cause dans une réunion préliminaire avec la Commission des Réparations, la décision finale devant être prise ensuite à Genève, ne saurait le moins du monde parer à la difficulté. Si l'on admet qu'avant de fixer une somme, les Alliés doivent savoir ce que l'Allemagne est, matériellement, en état de payer, pourquoi, au nom du bon sens, les Alliés ne feraient-ils pas ce qu'à Spa ils ont accepté de faire, à savoir obtenir ce renseignement directement de la bouche même des Allemands ?

A quoi servirait à la France de lever les mains au Ciel et de refuser à jamais de rencontrer les Allemands face à face ? Près de deux ans se sont écoulés depuis l'armistice et les Alliés ne sont encore arrivés à s'entendre sur cette question ni entre eux, ni avec l'Allemagne. Or, tant que cette question ne sera pas réglée, la reconstruction de l'Europe ne peut même être abordée. L'Allemagne doit savoir au préalable où elle en est et ce qu'elle a à payer.

Le fait que la France s'est retirée de la Conférence de Genève, signifie tout simplement qu'elle est décidée à renvoyer l'ensemble de la question aux calendes grecques. La Commission des Réparations ne saurait régler cette question, même si, dans le passé, elle avait donné des preuves de capacité, et chacun sait que tel n'est pas le cas. La France n'a rien à gagner à laisser le problème en suspens, pendant un temps indéfini, sauf peut-être, que l'Allemagne est réduite par là à une paralysie vague et indéterminée. A cet égard, la position prise par la France à quelque chose d'un peu ironique : la France s'est montrée l'adversaire le plus déterminé du bolchevisme, mais elle n'a pas vu que le danger bolcheviste vient, non de la Russie, mais du chaos économique européen. En refusant de se prêter à un règlement aussi rapide que possible de la question de l'indemnité allemande, la France travaille inconsciemment à propager le bolchevisme.

Il est vrai que la France entend, par-dessus tout, se conformer au texte sacré du Traité de Versailles. Dans ce culte pour le règlement théorique des affaires européennes, elle refuse toutefois de voir le formidable danger qui menace la structure économique et sociale de l'Europe entière. Les experts financiers vivent dans une crainte mortelle d'un effondrement financier. A quoi et à qui servirait le Traité de Versailles dans une pareille occurence ? N'est-il pas évident qu'avant de faire aucune vraie tentative pour « sauvegarder la liberté morale des jeunes nations », on doit sauvegarder les fondements mêmes de la stabilité européenne ? La nécessité criante du moment, c'est de faire rentrer l'Europe dans la voie de la Paix. Tous les pays sont en proie à un malaise social et industriel. Ce sont les effets dévastateurs de la guerre qui l'ont produit en dérangeant les engrenages du système économique tout entier. Combattre le bolchevisme, c'est combattre une des manifestations d'un mal universel. La méthode intelligente consiste à s'attaquer à la racine même de ce mal. Or le seul moyen d'y arriver c'est de ramener le monde à ses habitudes pacifiques. « La manière la plus sûre d'éviter les séditions, disait François Bacon, c'est d'écarter ce qui pourrait les provoquer ».



La reprise de la vie normale en Europe se heurte aujourd'hui à deux obstacles : Notre politique (ou plutôt l'attitude de la France) à l'égard de l'Allemagne et de la Russie. Tant que ces deux pays ne seront pas réintégrés dans le concert des Nations, au sens le plus large du mot, l'Europe ira de mal en pis, et tombera de l'agitation ouvrière dans le bolchevisme. Il serait oiseux d'alléguer que ni la Russie, ni l'Allemagne ne sont en état de reprendre les relations avec l'Europe. C'est confondre la cause avec l'effet. Ni ces deux pays, ni nous-mêmes ne serons jamais bons à rien tant que nous n'aurons pas repris des relations normales les uns avec les autres. Ceci, ce n'est pas une politique dangereuse ou idéaliste, c'est la politique du bon sens. Loin de propager le bolchevisme, c'est cette politique qui le tuera.

GEORGE GLASGOW.



LA CONFÉRENCE DU DANUBE

Quand, au plus fort de la bataille, les puissances alliées déclaraient combattre pour le triomphe du Droit, c'est surtout à un principe qu'elles pensaient : au principe du respect de la souveraineté des peuples. C'est contre lui que s'acharnait l'impérialisme allemand, c'est lui qui a triomphé par notre victoire. Malheureusement, son triomphe n'a pas survécu à la fin des hostilités. Pendant la Conférence de la Paix, il a été souvent méconnu. Le Conseil Suprême n'en a même pas tiré la première conséquence, celle qui imposait l'égalité de tous les Etats alliés devant le tapis vert

Mais une grosse difficulté se présente : comment concilier le respect absolu de la souveraineté avec les multiples intérêts internationaux que la guerre a mis en évidence ? Et, s'il est impossible de les mettre d'accord, lequel des deux sacrifier, avec moins d'inconvénients ?

A cette question, on ne peut donner une réponse de principe. En pratique, cependant, avec de la bonne volonté et un peu d'ingéniosité, on peut arriver toujours à des solutions acceptables.

Le problème du Danube présente un exemple caractéristique de difficultés de cette sorte. Et il faut espérer que sa solution présentera un exemple typique de la façon dont on peut les éviter.

La Conférence du Danube s'est réunie à Paris, le 3 août, sous la présidence de M. Legrand, délé-

gué français. Elle avait pour but d'établir, en conformité avec le traité de Versailles, le statut international du Danube, depuis Ulm jusqu'à son embouchure. Elle devait aussi, par cela même, mettre fin à l'existence de la Commission militaire alliée qui administrait le fleuve depuis l'armistice, en vertu de pouvoirs mal définis et ne trouvant leur base dans aucune convention internationale. L'activité de cette Commission, — qui, sous la direction de l'amiral anglais Trowbridge, avait peu à peu augmenté ses pouvoirs et étendu sa compétence sous différents prétextes, — avait plusieurs fois soulevé les protestations du gouvernement roumain.

Dès sa réunion, la Conférence fut mise en présence d'un projet présenté par son président, et destiné, dans l'esprit de ses auteurs, à assurer la liberté absolue de la navigation sur le fleuve et l'égalité de toutes les nations intéressées. Malheureusement, ce projet méconnaissait totalement le principe de la souveraineté des Etats riverains, continuant ainsi les errements qui avaient vicié l'œuvre du Conseil Suprême.

En effet, on instituait deux commissions internationales, qui devaient se partager l'administration du Danube, l'une, qui n'était que le maintien de l'ancienne commission européenne du Bas-Danube, dont on étendait la juridiction depuis l'embouchure du fleuve jusqu'à Braïla, l'autre, nouvellement créée, qui avait dans sa compétence tout le reste du Danube, en amont de Braïla jusqu'à Ulm. La première comprenait des délégués de l'Angleterre, de la France, de l'Italie, de la Roumanie et de la Grèce, la deuxième comptait en plus des délégués des autres pays riverains.

Sous l'autorité de cette dernière commission, le Danube était complètement soustrait à la souveraineté des riverains, non seulement en ce qui concerne la liberté de navigation et l'accomplissement des travaux d'amélioration du fleuve, mais aussi en ce qui concerne la police et l'administration, au large aussi bien que dans les ports. C'étaient les agents de la commission qui appliquaient les règlements édictés par elle, qui percevaient les taxes, qui jugeaient les différends ; ils étaient les maîtres dans tous les ports, et les agents de l'Etat riverain devaient leur être soumis. La commission pouvait même établir des ports francs et des zones franches là où elle le jugeait bon, sans s'inquiéter des intérêts ni des droits de l'Etat correspondant. Elle formait ainsi elle-même un Etat souverain, car elle n'avait de comptes à rendre à personne. Ce n'était plus une internationalisation, c'était une expropriation.

Aussi, les délégations des Etats que ces dispositions lésaient dans leur souveraineté, protestèrent. A la demande de la délégation roumaine, la Conférence s'ajournait au mois de Septembre. Lorsqu'elle reprit ses séances, elle se trouva en présence de plusieurs contre-projets, dont le plus remarquable était celui présenté par la Roumanie. Partant des principes de Droit international que le traité de Versailles avait reconnus, ce projet s'efforçait d'établir un statut du Danube susceptible de donner satisfaction aux intérêts internationaux, tout en respectant la souveraineté des pays riverains, qu'aucune constitution n'aurait permis d'aliéner.



Le traité de Versailles, dans son article 338, prévoyait pour tous les fleuves internationaux une réglementation unique, élaborée sous l'égide de la Société des Nations. La multiplicité des régimes provoque en effet des complications et des conflits, et la tendance générale, dans tous les domaines du droit international, est l'unification et la simplification. Cela est d'autant plus nécessaire pour les grands fleuves internationaux, destinés à former tôt ou tard un seul réseau, lorsque tous les canaux intermédiaires seront construits.

Cette réglementation n'étant pas encore prête à l'heure qu'il est, et le statut du Danube ne pouvant plus être retardé, le contre-projet roumain proposait de décider que ladite réglementation, — qui conformément à l'article 354 du traité de Versailles devait s'appliquer au Rhin, — s'appliquât automatiquement au Danube. De la sorte, les embarcations parties de Braïla pourront traverser toute l'Europe jusqu'à Strasbourg, sans avoir à subir les formalités et les complications qu'entraîne toujours un changement de législation.

L'unité qu'il réclamait pour tous les fleuves internationaux, le projet la demandait à plus forte raison pour le Danube lui-même. La commission européenne du Bas-Danube devait donc disparaître, ce qui aurait été conforme aux dispositions des traités antérieurs, qui avaient vu dans cet organe une institution provisoire, destinée seulement à assurer l'exécution de certains travaux urgents. Si le traité de Versailles n'avait pas décidé le contraire, on aurait obtenu ainsi, outre l'avantage de simplification que nous avons exposé plus haut, celui de supprimer une cause de conflits continuels entre les autorités roumaines et les agents de la commission, conflits provoqués par les atteintes que le fonctionnement de cette commission portait à la souveraineté roumaine.



Tout le Danube devait donc être soumis à l'autorité d'une commission unique. Cette commission devait veiller à la liberté de la navigation et assurer l'égalité de traitement de tous les pavillons ; elle devait approuver les projets de travaux établis par les riverains, élaborer des règlements pour la navigation, et surveiller leur application. Mais si on lui donnait ainsi la possibilité d'exercer un large contrôle, on lui enlevait toute attribution qui aurait pu léser la souveraineté des riverains. Elle ne pouvait percevoir des taxes, elle ne pouvait juger, elle ne pouvait prendre des mesures de coercition contre ceux qui auraient transgressé ses règlements. Cela rentrait dans les attributions de l'Etat riverain, chargé de toutes les questions de juridiction et d'administration, sous le contrôle de la commission.

On réalisait ainsi l'accord dont nous avons parlé, entre les besoins du commerce international et les exigences de la souveraineté nationale. Les grandes puissances arrivaient à leurs fins légitimes : la liberté et l'égalité du trafic, puisque c'était la commission internationale qui établissait les règlements. Elles ne pouvaient craindre, du moment qu'elles avaient sur place un organe de surveillance, ni le mauvais vouloir ni l'inertie des riverains. Ceux-ci sont d'ailleurs les premiers intéressés au développement de la navigation sur un fleuve qui forme leur principale voie de transport. Et si un gouvernement quelconque était assez déraisonnable pour entraver le trafic, le Conseil de la Société des Nations, auquel la commission a le droit de se plaindre, aura vite fait de le remettre dans le droit chemin.

La Conférence paraît s'être rendu compte qu'à maintenir le projet initial, elle aurait fait œuvre inutile, car, loin de mettre d'accord les intérêts des riverains, elle les aurait soulevés contre elle. Edicté dans une pareille atmosphère, le statut du Danube aurait été une cause continuelle de conflits,

et une véritable entrave à la navigation. La Tchéco-Slovaquie, la Serbie, la Bulgarie et la Roumanie, expulsées pour ainsi dire du fleuve, s'en seraient désintéressées, et les autres puissances se seraient ainsi trouvées devant de grosses difficultés.

On a donc élaboré un projet transactionnel, qui respecte en ses grandes lignes la souveraineté des riverains, en leur laissant l'exercice de la police sur le fleuve, et en donnant à la commission un simple pouvoir de contrôle, quoique encore bien étendu et prêtant à beaucoup de critiques. Mais les points de vue se sont sensiblement rapprochés, un terrain d'entente est trouvé, et nous pouvons espérer que la version finale pourra rallier tous les suffrages.

Nous sommes de ceux qui croient que les « petites nations » méritent plus de confiance, — malgré les reproches qu'on pourrait faire à quelques-unes d'entre elles, — et qu'une politique de paix doit s'attacher à provoquer partout des collaborations sincères, en coordonnant les intérêts au lieu de les mettre en opposition.

S. SERBESCO.

L'Idée Française à l'Etranger

DE LA NÉCESSITÉ D'UNE DOCTRINE

L'*Europe Nouvelle* a été le premier périodique français qui ait, après l'armistice, créé dans ses colonnes une rubrique régulière « d'action intellectuelle de la France à l'étranger ». Son exemple a été suivi, ce dont il convient de se réjouir.

La *Minerve française*, dès son apparition, la *Revue du Mois*, l'*Opinion*, la *Vie*, d'autres revues encore, revues d'idées et revues politiques, de droite ou de gauche, ont consacré soit des chroniques régulières, soit des études documentées à toutes les questions de cet ordre.

Il n'y a guère de journal ou de revue qui n'ait, ces derniers mois, consacré un ou plusieurs articles à la crise du livre français à l'étranger et n'y ait proposé quelque remède. La *Revue des Deux Mondes*, le *Correspondant*, eux-mêmes se sont émus.

C'est la guerre d'abord, les nécessités de l'après-guerre ensuite, le souvenir des méthodes d'expansion allemande d'avant guerre également qui ont mis ces problèmes à la mode et à l'ordre du jour. A-t-on assez parlé de 1914 à 1918 de l'utilité de la propagande chez les neutres et chez les alliés, de l'organisation de la propagande allemande et des insuffisances de la nôtre ?

Le mot de *propagande* n'a pas encore disparu du vocabulaire courant en ces matières. Trop souvent il a été remplacé par le mot d'*expansion*. Nous avions nous-mêmes parlé d'abord d'*action intellectuelle*. Nous avons corrigé ce titre, dès que nous avons vu à quelles ambiguïtés il pouvait donner lieu et nous l'avons remplacé par celui-ci : l'*Idée française à l'étranger*. Le meilleur titre, celui qui correspondrait le mieux à notre pensée serait sans doute : *les Echanges intellectuels de la France à l'étranger*. Le commerce intellectuel, comme toute autre commerce, comporte en effet, deux aspects : exportation et importation, qui sont inséparables.

Oui, ce qui importe avant tout, c'est de ne pas vouloir modeler nos méthodes de rayonnement intellectuel à l'étranger sur nos méthodes ou sur les méthodes allemandes de propagande de guerre. C'est en un sens un malheur que l'attention publique ait été appelée sur ces problèmes et se soit passionnée pour eux à l'occasion de la guerre.

Le rayonnement de notre culture doit être avant tout une œuvre de paix. Il ne doit comporter aucune espèce de bluff, de bourrage de crâne et de charlatanisme. Jacques Bainville écrivait avec raison l'autre jour dans la *Revue Universelle* qu'il s'agissait moins pour la culture française de s'exhiber hors de nos frontières que de s'imposer par sa valeur.

Deux ans ont passé depuis l'armistice, et tout le monde reste d'accord pour estimer que la victoire de la France doit accroître encore son autorité intellectuelle et morale dans le monde, mais on ne s'est pas, jusqu'à présent, sérieusement et méthodiquement préoccupé de définir avec exactitude le but qu'on désire atteindre et les moyens à employer pour y parvenir.

Une doctrine est nécessaire pour discuter cette action et pour éviter les erreurs dans la mesure du possible. Croire par exemple que la France peut et doit reconquérir la primauté incontestable et absolue qu'elle a exercée au XVIIIe siècle est une conception erronée ; tenter de l'appliquer risquerait d'avoir des conséquences aussi fâcheuses que de vouloir perpétuer en temps de paix les méthodes de propagande employées au cours de la guerre et serait une faute non moins regrettable.

La culture française n'a pas à se substituer — comme l'a tenté la *kultur* allemande — aux diverses cultures nationales. La constitution, au cours du XIXe siècle et à l'issue de la dernière guerre, d'un grand nombre de nations nouvelles, aussi jalouses de leur indépendance intellectuelle que de leur indépendance politique, avides de posséder au plus tôt leur culture et leur littérature propres, nous conseille de veiller à ne pas prêter le flanc au moindre soupçon d'impérialisme intellectuel.

Le rôle de la France est d'aider ces diverses cultures à naître ou à se développer, puis à se manifester au dehors. La réciprocité et l'échange doivent être être à la base de tous les rapports intellectuels de notre pays avec l'étranger.

Mais en même temps qu'elle aide au développement de toutes les cultures nationales, la culture française doit garder son rôle traditionnel dans le monde. Tout homme doit avoir deux cultures : celle de son peuple et la française. La littérature française a emmagasiné depuis le XIIIe siècle, une telle somme d'expériences, de découvertes, de formules individuelles et sociales à l'usage de l'humanité entière. Notre pays a été un tel terrain d'essais, au carrefour du Nord et du Midi, que la sagesse des siècles s'y est déposée comme une incessante alluvion. Le stock intellectuel et moral que nous a légué le passé est assez riche et varié pour nourrir longtemps encore le monde.

Prenons garde cependant qu'il ne commence à s'épuiser sans que nous travaillions à le renouveler. On nous accuse de dépérissement et de stagnation. Démontrons que c'est à tort. Il importe peu que la France apparaisse présentement au monde comme le type du pays contre-révolutionnaire et conservateur, pourvu qu'elle conserve quelques penseurs hardis et solides. Il faut des Bonald et des Maurras à la France comme il lui faut des Proudhon et des Georges Sorel.

Reste un dernier point, celui qu'on laisse le plus dans l'ombre et qui est le plus important pour l'avenir de notre culture. Non seulement elle doit lutter pour rester la culture auxiliaire de l'humanité, mais encore c'est à travers notre langue, à travers des traductions et des études françaises que les autres peuples de la terre doivent se connaître les uns les autres. Un Suédois doit aborder la culture espagnole au moyen de livres français et un Brésilien la culture polonaise. L'Allemagne avant la guerre essayait de s'imposer dans ce rôle. L'occasion est unique pour la France de remplir sans conteste cette fonction d'intermédiaire, d'agent de liaison intellectuel entre les nations.

Benjamin CRÉMIEUX.

La Société des Nations

La neuvième session du Conseil s'est ouverte le 16 septembre.

La 9e session du Conseil de la Société des Nations s'est ouverte à Paris, le jeudi 16 septembre, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

L'ordre du jour était particulièrement chargé ; le Conseil a siégé les jeudi 16, vendredi 17, samedi 18 septembre. La session a été close lundi matin 20 septembre, par une séance publique.

Après une allocution de M .Léon Bourgeois qui a attiré l'attention du Conseil sur le fait que « *pour la première fois de grandes questions de politique internationale ont été inscrites à l'ordre du jour* », la parole a été donnée à M. Fisher, rapporteur, sur la question des Iles d'Aland. Le Conseil de la Société des Nations saisi par la Grande-Bretagne de la question des Iles d'Aland, après avoir pris connaissance du rapport fourni à sa demande et à titre consultatif par une commission internationale de juristes, conscient des devoirs que lui imposent les articles 11 et 4 du Pacte, se déclare « conformément aux conclusions du rapport, compétent pour recommander toutes solutions qu'il considère comme les plus équitables et les plus appropriées à l'espèce ».

Le Président a été autorisé à désigner trois rapporteurs qui prépareront aussitôt que possible un rapport fournissant les éléments, d'après lesquels le Conseil pourra établir un règlement définitif.

La seconde question à l'ordre du jour était celle du différend entre la Lithuanie et la Pologne. M. Hymans, rapporteur, a rappelé comment le gouvernement polonais a saisi le 5 septembre, le Conseil de la Société des Nations d'une demande d'intervention. La résolution qu'il a proposée au Conseil a été adoptée à l'unanimité.

Le gouvernement lithuanien adoptera comme ligne de démarcation provisoire le tracé arrêté par le Conseil Suprême des Alliés dans sa déclaration du 8 décembre 1919, tandis que le gouvernement polonais prendra l'engagement de respecter au cours de la guerre qui sévit actuellement entre la Pologne et le gouvernement des Soviets la neutralité du territoire occupé par la Lithuanie à l'est de la ligne de démarcation spécifiée. Une commission veillera sur place à la stricte observation par les parties intéressées des obligations résultant de ces conventions.

Le délégué lithuanien, M. Voldemar, s'est rallié avec satisfaction à la résolution du Conseil. M. Paderewski, représentant la Pologne, s'est associé aux paroles « qui viennent d'être prononcées, a-t-il dit, par mon collègue, et non pas par mon adversaire ». Les délégués polonais et lithuanien se sont alors cordialement serré la main, geste émouvant qui a provoqué une vive sensation dans l'auditoire.

Le Conseil a nommé le Dr Hector, membre de la Commission de Gouvernement du Bassin de la Sarre.

Après avoir entendu le rapport présenté par le représentant de l'Espagne sur le troisième budget de la Société et le rapport du représentant du Brésil sur les territoires d'Eupen et de Malmédy et leur transfert définitif sous la souveraineté de la Belgique ; après nomination de deux membres pour une commission d'enquête sur la convention d'émigration entre la Grèce et la Bulgarie, le Conseil s'est ajourné.

Correspondances

A propos du maire de Cork.

Voici l'essentiel d'une lettre qu'on nous envoie :

C'est avec un vif étonnement que nous avons lu dans l'*Europe Nouvelle* (page 1326), l'entrefilet relatif au lord maire de Cork.

Il frappera douloureusement vos lecteurs, habitués à trouver dans votre substantielle revue des idées aussi larges que généreuses.

Nous estimons qu'il faut saluer bien bas ce martyr volontaire de l'indépendance de son pays, et voir dans sa souffrance autre chose qu'une « belle performance » (on serait tenté d'ajouter « sportive »).

L'ironie n'est pas de mise dans des cas pareils.

Emprisonné après jugement rendu par un tribunal illégalement constitué et ne relevant d'aucune juridiction, Mac Sweeney fait la grève de la faim. C'est le seul moyen de protestation qu'il ait en son pouvoir.

La cause de l'Indépendance irlandaise semble triompher devant l'opinion publique ; à juste titre elle fait de Mac Sweeney le héros de l'insurrection contre le joug anglais.

Il est profondément regrettable, pensons-nous, que vous ne preniez pas parti sur la question irlandaise... il est profondément regrettable aussi que vous n'ayez trouvé pour signaler la conduite de Mac Sweeney, qu'un blâme déguisé, une ironie par trop facile que nous estimons un peu déplacée.

Veuillez agréer, etc.

Alfred Jacque et Alain Olivier.

Il va de soi que nous n'avons jamais voulu ridiculiser l'attitude du lord maire de Cork, qui peut être, à certains points de vue, infiniment respectable.

Toutefois nous continuons à croire que l'opinion française n'a pas à faire la leçon au gouvernement anglais dans une affaire de politique ou de police intérieure — et qui le concerne donc exclusivement.

(N. D. L. R.).

La vie à Constantinople.

Un de nos lecteurs nous écrit de Stamboul :

La Turquie se dépeuple de plus en plus : que peut-on espérer d'un pays qui n'a pas de population ? On parle beaucoup des Turcs : mais bientôt il n'y en aura plus. Cependant, les puissances européennes s'acharnent autour du cadavre à moitié décomposé de l'Empire Ottoman. Les Italiens, qui ont les premiers nommé à Constantinople un ambassadeur, S. E. M. Garroni, de tendances plutôt germanophiles, font imprimer ici qu'ils ont toujours défendu la Turquie contre la France et l'Angleterre.

A Constantinople, on crée des banques de toutes nationalités : il vient de s'ouvrir récemment trois nouvelles banques françaises, une banque américaine, une banque russe, une banque grecque, et deux banques italiennes. Le port était desservi par trois compagnies de navigation française (Messageries Maritimes, Paquest, et Fraissinet) : il y en a trois nouvelles. Les Américains ont installé d'énormes dépôts de pétrole à Beicos, près de l'entrée du Bosphore. C'est un vertige d'entreprises nouvelles, mais que donnera l'avenir ?

En attendant, la vie est follement chère. Le luxe est extrême, et les mœurs relâchées. Les Russes par dizaines de mille, réfugiés d'Odessa, se sont installés à Péra ; ils ont monté des restaurants, des cafés. Leurs femmes font assaut d'élégance, et quelques-unes se baignent toutes nues aux îles des Princes !

Le Courrier de Paris

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que nous nous sommes assuré la collaboration régulière de M. Edmond Sée. Le brillant auteur de « L'Indiscret » *et de* « La Brebis », *le critique dramatique dont l'opinion fait autorité, signera désormais à l'*Europe Nouvelle, *la rubrique :* Le Théâtre. *Et voici son premier article :*

Le Théâtre

Au Vaudeville : « L'Enfant maître » de M. Henry Marx.

La comédie nouvelle de M. Henry Marx que vient de représenter le théâtre du Vaudeville était fort attendue. L'auteur, M. Henri Marx n'est point, en effet, un de ces jeunes qui travaillent modestement, secrètement dans l'ombre, et se fient à leur seul effort pour vaincre les innombrables difficultés d'une carrière à la vérité assez difficile, et conquérir la renommée. Non! M. Henry Marx sait fort bien que la fortune, de nos jours surtout, sourit aux audacieux, à ceux qui parlent haut, répandent leurs idées, ont conscience de leur valeur, et affichent clairement leur résolution de faire « leur trouée » par n'importe quel moyen, et de préférence en « s'affiliant » le plus possible (car l'époque ne favorise que ceux qui ne combattent point isolément). Or, M. Marx n'est certes pas un isolé, il fait partie de maints groupements, syndicats, etc... se soucie non seulement d'art mais de défense sociale et toute une jeunesse l'a, paraît-il, élu comme le représentant le mieux propre à défendre ses intérêts. De là à se croire un chef d'école et même un maître, il n'y a qu'un pas et l'auteur de la pièce représentée cette semaine au Vaudeville semble l'avoir franchi résolument. Je doute qu'un Hugo, à la veille d'*Hernani*, ait parlé de lui, de ses projets, de ses intentions novatrices et révolutionnaires avec plus d'autorité, d'abondance que ne le fit M. Henri Marx, dont les confessions, interviews, manifestes, etc., alimentèrent durant des semaines la presse parisienne et ne brillèrent pas toujours par la clarté !



Ce n'est point non plus par la clarté que brille l'*Enfant maître* et la plupart des critiques, en dépit d'une évidente bonne volonté, n'ont pu se mettre d'accord sur les tendances philosophiques ou le fond même de cette déconcertante comédie.

Elle prétendait à être un plaidoyer en faveur sinon de l'union libre, du moins du mariage libre (ce sont les termes employés par l'auteur) et voici l'histoire que cet auteur nous conte en trois actes tumultueux, diffus et obscurs !...

Un savant, Claude Helliot, dont la parole, les théories sont fort goûtées de toute une jeunesse intellectuelle, mène une noble existence de travail entre sa femme Edith et son fils Serge. Dans cette maison pourtant, chacun vit à son gré. Edith s'occupe de bonnes œuvres, dirige des hôpitaux, des dispensaires; Serge, lui, fait la fête, court les redoutes, les fumeries d'opium, etc., jusqu'au jour où, se reprenant, il revient à son père, et se déclare le plus fervent de ses disciples, en attendant de devenir à son tour un novateur, de professer des idées encore plus avancées que celles de son père. Ces trois Helliot vivraient donc parfaitement heureux si, après vingt années, l'Amour, le cruel amour ne soufflait point sur la maison.

Claude et son fils Serge s'éprennent de la même femme, une petite étudiante nommée Sylvette, et c'est le père que Sylvette choisit. Alors pour ne point trop souffrir ou pour mieux souffrir (car Serge proclame la beauté, la nécessité de la Douleur humaine (?)) ce dernier s'éloigne, part en voyage avec le secrétaire de son père Gérard Dalleray. Au tour de Mme Helliot de souffrir !... Oui, car elle aime ce Dalleray et deviendrait volontiers sa maîtresse, tandis qu'il semble lui-même fort disposé à devenir l'amant de sa patronne ! Et pourtant il s'en va, accompagnant le jeune Serge, dont il fut le conseiller et le professeur amical...

Au second acte M. et Mme Helliot demeurés seuls poursuivent leur destinée. Entendez que M. Helliot, le philosophe, prend pour maîtresse la jeune Sylvestre, et que Mme Helliot continue farouchement à s'occuper de ses bonnes œuvres en escomptant le retour du secrétaire Gérard. Mais il revient, et avec lui, le fils de la maison. Dès lors il faut que Mme et M. Helliot conviennent d'un *modus vivendi*, et voilà celui que l'épouse propose : Liberté, liberté et franchise réciproque : « Moi j'aurai Gérard, qui représente l'amour, la Passion, toi tu conserveras Sylvette et nous n'en continuerons pas moins à demeurer ensemble car nous sommes de grands amis, des associés de cœur et de pensée et puisque nous chérissons également notre fils. » Hélas, le philosophe Helliot n'a point une dose de philosophie suffisante pour admettre de telles propositions. Il se révolte; exige que sa femme le quitte. Lui vivra de son côté, avec Sylvette, probablement. Mais non ! Sylvette sera sacrifiée. Lorsqu'il connaît l'amour de son fils pour cette enfant, Helliot se ressaisit en effet, et se prépare à souffrir puisque son fils souffre, et que le petit en s'exilant lui enseigna : « la religion, la fameuse religion de la souffrance ». Ils tombent donc dans les bras l'un de l'autre et le maître rejoignant l'enfant-maître cessera d'être un amant pour devenir un père, douloureusement. Et la mère ? Eh bien la mère reprendra sa place au foyer. Et l'amant ? le secrétaire ! Ah le secrétaire je ne suis pas, je l'avoue, bien fixé sur ses futures destinées. Le garde-t-on ? Le renvoie-t-on ? L'auteur ne nous le dit pas de façon très nette. Après une scène entre lui et le bon maître qu'il a trompé, il semble bien qu'il doive disparaître, mais d'un autre côté, l'enfant excuse si bien la faiblesse maternelle que, ma foi, il est fort possible que le secrétaire rentre en grâce, ne fut-ce que pour permettre au père et au fils de mieux communier en la Douleur !...

Telle est cette pièce dont les conclusions demeurent singulièrement obscures.

Hélas ! il n'y a pas que les conclusions qui le

**

soient ! L'auteur ne semble guère maître de son sujet et les personnages qu'il étudie ne nous donnent que trop imparfaitement les raisons qui les poussent à agir ou à penser comme ils pensent et agissent. Leurs actions, leurs paroles sont d'une incohérence en vérité déconcertante. Il est impossible de les suivre; et tout chez eux nous apparaît énigmatique, inexplicable. On se demande pourquoi la mère *seule* défend une thèse que le père lui (il est l'homme pourtant, et le *philosophe*) repousse ; pourquoi après s'être montré si épris de Sylvette, il l'abandonne avec cette brutale facilité. Elle-même, à quel mobile obéit-elle en disparaissant soudain ?

Ce n'est pas tout ! Si l'enfant chérit son père, comment supporte-t-il qu'il se sacrifie pour lui?... S'il excuse sa mère, pourquoi le précepteur ne reprend-il pas ses fonctions ? Mais peut-être après tout les reprend-il ? Ah je vous jure qu'il n'est point aisé de comprendre les intentions d'un auteur qui, au fur et à mesure que son œuvre progresse, se plaît à taire sans cesse l'*essentiel* pour développer — et avec quelle tumultueuse et obscure faconde — des théories parfois contradictoires qu'il met dans la bouche tantôt de l'un, tantôt de l'autre de ses personnages, au lieu de les faire vivre humainement !...

Et pourtant l'*Enfant-maître* qui est une pièce manquée il ne faut pas le dissimuler à M. Marx est une pièce qui contient quelques scènes hardies, quelques indications psychologiques assez neuves, et j'espère que l'auteur prendra un jour sa revanche ! Mais la soirée de la générale doit lui servir de leçon ! Et je gage que M. Henry Marx désormais plus prudent et plus modeste proclamera moins haut la nouveauté de ses idées et ses prétentions à rénover l'art dramatique lorsqu'il aura mieux appris son métier et se contentera de faire œuvre d'artiste c'est-à-dire de s'écouter vivre au lieu de se « regarder penser !.. »

Je parlerai la semaine prochaine (car on ne nous annonce aucune pièce nouvelle) de la Reprise des *Effrontés* à la Comédie Française et de *La Mort Enchaînée* de Maurice Magre que je n'ai pas encore vue, et dont il ne sera point trop tard, je pense, pour entretenir mes lecteurs puisque cet ouvrage n'a encore été affiché que trois fois depuis la Première ; ce qui, du reste, peut paraître assez inexplicable !

Edmond Sée.

La Politique

La crise présidentielle

A l'heure où nous écrivons cet article, la crise n'est pas dénouée. A l'heure où il paraîtra, le résultat sera connu. Le plus sage est donc de narrer, sans plus, jour par jour et heure par heure, ce qui s'est passé dans les couloirs et en dehors des couloirs, sans commentaire et sans pronostic.

Un ancien ministre, rentré des premiers (c'est un député de Paris) disait aux trois ou quatre interlocuteurs des premiers jours — *rari nantes* — : « Ce qui m'enrage, c'est qu'ils sont quelque part une douzaine de débrouillards qui, au coin d'une quelconque cheminée, nous fabriquent une combinaison que nous n'aurons qu'à encaisser. »

Cependant, les journalistes présents affirmaient : « Millerand, évidemment, il n'a qu'un mot à dire. Le pays le réclame. Mais le voudra-t-il ? »

En effet, la chance de M. Millerand, conséquence logique et claire des derniers événements apparaissait certaine. Trop certaine. « C'est toujours le contraire de ce qui doit arriver qui arrive », remarquait déjà un vieux député, malin et sceptique, et qui a beaucoup vécu, et qui est du pays de Montaigne. D'autres considéraient que le verdict unanime de l'opinion n'entraîne pas toujours le suffrage des assemblées, et ils se rappelaient l'aventure récente de M. Clemenceau — qui avait déçu tous les non initiés. Enfin, M. Millerand lui-même jouait une partie difficile : se faire prier, accepter, triompher, dédaigneusement et de manière à pouvoir dicter ses conditions, au lieu de s'en voir imposer, comme d'habitude, c'est une opération qu'il faut mener rondement. Huit jours, c'est trop.

Pourtant, quand il n'y avait guère dans les couloirs que des représentants de la presse, la chance de M. Millerand, candidat unique, n'était pas douteuse. On affirme, pour la forme, qu'il ne voulait pas. Puis on laissa entendre qu'il céderait peut-être au désir national dicté par des instances aussi unanimes qu'irrésistibles. Les opposants de principe semblaient se faire une raison. Nul ne doutait de l'acceptation, de l'investiture, et du succès triomphal. La seule question débattue, pour tuer le temps, dans les embrasures des fenêtres, était celle de savoir si Millerand avait eu sincèrement, oui ou non, l'intention de refuser.

Certains avaient dit : Millerand acceptera. Briand lui forcera la main. De fait, un soir, Millerand accepta. Briand lui avait forcé la main. On se réjouit congrûment. Mais déjà, devant le scénario bien réglé, un député humoriste avait dit : « J'aime le hasard, mais lorsqu'il n'est pas trop conditionné. » Certains firent la grimace.

Des députés étaient revenus.

Dans le groupe, on déclarait que Millerand avait de la chance, car à dire le vrai, son ministère n'eut pas fait long feu, et on lui eût réglé son affaire proprement, dès la rentrée. Ceci rappele à l'attention de beaucoup qu'il n'y avait pas que des millerandistes, dans les deux assemblées.

Ceux qui aiment la statistique se mirent à compter sur leurs doigts et à faire le total de ceux qui ne souhaitaient point le succès de M. Millerand :

D'abord, des gens de droite et modérés, qui ne pardonnaient, ni l'affaire Steeg, ni certaines maladresses sur le choix du personnel, et qu'influençaient certains bruits de raprochement avec l'état-major caillautiste et de nomination à un haut, très haut poste administratif, du sicaire Delanney. Ces gens de droite et du centre millerandiste pourtant, répugnaient simplement un peu à jouer éternellement le jeu de dupe, et à être les dindons éternels de la farce, seul rôle que leur concédaient, méprisants, les professionnels des affaires parlementaires. Avec eux, cela eût pu s'arranger : c'était l'affaire d'une entrevue. Mais Millerand n'est pas un homme qui converse : il envoie promener les gens comme rien. Quand on est sur un navire qui a le vent dans les voiles,

c'est très bien, mais, à la première avarie, on sent je ne sais quel lest oublié qui alourdit le bateau et entrave toute la manœuvre, et qu'il est trop tard pour jeter.

En second lieu, les républicains d'entente, les « républicains » au sens que M. Gaston Doumergue, avec un art incomparable, sait donner à ce mot. Millerand, hostile aux socialistes qui se faisaient pourtant une raison, et aux orateurs blocards que n'arrêtait point l'union sacrée, mais qui ne cherchaient qu'un prétexte pour venir à résipiscence puisqu'il n'y avait rien à faire, mécontenta les républicains en parlant imprudemment de « révision » et recola contre lui l'union des blocards, flanqués, en renfort, du centre sénatorial, gardien jaloux de la Constitution, et de la république des républicains.

En troisième lieu, les clemencistes ulcérés, les poincaristes froissés, et quelques ennemis personnels. Donc, les statisticiens comptèrent encore sur leurs doigts, et dirent : « Hé ! hé ».



Et puis, le scénario bien réglé ne se déroulait pas comme il était convenu. Une ovation formidable, grandiose, devait, à la séance de mardi, désigner M. Millerand comme le chef acclamé d'un cœur unanime par la nation en délire. Cette affaire rata. D'abord, les journaux, parus trop vite, racontèrent la pièce devant que les chandelles fussent allumées, et cela fit mauvais effet.

Et puis, M. Millerand parla de sa place, sans monter à la tribune, et il ne prononça pas le mot de République. Bref, on l'applaudit, sans plus. Tandis qu'on fit une ovation à M. Peret qui faisait un émouvant commentaire du message présidentiel et que le Sénat saluait de frénétiques acclamations le président Bourgeois qui parlait d'un indéfectible attachement à la Constitution, ce qui était un coup droit aux « révisionnistes ».



Dès cinq heures du soir, l'unanimité était rompue, et M. Millerand n'était plus l'homme suprême, unanimement désigné, qui allait triompher avec condescendance, et gouverner à son gré, du plein consentement de tous. Il n'était pas décrié, mais il était discuté, et cela changeait la situation. On reparlait d'un congrès. Les millerandistes étaient dans l'alternative, ou de l'accepter ou d'en courir les chances qui étaient de ne réunir qu'un chiffre relativement inférieur à l'unanimité, ou de le refuser, et de paraître alors craindre le verdict du Parlement. Cependant, le vote formel des groupes de la majorité du Sénat et du bloc radical-socialiste de la Chambre imposaient le Congrès.

Alors, une nouvelle question se posa : Millerand, qui voulait bien gouverner, dans un régime révisé, gouverner de haut, arbitre des partis dont il eut été l'élu unanime, se contenterait d'une élection discutée, enlevée à la force du poignet, satisfait d'avoir bonnement, comme tout le monde, la majorité sur tel ou tel concurrent ?

Ceci amena à reparler de ces concurrents. Il ne s'agissait plus, pour les adversaires de M. Millerand — j'entends ceux, dépités, auxquels il ne donnait pas satisfaction pour des raisons diverses, grossis de ceux qui ne voulaient pas ouvrir la crise ministérielle, — il ne s'agissait pas de comparses comme Jonnart, ou de président de « goche » comme M. Doumergue ou même M. Léon Bourgeois. De ceux-ci, la majorité de la Chambre n'eût pas voulu. Il s'agissait de quelqu'un qui eut vraiment des chances. On pensa à M. Leygues, qui se récusait, à M. Péret, qui sera président quand il voudra (mais le voudra-t-il cette fois-ci ?), qui a si merveilleusement réussi, à l'usage, dans toutes les hautes fonctions qui lui ont été dévolues, et qui avait eu la prudence d'éviter toute signification précise de parti à sa candidature éventuelle — de M. de Selves, enfin, qui, modéré, mais foncièrement, sénatorialement républicain, portait un grand nom, et avait joué un rôle historique, sympathique à la majorité.

C'est ainsi qu'on alla au Congrès : les amis de M. Millerand comptaient bien sur la division des adversaires, qui combattaient le Président pour des raisons diverses, et même contradictoires. Mais alors se reposait la question : en admettant que la coalition ne réussit pas, et n'adoptât que l'abstention pour tactique, M. Millerand voudrait-il d'une élection ainsi réduite et conditionnée ?



Cependant, l'opposition, cherchait son homme sans le trouver. Toujours dévoués, les modérés, qui se contentent de peu, décidèrent de voter pour M. Millerand. Les candidatures opposées revêtirent l'allure de candidature d'extrême-gauche, non par la personnalité des candidats, mais par le caractère qui détermina leur choix. Aussi bien les candidats dont il s'agit ne furent point des candidats : disons qu'on se servit de leur nom. M. Millerand eût donc 528 voix, M. Péret 157, dont, dit-on les socialistes et M. Bourgeois 113. Cent soixante parlementaires environ s'abstinrent. Il fut aisé de prévoir que, le lendemain, le chiffre de M. Millerand s'augmenterait notablement, et qu'il serait facilement élu, sans doute sans concurrent.



Telle était la situation, au matin du scrutin de Versailles. Election assurée de M. Millerand. Mais élection par le bloc national et non par l'unanimité du Parlement. Et surtout, de la part même des votants pour confiance conditionnée et sous réserves. M. Millerand, d'ailleurs, moins intransigeant qu'on ne le dit, laissa écrire qu'on avait outrepassé sa pensée, en ce qui concerne la constitution. C'est la Revision, en somme, qui paie les frais de l'élection qu'assurent avec un désintéressement louable la droite et le centre.

MIDAS.



Les Lettres

Un roman montmartrois - André Salmon

Les écrivains, les poètes qui formaient ce petit groupe de Montmartrois dont j'ai parlé ici dans une étude sur les « groupements littéraires », ne furent pas ingrats envers la Butte où ils eurent asile et des libertés rares. Chacun à sa façon parla du maquis. Montmartre présente des témoins de qualité; ses derniers beaux jours, avant que le confort moderne eût mordu là-haut de ses crocs à huit étages, ce qui acheva de se faire aux environs de 1910, sont relatés dans une littérature fidèle et bien diverse. Avant la guerre André Warnod s'était déjà fait l'historiographe pittoresque du *Vieux Montmartre*. Et, n'oublions pas que Jésus la Caille, cet inquiétant voyou du premier et meilleur roman de Francis Carco, était citoyen de la Place Blanche.

Les hostilités interrompirent toute production. Maintenant Montmartre est bien mort. Malgré les efforts de M. Jules Depaquit, maire de la commune libre de la Butte, la fantaisie n'a plus là-haut cette santé qui allèche l'imagination. Or, il semble qu'avant de se lancer délibérément dans les voies différentes où leurs talents s'affirment, les jeunes écrivains qui vécurent autour du Moulin de M. Debray, entendent se mettre en règle avec leur passé. L'année dernière ils se concertaient pour la publication d'*Histoires montmartroises* où chacun apportait ses souvenirs affectifs. Roland Dorgelès, Pierre Mac-Orlan, Delaw, André Warnod, Francis Carco, G. de Pawlowski, André Salmon, Jeanne Landre, Poulbot, Maurice Dekobra, réunissaient là leurs signatures. Puis ce fut : *Les Veillées du Lapin Agile* où les mêmes contribuèrent avec bien d'autres.

Il appartenait à André Salmon de donner l'œuvre la plus complète, la plus séduisante, la plus « idoine », sur ce temps et cette vie qu'on ne connaîtra plus : *La Négresse du Sacré-Cœur* (1).

Son livre n'est pas à proprement dire un roman. Mais une suite de tableaux, de promenades. André Salmon tire des ficelles de marionnettes avec un sourire d'illusionniste, et ces marionnettes se trouvent soudain campées avec une vie, une découpure incroyables. Médéric Bouthor vient au premier plan de ces personnages dont la réalité, comme celle de tous les autres, a passé par un prisme cérébral spécial. Médéric Bouthor est un bon géant casanier qui flambe d'imaginations aventureuses. Il rêve, au cœur de la Butte, de se croire en quelque île du tropique, et s'installe une plantation, une véritable plantation où poussent on ne sait comment sucre, poivre, tabac, une plantation où il a sa paillotte et son hamac.

Il faut à Médéric une esclave. Il la trouve en Cora, la Négresse du Sacré Cœur, dont il ne sait s'il l'aime en femme ou en esclave. Cora chante des chansons françaises d'une voix de colibri :

Paôles d'amour,
Zoli bouquet,
Bouquet pâfumé pou zôeilles !...

Le cœur du vieux Planteur est pénétré.

Autour du couple évoluent trois amis : Florimond Daubelle, poète ; Sorgue, peintre ; et l'ascète Septime Febur, écrivain catholique dont le home s'agrémente d'inscriptions hermétiques charbonnées sur les murs, telles que :

Ne jamais aller du côté de Vaugirard.

Puis Léontine, cette fillette ingénue et profonde, touchant au vice de façon à troubler toutes les notions de morale. Camille Munier, dit Mumu, dit le Marlou rose, l'arsouille Adonis, la tendre crapule, le monstre charmant qui existe pour que les femmes puissent avoir des raisons de se damner.

Voilà que Mumu s'est fait aimer de Léontine. Il séduit Cora et Marthe Galland. Léontine se suicide en se jetant du haut de la palissade dans les anciennes carrières. Marthe Galland, plus posée, fait « descendre » Mumu, un soir louche par un maître ès art du surin. Cora, voici sa fin : le Planteur trompé, dont le tort fut de ne pas connaître l'*Invitation au Voyage*, où tout est dans l'invitation, le Planteur bafoué convoque ses intimes à une petite fête à prétentions qu'il intitule « Abolition de l'esclavage ». Il a les larmes au cœur, sa poigne est solide; Cora, nue, est projetée dans le ruisseau, hors de la Plantation, la première plantation de Montmartre et la dernière dont le pavillon fut amené sur l'heure.

L'impression que donne presque à chaque ligne la lecture de cet ouvrage est celle d'une facilité infatigable. La fertilité d'esprit d'André Salmon vagabonde suivant une courbe dont on se demande où elle peut mener, et qui se redresse soudain, au bon moment, d'un tour de main. Il n'y a point un fil suivi. Treize chapitres qui presque se suffiraient à eux-mêmes. Une multitude de fils qui s'enchevêtrent. L'ensemble donne bien l'impression d'unité, tisse, par une marche progressive, en escadrons, l'effet voulu, l'effet vivant, d'une jeunesse touffue. Chacun des chapitres est plein de trouvailles, d'expressions pittoresques et justes; la phrase court, capricieuse et péremptoire, piquée d'observations qui témoignent d'une parfaite instruction des milieux parisiens, et des idées qui s'y préparent.

C'est là une formule bien attrayante. Il est vrai qu'elle s'explique en premier lieu du fait qu'André Salmon est plutôt un nouvelliste qu'un romancier; il compose son livre d'une suite de nouvelles d'une seule haleine. Mais n'est-elle pas le signe d'une transformation en cours du roman français ? Certain genre de roman, tel que le pratiquèrent et qu'en abusèrent les réalistes et les psychologues est bien mort. Il se pourrait qu'il cédât le champ à la nouvelle. Tout au moins à des œuvres, nouvelle ou pas, dont la marche ne serait pas comme le déroulement logique du fil d'une seule bobine. Mais comme un jeu aux cordes diverses, une orchestration. L'harmonie remplaçant la mélodie.

Les théoriciens du *simultanéisme* avaient esquissé les règles de cette tendance nouvelle. André Salmon en donne là une indication. Du reste les meilleurs chapitres sont ceux précisément où il suit cette méthode. Quand il a créé l'intrigue, qu'il la suit (troisième tiers du livre) l'originalité diminue. En particulier la scène du repêchage du cadavre de Léontine par l'Allemand Karl Darneting, ne déparerait pas un grand roman naturaliste sur les mœurs montmartroises.

Ceci nous amène à un autre point. *La Négresse du Sacré-Cœur* témoigne de la vive faculté d'assimilation de son auteur. André Salmon est influencé très directement par ses lectures, ses compagnonnages. Il prend ici, ailleurs.

Ce n'est aucunement un reproche que je formule ici. D'abord, parce qu'entre écrivains d'une même génération des dates seraient tout de suite à discuter. Ensuite parce que la priorité des influences n'a pas la moindre importance. Il est essentiel que les influences s'exercent. Ceux qui ont le plus de talent en profiteront le plus, et voilà tout. — Enfin parce que l'originalité d'André Salmon est justement dans la singulière vivacité avec laquelle il a su accumuler tant de curiosités, tant de « monstres », pour reprendre le mot-titre d'un de ses ouvrages, et dans la plaisante, l'assurée, et parfois l'émouvante façon dont il les débite.

Dominique Braga.

(1) Ed. de la *Nouvelle Revue Française*

Les Arts appliqués

Un concours d'affiches

Le rôle joué par l'affiche illustrée dans l'émission des différents emprunts nationaux et les critiques dont la piteuse imagerie du dernier a été l'objet, ont mis la question à l'ordre du jour. Nous avons un salon de la publicité patronné par *Nos Loisirs* et *les Echos*, puis une rétrospective de l'affiche présentée à Beauvais par Jean Ajalbert et H.-G. Ibels. La Galerie Devambez, enfin, **vient d'organiser un** concours, généreusement doté, permettant à tous, même aux inconnus de se manifester en vue de l'affichage du prochain emprunt par les banques et les sociétés de crédit.

Avouons-le, les résultats n'ont pas répondu à ce qu'on était en droit d'attendre de cette initiative généreuse.

Certes le thème imposé aux concurrents par la détresse du Trésor public (« Souscrivez à l'emprunt ! ») n'était pas de nature à faciliter l'inspiration. Il ressemblait aux programmes distribués par l'Académie des Beaux-Arts pour ses concours, ou à ces énigmes que les fées malfaisantes de contes populaires donnent à résoudre à leurs victimes. L'affiche de publicité repose en général sur des données plus positives. En figurant aux yeux du passant la satisfaction d'une personne qui consomme un produit, visite un site, use d'un moyen de locomotion, elle espère suggérer indirectement le désir de l'imiter. L'être humain agissant d'une certaine façon sur la surface de l'image incite à la reproduction de l'acte, comme le gamin en levant la tête dans la rue la fait lever à ceux qui l'entourent. Mais je voudrais savoir par quel moyen on peut exprimer la satisfaction du souscripteur qui vient de vider son portefeuille au guichet d'une banque ?

L'attrait du gain démesuré écarté — car le très légitime intérêt alloué à l'emprunt ne diffère pas de celui des émissions non officielles — reste pour l'affichiste à faire appel au patriotisme dont il est possible de tirer de puissants effets. Mais les Allemands ne sont plus à Noyon. La France ne s'absorbe plus dans cette pensée unique : « Vaincre ou mourir ». La majorité de nos concitoyens veut vivre et vivre le plus agréablement possible. Il faut une robuste confiance dans la puissance de la suggestion par l'image pour croire qu'aucune illustration, s'il ne s'y joint des sentiments d'intérêt personnel, sera capable de les faire courir à la banque porter les beaux billets qui représentent des semaines de grande vie à Deauville, le prix d'une toilette ou d'un bijou.

L'affichage des emprunts de guerre, j'en conviens, compte une demi-douzaine de chefs-d'œuvre. Abel Faivre, pour sa part, peut en revendiquer trois : l'or français vainqueur du soldat allemand, l'inoubliable poilu clamant : « On les aura » ! et la prophétique vision du Kaiser, ployé dans son manteau de hussard de la mort et fuyant sous la rafale où claquent victorieusement les drapeaux alliés. Je les égale, pour ma part, aux plus émouvantes visions d'art des années terribles. En toute conscience on peut y reconnaître un facteur important du succès des emprunts. Mais disons-le bien vite. Il s'agissait non seulement des œuvres d'un maître, mais encore du premier emploi de la publicité artistique à une émission financière. C'est l'annoncier, — en l'espèce M. Weil-Devambez — qui en avait eu l'idée.

La publicité, en effet, vit de surprise. La réclame est inefficace lorsqu'elle ne frappe plus par son ingéniosité et sa nouveauté. L'affiche illustrée s'est usée au dernier emprunt. D'où vint la vogue des Chéret, des Mucha, des Hugo d'Alési, dont nous apercevons aujourd'hui le convenu de l'exécution vraiment trop facile ? De l'inattendu d'une belle tache décorative sur un mur où nos yeux s'attendaient à rencontrer des lettres moroses ou de funèbres placards de noir. Mais depuis trente ans et plus nous sommes blasés sur cet agrément. Il faut quelque chose de plus pour captiver notre attention.



On nous a leurrés avec cette fausse idée que les murs devaient être le « salon du pauvre ». Les artistes en ont profité pour laisser à leur talent la bride sur le cou, et pour faire des tableaux quand on leur demandait des affiches. Résultat aussi fâcheux pour l'annonceur que pour le peintre, car tout objet qui ne répond pas à son emploi ne saurait être beau et un tableau ne saurait tenir lieu d'une affiche. Abel Faivre est une exception. On ne s'improvise pas affichiste. Si je voulais donner l'exemple du parfait artiste en ce genre, je prendrais Leonetto Cappiello, dont les figures aériennes, dansantes, détachées du fond, s'imposent avec la hantise de l'idée fixe. Dans toutes ses compositions il met une idée. C'est l'homme dont la verve se renouvelle sans cesse. Dans ses moindres traits de plume, dans ses croquis, dans ses projets, dans ses délassements, il a de quoi inspirer toute une école, et souvent avec bonheur, comme nous le voyons pour la jeune renommée de M. Jean d'Ylen, qui fait quelque bruit dans le monde des annonceurs.

En somme, le nombre des peintres est infini et celui des véritables affichistes infime. M. Maurice Denis, dont cependant l'affiche de la *Légende de saint Christophe* n'est pas a l'abri de toute critique, a résumé excellemment les conditions du genre : « Il faut avant tout qu'une affiche soit lisible et qu'au premier coup d'œil son langage soit clair. L'important est de trouver une silhouette expressive ». A son tour Leonetto Cappiello a exprimé la même idée à mon confrère Guillaume Jeanneau en termes plus nets encore : « La valeur de l'affiche réside entièrement dans la forme de l'arabesque. C'est elle qui attire, qui retient, qui subsiste. La couleur est secondaire. »

Dans le renouvellement angoissant de la société qui s'opère sous nos yeux, le producteur seul échappe à la crainte d'être évincé. Cappiello est un noble exemple de l'art appliqué à une fin utile. Chaque année, dans les quatre salons et les expositions incessamment renouvelées d'une centaine de galeries particulières, défilent, j'imagine, cent mille tableaux uniquement destinés à donner une satisfaction esthétique et sans but à nos contemporains. Même en chargeant des paquebots entiers de peinture fraîche pour l'Amérique, il faut supposer un appétit d'art formidable à nos nouvelles classes supérieures pour les croire capables d'absorber toute la couleur qui restera sur le marché. Ne pourrait-on distraire un peu de ce talent perdu — *Chimera bombinans in vacuum* — pour l'appliquer à l'industrie des tapisseries, des tissus ou de l'affiche ?

Henri Clouzot.

L'Opinion à travers le Monde

En France

La Conférence de Bruxelles et le problème des Réparations. — Genève est-il ajourné ou enterré ?

L'attention publique en France a été cette dernière semaine toute à la fièvre des élections présidentielles et s'est passionnée pour savoir qui serait candidat à l'Elysée et quel nom sortirait des urnes de Versailles. Elle s'est donc quelque peu distraite des événements extérieurs et c'est sans insister qu'il est fait mention dans la presse de ces tout derniers jours que vingt-neuf Etats, invités par la Société des Nations, ont donné mandat à leurs délégués de se réunir à Bruxelles le 25 septembre pour y traiter de l'angoissant problème de la crise financière internationale.

Bien que dépourvues de tout caractère impératif ces délibérations ne manqueront pas d'un puissant intérêt et vont sans doute, tout en projetant une vive lumière sur le bilan économique et financier de chacun des pays représentés, dévoiler les tendances ou les penchants secrets de ceux que la Société des Nations a chargés de suggérer des remèdes aux maux dont souffrent encore les peuples. Mais la Conférence de Bruxelles, du fait que son objet essentiel : la mobilisation de la dette allemande sur le marché international, ne peut y être envisagé, a perdu pour la France tout au moins la majeure partie de son intérêt.

On se souvient en effet qu'il avait été décidé à Spa que les grandes Puissances, y compris l'Allemagne, fixeraient à Genève, dans une Conférence dont la date ne fut point donnée, le quantum de la dette allemande. A Bruxelles, on devait seulement étudier les moyens les plus pratiques et les plus sûrs de tirer parti de la somme ainsi fixée.

L'accueil fait par les Chambres françaises à M. Millerand, retour de Spa où il fut obligé, pour réaliser les accords de Versailles sur le charbon, à des concessions qui parurent une atteinte à nos droits essentiels ; l'objurgation pathétique de M. Ribot : « Monsieur le Président, n'allez pas à Genève ! » ont amené M. Millerand à changer radicalement son point de vue sur le problème des Réparations. Il semble aujourd'hui — sans qu'on en soit tout à fait sûr — « Rien n'a été dit pour éclaircir cette affaire », écrit en effet Pertinax — que nous n'irons pas à Genève, tout au moins dans les conditions prévues par les accords de Spa.



Pour M. Tardieu, c'est chose qui paraît acquise.

« On commence, écrit-il dans l'*Illustration* du 18 septembre, à dire que la Conférence de Genève ne se réunira pas. Si elle avait eu lieu, et qu'on y eût convoqué l'Allemagne, celle-ci, en s'y présentant n'aurait pas manqué de déclarer qu'elle ne peut rien payer. »

L'opinion de M. Barthou est connue. C'est le même son de cloche. Pour lui, nous l'avons signalé, le meilleur résultat de l'entrevue d'Aix, c'est que Genève est enterré et « que la France ne prendra pas le deuil .»

Et M. Poincaré écrit dans le *Matin* du 20 septembre :

« Nous n'irons donc pas à Genève. La raison finit par avoir raison. L'expérience de Spa nous suffit. »

Et plus loin, c'est toute la procédure jusqu'ici employée à partir de San Remo — forfait, mode de paiement, etc. qu'il remet en question pour affirmer que dans l'espèce, la vraie, la seule politique est celle du Traité de Versailles.

« C'est la Commission des Réparations, écrit-il, qui est chargée de fixer la créance. Mais, bien entendu, pour accomplir cette partie de sa tâche, elle doit recevoir des gouvernements intéressés des évaluations aussi détaillées et aussi exactes que possible. Elle les contrôle, se fait sa propre opinion, arrête le chiffre et le moment venu, dit à l'Allemagne : « Voici la somme dont je vous déclare débitrice. » La capacité de paiement de la nation débitrice n'a rien à voir avec la fixation de la dette.

« La Commission des Réparations a ensuite un second rôle à jouer. Elle a mandat d'échelonner les dates de paiement. Elle apprécie alors souverainement par des vérifications périodiques la capacité de payement de l'Allemagne. »

Tout cela est bel et bon. Nous revenons un an en arrière, et c'est toute notre politique avec l'Allemagne et nos alliés qui est remise en question.



D'ailleurs il n'est pas sûr que M. Millerand ou son successeur aux Affaires Etrangères adopte un pareil point de vue. Comme nous ne savons rien de précis sur leurs intentions, l'opinion en est réduite à les conjecturer et à penser que la politique française adoptera le point de vue de M. Delacroix, président du Conseil belge : La Commission des Réparations siégerait à Paris et entendrait les délégués allemands. Elle établirait ainsi un certain nombre de propositions sur lesquelles statueraient, en dernier ressort, le 15 octobre, à Genève les chefs de gouvernements alliés qui décideraient eux-mêmes et, sur place, si les Allemands peuvent être appelés à prendre part à la Conférence.

Ajoutons que la presse dite « bourgeoise » paraît donner son assentiment :

« à cette procédure qui n'est pas sans danger sans doute, mais qui est infiniment moins périlleuse à coup sûr que la Conférence (de Genève) primitivement envisagée. »

La presse de gauche, tout occupée à s'entredéchirer à propos des neuf commandements de Lénine et des exclusions du Parti, n'a pas encore pris position. D'ailleurs la Conférence de Bruxelles va nécessairement soulever le problème des Réparations et obliger toutes les opinions à se faire jour en France, après la trêve de l'Elysée. Comme le fait, en effet, remarquer l'*Information* dans son bulletin du 22 septembre :

« L'examen des questions techniques auquel on va procéder à Bruxelles, et auquel prendront part, pour la première fois, les délégués allemands, conduira, par une pente naturelle, la Conférence à considérer le problème des Réparations.

« La Conférence de Genève, officiellement du moins, n'a été qu'ajournée, et il n'est pas douteux qu'un jour

viendra, proche ou lointain, où les gouvernements alliés et allemands seront saisis des propositions que les financiers auront élaborées à Bruxelles. »



La place nous manque aujourd'hui pour parler de la « Petite Entente » dont les buts déjà exposés par M. Benès dans son remarquable discours de Prague que nous avons donné intégralement dans notre dernier numéro, sont affirmés de nouveau dans la déclaration qu'il a faite à l'envoyé spécial du *Petit Parisien* (20 septembre). C'est de la grande politique de reconstruction « basée sur la nécessité absolue de la Paix et de l'organisation en Europe Centrale. » La France après une sorte de faux départ qui nous donnait l'air de « vouloir jouer tous les chevaux en Europe Centrale » a compris toute la force latente que représente ce nouveau système politique,

« né de la politique de la *Grande Entente* qui, ayant avec nous, dit M. Benès, détruit l'Autriche-Hongrie en 1918, a tacitement cherché depuis à remplacer l'organisation que représentait l'Empire par un système politique nouveau, assurant au jeunes Etats les avantages de l'ancien régime sans ses inconvénients. »

En Angleterre

Les rapports franco-anglais. — La crise des mines. — Les subsides bolchevistes.

L'édition hebdomadaire du *Manchester Guardian* (17 septembre) regrette encore que la conférence financière de Genève (où l'on aurait discuté avec les Allemands les réparations) n'ait pas précédé la conférence financière de Bruxelles organisée par la Société des Nations : on s'entête à ne pas fixer à l'Allemagne le montant de ce qu'elle devra payer.

« La Commission des Réparations n'a pas besoin de publier ses décisions avant mai 1921 : ainsi, pendant neuf mois encore, l'Allemagne demeurera dans une incertitude qui la paralyse.

La politique actuelle du gouvernement français consiste à empêcher aussi longtemps et aussi complètement que possible, le rétablissement économique de l'Allemagne, de peur que ceci n'implique son rétablissement politique. Mais l'Allemagne ne peut être détruite...

On ne fera que la désespérer et la jeter dans les bras de la réaction ou de la révolution. Telle n'est pas la politique anglaise. Espérons qu'en toute amitié, et aussi en toute fermeté le gouvernement ira son chemin... »

Autrement dit, Lloyd George opposera une politique de conciliation à celle du cabinet français qui exige une stricte application du traité.

C'est toujours la question en suspens : Keynes ou pas de Keynes ?



D'après le *Times* (18 septembre) on peut résumer les étapes nouvelles de la crise des mines de la manière suivante : les leaders ont laissé tomber la première de leurs revendications, qui était liée, on s'en souvient « *indissolublement* » à la seconde. Les mineurs ne demandent donc plus que le prix de la tonne de charbon soit réduit de 14 sh. 2, mais ils tiennent, avec d'autant plus d'insistance, à ce que le Gouvernement leur accorde *immédiatement* les augmentations de salaires réclamées. Dans ce cas ils se déclarent prêts à discuter avec un comité compétent la diminution de la production.

« Les mineurs, écrit le *Times*, veulent une augmentation de salaires. Ils aborderont seulement ensuite la question de la production. Le gouvernement, lui, veut faire correspondre l'augmentation au rendement. »

Tout l'avenir de l'industrie anglaise (et pas seulement de l'industrie minière) dépend de cet équilibre. Le public se rend compte que les propriétaires des mines ont vu leurs profits strictement limités, tandis que les mineurs obtenaient des salaires de plus en plus élevés et que — *pari passu* — la production diminuait. Le *Times* donne, en caractères gras, des statistiques à l'appui de ces assertions.

Le *Daily News* (18 septembre), qui redoute la grève, plaide cependant la cause des mineurs : leurs représentants, Smillie et Hodges, ont été conciliants. Que pourront-ils dire à leurs hommes : il ont donné quelque chose au Board of Trade, mais n'en ont rien reçu.

Si encore le gouvernement voulait étudier le « *contrôle* », et tout le processus de production, on pourrait trouver un terrain d'entente. Mais s'il ne le veut pas, la grève sera inéluctable.

La presse qui avait été très optimiste au début de la dernière semaine, redevient pessimiste. Pourtant la *Westminster Gazette* (18 septembre) ne croit pas « *en dépit de l'attitude obstinée de Smillie* », que les deux parties soient éloignées d'un accord. Le journal libéral souhaite que la question de la nationalisation soit étudiée ultérieurement, et conclut :

« Que les hommes travaillent pour l'Etat ou pour des patrons privés, les principes d'un bon règlement des salaires demeurent les mêmes... Ces principes semblent devoir être : 1° Un minimum garanti qui assure aux travailleurs une vie convenable ; 2° un surplus variable suivant le rendement de l'individu salarié ; 3° un bonus qui corresponde aux résultats de l'entreprise. »



Tandis que la crise des mines évolue lentement et difficilement, les bolcheviks anglais — c'est ainsi que sont désignés les lecteurs et la rédaction du *Daily Herald* par la *Morning Post* — ont été gravement compromis. Le gouvernement a publié en effet (cf *Daily Chronicle*, 16 septembre) un communiqué officiel établissant que les 75.000 livres que le *Daily Herald* proposait à ses lecteurs d'accepter de Moscou pour rétablir ses finances embarrassées, provenaient de la vente à Londres de bijoux russes : *les fonds sont entre les mains d'un des directeurs, M. Francis Meynell et du fils de Lansbury, autre directeur.*

La *Morning Post* exulte : elle cite le *Manchester Guardian*, qui — lui-même — n'admet pas qu'un journal anglais reçoive des subsides de l'étranger !

Le *Daily Herald* se défend mal ; son directeur Meynell, qui avait touché l'argent, démissionne. Les administrateurs du *Herald* protestent de leur innocence. L'un d'eux, M. Bevin, qui représente les trade-unions au conseil du journal écrit à Lloyd George. Celui-ci répond une lettre accablante. Le *Herald* ne sort pas grandi de toute l'affaire !

L'*Observer* (19 septembre) est satisfait que les révélations sensationnelles des bijoux n'entravent pas les relations commerciales avec la Russie. On sait que Krassine reste à Londres nonobstant le départ de Kameneff et qu'il a même conclu des marchés importants (près de 2 millions

de livres en draps et machines) avec des industries du Yorkshire.

L'accord commercial entre la Grande-Bretagne, l'Italie, la Belgique et le Japon, d'une part, et la Russie d'autre part, semble à la veille d'être conclu.

« La France demeure définitivement en dehors de ces négociations. Paris joue cavalier seul. »

Cette constatation du correspondant diplomatique de l'*Observer* nous ramène aux difficultés franco-anglaises.

En Italie

Après l'Entrevue d'Aix-les-Bains. — Le contrôle ouvrier sur les usines.

La presse italienne s'est montrée aussi sobre de commentaires après qu'avant l'entrevue d'Aix-les-Bains. Chaque journal a consacré un éditorial plus ou moins long à la rencontre de M. Millerand et de M. Giolitti et n'en a plus reparlé. Pour qui connaît la prolixité de la presse transalpine, il y a là une indication à souligner — sans oublier toutefois que la crise sociale que traverse l'Italie et qui accapare l'attention publique y est aussi pour quelque chose.

En gros, avec des nuances, l'ensemble des journaux constate qu'on a fait à Aix-les-Bains tout ce qu'on pouvait raisonnablement y faire. Il était impossible d'arriver à des résultats concrets, on n'y est donc pas arrivé. Mais on a débarrassé le présent de tout ce qui l'obscurcissait et on a laissé intact l'avenir.

Cet avenir, deux seuls journaux le souhaitent nettement cordial et intime : la *Tribuna* dans un éditorial et la *Gazzetta del Popolo* sous la signature du député Giuseppe Bevione.

Toutes les autres feuilles se réservent. Le *Corriere della Sera* se borne à un examen d'une froide logique du communiqué : la question adriatique n'a pas fait un pas en avant, remarque-t-il ; la question des rapports de l'Entente et de la Russie a fait un pas en arrière, puisque chacun reprend sa liberté d'action. Il conclut en constatant qu'aucun des hommes d'Etat au pouvoir en Europe n'a l'envergure nécessaire pour dominer et prévoir les événements, et que les réajustements nécessités par la guerre s'opèrent au hasard.

« Un franc accord entre les Alliés sur les possibilités d'exécution des Traités, de façon à ne les renier, ni à les raidir, aurait été de beaucoup préférable à la rhétorique optimiste et procrastinatrice d'Aix. A ce point de vue, nous restons après Aix dans la même situation qu'auparavant ou pis encore. »

Le *Tempo*, dont on connaît l'indulgence envers l'Allemagne et envers les Soviets, donne la même note en l'accentuant. Il faut reconstruire l'Europe ; on ne la reconstruira pas en étranglant l'Allemagne.

Le *Messaggero* s'attache surtout au rapprochement économique dont Aix marque le prélude, et le *Corriera d'Italia* l'imite.

Les organes nationalistes se préoccupent surtout des résultats obtenus au point de vue adriatique. M. Millerand a nettement affirmé sa neutralité. C'est quelque chose, mais ce n'est pas assez. Pour l'*Idea Nazionale*, si cette affirmation publique de neutralité ne correspond pas à une application du Pacte de Londres et à une reconnaissance de l'indépendance de Fiume, l'Italie a été encore une fois dupée.

Quant au *Popolo d'Italia*, il est tout à fait désenchanté.

« Pour arriver à de pareilles conclusions, il ne valait peut-être pas la peine d'aller à Aix-les-Bains... La prose de l'entrevue d'Aix-les-Bains sonne creux dans le cœur des Italiens. Les phrases ne suffisent plus. Seuls les faits peuvent cimenter à nouveau l'union. A quand les faits ? »

Seul le francophobe *Resto del Carlino* interprète l'entrevue d'Aix comme le début d'une nouvelle alliance franco-italienne, et il s'en irrite. Selon lui, l'Italie vient de vendre son indépendance pour quelques concessions économiques ; la France, en les lui accordant, vient au contraire d'acheter la liberté de tyranniser les vaincus sous les exigences de son impérialisme.



Le conflit de la métallurgie est résolu grâce à l'intervention de M. Giolitti qui va déposer sur le bureau des Chambres un projet de loi instituant le contrôle syndical sur la production et qui vient par décret de nommer une commission paritaire chargée de préparer ce projet de loi.

La presse « bourgeoise » se divise en deux camps : les uns approuvent la méthode du Président du Conseil qui épargne le sang et sait se mettre au niveau des exigences actuelles (*Stampa*, *Tempo*) ; les autres (*Corriere della Sera*, *Secolo*) considèrent que cette concession nouvelle ne réussira pas à calmer l'agitation révolutionnaire, mais à donner plus de hardiesse aux maximalistes. L'organe conservateur et l'organe radical de Milan sont d'accord pour se demander si une expérience socialiste ne serait pas préférable à l'état de choses actuel. « La bourgeoisie détient le pouvoir, mais elle obéit aux injonctions du socialisme irresponsable ». Il faut confier aux socialistes la responsabilité entière du pouvoir, si la bourgeoisie italienne veut décidément abdiquer, comme elle en donne trop de marques.

Le *Corriere d'Italia*, porte-parole du grand parti catholique, est favorable à l'expérience du contrôle.

Quant à l'*Avanti*, il s'abstient de se prononcer officiellement sur le projet gouvernemental. Pourtant dans un article du député Alessandro Schiavi, on peut lire que si l'établissement du contrôle risque d'endormir la lutte révolutionnaire, au lieu d'aider à la socialisation rapide de l'industrie, il conviendra d'y renoncer et de chercher d'autres moyens de combattre. Il marque toutefois sa sympathie pour des méthodes de « conquête pacifique », possibles seulement si les masses agissent de concert.

Signalons en terminant la crainte exprimée par le *Resto del Carlino* et le *Giornale d'Italia* : cet accord entre ouvriers, patrons et Etat risque d'augmenter encore le protectionnisme industriel. Ce seraient alors les « agrariens », les petits agriculteurs qui payeraient les frais de la lutte. C'est ce qu'il faut éviter à tout prix.

En Allemagne

Après l'entrevue d'Aix. — Après la Haute-Silésie, le pébliscite de Klagenfurt. — Serait-ce une crise gouvernementale ?

Les appréhensions des Allemands au sujet de l'attitude des Alliés ont été confirmées par les événements. Comme le dit la *Frankfurter Zeitung* :

« C'est encore de Paris qu'est venue la désillusion. » (11-9).

L'Allemagne redoutait que la France ne réussît à faire supprimer la Conférence de Genève, car :

« tout le poids des documents écrasants que les négociateurs allemands étaient en mesure d'aligner, allait être jeté dans la corbeille à papiers de la Commission des Réparations. » (*Berliner Tageblatt*, 10-9).

Or, c'est là, en premier lieu, ce que la France et la Belgique ont obtenu. Le résultat ne sera pas douteux, s'écrient les Allemands :

« La série des ordres dictés à l'Allemagne sera allongée d'un nouvel anneau, et au moment de prendre les décisions les plus graves que le traité de paix ait prévues, on ferme la bouche à l'Allemagne. » (*Germania*, 12-9).

On ne doit donc pas s'attendre à ce que l'Allemagne s'incline sans protester, et que les choses aillent mieux que par le passé :

« Nous allons donc recevoir de nouvelles injonctions, mais on ne peut espérer que nous nous y soumettions purement et simplement. Si des frictions risquent de se produire dans une conférence insuffisamment préparée, le danger sera certes plus grand s'il n'y a pas de conférence du tout. » (*Berliner Tageblatt*, 11-9).

En même temps, la conférence d'Aix-les-Bains a marqué un rapprochement entre la France et l'Italie. Et c'est là une nouvelle déception pour l'Allemagne, qui essaie de tirer parti des divisions qui peuvent naître, ou qu'elle peut susciter entre les Alliés.

« La politique allemande a voulu à tout prix trouver un sauveur. Ce fut d'abord M. Wilson, puis M. Lloyd George, M. Nitti, et enfin M. Giolitti. Mais l'Italie a approuvé le point de vue français en ce qui concerne l'Allemagne, en échange de concessions dans d'autres domaines. » (*Vossische Zeitung*, 15-9).

De là ces regrets mélancoliques de la conservatrice *Deutsche Tageszeitung* :

« Nous constatons le naufrage des espérances très vives qu'on avait mises en Allemagne en M. Giolitti. » (*Deutsche Tageszeitung*, 15-9).



Entre toutes, la question des territoires soumis au plébiscite continue à passionner les Allemands. La campagne au sujet de la Haute-Silésie, qu'on pouvait croire apaisée, reprend de plus belle. Une note officielle révèle que tout un plan de soulèvement polonais aurait été découvert. Les journaux parlent du calme avant la tempête, et attaquent à nouveau la commission interalliée, et la France.

« Après cet appel désespéré que le gouvernement s'est vu obligé d'adresser à nos ennemis (*sic*) et aux neutres, son devoir est de passer à des actes qui prouveront sa ferme volonté de conserver la Haute-Silésie au Reich allemand. » (*Deutsche Zeitung*, 11-9).

Dans une protestation remise conjointement par tous les partis allemands de Silésie, on lit :

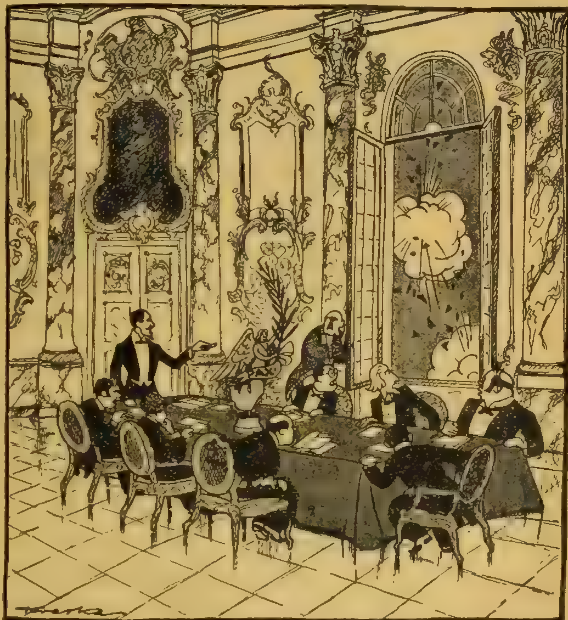
« De toutes les forces de notre âme, de toutes les forces de notre volonté, nous nous élevons contre un système, dont les effets aboutiraient à faire retomber à l'état sauvage un peuple parvenu à un haut degré de moralité et de culture. » (*Preussische Zeitung*, 12-9).

Une autre question de même nature a été brusquement soulevée cette semaine dans tous les journaux : celle de la zone de Klagenfurt également soumise au plébiscite. Comme sur un mot d'ordre, des articles et des appels ont été publiés partout pour attirer l'attention des Allemands sur le sort de leurs malheureux compatriotes de Carinthie.

Puis immédiatement les mêmes accusations ont été portées contre la commission interalliée de cette région, bien que visant, cette fois, plutôt les Anglais. L'un d'eux, après avoir écouté, impassible, les doléances de la population n'est sorti de son calme que pour confisquer un drapeau allemand, qu'il venait d'apercevoir : on en conclut sévèrement :

« C'est ainsi qu'agissent ces protecteurs du droit ! » (*Germania*, 10-9).

Ce que l'Allemagne pense de la Société des Nations



Pendant la conférence. — Le Président : « *Qu'on ferme donc la fenêtre..... Tous ces bruits de guerre empêchent qu'on entende le moindre mot !* »

(Extrait de l'Illustré satirique berlinois "*Ulk*")

Il est donc possible que les Allemands tentent là une action analogue à celle de Haute-Silésie :



Les désillusions et inquiétudes de l'Allemagne vont sans doute contribuer à précipipter une crise gouvernementale, dont les difficultés intérieures sont la raison profonde.

La crise sembla d'abord devoir revêtir un caractère politique. La question posée était de savoir si les socialistes-majoritaires feraient leur rentrée dans la majorité qui soutient le gouvernement.

Cette rentrée est souhaitée par les démocrates qui répètent leurs invitations et objurgations, comme après les élections du 6 juin dernier.

« Pour sauver la patrie, tous les partis qui existent, ne devraient reculer devant aucun sacrifice, dussent-ils en périr. Ne songer qu'à la tactique est aujourd'hui un crime. » (*Frankfurter Zeitung*, 10-9.

Finalement les socialistes eux-mêmes, à quelques exceptions près, avaient refusé formellement de reprendre leur collaboration. On avait alors envisagé la possibilité de dissoudre le Reichstag et de procéder à de nouvelles élections. Mais, comme aucun parti ne se souciait dans le fond d'affronter de nouvelles élections générales, on était d'accord pour attendre l'élection du président du Reich, et le renouvellement du landtag prussien qui doivent avoir lieu prochainement.

Sources et Documents

Les Conversations diplomatiques entre Londres et Moscou

(SUITE)

La Conférence de Minsk et la question Wrangel

Ce dossier, qui fait suite aux trois précédents parus dans nos numéros du 16 Mai et des 8 et 15 Août, contient les Notes échangées du 6 au 25 Août, entre le gouvernement britannique et le gouvernement des Soviets au sujet de:

1) **La Conférence russo-polonaise de Minsk.**

2) **La reconnaissance du général Wrangel par la France.**



Dans le prochain numero nous publierons, avec la note américaine à l'Italie et la réponse de M. Millerand, les Notes échangées entre Londres et Moscou après la conférence anglo-italienne de Lucerne

ANALYSE DU DOSSIER

I. — *Le 6 août, M. Lloyd George demande aux gouvernements russe et polonais de conclure une trêve de 10 jours, à partir du 9 août à minuit.*

II. — *M. Tchitcherine annonce le 8 août qu'il a reçu de Varsovie l'acceptation de négocier à Minsk une demi-heure avant de recevoir le message de M. Lloyd George. La Conférence de la paix pourra commencer le 11 août à Minsk.*

III. — *M. Kamenew remet à M. Lloyd George, le 10 août, le résumé des conditions de paix que la Russie offre à la Pologne.*

IV. — *M. Tchitcherine rejette sur le gouvernement polonais la responsabilité des retards de la Conférence, et accuse la France de pousser la Pologne à ajourner sans cesse les pourparlers.*

V. — *M. Lloyd George réfute les allégations de M. Tchitcherine : c'est la station de T. S. F. de Moscou qui refuse constamment de recevoir les messages de Varsovie.*

VI. — *Etant donné que le gouvernement français a reconnu officiellement le général Wrangel, M. Kamenew demande au gouvernement britannique de faire connaître au gouvernement des Soviets quelle est son attitude définitive vis-à-vis du général rebelle.*

VII. — *Dans une lettre adressée à M. Lloyd George, M. Kamenew déclare que « malgré les actes hostiles du gouvernement français, allié de la Pologne », le gouvernement des Soviets n'entend pas modifier ses propositions de paix.*

VIII. — *Répondant au memorandum de M. Kamenew (document n° VI), M. Lloyd George déclare que le gouvernement britannique n'a « ni l'intention de reconnaître le gouvernement du général Wrangel ni celle de lui venir en aide ».*

IX. — *Texte des quinze conditions de paix offertes le 19 août à Minsk par le gouvernement des Soviets.*

X. — *Le Président de la Délégation polonaise lit à Minsk une déclaration officielle, d'après laquelle la Pologne ne traitera de la paix que si la Russie reconnaît son indépendance totale « dans ses frontières indispensables pour son développement économique et politique » et ne se mêlera pas de ses affaires intérieures.*

XI. — *M. Tchitcherine affirme que tous les messages des délégués polonais reçus à Moscou ont été régulièrement transmis.*

XII. — *Le 24 août, M. Tchitcherine prévient Londres :* a) *que la délégation polonaise a repoussé complètement les propositions russes de paix ;* b) *que la retraite des armées russes est momentanée et que la victoire polonaise est une fable.*

XIII. — *Le 25 août, le gouvernement polonais déclare que les victoires polonaises n'ont nullement modifié son attitude à Minsk, et continue à se plaindre des difficultés de communication entre la délégation et Varsovie par l'entremise de Moscou.*

I. — MESSAGE DE M. LLOYD GEORGE A M. TCHITCHERINE

(*6 août*)

1° Une trêve sera déclarée pour dix jours à partir de minuit, dans la nuit du 9 au 10 août, et des ordres seront donnés à cette heure-là de Moscou et de Varsovie pour que l'armée soviétique au front de Pologne et l'armée polonaise fassent halte sur la ligne où elles se trouveront alors, et qu'elles cessent les hostilités aux conditions suivantes : *a*) que la Pologne ne profite pas de la cessation de la pression exercée sur elle pour équiper ses armées et pour transporter des troupes et des munitions de guerre, et que, de leur côté, les armées soviétiques n'utilisent pas cette période pour fortifier leur front ; *b*) que les alliés s'engagent à ce que, pendant la période qui s'étendra de la cessation des hostilités à la signature de la paix, ils ne prendront aucune mesure pour envoyer des troupes en Pologne ou pour fournir à l'armée polonaise du matériel de guerre ; *c*) que les alliés prendront les mesures nécessaires pour que les représentants de la Russie soviétique soient présents à Dantzig et sur tout autre point de pénétration en Pologne afin que le gou-

vernement des Soviets soit assuré qu'on ne fournit aucun matériel de guerre à la Pologne, à la condition que les agents du gouvernement des Soviets n'entreprennent aucune espèce de propagande politique ;

2° Immédiatement après la cessation des hostilités, les délégués russes et polonais pour l'armistice se réuniront afin de définir la ligne de démarcation entre les armées soviétiques et polonaises jusqu'à la conclusion de la paix et établir les conditions de l'armistice comme préliminaires des négociations de paix.

(*Havas.*)

II. — REPONSE DE M. TCHITCHERINE A M. LLOYD GEORGE

(8 août, 2 h. 40)

Une demi-heure avant que le message du gouvernement britannique parvînt hier samedi 7 août au gouvernement russe, ce dernier reçut enfin de Varsovie la réponse du gouvernement polonais, déclarant qu'il est prêt à accepter la proposition tendant à envoyer des délégués à Minsk pour la conclusion d'un armistice et l'adoption de préliminaires de paix.

Ce document est la continuation des négociations commencées le 31 juillet à Baranovitchi où nos délégués ont déclaré qu'ils étaient prêts à commencer les négociations en vue d'un armistice et de préliminaires de paix, dès que le gouvernement polonais informerait les Russes par T. S. F. que de pleins pouvoirs avaient été donnés à cet effet à leurs délégués. Ces derniers répondirent en interrompant les négociations et en retournant à Varsovie. Depuis ce moment, 126 heures se sont écoulées avant que le gouvernement russe ait été informé du consentement des Polonais. Ainsi le retard apporté à la conclusion de l'armistice ne fut nullement le résultat des désirs du gouvernement russe.

Quatre heures après la réception du message du gouvernement polonais, le gouvernement russe a répondu « qu'il prenait note du consentement du gouvernement polonais à négocier simultanément l'armistice et des préliminaires de paix, décision qui correspond pleinement à la proposition du gouvernement russe du 23 juillet.

En conséquence, des délégués du gouvernement russe arriveront à Minsk le 11 août et le gouvernement russe propose que les délégués polonais franchissent la ligne du front russe sur la route de Siedlce, à Brest-Litowsk, le 9 août, à 20 heures.

En informant le gouvernement britannique du commencement des négociations entre les gouvernements russe et polonais, qui auront lieu le 11 août, à Minsk, le gouvernement russe exprime la confiance que, de cette façon, l'objet que poursuit le gouvernement britannique, savoir la cessation des hostilités et la reprise de relations paisibles entre la Russie et la Pologne, basées sur l'indépendance complète de la Pologne, sera atteint de la manière la plus rapide et la plus simple par des négociations directes. Le gouvernement russe, par conséquent, estime que le gouvernement britannique reconnaîtra sans aucun doute que la proposition faite par ce dernier en tant qu'elle vise l'objet susmentionné est entièrement atteinte par la conférence qui va avoir lieu à Minsk.

(*Havas.*)

Nota. — Dans la version polonaise, le message acceptant la proposition russe a été refusé les 5 et 6 août par le poste de T. S. F. de Moscou.

III. — LES CONDITIONS REMISES PAR M. KAMENEW A M. LLOYD GEORGE

(10 août)

1° La frontière définitive de l'Etat indépendant de Pologne sera en général identique à la ligne indiquée dans la note de lord Curzon of Kedleston du 20 juillet, mais un territoire additionnel sera donné à la Pologne à l'est, dans la région de Bielostok et de Cholm.

2° La force de l'armée polonaise sera réduite à un contingent annuel de 50 000 hommes et le commandement et l'administration de l'armée à un total de 10.000 hommes.

3° Toutes les armes, en surplus de celles qui seront nécessaires pour les besoins de l'armée réduite aux chiffres ci-dessus et de la milice civique, seront livrées à la Russie des Soviets et à l'Ukraine.

4° La démobilisation devra avoir lieu dans le délai d'un mois.

5° Toutes les industries de guerre seront démobilisées.

6° Aucune troupe et aucun matériel de guerre de l'étranger ne devront pénétrer en Pologne.

7° La ligne d'armistice sera le *statu quo*, mais elle ne sera pas portée plus à l'est que la ligne indiquée dans la note de lord Curzon of Kedleston du 20 juillet. L'armée polonaise se retirera à une distance de 50 verstes, de cette ligne, la zone entre les deux lignes étant neutre.

8° Parallèlement à la démobilisation, les troupes russes et ukraniennes se retireront du front polonais.

9° A la fin de ces opérations, le nombre des troupes russes sur la ligne frontière russe sera considérablement réduit et fixé à un chiffre que l'on établira par un accord.

10° Les familles de tous les citoyens polonais tués, blessés ou mutilés pendant la guerre recevront gratuitement des terres.

11° La ligne Volkovisk-Bielostok-Graïevo sera placée entièrement à la disposition de la Russie pour le transit commercial de et vers la Beltique.

(Traduction *Europe Nouvelle.*)

IV. — TELEGRAMME DE M. TCHITCHERINE A M. KAMENEW

(Remis le 11 août à M. Lloyd George)

Il est manifeste que les Polonais essayent de faire traîner en longueur les préparatifs de négociations, et de les retarder. Le 7 août, nous fîmes parvenir votre réponse à Varsovie. La station radiotélégraphique de Varsovie refusa de répondre, et n'accusa réception de notre radio que quelques jours plus tard. A la même date, notre radio fut communiqué au gouvernement britannique et publié à Londres.

Dans ce radio, nous invitions les délégués polonais à traverser le front le 9 août et à commencer les négociations à Minsk le 11 août. Lorsqu'un représentant de notre état-major, Piatakov, arriva le 9 août pour rencontrer la délégation polonaise, celle-ci ne se présenta pas ; un officier polonais déclara qu'elle était sur le point de venir ; il l'envoya chercher à Siedlce, mais il ne trouva pas la délégation.

Le 10 août, au matin, Piatakov envoya des autos à Siedlce, mais la délégation ne s'y trouvait pas. Vers la fin de la journée, l'armée rouge prit Siedlce et y trouva la délégation polonaise. Mais l'on vérifia par la suite que celle-ci n'était qu'une partie seulement de la délégation. Elle déclara que le gouvernement polonais n'avait pas reçu le radio russe du 7 août.

Les délégués présents à Siedlce étaient venus pour s'entendre sur la date de la rencontre. Ils proposaient que la délégation polonaise traverse le front le 14 août ; les Russes acceptèrent, et c'est ainsi que la rencontre avec les Polonais se trouve ajournée une fois de plus. Cette affaire continue depuis déjà trois semaines, et chaque fois le retard vient des Polonais. Il est évident qu'ils ont des raisons de traîner en longueur les négociations ; ils pensent probablement que si Varsovie est pris cela forcera les alliés à intervenir. Derrière eux, il y a la France qui délibérément empêche la paix et allume la guerre. On sait que quatre milliards de francs destinés à la restauration des régions du Nord de la France ont été employés dernièrement à l'intervention en Russie. Sur des navires transportant des soldats russes rapatriés à Odessa, on a trouvé des hydroplanes, évidemment destinés à Wrangel. Quand les autorités militaires russes d'Odessa, usant de leur plein droit, déclarèrent qu'elles ne permettraient pas à cette contrebande de guerre de quitter Odessa, une escadre française apparut devant le port, et l'amiral français menaça de bombarder la ville.

La France s'efforce de tendre un piège, non seulement à la Russie, mais à la Grande-Bretagne qui désire la conciliation. La France s'efforce de rejeter la responsabilité des retards sur la Russie, mais l'on voit clairement qui est le vrai coupable. La France veut prolonger la guerre, et empêcher la Pologne de se réconcilier avec la Russie. Les travailleurs doivent mettre une fin à cette honteuse politique du gouvernement français.

(Traduction *Europe Nouvelle*)

V. — LETTRE DE M. LLOYD GEORGE A M. KAMENEW

(11 août)

M. Lloyd George présente ses compliments à M. Kamenew et lui accuse réception de sa lettre du 11 août accompagnant une communication de Moscou établissant que les représentants du haut commandement russe ont attendu les délégués polonais depuis le 9 août au soir, et que la délégation russe n'est pas encore arrivée. M. Lloyd George a l'honneur d'informer M. Kamenew qu'il vient de recevoir un message du gouvernement polonais à Varsovie, daté 10 août (9 heures du soir), d'après lequel le gouvernement polonais n'a pas reçu jusqu'à cette date de réponse du gouvernement des Soviets acceptant la proposition polonaise adressée par radio au gouvernement soviétiste le 5 août, et reçue finalement par ce dernier après trois vaines tentatives de transmission ; dans ce radio, le gouvernement polonais se déclarait prêt à envoyer des délégués pour négocier un armistice et des préliminaires de paix à Minsk.

La seule note arrivée à Varsovie annonçant que les délégués polonais étaient attendus à Minsk pour le 11 août fut un télégramme de l'*Agence Havas* de Hythe, reçu le 10 août à Varsovie.

M. Lloyd George désire exposer d'autre part que les représentants du gouvernement britannique à Varsovie ont aussi affirmé que le gouvernement polonais s'était à plusieurs reprises efforcé d'entrer en rapports avec Moscou par radio, soit directement, soit par la Norvège, et que les messages avaient toujours été refusés. Ils l'informent de plus que l'officier polonais commandant le secteur du front de Siedlce venait d'annoncer qu'une délégation russe de paix était arrivée à cet endroit et avait déclaré, n'ayant pas trouvé les délégués polonais, qu'elle attendrait jusqu'à 10 h. ce matin (11 août).

Le gouvernement polonais a fait savoir qu'une délégation polonaise était en partance pour le front, et que si les délégués russes y étaient encore, ils enverraient immédiatement leur délégation de paix pour les rencontrer. Il déclare en outre qu'il a prévenu le gouvernement des Soviets qu'il est prêt à envoyer sa délégation d'armistice et de paix aujourd'hui (11 août).

M. Lloyd George espère que M. Kamenew veillera à ce que des instructions immédiates soient envoyées pour la réception et le passage à travers les lignes vers Minsk des délégués polonais, et à ce que les stations radiotélégraphiques russes soient priées de recevoir et de transmettre les messages polonais sans délai. Il ne peut s'empêcher de déclarer que ce refus constant de recevoir des messages de Varsovie tandis que l'armée des Soviets continue d'avancer ne peut manquer d'éveiller de légitimes soupçons, et ne peut conduire à une solution prompte et pacifique de la présente crise.

(Traduction *Europe Nouvelle*.)

VI. — MEMORANDUM DE M. KAMENEW A M. LLOYD GEORGE

(15 août)

M. Kamenew présente ses compliments au très honorable D. Lloyd George et a l'honneur de lui communiquer le memorandum suivant :

La reconnaissance du général Wrangel par la France, faite, comme elle l'a été, après la déclaration du Premier Ministre britannique à la Chambre des Communes le 8 août promettant au nom de ceux qui prirent part à la Conférence de Hythe de ne donner aucun appui à Wrangel, a transformé la question de la rébellion de l'ex-général baron Wrangel en une question de politique internationale.

En raison de la décision du gouvernement français, la question d'une paix générale se trouve liée avec cette question.

Il est important, en conséquence, de fixer la responsabilité de l'Angleterre concernant l'attaque de Wrangel et de poser la question de savoir si le gouvernement britannique, en raison de ses démarches antérieures au nom de Wrangel, n'estimera pas nécessaire de prendre de nouvelles mesures qui faciliteraient la reprise des relations amicales entre les nations russe et anglaise et leurs gouvernements et écarteraient tous les obstacles sur la route conduisant à ce but.

La question Wrangel a été posée pour la première fois au gouvernement des Soviets par le gouvernement britannique dans la note de Lord Curzon à Tchitcherine le 14 avril dernier. Dans cette note, Lord Curzon écrivait :

« Ayant admis depuis quelque temps que la lutte militaire dans la Russie du Sud ne pouvait être prolongée indéfiniment, et convaincu que sa continuation ne pourrait avoir lieu que par de nouvelles pertes de vies humaines et de sérieux retards au retour de la tranquillité et de la prospérité de la Russie, j'ai exercé toute mon influence sur le général Denikine pour l'engager à abandonner la lutte, et je lui ai promis que s'il agissait ainsi j'emploierais mes meilleurs efforts pour faire la paix entre ses forces et les vôtres, assurer le salut de ses troupes et de ses partisans ainsi que de la population de la Crimée. Le général Denikine a finalement décidé d'agir conformément à cet avis, et a abandonné la Russie, résignant son commandement au général Wrangel. En conséquence, je me mets en rapports avec vous pour vous prier dans l'intérêt de la Russie et de l'humanité d'ordonner la fin des hostilités, et d'accorder une amnistie générale lors de la dislocation de l'armée volontaire. Si l'on n'accorde pas à cette dernière un traitement de conciliation, elle est, sinon capable d'une sérieuse offensive vers le Nord, du moins à même de se maintenir et d'offrir une résistance acharnée pendant quelques mois pour défendre la Crimée. »

Dans la même note, Lord Curzon, non content d'en appeler à l'humanité et aux intérêts de l'Angleterre au sujet du sort de l'armée du général Wrangel, déclarait qu'il y aurait peu d'espoir pour l'ouverture heureuse de relations commerciales entre la Russie des Soviets et la Grande-Bretagne si le gouvernement des Soviets n'agréait pas cette proposition.

Après le refus de la Grande-Bretagne d'entamer les négociations directes proposées par M. Tchitcherine pour la solution du sort de l'armée de Wrangel (solution soulevée dans la note de Lord Curzon mentionnée ci-dessus), le gouvernement des Soviets déclara le 5 mai :

« Le gouvernement russe des Soviets note avec plaisir l'esprit conciliant du message radiotélégraphique du gouvernement britannique daté du 4 mai, et étant de son côté imbu d'intentions pacifiques complètes il est prêt à aller dans une large mesure au devant des vœux du gouvernement britannique. Dans son vif désir d'accélérer la conclusion d'un accord général avec la Grande-Bretagne sur toutes les questions concernant les deux gouvernements, le gouvernement russe, conformément au désir du gouvernement britannique, est prêt à négocier immédiatement avec le gouvernement britannique, ou avec le gouvernement et le groupe indiqués par celui-ci, une suspension des hostilités sur le front de Crimée en vue d'une conclusion rapide d'un accord spécial avec la Grande-Bretagne concernant une amnistie générale pour ceux qui continuent dans les rangs de l'armée de Denikine la lutte contre l'autorité des Soviets et en vue d'une liquidation pacifique du front de Crimée. »

Le 18 mai, Lord Curzon of Kedleston, accusant réception de l'acceptation par le gouvernement soviétiste de la suggestion britannique concernant une solution pacifique de la question Wrangel, disait :

« Le gouvernement de Sa Majesté désire que les hostilités cessent le plus tôt possible, et je m'efforce d'aboutir à l'ouverture immédiate de négociations dans la Russie du Sud, auxquelles participeront le général Wrangel et des représentants militaires et politiques de Grande-Bretagne. »

Le 21 mai, M. Tchitcherine déclarait de nouveau ce qui suit :

« Le gouvernement russe examinera dans l'esprit le plus amical les propositions d'amnistie pour les restes des Gardes Blancs, propositions que les représentants britanniques feront durant les prochaines négociations d'armistice. »

Cependant, sous le couvert de ces négociations, prenant avantage du fait que le gouvernement russe sur la foi de la déclaration de Lord Curzon, n'avait pris aucune mesure militaire pour renforcer son armée contre Wrangel, ce dernier, aidé par la Grande-Bretagne, réorganisa son armée en Crimée et prépara une offensive contre le gouvernement des Soviets. Le gouvernement britannique répondit à cela par une déclaration où il dégageait toute responsabilité au sujet de Wrangel.

Après les demandes qu'avait faites le gouvernement britannique à la Russie dans l'intérêt du général Wrangel, et qui avaient facilité à ce dernier la préparation de son entreprise militaire, le gouvernement russe était en droit d'attendre des mesures plus actives de la part du gouvernement britannique, et il

expliqua ses vues là-dessus dans une note envoyée le 11 juin par M. Tchitcherine.

Dans cette note, Tchitcherine disait :

« Bien que la déclaration du gouvernement dégageant toute solidarité avec Wrangel et son attaque contre la Russie des Soviets soit la bienvenue, il n'en reste pas moins le fait que cette attaque est le résultat de la protection politique accordée aux Gardes Blancs de Wrangel par l'intervention diplomatique du gouvernement britannique et de l'assistance directe qui leur est donnée par les Alliés. Si les Gardes Blancs ont préparé leur offensive sous le couvert de la protection diplomatique de la Grande-Bretagne, il doit être admis que cette offensive n'est pas entièrement sans connexion avec la position prise par le gouvernement britannique.

« Wrangel, le commandant en chef des Gardes Blancs, dans un ordre du jour du 6 mai, se refère lui-même à l'intervention diplomatique de la Grande-Bretagne en son nom comme un moyen de lui assurer la Crimée et de lui donner l'opportunité de préparer un coup contre la Russie des Soviets. Le gouvernement russe ne peut donc partager l'opinion du gouvernement britannique que ce dernier puisse être dégagé de toute responsabilité pour cette attaque soudaine contre la Russie des Soviets.

« Pour cette raison, le gouvernement russe considère comme très important que le gouvernement britannique fasse clairement connaître sous quelle forme il propose de marquer actuellement son attitude négative vis-à-vis de l'action agressive de Wrangel.

« Etant donné que le gouvernement britannique nous menaçait de nouvelles opérations militaires par des forces britanniques contre nos armées et notre territoire lorsqu'il croyait, sur la base de la non réception d'une réponse de notre part (bien que celle-ci ait été entre les mains de ses propres agents) que nous n'étions pas disposés à accepter la proposition britannique d'amnistie, nous estimions que nous étions en droit d'attendre que des mesures similaires seraient prises contre Wrangel, vu que c'est lui seul qui s'oppose à ce que le désir du gouvernement britannique soit mis à exécution.

« Nous serions heureux de recevoir à temps une déclaration sur ce point, afin que nous puissions être à même de coordonner nos mesures en cette matière avec les mesures dirigées par le gouvernement britannique vers la réalisation du même objet. »

Il est regrettable que le gouvernement russe n'ait reçu aucune réponse à cette communication. Ce n'est que dans sa note du 11 juillet, c'est-à-dire exactement un mois plus tard, que le gouvernement britannique revint sur la question Wrangel.

A cette occasion, pourtant, le point de vue du gouvernement britannique marquait un changement notable : au lieu de la proposition de cesser les hostilités sur la base d'une amnistie, le gouvernement britannique suggérait seulement qu'un armistice fût accordé et que le général Wrangel fût présent à la Conférence de Londres.

Ainsi, après l'attaque traîtresse du général Wrangel, au mépris de la proposition britannique, le gouvernement britannique assumait de nouveau la protection du général Wrangel et la défense de ses intérêts, et estimait possible qu'il fût présent à la Conférence.

En dépit du fait que la nouvelle proposition signifiait la protection ouverte de Wrangel et ne s'accordait nullement avec les propositions antérieures déjà acceptées par le gouvernement des Soviets, ce dernier exprima de nouveau son désir d'aller au-devant des vœux de la Grande-Bretagne, et fit la déclaration suivante dans sa note du 17 juillet :

« Le gouvernement des Soviets est d'avis que la plus grande concession possible de sa part, concession qui est la preuve de son grand désir d'aboutir à un accord avec le gouvernement britannique, est sa disposition à accepter la capitulation de l'ex-général Wrangel et de ses troupes, avec la garantie de leur sauvegarde personnelle. »

A cela, le gouvernement britannique répliqua qu'il n'exerçait pas de contrôle sur le général Wrangel.

Or, l'on verra par les documents cités ci-dessus qu'à chaque occasion le gouvernement britannique est apparu devant le gouvernement des Soviets comme le gardien et le protecteur des intérêts de l'armée du général Wrangel (en facilitant comme il l'a fait alors la préparation de ses plans militaires), tandis que d'autre part il refusait de prendre les mesures pratiques capables de rendre possible aux gouvernements des Soviets la conclusion rapide des hostilités dans le Sud de la Russie.

Tirant parti de la situation, le général Wrangel a été en état d'attendre le moment où lui a été accordée enfin la reconnaissance officielle de l'alliée de la Grande-Bretagne, la France. Etant données toutes ces considérations, le gouvernement des Soviets serait heureux de connaître la décision finale du gouvernement britannique en ce qui concerne le général Wrangel.

(Traduction *Europe Nouvelle.*)

VII. — LETTRE DE M. KAMENEW A M. LLOYD GEORGE

(15 aout)

Monsieur Lloyd George,

Prenant en considération les rumeurs concernant les négociations de paix qui ont été mises en circulation par certaine presse intéressée, pour empêcher le succès des présentes négociations de paix, je considère de mon devoir de faire la déclaration suivante :

« Malgré les actes hostiles du gouvernement français, qui est l'allié de la Pologne — actes qui rendent la situation du gouvernement des Soviets plus difficile et qui sont calculés pour empêcher la réunion d'une conférence de paix — le gouvernement des Soviets ne considère pas qu'il soit nécessaire de modifier les conditions d'armistice et de préliminaires de paix avec la Pologne, telles qu'elles ont été communiquées au gouvernement et au peuple britanniques.

« Je saisis aussi l'occasion de vous informer que le 12 courant, le gouvernement des Soviets a signé une paix avec la Lettonie et que le 13 courant, il a signé un armistice avec la Finlande. »

(Traduction *Europe Nouvelle.*)

VIII. — REPONSE DE M. LLOYD GEORGE AU MEMORANDUM DE M. KAMENEW

(16 août)

M. Lloyd George a l'honneur d'accuser à M. Kamenew réception de son mémorandum du 15 août, relatif au général Wrangel. En réponse, il a l'honneur de déclarer qu'après le retrait du général Denikine, le gouvernement britannique ne s'est plus occupé que d'assurer la sécurité des troupes et des réfugiés placés sous l'autorité du général Wrangel, successeur du général Denikine. Il s'est occupé de les mettre en état de se défendre en Crimée, jusqu'à ce qu'on leur ait donné des garanties de sécurité. Le gouvernement britannique n'avait pas l'intention d'encourager le général Wrangel dans une offensive, et, aussitôt que ce gouvernement a appris que le général Wrangel envisageait la possibilité de faire cette offensive, le gouvernement britannique l'a averti qu'il ne devait pas se livrer à un acte de cette nature et lui a déclaré que s'il s'y livrait le gouvernement britannique n'accepterait aucune responsabilité en ce qui concerne le général et ses troupes, et qu'il retirerait immédiatement la mission militaire britannique. Le gouvernement britannique a retiré sa mission militaire, aussitôt que le général Wrangel a commencé son attaque.

M. Lloyd George doit faire observer en outre que le compte rendu de la proposition britannique du 11 juillet, tel qu'il est donné dans le mémorandum de M. Kamenew, n'est pas exact. Le gouvernement britannique n'a pas répondu au télégramme envoyé par M. Tchitcherine le 11 juin parce qu'à ce moment des négociations se poursuivaient activement avec M. Krassine et il n'a pas proposé qu'on se bornât à accorder un armistice ni que le général Wrangel assistât à la conférence de Londres. Il a proposé qu'un armistice fût conclu avec le général Wrangel à la condition que les troupes du dit général se retirent immédiatement en Crimée et qu'on invitât le général Wrangel à venir à Londres discuter le sort des troupes placées sous son commandement et celui des réfugiés placés sous sa protection, mais non en qualité de membre de la conférence de Londres. En faisant cette proposition, le gouvernement britannique avait en vue de mettre immédiatement un terme aux hostilités dans l'est de l'Europe et de montrer que, comme partie de sa proposition générale de convoquer une conférence de la paix, il éprouvait le vif désir d'obtenir que la sécurité personnelle des troupes et des réfugiés de Crimée fût sauvegardée, mais il n'avait l'intention ni de détacher la Crimée de la Russie, ni d'assurer au général Wrangel la possession de la Crimée.

M. Lloyd George estime que la présente déclaration montrera que l'intention du gouvernement britannique à l'égard du général Wrangel diffère complètement de celle que le mémorandum de M. Kamenew lui attribue. Le gouvernement britannique s'en tient entièrement à l'attitude exposée dans la présente lettre. Il n'a, ni l'intention de reconnaître le gouvernement du général Wrangel, ni celle de lui venir en aide, et c'est seulement au cas où le gouvernement des Soviets proposerait à la Pologne des conditions qui porteraient atteinte à l'indépendance de la nation polonaise que le gouvernement britannique se sentirait obligé de revenir sur l'attitude qu'il vient d'exposer.

(*Havas*.)

IX. — LES CONDITIONS DE PAIX DES SOVIETS A LA POLOGNE

1° La Russie et l'Ukraine reconnaissent pleinement l'indépendance et la liberté de la République polonaise, et confirment solennellement le droit total du peuple polonais de diriger sa propre vie et d'établir sa forme propre de gouvernement ;

2° La Russie et l'Ukraine renoncent à toute forme d'indemnité ;

3° La frontière orientale définitive de la Pologne sera approximativement la même que celle qu'a décrite Lord Curzon dans sa note du 11 juillet, mais un territoire plus étendu sera donné à la Pologne à l'est de Bielostok et de Cholm ;

4° La République polonaise doit réduire toutes ses forces armées, sans exception, à 50.000 hommes, et à un contingent annuel ; le commandement et l'administration ne dépasseront pas 10.000 hommes. Ces forces armées seront complétées par une milice civique recrutée parmi les ouvriers, et destinée à sauvegarder l'ordre et la sécurité de la population. Les conditions et l'ordre d'organisation de cette milice seront stipulés durant l'examen détaillé du traité ;

5° Immédiatement après la signature du traité, la Pologne commencera la démobilisation et la terminera dans le délai d'un mois, dans l'ordre et aux dates fixées par le traité ;

6° La Pologne conservera les armes et le matériel de guerre nécessaires pour les forces armées mentionnées au paragraphe 4. Tout le reste, y compris le matériel des arsenaux et les stocks existant en Pologne, sera livré aux autorités russes et ukraniennes un mois après la signature du traité préliminaire, et jusqu'à cette date restera sous le contrôle total des commissions de contrôle russes et ukraniennes. Les dates et l'ordre de leur livraison et le minimum qui doit être livré à chaque date seront fixés lorsque le traité sera examiné en détail. De ce matériel de guerre et de ces armes la Russie et l'Ukraine donneront la quantité nécessaire à la milice civique dont il est question ci-dessus ;

7° La Pologne cesse toute fabrication d'armes et de matériel de guerre, et commence la démobilisation de l'industrie de guerre, pour la terminer aux dates fixées par les commissions mixtes ;

8° La Pologne n'autorisera pas l'entrée sur son territoire, et ne recevra d'Etats ou de groupements étrangers aucune aide en troupes, chevaux, armes et matériel de guerre, et ne tolérera sur son propre territoire aucune organisation hostile à la Russie, à l'Ukraine et à leurs alliés, et prétendant être les gouvernements de Russie, d'Ukraine, ou partie de ces gouvernements ;

9° Les hostilités cesseront en fait 72 heures après la signature de ce traité. Les armées de Russie et d'Ukraine resteront sur la ligne qu'elle occuperont à cette date, mais non à l'est de la ligne indiquée dans la note de lord Curzon du 11 juillet. L'armée polonaise se retirera à 50 verstes à l'ouest des armées russes et ukraniennes. La zone intermédiaire sera déclarée neutre, avec une administration polonaise, sous le contrôle des commissions mixtes et de commissions spéciales constituées par les syndicats. Le retrait de l'armée polonaise s'effectuera de la même manière.

10° Parallèlement à la démobilisation, sous le contrôle des commissions mixtes, de l'armée polonaise, et à la livraison des armes et du matériel de guerre à la Russie et à l'Ukraine, les troupes russes et ukraniennes se retireront à l'arrière, de telle sorte que, au moment de la fin de la démobilisation de l'armée polonaise et de la livraison des armes et du matériel 200.000 hommes seulement demeurent sur la limite de la zone neutre ;

11° La Pologne devra restituer aux régions précédemment occupées, le matériel de chemin de fer, des postes et télégraphes, les machines agricoles, le bétail, le matériel industriel et autres biens enlevés à ces régions par l'armée polonaise ; elle devra reconstruire les ponts détruits, etc., aux dates et dans l'ordre qui sera établi lors de l'examen détaillé du traité, ainsi que le minimum qui devra être livré à chaque époque.

12° La Pologne devra régler par une loi la distribution gratuite de terres principalement aux familles des citoyens polonais tués, blessés, ou mutilés du fait de la guerre ;

13° La Pologne donnera à la Russie et à l'Ukraine le droit de libre transit pour les hommes et les marchandises à travers son territoire, et la ligne Volkovisk-Bielostok-Graïevo restera en possession et sous le contrôle de la République russe ;

14° La Pologne devra accorder une amnistie politique et militaire complète ;

15° Immédiatement après la signature du traité, la Pologne devra publier ce dernier, ainsi que tous les documents et matériaux concernant la guerre entre la Pologne d'une part et la Russie et l'Ukraine d'autre part.

(Traduction *Europe Nouvelle*.)

X. — DECLARATION DU PRESIDENT DE LA DELEGATION POLONAISE A MINSK

(19 août)

La délégation de la République polonaise est arrivée à Minsk afin de fixer les conditions de l'armistice et d'une paix qui mettra fin à la guerre entre la Pologne et la République des Soviets. La guerre a été imposée à la Pologne quand le Gouvernement des Soviets, après avoir pris, à la fin de 1918, les terres de la Lithuanie Blanche et de la Ruthénie, et après leur avoir imposé le régime des Soviets, a dirigé ses troupes sur le territoire ethnographique de la Pologne, dans le but clair de marcher sur Varsovie et d'imposer à la Pologne, contre la volonté de son peuple, le régime des Soviets.

La République polonaise, menacée dans sa liberté et son indépendance, récemment obtenues, au premier moment de sa vie, a été obligée de résister contre l'invasion bolcheviste. Nos troupes ont occupé des territoires autrefois attachés à la Pologne, non dans un but impérialiste, mais au nom de la liberté de libre décision des peuples en ce qui concerne leur sort. La population de ces terres, dans des pétitions multiples, a demandé son rattachement à la Pologne. A son entrée à Wilna, le maréchal Pilsudski a annoncé que le peuple de Lithuanie déciderait de son sort. La Pologne, aidant la Lettonie, a délivré Dunabourg et l'a immédiatement rendue à la République lettonienne.

« Conformément à ces faits, la Diète polonaise a préparé des conditions de paix qui ont proclamé l'oubli du passé par la Russie et la Pologne, le renoncement par la Russie au sanglant héritage des Tsars et elle a proposé de baser la question de la Ruthénie Blanche, de la Lithuanie et de l'Ukraine sur la volonté de la population.

Quand cette espérance a échoué, les troupes polonaises sont arrivées en Ukraine et la Pologne, au nom des principes sus-mentionnés, a reconnu le droit à l'indépendance de l'Ukraine et lui a garanti une libre décision sur son sort.

Les faits sus-mentionnés prouvent clairement que les relations entre la Pologne et les autres nations se sont appuyées toujours sur le principe de la reconsance des droits de tous les peuples à la liberté et à la libre décision de leur sort, et aussi du choix d'un régime correspondant à la volonté de la majorité du peuple.

La Diète de la République de Pologne, composée en grande partie de paysans et d'ouvriers, ce qui marque son caractère démocratique, en votant la loi de réforme agraire et les huit heures de travail, a donné la preuve de la direction qu'elle entend donner à la politique de la Pologne. Déjà, au commencement de 1919, la Diète a publié une déclaration disant que la Pologne fait la guerre uniquement pour assurer sa liberté et ses frontières. Quand aux terres purement russes, la Pologne n'a pas pu y appliquer l'impérialisme, car jamais le pied d'un soldat polonais n'a touché la terre russe.

Le gouvernement de la République des Soviets a agi dans un sens opposé : profitant de l'affaiblissement de la Pologne, il a envahi des terres purement

polonaises, il a menacé Varsovie et il a publié des manifestes et des proclamations annonçant, malgré la protestation de la population polonaise, l'introduction en Pologne du régime des Soviets. Le gouvernement des Soviets a fait tout cela bien que le sort de la guerre ne fût pas encore décidé. Le gouvernement de la Pologne désire sincèrement la paix avec la République des Soviets, dans l'intérêt des deux nations et de l'humanité épuisée par une guerre prolongée. Cette paix sera possible et durable si elle est juste et si elle est le résultat d'un accord entre les deux nations dans lequel seront réciproquement envisagés leurs intérêts politiques et économiques. La souveraineté et l'indépendance complète de la République de Pologne dans ses frontières indispensables pour son développement économique et politique, la garantie que la Russie ne se mêlera pas des questions intérieures de Pologne, telles sont les principales conditions de nos relations de paix.

Dans l'avenir, la Pologne n'a pas l'intention de se mêler aux questions intérieures des autres nations et Etats, et elle reconnaît pleinement le principe que tout peuple a le droit de se gouverner d'après sa volonté.

Dans l'espoir que ces principes seront admis et qu'il en résultera une paix durable, juste et démocratique pour les deux nations, la délégation polonaise aborde les négociations sur les conditions de l'armistice et les principes de la paix.

(*Havas.*)

XI. — TELEGRAMME DE M. TCHITCHERINE AU PRINCE SAPIEHA

(23 août)

Le gouvernement soviétique russe repousse avec indignation vos insinuations quant à la réalisation de ses engagements vis-à-vis de votre délégation. Nous ne sommes pas responsables de la qualité de vos appareils radiotélégraphiques. Toutes les dépêches qui nous ont été envoyées à Moscou par votre délégation ou pour votre délégation ont été immédiatement transmises. Le seul obstacle fut la difficulté de travailler avec la station de Varsovie. Votre notification, quant au passage de votre courrier par la ligne du front fixé pour le 21 août, ne m'est malheureusement parvenue que le 22 août.

(*Havas.*)

XII. — DEUX MESSAGES DE TCHITCHERINE

(24 août)

a) Hier, 23 août, la délégation polonaise a répondu aux propositions russes par un refus complet et une déclaration de *non possumus*.

La frontière fixée le 8 décembre par le conseil suprême et confirmée dans la note de lord Curzon du 11 décembre est décrite par la délégation polonaise comme arbitraire et basée sur rien. La délégation polonaise ajouta que de nombreux éléments polonais vivaient au delà de cette ligne et qu'on devait s'occuper d'eux.

Les Polonais se refusent absolument à la limitation de l'armée et à la livraison du matériel de guerre. Ils déclarent qu'il est impossible de même discuter la question de la milice des travailleurs et la livraison de la voie ferrée entre Bialystok et Grajevo. Les Polonais déclarent que la délégation russo-ukranienne doit reprendre d'abord les points principaux, tandis que Danichevsky demande que la discussion détaillée continue. Si les Polonais maintenaient leur demande de l'abandon immédiat des principaux points russes, le résultat serait une rupture immédiate des négociations.

b) Les sans fil polonais et français propagent de fausses nouvelles au sujet des victoires polonaises. En réalité, les forces russes sont intactes. Il était inévitable qu'un certain nombre de prisonniers fussent faits pendant notre retraite, mais cette fois-ci ce nombre n'était pas élevé. L'armée russe avait exécuté un raid sur Varsovie avec une rapidité sans exemple dans l'histoire.

Au cours d'un mouvement aussi rapide, il était impossible de garantir suffisamment les flancs. Un mouvement de flanc des Polonais a forcé notre armée à retraiter.

Cette retraite a été exécutée en ordre parfait. L'armée russo-ukranienne est prête pour une nouvelle avance quand le moment sera considéré favorable. Les radios polonais parlant d'une grande victoire sont des fables.

XIII. — DECLARATION DU GOUVERNEMENT POLONAIS

(25 août)

La victoire de l'armée polonaise n'apporte aucun changement dans l'attitude du gouvernement polonais en ce qui concerne la question de la paix. Une paix durable basée sur l'honneur et la justice était le but que poursuivait le gouvernement polonais au moment du danger suprême, lorsque l'invasion des armées bolchevistes menaçait l'existence même de l'Etat ; la délégation envoyée alors à Minsk fut munie d'instructions en vue de conclure l'armistice et de fixer les préliminaires d'une paix établie sur les principes susénoncés.

Ladite délégation, agissant d'après les mêmes instructions, continue ses efforts en vue d'aboutir à l'armistice et à la paix.

La décision irrévocable du gouvernement polonais d'arriver à une solution équitable du conflit avec le gouvernement bolcheviste n'a donc jamais été ébranlée, nous n'avons mené ni ne menons aucune guerre contre la nation russe, nous ne désirons aucunement nous approprier des territoires étrangers ; au contraire, nous considérons que des relations amicales avec la nation russe sont une des bases de la pacification stable de l'Europe orientale.

Cependant ces efforts demeureront vains si les communications du gouvernement polonais avec sa délégation à Minsk continuent à être entravées par des difficultés techniques. Aussi, quant à l'échange des radiotélégrammes et à l'expédition des courriers, le gouvernement polonais exige-t-il que toutes les difficultés de communications avec sa délégation à Minsk soient supprimées sans délai, car seul un contact direct et régulier avec cette délégation peut créer des conditions aptes à faire aboutir les pourparlers à un résultat satisfaisant. (*Agence polonaise.*)

(*A suivre.*)

La Politique Étrangère

Dernières Publications

Les ambitions coloniales de l'impérialisme japonais

par F. CHALLAYE

(*La Revue de Paris*, 15 septembre)

L'impérialisme japonais s'attaque surtout à la Chine sur laquelle il veut établir un protectorat. La concession du Chantoung a été une première victoire. Il occupe Karafouto, la Corée, la Mandchourie et la Mongolie orientale.

Il vise le nord de Sakhaline, riche par ses forêts et ses minerais, et la Sibérie orientale qui possède des richesses identiques. Un certain groupe aurait fait payer l'intervention du Japon en Europe par la cession de la moitié de la Sibérie. L'installation des troupes japonaises, en janvier 1920 à Vladivostock et en Sibérie a mis sous le contrôle du Mikado, un domaine de deux millions de km2, peuplé de 80 millions d'âmes.

L'impérialisme japonais rêve de s'étendre au Sud. Formose a été occupée en 1895, ainsi que ses dépendances. La guerre a permis d'occuper les îles allemandes de la Micronésie qui peuvent devenir d'utiles escales entre le Japon, la Chine du Nord, l'Amérique du Nord d'une part et l'Australie d'autre part. Les ressources de ces îles sont fort appréciables.

Les Japonais convoitent les Hawaï et les Philippines. Leurs ambitions sur l'Indo-Chine française ne sont pas encore inquiétantes bien qu'ils y entretiennent une foule d'espions.

La Hollande voit son domaine colonial menacé. Les grandes richesses naturelles des Indes hollandaises excitent la convoitise du Japon, qui prétend encore à la possession du détroit de la Sonde pouvant devenir une base navale importante.

Le gouvernement n'encourage pas toutes les exagérations de ses impérialistes qui veulent les îles de la mer du Sud et l'Asie aux Jaunes.

La Victoire des Alliés en Orient

par CONSTANTIN PHOTIADÈS. (Plon-Nourrit, édit.)

Le public ignorait encore en 1919, le rôle des armées alliées en Macédoine. Le livre de M. Constantin Photiadès répare cette injustice. Il expose l'action de cette armée qui fut l'extrême aile droite de l'immense ligne de front s'étendant de la mer du Nord à la mer Egée ; il insiste tout particulièrement sur cette splendide bataille du Dobropolje, 15 septembre 1918, qui fut l'écrasement complet de nos ennemis et marque la fin de la trahison bulgare, l'isolement de la Turquie, la débâcle de l'empire austro-hongrois et le fléchissement définitif de l'Allemagne, laquelle aurait encore résisté à la poussée des alliés et tenu jusqu'à la fin du printemps 1919.

Certains épisodes de cette campagne tiennent de l'épopée. Après une chevauchée de quatre jours et de quatre nuits, le général Jouinot-Gambetta, à la tête de ses chasseurs d'Afrique et de ses spahis marocains, franchissant les monts Golesnica, dévalant à Dracévo, fonçant sur Uskub, y coupa les 100.000 hommes du général allemand, von Steuben, les acculant dans une impasse.

La bataille du Dobropolje est un triomphe tout français, conçu et réalisé par des Français dont l'action fut soutenue par l'armée serbe. Il est très équitable que M. Photiadès dans l'histoire de la guerre, donne à l'œuvre réalisée par nos troupes et leurs alliées la place qu'elle est en droit d'obtenir.

France-Espagne, pendant et depuis la guerre

par ROBER-RAYNAUD

(*Revue Politique et Parlementaire*, 10 septembre)

Le paiement de notre dette d'un milliard et demi de pesetas, contractée pendant la guerre est en suspens depuis six mois.

Les Espagnols, profitant de notre mauvaise posture financière, émettent des prétentions exorbitantes ; la cession de Tanger qui assure la protection du Maroc et relie nos deux façades maritimes.

La France matériellement est débitrice de l'Espagne, mais l'est-elle moralement pour l'assistance qui lui fut donnée pendant la guerre ?

Les Allemands assuraient le ravitaillement de leurs sous-marins dans les eaux espagnoles. La zone espagnole au Maroc servait de refuge aux Allemands agitateurs des tribus. Le gouvernement se défendit, il est vrai, d'avoir donné des ordres, il accusa des subalternes.

Le roi Alphonse croyait à la pleine victoire allemande et sa politique présentait une double préoccupation. Il s'efforça d'empêcher l'entrée en guerre de l'Italie et de la Roumanie. Il avait espéré jouer le rôle de médiateur dans la conclusion de la paix. Le prix de ses services eût été l'abandon du Maroc par la France.

L'Espagne nous a ravitaillés pendant la guerre, mais elle ne pouvait écouler ailleurs que chez nous les produits de son sol et de son industrie — et c'est ce commerce qui l'a enrichie.

Nous ne devons à l'Espagne, termine M. Rober-Raynaud, que du métal.

M. D.

Memento

LIVRES :

Histoire. — Politique extérieure :

LA POLOGNE NOUVELLE ET SON PREMIER CHEF D'ETAT JOSEPH PILSUDSKI, par Stanislas Szpotanski (*Fischbacher*).

Finances :

L'ÉTALON MONÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS OU LA MESURE NATURELLE DES VALEURS ET DES PRIX, par Jean Barral (*Visconti*).

Art, Philosophie et Littérature :

L'INTERPRÉTATION DE LA COMÉDIE CLASSIQUE : LE MISANTHROPE, par Jacques Arnavon (*Plon-Nourrit*).

REVUES :

Histoire. — Politique extérieure :

LE PARTICULARISME BAVAROIS (II). LA BAVIÈRE ET LA PRUSSE, par J. Rovère (*La Revue des Deux Mondes*, 15 septembre). — EN EGYPTE (Notes), par Jehan d'Ivray (*La Revue de Paris*, 15 septembre). — QU'EST-CE QUE LE BOLCHEVISME ? par L. Chestoff (*Le Mercure de France*, 1er septembre.) — LA DIPLOMATIE DES ETATS-UNIS DANS L'AMÉRIQUE DU SUD, par E. S. Zeballos (*Revue Politique et Parlementaire*, 10 septembre). — VERS LA RECONQUÊTE DE L'IRLANDE, par Paul Hamelle (*Revue politique et parlementaire*, 10 septembre). — L'OCCUPATION FRANÇAISE EN ALBANIE, par le général Henry Salle (*Revue Politique et Parlementaire*, 10 septembre). — LA SLOVÉNIE ET LA CROATIE, par G. Labouchère (*La Nouvelle Revue*, 15 septembre). — UN PROMOTEUR DE L'ALLIANCE ANGLAISE. GUIZOT (III), par Serge Martin (*La Nouvelle Revue*, 15 septembre). — A TRAVERS L'EUROPE CENTRALE. DE PRAGUE A BUDAPEST, par J. Boubée (*Etudes*, 5-20 septembre). — LE PRINCIPE DE L'ÉQUILIBRE POLITIQUE DANS LE PRÉSENT ET L'AVENIR DE L'EUROPE ORIENTALE, par Bogumil Jasinowski (*La Pologne*, 15 septembre). — TOMAS G. MASARYK, par E. Denis (*Revue Yougoslave*, mai-juin). — ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE (II), par J. Rovère (*La Revue Universelle*, 15 septembre. — LE ROMAN DE M. KEYNES ET « LE TRAITÉ DE CAMBRIDGE », par René Johannet (*La Revue Universelle*, 15 septembre).

Questions Economiques et Sociales :

L'EMBOUTEILLAGE DU PORT DE CASABLANCA, par Victor Cambon (*La Force Française*, 10 septembre). — LA QUESTION MINIÈRE : CE QUE NOUS ENTENDONS PAR NATIONALISATION ET CE QUE NOUS ATTENDONS D'ELLE, par A. Durafour (*Economiste parlementaire*, 9 septembre). — LA DERNIÈRE LOI DE FINANCES ET NOS INDUSTRIES ENVAHIES, par René Lefebvre (*Le Nord et l'Est reconstitués*, 10 septembre). — LE PROBLÈME DU CHARBON ET LA POLITIQUE DE M. MILLERAND, par Maurice de Rotchschild (*Revue politique et parlementaire*, 10 septembre). — LA VIE ÉCONOMIQUE DE LA POLOGNE : PRODUCTION ET CONSOMMATION DES ENGRAIS ARTIFICIELS par A. Merlot (*La Pologne*, 15 septembre). — LA RECONSTITUTION MINIÈRE DE LA FRANCE, par Louis de Launay (*Revue des Deux Mondes*, 15 septembre). — LES ASPECTS DE NOTRE EFFORT COMMERCIAL, par Pierre d'Autremont (*Revue Universelle*, 15 septembre). — L'INDUSTRIE ET L'ETAT, par L. Galéot (*Revue Universelle*, 15 septembre). — LE PROBLÈME DU CHARBON, par H. Schuller et Max Lambert (*Moniteur des Capitalistes et des Rentiers*, 17 septembre). — LA MÉTALLURGIE BRITANNIQUE (*Revue financière*, 15 septembre). — L'INDUSTRIE ET LA CO-DIRECTION OUVRIÈRE, par Maurice Ajam (*Exportateur Français*, 16 septembre). — LE DROIT DE GRÈVE, par E. Fleury-Ravarin (*Economique Parlementaire*, 9 septembre). — UN COUP D'ETAT OUVRIER EN ITALIE, par Robert Doucet (*Le Monde Economique*, 11 septembre). — LA PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES : ESSAI D'UN PROGRAMME POUR LA PARTICIPATION DES EMPLOYÉS DE QUELQUE ORDRE QU'ILS SOIENT, AUX RÉSULTATS DE L'ENTREPRISE A LAQUELLE ILS SONT ATTACHÉS, par A. Rouzaud (*La Renaissance littéraire et artistique*, 18 septembre). — QU'EST-CE QUE LE BOLCHEVISME ? par L. Chestoff (*Mercure de France*, 1er septembre).

Problèmes Financiers :

L'IMPOT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES : QUESTIONS D'APPLICATION (*Le Commerce et l'Industrie*, 16 septembre). — LA RÉFORME DU TARIF DOUANIER BRÉSILIEN (*Le Brésil*, 12 septembre). — LE CHANGE, par F. Achard (*Revue politique et parlementaire*, 10 septembre). — LES CONSÉQUENCES SOCIALES DES TAXES NOUVELLES, par M. de Roux (*La Revue Universelle*, 15 septembre). — L'EFFORT FINANCIER DE LA FRANCE : LE PROCHAIN EMPRUNT, par Raphaël-Georges Lévy (*La Revue hebdomadaire*, 11 septembre).

Pages Littéraires :

ESSAI PSYCHOLOGIQUE SUR JÉSUS-CHRIST, par Ernest Renan (*Revue de Paris*, 15 septembre). — L'IMPÉRATRICE EUGÈNE (III) par Augustin Filon (*Revue de Paris*, 15 septembre). — UN VILLAGE COMME IL Y EN A TANT D'AUTRES, par Juliette Droz (*Revue de Paris*, 15 septembre). — MERRIMÉE NOUVELLISTE, par Paul Bourget (*Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre). — L'EXPANSION DU FRANÇAIS DANS LE MONDE, par Paul Hazard (*Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre). — LE THÉATRE D'EMILE AUGIER, par A.-Ferdinand Hérold (*Mercure de France*, 15 septembre).

Economie et Finances

La Russie et le ravitaillement de l'Europe

L'échec définitif de la mission Krassine-Kameneff auprès du gouvernement britannique fait disparaître les espoirs que certains avaient pu concevoir au sujet d'un établissement quelconque des relations économiques de l'Europe avec la Russie. Espoirs très certainement chimériques s'ils consistaient à croire que la Russie soviétisée était suceptible de fournir tout de suite d'appréciables exportations, et qui ne pouvaient être partagés qu'en tant que les contacts économiques extérieurs étaient peut-être de nature à accélérer la décomposition du bolchevisme.

Il faut maintenant attendre la chute de Lénine par le seul effet des forces intérieures; et nul ne peut dire pour combien de temps la Russie sera retranchée du système économique européen. Disparition déplorable et qui pèse si lourdement sur la vie du continent et même du Monde, qu'il est tout à fait impossible de rester indifférent au drame russe même si la force d'expansion du Bolchevisme nous paraît émoussée au point de ne plus menacer sérieusement notre Occident.

Quelle était en effet, la part de la Russie, avant la guerre, dans le ravitaillement de l'Europe en matières premières et en denrées alimentaires ? Le Bureau Economique russe qui fonctionne à Paris, a fourni à cet égard récemment d'intéressants documents qui précisent utilement la réponse que l'on peut faire à cette question.

La dernière année avant la guerre, les exportations russes s'élevaient à la somme de 1.520 millions de roubles, ce qui représentait alors 4.043 millions de francs. Or, la presque totalité de ces exportations, — exactement 3.837 millions de fr. consistait en matières premières, denrées alimentaires et animaux vivants. Sept articles formaient à eux seuls en 1913 les deux tiers des exportations : c'étaient les céréales (506 millions de roubles), les bois (165 millions), le lin et le chanvre (117 millions), les œufs (91 millions), le beurre et le fromage (74 millions), les peaux et fourrures (54 millions), le pétrole et ses dérivés (50 millions de roubles).

Les céréales représentaient en moyenne depuis 1908, 11 millions de tonnes par an. Or, depuis la guerre, ces exportations sont tombées à peu près à rien, puisqu'il n'y a eu que quelques sorties insignifiantes par Arkhangel, et la suppression de ce gros fournisseur de l'Europe en céréales a eu des effets extrêmement sensibles sur l'économie mondiale. Il y a eu d'abord, de ce fait, une très grave lacune dans les quantités de grains mises à la disposition du marché, ce qui a amené, comme on le sait, à la nécessité des restrictions alimentaires. Mais cette lacune, en se prolongeant comme elle menace de le faire, risque de devenir très inquiétante parce que les Etats-Unis, qui sont à l'heure actuelle le principal exportateur de blé diminuent de plus en plus leurs envois, par suite de leur industrialisation croissante et de l'augmentation de leur population, à tel point que l'on peut envisager, dans un avenir prochain, l'arrêt complet des exportations et même la transformation des Etats-Unis en pays importateur.

L'absence des céréales russes a naturellement produit la hausse de prix, non pas seulement à cause du déficit de quantité, mais aussi parce que la Russie exerçait une action modératrice sur les cours du marché mondial. Les Etats-Unis sont le pays des « corners » de céréales, toujours orientés vers la hausse; et les fournitures russes contrecarraient les tendances à la hausse du marché américain.

La disparition des bois russes a été également très préjudiciable à l'Europe. Les huit millions de tonnes de bois que la Russie (Finlande non comprise) exportait en 1913, représentaient 37 % de la totalité de ce que vendaient au monde tous les autres pays exportateurs de bois réunis. On a essayé de s'adresser plus énergiquement que par le passé aux pays scandinaves, au Canada, aux Etats-Unis. Mais les besoins sont énormément accrus par les travaux de reconstruction dans les régions dévastées où, en France seulement, plus de 10 milliards de francs de bois d'œuvre sont nécessaires, et par les perspectives du développement des constructions neuves qui devront, tôt ou tard, compenser l'arrêt, depuis 1914, de l'industrie du bâtiment. Les forêts scandinaves et américaines seront très probablement impuissantes à compenser les apports de la Russie et à permettre la réalisation des constructions indispensables.

Pour le lin, la situation est plus déplorable encore. La Russie donnait à l'Europe 70 à 75 % du lin que consommait son industrie textile. Seuls, les Pays-Bas et la Belgique avaient, à côté d'elle, une exportation notable, mais qui, pour ces deux pays réunis, représentait à peine le tiers de ce qu'exportait la Russie. On peut dire que l'arrêt des exportations russes a provoqué une crise intense de toute l'industrie linière européenne, en faisant hausser les prix au sextuple ou au septuple. La crise ne cesse d'ailleurs de s'aggraver malgré que le travail soit réduit énormément dans toutes les usines, et en Angleterre même, malgré les efforts énormes faits par ce pays pour s'assurer le contrôle des lins de la Lithuanie, le centre linier de Belfast, qui avait vu son exportation réduite à 52.000 tonnes de produits manufacturés en 1917, l'a vue tomber à 5.688 tonnes en 1919.

Il n'est pas jusqu'à des produits comme le beurre et les œufs pour lesquels la disparition de la Russie comme marché exportateur n'ait produit le plus fâcheux effet sur la vie économique européenne.

En 1913, la Russie exportait 78.082 tonnes de beurre et 3.572 millions d'œufs. Les œufs russes spécialement tenaient une grande place dans la consommation européenne. Sur le marché de Londres, le déficit est énorme : de 1913 à 1919,

le total des importations, malgré un gros apport canadien, inexistant avant la guerre, est tombé de 21.580.000 centaines à 5.644.000 centaines. Et ces œufs russes avaient, comme article à bon marché de grande consommation, un effet modérateur très précieux sur les prix. Même des pays exportateurs, comme la France, importaient des œufs russes. Ceux-ci disparus, la hausse n'eut plus de frein.



Ainsi, et en se bornant à ces quelques produits, on voit quel est le trou que fait dans l'approvisionnement de l'Europe, l'effacement complet de la Russie réduite à la ruine par le bolchevisme.

En considérant plus spécialement la France, la lacune peut apparaître plus saisissante encore si l'on relève le pourcentage des produits venant de Russie par rapport au total des importations françaises pour ces mêmes produits. On voit alors que la part de la Russie était de 93.22 % pour le lin teillé, de 93 % pour le bois d'allumettes, de 61 à 81 % pour les bois résineux en rondins, de 42 à 56 % pour les bois sciés, de 28 à 54 % pour le son, de 20 à 61 % pour les peaux d'agneaux brutes, de 52 % pour le minerai de manganèse, de 30 à 48 % pour les huiles lourdes de pétrole, de 33 % pour la soie en cocons, de 35 à 45 % pour les tourteaux, de 43 % pour les œufs, de 22 à 47 % pour l'avoine, de 15 % pour le blé, de 25 % pour le goudron végétal, de 30,85 % pour les merrains de chêne, etc., etc... Encore faut-il ajouter que beaucoup de produits qui, dans les statistiques douanières figurent comme étant de provenance allemande ou belge étaient, en réalité, de provenance russe.

La disparition brusque et totale d'un tel marché est donc un des éléments les plus certains du déséquilibre économique du monde. Tout porte malheureusement à croire que cette disparition durera longtemps encore, car même le règne de Lénine terminé, il y aura à restaurer le mécanisme de la production, et à entreprendre toute la réorganisation des voies ferrées dont le délabrement inouï suffirait à lui seul à rendre maintenant les exportations presque impossibles.

Léon POLIER.



UNE CONVERSATION MAL ENGAGÉE (1)

Les zones franches de Savoie et du pays de Gex

(Suite et fin)

LE RAVITAILLEMENT DE GENÈVE. — CE QUE VEUT L'ADMINISTRATION DES DOUANES ; SES ARGUMENTS. — ASSOUPLIR NOS MÉTHODES OU PERTURBER LE DROIT PUBLIC ? — LA CONTREBANDE. — CONCLUSIONS EN DROIT ET EN FAIT. — L'INTÉRÊT FRANÇAIS.

II

Dans quelle mesure avons-nous intérêt à modifier la situation actuelle ?

Ici encore, distinguons.

La servitude instituée perpétuellement sur les zones contractuelles, et provisoirement maintenue sur la grande zone par la convention dénonçable de 1882, est à la fois active et passive. En laissant de côté les usages relatifs à l'exploitation des propriétés frontières — usages auxquels personne ne songe à porter atteinte — cette servitude se compose de deux parties : libre sortie vers Genève des denrées agricoles originaires de la zone, libre entrée dans la zone d'un certain nombre de produits industriels.

Le droit de Genève à être ravitaillée par la zone, avons-nous dit, est la traduction économique, plusieurs fois séculaire, d'une réalité géographique. Même l'amélioration des communications ne peut faire que l'attraction exercée sur le Chablais et le Faucigny par le marché genevois soit contrebalancée par l'attraction de Lyon ou de Grenoble. L'intérêt de Genève se confond avec celui des montagnards savoisiens, qui peuvent transporter à la ville voisine leurs denrées sur leur dos ou dans des charrettes rustiques.

Durant la guerre — en vertu d'une disposition de 1816 qui autorisait S. M. Sarde à suspendre les exportations en cas de « famine » dans ses États — la libre sortie fut souvent entravée. Au grand dam des Genevois, qui manifestèrent parfois une indignation tant soit peu ridicule quand le beurre ou les fromages savoyards manquaient sur leurs tables, mais au grand dam également des zoniens. La brusquerie avec laquelle étaient pris ou levés les arrêtés de prohibition n'allait pas sans éveiller, tant en Savoie qu'à Genève, des soupçons fâcheux. On se demandait si la bonne foi des fonctionnaires supérieurs n'était pas parfois surprise par des subalternes, serviteurs d'autres intérêts que l'intérêt général. Glissons, n'appuyons pas : ce sol est scabreux.

Aujourd'hui, le ravitaillement de Genève n'est pas sérieusement mis en question. Le gros problème est celui des entrées.

Ce qui le rend redoutable, c'est qu'une zone franche, librement ouverte du côté de l'étranger, est aussi une zone fermée du côté de l'intérieur. Pas de cordon douanier à la frontière, cela signifie un cordon douanier entre la zone et le reste du territoire. Il n'est pas de touriste qui, revenant de villégiaturer à Chamonix ou à Evian, n'ait maudit ce fatal cordon. Il est indispensable si l'on veut protéger les produits français contre les produits étrangers introduits dans la zone.

Que l'administration des douanes souhaite de reporter ce cordon aux bords du Léman, c'est là un désir tout naturel de la part d'une administration. La logique bureaucratique postule nécessairement l'identité entre la souveraineté douanière et la souveraineté politique. Notons seulement que la logique bureaucratique choisit mal son heure. S'il est une nouveauté dans les traités de Versailles, de Saint-Germain, de Sèvres et autres lieux, c'est précisément la dissociation entre ces deux notions. Libre accès à la mer, régime des ports francs, fleuves internationaux, autant d'entorses données au principe de la souveraineté absolue. A notre point de vue strictement national, au moment où nous parlons de constituer des zones franches dans les ports — c'est-à-dire d'exclure de notre territoire douanier certaines parties du territoire national, de créer des *exclaves* douanières — n'y aurait-il pas quelque chose d'étrange à faire disparaître la seule zone que nous ayons conservée franche ?

Cela serait d'autant plus étrange quand il s'agit de la Suisse. Si nous voulons éviter que toute les importations et exportations méditerranéennes de la Suisse ne passent par Gênes, où on leur prodigue tous les avantages, il est indispensable d'offrir à la Suisse un port franc à Marseille, sur l'étang de Berre, à Cette ou ailleurs. Il ne le sera pas moins, sur le Rhône navigable, de prévoir des ports suisses, jouissant de l'exterrito-

(1) La première partie de cet article a paru dans notre dernier numéro.

rialité. Ne serait-il pas singulier de donner comme préface à ce nouveau chapitre des relations franco-suisses la fermeture de nos ports du Léman ? Rien ne ferait mieux les affaires du grand port italien.



On nous permettra donc d'écarter l'argument douanier. Ce qui est plus impressionnant, c'est de le voir repris par des corps aussi sérieux que les Chambres de commerce de Bourg, d'Annecy, de Chambéry, ou le Comité des Forges.

C'est qu'en réalité, depuis 1815, depuis 1860, même depuis 1882, s'est produite une révolution économique que les premiers négociateurs ne pouvaient prévoir, que les derniers pouvaient à peine pressentir. Sous l'action des découvertes scientifiques et des progrès techniques, les Alpes françaises, de région purement agricole et sylvo-pastorale, sont devenues une région industrielle. Il est donc juste de dire que les choses ne sont plus exactement au point où elles étaient lors de la signature des conventions. Nous ne sommes plus en face de la formule *rebus sic spantibus*. Un traité antérieur aux fameuses expériences de Marcel Deprez à Vizille peut avoir besoin d'être revisé. Or — c'est l'argument du Comité des Forges — le merveilleux essor de l'industrie dauphinoise, s'il a gagné la Savoie du Sud, a été entravé dans la zone franche, bien que celle-ci, en raison de ses réserves glacières et forestières, soit particulièrement favorisée par la nature. Il est quasi impossible à une même société de partager l'élaboration de ses produits entre deux usines, l'une située au Nord, l'autre au sud de la ligne douanière ; ceux de l'usine Nord ne peuvent entrer dans la consommation française qu'après avoir subi de gênantes formalités et, au besoin, payé des taxes, tout comme si cette usine était à l'étranger. Il y a pis : l'administration des douanes ne considère comme usines zoniennes, donc aptes à introduire en franchise ceux de ses produits où n'est incorporé aucun produit étranger, que les usines établies avant une date déterminée. Mais, dans l'application de ce principe, elle considère co usine nouvelle toute amélioration technique d'une usine préexistante. Qu'une horlogerie de Cluses, mue par une roue de moulin, se transforme en usine hydro-électrique, la douane traite ses montres à l'instar des montres suisses. Voilà donc les vieilles usines de la zone condamnées à perpétuité à la routine.

N'exagérons pas la force de cet argument. En dépit du cordon douanier, la vallée de l'Arve et celle du Giffre ont vu naître des usines qui ne comptent point parmi les moins importantes des Alpes. Quand il s'agit — ce qui est le cas de beaucoup d'industries électrochimiques ou électrométallurgiques — d'usines qui puisent leurs matières premières dans l'atmosphère (produits azotés), qui les font venir de la France intérieure (aluminium), ou qui élaborent des matières étrangères non taxées, la question est résolue d'avance. S'il s'agit d'industries qui, en dehors des matières du cru, doivent utiliser des matières taxées à l'entrée en France (exemple : le chocolat au lait), est-il vraiment impossible à la douane, par un procédé quelconque de contrôle ou d'exercice, de percevoir à la frontière douanière des droits proportionnels à la part de produits taxables incorporés dans le produit fini ? Et n'est-il pas avantageux, au point de vue de notre exportation et de notre change, qu'il y ait un coin du territoire français d'où les produits de notre industrie puissent se rendre dans des conditions privilégiées sur les marchés étrangers ? On a bien résolu le problème pour l'admission temporaire et pour les industries de perfectionnement en Alsace et Lorraine. Pourquoi serait-il insoluble en Haute-Savoie ? Et si on le déclare insoluble en Chablais et en Faucigny, comment le résoudra-t-on demain dans les ports ?

De ces deux solutions : assouplir nos méthodes douanières pour les adapter à une situation nouvelle, ou bien apporter une perturbation grave dans le droit public européen, laquelle est la plus simple et la plus opportune ?

Reste un dernier argument, celui de la contrebande. Il a deux faces, suivant qu'il s'agit des produits du cru ou des produits importés.

Les farines fabriquées dans les moulins de la zone avec des blés zoniens entrent en franchise dans le territoire douanier. Mais, par un miracle qui rappelle celui de la multiplication des pains, les quintaux de farines franchissant la ligne de douanes, *munis de leur certificat d'origine*, excédent généralement le total de la production zonienne. Que ce mystère ne soit pas du goût des minotiers des parties non franches de l'Ain ou de la Savoie, on le conçoit de reste. Mais le contrôle administratif, même contrarié par le « contrôle » électoral, est-il à ce point impuissant ? Et, ici encore, vaut-il mieux déchirer un traité que révoquer un maire ? Les pactes de 1815 et de 1860 ne sont pas responsables de notre faiblesse administrative.

Beaucoup plus grave est la question de la contrebande industrielle. La ligne douanière, chevauchant de hautes montagnes, est difficile à garder, même pour un corps aussi actif et aussi dévoué que celui des douaniers savoyards. Petit mal au temps où la zone ne recevait guère que des allumettes, du sel et du tabac. Elle risque maintenant d'être envahie par des produits industriels venus de Suisse, mais qui n'auront pas tous la Suisse pour patrie. Etant donné l'écart entre les taxes qui frapperont les produits suisses et les produits ex-ennemis, combien les Allemands seront tentés d'introduire à Thonon ou à la frontière genevoise des produits camouflés, qui essaieront ensuite à passer par Annecy ou Bellegarde ? Ainsi posée, la question de la zone n'est qu'une partie d'une question plus générale : le contrôle de l'helvéticité des produits suisses. Nos amis suisses ne peuvent trouver mauvais que nous prenions, dans leur intérêt comme dans le nôtre, quelques précautions.



Et maintenant concluons.

En droit, il ne paraît pas possible de toucher, sans le consentement de la Suisse, au régime du pays de Gex et de la zone sarde. Notre intérêt n'est pas de substituer à cette conversation franco-suisse une conversation internationale.

En fait, la petite et la grande zone sont inséparables. Mais la concession que nous faisons à la Suisse d'étendre à la grande zone, où notre souveraineté est absolue, le régime de la petite, cette concession doit nous servir de monnaie d'échange.

En premier lieu nous devons obtenir de nos voisins, en faisant valoir les conditions économiques nouvelles de la Savoie du Nord, une très efficace protection contre la contrebande allemande. Nous ne devons recevoir en franchise dans les zones que des produits originaires *et* en provenance du territoire fédéral. Non pas « originaires *ou* en provenance ».

En second lieu nous devons remontrer amicalement à nos voisins que si toute réclamation fon-

dée sur les actes législatifs de 1849 est dépourvue de base juridique, tout de même, en équité, ces actes ont modifié au détriment de la Savoie l'état de choses créé en 1816. Entre eux et nous la partie n'est plus égale. Pour prouver leur bonne foi, nos voisins devraient consentir aux produits zoniens, dans les territoires suisses limitrophes de la zone ou même dans tout le bassin du Léman, une certaine réciprocité.

Enfin la négociation relative aux zones, au lieu d'être ravalée aux proportions mesquines d'une querelle de clochers — le clocher de Calvin contre celui de saint François de Sales — devrait être considérée comme une partie de la vaste négociation franco-suisse. Voisins de la Suisse non plus seulement au sud, à l'ouest du territoire fédéral, mais aussi au nord, nous avons un intérêt primordial à établir nos relations avec elle sur des bases solides. Et l'intérêt de la Suisse n'est pas moins grand à pouvoir compter sur une France amie, facilement ouverte à son transit vers les pays d'outre-mer. Question du Rhône, question du Rhin, question des zones, convention commerciale, certificats d'origine, ce sont les éléments d'un même problème.

Essayons, c'est le meilleur moyen de servir l'intérêt français, de résoudre ce problème dans un esprit européen.

HENRI HAUSER.



CHRONIQUE DES CHANGES

La situation de notre marché des changes s'est assez sensiblement améliorée depuis notre dernière chronique. La *livre sterling* que nous avions laissée au plus haut, à 54 francs, a marqué une vive réaction qui l'a ramenée jusqu'au cours de 51,11 qui, d'ailleurs, n'a pas été maintenu puisqu'on a coté aujourd'hui 51.55. Quant au *dollar*, il a été ramené au cours de 14.32, pour finir à celui de 14.70 1/2.

Ce revirement est dû à plusieurs causes.

D'abord, il est certain que les conditions dans lesquelles l'emprunt français aux Etats-Unis a été couvert, ont influencé le marché du franc d'une manière tout à fait favorable. Cet emprunt a été souscrit littéralement en un clin d'œil, puisque les listes n'ont pas été ouverte plus d'une heure, et un grand nombre de petits souscripteurs y ont pris part alors pourtant que le taux d'intérêt de 8 % n'avait rien de particulièrement attrayant dans les conditions actuelles du marché américain. Ce fait a manifesté avec éclat la puissance du crédit dont jouit la France et cela devait avoir forcément une répercussion heureuse sur le prix de nos denrées.

D'autre part, la spéculation qui avait pris fortement position en prévision de larges appels du Trésor français à des achats de dollars ou de livres sterling pour compléter ses couvertures en vue du remboursement de l'Anglo-French Loan commence à comprendre que ces achats qu'elle escomptait n'auront pas lieu, et elle va être obligée de liquider peu à peu les positions qu'elle avait prises.

Enfin, la nouvelle, qui n'est pas encore officielle, mais qui paraît assez sérieuses de l'émission d'une tranche de l'emprunt français 6 % sur le marché anglais avec des conditions particulièrement avantageuses pour les porteurs anglais des anciennes rentes françaises, a produit une très bonne impression qui s'est traduite par une amélioration des cours du franc.

Toutes ces causes réunies ont donc agi dans le même sens d'une manière très efficace. Mais il ne faut pas en exagérer la portée. Nous sommes très loin de croire, comme on l'allait répétant ces jours derniers, qu'il va se produire une nouvelle et foudroyante hausse qui porterait, par exemple, le dollar à 18 francs. Répandre des bruits de cette nature, aussitôt colportés partout, cela fait partie du jeu de la spéculation. Mais cela ne repose vraiment sur rien. Toutes choses restant en l'état actuel, c'est-à-dire réserve faite pour les événements accidentels qui pourraient brutalement troubler la situation politique et sociale de l'Europe il faut compter plutôt sur le maintien des cours avec une tendance à une lente amélioration. De ci, de là, des à-coup se produiront, mais la courbe oscillera sans doute quelque temps encore autour du niveau auquel nous nous tenons depuis plusieurs mois.

Une des particularités remarquables de la cote depuis la semaine dernière, est l'accentuation de la *baisse du mark*. Cette baisse est sérieuse. Sur notre marché, la devise allemande, qui s'était maintenue pendant longtemps au cours de 30 ou 32, ne vaut plus que 22 centimes. Une pièce de 20 marks or, qui valait il y a huit jours 160 marks papier, en vaut maintenant 272. C'est une chute de 40 %.

Les Allemands sont très préoccupés de cette baisse nouvelle qui rend plus difficile que jamais l'importation des matières premières nécessaires aux usines. On est porté à penser que cette baisse est due en grande partie à l'ajournement de la Conférence de Genève sur laquelle on avait beaucoup compté pour atténuer la charge de l'indemnité. Il se peut que cela n'ait pas été indifférent en effet. Mais la vraie raison ne paraît pas être là. Le mouvement aurait eu sa source à New-York où de gros paquets de marks auraient été liquidés par des Américains qui avaient fait de très importants achats il y a quelques mois dans l'espoir de voir reprendre l'activité économique allemande et le calme se rétablir dans le pays. Cet espoir ne se réalisant pas, et le marché du crédit étant de plus en plus resserré aux Etats-Unis, ces spéculateurs ont vendu.

Leur geste aurait en outre été appuyé par ceux qui ont intérêt en ce moment à voir se déprécier le mark pour leurs achats en Allemagne.

LEON POLIER.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

Après une liquidation de quinzaine passée dans le calme et à des conditions sensiblement les mêmes que la liquidation précédente (le taux des reports s'est tenu dans les environs de 4 1/2 %), la deuxième quinzaine de septembre dont l'on attendait beaucoup a débuté de la plus mauvaise manière. Loin de saluer par une poussée générale la reprise véritable des affaires, elle a vu s'évanouir, en quelques séances qui rappellent la débâcle de mai-juin dernier, les plus-values acquises au cours de deux mois de hausse raisonnable et patiente.

A dire vrai, et en dépit de la tension des changes, diverses raisons d'ordre tant politique que financier justifiaient, sinon l'effondrement de ces dernières journées, du moins une certaine hésitation du marché. Nous nous contenterons de rappeler la grève imminente britannique, les troubles d'Irlande, la poussée de bolchevisme dans l'Italie du nord qui n'a pas été sans susciter de sérieuses inquiétudes chez les porteurs de valeurs industrielles, même françaises, enfin, une crise présidentielle que l'on n'attendait guère avant le début de novembre : voilà pour l'ordre politique.

Au point de vue financier, la préparation de l'Emprunt provoque dès maintenant des réalisations, en vue de procurer aux souscripteurs des disponibilités, et ces réalisations pèsent lourdement sur un marché exceptionnellement peu achalandé (ainsi s'explique-t-on que la baisse ait débuté par le marché officiel). Cet emprunt, en outre, consacrant officiellement l'élévation du loyer de l'argent, un tassement général devait presque fatalement s'ensuivre. Néanmoins, la baisse excessive de ces jours-ci, baisse qui, si elle devait se prolonger, risquerait de contrarier la réussite

de l'Emprunt, est due pour une forte part à la spéculation. On a remarqué de grosses ventes, disproportionnées avec le peu d'ampleur du marché, et il ne saurait faire de doute qu'un important découvert s'est constitué depuis peu.

La crise présidentielle a pris fin ; l'explosion bolcheviste en Italie va vers un apaisement, au moins momentané. La situation paraît donc plus favorable et par ses rachats le découvert va faciliter la reprise. Néanmoins, les secousses violentes par lesquelles a passé le marché en tiendront peut-être écartée quelque temps encore une clientèle qui n'a pas perdu le souvenir du printemps dernier et tant qu'elle ne sera pas venue apporter à la Bourse l'appoint de sa stabilité, il ne saurait être question d'un mouvement de quelque ampleur et de quelque continuité.



Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

Les fonds d'Etat français restent aux environs de leurs cours antérieurs ; le 3 % seul est en recul, à 54,05. Il est probable qu'une fois le coupon d'octobre détaché, il descendra dans les environs de 50, cours auquel il se capitalisera au même taux que le nouvel emprunt. Les fonds de la Défense Nationale sont en très léger progrès, le 5 % à 85.50, le 4 % 1917 et 1918 respectivement à 68,85 et 69,50 et le 5 % 1920 à 100,20. Les cours du marché spécial maintiennent leur écart avec ceux du marché normal ; ils restent d'ailleurs purement nominaux, ce marché étant sans affaires. Dans l'ensemble, les transactions ont été très rares sur les fonds d'Etat français. Jusqu'ici les intermédiaires ont surtout procédé à des compensations entre clients, acheteurs et vendeurs sans venir sur le marché.

Les obligations Crédit National sont à 475 les 5 % anciennes et 485 les 5 % 1920, pour lesquelles un tirage d'amortissement se fera le 1er octobre.

Parmi les fonds Coloniaux, signalons le recul des fonds **Marocains**, le 4 % 1914 à 377 et le 5 % 1918 à 442. Les 5 % 1904 et 1910 se négocient respectivement à 408 et 610. Rappelons que le coupon d'octobre de ce dernier emprunt sera comme précédemment payé en monnaie espagnole, soit avec une prime de plus de 100 %.

Les fonds **Mexicains** sont toujours très fermes, les 4 % or 1904 et 1910 à 95 et 72 respectivement. La dette mexicaine (emprunt et obligations garanties) atteignait au 1er août $ 330.051.344, les intérêts arriérés s'élevaient à $ 14.866.134. Par ailleurs, les recettes fiscales atteignent $ 9.000.000 par mois.

Les fonds **Bulgares** sont sans négociations, faute d'offres. La Bulgarie va reprendre prochainement le service de ses coupons et payer un acompte aux porteurs français de ses fonds. Il a été convenu que le passé serait liquidé de la façon suivante : les emprunts 1902, 1904 et 1907 seront réglés en francs français ; les intérêts et amortissements afférents à la période comprise entre le 1er novembre 1915 et le 11 novembre 1918 sont mis en paiement à partir du 22 septembre et le solde avant le 31 décembre. Le service régulier sera repris à partir de janvier 1921. Pour l'emprunt 5 % 1896, les intérêts échus et le montant des titres, sortis aux tirages seront mis à jour en commençant par les plus anciens à partir du 1er octobre 1920. Le service sera repris régulièrement à partir du 14 janvier 1924. La prescription ne sera pas opposée aux porteurs français. Cet accord a été négocié entre le chef du service de la Dette bulgare et l'Association Nationale des Porteurs de Valeurs mobilières.

Quelques négociations sur les fonds **Haïtiens**, le 6 % 1896 à 381, le 5 % or 1910 à 335. L'Association Nationale des Porteurs français de Valeurs mobilières a annoncé que le gouvernement haïtien a dès maintenant les fonds nécessaires au règlement des échéances en retard de sa dette extérieure. Les coupons arriérés vont pouvoir être mis en paiement prochainement.

Les fonds **Ottomans**, par suite de nombreuses réalisations, ont été ramenés assez vivement, le turc unifié termine à 67,50. On ne peut s'attendre à ce que le service de ces titres soit repris avant longtemps ; la Commission de trois membres anglais, italien et français, prévue par le traité de Versailles, pour assurer la gestion des finances de l'Empire Ottomon, n'a pas encore été nommée.

BANQUES

Banque de France. — L'action est sans changement à 5.330. Au dernier bilan, les avances à l'Etat atteignent 26.600.000.000, à 400.000.000 fr. seulement au-dessous du maximum fixé. La circulation fiduciaire en augmentation de 43.000.000 fr. s'élève à 36.666.000.000 fr. L'avoir en compte à la Trésorerie des Etats-Unis, réduit précédemment de 103.600.000 fr. à 51.800.000 fr. il y a quinze jours, a disparu par suite des dispositions prises pour le remboursement de la cote-part française de l'Anglo-French Loan. L'encaisse-or, pour la même raison, est en diminution de 50 millions.

Les actions des grands Etablissements de Crédit terminent en recul, en général, sans que l'on puisse attribuer à cette lourdeur d'autre cause que le marasme général du marché, le **Crédit Lyonnais** à 1.615 contre 1.660, le **Comptoir d'Escompte** à 1.023, la **Société Générale** à 757 et la **Banque Nationale de Crédit**, dont les actions entièrement libérées seront prochainement introduites à la Cote à 889. Ce dernier Etablissement fait partie d'un groupe comprenant aussi la Banque de Paris, la Banque Industrielle de Chine, Suez et les Aciéries de la Marine, qui vient de constituer l'**Immobilière de l'Union Interalliée** au capital de 5 millions.

Parmi les Banques étrangères, la **Banque Ottomane** est ramenée à 670 tant par suite de la lourdeur générale du marché qu'en raison du bruit qui court de la main-mise par des nationalistes turcs sur les fonds de plusieurs de ses agences en Asie-Mineure. L'assemblée générale est convoquée à Londres pour la mi-octobre.

Crédit Foncier Argentin. — La liquidation de cet établissement sera proposée à une prochaine assemblée extraordinaire. La réalisation de l'actif en Argentine laissera, après amortissement des obligations et du capital, un bonus important à répartir entre les actions et les parts ; d'après la répartition statutaire, la part recevra les 2/3 de ce qui reviendra à chaque action après remboursement à celle-ci des 250 francs dont elle est libérée et de la prime d'émission de 1910, soit 140 fr. par action.

TRANSPORTS

Le marché des actions de nos grandes Compagnies de Chemins de fer reste toujours peu animé et de tendance lourde. Le **Nord accentue** son recul à 870 l'action de capital et 502 l'action de jouissance. Les obligations sont également plus faibles, influencées par l'émission prochaine de l'emprunt qui consacre officiellement l'élévation du loyer des capitaux. Aux cours actuellement atteints, elles présentent, grâce à l'élévation de la prime de remboursement, un attrait analogue à celui d'obligations à lots et sont destinées à prendre une part semblable à celle de ces dernières dans les portefeuilles.

Brazil Railway. — On croit qu'un léger paiement pourra être fait aux obligations 4 1/2 % première hypothèque (série internationale) transformées en titres à revenu variable. On parle de 2 et peut-être de 3 %. L'obligation 4 1/2 % (série française), ainsi que nous l'avons annoncé, est échangeable au gré des porteurs contre un titre de rente de 24 francs net du nouvel emprunt français 6 %. Néanmoins, ces obligations sont revenues à 385 fr., taux auquel elles offrent un indéniable attrait, puisqu'elles permettent d'acquérir du nouvel emprunt au prix d'environ 96 %.

Les valeurs de Transports en commun restent délaissées. Les **Omnibus** oscillent entre 625 et 630. L'annuité de rachat assure à l'action de capital son remboursement au pair dans un délai de 30 ans, ainsi qu'une répartition annuelle de 48 fr. brut, cette répartition étant réduite à 23 fr. pour l'action de jouissance. Il restera, par ailleurs, à la Compagnie son domaine privé ainsi que le montant du compte de guerre qui doit lui être remboursé par la Ville et qui s'élève à près de 40 millions, moins 8.500.000 à déduire, suivant les conditions du règlement prévu. C'est donc environ 31 millions, soit 155 fr. par action, que retrouvera de ce fait, la Compagnie. Il faut, en outre, tenir compte en évaluation de la valeur de l'action, du droit de souscription au capital de la Société Fermière à laquelle la ville garantira un revenu minimum de 6 %. L'assemblée extraordinaire qui aura à statuer sur ce projet de rachat est convoquée pour le 2 septembre.

TRANSPORTS MARITIMES

Les valeurs de navigation sont lourdes, la diminution du prix du fret se joignant aux mauvaises dispositions du marché, en général, pour peser sur les cours.

C'est ainsi que la **Transatlantique** a été ramenée à 370 l'action ordinaire et 355 la privilégiée et que les **Messageries Maritimes** terminent à 370 l'action ordinaire, l'action privilégiée n'ayant pas de cours récent.

Affrêteurs Réunis. — L'action fait preuve d'une fermeté relative à 917. L'assemblée extraordinaire du 14 septembre a voté la création de 74.000 parts bénéficiaires qui seront réparties entre les actionnaires actuels, à raison d'une part pour une action et auront droit à 20 % des bénéfices nets quel que soit le chiffre du capital social. Ces parts pourront être rachetées à partir du 1er janvier 1927 au prix minimum de 200 fr. Le Conseil a été, en outre, autorisé à porter le capital en une ou plusieurs fois de 7.400.000 fr. à 25.000.000 et à émettre des bons ou obligations jusqu'à concurrence de 30 millions.

Suez. — Les recettes à ce jour, ont atteint 100 millions 140.000 francs depuis le commencement de l'année, contre 89.180.000 pour la même période de l'exercice antérieur. On sait que ces recettes sont réalistes en or. Les bénéfices du change réalisés par la Compagnie doivent être considérables. Néanmoins, l'action qui avait les faveurs du public autrefois, se défend difficilement à 6.500, alors qu'elle avait atteint 7.000 la semaine précédente. L'action de jouissance est à 5.506 et la part de fondateur fait preuve de plus de fermeté à 2.500.

PETROLES

Le marché des valeurs de pétrole reste actif, mais les grandes vedettes spéculatives se ressentent de la lourdeur générale et terminent en recul accentué. Néanmoins la fermeté des valeurs pétrolifères en Amérique et en Angleterre permet de supposer que la défaveur n'est que momentanée et que les cours ne tarderont pas à atteindre leur niveau antérieur.

Royal Dutch. — La spéculation a fait faiblir ce titre jusqu'à 36.100, cours qu'il n'a fait que toucher. On dit que la Compagnie aurait acquis, en coopération avec la Banque d'Agram, une concession comprenant 350 puits de pétrole en Yougo-Slavie. Le bruit de l'absorption de la **Shell** par la **Royal Dutch** trouve de moins en moins de créance, le groupe ayant trop besoin du marché anglais pour en retirer un élément aussi important que la **Shell**. Cette dernière a également faibli jusqu'à 385 et 390.

Les pétroles roumains retiennent toujours l'attention. On prévoit, en effet, une hausse importante du pétrole en Roumanie, les prix pratiqués dans ce pays étant bien au-dessous, compte tenu du change, de ceux pratiqués en Galicie. Néanmoins, les valeurs pétrolifères roumaines fléchissent avec le reste de la cote, **Steaua Romana** étant ramenée dans les environs de 2.125 et **Columbia**, qui a entrepris de nouveaux forages dans la région de Moreni, à 2.890. **Nafta** est à 180 l'action de capital et 1795 l'action de dividende. L'augmentation de capital dont on a parlé ne serait à envisager que pour le début de 1921.

Financière des Pétroles. — L'action a été introduite le 14 septembre à la cote officielle où elle se négocie dans les environs de 1.200 fr. La constitution de la filiale, qui doit reprendre le domaine de la **Premier Oil** serait très prochaine.

Lille-Bonnières-Colombes. — Des prises de bénéfices ont ramené à 3.150 l'action de priorité et 2.995 l'action ordinaire. L'assemblée du 29 septembre aura à statuer sur une prochaine augmentation du capital de 12 à 25 millions. On dit que le prix d'émission des nouvelles actions serait de 1.600 fr. Le dividende sera porté à 150 fr. par action privilégiée et 125 pur action ordinaire, payable le 1er octobre.

MINES

La menace de la grève des mineurs anglais paraît s'atténuer. Quoi qu'il en soit, il ne saurait être question d'une baisse de prix du charbon.

La production française est en progrès très lent. Les houillères de l'ouest du Pas-de-Calais ont produit 748.000 t. en août contre 747.000 en juillet et 737.000 en juin. Le marché des valeurs charbonnières est peu animé et plutôt lourd.

Béthune. — L'action est relativement ferme à 11.770. L'assemblée à laquelle doivent être soumis les comptes de l'exercice 1919-1920 est convoquée pour le 11 octobre. On ignore encore le dividende qui lui sera proposé.

Courrières est ramenée de 2.530 à 2.406. Le capital va être porté de 18 à 108 millions. Les actions nouvelles émises à 120 fr. seront réservées aux actionnaires anciens à raison de 5 nouvelles pour 1 ancienne.

Les affaires sont toujours restreintes au marché des métaux à Londres. Le cuivre reste ferme, tant par suite de la hausse du dollar que par la volonté manifestée par les Compagnies américaines de soutenir les prix en réduisant leur production. Le plomb est également ferme à £ 35,15, ainsi que l'étain.

Rio Tinto. — La grève se prolonge et la distribution d'un acompte de dividende en novembre apparaît comme de plus en plus problématique. Le titre qui avait repris assez vivement au cours de la semaine précédente, perd la totalité de son avance et termine dans les environs de 1.600.

Cuivres et Pyrite. — Un acompte de 8 fr. 75 à valoir sur le dividende de l'exercice qui prend fin au 1er janvier 1921 sera payable le 6 octobre.

Almagregra. — L'assemblée du 20 courant a autorisé le Conseil à augmenter le capital social de 1 million 500.000 francs, par la création de 15.000 actions privilégiées de 100 francs chacune. Une option au pair d'une durée de deux ans a été accordée sur cette émission à la Banque de Bruxelles, principal créancier de la Société. Ces actions auraient droit à 20 % des bénéfices distribués après attribution préalable de 6 % de dividende cumulatif.

Vieille Montagne. — L'action se tient un peu au-dessous de 1.500. Un emprunt obligataire 6 % net de 30 millions de francs sera prochainement réalisé par cette Société qui réserverait à ses actionnaires un droit de souscription d'une obligation pour deux actions.

Les chiffres totaux de la production et des bénéfices des mines d'or pour le mois d'août sont moins satisfaisants qu'on ne l'avait cru tout d'abord. La production de l'or est en diminution appréciable à la suite de la réduction de la main-d'œuvre. En dépit de la hausse du prix de l'or jusqu'aux environs de £ 6, les actions de mines d'or sont très lourdes sur le marché de Paris, à tel point qu'elles ont amené un fléchissement sensible au Stock Exchange. Par contre, c'est Londres qui, créé une influence déprimante sur le marché des diamantifères à Paris. La **De Beers** est à 908 et 911.

METALLURGIE

En Belgique et en Angleterre, la baisse des produits métallurgiques s'accentue. Jusqu'ici, cette baisse ne s'est pas encore fait sentir sur le marché français, mais on s'attend à ce qu'elle se manifeste assez prochainement et nos grandes valeurs métallurgiques sont particulièrement faibles.

Creusot. — Revient encore en arrière à 3.495. Des pourparlers sont en cours à Paris entre le groupe du Creusot et les représentants du gouvernement hongrois relativement à un emprunt hypothéqué sur les Chemins de fer de l'Etat hongrois. Le groupe français offrait d'acheter pour 90 ans les chemins de fer à raison de un milliard de francs. L'opinion hongroise s'étant prononcée contre cette offre, on se décida pour un emprunt garanti sur les chemins de fer.

Les **Aciéries de la Marine**, dont l'exercice a été clos le 30 avril sont lourdes à 1.505.

Métallurgique de l'Ariège. — Ex-coupon de 13,75 payé le 15 septembre. L'action reste à 75.. Le droit de souscription aux **Charbonnages du Boulonnais**, valable jusqu'au 25 septembre, se négocie à 32,50. La deuxième assemblée constitutive de cette Société doit se tenir le 20 septembre.

Saut du Tarn. — L'augmentation de capital de 9 à 12 millions votée par l'assemblée du 17 avril 1920, sera réalisée du 20 septembre au 10 octobre par l'émission, à 700 fr., de 6.000 actions nouvelles de 500 fr., jouissance 1er août 1920, et entièrement libérables à la souscription. Les actionnaires ont un droit de souscription d'une action nouvelle pour 3 actions anciennes, aucune souscription n'étant acceptée à titre réductible.

Decauville. — L'assemblée du 15 septembre a voté l'augmentation de capital de 5 à 15 millions. Les 100.000 actions nouvelles de 100 francs seront émises à 150 fr. L'action est ramenée vivement à 274 venant de 335.

Société diverses. — Les affaires d'électricité restent assez vivement traitées et sont, en général, en recul sur leurs cours antérieurs.

Société Centrale pour l'Industrie Electrique.— Cette Société procède jusqu'au 15 octobre à l'augmentation de son capital qu'elle porte de 20 à 30 millions par la création de 20.000 actions de 500 fr., émises au pair, actions qui auront droit pour l'exercice 1920 à l'intérêt statutaire sur les versements et à l'intégralité du super dividende. 8.000 de ses actions sont réservées aux anciens actionnaires à raison d'un titre nouveau pour 5 anciens.

Etablissements industriels Grammont. — Se négocie dans les environs de 732, coupon 9 attaché, ce coupon représentant le droit de souscription à une action nouvelle pour une action ancienne. Ces actions sont émises à 560 fr. jusqu'au 30 septembre.

Télégraphie sans fil. — Cette Société qui jouit d'un droit d'option antérieur à la guerre sur la station de Télégraphie de Eilvese, près de Hanovre, viendrait d'abandonner ce droit en échange d'une indemnité de un million de francs environ et de la cession de certains brevets allemands. Elle est ramenée un peu en arrière à 1.345.

Parmi les valeurs de produits chimiques, **Saint-Gobain** qui se prépare à réaliser l'augmentation de capital votée par l'assemblée du 20 juillet, est en recul au-dessous de 14.000. Rappelons les modalités de cette opération. Le capital sera d'abord réduit de 60 millions à 52.260.000 fr., par le remboursement d'une somme de 222,15 par action, dont la valeur nominale sera ramenée à 1.500 fr. ; puis le capital sera porté de 52.260.000 fr. à 120 millions par émission de 135.480 actions nouvelles de 500 fr. Le droit de souscription des actionnaires est de 2 actions nouvelles à 700 fr. pour une action ancienne à titre irréductible et en outre, un droit de préférence à titre réductible, au prorata de leurs actions anciennes, sur les actions émises à 1.500 francs. La division des actions actuelles au nominal de 1.500 fr. en 3 actions au nominal de 500 fr. ne sera pratiquement effectuée qu'après réalisation de l'augmentation du capital. Cette opération se fera du 28 septembre au 30 octobre 1920.

Tabacs d'Orient et d'Outre-Mer. — Par suite de l'échange titre pour titre des actions **Oriental Tabacco** contre des actions **Tabacs d'Orient** et **d'Outre-Mer**, les 200.000 actions de 250 fr. entièrement libérées de cette dernière Société ont remplacé à la cote en banque les actions **Oriental Tabacco.** En dernier lieu, elles se négociaient à 570.



Les Marchés Étrangers

BOURSE DE NEW-YORK

La fermeté reste la tendance dominante à Wall Street. La victoire républicaine que constitue l'élection du Maine a été très favorablement accueillie par le monde des affaires, qui y voit un présage de succès de Harding en novembre. Mais la détente très nette qui s'est produite sur le marché monétaire semble avoir été le facteur essentiel de la bonne tenue du marché de New-York. La réduction des taux de l'argent à vue qui a atteint le cours le plus bas de la saison a été d'autant plus remarquable qu'elle a coïncidé avec le paiement trimestriel de l'impôt sur le revenu, échu le 15 septembre et dont le montant s'élevait à $ 750 millions. Les banques ont fait face avec beaucoup d'aisance à ce versement, et on note qu'elles recommencent à offrir des avances à 60 jours et plus. On envisage comme prochaine une diminution du volume de l'escompte, et l'on estime que le taux de l'escompte doit logiquement baisser, étant donnée la décroissance du crédit.

Les railroads sont toujours en particulière faveur. Outre l'augmentation des tarifs qui a commencé d'être appliquée depuis le 26 août, les bruits de fusion qui courent avec insistance contribuent à attirer l'attention sur ce compartiment. **Reading** notamment s'inscrit en avance de plusieurs points.

Par contre, le public se tient sur la réserve, en ce qui concerne le groupe automobile, les aciéries et les métallurgiques en général. Les commandes sont en forte diminution et l'on s'attend à ce que les prix baissent en conséquence. Les sucres sont soutenus, aucun fléchissement n'étant à envisager avant un long temps dans les commandes de l'Europe. Les pétroles assez agités, des prises de bénéfices interrompant à intervalles fréquents l'ascension des cours.

Les affaires demeurent réduites, bien qu'à cet égard il y ait une certaine amélioration sur les semaines précédentes. Les capitaux disponibles et ne demandant qu'à se placer sont cependant fort abondants, ainsi que l'indique la réussite de l'emprunt français qui a été souscrit près de deux fois.

	Juillet 14	14 Sept. 20	20 Sept. 20
U. S. 4 %	111	105 1/4	105 1/4
Anglo-French 5 %	...	99 7/8	100 ./.
Royal Dutch	...	87 5/8	88 ./.
Shell	...	52 7/8	53 1/2
Mexican Eagle	...	... ./.	.. ./.
Calumet and Hecla	400	290 ./.	280 ./.
Chino Copper	40 3/8	28 5/8	28 3/4
Miami Copper	22 1/4	19 1/2	20 ./.
Ray Copper	20 7/8	15 1/4	15 7/8
Utah Copper	56 7/8	64 1/2	64 3/4
Atchison-Topeka	97 7/8	83 1/4	84 1/2
Baltimore and Ohio	98 3/8	42 1/4	44 ./.
Canadian Pacific	185 7/8	119 1/2	121 1/4
Chicago-Milwaukee	107 1/8	38 ./.	38 1/4
Great Northern	134 3/4	78 ./.	79 1/8
National Mexico, 1re préf.	27	7 ./.	8 1/2
— 2e préf.	12	4 1/2	5 1/2
Pennsylvania	110 3/4	42 1/2	42 1/2
Reading	162 5	92 7/8 1/2	94 3/8
Southern Railway	21 3/4	27 1/2	29 ./.
— préf.	77 1/2	60 1/2	62 ./.
Union Pacific	127 3/8	121 1/4	123 1/4
Steel Common	...	88 3/8	90 1/4
Bethleem Steel	40 1/4	76 ./.	77 ./.
Int. Harvester	111 3/4	127 ./.	117 ./.
Amer. Smelting	66 1/4	60 ./.	63 1/8
General Electric	148	142 ./.	143 ./.
Amer. Teleph. et Teleg.	120 1/4	99 3/4	98 ./
Westinghouse	30 3/8	48 1/2	47 1/2
General Motors	89 1/2	21 1/4	21 ./.

BOURSE DE BRUXELLES

Bourse calme et sans tendances marquées. Les demandes paraissent s'être encore raréfiées. La mauvaise humeur de Paris a exercé une action déprimante et une certaine lourdeur a fini par se manifester, lourdeur qui, de proche en proche, a envahi tous les groupes.

Les banques relativement soutenues sont en réaction peu accentuée. Hésitations plus marquées dans les chemins de fer et tramways. Les métallurgiques sont l'objet de réalisations qui amènent un fléchissement général. Nombre de titres perdent une partie importante des plus-values acquises depuis quelques semaines. Les charbonnages suivent le mouvement, défavorablement influencés par la grève des ouvriers métallurgistes des charbonnages du Borinage. Les textiles sont résistantes et les soies artificielles reprennent du terrain, sur la déclaration du Conseil de **Tubize**, touchant la reprise des expéditions de soies artificielles en Amérique, les réclamations étant venues à bout des prétentions des douanes américaines. Les coloniales, pour lesquelles les demandes se ralentissent reviennent quelque peu en arrière.

	Juillet 14	14 Sept. 20	20 Sept. 20
Belge 3 %	76 30	59 75	61 ..
Banque Nationale	3.870	4.150	4.025
Société Générale, part	5.915	6.500	6.300 ..
Congo Grands Lacs	270	310 ..	314 50
Cockerill	1.680	1.770	1.737
Espérance Longdoz	416	1.180	1.167
Haine Saint-Pierre	1.525	2.640	2.650
Ougrée Marihaye	1.290	2.080	2.090
Providence Belge	2.600	.....	4.997
Providence Russe priv B.	494 50	352 .	345 ..
Sambre Moselle priv	685	1.950 ..	1.935 ..
Grande Machine a Feu	1.339	5.850	5.650 ..
Noël Sart Culpart	3.650	5.350	5.392
Sacré-Madame	2.605	4.390	4.396 ..
Asturienne	5.347	3.175	3.180
Rouina	333 50	580 ..	554
Vieille Montagne	875	1.440	1.442 ..
Soie Tubize priv	152	827 50	807 ..
Soie Viscose cap	167	873 50	870 ..
Boryslaw cap	52 50	175	169 ..
Grosnyi priv	2.845	2.920 ..	2.995 ..
Nafta div	360	1.852 50	1.770 ..
Zincs Silésie	1.265	655	600
Kaiping	49	331	322
Nitrate Railways	357	430 ..	427 ..
Canadian Pacific	1.035	.....	600 ..
Mexico Tramways	366	230	210 ..
Jeumont part	642	1.350	1.350
Dyle et Bacalan	186	547 50	549
Briansk unités	412 50	230	235
Russo-Belge	1.745	1.067 ..	1.137
Sosnowice (Min. Us.)	1.367	1.160	1.100
Taganrog	557	299 ..	275
Rand Mines	151	299	140
Barcelona traction	134	.....	.. ..
Kasaï	380	161 ..	158

BOURSE DE LONDRES

Dans l'espoir qu'une solution interviendra écartant le danger de la grève des mineurs, le **Stock-Exchange** a fait montre, cette semaine d'une résistance que l'on n'avait pas constatée depuis un certain temps déjà. Toutefois, la clientèle ne paraît toujours que médiocrement disposée à se laisser tenter et les affaires sont de peu d'importance. Les bonnes dispositions de Londres n'ont pu résister complètement au pessimisme de Paris et cette dernière place étant intervenue à plusieurs reprises par des ventes de pétrolifères — **Eagle** notamment — et de kaffirs et diamantifères. L'ensemble de la cote n'a pas été sans en souffrir. Les variations — de peu d'amplitude d'ailleurs — du change n'ont, par contre, exercé que peu d'effet.

Citons l'enlevée des **Fonds Français** qui gagnent plusieurs points en une seule séance, sur des achats difficilement servis, en vue de profiter des droits de conversion du nouvel emprunt.

Le marché monétaire reste calme et sans grand changement. Les avances au jour oscillent entre 5 et 5 1/2 %. Les ressources paraissent devoir suffire aux demandes.

Le dernier bilan de la **Banque d'Angleterre** est favorablement commenté : la circulation est en nouvelle et importante réduction de £ 743.765 ; par contre, le numéraire ressort en plus-value de £ 16.053 et les réserves de £ 16.378.570 ; la proportion des réserves aux engagements, en progrès de 0,19 %, se tient à 11.89 %.

	Juillet. **14**	14 Sept. **20**	20 Sept. **20**
Victory 4 %	...	74 7/8	74 7/8
Consols	77 1/8	46 ./.	45 7/8
War Loan 5 %	...	84 5/8	84 11/16
Argentin 4 % Resc.	83	53 ./.	52 1/2
Brésil Resc. 4 %	73 1/2	46 ./.	46 ./.
Chinois 5 % 1896	101 1/2	67 3/4	68 1/2
Egypte Unifiée	99 1/8	64 1/2	64 ./.
Français 5 %	...	57 1/2	53 3/4
— 4 %	...	39 1/2	42 1/2
Japon 4 1/2 %	94 1/2	105 ./.	105 ./.
Russe 4 % Consol	86 1/2	14 ./.	13 1/2
Canadian Pacific	198 1/4	169 1/2	170 ./.
Nat. of Maxico. 1re pref.	31	16 1/2	16 ./.
Pennsylvania Rail	57 1/4	60 ./.	58 ./.
Union Pacific	158 1/2	172 ./.	172 ./.
Brazil Railway ord	26	3 ./.	3 ./.
Bank of England	251 1/2	172 ./.	171 ./.
Lagunas Nitrate	1 10/16	30/0	30/3
Lautaro Nitrate	10 1/4	13 1/2	13 1/2
Hudson Bav	9	8 1/4	6 5/8
Pekin Syndicate ord	4 8	18/9	16/3 .
Cunard	1 8 16	22/0 5/8	24/0
Marconi Wireless	2 1/2	2 ./.	2 23/32
Barcelona Traction	...	5 1/2	5 1/2
Mexico Light and Power	47	15 ./.	15 ./.
Vickers	1 3/4	22/0	23/0
Baku	4 3	3/0	3/6
Burmah	4 6/32	8 1/2	8 5/8
Mexican Eagle ord	2	11 1/4	11 7/16
North Caucasian	..	1 7/32	1 3/16
Shell Transport	4 15/16	7 21/32	7 11/16
Royal Dutch	51	75 ./.	72 1/14
Spies	7 8	10/0	10 ./.
General Mining	..	5/9	5/9 ./.
Goldfields	..	1 3/8	1 3/8
Rand Mines	..	2 3/4	2 13/16
Crown Mines	..	2 5/8	2 ../..
East Rand	..	8/3 ./.	8/6
Geduld	1 1/8	1 13/16	1 7/8
Modderfontain B.	..	6 13/16	7
Robinson Gold	...	7/6	7/0
Simmer and Jack	...	3/9	3/9
Village Deep	9/16	10/0	10/3
Chartered	..	15/6	15/6
Mozambique	..	7/8	7/8
Tanganyka	5 9/16	1 15/16	1 7/8
Golden Horse Shoe	..	15/0	15/0
De Beers	16 7/16	18 3/4	18 ./.
Jagersfontain	..	4 1/2	4 3/8
Cape Copper	2	1 1/4	1 1/4
Rio Tinto	68 3/8	33 ./.	32 ./.
Tharsis	6 1/4	3 5/16	3 1/4
Utah Copper	..	17 ./.	17 1/2
Lena Goldfields	..	15/16	15/16
Spassky	..	21/3	21/3
Camp Bird	8/16	14/6	14/6
Mexico El Oro	..	6 3/4	6 1/4 ./.
Santa Gertrudis	..	23/6	23/0
Gula Kalumpong	1	1 9/16	1 1/2
Kuala Lumpur	3 4/8	3 1/2	3 1/4
Malacca	4	4 ./.	3 3/4

BOURSE DE PRAGUE

Le marché est un peu plus ferme. Bien que le capital tchéco-slovaque, en raison notamment de l'agitation excessive de la vie politique, manifeste une indéniable répugnance à s'employer sur le marché, soit directement, soit indirectement par des dépôts en banque, les meilleures valeurs industrielles ou banques, étaient descendues à des niveaux tellement inférieurs à leur valeur intrinsèque que la clientèle s'est décidée à sortir partiellement de sa réserve.

Les banques travaillent activement. Certaines s'efforcent d'essaimer à l'étranger. C'est ainsi que les principales banques de Prague se proposent de créer prochainement à Vienne une importante banque tchéco-slovaque, sous le nom de **Banque de Commerce slave**. Par ailleurs, la **Banque de Crédit de Prague** a acquis le contrôle de la Banque Roumaine pour le Commerce et l'Industrie de Bucarest. Un service spécial installé dans ses propres bureaux de Prague va s'occuper des affaires avec la Roumanie.

Aucune réponse n'est encore parvenue du Gouvernement anglais à la demande du gouvernement tchéco-slovaque d'émettre en Angleterre un emprunt à long terme destiné à l'acquittement des dettes d'avant-guerre. On croit que la garantie de la République tchéco-slovaque ne s'appliquerait qu'aux dettes de certaines industries, notamment de l'industrie textile dont les engagements sont considérables.

	Juillet **14**	13 Sept. **20**	20 Sept. **20**
Emprunt liberté	....	90 ..	90 ..
Zivnost Banka	....	412	435
Bohemia Banka	....	650	690
Agrarni Banka	....	600	630
Banque de Prague	....	850	865
Banque Ind. Tchéque	....	530	540
Petroles Kolin	....	1.855	2.015
U. S. papier Prague	....	725	820
Danek	....	475	560
Bergmann	....	...	...
Sucres Tchéques	....	1.785	2.030
Société Tcheques Comme	....	1.360	1.520

BOURSE DE BERLIN

La tendance ne manque pas de fermeté et, dans l'ensemble, la hausse se poursuit coupée de temps à autre par des prises de bénéfices, particulièrement dans les compartiments des valeurs de navigation et des industrielles. Les intérêts que prend la haute industrie allemande dans les sociétés de navigation et de construction de navires prennent de plus en plus d'ampleur, et, grâce à cette aide efficace, l'outillage naval allemand devient extrêmement puissant. On cite comme particulièrement intéressés dans les constructions navales les groupes Stinnes et Thyssen, la **société Phœnix**, l'**Allgemeine Elektricitats**, etc. La faveur avec laquelle le public boursier suit les valeurs industrielles s'explique donc facilement.

A signaler également la fermeté des valeurs de pétrole, en particulier de la **Steaua.**

	Juillet **14**	14 Sept. **20**	20 Sept. **20**
Allemand 5 %	....	79 50	79 50
— 4 %	100 10	68 50	68 75
Hamburg Amerika	127	187 ..	189 75
Reichsbank	137 50	147 ..	157 ..
Dresdner Bank	148	178 ..	184 ..
A. E. G.	243 25	289 50	302 ..
Badische Anilin	600 25	477 50	499
Bochumer	134 60	750	680 ..
Gelsenkirchen	183	... ..	339 ..
Harpener	178 50	338 ..	370
Siemens et Halske	213 40	3?0 ..	319 ..
Otavi Mines	...	848	849
Zinc de Silesie	...	698	700



Valeur en Vedette

MINES DE CARVIN

(Suite et fin)

Au point de vue financier, le capial social à l'origine de 4 millions de francs, en est resté jusqu'ici au chiffre de 1.972.000 francs auquel il a été réduit par la suite. Actuellement il est procédé au doublement de ce capital, opération votée par l'assemblée extraordinaire du 19 juillet dernier, et que nécessite l'importance des travaux de reconstruction encore à effectuer. La société n'a pas de charges obligataires, un emprunt obligataire de 1.500.000 francs, émis en 1904 ayant été remboursé par anticipation dès 1911.

La hâte à amortir ce remboursement est conforme à la politique financière de la compagnie; celle-ci en effet montrait une prudence extrême dans la répartition de ses bénéfices et ne distribuait de dividendes qu'après avoir procédé à de larges amortissements et avoir libéralement doté ses fonds de prévoyance. C'est ainsi qu'au bilan de 1914, les immobilisations qui étaient de 3.563.300 francs en 1906, ne figuraient

plus que pour 771.000 francs, montant qui, au 29 février 1920, était encore réduit à 500.000 francs, soit un chiffre n'atteignant pas la moitié des réserves diverses (1.097.000 fr. en 1920). Si la guerre n'avait pas éclaté, toutes les installations fond et surface auraient été passées pour mémoire dès 1915 vraisemblablement. Le fonds de roulement se tient au-dessus de 2 millions, soit en se basant sur la production moyenne d'avant guerre, 8 francs, à la tonne, alors qu'il est admis que pour le bassin du nord un fonds de roulement normal avoisine 2 fr. 50 par tonne. La trésorerie est donc particulièrement au large, malgré la mise en paiement à la fin de 1919 du solde de dividende de l'exercice 1914 nécessitant un décaissement de 631.200 francs, et la situation financière de **Carvin** est de tout premier ordre.

Les dividendes qui avaient suivi une marche rapidement ascendante, passant de 1906 à 1914 de 85 à 185 francs par action entière (ce n'est qu'en 1913 que les actions anciennes de 500 fr. ont été divisées en 5 actions de 100 fr.) paraissaient, du fait de la politique financière de la société et en dépit de la stagnation de la production, présenter une certaine élasticité. En effet, l'immobilisé étant presque complètemen amorti, le temps était proche où la totalité du bénéfice pourrait êre distribué, et il était permis d'envisager à bref délai un dividende de 75 francs par action de 100 francs, soit 375 fr. pour l'ancienne action entière.

Si le bénéfice que dans quelques années, une fois l'extraction reprise, **Carvin** pourra retirer de sa propre exploitation ne paraît susceptible de s'accroître que dans d'étroites limites, on doit désormais tenir compte d'un nouveau facteur. La compagnie a pris en effet au cours du dernier exercice diverses participations, notamment dans la Société houillère de **Sarre-et-Moselle.** En outre, le montant des dommages de guerre doit être versé par l'Etat et porte intérêt à 5 %, à dater du 11 novembre 1918. Rappelons que ce montant est évalué approximativement 40 millions, soit plus de 10 fois le chiffre auquel, une fois terminée l'opération en cours, doit être porté le capital social.

Dans ces conditions, et bien que dans l'avenir les actions doivent intervenir en nombre double dans la répartition des bénéfices, on ne saurait limiter les dividendes vraisemblables futurs à la moitié du chiffre hypothétiquement avancé plus haut, soit une quarantaine de francs. Il existe au delà une ample marge.

Ce sont des possibilités dont le cours de l'action ne tient qu'un compte médiocre. Elle se négocie au comptant du Marché officiel dans les environs de 760 fr., droit attaché. L'émission des actions nouvelles s'effectuant à 550 francs, la moyenne s'établit en conséquence à 650 francs approximativement. Pour ceux qui peuvent patienter et garder des capitaux improductifs durant quelques années, la mise en portefeuille des actions **Carvin** pourrait réserver d'agréables surprises.



INFORMATIONS FINANCIÈRES

CHANTIERS ET ATELIERS DE SAINT-NAZAIRE (PENHOET)

La Société des *Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire (Penhoët)* va procéder à l'émission, à 1.200 fr., de 16.000 actions nouvelles de 500 fr., dont la souscription, ouverte du 15 septembre au 7 octobre prochain, est réservée par préférence aux actionnaires actuels, à raison de 2 actions nouvelles pour 3 anciennes, à titre irréductible.

Les actionnaires peuvent également souscrire à titre réductible.

Les souscriptions sont reçues à Paris, à la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, à la Banque Transatlantique et à la Société Marseillaise.

En conséquence, la Chambre Syndicale a décidé que, du 15 au 23 septembre inclus, les actions de ladite Société se négocieront sous deux rubriques distinctes, affectées :

L'une, aux actions estampillées du droit à la souscription,

L'autre, aux actions non estampillées.

En vue de faciliter l'exercice du droit de souscription, les opérations pourront se traiter sous la forme « d'affaires liées » et les cours seront inscrits sous la rubrique « Cote à titre spécial » du 15 septembre au 5 octobre inclus.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

Société Anonyme au capital de 75.000.000 de francs

Siège social : 8, rue Vignon, Paris

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les propriétaires d'obligations 3 1/2 % que l'intérêt semestriel, au 1er octobre 1920, d'un montant brut de 8 fr. 75, sera payé, sous déduction des impôts, à raison de :

7 fr. 87 pour les titres nominatifs,

7 fr. 12 pour les titres au porteur.

Ce paiement aura lieu, tant à Paris qu'en province, dans les caisses des Sociétés ci-après désignées :

Comptoir Nationale d'Escompte de Paris,

Crédit Industriel et Commercial,

Crédit Lyonnais,

Crédit Mobilier Français,

Crédit Commercial de France,

Société générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France,

Société Marseillaise,

Banque de l'Union Parisienne,

Compagnie Algérienne,

Banque d'Indo-Chine,

Banque Bonnasse à Marseille.

Ce paiement sera effectué, en outre, par le service des titres de la Compagnie, centralisé au Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, 43, rue Cambon à Paris, dans les bureaux de la Compagnie à Paris, Marseille, le Havre ; à Lyon, chez MM. Saint-Olive, Cambofort et Cie, banquiers ; à la Ciotat à la caisse de la Société Provençale de Constructions Navales.

SOCIÉTÉ ANONYME

DES

AUTOMOBILES & CYCLES PEUGEOT

Capital : 30.000.000 de francs

Siège social : 71 et 75, av. de la Grande-Armée. Paris

Placement de 60.000 obligations de 500 Frs 6 %

Ces obligations rapporteront un intérêt annuel de 30 francs nets d'impôts présents et futurs, payable par coupons semestriels les 15 avril et 15 octobre de chaque année.

Elle seront remboursables au pair, dans un délai de 20 années, à partir de 1925, par voie de tirages au sort, conformément au tableau d'amortissement qui sera inscrit au verso des titres. Le premier remboursement aura lieu le 15 avril 1925 et le dernier, le 15 avril 1944.

La Société se réserve le droit d'anticiper les remboursements, en totalité ou en partie, à partir du 15 avril 1925, soit par voie de tirages au sort, et cela, moyennant un préavis de 3 mois, soit par voie de rachat en Bourse, si les titres sont cotés au-dessous du pair.

PRIX D'ÉMISSION : **500** fr.

Jouissance : 15 septembre 1920.

Le premier coupon sera payable le 15 avril 1921, à raison de 17 fr. 50.

Ce prix comprend la somme de 2 fr. 50 pour intérêt intercalaire du 15 septembre au 15 octobre 1920.

Les demandes sont reçues : à la Banque Nationale de Crédit, 16, boulevard des Italiens, à Paris, et dans toutes ses succursales et agences.

Cette notice a été publiée le 23 août 1920 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires.

COMPAGNIE DES MINES DE VICOIGNE, NŒUX ET DROCOURT

Les souscriptions réductibles à l'augmentation de capital de cette Compagnie, ont donné lieu à l'attribution suivante : Une action nouvelle pour neuf actions anciennes possédées ; plus une action nouvelle pour trente-cinq actions demandées.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Sept. 20	13 Sept. 20	20 Sept. 20
Rente 3 %	83	61 60	59 55	55 .	55 45	54 40
— 3 % amortissable	88	66	70 65	63 ..	63 55	63 ..
— 5 % 15-16	.. ..	89 75	88 30	87 20	85 40	85 45
— 4 % 1917	..	72 35	71 10	70 15	68 75	68 80
— 4 % 1918	.... ..	72 10	71 80	70 85	69 40	69 45
Créd. Nat. Obl. 5 % 1919	. ..	.. ..	495	479 50	477 ..	477 50
Maroc 4 % 1914	.... ..	415	426	396 ..	393	377
Créd. Foncier 5 1/2 1920	.... ..	.... ..	.... ..	497	497	495
V. de Paris, Ob 5 % 1919	.... ..	.... ..	480	416 ..	412	412

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Sept. 20	13 Sept. 20	20 Sept. 20
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	825	842 50	816
Brésil 4 % 1889	72	62 75	79 50	92 ..	96 ..	92 ..
— 5 % Fund	100	99	123	135 50	145 25	150 50
Congo (Lots)	74	92	93	88 ..	89 ..	88 50
Egypte unifiée	100	92 05	119	135 .	135 75	129 25
Espagne (Extérieure)	93	95 55	173	175 ..	178 ..	170 ..
Hellénique 5 % 1914	90	78	100	109 ..	109 ..	106 ..
Italie 3 %	93	67 75	63 50	44 ..	42 ..	44
Japon 4 % 1905	85	83	132	158 80	164 30	159 ..
Maroc 5 % 1904	515	460	480	444	430 ..	408
— 5 % 1910	518	447	466	653	641 ..	605 .
Mexique 4 % 1910	71	57	57	68 ..	75 ..	68 ..
Minas-Geraes 5 % 1907	461	372	398	401 ..	400 ..	400
Portugais 3 % 1re série	64	56 15	70	54 ..	54 ..	54 ..
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	740 ..	760 ..	730 ..
Roumain 4 % 1910	...	67	67	55 ..	58 50	62 ..
Russe 3 % 1891	73	38 50	29	26 ..	25 50	25 75
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	34 25	34 25	34 25
— 5 % 1906	102	57 50	46	42 50	41 75	39 50
— 4 % Cons. 1re, 2e s.	88	44	34 50	33 ..	31 ..	30 ..
Serbe 4 % 1895	78	61	55	44 ..	44 ..	44 ..
— 5 % 1913	86	69 70	60	56 50	57 ..	56 75
Turc unifié 4 %	81	70	63 25	69	70 25	69 10

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Sept. 20	13 Sept. 20	20 Sept. 20
Banque de France	4580	5120	5175	5360	5330	5350
— d'Algérie	2811	3300	3630	4224	4210	3970
Banque Française	267	281	283	302	298	295
— Nat. de Crédit	620	755	869	910	920	895
— de Paris	1420	1350	1345	1710	1726	1650
— Privée	370	425	459	510	500	500
— de l'Union Parisien	810	804	1135	1240	1235	1190
— Transatlantique	266	282	310	317	316	305
Compagnie Algérienne	1260	490	1920	1615	1615	1600
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	1048	1040	1025
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626	527	688	765	765	730
— Foncier de France	876	797	835	730	740	725
— Français	332	350	350	413	420	419
— Indust. libérée	724	705	742	730	700	700
— Lyonnais	1572	1292	1430	1650	1661	1630
— Mobilier français	502	495	497 50	555	550	540
Foncière Lyonnaise	382	335	550	465	460	458
Société Générale	761	545	692	760	760	760
Société Marseillaise	690	734	744	720	718	705
Rente Foncière	548	464	935	835	865	840
Immeubles de France	138	116	296	420	300	300
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	1950	1905	1850
Banque Indust. de Chine	....	580	879	955	950	934
Banque d'Athènes	46	105	135	200 ..	201	205
Banque Espag. de Crédit	256	340	720	920	930	880
Banq. Nat. du Mexique	500	434	418	632	674	615
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	717	717	670
Crédit Foncier Egyptien	730	782	944	940	965	893

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Sept. 20	13 Sept. 20	20 Sept. 20
Est. Cap	906	900	720	600	590	594
Lyon. Cap	1230	915	750	730	716	701
Midi. Cap	1102	882	850	700	702	708
Nord. Cap	1688	1294	1027	915	910	883
Orléans. Cap	1302	1090	940	829	806	814
Ouest	873	710	695	618	621	608
Orléans 3 % nouv	417	338	326 50	269	268	276
Etat 4 %	498	401	357	301	300	300
Est 3 % nouv	417	344	308	284	280 ..	270
Midi 3 % nouv	417	349	312	273	267 ..	264
Nord 3 % nouv	425	333	321	308	300 ..	295
Lyon fusion nouv	407	326	308	272	270 ..	264
Ouest 3 % nouv	419	346	310	274	276 ..	262
Congo (Grands Lacs)	261	286	273	317	320	319
Nitrate Railways	362	315	365	433	452	430
Nord de l'Espagne	430	390	505	634	655	661
Saragosse	432	392	515	639	664	670
Métropolitain	498	476	383	325	316	310
Nord-Sud	130	169	141	173	153	154
Omnibus	... ..	470	602	645	650	625
Tramways (Cie franç.)	489	370	221	238	231	250
— Paris et Dép. Seine	150	210	145	190	187	184
Voitures à Paris	183	427	676	660	690	680

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Sept. 20	13 Sept. 20	20 Sept. 20
Comp. Gén. des Eaux	2130	1553	1155	855	854 ..	871
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	112	110	110
— Min. et B. de mer	66	70	93	90	92	95 ..
Gaz p. la France et l'Etr.	711	500	395	367	350	320
Elect. et Gaz du Nord	346	275	360	332 ..	328	312
Est-Lumière	150	113	86	69 50	66	64 ..
Gaz de Paris	276	203	175	171 ..	171	166 ..
Thomson-Houston	673	759	880	1150	1130	1155
Ouest-Lumière	138	103	88	71 ..	70 ..	65 50
Electricité de Paris	604	575	510	389	387	387 ..
Téléphones	268	585	705	815	800	790
Electr. d'Indo-Chine	1005	...	390	1265	1200	1170
Câbles Télégraphiques	149	447	614	600	595	595
Eclair et Force Elect.	997	770	730	570	600	579
Electr. de la Loire	370	340	334	315	316 ..	315
Energie industrielle	90	166	153	143 ..	138	130 ..
Railways et Electricité	728	496	505	485	480	480
Energie Littoral Médit.	413	413	579	1491	470	481
Télég. sans fil	..	..	1026	1380	1380	1380

MINES ET METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Sept. 20	13 Sept. 20	20 Sept. 20
Association Minière	152	242	349	340	335	325
Acièries de France	659	929	853	1000	960	904
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	1905	1905	1799
Atel. et Chant. de Bretag.	483	212	174	165	165	160
— — de la Loire	680	2085	2495	1620	1610	1552
Chan. et At. de St-Nazaire	1190	1920	1720	1790	1650	1545
Constr. de Levallois	130	155	139	154	160	160
— de Locomotives	....	750	735	690	690	658
— Mécaniques	....	276	308	335	345	320
Dyle et Bacalan (ord.)	260	582	450	420	460	470
Fives-Lille	928	1220	2710	1865	1800	1700
Forg. et Aciér. Nord-Est	387	320	2090	1595	1550	1556
Longueville (Forges)	275	320	340	370	361	359
Creusot	1912	2460	3380	3700	3590	3400
Ariège	482	660	559	840	800	756
Tréfil. et Lam. du Havre	233	220	217	214 ..	200	196
Usine de Basse-Loire	270	306	280	300	300	280
Aguilas	626	93	148	128	135	125
Boléo	718	783	845	950	930	932
Cuivre et Pyrites	022	315	318	333	330	323
Malfidano, jouiss	402	385	490	420	430	400
Métaux	745	950	1160	1250	1220	1200
Penarroya	1380	1275	1420	1680	1680	1605
Sels Gemmes	314	206	218	235	234	218
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1320	1300	1175
Carvin	770	580	655	860	764	664
Courrières	2800	2100	2011	2480	2565	2400
Dourges	433	359	536	606	601	590
Lens	1340	1032	1260	1725	1800	1700
Marles 30 %	214	322	460	4560	4500	4400
Bor, ord	1615	890	3300	935	1100	1080
Laurium	402	371	1355	410	401	400
Mokta et Hadid	2202	2700	1885	3580	3525	3460
Nickel	1119	1431	1075	1420	1400	1345
Rio Tinto ord	1730	1752	475	1710	1750	1660
Sosnowice	1320	930	400	1178	1199	1199
Central Mining	215	205	426	433	436	426
Lautaro Nitrate	257	297	400	695	700	675
Naphte Russe	460	280	426	526	525	470

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Sept. 20	13 Sept. 20	20 Sept. 20
Messageries Maritimes	79	381	680	430	425	425
Transatlantique ord	133	384	570	430	415	376
Suez act	4865	5400	6450	6705	6795	6650
Chargeurs Réunis	550	1574	1950	1295	1260	1160
Chargeurs Français	969	2275	3945	2350	2255	2150
Transp. Marit. à vapeur	....	1170	2680	1851	1795	1701

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Sept. 20	13 Sept. 20	20 Sept. 20
Agence Havas	1252	980	1020	1400	1401	1405
Air Liquide	263	391	386	583	565	527
Bergougnan	1372	1565	2500	1430	1475	1420
Cirages français	979	1012	1340	1445	1415	1400
Compteurs à Gaz nouv	1044	915	652	666	660	662
Galeries Lafayette	464	163	170	184	175	170
Magasins Modernes	206	283	406	350	350	352
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	2140	2100	1750
Orosdi Back	205	286	296	340	330	320
Oriental Carpet	227	248	370	408	430	405
Paris-France	1187	1318	2025	1370	1990	1904
Pathé (Etablissements)	181	162	171	235	235	225
Raffinerie Say, ord.	358	485	910	1400	1405	1320
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	1133	1140	1092
Tabacs Ottomans	418	460	556	604	590	559

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Sept. 20	13 Sept. 20	20 Sept. 20
Argentin 6 %	90	105 30	93 75	213	213 50	205 ..
Brésil 5 % 1914	80	87	99	119 75	124 75	120 25
Colombie 5 % or 1906	405	407	435	504	505	529 ..
Maranhao 5 % or 1916	256	423	338	335	330	332 ..
Roumain 5 % 1903	100	78 50	73	67	67 50	69 ..
Mexique 5 % 1899	88	80	99	104	122	122 ..

METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Sept. 20	13 Sept. 20	20 Sept. 20
Continsouza	136	363	357	213	216	212
Diétrich et Cie	142	274	280	221	228 50	205
Dniéprovienne	3190	1845	2130	1740	1720	1650
Hartmann	480	360	372	265	274	275
Taganrog	545	238	288	305	300	305
Toula	1020	570	680	510	510	510

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Sept. 20	13 Sept. 20	20 Sept. 20
Albi	447	710	825	514	541	530
Asturienne Mines	4925	6705	4000	3500	3535	3300
Bakou	1678	1335	1655	3980	4020	3680
Bruay	1300	2075	2241	3050	3000	2990
Camp Bird ord.	12	20	40	35	35	35
Colombia	1770	1282	1575	2900	3050	2840
Corocoro	16	65	70 ..	76	75 ..	74 50
Crow Mines	158	65	148	137	134 ..	130
De Beers	407	447	526	985	995	932
East Rand	45	12	23	18 50	21	19
Ekaterise	630	640	2175	1510	1405	1360
Grosnyi	2715	2150	3100	2930	3170	3050
Hèraclée	600	2340	15400	19700	18550	18035
Lena	58	40	50	48 ..	48	48
Mexico el Oro	124	164	316	356	371	328
Montecatini	118	146	145	105	103	101
Nord d'Alais	45	48	85	120	109	101
Phosphates Tunisiens	380	370	630	750	760	710
Royal Dutch	....	2200	34900	37700	39550	36350
Shell	....	180	520	400	427	385
Shansi	28	36	5050 ..	80	78	70
Spassky	67	49	50 ..	50	50	51
Tanganyika	53	158	144 50	115	127 ..	110
Utah Copper	296	475	875	903	945	930
Wyoming	109	149	285 ..	230	260	252

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Sept. 20	13 Sept. 20	20 Sept. 20
Commerciale Pacifique	....	....	718	605	540	515
Cargos Français	....	....	....	735	610	612

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	6 Sept. 20	13 Sept. 20	20 Sept. 20
Américan Téléphone	629	689	1085	1412	1492	1489
Caoutchoucs (Financière)	81	276	302	272	267	226
Doriot-Flandrin	219	262	245	359	234	230
Lille-Bonnières	536	1109	1830	3325	2555	3205
Lorraine Industrielle	865	700	1400	1530	1510	1550
Monaco	5400	3305	4200	5875	5420	5195
Padang	67	276	485	332	322	285
Peugeot	502	828	810	750	750	675
Raisins de Corinthe act	154	296	445	492	518	427
Saut du Tarn	556	1075	1025	1260	1350	1170
Soie de Tubize	147	134	980	899	883	860

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

(En millions de francs)	2 sept. 20	9 sept. 20	16 sept. 20
Actif :			
Or { En caisse	3.612	3.592	3.542
Or { A l'étranger	1.978	1.978	1.978
Argent	254	254	255
Encaisse totale	5.845	5.825	5.775
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	51	51	51
Disponible à l'étranger	688	676	634
Portefeuille	2.167	1.937	1.869
Effets prorogés	486	485	484
Avances sur titres	1.925	2.009	1.991
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.300	26.500	26.600
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.915	3.920	3.925
Passif :			
Billets en circulation	38.333	38.622	38.665
Compte courant du Trésor	64	39	34
Comptes courants particuliers	3.041	3.259	3.026
Taux d'escompte	6 0/0	6 ./.	6 . .
Taux des Avances	6 1/2 0/0	6 1/2	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

En millions de livres	25 août 20	1er sept. 20	8 sept. 20
Billets émis	139	140	140
Billets en réserve	15	13	14
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	121	121	121
Or et argent monnayés en réserve	1	1	1
Dépôts publics	15	16	16
— privés	100	113	116
Avances sur Fonds d'Etats	41	..	59
— — Autres Fonds	75	75	76
Portefeuille	..	82	..
Proportion réserve aux engagements	. . .	11 1/2	..
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

(En millions de marks)	14 août 20	23 août 20	31 août 20
Actif :			
Encaisse { Or	1.091	1.091	1.092
Encaisse { Argent	1	1	7
Billets et Bons de caisse de prêts	17.364	18.077	18.642
Effets escomptés	44.550	41.581	46.379
Avances	11	11	10
Passif :			
Circulation	56.462	56.683	58.653
Dépôts et comptes courants	15.573	12.056	15.772

DATES	Encaisse métallique Or	Encaisse métallique Argt	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte

(En millions de francs)

BANQUE D'ESPAGNE

1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 21 août	2.452	602	3.960	982	1.032	5
1920 28 août	2.452	606	3.959	976	1.044	5
1920 4 septembre	2.452	599	3.997	936	1.045	5

BANQUE D'ITALIE

1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 30 juin	805	75	13.828	1.881	2.962	6
1920 20 juillet	805	75	13.706	1.807	2.831	6
1920 30 juillet	805	75	13.899	1.734	2.995	6

BANQUE DU JAPON

1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304	»	3.025	3.299	»	8
1920 24 avril	2.301	»	3.111	3.361	»	8

BANQUE DE SUEDE

1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 30 juin	365	4	1.031	400	917	7
1920 31 juillet	366	4	1.015	363	844	7
1920 31 août	366	4	1.039	338	919	7

BANQUE DE HOLLANDE

1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 23 août	1.336	34	2.117	229	298	4 1/2
1920 30 août	1.336	35	2.155	177	298	4 1/2
1920 6 septembre	1.336	35	2.170	115	291	4 1/2

BANQUE NATIONALE SUISSE

1914 23 juillet	180	19	268	51	94	32
1920 23 août	540	92	900	149	324	5
1920 31 août	540	93	951	122	301	5
1920 7 septembre	540	92	933	128	313	5

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 26 août	266	27	5.530	1.575	582	5 1/2
1920 1er septembre	266	27	5.604	1.379	569	5 1/2
1920 8 septembre	266	27	5.620	1.355	372	5 1/2

BANQUE DE RESERVE FEDERALE

1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 13 août	9.887	777	15.846	9.172	14.548	7
1920 20 août	9.922	777	15.873	8.968	14.700	7

LE MARCHÉ DES CHANGES
en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	24 aout 1920	31 aout 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920
Londres	25 225	51 90 1/2	51 44 1/2	52 02	53 80	51 11
New-York	518 25	14 56	14 51	14 62	15 13	14 32
Madrid	100	219 ..	215 3/4	217 1/2	224 ..	213 ..
Berlin	123 50	28 1/4	29 1/2	28 3/4	26 1/4	21 75
Amsterdam	288 30	463 ..	463	463	479 ./.	451 .
Rome	100	66	67 3/4	65 3/4	66 ./.	64 25
Vienne	105	6 1/8	6 3/4	6 3/8	6 7/8	6 25
Bruxelles	100	106 3/4	106 1/2	106 1/2	106 3/4	105 75
Copenhague	139	211 1/4	208 1/2	212 ./.	213 ..	192 ..
Stockholm	139	295 1/2	291 3/4	298	315 ..	296 ..
Christiania	139	210 1/4	205 3/4	213 1/2	217 1/2	197 75
Genève	100	240 ..	237 1/2	240 1/4	250 1/4	235 50

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	24 aout 1920	31 aout 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920
Paris	25 12 14	51 77 1/2	51 42 1/2	52 1/2	53 65	51 12
New-York	48 66	3 57 1/8	3 56 5/8	3 56	3 46	3 55
Berlin	20 43	182 1/2	174 3/4	180 1/2	207 1/2	234 ..
Amsterdam	12 107	11 16 1/2	11 17	11 20	11 22	11 30
Madrid	25 220	23 81 1/2	23 80 1/2	23 82	23 85	23 94
Bruxelles	25 225	48 57 1/2	48 40	48 75	50 42	48 27
Rome	25 225	78 37 1/4	76 5/8	79 50	81 3/4	80 58
Suisse	25 225	21 64	21 71	21 62	21 46	21 78
Stockholm	18 159	17 61 1/2	17 65 1/2	17 57	17 11	17 36
Christiania	18 156	24 72 1/2	24 82 1/2	24 52	25 30	25 70
Copenhague	18 159	24 72 1/2	24 62 1/2	24 70	25 35	25 70

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	24 aout 1920	31 aout 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920
Paris	100	41 70	42 ..	41 90	39 80	42 60
Londres	25 225	21 63 1/2	21 66	21 63	21 48	21 79
Berlin	123 47	11 82 1/2	12 35	11 97	10 37	8 95
Vienne	105	.....	. . .	. . .	. . .	2 65
Pétrograd		.. ..	. . .	. ..	. .	. ..
New-York	518 25	6 02	6 07 1/4	6 07	6 20	6 11
Rome	100	27 70	28 20	27 62	26 07	26 97

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	24 aout 1920	31 aout 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920
Amsterdam	208 30	434 50	436 ..	434 1/2	445 3/4	431 ..
Londres	25 225	48 52 1/2	48 65	48 52	50 60	48 45
Paris	10	93 75	93 7/8	94 ..	93 75	94
Madrid	100	204 ..	204 ..	201 ..	212 50	200 50
Genève	118 25	227 ..	224 ..	225 25	237 70	222 ..
New-York	5.100 25	13 62 1/2	13 67 1/2	13 80	14 ..	13 60

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	23 aout 1920	30 aout 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920
Hollande	169 70	1.663 30	1.595 90	1.593 40	1.593	2.127
Espagne	80	749 25	734 25	744 25	744 25	989 ..
Suisse	80	836 65	811 70	821 65	821 65	1.098

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	24 aout 1920	27 aout 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920
Paris	48 18	21 60	21 80	21 70	20 95	22 10
Londres	11 78 3/4	11 16 1/2	11 13	11 22	11 23	11 30
Berlin	59 37	6 10	6 32 1/2	6 17	5 45	4 85

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	24 aout 1920	31 aout 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920
Paris	5 182	6 82	6 92	6 78	6 53	6 76
Londres câble	4 866	3 55	3 56	3 54	3 47	3 52

COURS A MADRID

Sur :	Pair	24 aout 1920	31 aout 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920
Paris	100	45 40	46 25	46 10	45 15	46 50
Londres	25 225	22 72	23 77	23 77	23 87	23 91

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	24 aout 1920	31 aout 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920
Londres	48 5/8	57 ./.	57 1/2	57 ./.	57 3/4	57 ./.





La Gérante : Suzanne Boureau.

Imprimerie Cornu, 6, Place du Louvre. — Paris

3me Année, N° 36 Le numéro : 2 francs. 3 Octobre 1920

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF L. WEISS

L'IRLANDE DEVANT L'IMPOT, PAR HAROLD COX. -- L'ALLEMAGNE ET LA HAUTE-SILÉSIE: SES RICHESSES. - M. MILLERAND ET L'OPINION. - DOSSIER OFFICIEL DES CONVERSATIONS ANGLO-RUSSES (SUITE)

LA POLITIQUE - "SAINTE RUSSIE" - LE THÉATRE - LA PELOTE

TÉL. : FLEURUS 11-{7 — 00-36 75, Rue de Lille - PARIS COMPTE CHÈQUE POSTAL : 7029

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS

Le prix de l'abonnement à L'EUROPE NOUVELLE est désormais ainsi fixé :

	FRANCE	ETRANGER
Un an	80 fr.	90 fr
Six mois	40 fr.	50 fr
Trois mois	20 fr.	30 fr.

Nous donnons à tous nos ABONNÉS D'UN AN la facilité d'acquitter leur abonnement par trimestre.

Les abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste. - Compte chèque postal n° 7.029.

TOUS LES DIMANCHES ; LE NUMÉRO : DEUX FRANCS

Tout abonné d'un an qui nous procurera deux abonnements de même durée aura droit à une prolongation d'abonnement d'un an.

L'EUROPE NOUVELLE qui s'est spécialisée dans les publications de notes et documents diplomatiques, a donné dans ses derniers numéros :

(*Le 16 Mai*) : **RUSSES ET POLONAIS. — LEURS RECENTES RELATIONS DIPLOMATIQUES EN VUE D'ENGAGER DES POURPARLERS DE PAIX.** — (a) Les notes russes. (b) Les notes polonaises.

(*Le 23 mai*) : **LES CONDITIONS DE PAIX AVEC LA HONGRIE.** — (I) Note et lettre d'envoi d'Apponyi accompagnant les remarques de la Délégation hongroise. — (II) Lettre d'envoi de M. Millerand accompagnant la réponse des Puissances alliées et associées. — (III) Les principales clauses des conditions de paix avec la Hongrie.- Une carte officielle des nouvelles frontières de la Hongrie.

(*Le 6 juin*) : **LE RAPPORT DE M. LÉON BOURGEOIS SUR LA CONFERENCE FINANCIÈRE INTERNATIONALE ADOPTÉ PAR LA SOCIETÉ DES NATIONS.**

(*Le 27 juin*) : **CE QUE LES ALLEMANDS OFFRENT DE PAYER POUR LES DOMMAGES MATERIELS CAUSÉS EN FRANCE.**

Le 25 juillet) : **L'HISTOIRE OFFICIELLE DE LA CONFERENCE DE SPA.** — (A) Les communiqués alliés. — (B) Les communiqués allemands. — (C) Les annexes.

(*Le 25 Août*) : **LA LETTRE DU GÉNÉRAL WRANGEL AU GÉNÉRAL DENIKINE.**

(*Les 8, 15 Août et le 16 Septembre*) : **LE DOSSIER OFFICIEL DES CONVERSATIONS ENTRE LONDRES ET MOSCOU ET ENTRE VARSOVIE ET MOSCOU. — LA REPRISE DES RELATIONS COMMERCIALES; L'ARMISTICE AVEC LA POLOGNE. - LA CONFÉRENCE DE MINSK ET LA QUESTION WRANGEL.**

(*Le 5 Septembre*) : **AVANT LA CONFÉRENCE FINANCIERE INTERNATIONALE DE BRUXELLES** : Le rapport d'introduction. — Le rapport présenté par l'expert français, M. Charles Gide. — Les principaux passages du rapport présenté par l'expert suédois, M. Gustav Cassel.

(*Le 12 Septembre*) : **LES FRONTIÈRES ORIENTALES DE LA POLOGNE.** — Texte intégral de la Déclaration du Conseil Suprême du 8 décembre 1919, avec carte officielle.






LES DROITS DE L'ALLEMAGNE EN HAUTE-SILÉSIE [1]

Bien qu'on entoure la question de Haute-Silésie d'un certain mystère, il est assez clair qu'elle est le sujet d'une profonde divergence de vues entre France et Angleterre. Aucun communiqué officieux, aucune délibération de la conférence des ambassadeurs ne saurait y rien changer à l'heure où nous sommes. On touche là le cœur de l'espèce de drame politique qui se joue en ce moment autour du traité de Versailles.



La thèse communément acceptée en Grande-Bretagne par les milieux dirigeants et par la majorité de l'opinion est que la population de Haute-Silésie, si on la laisse libre de son choix, se prononcera pour le retour à l'Allemagne ou pour l'autonomie, mais en aucun cas pour son rattachement à la Pologne.

Voilà le fait essentiel. On alléguera sans doute que si, en Haute-Silésie, l'action britannique a paru s'exercer en faveur des prétentions allemandes, c'est que soixante pour cent des établissements sidérurgiques allemands avaient été rachetés dès 1919 par les grands industriels anglais. Il est de fait que, menacée par les difficultés ouvrières croissantes en Grande-Bretagne, l'industrie anglaise paraît faire depuis quelque temps un effort suivi pour se créer à l'étranger des succursales où elle trouve à la fois les matières premières et une main-d'œuvre docile. Que la politique britannique ait plus ou moins consciemment obéi à ces préoccupations d'ordre spécial, c'est ce que l'on ne manquera pas de soutenir.

Mais il est toujours imprudent de prêter aux autres des mobiles d'un ordre équivoque. On aurait tôt fait de nous rendre la politesse. Les raisons qui poussent certains des plus nobles esprits d'outre-Manche à prendre le contre-pied de la thèse polonaise sont d'un ordre différent.

En premier lieu, la France a réussi à les persuader que, dans l'affaire silésienne comme partout ailleurs, ce qu'elle cherche c'est non pas le moyen de soutenir le droit des peuples, mais celui de mutiler l'Allemagne. A parler net, nous avons donné à penser que la politique de la République française diffère assez peu de celle de Bismarck. D'où cette opinion, que si la France a insisté pour que la Haute-Silésie fût coupée de l'Allemagne et offerte à la Pologne, ce n'était pas que cette province fût polonaise, mais simplement qu'elle contenait des richesses précieuses pour l'Allemagne.

En second lieu, les conseillers les plus écoutés de M. Lloyd George, des experts en matière de politique européenne, lui ont affirmé que la Haute-Silésie est, en fait, plus allemande que polonaise. Sans doute il s'y trouve bien une majorité de Polonais. Mais l'un de ces conseillers lui répétait encore dernièrement que la situation en Haute-Silésie était analogue à celle de certains vieux comtés anglais limitrophes du pays de Galles, où se sont produites de temps immémorial des infiltrations galloises, sans que ces comtés cessassent pour cela d'être anglais. D'autre part, on croit aujourd'hui à Londres qu'une bonne partie de la population slave en Haute-Silésie ne l'est que de race et non de sentiment, et que le plébiscite, s'il est libre, donnera à la thèse anti-polonaise une majorité de soixante-dix pour cent.

De là à penser que, si les résultats sont différents, la faute en sera aux intrigues d'une commission interalliée présidée par un Français, il n'y a évidemment qu'un pas.



Tout indique cependant que, sur ce point, les Anglais se trompent. Déjà un témoin peu suspect de partialité pour les Polonais, M. Sanford Griffith, a révélé, le mois dernier, dans *The New Republic* le scandale que furent les deux plébiscites de Marienwârder et d'Allenstein qui se déroulèrent, au bénéfice des bottes prussiennes, sous l'œil myope et sou-

(1) Voir plus loin l'article sur la *Haute-Silésie* et la carte qui l'accompagne.

riant d'une commission interalliée. Or, si l'on pouvait mettre en doute que les Polonais eussent la majorité dans les zones de la Prusse orientale, la situation en Haute-Silésie est, au témoignage des Allemands eux-mêmes, d'une parfaite netteté.

Il est inexact que la population polonaise y soit comparable aux infiltrations galloises dans certains comtés d'Angleterre. D'une façon générale, si l'on trouve assez souvent une majorité allemande dans les territoires de Haute-Silésie situés à l'ouest de l'Oder, par exemple dans le cercle de Leobschutz, les territoires qui s'étendent à l'est du même fleuve sont habités par une population presque exclusivement polonaise. Dans tous les cas, ce sont les Allemands qui sont venus du dehors, ce sont les Polonais qui forment la race autochtone. Il est faux que dans la région minière, située tout entière à l'est de l'Oder, la main-d'œuvre polonaise ait été importée. Elle a été fournie par les campagnes environnantes, peuplées de Polonais de temps immémorial.

D'autre part, les observateurs impartiaux qui ont été sur place disent qu'il n'y a pas plus de doute sur les sentiments de cette population que sur son origine. Longtemps assoupi, le sentiment polonais s'était déjà éveillé, il y a une quarantaine d'années, à l'époque du Kulturkampf. La résurrection d'une Pologne indépendante a fait le reste. Dans toute la région industrielle, qui est l'objet des convoitises allemandes, la majorité en faveur de la Pologne paraît être écrasante.

Même dans leurs publications les plus récentes, les Allemands ne le contestent pas. Ils se bornent à rappeler que l'essor industriel de la Haute-Silésie a été dû à la direction et au capital allemands, et que de tout temps, mais plus particulièrement depuis Frédéric II, la Haute-Silésie fut pour eux une sorte de terre de colonisation. Mais ceci n'a rien à voir avec le droit des peuples.



On saisit là, réunis dans le creux de la main, tous les paradoxes qui donnent à ce temps-ci une figure si singulière. De la meilleure foi du monde, les Anglais, qui viennent de laisser se créer un irrédentisme polonais à Allenstein et Marienwärder, songent à favoriser en Haute-Silésie, au nom du droit des peuples, les menées les plus cyniques de la Prusse. Tandis que par une coïncidence qu'on eût souhaitée moins fortuite, les Français, en rejetant les prétentions allemandes, ne font, en Haute-Silésie, que défendre le droit des gens.

Le plébiscite, qu'il eût mieux valu ne point différer si longtemps, devrait se charger de mettre fin à cette controverse. Le malheur, c'est que ses organisateurs seront accusés, quoi qu'il arrive, d'avoir manqué aux règles de l'impartialité. Il en sera probablement ainsi tant que les Puissances de l'Entente continueront à se soupçonner mutuellement de mauvaise foi.

Philippe MILLET.



LA VALISE ENTR'OUVERTE

C'est seulement plusieurs heures après l'installation effective de M. Leygues au Quai d'Orsay, et après une première conversation avec lui au cours de laquelle il avait annoncé qu'il resterait, que le secrétaire général, M. Paléologue, décida — à la japonaise — de ne pas survivre au ministère de M. Millerand, et adressa à ce dernier une belle lettre de démission qu'il data soigneusement de la veille.

M. Paléologue quitterait complètement la carrière, et il ne serait plus du tout question pour lui de l'ambassade à Londres.



Avec M. Georges Leygues, dont il fut déjà le collaborateur au ministère de la Marine, arrive au Quai d'Orsay un des rares hommes de ce temps qui sachent encore leur Europe, M. Henry Moysset. Le grand public ne le connaît encore que par un ouvrage singulièrement prophétique publié en 1911 *sous le titre :* L'Esprit public en Allemagne. *Les initiés savent toutefois que M. Moysset n'est pas seulement un connaisseur de l'Allemagne, mais un historien et un penseur politique, auteur d'une* Histoire de la démocratie en France, *dont le premier volume devait paraître prochainement. On se demande non sans curiosité quelles réactions imprévues une pensée aussi vigoureuse ne manquera pas de provoquer à l'intérieur de la vieille maison.*



Nos amis Anglais sont volontiers satiriques, même à l'égard de leurs hommes d'Etat, ainsi qu'en témoigne cette devinette, qui fait en ce moment les délices des Londoniens :

Demande : *Quel est l'homme le plus puissant de l'Angleterre ?*

Réponse : *Celui qui a parlé le dernier à M. Lloyd George.*

Ambassades et Consulats

AMBASSADES : *La Délégation chilienne auprès du Vatican a été élevée au rang d'ambassade.— M. Raymond Lechait, ambassadeur de Belgique à Vienne, vient de remettre ses lettres de créance à M. le président Seitz. — Le gouvernement Persan vient de nommer un ambassadeur en Afghanistan. — On dit que M. Heintze ministre de la Justice, sera prochainement nommé ministre d'Allemagne à Bucarest*

LE DIPLOMATE ERRANT.

L'Irlande est-elle surchargée d'impôts ?

*M. Harold Cox, directeur du périodique l'*Edinburgh Review *et l'un des économistes les plus réputés de l'Angleterre — au demeurant ami dévoué de la France — est aussi un de ceux qui ont le plus minutieusement étudié, et sous toutes ses faces, la question d'Irlande. Nul n'est mieux qualifié pour répondre à certaines accusations portées par les Irlandais contre son pays.*

L'un des thèmes favoris des Irlandais ennemis de l'Angleterre, c'est que celle-ci les écrase d'impôts. Cette accusation a été répétée bien des fois depuis cinquante ans et plus, et a été répandue à travers le monde. Et cela a été fait si habilement que beaucoup d'Anglais en sont eux-mêmes arrivés à ajouter foi à cette assertion dirigée contre leur propre pays. Et pourtant l'ensemble de la thèse irlandaise est basée sur des sophismes qui ne devraient échapper à personne et qui ne sauraient donner le change un seul instant à un esprit français.

En premier lieu, quelle est la signification de la phrase « l'Irlande est surchargée d'impôts » ? Les impôts ne sont pas payés par des régions géographiques mais par des êtres humains. A supposer que cette phrase signifie quelque chose, elle doit donc vouloir dire que les personnes habitant l'Irlande ont à payer des impôts plus lourds que n'en paient les personnes habitant dans les mêmes conditions l'Angleterre et l'Ecosse. Or, tel n'est manifestement pas le cas. Un Irlandais n'oserait lui-même prétendre que les impôts sont plus forts dans son pays que dans le reste du Royaume-Uni. Tous les impôts essentiels sont aujourd'hui les mêmes dans toute l'étendue du royaume. En fait, ils furent longtemps moins élevés en Irlande qu'en Angleterre et en Ecosse après la mise en vigueur de « l'Acte de l'Union » (1801). S'il est vrai qu'entre 1850 et 1860, la plupart des impôts irlandais furent haussés au niveau des impôts anglais, en revanche, de nos jours encore, l'Irlande est dispensée de plusieurs des taxes secondaires qui sont perçues en Angleterre. En outre, bon nombre d'Irlandais échappent à une partie de leurs impositions par suite du peu de sévérité de l'administration fiscale irlandaise. Ainsi, bien loin d'être plus lourdement imposé que l'Anglais et l'Ecossais, c'est l'Irlandais qui est le moins imposé.

La plupart des gens en concluraient aussitôt que rien ne subsiste du prétendu écrasement de l'Irlande. Toutefois les Irlandais ne se rendent pas pour si peu. Ils allèguent que l'Irlande doit être traitée comme une entité distincte et en déduisent que l'Irlande devrait payer moins que l'Angleterre par tête d'habitant. Admettons un instant cette affirmation et examinons, à sa lumière, la situation actuelle.

Actuellement, tous les impôs perçus en Irlande de même qu'en Angleterre sont versés au Trésor britannique communément appelé l'Echiquier impérial. C'est cet Echiquier qui fournit les sommes nécessaires aux services publics tels que l'armée, la marine, la diplomatie, etc. et au service de la dette nationale. En outre, l'Echiquier verse des subventions élevées aux diverses administrations locales de tout le Royaume-Uni, pour l'entretien de certains services locaux. Si l'Irlande doit être traitée comme une entité financière indépendante, on devra évidemment tenir compte non seulement des sommes qu'elle paie au Trésor mais aussi de celles qu'elle en reçoit pour les services purement irlandais.

Ceci semblera indiscutable aux esprits français aussi bien qu'aux esprits anglais. Par malheur les Irlandais ont des méthodes de logique qui n'appartiennent qu'à eux. De 1894 à 1896, une commission royale se réunit pour examiner les relations financières de l'Irlande et de la Grande-Bretagne en vue d'établir le Home Rule en Irlande. Dès l'abord, les membres anglais et écossais de la commission dirent : « Nous devons tenir compte, non seulement des sommes payées par l'Irlande, mais aussi des sommes qu'elle reçoit ». Les membres irlandais rejetèrent immédiatement cette proposition. Ils alléguèrent que tout ce qui était versé à l'Irlande par le Trésor l'était par l'autorité du Parlement impérial et devenait, dès lors « dépense d'ordre impérial ». Ils soutinrent que seul devait entrer en ligne de compte le montant des impôts payés par les Irlandais à l'Echiquier impérial.

Un Français croira sans doute difficilement que pareille proposition ait pu être énoncée par des membres irlandais du Parlement et autres Irlandais de marque. Et pourtant, cet argument essentiellement irlandais demeure consigné dans les feuilles imprimées du rapport officiel revêtu des signatures irlandaises.

Les membres non-irlandais de la Commission qui formaient la minorité, se trouvèrent dès lors dans l'embarras. Ils avaient travaillé pendant près de deux ans à résoudre un difficile problème de statistique financière qui consistait à déterminer la fortune de l'Irlande, par tête d'habitant, par comparaison avec celle de l'Angleterre et de l'Ecosse. La plupart des membres de la Commission répugnaient à se séparer avant d'avoir donné une réponse à ce problème qui leur avait été tout particulièrement soumis. Il fut donc entendu que les différents points de vue ci-dessus indiqués seraient consignés dans des rapports séparés, mais que les données statistiques feraient l'objet d'un rapport commun. Le trait essentiel de ce rapport commun fut que la capacité d'imposition de l'Irlande n'était que le 20e de celle de la Grande-Bretagne, mais que les contributions versées par l'Irlande représentaient le 11e de celles que versait la Grande-Bretagne. C'est ce rapport que les Irlandais ont cité dans le monde entier en affirmant qu'une Commission anglaise avait reconnu l'écrasement fiscal de l'Irlande. Ils se sont bien gardés de mentionner que les membres anglais de la Commission, de même les membres appartenant à l'Irlande septentrionale, avaient fait observer que, si l'on tenait compte de ce que l'Echiquier reversait à l'Irlande, la balance penchait du côté opposé.

Les chiffres consignés dans le rapport de la Commission indiquent en effet que dans l'année 1893-94, l'Irlande versa à l'Echiquier près de 3 millions de livres sterling en sus de ce qu'elle

aurait dû payer si l'on avait tenu compte de la pauvreté relative de ses habitants. Ceci s'explique d'ailleurs par le fait que les Irlandais sont d'importants consommateurs de denrées taxées telles que bière, whisky, thé. Mais, par contre, l'Irlande reçut de l'Echiquier pendant la même année des sommes relativement supérieures à celles que touchèrent les autres parties du royaume. En Angleterre, en Ecosse, une grande partie des dépenses afférentes à l'instruction et à la police ont toujours été couvertes par des taxes locales; en Irlande, ces deux services onéreux sont défrayés par l'Echiquier impérial. De plus, durant un demi-siècle, l'Irlande a reçu de l'Echiquier, pour ses besoins locaux, des sommes qui n'ont été accordées ni à l'Angleterre ni à l'Ecosse pour des besoins similaires. Quand on eut tenu compte de ces faits, on découvrit que, pour l'exercice 1893-94, l'Irlande avait reçu de l'Echiquier beaucoup plus qu'elle n'avait versé en trop comme impôt, et que sa contribution nette à la dépense globale du royaume avait été inférieure d'au moins un million de livres sterling à ce qu'elle aurait dû être en vertu de sa fortune relative.

Toute la question tient là en raccourci.

Il reste encore à ajouter que, depuis le rapport de la Commission royale, le montant des sommes versées à l'Irlande pour des besoins purement irlandais a été augmentant d'année en année. Dans la période qui précéda la guerre, la contribution nette de l'Irlande aux dépenses communes était inférieure à zéro. Légalement elle tenait la place d'une associée à l'intérieur du Royaume-Uni et profitait de tous les avantages commerciaux, industriels et internationaux de cette association, mais ne donnait pas un sou pour ces avantages. Durant la guerre, les impôts s'accrurent en Irlande comme en Angleterre, et l'Irlande verse aujourd'hui une somme importante aux services communs à l'ensemble du royaume. Même aujourd'hui, cependant, sa part est encore considérablement inférieure à ce qu'elle devrait être d'après une impartiale estimation de sa fortune. En fait, l'Irlande a prospéré pendant la guerre plus peut-être que n'importe quel autre pays du monde. Ses habitants ont échappé au service militaire ainsi qu'à beaucoup des restrictions alimentaires qui furent imposées aux habitants de l'Angleterre et de l'Ecosse, tandis que ses fermiers s'engraissaient grâce aux prix élevés qu'ils purent obtenir pour les produits agricoles. A aucune période de son histoire, l'Irlande n'a été aussi prospère que de nos jours.

Si l'on saisit le sens de cette discussion, on ne manquera pas de découvrir que toute la légende de l'Irlande écrasée sous les impôts relève de la méthode de logique particulière à l'esprit irlandais. C'est sur des fondements semblables que sont basées la plupart des accusations que les Irlandais font peser sur l'Angleterre pour justifier leur haine héréditaire. Cette haine est fondée tout entière sur le souvenir de torts passés ou imaginaires. Aucun Anglais n'ira nier que des torts aient été causés à l'Irlande au cours des siècles précédents par l'Angleterre. Les Irlandais d'aujourd'hui semblent toutefois croire qu'aucun autre peuple dans l'univers n'a eu à connaître l'injustice à la suite des guerres de religion ou des rivalités commerciales. Ils parlent encore des agissements de Cromwell comme si c'était un événement de la veille ; et pourtant aucun d'entre eux ne songe à mentionner le massacre de la Saint-Barthélemy ou les cruautés d'Alva en Hollande. Il est exact qu'au XVIIIe siècle les paysans irlandais furent extrêmement misérables; mais il est fort probable que les paysans français et allemands, à la même époque, ne l'étaient guère moins et que la situation des paysans anglais n'était qu'à peine préférable.

Les Anglais ne demandent qu'une chose : c'est d être jugés d'après les faits d'aujourd'hui. Nous affirmons que depuis 1829, date où l'égalité civile complète fut accordée aux catholiques, les Irlandais n'ont eu aucun sujet de grief national. Ils ont eu pendant plus d'un demi-siècle, au Parlement du Royaume-Uni, une représentation plus large que celle à laquelle ils avaient droit. Ils ont plus d'une fois pu faire pencher la balance des partis en Grande-Bretagne, et, pendant 40 ans pour le moins, ils ont versé moins que leur dû dans la bourse commune du royaume.

Harold Cox.



Variétés

" SAINTE RUSSIE ".

Cette rue où l'automne et le crépuscule mêlent leurs harmonies mourantes, ce tendre ciel bleuissant que reflètent les trottoirs mouillés, ce jardin qui s'effeuille, ce silence traversé de rumeurs et de roulements lointains, c'est bien Paris ; c'est bien l'atmosphère, la nuance, le charme qu'on trouve à Paris seulement, en ces quartiers où les arbres et les pierres composent un décor de vie élégante et discrète... Mais comme un appel de cuivres dans un orchestre de violons, une tache d'or éclate, parmi les mauves et les bleus cendrés du ciel. Au-dessus des hôtels et des jardins, jaillissent des clochers bulbeux, d'un style oriental qui paraît barbare... Passez la grille, allez vers la petite église étrange dont l'architecture et la couleur, aussi étonnantes que celles de la mosquée ou de la pagode, font un contraste dissonant avec notre ciel parisien, nos maisons grises, et cet automne si doux. Suivez les gens qui montent les marches du parvis... La porte s'ouvre lentement... Où êtes-vous ? Quelle distance avez-vous franchie, en quelques pas ? Quel voyage avez-vous fait, en quelques secondes ? Vous êtes loin de Paris, tellement loin !

Ronde, avec ses chapelles rondes, c'est une caverne dorée, où de grandes figures mystérieuses vous regardent, dans un brouillard d'encens, un brouillard bleu, lourd, immobile, qui ne se dissipe jamais et qui, tout de suite, vous enivre et vous stupéfie. Que cette église moderne ne possède pas un trésor d'icônes et de mosaïques comparable à ceux du Kremlin ou de la cathédrale de Kiev; que ces figures, hélas ! n'aient aucun rapport avec celles de Saint-Marc de Venise ou de Saint-Vital de Ravenne; peu importe ! Vous ne voyez plus les êtres et les choses qu'à travers les prestiges de la pénombre et le nuage mystique du parfum. Deux bouquets de flammes, sur deux hauts candélabres d'or, veillent devant deux Icônes d'or, et la barrière d'or de l'Iconostase, coupe la largeur de l'abside et cache le secret de l'autel. Çà et là, de vulgaires chaises de salon, dispersées. Asseyez-vous à l'écart. Ne priez pas; vous ne sauriez pas prier : les saints et les vierges, et le grand christ bénissant de la voûte, n'entendraient pas votre français ou votre latin : l'élan d'une âme catholique et française se heurterait à cette barrière d'or. Rêvez seulement un rêve triste comme auprès du lit d'un moribond. Ici, meurt la « Sainte Russie ».

Ce qui fut et ne sera jamais plus. Tandis que le monstre révolutionnaire enfante, dans le sang et les convulsions une Russie nouvelle, façonnée par l'âpre

volonté juive, la vieille Russie religieuse et résignée, déjà tuée sur sa propre terre, se survit encore et meurt lentement dans l'exil.. Rites immuables, ors, couleurs violentes, formes roides, chants venus du fond des âges, tout cela, c'est un peu de la patrie perdue que ses fils retrouvent, à l'église orthodoxe, où leur petite colonie se rassemble. On dit, que le dimanche matin, il y a foule ici, et beaucoup d'élégances encore, et que l'on « fait salon » dans le jardin, en échangeant des nouvelles de « là-bas ». Mais, à ces vêpres du samedi soir, ceux qui viennent sont des isolés, plus fervents parce qu'ils sont plus malheureux. Epaves que la tempête a rejetées, Paris les accueille... et les oublie. Certains ont gardé l'apparence du luxe. D'autres ne cachent pas une pauvreté dont ils n'ont pas encore l'habitude et qu'ils supportent avec une patience orientale ; beaucoup sombrent dans la folie et vont peupler les asiles. Chacun vit, gêné, méfiant, sentant une vague réprobation autour de soi, ne sachant plus si l'on voit en lui un ami ou un ennemi, un allié ou un traître. Des relations anciennes se rompent; des cœurs qui s'étaient ouverts se ferment à moitié. Les Russes de Paris ne sont plus chez eux en étant chez nous. Ils en souffrent... Mais ici, Dieu les écoute et leur parle en leur vieux dialecte slavon. Ici, leur nostalgie du pays natal s'endort, bercée par les hymnes, engourdie dans la brume bleue. Ils prient, debout, s'inclinant sans cesse et multipliant les signes de croix, et tout à coup, se prosternent, et du front touchent la terre. Des femmes amaigries, flétries, de pauvres institutrices, des « réfugiées » sans métier, qui doivent vivre de thé dans des logements misérables, achètent des cierges au bedeau — un homme majestueux, aux mains soignées, qui fut peut-être général ou gouverneur, qui sait ? — Elles vont les piquer sur les candélabres, baisent l'icône et s'abîment, presque couchées, sur le sol... Ailleurs, un soldat au crâne rasé, un vieux monsieur à favoris de diplomate, et à grosse rosette, une jeune fille, au masque de Scythe, dont la chevelure ardente éteint l'or de la muraille, une dame âgée, qui a des diamants aux oreilles, un robe râpée, un chapeau fané, et des yeux ruisselants de larmes.. Chacun a derrière soi une tragédie; chacun porte un deuil ou une angoisse pire que le deuil; chacun murmure des noms aimés, évoque de chers visages... Où sont-ils, les absents évanouis dans le chaos de la révolution, plus morts que les morts? Ne rien savoir, tout craindre, c'est le supplice que connurent les familles des « disparus ». Or, c'est un peuple immense qui a disparu dans un silence effrayant...

Soudain une voix aux sonorités de bronze éveille l'église assoupie. Le prêtre aux longs cheveux, vêtu d'une robe de velours, où luisent des broderies, commence l'office du soir. D'autres voix répondent, proches et qu'on dirait lointaines, voix lentes et dolentes, très pures, qu'aucun instrument ne soutient, et si merveilleusement accordées à l'unisson qu'elles semblent le soupir mélodieux d'une seule bouche angélique. « *Gaspodi!... Gaspodi!...* (Seigneur!... Seigneur!...) L'invocation implorante expire, renaît, s'élance. C'est un chant tout en demi-teintes et en clair-obscur, léger, voilé, vague, d'où monte parfois une note ténue et tremblante comme un fil de fumée..

« *Gaspodi!... Gaspodi!...* »

Et les femmes prosternées pleurent sous leur crêpe, écoutant la « Sainte Russie » gémir par toutes ces voix, tandis qu'au dehors, la nuit parisienne éteint l'or des clochers bulbeux et que la pluie tombe sur les feuilles mortes.

Marcelle TINAYRE.

LA HAUTE-SILÉSIE

Sa Situation économique générale.
Son avenir.

Il paraît presque inutile à l'heure actuelle de rappeler que le bassin houiller de Haute-Silésie est sinon l'un des plus productifs, du moins l'un des plus riches et peut-être le plus riche de l'Europe. Ses réserves représentent 60 milliards de tonnes au minimum, soit, au taux actuel, une exploitation assurée pendant 1.200 ans. La production du bassin haut-silésien peut donc sans inconvénient être intensifiée dans une large mesure. Nous verrons plus tard que cette intensification ne se heurte à aucune impossibilité pratique.

Nous ne saurions en dire autant des autres industries qui dépendent plus étroitement des moyens de transports, pour leur approvisionnement en matières premières, qui la rendent tributaire, de l'étranger, et il nous paraît certain, à raison de ce fait, que l'avenir de la Haute-Silésie réside :

1° Dans la création de nouvelles voies de communication la mettant en liaison facile avec la Baltique par Dantzig et la Vistule, et avec la Mer Noire et les pays des Balkans par le Danube.

2° Dans l'orientation de sa politique commerciale avec l'Orient et le Midi, Pologne, Autriche, Hongrie, Ukraine, Roumanie, etc...

Telles sont les conclusions auxquelles on est conduit toutes les fois que l'on entreprend de décrire l'état d'une quelconque des industries de Haute-Silésie.

Nous nous bornerons aujourd'hui à une étude préliminaire des conditions générales dont l'influence se fait sentir sur toutes les industries du pays.

Matières premières.

La Haute-Silésie, il serait vain de se faire aucune illusion à cet égard, ne possède en dehors du charbon et de la pierre à ciment, aucune des matièrs premières nécessaires à l'industrie : les gisements de fer sont épuisés, la production des minerais de zinc et de plomb décroît d'année en année. Parmi les exploitations agricoles, seules les forêts sont susceptibles de donner naissance à certaines industries qui n'ont pas manqué de se développer et d'acquérir une grande prospérité, celles de la cellulose et du papier.

Voies de communications.

Mal partagée au point de vue des matières premières, la Haute-Silésie a dû remédier à cette difficulté par la constitution d'un réseau serré et bien organisé de voies de communications ; les chemins de fer y ont pris un développement considérable étendant jusqu'aux usines leurs embranchements industriels ; les travaux d'aménagement de l'Oder ont permis récemment d'amener jusqu'à Cosel, port fluvial de la région industrielle, des péniches de 900 tonnes chargées à Stettin et à Hambourg. Le port de Cosel a été merveilleusement agencé principalement en vue de la manutention du charbon, du minerai de fer et du bois de mine qui constituent de beaucoup la plus grande partie de son tonnage.

Malheureusement l'intérêt des transports par eau pour l'industrie haute-silésienne n'a pas toujours été compris ; et le programme des travaux étudié trop tard n'a pu, jusqu'ici être entièrement

réalisé. Le port de Cosel sur l'Oder se trouve encore à 30 km. du bassin houiller, auquel il est relié par le canal de la Klodnitz, praticable seulement aux péniches de 140 tonnes ; aussi, en pratique, le charbon est-il transporté par voie ferrée de la mine au port de Cosel, ce qui, avec les frais de transbordement le grève de 15 Mk. par tonne environ.

Fait plus grave, il n'existe aucune voie d'eau reliant la Haute-Silésie à ses débouchés naturels qui sont : la Pologne, la Hongrie et les pays balkaniques ; la réalisation des projets si souvent envisagés du canal de l'Oder au Danube d'une part, et d'autre part, du canal joignant l'Oder à la Przemsa, affluent de la Vistule, ouvrirait à l'industrie haute-silésienne des perspectives inconnues et des débouchés jusqu'ici interdits.

Main-d'œuvre.

La main-d'œuvre haute-silésienne est, à vrai dire, et a toujours été assez médiocre; l'ouvrier indigène est généralement peu instruit et peu adroit. En revanche, il a toujours été discipliné, relativement sobre et il se contentait jadis d'un salaire modéré.

Tel qu'il est, et quels que soient ses défauts, il a une qualité qui prime toutes les autres; il existe. A l'heure où tous les pays de l'Europe passent par une crise de main-d'œuvre, la plus grave sans doute de celles qui se soient jamais produites, les usines de Haute-Silésie non seulement disposent de tout le personnel qui leur est nécessaire, mais encore elles trouvent dans les pays voisins, surtout en Pologne, un réservoir presque inépuisable de matériel humain.

Les salaires ont, comme dans tous les pays, suivi depuis 1913 une progression continue, plus rapide, sans doute, que l'élévation du prix de la vie. Les augmentations qui ont été consenties aux ouvriers mineurs et métallurgistes au mois d'avril, augmentations qui ont été suivies de près ou de loin par les autres industries, paraissent devoir marquer le terme autour duquel se consolideront les salaires. Les salaires de 45 Mk par jour auxquels arrivent les ouvriers métallurgistes, ceux de 50 Mk. qu'atteignent les piqueurs au charbon ne semblent pas devoir être dépassés. Ils tiennent compte largement des nouvelles conditions d'existence, et assurent aux ouvriers qui travaillent régulièrement une vie suffisamment large.

Difficultés politiques. — Lois sociales.

La Haute-Silésie a participé à l'œuvre de désorganisation sociale qui a suivi dans toute l'Allemagne l'armistice du 11 novembre 1918, et qui a été comme la réaction contre un demi-siècle de discipline et de triomphe du militarisme. Les lois dites de socialisation qui en ont été la conséquence correspondaient trop exactement aux vœux de l'immense majorité de la population ouvrière pour qu'il ait été possible d'éviter leur application en Haute-Silésie alors qu'elles étaient en vigueur en Allemagne.

La loi du 4 février 1920 qui organise des Conseils d'ouvriers et d'employés dans toutes les exploitations industrielles, commerciales et agricoles, la loi du 23 mars 1919 sur le commerce du charbon (Kohlenwirtechaft) donnant à un Comité du charbon (Reichskohlenrat) composé de représentants des patrons et des ouvriers en nombre égal, compétence pour trancher toutes les questions relatives à la production, à l'utilisation et à la vente des combustibles, la loi du 1er avril 1920 donnant à l'Union Economique du Fer (Eisenwirtschaftsbund) composée aussi de représentants des patrons et des ouvriers en nombre égal, la même compétence en ce qui concerne l'industrie sidérurgique, la dissolution des syndicats patronaux modèles que constituaient le Kohlensyndicat et le Stahlwerkverband sont autant d'étapes de la route parcourue sur le chemin de la socialisation de l'industrie.

Heureusement le mal n'est ni définitif ni irrémédiable : chacune de ces lois de socialisation ne vaudra que par la manière dont elle sera appliquée ; leur texte mal conçu et souvent contradictoire porte la trace trop évidente de la lutte d'où elles sont sorties modifiées, tronquées, incomplètes, méconnaissables. C'est ainsi que le rôle des Conseils d'exploitation peut être réduit à celui d'une sorte de tribunal arbitral jugeant les différends relatifs à l'application de tarifs de salaires ; c'est ainsi encore qu'il a été possible de suspendre l'application à la Haute-Silésie de la loi sur le Reichskohlenrat.

Charges sociales.

A la question des lois sociales se rattache celle des assurances sociales ; elles avaient été si remarquablement organisées par l'Empire allemand que la République n'a pas eu à les modifier ; elle a dû simplement élever les prestations et les cotisations pour les adapter aux conditions nouvelles de salaires et de prix de la vie ; c'est ce qui a été fait par les lois des 30 avril et 5 mai 1920 en vigueur également en Haute-Silésie.

Au point de vue des assurances sociales, la Haute-Silésie se trouve donc dans les mêmes conditions que l'Allemagne.

Les charges qui résultent de ces assurances sociales pour les exploitations sont loin d'être négligeables ; sans entrer dans les détails, disons seulement que, en 1918, et pour un salaire annuel moyen de 2.800 Mk., la contribution de l'employeur seule s'élevait à 154 Mk. par assuré, soit 5,50 % du salaire.

Le prix de revient de la tonne de houille se trouvait grevé de ce fait de 0,50 Mk. Depuis la mise en vigueur des nouvelles lois relevant le tarif des cotisations, les versements faits par les patrons figurent dans le prix de revient de la tonne de houille pour une somme qui varie aux environs de 2,25 Mk.

Intervention de l'Administration.

Les considérations sur les conditions économiques générales ne sauraient être complètes si nous ne signalions au moins en passant l'ingérence de l'administration dans les questions économiques.

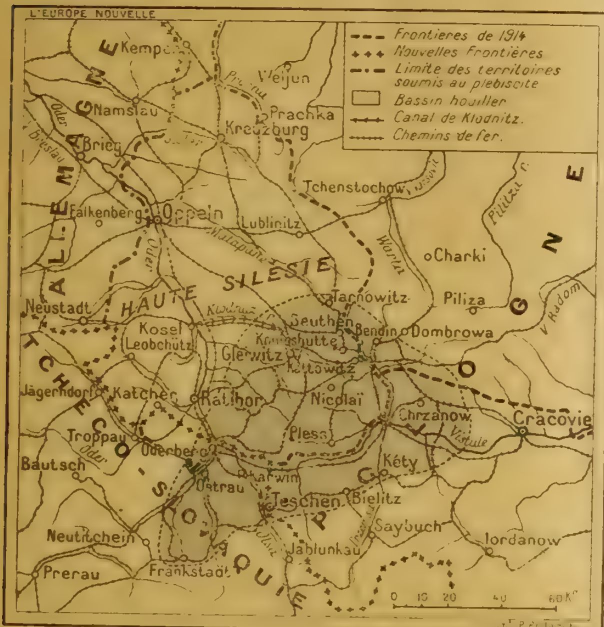
Mais, tandis que les gouvernements des Nations alliées s'efforçaient, aussitôt la paix rétablie, de réduire au minimum la législation de la guerre, et de ramener ainsi leurs industries aux conditions normales de la libre concurrence, le gouvernement allemand au contraire, par une série de lois d'exception, s'accordait des pouvoirs singulièrement arbitraires. Rappelons, pour ne citer qu'un exemple, la loi dite de « démobilisation » du 7 novembre 1918, encore en vigueur, en vertu de laquelle le chancelier peut prendre toutes les dispositions

---

qui sont nécessaires pour préserver la vie économique de troubles qui seraient les suites de la démobilisation.

Cette puissance sans exemple, le gouvernement ne la met plus, comme pendant la guerre, au service de l'intérêt général ; il en fait une arme de gouvernement presque de parti.

Qui pourrait conserver vis-à-vis de lui une certaine indépendance alors que la plupart des denrées alimentaires sont rationnées, que les principaux produits agricoles tels que les céréales, les pommes de terre, le sucre, les fourrages, etc., etc. sont taxés et soumis au contrôle de bureaux répartiteurs, que pas un wagon de charbon ne doit être vendu sans l'autorisation d'un commissaire



CARTE DE LA HAUTE-SILÉSIE ET DE SES BASSINS HOUILLERS

national siégeant à Berlin, que le ciment, les briques, les engrais, l'acide sulfurique, les dérivés du pétrole, les dérivés du goudron, les huiles et graisses, les papiers, etc., etc., sont réquisitionnés, taxés et répartis par une série de bureaux et de centrales, tous armés par la loi des pouvoirs les plus étendus de perquisition et d'inquisition ?

Une série aussi continue et aussi intolérable d'atteintes à la liberté du commerce ne pouvait avoir sur le développement économique de l'Allemagne, et de la Haute-Silésie en particulier, que des répercussions désastreuses. Nous n'en voulons pour preuve que l'insistance avec laquelle la plupart des groupements industriels et commerçants locaux demandent que la Haute-Silésie s'affranchisse de la tutelle économique de l'Allemagne, et que la Commission de Gouvernement et de Plébiscite s'engage dans la voie d'une liberté sans cesse accrue accordée au commerce et à l'industrie.

« L'EUROPE NOUVELLE » accueillerait avec plaisir les propositions des correspondants qui, dans chaque grande ville de France et de l'Etranger, aideraient à la diffusion de ses idées et lui gagneraient de nouveaux lecteurs. Pour toutes communications à ce sujet, s'adresser à la Rédaction de « L'EUROPE NOUVELLE ».

DEUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Jadis — il y a bien longtemps, puisque c'était avant la guerre — un préfet de police qui avait conquis une grande renommée dans les incendies demanda au peuple français : « Vous sentez-vous assez gouvernés ? » Si de nos jours, après le règne du Tigre, quelque Français demeure dans ce même sentiment, conseillons-lui seulement de franchir l'Atlantique : il trouvera dans la libre Amérique le pays de la tyrannie ; il entendra la moitié d'un grand peuple dénoncer le pouvoir d'un seul en secouant ses chaînes.

En France, hier et aujourd'hui tous ceux qui ont soif d'autorité se tournaient et se tournent vers la Présidence de la République, demandant qu'on accroisse cette source d'autorité. En Amérique, il n'est question que de la restreindre.

On sait l'étrange aventure de Woodrow Wilson : elle ne manque ni de l'âpre grandeur shakespearienne, ni de ce comique plaisant qui jaillit du choc des contradictoires. Durant la guerre dans ses admonestations œcuméniques adressées à l'humanité, le Président des Etats-Unis rapportait au pouvoir personnel tous les maux politiques de l'univers ; il fit, sur la planète, la chasse aux tyrans. Après quoi, il fut lui-même décrété de tyrannie dans son propre pays. Ainsi jadis Tarquin le Superbe, vers l'an 242 de la fondation de la Ville. Comme les compagnons de Brutus, les sénateurs conjurés de Washington ne manquèrent pas une occasion de revendiquer les droits du Parlement, refuge des libertés publiques envahi et foulé aux pieds par l'Exécutif. La discussion du traité de paix lui-même ne fut qu'un épisode, entre plusieurs autres, de la lutte du Sénat et du Président pour le gouvernement fédéral. Cette discussion fut dépourvue d'objectivité et les arguments contre l'œuvre de Wilson venaient non pas de l'opinion des sénateurs sur cette œuvre même, en soi si j'ose dire, mais de leurs rancunes contre l'autocrate qui l'avait accomplie seul. Peut-être les extrémistes, Borah et surtout Johnson le Californien avaient-ils sur ce traité des idées propres et des répugnances instinctives, mais il n'est pas téméraire de penser que les autres, les « mild reservationist », auraient eux-mêmes signé le traité s'il n'avait été conçu par Wilson et consacré à sa gloire.

Que fit alors le Président de la République américaine ? Il brandit les armes de la tyrannie : l'appel au peuple ! Son traité persécuté par les parlementaires, il entreprit de le montrer lui-même au peuple de la plateforme de son wagon et c'est au cours de cette campagne qu'il fut foudroyé par les dieux vengeurs.

Et si maintenant vous voulez connaître le sentiment des Américains sur cette dispute constitutionnelle de la Présidence et du Parlement, mille indices de la lutte pour les prochaines élections montrent que l'esprit public est favorable au Sénat, contre l'Exécutif. C'est ce sentiment dans le parti démocrate lui-même, qui a fait écarter de la nouvelle candidature Wilson et tous les Wilsonides et fait battre à la convention de San Francisco le gendre du Président.



Mieux encore : les deux partis semblent s'être mis d'accord pour recourir l'un et l'autre à la médiocrité politique, à ses vertus rassurantes, à ses effets balsamiques. Ils ont désigné comme candidats deux hommes dont on dit qu'ils réalisent le type de l'Américain « moyen », à l'envi dépourvus de ce génie si dangereux dans la politique. Il n'est rien

de plus rassurant que Warren Gamaliel Harding, candidat des républicains, si ce n'est James Monroe Cox candidat des démocrates. Imaginez, dans les fastes passés de notre République, Tirard candidat contre Sarrien. Effrayés des ravages de la présidence « à poigne » de Wilson, qui avait été déjà le gouverneur « à poigne » du New Jersey, les Américains ont voulu se donner un Président dont on fût sûr d'avance qu'il ne casserait rien.

Enfin, et ceci est plus précis et chargé de sens, ce qu'on cherche en Amérique c'est moins un frein qu'un lien. Les débats sur les défauts de la constitution font apparaître que ce qui manque en réalité c'est un pont entre l'Exécutif et le Parlement, qui demeurent en quelque sorte béants l'un en face de l'autre. Et c'est pourquoi le candidat républicain, dans son programme, a proposé de donner ce rôle au Vice-Président de la République.

Ainsi dans cette recherche des réformes constitutionnelles, Français et Américains semblent tirer en sens contraire. A consulter l'expérience récente, il semble que le sentiment américain soit plus exact.

On répète que l'autorité est énervée en France. Le beau, c'est qu'on le répète plus fort encore après le règne de M. Clemenceau. Vous trouvez que l'autorité est faible ? — Qu'est-ce qu'il vous faut donc ?

Il y a un an et demi, le Chef de votre gouvernement s'est enfermé avec trois de ses camarades. Sans vouloir rien entendre et sans appeler personne, il a réglé souverainement les plus graves affaires de votre pays et le sort du monde. Des décisions qui commanderont toutes les autres durant de très longues années ont été prises au cours de simples conversations de Chefs d'Etat. Des ministres en étaient ensuite instruits et chargés de les mettre en forme et harmonie. Après quoi on envoya tout cela au diligent M. Fromageot avec ordre de tout rapiécer dans les 24 heures.

Il est vrai que tout cela fut ultérieurement discuté au Parlement. Mais fut-il jamais rien de plus académique, je veux dire dérisoire, que ce débat sans nécessité ni sanction ? C'est bien cette fois le gouvernement et même un seul homme qui a pris les décisions et fait la paix : il s'est rendu, après, au Parlement pour apprendre comme il la fallait faire.

Non sans avoir dans la politique intérieure et extérieure, accompli quelques actes marqués au meilleur coin de l'autorité. Seulement ce n'est pas le Président de la République qui concentrait ainsi l'autorité, c'est le Président du Conseil. Cette présidence est une institution qui s'est développée au cours des dernières années dans tous les pays parlementaires, sauf l'Amérique, et partout par les mêmes raisons. Ceux qui ont suivi le cours des événements pendant la guerre savent que la pensée de plusieurs chefs de gouvernement, notamment de M. Ribot, fut d'organiser cette institution, de lui donner ses moyens d'études et ses moyens d'action.

Si l'on transporte à l'Elysée le centre de l'autorité on ne fera que déplacer une institution que les mœurs politiques ont créée, que les événements et les habitudes parlementaires ont de jour en jour renforcée et qui a fait, en France, du Président du Conseil l'homme responsable du bonheur et du malheur du peuple, loué sans mesure et critiqué sans cesse, comme est aux Etats-Unis le Président élu par la nation.

La réforme n'est pas de transporter l'autorité d'une Présidence à une autre. A la vérité, la constitution américaine a oublié de mettre en rapports le Parlement et l'Exécutif. La pratique française a multiplié à l'excès les rapports de l'Exécutif et du Parlement.

Etienne FOURNOL.

La Société des Nations

Pendant la Conférence financière Internationale de Bruxelles

La Conférence financière internationale de Bruxelles a tenu sa première séance le 24 septembre à la Chambre des Représentants sous la présidence de M. Ador qui a prononcé le discours d'ouverture et a résumé le programme général de la Conférence :

Exposé par chaque pays de sa situation financière particulière; examen de la circulation fiduciaire; de l'inflation des signes monétaires ; de la restriction de l'usage de l'or et de tous les phénomènes qui ont influé sur la hausse des prix et contribué à créer le malaise actuel.

M. Ador a donné ensuite lecture d'une décision du Conseil de la Société des Nations en date du 20 septembre d'après laquelle le seul objet des débats sera l'étude objective des questions financieres ; il ne pourra être question d'étudier d'autres sujets d'ordre économique ou de faire venir en discussion soit les traités signés entre nations, soit les sujets qui font l'objet des pourparlers entre nations.

A la séance du 25 septembre on décida que les délégués ne pourraient obtenir qu'une seule fois la parole sur le même sujet et que la langue officielle serait le français (chaque discours étant traduit en anglais).

Chaque délégué disposera d'une voix. Il sera procédé pour les résolutions de la Conférence à l'appel nominal des délégués et les résolutions devront être adoptées à l'unanimité pour être considérées comme des recommandations officielles de la Conférence.

Le Danemark a exposé le premier sa situation financière. On a entendu aussi les déclarations des délégués des Pays-Bas, de la Norvège, de la Suisse, de l'Espagne et de la Finlande.

A peu d'exceptions près, ce fut une longue suite de doléances montrant une situation financière et économique généralement difficile.

Il apparaît ainsi que les charges financières des Pays-Bas ont triplé ; que la Norvège a vu passer son budget de 185 millions de couronnes en 1914 à 759 en 1920. L'insuffisance du budget espagnol est de 50 % et pour l'équilibrer il faudrait élever les impôts actuels de 45 pesetas par personne et par an, ce qui est impossible étant donnée la situation du pays.

Dès le 25 septembre, la Conférence financière s'est rendu compte que la lecture ininterrompue des exposés financiers empêcherait la discussion des grandes questions inscrites à son ordre du jour.

Le 27 septembre, M. Brand, vice-président anglais, a en effet inauguré la discussion par un discours sur les finances publiques (on sait que M. Brand, directeur de la Lloyds Bank demanda, il y a quelques mois, à M. Chamberlain de provoquer à Londres une conférence financière des Etats ; il est donc un des promoteurs de la conférence actuelle). M Brand a dit notamment :

« *Les gouvernements de tous les grands pays belligérants peuvent chercher une solution du pro-*

blème de leur dette extérieure, la réparation des dommages faisant partie intégrante de la dette extérieure de l'Allemagne et de l'Autriche. »

Ainsi le paiement des dommages de guerre par l'Allemagne fait partie de la dette du Reich et se trouve être une condition *sine qua non* des crédits que le Reich devra trouver dans le monde.



M. Delacroix a commenté l'exposé de M. Brand et constaté qu'aucun pays n'a réalisé l'impôt sur le capital bien que la question d'un pareil impôt fut posée partout.

Lord Chalmers, autre délégué anglais, a rappelé que le premier des remèdes à la situation présente est la diminution des dépenses et, en particulier, *le désarmement.*



Correspondance

QUELQUES DIFFICULTÉS DU GÉNÉRAL WRANGEL

Nous recevons de Sébastopol la lettre suivante :

Ce qui rend la vie de la population de Crimée particulièrement difficile, c'est qu'elle souffre d'une débâcle complète dans le domaine économique. Comme sous Denikine, les objets de première nécessité, et surtout les produits manufacturés font absolument défaut. Chaussures, chemises, bas, draps d'habillement, fil, aiguilles, etc., sont devenus introuvables. Seuls, ceux qui touchent des appointements fabuleux parviennent à se les procurer à prix d'or, et les cinq sixièmes des gens vivent dans une misère effroyable. Nos exportations sont nulles, car la Crimée entretient une armée beaucoup trop nombreuse pour ses ressources et n'a presque rien à vendre à l'étranger. Quelques tentatives ont bien été faites de temps à autre pour renouer des relations commerciales avec les pays voisins, mais sans succès. Petit à petit toute la vie économique passe entre les mains des fonctionnaires et des bureaucrates et c'est, naturellement, le régime de l'arbitraire et du bon plaisir. La population civile, qui ne sait rien de précis, mais qui devine au mystère dont on entoure les opérations économiques et financières tout ce qui peut s'y tramer de louches compromissions, commence à manifester tout haut son mécontentement.

L'opinion générale est que, si l'Entente ne fait pas aux populations de la Crimée un large crédit et ne les approvisionne pas abondamment en objets manufacturés, les mesures bureaucratiques du gouvernement de Wrangel ne parviendront jamais à amener une amélioration notable dans la vie économique du pays.



La faillite du raid que le général Wrangel entreprit chez les Cosaques du Don et du Kouban a porté en outre un rude coup à son prestige et à celui de son état-major. On avait bâti sur son succès de vastes espérances. Si l'on en croyait leurs atamans, au premier signal, les Cosaques allaient se soulever en masse et se rallier à la cause du général commandant en chef les forces de la Russie du Sud. Ils allaient mettre à sa disposition leurs riches approvisionnements en blé et en vivres de toutes sortes. Mais au lieu de l'accueil enthousiaste que l'on escomptait, les détachements de troupes envoyés en éclaireurs ne récoltèrent que la plus froide indifférence. La seule partie qui manifesta, le fit d'une manière nettement hostile à Wrangel à qui elle tenait rigueur de son attitude lors du différend qui se fit jour entre Denikine et les Cosaques du Kouban. Le seul résultat de ce raid fut donc que les troupes envoyées en éclaireurs, durent quitter la côte du Caucase en ramenant avec elles quelques milliers de réfugiés. Pour masquer cet échec, l'état-major du général propagea comme de coutume le bruit que les buts de l'expédition avaient été largement atteints et qu'on n'avait jamais voulu en attendre autre chose que de grossir de quelques milliers d'hommes les troupes de Crimée. Les réfugiés tinrent ici l'emploi de nouveaux volontaires enthousiastes.



Si l'on veut faire exactement « le point » de l'opinion publique en Crimée, il faut aussi mentionner la sorte de crainte qu'inspirent à ceux qui réfléchissent quelques attitudes du général Wrangel. Elles marquent qu'il est bien resté, en dépit de « l'esprit nouveau » qui a peu ou prou imprégné en Russie toutes les classes de la population et tous les territoires dont son unité est faite, « l'homme d'autrefois », le général de l'ancien régime.

Nous citerons seulement deux faits caractéristiques de son état d'âme. Wrangel vient de « démissionner » pour des faits encore obscurs, mais qui ne paraissent guère être à son honneur un certain général Schlachtchoff. En même temps qu'il se privait de ses services, il lui octroyait une sorte de rescrit tout à fait à la mode impériale où il lui décernait le titre de « Krimsky » c'est-à-dire « Schlatchkoff de Crimée » tout comme Napoléon créait un duc « de la Moskowa ».

Et voici qui ne manque pas non plus d'éloquence. Wrangel est en train d'ajouter encore aux innnombrables décorations russes et de créer un nouvel « ordre de St-Nicolas ». Pendant que la situation est si précaire, l'ordre si troublé, la vie si difficile, tout un état-major nombreux et spécial travaille à élaborer les statuts de cette distinction sans éclat.

Fait à signaler encore : le clergé essaie de regagner son influence d'autrefois et de se mêler de la direction du pays.

Comment ceux qui réfléchissent en Crimée — toute la partie de la population aux opinions avancées — ne seraient-ils pas profondément troublés par ces divers symptômes qui marquent, en cas de victoire du général sur les Rouges, la certitude du retour au régime d'autrefois, à ses abus, à son insupportable arbitraire ?

En sor , pour résumer mes impressions, l'état des espr sur le territoire occupé par le général Wrangel est troublé et confus. Quelques mesures qu'ait prises le général commandant en chef pour inspirer à la population la confiance nécessaire à la résurrection d'un pays qui a tant souffert, il n'arrive pas à vaincre cette méfiance invincible qui est au fond des esprits et des cœurs. Cela tient surtout aux conditions de l'existence si difficile et si précaire. La majeure partie de gens consacrent toutes leurs forces, toute leur ambition à s'assurer seulement l'existence du lendemain et à songer aux moyens de sauver leur vie, si l'armée rouge venait à remporter la victoire. Et il faut convenir qu'il n'y a pas là de quoi réhausser le moral d'un peuple à bout de sacrifices. Seule l'armée qui occupe le front et qui vit d'une vie mi-soldat « mi-bohémien », garde un moral suffisant, pour l'unique raison qu'elle est, je dois le reconnaître, à peu près nourrie.

Le Courrier de Paris

La Politique

La Présidence et le Ministère. — Le sentiment des couloirs.

Le bloc de gauche avait voulu donner une preuve de son importance, en combattant la candidature de M. Millerand.

Son opération était vouée à l'échec, mais l'échec eût pu être moins lamentable. Les radicaux socialistes avaient oublié que dans le parti, on goûte peu le risque et qu'on n'aime à jouer qu'à coup sûr.

Le résultat de ceci fut le suivant : Millerand élu grâce au suffrage unanime du centre et des modérés, violemment, fielleusement combattu par les vieux blocards, ne peut s'empêcher de donner à cette élection tout son sens et toute sa portée. C'est vers les groupes modérés que président MM. Arago et Leygues, que doit s'orienter sa politique. Peut-être est-ce cela qu'ont voulu les radicaux. S'ils sont vraiment des hommes de principe, amoureux seulement de logique et de clarté, on ne saurait les blâmer d'avoir voulu cela. Mais ils n'ont pas voulu cela. Lors du vote de confiance au ministère Leygues (nous anticipons), M. Renard l'un des codirecteurs de l'opération antimillerandesque fut le cosignataire de l'ordre du jour de confiance. On a quarante-huit heures pour maudire ses juges. La vénération invétérée du pouvoir ne permet pas un si long délai.

Cependant, la vérité nous force à dire que dans les couloirs, mercredi soir, on prenait assez mélancoliquement, chez les radicaux et chez les socialistes, le résultat de la journée.

Chez les radicaux surtout. Car un socialiste, homme d'esprit déclarait simplement : « Quand on est la minorité numérique, c'est idiot de ne pas vouloir le reconnaître. »

Les vérités premières sont le commencement de la sagesse.

Varenne, jamais à court de boutades, sauvait l'honneur de la journée : « Ma foi, disait-il, nous allons avoir un Président socialiste, avec une extension des pouvoirs présidentiels.

« Il faut voir là une expérience de dictature du prolétariat, qui ne saurait nous déplaire. » On rit, mais cela ne consola point.

On rappelait aussi que Millerand naguère, avait furieusement mené campagne contre Casimir Périer, qui, lui aussi, souhaitait voir jouer au Président un rôle plus actif. Mais, rappeler les évolutions des hommes, c'est un jeu qui n'amuse plus guère ceux qui en ont tant vu, et puis, dans la règle du jeu, il faut respecter les clauses de style, et il est connu que, lorsqu'un homme d'Etat évolue, c'est toujours, « sans rien renier de son passé ».

Et cette prétention remonte à M. Emile Ollivier.

Là-dessus, la crise présidentielle fut close. La crise ministérielle s'ouvrit. Chacun fut d'avis de la limiter au minimum. Ceci est tout à l'honneur des mœurs parlementaires. Un de ces affreux sceptiques, qui ne respectent rien, et à qui on demandait : « Sommes-nous ici pour longtemps ? », répondait : « Cela dépend. Nos collègues sont revenus sans leur famille. La durée de la session dépendra des distractions qu'ils auront pu apprécier... » On ne saurait admettre qu'ils n'en trouvèrent aucune. Donc ils les dédaignèrent.

Rebelles à toutes les tentatives, les députés firent tout au monde pour partir samedi, et partirent.

On avait parlé de certains changements ministériels. On comprit vite que la moindre atteinte à l'édifice, ce serait tout remis en question. On se rallia donc à l'idée de nommer un président du Conseil, en gardant le ministère intact. M. André Lefèvre lui-même, qui se disait fatigué, demeura à son poste comme il sied.

Mais quel serait le nouveau Président du Conseil ? Pour consoler les radicaux, on imprima le nom de Charles Dumont. Pour renouer avec le Vatican (c'est un peu comme si M. Combes avait chargé M. Grousseau de faire voter la séparation), le choix de M. Millerand se porta sur M. Leygues. M. Leygues a été le collègue de M. Millerand dans le ministère Waldeck-Rousseau. Mais ce n'est pas là un titre suffisant. La vérité est que M. Leygues est présentement la personnalité parlementaire la plus qualifiée pour gouverner.

M. Leygues, en effet, est, de tous les vieux républicains de gauche — il a été élu, comme Millerand en 1885 — celui qui risque le moins de malentendus avec la majorité du 16 novembre. Sa désignation est la conséquence logique des élections législatives et de l'élection présidentielle. Tout le monde, dans les groupes modérés, souhaitait son accession au pouvoir suprême. C'était la seule consécration qui manquait à cet homme d'Etat éloquent, énergique et charmant, qui a présidé les plus grandes commissions de la Chambre, et qui a passé depuis vingt-cinq ans par sept ministères importants.

Quant aux remaniements inévitables ils sont ajournés à novembre. Il faudra tenir compte des indications fournies par la campagne de ces jours derniers, de la manœuvre de MM. Doumergue et Renard dans le scrutin préparatoire, de la formidable majorité obtenue par M. Leygues. Pour des raisons de même ordre certains ministres resteront forcément en place. Par exemple M. Le Trocquer. M. Le Trocquer, dont le nom a même été souvent prononcé pour la présidence du Conseil, a cette double qualité très rare d'être à la fois un technicien et un homme de gouvernement. La situation prépondérante qu'il a prise dans le ministère en a fait

le symbole, en quelque sorte, de la politique sociale qui répond au sentiment profond de la majorité. La présence au pouvoir de M. Le Trocquer est représentative de ce sentiment, et s'impose tant que ce sentiment n'aura pas changé.

Pour le reste, on en recausera. Souhaitons simplement un ministère plus cohérent, et surtout, moins nombreux.



Les amis de M. Gaborit s'étonnaient de l'absence de leur charmant et spirituel collègue. M. Gaborit, en effet, n'apparut pas au Congrès. On apprit avec regret qu'il était retenu dans sa villégiature ,où il avait été frappé d'une grave maladie et qu'il entrait seulement en convalescence. Les couloirs eux-mêmes semblaient plus tristes et plus mornes de ne plus l'entendre. Mais, toujours souriant au milieu des épreuves, il écrivit à quelques collègues pour les rassurer sur sa santé et leur dire qu'il se croyait maintenant hors de danger : « Quant aux rigueurs possibles du prochain hiver, ajoutait-il avec son éternelle bonne humeur, elles ne m'effraient plus. J'ai pris l'habitude de faire de la température ».

MIDAS.



Les Lettres

Un roman du Dépôt. — Traductions

On tendrait facilement à ne comprendre dans la littérature de guerre que les notes, souvenirs, romans directement rapportés du front. Et certes, le drame auquel participa le combattant, voilà la grande source d'émoi, le fait nouveau qui bouleversa tant de sensibilités. Cependant où commence, où finit ce drame ? Il est dans l'esprit du soldat, il paraît impossible de lui assigner des limites géographiques. Sinon ne refuserait-on pas de rattacher à la guerre les récits de Georges Duhamel qui presque tous se passent dans les ambulances, les hôpitaux, à l'abri du feu ? Et encore *Hôtel-Dieu* de P.-J. Jouve qui a son cadre dans une ville de l'arrière ?

La guerre a remué l'homme dans toutes les retraites de sa pensée, de son affectivité, elle a éprouvé et souvent renversé les formes qu'il donnait à son activité sociale, politique, économique. Elle entraînait donc un renouvellement étendu des sujets littéraires. *La Maison à l'abri* de Marcel Martinet abrite des civils. Pourtant les tonnerres du front viennent battre ses fenêtres. *Clavel chez les Majors*, de Léon Werth, qui traite le sujet de « l'ambulance », est d'une violence intellectuelle fille de la guerre.

M. Marcel Berger, auquel nous devions déjà *Jean Darboise, auxiliaire*, a voulu écrire avec... *Mais vivre* (1), le roman du dépôt pendant la guerre, et c'est là, un sujet qui pouvait attirer un esprit réaliste. Les veuleries, les cynismes les intrigues, les bassesses de tout un monde de garnison où l'héroïsme était étouffé sous le ridicule, méritaient un historien. M. Marcel Berger n'a point souhaité l'être avec indignation ni satire. L'auteur, en lui, s'avère d'une objectivité amie de l'impartiale philosophie plutôt que de la passion. Certes, il voit « la triste vérité » de la vie des casernes en temps de guerre, ainsi qu'il l'annonce en exergue. Mais il la raconte modérément, il l'explique plutôt par l'ambiance, la lassitude, les rappels trop proches des conforts civils. Ainsi son héros, Jean Dortenne, homme robuste, avocat patriote, qui évite le front non par conviction politique, non par révolte intellectuelle, mais par abandon physique et moral (ne se dérobe-t-il pas au moment même qu'il entoure de phrases sonores les « renforts » ?), ne se croit point tout à fait un lâche. Il était parti, comme tout le monde, dans le premier élan. Un accident le fait revenir au dépôt, avant qu'il ait vu le feu. Il ne repartira du lieu sûr que bel et bien « embusqué » ,après de nombreuses abdications morales.

(1) Albin Michel, éd.

Comment en vient-il là ? Aux premiers jours de sa vie d'arrière, il ne parlait que de courir au front. Puis Françoise, sa maîtresse, le rejoint. Ils s'aiment. Et peu à peu l'amante verse dans l'âme du soldat les poisons insidieux. L'homme perd sa virilité. Il apprend que la femme travaille en sous-main pour le faire rester au dépôt. S'il la veut blâmer elle répond au nom de l'amour. Il la laisse faire. Bientôt il fera jouer lui-même toutes les influences. Il s'enlise dans l'hypocrisie. Il prie à dîner chez lui le Major de qui dépend son sort, et Françoise s'empresse autour de celui-ci en séductions. Jean Dortenne permet que le Major abuse grossièrement de la situation. Enfin il agira lui-même devant le Conseil. Cet homme qui n'est plus guerrier, c'est par un acte d'extrême audace qu'il réussit à se faire classer dans l'auxiliaire.

Le livre de M. Marcel Berger est et veut être descriptif. Le débat moral n'y atteint jamais de grandes hauteurs car les personnages sont médiocres. Mais le grouillement, l'atmosphère mesquine, l'intrigue des dépôts sont rendus avec justesse, d'un style en mouvement, non inventif, mais clair. M. Marcel Berger a souvent recours au dialogue; il y est naturel et rapide.



Les vacances s'achèvent. Les éditeurs qui avaient ralenti leur production pendant l'été reprendront bientôt leur activité. Un certain nombre d'entre eux ont profité d'ailleurs des mois estivaux pour sortir des ouvrages de langue étrangère. J'ai déjà dit combien les traductions semblaient être en faveur, depuis la guerre, en France. Il n'est guère de maison d'éditions qui n'ait sa collection d'auteurs étrangers. Les publications se font d'ailleurs souvent à tort et à travers, sans grand discernement. Il importerait que des écrivains ou des critiques ayant connaissance parfaite des littératures étrangères fussent chargés de procéder à la sélection.

Je signale trois excellents ouvrages que vient de publier la « Nouvelle Revue Française ». L'un est de Stevenson ; c'est une suite d'impressions sur *Les mers du Sud*, pour une fois fort bien traduites. Les amis du romancier écossais devraient lire ces pages qui constituent la meilleure explication de son œuvre. L'autre est un recueil de poèmes de Rabindranath Tagore. On parle beaucoup en ce moment du poète et philosophe hindou, actuellement à Paris (1). Nous connaissions déjà de lui l'*Offrande lyrique*, qu'avait traduite M. André Gide. *Le Jardinier d'amour* nous paraît peut-être d'une qualité moindre. Néanmoins quelle tendresse, quelle délicatesse dans l'émotion ! Nous trouvons là une musique d'âme comme l'Occident n'en produit, n'en connaît plus.

DOMINIQUE BRAGA.

(1) L'*Europe Nouvelle* a publié dans son avant-dernier numéro un article d'ensemble sur la philosophie politique de Tagore.

Le Théâtre

A la Comédie-Française : « La Mort enchaînée », trois actes en vers de M. Maurice Magre. — Le Centenaire d'Emile Augier

On sait que M. Maurice Magre jouit d'une fort enviable renommée littéraire. Il est des rares poètes dont les œuvres se vendent et ne déçoivent point les éditeurs ; même la *Montée aux enfers*, encore qu'assez âprement discutée par la critique, remporta ce que l'on nomme communément un « gros succès de librairie », et d'innombrables lecteurs et surtout d'innombrables lectrices se passionnèrent pour ces poèmes hardis de forme et de couleur, où des âmes torturées, voire damnées et quelque peu « Baudelairiennes » nous confiaient avec une passionnée et farouche complaisance le secret de leurs tourments.

Pourtant, jusqu'à ce jour, M. Maurice Magre, romancier suivi, poète hautement classé, n'avait pas encore connu, au théâtre, une très heureuse fortune. Deux petits actes de lui représentés par la Comédie-Française ne réussirent qu'à demi ; et malgré leur incontestable éloquence lyrique d'autres drames ou tragédies ne furent écoutés et fêtés que par les spectateurs des théâtres dits : de verdure ou de plein-air.

La *Mort enchaînée* est donc en quelque sorte la première réussite *dramatique* vraiment éclatante et complète de M. Maurice Magre, et il faut le féliciter et nous féliciter d'un succès qui prouve une fois de plus que le public français ne se désintéresse nullement — bien au contraire — des belles et nobles œuvres, même lorsque ces œuvres sont des drames « en vers »...



Je ne fais que résumer brièvement la *Mort enchaînée* dont on a déjà beaucoup parlé, et que bon nombre de mes lecteurs ont peut-être déjà entendue.

En ces trois actes, l'auteur nous conte l'aventure légendaire de Sisyphe contempteur des dieux mais ami des hommes, et qui, pour avoir voulu leur bonheur, provoqua sa propre infortune...

Sisyphe sut bien enchaîner la Mort, et assurer ainsi l'immortalité à son peuple, mais cette prouesse eut d'autres effets que ce que le souverain était en droit d'attendre.

M. Magre imagine, en effet, que ce souverain, en vieillissant s'éprend d'une jeune fille Egine, jadis sauvée par lui, et qu'il l'épouse. Hélas ! elle ne l'aime point. C'est le fils de Sisyphe, Glaucus qu'elle aime; aussi le roi ressent-il toutes les tortures de la jalousie. Pourtant Egine et Glaucus, en dépit de leur mutuelle tendresse, n'osent pas être l'un à l'autre. Ils ne se sentent pas libres, et ne le seront que si le vieux souverain venait à mourir. Mais puisque la mort est enchaînée, nul ne périra plus désormais dans le royaume, et les deux amants souffriront toujours. Ils ne sont pas les seuls à souffrir.

Une petite esclave Tyro, elle aussi se désole de ne point traverser le fleuve funèbre car elle aime sans espoir son maître Sisyphe, et c'est avec le désir de le rejoindre aux Enfers qu'elle délivre la Mort (Egine et Glaucus lui en ayant fourni les moyens, c'est-à-dire lui ayant confié hypocritement une certaine clef libératrice que le vieux roi leur confia à eux-mêmes, avide de savoir jusqu'où ils iraient pour satisfaire leur passion).

Or, la mort déchaînée dédaigne Tyro, cherche d'autres victimes à travers la ville, et naturellement la première de ces victimes sera Sisyphe, vaincu, doublement, par l'amour.

Mais Sisyphe n'est pas à court de ruses. Descendu aux Enfers il en remonte bientôt afin de châtier sa femme et son fils coupables, et il les châtierait, en effet, implacablement, si quelques-uns de ses ancêtres sous les espèces de sept vieillards fatidiques, surgissant soudain devant lui, ne lui enseignaient point, non sans une très convaincante ardeur, la douceur, la noblesse du pardon, le dédain de la vie, la nécessité qu'il y a pour tout homme âgé de respecter les désirs des êtres jeunes et de se résigner à la mort. Sisyphe vainement ressuscité, ayant accompli sa tâche, retournera donc au royaume des ombres, où la petite esclave Tyro le suivra amoureusement.



Tel est ce drame ou plutôt ce poème philosophique ; il ne manque ni de grandeur, ni d'éloquence, ni même d'ingéniosité.

M. Magre ne s'est pas contenté, en effet, d'exposer et de commenter verbalement son noble sujet, il l'a développé de façon très humaine et très *dramatique*, grâce à quelques épisodes, quelques scènes conduites avec infiniment d'habileté et de maîtrise. Pas un instant l'intérêt ne faiblit, et les spectateurs, même les plus ignorants de la fable antique, les plus fermés aux idées générales, ceux qui, au théâtre, se refusent à tout ce qui ne leur procure pas un divertissement *immédiat* et ne veulent à aucun prix penser « plus avant », goûteront à *La Mort enchaînée* un vif et délicat agrément. Certains critiques ont reproché à M. Maurice Magre de s'être montré trop adroit et trop ingénieux ; ils ont vitupéré contre les moyens employés par lui pour gagner et retenir le public (l'épisode de la clef libératrice qui passe de main en main comme — Dieu ou Zeus me pardonne ! — dans un drame à la Sardou). D'autres jugèrent le dernier acte un peu bien obscur, à cause de l'apparition des sept énigmatiques vieillards surgissant fort à propos pour aider au dénouement. Mais je ne crois pas que M. Magre mérite ces reproches.

Il me semble, au contraire, que la conclusion de l'œuvre est d'une très noble, très humaine et *claire logique ;* et si l'épisode de la clef qui passe-passe détonne ou plutôt étonne légèrement dans une œuvre de cette « classe », de cette âpre et hautaine envergure, le poète du moins use de ce moyen dramatique le plus discrètement du monde, seulement pour *extérioriser* un moment l'état d'âme ou de conscience de ses deux héros ; et l'on sent qu'il ne se complaît nullement à sa propre habileté, qu'il en rougirait même au contraire si elle ne lui apparaissait ici nécessaire.

Je m'aperçois que je n'ai parlé que du scenario et n'ai rien dit encore de la forme ; de la *qualité* des vers. Je ne surprendrai personne en affirmant qu'ils sont, pour la plupart, généreux, éloquents, sonores et riches en belles images, en pittoresques et vivaces descriptions. Ce sont aussi d'excellents vers de *théâtre* souples et ductiles serviteurs de l'action, du mouvement, ce qui ne gâte rien. De-ci, de-là, on peut noter pourtant un peu trop de facilité, de « lâchage », de complaisance à rimer vaille que vaille et sans assez « choisir ». De plus le vers

de M. Maurice Magre, en principe classique, se permet deux ou trois licences résolument. Des « singuliers » répondent à des « pluriels » et l'on ne proscrit pas toujours ici l'hiatus. Mais nous en avons entendu et lu bien d'autres, au théâtre, ou dans les livres. J'ajoute que le personnage du dieu Pan, lui, s'exprime délibérément en vers libres qui sont d'ailleurs parmi les mieux venus de *La Mort enchaînée*. L'interprétation réunit les noms de MM. de Max, Roger-Gaillard, Grandval, de Mmes Delvair (la Mort), Guintini, Nizan, Ducos. Tous ces artistes ont joué leurs rôles avec une fougue, une foi lyrique admirable, et aussi avec la plus pénétrante et sensible intelligence. M. de Max (Sisyphe) fut sans cesse le grand artiste qu'il sait être aussitôt qu'il le veut. On l'acclama surtout au deuxième acte, où il se haussa et naturellement, presque invinciblement jusqu'à une sorte de génie.



L'Odéon, la Comédie-Française ont célébré le centenaire d'Emile Augier, en remettant à la scène : le premier, le *Fils de Giboyer;* la seconde, *Les Effrontés*.

A vrai dire, ces comédies ne sont point parmi les meilleures de l'auteur du *Gendre de Monsieur Poirier*, et peut-être eût-il mieux valu nous faire entendre les *Lionnes pauvres* par exemple, que l'on n'a pas reprises depuis fort longtemps et qui traitent, avec une franchise assez exceptionnelle à cette époque, un sujet audacieux et même scabreux, un sujet déjà du futur théâtre libre d'Antoine ! Mais le *Fils de Giboyer* et les *Effrontés* accusent des rides agressives, et en dépit de quelques silhouettes hautes en couleur et d'une verve qui rappelle parfois celle de Beaumarchais et d'autres grands classiques (Giboyer c'est, n'est-ce pas ? un peu un frère cadet du Neveu de Rameau et de Figaro), ces deux ouvrages n'offrent plus qu'un intérêt restreint ; et le côté « mœurs », observation, a paru bien éventé. De plus les scènes dites d'amour, la peinture des sentiments prêtent à sourire, et ceci date peut-être plus encore que cela, il faut l'avouer non sans quelque mélancolie ! Mais *Le Gendre de M. Poirier*, lui, demeure un chef-d'œuvre authentique.

EDMOND SÉE.



Les Arts

Beautés ignorées

Je me reprocherais la plus timide incursion au domaine de mon excellent confrère Henri Clouzot. C'est un jardin qu'il cultive avec trop de passion, de sagesse et de science. Un beau jardin français orné, à ses limites, d'un fétiche nègre autour duquel nous nous sommes une ou deux fois rencontrés, à ses confins. Ceci est une allusion au beau livre de M. Henri Clouzot et de M. Level, et dont je regrette de ne pouvoir parler davantage.

Je ne dirai donc rien, malgré mon envie, du rajeunissement de la Manufacture Nationale de Beauvais, dont l'honneur revient à son actuel administrateur M. Jean Ajalbert, le romancier d'*En Amour* qui, jeune, mérita l'affection de Goncourt et qui « fonctionnaire » restitue, en bon écrivain, toute sa valeur au mot « fonction ». Je me flatte ici de dire beaucoup en peu de mots, voire en un seul. Mais j'ai, du moins, licence d'entretenir nos lecteurs de ce grand peintre ignoré dont l'administrateur de Beauvais a réuni un si grand nombre de pièces importantes, à la Manufacture et en l'Hôtel de Ville, en même temps qu'il présentait à la cathédrale les tapisseries de Reims, auprès desquelles celles qu'on exécuta d'après les cartons du vénérable Jean-Paul Lamers font si piètre figure : François Desportes.

Ah ! la transition m'est facile. Elle sera, cette fois, d'une grosseur bien moindre de celle d'un câble. Quelle suite à mon précédent article! Desportes ! En voilà un qui se préoccupait du sujet ! Et pourtant, quel réaliste ! Quel peintre plus que tant d'autres autorisé à présenter ses études ainsi que les œuvres achevées, tant il les poussait loin, lui qui en recherchait partout toutes les occasions. C'est un enseignement profond qu'on tire de ces études de chats « environnant le tableau composé qui en est le résultat », ce *Combat de chats* qui est une tragédie pleine d'humour, quelque chose d'aussi rudement tragique qu'un Courbet et qui, dès le XVIIe siècle, annonce Decamps ; quelque chose qui fait songer aux *Poèmes barbares* de Leconte de Lisle et qui donne à sourire, en rêve, aux farces surhumaines de Hogarth.

Je n'oublierai jamais la mine de M. Jean Ajalbert lorsque je me permis de lui poser cette question ingénue :

— Depuis l'ouverture, déjà lointaine, de cette exposition, beaucoup de peintres ont-ils entrepris le voyage de Beauvais ? Combien de peintres ont frappé à votre porte ?

M. Jean Ajalbert n'eut pas à se mettre en autres frais que de mimique. Un seul mot lui suffit à satisfaire ma curiorité :

— Aucun !

Hélas ! Pourtant que n'eussent-ils pas appris, ces peintres ! Ces peintres modernes qui, cependant, sont plus que leurs aînés immédiats, un peu égarés par la doctrine unique du plein-air, enclins à fréquenter les musées. Ils eussent au moins appris, en une journée de Beauvais, ce qu'ils ne *faut pas faire* si l'on veut travailler à poursuivre dans la modernité le bel art français de la tapisserie. Ils eussent encore connu que Beauvais n'est pas une maison fermée. On a signalé à M. Jean Ajalbert de jeunes talents que le hardi administrateur de la Manufacture ne demande pas mieux que de mettre à l'épreuve et qui semblent ignorer qu'on ait seulement prononcé leurs noms. C'est le vice de trop de peintres de ne s'inquiéter de rien que de publicité. Dans un article, ils ne voient que leur nom répété une fois de plus. Qu'on les engage à se renouveler, à donner à leurs travaux un sens particulier, ils froncent le sourcil. Qui se permet de leur faire la leçon ? Enfin, ces messieurs n'aiment pas à être dérangés dans leurs petites habitudes révolutionnaires ! Oui, innombrables sont les pires contempteurs de l'art officiel en qui l'on voit exactement la ressemblance avec les *Assis* de Rimbaud. Il y a une routine d'extrême-gauche aussi haïssable, après une courte saison d'émeutes profitables, que celle des conservateurs de l'Ecole.

Ils ont tort. Que ceux qu'on peut encore arracher à cette torpeur sachent que Beauvais est plus accueillant aux talents originaux qu'aux noms cotés. Je n'en dis pas davantage pour l'instant, si ce n'est qu'ils doivent, au préalable, une visite à Beauvais. Et puis, s'ils ne tardent pas trop, ils y découvriront Desportes. Attention ! Ceux qui se font au meilleur compte une répu-

tation d'érudits, donneraient à rire en hochant la tête, à la façon de gens bien renseignés ; personne ne connaît Desportes.

C'est dans les greniers de Sèvres que M. Jean Ajalbert a découvert ce profond réaliste qui se donnait la peine de composer, et qui, s'il peut annoncer Courbet, donne encore cette sensation, crée encore cette atmosphère de luxe que, dans la suite, nous ne devrons plus qu'à Fantin-Latour.



Parlons « manuel » pour aller vite. François Desportes (1661-1743) est né en Champagne. A douze ans, il entre chez Nicasius, peintre d'animaux, élève de Sneyders. Des bêtes, il passe aux gens, dont il fait les portraits à la Cour de Pologne. La Pologne que Mars et l'hiver accompagnent, comme disait l'autre Desportes (Philippe), le relivre à l'amour des bêtes. Et quand, revenu à Paris, il ne trouvera plus loups aux bois, il s'en ira les peindre en cage, à la Foire Saint-Laurent. Louis XIV le fit peintre de sa verrerie. Il peignit encore des natures-mortes et exécuta des cartons pour les Gobelins. On sait qu'il n'y a guère qu'un écart de format entre les productions des Gobelins et de Beauvais — je veux dire de la bonne époque ; celle à laquelle nous ramene l'actuel administrateur.

André SALMON.



Le bon Goût

La Pelote

J'ai assisté dimanche à une grande partie de pelote, à Guéthary, dans ce charmant coin de pays basque où vit Mademoiselle Dufau, où vient de mourir le grand écrivain P. J. Toulet, honneur de nos lettres françaises. Ce fut une partie extraordinaire tant par la beauté des coups que par la ténacité avec laquelle elle fut disputée, et, de l'avis de jeunes *aficionados* locaux, la plus curieuse de toutes celles qui ont eu lieu sur ce fronton. L'équipe de Biarritz défiait celle de Mauléon, et, — chose qui passionnait les gens du cru, — elle comprenait deux champions guéthariens. Quant à celle de Mauléon, qui perdit (mais de très peu et seulement au coucher du soleil), elle s'honorait, — il n'y a pas d'autre mot, — d'un extraordinaire jeune homme aux yeux bleu pâle dans une face complètement dorée et qui réalisait tout à fait le type, cher à M. Marcel Boulenger, de l'athlète élégant. Net, strict, dégraissé, svelte, sans une once de trop, réduit au minimum, il n'était vraiment plus qu'une machine aux détentes justes, un ressort humain C'était superbe.



On n'a pas besoin de comprendre une partie de pelote pour s'y passionner, tellement le spectacle en est beau. Je ne connais que le tennis qui vaille cela, et encore, en comparaison de la pelote, le tennis a quelque chose de mondain et de compliqué, d'un peu féminin surtout, qui l'énerve, qui en altère la pureté sportive..... Il y a là des femmes, n'est-ce pas ? et malgré tout ce qu'on dit du fair play, de la bonne et brusque camaraderie entre joueurs, etc., on les ménage, on est galant. Il en résulte je ne sais quelles hésitations, quel flottement. Cela ne va, certes, pas sans grâce, mais cette grâce est un peu molle. Rien de pareil à la pelote, sport viril entre tous. (Je ne sache pas que jamais femme y ait participé, — et Dieu sait pourtant que les Basquaises sont robustes). Il faut voir cela, il faut suivre les allées et venues de la balle, bondissant et rebondissant indéfiniment du sol au fronton, lancée parfois d'une grande distance, — et alors sa trajectoire est à soi seule quelque chose de magnifique. Il faut voir les sauts des joueurs quand ils se précipitent pour la rattraper, leur détente quand ils la relancent, et il faut entendre cette espèce de gémissement que pousse l'osier de la *chistera* en frappant l'air, dans sa longue courbe, au moment où le champion prend son élan. C'est à peu près le seul bruit perceptible, car les joueurs sont silencieux et, n'étaient les annonces de l'arbitre et le chant de triomphe final, on n'entendrait absolument rien.

Peu à peu, la partie en elle-même n'intéresse plus, et l'on se prend à ne plus contempler que les six combattants, presque toujours de souples jeunes gens, que précisément ce sport merveilleux entretient en force et en minceur. Il n'y a pas à en douter : c'est à la pelote que la race basquaise doit sa beauté et sa vigueur. Pensez que, là-bas, tout le monde joue. Ils y sont entraînés dès la plus petite enfance. Partout, dans les moindres bourgades, on voit de minuscules gamins qui, sans *chistera* ni raquette, simplement du poing, renvoient une balle contre un mur de ferme, qui leur sert de fronton. Plus tard, aux intervalles des parties officielles, ils ont le droit de s'exercer contre le fronton du village. Dans ces conditions rien d'étonnant à ce que, devenus jeunes gens, la sélection de ces joueurs dont le plus modeste est déjà un as, aboutisse à ces équipes merveilleuses d'adresse, et aussi d'endurance (car rien n'est plus fatigant à manier que cette lourde corbeille fixée au poignet comme si elle ne faisait plus qu'un avec lui). Chaque village, chaque hameau possède ainsi son équipe, et elles se livrent entre elles de perpétuels combats, attendent des années leurs revanches, participent à toutes les fêtes. Que dis-je ? elles en sont souvent la principale attraction, même la seule. Qui dit basque, dit pelotari. Les prêtres eux-mêmes jouent, et il n'y a que les vieillards qui renoncent (tout en se racontent entre eux les émouvantes prouesses de leur jeunesse).



On se demande pourquoi un sport aussi beau, aussi simple et aussi parfait n'a pu s'acclimater dans nos pays. Des efforts pourtant ont été faits, notamment à ce fameux fronton de Neuilly; pour lequel Mlle Dufau précisément, grande fervente de la pelote, avait fait une très belle affiche, naguère. Les Parisiens vinrent en foule acclamer les équipes de pelotaris, puis repartirent. A supposer même qu'ils fussent revenus, ce n'était point là le résultat qu'on poursuivait et il ne s'agit nullement, au fond, de faire voyager des champions pour le seul plaisir de les admirer, comme on admirerait des équilibristes de cirque. Ce qui en vaudrait vraiment la peine, ce serait de jouer nous-mêmes à la pelote : ne fût-ce que pour devenir, dans la mesure du possible, nous aussi, ces beaux athlètes précis et harmonieux.

Francis DE MIOMANDRE.

Voir page 2 du numéro, la liste des notes diplomatiques que nous avons récemment publiées.

L'Opinion à travers le Monde

L'ÉLECTION DE M. MILLERAND

La Presse de tous les pays a longuement commenté l'élection de M. Millerand à la Présidence de la République. Aussi, avons-nous prié nos collaborateurs chargés de la presse française, anglaise et allemande de grouper sur cet événement les divers points de vue de leurs journaux. Nous remettons au prochain numéro le point de vue de l'Italie, car les inondations de la Maurienne ont arrêté les relations postales. D'autre part, nos lecteurs trouveront, en fin de rubrique, quelques notes sur les questions essentielles, qui, avec l'élection du 24 septembre, méritent en Angleterre et en Allemagne, d'être commentées.

L'opinion française est unanime à se féliciter du choix de M. Millerand. — M. Leygues à la Présidence du Conseil.

C'est le vendredi 17 septembre que la démission de M.Deschanel,dont on s'entretenait à mots couverts depuis quelques jours, s'affirma certaine et que la Presse parla sans mystère, mais avec respect, de la maladie implacable qui empêchait le Président d'assurer toutes les charges de sa fonction.

La crise présidentielle était donc ouverte. Elle se compliquait du fait que les Chambres étaient en vacances, et en pleine session de conseils généraux. Ce n'était pas là pour le gouvernement au pouvoir une grosse difficulté, et l'on sait comment la crise se termina le plus simplement du monde par l'élection de M. Millerand, dont on peut dire qu'il fut porté à la magistrature suprême par le vœu unanime de la nation.

La seule difficulté vint du fait qu'on put craindre quelques jours, que M. Millerand pris entre des scrupules, l'idée qu'il se faisait de son action personnelle sur la solution des affaires en cours et sa conception des fonctions de Président de la République, ne voulût point laisser poser sa candidature.

L'élection, était tellement acquise, qu'elle fut calme et presque terne.

Toutefois, les discours prononcés à Versailles ne furent point indifférents.

M. Léon Bourgeois salua au nom de l'Assemblée nationale le nouvel élu :

« La nation vous remet en toute confiance, lui dit-il, la défense de ses libertés et de ses lois. »

Et M. Millerand qui n'aime pas l'équivoque :

« S'il est pour le Président de la République un devoir particulièrement strict, c'est d'assurer, de concert avec les ministres, défenseurs de la politique gouvernementale devant les Chambres et interprètes près du Président, des volontés du Parlement, la continuité d'une politique extérieure digne de notre victoire et de nos morts... »

Il n'en faut pas davantage pour que *La Bataille* écrive en manchette « *La République est morte... Vive la République !* »... et dans l'article qu'elle consacre à la journée de Versailles :

« Un silence... le canon tonne. Millerand descend, le tambour roule...

Ce devait être le même bruit à l'arrivée de la charrette de Sanson... »

Et l'*Humanité* fait entendre le même son de cloche.

En dehors de ces deux notes naturellement, logiquement hostiles, l'opinion est unanime à approuver l'élection présidentielle.

Pour Stephane Lauzanne dans *le Matin* (24) M. Millerand représente tout ce qui a fait la France et la refera : le travail, la volonté, l'énergie.

« Il est le parent de ces chênes vigoureux que nous voyions dans le parc historique de Versailles. La même sève admirable est en lui. Aucune mauvaise tempête ne peut lui courber le front. Il tient à la terre natale par des racines profondes et indestructibles. Il résistera au vent et à l'orage. Il en imposera aux cyclones furieux et ne frissonnera même pas aux brises traîtresses. Il donnera courage aux arbrisseaux légers qui seraient tentés de plier. Il est, dans le jardin de l'ordre, qui est le seul jardin dont la France goûte éternellement la beauté, le symbole même de la force et de la durée.

Même note dans le *Figaro* (24) où M. Latzarus écrit :

« La Nation reconnaît en M. Millerand une intelligence claire et laborieuse, une volonté ferme qui n'oscillera point au vent des partis. Elle loue en lui un caractère. C'est ce qu'il lui faut. Et que vient-on lui parler le vieux langage usé des penseurs combistes ! »

Dans le *Petit Bleu*, M. Alfred Oulman pense que si les prédécesseurs de M. Millerand ont été élus plus pour ce qu'ils avaient fait que ce qu'ils pouvaient faire encore, le nouveau Président est surtout élu pour ce que l'on espère qu'il fera :

« Ce sont les dossiers des affaires « la France contre divers » que, confiant dans son habileté et sa maîtrise, l'on vient de confier au grand avocat Millerand. Tout fait prévoir que nos intérêts sont en bonnes mains. »

La *Journée industrielle* (24) loue l'homme aux larges vues de politique intérieure et extérieure, politique non point personnelle, « comme on l'a dit imprudemment », mais nationale dans le sens le plus large du mot.

Bref l'opinion est unanime à penser que la journée du 24 septembre « n'a pas été seulement une bonne journée pour la République, mais aussi pour la France qui a désormais un chef... »



Au soir même de l'élection présidentielle, chacun se demanda naturellement quel serait le ministère du lendemain. Si M. Millerand, disait-on, reste fidèle à sa pensée — et l'on évoquait

surtout sa phrase sur la « continuité d'une politique extérieure digne de notre victoire et de nos morts » et sur « les bases du Traité de Versailles » — il se doit de garder en fonction la plupart de ses collaborateurs et de songer à mettre un ami à la tête du cabinet. Et l'on prononçait les noms de M. Viviani, de M. Briand et de M. Leygues.

Ce fut ce dernier qu'il appela et la crise ministérielle prit fin aussitôt qu'ouverte :

« Rien de plus logique », dit M. Joseph Denais dans la *Libre Parole* (25 sept.). Pourquoi des hommes nouveaux si les gestes doivent rester les mêmes et comment les gestes ne seraient-ils pas demain ce qu'ils furent hier puisque précisément la politique gouvernementale consacrée par les résultats obtenus a reçu en la personne de son chef, l'approbation la plus formelle ?

Cependant l'accueil fait par l'opinion à M. Georges Leygues qui, d'après l'*Œuvre* « recueille une nouvelle succession » manque peut-être un peu d'enthousiasme. A dire vrai, on pensait que M. Briand serait appelé.

Cependant la partie de la presse parisienne qui a soutenu la candidature de M. Millerand à l'Elysée, si elle se montre réservée, paraît en somme assez satisfaite. *L'Echo de Paris* (25) trouve à la solution adoptée le mérite « d'être sans équivoque » ; *Le Figaro* du même jour l'estime « logique et de bon sens ». *Le Gaulois* se félicite de la simplicité du dénouement et de sa promptitude; *Le Radical* se réjouit de l'arrivée à un « poste où il pourra donner toute sa mesure d'un des membres les plus éminents du comité directeur du parti républicain.

Si bien que *l'Eclair* (25) est à peu près seul à regretter que ne soit pas entré au quai d'Orsay « un véritable ministre des Affaires étrangères d'un haut prestige personnel ».

La presse anglaise prend texte de l'élection de Versailles pour examiner la politique du nouveau Président.

Il y a eu assez peu de commentaires dans la presse anglaise, sur l'élection présidentielle et le changement de président du Conseil en France. Les journaux conservateurs, comme la *Morning Post* (24 septembre), se sont réjouis de ce qu'ils considèrent comme un triomphe pour leur parti :

« La défense du traité, telle est la politique de Millerand... C'est aussi l'ancre de salut de la France. »

Après avoir énuméré une fois de plus ses griefs contre la Société des Nations, (et qu'a-t-on fait de l'alliance définitive, de ce triple pacte, qui unissait Washington, Londres, Paris ?), la *Morning Post* félicite Millerand de n'avoir rien voulu entendre des Bolcheviks : l'Angleterre l'Italie et l'Allemagne qui ont flirté avec Lénine sentent maintenant « bouillir » en elles la révolte Millerand a été sage et fort.

Même note dans le *Times* (24 septembre) Pendant son passage à la présidence du Conseil, Millerand sut défendre :

« non seulement les droits et les intérêts de la France, mais les intérêts généraux des Alliés ; alors que certains membres de l'alliance semblaient prêts à les oublier. Dans la récente crise polonaise, il défendit presque seul l'*honneur de l'Europe occidentale.* »

Le *Daily Chronicle* (24 septembre), quoique officieux, est peut-être réticent :

« Si la contre-offensive polonaise n'avait pas été un succès écrasant, ou si le gouvernement des Soviets n'avait pas fait le jeu de Millerand par sa lourde duplicité, le prestige de Millerand ne serait pas aussi grand aujourd'hui. »

Le *Manchester Guardian* (24 septembre) est ironique : Millerand représente le vrai type du Français « qui veut ce qu'il veut, mais fait une politique à courte vue. »

Le *Daily Herald* (24 septembre) est plus hostile, comme on peut s'y attendre :

« Millerand est un ennemi de tous les rêveurs et de tous les idéalistes, un fervent... de la modération, un ennemi de tous les remèdes héroïques, de tous les changements violents, *un pilier du nationalisme.* »



Le correspondant du *Times* à Paris, constate qu'après tout, Millerand « a choisi la solution la plus simple » pour mettre fin rapidement à la crise ministérielle. Et il cite avec satisfaction les paroles de Leygues, fidèle à l'amitié franco-anglaise, « base d'une politique saine en Europe. »

Néanmoins le *Times*, avec la *Morning Post*, le *Daily News*, etc. s'accorde à trouver que le ministère Leygues sera éphémère : On verra dans quelques mois, dit le *Times*, un grand cabinet, avec quelques hommes tels que Briand, Viviani et Poincaré :

« En dépit de ses qualités, écrit la *Morning Post*, M. Leygues n'est pas un Warwick... C'est probablement ce qui a décidé M. Millerand. »

Et le *Daily Chronicle* (25 septembre) de conclure :

« C'est un ministère bouche-trou, auquel succèdera, selon l'opinion générale un ministère Briand.



La *Nation* (25 septembre) craint pour la France les changements constitutionnels indiqués par M. Millerand dans sa récente campagne et dans son message aux Chambres :

« L'élection de M. Millerand est la revanche (en français dans le texte) du 16 mai, car il a obtenu le pouvoir personnel, refusé à Mac-Mahon (1), dans la mesure où l'Assemblée nationale pouvait le lui donner.

De tous les correspondants anglais à Paris, seul celui du *Daily News* a apprécié à sa juste valeur l'importance de ce fait. Ce qui arrive ressemble beaucoup à un *coup d'Etat* (en français dans le texte) constitutionnel... Les pouvoirs donnés au Président sont d'ores et déjà plus grands que ceux de notre Roi... Millerand marche à une revision de la Constitution qui la rendra plus monarchique et anti-démocratique qu'elle ne l'est déjà... En résumé, la France aura une sorte de président américain qui fera *sa politique* personnelle à laquelle il autorisera *ses* ministres à collaborer...

Apogée naturelle de la réaction politique des huit dernières années... Mais la France s'y résignera-t-elle ? »

---

(1) L'*Observer* (26 septembre) dit de même qu'on n'a point vu en France un tel pouvoir personnel depuis Mac-Mahon.

Les Allemands préfèrent M. Millerand à M. Poincaré, mais ils redoutent sa poigne.

La candidature de M. Millerand donna lieu à des commentaires divers. On ne pouvait, à coup sûr, fonder les mêmes espoirs sur lui que sur M. Briand, mais on devait cependant attendre de lui moins de brutalité et d'intransigeance que de la part d'un soldat ou de M. Poincaré.

« Le fait que la crise présidentielle soit dénouée sans que les noms du maréchal Foch ou du général de Castelnau soient prononcés, est un indice relativement rassurant... Nous avons déjà eu l'occasion de dire, qu'à notre avis, Millerand représente pour l'Allemagne et la paix du monde un moindre mal que des politiciens comme Poincaré, Tardieu, Loucheur, qui veulent à tout prix continuer la politique de Clemenceau. » (*Vorwärts*, 21-9.)

C'est avec les mêmes sentiments mélangés que l'élection définitive de M. Millerand fut commentée.

Il va de soi que les journaux conservateurs manifestèrent leur mécontentement :

« Les hommes politiques et les dirigeants de l'Allemagne auront donc toujours devant eux à l'avenir une politique inspirée par l'esprit Poincaré-Millerand, politique qui exclut toute négociation avec l'Allemagne, et ne connaît d'autre langage que les ordres impératifs. » (*Deutsche Tageszeitung*, 24-9.)

« Il n'y a guère d'illusion à se faire sur ce que l'Allemagne attend de lui comme président de la République. La tâche d'anéantir l'Allemagne que Clemenceau lui a léguée par testament, il continuera à l'exécuter avec énergie. » (*Preussische Zeitung*, 24-9.)

Le *Berliner Tagblatt*, libéral mais gallophobe, se montre aussi sévère, et plus désobligeant :

« La politique de M. Millerand tend à une stricte exécution du traité de Versailles, sans vouloir accorder aux vaincus ce droit d'ouvrir la bouche, qu'on reconnaît pourtant aux nègres de Papouasie. » (24-9.)

De son côté la *Freiheit* (socialiste indépendante) annonce :

« le triomphe de la réaction en France. »

Pourtant on sent que M. Millerand en impose aux Allemands, par son intelligence claire, son sens profond de la réalité, sa volonté puissante, et « *at last, but not at bast* » par la dureté même de sa poigne.

Ce même *Berliner Tageblatt*, écrit un peu plus loin dans l'article cité à l'instant :

« En ce qui concerne son caractère, une chose est bien certaine : Millerand n'est pas un arriviste au sens habituel du mot. Son premier refus était sincère, et dicté non par une fausse modestie, mais par des considérations exclusivement pratiques. »

C'est dans ce sens de la réalité que la *Frankfurter Zeitung* aperçoit le principe qui fait l'unité de la carrière de M. Millerand

« Chargé de continuer l'œuvre de Clemenceau, nous ne savons que trop comment il conçoit et attaque cette besogne : en juriste qui discute avec tous les moyens de la procédure, en homme de gouvernement qui agit avec énergie. En lui, Lloyd George a trouvé son maître. » (24-9.)

Enfin, le *Vorwärts* laisse parler aussi une sympathie involontaire pour M. Millerand, et souligne la signification de son élection.

Sans doute la conduite de cet ex-socialiste est entachée de félonie, et l'on peut être sûr qu'il fera la guerre à tout ce qui est Soviet, de même :

« qu'il s'opposera, avec son opiniâtreté massive, à toute revision du traité de Versailles. »

Mais, dans le fond, cet homme est trop intelligent, pour croire à la possibilité d'appliquer intégralement le Traité de Versailles, et il comprend beaucoup mieux que tant d'autres politiciens les questions sociales.

« Sa politique rappelle fortement celle de Bismarck après 1871. Millerand qui n'est pas un mangeur de Boches, conclurait une alliance avec l'Allemagne, s'il y avait moyen. » (*Vorwärts*, 24-9.)



Le choix de M. Leygues comme président du Conseil a surpris les Allemands. Ils l'expliquent par le désir de M. Millerand :

« d'échapper à la nécessité d'appeler M. Briand, ou de prendre parti dans le conflit Briand-Poincaré. »

et par sa volonté de continuer à diriger la politique française :

« volonté qu'il a tenu à affirmer dès la formation du premier cabinet. » (*Berliner Tageblatt*, 24-9.)

D'autres essaient de trouver dans ce choix une sorte de consolation à l'ennui que leur cause la personnalité puissante de M. Millerand. La désignation de M. Leygues est contraire à toutes les traditions françaises, et une crise ministérielle pourrait bien porter atteinte au système que préconise le nouveau président :

« MM. Briand et Barthou, qui ont contribué à son élection, seront-ils satisfaits de voir qu'il use d'un pouvoir absolu, même s'ils sont d'accord avec lui sur le principe de la stabilité politique qu'il doit faire triompher ? » (*Frankfurter Zeitung*, 25-9.)

En Italie

La solution du conflit métallurgique. — Le contrôle ouvrier dans les usines. — La crise du parti socialiste.

L'énergie tyrannique de M. Giolitti est venue à bout des dernières résistances du clan patronal. Dans les journées du 18 et du 19 septembre, à Milan les délégués de la C. G. T. et ceux de la C. G. I. (Confédération générale des industriels) avaient discuté, ergoté sans parvenir à un accord sur l'organisation du contrôle. Pour les questions de salaires, on avait coupé la poire en deux : les ouvriers demandaient 7 francs, puis 5 francs d'augmentation, les patrons offraient 2 francs, l'entente se fit sur le chiffre de 4 francs.

C'est alors que M. Giolitti convoqua les délégués à Rome et jetant brutalement son épée dans la balance, compléta la défaite des industriels. Ceux-ci n'eurent d'autre recours que de mentionner dans le procès-verbal d'accord qu'ils ne cédaient que contraints et forcés et qu'ils laissaient au gouvernement l'entière responsabilité des conséquences possibles.

L'opinion a accueilli avec un grand soulagement la solution du conflit. La presse bourgeoise fait de nombreuses réserves théoriques, les mêmes que nous avons indiquées dans le numéro précédent, mais elle dissimule mal sa satisfaction d'avoir échappé à une tentative révolutionnaire et assure que le régime bourgeois l'a échappé belle le 11 septembre dernier, au moment précis où la théorie extrémiste se heurta à celle des dirigeants plus modérés de la C. G. T.

Ce qu'il faut signaler, c'est le manque de défense, la faiblesse de l'Etat bourgeois en Italie. A l'exception de quelques organes réactionnaires *ultras*, aucun journal ne se demande si la tenta-

tive révolutionnaire pouvait réussir : cela semble ne faire de doute pour aucun. Le *Corriere della Sera* va jusqu'à se demander si une expérience socialiste ne serait pas l'unique moyen de détruire le mysticisme communiste qui règne en ce moment en Italie.

Le gouvernement lui-même est si persuadé qu'il n'a à enrayer qu'un seul danger, le danger socialiste qu'il a négligé d'admettre dans la Commission paritaire, chargée de préparer le projet de loi sur le contrôle des usines, des représentants des syndicats catholiques. Si cette omission n'est pas réparée, la stabilité gouvernementale pourrait en être fort ébranlée. Le *Corriere d'Italia* fait entendre à ce sujet une vigoureuse protestation :

« L'Etat vient de commettre une injustice criante et une grave erreur politique. Les ouvriers des organisations blanches qui n'ont pu dans le conflit de la métallurgie se faire écouter parce qu'ils sont en minorité dans cette branche de l'industrie, et qui constituent dans d'autres branches des masses considérables et dans certaines, dans le textile par exemple, ont la majorité absolue — sont mis par le décret d'aujourd'hui dans l'impossibilité de prendre part à l'élaboration du nouveau Code du travail...

Ce fait pourrait avoir de graves conséquences politiques... »

Autrement dit, les 99 députés catholiques passeraient à l'opposition et renverseraient le ministère.



Mais les conséquences immédiates de l'accord de Rome sont plus intéressantes encore dans le camp socialiste. Il n'est pas impossible que le très gros succès obtenu par le prolétariat soit le point de départ d'une scission dans le parti socialiste, scission qui pourrait changer de fond en comble la situation politique intérieure de l'Italie.

En effet, tandis que la C.G.T. et la majorité du groupe parlementaire se félicitent des résultats obtenus, les maximalistes du Parti, les syndicalistes libertaires de l'Union syndicale et les anarchistes se plaignent âprement que l'on n'ait pas transporté la lutte du terrain syndical sur le terrain politique, en d'autres termes, qu'on n'ait pas essayé de renverser le régime vacillant.

Les usines ne sont pas encore évacuées par les ouvriers, et bien que la majorité des travailleurs aspire à la reprise normale de la production, il est à craindre (le sang a déjà coulé à Turin) que l'évacuation n'ait pas lieu sans incidents violents.

Ajoutons que le directeur de l'*Avanti*, M. Serrati, vient de rentrer de Rome, porteur des 21 conditions de Lénine pour l'admission du parti italien dans la 3e Internationale et qu'il s'est prononcé contre l'accord :

« Il ne se passera pas longtemps, écrivait-il, peut-être quelques semaines seulement, avant qu'une nouvelle lutte s'engage... Ce premier coup au droit de propriété est terrible ; d'autres suivront inévitablement si les ouvriers savent lutter. Camarades, ça ira ! »

Mais ni les réformistes, ni les centristes, ni les dirigeants de la C. G. T. menacés d'expulsion par les exigences de Lénine ne sont disposés à se laisser faire. M. Turati, dans une interview, pleine d'humour, déclarait qu'on mesurerait les forces respectives des deux camps au prochain congrès qui doit avoir lieu en novembre, et que si une scission s'ensuit, les vieux socialistes italiens continueront leur tâche en face des communistes esclaves de Moscou.

Si, comme on peut le présumer, 90 députés socialistes étaient expulsés de la Troisième Internationale, le groupe parlementaire socialiste qui compte 156 députés, n'en compterait plus qu'une soixantaine. Au cas où M. Giolitti réussirait à faire entrer 90 réformistes dans sa majorité, il n'aurait plus à craindre d'être mis en minorité par la coalition des communistes et des catholiques et pourrait gouverner à gauche en s'appuyant sur une majorité cohésive et solide.

Les inondations de la Maurienne ont gravement troublé les relations postales avec l'Italie. Nous sommes donc obligés de remettre à la semaine prochaine tout ce qui concerne l'élection de M. Millerand à la présidence de la République.

En Angleterre

La grève des mines.

La menace d'une grève des mines a retenu encore l'attention du public anglais. Il est vrai qu'on semble maintenant trouver un terrain d'entente, à la satisfaction générale. Après la conférence du 24 septembre, entre les représentants des mineurs et le gouvernement, on a appris que les ordres de grève seraient différés, en tout cas, de huit jours. La *Westminster Gazette* (25 septembre) résume en manchette les propositions de Lloyd George. Les salaires seront calculés de la manière suivante :

« Si la production atteint x tonnes, les salaires seront augmentés de 1 sh. par jour ; si elle atteint $x+y$ tonnes, ils seront augmentés de 2 sh. ; si elle atteint $x+y+z$ tonnes, ils seront augmentés de 3 sh.

Et de même, une fois les augmentations obtenues s'il y a diminution de production, les salaires seront réduits proportionnellement.



M. Lovat Fraser, dans le conservateur *Sunday Pictorial* (26 septembre) affirme que la vie chère résulte des hauts salaires. Il ne croit pas à la nationalisation des mines (qu'il préfère nommer minerisation) : la production du charbon a diminué depuis quelque temps parce que le mineur quand il a gagné un salaire *fixe* qui assure son existence et celle des siens, préfère l'oisiveté au travail et à un surplus d'argent.

Le *Daily News* (25 septembre), commentant les propositions de Lloyd George, prétend qu'on a enfin trouvé des conditions nouvelles qui susciteront un effort bénévole et arrêteront la diminution de la production.

On a déjà sonné les cloches dans quelques districts miniers : partout les nouvelles sont accueillies avec soulagement.

En Allemagne

La Conférence de Bruxelles.

La presse allemande suit avec grand soin les débats de la Conférence de Bruxelles. Elle attendait sans doute davantage de la Conférence de Genève, qu'elle se refuse à croire définitivement supprimée, mais elle s'efforce néanmoins de montrer tout le parti que l'Allemagne pourrait tirer de la grande réunion de fonctionnaires et de spécialistes qui se tient à Bruxelles.

Tout d'abord, elle en a profité pour attirer à nouveau l'attention sur la déplorable situation

En Haute Silésie "Bas les mains !"



Le Polonais. — « *Cristi, je prenais cela pour un gâteau... c'est du granit !* » (Extrait de l'Illustré satirique *Ulk*.)

financière de l'Allemagne. La démission, donnée puis retirée, du ministre des Finances d'Empire, Dr Wirth, a fourni l'occasion de mener grand bruit autour des caisses vides du Trésor. Du 20 au 25 septembre, ce fut une débauche de chiffres et de statistiques.

Puis vinrent des attestations menaçantes que l'Allemagne était à la limite de ses forces :

« Il n'est pas possiblle de tirer de l'Allemagne des sommes énormes en calculant adroitement les échéances, mais il est sûr que des impôts écrasants ont des conséquences économiques que toute la puissance militaire de la France ne réussira pas à supprimer. » (*Preussische Zeitung*, 24-9.)

D'une manière plus précise l'Allemagne compte tirer de la Conférence de Bruxelles au moins ce bénéfice, que la discussion sur la situation de tous les Etats européens, ouvrira les yeux à quelques gens encore, et gagnera de nouveaux avocats à la cause allemande :

« On peut espérer, en tout cas, que les spécialistes jetteront un regard, sur les détresses économiques actuelles, et émettront ensuite, sans se laisser troubler par des aspirations politiques étroites, un avis indépendant sur la situation de l'Europe et sur les moyens, qui permettraient d'arriver à la guérison du continent. » (*Frankfurter Zeitung*, 27-9.)

Sources et Documents

La Conversation diplomatique entre Londres et Moscou

(SUITE)

De Lucerne à Aix-les-Bains

Le présent dossier, qui fait suite à ceux qui ont paru dans nos numéros des 16 mai, 8 et 15 août, *et du* 26 septembre, *comprend les notes échangées entre Londres et Moscou dans la période qui va de la Conférence de Lucerne à la Conférence d'Aix-les-Bains.*

Nous y donnons aussi, comme pièces annexes, la Note américaine à l'Italie, *et la* Réponse de M. Millerand



Le départ de M. Kamenev de Londres, en date du 11 septembre, ajourne sine die *la reprise des* relations diplomatiques *entre la Russie et la Grande-Bretagne.* Les négociations économiques *engagées par la mission de M. Krassine continuent.*

Les pourparlers de paix entre la Russie et la Pologne ayant repris à Riga le 21 septembre, nous publierons prochainement les documents relatifs à cette Conférence qui va ouvrir, on le croit du moins, une ère de paix entre la Pologne et la Russie.

ANALYSE DU DOSSIER

I. — *M. Balfour transmet à M. Kamenev, le 23 août, la déclaration commune rédigée par MM. Lloyd George et Giolitti à Lucerne.*

II. — *Texte de la note de Lucerne. MM. Lloyd George et Giolitti reprochent au gouvernement des Soviets son « manque de parole », et lui demandent de retirer la clause imposant à la Pologne une milice civique de travailleurs.*

III. — *M. Tchitcherine répond, le 26 août, à la note de Lucerne que la Russie renonce à cette clause, et défend le gouvernement des Soviets d'être une oligarchie.*

IV. — *M. Balfour donne acte à M. Tchitcherine, le 1er septembre, de la renonciation du gouvernement des Soviets, et fait la critique des méthodes soviétiques.*

V. — *M. Tchitcherine relève, le 8 septembre, le changement d'attitude du gouvernement britan-*

nique, qui est « mal informé » sur la vraie situation militaire en Pologne. L'Angleterre soutient partout les classes possédantes, et est responsable de la misère du peuple russe. Le gouvernement des Soviets est le seul qui ait pu organiser la résistance contre l'intervention et le blocus. Son but principal est et reste toujours la paix.

VI. — *M. Kamenev, quittant Londres le 11 septembre, répond à toutes les accusations formulées contre lui par le gouvernement britannique.*

VII. — *Déclaration de MM. Millerand et Giolitti à Aix-les-Bains. Les gouvernements français et italien respectent « leur liberté d'action » vis-à-vis des Soviets.*

ANNEXES

VIII. — *Le gouvernement des Etats-Unis répond à l'Italie qu'il est opposé « à une politique de démembrement de la Russie comme dans des intérêts qui ne sont pas purement russes ». Il se prononce pour l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Pologne, et déclare qu'il ne reconnaîtra pas le gouvernement des Soviets, qui conspire contre les institutions démocratiques de tous les pays.*

IX. — *M. Millerand déclare que le gouvernement français est entièrement d'accord avec les Etats-Unis, et qu'il a reconnu « un gouvernement russe qui déclare accepter les mêmes principes » qui sont formulés dans la note de Washington.*



I. — LETTRE DE M. BALFOUR A M. KAMENEV
(23 août)

N° 10. Downing street.
White-Hall, 23 août 1920.

M. Balfour, agissant au nom du premier ministre, a l'honneur d'adresser ci-jointe à M. Kamenev la copie d'une communication qui contient le résultat des conversations qui ont eu lieu entre M. Lloyd George et M. Giolitti.

Cette communication paraîtra dans les journaux de demain.

M. Balfour tient à insister sur le fait que les conditions que, d'après les renseignements récents, le gouvernement de la Russie des Soviets désire imposer à la Pologne sont en contradiction fondamentale avec celles que M. Kamenev avait communiquées au gouvernement de Sa Majesté au nom du gouvernement des Soviets avant l'ajournement du Parlement.

La communication du premier ministre explique clairement quelle gravité ces nouvelles conditions prennent aux yeux du gouvernement britannique. M. Balfour estime qu'il ne peut rien ajouter à ce qui est dit dans cette communication.

Agissant au nom du premier ministre, M. Balfour désire savoir s'il est bien vrai que les conditions qu'on propose aujourd'hui à la Pologne sont de la nature de celles que les informations fournies aux gouvernements d'Italie et de Grande-Bretagne tendent à le faire croire à MM. Giolitti et Lloyd George et, dans ce cas, si le gouvernement de la Russie des Soviets a bien l'intention de les maintenir.

La politique future du gouvernement britannique dépendra de la réponse faite à ces questions.

Etant données l'importance et l'urgence évidentes de cette affaire, je suis chargé de demander pour ces questions une réponse qui parvienne au plus tard dans la soirée de vendredi.

M. Tchitcherine a reçu copie de la présente communication.

(Traduction : *Europe Nouvelle.*)

II. — LA NOTE DE LUCERNE
(23 août)

Dans les conversations qu'ils ont eues hier et aujourd'hui, M. Lloyd George et M. Giolitti ont examiné la situation politique en général, et plus particulièrement l'influence qu'exercent sur la situation les récents événements de l'Europe orientale.

Cet échange de vues a établi le complet accord qui existe entre les gouvernements britannique et italien sur la nécessité absolue du rétablissement aussi rapide que possible de la paix dans le monde.

La première garantie d'une telle paix réside dans les divers traités de paix qui ont déjà été signés et dans la manière dont ces traités sont mis en application ; les vainqueurs de la guerre devraient faire preuve d'un esprit de modération dans leur application, et les vaincus devraient montrer un esprit de loyauté dans leur exécution.

Avec cet objet en vue, les deux gouvernements espèrent que l'accord établi à Spa sur les méthodes d'exécution du traité de Versailles sera étendu de façon à embrasser toutes les questions en litige et que le plein espoir mis dans l'expérience ainsi tentée sera justifié par une exécution fidèle des engagements pris par tous les signataires de cet accord.

Avant l'établissement complet de la paix, il y a cependant un certain nombre de questions importantes à résoudre, dont la plupart sont liées d'une façon indispensable à la marche des événements dans les territoires de l'ancien empire russe. Jusqu'à ce que la paix soit établie entre la Russie et les autres parties du monde, il y aura partout une atmosphère de trouble et d'agitation. Pour cette raison, les gouvernements britannique et italien ont pris des mesures pour rétablir les communications entre la Russie et le monde extérieur. C'est donc avec un profond regret qu'ils viennent d'apprendre que le gouvernement des Soviets vient d'essayer d'imposer à la Pologne des conditions qui sont incompatibles avec son indépendance nationale, bien que les représentants des Soviets à Londres aient souvent répété le contraire.

Le gouvernement de la Pologne est basé sur le choix de toute la population mâle du pays, sans distinction de classes, et la soi-disant armée civique, tirée d'une seule classe, qui est mentionnée sur la quatrième condition de la proposition de paix des Soviets, n'est qu'une méthode indirecte d'organisation d'une force pour renverser, par la violence, cette constitution démocratique et y substituer le despotisme d'une minorité qui peut avoir adopté les doctrines du bolchevisme. Nous ne pouvons nous empêcher de craindre que quand les conditions détaillées de la composition et de la direction de cette force — renseignements qui ne seront révélés que quand la Pologne aura démobilisé — seront connues, elles ne soient identiques aux bases sur lesquelles est établie l'armée rouge russe.

Qu'une nation exige comme conditions de paix avec une autre nation que la force organisée pour la protection de la vie et de la propriété des citoyens et le maintien de l'ordre dans ce dernier pays ne soit tirée que d'une seule classe à l'exclusion de toute autre, c'est là un empiètement injustifiable sur la liberté et l'indépendance de cette nation. Le fait d'avoir ajouté une telle condition, après les garanties données par M. Kamenev au gouvernement anglais, que rien que des choses d'un caractère secondaire avaient été omises dans son sommaire des conditions de paix, est un lourd manque de parole, et des négociations, de quelque nature que ce soit, avec un gouvernement qui traite aussi légèrement la parole donnée deviennent difficiles, sinon impossibles.

Le gouvernement des Soviets a rejeté les propositions faites par le gouvernement britannique pour arriver à la paix dans des conditions qui auraient garanti le territoire russe contre tout acte d'agression, et il a poursuivi l'invasion de la Pologne ethnographique avec l'intention de conquérir ce pays aux institutions soviétiques par la force des armes.

Si le gouvernement des Soviets, malgré le châtiment infligé à son agression, refuse encore de retirer sa fâcheuse proposition et continue à faire la guerre à l'intérieur des territoires de la Pologne afin d'imposer cette clause au peuple polonais, aucun gouvernement libre ne peut reconnaître ou traiter avec l'oligarchie des Soviets.

Ce qui est arrivé, pendant cette courte guerre, à ceux qui ont voulu combattre les droits nationaux, en Russie ou en Pologne, devrait éclairer les agresseurs.

Le monde, à l'ouest et à l'est, réclame hautement la paix, mais on ne peut l'obtenir que sur la base d'une pleine reconnaissance des libertés des nations.

Les gouvernements britannique et italien sont effrayés par la prolongation indéfinie de cet état de guerre entre les nations. Ces conflits ne peuvent apporter qu'une misère de plus en plus grande aux peuples qui y sont engagés ; aux peuples du monde entier, ils apportent une agitation continuelle. Jusqu'à ce que ces conflits soient terminés, le développement de l'agriculture et de l'industrie et les échanges commerciaux entre les différentes nations et les différentes régions desquels dépend la vie économique des nations, ne pourront se développer librement. Le manque et les prix élevés de certains produits, avec les privations et les dangers qui les accompagnent, en sont le résultat inévitable. La civilisation elle-même, ébranlée et affaiblie par cinq ans de guerre incessante, est menacée par cette perspective.

Les gouvernements britannique et italien sont, par conséquent, unis pour insister afin que tous les efforts possibles soient faits pour mettre un terme aux contestations qui existent actuellement entre les nations.

(*Havas.*)

III. — REPONSE DE M. TCHITCHERINE A LA NOTE DE LUCERNE
(26 août)

M. Kamenev a remis à M. Balfour la réponse de Tchitcherine, accompagnée de la lettre suivante :

« M. Kamenev présente ses compliments à M. Balfour, et lui fait savoir qu'agissant sur les instructions de son gouvernement, il lui envoie ci-incluse la réponse du gouvernement des Soviets à la note du gouvernement britannique en date du 23 courant.

M. Kamenev exprime l'espoir que, vu le contenu de cette réponse, le gouvernement britannique reconnaîtra qu'il n'y a plus d'obstacles à la reprise des négociations pour l'établissement de relations normales commerciales et politiques entre la Russie et la Grande-Bretagne. »

Voici le texte de la note :

Le ton anormal de la communication des gouvernements italien et anglais, publiée dans les journaux de Londres d'hier et qui nous a été envoyée par Kamenev, ne tend pas à l'établissement de ces bonnes relations permanentes entre les parties qui sont si nécessaires pour le bien du monde et la restauration de la paix générale que les gouvernements italien et anglais eux-mêmes déclarent leur but fondamental.

Nous notons spécialement que ces gouvernements, qui ont si souvent accusé le gouvernement russe de se mêler des affaires intérieures des autres Etats, ont, dans cette communication, publié une propagande dirigée contre nos institutions, ce qui constitue un acte d'ingérence dans les affaires russes suffisant pour justifier une action correspondante de notre part.

Le désir de paix du gouvernement des paysans et travailleurs est cependant si suprême qu'en dépit du ressentiment naturel causé par la communication ci-dessus le gouvernement des soviets a décidé de ne pas insister sur ce point, mais de satisfaire pleinement aux vœux des gouvernements anglais et italien, et, en dépit de leur action anormale, il espère encore établir avec eux, aussitôt que possible, des relations permanentes de paix et de bonne volonté. Notre étonnement était d'autant plus justifié que la divergence de vues dans ce cas n'est qu'une divergence d'interprétation d'une condition de paix au sujet de laquelle un accord existe entre nous et les gouvernements ci-dessus.

Nous trouvons réellement étrange que la question d'une interprétation d'un principe sur lequel on s'est mis d'accord, engendre des conséquences de ce genre.

Après que la limitation de l'armée polonaise à 50.000 hommes a été reconnue par le gouvernement britannique comme une juste condition de paix, c'est de notre part une concession à la Pologne que d'admettre en sus de ce nombre la constitution d'une milice civique armée qui est en fait une force armée supplémentaire.

Nous trouvons donc étonnant qu'une augmentation des forces polonaises ait soulevé l'indignation du gouvernement britannique. Etant donné que le gouvernement britannique déclare que la paix en Europe orientale est son but, nous pouvons faire valoir le fait que les travailleurs polonais ont depuis longtemps été continuellement opposés à la politique du gouvernement polonais et ont, dans des résolutions répétées, réclamé la paix avec la Russie.

Si, cependant, le gouvernement britannique s'oppose de façon aussi vigoureuse à cette condition, cela montre clairement avec quelle méfiance il considère les travailleurs. Si, en vérité, le gouvernement britannique croit que les travailleurs doivent par nature partager les doctrines du bolchevisme, ce point de vue sera sans aucun doute bien accueilli par ceux qui comptent sur le développement du bolchevisme en Grande-Bretagne. Quoique notre interprétation de ce passage de nos conditions de paix soit entièrement justifiée, nous sommes prêts cependant à supprimer ce seul point de divergence, de façon qu'un accord complet puisse être établi entre nous et les gouvernements ci-dessus quant aux termes de paix avec la Pologne.

Nous déclarons d'abord que nous n'avons jamais considéré nos conditions comme un ultimatum et nous sommes prêts, comme nous l'avons toujours été, à les discuter avec le gouvernement polonais.

Cette discussion aura lieu entre nous et le gouvernement polonais, avec lequel seul nous traitons pour la paix. Tout engagement que nous pourrions donner à ce sujet sera donc donné à la Pologne seule.

Etant donné cependant notre vif désir d'atteindre les résultats importants pour la paix et le bien du monde résultant de la paix avec la Grande-Bretagne, nous sommes disposés à informer le gouvernement britannique que le gouvernement russe a résolu de faire une concession sur ce point. Il n'insistera pas sur la clause relative à l'armement en Pologne d'une milice civique de travailleurs, s'assurant ainsi un plein accord avec la Grande-Bretagne sur la totalité des conditions de paix avec la Pologne.

Ce n'est pas l'habitude du gouvernement russe de mélanger les transactions d'affaires pratiques avec des théories politiques et des discussions de principe. Mais puisque le gouvernement britannique a, à propos de cette question, publié une communication purement politique dirigée contre les principes sur lesquels est établi notre gouvernement, nous ne pouvons éviter de nous engager pour un moment dans la même voie.

Comme le gouvernement britannique a lancé contre le régime soviétique l'étrange accusation d'être une oligarchie, il nous est impossible de ne pas faire remarquer que tous les Etats qui ont une forme de gouvernement différente de la nôtre sont eux-mêmes évidemment de véritables oligarchies, puisque dans leur pays les fruits de la production de toute la nation sont saisis par quelques privilégiés, tandis que dans la Russie soviétique toute la nation travaille pour le profit de toute la nation.

Sous le régime de ces gouvernements, que la note anglaise décrit comme étant des gouvernements libres, l'immense majorité travaille pour quelques privilégiés. C'est là indubitablement une réelle et véritable oligarchie.

Nous n'avons qu'à rappeler les calculs faits par sir Leo Chiazza Money sur la répartition des revenus britanniques en 1904 : 1.250.000 riches ont reçu £ 585.000.000 ; 3.750.000 ont reçu £ 245.000.000, et 38.000.000 de pauvres ont reçu £ 880.000.000.

Quant à la participation réelle au pouvoir politique, nous demandons quelle forme de gouvernement en octroie davantage aux grandes masses de la nation : si c'est la forme parlementaire, sous laquelle des masses incohérentes donnent leur appui une seule fois en plusieurs années à des partis politiques solidement établis, représentant directement l'oligarchie ci-dessus ou fortement influencés par elle ; ou si c'est la forme soviétiste, sous laquelles les ouvriers dans leurs lieux de travail forment des unités locales permanentes, dans les mains desquels reste le contrôle de tout l'appareil soviétiste, constitué par les délégations des soviets locaux, et sous lesquels d'ailleurs toute l'administration est aux mains des soviets locaux. Cette structure donne par elle-même, un tel pouvoir aux masses ouvrières organisées de manière permanente qu'il suffit de la mentionner pour réfuter les légendes sur la « tyrannie » et l'« oligarchie » répandues par les classes privilégiées dépossédées, et reproduites dans la communication du gouvernement britannique. Une oligarchie est, en fait, une impossibilité sous le régime des Soviets ; un gouvernement, avec le système soviétiste, n'est capable d'exister que par la volonté des masses ouvrières. Etant un gouvernement vraiment populaire, le gouvernement des Soviets est par nature pacifique et hostile aux conquêtes, et sa véritable volonté de paix est d'une autre sorte que celle des gouvernements des oligarchies possédantes, qui ne désirent la paix qu'après avoir dépouillé leurs ennemis vaincus de leurs richesses. Une paix qui a pour but principal

l'appropriation de telles dépouilles ne peut jamais être une paix durable, tandis que la paix du gouvernement des ouvriers et des paysans, basée sur la suppression de l'exploitation d'autrui et sur la solidarité réelle des grandes masses ouvrières de toutes les nations, est la seule paix réelle et vraiment durable.

Animé par cet esprit, le gouvernement soviétique, ainsi qu'il l'a déclaré ci-dessus, n'insiste pas sur l'interprétation des conditions de paix avec la Pologne, qui ont donné lieu à la divergence de vues actuelle avec la Grande-Bretagne et l'Italie. Il renonce à sa demande pour la création d'une milice de travailleurs en Pologne et ainsi rétablit l'accord complet avec les deux gouvernements tel qu'ils existait avant que s'élevât ce différend.

(Traduction : *Europe Nouvelle.*)

IV. — NOTE DE M. BALFOUR A M. KAMENEV

(1er septembre)

1er septembre. — M. Balfour présente ses salutations à M. Kamenev et a l'honneur de lui accuser réception de sa lettre du 26 août accompagnant une dépêche télégraphique de M. Tchitcherine. Celle-ci traite d'une grande variété de sujets et parmi eux des conditions de paix récemment présentées à la Pologne par le gouvernement des Soviets.

Sur ce sujet, M. Balfour désire exprimer sa satisfaction que le gouvernement des Soviets « renonce à sa demande de création d'une milice ouvrière en Pologne », bien que malheureusement, il y ait d'autres déclarations faites par M. Tchitcherine relativement à ces transactions, déclarations que l'on ne peut laisser sans quelques mots de commentaires.

En premier lieu, M. Tchitcherine est dans l'erreur en supposant que le gouvernement britannique ait jamais *reconnu* que « la limitation de l'armée polonaise à 50.000 hommes était une juste condition de paix ».

Le gouvernement britannique n'a jamais exprimé une telle opinion ; ce qu'il a dit, c'est que cette condition de paix ne serait considérée ni par le gouvernement ni par le peuple britannique comme un terrain suffisant pour une intervention active : — c'est l'opinion qu'il tient à honneur d'exprimer clairement et tout de suite, de crainte que son silence ne soit mal interprété par ceux qui sont chargés de conduire les négociations de paix pour le compte de la Pologne à Minsk.

Le point suivant est encore plus important :

Le gouvernement des Soviets s'est, semble-t-il, « étonné » que le gouvernement britannique désapprouve maintenant que la Pologne soit « autorisée à lever une force armée supplémentaire », sous la forme d'une « milice civique ». Cette déclaration singulière qui représente l'établissement d'une milice civique comme une concession à la Pologne est évidemment une plaisanterie et par conséquent ne demande ni ne mérite une réponse. Mais cette plaisanterie qui peut être destinée à déguiser le caractère véritable d'une transaction diplomatique réclame certainement, bien qu'elle n'ait pas encore été reçue, une explication du gouvernement des Soviets.

Les faits sont les suivants : lorsque le Parlement se trouvait sur le point de s'ajourner, une grande anxiété publique s'est exprimée au sujet de la situation polonaise. Le gouvernement et la Chambre des Communes ont désiré éviter tout ce qui pouvait avoir le caractère d'opérations de guerre contre la Russie des Soviets, mais tous les deux étaient également désireux de maintenir la Pologne indépendante dans ses limites ethnographiques.

Dans sa communication, le gouvernement de Sa Majesté a demandé au gouvernement des Soviets, alors victorieux, les conditions qu'il se proposait de fixer ; et il lui fut donné une assurance officielle qu'en ce qui concerne le désarmement polonais, rien d'autre ne serait requis que la réduction de l'armée régulière à 50.000 hommes, avec les armements nécessaires pour équiper non seulement cette armée réduite, mais une milice civique.

Nulle allusion n'a été faite à la particularité que la milice civique serait composée d'une classe particulière de la population et que le choix de cette classe serait imposé au vaincu par son ennemi victorieux. Le fait de cette dissimulation est maintenant apparemment admis, et son résultat évident — c'est-à-dire que le gouvernement s'est séparé sous l'impression que la Pologne ne perdrait ni son indépendance nationale ni sa frontière légitime — doit certainement avoir été prévu. Que le Parlement et le pays aient été trompés, c'est en effet un fait certain. La raison peut en être devinée, mais n'a jamais été avouée.

Au lieu de traiter cette question importante, M. Tchitcherine suggère dans sa dépêche que les objections faites par le gouvernement de Sa Majesté relatives à la milice civique sont dues au fait qu'elle serait composée d'ouvriers. C'est une erreur. Ces objections auraient été tout aussi énergiques si la milice avait dû se composer de millionnaires. Dans les deux cas, une force armée composée d'une classe de la population, à l'exclusion de toute autre, aurait été imposée aux Polonais sur l'ordre d'une puissance étrangère, sous sa protection et constituée suivant sa volonté. Un tel plan n'est pas compatible avec l'indépendance nationale ni même avec le maintien de l'ordre civil permanent.

La plus grande partie de la dépêche de M. Tchitcherine fait une comparaison entre la situation des populations salariées de la Russie des Soviets et de la Grande-Bretagne. Elle est purement basée sur les inégalités de fortune en Grande-Bretagne, inégalités que l'on ne peut plus découvrir en Russie. M. Balfour ne doute pas de cette assertion, bien qu'il ne soit pas disposé à discuter les conclusions qu'en tire M. Tchitcherine, lesquelles semblent ne pas se rapporter au but principal de sa lettre. Mais parlant pour lui-même, il lui sera peut-être permis de faire observer qu'il n'a jamais, à aucun instant, douté de la complète efficacité des méthodes soviétiques pour faire des hommes riches des hommes pauvres.

C'est dans l'exécution de la tâche plus difficile, et d'après M. Balfour plus importante, de rendre les hommes pauvres plus riches que l'on peut redouter un échec.

(Traduction : *Europe Nouvelle.*)

V. — REPONSE DE M. TCHITCHERINE A M. BALFOUR

(8 septembre)

M. Balfour, en nous accusant réception de notre dernière dépêche, a ajouté quelques commentaires, que nous ne pouvons laisser passer sans les relever. Après que le gouvernement britannique eut reconnu que le gouvernement russe était en droit de demander au gouvernement polonais des garanties contre le renouvellement d'une attaque pareille à celle que la Pologne venait de diriger contre la Russie. M. Balfour dit à présent que le gouvernement britannique ne reconnaît pas la limitation de l'armée polonaise comme une condition juste, et qu'il se borne à admettre qu'une pareille condition ne forcera pas l'Angleterre à intervenir de façon active.

Prenant note de ce changement dans l'attitude du gouvernement britannique, nous ne pouvons nous empêcher de croire que le gouvernement britannique a été une fois de plus mal informé.

Il semble que M. Balfour soit en proie à l'illusion qu'un changement radical a eu lieu dans la situation militaire, sur le front russo-polonais. En réalité, il ne s'agit que de la non-réussite d'une opération particulière, qui signifie tout au plus un délai dans la réalisation du projet poursuivi par notre campagne.

M. Balfour a été très mal informé s'il attache aux événements militaires qui viennent de se passer devant Varsovie une autre importance que celle que nous venons de lui donner.

Notre force relative, en proportion de celle de la Pologne, n'a pas changé, au contraire, vu les derniers renforts arrivés sur le front, elle a plutôt augmenté Par conséquent, si les membres du gouvernement britannique, tablant sur nos forces, reconnaissaient, il y a trois semaines, que la Russie était en droit de parler en vainqueur, la situation, sous ce rapport, demeure la même.

Nous, pour notre part, nous resterons fidèles à l'attitude que nous avons prise dès le commencement ; en d'autres termes, nous continuerons à affirmer qu'aucune des conditions proposées par nous n'a le caractère d'un ultimatum, et que chacune d'elles pourra être discutée et examinée au cours de nos négociations avec la Pologne.

Ayant pour objet d'obtenir une paix durable, le gouvernement russe se fonde avant tout sur l'appui moral et la sympathie des grandes masses ouvrières des autres pays. Etant donnée l'action constante des ouvriers polonais en faveur d'une paix avec la Russie, le gouvernement russe s'est cru autorisé, sans mettre en danger la cause de la paix, à compléter l'armée polonaise par une milice armée composée d'ouvriers. Toute autre milice aurait annulé l'effet de la condition qui demandait une limitation de l'armée polonaise.

M. Balfour répète, une fois de plus, les accusations insultantes contenues dans le malheureux communiqué britannique du 24 août, contre l'action du gouvernement russe en cette matière. Le sommaire original des conditions russes ne consistant qu'en quelques lignes, et les conditions de paix finales devant constituer un long document, nous sommes exposés au reproche d'avoir voulu cacher aux Anglais les matériaux abondants, que contient ce document et q naturellement, ne faisaient pas partie du résumé initial.

C'est pourquoi le gouvernement russe ne peut s'empêcher de voir dans cette objection le résultat de l'illusion à laquelle nous venons de constater que M. Balfour était en proie. En effet, M. Balfour, croyant à un changement radical dans la politique russe, justifiait évidemment par là la nouvelle attitude prise envers la Russie, telle que l'exprime le communiqué ci-dessus mentionné.

Nous ne pouvons pas non plus nous empêcher de nous demander si le gouvernement britannique se serait opposé avec la même violence à une proposition d'instituer une milice civile, si celle-ci avait dû être composée de membres des classes possédantes. Le fait est que jusqu'ici le gouvernement britannique n'a pas manqué de fournir des preuves de sa sympathie aux vainqueurs dès qu'ils imposent à un peuple vaincu le renforcement du pouvoir de ses classes possédantes. La Grande-Bretagne fut, pour en donner un exemple, une des puissances qui posèrent comme condition de paix à la République hongroise des Soviets, le renversement de son gouvernement prolétarien, et toute la politique russe du gouvernement britannique pendant les deux dernières années a été exclusivement une expression de la même tendance.

C'est pourquoi M. Balfour n'est guère autorisé en la circonstance à invoquer un principe dont se réclamerait le gouvernement britannique, et s'il croit que la création d'une milice ouvrière renverserait l'ordre civil, il est clair qu'il considère cet ordre comme l'écrasement de la grande communauté ouvrière sous la domination des classes possédantes, par la simple force brutale.

L'observation finale de M. Balfour sur la soi-disant faillite du gouvernement des ouvriers et paysans de Russie, dans le projet de procurer plus de bien-être aux pauvres, n'est pas davantage une preuve de son impartialité. Un gouvernement qui pendant deux ans s'acharna à réaliser ce qu'il nommait « l'encerclement économique » de la Russie, un gouvernement qui pendant longtemps priva le peuple russe de charbon et de pétrole et l'isola des provinces les plus riches en blé, est à peine fondé à exprimer de l'étonnement de ce que le gouvernement russe n'ait pas été capable d'assurer au peuple russe plus de bien-être qu'il n'en a à l'heure présente.

La confiance complète si souvent exprimée par des membres du gouvernement britannique, ou par leurs porte-parole dans la presse, en l'efficacité du blocus pour avoir raison de la résistance du gouvernement des Soviets doit mener à la conclusion que ce n'est pas le manque de bien-être en Russie qui devrait être un sujet d'étonnement ; bien au contraire, il n'y a pas d'autre forme de gouvernement, qui, dans des conditions semblables, aurait pu susciter ou maintenir une telle puissance de résistance dans le peuple russe, pendant les épreuves sans précédent auxquelles il fut soumis, grâce à l'action des puissances alliées.

Sous aucune autre forme de gouvernement il n'aurait été possible au peuple russe de se maintenir en vie sans combustible, sans approvisionnement en céréales venant du Sud, sans matières premières venant de l'étranger, sans instruments agricoles et sans les machines que la Russie a toujours fait venir du dehors.

M. Balfour est une fois de plus tout à fait mal informé, s'il croit que les richesses des classes supérieures ont simplement été détruites, et ne sont pas devenues le patrimoine de toute la collectivité. Les merveilles artistiques qui, jusqu'ici, ornaient les palais des princes et des grands financiers sont à présent à la disposition de la nation entière, elles sont devenues une source de joie pour les grandes masses qui, jusqu'ici, étaient privées des plus hautes jouissances de la vie.

Ces palais sont, à présent, des palais du peuple et quelles la communauté ouvrière peut jouir de la vie, de la nation trouve des centres.

Les habitations luxueuses de l'aristocratie ont été converties en grandes maisons du peuple, dans lesquelles la communauté ouvrière peut jouir de la vie, écouter de la musique, voir jouer de bonnes pièces, prendre part à des discussions politiques, suivre des cours scientifiques ou tout simplement passer ses loisirs en conversations amicales. Dès théâtres populaires, des concerts populaires, des institutions scientifiques populaires se multiplient journellement dans les faubourgs des grandes villes, de même que dans les villages les plus reculés.

Des institutions spéciales pour l'éducation des prolétaires initient les grandes masses ouvrières à tous les mystères de l'art et de la science, et chaque talent humain trouve un encouragement généreux, qui lui permet de développer ses plus hautes possibilités.

Les maisons des riches ont été données aux pauvres, et ceux qui dépérissaient jadis dans des taudis, jouissent à présent des bienfaits d'une bonne habitation. Les inventions techniques sont employées à présent à augmenter le bien-être des grandes masses, et les villages qui, hier encore, offraient les conditions d'existence les plus primitives, ont aujourd'hui l'électricité. Des cuisines populaires, des formes collectives d'alimentation améliorent les conditions pénibles créées aux grandes masses par le blocus, amélioration qui n'aurait été possible sous aucun autre système.

La grande communauté ouvrière de Russie a pris son propre sort en mains sous la forme du système des soviets. Pour développer ses incalculables possibilités, il ne lui faut plus que la paix. C'est pourquoi la paix est notre but principal, et la guerre russo-polonaise n'est qu'un épisode dans la lutte que la Russie mène pour la paix.

(Traduction : *Europe Nouvelle.*)

VI. — LETTRE DE M. KAMENEV A SON DEPART DE LONDRES

(11 septembre)

En quittant Londres, le 11 *septembre, M. Kamenev, a adressé à M. Kenworthy et à plusieurs autres membres du Parlement britannique, la lettre suivante pour expliquer les circonstances de son départ :*

128, New Bond Street
11 septembre 1920.

Pendant mon séjour en Angleterre, j'ai pu me convaincre de votre sincère désir de rétablir les relations pacifiques avec le peuple russe et son gouvernement.

C'est pourquoi j'estime qu'il est de mon devoir de protester, par votre intermédiaire, devant l'opinion publique britannique contre les circonstances de mon départ d'Angleterre. La substance de la déclaration de M. Lloyd George à la veille de mon départ se réduit à ceci : que le gouvernement britannique trouve qu'il n'est pas nécessaire de continuer des négociations politiques avec le gouvernement des Soviets en vue de la paix.

Avant de faire cette déclaration, M. Lloyd George, pendant tout le cours du mois que j'ai passé en Angleterre, a recouru à tous les moyens pour retarder l'ouverture des véritables négociations de paix, et il n'a décidé qu'aujourd'hui de dissimuler la rupture des négociations sous un nuage d'accusations portées contre moi en tant que représentant du gouvernement des Soviets.

M. Lloyd George a formulé quatre accusations contre moi : 1° participation à la vente de bijoux russes ; 2° subside au *Daily Herald ;* 3° relations avec le conseil d'action ; 4° transmission inexacte des conditions russes d'armistice avec la Pologne.

Afin d'empêcher l'opinion britannique d'être trompée dans ces questions, je tiens donc à vous faire la déclaration suivante :

1° Je suis entièrement étranger à toute vente de bijoux ; 2° ni en tant que représentant de la délégation russe, ni en tant que simple particulier, je n'ai donné ni offert aucun subside au *Daily Herald*, ni à aucun autre journal, non plus qu'à aucun directeur ou propriétaire d'aucun journal ; 3° lorsque les membres du conseil d'action m'ont fait l'honneur de venir me voir, ils ne m'ont demandé aucun avis, et je n'ai pas fait le moindre effort pour les influencer. Je me suis borné à des déclarations de simple information et j'ai constamment fait entendre que mes obligations vis-à-vis du gouvernement britannique, m'interdisaient toute autre action que la communication de simples faits. 4° La question touchant les termes de l'armistice polonais a été réglée lorsque les Soviets ont renoncé à la clause relative à la milice ouvrière polonaise, et cette concession a été le résultat d'une série de représentations faites par moi à Moscou. L'introduction de ce dernier point est d'autant plus hypocrite que le premier ministre britannique aurait pu en faire usage, il y a au moins trois semaines, s'il l'avait considéré à quelque degré comme un obstacle à la poursuite des

négociations de paix avec moi-même comme intermédiaire.

Je suis venu en Angleterre pour conclure une paix avec le gouvernement britannique au nom des intérêts des travailleurs de tous les pays. Je quitte l'Angleterre, persuadé que cette idée triomphera. Mon regret le plus amer est que le gouvernement britannique n'ait pas eu le courage de déclarer ouvertement son changement de politique, mais qu'il couvre sa rupture des négociations par des accusations mesquines et dénuées de preuves, fournies par les stipendiés de sa police secrète.

J'imagine que vous reconnaissez le droit du peuple russe à demander au gouvernement britannique au moins une politique ouverte et conséquente.

(Traduction : *Europe Nouvelle.*)

VII. — L'ENTREVUE D'AIX-LES-BAINS DECLARATION DE MM. MILLERAND ET GIOLITTI SUR LA RUSSIE

(13 septembre)

Voici le passage de la déclaration commune de MM. Millerand et Giolitti en ce qui concerne la Russie :

« La paix générale ne peut être pleinement réalisée sans que les grands problèmes restant encore à résoudre en Europe aient trouvé leur solution. Au premier plan sont le rétablissement des rapports normaux avec la Russie et le règlement de la question de l'Adriatique. Les gouvernements d'Italie et de France respectent leur liberté d'action en ce qui concerne le gouvernement des Soviets et sont d'accord dans le désir de voir se créer en Russie un état de choses qui permette à ce grand pays de rentrer dans le concert pacifique des peuples et de reprendre le courant d'échanges économiques aussi utiles à sa propre vie qu'à celle du monde. »

ANNEXES

VIII. — NOTE DES ETATS-UNIS A L'AMBASSADEUR D'ITALIE A WASHINGTON

Excellence,

L'agréable nouvelle que vous avez transmise au département d'Etat, que le gouvernement italien accueillerait avec plaisir une déclaration de l'opinion de ce gouvernement sur la situation provoquée par l'avance russe en Pologne appelle une prompte réponse, et j'essayerai, sans retard, de donner une définition de la situation de ce gouvernement, non seulement en ce qui concerne l'état de choses résultant de la pression militaire russe sur la Pologne, mais aussi de certaines phases identiques et inséparables de la question russe envisagées d'un point de vue plus large.

Le gouvernement croit en un Etat polonais uni, libre et autonome, et la population des Etats-Unis désire ardemment le maintien de l'indépendance politique et de l'intégrité territoriale de la Pologne. Nous ne nous départirons pas de cette attitude, et la politique de ce gouvernement tendra à employer tous les moyens disponibles pour la rendre efficace.

C'est pourquoi le gouvernement ne désapprouve pas les efforts qui sont apparemment faits dans certains milieux pour ménager un armistice entre la Pologne et la Russie, mais pour le moment du moins, il ne participera à aucun projet tendant à étendre les négociations d'armistice pour les transformer en une conférence européenne générale qui, très probablement, aurait deux conséquences que ce pays tient essentiellement à éviter, à savoir, d'une part, la reconnaissance du régime bolcheviste, et, d'autre part, un règlement des problèmes russes basé presque inévitablement sur le démembrement de la Russie.

Depuis le début de la révolution russe, en mars 1917, jusqu'au moment actuel, le gouvernement et le peuple des Etats-Unis ont suivi son évolution avec une sollicitude amicale et avec une profonde sympathie pour les efforts du peuple russe, pour la reconstruction de sa vie nationale sur la large base d'un *self-government* populaire.

Le gouvernement des Etats-Unis, interprète des sentiments de son peuple, a, de tout temps, désiré aider le peuple russe. C'est dans cet esprit que toutes ses relations avec la Russie et avec les autres nations dans les questions affectant les intérêts de cette dernière, ont été conçues et conduites.

Le gouvernement des Etats-Unis a été le premier à admettre la validité de la révolution et à reconnaître le gouvernement provisoire de la Russie. Presque immédiatement après, les Etats-Unis furent contraints d'entrer en guerre contre l'Allemagne, et dans cette entreprise, de s'associer étroitement aux nations alliées, y compris, bien entendu, la Russie.

La lassitude provoquée par la guerre parmi les masses du peuple russe n'était pas inconnue à ce gouvernement, qui en appréciait les causes. La prudence, le propre intérêt et le loyalisme envers nos associés nous contraignaient à fournir notre appui moral et matériel au gouvernement provisoire qui luttait pour accomplir une double tâche, à savoir : mener la guerre avec vigueur et en même temps reconnaître la vie de la nation et établir un gouvernement stable basé sur la souveraineté populaire.

Cependant, indépendamment de ces motifs, profondément sincère était l'amitié du gouvernement et du peuple des Etats-Unis pour la grande nation russe. L'amitié manifestée par la Russie envers notre nation, dans un moment d'épreuve et de détresse avait laissé dans nos cœurs un sentiment impérissable de gratitude. Ce fut comme amis reconnaissants que nous envoyâmes en Russie une commission d'experts, destinée à faciliter la réorganisation du système ferroviaire du pays, de façon à rénover toute sa vie économique et, par suite, ajouter au bien-être du peuple russe. Bien que regrettant profondément le retrait de la Russie de la guerre à un moment critique et la capitulation désastreuse de Brest-Litowsk, les Etats-Unis ont pleinement compris que le peuple de Russie n'en était nullement responsable.

Les Etats-Unis conservent inébranlable leur foi dans le peuple russe, dans son caractère élevé et dans son avenir. Ils n'éprouvent pas le moindre doute qu'il aura raison de l'anarchie existante, de la souffrance et de la misère actuelles. La détresse profonde qui marque la période présente de transition brusque de la Russie a des précédents historiques, et les Etats-Unis ont confiance que la Russie rétablie, libre et unie, reprendra une place prépondérante dans le monde et se joindra aux autres nations libres pour assurer le maintien de la paix et de la justice.

En attendant ce moment, les Etats-Unis estiment que l'amitié et l'honneur exigent que les intérêts de la Russie soient généreusement protégés et que dans la mesure du possible, toutes les décisions d'importance vitale pour elle, et en particulier celles qui ont trait à sa souveraineté sur le territoire de l'ancien empire russe, soient ajournées. C'est cette attitude d'amitié et d'engagement d'honneur envers la grande nation dont le sacrifice héroïque et courageux a tant contribué à l'issue heureuse de la guerre, qui a guidé le gouvernement des Etats-Unis dans sa réponse au conseil national lithuanien le 15 octobre 1919, et dans son refus persistant de reconnaître les Etats baltiques comme nations séparées indépendantes de la Russie.

Le même esprit s'est manifesté dans la note de ce gouvernement en date du 23 mars 1920, dans laquelle il était déclaré, en ce qui concerne certains projets de règlement dans le proche Orient, qu'aucune décision définitive ne pouvait ni ne devait être prise sans le consentement de la Russie. Conformément à ces importantes déclarations de politique, les Etats-Unis ont refusé d'approuver la décision du conseil suprême de Paris reconnaissant l'indépendance de la soi-disant République de Géorgie et d'Azerbeïdjan et donna des instructions à cet effet à son représentant en Russie méridionale, le contre-amiral Newton A. Mac Cully.

Enfin, tout en reconnaissant avec joie l'indépendance de l'Arménie, le gouvernement des Etats-Unis a décidé que la détermination définitive de ses frontières ne pourrait avoir lieu sans le consentement et la coopération de la Russie.

Non seulement la Russie y est intéressée parce qu'une portion considérable du territoire du nouvel Etat d'Arménie, lorsque cet Etat sera définitivement constitué, appartenait autrefois à l'empire russe, mais, d'autre part, il faut noter l'importance de ce fait que l'Arménie doit s'assurer la bonne volonté et l'amitié agissante de la Russie si elle désire rester indépendante et libre.

Ces exemples montrent que, dans leur politique étrangère, les Etats-Unis ont été constamment guidés par le souci de leur amitié pour la Russie. Nous nous refusons à ce qu'au moment où la Russie est réduite à l'impuissance et aux mains d'un gouvernement représentatif qui ne se maintient que par la force brutale, ce pays soit encore affaibli par une politique de démembrement conçue dans des intérêts qui ne sont pas purement russes.

Ce gouvernement est, bien entendu, en complet accord avec les puissances alliées dans leur désir de

provoquer une solution pacifique des difficultés actuelles de l'Europe et il secondera ces efforts par tous les moyens légitimes.

Il ne voit pas cependant qu'une reconnaissance du régime des Soviets puisse aboutir à ce résultat, et en conséquence il est hostile à tous pourparlers et négociations avec le régime soviétiste qui s'écarteraient des limites étroites dans lesquelles doivent se dérouler des pourparlers d'armistice.

Il est incontestable que les gouvernants actuels de la Russie ne sont pas au pouvoir par la volonté ou le consentement d'une proportion considérable du peuple russe. Bien que près de deux ans et demi aient passé depuis qu'ils se sont emparés du pouvoir, promettant de protéger l'Assemblée constituante contre les prétendues conspirations qui la menaçaient, ils n'ont pas encore autorisé des élections populaires. Au moment où l'œuvre de création d'un gouvernement représentatif populaire, basé sur le suffrage universel, approchait de sa fin, les bolchevistes bien que représentant une faible minorité de la nation, se sont emparés, par la force et par la ruse, des rouages du gouvernement et ont depuis continué à s'en servir, faisant peser une oppression sauvage dans le but de se maintenir au pouvoir.

Tout en n'ayant aucun désir d'intervenir dans les affaires du peuple russe ou de suggérer la forme de gouvernement lui convenant, le gouvernement des Etats-Unis exprime cependant l'espoir qu'il réussira bientôt à établir un gouvernement représentant sa libre volonté et ses aspirations. Lorsque le moment sera arrivé, les Etats-Unis examineront les mesures d'assistance pratiques qui peuvent être prises pour assurer le relèvement de la Russie, pourvu que la Russie elle-même ne se soit pas aliéné complètement l'intérêt amical des autres nations par le pillage et l'oppression des Polonais. Il n'est pas possible pour le gouvernement des Etats-Unis de reconnaître les gouvernants actuels de la Russie comme un gouvernement avec lequel les relations communes aux gouvernements amis peuvent être maintenues.

Cette conviction n'a rien à voir avec un régime politique ou social quelconque que le peuple russe jugerait bon d'instaurer. Elle est basée sur une série de faits d'une nature toute différente. Ces faits que personne ne peut contester, ont convaincu le gouvernement des Etats-Unis, à son corps défendant, que le régime actuel de la Russie est basé sur la négation de tout principe d'honneur et de bonne foi, et de tous les usages et conventions qui sont à la base de la loi internationale, la négation, en résumé, de tous les principes qui peuvent servir de base à des relations harmonieuses de confiance, soit entre les nations, soit entre les individus.

Les chefs responsables de ce régime se sont fréquemment et ouvertement vantés d'être prêts à signer des accords et des contrats avec les puissances étrangères, tout en n'ayant pas la moindre intention de les observer. Cette attitude de mépris des obligations contractées volontairement, ils la basent sur la théorie qu'aucun contrat ou accord conclu avec des gouvernements non bolchevistes ne peut les lier moralement. Ils ont non seulement proclamé cette doctrine, mais ils l'ont appliquée. En effet, en différentes occasions, les orateurs responsables de ce régime et ses agents officiels ont déclaré que leur conception était que l'existence même du bolchevisme en Russie, le maintien de sa domination dépendent et doivent continuer à dépendre de révolutions se produisant successivement dans toutes les autres grandes nations civilisées y compris les Etats-Unis, révolutions qui renverseront et détruiront les gouvernements de ces nations et établiront le régime bolcheviste à leur place. Ils ont fait comprendre de façon très claire leur intention de se servir de tous les moyens, y compris les moyens diplomatiques pour provoquer ces mouvements révolutionnaires dans les autres pays. Il est vrai qu'ils se sont, en différentes circonstances, déclarés prêts à donner des assurances et des garanties, qu'ils n'abuseront pas des privilèges et immunités diplomatiques dans ce but. Cependant, il convient d'examiner ces assurances à la lumière de leurs déclarations antérieures.

Au surplus, les Etats-Unis savent que le gouvernement bolcheviste est lui-même soumis au contrôle d'une faction politique ayant de nombreuses ramifications internationales, par l'intermédiaire de la troisième Internationale, et que cette organisation, qui est largement subventionnée par le gouvernement bolcheviste au moyen des revenus publics de la Russie poursuit elle-même ce but avoué : provoquer des révolutions bolchevistes dans le monde entier et que les chefs bolchevistes se sont vantés que leurs promesses de non-intervention dans les autres pays ne lieraient en aucun cas les agents de cette organisation.

Il n'est pas douteux que de tels agents recevraient l'appui et la protection de toutes agences diplomatiques établies par les bolchevistes dans d'autres pays. Inévitablement, le service diplomatique du gouvernement bolcheviste deviendrait un canal d'intrigues et de propagande, de révolte contre les institutions et les lois des pays avec lesquels ils seront en paix, ce qui constituerait un abus de l'amitié auquel les gouvernements éclairés ne peuvent se soumettre. Le gouvernement américain estime qu'il n'existe aucun terrain commun sur lequel il puisse se placer avec une puissance dont la conception des relations internationales est si différente de la sienne et contre laquelle son sens moral se révolte.

Il ne peut y avoir aucune confiance, aucun respect mutuels si des engagements peuvent être pris et des contrats conclus avec l'intention bien arrêtée de la part d'un des contractants d'y manquer ou de les répudier. Nous ne pouvons reconnaître, nous ne pouvons avoir de relations officielles ou accueillir amicalement les agents d'un gouvernement qui est résolu à conspirer contre nos institutions, dont les diplomates seront les instigateurs de dangereuses révoltes, dont les orateurs proclament qu'ils signeront des contrats avec l'intention de ne pas les observer.

Pour résumer la situation de ce gouvernement, je dirai donc en réponse à la demande de Votre Excellence qu'il envisagerait avec satisfaction une déclaration par les puissances alliées et associées que l'intégrité territoriale et les véritables frontières de la Russie seront respectées. Ces frontières devraient comprendre la totalité de l'ancien empire russe à l'exception de la Finlande, de la Pologne ethnique propre, et des territoires qui peuvent à la suite d'un accord faire partie de l'Etat arménien.

Les aspirations de ces nations à l'indépendance sont légitimes. Chacune d'elles a été annexée par la force et leur libération d'un joug étranger qui les oppresse n'implique aucune atteinte aux droits territoriaux de la Russie et a reçu la sanction de l'opinion publique de tous les peuples libres. Une telle déclaration présuppose le retrait de toutes les troupes étrangères des territoires compris dans ces frontières et, dans l'opinion de ce gouvernement, devrait être accompagnée par l'annonce qu'aucune transgression par la Pologne, la Finlande ou par une autre puissance de la frontière ainsi définie et proclamée ne serait tolérée.

C'est ainsi seulement que le régime bolcheviste sera privé de son appel fallacieux mais efficace au nationalisme russe et sera contraint de se mesurer avec le défi inévitable de la raison et du respect de soi-même que le peuple russe, à l'abri de l'invasion et de toute violation de son territoire, lancera certainement à une philosophie sociale qui le dégrade et à une tyrannie qui l'oppresse. La politique qui vient d'être exposée recevra l'appui de ce gouvernement.

BAINBRIDGE COLBY.

(*Le Temps*, 13 août.)

IX. — NOTE DE M. MILLERAND AU GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS

13 août 1920.

Le *Temps* publie *in extenso* la note relative à la Russie que le département d'Etat a remise à l'ambassade d'Italie et dont vous m'avez adressé le résumé.

J'ai la satisfaction de constater que le gouvernement de la République est entièrement d'accord avec le gouvernement fédéral sur les principes formulés dans ce document.

Le gouvernement de la République porte sur les gouvernants actuels de la Russie le même jugement que le gouvernement fédéral. Selon les expressions mêmes du secrétaire d'Etat américain, ils ne sont pas au pouvoir par la volonté ou le consentement d'une partie considérable du peuple russe. Représentant une faible minorité de la nation, ils se sont emparés du pouvoir par la force et par la ruse. Depuis deux ans et demi qu'ils le détiennent en faisant peser sur le pays une oppression sauvage, ils n'ont pas encore autorisé des élections populaires. Au contraire, ils ont fait obstacle à la création d'un gouvernement représentatif populaire, basé sur le suffrage universel. Les faits ont prouvé que le régime actuel de la Russie est fondé sur la négation de tout principe d'honneur et de bonne foi, de tous les usages et conventions qui sont à la base des rapports entre nations et individus. Les chefs responsables de ce régime se sont fréquemment et ouvertement vantés d'être prêts à signer des accords et des contrats avec les puissances étran-

gères, tout en n'ayant pas la moindre intention de les observer ; ils prétendent qu'aucun contrat ou accord conclu avec les gouvernements non bolchevistes ne peut les lier moralement. Après avoir proclamé cette doctrine, ils l'ont appliquée. Ils ont déclaré que par tous les moyens ils provoqueraient dans les autres pays des mouvements révolutionnaires pour y établir le régime bolcheviste. D'ailleurs ils se reconnaissent eux-mêmes soumis au contrôle d'une faction politique ayant des ramifications internationales, et ils se sont vantés que leurs promesses de non-intervention dans les autres pays ne lieraient en aucun cas les agents de cette organisation. Toutes ces appréciations du secrétaire d'Etat américain sont la vérité même.

En conséquence, le gouvernement fédéral estime impossible de reconnaître les maîtres actuels de la Russie comme un gouvernement avec lequel les relations communes aux gouvernements amis peuvent être maintenues. Nous ne pouvons avoir de relations officielles avec un gouvernement qui est résolu à conspirer contre nos institutions, dont les diplomates seraient des instigateurs de révoltes, dont les orateurs proclament qu'ils signeront des contrats avec l'intention de ne pas les observer.

En parfaite union avec le gouvernement fédéral, le gouvernement français croit à la nécessité d'un Etat polonais indépendant, et le peuple français, comme le peuple américain, désire ardemment le maintien de l'indépendance politique et de l'intégrité territoriale de la Pologne.

C'est pourquoi on est d'accord à Paris et à Washington pour encourager tous les efforts faits en vue de ménager un armistice entre la Pologne et la Russie, mais en évitant que le caractère attribué aux négociations ait pour conséquences de reconnaître le régime bolcheviste et de démembrer la Russie.

Le gouvernement fédéral, interprète des sentiments du peuple américain, désire aider le peuple russe, dans l'avenir duquel les Etats-Unis conservent une foi inébranlable. Le gouvernement de la République s'associe intégralement à cette déclaration.

Le gouvernement français n'a jamais varié dans sa volonté de soutenir les principes si nettement formulés par le gouvernement des Etats-Unis. C'est dans cet esprit qu'il est décidé à n'approuver les conditions d'armistice offertes à la Pologne que si elles sont conformes à ces principes ; c'est encore dans cet esprit qu'il a, après un mûr examen, reconnu en fait un gouvernement russe qui déclare accepter les mêmes principes.

Je vous prie de faire connaître au gouvernement des Etats-Unis, en lui communiquant le présent télégramme, l'accueil que ses déclarations ont trouvé auprès du gouvernement français, heureux de constater, une fois de plus, l'intime harmonie des sentiments qui animent le peuple américain et le peuple français lorsque est en jeu l'avenir de la civilisation.

(Havas.)



Dernières Publications

La Politique Étrangère

Chronique Politique

par Auguste MELOT

(La Revue Générale, 15 septembre)

Le ministère Delacroix tenta d'associer pour la reconstitution nationale les grandes forces des trois partis politiques. Le parti libéral lui a fait défaut. Son échec fut amené par les exigences des partis qui voulaient la réalisation de leur programme d'avant-guerre, les socialistes et les libéraux demandèrent le suffrage universel, et les flamingants l'usage exclusif de la langue flamande.

Ce ministère commit une lourde erreur dans sa politique polonaise. Il refusa le libre passage, sur le territoire belge, des armes et munitions destinés à la Pologne. Il s'abrita sous un prétexte de neutralité. Cette attitude s'explique par le désir d'être agréable à l'Angleterre, mais M. Delacroix n'avait point prévu le changement d'avis de M. Lloyd George. Il fut désavoué par plusieurs membres du cabinet, MM. Hymans et Janson.

L'actuel cabinet n'est qu'un ministère d'attente. Le prochain sera-t-il un ministère d'affaires et de compétences ? Il y a des risqués à courir avec des spécialistes. Mais avant tout il faut donner à la Belgique une bonne situation internationale et reconstituer matériellement et moralement le pays ruiné par la guerre.

M. D.

Memento

REVUES :

Histoire. — Politique extérieure :

LA SOLUTION DE LA QUESTION ROMAINE, par R. de la Nolva *(La Revue Mondiale,* 15 septembre). — LES TROIS RÉPUBLIQUES TRANSCAUCASIENNES, par le prof. Frédéric Macler *(Correspondance d'Orient,* 15-30 août). — L'INUTILE VISITE, par Jacques Bardoux *(l'Opinion,* 18 septembre). — LA FOLLE GUERRE EN ORIENT (VI), par B.-George-Gaulis *(l'Opinion,* 18 septembre). — LES « ROYALISTES » EN GRÈCE, par Georges Bourdon *(l'Opinion,* 18 septembre).

Questions Economiques et Sociales :

LA MISE EN EXPLOITATION DE LA RUSSIE, par Maurice Ajam *(l'Exportateur Français,* 23 septembre). — COMMENT, DEMAIN, S'EXERCERA LA CONCURRENCE COMMERCIALE ALLEMANDE, par Lucien Chassaigne *(Exportateur Français,* 23 septembre). — L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DE LA ROUMANIE, par Charles Cabanon *(Exportateur Français,* 23 septembre). — UNE HEUREUSE ÉVOLUTION DANS LA TECHNIQUE LÉGISLATIVE DU PARLEMENT FRANÇAIS EN MATIÈRE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE, par Georges Scelle *(Bulletin de la Chambre de Commerce française en Suède,* 15 septembre). — L'ARSENAL DE TOULON ET L'AVENIR DE NOTRE MARINE, par Victor Cambon *(La Force Française,* 17 septembre). — LE VIN : RICHESSE FRANÇAISE, par Georges Couanon *(La Force Française,* 17 septembre). — LE CHOIX DE LA FORCE MOTRICE POUR LES USINES, par Henry Aubert *(Force Française,* 17 septembre).— LA SAVOIE INDUSTRIELLE, par Louis Bordeaux *(La Force Française « régionaliste »,* 17 septembre). — LES VOIES DE COMMUNICATION EN SAVOIE, par Sarraz-Bournet *(La Force Française « régionaliste »,* 17 septembre). — CHRONIQUE SCIENTIFIQUE, LA TÉLÉGRAPHIE SANS FIL, par J. Jaumotte *(La Revue Générale,* 15 septembre). — LA QUESTION DES COMBUSTIBLES, par René d'Orceau *(l'Opinion,* 18 septembre). — LE SALUT NOUS VIENDRA-T-IL DES COOPÉRATIVES, par Stéphen Valot *(Progrès Civique,* 18 septembre). — LE BOLCHEVISME EST-IL ANTIDÉMOCRATIQUE, par Albert Mathiez *(Progrès Civique,* 18 septembre). — LA CONTRIBUTION DE LA CIVILISATION HELLÉNIQUE A L'IDÉE SOCIALISTE, par Léon Maccas *(Etudes franco-grecques,* août 1920).

Problèmes Financiers :

LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES, par Hyacinthe Philouze *(Moniteur des Capitalistes et des Rentiers,* 24 septembre). — LA SITUATION FINANCIÈRE ET LE NOUVEL EMPRUNT NATIONAL, par Frédéric Jenny *(La Force Française,* 17 septembre). — LES RETARDS DES BUDGETS, par Robert Doucet *(Le Monde Economique,* 18 septembre).

Pages Littéraires :

UN CHEF-D'ŒUVRE OUBLIÉ (Numance de Cervantès), par Nicolas Ségur *(La Revue Mondiale,* 15 septembre). — UNE COQUETTE AU XIVe SIÈCLE (d'après « Il Corbaccio » de Boccace), par L. Gielly *(l'Opinion,* 18 septembre). — DE LA LITTÉRATURE SUD-AMÉRICAINE, par Manoel Gahisto *(l'Opinion,* 18 septembre). — LE GÉNÉRAL LYAUTEY JUGÉ PAR SES LETTRES, par Louis Barthou *(La Revue Hebdomadaire,* 18 septembre). — LE CARDINAL AMETTE, ARCHEVÊQUE DE PARIS, par Pierre de Quirielle *(La Revue Hebdomadaire,* 18 septembre). — LA CORRESPONDANCE DE BOSSUET, par Jean-Jacques Brousson *(La Force Française,* 17 septembre). — EN RELISANT MAUPASSANT, par M. Esch *(La Revue Romande,* 15 septembre).

LIVRES :

Littérature :

FIANÇAILLES TRAGIQUES, par Charles Foley *(Ferenczi).* — PAS A PAS DANS LA NUIT, par Christiane Aimery *(Laffitte).* — LE RÊVE DE CINYRAS, par Xavier de Courville *(Stock).* — L'EXIL, poèmes, par Lucien Bec *(Figuière).*

Economie et Finances

LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES

Le bilan du Nationalisme Economique

Rassurons-nous : Nous avions énergiquement dénoncé l'illogisme de Bruxelles avant Genève ou sans Genève. En un tournemain ce paradoxe a été résolu. A la première séance, on a formellement écarté du programme de la Conférence, la question des réparations et celle des indemnités. Elles ne pourront être discutées sous une forme quelconque. Ainsi tombe, il est vrai, du même coup l'objet primordial de la réunion puisqu'elle avait pour but de résoudre le problème des crédits internationaux qui, lui-même, ne pouvait être résolu qu'en fonction des indemnités allemandes. Et voilà qui n'est pas pour augmenter notre confiance dans les résultats de cette imposante assemblée internationale.

Je voudrais cependant, avec la plus grande bonne volonté, suivre les efforts qui vont y être tentés et essayer de discerner son utilité.



La presse a fait valoir assez généralement, ces jours-ci, la solennité de la Conférence qui vient de s'ouvrir, en disant qu'elle est la première manifestation d'existence de la Société des Nations, qui, par elle, va commencer à prendre conscience de sa réalité. Nous souhaitons qu'il en soit ainsi et que cette conscience s'éveille chez tous à la lumière des faits qui vont être confrontés à Bruxelles.

Certes, s'il y a une philosophie qui doive découler des rapports qui ont été fournis par tous les délégués sur la situation de leurs patries respectives, c'est bien celle d'une implacable solidarité économique entre toutes les nations du monde. Qu'il s'agisse des vainqueurs ou des vaincus, des belligérants ou des neutres, des pays à change réputé favorable ou des autres, tout le monde souffre, tout le monde est dans un état d'inquiétante instabilité. Ceux que la guerre avait enrichis et dont la monnaie est surévaluée, voient se tarir peu à peu le courant de leurs exportations et se déchaîner par contre-coup une grave crise intérieure ; ceux que la guerre a ruinés et dont la monnaie est avilie ne peuvent plus acheter les matières indispensables à leur restauration et assistent à une hausse vertigineuse et mortelle des prix sur leur marché.

L'équilibre est rompu partout, et la machine économique ne marche plus qu'avec de furieux à-coups.

A quoi tient donc cette redoutable situation que le monde voit s'aggraver depuis l'armistice, sans qu'aucun effort collectif ait été tenté pour enrayer son développement ? Est-elle le résultat de conjonctures inéluctables devant lesquelles il n'y avait qu'à courber la tête, ou pouvait-elle être atténuée par des mesures prises d'un commun accord ?

Nul doute qu'il y ait, au détraquement général du monde, des causes qui échappaient à tout effort de bonne volonté collective. L'Humanité souffre avant tout d'un immense affaissement de la production. Les hommes ont été fauchés par millions ; les stocks accumulés ont été épuisés. Les matières premières sont rares. La Russie a sombré dans le bolchevisme, laissant un trou béant parmi les centres d'approvisionnement du monde. Et presque partout la paresse, la révolte et l'appétit des jouissances immédiates ont détendu les énergies laborieuses.

Tout cela est certain.

Mais à côté de ces causes inéluctables de déséquilibre, combien d'autres sont apparues qui ont leur source dans les décisions imprévoyantes ou égoïstes qui ont été prises par les dirigeants des peuples qui, aujourd'hui, s'assemblent, gémissants, à Bruxelles ?

Deux grands coupables : l'incapacité des gouvernants et le nationalisme économique. Celui-ci surtout, et qu'il faut le plus sévèrement dénoncer. A l'heure de l'histoire du monde où le rétablissement de l'ordre et de la prospérité exigeait le plus impérieusement une entente générale des peuples, ceux-ci, et, parmi eux au premier rang les Etats-Unis et l'Angleterre, ont cru pouvoir tenter ou exploiter seuls leur chance de fortune ou d'hégémonie. Leurs résistances ou leurs décisions ont rompu le pacte d'association économique qui s'était ébauché pendant la guerre, sous la pression du péril commun. Et si l'on veut apprécier l'étendue du mal que leur attitude a fait au monde, il suffit de rappeler les trois mesures les plus néfastes qu'on leur doit.



La première a été la rupture d'équilibre des changes. Pendant presque toute la durée de la guerre, les changes interalliés avaient été maintenus à des taux très voisins du pair et dans un état de stabilité à peu près absolue. En France pendant des mois, la livre sterling a valu 26.07 et le dollar 5,45. C'était pourtant au temps où la fortune de notre pays était le plus compromise ; tandis que maintenant, la victoire venue, l'œuvre de reconstruction entreprise et la renaissance nationale en pleine voie de réalisation, la valeur de la livre anglaise dépasse 52 francs et celle du dollar 15 francs.

Ceci est arrivé brusquement, on s'en souvient, au printemps de l'année dernière, parce que, soudain, l'Angleterre et les Etats-Unis ont décidé de renoncer au système de la stabilisation des changes par le moyen des crédits d'Etat. Avec une incroyable légèreté, ou plutôt avec l'espoir secret, pour l'Angleterre et pour l'Amérique, d'asseoir sur le désordre des changes européens l'hégénomie de leur marché monétaire national, on a jeté la valeur internationale des monnaies d'Europe en pâture aux spéculateurs. Le prétexte était de ne pas compromettre les finances publiques et de ne pas fausser les balances respectives des nations. Passe pour la limitation des crédits de trésoreries. Mais on pouvait sans danger pour l'économie nationale des pays prê-

teurs, s'ingénier au moins à maintenir dans d'étroites limites les fluctuations des changes en disciplinant les crédits commerciaux. Car ces crédits n'ont pas cessé d'exister et de se renouveler puisqu'on n'a pas cessé de payer, ainsi que le répète avec force M. Décamp, l'éminent directeur du bureau des Etudes de la Banque de France, et il ne leur manque qu'un régulateur.

Ce régulateur, le nationalisme économique étroit et borné de l'Angleterre et de l'Amérique n'a pas voulu le maintenir ni le perfectionner. Et, ce faisant, il a plongé le marché dans l'anarchie des changes, fertile en incalculables désordres et en répercussions indéfinies.



Une deuxième mesure, imputable au même esprit d'égoïsme économique national a été celle qui a consisté à briser entièrement l'organisme interallié de répartition des matières premières. A grand peine, et non sans heurts, la coalition des alliés avait réussi à introduire un certain ordre dans l'approvisionnement des belligérants et des neutres. La question fut posée, après l'armistice, de savoir s'il n'était pas opportun de maintenir et de développer des ententes pour l'attribution de contingents à chaque pays pour les principales matières premières dont le déficit, et par suite, la hausse démesurée était à craindre.

L'égoïsme des grands pays producteurs, — et au premier rang les Etats-Unis — refusa, avec l'espoir de bénéficier de la concurrence des acheteurs. Et les prix commencèrent leur ronde vertigineuse.

Troisième manifestation enfin, celle-ci plus cynique encore, d'un nationalisme économique fermé à toute idée de solidarité internationale avec ses répercussions : la politique des prix différentiels. Celle-ci a été brillamment inaugurée par l'Angleterre, avec ses prix spéciaux pour le charbon d'exportation, ou encore avec son opération d'accaparement des laines. Système plein de dangers, qui contribue puissamment au désordre économique du monde, et auquel il importe qu'on se préoccupe de mettre un terme au plus tôt.

La Conférence de Bruxelles provoquera-t-elle sur tous ces points les réflexions utiles qu'ils appellent ?

Nous avons peu d'espoir, on le sait, qu'il sorte quelque chose de positif de cette réunion. Nous estimons cependant qu'elle n'aurait pas siégé en vain si elle contribuait à éveiller parmi les nations qu'elle assemble, cette conscience économique collective qui, jusqu'ici, leur a fait si totalement défaut.

LÉON POLIER.



La capacité contributive de la France

UNE LÉGENDE TENACE, MAIS PÉRIMÉE. — LE COURAGE FISCAL EN FRANCE. — SON EFFORT. — L'IMPOT ET LE REVENU NATIONAL. — L'IMPOT ET LA POPULATION. — LA CHARGE INDIVIDUELLE. — FRANCE ET ANGLETERRE.

De toutes les questions financières présentes, nulle n'est plus pressante que celle de la capacité contributive de la France. Au moment où un effort fiscal sans précédent vient d'être réalisé, au moment où, devant la Conférence de Bruxelles, réunie par la Société des Nations, tous les pays sont appelés à faire l'exposé de leur situation financière ; à l'heure où vont être mis en parallèle les efforts financiers respectifs des alliés et des ennemis d'hier, ainsi que des neutres eux-mêmes, il est bon de montrer que la France n'est pas la dernière dans l'œuvre de reconstitution financière. Il faut en effet détruire une légende qui, si elle a pu se justifier par des chiffres envisagés d'une façon absolue, perd toute autorité quand on la considère du point de vue relatif, le seul qui soit à la fois légitime et scientifique.

Derrière la campagne qui se poursuit depuis de longs mois, il y a sans doute des amis sincères de la France, mais surtout des adversaires attachés à diminuer ainsi, par comparaison, la charge de l'Allemagne. Ces derniers n'oublient pas qu'aux termes du Traité de Versailles, la Commission des Réparations a qualité pour exiger, qu'en aucun cas, la charge fiscale de l'Allemagne ne soit inférieure à celle du plus imposé des alliés. Ils savent que ce sera certainement la France qui servira ainsi de terme de comparaison et, en accréditant l'opinion qu'elle ne réalise pas tout l'effort dont elle est capable, ils diminuent par là même le poids des taxes à imposer aux Allemands. Notre Délégation à Bruxelles s'emploiera à démasquer cette manœuvre et à apporter la preuve de l'étendue de nos sacrifices. Mais, il est des morts qu'il faut qu'on tue, et on ne saurait trop redire ce que nous avons fait. Nous croyons avoir, personnellement d'autant plus le droit de le faire, qu'avant les réformes fiscales de juin dernier, nous étions les premiers à dénoncer l'insuffisance de notre effort fiscal. M. Doumer n'a pas craint de l'affirmer à son tour dans ses derniers rapports au Sénat. Mais aujourd'hui on ne peut plus tenir le même langage et les chiffres seuls, unique argument à fournir en la matière, vont permettre de démontrer qu'eu égard à sa capacité contributive, la France a accompli une œuvre financière égale et supérieure même à celle des autres pays.



Quelle est, en effet, la charge fiscale totale du pays? A quelle matière contributive s'applique-t-elle, celle-ci étant envisagée en fonction tout à la fois de la fortune du pays, évaluée en capital et surtout en revenus, et du nombre des contribuables susceptibles de la supporter ? Nous laissons ici de côté la discussion sur la répartition des impôts en impôts directs et indirects. C'est une question d'ordre intérieur. Elle vise simplement l'aménagement de nos ressources et l'appel respectif que nous faisons à la richesse acquise ou à la consommation. Au regard de l'étranger, ce qui importe, c'est le montant des recettes que se procure le Trésor en les demandant aux contribuables français sous forme de prélèvement sur les revenus ou sur la fortune, ou sous forme d'addition aux dépenses journalières.

Or, à cet égard, les éléments du problème sont les suivants : la charge fiscale totale qui pèse sur nos épaules depuis le 25 juin 1920, date de la promulgation de la loi créant de nouvelles ressources fiscales, est de 19 milliards environ. On se souvient que nous avons obtenu ce chiffre, en éliminant tout ce qui, dans le budget, était recettes d'ordre, recettes domaniales, industrielles, etc..., pour nous en tenir à la seule fiscalité, c'est-à-dire aux impôts véritables.

Que représente cette somme par rapport à la fortune du pays ? C'est là un problème délicat et que le bouleversement complet des valeurs rend à peu près insoluble. Avant la guerre, l'évaluation de la fortune privée de la France, obtenue par les moyens classiques bien connus des économistes et des statisticiens : multiplication de l'annuité successorale par le coefficient moyen de survie ; procédés d'évaluation directe par une sorte d'inventaire de la fortune mobilière et immobilière du pays, la faisait ressortir à 240 milliards. Quant au revenu national, il était estimé à 27 milliards environ. Sur ce revenu, l'Etat seul prélevait, à titre d'impôts proprement dits, environ 4 milliards, soit à peu près 15 % du revenu national.

De combien la guerre a-t-elle augmenté ce revenu ? Certains de ses éléments ont grossi, peut-on dire, au moins dans la limite même des prix. Les bénéfices industriels et commerciaux en sont là, et il n'est pas besoin de démontrer, une fois de plus, qu'une des causes des bénéfices de guerre réside dans la hausse même des prix. Il en va de même de certains revenus de valeurs mobilières, notamment les valeurs industrielles dont le cours et les dividendes suivent, en général, la même courbe que les bénéfices ou dont le cours varie d'après la capitalisation du revenu. La terre de son côté, a vu grossir considérablement son revenu. Les salaires ont augmenté, dans une forte proportion. Les traitements et les appointements ont sans doute bénéficié d'une moindre augmentation, mais il n'a pas moins fallu les majorer. Par contre, les porteurs d'anciennes rentes françaises qui représentaient à peu près une trentaine de milliards, soit plus du dixième de la fortune privée du pays, les porteurs de fonds russes, ottomans, lombards, mexicains, etc..., n'ont bénéficié d'aucune augmentation de revenus, quand, même, ils ne les ont pas complètement perdus.

Les régions envahies ont subi une perte énorme en capital et ont diminué la capacité de gain de leurs habitants.

Aussi, en l'absence de toute évaluation précise, permettant de déterminer exactement dans quelle mesure, compensation faite des pertes, le revenu nominal du pays a subi le contre-coup de la hausse des prix et de la dépréciation de l'instrument monétaire, nous pouvons estimer le revenu actuel français à tout au plus trois fois son montant d'avant-guerre. Aussi bien, d'ailleurs, c'est à environ ce chiffre que s'élève l'augmentation de la circulation monétaire, — indice sinon cause de l'augmentation des prix et des revenus, — quand on ne compare pas simplement le montant des billets en circulation en 1914 et en 1920, mais qu'on prend soin d'ajouter au premier élément le montant du numéraire métallique en circulation, que le retrait de l'or ou la thésaurisation des monnaies a fait complètement disparaître.

Le revenu de la France aurait donc nominalement augmenté d'environ 200 % et s'élèverait, à l'heure actuelle, à une somme d'environ 75 à 80 milliards. Par rapport à ce chiffre, le prélèvement fiscal atteindrait donc aujourd'hui 25 % environ du revenu, tandis qu'avant guerre, il était inférieur à 15 %.

Mais il y a plus : le véritable élément de la richesse d'un pays n'est pas le capital et son pouvoir de rapporter un revenu, c'est aussi et surtout l'homme, la population, et ici notre population décimée par la guerre supporte difficilement la comparaison avec l'étranger. Elle s'élevait avant la guerre à un peu plus de 39 millions d'habitants. La guerre a tué un million et demi de Français ; elle en a fait mourir prématurément au moins autant. Pour les 77 départements non envahis, seulement, l'excédent des décès civils sur les naissances a atteint, de 1914 à 1919, le chiffre de 1.389.916 unités. La perte en hommes du pays s'élève à 3 millions, et que l'on ne vienne pas dire que les 1.800.000 Alsaciens et Lorrains, revenus à la France, compensent, jusqu'à due concurrence, cette perte, car au point de vue fiscal, ils ne sont pas encore rentrés dans le sein de la vieille métropole. C'est donc sur une population de 36 millions d'habitants que se répartit la charge lourdement accrue.

Il faut même aller plus loin. Toute la population ne doit pas être prise en considération, on doit y distinguer la population d'âge contribuable, c'est-à-dire la population adulte. Or, il existait avant la guerre, 11.700.000 chefs de familles ; 1.900.000 célibataires masculins de plus de 25 ans et un nombre égal de célibataires du sexe féminin. C'était, au total, une population adulte de contribuables possibles de 15.500.000 personnes ! Si la charge fiscale par tête d'habitant, tous éléments de la population comptés, représentait en 1913, une somme de 108 francs par an environ, elle était de 270 francs, en ne tenant compte que des Français d'âge contribuable. Aujourd'hui, sur une population de 36 millions d'âmes, pèse une charge plus que quadruplée. Chacun des Français survivants : hommes, femmes, enfants, et vieillards compris, devra donc acquitter environ 527 fr. par an. Et si l'on considère que la partie de la population la plus atteinte par la guerre a été précisément cette population adulte et masculine de 18 à 50 ans, parmi laquelle se recrutaient les contribuables, il n'est pas exagéré d'évaluer sa réduction à un million et demi d'âmes. De sorte que 14 millions de Français d'âge contribuable auront à supporter, à eux seuls, le poids de la fiscalité publique et qu'un impôt individuel de 1.350 fr. grèvera chacun d'entre eux : chefs de familles nombreuses, mariés sans enfants ou célibataires du sexe masculin ou féminin.



Tel est le sacrifice fiscal que la guerre impose à la France. Il est lourd et elle est prête à le porter allègrement, mais elle voit avec peine ses meilleurs amis négliger cet effort et, sur la foi de renseignements erronés ou périmés, en contester l'importance. Une simple comparaison avec le pays dont le courage fiscal nous est donné en exemple, et que nous avons nous-même cité, l'Angleterre, permettra de mesurer notre propre force. La fortune anglaise a toujours été beaucoup plus considérable que la nôtre. A la veille de la guerre, estimée par les mêmes moyens que la fortune française, on l'évaluait à 425 milliards, le revenu national du Royaume-Uni étant de son côté évalué à 44 milliards. Ce revenu a certainement, pendant la guerre, bénéficié d'une augmentation au moins égale à celle de la France. L'Angleterre n'a pas été envahie. Ses usines ont continué à fonctionner. Elle est devenue la pourvoyeuse de la coalition. Ses industriels ont réalisé d'énormes bénéfices qui se traduisent par les prélèvements opérés sur eux par le fisc, lesquels ont atteint pour la période de guerre près de 25 milliards de francs. L'augmentation du rendement de l'impôt sur le revenu, qui n'est pas seulement due aux majorations de tarifs, accuse également cet enrichissement progressif de notre voisine. Seules des raisons techniques ont empêché de soumettre cet enrichissement à une contribution fiscale appropriée. D'autre part, la population anglaise n'a pas été, comme la nôtre, saignée par la guerre. Ses 600.000 soldats morts sur les champs de bataille n'ont pas diminué sa population, dont la progression est constante. Un simple indice. Tandis que l'an dernier, chez nous, les morts civils dépassaient les naissances de 217.000, la Grande-Bretagne voyait sa population s'accroître de 228.000 unités. Or, compte tenu de ces éléments, *les recettes fiscales anglaises totales* pour l'année 1920-1921, s'élèvent à 1.035.150.000 livres sterling *y compris* 220 *millions de livres d'impôts sur les bénéfices de guerre* qui n'atteignent que la partie la plus riche de la population, soit au pair d'avant guerre, une somme de 25.875.000.000 de francs. Par rapport à un revenu triplé et porté à 132 milliards par an, c'est un prélèvement de 19,4 %, c'est-à-dire bien inférieur au nôtre.

Si, de ce rapprochement entre impôts et revenus privés, nous passons au rapprochement avec la population, qui atteint vraisemblablement 46 millions d'âmes, nous constatons que chaque Anglais de tout âge et de tout sexe paie environ 565 francs, chiffre également tout à fait voisin de celui de notre pays. Enfin, comme la population adulte britannique a été loin de subir les sacrifices et les pertes de la nôtre, on peut la considérer comme ayant conservé son importance d'avant guerre et se chiffrant par 22 millions de personnes. La charge individuelle qui lui est imposée, y compris l'*excess profits duty*, ressort donc à 1.180 francs, chiffre sensiblement moindre que celui de notre pays. Abstraction faite de la taxe sur les profits de guerre, elle ne serait plus que de 330 francs d'une part, et 690 fr. de l'autre.



Nous ne méconnaissons pas le caractère nécessairement conjectural et approximatif des calculs précédents. Toutefois, nous sommes sûrs qu'ils ont une

valeur considérable comme ordre de grandeur. A ce titre, il nous a paru nécessaire et intéressant de les mettre sous les yeux des lecteurs de l'*Europe Nouvelle*, devançant ainsi la publication de l'exposé financier français, fait à la Conférence de Bruxelles. La légende d'une France courageuse militairement, mais financièrement pusillanime, a vécu. Sans doute, pourrons-nous, entre nous, critiquer la manière dont la charge fiscale est répartie entre les Français. Mais, vis-à-vis de l'étranger, l'amour de la vérité et la défense du crédit national nous feront un devoir de proclamer que notre effort est digne de celui de nos alliés, de nos débiteurs et des neutres.

William OUALID.



CHRONIQUE DES CHANGES

Le marché des changes n'a pas enregistré, en général, de très grandes variations pendant cette semaine. Il n'y a pas de tendance bien définie. C'est l'indécision qui domine avec certains moments de tension suivis de légères réactions qui ramènent au niveau habituel. On n'attend évidemment pas grand'chose de la Conférence de Bruxelles dont les décisions, quelles qu'elles soient, ne pourront avoir aucune action sur les cours.

La *livre sterling* a oscillé entre les taux de 51.22 et de 52,50 ; le *dollar* entre ceux de 14,22 et de 15,01. La plupart des autres devises conservent la même stabilité relative : le *franc suisse*, entre 236 et 240 1/2, la *peseta*, entre 214 et 219 3/4, le *florin*, plus agité, oscille entre 4,51 et 4,69. Les *couronnes scandinaves* ont aussi subi des mouvements d'une certaine amplitude : la *couronne* danoise a connu les cours extrêmes de 192 et de 210, la *couronne norvégienne* de 196 et de 207.

Dans l'ensemble, les changes restent donc, pour notre monnaie, à de très hauts cours que les spéculateurs qui avaient pris position à la hausse s'efforcent de maintenir. Cette tension persistante peut, d'ailleurs, en partie se justifier par les résultats des récoltes françaises qui commencent à être connus avec plus de précision et qui font apparaître des chiffres moins favorables qu'on ne l'avait espéré cet été. La récolte des céréales, surtout, donne un nombre de quintaux assez sensiblement inférieur à ce que l'on avait escompté et la France sera obligée, par suite, de faire appel à des importations plus considérables qu'on ne l'avait pensé.

Mais, dans l'ensemble, il est certain cependant que la situation économique de notre pays continue à s'améliorer. L'ascension du chiffre des exportations, notamment, continue à être de plus en plus remarquable, et les rentrées d'impôts donnent des plus-values extrêmement encourageantes. Enfin, il ne faut pas oublier que la période de l'emprunt va s'ouvrir et que, comme toujours, sans doute elle provoquera, par les remises étrangères, une légère détente.

Le *mark polonais*, en dépit du rétablissement extraordinaire de l'armée polonaise, et malgré que les succès contre les bolchevistes continuent à se développer sans arrêt, donne au marché le spectacle étonnant d'un effondrement continu. Le mark polonais avait naturellement beaucoup fléchi au moment où se produisait l'avance russe sur Varsovie. Mais la baisse n'a fait que s'accentuer depuis la victoire. Ainsi, au début d'août, le change de Varsovie sur Paris était à 15,80, et il est maintenant à 17.50, c'est-à-dire que notre *franc*, qui valait 15,80 marks polonais, en vaut 17,50 aujourd'hui.

Cet affaissement est dû à la très mauvaise situation économique et financière dans laquelle se trouve le pays. L'industrie polonaise manque de machines et de matières premières. Elle a d'énormes besoins qui se traduisent par de fortes importations alors que les exportations sont très faibles. En outre, les besoins financiers du Trésor ont poussé à prendre des mesures, telles que l'emprunt forcé de 15 milliards de marks, qui ont provoqué de vives inquiétudes chez les capitalistes. Il y a donc un exode des capitaux qui cherchent à se convertir en titres ou en monnaies étrangères.

Le gouvernement polonais a essayé de lutter contre cette tendance en ayant recours à tous les moyens qui, cependant, ont donné, dans les autres pays de si médiocres résultats. Une Centrale des Devises a été instituée, par l'intermédiaire de laquelle doivent passer tous ceux qui veulent acheter ou vendre des devises étrangères. Tous les transferts de ou pour la Pologne sont ainsi contrôlés. Une Commission spéciale du change a été créée pour surveiller ces transactions et pour fixer les cours auxquels les banques de change achèteront et vendront les devises étrangères. L'exportation des espèces ou des titres est soumise à l'obtention d'un permis spécial.

Il est à craindre, malheureusement, que ce mécanisme n'agisse pas bien énergiquement. Et, en fait, le mark polonais ne manifeste aucune tendance à se relever encore.

Léon POLIER.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

Ce n'est que lentement que le marché se relève ; encore la reprise qui se manifeste depuis quelques séances ne s'effectue-t-elle pas sans à-coups et, n'ayant toujours pas la consécration du grand public, reste-t-elle bien incertaine. Si modeste soit-elle, l'amélioration est indéniable, et il faut s'en réjouir, en se gardant de s'illusionner sur sa portée et sa solidité. En dépit d'une certaine détente des changes, c'est en Banque que cette amélioration a été le plus sensible, le Marché Officiel s'en tenant dans l'ensemble aux environs des cours antérieurement cotés.

Sans doute, certaines considérations politiques, justifient-elles la fermeté dont les dernières séances ont donné l'exemple. On a bien accueilli l'heureuse surprise de l'économie d'une crise ministérielle et particulièrement le maintien au ministère des Finances d'un professionnel, alors que l'on s'attendait à voir attribuer ce poste délicat à un politicien. Toutefois, la cause déterminante des meilleures dispositions manifestées, doit être cherchée dans la tenue du Stock-Exchange. L'ajournement de la grève des mineurs, au moment même où le conflit paraissait ne plus pouvoir être évité, a encouragé tous les espoirs, et le marché anglais a témoigné par son attitude qu'il considérait que prévaudrait la solution amiable. Londres a donc absorbé le trop plein des offres et a permis à Paris de se ressaisir.

Quelques rachats en fin de mois sont arrivés à point nommé pour aider à remonter le courant. Les positions n'en sont guère modifiées, le découvert que nous avons déjà signalé étant d'une certaine importance, relativement au peu d'affaires traitées. Il faut noter que cette spéculation à la baisse s'exerce tout particulièrement sur le marché du comptant, où les règlements de livraison des titres paraissent complètement oubliés. C'est là un élément de gêne et de désordre, qui ne manquerait pas d'aggraver, si elle se produisait à nouveau, une crise boursière. Il est à souhaiter que l'on en revienne rapidement à une réorganisation du marché, par le rétablissement du terme, et également par une stricte application des règlements. Ces mesures faciliteraient le retour de la clientèle que détournent de la Bourse, entre autres, tant les retards apportés à l'entrée en possession des titres achetés, que l'impossibilité de s'en défaire sans de lourds sacrifices sur un marché trop étroit.

Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

Parmi les rentes françaises, le 3 % est en léger recul entre 53,85 et 54, se rapprochant ainsi du cours auquel il se capitalisera au même taux que le nouvel emprunt 6 %. Les fonds de la Défense Nationale sont assez fermes et gagnent quelques fractions sur les cours de la semaine précédente. Les cours du marché spécial maintiennent leur écart avec ceux du marché normal : 5 % 1915-16 à 85.60 au marché normal et 86.45 au marché spécial ; 4 % 1917-18, respectivement à 68.92 et 69.57 sur le marché normal et, sur le marché spécial, 69.60 et 70.25 ; 5 % 1920 à 100.30 et 101.25.

Tout en restant assez calme, ce marché enregistre un chiffre d'affaires supérieur à celui des semaines précédentes. A mesure que se rapprochera la période officielle de souscription, l'animation ne fera que s'accroître.

Les obligations Crédit National se maintiennent à leurs cours antérieurs, les obligations anciennes à 475,50, les obligations 1920 à 485,50.

Il en est de même des fonds Marocains, le 4 % 1914 à 359, 5 % 1918 à 438, les 5 % 1904 et 1910 respectivement à 387 et 624. Le Gouvernement espagnol a décidé que les titres de ces derniers emprunts pouvaient être introduits en Espagne sans autorisation préalable, sous la condition du paiement des droits de timbre correspondants.

Les fonds d'Etat étrangers sont assez négligés. Les fonds **Russes** sont négociés au-dessous des cours des semaines précédentes. Les fonds **Roumains** enregistrent quelques négociations, le 4 % 1890 à 71, le 4 % 1896 à 59,50 et le 4 % 1898 à 60. Ces cours s'entendent coupons attachés depuis la fin de 1917 où le début de 1918. Des mesures ont été prises par le Ministre des Finances roumain pour le paiement des coupons roumains à Paris et à Londres et l'amortissement des bons du Trésor émis à Paris.

BANQUES

Banque de France. — L'action ne s'est pas écartée de 5.380, son cours antérieur. Au bilan de cette semaine, on constate la diminution de 10 millions de l'encaisse-or à Paris et de 21 millions de la réserve d'or à l'étranger, conséquence des dispositions prises pour le remboursement de la quote-part de l'emprunt français aux Etats-Unis à l'échéance d'octobre. La circulation fiduciaire à 38.700.000.000 est en augmentation de 24 millions.

Le groupe des grands Etablissements de crédit ne manque pas d'une certaine fermeté : le **Crédit Lyonnais** oscille entre 1600 et 1615 ; la **Société Générale**, dont l'assemblée extraordinaire appelée à voter l'augmentation de capital suivant le projet déjà exposé se tiendra le 11 octobre, est à 749 à 750, le **Comptoir d'Escompte** en progrès de quelques points à 1028, la **Banque Nationale de Crédit** à 880.

Parmi les Banques d'affaires, la **Banque de Paris** est très achalandée à 1680 et 1695 ; cet Etablissement a prêté son concours à la prise de gestion par les Galeries Lafayette d'un ensemble de magasins de nouveautés à Londres. La **Banque de Paris**, sans prendre de participation importante dans la Société exploitante qui sera de forme anglaise, sera chargée de la mettre sur pied. L'**Union Parisienne** a eu un marché assez agité et termine en légère reprise.

Parmi les Banques étrangères, la **Banque Espagnole de Crédit** reste à son cours antérieur de 900. Le Conseil de cet Etablissement a décidé de distribuer un dividende complémentaire de 10 pes. 75 ce qui, avec l'acompte de 8 pes., forme un dividende total de 18 pes. 75 ; ou 7 1/2 % contre 7 % précédemment.

Banque I.R.P. des Pays Autrichiens. — Les comptes de l'exercice 1919, qui ont été présentés à l'assemblée du 30 septembre, se soldent par un bénéfice net de 16.753.268 couronnes, auxquelles s'ajoute le report antérieur de 1.451.002 couronnes. Le bénéfice brut qui n'est pas encore payable en France est porté de 5 à 6 % (la couronne vaut 0,061/1). Les négociations en cours pour la transformation de cet Etablissement en Société française, ayant son siège à Paris, sous l'égide d'un consortium à la tête duquel se trouve la Société Générale, et qui prendrait le nom de **Banque des Pays de l'Europe Centrale**, ne seraient, dit-on, pas loin d'aboutir. L'arrangement en question nécessitant l'assentiment des autorités publiques de France, d'Angleterre et d'Autriche, est encore en suspens et ne figurerait pas, non plus que l'accroissement du capital, à l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire convoquée pour les derniers mois de cette année.

Les Banques Argentines font preuve d'une certaine fermeté, notamment le **Crédit Foncier Argentin**, au sujet duquel certains annoncent la convocation pour novembre de l'assemblée extraordinaire. On croit que le solde restant à verser sur les actions serait appelé. Le **Crédit Foncier du Brésil**, par contre, est en réaction à 740 l'action et 545 la part. L'assemblée de la Société Civile des Obligataires, ayant pour objet d'approuver l'extension des affaires du **Crédit Foncier du Brésil** à d'autres pays que l'Amérique du Sud, a été remise au 6 octobre.

CHEMINS DE FER

Les actions des grandes Compagnies de Chemins de fer ne manquent pas de fermeté ; on peut citer, notamment, la reprise du **Lyon** à 725 et du **Nord** à 882.

P.-L.-M. — L'assemblée extraordinaire du 17 septembre a autorisé la Compagnie à s'engager solidairement avec les Compagnies du Nord, de l'Est et de l'Orléans pour la garantie d'un emprunt de 60 millions de francs qui sera contracté par le Syndicat du Chemin de fer de grande ceinture. Au cours de cette assemblée, M. Derville, président du Conseil d'administration, a donné quelque détails sur le projet de réorganisation actuellement soumis au Parlement. Il conclut en faveur de ce projet qui, d'après lui, tout en accentuant la souveraineté de l'Etat dans ce qui touche aux intérêts vitaux de la nation, laisse aux réseaux leur fonctionnement statutaire et intéresse les Compagnies à bien exploiter et à développer leur trafic.

Les obligations des principales Compagnies de Chemins de fer français restent faibles et peu négociées, il est certain que des ventes sont faites en vue de souscrire à l'emprunt d'Etat et d'échapper ainsi aux impôts présents et futurs qui grèvent lourdement les intérêts des titres à revenu fixe. Les obligations 6 % de l'**Orléans** et du **Midi** ont fait leur apparition à la cote depuis le 16 septembre ; elles se négocient dans les environs de 445.

TRANSPORTS MARITIMES

Les valeurs de ce compartiment font preuve de lourdeur ; la crise des frets inquiète la clientèle qui redoute une crise aiguë pour les Compagnies de Navigation. Les frets, à l'heure actuelle, couvrent à peine les frais généraux, considérablement grossis. Il semble donc que leur baisse approche de la limite déterminée par le coût de production.

Transatlantique. — En fin de semaine, l'action, jusqu'ici assez malmenée, est en reprise, et termine un peu au-dessus du cours de la semaine précédente à 388. Cette Société vient de procéder au lancement d'un cargo-boat, le « Kentucky », qui pourra transporter 9.400 tonnes de marchandises légères pour lesquelles il est spécialement aménagé.

Les **Messageries Maritimes** sont à 380. Cette Société doit recevoir 4 navires de charge, ex-allemands, qui porteront à 123.675 tonnes le tonnage acquis pendant la guerre.

Société Navale de l'Ouest. — Reste sans changement à 1200 ; le versement des 2ᵉ, 3ᵉ et 4ᵉ quarts sur les actions nouvelles doit être fait avant le 5 octobre.

ELECTRICITE

Ce groupe partage les tendances générales du Marché et fait preuve de quelque lourdeur.

La **Thomson Houston** oscille entre 1060 et 1070. Le programme industriel de cette Société comporte la constitution d'un ensemble industriel important dans le Nord, comprenant notamment une fonderie, une aciérie et une porcelainerie. La Société compte imputer ces travaux au compte des dommages de guerre (qu'il s'agisse de dommages immobiliers proprement dits ou de réquisitions), mais il semble difficile, étant donnée l'importance de ce programme, qu'elle ne soit pas obligée de recourir sous une forme ou sous une autre à un appel de capitaux.

Energie Electrique du Littoral Méditerranéen. — La Société, pour poursuivre la réalisation de son programme industriel, place actuellement un emprunt de 40 millions en obligations de 500 francs 6 % net offertes à 470. Bien que les résultats connus de l'exercice en cours soient en progression marquée, et malgré le dernier dividende de 30 francs, l'action reste sans changement à 475.

Bréguet. — Malgré une légère diminution des béné-

fices nets, le Conseil proposera à l'assemblée convoquée pour le 5 octobre, le maintien du dividende qui a été de 50 francs pour l'exercice 1918-1919. L'action, qui enregistre des fluctuations assez marquées, finit à 978.

PETROLES

Le Marché des valeurs de Pétrole reste relativement très ferme. Toutefois, le caractère très spéculatif de ce marché, lui maintient une allure irrégulière, et de jour en jour les fluctuations sont importantes. Le cours des valeurs à Londres a été l'élément principal de cette fermeté, ainsi que la perspective du maintien et de l'accentuation des hauts prix du combustible liquide.

Royal Dutch. — En reprise très nette dans les environs de 39.000. Par l'intermédiaire de sa filiale la **Batataasche Petroleum Maatschappij**, cette Société va obtenir la concession des terrains pétrolifères du Djambi (Sumatra). Pour la ratification de la concession de ces terrains, un vote parlementaire sera nécessaire, étant donné qu'en 1911 la Chambre hollandaise avait voté une loi réservant rigoureusement à l'Etat l'exploitation de ces gisemenst.

La **Shell** est à 404 et à 408. Le bruit continue à courir de l'absorption de cette Société par la **Royal Dutch** et de sa transformation en Société hollandaise.

Salt-Creek. — Une assemblée extraordinaire tenue à La Haye, le 14 septembre, a donné pleins pouvoirs au Conseil en vue de la vente de tout l'actif de la Société. Le Conseil a notifié la vente de toutes les actions **Wyoming Oilfields** et **Natrona Pipeline** pour une somme de 7.080.000 florins payables par moitié les 15 février et 15 août 1921. Une proposition émise par quelques actionnaires de nommer une Commission d'enquête a été rejetée.

A côté de ces grandes vedettes de la spéculation, les groupes roumains et galiciens, où se porte plus spécialement l'initiative française stimulée par le change, sont très en faveur.

Steaua Romana. — Au cours de cette semaine, le titre n'a subi que des fluctuations peu importantes et reste dans les environs de 2.200, son cours précédent. Le gouvernement roumain a donné l'ordre de procéder à l'estampillage des actions **Steaua** déposées en Suisse.

Pétroles Victoria. — L'assemblée extraordinaire du 9 octobre aura à statuer sur une augmentation de capital de 6 à 30 millions, par tranches successives, dont une partie à émettre immédiatement.

Industrielle des Pétroles. — On assure que les dividendes de 1919-1920 seraient de 75 francs par action et 106 francs par part contre 60 et 74,20 respectivement. Le capital serait porté de 10.500.000 francs à 40 millions, opération à laquelle participerait la **Sinclair Oil** qui a déjà des intérêts communs avec la Société. L'action se maintient aux environs de ses cours précédents entre 2.900 et 2.950 et la part à 2.310 contre 2.340.

Lille-Bonnières-Colombes. — Cette Société, qui a repris récemment des intérêts en Galicie, a réalisé, après déduction des impôts de guerre s'élevant à six millions, un bénéfice net de 4.201.235 francs contre 3.104.908 francs pour l'exercice précédent. L'assemblée du 29 septembre a voté un dividende de 150 fr. contre 75 par action de priorité et 125 contre 50 par action ordinaire. L'approche de l'augmentation de capital a, néanmoins, fait fléchir les cours : l'action ordinaire se tient un peu au-desous de 2.800 et l'action de priorité entre 3.000 et 3.100. Les actions nouvelles sont émises à 1.600 francs et réservées titre pour titre aux porteurs d'actions de priorité ou ordinaires, indifféremment.

MINES

Grâce surtout aux livraisons obtenues de l'Allemagne, la situation de la France en ce qui concerne le charbon est plus favorable qu'elle ne l'était l'an dernier à pareille époque. D'après de récentes déclarations officielles, les stocks atteignent 4.375.000 tonnes au lieu de 3.200.000 en janvier dernier.

Rien de particulier à signaler touchant le Marché des valeurs de charbon.

Lens. — En recul léger, l'action termine à 1730, l'Assemblée extraordinaire est remise au 19 octobre.

Bruay. — Il serait question de la transformation de la Société civile en Société anonyme et de la distribution des réserves, ce qui porterait le capital à 300 millions et permettrait de répartir en espèces un bonus de 100 francs par titre.

Montrambert et La Beraudière. — Cette Société va mettre en paiement à partir du 16 octobre un acompte de dividende de 5 fr. nets.

Charbonnages du Boulonnais. — L'Assemblée du 20 septembre a adopté les rapports des Commissaires sur les apports en nature faits à cette Société par la **Société métallurgique de l'Ariège.** Le puits N° 1 est terminé et la vente de charbon commencée; le puits N° 2, actuellement à 55 mètres de profondeur, sera terminé d'ici deux ans ; d'ici 3 ans, la production pourra être de 200.000 tonnes par an.

Les charbonnages polonais et russes, en dépit des succès de l'armée polonaise et de l'armée Wrangel, restent lourds.

Ekaterinovka. — L'Assemblée extraordinaire du 19 septembre a autorisé l'augmentation du capital de 15 à 40 millions; contrastant avec la tenue des charbonnages du Donetz, l'action est en progrès entre 510 et 520.

Le marché des métaux à Londres est irrégulier ; en dépit de la hausse du dollar, le cuivre a fléchi à £ 95.17.6 au comptant et £ 97.7.6. à terme, le cours du livrable étant devenu supérieur à celui du disponible. Le plomb est également en recul au comptant comme à terme. Il en est de même de l'étain bien qu'on ait signalé à New-York des achats assez suivis à des cours supérieurs. Par contre, le marché du zinc est très ferme, en progrès d'environ £ 1.

Rio Tinto. — La grève se prolongeant et les pourparlers entamés ayant déjà échoué un certain nombre de fois, l'action a poursuivi son mouvement en arrière, terminant à 1.590-1.588.

Penarroya. — Le titre a été ramené en arrière sur le bruit qu'une vive agitation se manifesterait dans le personnel ouvrier à Penarroya et Puertollano. La Société a pris une participation dans l'augmentation de capital de la Société Métallurgique d'Hoboken (près d'Anvers) avec le **Comptoir Lyon-Alemand** et la **Société d'Affinage des Métaux.**

Société Française de Mines de Fer. — Une Assemblée extraordinaire est convoquée pour le 5 octobre afin de statuer sur un projet d'augmentation de capital. Cette opération s'effectuerait sans que la Société ait à faire appel à ses actionnaires, les actions nouvelles devant être souscrites par les Aciéries **Basset.**

Une légère détente s'est produite sur le prix de l'or qui a rétrogradé de 120 shellings à 117 sh. 6 pence, à la suite de l'amélioration légère de la livre sterling à New-York. Les valeurs de mines d'or sont en recul très sensible à la Bourse de Paris. La baisse du prix de l'or paraît y être pour peu de chose et les motifs sont surtout d'ordre spéculatif. Cette baisse a été assez accentuée pour impressionner défavorablement le marché des valeurs minières à Londres.

Modder B. — Ce titre, l'un des plus résistants, est néanmoins ramené à 354, en baisse d'une dizaine de francs. L'Assemblée de Johannesburg vient de décider la division des actions de L. 1, en actions de 5 sh. Une assemblée confirmative du vote a dû avoir lieu le 30 septembre; il ne reste plus que les formalités fiscales.

METALLURGIE

La production continue à augmenter en Lorraine où l'on allume de nouveaux hauts fourneaux. Aucun changement de prix n'est encore annoncé sur le marché des produits métallurgiques, mais il est à craindre que la baisse des prix ne suive rapidement les importations d'Allemagne. Ce pays est à même, actuellement, de travailler à 50 % de sa capacité de production et peut, en présence du ralentissement des demandes pour l'intérieur, élargir son marché d'exportation. La crise de l'industrie automobile, crise que la baisse des produits américains tendrait à accentuer, a exercé son effet sur la tenue des valeurs métallurgiques; les débouchés cependant ne manquent pas à notre métallurgie et, par conséquent, elle ne doit supporter qu'assez légèrement le contre-coup de cette crise.

Le Creusot est ramené à 3.250. Cet Etablissement est à la tête d'un groupe français qui négocie la réorganisation des Chemins de fer de l'Etat hongrois. On dit aussi que cette Société participerait avec et la Société Minière de Starackowice à la création d'une importante usine de munitions en Pologne.

Les Forges et Aciéries du Nord et de l'Est font preuve d'une certaine fermeté à 1.485. Le dédoublement en titre de 250 fr. n'est pas encore annoncé.

Aciéries de France. — Les installations des Isbergues ont été restaurées et la marche en est devenue normale. Les résultats de l'exercice clos le 20 juin 1920 sont en amélioration sur ceux de l'exercice 1918-1919 qui avait souffert des bombardements. Mais ils

ne permettront pas la reprise des répartitions interrompues depuis 1916-1917. Les bénéfices seront affectés à l'amortissement partiel du solde débiteur qui s'élevait à 1.714.703 fr. au 30 juin 1919. L'Assemblée est convoquée pour le 22 octobre.

Compagnie Française des Métaux. — L'approche de l'augmentation du capital de 25 à 40 millions, amène un fléchissement des actions qui terminent à 1.075. Les 30.000 actions nouvelles seront émises à 800 fr. jouissance 1er juillet 1920, date à laquelle a commencé l'exercice en cours. Les actionnaires ont un droit de souscription irréductible de 3 actions nouvelles pour 5 anciennes. Le délai de souscription expirera le 15 octobre.



Les Marchés Étrangers

BOURSE DE LONDRES

Bien que la poursuite des pourparlers entre le gouvernement et les mineurs et l'ajournement de la décision aient été accueillis avec un immense soulagement, la réserve persiste au Stock-Exchange. On attend, avant de s'engager, une solution définitive de la question qui reste toujours posée. Les cours sont assez soutenus. Mais le courant d'affaires est faible et les ordres de Paris exercent une influence anormale. Or, cette semaine, Paris a été incontestablement vendeur et la physionomie des séances s'en est ressentie. Elles débutaient en général assez fermes, mais l'intervention de Paris, portant sur les kaffirs, les diamantifères et les pétroles ne tardaient pas à amener une réaction souvent brusque. Les professionnels paraissent escompter une hausse rapide et générale, le jour où la clientèle complètement rassurée se décidera à regagner le marché. Mais ce jour est-il proche ? Le calme ne paraît pas encore sur le point de revenir.

	Juillet 14	20 Sept 20	27 Sept 20
Victory 4 %	...	74 7/8	74 3/4
Consols	7 1/8	45 7/8	46 1/8
War Loan 5 %	...	84 11/16	84 11/16
Argentin 4 % Resc.	83	52 1/2	52 3/4
Bresil Resc. 4 %	73 1/2	46 ./.	45 3/4
Chinois 5 % 1896	101 1/2	68 1/2	69 1/2
Egypte Unifiée	99 1/8	64 ./.	63 ./.
Français 5 %	...	53 3/4	50 ./.
— 4 %	...	42 1/2	40 ./.
Japon 4 1/2 %	94 1/2	105 ./.	105 ./.
Russe 4 % Consol	86 1/2	13 1/2	12 1/2
Canadian Pacific	198 1/4	170 ./.	170 ./.
Nat. of Mexico 1re pref.	31	16 ./.	16 ./.
Pennsylvania Rail.	57 1/4	58 ./.	59 ./.
Union Pacific	158 1/2	172 ./.	174 ./.
Brazil Railway ord	26	3 ./.	3 ./.
Bank of England	251 1/2	171 ./.	167 ./.
Lagunas Nitrate	1 10/16	30/3	30/0
Lautaro Nitrate	10 1/4	13 1/2	13 1/2
Hudson Bay	9	6 5/8	6 3/8
Pekin Syndicate ord	4/8	16/3/.	17/6
Cunard	1 8/16	24/0	35/6
Marconi Wireless	2 1/2	2 23/32	2 13/16
Barcelona Traction	...	5 1/2	5 1/2
Mexico Light and Power	47	15 ..	15 ./.
Vickers	1 3/4	23/0	23/0
Baku	4/3	3/0	2/6
Burmah	4 6/32	8 5/8	8 15/16
Mexican Eagle ord	2	11 7/16	11 7/8
North Caucasian	..	1 3/16	1 1/8
Shell Transport	4 15/16	7 11/16	7 7/8
Royal Dutch	51	72 1/4	75 1/4
Spies	7/8	10 ..	10/0
General Mining	..	5/9 ./.	5/9
Goldfields	..	1 3/8	1 11/32
Rand Mines	..	2 13/16	5/0
Crown Mines	..	2 ../..	2 9/16
East Rand	..	8/6	8/10 1/2
Geduld	1 1/8	1 7/8	1 27/32
Modderfontain B.	..	7	6 7/8
Robinson Gold	...	7/0	7/10
Simmer and Jack	...	3/9	3/9
Village Deep	9/16	10/3	10/3
Chartered	..	15/6	16/3
Mozambique	..	7/8	16/6
Tanganyka	5 9/16	1 7/8	1 27/32
Golden Horse Shoe	..	15/0	15/0
De Beers	16 7/16	18 ./.	17 3/4
Jagersfontain	..	4 3/8	4 1/4
Cape Copper	2	1 1/4	1 1/4
Rio Tinto	68 3/8	32 ./.	30 3/4
Tharsis	6 1/4	3 1/4	3 1/4
Utah Copper	..	17 1/2	17 1/2
Lena Goldfields	..	15/16	7/8
Spassky	..	21/3	17/6
Camp Bird	8/16	14/6	14/9
Mexico El Oro	..	6 1/4 ./.	5 3/4
Santa Gertrudis	..	23/0	22/6
Gula Kalumpong	1	1 1/2	1 9/16
Kuala Lumpur	3 4/8	3 1/4	2 11/16
Malacca	4	3 3/4	3 3/4

Marché monétaire, en dépit de l'échéance des bons du trésor, plus tendu. L'argent au jour le jour se tient entre 6 1/2 et 6 %. Cette tension paraît devoir s'accentuer. Les bruits d'une élévation du taux de la Banque d'Angleterre ont recommencé à courir, sans que rien jusqu'ici vienne les justifier. On attendrait de cette mesure une sérieuse compression de la spéculation et le retour à la circulation des stocks cachés.

Le dernier bilan de la Banque d'Angleterre est nettement moins favorable, encore que la proportion de la réserve aux engagements soit en nouveau progrès, de 1,23 %, à 13,12 %. La circulation est en augmentation de £ 321.330, le numéraire en moins-value de £ 28.724 et la réserve de £ 350.054.

BOURSE DE BRUXELLES

L'influence néfaste de Paris continue à se faire sentir. Sans accuser de recul appréciable, la Bourse est maussade. Les offres, à dire vrai, ne sont pas bien abondantes, mais les demandes sont nulles et, pour retourner le marché, il suffirait de bien peu de chose.

Fonds d'Etat, transports et banques sans modifications importantes, à l'exception du recul de la part **Crédit Foncier d'Extrême-Orient** qui s'affaisse de 5.525 à 4.855. Une certaine reprise de l'exportation et les cours meilleurs des produits n'empêchent pas le marché métallurgique de faire montre d'une particulière lourdeur. Faible recul des charbonnages ; glaces relativement soutenues, notamment l'ordinaire **Floreffe**. Pétroles peu animés. **Grosnyi** ordinaire à 2970. La *Gazette de Francfort* annonce que l'augmentation de capital se ferait, malgré le démenti donné, dès la clôture du bilan. Coloniales momentanément délaissées.

	Juillet 14	20 Sept. 20	27 Sept. 20
Belge 3 %	76 30	60 ..	59 75
Banque Nationale	3.870	4.025	3.930
Société Générale, part	5.915	6.300 ..	6.250
Congo Grands Lacs	270	304 50	309 ..
Cockerill	1.680	1.737	1.690
Espérance Longdoz	416	1.167	1.105
Haine Saint-Pierre	1.525	2.650	2.500
Ougrée Marihaye	1.290	2.090	1.975
Providence Belge	2.600	4.997	4.600
Providence Russe priv B.	494 50	344 ..	344 ..
Sambre Moselle priv	685	1.935 ..	1.700 ..
Grande Machine à Feu	1.339	5.650 ..	5.290
Noël Sart Culpart	3.650	5.492	5.320
Sacré-Madame	2.605	4.390 ..	4.190
Asturienne	5.347	3.180	3.045
Rousina	333 50	554	775 ..
Vieille Montagne	875	1.442 ..	1.300
Soie Tubize priv	152	807 ..	790 ..
Soie Visose cap	167	870 ..	870 ..
Boryslaw cap	52 50	169 ..	150
Grosnyi priv	2.845	2.995 ..	2.900 ..
Naftu div	360	1.770 ..	1.657 ..
Zincs Silésie	1.265	600	600
Kaiping	49	322	310
Nitrate Railways	357	427 ..	425 ..
Canadian Pacific	1.035	1.600 ..	1.650
Mexico Tram ways	366	210 ..	200
Jeumont part	642	1.350	.....
Dyle et Baccalan	186	549	499 ..
Briansk unités	412 50	235	235
Russo-Belge	1.745	1.137	1.052 ..
Sosnowice (Min. Us.)	1.367	1.100	1.100
Taganrog	557	275	295 ..
Rand Mines	151	140	140
Barcelona traction	134	.. ..	.....
Kasaï	380	158	152 ..

BOURSE DE PRAGUE

La tension des changes a été pour le marché un puissant stimulant et la nouvelle baisse de la monnaie nationale a entraîné une forte reprise particulièrement en industrielles. Concurremment à la dépréciation de la couronne, le retour à la Bourse de la clientèle, après une abstention prolongée, n'a pas médiocrement contribué à la fermeté des cours.

	Juillet 14	20 Sept. 20	27 Sept. 20
Emprunt liberté	....	90 ..	90 50
Zivnost Banka	....	435	471
Bohemia Banka	....	690	740
Agrarni Banka	....	620	640
Banque de Prague	....	865	910
Banque Ind. Tchéque	....	540	545
Petroles Kolin	....	2.015	2.185
U. S. papier Prague	....	820	898
Danek	....	560	660
Bergmann	....	...	1.425
Sucres Tchéques	....	2.030	2.135
Société Tchéques Comme	....	1.520	1.715

Les banques ne restent pas en arrière. D'ailleurs, elles travaillent activement. Un surcroît de dépôts a suivi la réalisation de la récolte et les circonstances permettent de l'employer utilement en Bourse. En vue de contribuer plus efficacément à la réorganisa-

tion économique du pays, nombre d'entre elles songent à accroître leurs moyens d'action. C'est ainsi que l'Union Bank porte son capital de 80 à 120 millions de couronnes, par l'émission de 200.000 actions au pair de 200 couronnes, dont 120.000 seront prises par la Banca Commerciale Italiana, qui aura deux représentants au conseil.

La rapidité avec laquelle s'est dénouée la crise ministérielle ainsi que la personnalité de M. Benès, ministre des Affaires étrangères, impressionnent favorablement le monde des affaires.

BOURSE DE NEW-YORK

Petit à petit, l'animation revient. Les chiffres des titres traités à chaque séance se tiennent au-dessus de 600.000 et à diverses reprises dépassent le million. Cependant les bonnes dispositions de la semaine précédente ne se sont pas maintenues. La faiblesse de la livre sterling a affecté le marché sur lequel quelques liquidations de positions à court terme pesaient par ailleurs. Seuls les railroads recherchés par le portefeuille ont maintenu leur avance. Les pétroles ont fait également bonne figure, les acheteurs étant attirés par la certitude que les cours actuels ne sont pas susceptibles de baisser, au contraire. C'est, en effet, l'accentuation de la baisse des produits divers qui, de compartiment en compartiment a entraîné une lourdeur générale. Le recul s'explique pour les valeurs d'automobiles, pneumatiques, accessoires, etc., à la suite de la décision de Ford, d'abaisser ses prix du jour au lendemain dans les proportions que l'on sait, exemple qui n'a pas tardé à être suivi. Les métallurgiques, déjà faibles dans la crainte d'une baisse des prix, ont été fortement touchées par l'annonce de l'émission de *Bethlehem*. La réussite rapide de cette émission couverte 2 fois 1/2, a, par contre, amené une reprise momentanée.

La baisse des prix entraînant la liquidation des stocks maintenus à crédit, tend à provoquer une détente appréciable sur le marché monétaire ; aussi, malgré les besoins qu'amène la mobilisation des récoltes, le Call Money reste relativement aisé l'argent à vue reste soutenu à 7 %.

	Juillet 14	20 Sept. 20	27 Sept. 20
U. S. 4 %	111	105 1/4	105 1/4
Anglo-French 5 %	...	100 ./.	99 7/8
Royal Dutch	...	88 ./.	87 1/2
Shell	...	53 1/2	53 1/2
Mexican Eagle	...	.. ./.	.. ./.
Calumet and Hecla	400	280 ./.	280 ./.
Chino Copper	40 3/8	28 3/4	26 1/4
Miami Copper	22 1/4	20 ./.	19 1/8
Ray Copper	20 7/8	15 7/8	14 3/4
Utah Copper	56 7/8	64 3/4	60 1/4
Archinson-Topeka	97 7/8	84 1/2	84 1/4
Baltimore and Ohio	98 3/8	44 ./.	43 3/4
Canadian Pacific	185 7/8	121 1/4	119 1/2
Chicago-Milwaukee	107 1/8	38 1/4	38 ./.
Great Northern	134 3/4	79 1/8	78 ./.
National Mexico, 1re préf	27	8 1/2	8 1/2
— 2e préf	12	5 1/2	5 1/2
Pennsylvania	110 3/4	42 1/2	41 7/8
Reading	162 3	94 3/8	93 ./.
Southern Railway	21 3/4	29 ./.	31 ./.
— préf	77 1/2	62 ./.	62 ./.
Union Pacific	127 3/8	123 1/4	121 ./.
Steel Common	...	90 1/4	86 . .
Bethleem Steel	40 1/4	77 ./.	70 ./.
Int. Harvester	111 3/4	117 ./.	113 ./.
Amer. Smelting	66 1/4	63 1/8	57 1/2
General Electric	148	143 ./.	141 ./.
Amer. Teleph. et Teleg	120 1/4	98 ./	97 ./.
Westinghouse	30 3/8	47 1/2	47 ./.
General Motors	89 1/2	21 ./.	18 ./.

BOURSE DE BERLIN

Irrégulier et de tendance plutôt lourde, le marché a été s'améliorant et a fini par faire montre d'une certaine fermeté. Il est difficile de justifier par des raisons bien valables telle ou telle tendance. Les mouvements sont discontinus, changeant d'un jour à l'autre et paraissent régis avant tout par la spéculation.

	Juillet 14	20 Sept. 20	27 Sept. 20
Allemand 5 %	....	79 50	79 50
— 4 %	100 10	68 75	68 50
Hamburg Amerika	127	189 75	184 ..
Reichsbank	137 50	147 ..	147 50
Dresdner Bank	148	184 ..	190 ..
A. E. G.	243 25	302 ..	290 ..
Badische Anilin	600 25	499	520 ..
Bochumer	134 60	680 ..	675
Gelsenkirchen	183	339 ..	331 ..
Harpener	178 50	370	357 ..
Siem. et Halske	213 40	319 ..	336 ..
Olavi Mines	...	849	807
Zinc de Silésie	...	700	718

La situation économique est de plus en plus inquiétante. Les hauts prix auxquels la hausse des matières premières et des salaires empêche de remédier, ont entraîné un arrêt presque complet des commandes, et la chute du mark ne favorise pas, comme il serait normal, les exportations. La situation financière n'est pas plus encourageante. La dette flottante atteint des niveaux vertigineux et dépasse le montant de la dette consolidée. Le recours à l'emprunt forcé dont il est question serait-il le seul remède à la situation ? Celle-ci, si difficile soit-elle, n'entraîne pas la Bourse à un pessimisme excessif et si l'animation fait défaut, du moins les cours sont relativement fermes.



Valeur en Vedette

SOCIÉTÉ ANONYME

DE

LILLE-BONNIÈRES ET COLOMBES

Cette Société procède actuellement à l'augmentation de son capital que, se conformant aux décisions que vient de prendre l'assemblée générale du 29 septembre, elle porte de 12 à 25 millions de francs. Cette opération suit de près une opération de même nature. En mai dernier, en effet, **Lille-Bonnières** élevait à 12 millions son capital qui, jusqu'alors en était resté au chiffre modeste de 5.350.000 francs. En moins d'un semestre, le capital aura été plus que quadruplé. Le développement de cette entreprise justifie-t-il un aussi large appel à des ressources nouvelles ? C'est à cette question que se propose de répondre la présente étude.

La Société **Lille-Bonnières** et **Colombes** a été formée en 1909, par la fusion de deux sociétés de raffinage de pétroles, jadis rivales : la Société de Lille et Bonnières et la Société des Huiles Minérales de Colombes. Le fonds social primitivement de 4.350.000 francs, fut bientôt porté à 5.350.000 francs, en 7.550 actions de priorité et 3.200 actions ordinaires, les u[illegible] et les autres de 500 francs.

La Société qui faisait partie du Consortium du Pétrole réalisa avant la guerre d'amples bénéfices, en croissance rapide. Durant la guerre, la Société travailla intensivement et vit ses profits se développer de remarquable façon, malgré la lourde charge de l'impôt sur les bénéfices de guerre. Bien que les dividendes se soient accrus parallèlement, la majeure partie de ces profits fut mise en réserve : au cours des 13 dernières années, 4.345.000 francs seulement furent distribués sur les bénéfices, alors que les prélèvements pour amortissements divers et fonds de prévoyance n'étaient pas inférieurs à 13.500.000 francs.

La prudence de cette politique a permis à la Société de développer ses installations, et de réaliser un ensemble industriel considérable comprenant : à Rouen sur le bord de la Seine, une raffinerie et de vastes docks de réception où les produits bruts et raffinés, les huiles et benzols apportés en vrac par les tanks-steamers, sont débarqués directement par le moyen d'un pipe-line, et, après traitement, expédiés par voie d'eau à l'usine de la Garenne-Colombes affectée à la manutention générale (enfûtage, embidonnage, encaissage) et à la fabrication par les procédés les plus modernes du sulfate d'ammoniaque et des graisses consistantes ; à la Pallice, un établissement de réception et d'emmagasinage de produits raffinés ; à Calais, et à Saint-Louis du Rhône deux entrepôts pour huiles de graissage, le premier destiné à recevoir les produits venant d'Amérique, de Russie, de Roumanie, le second ceux en provenance de l'établissement que la Société possède à Batoum ; d'autres établissements à Lomme-lez-Lille, Cherbourg, Saint-Ouen, des installations de moindre importance à Dijon, Angers, Ivry, Saumur, sont outillés pour faire sur place la mise en fûts, bidons et caisses des huiles et essences qu'ils reçoivent directement par wagons-citernes ou par voie d'eau ; plus de 200 dépôts de vente répandus sur tout le territoire français, enfin à l'étranger deux puissantes organisations : savoir à New-York, un comptoir d'achats directs de toutes matières premières, et à Batoum une usine avec réservoirs, station de pompage reliée au pipe-line de Bakou et au port de Batoum.

Les deux usines de Rouen et de la Garenne-Colombes notamment sont équipées de la manière la

plus moderne et possèdent les derniers perfectionnements de la manutention mécanique.

L'organisation industrielle et commerciale de *Lille-Bonnières* la met au tout premier rang des entreprises similaires en France, en ce qui concerne le raffinage des pétroles bruts, la fabrication des sous-produits, la vente des pétroles et essences et le commerce des huiles, graisses minérales, vaselines et dérivés. Les produits fabriqués et livrés par elle à la consommation sont appréciés et comprennent les pétroles d'éclairage (Cristal, Olympienne, Stella), les essences de pétrole (Stelline, Vaporine), les huiles pour automobiles (Huile D.), les huiles industrielles de graissage, les vaselines, benzines, benzols et des sous-produits, tels que le coke de pétrole, le sulfate d'ammoniaque et différentes essences utilisées par la parfumerie.

Sa production s'est considérablement développée. Alors qu'en 1890 elle atteignait 110.000 quintaux, elle s'élevait à la veille de la guerre à 400.000 quintaux et en 1918-19 à 1.321.560 quintaux. Son chiffre d'affaires a, en 1919-20, dépassé 200 millions de francs.

Le tableau ci-après met en lumière le développement de la Société au cours des dernières années :

exercice	en 1.000 fr. bénéfices net	totaux	dividendes par action en francs priorité	ordinaire
—	—	—		
1914	1.339	241	30	5
1915	996	241	30	5
1916	2.171	348	45	15
1917	3.081	722 5	75	50
1918	2.649	722 5	75	50
1919	3.105	722 5	75	50
1920	4.425	1.525	150	125

(*A suivre.*)



INFORMATIONS FINANCIÈRES

SOCIÉTÉ ANONYME
des Manufactures de Glaces et Produits Chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Girey

au capital de 60 millions de francs

Siège social : 1 bis, place des Saussaies, Paris

AVIS AUX ACTIONNAIRES

En exécution des résolutions votées par l'Assemblée générale du 20 juillet 1920, le Conseil d'administration a décidé de porter le capital social à 120 millions de francs, par l'émission de 135.480 actions de 500 francs nominal.

1. — **Souscription à titre irréductible**

69.680 actions émises au prix de 700 francs sont réservées par préférence aux actionnaires à raison de **deux actions nouvelles pour une ancienne.**

Ces actions seront payables comme suit :

Le premier quart plus la prime, soit :
325 francs, en souscrivant.

Les trois derniers quarts, soit :
375 francs, le 27 décembre 1920.

Le droit de préférence s'exercera contre dépôt des certificats nominatifs d'actions ou contre remise du coupon N° 14 des titres au porteur.

2. — **Souscription à titre réductible.**

65.800 actions émises au prix de 1.500 francs sont également réservées aux actionnaires dont les souscriptions sont admises pour n'importe quel chiffre. La répartition, s'il y a lieu, se fera au prorata du nombre d'actions anciennes possédées.

Ces actions seront payables comme suit :

Le premier quart plus la moitié de la prime, soit :
625 francs, en souscrivant.

Le complément de la prime, soit :
500 francs, à la répartition.

Les trois derniers quarts, soit :
375 francs, le 27 décembre 1920.

Le droit de préférence s'exercera contre le dépôt des certificats nominatifs d'actions ou contre remise du coupon n° 15 des titres au porteur.

Les souscriptions seront reçues, du 28 septembre au 20 octobre 1920, au Siège social de la Société, 1 bis, place des Saussaies, à Paris, ainsi qu'aux Etablissements suivants :

BANQUE NATIONALE DE CREDIT, 16, boulevard des Italiens, et dans toutes ses Succursales et Agences.

BANQUE FRANÇAISE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, 17, rue Scribe.

L'insertion prescrite par la loi du 30 janvier 1907 a été effectuée dans le « Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires », à la charge des Sociétés Financières, en date du 13 septembre 1920.

COMPAGNIE DU LAIT " BERNA "

Société anonyme française au capital de 6 millions de francs entièrement versés

Siège social à Paris : 29, rue de la Bienfaisance

Emission de 10.000 obligations de 500 Frs, à 6 %

L'intérêt annuel de 30 francs, net d'impôts présents et futurs sera payable semestriellement, à raison de 15 francs, le 1er octobre et le 1er avril, au « Crédit de l'Ouest », à Paris et à Angers, ainsi que dans ses succursales et agences.

Ces obligations seront remboursables au pair, par tirages au sort et dans un délai de 15 ans, à raison de 666 obligations pour les 14 premiers tirages, et 676 obligations pour le dernier. Le premier tirage aura lieu le 1er juillet 1921 et le premier remboursement le 1er octobre 1921.

Aucune anticipation sur cet amortissement ne pourra avoir lieu avant le 1er octobre 1926.

La Compagnie s'engage à ne consentir aucun privilège au profit de ses créanciers actuels ou futurs, sans en faire bénéficier proportionnellement les obligations de la présente émission.

PRIX D'ÉMISSION : **485** fr., payables à la souscription

Jouissance du 1er octobre 1920.

Les demandes sont reçues dès maintenant :

Au *Crédit de l'Ouest*, à Paris, 13, boulevard Haussmann et à Angers, 17, rue Voltaire, ainsi que dans toutes ses succursales et agences.

La notice ci-contre a été publiée dans le n° 35 du 30 août 1920, au *Bulletin des Annonces Légales et obligatoires.*

ATELIERS DE CONSTRUCTION DU NORD DE LA FRANCE

L'assemblée extraordinaire des actionnaires a approuvé le rapport du commissaire aux apports concernant l'absorption de la Société de Blanc-Misseron pour la construction de locomotives. Elle a, d'autre part, accepté définitivement l'augmentation du capital de 20 à 28 millions, par la création de 16.000 actions nouvelles de 500 francs qui seront remises à la Société absorbée.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX

Société Anonyme au capital de 40.000.000 de fr.

Siège social : 52, rue d'Anjou, PARIS

Emission de 25.000 obligations de 500 francs 6 0/0, nettes de tous impôts français présents et futurs, Amortissables en 75 ans, à partir du 1er novembre 1921, par tirages au sort annuels ou par rachats en Bourse.

La Société s'interdit tout remboursement anticipé jusqu'au 1er novembre 1935.

Prix d'émission : 480 francs, jouissance 1er octobre 1920.

Les demandes sont reçues, dès maintenant : à la **Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France**, 29, boulevard **Hausmann, Paris**, ainsi que dans toutes les agences de Paris et de province.

Les formalités légales, et notamment celles nécessitées par la loi du 31 mai 1916, ont été observées. La notice a été publiée dans le « Bulletin des Annonces Légales » du 20 septembre 1920.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Sept. 20	20 Sept. 20	27 Sept. 20
Rente 3 %	83	61 60	59 55	55 15	54 40	54 ..
— 3 % amortissable	88	66	70 65	63 55	63 ..	64 ..
— 5 % 15-16	.... ..	89 75	88 30	85 40	85 45	85 60
— 4 % 1917	.... ..	72 35	71 10	68 75	68 80	68 90
— 4 % 1918	.... ..	72 10	71 80	69 40	69 45	69 50
Créd Nat. Obl. 5 % 1919	.... ..	.... ..	495	477 ..	477 50	485 ..
Maroc 4 % 1914	.... ..	415	426	393	377	365 ..
Créd. Foncier 5 1/2 1920	.... ..	.... ..	.... ..	497	495	495
V. de Paris, Ob 5 % 1919	.... ..	.... ..	480	412	412	417 ..

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Sept. 20	20 Sept. 20	27 Sept. 20
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	842 50	816	861 75
Brésil 4 % 1889	72	62 75	79 50	96 ..	92 ..	92 60
— 5 % Fund	100	99	123	145 25	150 50	147 ..
Congo (Lots)	71	92	93	89 ..	88 50	87 ..
Egypte unifiée	100	92 05	119	136 75	129 25	130 ..
Espagne (Extérieure)	93	95 55	173	178 ..	170 ..	182 ..
Hellénique 5 % 1914	90	78	100	109 ..	106 ..	107 ..
Italie 3 %	93	67 75	63 50	42 ..	44	44 ..
Japon 4 % 1905	85	83	132	164 30	159 ..	169 ..
Maroc 5 % 1904	515	460	480	430 ..	408	401
— 5 % 1910	518	447	466	641 ..	605 .	635
Mexique 4 % 1910	71	57	57	75 ..	68 ..	68 60
Minas-Geraes 5 % 1907	461	372	398	400 ..	400	389 ..
Portugais 3 % 1re série	64	56 15	70	54 ..	54 ..	54 ..
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	760 ..	730 ..	751 ..
Roumain 4 % 1910	...	67	67	58 50	62 ..	58 90
Russe 3 % 1891	73	38 50	29	25 50	25 75	23 ..
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	34 25	34 25	27 ..
— 5 % 1906	102	57 50	46	41 75	39 50	38 ..
— 4 % Cons. 1re, 2 s.	88	44	34 50	31 ..	30 ..	28 ..
Serbe 4 % 1895	78	61	55	44 ..	44 ..	44 ..
— 5 % 1913	86	69 70	60	57 ..	56 75	56 ..
Turc unifié 4 %	81	70	63 25	70 25	69 10	68 ..

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Sept. 20	20 Sept. 20	27 Sept. 20
Banque de France	4580	5120	5175	5330	5350	5350
— d'Algérie	2811	3300	3630	4210	3970	3920
Banque Française	267	281	283	298	295	289
— Nat. de Crédit	620	755	869	920	895	880
— de Paris	1420	1350	1345	1726	1650	1674
— Privée	370	425	459	500	500	485
— de l'Uuion Parisien.	810	804	1135	1235	1190	1175
— Transatlantique	266	282	310	316	305	303
Compagnie Algérienne	1260	490	1920	1615	1600	1520
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	1040	1025	1023
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626	527	688	765	730	725
— Foncier de France	876	797	835	740	725	740
— Françaia	332	350	350	420	419	416
— Indust. libérée	724	705	742	700	700	700
— Lyonnais	1572	1292	1430	1661	1630	1595
— Mobilier français	502	495	497 50	550	540	537
Foncière Lyonnaise	382	335	550	460	458	450
Société Générale	761	545	692	760	760	746
Société Marseillaise	690	734	744	718	705	705
Rente Foncière	548	464	935	865	840	840
Immeubles de France		116	296	300	300	272
Banque d'Indo-Chine		1750	2200	1905	1850	1850
Banque Indust. de Chine	....	580	. 879	950	934	934
Banque d'Athènes	46	105	135	201	205	198 ..
Banque Espag de Crédit	256	340	720	930	880	890
Banq. Nat. du Mexique	500	434	418	674	615	640
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	717	670	680
Crédit Foncier Egyptien	730	782	944	965	893	905

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Sept. 20	20 Sept. 20	27 Sept. 20
Est. Cap	906	900	720	590	594	585
Lyon. Cap	1230	915	750	716	701	701
Midi. Cap	1102	882	850	702	708	681
Nord. Cap	1688	1294	1027	910	883	873
Orléans. Cap	1302	1090	940	806	814	817
Ouest	873	716	695	621	608	605
Orléans 3 % nouv	417	338	326 50	265	276	267
Etat 4 %	498	401	357	300	300	345
Est 3 % nouv	417	344	308	280 ..	270	270
Midi 3 % nouv	417	349	312	267 ..	264	269
Nord 3 % nouv	425	333	321	300 ..	295	299
Lyon fusion nouv	407	326	308	270 ..	264	267
Ouest 3 % nouv	419	346	310	276 ..	262	270
Congo (Grands Lacs)	261	286	273	320	319	310
Nitrate Railways	362	315	365	452	430	424
Nord de l'Espagne	430	390	505	655	661	632
Saragosse	432	392	515	664	670	642
Métropolitain	498	476	383	316	310	305
Nord-Sud	130	169	141	153	154	156
Omnibus	... ..	470	602	650	625	640
Tramways (Cie franç.)	489	370	221	231	250	218
— Paris et Dép. Seine	150	210	145	187	184	179
Voitures à Paris	183	427	676	690	680	665

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Sept. 20	20 Sept. 20	27 Sept. 20
Comp. Gén. des Eaux	2130	1553	1155	854 ..	871	870
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	110	110	106
— Min. et B. de mer	66	70	93	92	95 ..	95
Gaz p. la France et l'Etr.	711	500	395	350	320	320
Elect. et Gaz du Nord	3.6	275	360	328	312	362 ..
Est-Lumière	150	113	86	66	64 ..	66 ..
Gazde Paris	276	203	175	171	166 ..	160 ..
Thomson-Houston	673	759	880	1130	1155	1070
Ouest-Lumière	138	103	88	70 ..	65 50	65 ..
Electricité de Paris	604	575	510	387	387 ..	361
Téléphones	268	585	705	800	790	790
Electr. d'Indo-Chine	1005	...	390	1200	1170	...
Câbles Télégraphiques	149	447	614	595	595	585
Eclair et Force Elect.	997	770	730	600	579	527
Electr. de la Loire	370	340	334	316 ..	315	...
Energie industrielle	90	166	153	138	130 ..	140 ..
Railways et Electricité	728	496	505	480	480	445
Energie Littoral Médit.	413	413	579	470	481	478
Télég. sans fil	..	..	1026	1380	1380	

MINES ET METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Sept. 20	20 Sept. 20	27 Sept 20
Association Minière	152	242	349	335	325	324
Aciéries de France	659	929	853	960	904	875
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	1905	1799	1765
Atel. et Chant. de Bretag.	483	212	174	165	160	151
— — de la Loire	680	2085	2495	1610	1552	1552
Chan. et At. de St-Nazaire	1190	1920	1720	1650	1545	1300
Constr. de Levallois	130	155	139	160	160	160
— de Locomotives	....	750	735	690	658	655
— Mécaniques	....	276	308	345	320	315
Dyle et Bacalan (ord.)	260	582	450	460	470	471
Fives-Lille	938	1220	2710	1800	1700	1725
Forg. et Aciér. Nord-Est	387	320	2090	1550	1556	1556
Longueville (Forges)	275	320	340	361	359	359
Creusot	1912	2460	3380	3590	3400	3399
Ariège	482	660	559	800	756	750
Tréfil. et Lam. du Havre	233	220	217	200	196	192
Usine de Basse-Loire	270	306	280	300	280	285
Aguilas	626	93	148	135	125	125
Boléo	718	783	845	930	932	850
Cuivre et Pyrites	022	315	318	330	323	329
Malfidano, jouiss	402	385	490	430	400	360
Métaux	745	950	1160	1220	1200	1074
Penarroya	1380	1275	1420	1680	1605	1530
Sels Gemmes	314	206	218	234	218	211
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1300	1175	1238
Carvin	770	580	655	764	664	570
Courrières	2800	2100	2011	2565	2400	2460
Dourges	433	359	536	601	590	570
Lens	1340	1032	1260	1800	1700	1744
Marles 30 %	214	322	460	4500	4400	4300
Bor, ord	1615	890	3300	1100	1080	950
Laurium	402	371	1355	401	400	350
Mokta et Hadid	2202	2700	1885	3525	3460	3402
Nickel	1119	1431	1075	1400	1345	1305
Rio Tinto ord	1730	1752	475	1750	1660	1620
Sosnowice	1320	930	400	1199	1199	1099
Central Mining	215	205	426	436	426	423
Lautaro Nitrate	257	297	400	700	675	691
Naphte Russe	460	280	426	525	470	478

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Sept. 20	20 Sept. 20	27 Sept 20
Messageries Maritimes	79	381	680	425	425	390
Transatlantique ord	133	384	570	415	376	389
Suez act	4865	5400	6450	6795	6650	6520
Chargeurs Réunis	550	1574	1950	1260	1160	1198
Chargeurs Français	969	2275	3945	2255	2150	2370
Transp. Marit. à vapeur	....	1170	2680	1795	1701	1601

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Sept. 20	20 Sept. 20	27 Sept 20
Agence Havas	1252	980	1020	1401	1405	1350
Air Liquide	263	391	386	565	527	490
Bergougnan	1372	1565	2500	1475	1420	1290
Cirages français	979	1012	1340	1415	1400	1315
Compteurs à Gaz nouv.	1044	915	652	660	662	650
Galeries Lafayette	464	163	170	175	170	170
Magasins Modernes	206	283	406	350	352	350
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	2100	1750	1830
Orosdi Back	205	286	296	330	320	337
Oriental Carpet	227	248	370	430	405	...
Paris-France	1187	1318	2025	1990	1904	1870
Pathé (Etablissements)	181	162	171	235	225	230
Raffinerie Say, ord	358	485	910	1405	1320	1340
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	1140	1092	1082
Tabacs Ottomans	418	460	556	590	559	569

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Sept. 20	20 Sept. 20	27 Sept 20
Argentin 6 %	90	105 30	93 75	213 50	205 ..	214
Brésil 5 % 1914	80	87	99	124 75	120 25	118 ..
Colombie 5 % or 1906	405	407	435	505	529 ..	515
Maranhao 5 % or 1916	256	423	338	330	332 ..	334
Roumain 5 % 1903	100	78 50	73	67 50	69 ..	68
Mexique 5 % 1899	88	80	99	122	122 ..	123

METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Sept. 20	20 Sept. 20	27 Sept 20
Continsouza	136	363	357	216	212	202
Diétrich et Cie	142	274	280	228 50	205	218
Dniéprovienne	3190	1845	2130	1720	1650	1680
Hartmann	480	360	372	274	275	275
Taganrog	545	238	288	300	305	335
Toula	1020	570	680	510	510	510

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Sept. 20	20 Sept. 20	27 Sept 20
Albi	447	710	825	541	530	510
Asturienne Mines	4925	6705	4000	3535	3300	3260
Bakou	1678	1335	1655	4020	3680	3790
Bruay	1300	2075	2241	3000	2990	3001
Camp Bird ord	12	20	40	35	35	41
Colombia	1770	1282	1575	3050	2840	2830
Corocoro	16	65	70	.. 75 ..	74 50	71
Crow Mines	158	65	148	134 ..	130	130
De Beers	407	447	526	995	932	935
East Rand	45	12	23	21	19	23
Ekaterise	630	640	2175	1405	1360	1301
Grosnyi	2715	2150	3100	3170	3050	3100
Hèraclée	600	2340	15400	18550	18035	18100
Lena	58	40	50	48	48	48
Mexico el Oro	124	164	316	371	328	342
Montecatini	118	146	145	103	101	91
Nord d'Alais	45	48	85	109	101	106
Phosphates Tunisiens	380	370	630	760	710	712
Royal Dutch	....	2200	34900	39550	36350	38750
Shell	....	180	520	427	385	400
Shansi	28	36	5050	.. 78	70	68
Spassky	67	49	50	.. 50	51	49
Tanganyika	53	158	144 50	127 ..	110	110
Utah Copper	296	475	875	945	930	940
Wyoming	109	149	285	.. 260	252	260

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Sept. 20	20 Sept. 20	27 Sept 20
Commerciale Pacifique	....	....	718	540	545	455
Cargos Français	....	....	....	610	612	585

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	13 Sept. 20	20 Sept. 20	27 Sept 20
Américan Téléphone	629	689	1085	1492	1489	1500
Caoutchoucs (Financière)	81	276	302	267	226	247
Doriot-Flandrin	219	262	245	234	230	227
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2555	3205	3190
Lorraine Industrielle	865	700	1400	1510	1550	1550
Monaco	5400	3305	4200	5420	5195	5200
Padang	67	276	485	322	285	316
Peugeot	502	828	810	750	675	625
Raisins de Corinthe act	154	296	445	518	427	515
Saut du Tarn	556	1075	1025	1350	1170	1150
Soie de Tubize	147	134	980	883	860	810

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

(En millions de francs)	9 sept. 20	16 sept. 20	23 sept. 20
ACTIF :			
Or { En caisse	3.592	3.542	3.532
Or { A l'étranger	1.978	1.978	1.956
Argent	254	255	261
Encaisse totale	5.825	5.775	5.750
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	51	51	51
Disponible à l'étranger	676	634	613
Portefeuille	1.937	1.869	1.964
Effets prorogés	485	484	483
Avances sur titres	2.009	1.991	1.982
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.500	26.600	26.600
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.920	3.925	3.925
PASSIF :			
Billets en circulation	38.622	38.665	38.689
Compte courant du Trésor	39	34	59
Comptes courants particuliers	3.259	3.026	3.025
Taux d'escompte	6 ./.	6 ./.	6 ..
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2	6 1/2 ..

BANQUE D'ANGLETERRE

(En millions de livres)	1er sept. 20	8 sept. 20	15 sept. 20
Billets émis	140	140	140
Billets en réserve	13	14	14
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	121	121	121
Or et argent monnayés en réserve	1	1	1
Dépôts publics	16	16	15
— privés	113	116	122
Avances sur Fonds d'Etats	..	59	56
— — Autres Fonds	75	76	83
Portefeuille	82	..	90
Proportion réserve aux engagements	11 1/2	..	11 1/8
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

(En millions de marks)	23 août 20	31 août 20	7 sept. 20
ACTIF :			
Encaisse { Or	1.091	1.092	1.092
Encaisse { Argent	1	7	7
Billets et Bons de caisse de prêts	18.077	18.642	18.650
Effets escomptés	41.381	46.379	44.860
Avances	11	10	34
PASSIF :			
Circulation	56.683	58.653	58.752
Dépôts et comptes courants	12.050	15.772	12.075

DATES	Encaisse métallique Or	Encaisse métallique Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
			(En millions de francs)			
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	146	4 1/2
1920 28 août	2.452	606	3.959	976	1.044	5
1920 4 septembre	2.452	599	3.997	936	1.045	5
1920 11 septembre	2.453	594	4.013	945	1.059	5
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 30 juin	805	75	13.828	1.881	2.962	6
1920 20 juillet	805	75	13.706	1.807	2.831	6
1920 30 juillet	806	75	13.899	1.734	2.995	6
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304	»	3.025	3.299	»	8
1920 24 avril	2.301	»	3.111	3.361	»	8
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 30 juin	365	4	1.031	400	917	7
1920 31 juillet	366	4	1.015	363	844	7
1920 31 août	366	4	1.039	338	919	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 30 aout	1.336	35	2.155	177	298	4 1/2
1920 6 septembre	1.336	35	2.170	115	291	4 1/2
1920 13 septembre	1.336	36	2.155	134	289	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	32
1920 31 aout	540	93	951	122	301	5
1920 7 septembre	540	92	933	128	313	5
1920 15 septembre	540	93	919	141	312	5
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 1er septembre	266	27	5.604	1.379	569	5 1/2
1920 8 septembre	266	27	5.620	1.355	372	5 1/2
1920 16 septembre	267	27	5.646	1.369	636	5 1/2
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 20 août	9.842	777	15.873	8.968	14.700	7
1920 27 août	9.860	780	16.018	9.093	14.946	7

LE MARCHÉ DES CHANGES
en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	31 aout 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920
Londres	25 225	51 44 1/2	52 02	53 80	51 11	52 50
New-York	518 25	14 51	14 62	15 13	14 32	15 01
Madrid	100	215 3/4	217 1/2	224 ..	213 ..	219 75
Berlin	123 50	29 1/2	28 3/4	26 1/4	21 75	24 25
Amsterdam	288 30	463	463	479 ./.	451 ..	469 ..
Rome	100	67 3/4	65 3/4	66 ./.	64 25	62 75
Vienne	105	6 3/4	6 3/8	6 7/8	6 25	6 56
Bruxelles	100	106 1/2	106 1/2	106 3/4	105 75	105 75
Copenhague	139	208 1/2	212 ./.	213 ..	192 ..	210
Stockholm	139	291 3/4	298	315 ..	296 ..	304 50
Christiania	139	205 3/4	213 1/2	217 1/2	197 75	207
Genève	100	237 1/2	240 1/4	250 1/4	235 50	241 50

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	31 aout 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920
Paris	25 12 14	51 42 1/2	52 1/2	53 65	51 12	52 51
New-York	48 66	3 56 5/8	3 56	3 46	3 55	3 50
Berlin	20 43	174 3/4	180 1/2	207 1/2	234 ..	216
Amsterdam	12 107	11 17	11 20	11 22	11 30	11 21
Madrid	25 220	23 80 1/2	23 82	23 85	23 94	23 70
Bruxelles	25 225	48 40	48 75	50 42	48 27	49 52
Rome	25 225	76 5/8	79 50	81 3/4	80 58	83 10
Suisse	25 225	21 71	21 62	21 46	21 78	21 73
Stockholm	18 159	17 65 1/2	17 57	17 11	17 36	17 42
Christiania	18 156	24 82 1/2	24 52	25 30	25 70	25 32
Copenhague	18 159	24 62 1/2	24 70	25 35	25 70	25 32

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	31 aout 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920
Paris	100	42 ..	41 90	39 80	42 60	41 85
Londres	25 225	21 66	21 63	21 48	21 79	21 77
Berlin	123 47	12 35	11 97	10 37	8 95	9 95
Vienne	105	. ..	. ..	. ..	2 65	2 65
Pétrograd		. ..	. ..	. ..	. ..	.....
New-York	518 25	6 07 1/4	6 07	6 20	6 11	6 19
Rome	100	28 20	27 62	26 07	26 97	25 95

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	31 aout 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920
Amsterdam	208 30	436 ..	434 1/2	445 3/4	431 ..	440 50
Londres	25 225	48 65	48 52	50 60	48 45	49 37
Paris	10	93 7/8	94 ..	93 75	94	94 ..
Madrid	100	204 ..	201 ..	212 50	200 50	208 75
Genève	118 25	224 ..	225 25	237 70	222 ..	227 90
New-York	5.100 25	13 67 1/2	13 80	14 ..	13 60	14 12

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	30 aout 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920
Hollande	169 70	1.595 90	1.593 40	1.593	2.127	1.973 ..
Espagne	80	734 25	744 25	744 25	989 ..	921 ..
Suisse	80	811 70	821 65	821 65	1.098	1.021 ..

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	27 aout 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920
Paris	48 18	21 80	21 70	20 95	22 10	21 60
Londres	11 78 3/4	11 13	11 22	11 23	11 30	11 24
Berlin	59 37	6 32 1/2	6 17	5 45	4 85	5 27

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	31 aout 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920
Paris	5 182	6 92	6 78	6 53	6 76	6 76
Londres câble	4 866	3 56	3 54	3 47	3 52	3 49

COURS A MADRID

Sur :	Pair	31 aout 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920
Paris	100	46 25	46 10	45 15	46 50	45 85
Londres	25 225	23 77	23 77	23 87	23 91	23 82

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	31 aout 1920	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920
Londres	48 5/8	57 1/2	57 ./.	57 3/4	57 ./.	58 1/4

La Gérante : Suzanne Boureau.

Imprimerie Cornu, 6, Place du Louvre. — Paris

3me Année, N° 37 Le numéro : 2 francs. 10 Octobre 1920

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

LE CHEMIN DE GENÈVE - LA BAVIÈRE FÉDÉRALISTE ? - EN TCHÉCO-SLOVAQUIE

UNE ENQUÊTE : L'INFLUENCE RÉCIPROQUE DE LA LITTÉRATURE :: :: FRANÇAISE ET DES LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES :: ::

NOTRE POLITIQUE EN EUROPE CENTRALE ET L'OPINION ANGLAISE - A BRUXELLES

TÉL. : FLEURUS 11-87 — 00-36 75, Rue de Lille - PARIS COMPTE CHÈQUE POSTAL : 7029

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS

Le prix de l'abonnement à L'EUROPE NOUVELLE est désormais ainsi fixé :

	FRANCE	ETRANGER
Un an..	80 fr.	90 fr
Six mois	40 fr.	50 fr
Trois mois..	20 fr.	30 fr.

Nous donnons à tous nos ABONNÉS D'UN AN la facilité d'acquitter leur abonnement par trimestre.

Les abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste, - Compte chèque postal n° 7.029.

TOUS LES DIMANCHES ; LE NUMÉRO : DEUX FRANCS

Tout abonné d'un an qui nous procurera deux abonnements de même durée aura droit à une prolongation d'abonnement d'un an.

L'EUROPE NOUVELLE qui s'est spécialisée dans les publications de notes et documents diplomatiques, a donné dans ses derniers numéros :

(Le 16 Mai) : **RUSSES ET POLONAIS. — LEURS RECENTES RELATIONS DIPLOMATIQUES EN VUE D'ENGAGER DES POURPARLERS DE PAIX**. (a) Les notes russes. (b) Les notes polonaises.

(Le 23 mai) : **LES CONDITIONS DE PAIX AVEC LA HONGRIE.** — (I) Note et lettre d'envoi d'Apponyi accompagnant les remarques de la Délégation hongroise. — (II) Lettre d'envoi de M. Millerand accompagnant la réponse des Puissances alliées et associées. — (III) Les principales clauses des conditions de paix avec la Hongrie.-Une carte officielle des nouvelles frontières de la Hongrie.

(Le 6 juin) : **LE RAPPORT DE M. LÉON BOURGEOIS SUR LA CONFERENCE FINANCIÈRE INTERNATIONALE ADOPTÉ PAR LA SOCIETÉ DES NATIONS.**

(Le 27 juin) : **CE QUE LES ALLEMANDS OFFRENT DE PAYER POUR LES DOMMAGES MATERIELS CAUSÉS EN FRANCE.**

Le 25 juillet) : **L'HISTOIRE OFFICIELLE DE LA CONFERENCE DE SPA.** — (A) Les communiqués alliés. — (B) Les communiqués allemands. — (C) Les annexes.

(Le 25 Août) : **LA LETTRE DU GÉNÉRAL WRANGEL AU GÉNÉRAL DENIKINE.**

(Le 5 Septembre) : **AVANT LA CONFÉRENCE FINANCIERE INTERNATIONALE DE BRUXELLES :** Le rapport d'introduction. — Le rapport présenté par l'expert français, M. Charles Gide. — Les principaux passages du rapport présenté par l'expert suédois, M. Gustav Cassel.

(Le 12 Septembre) : **LES FRONTIÈRES ORIENTALES DE LA POLOGNE.** — Texte intégral de la Déclaration du Conseil Suprême du 8 décembre 1919, avec carte officielle.

(Les 8 et 15 Août, le 16 Septembre et le 3 Octobre) : **LE DOSSIER OFFICIEL DES CONVERSATIONS ENTRE LONDRES ET MOSCOU ET ENTRE VARSOVIE ET MOSCOU. — LA REPRISE DES RELATIONS COMMERCIALES; L'ARMISTICE AVEC LA POLOGNE. - LA CONFÉRENCE DE MINSK ET LA QUESTION WRANGEL.**







LE CHEMIN DE GENÈVE

Il y a aujourd'hui deux routes pour aller à Genève. On peut passer par Londres. On peut aussi passer par Berlin.

Il s'agit, cela s'entend, de la fixation de l'indemnité allemande. Prévue à San Remo, différée à Spa, elle devait avoir lieu à Genève dans une conférence internationale qui aurait pu se réunir en septembre. Il sembla un instant que, sous couleur de revenir à la lettre du Traité, le gouvernement français ne voulait plus de ce voyage. C'était heureusement méconnaître ses intentions véritables. Toute la politique inaugurée par M. Millerand, et sanctionnée par le Parlement, avait pour objet d'aboutir à la fixation et à la mobilisation de la dette allemande. Que l'accord définitif soit scellé à Genève ou ailleurs, peu importe. L'essentiel est que la France ne paraisse plus s'y dérober.

Toutefois l'expérience de Spa semble avoir prouvé l'inconvénient d'arriver à ces sortes de délibérations internationales sans avoir jeté au préalable les bases de l'accord en question. On croit comprendre que le gouvernement français entend bien insister sur cette condition, dont personne ne contestera la légitimité. Mais c'est ici que se présentent les deux méthodes, ou, si l'on veut, les deux routes.

Celle qui, à en juger par certains bruits, pourrait bien avoir la vogue, consiste à instituer une conversation directe entre la France et l'Allemagne.

On en saisit aisément l'économie. Soit à propos des négociations douanières qui furent interrompues en juin dernier, soit à l'occasion des problèmes examinés par la Commission des réparations, France et Allemagne tenteraient de s'entendre, sans sortir du cadre du Traité, sur le montant de l'indemnité allemande comme sur la façon dont l'Allemagne pourrait s'acquitter. Si grand qu'ait été l'écart entre les propositions allemandes faites à Spa et celles que la France pourrait éventuellement accepter, un accord direct demeure théoriquement possible. Il aurait l'inappréciable avantage de supprimer d'avance toutes les difficultés auxquelles pourrait se heurter la confiance internationale. A condition de prendre les précautions nécessaires, aucun des alliés de la France ne saurait d'ailleurs prendre ombrage de cette procédure.



Rien ne prouve malheureusement que l'Allemagne soit sincèrement résolue à s'y prêter. Les suggestions venues de Berlin à cet égard, et transmises ces temps-ci par M. Charles Laurent, donnent à craindre que le véritable désir des Allemands soit moins de résoudre un problème qui pèse sur toute leur vie nationale que de s'assurer une sorte de mainmise sur toutes les régions libérées du nord de la France.

S'il en est ainsi, il ne faut pas se fermer l'autre route, celle-là même qui fut prise au lendemain de San Remo. Si l'on ne peut s'entendre avec l'Allemagne, il faut pouvoir recourir à nouveau à la préparation d'un accord purement interallié, c'est-à-dire avant tout franco-britannique. Ainsi qu'on l'indiquait ici même tout récemment, il n'est pas impossible d'arrêter, de concert avec l'Angleterre, les limites entre lesquelles la conférence internationale devrait ensuite fixer la solution. On se bornerait en ce cas à reprendre, avec une méthode plus rigoureuse, les pourparlers ébauchés au mois de mai dernier par MM. Avenol et Blackett et dont personne ne comprit jamais pourquoi ils furent apparemment abandonnés.



Que l'on passe par Berlin, ou par Londres, deux choses importent en cette affaire.

La première, c'est que la France ne puisse plus être soupçonnée de différer, à la faveur de quelque habile procédure, le grand règlement des comptes internationaux dont l'urgence, reconnue par les gouvernements alliés

dès l'hiver dernier, vient encore d'être affirmée par les experts financiers de Bruxelles.

La seconde, c'est qu'on n'abuse point du secret. Si, par hasard, on entreprenait un de ces jours, de négocier directement avec l'Allemagne, non plus seulement sur des points secondaires, mais sur le chapitre essentiel des réparations, il faudrait en avertir loyalement les alliés de la France, et ne pas laisser aux Allemands le soin de le faire à leur manière.

Aussi bien peut-on se féliciter à cet égard du changement d'esprit qui vient de s'affirmer ces jours derniers au Quai d'Orsay. Il va sans dire que ce changement est dû à celui, non d'un ministre, mais de certain haut fonctionnaire. M. George Glasgow qui, à la demande de l'*Europe Nouvelle*, exprime aujourd'hui les appréhensions éveillées par certaines velléités françaises en Europe centrale, pourra lui-même en porter témoignage s'il se fait lire à Downing Street le dernier courrier venu de Paris.

Philippe MILLET.



LA VALISE ENTR'OUVERTE

Une Révolution au Quai d'Orsay

Lorsque feu Marianne — celle d'avant la guerre — convoqua ceux des diplomates français à qui elle voulait servir de marraine, elle avait soigneusement dosé et malaxé dans un pot une étrange bouillie administrative, composée des vertus diplomatiques les plus négatives et les plus superficielles, et à tous, ambassadeurs, secrétaires, simples attachés, largement elle en distribua. Le dernier, arriva M. Philippe Berthelot, que son père, l'illustre chimiste, alors ministre des Affaires étrangères, avait retenu pour une affaire urgente. Marianne, désolée, râcla inutilement le fond de sa marmite, et ne put lui servir qu'une demi-cuillerée, mais, bonne fille, elle le gratifia par compensation d'un caractère décidé et énergique, d'un esprit volontaire, et d'idées personnelles. C'étaient là des qualités fort dangereuses au Quai d'Orsay, où la souplesse d'échine, une insignifiance superficielle et polie, une prudence routinière étaient en honneur.

Mais les qualités que l'on redoutait autrefois sont précisément aujourd'hui celles qu'on recherche, et M. Philippe Berthelot vient d'être choisi pour le plus haut poste du Ministère des Affaires étrangères : celui de secrétaire général.

M. Philippe Berthelot est un homme au profil césarien, aux yeux directs, à la voix tranchante mais bien posée, l'allure et les façons d'un grand seigneur de l'ancienne France. Hormis son premier poste de Lisbonne, et sa mission de plusieurs mois en Extrême-Orient, il a fait toute sa carrière à Paris, où il fut successivement attaché, rédacteur, chef-adjoint du Cabinet, sous-directeur d'Asie, directeur-adjoint, directeur du Cabinet de M. Briand, directeur des affaires politiques et commerciales. C'est un homme de sport, et son grand délassement est le tennis. Il dort peu, remplit sa journée de travail, trouve encore le temps de s'intéresser aux arts et à la littérature : son auteur favori est Paul Claudel, qui est également un diplomate.

::

M. Peretti de la Rocca, qui succède à M. Berthelot dans les fonctions de Directeur Politique (1) *est un Corse. (Il y en a beaucoup parmi nos diplomates). Mince et menu, les traits fins, la voix discrète, toujours actif, et d'humeur parfaitement égale, il a fait une grande partie de sa carrière en Amérique, ce qui lui valut d'être chargé tout d'abord du bureau d'Amérique au Quai d'Orsay ; ensuite, il prit la sous-direction d'Afrique. Avant d'entrer dans la carrière des ambassades, il débuta dans les consulats, et c'est peut-être à cette circonstance qu'il doit son esprit appliqué, réaliste, hostile aux phrases vides et aux formules toutes faites.*

::

M. Laroche, nommé directeur-adjoint en remplacement de M. Peretti de la Rocca, est un diplomate de l'ancienne école, l'air à la fois aimable et distrait, donnant rarement des instructions, encore plus rarement des ordres. Il est le beau-frère de M. Defrance, haut-commissaire et prochainement ambassadeur à Constantinople.

::

M. Vignon, quitte le cabinet des affaires étrangères, pour les fonctions de secrétaire-général, adjoint à la présidence de la République. C'est un homme blond, très myope, portant monocle, et l'un des plus jeunes parmi nos ministres plénipotentiaires : durant la guerre, il fut mobilisé comme officier d'artillerie, alors que presque tous ses collègues du même âge étaient maintenus dans les bureaux.

::

M. Hermite, qui abandonne le Secrétariat général de l'Elysée, pour le poste de chef de Cabinet aux Affaires étrangères, fut longtemps, à Berlin, le secrétaire de M. Jules Cambon, et connaît à fond la question allemande. Il fut déjà chef-adjoint du cabinet, alors que M. Cambon était secrétaire général au Quai d'Orsay. Il sait dissimuler son énergie et sa ténacité sous une courtoisie qui concilie et désarme.

Décidément, le Quai d'Orsay fait peau neuve !



Ceux qui suivent les communiqués de victoire — il ne saurait en être d'autres — du général Wrangel (notre Wrangel), ne sont pas médiocrement surpris d'y voir qu'il s'empare deux fois des mêmes villes et fait deux fois les mêmes prisonniers. C'est ainsi qu'au lendemain du jour où un communiqué célèbre faisait savoir au monde entier, y compris nos alliés, que nous adoptions le baron balte, celui-ci, sans doute en don de joyeux avènement, nous annonçait un « grand succès militaire », déjà proclamé, dans les mêmes termes — huit jours plus tôt. Fâcheuse récidive : le 3 octobre un radio de Sébastopol, nous informe « de la prise par Wrangel des villes de Nogaïsk et de Badiansk », cependant que les jour-

(1) Pour M. Moysset, nommé chef du cabinet de la Présidence du Conseil, voir "La Valise Entr'ouverte" de notre dernier numéro.

naux du 17 septembre, trois semaines auparavant, écrivent « que le communiqué officiel de l'armée Wrangel du 13 septembre annonce que ses troupes ont poussé leur offensive jusqu'à la ville de Nogaïsk, qu'elles viennent de prendre » !

Qu'est-ce à dire ? Les victoires « répétées » du général Wrangel, ces villes qu'il prend et reprend 15 jours après, pour être sûr de les tenir une bonne fois, ne seraient qu'une comédie ? Pense-t-on, par ces artifices, faire oublier que le général est toujours à plus de 850 kilomètres de Moscou ? alors que Denikine parvint à moins de 80 lieues de la ville sainte. Et pourtant...



Un journaliste anglais a reproché à S. E. M. Lloyd George d'avoir joué au golf le jour de la conférence minière. Le Président Taft fut autrefois l'objet de critiques du même genre. Il répondit pour se disculper : « Lorsqu'un homme pèse plus de deux cents livres, trouvez-lui un autre sport que le golf pour délasser ses nerfs et assouplir ses muscles ! »

Ambassades et Consulats

AU QUAI D'ORSAY : *Sont promus au grade de commandeur de la Légion d'honneur : M. Bapst, ambassadeur de France à Tokio ; M. Piccioni, ministre plénipotentiaire ; M. Hanotaux, membre de l'Académie Française ; M. de la Boulinière, ministre plénipotentiaire en retraite. — Au grade d'officier : MM. Robert de Caix, secrétaire-général du Haut commissariat de la République Française en Syrie ; Velten, consul général à Anvers ; Neton, consul général à Hambourg ; Bardoux, publiciste ; Kahn, ministre plénipotentiaire ; de Carbonnel, conseiller d'ambassade ; Picard, conseiller technique du Haut Commissariat à Constantinople ; Clausse, ministre de France à Buenos-Ayres ; René Pinon, publiciste ; le docteur Cresson, médecin de l'hôpital français à Petrograd ; Fouché, Haut Commissaire à Budapest ; de Reffye, consul général à Genève. — Au grade de chevalier : M. Massigli, secrétaire de la Conférence des ambassadeurs ; de Saint-Blancard, publiciste ; Mme Voisin, (en religion : sœur Jeanne), directrice de l'hôpital français de Constantinople, demeurée à son poste pendant la guerre ; et MM. Rosset et Fort, commis de chancellerie actuellement en Russie, chargés de la protection des Français et incarcérés par le gouvernement des Soviets. — Mgr. Baudrillart, membre de l'Académie Française.*

AMBASSSADES : *S. E. M. Mayer, ambassadeur d'Allemagne a remis ses lettres de créance à M. Millerand, Président de la République. — La Saxe a décidé la création d'une Légation à Berlin : le titulaire sera le docteur Grednauer, ancien premier ministre de Saxe. — Le Sénat de Hambourg a décidé le rétablissement à Berlin d'une ambassade des villes Hanséatiques. — Le comte Zach, actuellement ministre de Prusse a Munich y sera maintenu en qualité de représentant de l'Empire allemand. — S. E. Don Pablo Soler y Guardola, ambassadeur d'Espagne à Berlin, a remis ses lettres de créance. — S. E. M. Matias Errazuris est nommé ministre du Chili à Bruxelles. — M. le baron de Bildt, ministre de Suède à Rome, a présenté ses lettres de rappel. Il sera remplacé par M. Creutz, actuellement ministre à Berne. — M. Aldrovandi, ministre d'Italie à La Haye, est parti pour Sofia, son nouveau poste. — M. Tcheng-Lu, nommé ministre de Chine à Paris, s'est embarqué sur le « Paul-Lecat ». — M. Puyrredon, ministre des Affaires étrangères, président de la Délégation argentine à la Société des Nations s'est embarqué le 8 octobre à bord de l'« Avon » à destination de Cherbourg. — Le colonel Douglas Capitaneano est nommé attaché militaire à la Légation de Roumanie à Londres.*

CONSULATS : *Un consulat allemand pour toute l'Italie vient d'être ouvert à Milan. — Le Dr Kurnikovski a été nommé titulaire du nouveau consulat Polonais créé à Pittsbourg. — L'exequatur vient d'être accordé à M. Georges Meyer, consul de Suisse à Lyon ; à M. Gelee, vice-consul de Suède, au Tréport et à M. Gielstrup, vice-consul de Suède à Cette.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

LA BAVIÈRE ET LE MOUVEMENT FÉDÉRALISTE

Les Français, — heureusement rares mais, malheureusement, bruyants — qui attendent monts et merveilles du fédéralisme allemand et qui, adversaires déterminés de l'Allemagne, auraient pour *les* Allemagnes mille complaisances, s'émeuvent fort des événements de Bavière : d'aucuns déjà découvrent l'éclatante confirmation des théories qui leur sont chères, et, de fait, on tient à Munich d'étranges propos ; mais rien ne serait plus dangereux pour nous que de nous méprendre sur leur caractère et de méconnaître la signification véritable de l'évolution qui, depuis six mois, s'accomplit dans les esprits bavarois. A étudier ceux-ci de près on découvre que la Bavière aspire à jouer dans l'Allemagne de 1920, le rôle de la Prusse dans l'Allemagne de 1812 ; et cela doit, semble-t-il, conduire à adopter à l'égard du mouvement munichois, une attitude quelque peu différente de celle que voudraient nous imposer certains doctrinaires de chez nous.



La situation actuelle de la Bavière est la conséquence directe du coup d'Etat Kapp-Lüttvitz, car, nulle part, cette aventure n'a laissé traces plus durables que dans le pays qui, en apparence, avait ressenti au moindre degré ses contre-coups immédiats. Il n'y a pas eu de troubles en Bavière, encore moins de révolution et c'est cependant, le début d'une révolution véritable que l'avènement pacifique à Münich du ministère von Kahr. Il a suffi pour le provoquer d'une réunion des officiers de la Reichswehr et d'une déclaration du général von Mœhl, commandant des troupes, annonçant le 14 mars, au président du Conseil, le socialiste Hoffmann, qu'il ne répond plus de ses hommes : sans esquisser l'ombre d'une résistance, Hoffmann démissionne ; après deux jours de pourparlers, est constitué un ministère de concentration — à droite — ayant à sa tête le gouverneur de la Haute-Bavière, M. von Kahr, personnalité en vue du parti catholique.

Ce cabinet, qui gouverne encore aujourd'hui la Bavière, a donc été formé par la grâce et avec l'appui des militaires : c'est une circonstance qu'on ne devrait jamais perdre de vue lorsqu'on cherche à interpréter sa politique actuelle.

Le pronunciamento n'aurait d'ailleurs jamais pu réussir — l'ancienne Bavière étant de tous les Etats allemands un des moins imprégnés d'esprit militaire — si, un an plus tôt, Münich n'avait goûté les joies de la République des Conseils. Bourgeois et paysans se souvenaient avec une égale horreur du régime mi-terrible, mi-bouffon, que leur avait infligé la fantaisie sanguinaire de Lewien et de Lewiné. Les semaines d'avril 1919 n'ont pas seulement ancré dans le cœur des bons Bavarois catholiques la haine de la révolution et la haine du Juif, deux articles d'importation berlinoise — raison suffisante pour les détester —; elles leur ont donné aussi le goût de l'appareil militaire, garant de l'ordre : la *Reichswehr*, y est devenue populaire et des gardes d'habitants s'y sont partout constituées. Aussi, lorsque l'on sut aux bords de l'Isar que le gouvernement légal agitait le spectre de la grève générale, de la grève révolutionnaire pour abattre Kapp et Lüttwitz, c'en fut assez pour consolider l'autorité que M. von Kahr tenait, en apparence de l'appui du Landtag, en réalité du bon vouloir du général von Mœhl. Le

* *

Nord était en proie à la guerre civile, et le Sud goûtait le calme. Traditions particularistes, croyances religieuses, idées sociales, tout conspirait pour détourner les paysans et les bourgeois bavarois de la Prusse et de Berlin qui la symbolise, de Berlin, ville des fonctionnaires, des Juifs et du prolétariat ouvrier. C'est Berlin qui a empoisonné l'Allemagne, c'est de Berlin qu'ont été répandus les germes corrupteurs et destructeurs de l'ordre et qu'est-ce que l'Allemagne sinon l'ordre? Et l'idée apparaît que c'est au Sud qu'appartient la mission de sauver le véritable germanisme mis en péril par les folies du Nord : sur la ligne du Mein, écrit, dès le 30 mars, un journal d'Augsbourg, on montera la garde pour la défense de la vie allemande, en attendant que le Nord sorte du chaos.

Qu'on prenne garde à cette formule : entre les aspirations qui se manifestaient ainsi et les ambitions secrètes que l'on nourrit aujourd'hui à Münich, il y a une différence : au mois de mars, on voulait seulement monter la garde pour sauver le germanisme ; aujourd'hui, on rêve de prendre l'offensive, de sortir de la tranchée du Mein pour assembler la terre allemande autour de la marche bavaroise, comme jadis les Electeurs de Brandebourg l'assemblèrent autour de la marche orientale ; le rôle que la Prusse a joué durant trois siècles, la Bavière prétend aujourd'hui se l'attribuer : il y a eu évolution, cela est sûr ; il est plus douteux que nous ayons à nous féliciter de cette évolution.



Les étapes en sont aisées à marquer. Ce sont d'abord les élections du 6 juin, élection au Reichstag et élection au Landtag de Bavière, où s'affirme la victoire des partis de droite et, au premier rang du parti populaire: or le parti populaire est allé à la bataille comme le parti de l'ordre, qui proteste contre les concessions faites au socialisme unitaire par la Constitution de Weimar, qui réclame le maintien de la Reichswehr et des gardes d'habitants, mais qui, en même temps, tourne les yeux vers l'extérieur et réclame l'incorporation de l'Autriche au Reich. Et cela est un programme modeste.

Mais bientôt un grave problème se pose : celui du désarmement. A Spa, cédant à la pression des alliés, le Chancelier du Reich a pris des engagements qu'il fait mine de vouloir tenir. Et voilà la Bavière en émoi. Les paysans se refusent énergiquement à livrer leurs fusils ; ils ne veulent pas être livrés sans défense à un *putsch* communiste ; ils ne veulent pas laisser dissoudre leurs milices. Loin de combattre ces tendances : le gouvernement de Münich les encourage. Le garde des forêts Escherich met sur pied une organisation puissante, l'*Orgesch* dira-t-on bientôt, qui, non contente de prendre pied solidement en Bavière pousse des ramifications dans les Etats voisins : et vers le Sud se tournent les regards des partis de conservation et de revanche inquiets des capitulations successives, à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement de Berlin. En refusant de dissoudre les Einwohnerwahren, malgré les engagements souscrits par le pouvoir central, Münich paraît prendre la tête du mouvement de résistance à l'application du Traité de Versailles, et l'on voit accourir aux bords de l'Isar tous les hommes de l'ancien régime qui se sentent ailleurs mal à l'aise et, le premier, Ludendorff. A Münich est désormais leur centre d'opération ; de là partent les fils qui relient entre elles les organisations contre-révolutionnaires. Le particularisme a mis la Bavière à la tête du mouvement réactionnaire.

Et il la met en même temps à la tête du mouvement pangermaniste ; car la formule fédéraliste permet seule de faire entrer dans la grande Allemagne les Etats et provinces de langue allemande, soucieux de conserver leur individualité. Escherich prend la direction de la propagande en Tyrol ; il y organise les gardes d'habitants, y envoie fusils et mitrailleuses. L'on va répétant que c'est par le fédéralisme et rien que par lui que sera résolu le problème autrichien.

De même, le fédéralisme permet seul d'empêcher de se détacher du Reich, les provinces qu'a lassées la domination prussienne et qui aspirent à l'autonomie. Le docteur Heim n'attend pas seulement de la victoire du fédéralisme que les provinces rhénanes soient sauvées ; il en espère le maintien de la Haute-Silésie dans le corps germanique. « Nous réclamons une constitution fédéraliste, déclarait à Bainberg, le 18 septembre, M. von Kahr, parce que nous y voyons l'intérêt du Reich » ; entendez : parce que seul le fédéralisme donne au Reich le moyen de se maintenir et de s'accroître.

Faut-il s'étonner qu'un Ludendorff qui proclame dans ses Mémoires son culte pour la Prusse-Allemagne, mais qui déclare en même temps n'être ni réactionnaire, ni démocrate et se passionner seulement « pour la force nationale du peuple allemand, pour l'autorité et pour l'ordre », mette aujourd'hui ses espoirs dans une restauration monarchiste en Bavière, restauration que la victoire du fédéralisme rendra seule possible ?

Et beaucoup déjà attendent des Wittelsbach, dont le prestige parmi les masses paysannes est demeuré intact, le geste qui les désignera pour être les nouveaux Hohenzollern ; dynastie catholique, il est vrai, mais dynastie allemande d'abord.



Ainsi soutenu par les sympathies des nationalistes et des conservateurs, les fédéralistes s'enhardissent. Au Congrès de Bamberg, le parti populaire vient de voter tout un programme qui est essentiellement un retour au régime d'avant 1914, par la restitution aux Etats, en matière de finances et de chemin de fer, des droits que leur a ravis la nouvelle constitution qui permet aux Etats de signer des traités et d'avoir des représentants à l'étranger ; et qui les autorise à disposer librement des unités de Reichswehr stationnées sur leur territoire. On comprend l'émotion que la publication de ce programme a provoquée à Berlin, et que l'on ait jugé nécessaire de dépêcher le 28 septembre, à M. von Kahr, le Chancelier Fehrenbach lui-même, pour négocier l'installation à Münich d'un représentant du Reich qui, aux yeux des Bavarois, ne saurait être qu'un représentant de la Prusse et qui, dans l'esprit des Berlinois, doit exercer un véritable contrôle sur la politique bavaroise...

On comprend tout cela; on comprend moins que nombre de journaux d'Outre-Rhin aient dénoncé dans les votes de Bamberg l'influence des intrigues françaises.

S'il est vrai qu'en accréditant un ministre à Münich, en juillet dernier, le gouvernement français a témoigné de son respect des traditions, il est vrai aussi que le langage d'une partie de notre presse a pu prêter à maintes suppositions et il est vrai même que la présence à Münich d'un diplomate français a pu rappeler aux Bavarois qu'un temps avait été où la Bavière avait une politique extérieure...

Mais l'on a quelque peine à imaginer que la France puisse avoir avantage à restaurer dans l'Allemagne du Sud une monarchie dont les efforts tendent nécessairement à relever la couronne qui fera du catholique Ruprecht l'héritier de Guillaume l'Evangélique, qui aura dans les officiers de l'ancienne armée ses partisans les plus fanatiques et dont l'action, débordant les frontières, s'étendra à Innsbrück, à Vienne, à Budapest, pour la plus grande gloire de la plus grande Allemagne. La France n'a pas à se porter d'un côté ou d'un autre. Elle n'a qu'à regarder...

Mais peut-être, un jour, il lui faudra choisir : Monarchie et fédéralisme d'un côté, unitarisme et démocratie de l'autre, voilà le dilemme. Choix redoutable, à moins que l'on ne se persuade que monarchistes et démocrates, livrés à eux-mêmes, seront également impuissants à résoudre le problème du relèvement de l'Allemagne; si l'on a cette conviction, peu importe, et le choix est indifférent.

Mais est-il indifférent pour la France que l'Allemagne retourne au chaos ?

RENÉ DANIEL.



Variétés

LE MARIAGE D'UN AMÉRICAIN ET D'UNE CHINOISE

Il faut quelque hardiesse à un romancier américain pour aborder un pareil sujet. Est-ce afin d'atténuer l'effet de sa témérité que l'auteur de « Java Head » reporte la date des événements qu'il raconte à plus de soixante-dix années en arrière ? J'inclinerais plutôt à croire que M. Joseph Hergesheimer, qui avait déjà publié notamment, et avec succès, « The Three Black Pennys », a été séduit par le caractère historiquement très curieux d'une époque où Boston et son avant-port, Salem, subissaient une transformation considérable du fait de la découverte des mines d'or en Californie ; c'était la fin des navigations aventureuses vers les Indes, Java, la mer du Japon ; c'était aussi le début de ces lignes commerciales à marche rapide et à trafic spécialisé qui ont tué la poésie des vagabondages océaniques.



Revenir de Shanghaï, avec six mois de retard, sur un petit bateau à voiles ventru, et débarquer, comme épouse légitime, une princesse de Mandchourie, qu'il va s'agir de faire accepter aux puritains de la Nouvelle Angleterre, c'est la fantaisie que s'offre le capitaine de marine marchande Gerrit Ammidon.

Au physique et au moral, le type du « shipmaster » ce Gerrit avec, en outre, quelques traits du personnage sympathique, tel qu'on le rencontre dans les romans américains.

Trente-huit ans, courtaud, les épaules larges, le cou ramassé, les cheveux longs et le visage glabre, la démarche d'un marin qui assure chacun de ses pas contre le roulis, tel apparaît Gerrit Ammidon. Ses yeux, au regard candide et calme, semblent, au retour d'un voyage, plus bleus d'avoir longuement reflété l'azur des horizons où le ciel se pose sur la mer.

Ce regard d'enfant contemplatif exprime l'âme la plus pure, la plus chevaleresque. Il ne se sent à sa place que sur son banc de quart. La vie, à terre, est trop hasardeuse, déréglée et compliquée. L'ordre dans les actes et la paix des sentiments supposent la discipline et la droiture. Le tête-à-tête coutumier du capitaine avec l'infinie puissance qui soulève les tempêtes et puis les apaise le maintient au delà des religions comme au-dessus des préjugés.

S'il arrive qu'un pareil homme éprouve de l'amour, c'est qu'il croira, en aimant accomplir son devoir. Il avait jadis été tout près de s'éprendre d'une jeune fille américaine parce qu'elle était enfant illégitime, et, comme telle, en butte aux avanies quotidiennes qu'inventent les imbéciles honorables ; et il a épousé à Shanghaï une veuve chinoise pour la soustraire au renvoi infamant, à l'exécution capitale ou au suicide, qui étaient les trois solutions qu'envisageait, à l'usage de Taou Yuen, un beau-père, d'ailleurs animé de dispositions bienveillantes à l'égard de sa bru.



Gerrit ne sait qu'admirer cette princesse mandchoue et s'étonner d'elle. Sa vie conjugale est une comédie qu'il se donne.

Nulle femme, cependant, ne serait, plus que Taou Yuen, faite pour inspirer l'amour.

Le souci qu'elle prend de plaire lui occasionne un travail continuel ; sa coiffure immuable est une œuvre architecturale que parent des bijoux emblématiques ; Taou Yuen ne se laisse jamais voir que le visage dûment orné de plusieurs couches de peinture ; ses doigts menus, d'un dessin délicat, ont des ongles protégés, comme des pierres précieuses, par des étuis ; ses parfums sont multiples et rares, diversement combinés, selon ses robes et ses sentiments ; elle s'habille de satins et de soies splendides aux couleurs vives, brodées à l'aiguille de figures qui, toutes, ont une signification assortie aux circonstances. Auprès d'elle, si profondément raffinée dans ses gestes et somptueuse en ses atours, les dames occidentales semblent de grosses lanternes en papier qui se trémoussent grotesquement.

L'art d'embellir la vie d'un homme a été l'étude de son enfance et de sa jeunesse. Elle s'est infatigablement formée aux vertus principales qu'enseignent les livres des Sages : la modestie, la bienveillance, la docilité. Elle a surtout acquis une si parfaite maîtrise de soi qu'on pourrait la croire cruellement étrangère à tout ce qui trouble les créatures humaines. Jamais un pli de sa physionomie ne révèle ses émotions ; elle commande impeccablement à ses gestes ; de même qu'elle ne se permettrait pas de poser à qui que ce soit la moindre question, sa courtoisie minutieuse la défend contre les curiosités. Son maintien, souverainement composé, garde un charme de dignité naturelle et de gracieuse aristocratie.

Son esprit est cultivé comme celui d'un lettré de son pays : non contente de s'assimiler la doctrine de Confucius et la religion de Bouddha, elle a médité sur les deux aspects que peut prendre le principe Tao, et dont l'un n'est qu'apparence, tandis que l'autre atteint l'essentielle réalité. Echapper à la décevante et vulgaire anarchie des passions pour s'identifier chaque jour davantage à l'éternel et à l'universel, c'est la philosophie de cette noble descendante d'une race qui, vingt siècles avant l'ère chrétienne, avait une civilisation complète.

Méprisant toute concession aux appétits du cœur et des sens, elle n'en est pas moins éprise, et avec acharnement, de son mari. Quand l'Américaine, que jadis il avait été sur le point d'aimer, voudra le lui disputer, elle décidera de se débarrasser de cette rivale en l'étouffant ; et c'est bien ce qui aurait lieu, si M. Joseph Hergesheimer ne préférait donner à son roman une fin plus morale, et encore plus tragique.

Que, par les agissements d'un opiomane candidat à la démence, et qu'elle a insulté, Taou Yuen soit réduite à se suicider, c'est ce qui importe très peu. Ce roman, dont la matière aurait pu fournir à l'analyse des caractères, est agencé comme un mélodrame, conduit comme un vaudeville et mis en scène comme un film. L'auteur, qui est jeune, et qui, dans les pays de langue anglaise, vient d'atteindre à la grande notoriété, n'a point, évidemment, la superstition de ce que nous appelons les genres littéraires.

Le sujet qu'il avait conçu lui aurait permis d'écrire un de ces romans psychologiques qui, jusqu'ici, demeurent exceptionnels aux Etats-Unis. Il aurait fallu mettre en relief le conflit des sentiments entre deux races, deux religions, deux sociétés. Cela supposait un mari qui fût, pour le moins, l'égal de sa femme et doué d'une vie intérieure. Or Gerrit Ammidon a plus de volonté que d'esprit et sa conscience n'est riche que de l'idée, toute négative, de l'impuissance où il se trouve de s'habituer aux préjugés des terriens. Ce capitaine au long cours ne réfléchit que pour s'indigner, s'irriter et renoncer à comprendre. Sa femme chinoise est par trop supérieure à cet américain. Quel dommage que, des deux, ce soit elle qui meure !

Charles LE VERRIER.



Le point de vue britannique

La politique française en Europe Centrale

« Il faut toujours à la France un ami dans l'Est » ! Telle est selon M. Jean de Pierrefeu, dans son livre *le G. Q. G.*, l'opinion du maréchal Pétain. Voilà qui éclaire toute la politique de la France en Europe centrale, cette politique qui a été peu comprise en Angleterre. Bien qu'une certaine incertitude règne encore de ce côté du Détroit, sur les visées précises de la France en Europe orientale, les masses britanniques, aussi bien que les cercles politiques britanniques, commencent à éprouver une certaine inquiétude au sujet des événements de ces dernières semaines. Et ils sont aussi anxieux du point de vue français que du leur propre. Avant le moment où des faits évidents sont venus l'instruire de la nouvelle orientation de la politique française à l'égard de la Hongrie, le peuple britannique accusait communément la France de rester immuablement plongée dans l'atmosphère de la guerre, de vouloir poursuivre indéfiniment sa politique du « *Væ Victis* » ainsi que l'exécution quasi-intégrale du traité de Versailles. Mais voilà que soudain elle a fait volte-face, qu'elle a épousé la cause de la Hongrie — un pays dont les dirigeants ne sont pas, moins que les Junkers prussiens, responsables de la grande guerre — et qu'elle a affiché dans l'ensemble, un état d'esprit très étonnant à première vue. Petit à petit, pourtant, les causes secrètes de ce changement sont apparues, et la surprise s'est changée en inquiétude. Je vais essayer avec autant d'ingénuité que possible, d'analyser le point de vue britannique, parce que j'ai la conviction que seule une franchise parfaite pourra permettre à la nouvelle Entente franco-britannique de se constituer.

A ce moment le peuple anglais pensa : « La France nous a accusés de faire litière de toutes les considérations d'ordre moral au profit de nos intérêts économiques, et, au même moment, elle nous dépasse dans cette voie en concluant un arrangement amical avec l'ennemi magyar aussi inquiétant pourtant que l'ennemi Prussien, et ceci, dans le but de sauvegarder ses intérêts économiques en Europe Orientale !

« Ceci marque une phase tout à fait nouvelle de la politique française d'après-guerre. Jusqu'ici nous pensions qu'avec son zèle persistant à mener la croisade contre les divers ennemis de la civilisation, la France se refusait obstinément à prendre en considération les principes les plus élémentaires de la « Realpolitik ». Mais aujourd'hui, nous nous rendons compte, qu'après tout, elle les a suivis mieux que n'importe lequel d'entre nous. Voici comment les Anglais se représentent le raisonnement qui a dicté la nouvelle attitude diplomatique de la France : « Il nous faut, comme l'a dit très justement le maréchal Pétain, un ami dans l'Est. La Russie est ruinée et va rester dans cet état pendant toute une génération. Soyons donc le soutien de toutes les attaques que l'on portera au gouvernement bolchevique, quelles qu'elles soient, et, d'un autre côté, trouvons un nouveau centre où nous puissions organiser notre hégémonie politique dans l'Est. La Hongrie qui fut d'abord rouge et qui est blanche à présent, est notre centre tout indiqué. »

Les derniers événements sont venus confirmer l'hypothèse anglaise. Les nouveaux Etats ; Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Roumanie, en constituant la « Petite Entente », voulaient non seulement s'assurer contre une résurrection du danger magyar, mais aussi tenter de réorganiser l'Europe centrale. La « Petite Entente » précisa que sa politique envers la Russie serait celle de la plus stricte neutralité, marchant de pair avec la reprise des relations commerciales. Ceci venait à la suite de la découverte du vaste complot magyar destiné à séduire la Slovaquie, et à l'amener à rentrer dans le système hongrois. Tout cela, étant donnés la situation nouvelle et le fait que la France se solidarisait avec la Hongrie, créait inévitablement de grandes complications.



J'ai souvent insisté, au cours de ces articles, sur l'ironie des situations difficiles où la France se trouve placée du fait de ses directives politiques nouvelles. En voici un autre exemple : La France est le principal soutien du Traité de Versailles. Les petits Etats de l'Europe orientale constituent l'antidote imaginé à Versailles contre l'hégémonie magyare en Europe centrale, et, aujourd'hui qu'une recrudescence évidente d'impérialisme magyar se fait jour et menace l'existence même de ces nouveaux Etats, la France se trouve dans le camp ennemi ! Le peuple anglais est stupéfait de cette révélation.

Il y a un facteur religieux dans la nouvelle orientation de la politique française : un bloc catholique comprenant la Hongrie, l'Autriche et la Bavière — la France a envoyé son représentant diplomatique à Münich — constituerait dans le plan général, un contrepoids à l'Allemagne protestante. Ceci donne une signification particulière à la proposition que la France a faite, d'établir le siège de la Commission du Danube à Budapest ; cette proposition a étonné la Roumanie. En faisant de la Hongrie son protégé commercial et politique, la France pense s'assurer le contrôle du port de Budapest et peut-être de l'importante voie fluviale qu'est le Danube. Ce fleuve traverse la Bavière, l'Autriche, la Hongrie, sépare la Bulgarie

de la Roumanie, se jette dans la mer Noire, et permet ainsi la communication directe avec l'Asie-Mineure. Quelle glorieuse parodie du Berlin-Bagdad de Potsdam !



On m'objectera probablement que mon analyse de la politique française est malveillante pour la France ; que la France n'a pas élaboré une politique aussi habile. Cela est vrai sans doute, mais les résultats de la politique française sont suffisamment clairs et l'on ne pourra pas blâmer un Anglais de considérer ces résultats comme un propos délibéré de la France. Après tout, la France s'est mise dans le camp opposé au nôtre pour les questions de Russie et d'Orient, et les Français ne peuvent se plaindre si les Anglais regardent avec effroi les complications inévitables qui résultent d'une catastrophe aussi lamentable. C'est en examinant à fond ces complications et en montrant à la France quel effet sa politique produit sur l'opinion publique britannique, que l'on peut espérer un avenir meilleur. L'Entente est morte ! Vive l'Entente !

GEORGE GLASGOW.



LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA GRÈCE [1]

(De notre correspondant particulier)

Athènes, octobre 1920.

Le premier fait à noter est que la situation économique de la Grèce apparaît infiniment supérieure à celle de ses voisins. S'il est vrai que son change reste défavorable en regard des Etats-Unis, de l'Angleterre, de la Hollande, de la Suisse ou de l'Espagne, il reste au contraire nettement favorable par rapport à la France, à l'Italie, à la Belgique et, à plus forte raison, à l'égard des Etats de l'Europe centrale. On a paru quelquefois s'étonner de cette situation paradoxale du change grec. Mais, si l'on veut juger avec exactitude et impartialité cette délicate question du change, il faut faire délibérément table rase de toutes les idées reçues, de toutes les traditions admises. La vérité est que la guerre, après avoir ébranlé toutes les nations jusque dans leurs assises les plus profondes, a modifié complètement le crédit de chacune d'elles. Les plus pauvres sont devenues riches, et quelques-unes des plus riches sont maintenant parmi les plus pauvres. Il en résulte que le crédit des unes et des autres ne peut être reconstitué que dans la mesure où chacune d'entre elles réédifie son commerce, sa production et ses finances. Or si l'on se place à ce point de vue, qui est le seul qui ne trompe pas, on comprend immédiatement pourquoi la drachme domine aujourd'hui de si haut les devises de tous les Etats qui ont participé à la guerre, à l'exception seulement du dollar, de la livre sterling et du yen.

LA PROSPÉRITÉ GRECQUE : SA FLOTTE DE COMMERCE. — SES GRANDS PORTS.

C'est qu'en effet, inspirés par leurs vieilles traditions maritimes, par leur confiance illimitée en la mer, les Grecs ont compris, dès le début de la guerre, que le salut économique résidait dans l'accroissement à tout prix des moyens de transactions maritimes.

Réquisitionnée par les Alliés, la flotte commerciale de la Grèce a subi des pertes énormes, puisqu'elle est tombée de 900.000 tonnes à 200.000. Mais ces pertes, dont la proportion dépasse celle de toutes les autres marines du monde, n'ont causé en Grèce aucun découragement. On n'a rien attendu de l'Etat. On ne lui a rien demandé. Mais tout ce qui était en vente sur les marchés d'Angleterre ou de Hollande était immédiatement enlevé par les armateurs grecs, à un point tel que l'Angleterre, pour éviter l'émigration de toutes ses unités disponibles modifia ses règlements de manière à arrêter le transfert de tant de bateaux sous un pavillon étranger. Le résultat de cet effort intense, c'est que la marine grecque a quadruplé en dix-huit mois et qu'aujourd'hui elle a retrouvé, ou à peu près, son tonnage d'avant-guerre.

Parallèlement à cet accroissement de la flotte, nous assistons à l'amélioration méthodique des grands ports helléniques. Le Pirée est devenu si encombré, si étroit, qu'il a fallu envisager un vaste projet d'agrandissement dont l'exécution vient de commencer. Ce port, dont le commerce en 1918, année de guerre, s'élevait à 450 millions de drachmes, est en passe de devenir, non seulement le plus grand port de la Méditerranée orientale, mais même l'un des premiers de la Méditerranée tout entière. D'autre part, il va se trouver mis en relations plus directes avec l'Europe centrale et occidentale par le nouveau réseau ferré hellénique dont la construction n'est plus qu'une affaire de jours.

La prospérité de la marine marchande entraîne naturellement avec elle la prospérité du commerce extérieur. Les dernières statistiques publiées sont celles du premier semestre de 1919. Bien qu'elles se rapportent, remarquons-le, à une période où la marine marchande hellénique sortait à peine des désastres de la guerre, elles accusent, pour ce semestre-là, un total d'environ 954 millions de drachmes.

L'ANNEXION DES NOUVEAUX TERRITOIRES. — LA RÉFORME AGRAIRE.

Toutefois, il n'est guère possible, en ce moment, de formuler une appréciation d'ensemble sur le commerce hellénique, parce que ce commerce va se trouver fortement modifié par l'annexion des nouveaux territoires, dont quelques-uns, comme la région de Smyrne, sont, au point de vue commercial, d'une importance capitale. On ne peut même pas, pour avoir une opinion approximative, se baser sur les transactions actuelles de ces territoires, parce qu'il n'est pas douteux que, sous une nouvelle administration, ils connaîtront une activité que le régime turc ne leur a pas donnée. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la Grèce va devenir en Orient une puissance économique de premier ordre.

Jusqu'ici, la Grèce était tributaire des pays étrangers pour une multitude de produits parmi lesquels l'un des plus indispensables de tous : les céréales. Or, en ce moment, il n'est guère permis à un pays, petit ou grand, de rester dans cette dépendance vis-à-vis de l'étranger, s'il peut s'arranger pour s'en affranchir. L'Ionie et la Thrace sont déjà, mais peuvent devenir davantage encore, des régions de grande production de céréales. La Thessalie est arrivée sur ce point à des résultats déjà appréciables. La réforme agraire, en morcelant les grandes propriétés, mal cultivées pour la plupart, accroîtra très vraisemblablement la pro-

(1) Cet article est le quatrième que notre collaborateur, M. Charles Vellay consacre à *La Grèce*. Les trois premiers ont paru dans nos numéros du 13 juin, 15 et 22 août.

duction agricole de la Vieille Grèce. Tout cela fait comprendre pourquoi M. Venizelos pouvait dire à la Chambre, il y a quelques mois qu'il espérait bien voir la Grèce se transformer rapidement de pays importateur de blé en pays exportateur.

LES FINANCES GRECQUES : BUDGETS ET EMPRUNTS. CHARGES MILITAIRES.

Par ce que nous venons de dire, on voit que la Grèce est en pleine période de transformation économique. Mais ce n'est là encore qu'un des aspects du problème, celui qui touche à la prospérité du pays sans avoir de relations directes avec les finances de l'Etat. Or, à cet égard, il n'est pas niable que la Grèce, comme presque tous les autres Etats, ne soit dans une situation difficile.

Il n'est donc pas surprenant que le projet de budget présenté par M. Négropontis, ministre des Finances, pour l'année budgétaire 1920-1921, soit encore un budget de guerre. Les prévisions du ministre s'élèvent à 2.332.339.494 drachmes, dont 1.033.579.740 aux recettes et 1.298.759.754 aux dépenses, soit un déficit de 265.180.014 drachmes.

Pour améliorer la situation financière, le gouvernement hellénique a eu recours, pour la première fois, à un grand emprunt intérieur. Jusqu'à présent la Grèce ne contractait guère d'emprunts qu'à l'étranger. Mais les marchés étrangers sont aujourd'hui presque tous fermés, et d'autre part, la prospérité des entreprises helléniques pendant la guerre avait accumulé dans le pays assez de richesses pour justifier un appel à l'épargne nationale. Déjà, l'an dernier, le gouvernement hellénique avait procédé à un emprunt intérieur de 75 millions, destiné à préparer celui de cette année. Celui-ci, fixé à 300 millions, a été couvert, jusqu'à 245 millions, par les demandes du public, et, pour le reste, par les souscriptions des banques.

Il demeure donc que, tout bien considéré, la Grèce a aujourd'hui devant elle des possibilités immenses, et si la marche des événements lui assure une période suffisante de paix, il n'est pas douteux qu'elle connaîtra avant peu une ère de reconstitution féconde, car jamais la vitalité de son peuple ne s'est affirmée avec plus de force qu'aujourd'hui.

Charles VELLAY.



Silhouettes et Portraits

L'ATTENTAT DE NEW-YORK ET LE ROI DES DÉTECTIVES

J'ai rencontré, avant la guerre ce détective Burns qui, au dire des journaux américains, est actuellement chargé de rechercher les auteurs de l'attentat contre la banque Morgan. Il passait, à cette époque, pour le premier dans une profession qui, aux Etats-Unis, s'apprend dans des écoles spéciales et où il avait lui-même beaucoup innové.

Il ne faut songer, pour se le représenter, ni à un solitaire de génie, maniaque et passionné, tirant avec rage sur une pipe auxiliaire de sa pensée, ou scrutant à la loupe l'intervalle entre deux lames de parquet, ni à un policier romantique qui se déguise et se grime pour traquer des bandits.

Burns faisait bien plutôt penser à un homme d'affaires net, sec, précis. Il avait, de la technique de son art, une conception si claire qu'il venait d'écrire, en collaboration, une pièce où il se mettait en scène et qui a été longtemps représentée.

La plus importante partie de son travail était exécutée dans ses bureaux. Ordinairement, le client qui apportait à Burns une affaire s'entendait poser un très petit nombre de questions brèves à la suite desquelles le « patron » énonçait par téléphone, quelques numéros de dossiers, puis un employé, entrait, porteur de cinq ou six photographies et de quelques reproductions d'empreintes digitales, et Burns commençait à travailler. « Votre voleur, Monsieur, à en juger par sa marque de fabrique doit être l'un de ces hommes dont voici les fiches. Maintenant, cherchons mieux. » Par élimination, il n'était pas rare que Burns découvrît, sans avoir quitté son fauteuil, l'auteur d'une escroquerie, d'un chantage ou d'un meurtre.

Il croyait à la méthode, aux classeurs bien tenus et constamment mis à jour, au pronostic. Le crime est une carrière dans laquelle on se spécialise et où l'on n'avance que par étapes à peu près déterminées. Le dynamiteur de coffres-forts ne fait pas de fausse monnaie. Le graveur et le chimiste qui truquent des billets de banque ne se chargent pas de les écouler. Le voleur d'enfants millionnaires n'assassine pas. Un détective n'a qu'à connaître son monde. Si ses relations sont suffisamment nombreuses et choisies, il possédera dans ses cartons tout ce qu'il faut pour résoudre la plupart des problèmes qu'on peut lui soumettre. Quant à la filature, c'est une besogne d'exécution dont Burns chargeait des subalternes. L'arrestation n'est que du travail manuel : lorsque l'affaire était à ce point achevée, le roi des détectives la passait à la police.



Il y a cependant l'imprévu, les cas nouveaux ou exceptionnellement intéressants : le vol de la Joconde, pour lequel Burns a fait le voyage d'Angleterre et de France, ou la disparition de ce gentilhomme hongrois qui est entré un jour chez son coiffeur, à Nice, qui est sorti de la boutique et dont ensuite on perd à tout jamais la trace. Quelquefois, très rarement, Burns est bien obligé d'opérer lui-même, comme au temps de sa jeunesse.

Ses accessoires se réduisent à très peu de chose : principalement une petite boîte de poudre grasse pour prendre les empreintes, et une paire de microphones. Les armes ne sont bonnes que pour les maladroits qui ne savent pas conserver leurs distances. Si Burns veut écouter une conversation, il arrive une demi-heure à l'avance, installe un petit appareil transmetteur de sons, et va se poster cinquante mètres plus loin avec un récepteur. Il substitue le confort au danger.

Point de fard ni de perruques : le grimage le plus efficace qu'utilise Burns consiste à publier sa photographie. Comme la couleur de ses cheveux est telle que, sur les clichés elle prend une valeur relative toute différente de l'impression produite dans la réalité, le détective, en répandant son effigie, est assuré qu'on se formera de son apparence une image fausse.

Il ne craint même pas de recevoir les journalistes, mais assis derrière un bureau, ou même couché dans son lit afin de ne pas donner une idée exacte de sa taille, qui serait caractéristique. Même, comme il a toutes les témérités, il répond aux questions des reporters. Il leur dit le plus souvent la vérité, mais c'est là, justement, le meilleur camouflage, celui dont on ne s'avise pas que puisse user un détective plein d'expérience.

Homme d'excellente éducation et, en outre, Amé-

ricain, Burns évite cependant volontiers de donner des rendez-vous, ou au moins d'y être ponctuel. Prudence bien compréhensible. Quand il entre dans une pièce, son premier regard semble chercher comment il pourrait s'esquiver, à l'occasion, autrement que par la porte.

Ch. L. V.



Lettre de Tchécoslovaquie

La Crise de la Socialdémocratie tchécoslovaque

(*De notre correspondant particulier*)

Prague, octobre.

C'est à Moscou qu'incombe la responsabilité de la récente crise ministérielle en Tchécoslovaquie. La situation des ministres socialistes dans le cabinet avait été, en effet, rendue très difficile par l'attitude d'opposition violente et les critiques systématiques de la gauche socialdémocrate inspirée par les éléments communistes du parti. Afin de pouvoir mieux lutter contre les tendances bolchevistes, les sept ministres socialdémocrates démissionnèrent, entraînant ainsi la chute du cabinet. La formation d'un cabinet extraparlementaire s'imposa, toute autre combinaison étant impossible aussi longtemps que les socialdémocrates resteront en dehors du gouvernement.

Libérée pour quelques mois des soucis et des responsabilités du pouvoir, la socialdémocratie tchécoslovaque a entrepris énergiquement l'œuvre d'épuration qui lui permettra de reprendre bientôt sa place au premier rang des partis d'ordre et d'organisation. Il s'agit avant tout, d'expulser du parti tous les éléments communistes partisans de la troisième internationale, qui, suivant la formule des ministres démissionnaires, « voudraient faire diriger la socialdémocratie tchécoslovaque de Moscou, par quelques personnalités ne connaissant pas la République et n'ayant aucun intérêt à sa prospérité ».

Les principaux chefs communistes sont les quelques socialistes qui, n'ayant pas cru à la victoire de l'Entente, pratiquèrent pendant la guerre une politique austrophile et perdirent de ce fait toutes les sympathies des classes ouvrières. Entraînés dans la débâcle de l'empire des Habsbourg, M. Smeral et ses amis réussirent peu à peu à se refaire une clientèle parmi les militants en se présentant comme défenseurs farouches du marxisme intégral, attitude faite pour surprendre en raison de leur passé de compromissions et d'opportunisme. Quelques écrivains de talent, épris de modernisme et quelques prisonniers de guerre revenus de Russie convertis aux méthodes bolchevistes complètent l'état-major communiste.

La démission des ministres socialistes fut le signal de la lutte contre les communistes. Dans ses réunions des 14 et 20 septembre, le Conseil National du Parti décida que les Communistes ne pouvaient plus être considérés comme membres de la Socialdémocratie, et que les délégués au prochain Congrès du Parti ne seraient admis à délibérer qu'après avoir affirmé par écrit leur opposition à la troisième internationale. Pour que les organisations socialistes puissent tenir compte de ces décisions, le Congrès fut reporté du 25 septembre au 27 novembre.

A cette déclaration de guerre, les Communistes répondirent en s'emparant, par surprise, de l'imprimerie du « Pravo Lidu », organe officiel du parti, et en décidant de convoquer le Congrès du Parti à la date primitivement fixée, 25 septembre.

Les masses ouvrières sont ensuite entrées dans la lutte et à une majorité écrasante, se sont prononcées pour la direction du Parti contre les Communistes et la Troisième Internationale. Les deux plus grands centres industriels et socialistes de la République, Pilsen et Ostrava, ont notamment affirmé leur hostilité aux méthodes bolchevistes et leurs regrets de la démission du Cabinet Tusar.

Si du groupe parlementaire socialdémocrate se sépare un groupe à tendances communistes, ce dernier ne comptera tout au plus qu'une quinzaine de députés: Le groupe socialdémocrate restera donc, après la scission, de beaucoup le plus important du parlement et aucun gouvernement ne pourra vivre sans son appui.

Débarrassée de ses éléments de trouble, dirigée par des patriotes éclairés et convaincus de la solidarité étroite liant leur pays à l'Occident, la Socialdémocratie tchécoslovaque ne peut renoncer à partager les responsabilités du gouvernement sans tromper la confiance qu'ont mise en elle près de quarante pour cent des électeurs tchécoslovaques et sans compromettre l'avenir de la jeune République.



M. Masaryk disait récemment aux mineurs de Przibram que, par leur organisation et leur tactique parlementaire, les socialistes tchécoslovaques avaient obtenu des succès tels qu'aucun parti socialiste n'en avait encore obtenu en Europe. Il est vrai que la socialdémocratie tchécoslovaque, par son esprit réaliste, pourrait servir de modèle à tous les partis socialistes du monde entier. On peut donc espérer qu'elle donnera une nouvelle preuve de son patriotisme en permettant, dans quelques mois, la reconstitution d'un cabinet parlementaire où elle enverra les meilleurs de ses représentants.

F. Dominois



CHOSES D'IRLANDE

DE J. M. SYNGE AU LORD MAIRE DE CORK

Le « Playboy of the western world » — le baladin (mais ce mot rend mal la grâce juvénile de « playboy ») du monde occidental — est le chef-d'œuvre du poète irlandais John Millington Synge qui vécut en Italie, à Paris, et dans une île de l'archipel d'Aran battue des vents de l'Atlantique. Synge mourut jeune, après avoir connu sinon la gloire, du moins les tumultes, les trompettes de fer blanc, qui accueillirent sa pièce, en 1907, au théâtre de l'Abbaye de Dublin.



« Point n'est besoin de raconter le Baladin », écrit M. Maurice Bourgeois, dans la préface de la traduction intelligente et souple qu'il a récemment publiée (1) pour les lecteurs français. Point n'est possible, dirons-nous, de raconter cette pièce irlandaise. Non pas que la langue de Synge soit le gaëlique irlandais; non pas que son texte anglais frotté d'archaïsmes et de tours celtiques,

(1) Paris. *La Sirène*, 1920.

dont il était très difficile, au demeurant, de donner le goût prononcé de terroir, ait gêné son excellent traducteur. Mais en essayant de situer l'action, d'indiquer les personnages essentiels, il deviendra évident qu'une telle pièce ne peut être « rendue ».



Un cabaret isolé, près d'un hameau perdu de l'Irlande occidentale, « planté dans le décor sauvage du littoral de Mayo ».

Une jolie fille à l'air sauvage (dont le père, cabaretier, s'enivre; dont le galant timide et lourdaud l'ennuie) reçoit un soir *d'automne*, un vagabond harassé. Comment gagnera-t-il son hospitalité ? Le vagabond, inconnu, le jeune et beau Christy Mahon, sait qu'un récit exceptionnel plait aux âmes irlandaises : il sera bien accueilli par la jeune fille quand il aura conté, avec force détails, *qu'il a tué son père.*

Ce récit qui vaudrait à son auteur, en n'importe quel pays du monde, le mépris de l'auditoire — et la dénonciation d'un rival — lui attire les sympathies de tous; l'admiration des filles accourues; l'amour de Pegeent Mike (Margot-de-chez-Michel), la belle fille. C'est qu'en Irlande « un homme ne peut se faire pendre en se dénonçant luimême. »

Au second acte le « pé » que n'avait pas tué le coup de bêche hâtif de son fils — et celui-ci le sait bien — trouble la fête. Une matrone de village qui s'intéresse, avec trop de tendresse, à Christy, empêchera la rencontre et la reconnaissance du père et du fils.

Mais au troisième acte, les deux hommes se trouvent nez à nez... et la foule indignée renie en un moment son héros. « Vous êtes un menteur ! » crie-t-elle. Le Baladin exaspéré veut alors tuer pour tout de bon son insupportable père : puisque le meurtre lui donnait un prestige qui lui valait l'amour de Pegeent Mike, à laquelle il tient éperdument. « C'est un tourment que la beauté d'une fille comme elle que n'importe quelle lune de minuit serait fière de rencontrer quand elle regarde le sud sur les bruyères de Keel ». Mais le père n'a reçu encore qu'un vilain coup. Il revient une seconde fois, sanglant et comique, pour sauver son Christy que les paysans désabusés menaient pendre.

Christy, poussant son père rudement, car il a pris conscience de son courag et de sa vigueur, sort en disant : « Dix mille bénédictions sur ceux qui sont ici, car en fin de compte, vous avez fait de moi un compère de bonne mine, si bien que je m'en vas passer une vie tapageuse à raconter des histoires romanesques depuis cette heure-ci jusqu'à l'aube du jour du jugement dernier... »



Sur cette trame déjà extraordinaire est brodé un rude manteau paysan où sont mêlés des ornements d'un lyrisme merveilleux. Les saints, les étoiles et « Dieu sur son trône d'or » sont présents parmi les personnages. Les jurons sont nombreux : ils ont leur abondance, leur truculence, leur fantaisie. Le goût de l'exceptionnel et surtout de la mort parfument les trois actes d'une odeur qu'on n'oubliera plus.

Au fait, le jeune compère « qui ferait chavirer les étoiles », qui « naquit solitaire comme la lune à l'aube », n'est-ce point l'Irlande elle-même? Qui donc, sinon elle serait concrétisé dans ce dialogue poétique et un peu fou? Et Synge n'écrivait-il pas : « quiconque a réellement vécu dans l'intimité des paysans irlandais reconnaîtra que les paroles et les idées les plus folles de cette pièce sont à vrai dire bien ternes en comparaison des extravagances que l'on peut entendre dans n'importe quelle petite cabane des collines de Geesala, de Carraroe ou de la baie de Dingle »?



Cependant, sur son lit de la prison de Brixton, le lord-maire de Cork continue de mourir. Son histoire qui soudain s'impose à nous hallucinante mais *vraie*, ne ressemble-t-elle pas à celle du Baladin? Le lord-maire a cru que son devoir était de combattre l'Angleterre. Il a été pris, en état de rebellion : il devrait se tenir tranquille ; attendre; purger sa peine. Le voici maintenant qui prouve à l'Empire britannique et au monde que « l'amour de son pays est une des rares choses pour lesquelles un homme veuille mourir » (1). — « Son pays », on le sait bien, mais un pays dont six comtés au moins refusent une indépendance fictive.

Et l'Angleterre, moins sentimentale que l'Irlande, mais sensible et silencieuse, lit avec étonnement les vers que publie le lord-maire après trois semaines de jeûne dans le « Kilkenny People » (7 septembre 1920) et que reproduisent le *Daily News*, la *Westminster Gazette*, etc.

Voici les vers de M. Mac Swiney :

APPRENDS-NOUS A MOURIR.

Dieu, voici venir notre dernier combat
Tu vois que notre cause est juste ;
Laisse-nous, maintenant, sous tes yeux
Marcher à la victoire.
Fais que nous ne méritions pas Ta colère
Dans la cause sacrée que nous servons ;
Fais que nous ne nous dérobions pas au danger.
Apprends-nous à mourir.
La mort est en suspens
Pour quelques-uns de nous
Avant que ne puisse flotter notre drapeau !

Toute l'agonie des ans,
Toutes les horreurs, toutes les craintes,
Le sang des martyrs, les larmes des survivants
Nous te les offrons, maintenant, Seigneur,
Comme un holocauste infini...

Vois, nous ouvrons nos propres cœurs
Vois... des sacrifices qui ne cesseront pas
Jusqu'à ce que notre pays soit libre
Tu tiens la liberté dans ta main ;
Tu peux libérer notre pays,
Ecoute-nous ; accède à notre seule demande :
La liberté de l'Irlande.
Nous ne demandons pas à briser ses chaînes,
A survivre à l'action sacrée
Pour nous réjouir, vivant,
Dans sa victoire.
Nous demandons seulement à ce que cela réussisse...
— Et dormir avec Toi de l'éternel sommeil.

Ceux qui survivront au combat
Assiste-les de Ta lumière,
Toi, notre espoir dans la nuit la plus noire.
Sois encore leur gardien.
Tiens notre cher pays sous Tes yeux, en Ta sainte [garde.
Qu'à tes yeux, il s'érige, fort et libre



« Et ce qu'on pleurera à Mayo, dit Christy Mahon le jour que je serai allongé au bout de la corde, avec les dames en robes de soie et de satin pleurnichant dans leurs mouchoirs de dentelle et

(1) Cf. La *New Europe*, 16 septembre 1920.

rimant des chansons et des ballades sur mon terrible sort... »

Même goût de la mort, de l'irréel, même désintéressement, même courage... mais il serait un peu artificiel de multiplier les rapprochements entre le Baladin et le lord-maire mourant. Ne voit-on pas déjà que la comédie de Synge semble au lecteur attentif une transposition poétique des difficultés irlandaises?

On ne « comprend » jamais tout à fait les poètes, qui ne savent peut-être pas se gouverner eux-mêmes, — mais que nul jamais ne saurait gouverner.

Roger LÉVY.



L'Idée Française à l'Etranger

Faut-il créer des attachés littéraires à l'Etranger ?

La Minerve Française *publie les résultats d'une enquête sur la création éventuelle d'attachés littéraires à l'étranger, destinés à intensifier la vente des livres français hors de France. Nous publions ci-dessous la réponse de notre collaborateur Benjamin Crémieux à cette enquête.*

Il est piquant de constater que cette réponse synthétise à peu près toutes celles adressées à la Minerve *par des spécialistes. Seuls quelques hommes de lettres, de grand mérite, mais incompétents en la matière, ont approuvé sans objections la création d'attachés littéraires.*

1° OPPORTUNITÉ, EFFICACITÉ ET NATURE MÊME DE L'INSTITUTION PROPOSÉE : FAUT-IL CRÉER..., ETC.

a) *Opportunité.* — Il est opportun de favoriser par tous les moyens le rayonnement intellectuel et moral de notre pays à l'étranger. Mais il est également opportun d'effacer le souvenir de notre propagande pendant la guerre. Tout ce qui fait figure de propagande doit être évité avec soin. On accuse trop volontiers depuis quelque temps la France d'impérialisme .Il suffit pour s'en convaincre de lire les journaux étrangers ex-ennemis, neutres ou alliés.

Nous avons eu au cours de la guerre des attachés intellectuels, chargés de la propagande dans la plupart de nos ambassades et de nos légations. La guerre les avait suscités, la paix doit donc les abolir, ou gare au méchantes interprétations.

b) *Efficacité.* — Un homme, un seul homme, si compétent, si actif fût-il, ne saurait parvenir à assurer le service prévu pour lui par M. Lucien Maury. Où trouver au surplus l'attaché idéal, à la fois négociant en librairie, lettré, administrateur et linguiste rêvé par lui ?

Cet attaché idéal existât-il, comment s'en remettre à son goût pour les choix nécessaires ? Imaginons un attaché étranger de cette espèce opérant en France : favorisera-t-il dans son pays la vente et la traduction de René Bazin et d'Henry Bordeaux, ou celles des cubistes et des dadaïstes ? Les deux, répondez-vous. Je serais peut-être de votre avis si l'attaché était indépendant, mais il dépendra de son ambassadeur ou de son ministre, et pour un Paul Claudel, que de diplomates sans compétence littéraire ! Et ne parlons pas de ceux qui considèreront l'attaché intellectuel comme un fonctionnaire inutile ou même (s'il prétend à quelque autonomie) dangereux.

Où recruter d'ailleurs ces attachés ? Parmi les jeunes littérateurs ? De quelle sorte? Ou des vieux ? Ou des commis de librairie ? Ou des universitaires ?

c) *Nature de l'Institution.* — Elle me paraît trop étroitement conçue. Elle se borne à s'occuper du livre, et plus particulièrement du livre littéraire. Or, c'est précisément cette partie de la culture française qui a le moins besoin d'être défendue au dehors. Que l'on trouve à nouveau le moyen d'éditer nos romanciers, nos poètes, nos dramaturges à des prix abordables, et notre clientèle étrangère continuera à préférer notre production à toutes les autres.

Mais la culture française ce n'est pas que la littérature. C'est la musique, les arts plastiques, les arts décoratifs, la science, les méthodes d'enseignement, les modes mêmes.

Et qu'on n'objecte pas qu'il faut bien commencer par un bout, parce qu'il serait aisé de répondre que l'on commencerait par le mauvais.

Les étrangers savent tous l'éclat de nos lettres. Ils nous lisent, et ils nous jugent d'après les descriptions qu'ils ont lues. D'où la légende du Français léger et dégénéré, qui a sa petite part de responsabilité dans le déclanchement de la grande guerre par l'Allemagne. Voilà pourquoi j'estime mauvais de répandre davantage notre littérature à l'étranger, si l'on n'y répand pas en même temps le reste de notre culture, ce qui montre tout ce qu'il y a de clair, de solide, de résistant, de dru, de sérieux, voire d'austère, dans le génie français.

Un attaché littéraire, c'est trop peu. Mais si l'on fait davantage, on ne peut plus le faire à l'ambassade. Cela ressemblerait trop à une entreprise, je reprends le mot, d'impérialisme intellectuel, et perdrait du coup toute efficacité.

Au surplus, et c'est pour moi le grand point, une organisation d'échanges intellectuels, s'adressant à l'opinion de deux pays, ne saurait avoir son siège dans une ambassade, sanctuaire de l'égoïsme sacré de chaque nation dans les capitales étrangères. Il faut que les échanges intellectuels soient préservés des fluctuations de la politique, ne soient troublés en rien par les brouilles ou les piques entre gouvernements. Il ne faut donc pas si l'on veut que le rayonnement intellectuel de la France soit « dégagé de tout souci politique », que l'on fasse cohabiter le représentant intellectuel et le représentant politique, et que l'on subordonne étroitement le premier au deuxième.

Ajoutez qu'on ne pénètre pas dans une ambassade comme dans un moulin, et qu'il importe précisément qu'on pénètre dans l'office de la pensée française comme dans un moulin, à toute heure et pour le moindre motif.



2° SUR LES AUTRES MOYENS DE MAINTENIR ET D'ACCROITRE A L'ETRANGER, ETC...

Il n'y faut pas un homme, il y faut une institution, placée dans la capitale intellectuelle qui ne coïncide pas toujours avec la capitale politique de chaque pays, avec des succursales si besoin est.

Cette institution doit être contrôlée par l'ambassadeur, mais conserver son autonomie entière.

Elle doit comprendre : une école supérieure de français, une bibliothèque française, des sections d'art, de musique, etc..., un Office d'information, de relations et d'échanges, une section de librairie, une section de littérature.

***

L'embryon de cette institution existe déjà dans plusieurs pays : ce sont les Instituts français à l'étranger. Il faut les améliorer et les réformer. Une grosse question est celle de savoir s'il convient de laisser un universitaire à leur tête. Je réponds pour ma part : oui, à condition de le très bien choisir et de le congédier dans les quarante-huit heures, s'il se mêle de politique.

On a défini les Instituts à l'étranger : des consulats intellectuels. Il faudrait que nos maisons de France à l'étranger devinssent de véritables ambassades intellectuelles.



Voilà une bien longue réponse et bien péremptoire. Mais il m'eût fallu des pages de plus pour nuancer mes idées et les atténuer « de *sans* doute, de *peut-être* et autres mantilles du langage dont un Renan peut seul se parer avec grâce ».

BENJAMIN CRÉMIEUX.



La Société des Nations

Le différend lithuano-polonais. — La Conférence financière internationale de Bruxelles.

Le différend lithuano-polonais qui semblait devoir être facilement résolu lors de la 9e session du Conseil de la Société des Nations (1) s'est aggravé du fait de l'avance des armées polonaises sur le territoire lithuanien à la poursuite des armées bolchevistes en retraite.

M. Léon Bourgeois a adressé le 25 septembre, le télégramme suivant au gouvernement polonais :

« Dans mon télégramme, parti ce matin, je venais de prendre acte de l'acceptation de principe par la Pologne, de la procédure recommandée par le Conseil dans le différend polono-lithuanien, lorsque nous avons eu connaissance de votre télégramme, du 23 septembre, au gouvernement lithuanien par une communication de Londres.

Nous sommes surpris d'y voir mentionner à côté de notre recommandation du 20 courant, un ultimatum polonais à la Lithuanie. Notre recommandation ne prévoit pas uniquement l'évacuation du territoire de Soulvalky par les Lithuaniens, mais d'autres conditions liées entre elles.

Nous demandons aujourd'hui au gouvernement lithuanien d'obtenir sans délai des soviets les mesures assurant l'évacuation de tout son territoire et nous vous demandons instamment de votre côté de laisser à la Lithuanie le temps nécessaire pour remplir les conditions prévues.

Nous sommes persuadés que l'intérêt de la Pologne est d'agir de manière à assurer, dans l'avenir, des rapports amicaux entre elle et la Lithuanie.

D'autre part, M. Léon Bourgeois a remercié dans son télégramme du 24 septembre le gouvernement lithuanien d'avoir accepté la procédure proposée par la Société des Nations : Les membres de la Commission prévue à la 9e session du Conseil ont été désignés et on espère qu'ils ont pu commencer d'ores et déjà leurs travaux sur les territoires contestés.



La Conférence financière internationale de Bruxelles a poursuivi ses travaux. Elle a entendu les exposés financiers des délégués de la Grande-Bretagne, de la Belgique, du Luxembourg, du Japon, de l'Australie, de l'Allemagne, de la France, du Canada, du Portugal, de l'Autriche-Hongrie, de la Bulgarie, du Brésil, de la Grèce, de la Lithuanie, etc.



M. Boyden, délégué des Etats-Unis, en rappelant que les Américains n'ont pas eu jusqu'à présent l'habitude de faire des placements à l'étranger, a voulu donner une raison de l'effacement de son pays dans les affaires d'Europe.

M. Bergmann, président de la délégation allemande, a exposé en français la situation financière du Reich. Son discours modéré a généralement été bien accueilli. Quoi qu'il en soit l'Allemagne d'après M. Bergmann, ne réalisera pas d'elle-même le traité de Versailles : pour qu'elle s'exécute il devra y avoir intervention de l'étranger, que cette intervention prenne la forme d'une saisie ou d'un secours économique.

Le 29 septembre, la Conférence a examiné le problème du change et de la monnaie. La question a été exposée par M. Vissering, directeur de la Banque néerlandaise. Après avoir énuméré les raisons de la crise actuelle dans le monde, M. Vissering a conclu en engageant la Conférence à limiter ses discussions aux quatre points suivants :

1° Opportunité et possibilité d'éviter la continuation de l'inflation et moyens pouvant servir à ce but ;

2° Etude du retour à l'étalon d'or ;

3° Savoir s'il serait possible de prendre dans chaque pays des mesures générales concernant la fixation d'un taux d'intérêt et d'un taux d'escompte normaux pour une banque d'émission ;

4° Savoir jusqu'à quel point les mesures internationales sont possibles et désirables en vue de limiter les fluctuations du change et s'il pourrait être utile de créer une monnaie internationale ou une unité de compte international.

MM. Beneducé, délégué italien, de Cartino, délégué espagnol, Coromilas délégué de la Grèce, de Aller, délégué suisse, Urbig délégué allemand ont pris successivement part à la discussion sur le change. Un Comité dont fait partie M. Avenol, délégué français, étudiera la question à fond et s'efforcera d'en extraire quelques résolutions pratiques.



Le 30 septembre, le texte définitif de l'exposé financier français a été distribué aux membres de la conférence. Il convient de retenir de cet exposé que le gouvernement français n'a pas cru devoir attendre que les dépenses nécessaires à la restauration des régions dévastées et qui sont à la charge de l'Allemagne et de ses anciens alliés soient couvertes par la réalisation des ressources dues par lesdits Etats pour entreprendre cette restauration. Il résulte des considérations de l'exposé que la France, grâce à un effort considérable, a réussi à couvrir à l'aide de ressources ordinaires les dépenses ordinaires et que, malgré les pertes subies pendant la guerre dont elle a souffert plus que toute autre nation, elle a entrepris seule jusqu'à présent la réparation de ses dommages.



Le 30 septembre, M. de Woutters d'Oplinter, vice-président Belge de la Conférence, ministre de l'Economie publique de Belgique, a abordé la question du commerce international. Il a montré que les pays à change déprécié doivent par un

(1) Cf. L'*Europe nouvelle* du 26 septembre.

effort conscient et soutenu à la fois dans le sens de la limitation de la consommation et de l'amplification de la production, cesser pour un temps assez long de s'alimenter à leurs marchés habituels.

M. Berberis, délégué arménien a exposé la situation déplorable de son pays et a fait un pressant appel au crédit de l'étranger.

M. Tornquis, délégué de l'Argentine a donné lecture du rapport sur la situation prospère de la grande république sud-américaine.

Le 1er octobre, M. Celier vice-président Français de la Conférence, a ouvert la discussion sur l'importante question du *crédit international.* Il a signalé une série de projets qui paraissent de nature à faciliter soit les opérations à court terme, soit les opérations d'emprunt.

M. Delacroix, premier ministre de Belgique a défendu son projet personnel d'institut international de contrôle et d'émission.

M. Avenol, délégué français a adhéré au projet préconisé par M. Der Meulen, délégué hollandais, touchant le crédit commercial international :

« Un organisme mettant en pratique la solidarité financière des nations est indispensable ».



Correspondances

L'annexion de l'Autriche à l'Allemagne.

On nous écrit de Vienne :

L'Autriche allemande désire-t-elle être réunie à l'Allemagne ? Sans hésiter, il faut répondre affirmativement. On peut, à ce point de vue, distinguer dans la population deux parties. La première comprenant les officiers, les étudiants, les gros commerçants et industriels, la finance désire ardemment cette annexion, ce retour au bloc germanique. Dans la seconde, on ne trouve guère, malheureusement, que des indifférents prêts à subir les événements et à hisser tel drapeau, qu'on leur indiquera.

Il est évident que le groupe des annexionnistes énergiquement soutenu par le *Deutsches Reich* entraînera l'autre. Ce n'est que question de temps et d'opportunité.

Il reste d'ailleurs, au fond du cœur d'un grand nombre d'Autrichiens, une grande admiration pour la force allemande, et les méthodes allemandes. Aussi les plus indifférents verront-ils avec un certain orgueil leur petite république sans éclat, se réunir au Reich allemand et participer à ce qu'ils estiment être son prestige, et sa grandeur.

Cette annexion, le jour où elle sera proclamée, ne rencontrera donc dans la population absolument aucune résistance...

Quel en sera le résultat ? Avant de le rechercher, nous pouvons poser nettement le principe suivant : quel que soit le mode de camouflage adopté, la Prusse sera, à partir de ce moment, aussi puissante à Vienne qu'à Berlin.

Vingt-quatre heures après l'événement, Vienne et les grandes villes, les grandes administrations verront arriver le fonctionnaire prussien, le maître autoritaire et despotique, mais travailleur, qui imprimera à la vieille machine détraquée des ex-Habsbourg un regain d'activité.

Le Reich allemand ou plus exactement l'autorité prussienne s'étendra alors de Hambourg aux sources de l'Adige, et de Trèves à Vienne. Est-il besoin de se demander ce que deviendra à son contact la Hongrie, toujours si germanisée ?

Il y a quelques années, l'Europe accepta l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Empire d'Autriche-Hongrie. Elle n'a pas eu à s'en féliciter.

L'Entente peut-elle empêcher cette nouvelle annexion ? Au point de vue diplomatique c'est peu probable.

Toute propagande faite actuellement serait inutile. L'Autriche, qu'elle tint en main le glaive ou l'olivier, n'a jamais rien gagné à fréquenter la Prusse. Malgré tout, elle y revient sans cesse, comme un oiseau hypnotisé, ou comme le chien d'Alcibiade.

L'annexion proclamée, et Berlin saura habilement en choisir l'heure; la diplomatie de l'Entente et la Ligue des nations ne pourront faire autre chose qu'envoyer des notes, des télégrammes et ouvrir des dossiers, que consulteront avec intérêt les historiens futurs.

On cherchera des solutions, on verra, on attendra des informations complémentaires, et le temps passera. Un jour, on s'apercevra que cette annexion, déjà vieille, pourrait être considérée comme un fait accompli, et personne n'en parlera plus.

Il ne restera alors, qu'à comparer ce nouveau Reich à celui de 1914, la réalité au rêve de 1918.



Peut-être est-il cependant un espoir : l'action des pays directement intéressés : l'Italie, la Tchéco-Slovaquie, le royaume S. C. S. L'Italie flirte beaucoup avec l'Autriche et avec la Hongrie, un peu aussi avec l'Allemagne, et elle est en ce moment plus jalouse de l'Etat Yougo-Slave que de ses anciens ennemis, passons donc rapidement.

La Tchéco-Slovaquie et le royaume S. C. S. sont, en moins bons termes avec leurs voisins de race germanique. Le premier de ces Etats notamment éprouve de la part de ses sujets allemands une grande résistance dans l'exercice de son autorité.

Il faut par suite espérer, que la Tchévo-Slovaquie ne tiendra pas beaucoup à sentir autour de ses frontières, de la Basse-Silésie aux environs de Pozsony (jusqu'à la Theiss supérieure pourrait-on dire), deux immenses tentacules allemandes.

La Serbie, de son côté, n'a pas oublié l'annexion de la Bosnie et de l'Herzegovine, ni ses conséquences déplorables. Elle n'aimera pas davantage avoir sur ses frontières un voisin aussi querelleur.

Souhaitons donc pour la paix de l'Europe que Prague et Belgrade s'entendent sur cette question. En appliquant pour parler à Vienne le principe de Roosevelt : « Parler doucement et avoir une grosse canne » on trouvera tout de suite une oreille attentive.

Ce n'est d'ailleurs pas seulement au point de vue politique, que cette annexion serait fâcheuse.

Quiconque a vécu successivement en Autriche et en Allemagne a pu apprécier à l'usage, l'abîme qui sépare au point de vue caractère l'Autrichien, et le Viennois en particulier, de son voisin l'Allemand.

Autant celui-ci est rogue et désagréable, autant celui-là est poli et serviable sans platitude, et tout imprégné de culture latine. Aussi ne peut-on se défendre, même après tant de deuils et tant de ruines causés par l'ultimatum autrichien, d'une certaine sympathie pour ce peuple si différent de son ancien gouvernement.

Cette éventuelle réunion à l'Allemagne a par suite, quelque chose de choquant, comme l'union d'une Athénienne et d'un Béotien

Il est donc souhaitable à tous égards, que cette annexion, qui soumettrait quelques millions d'Européens de plus à la Kultur prussienne, ne se fasse pas et qu'après des débuts pénibles, la République Autrichienne trouve sa voie et conduise elle-même ses destinées.

JEAN KERVEGAN.

Un point de vue polonais sur les succès du général Wrangel.

Nous recevons de Varsovie la lettre qui suit :

Un Polonais récemment revenu de la Russie méridionale publie dans le *Kurjer Polsti* des observations relatives à l'armée du général Wrangel. L'auteur estime que les victoires de ce général sont dues principalement au fait que ses armées ne se sont pas heurtées à une opposition sérieuse de la part des Bolcheviks et qu'on ne doit pas en tirer la conclusion que le gouvernement du général donne des garanties de stabilité.

Les cosaques âgés, tranquilles et attachés à leur terre ont été exterminés par la guerre et la révolution. La jeune génération est démoralisée par la propagande bolcheviste et habituée à une vie de paresse et de vol. Elle suivra celui qui au moment donné représentera une force réelle et lui permettra de se nourrir aux dépens des autres. On peut donc dire avec toute certitude que ces troupes peu disciplinées n'hésiteront pas à trahir leur chef, si elles croient que sous le nouveau régime elles pourront s'enrichir plus facilement.

Le succès momentané de Wrangel n'est pas la conséquence de sa profonde supériorité morale, de ses talents d'organisation, de son patriotisme, ou de son intuition des besoins de son propre peuple. Ce succès est le résultat modeste d'une certaine habileté et d'un certain esprit d'organisation grâce auquel il a réussi à réunir les débris de l'armée de Denikine... L'idéal de ces masses, ce sont les exploits héroïques du général Mamonhow qui après son célèbre raid jusqu'à Woronez a emporté à Constantinople trois pouds d'or, six pouds d'argent et dix millions de roubles tsaristes ou du général Chkura qui au commencement d'avril s'est emparé de 40.000 pouds de tabac et les a exportés comme sa propriété sur un bateau suédois à Batoum et ensuite à Alexandrie.

Les espérances de ceux qui croient que l'armée du général Wrangel va donner le coup de grâce au bolchevisme, sont donc mal fondées.

La Conférence polono-russe à Riga. — La réforme agraire en Latvia. — La paix des Etats baltiques avec la Russie des Soviets.

Un de nos correspondant nous écrit de Riga :

La première séance de pourparlers entre la Pologne et la Russie restera inoubliable pour tous ceux qui y assistèrent. Il n'est pas d'autre lieu au monde où l'on désire aussi vivement la paix, où elle est aussi nécessaire qu'en Orient. Après six ans de luttes, de misères, de famine, il n'est point un seul homme de ces pays qui ne veuille avoir foi dans une paix proche. C'est le sentiment qui se dégage de tous les discours prononcés. Ceux qui veulent encore la guerre, qui attendent ici, l'ironie à la bouche, le résultat de cette conférence, ne peuvent pas comprendre quelle intensité et quelle expression sincère ces hommes ont mises dans leurs brèves paroles. Toute la presse qui est hostile aux bolcheviks ne veut pas croire à la sincérité de leur désir de faire la paix. Entrent-ils en pourparlers diplomatiques ? Ils ne cherchent qu'à gagner du temps. Font-ils des propositions si modérées qu'elles semblent difficilement inacceptables ? Une intention diabolique se cache derrière cette apparence bénévole.

La séance d'ouverture est solennelle, trop de solennité même, serait-on tenté de penser. Pour la première fois les diplomates bolcheviks ont revêtu l'habit. Le décor : la grande salle de réception du palais des « Schwart hâupter », un des plus vieux de Riga ; aux murs, les portraits des anciens Tsars de Russie. L'assistance : 73 journalistes venus de tous les coins du monde, et un innombrable public.

Ioffe arriva dans la resplendissante auto du Tsar, ornée du drapeau rouge aux portières de laquelle sont les initiales du « gouvernement des Soviets militaires révolutionnaires ». Les membres de la délégation russe, au nombre d'environ 50 ont une absolue liberté de circulation. Parmi eux l'ancien ministre de la Guerre du Tsar, le général Polivanoff attire particulièrement l'attention. Il est joyeux et fort bien habillé. Ioffe lui-même a déclaré que Polivanoff est « l'orgueil de toute la délégation. » Les pourparlers ont lieu en russe et en polonais. Les Russes éditent un bulletin spécial.



L'atmosphère est quelque peu tumultueuse à l'Assemblée Constituante de Lettonie où passe maintenant en discussion la loi agraire. La question est hérissée de difficultés, du fait de la présence en Lettonie de barons baltes, grands propriétaires. La plus importante fraction de l'Assemblée (les Social-Démocrates) a demandé la confiscation pure et simple de toutes les terres des barons baltes, sans indemnité de dédommagement. Le projet élaboré par le gouvernement proposait de laisser aux barons baltes un minimum de 100 hectares de terre, tandis qu'en regard la propriété des fermiers lettons n'atteint en moyenne qu'à une vingtaine d'hectares. La victoire dans la discussion est allée au Parti Paysan letton qui a proposé de laisser aux grands propriétaires une étendue de terrain égale à la moyenne des propriétés des moyens fermiers lettons, soit le chiffre ci-dessus cité de 20 hectares. Le gouvernement deviendra acquéreur du reste au prix de la terre avant la guerre. Les Social-Démocrates voulaient que, sur la question d'indemnité ou non indemnité aux barons baltes on consultât le peuple par un plébiscite. L'Assemblée Constituante a repoussé cette suggestion.

Il est curieux de voir par quelles raisons le gouvernement défend son projet de laisser au moins 100 hectares aux grands propriétaires : « *Cette solution humaine et équitable de la question agraire produira une bonne impression sur les pays civilisés de l'Europe Occidentale et accélèrerait notre reconnaissance* de jure. »

Le texte du Traité de paix entre la Lettonie et la Russie, tel qu'il est ratifié par les deux parties, a été publié dans le *Journal officiel* de Lettonie du 14 septembre. La délégation lettone qui reprendra les relations diplomatiques avec la Russie part ces jours-ci pour Moscou. Le président du Comité pour le Rapatriement des réfugiés lettons en Russie (il y en a 300.000), assure que c'est avec la meilleure volonté que le gouvernement des Soviets facilite leur rentrée en Lettonie.

Par ailleurs, en même temps, le parti communiste russe fait sa propagande habituelle dans les divers pays baltiques. On vient de découvrir à Riga un centre de propagande communiste qui possède pour son action des moyens sans limites. Elle paraît d'ailleurs se faire sur une échelle plus vaste encore en Esthonie. Avec le plus grand zèle y contribuent les partis communistes d'Esthonie et de Lettonie.

Depuis que la paix est rétablie entre la Russie et la Lithuanie, nombre de missions bolchevistes diverses sont arrivées en Lithuanie pour nouer, par ce pays, des relations économiques avec l'Allemagne.

ARTHUR TOUPINE.

Le Courrier de Paris

Une Enquête de "L'EUROPE NOUVELLE"

L'Influence réciproque de la Littérature Française et des Littératures Étrangères

Dans l'Europe actuelle, dissociée et en partie dévastée, se posent d'âpres problèmes politiques et sociaux. Or, la vie littéraire n'a jamais été indépendante de la vie politique et sociale : à cette crise se lie nécessairement une crise littéraire.

Comment notre littérature évolue-t-elle ? Comment évolue la littérature des autres peuples ? De telles interrogations embrasseraient un champ trop vaste. Mais, dans le jeu des actions et réactions, on peut mettre quelque ordre en essayant, d'abord, de délimiter les influences. Influence de l'étranger sur la France ; influence de la France sur l'étranger.

Nous avons donc résolu d'entreprendre une double investigation. Nous demandons, d'une part, aux écrivains français de répondre aux quatre questions suivantes :

1° Quels sont, à votre avis, les livres étrangers les plus lus en France à l'heure actuelle ? Quel a été l'effet de la guerre à cet égard ?

2° Quelle influence ont-ils — ou ont-ils eue — sur nos écrivains ? Jugez-vous cette influence heureuse ou néfaste ?

3° Quelles sont les œuvres étrangères que vous-même goûtez le plus ?

4° Comment souhaiteriez-vous que s'exerçât le jeu réciproque des influences littéraires entre la France et l'Etranger ?

Nous demanderons ensuite aux principales personnalités littéraires de l'étranger de répondre à des questions parallèles, touchant l'influence de nos lettres dans leurs pays respectifs.

Il nous paraît, en effet, très utile de confronter de telles opinions. Savoir de quelle manière, jusqu'à quel point on se connaît et on s'influence, incite à se connaître davantage, — ou à s'éviter en sachant pourquoi. Mieux vaut voir clair.

Au reste il ne s'agit, ici, que de littérature, et en matière littéraire les antagonismes se résolvent le plus souvent en une curiosité mutuelle. Puis, le génie français est trop subtil pour ne point discerner, tirer parti de ce qui est assimilable, rejeter ce qui doit être rejeté. Tel a été, tel demeure son rôle historique. Quels sont les éléments dont à l'heure actuelle il se nourrit ? En est-il de dangereux? Dans quelle mesure agissent-ils? Nos hommes de lettres vont en premier lieu nous le dire. Nous chercherons ensuite comment s'irradie, hors de France, la lumière de notre intelligence.

R. DE LA VAISSIÈRE.

Dans notre prochain numéro paraîtront les premières réponses à notre enquête.

Sur ce sujet qui intéresse chacun, nous accueillerons avec plaisir les opinions de nos lecteurs, et, s'il y a lieu, les présenterons au public.

Les Lettres

Baudelaire intime

Les Baudelairiens ont à remercier M. Van Bever. Par ses soins et pour la première fois l'on publie dans leur intégralité ces *Journaux Intimes* (1) qui constituent bien le testament littéraire du poète des *Fleurs du Mal*. Trois éditions en avaient déjà été tirées et épuisées. Mais les scrupules moraux des éditeurs qui avaient cru devoir procéder à des omissions volontaires, puis des erreurs sur les textes, déparaient ces publications. M. Van Bever a pu collationner les manuscrits originaux, les pièces volantes souvent écrites au crayon. Il nous restitue fidèlement les deux recueils où Baudelaire s'était confessé de façon si émouvante.

Pour ceux qui ont déjà fréquenté l'œuvre créatrice d'un poète, il n'est pas de meilleur guide, il n'est pas de meilleur introducteur dans le secret de sa pensée que ces sortes de notes griffonnées au hasard de l'impression. Baudelaire a intitulé son premier recueil : « Fusées ». Il caractérise merveilleusement ainsi ces ébauches s'élevant rapidement comme des pièces de feu d'artifice, ces aphorismes inscrits en traits fulgurants. Parfois ce ne sont que de brefs aide-mémoire, des règles de conduite, d'hygiène mentale que le poète se prescrit à lui-même, parfois des observations poussées, tranchantes, à faux air de paradoxe. Baudelaire s'analyse avec une lucidité impitoyable ; véritablement il se met à nu. Ainsi nous découvrons son alchimie mentale, nous pénétrons, pour reprendre sa propre expression, dans sa dynamique intellectuelle. Plus que jamais il nous apparaît comme un homme de génie victime de son temps.

(1) G. Crès, éd.

« Tout enfant, écrit-il, j'ai senti dans mon cœur deux sentiments contradictoires : l'horreur de la vie et l'extase de la vie. C'est bien le fait d'un paresseux nerveux. »

L'explication de l'attitude poétique de l'auteur des *Fleurs du Mal* est tout entière là-dedans. En face de son siècle, Baudelaire est partagé par l'horreur et l'amour. « Tour à tour attiré et repoussé », a écrit de lui Théophile Gautier. Paris, symbole de la civilisation, avec ses « sales brouillards », ses taudis et ses fêtes, ses peines énormes et ses vices, cause à l'artiste qui, jeune, voyagea aux Indes, à Ceylan, à Madagascar, aux Bourbon, une angoisse atroce et cependant despotique. « Je t'aime, ô capitale infâme ! » s'écrie-t-il dans le sonnet qui clôt les *Poèmes en Prose*.

Car le poète cherche désespérément la communion avec son temps. Si l'on croit à l'explication sociologique de l'Art, si l'on admet que l'artiste a pour mission, pour fonction et pour tourment d'exprimer son époque, voyez le cas de Baudelaire. C'est un désaccord irrémédiable, un horrible malentendu.

« Sentiment de solitude dès mon enfance. Malgré la famille et au milieu des camarades, surtout — sentiment de destinée éternellement solitaire. »

Pourquoi? Songez au souhait de « l'Invitation au voyage » : *Là tout n'est qu'ordre et beauté... !* Baudelaire, par tempérament l'un des plus hautement spiritualistes des poètes français, vit dans le siècle du positivisme, de la froide anarchie, parmi les premières dépravations du machinisme. Il a éprouvé le besoin de se jeter dans la gueule du Minotaure. Il fut insurgé des journées de juin 48. Il y connut des ivresses folles. Et puis des dégoûts profonds, car il n'y trouva rien qui répondît à son absolu. Déçu, il va se rencoigner dans une haine farouche contre la démocratie, une haine d'amant trompé. Mystique il s'est heurté au scepticisme, à l'esprit superficiel des ironistes ou des calculateurs. Voici son diagnostic :

« Je m'ennuie en France, surtout parce que tout le monde y ressemble à Voltaire.

« Les jolis grands homme du jour : Renan, Feydeau, Octave Feuillet, Scholl. »

Ce n'est pas par impuissance individuelle qu'il a rencontré le spleen :

« J'avais un goût très vif de la vie et des plaisirs. »

Ce n'est pas qu'il manquât d'espérance et de foi :

« J'ai quelque conviction, dans un sens plus élevé et qui ne peut être compris par les gens de mon temps. »

Dès lors, le divorce étant acquis, il ne lui reste plus que le culte individualiste — seule ressource des époques romantiques :

« Les nations n'ont de grands hommes que malgré elles. Donc le grand homme est vainqueur de toute sa nation. »

Baudelaire va s'enfermer dans la « vaporisation et la centralisation du Moi. »

D'abord cela va être dans le loisir — il avait une certaine fortune — et la caresse des souvenirs :

« Glorifier le culte des images (ma grande, mon unique, ma primitive passion.)

« Glorifier le vagabondage et ce qu'on peut appeler le bohémianisme.. »

Vie tout intérieure, musicale et encore purement aimable. Bientôt elle ne lui suffira plus.

« On ne peut oublier le temps qu'en s'en servant. »

Baudelaire, mangé par l'ennui, la maladie romantique, se jette dans une frénésie de travail solitaire. L'exercice de ses facultés cérébrales lui procure des jouissances amères, surhumaines :

« Il faut travailler, sinon par goût, au moins par désespoir, puisque tout bien vérifié, travailler est moins ennuyeux que s'amuser. »

Gymnastique forcenée d'un homme perdu. Travail ! travail ! travail !

« Travailler de six heures du matin, à jeun, à midi. Travailler en aveugle, sans but, comme un fou. Nous verrons le résultat. »

Cette exaltation onaniste le conduit à l'égotisme, à la mégalomanie :

« Vouloir tous les jours être le plus grand des hommes. »

La volonté lui apparaît comme la suprême panacée, le refuge. Cet homme qui écrivit :

« C'est par le loisir que j'ai surtout grandi »,

cet homme qui comprit et aima le Dandysme, en arrive à substituer la volonté à l'inspiration.

« L'inspiration vient toujours quand l'homme le veut...

« Une suite de petites volontés fait un gros résultat. »

Hélas ! le résultat n'était pas ce qu'il en espérait. Joint à l'usage des drogues, le travail exercé comme une atroce volupté, le travail clos, commence d'exercer ses ravages. Baudelaire écrit ces lignes déchirantes :

« J'ai cultivé mon hystérie avec jouissance et terreur. Maintenant j'ai toujours le vertige, et aujourd'hui, 23 janvier 1862, j'ai subi un singulier avertissement, j'ai senti passer sur moi le vent de l'aile de l'imbécillité. »

Sur ce cerveau bouleversé, l'angoisse, la folie, ont planté leur drapeau noir. A la fin de ses journaux intimes, Baudelaire a marqué son dernier espoir. Je copie intégralement (les passages soulignés l'ont été par lui) :

« Hygiène. — Conduite. — Méthode. — Je me jure à moi-même de prendre désormais les règles suivantes pour règles éternelles de ma vie :

« Faire tous les matins ma prière à Dieu, *de toute force et de toute justice, à mon père, à Mariette et à Poe*, comme intercesseurs ; les prier de me communiquer la *force nécessaire* pour accomplir tous mes devoirs, et d'octroyer à *ma mère une vie assez longue* pour jouir de ma transformation ; travailler toute la journée ou du moins *tant que mes forces me le permettront* ; me fier à Dieu, c'est-à-dire à la Justice même, pour la réussite de mes projets ; faire tous les soirs une nouvelle prière pour demander à Dieu la vie et la force pour ma mère et pour moi ; faire de tout ce que je gagnerai, quatre parts — une pour la vie courante, une pour mes créanciers, une pour mes amis, et une pour ma mère ; — obéir aux principes de la plus stricte sobriété, dont le premier est la suppression de tous les excitants, quels qu'ils soient. »

Il était trop tard. On sait comment Baudelaire est mort, aphasique, sombrant dans l'imbécillité qu'il avait senti venir.

M. Van Bever a tout à fait raison de rapprocher de ces *Journaux intimes*, les *Pensées* de Pascal, bien entendu uniquement au point de vue symptôme. Mais avec cette inversion que, tandis que Pascal se créa un romantisme dans un siècle classique, Baudelaire aspirait au classicisme

dans un siècle romantique. N'a-t-il pas écrit dans une note des *Fleurs du Mal* (supprimée par la suite) : « Je suis un parfait comédien ». Il pensait n'être que le chantre de son époque, le confluent de ses volontés et de ses goûts. Or il ne put se rallier à son siècle. Il lui inspira dégoût, ennui, et nul refuge ne fut assez étanche.

Ce fut le grand malentendu. Tous les poètes du XIXe siècle l'ont senti intensément. Après l'ennui et la mort de Baudelaire, il y eut la révolte de Rimbaud et sa fuite à vingt ans vers quelque Ethiopie, le lyrisme étant devenu anormal.

Dominique BRAGA.

P. S. — Dans ma dernière chronique, je signalais trois nouvelles traductions d'auteurs anglais. Une omission à l'imprimerie a fait que deux d'entre elles seulement ont été citées. La troisième était *Erewhon*, de Samuel Butler, traduit par M. Valéry Larbaud.



Le Théâtre

Théâtre Moncey : « La Maternelle », de M. Léon Frapié. — Ambigu : « L'Air de Paris », de MM. Hennequin et de Gorsse.

Sur le programme, au-dessous du titre : la *Maternelle*, nous lisons ces mots ambitieux : « pièce sociale ». Jusqu'à ce jour, les auteurs n'affichaient pas aussi nettement leurs intentions ou leurs ambitions ; non ; pas même M. Brieux, lorsqu'il fit représenter les *Avariés* ou *Maternité* au théâtre Antoine. Il est vrai que nous sommes aujourd'hui au théâtre Moncey dont M. Dargens entend faire une scène exclusivement *populaire*. Car de même que le général du *Monde où l'on s'ennuie* estimait « qu'il fallait une tragédie pour le peuple » M. Dargens et quelques autres estiment que le peuple a droit à des divertissements particuliers. On pourrait se demander s'il n'a pas déjà commencé de se divertir, ailleurs, et si lorsqu'il assiste à une tragédie représentée au Théâtre Français, à un drame de l'Ambigu ou de la Porte Saint-Martin, il n'a pas lieu de se déclarer parfaitement satisfait, et d'exiger autre chose ?

De même, il conviendrait d'établir nettement à quels indices, à quels traits on reconnaît qu'une pièce est « sociale » ou ne l'est pas ! Mais ceci m'entraînerait un peu loin. Je reviens à la *Maternelle*... On sait que cette pièce est extraite d'un roman célèbre, grâce auquel M. Frapié obtint jadis le prix Goncourt. Dans ce roman l'auteur faisait vivre l'enfance dolente des faubourgs, nous retraçait la mélancolique et parfois atroce existence des « gosses » populaires mal nourris, mal soignés, rudoyés par leurs parents et que l'école ne console point de toutes ces misères. Le livre valait par l'âpre sincérité de l'émotion, la justesse du ton, de l'atmosphère, et aussi, par mille anecdotes, mots d'enfants qui éclairaient leur âme d'un brusque reflet comme sanglant. Nous avons retrouvé avec plaisir la plupart de ces anecdotes, de ces mots au théâtre Moncey et ils « passent certes la rampe » et produisent grand effet. Chaque fois que, dans la *Maternelle* les enfants sont en scène, nous nous divertissons et nous nous attendrissons, soit qu'ils défilent en chantant un refrain scolaire, soit qu'ils écoutent bien sagement (ou bien bruyamment) la leçon, assis sur leurs bancs, soit qu'ils nous fassent part de leurs menues angoisses, de leur amère inconscience, de leur tragique aisance à supporter toutes les privations et toutes les douleurs. Cette partie de l'ouvrage est excellemment venue. Par malheur il y a autre chose dans la pièce de M. Frapié et les enfants seuls n'occupent point la scène. Parfois, trop souvent ils cèdent la place à des grandes personnes et alors la lumière se déplace comme disent les peintres, le ton change, l'intérêt diminue. Les grandes personnes dont je parle sont : la directrice de l'Ecole, Mme Marthelle, une fille de salle nommée Rose, un délégué cantonal, M. Libois ; plus, quelques sous-maîtresses, une autre « serveuse », un inspecteur étranger. Or, M. Frapié ayant pensé (peut-être à tort), que ses enfants ne suffiraient point à retenir notre attention pendant deux heures, et nous lasseraient, s'avise de nous conter, par le menu, les amours pédagogiques, idéologiques et fâcheusement littéraires de M. Libois et de Rose. M. Libois, apôtre des faubourgs, rêveur à barbe blonde entreprend de régénérer l'enfance malheureuse, et l'angélique Rose qui, quoique munie de ses diplômes, préfère demeurer toute sa vie durant fille de salle afin de mieux soigner, gâter les gosses confiés à ses soins, Rose dis-je, partage toutes les idées du délégué. Ils se rapprocheront donc, s'uniront, s'aimeront au grand dépit de la sèche et coquette directrice, Mme Marthelle, laquelle avait jeté son dévolu sur le bon et l'honnête Libois. Mais je l'ai dit, Rose a une âme invinciblement maternelle. Elle ne peut se séparer des enfants même pour suivre un homme. Elle résiste donc, lutte contre son propre cœur ; et il faut que Libois lui promette de fonder un dispensaire où d'autres enfants (dont une petite fille, la préférée de Rose) seront accueillis et choyés par eux, pour qu'elle consente à devenir sa femme. La coquette directrice en sera pour ses frais !

Cette histoire sentimentale, ce petit drame à la fois racinien et primaire si j'ose dire, fait du tort à la pièce. Il est languissant, verbeux, pauvrement idéologique et dialogué en une langue qui rappelle celle des romanciers feuilletonnistes ; deux ou trois fois on ne peut s'empêcher de songer à Georges Ohnet, voire à Eugène Sue (lorsque lui aussi s'avise de devenir un écrivain *social*). Ici nous ne reconnaissons plus la manière, l'art émouvant et sobre de M. Frapié, et il faut déplorer que l'apprenti-auteur dramatique ait chez lui pris fâcheusement le pas sur le romancier, lorsqu'il s'agissait de mettre en scène des personnages « majeurs », et de les faire nous conter leurs sentiments ou plutôt leurs « idées sentimentales. » Dans cette pièce ce sont les enfants qui auraient dû envoyer les grandes personnes se coucher de bonne heure.

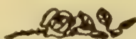
Il se peut néanmoins qu'en dépit de ses défauts, l'œuvre réussisse auprès d'un public populaire qui distingue malaisément la bonne littérature de la mauvaise, la sincérité de l'artifice, s'attendrit toujours devant des enfants au théâtre, et s'émerveillera, au surplus d'une mise en scène tout à fait variée, pittoresque et amusante et d'une interprétation très supérieure à celle des scènes « de quartier ». Car M. Maupré (Libois) joue non sans chaleur et éloquence, et sa belle voix sonore portera jusqu'aux troisièmes galeries ; Mme Marion (Rose) montre une émotion sincère et communicative, Mme Roanne (la maîtresse)

est très délicatement caricaturale, et les « mômes », Mlles Lopes, Cœuret, Roussel, Maccari, etc., ne manquent ni une réplique, ni une entrée, ni une moue gentille ; et quelques-uns d'entre eux arrivent même à ne pas nasiller et à dire juste, par hasard...



Les Américains, au théâtre, continuent à conquérir Paris. Nous avions eu, jadis, à la Renaissance, *Mon Ami Teddy*, la charmante pièce de MM. Rivoire et Bernard ; à l'Odéon, *Les Américains chez nous*, de M. Brieux ; nous avons, à l'Ambigu, le Sam Jackson, de MM. Hennequin et de Gorsse. Ce Sam, comme tout bon Américain qui se respecte, va, vient, siffle, danse la gigue, tape sur les meubles, se carre sur les divans ; et, au surplus, montre sa générosité, la loyauté de son cœur, la franchise un peu brutale de sa nature. Elles éclatent ici, victorieusement en mille circonstances qu'il est inutile de détailler, mais au cours desquelles les Français gentilshommes et les guerriers américains témoignent de toutes les raisons qu'ils ont de s'aimer, de s'estimer et de se servir même après la guerre. Il est probable que cette leçon, joyeusement et vivement commentée par deux auteurs qui n'ignorent rien de leur métier et du goût traditionnel des spectateurs, sera écoutée avec bienveillance, et que l'Ambigu ne renouvellera pas de longtemps, son affiche ! L'étourdissant Hasti, le fin Lehmann, la douce Mlle Maguenat, la séduisante Mlle ou Miss Smith, la somptueuse Mme Darthys, ne nuiront pas, bien au contraire, à ce succès parfaitement acceptable...

Edmond SÉE.



Les Arts

Expositions Eli Nadelman et Miss Watson

Les deux premières expositions de la saison sont celles d'artistes étrangers. Elles ne seront pas les dernières. Je ne puis que le répéter, Paris est devenu la Rome nouvelle, l'Atelier universel où les tempéraments se fondent dans l'harmonie française, où les écoliers accourus de tous les points du monde reçoivent les fermes leçons qui ne se donnent nulle part ailleurs et que, de temps à autre, le meilleur d'entre eux paie d'un apport nouveau. Ainsi fûmes-nous enrichis par l'angoisse espagnole de Picasso, d'abord élève de Lautrec, voire de Forain avant de retrouver Greco sur des voies ouvertes par la France ; ainsi fûmes-nous *rajeunis* par l'étonnement et la fringale du Hollandais Van Dongen.

Ça n'est pas tout à fait le cas d'Eli Nadelman. Eli Nadelman, statuaire dont l'œuvre occupa beaucoup la critique, nous revient d'Amérique où il vécut depuis qu'il nous quitta, c'est-à-dire en 1914. Mais il nous revient tout juste pour organiser son exposition « à l'américaine » et sans doute, quand paraîtront ces lignes, aura-t-il déjà passé sous le flambeau de la *Liberté* de Bartholdi.

Venu de Pologne à Paris, voici dix ou douze ans, Eli Nadelman mérita tout de suite notre attention par d'assez remarquables manifestations d'orgueil. Encore à la recherche de tout ce qui devait le rendre estimable jusque dans un certain avenir, Nadelman voulut n'être et ne fut l'élève de personne. Alors dominait sur la sculpture contemporaine le grand Rodin, à la façon d'un Hugo synthétique, reconstitué au laboratoire d'un Faust critique d'art. On n'échappait à Rodin que par le chemin odorant, ouvert en la forêt païenne par Maillol, dont l'art d'effusion, et robuste, nous charmait.

Eli Nadelman, qui ne s'est jamais beaucoup confié, dut longuement méditer sur l'état de la statuaire au début de l'autre siècle. Comme ceux du XIX[e] siècle, il s'appuya sur l'hellénisme en s'en éloignant à l'exemple de ceux qui furent tour à tour Rude collaborant avec des classiques rigides, David d'Angers et le Maindron de la *Velléda*. Eli Nadelman ne s'éloigna pas de l'antiquité grecque, mais demeura en face d'elle pour la nier. Il tenta d'édifier sur les bases de cet art et selon ses principes mêmes une œuvre qui en fût l'antithèse. J'ai dit, dans ma *Jeune Sculpture française* (car c'est tout de même seulement en France que l'orgueilleux solitaire put se réaliser) l'importance des recherches d'Eli Nadelman. Je rappellerai seulement qu'elles le conduisirent à des analyses plastiques très proches des exercices cubistes qu'elles précédèrent. Si les ouvrages qu'exécuta Nadelman à cette époque ont la grâce qu'on doit radicalement refuser aux premières créations du cubisme pictural (le cubisme sculptural fut tenté beaucoup après), on pourrait reprocher aux sculptures de Nadelman, je ne sais quelle insistance de démonstration, d'un esprit vraiment académique malgré l'anti-académisme de la forme. Le respect qu'on accorda à de telles œuvres était bien mérité. Le spectacle était assez rare de cet étranger ne cachant rien de sa joie de ne nous rien devoir, qui déjà nous livrait au moins une noble intention en nous réjouissant de formes très pures, et que nous ne pouvions taxer d'ingratitude. Or, cet artiste venu du Nord, et, pur et nu comme un Grec, se crut autorisé à ajouter à la nudité mathématique de ses créations une parure moderniste; oh ! extrêmement mesurée. Un jour — ce fut sa première audace dans cette voie — et comme une noble réponse, un élégant défi aux officiels grossiers coupeurs de redingotes d'airain, il coiffa d'un chapeau melon certaine tête d'adolescent valant surtout par ce qu'elle avait de dépouillé, par la perfection des rapports. On entendait fort bien l'élève récalcitrant des Grecs : qu'est-ce que le petase de Mercure sinon une espèce de chapeau melon ?

Voici que Nadelman nous revient d'Amérique avec des dames en robe de ville assises dans des rocking-chairs en plâtre, des chefs d'orchestre en habit noir et d'autres bonshommes stylisés d'un modernisme bariolé. Eli Nadelman a-t-il été influencé par l'Amérique sans maîtrise ? Ce n'est pas tout à fait cela. Mais son atelier de la cinquième avenue n'a plus jamais reçu la lumière de notre Paris et Nadelman s'est laissé hypnotiser par le chapeau melon d'un dieu marchand. Les Américains se sont déclarés enchantés. Pour nous, il nous a suffi de n'avoir pas perdu le goût de rechercher dans les productions nouvelles du Grec américain cette pureté des rapports qui, hier, fit sa noblesse. Nous n'avons pas été toujours déçus.



Miss Watson-Williams n'a souci ni du vieux père Cézanne, ni de son fils turbulent Picasso ; ni des Grecs d'Amérique ni d'un Hollandais comme Van Dongen, béat de découvrir le *Moulin-Rouge* en 1900. Je gage qu'elle n'a même pas demandé de leçons au tendre et spirituel Bon-

nard pour qui l'exposition de Miss Watson-Williams serait peut-être un réconfort. Miss Watson-Williams n'est jalouse ni des Mille et une journées du royaume des jeunes filles dont Madame Marval est la reine et le poète, ni du ballet douloureux que compose Marie Laurencin.

Miss Watson-Williams a dû apprendre à dessiner sous des maîtres quelconques et très anglais; mais elle s'est appliquée et elle a su regarder et elle possède l'un des dons aujourd'hui les plus rares, la patience. Son métier de peintre rappelle plutôt celui des élèves contemporains de Manet et de Berthe Morizot, voire de Gervex jeune dont, à cause de Gervex vieux, on a oublié qu'il eut du talent, que de Mme Agutte ou de Mlle Lagutte.

Bref, Miss Watson-Williams, dont les débuts parisiens sont des plus heureux, doit tout à son intelligence, plus prompte encore que profonde, et à sa sensibilité. Une sensibilité d'une qualité telle qu'on hésite à rééditer pour cette jeune fille le propos qu'on prêta à M. Metzinger, et que ce distingué cubiste adressait à une dame déjà nommée : « Lorsque se fanera cette sensibilité, ne serez-vous pas bien aise de posséder une doctrine ? »

Tout au plus indiquerai-je à Miss Watson-Williams, que, dans des œuvres comme *In a théatre at Bristol, At dinner in Soho, A fête at night, The Globe theatre,* elle peut avoir profit à rechercher, à reconnaître les éléments essentiels, permanents, dont, en recomposant, composer l'œuvre forte de sa maturité... ce qui laisse beaucoup de loisirs à sa charmante jeunesse.

ANDRÉ SALMON

Exposition Eli Nadelman : Galerie Bernheim jeune, 1, rue Richepanse. — Exposition Watson-Williams : Galerie des Feuillets d'Art, 10, rue Saint-Florentin.



Les Arts appliqués

L'Archaïsme dans les modes féminines

C'était à prévoir.

Un des augures de la mode, un de ces clairvoyants astronomes à qui n'échappe aucun des nouveaux astres qui se lèvent au ciel de la couture, nous avertit que cet hiver nous verrons resplendir dans nos salons et nos dancings réputés « les toilettes moyenâgeuses les mieux stylisées ». C'est une maison notoire des Champs-Elysées qui lance cette « pittoresque mode », une maison qui, en moins de trois ans, nous a dotés d'inspirations grecques, de style égyptien, de modes médiévales. « Prodigieuse imagination ! » s'écrie M. Pierre de Trévières, sans que l'on puisse savoir s'il parle sérieusement ou s'il ironise.

Un jour prochain, M. Francis de Miomandre nous dira certainement ce qu'il faut penser de cette adaptation d'Isabeau de Bavière ou de la Belle Heaulmière au goût du jour, mais tout en m'excusant de piétiner un peu son parterre des élégances françaises, je voudrais dès maintenant présenter quelques remarques sur cette orientation nouvelle vers l'archaïsme, qui intéresse, de plus près qu'il ne semble, l'avenir d'une de nos plus florissantes industries de luxe.

La toilette féminine, jusqu'ici, avait échappé à la manie du pastiche. Nous aimions à opposer l'imagination inépuisable de nos créateurs de modes, qui tiennent en éveil la curiosité, le désir, le caprice de leur clientèle, à la routine stérile de certains ébénistes, bronziers, orfèvres, ou tous autres, qui rééditent de mornes copies de style rebattues jusqu'à la satiété. Nous renonçons à expliquer cette contradiction de la femme élégante qui se meuble en ancien ou en imitation d'ancien, alors qu'elle ne trouve rien d'assez neuf ni d'assez moderne pour l'ornement ou l'agrément de sa personne.

Désormais l'anomalie s'efface. Tout ira en accord parfait. Le vieux neuf a fait tomber la dernière citadelle du goût original. Nos contemporaines vont se vêtir comme les élégantes du temps de Charles d'Orléans, et sans doute, pour se mettre dans un cadre à l'unisson, vont tirer du faubourg Saint-Antoine les bahuts gothiques, les fandesteuls et les chayères en vieux chêne que l'on avait retirés des devantures faute de trouver preneurs. Réjouissons-nous, et, comme on nous y invite, rendons hommage « à l'initiative éclairée, au génie patient de la haute culture française ».

Ce mot d'ordre des Champs-Elysées, de la place Vendôme, ou de la rue de la Paix va-t-il être suivi dans les quartiers plus modestes où se font habiller nos mères et nos sœurs ? C'est une autre question. Le goût de la moindre de nos fées de l'aiguille est trop fait d'harmonie, de nuance et de mesure pour qu'on puisse promettre à cette tentative d'archaïsme, et à quelques autres du même genre, un succès de longue durée. Il n'en est pas moins vrai qu'il souffle sur le petit monde « robes et manteaux » un esprit rétrograde. Depuis le « modelier » jusqu'au dessinateur, en passant par les « fureteuses » qui vont glaner les documents du passé dans les cartons du Cabinet des Estampes ou les recueils de l'Union des arts décoratifs, chacun veut conquérir ses grades dans l'art de discerner les styles du costume ancien. Les écoles professionnelles, les instituts féminins les enseignent. Les bibliothèques du soir en prêtent les manuels à domicile. Nous avons maintenant une élite de jeunes savantes auprès desquelles les « cousettes » d'hier, qui ne suivaient que leur goût et leur imagination, ne pèsent pas lourd. Ce n'est pas sans raison que les recueils anciens de modes atteignent à l'Hôtel Drouot des prix fabuleux, et il ne fallait pas être grand clerc pour prédire, comme je l'ai fait ici même (1) que les admirables vitrines du Musée du Costume, n'étaleraient pas impunément leurs velours et leurs brocards, leurs dentelles et leurs broderies, sans déchaîner une épidémie de copie.

Le plus curieux, c'est que cette recherche d'inspiration dans le passé, coïncide avec une énergique revendication de propriété des modèles ! Tout dernièrement, la « Gazette des Tribunaux » relatait un procès de contrefaçon en modèle de couture, où le demandeur n'invoquait pas moins de trois textes de loi pour cette toute petite chose qu'est une toilette féminine. Qu'aurait fait le bon Bridoye, de Rabelais, si on lui eût cité, à propos de robes, la loi des 19-24 juillet 1793, complétée par celle du 11 mars 1902, sur la propriété artistique et littéraire et la loi du 14 juillet 1909 protégeant les modèles, robes ou chapeaux, qui présentent une physionomie particulière et nouvelle ? Sans doute eût-il sentencié son jugement au sort des dés. Le tribunal de la Seine en a décidé autrement. En vain, le défendeur a-t-il prétendu que les modèles ne présentaient pas

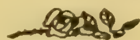
(1) *Europe nouvelle*, 9 février 1920.

une originalité suffisante pour leur conférer un droit privatif et qu'ils étaient inspirés d'œuvres anciennes. Il perdit bel et bien son procès. Ainsi nos fabricants de bronze, possesseurs d'une torchère ou d'un lustre copiés à Versailles ou à Fontainebleau, font condamner un concurrent qui met en vente le même modèle ancien. Singulière jurisprudence !

Ne prenons rien au tragique, cependant. Il en sera sans doute de cette vague d'archaïsme comme de cent autres caprices de la mode. Il n'y a pas de raison pour qu'à la saison prochaine, le pagne nègre ou le tapa océanien ne remplacent pas les vasquines, les verdugales, les cottes moyenâgeuses. D'ailleurs chacun sait ce qu'il faut entendre par fidélité d'inspiration quand il s'agit de toilette. J'ai gardé souvenir d'une lectrice de la bibliothèque Forney, fureteuse d'une maison de la place de la Madeleine, qui dépouillait planche à planche les catalogues de l'« Armeria real » de Madrid, du Musée d'artillerie de Paris, et de l'« Armeria reale » de Turin pour trouver des modèles de casques. Elle en faisait des formes de chapeau, et le plus curieux, c'est que, traduits en laiton et en sparterie, recouverts de soie, de veloutine ou de tulle, les heaumes et les salades damasquinés de Negroli et de Kolmann devenaient des miracles de grâce et de légèreté.

Voilà pourquoi je ne crains pas que cette renaissance savante du costume ait de bien graves conséquences. Sans doute les créateurs de modèles sont sincères quand ils nous présentent leurs compositions « d'époque ». Mais leur inspiration la plus érudite, quand nous la verrons portée au grand jour, ne diffère guère que de nom avec la robe *walking*, *dancing*, *sporting* de l'hiver passé. Elle sera devenue ce je ne sais quoi d'indéfinissable, d'inimitable et de charmant, qu'on appelle une toilette parisienne.

Henri Clouzot.



Le bon Goût

La leçon du Fandango

Ce qui m'a toujours le plus frappé lorsque je vois des danseurs se livrer à leur exercice favori, c'est cet air absent qu'ils ont, cet air grave, à mille lieues de toute arrière-pensée libertine. Et je me suis toujours demandé pourquoi les prédicateurs se montrent si féroces contre la danse, alors qu'on les entend parler si peu de la conversation par exemple, ce piège terrible.

J'en appelle à tous ceux qui, dans les thés dansants, ne fonctionnant pas eux-mêmes, s'asseyent en rond autour des officiants. Ils disent toujours : « C'est étonnant comme ces gens sont sérieux ». Je crois bien. Mais à quoi s'attendaient-ils donc ?



Mais si les danses modernes, dansées par des gens du monde, c'est-à-dire des personnes qui, par définition ne se rendent pas compte de ce qu'elles font, si ces danses modernes sont déjà inoffensives, que sera-ce des anciennes, de celles que danse le peuple, et dont il se transmet, de générations en générations, les rites? Le fandango par exemple, qui est une sorte de danse nationale au pays basque ? Ici, vraiment, nous nous trouvons en présence de quelque chose d'antique et de religieux, un art traditionnel. Presque tous les Parisiens ont plus ou moins été sur ce coin de la Côte d'argent, et ils ont vu, après les grandes parties de pelote, toute la population se précipiter sur la large piste et danser ainsi, longuement, interminablement, les mains dressées au bout des bras courbés, agitant d'invisibles castagnettes, et tricotant des jambes avec une agilité extrême, sans cesser de paraître immobile du buste et de la tête. C'est fort curieux. Cela tient de la gigue et de la sévillanne. C'est pompeux et enfantin, léger et grave, plein de contrastes, et cela se danse sur des musiques si grêles que c'est à peine si on les entend et qu'il semble parfois que c'est tout muet, que ça se passe en rêve.

L'impression d'étrangeté et d'antiquité est encore plus forte quand au lieu du simple ou double couple normal, ce sont des hommes qui dansent entre eux. Ils n'y mettent aucune malice, ni ne tournent jamais cela à la plaisanterie. Ils restent aussi graves, aussi imperturbables. Il faut les voir. On pense à l'antique pyrrhique, que dansaient seuls les mâles et les guerriers. Et cela fait réfléchir à mille choses.

Certes nous ne pourrions plus revenir à cet état primitif de la civilisation où la femme, tenue à l'écart et uniquement occupée des choses du ménage, ne prend point part aux manifestations de la vie en public. Cela ne se comprend plus que chez les très vieilles races (comme celle précisément des Basques, qui est immémoriale), qui ont maintenu les traditions de jadis. Et il ne s'agit pas d'exclure nos compagnes de nos plaisirs. Au contraire. Mais en les y associant, d'en adopter, nous, de nouveaux, de plus naturels si je puis dire.



Je parlais l'autre jour de la pelote. Nous aurions, nous autres citadins, une belle leçon à prendre chez les paysans basques. Voilà un des peuples certainement les plus virils du monde. Leurs régiments ont été, à la guerre, parmi les plus endurants et les plus héroïques. Eh bien ! leurs deux distractions favorites, leurs deux sports nationaux sont la pelote et le fandango : un exercice et une danse.

Or, cet exercice, qui est peut-être le plus vigoureux et le plus violent de tous, n'est jamais brutal. Ce qui prouve qu'on peut etre sportif sans devenir un sauvage. Et cette danse qui est fort élégante et belle, compte parmi les plus chastes qui existent. Preuve que la danse en soi n'a rien de lascif.

Les deux, le sport et la danse, ont lieu en plein air et certainement contribuent puissamment à entretenir en bonne force une population d'hommes solides, parfaitement découplés, sans excès de muscles, athlètes selon la meilleure formule.

Nous autres, nous faisons tout le contraire. Nous dansons des danses qui évidemment sont fort élégantes, mais dont nous faisons le plus possible quelque chose de mol et d'inerte, et nous nous enfermons pour cela sous des plafonds, qui sont parfois extrêmement bas. Par manière de réaction, nous sommes férus de boxe, et la boxe se passe aussi en lieu clos, et sa violence a quelque chose de sournois et de perfide, en même temps que d'essentiellement antinaturel, de malsain, puisque au fond elle cherche à démolir ce chef-d'œuvre vivant qui s'appelle un visage humain.

Qui a raison, de nous ou des Basques ?

Evidemment, ce n'est pas nous.

Francis de Miomandre.

L'Opinion à travers le Monde

En France

En marge de la Conférence de Bruxelles. — Le Congrès d'Orléans et la IIIe Internationale. — L'Autriche et le rattachement à l'Allemagne.

A plusieurs reprises et bien avant qu'elle fût ouverte, l'*Europe Nouvelle* avait mis ses lecteurs en garde contre les dangereuses illusions qu'on fondait dans certains milieux sur la Conférence financière internationale de Bruxelles, qui tient ses assises depuis le 25 septembre. L'opinion publique s'imaginait trop facilement qu'il suffisait de convoquer en une réunion plénière les experts financiers et les économistes éminents de tous les pays du monde pour que, du jour au lendemain, fussent supprimées toutes les gênes, toute la misère et les irréparables ruines que traîne irrémédiablement après soi une guerre de quatre années qui a anéanti, avec dix millions de travailleurs, toutes les ressources et toutes les réserves accumulées par des années de labeur humain. Comme d'un coup de baguette magique le problème de la stabilisation du change, de la mobilisation de la dette allemande (dont on ignore encore le chiffre), du lancement d'un formidable emprunt international et de la reconstruction économique de l'Europe sur des plans neufs, hardis et efficients allait être résolu. C'est que les financiers font volontiers figure de démiurges. Mais une fois de plus il a fallu déchanter et, comme on le verra plus loin dans l'étude qu'un de nos collaborateurs lui consacre, la Conférence de Bruxelles n'a fait que marquer les points et les motifs de son impuissance. Si reconnaître qu'on ne peut rien est déjà un résultat, celui-là, certes, est acquis, et toute la presse le constate en l'expliquant. Le *Petit Parisien* (4 oct.) fait remarquer à ce sujet que :

« Jusqu'à présent, les Etats représentés à Bruxelles sont divisés en deux groupes : ceux qui, suivant la définition du délégué roumain, M. Tasca sont en assez bonne santé pour n'avoir besoin que d'une bonne hygiène, et ceux qui pour guérir ont besoin du secours des premiers. »

Malheureusement, ceux-ci paraissent tenir énergiquement à la politique étroitement égoïste qui leur permet de rançonner le monde.

« Quelques pays détenteurs de matières premières ou de denrées alimentaires indispensables, a déclaré à l'envoyé du *Journal*, le délégué italien M. Quarteri, l'Angleterre et l'Amérique en tête; sont en train de bâtir leur fortune sur notre misère et de nous conduire à la ruine. »

D'après l'*Echo de Paris* (4 oct.) la Conférence se bornera à émettre un vœu.

« Qu'est-ce qui suivra ce vœu ? Probablement la lente constitution d'un bureau financier autonome sous la Ligue des Nations, à l'instar des Bureaux de Travail et dont la croissance aura lieu pendant les prochains mois justement pendant la période où la politique de réparations du gouvernement français aura l'occasion de se dessiner. »

« Des vœux et des résolutions », c'est en effet ce qu'on peut attendre de plus précis de la Conférence. (*Le Petit Journal ; l'Avenir* 4 oct). La constitution d'un organisme financier international suivra selon toute apparence. Mais quelle sera sa sphère d'action et la portée de son influence ?



Le congrès confédéral de la C. G. T. siégeant à Orléans, a terminé ses travaux le dimanche 3 octobre en adoptant, en ce qui concerne l'orientation du syndicalisme français, la motion présentée par les majoritaires. Comme le remarque le *Temps* (4 oct.) :

« Amsterdam l'emporte sur Moscou, l'Internationale syndicale l'emporte sur l'Internationale communiste. L'influence de M. Jouhaux, l'emporte sur celle de Lénine. »

On peut donc affirmer que les syndicalistes français viennent de se prononcer catégoriquement (1479 mandats contre 602) — contre le communisme bolcheviste à la manière russe et qu'ils sont irréductiblement hostiles à toute emprise du socialisme politique sur le mouvement ouvrier. N'empêche que si une motion désavoue la IIIe Internationale à une grosse majorité, les extrémistes ont envoyé leur adhésion à Moscou. Du point de vue bourgeois, y a-t-il d'ailleurs une différence de principe entre les deux fractions de l'armée syndicale ?

Emile Buré dans l'*Eclair* (4 oct.) les met toutes les deux dans le même sac :

« Nous avons dit qu'entre les majoritaires et les minoritaires de la C. G. T. nous nous abstenions de choisir. La motion votée au Congrès d'Orléans n'est pas pour nous faire regretter notre attitude. C'est du double galimatias. Jouhaux n'est, en somme, qu'un pignon sur rue bourgeoise. Il prend un petit air supérieur quand il s'adresse à ceux avec lesquels, naguère encore, il aimait à voisiner sur la place publique, mais c'est pour mieux achalander sa boutique. La drogue qu'il vend n'est pas meilleure maintenant qu'elle est présentée avec beaucoup d'apprêts. »

Ce que Gustave Hervé espère voir sortir de la confusion présente, c'est un nouveau parti, réformiste et français qui se préoccupe plus de l'intérêt de ses membres que du succès de la Révolution russe.

Au fond, quels sont les résultats pratiques du congrès ? Il consolide sans doute la situation de la C. G. T., mais il démontre en même temps son impuissance à se débarrasser de ses adversaires. Une victoire réelle de la C. G. T. aurait consisté ou bien à expulser les minoritaires, ou bien à les obliger à se soumettre aux décisions de la majorité. Or, chacun couche sur ses positions.



Depuis quelques semaines le mouvement en faveur du rattachement à l'Allemagne a pris en Autriche une ampleur croissante. Il a abouti le 20 octobre à une résolution présentée par les Allemands nationaux qui ordonne, dans les six mois, un plébiscite de la population sur la réunion de l'Autriche à l'Allemagne. Certains pensent y voir une amorce de la constitution d'une Allemagne du Sud catholique, dont le centre serait la Ba-

vière, et l'aile droite, l'Autriche rattachée. L'*Œuvre* du 4 octobre met le pays en garde contre cette illusion « séduisante, mais décevante ».

M. Gauvain dans *Les Débats* (4 oct) ne veut y voir qu'une violation caractérisée de l'article 88 du Traité de Saint-Germain

« qui déclare inaltérable l'indépendance de l'Autriche et lui prescrit de s'abstenir, sauf le consentement du Conseil de la Société des Nations, de tout acte de nature à compromettre cette indépendance, soit directement, soit indirectement. »

Et la seule solution qu'il envisage est :

« que les Puisances alliées ou associées doivent sans retard notifier au Cabinet de Vienne qu'elles tiennent pour nulle et non avenue, la résolution de l'Assemblée nationale et qu'elles ne permettront pas qu'il y soit donné suite. »

Et comme conclusion sans ambiguïté :

« Ce serait folie de notre part de compromettre notre propre relèvement pour contribuer à celui d'un pays, où l'on compte employer les forces regagnées à recommencer sous une forme ou sous une autre, la partie de 1914. »

Un communiqué de l'Agence Havas annonce en dernière heure que la signature de la convention d'armistice entre la Russie des Soviets et le gouvernement polonais a eu lieu le 5 au soir. Suivant cette convention les hostilités doivent être suspendues à dater du vendredi 8 au plus tard. Nous remettons à huitaine l'exposé des commentaires que cette nouvelle provoque dans l'opinion.

En Angleterre

Les « représailles » d'Irlande. — La crise des mines.

Tout l'été le gouvernement a menacé l'Irlande d'une politique de force : un nouvel acte du parlement l'y autorisait.

Les menaces n'ont pas ralenti, au contraire, les activités du Sinn Fein ; et quand la répression a commencé, les manifestations violentes — rebelles isolés ou armée, de la république d'Irlande ? — ont redoublé :

A la R. I. C. (Royal Irish Constabulory ou police irlandaise), ont été adjointes des forces d'occupation que la haine et le mépris public irlandais désignent sous le nom de « Black and Tan ». C'est un corps de police formé d'anciens mobilisés, de « rengagés » dirait-on en France. Un attentat du Sinn Fein se produit-il dans un bourg ou dans un village, les « Black and Tan » interviennent, tirent sur les habitants, brûlent ou mettent à sac toutes les maisons, sans se préoccuper de savoir si les propriétaires sont oui ou non responsables de l'attentat du Sinn Fein.

L'opinion publique anglaise, déjà émue par les « grévistes de la faim » devient nerveuse : les journaux quotidiens et les hébdomadaires ne lui épargnent pas la vue des « horreurs » d'Irlande. Plusieurs jours de suite le *Manchester Guardian*, le *Daily News* publieront, par exemple, de gran des photographies des ruines de Mallow, de Trim ou de Balbriggan.

« Nos amis de France ou d'Amérique, écrit le *Guardian* (28 septembre) ne savent que répondre quand on leur demande la différence entre Balbriggan et Louvain. »

C'est alors que Lord Grey of Fallodon écrit une lettre ouverte à la *Westminster Gazette* (29 septembre), dont le retentissement sera grand dans le pays. L'ancien ministre des Affaires étrangères propose pour l'île verte, une politique nouvelle dont il résume ainsi les trois conditions essentielles :

« 1° Il ne pourra y avoir pour les deux îles de Grande-Bretagne et d'Irlande qu'une seule politique étrangère, qu'une seule armée, qu'une seule marine, et nous ne pouvons pas accepter de séparatisme sur ce point, non plus que le Nord des Etats-Unis ne pourrait accepter le séparatisme du Sud ;

« 2° Cette réserve étant faite, les Irlandais pourront décider de la forme du gouvernement de leur pays aussi librement que les Dominions ;

« 3° Pour donner aux Irlandais le temps d'arriver à un accord et d'élaborer leur plan, le gouvernement britannique continuera à gouverner l'Irlande, aussi bien qu'il le pourra, pendant une période de deux ans au plus ; mais à la fin de cette période, ou même avant si l'Irlande est prête, il se retirera en accordant, si cela est nécessaire, des compensations à la police et à ceux qui l'auront servi ; *et la responsabilité du gouvernement de l'Irlande reposera sur les Irlandais eux-mêmes.* »

La presse, dans son ensemble, approuve la proposition de Lord Grey. Seuls protesteront la *Morning Post* ultra, et l'officieux *Daily Chronicle* (30 septembre).

« Lord Grey, écrit celui-ci, amalgame les incompatibles : il dit, d'une part, que nous devons maintenir absolument notre contrôle (le mot est très fort en anglais) diplomatique, militaire et naval sur l'Irlande (aérien aussi, pensons-nous). D'autre part nous devons annoncer le retrait total de notre administration, de notre police et du reste, dans deux ans au plus. Ces propositions sont incompatibles. Le contrôle naval impliquerait, par exemple, le maintien de notre occupation ou de notre contrôle de tous les ports, des bases sous-marines, des installations télégraphiques d'Irlande...

Le *Times* (1er octobre) publie une lettre ouverte de Lord Robert Cecil qui proteste à son tour contre les *représailles*. Le noble Lord avait voté le bill de l'ordre pour l'Irlande (restoration of order Bill) en seconde lecture « parce qu'il faut toujours soutenir l'exécutif qui veut faire respecter la loi », mais ne pouvait imaginer les méthodes employées maintenant qui déshonorent un gouvernement civilisé.

Il est vrai d'ajouter que sir H. Greenwood a annoncé formellement que le gouvernement condamne la politique de représailles. A quoi le *Daily News* (1er octobre) répond « qu'il est plus facile de faire que de défaire l'enfer irlandais ».

La *Morning Post* (2 octobre) s'étonne enfin de la protestation de Lord Robrt Cecil, « auquel l'entraînement juridique (la fréquentation du barreau), aurait dû enseigner la sagesse », et donne volontiers accueil dans ses colonnes à son ami Sir Edward Carson, le chef de la révolte de l'Ulster en 1914. On sait que Carson s'est rallié au Home Rule bill soumis actuellement à la Chambre des Communes. Sans approuver explicitement la politique de force, Sir Edward Carson repousse la proposition de Lord Grey, et toute liberté de l'Irlande. Il dit notamment :

« Pendant la guerre, de Valera et autres... affirmèrent continuellement qu'une Irlande libre signifierait la destruction de la puissance maritime britannique.

« La liberté des mers » (expression familière à Lord Grey), disait Arthur Griffith en 1917, ne sera pas obtenue en Europe tant que l'Irlande demeurera dans les conditions actuelles, parce que l'Irlande *par sa position géographique et commerciale, est la clef du commerce de l'Atlantique et de la Méditerranée.* »

La citation de Griffith par Carson mérite d'être méditée.



La discussion entre représentants des mineurs, des propriétaires de mines, et du gouvernement, a continué pendant toute la semaine, avec des alternatives de tension et de détente.

La paix Polono-Russe



La Colombe que l'on voit à droite, en haut d'un arbre :

..... *« Je ne sais pas s'ils se serrent la main ou s'ils vont se battre ».*

(A gauche, Trotsky ; à droite, Pildsuski.)

Extrait de la *Wetsminster Gazette.*

En fin de semaine, les ordres de grève étaient encore différés de quinze jours : il semble donc qu'on aille à un dénouement pacifique de la crise.

Le *Daily Chronicle* (1er octobre) donne bien dans son éditorial le sens des « marchandages » entamés :

« La production du charbon pendant le premier trimestre de 1920 équivalait à 248 millions de tonnes par an, 232 millions de tonnes pour le second trimestre et 234 millions pour le troisième trimestre (qui se termine le 30 septembre).

... Les mineurs demandent que la basse production actuelle (234 millions) soit la *datumline* (ligne de base) pour une augmentation de 2 sh. par jour. En d'autres termes, ils veulent une augmentation de 2 sh. sans augmentation de la production. »

Le *Daily Herald*, au contraire, qui pousse à la révolte, annonçait le 30 septembre la rupture des négociations. D'après lui, la production annuelle est de 239 millions de tonnes. Il faudra atteindre 240 millions pour obtenir 1 sh. d'augmentation. Néanmoins, il exhorte les mineurs à la patience ; et il réprouve *toute grève partielle.*

On peut donc être optimiste sur l'issue de ce grave conflit.

En Italie

L'élection de M. Millerand. — M. Giolitti interpellé au Sénat. — La crise du parti socialiste. — L'affaire de Nalut.

La tentative des radicaux pour empêcher l'élection de M. Millerand a été suivie et analysée en Italie avec la curiosité minutieuse que la presse de la péninsule porte à tout ce qui concerne notre politique intérieure. Potins de couloirs et de salles de rédaction, on retrouve tout, diligemment colligé par les correspondants parisiens des journaux d'Italie. Un étranger disait un jour que pour bien connaître les dessous d'une crise parlementaire ou gouvernementale en France, il fallait lire les journaux anglais, allemands et italiens. Rien de plus véritable et le *Cri de Paris* recouperait souvent avec fruit ses informations dans la presse étrangère.

Le succès de M. Millerand à l'Assemblée plénière du 22 septembre était apprécié en ces termes par M. Cantalupo, dans l'*Idea Nazionale* (24-9).

« M. Millerand vient de gagner une grande bataille personnelle et politique. Le fait qu'il entrera à l'Élysée sans avoir l'unanimité des voix, indique clairement qu'un groupe d'opposition très fort a tenté de lui empêcher d'accéder à la magistrature suprême, sans y réussir... Le fait politique est le suivant : Millerand va prendre la direction de l'État avec le consentement de la Chambre à une révision de la constitution et à ce que les pouvoirs présidentiels soient accrus. La France s'achemine ainsi vers une forme républicaine constitutionnelle... Les pouvoirs suprêmes qui étaient remis au Parlement iront diminuant peu à peu, et passeront en partie, par degrés, aux mains du Chef de l'Etat qui pourra devenir responsable. Tel est le fait nouveau.

... La France continue à aller à droite, guidée par un chef que ses pouvoirs plus étendus feront peut-être ressembler à un roi constitutionnel. »

L'élection faite, de nombreux journaux se bornent à en publier les résultats et la chronique en y joignant une biographie du nouveau Président. M. Millerand n'offrait pas comme en son temps M. Poincaré, tenu pour responsable des affaires du *Carthage* et du *Manouba*, motifs à vitupérations, ni comme M. Deschanel, fervent ami de l'Italie, prétexte à des développements sur l'union latine. Aussi les journaux sont-ils sobres de commentaires et s'en tiennent à reprendre le thème de M. Cantalupo : le triomphe de M. Millerand c'est un gage de continuité de la politique française et une marque de son orientation à droite. Notons pourtant trois opinions plus personnelles et particularisées.

Le germanophile *Mattino* des frères Scarfoglio déplore l'esprit qui a présidé à cette élection en ces termes :

« L'isolement progressif où ont laissé la France les suites de la politique impérialiste consignée sur les tables de la loi de Versailles, la dissolution de l'Entente semblent avoir remis l'esprit français sur le chemin de l'égocentrisme et de l'aspiration à l'hégémonie. Millerand a récemment personnifié, lors de l'aventure polonaise, ces tendances, et on peut prévoir qu'il ramènera dans la variable politique parlementaire française cette unité d'orientation qui poussa Poincaré à se rencontrer avec le Tsar dans la Baltique, rencontre qui fut l'étoffe rouge contre laquelle fonça le taureau germanique affolé. C'est une volonté et une tendance nette qui prend à nouveau les rênes de la politique française, et non pas une force ductile et souple d'équilibre. »

Le *Popolo d'Italia* (24-9) se fait une toute autre idée, et assez peu courante, de M. Millerand :

« Il a été élu parce qu'il est le seul qui puisse siéger à l'Elysée sans déplaire aux étrangers, sans déplaire à l'Angleterre, et le seul qui plaise à la droite sans déchaîner les fureurs de l'extrême-gauche. C'est l'homme du compromis. »

Quant au *Resto del Carlino* (24-9), il admire en M. Millerand le socialiste qui, au pouvoir, a réalisé tout ce qui était réalisable de son programme social et « l'homme d'Etat modernissime ». Encore une opinion assez peu courante.



M. Giolitti a été interpellé au Sénat sur son action au cours des derniers événements. On lui a vivement reproché sa *neutralité* qu'on a qualifié d'abdication de l'Etat et des pouvoirs judiciaires ; on lui a reproché d'avoir accordé aux ouvriers le contrôle sur les usines.

Le discours qu'il a prononcé en réponse aux divers interpellateurs est un modèle de simplicité. L'éloquence de M. Giolitti est toute entière dans l'art qu'il apporte à simplifier les problèmes les plus complexes. Après avoir posé comme un axiome qu'on ne pouvait résister aux revendications ouvrières d'après-guerre et que verser le sang ne servait à rien qu'à retarder l'échéance et à grossir le nombre des révoltés, il s'est vanté de l'heureuse issue du conflit et a rappelé qu'en accordant le contrôle ouvrier, il ne faisait qu'exécuter une motion votée en décembre 1919 par la Chambre. A l'origine de tous les maux, il y a la guerre et la mauvaise politique des ministères précédents. Le Sénat a applaudi les déclarations du Président du Conseil, mais sans grand enthousiasme et il a marqué son sentiment en coupant de cris variés les discours du ministre de la justice et du ministre du Travail.

La presse, à l'exception des seuls journaux officieux a été unanime à critiquer le discours de M. Giolitti qu'elle a jugé simpliste et bourré de sophismes.



La crise du parti socialiste s'accentue en Italie, comme dans tous les autres pays occidentaux. Le Congrès du Parti a été ajourné à la fin de décembre, pour permettre une clarification de l'état de choses actuel. La Direction du Parti s'est réunie et déjà les extrémistes se divisent : Bombacci et Graziadei acceptent, les yeux fermés, les vingt et une condition de Moscou, Serrati voudrait quelques modifications, et moins d'expulsions. De toute manière, la scission que nous prévoyions dans notre dernier numéro est inévitable. Turati, Modigliani, D'Aragona sortiront du Parti. Le tout est de savoir où se fera la cassure, et de quel côté s'orienteront les masses organisées.

Le *Corriere d'Italia* note très finement que les socialistes dits extrémistes sont abandonnés par leurs troupes. La fraction la plus impatiente du prolétariat, insatisfaite de leurs tergiversations, s'enrôle sous le drapeau anarchiste de Malatesta; les autres fractions, plus calmes et plus favorables à une évolution dont le contrôle ouvrier est un stade, reviennent à Turati et à Trèves, les Serrati et les Bombacci sont abandonnés.



Le *Corriere d'Italia* annonçait le 29-9 l'occupation par les troupes françaises de Nalut, centre caravanier de la Tripolitaine à quelques kilomètres de la frontière tunisienne et expliquait que cette occupation avait eu lieu, au lendemain de l'évacuation de Nalut par la garnison italienne rappelée à Tripoli, en vue de se prémunir contre une révolte possible de la part des Arabes.

La politique indigène de l'Italie, l'égalité des droits qu'elle a accordé aux Arabes n'a ni l'assentiment de la France, ni celui de l'Angleterre. Mais, remarque avec véhémence la *Gazzetta del Popolo*, ce n'est pas une raison pour traiter l'Italie « grande puissance » comme une quelconque Turquie. La *Gazetta* espère un démenti du Ministère des Colonies.

En Allemagne

Les relations franco-allemandes. — Encore la conférence de Bruxelles. — La crise des partis socialistes.

Le message de M. Millerand, la remise des lettres de créance de l'ambassadeur allemand à Paris, les visites diplomatiques échangées ensuite à Paris et à Berlin ont attiré l'attention publique sur la question des relations franco-allemandes.

Si l'on en croit la presse allemande dans son ensemble, ces relations laisseraient beaucoup à désirer, et cela par la faute de la France. La *Kolnische Zeitung* estime, en effet, que :

« la France ne fait qu'appliquer la politique de violence du vainqueur vis-à-vis du vaincu ; ce n'est pas au relèvement, mais à l'anéantissement du Reich que tend le nationalisme partial des Français. » (1-10).

Le *Berliner Tageblatt* rappelant les mesures coercitives que la France a déjà prises, et celles qu'elle préparerait encore, l'accuse de raisonner

« avec cette logique féminine qui prend toujours la tangente puis revient toujours au point de départ »,

et soutient que si on permettait à l'Allemagne de renaître, elle aurait pu payer et plus vite :

« une partie de ces milliards, qui maintenant flottent au ciel comme de petits nuages dorés. » (27-9).

Quelques jours plus tard, ce même journal s'en prend directement à M. Millerand.

« Toute la réponse de M. Millerand à notre ambassadeur est faite sur ce ton de supériorité froidement condescendante et de conscience de sa toute puissante que prend un consul vainqueur pour accueillir sans sourciller les promesses d'obéissance et de bonne conduite d'une tribu asiatique vaincue. » (30-9).

Le fait que le président de la République Française entend faire du traité de Versailles la charte nouvelle de l'Europe, mécontente également, et de façon très vive, la catholique *Germania* :

« La méthode française vis-à-vis de l'Allemagne est d'une brutalité inouïe... La première condition d'une entente est une bonne volonté réciproque que la France officielle n'est pas disposée à montrer. » (1-10).

La *Frankfurter Zeitung* revient sans cesse sur ce thème. Elle reconnaît que le message de M. Millerand :

« a une netteté personnelle qui faisait défaut même aux déclarations officielles de M. Poincaré »,

mais, ajoute bien vite que la politique réaliste qui s'y trouve définie demeure :

« la politique réaliste d'ancien style, où les canons et les cuirassés représentant « l'ultima ratio ». » (27-9).

Le surlendemain un long article proteste contre la clause du traité qui permet aux anciens ennemis de l'Allemagne de s'emparer des biens des ressortissants allemands, et de les liquider.

Qu'on cesse de détruire, l'intérêt même de nos adversaires le demande. Dans cette époque de sauvagerie, il est inutile de faire appel à la morale. Mais peut-être un appel à la raison, au souci de l'intérêt bien compris, aura-t-il plus de succès. » (30-9).

Puis, commentant le discours adressé par M. Millerand à l'ambassadeur allemand, la *Frankfurter Zeitung* le juge :

« d'un ton plus froid que les paroles qui furent échangées, il y a deux mois, entre le président du Reich, Ebert, et l'ambassadeur français M. Charles Laurent. »

Au lieu de parler à nouveau d'une collaboration entre les deux pays, il n'a été question que de l'exécution du Traité de Versailles. Mais, riposte le journal :

« S'il est évident que le traité de paix doit former la base des relations franco-allemandes... l'Allemagne n'a laissé aucun doute sur le fait que ce traité, tout comme les autres, ne pouvait être exécuté que dans les limites du possible. »

Et si la France se plaint de la mauvaise volonté de l'Allemagne, elle doit elle-même se garder de faire croire qu'elle nourrit des arrières-pensées.

« M. Millerand a laissé supposer que les pays rhénans resteraient occupés jusqu'à la complète exécution du traité. Ce serait la plus grande faute que l'on puisse commettre à Paris, si on ne veut pas enraciner dans les esprits allemands la conviction que l'Allemagne a à exécuter loyalement le traité. La loyauté du côté allemand ne peut être acquise qu'au prix de la loyauté du côté français. » (30-9).

Enfin, le journal devient menaçant et prévient la France que sa politique est bonne : donner aux Allemands l'énergie du désespoir, et faire d'eux des hommes sans joie, capables de tout,

❧

Avec de telles préoccupations, il est naturel que tous les journaux continuent à consacrer des colonnes entières aux débats de la Conférence de Bruxelles.

Tout en répétant qu'il faut se défendre de grands espoirs, on sent qu'il en est deux au moins qu'ils ne voudraient pas abandonner. Le premier est que les vainqueurs finiront peut-être par se rendre à la raison.

« Pour nous, le seul point essentiel, c'est que les Etats victorieux reconnaissent qu'il leur faut renoncer à l'exécution des clauses financières du traité de Versailles, s'ils veulent empêcher l'Allemagne d'être complètement ruinée. » (*Deutsche Zeitung*, 29-9).

La *Frankfurter Zeitung* fait entrevoir la possibilité d'une amélioration assez prochaine, à condition qu'elle soit commune à tous les Etats :

« Si les forces combinées de tous réussissent à surmonter la crise, alors nous verrons, dans cinq ans ou peut-être dans dix, ressusciter non pas la richesse d'autrefois, mais pour tous les peuples la possibilité de vivre, et pour tous les hommes, après le retour à un ordre meilleur, la possibilité de mener une existence plus humaine. » (29-9).

Malheureusement, une note d'allure officieuse du même jour, semble indiquer que cet espoir n'a pas été satisfait. Les délégués allemands ont bien pu prendre contact avec ceux des autres nations, en dehors même des débats officieux, mais sans obtenir de résultats bien appréciables.

« Les expériences faites jusqu'ici ont montré que la France s'entend à faire triompher sa volonté, et que si l'Angleterre et l'Italie promettent beaucoup en théorie, nous n'avons pas grand'chose à attendre d'elles dans la pratique. » (*Germania*, 29-9).

Le second espoir nourri par les Allemands était que l'Angleterre et

« les Etats-Unis participeraient activement aux opérations financières internationales pour le relèvement de l'Europe. » (*Preussische Zeitung*, 28-9).

Mais là encore une autre déception les attendait. Les Etats-Unis comme l'Angleterre se sont récusés, et il faut tristement avouer que :

« les déclarations de leurs représentants ont anéanti mainte espérance, car ces deux pays, qui, grâce à leur situation favorable étaient seuls en état d'apporter du secours, ont formellement refusé de continuer à être le banquier d'un monde en banqueroute. » (*Frankfurter Zeitung*, 1-10).

❧

Les deux partis socialistes, majoritaires et indépendants, se préparent à tenir leur congrès les uns à Cassel, les autres à Halle. Ils auront à résoudre de graves problèmes.

Chez les majoritaires il s'agit d'abord de la revision du Programme d'Erfurt, qui, datant de 1891, est suranné et caduc depuis la Révolution allemande. Déjà les principaux socialistes majoritaires ont fait connaître leur avis sur les modifications qu'il convient d'y apporter. On peut s'attendre à de vifs débats théoriques.

Il s'agit ensuite de la tactique du parti. Les libéraux, le centre et même certains conservateurs le sollicitent de rentrer dans la coalition gouvernementale. Acceptera-t-on leur invitation ? C'est douteux.

« car la social-démocratie doit aujourd'hui comme hier, se refuser à se faire la servante d'une politique qui ne peut que favoriser les intérêts bourgeois. » (*Vorwärts*, 28-9).

D'ailleurs le rapport du comité directeur montre que l'abstention observée jusqu'ici a plutôt servi à attirer de nouveaux adhérents. Le parti compte actuellement 1.180.208 membres inscrits, dont 168.000 nouveaux, soit une augmentation de 15,6 %, bien que le nombre des femmes inscrites ait diminué. (*Vorwarts* 28-9). Un rapprochement avec les partis bourgeois ne pourrait qu'enrayer ce mouvement.

Chez les Indépendants le problème posé est celui de l'adhésion à Moscou. Il ne sera plus possible d'ajourner encore la décision, comme l'avait fait dernièrement une réunion convoquée à Berlin. Ainsi que l'écrit le *Berliner Tageblatt* :

« le nombre de ceux qui se prononcent pour l'adhésion à tout prix n'est pas négligeable. » (28-9).

Les chefs du parti sont divisés. Quatre d'entre eux, Daumig, Hoffmann, Kœnen, Etocker ont, par un procédé étrange, publié dans le journal communiste *dic Rote Fahne* un appel à la classe ouvrière en faveur des Soviets. Sept autres, Crispien, Dittmann, Rosenfeld, Luise Zietz, etc., répondent par un appel aux Indépendants dans le journal attitré du parti, *Die Freiheit*. Lénine se mêle à la querelle en menaçant d'exclusion les récalcitrants, à la grande colère de la *Freiheit* qui n'admet pas :

« cette nouvelle tentative d'intervention et de scission. » (28-9).

Le comité directeur du parti socialiste indépendant proteste tout entier contre Moscou qui a lancé l'exclusion contre le prochain congrès, et déclare :

« Nous ne voulons pas être les prisonniers de la IIIe Internationale. » (*Freiheit*, 1-10).

Sera-ce oui ou non la scission ?

Dernières Publications

La Politique Étrangère

La défiance des Etats-Unis à l'égard de l'Europe

par L. F. AUBERT. — (*La Revue de Paris*, 1er octobre)

Les Américains, Européens émigrés ou fils d'émigrés, ont gardé à l'égard de l'Europe un sentiment de rancœur dû aux causes qui provoquèrent leur départ : oppression religieuse ou économique ou politique ou militaire. C'est pour eux; la terre des luttes fratricides ; et s'allier avec elle serait glisser à nouveau vers ce dont on s'est émancipé.

Il y a eu pourtant en Amérique, une heure d'enthousiasme pour la guerre en Europe et l'armistice fit pousser un cri de protestation. Mais cet enthousiasme fut de courte durée et l'Amérique, comme les autres nations, a trouvé que sa part de collaboration était méconnue par les autres. Elle suspecte ses anciens associés d'impérialisme et les conclusions de paix éveillèrent dans tous les partis cette même pensée : *keep off.*

C'est ce sentiment qui fit repousser par tous les Américains le mandat sur l'Arménie, qui, au lendemain de l'armistice aurait été accueilli favorablement.

Les Etats-Unis se refusent à toute participation aux affaires européennes, ils ne veulent point entrer dans la Ligue des Nations, ils sont plus que jamais attachés à la doctrine de Monroë.

En matières économique et financière, les raisons ne manquent pas pour justifier cette politique d'isolement. L'Amérique ne peut être le marché du monde, et ses banques ne peuvent renouveler les créances consenties à l'étranger sans nuire aux intérêts de la nation. La diminution de l'immigration complique les problèmes économiques.

Il serait pourtant juste de reconnaître que c'est sur un programme américain que les préliminaires de l'armistice ont été signés et la paix discutée. La plupart des difficultés d'application du traité proviennent de l'abstention des Etats-Unis. L'avenir prouvera sans doute à l'Amérique qu'il ne lui est plus permis de pratiquer son ancienne politique d'isolement.

L'Epreuve de la Pologne Problèmes politiques

par Maurice PERNOT. - *La Revue des deux Mondes* 1er oct.

M. Pernot insiste tout particulièrement, dans le compte rendu de son enquête en Pologne, sur les relations de ce pays avec les autres nations. Il lui est nécessaire de s'appuyer sur la Russie, mais il ne peut faire tous les frais de l'alliance. Une entente avec le gouvernement soviétiste est pratiquement impossible, mais on ne peut désespérer pour l'avenir d'un accord qui répond aux intérêts des deux pays.

Les Polonais haïssent les Allemands qui usent de tous les moyens pour empêcher le rapprochement polono-russe. Quelques détails qui montrent en Posnanie la résistance à l'emprise allemande sont tout à fait typiques.

Les pays de l'Entente sont malheureusement mal connus des Polonais et la politique du « Comité National de Paris » ne leur a pas été favorable. Les récents événements ont créé un rapprochement avec la France et les Polonais n'oublieront pas que nous sommes allés chez eux en amis.

Ses besoins économiques obligent la Pologne à se rapprocher de ses voisins. Elle pense aux pays scandinaves au nord, à la Roumanie au sud et peut-être même à l'Autriche. Une différence de race l'éloigne des Tchèques et une sympathie atavique la lie aux Hongrois. Nous pouvons l'aider dans la tâche délicate de choisir ses amis.

La division intérieure politique du pays est surtout due à l'ancien partage de la Pologne entre ses trois grandes voisines et aux régimes divers auxquels elle fut soumise un siècle et demi durant. Quelques années de tâtonnements révolues — on ne peut passer impunément du régime de l'esclavage absolu à l'absolue liberté — et la cohésion se fera de par la bonne volonté de chacun. La nation entière est groupée autour du grand patriote Pilsusdski.

La « Petite Entente » ou le jeu de 52 cartes, par J. BAINVILLE

(*La Revue Hebdomadaire*, 25 septembre)

Les traités de paix ont complètement modifié l'aspect de l'Europe et on ne peut fonder l'avenir sur les bases du passé. Les anciens Etats sont dépecés, les nouvelles nations sont sans défense, et le *Reich* subsiste. M. J. Bainville cherche quelles combinaisons sont possibles pour former en Europe des blocs alliés pouvant se faire équilibre.

A l'ouest, notre alliée logique est la Belgique. L'Angleterre de par sa position a un rôle particulier dans les conflits continentaux, nous n'avons pas à compter sur son alliance. Pour contrebalancer la puissance allemande, il nous faut un appui à l'est. Les états scandinaves se confinent dans la neutralité. L'alliance polonaise, dont la faiblesse vient de nous être démontrée doit entraîner de grandes complications, en particulier du côté de la Russie. L'alliance russe est tout à fait problématique, les masses n'en sentant pas la nécessité. La Roumanie, preuve en a été faite, n'est pas assez forte.

Pour tous les pays sortis des traités, la sécurité manque, car leur construction n'est ni naturelle ni rationnelle. La « *Petite Entente* », formée en août 1920, quand la Pologne a été en danger, a pris ouvertement le caractère d'une « ligue de neutres ». Ce sont ces petites nationalités qui réclameront notre aide et nous ne pouvons compter sur elles.

M. D.

Memento

REVUES :

Histoire. — Politique extérieure :

La question nègre et la prochaine élection présidentielle aux Etats-Unis (*Le Correspondant*, 25 septembre). — Les rapports entre la Russie soviétiste et la Géorgie, par Kh. Gourouli (l'*Avenir*, août-septembre). — Le conflit polono-russe, par A. Hamon (l'*Avenir*, août-septembre). — L'ajournement de la conférence de Genève et la question des réparations, par Henri Albert (l'*Opinion*, 25 septembre). — La paix orientale, par B. George-Gaulis (l'*Opinion*, 25 septembre). — Gabriele d'Annunzio dans Fiume (!), par Marcel Boulanger (*La Revue de Paris*, 1er octobre). — L'Amérique et l'Europe, par A. Schinz (*Le Mercure de France*, 1er octobre).

Problèmes Financiers :

La conférence financière internationale de Bruxelles, par Arthur Raffalovitch (*Moniteur des Capitalistes*, 1er octobre). — La circulation fiduciaire, par Emile Schubler (l'*Actionnaire*, 27 septembre). — La réforme monétaire en Indo-Chine, par P. L. R. (*La Situation économique et financière*, 25 septembre). — La dernière statistique douanière et le crédit de la France, par Julien Hayem (*Exportateur Français*, 30 septembre). — Le budget du Brésil pour 1921 (*Le Brésil*, 26 septembre). — L'ajournement de la Conférence de Genève et la question des réparations, par Henri Albert (l'*Opinion*, 25 septembre).

Pages Littéraires :

L'Impératrice Eugénie (IV), par Augustin Filon (*Revue de Paris*, 1er octobre). — Augustin Filon et ses « Souvenirs », par Ernest Lavisse (*Revue de Paris*, 1er octobre). — Tolstoï peint par Gorki, par Louis Gillet (*Revue des Deux Mondes*, 1er octobre). — La timidité de Prosper Mérimée, par L. Dugas (*Mercure de France*, 1er octobre). — A propos de Jules Lemaître, par Nicolas Ségur (*Revue Mondiale*, 1er octobre). — La conversion et le baptême de Littré. Avec des notes inédites de l'abbé Huvelin et de Mme Littré, par S. Littré (*Le Correspondant*, 25 septembre). — La Symphonie pastorale, par Jacques Boulenger (l'*Opinion*, 25 septembre).

LIVRES :

Littérature :

Le lion d'Arras, par Paul Adam (*Flammarion*). — Le livre des Harems, par L.-M. Enfrey (*Ernest Leroux*).

Economie et Finances

PENDANT BRUXELLES

L'Oraison funèbre des grands espoirs

La Conférence financière de Bruxelles a terminé ses grandes séances publiques. La voici maintenant dispersée dans ses commissions en vue d'aboutir aux résolutions positives. Les travaux s'y poursuivent, nous dit-on, dans le plus grand secret. Mais nous n'avons guère d'illusion sur les résultats de cette élaboration mystérieuse. Le dénouement qu'on nous prépare sera celui que nous avions annoncé : c'est-à-dire la déception très amère des peuples attentifs. Pour en avoir la certitude nous n'avons pas besoin d'attendre qu'on nous révèle les conclusions des commissions.

Rappelons seulement quels étaient les problèmes en vue desquels la Conférence avait été convoquée et quels espoirs se tendaient vers elle.

On était allé à Bruxelles pour essayer de résoudre le chaos financier du monde. Après dix-huit à vingt mois d'une paix lamentable, pleine de déceptions et de douleurs, on avait fini par comprendre nettement que l'équilibre économique international était profondément et dangereusement troublé par deux grands faits, étroitement liés d'ailleurs l'un à l'autre : la naissance de dettes extérieures immenses et la ruine des changes de la plupart des pays de la vieille Europe. Or, cela ne pouvait être résolu à cause de ceci, non plus que ceci à cause de cela. Pour payer les dettes, il faut travailler, produire, effacer les dévastations, mais l'achat des matières et des machines indispensables se heurte aux barrières de plus en plus prohibitives des changes surélevés.

Contradiction tragique et mortelle ! Aucun pays, isolément, ne peut la résoudre. Pour la faire disparaître, il faut une commune volonté d'ordre, une soumission totale des égoïsmes nationaux à la recherche d'un nouvel équilibre économique du monde. Il faut élaborer un plan d'ensemble. Cette conviction est solennellement affirmée par le Mémorandum d'Amsterdam, et c'est pour délibérer sur ce plan, enfin, que la Société des Nations convie les délégués de tous les gouvernements à Bruxelles.

Qu'a-t-on fait ?

Rien. Aucun esprit international ne s'est manifesté. Aucune conscience collective n'est apparue. Ne soyons pas injustes cependant : une exception est à signaler, celle des deux républiques sud-américaines — l'Argentine et l'Uruguay — qui ont eu la noblesse de proclamer l'opportunité des sacrifices des nations riches pour les nations appauvries par la guerre. Mais le grand créancier — l'Amérique du Nord — n'a rien dit. Et ceux-là même qui ont le plus ouvertement plaidé pour l'entr'aide internationale — les belligérants ruinés ou les neutres d'Europe inquiets de voir dans la paix s'effriter leurs gains de la guerre — ceux-là même ne l'ont fait qu'avec d'inquiétantes réticences qui prouvent bien qu'eux non plus, au fond, ne sont pas prêts à se plier aux nécessités de l'heure.

Nous n'avons pas besoin de chercher bien loin, au surplus, la philosophie de la Conférence. En pleine salle des séances elle fut exposée, presque officiellement, par M. Celier, le vice-président français.

Son rapport fut, peut-on dire, l'oraison funèbre des grands espoirs.

Quelles sont, en effet, les conclusions de M. Celier, après avoir fait une synthèse magistrale des difficultés qui pèsent, depuis la guerre, sur la vie économique du monde ?

Les voici :

Il y a trois grands remèdes, trois grandes catégories de mesures très efficaces qui ont été envisagées par la Conférence : Remettre de l'ordre dans les finances publiques de chaque nation (rapport Brand) ; rétablir une circulation monétaire saine et, si possible, l'étalon d'or (rapport Vissering) ; enfin produire et rendre la liberté aux échanges (rapport de Wouters).

Certes, tout cela est bien long, remarque M. Celier. Tout cela aussi, a-t-il songé certainement, sans toutefois oser le dire expressément, n'a rien de particulièrement international et laisse à chaque Etat le soin de tenter seul les efforts nécessaires. Mais cela seul est possible ; cela seul n'est pas utopique et il n'y a rien à attendre de la solidarité internationale. Après avoir couvert de fleurs, comme la courtoisie l'exige, les grands projets soumis à la Conférence par quelques délégués, pour l'organisation des crédits internationaux, le représentant de la France a exécuté toutes ces conceptions au nom du respect absolu dû à l'autonomie de chaque nation.

Tous les systèmes de crédits internationaux élaborés en vue de résoudre la crise actuelle aboutissent directement ou indirectement, soit à engager au delà de leur volonté les Etats prêteurs, soit à soumettre à un contrôle extérieur les états emprunteurs. Eventualités incompatibles avec la conception actuelle de la souveraineté nationale.

Il faut donc renoncer à ces rêveries. C'est pourquoi le rapport de M. Celier s'est orienté rapidement vers la seule étude de mesures beaucoup plus modestes sur lesquelles il s'est efforcé, d'attirer l'attention de la Conférence.

Il ne s'agit plus de chercher à équilibrer les changes à des taux plus équitables par des mesures concertées ; il ne s'agit plus de poser la question de la remise de certaines dettes ou de l'ouverture des grands crédits qu'attendent les pays ruinés. La Conférence de Bruxelles est conviée simplement, comme un honnête Congrès quelconque, à étudier quelques menues réformes.

De ce point de vue le programme exposé par

M. Celier est d'ailleurs intéressant : Etude des mesures législatives qui pourraient faciliter le système des crédits pour l'achat de matières premières, remboursables au moyen de la vente des produits fabriqués correspondants; essai d'unification des législations sur la lettre de change; entente internationale pour le régime des filiales et des succursales des banques en pays étrangers, suppression des prélèvements fiscaux cumulés dans divers pays sur les mêmes revenus, toutes ces questions et quelques autres proposées par M. Celier, suffiraient certes à honorer un autre Congrès de financiers et de juristes. Mais, pour la Conférence de Bruxelles, ce sera peu.

C'est cependant à l'étude de ces seules questions très limitées que sera certainement voue, s'il voit le jour, l'organisme international nouveau dont on nous annonce déjà la naissance comme infiniment probable. Nous ne disons pas, d'ailleurs, qu'il soit inutile et nous ne voulons pas le discréditer.

On nous accordera seulement que cela ne peut suffire à soulager l'anxiété extrême que provoque l'impuissance absolue de ces assises du monde à proposer un remède quelconque aux maux dont nous souffrons.

Léon Polier.



LES COMMUNAUTÉS DE TRAVAIL EN ALLEMAGNE

La naissance et les buts de la nouvelle institution. — L'attitude du patronat. — Les syndicats ouvriers représentants qualifiés de la classe ouvrière. — Ouvriers et patrons dans les groupements professionnels. — Quelle est la portée des « communautés du travail » ? — Une prime d'assurance payée par le patronat. — La collaboration type Hugo Stinnes-Carl Legien est-elle viable ?

A part M. Chappey dans ses excellents articles de la *Revue de Paris*, je ne crois pas que quelqu'un ait attiré l'attention du public français sur les « communautés de travail », ou *Arbeitsgemeinschaften*, organisations créées en Allemagne par les accords du 11 novembre 1918. Ces organisations, où les syndicats ouvriers se rencontrent avec les syndicats patronaux de la même industrie ne sont pas des syndicats mixtes, car chacune des deux parties conserve son autonomie. Ce sont des organismes paritaires, à la tête desquels siège, pour parler comme les Allemands, « une commission centrale paritaire avec infrastructure professionnelle ».



Comment est née la nouvelle institution ? Chacun veut se donner le mérite de cette idée de rapprochement des unions d'employeurs et des unions d'employés dans l'intérêt commun de l'industrie. A en croire Carl Legien, les syndicats ouvriers ont été les premiers, dès le début de la guerre, à prendre conscience de la nécessité de ce rapprochement. Améliorer en commun la situation déplorable du marché du travail, répartir les tâches et, si besoin était, lutter contre le chômage, tel aurait été le programme des ouvriers. Legien dit que d'abord les patrons firent la sourde oreille, et qu'il fallut les dures leçons de la guerre pour les convaincre. Ils commencèrent, vers la fin de 1917, des négociations qui se prolongèrent jusqu'à l'automne 1918, et dont le thème principal était l'organisation de la future démobilisation. Sous la pression de la révolution, les patrons achevèrent leur évolution. Un office commun de démobilisation était créé le 7 novembre, et le même jour les négociations reprirent sous la présidence du sous-secrétaire d'Etat Koth, pour aboutir à l'accord du 11 novembre, publié le 15. Le projet définitif fut arrêté le 4 décembre.

A l'historique de Legien, les patrons — l'*Union d'Empire de l'Industrie allemande* — opposent que l'attitude du patronat ne fut pas à ce point passive, et qu'il n'a pas attendu la révolution pour songer à une action commune. Dès le 9 octobre 1918, une conférence des sidérurgistes, tenue au *Stahlhof* de Dusseldorf, donnait à Hugo Stinnes le mandat de traiter avec les syndicats ouvriers. Quelques jours après, une entente du même genre était conclue, dans l'industrie minière rhéno-westphalienne. Ces négociations de l'Ouest auraient donc, d'après le Dr Reichert, précédé de quelques semaines les négociations berlinoises. En fait, l'idée était en l'air, notamment dans l'industrie électro-technique, sous l'influence de son chef von Raumer.

Les porte-parole du patronat ajoutent que, pour arriver à l'idée du travail en commun, les industriels avaient plus de chemin à faire que les ouvriers. Pour les syndicats ouvriers, le nouveau mouvement n'était que la continuation de leur ancienne politique du tarif syndical et du contrat collectif, donc un progrès et une victoire. Au contraire, l'industrie, très prospère avant la guerre, ne croyait pas avoir le moindre besoin de modifier le système que l'avait menée au triomphe, et les expériences faites avec le contrat collectif lui avaient procuré peu de satisfactions.

Pour les adversaires du patronat, celui-ci n'a cédé que par crainte du pire. C'est bien ce qui semble ressortir de ces paroles du Dr Reichert : « Comment pouvait-on mettre les entreprises à l'abri de la socialisation, qui menaçait de balayer toute la vie économique, à l'abri de l'étatisation et de la révolution imminente ? » Naturellement les patrons ne veulent pas qu'il soit dit que la « communauté de travail » a été pour eux un expédient, imaginé sous les mitrailleuses. Ils rappellent qu'en novembre-décembre 1917, date des premiers pourparlers, on croyait à la victoire. Mais on craignait déjà une paix incomplètement rémunératrice, le manque de matières premières, la hausse des prix et des salaires, et aussi, dans les masses populaires, une réaction excessive et brutale contre la discipline militaire, contre toute discipline. Donc il fallait aviser à sauver, après la guerre, la force de travail de l'Allemagne en la disciplinant par des organismes volontaires, et en consentant à temps les sacrifices nécessaires. En d'autres termes, c'est bien à peu près ce que disent les chefs ouvriers.



La base essentielle de l'arrangement des 11-15 novembre, publié dans le *Reichsanzeiger* du 18 par les Commissaires du peuple, c'est la reconnaissance des syndicats ouvriers comme représentants qualifiés de la classe ouvrière. Une Commission centrale à base paritaire avec infrastructure « professionnelle » sera chargée des mesures relatives à la démobilisation, au redressement de la vie économique et à la garantie des moyens d'existence de la classe ouvrière (en particulier des mutilés), au placement, aux conditions du travail et à la journée de 8 heures, au contrat collectif et au placement.

Les unions d'entreprises existant dans les divers districts industriels formeront, avec les syndi-

cats ouvriers des mêmes districts, des communautés de travail locales ou régionales. Ces sous-groupes, unis aux autres sous-groupes de la même industrie formeront un groupe. Exemple : La communauté de travail du district houiller de la Ruhr, unie à celles de la Haute-Silésie, de la Sarre et de la Saxe, constituera, toujours sur la base paritaire, la communauté d'Empire (*Reichsarbeitsgemeinschaft*) ou groupe professionnel de la houille. Chacun des deux éléments est désigné par élection, l'élection se faisant séparément dans chacune des deux parties. Ces communautés d'Empire sont les suivantes (1) :

Sidérurgie et métallurgie ; Alimentation ; Bâtiment ; Textiles ; Industrie minière ; Carrières ; Bois ; Vêtement ; Papiers ; Cuirs ; Transports ; Verrerie et céramique ; Industrie chimique ; Huiles et corps gras.

Il a fallu un an pour aboutir à la constitution définitive de ces groupes. Car si, du côté ouvrier, les syndicats étaient déjà centralisés en grandes catégories (Métaux, Textiles, Bois, etc.), les syndicats patronaux, s'occupant de questions industrielles plus que de questions sociales, étaient davantage spécialisés. Le textile comprenait plus de cent syndicats professionnels, poursuivant des buts très différents.

Des communautés d'Empire émane la communauté centrale (*Zentralarbeitsgemeinschaft*) ; elle règle les questions à elle déférées par les communautés d'Empire, ou qui dépassent la compétence de ces dernières. Elle est formée, toujours sur la base paritaire, de délégués élus pour deux ans par les communautés d'Empire, plus neuf délégués des Fédérations patronales et ouvrières, dont deux représentants des patrons de la petite industrie. En principe, on compte deux délégués patrons et deux ouvriers pour chaque industrie employant au moins 150.000 ouvriers, 3 pour 250.000, 4 pour 350.000, d'après les chiffres de 1913.

Le Bureau central est composé de 23 délégués de chacune des deux branches. Ils sont désignés sur la proposition et avec l'assentiment des communautés d'Empire, mais par les trois grandes fédérations d'employeurs (Fédération d'Empire de l'Industrie allemande, Union des Fédérations allemandes d'employeurs, Fédération d'Empire des Métiers allemands) et par les quatre grandes Fédérations d'ouvriers et d'employés (Bureau de la Fédération Générale des Syndicats allemands, Fédération Centrale des Syndicats chrétiens d'Allemagne, Fédération des Unions de Métiers et Syndicats d'employés). Ce bureau est une commission exécutive. Il délibère, de même que la Commission centrale, à la majorité simple (les 2/3 pour un changement de statuts), mais cette majorité doit être obtenue dans chacune des deux branches. Il y a deux présidents, à pouvoirs alternants.

La Commission centrale se subdivise en huit commissions spéciales, dont l'énumération nous renseigne sur son activité :

Salaires et conditions du travail, Législation sociale et assurances ouvrières, Politique économique, Matières premières, Charbon et transports, Questions fiscales, Exécution du traité de paix, Règlement intérieur.

Quelle est la portée et quelles sont les chances de cette institution ?

Elle a une existence légale. Elle est un des éléments constitutifs du Conseil économique de l'Empire. Fondée sur une base strictement paritaire, elle ne demande à aucune des deux parties de renoncer à ses intérêts respectifs. Elle ne nie pas que, sur beaucoup de points, il y ait antagonisme entre les employeurs et les employés, mais elle met en lumière la participation commune des uns et des autres à la production.

Elle compte sur l'esprit de compromis, qui a joué un si grand rôle dans l'histoire des cartels allemands. Les deux groupes sont là comme deux firmes indépendantes et associées dans une même communauté d'intérêts.

Y a-t-il quelque chose de plus et faut-il voir, dans les communautés de travail, une sorte de piège tendu à la classe ouvrière, du moins une tentative de domestication ?

M. Curt Hoff, le secrétaire-général de la Fédération d'Empire de l'Industrie allemande (n° 10 *du Bulletin de cette Fédération*), donne bien l'impression que les syndicats patronaux entendent se servir de la « communauté de travail » pour leurs fins propres. Il cherche à atténuer l'importance de la nouvelle institution, et discute en particulier le sens de l'expression « questions économiques et sociales », qui figure sur la liste des objets dont elle doit s'occuper. Il déclare qu'on devra écarter les théories pour aller aux réalisations pratiques. Il écrit notamment cette phrase, qui semble nous montrer dans la communauté de travail un expédient pour éviter l'avènement des conseils d'usines : « La direction de la production et la mise en valeur des produits restent, *après comme avant la fondation de l'*« Arbeitsgemeinschaft », confiées à celui qui en a la responsabilité ».

Rien n'est donc changé à l'organisation patronale. Et la concession faite aux syndicats ouvriers est, en réalité, une prime d'assurance payée par le patronat. M. Curt Hoff le laisse entendre assez clairement.

« *Nous voulons collaborer non seulement de nos conseils, mais de notre action à la solution de questions qui, jusqu'à présent, et non sans dommage pour nous, ont été réglées sans notre participation. L'objectif, c'est que dans l'avenir rien ne se passe sans nous, et que tout ce qui est de la compétence propre des intéressés passe par nous* ».

Maintenant, cette organisation si savamment combinée vit-elle, est-elle viable, ou bien n'existe-t-elle que sur le papier ? Va-t-on réellement voir collaborer ensemble, pour le relèvement de la production allemande, des hommes comme Hugo Stinnes et Carl Legien ? Il sera intéressant de suivre le développement de l'institution nouvelle.

HENRI HAUSER.

(1) Manque l'électrotechnique.



CHRONIQUE DES CHANGES

La situation de notre marché des changes est, cette semaine, très sensiblement la même que la semaine dernière. Les cours de nos devises sont à peu près stabilisés, et il n'y a, en effet, jusqu'ici, rien de nouveau qui soit susceptible de venir modifier l'état actuel de ces cours.

La *livre sterling* est à 52,20 1/2 contre 52,30 il y a huit jours : le *dollar* est à 14,94 1/2 contre 14,91 1/2 ; la *peseta* cote 220 au lieu de 219 ; le *franc suisse* 239 3/4 au lieu de 240 ; le *florin* est stationnaire à 465. Seule, la *couronne norvégienne* est en hausse à 212 contre 207.

Le *mark polonais* dont nous avons signalé la chute persistante dans notre dernière chronique, malgré les brillants succès militaires de la Pologne, continue à péricliter. A Londres, le 2 octobre, pour la première fois le cours du change polonais s'est élevé à 1.000 marks pour une livre sterling. Et il est tout à fait remarquable de constater que ce nouveau mouvement

de dépréciation se produit au moment même où le gouvernement polonais vient d'accentuer sa politique de contrôle du change ce qui confirme une fois de plus la très faible efficacité des mesures de réglementation purement nationales.

Il n'y a donc vraisemblablement pas lieu de redouter beaucoup les mesures que le gouvernement allemand, de son côté, et en sens inverse, est en train de prendre en vue de rétablir le régime de la liberté en matière de change. Le Commissaire d'Empire aux licences pour le commerce extérieur vient, en effet, de décider que dorénavant les exportateurs allemands ne seront plus tenus de remettre à la Reichsbank les ressources de change qu'ils retiraient de leurs ventes à l'étranger. Cela ne doit pas d'ailleurs être interprété comme une abrogation de toute mesure de contrôle. On continuera à exiger de ceux qui obtiendront une licence d'exportation l'engagement écrit, et sévèrement contrôlé, de faire rentrer en Allemagne, dans un délai déterminé, la contre-valeur des produits exportés. Mais les exportateurs sont libres ensuite de négocier, en Allemagne, ces devises comme ils l'entendront.

Les cours du *mark allemand* sont très stables, depuis huit jours, à 24 ou 24 1/2 centimes. Cette fermeté relative, venant après la faiblesse du mois dernier, coïncide avec la publication de renseignements qui, jusqu'ici, faisaient complètement défaut, sur la situation du commerce allemand d'exportation.

L'*Industrie und Handels Zeitung*, du 21 septembre a publié d'abord une étude sur l'état du commerce extérieur en 1919 et en 1920 d'où il résulte que l'amélioration de la balance commerciale est très sensible, surtout avec l'Angleterre et avec la Hollande. Avec l'Angleterre, par exemple, le pourcentage des exportations par rapport aux importations, qui était de 4,28 % seulement en 1919, s'élève à présent à 49,02 %, et le développement total des échanges avec ce pays dépasse 100 %.

D'autre part, alors que toute statistique officielle faisait absolument défaut depuis août 1914, le ministère d'Economie d'Empire vient de donner les chiffres du commerce extérieur pour 1919 et pour les cinq premiers mois de 1920. On y voit que, en 1919, les importations allemandes se sont élevées à 32.376 millions de marks et les exportations à 10.057 millions seulement, laissant donc un déficit commercial de 22.319 millions de marks. Pour les cinq premiers mois de 1920, les importations ont atteint 28.480 millions de marks et les exportations 23.688 millions de marks, ce qui ne laisse plus apparaître qu'un déficit de moins de 5 millions de marks. Enfin il est particulièrement remarquable que en avril et en mai la situation s'est *complètement renversée en faveur des exportations allemandes* (5.344 *millions d'exportation contre* 4.768 *millions d'importations en avril, et* 6.647 *millions d'exportation* en mai contre 5.537 millions d'importation). Il y a là un fait dont l'importance ne peut échapper à personne et qui est de nature à consolider sans doute la position du mark.

Léon POLIER.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

Encore une semaine morne et sans affaires. A défaut d'une visite au temple déserté, un simple coup d'œil sur une cote — sur la cote officielle surtout — permet d'entrevoir à quel point les transactions sont réduites : certaines colonnes comportent plus de blancs que de chiffres. La clientèle si rudement malmenée en juin paraît moins que jamais décidée à faire sa réapparition à la Bourse et l'incertitude du marché, l'irrégularité des cours ne sont pas particulièrement faites pour l'y encourager. A juste titre, elle se demande si la baisse persistante depuis des semaines a enfin trouvé son fond et si son intervention ne serait pas trop hâtive. Or, il est de toute évidence que tant que le public pourra se poser cette question et qu'il atermoiera, la baisse due avant tout à son abstention persistera. On entrevoit d'autant moins la possibilité de sortir de ce cercle vicieux que le problème n'est pas spécial au marché de Paris et que les Bourses étrangères — les Bourses européennes du moins — connaissent au moins autant que la nôtre cette grève des consommateurs d'un nouveau genre.

Ce n'est que dans les séances qui ont immédiatement précédé ou suivi la liquidation mensuelle que la Bourse a connu une animation toute relative. Malgré l'enchérissement du loyer de l'argent, cette opération s'est effectuée à des conditions plus favorables qu'on ne le prévoyait. Le taux des reports n'a pas excédé, en général, 4 % au Parquet et 5 % en Coulisse. Sitôt terminés les rachats du découvert, rachats que l'abondance des ordres de vente a fait passer presque inaperçus, le marché est revenu à son atonie.

La tendance actuelle est particulièrement fâcheuse à la veille de l'ouverture officielle de la souscription à l'Emprunt National 6 %, les difficultés que rencontre le portefeuille à réaliser, en vue de se procurer des disponibilités, n'étant pas propres à faciliter le succès d'une opération de cette envergure. Malgré ces circonstances contraires, un certain nombre de sociétés et non des moindres, procèdent en ce moment à des augmentations de capital. L'émission d'actions nouvelles, loin de stimuler le marché des titres de ces sociétés, entraîne dans le plus grand nombre, sinon dans la totalité des cas, une forte baisse des actions anciennes qui s'échangent à des prix que l'on eût estimés ridicules, voici seulement quelques mois. Les droits de souscription sont plus dépréciés encore. Il est donc de l'intérêt évident des porteurs de ne pas se désintéresser des opérations en cours et les capitalistes soucieux d'entrer à bon compte dans des affaires de tout premier ordre ne doivent pas négliger les occasions que leur donne l'acquisition des droits de souscription. Sans beaucoup de recherches dans la rubrique des affaires liées, ils pourront découvrir dans ce domaine quelques affaires d'un haut intérêt.



Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

Les fonds d'Etat français restent fermes ; le 3 %, le seul de nos fonds d'Etat qui ait un marché assez actif, est en recul insignifiant à 53,80. Par contre, les fonds de la Défense Nationale sont en progrès : le 5 % à 86,45 et 85,85, le 4 % 1917 à 69,60 et 69,10, le 4 % 1918, ex-coupon trimestriel 16 octobre attaché le 1er octobre, à 69,25 et 68,67 et le 5 % 1920 à 101,25 et 100,52, suivant qu'ils se négocient sur le marché spécial ou sur le marché normal. En dépit de l'approche de l'Emprunt 6 %, le marché des anciens fonds de la Défense Nationale reste terne et peu animé. On sait que l'ouverture officielle de l'emprunt se fera le 20 octobre et qu'une tranche importante sera émise sur le marché anglais. L'émission de cette tranche ne coïncidera d'ailleurs peut-être pas avec l'émission de l'emprunt en France en raison des retards apportés dans les négociations franco-britanniques par la réunion de la Conférence de Bruxelles. Les obligations **Crédit National** sont à 475,50 les obligations 1919 et 486,50 les obligations 1920. Le premier tirage d'amortissement de ces dernières s'est effectué le 1er octobre.

Parmi les emprunts coloniaux, le 3 % **Afrique Occidentale** 1903-1910 a un marché assez peu suivi entre 300 et 310. Un décret du 5 octobre du « Journal officiel » a autorisé cette colonie, ainsi que l'**Afrique Equatoriale Française** à réaliser chacune une tranche de 25 millions sur les emprunts de 167 et 171 millions, au taux maximum de 6,30 %.

Les succès, tant de l'armée polonaise que de l'armée Wrangel et la lassitude dont semblent faire preuve les bolchevicks, ont amené un regain d'activité sur les fonds d'Etat **Russes** qui gagnent quelques points ; le 4 % 67,69 termine à 66,50, le 4 % consolidé première et deuxième série, à 33. Les fonds **Ottomans** restent faibles : l'**Unifié** 4 % à 67,70 et les **Consolidés** 1890 à 253... On annonce cependant que les délégués français, anglais et italien du Conseil d'administra-

tion de la Dette Ottomane sont arrivés à Constantinople et que depuis le 2 octobre ils ont pris le contrôle des finances turques. Les Douanes seront placées sous la surveillance d'un représentant de la Dette publique. Le déficit total du Trésor ottoman atteint 308 millions de livres turques.

Les fonds **Roumains** sont peu achalandés ; le 4 % 1890, à 72, s'écarte peu de son cours antérieur ; il en est de même du 1894 à 61 ; le 1910 à 55, est en recul de quelques points. Des informations de source anglaise laissaient croire que des mesures avaient été prises par le gouvernement de Bucarest pour le paiement des coupons roumains à Paris et à Londres ; il n'en était rien et une note de la Légation de Roumanie a précisé que si le gouvernement étudiait les moyens d'assurer le règlement des coupons arriérés, les mesures en vue de leur paiement n'étaient, en revanche, pas encore prises de façon définitive.

Les fonds **Japonais** restent fermes ; le 4 % 1910, qui est payable en yens, a dépassé 130 et le 4 % 1905, suivant les coupures, 167 et 173. En ce qui concerne le 4 1/2 % 1905 coté à Londres, la **Yokohama Specie Bank**, chargée du service de cet emprunt, fait savoir que la prescription ne sera pas opposée aux porteurs français qui n'ont pu, par suite de la guerre, présenter jusqu'ici à l'encaissement leurs coupons échus en 1914 et 1915. Les intéressés devront faire présenter leurs coupons, accompagnés d'une formule d'affidavit, à la Yokahama Specie Bank, par l'entremise du correspondant londonien de leur banquier habituel.

BANQUES

Banque de France. — L'action, qui ne se négocie que de façon intermittente, se retrouve à son cours antérieur de 5,330. Au bilan du 30 septembre, correspondant à l'échéance mensuelle, le Portefeuille s'établit à 2.295 millions, chiffre non encore atteint, contre 1.966 millions. La réserve d'or en caisse et à l'étranger, qui s'élève à 5.736 millions, est en moins-value de 15 millions. Les disponibilités à l'étranger sont en accroissement de 466 millions à 1.132 millions. Cette augmentation est due à la réalisation des crédits que le Trésor s'était assuré pour le remboursement en cours de l'Anglo-french loan. La circulation des billets, en augmentation de 518 millions, n'est pas inférieure à 39.208 millions, le compte des avances à l'Etat restant sans changement.

Par sympathie avec l'ensemble de la cote, le groupe des établissements de Crédit est lourd. Le **Crédit Lyonnais** est ramené à 1570. Le recul de la **Société Générale** à 738, du **Comptoir d'Escompte** à 1019, de la **Banque Nationale de Crédit** à 875, est insignifiant. Pour ce dernier établissement une assemblée générale tenue le 7 octobre, a vérifié l'augmentation de capital qui se trouve ainsi définitivement fixé à 500 millions.

Banque Privée. — L'action reste à son cour antérieur de 485. Le bilan semestriel au 30 juin fait ressortir une augmentation des réserves de 3.400.000 fr. à 8.028.000 fr. les comptes courant débiteurs passent de 106.500.000 à 180.300.000 fr. Les correspondants, tant à l'actif qu'au passif ont presque doublé.

Le **Crédit Français** reste ferme à 415 et 416. Cet Etablissement aurait, dit-on, pris une participation importante dans l'augmentation de capital de la **Banque Franco-Roumaine.**

Le **Crédit Foncier d'Algérie** s'écarte peu, à 700, de son cours antérieur. De concert avec la **Banque Belge** pour l'étranger, cet Etablissement vient de créer à Sofia la **Banque Franco-Belge Kougoumdjisky** au capital de 20 millions de levas.

Les Banques Mexicaines restent fermes, la **Banque Nationale du Mexique** à 635. Le bénéfice de l'exercice 1919 a atteint 359.112 piastres, ramenant le déficit à 3.329.231 piastres ; la Banque n'ayant pu participer à des affaires nouvelles et n'ayant pu faire rentrer qu'une infime partie de ses créances, a dû réaliser une partie de son portefeuille, qui se trouve à être déprécier par les changes. Le **Crédit Foncier Mexicain** est en très léger recul à 92. D'après la Gazette de Francfort, cette Société serait touchée par la révolution et se trouverait dans la nécessité de procéder à une réorganisation ; on estime que les Obligataires devraient renoncer à 40 % de la valeur nominale de leurs titres ainsi qu'à la totalité des intérêts arriérés et que les Actionnaires devraient renoncer à 80 % de la valeur de leurs titres.

CHEMINS DE FER

En dépit de la lourdeur générale du marché, le compartiment des actions de Chemins de fer se sont légèrement améliorées cette semaine quant aux cours, le volume des négociations restant toujours extrêmement réduit ; c'est ainsi que l'Est passe à 585, le **P.-L.-M.** à 720 l'action de capital et 415 l'action de jouissance, et le **Nord** à 882 l'action de capital et 503 l'action de jouissance. Le marché des obligations, par contre, ne manque pas d'activité. Il semble que le public commence à se rendre compte de l'intérêt qu'elles offrent par leur forte prime de remboursement, jointe à leur garantie que l'on peut considérer comme de premier ordre.

Les actions des Chemins de fer étrangers ne sont guère plus animées. Les Chemins espagnols, par suite de la hausse de la peseta, gagnent quelques fractions. **Madrid-Cacères**, variable, est assez faible à 340, ex-coupon de 4,87 détaché le 1er octobre. La Compagnie laisse aux porteurs d'obligations la faculté de domicilier leurs titres en Espagne, de façon à bénéficier du paiement des intérêts et du capital en monnaie espagnole, cette domiciliation, constatée au moyen d'une estampille, devant soumettre les titres exclusivement aux charges fiscales espagnoles. En présence des difficultés survenues avec le fisc français au sujet de la détermination du nombre des titres circulant en France, le Conseil a décidé de suspendre temporairement, à la date du 9 octobre, les formalités d'estampillage.

Chemins Lombards. — Les obligations sont toujours négligées et restent dans les environs des cours antérieurs. Le gouvernement de Rome, pour assurer l'exploitation du réseau en Italie, a acheté des actions appartenant à des particuliers en Autriche et en Italie. Un groupe important d'actionnaires français s'opposant à l'exploitation de cette ligne par les Chemins de fer de l'Etat italien, M. Giolitti aurait prié le gouvernement français, lors de l'entrevue d'Aix-les-Bains, d'intervenir pour faciliter à l'Italie le rachat des actions françaises. Les représentants de la Compagnie ont été convoqués à Rome afin de régler les questions en suspens.

TRANSPORTS MARITIMES

La baisse persistante du fret a fait accentuer le tassement des actions de ce groupe. Cependant, les frais d'exploitation des Compagnies s'accroissent dans des proportions considérables. Les Compagnies de Navigation les plus jeunes auront, bien entendu, le plus à souffrir de la crise de l'armement, aussi les actions en sont-elles particulièrement touchées.

La **Transatlantique**, par contre, est relativement ferme à 370 l'action ordinaire, l'action privilégiée restant à 350, son cours antérieur. Il en est de même des **Messageries Maritimes** à 372 l'action ordinaire et 384 la privilégiée. Par contre, la baisse des actions des Compagnies nouvelles prend des proportions inquiétantes. C'est ainsi que la **Société Maritime Française** est descendue à 351 et 360, après avoir touché un instant 315, soit une dépréciation de près de 40 % en un mois.

Messageries Fluviales du Congo. — Les dernières négociations sur les actions se sont effectuées à 293 et sur les parts à 401. Une assemblée extraordinaire est convoquée pour le 12 octobre aux fins de dissolution anticipée. Les entreprises de cette Société passeront à la **Société Afrique et Congo** dont les actionnaires doivent se réunir le 13 octobre en assemblée extraordinaire.

PETROLES

Bien qu'un peu moins animé lui aussi, le compartiment des pétroles reste néanmoins de beaucoup le plus actif de la cote et l'un des plus fermement tenus.

Royal Dutch. — L'action a été ramenée légèrement en arrière, oscillant entre 37,800 et 38,300 pour l'action entière. Des pourparlers seraient prêts d'aboutir pour la fusion entre la **Deutsch Petroleum** et la **Deutsch Erdoel Ges.** Suivant certaines informations de sources allemandes, ces pourparlers ne seraient qu'un premier pas, le but final étant l'absoption de ces deux trusts par la **Royal Dutch.** Cette dernière Société étend constamment le domaine de ses exploitations pétrolifères dans le monde ; c'est ainsi qu'un projet autorisant la concession en sa faveur de terrains pétrolifères à Djibouti est déposé à la deuxième Chambre hollandaise.

Shell, en léger recul également, termine un peu audessous de 400 fr. On dit que des titres nouveaux seront délivrés incessamment.

La **Mexican Eagle** est très en progrès et atteint 633 l'ordinaire et 629 la préférence 6 %. Le titre est très recherché par Londres ce qui contribue largement à la fermeté des cours. Les ventes auxquelles Paris s'est livré sur le marché de Londres ont été assez facilement absorbées par des groupes puissants, dont l'opinion est que tôt ou tard Paris fera racheter ces titres.

Les pétroles roumains sont également résistants. La défaite des armées rouges attirera sans doute davantage l'attention des capitalistes vers ce compartiment, d'autant plus que les modifications du change ne peuvent qu'être favorables à ces valeurs, le lei devant indéniablement tendre à s'améliorer rapidement dans l'avenir.

Steaua Romana a regagné le cours de 2.200. On annonce que la levée du séquestre roumain sur la Société est imminente, ce qui permettra l'exécution de la vente des actions appartenant à la **Deutsche Petroleum**. En dernière nouvelle, on annonce que le groupe roumain ne serait sans doute pas de taille à souscrire intégralement les 51 % du capital de la nouvelle Société qui lui est réservé et que le groupe franco-anglais en reprendrait une partie.

Industrielle des Pétroles. — L'action s'alourdit dans les environs de 2.500. Le bénéfice de l'exercice au 30 avril 1920 atteint 6.015.586 fr. contre 4.401.182 pour l'exercice antérieur. Il sera proposé, à l'assemblée extraordinaire du 21 octobre, de porter le dividende de 60 à 75 fr. par action et de 74.20 à 106 par part. Cette même assemblée aura à statuer sur l'augmentation de capital qui ne serait, d'ailleurs, paraît-il réalisée que dans quelques mois, et à voter le rachat éventuel des parts sur la base de 14 fois le rendement moyen de chaque part pendant les trois derniers exercices en tenant compte des bénéfices qui auraient pu être distribués.

CHARBONNAGES

Bien que les livraisons de l'Allemagne se poursuivent régulièrement et que des arrivages de charbons américain soient fréquents, la majeure partie de notre ravitaillement provenant d'Angleterre, l'attention reste fixée sur les menaces de la grève des mineurs. Il semble que cette menace puisse être considérée comme définitivement écartée. La production française est en progrès et dépasse mensuellement 2 millions de tonnes, alors que, par suite des grèves du printemps, elle se tenait, pour le premier semestre, dans les environs de 1.500.000 tonnes en moyenne.

Les valeurs des charbonnages sont, dans l'ensemble, fermes à l'exception de **Grand Combe** qui continue à s'effriter à 2.675. La souscription de 102.000 actions nouvelles de 250 fr., émises au pair pour quadrupler le capital actuel de 3.675.000 se poursuit depuis le 1er octobre jusqu'au 24 octobre. Le droit de souscription iréductible des anciens actionnaires est de 4 p. 1.

Courrières, à la veille de son augmentation de capital de 18 à 108 millions, est en recul accentué à 2,050 contre 2.160.

Dans l'ensemble, les charbonnages polonais sont très fermes, encouragés par l'avance des troupes polonaises. **Czelatz** est en progrès à 1080. **Eraclée** faiblit de 900 à 830 l'action et de 18.300 à 18.000 la part. L'assemblée convoquée pour le 27 octobre aura à fixer le montant du coupon des obligations à revenu variable pour les exercices 1915 et 1919. Ces titres, qui sont du type 4 1/2 %, sont négociables depuis le 1er octobre au marché officiel en même temps que les 11.111 Obligations 5 % privilégiées, jouissance 1er mai 1920.

MINES METALLIQUES

De même que le marché des métaux américains, celui de Londres est resté lourd, impressionné par la crainte de la grève des mineurs. Le cuivre a encore fléchi à £ 94.7.6. ; il en est de même du plomb, bien que son marché ait été relativement actif ; le zinc semble ne pouvoir guère diminuer davantage au cours actuel de £ 40.5., pour le terme et le comptant.

Rio Tinto. — La baisse s'est encore accentuée à 1530 et 1540, la grève des mineurs paraissant s'éterniser, la suppression de l'acompte de dividende a été justifiée par la prolongation de cette grève empêchant d'évaluer avec quelques précisions les bénéfices de l'exercice en cours.

Cuivre et Pyrites. — L'action est sans changement. Le bénéfice net pour l'exercice 1919 atteint £ 350, après déduction des frais généraux et impôts s'élevant à £ 7140 et £ 9095 d'intérêts, alors que l'exercice 1918 s'était soldé par une perte de £ 19.257.

Penarroya. — Le recul de l'action s'est précipité à 1340 contre 1520. Dans le courant du mois sera réalisée l'émission projetée d'obligations en Espagne, qui portera sur 120.000 titres de 500 pesetas 6 % qui seront offerts au pair.

En dépit de l'augmentation de la prime de l'or, le marché des mines d'or reste faible en raison de la rareté extrême des achats.

METALLURGIE ET CONSTRUCTIONS MECANIQUES

Bien que la production soit en augmentation sensible, elle reste encore fort au-dessous de celle d'avant-guerre et paraît, par conséquent, loin d'être suffisante pour amener une diminution accentuée des prix. Néanmoins, l'espoir d'une baisse prochaine des produits métallurgiques persiste et s'appuie notamment sur la réduction probable des prix du coke et de la concurrence, qui tend à devenir active, de la Belgique.

Le marché des valeurs métallurgiques s'alourdit légèrement.

Aciéries de la Marine. — L'action s'affaiblit à 1450 sur le bruit qui court du maintien de son dividende de 40 fr. brut.

Par contre, les **Aciéries de Longwy,** sur la perspective d'un dividende porté de 60 à 75 fr., se tiennent fermes à 1.700. Les bénéfices s'élèvent à près de 12.700.000 fr. contre 4.572.320 en 1918-1919.

Aciéries de France à 822 l'action et 420 la part, sont en recul appréciable. Les bénéfices de l'exercice 1919-1920 ne permettent pas l'amortissement total du déficit antérieur et nécessitent, par conséquent, l'ajournement de la reprise des répartitions interrompues depuis l'exercice 1916-1917.

Saut du Tarn. — L'émission de 6.000 actions nouvelles à 700 fr. doit prendre fin le 10 octobre. L'action est ramenée légèrement en arrière à 975 et 980.

Les entreprises de construction et de réparation de matériel de chemin de fer se tiennent ferme, en général.

Dyle et Bacalan atteint 470 l'action privilégiée et 485 l'action ordinaire. Les premiers de ces titres doivent être introduits prochainement au Marché de Bruxelles. On dit que le dividende de l'exercice 1919-1920 serait légèrement supérieur au dividende de 16 fr. de l'exercice antérieur.

PRODUITS CHIMIQUES

Saint-Gobain. — L'action est en recul considérable à 10,000 et 9,500, ex-répartition de 222,15 par action, ex-coupon 13 représentant l'acompte de 50 fr. pour l'exercice en cours. L'augmentation de capital se poursuit. Les droits de souscription sont représentés : le droit de souscription (à 2 actions) à titre irréductible par le coupon 14 et le droit de souscription à titre réductible par le coupon 15 et se négocient respectivement à 2.600 et 550 fr. Dans ces conditions, il est indéniable que le droit de souscription à titre irréductible est plus cher relativement que l'action et qu'il est de l'intérêt des actionnaires anciens de réaliser plutôt ce droit que leurs titres. Il est même avantageux de vendre le droit à titre irréductible pour acheter des droits à titre réductible ; ce dernier qui, en principe, donne droit à 1.88 actions, donnera, en fait en tenant compte des actions laissées pour compte, à deux actions par droit.

Norvégienne de l'Azote. — En progrès rapide à 925 l'action ordinaire et 915 l'action de préférence. Le dividende, qui était de 12 % pour l'exercice clos le 30 juin 1919, serait, dit-on, porté à 15 %, soit 27 couronnes, par actions de 180 couronnes. Le bruit court aussi, et le Conseil n'a pas caché qu'il envisageait cette mesure, d'une répartition des réserves sous forme de distribution de titres gratuite ou, peut-être, par une modification du nominal des actions (on parle du doublement de ce nominal).

Etablissements Maletra. — Le titre est sans changement à 1005. L'assemblée du 27 octobre aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril, se soldant par un bénéfice net de 393.514 fr., défalcation faite de 701.500 fr. d'amortissement contre 382.223 pour l'exercice antérieur. Le maintien du dividende de 40 fr. sera proposé.



Les Marchés Étrangers

BOURSE DE LONDRES

On escomptait une vive reprise lorsque les menaces de la grève des mineurs seraient écartées. L'ajournement répété de la déclaration de grève paraît bien équivaloir à un ajournement définitif. Néanmoins, la hausse qui a suivi cette nouvelle n'a été que partielle et momentanée et le marché est retombé dans le marasme. Les indications du marché monétaire ne sont, il est vrai, pas particulièrement rassurantes. L'élévation du taux des avances à 6 1/2 et 7 %, par instant, pour l'argent au jour le jour et la nécessité où s'est

trouvé le marché d'emprunter une forte somme à 7 1/2 % pour une semaine à la Banque d'Angleterre, avaient fait craindre l'élévation du taux de cet établissement. Une détente a fini par se manifester ; l'argent emprunté a été repayé avec une facilité relative, sans qu'il ait été nécessaire d'emprunter à nouveau. Néanmoins, une certaine inquiétude subsiste qu'entretient la situation assez difficile du commerce qui se refuse, qui, peut être est incapable de liquider les gros stoks dont il est chargé.

On comprend que dans ces conditions, le public garde une certaine réserve et ne se hâte pas de revenir au Stock-Exchange.

Dans l'atonie générale, seul le groupe pétrolifère reste animé. Par contre, les kaffirs en dépit de la hausse de l'or et des achats sud-africains et les diamantifères sont lourds. A signaler une légère reprise des caoutchoucs, sur l'espoir que la restriction de la production à laquelle on doit se résigner entraînera la hausse des produits.

Le bilan de la Banque d'Angleterre donne une impression défavorable. Les avances de la Banque au marché sont en augmentation de £ 20.590.000 dont la majeure partie a été employée en souscriptions de bons du Trésor pour rembourser la Banque. La circulation est en augmentation de £ 2.005.000 et les réserves en diminution de £ 1.954.000 à £ 14 millions. La production des réserves aux engagements, en moins-value de 2,05 %, n'est plus que de 11,07 %.

	Juillet. 14	27 Sept. 20	4 Oct. 20
Victory 4 %	...	74 3/4	74 3/4
Consols	73 1/8	46 1/8	46 1/8
War Loan 5 %	...	84 11/16	84 15/16
Argentin 4 % Resc.	83	52 3/4	54 1/2
Brésil Resc. 4 %	73 1/2	45 3/4	45 ./.
Chinois 5 % 1896	101 1/2	69 1/2	68 1/2
Egypte Unifiée	99 1/8	63 ./.	67 ./.
Français 5 %	...	50 ./.	49 1/2
— 4 %	...	40 ./.	38 ./.
Japon 4 1/2 %	94 1/2	105 ./.	107 ./.
Russe 4 % Consol	86 1/2	12 1/2	14 ..
Canadian Pacific	198 1/4	170 ./.	177 1/2
Nat. of Mexico. 1re pref.	31	16 ./.	17 ./.
Pennsylvania Rail	57 1/4	59 ./.	61 1/2
Union Pacific	158 1/2	174 ./.	180 ..
Brazil Railway ord	26	3 ./.	3 1/4
Bank of England	251 1/2	167 ./.	167 ..
Lagunas Nitrate	1 10/16	30/0	29/6
Lautaro Nitrate	10 1/4	13 1/2	13 1/2
Hudson Bay	9	8 3/8	6 7/16
Pekin Syndicate ord	4/8	17/6	18/0/.
Cunard	1 8/16	35/6	25/6
Marconi Wireless	2 1/2	2 13/16	2 ../..
Barcelona Traction	...	5 1/2	5 ./.
Mexico Light and Power	47	15 ./.	15 ./.
Vickers	1 3/4	23/0	23/0
Baku	4/3	2/6	2/6
Burmah	4 6/32	8 15/16	8 11/16
Mexican Eagle ord	2	11 7/8	12 1/4
North Caucasian	..	1 1/8	1 5/6
Shell Transport	4 15/16	7 7/8	7 11/16
Royal Dutch	51	75 1/4	74 ./..
Spies	7/8	10/0	10/4
General Mining	..	5/9	5/9 ./.
Goldfields	..	1 11/32	1 ./.
Rand Mines	.	5/0	2 3/4
Crown Mines	..	2 9/16	2 5/8
East Rand	..	8/10 1/2	9/7
Geduld	1 1/8	1 27/32	1 11/16
Modderfontain B	..	6 7/8	...
Robinson Gold	...	7/10	7/0
Simmer and Jack	...	3/9	3/9
Village Deep	9/16	10/3	10/0
Chartered	..	16/3	16/3
Mozambique	..	16/6	16/6
Tanganyka	5 9/16	1 27/32	1 13/16
Golden Horse Shoe	..	15/0	15/0
De Beers	16 7/16	17 3/4	17 3/4
Jagersfontain	..	4 1/4	4 ..
Cape Copper	2	1 1/4	1 ./.
Rio Tinto	68 3/8	30 3/4	30 ./.
Tharsis	6 1/4	3 1/4	3 ./.
Utah Copper	..	17 1/2	17 ./.
Lena Goldfields	..	7/8	1 ./.
Spassky	..	17/6	20/0
Camp Bird	8/16	14/9	14/0
Mexico El Oro	..	6 3/4	6 3/8 ./.
Santa Gertrudis	..	22/6	22
Gula Kalumpong	1	1 9/16	1 ./.
Kuala Lumpur	3 4/8	2 11/16	3 ./.
Malacca	4	3 3/4	3 ./.

BOURSE DE BRUXELLES

La semaine s'est passée sans modifications importantes. Le calme plat continue à caractériser les tendances d'une Bourse que l'on n'imagine pas d'ailleurs pouvoir être active et ferme, alors que les marchés qui la régissent le plus, ceux de Londres, d'Amsterdam, de Paris surtout manquent à un tel point de toute animation. La clientèle fait toujours défaut, et, malgré d'assez nombreuses réalisations, les cours se soutiennent dans l'ensemble.

Les rentes n'ont guère varié. Il en est de même des Banques. Les valeurs de traction qui sont un peu une spécialité de la Bourse de Bruxelles sont complètement négligées. Aucune indication nette n'est à retirer du marché des métallurgiques ; le public escomptant sans doute une baisse plus accentuée des produits continue à se réserver. Néanmoins *Thy-Le-Chateau*, bien que le bruit cours d'une augmentation de capital, est en progrès d'une centaine de francs. Aux charbonnages, à signaler le recul de plus de 200 francs, de *Bonne Espérance*, bien que les bénéfices atteignent le triple de ceux de l'exercice précédent et permettent l'attribution de 325 fr. et 300 fr. aux privilégiées et ordinaires, contre 125 fr. et 100 fr. Les Glaceries, contrairement à l'ensemble de la cote, sont fermes, encouragées par les résultats atteints par la plupart des firmes. Valeurs russes en reprise, les symptômes de la décadence bolcheviste étant recueillis avec faveur. Les pétroles ne manquent pas d'animation, alors que les coloniales très attaquées reculent dans l'ensemble.

	Juillet 14	27 Sept. 20	4 Oct. 20
Belge 3 %	76 30	59 75	5[illegible] 50
Banque Nationale	3.870	3.930	8.9[illegible]0
Société Générale, part	5.915	6.250	6.275 ..
Congo Grands Lacs	270	309 ..	292 ..
Cockerill	1.680	1.690	1.715
Espérance Longdoz	416	1.105	1.130
Haine Saint-Pierre	1.525	2.500	2.500
Ougrée Marihaye	1.290	1.975	1.945
Providence Belge	2.600	4.600	4.705
Providence Russe priv. B	494 50	344 ..	344 ..
Sambre Moselle priv	685	1.700 ..	1.790 ..
Grande Machine à Feu	1.339	5.290	5.242 ..
Noël Sart-Culpart	3.650	5.320	5.100
Sacré-Madame	2.605	4.190	4.050 ..
Asturienne	5.347	3.045	3.005
Rouina	333 50	775 ..	...
Vieille Montagne	875	1.300	1.367 ..
Soie Tubize priv.	152	790 ..	757 ..
Soie Viscose cap.	167	870 ..	860 ..
Boryslaw cap	52 50	150	150 ..
Grosnyi priv.	2.845	2.960 ..	2.940 ..
Nafta div	360	1.657 ..	1.730 ..
Zincs Silésie	1.265	600	590
Kaiping	49	310	310
Nitrate Railways	357	425	430 ..
Canadian Pacific	1.035	1.650	1.650 ..
Mexico Tram ways	366	200	193 ..
Jeumont part	642	.....	1.237
Dyle et Baccalan	186	499 ..	485
Briansk unités	412 50	235	245
Russo-Belge	1.745	1.052 ..	1.100
Sosnowice (Min. Us.)	1.367	1.160	1.150
Taganrog	557	295 ..	295
Rand Mines	151	140	140
Barcelona traction	134	.....	.. ...
Kasai	380	152 ..	154

BOURSE DE PRAGUE

L'irrégularité du marché où les séances de hausse succèdent avec une certaine régularité à des séances en recul montre que, dans l'absence d'une clientèle véritable, la Bourse est abandonnée aux professionnels. L'orientation que l'on peut dégager parait cependant plutôt favorable et la vedette s'attachant tour à tour aux industrielles et aux banques, pousse progressivement l'ensemble de la cote vers des cours supérieurs à ceux enregistrés depuis quelque temps.

	Juillet 14	27 Sept. 20	4 Oct. 20
Emprunt liberté	....	90 50	90 50
Zivnost Banka	....	471	458
Bohemia Banka	....	740	768
Agrarni Banka	....	640	628
Banque de Prague	....	910	910
Banque Ind. Tchéque	....	545	565
Petroles Kolin	....	2.185	2.660
U. S. papier Prague	....	898	900
Danek	....	660	670
Bergmann	....	1.425	1.470
Sucres Tchéques	....	2.135	2.205
Société Tchéques Comme	....	1.715	1.780

BOURSE DE NEW-YORK

A diverses reprises, des essais de hausse se sont produits, amenés par des rachats du découvert, mais ils étaient manifestement contraires à l'ambiance et les reprises esquissées n'ont jamais pu se maintenir sur un marché extrêmement travaillé par la spéculation et qui a trop de motifs de s'orienter vers la baisse. D'ailleurs, l'activité est plus grande et le chiffre des titres traités n'est pas descendu cette semaine au-dessous de 900.000, pour s'élever parfois au million. La décision de *Ford* d'abaisser ses prix continue à faire l'objet de commentaires pessimistes. Il semble cependant que cette décision n'ait fait que hâter la formation d'une vague de baisse qui paraissait imminente au monde des affaires. Quoi qu'il en soit, l'exemple donné par *Ford* a été suivi : après l'industrie automobile, les fabricants de pneumatiques sont eux aussi contraints d'abaisser leurs prix, enfin les manufactures de cotonnades doivent diminuer fortement la plupart de leurs articles.

La Bourse, prévoyant l'extension de ce mouvement

de baisse ne s'est pas contentée de réagir sur les seuls compartiments touchés jusqu'ici. Bien que la *General Motors* ait fait savoir qu'elle ne diminuait pas ses prix, et que la production de fer et acier soit en augmentation, les métallurgiques et industrielles de toutes natures sont en régression. Seuls font exception les railroads qui poursuivent leur avance des semaines passées et les pétrolifères toujours très achalandées.

	Juillet 14	27 Sept. 20	4 Oct. 20
U. S. 4 %	111	105 1/4	105 1/4
Anglo-French 5 %	...	99 7/8	99 1/8
Royal Dutch	...	87 1/2	86 3/4
Shell	...	53 1/2	53 ./.
Mexican Eagle	....	... ./.	.. ./.
Calumet and Hecla	400	280 ./.	280 ./.
Chino Copper	40 3/8	26 1/4	26 3/4
Miami Copper	22 1/4	19 1/8	19 1/4
Ray Copper	20 7/8	14 3/4	14 3/6
Utah Copper	56 7/8	60 1/4	62 1/4
Atchinson-Topeka	97 7/8	84 1/4	88 1/2
Baltimore and Ohio	98 3/8	43 3/4	47 ./.
Canadian Pacific	185 7/8	119 1/2	128 ./.
Chicago-Milwaukee	107 1/8	38 ./.	41 ./.
Great Northern	134 3/4	78 ./.	88 ./.
National Mexico, 1re préf.	27	8 1/2	13 ./.
— 2e préf	12	5 1/2	8 ./.
Pennsylvania	110 3/4	41 7/8	43 ./.
Reading	162 3	93 ./.	95 ./.
Southern Railway	21 3/4	31 ./.	32 ./.
— préf.	77 1/2	62 ./.	65 ./.
Union Pacific	127 3/8	121 ./.	127 3/4
Steel Common	...	86 . .	87 1/8
Bethleem Steel	40 1/4	70 ./.	70 3/4
Int. Harvester	111 3/4	113 ./.	114 ./.
Amer. Smelting	66 1/4	57 1/2	60 1/4
General Electric	148	141 ./.	142 1/2
Amer. Teleph. et Telg.	120 1/4	97 ./.	98 .
Westinghouse	30 3/8	47 ./.	47 1/2
General Motors	89 1/2	18 ./.	19 1/8

En compensation, les obligations, dans la plupart des cas, enregistrent des gains, le marché semblant escompter qu'une baisse du taux de l'intérêt suivra la réaction probable dans l'industrie. Les pertes causées par la baisse des actions n'ont pas non plus été plus étrangères à ce regain de faveur des titres à revenu fixe.

Le marché monétaire devient plus facile. L'argent au jour le jour reste à 6 et 7 %, mais les demandes sont plus facilement servies.

BOURSE DE BERLIN

Marché soutenu dans l'ensemble. Les banques, entre autres, sont fermes et la **Deutsche Bank** est en progrès sur d'importants achats de l'étranger. Le bruit qui court d'une augmentation de capital de cet établissement contribue sans doute à la fermeté des cours. Les métallurgiques sont, elles aussi, très demandées. Il ne semble pas qu'elles aient à redouter une baisse des produits et leur exportation ne peut que se développer. D'ailleurs dans ce compartiment aussi les capitaux étrangers s'emploient concurremment avec les capitaux allemands et les cours profitent largement de cette compétition. La fusion de la **Deutsche Erdoelgesellschaft** avec la **Deutsche Petroleum** va vraisemblablement donner un nouvel essor à cette dernière société qui avait fléchi, une fois passé en d'autres mains son contrôle sur la Steaua Romana. On dit d'ailleurs que cette fusion ne ferait que préparer les voies à une absorption des deux sociétés pétrolifères par la Royal Dutch.

	Juillet 14	27 Sept. 20	4 Oct. 20
Allemand 5 %	....	79 50	79 50
— 4 %	100 10	68 50	68 20
Hamburg Amerika	127	184 ..	185 25
Reichsbank	137 50	147 50	151 ..
Dresdner Bank	148	190 ..	201 ..
A. E. G.	243 25	290 ..	299 ..
Badische Anilin	600 25	520 ..	509
Bochumer	134 60	675	612 ..
Gelsenkirchen	183	331 ..	382 ..
Harpener	178 50	357 ..	364
Siem. et Halske	213 40	336 ..	326 ..
Otavi Mines	...	807	779
Zinc de Silésie	...	718	715

« L'EUROPE NOUVELLE » accueillerait avec plaisir les propositions des correspondants qui, dans chaque grande ville de France et de l'Etranger, aideraient à la diffusion de ses idées et lui gagneraient de nouveaux lecteurs. Pour toutes communications à ce sujet, s'adresser à la Rédaction de « L'EUROPE NOUVELLE ».

Valeur en Vedette

SOCIÉTÉ ANONYME DE LILLE-BONNIÈRES ET COLOMBES

(suite et fin)

A l'exception de l'exercice 1914-15 affecté par la déclaration de guerre, ces bénéfices ont donc progressé de façon soutenue. Encore faut-il tenir compte, pour évaluer ce qu'ils furent en réalité, de la taxe sur les bénéfices de guerre qui absorba la majeure partie des profits bruts, ceux-ci ayant pour le dernier exercice, dépassé 10 millions. L'exercice dont on vient de connaître les résultats aura été le dernier à supporter en son entier cette taxe. Elle ne s'appliquera qu'aux bénéfices du premier trimestre de l'exercice en cours. Enfin, les exercices à venir en seront définitivement exempts. En revanche, l'impôt de 1,10 % sur le chiffre d'affaires va à son tour diminuer les bénéfices nets de la Société, mais il sera loin de les comprimer dans la même proportion que la taxe à laquelle il succède. Prenons en effet les chiffres de 1919-20.

Comme nous l'avons dit, les bénéfices réels ont dépassé 10 millions, dont il ne reste, après prélèvement de l'impôt, que 4.425.000, soit une réduction de 5.600.000 francs environ. Pour la même période, l'impôt sur le chiffre d'affaires, calculé sur un chiffre de 200 millions aurait produit 2.200.000 francs, et les bénéfices nets seraient ressortis à près de 8 millions (à près de 7 millions en faisant intervenir pour un trimestre la taxe sur les bénéfices de guerre et pour trois trimestres l'impôt sur les bénéfices de guerre, conditions dans lesquels sera placée la Société pour l'exercice en cours). Ce chiffre qui était supérieur au capital-actions et à peu près équivalent au capital actions et obligations, représenterait une productivité du capital-actions et réserves de 42,5 %. Il serait suffisant pour permettre le maintien du dividende de 125 francs à l'action ordinaire et de 150 francs à la priorité, pour le capital nouveau de 25 millions de francs, répartition exigeant un décaissement de 6 millions 437.000 francs. Mais le simple maintien des bénéfices antérieurs, alors que les ressources sociales se sont considérablement accrues, est bien invraisemblable.

Le capital investi actions et réserves atteindra 62.700.000 francs, compte tenu de la répartition aux actions tant ordinaires que de priorité de 200 francs prélevés sur les réserves, en mai dernier, de la première augmentation de capital qui eut lieu à la même époque et de l'augmentation en cours. Si, ne tenant pas compte de l'allègement qu'apportera à l'exercice en cours la substitution de l'impôt sur le chiffre d'affaires à la taxe sur les bénéfices de guerre, nous limitons à 20 % la productivité du capital investi dans la mesure où ce capital contribuera utilement à l'exercice, (les bénéfices nets de 1919 représentent près de 21 et ceux de 1920, 25,4 %), nous arriverons au chiffre de 8.250.000 fr., qui laisserait après maintien des dividendes de 1920, une marge très suffisante pour les réserves et amortissements. Si nous estimons, ainsi que nous l'avons vu plus haut, la productivité réelle à 42,5 %, le bénéfice pourrait dépasser 17 millions de francs. On peut donc considérer à coup sûr comme acquis les dividendes de 125 et 150 francs qui sont payables depuis le 1er octobre.

En résumé, affaire industrielle de grand avenir, **Lille-Bonnières** paraît devoir prendre résolument la tête de l'industrie pétrolière en France, et l'on sait quelles sont les perspectives de cette industrie. Pratiquant, grâce à la puissance de son organisation et à l'importance de son outillage, et cela sans nulle intervention étrangère, toutes les opérations depuis la réception des matières brutes au port jusqu'à la livraison au consommateur, il ne lui manquait pour réaliser un cycle entièrement fermé que de produire elle-même ou de s'intéresser à des entreprises de production. Ce dernier pas vient d'être franchi. On sait, en effet que récemment la Société a pris des participations dans plusieurs affaires, dont la **Compagnie française des Pétroles au Maroc**, à la constitution de laquelle elle a été partie. Le dividende a toutes chances d'être maintenu, et même assez rapidement amélioré.

La bourrasque qui souffle depuis quelque temps sur la Bourse n'a pas épargné les actions Lille-Bonnières. Alors que, voici moins d'un mois, elles attei-

gnaient, sur l'annonce de l'amélioration du dividende, le cours de 3.770 francs pour la priorité et de 3.600 francs pour l'ordinaire, elles se traitent actuellement aux environs de 2.400, les unes et les autres (les priorité ayant droit à un dividende supplémentaire de 25 francs, sont incontestablement plus avantageuses). Ce prix s'entend droit de souscription attaché et fait ressortir ce droit à 400 francs. Les dernières négociations de ce droit se sont effectuées à 340 francs. Ce cours n'est, suivant toute vraisemblance que passager. Atteindrait-il un niveau sensiblement supérieur que l'acquisition, soit des droits de souscription, soit des actions anciennes, particulièrement des priorité, serait une excellente affaire. Les actions en cours d'émission au prix de 1.600 francs, dont 500 francs à verser à la souscription, le solde devant être appelé ultérieurement, sont en effet assimilées aux actions anciennes et comme telles ont droit au dividende de l'exercice en cours, dividende qui sera au moins de 125 francs et paraît largement extensible dans l'avenir.



INFORMATIONS FINANCIÈRES

COMPAGNIE MINIÈRE DU CONGO FRANÇAIS

Société anonyme au capital de 4.000.000 de fr.

Siège social à Lyon, 16, cours Lafayette

Réalisation de la première tranche de 2.000.000 de francs de l'augmentation de capital de 6.000.000 de francs votée par l'assemblée générale extraordinaire du 4 mars 1920.

Les 20.000 actions nouvelles émises en représentation de la première tranche d'augmentation de capital de 2.000.000 de francs seront de même rang et de même catégorie que les 40.000 actions anciennes.

Elles sont émises au pair de cent francs chacune.

Elles devront être libérées d'un quart au moins, lors de la souscription et du surplus aux époques et dans les proportions qui seront fixées par le Conseil.

Les actionnaires actuels auront le droit de souscrire à titre irréductible à raison de une action nouvelle pour deux actions anciennes.

Ils pourront en même temps souscrire à titre réductible sans limitation de nombre.

Les porteurs de parts pourront souscrire, sans limitation de nombre, mais à titre réductible seulement.

La répartition des actions souscrites à titre réductible sera faite par les soins du conseil d'administration s'il y a lieu, d'abord entre les souscripteurs actionnaires proportionnellement au nombre d'actions anciennes possédées, puis entre les souscripteurs porteurs de parts de fondateur sur la portion d'actions qui n'auraient pas été souscrites par les actionnaires au prorata des parts de fondateur possédées.

Les souscriptions à titre irréductible et réductible devront être adressées à partir du 1er octobre et avant le 31 octobre 1920 inclusivement.

A Lyon : au siège social, 16, cours Lafayette ; au Crédit du Rhône, 23, rue Neuve.

A Paris : au siège administratif, 23, rue de Châteaudun ; à la Banque Française de l'Afrique Equatoriale, 2, rue Meyerbeer et à Brazzaville (Afrique Equatoriale Française) : au Crédit Français, 54, rue de Châteaudun, et ce sous peine de déchéance.

Versement d'un quart en souscrivant, soit 25 francs par titre souscrit.

Les formalités prescrites par les lois en vigueur concernant les émissions de valeurs mobilières ont été remplies et l'insertion prescrite par la loi du 30 janvier 1907 a paru dans le *Bulletin des Annonces Légales obligatoires* à la charge des Sociétés Financières le 9 août 1920.

FORGES ET ACIÉRIES DU NORD ET DE L'EST

A partir du 14 septembre présent mois, les 60.000 obligations 6 % de la Société des *Forges et Aciéries du Nord et de l'Est* seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres seront inscrits à la première partie du Bulletin de la Cote.

60.000 obligations de 500 fr. 6%, émises à 497 fr. 50, libérées et au porteur, amortissables en cinquante ans, de 1926 à 1975, par tirages au sort annuels, sous réserve de remboursement anticipé à partir du 1er janvier et 1er juillet.

Jouissance courante : 1er juillet 1920.

Service des titres à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, rue d'Antin, 3.

Paiement des coupons à la Banque de Paris, Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Crédit, Crédit Commercial de France.

ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS E.-C. GRAMMONT ET ALEXANDRE GRAMMONT

En exécution des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juillet 1920 et du Conseil d'administration du même jour, il est procédé à une Emission de 27.800 actions Série B. d'une valeur nominale de 500 francs au prix de 560 francs payable : 1/4 plus la prime, soit 185 francs à la souscription ; le solde soit 375 francs sur appels du Conseil d'administration ; formant avec les 4.200 actions de 500 francs chacune émises au pair et réservées aux porteurs de parts bénéficiaires, une augmentation de capital de 16.000.000 de francs. Les actionnaires actuels de la Société ont un droit de préférence irréductible pour souscrire à une action nouvelle pour une ancienne. L'exercice de ce droit sera constaté par la remise du coupon n° 9 des actions pour les actionnaires propriétaires de titres au porteur et pour les actionnaires propriétaires de titres nominatifs sur la production des titres eux-mêmes. En plus de la souscription à titre irréductible, il est ouvert pour les actions qui n'auraient point été souscrites à titre irréductible, une souscription à titre réductible à laquelle pourront participer les souscripteurs à titre irréductible et toutes personnes étrangères. Le chiffre de la souscription réductible n'est pas limité. Les souscriptions réductibles seront faites aux conditions de répartition fixées par l'assemblée extraordinaire du 20 juillet.

Les actions nouvelles seront des actions dites de catégorie B. Elles seront complètement assimilées aux actions anciennes, dites de catégorie A et auront comme elles les mêmes droits et les mêmes avantages, sauf en ce qui concerne le droit de vote aux assemblées ordinaires et extraordinaires qui sera un droit de vote simple pour les actions B alors que les actions A auront un droit de vote sextuple. Les actions nouvelles seront créées jouissance du 1er avril 1920. Toutefois l'intérêt ou premier dividende de 6 % ne leur sera acquis que proportionnellement au montant des versements effectués et à compter des dits versements. En exécution des délibérations sus-mentionnées, MM. les actionnaires auront jusqu'au 30 septembre 1920 inclus pour user du droit de préférence qui leur est accordé. Passé ce délai, ceux qui n'auront pas usé de leurs droits seront forclos. Les souscripteurs auront la faculté de se libérer intégralement par anticipation lors de leur souscription. En cas de retard du ou des versements à faire sur appel du Conseil d'administration, les souscripteurs seront de plein droit, passibles d'intérêts envers la Société au taux de 6 %, à compter du jour de l'exigibilité du ou des versements. Les souscriptions seront reçues du 5 septembre au 30 septembre 1920 aux guichets des établissements suivants et à ceux de leurs succursales ou agences : Banque Privée, Banque d'Alsace-Lorraine, Banque du Dauphiné, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, Banque de Mulhouse, Banque Nationale de Crédit, Banque Transatlantique, Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, chez MM. Charpenay et Cie, banquiers, à Grenoble, Voiron et Modane, Demachy et Cie, banquiers, à Paris ; Labouchère et Cie, banquiers, à Paris ; Marcuard, Meyer-Borel et Cie, banquiers, ainsi qu'au siège de la Société : 10, rue d'Uzès, à Paris.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Sept. 20	27 Sept. 20	4 Oct. 20
FONDS D'ETATS FRANÇAIS						
Rente 3 %	83	61 60	59 55	54 40	54 ..	52 75
— 3 % amortissable..	88	66	70 65	63 ..	64 ..	64 75
— 5 % 15-16	....	89 75	88 30	85 45	85 60	85 80
— 4 % 1917	....	72 35	71 10	68 80	68 90	69 10
— 4 % 1918	....	72 10	71 80	69 45	69 50	68 75
Créd. Nat. Obl. 5 % 1919	....	...	495	477 50	485 ..	475 ..
Maroc 4 % 1914	.... ..	415	426	377	365 ..	371
Créd. Foncier 5 1/2 1920	.... ..	.... ..	.... ..	495	495	494
V. de Paris, Ob. 5 % 1919	.... ..	.... ..	480	412	417	420
FONDS D'ETATS ETRANGERS						
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	816	861 75	859 ..
Brésil 4 % 1889	72	62 75	79 50	92 ..	92 60	94 ..
— 5 % Fund	100	99	123	150 50	147 ..	145 ..
Congo (Lots)	71	92	93	88 50	87 ..	88 ..
Egypte unifiée	100	92 05	119	129 25	130 ..	118 ..
Espagne (Extérieure)	93	95 55	173	170 ..	182 ..	181 ..
Hellénique 5 % 1914	90	78	100	106 ..	107 ..	104 ..
Italie 3 %	93	67 75	63 50	44	44 ..	44 ..
Japon 4 % 1905	85	83	132	159 ..	169 ..	167 ..
Maroc 5 % 1904	515	460	480	408	401	410 ..
— 5 % 1910	518	447	466	605 ..	635	641 ..
Mexique 4 % 1910	71	57	57	68 ..	68 60	68 50
Minas-Geraes 5 % 1907	461	372	398	400	389 ..	360 ..
Portugais 3 % 1re série	64	56 15	70	54 ..	54 ..	54 ..
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	730 ..	751 ..	765 ..
Roumain 4 % 1910	...	67	67	62 ..	58 90	57 ..
Russe 3 % 1891	73	38 50	29	25 75	23 ..	29 ..
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	34 25	27 ..	34 50
— 5 % 1906	102	57 50	46	39 50	38 ..	44 50
— 4 % Cons. 1re, 2e s.	88	44	34 50	30 ..	28 ..	34 ..
Serbe 4 % 1895	78	61	55	44 ..	44 ..	43 ..
— 5 % 1913	86	69 70	60	56 75	56 ..	56 ..
Turc unifié 4 %	81	70	63 25	69 10	68 ..	68 ..
BANQUES						
Banque de France	4580	5120	5175	5350	5350	5330
— d'Algérie	2811	3300	3630	3970	3920	4000
Banque Française	267	281	283	295	289	288
— Nat. de Crédit	620	755	869	895	880	880
— de Paris	1420	1350	1345	1650	1674	1675
— Privée	370	425	459	500	485	482
de l'Union Parisien..	810	804	1135	1190	1175	1200
— Transatlantique	266	282	310	305	303	305
Compagnie Algérienne	1260	490	1920	1600	1520	1400
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	1025	1023	1025
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626	527	688	730	725	710
— Foncier de France	876	797	835	725	740	730
— Français	332	350	350	419	416	416
— Indust. libérée	724	705	742	700	700	700
— Lyonnais	1572	1292	1430	1630	1595	1599
— Mobilier français	502	495	497 50	540	537	534
Foncière Lyonnaise	382	335	550	458	450	422
Société Générale	761	545	692	760	746	739
Société Marseillaise	690	734	744	705	705	683
Rente Foncière	548	464	935	840	840	800
Immeubles de France	138	116	296	300	272	266
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	1850	1850	1939
Banque Indust. de Chine	....	580	879	934	934	905
Banque d'Athènes	46	105	135	205	198 ..	205
Banque Espag. de Crédit	256	340	720	880	890	300
Banq. Nat. du Mexique	500	434	418	615	640	643
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	670	680	585
Crédit Foncier Egyptien	730	782	944	893	905	935
TRANSPORTS						
Est. Cap	906	900	720	594	585	560
Lyon. Cap	1230	915	750	701	701	739
Midi. Cap	1102	882	850	708	681	690
Nord. Cap	1688	1294	1027	883	873	890
Orléans. Cap	1302	1090	940	814	817	791
Ouest	2873	716	695	608	605	624
Orléans 3 % nouv	417	338	326 50	276	267	307
Etat 4 %	498	401	357	300	345	299
Est 3 % nouv	417	344	308	270	270	277 ..
Midi 3 % nouv	417	349	312	264	269	272 ..
Nord 3 % nouv	425	333	321	295	299	307 ..
Lyon fusion nouv	407	326	308	264	267	275 ..
Ouest 3 % nouv	419	346	310	262	270	275 ..
Congo (Grands Lacs)	261	286	273	319	310	298
Nitrate Railways	362	315	365	430	424	440
Nord de l'Espagne	430	390	505	661	632	655
Saragosse	432	392	515	670	642	663
Métropolitain	498	476	383	310	305	309
Nord-Sud	130	169	141	154	156	152
Omnibus	.... ..	470	602	625	640	637
Tramways (Cie franç.)	489	370	221	250	218	221
— Paris et Dép. Seine	150	210	145	184	179	184
Voitures à Paris	183	427	676	680	665	660
EAU-GAZ-ELECTRICITE						
Comp. Gén. des Eaux	2130	1553	1155	871	870	870 ..
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	110	106	106
— Min. et B. de mer	66	70	93	95 ..	95	97
Gaz p. la France et l'Etr.	711	500	395	320	320	305
Elect. et Gaz du Nord	346	275	360	312	362 ..	300
Est-Lumière	150	113	86	64 ..	66 ..	66
Gaz de Paris	276	203	175	166 ..	160 ..	161
Thomson-Houston	673	759	880	1155	1070	1050
Ouest-Lumière	138	102	88	65 50	65 ..	65 ..
Electricité de Paris	604	575	510	387 ..	361	370
Téléphones	268	585	705	790	790	705
Electr. d'Indo-Chine	1005	...	390	1170	1170	1170
Câbles Télégraphiques	149	447	614	595	585	574
Eclair et Force Elect.	997	770	730	579	527	526
Electr. de la Loire	370	340	334	315	318	318 ..
Energie industrielle	90	166	153	130 ..	140 ..	138
Railways et Electricité	728	496	505	480	445	404
Energie Littoral Médit.	413	413	579	481	478	475
Télég. sans fil	..	..	1026	1380	....	1334

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Sept. 20	27 Sept. 20	4 Oct. 20
MINES ET METALLURGIE						
Association Minière	152	242	349	325	324	310
Aciéries de France	659	929	853	904	875	875
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	1799	1765	1769
Atel. et Chant. de Bretag.	483	212	174	160	151	150
— — de la Loire	680	2085	2495	1552	1552	1510
Chan. et At. de St-Nazaire	1190	1920	1720	1545	1300	1300
Constr. de Levallois	130	155	139	160	160	153
— de Locomotives	....	750	735	658	655	650
— Mécaniques	....	276	308	320	315	314
Dyle et Bacalan (ord.)	260	582	450	470	471	481
Fives-Lille	938	1220	2710	1700	1725	1690
Forg. et Aciér. Nord-Est	387	320	2090	1556	1556	1489
Longueville (Forges)	275	320	340	359	359	345
Creusot	1912	2460	3380	3400	3399	2995
Ariège	482	660	559	756	750	750
Tréfil. et Lam. du Havre	233	220	217	196	192	198
Usine de Basse-Loire	270	306	280	280	285	285
Aguilas	626	93	148	125	125	126
Boléo	718	783	845	932	850	875
Cuivre et Pyrites	022	315	318	323	329	311
Malfidano, jouiss.	402	385	490	400	360	356
Métaux	745	950	1160	1200	1074	1000
Penarroya	1380	1275	1420	1605	1530	1435
Sels Gemmes	314	206	218	218	211	235
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1175	1238	1165
Carvin	770	580	655	664	570	618
Courrières	2800	2100	2011	2400	2460	2260
Dourges	433	359	536	590	570	565
Lens	1340	1032	1260	1700	1744	1598
Marles 30 %	214	322	400	4400	4300	4100
Bor, ord	1615	890	3300	1080	950	930
Laurium	402	371	1355	400	350	360
Mokta et Hadid	2202	2700	1885	3460	3402	3165
Nickel	1119	1431	1075	1345	1305	1210
Rio Tinto ord	1730	1752	475	1660	1620	1570
Sosnowice	1320	930	400	1199	1099	1115
Central Mining	215	205	426	426	423	428
Lautaro Nitrate	257	297	400	675	691	698
Naphte Russe	460	280	426	470	478	530
NAVIGATION						
Messageries Maritimes	79	381	680	425	390	372
Transatlantique ord	133	384	570	376	389	375
Suez act	4865	5400	6450	6650	6520	6300
Chargeurs Réunis	550	1574	1950	1160	1198	2006
Chargeurs Français	969	2275	3945	2150	2370	1940
Transp. Marit. à vapeur	....	1170	2680	1701	1601	1600
DIVERS						
Agence Havas	1252	980	1020	1405	1350	1350
Air Liquide	263	391	386	527	490	463
Bergougnan	1372	1565	2500	1420	1290	1325
Cirages français	979	1012	1340	1400	1315	1350
Compteurs à Gaz nouv.	1044	915	652	662	650	647
Galeries Lafayette	464	163	170	170	170	165
Magasins Modernes	206	283	406	352	350	335
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	1750	1830	1920
Orosdi Back	205	286	296	320	337	320
Oriental Carpet	227	248	370	405	...	411
Paris-France	1187	1318	2025	1904	1870	1825
Pathé (Etablissements)	181	162	171	225	230	226
Raffinerie Say, ord.	358	485	910	1320	1340	1295
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	1092	1082	1000
Tabacs Ottomans	418	460	556	559	569	565

MARCHÉ EN BANQUE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	20 Sept. 20	27 Sept. 20	4 Oct. 20
FONDS D'ETAT						
Argentin 6 %	90	105 30	93 75	205 ..	214	212
Brésil 5 % 1914	80	87	99	120 25	118 ..	116
Colombie 5 % or 1906	405	407	435	529 ..	515	540
Maranhao 5 % or 1916	256	423	338	332 ..	334	334
Roumain 5 % 1903	100	78 50	73	69 ..	68	68
Mexique 5 % 1899	88	80	99	122 ..	123	123
METALLURGIE						
Continsouza	136	363	357	212	202	195
Diétrich et Cie	142	274	280	205	218	217
Dniéprovienne	3190	1845	2130	1650	1680	1760
Hartmann	480	360	372	275	275	270
Taganrog	545	238	288	305	335	298
Toula	1020	570	680	510	510	510
MINES						
Albi	447	710	825	530	510	501
Asturienne Mines	4925	6705	4000	3300	3260	3175
Bakou	1678	1335	1655	3680	3790	3940
Bruay	1300	2075	2241	2990	3001	2989
Camp Bird ord	12	20	40	35	41	41
Colombia	1770	1282	1575	2840	2830	2760
Corocoro	16	65	70 ..	74 50	71	68 ..
Crow Mines	158	65	148	130	130	130 ..
De Beers	407	447	526	932	935	933
East Rand	45	12	23	19	23	23
Ekaterise	630	640	2175	1360	1301	1300
Grosnyi	2715	2150	3100	3050	3100	3150
Hèraclée	600	2340	15400	18035	18100	18000
Lena	58	40	50	48	48	48
Mexico el Oro	124	164	316	328	342	338
Montecatini	118	146	145	101	91	98
Nord d'Alais	45	48	85	101	106	106
Phosphates Tunisiens	380	370	630	710	712	686
Royal Dutch	....	2200	34900	36350	38750	37650
Shell	....	180	520	385	400	420
Shansi	28	36	5050 ..	70	68	64
Spassky	67	49	50 ..	51	49	49
Tanganyika	53	158	144 50	110	110	106 ..
Utah Copper	296	475	875	930	940	918
Wyoming	109	1149	285 ..	252	260	250
TRANSPORTS						
Commerciale Pacifique	....	....	718	515	455	480
Cargos Français	....	....	....	612	585	570
DIVERS						
Américan Téléphone	629	689	1085	1489	1500	1520
Caoutchoucs (Financière)	81	276	302	226	247	230
Doriot-Flandrin	219	262	245	230	227	210
Lille-Bonnières	536	1109	1830	3205	3190	2600
Lorraine Industrielle	865	700	1400	1550	1550	1480
Monaco	5400	3305	4200	5195	5200	....
Padang	67	276	485	285	316	310
Peugeot	502	828	810	675	625	390
Raisins de Corinthe act	154	296	445	427	515	530
Saut du Tarn	556	1075	1025	1170	1150	1120
Soie de Tubize	147	134	980	860	810	805

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

(En millions de francs)	16 sept. 20	23 sept. 20	30 sept. 20
ACTIF :			
Or — En caisse	3.542	3.532	3.531
Or — A l'étranger	1.978	1.956	1.948
Argent	255	261	256
Encaisse totale	5.775	5.750	5.735
Avoir a la Trésorerie des Etats-Unis	51	51	51
Disponible à l'étranger	634	613	1.079
Portefeuille	1.869	1.964	2.293
Effets prorogés	484	483	492
Avances sur titres	1.991	1.982	1.987
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.600	26.600	26.600
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.925	3.925	3.935
PASSIF :			
Billets en circulation	38.665	38.689	29.207
Compte courant du Trésor	34	59	55
Comptes courants particuliers	3.026	3.025	3.251
Taux d'escompte	6 ./.	6 ./.	6 . .
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2 ./.	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

(En millions de livres)	8 sept. 20	15 sept. 20	22 sept. 20
Billets émis	140	140	140
Billets en réserve	14	14	14
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	121	121	121
Or et argent monnayés en réserve	1	1	1
Dépôts publics	16	15	16
— privés	116	122	105
Avances sur Fonds d'Etats	59	56	35
— — Autres Fonds	76	83	88
Portefeuille	..	90	96
Proportion réserve aux engagements	..	11 1/8	13 1/2
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

(En millions de marks)	31 août 20	7 sept. 20	15 sept. 20
ACTIF :			
Encaisse — Or	1.092	1.092	1.092
Encaisse — Argent	7	7	7
Billets et Bons de caisse de prêts	18.642	18.650	18.849
Effets escomptés	46.379	44.860	49.720
Avances	10	34	19
PASSIF :			
Circulation	58.653	58.752	58.928
Dépôts et comptes courants	15.772	12.075	17.207

(En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 4 septembre	2.452	599	3.997	936	1.045	5
1920 11 septembre	2.453	594	4.013	945	1.059	5
1920 25 septembre	2.453	594	4.046	923	1.057	5
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 30 juin	805	75	13.828	1.881	2.962	6
1920 20 juillet	805	75	13.706	1.807	2.831	6
1920 30 juillet	806	75	13.899	1.734	2.995	6
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304	»	3.025	3.299	»	8
1920 24 avril	2.301	»	3.111	3.361	»	8
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 30 juin	365	4	1.031	400	917	7
1920 31 juillet	366	4	1.015	383	844	7
1920 31 août	366	4	1.039	338	919	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 6 septembre	1.336	35	2.170	115	291	4 1/2
1920 13 septembre	1.336	36	2.155	134	289	4 1/2
1920 20 septembre	1.336	37	2.159	140	292	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	32
1920 7 septembre	540	92	933	128	313	5
1920 15 septembre	540	93	919	141	312	5
1920 23 septembre	540	95	918	137	292	5
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 8 septembre	266	27	5.620	1.355	372	5 1/2
1920 16 septembre	267	27	5.646	1.369	636	5 1/2
1920 23 septembre	267	23	5.638	1.254	654	5 1/2
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 27 août	9.860	780	16.018	9.093	14.946	7
1920 3 septembre	9.812	778	16.217	9.149	15.292	7

LE MARCHÉ DES CHANGES
en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920
Londres	25 225	52 02	53 80	51 11	52 50	52 26
New-York	518 25	14 62	15 13	14 32	15 01	15 01
Madrid	100	217 1/2	224 ...	213 ..	219 75	220 25
Berlin	123 50	28 3/4	26 1/4	21 75	24 25	24 50
Amsterdam	288 30	463	479 ./.	451 ..	469 ...	467 50
Rome	100	65 3/4	66 ./.	64 25	62 75	62 ./.
Vienne	105	6 3/8	6 7/8	6 25	6 56	6 ./.
Bruxelles	100	106 1/2	106 3/4	105 75	105 75	105 50
Copenhague	139	212 ./.	213 ..	192 ..	210	212 50
Stockholm	139	298	315 ...	296 ..	304 50	300 ./.
Christiania	139	213 1/2	217 1/2	197 75	207	212 ./.
Genève	100	240 1/4	250 1/4	235 50	241 50	240 ./.

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920
Paris	25 12 14	52 1/2	53 65	51 12	52 51	52 26
New-York	48 66	3 56	3 46	3 55	3 50	3 50
Berlin	20 43	180 1/2	207 1/2	234 ..	216	213
Amsterdam	12 107	11 20	11 22	11 30	11 21	11 21
Madrid	25 220	23 82	23 85	23 94	23 70	23 78
Bruxelles	25 225	48 75	50 42	48 27	49 52	49 42
Rome	25 225	79 50	81 3/4	80 58	83 10	82 ..
Suisse	25 225	21 62	21 46	21 78	21 73	21 79
Stockholm	18 159	17 57	17 11	17 36	17 42	17 47
Christiania	18 156	24 52	25 30	25 70	25 32	24 77
Copenhague	18 159	24 70	25 35	25 70	25 32	24 32

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920
Paris	100	41 90	39 80	42 60	41 85	41 82
Londres	25 225	21 63	21 48	21 79	21 77	21 76
Berlin	123 47	11 97	10 37	8 95	9 95	10 22
Vienne	105	...	...	2 65	2 65	2 65
Pétrograd		...	...	...	.....	...
New-York	518 25	6 07	6 20	6 11	6 19	6 22
Rome	100	27 62	26 07	26 97	25 95	25 75

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920
Amsterdam	208 30	434 1/2	445 3/4	431 ..	440 50	441 25
Londres	25 225	48 52	50 60	48 45	49 37	49 45
Paris	10	94 ..	93 75	94	94 ..	94 75
Madrid	100	201 ..	212 50	200 50	208 75	209 ..
Genève	118 25	225 25	237 70	222 ..	227 90	228 ..
New-York	5.100 25	13 80	14 ..	13 60	14 12	14 15

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920
Hollande	169 70	1.593 40	1.593	2.127	1.973 ..	1.908 ..
Espagne	80	744 25	744 25	989 ..	921 ..	900 ..
Suisse	80	821 65	821 65	1.098	1.021 ..	986 ..

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920
Paris	48 18	21 70	20 95	22 10	21 6	21 57
Londres	11 78 3/4	11 22	11 23	11 30	11 24	11 ..
Berlin	59 37	6 17	5 45	4 85	5 27	5 25

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920
Paris	5 182	6 78	6 53	6 76	6 76	6 67
Londres câble	4 866	3 54	3 47	3 52	3 49	3 49

COURS A MADRID

Sur :	Pair	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920
Paris	100	46 10	45 15	46 50	45 85	45 70
Londres	25 225	23 77	23 87	23 91	23 82	23 71

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	7 sept. 1920	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920
Londres	48 5/8	57 ./.	57 3/4	57 ./.	58 1/4	57

La Gérante : Suzanne Bourreau.

Imprimerie Cornu, 6, Place du Louvre. — Paris

3me Année, N° 58 Le numéro : 2 francs. 17 Octobre 1920

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

LES NOUVELLES FRONTIÈRES POLONAISES. BOLCHEVIKS ITALIENS, PAR PREZZOLINI. LES DÉCLARATIONS DE M. TAKE JONESCO. DOSSIER OFFICIEL DES CONVERSATIONS DIPLOMATIQUES ANGLO-POLONO-RUSSES.

A TRAVERS LIVRES ET REVUES : EN ANGLETERRE - WELLS CHEZ GORKI

TÉL. : FLEURUS 11-87 — 00-36 75, Rue de Lille - PARIS COMPTE CHÈQUE POSTAL : 7029

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS

Le prix de l'abonnement à L'EUROPE NOUVELLE est désormais ainsi fixé :

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	80 fr.	90 fr
Six mois	40 fr.	50 fr
Trois mois	20 fr.	30 fr.

Nous donnons à tous nos ABONNÉS D'UN AN la facilité d'acquitter leur abonnement par trimestre.

Les abonnements sont reçus, sans frais, dans tous le bureaux de poste, - Compte chèque postal n° 7.01

TOUS LES DIMANCHES ; LE NUMÉRO : DEUX FRANCS

Tout abonné d'un an qui nous procurera deux abonnements de même durée aura droit à une prolongation d'abonnement d'un an.

L'EUROPE NOUVELLE qui s'est spécialisée dans les publications de notes et documents diplomatiques, a donné dans ses derniers numéros :

(*Le 16 Mai*) : **RUSSES ET POLONAIS. — LEURS RECENTES RELATIONS DIPLOMATIQUES EN VUE D'ENGAGER DES POURPARLERS DE PAIX.** — (a) Les notes russes. (b) Les notes polonaises.

(*Le 23 mai*) : **LES CONDITIONS DE PAIX AVEC LA HONGRIE.** — (I) Note et lettre d'envoi d'Apponyi accompagnant les remarques de la Délégation hongroise. — (II) Lettre d'envoi de M. Millerand accompagnant la réponse des Puissances alliées et associées. — (III) Les principales clauses des conditions de paix avec la Hongrie.-Une carte officielle des nouvelles frontières de la Hongrie.

(*Le 6 juin*) : **LE RAPPORT DE M. LÉON BOURGEOIS SUR LA CONFERENCE FINANCIÈRE INTERNATIONALE ADOPTÉ PAR LA SOCIETÉ DES NATIONS.**

(*Le 27 juin*) : **CE QUE LES ALLEMANDS OFFRENT DE PAYER POUR LES DOMMAGES MATERIELS CAUSÉS EN FRANCE.**

(*Le 25 juillet*) : **L'HISTOIRE OFFICIELLE DE LA CONFERENCE DE SPA.** — (A) Les communiqués alliés. — (B) Les communiqués allemands. — (C) Les annexes.

(*Le 25 Août*) : **LA LETTRE DU GÉNÉRAL WRANGEL AU GÉNÉRAL DENIKINE.**

(*Le 5 Septembre*) : **AVANT LA CONFÉRENCE FINANCIERE INTERNATIONALE DE BRUXELLES :** Le rapport d'introduction. — Le rapport présenté par l'expert français, M. Charles Gide. — Les principaux passages du rapport présenté par l'expert suédois, M. Gustav Cassel.

(*Le 12 Septembre*) : **LES FRONTIÈRES ORIENTALES DE LA POLOGNE.** — Texte intégral de la Déclaration du Conseil Suprême du 8 décembre 1919, avec carte officielle.

(*Les 8 et 15 Août, le 16 Septembre et le 3 Octobre*) : **LE DOSSIER OFFICIEL DES CONVERSATIONS ENTRE LONDRES ET MOSCOU ET ENTRE VARSOVIE ET MOSCOU. — LA REPRISE DES RELATIONS COMMERCIALES; L'ARMISTICE AVEC LA POLOGNE. - LA CONFÉRENCE DE MINSK ET LA QUESTION WRANGEL.**

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Banque Nationale de Crédit s'est réunie sous la présidence de M. Eugène Raval, le jeudi 7 octobre à 11 heures du matin à la Salle des Ingénieurs Civils, 19, rue Blanche, dans le but de constater la régularité de la souscription aux 400.000 actions nouvelles émises dernièrement, ainsi que la sincérité des versements effectués par les souscripteurs. Elle a été également appelée à ratifier les modifications aux statuts qui sont la conséquence de cette augmentation de capital.

M. Emile Level, directeur général de la « Banque Nationale de Crédit », a annoncé aux actionnaires que, conformément à l'autorisation donnée au Conseil lors de l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin dernier, il avait été procédé dans les conditions fixées, à l'émission de 400.000 actions de francs : 500 nominal, portant le capital de la Société à 500 millions de francs.

L'opération a été effectuée avec un succès complet.

Les souscriptions à titre irréductible ont absorbé la presque totalité des actions émises et il n'a même pas été possible, au regret du Conseil, d'attribuer une action à chacune des demandes à titre réductible.

Le Conseil d'administration se félicite d'avoir réalisé cette opération.

La situation de la Banque est très forte.

Avec son capital actuel de 500 millions de fra[nc] dont 125 millions appelés, 70 millions environ vers[és] par anticipation et environ 90 millions de réserv[e] elle offre à ses déposants une large surface de séc[u]rité et elle peut, avec la prudence et dans la mesu[re] que les circonstances comportent, continuer à prêt[er] son concours à sa clientèle commerciale et indu[s]trielle.

Il a été donné lecture de l'acte de déclaration [de] souscription et de versement reçu par Me Dufour, [no]taire, le 23 septembre 1920, au sujet de l'augmentati[on] de capital de la Banque.

L'assemblée générale a voté à l'unanimité les de[ux] résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée générale reconnaît sincère et vérita[ble] la déclaration de souscription et de versement fa[ite] suivant acte passé devant Me Dufour, notaire à P[a]ris, le 23 septembre 1920, concernant les 400.000 [ac]tions nouvelles de 500 francs chacune, émises à tit[re] d'augmentation de capital en suite des décisions [de] l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 1920.

Par suite le capital social est définitivement po[rté] à 500.000.000 de francs.

Deuxième résolution

L'assemblée générale constate que, comme cons[é]quence de cette augmentation de capital, les modific[a]tions apportées aux statuts par l'assemblée génér[ale] extraordinaire du 16 juin 1920 se trouvent mainten[ues] définitives.






LES NOUVELLES FRONTIÈRES DE LA POLOGNE

Le lecteur soucieux de son propre repos et le celui de l'Europe est prié de jeter un coup l'œil sur la carte ci-contre.

Il y verra d'abord la frontière polonaise telle qu'elle fut arrêtée par la Conférence des ambassadeurs, le 8 décembre 1919. Cette frontière est qualifiée d'ethnographique, c'est-à-dire que l'on a de grands doutes sur le caractère polonais des territoires situés plus à l'est.

Il y verra en même temps le tracé de la nouvelle frontière imposé à Riga par la délégation polonaise. C'est ce tracé qui devra retenir son attention.

La nouvelle frontière part en effet de la Dvina, au point où la Lettonie rencontre la Russie, et s'en va gaiement vers le sud à travers des territoires russes, suivant d'abord l'ancienne limite entre les provinces de Vilna et de Witebsk, puis contournant à l'ouest la province de Minsk, piquant enfin droit vers le Zbrucz de manière à laisser aux mains des Polonais une partie du chemin de fer Baranovitchi-Rovno.

Voilà pour le côté russe de l'affaire. Voici maintenant l'aspect lithuanien. On sait que la frontière orientale de la Lithuanie n'est pas encore tracée. Voulant délimiter la zone d'action des forces lithuaniennes, l'Etat-major du Maréchal Foch a dû se borner à tirer une ligne droite que l'on peut voir sur la carte. Mais quoi qu'il en soit, le nouveau tracé imaginé par la Pologne a pour effet de créer au nord une sorte de bec de canard qui supprime tout point de contact entre la Lithuanie et la Russie. C'est un peu comme si la France avait entrepris d'isoler la Belgique de l'Allemagne en annexant purement et simplement toute la rive gauche du Rhin.



On allègue il est vrai qu'il ne s'agit là que d'une ligne d'armistice. De même, on nous affirme que le gouvernement polonais n'a aucune responsabilité dans l'entreprise menée par le général Zeligowski à Vilna.

Va pour le second point. Quant au premier, on nous la baille belle. Il s'agit si peu d'une ligne d'armistice que pour justifier cet étrange prolongement du territoire polonais vers le nord, les délégués polonais de Riga ont affirmé qu'ils ne songeaient qu'à obtenir, par la Dvina et Riga, un nouveau débouché de la Pologne sur la mer. L'objet de cette explication paraît être de rassurer les Lithuaniens, qui déjà se voient étranglés par ce nouveau bras tentaculaire de la Pologne jeté autour de leur cou. Mais il apparaît de toute façon que, dans l'esprit de la délégation polonaise, cette extension jusqu'à la Dvina a un caractère permanent.



La vérité semble être qu'ayant triomphé des armées rouges, la Pologne reprend aujourd'hui sa politique d'expansion au point où elle l'avait laissée en mai dernier. La seule différence est qu'elle s'avance un peu moins vers Kiev et un peu plus vers le Nord. Le résultat sera le même. Cet impérialisme fera de la Russie, probablement unie à certains pays baltiques, l'ennemie irréconciliable de la Pologne.

Sans doute les Polonais ont eu à se plaindre des Lithuaniens comme des bolchevistes. N'assure-t-on point que 1.500 Polonais ont été massacrés cet été à Vilna ? Mais si légitimes que soient les précautions ou même les représailles, rien ne justifie une politique qui aura pour conséquence, si l'on n'y prend garde, de bouleverser l'Europe centrale et de mettre la Pologne elle-même à la merci d'une tenaille russo-allemande.

C'est de quoi feront bien de s'aviser en temps utile les hommes d'Etat de la Petite Entente, comme ceux de la Grande. On verra plus loin l'espoir qu'exprime M. Take Jonesco de réconcilier la Pologne avec la Tchéco-Slovaquie et de la faire recevoir dans la nouvelle alliance des Etats de l'Europe centrale. Mais pareil espoir demeurera nécessairement chimérique si la Pologne s'obstine à provoquer délibérément le sentiment national russe. D'un par-



Les frontières ethnographiques de la Pologne, telles qu'elles furent arrêtées par la " Conférence des Ambassadeurs " le 8 Décembre 1919, et celles que la Délégation Polonaise vient d'imposer aux Russes, à Riga.

Les premières frontières, « les ethnographiques », sont indiquées sur notre carte par la ligne hachurée ; les secondes, « celles de Riga », par la ligne en pointillé qui part de la Dvina, laisse Pinsk et Rovno à l'ouest pour aboutir au Zbrucz. La troisième ligne que l'on remarque sur la carte et qui va de Dwinsk à Grodno est la ligne dite « ligne Foch », qui, théoriquement, formait la frontière militaire de la Lithuanie.

tenaire aussi compromettant, ni les Tchéco-Slovaques, ni les Roumains eux-mêmes ne voudront jamais.

Les pays de la Grande Entente, et notamment la France, commettraient de leur côté une faute grave en se bornant à des protestations de pure forme. Assurément la responsabilité de la France est à couvert depuis le jour où, les bolchevistes reculant devant Varsovie, elle invita la Pologne à n'émettre aucune exigence territoriale inadmissible pour la Russie de demain. Faute de bien connaître les Polonais, elle crut toutefois pouvoir les engager à dépasser au besoin, dans leurs opérations militaires, la limite ethnographique de décembre 1919. Conseil périlleux, on le voit bien désormais, et qu'il faut racheter par une intervention vigoureuse. Il n'y va pas seulement de notre sécurité à tous, mais du renom de la politique française.

Philippe MILLET.

LA VALISE ENTR'OUVERTE

Le Quai d'Orsay, tel qu'il se trouve réorganisé par les dernières nominations, présente un tableau assez réussi. Le besoin s'impose-t-il d'y ajouter une ombre ? On parle — mais on doit se tromper — de confier la place de sous-directeur d'Europe, devenue vacante depuis la désignation de M. Laroche comme Directeur-adjoint, devinez à qui ? à M. Clément Simon.

Ne suffit-il donc pas à cet agent d'avoir brillamment débuté à la Conférence internationale pour la répression de la traite des blanches ? d'avoir laissé des souvenirs inoubliables à Constantinople ? à Santiago du Chili ? à Lima ? d'avoir remporté les plus étonnants succès à Prague, en qualité de Haut-Commissaire ? Prétendrait-il maintenant asservir à ses caprices et régenter de sa mauvaise humeur la plus importante sous-Direction du Quai d'Orsay ? N'est-il point quelque part sur la planète un lieu de repos où M. Clément-Simon puisse impunément soigner son estomac, sans risquer de compromettre les intérêts de la France ?



M. Georges Leygues vient de signer un décret modifiant le barême des frais de voyage et de transport de mobilier des agents diplomatiques et consulaires rejoignant leur poste. On aurait souhaité que les majorations fussent plus importantes : elles ne sont guère que de 25 à 30 % sur les anciens tarifs. Par ce temps de vie chère, c'est assez maigre. Une sérieuse amélioration par contre est le remboursement de la perte au change sur les frais d'emballage du mobilier. Mais, avant tout, une refonte totale des décrets et des circulaires innombrables et contradictoires réglant le statut, les traitements, et les indemnités des agents s'impose d'urgence, si l'on ne veut pas que consuls et diplomates continuent à déserter en masse la Carrière. A cet égard, l'augmentation du nombre de places attribuées au prochain concours d'admission n'est pas un remède : le niveau des candidats est déjà médiocre. Il baissera bien davantage, si l'on n'offre pour tout appât aux futurs élus que des traitements de famine, et des garanties d'avancement des plus précaires.



Le baron Giesl, qui fut chargé en 1914, en qualité de ministre d'Autriche-Hongrie à Belgrade, de remettre l'ultimatum à la Serbie, et de repousser comme insuffisante la réponse serbe, est rentré dans la vie privée, et réside dans ses propriétés à Radkersbourg en Yougo-Slavie. Il a assisté récemment à un service religieux donné pour l'anniversaire du roi Pierre de Serbie. Est-ce du repentir ou de l'opportunisme ?



M. Piccioni, Directeur des archives était l'homme le plus minutieusement exact du Quai d'Orsay. Sa journée commençait régulièrement par la visite de son coiffeur, qui pénétrait chez lui à son petit lever, et qu'il a habitué, non sans peine, à régler sa montre à une minute près. A dix heures tapant, M. Piccioni traversait la rue de Constantine pour se rendre à son bureau ; il la retraversait de nouveau à midi, puis à trois heures, puis à six heures et demie.

Dans toute son existence, M. Piccioni n'a été en retard qu'une seule fois : pour prendre sa retraite.



MM. Urrutia et Rrestrepo ont été nommés membres de la délégation colombienne à l'Assemblée générale de la Société des Nations.



Le comte Czernin, ancien ministre des Affaires étrangères de S. M. l'Empereur d'Autriche, se porte comme candidat démocrate à l'Assemblée nationale, dans une des circonscriptions de la ville de Vienne.



Il avait été question, ces temps derniers, d'une mission à Londres de S. E. Ali Kemal bey, qui fut ministre de l'Instruction publique dans le premier ministère Damad Férid. Cette mission serait retardée... sine die.

Par contre, S. E. Rizza Teufik bey, l'un des délégués ottomans à la paix de Sèvres, celui que l'on appelle : « le Philosophe », est arrivé à Paris et serait prochainement chargé d'une mission en Angleterre et en Amérique.

Ambassades et Consulats

AMBASSADES : *Le Vicomte Ischii, ambassadeur du Japon à Paris a présenté ses lettres de créance à M. Millerand. — M. de Fontarce, ministre plénipotentiaire, est mis par le gouvernement français à la disposition du gouvernement monégasque. — M. Cillière est nommé ministre de 1re classe. — M. Gaillard, consul général, est chargé de l'Agence de France au Caire. — M. Couget, actuellement à Prague, a été nommé ministre de 1re classe. — M. de Cherisey a été nommé délégué français à la Commission des réparations à Sofia. — M. Clement-Simon, conseiller d'ambassade a été chargé de mission. — M. Corbin, secrétaire d'ambassade a été nommé chef du service d'information et de presse. — M. Cunighan Grant, ministre de Grande-Bretagne à Lima, a présenté ses lettres de créance. — Le baron Aliotti serait nommé ministre d'Italie à Washington en remplacement de M. Avezzana. — Mgr Schieppa, nonce apostolique en Hongrie, a présenté ses lettres de créance à l'amiral Horthy. — Le général Savof est désigné comme ministre plénipotentiaire de Bulgarie à Paris. — M. Malcoln Arnold Robertson a été nommé Haut-Commissaire de Grande-Bretagne à la Commission interalliée de Rhénanie. — M. de Cuverville, chef d'escadrons de cavalerie, est nommé attaché militaire à l'ambassade de France à Madrid.*

CONSULATS : *M. Vautier a été chargé du vice-consulat de France à Lvoff. — M. Saugen a été nommé au Consulat de France à Odessa. — M. de Mouy, au Consulat de France à Porto. — M. Robert du Gardier, Consul de France a été nommé sous-chef de bureau à l'administration centrale. — M. Berteaux, Consul général, a été nommé chef du bureau du chiffre. — Le consul et le vice-consul de Russie à Kirin (Mandchourie) auraient été capturés par des soldats chinois. — Le baron de Vaux est nommé consul général de France à Stuttgart. Les journaux allemands font remarquer à ce sujet que la France n'avait en Wurtemberg avant la guerre qu'un simple consul, et non un consul général.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

BOLCHEVIKS ITALIENS

Le camarade Lénine, lors du dernier Congrès de la IIIe Internationale à Moscou, a accordé sa consécration au périodique *Ordine Nuovo* (L'ordre *nouveau*) de Turin, qu'il a déclaré l'interprète le plus fidèle de la pensée communiste dans les termes que voici : « En ce qui concerne le Parti socialiste italien, le IIe Congrès de la IIIe Internationale trouve fondamentalement justes la critique de ce Parti et les propositions pratiques qui ont été publiées comme les directives de la section turinoise au Conseil National du Parti socialiste italien par le journal *l'Ordine Nuovo* du 8 mai 1920, et qui correspondent intégralement à tous les principes fondamentaux de la IIIe Internationale. C'est pourquoi le IIe Congrès de la IIIe Internationale prie le Parti socialiste italien de convoquer au plus tôt un Congrès extraordinaire pour examiner les propositions et toutes les décisions des deux Congrès de l'internationale communiste, particulièrement en ce qui concerne le Groupe Parlementaire et les éléments non communistes du Parti. »

Cette décision du Congrès de la IIIe Internationale a donné une valeur politique considérable au groupe de l'*Ordine Nuovo*, jusque-là tenu plutôt en suspicion et autour duquel le Groupe Parlementaire et les dirigeants du Parti socialiste avaient organisé la conjuration du silence.

Que veut donc l'*Ordine Nuovo* et quels sont ses rédacteurs?

I

Antonio Gramsci, secrétaire de rédaction et, de l'avis de tous, le chef de groupe, a raconté comment naquit le journal qui est hebdomadaire : « En avril 1919, lorsque nous avons — à trois, quatre ou cinq — décidé la publication de ce périodique, l'unique sentiment qui nous unissait dérivait d'une vague passion, d'une vague culture prolétarienne. Nous voulions agir, agir, agir. Nous nous sentions mal à l'aise, sans orientation. L'un de nous qui était un technicien dit : « Il faut étudier l'organisation de l'usine en tant qu'instrument de production : nous devons consacrer toute notre attention aux systèmes capitalistes de production et d'organisation, et nous devons travailler à concentrer l'attention de la classe ouvrière sur cet objet. » Un autre dit : « Il faut étudier ce qui se passe dans les masses ouvrières. Existe-t-il en Italie, comme institution de la classe ouvrière, quelque chose qui puisse être comparé au Soviet, qui soit de même nature ? Quelque chose qui nous autorise à affirmer ceci : le Soviet est une forme universelle, ce n'est pas un organisme russe, uniquement russe ; le Soviet est la forme sous laquelle, partout où il y a des prolétaires en lutte pour conquérir l'autonomie industrielle, la classe ouvrière manifeste sa volonté d'émancipation; le Soviet est la forme d'auto-gouvernement des masses ouvrières ; il existe un germe, une velléité de soviétisme en Italie, à Turin, un germe de Soviet : c'est la Commission interne. En étudiant cette institution ouvrière, nous faisons une enquête, nous étudions en même temps l'usine capitaliste, considérée comme la forme nécessaire de la classe ouvrière, comme un organisme politique, comme le « territoire national » de l'auto-gouvernement ouvrier. »

C'était là une conception neuve, mais qui ne s'imposa qu'après le septième numéro de la première année. L'article éditorial, dû à la collaboration de Gramsci, Terraccini et Togliatti, s'exprimait ainsi : « L'Etat socialiste existe déjà en puissance dans des organismes sociaux caractéristiques de la classe ouvrière exploitée... Le Parti socialiste et les Syndicats professionnels ne peuvent absorber toute la classe ouvrière. Ils ne s'identifieront pas immédiatement avec l'Etat prolétarien... Les Commissions intérieures sont les vrais organes de démocratie ouvrière qu'il faut faire sortir des limites imposées par les employeurs. Développées et enrichies, elles devront être demain les organes du pouvoir prolétarien qui remplacera le pouvoir capitaliste dans toutes ses fonctions utiles de direction et d'administration. »

Le grain ainsi semé leva aussitôt. Les collaborateurs de l'*Ordine Nuovo* furent invités à faire des causeries dans les cercles d'éducation, dans les assemblées d'usine, dans les réunions de Commissions internes. Développer ces commissions, tel fut le programme de l'*Ordine Nuovo* qui fut nommé : « le journal des conseils d'usine ». Les ouvriers turinois lurent avec passion cette feuille, qui chatouillait leur ambition et leur esprit de corps et qui leur montrait que le prolétariat piémontais était à l'avant-garde de la révolution et laissait derrière lui Milan, encore entachée d'esprit démocratique et de collaborationisme.

Entre Turin et Milan existe une profonde différence de caractère et de traditions. Turin ne possède pas de petite bourgeoisie et a, en revanche, un prolétariat très fort, tout entier industriel, venu en majorité de loin, à peu près déraciné, porté à l'émeute, avec un faible sentiment de la famille. Milan, au contraire, est une ville de petits bourgeois, où l'idée démocratique repose sur des raisons économiques et sur une tradition profonde. A Turin on est conservateur ou révolutionnaire; à Milan, les partis modérés triomphent souvent.

L'idée des Conseils d'usine (*Consigli di Fabbrica*), du reste s'étendait hors de Turin. Mais c'est à Turin que fut livrée sa première bataille: une grève générale des métallurgistes piémontais qui dura de longs jours, appuyée en vain par la grève générale et au cours de laquelle industriels et ouvriers, réunis dans des associations solides, se combattirent à fond. C'était en avril dernier. Un an avait suffi pour que l'idée lancée par le petit hebdomadaire entraînât des milliers d'hommes, dont la majorité ignorait jusqu'au nom, à consentir pour elle les plus grands sacrifices. Les ouvriers furent battus. Mais l'idée et le groupe s'étaient affirmés. A cette occasion, de nombreux rédacteurs des grands journaux s'avisèrent de l'existence de l'*Ordine Nuovo* et le signalèrent comme le responsable moral du grand mouvement qui venait d'inquiéter le pays.

II

Les hommes de premier plan de l'*Ordine Nuovo* se nomment Gramsci, Tasca, Togliatti, Terracini. Ils ont trente ans; quelques-uns n'ont pas plus de vingt-quatre ou de vingt-six ans. Ils sortent de la petite bourgeoisie. Tasca est professeur, Gramsci étudiant ès lettres.

L'âme du journal, c'est Gramsci. Quelqu'un qui le connaît bien m'en fait le portrait que voici.

Gramsci est rédacteur à l'édition de Turin de l'*Avanti*, comme Togliatti. Venu de Sardaigne a Turin pour y faire ses études de lettres, il a été d'abord séduit par les mouvements de l'*Unità* et de la *Voce*. Mais dégoûté par la stérilité politique de ces mouvements d'intellectuels, il s'est inscrit au parti socialiste et a partagé son activité entre ses études et la propagande politique. En même temps qu'il se lançait dans la politique militante, à l'université il se spécialisait dans de subtiles

recherches glottologiques. Très pauvre, il vivait d'une bourse d'études et donnait des leçons particulières.

Il commença par être correspondant de l'*Avanti* à Turin, et révéla des dons de polémiste de premier ordre dans ses entrefilets turinois, qui ont une certaine saveur littéraire. Plongé de plus en plus dans la politique, il renonça à passer sa thèse de docteur ès lettres.

Il prit la direction du *Grido del Popolo* en 1917-18, et de ce journal de cancans, il fit une véritable revue de culture, dans laquelle parurent de suite des traductions de Lenine et de Trostky et la première ébauche d'une conception maximaliste qui faisait de la Russie le centre des espérances prolétariennes et de la nouvelle histoire.

Son action de propagande lui procura de nombreuses sympathies. Mais solitaire et silencieux, il continua à travailler sans chercher à se faire connaître et souvent son travail servit à la gloire d'autrui. Il était animé par une grande ferveur morale et un certain pessimisme. Le soir il rassemblait autour de lui des ouvriers qui ne pouvaient s'instruire et cherchait à les cultiver et surtout à faire d'eux des êtres sincères et d'une haute moralité, par une action inlassable, désintéressée, obscure. Il n'a jamais eu une « situation » dans le parti ; il ne pense pas à des candidatures, il n'en acceptera jamais, mais par sa droiture et son intransigeance, il domine la section socialiste de Turin et il a à sa disposition l'édition de Turin de l'*Avanti.* Il est la terreur des arrivistes et des bureaucrates du Parti, auxquels il s'impose par ses idées et son désintéressement. Il fait partie de l'opposition au Groupe parlementaire et à la C. G. T.

Tasca est professeur, et d'après une polémique récente avec Gramsci qui s'est déroulée dans l'*Ordine Nuovo*, il apparaît comme un intellectuel qui n'est pas en contact avec la masse ouvrière, mais se prépare à la conquête de quelque place dans le Parti, que, par un ordre du jour assez habile, il a préservé du schisme lors d'un récent Congrès.

Togliatti a été interventionniste. Il a combattu ailleurs qu'à l'arrière-front, mais il est revenu des tranchées bolchevik. On le dit sincère et c'est un homme cultivé. Il a lui aussi abandonné ses études pour se donner tout entier au Parti.

Je ne sais rien d'important sur le compte des autres, qui sont, comme ceux dont je viens de parler, des *hommes nouveaux.*

III

L'idée fondamentale de l'*Ordine Nuovo*, celle des Conseils d'usine est vue d'un mauvais œil : 1° par les députés socialistes, 2° par les chefs syndicalistes.

En effet, elle tend à donner une représentation directe aux ouvriers *qui coïncide avec le travail de l'usine* et par suite comporte l'exclusion du député, qui est un élément étranger à l'usine. Elle tend également, bien plus, elle exige que les électeurs soient *tous les ouvriers, même les non-syndiqués*, rompant ainsi avec les privilèges et les organisations ouvrières déjà existantes, et par suite avec les intérêts qui se sont cristallisés autour d'elles.

Au lieu de représentants nationaux par catégories (métallurgistes, sidérurgistes, gens de mer, etc...), le système des Conseils d'usine crée des représentants directs, issus de l'équipe, de l'atelier même, représentants connus des ouvriers, en contact quotidien avec eux, révocables au gré de leurs électeurs. Dans ce sens, l'idée des Conseils d'usine, dont les applications s'étendent aux cultivateurs, est un syndicalisme plus syndicaliste que le syndicalisme d'aujourd'hui, et elle hérite du syndicalisme et de Georges Sorel l'antipathie pour les parlementaires et les ouvriers démagogues.

On ne peut prophétiser à quoi conduira, et si même durera, cette idée des Conseils. Mais on peut du moins affirmer qu'en soi et grâce aux hommes qui la soutiennent, elle est la plus vivante, la plus efficace et la plus active dans les masses.

Giuseppe PREZZOLINI.



Variétés

WELLS CHEZ GORKI

Wells vient d'arriver à Petrograd. Ce n'est pas un voyage facile dans les circonstances présentes et on peut rêver un déplacement plus aisé et une villégiature plus engageante. Si on vous demandait : « Où voudriez-vous passer une partie de cet automne? » vous ne choisiriez probablement pas la perspective Newski. Mais Wells est habitué aux voyages qui sortent de l'ordinaire. Il se risque dans le temps et dans l'espace pour voir du nouveau. Or, certainement à Petrograd il en verra. Souhaitons cependant qu'il ait emporté avec lui cet excellent instrument visuel que représentent les yeux de M. Britling. Il ne doit pas être commode — à ce qu'on raconte — de se loger dans l'ancienne capitale de toutes les Russies. Cette préoccupation n'a pas arrêté Wells : il a sur place un correspondant dont il sera l'hôte ou qui lui assurera un logis. Il saura se contenter, en tous cas, de ce qu'on lui offrira.



Quel est le but de ce déplacement ? Il faut qu'il ait eu une raison sérieuse de se mettre en route. Wells est, en effet, très occupé. Je me souviens que pendant la guerre il avait été question de le faire venir en France. Sa tournée sur le front avait été préparée comme il convenait pour un visiteur de cette importance. Toutes les difficultés avaient été aplanies, notamment celle qui résultait de sa connaissance insuffisante de notre langue. Un interprète aurait été mis à sa disposition. On attendait Wells. Mais tandis que Kipling a passé sur les lignes quelques semaines dont il a tiré le parti utile que vous savez — on n'a pas oublié ses témoignages qui eurent tant de succès, — Wells, à ma connaissance du moins, n'a pas paru. Son travail l'a retenu en Angleterre. Il avait tant d'ouvrage sur le métier. Peu d'auteurs fournissent un effort comparable au sien. Il écrit avec une fécondité heureuse et inlassable. Il écrit, il a beaucoup à écrire non pas à tant la ligne, mais à tant le mot. Ce qui ne veut pas dire qu'il rédige des télégrammes. Il a une manière à lui qui n'a rien de télégraphique ni de laconique à telles enseignes qu'en réduisant ses livres d'un bon tiers, on obtiendrait presque toujours un résultat excellent. La plupart de ses ouvrages gagneraient à cette réduction. Wells, comme on dit dans les journaux, ne fait pas court. Ecrire est la forme naturelle de son activité intellectuelle, sa raison de penser et d'être. Quand je ne parle pas, je ne pense, avouait Numa Roumestan. Lorsque je n'écris pas, pourrait confesser Wells, je ne pense pas. La plume à la main, il s'abandonne à sa pensée qui aborde tous les sujets importants : elle en fait le tour, y pénètre et

s'y arrête avec une virtuosité remarquable. Il y a un je ne sais quoi de cursif dans l'expression des spéculations et jeux de son esprit et de son imagination. Sa philosophie et même sa métaphysique ne présentent pas un tout coordonné — par exemple dans *First and Last Things* — ou si vous voulez un de ces systèmes longuement et solidement déduits. Elles valent par le mouvement qui souvent donne l'impression d'être un peu flottant et qui aussi, par compensation, s'agrémente de saillies, d'images inattendues, de pointes d'humour excellent. Cette manière rappelle, à certains égards, l'éloquence de Lloyd George. Elle est en tous cas fort piquante.



Qui donc Wells va-t-il retrouver à Petrograd? Qui est son correspondant, son hôte ? Maxime Gorki en personne. Ils se connaissent; ils se sont rencontrés pour la première fois, voici une quinzaine d'années environ, si je ne me trompe, dans des circonstances curieuses. En ce temps-là, Gorki, en débarquant à New-York, y éprouvait la rigueur des lois de cet Etat. Il était arrivé avec une compagne et s'était fait inscrire : *Gorki and wife.* Les autorités là-bas n'admettent pas l'union libre et, si elles ne confisquent pas les épouses en contrebande, elles expulsent le couple non marié, avec tranquillité. Gorki, se voyant refuser la libre pratique matrimoniale à New-York, dut se réfugier dans l'île voisine de Long Island. Il eut la chance, dans cette mésaventure infinie, de recevoir l'hospitalité très accueillante d'un M. Martin, habitant de l'île. Ce M. Martin appartenait à la Société fabienne — la fameuse société socialiste qui compte encore parmi ses membres Bernard Shaw et Sidney Webb. Wells — alors en Amérique — était en sympathie et en communion d'idées avec ce groupe; depuis il s'est brouillé avec Sidney Webb dont il a fait un portrait désobligeant dans son *Nouveau Machiavel.* C'est chez M. Martin qu'il a vu Gorki, l'a apprécié et s'est lié avec lui. Aussi le voyage à Petrograd nous apparaît comme la conséquence lointaine du meeting de Long Island.

Les raisons d'amitié ne l'expliquent pas entièrement. Le plaisir seul de retrouver Gorki n'aurait sans doute pas décidé Wells à se rendre à Petrograd. Vous pensez bien que le grand attrait, le motif irrésistible, c'est l'occasion offerte d'aller voir sur place la révolution russe et de regarder de près les hommes qui la dirigent. A priori on peut affirmer que Wells a été intéressé à l'extrême par l'expérience violente qui se poursuit là-bas et qu'il n'a cessé, depuis le début, de regarder d'un œil sympathique. Quelle est, en effet, la position de son esprit par rapport à l'événement? Ou plutôt quelles étaient ses opinions, ses tendances quand la révolution a éclaté? Il nous l'a dit tout au long dans *Choses premières et dernières*, dans *Dieu l'invisible roi*, comme aussi en partie dans *The Research Magnificent* et un peu dans *M. Britling y voit pleinement.*

D'après lui, le fait capital de l'histoire de l'homme, comme il l'écrit, c'est l'éveil chez l'individu d'un sentiment de solidarité avec ses semblables. Ce sentiment entraîne l'espoir d'une collaboration efficace et puissante de l'individu et de l'espèce. C'est une synthèse nouvelle par la conscience que prend chaque homme du rôle nécessaire qu'il joue dans la collectivité humaine. Les instincts, les illusions de l'individualisme ont masqué à l'homme son but, sa loi véritable. Quand son erreur se dissipe il aperçoit nettement qu'il n'est plus isolé et qu'il tient par toutes les fibres de son être à ce tout vivant et magnifique qu'est l'Espèce, dont l'esprit est Dieu lui-même, Dieu l'invisible roi. Les hommes sont amis et solidaires par un lien réel. Nous participons tous à la même pensée, au même sang, à la même vie. Nous avons le même ancêtre; nous aurons les mêmes descendants. Les Montaigus et les Capulets sont tous condamnés à s'allier « par le mariage ». La solidarité humaine est une réalité et une nécessité. Cette croyance nous conduit à rechercher sous quelle forme cette solidarité se manifestera le mieux pour le plus grand bien de l'Espèce. Le système économique qui assurera aux hommes le bénéfice de cette solidarité, c'est le socialisme. Il subordonne la volonté égoïste de l'individu au bien-être de la collectivité. Wells disait : « Je salue de loin le jour où s'organisera sur la terre l'Etat mondial civilisé ». Aussi jugez avec quelle curiosité émue et pathétique l'écrivain anglais a regardé le mouvement, l'élan russes tendant à libérer non seulement la Russie, mais le monde entier. Cette force mystique devait séduire Wells. Pourtant, pouvait-elle le retenir longtemps? Wells n'est pas un socialiste vraiment orthodoxe. Il répudie la lutte des classes, il ne professe pas la religion marxiste. Or, la Russie, le *mir*, c'est-à-dire la communauté paysanne russe, était le suprême espoir et la suprême pensée de Marx; — elle devait être, le jour où elle se mettrait en révolution le point de départ d'une évolution communiste. Ces paroles sont de Marx, en 1882, dans la première édition russe du *Manifeste Communiste.* Ainsi, par anticipation, Wells désavouait ce qui est l'erreur même de la révolution russe et du bolchevisme. Il estimait faux, archifaux le socialisme économique et fataliste. « L'idée de la lutte de classes est diamétralement opposée au socialisme d'aspiration religieuse dans lequel s'inscrivent mes activités générales ». Wells continuait : « Organiser la concurrence confuse et fiévreuse, les duperies, l'envie et la haine actuelles de façon à n'avoir plus que l'antagonisme et la haine réciproque de deux grandes classes sociales — voilà ce qui, à mettre les choses au mieux, n'avancera que bien peu le règne de l'amour ». Et je demanderai de citer le passage qui précise la Vision de la Salente socialiste qu'il bâtit : « Le socialisme de ma foi... voit les grandes masses humaines élevées au-dessus des préoccupations sordides et immédiates, au-dessus des difficultés matérielles qui les diminuent et de l'ambiance médiocre qui les entrave, devenues capables de comprendre un noble effort et d'y collaborer. Il y voit les ressources de la terre bien gérées, économisées, employées avec une habileté scientifique, en vue du maximum de rendement. Il voit des villes magnifiquement construites, des voies de communication largement ouvertes, une race d'êtres noblement élevés, instruits et éduqués, et la paix et la liberté régnant d'une extrémité à l'autre de la terre. »



Telle était la vision de Wells. Aura-t-il la même à Petrograd et à Moscou? Poésie et réalité ! Peut-être aussi aujourd'hui a-t-il changé d'idées et de points de vue, sa pensée est changeante. On s'en est aperçu pendant la guerre, après avoir été jusqu'auboutiste — comme l'œil de Britling — un beau jour il a rêvé de Stockholm et de ses conférences. Que sortira-t-il pour nous de son séjour en Russie? Comme il est honnête, loyal et, malgré le tour de son imagination hardie, très « *matter of fact* » il nous rapportera un livre du plus vif intérêt, un livre ou plutôt une série, le cycle Lénine.

Joseph GALTIER.

OU EN EST LA PETITE ENTENTE

Déclarations de M. Take Jonesco

Les pourparlers engagés en vue de la constitution définitive de la Petite Entente continuent activement. C'est à la Roumanie qu'incombait tout naturellement la tâche de mener ces négociations, car elle est, de tous les pays devant constituer la Petite Entente, le seul à entretenir des relations également cordiales avec tous les membres de l'alliance en formation; le seul aussi à n'avoir pas de sérieux conflits d'intérêts avec ses voisins alliés. Aussi M. Take Jonesco, ministre des Affaires étrangères de Roumanie, a-t-il compris que son rôle est de servir de trait d'union entre les uns et les autres : c'est à quoi s'applique, l'homme d'Etat roumain.

L'œuvre à accomplir présentait deux parties bien distinctes : acquérir à la Petite Entente l'approbation de la Grande Entente, et concilier les intérêts divergents des Etats directement intéressés. Dans la première catégorie entrent la France, l'Italie et l'Angleterre; dans la seconde, la Pologne et la Tchéco-Slovaquie. A cela s'ajoute un corollaire qui regarde particulièrement la Roumanie, à savoir : la question de la Bessarabie. Pour la Roumanie, cette question est définitivement close par le retour de cette province à la nation roumaine dont la Russie l'avait autrefois détachée pour l'annexer. Cependant, il s'agit de savoir si ce pays ne pourrait obtenir, contre certains avantages à déterminer par des pourparlers directs, l'adhésion, garantie par la grande et la petite Entente, des Russes qui parlent au nom de la Russie de demain, à l'union de la Bessarabie avec la Roumanie.



Toutes ces questions, nous sommes allés les poser, pour l'*Europe Nouvelle*, à M. Take Jonesco. La réponse qu'a bien voulu y faire l'homme d'Etat roumain permettra de voir où en est, à l'heure actuelle, la constitution de la Petite Entente et quels obstacles il reste à surmonter.

La première question que nous avons soumise à M. Take Jonesco a été, naturellement : l'attitude de la France à l'égard de la Petite Entente. Nous n'avons pas ajouté : l'Angleterre, car le ministre roumain n'avait pas encore pris contact, à ce moment, avec le gouvernement britannique.

« La France, répondit M. Take Jonesco, a admirablement compris que ce qu'on appelle la Petite Entente ne peut être qu'utile à la cause de la paix, et de la civilisation, donc, à la cause de la France. Sans l'appui de la France, nous ne pourrions pas faire, — et nous ne voudrions pas faire la Petite Entente. En nous unissant entre nous, nous n'entendons pas nous éloigner de la France mais au contraire nous en rapprocher. Lorsque j'ai rencontré à Aix-les-Bains le président de la République, alors président du Conseil, je n'ai même pas eu à lui développer mes arguments. C'est lui qui a pris les devants en me disant que j'avais toute son approbation. Moi je lui ai demandé aussi son appui. Le gouvernement français me l'a promis, et il me le donne en ce moment même. »

— Et l'Italie ?

— L'Italie ne fait aucune objection à notre politique. Elle sait que notre entente laisse complètement en dehors la question du différend italo-yougoslave. Ce différend-là a le défaut de durer depuis trop longtemps. On aurait dû le régler avant la fin de la guerre mondiale. Il sera tout de même réglé. Il se peut que les pourparlers traînent longtemps; mais même s'ils étaient suspendus, ils devraient être repris plus tard, et il est impossible qu'à la fin ils n'aboutissent, car la guerre est inconcevable entre l'Italie et la Yougoslavie, et c'est pourquoi il ne reste que la transaction. Le jour où le différend sera réglé, ce sera un soupir de soulagement dans le monde entier. Nous n'avons ni le pouvoir ni le désir de donner des conseils à qui que ce soit. Mais je suis d'avis qu'il n'existe aucune question qui ne puisse être résolue entre voisins, s'ils mettent non seulement de la bonne volonté, mais, ce qui est plus rare, de la compréhension de la situation de l'autre. A ceux qui diraient qu'il ne faut rien faire en Europe centrale ou orientale tant que cette question n'aura pas été tranchée, je répondrais que le meilleur moyen de guérir une plaie n'est pas d'en laisser naître plusieurs autres. Or, si les cinq Etats victorieux ne finissent pas par s'entendre, il est à craindre qu'avec le temps et grâce aux pêcheurs en eau trouble, nous ne voyions d'autres différends surgir. Si cela arrivait, le différend italo-yougoslave ne serait amélioré en rien, mais l'Europe connaîtrait d'autres angoisses en plus. »

Nous posâmes à M. Take Jonesco la question des relations polono-tchèques.

« — Je ne me cache pas, répondit le ministre roumain, qu'il y a des difficultés dans la voie où je me suis engagé. Mais les intérêts à sauvegarder sont tellement grands qu'il est impossible que tous les intéressés ne se rendent pas compte de la nécessité de l'union. Aujourd'hui même, un Polonais très spirituel me disait qu'il y a des mariages d'amour et des mariages de raison. Il avait l'amabilité d'ajouter que l'union roumano-polonaise serait un mariage d'amour. Je lui ai répondu que je ne demande pas que tous les mariages de la Petite Entente soient dès le premier jour des mariages d'amour. Très souvent, l'amour vient après, et je connais beaucoup de mariages de raison qui sont devenus des idylles. Pour moi, j'ai une conviction tellement profonde, — qui est d'ailleurs conforme à la conviction du gouvernement français, — que l'entente entre la Tchéco-Slovaquie et la Pologne est une question vitale pour les deux pays, que, depuis des mois, j'en ai fait un des pivots de mon action politique. J'affirme que cela se fera, mais il m'est impossible de fixer des dates. »



Le moment était venu de prononcer le nom de la Bessarabie. M. Take Jonesco s'exprima avec franchise :

« La question de la Bessarabie est une question close. Je comprends qu'au début les patriotes russes aient en un mouvement de mécontentement pour ce qui leur avait paru un profit de la Roumanie sur le malheur de la Russie. Mais maintenant ils ne peuvent pas ne pas s'être rendu compte qu'il était impossible que l'unité nationale de la Roumanie, réalisée à l'Ouest, ne se fît pas aussi du côté de l'Est, du moment qu'à cause de la révolution le peuple de Bessarabie avait la possibilité de disposer de son sort. Je n'appréhende aucune difficulté de ce côté dans l'avenir. Je comprends aussi que les différents gouvernements russes qui luttent pour se faire une patrie n'aient pas encore eu le courage moral de reconnaître cet acte de justice historique et nationale. Nous n'avons pas plus profité du malheur de la Russie que la Russie n'a profité en 1812 et 1878 de notre faiblesse. Notre intention sincère, ainsi que celle

des Polonais, est de vivre dans les meilleurs rapports avec nos voisins de l'Est. La Russie est trop vaste pour regretter sérieusement des territoires qui n'étaient à elle que par la conquête et qui font partie du corps de ses voisins. J'ai toujours regretté quand quelques-uns de mes compatriotes se sont trop pressés de parler de trahison russe. La Russie a souffert plus que nous de la catastrophe qu'elle a provoquée dans le monde, et du moment qu'elle a souffert, nous n'avons pas le droit de lui reprocher les souffrances qu'elle nous a, à nous aussi, causées. Vous me demandez à quoi bon, dans ce cas, cette entente des cinq Etats qui garantit l'intégrité des territoires de chacun d'entre eux, puisque ce ne serait qu'un prolongement de la grande Entente d'Occident. Je vous réponds ouvertement: *Pour que certaines choses même justes, tout à fait justes, soient toujours respectées, il est bon qu'on sache qu'il est impossible de les détruire.* »

La dernière question que nous avons tenu à poser à M. Take Jonesco fut celle de l'attitude de la Petite Entente envers la Hongrie et la Bulgarie.

« Je ne vois pas la Hongrie venant signer une alliance destinée à assurer le maintien intégral du traité de Trianon. Donc, avec la Hongrie, pour le moment, il ne peut y avoir que d'excellents rapports de bon voisinage, mais non pas une entente politique. Quant à la Bulgarie, je n'en sais rien. Le président du conseil bulgare fait une tournée en Europe et il n'est pas exclu que la Bulgarie se mette définitivement sur le terrain du maintien du traité de Neuilly.

Mais en tout cas, je suis d'avis de traiter nos voisins vaincus avec de tels égards que nous leur facilitions l'oubli de leur situation d'avant la guerre, situation qu'ils ont perdue par leur propre faute. »

E. ALGAZY.



La Société des Nations

La Conférence financière internationale de Bruxelles *(suite)*. — La Conférence de Milan.

La Conférence financière a tenu séance plénière le 7 octobre à la Chambre des Représentants; les journées précédentes ont été consacrées aux travaux des commissions.

L'Assemblée plénière était après deux semaines de travaux presque aussi nombreuse qu'au premier jour. M. de Fleuriau, président de la Délégation française, qui avait été rappelé d'urgence à Londres, avait pu retarder son départ.

Les résolutions adoptées à l'unanimité par les commissions ont été mises aux voix. Chacun des présidents de commission, avant de donner lecture publique des résolutions, a fait une courte déclaration. Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité sans débat.

La Conférence financière publie le texte de ces diverses résolutions. Etant donnée leur importance, l'*Europe Nouvelle* en donnera sans doute des extraits dans ses « Sources et documents ». Il convient dès à présent de noter :

1° *Que la résolution relative aux finances publiques réclame :*

a) L'équilibre des budgets ;

b) Le renoncement à toute dépense extraordinaire non productive ;

c) La restriction des dépenses extraordinaires productives ;

d) La réduction stricte de toutes les dépenses d'armement, pour autant que cette réduction sera compatible avec le maintien de la défense nationale. *L'examen de la situation exposée par chacun des Etats représentés à la Conférence a permis, en effet, à celle-ci de constater qu'une moyenne de 20 % des dépenses nationales est encore consacrée aux armements et à la préparation de la guerre.*

2° *Que la résolution touchant le change, réclame :*

Qu'on mette un terme à l'extension de l'inflation.

3° *Que les résolutions sur le commerce international émettent une série de vœux ; elles demandent en particulier :*

a) Le retour à la paix ;

b) Le rétablissement de la bonne entente entre les nations ;

c) Le rétablissement graduel de la liberté du commerce ;

d) L'amélioration des transports internationaux.

4° *Que la résolution sur les crédits internationaux :*

Propose l'établissement d'une *Commission internationale sous les auspices de la Société des Nations* qui fixera de sa propre autorité la valeur en or des crédits qu'elle serait disposée à consentir.



Les Associations qui ont pour objet le progrès de la Société des Nations tiendront à Milan, du 12 au 16 octobre, une Conférence à laquelle participeront environ cent cinquante délégués appartenant à vingt-huit nations différentes. La séance d'ouverture aura lieu le dix octobre à 10 heures, au Palais Royal, sous la présidence du sénateur Ruffini, ancien ministre, professeur à l'Université de Turin. M. Tittoni, président du Sénat, lira un message du Conseil exécutif de la Société des Nations aux Associations représentées à la Conférence. Le comte Carlo Sforza, ministre des Affaires Etrangères et les chefs des délégations prendront ensuite la parole.

L'Association française pour la Société des Nations, dont le Président général est M. Léon Bourgeois, enverra à Milan une délégation composée de MM. Paul Appell, recteur de l'Université de Paris, l'amiral Fournier, d'Estournelles de Constant, sénateur; Justin Godart et Jean Hennessy, députés; les professeurs Aulard et de Lapradelle, A. Keufer, Léon Robelin, Georges Risler, Pierre Villard, J. Prudhommeaux, etc...

Les sujets suivants ont été mis à l'ordre du jour de la Conférence : 1° Constitution de l'Union des Associations pour la Société des Nations ; 2° Mesures propres à populariser l'œuvre de la Société des Nations; 3° La Justice internationale; 4° Les sanctions des décisions de la Société des Nations; Organisation militaire et désarmement; 5° La solidarité économique des Nations; 6° Les résultats déjà obtenus pour la Société des Nations; l'assemblée générale du 15 novembre 1920.

« L'EUROPE NOUVELLE » accueillerait avec plaisir les propositions des correspondants qui, dans chaque grande ville de France et de l'Etranger, aideraient à la diffusion de ses idées et lui gagneraient de nouveaux lecteurs. Pour toutes communications à ce sujet, s'adresser à la Rédaction de « L'EUROPE NOUVELLE ».

Le Courrier de Paris

Notre Enquête : L'influence réciproque de la Littérature :: :: Française et des Littératures Étrangères :: ::

LES PREMIÈRES RÉPONSES

Nous avons reçu de nombreuses réponses à notre enquête, et nous remercions vivement les écrivains qui ont, déjà, répondu à notre appel. L'intérêt de la consultation que nous avons ouverte a été compris. Nous nous félicitons de rencontrer, parmi les hommes de lettres, un accueil qui montre combien les questions soulevées sont importantes et, pour parler le langage d'à présent, « actuelles ».

Aussi bien ces questions n'intéressent-elles pas les seuls milieux littéraires, mais « l'esprit public », et nos lecteurs reconnaîtront-ils la portée du faisceau d'opinions que nous prenons à tâche de constituer.

Ci-dessous nous commençons la publication des premières lettres reçues.

Voici ce que pense, sur le sujet qui nous occupe, l'auteur des *Silences du colonel Bramble*, qu'intéressent particulièrement les littératures anglaise et italienne :

1° Avant la guerre, Wells, Kipling, d'Annunzio étaient très lus en France. Mais notre indifférence étonnait des étrangers illustres. Thomas Hardy, Henry James, Bernard Shaw, Barrie, Bennett, populaires dans leurs pays, n'étaient connus chez nous que d'un petit nombre.

La guerre a été pour nos éditeurs l'occasion de contacts utiles et les a rendus plus hardis. La Nouvelle Revue Française, l'Edition Française illustrée, publient des traductions souvent excellentes. Il faut louer Valéry Larbaud de nous avoir donné un Butler. Le Stevenson, le Meredith sont annoncés. Grasset va faire traduire Bennett. Dans quelques années, le lecteur français aura à sa disposition l'essentiel de la littérature anglo-saxonne.

Nous sommes moins heureux en ce qui concerne les Italiens. On a lancé Guido da Verona, qui connaît en Italie des succès de tirage certains, mais qui ne nous apporte rien. Nous n'avons ni Papini, ni Panzini, ni Zuccoli, ni Pirandello.

2° Il semble que Kipling nous ait enseigné cette forme de cynisme épique à laquelle nous devons par exemple les très belles nouvelles de Pierre Mille. Peut-être nos nouveaux romanciers d'aventures s'apparentent-ils à Stevenson. Mais l'esprit français et l'esprit anglais demeurent fort loin l'un de l'autre. L'Anglais le plus dogmatique jongle avec les idées sans les prendre au sérieux. Comparez la fantaisie brillante et bouffonne d'un Chesterton avec l'ordre excellent et glacé d'un Français de même doctrine.

3° Les œuvres étrangères que je goûte le plus ? Parmi les classiques : Sterne, Swift, Butler, Tourguéniev. Chesterton et Shaw m'amusent infiniment. Je tiens Wells pour l'intelligence la plus universelle de ce temps, encore que je ne comprenne point son messianisme laïque. Si J.-D. Beresford et Compton Mackenzie ne surproduisent pas, ils peuvent être de grands romanciers. Les nouvelles de Panzini sont brillamment construites.

4° Rien de plus nécessaire que la liaison intellectuelle. On se hait souvent faute de se comprendre et un bon roman vaut mieux pour faire aimer une nation que des traités et des discours. Il faut que les écrivains étrangers sachent que leurs œuvres sont lues et discutées en France avec sympathie. Il faut que, venant à Paris, ils y soient accueillis par des confrères. Il faut à l'étranger de bonnes librairies françaises.

Au point de vue technique, nous pouvons faire avec les Anglais des échanges utiles. Ils ont plus de fantaisie ; nous construisons peut-être mieux. Leurs romanciers pourraient utilement étudier notre art classique. Nos poètes trouveraient en Rupert Brooke, en James Stephens et d'une façon générale dans tous les collaborateurs de *Georgian Poetry* l'exemple d'un art à la fois très simple et très original. Barrie, Bennett, Shaw peuvent apprendre beaucoup à nos écrivains dramatiques.

Il y a maintenant à Londres une excellente revue littéraire, le *London Mercury*, qui fait à-pas pour les lettres françaises ce que le *Mercure* fait à Paris pour les lettres étrangères. Et l'*Anglo-French Review* de Davray, très bien dirigée, devrait être imitée en Italie, en Espagne, en Hollande.

André Maurois.

M. Jacques-Emile Blanche, — autre esprit infiniment curieux et cultivé, — nous adresse ces lignes, si différentes en leurs conclusions :

Je réponds volontiers à vos questions, elles sont d'une catégorie à laquelle je m'intéresse ; je m'occupe en ce moment de « l'Echange » qui se fait entre nations.

Il me paraît à peu près certain que la Guerre n'a pas fait acquérir aux Français plus de curiosité ni d'intelligence pour les choses de l'étranger ; on dirait même que chaque nation s'enfermât plus étroitement et conçût — même la Russie — une féroce xénophobie, un nationalisme instinctif.

Comment souhaiter que s'exerçât une influence littéraire réciproque entre la France et l'étranger ? Serait-ce souhaitable ? Chaque jour davantage s'avère la mutuelle incompréhension des peuples, par la façon dont les sentiments sont faussés, dans les jugements que portent, les uns sur les autres, des hommes que viennent de rapprocher, a-t-on cru, des intérêts communs, des « idéaux », disait-on, à défendre. Que reste-t-il de tout cela ? Pour ce qui est d'Art et de Littérature, cette disposition ne semble souffrir qu'une exception, à savoir les Allemands. Serait-ce, chez eux, habitude du respect, de la soumission, un tour d'esprit humble ou pratique, qui les incline à accepter, d'où qu'il vienne, le mérite, et, en général, tout ce qui leur paraît être supérieur ? Toujours est-il qu'ils sont préoccupés de notre production (de l'artistique surtout) et que nos ouvrages sont plus exactement, et plus tôt, étudiés par leurs critiques, que nulle part ailleurs, ; opiniâtreté déconcertante, selon notre tempérament aussi particulariste et méprisant de ce qui vient du dehors, que demeure insulaire celui des Anglais.

Chez nos écrivains, j'aperçois rarement l'influence de la Littérature étrangère, — à part celle, peut-être, de certains romans d'aventures, anglais ou américains. L'influence de la Littérature russe n'est-elle pas déjà épuisée, et fut-elle jamais bienfaisante, fructueuse ? Combien de nous, en France, sommes-nous au courant des œuvres qu'ont produites récemment l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne ? Et quant à celles du passé ?...

De l'Angleterre, la seule des nations que je connaisse à peu près, quelles sont les œuvres, même bien traduites, dont on parle ici, ou dont nos critiques aient tenté l'analyse ? Un article sur les plus glorieuses sera refusé par un directeur de journal ; depuis Walter Scott et Dickens, le prodigieux trésor qu'offre le roman en Angleterre est clos pour nous. De Thomas Hardy, pour ne citer que le plus fameux, l'on vous demandera qui il est. La traduction admirable du « Typhon », par André Gide, a-t-elle fait apprécier mieux, des Français, le grand Joseph Con-

rad ? Qui songe à ce puissant penseur, Samuel Butler, mort il y a déjà longtemps, et dont la N. R. F. publie l'œuvre intégrale ? Son « Erewon », paru depuis plusieurs mois, je ne sache qu'aucun journal, qu'aucune revue lui ait encore consacré ne fût-ce que quelques lignes. Ce qui vient d'en dehors de nos frontières rencontre chez nous une indifférence presque totale. Mais il est peut-être nécessaire qu'il en soit ainsi pour que notre curiosité ne se disperse pas, et afin de conserver à chaque peuple son caractère propre ?

J.-E. BLANCHE.

Pour M. LUCIEN DESCAVES, il estime, non sans quelque ombre de motif, que tout va trop mal, et que, pour se prononcer utilement, il faut attendre que tout aille mieux !

La diffusion des livres français à l'étranger et des traductions chez nous étant rendue presque impossible par la cherté croissante des prix, je crois sage d'attendre, pour répondre à vos questions, que tout le monde puisse se procurer les volumes des bons auteurs à des prix raisonnables.

Bien cordialement à vous, Lucien DESCAVES.

M. FERNAND DIVOIRE reconnaît le rôle des influences étrangères et, en quelques lignes, donne avec beaucoup de finesse ses idées personnelles :

Il me semble que la guerre a beaucoup restreint en France la lecture des livres étrangers.

Il me semble aussi que toute influence sur un écrivain est d'abord heureuse, parce qu'elle éveille, puis néfaste, quand l'écrivain s'y rendort sans réaction personnelle. Cela est vrai de la grande influence de Stevenson chez nous : heureuse chez Alain-Fournier, en qui elle a contribué à éveiller le génie ; néfaste chez d'autres...

Les œuvres étrangères que je goûte le plus ? Vous voudriez me faire avouer que les Scandinaves... je ne l'avouerai pas ; ce n'est plus la mode.

Cependant, hors eux, il n'y a guère que les deux grands vieux, Dante et Shakespeare, qui m'offrent une belle île ferme où j'aime à me reposer de notre brouillard pailleté.

Mais faites donc lire *Terres de Silence* du Canadien Edward White.

Le jeu des influences littéraires réciproques ? Je vous confie que j'ai tout un plan, et réalisable, mais nos confrères ne sont pas mûrs pour l'effort commun, et Mécène est mort, et il faudrait un peu de temps...

Fernand DIVOIRE.

Enfin Mme LUCIE DELARUE-MARDRUS garde un sourire tout féminin :

La présente « colle » est bien embarrassante et je ne sais comment y répondre.

1° Je n'ai aucune idée de ce qu'on lit en France, en fait de livres étrangers, à l'heure actuelle. Les Russes et les Anglais, jusqu'à présent, avaient la vogue. Mais je n'ai fait aucune enquête pour savoir si les romans tchéco-slovaques avaient du succès chez nous depuis la guerre.

2° Dostoïevski a influé sur nombre de nos écrivains, il me semble, et d'une façon plutôt heureuse, en leur ouvrant des horizons sur le mystère et le chaos de l'âme humaine. Je n'en dirai pas autant d'Oscar Wilde, qui est responsable de bien des choses inutiles et agaçantes.

3° En ce qui me concerne, j'aime avant tout, parmi les écrivains étrangers et même les écrivains tout court :

Edgar POE

surtout dans ses poèmes, mais j'estime qu'on ne peut l'admirer et l'aimer comme je le fais qu'en le lisant en anglais, remarque qui m'amène tout naturellement vers votre quatrième « colle ».

4° Car je pense que le jeu des influences littéraires entre la France et l'étranger ne peut devenir vraiment intéressant que si les étrangers nous lisent en français et que si nous les lisons dans leur langue, exception faite pour les *Mille et une Nuits* qui sont plus belles dans la traduction J.-C. Mardrus que dans le texte arabe.

Lucie DELARUE-MARDRUS.

Arrêtons-nous sur ce sourire, qui est charmant...

R. DE LA VAISSIÈRE.

(*A suivre.*)

Les Lettres

L'esprit et la vie d'Oscar Wilde

M. Louis Thomas vient de publier un ouvrage séduisant consacré à Oscar Wilde (1). Le poète anglais n'a point laissé comme Baudelaire dont j'analysais dans ma dernière chronique les *Journaux Intimes*, de notes personnelles destinées à la publication. Ici, c'est le glossateur qui intervient. Il crible dans l'œuvre du poète des pensées, des développements, des opinions qui peuvent être isolés sous forme d'aphorismes, d'apologues, et les classe en les rapportant à des thèmes généraux comme l'art, l'amour, la politique, etc... L'ensemble suit une certaine progression chronologique, est étayé de rappels de dates, de commentaires biographiques et psychologiques. Ainsi Oscar Wilde semble parler lui-même. Véritablement son esprit est *mis à nu ;* non pas avec le caractère pathétique, acéré, des confessions baudelairiennes, mais avec une vérité plus affectueuse, plus directe, que dans les ouvrages de pure critique. Bien entendu, pour éviter le superficiel ou l'arbitraire dans quoi l'on tomberait facilement, le glossateur doit avoir de son héros une de ces connaissances qu'on n'acquiert qu'après une vieille fréquentation. D'autre part la méthode ne saurait être appliquée à n'importe quel écrivain ; il faut que celui-ci se soit manifesté ingénument dans son œuvre, à travers certains de ses personnages ; il faut qu'il ait été porté à lier ses goûts en doctrine, à les exprimer avec assez d'orgueil et de plaisir. C'était le cas précisément d'Oscar Wilde.

L'auteur de l'*Eventail de Lady Windermere* n'a pas laissé de grandes œuvres. Certes il a écrit, en dehors de sa *Salomé* par quoi il est plus connu, et de ses romans, un certain nombre de comédies d'une rare qualité. Un esprit étincelant, une causticité étonnante chez un Anglais, une invention saisissante s'y donnent libre cours. Et l'on a eu raison de dire que la satire d'un Wilde a préparé cette liberté critique dont use Bernard Shaw vis-à-vis de la société britannique. Néanmoins — malgré même la vérité sentimentale d'*Une femme sans importance* — la production d'Oscar Wilde n'a point ce caractère de création confiante qui assure aux œuvres la durée. Wilde fut un esthète ; dans ses pièces l'on sent trop qu'il joue avec lui-même et ses idées, il ne put jamais écrire le mot Art qu'avec un A majuscule, et c'est une mauvaise condition pour faire simplement de l'art.

Pourtant son influence, son emprise sur son époque — non seulement en Angleterre, mais ici même, en France, ce qui justifie ce long article — fut de premier rang. C'est qu'il réussit ce scandale de vivre une vie en harmonie avec ses concepts esthétiques. Ses libertés, son mépris aristocratique de Dandy, son scepticisme qui ne s'inclinait que devant l'art, exerçaient une véritable fascination. Riche, connaissant tous les succès, Wilde fut à un moment l'homme le plus envié de Londres. M. André Gide qui le connut bien rapporte de lui une parole émouvante. Dans un moment de sincérité et de regret Wilde se penchant vers lui, s'écriait : « Voulez-vous savoir le plus grand drame de ma vie ? C'est que j'ai mis mon génie dans ma vie, je n'ai mis que mon talent dans mes œuvres. »

(1) L'esprit d'Oscar Wilde, chez G. Crès, éd.

On connaît la théorie de Wilde sur le mensonge et l'inutilité de l'art. Il est bien vrai qu'avec sa façon de pousser ses idées jusqu'à ce qu'elles eussent apparence de paradoxe, ce grand inventeur de formules en arrivait à étriquer, à fausser sa pensée. Ses définitions de l'art sont purement individualistes, et en s'appliquant uniquement à une certaine littérature d'*évasion*, restreignent singulièrement le champ esthétique. Wilde, pendant toute la première partie de sa vie n'a conçu qu'une poétique aristocratique, intellectuelle et non humaine. Mais dans ce domaine quel brio, quel sens affiné de la beauté. Il montrait la différence entre l'œuvre de nature et l'œuvre d'art. « L'œuvre d'art est toujours unique. La nature qui ne fait rien de durable, se répète toujours afin que rien de ce qu'elle fait ne soit perdu. Il y a beaucoup de fleurs de narcisse : voilà pourquoi chacune peut ne vivre qu'un jour. » « Il y a, disait-il encore, deux espèces d'artistes : les uns apportent des réponses et les autres des questions. Il faut savoir si l'on est de ceux qui répondent ou bien de ceux qui interrogent, car celui qui interroge n'est jamais celui qui répond. »

La préoccupation éthique était pour lui exclusive de l'idée d'art. Il avait un superbe mépris pour la morale. « Toute préoccupation de ce qui dans la conduite, est bien ou mal, prouve un arrêt dans le développement intellectuel. » Et encore « La méchanceté est un mythe qu'inventèrent les Bons pour expliquer le délicat attrait d'autres personnes... »

Il se réfugia dans le culte du génie, et de son propre génie. Il lança cette boutade, en réponse à la théorie de physio-psychologie qui veut que le génie soit un accident et touche à la limite de la folie : « C'est possible que les génies soient fous ; mais qu'est-ce donc que l'humanité, puisque les autres hommes sont des imbéciles ? ». Débarquant en 1882 en Amérique, il informait désinvoltement le douanier : « Je n'ai rien d'autre à déclarer que mon génie. »

Du reste, comme tous les aristocrates de l'esprit, il comprenait, plaignait, aimait les misérables du monde. La question sociale ne le laissait pas indifférent. Il fut contre les possédants. Il eut cette vue qui explique si bien le XIXe siècle et le trouble de l'époque présente : « L'ennui et la guerre sont les résultats d'une société artificielle basée sur le capital. » Il prêchait au pauvre la révolte. « La désobéissance, aux yeux de quiconque a lu l'histoire est la vertu originale de l'homme. C'est par la désobéissance que le progrès s'est fait ; par la désobéissance et la rébellion. » Au fond ce sceptique, affichait avant tout une attitude.

❧

La vie de tout homme qui dépasse la moyenne comporte toujours un enseignement. Celle d'Oscar Wilde n'échappe pas à la règle. Cet artiste qui avait donné à son existence la couleur et la règle du plaisir, devait connaître la peine et la honte suprêmes.

On trouve dans l'ouvrage que j'analyse, bien des détails et des précisions sur les mœurs d'Oscar Wilde et en particulier sur la nature de ses relations avec Lord Alfred Douglas. Poursuivi, harassé par la haine d'ailleurs un peu prud'hommesque du père de ce brillant jeune homme (Lord Queensberry accusait le poète d'avoir perverti son fils, et peut-être en fut-il tout autrement), Wilde finit par lui intenter un procès. L'affaire se tourna contre lui. Des témoins furent cités qui le mirent en singulière posture, et après des débats qui passionnèrent tout Londres, l'auteur du *Portrait de Dorian Grey* fut condamné à deux ans de *Hard Labour*.

Oscar Wilde accomplit ses deux années de prison. Elles eurent sur lui une influence radicale. L'homme qui sortit des geôles de Reading, celui qui écrivit le *De Profundis*, n'avait plus rien de commun avec l'esthète qui avait eu jadis tous les cercles mondains à ses pieds. Oscar Wilde avait connu la misère, et la misère est rédemptrice. Il racontait lui-même par la suite, qu'il n'avait pu comprendre Dostoiewski et les écrivains russes qu'après avoir souffert en prison. « D'abord j'aimais beaucoup *Madame Bovary ;* mais Flaubert n'a pas voulu de pitié dans son œuvre et c'est pourquoi elle a l'air petite et fermée ; la pitié c'est le côté par où est ouverte une œuvre, par où elle est infinie... ».

❧

On ne sait ce qu'aurait donné le nouvel Oscar Wilde ; ni s'il aurait pu se débarrasser complètement dans son œuvre ultérieure des habitudes intellectuelles d'avant la crise. Le poète s'était installé à Berneval, près de Dieppe. Il ne tarda pas à y mourir dans le dénuement, victime des deux années d'emprisonnement « et des trois années d'impuissante liberté qui suivirent ».

Oscar Wilde fut enterré au cimetière de Bagneux. La légende a voulu depuis qu'il ait été abandonné jusqu'à son enterrement : un corbillard nu, suivi d'un seul ami et d'un chien. Le livre que publie M. Louis Thomas, sur la foi de témoignages d'amis, fait justice de ce récit lugubre. Le malheureux poète fut entouré d'amis fidèles pendant ses derniers jours et jusqu'à sa tombe. Il avait su conquérir jusqu'au propriétaire de l'hôtel où il logeait. Cet honnête homme, malgré que son client lui fût resté redevable d'une somme assez forte, lui donna des soins dévoués et orna son cercueil d'une couronne sur laquelle étaient inscrits ces mots tragi-comiques, dont Wilde eut apprécié la valeur : « A mon locataire. »

Dominique BRAGA.

Le Théâtre

Théâtre des Arts : « La Maison du Bon Dieu », de M. Edmond Fleg. — Théâtre du Vaudeville : « Les Ailes brisées », de M. Pierre Wolff.

M. Edmond Fleg n'est pas un de ces auteurs dramatiques qui encombrent les théâtres et se croient déshonorés s'ils ne font point représenter une pièce nouvelle chaque saison. Bien au contraire ! M. Fleg entend travailler à son heure, créer des œuvres longuement et pieusement mûries; il n'écrit que lorsqu'il a quelque chose à dire et aucune de ses productions ne nous déçut jamais. Nous nous souvenons avec admiration de la *Bête*, cette comédie si courageuse et si pénétrante, représentée jadis par Gémier au théâtre Antoine; et, avec une délicate émotion, de ce charmant *Trouble-fête*, un des derniers succès de la Comédie des Champs-Elysées. Mais ceci se passait avant la guerre, et, depuis l'armistice, M. Fleg, qui semblait avoir renoncé à travailler en vue du théâtre, s'était contenté de publier deux

⁂

volumes de vers, d'une grave et pathétique émotion quasi religieuse. On attendait donc non sans curiosité *La Maison du Bon Dieu*, que la Coopérative du théâtre des Arts annonçait pour son spectacle de réouverture. Cette œuvre n'est pas du tout inférieure aux précédentes comédies de M. Fleg. Moins âpre, moins directement hardie que la *Bête*, elle développe et commente néanmoins finement, gracieusement et comme en se jouant, un sujet d'une gravité singulière puisqu'il s'agit de la nécessité ou de l'inutilité de la religion parmi les hommes, et sous des dehors badins, ironiques et légers, elle bat en brèche bien des idées reçues et toute une morale traditionnelle. Voici la fable imaginée par M. Fleg. Dans un village d'Alsace, vivent pendant la guerre une jeune fille, Françoise, sa mère, Mme Brion, et quelques-uns de leurs serviteurs. Tandis que Mme Brion, mère, vaque aux soins du ménage, Françoise devenue infirmière soigne les blessés ; et l'un d'eux, un chasseur alpin, Jean Claes ne demeure pas insensible à sa grâce : il aime la petite dame blanche... et souhaiterait l'épouser. Mais Françoise est une chrétienne fervente. Claes est athée. Aussi malgré leur amour tout les sépare, Claes, qui ne veut point céder ni mentir et que sa petite amie traite un peu durement, Claes s'éloigne; il se jure de ne plus revenir. Mais il reviendra au second acte pour un dernier adieu et trouvera la maison des Brion envahie par trois hôtes imprévus, trois aumôniers militaires ; un pasteur protestant, un rabbin, et un curé que les hasards de la guerre (ou d'un billet de logement) ont réunis ici. Ces trois fins compères qui, en dépit de la différence des dogmes qu'ils professent, ont appris à se connaître et à s'estimer, devinent l'amour du petit chasseur, le chagrin de leur mignonne hôtesse et se promettent de les unir l'un à l'autre. Mais pour cela, il faut que Claes se convertisse. Oui, mais à quelle religion ?... Chaque ecclésiastique plaide alors, si je puis dire, pour son saint, mais tous trois échouent, et le petit soldat défend avec tant de logique, « de noblesse et de bravoure son droit à l'incrédulité », que même le rabbin (il est pourtant le plus malicieux et le plus subtil des trois) se déclare vaincu. Il ne leur reste qu'une ressource : appeler Françoise à leur aide ; ce que les trois ecclésiastiques n'ont pas obtenu, une femme, une jeune fille l'obtiendra. Hélas elle obtient bien autre chose ! Demeurée seule avec son ami, grisée par ses ardentes paroles et attendrie par l'idée de la mort qui le guette, elle se donne à lui, devient sa maîtresse si bien que lorsque les aumôniers interviennent, le lendemain, il est trop tard. Les voilà bien vexés, bien marris et fort occupés à réparer le mal causé par eux. A présent, il s'agit de faire en sorte que ces enfants s'épousent et vite. Mais unir une chrétienne à un hérétique ! Bah ! à la guerre comme à la guerre, et ce n'est pas pour rien qu'on a inventé les mariages par procuration. Encore que Mme Brion mère proteste, les trois hôtes pieux la persuadent d'obéir aux souhaits de sa fille : Françoise Brion deviendra civilement la femme de Jean Claes, sous les yeux attendris des trois ecclésiastiques.

Telle est cette œuvre d'une fine et pénétrante audace et qui a obtenu un succès éclatant. Elle vaut par la justesse, la mesure, la délicatesse du dialogue, la vérité du ton, et l'humanité des personnages. Ceux-ci, malgré qu'ils s'occupent à résoudre de graves problèmes, n'ont pas l'air de s'en soucier une seconde, ne dogmatisent jamais; ils se contentent de vivre et c'est sournoisement, hypocritement presque, qu'ils nous convertissent à notre tour aux idées de l'auteur, à sa morale, si j'ose dire, tendrement révolutionnaire. Voilà le plus joli tour de force et le plus joli art dramatique qui soient !...

J'ajoute que *La Maison du Bon Dieu* a été interprétée comme elle est écrite, à la perfection, par MM. Burguet, Arvel, Jean d'Yd, les trois aumôniers ; M. Le Vigam, Roger et Mme Ninon Gille une ingénue éclatante de jeunesse et débordante de sincérité.



Le sujet de la comédie de M. Pierre Wolff, les *Ailes Brisées* est certes un de ceux que les auteurs traitent le plus volontiers depuis quelques années ! En effet, après *Le Père prodigue*, de Dumas, l'admirable *Viel Homme* de Porto-Riche, l'exquise *Massière* de Lemaître, le confus et tumultueux *Enfant-maître* de M. Henry Marx, M. Pierre Wolff n'a pas craint de nous montrer la rivalité d'un fils et d'un père épris tous deux de la même femme. Mais ici, c'est le fils qui l'emporte et sans grand fracas, sans causer un tort irréparable ; car d'une part il fait tout pour ménager la sensibilité, l'orgueil paternels, et, d'autre part, l'auteur de ses jours (et de ses nuits), tendre, charmant et très spirituellement « doué » se résigne assez vite quoique douloureusement. De plus, il n'a point été tout à fait heureux avec la dame et c'est son enfant seul qui gagne le grade d'amant. Ceci facilite bien les choses !... M. Pierre Wolff a écrit là une petite comédie d'une grâce, d'une aisance, d'une *adresse* en vérité prestigieuses, et qui se teinte parfois d'une bien délicate émotion. On pardonne donc aisément à l'auteur de s'être gardé de toute hardiesse originale et de nous avoir simplement conté à sa manière une histoire courante, mais qui a toujours prise sur le public. Deux ou trois scènes à côté sont au demeurant d'un haut ragoût, d'une verve délicieuse et lorsque l'auteur aura *désentimentalisé* un peu certaines tirades, sa comédie divertira, attendrira, soyez-en sûrs, d'innombrables spectateurs.

Edmond Sée.



Les Arts

Le Salon d'Automne

Le succès du Salon d'Automne de 1920 sera très grand. Multiples apparaissent les raisons de ce succès. Après la faillite des *Artistes Français* enregistrée par M. Thiébault-Sisson lui-même, dans le *Temps*, les amateurs les plus prudents visiteront ce Salon avec un soin plus scrupuleux que de coutume et ils seront contents de n'être jamais — ou presque jamais — choqués par l'outrance. A l'ensemble, ils accorderont une harmonie, une distinction dont le mérite revient au placeur élu, l'excellent graveur Achille Ouvré, assisté de quelques camarades peintres. Si l'amateur a une vraie culture (l'amateur n'est pas rien que l'homme aux quarante écus à mettre dans de la toile peinte), il mesurera, en se réjouissant, de quel degré l'Automne 1920 s'élève au-dessus de 1919. Il ne trouvera peut-être pas même à reprocher au jury des indulgences qui seraient des faiblesses, car ces indulgences il saura les justifier. Il souhaitera seulement que la Société ne

s'augmente que de vrais tempéraments et de caractères fermes. Alors on pourra sans péril continuer d'accorder un peu de cimaise à de jeunes artistes qui témoignent d'un *sentiment* d'une jolie nuance.

En revanche, notre amateur se demandera si l'orgueil ne commence déjà pas de gâter tant de ces jolis sentiments. Combien de nouveaux venus accueillis pour leurs dons sont assez sages pour vouloir travailler dans l'héroïque humilité (très favorable au vrai et sain orgueil), et combien, au contraire, se firent l'affreux serment de travailler le moins possible ? Redoutons les surprises de ce calcul ! Trop de printemps en cet Automne qui ne croient qu'au mérite d'être les derniers venus dans l'illusion mortelle de la nouveauté !



Notre amateur de plus en plus éclairé accordera encore que les talents du premier ordre s'affirment fortement cette année dans la paix enfin retrouvée, mais qu'ils retrouvent seulement leur parfait équilibre, se dépassant rarement et libres de cette angoisse, peut-être utile, de se sentir sinon dépassés, au moins talonnés. Il apercevra un André Favory, venu dix ans après les premiers reconstructeurs, et qui, instruit par André Derain, Raoul Dufy, André Lhote et Picasso, est devenu aussi fort que Puy ou Camoin sans traduire vraiment un esprit propre à sa génération, plein de talent quand même, solide et savoureux, avec un rien de « muséal » comme on dit à Munich.

Alors, s'il a déjà beaucoup vécu, ou beaucoup vu, beaucoup appris, notre amateur comparant les époques pour y retrouver les mêmes phénomènes, voudra savoir si ce n'est pas trop exiger que réclamer une floraison nouvelle tous les deux lustres, et s'il n'est pas sage plutôt de donner vingt-cinq ans à la fleur inconnue pour naître et s'épanouir.

Et puis... horreur d'un âge sans jeunesse ! La guerre a tant crevé de fortes poitrines, tant cassé de beaux fronts ! Et il eût été si important que des écoliers plus que jamais nombreux décidassent, par un choix studieux de la destinée des créateurs de 1900 ; alors que Picasso a fini de troubler, quand Matisse séduit sans plus songer à la dictature, quand Derain, qui se dérobe, livre quand même le secret d'une discipline française.

Raoul Dufy, qui exposa avec trop d'irrégularité, a cette année un ensemble de paysages d'une extraordinaire puissance dans la grâce. Qu'aucun peintre de moins de trente ans n'admire cela sans étudier les nuances d'un tel art. Dufy dont on a dit la puissance allègre de dessinateur n'a jamais été si totalement peintre. Son dessin par la couleur revêt l'armature spirituelle du dessin qui construit. Et sa vision ! Dignité de la nature sans fausse rusticité ; peinture de prince dédaigneux du dandysme.

Henri-Matisse, maître de luxe ! Maître qu'il faut admirer sans le suivre ; égoïste magnifique qui ne pense et ne crée rien qu'à son usage. Sa *Séance de musique* restera l'une des plus fortes œuvres de l'art moderne ; j'aime cette tendre magnificence d'une vaste composition dont on a eu tort de se dire à l'oreille que c'était une aquarelle agrandie. Matisse hausse au Parnasse tout ce que l'école Bonnard-Vuillard eût laissé dans le plan de la peinture de genre. De cette toile un chant s'élève ; le plus pur, sur les formes ordinaires de la vie quotidienne.

Je voudrais que les jeunes peintres reçus par la grâce de leur sentiment et que l'orgueil ne pervertit pas tout à fait vissent encore, comme il faut voir, parmi d'autres envois austères et savoureux, le grand nu sombre où triomphe en toutes ses apparences la lumière, de Maurice Asselin. Ils comprendraient ce qu'est et ce que peut l'art dépouillé laissant intacte la passion. Asselin est ici de ceux qui se dépassent. Une autre leçon est donnée par Emile-Othon Friesz. Maître de l'abondance, quel fier, et passionné aussi, souci de l'harmonie lui dicte de réduire tant de cette opulence à quelques richesses essentielles ! Jeunesse impatiente, Dunoyer de Segonzac t'instruira du souci de progresser quand on nie le « progrès », cette vanité vulgaire. Tout ce qu'il a opiniâtrement voulu se dégage aujourd'hui. Un voile un peu lourd parfois s'est déchiré. C'est l'un des bijoux du Salon que ce grand paysage au ciel d'un bleu de symphonie. L'alliance infinie des plans promet en Segonzac le maître prochain d'un art de construction tout à fait neuf. Méditez devant André Lhote. De quels succès immédiats n'a-t-il pas payé la joie d'en appeler à la raison dans l'abandon même ? Je plains ceux qui lui reprochent d'être trop intelligent. La peinture de Lhote a gagné en douceur et, cette fois, sans sacrifice. De ce que Cézanne a livré au dessin, Lhote a tiré les éléments d'une peinture diaprée supérieure au chatoiement impressionniste et dont Bracque, le seul cubiste orthodoxe du Salon, crut s'approcher une ou deux fois.



Souhaitez-vous de l'humanité plus directe ? Eh! voici Van Dongen qui peignit tant de « poules » immodestes et d'orgueilleuses mondaines. Ah ! le libertaire de jadis n'est pas mort. Ses complaisances mondaines ont elles-mêmes un goût d'avant-terreur. Mais ici, entre une baigneuse plus que nue et une vivante bijouterie, c'est le portrait du citoyen Rappoport... la critique d'art n'y suffit plus, si ce n'est pour dire la richesse picturale du veston « moche » aussi beau que les soies luxurieuses. Hélas ! Maurice Denis qui peignit vraiment un coin du ciel sur un mur de chapelle, a-t-il reçu commande pour quelque brasserie du Boul'Mich' ? 1830 l'eût hué pour son léopard ami des dames. L'année n'est pas bonne pour Flandrin qui a regroupé arbitrairement un grand nombre de ses plus élégants modèles. Dirai-je qu'un expert fameux a confondu Baignères présent avec Bonnard absent ?

Je reparlerai (le catalogue me fait défaut) d'une grande toile pas signée, certainement d'un étranger, relevant un peu de l'*expressionnisme* mais devant surtout à Van Gogh et à Rouault et qui, malgré des fautes de dessin, est d'une grande force. O Vlaminck qui croyais qu'on ne t'imiterait pas ! Que de faux Chatous tragiques ! Console-toi, c'est ici plein de faux Derain, de Friesz du pauvre et de Guérins tremblants. A peine plus tremblants, tremblotants, à vrai dire, que les authentiques envois de Guérin qui, en outre, use du blanc dangereusement et réjouit le macabre avec des bleus et des verts plâtreux.

Mlle Perdriat en purifiant son style touche à un un art plus sain qui donne pleine confiance ; les envois de Mlle Scoly classent cette artiste parmi ceux qu'il faut suivre et Mlle Alice Bailly semble solliciter le « mot » qui la délivrera d'un dadaïsme dont les excès scatologiques doivent lasser sa délicatesse.

(*A suivre*.) André SALMON.

L'Opinion à travers le Monde

En France

La paix polono-russe et l'impérialisme polonais. — Le différend franco-anglais : « Genève » n'était qu'en sommeil.

Un communiqué de l'agence Havas annonça le 7 octobre que les signatures de la convention d'armistice entre la Russie et le gouvernement polonais avaient été échangées le 5 octobre au soir. Le premier moment d'allégresse passé, la majorité de la presse française constate qu'il faut « ouvrir l'œil » car la paix reste subordonnée aux « aléas de la révolution russe et à la mauvaise foi des Soviets ».

Pour le *Temps* (7 octobre) :

« L'armistice signé à Riga ne saurait marquer que le début d'une trêve sur l'issue de laquelle il n'y a pas à se faire beaucoup d'illusions... Si le régime bolcheviste ne s'effondre pas cet hiver à Moscou la guerre reprendra dès les premiers jours du renouveau... »

Même note dans le *Figaro* (7 oct.) où Jacques Roujon se demande « quelles garanties peuvent donner des barbares qui se glorifient de ne connaître ni foi, ni loi ». De même, Maurice Geneste dans l'*Avenir* (7 oct.) qui estime que Trotsky « veut seulement gagner du temps, pour préparer sa campagne d'hiver », et René d'Aral dans le *Gaulois* pense :

« Qu'il est difficile de croire à la sincérité du brusque revirement de Moscou à l'égard d'un peuple dont il souhaitait l'extermination. »

Ceci, c'est l'impression du premier jour, lorsqu'on ne connaît pas encore les conditions exactes de la paix que la Pologne prétend imposer à son ennemie vaincue. Mais dès que les termes en sont à peu près publiés, le revirement est indéniable...

Surtout après l'équipée de Vilna,

« dont on peut se demander si elle n'a pas été combinée par le haut commandement, sinon le gouvernement polonais, pour mettre les Alliés devant un fait accompli sans engager sa responsabilité. » (*Œuvre*, 12 oct.)

Des craintes se manifestent. On redoute qu'en se laissant séduire par le mirage d'une grande Pologne qui étendrait peu à peu sa souveraineté sur les petits pays baltes et en cédant au plaisir de faire expier aux dictateurs rouges, la victoire qu'ils ont failli remporter, et la terreur qu'il en a ressentie, le gouvernement de Varsovie ne risque de compromettre dès ses débuts cette indépendance nationale, si chèrement reconquise.

M. Gauvain, dans les *Débats* (12 oct.) crie : « casse-cou » :

« Il s'agit de savoir, dit-il, si le gouvernement de Varsovie veut *fara da se* ou mettre sa politique en harmonie avec les Puissances qui le soutiennent. Il est inadmissible qu'il bénéficie de certains concours tout en agissant contre la volonté des Etats qui les lui fournissent. Il doit choisir. »

Même son de cloche dans le *Figaro* (12 oct.) :

« La Pologne doit éviter, entre toutes les aventures, celles qui rendraient encore plus inévitable pour elle un conflit avec une grande Russie reconstituée. »

Et le *Temps* (13 oct.) :

« La France qui est demeurée fidèle aux côtés de la Pologne aux heures de crise les plus sombres ne doute pas... que le gouvernement de Varsovie ne fera preuve de toute la modération et de la sagesse politique qui s'imposent à lui. »

Espérons-le sans trop y croire.



Depuis l'entrevue de MM. Giolitti et Millerand à Aix-les-Bains, la presse française répandit abondamment la nouvelle que la Conférence de Genève était morte et que faisant machine en arrière, au mépris des engagements de San Remo et de Spa, nous remettions en discussion la base même du forfait... Par des démarches particulières auprès de la Belgique et de l'Italie, il semble que nous ayons même eu la prétention de forcer la main à l'Angleterre, et sans l'avoir directement consultée, par le simple fait que nous l'isolions, de la rallier à notre nouveau point de vue — qui est celui d'appliquer à la lettre le texte du Traité de Versailles.

Quoi qu'il en soit, M. Lloyd George a réveillé par une note du 6, la Conférence de Genève qui, pour lui, ne fut jamais qu'en sommeil. Toute la question est maintenant de savoir s'il se ralliera au point de vue transactionnel, le projet Delacroix, formulé à la mi-septembre, qui corrige les mesures envisagées à Spa.

On sait quelle est notre thèse : pour nous comme pour la Belgique et sans doute pour l'Italie, après la rencontre d'Aix-les-Bains, le règlement des Réparations comporterait trois étapes ;

1° Etude des problèmes par la commission des Réparations, les Allemands étant présents ; 2° conférence des chefs de gouvernement prenant connaissance du résultat des travaux de la commission et les renvoyant à leurs auteurs avec observation, s'il y a lieu. 3° Fixation définitive des obligations allemandes et des modes de paiement.

L'accord se réalisera-t-il facilement sur ce texte transactionnel ? D'aucuns en doutent et les Anglais, qui paraissent pressés d'en finir, peuvent trouver que la nouvelle procédure risque de ne pas être suffisamment expéditive. Le *Matin* (11 oct.) par exemple, présente ainsi les arguments de Lloyd George :

« Le temps gagné pour la solution du problème, c'est de l'argent, puisque chaque jour représente des millions. De toutes manières, la Commission des Réparations n'évaluera pas sur ses dossiers complets. Puisque donc il faudra bien fixer une somme sans posséder toutes les pièces du procès, pourquoi ne pas le faire tout de suite, et qui peut prendre cette responsabilité sinon les gouvernements ? »

Pour le *Temps* (12 oct), si on admet — point important — les Allemands à un débat contradictoire :

« il devrait évidemment être stipulé que ce débat aurait pour but de préparer les conclusions, mais que les Allemands ne pourraient intervenir dans les décisions à prendre qui seraient de la seule compétence des gouvernements des pays alliés. »

Mais en attendant il semble que les conversa-

tions engagées à Londres entre M. Delacroix et M. Lloyd George au sujet de la procédure à suivre :

« ne soient ni faciles, ni agréables, constate M. Saglio dans l'*Œuvre* du 13 octobre. Si les efforts du Président du Conseil belge pour concilier les thèses française et britannique ne se heurtaient à des obstacles très sérieux, M. Delacroix ne serait pas obligé de prolonger son séjour en Angleterre au delà de ses prévisions »

Et il conclut :

« Nous avons droit à Genève », proclame la presse de Berlin. « Oui, vous y avez droit », répète le premier ministre britannique, et il laisse dire, dans son entourage, que les diplomates français se sont liés eux-mêmes dans cette affaire par des promesses imprudentes dont il publiera le texte si on l'y oblige. »

Préparons-nous donc à aller à Genève ou à Bruxelles, comme on voudra, et à faire, hélas ! si nous voulons toucher quelque chose, de larges concessions sur le chiffre, encore hypothétique de notre créance sur l'Allemagne.

En Angleterre

Lloyd George et la coalition. — La question d'Irlande. — La paix russe.

Le *Daily Chronicle* (7 octobre) a publié en manchette l'annonce d'une interview sensationnelle de Lloyd George dans le premier numéro du *Lloyd George Liberal Magazine*. Le premier ministre a déclaré :

« qu'il aurait été mauvais pour la communauté de gouverner avec *un* parti (contre le reste de la nation). »

C'est l'apologie de la *coalition* (union des partis conservateurs et libéraux modérés), que Lloyd George semblait enclin à abandonner, il y a quelques semaines ! La *Morning Post* (8 octobre) proteste contre la publicité que fait autour de son nom le chef du gouvernement : A-t-on jamais vu un « *Salisbury conservative magazine* » ou un « *Gladstone liberal Magazine* » ?

Quoi qu'il en soit, l'interview précédait de peu le grand discours-programme.

Lloyd George a présidé un meeting de libéraux gallois à Llandudno le 8 octobre et a remporté un réel succès, malgré la critique d'un interrupteur.

Le *Times* (9 octobre), dont on sait l'antipathie déjà ancienne pour le Premier, se moque des admirables ingrédients qu'il a mis « dans son plum-pudding rhétorique », et ne digère pas « ce produit indigeste et insuffisant ». Il admet que Lloyd George, aidé par Sir Robert Home se tire bien des difficultés minières (1), mais ajoute qu'il est nettement insuffisant en face de deux problèmes extrêmement graves : celui des finances nationales et celui de l'Irlande.

Opposition violente à Lloyd George et à la coalition dans le *Manchester Guardian* et le *Daily News* (9 octobre).

La discussion sur le sort de la malheureuse Irlande s'est poursuivie toute la semaine dans les grands journaux : après les lettres ouvertes de Lord Morley of Mackburn et d'Asquith, le *Times* (7 octobre) a publié celles de Lord Salisbury, et d'A. Henderson.

Le *Daily Chronicle* (7 octobre) rappelle judicieusement que Lord Grey, Lord Morley et Asquith ont appartenu au même cabinet ; qu'ils étaient tous trois d'accord sur le bill de 1914 et qu'ils offrent maintenant « des solutions absolument différentes »... Le *Chronicle* inclinerait à une nouvelle conférence où siègeraient les chefs des partis irlandais qui ne sont pas des fanatiques irréconciliables.

La *Westminster Gazette* (7 octobre) se demande si l'on ne devrait pas mettre un prince britannique sur le trône irlandais. La section américaine de l'*Irish Vigilance Society*, qui fut longtemps secrète, réclame « Patrick Ier, roi d'Irlande ». Ce serait par exemple le fils cadet du roi d'Angleterre.

Lord Salisbury faisait de la politique irlandaise une critique purement destructive ; A. Henderson « jetait peu de lumière sur les obscurités de la politique du Labour vis-à-vis de l'Irlande »... Il convient de résumer la pensée d'Asquith qui est à la fois la plus critique et la plus constructive.

« L'Irlande doit obtenir le statut d'un Dominion autonome dans le sens le plus large ; ce qui impliquerait une voix dans la politique étrangère et la même liberté que les autres Dominions pour les choses militaires. Elle aurait le droit par conséquent de lever une force militaire pour les besoins de la défense locale. »

Proposition contre laquelle protestera encore Lord Grey dans la *Westminster Gazette* (8 octobre). Que peut donc faire dans l'état des choses présentes le gouvernement britannique ? Et l'ancien ministre des Affaires étrangères répond catégoriquement :

« Stop the reprisals » (arrêtez les représailles). »



Va-t-on enfin avoir une paix générale avec la Russie ? Les journaux de la semaine ont publié d'une part les accords commerciaux Krassine ; d'autre part les nouvelles très importantes concernant l'armistice entre la Pologne et les Soviets.



Mais l'événement essentiel est bien l'armistice polono-russe.

Dès le 7 octobre, le *Manchester Guardian* remarquait que la ligne fixée par l'armistice « est située à quelques centaines de kilomètres à l'est de la ligne ethnographique recommandée par les Alliés aux Polonais ». Et le correspondant en Pologne du même *Guardian* (8 octobre) attaquait le « rêve des nationalistes polonais ». Deux alternatives sont offertes en ce moment au gouvernement de Varsovie :

« Il peut refaire une grande Pologne, mais seulement avec l'aide de l'Occident. La France qui soutient les nationalistes russes et leur politique d'unification de l'ancienne Russie est de tous les pays celui qui semble le moins désigné (pour favoriser une grande Pologne), pour prêter son concours...

La seconde alternative, c'est qu'une Pologne de second plan sera entraînée éventuellement dans l'orbite russe. La Russie aura sans doute la « Macht » (en allemand dans le texte) nécessaire pour cela. »

Le *Guardian* ne doute jamais du réveil de la puissance russe

Le *Times* (8 octobre) qui est heureux de la victoire polonaise, exprime pourtant l'espoir que la Pologne se montrera modérée.

---

(1) M. Smillie a publié le jeudi 7 octobre, un appel aux mineurs les engageant à accepter, au moins provisoirement, la ligne de base proposée.

En Italie

La reprise des pourparlers italo-yougoslaves. — La crise du Parti Socialiste.

Les pourparlers directs entre l'Italie et Yougoslavie pour la résolution du problème adriatique vont reprendre. Le cabinet de Belgrade accepte de se rencontrer sur le territoire italien avec les délégués de Rome : le siège de la Conférence n'est pas encore choisi. Ce ne sera sans doute ni Rome, ni Florence comme on l'avait proposé. Venise peut-être ou une ville de la Vénétie. On ne sait pas encore si les deux ministres des Affaires étrangères, MM. Sforza et Trumbitch se rencontreront seuls, ou si les deux présidents du Conseil prendront part personnellement aux discussions. Quant à la date, on a successivement indiqué le 13, puis le 14 octobre, mais il semble en définitive que les négociations ne commenceront pas avant le 20.

Les divers organes de l'opinion italienne ont depuis longtemps leur siège fait sur cette brûlante question. Chacun répète ce qu'il a répété au moins trois fois par semaine, depuis l'armistice. Le *Corriere della Sera*, le *Secolo*, le *Messaggero*, tous les « renonciataires » se réjouissent ouvertement, et les journaux officieux (*Tempo, Stampa, Tribuna*) font chorus. La presse annexionniste au contraire manifeste son mécontentement : *Giornale d'Italia, Gazzetta del Popolo, Idea Nazionale, Popolo d'Italia* protestent avec énergie et énumèrent toutes les raisons anciennes et quelques raisons nouvelles en faveur du *statu quo*.

Les raisons nouvelles sont au nombre de deux. La première est invoquée par l'*Idea Nazionale :* il ne faut pas traiter, dit-elle, avec les Yougoslaves, parce qu'ils sont plus intransigeants que jamais ; la preuve en est qu'ils considèrent les pays dalmates occupés par nous comme des circonscriptions électorales yougoslaves. Et, par contre, le *Popolo d'Italia* se plaint que dans la « fournée » de nouveaux sénateurs qui comprend neuf personnalités de Trieste ou du Trentin, on n'ait pas fait entrer quelques Dalmates. La deuxième raison est invoquée par M. Giuseppe Bevione dans la *Gazzetta del Popolo* : à quoi bon, demande-t-il, se hâter de traiter, au moment précis où les Yougoslaves vont être privés de leur appui principal, à savoir les Etats-Unis ; pourquoi traiter le 20 octobre puisque, le 6 novembre, Wilson sera remplacé par Harding, qui a fait aux Italiens d'Amérique des déclarations formelles au sujet de Fiume, déclarations complètement favorables à la thèse italienne.

Quelle solution donnera-t-on à ce délicat problème, et lui donnera-t-on enfin une solution ? Le *Popolo Romano*, ami de M. Giolitti et inspiré par lui, ne risque aucune hypothèse.

Pourtant on peut hardiment prévoir que M. Giolitti et M. Sforza n'entendent pas se faire les champions du programme nationaliste : la Dalmatie plus Fiume. Dès lors, on peut en conclure une rupture entre les nationalistes, jusqu'ici plutôt favorables au cabinet, et le ministère.



Le problème devant lequel se trouve le parti socialiste italien est le suivant : faut-il accepter les vingt et une conditions imposées par la III[e] Internationale de Moscou, et dans l'affirmative, comment procéder à l'épuration du Parti? A cette double question, les socialistes italiens font quatre réponses différentes. Les réformistes, les dirigeants de la C. G. T. répondent : « il ne faut pas accepter les 21 conditions de Moscou » et soutiennent que le bolchevisme n'a en théorie rien de commun avec le marxisme et n'est en pratique bon à rien qu'à ruiner les pays où il triomphe. Les centristes et les anciens « socialistes-intransigeants », Lazzari, un des secrétaires de la C. G. T., Bianchi, répondent : « on peut accepter les conditions de la III[e] Internationale, sauf celles qui dictent trop impérativement, et sans tenir suffisamment compte des « contingences italiennes , la conduite à suivre, en particulier en ce qui concerne les expulsions du Parti. » Le troisième courant se cristallise autour de M. Serrati, directeur de l'*Avanti ;* quatre des membres extrémistes de la Direction du Parti y sont ralliés. Ceux-là répondent : « oui, on peut théoriquement accepter les 21 conditions de Moscou, mais il faut pratiquement conserver l'unité du Parti et se contenter d'expulser quelques réformistes : Turati, Modigliani, nommément désignés par Lénine ». Enfin, les extrémistes extrêmes, guidés par Bombacci, Graziadei et le groupe de l'*Ordine Nuovo*, acceptent sans réserves les conditions de Moscou et sont décidés à épurer le Parti sans considérations opportunistes d'aucune sorte.

A Milan, au sein de la Direction du Parti, ces extrémistes se sont trouvés sept contre cinq « serratiens ». A Trieste, la discussion du groupe parlementaire s'est terminée par un ordre du jour qui donne raison à Serrati. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas encore ce qui aura été décidé par le Congrès de concentration de Reggio Emilia.

Si le Congrès de Reggio Emilia se solidarise avec Turati et Modigliani, leader du réformisme, on peut prévoir le 3 janvier 1921, au grand Congrès national de Florence une victoire du bloc réformiste, centriste et cégétiste. Si, au contraire, le Congrès de Reggio évite de se solidariser avec Turati, on peut prévoir un bloc qui comprendra les centristes, une partie des cégétistes ; et les Serratiens, c'est-à-dire un bloc qui expulsera les réformistes les plus modérés et dont se sépareront les partisans de Bombacci et de l'*Ordine Nuovo*.

En somme, l'ultimatum de Moscou ne semble guère avoir à Florence de chances de succès complet. Mais on ne peut dire encore où se fera la cassure dans l'unité du Parti, jusqu'où iront les « communistes », jusqu'où les socialistes.

En Espagne

La dissolution des Cortès.

Après cinq mois de gouvernement, n'ayant résolu aucun des graves problèmes pendants actuellement en Espagne, ayant suscité contre sa politique l'hostilité de tous les partis du Parlement, depuis les socialistes jusqu'aux conservateurs ultras de MM. La Cierva et Maura, M. Dato, président du Conseil a obtenu du roi le décret de dissolution des Cortès.

Jusqu'au dernier moment la majorité de l'opinion pensait qu'une telle solution à la crise d'autorité que traverse l'Espagne, était impossible. Certains, estimant que la répartition des groupes politiques telle qu'elle résultait des dernières élections ne permettait pas la constitution d'un gouvernement stable, se montraient partisans de

nouvelles élections ; mais il ne venait pas à l'idée que ce fût précisément M. Dato, représentant d'une seule fraction conservatrice de 93 membres, qui fût chargé de diriger la consultation nationale.

Le 30 septembre, le gouvernement, réuni en Conseil des ministres, décidait de présenter au Roi la démission du Cabinet. Il était évident que cet acte avait pour objet de faire pression sur l'esprit du Monarque. Cependant les partis libéraux ne s'en alarmaient pas outre mesure. MM. de Romanonès et Alba, auxquels s'était joint M. Melquiades Alvarez, leader des réformistes, se réunissaient au domicile de M. d'Alhucemas. A la suite de quoi ils publiaient une note affirmant à nouveau la parfaite entente des différents groupes libéraux, et leur conviction que la Couronne ne signerait pas le décret de dissolution en l'absence des Cortès, ou tout au moins sans avoir consulté les chefs de partis.

Cette note, sans doute, précipita les événements. Dès le lendemain M. Dato emportait le morceau. Le 2 octobre, le roi Alphonse signait le décret de dissolution. Le 4, M. Dato commençait la campagne électorale en publiant une note explicative des événements, constituant dans le même temps programme politique.

La situation est donc la suivante. Il y a un peu plus d'un an, le Roi d'Espagne accordait à M. Maura le décret de dissolution des Cortès. Aujourd'hui, en renouvelant son geste vis-à-vis de M. Dato, il démontre indubitablement qu'il entend que le pays persiste dans la voie conservatrice : l'heure des libéraux n'est pas venue. Dans le cas présent, cette démonstration s'aggrave de ce fait que M. Melquiades Alvarez s'étant pour la première fois rallié ouvertement à l'idée monarchique, ayant signé des notes avec les représentants des gauches monarchiques, en accordant le décret sans consultation, le roi semble négliger complètement le concours que les Réformistes offraient au régime.

M. Dato va donc à des élections dangereuses. Jusqu'ici M. Maura ne paraît pas devoir le soutenir. Quant à M. La Cierva, il pourrait peut-être s'allier à M. Dato. On sait que M. La Cierva était, parmi les conservateurs, l'adversaire le plus déterminé de l'élévation des tarifs ferroviaires, dont M. Dato, au contraire, était le champion. Or, le président du Conseil, en abandonnant momentanément son projet, vient de faire aux ciervistes une avance non déguisée.

En Allemagne

Les Allemands voudraient une conférence internationale. — La paix russo-polonaise. — Autriche et Allemagne.

Les Allemands sont tenaces et ne varient guère dans leurs méthodes. Ils ne quittent pas des yeux leur but, qui est d'obtenir la revision du Traité de Versailles. Pour l'atteindre, ils recourent toujours aux mêmes procédés : des avances, des menaces, des intrigues qui tendent à profiter d'un désaccord possible entre la France et l'Angleterre. C'est dans cet esprit que pour le moment ils réclament, après tant de revendications présentées l'une après l'autre, la réunion de la Conférence internationale qui devait se tenir à Genève, et a été ajournée.

Un journal ultra-conservateur comme la *Deutsche Zeitung* exprimera crûment la pensée allemande. Après avoir déclaré qu'à Bruxelles

« on n'a entendu qu'une série de jérémiades... mais peu d'idées neuves, et qu'on n'y a remarqué aucun indice d'une aide positive à l'Allemagne »,

elle écrit qu'en présence de cette impuissance et de ce mauvais vouloir :

« L'Allemagne doit réclamer une conférence pour arriver à l'annulation des accords infâmes de Versailles et de Spa. » (4-10).

Le gouvernement, et les autres journaux sont plus prudents. En insistant, disent-ils, pour aller à Genève, l'Allemagne ne fait que rappeler les promesses qui lui ont été faites. Une note officieuse relative aux projets de conversation directe entre la France et l'Allemagne spécifie que :

« Les discussions ne doivent avoir pour objet que de préparer une conférence internationale à laquelle l'Allemagne prétend après les assurances de Spa. » (8-10).

En effet, disait le *Berliner Tageblatt* :

« La question des réparations n'est pas en suspens entre la France et l'Allemagne seules, mais doit être nécessairement une explication de l'Allemagne avec tous les signataires du traité... Nous n'avons pas le droit, et nous n'avons pas non plus intérêt à laisser passer la discussion sans la collaboration des autres gouvernements alliés. » (6-10).

L'annonce de la signature de la paix russo-polonaise n'a pas été accueillie, en général, avec une grande satisfaction, et pour cause. La situation s'est tellement modifiée depuis le jour où les armées rouges apparaissaient aux portes de Varsovie.

La *Freiheit*, socialiste indépendante, se sert d'une formule qui ressemble fort à un charmant euphémisme :

« La Russie est allée jusqu'aux limites du possible pour rétablir enfin la paix en Orient. » (5-10).

La *Frankfurter Zeitung* est sceptique sur la valeur du nouveau traité, car

« Il existe assurément à Varsovie un parti, qui ébloui par l'éclat de la victoire, voudrait ne pas suspendre l'avance des troupes polonaises, afin de faire apparaître la Pologne aux yeux de l'Europe comme la dompteuse du bolchevisme... Mais tant qu'une puissance contre-révolutionnaire luttera contre le bolchevisme très affaibli, il ne sera pas possible d'instituer un ordre durable. » (7-10).

Le lendemain et le surlendemain, le même journal montre bien l'endroit où le traité blesse le plus l'Allemagne. La nouvelle frontière orientale de la Pologne est reculée vers l'Est de telle sorte que la Pologne enserre toute la Lithuanie.



La question du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne est une autre source d'inquiétude pour cette dernière. Et l'on peut dire, qu'avec des nuances différentes, c'est un sentiment unanime qui se fait jour dans la presse allemande : le désir manifesté par l'Assemblée nationale de Vienne de s'unir à l'Allemagne doit être satisfait.

La *Deutsche Zeitung* est sentimentale :

« Nous aussi nous avons nos provinces irrédentes ! 12 millions d'Allemands qui tendent vers nous des mains suppliantes... Il faut rédimer nos frères. » (1-10).

Le *Vorwaerts* vient naturellement au secours des frères socialistes d'Autriche, et en profite pour accabler de reproches la France inintelligente et réactionnaire :

Sources et Documents

La Conversation diplomatique entre Londres et Moscou et entre Varsovie et Moscou

(SUITE)

Les propositions de paix des Soviets à la Pologne

Ce dossier qui fait suite à ceux qui ont paru dans nos numéros des 16 mai, 8 et 15 août, 26 septembre et 3 octobre, comprend :

1°) Les dernières notes échangées entre l'Angleterre et la Russie au sujet des négociations commerciales;

2°) Et, en annexe, les propositions de paix faites à Riga par le Gouvernement des Soviets à la Pologne.

ANALYSE DU DOSSIER

I. — *Le gouvernement britannique répond aux accusations lancées par M. Kamenev contre lui, lors de son départ de Londres.*

II. — *M. Tchitcherine rejette sur le gouvernement britannique la responsabilité de la « non reprise » des négociations politiques entre les deux pays.*

III. — *Dans une note datée du 1er octobre, Lord Curzon accuse le gouvernement des Soviets d'avoir violé ses engagements antérieurs concernant la propagande et la libération des prisonniers britanniques. Il exige l'exécution des conditions établies pour le rapatriement de ces derniers avant le 10 octobre.*

IV. — *Le 2 octobre, Lord Curzon prévient M. Tchitcherine que les sous-marins des Soviets seront attaqués en haute mer, s'ils se montrent soit dans la mer Noire soit dans la Baltique, et demande une enquête au sujet du meurtre d'un sujet anglais à Petrograd.*

V. — *M. Tchitcherine répond le 3 octobre que des instructions vont être envoyées à Krassine pour les deux questions, et que M. Litvinov est chargé de l'échange des prisonniers.*

VI. — *M. Krassine, répondant à Lord Curzon, rappelle au gouvernement britannique les engagements mutuels du 30 juin. Ce dernier a, à plusieurs reprises, violé l'accord du 30 juin, accepté le 7 juillet par le gouvernement des Soviets. M. Krassine propose à partir du 15 octobre le rapatriement mutuel définitif de tous les prisonniers. M. Litvinov est chargé du règlement final de la question. Le gouvernement russe s'en tient toujours aux accords du 30 juin et du 7 juillet, et demande à quelle date seront reprises les négociations commerciales.*

VII. — *Lord Curzon répond le 9 octobre à Tchitcherine que les négociations commerciales ne seront reprises entre la Russie et l'Angleterre que lorsque sera définitivement réglé l'échange des prisonniers et qu'après l'exécution par les Soviets des engagements convenus dans la note envoyée le 30 juin.*

VIII. — *Annexe. — Texte complet des propositions de paix du Comité exécutif panrusse des Soviets à la Pologne, lues par M. Ioffe, à Riga, le 25 septembre.*



I. — REPONSE DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE A LA LETTRE DE M. KAMENEV

(*15 septembre*)

Dans la communication que M. Kamenev a jugé bon d'adresser à certains membres du Parlement aux fins de publication, certaines déclarations ont été faites manifestement « pour empêcher l'opinion publique britannique d'être trompée », mais elles ont en fait pour but de la tromper.

1° M. Kamenev, après avoir dit que M. Lloyd George l'a accusé d'avoir participé à la vente de bijoux russes dans ce pays, s'exprime ainsi : « Je suis entièrement étranger à toute vente de bijoux ». Le gouvernement a la preuve que M. Kamenev connaissait la vente de bijoux dans ce pays ; qu'il a informé son gouvernement que 40.000 £ de pierres précieuses avaient été vendues, et que le produit en avait été versé au *Daily Herald ;* de plus, qu'il faisait des démarches pour réaliser une autre somme de 60.000 £ environ, en partie sur la vente de bijoux, en vue de faire un nouveau versement de 10.000 £ au *Daily Herald.* Loin que M. Kamenev ne se soit nullement occupé de la vente de bijoux, il prenait une part active à la transaction, et avait soin d'en informer son gouvernement.

2° M. Kamenev écrit : « Ni en tant que président de la délégation russe ni en tant que simple particulier je n'ai donné ni offert aucun subside au *Daily Herald,* ni à aucun autre journal non plus qu'à aucun directeur ou propriétaire d'aucun journal. » De même, le 20 août, le *Daily Herald,* après que les radios prouvant ses relations avec le gouvernement des Soviets eussent été publiés, affirmait qu'il n'avait reçu « pas un billet, pas un franc, pas un rouble ». Le gouvernement a des preuves qui contredisent nettement ces

deux affirmations : avant cette date, des diamants apportés par la délégation russe avaient été vendus à Londres pour une somme de 40 à 50.000 £, et l'on avait pris bien soin que la transaction n'eût pas lieu par l'intermédiaire d'une banque, mais que des billets fussent reçus en paiement.

Le 10 septembre, le *Daily Herald* stupéfiait ses lecteurs en leur posant soudain cette question : « Devons-nous accepter 75.000 £ d'argent russe ? » et concluait par l'affirmative. « L'accepter, remarquait le journal, ce serait accomplir un acte notable du point de vue du socialisme international ». L'acte serait, en effet, notable. Il ressortait de l'article que M. Francis Meynelle, l'un des directeurs du *Daily Herald*, avait reçu, non de l'or mais une offre d'or, et qu'il aurait agi tout à fait de sa propre initiative dans cette affaire.

Le Gouvernement a la preuve que ces affirmations sont inexactes, que M. Edgar Lansbury, fils de M. George Lansbury, directeur du journal, avait en fait reçu une partie des billets provenant de la vente des bijoux.

Le *Daily Herald* veut faire croire que l'argent offert avait été rassemblé progressivement en Russie, qu'il devait être en dépôt pour la IIIe Internationale et offert ensuite au *Daily Herald*, si la nécessité s'en faisait sentir, et il prétend qu'avant de recevoir cet argent le directeur avait voulu consulter ses lecteurs. Le gouvernement a la preuve absolue que cette somme n'a pas du tout été recueillie progressivement en Russie, mais que la plus grande partie en a été réalisée très rapidement par la vente de pierres précieuses à Londres.

Quelques lecteurs naïfs du *Daily Herald* lui ont écrit en réponse à la question : « Devons-nous accepter 75.000 £ d'argent russe ? » en exprimant leur étonnement que la question fût posée. Il n'y a là aucun mystère. Il est facile d'expliquer pourquoi la question fut posée et pourquoi elle le fut le 10 septembre. L'enquête fut publiée le 10 dans le *Daily Herald*, parce que M. Edgar Lansbury avait été interrogé par la police juste auparavant et qu'on lui avait demandé d'expliquer pourquoi il était en possession de billets qui constituaient une partie de la somme réalisée par la vente de bijoux russes.

Le gouvernement se permet de se demander si le *Daily Herald* aurait mis le public dans la confidence à propos de l'argent russe, s'il n'avait pas été informé que le secret ne pouvait plus être gardé longtemps.

3° M. Kamenev observe justement que le Premier Ministre l'a accusé d'avoir inexactement transmis les conditions russes de l'armistice avec la Pologne. M. Kamenev n'essaie pas de nier qu'il ait en effet délibérément modifié les termes de la dépêche qu'il avait reçue de son gouvernement sur les conditions fondamentales de l'armistice proposé à la Pologne. Le gouvernement des Soviets avait fait nettement savoir à M. Kamenev qu'il insisterait « sur l'armement des ouvriers polonais sous le contrôle de représentants des syndicats de Russie, de Pologne et de Norvège ». M. Kamenev, qui avait compris qu'une telle clause serait inacceptable pour ce pays comme contraire aux principes des trade-unionistes anglais et destructrice de l'indépendance des Polonais, dissimula les intentions de son gouvernement sous la phrase apparemment inoffensive d'une « milice civique ».

4° Le gouvernement regrette vivement qu'il ait été nécessaire de faire connaître ces faits au public, mais la preuve que M. Kamenev a violé la promesse qu'il avait donnée au gouvernement de Sa Majesté de s'abstenir de toute propagande active, directe ou autre, dans ce pays, est si accablante, et la défense qu'il a communiquée à la presse altère tellement les faits qu'il n'y avait pas d'autre alternative.

(Traduction : *Europe Nouvelle.*)

II. — MESSAGE DE TCHITCHERINE A LORD CURZON

(*26 septembre*)

A Litvinov, représentant de la Russie à Christiania.

Veuillez communiquer à lord Curzon ce qui suit :

Ayant pris connaissance des prétextes énoncés par le premier ministre britannique dans sa communication au Président de la Délégation russe, Kamenev, au sujet de la suspension des négociations politiques entre la Russie et la Grande-Bretagne, le gouvernement des Soviets s'estime tenu de déclarer qu'il ne peut voir dans les déclarations du représentant du gouvernement britannique autre chose qu'une tentative pour empêcher à tout prix la conclusion d'un accord entre les deux Etats, et pour retarder indéfiniment la reprise de relations paisibles entre la Russie et la Grande-Bretagne.

Dès le 1er juillet dernier, le gouvernement britannique, en communiquant ses demandes au gouvernement des soviets — demandes formulées en quatre points — déclarait que l'acceptation de ces quatre points assurerait l'établissement entre la Russie et la Grande-Bretagne d'un armistice qui constituerait un acheminement vers la paix complète et définitive.

Après que le gouvernement russe eût accepté pleinement les quatre points du gouvernement britannique, il était fondé en toute justice à s'attendre à ce que les négociations de paix fussent immédiatement commencées entre la Russie et la Grande-Bretagne en vue de l'établissement entre elles de la paix définitive et de relations normales.

Malgré tous les efforts du gouvernement des soviets, le fait qu'il ait accepté les demandes britanniques n'a abouti à aucun résultat utile.

A plusieurs reprises, le gouvernement russe a accepté les propositions du gouvernement britannique, ou a fait lui-même des déclarations en vue d'inaugurer des négociations de paix entre les deux gouvernements.

Après que le gouvernement des soviets eût renoncé, à la requête du gouvernement britannique, à une des conditions d'armistice et de paix préliminaire avec la Pologne, il était fondé une fois de plus à s'attendre à la reprise immédiate des négociations de paix. En revanche, ce qui arriva, ce fut l'interruption complète par le gouvernement britannique de ces négociations politiques avec la Russie.

Le premier ministre britannique a donné comme raison de cet acte la vente de bijoux à Londres et la fourniture de subsides au *Daily Herald* (deux affaires auxquelles la délégation russe, comme elle l'a déclaré elle-même officiellement, n'a eu absolument rien à voir), les relations avec certaines organisations travaillistes britanniques auxquelles le gouvernement britannique s'était lui-même adressé afin d'influencer la délégation russe, enfin l'accusation de la communication incomplète des conditions russes en vue d'un armistice avec la Pologne communiquées à la délégation russe le 10 août par un échange de notes entre les deux gouvernements.

La contradiction évidente des motifs invoqués par le gouvernement britannique pour la suspension des négociations commerciales et politiques avec la Russie, souligne d'autant plus clairement l'hésitation consciente de ce gouvernement à permettre que des relations paisibles soient établies avec la Russie.

Protestant contre l'attitude du gouvernement britannique envers la nation russe, attitude incompatible avec la dignité du gouvernement russe, ce dernier déclare que l'accord conclu au commencement de juillet peut être considéré comme violé, et rejette entièrement sur le gouvernement britannique la responsabilité de la non-reprise des négociations politiques nécessaires au rétablissement de la paix entre la Russie et la Grande-Bretagne.

III. — NOTE DE LORD CURZON AU GOUVERNEMENT DES SOVIETS

(*1er octobre*)

Dans sa note du 1er juillet, le Gouvernement de Sa Majesté a posé certaines conditions auxquelles il était disposé à reprendre les relations commerciales entre la Grande-Bretagne et la Russie. Ces conditions furent acceptées par le gouvernement des Soviets dans le télégramme de M. Tchitcherine en date du 7 juillet, et c'est en vertu de ces conditions que MM. Kamenev et Krassine furent admis dans ce pays et que les négociations furent reprises. Lors de leur rencontre du 4 août avec le Premier Ministre, ils firent entendre qu'ils étaient pleinement au courant de ces conditions.

Ces conditions engageaient le gouvernement des Soviets et ses délégués :

1° A se garder de toute action hostile et de toute propagande directe ou indirecte contre les institutions d'Angleterre ;

2° A se garder de toute tentative, par une action militaire ou par la propagande, d'encouragement aux peuples d'Asie dans leur action hostile aux intérêts de l'Empire britannique ;

3° A autoriser tous les sujets britanniques en Russie à rentrer en Angleterre immédiatement ; les sujets russes de Grande-Bretagne ou d'autres régions de l'Empire britannique, désireux de retourner en Russie étant simultanément relâchés.

Ces conditions ont été et sont violées d'une façon flagrante. M. Kamenev s'est engagé dans une propagande presque ouverte, et a essayé de subventionner une campagne en Angleterre contre la constitution et les institutions britanniques ; et pour ces raisons, il ne peut plus être autorisé à revenir dans ce pays.

Le message que le Premier Ministre remit à M. Kamenev à son départ de Londres et dans lequel on demandait au gouvernement des Soviets s'il avait ou non l'intention de renoncer à toute propagande n'a fait l'objet ni d'un accusé de réception ni d'une réponse.

Le congrès récent de la IIIe Internationale à Moscou, présidé par M. Lénine et auquel prirent part les membres du gouvernement des Soviets, a ouvertement proclamé que l'intention du parti communiste, et par conséquent du gouvernement soviétiste, était d'employer tous les moyens pour renverser les institutions existantes du monde entier. Dans ses radios lancés à travers le monde, par ses nombreux hebdomadaires comme par sa presse, le gouvernement des Soviets n'a jamais cessé de prêcher son hostilité à l'adresse de la Grande-Bretagne et de l'Empire britannique. Le gouvernement des Soviets a réuni recemment une conférence révolutionnaire des peuples asiatiques à Bakou pour porter nettement atteinte aux intérêts britanniques. Son action au Caucase, en Perse, en Asie Centrale et en Afghanistan, ouvertement dirigée contre la Grande-Bretagne, est bien connue du gouvernement britannique.

Par dessus tout, en dépit des négociations depuis longtemps engagées et d'un désir sincère et ferme du gouvernement britannique d'établir les conditions d'un rapatriement réciproque des nationaux des deux pays, les sujets britanniques continuent de languir dans les prisons russes ou se voient refuser l'autorisation de quitter la Russie.

La violation persistante de ces conditions ne peut être tolérée plus longtemps.

Les négociations pour un accord commercial avec M. Krassine, que le gouvernement de Sa Majesté considérait comme le premier pas non seulement vers la reprise de la prospérité matérielle de l'Europe orientale, mais encore vers l'établissement de la paix, sont arrivées à un point où il est nécessaire de préciser définitivement si les conditions auxquelles seulement elles ont été autorisées sont ou continuent d'être exécutées, ou si ces négociations doivent être abandonnées à la veille d'aboutir.

La réponse à cette question dépend du gouvernement des Soviets. Il est impossible pour le gouvernement de Sa Majesté de pousser l'accord à son terme final aussi longtemps que les trois conditions de sa note du 1er juillet ne sont pas remplies.

Le gouvernement des Soviets doit exécuter son propre engagement de renoncer à toute propagande et action hostile dans ce pays et en Orient. Tous les sujets britanniques, actuellement détenus en Russie, dont quelques-uns sont soumis à des privations et à des souffrances inexcusables, doivent être autorisés à rentrer sans délai dans leur pays. Le gouvernement de Sa Majesté ne peut consentir à la violation continuelle d'un engagement solennel, qui cause de graves préjudices à des sujets britanniques.

Les négociations au sujet d'un échange total des prisonniers, soldats, marins ou civils, entre la Russie et la Grande Bretagne ont continué presque sans arrêt depuis novembre de l'an passé. Le gouvernement de Sa Majesté a toujours été entièrement disposé à rapatrier tous les Russes sans distinction et sans exception. C'est M. Litvinov qui a insisté sur l'exclusion de 10 personnes qu'il refusait de désigner, mais qui étaient vaguement qualifiées de grands coupables, bien que la nature de leur soi-disant culpabilité n'ait jamais été prouvée. Pendant un certain temps, en vertu de l'accord conclu entre M. Litvinov et M. O'Grady, le rapatriement s'effectua, et fin juin de cette année 124 prisonniers de guerre et 727 civils britanniques revinrent en Angleterre, tandis que tous les prisonniers de guerre russes se trouvant dans ce pays et en Suisse (car la zone d'opération avait été étendue) avaient été renvoyés. Depuis cette date, une série d'obstacles ont été mis par les autorités des Soviets au rapatriement total. La majorité des membres de la mission militaire britannique, au nombre, croit-on, de 15, faits prisonniers en Sibérie depuis décembre et janvier, restent toujours internés sur le territoire russe.

Les mesures nécessaires pour faire savoir aux sujets britanniques qu'ils avaient la permission de quitter la Russie n'ont pas été prises par le gouvernement des Soviets. Aucune annonce n'a été publiée sur les lieux en Russie, malgré la déclaration positive de M. Litvinov que la plus large publicité avait été faite par tous les Soviets locaux. Quant M. Kamenev quitta Londres le 11 septembre, il y avait encore en Russie, à part la mission militaire sibérienne déjà mentionnée, un nombre considérable de civils britanniques ; les dossiers concernant 81 d'entre eux ont été reçus par moi et leur liste remise à M. Kamenev. Depuis, j'ai reçu de nouveaux dossiers.

Un troisième cas, plus pénible encore, est celui des sujets britanniques, environ 72, qui furent arrêtés et emprisonnés par les autorités soviétistes à Bakou, quand la révolution bolchéviste eut lieu dans cette ville. Parmi eux, il y avait le consul britannique de Bakou.

Nos efforts répétés de communiquer directement avec Bakou ont été vains. M. Litvinov proposa alors de transmettre un message au gouvernement d'Azerbeidjan et de recourir aux bons offices du gouvernement soviétiste de Moscou pour obtenir la libération de ces malheureux innocents, que l'on nous disait exposés au traitement le plus cruel. Un message fut effectivement envoyé, mais la seule réponse fut la proposition d'échanger les sujets britanniques contre un certain nombre de Turcs de Malte, qui avaient été convaincus d'avoir cherché à renverser le gouvernement de Turquie ou d'avoir commis des atrocités contre les populations non musulmanes de ce pays. Nous avons de nombreuses preuves que la révolution de Bakou a été exécutée en accord avec votre gouvernement et principalement à l'aide de vos troupes. Le fait de votre responsabilité est démontré par un message télégraphique reçu pas plus tard que le 28 septembre du Consul de Géorgie à Bakou, selon lequel, bien qu'il eût obtenu du Soviet d'Azerbeidjan quinze jours auparavant l'autorisation de faire relâcher les soldats et les marins au-dessous du grade d'officier, Moscou a opposé son veto formel.

Cependant, il reste entre nos mains dans différentes régions de l'Empire britannique un nombre très restreint de sujets russes (le gros ayant été déjà rapatrié) dont nous désirons nous débarrasser, qu'ils aient ou non commis des infractions aux lois de ce pays. Il reste ici M. Babouchkine et ses cinq camarades qui ont été détenus lors de leur retour des Indes dans le seul but de forcer le gouvernement des Soviets à remplir ses engagements. Le gouvernement de Sa Majesté a fait plus que de négocier au sujet de groupes ou de cas individuels. Le 6 septembre, j'ai télégraphié pour proposer de fixer en commun une date et des lieux pour l'échange simultané de tous nos nationaux, quel que soit l'endroit de leur détention. Je n'ai reçu aucune réponse à ce message. Cette situation ne peut durer plus longtemps.

La négociation pour la libération des prisonniers ne peut être suspendue ni retardée plus longtemps par des délais artificiels et cruels. Bien plus, il est impossible que le gouvernement de Sa Majesté appose sa signature à un accord commercial avec un gouvernement qui traite de la sorte non seulement ses engagements, mais les sujets d'un pays avec lequel ses représentants sont engagés dans des négociations amicales.

Nous avons donné notre parole (et nous l'avons scrupuleusement tenue) que nous n'aiderions aucune action hostile contre le gouvernement des Soviets, mais, si le 10 octobre, nous avons la preuve nette que les conditions établies pour la libération des prisonniers britanniques ne sont pas exécutées, nous prendrons toutes les mesures que nous jugerons nécessaires pour assurer leur libération.

Daily Herald, 8 octobre 1920.

(Traduction *Europe Nouvelle*).

IV. — NOTES DE LORD CURZON A TCHITCHERINE

(2 octobre)

(I) Le gouvernement de Sa Majesté a entendu dire que des sous-marins de la flotte bolcheviste ont été mis à l'eau dans la Baltique. Le point de vue adopté par le gouvernement de Sa Majesté en ce qui regarde l'activité sous-marine dans la mer Noire a déjà été indiqué dans son télégramme du 26 septembre, et les vues qui y sont exprimées se rapportent également à la Baltique. Si donc des sous-marins sont aperçus dans la Baltique, les ordres donnés restent en vigueur. Ils seront attaqués à vue s'ils sont rencontrés au large. Comme il a déjà été établi par le gouvernement de Sa Majesté, le gouvernement des Soviets a la possibilité de donner des ordres pour éviter que de telles conjonctures puissent arriver.

Note. — Voici le texte du télégramme du 26 septembre auquel il est fait allusion ci-dessus :

Le gouvernement de Sa Majesté a appris qu'un sous-marin *A-G* 23 avait été lancé à Nicolaiev au début de juin et venait d'être achevé. Etant donnée la déclaration répétée publiquement par les leaders du gouvernement des Soviets que ce dernier se considère en état de guerre avec l'Angleterre, et étant donnée l'impossibilité dans ces circonstances d'attendre que l'on vérifie si les intentions d'un sous-marin du gouvernement des Soviets sont effectivement hostiles ou non, il n'y a pas eu d'autre alternative que de donner aux navires de Sa Majesté dans la mer Noire des ordres d'attaquer ce sous-marin s'il était rencontré au large. Le gouvernement des Soviets a la possibilité de donner des ordres pour rendre inutile l'exécution de ces instructions.

(2) Le gouvernement de Sa Majesté a reçu un rapport de Mme Barbara Davison, résidant dernièrement à Petrograd, 77, Krenversky Prospect, au sujet de la mort de son mari, Charles-Frederick Davison, ingénieur civil. M. Davison a été arrêté le 19 septembre, à Petrograd, par ordre de la Commission Extraordinaire et emprisonné le 25 à la prison de Chpalernaïa, où il fut détenu quatre mois, bien qu'aucune charge n'ait été relevée contre lui. Aucune réponse n'a été donnée par les autorités compétentes aux enquêtes répétées faites en son nom par Mme Davison, et finalement dans la nuit du 16 au 17 janvier 1920, M. Davison fut exécuté ; ce fait n'a été révélé à sa veuve qu'une semaine plus tard.

Aucun motif de cette exécution n'a été donné à l'époque ni depuis, bien que Mme Davison et ses amis y compris un membre du Commissariat des Affaires étrangères, aient tenté à plusieurs reprises d'obtenir les renseignements demandés de la Commission Extraordinaire. Le gouvernement de Sa Majesté, a été extrêmement indigné à la réception de ce rapport, car il avait reçu précédemment l'information qu'un décret, dont le duplicata a été publié le 17 janvier à Petrograd, abolissait la peine capitale. Il exige en conséquence qu'une enquête immédiate soit ouverte pour découvrir les coupables de ce crime odieux, et que le gouvernement des Soviets lui fournisse un rapport complet. Si ce rapport ne lui convient pas, il n'aura pas d'autre alternative que de penser que M. Davison a été tué froidement sans qu'aucune charge ait été relevée contre lui, et il se réservera le droit de demander des compensations pour sa veuve et son fils.

Daily Herald, 11 octobre 1920.

(Traduction *Europe Nouvelle*.)

V. — REPONSE DE M. TCHITCHERINE A LORD CURZON

(***3 octobre***)

J'ai reçu votre radio du 2 octobre. Des instructions au sujet des prisonniers sont envoyées à Krassine. Toute l'affaire de l'échange des prisonniers a été confiée à Litvinov, auparavant à Copenhague, aujourd'hui à Christiania. Il doit terminer cette affaire, indiquer les dates, les lieux et les moyens techniques. Il recevra à temps les instructions concernant l'échange.

Quant aux autres questions auxquelles se réfère votre radio, Krassine recevra des instructions à la fois pour les sous-marins russes et pour le cas de M. Davison.

Daily Herald, 11 octobre 1920.

(Traduction *Europe Nouvelle*.)

VI. — REPONSE DE M. KRASSINE A LA NOTE DE LORD CURZON

(***6 octobre***)

M. Krassine présente ses compliments au très honorable M. David Lloyd George et s'en référant à la note de Lord Curzon du 1er octobre, a l'honneur de faire la déclaration suivante, à la requête du gouvernement russe.

Le 29 juin, une conférence entre la délégation russe et le Premier Ministre a précédé la remise à la délégation de la note du gouvernement britannique du 30 juin. A cette conférence, le Premier Ministre exposa au nom du gouvernement britannique, les conditions qui furent ensuite consignées dans la note du 30 juin. Après avoir fixé ces conditions, le Premier Ministre déclara au cours de cette conférence que si le gouvernement russe acceptait les conditions établies par le gouvernement britannique et si une réponse affirmative du gouvernement russe était reçue à Spa le 9 juillet au plus tard par le Premier Ministre, ce dernier ferait à Spa une déclaration selon laquelle l'Angleterre reprendrait les relations avec la Russie des Soviets indépendamment de la position prise par les autres Alliés et particulièrement par la France, vis-à-vis de la question. En outre, le Premier Ministre déclara qu'une réponse favorable du gouvernement russe créerait une situation équivalant à une trêve, et que le gouvernement britannique serait prêt à aborder immédiatement des négociations politiques conduisant à la conclusion d'une paix générale.

Le gouvernement russe, au reçu de la note du gouvernement britannique du 30 juin, décida d'accepter toutes les conditions énumérées dans la dite note et câbla sa décision le 7 juillet au gouvernement britannique. Ainsi la réponse du gouvernement russe acceptant les conditions établies par le Premier britannique, fut donnée avant la date stipulée, et la Délégation nommée dans ce but par le gouvernement des Soviets s'attendait à ce que, immédiatement après son arrivée en Angleterre, la reprise promise des négociations commerciales entre la Russie et la Grande-Bretagne aurait lieu.

Depuis le moment de la présentation de sa note du 30 juin jusqu'au moment de la réception de la note du 1er octobre de Lord Curzon, le gouvernement britannique n'est pas revenu une seule fois, dans ses négociations avec la délégation des Soviets ou dans ses télégrammes au gouvernement soviétiste, aux conditions formulées par le gouvernement britannique lui-même dans sa note du 30 juin, et aux conséquences qui devaient suivre l'acceptation de ces conditions par le gouvernement russe.

La politique du gouvernement britannique vis-à-vis de la Russie des Soviets, après la remise de la note du 30 juin, a été en contradiction directe avec les conditions formulées dans la dite note et acceptées sans modification aucune par le gouvernement soviétiste, car ces conditions prévoyaient des engagements réciproques et imposaient, du jour de leur mise en vigueur, des obligations aussi bien au gouvernement britannique qu'au gouvernement russe.

En dépit des engagements mutuels que les deux pays avaient convenu entre eux, d'après lesquels ils ne participeraient à aucune action hostile l'un contre l'autre, et qu'ils n'aideraient aucune action hostile dirigée contre une des parties, le gouvernement britannique a depuis le début de juillet pris part à la campagne diplomatique la plus énergique en faveur de la Pologne qui avait attaqué la Russie soviétiste et restait en guerre avec elle.

Le gouvernement britannique, tout en coordonnant son assistance diplomatique à la Pologne, en guerre avec la Russie, avec l'assistance militaire directe donnée à la même époque par l'alliée de l'Angleterre, la France, usa également de toute son influence et alla jusqu'à menacer d'employer sa force armée pour assurer l'usage du port neutre de Dantzig au transport de munitions et d'équipements militaires en Pologne. Cette mesure fut prise contre la décision du Haut Commissaire de Dantzig, qui avait interdit l'envoi par ce port, d'armes pour l'un ou l'autre des belligérants. Dans son assistance diplomatique d'une des parties belligérantes, c'est-à-dire de la Pologne contre la Russie des Soviets, le gouvernement britannique alla jusqu'à menacer la Russie des Soviets d'une déclaration de guerre et mobilisa la flotte de la Baltique.

Bien que le gouvernement britannique n'ait pris aucune part officielle à la reconnaissance par la France du général tsariste Wrangel, qui fait une guerre civile contre les paysans et les ouvriers de Russie, le gouvernement russe a appris que le général Wrangel, qui avait été auparavant abondamment fourni de munitions et d'équipements anglais, a, durant ces derniers mois, reçu l'assistance directe de l'Angleterre sous forme de munitions et de matériel de guerre, et qu'il fut même officiellement reçu sur un bateau de la flotte anglaise de la mer Noire, tandis que ses représentants obtenaient toutes facilités pour acheter et envoyer d'Angleterre toutes sortes de fournitures militaires et avaient l'autorisation d'utiliser les ressources financières laissées en Angleterre par le gouvernement tsariste.

Quant au rapatriement des prisonniers, il faut remarquer que de nombreux sujets russes, détenus par les autorités britanniques en Egypte, en Perse, à Constantinople, à Batoum, etc., qui désirent retourner en Russie soviétiste, n'ont pas encore reçu l'autorisation nécessaire des autorités britanniques. Il

faut noter également que certains d'entre eux, notamment ceux de Kantara en Egypte, ont été traités d'une manière qui nous oblige à élever la plus sérieuse protestation. Finalement, les questions relatives à la reprise des relations commerciales entre la Russie et la Grande-Bretagne, à la levée du blocus, au repêchage des mines, à l'organisation d'agences commerciales — questions soulevées dans la note du 30 juin — n'ont pas reçu de considération favorable de la part du gouvernement britannique, et en sont toujours là où elles en étaient il y a 4 mois tout au début des négociations.

Etant donnés tous ces faits, le gouvernement russe est amené à croire que l'accord résultant de la réponse affirmative donnée par le gouvernement russe à la note britannique du 30 juin ne peut être considéré comme étant en vigueur jusqu'à présent, puisque ses clauses fondamentales ont été négligées par le gouvernement britannique.

Néanmoins, le gouvernement russe, dans sa ferme conviction que les intérêts des masses ouvrières de Russie et de Grande-Bretagne demandent la reprise immédiate des relations économiques et commerciales ainsi que la conclusion d'une paix complète entre les deux pays, est prêt à donner à tout moment la preuve du désir sincère qu'il a d'en arriver à un accord immédiat et de prendre toutes les mesures nécessaires à cet accord.

Le gouvernement russe est prêt à rapatrier sans exception tous les prisonniers de guerre et prisonniers civils anglais, qui sont encore en Russie (y compris les condamnés et ceux qui ont été arrêtés en Sibérie et détenus temporairement en connexion avec l'arrestation de M. Babouchkine et autres par le gouvernement britannique) à condition que le gouvernement anglais autorise le retour immédiat en Russie de M. Babouchkine et de ses amis qui sont à Londres et de tous les citoyens russes récemment arrêtés à Constantinople et à Batoum, ainsi que de tous les citoyens russes qui se trouvent actuellement en Grande-Bretagne ou sur un territoire quelconque placé sous le protectorat, ou sous le contrôle *de facto* du gouvernement britannique, et qui manifestent le désir de rentrer en Russie.

Le gouvernement russe et le gouvernement britannique, s'engagent mutuellement à porter à la connaissance du grand public qu'à partir d'une certaine date, disons le 15 octobre 1920, tous les Russes privés de liberté ou retenus sur un territoire de Grande-Bretagne, de ses colonies ou de ses protectorats, et tous les Anglais actuellement sur le territoire de la Russie soviétiste, sont proclamés libres, et avec le consentement de leurs gouvernements respectifs pourront être rapatriés à des dates spécialement fixées et par certains points frontières. L'arrangement pour la fixation de l'endroit et de la date de l'échange des différents groupes et pour le règlement d'autres détails a été confié par le gouvernement russe à M. Litvinov. Si le gouvernement britannique y consent, il y aura lieu pour lui de prendre toutes les mesures utiles pour assurer à M. Litvinov, par négociation avec les gouvernements de Norvège et de Danemark, le droit de prolonger son séjour dans l'un de ces pays dans le but d'arriver à un règlement final de la question.

Le gouvernement russe, désireux de céder autant que possible aux vœux du gouvernement britannique, est prêt à donner son appui à celui-ci, dans la question des Anglais détenus à Bakou, bien que le règlement de cette question présente de grandes difficultés étant donné que celle-ci relève du gouvernement de l'Azerbeidjan.

Le gouvernement britannique n'étant pas en mesure de dicter des instructions au gouvernement de l'Azerbeidjan, ne peut offrir ici que de servir d'intermédiaire. Il a déjà commencé les négociations et voici ce qu'il propose :

Le gouvernement de Bakou enverra à Tiflis un délégué spécial autorisé à mener les négociations pour la libération de ces prisonniers. De son côté, le gouvernement britannique enverra aussi à Tiflis un représentant dûment autorisé ou chargera une personne à Tiflis de conduire les négociations. Le gouvernement russe déléguera à Tiflis un représentant spécial ou autorisera le représentant de la République russe dans cette ville de donner toute son assistance aux négociations ; le gouvernement russe a des raisons de croire que ces négociations à Tiflis mèneraient à une solution rapide de la question de la détention d'Anglais en Azerbeidjan, et que cette solution serait satisfaisante pour le gouvernement britannique.

Quant à l'affirmation de M. Curzon, d'après laquelle le gouvernement russe aurait opposé son veto à la libération des prisonniers anglais à Bakou, celui-ci lui oppose le démenti le plus formel et assure catégoriquement le gouvernement britannique qu'il a été mal informé et induit en erreur, en cette matière.

Le gouvernement russe déclare au gouvernement britannique qu'il est prêt, comme auparavant, à accepter intégralement l'accord établi par la note du gouvernement britannique du 30 juin, à renouveler l'assurance donnée par lui, dans sa note du 7 juillet et à remplir toutes les conditions stipulées dans ledit accord.

Cette promesse est évidemment faite, à condition : 1° Que l'accord sera mutuel et que le gouvernement britannique se soumettra de même que le gouvernement russe, à toutes les obligations stipulées dans l'accord ; 2° que l'accord sera considéré comme un tout dont les clauses sont inséparables et dépendantes l'une de l'autre ; 3° qu'il n'y aura aucune tentative d'exiger que certaines clauses (considérées par une des parties comme particulièrement avantageuses à un moment donné) soient exécutées, tandis que d'autres seraient éludées ou remises indéfiniment.

Pour terminer, le gouvernement russe déclare qu'il serait heureux d'être informé de la date à laquelle le gouvernement britannique serait prêt à reprendre les négociations commerciales.

Daily Herald, 8 octobre.

(Traduction *Europe Nouvelle*).

VII. — NOTE DE LORD CURZON A M. TCHITCHÉRINE

(*9 octobre*)

J'ai reçu par l'intermédiaire de M. Krassine la réponse du gouvernement des Soviets à une note du 1er octobre, au sujet des conditions préliminaires à la conclusion d'un accord commercial entre nos deux gouvernements, et je crois être en droit de discerner dans cette réponse une preuve du désir sincère du gouvernement des Soviets d'exécuter les conditions qu'il a lui-même acceptées le 7 juillet dernier.

L'exécution prompte et totale de ces engagements n'est pas à même d'être facilitée (au contraire, elle peut être retardée) par une discussion prolongée et dialectique de nombre des points soulevés par la réponse des Soviets. Plusieurs d'entre eux apparaissent comme insignifiants et cherchés de loin ; les autres sont ou basés sur de fausses informations ou très loin de la réalité. Ainsi par exemple, il est absurde de prétendre que depuis le 30 juin jusqu'à l'envoi de ma dernière note le gouvernement britannique ne soit jamais revenu aux conditions ci-dessus mentionnées. Naturellement il n'y était pas fait allusion dans les négociations purement commerciales menées avec M. Krassine par les experts techniques spécialement nommés à cet effet. Mais elles ont formé la base des protestations constantes, des plaintes et des appels, concernant les prisonniers britanniques et l'action bolcheviste en Perse, qui ont été adressés à la fois à M. Krassine, à M. Litvinov et au gouvernement des Soviets. Il n'y a jamais eu à aucun moment, le moindre doute que le gouvernement britannique avait à l'esprit ces conditions et pensait bien insister sur leur exécution, et qu'il ne ferait au gouvernement des Soviets l'injure de supposer que les intentions de ce dernier n'étaient pas également sincères. La réponse russe veut insinuer que c'est le gouvernement britannique qui, à propos de la Pologne, de Dantzig, du général Wrangel et des sujets russes n'a pas exécuté ses engagements de s'abstenir de toute action hostile contre la Russie des Soviets. Ces allégations sont chacune notoirement en désaccord avec les faits. C'est un fait bien connu que la Grande-Bretagne, plus que toute autre Puissance, a cherché à faire aboutir la paix entre la Russie des Soviets et la Pologne, et qu'elle ne fut amenée à s'en tenir aux engagements signés par traité avec ses Alliés qu'à cause de la mauvaise foi qui a caractérisé l'action à la fois militaire et diplomatique des autorités soviétistes. En ce qui concerne l'accusation d'avoir utilisé Dantzig pour le transport de munitions, etc., les auteurs de la note des Soviets ont oublié que c'était là une obligation imposée aux Alliés par le traité de Versailles.

Les arguments concernant le général Wrangel sont également en pleine opposition avec les faits, et il serait facile de les reprendre un à un, de les éclaircir et de les réfuter. Si le gouvernement de Sa Majesté avait donné à cet officier le genre d'assistance indiqué dans la réponse des Soviets, la situation dans la Russie du Sud aurait été probablement fort différente de ce qu'elle est actuellement.

Pour le rapatriement des sujets russes, aucun effort n'a été épargné par la Grande-Bretagne pour aboutir. Les retards, quand ils se sont produits, ont été causés seulement par les demandes constamment retorses et imperfections de date données par les autorités soviétistes.

Le gouvernement britannique repousse *in toto* l'assertion selon laquelle il se serait écarté des conditions fondamentales de l'accord convenu en juillet. Au contraire, il s'est attiré à plusieurs reprises des critiques pour la persistance excessive avec laquelle il a continué les négociations commerciales avec la délégation de M. Krassine, persistance qui a été fort peu réciproque et qui a été récompensée, dans le cas de M. Kamenev, par une violation ouverte de la condition essentielle à laquelle il avait été invité à venir dans ce pays.

Pendant cette période, le gouvernement des Soviets n'a pas seulement joué avec la question du retour des prisonniers russes (à propos de laquelle il semble même maintenant comprendre très mal les sentiments d'amertume profonde qui se sont élevés dans ce pays) mais, en violation ouverte de ses promesses, il a continué d'envoyer et il envoie encore actuellement des troupes russes en Perse ; il est engagé dans un complot militaire, aidé par l'envoi de nombreuses troupes bolchévistes, avec le parti nationaliste turc en Asie Mineure, avec un mouvement dirigé ostensiblement contre les intérêts britanniques ; il a menacé et continue de menacer d'invasion le Khorasan ; il a créé une grande organisation à Tachkent pour disposer les forces de l'Asie Centrale dans une attaque contre le territoire ou des intérêts britanniques ; il a provoqué dans le même but une révolution à Boukhara ; il a depuis des mois maintenu un certain nombre d'agents en Afghanistan, chargés de conclure un traité avec l'Emir de l'Afghanistan et de fomenter ouvertement une révolte des tribus à la frontière de l'Inde. Aux congrès de Moscou et de Bakou et partout il a provoqué une véritable tempête de propagande, d'intrigues et de conspirations contre les intérêts et la puissance de la Grande-Bretagne en Asie.

De grosses sommes d'argent ont été et sont actuellement dépensées pour la propagande anti-britannique dans tous ces pays, et ces opérations ont été faites dans plusieurs cas ouvertement, dans d'autres secrètement et par des moyens occultes et sombres, tandis que les représentants de la Russie recevaient l'hospitalité du gouvernement anglais et étaient engagés dans des négociations amicales avec des délégués britanniques à Londres.

Telle est la situation à laquelle il faut mettre un terme si l'on veut que les négociations commerciales auxquelles les deux parties attachent tant d'importance, soient conclues. Le gouvernement de Sa Majesté ne désire pas se laisser aller à d'autres récriminations avec les autorités des Soviets, et il se serait très volontiers abstenu de l'exposé ci-dessus s'il ne lui avait pas été imposé par le travestissement des récents événements tel qu'il a été fait dans la dernière note des Soviets.

Il est de la plus haute importance en ce moment de veiller à l'exécution prompte et explicite des accords qui ont été réaffirmés catégoriquement. Pour sa part, le gouvernement de Sa Majesté remplira de bonne foi les engagements inclus dans la note du 30 juin. Il propose donc les mesures suivantes par lesquelles ces engagements réciproques pourront être rapidement et effectivement exécutés.

I. — *Prisonniers.*

Parmi les sujets russes attendant leur rapatriement de différentes régions de l'Empire britannique, il y a le groupe de M. Babouchkine et quelques autres en Grande-Bretagne, 14 au Canada, quelques-uns aux Indes, dont le désir de rentrer est encore inconnu, mais peut être comblé dès qu'il sera exprimé, et 129 à Kantara, en Egypte, dont les soi-disant mauvais traitements ne sont nullement connus. Des enquêtes nouvelles sont en cours. S'il y en a d'autres, comme on le dit, à Constantinople, bien que nous ayons appris ce matin par télégramme qu'il n'y en a pas, ou s'il y en avait à Batoum durant l'occupation britannique, ils pourront aussi être renvoyés. D'autre part, les Anglais retenus en Russie, d'après la liste la plus récente, sont : *a*) la Mission de Sibérie, 15 ; *b*) les prisonniers de Bakou, 72 ; *c*) des civils, appelés de grands coupables, 12-15 ; *d*) d'autres civils qu'on croit désireux de rentrer, 220. Au sujet de ces deux groupes de prisonniers, le gouvernement de Sa Majesté fait la proposition suivante : Des mesures seront prises, pour assurer la voyage à Riga ou Reval, selon le plus de commodité, pour M. Babouchkine et ses amis et pour tous les autres Russes qui seront prêts à quitter la Grande-Bretagne le 20 octobre. Des accords seront conclus avec les gouvernements de Lettonie et d'Esthonie pour qu'ils soient mis à la disposition du gouvernement de Sa Majesté au port de débarquement jusqu'à ce que le gouvernement de Sa Majesté ait appris que les 15 membres de la Mission militaire sibérienne et les « grands coupables » auront franchi la frontière russe. De même, tous les Russes partisans du gouvernement des Soviets en Egypte et à Constantinople, dans la mesure où ils sont connus du gouvernement de Sa Majesté, seront embarqués pour Odessa dès que leur passage pourra être assuré ; la date précise sera communiquée au représentant de Sa Majesté à Tiflis, lequel sera ultérieurement autorisé à établir le contact avec le représentant de l'Azerbeidjan dans cette ville, afin que la mise en liberté des prisonniers britanniques à Bakou puisse coïncider avec l'arrivée du transport à Odessa. Les 14 Russes détenus au Canada seront ramenés en Angleterre pour être rapatriés en Russie, et le rapatriement des autres Russes habitant des territoires soumis au contrôle britannique que l'on sait vouloir retourner en Russie soviétiste ou qui pourront être indiqués ultérieurement au gouvernement de Sa Majesté, sera également facilité de la même façon.

De son côté, le gouvernement des Soviets fera savoir à tous les sujets britanniques dont les noms lui ont été communiqués ou pourront lui être ultérieurement communiqués, qu'ils sont libres de quitter la Russie avec leurs effets et dans des conditions raisonnables de transport. Il n'est pas sûr que tous désireront quitter ce pays, mais il est certain que ce sera la grande majorité.

Pour le cas de personnes isolées qu'il pourra être difficile de retrouver, le gouvernement de Sa Majesté acceptera l'assurance du gouvernement des Soviets qu'il entend agir de bonne foi. Quant aux prisonniers britanniques à Bakou, à propos desquels le gouvernement des Soviets nie qu'il ait jamais refusé leur libération, ce dernier ne peut plus dégager sa responsabilité étant donné qu'il vient de conclure une alliance militaire et économique avec la République soviétiste d'Azerbeidjan, d'après laquelle il y a une fusion complète entre les deux gouvernements non seulement au point de vue militaire, mais à propos de toutes les organisations locales des communications, du ravitaillement, du commerce et des finances.

M. Krassine, dans sa réponse, déclare que le gouvernement des Soviets a chargé M. Litvinov des accords concernant l'échange des prisonniers. Il apparaît d'après les journaux que ce Monsieur est maintenant en route pour la Russie. En tout cas il est impossible que le gouvernement de Sa Majesté tolère une répétition des retards, s'élevant aujourd'hui à environ une année, retards qui ont résulté du choix de M. Litvinov par le gouvernement des Soviets. Il importe peu au gouvernement de Sa Majesté de savoir par quel fonctionnaire russe les accords seront dirigés et exécutés ; mais il paraît très raisonnable qu'ils soit confiés à quelqu'un à Moscou plutôt qu'à un représentant éloigné résidant dans un pays neutre.

II. — *Propagande et hostilités*

Le gouvernement de Sa Majesté prend note que le gouvernement des Soviets est prêt à accepter intégralement l'accord défini dans la note britannique du 30 juin et à exécuter toutes les clauses de cet accord. L'engagement contenu dans ces clauses se rapporte, il est nécessaire de le répéter, non seulement au rapatriement des prisonniers, mais la renonciation à toute propagande directe ou indirecte, et plus particulièrement à toute action militaire et à une propagande dirigée contre les intérêts britanniques ou l'Empire britannique en Asie. L'exécution de cette promesse, renouvelée encore une fois par le gouvernement des Soviets, implique une cessation immédiate des différents agissements et autres actes semblables à ceux qui ont été spécifiés dans la première partie de cette note.

Le gouvernement de Sa Majesté compte que le gouvernement des Soviets procèdera à l'exécution fidèle de cette promesse, et il renouvelle sa propre fidélité concernant les obligations réciproques auxquelles il a simultanément souscrit. Le gouvernement des Soviets conclut en demandant quand le gouvernement britannique sera disposé à reprendre les négociations commerciales. Voici la réponse : dès que les sujets britanniques spécifiés dans les *a*, *b* et *c* auront franchi la frontière russe par terre ou par mer, quand il sera évident qu'aucun obstacle n'est mis au renvoi des su-

jets b[illegible]ques restant indiqués au *d*, et quand le gouvernement des Soviets aura sanctionné l'interprétation donnée dans cette note au sujet des assurances plus générales contenues dans la note du 30 juin et explicitement renouvelées maintenant par les autorités soviétistes.

Daily Herald, 11 octobre 1920.

(Traduction *Europe Nouvelle*).

VIII. — ANNEXE.

NOUVELLES PROPOSITIONS DE PAIX DE LA RUSSIE A LA POLOGNE

(*23 septembre*)

La guerre entre la Pologne et la Russie n'est pas encore terminée — guerre déterminée par une attaque dirigée contre la Russie et l'Ukraine au moment même où la classe ouvrière de Russie commençait à démobiliser ses armées et à consacrer toutes ses énergies aux œuvres créatrices de la paix.

Cette guerre, encouragée par l'Entente pour ses intérêts impérialistes, menace d'aboutir à une campagne d'hiver ardue, ruineuse, sanguinaire, et cruelle au-delà de tout précédent, et sa continuation ne peut être souhaitée que par les impérialistes de l'Entente qui veulent profiter d'un nouvel épuisement des forces vives tant de la Pologne que de la Russie.

Si une campagne d'hiver a lieu, elle entraînera pour les masses du peuple tant de souffrances que le gouvernement russe des soviets et le Comité Exécutif central panrusse estiment qu'ils ont le devoir de tout faire, et de consentir même les plus lourds sacrifices afin d'obtenir la paix, de mettre fin à l'effusion de sang, et d'éviter une campagne d'hiver également dure pour les deux parties.

De l'avis du Comité Central Exécutif panrusse, la base sur laquelle il serait le plus facile d'arriver à un accord satisfaisant dans le plus bref délai possible, devrait consister dans l'application du principe de la libre détermination à tous les pays dont les frontières sont en litige depuis le commencement de la guerre.

Partant de la pleine reconnaissance du principe de libre détermination, la République socialiste fédérative des soviets de Russie a reconnu dès l'année 1917 et reconnaît encore absolument et sans réserve aucune l'indépendance et la souveraineté de la République polonaise ; elle a reconnu en 1918 l'indépendance et la souveraineté de l'Ukraine et de la Russie blanche, et en 1920, elle a signé un traité de paix avec la République indépendante et souveraine de Lithuanie.

Poursuivant la même politique, le Comité Central Exécutif panrusse est d'avis qu'avant tout la confirmation solennelle immédiate tant par la Pologne que par la Russie de l'indépendance de l'Ukraine, de la Lithuanie et de la Russie blanche, ainsi que la reconnaissance de l'indépendance de la Galicie Orientale devraient constituer la base de la paix.

Puis, il y aurait lieu pour la Pologne et pour la Russie de reconnaître immédiatement et officiellement comme une forme bien déterminée de l'expression de la volonté des diverses nationalités les institutions d'Etat représentatives telles que les Diètes, les Congrès de soviets, et les Parlements qui existent dans ces pays.

De son côté, la République fédérative des soviets de Russie est disposée, en raison du fait que le régime des soviets n'est pas encore établi dans la Galicie Orientale, d'accepter dans cette région un plébiscite organisé non pas d'après le principe soviétiste, c'est-à-dire par le vote de ceux qui travaillent, mais d'après le principe démocratique bourgeois.

Le Comité Central Exécutif panrusse ne peut cependant ignorer le fait que le point de vue de certains groupes, partis politiques et hommes d'Etat polonais diffère radicalement sur la question de libre détermination du point de vue de la République socialiste fédérative des soviets de Russie.

Si la délégation polonaise de Riga devait adopter le point de vue des dits partis, groupes et hommes d'Etat qui, malgré les faits manifestes et indéniables, refusent de reconnaître l'acte de libre détermination de l'Ukraine et de la Russie blanche qui se produisit en 1918, cette délégation rendrait impossible tout accord sur la base de la libre détermination et rendrait vaine ou même nuisible toute discussion au sujet des méthodes de libre détermination, étant donné qu'elle ne servirait qu'à « camoufler » une politique qui ne vise pas réellement la paix, mais ne cherche, au nom de la paix, qu'à s'emparer de territoires étrangers.

C'est pourquoi, dans son désir d'éviter tout malentendu et tout retard sur cette question vitale pour les masses ouvrières, que serait la question d'une campagne d'hiver, le Comité Central Exécutif panrusse charge par la présente sa délégation de paix d'offrir à la délégation de paix de la République polonaise — si un accord immédiat au sujet de la libre détermination n'est pas possible — de conclure aussitôt sur la base suivante un accord sur les points fondamentaux, et d'ajourner les questions litigieuses et les divergences dans l'interprétation des principes généraux, en raison desquels une obtention rapide de la paix serait impossible.

Voici les points fondamentaux de cet accord :

1° Prenant acte de la déclaration de la délégation polonaise repoussant les clauses premières de la délégation russo-ukranienne concernant la réduction de l'armée polonaise, la démobilisation de ses industries de guerre, la livraison de ses armes et le transfert de la propriété complète de la ligne Volkovisk-Graïevo à la République russe, la République russe renonce à ces clauses et se déclare disposée à faire une proposition dans le même sens à la République ukranienne alliée.

2° La République socialiste fédérative russe des Soviets est disposée à signer immédiatement un armistice et des préliminaires de paix sur la base de la reconnaissance d'une ligne frontière entre la Pologne et la Russie, passant considérablement plus à l'est que celle fixée par le Conseil Suprême le 9 décembre 1919, de sorte que la Galicie orientale reste à l'ouest de la ligne.

3° La République socialiste fédérative russe des Soviets croit qu'il est nécessaire d'aboutir au plus vite à la paix, et d'épargner aux masses travailleuses de Russie, de Pologne, de Russie blanche et d'Ukraine les épreuves d'une nouvelle campagne d'hiver.

Le rejet de cette offre par la Pologne signifierait que la Pologne a résolu, sans doute sous la pression des impérialistes de France et d'autres puissances de l'Entente, d'entreprendre une campagne d'hiver.

Le Comité Exécutif central panrusse doit, d'autre part, annoncer que la dite offre n'est valable que pour un délai de 10 jours, et que si les préliminaires de paix ne sont pas signés à l'expiration de ce délai, c'est-à dire le 5 octobre 1920, le Conseil des Commissaires du Peuple aura le droit de modifier les clauses proposées.

La Russie des Soviets fait de tels sacrifices à la cause de la paix dans la pleine conscience de son droit, et de la puissance inépuisable des masses laborieuses de Russie et d'Ukraine, qui sont prêtes à tenir résolument pour la défense des deux Républiques soviétistes, au cas où le gouvernement polonais déciderait d'assumer la responsabilité, à la face du monde entier, de la continuation de la guerre et de nouvelles effusions de sang.

C'est pour cette raison que le Comité Central Exécutif panrusse est convaincu que l'absence d'une réponse satisfaisante, dans le délai ci-dessus mentionné, décidera pratiquement de la question d'une campagne d'hiver.

KALININE, *président*,

ENOUKIDZÉ, *secrétaire du Comité exécutif panrusse*.

Daily Hérald.

(Traduction : *Europe Nouvelle.*)

Dernières Publications

La Politique Étrangère

Un grand espagnol : Emilio Castelar

par M. E. VARAGNAC (*Bloud et Gay*, édit.)

Une étude historique qui paraît bien d'actualité. C'est grâce à Castelar, en effet, pour reprendre une belle expression de M. Varagnac, que l'Espagne « a cessé d'habiter avec les morts dans les tombeaux ». c'est par lui qu'elle est entrée dans la sphère de la vie moderne.

L'auteur commence par tracer une large biographie du grand homme d'Etat espagnol. Il nous montre Castelar débutant dans la vie publique après la révolution de 1854. Journaliste, professeur à l'Université de Madrid, orateur, il mène une propagande acharnée en faveur des idées démocratiques. A la suite de l'insurrection de 1866 où il court aux barricades, il doit se réfugier en France. Ce ne sera pas pour longtemps, la Révolution de 1868 lui permet de rentrer en Espagne. Il est élu député aux Cortès et commence son action républicaine au Parlement. En 1873, le Roi abdique. C'est l'apogée de Castelar. Après Pi y Margall il est élu Président de la République. Brève expérience, du reste, pour l'Espagne. Dès 1874, la Monarchie est restaurée et Castelar revient à une opposition parlementaire qui se fera de moins en moins violente au fur et à mesure que la Monarchie deviendra plus libérale.

Dans une deuxième partie, M. E. Varagnac étudie les idées de Castelar. Il montre combien ses vues politiques furent prophétiques. Castelar, pendant 40 ans fut l'apôtre de l'union des républiques hispano-américaines. Il croyait à une fédération des pays européens et à la formation de la Société des Nations. Mais grand ami de la France, il ne cessa de protester contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne. Il y voyait le germe d'un conflit sanglant.

M. Varagnac a personnellement connu Castelar dont il publie des extraits de lettres inédites. Ainsi ce livre, en même temps qu'une impartiale étude, est un fervent témoignage.

D. B.

Les embarras de la Yougo-Slavie

par E. HAUMANT. — *Le Monde Nouveau*, septembre

La situation intérieure de la Yougo-Slavie est assez embarrassée. Les impôts rentrent mal, les transports sont irréguliers et lents, le change désavantageux, l'Etat en déficit, et la guerre a creusé de grands vides dans la population.

Les gouvernements ne peuvent durer plus de quelques mois à Belgrade. Après le départ de M. Pachitch pour le Congrès de la Paix, on a vu deux ministères Protitch, l'un de concentration, l'autre radical, un ministère démocrate Davidovitch-Pribitchévitch ; aux radicaux a succédé un ministère de coalition. Ces crises proviennent de ce qu'il n'y a pas de majorité dans le Parlement divisé en un trop grand nombre de partis.

La Yougo-Slavie se trouve devant deux questions épineuses : la réforme agraire et l'organisation définitive de l'Etat.

La réforme agraire est très difficile à réaliser, la Yougo-Slavie étant constituée de régions peuplées de races diverses, aux mœurs variées, et ayant été soumises à des administrations différentes. Qui fera la réforme ? Le Parlement de Belgrade ? L'organisation politique du nouvel Etat est alors bouleversée. La thèse du centralisme rencontre une importante opposition. Une des solutions les plus raisonnables est celle d'une fédération fondée sur les régions naturelles. L'arrivée au pouvoir des partis dits démocratiques hâterait la solution des difficultés : ce serait une union plus intime, favorisée par le bouleversement qu'entraînerait une réforme agraire un peu profonde. Cette union est le but de l'accord de 1918.

M. D.

Memento

Histoire. — Politique extérieure :

LES RAPPORTS FRANCO-BRITANNIQUES ET L'OPINION, par Henry-D. Davray (*l'Action Nationale*, 25 septembre). — LA PETITE ENTENTE ET LA SITUATION DE L'EUROPE CENTRALE, par Montchrestien (*l'Opinion*, 2 octobre). — UN PROMOTEUR DE L'ALLIANCE ANGLAISE : GUIZOT (*fin*), par Serge Martin (*La Nouvelle Revue*, 1er octobre). — PORTRAIT DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS AGÉE DE SEPT MOIS, par Pierre de Lanux (*Le Monde Nouveau*, septembre). — L'ITALIE, par Paul Louis (*Le Monde Nouveau*, septembre). — L'ALBANIE INDÉPENDANTE, par Sommerville Story (*Le Monde Nouveau*, septembre). — LA CONVENTION MILITAIRE FRANCO-BELGE, par le lieutenant-colonel de Thomasson (*La Revue Hebdomadaire*, 2 octobre). — LE PRINCIPE DE L'ÉQUILIBRE POLITIQUE DANS LE PRÉSENT ET L'AVENIR DE L'EUROPE ORIENTALE (suite), par Bogumil Jasinowski (*La Pologne*, 1er octobre).

Questions Economiques et Sociales :

LE CONGRÈS COOPÉRATIF DE LA GRANDE-BRETAGNE, par Joseph Cernesson (*La Grande Revue*, septembre 1920). — L'ÉCONOMIE DU CHARBON DANS LES USINES, par René d'Orceau (*l'Opinion*, 2 octobre). — LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ALLEMAND, par M. Petit (*Expansion économique*, septembre 1920). — NOS GRANDS MARCHÉS MARITIMES ET LA SURTAXE D'ENTREPOT, par Marcel Herubel (*La Force Française*, 1er octobre). — LES RESSOURCES ET L'AVENIR DU MAINE ET DE L'ANJOU, par Auguste Pawlowski (suite) (*La Force Française*, 1er octobre). — LA CRISE SOCIALE EN ITALIE, par Rodolphe Foa (*Moniteur des Capitalistes*, 8 octobre). — POUR SAUVER LA SCIENCE FRANÇAISE, par J.-M. Lahy (*Progrès Civique*, 2 octobre). — LA SANTÉ DE LA FRANCE, par le Dr Fernand Merlin (*Le Monde Nouveau*, septembre 1920). — LA SOCIÉTÉ DES NATIONS par Florian Delhorbe (*Mercure de France*, 5 septembre). — ANGLICANS ET ORTHODOXES : RAPPROCHEMENTS OFFICIELS ET PROJETS DE CONCILE OECUMÉNIQUE, par Michel d'Herbigny (*Etudes*, 5 octobre).

Problèmes Financiers :

A LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES : LA POLITIQUE DE L'ANGLETERRE ET DES ETATS-UNIS RUINE L'EUROPE, par Lucien Ciosset (*Univers financier*, 5 octobre). — LES MILLIARDS POUR NOTRE MARINE (*La Revue financière*, 5 octobre). — QUELQUES MOTS SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE, par Léon Chavenon (*Illustration Economique et financière*, 2 octobre).

Pages Littéraires :

L'INFLUENCE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE EN HOLLANDE, par Adrienne Lautère (*Le Monde Nouveau*, septembre). — LE PROBLÈME DES ARTS APPLIQUÉS, par Louis Vauxelles (*Le Monde Nouveau*, septembre). — LES AMOURS DE GEORGE ELIOTT : (III) M. JOHN WILLIAM CROSS, par Louis Chaffurin (*La Grande Revue*, septembre). — LA QUESTION BRETONNE, par Georges Lizerand (*La Grande Revue*, septembre). — NOTE SUR MERIMÉE PORTRAITISTE, par Charles du Bos (*La Nouvelle Revue Française*, 1er octobre). — RÉPONSE A M. GEORGES SOREL SUR L'AVENIR DE LA BOURGEOISIE, par René Johannet (*La Revue Critique*, 25 septembre). — L'ART D'ÊTRE STENDHALIEN, par Jacques Boulanger (l'*Opinion*, 2 octobre). — LE COMMERCE DU LIVRE FRANÇAIS, par Georges Girard (*l'Opinion*, 2 octobre). — LA SECONDE VIE D'EMILE FAGUET (I), par Joseph Ageorges (*La Renaissance*, 9 octobre). — UNE ILLUSTRATION PAR MAURICE DENIS DE LA VIE DE SAINT-DOMINIQUE, par André Peraté (*La Revue des Jeunes*, 25 septembre). — BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES SUR LA POLOGNE PARUS EN LANGUE FRANÇAISE PENDANT LA GUERRE, par Rosa Bailly (*La Pologne*, 1er octobre).

LIVRES :

Histoire. — Politique extérieure :

LE MALAISE ALSACIEN-LORRAIN, par Marcel Nast (*Crès*). — L'IRLANDE ENNEMIE ?, par R. C. Escouflaire (*Payot*).
CODE FINANCIER, par André Neuburger (*Ed. Recueil Sirey*).

Art, Philosophie et Littérature :

THI-BA, FILLE D'ANNAM, par Jean d'Esme (*La Renaissance du Livre*). — QUATORZE PAYSAGES DU VIEUX PARIS, par Gabriel-Ursin Langé (*Figuière*).

A travers Livres & Revues : En Angleterre

*Les lecteurs de l'*Europe Nouvelle *trouveront désormais à cet endroit une analyse des principales publications parues à l'étranger, due chaque fois à un spécialiste du pays intéressé et accompagnée de références précises facilitant l'accès des ouvrages ou périodiques mentionnés. Nous commençons aujourd'hui par l'examen des publications anglaises (1) ; dans les prochains numéros nous passerons successivement aux publications italiennes, allemandes, américaines, etc.*

Histoire

H. G. WELLS. — *The Outline of history* (L'esquisse de l'histoire. Londres; *Cassell*).

Romancier, chroniqueur, sociologue, enfin philosophe et historien, Wells qui fait actuellement un voyage et une enquête en Russie, a publié avant son départ une grande fresque à la Bossuet. Son nouveau livre est une réaction contre le système des spécialisations historiques. Tel un ancien chroniqueur qui veut raconter toute l'histoire et s'efforce de fixer tout ce qu'il sait de son déroulement, Wells prend l'histoire à ses origines les plus lointaines et nous conduit jusqu'à la « grande guerre » et même à « la petite paix ». Quoi qu'il vise à l'impartialité rigoureuse, quoiqu'il juge d'un œil égal les rois, les prêtres et les hommes, Wells ne peut s'empêcher d'avoir un tempérament ardent et visionnaire. Il oppose au nationalisme — cet individualisme égoïste et haïssable des nations — l'humanité, « cette fraternité universelle » ; il croit en une organisation meilleure du monde ; il veut l'*unification de l'humanité*. L'histoire pour lui, est le souvenir des événements qui ont favorisé ou contrecarré ce but suprême.

La Guerre

SIR CAMPBELL STUART. — *Secrets of Crewe House* (Les secrets de la maison Crewe; histoire d'une campagne fameuse. Londres; *Hodder et Stoughton*).

En février 1918 Lord Northcliffe, propriétaire du « Times », devint chef de la propagande anglaise dans les pays ennemis : pendant neuf mois « Crewe house » (c'est le nom de la « maison de la presse » anglaise) témoigna d'une autorité prodigieuse. Sir C. Stuart, adjoint à Lord Northcliffe expose les détails et les principes de cette propagande, il montre la collaboration du gouvernement cite les collaborateurs de cette vaste entreprise qui pesa lourdement sur l'Allemagne. Wells, le Dr Seton Watson, Wickham Steed, parmi tant d'autres, furent utilisés dans cette campagne de tracts, d'articles, de brochures.

Mémoires

HERBERT BEERBOHM TREE. — *Some memories of him and his art collected by Max Beerbohm* (Souvenirs de lui et de son art réunis par Max Beerbonhm. Londres; *Hutchinson*).

M. Max Beerbohm, qui est un critique estimé, en même temps qu'un caricaturiste de grand talent a recueilli les souvenirs et les anecdotes concernant son demi-frère, l'acteur et directeur de troupe Herbert B. Tree. A ce livre ont collaboré Lady Tree et ses filles, M. Gosse, Sir Gilbert Parker, Bernard Shaw, d'autres encore.

Tree excellait à personnifier les héros qui sont les propres acteurs de leurs émotions : ainsi Richard II ou Hamlet. Mais il visait trop à l'effet ; et son goût du décor, de la mise en scène le conduisit à la fin de sa vie en Californie où il devait régler un film de Macbeth. Tree était inégal : toujours grand dans les rôles lyriques, il interprétait bien la poésie de Shakespeare ; mais, dans les passages comiques ou de pure récitation, il était moins impeccable. Son individualité était forte ; son originalité intellectuelle incontestable.

Littérature

Visions and beliefs in the west of Ireland (Fantômes et croyances dans l'ouest de l'Irlande, réunis et arrangés par Lady Gregory; avec deux essais et des notes par W. B. Yeats. Deux vol. Londres; *Putnam*).

Lady Gregory a fait un choix heureux de belles histoires dans lesquelles on distinguera difficilement la part des traditions d'Erin et l'invention personnelle de l'écrivain et du commentateur : travail de critique qui ne serait pas inutile puisque ces histoires ailées, où circulent les anges et les fées, expriment l'âme d'un peuple qui rêve aisément éveillé. — quant aux essais de W.-B. Yeats (grand poète irlandais qui écrivit de délicates pièces en vers « pour un théâtre irlandais » et publia en 1912 « J. M. Synge et l'Irlande de son temps », à la gloire de son ami) — ce sont des apologies du merveilleux. Certaines pensées fantastiques de Swedenborg sont pour Yeats de simples réalités.

Ce joli livre nous engage à chercher une connexion secrète entre des mythes anciens, les paysans irlandais d'aujourd'hui — et nous-mêmes.

Revues et Périodiques

The Contemporary Review (octobre).

L'étatiste Sir Leo Chiozza Money décrit les activités de l'industrie sous la direction de l'Etat pendant la guerre : il constate avec satisfaction que la production augmenta quoique quatre millions d'hommes fussent mobilisés aux armées.

The Fortnightly Review (1er octobre).

Le capitaine Francis Mc. Cullagh a été le témoin des tentatives infructueuses de Trotsky pour changer l'Armée Rouge en une armée du travail. M. Herbert Bailey trace un parallèle saisissant entre deux despotes russes, Lénine et Pierre le Grand.

The English Review (octobre).

M. Austin Harrison réclame à grands cris une paix réelle : revision du traité ; substitution des préoccupations économiques au jeu des alliances et de la politique.

Blackwood's magazine (octobre).

D'intéressants souvenirs sur l'Impératrice Eugénie par le Dr Ethel Smith. Une critique véhémente du projet Milner pour l'Egypte.

The New Europe (7 octobre) : La politique autrichienne de 1906 à 1914.

R. L.

(1) *Le lecteur curieux des livres et des revues signalées dans cette chronique, se les procurera aisément à l'American Library Association, 10, rue de l'Elysée. Cette importante bibliothèque qui compte plus de 30.000 volumes avait été fondée pendant la guerre pour les Américains de passage à Paris. Elle est ouverte au public.*

Economie et Finances

Les résolutions de la Conférence de Bruxelles

La conférence financière internationale a terminé ses travaux. La plupart des journaux s'efforcent de démontrer qu'elle a pleinement rempli son programme et atteint son but. La tentative est vraiment un peu puérile, et l'on oublie trop que ces grandes assises économiques n'avaient pas été réunies à seule fin de proclamer avec une solennité inutile que le salut du monde est dans l'ordre des finances, le travail et la paix.

Pour nous qui, dès le début, nous sommes exprimés très librement et sans illusions sur les perspectives de la Conférence de Bruxelles, nous continuerons à dire qu'elle a failli aux espérances les plus modérées qu'elle avait pu inspirer.

On savait que cette conférence n'aurait pas le pouvoir de décision ; qu'elle devrait se borner à émettre des vœux et à formuler des recommandations aux gouvernements. On savait aussi — et c'était là une sérieuse déception — que telle de ces recommandations ne pourrait pas être envisagée parce que la question des réparations allemandes n'était pas tranchée.

Mais, dans le champ, même étroitement limité, qui lui restait ouvert, la Conférence de Bruxelles aurait pu faire preuve de courage. Elle ne l'a pas voulu.

Une première chose frappe dans les « Résolutions » auxquelles elle a abouti. C'est que toutes ont été prises à l'unanimité. On a fait valoir, dans la Presse, cette unanimité comme une démonstration d'énergie. Etrange erreur ! En réalité, l'unanimité sonne fort mal. Elle n'a qu'un sens : c'est qu'on a soigneusement évité tout ce qui pouvait diviser, donc tout ce qui était vraiment sujet à débats, tout ce qui impliquait une résistance, une lutte et un succès.

C'est ainsi qu'on est arrivé à formuler un catéchisme économique et financier vraiment un peu niais et inutile. Tous les gouvernements savent qu'il serait fort bon pour les pays qu'ils dirigent, de faire des économies pour rétablir l'équilibre de leurs finances et que, pour combler le déficit ils doivent s'adresser d'abord à l'impôt et puis à l'emprunt. Ce sont pourtant des vérités de cet ordre que les délégués de toutes les nations du monde se bornent à nous révéler.

En revanche nous avons cherché vainement, dans ces longues résolutions, un mot énergique au sujet de l'entr'aide que les nations épargnées par la guerre doivent aux autres, ou au sujet de la politique des prix différentiels à l'exportation des matières premières. Certes, nous nous doutons que l'unanimité aurait disparu. Mais pense-t-on qu'il n'aurait pas été d'un intérêt puissant de voir formuler à ce sujet l'opinion du Monde et que la condamnation de certaines pratiques, à la simple majorité, n'aurait pas produit un effet moral supérieur à la proclamation d'évidences unanimes et inutiles ?

Mieux vaut sans doute, ne pas insister sur cette regrettable absence de courage. Cherchons plutôt s'il n'y a pas dans les résolutions de Bruxelles, quelque réalité plus sérieuse.



A la vérité, il nous semble qu'une idée intéressante a vu le jour dans les commissions de la Conférence. C'est celle de l'organisme en faveur du crédit international.

Cet organisme, dans la pensée de ceux qui l'ont conçu, paraît destiné, si jamais il voit le jour, à avoir une action importante sur une foule de problèmes financiers internationaux. Mais ceci doit être à longue échéance, et nous voudrions surtout insister sur la fonction primordiale qui est assignée à cet organisme.

Cette fonction consisterait à perfectionner immédiatement le mécanisme des crédits commerciaux en faveur des nations épuisées par la guerre. Une commission internationale serait informée par les gouvernements adhérents des garanties matérielles précises qu'ils affecteraient éventuellement à la sécurité des crédits commerciaux qui pourraient être accordés à leurs nationaux. La commission apprécierait la valeur-or de ces garanties et le gouvernement intéressé pourrait alors émettre des obligations jusqu'à concurrence de cette valeur. Ces obligations seraient remises aux importateurs nationaux qui pourraient les céder aux exportateurs étrangers en garantie des crédits que ces exportateurs leur auraient consentis.

De deux choses l'une alors : ou bien les crédits seraient remboursés exactement, et, dans ce cas, l'exportateur rendrait simplement les obligations à l'importateur qui, lui-même, les rendrait au gouvernement en vue de les faire annuler; ou bien les crédits ne seraient pas remboursés, auquel cas la garantie jouerait : l'exportateur pourrait, en effet, réaliser son gage en le vendant à son gré.



Tel est, en quelques mots, le mécanisme imaginé par la Commission des crédits internationaux et préconisé par la Conférence.

Il est très loin d'être parfait et nous pouvons, même dans le dessin sommaire qui nous en est tracé, distinguer de graves imperfections. Ainsi, il nous semble que la garantie réelle que représenteront ces obligations sera assez illusoire pour les exportateurs parce qu'elles seront dépourvues de marché. Ces titres, en effet, ne seront offerts par ceux qui les détiendront qu'autant que les crédits consentis aux importateurs nationaux resteront en souffrance. Indice de gêne nationale qui ne pourra que retentir fâcheusement sur la valeur des obligations. Elles seront, d'ailleurs, en petit nombre, au moins au début, et comment leur réalisation se fera-t-elle tant qu'il n'existera pas sur elles un courant important de négociations ?

On ne voit pas très bien, dès lors, comment l'intervention de ces obligations pourra avoir quelque action sur le change. Pour certains pays dont la monnaie est complètement avilie et qui

ne trouvent pas de crédits étrangers suffisants pour acheter les matières les plus indispensables, ce système serait peut-être de quelque secours. Mais quelle amélioration pourra-t-il entraîner pour des pays dont les changes, tout en étant très dépréciés, ne sont pas absolument prohibitifs, comme c'est le cas pour la France? Ces pays importent en réalité tout ce dont ils ont réellement besoin, parce que tous les crédits nécessaires leur sont faits. Ils sont chers, mais ils existent. En quoi la délivrance d'obligations collatérales à ces crédits viendra-t-elle atténuer les exigences des financiers étrangers qui font les cours des changes, alors que ces obligations n'auront pas de marché ?

En réalité, on ne conçoit une action possible de telles émissions d'obligations garanties que si elles sont faites par grandes quantités, préalablement aux opérations commerciales, et en vue de procurer aux Etats acheteurs de grosses sommes de change. Ceci implique alors, en même temps, des manœuvres d'Etat en vue d'agir sur le taux de ce change. Mais la Commission des changes à la Conférence a cru devoir écarter complètement la possibilité et la valeur d'une telle action. Aussi croyons-nous que le système des obligations de garantie tel qu'on nous le propose, ne sera appelé à rendre, s'il prend corps, que des services bien incertains.

Grain de mil bien menu, en somme, que la conférence nous offre à moudre et d'où, pour le moins, ne sortira que peu de farine.

Léon POLIER.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mlle Bourgarel, fille du financier bien connu. Ses obsèques viennent d'être célébrées au milieu d'une nombreuse affluence qui a tenu à témoigner au père, si douloureusement atteint dans ses plus chères affections, l'expression de sa vive et profonde sympathie. Nous tenons tout particulièrement à nous y associer.

COMMENT L'ALLEMAGNE POURRA PAYER ?

La question de la capacité de paiement de l'Allemagne est à l'ordre du jour. Tandis que chez nous l'opinion s'établit que l'Allemagne peut payer des sommes considérables, une campagne se dessine de l'autre côté du Rhin pour faire constater la carence financière du Reich. De part et d'autre, on aligne des chiffres impressionnants de milliards de marks, que pour les besoins de la cause, on convertit, et souvent dans une même démonstration, ici au cours de 1914, là au cours actuel. Et, comme dans un cas le mark est compté pour 1 fr. 25, et dans l'autre pour quatre sous ou même seulement pour deux, on tire des mêmes chiffres les conclusions les plus opposées et les plus extravagantes. D'autres, peu soucieux de jongler avec les milliards, fondent leurs appréciations sur une observation directe des faits; mais tandis que celui-ci triomphe en constatant que dans tel district les usines travaillent à plein, celui-là se lamente sur la crise commerciale et financière dans tel autre.

Pour nous, ces discussions paraissent vaines. Nous vivons dans un moment de crise où il n'y a plus de commune mesure et où les signes monétaires ont perdu toute signification. Alors que nous n'avons pas même chiffré nos dommages, comment chiffrerions-nous la richesse allemande dans les 30 années à venir? Le vrai problème est de savoir si et comment l'Allemagne pourra payer.

Une vérité fondamentale ne doit pas être oubliée; l'Allemagne était en plein développement à la veille de la guerre; grâce à l'importance de sa population, à la richesse de son sol et de son sous-sol, à l'esprit méthodique de ses habitants, elle était parmi les nations les plus prospères. La guerre ne l'a que faiblement atteinte dans ses forces vives : l'accroissement normal de sa population comblera rapidement les vides faits par la guerre; les territoires détachés de l'Allemagne ne sont pas les plus riches; et le peuple allemand après une crise morale de courte durée s'est ressaisi.

D'autre part, quelle que soit l'étendue de nos dommages et l'immensité de nos charges, nous n'avons demandé en somme à l'Allemagne que de rétablir ce qu'elle a détruit, et d'indemniser ceux qu'elle a atteints dans leur vie ou dans leur force physique. Nous nous refusons à croire que ce soit là un problème insoluble.

Mais il présente des difficultés techniques qu'il faut méditer : il consiste en définitive à transférer, nous dirions presque à transfuser, d'un pays dans un autre, une certaine quantité de richesses. Or, il faut bien prendre garde que toutes les richesses d'un pays ne sont pas transférables ni assimilables par le voisin. On méconnaît cette vérité lorsque pour apprécier la capacité de l'Allemagne on tient compte de l'augmentation des dépôts dans les caisses d'épargne, par exemple ou de la taxation dont le contribuable allemand est susceptible. On pourrait confisquer les dépôts, et quadrupler les impôts sans que nous en tirions le moindre profit. De quel secours pourrait nous être le papier déprécié de la Reichsbank ?

Nous ne pouvons donc faire état que de ce qui est aisément transférable et assimilable. Aussi bien les Alliés n'ont-ils pas manqué de demander à l'Allemagne les biens qui présentaient ce caractère : (malheureusement nous devrons constater que le jeu de certaines priorités fait que précisément ces richesses seront affectées à d'autres buts qu'aux réparations).

Ce sont d'abord l'or, les valeurs étrangères, les biens, droits et intérêts allemands situés en dehors de l'Allemagne. Mais il n'est pas possible de prendre tout l'or, car il faut bien laisser à la Reichsbank une réserve métallique; et les valeurs étrangères n'avaient pas attendu la fin de la guerre pour se mettre à l'abri, chez les neutres, de la fiscalité du Reich. D'ailleurs, en raison de leur valeur internationale par excellence, l'or et les valeurs étrangères ont servi à parer au plus pressé : au ravitaillement de l'Allemagne. Pas plus que l'or, le produit de la liquidation des biens allemands situés chez les alliés n'ira alimenter le compte des réparations; il servira à régler les créances des ressortissants alliés sur les ressortissants allemands.

La flotte allemande et le charbon allemand se présentaient comme facilement transférables : les alliés en ont exigé la livraison. Nous possédons aujourd'hui la presque totalité de la flotte allemande et nous pouvons compter recevoir régulièrement deux millions de tonnes de houille par mois. Mais la valeur de ces prestations ne sera sans doute pas de trop pour payer le coût des armées d'oc-

cupation et rembourser les avances que nous avons consenties à l'Allemagne, à Spa.

Que reste-t-il encore qui puisse aisément être transformé en or ? Le produit de la cession au Danemark des biens et de la dette du Slesvig ? Mais alors intervient la priorité de la Belgique.



Et, lorsque les priorités étant enfin satisfaites, nous voulons demander à l'Allemagne ce qui est nécessaire pour nos réparations, nous ne trouvons plus que sa richesse intérieure. Nous nous heurtons à la difficulté fondamentale qui provient de l'anéantissement du mark. Avant la guerre, le créancier français d'un Allemand résidant en Allemagne pouvait se faire payer en saisissant le bien de son débiteur. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Saisissons les chemins de fer allemands, saisissons les propriétés allemandes : leur exploitation ou leur location ne nous donnera jamais que des marks dont nous n'avons que faire. L'Allemagne se trouve dans la situation d'un propriétaire d'une industrie très spécialisée, auquel on aurait coupé tout crédit, et dont on aurait confisqué les stocks de matières premières et de produits fabriqués. Mis dans l'impossibilité d'exploiter son usine, il n'aurait pas même la possibilité, pour reprendre ses affaires, de liquider une partie de son matériel; car ce qui, pour lui, représentait une valeur considérable, ne représente pour le voisin que ferraille et rognures.



Alors ? sondant la richesse de l'Allemagne, ne trouverons-nous plus rien que nous puissions exiger pour alléger le fardeau des régions dévastées et des pensions ? Si, nous trouvons intacte la force de travail de l'Allemagne, une immense richesse, mais richesse « en puissance » seulement et qu'il s'agit de réaliser et de rendre assimilable. — Nous croyions avoir affaire à un industriel solvable, et nous nous apercevons après une première liquidation que nous n'avons devant nous qu'un artisan dont le travail faisait toute la richesse. Il faut faire en sorte qu'il travaille pour nous. — C'est le nœud même du problème des réparations.

On s'est attaché à évaluer ce que représenterait le produit de ce travail. Les travaux les plus scientifiques ont cherché à dégager l'excédent de revenu exportable. Presque tous partent des chiffres d'Helfferich qui évaluait avant la guerre la production annuelle de l'Allemagne à 43 milliards de marks, sa consommation à 33, son excédent de production à 10 milliards.

Pour adapter ces chiffres à la situation actuelle, les uns insistent sur l'économie que vont faire réaliser à l'Allemagne la suppression de son armée, de sa marine de guerre, et de ses colonies qui étaient déficitaires; la réduction volontaire et forcée (notamment au moyen de l'impôt) de la consommation. Par contre, l'Allemagne se plaint de ses pertes en matériel humain et en territoires. La perte de sa marine marchande lui est surtout sensible; alors qu'avant la guerre elle vendait son fret, elle doit l'acheter maintenant aux prix fabuleux qu'entraîne son change détérioré. En mettant les choses au mieux, le plus que l'on puisse dire, c'est que dans l'ensemble l'Allemagne serait capable prochainement de se ménager un excédent annuel presque aussi élevé qu'avant la guerre.

Mais nous avons trop conscience de l'incertitude de ces chiffres pour y insister et nous préférons revenir au point qui nous paraît le plus délicat. Ces richesses produites, pourrons-nous les assimiler, l'Allemagne pourra-t-elle les transférer ?

Si nous voulons du charbon allemand, il n'est pas sûr que nous voulions des machines et des produits allemands. Déjà nous sommes incapables d'absorber les matières colorantes que l'Allemagne doit nous livrer en exécution du Traité. Nous ne voulons pas de la main-d'œuvre allemande. Que dire de livraisons allemandes qui auraient pour effet de concurrencer — et avec quelle force — notre propre industrie nationale ? On fera remarquer que l'Allemagne n'a qu'à vendre ses produits ailleurs, et à nous donner les devises qu'elle se sera procurées ainsi. Mais, pendant un certain temps du moins, l'étranger sera-t-il plus disposé que nous à soumettre à la concurrence allemande son industrie naissante ou renaissante de la guerre ?

L'étranger ne voudra donc que modérément le produit du travail allemand. — L'Allemagne pourra-t-elle d'ailleurs facilement le transférer ? — Tout marche à merveille lorsque le producteur sait qu'il va recevoir en échange de ses produits exportés des devises précieuses. Mais si l'exportation est appliquée au paiement des réparations, plus de devises ! — Le gouvernement doit les intercepter pour les remettre à la Commission des Réparations — Et quelles avalanches de billets dépréciés la Reichsbank ne devra-t-elle pas déverser, pour permettre l'indemnisation des exportateurs expropriés ?



Pour pousser au dehors les produits du travail allemand, il faudrait une opération douloureuse, césarienne, dont le gouvernement allemand paraît bien incapable et que les Alliés ne paraissent vouloir ni pouvoir exiger. Ou bien alors, il faudrait une politique nouvelle des Alliés et surtout de la France, pour faciliter la remise en œuvre de la grande usine allemande. Les Anglais et nous-mêmes faisons travailler à façon l'Autriche et la Hongrie. Nous fournissons les matières premières et les fonds de roulement; le pays débiteur nous fournit son travail.

Cette méthode ne conviendrait sans doute pas au cas de l'Allemagne. Mais c'est certainement dans ce sens qu'il conviendrait de s'orienter. La formule reste à trouver — et c'est affaire d'entente entre les gouvernements intéressés.

Nestor BRIGNON.



CHRONIQUE DES CHANGES

Après la semaine de stabilité que nous avions passée, il y a huit jours, voici que l'allure du marché s'oriente nettement vers les hauts cours des devises étrangères. Le taux de 53 francs est dépassé pour la *livre sterling* qui cote 53.29 1/2 et celui de 15 fr. pour le *dollar* qui se négocie à 15 fr. 30.

C'est ainsi que la Bourse salue la clôture de la Conférence de Bruxelles dont on avait, pendant longtemps, espéré quelque chose. On sait aujourd'hui à quoi s'en tenir, et il n'y a plus d'illusion possible. Cependant, on peut dire que le résultat négatif de la Conférence financière de Bruxelles aura tout de même un résultat positif, celui de faire comprendre aux Etats d'Europe meurtris par la guerre, qu'ils n'ont vraiment rien à attendre des autres Etats et spécialement de l'Amérique du Nord. Chacun doit essayer de trouver en lui-même les moyens de surmonter la crise et de retrouver l'équilibre.

En ce qui concerne la France, les taux actuels du *dollar* et de la *livre sterling* paraissent assez difficiles à expliquer. Les dispositions sont actuellement complètement prises pour le remboursement de l'Emprunt anglo-français qui sera opéré lorsque cette chro-

nique paraîtra. La dernière mesure a consisté à obtenir de la Federal Reserve Bank de New-York la promesse de fournir les derniers crédits complémentaires en dollars qui pourraient être nécessaires pour parachever le paiement, sous la seule condition que les réserves d'or corrélatives à la couverture de ces crédits seraient constituées à la Banque de France au moyen d'une affectation spéciale d'or au nom de la Federal Reserve Bank. Procédé déjà employé à plusieurs reprises pendant la guerre et que l'on s'est borné à faire revivre pour la circonstance.

D'autre part, la crise industrielle et commerciale actuelle qui sévit un peu partout a ralenti sensiblement les importations. La demande de devises étrangères est donc limitée et les acheteurs ne se font pas une concurrence bien active, ce qui rend encore plus paradoxale la tension actuelle. Elle exprime sans doute la position que prennent les spéculateurs en vue d'une hausse probable par suite d'une reprise économique qui accentuerait les importations, et par suite aussi du doute de plus en plus grand qui existe au sujet de la créance française sur l'Allemagne.

Depuis notre dernière chronique le *mark allemand*, qui était en meilleure tendance, a de nouveau brusquement rétrogradé. Il ne cotait, hier, à Paris, que 22 3/4 au lieu de 24.50 il y a huit jours.

La situation intérieure du Reich, tant au point de vue social qu'au point de vue financier, fait contrepoids d'une manière fâcheuse aux symptômes d'amélioration économique que nous avions relevés en donnant, dans notre précédent numéro, les résultats des statistiques du commerce extérieur qui ont recommencé à paraître.

Le chaos financier surtout est des plus inquiétants et de nature à peser très lourdement sur le change allemand. Rappelons en effet à quel point la situation est incertaine, puisque, d'après le projet financier présenté à la fin du mois de juillet dernier, les prévisions du Ministre des finances étaient que le total des besoins du budget ordinaire et extraordinaire, y compris le budget des transports s'élèverait à 55.300 millions de marks. Or, à la fin du mois dernier, de nouvelles déclarations du même ministre des finances, apprenaient au public que ce total devait s'élever à 95.300 millions, soit un écart de 40 milliards de marks.

D'autre part, la circulation du papier-monnaie ne cesse pas de grandir avec une vitesse effrayante, passant de 26.700 millions de marks au 31 octobre 1918 à 72 milliards de marks au 15 septembre dernier.

Une autre devise très atteinte ces jours derniers, est la *lire*. Elle a perdu à Paris le cours de 62 pour tomber à 60, et il ne faut pas oublier qu'il y a un mois elle cotait encore 66. Cette faiblesse s'accentue donc sans cesse et elle est grave. La situation du pays est très instable au point de vue social et économique et les inquiétudes qui résultent du problème ouvrier et paysan diminuent beaucoup la confiance qu'on peut avoir dans un rétablissement rapide de l'équilibre de l'Italie.

Léon Polier.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

L'intervention du public s'est enfin produite, mais nullement dans le sens que l'on était en droit d'espérer. Sur un marché sans affaires et déserté même par les plus assidus, c'est en effet par de grosses ventes que s'est signalé le retour de la clientèle. Dans l'absence de toute contre-partie, ces ventes ont précipité le recul des cours et nous ont fait assister à quelques-unes, sans conteste, des plus mauvaises séances de l'année. Le Parquet a été particulièrement éprouvé par ce fait ,et ce sont, en général, les valeurs les plus solides de notre portefeuille national qui ont eu à supporter le contre-coup de ces réalisations multipliées et qui s'expliquent plus par des motifs d'ordre commercial que par des considérations proprement boursières. On dit, en effet, et non sans vraisemblance, que les ventes étaient le fait d'industriels et de commerçants obligés de réaliser, coûte que coûte, leurs portefeuilles de valeurs, pour se procurer des ressources que le resserrement du crédit en banque ne leur permettait plus d'obtenir d'autre façon. Dans l'impossibilité de mobiliser leurs stocks, ou de les écouler, les affaires étant presque arrêtées, ils ont dû consentir des sacrifices en Bourse, avant les sacrifices plus importants peut-être que représentera pour eux la liquidation de ces stocks à des prix, sans nul doute, dépréciés.

Une fois de plus, la Bourse anticipe sur les événements et la déflation n'est pas loin d'y être un fait accompli, alors qu'il n'y a jusqu'ici que des prodromes d'une remise au point dans le domaine économique. Dans l'attente de la crise, les acheteurs n'osent pas intervenir et les meilleures valeurs s'effritent lamentablement. Il ne faut pas perdre de vue cependant que le reflux, qui se fait sentir connaîtra des retours en arrière, particulièrement en Bourse, où les moindres indications sont accueillies et accentuées. Outre l'intérêt purement spéculatif qu'il y a à prendre hardiment position quand la baisse est aussi accentuée qu'à présent en vue de bénéficier de ces retours en arrière, l'acquisition de maintes actions dont la valeur intrinsèque est sensiblement supérieure à leurs cours actuels, présente dès à présent un indéniable intérêt, même en envisageant l'éventualité toujours possible d'un fléchissement plus accentué encore des cours.



Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

Contrastant avec la tenue générale du Marché, les fonds d'Etat français sont très fermes et ont tous, au cours de cette semaine, gagné quelques fractions. Le 3 % se relève à 54,45. Les fonds de la Défense Nationale sont : le 5 % à 86,15 et 86,45 ; le 4 % 1917 à 69,32 et 69,60 ; le 4 % 1918 à 69 et 69,25 ; le 5 % 1920 amortissable à 100,90 et 101,25, suivant qu'ils se négocient sur le marché normal ou sur le marché spécial. En ce qui concerne le 4 % 1918, les certificats provisoires seront remplacés avant le 18 par des titres définitifs, afin de faciliter la vente sur le Marché spécial en vue du nouvel emprunt. Les transactions restent toujours peu volumineuses, la majeure partie des opérations continuant à s'effectuer en Banque par compensation. Les obligations Crédit National, par contre, sont plus faibles, le 5 % 1919 à 470 et le 5 % 1920 à son cours antérieur de 486,50.

La dépression générale fait revenir les Fonds **Russes** au-dessous de leurs cours antérieurs, après quelques jours où ces fonds avaient enregistré une amélioration assez sensible. On espère toujours que le régime bolcheviste touche à sa fin et l'on accueille les informations laissant entendre que la situation intérieure de la République des Soviets irait en s'aggravant. La clause du projet d'accord commercial anglo-russe, par laquelle le gouvernement des Soviets s'est reconnu astreint à payer des compensations aux sujets britanniques, impliquerait la reconnaissance, par les Soviets, de leurs obligations vis-à-vis des souscripteurs britanniques aux emprunts russes d'avant-guerre ; en outre, le gouvernement des Soviets aurait laissé entendre qu'il endosserait la responsabilité des avances vis-à-vis des autres gouvernements, en mettant toutefois à cette concession la condition absolue d'une reconnaissance préalable par ces gouvernements.

Les Fonds **Ottomans** ont encore fléchi, le 4 % unifié à 66,75, le 4 % consolidé 1890 à 233. L'Assemblée nationale des Porteurs Français de valeurs mobilières vient de demander au gouvernement français d'intervenir à Constantinople pour faire suspendre tout paiement de coupons aux porteurs ottomans ou neutres qui ont continué après l'armistice à encaisser leurs coupons jusqu'au jour où un plan de règlement des arriérés sur la base des provisions conservées intactes pourra être présenté aux porteurs.

BANQUES

Le portefeuille commercial, au dernier bilan de la **Banque de France**, s'augmente encore de 37 millions, bien qu'il ait été établi au lendemain d'une échéance

mensuelle ; avances sur titres en augmentation de 90 millions ; les Dépôts sont en diminution de 95 millions. La circulation fiduciaire, à 39.567.000.000, est en plus-value de 359 millions. La limite de 40 milliards est près d'être atteinte et il est probable que le ministre des Finances aura à user prochainement de l'autorisation qui lui a été donnée par la loi des Finances du 15 août 1920, d'élever à 43 milliards, par simple décret en l'absence des Chambres, la limite d'émission. L'action **Banque de France** n'a pas été cotée cette semaine.

Le groupe des grands Etablissements de Crédit est en recul assez appréciable, sans que l'on puisse trouver à cette faiblesse d'autre explication que la lourdeur générale du Marché. Le **Crédit Lyonnais** est ramené à 1500 ; la **Société Générale** à 737 ; l'assemblée extraordinaire de cette Société, convoquée pour le 11 octobre aux fins d'autoriser le Conseil d'administration à ramener à 250 millions de francs le montant du capital social moyennant l'échange de deux actions anciennes libérées de 250 francs, contre une action nouvelle de 500 francs entièrement libérée, et de rétablir simultanément ce capital social à 500 millions par l'émission d'actions nouvelles, a été remise, faute de quorum, au 15 novembre.

Banque Nationale de Crédit. — En recul assez faible à 860. Au cours de l'assemblée du 7 octobre, qui a vérifié l'augmentation du capital porté à 500 millions, le Conseil a déclaré que les actionnaires avaient largement profité de la faculté qui leur était laissée de pouvoir libérer leurs titres par anticipation. Les versements opérés de ce chef ajoutent, dès maintenant, 70 millions au quart appelé du capital : 125 millions Le chiffre des réserves, 90 millions, porte à 285 millions l'ensemble des ressources déjà réalisées par la Banque.

Les Banques d'affaires ont été plus attaquées encore que les Banques de dépôts par les vendeurs. La **Banque de Paris** s'inscrit à 1560 contre 1663 et l'**Union Parisienne** à 1100 contre 1168.

Les Banques étrangères sont, dans l'ensemble, en recul assez marqué.

Le **Banco Espagnol del Rio de la Plata** est ramené à 583. Les comptes de l'exercice 1919-1920, qui ont été soumis à l'assemblée du 28 août, se soldent par un bénéfice disponible de 10.097.029 piastres contre 8.379.623 précédemment. Le dividende, porté de 6 à 7 piastres, absorbe 6.919.548 piastres.

La **Banque Nationale du Mexique** est ramenée de 635 à 612. On annonce que le sous-secrétaire d'Etat aux Finances du Mexique a exposé récemment les projets de réforme bancaire du nouveau gouvernement : il n'y aurait plus au Mexique que des Banques hypothécaires et des Banques d'affaires, le privilège de l'émission étant réservé à une Banque unique, créée à cet effet sous le nom de **Banque de la République du Mexique** et soustraite à des influences extérieures, financières ou politiques. Toutefois, la loi réglant les modalités de cette réforme n'a pas encore été votée.

CHEMINS DE FER

Les actions des Chemins de fer français échappent, en partie, par la rareté de leurs transactions, à l'influence déprimante du marché et restent aux environs des cours de la semaine précédente. En dépit des augmentations de tarifs, dont la mise en application remonte au mois de février, on estime que l'exploitation de nos grandes Compagnies se traduira pour l'exercice en cours, par les pertes suivantes : Orléans 400 millions, Est 280 millions, Nord 405 millions, Midi 101 millions, P.-L.-M. 349 millions, Etat 529 millions, soit un déficit total de plus de 2 milliards pour l'année 1920. Les Compagnies mettent en cause le retard apporté par le Parlement dans l'examen et le vote du relèvement des tarifs et dans l'accroissement des charges, comme l'application de nouvelles échelles de traitements et l'élévation du prix du charbon. Il est à craindre, dans ces conditions, qu'une nouvelle majoration des tarifs soit rendue nécessaire.

Les obligations sont assez fermes et, dans un certain nombre de cas, progressent même de quelques points. Nous avons déjà constaté, au cours de la crise boursière de mai-juin, la faveur que retrouvait les valeurs à revenu fixe lors des grandes secousses du Marché. Il est certain qu'au niveau actuellement atteint, l'attrait que présentent, notamment, par les obligations 3 % qui offrent le bénéfice d'une forte prime de remboursement, est indéniable.

TRANSPORTS MARITIMES

Les valeurs de Navigation ont fait preuve de quelque résistance. La crise qui menace l'industrie a déjà atteint l'armement et, en France, certains voyages ont dû être suspendus en raison des frets trop peu rémunérateurs. Ceux-ci se sont relevés ces jours derniers en Angleterre pour le transport du charbon ; mais il semble que cette hausse soit toute momentanée et due, uniquement, à la crainte de la grève minière incitant les armateurs à affecter à d'autres services leurs navires habituellement destinés au transport du charbon.

Transatlantique. — L'action s'est relevée de 350 à 370 sur les bruits mis en circulation d'une augmentation de capital, en partie par une incorporation des réserves ; ces dernières, atteignaient au dernier bilan un chiffre considérable, difficile à déterminer exactement en raison de l'ignorance où l'on est de la part imputable aux réserves dans le poste Passif créditeurs divers et comptes d'ordre, noté de 164 millions de francs. On avait déjà parlé au cours de la dernière assemblée générale de l'amalgamation possible d'une partie des réserves à l'effet de porter la valeur nominale des actions de 150 à 500 francs.

Messageries Maritimes. — En reprise également à 370 l'ordinaire contre 360. Cette Société, dit-on, élaborerait actuellement les statuts d'une Société au capital de 20 millions et ayant pour objet le petit cabotage et le remorquage dans les eaux du Levant ; cette Société, qui travaillerait à Constantinople, reprendrait les installations existant à Beyrouth, Mersine, Alexandrette et Le Pirée.

CHARBONNAGES

Les actions de nos Charbonnages font relativement bonne contenance ; il est certain que les cours du combustible ne sont pas prêts de fléchir. L'approvisionnement du Marché se poursuit de façon assez satisfaisante, les livraisons de l'Allemagne s'effectuant plus régulièrement ; mais la menace de la grève des mineurs britanniques est loin d'être écartée.

La production de nos Mines du Nord et du Pas de Calais est en progrès constants ; l'exploitation se poursuit par des moyens de fortune en attendant a remise en état complète et la possibilité d'employer du matériel moderne. On estime que, dès 1923, la production des Houillères du Nord pourrait dépasser le chiffre de 12.800.000 tonnes, production d'avant-guerre.

Heraclée. — Le recul s'accentue de 800 à 730 l'action. Les comptes, qui seront soumis à l'assemblée du 27, feraient ressortir pour l'exercice 1919 des bénéfices suffisants pour compenser les résultats déficitaires des exercices de guerre et permettant d'établir le solde débiteur du compte Profits et Pertes aux environs de ce solde pour l'exercice 1914 (2.801.000). Il ne saurait être question, par conséquent, d'un dividende pour les actions ou pour les parts.

MINES METALLIQUES

Le cuivre est en légère reprise, de 94,7/6 à 98,2/6 au comptant et de 95,12/6 à 98,12/6 à terme. Le zinc s'affaiblit encore et ne doit pas être loin de son prix de revient. Le plomb, par contre, reste sans grand changement à £ 34,7/6.

Le fléchissement de **Rio Tinto** s'est encore accentué aux environs de 1500. L'émigration des ouvriers a pris une telle ampleur que même la cessation — qui paraît encore lointaine — de la grève, ne saurait faire retrouver à la Compagnie les niveaux de sa production antérieure.

Penarroya. — L'action continue à se tasser à 1270 et 1200. Sur les 120.000 obligations de 500 pesetas 6 qui doivent être prochainement émises en Espagne, 40.000 seront destinées au remboursement des bons 6 % 1919 qui seront échangés titre pour titre contre les obligations 6 % de 500 pesetas. La Société disposera, au 1er janvier 1921, des titres qui n'auraient pas été émis en échange des bons, après avoir déposé en Banque la somme correspondant à la valeur des bons, non remboursés. Les 80.000 obligations restant seront offertes en souscription publique le 15 novembre, mais jusqu'au 31 décembre, les porteurs de bons auront le privilège de souscrire 3 obligations par 2 bons présentés à l'échange.

Vieille Montagne. — Sans grand changement à 1340. Cette Société émet 60.000 obligations de 1.000 fr. 6 % net, jouissance 15 octobre 1920, offertes par préférence au pair aux actionnaires dans la proportion de une obligation par 2/10e d'actions. Les actionnaires pourront exercer ce droit jusqu'au 20 courant.

Les mines d'or sont irrégulières, bien qu'au stock exchange la tendance, en ce qui les concerne, soit sensiblement meilleure cette semaine. Les mines mexi-

caines ont notablement fléchi ; **Mexico El Oro** à 340 contre 400. Paris a vendu abondamment des actions de cette Société sur la place de Londres ; on estime que le chiffre des livraisons effectuées n'est pas inférieur à 10.000 actions cette semaine. D'après certains journaux anglais cette compagnie posséderait une participation de £ 100.000 dans la filiale **Exploration de l'Esperanza.**

PETROLES

Les actions de ce compartiment ont coté cette semaine des moins-values sensibles. La faiblesse de ce groupe, tant sur les marchés étrangers que sur le marché de Paris, est due en grande partie à la réduction des prix du combustible minéral au détail ; cette réduction atteint 3 d. sur les essences et 1 d. sur le pétrole, par gallon, pour la Grande-Bretagne. On dit que la production, en Amérique, aurait été poussée au point de dépasser la consommation et les spécialistes du pétrole croient à la réduction des prix en raison de la publication du rapport de la Commission des Recherches sur l'alcool carburant. En outre, la baisse des valeurs pétrolifères est dues aux ventes étrangères, d'Amsterdam notamment, et aux excès spéculatifs en sens contraire qui se seraient produits depuis quelque temps.

Royal Dutch. — Très durement touchée par cette baisse, termine à 32.000 fr. contre 38.000.

La **Mexican Eagle** est ramenée, elle aussi, au-dessous de 400, ce recul étant accentué par le bruit qui court d'un incendie, dans le port de Tampico, qui aurait détruit plusieur réservoirs de la Compagnie.

Franco-Wyoming. — L'action de préférence est descendue à 235 et l'ordinaire à 128. On peut s'attendre, dans l'absence de toute répartition de la **Salt Creek Producer,** dont les actions constituent le principal actif de la **Franco-Wyoming** et qui ne pourra entrer en exploitation cette année, à ce que l'exercice 1920 se solde en déficit. Néanmoins, l'intérêt statutaire des actions de préférence est assuré grâce à la bonne situation de la Société.

Les pétroles roumains font, dans l'ensemble, preuve de plus de résistance que les pétroles anglais ou américains. L'exportation des pétroles, librement autorisée par le gouvernement roumain, serait soumise a une taxe équivalente à 20 % du prix courant On dit, qu'en outre, le gouvernement se réserverait la faculté d'acquérir 20 % du pétrole disponible pour l'exportation.

Vittoria. — L'action, sans négociation, reste à son cours antérieur de 529. L'assemblée du 9 courant a approuvé les comptes de l'exercice 1919 se soldant par un bénéfice brut de 224.821 lei ; cette assemblée a, en outre, autorisé le Conseil à porter le capital de 6 à 30 millions par tranches successives, dont la première de 6 millions sera émise incessamment. Les actions nouvelles, à 175 francs, seront réservées aux anciens porteurs titre pour titre, le droit de souscription étant représenté par le coupon 91 des actions anciennes.

Steaua Romana oscille entre 2000 et 2100. La Compagnie va multiplier ses sondages, un peu négligés ces derniers temps par suite de l'insuffisance de son matériel. Tandis que ses cours restent stationnaires en France, elle a progressé à Bucarest ces dernières semaines de 5 à 9.000 lei.

Franco-Polonaise des Pétroles. — On a introduit le 7 octobre au marché en banque au comptant les actions de la Franco-Polonaise des Pétroles qui ont été négociées entre 540 et 570 francs. L'exploitation actuelle de la Société porte sur 60.000 hectares de terrain situés en Galicie. Elle va encore s'étendre considérablement, par suite de l'absorption de la **Galizia,** l'une des plus fortes Compagnies de la région. Comme suite à cette opération le capital doit être porté de 50 à 200 millions.

METALLURGIE

La baisse des produits métallurgiques que l'on entrevoyait depuis quelque temps, s'est manifestée cette semaine. Le comptoir sidérurgique a décidé de diminuer de 200 francs les prix de base sur les demi-produits et de 250 francs sur les rails et poutrelles, soit une réduction de 20 % environ sur les prix actuels. Le comptoir des tôles a également d[...] une diminution de 140 à 350 fr. par tonne et le comptoir de Longwy une réduction de 150 fr. pour les fontes de moulage. Ces réductions étant la conséquence de la diminution par péréquation de 70 à 75 fr. par tonne de coke métallurgique, dépendent de la correcte exécution de l'accord de Spa et ne peuvent s'appliquer que jusqu'à nouvel avis et seulement pour livraison au 31 décembre. En même temps, l'arrivée plus régulière du charbon allemand permet à nos usines de travailler à plein rendement et, à la production, de s'accroître en conséquence. En Lorraine, 67 hauts-fourneaux, soit 45 % du total, sont actuellement à feu. Bien que la réduction du prix de vente étant amenée par la diminution du prix de revient n'entraîne pas pour les Sociétés métallurgiques une réduction de leurs bénéfices, les actions de ce compartiment ont été très touchées par cette baisse cette semaine. Le **Creusot** est ramené à 3100.

Aciéries de la Marine. — Le recul s'accentue à 1305. A l'assemblée du 25 octobre, sera demandé d'autoriser un projet d'emprunt à émettre avec la garantie de l'Etat. (Loi du 31 juillet 1920) en vue d'assurer la restauration complète de l'installation et les travaux dévastés.

Senelle-Maubeuge. — Fléchi à 1940 et 1960, bien que pour l'exercice en cours on escompte la possibilité d'un dividende de 40 à 45 francs contre 25 francs pour l'exercice antérieur.

Aciéries de France. — Sans grand changement à 845. Les bénéfices nets de l'exercice s'établissent à 1.222.787 fr. ramenant à 491.610 fr. le solde débiteur antérieur.

Lorraine Dietrich. — L'assemblée extraordinaire du 4 octobre a rendu définitive la récente augmentation du capital qui se trouve ainsi porté à 38 millions. L'assemblée extraordinaire du 23 mai 1918 l'avait autorisé, rappelons-le, à élever le capital de 15 à 40 millions par tranches successives. L'action reste dans les environs de 200, l'action de 125.

Les valeurs automobiles sont, dans l'ensemble, fort lourdes par suite de la décision prise par la Maison Ford de réduire le prix de ses voitures, décision dont on escompte un contre-coup rapide. Déjà M. **Citroën** a annoncé une baisse importante de 20 à 25 % sur les prix actuels.



Les Marchés Étrangers

BOURSE DE NEW-YORK

La Bourse a été cette semaine particulièrement travaillée par la spéculation et — est-il besoin d'ajouter — par la spéculation à la baisse. Les seuls mouvements de reprise d'ailleurs éphémères que l'on a pu enregistrer ont été dus à des rachats du découvert. Il faut convenir que les opérations des baissiers ont été encouragées par la baisse des prix dans diverses spécialités, qui montrent la poursuite du réajustement commencé depuis quelques mois et font entrevoir comme en cours une liquidation industrielle. Si la baisse des actions est générale, on constate la fermeté

	Juillet 14	4 Oct. 20	11 Oct. 20
U. S. 4 %	111	105 1/4	105 1/4
Anglo-French 5 %	...	99 1/8	99 7/8
Royal Dutch	...	86 3/4	76 ./.
Shell	...	53 ./.	47 3/4
Mexican Eagle	...	2.. ./.	... ./.
Calumet and Hecla	400	80 ./.	270 ./.
Chino Copper	40 3/8	26 3/4	25 1/8
Miami Copper	22 1/4	19 1/4	19 1/8
Ray Copper	20 7/8	14 3/6	14 3/8
Utah Copper	56 7/8	62 1/4	59 1/4
Atchinson-Topeka	97 7/8	88 1/2	87 1/8
Baltimore and Ohio	98 3/8	147 ./.	46 1/8
Canadian Pacific	185 7/8	28 ./.	126 3/4
Chicago-Milwaukee	107 1/8	41 ./.	41 3/8
Great Northern	134 3/4	88 ./.	87 1/4
National Mexico, 1re préf.	27	13 ./.	9 ./.
— 2e préf.	12	8 ./.	6 3/4
Pennsylvania	110 3/4	43 ./.	43 3/4
Reading	162 3	95 ./.	97 3/4
Southern Railway	21 3/.	32 ./.	31 ./.
— préf.	77 1,2	65 ./.	61 ./.
Union Pacific	127 3/8	1.7 3/4	126 ./.
Steel Common	...	87 1/8	87 ./.
Bethleem Steel	40 1/4	70 3/4	69 1/4
Int. Harvester	111 3/4	114 ./.	112 ./.
Amer. Smelting	66 1/4	60 1/4	59 ./.
General Electric	148	142 1/2	178 ./.
Amer. Teleph. et Teleg	120 1/4	98 ./	98 ./.
Westinghouse	30 3/8	47 1/2	46 ./.
General Motors	89 1/2	19 1/8	18 ./.

des obligations très en progrès depuis deux mois, ce qui permet de conclure à une tendance à la baisse du taux de l'intérêt.

Les railroads, dont l'avance considérable avait été la caractéristique des dernières semaines, n'ont pu s'abstraire de l'ambiance et ont perdu une bonne partie de leurs plus-values. Les métallurgiques et

industrielles diverses sont naturellement parmi les plus touchées. Les valeurs sucrières déprimées par la crise financière de Cuba ne le sont guère moins. Il n'est pas jusqu'aux pétroles qui n'aient vu leurs cours fléchir assez largement cette semaine.

Le marché monétaire est toujours relativement aisé, mais la détente n'a pu se maintenir entièrement et l'argent à vue se tient ferme entre 7 et 8 1/2 %.

BOURSE DE LONDRES

La lourdeur est générale au stock-exchange. Toutes craintes ne sont pas, tant s'en faut, écartées, en ce qui concerne la grève et ce n'est pas sans nervosité que l'on attend les résultats du referendum des mineurs. La confiance est loin de régner et les affaires sont insignifiantes, les vendeurs étant les maîtres du marché. Les interventions des places étrangères contribuent à entretenir ces dispositions nettement mauvaises. Paris met à profit la nouvelle tension des changes pour vendre au Stock-Exchange ses spécialités en pétrolifères, Amsterdam, sur l'annonce de la baisse du pétrole au détail fait de même. Dans ce marasme, seuls les fonds d'Etat anglais et étrangers, à l'exception toutefois des français et japonais, contrastent par leur fermeté avec l'ensemble de la cote La baisse des matières premières ou des produits affecte maints compartiments. Les kaffirs résistent relativement bien aux ventes effectuées pour le compte du continent.

Le marché monétaire est aisé et le taux des avances au jour le jour est descendu à 5 et même 4 % par instant. La dette du marché à l'égard de la Banque d'Angleterre a été entièrement remboursée, et n'eussent été de forts achats en Treasury Bills, l'argent serait surabondant.

Le bilan de la Banque d'Angleterre donne une impression plus défavorable encore que le précédent La circulation est en augmentation nouvelle de £ 313.040 ; les réserves, en moins-value de £ 232.301. et la proportion des réserves aux engagements descend au plus bas, à 8,87 %, en diminution de 2,20 % L'augmentation du taux de l'escompte dont on ne parlait plus depuis quelque temps paraît donc plus vraisemblablement que jamais.

	Juillet. 14	4 Oct. 20	11 Oct. 20
Victory 4 %	...	74 3/4	74 1/8
Consols	75 1/8	46 1/8	45 3/8
War Loan 5 %	...	84 15/16	84 13/..
Argentin 4 % Resc.	83	54 1/2	58 ./.
Brésil Resc. 4 %	73 1/2	45 ./.	45 ./.
Chinois 5 % 18.6	101 1/2	68 1/2	69 3/4
Egypte Unifiée	99 1/8	67 ./.	65 ./.
Français 5 %	...	49 1/2	47 1/2
— 4 %	...	38 ./.	37 1/2
Japon 4 1/2 %	94 1/2	107 ./.	106 1/2
Russe 4 % Consol	86 1/2	14 ./.	15 1/2
Canadian Pacific	198 1/4	177 1/2	179 ./.
Nat. of Mexico. 1re pref.	31	17 ./.	16 1/2
Pennsylvania Rail	57 1/4	61 1/2	61 1/2
Union Pacific	158 1/2	180 ./.	178 ./.
Brazil Railway ord.	26	3 1/4	3 1/8
Bank of England	251 1/2	167 ./.	167 ./.
Lagunas Nitrate	1 10/16	29/6	29/0
Lautaro Nitrate	10 1/4	13 1/2	13 1/2
Hudson Bay	9	6 7/16	6 1/2
Pekin Syndicate ord	4/8	18/0/.	17/6
Cunard	1 8/16	25/6	24/6
Marconi Wireless	2 1/2	2	2 3/4
Barcelona Traction	...	5 ./.	5 1/2
Mexico Light and Power	47	15 ./.	14 ./.
Vickers	1 3/4	23/0	22/0
Baku	1/3	2/6	2/6
Burmah	4 6/32	8 11/16	8 7/16
Mexican Eagle ord	2	12 1/4	11 3/4
North Caucasian	..	1 5/6	1 1/4
Shell Transport	4 15/16	7 11/16	7 5/16
Royal Dutch	51	74 ./..	68 1/4
Spies	7/8	10/4	10/0
General Mining	..	5/9 ./.	5/9
Goldfields	..	1 ./.	1 11/32
Rand Mines	..	2 3/4	2 25/32
Crown Mines	..	2 5/8	2 19/32
East Rand	..	9/7	9/1
Geduld	1 1/8	1 11/16	1 27/32
Modderfontain B.	..	...	1 5/8
Robinson Gold	...	7/0	8/0
Simmer and Jack	...	3/9	3/7
Village Deep	9/16	10/0	9/9
Chartered	..	16/3	16/0
Mozambique	..	16/6	15/7
Tanganyka	5 9/16	1 13/16	1 11/16
Golden Horse Shoe	..	15/0	16/3
De Beers	16 7/16	17 3/4	17 ./.
Jagersfontain	..	4 ./.	4 1/2
Cape Copper	2	1 ./.	1 1/16
Rio Tinto	68 3/8	36 ./.	29 1/2
Tharsis	6 1/4	3 ./.	3 ./.
Utah Copper	..	17 ./.	17 1/2
Lena Goldfields	..	1 ./.	1
Spassky	..	20/0	20/0
Camp Bird	8/16	14/0	14/9
Mexico El Oro	..	6 3/8 ./.	7 5/8
Santa Gertrudis	..	22	21/9
Gula Kalumpong	1	1 ./.	1 9/16
Kuala Lumpur	3 4/8	3 ./.	3 1/8
Malacca	4	3 ./.	3 3/8

BOURSE DE BRUXELLES

Le marché reste calme et presque sans transactions; la clientèle, de plus en plus, s'abstient, les menaces de ralentissement — on n'ose dire de crise — industriel détournant les acheteurs éventuels d'acquérir les titres actuellement jetés sur le marché, bien qu'aux niveaux atteints les occasions tentantes ne manquent pas. D'ailleurs l'attitude tant de Londres que de Paris suffirait à supprimer toute velléité de reprise, à défaut d'autres raisons. Bien que pour nombre de Sociétés les résultats acquis soient nettement encourageants, que les dividendes soient en notable progrès, l'incertitude de l'avenir, et les craintes de mesures fiscales nouvelles pèsent d'un poids écrasant sur le marché.

Les compartiments sont tous plus ou moins affectés. Les fonds nationaux font relativement bonne figure. Les moins-values du compartiment bancaire n'ont rien non plus de bien inquiétant. Par contre, les transports fort peu achalandés sont en recul sur toute la ligne, il en est de même des métallurgiques, les commandes tant de l'étranger que de l'intérieur se raréfient dans l'attente d'une baisse vraisemblable des produits. En revanche, les charbonnages sont assez résistants, bien que les grèves ne soient pas entièrement terminées et que des augmentations de salaires aient dû être consenties. Verreries affectées par la réduction des commandes et la chute des prix ; aux glaceries signalons la fermeté des **Glaces d'Auvelais** à 8,100, sur l'annonce de la fixation du dividende à 1.000 fr. L'assemblée qui doit prochainement se réunir aura à statuer sur un projet d'augmentation du capital, actuellement de 2 millions. Textiles touchées par la baisse du coton ; les coloniales sont particulièrement lourdes, la part **Kasaï** à 146, la **Katanga** ordinaire à 4020.

	Juillet 14	4 Oct. 20	11 Oct. 20
Belge 3 %	76 30	51 50	59 25
Banque Nationale	3.870	8.930	3.952
Société Générale, part	5.915	6.275 ..	6.112
Congo Grands Lacs	270	292 ..	295 ..
Cockerill	1.680	1.715	1.645
Espérance Longdoz	416	1.130	1.102
Haine Saint-Pierre	1.525	2.500	2.087
Ougrée Marihaye	1.290	1.945	1.872
Providence Belge	2.600	4.705	4.660
Providence Russe priv. B	494 50	344 ..	372 ..
Sambre Moselle priv	685	1.790 ..	1.725 ..
Grande Machine à Feu	1.339	5.242 ..	4.990
Noël Sart Culpart	3.650	5.100	5.250
Sacré-Madame	2.605	4.050 ..	4.005
Asturienne	5.347	3.005	2.987
Rouina	333 50	...	775 ..
Vieille Montagne	875	1.367 ..	1.287
Soie Tubize priv	152	757 ..	657 ..
Soie Viscose cap	167	860 ..	840 ..
Boryslaw cap	52 50	150 ..	150
Grosnyi priv	2.845	2.940 ..	3.045 ..
Naita div	360	1.730 ..	1.660 ..
Zincs Silésie	1.265	590	590
Kaïping	49	310	314
Nitrate Railways	357	430 ..	419...
Canadian Pacific	1.035	1.650 ..	1.800
Mexico Tram ways	366	193 ..	200
Jeumont part	642	1.237	1.142
Dyle et Baccalan	186	485	495 ..
Briansk unités	412 50	245	245
Russo-Belge	1.745	1.100	1.090 ..
Sosnowice (Min. Us.)	1.367	1.150	1.150
Taganrog	557	295	303 ..
Rand Mines	151	140	133
Barcelona traction	134	.. ..	.....
Kasaï	380	154	148 ..

BOURSE DE PRAGUE

Les tendances demeurent fermes, bien que la tension des changes ou à laquelle surtout était due la reprise constatée ces temps derniers ait fait place à une certaine stabilisation. Mais la poussée de hausse a attiré sur le marché de nombreux acheteurs et le public commence à suivre avec intérêt les séances de la Bourse. Les banques ne le cèdent en rien aux industrielles. Le record de la hausse semble cependant détenu par les **Pétroles Kolin**. La conclusion des accords avec la Pologne n'est pas étrangère à la fermeté générale, non plus que la constitution de groupes dans les pays de l'Entente, en vue de participer à la renaissance économique de l'Europe Centrale.

	Juillet 14	4 Oct. 20	11 Oct. 20
Emprunt liberté	....	90 50	91 ..
Zivnost Banka	....	458	465
Bohemia Banka	....	768	830
Agrarni Banka	....	628	645
Banque de Prague	....	910	930
Banque Ind. Tchéque	....	565	635
Petroles Kolin	....	2.660	3.050
U. S. papier Prague	....	900	898
Dānek	....	670	675
Bergmann	....	1.470	1.700
Sucres Tchéques	....	2.205	2.600
Société Tchéques Comme	....	1.780	.8

BOURSE DE BERLIN

Les tendances demeurent fermes. La nouvelle dépréciation du mark contribue à la reprise qui est quasi générale : L'animation est revenue et le volume des transactions est en accroissement sensible. Les industrielles sont bien tenues, mais la hausse est plus sensible encore dans le compartiment des charbonnages, qui déploient une particulière activité. C'est ainsi que **Phoenix** a pu réaliser pour l'exercice 1919-20, 50.484.162 marks de bénéfices nets, report antérieur de 2.796.691 marks compris, et porter son dividende de 8 % à 20 %. De son côté, **Gelsenkirchen** développe ses exploitations et envisagerait l'achat du charbonnage « Graf Cchwerin ».

	Juillet 14	4 Oct. 20	11 Oct. 20
Allemand 5 %	...	79 50	79 50
— 4 %	100 10	68 20	67 90
Hamburg Amerika	127	185 25	182 ..
Reichsbank	137 50	151 ..	150 ..
Dresdner Bank	148	201 ..	197 ..
A. E. G.	243 25	299 ..	295 ..
Badische Anilin	600 25	509	500 ..
Bochumer	134 60	612 ..	601 50
Gelsenkirchen	183	382 ..	371 50
Harpener	178 50	364	385 50
Siem. et Halske	213 40	326 ..	320 ..
Otavi Mines	...	779	797
Zinc de Silesie	...	715	760



Valeur en Vedette

Compagnie Parisienne de l' « AIR COMPRIMÉ »

Parmi les valeurs inscrites au marché officiel, les actions des compagnies concessionnaires de services publics se distinguent en ceci qu'affectées par la baisse actuelle au moins autant que les valeurs proprement spéculatives, elles n'ont pas, comme ces dernières, connu une vogue plus ou moins éphémère, et qu'au plus fort de la hausse générale, pendant le premier semestre de 1920, elles se négociaient à des cours fort au-dessous de ceux atteints avant la guerre. En outre, leur marché jadis large s'est considérablement rétréci et il semble qu'à cette catégorie de titres ait été dévolu le rôle peu enviable de parents pauvres de la cote.

C'est que ces compagnies ont eu à supporter, dans leur intégralité, les charges supplémentaires leur incombant, du fait de la hausse constante des salaires et des matières premières, notamment du charbon, alors que, ligotées par des cahiers des charges stricts, elles ne pouvaient en contre-partie, augmenter leurs prix de vente que dans une proportion insuffisante.

La Compagnie Parisienne de l'**Air Comprimé** est, à coup sûr, une des plus éprouvées par la baisse de ses titres, baisse qui n'a fait que s'accentuer au cours de ces dernières semaines et représente près de 55 % sur les cours cotés en juillet 1914.

Au capital de 25 millions, en 50.000 actions de 500 fr, cette Compagnie a été constituée en 1887, en vue d'exploiter les brevets Popp, relatifs à la distribution de l'air comprimé, et obtint par la suite la fourniture de l'électricité dans plusieurs quartiers de Paris. La branche « électricité » a été reprise en 1914 par la Compagnie de **Distribution d'Electricité** et la Compagnie de l'**Air Comprimé** s'en tint à fournir de l'air sous pression (concession qui doit venir à expiration en 1927, donc assez prochainement) et à gérer un important portefeuille de valeurs d'électricité, de Bons du Trésor et de Rentes.

Le développement industriel de la Compagnie est étroitement limité. Sa clientèle ne paraît plus susceptible de s'accroître et ses bénéfices d'exploitation qui ne représentaient, pour 1918-19, qu'une quote-part infime — 7 % — de ses recettes totales de 1.500.000 fr., n'ont pu se maintenir à ce niveau modeste. L'exercice 1919-20 clos au 30 juin dernier s'est soldé en déficit, si bien qu'il ne saurait être envisagé de répartition aux actions.

Cela n'a, il faut en convenir, rien de bien encourageant, d'autant plus que, pour les raisons indiquées plus haut, il ne faut guère envisager la possibilité d'une amélioration dans le domaine industriel. Par contre la Compagnie jouit d'une situation financière très forte, ainsi qu'il ressort du bilan au 30 juin 1919 que l'on peut résumer ainsi :

(en 1.000 francs)

ACTIF	
Immobilisé	27.793.5
Employé	4.737.4
Réalisable	3.700.2
Disponible	28.320.5
	64.551.6

PASSIF	
Capital	25.000.0
Réserves	7.312.4
Amortissements	25.425.7
Passif exigible	5.064.3
Report antérieur	249.7
Profits et Pertes	1.499.5
	64.551.6

Amortissements déduits, les immobilisations ne représentent plus que 2.350.000 francs, soit moins du dixième du prix qu'elles ont coûté. Par ailleurs, le fonds de roulement dépasse 26 millions, somme évidemment bien supérieure à ce qu'exige l'industrie de l'air comprimé. Il en résulte que la Société pourra liquider, quand et comme elle le jugera utile et sans perte appréciable, son exploitation « air comprimé » et se consacrer, sans même attendre la fin de sa concession, à toute autre branche d'industrie. Le cas échéant, cette politique serait singulièrement facilitée par les personnalités qui composent son Conseil d'administration, et qui appartiennent toutes à la haute banque et à des entreprises industrielles de premier ordre.

D'après les chiffres donnés plus haut, on peut assigner à l'action **Air Comprimé** une valeur à casser de 800 francs environ. En admettant que cette valeur ne puisse être touchée qu'en fin de concession, soit en 1927, la valeur suractuelle sur la base de 800 francs serait de près de 650 francs.

En outre, dans l'hypothèse infiniment plausible où l'**Air Comprimé** utiliserait ses ressources soit pour exploiter elle-même, soit plus vraisemblablement pour prendre certaines participations, il faudrait s'attendre à une soudaine enlevée des cours.

Que ce soit pour sa valeur intrinsèque ou pour ses possibilités de brusque et importante plus-value, l'action **Air Comprimé** vaut donc nettement mieux que ses cours actuels qui montrent d'ailleurs quelque tendance à l'amélioration. Elle se négocie, en effet, entre 380 et 400 francs, soit la moitié à peine de sa valeur liquidative. A ce prix, sa mise en portefeuille semble constituer une opération avantageuse.



INFORMATIONS FINANCIÈRES

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

Société Anonyme au capital de 75 millions de francs

Siège social : 8, rue Vignon, Paris.

Le Conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires d'obligations 5 % que l'intérêt semestriel du 15 novembre 1920 d'une valeur de 12 fr. 50 sera payé net d'impôts à raison de :

11 fr. 25 pour les titres nominatifs ;

10 fr. 15 pour les titres au porteur.

Ce paiement aura lieu, tant à Paris qu'en province, dans les caisses des Sociétés désignées ci-après :

Banque de Paris et des Pays-Bas,

Banque de l'Union Parisienne,

Comptoir National d'Escompte de Paris,

Crédit Lyonnais,

Société Générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France.

Ce paiement sera effectué, en outre, par le Service des Titres de la Compagnie, centralisé au Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, 43, rue Cambon, à Paris, et dans les bureaux de la Compagnie à Paris, Marseille et Le Havre, ainsi qu'à la Caisse de la Société Provençale de Constructions Navales à la Ciotat.

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

Société Anonyme au capital de 75 millions de francs

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les porteurs d'obligations 5 % qu'il ne sera pas procédé cette année à un tirage des obligations 5 % de la dite Société. En effet, celle-ci, usant de la faculté qu'elle s'était réservée lors de l'émission de ces titres de procéder à l'amortissement par voie de rachat en Bourse, a racheté un nombre correspondant à celui de 3.559 obligations prévu pour l'année 1920.

Le présent avis annule ceux qui auraient paru pour annoncer un tirage à la date du 22 octobre 1920.

Constructions Mécaniques et Fonderies de la Courneuve et de Conflans-Sainte-Honorine

Société anonyme au capital de 5.000.000 de francs

PLACEMENT

DE

10.000 obligations de 500 fr., 6 1/2 %

Intérêt. — L'intérêt annuel de 32 fr. 50 est payable par coupons semestriels de 16 fr. 25, nets de tous impôts français, présents ou futurs, aux échéances du 1er avril et du 1er octobre. Le premier coupon sera payable le 1er avril 1921.

Remboursement. — Ces obligations sont remboursables au pair de 500 fr. nets, en 30 ans à partir de 1926, par tirages au sort ayant lieu en juin, le paiement des titres sortis s'effectuant le 1er octobre suivant. La Société se réserve la faculté d'accélérer cet amortissement par voie de tirages supplémentaires et moyennant un préavis de trois mois. En outre, elle aura la faculté de procéder, à toute époque, à l'amortissement partiel ou total du présent emprunt par voie de rachats d'obligations sur le marché.

La Société s'engage à ne consentir, pendant la durée du présent emprunt, aucun privilège ou hypothèque au profit de tiers sans en faire profiter *pari passu* les porteurs des présentes obligations.

Prix de placement : 497 fr. 50 par obligation payables en souscrivant

Les demandes sont reçues :

A la *Banque de la Seine*, 101-103, rue des Petits-Champs et 24-28, place Vendôme, Paris.

A la *Société Syndicale de Banques*, 80, boulevard Haussmann, Paris et dans leurs Succursales et Agences.

Les formalités légales ont été remplies et la notice publiée au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* des 10 mai, et 20 et 27 septembre 1920.

Le prospectus d'émission est envoyé sur demande.

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

PRIX NET DES

BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT des bons à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	-	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1.000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10.000 »	9.970 »	9.900 »	9.775 »	9 500 »

SOCIÉTÉ CENTRALE DES BANQUES DE PROVINCE

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la *Société Centrale des Banques de Province*, réunie le 11 octobre 1920, sous la présidence de M. Charles Dumont a reconnu sincère et véritable la déclaration de souscription et de versement concernant l'augmentation du capital de 100 millions de francs.

Les résolutions visant cette déclaration et la modification à apporter en conséquence à l'article 6 des statuts ont été adoptées à l'unanimité.

Le capital est donc définitivement porté de 100 à 200 millions de francs. Cette augmentation a été souscrite par 12.000 actionnaires environ

---

CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE & DE TUNISIE

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1881

Capital : 125 millions

Siège social : ALGER, 8, boulevard de la République

Siège administratif : PARIS, 43, rue Cambon

Succursales et Agences :

FRANCE

MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES

ALGÉRIE

ALGER, BLIDA, BONE, CONSTANTINE, ORAN, SÉTIF SIDI-BEL-ABBÈS et 56 Agences rattachées

TUNISIE

TUNIS et 13 Agences rattachées

MAROC

CASABLANCA, TANGER et 11 Agences rattachées

ÉTRANGER

LONDRES, SMYRNE, LA VALETTE (Ile de Malte) PALMA (Baléares)

Toutes Opérations de Banques

TABACS D'ORIENT

Ainsi que nous l'avons annoncé, par suite de l'échange, titre pour titre des actions **Oriental Tobacco** contre les actions de la Société des **Tabacs d'Orient et d'Outre-Mer**, la Chambre Syndicale des Banquiers en valeurs a décidé qu'à partir du 1er septembre les actions **Oriental Tobacco** cesseraient d'être négociées et qu'à la même date, les 200.000 actions de 250 fr. chacune, entièrement libérées, **Tabacs d'Orient et d'Outre-Mer**, seraient inscrites à la cote au comptant et à terme. Ces titres on coté hier 645 et 647.

Comment s'abonner à l'EUROPE NOUVELLE

Depuis l'application des nouveaux tarifs, les frais d'envoi de fonds par mandat-poste se sont considérablement augmentés. Fort heureusement, l'institution des chèques postaux permet la circulation de l'argent à des conditions beaucoup moins onéreuses. Il suffit, pour s'abonner à **l'Europe Nouvelle**, de verser le montant de l'abonnement dans n'importe quel bureau de poste, bureau de facteur-receveur ou bureau auxiliaire, à notre compte de chèque postal, **N° 7029**, Paris, sans avoir d'autres frais à payer qu'une taxe uniforme de 15 centimes.

Pour les personnes habitant la campagne, l'opération peut être faite sans aucun dérangement par le facteur rural, moyennant une rétribution supplémentaire de 10 centimes.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	27 Sept. 20	4 Oct. 20	11 Oct. 20
Rente 3 %	83	61 60	59 55	54 ..	53 75	54 05
— 3 % amortissable	88	66	70 65	64 ..	64 75	66 25
— 5 % 15-16	.... ..	89 75	88 30	85 60	85 80	86 10
— 4 % 1917	.... ..	72 35	71 10	68 90	69 10	69 80
— 4 % 1918	.... ..	72 10	71 80	69 50	68 75	68 95
— 5 % 1920	.... ..	.... ..	.... ..	100 27	100 52	100 85
Créd. Nat. Obl. 5 % 1919	.... ..	.... ..	495	485 ..	475 ..	469 .
— — — — 1920	.... ..	.... ..	.... ..	485 ..	485 ..	485 ..
Maroc 4 % 1914	.... ..	415	426	365 ..	371	383
Créd. Foncier 5 1/2 1920	.... ..	.... ..	.... ..	495	494	492
V. de Paris, Ob. 5 % 1919	.... ..	.... ..	480	417	420	412

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	27 Sept. 20	4 Oct. 20	11 Oct. 20
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	861 75	859 ..	860
Brésil 4 % 1889	72	62 75	79 50	92 60	94 ..	88 25
— 5 % Fund	100	99	123	147 ..	145 ..	147 ..
Congo (Lots)	71	92	93	87 ..	88 ..	88 ..
Egypte unifiée	100	92 05	119	130 ..	118 ..	136 ..
Espagne (Extérieure)	93	95 55	173	182 ..	181 ..	182 ..
Hellénique 5 % 1914	90	78	100	107 ..	104 ..	103 ..
Italie 3 %	93	67 75	63 50	44 ..	41 ..	42
Japon 4 % 1905	85	83	132	169 ..	167 ..	168 ..
Maroc 5 % 1904	515	460	480	401	410 ..	421
— 5 % 1910	518	447	466	635	641 ..	609 .
Mexique 4 % 1910	71	57	57	68 60	68 50	68 50
Minas-Geraes 5 % 1907	461	372	398	389 ..	360 ..	350
Portugais 3 % 1re série	64	56 15	70	54 ..	54 ..	56 ..
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	751 ..	765 ..	757 ..
Roumain 4 % 1910	...	67	67	58 90	57 ..	57 ..
Russe 3 % 1891	73	38 50	29	23 ..	29 ..	27 ..
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	27 ..	34 50	31 ..
— 5 % 1906	102	57 50	46	38 ..	44 50	42 ..
— 4 % Cons. 1re, 2e s.	88	44	34 50	28 ..	34 ..	31 ..
Serbe 4 % 1895	78	61	55	44 ..	43 ..	43 ..
— 5 % 1913	86	69 70	60	56 ..	56 ..	54 ..
Turc unifié 4 %	81	70	63 25	68 ..	68 ..	68 ..

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	27 Sept. 20	4 Oct. 20	11 Oct. 20
Banque de France	4580	5120	5175	5350	5330	5330
— d'Algérie	2811	3300	3630	3920	4000	3800
Banque Française	267	281	283	289	288	287
— Nat. de Crédit	620	755	869	880	880	875
— de Paris	1420	1350	1345	1674	1675	1610
— Privée	370	425	459	485	482	464
— de l'Union Parisien.	810	804	1135	1175	1200	1140
— Transatlantique	266	1282	310	303	305	300
Compagnie Algérienne	1260	490	1920	1520	1400	1500
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	1023	1025	1002
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626	527	688	725	710	700
— Foncier de France	876	797	835	740	730	740
— Français	332	350	350	416	416	403
— Indust. libérée	724	705	742	700	700	700
— Lyonnais	1572	1292	1430	1595	1599	1550
— Mobilier français	502	495	497 50	537	534	515
Foncière Lyonnaise	382	335	550	450	422	401
Société Générale	761	545	692	746	739	737
Société Marseillaise	690	734	744	705	683	680
Rente Foncière	548	464	935	840	800	800
Immeubles de France	138	116	296	272	266	260
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	1850	1939	1898
Banque Indust. de Chine	....	580	879	934	905	905
Banque d'Athènes	46	105	135	198 ..	205	192
Banque Espag. de Crédit	256	340	720	890	300	900
Banq. Nat. du Mexique	500	434	418	640	643	619
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	680	585	690
Crédit Foncier Egyptien	730	782	944	905	935	930

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	27 Sept. 20	4 Oct. 20	11 Oct. 20
Est. Cap	906	900	720	585	560	570
Lyon. Cap	1230	915	750	701	739	729
Midi. Cap	1102	882	850	681	690	670
Nord. Cap	1688	1294	1027	873	890	890
Orléans. Cap	1302	1090	940	817	791	790
Ouest	1873	710	695	605	624	605
Orléans 3 % nouv	417	338	326 50	267	307	264
Etat 4 %	498	401	357	345	299	298
Est 3 % nouv	417	344	308	270	277 ..	277
Midi 3 % nouv	417	349	312	269	272 ..	275
Nord 3 % nouv	425	333	321	299	307 ..	303
Lyon fusion nouv	401	326	308	267	275 ..	277
Ouest 3 % nouv	419	346	310	270	275 ..	275
Congo (Grands Lacs)	261	286	273	310	298	298
Nitrate Railways	362	315	365	424	440	438
Nord de l'Espagne	430	390	505	632	655	620
Saragosse	432	392	515	642	663	630
Métropolitain	498	476	383	305	309	299
Nord-Sud	130	169	141	156	152	153
Omnibus	.... ..	470	602	640	637	630
Tramways (Cie franç.)	489	370	221	218	221	225
— Paris et Dép. Seine	150	210	145	179	184	171
Voitures à Paris	183	427	676	665	660	650

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	27 Sept. 20	4 Oct. 20	11 Oct. 20
Comp. Gén. des Eaux	2130	1553	1155	870	870 ..	850
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	106	106	89
— Min. et B. de mer	66	70	93	95	97	97 ..
Gaz p. la France et l'Etr.	711	500	395	320	305	355
Elect. et Gaz du Nord	346	275	360	362 ..	300	291
Est-Lumière	150	113	86	66 ..	66	59 ..
Gaz de Paris	276	203	175	160 ..	161	160 ..
Thomson-Houston	673	759	880	1070	1050	1030
Ouest-Lumière	138	102	88	65 ..	65 ..	61 ..
Electricité de Paris	604	575	510	361	370	370 ..
Téléphones	268	585	705	790	705	675
Electr. d'Indo-Chine	1005	...	390	1170	1170	1170
Câbles Télégraphiques	149	447	614	585	574	573
Eclair et Force Elect.	997	770	730	527	526	550
Electr. de la Loire	370	340	334	318	318 ..	315
Energie industrielle	90	166	153	140 ..	138	130 ..
Railways et Electricité	728	496	505	445	404	435
Energie Littoral Médit.	413	413	579	478	475	475
Télég. sans fil	..	..	1026	....	1334	1325

MINES ET METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	27 Sept. 20	4 Oct. 20	11 Oct. 20
Association Minière	152	242	349	324	310	298
Aciéries de France	659	929	853	875	875	870
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	1765	1769	1724
Atel. et Chant. de Bretag.	483	212	174	151	150	145
— — de la Loire	680	2085	2495	1552	1510	1480
Chan. et At. de St-Nazaire	1190	1920	1720	1300	1300	1290
Constr. de Levallois	130	155	139	160	153	143
— de Locomotives	....	750	735	655	650	659
— Mécaniques	....	276	308	315	314	305
Dyle et Bacalan (ord.)	260	582	450	471	481	482
Fives-Lille	938	1220	2710	1725	1690	1635
Forg. et Aciér. Nord-Est	387	320	2090	1556	1489	1370
Longueville (Forges)	275	320	340	359	345	345
Creusot	1912	2460	3380	3399	2995	3100
Ariège	482	660	559	750	750	650
Tréfil. et Lam. du Havre	233	220	217	192	198	190
Usine de Basse-Loire	270	306	280	285	285	280
Aguilas	626	93	148	125	126	121
Boléo	718	783	845	850	875	845
Cuivre et Pyrites	022	315	318	329	311	295
Malfidano, jouiss	402	385	490	360	356	330
Métaux	745	950	1160	1074	1000	1000
Penarroya	1380	1275	1420	1530	1435	1330
Sels Gemmes	314	206	218	211	235	213
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1238	1165	1135
Carvin	770	580	655	570	618	615
Courrières	2800	2100	2011	2460	2260	2245
Dourges	433	359	536	570	565	562
Lens	1340	1032	1260	1744	1598	1660
Marles 30 %	214	322	460	4300	4100	4400
Bor, ord.	1615	890	3300	950	930	924
Laurium	402	371	1355	350	360	315
Mokta et Hadid	2202	2700	1885	3402	3165	3100
Nickel	1119	1431	1075	1305	1210	1200
Rio Tinto ord	1730	1752	475	1620	1570	1570
Sosnowice	1320	930	400	1099	1115	1090
Central Mining	215	205	426	423	428	424
Lautaro Nitrate	257	297	400	691	698	695
Naphte Russe	460	280	426	478	530	498

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	27 Sept. 20	4 Oct. 20	11 Oct. 20
Messageries Maritimes	79	381	680	390	372	385
Transatlantique ord.	133	384	570	389	375	382
Suez act.	4865	5400	6450	6520	6300	6400
Chargeurs Réunis	550	1574	1950	1198	2006	1151
Chargeurs Français	969	2275	3945	2370	1940	1940
Transp. Marit. à vapeur	....	1170	2680	1601	1600	1550

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	27 Sept. 20	4 Oct. 20	11 Oct. 20
Agence Havas	1252	980	1020	1350	1350	1313
Air Liquide	263	391	386	490	463	470
Bergougnan	1372	1565	2500	1290	1325	1280
Cirages français	979	1012	1340	1315	1350	1345
Compteurs à Gaz nouv	1044	915	652	650	647	630
Galeries Lafayette	464	163	170	170	165	160
Magasins Modernes	206	283	406	350	335	323
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	1830	1920	1620
Orosdi Back	205	286	296	337	320	325
Oriental Carpet	227	248	370	...	411	405
Paris-France	1187	1318	2025	1870	1825	1745
Pathé (Etablissements)	181	162	171	230	226	218
Raffinerie Say, ord.	358	485	910	1340	1295	1200
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	1082	1000	1002
Tabacs Ottomans	418	460	556	569	565	540

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	27 Sept. 20	4 Oct. 20	11 Oct. 20
Argentin 6 %	90	105 30	93 75	214	212	209 ..
Brésil 5 % 1914	80	87	99	118 ..	116	122 ..
Colombie 5 % or 1906	405	407	435	515	540	548 ..
Maranhao 5 % or 1916	256	423	338	334	334	335 ..
Roumain 5 % 1903	100	78 50	73	68	68	68 ..
Mexique 5 % 1899	88	80	99	123	123	126 ..

METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	27 Sept. 20	4 Oct. 20	11 Oct. 20
Continsouza	136	363	357	202	195	195
Diétrich et Cie	142	274	280	218	217	201
Dniéprovienne	3190	1845	2130	1680	1760	1675
Hartmann	480	360	372	275	270	267
Taganrog	545	238	288	335	298	308
Toula	1020	570	680	510	510	510

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	27 Sept. 20	4 Oct. 20	11 Oct. 20
Albi	447	710	825	510	501	475
Asturienne Mines	4925	6705	4000	3260	3175	3175
Bakou	1678	1335	1655	3790	3940	4000
Bruay	1300	2075	2241	3001	2989	2920
Camp Bird ord.	12	20	40	41	41	41
Colombia	1770	1282	1575	2830	2760	2970
Corocoro	16	65	70 ..	71	68 ..	68 ..
Crow Mines	158	65	148	130	130 ..	134
De Beers	407	447	526	935	933	910
East Rand	45	12	23	23	23	24
Ekaterise	630	640	2175	1301	1300	1025
Grosnyi	2715	2150	3100	3100	3150	3155
Hèraclée	600	2340	15400	18100	18000	16800
Lena	58	40	50	48	48	48
Mexico el Oro	124	164	316	342	338	398
Montecatini	118	146	145	91	98	90
Nord d'Alais	45	48	85	106	106	105
Phosphates Tunisiens	380	370	630	712	686	662
Royal Dutch	....	2200	34900	38750	37650	36100
Shell	....	180	520	400	420	380
Shansi	28	36	5050 ..	68	64	68
Spassky	67	49	50 ..	49	49	50
Tanganyika	53	158	144 50	110	106 ..	110
Utah Copper	296	475	875	940	918	900
Wyoming	109	149	285 ..	260	250	220

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	27 Sept. 20	4 Oct. 20	11 Oct. 20
Commerciale Pacifique	....	....	718	455	480	475
Cargos Français	....	....	....	585	570	565

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	27 Sept. 20	4 Oct. 20	11 Oct. 20
Américan Téléphone	629	689	1085	1500	1520	1530
Caoutchoucs (Financière)	81	276	302	247	230	215
Doriot-Flandrin	219	262	245	227	210	200
Lille-Bonnières	536	1109	1830	3190	2600	2450
Lorraine Industrielle	865	700	1400	1550	1480	1450
Monaco	5400	3305	4200	5200	....	4900
Padang	67	276	485	316	310	290
Peugeot	502	828	810	625	390	530
Raisins de Corinthe act	154	296	445	515	530	...
Saut du Tarn	556	1075	1025	1150	1120	905
Soie de Tubize	147	134	980	810	805	698

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

En millions de francs	23 sept. 20	30 sept. 20	7 oct. 20
ACTIF :			
Or — En caisse	3.532	3.531	3.532
Or — A l'étranger	1.956	1.948	1.948
Argent	261	256	256
Encaisse totale	5.750	5.735	5.737
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	51	51	..
Disponible à l'étranger	613	1.079	1.202
Portefeuille	1.964	2.293	2.330
Effets prorogés	483	492	471
Avances sur titres	1.982	1.987	2.077
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.600	26.600	26.600
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.925	3.935	3.935
PASSIF :			
Billets en circulation	38.689	29.207	39.567
Compte courant du Trésor	59	55	45
Comptes courants particuliers	3.025	3.251	3.156
Taux d'escompte	6 ./.	6 ./.	6 ./.
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

(En millions de livres)	15 sept. 20	22 sept. 20	29 sept. 20
Billets émis	140	140	140
Billets en réserve	14	14	12
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	121	121	121
Or et argent monnayés en réserve	1	1	1
Dépôts publics	15	16	16
— privés	122	105	111
Avances sur Fonds d'Etats	56	35	21
— — Autres Fonds	83	88	109
Portefeuille	90	96	116
Proportion réserve aux engagements	11 1/8	13 1/2	11 1/8
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

En millions de marks	7 sept. 20	15 sept. 20	23 sept. 20
ACTIF :			
Encaisse — Or	1.092	1.092	1.092
Encaisse — Argent	7	7	7
Billets et Bons de caisse de prêts	18.650	18.849	18.980
Effets escomptés	44.860	49.720	46.933
Avances	34	19	10
PASSIF :			
Circulation	58.752	58.928	59.924
Dépôts et comptes courants	12.075	17.207	14.217

(En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 11 septembre	2.453	594	4.013	945	1.059	5
1920 25 septembre	2.453	594	4.046	923	1.057	5
1920 2 octobre	2.452	591	4.113	908	1.057	5
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 20 juillet	805	75	13.706	1.807	2.831	6
1920 30 juillet	806	75	13.899	1.734	2.995	6
1920 10 août	804	75	13.920	1.808	2.975	6
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304	»	3.025	3.299	»	8
1920 24 avril	2.301	»	3.111	3.361	»	8
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 30 juin	365	4	1.031	400	917	7
1920 31 juillet	366	4	1.015	363	844	7
1920 31 août	366	4	1.039	338	919	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 13 septembre	1.336	36	2.155	134	289	4 1/2
1920 20 septembre	1.336	37	2.159	140	292	4 1/2
1920 27 septembre	1.336	37	2.164	143	297	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	32
1920 15 septembre	540	93	919	141	312	5
1920 23 septembre	540	95	918	137	292	5
1920 30 septembre	540	99	940	105	316	5
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 16 septembre	267	27	5.646	1.369	636	5 1/2
1920 23 septembre	267	23	5.638	1.254	654	5 1/2
1920 30 septembre	266	26	5.736	1.149	654	5 1/2
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 3 septembre	9.812	778	16.217	9.149	15.292	7
1920 10 septembre	9.881	775	17.521	9.145	14.961	7

LE MARCHÉ DES CHANGES
en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920
Londres	25 225	53 80	51 11	52 50	52 26	53 15
New-York	518 25	15 13	14 32	15 01	15 01	15 19
Madrid	100	224 ..	213 ..	219 75	220 25	219 75
Berlin	123 50	26 1/4	21 75	24 25	24 50	23 20
Amsterdam	288 30	479 ./.	451 ..	469 ..	467 50	469 50
Rome	100	66 ./.	64 25	62 75	62 ./.	62 ./.
Vienne	105	6 7/8	6 25	6 55	6 ./.	5 3/8
Bruxelles	100	106 3/4	105 75	105 75	105 50	105 50
Copenhague	139	213 ..	192 ..	210	212 50	213 ./.
Stockholm	139	315 ..	296 ..	304 50	300 ./.	299 50
Christiania	139	217 1/2	197 75	207	212 ./.	209 75
Genève	100	250 1/4	235 50	241 50	240 ./.	242 25

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920
Paris	25 12 14	53 65	51 12	52 51	52 26	53 10
New-York	48 66	3 46	3 55	3 50	3 50	3 51
Berlin	20 43	207 1/2	234 ..	216	213	229 ./.
Amsterdam	12 107	11 22	11 30	11 21	11 21	11 31
Madrid	25 220	23 85	23 94	23 70	23 78	24 12
Bruxelles	25 225	50 42	48 27	49 52	49 42	50 40
Rome	25 225	81 3/4	80 58	83 10	82 ..	86 50
Suisse	25 225	21 46	21 78	21 73	21 79	21 92
Stockholm	18 159	17 11	17 36	17 42	17 47	17 82
Christiania	18 156	25 30	25 70	25 32	24 77	25 35
Copenhague	18 159	25 35	25 70	25 32	24 32	24 85

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920
Paris	100	39 80	42 60	41 85	41 82	41 35
Londres	25 225	21 58	21 79	21 77	21 76	21 89
Berlin	123 47	10 37	8 95	9 95	10 22	9 67
Vienne	105	. ..	2 65	2 65	2 65	2 22
Pétrograd		. ..	. ..	.....	. ..	. ..
New-York	518 25	6 20	6 11	6 19	6 22	6 22
Rome	100	26 07	26 97	25 95	25 75	25 20

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920
Amsterdam	208 30	445 3/4	431 ..	440 50	441 25	445 ./.
Londres	25 225	50 60	48 45	49 37	49 45	50 37
Paris	10	93 75	94	94 ..	94 75	94 83
Madrid	100	212 50	200 50	208 75	209 ..	209 ..
Genève	118 25	237 70	222 ..	227 90	228 ..	230 ..
New-York	5.100 25	14 ..	13 60	14 12	14 15	14 33

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920
Hollande	169 70	1.593	2.127	1.973 ..	1.908 ..	1.985
Espagne	80	744 25	989 ..	921 ..	900 ..	934 ..
Suisse	80	821 65	1.098	1.021 ..	986 ..	1.022

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct 1920	11 oct. 1920
Paris	48 18	20 95	22 10	21 6	21 57	21 30
Londres	11 78 3/4	11 23	11 30	11 24	11 24	11 31
Berlin	59 37	5 45	4 85	5 27	5 25	4 87

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920
Paris	5 182	6 53	6 76	6 76	6 67	6 69
Londres câble	4 866	3 47	3 52	3 49	3 49	3 50

COURS A MADRID

Sur :	Pair	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct 1920
Paris	100	45 15	46 50	45 85	45 70	45 80
Londres	25 225	23 87	23 91	23 82	23 71	24 13

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	14 sept. 1920	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920
Londres	48 5/8	57 3/4	57 ./.	58 1/4	57	56 75

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Imprimerie CORNU, 6, Place du Louvre. — Paris

3me Année, No 39 Le numéro : 2 francs. 24 Octobre 1920

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AUX ÉTATS-UNIS - APRÈS RIGA - LE POINT DE VUE ANGLAIS SUR L'INDEMNITÉ ALLEMANDE. LE RAPPORT D'ENSEMBLE DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE BRUXELLES

AU SALON D'AUTOMNE - M. BALFOUR ET LA QUESTION DE L'ADRIATIQUE LES CINQ A SEPT "CONSTANTINOPOLITAINS". - NOTRE ENQUÊTE

L. : FLEURUS 11-67 — 00-36 75, Rue de Lille - PARIS COMPTE CHÈQUE POSTAL : 702

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS

Le prix de l'abonnement à L'EUROPE NOUVELLE est désormais ainsi fixé :

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	80 fr.	90 fr.
Six mois	40 fr.	50 fr
Trois mois	20 fr.	30 fr.

Nous donnons à tous nos ABONNÉS D'UN AN la facilité d'acquitter leur abonnement par trimestre.

Les abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste, - Compte chèque postal n° 7.029.

TOUS LES DIMANCHES ; LE NUMÉRO : DEUX FRANCS

Tout abonné d'un an qui nous procurera deux abonnements de même durée aura droit à une prolongation d'abonnement d'un an.

L'EUROPE NOUVELLE qui s'est spécialisée dans les publications de notes et documents diplomatiques, a donné dans ses derniers numéros :

(*Le 16 Mai*) : **RUSSES ET POLONAIS. — LEURS RECENTES RELATIONS DIPLOMATIQUES EN VUE D'ENGAGER DES POURPARLERS DE PAIX.** - (a) Les notes russes. (b) Les notes polonaises.

(*Le 23 mai*) : **LES CONDITIONS DE PAIX AVEC LA HONGRIE.** — (I) Note et lettre d'envoi d'Apponyi accompagnant les remarques de la Délégation hongroise. — (II) Lettre d'envoi de M. Millerand accompagnant la réponse des Puissances alliées et associées. - (III) Les principales clauses des conditions de paix avec la Hongrie.-Une carte officielle des nouvelles frontières de la Hongrie.

(*Le 6 juin*) : **LE RAPPORT DE M. LÉON BOURGEOIS SUR LA CONFERENCE FINANCIÈRE INTERNATIONALE ADOPTÉ PAR LA SOCIÉTÉ DES NATIONS.**

(*Le 27 juin*) : **CE QUE LES ALLEMANDS OFFRENT DE PAYER POUR LES DOMMAGES MATERIELS CAUSÉS EN FRANCE.**

(*Le 25 juillet*) : **L'HISTOIRE OFFICIELLE DE LA CONFERENCE DE SPA.** — (A) Les communiqués alliés. — (B) Les communiqués allemands. — (C) Les annexes.

(*Le 25 Août*) : **LA LETTRE DU GÉNÉRAL WRANGEL AU GÉNÉRAL DENIKINE.**

(*Le 5 Septembre*) : **AVANT LA CONFÉRENCE FINANCIERE INTERNATIONALE DE BRUXELLES** : Le rapport d'introduction. — Le rapport présenté par l'expert français, M. Charles Gide. — Les principaux passages du rapport présenté par l'expert suédois, M. Gustav Cassel.

(*Le 12 Septembre*) : **LES FRONTIÈRES ORIENTALES DE LA POLOGNE.** — Texte intégral de la Déclaration du Conseil Suprême du 8 décembre 1919, avec carte officielle.

(*Les 8 et 15 Août, le 16 Septembre et le 3 Octobre*) : **LE DOSSIER OFFICIEL DES CONVERSATIONS ENTRE LONDRES ET MOSCOU ET ENTRE VARSOVIE ET MOSCOU. — LA REPRISE DES RELATIONS COMMERCIALES; L'ARMISTICE AVEC LA POLOGNE. — LA CONFÉRENCE DE MINSK ET LA QUESTION WRANGEL.**

SOCIÉTÉ CENTRALE DES BANQUES DE PROVINCE

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société centrale des Banques de province réunie le 11 octobre 1920, sous la présidence de M. Charles Dumont, a reconnu sincère et véritable la déclaration de souscription et de versement concernant l'augmentation du capital de 100 millions de francs.

Les résolutions visant cette déclaration et la modification à apporter en conséquence à l'article 6 des statuts ont été adoptées à l'unanimité.

Le capital est donc définitivement porté de 100 à 200 millions de francs. Cette augmentation a été souscrite par 12.000 actionnaires environ.

MAISON BERNOT FRÈRES

Les actionnaires réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, le 14 octobre, au siège social, pour se prononcer sur l'arrêté des comptes de l'exercice 1919-1920, ont voté à l'unanimité, l'approbation des résolutions présentées et la distribution d'un complément de dividende de sept francs cinquante (7 fr. 50), par action (nets d'impôts) qui sera payable à partir du 5 novembre, au siège social, 160, rue Lafayette, de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 3 h. contre remise du coupon n° 62.







LES ÉTATS-UNIS AU TOURNANT

Le peuple américain va se donner dans quelques jours un nouveau président. Il est désormais presque certain que ce président sera M. Harding. On lira avec profit, à ce sujet, la remarquable analyse que M. Paul Scott Mowrer, correspondant parisien du *Chicago Daily News*, donne plus loin de cet événement et de ses conséquences.

M. Mowrer fait notamment prévoir que la politique extérieure du prochain président, ou plus exactement du parti républicain dont il sera à la Maison Blanche le représentant discipliné, sera moins intransigeante à l'égard de l'Europe que ne le craignent quelques-uns. Cela est fort heureux. Il serait, en effet, assez indigne des grandes démocraties d'Occident de laisser se perpétuer à ce sujet certains malentendus nés, aux Etats-Unis, de la polémique électorale.



Aux yeux de beaucoup d'Américains, il semble, en effet, que les Etats-Unis aient le choix sur la meilleure manière de rentrer en scène. Si la Société des Nations, cet œuf de coucou pondu par un homme d'Etat américain dans le nid de l'Europe, continue à paraître mal venue et dangereuse, l'Amérique, à les en croire, n'aura qu'à inviter les autres Puissances à former une Association internationale d'un genre différent, et sera certaine d'être aussitôt suivie.

C'est là une illusion. Dès que les passions se seront calmées, les Américains se rendront compte que l'Europe ne saurait, pour leur faire plaisir, renier la Société des Nations.

Une première raison en est donnée par M. Mowrer lui-même. Plus de trente nations ont déjà adhéré au Pacte de la Société des Nations. Si importante que soit l'adhésion américaine, on ne saurait s'attendre à voir ces trente nations revenir sur une décision suggérée par un Président de la République américaine, sous prétexte qu'à la Maison Blanche un Républicain aura pris la place d'un Démocrate. Les institutions du monde civilisé ne sauraient être à la merci de la politique intérieure des Etats-Unis.

Mais il est une seconde raison plus péremptoire encore, et qui échappe d'ailleurs à nombre d'Européens eux-mêmes. Si imparfaite qu'elle soit, la Société des Nations a déjà poussé dans le sol de la Nouvelle Europe des racines assez profondes pour qu'on ne puisse l'en arracher sans catastrophe. En veut-on un exemple ? Le bassin de la Sarre est administré aujourd'hui par la Société des Nations. Abolissez la Société des Nations, la Sarre retombe au chaos. De même, en quelque manière pour Dantzig. De même encore, pour la question du rattachement éventuel de l'Autriche à l'Allemagne. Ce n'est pas tout. Outre les droits qu'elle tient des traités, la Société des Nations a fait admettre son intervention dans certains litiges plus ou moins brûlants, depuis celui des îles Aland jusqu'à la querelle lithuano-polonaise. La détruire, serait à la fois rouvrir gratuitement les plaies de l'Europe, et ébranler la base juridique de l'ordre nouveau.

C'est pourquoi le peuple américain, quand il aura franchi le tournant de l'élection présidentielle, comprendra vite qu'il ne lui reste qu'un parti à prendre, qui est de suivre les avis de Lord Grey.

Car la lettre publiée dans le *Times* au début de cette année par Lord Grey donnait sur toute la question un aperçu magistral. Que disait-il? Que, d'une part, l'Europe ne devait pas s'émouvoir des réserves que prétendait voter le Sénat américain, et que, de l'autre, les Etats-Unis n'avaient pas le droit de tourner le dos à la Société des Nations plus qu'au Traité de Versailles. On sait que cette lettre déplut fort au président Wilson. Il s'irrita qu'un homme d'Etat anglais eût osé approuver indirectement les fameuses réserves auxquelles il opposait son veto. Il n'en demeure pas moins que demain comme à l'époque c'est Lord Grey qui aura dit vrai. Aucun homme de bon sens n'en voudra aux Etats-Unis de demeurer fidèles à une assez ancienne tradition de leur diplomatie en ajoutant au Traité de paix une queue de réserves. Mais toute relation normale entre l'Ancien et le Nouveau Monde demeurera impossible tant que le Sé

nat de Washington n'aura pas ratifié et le Traité de Versailles et le Covenant.



Pour que la tâche de ceux qui soutiendront cette thèse à Washington soit plus aisée, il reste à souhaiter que, dans les mois qui vont venir, la politique européenne cesse de produire de l'autre côté de l'Océan l'apparence de la confusion.

La France peut beaucoup à cet égard. Certains à-coups de sa diplomatie ont fourni en Amérique des aliments nouveaux à la campagne de diffamation qui se poursuit contre elle et contre l'Entente dans des organes tels que le *The New Republic*. Il ne faut plus qu'on puisse la représenter comme l'ennemie de la paix, sous prétexte qu'elle intrigue à Budapest ou à Varsovie, ou encore qu'elle retarde indûment le règlement des comptes internationaux. L'opinion américaine ne reviendra à l'Europe que le jour où des faits nets et probants l'auront convaincue que cette Europe n'est pas une maison de fous.

Philippe MILLET.



LA VALISE ENTR'OUVERTE

M. Philippe Berthelot a débuté par un coup d'Etat : il a refusé de s'installer dans le salon tout doré réservé jusqu'ici au secrétaire général, et situé dans l'hôtel du Ministre. Il continue à occuper le bureau du directeur politique, dont les multiples fenêtres donnent vue sur l'esplanade des Invalides, la Seine, et le Cours-la-Reine.



M. Jules Cambon vient d'être nommé Président de la Société Franco-Américaine des pétroles Quand un diplomate reçoit une sinécure dans une société financière ou industrielle, c'est qu'il est bien près de sa retraite. M. Jules Cambon va donc sans aucun doute quitter la présidence de la Conférence des ambassadeurs. Cette place ne ferait-elle pas précisément l'affaire de M. Paléologue, qui, malgré ses dires, n'a aucune envie de se reposer ?



Il est de plus en plus question, au Quai d'Orsay, de ressusciter la Direction des affaires commerciales, si pompeusement enterrée le 1er janvier 1908. On l'accusait alors de bien des méfaits. Aujourd'hui, on la déclare indispensable.

Par contre, la Direction administrative, créée en 1908, a cessé de plaire, et ses jours seraient comptés. Mais que deviendrait M. Maurice Herbette, dont l'emploi se trouverait ainsi supprimé ? Ses regrets d'avoir manqué, par ses tergiversations, le poste d'ambassadeur à Berlin, ne vont-ils pas s'accroître ?



La sous-direction des archives et du chiffre, spécialement créée pour M. Piccioni, disparaît avec lui. Ce singulier mariage de la carpe et du lapin étant dissous, on revient à plus de logique. Le bureau du chiffre est confié à M. Fernand Berteaux, qui est un spécialiste de la langue céleste. La cryptographie n'est-elle pas un casse-tête chinois ? Quant au service des archives, son nouveau titulaire M. Vignon étant fort absorbé par les fonctions de Secrétaire général adjoint à l'Elysée, un intérimaire y serait nommé.



*La sous-direction d'Europe, dont le titulaire, M. Laroche a été nommé directeur-adjoint, ne serait pas pourvue pour le moment. C'est peut-être le résultat des objections formulées par l'*Europe Nouvelle *à l'égard d'une candidature un peu osée à ce poste de choix. Et puis, on a découvert récemment les très réelles qualités de M. Sabatier, trop jeune pour recevoir officiellement un emploi aussi élevé, mais parfaitement capable de l'occuper en fait.*



M. Kammerer reste décidément l'homme-orchestre du Quai d'Orsay : il cumule les fonctions de sous-directeur d'Asie, de chef du bureau de Russie, et de conseiller financier, tout comme par le passé. Où est le temps de ses débuts comme consul suppléant à Chang-Haï, de son attelage de poneys chinois, conduit par un ma-fou à longue queue tressée ? ....

Dans les salons européens de cette ville, où il était fort assidu, M. Kammerer, qui est d'assez petite taille, restait volontiers debout pour pérorer, se haussant sur la pointe du pied gauche, le pied droit négligemment appuyé sur le barreau d'une chaise.

Le sous-directeur d'Asie est en fait, sinon en titre, M. Bargeton.



Quelques diplomates français s'étaient dernièrement flattés de pouvoir chausser les pantoufles de M. Paul Cambon, ambassadeur de la République française à Londres. Mais, brusquement, leurs espérances sont tombées, comme le pot-au-lait de Perrette : Le Daily Chronicle, *journal officieux de M. Lloyd George n'a-t-il pas déclaré que le départ de M. Paul Cambon serait des plus fâcheux pour les derniers restes de l'*Entente Cordiale *?*

M. Paul Cambon est de plus en plus inamovible.

Ambassades et Consulats

AMBASSADES : *L. Exc. le baron Hayashi, ambassadeur du Japon à Londres, M. de Franckenstein, ambassadeur d'Autriche, M. Stahmer, ambassadeur d'Allemagne, ont présenté leurs lettres de créance à S. M. le roi d'Angleterre. — M. Clausse, ministre de France à Buenos-Ayres, a présenté ses lettres de créance au président Irigoyen en même temps que M. Peza, ministre de Grèce. — M. Balamezov, ministre de Bulgarie à Prague, a présenté ses lettres de créance à M. Benès, ministre des Affaires étrangères. — Sir Horace Humboldt, ministre d'Angleterre à Varsovie, est nommé Haut-Commissaire à Constantinople, où il sera accrédité comme ambassadeur dès la reprise des relations diplomatiques.*

CONSULATS : *L'exequatur a été accordé à M. P. Bucheron, consul de Belgique à Moulins.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

L'Élection Présidentielle aux États-Unis

La future politique extérieure du parti républicain

Le moment approche où la politique extérieure générale des Etats-Unis, qui est restée si longtemps incertaine, va se trouver clairement définie. Le nouveau président qui va être élu le 2 novembre, entrera en fonctions le 4 mars 1921, et je suppose que son premier soin sera d'essayer de régler, une fois pour toutes, la question de la position du pays à l'endroit du Traité de paix et de la Société des Nations.

Les grands débats qui se poursuivent depuis plus d'un an, ont mis en lumière deux considérations fondamentales : d'abord, le peuple américain n'entend être privé de sa complète indépendance de jugement et d'action, par aucune espèce de Conseil international ; et ensuite, il est favorable, à la presque unanimité, à une sorte d'association entre les nations qui, sans porter atteinte au principe de la souveraineté complète de chacune, aurait pour objet le règlement pacifique des conflits internationaux. Quelle que soit la solution adoptée, elle ne devra négliger aucun de ces deux facteurs.

Les deux candidats à la Présidence le savent si bien que chacun a basé là-dessus son programme électoral.

Je dis « les deux » parce que, aux Etats-Unis, il n'existe que deux grands partis politiques : le Républicain, dont M. Harding est le candidat, et le Démocrate, celui de M. Wilson, qui a désigné cette fois M. J.-M. Cox. Il doit sembler étrange aux Européens, avec leurs communautés plus diversifiées et plus complètement cristallisées, que le champ politique d'un pays de 105 millions d'habitants (recensement de 1920) soit aussi limité. Mais l'esprit américain apprécie davantage le sentiment d'importance que lui donne l'incorporation à un parti puissant bien qu'impersonnel, que celui que lui donnerait l'affirmation de l'individualité personnelle et la division des partis qui en serait la conséquence. Les Américains sacrifient de bon cœur leurs vues personnelles aux aspirations plus larges de vastes organisations. De plus, la conscience de classe n'existe pas encore aux Etats-Unis. L'ouvrier se considère comme un capitaliste possible, et la plupart des capitalistes se souviennent du temps où eux-mêmes ou leurs pères étaient encore employés, voire même ouvriers. Le véritable sentiment régional lui-même, sauf en Nouvelle-Angleterre et dans quelques territoires du Sud, n'existe pas. Les Américains transportent leurs pénates avec la plus grande facilité d'une ville à une autre, d'une province à une autre. Beaucoup de familles s'en vont, chaque année régulièrement, habiter dans une autre rue, dans une autre ville ou un autre Etat. Un fermier peut fort bien opter tout à coup pour la vie urbaine, un citadin, pour la vie des champs. C'est comme si la population tout entière, se trouvant encore à l'état de solution, pouvait se répandre librement dans toutes les directions. Il en résulte une homogénéité inconnue des continents plus vieux. Pourtant on peut voir, à certains signes, que cet état va prendre fin. La cristallisation s'opère, mais elle est encore peu avancée. C'est pour toutes ces raisons que le parti socialiste et le nouveau « farm-labor party », qui font l'un et l'autre appel à ce sentiment de classe inexistant, sont toujours négligeables à tous égards. La bataille électorale se livre, comme cela a lieu depuis longtemps, entre les Démocrates et les Républicains.



Il faut se rappeler qu'il n'y a pas, en Amérique, d'opposition foncière contre le Traité de Paix lui-même. La grande cause de dissentiment n'est pas le traité, mais la Société des Nations. Le point de vue de M. Cox, le candidat démocrate, c'est que le Pacte de la Société des Nations est inséparable du Traité, et que ce pacte, même tel qu'il est actuellement, ne limite en aucune façon la souveraineté de la Nation. Il insiste sur ce fait que la Nation doit accepter et le Traité, et le Pacte, quand ce ne serait que pour sauver son honneur en remplissant ses engagements formels. Le point de vue de M. Harding, le candidat républicain, c'est que le Pacte limite la souveraineté de la Nation, ce qui est incompatible avec la Constitution, et que si le Traité ne peut être dissocié du Pacte, tous deux doivent être rejetés. Pour ce qui est de l'honneur de la Nation, il maintient que la Constitution ne donnait pas à M. Wilson l'autorisation d'engager l'avenir du pays, et que, par conséquent, les Etats-Unis gardent toujours l'entière liberté de leur choix.

Tout ceci pourrait faire croire que la campagne électorale va être menée sur le terrain de la politique extérieure, mais ce n'est qu'une apparence. La politique extérieure n'est qu'une « issue » parmi d'autres subsidiaires. « L'issue » véritable, c'est de savoir, si le pays va continuer à être gouverné par le parti de la majorité, ou par l'Exécutif s'arrogeant continuellement un pouvoir grandissant. Mais comme, malheureusement, de telles abstractions n'intéressent guère les masses populaires, l'« issue » se réduit pour elles à une appréciation de l'administration et de la personne de M. Wilson. Le citoyen moyen votera, s'il est satisfait de M. Wilson, pour M. Cox le démocrate ; s'il ne l'est pas, il votera pour M. Harding, le républicain. Il y aura naturellement, de nombreuses exceptions à cette règle, mais dans l'ensemble, il en sera ainsi.



C'est là le nœud de la question, car il est de fait que pendant et depuis la Conférence de la Paix, il s'est produit un grand revirement de sentiments vis-à-vis de M. Wilson, et ses méthodes dictatoriales. Pour des raisons, en partie de politique extérieure et intérieure, mais surtout de personnalité, la grande majorité des Américains s'est prise d'une vive aversion contre le Président. Cette homogénéité du pays, dont j'ai déjà parlé, est bonne conductrice des sentiments, une vague d'antipathie ou d'enthousiasme peut courir d'un bout à l'autre du pays, en un temps étonnamment court, pénétrant toutes les régions, influençant des gens de toutes espèces. M. Cox, dès le début de sa campagne, se trouve fortement handicapé par l'antiwilsonisme du peuple. S'il avait pu soulever en sa faveur une de ces grandes vagues de senti-

ments, il aurait pu avoir quelque chance d'être élu, mais il ne semble pas y être arrivé. C'était probablement impossible de toutes façons. Cependant, ses partisans, se basant sur cette présomption que toutes les femmes sont pacifistes, donc favorables à la Société des Nations, disent vaguement que le suffrage des femmes lui serait acquis. Mais, en premier lieu, en Amérique comme dans tous les pays, on trouve beaucoup de femmes parmi les chauvins et les nationalistes les plus violents ; en second lieu, les femmes ne voteront pas toutes de la même manière et leurs suffrages seront plus divisés que ceux des hommes. On dit aussi que les « wet » (anti-prohibitionnistes), voteront pour M. Cox, lequel aurait « laissé entendre » qu'il était disposé à des interprétations de l'amendement constitutionnel sur la prohibition. Mais si cela est vrai, il perdra le vote des « dry », et ceux-ci sont beaucoup plus forts que ceux-là. Bref, il est clair que M. Cox a, jusqu'à présent, peu de chances de succès ; quant à M. Harding, il n'a qu'à prendre quelques précautions, comme par exemple de ne pas laisser passer le moment de l'antiwilsonisme, qui est son principal atout, son élection me paraît virtuellement certaine.

Je crois donc pouvoir affirmer dès à présent, que le 4 mars 1921, M. Harding sera le Président des Etats-Unis. Jusqu'à présent, il n'a pas donné de preuves d'autorité personnelle. Tout indique qu'il se contentera d'être une sorte de personnage représentatif et que, pendant la durée de son mandat, il laissera les rênes du gouvernement aux mains des vieux leaders du parti républicain, qui exercera ainsi son contrôle et sur le pouvoir législatif et sur le pouvoir exécutif. Ce sera l'oligarchie au lieu de la dictature

M. Harding semble bien ne pas avoir d'objections personnelles contre le Traité de Paix. Il le ratifierait bien, dit-il, si cela pouvait se faire sans que l'on ratifie aussi le Pacte de la Société des Nations que, pour sa part, il rejette tout à fait. Il a soin d'ajouter, toutefois, que, même à cet égard, il n'imposera pas indûment son point de vue personnel, mais qu'il consultera loyalement le Sénat. La majorité du Sénat est républicaine aujourd'hui, et le sera encore demain. La question est donc de savoir quelle sera l'attitude des leaders du Parti sur ce point.

Pas plus que M. Harding, les chefs du parti républicain ne s'opposent au Traité lui-même. Toute la question est concentrée dans le Pacte de la Société des Nations. Limite-t-il ou ne limite-t-il pas la souveraineté du pays? S'il la limite, et qu'on le rejette, que lui substituera-t-on pour répondre au désir de la population qui réclame une sorte d'association internationale?

Chez certains républicains, l'opposition contre le Pacte est patriotique et sincère. Mais chez le plus grand nombre elle n'est faite que de haine contre Wilson qui, en négociant le Traité et le Pacte, a refusé de consulter les leaders républicains. Mais, Harding élu, l'antiwilsonisme se trouvera suffisamment vengé; il sera vite oublié et l'un des principaux obstacles à l'adoption du Pacte se trouvera par lui-même écarté. Alors, pour la première fois, les leaders républicains pourront examiner objectivement le texte, et examiner, s'il limite réellement, comme ils l'ont prétendu, la souveraineté de la Nation.

Après tout ce qui s'est passé, la ratification sans réserves du Traité et du Pacte est manifestement impossible. A supposer même que les leaders républicains se rendent compte que le Pacte ne limite en aucune façon la souveraineté nationale, ils n'oseront pas en convenir, et ils se verront obligés d'inventer des objections, ne serait-ce que pour justifier leurs attaques contre Wilson. Il reste donc la possibilité de la ratification avec des réserves. Pas plus tard que le printemps dernier, la plupart des sénateurs républicains y étaient favorables et il se pourrait que, dans le fond de leur cœur, ils le soient encore. Les représentants du monde des affaires et de la finance, qui ne sont pas sans influence dans le parti républicain, y sont favorables. Le Dr David Jayne Hill, l'un des adversaires les plus convaincus de Wilson, y est favorable ; M. Herbert Hoover et l'ancien président Taft y sont favorables, et je crois pouvoir dire qu'Elihu Root y est favorable aussi. Quant au sénateur Lodge, il peut difficilement renier ces réserves dont il est l'auteur. Cette solution aurait non seulement l'avantage de permettre de faire immédiatement la paix avec l'Allemagne, mais aussi de satisfaire du même coup et le ressentiment du Sénat contre Wilson, et les aspirations du peuple vers une association des nations dans un but pacificateur, et son désir de voir la souveraineté complète de la nation sauvegardée. Elle me semble presque inévitable.

Car, autrement, que faire? L'idée d'une paix séparée avec l'Allemagne étant tout à la fois, impopulaire et pleine de difficultés, le premier soin des Républicains sera, sans doute d'essayer de dissocier le Traité d'avec le Pacte. Il est peu probable qu'ils y réussissent, car ceux qui ont uni Pacte et Traité dans le même texte, ont accompli là un travail habile. Supposons cependant qu'ils y arrivent, ils pourront alors procéder à la ratification du Traité. Leur souci sera alors, à moins qu'ils n'aient eu pour seul but de duper l'opinion, ce qui est peu vraisemblable, d'élaborer et d'offrir au monde l'institution destinée à remplacer la Société des Nations actuelle. Mais ce qui complique les choses, c'est que la Société fonctionne déjà, que plus de trente nations en font partie, et participent plus ou moins à ses travaux. Ces nations, dans le désir de voir les Etats-Unis s'associer à leur œuvre de pacification, pourraient fort bien accepter les réserves du Sénat américain ; mais l'idée que l'on pourrait, dans le seul but de plaire aux Etats-Unis, dissoudre la Société existante et se lancer à nouveau dans les discussions lassantes que comporterait la constitution d'une nouvelle Société est simplement absurde. Si certains de mes compatriotes dont la vision est encore faussée par les querelles de factions ne voient pas cela avec netteté, ils seront convaincus après les élections.

Durant ces derniers mois, les hommes d'Etat français et anglais se sont abstenus avec beaucoup de courtoisie de faire et de dire quoi que ce fût qui eût pu être interprété comme une tentative destinée à influencer l'une des « issues » de la politique américaine. Mais, après le 2 novembre, cette discrétion n'aura plus de raison d'être et les Alliés pourront, cette fois, entamer en toute franchise des échanges de vues officieux avec les leaders du parti républicain. Je serais bien étonné si l'on n'arrivait pas, dans un temps relativement court, à un accord satisfaisant à tous égards.

PAUL SCOTT MOWRER.

Variétés

LES « CINQ A SEPT » CONSTANTINOPOLITAINS

Très loin, dans le quartier du Talim, mon ami le Turc me conduisit chez la « femme supérieure » qu'il m'avait vantée. Mon ami le Turc portait naturellement la redingote et le frac. Il portait aussi des qualités orientales et des travers occidentaux dans son cœur. Au fond, il était conservateur et n'avait du reste aucunement souffert de la tyrannie hamidienne. Mais, la révolution accomplie, il s'était flatté de voir son pays arraché aux ténèbres du despotisme — comme il disait volontiers, car il lisait nos journaux... Il n'était pas non plus féministe et conservait de la femme l'opinion qu'un bon musulman doit avoir. Mais l'hôtesse, vers la demeure de qui nous allions dans notre voiture secouée par les méchants pavés constantinopolitains, passait pour être une maîtresse femme qui, s'étant rebellée sous Abdul Hamid, régnait maintenant dans son triomphe de femme dévoilée et dissertante. Mon ami le Turc ne parlait donc d'elle qu'avec admiration et me traînait presque dans son salon, afin que j'appréciasse les mérites secrets de l'âme turque, et que ma méfiance de Français débarqué à Galata avec les troupes alliées, — alors que, chez nous, Foch était encore occupé à refouler les Allemands, — se dissipât.

Et mon ami le Turc se frottait les mains. Ah ! j'allais voir, moi, voyageur sceptique, de quelle essence ils étaient, eux ! Les petits chevaux piétinèrent; la calèche s'arrêta devant une de ces modernes maisons de Péra où l'on aperçoit tout de suite la marque des architectes « centraux ». Mais, la porte franchie, cela sentait la maison turque. Ne me demandez pas de vous définir cette odeur. Je ne pourrais convenablement vous répondre qu'en traitant la question du tuyautage et de la canalisation. Ces théories échappent à ma compétence. Malheureusement leur mise en pratique n'échappait pas à mon sens olfactif.

Au premier étage, un salon s'ouvrait où nous introduisit une vieille servante. Plusieurs invités étaient assis sur des sièges probablement autrichiens, mais dissimulés en partie sous des coussins et des tentures orientales. Des confitures, des gâteaux, des crèmes, des tasses et des fruits s'offraient à nous sur des guéridons. On me présentait à la ronde : je serrais des doigts d'officiers, de professeurs, de fonctionnaires, L'hôtesse n'arriva qu'ensuite. Elle était grasse et brune. Elle parlait mieux le français que moi, je veux dire que ses phrases étaient très « écrites ». On m'avait prévenu qu'elle était polyglotte et musicienne ; je m'essayai donc dans la linguistique et la musique. Elle coupa court et me demanda nettement quelles étaient les intentions des Alliés. Je n'eus pas le temps de répondre que je n'en savais rien, car elle se mit aussitôt à faire le procès de la France.

Dans la même semaine, avait été publiée par les innombrables journaux de la ville, la fameuse protestation des femmes turques qui était en réalité un appel à la résistance contre nous, un « youyou » vengeur de femmes musulmanes. Je retrouvais dans le discours de cette « femme supérieure » les mêmes accents, la même colère, la même naïveté. Et l'assistance écoutait avec délices ce réquisitoire. Et mon ami le Turc se frottait toujours les mains.

La confiture me parut amère et je me retirai, toujours accompagné de mon guide en redingote et en fez. Je lui dis en souriant : « Je ne m'attendais pas à cela. Ces réceptions sont fort agréables ; pourtant, vous auriez dû me prévenir que vous me meniez devant le tribunal... » Il comprit seulement alors qu'il avait manqué son effet et, redevenant « vieux Turc », il me confia : « Avec les femmes, il en est toujours ainsi ; on ne devrait pas leur permettre de s'occuper de ces choses. C'est de même chez moi : ma femme m'assassine toute la journée de ses récriminations politiques... » Et son regret était aussi sincère que l'orgueil qu'il manifestait auparavant.

Nous allâmes ensuite au bureau de poste de Stamboul où des employées turques reçoivent le public derrière des guichets irréprochablement occidentaux. C'est une des capitales réformes du nouveau régime, que cette libération de la femme turque qui aboutit à une incarcération administrative. Et mon ami me dit fièrement en me montrant ces jeunes postières ottomanes, vêtues et coiffées comme les nôtres : « Hein ! vous ne vous attendiez pas à cela !... » Je feignis poliment une vive surprise.



Entrons maintenant chez les « Européens » dont beaucoup sont asiatiques. La vie mondaine de Péra est fiévreuse.

Un honnête homme doit prendre trois ou quatre fois le thé chaque après-midi et naturellement dans trois ou quatre salons différents. Ces salons sont des clans où l'on apprend tous les crimes qui se commettent dans le clan voisin. Nous croyons que Paris est la capitale du potin et de la médisance. Quelle présomption ! Il faut avoir mangé des gâteaux dans les salons pérotes pour savoir comment se dévore une « chère amie ».

L'une de ces charmantes cannibales était particulièrement capricieuse en ses appétits. Elle avait reçu entre les bras de ses fauteuils tout ce que l'armée du maréchal Liman Von Sanders comptait de monocles les mieux vissés et de bottes les plus luisantes. Sa générosité enthousiaste la portait alors à souhaiter une prompte victoire des Empires centraux, afin d'éviter l'extermination complète de l'Angleterre et de la France. Un jour que l'agence Wolf avait annoncé l'occupation par les Allemands de quelques-unes de nos tranchées en Champagne, elle s'écria, en remplissant les tasses de ses colonels et de ses généraux en tunique réséda : « Mais ces pauvres Français sont-ils devenus stupides, qu'ils hésitent encore à se reconnaître vaincus ! »

Au mois de novembre 1918, elle manifestait la même surprise et avec la même grâce, en recevant des officiers français. Mais c'était l'aveuglement de l'Allemagne qu'elle déplorait alors. Sa générosité et son enthousiasme ne s'étaient pas démentis. Elle insistait beaucoup auprès de nos marins galonnés pour que telles de ses rivales pérotes fussent reconnues traîtresses à l'Entente. La délicieuse femme fut, je le crois, victime de son éclectisme et son thé finit par être suspect...



D'autres femmes ajoutent maintenant leur charme à tous ceux-là. Des Russes mystérieuses et belles ont reposé leur infortune à Constantinople. Elles aussi servent du thé et des gâteaux ; mais c'est pour gagner leur pain quotidien. Dans les locaux de l'ancien Nicoli, le menu est slave à présent. De jolies femmes ayant appartenu, dit-on, à la meilleure société de Saint-Pétersbourg et de Moscou, vous présentent la carte et vous disent à leur façon le « Monsieur désire ? ». La plupart d'entre elles ont des manières distinguées et accomplissent sans rechigner une besogne vulgaire et fatigante. On raconte qu'elles ont

été infirmières pendant la guerre et qu'elles ont pris ainsi l'habitude de la discipline. Elles ne semblent pas trop souffrir en effet de leur déchéance et de leur servitude. La Slave a mille ressources en son esprit.

Quand un Russe pénètre dans ces restaurants ; il s'empresse avant tout de baiser la main de ces servantes singulières. Puis il invite l'une d'elles à prendre place à sa table. Et c'est alors le client qui sert la servante. Mais des clients surviennent qui ne sont pas des Russes. Le gérant fait alors un signe à l'invitée du client russe et celle-ci, docilement, interrompt son repas et « reçoit la commande » des nouveaux arrivants.

Ces pauvres femmes gagnent de trois à six livres turques par jour. C'est fort peu, car Constantinople est deux ou trois fois plus cher que Paris. On prétend que des Turcs généreux et des Pérotes libéraux s'efforcent clandestinement d'adoucir le sort de quelques-unes de ces émigrées, qu'ils y réussissent quelquefois, mais pas toujours...

A l'une des tables, un Israëlite devise à voix basse. Il juge avec la philosophie de sa race ces femmes si différentes, de la main desquelles le passant ou le familier reçoit, à Constantinople, le breuvage des après-midi. Ce Juif-là n'est pas vindicatif et ne se réjouit pas de voir périr par la persécution les persécuteurs d'hier. Il plaint toutes ces misères, tous ces désenchantements. Mais il craint pour l'Orient bouleversé d'infinis lendemains sans quiétude. Parlant aux Français, il leur dit :

« On suit ici avec intérêt la politique de la France. D'abord, vous sembliez amers et rancuniers. On accordait que les Anglais étaient indulgents et les Italiens affables. C'était aux premiers mois de l'armistice. Depuis, on s'est aperçu que les Français étaient tout de même les plus généreux. On vous estime et même on vous admire. Vous avez montré que vous saviez vouloir et que vous exécutiez vos résolutions avec calme. Malheureusement, on comprend maintenant que la politique occidentale est inspirée par des considérations où la Turquie n'entre pour quasi rien. En d'autres temps, on aurait bien auguré de la sérénité française. Aujourd'hui, on n'espère plus que la consolidation de l'autorité en votre Europe guérira l'Orient de son involontaire anarchie. »

Et l'Israëlite attristé remercie galamment en russe la blonde Moscovite qui lui sert le thé ; — car, né à Smyrne, il a fait ses études à Paris avant de parcourir le monde, et il parle aisément une dizaine de langues.

Jean LEFRANC.



APRÈS RIGA

Si l'armée rouge était entrée à Varsovie, l'Allemagne eût renoncé sur l'heure à sa politique de soumission provisoire, et les Bolcheviks auraient souverainement réglé le statut de l'Orient. Conséquences principales et directes, suivies de beaucoup d'autres, à l'envi désastreuses. N'entendez pas seulement par le deuxième aphorisme que toutes les villes de l'Orient de l'Europe auraient revêtu aussitôt une gracieuse parure soviétique, mais aussi que le gouvernement de Moscou aurait, sans que personne pût y contredire, tracé des lignes sur la carte, créé des nations, fixé des frontières, établi des servitudes géographiques ; bref les Bolcheviks auraient fait dans l'Est exactement ce que les Alliés ont fait dans l'Europe de l'Ouest et du Centre, et vous auriez vu dans cette Europe plus infortunée encore deux systèmes politiques rivaux, contradictoires et parfaitement inconciliables.

Mais l'armée rouge n'est pas entrée à Varsovie. L'Europe orientale, qui, comme vous le savez, reste à faire de la Baltique à la mer Noire, ne sera pas conçue suivant le système moscovite. Le sera-t-elle suivant un système polonais? On pourrait le croire après l'armistice signé le 5 octobre à Riga. Si toutefois il n'est pas téméraire d'y reconnaître un commencement d'application du programme constant du Président de la République polonaise, le maréchal Joseph Pilsudski. Cet homme d'Etat, qui parle peu, a des idées et les suit. Or, c'est une grande force que l'entêtement dans la politique pour qui a des idées.

Ce chef de Gouvernement a débuté dans la vie publique comme conspirateur. Rien de plus légitime. Le tzarisme l'envoya réformer son âme, à la mode russe, en Sibérie. Il y fortifia l'une de ces haines vigoureuses que l'infortunée Russie avait semées contre elle-même dans le monde entier. Pilsudski revint en Galicie et y forma ces légions polonaises qui devaient être une des dernières pensées de l'Autriche expirante. On en faisait grand bruit quand j'étais en Pologne autrichienne, en 1913.

La guerre éclate. Le socialiste Pilsudski devenu général, marche contre les Russes à la tête de ses légions, 20.000 hommes environ. Après la rupture du front russe sur la Dunajec, il arrive à Varsovie entre le uhlan prussien et le hussard autrichien. Aussitôt les Allemands forment sous le nom de Conseil d'Etat un gouvernement polonais : ils confient à Pilsudski le ministère de la Guerre avec mission de lever une armée pour le service du roi de Prusse. Pilsudski avait précisément le projet de lever une armée, mais pour la Pologne et pour lui. Si bien qu'au bout d'un mois l'Allemand était obligé de faire enfermer à Magdebourg le ministre de la Guerre polonais et de garder à vue dans leur camp les légionnaires qui l'avaient aidé à prendre Varsovie.

Ainsi apparut fortement la première idée du futur maréchal, qui, à la vérité, était double : il voulait avoir une armée et il voulait demeurer neutre. Il n'y eut pas dans le monde durant toute la guerre, un neutre plus résolument neutre ni plus actif que Pilsudski. Sa pensée n'allait pas sans quelque cynisme, — prononçons, si vous voulez, réalisme, — ni sans offense à la morale universelle, mais cela importe peu, car cette pensée était fort clairvoyante. Il estimait qu'à la fin de la guerre, qu'on crut longtemps indécise, celui qui aurait une armée intacte parmi des armées victorieuses ou vaincues mais épuisées, celui-là ferait ce qu'il voudrait. Il tenait à ne pas engager son pays dans l'un ou l'autre parti, afin que son indépendance surgît de lui-même et de son propre sein.

J'ai déjà noté que cette idée de la valeur irrésistible d'une armée intacte à la fin de la guerre était parfaitement juste, et qu'un autre homme d'Etat qui joint à d'autres mérites celui d'être heureux, Eleuthère Venizelos, en avait fait ailleurs la démonstration la plus détaillée. A la fin de la guerre, l'Angleterre et la France se sont trouvées fort pressées de rappeler leurs troupes des pays où elles ne devaient pas demeurer. Or il y avait à cette heure dans tout l'empire ottoman des armées et des bandes d'insurgés. Venizelos s'est trouvé là fort à point avec son armée hellénique pour se charger de cette besogne : on sait que ce ne fut pas sans bénéfices.

L'Allemand chassé de Pologne, Pilsudski fut

appelé à la tête de son pays. Il devait dès lors avoir la conception d'une politique polonaise : il la conçut dans la forme fédéraliste. Songeant à la grande Pologne historique, il n'avait rien certes de ce qu'en Italie on appelle un « renonciateur ». Chef de la gauche polonaise, il laissait à son ennemi Roman Dmowski, le renom ou le reproche d'impérialisme. Au lieu d'une Pologne conquérante et centralisée il poursuivit le rêve d'une Pologne fédéraliste, centre d'une union constitutionnelle de provinces autonomes jadis polonaises, encore en partie polonisées, Lithuanie, Ruthénie, Ukraine. Car il tombe sous le sens que le fédéralisme est exclusif de l'impérialisme, qu'il en est précisément l'opposé ou encore, si vous préférez, que le fédéralisme est la forme moderne et plutôt économique de l'impérialisme.

Ne vous semble-t-il pas apercevoir mieux les caractères et les raisons de la marche sur Kief qui précéda l'offensive rouge sur Varsovie ou de l'affaire de Vilna qui suit aujourd'hui la victoire polonaise ? Vilna, prune polonaise dans le plat lithuanien, disait je crois M. Balfour, ce qui n'est pas tout à fait exact car la région même est fortement teintée de polonisme. Il y a du jus polonais autour de la prune.

Conception grandiose sans aucun doute que celle du maréchal et qui n'a que le tort de ne pas arranger les affaires polonaises avec la Russie. Car l'envers du fédéralisme polonais, c'est la dissociation russe. Les Bolcheviks eux-mêmes, si indifférents d'apparence aux questions nationales, si peu chiches de territoires, s'en sont aperçus et ont tenté d'abord de parer le coup avant d'être emportés par leur désir de paix. A l'ouverture de la Conférence de Riga, le 25 septembre, la délégation du gouvernement des Soviets lisait une déclaration où elle demandait que l'on reconnût *des deux parts* l'indépendance de l'Ukraine, de la Lithuanie, de la Ruthénie Blanche et de la Galicie Orientale. A l'heure actuelle même, un officier russe sorti de l'armée polonaise essaie de constituer une république antibolchevik à Minsk, entamant ainsi la Russie tout près de la frontière. Tant que les Bolcheviks sont là pour masquer par l'horreur qu'ils inspirent les déchirures de la Russie, c'est fort bien, mais après ?

Le maréchal Pilsudski, par les tendances générales de son esprit, représente assez bien, semble-t-il, cette partie de l'opinion polonaise qui est tournée plus volontiers contre la Russie que contre l'Allemagne, plus vigilante sur sa frontière orientale que sur l'occidentale, et qui a gardé plus d'amertune de l'oppression tzariste que de la persécution prussienne



Mais il y a une autre face de l'opinion polonaise, pénétrée de traditions plus anciennes encore, et de qui la rancune, la défiance sont tournées contre l'Allemagne. Car c'est la destinée de ce peuple séduisant et longtemps malheureux, qu'il souffre encore jusque dans sa résurrection, des maux du partage et comme des maladies contractées quand il était au tombeau. De Frédéric II ou de Catherine, qui fut le bourreau et qui fut l'initiateur? Ce doute historique, prolongé par mille souffrances, demeure encore au fond de la conscience de tous les Polonais. Où est le principal ennemi? A l'Est ou à l'Ouest? Quoi de surprenant si chacun conserve plus âpre le souvenir des maux qu'il a soufferts, le Royaume de la Russie, la Posnanie de la Prusse?

Mais nous-mêmes comment concevons-nous la Pologne, et s'il en est deux, quelle est la plus rapprochée de nous? Quelle est sa nature et son rôle par rapport à nous et en fonction de l'Europe et du monde que nous avons construits, issus de notre victoire?

Ah ! que les Français l'ont appris vite, quand les Bolcheviks étaient aux portes de Varsovie ! Tous, et dans les moindres journaux, répétaient à l'envi qu'il faut que la Pologne soit forte pour monter comme nous la garde sur l'autre front de l'Allemagne. Admirable et sagace enthousiasme ! Car il est dans la destinée de ces deux peuples de ne communiquer guère que par des accès d'enthousiasme périodique. Ainsi jadis les Français allaient casser les carreaux de Louis-Philippe pour lui faire expier, l'innocent ! les victoires des armées du tzar sur les nobles insurrections polonaises.

Cet axiome, l'une des vérités cardinales de l'Europe, que l'Etat polonais doit être puissant et vigilant contre l'Allemagne, les Anglais ne sont jamais parvenus à l'apercevoir. Les Français en ont eu la révélation soudaine il y a deux mois. Eh ! que ne l'appreniez-vous plus tôt? Qui y songeait il y a plus d'un an lorsque nos plénipotentiaires, ces plénipotentiaires aujourd'hui honnis, mais cette fois avertis et informés, livraient de grandes batailles à la Conférence de la Paix pour obtenir pour la Pologne, Dantzig, Alienstein, la Vistule et la Haute-Silésie et pour écarter ce moyen du plébiscite, funeste et multiple erreur? C'est là qu'il eût fallu atteindre l'Allemagne. Frappée là, elle n'eût pas douté qu'elle était vaincue. Qui y songeait alors? On se disputait sur le Rhin et ce n'est qu'un an après que nous avons eu le loisir de songer à l'autre côté de l'Allemagne. Mais alors, quelle frénésie pour la Pologne !

Et savez-vous la morale de toute cette histoire? C'est qu'il faut que la Haute-Silésie soit polonaise. Il le faut... oui sans doute, raisons tirées du droit international et raisons économiques, stratégiques, historiques. Mais il le faut aussi pour renforcer dans l'ensemble de la Pologne l'esprit posnanien, pour qu'il y ait plus de Polonais ayant souffert du régime prussien ; il le faut pour déplacer vers l'Ouest le centre de gravité de la Pologne. Ceux des Polonais qui ont toujours eu les yeux fixés sur la frontière allemande sont aujourd'hui concentrés en Posnanie. Tout naturellement ils subordonnent les affaires de l'Est à celles de l'Ouest.

Car c'est une affaire de subordination et de hiérarchie des questions politiques qui distingue en réalité les partis politiques et les esprits en Pologne. Les uns pensent contre la Russie, présente ou future, et le danger c'est qu'ils apprennent peu à peu à leurs compatriotes à oublier l'Allemagne. Les autres redoutent la Prusse, bourreau plus savant, et apprendront à leurs compatriotes que, ne pouvant avoir deux ennemis sur deux fronts, une politique antigermanique ne va pas sans accord avec les Russes.

Sans doute l'enthousiasme est la règle de l'amitié franco-polonaise, qui grandit jadis sous le signe du romantisme. Mais il est des sages qui enseignent qu'il n'y a d'unions durables que celles qui sont fondées sur la connaissance.

ETIENNE FOURNOL.

Voir page 2 la liste des dossiers et notes diplomatiques que l' " EUROPE NOUVELLE " a récemment publiés.

Le point de vue britannique

Le compromis français et l'indemnité allemande

Nous publions ci-dessous, en nous réservant d'y répondre à notre heure, un nouvel article où M. George Glasgow expose, sans en arrondir les angles, la thèse d'une partie importante de l'opinion britannique au sujet des réparations. Nous invitons nos lecteurs à le lire sans impatience et à se rappeler qu'en pareille matière, il est indispensable que les deux pays s'expliquent vis-à-vis l'un de l'autre sans détour, comme sans arrière-pensée.

Les notes diplomatiques qui ont été échangées récemment entre Londres et Paris au sujet des réparations, semblent avoir eu un bon résultat. En tout cas, elle ont rouvert une discussion qui était arrivée à une impasse. Il serait vain pourtant de prétendre qu'une satisfaction complète règne de ce côté-ci du détroit. La France commence à s'engager dans la bonne direction, mais, de l'avis de l'Angleterre, elle a encore fort à faire.

Il est mauvais de fermer les yeux pour ne pas voir dans toute leur ampleur les divergences qui séparent encore les deux pays sur la question de l'indemnité. Les avocats à courte vue qui proclament que tout est pour le mieux entre Paris et Londres, desservent gravement la cause de l'Entente. Ils pratiquent la dangereuse méthode qu'affectionne l'autruche. La divergence existe réellement et elle est due à une incompatibilité de principes. Les « Hymnes de haine » qui ont été chantés ces temps derniers, avec une ferveur grandissante par une partie de la presse française, s'ils ne sont pas dignes d'elle, ne sont pas aussi nuisibles que le seraient à l'heure actuelle d'aveugles protestations d'amitié. Ils sont les symptômes qu'il y a dans les relations franco-britanniques quelque chose de détraqué qu'il est bon de mettre à nu. D'un autre côté, cela ne sert à rien que des journalistes français maudissent l'Angleterre. Cela ne sert à rien non plus de pêcher, comme le fait le *Matin*, dans les eaux troubles de l'Irlande. La France ferait mieux d'essayer de comprendre où l'Angleterre veut en venir. M. Leygues remarquait dernièrement, avec beaucoup de justesse, que la plus étroite collaboration entre la France et l'Angleterre est une des conditions essentielles du rétablissement de la situation économique en Europe. On peut bâtir une nouvelle Entente, mais on ne peut la bâtir sur les illusions.

A Spa la France avait accepté, sur les instances réitérées du Premier britannique, de mettre un terme à ses tergiversations, de régler définitivement le montant de l'indemnité allemande et d'adopter ce que l'Angleterre regarde comme le seul moyen raisonnable d'y parvenir : inviter les représentants allemands à une conférence interalliée. La France est revenue sur cet arrangement et propose de ressusciter la Commission des Réparations, cette moribonde. Cette proposition a abouti à un point mort pour deux raisons : d'abord la Commission des Réparations a donné la preuve de son inefficacité notoire, ensuite la fixation de l'indemnité, étant une question politique de première importance, ne peut, de l'avis de l'Angleterre, être réglée que par les chefs des gouvernements alliés. C'est alors que la Belgique proposa un compromis : les Allemands feraient leur rapport devant la Commission des Réparations et se verraient ensuite imposer la décision finale prise par le Conseil des Alliés. A présent, le Quai d'Orsay reproduit virtuellement cette proposition, en suggérant que la Commission des Réparations fournisse les experts techniques pour un Conseil spécial, qui s'aboucherait avec les Allemands afin de préparer une réunion du Conseil Suprême, mais sans les Allemands.

La France espère par là concilier les principes irréconciliables du Traité de Versailles d'une part et de la Conférence de Spa de l'autre. Ce qui reste acquis c'est que la France cherche, sans y réussir, pourtant, à endosser les obligations qu'elle a assumées à Spa, au lieu de se contenter de les rejeter comme précédemment. Mais pour que l'on puisse faire un progrès réel vers un arrangement définitif, il faudrait que la France cessât de regarder le Traité de Versailles comme la panacée universelle de ses maux et de ceux de l'Europe. C'est qu'il ne l'est pas. Les ruines que nous voyons autour de nous en Europe, aujourd'hui encore, deux ans après l'armistice, le prouvent bien. Il est clair que le Traité est insuffisant.

La question des réparations, est, avant tout une question de bon sens. Toute la partie de la discussion actuelle relative au choix d'un lieu de réunion pour les experts techniques alliés et allemands, devrait être écartée comme complètement absurde. Qu'est-ce que cela peut faire que les Allemands soient convoqués dans une ville neutre comme Genève, alliée comme Bruxelles, à demi ennemie comme Cologne ? Prinkipo ferait tout aussi bien l'affaire, si ce n'était si loin, et si Paris le voulait.

Ce qui importe, c'est que le principe de la participation de l'Allemagne à la tâche ardue de fixer une somme soit admis, et que, une fois admis, il soit appliqué honnêtement et non tourné en dérision. Cela ne sert à rien d'éluder le problème. La politique de l'Angleterre est d'arriver rapidement à un résultat convenable, parce que, tant que cela ne sera pas fait, il sera impossible de commencer la reconstitution de l'Europe. L'Allemagne, et nous tous, devons savoir où nous en sommes. C'est *le Temps*, je crois qui déclarait il y a un an : « Il y a eu trop de sang répandu pour que l'on s'arrête à des questions d'amour-propre ». La situation de l'Europe est trop grave. L'Angleterre ne s'associera pas à une politique française qui aurait pour effet de paralyser l'Allemagne pendant une période indéfinie et nous sommes persuadés que notre point de vue concorde avec l'intérêt bien compris de la France. Les meilleurs esprits en France, sont naturellement de cet avis, et le fait que le nouveau gouvernement a engagé cette tentative, même atténuée, de retour aux principes de Spa, est un bon signe.

Les cercles officiels anglais admettent volontiers que l'on ne gagnerait rien à une réunion précipitée avec les Allemands, avant l'établissement d'un accord parfait entre alliés. Mais M. Millet dans l'*Europe Nouvelle* du 26 septembre, condamne à juste raison les conversations prolongées entre Alliés, quand il dit : « Sans doute un accord absolu entre Alliés est malaisément réalisable, avant même que l'on ait entendu les Allemands ». Spa fut, elle-même, que l'on s'en souvienne, pré-

cédée de Boulogne, et Boulogne de Hythe. Les experts techniques ont fait tout ce qui était faisable avant une rencontre plénière des alliés et des Allemands. Par exemple, ce serait une perte de temps que de fixer à l'avance les limites extrêmes des chiffres des Réparations, car tout dépend de ce que, de l'avis des alliés, l'Allemagne sera en mesure de payer. Les questions fondamentales sont : 1° combien l'Allemagne peut-elle payer ; 2° quel est le moyen pratique d'assurer ce paiement ? La seconde question implique les points déjà acquis à Spa : nous devons aider l'Allemagne à subsister jusqu'à la prochaine récolte, nous devons ravitailler les mineurs si nous voulons que la France reçoive du charbon, nous devons mettre les industries allemandes en état de produire afin de permettre à l'Allemagne de payer l'indemnité.



La France ne doit pas s'offusquer de ce que l'Angleterre souhaite une réunion des Français et des Allemands. Aucun Anglais n'a jamais considéré une telle réunion comme une enquête judiciaire dans laquelle Français et Allemands se trouveraient côte à côte aux bancs des accusés. Aucun Anglais n'a jamais eu l'intention d'adresser, pour employer les termes de M. Millet « au débiteur et au créancier la même circulaire ». L'Angleterre veut simplement régler cette question dans un esprit d'homme d'affaires.

La France est, à l'heure actuelle, isolée en Europe, et ce qu'il y a de plus triste c'est qu'elle a créé elle-même cette situation. En essayant coûte que coûte de sauvegarder ses intérêts sans s'inquiéter de l'intérêt général de l'Europe, la France s'est aliéné l'Angleterre et l'Italie, et a ainsi compromis elle-même sa propre cause. Quelle indemnité la France sera-t-elle capable d'obtenir sans le soutien de ses Alliés? La Grande-Bretagne n'est que trop soucieuse de l'aider à se remettre sur pied, mais elle ne pourra y parvenir tant que la France gardera son attitude présente. L'Allemagne doit rentrer dans la famille des Nations européennes ; la France doit bien se rendre compte que son intérêt propre est inséparable de l'intérêt général. Si, par exemple, le gouvernement français continue à suivre dans toutes leurs rigueurs les décisions que les Alliés prirent à Spa, si elle fait, en plein accord avec l'Allemagne, un effort déterminé pour fixer raisonnablement le chiffre de l'indemnité, tout pourra alors rentrer dans l'ordre et une nouvelle Entente poindra à l'horizon.

GEORGE GLASGOW.



Correspondances

Une opinion polonaise sur Vilna et la Russie Blanche.

Un de nos lecteurs nous écrit de Varsovie, antérieurement à la conclusion de l'armistice polono-russe, la lettre qui suit :

« ...Pour Vilna, le parti ouvrier ne reconnaît pas le traité conclu entre la Russie et la Lithuanie le 12 juillet. En le caractérisant comme impérialiste, le parti est d'avis que le sort des arrondissements de Vilna et de Grodno doit être décidé par un traité entre la Lithuanie et la Pologne en accord avec la volonté exprimée librement par la population de ces territoires. Le parti des démocrates nationaux favorise une politique plus énergique. Il considère que Vilna ne peut être laissé pour des raisons militaires entre les mains du gouvernement lithuanien qui a conclu un traité avec les Bolcheviks. Ce serait un danger pour l'armée polonaise.

Quant à la Russie Blanche, la presse exprime l'avis que, quoique la Pologne ne puisse pas libérer ces pays en prolongeant la guerre, elle ne peut pas permettre que la population catholique de ces territoires soit livrée au régime bolchevique. En polémiquant avec le *Temps*, le *Czas* écrit à ce sujet :

« Dans une demi-année il ne resterait dans ces pays où la population polonaise et catholique forme encore aujourd'hui la moitié, sinon la majorité de la population, pas une âme polonaise ou catholique. Ce n'est certainement pas une exagération, comme se l'imaginent peut-être, en regardant de loin, nos amis français. L'assassinat, l'exil, l'anéantissement par la faim d'une population composée de plusieurs millions d'âmes sont les moyens le plus souvent appliqués par l'administration bolcheviste. »

La politique des Alliés en Turquie manque de netteté et de logique.

Un de nos lecteurs nous écrit de Constantinople quelques jours avant les derniers événements :

Il semble que depuis la signature du Traité de Sèvres le 10 août et qui passa fort inaperçu, la question d'Orient dorme d'un profond sommeil.

Depuis les échecs de Moustapha Kemal, le bloc nationaliste semble s'effriter et Damad Férid, grand vizir de Constantinople et de ses faubourgs, ne semble guère plus solide. Cela n'empêche pas, bien entendu les intrigues de fleurir et la Turquie meurt d'une mort lente. Que proposent les médecins ? Ni kemalisme, ni féridisme; la réconciliation est nécessaire ! tel est le mot d'ordre des chancelleries.

C'est la politique du moindre effort et un Turc assez avisé me disait l'autre jour en souriant : « Nous réconcilier, nous ne demandons pas mieux ; mais tirez les premiers, Messieurs les Alliés ! » Il y avait certes, beaucoup à répondre audit Turc, mais le fond est vrai.

Est-il donc si difficile de trouver un terrain d'entente en Turquie avec nos alliés ?

Les Grecs qui exploitent leur victoire avec sagesse et prudence font avec les Turcs une politique de rapprochement qui ne peut en rien léser nos intérêts. Que veulent les Italiens que nous ne puissions leur accorder ? et les Grecs n'ont-ils pas autant que nous intérêt à pacifier la Turquie ?

A quoi bon alors toutes ces intrigues compliquées qu'il importe aussi peu de conter que de cacher et pourquoi ne pas passer l'éponge une fois pour toutes et édifier une politique nette soutenue d'un commun accord par tous les Alliés ? Est-ce vraiment si difficile ?

Ce jour-là les Turcs se réconcilieraient comme par enchantement et il importerait peu que ce soit tel Bey ou tel Pacha qui soit au pouvoir.

On se demande à ce propos pourquoi Damad Férid a soudain cessé de plaire même à ses anciens amis! Est-on bien sûr que le grand Vizir pourtant disposé à bien des concessions et qui, n'en eut-il pas d'autres, a tout le moins la rare qualité de n'être pas germanophile n'est pas d'avance la victime des concessions qu'il est prêt à consentir?

N'est-il pas important en tout cas au moment même où le kémalisme s'affaiblit de paraître le consolider en ne soutenant pas l'unique ami d'Etat turc, qui lui tint tête avec constance? Ce sont des sujets complexes et bien délicats qu'il faut mieux effleurer seulement.

En tout cas il saute aux yeux que, étant « ni kémaliste, ni féridiste » on bénéficie exclusivement des inconvénients des deux politiques.

Z. M.

Le Courrier de Paris

Notre Enquête : L'influence réciproque de la Littérature Française et des Littératures Étrangères (Suite) (1)

Voici les réponses d'écrivains qui, à des titres divers, se sont placés au premier rang de la jeune littérature romanesque. Ils ne sont pas tous du même avis, — il serait désolant qu'ils fussent du même avis ! — et pourtant certaines indications, certaines suggestions coïncident :

Mon cher confrère,

Je ne saurais répondre à toutes vos questions, mais il me semble que les romans anglais, auxquels on attache actuellement en France un si grand prix, n'exercent pas une influence heureuse sur nos jeunes écrivains... En effet, le roman d'aventures — tel qu'on paraît l'entendre aujourd'hui — emprunte aux procédés de Kipling, de Stevenson, de Jack London, de Conrad, etc... une manière si machinale d'exploitation qu'on ne peut plus ouvrir un livre, dit d'aventures, sans y rencontrer l'île inconnue, le bateau, l'équipage pittoresque, la femme fatale, le bon nègre, la tempête... thèmes favoris des romanciers anglais.

Or, les Anglais ont du moins sur nous l'avantage d'avoir tous navigué, tandis que nous « faisons de la littérature » sur les voyages et que nous nous lançons en pleine extravagance. Les héros des romans anglais d'aventures sont des hommes; ils vivent l'aventure... ils ne sont pas ces fantoches, amusants certes et ingénieux, auxquels nos auteurs actuels confient les destinées d'une œuvre construite sur le modèle anglais.

Hélas ! tout ce qui nous vient aujourd'hui d'Angleterre est d'une telle qualité, d'une telle composition, d'un équilibre si national que nous n'égalerons jamais un Kipling ou un Stevenson... Il me semble donc plus vivifiant pour les lettres françaises, si toutefois besoin s'en fait sentir, de chercher ailleurs que chez nos alliés ce goût profond de l'inconnu, cette curiosité nostalgique d'autre chose qu'elles peuvent trouver chez les Russes, par exemple, ou chez les Allemands. Je sais fort bien que l'influence d'un Dostoïewski, avant la guerre, d'un Gorki, d'un Gogol ont déjà donné leur élan à des œuvres encore très discutées. Mais on ne peut nier quels ferments pour notre sensibilité et notre intelligence réservent à leurs lecteurs des romans tels que *Le Sous-Sol*, *Les Nuits blanches*, *L'Idéal*, *Crime et Châtiment*, *La Mère* et cette déconcertante *Mandragore* où toute l'âme allemande se désespère de son abominable décomposition.

Vous me direz sans doute, mon cher confrère, que ces ouvrages ne sont point des romans d'aventures, mais je vous répondrai qu'en fait d'aventures je préfère celles qui n'ont pas besoin, pour frapper l'imagination, de recourir aux poncifs les plus périmés. J'ai moi-même pas mal navigué et « parcouru les mers ». Serait-ce donc entre Aden et Melbourne qu'il me faudra chercher le sujet d'un nouveau roman ? Ce serait par trop enfantin... et d'ailleurs j'ai une telle horreur de l'aventure que je la laisse à ceux qui — ne la connaissant pas — ne vivent que pour elle dans de pénibles bureaucraties.

Francis CARCO.

1° A mon avis, les livres étrangers qu'on lit le plus volontiers en France aujourd'hui sont ceux des écrivains anglais contemporains (à cause des relations nouées pendant la guerre.) Faut-il ajouter, Tolstoï, Dostoïewski, Gorki : afin d'élucider le grand problème russe actuel ?

2° L'influence étrangère, si elle peut être néfaste à certains écrivains, est, en général, plus qu'utile, essentielle. Nous lui devons le perpétuel renouveau de notre littérature. A l'époque où il a le plus évidemment triomphé (en cette partie du XVIII[e] siècle, où Grimm était à Paris, comme l'a écrit Sainte-Beuve, « le chargé d'affaires des Puissances auprès de l'opinion française et de l'esprit français ») notre génie ne brillait d'un aussi vif éclat que parce qu'il achevait de s'incorporer les meilleures influences extérieures. Depuis, les nouveaux éléments germaniques, anglais (voire américains), et le levain russe aux si riches ferments le « travaillent ». Et si le résultat, l'homogénéité ne sont pas encore acquis, le succès ne semble pas douteux.

3° Les auteurs étrangers que je préfère ? Cela dépend des jours mais je puis vous avouer, avec une fascination exercée par Edgar Poe, une particulière tendresse pour Sterne et Stevenson.

4° Je crois que le jeu des influences doit s'exercer en toute liberté. Mais aujourd'hui, l'équilibre — s'il a jamais existé — est rompu au détriment de la France. On ne traduit, on n'exporte que d'une façon très défectueuse et fort incomplète les ouvrages de chez nous qui méritent la diffusion. Quand nous vendrons moins cher — point essentiel — et quand nous saurons organiser notre publicité et notre vente, alors, peut-être... Mais avant de répandre le livre français à l'étranger, si on essayait de le faire connaître en France ?

Jean PELLERIN.

Mon cher confrère et ami,

C'est une heureuse idée que votre enquête. Puisse-t-elle aider à la reprise de la vie intellectuelle européenne, aux heureux échanges de pensée et de beauté entre les peuples.

Je réponds à vos questions :

1° La guerre, le long séjour des Anglais en territoire français ont familiarisé nos compatriotes avec l'usage de la langue anglaise. Beaucoup de gens ont pris ainsi un contact direct avec la littérature d'outre-mer. De plus, ces derniers temps, les traductions d'œuvres anglaises se sont multipliées. Les éditeurs rivalisent dans ces publications, avec plus ou moins de goût, de discernement ou de conscience. Mais on a vu paraître un bon choix de poèmes de Kipling, des adaptations du dramaturge irlandais Synge, des traductions de Stevenson, d'Arnold Benett, de Conrad, celles — très répandues — des derniers livres de Wells. On nous annonce du Meredith et du Salsworthy. Les Français qui lisent — sont-ils nombreux ? — ne voyaient autrefois dans le roman anglais que les fastidieux livres rouges sur qui nos vieilles tantes usaient leurs lunettes. A peine s'ils connaissaient Dickens, tenu pour ennuyeux. Ils découvrent aujourd'hui une pléiade d'auteurs qui se placent parmi les maîtres du roman contemporain et dont l'imagination puissante a vigoureusement labouré le champ romanesque appauvri et épuisé.

(1) Voir dans le précédent numéro les réponses de Mme Lucie Delarue-Mardrus, de MM. Lucien Descaves, A. Maurois, Fernand Divoire, Jacques-Emile Blanche.

On néglige par trop les traductions des Scandinaves. A signaler le manque de bonne traduction des nouvelles de Jensen. Quant à la littérature allemande, on n'a porté à notre connaissance que l'épaisse pornographie de la « *Mandragore* » de Evers. On ignore complètement les Espagnols et les Italiens — est-ce mauvaise volonté de notre part ou indigence de la leur ? — et l'on ne saurait parler d'une influence quelconque.

2° A mon avis, l'influence du roman anglais est le fait le plus caractéristique. Nous avons connu à d'autres époques des crises d'anglicisation — au siècle des philosophes, par exemple — mais, sans donner aujourd'hui dans le travers de l'anglomanie surannée, il faut bien reconnaître que les œuvres des Stevenson, des Kipling, des Hardy, des Wells, des Conrad ont contribué à rafraîchir et renouveler la veine de nos écrivains. Le souffle d'« aventure » qui a passé sur la jeune littérature venait d'outre-Manche. Les Anglais nous ont apporté le sens de la vie mondiale, le sens de l'action et cet humour romanesque qui est une forme charmante de l'esprit d'aventure. Ils excellent dans l'art du récit, dans l'art de suggérer sans décrire. Leur influence sur nos qualités nationales me paraît des plus salutaires.

3° Les noms cités indiquent mes préférences. En tête de tous, j'écrirai celui de H.-G. Wells, prophète et humoriste, poète et philosophe, le romancier-Protée de la *Comète* et des *Amis passionnés*, l'analyste délicat de *M. Levisham*, j'ajouterai Hardy et la poignante histoire de « *Jude l'Obscur* » ou de « *Tess d'Urberville* », et Conrad avec « *Typhon* » et le « *Nègre du Narcisse* », Conrad dont l'exotisme lourd d'inquiétude, gonflé de curiosité humaine, enrichi d'une vaste expérience, ne se trouve pas chez M. Pierre Loti.

Parmi les Scandinaves, je citerai les « *Nouvelles Exotiques* » et les « *Forêts* » de Jensen, étranges, savoureuses, — et parmi les Russes : Andreicf.

4° Il serait souhaitable que l'on facilitât chez nous la consultation des revues étrangères, que l'on pût se procurer plus aisément les ouvrages étrangers dans leur texte — que de jeunes Français fussent envoyés dans les Universités étrangères où ils exerceraient un double rôle : connaître et faire connaître, ils seraient ainsi les meilleurs agents de liaison — les agents du goût et de l'intelligence: — que nos Universités ouvrissent leurs portes à des étudiants et à des professeurs d'autres nations. Et tout cela servirait peut-être à refaire une Europe — à côté de celle des mercantis.

Louis CHADOURNE.



Le très spirituel auteur d'*Edgar* nous écrit :

Je suis si mal renseigné — j'ai presque honte à l'avouer — que j'hésite à vous répondre. Les auteurs que je lis le plus volontiers ? Dickens, Foë, Kipling, Hardy, Wells, London, Conrad, Henry; Blasco Ibanez ; Tolstoï, Dostoïewski, d'Annunzio... Ce n'est pas un palmarès ! Je cite au hasard de mes préférences, en commettant sans doute d'impardonnables oublis et en homme réduit, hélas ! à ne connaître les grands étrangers que par les traductions.

En ce qui concerne l'irradiation littéraire de la France, tout est à faire. Et l'on ne fait rien. La plupart des éditeurs n'ont même pas sur leurs services d'envoi la liste des principaux traducteurs et critiques d'Angleterre, d'Amérique, d'Espagne, d'Italie, etc. Les amateurs de livres français sont forcés, à l'étranger, de chercher leur pâture dans les lots de volumes débités en solde !

Henri DUVERNOIS.

Hélas! qui ne partagerait le regret de M. Henri Duvernois ? Je crois que sur ce point tout le monde sera d'accord, sauf, peut-être, des éditeurs de mauvaise volonté. Mais les éditeurs de bonne volonté, qu'en pensent-ils ? et n'auraient-ils rien à répondre ?

R. DE LA VAISSIÈRE.

Les Lettres

La littérature coloniale. — Et quelques romans

D'abord qu'est-ce qu'un écrivain colonial ? A quoi le reconnaîtrons-nous ? Non au fait d'avoir traité des objets coloniaux, évidemment. Le caractère d'une œuvre ne résulte pas de la matière choisie. Voyez en Angleterre Rudyard Kipling. Il a écrit *Le Livre de la Jungle*. Il a expliqué l'Orient à l'Occident. N'allez pas dire à un Anglais qu'il est un écrivain colonial, pourtant. Kipling a regardé l'Inde avec les yeux de la mère-patrie. Nul ne fut au fond plus métropolitain. Il s'est fait l'interprète de l'impérialisme britannique.

En France, un Paul Adam, lorsqu'il écrit *La Ville Inconnue*, est dans l'esprit de Rudyard Kipling. Ce qui l'intéresse, dans le vol de son héros vers Agadem, c'est l'affirmation de la force civilisatrice latine, française. Michelin est un symbole. Il exécute l'idée méditeranéenne reprise après des siècles.

Henry Daguerches, auteur d'un beau livre qu'on connaît mal, *Le kilomètre* 83 (1), peut être rapproché de ces modèles. Son œuvre est le roman de l'énergie française lançant le rail vers l'intérieur du Haut Cambodge. L'auteur certainement a vécu dans le Siam-Cambodge. Mais ce qu'il a aimé dans la colonie ce sont surtout les signes de la pénétration occidentale.

Davantage nous ne rangerons dans la catégorie des écrivains coloniaux M. Pierre Loti. L'auteur du *Pèlerin d'Apgkor* n'a cherché que des motifs descriptifs. M. Claude Farrère, de son côté, a trouvé à Saïgon un cadre, des couleurs qu'il sut utiliser dans *Les Civilisés*. Mais il n'est point colonial. Il n'a souhaité que l'exotisme.

Ces éliminations vont nous permettre de serrer la définition. Le colonialisme réside dans une attitude, une qualité de l'âme, l'assimilation d'une optique nouvelle. L'écrivain métropolitain allant aux colonies reste rattaché à la mère-patrie. Nul ne fut au fond plus métropoli il revient à l'appel des habitudes. Le colonial a opté. Il a aimé l'âme lointaine et l'a adoptée. Il regarde la mère-patrie, par rapport à elle il est centripète. En toute ville d'Europe il connaîtra l'exil.

A ce compte, M. Pierre Mille est, parmi nos écrivains, celui qui a le mieux approché l'esprit colonial. Barnavaux exprime cette philosophie spéciale à l'homme qui vécut en Indo-Chine, à Madagascar, en A. O. F. Mais l'œuvre de M. Pierre Mille est critique. Aves les *Epopées Africaines* du Colonel Barattier nous pénétrons au cœur de la brousse; les sauvages efforts de l'homme s'inclinent là devant les majestés de la nature. Plus coloniale encore est Isabelle Ebehrardt, qui élut pour patrie le Sud-Oranais et y mourut, elle avait l'âme de ces déserts; nul n'a su depuis en parler comme elle. Enfin M. Robert Randau représente incontestablement à l'heure actuelle le type le plus complet de l'écrivain colonial (2). Les vaillants de la brousse reconnaissent en lui un des leurs. D'autre part, né dans l'Afrique française, ayant assisté aux spectacles de la vie rude en Berbérie, ayant palpé au

(1) Paru chez Calmann-Lévy, avant la guerre.

(2) Encore que l'Algérie ne soit plus une colonie au point de vue politique.

***

vif, si l'on peut dire, les problèmes que soulève la transformation de la conquête en fusion ethnique, M. Robert Randau n'est pas de ceux qui s'adonnent au verbalisme exotique.



J'ai été entraîné loin. Je voulais parler de deux nouveaux romans indo-chinois. L'un d'entre eux au moins relève de l'esthétique coloniale telle qu'elle vient d'être définie.

On sent bien dans *Thi-Bâ, fille d'Annam* (1), que M. Jean d'Esme a louablement cherché à échapper à la convention du faux exotisme. Il décrit d'assez près la naïveté fidèle des âmes annamites. D'abord Thi-Bâ est disputée par l'amour rival de Bao-le-Tortu et de Laï, le Tueur de Paons. L'un des deux hommes, son fiancé, est précipité par l'autre dans la fosse au Tigre, où il est mis en pièces. Thi-Bâ devient la congaï d'un Européen. Elle l'aime. Raoul Rassin, pourtant, la traite comme un divertissement d'ordre inférieur. La déclaration de guerre le rappelle en France. Il est tué. Thi-Bâ, désespérée, ne veut point appartenir à un autre homme. Elle s'en va vers l'Etang aux Nénuphars et se laisse couler, Ophélie orientale.

L'opposition de la mentalité annamite à celle de l'Européen est banale. L'analyse, dans ce livre est facile, pour ne pas dire superficielle. Sans doute M. Jean d'Esme connaît-il parfaitement l'Extrême-Orient. Mais il a voulu écrire un roman; et comme il n'a conçu qu'un mauvais roman, où tout est prévu, conventionnel, ce qu'il pouvait avoir à dire de personnel se perd dans le récit médiocre.

Comme le livre de M. Jean Marquet, *De la rizière à la montagne* (2), est supérieur ! L'auteur n'a pas eu besoin d'un thème européen. Il s'est penché avec pitié, avec humanité, sur les simples de l'Annam, et il s'est mis à raconter. Leur vie pénible, sous l'oppression de la nature et des Blancs, leurs légendes, le culte mystique des ancêtres, la fatalité de leur misère, au bout du compte cela compose un roman. L'intrigue s'est nouée d'elle-même, est sortie comme du décor et des faits. Rien donc de concerté, aucun plan magistral et banal; du vrai, de l'émotion sincère dans un joli ton naïf.

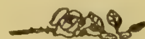


Revenons en France. La vie littéraire reprend. Coup sur coup l'on vient de publier le premier volume du *Lion d'Arras*, de Paul Adam, *Anomalies*, de M. Paul Bourget et *Clérambault* de M. Romain Rolland. Voilà de gros morceaux. Je les attaquerai à ma prochaine chronique. Voyons aujourd'hui des entreprises plus modestes.

M. André Obey a de la grâce et de la sensibilité. Ecrivant jadis sur la bataille, il avait trouvé moyen de faire une œuvre *jolie*. *Le Gardien de la Ville* était un thème tendrement filé en marge, ou tout au moins à propos de la guerre. *L'enfant inquiet* (3), son second roman, est plus encore une preuve de délicatesse. Il n'est même que cela. On suppose un garçon sensible, sensible..... comme une feuille d'électroscope. Au contact des saisons il a des réactions variées que M. André Obey note avec une préférence pour les plus ténues, les plus imperceptibles. L'enfant inquiet est l'enfant baromètre. On ne peut s'empêcher de penser à *L'Enfant qui prit peur*, de Gilbert de Voisins, cet émouvant roman de l'inaptitude à vivre. Du reste M. André Obey a un don : il sait peindre la vie des éléments, le vent, la pluie, l'eau ; il sait animer les choses, les spectacles de la nature et des villes. On ne l'étonnera pas en lui disant qu'il lui faut encore s'élever vers des œuvres plus poussées ; son affectivité a jusqu'ici quelque chose d'enfantin, ce qui d'ailleurs n'est pas sans charme. Sans perdre cette qualité, sans renoncer à son don visuel, il mûrira, il éprouvera la profondeur de vivre.

La littérature de M. Albert Erlande est plus âgée; mais elle a réalisé ce qu'elle pouvait donner, on ne rencontre plus en elle des promesses, ce qui est toujours un si charmant plaisir. *Vivre et mourir là* (1) est l'histoire d'une jeune Anglaise conquise par la douceur de France. Elle a laissé dans son pays un fiancé qu'au reste elle n'était pas bien sûre d'aimer. Elle ne réussira pas à aimer complètement sous nos climats, ni à inspirer l'amour qui emporte tout. Elle n'est pas tout à fait Française. Elle s'évade, elle se console dans la religion. Puis la guerre la voit infirmière. Et vous vous doutez qu'elle meurt patriotiquement, charitablement, à la bonne manière franco-anglaise. On l'enterre en France, parmi les fleurs, le soleil du Midi.

Dominique BRAGA.



Le Théâtre

« Je t'aime », cinq actes, de Sacha Guitry. — « La Branche morte », trois actes, de M. Arquillière. — Reprise de « La Rafale », d'Henry Bernstein. — « Le Pas de quatre », de MM. Peter et Soulié. « Le Scandale de Deauville », trois actes, de MM Rip et Gignoux.

Voilà, n'est-il pas vrai, un sommaire qui compte ! S'il me fallait critiquer dans ses détails chacune des œuvres ci-dessus énumérées, je remplirais toutes les colonnes de notre revue; mais comme elle ne doit point se soucier exclusivement de théâtre ou d'art dramatique, je me limiterai, et me contenterai de jeter quelques notes à propos de toutes ces premières et reprises que les directeurs de théâtre, toujours judicieux, se sont efforcés de concentrer en une seule semaine ! Au théâtre Edouard VII, Sacha Guitry nous offre une de ses plus pimpantes et tendres comédies; et cette comédie est bien plus importante, bien plus synthétique qu'elle ne le paraît puisque l'auteur nous démontre (oh ! sans thèse affichée, et en se jouant) que l'amour, même chez des êtres ardents et jeunes, a fort à faire pour durer et se défendre contre ses innombrables ennemis secrets ou publics. Le couple charmant qui vit devant nous cette proposition d'ordre général, se fiance au premier acte librement et en dehors de toute « contingence » d'ordre social ou matériel. Au second acte il « va dans le monde » où, comme on le sent isolé

(1) La Renaissance du Livre, éd.
(2) Delalain, éd.
(3) Librairie des Lettres.

(1) Plont-Nourrit, éd.

par son amour, on le déchire à l'envi. Le troisième tableau nous donne le spectacle de la plus tendre et spirituelle intimité conjugale : les deux époux, retour de soirée, sont au lit; ils s'éveillent car ils ont faim, font la dînette, et tout en mangeant examinent non sans une clairvoyante misanthropie les « relations » qu'ils doivent garder ou éliminer de leur vie. Au quatrième acte, après un voyage, nos époux revenus dans leur intérieur l' « aèrent », si j'ose dire, et le purifient en chassant un mauvais ami, un parasite devenu un peu envahissant. Au dénouement nous les voyons résolus à vivre dans la solitude à deux, ayant construit la maison qui abritera leur bonheur, mais déjà anxieux, en dépit des assurances qu'ils se donnent, à l'idée que ce bonheur ne s'accommodera sans doute pas éternellement de la solitude

Telle est cette œuvre aux allures ingénument cavalières, écrite « en liberté », si s'on peut dire, qui semble ne vouloir donner qu'à sourire et nous donne à rêver et même à penser, comme malgré elle. Elle est une de celles qui témoignent le plus victorieusement de l'impertinent génie de Sacha Guitry, de la grâce féminine de sa femme Mme Yvonne Printemps et du talent des excellents interprètes dévoués à leur cause : M. Levesque, Mmes Toutain, Suzanne Avril, Goldstène et M. Berthier.

Au théâtre Antoine, M. Arquillière, le remarquable comédien fait représenter une honnête et fort émouvante comédie dramatique et même mélodramatique, mais j'emploie ce mot dans son meilleur sens. Nous écoutons avec un vif intérêt l'histoire de deux frères, l'un enrichi par des moyens presque douteux, l'autre devenu un misérable dévoyé, un traîne-savate, et que le destin sépara pour les faire, un jour, se retrouver et se heurter tragiquement.

On sait que la *Rafale* fit beaucoup pour la renommée dramatique d'Henry Bernstein. Dès les premières représentations, le public fut conquis et maté par l'âpre vigueur, l'impitoyable logique « *déductive* » d'un écrivain tellement « homme de théâtre », qui, lorsqu'il *tient* un sujet, le développe avec une ardeur comme véhémente, une farouche impétuosité, une sûre intelligence, une profonde connaissance de son métier, et qui ne perd jamais de temps, en route. Depuis la *Rafale* Henry Bernstein a certes écrit des œuvres plus « artistes » plus largement humaines, plus sensibles que celle-là, mais il n'en n'a pas écrit de mieux construite ni qui produise un effet plus *direct* sur les spectateurs. La Reprise de l'autre soir fut, on peut le dire, triomphale et pour l'écrivain et pour les interprètes : Mme Simone bouleversée et bouleversante d'émotion, et dont on ne pourra plus oublier le magnifique visage meurtri, comme « déchiré d'amour », B. Gretillat, M. Signoret si tragiquement pittoresque, M. Alcover, Mme Mady Berry et l'excellent Numès.

Il n'y a plus à proprement parler de « petits théâtres » puisque ces petits théâtres montent aujourd'hui (et ils ont bien raison !) de véritables comédies écrites par de véritables auteurs. MM. René Peter et Maurice Soulié qui triomphèrent l'an dernier avec le *Bonheur de ma femme*, ont été, je crois, moins bien inspirés en faisant représenter au théâtre Michel *Le Pas de quatre*. Non que cette œuvrette ne soit soigneusement construite et finement dialoguée, mais elle manque d'imprévu, d'invention comique et les auteurs traitent avec trop de sérieux un sujet qui exigeait de leur part plus de verve riante.

On ne peut adresser de semblables reproches à MM. Rip et Gignoux qui, dans le *Scandale de Dauville*, ont raillé, bafoué, cinglé éperdument, sans pitié, un petit monde de viveurs, de demi-mondaines, de snobs, gloire des villes d'eaux, tous ceux dont la chronique galante défraie l'été nos journaux de modes et magazines. Cette comédie d'une cinglante et presque paradoxale ironie satirique est dialoguée avec un esprit, un humour incomparable, et seuls des observateurs aussi audacieux, aussi scrupuleusement attentifs que MM. Rip et Gignoux pouvaient la concevoir et l'écrire ; comme seuls pouvaient la jouer des artistes tels que Mme Deval, Mme Mad Carlier et M. Louvigny...

Tel est le bilan de cette semaine dramatique, au cours de laquelle nous avons entendu encore *Le Médecin malgré lui* au Vieux Colombier, et un délicat petit acte de M. Vonoven à l'Odéon : *Kitty-Kett*... J'y reviendrai.

Edmond Sée.

Les Arts

Le Salon d'Automne (II)

Kisling fait au Salon d'Automne figure de héraut de la jeunesse. J'aurai dit en peu de mots l'importance de son envoi, *Après-midi*, d'une composition jeune, abandonnée là où il faut, *Paysage provençal*, le *Bateau bleu*, etc., quand j'aurai souligné combien, soumis à la doctrine, il sait encore retrouver ce plaisir sain de *l'effusion*, dont Dufy redoutait qu'une certaine austérité, utilement pratiquée par les nouveaux venus, l'eût mise en péril. Ici, les vieux impressionnistes, par ailleurs condamnés, se consoleront d'une fête de la couleur qu'ils ne croyaient plus possible après eux.

Henry Ottmann illustrerait bien les romans de M. Boylesve, de la *Leçon d'Amour* à la *Becquée* bourgeoise ; Chabaud poursuit loyalement son œuvre solide, comme ignorant qu'il fut — le moins bruyant — l'un des annonciateurs de la tempête si bien calmée aujourd'hui; André Fraye, dans la paix, développe sans hâte des vertus que la guerre et ses spectacles mirent en lumière; M. Vallotton expose modestement. D'ailleurs, les envois les plus sobres sont souvent les plus remarquables cette année, témoins la *Figure* de Jean Marchand, une toile aux belles profondeurs, aux *rapports* délicats l'emportant sur les plus riches palettes; les *Portraits* de Mme Suzanne Valadon et ces autres *Portraits* de Simon Lévy qui sont, enfin, de vrais *tableaux* et la parure de la Section alsacienne où Lévy expose, par gentille confraternité. Sa présence peut être pour les exposants strasbourgeois l'un des bénéfices certains du voyage. J'aurai à reparler de cet artiste sensible et cultivé. La paix a libéré deux fois un ancien habitué de l'Automne, le tchèque Kars dont le *Nu* au madras, mais qui n'a que cela d'ingriste, est d'une grande richesse, d'un équilibre émouvant. Ma

tisse (Auguste) exécute de bon vitraux pour une église où ne va pas prier Matisse (Henri). Laprade et Lebasque, ce dernier avec *Sous la Treille*, permettent que, se délestant d'un dernier préjugé, l'écrivain d'art use du mot *joli* sans intention péjorative. Waroquier cotoie en virtuose la peinture pure et l'art décoratif; équilibriste heureux! Les expéditions coloniales nous auront donné un bon peintre en la personne du colonel Jules Galland, ses vues de *Marrakech* sont fermes comme des pages d'un élève de Tharaud.

N'oublions pas, fidèles au Salon, fidèles à leurs méthodes éprouvées, peut-être un peu courtes si tôt éprouvées : Alcide Le Beau, Boutet de Monvel — dandy-gigogne père et mère de tous les petits maîtres des petites élégances que guette la confection, ainsi que l'atteste une affiche de Roubille sur nos murs, et tellement supérieure aux productions de Boutet de Monvel et de Benito, peintre du joli petit, du joli garçon vers qui tant de nigauds parfumés ont les yeux tournés.

Le mérite de Foujita n'est pas mince de se rendre un peu plus au Japon de ses vrais maîtres, quand il lui eût été facile de créer un snobisme.

Si Marcel Roche impose qu'on se souvienne de lui, qu'on le suive, il faut écrire qu'on n'a pas assez suivi Robert Lotiron. Je tiens ce jeune peintre pour maître d'un avenir prochain. Son *Port*, ses *Bateaux devant la Douane* me semblent la promesse d'œuvres aussi serrées et plus vastes, capables de contenter l'intelligence en nous réjouissant des plus directes sensations. Maiussieux expose entre autres toiles *La Robe bleue*, envoi remarquable. Quel coup de talon dressera Maiussieux à sa vraie mesure ? Ce coup de talon, Charlot le laisse-t-il encore espérer ? Il semble que la solidité dont témoigne son *Braconnier*, est d'une qualité telle qu'elle l'alourdisse irrémédiablement. On a pu espérer, naguère, en la verve décorative, un peu appuyée, un peu intensive de Deltombe. Il a perdu toute aisance, toute invention le fuit et le passé de cet artiste rendra sévère pour sa triste *Moissonneuse* dont une banque se fût contentée pour une affiche de l'Emprunt. Les fleurs de Challié maintiennent une bonne tradition sans l'élargir. En vérité, la témérité n'est pas ici monnaie courante. A ce point que c'est Giriend avec ses froides et sombres compositions, à tendances classiques selon la formule méditerranéenne, qui semble, malgré tant d'à-rebours ! — un audacieux, un brave ! Vaste festin de l'esprit, régal des sens comme l'assure un spectacle naturel, telle est l'œuvre de Gleizes.

Desvallières au pied de la Croix ensanglantée est surtout le dévot des épines. Il griffe la toile avec les épines de la couronne. Peinture épineuse, quand même pleine de dignité et d'où ne s'élève jamais cette fièvre amollissante qui assassine lentement Maurice Denis.

Borgeaud réjouit par la bonhomie rustique de ses compositions. Si un comité se forme pour l'organistaion de la rétrospective du caricaturiste trop oublié Lavratte, il faut en offrir la présidence à Borgeaud. Jacques Blot a réussi ses *Toits de la Salpêtrière;* nous voulons nous souvenir de ses vastes aspirations. Mme Fernande Barrey en est à la joie de se découvrir peintre. On essaiera de l'enfermer dans sa naïveté. Vienne pour elle la joie de se connaître laborieuse ; que l'amour du laurier la conduise ! Mlle Valentine Prax, dont les *Platanes* et la *Maison blanche* méritaient la cimaise doit, au contraire, sans se dispenser du travail opiniâtre qu'elle s'impose, veiller à conserver ce qui peut faire d'elle mieux qu'un des habiles « peintres de gauche ». Car une nouvelle habileté, après tant d'innocence ! nous menace aussi sûrement que l'habileté des fils de Meissonnier et de M. Henner. Mme Fuss-Amdie traduit en formes de jeux des thèmes épiques. L'art de Bissière est fort curieux. On voudrait savoir que Bissière n'est pas un excellent critique d'art, habile a tout pénétrer. Son *Concert champêtre* me paraît du meilleur Bissière, peintre-né ; la *Tristesse du Clown* n'est signée que par l'intelligent commentateur de Picasso. Feder inclinerait avec profit vers plus d'aisance, vers des licences qu'il se refuse avec roideur. Je mentionne les bons envois de Mlle Karpeles, de Mlle Andrée Fontanias, les natures mortes de Mlle Quenneville. Francis Jourdain demeure le paysagiste attendri qu'on aime depuis longtemps. Valdo-Barbey a fait un voyage en Orient pour nous sauver de l'Orientalisme. Merci.

Ce Salon est-il pauvre en nouveautés ? Hé ! permettrez-vous pas que les révolutionnaires d'hier jouissent un peu du consentement chèrement acquis ? Quant aux jeunes... hélas ! la guerre a tant crevé de poitrines de vingt ans !... le grand jeune de demain ?... peut-être n'a-t-il pas encore quinze ans. Ceci commande l'indulgence.

André SALMON.

P. S. — Au prochain feuilleton : Sculpture, gravure et les rétrospectives, dont celles du Renoir des dernières années, triomphe de l'ordre dans la liberté.



Le bon Goût

La « Reprise »

Il y a des gens qui soutiendraient n'importe quoi. Ils ne manquent pas de dire, lorsqu'ils rentrent, après quelques semaines de vacances que, s'ils avaient su, ils ne seraient jamais partis, qu'on ne respire bien que Faubourg Montmartre, etc. Ce sont les mêmes esprits paradoxaux qui, l'été précédent, découvraient à grand fracas les charmes de la villégiature dans la capitale. Ils exagèrent, et la preuve c'est que, tout de même, ils sont partis, comme tout le monde.

La vérité est que les vacances sont nécessaires au rythme de notre existence artificielle de civilisés. La vérité est, qu'à moins d'une malchance particulière, nous y retrouvons quelque force et nous nous préparons quelques souvenirs charmants. La vérité est que, quand il faut « reprendre », il y a un moment particulièrement dur à passer. Le premier contact avec les chauffeurs de taxi, la cuisinière, les mercantis et tous les encaisseurs de la création, qui semblent s'être donné le mot pour vous attendre, a quelque chose de lugubre. On jette sur le ciel, rarement beau, d'octobre, un regard épouvanté. Eh quoi ! déjà ! C'était cela l'été, un instant plus court, semble-t-il, que la vie même d'une rose, c'était cette fuyante présence, ce rien insaisissable !... On tombe dans un morne abattement. Sur la table, chaque enveloppe du courrier qu'on n'a pas fait suivre recèle un secret, un

bien pauvre et banal secret, car de quoi qu'il s'agisse, n'est-ce pas, c'est toujours rendez-vous, invitation, demande de service, un billet à ordre tiré sur votre repos. On se sent entraîné déjà par mille invisibles liens, empêtré, étranglé. Et exaspéré, on montre le poing à l'espace.

Mais comme rien n'est plus vain que ce geste un peu emphatique, on s'aperçoit tout à coup du ridicule de son propre personnage. Et l'on sourit.

On est sauvé.

On sourit de sa faiblesse, de sa sentimentalité stupide. On redevient un homme. Il faut vivre. On fait une courte toilette, on change de vêtements et... en route !



Rien n'est plus étrange que la rapidité avec laquelle la *réaction* se fait. Le soir même de l'arrivée, *tous* les souvenirs, *tous* les regrets sont tombés. Ce pays merveilleux d'où l'on vient, où rayonnait la double lumière du soleil et du loisir, il semble qu'il n'ait jamais existé, il se perd dans une brume confuse, dans un lointain indiscernable. Ces amis charmants, qu'on s'était faits dans les casinos et les hôtels, dont la conversation était si reposante, et avec qui, les connaissant si peu, on ne se disputait jamais, c'est à peine si l'on se rappelle leur physionomie, le son de leur voix, leur nom. Et ce n'est pas du tout ingratitude. C'est tout simplement un phénomène d'adaptation.

La nature le veut ainsi, pour notre bien. Elle endort en quelque sorte notre sensibilité, elle nous donne une paresse telle que nous ne nous révoltons plus à retomber si vite dans les vieilles ornières. Citadins nous sommes, avec des échappées de *camping*, des bouffées d'amour de la nature, mais citadins nous restons. Et nos narines ont vite fait de se plaire de nouveau aux effluves composites du pétrole, de la fumée, du crottin et des parfums de femmes. L'homme est, moralement, d'une malléabilité stupéfiante. Le Parisien est, à ce point de vue, un homme représentatif, un surhomme. Rien ne peut détruire cette harmonie intérieure, cette sérénité secrète qu'il garde sous l'apparence d'une trépidation constante.

Si les penseurs — au lieu de penser, comme ils font, dans le vide, — s'amusaient à observer, il y a longtemps qu'ils auraient remarqué ce phénomène extraordinaire, un des plus saisissants qui soient : cette patience du Parisien, qui endure sans paraître même s'en douter, les rigueurs du climat le plus bête qui existe, fait semble-t-il uniquement de pluie, de froid, de vent et d'humidité orageuse, qui supporte les exactions du fisc le plus écrasant que l'on connaisse, qui tolère l'avidité, le cynisme, l'insolence, la fourberie des marchands de beurre, des chauffeurs, des limonadiers, des femmes galantes, et qui trouve encore moyen de s'amuser, au milieu de tout cela. Pareil en vérité au Peau-rouge qui répond par des sarcasmes aux injures et aux supplices de ses tourmenteurs. Mais cette comparaison elle-même est insuffisante, car le Sioux était bien théâtral pour mon goût. Son silence même avait ce quelque chose d'affecté et, pour tout dire, d'agressif, qui plaît à des Barbares et qui constitue un manque de mesure. Le Parisien ressemblerait plutôt à un chêne vigoureux, surchargé de millions de parasites : boules de gui, mousses, oiseaux, vermines. Un monde. Non seulement il ne semble pas en souffrir, mais encore éprouve-t-il peut-être un contentement spécial à penser qu'il fait vivre cette tourbe considérable.

Il manquerait au Parisien sa raison essentielle de vivre s'il n'était pas ainsi exploité par tant de gens, dont il se venge avec des mots et des chansons, et surchargé de tant d'obligations, qu'il satisfait en les expédiant à la hâte et toujours à demi. C'est pourquoi il vit dans une bousculade continuelle et dans un retard qu'il ne peut jamais, jamais rattraper.



Ce retard fait aussi partie de son hygiène morale. Encore une chose qu'on n'a point assez remarquée. N'arrivant jamais à l'heure nulle part, il ne peut non plus jamais achever la besogne pour laquelle il s'est tant hâté : d'abord parce que le temps lui manque, ensuite parce que son esprit, encore tout occupé du travail précédent et soucieux de l'avoir laissé en plan, n'est pas capable de s'adapter assez vite aux nouvelles conditions qui se présentent. Il prend donc l'habitude de renoncer à l'achèvement de toutes tâches. « Ce qu'on ne peut pas faire, on le laisse », telle est la devise de ce peuple charmant.

Or, comme les affaires, par je ne sais quel miracle obscur, inhérent sans doute à leur nature, finissent par s'arranger toutes seules et que le monde, privé des travaux confiés au Parisien, continue à marcher aussi bien (c'est-à-dire aussi mal, disent les pessimistes, mais c'est une simple question de point de vue), il finit par acquérir un parfait scepticisme au sujet de la valeur intrinsèque de toute espèce d'action. S'agiter devient pour lui, en dehors de toute considération objective, le but même de la vie. S'agiter, courir après l'insaisissable, mener cette existence d'écureuil en cage qui stupéfie le penseur (oh ! encore lui !) Mais il est heureux, il ne demande pas autre chose.

Courir d'expositions de peinture en répétitions générales, de dîners en ville en rendez-vous d'amour, d'articles à faire en articles à lire, de discussions esthétiques en études de shimmy, de spéculations de Bourse en conférences ésotériques, voilà la forme que prend l'existence du Parisien. Et comme ceux et celles qui fournissent à cette consommation énorme et fiévreuse toute cette peinture, toutes ces comédies, tous ces bons repas, tout cet amour, toute cette copie, toutes ces idées de danse et de jeu, toutes ces pensées mystiques, sont les mêmes que ceux et celles qui l'exigent, vous pensez combien peut être rapide ce vertige, de quoi nul n'est exclu. Et vous comprenez pourquoi, en quelques heures, se sont effacés — pour jusqu'en juillet prochain, — tous les frais souvenirs des heures de villégiature. Il va falloir dix mois tourner la jolie cage. Parisiens ! nous sommes prêts.

Francis DE MIOMANDRE.

« L'EUROPE NOUVELLE » accueillerait avec plaisir les propositions des correspondants qui, dans chaque grande ville de France et de l'Etranger, aideraient à la diffusion de ses idées et lui gagneraient de nouveaux lecteurs. Pour toutes communications à ce sujet, s'adresser à la Rédaction de « L'EUROPE NOUVELLE ».

Les Arts appliqués

Les bois coloniaux

Le Salon d'Automne est inauguré, mais les « ensembliers », selon un rite qui tend fâcheusement à s'implanter, ne sont pas prêts. Ils bénéficieront d'un vernissage spécial, qui ouvrira le cycle annuel des expositions d'art appliqué. Viendront ensuite, dans l'ordre du calendrier, l'exposition d'hiver du musée Galliera, le salon des Artistes décorateurs, celui de la Société des Artistes français, celui de la Société Nationale des Beaux-Arts, celui des Indépendants, enfin l'exposition d'été du musée Galliera qui fermera la ronde. C'est beaucoup, même pour une période de production facile et abondante. C'est trop, à un moment où nos décorateurs non seulement ne peuvent se procurer la main-d'œuvre nécessaire, mais encore sont obligés de lutter contre une incroyable raréfaction de matériaux.

On ne peut imaginer, en effet, au prix de quelles difficultés et de quels sacrifices pécuniaires nos ébénistes se procurent les bois de choix affectionnés par la mode. Même pour les essences courantes, chêne, hêtre, bois blanc, la forêt française ne peut suffire. La mitraille allemande a décimé les arbres comme elle a fauché les hommes. Aux forêts vivantes ont fait place des solitudes désolées où restent seuls debout çà et là quelques troncs désolés. Quant aux bois exotiques, acajou, palissandre, bois de rose, amboine et les autres, l'élévation du fret et la hausse des changes en rendent l'importation presque impossible.

Notre domaine colonial fournit cependant en abondance les essences nécessaires à la fabrication des meubles soignés. Mais, de même que nous laissons à l'Ecosse le privilège de changer en pâte à papier nos alfas algériens, de même nous laissons nos acajous de la Côte d'Ivoire traverser l'Atlantique pour nous revenir majorés de classe et de prix comme acajous de Cuba, de Tabasco ou du Honduras, grâce à un seul voyage par bateau américain.

Comment, en effet, s'assurer de la provenance des bois exotiques ! Au XVIII[e] siècle, qui mit ces jolies essences à la mode, on ne les connaissait qu'à l'état de billes coupées. On leur donnait le nom générique de bois « des îles » ou « des Indes ». Les espèces particulières étaient baptisées bois de rose, bois de violette, bois de fer, bois d'amourette, œil de perdrix, satiné, corail, appellations charmantes qui remplaçaient le nom indigène du bois dont personne ne se souciait et que tout le monde ignorait.

❧

Le marché français est au Havre, où se fait la cote pour l'acajou, le cèdre, le courbarit, le gaïac, le noyer noir d'Amérique, le palissandre, le bois de rose, le satin wood, le tulipier d'Amérique, l'ébène, le buis d'Amérique. En ce moment les fabriques font de gros achats en platane pour remplacer le pitchpin de moins en moins traité. Mais ces bois de choix ne sont pas les seuls que produisent nos colonies, bien que les seuls connus et classés jusqu'à ce jour. Ce ne sont même pas ces espèces d'un emploi limité et d'un coût très élevé — le bois de rose cote 250 à 285 francs les 50 kg., prix à doubler ou tripler selon que le bois est tranché, déroulé ou scié en feuilles de placage — qui doivent nous intéresser le plus. Nous sommes en présence d'un déficit inquiétant de bois d'œuvre.

Où prendrons-nous ce bois, que nos fournisseurs habituels du Nord montrent peu d'empressement à nous livrer, même au détriment de notre change déjà si malade ? Tout simplement dans nos forêts de l'Afrique occidentale française dont le matériel ligneux est d'une capacité et d'une richesse telle qu'il n'a pas été possible de l'évaluer — Ne parle-t-on pas de 5 milliards de mètres cubes pour les réserves en bois du Gabon et de la Côte d'Ivoire ? — Il est temps, comme l'a compris le Parlement, de tirer parti de ces richesses inexploitées. Il ne faut plus que Liverpool et Hambourg continuent d'être, comme avant guerre, les marchés principaux de nos bois coloniaux.

L'intervention de l'Etat est nécessaire pour recueillir et mettre à la disposition du commerce tous les éléments d'information et inciter son initiative. Déjà des commissions spéciales sont désignées pour aller étudier sur place la flore forestière et rapporter des échantillons. On va s'appliquer à faciliter les transports par terre et par mer. Six grands réseaux de chemins de fer français ont constitué un consortium pour l'exploitation des bois coloniaux nécessaires à leurs traverses et à leur matériel. Ils ont obtenu une concession de 100.000 hectares au Gabon.

❧

Toutes ces mesures ne tarderont pas à faire sentir leur bon effet, et par contre-coup l'industrie du meuble en profitera. Car, — il serait puéril de le dissimuler, — la supériorité de l'industrie française du meuble est en jeu. A la reprise des affaires, après l'armistice, le marché du meuble était à tel point encombré de demandes que les fonds de magasins se vidèrent comme par enchantement (1). Les bois exotiques furent disputés et atteignirent des prix fabuleux. Les articles de quincaillerie, les bronzes suivirent le mouvement de hausse. En dépit des salaires élevés payés aux ouvriers spécialistes, certains patrons réalisèrent des bénéfices anormaux. On construisit avec des bois insuffisamment préparés et réunis pour ainsi dire sans assemblage. La parure, faite de placage en faux bois, était maquillée plus ou moins adroitement à l'aide de mordants. Ne serait-il pas temps, comme le dit M. Ed. Villaret dans la *Revue de l'Ameublement*, de revenir à une meilleure fabrication et en face de la crise qui se prépare dans l'industrie du meuble d'offrir à la clientèle la garantie de n'être pas... ou d'être moins trompée ? Cette garantie pourrait être constituée par une marque collective, une sorte de *label* qui attesterait la bonne qualité des matières premières, la construction irréprochable du meuble et son exécution par une main-d'œuvre soignée. Cette méthode impliquerait une responsabilité collective de la part des fabricants sérieux, mais elle rassurerait la clientèle, certaine qu'on ne lui vendrait pas de l'acajou fait de merisier passé à la chaux vive, du citron en sycomore traité par le chromate clair et vernis au vernis blond, de l'amboine chaud et mordoré qui n'est que du bouleau étranger, soumis deux fois au chromate fort et ensuite à la chaux vive pour faire disparaître le fond verdâtre.

Henri CLOUZOT.

(1) Cf. *Europe Nouvelle*, 27 décembre 1919.

L'Opinion à travers le Monde

En France

La question de l'indemnité et les rapports franco-britanniques. — La grève des mineurs en Angleterre.

La question des Réparations, partant des relations franco-britanniques, reste comme la semaine passée à l'ordre du jour. Nous l'avons laissée dans notre dernière chronique au moment précis où M. Delacroix essayait à Londres de faire valoir un projet transactionnel qui essayait de concilier la thèse française et britannique. Nous ne reviendrons pas sur ces deux points de vue dont nous avons à maintes reprises souligné les divergences. Aussi bien d'ailleurs, M. Glasgow les expose-t-il dans ce numéro même, sans ambiguité comme sans détours.

Au fond, sur cette question des Réparations, l'opinion se divise en deux camps : ceux qui trouvent que Spa a du bon, malgré les concessions que nous avons dû y faire, et qu'il faut continuer à marcher dans la voie qui y fut inaugurée puisqu'elle a abouti à des réalisations — et ceux qui prétendent que la méthode qu'on y a instaurée nous conduira, si on y persiste pour discuter en présence des Allemands, aux pires catastrophes.

Signalons en marge de ces deux courants d'opinion, la thèse des extrémistes qui demandent avant que le moindre effort soit esquissé pour rallier les deux thèses, que nous occupions la Ruhr. C'est l'*Action Française* qui imagine cette solution simple et hardie.

« Si nous n'occupons point le gage de la Ruhr, l'Allemagne, encouragée par notre faiblesse, ne tiendra pas ses engagements, et ne nous versera pas un sol, ou ne nous versera qu'une somme dérisoire. S'il en est ainsi, nous serons ruinés ; la ruine nous amènera une convulsion sociale, qui fera le jeu de l'ennemi ; et, avant cinq ans, une nouvelle menace de guerre, dans des conditions pires qu'en 1914, se dressera devant nous.

Millerand, songez-y ! Leygues, songez-y ! Le sort du pays est entre vos mains. »



Parmi les journaux qui veulent qu'on abandonne la méthode réaliste de San Remo et de Spa pour s'en tenir à la lettre du Traité de Versailles, et laisser souveraine en l'espèce la Commission des Réparations dans la question de l'Indemnité (c'est la thèse plus ou moins atténuée du *Temps*, de l'*Œuvre*, du *Rappel*, etc.), *Le Matin* se fait remarquer par la violence de sa campagne et l'inaugure (14 octobre) par une charge à fond de train contre le « Premier » anglais, s'imaginant qu'à le discréditer, il va jeter bas, du même coup, le projet de Conférence de Genève ou de Bruxelles.

Le lundi 18 oct., sur un autre ton cette fois, (c'est M. Poincaré qui tient la plume), le *Matin* revient à la charge, mais c'est pour y attaquer non pas l'homme, mais son projet de conférence, et l'ancien président de la République expose à nouveau sa thèse favorite sur le danger que nous courons à abandonner le traité de Versailles pour accorder au point de vue anglais qu'il y a lieu de discuter avec les Allemands du chiffre des Réparations. M. Poincaré a relu les trois parties du programme remis aux Alliés à Spa par la délégation allemande :

« Lorsque l'Allemagne leur a communiqué, à Spa, ces notes singulières, les alliés n'avaient, pour rester dans les limites du traité, qu'un seul mot à répondre : « Reprenez vos papiers et portez-les à la commission des réparations. » Mais les alliés ont commis la faute de sortir du chemin tracé par le traité, et ils courent maintenant de sentier en sentier pour retrouver une voie praticable. Ils ont laissé espérer aux Allemands que leurs propositions seraient examinées à Genève, contradictoirement avec eux, par une commission d'experts, et M. Lloyd George, qui a formellement annoncé cette décision aux Communes au retour de Spa, ne croit plus pouvoir se dédire. Les Allemands eux-mêmes insistent pour que la parole si inconsidérément donnée soit tenue. »

D'ailleurs, il ne faut pas se dissimuler que cette parole (est-ce seulement celle de M. Lloyd George ?) implique la revision du Traité :

« Voilà bien l'objectif : un congrès qui revise le traité de Versailles. Il ne s'agit nullement, comme l'ont cru quelques optimistes professionnels, d'une simple querelle de procédure. Si dans cette grave question, la forme n'emportait pas le fond, il y a longtemps que l'ingénieuse et bienveillante intervention de M. Delacroix aurait abouti à un règlement satisfaisant. »

Mais qu'arrivera-t-il si l'Angleterre a fait sienne en effet, cette politique de la revision du Traité ? La thèse de M. Raymond Poincaré est sans doute inattaquable du point de vue juridique. Il reste toujours que la politique commande de ne pas courir le risque de laisser la France isolée. Il reste aussi qu'il faut se hâter de sortir de la période d'atermoiement et que les choses ont déjà trop traîné en longueur, car, ainsi que le fait remarquer l'*Echo de Paris* (16 oct.) « Tous les observateurs attentifs répondent que le temps travaille contre nous et que nous avons le plus grand intérêt à nous hâter ».

Contre la thèse du respect de la lettre du Traité de Versailles, en faveur de la politique dite de « San Remo », le *Petit Parisien* fait remarquer (15 oct.) qu'il semble assez naturel, puisque cette méthode a réussi à l'usage dans la question du charbon et du désarmement :

« d'essayer du même système en ce qui concerne le troisième et beaucoup plus grave problème de l'indemnité allemande. Mais ici des hommes éminents font de fortes objections, appuyées de calculs théoriques sur la capacité de paiement de l'Allemagne. C'est entendu ! Mais, pour être payé, il importe, avant tout, d'obtenir de nos alliés l'appui qu'ils nous ont donné dans l'affaire du désarmement et du charbon. Or, ils semblent ne vouloir accorder cet appui que si nous nous prêtons aux accommodements — compensés d'ailleurs par des sanctions éventuelles— qu'exige à leurs yeux l'intérêt commun de l'Europe. »

D'ailleurs, ce point de vue, n'est-il pas celui auquel, en dernière analyse, se rallie le gouvernement ? Sans doute car :

« Les conversations qui viennent de reprendre prouvent que le gouvernement français n'a point changé d'avis et, contrairement aux bruits répandus, demeure attaché à la méthode de San Remo. »

La grève des mineurs anglais est effective depuis le lundi 18 octobre. Elle trouble non seulement la vie économique anglaise, mais la vie économique européenne. Certains journaux veulent y voir une manifestation d'origine révolutionnaire et bolchevique. C'est la thèse de la *Démocratie Nouvelle*, de la *Journée industrielle* et surtout de l'*Action Française* (19 octobre) pour qui :

« M. Lloyd George récolte ainsi le fruit de ses faiblesses... Krassine et Kameneff n'ont pas perdu leur temps en Angleterre. »

D'autres, *Paris-Midi*, par exemple, prétendent au contraire qu'il est absurde de voir dans cette grève la main des Délégués des Soviets et que si « le bolchevisme espère peut-être en profiter, il n'est pour rien dans un conflit d'un caractère nettement professionnel ».

Quoi qu'il en soit à l'exception du *Journal du Peuple* (19 oct.) et de la presse de gauche dont les vœux vont naturellement aux succès des mineurs, les autres organes se rangent du côté des « bourgeois anglais » qui sauront, dit le *Figaro*, (10 oct.) « se défendre comme nous nous sommes défendus nous-mêmes », et de Lloyd George, qui pour une fois se voit couvert de fleurs.

En Angleterre

La conversation franco-anglaise. — La grève des mines. — La question d'Irlande.

Il y a eu peu ou point d'éditoriaux dans la grande presse au sujet des discussions franco-anglaises concernant les Réparations : on a reproduit à Londres les articles des journaux de Paris. La *Morning Post* (18 octobre) est satisfaite de l'article du *Temps* sur Lloyd George : c'est une protestation efficace contre les attaques « amères » menées depuis quelque temps par une certaine presse française.

Qu'on n'oublie jamais, en effet, que les articles violents de la presse française contre Lloyd George refont l'union de tous les partis britanniques autour d'un chef souvent discuté.

Il y a plus d'un million de mineurs en grève !

La menace de la grève des mines qui pesait depuis plusieurs mois sur le pays s'est changée en une réalité difficile.

Nous avons tenu nos lecteurs, dans plusieurs numéros de septembre et d'octobre, au courant des négociations qui se poursuivaient entre les représentants des mineurs et le gouvernement : on se souvient que celui-ci proposait une ligne de base (datum line) des salaires ; et que les ordres de grève avaient été plusieurs fois différés.

On ne s'est pas entendu : après un nouveau vote de leur fédération, les mineurs ont rejeté la « datum line » par 635.098 voix contre 181.428 et MM. Smillie et Hodges ont écrit au Premier ministre pour réclamer l'augmentation de 2 sh. par descente dans la mine pour les adultes.

La *Morning Post* (13 octobre), fidèle à sa politique anti-bolchevik (d'après elle on en a mis partout !) croit que :

« l'agitation est fabriquée ; qu'elle est organisée non pour des raisons industrielles, mais pour des raisons politiques et même internationales. »

La grève équivaut à une « déclaration de guerre » pure et simple. Les mineurs se sont aliéné d'ores et déjà toute l'opinion publique. Les mines sont en fait sous le contrôle de l'Etat :

« Charles Lamb racontait spirituellement que les Chinois croyaient jadis que le seul moyen d'avoir du rôti de porc est de mettre le feu à la maison et de chercher ensuite dans les décombres son dîner — c'est-à-dire le cochon grillé. »

On comprend la conclusion de la *Morning Post :* la diplomatie, la sagesse, des trade-unions n'ont pas fait de progrès depuis les Chinois. On met le feu au pays tout entier pour chercher des salaires dans les mines.

Tous les journaux sont effrayés par la grève, et surtout par ses répercussions possibles. La Triple Entente soutiendra-t-elle la fédération des mines?

Le *Daily Chronicle* (16 octobre) marque bien que les leaders travaillistes ont été débordés : tous ont protesté, mais trop tard. « *On ne peut arrêter le Niagara* ».

Lloyd George a répondu le 14 octobre à Smillie; il s'efforce encore d'attendrir les travailleurs :

« Beaucoup de peuples du Continent, qui souffrent, écrit-il, dépendent aujourd'hui des stocks de charbon que ce pays-ci est en mesure de leur fournir.

Il est très malheureux que les récentes augmentations de salaires aient été suivies presque automatiquement par une réduction de la production. »

Le *Daily Herald*, qui pousse aux extrêmes, est heureux de la crise.

Sa thèse peut se résumer ainsi :

« Le prix de la vie a augmenté de 161 % sur les prix d'avant-guerre ; et les salaires des mineurs n'ont monté que de 157 %. Le mineur a droit à 2 sh. d'augmentation sans l'ombre d'un doute.

« ... Qu'offre le gouvernement ? Un tribunal impartial ; et une paye proportionnée à la production. Les mineurs ont répondu qu'il ne peut y avoir de tribunal impartial avec un gouvernement qui a préjugé du résultat... En second lieu ils ont proposé d'augmenter la production, mais le gouvernement a écarté leurs suggestions. »

Les mineurs et le *Herald* sont assez vagues sur ces dernières propositions.

Ainsi que l'écrit la *Westminster Gazette* (15 octobre), on ferait une grave erreur en supposant que les difficultés industrielles diminuent l'importance de la question d'Irlande : les discours et déclarations — témoignages des préoccupations générales — ont marqué encore depuis dix jours l'attention que les hommes d'Etat, et derrière eux, les partis et la masse accordent au règlement nécessaire de l'île verte.

Après le discours de Lloyd George à Carnarvon qui repoussait l'idée d'un « *Dominion Home Rule* », on a eu la réplique d'Asquith à Ayr. L'ancien premier ministre a défendu son thème d'un « *Dominion Home Rule* » ; ce qui signifie essentiellement pour lui :

« en premier lieu, une complète indépendance législative ; en second lieu une sérieuse autonomie fiscale... enfin le pouvoir de lever des forces militaires locales pour les besoins de la défense de l'île et même des forces navales... »

On a eu ensuite la réponse de Carson, qui après s'être naturellement félicité que Lloyd George — qui fut souvent libéral — ait incliné à

droite, c'est-à-dire vers lui-même et ses amis conservateurs partisans d'une politique de représailles, interroge brutalement Asquith : M. Asquith sait-il ou ne sait-il pas ce que les Irlandais, d'accord avec les Allemands, ont fait pour rendre inefficaces nos efforts contre les sous-marins? La majorité des bateaux perdus furent coulés au sud-ouest de l'Irlande. En parlant d'indépendance Asquith entend-il que l'Angleterre n'ait plus de *contrôle* en temps de guerre sur les ports irlandais ?

En Italie

Bruxelles et Genève. — Les pourparlers italo-yougoslaves. — La situation intérieure.

Trop occupés par les affaires intérieures, les journaux italiens ont peu épilogué sur la Conférence de Bruxelles. Ils ont pourtant été unanimes à louer l'attitude de leur quatre délégués, MM. Rolandi-Ricci, Maggiorino-Ferraris, Beneduce et Quartieri, des deux derniers en particulier, pour l'énergie qu'ils ont montrée. Ils ont été les seuls à ne pas se contenter d'un examen académique des problèmes envisagés et à proposer des solutions concrètes.

La même unanimité, ou presque, se retrouve pour conclure néanmoins que la Conférence de Bruxelles n'a servi de rien. Seule l'*Idea Nazionale* croit que Bruxelles aura des résultats excellents pour le prestige italien (dont l'*Idea Nazionale* s'est décrétée la jalouse gardienne). Toutes les petites nations dont le change est avarié se grouperont autour d'elle pour réclamer des grandes puissances « heureuses » l'aide dont elles ont besoin pour leur relèvement économique et financier.

On s'occupe peu en Italie de la Conférence de Genève et du différend anglo-français sur la question des réparations. C'est moins par indifférence que par manque de place dans les journaux. Tout de même, faute d'être tenue au courant par les gazettes, faute de connaître par l'intermédiaire des feuilles officieuses l'attitude du gouvernement dans cette affaire, l'opinion publique reste assez indifférente.

A l'origine, elle s'était unanimement prononcée en faveur de Genève, qui avait été représentée comme un succès de M. Nitti sur les hésitations de M. Lloyd George et la répugnance de M. Millerand.

Aujourd'hui, en fouillant bien, on découvre dans la presse deux grands articles plus anti-français que favorables à la Conférence de Genève. L'un se trouve dans le *Resto del Carlino*, l'autre dans le *Tempo*, qui sont, avec le *Mattino* de Naples, les deux organes les plus nettement francophobes d'Italie.

Le *Resto del Carlino* raconte d'abord qu'à Aix-les-Bains, M. Millerand demanda à M. Giolitti à brûle-pourpoint : « Alors Genève, vous y tenez donc tant que ça ? » A quoi M. Giolitti, distrait « comme peut l'être un octogénaire » répartit . « Moi, pas du tout. » « Alors, décréta M. Millerand, nous n'en parlerons plus. » En apprenant la chose, M. Sforza entra dans une grande colère et, M. Giolitti s'étant rendu à ses raisons, M. Bonin-Longare fut chargé de faire savoir au Quai d'Orsay que la Consulta considérait que la Conférence de Genève était renvoyée, mais non pas supprimée.

Suit un exposé de la politique de la France « tenace et diabolique ». La France exige de l'Allemagne une indemnité écrasante et ne veut pas lui donner les moyens de s'en acquitter. Pourquoi ? Parce qu'elle veut se payer en annexant le bassin de la Ruhr. C. Q. F. D.

Le *Tempo* est plus modéré dans le ton ; il fait appel à la solidarité européenne que la France continue à méconnaître.

Dans l'*Idea Nazionale*, Roberto Cantalupo hésite à se prononcer sur le fond même du désaccord franco-anglais, mais il s'élève nettement contre l'idée de négociations directes entre la France et l'Allemagne. L'Italie serait exclue de ces pourparlers et en pâtirait certainement.

Le *Popolo d'Italia* est hésitant lui aussi. En tout cas, conclut-il, si l'on va à Genève, l'Italie devra appuyer fermement les demandes de la France. L'Italie est aussi intéressée que sa voisine au paiement de l'indemnité allemande.

Les pourparlers italo-yougoslaves, auront-ils lieu ? Il semble, à travers les nouvelles contradictoires qui se succèdent dans les journaux italiens, qu'ils seront au moins ajournés. La presse italienne et la presse yougoslave (peut-être stylées par leurs gouvernements) font montre d'intransigeance et de pessimisme sur l'issue des négociations. Cela pourrait bien être les préliminaires de l'engagement décisif, chaque gouvernement s'efforçant de mettre en valeur les concessions qu'il pourra faire, en se servant de l'hostilité plus ou moins fictive de l'opinion nationale.

La grève de deux heures décidée par la Direction du Parti socialiste, de la C. G. T. et du parti anarchiste pour protester contre la politique anti-russe du cabinet a provoqué dans toute l'Italie des épisodes sanglants. A la suite de cette manifestation, le Gouvernement s'est décidé à sévir : les principaux dirigeants syndicalistes-révolutionnaires et anarchistes, tous les rédacteurs de l'*Umanita Nuova*, et les deux grands chefs Enrico Malatesta et Armando Borghi ont été emprisonnés.

La presse non-socialiste est unanime à réclamer la « manière forte ». Les journaux anti-ministériels vont jusqu'à dire qu'il est déjà trop tard et que tout l'espoir que le pays avait mis en M. Giolitti pour le rétablissement de l'ordre et de l'autorité de l'Etat a été complètement déçu. L'expérience Giolitti a assez duré.

D'autre part, on annonce de plusieurs côtés que M. Giolitti est très fatigué par l'effort qu'il a fourni au cours de ces quatre derniers mois et qu'il songe à renoncer au pouvoir. Ces informations sont naturellement démenties, mais déjà on énumère les successeurs possibles.

On parle de M. Bonomi, présentement ministre de la guerre, de M. De Nicola, président de la Chambre, de M. De Nava. On parle enfin d'une grande combinaison présidée par M. Nitti où entreraient les socialistes de droite Modigliani, Turati et qui serait un ministère social-démocrate. Ainsi le bloc de la gauche et de l'extrême-gauche dont nous envisagions la possibilité, il y a quinze jours, se formerait, mais non pas sous l'égide de M. Giolitti.

Il ne faut d'ailleurs accorder qu'un crédit modéré à ces hypothèses. Ce qui est certain, c'est que la majorité giolittienne est en train de s'effriter. Les nationalistes (dont nous prédisions le pas-

sage prochain à l'opposition), ont décidé de combattre M. Giolitti et ils évoquent un « nouveau dictateur ». Les libéraux de droite ne tarderont pas à les imiter, ainsi que les populaires, si l'on en juge par l'attitude du *Corriere d'Italia*.

Mais il ne faut pas oublier que M. Giolitti est le roi des élections et qu'il pourrait fort bien dissoudre la Chambre. L'absentéisme électoral de la bourgeoisie, qui a permis, le 16 novembre dernier, le triomphe socialiste, ne se reproduirait probablement pas, et le résultat des comices permettrait sans doute une politique moins à gauche

En Allemagne

Les rapports franco-anglais. — Les congrès socialistes.

La grève, puis le lock-out ont empêché les journaux berlinois de paraître du 9 au 15 octobre, à l'exception du *Vorwärts* et de la *Freiheit*. Nous avons essayé de noter les mouvements de l'opinion dans certains journaux de province qui sont parvenus à Paris. Mais nous prions les lecteurs de l'*Europe Nouvelle* de vouloir bien nous excuser si la chronique de cette semaine est forcément plus sommaire.

La question de la Conférence de Genève s'est précisée. La France et l'Angleterre ont fait connaître leur point de vue, et le premier ministre de Belgique, dans ses conversations avec M. Lloyd George s'est efforcé de les concilier.

C'est ce désaccord que commente la presse allemande, en adoptant, semble-t-il, une attitude un peu nouvelle. Désormais l'Allemagne, dit-elle ne cherchera plus à spéculer sur les divergences franco-anglaises, mais montrera que la politique française ne pourra plus être poursuivie indéfiniment, et proposera des négociations utiles :

« Nous nous garderons de mettre le doigt dans la fissure provoquée dans le bloc des puissances qui ont signé le traité de Versailles par la politique de la France, mais on peut être certain que la nécessité de continuer et de développer les relations économiques internationales sera finalement plus forte que l'entêtement de la France. » (*Neue Badische Landeszeitung*, 11-10).

La *Frankfurter Zeitung* sait de même qu'il ne peut exister de dissentiments profonds entre la France et l'Angleterre :

« Une entente amicale entre les deux pays est une sauvegarde bien plus efficace contre des dangers mutuels qu'une rivalité politique. C'est pourquoi la politique des dirigeants anglais et français tendra toujours vers un accord amical. » (13-10).

L'Allemagne commettrait donc une faute, continue l'auteur de cet article, en se donnant l'apparence de vouloir accroître ces dissentiments. Il vaut mieux adopter une autre tactique, plus habile :

« C'est par une entente à l'amiable et non par des intrigues que nous voulons atteindre le but, et nous saisirons avec reconnaissance toute main qui nous serait tendue, soit d'Angleterre, soit de France, et qui nous aiderait à parcourir notre chemin si pénible. » (13-10).

C'est qu'en effet, la situation de l'Allemagne est toujours déplorable, pire que celle de la France dont on a appris à Bruxelles :

« qu'elle a plus de charbon qu'elle n'en a besoin... que les territoires dévastés et les puits de mines pourraient être remis en service dans un assez bref délai... que sur le terrain financier elle pouvait envisager l'avenir avec espoir. » (*Hamburger Nachrichten*, 12-10).

« Le cabinet et le Reischrat ont publié, tant pour nos dettes que pour le budget, des chiffres qui ne signifient rien moins qu'une déclaration de banqueroute. » (*Freiheit*, 12-10).

Il faut donc une conférence à tout prix, mais pas une de celles où :

« le système des ultimata et des conditions imposées se substituerait comme à Spa aux négociations d'égal à égal. » (*Deutsche Allgemeine Zeitung*, 12-10).

En renonçant aux finasseries l'Allemagne n'entend en aucune façon abandonner ses droits. D'une note officieuse du gouvernement allemand il ressort que l'Allemagne se rallierait au principe d'une réunion préparatoire d'experts allemands, français et belges avant la Conférence des hommes d'Etat, mais qu'elle tient essentiellement à cette conférence qui lui fut promise à Spa, et que :

« Si la France s'oppose à cette manière de traiter, l'Allemagne se refusera à accepter toute décision qui serait prise, et elle se retranchera, pour se justifier, derrière les articles 233 et 234 du traité de Versailles, d'après lesquels la question des réparations doit être discutée, à partir de 1921, entre l'Allemagne et les puissances de l'Entente sur le pied d'égalité ».

Les journaux du 15 et du 16 qui reproduisent cette note, d'un ton à la fois conciliant et menaçant, lui donnent leur entière approbation, car il faut profiter de l'atmosphère nouvelle qui aurait été créée, à leur avis, par la Conférence de Bruxelles.

Jusqu'ici on trouve dans les journaux moins des appréciations sur les congrès socialistes (majoritaires à Cassel, indépendants à Halle) que des comptes rendus détaillés des séances.

Citons cependant ces deux passages qui mettent en lumière la préoccupation principale de l'un et l'autre parti :

« Nos camarades ont compris que la question de la participation au gouvernement est une question non de principe mais de tactique. Comment peut-on obtenir plus d'avantages positifs, par la participation ou par l'abstention ? » (*Vorwärts*, 10-10).

« Le fait capital est le suivant : quiconque admet les conditions de Moscou, quitte par là-même et doit chercher à entrer dans le parti communiste. » (*Freiheit*, 11-10).

En fait ce sont bien les questions qui ont été discutées et tranchées. Le parti socialiste majoritaire a décidé de ne pas rentrer, pour le moment du moins, dans la coalition gouvernementale. Le parti socialiste indépendant s'est scindé en deux : 237 voix se sont prononcées pour Moscou, et 137 contre. Que vont faire les tronçons ? Iront-ils, les uns rejoindre les communistes, les autres les majoritaires ? Ou bien constitueront-ils des partis autonomes ?

Ajoutons, pour terminer, que le traité de Versailles a été malmené par l'une et l'autre assemblée, et que chez les majoritaires le député Cohen a été hué pour avoir déclaré :

« Ou bien nous irons vers la France, ou bien nous ne cesserons jamais d'avoir la guerre en Europe. »

Sources et Documents

Une lettre inédite de M. Balfour sur la question de l'Adriatique

Au moment où de nouveaux pourparlers s'ouvrent entre l'Italie et la Yougo-Slavie pour négocier un arrangement a l'amiable sur l'Adriatique, nous croyons utile de publier la lettre inédite que M. Balfour, alors Ministre des Affaires Etrangères de Grande-Bretagne, adressait à ce sujet au marquis Impériali, ambassadeur d'Italie, le 3 Avril 1919, et qui n'a rien perdu de son actualité :

British Delegation

Paris, le 3 avril 1919.

Mon cher Ambassadeur,

Notre conversation de dimanche dernier m'a laissé dans l'esprit une impression que je définirai presque comme douloureuse ; et cela d'autant plus que je vous connais comme un ami très dévoué de l'Angleterre qui partage avec moi complètement le désir de voir nos deux pays portés à être rapprochés toujours plus par les liens d'une considération mutuelle.

Ce que vous m'avez dit peut être résumé, en substance, de la manière suivante : Vous étiez arrivé de Londres depuis quelques heures seulement que déjà vous vous trouviez plongé dans une atmosphère complètement nouvelle de méfiance internationale. Vous fûtes assailli, à ce qu'il paraît, dans des milieux qui auraient dû être bien renseignés par des questions comme celle-ci : « Pourquoi l'Angleterre est-elle soudainement devenue hostile envers l'Italie ? » Des personnes qui affirmaient être dans les secrets d'une autre chancellerie vous demandaient ironiquement « Que pensez-vous maintenant de vos amis anglais ? » Un journaliste américain vous aurait informé que c'était l'Angleterre, et non l'Amérique, qui était le vrai obstacle à l'accomplissement des aspirations italiennes. Un citoyen important de Fiume se serait écrié que jusqu'à présent l'Angleterre avait été toujours l'objet de son admiration affectionnée, mais que son attitude présente soulevait en lui une émotion faite d'étonnement profond et de désespoir !

Vous avez pris au sérieux ces choses et vous aviez raison. Il n'y a pas de doute qu'une capitale où siège une Conférence mondiale doit devenir une pépinière de potins et de mesquines intrigues. Il est certain qu'il ne faudrait pas attacher une importance trop grande au courant incessant des « on dit » diplomatiques, qui sont presque toujours faux et quelquefois même tendancieux. Mais les faits que vous avez bien voulu me faire connaître sont d'un autre ordre d'intérêt, et méritent, je pense, notre plus attentive considération.

Il y a deux ou trois points surtout qui sont fixés sous ce rapport dans mon esprit :

I. — Les problèmes de la nouvelle frontière italienne n'ont jusqu'à présent été pris en considération d'aucune manière par la Conférence ; aucune commission interalliée n'a été désignée pour les examiner. Pour cela, il y sans doute de bonnes raisons ; mais parmi les conséquences inévitables de ce fait, il y a celui que certains membres de la Conférence sont imparfaitement au courant des faits essentiels.

II. — Quel qu'ait pu être l'état de la question entre les Italiens et les autres Alliés, il n'y a pas eu jusqu'alors de discussion confidentielle à ce sujet entre les Italiens et les Anglais. Parlant pour moi-même, je n'ai jamais été désireux de prendre l'initiative d'une telle discussion : ceci, parce que la situation est fort délicate, et qu'il appartient aux Italiens de commencer. Nous ne sommes pas dans la même position que les Américains ou les Japonais. Nous ne pouvons pas aborder la question librement et sans entraves. Nous sommes liés par le pacte de Londres, et nous avons déjà signé l'abandon de notre complète liberté d'action.

A première vue, la situation ainsi créée apparaît au moins comme simple. Le pacte de Londres fixait certaines frontières que l'Italie désirait atteindre, et que nous lui promîmes de l'aider à obtenir. Les frontières pourront être bonnes ou mauvaises pour l'Italie, justes ou injustes envers les voisins de l'Italie. Mais si l'Italie malgré tout ce qui s'est passé depuis 1915, désire toujours les obtenir, nous sommes engagés par le traité à la soutenir.

J'apprends cependant, bien que d'une façon non formelle et officieuse, que les hommes d'Etat italiens se rendent parfaitement compte des immenses changements de la situation européenne par suite de l'effondrement autrichien, de l'union de la Serbie avec les autres slaves du sud, de l'entrée de l'Amérique dans la guerre, et enfin du courant de plus en plus fort de l'opinion publique en vue de faire coïncider, autant que possible, les frontières politiques avec les frontières ethnographiques. Pour ces raisons et pour d'autres encore, ils désirent (si je suis bien informé) modifier les dispositions territoriales contenues dans le pacte de Londres ; et, en particulier obtenir Fiume et abandonner une partie importante de la côte dalmate.

Quelle est donc, dans l'esprit italien, la position actuelle de la France et de l'Angleterre vis-à-vis du Pacte ? Sommes-nous libres d'aborder le sujet avec une largeur de vues comme celle des Américains et des Japonais ? ou sommes-nous toujours liés par les clauses du traité ? Si nous sommes liés, je ne vois pas que nous ayons un rôle à jouer à la conférence, sauf celui d'appuyer les demandes italiennes. Mais si le Gouvernement italien, en raison du développement des événements, a en partie changé son point de vue, est-ce que ce changement ne modifierait pas à son tour l'attitude que la France et l'Angleterre seraient autrement contraintes de maintenir ?

III. — Ceci m'amène à considérer cette partie de notre conversation dans laquelle vous me parlâtes de Fiume et de l'attitude qu'était supposé devoir prendre le gouvernement britannique sur cette question si débattue. Je ne me propose pas d'entrer dans les détails de la controverse. Je suis, en effet, peu qualifié pour le faire jusqu'à ce que la question ait été examinée par une Commission impartiale. Mais je dois faire quelques observations d'un caractère général.

Je dois en premier lieu exprimer mon profond regret que l'on puisse penser que les Anglais sont animés, à propos de cette question ou de telle autre, d'un sentiment d'hostilité ou même d'indifférence envers les intérêts italiens. Cela, j'en suis bien sûr, n'a jamais été, à aucun moment votre propre pensée : mais j'ai cru comprendre, en vous causant, que c'est un point de vue qui a été exprimé souvent dans les milieux politiques, tant à Rome qu'à Paris, et qu'il a même trouvé son expression, plus ou moins discrète, dans certains journaux italiens.

Quelle justification possible peut-il exister pour de semblables insinuations ? Si entre nos deux pays, il y avait quelque opposition concevable d'intérêts matériels ou d'ambitions politiques, si l'on pouvait trouver certaines raisons traditionnelles d'une jalousie ou d'une mauvaise volonté réciproques, il n'y a pas de doute qu'une masse d'intrigants seraient prêts à tirer profit d'un malheur si favorable à leurs plans. Mais le plus ingénieux des intrigants ne pourra rien trouver ni dans le passé, ni dans le présent qui serve son but. Que peut importer aux intérêts purement britanniques que Fiume soit slave plutôt qu'italienne ou italienne plutôt que slave ? Non seulement, nous n'avons d'autre intérêt dans la question que celui du bien général de l'Europe et de la prospérité de nos amis, mais il est clair qu'aucun autre motif ne peut être, ni découvert ni inventé.

J'espère donc très sérieusement, mon cher Ambassadeur, qu'il nous sera permis à tous, de toucher à cette question épineuse sans préjugés. Quand vous m'énumériez, dans un langage puissant et éloquent, les torts causés à l'Italie par les Croates, depuis le jour de l'occupation autrichienne jusqu'au moment où la Croatie cessa d'être autrichienne, je sympathisais entièrement avec vos sentiments. Mais ne croyez-vous pas que quelque effort devrait être fait pour oublier ce passé fâcheux ? L'Italie et la Yougoslavie sont destinées à être voisines ; n'est-il pas possible qu'elles soient aussi amies ? Et n'est-ce pas l'intérêt manifeste de l'Italie que le nouvel Etat, qui ne poura jamais être son rival, soit son associé économique et politique ?

Ce sont là, peut-être des rêves. Mais l'Italie, et nous ses Alliés, qui avons combattu côte à côte avec elle pour la cause de la liberté, nous ne devons pas rendre impossible leur réalisation en adoptant dans le cas de la Yougoslavie des principes de délimitation des frontières que nous refusons d'appliquer ailleurs. Voilà tout ce que j'ai suggéré, tant publiquement qu'en entretien privé. Ne prenez pas, je vous en prie, cette suggestion comme hostile pour l'Italie.

Agréez, etc.

Signé : Arthur James BALFOUR.



RAPPORT GÉNÉRAL
de la Conférence financière internationale de Bruxelles

Le rapport que nous publions ci-dessous constitue le résumé officiel des travaux de la Conférence financière internationale de Bruxelles. Il présente un tableau d'ensemble de la situation économique et financière du monde, telle qu'elle résulte des exposés faits par les délégués des 39 pays représentés, et il donne la synthèse des recommandations de la Conférence.

Il nous a paru utile d'enregistrer ici cet acte final de la première tentative faite par la Société des Nations en vue d'aboutir à la restauration du monde.

EXPOSÉ DE LA SITUATION

Quelques-uns des malaises financiers dont souffre le monde sont communs à toutes les nations, mais la gravité du mal et ses effets sur l'organisme politique ont infiniment varié, selon qu'une nation a été plus ou moins touchée par les maux de la guerre. C'est pourquoi, afin d'avoir un tableau complet et exact de la situation, la Conférence a d'abord consacré ses séances à des exposés de la situation financière de chacun des 39 pays représentés. Ces rapports constituent le volume III du présent compte rendu.

Certains des pays belligérants d'Europe, tels que l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, la Bulgarie, la France, la Grèce, l'Italie et le Portugal, incapables de couvrir leurs dépenses de guerre par leurs recettes nationales ordinaires, voient leur bilan démesurément alourdi par leurs dettes intérieures et extérieures, la dette extérieure restant, pour l'Allemagne, encore indéterminée.

Converti en dollars au pair, le total de la dette intérieure des belligérants européens se monte à environ $ 155 milliards, tandis qu'il n'était que de $ 17 milliards en 1913. Même si l'on tient compte dans une très large mesure, de la dépréciation de l'argent, la dette intérieure représente une somme énorme par rapport au total du revenu national des pays belligérants. La dette extérieure, qui comprend environ 11 milliards de dollars dus aux Etats-Unis et environ 1.750.000 livres sterling dues à la Grande-Bretagne, pose un problème financier beaucoup plus difficile encore, parce que dans presque tous les cas, elle est payable en une monnaie qui est moins dépréciée que celle du pays intéressé.

Les dépenses des pays belligérants ont augmenté dans des proportions qui varient entre 500 et 1.500 %, ces chiffres représentant de 20 à 40 % du total du revenu national. Le pourcentage le plus élevé est celui de la France qui comprend dans son budget une très forte somme pour la restauration de ses provinces dévastées.

Tous les pays ont fait de grands efforts pour rétablir l'équilibre de leurs finances par la création de nouveaux impôts, principalement d'impôts directs. A l'heure actuelle, les revenus ordinaires sont, dans la plupart des cas, égaux ou peu inférieurs aux dépenses ordinaires. Cependant, sauf en ce qui concerne la Grande-Bretagne, il y a encore un très grand écart entre le revenu global et les dépenses.

Tous ces pays ont perdu une très grande proportion de l'encaisse or d'avant guerre et ont considérablement augmenté l'émission de leur papier monnaie. Cette inflation qui a été réduite en Grande-Bretagne et arrêtée en France, continue encore dans d'autres pays. Sauf dans le cas de l'Allemagne et de ses Alliés, dont les importations ont été empêchées par le blocus, tous ces pays ont eu pendant la durée de la guerre, un excédent énorme d'importations sur leurs exportations. Cet excédent s'est encore accru après l'armistice dans quelques cas, mais se trouve maintenant en voie de diminution. On peut constater, d'une manière générale, une augmentation sensible des exportations.

Pendant la guerre, les changes de ces pays ne reflétaient pas leur situation économique réelle, par suite des mesures artificielles prises, dans la plupart des cas, pour les stabiliser. Lorque ces mesures furent abolies en 1919, les changes baissèrent rapidement, cette baisse continua pendant 12 mois. Depuis le printemps de l'année courante, des fluctuations appréciables se sont produites avec une tendance à l'amélioration dans l'ensemble.

Certains Etats sont nés de la guerre : d'autres ont vu leur territoire profondément modifié : l'Autriche, l'Esthonie, la Finlande, la Hongrie, la Lettonie, la Lithuanie, la Pologne, la Roumanie, la Serbie, la Tchéco-Slovaquie. Pour aucun de ces pays, sauf la Finlande, le passé ne fournit de base précise de comparaison.

A la suite de la guerre, tous ces pays se sont trouvés en possession d'une monnaie extrêmement dépréciée. Quelques-uns ont encore à chercher leur système fiscal.

Les dépenses énormes qu'entraînent l'octroi de secours alimentaires, les armements et, dans certains cas, la guerre elle-même, opposent actuellement à l'équilibre du budget des difficultés presque insurmontables. Aussi, dans plusieurs pays, les émissions de papier monnaie restent encore un des principaux recours habituels de la Trésorerie.

D'autre part, pour ceux de ces pays où l'agriculture constitue la principale richesse, une seule bonne récolte, grâce à la valeur que lui donneraient les prix actuels, suffirait à améliorer leur position financière. La situation de l'Autriche, dont la vie économique a été plus profondément atteinte, est particulièrement difficile.

L'état des pays d'Europe qui sont restés neutres pendant la guerre, c'est-à-dire le Danemark, l'Espagne, la Hollande, le Luxembourg, la Norvège, la Suède et la Suisse, est essentiellement différent, mais les difficultés financières sont également sérieuses.

Dans certains cas, de lourdes dépenses ont été engagées par ces pays comme conséquence directe de la guerre ; elles ont eu pour résultat d'accroître considérablement leur dette intérieure. Mais, le plus sou-

vent, les difficultés budgétaires sont dues à l'augmentation des dépenses d'État causées par l'élévation des prix et par l'octroi de subsides destinés à en atténuer les effets pour l'ensemble de la situation. Le plus souvent, des augmentations d'impôts ont pu couvrir ces dépenses. Mais en Hollande, en Suisse et en Espagne, les déficits sont considérables et rendent difficile, pour ces deux dernières nations, la réalisation d'un équilibre budgétaire.

Des difficultés particulières atteignent la situation commerciale de ces pays. Leur balance commerciale avait, pendant la guerre, bénéficié de la nécessité où se trouvaient les belligérants d'acheter leurs produits tandis que leurs propres importations étaient arrêtées. Une accumulation d'or en est résultée, déterminant une inflation monétaire et une hausse des prix presque aussi grave que celle qui, pour des raisons différentes, s'est produite chez les belligérants. La guerre finie, ces conditions se sont profondément modifiées : la reconstitution des stocks a nécessité un accroissement des importations, tandis que la différence des changes ralentissait leurs exportations. Ainsi les causes favorables de leur situation sont-elles arrivées à leur créer aujourd'hui de réels embarras.

Les pays situés hors de l'Europe jouissent dans l'ensemble, d'une situation économique très favorable. Réserve faite de l'état spécial de certains de ces pays et en particulier de la Chine, on peut dire qu'ils ont tiré profit de la facilité qu'ils avaient d'écouler leurs produits en Europe. Leur balance commerciale est devenue très favorable et leurs changes font prime sur ceux de l'Europe. Beaucoup d'entre eux ont pu rembourser une grande part de leur dette extérieure et, à leurs créanciers d'autrefois, ils ont consenti des prêts importants. C'est particulièrement le cas des Etats-Unis, envers qui la plupart des pays d'Europe se trouvent lourdement endettés. Aussi, de même que chez les neutres d'Europe, l'accumulation d'or qu'ils ont réalisée a provoqué une hausse des prix ? Le maintien de leurs exportations au niveau précédent est devenu difficile. Leur avenir économique est donc étroitement lié au rétablissement de la capacité d'achat de leurs clients européens. Il faut reconnaître d'ailleurs, que plusieurs de ces pays, dans le Nouveau Monde principalement, éprouvent encore de grands besoins de capitaux pour leur développement normal auquel la pénurie générale risque d'apporter une entrave sérieuse.

Mais quelles que soient les différences de situations, la désorganisation créée par la guerre impose à toutes les nations du monde des caractéristiques communes. Le pouvoir d'achat de leur monnaie nationale a diminué. Le coût de la vie, exprimé en ces monnaies, a augmenté.

Dans les pays même où la base or de la circulation a subsisté, le pouvoir d'achat de la monnaie a décru; car la valeur de l'or lui-même, exprimée par le prix des marchandises, a diminué de moitié environ. Partout, le commerce extérieur a été entravé, désorganisé et dévié de ses directions anciennes. L'impossibilité pour l'Europe d'exporter pendant la guerre a forcé les acheteurs d'autrefois à chercher ailleurs les produits dont ils avaient besoin, à orienter la production vers des buts nouveaux. En même temps, les besoins d'importation de l'Europe ont entraîné la vente des titres étrangers qu'elle avait acquis, réduisant ainsi ses disponibilités pour ses besoins présents. L'instabilité et la dépréciation des changes résultant de ces causes multiples, ont paralysé à la fois vendeurs et acheteurs. Les pays dont les changes sont défavorables, ont éprouvé des difficultés à se procurer des matières premières ; quant aux pays exportateurs, les changes favorables eux-mêmes ont créé des obstacles à la vente de leurs produits.

La moitié du monde produit moins qu'elle ne consomme; les exportations sont insuffisantes pour payer les importations. Des crédits seuls peuvent combler la lacune. La cause même qui les fait nécessaires les rend difficiles.

LES REMÈDES A LA SITUATION FINANCIÈRE SONT LIMITÉS

Tel est le bref résumé de la situation économique et financière du monde, qui fut présenté à la Conférence dans les exposés des 39 pays représentés.

Les membres de la Conférence ont bien compris que les pouvoirs dont ils disposaient et leur compétence personnelle limitaient leurs travaux au domaine financier et qu'ils ne pouvaient traiter qu'une partie du problème à résoudre par les Gouvernements et les peuples du mo

Les finances ne sont, après tout, qu'un aspect de la vie économique, un rouage seulement, quoiqu'un rouage essentiel de son mécanisme. La richesse du monde consiste dans les produits du travail de l'homme. La prospérité humaine peut être seulement accrue par un accroissement de la production. Créer des conditions favorables à la production, telle est la limite de l'action des Gouvernements ou de tout autre organisme. Nous devons reconnaître que les plus importantes de ces conditions se trouvent en dehors du domaine de la finance.

La paix est le premier besoin du monde. Sa restauration, la fin des guerres qui sont encore engagées, la certitude de son maintien dans l'avenir, telle est la première condition que la Conférence reconnaît pour le rétablissement d'un état de vie et de travail.

La Conférence ose espérer que cela n'est point une aspiration vaine. Pour la première fois depuis 1914, les représentants des belligérants et des neutres se sont réunis et ont délibéré en commun ; tel est l'heureux présage d'avenir que la Conférence est fière de constater. Elle espère qu'elle inaugure ainsi une ère nouvelle de coopération et de bonne volonté qui assurera le maintien de la civilisation.

A côté du rétablissement de la paix internationale, l'apaisement à l'intérieur de chaque pays des troubles sociaux, le désir et la volonté de travailler sont également nécessaires. Cependant, pour développer la production, un système financier s'impose qui permette de faciliter les échanges et la distribution équitable des produits entre les peuples. C'est là le problème spécial que la Conférence a considéré.

RECOMMANDATIONS DE LA CONFÉRENCE

La Conférence a divisé l'étude de ces problèmes en quatre parties et a constitué des Commissions spéciales auxquelles elle a confié la tâche de procéder à un examen détaillé et de préparer des recommandations relatives aux finances publiques, à la circulation monétaire et aux changes, au commerce international et aux crédits.

Les recommandations de ces Commissions, qui ont été unanimement aprouvées par la Conférence, sont données *in extenso* à la fin du présent rapport; elles doivent être examinées dans leur ensemble en tenant compte des arguments sur lesquels elles se fondent. Toutefois, les grandes lignes des recommandations de la Conférence et des Commissions peuvent être exposées comme suit :

CONSIDÉRATIONS FINANCIÈRES GÉNÉRALES

La première mesure doit être d'amener l'opinion publique de tous les pays à se rendre compte de l'état exact de la situation. Il faut la convaincre, en particulier, de la nécessité de rétablir des finances saines si l'on veut réaliser la large politique de réformes sociales que le monde réclame.

Presque tous les Gouvernements sont, à l'heure actuelle, sollicités d'engager de nouvelles dépenses qui, pour la plupart, constituent de simples palliatifs et qui, en définitive, accroissent les maux mêmes auxquels elles sont destinées à remédier.

Tout pays qui accepterait dans ses finances le principe du déficit budgétaire s'engagerait sur la pente dangereuse qui mène droit à la ruine. Pour échapper à ce danger, aucun sacrifice n'est trop lourd.

L'examen de la situation exposée par chacun des Etats représentés à la Conférence a permis à celle-ci de constater qu'une moyenne de 20 % environ des dépenses nationales est encore consacrée aux armements et à la préparation de la guerre.

La Conférence affirme avec force que le monde ne peut pas continuer à supporter des charges semblables. C'est seulement par une politique de collaboration franche et entière que les nations peuvent espérer retrouver leur ancienne prospérité. Cette restauration exige l'emploi par tous les pays, de toutes leurs richesses nationales à des dépenses strictement productives.

En conséquence, la Conférence exprime le vœu formel que le Conseil de la Société des Nations confère au plus tôt avec les différents Gouvernements intéressés en vue d'obtenir leur agrément à une réduction générale de la charge écrasante que les armements, dans leur état actuel, font peser sur les populations appauvries du monde, engloutissant leurs ressources et mettant en péril leur restauration après les ravages de la guerre

La Conférence espère que l'Assemblée de la Société des Nations qui doit prochainement se réunir, prendra des mesures énergiques afin d'atteindre ce résultat.

Il est aussi de la plus haute importance que les Gouvernements renoncent, dans le plus bref délai possible, à toutes les mesures contraires aux lois économiques et d'un effet purement artificiel, qui masquent à la population la véritable situation économique d'un pays.

Pour permettre, toutefois, aux Gouvernements d'appliquer ces principes de saine finance, toutes les classes de la Nation doivent apporter leur collaboration. L'industrie doit être organisée de façon à favoriser le rendement maximum à la fois du capital et du travail ; c'est de cette façon seulement que sera rendu possible l'établissement de ces conditions d'existence que chaque nation considère comme un devoir d'assurer aux peuples.

D'autre part, toutes les classes, les classes riches en particulier, doivent être préparées à accepter volontairement les charges nécessaires, pour sortir de la situation actuelle.

Pour combler le gouffre qui, pendant quelques années, séparera forcément la demande et les disponibilités, il est du devoir patriotique de tout citoyen de pratiquer la plus stricte économie et de contribuer de toute son énergie à accroître le bien-être collectif. L'effort individuel est la base nécessaire des mesures fiscales indispensables à la restauration des finances publiques.

La Conférence s'associe complètement à la déclaration faite par le Conseil Suprême le 8 mars dernier que « une pleine et entière coopération amicale doit « être rétablie immédiatement et qu'un échange illi- « mité des marchandises doit être organisé entre les « Etats créés ou agrandis par suite de la guerre, de « telle sorte que l'unité essentielle de la vie économi- « que européenne ne soit pas compromise par la création de barrières économiques artificielles. »

Tous les pays doivent s'efforcer de rétablir graduellement la liberté du commerce telle qu'elle existait avant la guerre et de supprimer en particulier les obstacles du commerce extérieur, tels que les restrictions artificielles et des discriminations de prix.

RECETTES ET DÉPENSES

Lorsqu'il est impossible de ramener les dépenses dans les limites où elles peuvent être couvertes par les recettes ordinaires, le déficit doit être comblé par l'impôt. L'augmentation des impôts devra être poursuivie sans faiblesses jusqu'à ce que les recettes de l'Etat suffisent au moins à couvrir la totalité des dépenses annuelles ordinaires.

Les avantages respectifs des différents moyens destinés à accroître les recettes budgétaires (impôt direct ou indirect, prélèvement sur le capital employé à amortir la dette publique) dépendent des conditions économiques particulières à chaque pays et il appartient à chacun d'eux d'établir le système le mieux adapté à son économie propre.

Des emprunts futurs, destinés à faire face aux besoins urgents devront être prélevés sur les économies réelles du public. Mais, les économies de nombreuses années à venir, ont été engagées pour constituer les crédits créés pendant la guerre.

La première mesure à prendre en vue de se procurer des fonds nouveaux devra donc consister à consolider les dettes flottantes qui pèsent sur les marchés.

ARRET DE L'INFLATION

Il est de la plus haute importance de mettre un terme à l'extension de l'inflation.

Il faut que l'on comprenne bien que l'extension artificielle et sans frein de la circulation monétaire n'ajoute et ne peut rien ajouter au pouvoir d'achat total existant réellement dans un pays. Cette extension ne peut que réduire le pouvoir d'achat effectif de chaque unité monétaire. Recourir à l'inflation, c'est, en réalité, adopter une méthode de perception aussi contraire aux lois économiques que maladroite. L'inflation a eu pour effet d'augmenter la hausse générale des prix : pour se procurer les marchandises ou les services qui constituent ses besoins habituels, tout individu doit employer une quantité d'autant plus élevée de monnaie que celle-ci est plus dépréciée. Partout où l'augmentation de la circulation a été obtenue au moyen d'une nouvelle inflation (c'est-à-dire par l'impression de nouveaux billets ou par la création de crédits nouveaux) on a vu s'établir un cercle vicieux : la hausse constante des prix et des salaires entraînant sans cesse un accroissement de l'inflation. Il en résulte un déséquilibre dans toutes les affaires, une dislocation du marché des changes, une augmentation progressive du coût de la vie et des malaises inévitables dans le monde du travail.

Il est extrêmement désirable que les pays qui se sont écartés du régime de l'étalon or effectif y reviennent.

Il est impossible de dire quand et comment toutes les vieilles nations pourront reconstituer le régime monétaire d'avant-guerre ou combien de temps il faudra aux nouveaux pays pour instituer l'étalon or. Mais, de l'avis de la Conférence, il serait vain pour un gouvernement d'essayer de fixer un rapport légal entre la valeur actuelle des monnaies fiduciaires et leur valeur monnaie or, car étant données les circonstances présentes, dans le plus grand nombre de pays, ce rapport ne pourrait être maintenu et, pour les autres, toute fixation serait superflue.

Le retour à un étalon or effectif par tout moyen autre que la dévalorisation ou l'institution d'un étalon or doit, suivant les cas, être précédé de la déflation. Cette déflation, au cas où elle pourrait être entreprise, devrait l'être progressivement et avec la plus grande prudence, sinon l'on aurait à redouter les résultats désastreux de la perturbation qui ne manquerait pas de s'ensuivre dans le commerce et le crédit.

La Conférence ne recommande aucun essai de stabilisation de la valeur de l'or. Elle doute sérieusement qu'une tentative de ce genre puisse réussir. Elle ne croit ni à l'utilité d'une monnaie internationale, ni à celle d'une unité internationale de compte, aucun de ces moyens ne pouvant supprimer les difficultés dont souffre à l'heure actuelle le marché des changes.

BANQUES CENTRALES D'ÉMISSION

La Conférence est d'avis que, dans les pays où il n'existe pas de banques centrales d'émission, il devrait en être créé une. Un contrôle d'ordre international sur la Banque pourrait être nécessaire dans le cas où des capitaux étrangers auraient participé à la constitution de la banque d'émission.

Tout contrôle artificiel des opérations de change en vue de limiter les fluctuations des changes est non seulement illusoire, mais nuisible. Le seul résultat auquel aboutissent parfois les mesures de contrôle qui ont été prises est de fausser le marché, d'éliminer les correctifs naturels qui tendent à atténuer les fluctuations, de contrarier les opérations à terme grâce auxquelles les industriels peuvent ne pas comprendre, en établissant leurs prix, la marge destinée à se couvrir des risques du change, de contribuer, en un mot, à la hausse des prix.

CRÉDITS EXTÉRIEURS

La Conférence reconnaît qu'une amélioration générale de la situation exige de longs délais et que, dans les circonstances présentes, il n'est pas possible à certains pays de restaurer leur activité économique sans une assistance extérieure. Cette assistance leur est nécessaire pour un temps qui excède le terme ordinaire des opérations commerciales. Cependant, seuls pourront obtenir cette assistance les pays qui pratiqueront à l'égard de leurs voisins une politique d'entr'aide mutuelle, ceux qui s'efforceront d'instituer à l'intérieur de leurs propres frontières une collaboration sincère entre tous les groupes de citoyens et chercheront à assurer au travail et à l'économie les conditions indispensables à leur rendement maximum.

La Conférence ne croit pas qu'en dehors des décisions particulières qui peuvent être dictées par des intérêts nationaux ou inspirées par un sentiment humanitaire, les crédits doivent être accordés directement par les Gouvernements.

INSTITUTION D'UN NOUVEL ORGANISME DE CRÉDIT

La Conférence fait les recommandations suivantes :

Un organisme international sera formé et mis à la disposition des Etats qui désireraient recourir au crédit pour assurer le paiement de leurs importations essentielles. Ces Etats feraient connaître les garanties qu'ils veulent affecter à la sécurité du crédit et s'entendraient avec l'organisme international sur les conditions dans lesquelles les garanties devraient être gérées. Les bons créés sous ces garanties serviraient de collatéraux à des crédits destinés à couvrir les prix des marchandises. La Conférence recommande, à l'unanimité, un plan dont les détails sont spécifiés

dans l'annexe au présent rapport ; elle estime qu'un Comité de financiers et d'hommes d'affaires devrait être immédiatement nommé par le Conseil de la Société des Nations, en vue d'élaborer les mesures d'exécution.

ASSURANCE DES CRÉDITS D'EXPORTATION

L'extension sur des bases internationales du système d'assurance des crédits d'exportation serait précieuse dans bien des cas, parce qu'elle faciliterait le commerce avec les pays où l'instabilité de la situation politique et sociale crée fréquemment un manque de confiance. La Conférence considère cette proposition comme digne d'être retenue et de faire l'objet avec le concours d'experts en la matière, d'une étude approfondie.

CRÉDITS DE « FINITION »

L'attention de la Conférence a été attirée sur les crédits dits de « finition », c'est-à-dire ceux sous le régime desquels la matière première au cours de ses transformations successives ne cesse pas de servir de nantissement aux crédits accordés soit par l'exportateur, soit par un banquier ; le produit de la vente de l'article fabriqué devant servir en premier lieu au remboursement du crédit.

Il est recommandé au Conseil de la Société des Nations d'attirer sur cette question l'attention des divers Gouvernements et de charger un Comité composé de juristes et d'hommes d'affaires de proposer les mesures législatives propres à atteindre le but poursuivi dans chacun des pays intéressés.

Indépendamment des divers projets susvisés, la Conférence estime que la Société des Nations pourrait utilement exercer son action en vue de promouvoir certaines réformes et de rassembler la documentation destinée à faciliter les opérations de crédit.

Dans cet ordre d'idées, la Conférence croit devoir signaler l'intérêt qu'il y aurait à réaliser des progrès, dans les domaines suivants :

PROPOSITIONS DIVERSES

Unification des diverses législations sur les lettres de change et les connaissements.

Réciprocité dans les conditions faites aux succursales des banques étrangères établies dans les différents pays.

Publication de renseignements financiers clairs et comparables entre eux.

Examen des revendications des porteurs de valeurs dont les coupons sont actuellement impayés.

Entente internationale au sujet des titres perdus, volés ou détruits.

Création d'une Chambre internationale des compensations.

Recherche d'un accord international susceptible, tout en assurant l'acquittement exact de la part des charges que tout contribuable doit supporter, d'éviter les superpositions des taxes qui actuellement font obstacle aux placements internationaux.

Ces recommandations impliquent, de la part des différents Gouvernements, une action interne et une coopération internationale. En ce qui concerne les mesures internes, adoptées dans chaque pays, les gouvernements sont et doivent rester responsables. Toutefois la Conférence s'est permis de leur soumettre respectueusement son opinion, en un certain nombre de questions.

Par ailleurs, la Conférence est unanime à croire que l'action nationale n'est pas suffisante par elle-même. La coopération internationale, dont la Conférence est la première manifestation tangible, doit se continuer et se développer. Il appartient à la Société des Nations de prendre les initiatives nécessaires pour parvenir à ce résultat. Les propositions concrètes qui ont été présentées, telles que le projet de création d'un organisme international de crédit, ne sont que des exemples de cette coopération et d'autres mesures doivent être élaborées plus en détail. Le travail de la Conférence actuelle n'a été qu'un commencement ; les conclusions auxquelles elle est parvenue doivent être suivies, tant par une étude systématique des progrès réalisés dans la solution des difficultés actuelles que par l'établissement de nouveaux projets. Pour assurer cette action continue dont chaque Commission, dans son domaine propre, a reconnu l'utilité, un organisme permanent sera nécessaire; il paraît en outre très désirable d'envisager une nouvelle réunion de la Conférence à une date ultérieure.

A ce propos, ainsi qu'il a été dit au début de ce rapport, le programme de la présente Conférence a été limité par le Conseil de la Société des Nations.

La Conférence n'a eu, à aucun moment le désir d'outrepasser les limites que le Conseil de la Société des Nations avait mises à ses délibérations. Elle se croit toutefois autorisée à s'associer à l'espoir, exprimé par M. Bourgeois dans son rapport du 5 avril dernier au Conseil, de voir bientôt dissiper l'incertitude économique dans laquelle se trouvent les pays qui doivent, soit recevoir, soit payer des indemnités de réparations, le règlement de ces questions étant indispensable tant au relèvement des Etats, auxquels incombe la charge des réparations, qu'à cette reconstitution des pays dévastés par la guerre, qui est d'une importance capitale pour le rétablissement de l'équilibre économique en Europe.

CARACTÈRE UNANIME DES PRÉSENTES RECOMMANDATIONS

Certaines des présentes recommandations peuvent avoir l'apparence de vérités élémentaires plutôt que de contributions originales au problème financier du monde. Leur adoption impliquerait cependant un changement fondamental dans la politique de la plupart des pays d'Europe. Il peut, par exemple, sembler presque superflu d'affirmer qu'il est essentiel que les Gouvernements doivent équilibrer, par des recettes normales, leurs dépenses ordinaires et que, dans le cas contraire, l'inflation et le renchérissement de la vie sont inévitables. Dans la plupart des pays représentés à la Conférence, spécialement dans presque tous les pays européens, les budgets aujourd'hui ne sont pas en équilibre. Aussi, les recommandations de la Conférence peuvent-elles, dans des circonstances aussi graves, par leur unanimité, prétendre à une autorité particulière.

Nommés par les Gouvernements de 39 pays représentant environ 75 % de la population du monde, les membres de la Conférence sont arrivés à un accord général sur les principaux problèmes financiers du monde. Par des résolutions unanimes, ils ont indiqué les mesures les plus importantes et les plus indispensables à sa reconstitution.

La Conférence peut espérer que son œuvre n'aura pas été vaine. Elle a été une assemblée unique dans l'histoire du monde. Au fur et à mesure que la Conférence et les Commissions avançaient dans leurs travaux, un esprit d'étroite coopération s'est affirmé. Les différences et les divergences de vue se sont atténuées. Tous les membres de cette Assemblée ont, en effet, compris que les difficultés particulières qui les préoccupaient étaient les éléments d'un problème commun et qu'elles ne pourraient être résolues que par une aide mutuelle.

La Conférence ose penser qu'elle a répondu à l'appel de la Société des Nations et que, sous sa direction, l'œuvre entreprise sera poursuivie.

Dernières Publications

La Politique Étrangère

L'Ébranlement du Monde Jaune

(*Revue de Paris*, 15 Octobre)

Actuellement, on constate les signes avant-coureurs d'un mouvement d'une portée incalculable, gros de conséquences heureuses et de dangers aussi. L'Asie paraît se mettre en marche vers nous.

La guerre est l'une des causes essentielles de ce mouvement. Le Japon a joué un rôle tel qu'il a tenu, dans les conseils occidentaux, une place de grande nation. Au contact des Européens, les Jaunes ont acquis l'idée d'égalité des races comme celle du droit des peuples. L'Asie n'est pas réfractaire au mouvement bolcheviste, qui peut prendre là-bas un développement inouï.

Les Asiatiques qui reconnaissent notre supériorité au point de vue scientifique demandent à venir dans nos écoles. La Chine, qui reste la principale puissance d'Extrême-Orient, marque une sympathie très vive pour la France. Reste à nous de savoir utiliser ces bonnes dispositions, car à notre époque, on ne peut songer à exercer qu'une influence intellectuelle et morale, librement acceptée.

Guerres militaires et guerres civiles. Méditations

par MARIE BONAPARTE

(*Flammarion*, éditeur)

Au lendemain de la guerre, alors que beaucoup n'osent scruter les sentiments qui les ont agités durant les heures tragiques, ou ne peuvent sans vertige envisager les abîmes ouverts sous les pas de l'humanité, la princesse Marie Bonaparte publie un volume de méditations qui retrace les phases spirituelles et intellectuelles qu'elle a traversées.

Ces notes qui paraissent avoir été prises au jour le jour, sont écrites dans un style haché, précipité. L'auteur retient les événements, mais sans les commenter. Définitions, affirmations se succèdent sans être liées par des développements judicieux. Certaines déclarations soulèveraient de sérieuses objections et quelques-unes ont été réfutées par les événements. Du livre se dégage le respect de la vie. Mais il n'est pas certain que « la Vie ne demande pas aux vivants de comprendre le sens de son courant, mais de s'y laisser entraîner », que les peuples agissent sans méditer. Ils sont capables de réflexions, d'effort et de volonté, ils ne sont pas les esclaves de leur propre vie, ils peuvent lui commander.

« Cette vie... malgré les douleurs, vaut d'être vécue avec foi et courage... Nous ne vivons pas pour nous seuls, mais pour tous ceux qui suivront. » Cet appel que nous lance en concluant Mme Marie Bonaparte vaut de servir de principe directeur.

L'épreuve de la Pologne. — II. Le présent économique

par M. PERNOT

(*La Revue des Deux Mondes*, 15 Octobre)

Les Polonais ont entrepris résolument l'œuvre de reconstituer économiquement, socialement et politiquement les régions volontairement retenues par les anciens dominateurs dans une quasi-barbarie.

Avec l'aide de capitaux et de techniciens français, l'exploitation des mines de pétrole, de charbon, et maintes industries permettent un développement impossible jusqu'alors.

L'avenir économique de la Pologne reste subordonné à la valeur pratique du débouché de Dantzig. Malheureusement les articles du traité de paix laissaient le champ libre à diverses interprétations et des conflits n'ont pas manqué d'éclater entre Dantzigois et Polonais sous l'œil indifférent des représentants anglais.

Le système de contrôle adopté par le gouvernement n'est pas sans gêner l'expansion économique du pays, mais il permet de relever la valeur de la devise polonaise.

M. D.

Memento

REVUES :

Histoire. — Politique extérieure :

LA BATAILLE DE VARVOVIE ET LA POLOGNE, par H. Bidou (*La Revue de Paris*, 15 octobre). — GABRIELE D'ANNUNZIO DANS FIUME, par Marcel Boulanger (*La Revue de Paris*, 15 octobre). — UN PROGRAMME D'ACTION FRANCO-GRECQUE (Les Etudes franco-grecques, septembre). — Une ligne droite : ALEXANDRE MILLERAND, par G. Noblemaire (*La Revue hebdomadaire*, 9 octobre). — LA PAIX ORIENTALE, par B. George Gaulis (l'*Opinion*, 9 octobre). — UN DOCUMENT SECRET ALLEMAND SUR L'ADMINISTRATION DE LA BELGIQUE. — UN CONFLIT ENTRE VON BISSING ET HINDENBURG, par F. Passelecq (*Le Correspondant*, 10 octobre).

Questions Economiques et Sociales :

MÉTALLURGIE ET MÉCANIQUE, par Fernand Engerand (*Illustration économique et financière*, 9 octobre). — L'ESSOR COLONIAL AVANT ET PENDANT LA GUERRE (*Illustration économique et financière*, 9 octobre). — LES RELATIONS COMMERCIALES FRANCO-BELGES, par Charles Cabanon (*Exportateur français*, 14 octobre). — L'IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DU MAROC, par Louis Copin (*Nord et Est reconstitués*, octobre). — NOS RICHESSES D'ALGÉRIE : IL FAUT SAVOIR EN PROFITER, par Jean Mélia (*Œuvre économique*, septembre 1920). — L'INDUSTRIE DE LA BONNETERIE, par Marc Vignot (*Œuvre économique*, septembre 1920). — LES RESSOURCES ET L'AVENIR DU MAINE ET DE L'ANJOU, par Auguste Pawlowski (fin) (*La Force Française*, 8 octobre). — LA CRISE DE L'INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE, par Robert Doucet (*Le Monde Economique*, 9 octobre). — LA CRISE DE LA MÉTALLURGIE : UNE BAISSE DE LA FONTE ET DE L'ACIER, par A. Merrheim (*Information ouvrière et sociale*, 14 octobre).

Pages Littéraires :

LE CENTENAIRE DE FROMENTIN, par Albert Thibaudet (*Revue de Paris*, 15 octobre). — MAUPASSANT INÉDIT, autour d'« Une Vie », par Louis Barthou (*Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre). — POUR LE CENTENAIRE DE FROMENTIN. — LE PÈLERINAGE DE DOMINIQUE, par Edmond Pilon (*La Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre). — LA PENSÉE D'ALBERT SAMAIN, par René Rousseau (*Mercure de France*, 15 octobre). — DE L'ESPRIT CLASSIQUE ET DES ETATS-UNIS, par Bernard Fay (*Le Correspondant*, 10 octobre). — LE CARDINAL DE RETZ ET LA SOCIÉTÉ DÉVOTE DE SON TEMPS, par Henri Brémond (*Le Correspondant*, 10 octobre). — LE « TOUR D'ANGLETERRE », SOUS LA RESTAURATION, par Jules Bertaut (*Le Correspondant*, 10 octobre). — LE MYSTÈRE VIRGILIEN, par Ernest Raynaud (*La Revue critique des idées et des livres*, 10 octobre. — LES ÉTUDES DE FOLK-LORE EN FRANCE ET A L'ETRANGER, par Dom L. Gougaud (*Les Lettres*, 1er octobre). — LA QUERELLE DES FEMMES, par Jacques Boulanger (l'*Opinion*, 9 octobre). — L'ACTIVITÉ INTELLECTUELLE EN INDO-CHINE, par Henri Gourdon (*La Vie*, 15 octobre).

LIVRES :

Histoire. — Politique extérieure :

LE GÉNÉRAL GOURAUD. — DE FEZ A STRASBOURG, par Marcel Jay (*Payot*). — LA FRANCE AILÉE EN GUERRE, par Charles Lafon (*Charles-Lavauzelle*). — LA RÉVOLUTION RUSSE, PAR UN TÉMOIN, par Alex. Edallin (*Ed. de la Revue contemporaine*). — LA ROUMANIE NOUVELLE, par A. Muzet (*Roger*). — UNE VOIX SERBE, par le Dr Mitkovitch (*Payot*).

Problèmes Financiers :

COMMENT PAYER LES NOUVEAUX IMPOTS, par Jules Chaveneau (*Hachette*).

Littérature :

L'ILE D'AMOUR, par Pierre Barbeillon (*Maison Française d'art et d'édition*). — CLÉRAMBAULT : Histoire d'une conscience pendant la guerre, par Romain Rolland (*Ollendorf*). — TOUTE LA FLANDRE (II). — LES HÉROS. — LES VILLES A PIGNONS, par Emile Verhaeren (*Mercure de France*). — VERHAEREN EN HAINAUT, par André-M. de Poncheville (*Mercure de France*). — PÊCHEURS BRETONS, par Auguste Dupouy (*de Boccard*).

A travers Livres & Revues : En Italie (1)

LES LIVRES :

Guerre et après-guerre (2)

*Umberto Zanotti-Bianco et Andrea Caffi. — *La Pace di Versailles* (La paix de Versailles). — Notes et documents avec 20 cartes ethnographiques et politiques. Rome Ed. de *la Voce*, 18, Trinita de Monti.**

Ce livre qui ne semble pas avoir été influencé par Keynes aboutit aux mêmes conclusions : le traité de Versailles est en contradiction avec les principes énoncés par les Alliés durant la guerre, et de plus, il est inexécutable. C'est là une opinion générale en Italie. Les auteurs qui ne sont pas nationalistes, mais « bissolatiens », justifient cette opinion par une série d'études analytiques sur toutes les grandes questions évoquées devant le Conseil Suprême, du problème de la Sarre à celui du Sionisme, de la Pologne à la Transylvanie et à l'Egypte. Chaque problème est exposé dans ses données essentielles ; la solution de Versailles est ensuite indiquée et critiquée. Ce répertoire d'ensemble, soigneusement composé et illustré de cartes simples et claires, est précieux à consulter.

Giuseppe Prezzolini. — *Vittorio Veneto*. Rome, Ed. de *la Voce*.

Essayiste sincère et combatif, l'auteur n'a pas craint de s'attaquer à certains préjugés courants en Italie. Selon lui, Caporetto a été salutaire, parce que cette défaite a obligé l'Italie à se faire de la guerre une idée juste et précise. La victoire finale de Vittorio Veneto a été rendue possible après Caporetto par la propagande dans le pays, dans l'armée, et la politique favorable aux nationalités opprimées. Après Vittorio Veneto, la folie impérialiste s'est emparée du pays et on a abouti à une grave désillusion. « Si je voulais m'exprimer paradoxalement, je dirais que Caporetto a été une victoire et Vittorio Veneto une défaite. Sans paradoxe, on peut dire que Caporetto nous a fait du bien et Vittorio Veneto du mal ; que Caporetto nous a élevés, Vittorio Veneto abaissés, car on se grandit en résistant au malheur et en expiant ses propres fautes, on se diminue en s'enflant à l'aide de mensonges et en laissant renaître ses mauvais instincts parce qu'on a vaincu... La désillusion pour la réalisation incomplète du programme national doit être attribuée pour une bonne part aux dirigeants de l'Italie, politiciens et militaires, littérateurs et journalistes et à l'appui que leur a accordé l'opinion publique. »

Prezzolini détruit la légende de la victoire militaire de Vittorio Veneto. Les Autrichiens se repliaient. L'Italie a eu deux victoires militaires authentiques : celle du Sabotino et de Goritz en août 1916, celle du Grappa et du Piave en juin 1918. Vittorio Veneto fut le résultat d'une victoire morale admirable de l'Italie sur elle-même.

***Luigi Einaudi. — *Il Problema della Finanza Post-Bellica* (Le problème financier d'après-guerre). — Milan, *Treves*.**

Le grand économiste, et le remarquable vulgarisateur qu'est le sénateur Einaudi fait un exposé documenté sur l'effort financier italien durant la guerre et sur les moyens qui hâteraient son relèvement.

***Général Luigi Capello. — *Per la Verità* (Pour la vérité). — Milan, *Treves*.**

Commandant de la IIe armée au moment de Caporetto, l'auteur a été rendu responsable du désastre. Le rapport de la Commission d'enquête le représente comme haï de ses troupes et ayant perdu la tête le 24 octobre 1917. Il présente sa défense d'une manière intéressante, impressionnante parfois.

(1) Voir dans le dernier numéro : *En Angleterre* ; dans le prochain, *En Allemagne*. *A travers livres et Revues*.

(2) Les ouvrages précédés d'un astérisque peuvent être consultés à la Bibliothèque du Musée de la Guerre, 39, rue du Colisée.

Dans la collection *La Giovine Europa* dirigée par M. Zanotti-Bianco. — Rome, Ed. de *La Voce* :

E. Vaina de Pava. — *La nazione albanese* (la nation albanaise). — Giani Stuparich. — *La nazione czeca* (La nation tchèque). — G. d'Acandia. — *La quistione polacca* (La question polonaise). — Maranelli et Salvemini. — *La questione dell'Adriatico* (La question adriatique) [Favorable à la cession de la Dalmatie à la Yougoslavie et à un accord amiable avec Belgrade]. — *Italia e Jugoslavia* par un groupe d'écrivains italiens et yougoslaves. — A. Kolpinska. — *I precursori della Rivoluzione russa* (Les précurseurs de la Révolution russe). — G. Salvemini. — *Mazzini*. [Exposé didactique et complet de la pensée mazzinienne].

Littérature

Renato Serra. — *Le Lettere* (Les Lettres). — Rome, éd. de *La Voce*.

Serra a été tué à la guerre. Né en 1880, c'était un des meilleurs esprits de sa génération. Nourri de lettres classiques et connaissant à fond les littératures étrangères d'aujourd'hui, c'était un type moderne d'humanité extrêmement séduisant. Ses études sur Carducci et sur Pascoli sont de premier ordre. Dans les *Lettere*, il nous offre un tableau de la littérature italienne au début de 1912. La *Voce* vient d'en publier une édition augmentée. La lecture de ces cent pages suffit à initier le profane à la production littéraire de l'Italie d'aujourd'hui. Il y a quelque pessimisme dans les conclusions de Serra. Le chapitre sur d'Annunzio et celui sur les prosateurs sont parfaits.

Piero Jahier. — *Ragazzo* (L'Enfant). — Rome, éd. de *La Voce*.

Un des livres les plus typiques de la jeune littérature italienne. La prose lyrique a en ce moment la faveur des meilleurs écrivains d'avant-garde d'Italie. Ils préfèrent cette forme aux vers même libres ou au roman. *Ragazzo* est l'histoire d'un orphelin pauvre, de sa mère, de ses frères et sœurs, en une suite de versets qui nous rappellent parfois Claudel, parfois Vildrac, mais qui ont souvent un timbre très personnel.

LES REVUES :

***Critica Sociale* (16-30 septembre).**

Numéro presque entièrement consacré à l'agitation ouvrière et au contrôle syndical. Selon Turati, un contrôle sérieux n'est possible que si les délégués ouvriers ne contrôlent pas *du dehors*, mais sont appelés dans les Conseils d'administration. La surveillance permanente des commettants sur leurs délégués devra empêcher ceux-ci de se laisser séduire par les patrons. En dehors des conseils de contrôle d'usine, il faudra instituer aussi des *Conseils d'industrie* « locaux, régionaux, nationaux, conseils mixtes d'ouvriers, de techniciens, d'entrepreneurs, de Coopératives, de consommateurs », pour organiser la production. Si l'on estime que la classe ouvrière n'est pas encore préparée à entrer dans les Conseils d'administration, on pourrait s'arrêter à une solution intermédiaire et introduire les ouvriers parmi les Commissaires à la gestion et aux comptes.

****Nuova Antologia* (16 septembre).**

G. Prezzolini trace un portrait de *Giovanni Papini* qui met en relief les aspects multiformes de son talent, servi par un don verbal peu commun et nourri par un pessimisme et un orgueil fonciers.

B. Stringher, directeur général de la Banca d'Italia.

Notes sur la circulation du papier, les échanges et les changes avec l'étranger. — (1er octobre). — M. de Benedetti. — *L'Italianité de la Dalmatie*, d'après des documents nouveaux.

****Rivista d'Italia* (15 août). — C. Barbagallo.**

***Poesia* (juillet).**

Dans le *Portrait de Luisa Baccara*, pianiste par G. d'Annunzio une admirable page sur la mort de Claude Debussy, « Claudio di Francia ».

B. C. R.

Economie et Finances

Le marasme industriel et financier

Le monde des affaires se trouve, depuis quelques mois et surtout depuis quelques semaines, dans un état de marasme qui s'aggrave et devient inquiétant. Le mot de crise serait, semble-t-il, encore un peu gros et, du moins, inexact, car les mouvements violents et les catastrophes tumultueuses qui accompagnent les crises proprement dites, ne se sont pas encore produits. Mais le malaise est sérieux, et il s'étend.

Au début, il s'est produit surtout dans une branche spéciale de la production : l'industrie automobile. Maintenant il est partout. Dans tous les genres d'industrie ou de commerce, c'est la même plainte : pas d'affaires, pas de commandes, pas de ventes. On ne fait rien. Les usines réduisent leur production ou ferment leurs portes. Le chômage commence à jeter les ouvriers sur le pavé des villes. A Paris, la proportion des chômeurs devient importante ; dans mainte industrie, même elle est alarmante, puisque l'on en compte 30 % dans l'automobile, 40 % dans l'habillement, et 75 à 80 % dans certaines spécialités de l'industrie des cuirs et peaux.

La Bourse a été atteinte par la même langueur. Elle subit un premier coup au début de l'été, puis demeura morose en août et en septembre. On incrimina les vacances. Pire fut la rentrée. Les cours dégringolèrent de plus belle, ce qui s'explique aisément par la gêne des industriels et des commerçants qui, ne pouvant vendre leurs produits, s'évertuent à réaliser leur portefeuille.

Cette situation est très loin de nous être particulière. Les autres pays sont dans les mêmes difficultés, même ceux qui furent les moins atteints par la guerre, ou les plus favorisés par elle. Le Japon a eu sa crise dès le mois d'avril ou de mai. Les Etats-Unis suivent avec inquiétude le développement d'un malaise économique persistant et qui gagne en profondeur. En Europe, la grève est partout, chez les neutres comme chez les belligérants.

L'Angleterre est particulièrement frappée. Le gouvernement, en dehors même des menaces résultant de la grève des mineurs, est inquiet en ce qui concerne les perspectives du chômage pour l'hiver prochain. Dès le mois dernier, une commission du cabinet fut désignée pour faire une enquête à ce sujet et son rapport constata que le chômage allait certainement augmenter par suite du manque de commandes dans les diverses industries. Dans l'industrie des constructions navales c'est l'arrêt complet des commandes ; dans la métallurgie il en est presque de même, et la diminution est très forte aussi dans les textiles.

❧

D'où vient cette situation ?

En Amérique, où elle a commencé à se manifester avant chez nous, on a d'abord accusé la désorganisation des transports, puis la politique des banques. Celles-ci, en effet, sous la pression du Federal Reserve Board qui avait à cœur de poursuivre une œuvre énergique de déflation, ont cherché à restreindre le plus possible les crédits, et elles ont ainsi beaucoup entravé les entreprises de toute espèce.

Cela est exact, et ceux qui accusent les banques n'ont pas tout à fait tort. Il en est de même en France ou en Angleterre où le même phénomène de restriction des crédits de banque s'est produit. Mais si cela influe sur la crise, ce n'est pas cela qui l'explique, et il faut aller plus profondément. Car si les banques ont été amenées à restreindre leurs crédits c'est, dans bien des cas, parce qu'on leur en demandait trop, dans une pensée de spéculation et de résistance au mouvement naturel des prix qui seul pourtant peut résoudre la crise.

L'origine du marasme actuel, en effet, est dans la disproportion de plus en plus grande qui s'est produite entre le niveau des prix et la capacité d'achat des masses consommatrices. Les prix, pendant la guerre et depuis la guerre, ont monté avec une vitesse plus grande que les salaires et les revenus. L'opulence insolente des nouveaux riches ne doit pas faire illusion. La réalité générale, c'est la gêne pour la classe ouvrière et pour la classe moyenne. Les choses indispensables à la vie sont devenues si chères que chacun a dû se restreindre énormément, et cette diminution de la demande retentit maintenant durement sur les affaires.

❧

Il devient donc tout à fait certain qu'il faut que les prix baissent. Le mouvement a commencé, il y a cinq à six mois en Amérique. Considéré d'abord comme accidentel et passager, ce mouvement n'a pas cessé depuis de s'accentuer et de s'étendre. Au début de ce mois on a signalé, aux Etats-Unis, une nouvelle étape de baisse qui a été marquée à la fois par les matières premières et par les produits manufacturés. Le blé est tombé à 264 cents par boisseau, soit 11 cents de moins que le prix garanti par le gouvernement. Le coton a fléchi de 31 à 25.50 cents par livre en moins de huit jours, et il faut noter qu'à fin juillet il était encore à 40 cents. La baisse, en trois mois est donc de 40 %. Les céréales, le sucre, le cuivre et le fer-blanc ont atteint ces jours-ci les cours les plus bas de l'année. Sur les produits manufacturés, l'exemple retentissant de Ford, qui a abaissé brusquement les prix de ses automobiles de 20 %, a été suivi par les producteurs les plus divers qui ont aussi réduit leurs prix de 10 à 20 %, notamment dans l'industrie des vêtements et des chaussures. Cela ne va pas sans résistances, et certains fabricants ont annulé leurs commandes de matières premières en vue de restreindre leur production et de lutter ainsi par la raréfaction de la marchandise contre la tendance à la baisse. Mais on pense généralement que cette lutte sera vaine. Le ministre du commerce a prédit d'autres réductions et le secrétaire du Trésor a déclaré qu'il ne croyait pas au maintien des prix à leur niveau actuel.

En Angleterre, on note aussi une tendance similaire. Outre les métaux et les textiles, un certain nombre de denrées alimentaires ont diminué

assez sensiblement de prix, notamment le thé, le café, le cacao et le sucre. La courbe des Index-Numbers paraît décidément s'infléchir vers en bas.

En France, enfin, l'abaissement, par mesure administrative, du prix des produits métallurgiques paraît devoir être le premier symptôme d'un mouvement analogue.



Tout cela ne sera sans doute pas aussi décisif que l'annoncent imprudemment certains articles de journaux qui ont ancré dans l'esprit de leurs lecteurs l'idée qu'il serait possible, par une action concertée et persistante des consommateurs, d'obtenir un effondrement des prix. Une grève des acheteurs, si elle pouvait se produire, mettrait l'industrie en une très mauvaise posture et déclancherait une crise très grave et très dangereuse qui n'aurait pas du tout pour résultat de rendre la vie plus facile à ceux qui l'auraient provoquée.

Une baisse rapide des prix n'est pas désirable, car elle engendrerait certainement une catastrophe, et il peut être mauvais de pousser systématiquement le public à l'abstention en lui présentant une grande diminution des cours comme un idéal.

Ce qui tend à se produire, et ce qui suffira, sans doute, à éclaircir et à assainir la situation, c'est une remise au point générale des prix des marchandises, qui, sans effondrement ni retour au niveau d'avant-guerre, permettra leur réajustement avec le pouvoir d'achat des consommateurs qui ne peut plus s'accroître par le rehaussement des salaires ou des traitements. Mais, si le public des acheteurs doit se garder de toute dangereuse illusion au sujet d'un retour aux conditions de vie d'avant-guerre, il faut aussi que, de leur côté, les producteurs s'accoutument à l'idée de certains sacrifices et qu'ils se plient de bonne grâce à un régime normal de profits plus laborieux et plus mesurés.

Léon POLIER.



Une politique économique et financière

L'INFLATION FIDUCIAIRE. — SES INCONVÉNIENTS ET SES LIMITES. — LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES ET LE PROBLÈME FINANCIER MONDIAL. — UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE NÉCESSAIRE. — SA FORME EN FRANCE. — LE PRÉLÈVEMENT SUR LE CAPITAL. — SES MÉRITES, SA PORTÉE.

Le ministre des Finances a, paraît-il, l'intention d'affecter une partie du produit de l'emprunt au remboursement d'un certain nombre de billets de la Banque de France. Et « Le Matin » annonçait ces jours derniers, quelque peu ironiquement, qu'il serait souhaitable que le montant de ce remboursement fût affecté à la destruction, place de la Concorde, d'un nombre égal de billets de banque, dont la fumée s'élèverait vers le ciel comme un autodafé en faveur du retour à la saine monnaie et comme une amende honorable contre l'inflation.

A Dieu ne plaise que nous souhaitions voir grossir encore le nombre des billets de banque. Sans tomber dans les exagérations de certains économistes quantitatifs qui voient comme seule cause de la hausse des prix l'exagération de l'émission des billets, nous ne sommes pas non plus parmi les inflationnistes qui professent que la quantité de monnaie est indifférente aux mouvements généraux des prix. Mais nous craignons que ce sacrifice imposé à la Banque de France, n'aille à l'encontre de ses légitimes désirs ; celle-ci ne se méprend pas, en effet, sur les conséquences qu'aurait le brusque retrait d'un certain nombre de billets de banque. Ce qu'elle souhaite surtout, c'est beaucoup plus de pouvoir affecter ces billets à des escomptes privés de l'industrie et du commerce, au lieu de ne les émettre, ou de ne les utiliser qu'à des avances faites au Trésor Public. Elle se rend compte qu'en l'état actuel des choses avec les prix, au niveau qu'ils ont atteint, avec les besoins du crédit public et privé, la circulation d'une quantité considérable de monnaie fiduciaire est indispensable pour assurer la stabilité économique. Il y a beaucoup de vrai dans cette idée, qui tend aujourd'hui à se répandre, que la monnaie fiduciaire joue, tout à la fois, le rôle d'instrument de change et aussi le rôle des capitaux destinés à alimenter l'industrie et le commerce.

Il nous apparaît surtout, que le remède à la crise des prix actuels, qui consisterait à agir uniquement sur l'instrument monétaire, risquerait de n'atteindre qu'une des causes du mal tout en laissant subsister les autres, ce qui ajouterait une nouvelle cause de déséquilibre à la situation existante, ou plus exactement amènerait une rupture de l'équilibre relatif qui s'est établi sur les bases d'une économie nouvelle.



Nous avions pensé que la Conférence de Bruxelles, réunissant comme elle l'a fait, un nombre considérable des experts financiers les plus avertis du monde, choisis dans les milieux fiscaux, bancaires, politiques ou industriels, apporterait aux maux dont nous souffrons des remèdes plus positifs. Certes, ce n'est pas à dire que des propositions intéressantes n'aient pas été formulées. Ne serait-ce que par la documentation très complète sur la situation financière de tous les Etats du monde, cette Conférence aura eu un résultat considérable. Par ailleurs, elle a permis un contact personnel et étroit entre les financiers des deux mondes et par-là même, d'aplanir certaines difficultés, d'éclaircir certains différends, de détruire beaucoup de légendes. Des idées intéressantes en matière de liquidation financière de la guerre telles que l'organisation d'un Institut international d'émission, chargé de distribuer selon certaines règles et moyennant certaines garanties des bons or, nouvelle monnaie, internationale, servant au règlement, méritent aussi de retenir l'attention.

Mais, nous croyons que toutes ces solutions, outre les obstacles particuliers auxquels elles se heurteront du fait de la résistance des égoïsmes déchaînés, pêchent surtout par la méconnaissance des conditions économiques qu'elles négligent par trop.

Aussi bien, en effet, le monde n'a pas seulement besoin d'une solution monétaire, financière ou fiscale des difficultés au milieu desquelles il se débat ; il lui faut une solution économique ; ou, plus exactement, les deux solutions doivent marcher de pair.



Or, que voyons-nous autour de nous ? Des prix en hausse, une inflation fiduciaire considérable et grandissante, — dans la seule semaine où se réunissait la Conférence de Bruxelles, la circulation fiduciaire des billets de banque en France augmentait de plus de 500 millions, faisant passer la somme totale des billets entre les mains du public à plus de 39 milliards — par contre, une production nettement déficitaire, surtout en matière de produits alimentaires, une consommation désordonnée, une concurrence entre les acheteurs qui les fait renchérir les uns sur les autres, et les pousse dans une course vertigineuse vers une hausse constante des prix.

C'est donc sur l'ensemble de ces facteurs qu'il faut agir, c'est-à-dire qu'il faut à la fois diminuer la quantité des billets en circulation, mais également diminuer la puissance de consommation des billets. Ce

n'est pas uniquement par l'emprunt que ce résultat peut être obtenu ; on peut même dire qu'il y a antagonisme entre la réduction de la circulation fiduciaire et la politique d'emprunt qui s'ouvre.

L'épargne n'est possible que si le nombre des instruments monétaires est assez grand, et à vouloir par trop la réduire, on s'expose à diminuer l'épargne au moins nominale. Au surplus, grâce aux artifices autorisés et même conseillés pour faciliter la souscription aux nouveaux emprunts, on pratique un peu une politique analogue à celle que l'on a tant reprochée à l'Allemagne et qui consiste à échafauder de nouveaux crédits sur l'ancien, quitte un jour à voir s'effondrer les déficits.



Il est une solution, par contre, qui permettrait véritablement d'atteindre l'ensemble des causes de la crise présente. Cette solution nous l'avons bien souvent préconisée, c'est celle de l'impôt ou du prélèvement sur le capital. Voyons quelles en seraient les conséquences économiques si elle était judicieusement et rigoureusement appliquée.

Imaginons ce prélèvement opéré sous forme de versements aux mains de l'Etat, en principe et surtout des titres de rente, de valeurs mobilières et de billets de banque. Les titres de rente seraient annulés. Les billets de banque seraient détruits. Les valeurs mobilières seraient ou négociées par l'Etat dans des conditions qui lui permettraient de ne pas en amener la dépréciation ou utilisées par lui soit à se procurer des revenus, soit, s'il s'agissait de valeurs internationales à créer du change, sur l'étranger. Ce prélèvement sur le capital contraindrait les contribuables qui y seraient soumis à réduire leurs dépenses par-là même, la concurrence entre consommateurs diminuerait et un équilibre s'établirait entre la production et la consommation. D'autre part, la réduction des billets en circulation pourrait amener la réduction des prix qui ferait paraître moins sensible aux capitalistes privés d'une partie de leur puissance d'achat, la perte qu'ils auraient subie. D'autre part, poussés très naturellement à rétablir leur situation économique, ils seraient incités à une épargne que ne favorisent pas aujourd'hui les prix élevés et le vent de prodigalité qui souffle sur toutes les classes.

Au contraire, que la situation actuelle persiste et nous verrons bientôt ce phénomène, paradoxal et gros de conséquences économiques financières et sociales, d'une résistance de toute une classe de citoyens — les producteurs actuels, — à une baisse des prix, tandis que la crise de certaines industries forcera les chefs d'entreprises soit à congédier leur personnel ouvrier, et à le priver tout à fait de salaire ; et de moyens d'achat, soit à réduire sa rémunération par la diminution du salaire journalier, ou par la réduction de la journée ou de la semaine de travail. Ce jour-là, lorsque 80 ou 100.000 chômeurs se trouveront sans travail dans la Ville de Paris, et que les prix auront conservé leur niveau actuel, quand les salaires de ce pas ralenti ne pourront plus suivre la hausse constante des cours, les mouvements ouvriers prendront une tournure qu'il vaut certainement mieux éviter dans l'intérêt de la paix sociale.

C'est pourquoi, nous estimons qu'il est temps d'examiner en face les problèmes qui nous pressent de toutes parts. L'heure est plus qu'au palliatif. L'emprunt nous permettra, sans doute, de combler une partie du déficit de notre budget. N'oublions pas, en effet, que celui-ci dépasse, toutes dépenses comprises, plus de 50 milliards et que les recettes ordinaires ne donneront vraisemblablement pas plus de 16 à 18 milliards. L'année se terminera donc par une augmentation de la dette flottante avec tous les inconvénients qu'elle comporte. Il faudra donc, au début de 1921, se demander si l'opération devant laquelle on a hésité ne s'impose pas, et si à vouloir reculer par trop on ne risque pas de surcharger le contribuable français, sous un fardeau financier qui risque de l'écraser.

WILLIAM OUALID.

CHRONIQUE DES CHANGES

Les cours élevés des devises étrangères ont persisté pendant toute la semaine, sans aucun symptôme de détente. On a même atteint des cotes plus élevées que celles que nous avions enregistrées au moment où nous écrivions notre précédente chronique. La *livre sterling* a coté jusqu'à 53,30, au lieu de 53,15 et le *dollar* a dépassé 15,50. Aujourd'hui encore, il n'y a pas d'amélioration. La livre a fait 53 et le dollar, encore en hausse, 15,55 1/2.

Il en est de même pour les autres devises : le *florin* cote 479 1/2 contre 476 la veille, la *couronne suédoise* fait 306 au lieu de 305 3/4 et le *franc suisse* se négocie à 2,45 contre 2,44.

En somme, le marché est calme et il n'y a que de menues fluctuations de Bourse ; le maintien des hauts cours doit être tenu pour probable pendant un certain temps encore. La situation économique générale n'est guère favorable, en effet, à une amélioration de nos changes. La diminution de l'activité industrielle et commerciale n'est pas un élément de hausse du franc, et surtout la dernière publication du ministère des Finances relative au rendement de nos impôts a inspiré de nouveaux doutes sur la position de nos finances.

Le rendement de nos impôts indirects et monopoles, pour la première fois depuis le début de cette année présente, en effet, une moins-value par rapport aux évaluations budgétaires. Cette moins-value est de 321.800.000 francs. Elle provient uniquement de l'impôt sur le chiffre d'affaires qui, pour la première fois, apparaît dans ces statistiques. Le déficit de cet impôt par rapport à ce que l'on en attendait est d'ailleurs énorme. On espérait encaisser, en septembre, pour les deux mois d'août et de septembre, 700 millions de francs. On n'a perçu que 292.791.000 francs. L'administration des finances explique cette formidable différence par les difficultés inhérentes à la mise en train de la perception de ce nouvel impôt. Mais, en réalité, il apparaît que le chiffre des évaluations est trop fort pour la période de mise économique dans laquelle nous nous trouvons et où le volume des affaires a été très sérieusement réduit. Il est donc probable que le déficit est appelé à persister tant que le malaise industriel ne sera pas dissipé.

En revanche, le marché aurait pu être heureusement impressionné par la nouvelle que, avant même l'ouverture officielle des guichets, les établissements financiers ont reçu pour deux milliards et demi de souscriptions anticipées à notre grand emprunt en rentes 6 %. Mais il est resté indifférent à ce fait qui permet d'attendre avec confiance les résultats de cet appel du Trésor français au public. Il est toutefois probable que les remises étrangères que l'on peut escompter à l'occasion de cet emprunt auront un effet de détente, au moins temporaire, sur les cours pratiqués en ce moment.

En Angleterre, le change de la *livre sterling* par rapport au *dollar*, n'a pas été jusqu'ici gravement affecté par les nouvelles difficultés économiques et, spécialement par la grève des mineurs. Le dollar continue cependant à hausser. Hier encore il a gagné trois points, la valeur de la livre étant tombée à 3,43. Notons que, il y a huit jours, on cotait encore 3,50. Si la grève minière s'accentue et se prolonge, il faudra évidemment s'attendre à voir des cours beaucoup plus mauvais. La situation économique a d'ailleurs un contre-coup très dur sur les finances publiques : C'est ainsi qu'à la dernière échéance des Bons du Trésor, les deux tiers seulement de ceux-ci ont été renouvelés par le public, ce qui a obligé le Trésor a se faire consentir par la Banque d'Angleterre une avance de plus de 60 millions de livre sterling, sans préjudice de 8 autres millions de livres par Voies et Moyens.

Il se produit, en ce moment, une nouvelle baisse de l'argent-métal. On est revenu au cours de 54 d. par once, ce qui constitue une grande perte par rapport au prix record de 89 1/2 d. qui fut atteint en février dernier. Il y avait eu, il est vrai une baisse plus profonde en juin, où l'on avait coté 44 d. Mais il

est probable que le mouvement qui se produit aujourd'hui n'a pas dit son dernier mot. L'Extrême-Orient demande beaucoup moins de métal blanc, la balance commerciale étant devenue défavorable à la Chine et à l'Inde. D'autre part, le prix actuel de l'argent est encore trop élevé par rapport au prix de l'or et il est probable que l'on tendra vers la proportion ancienne de valeur entre ces deux métaux.

En attendant, la situation du change est difficile dans l'Inde et elle inquiète les commerçants de ce pays. Le change indien est en baisse constante et la *roupie* cote en ce moment 1 s. 7 d., ce qui met dans une posture assez délicate le gouvernement de l'Inde qui a décrété la stabilisation à 10 roupies pour un 12 1/2 roupies avec une livre sterling.

L. P.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

A peu de chose près, les tendances demeurent les mêmes qu'il y a huit jours. Les ventes se poursuivent, à doses moins massives, il est vrai, qu'elles émanent d'industriels et de commerçants soucieux de se procurer du roulement, ou du public désireux de souscrire à l'Emprunt 6 %, dont la période d'émission vient seulement de s'ouvrir officiellement. D'autre part, l'importance même du recul a suscité quelques demandes du comptant, et, si discrète qu'ait été l'intervention d'acheteurs heureux de mettre en portefeuille des titres de grande classe acquis à des prix inespérés, elle a du moins amorti certains heurts trop brusques.

En résumé, la baisse a continué et du Parquet a même gagné la Coulisse, et particulièrement les grandes valeurs internationales de pétrole auxquelles la semaine aura été néfaste. Mais ce que la baisse a gagné en étendue, elle l'a perdu en profondeur — si l'on peut dire — et le mouvement paraît se ralentir et parfois est coupé de séances où semble s'ébaucher la future reprise.

Dans un moment où chacun tient, à juste titre, à avoir en main ses disponibilités ou ses titres, l'encombrement du comptant par les retards indéfinis apportés à la livraison des titres, contribue encore à accroître le malaise du marché. Il faut, croirait-on, une crise comme celle du printemps ou celle-ci, pour que l'on s'aperçoive des graves inconvénients entraînés par cet abus et pour que les protestations s'élèvent de toutes parts contre la fâcheuse insouciance des intermédiaires — agents ou banquiers — envers le règlement auquel ils sont, en principe, soumis. Le syndic des agents a reconnu les faits, tout en les atténuant autant que faire se peut, et en présentant pour les justifier des arguments ingénieux — et ingénus. En réalité, nombreux sont ceux qui savent par expérience que très fréquemment le délai de livraison excède un mois, — voire plusieurs. La crise des transports ne suffit pas à expliquer le fait, qui est coutumier, que des titres achetés quelque temps avant détachement du coupon ne sont livrés, avec un retard plus ou moins considérable, que ex-coupon. En réalité, nul n'ignore — et le syndic des agents de change moins que tout autre — qu'il s'agit là d'une véritable spéculation à terme, d'autant plus dangereuse qu'elle est occulte et échappe aux règles du terme, dépôts de couverture, liquidations à échéances fixes, etc. La Chambre Syndicale des Agents a fini par s'émouvoir et fait, paraît-il procéder à un pointage des livraisons en retard. Une circulaire adressée sous peu à toutes les charges fixera les conditions auxquelles seront effectués les rachats devenus nécessaires. Ces rachats, si toutefois on procède avec quelque rigueur, viendront tardivement soutenir la cote que les ventes au « comptant différé » ont tant contribué à déprimer. Espérons que l'on ne s'en tiendra pas là, et qu'à l'avenir, les intermédiaires, remplissant consciencieusement leur rôle sauront résister à certaines pressions et appliquer sans faiblesse leur règlement.

Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

Les fonds d'Etat français sont toujours fermes; le 3 %, activement négocié, est en recul de quelques fractions sur son cours antérieur, à 54,20. Les divers emprunts de la Défense nationale sont en progrès légers, l'écart entre les négociations sur le marché normal et sur le marché spécial se comblant petit à petit. Le 5 % 1915-1916 est à 86,45, le 4 % 1917 à 69,60, le 4 % 1918 à 69.25; le 5 % 1920, à 97,65, est en recul de quelques points. Les négociations sont toujours assez peu actives, la majeure partie des transactions s'effectuant, ainsi que nous l'avons dit, dans les banques par compensation. On croit savoir que le total des versements anticipés du nouvel emprunt 6 % s'élèverait d'ores et déjà à 2 milliards 1/2 ; il est certain que les souscriptions vont être plus nombreuses maintenant que la période de souscription est officiellement ouverte. On sait qu'une tranche importante de cet emprunt doit être émise sur le marché britannique. M. Celier, Directeur des Fonds au Ministère des Finances, a rapporté de Londres les propositions concernant l'émission de cette tranche de l'emprunt 6 %. Ces propositions tendraient surtout à ce que les titres émis en Angleterre soient libellés en livres et à ce que la reprise à la souscription des 4 et 5 % émis en Angleterre ait également lieu en livres. Les obligations Crédit National sont en reprise légère, les 5 % 1919 à 474,50 et les 5 % 1920 à 486,50.

Les fonds **Russes**, peu activement traités, sont en recul léger : le 4 % consolidé est à 30, le 3 % 1891-1894 à 27,75.

Il en est de même des fonds **Turcs** : l'unifié est ramené à 67, le 4 % consolidé à 230,25.

Les rentes **Serbes** connaissent depuis quelque temps un peu plus d'activité : le 4 % 1895, à 42,25, est en très léger progrès, ainsi que le 5 % 1902 à 41,25. M. François-Marsal a répondu à la question d'un député se plaignant que les Banques refusaient de payer aux porteurs les coupons arriérés, que les Etablissements chargés du Service des emprunts Serbes paient à présentation les coupons des emprunts 1902, 1906, 1910, 1911 et 1913. Seul, le paiement des coupons arriérés du 4 % unifié 1895 dont une partie — la plus importante — est placée en Allemagne, subit un retard motivé par la préparation des mesures que le Gouvernement entend mettre en vigueur pour écarter les porteurs appartenant aux pays ennemis.

Les fonds **Brésiliens** sont en recul motivé par la détente du change brésilien affecté par la baisse du caoutchouc et du café. Le Brésil 4 1/2 % 1883 est ramené à 106 et 102 et le 4 1/2 % 1888 à 87,75, le 5 % Funding à 143. Les rentes émises par divers Etats particuliers du Brésil sont l'objet d'un mouvement analogue, à l'exception du 5 % 1904 de l'Etat d'Espirito Santo qui s'avance dans les environs immédiats du pair. Le Gouvernement de cet Etat informe les porteurs que, usant de la faculté que lui réserve le contrat d'emprunt d'appeler au remboursement après préavis de six mois toutes les obligations en circulation, il autorise les porteurs qui veulent être remboursés sans attendre l'échéance du préavis à présenter immédiatement leurs titres munis des coupons 52 à 68 à la Banque de Paris. Ils recevront, en échange, le montant du capital nominal, soit 500 fr., plus 12,50 sous déduction des impôts représentant le coupon 52 à l'échéance du 5 octobre 1920.

BANQUES

Banque de France. — Le ministre des Finances n'a usé qu'avec modération de la faculté que lui octroyait la loi de finances du 31 juillet d'élever par décret la limite d'émission de la Banque de France, n'ayant étendu que d'un milliard le pouvoir d'émission de la Banque. Le bilan de cet Etablissement enregistre une nouvelle augmentation de 80 millions des effets escomptés, indice des besoins persistants du commerce; les Dépôts sont en diminution de 30 millions et le Compte courant du Trésor en augmentation de la même somme. La circulation fiduciaire est en diminution de 40 millions environ. L'action Banque de France s'inscrit en recul d'une centaine de francs, à 5,200 francs.

Très discutées, les actions de nos grands Etablissements de Crédit réagissent néanmoins assez vigoureusement et les variations des cours d'une séance à l'autre sont assez accentuées. Le **Crédit Lyonnais** reste à 1.500 et 1.505, la **Société Générale** aux environs

de 740, le **Comptoir d'Escompte** à 989 et la **Banque Nationale de Crédit** à 840 l'action entièrement libérée et 835 l'action libérée de 125 fr. Les négociations des actions de 500 fr. entièrement libérées s'effectuent sous une rubrique spéciale au comptant et à terme à compter du 16 octobre.

Banque de Paris et des Pays-Bas. — Après de relativement amples fluctuations, l'action termine en reprise à 1.610. Cet Etablissement a participé, avec la **Standard Oil**, à la création en France d'une affaire de recherche, de transformation et de commerce du pétrole, qui est appelée à prendre une part importante sur le marché français : la **Standard Franco-Américaine**. Cette Société est au capital primitif de 10 millions, dont 49 % sont fournis par la **Standard Oil** et 51 % par la **Banque de Paris**. La présidence appartiendra à M. Jules CAMBON et la vice-présidence à M. BEDFORD, président de la **Standard Oil**.

Crédit Mobilier. — Oscille entre 490 et 500, après être descendue un instant aux environs de 470. Une assemblée extraordinaire se tiendra le 25 novembre à l'effet d'autoriser une augmentation de capital. On dit que cet Etablissement absorberait prochainement la **Banque de la Seine**.

Citons, parmi les Banques étrangères, la fermeté du **Crédit Foncier Argentin** à 1.375 et 1.380. L'Assemblée extraordinaire sera convoquée pour le 25 novembre. On dit qu'une répartition de bénéfices exceptionnelle sera proposée à cette Assemblée.

CHEMINS DE FER ET TRANSPORTS MARITIMES

Le marché des actions reste calme et les cours sont sensiblement les mêmes qu'il y a huit jours. Il semble que les résultats déficitaires de l'exploitation rendent nécessaires, à bref délai, une majoration des tarifs. Peu de changement à signaler au marché des obligations qui maintient et améliore les cours des semaines précédentes.

Le marché des frets s'est légèrement amélioré ; néanmoins, une lutte de tarifs est sur le point de s'ouvrir entre les Compagnies de Navigation américaine dépendant du Shepping Board et les Compagnies étrangères, la Compagnie **Transatlantique** étant particulièrement visée. L'action de cette Compagnie est en reprise très nette sur la perspective de l'augmentation de capital qui serait effectuée, ainsi que nous l'avons indiqué, principalement par incorporation des réserves.

Les **Chargeurs Réunis**, très activement traités, reprennent du terrain à 1160. Le Conseil doit proposer, à l'Assemblée qui se tiendra le 29 novembre prochain, de fixer le dividende de l'exercice 1919-1920 à 100 fr. par action, comme l'année dernière; les parts recevront 100 fr. au lieu de 50, le capital rémunéré s'élevant cette année à 50 millions au lieu de 25 millions. En juin dernier la Compagnie a de nouveau augmenté son capital de 50 à 100 millions, mais les actions créées à cette époque ne doivent participer qu'aux bénéfices de l'exercice en cours.

CHARBONNAGES

Quelques réalisations du Portefeuille ont légèrement affecté les cours de ce compartiment. Les offres, en général, ont été absorbées relativement facilement, mais il semble que, quelles que soient les perspectives du marché charbonnier, les bénéfices importants que doivent réaliser actuellement nos charbonnages en exploitation, les cours doivent se ressentir de l'élévation nouvelle du loyer de l'argent.

Carmaux reste aux environs de 800 après être descendu à diverses reprises à 770 et 780.

Grand-Combe, ex-droit à la souscription de 102.000 actions nouvelles de 250 fr. émises au pair pour quadrupler le capital actuel de 6.375.000 fr., est en reprise à 1.200 fr. Le droit de souscription irréductible est de 4 actions nouvelles pour 1 ancienne. L'augmentation du capital doit se terminer le 24 octobre.

PETROLES

La Presse faisant grand bruit autour de la venue en France de M. BEDFORD, Président de la Standard **Oil**, et de la constitution de la Société nouvelle **Standard Franco-Américaine**, dont nous avons par ailleurs annoncé la formation, croit pouvoir en conclure à une baisse prochaine et importante du combustible liquide. Il semble que cet optimisme soit exagéré, la production restant encore, et de beaucoup, inférieure à des besoins que la baisse des prix de l'industrie automobile ne pourra que multiplier.

Néanmoins, on signale une certaine baisse du prix sur le pétrole roumain et le pétrole galicien, par suite de la concurrence américaine sur les marchés d'Amsterdam et de Tchéco-Slovaquie.

Le marché des actions de Sociétés pétrolifères est fort agité.

Royal Dutch. — Après avoir fléchi à 32.000, s'est ressaisi et termine dans les environs de 36.000. La subsidiaire du puissant trust pétrolier, la **Bataafsche Petroleum**, a acquis de gros intérêts, sans cependant en prendre le contrôle absolu, dans l'A. G. fur Petroleum, qui porta récemment son capital de marks 1.150.000 à marks 25 millions. On croit également que la **Royal Dutch**, par l'intermédiaire de la **Bataafsche Petroleum**, a pris la haute main de la Société allemande **Phoenix**.

La **Mexican Eagle**, qui jouit d'un ample marché international, voit son cours soutenu par les interventions étrangères et termine en reprise à 613.

Le marché des pétrolifères roumaines ne s'est pas ressenti de la baisse du pétrole brut de 9.000 à 6.500 lei le wagon de 10 tonnes, la majeure partie des pétroles roumains étant, en effet, absorbée par le marché intérieur à des prix fixés par le gouvernement.

La **Steaua Romana** résiste dans les environs de 2,100, dont elle s'écarte peu dans un sens ou dans l'autre.

La **British Steaua Romana**, qui représente la participation que le groupe anglais a reprise dans la Société roumaine, a été récemment enregistrée au capital de £ 2.025.000 en 2 millions d'actions ordinaires de £ 1 et 500.000 actions deffered de 1 d. — Ces titres ont été récemment introduits au Stock Exchange.

Omnium International des Pétroles. — L'action a légèrement fléchi entre 1940 et 1965. Ce trust français, contrôlé par la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui a pris d'importants intérêts dans l'industrie du pétrole en Roumanie, augmenterait, croit-on, très prochainement son capital.

MINES METALLIQUES

Les restrictions de crédit nécessitant la liquidation des stocks constitués en vue de stabiliser et de raffermir les cours, a fait fléchir sensiblement les prix des divers métaux industriels, tendance que la surproduction de divers de ces métaux, le cuivre notamment, ne fait qu'accentuer. Le cuivre a reculé jusqu'à 92 3/4 au comptant et 88 3/8 à terme et l'électrolitique, à New-York, à 17 cents 1/4 la livre. Le zinc est également en recul à £ 39 1/2, ainsi que l'étain à £ 245. Le plomb seul résiste un peu à £ 34 7/8.

Rio Tinto. — Le recul de l'action ordinaire n'a fait que s'accentuer au cours de la semaine et termine à 1.475. On dit que la Compagnie a décidé à s'en tenir à ses offres et qu'elle donne à ses ouvriers un délai de dix jours pour y répondre par l'acceptation ou le refus; elle irait jusqu'à envisager la fermeture de la mine.

Compagnie minière du Congo. — Les actions restent à 100 et les parts à 525. La Société va procéder à l'émission d'une première tranche de 2 millions sur l'augmentation de capital de 6 millions décidée par l'Assemblée extraordinaire du 4 mars dernier et destinée à absorber le groupe des Mines du Djoué. Les 90.000 actions nouvelles sont offertes au pair de 100 fr. d'ici le 31 décembre. Un droit de souscription de une action nouvelle pour 2 anciennes est réservé aux actionnaires.

Etains de Kinta. — A 235 l'action de jouissance et 421 la part. Les titres de cette Société restent faibles. L'Assemblée extraordinaire du 26 octobre doit être mise au courant du projet du Conseil relativement à diverses affaires. Pour éviter une augmentation de capital qui avantagerait surtout les porteurs de parts de fondateur auxquels 75 % des profits sont réservés statutairement, la Société apporterait le bénéfice des conventions qu'elle aurait pu passer à une Société filiale à créer. Les actions à émettre seraient en partie remises à titre de rémunération d'apport aux Etats de Kinta et partie offertes aux actionnaires de cette Société.

La faiblesse de la livre sterling à New-York a amené un raffermissement de la prime de l'or qui se tient au cours de 117 d. par once de fin. A cette prime vient se superposer la perte de la livre sud-africaine par rapport à la livre sterling, perte qui s'est encore accusée. Le groupe des sud-africaines, qui reste le seul compartiment ferme de la cote de Londres, est en très bonne tendance à Paris, notamment les favorites Rand Mines, Crown Mines et Modder B.

Par contre, les mines mexicaines sont en recul à la suite d'un câble annonçant l'épuisement du filon de Bolanza de la mine Esperanza.

Mexico el Oro, termine dans les environs de 370 contre 400, bien qu'un télégramme signale la découverte sur ses domaines d'un filon d'une riche teneur.

METALLURGIE

La baisse des produits sidérurgiques a fortement affecté le marché des valeurs de ce compartiment. On sait également qu'en dépit de cette baisse les commandes se font moins nombreuses et les bruits de crise prochaine trouvent de plus en plus facilement créance.

Aciéries de la Marine. — L'action s'alourdit à 1.253 contre 1350. A l'Assemblée du 25 octobre sera proposé le maintien du dividende de 40 fr. Les bénéfices nets atteignent 9.443.538 fr. en moins-value de 1.500.000 fr. sur ceux de l'exercice antérieur. Les fabrications en cours n'atteignent que 113 millions contre 139 millions l'an dernier à pareille époque.

Aciéries de Longwy. — En recul également à 1.550 contre 1.650. L'Assemblée du 5 octobre a voté le dividende annoncé de 75 fr. contre 60 pour l'exercice précédent. Les dommages de guerre, évalués au bilan 72 millions, correspondant à une valeur de remplacement de 426.574.350 fr.

Forges et Acieries du Nord et de l'Est, termine à 1.335 contre 1.370. Les Comptes de l'exercice au 30 juin 1920 qui seront soumis à l'Assemblée ordinaire du 29 octobre, se soldent par un bénéfice net de 2.314.000 fr. Le disponible atteint, report antérieur compris, 3.537.803 fr. On ignore encore le projet de répartition. Le Conseil demandera l'autorisation d'émettre des obligations. Cette Société vient, par ailleurs, de prendre une participation de 3.250 actions de 1.000 fr. dans la Société en formation **Charbonnages du Levant de Mons** au capital de 6 millions.

Montataire. — En progrès à 2.700 sur l'annonce de l'augmentation de capital de 3.850.000 à 8 millions de francs votée par l'Assemblée du 2 octobre, qui sera réalisée à concurrence de 3.855.000 par incorporation des réserves et par la distribution gratuite de 7.750 actions nouvelles de 500 fr. à raison d'une nouvelle pour une ancienne. Les 540 actions supplémentaires, seules, seront émises contre espèces au prix de 750 fr.

Le groupe des valeurs automobiles est mieux tenu. On croit que des facilités de crédit vont être accordées à certaines entreprises pour les aider à surmonter les difficultés présentes. **Peugeot,** notamment, est en reprise à 580 l'action et 1.375 la part.

La Providence belge est à 4.600, en recul de près de 500 fr. Un dividende de 100 fr., le premier distribué depuis 1913, sera payé le 31 décembre. Les acomptes reçus à titre de dommages de guerre sont de 85 millions en Belgique et 26 millions en France.

PRODUITS CHIMIQUES

Saint-Gobain, dont l'augmentation doit prendre fin le 28 octobre, est en reprise à 7.250, **ex-droit** de souscription.

Air Liquide. — L'Assemblée du 8 octobre a autorisé l'augmentation de capital de 15 à 25 millions par création, au prix de 200 fr., de 100.000 actions de 100 fr., jouissance 1er janvier 1921, réservées aux actionnaires à raison de 2 nouvelles pour 3 anciennes. Elle a approuvé l'accord intervenu avec l'Association Civile des Parts bénéficiaires aux termes duquel les porteurs de ces parts auront le droit de souscrire 6 actions de la Société Centrale des Industriels de l'Air Liquide et de l'Azote par part dans la souscription aux 50.000 actions nouvelles de 100 fr. que cette Société doit mettre à la disposition de l'**Air Liquide** lors de sa prochaine augmentation de capital.

Etablissements Kuhlmann. — L'action est lourde à 935 et 930. Une Assemblée extraordinaire est convoquée pour le 22 octobre en vue de vérifier les apports en nature faits par les **Salines Domaniales de l'Est** et la **Société Gouhenans.** A l'effet de rémunérer ces apports, le capital de la Société des Etablissements **Kuhlmann** est augmenté de 1.400.000 fr.

Usines du Rhône. — En vue d'unifier les deux catégories de titres, le Conseil envisage l'émission de 22.000 actions de 100 fr. qui seraient réservées aux porteurs d'actions ordinaires. Le capital serait ainsi porté de 3.200.000 à 5.400.000. En même temps les actions privilégiées recevraient une somme de 50 fr en échange de l'abandon de leur privilège. Le capital ainsi représenté par 54.000 actions assimilées de 100 fr. serait porté ensuite à 10.800.000 fr. par création de 54.000 actions qui seraient remises gratuitement aux actionnaires titre pour titre au moyen d'un prélèvement sur les réserves. Enfin, il serait élevé de 10.800.000 fr. à 21.600.000 par l'émission en espèce de 108.000 actions de 100 fr. émises à 115 fr. environ, et dont la souscription serait réservée aux actionnaires à raison de 1 nouvelle pour 1 ancienne. La perspective de cette série d'opérations a stimulé et amélioré le marché des titres qui terminent en progrès à 5.980 l'action ordinaire et 1.279 l'action privilégiée



Les Marchés Étrangers

BOURSE DE NEW-YORK

Le marché manifeste de meilleures dispositions. L'accroissement du pouvoir d'achat du dollar, par suite de la baisse des principales marchandises laisse des disponibilités qui s'emploient en achat au comptant. La spéculation recherche les industrielles, tandis que le placement s'attache de préférence aux railroads. La hausse de ces derniers d'ailleurs s'est ralentie et ils se sont contentés au cours de la semaine de consolider leur avance antérieure. Les cuprifères restent lourds sur le bruit d'un nouveau recul du métal. La situation industrielle demeure sérieuse, mais on l'envisage avec plus d'optimisme qu'il y a huit jours. La baisse des principales matières premières était, semble-t-il, prévue et les banquiers ont su prendre en général leurs mesures en conséquence depuis quelque temps, de telle sorte que le nombre de maisons encombrées de gros stocks est, en somme, réduit.

Bien que, étant données les circonstances, la tenue du marché puisse être considérée comme satisfaisante, la baisse de la livre sterling et les perspectives immédiates d'argent cher suffiraient à réprimer toute velléité de hausse de quelque ampleur que rien, au surplus, ne permet d'envisager.

L'argent reste cher. Le call-money dont on espérait la détente s'est encore relevé au cours de la semaine et l'argent à vue reste demandé à 8 et 9 %.

	14 Juillet	11 Oct. 20	18 Oct. 20
U. S. 4 %	111	105 1/4	105 1/4
Anglo-French 5 %	...	99 7/8	99 7/8
Royal Dutch	...	76 ./.	77 5/8
Shell	...	47 3/4	46 1/2
Mexican Eagle	...	... ./.	.. ./.
Calumet and Hecla	400	270 ./.	250 ./.
Chino Copper	40 3/8	25 1/8	24 ./.
Miami Copper	22 1/4	19 1/8	19 ./.
Ray Copper	20 7/8	14 3/8	14 ./.
Utah Copper	56 7/8	59 1/4	56 5/8
Archinson-Topeka	97 7/8	87 1/8	88 1/8
Baltimore and Ohio	98 3/8	46 1/8	47 3/4
Canadian Pacific	185 7/8	126 3/4	124 3/4
Chicago-Milwaukee	107 1/8	41 3/8	42 1/4
Great Northern	134 3/4	87 1/4	87 3/4
National Mexico, 1re préf.	27	9 ./.	8 1/2
— 2e préf.	12	6 3/4	6 ./.
Pennsylvania	110 3/4	43 3/4	43 5/8
Reading	162 3	97 3/4	97 1/2
Southern Railway	21 3/4	31 ./.	31 ./.
— préf.	77 1/2	61 ./.	64 1/4
Union Pacific	127 3/8	126 ./.	126 1/4
Steel Common	...	87 ./.	87 1/2
Bethleem Steel	40 1/4	69 1/4	70 1/8
Int. Harvester	111 3/4	112 ./.	106 1/2
Amer. Smelting	66 1/4	59 ./.	58 1/2
General Electric	148	138 ./.	139 3/4
Amer. Teleph. et Teleg.	120 1/4	98 ./.	100 ./
Westinghouse	30 3/8	46 ./.	47 1/2
General Motors	89 1/2	18 ./.	18 1/8

BOURSE DE LONDRES

La grève des mineurs dont le public boursier semblait presque avoir oublié la menace n'a pas été accueillie au Stock-Exchange par l'affolement que l'on pouvait redouter. Les professionnels étaient à la baisse depuis des semaines déjà et n'ont guère contribué à peser sur les cours. Quant à la clientèle, elle s'est bien décidée, elle aussi, à vendre, mais assez modérément et, les offres ayant été absorbées sans trop de peine, l'ensemble de la cote n'a enregistré qu'un fléchissement de quelques points. Seuls les kaffirs qui n'ont rien à redouter de la grève et ne peuvent que profiter de la baisse du change américain résultant de cette grève, réalisent quelques progrès. Par contre, les offres des places étrangères se sont beaucoup ralenties, et par moments même, Paris s'est porté à nouveau acheteur, fait dont on avait, de-

pais plusieurs semaines, perdu l'habitude. L'inaction est la principale caractéristique du marché qui, dans l'absence d'indications encourageantes s'est mis en position d'attente.

C'est l'attitude la meilleure que l'on puisse souhaiter, étant données l'importance de la crise présente et les perspectives fort sombres de l'industrie britannique.

Le marché monétaire est devenu extrêmement aisé. L'argent qui éprouve des difficultés à se placer, qui, peut-être, y manifeste quelque répugnance, surabonde sur le marché. Les avances au jour le jour sont descendues par instants à 3 %.

Le bilan de la Banque d'Angleterre indique une position sensiblement meilleure. La circulation est descendue à £ 727.123.340, en moins-value de £ 680.635 ; la diminution du numéraire n'est que de £ 41.040 ; les réserves atteignent £ 14.481.074, soit une augmentation de £ 6.395.951 ; la proportion des réserves aux engagements qui était descendue au précédent bilan au chiffre inquiétant de 8.87 %, est en progrès à 10.18 %.

	Juillet. **14**	11 Oct. **20**	18 Oct. **20**
Victory 4 %	...	74 1/8	73 5/8
Consols	75 1/8	45 3/8	45 1/4
War Loan 5 %	...	84 13/..	84 3/8
Argentin 4 % Resc.	83	58 ./.	59 ./.
Brésil Resc. 4 %	73 1/2	45 ./.	43 1/2
Chinois 5 % 1896	101 1/2	69 3/4	70 ./.
Egypte Unifiée	99 1/8	65 ./.	64 ./.
Français 5 %	...	47 1/2	48 1/2
— 4 %	...	37 1/2	38 1/2
Japon 4 1/2 %	94 1/2	106 1/2	107 ./.
Russe 4 % Consol	86 1/2	15 1/2	15 1/2
Canadian Pacific	198 1/4	179 ./.	180 ./.
Nat. of Maxico. 1re pref.	31	16 1/2	16 ..
Pennsylvania Rail.	57 1/4	61 1/2	62 ./.
Union Pacific	158 1/2	178 ./.	181 ./.
Brazil Railway ord.	26	3 1/8	2 3/4
Bank of England	251 1/2	167 ./.	167 ./.
Lagunas Nitrate	1 10/16	29/0	28/0
Lautaro Nitrate	10 1/4	13 1/2	13 1/4
Hudson Bay	9	6 1/2	6 3/8
Pekin Syndicate ord	4 8	17/6	13/6/.
Cunard	1 8/16	24/6	22/6
Marconi Wireless	2 1/2	2 3/4	2 11/16
Barcelona Traction	...	5 1/2	5 1/2
Mexico Light and Power	47	14 ./.	14 ./.
Vickers	1 3/4	22/0	20/9
Baku	4 3	2 6	2 6
Burmah	4 6/32	8 7/16	7 7/8
Mexican Eagle ord	2	11 3/4	11 3/8
North Caucasian	..	1 1/4	1 7/32
Shell Transport	4 15/16	7 5/16	6 25/32
Royal Dutch	51	68 1/4	68 1/2
Spies	7 8	10/0	9/6
General Mining	..	5/9	5/6 ./.
Goldfields	..	1 11/32	1 9/32
Rand Mines	..	2 25/32	2 23/32
Crown Mines	..	2 19/32	2 7/16
East Rand	..	9 1	8 6
Geduld	1 1/8	1 27/32	1 25/32
Modderfontain B.	..	1 5/8	1 9/16
Robinson Gold	...	8/0	8/6
Simmer and Jack	...	3/7	3/7 1/2
Village Deep	9/16	9/9	9/0
Chartered	[illegible]	16/0	15/4 1/2
Mozambique	..	15/7	15/7 1/2
Tanganyka	5 9/16	1 11/16	1 9/16
Golden Horse Shoe	..	16/3	15/0
De Beers	16 7/16	17 ./.	16 1/4
Jagersfontain	..	4 1/2	3 3/4
Cape Copper	2	1 1/16	1 1/6
Rio Tinto	68 3/8	29 1/2	28 1/2
Tharsis	6 1/4	3 ./.	2 7/8
Utah Copper	..	17 1/2	17 ./.
Lena Goldfields	..	1	17/6
Spassky	..	20/0	17/6
Camp Bird	8/16	14/9	13/0
Mexico El Oro	..	7 5/8	7 ./. ./.
Santa Gertrudis	..	21/9	20/0
Gula Kalumpong	1	1 9/16	1 1/2
Kuala Lumpur	3 4/8	3 1/8	2 5/16
Malacca	4	3 3/8	3 ./.

BOURSE DE BRUXELLES

La lourdeur dont font montre les bourses de Paris et de Londres contribue à déprimer la cote, que, par ailleurs, les perspectives peu encourageantes des affaires maintiennent dans les bas cours. Les dispositions sont mauvaises dans tous les compartiments mais spécialement dans celui des valeurs industrielles.

Les Fonds d'Etat nationaux ne font guère que répéter leurs cours antérieurs ; le Bon Monétaire assez offert se tasse à 98,75. Depuis le 20 octobre, le ministère des Finances procède à l'émission des Bons du Trésor 5 % à six mois, en coupures de 5.000 francs, intérêts déduits : c'est donc 4.875 francs qu'aura à décaisser le porteur.

Le compartiment bancaire en dépit d'une certaine résistance est affecté, à son tour, par la mauvaise humeur générale, à l'exception de la **Caisse de Reports**. Rien à signaler aux chemins de fer et tramways, sauf l'enlevée de **Tournai-Jubise** qui, sur la perspective de la reprise prochaine par l'Etat passe en quelques séances de 700 à 2.500. — Les métallurgiques sont lourdes, sur la baisse des fontes, en attendant celle des produits achevés et les entraves apportées par le change aux exportations réduisent les perspectives d'avenir de la plupart des sociétés. Certaines, devant la diminution des commandes, en sont réduites à faire du stock. Les charbonnages sont résistants — il est vrai qu'aux cours actuels, en se basant sur les derniers dividendes, nombre d'entre eux présentent l'attrait d'un rendement de 10, parfois même de 15 %. Il en est de même des produits chimiques : les entreprises travaillent en général à plein rendement, sans parvenir à satisfaire aux demandes. Textiles en recul; la Soie de **Tubize** est très attaquée, sur les bruits qui courent d'une réduction considérable des demandes et l'élévation du prix des dissolvants employés éther et alcool ; on dit que beaucoup des ouvriers seraient licenciés et que la fermeture des usines serait envisagée. Les caoutchoucs et les coloniales ont un marché assez agité et sont sensiblement ramenées en arrière

	Juillet **14**	11 Oct. **20**	18 Oct. **20**
Belge 3 %	76 30	59 25	51 ..
Banque Nationale	3.870	3.952	3.995
Société Génerale, part	5.915	6.112	6.100 ..
Congo Grands Lacs	270	295 ..	295 ..
Cockerill	1.680	1.645	1.590
Espérance Longdoz	416	1.102	1.047
Haine Saint-Pierre	1.525	2.087	2.375
Ougrée Marihaye	1.290	1.872	1.840
Providence Belge	2.600	4.650	4.462
Providence Russe priv. B	494 50	372 ..	359 ..
Sambre Moselle priv	685	1.725 ..	1.732 ..
Grande Machine à Feu	1.339	4.990	4.860 ..
Noel Sart Culpart	3.650	5.250	5.190
Sacré-Madame	2.605	4.005	3.626 ..
Asturienne	5.347	2.987	2.952
Rouma	333 50	775 ..	775
Vieille Montagne	875	1.287	1.267 ..
Soie Tubize priv	152	657 ..	530 ..
Soie Viscose cap.	167	840 ..	736 ..
Boryslaw cap	52 50	150	150 ..
Grosnyi priv	2.845	3.085 ..	2.937 ..
Nafta div	360	1.660 ..	1.590 ..
Zincs Silésie	1.265	590	575
Kaïping	49	314	311
Nitrate Railways	357	419 ..	401 ..
Canadian Pacific	1.035	1.800	1.800 ..
Mexico Tramways	366	200	190 ..
Jeumont part	642	1.142	1.142
Dyle et Baccalan	186	445 ..	455
Briansk unités	412 50	245	250
Russo-Belge	1.745	1.090 ..	1.070
Sosnowice (Min. Us.)	1.367	1.150	1.150
Taganrog	557	303 ..	299
Rand Mines	151	133	195
Barcelona traction	134	.....	..
Kasai	380	148 ..	142

BOURSE DE PRAGUE

Le marché fait montre d'une activité accrue et les cours tant des industrielles que des banques sont plus fermes. Les efforts faits pour assainir les finances paraissent jusqu'ici couronnés de succès. Un double budget a été présenté pour l'année 1921 dont l'un sera couvert par les crédits demandés aux ressortissants tchéco-slovaques en Amérique et par des crédits intérieurs et dont l'autre, le budget ordinaire, présente des chiffres déjà équilibrés, de 14 milliards de couronnes contre 10 milliards de couronnes pour l'exercice 1920.

Si l'on en croit un communiqué semi-officiel, la souscription au quatrième emprunt d'état serait extrêmement satisfaisante, grâce à la diminution de la crise pécuniaire.

	Juillet **14**	11 Oct. **20**	18 Oct. **20**
Emprunt liberté	....	91 ..	91 ..
Zivnost Banka	....	465	492
Bohemia Banka	....	830	855
Agrarni Banka	....	645	655
Banque de Prague	....	930	960
Banque Ind. Tchèque	....	635	620
Petroles Kolin	....	3.050	3.200
U. S. papier Prague	....	898	960
Danek	....	675	728
Bergmann	....	1.700	1.700
Sucres Tchèques	....	2.600	2.300
Société Tchèques Comme	....	1.800	1.780

BOURSE DE BERLIN

Le marché est résistant, la tension des changes contribuant à soutenir les cours. Les valeurs d'électricité et les pétroles sont particulièrement recherchées. L'A. E. G., est en hausse; son augmentation de capital aurait rencontré le meilleur accueil et la souscription aux 75 millions de mark d'actions privilégiées aurait été couverte près de vingt fois. On annonce des fusions importantes entre sociétés pétro-

lifères, notamment celle de la **Deutsche Erdoelgesellschaft** avec la **Deutsche Petroleum**, opération à laquelle le groupe **Liebig** a prêté son concours. Par ailleurs, la **Royal Dutch**, par l'intermédiaire de sa subsidiaire la **Bataafsche**, a pris de gros intérêts, sans cependant en acquérir le contrôle dans la **Petroleum Industrie**, qui porta récemment son capital de Mk 1.150.000 à Mk 5 millions.

	Juillet **14**	11 Oct. **20**	18 Oct. **20**
Allemand 5 %	...	79 50	79 50
— 4 %	100 10	67 90	67 70
Hamburg Amerika	127	182 ..	180 25
Reichsbank	137 50	150 ..	158 ..
Dresdner Bank	148	197 ..	198 75
A. E. G.	243 25	295 ..	299 ..
Badische Anilin	600 25	500 ..	500
Bochumer	134 60	601 50	604 ..
Gelsenkirchen	183	371 50	379 75
Harpener	178 50	385 50	399 50
Siem. et Halske	213 40	320 ..	330 ..
Otavi Mines	...	797	782 50
Zinc de Silésie	...	760	800



Valeur en Vedette

MINES D'OSTRICOURT

Constituée en février 1855, sous forme de société civile, au capital de 3 millions de francs, dont 2 millions 250.000 francs réellement versés, représenté par 6.000 actions de 500 francs divisées en dixièmes en 1913, la Société d'Ostricourt obtint en 1860, une concession de 2.500 hectares, dans le bassin du Nord. Ce domaine, d'une étendue inférieure à la moyenne qui, pour le bassin est, de 3.000 hectares, est entouré à l'est en partie par l'Escarpelle, à l'ouest par Carvin, au Sud par Courrières et Dourges. Au Nord, elle n'a pas de voisin, se trouvant à la limite septentrionale du bassin houiller. Cette concession, de par sa situation au nord de la faille centrale du bassin du Pas-de-Calais, ne contient que des charbons maigres anthraciteux assez pulvérulents, utilisés principalement par les foyers domestiques, les malteries et brasseries, les appareils à gaz pauvre ou à vapeur, les fabriques de chaux et ciments. Jusqu'à présent, on a surtout exploité la partie ouest de la concession, la partie est constituant une réserve sur la valeur de laquelle on n'est pas encore exactement renseigné.

A la veille de la guerre, l'extraction était assurée au moyen de six fosses, une septième étant sur le point d'être mise en service. Elles sont numérotées par ordre d'ancienneté, de 1 à 7. La mine n'est pas grisouteuse, mais les veines qui sont au nombre de 10 à 13, et d'une épaisseur totale de 10 à 12 m., sont par endroits irrégulières, tourmentées, rendant l'exploitation relativement difficile.

D'importantes installations de surface avaient été établies. En 1914, il existait des criblages à toutes les fosses, des concasseurs avec cribleurs aux fosses 3, 4 et 5, des lavoirs aux 3, 4 et 5 et au Rivage, plus un lavoir central au Rivage destiné à être dans l'avenir alimenté par la fosse 7, l'ensemble de ces lavoirs permettait de traiter 450.000 tonnes, soit 75 % du tonnage d'avant guerre ; des tours d'égouttage, une usine à briquettes et une usine à boulets. L'évacuation était assurée par un chemin de fer de 30 kilomètres reliant toutes les fosses et raccordé à la ligne du Nord, à Libercourt et au Rivage sur le canal de la Haute-Deule. Il y avait, en outre, des ateliers, des magasins, 801 maisons ouvrières avec jardins, une centrale électrique et un poste de transformation permettant d'utiliser le courant fourni par la Compagnie Electrique du Nord.

La production a été longtemps fort modeste et n'a atteint 100.000 tonnes qu'en 1891, après 30 ans d'exploitation. Elle passait à 200.000 tonnes en 1900, à 375.000 en 1910 et à 785.000 en 1913, à la veille de la guerre. L'accroissement a donc été s'accélérant rapidement. Autant que l'on peut l'affirmer, étant donnée la pénurie des renseignements communiqués, le bénéfice industriel ressortait à environ 2 fr. 50 la tonne, soit un chiffre relativement faible, mais qui avait tendance à s'améliorer par la réduction appréciable des charges obligataires à la tonne et celle moins nette des impôts et charges diverses. Cette amélioration s'est traduite pour les actionnaires par l'augmentation du dividende qui, de 50 fr. de 103 à 1908, passait à 55 fr. de 1909 à 1912, et à 60 francs en 1913. La trésorerie, inexistante en 1910, avait nécessité au cours de cette année l'émission de 5 millions de francs d'obligations, émission qui permit en outre le pousser les travaux envisagés, comme le fonçage de la fosse 7 et l'achèvement des travaux de surface.

A la veille de la guerre, la Société commençait donc à peine à équilibrer sa situation. Durant les hostilités, elle resta jusqu'en octobre 1918 dans les lignes ennemies, et fut dans la nécessité de poursuivre — au ralenti, il est vrai — son extraction. 647.000 tonnes furent ainsi extraites, c'est-à-dire un tonnage inférieur en quatre ans à celui d'une seule année d'avant guerre. Mais ces travaux permirent, du moins, de maintenir en état les travaux du jour et du fond. Jusqu'en juin 1918, les dommages causés par le bombardement furent assez peu importants ; il n'en fut plus de même à partir de cette date, et surtout lors de la dernière offensive. Au début d'octobre 1918, les Allemands avant de battre en retraite firent sauter toutes les fosses et installations de surface. Fort heureusement, ils n'eurent pas le temps de faire sauter les cuvelages, et la remise en état pourra en conséquence être assez rapide. Le déblaiement est, de longue date terminé et l'organisation provisoire du début a fait, petit à petit, place à l'installation d'appareils définitifs. Actuellement, tous les engins d'extraction définitifs sont en fonctionnement, toutes les fosses concourent à l'extraction qui s'élève d'ores et déjà à 2.400 tonnes, soit, à peu de chose près, l'extraction d'avant guerre. Deux criblages vont bientôt fonctionner ; partout des installations provisoires permettent la séparation des charbons en certaines catégories et l'épierrage. Le lavoir central ainsi que l'usine à boulets marcheront avant la fin de l'année. Quant aux maisons ouvrières, près de 600 ont été réparées depuis l'armistice ; 100 seulement sont encore inhabitables.

La reconstruction a donc été menée très rapidement et l'on peut escompter, à bref délai, une extraction avoisinant un million de tonnes, supérieure, par conséquent à celle d'avant guerre.

(A suivre.)



INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le nouvel Emprunt et les Créanciers de l'Etat

Le ministre des Finances communique la note suivante :

« L'opinion s'est émue d'une circulaire envoyée récemment par l'Office de Reconstitution industrielle, conseillant aux fournisseurs de l'Etat d'accepter le paiement de leurs créances en titres du nouvel emprunt.

Ce serait absolument à tort que l'on verrait dans cette initiative une intention d'obligation envers les industriels, créanciers de l'Etat, et il suffit, pour le mettre en évidence, de citer le texte de la circulaire du ministre des Finances à laquelle se réfère celle de l'Office de la Reconstitution industrielle.

Cette circulaire, datée du 15 septembre 1920, a été adressée, non pas au ministère des Régions libérées, seul, mais à tous les ministères sans distinction. Les instructions qu'elle donne sont semblables à celles des précédents emprunts : elles n'imposent en aucune manière le règlement en titres de rente ; l'Etat offre simplement à titre facultatif, aux fournisseurs désireux de souscrire au nouvel emprunt, une modalité de paiement qui simplifie les opérations et qu'ils peuvent employer ou non à leur gré. »

ÉTABLISSEMENTS DEBRAY

Il résulte du rapport présenté à l'assemblée du 8 octobre que le chiffre d'affaires de l'exercice 1919-1920 s'est élevé à 82 millions 787.082 fr. 54 en augmentation de 25.836.161 fr. sur l'année précédente et le bénéfice d'exploitation à 4.002.556 fr. 47 contre 3 millions 79.725 fr. 42. Au cours de l'exercice, la Société s'est attachée à la reconstitution de ses succursales des régions libérées et à assurer son organisation commerciale dans les provinces reconquises. Maintenant que son organisation est à peu près complète, la Société envisage pour l'avenir des résultats encore progressifs. Un dividende de 70 fr. a été voté, sur lequel un acompte de 12 fr. ayant été déjà payé au solde de 58 fr. sera payé le 15 octobre.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Oct. 20	11 Oct. 20	18 Oct. 20
Rente 3 %	83	61 60	59 55	53 75	54 05	54 60
— 3 % amortissable	88	66	70 65	64 75	66 25	64 25
— 5 % 15-16	.. ..	89 75	88 30	85 80	86 10	86 37
— 4 % 1917	... ..	72 35	71 10	69 10	69 80	69 75
— 4 % 1918	.... ..	72 10	71 80	68 75	68 95	69 20
— 5 % 1920	.... ..	.... .	.... ..	100 52	100 85	97 65
Créd. Nat. Obl. 5 % 1919	.... ..	.... .	495	475 ..	469 ..	474 ..
— — — — 1920	.... ..	.... ..	.... ..	485 ..	485 ..	485 ..
Maroc 4 % 1914	.... ..	415	426	371	383	408 ..
Créd. Foncier 5 1/2 1920	.... ..	.... ..	.... ..	494	492	490
V. de Paris, Ob 5 % 1919	.... ..	.... ..	480	420	412	405

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Oct. 20	11 Oct. 20	18 Oct. 20
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	859 ..	860	850 ..
Brésil 4 % 1889	72	62 75	79 50	94 ..	88 25	86 ..
— 5 % Fund	100	99	123	145 ..	147 ..	144 .
Congo (Lots)	71	92	93	88 ..	88 ..	86 ..
Egypte unifiée	100	92 05	119	118 ..	136 ..	114 .
Espagne (Extérieure	93	95 55	173	181 ..	182 ..	178 .
Hellénique 5 % 1914	90	78	100	104 ..	103 ..	103 ..
Italie 3 %	93	67 75	63 50	44 ..	42	44 ..
Japon 4 % 1905	85	83	132	167 ..	168 ..	170 ..
Maroc 5 % 1904	515	460	480	410 ..	421	418
— 5 % 1910	518	447	466	641 ..	609 .	607
Mexique 4 % 1910	71	57	57	68 50	68 50	68 60
Minas-Geraes 5 % 1907	461	372	398	360 ..	350	355 .
Portugais 3 % 1re série	64	56 15	70	54 ..	56 ..	56 .
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	765 ..	757 ..	729 .
Roumain 4 % 1910	.	67	67	57 ..	57 ..	54 .
Russe 3 % 1891	73	38 50	29	29 ..	27 ..	27 .
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	34 70	31 ..	32 .
— 5 % 1906	102	57 50	46	44 50	42 ..	41 .
— 4 % Cons. 1re, 2e s.	88	44	34 50	34 ..	31 ..	31 .
Serbe 4 % 1895	78	61	55	43 ..	43 ..	42 .
— 5 % 1913	86	69 70	60	56 ..	54 ..	54 .
Turc unifié 4 %	81	70	63 25	68 ..	68 ..	66 .

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Oct. 20	11 Oct. 20	18 Oct. 20
Banque de France	4580	5120	5175	5330	5330	5350
— d'Algérie	2811	3300	3630	4000	3800	3800
Banque Française	267	281	283	288	287	282
— Nat. de Crédit	620	757	869	880	875	840
— de Paris	1420	1356	1345	1675	1610	1600
— Privée	370	425	459	482	464	450
— de l'Union Parisien.	810	804	1135	1200	1140	1115
— Transatlantique	266	282	310	305	300	290
Compagnie Algérienne	1260	490	1920	1160	1500	1455
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	1025	1102	990
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626	527	688	710	700	681
— Foncier de France	876	797	835	730	740	720
— Français	332	350	350	416	403	396
— Indust. libérée	724	705	742	700	700	700
— Lyonnais	1572	1292	1430	1599	1550	1490
— Mobilier français	502	495	497 50	534	515	495
Foncière Lyonnaise	382	335	550	422	401	401
Société Générale	761	545	692	739	737	739
Société Marseillaise	690	734	744	683	680	665
Rente Foncière	548	464	935	800	800	705
Immeubles de France	138	116	296	266	260	248
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	1939	1898	1674
Banque Indust de Chine	....	580	879	905	905	875
Banque d'Athènes	46	105	135	205	192	.... .
Banque Espag de Crédit	256	340	720	700	900	902
Banq. Nat. du Mexique	500	434	418	663	619	625
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	585	690	693
Crédit Foncier Egyptien	730	782	944	935	930	925

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Oct. 20	11 Oct. 20	18 Oct. 20
Est. Cap	906	900	720	560	570	556
Lyon. Cap	1230	915	750	739	729	706
Midi. Cap	1102	882	850	690	670	660
Nord. Cap	1688	1294	1027	890	890	875
Orleans. Cap	1302	1090	940	791	790	790
Ouest	1873	716	695	624	695	610
Orléans 3 % nouv	417	338	326 50	307	264	264
Etat 4 %	498	401	357	299	298	302
Est 3 % nouv	417	344	308	277 ..	277	278
Midi 3 % nouv	417	349	312	272 ..	275	300
Nord 3 % nouv	425	333	321	307 ..	303	284
Lyon fusion nouv	407	326	308	275 ..	277	277
Ouest 3 % nouv	419	346	310	275 ..	275	290
Congo (Grands Lacs)	261	286	273	298	298	...
Nitrate Railways	362	315	365	440	438	424
Nord de l'Espagne	430	390	505	655	620	640
Saragosse	432	392	515	663	630	630
Métropolitain	498	476	383	309	299	300
Nord-Sud	130	169	141	152	153	150
Omnibus	.... ..	470	602	637	630	620
Tramways (Cie franç.)	489	370	221	221	225	225
— Paris et Dép. Seine	150	210	145	184	171	172
Voitures à Paris	183	427	676	660	650	653

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Oct. 20	11 Oct. 20	18 Oct. 20
Comp. Gén. des Eaux	2130	1553	1155	870 ..	850	750
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	106	89	88
— Min. et B. de mer	66	70	93	97	97 ..	94 ..
Gaz p. la France et l'Etr.	711	500	395	305	355	370
Elect. et Gaz du Nord	3.6	275	360	300	291	286
Est-Lumière	150	113	86	66	59 ..	64 ..
Gaz de Paris	276	203	175	161	160 ..	165 ..
Thomson-Houston	673	759	880	1050	1030	1030
Ouest-Lumière	138	103	88	65 ..	61 ..	77 ..
Electricité de Paris	604	575	510	370	370 ..	346 ..
Téléphones	268	585	705	705	675	685
Electr. d'Indo-Chine	1005	...	390	1170	1170	1170
Câbles Télégraphiques	149	447	614	574	573	580
Eclair et Force Elect	997	770	730	526	550	520
Electr. de la Loire	370	340	334	318 ..	315	305
Energie industrielle	90	166	153	138	130 ..	124
Railways et Electricité	728	496	505	404	435	405
Energie Littoral Médit.	413	413	579	475	475	480
Télég. sans fil	..	..	1026	1334	1325	1320

MINES ET METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Oct. 20	11 Oct. 20	18 Oct. 20
Association Minière	152	242	349	310	298	285
Aciéries de France	659	929	853	875	870	846
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	1769	1724	1715
Atel. et Chant. de Bretag.	483	212	174	150	145	143
— — de la Loire	680	2085	2495	1510	1480	1450
Chan. et At. de St-Nazaire	1190	1920	1720	1300	1290	1289
Constr. de Levallois	130	155	139	153	143	146
— de Locomotives	....	750	735	650	659	620
— Mécaniques	....	276	308	314	305	325
Dyle et Bacalan (ord.)	260	582	450	481	482	455
Fives-Lille	938	1220	2710	1690	1635	1430
Forg. et Aciér. Nord-Est	387	320	2090	1489	1370	1350
Longueville (Forges)	275	320	340	345	345	320
Creusot	1912	2460	3380	2995	3100	3150
Ariège	482	660	559	750	650	581
Tréfil. et Lam. du Havre	233	220	217	198	190	188
Usine de Basse-Loire	270	306	280	285	280	272
Aguilas	626	93	148	126	121	115
Boléo	718	783	845	875	845	830
Cuivre et Pyrites	022	315	318	311	295	285
Malfidano, jouiss	402	385	490	356	330	331
Métaux	745	950	1160	1000	1000	995
Penarroya	1380	1275	1420	1435	1330	1300
Sels Gemmes	314	206	218	235	213	218
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1165	1135	1135
Carvin	770	580	655	618	615	620
Courrières	2800	2100	2011	2260	2245	2100
Dourges	433	359	536	565	562	550
Lens	1340	1032	1260	1598	1660	1548
Marles 30 %	214	322	460	4100	4400	4000
Bor, ord	1615	890	3300	930	924	745
Laurium	402	371	1355	360	315	320
Mokta el Hadid	2202	2700	1885	3165	3100	3220
Nickel	1119	1431	1075	1210	1200	1136
Rio Tinto ord	1730	1752	475	1570	1570	1523
Sosnowice	1320	930	400	1115	1090	1070
Central Mining	215	205	426	428	424	415
Lautaro Nitrate	257	297	400	698	695	690
Naphte Russe	460	280	426	530	498	476

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Oct. 20	11 Oct. 20	18 Oct. 20
Messageries Maritimes	79	381	680	372	385	378
Transatlantique ord	133	384	570	375	382	395
Suez act	4865	5400	6450	6300	6400	6100
Chargeurs Réunis	550	1574	1950	2006	1151	1180
Chargeurs Français	969	2275	3945	1940	1940	1890
Transp. Marit. à vapeur	....	1170	2680	1600	1550	1549

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Oct. 20	11 Oct. 20	18 Oct. 20
Agence Havas	1252	980	1020	1350	1313	1295
Air Liquide	263	391	386	463	470	448
Bergougnan	1372	1565	2500	1325	1280	1225
Cirages français	979	1012	1340	1350	1345	1324
Compteurs à Gaz nouv.	1044	915	652	647	630	618
Galeries Lafayette	464	163	170	165	160	165
Magasins Modernes	206	283	406	335	323	320
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	1920	1620	1620
Orosdi Back	205	286	296	320	325	319
Oriental Carpet	227	248	370	411	405	400
Paris-France	1187	1318	2025	1825	1745	1700
Pathé (Etablissements)	181	162	171	226	218	210
Raffinerie Say. ord	358	485	910	1295	1200	1175
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	1000	1002	942
Tabacs Ottomans	418	460	556	565	540	520

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Oct. 20	11 Oct. 20	18 Oct. 20
Argentin 6 %	90	105 30	93 75	212	209 ..	213
Brésil 5 % 1914	80	87	99	116	122 ..	126 ..
Colombie 5 % or 1906	405	407	435	540	548 ..	530
Maranhao 5 % or 1916	256	423	338	334	335 ..	334
Roumain 5 % 1903	100	78 50	73	68	68 ..	68
Mexique 5 % 1899	88	80	99	123	126 ..	127

METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Oct. 20	11 Oct. 20	18 Oct. 20
Continsouza	136	363	357	195	195	196
Diétrich et Cie	142	274	280	217	201	205
Dniéprovienne	3190	1845	2130	1760	1675	1685
Hartmann	480	360	372	270	267	270
Taganrog	545	238	288	298	308	311
Toula	1020	570	680	510	510	510

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Oct. 20	11 Oct. 20	18 Oct. 20
Albi	447	710	825	501	475	455
Asturienne Mines	4925	6705	4000	3175	3175	3100
Bakou	1678	1335	1655	3940	4000	3720
Bruay	1300	2075	2241	2989	2920	2895
Camp Bird ord	12	20	40	41	41	41
Colombia	1770	1282	1575	2760	2970	2760
Corocoro	16	65	70 ..	68 ..	68 ..	68
Crow Mines	158	65	148	130 ..	134	134
De Beers	407	447	526	933	910	885
East Rand	45	12	23	23	24	23
Ekaterise	630	640	2175 ..	1300	1025	1040
Grosnyi	2715	2150	3100	3150	3155	3135
Héraclée	600	2340	15400	18000	16800	16000
Lena	58	40	50	48	48	48
Mexico el Oro	124	164	316	338	398	378
Montecatini	118	146	145	98	90	84
Nord d'Alais	45	48	85	106	105	103
Phosphates Tunisiens	380	370	630	686	662	641
Royal Dutch	....	2200	34900	37650	36100	35950
Shell	....	180	520	420	380	375
Shansi	28	36	5050 ..	64	68	61
Spassky	67	49	50 ..	49	50	50
Tanganyika	53	158	144 50	106 ..	110	100
Utah Copper	296	475	875	918	900	890
Wyoming	109	149	285 ..	250	220	229

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Oct. 20	11 Oct. 20	18 Oct. 20
Commerciale Pacifique	....	....	718	480	475	395
Cargos Français	....	....	....	570	565	540

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	4 Oct. 20	11 Oct. 20	18 Oct. 20
Américan Téléphone	629	689	1085	1520	1530	1580
Caoutchoucs (Financière)	81	276	302	230	215	201
Doriot-Flandrin	219	262	245	210	200	215
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2600	2450	2125
Lorraine Industrielle	865	700	1400	1480	1450	1350
Monaco	5400	3305	4200	....	4900	5175
Padang	67	276	485	310	290	280
Peugeot	502	828	810	390	530	550
Raisins de Corinthe act	154	296	445	530	...	494
Saut du Tarn	556	1075	1025	1120	905	960
Soie de Tubize	147	134	980	805	698	560

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

En millions de francs	30 sept. 20	7 oct. 20	14 oct. 20
Actif :			
Or En caisse	3.531	3.532	3.534
Or A l'étranger	1.948	1.948	1.948
Argent	256	256	263
Encaisse totale	5.735	5.737	5.745
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	51	..	..
Disponible à l'étranger	1.079	1.202	947
Portefeuille	2.293	2.330	2.411
Effets prorogés	492	471	477
Avances sur titres	1.987	2.077	2.083
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.600	26.600	26.600
Bons Trésors escomptés pour av. de l'Etat aux gouvernements étrangers	3.935	3.935	3.940
Passif :			
Billets en circulation	39.207	39.507	39.526
Compte courant du Trésor	55	45	75
Comptes courants particuliers	3.251	3.156	3.118
Taux d'escompte	6 ./.	6 ./.	6 ./.
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

En millions de livres	22 sept. 20	29 sept. 20	6 oct. 20
Billets émis	130	130	140
Billets en réserve	11	12	12
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	121	121	121
Or et argent monnayés en réserve	1	1	1
Dépôts publics	16	16	21
— privés	105	111	134
Avances sur Fonds d'Etats	35	21	..
— — Autres fonds	88	100	63
Portefeuille	96	116	96
Proportion réserve aux engagements	13 1/2	11 1/8	..
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

En millions de marks	15 sept. 20	23 sept. 20	30 sept. 20
Actif :			
Encaisse Or	1.092	1.092	1.092
Encaisse Argent	-	-	-
Billets et Bons de caisse de prêts	18.819	18.580	19.861
Effets escomptés	49.720	46.933	54.996
Avances	19	10	9
Passif :			
Circulation	58.928	59.921	61.735
Dépôts et comptes courants	17.207	14.217	20.054

DATES	Encaisse métallique Or	Encaisse métallique Argt	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux d'escompte
	En millions de francs					
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	543	730	1.919	398	446	4 1/2
1920 11 septembre	2.451	594	4.015	945	1.059	5
1920 25 septembre	2.453	594	4.046	923	1.057	5
1920 2 octobre	2.452	591	4.113	998	1.057	5
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	235	786	5
1920 20 juillet	805	75	13.706	1.807	2.831	6
1920 30 juillet	806	75	13.899	1.734	2.995	6
1920 10 août	804	75	13.920	1.808	2.975	6
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.404	.	1.998	3.923	3.431	8
1920 17 avril	2.304	.	3.025	3.299	.	8
1920 24 avril	2.501	.	3.111	3.361	.	8
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	169	238	5 1/2
1920 30 juin	365	4	1.031	400	917	7
1920 31 juillet	366	4	1.015	353	844	7
1920 31 août	366	4	1.039	338	919	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 20 septembre	1.336	37	2.159	140	292	4 1/2
1920 27 septembre	1.336	37	2.164	143	297	4 1/2
1920 4 octobre	1.336	38	2.239	158	348	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	3 1/2
1920 23 septembre	540	95	918	137	292	5
1920 30 septembre	540	99	940	105	316	5
1920 7 octobre	541	100	969	117	324	5
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 16 septembre	267	27	5.646	1.369	636	5 1/2
1920 23 septembre	267	23	5.638	1.254	654	5 1/2
1920 30 septembre	266	26	5.736	1.449	654	5 1/2
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 10 septembre	9.881	775	17.521	9.145	14.961	7
1920 17 septembre	9.965	800	16.448	9.109	14.154	

LE MARCHÉ DES CHANGES
en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920
Londres	25 225	51 11	52 50	52 26	53 15	53 05
New-York	518 25	14 32	15 01	15 01	15 19	15 45
Madrid	100	213 ..	219 75	220 25	219 75	220 ..
Berlin	123 50	21 75	24 25	24 50	23 20	22 ./.
Amsterdam	208 30	451 ..	469 ..	467 50	469 50	476 ./.
Rome	100	64 25	62 75	62 ./.	62 ./.	59 75
Vienne	105	6 25	6 55	6 ./.	5 3/8	5 25
Bruxelles	100	105 75	105 75	105 50	105 50	105 50
Copenhague	139	192 ..	210	212 50	213 ./.	214 ..
Stockholm	139	296 ..	304 50	300 ./.	299 50	305 75
Christiania	139	197 75	207	212 ./.	209 75	211 25
Genève	100	235 50	241 50	240 ..	242 25	244 ..

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920
Paris	25 12 1/2	51 12	52 51	52 26	53 10	53 06
New-York	48 66	3 55	3 50	3 50	3 51	3 44
Berlin	20 43	234 ..	216	213	229 ./.	241 25
Amsterdam	12 107	11 30	11 21	11 21	11 31	11 22
Madrid	25 220	23 94	23 70	23 78	24 12	24 15
Bruxelles	25 225	48 27	49 52	49 42	50 40	50 40
Rome	25 225	80 58	83 10	82 ..	86 50	89 37
Suisse	25 225	21 78	21 73	21 79	21 92	21 67
Stockholm	18 159	17 36	17 42	17 47	17 82	17 26
Christiania	18 156	25 70	25 32	24 77	25 35	24 82
Copenhague	18 159	25 70	25 32	24 82	24 85	24 77

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920
Paris	100	42 60	41 85	41 82	41 35	41 ..
Londres	25 225	21 79	21 77	21 76	21 89	21 80
Berlin	123 47	8 95	9 95	10 22	9 67	9 ..
Vienne	105	2 65	2 65	2 65	2 22	...
Pétrograd		..	.....	...	...	...
New-York	518 25	6 11	6 19	6 22	6 22	6 29
Rome	100	26 97	25 95	25 75	25 20	24 50

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920
Amsterdam	208 30	431 ..	440 50	441 25	445 ./.	451 25
Londres	25 225	48 45	49 37	49 45	50 37	50 35
Paris	100	94	94 ..	94 75	94 83	94 ..
Madrid	100	200 50	208 75	209 ..	209 ..	208 50
Genève	118 25	222 ..	227 90	228 ..	230 ..	231 25
New-York	5.100 25	13 60	14 12	14 15	14 33	14 57

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920
Hollande	169 70	2.127	1.973 ..	1.908 ..	1.985	2.465
Espagne	80	989 ..	921 ..	900 ..	934 ..	1.004
Suisse	80	1.098	1.021 .	986 ..	1.022	1.116

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920
Paris	48 18	22 10	21 67	21 57	21 30	22 ..
Londres	11 78 3/4	11 30	11 24	11 21	11 31	11 15
Berlin	59 37	4 85	5 27	5 25	4 87	4 57

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920
Paris	5 182	6 76	6 76	6 67	6 69	6 45
Londres câble	4 866	3 52	3 49	3 49	3 50	3 43

COURS A MADRID

Sur :	Pair	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920
Paris	100	46 50	45 85	45 70	45 80	45 35
Londres	25 225	23 91	23 82	23 71	24 13	24 10

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	20 sept. 1920	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920
Londres	48 5/8	57 ./.	58 1/4	57	56 75	56 75

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Imprimerie CORNU, 6, Place du Louvre. — Paris

3me Année, N° 40 — Le numéro : 2 francs. — 31 Octobre 1920

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

RÉPONSE A UNE CAMPAGNE AMÉRICAINE CONTRE LA FRANCE - L'ANGLETERRE ET LES RÉPARATIONS - POUR QUE L'ALLEMAGNE PAIE - EN ITALIE : LE CONTROLE OUVRIER

LE ROI ALEXANDRE - SAMUEL BUTLER - " CLÉRAMBAULT " DE M. ROMAIN ROLLAND - UN GESTE DU BRÉSIL - LE GOLF - QUELQUES SCULPTEURS.

TÉL. : FLEURUS 11-87 — 00-36 — 75, Rue de Lille — PARIS — COMPTE CHÈQUE POSTAL : 702

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS

Le prix de l'abonnement à L'EUROPE NOUVELLE est désormais ainsi fixé :

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	80 fr.	90 fr.
Six mois	40 fr.	50 fr
Trois mois	20 fr.	30 fr.

Nous donnons à tous nos ABONNÉS D'UN AN la facilité d'acquitter leur abonnement par trimestre.

Les abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste, - Compte chèque postal n° 7.029.

TOUS LES DIMANCHES ; LE NUMÉRO : DEUX FRANCS

Tout abonné d'un an qui nous procurera deux abonnements de même durée aura droit à une prolongation d'abonnement d'un an.

L'EUROPE NOUVELLE qui s'est spécialisée dans les publications de notes et documents diplomatiques, a donné dans ses derniers numéros :

(Le 16 Mai) : **RUSSES ET POLONAIS. — LEURS RECENTES RELATIONS DIPLOMATIQUES EN VUE D'ENGAGER DES POURPARLERS DE PAIX.** (a) Les notes russes. b) Les notes polonaises.

Le 23 mai) : **LES CONDITIONS DE PAIX AVEC LA HONGRIE.** — (I) Note et lettre d'envoi d'Apponyi accompagnant les remarques de la Délégation hongroise. — II) Lettre d'envoi de M. Millerand accompagnant la réponse des Puissances alliées et associées. — (III) Les principales clauses des conditions de paix avec la Hongrie. - Une carte officielle des nouvelles frontières de la Hongrie.

(Le 6 juin) : **LE RAPPORT DE M. LÉON BOURGEOIS SUR LA CONFERENCE FINANCIÈRE INTERNATIONALE ADOPTÉ PAR LA SOCIETE DES NATIONS.**

(Le 27 juin) : **CE QUE LES ALLEMANDS OFFRENT DE PAYER POUR LES DOMMAGES MATERIELS CAUSÉS EN FRANCE.**

Le 25 juillet) : **L'HISTOIRE OFFICIELLE DE LA CONFERENCE DE SPA.** — (A) Les communiqués alliés. — (B) Les communiqués allemands. — (C) Les annexes.

(Le 25 Août) : **LA LETTRE DU GÉNÉRAL WRANGEL AU GÉNÉRAL DENIKINE.**

(Le 5 Septembre) : **AVANT LA CONFÉRENCE FINANCIERE INTERNATIONALE DE BRUXELLES :** Le rapport d'introduction. — Le rapport présenté par l'expert français, M. Charles Gide. — Les principaux passages du rapport présenté par l'expert suédois, M. Gustav Cassel.

(Le 12 Septembre) : **LES FRONTIÈRES ORIENTALES DE LA POLOGNE.** — Texte intégral de la Déclaration du Conseil Suprême du 8 décembre 1919, avec carte officielle.

(Les 8 et 15 Août, le 16 Septembre et le 3 Octobre) : **LE DOSSIER OFFICIEL DES CONVERSATIONS ENTRE LONDRES ET MOSCOU ET ENTRE VARSOVIE ET MOSCOU. — LA REPRISE DES RELATIONS COMMERCIALES; L'ARMISTICE AVEC LA POLOGNE. - LA CONFÉRENCE DE MINSK ET LA QUESTION WRANGEL**

BON A SAVOIR

Sans insister aujourd'hui sur les considérations d'ordre moral, financier ou politique qui nous font un devoir de souscrire, signalons aujourd'hui, d'une manière plus précise que cela n'est fait d'habitude, les avantages matériels du nouvel emprunt.

Comme l'on sait, l'emprunt est émis à 6 %. C'est le placement qu'obtiendra tout versement en numéraire. Mais, dans la plupart des cas, l'intérêt sera sensiblement supérieur.

En effet, les rentes de guerre sont admises pour moitié dans la souscription. Si vous avez, par exemple, 100 fr. de rente 4 % 1918, repris pour 17 90 par franc de rente, ils sont acceptés pour 1790 francs.

Versez en numéraire une somme égale et même légèrement supérieure, afin d'arrondir aux centaines, soit 1.810 francs. Le versement total des 3.600 francs (1.790 fr. en titres et 1.810 en espèces) vous donnera 216 fr. de rente.

Donc, en versant 1.810 francs, vous aurez augmenté votre revenu de 116 francs. Le franc de rente coûte ainsi 15,60, ce qui constitue un placement à 6 41 %.

Effectuez les calculs nécessaires. Vous verrez qu'il vous est facile, grâce au nouvel emprunt, de faire rapporter à votre argent près de 6 1/2 %. Cela est bon à savoir.

SOCIÉTÉ STANDARD FRANCO-AMÉRICAINE

Les négociations entre la *Standard Oil* et la *Banque de Paris et des Pays-Bas* ont abouti à des accords importants à la suite desquels une Société Française vient d'être constituée sous le nom de *Standard Franco-Américaine*, dont le capital est fourni par les deux parties contractantes dans la proportion de 49 % *Standard Oil*, 51 % *Banque de Paris et des Pays-Bas*.

Les administrateurs américains représentant la *Standard Oil* sont : MM. A.-C. Bedford, président de la *Standard Oil* : H.-E. Bedford, directeur de la *Standard Oil* pour l'Europe ; W. Oswald et P. Hurll.

Les représentants du groupe français sont: MM. Jules Cambon, ambassadeur ; Horace Finaly, directeur général, et Jules Rein, directeur de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, Holtz et Bondonneau. Le président est M. Jules Cambon ; le vice-président M. A.-C. Bedford.






LA POLITIQUE ANGLAISE DES REPARATIONS

L'opinion anglaise reproche volontiers à la France de ne se prêter que de mauvaise grâce à la fixation de l'indemnité allemande (1). Il lui est arrivé d'avoir raison. Elle ne paraît pas se douter que la politique britannique, en pareille matière, prête parfois à des critiques plus graves.

C'est ce qui vient de paraître ces jours-ci, lorsqu'on apprit tout à coup que l'Angleterre avait signifié à l'Allemagne, sans accord préalable avec ses alliés, qu'elle renonçait au droit de saisie des biens allemands inscrit au chapitre des Réparations. Bagatelle en apparence. Mais il faut rappeler le passé.



Quelle était la politique des réparations officiellement sanctionnée par l'Angleterre au printemps dernier? Elle comportait la fixation aussi prochaine que possible de la dette allemande, c'est-à-dire la politique du forfait. En retour de cette concession française, on enregistrait deux engagements britanniques :

1° A San Remo, en avril, il avait été entendu que les alliés, pour assurer l'exécution du traité, prendraient au besoin « *toutes mesures*, fût-ce, si c'est nécessaire, l'occupation d'une nouvelle partie du territoire allemand ». Autrement dit, les alliés s'engageaient à user au besoin des représailles économiques inscrites au paragraphe 18 de l'Annexe II du chapitre des Réparations, autant qu'à occuper éventuellement la Ruhr.

2° A Hythe, le 16 mai suivant, les deux gouvernements britannique et français publiaient une déclaration officielle où on lisait au 2e paragraphe : « Il importe d'aboutir à un règlement embrassant l'ensemble des charges internationales léguées par la guerre et *d'assurer parallèlement l'apurement des dettes de guerre des pays alliés et des dettes de réparations des empires centraux.* » Autrement dit, si la France faisait des concessions, sur le chapitre de la dette allemande, elle devait en retour obtenir un allègement de sa propre dette à l'égard des alliés.

Telle était la double contrepartie à laquelle se liait l'Angleterre. Qu'est-il arrivé toutefois ?

Sur le second point, dès le lendemain de la déclaration de Hythe, la Grande-Bretagne se dérobait au principe de la solidarité des charges internationales. Elle alléguait, en effet, que la suppression ou l'allègement des dettes interalliées n'étaient possibles qu'avec le consentement des Etats-Unis. La raison avait du poids. Il n'en demeure pas moins que la France est désormais invitée à remettre une partie de la dette de l'envahisseur, tout en remboursant elle-même jusqu'au dernier sou ses propres alliés. On n'a même pas voulu lui accorder, pour l'indemnité allemande, l'espèce de compensation que constituerait un remboursement par priorité. Cette fois, il était question non des Etats-Unis, mais des Dominions.

Sur le premier point, le gouvernement britannique paraît toujours disposé à sanctionner éventuellement une occupation de la Ruhr. Mais le voici qui jette par-dessus bord les sanctions économiques ou du moins celle que constituait la saisie éventuelle des biens allemands. Cette initiative, il la prend sans consulter ses alliés et en se bornant à en informer après coup la Conférence des ambassadeurs. Ce faisant, il ne manque pas seulement à l'esprit du traité de Versailles, mais à la lettre de l'engagement de San Remo.



Si l'on évoque ici ces faits, ce n'est point pour le vain plaisir de se livrer à la dialectique, mais pour appeler l'attention de l'opinion anglaise sur quelques vérités de fond.

Ce qui a souvent caractérisé la politique britannique c'est que, croyant servir l'intérêt général, elle suit d'instinct la pente de son intérêt strict. C'est ce qui arrive en matière de réparations. Bien que l'Empire britannique soit appelé à recevoir une part importante de l'indemnité allemande, il est clair qu'il est

(1) Voir l'article de M. George Glasgow dans l'*Europe Nouvelle*, du 24 octobre.

dès maintenant servi du principal (flotte et colonies), et que, n'ayant plus rien à reconstruire, son intérêt pressant lui commande avant tout de commercer.

Il n'en est pas de même de la France. Quelle que soit l'énergie déployée pour refaire les territoires dévastés, on remplace moins vite des maisons que des bateaux. D'autre part, ce relèvement coûte des milliards, que jusqu'ici la France a dû tirer de son propre fonds et qui, dès la première année, se sont élevés à la somme que M. Keynes jugeait suffisante pour la totalité des réparations. Au point de vue de la justice, comme pour l'avenir économique de l'Europe, il est d'ailleurs essentiel que les engagements pris sur ce point à Versailles, puis renouvelés à San Remo, soient tenus par les alliés de la France comme par l'ennemi d'hier.

Mais, obéissant à son instinct, la Grande-Bretagne affirme aujourd'hui, au nom de l'intérêt général, qu'il importe davantage de renouer les relations commerciales avec l'Allemagne que de relever les ruines de la France. Si bien qu'avec la meilleure foi du monde, elle demande chaque mois à la France une concession nouvelle, et au besoin la lui impose indirectement, sans lui offrir de contrepartie. Politique unilatérale, ou comme on dirait à Londres, *one sided*, et qui risque de faire revivre dans les masses ignorantes les plus vifs préjugés contre l'Angleterre.

On prendra la liberté de soumettre ces considérations aux libres esprits d'outre-Manche. Peut-être jugeront-ils que, si la France a désormais le devoir de ne pas s'écarter de la politique à laquelle elle s'est liée depuis San Remo, la même obligation s'impose d'autant plus à l'Angleterre que, des deux pays, c'est elle qui occupe momentanément la situation la plus favorable.

Philippe MILLET.



LA VALISE ENTR'OUVERTE

Un courrier professionnel du ministère des affaires étrangères se présenta à la frontière de Hongrie. Brusquement, il se vit entouré de gendarmes, qui le sommèrent d'ouvrir la fameuse valise diplomatique. Vainement il protesta. On menaça de fracturer la valise. Alors, tirant de sa poche une clef, il fit jouer la serrure d'un énorme sac en cuir, bourré de plis soigneusement cachetés à la cire. Les gendarmes palpèrent les plis, les examinèrent, et les rendirent intacts.

Cet événement s'est passé, non pas au XVIII*e siècle, mais il y a huit jours. Le gouvernement hongrois a fait des excuses. Puis il s'est livré à une enquête. Les gendarmes étaient, paraît-il, de faux gendarmes, et ils ont agi sans aucun mandat. Peut-être manquaient-ils tout simplement de tabac, et voulaient-ils fumer les cigarettes de contrebande qui ont la réputation de gonfler les flancs de la valise diplomatique. Ils ont dû être bien surpris de constater que celle-ci contenait, par un mystérieux hasard, des secrets d'Etat.*



L'Officiel *nous avait annoncé récemment que M. Piccioni, ministre plénipotentiaire, prenait sa retraite, et que M. Vignon le remplaçait à la direction du Service des archives.*

Comme M. Vignon est fort occupé au Secrétariat général de l'Elysée, on parla de lui choisir un intérimaire. L'intérimaire est... devinez qui! — tout simplement M. Piccioni qui, bien que mis à la retraite, est resté installé dans son fauteuil, au bureau des archives du Quai d'Orsay.

Et l'on dit que les fonctionnaires français manquent de zèle!



M. Stancioff vient d'être nommé ministre de Bulgarie à Londres.

M. Stancioff est pour nous une vieille connaissance. C'est lui qui représenta la Bulgarie à Paris, au début de la guerre, et jusqu'au jour où le tsar Ferdinand envoya dans la mer Noire les belles promesses dont il avait leurré notre diplomatie.

M. Stancioff en fut sincèrement navré. Cette fâcheuse décision de son souverain l'obligeait à quitter notre capitale, où il aurait très volontiers prolongé son séjour. Il avait su s'y faire beaucoup de relations. M. Stancioff est un homme aimable, et un excellent diplomate. Lorsque notre Haut-Commissaire à Constantinople traversa en mars 1919 *la Bulgarie, son wagon-salon s'emplit comme par enchantement de fleurs et de fines bouteilles des meilleurs crus bulgares, envoyées par M. Stancioff, qui bientôt se présenta lui-même, fort aimablement, et demanda des nouvelles de tous les diplomates français qu'il avait connus. La paix avec la Bulgarie n'était pas encore signée. Le gouvernement français d'alors crut devoir rester sourd aux avances bulgares comme aux avances turques. Aussi, peu à peu, Turcs et Bulgares ont-ils compris que ce n'était pas la clientèle de la France qu'ils devaient chercher, mais bien plutôt celle de l'Angleterre. Et c'est sans doute pourquoi M. Stancioff quitte ses fonctions officielles à Sofia pour s'en aller à Londres.*

Ambassades et Consulats

AMBASSADES : *Le gouvernement japonais a décidé de créer une ambassade à Bruxelles. — Le ministre de Suède à Rio-de-Janeiro a présenté ses lettres de créance. — M. le baron d'Asbeck, ancien ministre des Pays-Bas à Tokyo a été nommé ministre à Varsovie.*

CONSULATS : *L'exequatur vient d'être accordé à MM. P. Schœdelin, vice-consul de Suède à Bayonne; Galula, consul du Salvador à Marseille; de Narvaez, consul général de Colombie à Paris; Rafaël Urena y Sana, consul d'Espagne à Lyon; François-André Boisson, consul de Norvège à Lyon. — MM. Bles et Patrick ont été nommés consuls des Pays-Bas à Manchester et à Méthil.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

Une
Campagne américaine contre la France
(Réponse à M. Félix FRANKFURTER)

*Tout en critiquant à l'occasion la politique française, l'*Europe Nouvelle *a signalé à plusieurs reprises la campagne entièrement injustifiée qui se poursuit contre la France dans certains périodiques étrangers. La plus récente de ces attaques, celle de M. Félix Frankfurter, était trop grave pour pouvoir demeurer sans réponse. Cette réponse, la voici. Son auteur, M. Louis F. Aubert, dont on sait la compétence dans les questions américaines, fut pendant deux ans, directeur des services d'études et d'informations au haut-commissariat français à Washington, et prit ensuite une part active aux travaux de la Conférence de la paix, aux côtés de M. André Tardieu.*

I

La revue américaine, *The New Republic*, a publié, dans son numéro du 6 octobre, sur « La politique de la France et la Paix en Europe », un article signé par M. Félix Frankfurter, qui mérite d'être signalé et commenté.

Non pas qu'il soutienne une thèse bien neuve. Qu'on en juge : la paix dépend de la France seule; qu'elle cesse d'entretenir la guerre en Europe; qu'elle se décide à fixer immédiatement l'indemnité allemande, qu'enfin, se repliant sur ses problèmes intérieurs, elle ne cherche plus un dérivatif dans des aventures extérieures, et l'univers réconcilié respirera enfin.

La France bouc émissaire, voilà une image d'après-guerre qui nous est depuis assez longtemps familière grâce à un petit groupe de journaux anglo-saxons ; mais ce qui fait l'intérêt de l'article en question, c'est d'abord son signataire.

Mr. Félix Frankfurter a été pendant la guerre le grand conseiller du gouvernement américain dans les questions relatives au travail; il est professeur de droit à l'Université Harvard; il passe pour une autorité et une influence parmi les Intellectuels américains de tendances radicales. Très lié avec le juge Brandeis, son activité dans les affaires sionistes l'a conduit, chez nous, pendant la guerre et après, comme chargé de missions tenues toujours assez secrètes, — missions, qui, au dire de la *New Republic*, « l'ont familiarisé avec la situation de l'Europe ».

L'opinion d'un tel homme mérite de retenir d'autant plus notre attention qu'elle nous permet de constater un fait trop méconnu en France dans certains milieux, où, sous prétexte qu'il y a une Irlande et qu'il fut question jadis d'une Liberté des mers, c'est un lieu commun d'opposer l'Angleterre et l'Amérique ; ce fait, c'est l'influence très forte que la presse radicale anglaise exerce, à propos des affaires d'Europe, sur les revues et journaux de même tendance en Amérique.

Enfin, l'article de Mr. Frankfurter, justement parce qu'il ne me paraît pas être l'expression d'une vue personnelle et nuancée des réalités françaises et européennes, a un schématisme brutal, une outrance de seconde main qui a le mérite de la clarté. Il n'aurait certainement pas risqué du premier coup sur des questions aussi complexes et aussi lointaines des affirmations aussi tranchantes, s'il n'avait eu des prédécesseurs : ce qui n'est qu'à l'état de tendance enveloppée ailleurs, nous le trouvons chez lui sous forme de thèses péremptoires, et cela permet de gagner du temps. J'ajouterai que puisque Mr. Frankfurter se plaint que les meilleurs amis de la France, dont il est, ne peuvent réussir à se faire entendre dans notre pays, il est de notre devoir de l'y aider.

II

LA POLITIQUE DE LA FRANCE

Il commence par déclarer qu'il y a deux centres de désordres dans le monde : Moscou et Paris; encore Paris est-il en grande partie responsable de la politique de Moscou. Il affirme que « rien ne hâtera plus l'apaisement de l'Europe et n'amènera la coopération de ses peuples... que le dégonflement de l'impérialisme et du chauvinisme français ». « Telle est d'ailleurs, ajoute-t-il, l'opinion prédominante des penseurs et des hommes d'Etat responsables en dehors de la France. »

Serait-il donc vrai que la France tînt une place aussi encombrante en Europe, et que de tout ce qui s'y agite elle eût en main les fils? Au centre de la sombre esquisse de Mr. Frankfurter, apparaît la France, seule ; des Alliés et Associés pas la moindre trace, même comme comparses, et, dans un coin du tableau, gisante, gémissante, il y a l'Allemagne recevant passivement des coups. Je n'exagère rien. En effet, si, dit-il, il y a un esprit de revanche et aussi de guerre civile de l'autre côté du Rhin, c'est que la France menace d'occuper la Ruhr (mais cette menace n'a-t-elle pas été faite conjointement à Spa par tous les alliés ?) Sans doute il y a eu l'insulte au drapeau de l'Ambassade à Berlin, il y a eu le sac du Consulat à Breslau, mais d'abord pourquoi la France a-t-elle manqué assez de sens politique pour prêter attention à ces incidents ? Bien plus, pourquoi les a-t-elle « exploités » dans sa Presse ? et puis ne s'expliquent-ils pas par sa politique dans la Sarre et en Haute-Silésie ? De même, sans la France, il n'y aurait pas eu de conflit entre la Russie et la Pologne.

Vraiment, c'est un plaisir de lire Mr. Frankfurter. On croyait vivre dans une période confuse d'intenses actions et réactions internationales, où ce qui paraît être cause dans un cas et dans un pays déterminés apparaît à l'analyse comme l'effet de causes qui ont joué à l'autre bout du monde ; on croyait assister aux suites mystérieuses de ce fait formidable et collectif qu'a été la guerre, — avec Mr. Frankfurter comme guide la route s'éclaire, les perspectives s'ordonnent : de tout ce qui survient dans une Europe qui aurait fait peau neuve, la France est cause première, donc seule responsable. Je crois vraiment que pour ne pas s'étonner d'un tel jugement chez nous il faudrait que vécussent encore ces légendaires chroniqueurs

du Second Empire qui, régnant sur le boulevard, cœur de Paris, avaient alors le sentiment de régner sur le monde. Mais ils sont morts, et de dures expériences nous ont rendus plus sensibles aux proportions.

Comme je n'entreprendrai pas de discuter toutes les affirmations de détail de Mr. Frankfurter, je crois nécessaire de déclarer, que dans la mesure où j'ai été capable d'en comprendre les raisons, je suis loin d'approuver toutes les mesures diplomatiques qui ont été prises par la France en Europe depuis dix mois. Je regrette par exemple qu'au moment de la marche sur Kief, les conseils de la France à la Pologne n'aient pas eu la netteté qu'ils ont eue le 15 septembre 1918, quand M. Clemenceau déconseilla le projet de marche sur Moscou qui avait été présenté au Conseil Suprême, et, ces jours derniers, quand, conjointement avec l'Angleterre, la France a désapprouvé l'occupation de Vilna..



Cela dit, je reviens à la thèse générale de Mr. Frankfurter. Au cas où les événements lui suggéreraient un jour une revision de son jugement sur la France « wire-puller » de toutes les forces européennes, je lui signale qu'il ferait bien de tenir compte de deux faits : le premier, c'est que les diverses nationalités que la guerre a émancipées et qui n'ont pu trouver ou retrouver du premier coup des frontières politiques qui coïncident avec les frontières ethnographiques, historiques, économiques et stratégiques dont elles rêvaient depuis des générations, n'ont pas besoin des excitations ou même de l'autorisation de la France pour s'agiter, parler haut et parfois mettre la France et les autres devant le fait accompli. Il est vrai que Mr. Frankfurter, à la suite de plusieurs Anglais notoires, considère sans doute cette idée de nationalité comme un pur artifice qu'entretient la France et il doit penser que l'Europe centrale aurait pu et dû être réorganisée d'office et de haut par les Alliés et Associés en tenant compte des seules nécessités économiques. Si tel est son cas, et même dans tous les cas, je lui conseillerai la lecture d'un livre excellent qu'ont écrit deux de ses collègues de Harvard, M. M. C. H. Haskins et R. H. Lord, *Some Problems of the Peace Conference*. Il apprendra de ces historiens qui, comme experts à la Conférence ont eu à manier des réalités, quelle force et aussi quel idéal représente chez les peuples européens récemment émancipés l'idée de nationalité, — avec ou sans la permission de la France.

Le second fait qu'il fera bien de retenir est le suivant : qu'il ne s'acharne pas à chercher dans certains sentiments, certains reflexes, certains initiatives de la France depuis dix mois, dont la « peur et le culte de la force lui paraissent avoir été les motifs », les causes premières du malaise universel. Ces causes pourraient bien être ailleurs et même il se pourrait qu'en fussent partiellement responsables Mr. Frankfurter et ses amis qui ont suivi dans leur pays la politique du pire et qui après avoir été les plus enthousiastes apôtres du wilsonisme en ont été les plus acharnés destructeurs. J'énumère quelques-unes de ces causes : refus par l'Amérique de ratifier le Traité, par conséquent Société des Nations affaiblie : refus par l'Amérique de ratifier le Pacte de garantie en cas d'agression allemande, par conséquent annulation de l'engagement conditionnel de l'Angleterre ; retard dans la promulgation du Traité pour attendre l'Amérique, par conséquent exaspération du sentiment national dans tous les pays où les solutions étaient gardées en suspens; réveil du *Deutschchtum*, tous les plébiscites rendus plus difficiles en raison du temps laissé à la propagande des partis (que Mr. Frankfurter se reporte à la description des plébiscites d'Allenstein et de Marienwender donnée dans la *New Republic* du 25 août, par Mr. Sanford Griffith qui les caractérise ainsi : « une frénétique démonstration de nationalisme prussien ») et aussi parce que l'Amérique n'a envoyé aucun contingent d'occupation, que l'Angleterre et l'Italie ont restreint les leurs, et que le rôle ingrat et coûteux de gendarme est échu à la France...



Voilà quelques-unes des causes du malaise universel et elles ne sont pas imputables à la France. Bien au contraire, leurs effets ont pesé si lourd sur sa politique que certains traits en sont inexplicables si l'on ne tient pas compte d'une profonde désillusion venue de l'extérieur et aussi du fait que la France reste la voisine directe et la principale créancière d'une nation qui croit n'avoir manqué que de peu la domination du monde et qui entend profiter de toute désunion au camp des Alliés et Associés, pour alourdir le moins possible son désir de revanche du poids des réparations. La France souffre d'un sentiment de solitude, de l'indifférence de ses Alliés ou Associés, de la disposition générale à se débrouiller chacun pour soi sans trop prêter attention aux autres, surtout aux éclopés. Elle se rappelle l'esprit de fraternité qui, à certains moments de la guerre, fit que, sur son sol même, tout le monde pensait au salut commun... Je dois reconnaître qu'elle n'est pas seule à croire qu'elle a des motifs de se plaindre des autres ; le malaise est général ; mais alors pourquoi Mr. Frankfurter la charge-t-il seule des péchés du monde ? pourquoi dénonce-t-il comme un phénomène monstrueux et tout à fait à part son chauvinisme, son impérialisme ? pourquoi l'armée française est-elle une menace pour la paix du monde, alors que de la flotte anglaise, de la flotte américaine, en pleine croissance, il n'est pas question ?

Mr. Frankfurter observe justement que les soixante millions d'Allemands seront toujours plus nombreux que les quarante millions de Français; il en conclut que la France devrait s'appuyer sur une vraie Société des Nations. D'accord. Si tous les signataires du Traité et du Pacte avaient donné à la Société des Nations autant de gages que lui en a donnés la France d'abord en lui confiant le soin de régler les deux affaires qui l'intéressaient directement, à savoir la Sarre et le droit d'investigation sur le désarmement de l'Allemagne (art. 213), ensuite en demandant que la Société fût douée d'une force exécutive, Mr. Frankfurter et ses amis n'en seraient pas encore à spéculer sur une Société des Nations, panacée tellement topique qu'ils n'ont pas encore su en donner la formule. Certes, la Société prévue au Pacte, si elle avait pu compter sur la collaboration américaine, aurait ses défauts, mais au moins elle serait en pleine vie et porterait en elle le pouvoir de se réformer.

III

LES FINANCES DE LA FRANCE ET LA « DIPLOMATIE DU DOLLAR »

Politiquement, Mr. Frankfurter grossit l'influence de la France ; financièrement, il en exagère la faiblesse.

D'après lui, la France retarde la fixation de l'indemnité allemande parce que son Ministre-

Trésorier se refuse « à envisager cette vérité que ce n'est pas grâce à l'argent allemand que la France doit réparer ses finances ». Et il ajoute : « la France « n'a pas tiré sur ses propres ressources » ; « ses taxes sur la richesse sont bien maigres, comparées avec les impôts américains et anglais. »

J'ai bien peur que les renseignements de Mr. Frankfurter ne datent. Il n'a probablement pas entendu parler du budget ordinaire de la France, qui comprend toutes les dépenses normales et ordinaires de la nation, y compris les charges des emprunts, budget qui, de 5 milliards, d'avant la guerre, est monté aujourd'hui à vingt et quelque milliards, couverts entièrement par l'impôt, et pour moitié par les impôts frappant le capital, les achats de luxe, les jouissances coûteuses, et le revenu (prenant jusqu'à 50 % des gros revenus). Ce n'est évidemment pas les 70 % que paye Mr. J. D. Rockfeller, mais pour un pays qui n'est pas intact comme l'Angleterre et les Etats-Unis, et qui compte peu de grosses fortunes et beaucoup de moyennes, pour un pays enfin où l'impôt sur le revenu débute, ça n'est pas mal. De même quand Mr. Frankfurter déclare que la France « essaye d'ajourner la nécessité de tirer sur des ressources françaises pour payer ce qui, a-t-on dit aux Français, viendrait des réparations allemandes », il paraît ignorer que c'est le Traité, le Traité signé non seulement par l'Allemagne, mais par les Alliés et Associés de la France, et non pas tel ou tel de ses démagogues, qui a dit aux Français qu'ils n'auraient rien à payer pour réparer les dommages causés par les Allemands ou par les armées alliées qui se battaient sur notre sol pour défendre le leur ; il paraît ignorer aussi, qu'en attendant les versements de l'Allemagne, la France avait déjà au 25 juin dernier avancé aux Régions libérées, qui, elles ne peuvent attendre, plus de vingt milliards de francs et que, sur ce chapitre, seize milliards et demi sont prévus au budget de 1921. D'ailleurs, sur toutes ces questions que Mr. Frankfurter consulte une autorité américaine que certainement il ne récusera pas. Mr. Otto Kahn, après un récent voyage d'études en France, a tenu spontanément à écrire ceci dans la *Revue Politique et Parlementaire* du 10 septembre dernier : « La France a maintenant voté les impôts nécessaires (employant des méthodes supérieures aux nôtres) pour faire face à son budget, sans, bien entendu, parler des dépenses que nécessite la reconstruction des régions dévastées et qui ne sauraient et ne pourraient être couvertes par les impôts. »



Au reste il est évident que si Mr. Frankfurter exagère systématiquement les difficultés financières de la France c'est qu'il voit dans cette faiblesse le salut de l'humanité. Par là, croit-il, on peut mettre à la raison la France incontrôlable dans le domaine politique. Les notes que le State Department pourrait envoyer au quai d'Orsay : sans effet ; l'idéalisme du Président Wilson naguère encore si puissant : maintenant « ignorante idéologie ! Il ne reste pour dégonfler le chauvinisme français que l'appel à Wall Street. « Actuellement déclare-t-il, une note adressée au Quai d'Orsay signée « Morgan » est profondément plus puissante qu'une note signée Colby. »

Laissons Morgan de côté : il vient justement de former un syndicat qui a prêté ce mois-ci cent millions de dollars à la France et le Quai d'Orsay l'a promu commandeur de la Légion d'honneur : les relations entre eux ne sont donc pas mauvaises. D'ailleurs Morgan, ici, n'est pris que comme symbole de la puissance financière des Etats-Unis qu'on invite à couper les vivres à la France pour rétablir la paix universelle. L'appel à Wall Street pour un radical comme Mr. Frankfurter quelle dure extrémité ! comme il a dû difficilement s'y résoudre, mais enfin puisque les meilleurs amis de la France, comme Mr. Frankfurter, se sont épuisés en vain jusqu'ici à trouver le chemin de son cœur, n'est-il pas naturel qu'ils cherchent son point sensible du côté du porte-monnaie ?

J'ai idée que cette fois Mr. Frankfurter sera entendu. Faire servir l'énorme puissance financière des Etats-Unis, en grande partie acquise grâce à la guerre, pour obliger la France à se plier à la taille du rôle qu'un groupe de penseurs américains lui assignent dans la paix, c'est un plan hardi. Est-il viable ? Pour une fois où Mr. Frankfurter veut faire de la « realpolitik » à la manière des hommes d'Etat français, j'ai bien peur que son utopie ne le rende célèbre !

Nous avons connu, avant la guerre, sous la Présidence de Mr. Taft ce que les Américains ont eux-mêmes appelé *dollar diplomacy*, la diplomatie du dollar ; or, nous croyons nous rappeler qu'en Extrême-Orient, dans l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, ce fut un fiasco tel que le temps n'a pas encore effacé les rancœurs qu'elle éveilla dans les sensibilités jaunes ou latines et la *New Republic* a toujours fait grand mérite au Président Wilson d'y avoir renoncé, notamment au Mexique. Mr. Frankfurter croit-il que la diplomatie du dollar aurait plus de succès en France ? Réciproquement, au cours du dernier trimestre de 1916, nous avons connu *Wall Street* convaincu que l'Amérique n'avait plus guère à gagner aux fournitures de munitions et qu'elle avait beaucoup à perdre si elle laissait les Alliés faire trop monter le prix de la vie en Amérique, où ils prenaient trop de fer, de cuivre, de céréales, nous avons connu Wall Street toutes oreilles ouvertes aux conseils du *Federal Reserve Board* qui recommandait de suspendre les crédits aux étrangers et tout prêt, d'accord avec certains pacifistes que connaît bien Mr. Frankfurter, à liquider la guerre et à presser sur les Alliés pour qu'ils acceptent une « paix sans victoire ». L'Amérique, j'entends la grande masse, regrette-t-elle que la provocation allemande l'ait alors empêchée de suivre cette diplomatie du dollar ? Il suffit de me rappeler avec quelle allégresse d'idéal le peuple américain sut alors faire de nécessité vouloir, pour répondre sans hésitation : non. Au sortir d'une longue neutralité, c'était comme s'il eût pris plaisir à respirer librement sous le regard de l'Univers.



Au reste, quel ultimatum *Wall Street* pourrait-il envoyer à la France qui l'obligeât à « corriger sa politique »? A *Wall Street*, la France ne doit que quelques emprunts consentis au temps de la neutralité. Ils ont été déjà, partie remboursés, partie renouvelés. Les sommes que la France doit à *Wall Street* sont dérisoires au regard de ses dettes vis-à-vis de la Trésorerie (six pour cent environ) ; à ces dettes-là, *Wall Street* n'a rien à voir.

La Trésorerie, c'est le peuple américain et jusqu'à ce qu'il ait parlé, nous établirons entre l'opinion de ce peuple et l'opinion de Mr. Frankfurter la même distinction que lui-même établit entre ce que penserait vraiment le peuple français et ce que ses dirigeants lui font dire. D'ailleurs, ce n'est pas au peuple américain, c'est à un certain groupe

de financiers que Mr. Frankfurter s'adresse pour sauver la paix de l'Europe en fermant leurs guichets et en envoyant leurs huissiers à la France. Une telle opération, en effet, est plus facile, je ne dis pas à réussir, mais à tenter, entre petits groupes, qu'au plein jour populaire. Il peut se trouver des financiers à *Wall Street* que leurs positions à la hausse sur le mark ou tel de leurs grands projets de contrôle sur telle ou telle affaire dans l'Europe centrale disposent à prêter l'oreille quand un homme comme Mr. Frankfurter leur dit d'un ton assuré : voici la cause du mal en Europe et voilà le remède. Mais, en réalité, ce qui dépend de *Wall Street* ce sont les crédits commerciaux. Si l'Amérique veut vendre son coton, son cuivre, ses céréales, il faut bien qu'elle consente des avances, et justement il y a quelques jours *the United States Association of Bankers* a décidé la fondation d'un groupement au capital de 100 millions de dollars pour mieux assurer les crédits aux acheteurs étrangers et soutenir les exportations américaines qui depuis quelques mois, en raison des changes quasi prohibitifs, ont tendance à baisser. Poussons l'hypothèse à l'absurde ; supposons que tous les crédits commerciaux soient fermés à la France et qu'elle ne puisse plus rien acheter en Amérique ; ce sera l'équivalent d'une déclaration de blocus, de ce blocus jugé une arme si immorale par Mr. Frankfurter et ses amis ; mais alors la France aurait encore le reste de l'Univers pour se ravitailler... Décidément le remède de Mr. Frankfurter, brutal au point qu'il a dû hésiter à le suggérer, n'a même pas le mérite d'être viable.

IV

LA FRANCE ET LE PROBLÈME DES RÉPARATIONS

A propos de la question des Réparations, « c'est encore la France qui est l'obstacle sur le chemin qui mènerait à la paix », en s'obstinant à ne pas fixer rapidement et une fois pour toutes une somme déterminée que l'Allemagne puisse payer.

Plus que tous les problèmes politiques du Traité, la question des Réparations intéresse *the man in the Street* en France. Quand il en parle, il voit simple, il voit gros, mais il croit voir net. Imitons-le. Pour lui, c'est un problème à trois termes dont Mr. Frankfurter et d'autres ne veulent voir que deux termes ; d'où un malentendu.

La France a signé un Traité qui lie ses Alliés aussi bien que l'ennemi commun. Toutes les clauses de ce Traité se tiennent, parce qu'elles sont les résultats de compromis. Ce Traité garantit à la France le remboursement des dommages de guerre qu'elle a subis. Voilà le premier terme du problème.

Et voici le second : Après la signature (en effet qu'on ne parle pas des objections faites avant, puisqu'elles n'ont pas empêché la signature), des voix assez nombreuses en Angleterre et en Amérique s'avisent que les clauses des Réparations qui intéressent le plus directement la France sont bien difficiles à exécuter. Et les conseils de pleuvoir : « C'est dans votre intérêt : pour que vous receviez quelque chose, hâtez-vous de faire de gros sacrifices. Ne craignez pas d'être généreux. »

Les amis qui prêchent à la France ce sacrifice, sont-ils prêts à lui garantir le paiement ainsi réduit et à lui assurer la priorité pour la réparation des dommages ? Sans cette certitude, où s'arrêter sur la pente si on a perdu de vue la considération du dommage à réparer qui est une donnée relativement fixe et objectivement définissable pour ne considérer que la capacité de paiement qui, fonction des vicissitudes réelles ou simulées de l'Allemagne, pourra indéfiniment mener à des nouvelles concessions.

D'autre part, la France est invitée à sacrifier une partie de ses créances sur l'Allemagne par des amis qui, eux, maintiennent intégralement leurs titres de créances sur la France. Keynes, initiateur de cette campagne de révision, bâtissait toute son argumentation en faveur de remises partielles consenties à l'Allemagne sur la remise complète des dettes entre alliés. Quel accueil a rencontré sa proposition? En Angleterre, on a dit : « Peut-être,mais à condition que l'Amérique prenne l'initiative d'être généreuse. » En Amérique, les disciples de Keynes ont accepté d'enthousiasme la première partie de l'argumentation et laissé tomber la seconde. Ils n'ont pas même tenté de porter la question devant le contribuable américain. Ils ont d'office refusé en son nom. Mais comme le Nord et l'Est de la France doivent être restaurés dans l'intérêt même de la production mondiale, il faudra bien que ce qui doit être réparé et ne sera pas payé par le contribuable allemand retombe sur un autre contribuable.



En résumé, la France est expressément invitée par Mr. Frankfurter et d'autres à diminuer sa créance sur l'Allemagne et en même temps, mais par omission, ils lui laissent comprendre qu'elle aura à payer intégralement ses dettes à l'Amérique et à l'Angleterre. On parle de l'impossibilité matérielle pour l'Allemagne de verser aux Alliés X milliards de marks-or en trente ans; mais alors ne croit-on pas qu'il sera également impossible à la France et à ses Alliés de rembourser plus de douze milliards de dollars-or (dette à la Trésorerie 10 milliards, dettes au marché libre 2 milliards), en plus du milliard huit cent millions de livres sterling-or qu'ils doivent à l'Angleterre, étant donné qu'il faut les doubler ou les tripler vu l'état du change, soit environ au change actuel 270 milliards de francs, et cela d'autant plus qu'on aura réduit leurs créances sur l'Allemagne?

S'il s'agit de la solidarité économique des nations européennes, que gagnera-t-on à dégager l'Allemagne pour accabler la France? On parle de la nécessité d'effacer au plus vite la rancœur allemande pour promouvoir une réconciliation internationale... Que ne prête-t-on la même attention à la rancœur de la France toutes les fois qu'on néglige de poser le troisième terme du problème des Réparations, qui peut se définir ainsi : s'il était établi que la créance complète sur l'Allemagne proclamée par le Traité dût être revisée, il faudrait qu'en même temps toutes créances et dettes nées de la guerre fussent réduites simultanément et qu'à toutes les créances qui survivront à cette apuration fût donnée la même certitude de recouvrement.

Tout conseil de générosité donné à la France, à ses seuls dépens, par des amis qui ont leur budget ordinaire en équilibre comme la France, mais qui eux n'ont pas de budget extraordinaire d'avances pour les réparations, par des amis dont le change, chaque jour, à toute heure, à propos de toute transaction internationale clame qu'ils sont les heureux du monde, par des amis, qui comme les Américains ont une balance commerciale toute dorée depuis la guerre, ou qui comme les Anglais grâce à leur charbon vendu à des prix énormes à l'étranger et par des frets fort élevés équilibrent leur balance commerciale, — un tel conseil donné à la France dans son *intérêt* lui sera toujours im-

possible à admettre parce qu'elle aura le sentiment qu'on oublie à dessein un des termes du problème tel qu'il se pose en réalité, en équité.

Ainsi pense, à n'en point douter, l'homme de la rue en France. Que Mr. Frankfurter ne s'y trompe pas : il pourra trouver dans la Presse française les raisons les plus diverses en faveur d'une revision du Traité ; il ne trouvera pas un Français sur mille pour lui dire : il est juste que ce soit la France, après tant de sacrifices de sang, qui fasse un geste de désintéressement et qu'elle seule ait à le faire. C'est même parmi les plus grands adversaires du Traité et de tout impérialisme que se sont trouvés les partisans les plus nets de la solidarité financière interalliée. Et par là, il ne s'agit même plus maintenant comme naguère de la mise en commun des dépenses de guerre. Il s'agit des réparations au sujet desquelles l'obligation d'une solidarité est encore bien plus évidente. Or, aucune des propositions faites jusqu'ici à la France par ses amis n'a permis aux gens de chez nous de sentir que nos amis veuillent envisager une contre-partie aux nouveaux sacrifices qu'ils nous demandent. Tout le malentendu vient de là.

V

A Mr. Frankfurter et à ses amis sincèrement désireux de travailler à promouvoir la paix internationale et qui s'étonnent de trouver la France sourde à leurs suggestions, je me permettrai pour conclure de donner les conseils suivants :

1° Qu'ils renoncent au cliché vraiment trop simpliste qui représente la France comme la grande station de distribution d'énergie guerrière et chauviniste à travers l'Europe. Se satisfaire d'une telle abstraction et mettre tout sur le dos de la France, c'est ignorer la complexité de l'Europe et de son problème des nationalités, c'est au surplus méconnaître la solidarité de fait en vertu de laquelle ont pesé lourd sur l'Europe depuis un an toutes les vicissitudes de la politique américaine.

2° S'ils veulent gagner la France et l'Europe à l'œuvre de coopération internationale dont ils rêvent, qu'ils ne commencent pas par exalter le sentiment de défiance de leur propre pays vis-à-vis de l'Europe, de la France.

3° Plus ils seront persuadés qu'il faudra beaucoup de générosité pour remettre le monde en marche dans la bonne voie, plus vite ils devront renoncer à l'illusion un peu naïve que tout repose sur la seule générosité de la France. C'est bien plutôt de l'Amérique que toute réforme en définitive dépendra puisqu'elle doit à la guerre d'être créancier de tous, débiteur de personne. Que Mr. Frankfurter et ses amis la préparent à envisager toutes les conséquences pour elle d'une politique d'équité.

Tel est l'effort auquel les invitent les hommes qui, en France, rêvent aussi de paix internationale fondée sur la justice. Mais de grâce que tout de suite Mr. Frankfurter renonce à son idée de prendre *Wall Street*, comme truchement ! et qui mieux est *Wall Street*, non pas sous les espèces du Don Quichotte au cœur chaud que parfois il sait être, mais sous les dehors de Shylock réclamant « the pound of flesh » !

La France d'aujourd'hui apparaît comme une énigme à Mr. Frankfurter. Quelle erreur ! Dès qu'il se sera avisé qu'en France rien n'est moins persuasif que la dureté, rien de plus contagieux que la générosité, il verra comme il sera vite entendu !

LOUIS-J. AUBERT.

Silhouettes et Portraits

ALEXANDRE, ROI DES HELLÈNES

On ne peut se défendre d'un mouvement de compassion en songeant à la brève et bizarre destinée du jeune roi qui vient d'exhaler son dernier souffle, sous les pins et les poivriers de Tatoï.

Les malheurs — trop mérités — de sa famille, cette paradoxale situation d'être, en quelque sorte, en exil sur son propre trône, l'amoureuse et touchante idylle qui emplit tout entier son règne si court avaient attiré sur sa tête un intérêt que ses années d'adolescence n'eussent pas suffi, assurément, à éveiller, mais que sa fin si pénible et si prématurée avive aujourd'hui jusqu'à une réelle sympathie.

Il n'était pas destiné au métier de roi, n'étant, comme l'on sait, que le second fils de Constantin et rien dans son éducation, ne l'avait spécialement préparé à une tâche si lourde. C'était, dans les premières années de la guerre, un grand garçon gai, frivole et vigoureux qui s'amusait tant bien que mal à la façon d'un étudiant, malgré la parcimonie de son père. On assure qu'il ne recevait pour argent de poche que 3 ou 400 drachmes par mois. Ce qui est certain c'est qu'il était souvent gêné au point de le laisser paraître.

C'est aux sports qu'il demandait les plus grands de ses plaisirs. Il était singulièrement épris de vitesse. Il effrayait souvent Athènes par l'audace de ses virages, car il aimait à conduire lui-même une des voitures du palais. Il faisait aussi, avec passion, du canot automobile. Mais ses préférences allaient à la motocyclette.

Rien ne paraissait l'ennuyer autant que la politique. Il abondait volontiers dans le sens de son père — tant que celui-ci régna — mais insoucieusement, sans y attacher autrement d'importance, exactement comme le fils d'un brave bourgeois qui flatte volontiers les manies paternelles pour vivre en paix et se faire majorer sa pension. C'est comme une gaminerie de ce genre qu'il faut interpréter les chansonnettes écrites en français et à nos dépens — il parlait parfaitement notre langue et jusqu'à l'argot — dont il amusa son père après le 1er décembre.

L'inéluctable dénouement de la longue intrigue germano-hellénique, le détrônement de Constantin le surprit vivement. Mais le choix qui fut fait de lui pour coiffer la couronne soudain vacante le frappa de stupeur.

Cet assez mauvais sujet à qui un amour profond venait depuis peu d'élargir étonnamment le cœur et l'esprit gardait à ses père et mère exilés une tendresse naturelle. En outre, il était honnête homme et ne se sentait pas prêt à tenir un rôle si lourd. En apprenant qu'on l'avait désigné pour revêtir la dignité royale, il se débattit et pleura. Les premières semaines de son règne furent empreintes de cette mélancolie qui n'allait pas sans inquiéter quelque peu M. Venizelos.



On eut pourtant bientôt la conviction que le nouveau roi se conformait loyalement aux exigences de la situation et que s'il gardait pour son père un sentiment familial, il n'entendait pas se faire le complice, par un parjure, de ses machinations politiques.

D'ailleurs, il aimait et sa tendresse pour Mlle Manos, tendresse partagée, ne laissait point de place dans son âme à la rancune ou à l'ambition. Il subissait aussi l'extraordinaire pouvoir de séduction que possède M. Venizelos. Pendant deux ans, dans la mai-

son de son père, il n'avait entendu parler du Crétois que comme d'un noir sorcier, d'un « archi-sénégalais ! » et voici qu'en ses relations devenues quotidiennes, il reconnaissait avec surprise combien le modèle ressemblait peu aux terribles portraits qu'on lui en avait faits.

Au reste, il demeurait confiné dans un rôle strictement constitutionnel. M. Venizelos l'initiait graduellement aux réalités de la politique, lui dispensait peu à peu les lumières indispensables, suppléait avec un doigté d'une infinie délicatesse aux insuffisances d'une éducation qui n'avait pas été conduite en vue de fonction royale. Le grand ministre se réservait sans doute d'élargir insensiblement le rôle du jeune souverain au fur et à mesure qu'il deviendrait plus capable de le bien tenir et il n'est pas défendu de penser qu'il serait parvenu, en quelques années, à en faire un excellent roi. Mais jusqu'ici, le jeune Alexandre était encore quelque peu tenu en lisières et ce qu'on lui demandait surtout c'était d'incarner dynastiquement la nation grecque dans les cérémonies publiques, charge dont il s'acquittait, il faut le dire, fort élégamment.

Sa mort pose à la Grèce et à l'Europe un redoutable problème. La Grèce est aujourd'hui un Etat fort agrandi, et fort important. Il est capital de savoir dans quelle voie elle va s'engager.

M. Venizelos ne veut pas de la République. Il a sûrement pour cela d'excellentes raisons. Ceux qui connaissent son pays envisagent aisément quelle anarchie risquerait de faire éclater dans la Grèce moderne un système de gouvernement qui n'a déjà pas tant réussi à la Grèce antique.

Mais le triste *imbroglio* d'Athènes, de 1915 à 1917, nous a montré quel mal peut faire un mauvais roi. Puisque l'ordre logique de succession au trône se trouve, en fait, dérangé de nouveau, il importe de bien choisir.

Nous devons pouvoir compter sur M. Venizelos pour éteindre définitivement à cette occasion les intrigues constantiniennes et c'est à quoi il ne va sûrement pas manquer de s'employer. Mais à supposer qu'il n'y réussisse pas, ce serait notre droit et notre devoir de dire notre mot dans l'affaire.

En aucun cas, d'aucune manière, la France ne peut admettre que l'obstiné beau-frère de Guillaume II remonte sur le trône d'une Hellade qui va se trouver désormais l'arbitre de tout le proche Orient.

Edouard HELSEY.



POUR QUE L'ALLEMAGNE PAIE

Le débat sur les réparations se prolonge : on ne saurait dire qu'il s'éclaircit. Tandis que continuent entre Paris et Londres des discussions subtiles pour savoir si les gouvernements s'en remettront à la Commission des Réparations du soin d'entendre avant de prendre une décision, les délégués de l'Allemagne, ou s'ils désigneront pour cette tâche des membres de cette Commission, expressément choisis; tandis qu'on se demande si l'arrêt de la Commission des Réparations devra, pour devenir exécutoire, être en quelque manière contresigné par le Conseil Suprême et qu'on épilogue sur le point de savoir si, à Spa, la Conférence de Genève fut imaginée comme une réunion d'experts ou comme une assemblée politique, les jours passent et l'heure approche où, obligatoirement, la Commission des Réparations devra avoir rendu sa sentence. D'aucuns doutent que cet illustre et dispendieux organisme, dont la célérité n'est pas la caractéristique dominante, soit jamais en mesure de s'acquitter de sa tâche ; d'autres, attendant de sa puissance mystérieuse, le verdict devant lequel le monde entier s'inclinera, s'indignent lorsque l'on paraît contester que la sacro-sainte Commission puisse travailler sur des données certaines et lorsque l'on émet l'hypothèse que le chiffre, quel qu'il soit, auquel elle s'arrêtera, n'aura aucune valeur s'il ne répond en quelque manière aux possibilités de paiement de l'Allemagne... : a-t-on jamais vu un juge se préoccuper de la solvabilité du coupable pour fixer le chiffre des dommages-intérêts dus à la victime ?

Il est vrai que nul ne peut dire ce que sera dans trente ans la capacité de paiement de l'Allemagne ; il est même vrai que nul ne peut dire ce qu'elle sera dans six mois, quand aura été décidé le sort de la Haute-Silésie... Mais il est tout de même quelques règles de bon sens qui valent aujourd'hui, et qui vaudront dans trente ans...



Nestor Brignon a fort bien analysé ici même (1) la nature du problème à résoudre : il s'agit de transférer d'un pays à un autre une certaine quantité de richesse : opération qui ne se confond pas, malheureusement, avec la mainmise sur un nombre plus ou moins considérable de billets de la *Reichsbank* ; ceux-ci n'ont pour nous de valeur que dans la mesure, par exemple, où ils nous permettent de subvenir aux besoins des troupes d'occupation.

Cet axiome posé, nous pouvons écarter de prime abord une série de propositions qui ont été formulées çà et là. Que nous servirait-il de prendre comme gage les chemins de fer allemands ? En admettant même que, par un miracle unique en Europe, leur exploitation cesse d'être déficitaire (2) et que leur gestion laisse aux alliés un bénéfice, celui-ci se traduirait par des liasses de billets qui perdraient toute valeur si on les jetait sur le marché mondial ; nous pourrions acheter en Allemagne tout ce que nous voudrions, rien au dehors : le plus sûr effet de la possession d'un gage allemand serait de faire de l'Allemagne notre unique fournisseur. On peut douter que ce soit là le résultat rêvé par les adversaires du « forfait ».

Il est donc parfaitement vain, de la part des auteurs du Traité, de se livrer à de savants calculs pour démontrer qu'en dépit des dispositions formelles de l'annexe II à la partie VIII, le système fiscal allemand n'est pas « tout à fait aussi lourd, proportionnellement, que celui d'une quelconque des Puissances représentées à la Commission des Réparations ». Peu nous importe que le peuple allemand soit écrasé d'impôts si le produit de ces impôts ne représente pour nous qu'un amas de papiers sans valeur... Réciproquement, le fait que la dette intérieure allemande, non comprise la dette des Etats confédérés, atteint le chiffre de 240 milliards de marks, n'est pas de nature à nous faire rabattre un centime de nos revendications.

De tous les impôts allemands, un seul, les douanes, présente pour nous un intérêt véritable.

(1) Voir numéro de l'*Europe Nouvelle* du 17 octobre.

(2) A la Conférence de Bruxelles, M. Bergmann, a estimé à 16 milliards 400 millions de marks le déficit des chemins de fer pour l'année en cours. Une attitude plus énergique en face des revendications du personnel permettrait sans doute de le réduire, mais certainement pas de le combler.

Au budget de 1920, leurs recettes figurent pour deux milliards et demi de marks — marks-papier bien entendu. On peut imaginer un système dans lequel les importateurs acquitteraient les droits d'entrée en devises étrangères et les auteurs des accords de Hythe (20 juin) et de Boulogne (21 et 22 juin) avaient sagement prévu comme gage éventuel la saisie des douanes.

Les Alliés demandent à l'Allemagne des valeurs négociables sur le marché mondial : où les trouver ? comment les obtenir ?



En 1913, les chiffres du commerce extérieur de l'Allemagne étaient les suivants : à une importation de 10, 6 milliards de marks correspondait une exportation de 10,1 milliards, chiffres qui passaient respectivement, pour les sept premiers mois de 1914, à 6,4 et 6 milliards. Le déficit était largement comblé par les recettes de la flotte de commerce et par les intérêts des créances sur l'étranger détenus dans les portefeuilles allemands. Le bilan se soldait par un excédent de recettes : la fortune nationale augmentait tandis que le capital allemand multipliait ses entreprises au dehors.

La guerre et le blocus ont modifié radicalement cette situation. On calcule approximativement que, du 1er août 1914 au 31 décembre 1918, la valeur des exportations a atteint 16,3 milliards de marks en face d'une importation de 30,8 milliards ; ce dernier chiffre est d'ailleurs certainement inférieur à la réalité. Prenons-le cependant pour base : l'Allemagne se serait appauvrie de 14,5 milliards auxquels s'ajoutent encore les 5,5 milliards qui représentent les charges qu'elle a supportées pour faciliter, durant la même période, les importations de ses alliés. C'est donc une dette de 20 milliards de marks que l'Empire a dû acquitter à l'étranger, au moment même où les recettes des compagnies allemandes de navigation étaient réduites à zéro et où les intérêts de créances allemandes à l'extérieur ne pouvaient, dans la majorité des cas, être perçus.

Les moyens de paiement nécessaires ont été fournis jusqu'à concurrence de 1 milliard de marks, par des exportations d'or ; les ventes de valeurs étrangères et le placement à l'étranger de titres des emprunts de guerre ont procuré 4 milliards ; 6 à 7 milliards de marks ont été obtenus par des ouvertures de crédit en devises étrangères qui, en raison de l'effondrement du mark, représentent un chiffre beaucoup plus considérable ; enfin 8 à 9 milliards ont été payés en billets allemands dont le remboursement en papier étranger sera un jour réclamé, s'il ne l'a déjà été. Encore n'est-il pas question ici des billets de la *Reichsbank* qui ont circulé et qui circulent encore dans les territoires occupés et qui, plus ou moins complètement recueillis par les divers gouvernements au lendemain de l'armistice (on en a amassé 5 milliards dans la seule Belgique), constituent une dette dont il faudra se libérer un jour.

Telle était la situation à la fin de 1918 : au cours de l'année 1919, elle n'a fait que s'aggraver.

La levée du blocus fut naturellement marquée par un afflux en Allemagne, de marchandises de toutes sortes ; si les denrées alimentaires constituèrent le principal article d'importation, elles ne furent pas le seul ; les mercantis, profitant de la désorganisation générale, inondèrent le pays de produits divers, avariés et inutiles, pour le plus grand dam des créanciers de l'Allemagne ; de crédits, il n'était pas question : tout devait être payé comptant et l'on sait assez que les grands importateurs de vivres, nos alliés et nos associés, n'agirent pas autrement.

Cependant, les importations augmentaient, d'une *quantité* d'ailleurs difficilement appréciable, puisque les statistiques ne nous renseignent que sur leur *valeur* qui s'élevait d'autant plus que le cours du mark s'abaissait davantage. De 397 millions de marks-papier en janvier 1919, elles passaient à 1.468 millions en mai et dépassaient 5 milliards en décembre. Le total, pour l'année, était de 32.362.000.000 de marks ; l'exportation atteignait 10 milliards (3), soit un découvert de plus de 22 milliards de marks-papier.

L'année 1920 a marqué certainement une amélioration dans cette situation déplorable au travers de fluctuations qui correspondent aux variations du cours du mark sur les places étrangères. De 6,5 milliards en janvier, les importations tombent à 4.768 millions en avril et à 5.537 en mai (on ne possède pas encore de données sur les derniers mois) : les exportations, d'autre part, montaient de 3.219 millions à 5.344 millions en avril et 6.647 en mai ; dans ces deux mois et pour la première fois, la balance commerciale cessait d'être déficitaire. Encore ne faut-il pas oublier que, si l'Allemagne a obtenu quelques crédits à long terme, les 1.110 millions d'excédent que présentent en mai les exportations sur les importations n'équivalent guère qu'à 100 millions de marks-or et que ces chiffres comprennent les exportations faites au titre des réparations !



A la veille de la guerre, Helfferich évaluait à 20 milliards (marks-or) le total des capitaux allemands placés à l'étranger en biens-fonds ou en valeurs mobilières. Les financiers berlinois, dès l'an dernier, estimaient ce chiffre inférieur à la réalité et ne calculait que les seuls placements de valeurs étrangères représentaient 18 milliards de marks. Sur ces 18 milliards, 2 paraissent avoir été aliénés dans les deux premières années de guerre et avant le recensement officiel du 30 septembre 1916, qui révéla l'existence en Allemagne de 16 milliards de titres. Depuis cette date et jusqu'à l'armistice, la Reichsbank à qui il appartenait de régulariser le marché des changes, évaluait à un milliard de marks-or la valeur des titres vendus.

En novembre 1918 il aurait donc existé en Allemagne un stock de valeurs étrangères représentant 15 milliards de marks-or. Sur ce total, 8 milliards 5 auraient été représentés par des valeurs austro-hongroises, turques, bulgares, roumaines ou russes ; et dans le surplus, parmi les valeurs « de premier ordre », figuraient de nombreux titres de spéculation qui n'auraient pu être négociés qu'à perte.

Que reste-t-il de ce portefeuille après la formidable évasion de capitaux qu'a provoquée la crainte de la révolution plus encore que le spectre de « l'indemnité de guerre », après les tractations qui ont fait passer en des mains neutres et complaisantes ou dans des poches « ex-ennemies » mais fraternelles tant de richesses allemandes ? Qu'en reste-t-il après les sorties d'or et de titres autorisées par les alliés mêmes pour le remboursement de certains crédits, après les ventes de valeurs auxquelles tant d'industriels ont dû recourir pour se procurer des matières premières et que n'ont pas compensées les bénéfices réalisés sur les produits

(3) Y compris les exportations faites au titre des réparations, qui ne se traduisent pour l'Allemagne par aucun crédit correspondant (si ce n'est sur les livres de la Commission des Réparations).

fabriqués? Contre la saisie, toujours possible, les coffres des banques anglaises, américaines, suisses et hollandaises constituent un sûr refuge.

En vérité, il ne reste à l'Allemagne pour payer ce qu'elle achète et pour acquitter sa dette envers nous, que le produit de son travail.

Nous avons tenu à donner brutalement ces chiffres, peut-être un peu décourageants. Si certains d'entre eux sont, croyons-nous, inédits en France, ils étaient cependant et dès l'an dernier, aisément accessibles à quiconque avait la volonté de rassembler une documentation sérieuse sur l'état réel de l'Allemagne ; il ne s'agit pas d'en conclure — avec Keynes — que l'Allemagne ne peut pas payer ; il s'agit seulement de comprendre toute la gravité d'un problème que l'affirmation de nos droits, même fondés sur la lettre d'un traité, ne suffit pas à résoudre.

Car si l'on maintient que l'Allemagne doit payer, il faut tout de même se préoccuper de savoir comment elle peut le faire. Ce n'est pas triompher de la difficulté que de faire entrer dans la caisse de la Commission des Réparations, pour une somme de 60 milliards de marks-or, des bons qui constituent une reconnaissance de dette et rien de plus. En même temps que l'on dira à l'Allemagne ce qu'elle aura à payer, il faut lui indiquer suivant quelles modalités elle paiera et à quelles sanctions elles s'exposera si elle ne paie pas. C'est ce qu'avaient parfaitement compris les négociateurs des accords de Hythe et de Boulogne et c'est à un système analogue que l'on devra nécessairement revenir, de quelque nom qu'on le nomme. Le système, quel qu'il soit, que l'on adoptera, devra tenir compte des *possibilités* de la production allemande, mais il devra aussi tenir compte de la réalité — que nous nous sommes efforcés de décrire ici.

La question n'est pas de discuter si nous accepterons ou non un forfait. Elle est de savoir si le paiement de la dette allemande sera réglé de telle manière que l'Allemagne puisse, sur le produit de son travail, à la fois s'acquitter envers nous d'une partie de ses obligations et acheter à l'étranger les matières premières et les denrées alimentaires qui lui sont indispensables. Si cet examen aboutit à démontrer que l'annuité payée par l'Allemagne ne pourra être que modérée, si, par conséquent, on se persuade que la dette allemande ne sera intégralement acquittée qu'au bout de dizaines et de dizaines d'années, si l'on comprend que, pour imposer aussi longtemps à un débiteur récalcitrant de respecter ses engagements, il faudra disposer de moyens de contrainte, et qu'un pareil régime serait ruineux pour nous, on arrive à la conviction qu'il vaut mieux modérer nos exigences si, en échange, nous faisons prévaloir tel système dans lequel nous encaisserons, peut-être, un peu moins, mais, sûrement, beaucoup plus vite...

Il reste que rien ne nous force à attendre, pour nous rallier à un plan de ce genre, que nous y soyons contraints par la nécessité ; il n'est pas encore trop tard, pour avoir le bénéfice de notre geste, auprès de nos ennemis comme auprès de nos alliés.

RENÉ DANIEL.

Variétés

La DECOUVERTE de SAMUEL BUTLER

On a trop souvent l'occasion de déplorer la méconnaissance où nous sommes de l'œuvre des grands écrivains étrangers, faute de bonnes traductions, voire même faute de traduction tout court, bonne ou mauvaise, pour ne pas accueillir avec beaucoup de satisfaction une initiative comme celle de M. Valery-Larbaud, l'auteur admiré de *Fermina Marquez* et de *Barnabooth*, qui, laissant là ses travaux personnels, entreprend de révéler au lecteur français le fameux Samuel Butler, célèbre depuis quelque vingt-cinq ans chez nos amis anglais, par contre tout à fait inconnu chez nous. Avec un soin parfait, et le plus louable dévouement, M. Valery-Larbaud a commencé par la traduction du premier ouvrage de Butler, *Erewhon*. Il en a déjà traduit un second volume, *Ainsi va toute chair*, que l'on imprime en ce moment ; et il annonce encore les *Nouveaux voyages à Erewhon*, la *Vie et l'Habitude*, et les *Carnets* de Samuel Butler, tous ouvrages qui seront publiés par les soins de la *Nouvelle Revue Française*, qu'il y aurait lieu de féliciter bien davantage encore de ses belles et utiles entreprises, si elle voulait toutefois renoncer à imprimer ses volumes dans un format aussi incommode et dans une disposition typographique si peu lisible.



L'aventure de Samuel Butler est singulière. Cet écrivain, aujourd'hui si hautement considéré de ses concitoyens, demeura presque toute sa vie insoupçonné d'eux. Ce n'est qu'après sa mort qu'ils s'avisèrent de la nouveauté de sa pensée et de l'originalité de ses vues. Il était né dans le comté de Hottingham, à Longar, en 1835, d'une vieille famille d'ecclésiastiques ; son père était le révérend Thomas Butler, recteur de la cure de Langar, homme droit et étroit, éducateur sévère et qui n'avait jamais envisagé que son fils pût être destiné à autre chose qu'à l'Eglise. Aussi, lorsque, après avoir passé quatre années à Cambridge, achevé ses études classiques et théologiques, découvert la peinture, la musique et l'Italie, le jeune Samuel s'avisa un jour de refuser l'ordination, parce que le doute s'était mis en lui — ce fut un beau scandale familial. On aime à savoir (par M. Valery-Larbaud, qui, dans une excellente introduction, a résumé les principaux éléments de la vie du philosophe anglais, d'après l'ouvrage de M. Henry Festing Jones (1), on aime à savoir, disons-nous comment cet esprit personnel manifesta ainsi pour la première fois ses dispositions naturelles à la critique : ayant observé que, dans une classe qu'il faisait à des enfants pauvres, quelques-uns d'entre eux qui n'avaient pas été baptisés, ne se montraient pas plus méchants ou vicieux que les autres, qui avaient été régénérés par le baptême, il en conclut que ce n'est donc pas la foi qui sauve. Peu après avoir donc refusé d'entrer dans les ordres, on voit Samuel Butler s'expatrier. Faute de l'avoir pu ramener à la raison, son révérend père lui avança sa part d'hoirie, et l'expédia en Nouvelle-Zélande, où il devint éleveur de moutons, vt à demi-fortune, et eut le temps de réfléchir.

Les sujets des réflexions de Samuel Butler étaient nombreux et variés : on en a la preuve dans la diversité des préoccupations dont, par la suite, devaient témoigner ses livres. Son premier écrit, qui date de 1865, traite des preuves de la résurrection de Jésus-

(1) (2 volumes, Londres, Macmeillan, 1919).

Christ, sur laquelle notre Butler s'était fait un système de croyances particulier, qui était, si je ne m'abuse, fondé sur cette idée que le Christ avait été incomplètement crucifié. Ensuite de quoi il s'éprit des théories de Darwin, auxquelles il devait opposer plus tard une critique rigoureuse, du point de vue de Lamarck. De là il fut conduit à écrire *Erewhon*, dont on dira un mot plus loin ; un roman, *Ainsi va toute chair*, et différents autres ouvrages où la philosophie, la biologie, la littérature, la satire, la morale, les problèmes homériques, les questions shakespeariennes et l'ironie alternent d'une manière inattendue et curieuse.



Butler était revenu habiter Londres. Sa vie, dès 1864 ou 1865 devait s'y écouler sans heurts ni accrocs ; coupée seulement de voyages en Italie et en Amérique ; adonnée tout entière aux différents services des Muses. Car cet écrivain fut d'abord peintre, avant que d'écrire. Nous n'avons vu de ses tableaux que des reproductions qui suffisent pour que l'on s'en fasse une opinion : et cette opinion n'est pas bonne. Butler peintre était préoccupé d'un problème insoluble, absurde, qui est d'introduire des intentions satiriques dans la peinture. De même, lorsqu'il composa — car ce singulier personnage fit aussi de la musique — il s'ingéniait à traiter en fugues imitées de Bach des sujets burlesques. Ce n'est pas très raisonnable. On croit toutefois pouvoir expliquer ces bizarreries par cette vue : que probablement Butler est avant tout un esprit critique, et qu'il a essayé de mettre de la critique là où on n'en a que faire, dans la musique et dans la peinture. — Pour en finir avec sa biographie, il convient d'ajouter que lorsqu'il se décida à publier ses livres, ce fut à ses propres frais. *Erewhon* fut refusé par l'éditeur sur le conseil de Georges Meredith. Quand il parut, sans nom d'auteur, ce livre bénéficia d'une erreur, et son premier succès vint de ce qu'on l'attribua d'abord à Lord Lytton. La publication de ses ouvrages, Butler estima par la suite qu'elle ne lui avait pas coûté moins de 19.497 fr. 65. Ils font cependant aujourd'hui la fortune de leurs éditeurs. C'est un accident qui se rencontre assez souvent dans l'histoire des littératures. — D'ailleurs, peu lu, peu connu, discuté ou tourné en ridicule par les principaux écrivains de son temps, brouillé avec sa famille (c'est la lecture d'*Erewhon* qui mit, dit-on, Mrs. Butler mère au tombeau, autant que son grand âge), il fallait que Samuel Butler trépassât avant que de prendre sa véritable place dans les lettres anglaises.



D'après ce que nous savons de lui, la lecture d'*Erewhon*, et les renseignements si précieux qu'a bien voulu nous communiquer M. Valery-Larbaud, c'est beaucoup moins à Sterne qu'à Swift, peut-être même qu'à Daniel de Foë qu'il s'apparente. Il apparaît fort peu sentimental. Les idées seules l'excitent et le retiennent. *Erewhon* (dont l'anagramme signifie : *nulle part*) est un livre idéologique à la manière du *Voyage aux états de la lune*, de Cyrano, et de *Gulliver* : une extraordinaire Utopie où nous conduit la fantaisie du satiriste, qui y établit une société tout au rebours de la nôtre, où la maladie et la pauvreté sont considérées et punies comme des crimes ; où voler c'est être atteint d'une crise d'immoralité, comme on l'est, chez nous, de grippe espagnole; où l'on enferme les personnes ennuyeuses aux Incurables, où l'on défend l'usage des machines dans la crainte qu'elles ne deviennent un jour supérieures à l'homme et capables de le supplanter, etc. On imagine le parti de froid comique et de critique par l'absurde à tirer d'une telle position de la question. Il faut ajouter encore à ces mérites des rencontres d'idées fort cocasses, et un remarquable don du récit. La première partie d'*Erewhon* commence comme un très amusant roman d'aventures, pour devenir ensuite, sous les couleurs de l'invraisemblable, une satire, d'ailleurs pleine de verve et d'idées, de la société moderne en général, et de la société anglaise de l'époque victorienne en particulier. Tout en reconnaissant à l'écrivain une forte personnalité, nous avouons, pour notre part, trouver une utilité assez restreinte aux démonstrations sociologiques et moralisantes de Butler. Son livre est trop long. *Candide* et la *Princesse de Babylone*, qui en disent beaucoup plus n'ont pas plus de cent pages, et qui valent.

Mais plus qu'aux *Contes philosophiques*, c'est aux *Etats de la lune* qu'*Erewhon* fait penser. Jusque dans l'ennui distingué qui se dégage de ces livres immortels, démonstratifs et inopérants. Ces réserves ne nous empêchent d'ailleurs pas du tout de goûter l'ironie et la subtilité dialectique du philosophe. On croit cependant que son roman, *Ainsi va toute chair*, présentera au lecteur français un Butler plus significatif encore et, littérairement parlant, plus amusant que celui d'*Erewhon*. On trouvera enfin plus tard, dans ses *Carnets*, des réflexions d'un humour charmant, très à l'anglaise, sur la vie et les femmes, en particulier, des plus remarquables. Peut-être ne serait-il pas sans intérêt non plus — et on profite de l'occasion pour en demander la traduction a M. Valery Larbaud de pouvoir lire en français les travaux si curieux de Samuel Butler sur l'*Odyssée*. Il s'était repris, sur le tard, d'une vive tendresse pour la littérature grecque, et en était arrivé à cette conclusion, qui ne manque pas d'humour, elle non plus, que l'auteur des poèmes homériques ne pouvait être qu'une femme — et que cette femme était... Nausicaa. Il a consacré plusieurs études et un gros volume à cette supposition amusante et paradoxale. En dépit de son vaste savoir et du formidable appareil critique dont il prit soin de l'étayer, sans ménager les coups de pattes aux homéristes orthodoxes, on ne la prend pas beaucoup au sérieux.

Emile HENRIOT.



Lettre de Turquie

Le nouveau ministère

(*De notre correspondant particulier*)

Constantinople, octobre.

Quelques mots rapides sur le nouveau ministère turc. Pas le temps de vous décrire les prodigieuses intrigues qui précédèrent le ministère actuel, c'est d'ailleurs superflu. Byzance est toujours Byzance. Sachez seulement que de la cuisine politique des derniers jours se dégageait le parfum caractéristique de la « Polenta » ; Machiavelli travaille beaucoup dans ce qui fut l'Empire Ottoman...

La consigne est de dire que l'actuel ministère réalisera la réconciliation des Turcs. Acceptons-en l'augure mais n'y croyons pas trop. Concevoir un nationalisme turc *modéré* semble aussi chimérique que d'espérer un *Bolchevisme modéré*, et il y a aussi peu de libéraux en Turquie qu'en Russie.

Voyons les hommes ; le grand Vizir : Tewfik Pacha est un fort honnête homme, âgé, assez sourd, d'excellente famille, originaire de Crimée.

***

Un Turc me disait hier : « C'est notre Léon Bourgeois. » Les Turcs aiment ces comparaisons audacieuses ; en tout cas Tewfik Pacha était président du Sénat et quitte cette présidence pour devenir grand Vizir pour la troisième fois. C'est un vieux diplomate, il débuta dans la carrière lors de la guerre turco-russe de 78, il fut ministre à Athènes, ambassadeur à Berlin où il fit un assez long séjour et fut, pendant près de vingt ans, (dix-huit ans si je ne me trompe), Ministre des Affaires Etrangères d'Abdul Hamid. Il fut grand Vizir pour la première fois en 1910, quelques jours seulement, lors du coup d'Etat du 31 mars qui provoqua l'abdication du Sultan Abdul Hamid. Il fut ensuite nommé ambassadeur à Londres et y resta jusqu'à la déclaration de la guerre. Pendant la guerre il fut président du Sénat et son rôle n'eut rien de saillant. Après l'armistice il succéda comme grand Vizir à Izzet Pacha, son actuel ministre de l'Intérieur, et son deuxième grand viziriat dura deux mois et demi.

Sous le premier grand viziriat de Damad Férid Pacha il fit partie de la Délégation à la Conférence de la Paix comme second délégué puis, sous le deuxième grand viziriat de Damad Férid, fut nommé Président de cette Délégation jusqu'à l'arrivée à Paris de Damad Férid.

Tel est, brièvement résumé, le « Curriculum vitæ » du nouveau grand Vizir. Il parle fort bien français et c'est un homme pondéré ; ses ennemis disent que son fils, qui le conseille beaucoup, est très germanophile mais lesdits ennemis sont-ils moins germanophiles ? Tout est là.

Le maréchal Izzet Pacha est d'origine Albanaise, c'est un soldat et un bon soldat dont la réputation est grande dans l'Armée turque. Cette réputation date de son commandement dans le Yémen où il eut à réprimer une révolte des Vahabis ; il le fit avec succès et sans cruauté. C'est un homme loyal dont les ennemis eux-mêmes reconnaissent la bonté. Il n'est nullement politicien et s'en vante. C'est un des rares Turcs de Constantinople dont on peut dire qu'il est patriote dans le sens où nous l'entendons.

Quoique devenu assez corpulent il garde sa passion de jeune homme pour l'équitation et les beaux chevaux. Il parle bien français et a une profonde admiration pour Napoléon.

Il est ministre de l'Intérieur dans la combinaison actuelle. Pourra-t-il causer utilement avec les Khémalistes ? C'est la question à l'ordre du jour.

Sefa Bey est ministre des Affaires étrangères pour la seconde fois ; il est, lui aussi, Albanais d'origine ; c'est un homme aimable et fort cultivé, parlant le français à la perfection, et d'une courtoisie exquise. Il a, dans la carrière, le grade de ministre plénipotentiaire. Il fut ministre à Bucarest pendant la guerre, puis ministre à Sofia jusqu'à l'armistice. Sa charmante femme est la nièce d'Osman Nizami Pacha.

Zia Pacha, ministre de la Guerre, est général de division. C'est tout ce que je sais de lui.

Salih Pacha, ministre de la Marine, était grand Vizir en mars 1920, lorsque Damad Férid Pacha reprit le pouvoir.

J'ai peu de données sur Noury Effendi qui était Cheikh-ul-Islam dans la précédente combinaison et reste tel dans l'actuelle.

Attendons les événements, et espérons que la France se décidera un jour à jouer à Constantinople un rôle moins effacé que celui qu'elle y joue en ce moment. On me dit que le nouveau Président du Conseil y songe. Est-ce vrai ?

Z. M.

AU DESSUS DE LA POLITIQUE

UN BEAU GESTE DU BRESIL RECONNAISSANT

M. Epitacio Pessoa, Président de la République du Brésil a sanctionné la loi, votée par le Congrès Fédéral, abrogeant la loi d'exil contre la famille impériale. Les dépouilles mortelles de l'ex-empereur Don Pedro II et de son épouse Dona Thereza Christina, vont pouvoir être ramenées à la mère-patrie. En même temps, la princesse Isabelle, ex-régente, et son fils, pourront revenir au Brésil et y achever leur vie parmi le respect de toute la nation.

C'est là une mesure d'un extrême libéralisme qui étonnera peut-être nos pays d'Europe où les passions politiques divisent profondément. Sans doute, elle est une preuve évidente que l'institution républicaine est désormais profondément enracinée chez les nations sud-américaines ; celles-ci peuvent sans danger rappeler les représentants du Vieux-Régime ; ils ne sauraient être que des citoyens parmi des citoyens.

Mais l'on comprendrait mal la signification de cet acte si l'on voulait y voir purement l'application d'un principe. Il a au Brésil une portée personnelle, spéciale : les républicains brésiliens entendent manifester toute l'affection, toute l'estime reconnaissante qu'ils ont conservée à l'ex-famille impériale.

Lorsque le Brésil a fait sa Révolution, en 1889, pas une goutte de sang ne fut versée. L'Empereur, grande âme pacifique et clairvoyante, ne voulut opposer aucune résistance. Le Gouvernement Provisoire fit embarquer la famille impériale sur un navire de guerre, et ce fut l'exil, dignement supporté, sans la moindre tentative de restauration du Régime.

Les Brésiliens ne l'ont pas oublié. Ils n'ont pas oublié non plus que c'est à la Princesse Isabelle, par eux appelée la Rédemptrice, qu'ils doivent l'abolition de l'esclavage, en 1888. La Princesse qui s'était toujours montrée favorable à cette mesure humanitaire, exerçait alors la Régence, par suite d'un voyage de l'Empereur, son père, en Europe. On raconte qu'en soumettant le projet de loi à sa signature, le ministre baron de Cotégipe crut devoir l'avertir que cet acte de générosité lui coûterait peut-être son trône. La Princesse n'eut point d'hésitation à signer.



Ces détails doivent nous toucher d'autant plus que par suite du mariage de la Princesse Isabelle, la famille impériale était devenue pour ainsi dire aussi française que brésilienne. Dona Isabel avait épousé S. A. R. Gaston d'Orléans, comte d'Eu. Le comte avait été nommé maréchal de l'armée brésilienne sous l'Empire, et pendant la guerre du Paraguay il servit avec bravoure et succès les armes brésiliennes.

Depuis l'exil le comte et la comtesse d'Eu ont vécu constamment en France. Ils eurent trois fils. L'aîné Don Pedro, avait renoncé à ses droits sur le trône. Sans d'ailleurs qu'aucun acte de renonciation formelle eût été accompli, les monarchistes brésiliens considéraient le second fils de la Princesse Isabelle, comme l'héritier du trône. Mais Don Luis d'Orléans Bragance mourut, il y a un an, des suites de maladie contractée sur le front belge. Don Antonio d'Orléans Bragance, troisième fils de la Princesse, officier aviateur dans l'armée anglaise, avait péri dans un accident d'avion en 1918.

Rarement on vit famille impériale aussi peu encline à souhaiter un retour de fortune. Ne dit-on pas que la Princesse Isabelle a les opinions les plus avancées ? Il semble que d'elle-même elle se soit réconciliée avec le nouveau Régime. A Paris, lorsqu'elle sortait de sa retraite pour honorer de sa présence quelque manifestation de la colonie brésilienne, il n'était plus parmi les Brésiliens de distinction de parti. Tous l'entouraient d'une respectueuse affection.

Cette situation de la famille impériale brésilienne méritait d'être notée. N'y a-t-il pas là un exemple de modération et de véritable noblesse ?

B.



La Société des Nations

La 10me session du Conseil. — Les communications. — La Conférence de Milan.

Le Conseil de la Société des Nations a tenu le 21 octobre à Bruxelles, la première séance de sa dixième session.

Le Conseil a d'abord examiné la question du statut futur de l'Arménie. On sait que le 31 mai dernier les Etats-Unis avaient refusé le mandat qui leur était offert : l'Arménie devenue Etat indépendant en vertu du Traité de Sèvres du 6 août a sollicité le 25 septembre son admission à la Société des Nations.

Le ministre des Affaires étrangères d'Allemagne avait adressé une lettre de protestation au Conseil de la Société des Nations invoquant la volonté qu'auraient exprimée les habitants des cercles d'Eupen et de Malmédy de rester allemands. Les résultats de la consultation populaire ayant affirmé une majorité écrasante en faveur de la Belgique, le Conseil a décidé qu'il n'y avait pas lieu de retenir la réclamation du ministre des Affaires étrangères d'Allemagne.

La Commission des juristes chargée de préparer l'avant-projet d'une Cour de Justice Internationale a déposé son rapport : la Cour de Justice dont la compétence serait considérable (elle connaîtrait de tous les litiges soulevés entre tous les Etats sociétaires et elle serait accessible aux autres Etats ; elle pourrait connaître des violations aux engagements internationaux) a retenu pendant plusieurs séances l'attention du Conseil. Le point le plus discuté et le plus important est celui de savoir si, comme le proposait la Commission des juristes, un Etat pourra être traduit devant la Cour permanente de justice sans son consentement.

Le Conseil a examiné le samedi 23 octobre, le rapport qui doit être soumis à l'assemblée de Genève sur l'œuvre accomplie par la Société des Nations. Il a examiné également le budget de 1921 et la question des Iles d'Aland. Une commission a été chargée de faire une rapide enquête sur la situation économique des îles.

M. Calonder, ancien Président de la République helvétique, le Baron Beyens, ancien ministre des Affaires Etrangères de Belgique et M. Ferrari, ancien ministre italien ont été désignés pour se rendre aux Iles d'Aland en Finlande et en Suède. Il est probable qu'une personnalité américaine se joindra à cette commission.

La Conférence des passeports, formalités douanières, billets directs, qui s'est réunie sous les auspices du comité des communications de la Société des Nations, a tenu séance toute la semaine au Ministère des Travaux Publics à Paris.

Elle a arrêté une série de recommandations aux gouvernements pour l'amélioration des passeports, visas, application de formalités douanières, rétablissement du service direct des transports de voyageurs. Elle a réclamé avec insistance la suppression de toutes les entraves aux relations personnelles entre les peuples. Elle a marqué qu'elle voulait encourager ainsi la reprise normale des échanges et le relèvement économique du monde.

La Conférence des associations pour la Société des Nations a clôturé ses travaux à Milan le samedi 16 octobre sous la présidence du sénateur Ruffini. Elle a adopté d'intéressantes résolutions concernant en particulier l'établissement d'un bureau international de l'éducation ; la liberté des mers ; et l'admission selon les garanties de l'article premier du Pacte des anciens Etats ennemis dans la Société des Nations.



Correspondances

La situation en Cilicie

Un de nos correspondants nous écrit d'Adana :

Les conditions du traité de paix n'étant parvenues à la connaissance de la masse qu'avec un long retard, c'est seulement tout récemment que l'opinion publique a commencé à en concevoir toute la portée et à se préoccuper de leur mise en application. Mais dès maintenant, son attention est vivement excitée. Aussi suit-elle avec des reprises d'anxiété et d'espoir, suivant le cas, les moindres agissements des autorités françaises.

Aussi, la prise de service du Lieutenant-Colonel Capitrel comme délégué administratif en Cilicie, en remplacement du colonel Brémond, rentré en France, en même temps qu'elle suscitait grandement la curiosité, a-t-elle été interprétée de diverses façons, les uns y trouvant un gage d'apaisement et de protection, d'autres voulant y voir le prélude d'un lâchage hâtif de notre part.

On peut dire d'une manière générale, qu'une inquiétude de l'avenir règne à l'intérieur d'Adana, tandis que, dans la population apeurée qui a fui la ville cet été, se fait jour, avec le désir de rentrer, l'espoir qu'elle y pourra vivre désormais en sécurité.



La semaine qui vient de finir a été marquée d'un acte décisif. Pour mettre fin aux tentatives d'excitation nationaliste des partis arméniens avancés, le général commandant la première Division, a décidé l'expulsion hors du territoire de la Cilicie de douze agitateurs ou personnages influents. Cette opération, encore que trois des individus signalés aient échappé aux recherches de la police, s'est effectuée dans des conditions absolues de docilité.

Parmi les personnages expulsés se trouvait M. Shishmanian, citoyen américain, ancien officier de la Légion Arménienne, qui avait organisé à Adana les groupements de volontaires arméniens sur lesquels les agitateurs paraissaient fonder l'espoir d'une intervention armée au profit de leur politique.

Le départ de leur chef a entraîné la dissolution de ces organisations, dont le désarmement est aujourd'hui terminé.

A. B.

Le Courrier de Paris

Notre enquête

L'influence réciproque de la Littérature Française et des Littératures Étrangères (1) (*suite*).

Continuons à confronter les réponses de ces jeunes romanciers, de ces jeunes poètes que la critique et le public, d'accord pour les meilleures raisons, ont également distingués. M. Pierre Mac Orlan nous donne cette brève vue d'ensemble :

Je réponds à votre questionnaire :

1° Les livres étrangers les plus lus en France sont ceux qui représentent à l'étranger le goût littéraire d'un public à peu près semblable au public français qui fait le succès des grandes éditions. Il y a des livres populaires et des livres pour bourgeois lettré, à gros tirage. La guerre a donné à tous les peuples combattants des livres à peu près semblables ;

2° Kipling a peut-être influencé quelques écrivains français, de même que Stevenson et Wells. Il y a très peu de lecteurs en France pour les auteurs étrangers présentant une réelle personnalité ;

3° En traduisant des livres français. La France traduit plus d'auteurs anglais, par exemple, que l'Angleterre et les Etats-Unis ne traduisent d'ouvrages français.

Tout ceci est très compliqué. Pour l'instant je pense que notre génération littéraire, celle des hommes de trente à quarante ans, est peu connue en dehors des milieux de lettres français. Je ne pense pas non plus que la France tienne la tête du mouvement littéraire dans le monde et je le regrette profondément.

Pierre MAC-ORLAN.

L'auteur des *Croix de Bois* nous écrit :

Il y a six ans, un journal hongrois demanda à ses lecteurs quel était le plus grand poète français. Ce fut Georges Mirandy qu'on nomma : l'auteur de *Quand l'amour meurt...* Depuis cette époque, je me demande intrigué si le public français, ayant à élire un poète étranger, ferait un choix meilleur. Peut-être choisirait-il tout de même d'Annunzio, à cause de Fiume...

Sincèrement, je ne crois pas que les plus grands écrivains étrangers aient jamais exercé sur notre littérature une influence considérable. L'Espagne et l'Allemagne ont hanté les esprits romantiques, mais fut-ce si profond ?

Une influence étrangère passe comme une mode, et quand elle persiste, c'est navrant. Regardez les humoristes qui s'obstinent à faire du Mark Twain, les dramaturges qui subissent tardivement l'ascendant d'Ibsen.

Actuellement je vois deux grands courants d'influence étrangère : l'analyse cruelle et pitoyable (je tiens à cette contradiction) du grand Dostoïewski domine les uns : pour les autres c'est l'âme aventureuse des Stevenson, des Jack London, etc., qui sert de guide. Peut-être aussi des traces de Walt Whitman. Mais cela ne me paraît ni profond, ni durable et je serais désespéré qu'il en fût autrement.

J'estime qu'un écrivain ne doit subir qu'une seule influence : celle de la vie. Et si je me sentais dominé par un romancier, si génial fût-il, je brûlerais ses livres et je m'efforcerais d'oublier tout ce que j'en ai lu.

Roland DORGELÈS.

Suivent les opinions de MM. René BIZET et Jacques DYSSORD, charmants poètes, — ceci dit sans déprécier leur spirituelle prose :

1° Les livres étrangers qu'on lit, en ce moment le plus en France sont certainement ceux de Kipling, de Chesterton, de Wells, de d'Annunzio et de Gorki. Depuis la guerre, la littérature anglaise jouit certainement d'une faveur qu'on ne lui accordait point avant.

2° Toute la jeune littérature d'aventures, si l'on peut dire, a lu Kipling, Stevenson, Chesterton, Conrad. Elle y a trouvé ce qu'elle cherchait vainement dans notre littérature naturaliste, réaliste ou romantique, une imagination très vive, le goût des voyages et du rêve, un amour de la vie dont on avait tout fait pour la dégoûter, et autre chose que des histoires de femme et d'alcôve.

3° Les écrivains étrangers que je préfère ? Kipling, Chesterton, Gorki. Mais, pour ce dernier, je reconnais que ce doit être une faiblesse de constitution sentimentale qui m'entraîne vers lui.

4° Il me semble qu'en multipliant les traductions étrangères en France et françaises à l'étranger, nous apprendrions tous à mieux connaître le monde. Et comme je n'ai aucune idée que je puisse dire philosophique, je ne vois pas d'autre intérêt à ce jeu réciproque des influences littéraires que celui du voyage intellectuel.

René BIZET.

Voici ma réponse à l'enquête au sujet de laquelle vous avez bien voulu me demander mon opinion :

1° *Les livres étrangers les plus lus en France à l'heure actuelle ?*

Les œuvres de Conan Doyle, vraisemblablement, dans la masse. Et nous avons Gaboriau !

Les œuvres de Rudyard Kipling plaisent à un public plus restreint — et nous n'avons personne à lui opposer. C'est un auteur européen dans toute l'acception du terme. Les Anglo-Saxons paraissent tenir la corde.

Ils traitent de l'énergie et l'on nous répète qu'il faut devenir énergiques. J'y vois, pour ma part, quelques inconvénients.

On vient de découvrir aussi, grâce à Mac-Orlan, Stevenson et cet humoriste de génie (ne me parlez pas de Mark Twain !) O. Henry. — René Bizet y est pour quelque chose.

Pour ce qui est des Latins, on ne lit plus guère d'Annunzio qu'en Province, malgré les merveilleuses traductions de Hérelle.

Depuis qu'il est devenu capitan, on oublie le merveilleux poète des *Vierges aux Rochers*.

Quel a été l'effet de la guerre à cet égard ?

Elle nous a brouillés avec Nietzsche, ce qui me semble fâcheux, et rapproché de Kipling, ce qui ne saurait qu'être avantageux pour tout un côté de notre génie national.

2° *Quelle influence ont-ils, ou ont-ils eue, sur nos écrivains ? Jugez-vous cette influence heureuse ou néfaste ?*

Je manque d'éléments d'information pour vous donner une opinion.

3° *Quelles sont les œuvres étrangères que vous-même goutez le plus ?*

Elles sont trop pour essayer une nomenclature. Voici toujours quelques indications. Les adorables contes d'Andersen, les œuvres de ce puissant Tourguéneff qu'admira Maupassant, de Gogol, de Dostoïewsky — avec des réserves —, de Gorky — moins son tolstoïsme d'école du soir —, la partie lyrique de l'Œuvre de Nietzsche et notamment, dans *Ainsi parlait Zarathoustra*, son Hymne à la nuit, d'une beauté biblique.

Je professe un culte pour Wilde, qui est encore à découvrir comme poète et comme humoriste. Mais mon livre de chevet est le *Lazarille de Tormès*, de Mendoza, cette première esquisse de *Gil Blas* — et combien supérieure à *Gil Blas !* — que trop de gens ignorent.

---

(1) Voir dans nos deux derniers numéros les réponses de Mme Lucie Delarue-Mardrus et de MM. Lucien Descaves, A. Maurois, Fernand Divoire, Jacques-Emile Blanche, Francis Carco, Jean Pellerin, Louis Chadourne et Henri Duvernois.

4° Comment souhaiteriez-vous que s'exerçât le jeu réciproque des influences littéraires entre la France et l'étranger ?

Je décline toute espèce de compétence à ce sujet.

Jacques DYSSORD.

Terminons, pour varier l'accent, par ces lignes sans indulgence de M. Robert Scheffer. L'auteur de *Plumes d'oie et plumes d'aigle*, fidèle à sa manière acérée, nous écrit :

Il me paraît qu'on lit en France beaucoup plus de livres étranges que de livres étrangers. (Je connais une charmante jeune femme qui, tous les soirs, étudie deux pages de : *A l'ombre des jeunes filles en fleurs*. Elle convient qu'à ce train, elle ne saura jamais le mot de l'énigme. Mais elle s'orne de phraséologie et dès maintenant s'exprime avec une simplicité délicieuse.) Au vrai, la mode est à ce qu'on appelle le roman d'aventures, dont le prototype inégalable est *Robinson Crusoë*. Mais nos récents bâcleurs dont le goût est distingué et qui prétendent au style, ont une préférence pour Stevenson. Wells, tout en reniant Rider Haggard. Kipling les séduirait, mais ce n'est pas à Paris qu'on apprend le langage des bêtes.

Oserai-je avancer qu'il ne fut et n'est d'influence étrangère comparable à celle d'auteurs tels que : Moréas, Viélé-Griffin, Francis Jammes (qui devrait bien rectifier l'orthographe de son nom patronymique), Stuart Merril, les frères Max et Alex Fischer, Camille Faust, dit Mauclair, le perpétuel enfant prodige, Maeterlinck, ombre de Skakespeare et reflet d'Amerson, Mme Myriam Harry, Mme la comtesse de Noailles, Mlle Hélène Vacarescu, toujours dolente d'avoir manqué sa princerie, maints autres dont la liste vous fatiguerait et qu'il n'est besoin de lire si l'on a le sommeil régulier.

Je n'ai jamais lu Nietszche. Je goûte infiniment les *Mille et une Nuits* de J.-C. Mardrus. En voilà un roman d'aventures !

Robert SCHEFFERT.

...Et voilà pour eux, comme il est dit en ces *Mille et une Nuits*, que M. Robert Scheffer n'est pas seul à aimer...

R. DE LA VAISSIÈRE.



Les Lettres

« Clérambault », de M. Romain Rolland

Serait-il possible de parler d'un livre de M. Romain Rolland sans discuter de politique ? Essayons.

Clérambault (1) est l'histoire d'une conscience libre devant la guerre. M. Romain Rolland s'est défendu de se mettre en scène dans son héros. Cependant le public persistera à retrouver l'auteur sous le personnage. Non dans les circonstances de sa vie sans doute, mais dans l'exposé de ses idées, ce qui est le plus important en l'espèce.

Agénor Clérambault est poète. M. Romain Rolland nous le montre en 1914, quinquagénaire, arrivé à la célébrité après une vie assez peu dorée. C'est un homme bon, d'intelligence moyenne, spontané et charitable. Il s'est fait l'apôtre de la fraternité universelle et a donc été étiqueté homme de gauche. Il aime à baigner son lyrisme dans le flot de la Vie Unanime. En somme en venant à la foule il a abdiqué sa pensée, il s'est fondu dans le grand Tout multitudinaire où l'individu cesse d'être une personne libre.

En juillet 1914, Clérambault ne veut pas croire à la guerre. Que deviendrait son complaisant système de la bonté universelle, toute la naïve philosophie collective qui formait la base de ses élans rythmiques ? Cependant l'Allemagne envahit la Belgique, la dévastation s'étend sur l'Europe. Le propre fils de Clérambault, Maxime, s'est engagé. Voilà le vieux poète bouleversé, déraciné, sans plus d'assises mentales.

Qui a subi déjà la contagion de la foule n'y échappe plus facilement. Clérambault, dans son désarroi ne trouve de réconfort, de certitude qu'en communiant avec la masse. Là, il apprend, suivant l'enseignement de la presse officielle, qu'on est parti pour la plus sainte des guerres, et cet apôtre de l'amour des peuples en vient à chérir la haine qu'il met au service de l'idéal de paix. Il devient un chantre national, il professe ce jusqu'auboutisme guilleret des vieillards qui envoient rondement leurs enfants à la mort. De son arrière il écrit des poèmes sur la vie des tranchées.



Cependant son fils Maxime revient du front transformé. Il a étreint de dures réalités. Il se heurte à l'illusion enthousiaste de son père. Clérambault sent que son fils n'est plus à l'unisson de sa nouvelle foi. Mais il évite la discussion. Et c'est sur un adieu trompeur que se quittent les deux hommes.

Maxime est tué. Pour Clérambault c'est un déchirement intime, profond. Une espèce de commandement monte des ténèbres de sa conscience. Sa douleur ne veut plus se payer de mots. Il évoque les derniers regards de son fils, parti pour la mort sans qu'il l'ait compris. Il s'acharne à un impitoyable examen et après une nuit de doutes, de tortures, il s'éveille illuminé : il a trouvé la Vérité, il comprend la monstruosité de l'égorgement auquel se livre l'Europe, il vide le mot Patrie de sa signification anachronique et barbare, il refuse d'aboyer désormais avec la meute.

Clérambault commence son action de libération morale. Il se croit la mission d'éclairer les masses trompées. D'abord on ne le prend guère au sérieux. Ses protestations contre la guerre ne sont pas entendues. Puis il connaît un petit groupe d'hommes qui dans le bêlement général ont réussi à garder leur indépendance critique. Ils ont fondé une société d'études sur les responsabilités de la guerre mondiale, ils sont persuadés que toute la faute n'est pas d'un seul côté de la balance. Ils fournissent à Clérambault des arguments de fait. L'action du poète porte ses fruits : il se fait des ennemis et des amis. D'abord ses articles sont relevés par quelque Académicien cocardier de ses amis, qui le dénonce à la vindicte publique. Clérambault devient la proie et la victime des journalistes de scandale. Il est stigmatisé bassement. Mais en même temps quelques jeunes intellectuels retour des tranchées, convalescents ou invalides, viennent à lui. Dans leur confiance Clérambault s'affermit. Mais hélas, il ne tarde pas à s'apercevoir que ses disciples vont le dépasser. Ils en viennent à concevoir l'idée révolutionnaire comme la seule efficace dans la lutte contre les sociétés bourgeoises guerrières ; et ils ne reculent pas devant l'idée d'employer la violence pour abattre la violence; ils adoptent le dogme de la dictature du prolétariat.

Cela Clérambault ne peut l'admettre. Il lutte pour l'affranchissement des âmes individuelles par l'intelligence, pour leur communion dans le seul amour. C'est l'homme qui l'intéresse, il

(1) Paul Ollendorff, éd.

reste farouchement individualiste, il ne veut pas renoncer à sa liberté au bénéfice de la fausse idole « démocratie », mais pas plus au bénéfice de l'idole abêtissante du communisme.

Avant de mourir, car il périra assassiné par un fanatique, Clérambault aura la joie de rencontrer des âmes sœurs, de ces âmes qui recueillent la loi d'amour sanctifiée par Jésus, l'homme le plus révolutionnaire du monde, celui qui affirma pour l'éternité le principe de non-soumission de l'Esprit à César, quel qu'il soit ; l'Annonciateur de ceci qui « sera en agonie jusqu'à la fin du monde » et toujours renaîtra : l'Esprit libre, le Seigneur Dieu.



L'attitude de M. Romain Rolland est évidemment courageuse. Il persiste à rester *au-dessus de la mêlée* sociale comme il resta au-dessus de la mêlée militaire. Il gagne à ceci d'être attaqué aussi bien sur sa droite que sur sa gauche. Voyez l'article de M. Paul Souday dans le *Temps*, et celui bien significatif de M. Henri Barbusse dans l'*Humanité*. M. Romain Rolland n'est ni patriote ni socialiste. A ce compte on ne reçoit que des horions.

Mais... ne nous occupons pas de politique. Constatons qu'à habiter si haut dans la montagne, M. Romain Rolland va sans doute s'enrichir d'une troisième catégorie d'ennemis : les artistes purs. Voici ce que pourraient dire ceux-ci : c'est que l'auteur de *Jean-Christophe* dont la doctrine est l'apologétique de la vie, en refusant d'opter a perdu contact avec la vie ; son impartialité est un fait critique, elle n'est pas dans la nature de l'impulsion esthétique. M. Romain Rolland n'aime pas les hommes, il aime son idée de l'amour des hommes. Et le résultat c'est qu'il ne peut prêter la vie à aucun de ses personnages. Il y a beaucoup de types, dans *Clérambault*, quelques-uns très exactement observés ; aucun d'eux ne semble être une création; Perrotin, Daniel, Moreau, etc... — même Rosine, le personnage femme — sont les dépositaires d'une idée, d'un argument de M. Romain Rolland, ils sont une face de la question. Les conclusions de l'auteur ne se dégagent pas d'elles-mêmes du livre, sans explication, comme la vérité sort de la vie — et n'est-ce pas pour un écrivain à thèse la meilleure façon de prouver sa thèse — mais elles sont le résultat d'une longue promenade idéologique conduite comme une conférence. Dans cette conférence, M. Romain Rolland veut tout faire tenir, c'est très pénible, c'est même contradictoire et passant en revue trois cents sujets, M. Romain Rolland n'en traite à fond aucun. Ainsi pour toute la partie sur les rapports du père patriote de l'arrière, et du fils, initié du front, je renvoie au *Sacrifice d'Abraham*, de M. Raymond Lefèbvre, qui émeut bien davantage. Pour toute la partie des rapports du combattant avec les chauvins du coin du feu, je renvoie à *La Percée*, de M. Jean Bernier, autrement passionnée. Etc..., etc...

M. Romain Rolland n'est donc pas un romancier. Nous le savions déjà depuis *Jean-Christophe*, dont les qualités pourtant ne nous avaient pas échappé. La tournure d'esprit de M. Romain Rolland est merveilleusement caractérisée par une de ces œuvres précédentes, *Liluli*, défilé historico-apocalyptique qui fait mieux comprendre les vertus de *La Tentation de Saint-Antoine*.

Il faut ajouter que M. Romain Rolland se préoccupe de moins en moins du style. Il écrit journaliste. Il ne recule jamais devant un qui, un que, une incidente où l'on oublie la principale. Qu'est-ce à dire ? Que ses admirateurs devront aller chercher les raisons de leur admiration dans les thèses éthiques, dans la mystique individualiste soutenues par M. Romain Rolland. Ils pourront trouver de la grandeur dans son attitude politique. On pourrait leur répondre...

Mais nous avons juré de ne pas parler politique.

Dominique Braga.



Le Théâtre

Porte Saint-Martin : « L'Appassionata », de M. Pierre Frondaie. — Maison de l'Œuvre : « Créancières », de Strindberg, « Electra », de Hugo de Hoffmansthal.

Je crois bien que le pauvre grand Jules Renard a dit quelque part : « Il ne faut pas confondre la facilité avec l'inspiration ». Je songeais à cet axiome si malicieusement juste, tout en écoutant, l'autre soir, *L'Appassionata* de M. Pierre Frondaie. M. Frondaie est en effet un écrivain qui se fie un peu trop à sa facilité, et qui prend parfois l'incontinence verbale pour de l'éloquence, et le lyrisme abandonné pour de la poésie. Mais il possède une qualité précieuse pour un auteur dramatique, il *croit* en ce qu'il écrit ; et lorsqu'il choisit un sujet, met en scène des personnages, se persuade aussitôt que ce sujet est le plus beau, le plus nouveau, le plus généreux du monde, et que ses héros et ses héroïnes vivent d'une vie beaucoup plus intense, convaincante, que celle menée par d'autres, précédemment. Cette foi de l'auteur en son œuvre, et, si j'ose dire, cette *crédulité* font que les ouvrages de M. Pierre Frondaie plaisent toujours au public, car ils sont écrits, jetés sur le papier avec une fougue irrésistible, dialogués avec chaleur, mouvement, et si le style nous en paraît parfois fort aventureux et trop peu surveillé, la construction témoigne que M. Frondaie, un peu incertain de son art, est du moins singulièrement maître de son métier.

Une fois de plus ces défauts et ces qualités éclatent dant *L'Appassionata*, qui a remporté un vif succès, je me plais à le constater, et demeure peut-être la pièce la plus intéressante que l'auteur nous ait donnée jusqu'à ce jour.

Cette histoire romanesque « met en contact » deux couples : un jeune peintre montmartrois qui se nomme Pierre Lagier, et son amie (bientôt sa femme), qui se nomme Charlotte ; un grand, un illustre, un génial poète italien, Spifani, et sa compagne, la belle et troublante (troublantissime) actrice Biana Banella. Au premier acte, Spifani et Biana pénètrent dans l'atelier de Lagier, lequel est sur le point de voyager en Italie avec Charlotte. (Il l'épousera au retour), et déjà l'écrivain fait grande impression sur la petite femme de Pierre. Au second acte, cette impression s'accentuera encore, car le peintre et Charlotte rencontrent à Milan, Spifani que sa maîtresse désespère. qu'elle trompe même, un soir de première (elle joue là-bas, les pièces de son amant), et le gentil couple, pitoyable au grand homme, l'emmène avec lui. Fatale idée !... Un peu plus tard, Charlotte s'éprend tout à fait du poète, se donne à

lui ; et comme elle garde néanmoins une profonde tendresse à son ami d'hier, elle lui avoue sa faute. Pierre renonce héroïquement et de façon fort émouvante à l'infidèle, l'abandonne à Spifani, mais après avoir fait jurer à ce dernier qu'il se consacrera désormais au bonheur de Charlotte. Et Spifani jure ! Hélas il ne tiendra pas longtemps ses promesses. Au dénouement le grand homme revient à ses premières amours, c'est-à-dire renoue avec Biana qui l'a trahi, abandonné, mais qui ne peut pas plus se passer de lui qu'il ne peut se passer d'elle; car ces deux amants farouches, ces deux « fauves » sont faits pour se déchirer, se meurtrir et se reprendre éternellement. La pauvre Charlotte pendant ce temps, meurt de désespoir. Voici venir alors Pierre qui surgit et « demande des comptes » à son rival de la veille qu'il rend responsable de cette mort. Spifani se défend mal, surtout en présence de Biana. Celle-ci envenime, par des phrases malencontreuses, la querelle des deux hommes ; si bien qu'ils « en viennent aux mains » et que le peintre étrangle le poète. Biana folle de douleur, se jette sur son corps, et pleure... Ce drame passionnel ne manque ni d'intérêt, ni d'âpreté, surtout au second acte, qui contient deux ou trois scènes très belles, très éloquentes, et d'un accent humain très prenant. En cet endroit, l'auteur s'est dépassé lui-même et a su créer une atmosphère lourde de passion, de souffrance inexprimée. Ce fut le meilleur moment de la soirée. Les autres actes ne valent point celui-ci. Le premier est consacré à une peinture un peu bien factice du monde des rapins montmartrois; le troisième, qui nous montre la douleur de Charlotte déchirée entre ces deux hommes, détourne l'attention du spectateur de ce qui l'intéressait le plus : les amours orageuses de Spifani et de Biana. Le dernier enfin verse par trop dans le mélodrame et la « tirade » de Pierre venant demander des comptes à son rival, pour habilement faite qu'elle soit, manque de couleur et d'imprévu, et la langue en est par trop « moyenne ».

Tout de même, cette pièce marque un progrès louable dans la carrière de M. Pierre Frondaie, et deux ou trois fois, il a fait œuvre d'*artiste* sincère et même original (surtout comme je l'ai dit, au second acte), et lorsqu'il se souciait le moins « de faire de l'art ». Je pense donc qu'*Appassionata* connaîtra une fortune égale à celle de Montmartre et les interprètes ne seront pas étrangers à cette réussite-là. Si Mme Marnac ne semblait pas tout à fait désignée pour jouer Biana Banella, elle a du moins montré beaucoup de grâce et d'ardeur amoureuse. Mlle Sylvie fut une Charlotte bien tendrement, bien profondément touchante ; M. Pierre Magnier un Spifani de belle allure (l'excellent artiste a su imposer à force d'autorité un rôle plus que dangereux). Il faut louer également le jeu si véridique, si humain de M. Gauthier et celui si plaisant de M. Lorrain.



Si, en France, on n'écrit plus guère de tragédies, il n'en n'est pas de même en Allemagne et en Autriche, témoin cette *Elektra* du viennois Hugo de Hoffmanstal que Lugné-Poé a montée au théâtre de *L'Œuvre*, et qui, à vrai dire, ne nous apporte rien de bien nouveau. Cette tragédie-là ne brille en effet ni par une originalité ni par une éloquence exceptionnelles. Le poète s'est contenté de démarquer avec application nos tragiques grecs, et de les déformer tantôt assez heureusement, comme lorsque Elektra interroge, menace et fouaille ironiquement sa mère Clytemnestre (ici la scène est bien plus « poussée » que dans Eschyle ou Euripide), tantôt assez lourdement, comme lorsque la vierge farouche délivrée et vengée par Oreste esquisse un pas de danse à la façon d'Isadora Duncan, et puis meurt, comme pour donner plus de force au vieux dicton : la joie fait peur ! Mais Mme Després, si belle, si pure de lignes, et dont le pathétique visage est à lui seul une poésie tragique fut justement acclamée. Le spectacle débutait par les *Créanciers* de Strindberg. Cet acte qui ne dure pas moins de deux heures d'horloge dégage une atroce et terrifiante ironie « misogyne », mais il a tort d'être confusément développé et souvent bien obscur. Seulement l'auteur est un prodigieux sondeur de l'âme humaine, et parfois en quelques répliques, nous fait pénétrer jusqu'au fond du cœur et de la conscience de ses héros tour à tour exceptionnellement morbides, et torturés, et puis soudain si misérablement et quotidiennement humains ! Tout de même c'est une belle, une passionnée soirée d'art que l'on passe au théâtre de l'Œuvre, et il faut entendre Lugne-Poé, Sarment et Mme Eclys, jouer ou plutôt vivre *Créanciers* avec une foi, une intelligence éclatantes.

Edmond SÉE.



Les Arts

Statuaire moderne. - Plusieurs paysagistes.

J'ai déjà eu l'occasion d'écrire ici que l'espace étant mesuré aux sculpteurs du Salon d'Automne, il y avait tout juste possibilité de loger quelques ouvrages de disciples autour de l'important envoi du maître de l'époque. De-ci, de-là, d'autres menues pièces signées par les élèves du rival, généralement absent, du maître en ces lieux honorés. Une personnalité forte et neuve se manifestait difficilement en ces ombres limitées. Hier, Rodin, ses fils et ses petits-fils, outre quelques descendants de Falguière. Aujourd'hui Bourdelle qui est vraiment un grand artiste et commence de recueillir de ces honneurs décernés naguère au Hugo de la glaise. Autour de « Sa classe », les disciples de Maillol. Ni Bourdelle, ni Maillol n'ont été révélés à la foule dans le cadre étroit, dans la pénombre aussi, du rez-de-chaussée de l'Automne. C'est encore dans une autre lumière, au moins quand on installa au premier étage une pièce capitale, que le public put bien juger la tendre maîtrise de Joseph Bernard dont le *Buste aux nains* et la *Tête de femme à l'aigrette* donnent une leçon, probablement perdue, à tel montreur de Faunes garantis par l'administration. Or, l'heureuse organisation du placeur en 1920, Achille Ouvré, qui fit preuve de justice et de goût, a heureusement développé le système de la dispersion des œuvres de sculpture à travers les salles. Tenons pour assuré que le jeune statuaire Pimienta doit à cette méthode le succès qu'il obtient avec ses bustes. Certes, il fallait d'abord le talent de cet artiste volontaire jusqu'à l'orgueil, mais qui doit à l'orgueilleuse volonté d'égaler les plus grands d'avoir assuré, en pénétrant tous les secrets de la haute tradition, une personnalité qui s'imposera. Pimienta devra pourtant attendre le premier couronnement public, car il fuit « l'effet » autant que le dédaigne Despiau qui ne retint de Rodin que les leçons d'amour de

la matière, indifférent aux recettes sophistiques. Pas plus que Despiau, Pimienta n'est impatient de ruser avec un nouveau *Balzac* ni de flatter l'humanité docile à son journal quotidien avec le fétiche du *Penseur*. L'effet ! Un Houdon admis au Salon de 1920 peut n'avoir qu'une bien « petite presse ». A peine plus âgé que Pimienta, un autre Français (car ici nombreux sont les étrangers) Costa que ne put étouffer la rue Bonaparte, lui préférant les Dardé, Costa, le rival ami d'un Bouchard, a dressé la seule image connue du Poilu qui échappe à la littérature du *Bulletin des Armées*. Pierre rude et vibrante de tendresse contenue qui se dresserait magnifiquement sur le tertre de Douaumont, par exemple, sentinelle émouvante par ce point où la matière loyalement servie nous livre enfin une pensée, face à ce monument de la *Tranchée des Baïonnettes* qu'achèvent les cimentiers et dont je parlerai un jour. On regrette le temple qu'eût pu bâtir là, en ciment peut-être, Duchamp-Villon, mort pour la France. Mais Duchamp-Villon n'eût pas condamné toutes les parties du monument de la *Tranchée des Baïonnettes*. Abbal, jeune apôtre de la taille directe, s'inquiète après d'autres de revenir à la pierre peinte ; Zadkine, ce Russe qui d'une forêt de son pays ferait un troupeau de dieux taillés, enlumine aussi des simulacres anguleux mais élégants. J'aimerais à voir, sur une route de Bretagne, pas loin du plus vieux calvaire, la *Pierre douloureuse aux mères et aux veuves bretonnes*, 1914-1918 qu'a taillée pieusement Quillivic.



Grâce encore à Achille Ouvré, lequel obtient un succès de vrai graveur français avec ses portraits de *Barrès* et de *Bourget*, la gravure fait bon ménage avec la peinture ! Elle n'est plus reléguée en cette salle où un humoriste mondain faisait se donner les premiers rendez-vous avant le baiser fatal, le grand vertige dans le désert de l'Architecture. L'architecture ! L'envoi du Catalan de Paris, Francisco Durrio, l'ami de Gauguin et de Charles Morice, relève-t-il de l'Architecture ou dépend-il de la sculpture ? Durrio, fameux comme céramiste, bijoutier attitré de M. de Phoeas, des Essenites et Dorian Grey, expose une vaste maquette d'un temple colossal, de quoi écraser sous la pierre les cratères innombrables de Verdun, *Projet de Temple de la Victoire, Hommage à la France et à ses Alliés*. Durrio écrit lui-même de cette œuvre : « Ses formes génératrices dérivent de l'obus, du casque et de l'avion ». Toute la décoration s'inspire d'emblèmes militaires consacrés. Œuvre étrange, difficile à juger trop vite sans imprudence ; quand Francisco Durrio passait avec Gauguin les belles soirées de sa jeunesse, nombreux étaient les « Hommes des Cathédrales » et les bâtisseurs de villes idéales, de cités du Rêve, Jérusalems du Symbolisme et des Saintes Tables de l'Apéritif purificateur. Durrio est le premier de ces grands constructeurs qui possède plus que la science courte d'un souple dessinateur.



Le peintre norwégien Edward Diriks a fait chez Georges Petit une exposition générale. Nous nous souvenons de la première exposition Diriks, aux alentours de 1903. C'est alors que les frères Leblond nommèrent notre ami le « peintre du vent ». Depuis, on n'a pas toujours été juste envers Diriks (1). Il s'enferma peut-être dans un isolement mécontent. Qu'une revanche absolue soit prise aujourd'hui. Voici l'œuvre double et si harmonieuse du rude paysagiste des fjords, des brouillards de Drobak, tout livré, à l'instant qu'il sourit à sa force décuplée, tout livré aux douceurs de l'Ile-de-France découverte avec Paul Fort pour guide. Ibsen sur les bords de l'Oise ! Les jeunes artistes norvégiens, requis par un art très intellectuel, rendent hommage à Diriks. Que Diriks ne les repousse pas et la belle patrie du Nord en pourra recevoir le bénéfice d'une école vraiment nationale. Ces deux générations ne failliront pas au devoir d'une rencontre.

André SALMON.



Le bon Goût

Méditations sur le jeu de golf

Le jeu de golf est un jeu de billes agrandi à l'infini, un jeu de billes pour enfants gigantesques. Seulement, au lieu de s'agenouiller par terre, on reste debout en se courbant un petit peu, au lieu d'employer le pouce et l'index pour projeter une sphère d'agate on se sert d'une crosse et d'une balle composée et calibrée d'une façon spéciale. Au lieu d'avoir besoin de quelques mètres carrés on réquisitionne de vastes étendues.

Mais c'est toujours le jeu de billes. Ah ! enfance ! enfance éternelle de l'humanité que vous êtes rafraîchissante !

Si l'on disait à ces beaux messieurs, à ces jolies dames qui, affranchis de tout souci et vêtus de norfolks gracieux et de jupes courtes, se promènent des journées entières à la poursuite de la balle blanche et dure, si on leur disait qu'ils ne sont que des gosses, et qu'ils jouent aux billes, ils riraient bien fort. Ils ne comprendraient pas. Car ils se croient de grandes personnes sérieuses, qui font du sport.

Comme si les sports étaient une chose sérieuse ! Comme si tous les sports n'étaient point des jeux ! Mais c'est justement leur raison d'être leur justification. Grâce aux sports du plein-air nous redevenons ces enfants que nous n'aurions jamais dû cesser d'être, nous reprenons un petit bain de nature, nous réapprenons les mouvements, l'aisance, la grâce animale des enfants. Qu'importe le costume ? et même les idées que nous nous faisons ? Qu'importe surtout l'air grave que nous nous croyons parfois obligés d'arborer ? Qu'importent les règles plus compliquées, les méthodes en apparence plus scientifiques, et tout cet attirail d'accessoires dont nous nous entourons et ces arbitres ? Nous ne faisons pas autre chose que nous imiter nous-même, nous ne surpassons jamais l'homme que nous étions à huit ans. Il était d'ailleurs si sympathique !

De tous les sports c'est le plus bête a-t-on souvent remarqué.

Je crois bien : c'est le plus simple. C'est la marche à travers champs.

---

(1) Exposition Diriks, Georges Petit, rue de Sèze. — Exposition Domouze, Druet, 20, rue Royale. — Exposition Menhemenhoven, 12, rue La Boétie. — Expositon Matisse, Bernheim, rue Richepanse.

Nous sommes ainsi faits qu'il nous faut toujours un but à atteindre. Si l'on nous disait : « Voilà, il faut marcher droit devant vous, non pas même sur la route, qui est trop plate, mais à travers les obstacles naturels de la campagne, grimpant les pentes, dévalant le long des descentes, traversant les rigoles des canalisations .: au hasard » nous répondrions : « Zut ! » et nous retournerions à nos austères exercices suédois. Mais l'on vous dit : « Voilà. Il y a une petite boule que vous allez pousser à coups de maillet dans un certain nombre de poches disposées sur une immense pelouse accidentée. Vous la suivrez partout où elle vous mènera, et elle vous mènera partout ou vous aurez su la diriger. Marchez tous deux, indéfiniment, l'un suivant l'autre. Allez, et amusez-vous bien. » Et nous nous mettons aussitôt en marche, hallucinés par la balle blanche, en riant d'abord de la facilité puérile du jeu, puis nous fatiguant de plus en plus, mais entraînés, entraînés, soutenus par l«espoir de bloquer tous ces trous ; et la journée finie, exténués, rendus, nous avons, vainqueurs ou vaincus, la sensation joyeuse de la grande, de la saine activité.

C'était cela le but. Et non pas la balle, qui n'était que le prétexte. Comme dans les contes de fées où quelque animal enchanté mène le chasseur loin, loin, à travers monts et forêts, jusqu'à quelque caverne mystérieuse où il découvre un trésor. Et l'animal s'évanouit...

La balle aussi s'évanouit. Qui est-ce qui pense encore à la balle, à la fin d'une journée de golf ?

La marche ! la marche à travers champs ! Il fallait trouver cela. Je le répète l'idée du jeu de golf est une idée de génie.

Au reste quand on dit que le golf est un jeu bête, on commet une petite erreur. Le golf en soi n'a rien de bête. Il est ce qu'il est, il est à prendre ou à laisser. Ce sont les joueurs de golf qui sont bêtes.



C'est sans doute parce que le golf recueille tous ceux qui n'ont pas réussi dans les autres sports. Les personnes qu'effrayent les difficultés techniques de la danse, du tennis, de l'escrime, trouvent là un débouché idéal à leur activité. Qu'est-ce qu'elles demandent, au fond ? Avoir l'air sportif. Et elles l'ont tellement, et à si peu de frais ! Pensez qu'elles sont habillées d'une livrée spéciale, qu'un esclave du genre de ceux que peignait Valasquez les suit, avec un carquois où elles plongent une main méticuleuse et docte, pour en tirer la flèche voulue. Pensez qu'on a immobilisé pour elles des espaces souvent aussi étendus qu'un canton. Tout cela ne se fait pas sans frais et il faut quelque argent pour se faire joueur de golf.

Comme l'argent et la bêtise vont souvent bien ensemble, le recrutement des golfeurs a donc ainsi de plus en plus de chances de s'opérer chez les illettrés et chez les inertes. Un as du tango ou de la raquette méprise absolument ces exercices puérils, mais il faut reconnaître qu'à son tour, il subit le mépris complet des as du golf, qui pensent : « Qu'est-ce que c'est, je vous le demande, que ces freluquets à qui suffisent comme instruments, une paire d'escarpins ou une raquette ? »

FRANCIS DE MIOMANDRE.

L'Opinion à travers le Monde

En France

La mort du lord-maire de Cork. — Autour du trône de Grèce. — La controverse franco-britannique.

La France aime les martyrs, et le lord-maire de Cork lui était sympathique. Aussi toute la presse qui tenait depuis des semaines le public au courant de la lente agonie de Mac Sveeney, lui consacre-t-elle au lendemain de sa mort de longs articles, accompagnés de portraits et d'autographes. Communément et sans souci de l'opinion anglaise, si sensible à nos excès de plume, le lord maire est qualifié de « héros », de « noble victime d'une odieuse tyrannie »..., etc., etc. *L'Œuvre*, *Le Matin*, *L'Humanité*, *Le Journal du Peuple*, et en général toute la presse qui s'est spécialisée dans les attaques contre l'Angleterre s'en donnent à cœur-joie et trouvent là le prétexte rêvé pour renouveler leurs diatribes et conclure par une condamnation sévère de la politique irlandaise de Lloyd George :

« S'il a fait allusion, dit M. Saglio dans l'*Œuvre* (26 octobre) aux fautes du passé, il s'est refusé à les réparer en libérant le peuple captif dont la faiblesse tient en échec toutes les forces britanniques, et qui, en se laissant mourir, comme le maire de Cork, condamnera ses propres juges dans la Mémoire des peuples. »

Certains journaux font cependant observer que la question est plus complexe qu'on ne le croit. Ils rappellent que les agitateurs irlandais ne visent pas simplement à affranchir leur pays, mais à l'affranchir contre l'Angleterre, et qu'ils veulent faire de l'Irlande, devenue indépendante, un instrument de guerre contre la puissance britannique. C'est à peu près la thèse du *Gaulois* (26 oct.), qui trouve en outre qu'il était difficile à Lloyd George de garder une autre attitude car :

« au lieu du sacrifice héroïque du lord maire de Cork il avait à considérer le complot indéniable contre l'Etat, les attentats quotidiens contre les agents de son autorité, bref le soulèvement du peuple irlandais qui détermine une lutte sanglante et des centaines de victimes des deux côtés de la barricade ».

Et M. Jacques Roujon, dans le *Figaro* (26 oct.) déclare, faisant fi de toute sensiblerie inopportune:

« En France, on aurait tort de s'associer de près ou de loin à la campagne que les sinn-feiners ne vont pas manquer d'entreprendre. Il s'agit là des affaires intérieures de ceux qui étaient à nos côtés sur les champs de bataille, quand le sort de notre patrie se

jouait. Ce que demandent les Irlandais à l'Angleterre, c'est de laisser s'installer à sa porte une menace perpétuelle. L'Angleterre refuse et ne peut que refuser. »



La mort du roi Alexandre a causé en France la plus vive émotion. La jeunesse du souverain, son mariage, avec celle qu'il avait librement choisie, les conditions dans lesquelles il avait pris le pouvoir, tout enfin nous avait fait oublier que jadis, aux côtés de son père le roi Constantin, il tint son emploi dans le chœur francophobe qu'était la cour d'Athènes. Mais que va-t-il advenir du trône de Grèce et des difficultés de succession que l'on prévoit ?

L'Echo de Paris (26) pense que le premier geste de Venizelos sera la convocation des Chambres pour désigner un régent qui pourrait être l'amiral Condouriotis et que la question de succession ne sera réglée qu'après les élections du 8 novembre.

Si le prince Paul, troisième fils de Constantin, mais qui est resté à Zurich, soumis à l'influence de son père refusait le pouvoir qui lui sera vraisemblablement offert, peut-on envisager un changement de dynastie, ou l'établissement d'une république ?

« La France, dit le *Matin*, verrait sans déplaisir une république s'établir à Athènes. M. Venizelos était plutôt d'avis que la monarchie constitutionnelle lui paraissait un régime préférable pour sa patrie. Mais, si contre toute vraisemblance, il n'y a pas de souverain possible, il se résignera sans doute à la République. »

Pour le *Temps* (27 oct.) il n'est pas douteux que si M. Venizelos voulait faire triompher en Grèce le principe de la République démocratique et libérale, il pourrait le tenter avec les plus sérieuses chances de succès dans les circonstances actuelles ; mais sa victoire sur ce terrain laisserait subsister en Grèce des ferments de discorde.

Et M. Gauvain, dans *Les Débats* (27 oct.) :

« Si Constantin tergiverse ou s'obstine, il y a bien des chances pour que disparaisse la dynastie fondée par Georges I[er]. »



Après une période d'accalmie de quelques jours, la presse recommence à donner le 25 octobre quelques indications sur les pourparlers en cours entre la France et l'Angleterre. On sait que le problème est de concilier le respect des pouvoirs de la Commission des Réparations que le gouvernement français se refuse à amoindrir, avec le précédent de *Spa* qui a toutes les faveurs de la diplomatie britannique. *Le Matin* (25 oct.) donne de la procédure, qui serait actuellement envisagée, le schéma déjà connu, avec quelque variante.

Le Temps qui, dans son numéro du 26 oct., indique à peu de chose près le même protocole de délibérations, ne peut s'empêcher de remarquer :

« qu'il ne faut pas se dissimuler que dans l'état actuel des pourparlers plusieurs points subsistent sous un aspect assez délicat et qu'il serait indispensable, par exemple, que les gouvernements des puissances alliées fussent pleinement d'accord et préalablement à toute discussion avec les Allemands. »

Mais un incident survient le 24 octobre, qui semble bien montrer que M. Lloyd George, souple et tenace, est moins que jamais prêt à renoncer à son dessein de débattre les grandes questions, non dans le tête-à-tête des Alliés, mais dans des congrès au sein desquels disparaîtraient les traces des alliances de la guerre... *Le Temps* (26 oct.) relate ainsi l'incident qui, pour certains, semble gros de conséquences :

« Suivant les déclarations faites par M. Delacroix à un journal belge, M. Lloyd George aurait le vif désir d'assister avec le Président des Conseil français et le premier ministre belge à l'assemblée générale de la Société des Nations (convoquée à Genève pour le 15 novembre) et comme d'autres chefs de gouvernement y assisteraient, on se trouverait en réalité en présence d'une véritable conférence internationale où les problèmes, les plus graves pourraient être abordés et peut-être résolus en des improvisations extrêmement dangereuses, où les neutres tiendraient le rôle d'arbitre qu'ils avaient espéré un moment joué lors de la conclusion de la paix. »

M. Lloyd George pense-t-il transformer, à la faveur de cette réunion, le conseil suprême des Alliés en une sorte de conseil international ?

Pertinax (*Echo de Paris* du 25 oct.) n'en doute pas :

« Quel est son but ? Apparemment substituer de plus en plus la Ligue au Conseil suprême pour la mise en œuvre du Traité... capter au profit de sa politique le Conseil suprême ou capter au profit de sa politique le corps d'opinion internationale qui peut-être se formera à Genève. »

La démarche de M. Lloyd George, si elle se produit, ne pourra que donner plus de vivacité aux controverses franco-anglaises, surtout après l'incident de dernière heure « des sanctions économiques », et sur lequel on est à l'heure où nous mettons sous presse trop mal informé pour qu'il ait encore donné lieu à un mouvement de l'opinion. S'il est vrai que le 22 octobre, l'Angleterre, sans avoir consulté les co-signataires du Traité de Versailles, ait décidé de renoncer pour son compte à l'emploi contre l'Allemagne de toute sanction économique, on peut s'attendre à des protestations passionnées qui vont peut-être, comme l'écrit M. Stéphane Lauzanne dans le *Matin* (25 oct.), révéler :

« les divergences absolues d'état d'âme qui existent aujourd'hui entre les dirigeants anglais et les dirigeants français ».

En Angleterre

La grève des mines. — La mort du lord-maire.

La grève des mines était officielle le samedi 16 octobre : le pays ne s'est rendu tout à fait compte de la situation que le lundi matin 18, quand aucun mineur n'a repris le travail.

Le conflit est si grave que la presse se montre généralement modérée : on espère qu'un accord sera résolu rapidement entre gouvernement et ouvriers ; on évite avec soin, de part et d'autre, d'envenimer les choses.

Suivons la gamme des journaux depuis la conservatrice *Morning Post*, jusqu'au bolcheviste *Daily Herald*.

La *Morning Post* (20 octobre), elle-même, ne croit pas à la révolution. Elle affirme que les mineurs n'en veulent pas ; qu'il y a certes parmi eux des têtes brûlées, mais qu'en général « les mineurs sont d'aussi bons Anglais que les autres membres de la communauté ».

« Mais ils ont été excités par toutes les innovations, par tous les changements que les malheureuses expériences de socialisme d'Etat consécutives à la guerre ont introduits dans leurs industrie. »

Le Parlement se réunit le 19 : tout l'appelle à siéger, grève, agitation et représailles en Irlande, manifestation violente des sans-travail dans Downing Street.

Le *Times* (21 octobre) accueille avec faveur les déclarations aux Communes du député travailliste Brace. Celui-ci demande : 1° que l'augmentation de 2 sh. soit accordée *immédiatement et provisoirement ;* 2° que des comités soient organisés pour surveiller et empêcher la diminution de la production ; 3° qu'un National Wages Board soit établi. Il examine la participation aux bénéfices.

Le 23 octobre, le *Times* se montre encore plus conciliant :

« Nous croyons, dit-il, que si les mineurs et les propriétaires se mettent à l'œuvre avec une bonne volonté et une sincérité égales, dans le désir d'augmenter la production du charbon, cette production pourra être augmentée et de telle manière que non seulement sera justifiée l'augmentation de 2 sh. par coupe, mais encore une élévation plus grande des salaires. »

Le *Times* ne réprouve que la politique sectaire qui consiste « à braquer un revolver sur la communauté et le gouvernement ».

Il publie le même jour un intéressant discours de Lord Cowdray à l'université d'Aberdeen : c'est un résumé des vues actuelles sur la rémunération du capital et du travail.

S'achemine-t-on lentement en Angleterre par ce moyen à une transformation sociale ?

❧

Passons au gouvernemental *Daily Chronicle* (22 et 23 octobre) qui blâme la Fédération des chemins de fer : « elle n'aide certes pas la cause de la paix par la très inopportune résolution que firent passer ses extrémistes ». La menace d'une grève élargie a pesé en effet toute la semaine sur le pays. Les mécaniciens et chauffeurs ont heureusement décidé de remettre au 25 la prise en considération de cette « *grève de sympathie* ».

Le 23 octobre, le *Chronicle* publie, bien en valeur, l'entrefilet suivant :

« M. J.-H. Thomas, M. P., a autorisé la *Press Association* à déclarer qu'il est personnellement opposé à l'action de l'Exécutif des Cheminots. »

Victoire évidente pour les modérés que cette déclaration d'un chef ouvrier ! Le *Herald* commentera avec embarras cette déclaration, l'enveloppera de circonlocutions pour l'étouffer.

L'*Observer*, gouvernemental aussi (24 octobre), dit toute la gravité de la crise. Il faut, d'après lui, en finir une fois pour toutes avec les grèves et menaces de grèves. Quand le cap actuel sera dépassé, une conférence devra travailler lentement et longuement à régler les rapports du capital et du travail.

❧

Allons à gauche : le libéral *Manchester Guardian* (20 octobre) élève des objections contre l'attitude trop ferme à son gré du gouvernement : l'augmentation des salaires avait été demandée dès juillet dernier. Il est certain que le prix de la vie a changé depuis lors et que les exigences des mineurs sont justifiées.

« On doit pouvoir accorder 2 sh. aux mineurs ; le gouvernement obtenant en même temps toutes garanties nécessaires pour qu'aux 2 sh. d'augmentation corresponde une augmentation de production. »

Même opinion dans l'Asquithienne *Westminster Gazette* (19 octobre) :

« Ce que les mineurs ont gagné jusqu'à présent, comparativement aux conditions d'avant guerre, c'est seulement une réduction d'heures de travail — réduction qui a été malheureusement suivie par une diminution de la production.

Mais les hommes prétendent qu'on leur a reproché à tort cette diminution : les propriétaires font entamer, de propos délibéré, de mauvais filons, réservant les bons pour le jour où les mines ne seront plus sous le contrôle de l'Etat.

Le radical *Daily News* (25 octobre), la radicale *Nation* (23 octobre) reprochent au gouvernement ses tergiversations : chaque jour de grève laisse un million de tonnes au fond des puits et coûte au pays 2 millions de livres.

Le *Daily News* remarque avec insistance que la presse Northcliffe recommande au gouvernement une solution qui ne diffère pas dans ses grandes lignes des propositions de Brace aux Communes.

❧

Arrivons enfin au *Daily Herald :*

Le pays s'est réveillé, écrit-il le 19 octobre, devant des clôtures recouvertes d'affiches contre les mineurs. Ces affiches veulent montrer au public où va l'argent payé pour une tonne de charbon. Les chiffres du gouvernement sont *faux*. Que dire d'une pareille propagande par l'image qui coûte de l'argent au contribuable !

Le 20 octobre le *Herald* résume ainsi sa politique :

« Les mineurs sont plus malheureux qu'avant la guerre : tel est le fait indéniable, essentiel...

Et le 20 octobre :

« Le gouvernement se hâte de pêcher en eau trouble... Il va soumettre lundi aux Communes un bill qui détruira toute apparence de gouvernement constitutionnel dans le pays... L'*Emergency Powers bill* est en effet un bill destiné à créer une dictature du cabinet... Le Labour Party le combattra... Ce bill signifie : tout le pouvoir à la junta gouvernementale. Il faut choisir entre cette dictature et tout le pouvoir aux ouvriers. »

Il semble d'ailleurs, aux dernières nouvelles, que le gouvernement ne proposera pas ce bill aux Communes.

❧

Le lord-maire de Cork est mort.

A l'heure où nous mettons sous presse nous parviennent les premiers commentaires : les éditoriaux du 26 octobre expriment le regret, la tristesse, quelquefois une sorte de honte, ou même l'embarras dans les journaux unionistes. C'est que les Anglais, selon la *Westminster Gazette*, « n'ont jamais manqué d'un respect généreux pour ceux qui leur résistent jusqu'à la mort... »

Le *Daily Herald*, toujours le plus violent, écrit :

« Le devoir du peuple britannique est de renverser par n'importe quels moyens, soit politiques, soit industriels, le gouvernement qui déshonore la race britannique. »

Le *Daily News*, qui rappelle l'approbation donnée par la Grande-Bretagne aux nationalismes tchèques ou croates, affirme que la mort du lord-maire donnera au nationalisme irlandais un essor incalculable. Il faut retirer les troupes d'Irlande, accorder à l'île un self-government, *sous le contrôle de la Société des Nations*.

Pour le *Manchester Guardian*, la situation est si désespérée en Irlande que « le lord-maire a encore choisi la meilleure part. »

Le *Daily Chronicle* se réserve.

Le *Times* attaque le gouvernement qui n'a pas voulu comprendre « qu'en certaines circonstances la logique est une pauvre chose... », et regrette que ses prévisions pessimistes d'il y a un an se réalisent : la question d'Irlande est mise maintenant sur le plan *international*.



« *Fiat justitia* », écrit la *Morning Post*, en répétant la thèse du gouvernement :

« Le lord-maire ne fut pas relâché parce que le gouvernement considérait à juste titre que le premier devoir d'un gouvernement est de maintenir la justice. »

Au demeurant, la *Morning Post* ne conçoit pas de relation entre le suicide et le martyre ; et elle donne un souvenir attendri aux bons serviteurs qui sont morts en service commandé, et pour lesquels on ne fait pas appel à « *une fausse sentimentalité* ».

En Italie

La situation extérieure. — Les pourparlers italo-yougoslaves.

La lecture de la presse italienne de ces derniers jours donnerait, si l'on n'était habitué aux accès de fièvre d'imagination des journalistes transalpins, l'impression qu'un irrémédiable gâchis intérieur règne dans la péninsule et que les équipées les plus rocambolesques risquent de précipiter nos voisins dans l'abîme militariste ou le gouffre de l'anarchie.

Certes depuis l'armistice, l'histoire des peuples et des individus a pris des aspects cinématographiques qu'on n'eût jamais seulement pu imaginer avant 1914 : par exemple la grandeur et la décadence de M. Deschanel, l'aventure de D'Annunzio à Fiume, et ces jours-ci la mort du roi de Grèce, mais tout n'est pourtant pas que cinématographe dans l'histoire d'aujourd'hui et il importe de garder son sang-froid devant les informations sensationnelles dont les journaux italiens viennent d'être prodigues.

Lorsque la presse transalpine se plaint des suppositions que l'on fait dans la presse étrangère sur l'avenir immédiat de l'Italie, elle a tort d'oublier la part de responsabilité qui lui revient. La série de soi-disant complots qu'elle nous a dévoilée cette semaine est bien de marque italienne, et non pas française, anglaise, ou américaine.

Nous avons déjà fait allusion, dans notre dernière chronique, au complot révélé par l'*Idea Nazionale*. Il s'agissait d'un accord entre M. Nitti et M. Modigliani, en vue de renverser le cabinet actuel et la monarchie, pour instaurer à la place une République social-démocrate dont M. Nitti eût été président et M. Modigliani président du Conseil.

Dès le lendemain, la même *Idea Nazionale* révélait un second complot socialiste, fondé sur une entente entre M. Corradini, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur et le leader socialiste Trèves, flanqué de M. Turati. Il n'était pas question de renverser la monarchie, mais d'instituer un ministère capable de mater à la fois le bolchevisme et le nationalisme en Italie.

A l'annonce de ces complots, les journaux officieux ont répondu en dévoilant un grand complot nationaliste, fomenté par D'Annunzio ; l'amiral Millo, gouverneur de la Dalmatie ; le général Giardino, ancien ministre de la guerre ; le général Caviglia, actuellement chef des troupes d'occupation de l'Istrie. On allait jusqu'à donner des détails. Le 3 novembre, au moment où aurait lieu la revue des troupes en l'honneur de la victoire de Vittorio Veneto, D'Annunzio devait arriver à Rome en aéroplane et faire le coup d'Etat.

L'Avanti a complété ces informations en prétendant que D'Annunzio avait cherché à obtenir l'appui de Lénine, qui le lui aurait refusé d'après le journal socialiste ; qui ne le lui aurait pas refusé, d'après des journaux bourgeois.

Tels sont les divers romans qui remplissent les colonnes des journaux italiens et voisinent avec des considérations d'apparence, sinon de fond plus réaliste, sur la prochaine chute du cabinet Giolitti.

En fait, rien ne prouve que M. Giolitti soit disposé à quitter le pouvoir ou qu'il se trouve une majorité pour le renverser. La *Stampa* répond à tous les organes anti-ministériels qui prennent leurs désirs pour la réalité, et fait observer que M. Giolitti suit un programme nettement tracé et d'une logique impeccable. En arrivant au ministère, il a déclaré vouloir réaliser la justice sociale et restaurer l'autorité de l'Etat. Il a commencé par réaliser cette justice sociale en matière financière et économique, il a fait droit au vœu du prolétariat concernant le contrôle sur la production industrielle ; un décret réglant la répartition des *latifundia* de Sicile entre les paysans vient de paraître qui sera suivi par des projets de lois que la Chambre discutera dès sa rentrée.

Cette tâche préliminaire accomplie, M. Giolitti va à présent restaurer énergiquement l'autorité de l'Etat. Il a fait arrêter les dirigeants anarchistes les plus redoutables. Il est prêt à maintenir l'ordre contre tous les coups d'Etat de droite et de gauche.

Il réussira rapidement dans cette nouvelle tâche si les éléments socialistes modérés, ou du moins à leur défaut tous les groupes bourgeois s'unissent pour l'aider à remplir sa mission.



C'est à la préoccupation de supprimer toutes les causes de désordre à l'intérieur qu'il faut attribuer le désir de M. Giolitti de régler la question adriatique par une entente amiable avec les Yougoslaves.

Il semble cette fois que les pourparlers soient imminents. La presse nationaliste gronde et menace toujours. Le *Giornale d'Italia* adresse au gouvernement un avertissement solennel au cas où il céderait la Dalmatie. L'amiral Millo a juré à D'Annunzio qu'il refuserait de l'évacuer. Et D'Annunzio lui-même ne laisserait pas aliéner ces territoires.

Le *Secolo* s'élève contre cette pression qu'essaie d'exercer le *Giornale d'Italia* sur le gouvernement en le menaçant d'une rébellion de l'armée, dont il croit l'amiral Millo et ses troupes incapables. Pour imposer à tous le respect de la légalité, il faut que l'armée et la marine commencent.

Là encore il ne faut pas exagérer, croyons-nous, le péril militariste. Si un coup d'Etat à la Von Kapp était tenté, les forces socialistes, par le simple jeu de la grève générale, le réduiraient vite à quia.

Certes là situation semble trouble, mais elle l'est surtout parce que les journaux la proclament telle. Elle n'est pas autre qu'il y a un mois. Ou si elle est autre, c'est dans le sens du mieux.

La répression s'exerce sans que le socialisme tente de représailles. Le Parti socialiste n'est plus aux seuls ordres des extrémistes et tend vers plus de modération. Quant aux anarchistes, ils sont sous les verrous.

Si vraiment la situation parlementaire ne semble pas satisfaisante à M. Giolitti, il fera les élections générales. Et l'on aura une nouvelle Chambre giolittienne. Toute l'inconnue est dans la santé de M. Giolitti, qui est peut-être chancelante et lui conseille le repos. Evidemment s'il ne fait pas front, tout est possible.

En Allemagne

Toujours le problème des réparations. — Les élections autrichiennes. — La grève des mineurs anglais. — « La semaine rouge ».

Au moment où l'on sent que les négociations franco-anglaises au sujet d'une réunion d'experts et d'une conférence internationale doivent aboutir, l'Allemagne insiste sur le problème des réparations qui lui tient tant à cœur. Moins que jamais elle ne se déclare disposée à accepter une forme de réparations qui lui serait imposée.

Un journal ultra-conservateur, comme la *Deutsche Tageszeitung* accuse :

« la méthode des Français, qui consiste à ajourner sans cesse la fixation de la somme que l'Allemagne doit payer, d'avoir jusqu'à présent empêché l'assainissement de la situation financière »,

puis, jetant le masque, annonce qu'en fait l'Allemagne ne doit plus rien :

« De plus en plus, le peuple allemand se rend compte que dans les revendications de l'Entente, il ne s'agit nullement de réparations, mais de chantage pur et simple. Tout ce que l'Entente a pris à l'Allemagne : colonies, Alsace et Lorraine, bassin de la Sarre, flotte de guerre et de commerce, tout cela compense amplement les dommages qu'elle a subis, parce que les Poincaré ont voulu la guerre. » (20-10).

De même, la *Deutsche Allgemeine Zeitung*, conservatrice et demi-officieuse, répète que :

« toute possibilité de relèvement sera exclue, tant que les obligations à remplir ne seront pas déterminées d'une manière rapide »,

et déclare, à son tour, que l'Allemagne paie plus qu'elle ne doit, pour le charbon tout au moins, d'après les chiffres fournis par M. François-Marsal lui-même dans son discours de Strasbourg :

« Puisque la France tire de ses propres mines 24 millions de tonnes par an, nous n'avons qu'à compléter le déficit par rapport aux chiffres d'avant guerre, soit 40 millions 120.000 tonnes. La France n'a plus droit qu'à 16 millions de tonnes, soit 1.330.000 tonnes par mois. Donc, nous en livrons 220.000 tonnes de trop. » (22-10).

Les élections générales qui viennent d'avoir lieu en Autriche ont été marquées par la défaite des socialistes, et des réactionnaires pangermanistes d'une part, et par le succès des chrétiens-sociaux de l'autre. Elles ont immédiatement amené les ministres socialistes à se retirer du cabinet, et en outre elles enrayent, pour le moment, le mouvement en faveur du rattachement à l'Allemagne, car les vaincus comptaient dans leurs rangs les plus ardents « rattachistes ».

Il est donc naturel que l'opinion allemande ait éprouvé une profonde déception qu'elle ne parvient pas à dissimuler.

Le *Vorwarts* enregistre l'échec de ses amis socialistes, qu'il explique par le fait que les difficultés matérielles de la vie ont rejeté les électeurs vers les partis bourgeois qui leur promettaient des améliorations. Mais cette victoire bourgeoise :

« n'est qu'un triomphe éphémère, conforme aux lois de la nature qui aime les ondulations, aussi bien dans la montée que dans la descente. » (18-10).

La catholique *Germania*, par contre, se réjouit :

« Le résultat des élections indique un heureux retour du peuple autrichien à son passé, tout pénétré de principes chrétiens. » (19-10).

Le *Berliner Tageblatt* annonce :

« qu'il faudra compter avec une intimité plus grande entre les réactions de Munich, Vienne, et Budapest. » (19-10).

Aucun de ces journaux ne fait allusion au rattachement qui les intéresse pourtant. Leur silence est d'autant plus significatif qu'à coup sûr ils pensent dans le fond comme la *Frankfurter Zeitung :*

« Gouverner l'Autriche sera encore plus difficile... C'est là presque un malheur qu'il faut subir, et qui n'aurait pu être atténué que par le rattachement à l'Allemagne, souhaité par toute la population, mais provisoirement écarté. » (19-10).



Tous les journaux sont d'accord pour signaler la gravité de la crise ouvrière anglaise — et aussi pour laisser percer une joie maligne, un peu d'inquiétude, et le désir de profiter des embarras anglais.

Tout de suite, la *Germania* prédit que le gouvernement anglais ne l'emportera pas : les mineurs seront soutenus par les cheminots et les dockers, et :

« les circonstances, qui sont extrêmement favorables aux mineurs, ne permettent pas de penser que la grève sera de longue durée. » (17-10).

La *Frankfurter Zeitung*, après avoir dit combien l'Angleterre entière était soucieuse, prévoit de graves complications internationales :

« Est-ce que l'absence de charbon anglais ne va pas encore aiguiser les convoitises de la France au sujet du charbon allemand si bon marché ? »,

Et d'autre part :

« La classe ouvrière anglaise était considérée jusqu'ici comme un des meilleurs garants de la paix... Elle était en passe d'exercer une influence décisive sur le gouvernement... Est-ce que la grève ne va pas tout compromettre ? » (18-10).

En revanche le même journal publie, le 22, une correspondance de Londres, d'où il ressort que cet arrêt brusque du splendide essor économique de l'Angleterre, survenant en pleine apothéose du retour de « l'ambassadeur-prince de Galles », est de nature à faire réfléchir les Anglais, et

« à réveiller leur intérêt pour la réouverture des marchés continentaux qu'ils avaient perdus. » (22-10).

Pour le *Berliner Tageblatt* :

« l'Angleterre est engagée dans un conflit d'une extraordinaire acuité, d'où tout *common sense* semble avoir disparu. » (19-10).

La conservatrice *Kreuzzeitung* estime :

« que la question posée est la nationalisation des mines... mais que le mouvement ne revêtira jamais un caractère bolcheviste. » (20-10).

Quant à l'organe des socialistes indépendants, il est sûr :

« que la classe ouvrière anglaise mènera le combat avec toutes ses forces... et qu'elle peut compter sur la pleine sympathie des socialistes allemands. » (*Freiheit*, 20-10).



La semaine des congrès socialistes a été dénommée par les Allemands : la semaine rouge. Et cette semaine, à l'avis général, comptera dans les annales du socialisme, et peut-être dans celles de l'Allemagne.

Le *Vorwarts* célèbre, sur le mode lyrique, l'impression qu'a laissée « le congrès puissant », tenu par les majoritaires à Cassel. Plus d'un millier de cotisants, des caisses remplies, de la sagesse et de l'autorité dans la politique, de l'union et de la force :

« Pour tous les adversaires de la République et du socialisme, pour tous les intrigants et les briseurs de la force ouvrière, Cassel demeurera un superbe *Quand même !* » (7-10).

Etait-ce pour répondre aux conservateurs de la *Deutsche Zeitung* qui signalait que :

« les révolutionnaires se muaient de plus en plus en revisionnistes... et que les belles paroles débitées à Cassel n'étaient que des attrape-moineaux. » (16-10).

Mais l'événement le plus important a été la scission du parti indépendant que nous avions déjà relatée dans notre dernière chronique. Cette décision est saluée avec joie par tous les partis, on peut le dire.

« Il y a une justice immanente. Le parti qui croyait l'heure venue de saisir le pouvoir... est condamné à l'impuissance. » (*Deutsche Zeitung*, 17-10).

« Le rêve d'un prolétariat international s'envole. » (*Germania*, 18-10).

« C'est la fin de ce parti, qui, en refusant tout travail positif a réduit à néant les belles promesses qu'il avait données à sa naissance. » (*Berliner Tageblatt*, 18-10).

Le *Vorwarts* se distingue par ses railleries :

« C'est bien la première fois que l'on voit la majorité vouloir sortir d'un parti, alors que la minorité veut y rester. » (17-10).

Sources et Documents

La Conversation diplomatique entre Londres et Moscou

SUITE

Le projet d'accord commercial anglo-russe

Ce dossier qui fait suite à ceux qui ont paru dans nos numéros des 16 mai, 8 et 15 août, 26 septembre, 3 et 17 octobre, comprend :

1°) **Le projet d'un accord commercial anglo-russe dont l'exécution est subordonnée, comme on le sait, au règlement définitif de l'échange des prisonniers entre l'Angleterre et la Russie ;**

2°) **Une note de Krassine à lord Curzon au sujet de l'échange desdits prisonniers.**

Il convient de signaler qu'il y a actuellement une sorte d'arrêt dans les négociations anglo-russes tant au point de vue économique que diplomatique.

I. — LE PROJET D'ACCORD COMMERCIAL

(*7 Octobre*)

Attendu qu'il est désirable, dans l'intérêt à la fois de la Russie et du Royaume-Uni, que les paisibles échanges commerciaux soient immédiatement rétablis entre ces pays ; et attendu que dans ce but il est nécessaire, tant que les deux gouvernements n'auront pas conclu un traité en bonne et due forme réglementant leurs rapports économiques et politiques permanents, d'aboutir à un accord préliminaire entre le gouvernement du Royaume-Uni et le gouvernement du Soviet russe ;

Les parties susdites ont conclu l'accord suivant, sans préjudice de l'idée que chacune d'elles peut se faire du statut légal de l'autre, et toujours sous réserve de l'exécution des conditions spécifiées dans la note britannique, en date du 30 juin 1920, agréée dans le télégramme du gouvernement du Soviet russe en date du 7 juillet 1920, relative à la cessation de part et d'autre des hostilités et de la propagande dirigée contre les institutions et les intérêts de l'autre partie contractante, et au rapatriement des prisonniers :

1. — Les deux parties s'engagent à abolir immédiatement tous les obstacles opposés jusqu'ici à la reprise du commerce entre le Royaume-Uni et la Russie pour toutes les marchandises (autres que les armes et les munitions), qui peuvent légalement être exportées de leurs territoires respectifs vers d'autres pays, ou y être importées de ces pays, et à n'exercer aucune distinction contre ce commerce comparé à celui qui s'exerce avec d'autres pays étrangers quels qu'ils soient.

Rien dans cette clause ne sera interprété comme modifiant les clauses d'autres conventions internationales, obligatoires pour l'une ou l'autre des deux parties, pour la réglementation du commerce en telle ou telle marchandise.

2. — Les navires marchands britanniques et russes, leurs capitaines, leurs équipages et leurs cargaisons recevront à tous les égards, dans les ports de la Russie et du Royaume-Uni respectivement, le traitement, les privilèges, les facilités, les immunités et la protection qui sont habituellement accordés par la coutume établie des nations commerciales aux navires marchands, à leurs capitaines, équipages et cargaisons arrivant dans leurs ports ;

A la condition que rien dans cet article ne porte atteinte au droit que possèdent l'une et l'autre partie de prendre les précautions autorisées par leurs lois respectives en ce qui concerne l'admission d'étrangers sur leurs territoires.

3. — Chacune des deux parties pourra nommer un certain nombre de ses nationaux pour déterminer de temps à autre le chiffre raisonnablement nécessaire pour permettre de donner suite à cet accord, eu égard aux conditions dans lesquelles le commerce s'exerce sur ses territoires ; et l'autre partie permettra à ces personnes de pénétrer dans ses territoires, d'y séjourner et de s'y livrer au commerce, à la condition que l'une et l'autre partie puissent imposer des restrictions à l'admission de ces personnes dans certaines zones spécifiées, et puissent refuser le droit d'entrée ou de séjour sur leurs territoires à tout individu qui est *persona non grata*, ou qui ne se conforme point à cet accord, ou aux conditions préalables à cet accord.

Les personnes admises en exécution du présent article dans les territoires de l'une ou l'autre partie seront exemptes, pendant leur séjour sur ces territoires pour s'y livrer au commerce, de toute espèce de service obligatoire, civil, naval, militaire ou autre, et de toutes contributions, pécuniaires ou en nature, imposées en équivalence du service personnel, et elles auront le droit de sortie.

Les personnes admises en Russie aux termes de cet accord seront autorisées à importer librement les denrées uniquement destinées à leur usage ou à leur consommation domestique.

4. — Chaque partie pourra nommer un ou plusieurs agents officiels pour résider dans les territoires de l'autre et y exercer leurs fonctions ; ces agents jouiront de tous les droits et immunités prévus à l'article précédent, ainsi que de l'immunité d'arrestation ; avec cette réserve que chaque partie pourra refuser d'admettre comme agent officiel tout individu qui est pour elle *persona non grata*, ou qu'elle pourra demander à l'autre partie de le rappeler si cela lui paraît nécessaire pour des raisons de sécurité ou d'intérêt public. Ces agents auront accès aux autorités du pays où ils séjourneront afin de faciliter l'exécution de cet accord et de protéger les intérêts de leurs nationaux.

Les agents officiels seront libres de recevoir et d'envoyer des courriers porteurs de valises scellées, sous réserve d'une limitation à trois kilogrammes par semaine qui seront exempts d'examen.

Les agents officiels seront les autorités compétentes pour viser les passeports des personnes cherchant à se faire admettre, conformément à l'article précédent, dans les territoires des parties contractantes.

5. — Chaque partie s'engage à assurer d'une façon générale que les personnes admises en ses territoires aux termes des deux derniers articles jouissent de toute la protection et de tous les droits et facilités qui sont nécessaires pour leur permettre de se livrer au commerce.

Elles seront libres de communiquer librement par la poste, le télégraphe et la télégraphie sans fil et de faire usage de codes et de chiffres, en se conformant aux conditions et aux règlements imposés par la convention télégraphique internationale de Saint-Pétersbourg de 1875 (révision de Lisbonne de 1908).

Chaque partie s'engage à tenir un compte et à acquitter tous les bilans dus à l'autre pour les télégrammes terminaux et en transit, conformément aux clauses desdites conventions et réglementations télégraphiques internationales.

6. — Les passeports, pièces d'identité, procurations et documents similaires délivrés ou certifiés par les autorités compétentes de l'un ou de l'autre pays en vue de permettre la poursuite du commerce conformément au présent accord, seront traités dans l'autre pays comme s'ils étaient délivrés ou certifiés par les autorités d'un gouvernement étranger reconnu.

7. — Les articles précédents continueront à être en vigueur jusqu'à l'expiration de six mois à partir de la date à laquelle l'une ou l'autre partie aura donné avis à l'autre de son intention d'y mettre fin. Les parties s'engagent mutuellement, même au cas où un tel préavis aurait expiré, de continuer à accorder toutes les facilités nécessaires pour l'achèvement ou la liquidation des transactions qui auront été entreprises en conformité avec ces articles.

8. — Le gouvernement du Soviet russe déclare qu'il reconnaît son obligation de payer des indemnités aux sujets britanniques pour les marchandises ou les services reçus d'eux par lui ou par le gouvernement précédent de la Russie, ou à des citoyens russes, lorsque le payement n'a pas été effectué par suite de la révolution russe. Les modalités détaillées de l'acquittement de cette obligation, ainsi que toutes les autres questions se rapportant aux obligations de chacune des deux parties envers l'autre ou envers ses nationaux seront réglées par le traité auquel il est fait allusion dans le préambule.

Le gouvernement britannique fait une déclaration correspondante.

9. — En considération de la déclaration faite dans le précédent article, le gouvernement britannique déclare qu'il ne prendra et n'encouragera aucune mesure tendant à mettre saisie-arrêt ou à mettre la main sur l'or, les valeurs ou les marchandises (lorsqu'on ne pourra les identifier comme appartenant au gouvernement britannique ou à un gouvernement allié) qui pourront être exportées par la Russie en payement d'importations ou en garantie de ce payement, à cause d'une revendication contre des citoyens russes, ou contre le gouvernement des Soviets russes, ou contre les anciens gouvernements de la Russie.

10. — Le gouvernement du Soviet russe s'engage à ne faire aucune demande en vue de disposer d'une façon quelconque des fonds de l'ancien gouvernement russe qui se trouveront à Londres. Le gouvernement britannique prend un engagement correspondant en ce qui concerne les fonds du gouvernement britannique à Petrograd. Cet article ne doit pas préjudicier l'inclusion dans le traité régulier dont il est parlé au préambule de toute clause se rapportant au sujet du présent article.

(*Le Temps*, 7 octobre 1920.

II. — NOTE DE M. KRASSINE A LORD CURZON

(*13 octobre*)

M. Krassine présente ses compliments à Lord Curzon et a l'honneur de l'informer qu'il est chargé par son gouvernement de lui remettre la communication suivante : Le Gouvernement russe est disposé à régler immédiatement l'échange des prisonniers, et il est en mesure de libérer les prisonniers britanniques très prochainement. Le gouvernement russe propose de procéder à l'échange par la frontière finlandaise, et dans ce but le chargé d'affaires britannique en Finlande devrait recevoir des instructions pour agir au nom du gouvernement britannique. Le gouvernement russe communiquera directement avec le chargé d'affaires britanniques, qui devra être représenté à la frontière finlandaise par une personne munie de pouvoirs pour donner un reçu de sujets britanniques libérés.

Le gouvernement russe a déjà envoyé ses instructions à son représentant de Tiflis pour le règlement de la question du rapatriement des prisonniers de Bakou selon les termes convenus par Lord Curzon dans sa note du 9 octobre.

Quant aux prisonniers russes en Angleterre, le gouvernement russe attend la libération du groupe de M. Babouchkine pour effectuer la première livraison de prisonniers russes à la frontière finlandaise. En outre, le gouvernement russe attend la libération des prisonniers russes retenus en Egypte et à Constantinople, et particulièrement les représentants des syndicats arrêtés par les autorités militaires britanniques à Batoum, durant leur occupation de cette ville. Le gouvernement russe saisit l'occasion de relever qu'en avril 1919, le citoyen russe Emile Golder a été arrêté à Constantinople, enfermé pendant deux mois dans une espèce de cage de bois, sans fenêtres et dans l'obscurité, et qu'il a été mal nourri et maltraité. En juin il a été envoyé dans un camp de concentration, et en novembre dans une prison civile anglaise à Tchanak-Kale, au milieu de criminels de droit commun. D'autre part, le gouvernement russe est informé que les leaders des syndicats de Batoum sont détenus dans des conditions mauvaises. Ceux qui sont sérieusement malades ne sont pas envoyés à l'hôpital; on leur impose les travaux les plus mal-

propres, et pour le moindre refus ils sont maltraités et mis en cellule. Ils ne reçoivent pas de vêtements de dessous, et sont également enfermés avec des criminels de droit commun. Malheureusement, le gouvernement russe n'est pas en mesure de donner actuellement une liste complète des citoyens russes qui souffrent dans les mêmes conditions, mais il compte que le gouvernement britannique exécutera son engagement de les libérer tous, non seulement selon la lettre mais selon l'esprit de la note de Lord Curzon du 9 octobre.

Cependant, l'évacuation des citoyens britanniques de Russie sera mise à exécution sans délai.



Dernières Publications

La Politique Étrangère

La France vis-à-vis de l'Allemagne

par J. Bainville
(La Revue de Genève, octobre)

Après la guerre de 1870-71 l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis de la France a été un cas d'inintelligence remarquable. L'Allemagne favorisant notre politique coloniale poursuivait le but de nous mettre en conflit avec l'Italie et avec l'Angleterre. Pendant un demi-siècle cette nation a accumulé les erreurs, et la France n'a pu vivre auprès d'elle qu'à force de modération et de dignité.

La dernière guerre d'où est sortie une Allemagne républicaine a imposé à cette nation la charge des réparations en même temps qu'elle réduisait son territoire. Le traité de paix du 18 juin ne permet pas à l'Allemagne de compléter son unité par l'*Anschluss*. Les dispositions du traité ne font qu'exciter les ressentiments de l'Allemagne à l'égard de la France. Bien que des relations cordiales aient existé entre les deux pays au cours de l'histoire, nous ne pouvons que prendre nos précautions et nous tenir sur nos gardes

Le règne et les idées de Charles Ier, empereur d'Autriche

par J Bainville
(*La Revue Universelle*, 15 octobre)

La Revue Universelle publie un document d'un grand intérêt : c'est l'exposé de la politique autrichienne, par Charles Ier. L'ex-souverain avait l'intention de conclure la paix avec l'Entente, une paix séparée. Ce document confirme l'importance de la mission dont le prince Sixte de Bourbon avait été chargé. L'échec de toutes les tentatives de paix séparée retombe sur les éléments allemands et magyars inféodés au pangermanisme. C'est à eux encore que revient toute la responsabilité de l'insuccès des réformes fédéralistes que Charles Ier voulait appliquer au lendemain de son avènement.

L'ex-empereur considère que le seul moyen de soustraire l'Europe centrale à l'hégémonie allemande est de constituer une Confédération danubienne servant de contrepoids. Le lien dynastique est seul, croit-il, capable de rétablir la paix. Cette opinion est du plus grand intérêt à l'heure où se prépare le plébiscite qui a pour but le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne.

La France ailée en guerre

par Charles Lafon
(*H. Charles-Lavauzelle*, édit.)

Le lieutenant de vaisseau Lafon a collaboré avec l'aviation anglaise en mer Egée et avec l'aviation russe en mer Noire. Nous lui devons le récit détaillé et combien émouvant en sa simplicité des faits de guerre de notre aviation.

L'auteur donne des renseignements aéronautiques extrêmement intéressants et inédits. Il étudie avec une grande impartialité l'aviation anglaise et la compare à l'aviation française, animant son étude d'anecdotes, de récits souvent passionnants.

En appendices il nous livre, d'une manière aussi claire que simple, le secret des acrobaties aériennes.

Memento

REVUES :

Histoire. — Politique extérieure :

L'ENTRÉE DE L'ALLEMAGNE DANS LA SOCIÉTÉ DES NATIONS, par F. Poncet (*l'Opinion*, 16 octobre). — IMPRESSIONS DE BAVIÈRE, par le Vte de Guichen (*La Revue Bleue*, 16 octobre). — LA SLOVÉNIE ET LA CROATIE (fin), par G. Labouchère (*La Nouvelle Revue*, 15 octobre). — LA FRANCE ET LA RHÉNANIE, par L.-J. Finot (*La Revue Mondiale*, 15 octobre). — LA GRÈCE APRÈS LE TRAITÉ DE SÈVRES, par A. Andréadès (*La Revue de Genève*, octobre). — ALLONS-NOUS ÉVACUER LA CILICIE ? — UN PROBLÈME ANGOISSANT, par L. Jalabert (*Etudes*, 20 octobre). — LA BATAILLE DE PALESTINE, par G. Gautherot (*La Revue de Genève*, octobre).

Questions Economiques et Sociales :

LA MÉTALLURGIE ITALIENNE (*Revue Financière*, 15 octobre). — LA GRÈVE DES CONSOMMATEURS : A PROPOS DE LA BAISSE DU FER ET DE L'ACIER, par R. V. (*Echo des Mines et de la Métallurgie*, 20 octobre). — LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA POLOGNE (*France-Europe Orientale*, 15 octobre). — LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA ROUMANIE (*France-Europe Orientale*, 15 octobre). — LA RECONSTITUTION DES RÉGIONS LIBÉRÉES, par Edouard Blanc (*La Force Française*, 15 octobre). — LA NEUTRALITÉ DU CANAL DE SUEZ, par Georges Samné (*Le Monde Economique*, 16 octobre). — LA QUESTION DU COMBUSTIBLE LIQUIDE ET LA MARINE, par Georges Bourgin (*La Revue du Mois*, septembre). — LE COMMERCE FRANCO-ALLEMAND, par I. Tournan (*La Nouvelle Revue*, 15 octobre). — L'IMPÉRIALISME DU PÉTROLE, par Louis Le Page (*La Revue Universelle*, 15 octobre). — LES BARREAUX D'AVOCATS ET LA RÉFORME JUDICIAIRE, par Jean Appleton (*Progrès Civique*, 16 octobre). LES GESTIONS COLLECTIVES DE LA C. G. T., par Leroy (*La Renaissance*, 16 octobre).

Problèmes Financiers :

LE PROBLÈME DES RÉPARATIONS : QUESTION DE DROIT ET QUESTION DE FAIT, par M Schuloler et Max Lambert (*Moniteur des Capitalistes et des Rentiers*, 22 octobre). — ECONOMIES PUBLIQUES ET PRIVÉES, par Julien Hayen (*Exportateur Français*, 21 octobre). — IL FAUT REVISER NOS TARIFS DOUANIERS, par Ed. Néron (*Moniteur du Commerce*, 17 octobre). — LA CONFÉRENCE FINANCIÈRE DE BRUXELLES : SES RÉSULTATS, par Frédéric Jenny (*La Force Française*, 15 octobre). — LE PROBLÈME DES RÉPARATIONS : LA PAIX DE RIGA, par Roland de Marès (*La Force Française*, 15 octobre).

Pages Littéraires :

LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS ET LES ORIGINES DU CHRISTIANISME, par Félix Sartiaux (*La Revue du Mois*, septembre-octobre). — LES MÉTHODES CRITIQUES DANS LES RÉCENTS TRAVAUX D'HISTOIRE LITTÉRAIRE, par Daniel Mornet (*La Revue du Mois*, 10 septembre-octobre). — LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE EN ITALIE, par M.-E. de Nolva (*La Revue Mondiale*, 15 octobre). — L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE DE GEORGES RODENBACH, par Pierre Maes (*La Revue Générale*, 15 octobre). — CRÉPUSCULE, drame en I acte, par Yvo Voïnovitch (*La Revue Yougoslave*, septembre-octobre). — EXISTE-T-IL UNE « CLASSE » D'INTELLECTUELS ? par Gaston Sauvebois (*La Renaissance*, 15 octobre). — MÉRIMÉE, par Jean-G. Aubry (*La Revue de Genève*, octobre). — MÉMOIRES DE MA VIE MORTE, par George Moore (*Revue de Genève*, octobre).

LIVRES :

Histoire. — Politique extérieure :

MUSELIÈRES POUR FEMMES ET AUTRES SUPPLICES, par Jean Finot (*Figuière*). — DÉPÊCHES DE SIR DOUGLAS HAIG (décembre 1915-avril 1919) préface du maréchal Foch (*Charles-Lavauzelle*).

Art, Philosophie et Littérature :

L'ART MÉDITERRANÉEN, par Walter Berry (*Figuière*). LA PSYCHOLOGIE FRANÇAISE CONTEMPORAINE, par Georges Dwelshauvers (*Alcan*). — LA CHANSON DE LOLITA, par René Riche (*Messein*). — LE JARDIN MATINAL, par Nelly Zananiri (*Messein*). — PORT-ROYAL DES CHAMPS, par Jean de Bonnefon (*Figuière*). — UN DROLE DE COMPAGNON, par Léon Hennique (*Figuière*). — DE BELLES PENSÉES ARABES, par Ary-Renid Yvermont (*Figuière*). — MAKEDONIA, par Henri Eland (*Figuière*). — VOYAGES AVEC MA PIPE, par Léon Werth (*Crès*).

A travers Livres & Revues : En Allemagne (1)

LES LIVRES :

Guerre et après-guerre

M. ERZBERGER. — *Erlebnisse im Weltkrieg* (Mes souvenirs de guerre) (Deutsche Verlagsanstalt. Stuttgart und Berlin).

A coup sûr la plus importante publication sur la politique allemande durant la guerre. Député influent du centre catholique, chef de la délégation allemande qui a signé l'armistice, ministre des Finances du nouveau régime, jusqu'au jour où un procès retentissant l'obligea à démissionner, Erzberger a été mêlé à toutes les négociations politiques, secrètes et publiques, des cinq années de guerre. Il les raconte avec détails et sans réticences, non sans colère, mais avec précision. Parmi les pages qui intéressent le plus vivement les lecteurs français, il faut citer certaines révélations sur les divagations politiques de Guillaume II, sur les conciliabules qui ont précédé la célèbre résolution de paix du Reichstag en juillet 1917, et sur les instructions données à Erzberger par le grand Quartier pour la signature de l'armistice. Il va de soi que toutes les déclarations et révélations de ce volume ne doivent être accueillies que sous réserve d'examen; mais il est difficile de les ignorer dès que l'on s'intéresse à l'histoire de la guerre.

W. HANISCH. — *Vom staatlichem Machtgedanken zum nationalen Kulturbewusstsein.* (De la notion de l'Etat impérialiste à la conscience d'une unité nationale de civilisation). Berlin.

M. Hänisch, social-démocrate et ministre des cultes, publie un singulier ouvrage dont on ne sait encore s'il faut le prendre au sérieux ou en rire. L'auteur avoue l'échec de l'impérialisme qui avant la guerre enflammait tous les Allemands, y compris les socialistes, dit-il. L'Allemagne doit à jamais y renoncer. Elle doit revenir à l'idéalisme de Kant, de Lessing, de Schiller et de Gœthe. Elle doit accueillir et défendre l'idée des Etats-Unis d'Europe et de la Société des Nations. A elle de réaliser la belle œuvre conçue par le président Wilson, mais qu'il n'eut pas la force de mener jusqu'au bout. Les principes de civilisation, de solidarité, d'humanité doivent être mises à la place des notions de puissance et de force. Le salut de l'Allemagne et de l'Europe est à ce prix Voilà qui va fort bien. Qui ne se féliciterait de cette condamnation d'un passé néfaste ? Qui ne se réjouirait de cette évolution tant souhaitée de la mentalité allemande ? Seulement il faut prendre garde. L'auteur pousse trop loin son enthousiasme, lorsqu'il vient affirmer que cette Société des Nations ne pourra vivre que si l'Allemagne en est le cœur et la pensée. Autant dire tout de suite que sous une autre forme, c'est encore son hégémonie que l'Allemagne entend imposer. N'ayant pu régner par le fer, elle voudrait dominer par la pensée. Sérieusement était-ce bien la peine d'annoncer un changement profond dans les esprits allemands, pour retomber dans les travers d'autrefois ?

Questions historiques et politiques

O. GROSS. — *Der Kriegzm See* B. d. 1. *Von Kriegsbiginum bis Anfang septembre* 1914 (La guerre navale T. 1. De la déclaration de guerre au début de septembre 1914). — (Berlin. Mittler).

Premier volume d'un grand ouvrage publié sous les auspices de la section historique du Ministère de la Marine, et destiné à retracer toute l'histoire de la guerre navale.

W. NICOLAI. — *Nachrichtendienst, Presse und Volkestimmung im Weltkriege* (Le service des renseignements, la presse et l'opinion publique pendant la guerre mondiale) (Berlin. Mittler).

Le colonel Nicolaï dirigeait au G. Q. G. allemand le Bureau des renseignements et de la presse. Révélations sur l'espionnage, et sur la manière dont on truquait les nouvelles et « faisait » l'opinion publique.

K. LOFFLER. — *Auswärsige Politik* (Politique extérieure) (Halie Diekmann).

Manuel de politique étrangère qui juge sévèrement les pratiques anciennes de la politique allemande.

K. KAUTSKY. — *Delbrück und Wilhelm II* (Delbrück et Guillaume II). — Berlin. Berger und C°).

Réponse aux critiques faites par le professeur Delbrük au livre de Kautsky, sur les *Origines de la guerre.* Suite à cet ouvrage.

E. BERNSTEIN. — *Die Wahrheit über die Einkreisung Deutschlands* (La vérité sur l'encerclement de l'Allemagne). — (Berlin. Berger und C°.

Vive critique des théories de l'ex-Allemagne officielle au sujet de la politique d'Edouard VII.

Questions économiques et sociales

Das Programm der Sozialdemokratie. Vorschlage für seine Erneuerung (Le programme du parti social-démocrate. Propositions en vue de son renouvellement). — (Berlin. Buchhandlong).

Le congrès socialiste qui s'est tenu à Cassel en octobre a décidé la revision du programme d'Erfurt qui date de 1891. Les socialistes de marque ont envoyé leurs avis et propositions qui ont été réunis en brochure à l'avance.

OTTO BAUER. — *Bolchevisme oder Sozialdemokratie* (Bolchevisme ou Sozialdemokratie). — Wien. Wiener Buchhandlung).

Etude d'un chef du socialisme autrichien, aboutissant à la condamnation du bolchevisme.

STIER SOMLO. — *Die Verfassung des Deutschen Reichs vom* 11 *August* 1919 (La Constitution du Reich allemand du 11 août 1919. (Bonn A Marens und E. Weber).

2e édition d'une des meilleures études sur la dernière constitution allemande.

Arts et Littérature

ELSA VON BONIN. — *Die Versuchungen des Herzens* (Les tentations du cœur). — Landhausverlag.

PAUL ERNST. — *Koniödiantengeschichten* (Histoire de comédiens). — (Munich. Müller).

HÉLÈNE STOCKER. — *Die Lœbe der Zukunft* (L'amour dans l'avenir). Leipzig. Klinkhardt.
Sur la conception de l'amour dans le socialisme et le communisme.

H. LILIENFEIN. — *Die Uberlebenden* (Les survivants) Stuttgart. Cotta. Drame.

LES REVUES :

Preussische Jahrbücher (août) :

M. Rühlmann expose le principe directeur, et le fonctionnement de l'École des Sciences politiques qui vient d'être fondée à Berlin.

Preussische Jahrbücher (septembre) :

Deux articles consacrés à la France, assez précis, mais sans excès de bienveillance : le régionalisme moderne en France et ses fondements par Hedwig Hintze ; le problème de la population en France, par E. Hermann.

(1) Nos deux dernières rubriques : *A travers Livres et Revues* ont été consacrées la première à *l'Angleterre*, la seconde à *l'Italie ;* la prochaine, celle du numéro du 7 novembre, aura pour objet les *Lettres américaines.*

Economie et Finances

La Grève des mineurs anglais

« ***Trente-six mille mineurs de plus en 1919 qu'en 1913 ont produit 58 millions de tonnes de moins.*** »

La grève qui paralyse en ce moment l'industrie anglaise peut présenter, dans l'esprit de ceux qui ont contribué à la déclancher, un aspect politique et servir des tendances révolutionnaires, mais il est certain que, avant tout, elle offre un caractère professionnel très accusé. Le problème qu'elle pose est un problème essentiellement d'ordre économique, et je voudrais montrer ici aussi nettement que possible, à quels termes ce problème se ramène.

La revendication majeure, et somme toute unique, des mineurs est celle d'un accroissement de salaire. La question de la nationalisation des mines, qui fut au premier plan lors des agitations antérieures, et notamment l'année dernière à l'époque du mouvement qui aboutit au fameux rapport du juge Sankey, passe maintenant à l'arrière-plan et ne fait pas l'objet d'exigences précises et irréductibles. Ce que les mineurs britanniques veulent avant tout, c'est une augmentation de salaires de 2 shillings par jour, à cause de l'augmentation du prix de la vie. Leur thèse est que la cherté de l'existence a augmenté depuis la guerre de 161 %, tandis que les salaires ne se seraient accrus que de 157 %. En conclure que le salaire doit recevoir un accroissement de 2 shillings par jour, paraît d'ailleurs en soi un peu excessif en admettant l'exactitude des proportions que l'on oppose, car alors la situation est renversée au profit des salaires. Toutefois, il y a aussi dans l'esprit des ouvriers l'idée de participer aux profits que l'Etat tire de la majoration des charbons d'exportation. Mais ce n'est pas cependant là que se trouve la difficulté, et l'on a pu annoncer aujourd'hui même que le gouvernement anglais paraît disposé à reconnaître que le principe de l'augmentation de deux shillings par jour est acceptable.

Tout le problème se ramène en somme à celui des garanties au sujet de la production que le gouvernement entend lier à la concession des deux shillings.



La question du rendement des mines de charbon est, en effet, vitale pour la Grande-Bretagne, et elle se pose avec une acuité de plus en plus redoutable. Il ne s'agit pas seulement de la suprématie de l'industrie manufacturière anglaise, qui dépend du bas prix du charbon, donc du quantum du rendement des mineurs. La production houillère conditionne plus profondément encore la prospérité nationale puisque le cours du change de la livre sterling et l'activité même de la marine marchande britannique dépendent de la quantité de charbon que l'Angleterre peut exporter une fois ses besoins propres satisfaits.

Or, la production des houillères est en diminution constante. J'ai déjà eu l'occasion de signaler ce fait très grave aux lecteurs de l'*Europe Nouvelle*, et d'indiquer que les pronostics optimistes du rapport Sankey étaient en défaut : ce rapport escomptait une augmentation du rendement consécutive à l'augmentation du salaire. C'est le contraire qui s'est produit depuis le début de l'année en cours.

Si l'on s'en tient aux résultats complètement acquis pour les années révolues, voici, d'après le rapport de l'Inspecteur en chef des mines, un tableau qui montre, pour les sept dernières années, le mouvement de la production :

Année	Nombre des mineurs	Production	
1913	909.834	287.411.889	tonnes
1914	915.381	265.643.030	—
1915	754.673	253.179.446	—
1916	792.911	256.348.351	—
1917	811.510	248.473.119	—
1918	794.843	227.714.579	—
1919	945.806	229.743.128	—

Trente-six mille mineurs de plus en 1919 qu'en 1913 ont produit 58 millions de tonnes de moins. Voilà le fait brutal qui alarme l'opinion anglaise et le gouvernement qui assume la responsabilité de veiller à la prospérité nationale.

On allègue, du côté des mineurs, pour expliquer ce fait si inquiétant, qu'il tient beaucoup moins à la diminution du zèle des ouvriers qu'à des causes techniques. Les couches exploitées depuis quelques années seraient moins riches et d'un accès plus difficile, et un grand nombre de travailleurs du fond seraient occupés à des travaux confortatifs plutôt qu'à l'abatage. Cela n'est pas tout à fait inexact. Mais la grande cause de l'affaiblissement de la production vient de ce que les mineurs travaillent moins ; et ils travaillent d'autant moins que le salaire de base, plus élevé, permet aux travailleurs aux pièces de se contenter du salaire minimum, en même temps que la réduction de la durée de la journée leur laisse plus de loisirs de se consacrer à quelque occupation accessoire profitable.

On est donc bien obligé de constater la faillite du système qui a consisté, ces derniers temps, à accorder des augmentations de salaire, en faisant appel simplement à la bonne volonté et au patriotisme pour assurer un rendement satisfaisant. Le gouvernement ne veut plus de ces assurances vagues. Il veut lier formellement et par un mécanisme défini la majoration des salaires à l'amélioration du rendement.

Quel peut être ce mécanisme ? C'est la que gît la difficulté, et c'est à ce sujet que l'on discute en ce moment, le principe paraissant être accepté, en somme, par les mineurs.



La première idée de M. Lloyd George a été une idée très simple : elle consistait à fixer un chiffre minimum de production au-dessus duquel une échelle d'accroissement de l'extraction correspondait à une échelle d'accroissement des salaires. C'est ainsi qu'on avait prévu une production minimum de 240 millions de tonnes comportant déjà une concession de 1 shilling de plus par

journée de travail, avec une hausse de 6 pence pour chaque échelon supplémentaire de 4 millions de tonnes, ce qui aurait donné 3 shillings d'augmentation totale pour un chiffre d'extraction de 260 millions de tonnes.

Ce système a été repoussé par les mineurs. Il faut reconnaître d'ailleurs que leur répugnance est, à certains égards, parfaitement admissible.

Si l'on adoptait ce mécanisme, en effet, les salaires individuels se trouveraient déterminés par le rendement total de l'industrie houillère britannique. Non seulement cela est mauvais et risque d'être inopérant parce qu'il n'y a pas pour chaque mineur, de rapport immédiat saisissable entre l'effort individuel et la rémunération, mais encore cela est injuste, parce que chacun peut se trouver lésé par un régime qui rend étroitement solidaires les uns des autres près d'un million d'hommes travaillant dans des conditions techniques et morales très différentes. C'est ainsi que les mineurs du Yorkshire ont déclaré nettement qu'ils ne peuvent admettre de voir leurs salaires dépendre de la production du pays de Galles où les mineurs font grève localement à tout propos.

Ce mécanisme national trop rigide est maintenant abandonné. On est à la recherche d'une formule qui réussisse à intéresser assez directement chaque travailleur au résultat total. Le simple jeu d'un tarif aux pièces est évidemment insuffisant puisqu'il ne tient compte que de la production individuelle. Il s'agit d'éliminer les chômages volontaires individuels et d'assurer un contrôle réciproque des travailleurs sur leur rendement respectif. Il faut donc lier le taux des salaires à la fois au nombre de journées de travail effectives de chaque mineur et au quantum collectif de la production.

Le problème n'est pas insoluble et il sera certainement résolu si les mineurs anglais sont vraiment prêts à comprendre que l'accroissement du rendement est une nécessité non seulement morale, mais économique, et qu'il n'y a qu'un dangereux sophisme dans la thèse, si fâcheusement répandue dans la classe ouvrière, selon laquelle moins on produit plus il y a de travail pour d'autres ouvriers. Les plus clairvoyants, parmi les dirigeants des syndicats, voient nettement le danger, qui est plus pressant à cette heure qu'il ne le fut jamais. Certains commencent à oser le dénoncer publiquement, comme l'a fait Sir J. H. Thomas, secrétaire des cheminots britanniques dans le discours qu'il vient de prononcer à Londres. Il faut souhaiter que les mineurs anglais, et que la classe ouvrière tout entière, à leur suite, entendent ces voix.

Léon POLIER.



Contrôle ouvrier et Démocratie industrielle

LA GENÈSE DU CONTROLE EN ITALIE. — LE PRINCIPE DU CONTROLE, RÉGIME DU TRAVAIL INTERMÉDIAIRE ENTRE LE SALARIAT ET LA SOCIALISATION. — LE PROJET DE LA C. G. T. ITALIENNE.

Le 11 septembre dernier, à Milan, en pleine agitation métallurgiste, un Congrès où toutes les forces du prolétariat italien étaient représentées, se posait la question suivante : Faut-il proclamer en Italie la République sociale ou faut-il laisser subsister encore le régime actuel ? Malgré les objurgations de quelques extrémistes, la majorité du Congrès refusa de proclamer la République sociale, mais elle se refusa également à laisser subsister le régime actuel. Les « gradualistes » de la C. G. T. proposèrent et obtinrent l'approbation d'un régime transitoire entre le capitalisme et le communisme. Ce régime est celui du contrôle ouvrier sur les industries.

Le 15 septembre, M. Giolitti, président du Conseil, faisait droit à cette demande du prolétariat et décidait la création d'une Commission paritaire chargée d'élaborer un projet de loi instituant le contrôle ouvrier sur la production, que le gouvernement présenterait aussitôt aux Chambres. Le décret portant création de cette Commission indiquait que les délégués patronaux seraient nommés par la Confédération générale de l'Industrie et les délégués ouvriers par la Confédération Générale du Travail.

A la suite d'une protestation violente des syndicats catholiques, qui demandaient à avoir des représentants dans la Commission paritaire, M. Giolitti déclarait que le projet de la Commission ne serait pas forcément adopté par le Gouvernement et que le Conseil des Ministres examinerait, avant de prendre une décision sur un texte définitif, tous les projets qui lui seraient soumis. Le Président du Conseil ajoutait qu'au surplus, il était peu probable que les ouvriers et les patrons de la Commission paritaire s'accordassent sur un texte unique. Les syndicats catholiques résolurent alors d'élaborer de leur côté un projet comportant à la fois le contrôle ouvrier et la participation du personnel aux bénéfices.

Jusqu'ici, on ne connaît que le projet de la C. G. T.

L'expérience en préparation chez nos voisins réussira-t-elle à établir le régime de production *intermédiaire* dont rêve la C. G. T. italienne ou bien ce régime intermédiaire n'est-il qu'une chimère irréalisable ?

Le problème est de première importance. En Russie, ce régime intermédiaire de l'économie associée, pratiqué à partir d'octobre 1917, n'a pas tardé à glisser vers la nationalisation et le communisme. En Angleterre, en Allemagne, en Autriche, les premières tentatives ont été rapidement entravées et le patronat a réussi à regagner le terrain qu'il avait d'abord perdu.

Les *Whitley-Committees* en Grande-Bretagne, le système de l'*Arbeitsgemeinschaft* et de la *Gebundene Planwirtschaft* en Allemagne, ne sont plus déjà que des organes d'études et de conciliation, grâce auxquels la propriété privée se fortifie, au lieu d'évoluer vers la socialisation.



Il s'agit — pour employer le langage de la politique — de savoir comment on transformera l'autocratie absolue du présent régime industriel en une démocratie, et si la transformation s'opèrera brusquement, comme en Russie, par le passage de la tyrannie autocratique à la République égalitaire, ou bien si l'on passera, comme les dirigeants de la C. G. T. italienne le souhaiteraient, par les phases de la monarchie constitutionnelle et de la monarchie parlementaire.

Pour continuer la transposition du politique à l'économique, on peut dire qu'en Italie, présentement, le patronat autocratique est tout disposé à s'adapter au régime d'une monarchie constitutionnelle, mais non pas parlementaire, au lieu que le prolétariat modéré désire une monarchie parlementaire.

Etre contrôlé, soit, pensent les patrons ; si le contrôle est intelligent, les industries ont tout à y gagner. Mais accorder aux contrôleurs ouvriers le droit de *veto*, non. Or ce que désire le prolétariat, ce n'est évidemment pas un droit de regard, sans sanction possible, mais un droit de *veto*.

Un régime semblable est-il viable dans le domaine de la production ? Les expériences faites depuis l'armistice ont prouvé que non. L'expérience italienne n'en est que plus intéressante à suivre.

Instruite par les échecs précédents, la C. G. T. italienne, dans son projet, prévoit un double contrôle : le premier s'exerçant sur la gestion de chaque usine, le deuxième sur chaque grande branche d'industrie.

En Allemagne et en Angleterre, *Whitley Committees* et *Arbeitsgemeinschäfte* se réduisent à ce deuxième

contrôle sur les grandes branches d'industrie, ou sur le groupement régional d'une branche d'industrie. Les industries similaires d'une même zone forment une sorte de cartel et les représentants ouvriers ont droit au chapitre dans les conseils de direction de ces syndicats industriels. Droit au chapitre et non pas droit de *veto*.

Quant au premier contrôle, il se réduit à l'existence de Commissions internes d'usines qui se chargent de faire observer les stipulations du contrat collectif.

En somme le contrôle ouvrier n'a dans ces pays, aucune influence sérieuse sur les chapitres du budget autres que le chapitre des salaires. En Italie, le prolétariat prétend exiger qu'il exerce une influence sur ces autres chapitres. La thèse de la C. G. T. italienne peut se résumer ainsi : la différence fondamentale entre le régime industriel d'avant guerre et le régime du contrôle, c'est que, sous le régime du contrôle, le patronat n'aura plus le droit d'utiliser à son gré les bénéfices qu'il pourra retirer de sa gestion, *même après avoir payé à ses ouvriers un juste salaire, un salaire considéré par les ouvriers comme pleinement satisfaisant.* Une fois qu'il aura touché de son côté *un juste profit*, le patron devra s'entendre avec les ouvriers pour l'utilisation des sur-bénéfices. Ces sur-bénéfices seront employés à une augmentation de salaires, une réduction des prix de vente, un renouvellement des machines. Ils n'appartiendront plus aux actionnaires.

Ils pourront aussi former une masse qui servira peu à peu à acquérir des actions de l'établissement, de manière à éliminer graduellement les actionnaires et à permettre au bout du compte sans spoliation, ni expropriation violente une gestion collective, soit sous une forme coopérative, soit autrement.

M. Luigi Einaudi formulait ainsi, dans un article du *Corriere della Sera* la même idée : « Si la matière première et les facteurs de la production autres que les salaires coûtent 10 et si le produit fini se vend 20, le nombreux industriels s'étaient imaginé que les ouvriers voulaient contrôler seulement comment était employée, dépensée la différence de 10 à 20 », alors qu'en réalité les ouvriers veulent contrôler l'emploi de 0 à 20.

La C. G. T. italienne a d'abord résumé en 14 points ses prétentions : « 1° Le Conseil des ouvriers doit contrôler l'achat des matières premières ; 2° Le Conseil doit présider (sovraintendere) à la vente des produits finis ; 3° Le Conseil doit établir le prix des produits finis ; 4° Le Conseil doit présider à l'échelle des salaires ; 5° Le Conseil doit vérifier les déchargements ; 6° Le Conseil doit décider quelle sorte de travail chaque ouvrier est le mieux préparé à faire et le lui confier ; 7° Le Conseil doit établir les conditions de chaque emploi dans les établissements et dans l'industrie ; 8° Le Conseil doit contrôler les dépenses générales de l'usine, en particulier afin de limiter les dépenses des propriétaires et directeurs actuels, qui sont considérés comme participant aux profits ; 9° Le Conseil doit décider quand de nouvelles machines sont nécessaires pour remplacer les vieilles ; 10° Le Conseil doit présider à l'hygiène ; 11° Le Conseil insiste pour que les employeurs fournissent les outils ; 11° Le Conseil doit éliminer les crises artificielles de l'industrie ; 13° Le Conseil doit empêcher le dumping, autrement dit l'inondation des marchés avec des marchandises à bas prix, de temps en temps ; 14° Le Conseil établit les représentants du contrôle à l'intérieur de l'usine, qui contrôleront tous les contrats et auront faculté de veto préventif sur les dépenses de propagande anti-prolétarienne et initiatives du même genre. »

Sous une forme dont la naïveté surprend et qui n'est pas exempte d'obscurités, on voit le credo nouveau qu'entend appliquer la C. G. T.

Le projet qu'elle a présenté devant la Commission paritaire envisage la nomination d'un représentant ouvrier dans chaque usine occupant 50 ouvriers et dans certains cas, comme dans celui des usines électriques, 10. Ce représentant est nommé au suffrage universel par le personnel syndiqué. Il a dans le Conseil d'administration de l'usine le même droit de contrôle que les administrateurs sur l'administration, la gestion, les variations du capital, les stipulations contractuelles, les opérations bancaires et les procédés techniques de travail.

Dans les établissements de propriété individuelle, le délégué ouvrier n'aura aucun droit de regard sur le patrimoine privé du propriétaire, mais seulement sur les capitaux engagés dans l'industrie.

Le second organisme de contrôle est la Commission supérieure syndicale, formée de représentants de Syndicats, élus par les contrôleurs ouvriers de chaque usine. Documentées par les délégués ouvriers, les Commissions supérieures recueilleront les données concernant les prix d'achat, les méthodes administratives, les frais généraux, les méthodes de production, le rendement des industries par rapport aux besoins du pays et à ses facultés d'exportation. Chaque année, chaque Commission supérieure fera un rapport qu'elle communiquera aux Syndicats, au Conseil supérieur du Travail, au Ministre de l'Industrie. Deux ans après l'institution de cette Commission de contrôle, aucune industrie nouvelle ne pourra être fondée sans avoir consulté la Commission.

Ce projet officiel de la C. G. T. semble escamoter un peu les 14 points cités plus haut, puisqu'il ne parle pas de droit de décision et de droit de veto.

Mais il est fatal que la question soit posée et résolue. Nul doute que les patrons et aussi le gouvernement essaieront de la résoudre par la négative. Il est probable que le prolétariat italien luttera pour qu'elle soit résolue par l'affirmative.

Si la thèse prolétarienne triomphe et que les patrons acceptent de tenter l'expérience (ce qui n'est pas sûr : on a déjà vu le directeur général et l'administrateur-délégué de la *Fiat* donner leur démission et proposer aux ouvriers l'institution d'une Coopérative), il restera encore à se demander où le prolétariat trouvera les contrôleurs compétents et vertueux qui lui sont nécessaires. S'il les trouve et si la classe ouvrière italienne montre assez de sagesse et de patience pour que l'expérience ait lieu, nous la jugerons sur ses résultats et l'imiterons si ces résultats sont bons.

L'institution du contrôle ouvrier, déjà faussée en Russie, en Angleterre et en Allemagne même, si elle est encore faussée en Italie dans un sens ou dans l'autre, marque en tous cas la fin de l'autocratie patronale et l'aube première de la démocratie industrielle, dont l'origine est socialiste, mais dont l'aboutissement ne le sera peut-être pas. Fille bâtarde du socialisme, l'économie associée, si elle était loyalement appliquée et reconnaissait la suprématie du travail, pourrait se substituer au socialisme et le supplanter, sinon pour toujours, du moins pour longtemps. Mais, prise entre l'intransigeance et l'aveuglement du patronat et la violence des extrémistes, cette loyale application sera-t-elle dès à présent possible en Italie ?

Benjamin CRÉMIEUX.



CHRONIQUE DES CHANGES

La tendance est franchement mauvaise pour nos changes depuis la semaine dernière, tout au moins en ce qui concerne les cours des monnaies anglaises et américaines.

La *livre sterling* réalise une ascension notable puisque nous la retrouvons à 54,29 au lieu de 53,05, il y a huit jours. Le *dollar*, moins augmenté, passe cependant de 15,45 à 15,61 1/2. En revanche, les autres devises sont, ou stationnaires, ou meilleures, au point de vue de notre franc. Ainsi, la *peseta* fait 215 au lieu de 220, sous l'influence des agitations ouvrières persistantes qui entravent la vie industrielle et commerciale du pays ; la *couronne suédoise* revient de 306 3/4 à 303 3/4 ; le *florin* est immobile à 476.

La situation de ces dernières devises paraît répondre à la réalité bien mieux que la tension extrêmement sérieuse de la livre et du dollar, si l'on consi-

dère les multiples indices du relèvement de la France que le ministre des Finances a pu énumérer avec espoir et fierté dans son discours de Strasbourg. La statistique du commerce extérieur pour les neuf premiers mois de l'année en cours est venue ces jours-ci confirmer les résultats si encourageants qu'avaient commencé à fournir les statistiques des mois précédents : les exportations, malgré l'état peu favorable du marché industriel, ont continué à s'accroître, et l'administration des Douanes a pu faire remarquer, dans le bref commentaire qui accompagne ses publications mensuelles que l'écart entre les importations et les exportations n'a cessé de diminuer.

Le déficit moyen de notre balance commerciale, qui se trouvait être de 212 % en 1919, s'est abaissé à 50 % pendant le premier semestre 1920, et a été ramené à 39 % pendant le mois de septembre. Or, si l'on veut bien se rappeler que, avant la guerre, notre balance commerciale présentait un déficit de 20 à 25 %, que couvraient d'ailleurs largement les autres éléments actifs de la balance générale de nos comptes, il en résulte que, pendant le mois dernier, l'écart entre nos exportations et nos importations n'a plus présenté qu'une moins-value de 15 % à 18 % environ par rapport à la période d'avant-guerre.

Si donc la situation économique générale de la France ne paraît pas justifier une aggravation de l'état de nos changes, à quoi tient donc la hausse assez paradoxale des devises en *livres sterling* et en *dollars ?*

Il semble qu'on doive incriminer en une assez large mesure la grève anglaise des mineurs. Celle-ci aurait dû logiquement provoquer un affaissement de la valeur de la livre sterling, et c'est bien, en effet, ce qui s'est produit dans ses rapports avec le dollar, par exemple. Mais, en ce qui nous concerne, au contraire, l'influence de la grève s'est traduite par une tension nouvelle de notre change par suite des rappels importants de soldes en francs que les Anglais possédaient dans nos banques. Ces soldes appartenaient pour partie à des spéculateurs à la hausse du franc dont les opérations n'étaient couvertes qu'en partie et auxquelles les banquiers anglais, inquiets des menaces de la grève, ont réclamé des compléments de couverture qui ont amené ces spéculateurs à se dégager par des opérations de contre partie qui ont abouti à soutenir les cours de la livre sterling.

Quant à la hausse du *dollar*, outre qu'elle est liée à celle de la livre anglaise, elle s'explique par l'augmentation notable que la grève anglaise a entraînée dans nos achats en Amérique. Pour le charbon seul, l'accroissement est extrêmement sensible, et nos importations de charbons américains vont dépasser, dit-on, ce mois-ci 500.000 tonnes.

Les journaux belges annoncent qu'une intéressante convention vient d'être conclue entre la Belgique et le Brésil. Ces deux pays s'ouvrent un crédit réciproque d'environ 260 millions de francs (cent contos de reis) qui serviront à chacun d'eux à faire des achats chez l'autre. Mais le point original et nouveau consiste en ce que les achats de ces deux pays seront comptabilisés, la liquidation ne devant être effectuée qu'au bout de deux années, avec faculté de prorogation. Les renseignements manquent encore au sujet du mécanisme selon lequel devra s'effectuer cette liquidation différée qui a pour objet d'éliminer le plus possible les fluctuations du change.

L. P.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

Une amélioration sensible dans la plupart des compartiments a caractérisé cette semaine. On peut voir dans cette reprise qui a coïncidé avec l'ouverture officielle de l'Emprunt 6 % la manifestation tangible de la confiance du public, après le chaleureux et sincère discours de M. François-Marsal. Elle devait d'ailleurs être facilitée par l'absence de toute sérieuse position à la hausse qu'a révélée la dernière liquidation de quinzaine, et par l'existence indéniable d'un assez important découvert.

Cette reprise, ainsi que l'on pouvait s'y attendre, sur un marché où les affaires sont demeurées restreintes, s'est produite avec une certaine brusquerie. Nous n'entendons parler que du marché officiel dominé par le comptant et qui ne semble avoir retrouvé jusqu'ici qu'une clientèle occasionnelle, flottante, incapable de soutenir et de déterminer un mouvement de quelque ampleur et de quelque durée. Aussi croyons-nous qu'on aurait tort de voir dans la fermeté des dernières séances le début d'une nouvelle campagne de hausse. On peut, en effet, supposer que les besoins de disponibilités pour le commerce et l'industrie ne sont qu'incomplètement satisfaits par les réalisations de la quinzaine précédente et que de nouveau des liquidations de portefeuilles viendront peser sur les cours. S'il convient d'observer une certaine prudence à l'égard de titres qui se capitalisent à des taux que les perspectives de l'industrie ne semblent plus justifier, par contre le renouveau d'activité dont viennent de faire montre nos grandes banques d'affaires en prenant hardiment la tête de l'industrie du pétrole en France motivent largement l'avance jusqu'ici d'ailleurs modeste réalisée par leurs actions. Point n'est besoin d'insister sur l'importance des arrangements récemment conclus par ces établissements avec les plus puissants trusts étrangers : Standard Oil, Royal Dutch, Anglo-Persian, etc.

La hausse n'est pas moindre en Coulisse qu'au Parquet. Mais, à défaut d'autres raisons, elle s'explique ici par la tenue très ferme sur les places étrangères — au Stock-Exchange notamment — des grandes valeurs d'arbitrage, et par la tension nouvelle et mystérieuse vu les circonstances, de la livre sterling.



Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

La fermeté des fonds d'Etat français s'est encore accrue au cours de cette semaine, le 3 % atteint 55,40. Les cours du Marché normal pour les fonds de la Défense Nationale se sont relevés et se sont unifiés avec les cours du Marché spécial ; le 5 % 1915-1916 reste ainsi à 86,45, le 4 % 1917 à 69,60, le 4 % 1918 à 69,25 et le 5 % 1920 à 97,75 ex-coupon exceptionnel de 3 fr. 50 et non de 2 fr. 50, cet emprunt ayant été émis en février-mars dernier jouissance du 19 février. Les difficultés qui s'étaient élevées au sujet de l'émission en Angleterre d'une tranche de l'emprunt 6 % seraient aplanies ; on ne connaît pas encore les conditions dans lesquelles cette tranche sera mise en souscription sur le Marché anglais. Les obligations Crédit National se tiennent respectivement, à 475,50 les 5 % 1919 et 486 les 5 % 1920.

Les fonds étrangers suivent le cours de la monnaie dans laquelle sont payés leurs coupons. Fonds **Russes** négligés et en recul léger : le 4 % consolidé à 29,50, le 4 % 1901 à 25, le 3 % 1891-94 à 26,50. Par contre, les fonds **Ottomans** sont plus fermes et le turc unifié est en reprise de deux points à 69, le 4 % consolidé atteignant 253. Fonds **Chinois** en progrès, le 4 % 1895 à 155, le 5 % 1902 à 393, le 5 % 1908 à 520, le 5 % 1913 (réorganisation) à 630. Le Gouvernement chinois a demandé aux représentants de l'ancien Consortium international, constitué en vue de permettre la Chine de réorganiser sa situation financière, de consentir un emprunt de 12 millions de dollars pour soulager la famine provoquée par l'insuffisance de la récolte. Le Comité international de secours aurait conseillé au Gouvernement d'emprunter un total de 50 millions de dollars gagé sur diverses surtaxes. Rentes **Japonaises** très fermes, le 4 % 1905 atteint 174 et le 4 % 1910, très en progrès, bondit à 144. Les fonds **Mexicains** sont sans changement et peu activement traités. Le Président Obregon vient de déclarer, une fois de plus, que le Mexique reconnaîtra toutes les dettes étrangères conformes à la loi ainsi que les biens légaux acquis par les étrangers.

BANQUES

Banque de France. — L'action se négocie un peu au-dessous de son cours précédent à 5175. Le bilan

hebdomadaire accuse une augmentation de 1.850.000 francs de l'encaisse-or et une diminution de 257 millions dans la circulation des billets ramenés à 39 milliards 294.000.000 grâce à une augmentation des comptes particuliers. Pas de changement pour les avances à l'Etat ; le Portefeuille est en augmentation de 49 millions à l'approche de l'échéance mensuelle ; les disponibilités à l'étranger en diminution de 347 millions à la suite du règlement effectué à la date du 15 octobre aux Etats-Unis.

Les actions de nos grands Etablissements de crédit sont en reprise, principalement les actions des grandes Banques d'affaires qui avaient été plus particulièrement touchées par la baisse. Le **Credit Lyonnais** est à 1541, la **Societe Centrale**, à 742, en faible hausse, le **Comptoir d'Escompte** à 998, la **Banque Nationale de Crédit** à 840 son cours antérieur.

Banque de Paris. — La reprise de cet Etablissement s'est accentuée aux environs de 1650. Cette Banque s'est assurée une influence prépondérante à la **Banque Ottomane** par l'acquisition de 50.000 actions. On sait que c'est sous ses auspices que va être réalisée l'augmentation de capital de 20 à 70 millions de la **Société des Magasins du « Bon Marché »**.

Crédit Mobilier. — En progrès d'une cinquantaine de francs à 515. L'Assemblée ordinaire est convoquée le 25 novembre en même temps que l'Assemblée extraordinaire qui aura à statuer sur l'augmentation du capital; pour l'exercice clos le 30 juin, le dividende sera élevé de 25 à 30.

Banque transatlantique. — En hausse légère à 300. D'accord avec la **Banque de la Seine** et la **Société Navale de l'Ouest**, cette Société a passé un important contrat avec l'**Anglo-Persian Oil** pour la constitution d'une Société anglo-française de commerce du pétrole

Parmi les Banques étrangères, signalons la hausse au-delà de 800 de la **Banque Ottomane**, provoquée par l'achat d'un important paquet de ses actions par le groupe de la **Banque de Paris**, initiative qui assurera la prépondérance aux actionnaires à l'Assemblée convoquée pour le 17 novembre.

Hausse importante des actions **Crédit Foncier Franco-Canadien** qui atteignent 2400 venant de 1800, sur le bruit que cette Société se préparerait à effectuer le transfert de son actif au Canada, opération qui lui permettrait de rapatrier la valeur en francs à l'exemple de la **Caisse Hypothécaire Canadienne.** Notre confrère, la Cote **Vidal**, évalue la valeur liquidative des actions à 4900 au minimum. Quant aux obligations, elles sont également en progrès accentué, le 3 % à 435, le 3,40 % à 445.

Le **Crérit Foncier Argentin**, à l'approche de l'Assemblée générale, convoquée pour le 23 novembre aux fins de répartition des bénéfices exceptionnels accentue sa reprise dans les environs de 1400 ; la part, en coulisse se tient dans les environs de 600.

CHEMINS DE FER ET TRANSPORTS MARITIMES

Le Ministre des Travaux Publics n'a l'intention de proposer une revision des tarifs que dans le cas où le nouveau régime des Chemins de fer, dont il demandera le vote aux Chambres dès leur rentrée, se révèlerait insuffisant pour assainir complètement la situation actuelle. On sait que l'exercice en cours se soldera, pour nos grandes Compagnies, par un déficit élevé qui, pour l'ensemble des réseaux, atteindrait environ 2 milliards. Toujours assez peu d'activité sur le marché des actions de nos grandes Compagnies de Chemins de fer ; en revanche, les cours sont un peu plus soutenus que les semaines précédentes. Le **Nord** est en reprise à 877 l'action de capital et 505 l'action de jouissance ; le **P.-L.-M.** est ferme également à 706.

Sud de la France. — En dépit d'une grève partielle qui a été déclarée sur ce réseau, les actions restent sans changement à 102.

Le Marché des Obligations reste toujours assez achalandé et avec des cours fermes.

Lombards. — Le bruit a couru que les négociations engagées entre le Gouvernement de Belgrade et la Compagnie auraient abouti ; la Compagnie recevrait 2 millions de francs français par mois à titre d'indemnité jusqu'au règlement définitif de la reprise des lignes situées en Yougo-Slavie. Aucune confirmation officielle n'a été apportée de cette adhésion de la Yougo-Slavie au régime provisoire. Les obligations sont toujours lourdes, les 3 % à 80 et les 4 % à 90.

Les obligations jonction **Salonique-Constantinople** sont fermes à 270. A partir du 10 novembre, sera effectuée la première répartition de 32.50 net par obligation contre présentation des titres qui seront estampillés et recevront une nouvelle feuille de coupons. Les coupons arriérés, jusqu'au n° 43 inclus, seront payés en même temps et les obligations sorties aux tirages antérieurs à 1920 seront remboursées.

Les actions des grandes Compagnies de Navigation se montrent résistantes bien que la baisse des frets paraisse se maintenir à la suite de l'arrêt presque total des exportations d'Angleterre résultant de la grève des mineurs.

Transatlantique. — L'action ordinaire est en recul léger à 370 et 375 et l'action privilégiée à 350. Cette dernière ne sera assimilée à l'action ordinaire qu'après le paiement du dividende de 1920. A l'Assemblée extraordinaire, convoquée pour le 26 novembre, sera proposé le projet de racheter en Bourse 2 actions de priorité et 1 action ordinaire, de façon à rendre divisible par trois le nombre des deux catégories d'actions. Les actions ordinaires seront ensuite échangées à raison de 3 d'une valeur nominale de 150 fr. contre une action nouvelle de 500, la soulte de 50 fr. ou 16,66 par action actuelle étant prélevée sur la réserve de prévoyance. Cette opération absorbera la somme de 8.999.950 fr. portant ainsi le capital à 89.999.950. Le Conseil demandera en même temps l'autorisation de porter ce capital à 160 millions par l'émission de 140.001 actions ordinaires de 500 fr. à réaliser en une ou plusieurs fois.

Société Navale de l'Ouest. — Ferme à 1400 sur l'annonce que cette Compagnie serait le principal intéressé du groupe français participant avec l'**Anglo-Persian Oil** à la création d'une Société française d'importation et de commerce du Pétrole. On dit que cette Société nouvelle serait créée au capital d'une centaine de millions de francs.

CHARBONNAGES

Les actions de charbonnages se montrent résistantes et, en général, accusent quelques plus-values ; il est vrai qu'au prix où elles étaient descendues après la baisse de ces derniers temps, elles pouvaient tenter le portefeuille. Toutefois la grève des mineurs ne saurait avoir d'influence sur le prix du charbon qui est fixé par arrêté ministériel.

Lens. — L'action est ferme à 1545. L'Assemblée extraordinaire du 19 octobre a adopté définitivement l'augmentation du capital à 164 millions, dont 14 millions seront consacrés au rachat de **Meurchain.**

Béthune. — En reprise très nette à 10.725 contre 10.300. Les bénéfices réalisés pour l'exercice 1919-1920 atteignent 2.970.949 permettant la répartition d'un dividende de 170 fr. par part. La production actuelle se poursuit sur la base de 2 millions de tonnes par an contre 600.000 tonnes environ pour les deux précédents exercices et 2.388.000 tonnes en 1913-1914 124 millions 500 mille francs seront transférés des réserves, atteignant 214.791.787 fr., au compte capital. Les 85.000 actions nouvelles de 1.500 francs, représentant ce capital provenant de l'incorporation des réserves, seront réparties sans frais, en décembre prochain, entre tous les actionnaires à raison de 5 actions nouvelles pour chaque part en circulation.

Ekaterinovka. — Le bruit court que l'augmentation de capital autorisée par l'assemblée extraordinaire du 19 octobre 1920 serait réalisée par la souscription des actions nouvelles à 630 francs, réservée à une importante Société métallurgique du sud de la Russie qu'on dit être **Nicopol-Marioupol** et à laquelle s'intéresserait depuis peu un puissant groupe pétrolier. Ces ressources nouvelles permettraient à la Société de payer les arriérés des obligations.

PETROLES

Bien que l'on s'entretienne toujours de la baisse possible du prix du combustible, que l'on annonce même qu'à la suite de la lutte des prix engagés entre la **Royal Dutch** et la **Standard Oil** les cours sont tombés de 65 à 40 francs suisses sur le marché suisse, la Bourse ne paraît pas prendre ces bruits au sérieux et ne pas croire à une baisse importante et prochaine du pétrole. La bonne tenue des valeurs pétrolifères est due, en partie, à la tension accentuée des changes et à la fermeté des valeurs de pétrole sur les marchés de Londres et de New-York.

Royal Dutch. — Comme d'habitude le marché de cette valeur est assez agité. En fin de compte, l'action se retrouve aux environs immédiats de ses cours antérieurs. Les journaux ont annoncé que la Compagnie aurait conclu avec l'**Union Parisienne** un accord semblable à celui récemment intervenu entre la **Standard** et la **Banque de Paris.** En réalité, il s'agit de la fondation dès juillet 1919, par l'**Union Parisienne** et avec le concours de la **Royal Dutch**, d'une Société française au capital de 20 millions de francs : la Société pour

l'**Exploitation des Pétroles,** dont la constitution fut annoncée en son temps.

Mexican Eagle. — Ce titre est très recherché par Londres et, poursuivant ses progrès, se retrouve aux cours atteints avant la baisse de mai dernier. Cette Compagnie invite les porteurs français de certificats provisoires d'actions nouvelles à les échanger à partir du 25 contre les titres définitifs qui leur seront remis en échange dès que le transfert des timbres des certificats provisoires sur les titres définitifs sera effectué.

La baisse des prix du pétrole roumain, autour de laquelle on avait mené grand bruit, a été démentie par la suite et le prix du pétrole reste au-dessus de 8.000 lei le wagon de 10 tonnes.

Steaua Romana. — L'action est immuablement ferme à 2.175. Pour assurer la nationalisation de cette Société, il a été décidé que les actions des groupes anglo-franco-roumain, qui ont été acquises par ces groupes au prix de francs suisses 750 l'une, payables en 4 ans, resteront bloquées pendant un délai de 10 ans sans pouvoir être négociées sur le Marché.

Omnium International des Pétroles. — A 2.160, l'action reprend une partie importante de sa perte antérieure. L'entrée de cette entreprise sous le contrôle du groupe de la **Banque de Paris** lui assure le crédit nécessaire pour développer l'outillage quelque peu négligé jusqu'ici de sa principale filiale **Columbia.** Quant à la **Victoria,** aucun dividende n'a été distribué pour l'exercice 1919. Une Assemblée extraordinaire a voté l'augmentation du capital jusqu'à 30 millions, dont une première tranche de 6 millions sera émise prochainement.

MINES METALLIQUES

Le Marché des métaux est toujours lourd à Londres. Le cuivre est à ses plus bas cours à £ 89 17/6 au comptant et £ 88 17/6 à terme. L'électrolitique, à New-York, est decendu au-dessous de 15 cents. Il en est de même du zinc, à £ 39, par suite de l'accumulation des stocks. Quant au plomb et à l'étain, ces métaux sont en reprise légère, le premier à £ 36, le second à £ 248 3/4.

Rio Tinto. — Jusqu'ici, le travail n'a pas repris aux mines et les Directeurs estiment que le Gouvernement seul, peut intervenir pour terminer la crise. Néanmoins, le bruit court que des rentrées assez importantes se seraient produites ces jours-ci parmi le personnel ouvrier. L'action est en reprise sur la semaine précédente à 1.547.

Penarroya. — Sur les 120.000 obligations de 500 pes. 6 % actuellement émises et dont 40.000 sont destinées au remboursement des bons 6 % émis en 1919, 80.000 seront offertes en souscription publique le 15 novembre ; mais jusqu'au 31 décembre, les porteurs de bons auront le privilège de souscrire 3 obligations pour 2 bons présentés à l'échange. L'action termine en reprise légère dans les environs de 1.350.

Guergour. — Pour l'exercice 1919-1920, clos le 30 juin dernier, un produit brut de 1.020.167 fr. a été réalisé contre 536.093 fr. laissant un bénéfice net de 843.118 fr. contre 357.433 fr. Un dividende de 14,30 par action réparti l'an dernier avait absorbé 171.600 fr. On ignore encore la répartition qui sera proposée aux actionnaires. En attendant l'assemblée du 17 novembre, l'action, sur l'annonce de ces résultats, est en reprise.

Mokta el Hadid. — L'action, peu négociée à 3.200, est en progrès d'une centaine de francs. Les acomptes de dividende de l'exercice en cours, qui seront mis en paiement le 2 novembre, seront les mêmes que l'an dernier, soit 20 francs aux actions nominatives libérées de 400 francs, 25 francs aux actions nominatives libérées de 500 francs et 22,05 pour les actions au porteur.

Le groupe des Mines Sud-africaines reste toujours sans beaucoup d'affaires et à des cours voisins de ceux antérieurement pratiqués. Le public se souvenant de la baisse rapide et accentuée du printemps dernier, se tient sur la réserve, d'autant plus que le maintien de la prime de l'or reste très incertain et subordonné à des facteurs qui échappent à toute prévision.

METALLURGIE

La baisse des prix des produits métallurgiques n'a pas jusqu'ici stimulé la demande, le consommateur continue à se réserver et les stocks s'accumulent dans les usines. Dans nombre d'indutries, le chômage a commencé à s'imposer. La restauration même des provinces dévastées qui devrait fournir un important débouché aux produits métallurgiques, paraît être en voie de ralentissement par suite des retards et des difficultés que met l'Etat à fournir les ressources nécessitées par cette restauration.

Les valeurs métallurgiques font preuve de quelque fermeté au cours de la semaine. Il est vrai, que le tribut payé par elle à la baisse au cours des semaines précédentes était accentué et qu'il n'est pas étonnant qu'après ce tassement, elles se ressaisissent quelque peu. Ce rassaisissement pourrait d'ailleurs n'être que de peu de durée, étant donné les perspectives incertaines de cette industrie et le taux généralement fort bas auquel, même aux cours actuels, se capitalisent les actions.

Aciéries de la Marine. — Le recul des actions s'est accentué à 1.209, à la suite de l'assemblée générale du 25 qui a voté le dividende annoncé de 40 francs payable par moitié en novembre et mai prochains. Cette assemblée a autorisé le Conseil à émettre un emprunt obligataire en vue de la reconstitution des mines d'Homécourt et de Hautmont.

Chatillon-Commentry. — En progrès appréciable à 2.385 ; l'assemblée extraordinaire du 26 novembre a pour objet la vérification de l'augmentation du capital. Pour 1919, le dividende a été de 120 francs.

Française de Construction Mécanique. — L'action s'est alourdie à 324, après la réunion de l'assemblée extraordinaire du 19 octobre qui a ratifié l'augmentation de capital de 20 à 30 millions. La reconstitution de l'Usine de Denain, où l'exploitation a été en partie reprise il y a quelques mois, est à la veille d'arriver à une production moitié de celle d'avant guerre. Le Conseil espère qu'à la fin de 1921 la capacité ancienne de production sera aux trois quarts recouvrée.

Les valeurs automobiles sont, en général, plus fermes. C'est ainsi que Peugeot est passé de 540 à 630 pour l'action et de 1.325 à 1.450 pour la part et que Bellanger est en progrès de quelques points dans les environs de 75.

Les Marchés Étrangers

BOURSE DE NEW-YORK

Les cours sont en très sensible amélioration, Wall Street étant enclin à partager l'optimisme de Londres en ce qui concerne la durée et les résultats des grèves britanniques. Néanmoins si les baissiers ont fait montre de moins d'acharnement, les acheteurs restent sur la réserve, ainsi que l'établit le montant des affaires quotidiennement traitées. Les offres se sont ralenties, la dépréciation des valeurs industrielles paraissant suffisante, souvent même exagérée. En somme, ni les professionnels, ni le public ne veulent s'engager avant l'élection présidentielle du 2 novembre. On croit maintenant que le candidat républicain Harding ne rencontrera pas d'opposition sérieuse et l'on s'attend à ce que son élection soit le signal d'une hausse qui, des railroads s'étendrait aux industrielles.

Le marché des obligations et bons, contrastant avec celui des actions, voit s'accentuer encore l'activité des dernières semaines. On recherche jusqu'aux 4 % garantis par une première hypothèque, et l'on peut s'attendre à ce que le nouvel emprunt français 6 % que le consul général de France offre au public américain rencontre un vrai succès.

	14 Juillet	18 Oct. 20	23 Oct. 20
U. S. 4 %	111	105 1/4	105 1/4
Anglo-French 5 %	...	99 7/8	99 7/8
Royal Dutch	...	77 5/8	78 1/2
Shell	...	46 1/2	48 7/8
Mexican Eagle	...	.. ./.	... ./.
Calumet and Hecla	400	250 ./.	245 ./.
Chino Copper	40 3/8	24 ./.	14 ./.
Miami Copper	22 1/4	19 ./.	18 1/2
Ray Copper	20 7/8	14 ./.	14 3/4
Utah Copper	56 7/8	56 5/8	57 3/4
Archinson-Topeka	97 7/8	88 1/8	88 ./.
Baltimore and Ohio	98 3/8	47 3/4	46 7/8
Canadian Pacific	185 7/8	124 3/4	125 1/4
Chicago-Milwaukee	107 1/8	41 1/4	42 1/4
Great Northern	134 3/4	87 3/4	87 7/8
National Mexico, 1re préf.	27	8 1/2	11 ./.
— 2e préf.	12	6 ./.	6 1/2
Pennsylvania	110 3/4	43 5/8	43 3/4
Reading	162 3	97 1/2	96 1/2
Southern Railway	21 3/4	31 ./.	31 1/2
— préf.	77 1/2	64 1/4	64 1/4
Union Pacific	127 3/8	126 1/4	126 5/8
Steel Common	...	87 1/2	88 1/4
Bethleem Steel	40 1/4	70 1/8	71 ./.
Int. Harvester	111 3/4	106 1/2	108 1/4
Amer Smelting	66 1/4	58 1/2	58 3/4
General Electric	148	139 3/4	139 ./.
Amer. Teleph. et Teleg.	120 1/4	100 ./	100 1/4
Westinghouse	30 3/8	47 1/2	47 1/2
General Motors	89 1/2	18 1/8	17 3/4

Les valeurs de chemins de fer, particulièrement celles qui paieront un dividende, gardent la faveur du public, faveur qu'elles partagent avec les valeurs de construction de wagons et de locomotives. Valeurs maritimes sans changement appréciable ; les métallurgiques sont bien influencées par l'annonce que les recettes de l'**U. S. Steel** pour ce trimestre seraient en progrès sur celles du trimestres précédent ; en dépit de la baisse de l'électrolitique offert à 15 cents, les cuprifères font preuve de quelque résistance ; les oils ont été fort irrégulières, impressionnées par la baisse du produit, à l'exception de la **Mexican Petroleum** qui s'inscrit en hausse ; reprise des sucrières, sur l'amélioration de la situation à Cuba, et le bruit que l'**American Sugar** a repris ses achats de sucre brut.

Le call-money n'accuse pas encore la tendance à l'amélioration à laquelle on s'attendait. L'argent à vue est toujours ferme entre 7 et 10 %.

BOURSE DE BRUXELLES

Un peu d'amélioration peut être signalée cette semaine. L'influence de Paris se fait heureusement sentir. Les affaires sont de plus en plus restreintes. La grève des mineurs anglais n'est pas sans inquiéter sérieusement les capitalistes belges qui se demandent avec juste raison si une extension du mouvement en Belgique, voire en France, n'est pas à redouter. Aussi les acheteurs s'abstiennent-ils prudemment, et la reprise reste-t-elle étroitement cantonnée dans certains groupes

Les Fonds nationaux sont en recul, influencés par l'élévation générale du loyer de l'argent. Par contre, les valeurs à lots s'affermissent. Les banques sont sans changement dans l'ensemble, à l'exception du **Crédit Foncier d'Extrême-Orient** dont la baisse s'accentue. Les tramways sont sans affaires, et les chemins de fer à peine mieux disposés sont dans la plupart des cas en recul.

Les métallurgiques que la baisse des prix et les craintes de grève générale — suivant la grève des mineurs — avaient durement touchées, reprennent sur la meilleure tenue de Parie et de Londres. **Coockerill** cependant reste faible, sur l'annonce que, cette année encore, il n'y aura pas de dividende et que le bénéfice de plus de 7 millions sera entièrement versé au compte de prévision. Les charbonnages sont irréguliers, certains tendant à la hausse, d'autres à la baisse. Dans l'ensemble, et malgré la menace de grève pour le 1er novembre, le marché escompte une reprise de l'activité charbonnière. Textiles et soies artificielles toujours sur la persistance de la crise qui affecte ces industries.

	Juillet 14	18 Oct. 20	22 Oct. 20
Belge 3 %	76 30	59 ..	58
Banque Nationale	3.870	3.995	3.972 50
Société Générale, part	5.915	6.100 ..	6.000
Congo Grands Lacs	270	295 ..	260 ..
Cockerill	1.680	1.590	1.555
Espérance Longdoz	416	1.047	1.020
Haine Saint-Pierre	1.525	2.375	2.175
Ougrée Marihaye	1.290	1.840	1.802 50
Providence Belge	2.600	4.462	4.500
Providence Russe priv. B	494 50	359 ..	359 ..
Sambre Moselle priv	685	1.732 ..	1.762 ..
Grande Machine à Feu	1.339	4.860 ..	4.900
Noel Sart Culpart	3.650	5.190	5.250
Sacré-Madame	2.605	3.620 ..	3.575
Asturienne	5.347	2 952	2.935
Rouna	333 50	775	775 ..
Vieille Montagne	875	1.267 ..	1.247 50
Soie Tubize priv	152	530 ..	528 75
Soie Viscose cap	167	736 ..	742 50
Boryslaw cap	52 50	150 ..	125
Grosnyi priv	2.845	2.937 ..	....
Nafta div	360	1.590 ..	1.500 ..
Zincs Silésie	1.265	575	580
Kaïping	49	311	309
Nitrate Railways	357	401 ..	411 25
Canadian Pacific	1.035	1.800 ..	1.760
Mexico Tram ways	366	190 ..	18.
Jeumont part	642	1.142	1.152
Dyle et Baccalan	186	455	455 ..
Briansk unités	412 50	250	230
Russo-Belge	1.745	1.070	1.125 ..
Sosnowice (Min. Us.)	1.367	1.150	1.150
Taganrog	557	299	985 ..
Rand Mines	151	295	140
Barcelona traction	134	.. ..	.....
Kasaï	380	142	142 ..

BOURSE DE LONDRES

La crise ouvrière dont la grève des mineurs n'est que le signe le plus tangible, n'est pas faite pour donner au marché des valeurs une grande activité. Aussi le Stock-Exchange n'enregistre-t-il que des affaires restreintes. Néanmoins, alors que la simple menace de la grève avait entraîné une dépréciation générale, devant le fait accompli, le marché s'est ressaisi et fait montre de plus d'optimisme que l'on n'aurait osé attendre. On ne veut pas croire à une extension possible de la grève, ni même à la durée du mouvement présent.

Le seul compartiment où se soit maintenu quelque vie est, comme d'habitude, celui des pétrolifères. Les achats de Paris ont contribué, d'ailleurs, dans une large mesure, à soutenir les cours. **Shell, Eagle** et **Anglo-Egyptian B** sont parmi les plus favorisées. Par contre, les kaffirs sont irrégulières, le prix de l'or étant en recul de 1 sh. Les diamantifères sont délaissées, et les caoutchoutières depuis longtemps affaiblies, manifestent quelques vélléités de reprise.

Le marché monétaire est plus ferme. Après être descendu par instant jusqu'à 2 1/2, l'argent au jour le jour remonte à 4 et 5.

Le dernier bilan de la Banque d'Angleterre n'inscrit que de médiocres variations. La circulation est en moins-value de £ 69.705, le numéraire de £ 5.972 ; les réserves dépassent £ 14 millions 1/2, en amélioration de £ 63.733, et, à 10,21 %, la proportion des réserves aux engagements en reste à peu près au même point que la semaine passée.

	Juillet. 14	18 Oct. 20	22 Oct. 20
Victory 4 %	...	73 5/8	73 5/8
Consols	75 1/8	45 1/4	45 1/8
War Loan 5 %	...	84 3/8	84 13/16
Argentin 4 % Resc	83	59 ./.	61 ./.
Bresil Resc. 4 %	73 1/2	43 1/2	44 1/2
Chinois 5 % 1896	101 1/2	70 ./.	72 ./.
Egypte Unifiée	99 1/8	64 ./.	64 1/2
Français 5 %	...	48 1/2	48 1/2
— 4 %	...	38 1/2	39 1/2
Japon 4 1/2 %	94 1/2	107 ./.	107 1/4
Russe 4 % Consol	86 1/2	15 1/2	15 1/2
Canadian Pacific	198 1/4	180 ./.	179 ./.
Nat. of Mexico. 1re pref	31	16 ./.	16 ./.
Pennsylvania Rail	57 1/4	62 ./.	62 1/2
Union Pacific	158 1/2	181 ./.	182 ./.
Brazil Railway ord	26	2 3/4	2 3/4
Bank of England	251 1/2	167 ./.	167 1/2
Lagunas Nitrate	1 10/16	28/0	28/2 0/0
Lautaro Nitrate	10 1/4	13 1/4	12 7/8
Hudson Bay	9	6 3/8	6 3/16
Pekin Syndicate ord	4/8	13/6/.	16/6
Cunard	1 8/16	22/6	22/6
Marconi Wireless	2 1/2	2 11/16	2 3/4
Barcelona Traction	...	5 1/2	5 1/2
Mexico Light and Power	47	14 ./.	14 ./.
Vickers	1 3/4	20/9	21/3
Baku	4/3	2/6	2/9
Burmah	4 6/32	7 7/8	8 1/8
Mexican Eagle ord	2	11 3/8	12 ./.
North Caucasian	..	1 7/32	1 7/32
Shell Transport	4 15/16	6 25/32	7 1/16
Royal Dutch	51	68 1/2	67 3/4
Spies	7/8	9/6	9/6
General Mining	..	5/6 ./.	5/.
Goldfields	..	1 9/32	1 5/16
Rand Mines	..	2 23/32	2 27/32
Crown Mines	..	2 7/16	2 29/32
East Rand	..	8/6	10/0
Geduld	1 1/8	1 25/32	2 1/8
Modderfontain B	..	1 9/16	1 5/8
Robinson Gold	...	8/6	8/0
Simmer and Jack	...	3/7 1/2	3/7 1/2
Village Deep	9/16	9/0	9/3
Chartered	..	15/4 1/2	15/7 1/2
Mozambique	..	15/7 1/2	15/0
Tanganyka	5 9/16	1 9/16	1 19/32
Golden Horse Shoe	..	15/0	15/0
De Beers	16 7/16	16 1/4	16 1/2
Jagersfontain	..	3 3/4	3 3/4
Cape Copper	2	1 1/6	1 1/16
Rio Tinto	68 3/8	28 1/2	29 1/4
Tharsis	6 1/4	2 7/8	2 7/8
Utah Copper	..	17 ./.	17 ./.
Lena Goldfields	..	17/6	17/6
Spassky	..	17/6	17/6
Camp Bird	8/16	13/0	13/0
Mexico El Oro	..	7 ./. ./.	7 ./.
Santa Gertrudis	..	20/6	20/6
Gula Kalumpong	1	1 1/2	1 17/32
Kuala Lumpur	3 4/8	2 5/16	3 1/4
Malacca	4	3 ./.	. ./.

BOURSE DE PRAGUE

La tendance demeure ferme, bien que des prises de bénéfices aient, par moments, amené des fléchissements de l'ensemble de la cote. La note caractéristique de ces jours derniers a été le retour de la clientèle attirée par les bénéfices substantiels que la campagne de hausse permet d'espérer. Ce retour a d'ail-

	Juillet 14	18 Oct. 20	22 Oct. 20
Emprunt liberté	....	91 ..	91 25
Zivnost Banka	....	492	474
Bohemia Banka	....	855	790
Agrarni Banka	....	55	650
Banque de Prague	....	960	925
Banque Ind. Tchéque	....	620	605
Petroles Kolin	....	3.200	3.100
U. S. papier Prague	....	960	960
Danek	....	728	715
Bergmann	....	1.700	1.760
Sucres Tchéques	....	2.300	2.180
Société Tchéques C mme	....	1.780	2.140

leurs été facilité par le desserrement des crédits auxquels ont consenti les banques. Les disponibilités ne manquent plus et elles trouvent tout naturellement le chemin de la Bourse. Les banques ont été les premières à profiter de cet état de chose ; la hausse qui s'est produite sur leurs titres leur a permis de réaliser des augmentations de capital, qui n'auraient, il y a un mois, rencontré qu'un médiocre succès. La Banque Industrielle se prépare à suivre dans cette voie l'Union, la Ceska et la Banque d'Escompte.

BOURSE DE BERLIN

Le marché est ferme et très animé. Les mines notamment ont été très recherchées et ont réalisé d'appréciables plus-values. Il en est de même des pétrolifères, **Deutsche Petroleum** en tête. On fait beaucoup de bruit au sujet d'une augmentation vraisemblable de capital de la **Deutche Bank**, opération dont on est porté à exagérer l'importance on parle couramment de 450 et même de 500 millions de marks. Cette augmentation permettrait l'absorption décidée en principe de diverses banques de province, dont la **Banque de Hanovre**.

	Juillet **14**	18 Oct. **20**	23 Oct. **20**
Allemand 5 %	...	79 50	79 50
— 4 %	100 10	67 70	67 80
Hamburg Amerika	127	180 25	191 75
Reichsbank	137 50	153 ..	152 ..
Dresdner Bank	148	198 75	212 ..
A. E. G.	243 25	299 ..	334 75
Badische Anilin	600 25	500	505 ..
Bochumer	134 60	60[illegible] ..	600 ..
Gelsenkirchen	183	379 75	408 ..
Harpener	178 50	399 50	483 ..
Siem. et Halske	213 40	330 ..	359 ..
Otavi Mines	...	782 50	840
Zinc de Silésie	...	800	800



Valeur en Vedette

MINES D'OSTRICOURT

(suite et fin)

L'étude des résultats obtenus pendant les quelques années qui précédèrent la guerre présente donc, dans le cas particulier d'Ostricourt, plus qu'un simple intérêt historique, puisque d'ores et déjà la compagnie est en mesure de poursuivre son exploitation sur le pied de 1914 et qu'elle est en droit d'espérer à bref délai des résultats sensiblement supérieurs. Il est évident en effet que, outre l'accroissement de l'extraction, accroissement que l'on peut très raisonnablement escompter, une amélioration du coefficient d'exploitation résultera de la réédification des installations démolies, pour laquelle les leçons de l'expérience ont été mises à profit. C'est ainsi, pour ne citer que cet exemple, qu'avant la guerre le port d'embarquement ne pouvait donner accès qu'à des bateaux de 320 tonnes, d'où pour Ostricourt certaines difficultés pour l'écoulement des produits ; aujourd'hui, l'élargissement de l'entrée du port permet de recevoir les bateaux de 600 tonnes qui fréquentent le canal de la Haute-Deule.

L'amélioration des recettes d'exploitation, résultant de l'accroissement de l'extraction et des prix élevés du combustible, sera pour une grande part neutralisée par les charges, ouvrières ou autres, de plus en plus lourdes. Aussi ne peut-on raisonnablement espérer un développement rapide des bénéfices, et, partant, des répartitions.

Une assemblée générale réunie le 4 août dernier a voté la transformation d'**Ostricourt** de société civile en société anonyme. Elle décidait, en même temps de porter le capital social de 3 à 30 millions. Une partie seulement de ce capital doit être demandée aux souscripteurs. En effet, par un simple jeu d'écritures — incorporation des réserves et réévaluation de l'actif — le capital est porté de 3 à 15 millions, les 60 000 dixièmes d'actions étant échangés contre des actions nouvelles de 250 francs entièrement libérées. Cette première opération une fois réalisée, le capital nouveau est doublé par la mise en souscription de 60.000 actions nouvelles de 250 francs émises à 300 francs et réservées irréductiblement titre pour titre aux actionnaires anciens. C'est à cette opération qu'il est procédé en ce moment, et jusqu'au 15 novembre prochain. Les actions nouvelles sont créées jouissance 1er janvier 1921, elles ne sont donc pas assimilables immédiatement aux actions anciennes, qui ont droit au dividende pour les exercices 1914-1920 inclus (un acompte de 4 francs net vient d'être décidé par le Conseil). A dire vrai, les répartitions pour l'ensemble des exercices de guerre et les deux exercices de reconstruction ne pourront, une fois opérés les indispensables amortissements, être que fort médiocres et l'on peut en conséquence assimiler presque complètement les titres nouveaux aux anciens.

L'opération en cours se justifie largement par la nécessité pour la Compagnie de se procurer des ressources pour achever les travaux de remise en état (disposer d'un fonds de roulement suffisant) et poursuivre, concurremment avec la reconstruction, la reconnaissance des parties encore vierges qui représentent plus de la moitié de la concession.

Les actions sont cotées à la Bourse de Lille. Au cours actuel de 470 francs, droit de souscription attaché, elles permettent de faire une moyenne de moins de 380 francs, en tenant compte du dividende à toucher pour les exercices 1914 à 1920. Ce cours peut paraître très suffisant si l'on n'envisage que les perspectives immédiates de l'affaire. En effet, **Ostricourt**, en raison de la nature tourmentée de son gisement qui le rend difficilement exploitable, des importantes installations de surface qui en résultent, et de ses fortes charges obligataires (les obligations émises dépassent 12 millions et demi au bilan au 31 juillet 1920, et il y faut ajouter plus de 470.000 francs de dettes à long terme) gagne beaucoup moins à la tonne que la plupart de ses voisins.

Son capital à rémunérer étant pour l'avenir décuple du capital d'avant guerre, on ne peut raisonnablement espérer une plus-value prochaine des dividendes. L'action n'est donc pas particulièrement attrayante aux cours actuels qui paraissent escompter largement un avenir encore lointain.



INFORMATIONS FINANCIÈRES

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

PRIX NET DES

BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT des bons à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1 000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10.000 »	9.970 »	9.900 »	9 775 »	9 500 »

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Oct. 20	18 Oct. 20	25 Oct. 20
Rente 3 %	83	61 60	59 55	54 05	54 60	54 75
— 3 % amorti ssable	88	66	70 65	66 25	64 25	64 15
— 5 % 15 16		89 75	88 30	86 10	86 37	86 45
— 4 % 1917		72 35	71 10	69 80	69 55	69 60
— 4 % 1918	....	72 10	71 80	68 95	69 20	69 25
— 5 % 1920				100 85	97 65	97 75
Créd Nat. Obl. 5 % 1919			495	461 ..	471 ..	475 ..
— — — — 1920	....	....		485 ..	485 ..	487 ..
Maroc 4 % 1914	....	415	426	383	408 ..	405
Cred Foncier 5 1/2 1920	....	....	....	492	490	493
V. de Paris, Ob 5 % 1919	....	....	480	412	405 ..	406

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Oct. 20	18 Oct. 20	25 Oct. 20
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	860	350 ..	885 ..
Brésil 4 % 1889	72	62 75	79 50	88 25	86 ..	91 50
— 5 % Fund	100	99	123	147 ..	144 ..	148 ..
Congo (Lots)	71	92	93	88 ..	86 ..	86 ..
Egypte unifiée	100	92 05	119	136 ..	114 ..	112 ..
Espagne (Extérieure)	93	95 55	173	182 ..	178 ..	181 ..
Hellénique 5 % 1914	90	78	100	103 ..	103 ..	105 25
Italie 3 %	93	67 75	63 50	42	44 ..	42 ..
Japon 4 % 1905	85	83	132	168 ..	170 ..	171 30
Maroc 5 % 1904	515	460	480	421 ..	418 ..	418 ..
— 5 % 1910	518	447	416	609 ..	607	670 ..
Mexique 4 % 1910	71	57	57	68 50	68 60	68 25
Minas Geraes 5 % 1907	461	372	398	350	355 ..	342 ..
Portugais 3 % 1re série	64	56 15	70	56 ..	56 ..	56 10
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	757 ..	729 ..	700 ..
Roumain 4 % 1891	...	67	67	57 ..	54 ..	54 40
Russe 3 % 1891	73	38 50	29	27 ..	27 ..	26 10
— 4 1/2 1909-1909	99	48 75	34 50	31 ..	32 ..	30 ..
— 5 % 1906	102	57 50	46	42 ..	41 ..	39 50
— 4 % Cons 1re, 2e s.	88	44	34 50	31 ..	31 ..	40 ..
Serbe 4 % 1895	78	61	55	43 ..	42 ..	44 90
— 5 % 1913	86	69 70	60	54 ..	64 ..	58 ..
Turc unifié 4 %	81	70	63 25	68	66 ..	69 ..

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Oct. 20	18 Oct. 20	25 Oct. 20
Banque de France	4580	5120	5175	5330	5350	5175
— d'Algérie	2811	3400	3630	3800	3800	3850
Banque Française	267	281	283	297	282	283
— Nat. de Crédit	620	755	809	875	840	845
— de Paris	1420	1356	1345	1610	1600	1655
— Privée	370	425	459	464	450	480
— de l'Union Parisien.	810	804	1165	1140	1115	1174
— Transatlantique	266	284	310	300	290	299
Compagnie Algér. com.	1260	490	1920	1500	1455	1475
Comptoir d'Es compte	1025	862	980	1 0z	950	9 8
Créd t Fonc. Algér.	623	527	628	700	681	685
— Foncier de France	876	797	835	740	720	710
— Français	332	350	350	403	396	399
— Indust. libérée	724	705	742	700	700	700
— Lyonnais	1572	1292	1430	1550	1490	1349
— Mobilier français	502	495	497 50	515	495	515
Foncière Lyonnaise	382	335	550	401	401	406
Société Générale	761	635	692	737	739	741
Société Marseillaise	690	734	744	680	665	665
Rente Foncière	548	464	955	800	705	710
Immeubles de France	138	116	296	260	248	248
Banque Indo-Chine	1470	1750	2200	1898	1874	1875
Banque Indust. de Chine	....	580	879	905	875	850
Banque d'Athènes	46	105	135	192	....	191
Banque Esp. de Crédit	256	340	720	900	902	866
Banq. Nat. du Mexique	500	434	418	619	625	625
Banq Impér. Ottomane	500	560	610	690	693	752
Crédit Foncier Egyptien	730	782	944	930	925	920

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Oct. 20	18 Oct. 20	25 Oct. 20
Est. Cap	906	901	720	570	556	564
Lyon Cap	1230	915	750	729	706	715
Midi. Cap	1102	882	860	670	590	675
Nord Cap	1688	1294	1027	890	875	876
Orléans. Cap	1302	1090	940	790	790	760
Ouest	873	746	695	605	610	616
Orléans 3 % nouv	417	338	326 50	264	264	264
Etat 4 %	498	401	357	298	302	302
Est 3 % nouv	417	341	308	277	278	278 50
Midi 3 % nouv	417	349	312	275	300	301 50
Nord 3 % nouv	425	333	321	303	284	272 50
Lyon fusion nouv	407	326	308	277	277	281 ..
Ouest 3 % nouv	419	346	310	275	290	275 ..
Congo (Gd Lacs)	261	286	273	298	...	280
Nitrate Railways	362	315	365	438	424	428
Nord de l'Espagne	430	390	505	620	640	665
Saragosse	432	392	515	630	610	614
Métropolitain	498	476	343	299	300	300
Nord-Sud	130	169	141	153	150	150
Omnibus	....	470	602	630	620	636
Tramways (Cie franç.)	489	370	221	225	225	225
— Paris et Dép. Seine	150	210	145	171	172	172
Voitures à Paris	183	427	676	650	653	695

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Oct. 20	18 Oct. 20	25 Oct. 20
Comp. Gén. des Eaux	2130	1553	1155	850	750	772 ..
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	89	88	82
— Min. et R. de mer	66	70	93	97 ..	94 ..	91
Gaz p. la France et l'Etr.	711	500	395	355	370	380
Elect et Gaz du Nord	346	275	360	291	286	286
Est-Lumière	150	113	86	59 ..	64 ..	69
Gaz de Paris	276	203	175	160 ..	165 ..	167
Thomson-Houston	673	759	880	1030	1030	1049
Ouest-Lumière	138	102	88	61 ..	77 ..	76 ..
Electricité de Paris	604	575	510	370 ..	316 ..	360
Téléphones	268	585	705	675	685	694
Electr. d'Indo-Chine	1005	....	390	1170	1170	1170
Câbles Télégraphiques	149	447	614	573	580	530
Eclair et Force Elect.	997	770	730	550	520	550
Electr. de la Loire	370	340	334	315	305	299 ..
Energie industrielle	90	166	153	130 ..	124	134
Railways et Electricité	728	496	505	435	405	405
Energie Littoral Médit.	413	413	579	475	480	490
Télég. sans fil	..	..	1026	1325	1320	1400

MINES ET METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Oct. 20	18 Oct. 20	25 Oct. 20
Association Minière	152	212	349	298	285	305
Aciéries de France	659	929	851	870	816	870
Longwy Aciéries	1405	1300	1860	1724	1715	1635
At. et Chant. de Bretagn.	483	212	174	145	143	140
— — de la Loire	680	2085	2495	1480	1450	1485
Chan. et At. de St Nazaire	1190	1920	1720	1290	1289	1280
Constr. de Levallois	130	155	139	143	146	141
— de Locomotives	....	750	735	659	620	604
— Mécaniques	....	276	308	305	325	318
Dyle et Bacalan (ord.)	260	582	450	482	455	431
Fives-Lille	938	1220	2700	1635	1430	1435
Forg. et Aciér. Nord-Est	387	320	2 90	1370	1 50	1330
Longueville (Forges)	275	320	310	345	320	301
Creusot	1912	2460	3380	3100	3150	3193
Ariège	482	660	559	650	581	700
Tréfil. et Lam. du Havre	2 3	220	217	190	188	185
Usine de Basse-Loire	270	306	280	280	272	271
Aguilas	626	93	148	124	115	117
Boleo	718	783	845	845	830	855
Cuivre et Pyrites	622	315	318	295	285	300
Malfidano, Joass	402	385	490	330	331	338
Métaux	745	950	1160	1000	995	950
Peñarroya	1380	1275	1420	1330	1300	1350
Sels Gemmes	314	206	218	213	218	206
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1135	1135	1150
Cervin	770	580	655	615	620	620
Courrières	2800	2100	2011	2245	2100	2035
Dourges	433	359	536	562	550	568
Lens	1340	1032	1260	1600	1548	1520
Marles 30 %	214	322	460	4100	4000	4000
Boryeau	1615	890	3300	924	745	730
Laurium	402	371	1355	315	320	320
Mokta el Hadid	2202	2700	1885	3100	3220	3200
Nickel	1119	1431	1075	1200	1136	1200
Rio Tinto ord.	1730	1752	475	1570	1523	1900
Sosnowice	1320	930	400	1090	1070	1075
Central Mining	215	205	426	424	415	450
Lautaro Nitrate	257	297	400	655	690	706
Naphte Russe	460	280	426	498	476	472

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Oct. 20	18 Oct. 20	25 Oct. 20
Messageries Maritimes	79	381	680	385	378	349
Transatlantique ord.	133	384	570	382	395	380
Suez act.	4865	5400	6400	6 00	6100	6340
Chargeurs Réunis	550	1574	1950	1151	1180	1176
Chargeurs Français	969	2275	3945	1940	1890	1880
Transp. Marit. à vapeur	....	1170	1680	1550	1549	1520

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Oct. 20	18 Oct. 20	25 Oct. 20
Agence Havas	1252	990	1020	1313	1295	1306
Air liquide	263	391	386	470	448	472
Bergougnan	1372	1565	2500	1280	1225	1180
Cirages français	979	1012	1310	1315	1324	1300
Compteurs à Gaz nouv.	1044	915	652	630	618	614
Galeries Lafayette	464	163	170	160	165	163
Magasins Modernes	206	283	406	323	320	330
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	1620	1620	1635
Omnium Pack	205	286	296	325	319	320
Oriental Carpet	227	248	370	405	400	408
Paris-France	1187	1318	2025	1745	1700	1760
Pathé (Etabli-sements)	181	162	171	218	210	202
Raffinerie Say ord.	358	485	910	1200	1175	1225
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	1002	942	1011
Tabacs Ottomans	418	460	556	540	520	549

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Oct. 20	18 Oct. 20	25 Oct. 20
Argentin 6 %	90	105 30	93 75	209 ..	213	213
Brésil 5 % 1914	80	87	99	122 ..	126 ..	124
Colombie 5 % or 1906	495	407	435	548 ..	530	519
Maranhao 5 % or 1916	256	423	338	335 ..	334	332
Roumain 5 % 1903	100	78 50	73	68 ..	68	69
Mexiq 5 % 1899	88	80	99	126 ..	127	128 50

METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Oct. 20	18 Oct. 20	25 Oct. 20
Continsouza	136	363	367	195	196	186
Dietrich et Cie	142	274	280	201	205	210
Dnieprovienne	3190	1845	2130	1675	1685	1650
Hartmann	480	360	372	267	270	270
Taganrog	545	238	288	308	311	298
Toula	1020	570	680	510	510	510

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Oct. 20	18 Oct. 20	25 Oct. 20
Albi	447	710	825	475	455	495
Asturienne Mines	4925	6705	4000	3175	3100	3080
Bakou	1678	1335	1655	4000	3720	3770
Bruay	1300	2075	2241	2920	2895	2885
Camp Bird ord.	12	20	40	41	41	41
Colombia	1770	1282	1575	2970	2760	2925
Corocoro	16	65	70	68 ..	68	65 ..
Crow Mines	158	65	148	134	134	136 ..
De Beers	407	447	528	910	885	918
East Rand	45	12	23	24	23	26
Ekaterinovka	630	640	2175	1025	1040	1050
Grosnyi	2715	2150	3100	3155	3135	3065
Héraclée	600	2340	15400	16800	16000	16400
Lena	58	40	50	46	48	43
Mexico el Oro	124	164	316	398	378	378
Monte Amiata	118	145	145	90	84	82
Nord d'Alais	45	48	95	105	103	103
Phosphates Tunisiens	380	370	630	662	641	667
Royal Dutch	....	2200	34900	36100	35950	36650
Spell	....	180	520	380	375	393
Shansi	28	36	5050	68	61	64
Spassky	67	49	50	50	50	48
Tanganyika	53	158	144 50	110	100	101 ..
Utah Copper	296	475	875	900	890	916
Wyoming	109	149	285	220	229	235

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Oct. 20	18 Oct. 20	25 Oct. 20
Commerciale Pacifique	....	....	718	475	395	450
Cargos Français	....	....	....	565	540	544

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	11 Oct. 20	18 Oct. 20	25 Oct. 20
Américan Téléphone	629	689	1085	1530	1580	1599
Caoutchoucs (Financière)	81	276	302	215	201	205
Dorriot Flandrin	219	262	245	200	215	209
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2450	2125	2400
Lorraine Industrielle	865	700	1400	1450	1350	1345
Monaco	5400	3305	4200	4900	5175	5175
Padang	67	276	485	290	280	254
Peugeot	502	828	810	530	550	605
Raisins de Corinthe act.	154	296	445	...	494	495
Saut du Tarn	556	1075	1025	905	960	1000
Soie de Tubize	147	134	980	698	560	615

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

En millions de francs	7 oct. 20	14 oct. 20	21 oct. 20
Actif :			
Or — En caisse	3.532	3.534	3.535
Or — A l'étranger	1.948	1.948	1.948
Argent	256	263	263
Encaisse totale	5.737	5.745	5.748
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	..	..	..
Disponible à l'étranger	1.202	947	600
Portefeuille	2.331	2.411	2.470
Effets prorogés	471	477	473
Avances sur titres	2.077	2.083	2.087
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.600	26.600	26.600
Bons Trésor escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.935	3.940	3.940
Passif :			
Billets en circulation	39.567	39.526	39.289
Compte courant du Trésor	45	75	82
Comptes courants particuliers	3.176	3.118	3.202
Taux d'escompte	6 ..	6 ..	6 ./.
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2 ./.	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

En millions de livres)	29 sept. 20	6 oct. 20	13 oct. 20
Billets émis	150	140	150
Billets en réserve	12	12	12
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	121	121	121
Or et argent monnayés en réserve	1	1	1
Dépôts publics	16	21	18
— privés	111	134	123
Avances sur Fonds d'Etats	21	..	..
— — Autres fonds	104	63	63
Portefeuille	116	96	81
Proportion réserve aux engagements	11 1/8		
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

En millions de marks	23 sept. 20	30 sept. 20	oct. 20
Actif :			
Encaisse — Or	1.092	1.092	1.092
Encaisse — Argent	7	7	7
Billets et Bons de caisse de prêts	17.980	19.861	19.949
Effets escomptés	46.934	54.996	48.540
Avances	10	9	20
Passif			
Circulation	59.424	61.735	62.078
Dépôts et comptes courants	14.217	20.054	13.172

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
			En millions de francs			
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	146	4 1/2
1920 25 septembre	2.453	594	4.046	923	1.057	5
1920 2 octobre	2.453	591	4.113	908	1.057	5
1920 9 octobre	2.451	582	4.183	907	1.107	5
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 20 juillet	805	75	13.706	1.807	2.831	6
1920 30 juillet	806	75	13.899	1.734	2.995	6
1920 10 août	804	75	13.920	1.808	2.975	6
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304	»	3.025	3.299	,	8
1920 24 avril	2.301	»	3.111	3.361	,	8
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 31 juillet	306	4	1.015	353	844	7
1920 31 août	306	4	1.033	338	919	7
1920 30 septembre	302	3	1.092	292	925	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	340	17	352	10	185	3 1/2
1920 20 septembre	1.336	37	2.159	140	292	4 1/2
1920 27 septembre	1.336	37	2.164	143	297	4 1/2
1920 4 octobre	1.336	38	2.239	158	348	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	32
1920 23 septembre	540	95	918	137	292	5
1920 30 septembre	540	93	940	105	316	5
1920 7 octobre	541	100	969	117	324	5
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 23 septembre	267	23	5.638	1.354	654	5 1/2
1920 30 septembre	266	26	5.736	1.149	654	5 1/2
1920 7 octobre	267	27	5.844	1.149	629	5 1/2
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.269	133	80	1.319	53	5
1920 10 septembre	9.881	775	17.521	9.145	14.961	7
1920 17 septembre	9.865	800	16.448	9.109	14.154	

LE MARCHÉ DES CHANGES
en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920
Londres	25 225	52 50	52 6	53 15	53 65	53 50
New-York	518 25	15 01	15 01	15 19	15 45	15 49
Madrid	100	219 75	220 25	219 75	220 ..	219 25
Berlin	123 50	24 25	24 50	23 20	22 ./.	22 35
Amsterdam	288 30	469 ..	467 50	469 50	476 ./.	476 ..
Rome	100	62 75	62 ./.	62 ./.	59 75	58 25
Vienne	105	6 55	6 ./.	5 3/8	5 25	5 25
Bruxelles	100	105 75	105 50	105 50	105 50	105 75
Copenhague	139	210	212 50	213 ./.	214 ..	216 ..
Stockholm	139	304 50	300 ./.	299 50	305 75	303 75
Christiania	139	207	212 ./.	209 75	211 25	214 25
Genève	100	241 50	240 ..	242 25	244 ./.	244 50

COURS A LONDRES

Sur	Pair	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920
Paris	25 12 14	52 51	52 26	53 10	53 06	53 54
New-York	48 66	3 50	3 50	3 51	3 44	3 46
Berlin	20 43	216	213	229 ./.	241 25	241 75
Amsterdam	12 107	11 21	11 21	11 31	11 22	11 22
Madrid	25 220	23 70	23 78	24 12	24 15	24 42
Bruxelles	25 225	49 52	49 42	50 40	50 40	50 55
Rome	25 225	83 10	82 ..	86 50	89 37	92 13
Suisse	25 225	21 73	21 79	21 92	21 67	21 87
Stockholm	18 159	17 42	17 47	17 82	17 26	17 69
Christiania	18 156	25 32	24 77	25 35	24 82	25 15
Copenhague	18 159	25 32	24 52	24 85	24 77	24 90

COURS A GENÈVE

Sur :	Pair	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920
Paris	100	41 85	41 82	41 35	41 ..	40 92
Londres	25 225	21 77	21 76	21 89	21 80	21 84
Berlin	123 47	9 95	10 22	9 67	9 ..	9 ..
Vienne	105	2 55	2 65	2 22	...	2 07
Pétrograd		....	....	....	.	....
New-York	518 25	6 19	6 22	6 22	6 29	6 31
Rome	100	25 95	25 75	25 20	24 50	23 82

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920
Amsterdam	208 30	440 50	441 25	445 ./.	451 25	450 ..
Londres	25 225	49 37	49 45	50 37	50 35	50 34
Paris	10	94 ..	94 75	94 83	94 ..	94 75
Madrid	100	208 75	209 ..	209 ..	208 50	207 ..
Genève	118 25	227 90	228 ..	230 ..	231 25	231 50
New-York	5 100 25	14 12	14 15	14 33	14 57	14 56

COURS A BERLIN

Sur .	Pair	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920
Hollande	169 70	1.973 ..	1.908 ..	1.985	2.165	2.172
Espagne	80	921 ..	900 ..	934 ..	1.004	1.001
Suisse	80	1.021 ..	986 .	1.022	1.116	1.111

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920
Paris	48 18	21 6	21 ..	21 30	22 ..	21 10
Londres	11 78 3/4	11 24	11 21	11 31	11 15	11 23
Berlin	59 37	5 27	5 25	4 87	4 57	4 60

COURS A NEW-YORK

Sur	Pair	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920
Paris	5 182	6 76	6 67	6 60	6 45	6 45
Londres câble	4 866	3 49	3 49	3 50	3 43	3 45

COURS A MADRID

Sur .	Pair	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920
Paris	100	45 85	45 70	45 80	45 35	45 65
Londres	25 225	23 82	23 71	24 13	24 10	24 50

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	27 sept. 1920	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920
Londres	48 5/8	58 1/4	57	56 75	56 75	55 25

GYRALDOSE

pour les soins intimes de la femme

La GYRALDOSE est l'antiseptique idéal pour le voyage. Elle se présente en comprimés stables et homogènes. Chaque dose jetée dans deux litres d'eau nous donne la solution parfumée que la Parisienne a adoptée pour les soins rituels de sa personne



L'antiseptique que toute femme doit avoir sur sa table de toilette

La **GYRALDOSE** est un produit antiseptique, non caustique, désodorisant et microbicide, à base de pyolisan, d'acide thymique, de tryoxyméthylène et d'alumine sulfatée. Se prend matin et soir par toute femme soucieuse de son hygiène

Etat^ts Chatelain, 2, r. de Valenciennes, Paris, et t^tes ph^ies
La b^te 6 f., f° 6 50; la double boîte, 10 f., f° 10 50, les 3 f° 30 f

L'OPINION MEDICALE:

« La *Gyraldose*, dont la réputation mondiale s'accroît tous les jours, ne saurait vraiment, on en conviendra, trouver de rivale dans tout ce qui existe et a été préconisé jusqu'ici; il est, en effet, impossible de rencontrer une association à la fois aussi complète et aussi judicieuse de tout ce qui était aussi nécessaire.»

Dr Dague, *de la Fac de Médec de Bordeaux*

Savon antiseptique
à la
GYRALDOSE
3 fr., f^co 3,50; les 3 f^co 9 fr.

Ovules
à la
GYRALDOSE
la boîte 6 fr., f^co 6,50

Ferments : SINUBERASE
Diarrhée. Malad. Peau, Artério-Sclérose.
Le flac f^co 7'20. — Lab. Urodonal, 2, R. Valenciennes, Paris.

Constipés JUBOL
Entérite. Glaires. Dyspepsie Obésité.
Boîte f^co 5'80. — *Labor. Urodonal*, 2, R. Valenciennes, Paris.

MALADIES de la FEMME

LE RETOUR D'AGE



Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menace à l'époque du **RETOUR D'AGE**. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulieres ou trop abondantes, et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** à des intervalles réguliers, **si elle veut éviter l'afflux** subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. **Q'elle n'oublie pas** que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancers, Métrite, Fibrome, Maux d'Estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** préparée à la Pharmacie **Mag. DUMONTIER**, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies, le flacon, 6 fr. 30, plus impôt, 0 fr. 70 ; total : 7 francs.

Bien exiger la Véritable Jouvence de l'Abbé SOURY
avec la Signature Mag. **DUMONTIER**

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme
Capital : 100.000.000 de francs entièrement versé
Réserves : 80.000.000 de francs

Siège Social, à Paris, 50, rue d'Anjou

Agences à BORDEAUX, CANNES, MARSEILLE, NICE, ANTIBES, GRASSE, MENTON, VICHY, MONTE-CARLO (Pr. de Monaco) et dans les principaux Centres d'ALGÉRIE, de TUNISIE et du MAROC

COMPTES DE DÉPOTS

A vue et à préavis

BONS A ÉCHEANCE FIXE
Taux variant suivant la durée du dépôt

Envois de fonds. — Lettres de Crédit pour tous pays Opérations de Bourse. — Prêts sur Titres Paiement de coupons. — Souscriptions. — Garde de Titres, — Opérations de Banque, — Escompte Recouvrements d'effets. — Prêts sur marchandises. — Location de coffres-forts.



ASTHME
REMÈDE SOUVERAIN. Cigarettes ou poudre **ESPIC**
Toutes Pharm. — Exiger la Signature de J. ESPIC sur chaque Cigarette

La Gérante : Suzanne Boureau.

Imprimerie Cornu, 6, Place du Louvre. — Paris

3me Année, N° 41 — Le numéro : 2 francs. — 7 Novembre 1920

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

L'ÉLECTION DE M. HARDING. - L'ATTITUDE DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE A L'ÉGARD DE L'ALLEMAGNE - RAPPORTS FINANCIERS AVEC L'AMÉRIQUE. - LE PROGRAMME DU PARTI RÉPUBLICAIN.

L'ART DU MEUBLE AU SALON D'AUTOMNE - THÉATRE : "LE RETOUR".
UNE "CONFÉDÉRATION DE LA RAISON". -- NOTRE ENQUÊTE

BON A SAVOIR

Sans insister aujourd'hui sur les considérations d'ordre moral, financier ou politique qui nous font un devoir de souscrire, signalons aujourd'hui, d'une manière plus précise que cela n'est fait d'habitude, les avantages matériels du nouvel emprunt.

Comme l'on sait, l'emprunt est émis à 6 %. C'est le placement qu'obtiendra tout versement en numéraire. Mais, dans la plupart des cas, l'intérêt sera sensiblement supérieur.

En effet, les rentes de guerre sont admises pour moitié dans la souscription. Si vous avez, par exemple, 100 fr. de rente 4 % 1918, repris pour 17 90 par franc de rente, ils sont acceptés pour 1790 francs.

Versez en numéraire une somme égale et même légèrement supérieure, afin d'arrondir aux centaines, soit 1.810 francs. Le versement total des 3.600 francs (1.790 fr. en titres et 1.810 en espèces) vous donnera 216 fr. de rente.

Donc, en versant 1.810 francs, vous aurez augmenté votre revenu de 116 francs. Le franc de rente coûte ainsi 15,60, ce qui constitue un placement à 6 41 %.

Effectuez les calculs nécessaires. Vous verrez qu'il vous est facile, grâce au nouvel emprunt, de faire rapporter à votre argent près de 6 1/2 %. Cela est bon à savoir.






L'ÉLECTION DE M. HARDING

M. Harding est élu président de la République des Etats-Unis. Avec lui revient au pouvoir ce parti républicain qui refusa de ratifier l'œuvre diplomatique de président Wilson. La question qui, pour nous, domine aujourd'hui toutes les autres est celle de savoir ce que doit être la politique de la France pour que prenne fin la sécession américaine.



Quand le président Wilson débarqua en France, il y a deux ans, qu'attendait-il de nous? Un plan général de reconstruction de l'Europe.

En matière de politique européenne il ne tenait, en effet, comme la plupart des hommes d'Etat américains, que des lumières assez vagues et eût volontiers accommodé ses idées aux nôtres, si nous l'avions éclairé sur les intérêts généraux du vieux monde. Dès son arrivée à Paris, on sait qu'il eut la déception de trouver une France qui se désintéressait de l'avenir de l'Europe et ne songeait qu'à réclamer son dû.

On n'insistera jamais assez sur la gravité de cette déception. Le président Wilson pouvait avoir des défauts d'esprit et se croire volontiers infaillible. Il n'eût pas montré sur bien des points la même intransigeance, s'il avait eu le sentiment que la pensée politique française se haussait au même niveau que la sienne. Le Traité de Versailles lui-même en eût bénéficié auprès de cette partie de l'opinion américaine qui fut, au contraire, scandalisée par notre sécheresse d'esprit. Admirable dans la direction intellectuelle de la guerre, la France fut terre à terre dans la négociation de la paix. D'où la plupart des difficultés qu'elle rencontra au cours de l'ère wilsonienne.



Mais la situation est aujourd'hui fort analogue à ce qu'elle fut au lendemain de l'armistice. Maintenant comme il y a deux ans, l'attitude du nouveau président des Etats-Unis à notre égard dépendra en grande partie de notre esprit politique.

Quelles qu'aient été les vivacités de la polémique électorale, il est probable que le parti républicain reviendra aisément sur le veto qu'il oppose encore au Traité de Versailles, au Pacte de la Société des Nations, au Pacte de garantie anglo-américain. Il se bornera sans doute à voter des réserves. Mais pour que ce revirement soit complet et efficace, pour que la politique américaine cesse de se désintéresser des affaires d'Europe, il faut que les Puissances de l'Entente, et avant tout la France, donnent au peuple américain le sentiment qu'elles savent où elles vont.

Veut-on l'exemple le plus éloquent? Toute la vie politique et économique de l'Europe est dominée aujourd'hui par le problème des réparations, ou plus exactement de l'indemnité allemande. En cette affaire, c'est la France qui est la principale intéressée. Qu'elle ait raison de réclamer la réparation des dommages qu'elle a subis, c'est ce que personne ne songe à nier. Ni l'opinion américaine, ni l'opinion britannique ne s'irriteront, si elle rappelle qu'un allègement de la dette allemande devrait avoir pour corollaire un allègement de la dette inter-alliée. Mais quand on va au fond des choses et que l'on cherche la cause de l'impatience que produit au dehors l'exigence française, on trouve qu'ici encore la France a su demander son dû, mais non pas proposer un plan. Or, toute la question est précisément de savoir par quelle méthode un Etat acculé à la banqueroute peut s'acquitter d'une lourde dette sans se ruiner, et entraîner dans cette ruine une bonne moitié du monde civilisé.

Tant que ce doute subsistera, il est infiniment probable que l'Amérique préfèrera nous regarder à distance. Rien ne servira d'alléguer que la diplomatie franco-britannique se devait de découvrir une formule orthodoxe pour la fixation de l'indemnité allemande, ou encore que c'était à la Commission des Réparations qu'il appartenait de présenter le plan en question, ou enfin, qu'il suffisait d'attendre le 1er mai 1921 avant de mettre ce plan au monde. Ce qui frappera l'esprit américain

c'est que la France, incapable en 1918, de porter ses regards au delà du Rhin, n'aura pas réussi en 1920, à proposer la solution économique qui, tout en assurant la réparation des dommages de guerre, tirera tout le monde d'affaire. Une fois de plus nous donnerons l'impression de myopes exigeants et dangereux.



Ce qui vaut pour les Etats-Unis, vaut d'ailleurs pour l'Angleterre. Celle-ci s'éloigne de nous chaque jour davantage. M. George Glasgow, qui expose plus loin le point de vue britannique, ne paraît pas remarquer que ce dialogue franco-britannique ressemble à celui de l'homme vigoureux et de l'invalide à la jambe de bois : « Qu'attendez-vous, mon bon ami, dit le premier, pour danser comme moi ? A quoi bon maintenir les sanctions économiques du Traité de Versailles ? Pourquoi éloigner plus longtemps l'Allemagne de la Société des Nations ? Ce fox-trott, ce tango, je le danse sans peine. Que n'en faites-vous autant ? Vous ne voulez pas danser ? Alors, bonsoir ! »

On peut se demander si ce langage est équitable. Mais d'un autre côté, il est inévitable que nous fatiguions nos meilleurs alliés par le caractère négatif de notre politique. Nous ne savons que dire : non. Tant que nous nous bornerons à dissimuler le vague de nos conceptions derrière le paravent des traités, nous continuerons à perdre l'Angleterre et nous ne regagnerons pas l'Amérique.

PHILIPPE MILLET.



LA VALISE ENTR'OUVERTE

Les Allemands ont rétabli leur représentation diplomatique dans toutes les capitales de l'Entente, sauf trois : Washington, Bucarest, et Athènes. A Washington, ils ne peuvent nommer aucun plénipotentiaire, tant que les Etats-Unis n'auront pas ratifié le traité de Versailles, ou conclu avec la République d'Empire une paix séparée. Mais à Athènes ? Auraient-ils juré de ne rentrer en Grèce que le jour où Constantin aura recouvré son trône ?



On savait que durant la guerre d'importants accords ont été conclus entre le gouvernement français et la Principauté de Monaco. Mais, ce qui est nouveau, c'est qu'un diplomate français, M. de Fontarce, vient d'être accrédité auprès du Saint-Siège en qualité de Ministre de la Principauté de Monaco.

M. de Fontarce avait été attaché en 1895 à l'ambassade de France auprès du Vatican, et avait depuis lors occupé de nombreux postes, entre autres Pétrograd, Bruxelles, etc.

M. de Fontarce représente-t-il en ce moment à Rome la France, la Principauté de Monaco, ou les deux à la fois ?



D'après les journaux allemands, la Saxe conserve un ministère des affaires étrangères indépendant.



On demandait à un diplomate neutre, qui a des prétentions à l'esprit, son opinion sur la question syrienne :

— La Syrie, mais c'est la lutte des deux quais...

— ? ?

— Le Quai d'Orsay et le « Caix de Saint-Aymour ».

L'interlocuteur trouva le jeu de mots si médiocre qu'il n'insista pas.



Un jour, feu le sultan Abdul Hamid confia à un de ses chambellans 25.000 livres turques, en lui disant de les porter à un prince de la famille impériale.

— Mais, Sire, c'est beaucoup trop, et pour un cadeau de cette sorte, 10.000 livres suffiraient amplement.

— Non, non ! porte les 25.000 livres !

Le chambellan obéit. A son retour, le Sultan lui demanda :

— Eh bien ? a-t-il été content ?

— Tellement content, sire, qu'il m'a donné quinze mille livres de bakchich.

— Tu vois bien ! Si je t'avais écouté, il risquait d'être plus généreux que moi.



S. A. R. le Prince de Galles a ramené de son voyage autour du monde un opossum blanc comme neige avec des yeux rouges. C'est la première fois qu'un animal de cette espèce a vogué sur un navire de guerre en compagnie d'un aussi haut personnage.

Ambassades et Consulats

AMBASSADES : *S. E. M. Hioki, membre de la Chambre des pairs est nommé ambassadeur à Berlin. — M. de Martel représentant du gouvernement français auprès du général Wrangel, a pris possession de son poste. — M. Krassine serait nommé représentant des soviets à Berlin. — A la suite de la reconnaissance par la République Française du nouveau gouvernement bolivien comme gouvernement « de fait », le ministre de Bolivie en France est M. Félix Aramayo. — M. de Martino, ambassadeur d'Italie auprès du gouvernement allemand serait nommé prochainement à Londres en remplacement du marquis Imperiali. — Le sénateur Frassati, directeur de la « Stampa », est nommé ambassadeur d'Italie à Berlin. — Le départ de M. le baron Avezzana, ambassadeur d'Italie aux Etats-Unis serait confirmé. — M. Tusar, ancien président du Conseil, est nommé ministre de Tchéco-slovaquie à Berlin. — M. Mertens, qui fut longtemps consul général à Constantinople, est nommé chargé d'affaires d'Allemagne à Sofia. — Le capitaine Pélissier de Féligonde est nommé attaché militaire à la Légation de France au Danemark. — Le comte Potocki, secrétaire à la Légation Polonaise à Londres est parti pour Varsovie. — M. Kwiatkowski, ancien consul de Pologne à Kharkof, est nommé représentant de la Pologne auprès du général Wrangel.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

LE POINT DE VUE BRITANNIQUE

L'attitude de la France et de l'Angleterre à l'égard de l'Allemagne [1]

Il est fâcheux, évidemment, que le geste du gouvernement anglais, renonçant au profit de l'Allemagne à l'une des dispositions du Traité de Versailles soit venu porter un nouveau coup à l'Entente. Disons tout de suite que le sentiment de mécontentement que la nouvelle a causé à Paris est parfaitement naturel, voire même justifié jusqu'à un certain point. Quand l'un des membres de l'Entente fait « cavalier seul » les autres membres sont en droit de se plaindre. De même, quand la France mit la Grande-Bretagne en face du « fait accompli » de la reconnaissance du général Wrangel, nous ressentîmes tous une égale indignation. Pourtant, si ces manifestations réitérées d'un détraquement dans les relations franco-anglaises, sont regrettables, dans un certain sens, elles doivent néanmoins être bien accueillies. Elles révèlent la gravité du mal, et une connaissance complète des faits est indispensable si l'on veut que les choses s'arrangent. L'Entente est dans la situation d'un malade qui n'est pas encore entré en convalescence mais qui doit subir avant une grave intervention. L'opération n'a rien d'agréable, mais il faut en passer par là.

Je me propose, dans le présent article, d'examiner la fissure survenue dernièrement dans l'Entente cordiale en ce qui concerne l'attitude générale des Alliés vis-à-vis de l'Allemagne. Il est visible, en effet, que nous nous trouvons là devant une nouvelle face d'un vieux problème : Allons-nous balayer les résidus de la guerre, rétablir les relations normales avec l'Allemagne et recommencer à nous conduire en gens sensés, ou bien allons-nous continuer indéfiniment à châtier l'Allemagne, et nous-mêmes du même coup ? Il est peut-être un peu brutal de poser la question de cette façon, mais c'est que le principe fondamental qui se trouve en jeu est lui-même également brutal, et qu'il est à craindre qu'au milieu des dissensions actuelles, les deux parties en présence n'oublient le point essentiel du litige. Il est de mon devoir d'exposer aux lecteurs de l'*Europe Nouvelle* le point de vue britannique en cette matière et le point de vue britannique seulement. Quand les Français relèvent les péchés du gouvernement ou de l'opinion publique britannique — comme dans la question d'Irlande, par exemple — non seulement je les approuve, mais je renchérirais souvent volontiers sur leurs accusations. Je déclare avec un sentiment de honte que la conduite de mon pays vis-à-vis de l'Irlande est indigne et que rien ne peut l'excuser. J'espère donc qu'on ne me soupçonnera pas de méconnaître le point de vue adverse si j'expose les critiques que mes compatriotes adressent aujourd'hui à la France. Il y a des deux côtés de la Manche bien des choses à nettoyer.

Les raisons qui ont amené le gouvernement britannique à renoncer au paragraphe 18 de l'annexe II de la partie VIII du traité sont, *grosso modo*, les suivantes :

1° Sur le terrain politique l'exaspération causée par les retards interminables dans le règlement de l'indemnité et des questions du même ordre l'a poussé à prendre le taureau par les cornes fût-ce sans la collaboration de la France.

2° Sur le terrain économique il voyait le commerce britannique lésé, sans bénéfice pour personne. La nouvelle mesure prise par le gouvernement britannique ne s'applique qu'aux fonds déposés en Angleterre depuis l'armistice, depuis la reprise des relations commerciales. Au cours de cette période, les financiers et les commerçants se sont rendu compte que le traité avait une influence considérable sur le commerce anglo-allemand. L'Allemagne, afin de ne courir aucun risque, s'était décidée à déposer ses balances commerciales dans les centres continentaux que le traité ne pouvait atteindre et, en Hollande par exemple, elle a accumulé des fonds importants. De cette façon, l'Allemagne a prouvé qu'elle peut facilement éluder cette clause, et cette entorse donnée au traité n'a d'autre effet que d'entraver le commerce international. Déjà, elle avait eu une influence fâcheuse sur le change britannique. En somme, le traité se trouvait tourné et les commerçants allemands, jusqu'au moment où le gouvernement britannique a renoncé aux droits que lui conférait cette clause, montraient une répugnance croissante à faire leurs affaires par l'intermédiaire des banques et des firmes maritimes britanniques. L'opinion à laquelle se tient le gouvernement anglais est qu'il est parfaitement qualifié pour renoncer aux droits que lui donne le traité quand ces droits lui causent un tort évident et quand sa renonciation à ces droits ne peut léser les autres Alliés.



C'est là le nœud de la question : L'acte du gouvernement britannique lèse-t-il les intérêts de la France ? Encourage-t-il ces influences qui en Allemagne travaillent à la revision du traité ? Complique-t-il les négociations déjà si délicates qui se poursuivent entre Londres et Paris au sujet des Réparations ?

On ne peut répondre à ces questions sans envisager également le problème général de l'attitude des Alliés envers l'Allemagne. Depuis Boulogne et Spa, l'Angleterre a fait un effort énergique pour résoudre le problème de la dette de l'Allemagne envers les Alliés, dans le but de hâter les progrès de la reconstitution de l'Europe. La France a employé obstinément son influence à retarder indéfiniment ce règlement. Depuis bien des mois, l'Angleterre plaide pour l'admission de l'Allemagne dans la Société des Nations. La France officielle s'y oppose obstinément. Pourtant, l'expérience tentée dès le mois de mars dernier d'admettre les délégués allemands aux délibérations du Conseil d'administration du Bureau international du travail a donné les meilleurs résultats. L'attitude de M. Albert Thomas, le directeur de ce

---

(1) Les articles où M. George Glasgow expose le point de vue britannique sur les questions qui intéressent à la fois la France et l'Angleterre ont paru dans nos fascicules des 25 août, 12 et 27 septembre, et 25 octobre. — Voir dans notre numéro du 31 octobre (ÉDITORIAL, *La politique anglaise des Réparations*), la réponse à M. George Glasgow.

Bureau, avait été très appréciée de l'opinion publique britannique. Cependant, les représentants de la France à la Société des Nations ont toujours eu une attitude opposée à celle de la section britannique à l'égard des Allemands.

Et à présent que va-t-on faire à l'Assemblée qui doit se réunir pour la première fois à Genève le 15 novembre ? Va-t-on encourager les Allemands à adhérer à la Société des Nations ? La France s'y oppose. La difficulté à laquelle se heurte le gouvernement britannique, dans toute cette question est celle-ci : l'Angleterre est décidée à mettre fin, aussitôt que possible, à « l'atmosphère de guerre » à faire rentrer l'Allemagne dans la famille des Nations, à restaurer le commerce sur des bases solides, et, en général, à regarder en avant vers la réconciliation et la reprise de la vie normale. Mais la France, elle, reste tournée vers le traité de Versailles car elle a mis toute sa confiance dans ce mauvais ouvrage. Notre opinion est que le traité est impuissant à créer une nouvelle Europe : l'histoire de ces deux dernières années prouve à quel point il est inefficace.



C'est ainsi que se pose le différend qui divise l'Angleterre et la France. Il faut pourtant aboutir. La France a été la première à faire « cavalier seul », ses critiques contre la manière d'agir actuelle de l'Angleterre sont donc difficilement conciliables avec sa manière d'agir, à elle, quand elle reconnut le général Wrangel. A ce moment-là, certains organes de la presse française trouvèrent que le Quai d'Orsay avait agi avec sagesse quand il avait informé Downing Street de sa décision — à un moment où des négociations délicates étaient en cours avec la Russie. — A présent, les mêmes organes déclarent que l'action analogue de la Grande-Bretagne provoque une sensation profondément désagréable.

Les récriminations sont inutiles. Il n'y a qu'un point en litige entre la France et la Grande-Bretagne. Ce qu'il y a de regrettable dans la situation nouvelle créée par l'action de l'Angleterre envers l'Allemagne, c'est que cette action s'est produite à un moment où l'opinion française subissait un revirement au sujet de l'indemnité allemande. Les nationalistes et les militaristes français en sont fortifiés et les éléments avancés momentanément affaiblis. M. Millerand, qui a porté le premier coup à l'Entente cordiale par sa « Denikinisation » précipitée du général Wrangel, a jusqu'à ce jour soigneusement éludé le choix inévitable : ou se raccrocher obstinément au traité et rompre avec l'Angleterre, ou suivre l'Angleterre et reviser le traité. Il est arrivé à éluder cette décision par une politique d'atermoiements. L'arrangement de Spa lui-même, a été annulé dans la suite. S'il a tergiversé ainsi, c'est, sans doute, parce que l'opinion française n'aurait jamais approuvé l'acceptation de la politique anglaise.

Mais M. Millerand ne peut continuer à gagner du temps. La décision récente de la Grande-Bretagne vis-à-vis de l'Allemagne met la France dans cette pénible alternative : ou reprendre des relations normales avec l'Allemagne, ou reculer jusqu'à l'abîme. Les Français d'opinion avancée peuvent trouver que la crise actuelle, bien qu'elle leur retire momentanément leur avantage a fait ce grand bien de mettre la France dans l'obligation impérative de choisir.

Il est bon que la France s'habitue à cette idée avant la réunion de l'assemblée de la Société des Nations à Genève. Les notes qui ont été échangées entre Paris et Londres au sujet de l'indemnité allemande, n'ont pas encore produit de résultat satisfaisant. La France, dans ses propositions, refuse encore que la décision finale soit prise par les chefs des gouvernements alliés en consultation avec l'Allemagne... Que la France accepte hardiment ce principe, établisse le montant de l'indemnité une fois pour toutes, et ouvre la route de la renaissance économique d'un bout à l'autre de l'Europe. Alors il importera peu que l'un des Alliés décide, dans son propre intérêt de faire des concessions à l'Allemagne, car il n'y aura plus besoin de concession. Il y aura une nouvelle Entente et l'Allemagne, qui a déjà prouvé, au sujet des livraisons de charbon, qu'elle est prête à faire loyalement tout le possible pour remplir les obligations du traité, sera mieux disposée encore à donner satisfaction aux Alliés.

George GLASGOW.



Variétés

LES PROPHÉTIES D'UN MORALISTE NÈGRE

Il n'y a que douze millions de nègres aux Etats-Unis, c'est-à-dire environ la neuvième partie de la population totale.

S'ils s'y trouvaient en plus grand nombre, et si l'auteur de « The Souls of Black Folk » et de « The Darkwater » exprimait exactement leur opinion unanime, les temps achèveraient de mûrir pour un important bouleversement social.



Les voyageurs qui ont parcouru l'Amérique avant 1914 se demandaient quels bouleversements la grande guerre pourrait causer dans l'âme des soldats noirs.

Le dernier livre de M. W. E. Burghardt Du Bois « The Darkwater » (1) leur apporte une réponse qui ne manque ni d'éloquence, ni de clarté, ni de vigueur.

M. Du Bois, qui a la cinquantaine passée, a été successivement garçon d'hôtel, étudiant, professeur de sociologie, directeur de revue et prophète. Présentement, il paraît aussi qualifié pour parler au nom de ses frères noirs que l'était jadis feu Booker T. Washington, lequel, comme on sait, s'est plus illustré en déjeunant par hasard, à la Maison Blanche, avec Théodore Roosevelt qu'en fondant l'école de Tuskegee.

Cet écrivain se glorifie d'avoir la peau de la couleur du bronze : son sang africain, c'est de l'essence de soleil, c'est le rire opposé comme un défi aux pires misères, c'est l'enthousiasme d'une âme toujours prête à s'émouvoir. Il compte aussi des ancêtres français et hollandais, huguenots émigrés. Mais ces derniers sont moins proches de son cœur que son grand-père, cordonnier et garçon de cabine, que son père, parfois coiffeur, parfois prédicateur, vagabond toujours ; que sa mère, d'humeur égale aux plus pénibles besognes, si douce, si sage, si courageuse. Orphelin à 17 ans, puis gradué de Harvard, il doit à son impudence encore plus qu'à son mérite, pourtant reconnu, d'obtenir une bourse universitaire de séjour en Allemagne.

---

(1) New-York : Harcourt, Brace et Howe, 1920. — Cet ouvrage peut être pris en lecture à la « Shakespear and C° », 8, rue Dupuytren.

Il visite l'Europe, y avive le sentiment qu'il avait déjà de l'immense injustice dont souffrent les nègres américains et revient aux Etats-Unis où il se consacre à la cause de son peuple martyr.



M. Du Bois dit avoir beaucoup appris de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, avant sa vingt-huitième année ; mais les leçons que la guerre mondiale réservait à sa maturité donnent à sa vocation d'apôtre toute sa plénitude et tout son sens.

Des problèmes nouveaux se posent. Par exemple, celui de la main d'œuvre : pour alimenter l'effort industriel, les nègres du Sud affluent vers les manufactures de l'Ouest et du Nord. En récompense, à Saint-Louis, six mille cadavres noirs flottent à la dérive sur le Mississipi, six mille corps d'ouvriers que leurs camarades à la peau pâle ont remerciés par un massacre, d'avoir prétendu participer à une besogne que la nation déclarait urgente, mais que les Unions entendaient monopoliser à leur profit.

Les femmes ont trouvé du travail dans les villes, tandis que les hommes restaient aux champs ou dans les banlieues industrielles ; même il s'est produit que les salaires des négresses ne tombaient pas au-dessous de ceux des blanches, tandis que les nègres devaient subir de considérables réductions sur la paie que les Unions obtiennent pour les travailleurs blancs. Par suite, le mariage va se dissolvant dans le monde des « darkies », et les blancs, stigmatisant toutes ces « femmes à bon marché » mises par eux en circulation, déblatèrent contre une immoralité dont ils sont les auteurs.



Cependant les mobilisés qui traversent l'Océan font la connaissance d'un monde où l'honorabilité ne dépend pas de la pigmentation, où les noirs peuvent aller et venir sans courber à l'avance l'échine en vue d'un affront imminent, où, pour la première fois de leur existence, on les traite naturellement d'une manière humaine.

Un tel miracle les déconcerte d'abord, puis les ravit, et enfin les porte à réfléchir.

Ils entendent les gémissements de la Belgique tourmentée par l'Allemagne et songent qu'eux-mêmes, sous le joug des Américains, se sentent tout aussi injustement malheureux que les Belges sous la botte des Surhommes. On s'écrie que la guerre est horrible et ils constatent, non sans un rire amer, que les blancs ont attendu, pour faire cette découverte, d'avoir à tirer les uns sur les autres : car, lorsqu'on ne tue que des noirs, cela s'appelle les civiliser.

Quant à l'excellence de cette civilisation des blancs, en la supériorité de laquelle on leur commandait de croire comme à un article de foi, ils ne comprennent que trop ce qu'elle vaut depuis que la guerre permet de la juger d'après ses résultats. Désabusés en ce qui concerne les mérites moraux de leurs maîtres d'hier, ils ne se laisseront plus duper par le camouflage d'une éducation destinée à les maintenir dans l'erreur et dans l'humilité. Pas davantage ils n'admettront qu'il y ait des tâches impossibles, et que la libération des nègres soit de celles-là : quand on a vu le parlementarisme s'installer en Allemagne, les femmes anglaises conquérir le droit de suffrage, les Turcs s'en aller de Jérusalem et le gouvernement fédéral administrer les chemins de fer américains, on ne saurait plus écarter comme chimérique aucun rêve d'affranchissement.

Enhardis dans leurs espérances, les nègres demandent la suppression de la domesticité qui les dégrade : pourquoi ne pas industrialiser le service des maisons ? Pourquoi, dans les rares cas où il doit rester personnel, mépriser ceux qui voudront bien s'en acquitter ? De même, puisque la maternité présente un intérêt général, il faudra bien en venir à l'encourager, qu'elle résulte ou non du mariage. L'éducation ne devra plus être fondée sur le parti pris de conserver ce qui existe et réservée aux riches, fussent-ils des incapables : l'Etat en assurera le bienfait à tous ceux qui se montreront dignes de le recevoir et s'efforcera, en discernant les vocations, de préparer le progrès. La propriété du sol, des instruments de travail et des matières premières perdra son caractère individuel ; le loyer du capital, la rente et le profit disparaissant, la nation, gouvernant l'industrie, discernera les besoins de tous les citoyens et en garantira la satisfaction. Ces besoins, d'ailleurs, ne pourront être connus et évalués que si toutes les classes sociales participent au Gouvernement. Il est inconcevable dans une démocratie, qu'une minorité soit exclue du pouvoir sans constituer un foyer de révolution. Enfin, puisque le droit des peuples à se gouverner eux-mêmes a été proclamé, et puisque les colonies de l'Allemagne lui ont été arrachées, l'occasion s'offre de créer une Afrique indépendante et d'établir une nationalité nègre, fallût-il pour cela priver de leurs établissements d'outre-mer la France au grand cœur et l'Angleterre, que M. Du Bois déclare plus civilisée que l'Amérique. Ce dernier vœu n'est pas resté longtemps lettre morte : on télégraphiait de New-York au *Daily Mail*, à la date du 2 septembre, qu'un président de la nouvelle république africaine, M. Marcus Garvey, venait d'être élu par des délégués nègres de toutes les parties du monde et avait prêté serment.

Il convient de faire la part de la souffrance, quand on lit M. Burghardt Du Bois, et aussi la part d'un don poétique qui amplifie ses visions ; mais son action est considérée, aux Etats-Unis, comme importante. Les nègres veulent qu'on écrive « Negro » avec une majuscule. Ils ont cessé de se résigner aux emplois inférieurs et aux compartiments spéciaux dans les tramways. Ils repoussent la charité pour réclamer la justice. Ils voient dans la bienveillance une insulte qui les a humiliés assez longtemps. Ils imposeront à la société une transformation qui fasse d'eux les égaux des blancs.

Charles LE VERRIER.



Les nouveaux mouvements nationalistes en Russie et leurs chefs

La période qui vient de se terminer par l'armistice de Riga, a enrichi l'histoire de la guerre avec la Russie des Soviets de faits intéressants et nouveaux. Tandis que le 18 octobre, à 24 heures, le front polono-russe devenait une frontière paisible du fait des accords conclus, l'incident de Vilna, que provoquait le général Zeligowsky, et l'occupation de Pinsk et de Pomel par les troupes de Savinkov et du général Balakowitch créaient à la République rouge de nouveaux fronts de guerre. Si l'on y ajoute l'action de Petlioura qui garde son attitude hostile vis-à-vis des Soviets et se tient avec ses faibles forces dans la région du Haut-Dniester, ces trois mouvements mi-politiques, mi-militaires dressent contre les Soviets trois centres de résistance. Mais tandis que l'incident de Vilna n'est appelé qu'à jouer par ricochet dans le conflit, les opérations des trois autres chefs sont

Carte des fronts de guerre créés par les nouveaux chefs des mouvements nationalistes en Russie contre le pouvoir de Moscou. La carte était établie avant que l'on eût appris la défaite de Wrangel. Défaite ou repli stratégique, il n'en n'est pas moins certain que les positions du front qu'il occupe doivent être ramenées à l'isthme de Crimée.

directement dirigées contre le pouvoir moscovite. Savinkov, chef des troupes wrangeliennes qui, en vertu d'une des clauses de l'armistice doivent quitter dans un délai prévu le territoire polonais, ne semble pas avoir d'autre but que de disperser l'effort des Rouges contre Wrangel, en attirant sur lui une partie de leurs troupes. Aux dernières nouvelles, qui montrent le général commandant en chef des forces de la Russie méridionale acculé sur ses positions de repli, où les Rouges sont en train de l'écraser, il semble que son objectif soit loin d'être atteint.

Pour Petlioura et Balakowitch, il apparaît plutôt que leur but est de faire de l'Ukraine et de la Russie Blanche des provinces indépendantes. Leur mouvement est fédéraliste. Mais on sent toute la gravité de leur manœuvre. S'ils parviennent, en effet, à détacher de la République des Soviets les riches provinces qu'ils convoitent, en même temps qu'ils la privent pour le ravitaillement de ses troupes de territoires fertiles en ressources de toutes sortes, ils portent à son prestige moral un coup rude et peut-être décisif. Il convient de remarquer que leur action est toute différente de celle de Denikine et de Koltchack, qui ne voulaient à aucun prix favoriser des mouvements nationalistes dans l'ancien empire des Tzars et qui révèrent jusqu'au bout de la résurrection de la grande Russie « une et indivisible ».



Pour lutter contre ces ennemis divers, les commissaires de Moscou vont se servir des complications politiques qui vont se dresser sur le chemin

de ces chefs du fédéralisme. Ils comptent aussi sur la faiblesse morale des uns et sur la maladresse et l'inexpérience politique des autres.

Qui sont en effet ces généraux qui espèrent réduire à merci la République des Soviets ? Ecartons l'homme de Vilna, ce général Zéligowsky que seule son équipée fit sortir de l'ombre. Vilna et son district sont devenus et resteront, quelle que soit la solution qu'on adopte, une véritable « pomme de discorde ». Les commissaires de Moscou y trouveront l'objet de manœuvres politiques non seulement pour les peuples qui se disputent la ville, mais encore pour l'Entente qui ne sait plus à quel saint se vouer pour apaiser tant de convoitises.

Passons à Balakowitch qui d'après ce que l'on en dit représente le mouvement nationaliste blanc-russien. Cet ancien officier de l'armée russe a-t-il quelque valeur ? On ne sait de lui qu'une chose : son acte d'insubordination à son commandant en chef, le général Youdenitch, et la sévérité des représailles qu'il exerça contre les habitants de Pskow. Sa brouille avec Youdenitch le fit rentrer dans l'oubli dont il ne sortit que pour prendre rang dans l'armée polonaise à la tête des troupes blanc-russiennes. C'est à l'armistice qu'il se fit le chef du nationalisme blanc-russien.

Pour Savinkof, c'est un assassinat, on sait lequel, qui le rendit célèbre. Echappé aux poursuites de la police, cet ancien terroriste apparut à l'horizon politique de la Russie, d'abord comme commissaire du gouvernement éphémère de Kerensky, puis comme représentant à Paris de l'amiral Koltchack. On pense que ce dernier trait marqua la fin de son prestige. Aujourd'hui, sous les ordres de Wrangel, cet ancien terroriste marche contre les terroristes de Moscou.

Le chef du mouvement nationaliste ukranien, le général *Petlioura* jouissait jadis parmi les paysans de ce pays d'une immense popularité. Mais son alliance avec la Pologne détestée, l'appui qu'elle lui prêta et le prix qu'il y mit, le principe de l'égalité de tous devant la loi qu'il ne voulut pas reconnaître, ont à peu près ruiné son autorité. D'autre part, lors de ses courtes apparitions à Kiev, il fit montre d'une telle insuffisance comme homme d'Etat qu'il ne peut plus inspirer aucune confiance dans la stabilité et l'unité de vues d'un gouvernement dont il serait le chef.

En somme, l'apparition à la tête de mouvements nationalistes de chefs totalement inconnus — comme Zeligowsky — ou susceptibles de provoquer une scission profonde dans l'opinion publique — c'est le cas de Balakowith et de Savinkov - ou enfin comme Petlioura, incapable, malgré son habileté militaire, de guider les masses, ne promet pas un apaisement dans les souffrances des peuples qu'ils cherchent à détacher de l'Empire russe.

Certes, les apparitions des détachements de troupes qu'ils commandent sur le front d'armistice constituent pour la stratégie de Trotsky un danger sans doute imprévu, mais la gravité en est largement atténuée par la personnalité même des chefs qui les dirigent. Ils n'ont d'autre moyen de s'imposer que la terreur, et il n'est pas sûr qu'ils soient suivis par la majorité. Il y a toutefois une conclusion importante à tirer de cette nouvelle reprise de la question nationaliste. Le spectre dressé de la Russie blanche, de l'Ukraine, de la Crimée, souligne que c'est par le fédéralisme que le régime soviétique peut être mis en péril bien plus que par les partisans de la restauration immédiate de la grande Russie, dans toute son unité. Il est donc regrettable que ce soit aux promoteurs de la grande Russie que soient allés tant de vains secours, lorsqu'on aurait pu sans doute obtenir la victoire en laissant chacune des provinces dont elle est faite libre de disposer de son sort. Ce grand pays n'eût jamais connu tant d'immenses douleurs inutiles.

Général NOSKOFF.



Une nouvelle Internationale de Raison

La Confédération des Travailleurs intellectuels

SON INFLUENCE A L'ÉTRANGER. — DES EMBRYONS DE C. T. I. EN BELGIQUE, EN SUISSE, EN ITALIE, EN ESPAGNE ET EN TCHÉCO-SLOVAQUIE.

La Confédération des Travailleurs Intellectuels de France est née le 18 mars dernier. Aujourd'hui, sept mois après sa venue au monde, elle groupe 150.000 membres appartenant à toutes les branches de la création et de l'activité cérébrale, tout élément patronal étant banni cependant de son sein. Lettres, sciences pures et appliquées, technique industrielle et commerciale, presse, professions libérales (avocats, médecins, etc...) arts plastiques, lyrique et dramatique ont avec ensemble fourni au groupement nouveau, 80 associations dont quelques-unes ont une importance sociale considérable.

Convaincus que l'avenir de la France, appartient à une organisation économique rationnelle, les dirigeants du mouvement se sont promis de réaliser celle-ci par la collaboration toujours plus compréhensive des autres grandes organisations françaises de production : confédération générale du patronat, confédération générale du travail et confédération générale de l'agriculture.

Le Conseil supérieur de la nation, qui demain doit être le rouage le plus important de la machine administrative républicaine, sera issu des quatre grandes confédérations à condition que celles-ci groupent la majorité des intéressés de leur ressort.



Toutefois, si la France seule s'engageait dans la voie de cette grande réforme économique — qui est une révolution pacifique — il y aurait péril pour elle à laisser livrées aux pures et stériles spéculations politiques, les nations voisines ou alliées. Aussi le Conseil de la C. T. I s'est-il préoccupé de faire rayonner à l'étranger son action vigoureuse et bienfaisante. Exception faite pour les pays anglo-saxons, les meilleurs espoirs nous sont permis et l'idée de la C. T. I. plane sur les nations au futur desquelles nous sommes le plus intéressés.

Il ne faut point s'étonner des premières résistances anglaise et américaine. Ces deux nations, à l'instar de l'Allemagne d'hier et de toujours, sont trop étroitement impérialistes pour accepter sans résistance et sans regret, *une idée qui leur vient de l'étranger*, cet étranger fût-il cent fois sympahique.

D'autre part, la situation du travailleur intellectuel n'y a jamais été navrante comme au pays latin ou slave. Ecrivains et ingénieurs qui dirigèrent le mouvement Cétéiste en France, seraient rois en Angleterre et en Amérique.

Hélas, il n'en est pas de même de la situation des intellectuels belges, suisses, italiens et espagnols. Exception faite pour notre sœur du Nord, la perception du droit d'auteur en faveur des écrivains et ar-

tistes y est peu ou mal assurée, et la voix du créateur cérébral prépondérante dans les tournois individuels est socialement étouffée entre la clameur du travailleur manuel et l'ordre impitoyable du capital.

Il y a quelque mois encore, avant la mission de MM. Haraucourt, Perrin, Lemonon et Imbart de la Tour, au cours de la grande semaine française de Madrid, il n'était pas possible aux auteurs français de se faire protéger par les sociétés d'écrivains espagnols. Leurs ouvrages y étaient pillés sans vergogne et quand ils se plaignaient, l'auteur d' « Elektra » leur répondait : « Comment voulez-vous que nous vous protégions, puisque nous ne pouvons pas nous défendre nous-mêmes ! »

Que d'ennuis, que d'affaires ténébreuses, à propos de représentations théâtrales en Italie !

Et en Suisse, où le pourcentage de droits d'auteur n'est que de 2 % sur la recette brute !

Dans tous ces pays, fut comprise immédiatement la pensée qui nous animait ; mais les corporations qui prirent la tête du mouvement ne furent pas les mêmes partout : En Belgique : professeurs et avocats ; en Suisse : journalistes ; en Italie et en Espagne : ingénieurs.



A tout seigneur, tout honneur ; parlons d'abord de l'Italie où le mouvement semble plus qu'amorcé. A Milan, pays de classe moyenne nombreuse où le ferment Cétéiste peut se développer mieux qu'ailleurs ; autour du journal *La Sera*, porte-parole des intellectuels, s'est fondée la confédération Lombarde des techniciens de l'industrie, rattachée à l'Associaion Nationale des ingénieurs italiens. C'est là que grâce aux arguments de Me Charles Mathiot, notre avocat qui a établi la liaison avec nos voisins d'au delà des Alpes, l'idée internationale de la C. T. I. germe.

En Espagne, l'idée de la C. T. I. a pris corps à Valence, chez les Ingénieurs-Chimistes et Don Antonio Mora Pascual est à la tête du mouvement.

En Suisse, grâce à l'influence bienfaisante de notre ami Maurice Muret, de notre confrère Gaston Riou et des jeunes intellectuels suisses groupés autour de Robert de Traz, l'auteur magnifique de *L'Homme dans le rang ;* la C. T. I. s'installera prochainement dans les trois villes de Genève, Lausanne et Zurich, centres internationaux intimement propices à l'expansion de nos idées.

La Tchéco-Slovaquie exige nos statuts sur l'heure, ardente comme toutes les jeunes républiques.

En Belgique enfin, Romain Coolus invité par le grand professeur Brache, et le signataire de ces lignes, invité par le grand avocat-député Pecker, iront dès ce mois, l'un à Bruxelles, l'autre à Anvers, semer au vent des auditoires intellectuels, la noble graine confédérale.

Est-ce à dire que les dirigeants de la C. T. I. Française ont l'intention de créer une nouvelle internationale bâtie sur le modèle de l'internationale ouvrière ?

Je n'aurais osé arborer en tête de cet article, le beau titre de confédération de raison, si semblable ambition avait pu germer dans nos esprits. L'exemple des deuxième et troisième internationales acharnées à se détruire n'est pas tellement engageant. Et puis, les mêmes principes qui nous ont conduits à construire la C. T. I. à côté de la C. G. T., nous condamnent de ne point tenter dans nos relations internationales, l'impossible imposition d'une rigide discipline mondiale aussi incomplète à Moscou qu'elle est insuffisante à Amsterdam.

Régionalistes fervents, nous ne respectons pas moins l'autonomie des vies nationales, des pensées indigènes, des traditions ethniques, que celles des provinces de France.

Nous considérons que le seul fait d'organiser les puissances de raison dans tous les pays réalise un progrès vers la paix internationale que nous rêvons et que ne peuvent que favoriser les rapports multipliés par notre action Cétéiste au-dessus des frontières.

José GERMAIN,

Délégué-général adjoint de la C. T. I.



Un péril pour l'entente franco-italienne en Tunisie

Pourquoi l'administration du Protectorat s'obstine-t-elle à considérer les jeunes Tunisiens comme des conspirateurs ? Tout en apportant une fâcheuse entrave aux velléités de réformes libérales dont le Quai d'Orsay serait, croyons-nous, tout disposé à lui permettre l'essai, cette erreur a encore l'inconvénient, plus grave peut-être, d'égarer sa perspicacité au point qu'elle semble ignorer ou tout au moins méconnaître les dangers véritables qui menacent en ce moment la prépondérance française en Tunisie.

Quels sont ces dangers ? D'où viennent-ils ?

Avant de répondre, qu'on me permette une digression nécessaire. L'amitié franco-italienne est un bienfait. Il faut qu'elle dure; non seulement parce que la paix trouve en elle une de ses garanties les plus solides, mais encore parce qu'elle est un puissant facteur de progrès pour les deux races qui semblent n'être sorties d'une souche commune que pour couvrir, ainsi que deux branches jumelles issues d'un même arbre, le vieux lac méditerranéen où bat toujours le cœur du monde. La victoire a fait de ce lac l'arène magnifique où leur commune activité peut désormais s'exercer sans entrave. Ne serait-il pas décevant qu'elles s'y mesurent en adversaires?

Avant la guerre, beaucoup d'Italiens habitaient déjà la Régence. Nous leur faisions une situation privilégiée. Par l'accord colonial du 12 septembre 1919 cette situation est devenue meilleure encore. D'abord nous abandonnons une des plus importantes routes caravanières du Soudan en cédant à la Tripolitaine les vastes steppes qui s'étendent entre Ghadames, Ghat et Toummo. Mais ce sacrifice territorial n'est rien encore; désormais les Italiens échappent en partie à la juridiction de nos cours d'assises, désormais leurs écoles privées jouissent du même régime que les nôtres, désormais les terres françaises vendues à des étrangers ne paient plus l'impôt sur les bénéfices de guerre que le Résident général avait appliqué à ces sortes de ventes justement pour y mettre entrave. Le résultat ne s'est pas fait attendre; le nombre des Italiens augmente sans cesse en Tunisie, les écoles italiennes s'y multiplient, les terres y sont achetées à hauts prix par des sociétés financières de Palerme, de Naples, de Florence ou de Gênes qui les peuplent de colons siciliens ou calabrais.

L'impérialisme italien n'a-t-il donc point cessé de convoiter la Régence ? Cet envahissement systématique suffirait à le faire craindre; mais il y a plus encore et nous ne pouvons considérer sans regret la sourde propagande qui s'exerce dans les couches profondes du peuple tunisien par l'inter-

médiaire des confréries religieuses et des marabouts. Le foyer de cette propagande est en Tripolitaine. Le Gouvernement italien vient de donner à ce pays à peine pacifié une constitution dont j'ai le texte sous les yeux. Il n'est pas possible de se montrer plus libéral envers un peuple conquis. Droit de citoyenneté dans le statut personnel, garantie de la liberté individuelle conformément aux lois en vigueur dans la mère-patrie, inviolabilité du domicile et de la propriété, droit de concourir aux charges civiles et militaires, droit d'exercer les hautes professions même en Italie, droit électoral, respect de la religion et des mœurs locales, liberté de la presse, liberté de réunion, égalité devant l'impôt, liberté de l'enseignement, enfin création de municipalités élues et d'un parlement local également élu dont les membres jouissent de l'immunité et choisissent eux-mêmes leur président qui doit être de religion musulmane; telles sont les dispositions générales qui ressortent de ce document. Pratiquement il reconnaît donc à la Tripolitaine et à la Cyrénaïque une large autonomie.

Les agents plus ou moins accrédités de la propagande italienne n'ont qu'à comparer cet eldorado politique avec la façon dont nous traitons, après soixante-trois ans d'occupation pour l'Algérie, trente-neuf ans de protectorat pour la Tunisie, les indigènes de ces deux pays. Vraiment leur tâche est facile; sans compter qu'ils trouvent encore d'autres arguments, ceux-là d'ordre sentimental et religieux, dans la modération dont Rome donne l'exemple vis-à-vis de la Turquie vaincue.

Ces agents sont nos ennemis communs d'hier, tous les anciens chefs de la rebellion, ceux contre lesquels nous avons nous-mêmes lutté, pendant quatre ans, pour porter secours à notre sœur latine. Tandis que nous restons sur notre frontière, fidèles à la parole donnée, fermes en face de ces guerriers en armes et refusant toujours de prêter l'oreille à leurs avances, elle se reconcilie avec eux, achetant souvent leur soumission par des dotations et par des honneurs. Les voilà tous, les notables de noblesse religieuse ou militaire, le grand Senoussi, prince mystique du Sahara dont l'influence s'exerce à travers l'Islam tout entier; Ahmed Souf que ses disciples appellent *le saint*; Ramdan Souali dont chaque parole est écoutée comme un oracle; Si Ahmed el abid; Khalifat ben Asker lui-même, l'ennemi né des Français, dont la voix peut se faire entendre jusqu'au Mzab, grâce à ses féaux, les ibadites du Djebel.

Par eux se répand la grande rumeur. Que ne raconte-t-on pas chaque soir, dans les villes aux terrasses des cafés maures, dans les campagnes autour des feux de jujubiers sauvages. L'Italie est la nation élue, la protectrice attendue, l'émancipatrice promise.

En ce moment les indigènes tunisiens sont en train de reporter sur l'Italie toute la sympathie dont il semble que nous n'ayons pas voulu. Les sujets du bey mettent en elle l'espoir dont, maladroitement, nous les avons déçus. Etant donnés le nombre des Italiens qui résident déjà dans la Régence, la situation privilégiée qu'ils y occupent, les énormes intérêts qu'ils y possèdent et dont l'importance augmente de jour en jour, cette tendance est un danger pour la prépondérance française. N'en est-elle pas un également pour cette alliance latine, pour cette sainte amitié née dans le sang et cimentée par la victoire dont nous proclamions la nécessité au début de cet article ? Espérons qu'un avenir prochain verra se dissiper dans le ciel latin le nuage qui s'y amasse. Que faut-il pour cela ? Peu de chose en somme; qu'on ait simplement, de ce côté-ci des Alpes comme de l'autre, le sens exact des réalités présentes et des droits acquis. Pour nous, Français, la tâche est belle ; elle consiste à entrer résolument dans la voie des réformes. C'est en accordant nous-mêmes aux Tunisiens la charte libérale qu'ils demandent que nous ferons pacifiquement la conquête nouvelle et cette fois définitive de leurs cœurs.

Paul BRUZON.

P.-S. — Deux faits nouveaux viennent apporter un surcroît de preuves à l'article précédent.

1° Ramdan Souali, grand chef de Mesrata, vient d'être assassiné par un de ses adversaires politiques affilié à la puissante confrérie des Senoussistes au moment où il essayait de renouer des relations commerciales avec quelques maisons françaises.

2° A la suite d'un différend entre Khalifat ben Asker et le major italien qui contrôlait l'administration du Djebel, celui-ci dut évacuer Nalout. Aussitôt, un certain nombre de journaux italiens publièrent une information entièrement controuvée tendant à faire croire à leurs lecteurs que les troupes françaises avaient occupé ce poste et cela en violation flagrante des traités. D'où vient cette fausse nouvelle et pourquoi une certaine presse italienne, s'est-elle efforcée de la répandre dans la Péninsule avec les commentaires que l'on devine ? Voilà des faits certainement regrettables.



La Société des Nations

La 10me session du conseil (fin). — La prochaine Assemblée de Genève.

Le Conseil de la Société des Nations qui a tenu les 27 et 28 octobre, séances publiques à Bruxelles, a entendu divers rapports et décisions concernant l'Arménie, Eupen-Malmédy, le rapatriement des prisonniers en Russie, dont lecture a été donnée par M. Hymans, représentant de la Belgique.

M. Tittoni a exposé ensuite la question des monopoles et des minorités : la Société des Nations accepte la garantie des minorités dans les cas prévus par les traités de Saint-Germain et de Neuilly.

M. Hymans a exposé le différend polono-lithuanien : une consultation populaire, sous les auspices et le contrôle de la Société des Nations, sera organisée dans les territoires qui se trouvent à l'est de la ligne tracée le 8 décembre 1919. Les délégués de la Pologne et de la Lithuanie ont donné alors l'assurance au Conseil, qu'ils tiendraient compte de ses suggestions.

M. Ishii, a présenté son rapport sur la Constitution de la Ville libre de Dantzig.

M. Léon Bourgeois a donné lecture des résolutions prises au sujet des armements : la Société des Nations proposera des sanctions éventuelles à appliquer aux nations qui enfreindraient l'interdiction d'employer des gaz.



On ne sait encore si M. Lloyd George assistera à la première Assemblée de la Société des Nations, le 15 novembre, à Genève. La nouvelle donnée par un journal de Bruxelles, a été démentie par l'Agence Reuter. Mais le *Daily Telegraph* insiste et donne la nouvelle comme probable.

Quoi qu'il en soit, cette réunion semble devoir prendre une grande importance, par le nombre des délégations, leur composition et aussi par l'ordre du jour de ses travaux.

Le Courrier de Paris

Notre enquête

L'influence réciproque de la Littérature Française et des Littératures Étrangères (1) (*suite*).

Nous réunissons aujourd'hui les réponses de quelques écrivains très indépendants — très différents les uns des autres, — qui n'envisagent point de la même façon le problème, si complexe, des influences étrangères, mais, selon des nuances diverses, affirment la force du génie français.

L'auteur de *Les Sept parmi les hommes*, d'*Un apostolat*, nous écrit ces lignes significatives :

Mon cher Confrère.

Il n'est pas douteux que nous ne subissions en ce moment l'influence de la littérature anglaise, ou plus particulièrement du roman anglais, dont je goûte vivement la beauté, mais qui n'est pas plus fait pour nos psychologies que le luthérianisme pour la conscience latine. J'admire profondément le génie de Kipling, de Conrad, de Stevenson, etc. Cette littérature d'un peuple de marins et de colons doit nous séduire par son exotisme et précisément parce que nous ne sommes ni marins, ni colons, et que notre esprit reste, en France, spéculatif et sédentaire. En subissant l'influence des romanciers anglais, en les imitant même, nous agissons comme des pêcheurs de la Marne qui s'élanceraient dans leur canot sur l'Océan. Nous ne prendrons jamais que les décors et les accessoires de nos modèles.

Je pense que le fonds français est assez riche pour que nous restions simplement des Français. L'aventure russe nous a donné une littérature pleine de détraqués, d'anormaux, de filles publiques divinisées, de mystiques éblouis. L'aventure anglaise va nous accabler de tropiques, de bars, d'aventuriers, de cannibales, de steamers et d'opium.

Mon opinion n'y fera rien, mais je ne souhaite guère voir nos écrivains faire des croisières dans le bassin du Luxembourg. Je ne désire pas plus voir les Anglais boxer dans la mansarde de Verlaine. Ces expériences sont lamentables, et le poète allemand Stefan George, en s'inspirant de Mallarmé, s'est couvert de ridicule.

Tout en appréciant les beautés des littératures étrangères, et principalement du roman anglais, je ne désire pour nous qu'un seul jeu d'influences, ou que le jeu d'une seule influence : celle de la littérature française, celle de l'esprit français. C'est le seul qui soit nôtre et nous exprime avec sincérité. Tout ce qui n'était pas grec, pour les Grecs était barbare. C'est une bonne manière de voir, et qui ne leur a, mon Dieu ! pas trop mal réussi. Cela n'est point patriotisme étroit, mais conscience des limites qui nous sont imposées. La littérature est avant tout une question de langue, et la langue est l'esprit. Laissons aux Anglais leur amoralisme vigoureux et leur humour, aux Russes leur sentimentalisme humanitaire, aux Allemands leur goût de l'abstraction, aux Italiens leur frénésie passionnelle, etc., et restons Français comme nous le sommes littérairement depuis mille ans, sans une lacune dans cette admirable histoire de l'Esprit.

A. t' SERSTEVENS.

M. Alphonse Séché aboutit à des conclusions analogues :

J'avoue n'être pas suffisamment renseigné pour désigner les livres étrangers les plus lus actuellement en France.

Evidemment, la guerre a favorisé la littérature anglaise et porté atteinte à l'écoulement des livres allemands. Au reste, avant 1914, nous lisions surtout les travaux scientifiques d'outre-Rhin.

Je parle, bien entendu, de la production contemporaine. Je laisse à part Gœthe et les philosophes. Ceux-ci exercèrent une influence considérable sur la pensée française, une influence désastreuse, d'ailleurs. A l'avenir, j'en suis persuadé, elle agira beaucoup moins fortement sur les jeunes intelligences.

L'influence de Karl Marx est en pleine baisse dans les milieux syndicalistes; je veux croire que les milieux universitaires ont définitivement secoué le joug de Kant.

Du simple point de vue littéraire (poésie, roman), l'influence de l'Allemagne était nulle avant la guerre. On disait que Romain Rolland était imprégné de littérature allemande ; rien de plus faux : *Jean-Christophe* témoigne d'influences russes. Avant d'être impressionné par Tolstoï, Romain Rolland l'avait été par Spinoza. Il est le premier à le proclamer.

L'influence des écrivains russes se fait encore sentir, celle de Dostoïewski surtout, et aussi celle d'Andreiew. Cette influence n'est pas mauvaise, à condition pourtant de ne pas la subir au point d'oublier toutes les qualités propres à notre langue.

Ibsen, Biœrnson ont cessé d'agir sur nos dramaturges.

Il me semble que trois écrivains américains eurent une influence considérable chez nous : Emerson, James, Walt Whitman. James s'est rencontré avec notre Bergson. Whitman est le prophète d'une partie — non la moins intéressante ! — des jeunes poètes de France. Verhaeren, le premier qui ait dégagé la beauté du mouvement et de la force mécanique moderne, a également exercé une profonde et bienfaisante action sur notre poésie contemporaine.

Comment je souhaiterais que s'exerçât le jeu réciproque des influences littéraires entre la France et l'étranger ? — Pas par des plagiats plus ou moins déguisés, voire plus ou moins conscients !

La lecture des auteurs étrangers est profitable; elle élargit notre horizon. Elle n'est pas sans danger. Tout ce qui est bon pour la Russie, pour l'Angleterre, pour l'Allemagne n'est pas forcément bon pour la France, et vice versa. Ne pas confondre *influence* avec *imitation*. Ne pas oublier non plus que la plus grande des qualités pour un écrivain — comme pour un artiste — c'est d'incarner la pensée, le génie de son pays. Plus un homme est représentatif de sa race, plus sa gloire rayonne : Tolstoï, c'est la Russie ; Dante, l'Italie ; Shakespeare, l'Angleterre ; Rabelais, la France ; Gœthe, l'Allemagne ; Cervantès, l'Espagne. Et c'est pour cela que le monde entier les admire.

Il faut aller à l'étranger pour apprécier pleinement les mérites de sa patrie.

Qu'on lise les littératures des autres peuples, non pour y découvrir des modèles, mais pour apprendre à mieux estimer la littérature de son pays. Tel est, à mon sens, le vrai profit que l'on doive tirer de ce que vous appelez « le jeu réciproque des influences ». Qu'au lieu de perdre sa personnalité nationale, si je puis ainsi dire, au contact de la pensée étrangère, l'on y trouve des raisons de la fortifier.

Alphonse SÉCHÉ.

M. Philéas Lebesgue, si averti des littératures étrangères, envisage leur influence plus favorablement. Sa conclusion met cependant en lumière notre rôle intelligent et médiateur, notre rôle central :

Il est bien vrai que tout échange d'influences entre la France et les autres pays est d'une actualité pressante et grave. Aussi bien, l'enquête littéraire dont l'*Europe Nouvelle* prend aujourd'hui l'initiative, vient-elle à son heure.

1° A mon humble avis, les livres étrangers les plus lus en France à l'heure actuelle sont les ouvrages de langue anglaise.

Au point de vue scientifique, historique ou technique, la guerre semble avoir plutôt favorisé l'extension des lectures étrangères en notre milieu ; mais au point de vue strictement littéraire, ce dut être tout l'opposé.

2° L'influence des écrivains étrangers fut indénia-

(1) Voir dans nos trois derniers numéros les réponses de Mme Lucie Delarue-Mardrus, etc.

blement heureuse, car elle est venue nous aider à renouveler nos moyens d'expression et à mieux prendre conscience de notre époque. C'est ainsi qu'à partir de 1885 nous avons rajeuni le lyrisme et découvert des formules inédites, tellement nôtres qu'elles ont depuis lors fait le tour du monde, en imposant partout leur cachet d'origine.

3° Les œuvres étrangères que je goûte plus particulièrement sont les poèmes de *Whitman* et de *Rabindranath Tagore* que j'ai contribué à faire connaître, dans la mesure de mes modestes moyens. Je m'abstiens de citer ici des auteurs non encore traduits en français, mais je ne saurais omettre ni Kipling, ni Lacfadio Hearn, ni l'Espagnol Valle-Inclan, ni Tolstoï, ni Andreïeff, ni Ibsen.

Le jeu des influences littéraires réciproques entre la France et l'étranger devrait s'exercer de façon continue et sans aucun exclusivisme, afin d'éviter les engouements qui tendent à dévoyer le génie national et à fausser l'esprit critique.

Pour cela, il est nécessaire de préparer, par l'enseignement rationnel des langues, des organes de liaison entre la France et les divers peuples du monde. Il serait hautement désirable que la France devînt une sorte de point de ralliement intellectuel pour toutes les nations, et que la traduction d'un ouvrage en notre langue fût non seulement une consécration définitive, mais en même temps la meilleure méthode de diffusion à travers le monde entier.

Philéas LEBESGUE.

Voici enfin l'opinion d'un poète colonial. Les coloniaux ne sont-ils point spécialement qualifiés pour donner leur avis sur ces questions auxquelles est si étroitement liée celle de « l'exotisme » ?

Mon dieu ! je dirai comme tout le monde : en France, les auteurs anglais sont en vogue. Mais je suis un colonial. Permettez donc que je vous réponde comme tel.

A la colonie, on les goûte peut-être mieux encore. Stevenson, Conrad, Wells, Kipling sont lus et relus par tout broussard qui ne s'en tient pas uniquement au bridge, au whisky, à la pipe.

Pour moi, j'apprécie particulièrement Conrad et Ruydard Kipling, parce que ni l'un, ni l'autre ne bluffent. Ceux-là connaissent l'aventure et le mystère pour s'être aventurés. Ils ont navigué pour de bon. Ils ont parcouru la forêt, la lagune, la savane, étudié l'indigène, surpris le Blanc, chassé, fait la guerre, aimé, souffert, attirés, retenus par le magnétisme puissant des tropiques.

Je ne puis penser à ces grands écrivains sans parler d'un Français trop peu connu, si ce n'est de l'élite : Robert Randau, qui, dans une dizaine de livres, a su exprimer l'âme et la matière africaines.

Mais doit-il beaucoup aux étrangers ? C'est douteux.

Cependant on peut reconnaître une certaine parenté, tant pour les sujets traités que pour le tempérament, la qualité puissante de l'ironie, l'inquiétude d'un au-delà trouble et mal déterminé, entre ses romans ou ses poèmes et les œuvres de Kipling.

Peut-être Robert Randau est-il l'annonciateur d'une *littérature coloniale française*. Je dis « l'annonciateur », car celle que nous avons eue jusqu'à présent est bien factice.

Ma conclusion — et je songe, mon cher confrère, à la dernière question posée par vous — est que si cette littérature peut se passer d'influences étrangères, elle n'a du moins pas à les redouter.

Jean FRANCIS-BŒUF.



Les Lettres

Les Poètes - D'Émile Verhaeren à Dada

Le second recueil posthume d'Emile Verhaeren qui vient de paraître (1) nous confirme dans l'impression très hugolienne que nous nous faisions déjà du poète flamand. *Les Héros*, composés en 1908, c'est à une plus petite échelle, *La légende des Siècles*. Victor Hugo, en quelques résurrections saisissantes voulait évoquer les différents cycles épiques de l'aventure humaine. Verhaeren, appliquant la même méthode la réduit aux proportions patriotiques de l'histoire flandrienne.

La parenté des deux tempéraments poétiques s'avère. Ce qui composait le fond du génie hugolien, le don de vision, l'éloquence rythmique, est à la base de toute l'imagination verhaerienne. Le poète des *Heures Claires*, au départ de l'inspiration est avant tout visionnaire. S'il est ému, si un spectacle, une idée, une figure déclanchent en lui l'ébranlement poétique, une espèce de tableau architecturé plutôt que coloré se présente aussitôt à sa pensée. Verhaeren ne sait imaginer que par tableaux. Quand il *voit* une scène, un paysage, c'est-à-dire quand il les a situés au bout d'une perspective toute cérébrale, sur laquelle il lance un regard pénétrant, quand il a refait un décor, campé l'émotion, en un mot quand il a projeté sa fresque dans l'espace — mais sous son front — alors il est prêt aux prophéties rythmiques. Une telle démarche est exclusive de lyrisme, où le processus est tout intime, de sources et de prolongements infinis, sans dessin, sans volumes, d'une répercussion presque fortuite. Elle est particulière aux peintres épiques. Chacune des extériorisations de Verhaeren a quelque chose d'achevé, de complet, de suffisant ; d'arrêté dans le contour. Elle vaut par la vigueur plastique, la fermeté du coup de pouce donné à pleine pâte. Elle n'éveille point d'ailleurs l'idée d'une copie exacte du réel. Verhaeren a eu peu de prise sur le concret. Il s'est attaqué aux usines, aux villes, aux spectacles d'activité moderne, mais il semble qu'il ne tâchait pas à s'appliquer droitement à la chose ; il prenait un recul, traitait le présent comme l'histoire, suivant quelques thèmes où il faisait rentrer le détail. C'est bien le fait du voyant.

Ce qui a pu faire illusion sur la nature lyrique du tempérament de Verhaeren, ce fut son abondance. Mais ici nous touchons à la seconde des qualités que nous lui reconnaissions : l'éloquence rythmique. Elle concorde pleinement avec la première, elle est même présupposée par la vision en tableaux. Verhaeren, comme Victor Hugo, a besoin de brosser largement ; dès lors il ne peut s'embarrasser de subtilités. Il ne s'effraye jamais d'un lieu commun, pourvu qu'il soit rythmé. Il abonde en clichés, en mots insuffisants, à côté du sens ; quant à ses images, si de temps à autre il s'en rencontre d'originales, de personnelles, le plus souvent elles rentrent dans trois ou quatre grandes catégories stéréotypes dont il joue par alliances. Par exemple, il a dépeint le vent à toutes les heures, en tous les lieux, sous cent vocables : ceux-ci ressortent toujours du même genre de comparaison. Mais on ne saurait lui faire trop grief de ces imperfections ; il n'en tenait pas compte, il voulait qu'elles se perdissent dans le flot scandé de sa parole. Ainsi l'a-t-il fait. Il est moins riche en tournures, en mètres, en musiques verbales, que Victor Hugo, malgré l'emploi du vers libre, mais il est charpenté et sonore comme lui. Il sait balancer une longue période, faire mûrir le beau vers. Ses poèmes doivent être lancés à pleine voix barytonante parmi les vociférations des éléments ou les bruits des machines.

Il va sans dire qu'en rapprochant ce second volume de *Toute la Flandre*, du prodige métaphorique de *La Légende des Siècles*, nous n'avons voulu montrer qu'un terme de comparaison. Il manque au poète belge ces interpellations fou-

(1) *Toute la Flandre* — II — (Mercure de France).

***

droyantes, ces raccourcis systématiques coupant les tonnerres du verbe, où se complaisait Hugo. Car c'est là une des grandes faiblesses de Verhaeren : il n'est jamais synthétique ; il reste toujours descriptif et énumératif, ce qui paraît une infériorité certaine pour un poète. D'autre part, si l'on a pu reprocher à Hugo de n'avoir en fait d'idées que des banalités, que dire de Verhaeren ! Il a brassé un peu de tout dans sa longue carrière poétique sans jamais découvrir une idée personnelle.

En revanche sa sincérité ne fait pas de doute. Il n'est pas uniquement verbal. Il se donne généreusement à son sujet. Il a des heures de vraie tendresse. C'est un poète convaincu non de son génie, mais de la vérité de l'art. Cela n'est pas si commun, au fait !



Messieurs de *Dada* ne croient pas du tout à l'Art, pour leur part. J'en venais à parler d'eux après Verhaeren, par pur hasard d'actualité, mais je vois bien qu'il y a là une profonde antithèse. Au surplus, MM. Louis Aragon, André Breton, Philippe Soupault, paraissent devoir beaucoup s'assagir. Les voici devenus collaborateurs de *La Nouvelle Revue Française*. Tout ce qu'ils y disent est fort sensé et il fallait la prétentieuse bêtise du journalisme contemporain pour ne pas apercevoir que MM. *Dada* s'amusaient et profitaient plus que le public de manifestations qu'ils savaient devoir être éphémères. Ils faisaient des gestes. Je parie que cela ne les empêchera pas d'écrire. M. André Breton annonce que « les révoltes se conjurent seules. » La paix revenue l'on peut se montrer très régulier.

Il faut lire le bel article que M. Jacques Rivière consacre dans *La Nouvelle Revue Française* (2) à ses derniers hôtes. Il explique, je crois, irréfutablement *Dada* par les écoles qui l'ont précédé, il montre que son nihilisme esthétique est l'aboutissement logique d'un principe poétique qui a gouverné le XIXe siècle : le subjectivisme. Poussé à son extrême limite, absurdifié, le subjectivisme mène à Rien. Comme conclusion, M. Jacques Rivière demande à la littérature contemporaine de revenir à un sentiment plus optimiste du réel, de ne plus se détourner de l'objet. Et l'on remarquera qu'il ne prononce pas à ce moment le mot de « clacissisme ». Les portes qu'il ouvre sont très larges, plus d'un pourra y passer.

Sans doute M. Jacques Rivière fait-il pleine confiance à cet égard à MM. de *Dada*, puisqu'il les accueille à la *Nouvelle Revue Française*, précipitant ainsi leur évolution. Pour M. Louis Aragon je crois que la cause est entendue et l'on voit assez quel art intelligent, gracieux, disons un peu gongoriste, il pourra nous donner. Dans l'équation de MM. André Breton et Philippe Soupault, nous ne connaissons pas encore, je crois, l'*inconnue*. Attendons donc. Mais lisons leur *Champ Magnétique* (3). Qu'y trouvons-nous ? Un permanent ennui, une sentimentalité désabusée donnant le change par un jeu de prestidigitation où les images se succèdent, s'interpolent sans tomber jamais. MM. Breton et Soupault n'aiment pas mettre pied à terre. M. Soupault avertit que son prochain recueil va s'intituler — c'est fort logique — *Invitation au Suicide*. C'est sa dernière étape. Après on verra.

(2) 1er août 1920.

(3) Ed. du Sans Pareil.

M. Paul Vaillant-Couturier est aussi très avancé, mais en politique. En poésie, nous revenons avec lui à la mesure, à des essais de sobriété fort traditionnels. Je n'ai lu que des morceaux de *La Visite du Berger*, son premier recueil, paru avant la guerre ; j'en avais gardé le souvenir de fraîches et tendres tentatives néo-classiques. Les *XIII Danses Macabres* (4), toutes récentes, gagnent par leur effort plus viril, plus dense. M. Paul Vaillant-Couturier ne semble pourtant pas être encore au point, dans cette manière. Le dernier poème donne un exemple de ce qu'il voulait, de ce qu'il a réussi : une force contenue mais droite, d'une violence sûre de ses fins, de ses raisons. C'est dans ce sens, je crois, qu'il devrait travailler.

De M. Henri Flaud des souvenirs balkaniques inscrits en des vers classiques. *Makedonia* (5) vise à la beauté plastique et sonnante. Des alexandrins césurés régulièrement, peu curieux d'enjambements, de fantaisies rythmiques. Les mots savoureux et chauds de Makedonia viennent les gonfler par places. Une correcte adaptation de l'Orient.

Dominique BRAGA.



Le Théâtre

Athénée : « Le Retour », de MM. de Flers et de Croisset. — Théâtre Marigny : « La Traversée », de M. Alfred Capus. — Comédie-Française : « Le Soupçon », de M. Paul Bourget.

Aujourd'hui, grâce au « recul », les auteurs dramatiques peuvent, non seulement nous parler impunément de la guerre, mais encore étudier ses conséquences d'ordre social et psychologique. Aussi cette semaine, avons-nous écouté deux œuvres d'un genre, d'un « ton » différents, mais qui toutes deux s'efforçent de nous éclairer sur quelques-uns des « prolongements » du grand événement que nous venons de vivre.

On attendait beaucoup de la collaboration de MM. de Flers et de Croisset et l'on n'a pas été déçu. Leur comédie vive, allègre et si tendrement spirituelle, a tout ce qu'il faut pour plaire au public, et dès le premier soir ce public a témoigné de la joie, qu'il prenait à écouter un dialogue aussi aisé, aussi chatoyant, aussi riche en mots, observations et traits de toutes sortes. Les spectateurs ont reconnu leur marque favorite et l'heureuse facture de deux auteurs qui n'oublient jamais (qui n'oublient peut-être pas assez) qu'au théâtre si l'on veut réussir, il faut sans cesse amuser, secouer les gens, et ne pas les laisser une minute en repos. Et pourtant le sujet choisi par MM. de Flers et de Croisset offrait une certaine gravité ; l'on eût pu fort bien le traiter avec moins de brillant et de grâce, de façon plus *directement humaine* et les auteurs l'ont si bien senti que deux fois durant le cours de la soirée (au prologue et au dénouement) leur ton s'est élevé, ils se sont abandonnés à de l'émotion naturelle, et en dépit de leurs efforts pour continuer à nous faire sourire, ils nous ont presque attendris. L'histoire qu'ils nous content peut au reste se résumer en peu de mots.

(4) Ed. Clarté.

(5) Eug. Figuière, éd.

Une petite femme, Colette, attend son petit mari Jacques, qui revient de la guerre et qu'elle s'apprête à fêter et à chérir comme un héros et comme un amant. Or, celui qui paraît se révèle surtout un brave garçon un peu las, un peu indifférent et résolu à se confiner en son égoïsme. Dès le second acte, le poilu d'hier agit comme un époux tatillon, un brin « raseur » et qui perd chaque jour davantage de son attrait et de son prestige. D'où pour la petite femme une grosse déception qui se change bientôt en une grosse irritation, et comme elle est très franche elle déclare bientôt à son Jacques qu'elle ne l'aime plus et qu'elle craint fort de le tromper. Alors celui-ci qui ne veut pas l'être propose à sa menue compagne de divorcer, et s'occupe même d'assurer son futur bonheur, c'est-à-dire de lui chercher un nouveau mari. Seulement comme il demeure, ce Jacques, encore douloureusement épris, les candidats qu'il « expose » sont des candidats hors d'âge et de tout repos, et Colette les repousse. Elle repousse de même un certain Balthasar, soupirant ridicule et que Jacques avait fort engagé « à pousser sa pointe », car avec celui-là il se sentait plus tranquille encore qu'avec les autres. Hélas Balthasar n'était pas seul, il avait à ses trousses un neveu jeune, charmant et officier de marine : c'est lui, vous le devinez, que Colette choisira, aimera, épousera s'il le veut.

Certes, il le voudrait bien, mais c'est le destin qui s'opposera à ce mariage (le destin et l'habileté prévoyante des auteurs). En effet, le candidat amant et le petit mari se reconnaissent pour des compagnons de tranchées, ils évoquent des souvenirs communs de guerre, et Colette qui pensait avoir à séparer deux rivaux retrouve deux hommes fraternellement unis par une même souffrance, un même héroïsme passés. Cela la dépite et l'exaspère plus que tout le reste (elle est femme) et d'abord furieuse contre le mari et contre l'amoureux, elle revient assez vite au premier, car il l'aime depuis toujours, car il n'a jamais cessé de l'aimer, fût-ce maladroitement, car elle est au fond une très honnête femme. On voit par ce récit que cette aimable comédie contient en réalité deux sujets fondus très habilement l'un dans l'autre. Il y a le sujet du retour, et celui du mari qui s'occupe de marier lui-même sa femme. Les auteurs m'objecteront que ce second sujet découle du premier, j'en demeure d'accord avec eux, mais il en découle de façon un peu volontaire et arbitrairement fantaisiste, si bien qu'au dénouement, lorsqu'il nous faut rejoindre (au bout du pont) les personnages du prologue, et les regarder vivre et agir plus sérieusement soudain qu'ils n'avaient vécu et agi durant leur passage, nous ressentons quelque gêne. Mais elle ne dure point, car les auteurs sont des magiciens auxquels on ne résiste pas longtemps.

Dans le *Retour* on a acclamé ces incomparables et savoureux artistes qui se nomment : Mmes Cheirel, Marthe Regnier ; MM. Victor Boucher, Lefaur et Stephen.

❧

Au théâtre Marigny, où la charmante directrice, Mlle Maille, affiche les plus louables et nobles intentions artistiques, à Marigny où l'on jouera de vraies *comédies* (ce ne sont pas les théâtres de cet ordre qui abondent), M. Alfred Capus a fait représenter une œuvre d'une belle venue, d'une rare élégance littéraire, une œuvre de *classe* et qui mériterait de réussir en dépit de ses imperfections. Cette fois encore on nous montre quelques-unes des conséquences de la guerre, et les réactions sentimentales, morales et sociales même qu'elle provoque chez certains êtres mal préparés à cette rude « traversée ».

M. Capus étudie notamment le « cas » d'une jeune femme, Marianne, qui après avoir mené une vie un peu aventureuse, se marie avec un gros brasseur d'affaires, Bargas, dont elle devient l'associée fervente et dévouée, l'associée oui, mais non la compagne fidèle puisque cette Marianne est aussi la maîtresse d'un joueur aux trois quarts ruiné, D'Andolle, et que pour le suivre, elle abandonnera son mari au dénouement. Car entre le premier acte et ce dénouement, il y a eu la guerre, et c'est la guerre qui révèle la jeune femme à elle-même, si je puis dire, lui enseigne sa vraie destinée, celle qu'elle eût dû suivre dès le début. De même D'Andolle comprendra (après s'être vaillamment battu) la beauté, la noblesse d'un amour non plus clandestin, mais avoué ; et Bargas la douceur d'une tendresse reconnaissante et fidèle comme celle que lui voue une autre jeune femme, Alice, sauvée par lui de la misère et qui du fait de la guerre devient, elle aussi, un être nouveau, conscient de sa force et de sa valeur. Je ne fais qu'esquisser ici les grandes lignes d'un ouvrage singulièrement plus complexe et touffu, et où un drame passionnel (l'aventure de Bargas, de Marianne, de cette Alice dont le premier mari fut jadis un des amants de Marianne) occupe la première place et même le premier plan. Ce drame est singulièrement âpre et prenant et il est traité avec une belle hardiesse humaine. Par malheur, au dernier acte, il s'estompe un peu et cède le pas à d'autres scènes fort intéressantes certes, mais qui ne découlent pas directement de lui. Si bien que l'on pourrait adresser en quelque sorte, à la pièce grave de M. Capus, le reproche que j'adressais plus haut à la pièce charmante et légère de MM. de Flers et de Croisset. Mais tout comme *Le Retour*, la *Traversée* demeure un précieux document touchant les mœurs d'après-guerre, et l'état d'âme et de conscience, aussi bien de ceux de l'arrière que de ceux du front, pendant ou au lendemain de la tourmente. Dans le rôle si difficile et dangereux de Marianne, Mlle Maille a montré une très pathétique sincérité et une singulière bravoure. Elle a imposé le personnage et l'a fait excuser et aimer. Elle était remarquablement secondée par Mmes Ludger, Darcourt ; MM. Rousselle, Colas et Camille Bert.

❧

Le *Soupçon*, de M. Paul Bourget, que la Comédie-Française a représenté, et qui avait été précédemment publié par la *Revue des Deux Mondes*, est un honnête et sensible petit drame un peu laborieusement « déduit » sans doute, mais charpenté avec conscience et qui vaut par les qualités d'analyse propres au romancier, lesquelles ne nuisent pas, bien au contraire, à l'auteur dramatique. MM. Desjardins, Alexandre ; Mmes Dax et Guintini l'interprétèrent avec une parfaite intelligence et beaucoup d'ardeur.

Edmond SÉE.

Les Arts appliqués

L'Art du Meuble au 13me Salon d'automne

Qui parlait de la grande pitié de l'art décoratif français, de la crise inévitable des maisons de décoration nouvelle ? Il suffit de faire quelques pas dans les sous-sols du Grand Palais pour se convaincre de la vitalité d'un mouvement qui groupe près de quarante ensembles, en dépit des difficultés présentes de matière et de main-d'œuvre.

La présentation du mobilier a fait du chemin depuis cette première exposition de la Société des Artistes Décorateurs en 1904, où l'on vit paraître cette « loge d'artiste », associant des meubles de Majorelle, des panneaux sculptés de Borgeot, des portières de Mezzara, des cuivres de Scheidecker. Quelle nouveauté que cette réalisation d'un « ensemble », c'est-à-dire d'un intérieur mobilier où toutes les parties sont d'accord, tentures, tapis, meubles, appareils d'éclairage, jusqu'aux tableaux et aux vases fleuris ! Le public amusé prit goût au diorama. Son indifférence pour les objets exposés isolément ou en vitrine se changea en attrait de curiosité devant une reconstitution pittoresque et vivante, donnant l'illusion de la réalité : quelque chose comme un musée Grévin dont on aurait retiré les figurines. La leçon ne fut pas perdue. Aux expositions suivantes, les intérieurs se multiplièrent. Il fallut donner un pluriel à ce substantif « ensemble » que Diderot, je crois bien, fit entrer le premier dans la langue, et bientôt les décorateurs s'affublèrent du barbarisme « d'ensembliers ».

Pourquoi pas, après tout ? Ne faut-il pas, à un usage nouveau, un mot nouveau ? C'est un art plus spécial qu'on n'imagine que celui qui consiste à mettre toutes les parties d'un mobilier à l'unisson, à les disposer dans un ordre logique et agréable à l'œil, à chercher des harmonies ou des oppositions de couleurs. Jadis c'était l'orgueil des maîtresses de maison. Nos mères excellaient à créer des coins, à ménager un cercle autour du foyer — ô gaîté disparue du feu de bois flambant et des lampes-modérateur à globe de verre ! — à entourer la table de milieu d'une ronde de chaises volantes.



Le 13e Salon d'automne est une source de beauté moderne où il n'y a qu'à puiser. Ses intérieurs font riche, et même quelquefois « nouveau riche ». S'il présente encore trop de petits coins à éclairage mourant, trop de coussins bariolés, — deux cents coussins, dit Louis Vauxcelles, ne font pas une chambre à coucher — il renferme surtout des meubles bien construits, logiques et agréables de couleur et de forme.

Voyez plutôt le grand salon de Maurice Dufrène. Quel magnifique effort et quelle parfaite réussite ! Tous les meubles pris en détail sont originaux et variés — crédence, cabinet, bureau, vitrine, commode, psyché, guéridons, tables, bergères, canapé, divan, sièges, paravent, miroirs, appliques, lampadaire, lustre — et cependant, dans ce vaste stand, où ils jouent librement comme dans un appartement réel, tous sont à leur place, tous s'harmonisent, tous se fondent dans l'ensemble.

Avec une égale maîtrise, Paul Fallot a réalisé deux intérieurs : une salle à manger en palissandre ciré de formes heureuses et simples, un petit salon laqué et doré, incomparable de richesse. Et dans chacun d'eux un tapis au point noué comme l'artiste seul sait en composer.

Mathieu Gallerey, avec son chêne ciré uni, a composé la salle à manger où tout le monde aimerait à s'asseoir en face de plats aussi naturels que les bois des sièges. L. Sue et A. Mare, qui ont fondé, avec quelques autres, la « Compagnie des Arts français » présentent des modèles très étudiés et bien construits en bois laqué d'un gris aimable. Fernand Nathan, le maître des petits meubles de dame, a de jolis oppositions de nuances dans ses assemblages de frêne et de palissandre, et Francis Jourdain a choisi pour la la table de son cabinet de travail un ébène Macassar d'une distinction suprême. Mais que sa nursery est donc amusante avec ses meubles lilliputiens et sa lampe de pied figurant un lumineux arbre de Noël !

Le hall conçu par Henri Mayne réunit des modèles de meubles d'une bonne construction architecturale. Le salon, composé par Jacques Bruyer pour le transatlantique *Paris*, d'une si belle tenue, est édité par la maison Tardif et Cie, l'aimable salle à manger de Mme Chauchet-Guilleré par les magasins du *Printemps*, l'amusant salon de laque orange de MM. Dufet et L. Bureau, par la maison Mam, le cabinet de travail de Léon Bouchet par « le Confortable » : excellents exemples, trop peu suivis, de collaboration entre industriels et artistes décorateurs. Louis Majorelle n'expose qu'une œuvre, mais de belles proportions et de parfaite exécution, un meuble argentin pour salle à manger, et Jacques Ruhlmann se borne à un somptueux bahut plaqué d'amboine, marqueté d'ivoire et rehaussé de bronze argenté, dont la forme rappelle certains cabinets d'art espagnol. Georges de Bardyère a une salle à manger en acajou dont j'aime les sièges et le dressoir, Bagge et Huquet un boudoir-toilette, où les bibelots, les tables lumineuses, les coussins jouent autant de rôle que les meubles. Il faudrait aussi ne pas oublier la salle à manger de P. Montagnac, le boudoir d'A. Fabre, la salle à manger de Mme A. Courtois, la chambre à coucher de Pierre Chareau. Mais je n'écris pas un palmarès.

Je veux toutefois, signaler le hall de cinéma de Robert Mallet-Stevens, non que je sois particulièrement charmé de son décor géométrique et funèbre, pas plus que de ses sièges peu engageants. Mais j'y vois le signe de l'entrée au cinéma de l'art moderne. Les films « Diamant » qui ont commandé ce décor pour prise de vues ont été bien inspirés. On comprend enfin au théâtre l'absurdité du vieux neuf. Le metteur en scène, qui doit situer une action dans le temps et l'espace en quelques secondes, s'aperçoit qu'on ne peut inscrire sur le programme : « Salon d'un *bussiness man* de 1920 » et projeter sur l'écran un intérieur Louis XV. Applaudissons à cette alliance de l'art moderne et du film que j'appelle depuis si longtemps de mes vœux (1).

Si le Cinéma, qui projette le même film sur l'écran à la même minute dans cent établissements à la fois, se met à servir la cause du modernisme, les pasticheurs du passé n'ont qu'à se bien tenir. Leurs jours sont comptés.

HENRI CLOUZOT.

(1) *Europe Nouvelle*, 16 mai 1920 : *Filmons nos expositions.*

L'Opinion à travers le Monde

En France

L'élection présidentielle aux Etats-Unis. — Autour du trône de Grèce. La controverse franco anglaise et les sanctions économiques.

Les Etats-Unis viennent de condamner en appelant M. Harding à la Présidence, et par une majorité écrasante — la plus forte qu'ait jamais réunie, dit-on, un candidat à la magistrature suprême — la politique du Président Wilson dont M. Cox avait adopté le programme.

Mais Cox ou Harding, Harding ou Cox que représentaient ces deux hommes aux yeux de l'opinion française ?

Pour M. Saglio (*Œuvre*, 2 nov.), il est bien difficile d'apprécier d'après leurs antécédents, leurs déclarations, leurs programmes, vers lequel des deux candidats la France devait pencher.

« La carrière de Harding est si semblable à celle de Cox que la biographie de l'un en y changeant les dates et les noms de lieux peut être attribuée à l'autre... Reste leurs opinions. La distinction est malaisée à faire par des Européens. Les différences du programme démocrate (*Cox*) et du programme républicain (*Harding*) portent sur des questions intérieures d'une très grande importance aux yeux des électeurs américains (1) mais dont l'intérêt échappe en grande partie à notre jugement. »

Mais l'essentiel dans cettte élection, aux yeux de l'opinion, ce sont les sentiments des deux adversaires à l'égard de la France. S'il faut en croire le *Petit Journal* (2 nov.) M. Cox, aussi bien que M. Harding n'avaient pas caché « leur prédilection pour notre pays » et c'est là un symptôme rassurant qui nous permettait d'attendre sans trop d'émotion la lutte engagée :

« Quel que soit le vainqueur, il ne semble pas possible qu'il ne continue pas à nous prêter l'aide efficace de son grand pays pour la solution des problèmes difficiles que la guerre mondiale nous a laissés. »

Remarquons, en terminant, que la grande majorité de la Presse (*Excelsior*, *Matin*, *Gaulois*, *Eclair*) donnait l'élection d'Harding pour certaine, et le correspondant américain de ce dernier journal — l'*Eclair* — laisse entrevoir qu'à cette élection, la France retirera d'immenses avantages.

« Dans les milieux bien informés, dit-il, on parle ouvertement d'une alliance défensive militaire entre les deux plus grandes républiques du monde (la France et l'Amérique), en cas d'une agression non motivée, de même qu'on envisage une alliancé financière et économique. »



La crise dynastique ouverte en Grèce par la mort du roi Alexandre se complique. La chambre grecque, dissoute à la veille des élections générales et convoquée de nouveau, vient d'élire régent à la presque unanimité l'Amiral Condouriotis, venizeliste de la première heure, et a fait offrir officieusement la couronne par le ministre grec en Suisse au Prince Paul, frère cadet du roi Alexandre. On sait que son acceptation devait impliquer la renonciation au trône de la part de l'ex-roi Constantin et du diadoque Georges.

La réponse du Prince Paul est équivoque : « J'accepterais seulement, dit-il, dans le cas où le peuple hellénique aurait signifié qu'il ne désire pas le retour de mon auguste père et qu'il exclut le prince héritier Georges de ses droits à la succession. »

Le *Gaulois* (2 nov.) reconnaît que la réponse du Prince « est constitutionnelle et partant logique, respectueuse des devoirs filiaux, et partant naturelle ».

Sans doute, mais que faire ? En attendant, les Constantiniens mènent la campagne à Patras où M. Gounaris, « l'ancien exécuteur des hautes œuvres du roi déchu », disent *Les Débats* :

« propose d'établir une sorte de plébiscite permanent sur les questions à l'ordre du jour. On reviendraît à l'antique système de l'agora. »

Les élections générales du 14 novembre auront donc un caractère plébiscitaire ; le peuple grec se prononcera sur le seul programme : Constantin ou Venizelos.

L'Ere Nouvelle (2 nov.) signale tout l'intérêt de ces élections nationales :

« Que le peuple grec réponde de façon nette à la question qui lui est posée... que par son vote la nation grecque efface les mauvais souvenirs de 1916. Alors nous pourrons étendre à la Grèce entière la confiance amicale qu'il nous faut bien jusque-là réserver à M. Venizelos. »

La crise dynastique amènera-t-elle un changement de régime ? Peut-être, car :

« Il est permis de se demander, écrit le *Gaulois* (2 novembre) si M. Venizelos n'attend pas des élections un résultat tel qu'il lui soit loisible, sans scrupule, de proclamer la République... »

Quant aux *Débats* (1er nov.) ils souhaitent que :

« La légende de la popularité persistante de Constantin, s'effondre devant un scrutin sincère »



La discussion autour de l'abandon par l'Angleterre de l'exercice des droits que lui confère le paragraphe 18 de l'annexe II de la VIIIe partie du Traité de Versailles, — qui lui permettait, comme on sait, la saisie des biens des ressortissants allemands dans le cas où l'Allemagne manquerait volontairement à ses engagements — a passé par des phases diverses. Tout d'abord c'est un tumulte de cris, de protestations, d'accusations passionnés. Mais après explication, le bruit s'apaise et les journaux du 31 octobre laissent même entendre que tout est sur le point de s'arranger. Il n'est même plus question, comme on l'avait dit, d'une note adressée au cabinet britannique par le gouvernement français, mais d'une simple démarche du chargé d'affaires à Londres, M. de Fleuriau auprès de lord Curzon.

« Bien qu'à l'ambassade de France, on garde sur le résultat de cette entrevue la réserve la plus absolue, nous tenons de source anglaise indiscutable, écrivait le *Petit Parisien*, que lord Curzon a parfaitement reconnu qu'une erreur avait été commise ici, et en a manifesté le plus vif regret. »

(1) Voir article de M. Paul Scott Mawrer, *Europe Nouvelle*, 25 octobre.

On attribuait l'initiative de la mesure prise en faveur de l'Allemagne au zèle inconsidéré des services du ministère des Finances et du « Board of Trade ». Mais à peine cet incident peut-il être considéré comme clos qu'un communiqué de l'*Agence Reuter* vient rappeler que la question de la Conférence de Genève, pendante depuis le début d'octobre, n'est pas encore réglée :

« Il paraît certain qu'il y aura, dit le Communiqué, à bref délai et probablement à Bruxelles, une réunion des experts de la Commission des réparations, réunion qui comprendra des Allemands, etc... »

Ainsi que le fait remarquer *Le Journal* (1er nov.) il semble résulter de la totalité du texte de cette note que l'Angleterre maintient énergiquement son point de vue puisqu'elle ramène obstinément sur le tapis sa thèse qui est de faire régler l'indemnité allemande par une conférence des chefs des gouvernements. Et de nouveau, dans la presse, l'atmosphère autour des relations franco-anglaises s'électrise.

Le Temps (1er nov.) prend vivement la défense de la politique française contre certaines attaques qui tendent à se généraliser dans la presse anglaise :

« Il y a là, dit-il, des tentatives répétées pour altérer la vérité politique la plus évidente, pour empoisonner l'opinion britannique et la détourner de l'amitié française. »

Et M. Charles Maurras dans l'*Action Française* (1er nov.) à propos d'un article du *Monde Nouveau*, fait entendre les mêmes protestations. Cet article, signé George D. Herron, n'est, dit-il, qu'un cri de haine contre la France :

« Ce cri, dit-il, serait insignifiant, poussé par un homme et même deux. Il devient important redit par une troupe d'hommes. Il donne à réfléchir si une foule se met à le reprendre en chœur. Or, tel est le cas. »

Dans *Le Matin* (1er novemb.) M. Stephane Lauzanne, trace, à propos des incidents récents où s'accuse la « souplesse parfois inquiétante de Lloyd George » un portrait du premier ministre, cependant que dans l'*Eclair* (2 nov.) M. J. Rey dresse un réquisitoire où il met en cause toute la politique anglaise :

« Il est illusoire, conclut-il, de chercher à cacher un différend chaque jour plus accentué. Les Prussiens ne jugent pas comme nous les gouvernants anglais sur leurs discours, mais sur leurs actes, ils voient que tous leurs actes, dirigés contre nos intérêts, amèneront, si nous ne nous y opposons pas, la ruine de notre pays ».

Il est temps d'aviser et de bien se rendre compte que la cordialité des rapports franco-britanniques n'a rien à gagner à la prolongation de discussions stériles sur des questions de forme et de procédure.

En Angleterre

Les biens allemands. — Une lettre d'Oxford. — Les mines. — L'Emergency Powersbill.

Le nouvel « incident » franco-anglais, suscité par la mainlevée de tout séquestre — éventuel — sur les biens des particuliers allemands, a été d'abord annoncé par le *Times* (27 octobre) qui, tout de suite, proteste :

« Le parlement qui a ratifié le traité n'a pas été consulté et rien n'indique que la Commission des Réparations ait sanctionné cette modification du traité : qui donc est responsable ? »

Le lendemain, la *Morning Post* s'indignera aussi de l'acte inamical de Downing Street et le *Times* reviendra à la charge contre le gouvernement :

« Il est indéniable que l'action indépendante du gouvernement britannique est un coup à la solidarité de l'Entente. C'est une victoire pour les leaders prussiens qui ne cachent pas qu'ils feront tout leur possible pour obtenir une revision du traité. »

Le Chancelier de l'Echiquier fait jeudi (28 nov.) une déclaration aux Communes contre laquelle le *Times* (30 octobre) s'élève encore : exposé insuffisant, excuses évidentes, mais qui auraient dû être prononcées « par le plus responsable des ministres de Sa Majesté ».

« Trop d'erreurs de ce genre ont été commises dans les rapports entre Alliés au sujet des réparations...

« La *Ligue de secours britannique* (1) pour les régions dévastées s'efforce sérieusement, et avec succès, de donner des preuves tangibles de la solidarité entre Alliés. Ce n'est pas au moment où nos principales villes ont adopté ou adoptent des villes et des villages français en ruines qu'on puisse tolérer que l'ineptie officielle — pour ne pas dire davantage — annule ces manifestations de notre bonne volonté. »



Au contraire, journaux radicaux, libéraux et travaillistes approuveront — sans d'ailleurs s'y arrêter longuement — cette manifestation nouvelle de la politique de conciliation vis-à-vis de l'Allemagne.

Le *Daily News* (28 octobre), par exemple, « ne comprend pas pourquoi le gouvernement britannique pourrait être blâmé ».



On peut noter, parmi d'autres témoignages de la « reprise » anglo-allemande, la « lettre d'Oxford » qui a été envoyée récemment par des professeurs anglais aux professeurs d'Allemagne et d'Autriche, et qui prêche la *réconciliation*.

Le *Times* blâme cette lettre « qui tend à réduire la cause de la guerre, la pureté de son idéal, à une simple querelle d'amoureux ».



Sir Robert Horne a pu annoncer le 28 octobre aux Communes que le gouvernement et l'Exécutif des mineurs ont trouvé un terrain d'entente. Il faudra que l'accord soit confirmé le mardi 2 novembre par un vote des mineurs.

« L'extrême complication » des termes du règlement inquiète le *Times* (29 octobre) :

« Mais l'essentiel c'est que le gouvernement ait accordé une augmentation immédiate de 2 sh. par jour. La Fédération et les propriétaires s'engagent ensemble à faire tous leurs efforts pour obtenir une plus grande production en établissant des comités locaux et un comité national...

«...C'est un compromis. La crise aura eu pour résultat heureux qu'on a reconnu que la production dépend au moins autant des propriétaires des mines que des mineurs. »

La *Morning Post* (29 octobre) se réjouit qu'on

(1) Nous sommes heureux d'attirer l'attention de nos lecteurs sur cette *League of help* qui travaille si utilement, et d'une manière si désintéressée à la reconstruction de nos villes détruites. Arras, Reims, etc., ont été adoptées par des villes anglaises qui leur fournissent des fonds, des matériaux, etc. La *Morning Post* a mené une campagne particulièrement active pour la Ligue.

on ait fini avec l'horrible évangile de la lutte de classes.

Le *Manchester Guardian* (29 octobre) admet que les mineurs ont beaucoup gagné en obtenant que les salaires leur soient payés sur une base nationale et que l'augmentation de 2 sh. leur soit *immédiatement* accordée.

La *Westminster Gazette* (28 octobre) insiste sur le caractère provisoire du règlement qui devra être revisé, d'après ses propres termes :

« Nous n'aurons de paix véritable que lorsque nous serons en vue d'une juste solution de la question des salaires. »

Enfin le *Daily Herald* (29 octobre), qui par définition est toujours mécontent, affirme que c'est un mauvais principe que de faire dépendre les salaires de la production !

❧

Le gouvernement avait déposé, il y a dix jours, un bill lui conférant des pouvoirs exceptionnels « pour protéger la communauté en cas de crise ». C'est l'Emergency Powers bill. Asquith et les députés travaillistes ont vivement protesté contre une mesure inopportune, qui sera considérée comme un défi par les mineurs en grève.

Néanmoins, le bill a été adopté en troisième lecture, après un amendement de Lord Robert Cecil réduisant à la durée d'un mois, en tous temps, l'efficacité du bill.

La *Nation* (30 octobre) s'indigne de ce « coup » porté au trade unionisme, aux libertés syndicales, etc.

En Italie

La Grande-Bretagne et les réparations. — La situation intérieure. — Les élections administratives.

La déclaration de la Grande-Bretagne renonçant, sans accord préalable avec les Alliés, au droit de saisie des biens allemands inscrit au chapitre des Réparations, a été accueillie par l'opinion italienne avec une grande sympathie. La presse souligne l'inquiétude et l'irritation que cette mesure inattendue a suscitées en France et reproduit de longs extraits des journaux français et anglais sur le sujet.

Le geste de l'Angleterre est interprété en Italie comme le premier symptôme d'un retour à une politique réaliste et de la reprise des rapports économiques normaux avec l'Allemagne vaincue.

La *Stampa*, dans un éditorial non signé, mais où l'on croit reconnaître la main du sénateur Frassati, directeur du journal ex-neutraliste et grand ami de M. Giolitti, expose doctement la nécessité d'admettre l'Allemagne au plus tôt dans le concert économique européen.

L'Angleterre, comme la France, dit la *Stampa*, irritée par la durée de la guerre et la férocité des destructions commises par les Allemands, souhaitait une réparation intégrale de tous les dommages subis. C'est dans cet esprit que Lloyd George fit les élections Khaki. Mais la conception idéaliste et morale qui dominait alors les esprits britanniques ne correspondait pas à la réalité terre-à-terre d'après-guerre. L'Allemagne ruinée n'est absolument pas en mesure de payer l'intégralité des dommages qu'elle doit, et plus on exercera de coercition sur elle, plus on l'isolera et l'opprimera, moins elle pourra travailler à sa restauration économique. Le vrai moyen de faire payer l'Allemagne, c'est de la faire payer indirectement en recommençant à commercer avec elle.

❧

On peut imaginer que l'Allemagne, après ces déclarations d'amitié, fera bon visage au sénateur Frassati, que M. Giolitti se prépare à accréditer comme ambassadeur à Berlin.

Les journaux, et en particulier le *Corriere della Sera*, annoncent un grand mouvement diplomatique, grâce auquel M. Giolitti placerait dans les principales capitales ses meilleurs amis. Le *Corriere* s'élève vivement contre ces façons d'agir *américaines* et insiste sur les conséquences fâcheuses qu'elles pourraient avoir. Il ne s'agirait en effet de rien moins que de pourvoir de nouveaux titulaires les ambassades de Berlin, Londres, New-York, Tokio et Paris. M. Frassati irait à Berlin ; M. De Martino, de Berlin, irait soit à Londres, soit à Moscou ; le baron Aliotti, non agréé par la Maison-Blanche, irait à Tokio, au lieu d'aller à New-York, où serait accrédité le sénateur Rolandi Ricci. Pour Paris, que quitterait M. Bonin-Longare, ce serait peut-être M. Bertolini, qui serait appelé à lui succéder.

Mais il est probable que l'étonnement et l'hostilité marqués par l'opinion devant le sacrifice de quelques remarquables diplomates de carrière et leur remplacement par des hommes politiques assez mal qualifiés, réduiront l'ampleur du mouvement. Déjà une note officieuse annonce que le comte Bonin-Longare ne quittera pas Paris.

❧

La situation intérieure est-elle meilleure dans la péninsule ? Le conflit agraire de la province de Bologne s'est terminé par un accord entre propriétaires et syndiqués. Mais les invasions des terres continuent en Sicile. Aucun mouvement sérieux de grève ne se dessine pour protester contre les arrestations des révolutionnaires les plus en vue, mais la F. I. O. M. (Fédération des ouvriers métallurgistes) lance un manifeste accusant les industriels et en particulier les dirigeants démissionnaires de la Fiat de vouloir artificiellement aggraver la crise de l'industrie métallurgique, au risque d'accroître le chômage et de nuire à la restauration économique du pays.

Les choses en sont donc toujours au même point ou à peu près. Cependant les journaux ont abandonné le ton apocalyptique qu'ils avaient adopté la semaine précédente, et ils ne parlent plus ni de complots, ni même de la chute du Ministère Giolitti.

La campagne contre la reprise des pourparlers italo-yougoslaves continue dans les organes nationalistes, mais sans trouver de nouveaux arguments. L'intransigeance yougoslave et les nécessités stratégiques sont les deux thèmes préférés en la matière.

La presse modérée se réjouit au contraire de la reprise et escompte une solution prochaine et satisfaisante pour les deux parties.

❧

Depuis un mois, les élections administratives — conseils municipaux et conseils provinciaux — battent leur plein. Contrairement aux désirs du Parti populaire, la proportionnelle administrative n'a pas été votée par la Chambre, qui se réserve

de la discuter dans sa prochaine session. Les élections actuelles ont lieu selon le vieux système majoritaire.

Les élections administratives ont eu lieu d'abord dans les petites communes, puis dans les villes de moyenne importance. Le dimanche 31 octobre et le dimanche 7 novembre, Rome, Milan, Florence, et les autres grands centres renouvellent leurs conseils. A Rome, une entente a groupé en une sorte de Bloc National tous les partis libéraux, nationalistes, démocrates pour mettre en échec les socialistes. Les catholiques sollicités ont refusé d'entrer dans le cartel et le secrétaire politique du parti populaire Don Sturzo s'en est expliqué longuement.

L'attitude intransigeante du parti populaire est une des caractéristiques de cette bataille électorale. Elle pourrait avoir d'importantes conséquence politiques. Elle en a déjà eu deux : la première, c'est une sorte de rupture avec le Vatican. *L'Osservatore Romano* a conseillé aux électeurs de voter pour les candidats de l'ordre, sans spécifier si ceux-ci étaient les « populaires » ou plutôt le « Bloc National » ; l'organe pontifical a également prêché l'union des partisans de l'ordre. Et les sphères vaticanes déplorent que le Parti Populaire n'ait pas suivi le conseil. La deuxième conséquence, c'est une scission probable du Parti populaire. Déjà la Direction du Parti a ouvertement blâmé deux députés populaires qui, à Bergame, avaient accepté de faire liste commune avec les libéraux. Ces deux députés donneront probablement leur démission du groupe populaire. D'autres suivront. Le parti populaire scindé, c'est la force de M. Giolitti considérablement accrue.

En Allemagne

L'article 18 de l'annexe II de la IIIe partie. — Discours au Reichstag. — L'autonomie de la Haute-Silésie.

La décision par laquelle l'Angleterre a renoncé aux sanctions que prévoyait un des articles du traité a été naturellement accueillie en Allemagne avec la plus vive satisfaction.

« La décision du gouvernement anglais est de la plus haute importance... parce qu'elle rend possible désormais la reprise des relations commerciales. Et cette reprise elle-même est si capitale qu'il est à souhaiter que les autres gouvernements alliés et associés suivent l'exemple de l'Angleterre. » (*Freiheit*, 27-10).

Toute la presse se félicite donc en des termes à peu près identiques. Toutefois certains organes font remarquer qu'il ne s'agit que d'une satisfaction sur un point très particulier, et que l'Allemagne ne pourra vraiment respirer à nouveau que lorsqu'elle sera délivrée de ses entraves. Le renoncement anglais ne porte, en effet, que sur les marchandises allemandes exportées depuis la fin de la guerre, mais non sur celles qui ont été saisies en 1914.

« Le pas fait par le gouvernement anglais est un pas dans la bonne direction, mais la confiance et la bonne foi ne seront restaurées dans le commerce international que lorsque le droit de liquidation, contraire aux coutumes internationales, sera aboli. » (*Frankfurter Zeitung*, 28-10).

Ceci dit, le même journal parle du mécontentement provoqué en France par l'initiative du gouvernement anglais. Et, comme on s'en doute, ce n'est pas pour donner raison à la France :

« Si les Anglais ont pris une mesure que réclamait le simple bons sens, les Français n'ont vraiment pas à s'en plaindre ; ils devraient bien plutôt s'inspirer de l'exemple anglais. Malheureusement ils envisagent les choses de tout autre façon et placent le droit de contrainte au-dessus de tout. » (28-10).



La nouvelle session du Reichstag ouverte le 26 octobre, a été inaugurée par de grands discours officiels, dont les plus saillants furent ceux du chancelier Fehrenbach, du ministre des Affaires étrangères Dr. Simons, et du ministre des finances, Dr. Wirth.

Le discours du chancelier traitait de politique extérieure et de politique intérieure. Dans la première partie, il malmenait la France, dans la seconde menaçait, du même ton de régent bourru, les révolutionnaires trop impatients. Il est curieux de noter que c'est la seconde partie du discours qui a surtout retenu l'attention de la presse allemande, et que les commentaires, favorables ou défavorables sur ce discours comme sur celui du Dr. Wirth, laissent percer de la lassitude et du découragement.

La catholique *Germania* approuve les déclarations du chancelier et du ministre des finances, mais sans grande conviction, semble-t-il. Nous avons, dit-elle, un cabinet résolument décidé au travail, qui veut que l'Allemagne :

« rentre dans la voie de la vie normale, non pas sans doute de cette vie que nous pouvions mener jadis lorsque nous étions un peuple riche et puissant, mais d'une vie nouvelle, difficile, telle qu'elle convient à des pauvres et à des accablés qui ne sont soutenus que par le sentiment que toute révolte est vaine pour l'instant, et impuissante à alléger le fardeau dont la destinée nous a chargés. » (28-10).

Le *Berliner Tageblatt* est moins satisfait, mais aussi désabusé. Il n'a guère trouvé de substance dans le discours du chancelier.

La *Frankfurter Zeitung* estime à son tour que le chancelier n'a rien dit, et ne pouvait rien dire de neuf car,

« la situation en Allemagne est si confuse et si incertaine que le gouvernement n'est pas en état de dire avec précision ce qu'il fera. »

Toutefois les menaces adressées par le chancelier aux communistes allemands paraissent assez dangereuses à ce journal. Sans doute ils forment maintenant en Allemagne un parti qui n'est pas négligeable, et il est légitime de les maintenir dans la légalité à tout prix. Mais on ne doit pas, sous ce prétexte, retomber dans la réaction :

« M. Fehrenbach appartient à un parti qui a lui-même souffert des lois d'exception. On peut espérer qu'il ne voudra pas qu'on recommence toujours les mêmes bêtises. » (28-10).

Et le *Vorwarts* ajoute :

« Ce n'est pas à tort qu'on a rappelé au chancelier qu'il n'y a pas seulement à craindre un soulèvement spartaciste, mais aussi une nouvelle affaire Kapp. » (28-10).

Le discours du ministre des Affaires étrangères a été, surtout en ce qui concerne la France, moins agressif que celui du chancelier. Les conservateurs extrémistes lui en font grief :

« Le ministre Simons continue les lamentations de Fehrenbach. Il a été aussi terne, aussi pauvre d'originalité que le chancelier. » (*Deutsche Tageszeitung*, 30-10).

Cependant le *Lokal Anzeiger*, conservateur modéré, reconnaît que :

« le ton modéré de M. Simons a incontestablement son bon côté... et qu'un « non » prononcé par un homme de ce tempérament ne peut rester sans effet. »

De même la *Deutsche Allgemeine Zeitung*, demi-officieuse, constate que ce discours :

« est celui d'un homme d'affaires, et qu'à ce titre il ne peut manquer de produire une vive impression en Allemagne et à l'étranger. » (30-10).

La libérale *Vossische Zeitung* va plus loin encore : elle se félicite de la leçon donnée aux pangermanistes, et de la possibilité d'un rapprochement avec la France :

« S'il faut en croire notre ministre des Affaires étrangères, les dirigeants français ne sont pas de ceux qui voudraient égorger « la vache à lait »... Les paroles du ministre désavouent les tendances et les discours des Allemands nationaux. » (30-10).



A l'approche de la date du plébiscite en Haute-Silésie, le gouvernement et la presse témoignent d'une inquiétude croissante. La Pologne ayant annoncé qu'elle accorderait l'autonomie à cette province, le gouvernement allemand a lui aussi proclamé qu'il « instituerait une autonomie absolue de la Haute-Silésie, dans le cadre du Reich, dès que cette province se sera prononcée pour l'Allemagne et si tel est le vœu de la population ».

L'éventualité de cette mesure est approuvée par la majorité de la presse :

« La décision au sujet de la Haute-Silésie vient tard, mais elle vient encore à temps pour jeter son poids dans la balance lors du plébiscite. » (*Berliner Tageblatt*, 24-10).

« L'indépendance que la Haute-Silésie recevrait d'après la loi allemande ferait apparaître la promesse faite par la Pologne comme un geste ayant manqué son but. » (*Germania*, 24-10).

« Nous accueillons avec satisfaction la réalisation tardive d'une nécessité politique. » (*Vossische Zeitung*, 24-10).

Par contre les journaux conservateurs sont indignés et courroucés de cette mesure, qui à leurs yeux ne signifie rien moins que le commencement de la fin de la Prusse.

Sources et Documents

LE PROGRAMME DU PARTI RÉPUBLICAIN

(Programme HARDING)

adopté par la Convention de Chicago du 10 juin 1920.

*L'Élection de M. Harding à la Présidence des États de l'Union est depuis le 3 novembre un fait accompli. – Aussi bien son succès ne faisait-il de doute pour personne, et l'*Europe Nouvelle *l'avait fait pressentir, notamment dans son numéro du 24 octobre dernier, où M. Paul Scott Mawrer après avoir mis en lumière les raisons qui faisaient de M. Harding le successeur tout désigné de M. Wilson à la Maison Blanche, dessinait les grandes lignes de la future politique extérieure du parti qui a triomphé. – A cette occasion nous jugeons opportun de mettre sous les yeux de nos lecteurs « la plate-forme républicaine » telle qu'elle est exposée dans le programme adopté le 10 juin 1920 par la Convention de Chicago.*

Le Parti Républicain, réuni en convention nationale représentative, réaffirme son dévouement inébranlable à la Constitution des Etats-Unis et aux garanties de la liberté civile, politique et religieuse, qu'elle contient. Il résistera à toute tentative faite pour abattre les fondations du gouvernement, ou pour énerver la force des principes et de l'idéal sur lesquels il s'appuie, que ces tentatives revêtent la forme d'une politique extérieure ou d'une agitation intérieure.

Pendant 7 ans, les destinées du Gouvernement national ont été régies par le Parti Démocrate. Au cours de la même période, une guerre d'une ampleur sans précédent, a ébranlé les fondements de la civilisation, décimé la poulation de l'Europe et laissé à sa suite une misère et des souffrances économiques qui ne le cèdent en rien à la guerre.

Les traits saillants du gouvernement démocrate ont été une complète absence de préparation à la guerre et une complète absence de préparation à la paix.

Pas de préparation à la guerre.

Avoir, sans excuse possible, manqué de s'y préparer en temps voulu, tel est le principal grief à adresser au gouvernement démocrate pour ce qui concerne la conduite de la guerre. Si nos associés ne nous avaient pas protégés, aussi bien sur terre que sur mer, pendant les douze premiers mois de notre participation, et s'ils ne nous avaient pas fourni, jusqu'au jour même de l'armistice, des munitions, des aéroplanes et de l'artillerie, cette abstention aurait été punie par un désastre. Elle eut pour résultat direct d'infliger à nos braves troupes des pertes inutiles, de mettre la victoire en péril et d'entraîner un gaspillage énorme des deniers publics, littéralement déversés dans la brèche ouverte par une grossière négligence. Aujourd'hui, elle se reflète dans le gigantesque fardeau de nos impôts, et dans la cherté de la vie.

Pas de préparation à la paix.

La paix trouva le gouvernement aussi peu préparé à la paix que la guerre l'avait trouvé peu préparé à la guerre. Les besoins essentiels du pays exigeaient un retour rapide et systématique aux conditions du temps de paix. Il fallait pour cela de l'imagination, des qualités de gouvernement, et une intelligence prévoyante. Il n'y a rien eu de tout cela. Tandis qu'on laissait le pays se tirer d'affaire tout seul, le Gouvernement restait sur le pied de guerre.

Le Gouvernement n'a pas démobilisé l'armée des gens en place. Il a continué à payer ses dépenses sui-

vant une méthode indéfendable pendant la période de reconstruction. Il a continué à faire usage de lois votées pour faire face à la crise de la guerre, afin de continuer à exercer son contrôle arbitraire et inquisitorial sur la vie du peuple en temps de paix, et de jeter la confusion dans la vie industrielle.

En vertu de la nécessité ou d une sagesse supérieure invoquée par le despote, l'usurpation par l'Exécutif des fonctions législatives et judiciaires continue à miner nos institutions. Dix-huit mois après l'armistice, avec ses pouvoirs du temps de guerre encore entiers, ses bureaux du temps de guerre non encore licenciés, son armée de gens en place du temps de guerre encore mobilisée, le Gouvernement continue à patauger lamentablement.

L'incapacité démontrée du Parti Démocrate a ruiné la confiance publique, affaibli l'autorité du Gouvernement, et engendré un sentiment de défiance et d'hésitation si répandu que les difficultés de la réadaptation en sont considérablement accrues, et le retour à une situation normale sérieusement retardé.

Notre nation ne s'est jamais trouvée en face de problèmes plus graves. Le peuple a le droit de savoir, en termes précis, comment les partis se proposent de les résoudre. Pour cette raison, le Parti Républicain formule son programme et sa politique comme suit :

Le gouvernement constitutionnel.

Nous nous engageons à mettre fin à l'autocratie de l'Exécutif et à rendre au peuple le gouvernement constitutionnel. La politique proclamée ici sera appliquée par le gouvernement fédéral et les gouvernements des Etats, agissant chacun dans la limite de ses pouvoirs constitutionnels.

Le Congrès et la Reconstruction.

Malgré l'attitude anticonstitutionnelle et dictatoriale du Président et l'obstruction, inspirée par un esprit de parti, de la minorité démocrate du Congrès, la majorité républicaine a voté un programme de lois de réalisation qui ont été pour la plupart, cependant, annulées par les vetos vindicatifs du Président.

Le Congrès républicain a fait face au problème posé par le manque de préparation à la paix du Gouvernement. Il a abrogé la plupart des mesures vexatoires votées pendant la guerre. Il a voté une loi sur les transports qui rend possible la remise en état de nos chemins de fer, dont l'exploitation sous les auspices du Gouvernement démocrate a été marquée au plus haut degré par le gaspillage, l'extravagance et un mauvais rendement. La loi sur les transports apportait une solution pacifique au problème des salaires, solution annulée en partie, toutefois, par le retard qu'a mis le Président à nommer le Bureau des Salaires créé par la loi. Ce retard a précipité la grève illégale des chemins de fer.

Nous avons arrêté le flot des deniers publics déversés dans le giron d'un Bureau de la Navigation (Shipping Board) incapable, et nous avons jeté les bases de la création d'une grande marine marchande. Nous avons enlevé au Gouvernement démocrate incompétent la gestion des télégraphes et téléphones du pays, et nous les avons rendus à la propriété privée. Nous avons réduit les tarifs postaux et augmenté les salaires des employés des postes — les plus mal payés des employés de l'Etat. Nous avons voté des pensions pour les fonctionnaires retraités, et une augmentation de solde pour les soldats et les marins. Nous avons réorganisé l'armée sur le pied de paix, et pourvu au maintien d'une marine de guerre puissante et à la hauteur de sa tâche.

Le Congrès républicain a établi par une loi un bureau féminin au Ministère du Travail ; nous avons soumis au pays l'amendement à la Constitution qui donne aux femmes le droit de suffrage, et sur 35 législatures d'Etat qui l'ont ratifié à l'heure actuelle, 29 ont une majorité républicaine.

Des mesures pour améliorer la situation des consommateurs de papier d'imprimerie, pour étendre les pouvoirs conférés au Gouvernement par la loi sur le contrôle des vivres ; pour étendre la portée de la loi d'assurance contre les risques de guerre ; pour faire une situation meilleure aux vétérans, dont le nombre diminue sans cesse, de la guerre de sécession ; pour venir plus efficacement en aide aux mutilés et aux blessés de la Grande Guerre ; et pour rendre plus pratique la loi dite de « Vocational Rehabilitation », ont été votées par le Congrès républicain.

Nous avons voté une loi sur les concessions de gisements pétrolifères et d'énergie hydraulique destinée à mettre en œuvre les ressources latentes du pays. Nous avons cherché à réprimer les gaspillages du gouvernement démocrate, à tirer parti des ressources de l'Etat, et à ménager le produit des impôts. Les Républicains du Congrès ont, depuis la signature de l'armistice, fait apporter aux prévisions de dépenses établies par le Gouvernement des réductions qui atteignent la somme de trois milliards de dollars.

Nous avons voté une loi établissant un budget national ; nous avons renforcé la loi sur la Réserve Fédérale pour permettre aux banques de donner aux fermiers l'aide dont ils ont besoin. Nous avons voté des crédits destinés à développer nos exportations, et finalement nous avons modifié et amendé le règlement du Sénat et celui de la Chambre des Représentants d'une manière qui réprimera les abus de la procédure et garantira un système de gouvernement plus efficace et plus responsable.

L'Agriculture.

Le fermier est la cheville ouvrière de la nation. La grandeur nationale et l'indépendance économique veulent une population répartie entre l'industrie et la ferme, et partageant sur un pied d'égalité la prospérité qui dépend entièrement des efforts de l'une et de l'autre. Aucune d'entre elles ne peut prospérer aux dépens de l'autre sans qu'elles s'exposent l'une et l'autre à un désastre. Le nœud de la situation agricole actuelle est dans le prix de la main-d'œuvre et le crédit. Le Parti Républicain croit possible d'améliorer cette situation en donnant aux fermiers, sous une forme pratique, une représentation adéquate dans la nomination des fonctionnaires et des commissions du gouvernement ; en encourageant la production ; en établissant pour les fermiers le droit de former des associations coopératives pour la vente de leurs produits ; en les protégeant contre les mesures d'exception ; en soumettant à une étude scientifique les prix des produits agricoles, en vue de réduire la fréquence des fluctuations anormales ; en publiant intégralement le résultat de ces études ; en autorisant la formation de sociétés de crédit individuel ; en établissant une enquête nationale sur la coordination des moyens de transport par chemin de fer, par eau et par automobile, avec l'établissement d'organismes adéquats pour la réception, la manutention et la mise en vente des matières alimentaires ; en encourageant notre commerce d'exportation ; en cessant de taxer les produits sans nécessité ; en abandonnant tous les efforts inconsidérés, tendant à réduire arbitrairement les prix des produits agricoles, qui finissent invariablement par nuire au producteur et au consommateur, et en encourageant la production, l'importation et l'emploi intensif des produits d'engrais.

La loi des prêts fédéraux aux fermiers devrait être appliquée de manière à faciliter l'acquisition des terrains cultivables par ceux qui désirent devenir propriétaires, et ainsi réduire les maux de la location à bail des fermes ; et à fournir des crédits à longue échéance aux fermiers qui en ont besoin pour des opérations de production de plus grande envergure et de plus longue haleine.

Capital et Travail.

Il y a deux conceptions différentes des relations du capital et du travail. La première s'appuie sur la notion du contrat et insiste sur la diversité des intérêts des employeurs et des employés ; la seconde est celle de la coopération à une tâche commune. Nous reconnaissons la justice des négociations collectives (collective bargaining) comme moyen de développer la bonne entente, et d'établir des relations plus étroites et plus harmonieuses entre les employeurs et les employés, et ainsi de réaliser les fins véritables de la justice en matière industrielle.

La grève et le lock-out, comme moyens de résoudre les conflits industriels, infligent à la communauté des pertes et des souffrances telles que le gouvernement est justifié à prendre des mesures pour en réduire la fréquence et en limiter les conséquences. Nous nions l'existence d'un droit de faire grève contre le gouvernement ; mais les droits et les intérêts de tous les employés du gouvernement doivent être sauvegardés par les lois et des tribunaux impartiaux.

Dans les services d'intérêt public, nous favorisons l'établissement d'un tribunal impartial chargé d'enquêter sur les faits et de prononcer de telle manière qu'il n'y ait pas d'interruption organisée d'un service nécessaire à la vie, à la santé et au bien-être du peuple, les décisions de ce tribunal entraînant une obligation morale, mais non légale, et une opinion publique informée étant ce sur quoi l'on compterait pour en assurer l'acceptation. Le tribunal, toutefois, devrait refuser d'agir, sauf aux fins d'enquête, tant que le service d'intérêt public serait interrompu. Pour ces

services, nous sommes en faveur de tribunaux du modèle de ceux qui ont été créés par la loi des Transports de 1920.

Dans les industries privées, nous ne préconisons pas l'arbitrage obligatoire, mais nous sommes en faveur de la création de commissions impartiales et de l'établissement de plus grandes facilités pour la médiation volontairement consentie, la conciliation et l'arbitrage, tout cela étant appuyé par une large publicité destinée à mobiliser l'influence de l'opinion publique. Le gouvernement devrait prendre l'initiative d'inviter les intéressés à créer des tribunaux ou des commissions aux fins de soumettre librement ces conflits à des enquêtes et à l'arbitrage.

Nous demandons que soient exclus du commerce entre les Etats les produits du travail des prisonniers.

Les économies nationales.

Un Congrès républicain a réduit les crédits demandés par le gouvernement pour l'année 1920 d'environ trois milliards de dollars, et pour l'année 1921 d'environ un miliard et quart de dollars. De plus grandes économies auraient pu être réalisées si le gouvernement n'avait pas obstinément refusé de coopérer avec le Congrès sur un programme d'économies. L'unanimité avec laquelle on a demandé un budget national constitue une reconnaissance de ce fait incontestable que des économies effectives et un programme constructif de réduction des dépenses ne peuvent être réalisés sans la direction et l'aide sincère des départements exécutifs.

La loi Overman a donné au Président des Etats-Unis toute l'autorité et tous les pouvoirs nécessaires pour rétablir le gouvernement des Etats-Unis sur la base normale du temps de paix, et pour réorganiser, réduire les dépenses et démobiliser. Le fait qui domine la situation est que, dix-huit mois après l'armistice, le gouvernement des Etats-Unis est encore sur la base du temps de guerre, et que le programme de dépenses du gouvernement exécutif reflète l'extravagance du temps de guerre plutôt que la rigide économie du temps de paix.

Comme exemple de l'impuissance à réduire les dépenses qui a caractérisé après la guerre la politique du gouvernement, nous citons le fait que, sans compter les ministères de la guerre et de la marine, les autres départements ministériels et autres bureaux de Washington ont vu, depuis l'armistice, le nombre de leurs employés s'augmenter de 2.184 unités. La diminution nette des demandes de crédits pour salaires de l'exercice 1921 n'est que de un pour cent par rapport à 1920. Les dépenses nécessitées annuellement par le fonctionnement du gouvernement fédéral peuvent être réduites de centaines de millions de dollars sans que la bonne marche des services publics en soit altérée.

Nous nous engageons à remettre la machine gouvernementale, suivant un plan soigneusement étudié, sur la base du temps de paix, à pratiquer une politique de rigide économie, à mieux coordonner l'action des divers départements, à éliminer les fonctionnaires et les employés dont la nécessité ne s'impose pas et à relever le niveau du rendement individuel.

Le budget national.

Nous félicitons le Congrès républicain d'avoir voté une loi stipulant l'établissement d'un budget national comme étant nécessaire à une gestion saine, et basée sur des principes économiques, de nos finances nationales, et nous condamnons le veto du Président, qui a fait échec à cette grande réforme financière.

La réorganisation administrative.

Nous préconisons une enquête approfondie sur l'organisation actuelle des départements et des bureaux du gouvernement fédéral, en vue d'y mettre plus de fixité et d'obtenir une meilleure répartition des fonctions, l'élimination des doubles emplois, des délais et des chevauchements, et l'établissement d'une organisation administrative moderne et de bon rendement.

Les pouvoirs du Président pendant la guerre.

Le Président s'accroche avec ténacité aux pouvoirs autocratiques qui lui ont été donnés pour la durée de la guerre. Le veto qu'il a opposé à la résolution qui proclamait le rétablissement de l'état de paix, et son refus de signer la loi qui abrogeait la législation du temps de guerre devenue sans objet, témoignent de sa résolution de ne pas rendre à la nation et aux Etats la forme du gouvernement établi par la Constitution. Cette usurpation est intolérable et mérite la condamnation la plus sévère.

Les impôts.

Le fardeau des impôts qui pèsent sur le peuple américain est accablant ; mais, pour présenter la situation sous son jour exact, nous devons tenir compte du fait que, tandis que la nature des impôts peut et doit être modifiée, il ne faut pas attendre à brève échéance une réduction du montant des impôts à recouvrer. Le prochain gouvernement républicain héritera, transmise par ses prédécesseurs démocrates, d'une dette flottante de plus de trois milliards de dollars, dont la liquidation rapide est exigée par de saines considérations financières. De plus, la politique fiscale tout entière du Gouvernement sera profondément influencée par la nécessité de faire face à des obligations, dépassant 5 milliards, qui viennent à échéance en 1923. Mais une saine politique exige également la réalisation rapide de cette réduction réelle du fardeau des impôts qui découlera de la substitution des lois et d'une procédure simples à des lois et à une procédure complexes ; de la rapidité et de la certitude dans la fixation du chiffre d'impôt dû par chacun à la place de la lenteur et de l'incertitude ; et enfin de lois financières qui ne les grèvent pas exagérément à la place de lois financières qui grèvent exagérément les consommateurs, et qui opposent sans nécessité un obstacle à l'esprit d'entreprise et d'économie.

Nous préconisons l'adoption d'une formule simplifiée de déclaration des revenus ; et nous demandons qu'on autorise le ministère des Finances à apporter aux règlements des modifications qui ne prendraient effet qu'à la date de leur approbation ; qu'on autorise le commissaire des revenus intérieurs à se prononcer d'une manière finale et décisive, avec l'assentiment des contribuables, sur les déclarations de revenu et sur l'assiette de l'impôt ; qu'on dévoile les cas de fraude ; et qu'on crée une commission des impôts, composée d'au moins trois représentants des contribuables et des chefs des principales sections du bureau des Revenus intérieurs, pour faire office de commission permanente chargée d'étudier la simplification des formules, des lois et de la procédure, et d'adresser des recommandations au Congrès.

Questions bancaires et monétaires.

Le fait est que, dans une très large mesure, il a été subvenu aux frais de la guerre par une politique d'inflation qui s'est manifestée sous la forme d'emprunts sur certificats aux banques, et d'émissions d'obligations à des taux artificiels, appuyés sur la faiblesse des taux d'escomptes établis par le Bureau de la Réserve Fédérale. Le maintien de cette politique depuis l'armistice expose le gouvernement à de sévères critiques. Presque jusqu'au moment actuel, la pratique du Bureau de la Réserve Fédérale en matière de contrôle des crédits a été franchement dominée par le souci de la commodité du Trésor.

Les résultats de cette politique ont été un accroissement considérable du coût de la guerre ; une perte sérieuse pour les millions de gens qui ont de bonne foi acheté au pair des titres des Emprunts de la Liberté et de la Victoire ; une spéculation intensive après la guerre, suivie à l'heure actuelle d'une diminution du crédit pour l'expansion industrielle légitime. Dans l'intérêt public, nous demandons aux banques de donner pour les crédits la préférence aux industries essentielles.

Le système de la Réserve Fédérale devrait être affranchi de toute influence politique, ce qui est à tous égards aussi important que son indépendance à l'égard des combinaisons financières.

La cherté de la vie.

La cause primordiale de la cherté de la vie a été, avant toutes autres, une réduction de 50 % dans la puissance d'achat du dollar, due à une expansion maladroite de notre circulation et de notre crédit. La diminution de la production, des impôts écrasants, l'inflation des bénéfices et l'accroissement de la demande qui a résulté d'un pouvoir d'achat fictif, mais accru, en ont été les causes secondaires à un degré plus ou moins important.

Nous condamnons la politique erronée du gouvernement démocrate, qui a engendré cet état de choses, et les tentatives faites par ce gouvernement pour imputer les conséquences de sa politique à des causes secondaires. Une grande partie du mal qui a été fait est irréparable. Il n'y a pas de remède rapide à la situation, et nous refusons de tromper le peuple par de vaines promesses et des remèdes de bonne femme.

Mais en tant que représentants du parti qui, pendant toute son histoire, a réclamé un système monétaire

honnête et une saine politique financière, nous nous engageons à attaquer sérieusement et sans relâche la cherté de la vie en évitant rigoureusement une inflation accrue de nos emprunts d'Etat, en réduisant avec courage, et suivant une politique intelligente, l'inflation de nos crédits et de notre circulation monétaire, en encourageant l'accroissement de la production et le meilleur rendement des services publics, en nous opposant à des bénéfices déraisonnables, en pratiquant l'économie dans le gouvernement et en la favorisant chez les particuliers, et en réduisant les impôts établis pendant la guerre, qui ne conviennent pas au temps de paix.

Les bénéfices illicites.

Nous condamnons le gouvernement démocrate pour n'avoir pas appliqué d'une manière impartiale les lois contre les bénéfices illicites votées par le Congrès républicain.

Les chemins de fer.

Nous sommes opposés à ce que les chemins de fer soient possédés et exploités par l'Etat ou exploités par les employés. En raison de la situation qui existe dans le pays, des dépenses des deux dernière années et des conclusions qu'on peut raisonnablement tirer de l'étude des systèmes de transport des autres pays, il est clair que des transports adéquats, pour le présent aussi bien que pour l'avenir, pourront être obtenus plus certainement à meilleur compte et avec un meilleur rendement, s'ils sont possédés et exploités par des particuliers et soumis à des règlements et à un contrôle convenables.

On ne devrait pas faire, lorsqu'on s'acquitte du service des transports, de bénéfices dus à la spéculation ; mais, afin de rendre justice au capital déjà engagé dans les entreprises de transport par voie ferrée, de rétablir le crédit des chemins de fer, d'encourager les placements futurs à un taux raisonnable, de fournir des moyens de transport sans cesse accrus pour faire face au développement constant du commerce et à la répartition des produits, il importe de faire qu'on puisse raisonnablement attendre de la valeur des capitaux de toute nature consacrés au service des transports, un rendement convenable, et d'assurer à ceux qui travaillent à faire fonctionner ce service un emploi constant, avec des heures de travail raisonnables, des conditions de travail favorables, et des gages ou des salaires au moins égaux à ceux qu'on obtient dans les industries similaires. Nous approuvons la loi des transports de 1920, votée par le Congrès Républicain, comme une mesure législative des plus salutaires.

Les transports par eau.

Nous déclarons avoir pour politique d'encourager et de développer les transports par eau, en connexion avec le commerce des Etats-Unis.

Règlements de l'industrie et du commerce.

Nous approuvons en général les lois Fédérales existantes contre les monopoles commerciaux et les combinaisons destinées à mettre un obstacle au commerce, mais puisque la certitude connue d'une loi est la meilleure des garanties, nous demandons des amendements qui donnent aux hommes d'affaires américains de meilleurs moyens de savoir à l'avance si une combinaison projetée est illégale ou non. Sous un gouvernement démocrate, la Commission du Commerce Fédéral ne s'est pas acquittée de sa fonction propre. Si cette commission était convenablement organisée et sa fonction convenablement remplie, elle devrait offrir une protection au public et au commerce légitimes. Le commerce honnête ne devrait pas être persécuté, mais dans la mesure où les circonstances le permettent, nous nous engageons à renforcer la loi contre les pratiques illicites.

Nous engageons le parti à une reprise immédiate des relations commerciales avec toutes les nations avec lesquelles nous sommes en paix.

Le commerce extérieur et les droits de douane.

La situation incertaine et mal assise du crédit international, le caractère anormal de la situation économique et commerciale du monde et l'impossibilité de prévoir avec exactitude l'avenir, même rapproché, nous empêchent de formuler un programme précis pour faire face à la situation dans un an d'ici. Mais le Parti Républicain réaffirme sa croyance dans le principe protectionniste, et s'engage à reviser les droits de douane aussitôt que la situation rendra cette mesure nécessaire pour préserver le marché national au profit des travailleurs, des agriculteurs et des industriels des Etats-Unis.

La marine marchande.

La défense nationale et notre commerce extérieur exigent une marine marchande constituée par le meilleur type de navires modernes, battant pavillon américain, avec des navires américains, appartenant à des capitaux privés, et exploités par l'énergie privée. Nous approuvons les excellentes lois récemment votées par le Congrès Républicain, qui assureront le développement et le maintien de la marine marchande. Nous sommes en faveur de l'application à la marine marchande de toutes les lois de compensation pour les ouvriers. Nous demandons que tous les navires employés au cabotage et tous les vaisseaux de la marine marchande américaine puissent passer le Canal de Panama sans payer de droits.

Les grandes routes.

Nous demandons le vote de larges crédits, en coopération avec les Etats, pour la construction de grandes routes, qui produira une réduction des prix de transport, des débouchés plus faciles pour les produits agricoles, une amélioration du service des colis postaux à la campagne, et en même temps répondra aux nécessités de la défense militaire.

Dans la fixation de l'aide fédérale à attribuer aux différents Etats pour la construction des routes, le facteur essentiel devrait être la somme d'impôts perdue pour les différents Etats par la distraction de portions importantes de leur superficie comme réserves forestières.

La conservation de nos ressources est une politique républicaine. Elle commença avec le vote de la Loi de Récupération signée par le Président Roosevelt. Le vote récent de la loi sur les concessions de charbon, de pétrole et de phosphates, votée par un Congrès républicain, et celui de la loi sur l'énergie hydraulique, conçue suivant les mêmes principes, sont des jalons sur la voie d'une conservation plus efficace de nos ressources nationales. Nous dénonçons le refus du Président de signer la loi sur l'énergie hydraulique, votée après dix ans de controverses. Le Parti Républicain a joué un rôle particulièrement honorable dans le sauvetage de nos forêts nationales et dans les efforts faits pour établir une politique nationale des forêts. Notre plus pressant problème de conservation a trait à nos forêts. Nous consommons les ressources de nos forêts plus vite qu'elles ne se renouvellent. Il en résulte une élévation injustifiée du coût des produits des forêts pour les consommateurs, — particulièrement pour les fermiers, qui consomment plus de la moitié du bois produit en Amérique, et finalement une disette de bois. Le gouvernement fédéral, les Etats et les intérêts privés doivent s'unir pour trouver des moyens de faire face à cette menace.

L'immigration.

Le niveau de la vie et le niveau de l'esprit national sont les deux plus précieuses richesses sur lesquelles ait à veiller notre gouvernement : leur maintien et leur développement constituent ses premiers devoirs.

La politique des Etats-Unis relativement à l'immigration devrait être établie de telle manière que le nombre des étrangers se trouvant à un moment donné dans le pays ne fût pas supérieur à celui que nous pouvons assimiler dans un temps raisonnablement rapide, et qu'on favorisât des immigrants dont les conceptions et l'idéal sont semblables aux nôtres.

Les principes appliqués à l'heure actuelle pour faire un choix entre les immigrants pourraient être améliorés si on relevait le niveau physique exigé, si on excluait plus complètement les criminels et ceux qui présentent des insuffisances mentales, et si on se livrait à des enquêtes plus effectives aussi près que possible de la source d'où procède l'immigrant aussi bien qu'au port de débarquement. La justice envers les étrangers et envers nous-mêmes veut que des mesures soient prises pour guider et protéger notre population étrangère et lui donner une meilleure répartition économique. Pour faciliter la surveillance gouvernementale, on devrait astreindre tous les étrangers à une déclaration annuelle jusqu'à ce qu'ils fussent naturalisés.

La politique actuelle des Etats-Unis, tendant à l'exclusion pratique de tous les immigrants asiatiques, est saine et devrait être maintenue.

La naturalisation.

Il est urgent que nos lois de naturalisation soient améliorées. Aucun étranger ne devrait recevoir le titre de citoyen evant d'être devenu véritablement américain, et les épreuves à appliquer aux étrangers pour

déterminer leur aptitude à devenir citoyens américains devraient être fixées par la loi.

Nous préconisons, de plus, la naturalisation indépendante des femmes mariées. Une Américaine ne devrait pas perdre son titre d'Américaine du fait d'un mariage avec un étranger résidant aux Etats-Unis.

La liberté de parole et l'agitation étrangère.

Nous demandons que tous les citoyens américains jouissent des libertés anciennes et constitutionnelles de la parole, de la presse et de réunion, et du droit non moins sacré que possède tout électeur qualifié d'être représenté par des élus dûment choisis; mais personne ne peut préconiser la résistance à la loi, et personne ne peut préconiser le renversement du Gouvernement par la force.

Les étrangers résidant sur un territoire soumis à la juridiction des Etats-Unis ne possèdent pas le droit de se livrer à une agitation dirigée contre le gouvernement américain ou contre les institutions américaines.

Tout gouvernement a le droit d'exclure de son territoire et de déporter les étrangers qui constituent une menace réelle pour son existence pacifique. Mais, en raison du grand nombre de gens qu'affectent les lois d'immigration, et des mauvaises pratiques auxquelles ont fréquemment recours les ministères de la Justice et du Travail, une discussion publique appropriée, devant un tribunal administratif compétent, devrait être assurée à tous.

Le lynchage.

Nous demandons au Congrès d'étudier les moyens les plus efficaces pour mettre fin au lynchage qui continue à être une tache honteuse pour nos mœurs politiques.

La récupération.

Nous sommes en faveur d'une politique large et nette de récupération, en vue d accroître la richesse et la production nationales.

Nous reconnaissons, dans le développement de la récupération par l'action du gouvernement fédéral, avec l'accroissement qui en résultera de la production et de la richesse imposable, une sauvegarde pour la nation.

Nous recommandons au Congrès une politique visant à la récupération des terres, et l'établissement d'une politique nationale ferme pour le développement des ressources nationales, relativement à la récupération, par l'intermédiaire d'organes gouvernementaux dès maintenant désignés.

Les démobilisés.

Nous gardons un souvenir impérissable de la valeur et du patriotisme des soldats américains qui combattirent dans la Grande Guerre pour la liberté humaine, et nous nous engageons à remplir pleinement les obligations dont une nation reconnaissante doit s'acquitter en toute justice pour bien montrer qu'elle apprécie les services rendus par ses défenseurs sur terre et sur mer.

Les Républicains ne sont pas des ingrats. Dans tout le cours de leur histoire, ils ont témoigné leur reconnaissance aux défenseurs de la nation. Des mesures libérales en faveur des mutilés, des infirmes, et de ceux dont ils étaient les soutiens, ont toujours marqué la politique républicaine vis-à-vis des soldats et des marins de toutes les guerres auxquelles notre pays a pris part. Le Congrès actuel a voté des crédits généreux pour les mutilés de la Grande Guerre. Les sommes déjà votées à cette fin pour l'exercice fiscal 1920-21, ont atteint le total formidable de 1.180.571.893 dollars. Ces lois indiquent nettement que le parti a l'intention de prendre un soin généreux des mutilés de la guerre récente.

Les fonctionnaires.

Nous renouvelons notre déclaration, maintes fois formulée, que la loi relative aux fonctionnaires doit être appliquée honnêtement et sans réserves, et étendue chaque fois que cela sera praticable. L'acte récent du Congrès, qui a voté sur les retraites des fonctionnaires une loi étendue dans ses applications, qui a élaboré, pour les questions de nominations, d'avancement et de salaires, une politique souple et qui garantira un traitement égal et juste à l'armée des employés du gouvernement, et qui a rassemblé l'application de cette politique nouvelle et progressive dans les mains de la commission des services publics, mérite tous les éloges.

Le service des postes.

Nous condamnons le gouvernement actuel pour avoir entièrement désorganisé les services des postes, des télégraphes et des téléphones, lorsqu'ils ont été placés sous le contrôle gouvernemental, et pour n'avoir pas su donner des rémunérations convenables aux employés spécialistes dont le savoir est essentiel à la bonne marche de ces services. Nous félicitons le Congrès républicain d'avoir voté une loi qui augmente les salaires des employés des P. T. T. jusque là les plus mal payés des serviteurs de l'Etat.

Le vote des femmes.

Nous saluons l'accession des femmes à une participation complète aux affaires du gouvernement et à l'activité du Parti Républicain. Nous espérons fermement que des Chambres républicaines, dans les Etats qui ne se sont pas encore prononcés sur l'amendement à la Constitution donnant le droit de vote aux femmes, ratifieront cet amendement, de telle manière que toutes les femmes du pays en âge de voter puissent prendre part à l'élection de 1920, qui est si importante pour le bonheur de notre pays.

Le progrès social.

Le devoir suprême de la nation est la conservation des ressources humaines par le moyen d'une politique éclairée de justice sociale et industrielle. Bien que la juridiction fédérale sur les problèmes sociaux soit limitée, ils affectent le bien-être et les intérêts de la nation entière. Nous prenons l'engagement que le Parti Républicain travaillera à la solution de ces problèmes par des lois nationales et locales, en accord avec l'opinion la plus réformatrice du pays.

L'éducation et l'hygiène publique.

Nous approuvons le principe de l'aide fédérale aux Etats pour le développement de l'enseignement industriel et agricole. Chaque fois que des sommes votées par le Gouvernement fédéral sont consacrées à l'éducation, cette éducation doit tendre à éveiller chez les jeunes gens l'esprit d'américanisme et le sentiment d'un devoir patriotique à remplir envers les Etats-Unis. Un système approfondi d'éducation physique pour tous les enfants, jusqu'à l'âge de 19 ans, avec une surveillance et un enseignement adéquats de l'hygiène, porterait remède à la situation révélée par la conscription, et ajouterait à la force économique et industrielle de la nation. L'exemple et l'encouragement du Gouvernement national seront nécessaires pour induire les Etats à adopter un bon système d'éducation physique. Les services du Gouvernement fédéral relatifs à l'hygiène publique sont disséminés dans un grand nombre de départements et de bureaux, d'où il résulte un mauvais rendement, des doubles emplois et de l'incohérence. Nous préconisons une plus grande coordination des services fédéraux, et en plus nous recommandons une meilleure coordination entre les services d'hygiène du Gouvernement fédéral, des Etats et des municipalités.

Le travail des enfants.

Le Parti Républicain est partisan d'une loi fédérale sur le travail des enfants, et de son aplication stricte. Si on juge la loi actuelle anticonstitutionnelle, ou inefficace, nous chercherons d'autres moyens de permettre au Congrès de prévenir les maux qui résultent du travail des enfants.

Les femmes dans l'industrie.

Le travail des femmes dans l'industrie pose des problèmes spéciaux qui rendent nécessaire une étude spéciale. Nous félicitons le Congrès d'avoir établi à titre d'organisme permanent au Ministère du Travail des Etats-Unis, un bureau féminin qui servira de source d'information pour les Etats et pour le Congrès. Le principe de l'égalité des salaires pour un travail égal devrait être appliqué dans tous les services du Gouvernement fédéral qui emploient des femmes. L'aide donnée par le Gouvernement fédéral pour l'enseignement professionnel devrait prendre en considération les aptitudes et les besoins spéciaux des femmes. Nous demandons des lois fédérales pour limiter les heures de travail des femmes engagées dans les industries de travail intensif dont les produits font partie intégrante du commerce entre les Etats.

Les logements.

La crise du logement n'a pas seulement provoqué une étude attentive des moyens de stimuler la construction des maisons, mais elle a mis en relief les mauvaises conditions de logement d'un grand nombre d'habitants de nos cités. Une nation de propriétaires est la meilleure garantie du maintien de ces principes de liberté, de respect de la loi, et d'ordre, sur lesquels notre gouvernement est fondé. Le Gouvernement national et les Gouvernements des Etats devraient encourager par tous les moyens nos concitoyens à acquérir des maisons. Le Gouvernement des Etats-Unis devrait mettre à leur disposition les précieux renseignements sur les conditions d'habitation et l'urbanisme qui ont été rassemblés pendant la guerre. Ces renseignements devraient être tenus à jour et mis périodiquement à la disposition du public.

Hawaï.

Pour Hawaï, nous recommandons l'aide fédérale en vue de l'éducation et de l'américanisation de la population étrangère, dont la disproportion est considérable, le Home Rule, et la réhabilitation de la race hawaïenne.

Les relations étrangères.

La politique étrangère du Gouvernement n'a été fondée sur aucun principe et n'a été dirigée par aucune conception définie des droits et des obligations de notre nation. Elle a été humiliante pour les Etats-Unis et irritante pour les autres nations, avec le résultat qu'après une période de sacrifices sans exemple, nos motifs sont soupçonnés, notre influence est diminuée, et notre gouvernement se trouve discrédité et sans amis parmi les nations du monde.

Nous favorisons une politique étrangère libérale et généreuse, fondée sur des principes politiques et moraux définis, caractérisée par une intelligence claire de nos droits, un attachement ferme à ces droits, et un respect immuable des droits d'autrui. Nous devrions accorder une protection entière et adéquate à la vie, à la liberté, aux propriétés, et à tous les droits internationaux, de tous les citoyens américains, et exiger pour le drapeau américain le respect qui lui est dû ; mais nous devrions prendre également soin de manifester un juste respect des droits des autres nations. Une observation scrupuleuse de nos engagements internationaux, légalement assumés, est essentielle à notre honneur et à notre respect de nous-mêmes, et au respect que nous porteront les autres nations. Sous condition de remplir comme il convient nos obligations internationales, nous devrions laisser notre pays libre de développer sa civilisation dans le sens le plus propre à assurer le bonheur de son peuple et à jeter le poids de son influence du côté de la justice et du droit, si les circonstances l'exigeaient.

Le Mexique.

La politique sans efficacité du Gouvernement actuel par rapport au Mexique a été en grande partie responsable du fait que l'on a vu encore des Américains perdre la vie dans ce pays et sur sa frontière ; des énormes pertes de biens américains et étrangers ; de l'abaissement du niveau de la moralité des Américains au Mexique et dans leurs rapports sociaux avec les Mexicains ; et du mépris et du ridicule dont souffre aujourd'hui, au Mexique et dans le monde entier, l'idéal américain de justice, d'honneur national et d'intégrité politique.

La politique des protestations écrites verbeuses et futiles contre les actes des dirigeants mexicains, dont le Président Wilson expliquait lui-même le lendemain qu'elles étaient « sans aucune signification, et n'étaient pas faites pour être prises au sérieux », n'a fait qu'ajouter à l'intensité de ce mépris, nous a valu les rires et les sarcasmes des bandits mexicains, et a ajouté insulte sur insulte à l'honneur et à la dignité de notre nation.

Nous ne devrions reconnaître aucun gouvernement mexicain qui ne fût un gouvernement responsable, voulant et pouvant garantir d'une manière suffisante que les vies et les droits des ressortissants américains seront respectés et protégés, que les tort seront promptement réparés, et que de justes compensations seront données pour les dommages subis. Le Parti Républicain s'engage à pratiquer, vis-à-vis du Mexique, une politique suivie, ferme et efficace, qui exigera le respect du drapeau américain et protégera le droit des citoyens américains se trouvant légitimement au Mexique, à la sécurité de leur existence et à la jouissance de leurs biens, conformément au droit international établi et aux droits que nous confèrent les traités

Le Parti Républicain est l'ami sincère du peuple mexicain. En insistant sur le maintien de l'ordre pour la protection des citoyens américains qui se trouvent sur son territoire, on rendra un grand service au peuple mexicain lui-même, car la persistance de la situation actuelle ne saurait avoir d'autre résultat qu'un désastre pour ses intérêts et ses aspirations patriotiques.

Le mandat sur l'Arménie.

Nous condamnons le Président Wilson pour avoir demandé au Congrès de l'autoriser à accepter un mandat sur l'Arménie. L'acceptation de ce mandat précipiterait les Etats-Unis au centre même du tourbillon des querelles européennes. D'après les évaluations de la Commission, organisée sur l'ordre du Président Wilson, nous aurions à envoyer en Arménie 59.000 soldats américains pour faire la police du pays, et à dépenser 276 millions de dollars la première année, et 756 millions en cinq ans. Ces évaluations sont basées sur la supposition que nous n'aurions à combattre que des bandes irrégulières. Mais en cas de troubles sérieux avec la Turquie ou avec la Russie, une force supérieure à 200.000 hommes serait nécessaire. On ne peut trouver un exemple plus sérieux du dédain du Président Wilson pour la vie et les intérêts des Américains.

Nous éprouvons une profonde sympathie pour le peuple arménien, et nous sommes prêts à l'aider par tous les moyens convenables, mais le Parti Républicain s'opposera, à l'heure actuelle et à l'avenir, à l'acceptation d'un mandat sur un pays quelconque de l'Europe ou de l'Asie.

La Société des Nations.

Le Parti Républicain est partisan d'un accord entre les nations pour préserver la paix du monde. Nous croyons qu'une telle association internationale doit être fondée sur la justice internationale, et doit élaborer des méthodes qui maintiendront le règne du droit public par le développement de la loi et la décision de tribunaux impartiaux, et qui assureront la réunion immédiate d'une conférence générale internationale chaque fois que la paix sera menacée par une action politique, de manière que les nations qui auraient pris l'engagement de faire ce qui est juste et d'en réclamer l'accomplissement, puissent exercer leur influence et leur puissance pour prévenir la guerre. Nous croyons que tout cela peut être fait sans compromettre l'indépendance nationale, sans priver à l'avance le peuple des Etats-Unis du droit de déterminer par lui-même, quand l'occasion s'en présentera, ce qui est juste, et sans l'impliquer comme belligérant, et non comme médiateur, dans une série de querelles sur les mérites desquelles il ne serait pas en mesure de se prononcer.

Le pacte signé à Paris par le Président échouait de façon signalée dans l'accomplissement de ce dessein, et contenait des stipulations, non seulement intolérables pour un peuple indépendant, mais de nature à engendrer sûrement les injustices, les inimitiés et les controverses entre nations, qu'il se proposait de prévenir.

Ce pacte répudiait, dans une mesure entièrement inutile et injustifiable, la politique traditionnelle en faveur de la paix énoncée par Washington, Jefferson et Monroë et poursuivie par tous les gouvernements américains pendant plus d'un siècle. Il ne tenait pas compte des sentiments universels de générations d'Américains en faveur du droit international et de l'arbitrage, et il faisait reposer l'espoir de l'avenir sur une pure politique d'expédients et de négociations.

La façon regrettable dont le Président a insisté pour faire triompher son point de vue sans modification, et sans aucun égard pour l'opinion de la majorité du Sénat, qui partage avec lui le pouvoir de faire les traités et la manière dont il a demandé que le traité fût ratifié sans modification, a créé une situation telle qu'on demandait aux Sénateurs de voter à l'encontre de leurs consciences et de leurs serments, conformément aux exigences d'un dictateur, dans un domaine sur lequel l'autorité, aux termes de la Constitution, était leur et non pas sienne.

Les sénateurs ont fait leur devoir fidèlement. Nous approuvons leur conduite et nous honorons leur courage et leur fidélité, et nous promettons, au nom du prochain gouvernement républicain, qu'il conclura avec les autres nations du monde des accords qui permettront à l'Amérique de remplir pleinement son devoir vis-à-vis de la civilisation et de l'humanité, conformément à l'idéal américain, et sans abandonner le droit que possède le peuple américain d'exercer son jugement et son pouvoir en faveur de la justice et de la paix.

Foi dans le parti.

Nous référant à son histoire, et mettant notre foi dans ses principes fondamentaux, nous déclarons que le Parti Républicain a assez de génie, de courage et de puissance de réalisation pour mettre fin à l'usurpation du pouvoir exécutif et rétablir le Gouvernement constitutionnel ; pour remplir nos obligations mondiales sans sacrifier notre indépendance nationale ; pour relever le niveau national de l'éducation, de l'hygiène publique et du bien-être général ; pour rétablir le gouvernement sur les bases du temps de paix, et substituer l'économie et un bon rendement à l'extravagance et au chaos ; pour rétablir et maintenir le crédit national ; pour réformer les impôts inégaux et lourds ; pour affranchir le monde des affaires d'un contrôle officiel arbitraire et inutile ; pour mettre fin aux complots contre l'Etat sans déni de justice ; pour repousser le défi arrogant d'une classe quelconque et maintenir le gouvernement du peuple par opposition à un gouvernement pour une partie seulement du peuple ; et, finalement, pour faire disparaître le mécontentement, les soupçons et les rivalités, et assurer la coopération et l'union de tous les citoyens pour la solution des problèmes complexes de l'heure actuelle, afin que notre pays, heureux et prospère, fier de son passé, sûr de lui-même et de ses institutions, puisse envisager l'avenir avec confiance.

Boston Evening Transcript, 11 juin 1920.



Dernières Publications

La Politique Étrangère

L'Angleterre au feu
(Dépêches de Sir Douglas Haig)

Charles-Lavauzelle, édit.

Sir Douglas Haig livre au public les dépêches qu'il envoyait au gouvernement de Sa Majesté britannique. Ces dépêches, précédées d'une belle préface du maréchal Foch, ne mentionnent que d'une manière succincte les actions des autres armées alliées, ce dont s'excuse le maréchal Haig.

Après avoir rendu hommage à la valeur du soldat et aux qualités nationales qui maintinrent le moral du pays entier, sir Douglas Haig, dans un juste souci d'équité, apprécie les services de l'Etat-Major britannique. Il souligne la bonne harmonie qui ne cessa de régner entre les commandants en chef des armées britannique et française et qui permit la victoire.

Rien ne donne mieux que les huit dépêches de sir Haig une idée exacte de l'effort tenté et soutenu par notre alliée depuis décembre 1915 jusqu'à l'armistice.

La première dépêche relate les opérations de détail dans la région d'Arras ; la deuxième le rôle de l'armée britannique dans la bataille de la Somme (juillet-novembre 1916) ; la troisième le repli allemand sur la ligne Hindenburg, l'élargissement du front britannique et les opérations de l'Ancre (novembre 1916-mars 1917), la quatrième concerne les opérations de 1917 décidées en commun accord par les représentants militaires des puissances alliées au G. Q. G. français à Chantilly, en novembre 1916, offensive d'Arras (août 1917), attaques de Messine et Ypres (été 1917).

La cinquième traite des opérations de Cambrai, la sixième est relative à la « grande offensive allemande » sur la Somme, puis sur la Lys (mars-avril 1918). Le recul des alliés n'est dû qu'à leur infériorité numérique, les troupes allemandes de l'ouest étant augmentées des contingents jusqu'alors retenus sur le front russe. La septième dépêche « la Marche à la Victoire » établit la situation critique des armées britanniques à la fin du printemps 1918, puis des brillants succès depuis août jusqu'à l'armistice. La huitième dépêche a trait à l'avance en Allemagne, à l'occupation de la tête de pont de Cologne. Les alliés eurent à surmonter de très grandes difficultés de ravitaillement. Les ravages qu'auraient exercés les vaincus dans les territoires où les alliés auraient eu à les poursuivre expliquent la décision prise par eux de cesser les hostilités. La partie de cette dépêche désignée sous le titre de *Caractéristiques de la guerre* est constituée par des considérations d'ensemble où le maréchal Haig traite avec maîtrise des causes de la durée de la guerre, des pertes qu'elle a occasionnées, des avantages respectifs de l'offensive et de la défensive, du rôle des diverses armes...

A travers toutes ces dépêches on suit les efforts faits par un chef conscient de ses responsabilités, qui eût à créer, organiser, améliorer les cadres, les services, les renforts envoyés d'Angleterre dans « the big push » contre la barbarie.

Memento

REVUES :

Histoire. — Politique extérieure :

De Genève a Bruxelles, par J. Bardoux (l'*Opinion*, 23 octobre). — Les Conventions franco-belges : De l'accord a l'alliance, par R. Dupierreux (*Le Parlement et l'Opinion*, 23 octobre). — Les Etats-Unis a la veille de l'élection présidentielle. Les campagnes et les plate-formes des partis (*Le Correspondant*, 25 octobre). — A propos du conflit polono-lithuanien, par Thadée Jankowski (l'*Est Polonais*, 20 octobre). — Les tendances politico-économiques de l'Ukraine, par W. Schmidt (l'*Est polonais*).

Questions Economiques et Sociales :

Vers un nouveau régime des chemins de fer, par Edouard Payen (*Parlement* et *Opinion*, 23 septembre). — Le transsaharienn et la liaison avec nos trois Afriques, par Albert Sauzède (*Parlement* et *Opinion*, 13 septembre). — Notre empire colonial et son importance économique, par Louis Copin (*Nord et Est reconstitués*, 25 octobre). — La réforme du régime douanier des zones franches, par Julien Hayem (*Exportateur Français*, 28 octobre). — Le socialisme tchécoslovaque, par Francis Baumal (*Opinion*, 23 octobre). — La crise ouvrière d'Outre-Manche : une évolution pacifique (II), par J. B. (*Opinion*, 23 octobre). — L'endosmose bolchevique, par Yves Guyot (*Journal des Economistes*, 15 octobre). — La lutte contre le socialisme en Angleterre, par A. R. (*Journal des Economistes*, 15 octobre). — La durée du service militaire, par Rémy Roure (*Information ouvrière et sociale*, 28 octobre).

Problèmes Financiers :

L'enquête monétaire de la Société des Nations, par Arthur Raffalovich (*Journal des Economistes*, 15 octobre). — A propos du resserrement des crédits commerciaux, par H. Schuhler et Max Lambert (*Moniteur des Capitalistes et des Rentiers*, 29 octobre).

Pages Littéraires :

Réflexions sur Fromentin. A propos de son centenaire, par André Bellessort (*Le Correspondant*, 25 octobre). — Du nouveau sur Shakespeare : le secret du songe d'une nuit d'été, par Abel Lefranc (l'*Opinion* du 25 octobre).

LIVRES :

Histoire. — Politique extérieure :

L'humaniste a la guerre. Hauts de Meuse, par Paul Cazin (*Plon-Nourrit*). — L'étrange existence de l'abbé de Choisy, par Jean Melia (*Emile-Paul*).

Questions sociales :

Le socialisme suivant les peuples, par Edmond Laskine (*Berger-Levrault*). — Les conditions du travail dans la Russie des Soviets, par N... (*Berger-Levrault*). — La dotation syndicale. Solution de la question sociale, par René Favareille (*Berger-Levrault*).

Art, Philosophie et Littérature :

26 reproductions de peintures et dessins de Jean Puy, précédées d'une étude critique par Michel Puy (*Nouvelle Revue Française*). — 26 reproductions de peintures et dessins de Luc-Albert Moreau, précédées d'une étude critique par Roger Allard (*Nouvelle Revue Française*). — Sous les yeux d'Occident, par Joseph Conrad. Traduction Philippe Neel (*Nouvelle Revue Française*). — Les Choéphores d'Eschyle, par Paul Claudel (*Nouvelle Revue Française*). — Le coté de Guermantes (I), par Marcel Proust (*Nouvelle Revue Française*). — Heures d'hiver, poèmes de guerre, par Marguerite Burnat-Provins (*Emile-Paul*). — Le voyageur des iles heureuses, par Gaston Pichot (*Publications « Art et Littérature »*). — L'inquiète adolescence, par Louis Chadourne (*Albin-Michel*).

A travers Livres & Revues : En Amérique

LES LIVRES :

Poésie

CARL SANDBURG. — *Smoke and Steel* (Fumées et acier). — (New-York. Harcourt Brace and Howe.) (1).

L'auteur de « Chicago poems » et de « Cornhuskers » publie un volume de vers et de prose rythmée. Ce poète est considéré comme remarquablement américain par un groupe de gens de lettres qui n'aiment pas la littérature conventionnelle. Carl Sandburg s'intéresse aux sujets les plus humbles et tente de donner une valeur artistique à un vocabulaire tout familier, parfois technique et dont l'argot n'est point absent. Socialement, ses sympathies vont à la classe ouvrière qu'il a beaucoup observée. Son pessimisme ingénu ne manque pas de lui révéler que, dans le flux infini des événements, la mort est préférable à bien des choses. Son pacifisme le fait se tourner vers le Peuple qui s'éveille comme vers le sauveur du monde. Il a d'ailleurs un sentiment mélancolique et juste de la signification que prennent les menus faits de l'existence quand, au lieu de les considérer séparément, on les réintègre dans l'ensemble puissant des grands courants qui mènent le monde en se jouant des hommes.

M. Carl Sandburg cherche encore et ses idées et sa forme. Il peut les trouver s'il veut bien cesser de confondre la pensée libre avec la libre pensée, s'il renonce à attacher de l'importance aux moindres riens qui coulent de sa plume (voir p. 226 « Finish ») et s'il arrive à se rendre compte que l'abus des points de suspension ne saurait suppléer à l'effort d'expression que nous attendons d'un écrivain.

Sociologie et questions ouvrières

CARLTON H. PARKER. — *The casual laborer and other essays*) (Le travailleur occasionnel et autres essais). — (New-York. Harcourt Brace and Howe 1920). (1).

Ce livre original est l'œuvre d'un économiste qui était aussi un psychologue et un homme d'action.

Mme Cornelia Stratton Parker a raconté sa vie dans « An American Idyll ».

L'auteur de « The casual laborer » estime que les faits économiques ne s'expliquent pas si l'on n'arrive point à les rattacher, comme à leur cause, d'une part au milieu dans lequel les hommes vivent, d'autre part aux instincts fondamentaux de la nature humaine. Non pas qu'il croie ces instincts immuables, car son déterminisme s'allie curieusement à son pragmatisme. Il a appliqué sa méthode dans quelques enquêtes qui lui ont suggéré de brefs exposés de principes. Il lui arrive un peu trop de prendre pour de la « science » ce qui pourrait bien n'être que de la nomenclature. Plein d'enthousiasme pour Freud, il a trop négligé, et, probablement même, ignorait les Durkheim, les Pierre Janet, les Gustave Le Bon. Ce théoricien repenti est plein d'intelligente sympathie pour les victimes de maux qu'il s'imagine être nouveaux parce qu'il vient de les découvrir. Il appelle maladie ce qu'un universitaire américain de sa classe appellerait plus volontiers fureur révolutionnaire. Au moins, s'il a, dans son goût pour le diagnostic, la manie de révérer ses étiquettes à mesure qu'il les colle, en use-t-il comme un bon médecin qui se soucierait de guérir son patient.

HERBERT, J. SELIGMANN. — *The negro faces America* (Le problème nègre en Amérique). — (New-York. Harpers and Brothers).

Livre généreux, qui peut émouvoir par l'exposé dramatique de la situation misérable dans laquelle croupit encore la race noire si longtemps après son émancipation.

L'auteur n'évite aucun détail pénible, ni les massacres qui ont eu lieu dans les grandes villes, ni l'habitude qu'a encore le planteur de coton de dépouiller systématiquement ses employés.

Le Sud ne fait rien pour aider les noirs à développer leurs facultés puisqu'il leur refuse encore l'admission dans ses écoles. Malgré cela, le nègre progresse grâce à son émigration vers le Nord où il a le droit d'être l'émule du travailleur blanc. Cette émigration a produit une crise dans quelques régions méridionales, et, là où a existé cette crise, le travailleur noir est devenu un article recherché. Il a été traité avec une certaine bienveillance qui a produit des résultats appréciables.

Les progrès des noirs au point de vue moral ne peuvent qu'être avantageux aux blancs puisque le nègre deviendra meilleur artisan et meilleur citoyen.

DAVID FRIDAY. — *Profits, Waces and Prices.* (Bénéfices, Salaires et Prix). — (New-York. Harcourt Brace and Howe) (2).

Le professeur Friday, dans un livre solidement documenté et de lecture agréable, étudie l'étonnante puissance des réserves économiques qui ont permis à la guerre de durer si longtemps. Le peuple américain, plus réalisateur que bien d'autres, croyait tirer le maximum de ses richesses. Cependant, lorsqu'il est entré en guerre, bien que privé de plusieurs millions d'hommes, il a donné annuellement 15 milliards de dollars pour ses armées et ses associés, a augmenté considérablement sa fortune et a pu nourrir mieux que dans le passé la masse des travailleurs.

Si la pauvreté existe, ce n'est pas parce que la nature est avare, mais parce que notre développement économique est imparfait.

La répartition de la fortune, préconisée si souvent, ne produirait qu'une insuffisante augmentation des salaires.

La production est le seul moyen rationnel d'amélioration. Produisons assez pour que l'abondance rende la vie facile à tous. Il faut, pour cela, introduire dans l'organisation du travail un idéal humanitaire qui remplacera le motif de pur lucre comme le patriotisme a remplacé, pendant la guerre, le sentiment de l'intérêt personnel.

Questions extérieures

JOHN SPARGO. — *Russia as an American problem.* (La Russie, problème américain).

L'auteur montre quels avantages le Japon a su trouver en Russie. Il indique qu'il ne tient qu'à l'homme d'affaires américain de s'en procurer de plus considérables.

Les derniers chapitres du livre analysent les raisons pour lesquelles le bolchevisme ne saurait être maintenant de longue durée en Russie.

LES REVUES :

The Atlantic Monthly.

La prison organisée démocratiquement selon les principes de Mr Osborne paraît à Frank Tannenbaum plus favorable au développement de l'individu que la vie de collège. La lutte pour la vie n'existe plus, il y a unité d'intérêts, similitude d'occupation, égalité qu'on ne trouve nulle part. L'énergie individuelle ne peut s'employer que dans l'intérêt commun et le criminel d'hier, chargé de faire respecter les lois de la collectivité de prisonniers, devient un citoyen de grande vertu.

Scribner's.

William Roscoe Thayer fait un portrait de James Russell Lowell professeur. Thayer a été le dernier élève de Lowell et le seul a suivre le cours qu'il fit sur Dante à l'Université Harvard. Les leçons étaient de charmantes causeries, le professeur qui revenait d'Europe où il avait été ambassadeur parlait non seulement de littérature, mais de questions d'intérêt général.

(1) Les livres accompagnés du chiffre (1) sont en lecture à « Shakespeare and Co », 8, rue Dupuytren.

(2) Peut être consulté à l'*American Library Association*, 10, rue de l'Elysée.

Economie et Finances

L'ACCORD MINIER ANGLAIS. C'EST NOUS QUI PAYONS.

La solution qui est sur le point d'intervenir pour mettre fin à la grève des mineurs anglais n'est pas tout à fait celle que nous avions fait entrevoir la semaine dernière.

Nous avions dit que le gouvernement britannique était disposé à accorder aux mineurs l'augmentation de 2 shillings par jour, qu'ils réclamaient, à condition qu'il y eût un lien entre la production et les salaires. L'augmentation de ceux-ci ne devait être acquise que si les ouvriers garantissaient un accroissement du tonnage extrait, et dans la mesure même où cet accroissement aurait lieu. Toute la difficulté consistait à trouver une formule acceptable pour les deux parties ; mais le principe était posé d'une manière absolue.



C'est bien, si l'on veut, cette idée qui a prévalu dans les conversations entre les délégués mineurs et le gouvernement.

Si on le dépouille, en effet, de toutes les clauses extrêmement complexes qui l'enveloppent, voici, en somme, à quoi se ramène le projet d'accord qui est actuellement soumis au referendum des syndicats :

Les mineurs recevront les augmentations de salaire réclamées, soit 2 shillings, 1 shilling ou 9 pence suivant les catégories, à partir de la reprise du travail. Cette augmentation ne sera cependant acquise que si, jusqu'au 3 janvier, la production correspond à une moyenne donnant 246 millions de tonnes par an. A partir de cette date, le montant des salaires s'abaissera ou s'élèvera de 6 pence pour chaque diminution ou augmentation de la production correspondant à une différence en moins ou en plus de 4 millions de tonnes par an. La fixation de ces changements dans l'échelle des salaires sera assurée par une commission mixte qui décidera chaque mois des modifications qu'il y aura lieu d'apporter.

Jusque-là tout va bien, et il semble que l'accord a fait triompher simplement le point de vue très juste de la liaison entre l'effort du producteur et sa rémunération.

Mais il y a autre chose.

Ce n'est pas seulement le quantum de la production qui a été pris en considération. C'est aussi sa valeur, et plus spécialement la valeur du charbon exporté. Le gouvernement a basé l'augmentation accordée sur la valeur de 246 millions de tonnes, y compris la valeur résultant des exportations surtaxées, et le maintien des taux de salaires nouveaux, comme aussi leur majoration éventuelle, est lié, par conséquent, non pas aux quantités extraites, mais à la valeur globale de ces quantités. En d'autres termes, la valeur des charbons devient un des éléments essentiels de la détermination du salaire des mineurs.

« Que la production soit exprimée en tonnes ou qu'elle soit exprimée en livres sterling, dit à ce propos un journal anglais, peu importe. »

Pardon ! Il importe au contraire beaucoup. Peut-être pas du point de vue anglais, mais tout au moins du nôtre, car, dans le second cas, c'est sur notre dos que la conciliation se produit, et l'abus dont nous souffrons, nous et les autres pays importateurs de charbons anglais, du fait de l'énorme taxe d'exportation dont ils sont frappés, va se stabiliser et se perpétuer, sinon même s'aggraver.



Les mineurs anglais étaient déjà loin d'être indifférents aux bénéfices considérables que le Trésor britannique réalise depuis la guerre au moyen de la majoration de prix écrasante qu'il exige des acheteurs étrangers. Si ces bénéfices n'ont pas été la cause de la grève actuelle, ils ont du moins, dès le début, servi d'argument aux mineurs pour soutenir leurs revendications : l'augmentation de leurs salaires leur a toujours paru justifiée, non seulement par la cherté de la vie, mais encore par les grosses recettes que le charbon d'exportation procure à l'Etat.

Or, désormais, si l'accord est réalisé sur les bases que nous venons d'indiquer, il devient manifeste que l'intérêt des mineurs sera de voir maintenir indéfiniment et même aggraver la charge qui pèse sur les acheteurs étrangers. M. Lloyd George a fait un coup de maître. Son habileté, comme toujours, est extrême, mais il en laisse apparaître la ficelle. A Bruxelles, malgré toute la discrétion et la pusillanimité diplomatiques dont avait fait preuve la Conférence, un certain mouvement d'opinion s'était manifesté contre la politique des prix différentiels d'exportation, et l'Angleterre pouvait craindre de voir s'organiser sur elle une pression internationale pour le retour à la liberté du commerce du charbon. Pour résister à cette pression, désormais, si elle se produit, le gouvernement britannique sera bien plus fort : Il aura derrière lui l'immense appui de l'égoïsme étroit des mineurs impatients d'une atteinte quelconque au revenu qui conditionnera leur salaire.

Quant à nous, notre devoir est clair. Nous voyons, par cet acte nouveau, se préciser plus nettement le dessein de l'Angleterre d'assurer son hégémonie industrielle par le maintien des hauts prix du charbon à l'étranger. Tous les efforts du gouvernement britannique tendent à empêcher notre métallurgie, et, à sa suite, toutes nos industries, de bénéficier des chances de prospérité que la victoire nous a données. Il faut que tous nos efforts, à nous, tendent à nous dégager de la dépendance où l'on veut nous tenir.

Tout doit être mis en œuvre pour atteindre ce but qui doit être une des directives majeures de nos gouvernants : politique à longue échéance de prospections métropolitaines et coloniales, politique d'économie du combustible charbon et politique de conquête du combustible pétrole. Et est-on bien sûr qu'il n'y ait pas une partie habile et profitable à jouer, pour nous qui avons le fer, avec l'Allemagne qui a du charbon ? N'y a-t-il pas certains mirages qu'on pourrait abandonner pour de solides réalités ?

Léon POLIER.

Un aspect des rapports financiers de l'Europe et de l'Amérique

Il est un aspect des rapports financiers entre l'Europe et l'Amérique généralement ignoré et qui certainement, méritera d'être pris en considération dans l'organisation permanente du crédit international, suggérée par la Conférence financière de Bruxelles, sous l'égide de la Société des Nations. Je veux parler de l'irresponsabilité, non-seulement morale, mais matérielle des républiques fédérales d'Amérique à l'égard des engagements de leurs Etats particuliers envers des créanciers étrangers.

Le système constitutionnel fédératif de plusieurs républiques du Nouveau-Monde (Etats-Unis de l'Amérique du Nord, Etats-Unis Mexicains, Etats-Unis du Vénézuéla, Confédération Argentine, Etats-Unis du Brésil) est étranger à la conception centraliste ou unitaire de la plupart des nations d'Europe.

De là l'erreur si préjudiciable, où sont tombés leurs ressortissants, de croire que ces républiques fédérales se trouvaient engagées par les opérations de crédit contractées à l'extérieur par leurs provinces ou Etats particuliers. Ces provinces ou Etats sont autant de véritables petites républiques confédérées. Elles sont autonomes : elles ont leur chef d'Etat, leurs pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire à elles propres. Elles s'administrent et traitent avec des sujets étrangers (non pas avec des Etats étrangers parce qu'elles n'ont point d'existence juridique internationale) indépendamment du gouvernement fédéral. Celui-ci est censé ignorer leurs engagements et, en conséquence, par la constitution et les lois fédératives, il est tenu irresponsable de ces engagements.

De là aussi cette anomalie qui fait que dans la puissante République des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, la nation la plus riche du monde, il y a huit Etats (sur quarante-huit) qui ont fait faillite à leurs engagements sans que l'opulente Union s'en préoccupe le moins du monde ni se considère comme discréditée pour cela. De même le Brésil, l'Argentine, républiques fédérales solvables, qui paient ponctuellement leur dette collective ne se considèrent pas davantage comme responsables en droit des engagements extérieurs en souffrance de leurs Etats, provinces ou villes à finances avariées, comme l'Amazone, Bahia, Alagoas au Brésil, Corrientes, Rosario, en Argentine.

Tout le monde ou à peu près, ignore, pour n'avoir jamais feuilleté le rapport annuel du Conseil des Porteurs de Valeurs étrangères, à Londres, que les huit Etats nord-américains de l'Alabama, de l'Arkansas, de la Floride, de la Géorgie, de la Louisiane, du Mississipi, de la Caroline du Nord et de la Caroline du Sud doivent en Angleterre 60.000.000 de dollars en principal, dont ils n'ont pas payé l'intérêt depuis quarante à soixante-dix ans, ce qui, au taux de 6 %, représente un arriéré accumulé de 144.400.000 dollars à ajouter au principal. Ces dettes impayées sont constituées soit par des obligations créées pour établir des banques dans ces Etats, soit par des garanties d'intérêts aux chemins de fer. Nous ne parlons point de l'emprunt 7 % 1863 des anciens Etats confédérés du Sud représentant en principal environ 12 millions de dollars en circulation, l'arriéré d'intérêts approximatif s'élevant à 46 millions de dollars. C'est un emprunt qui paraît avoir été contracté par les Etats du Sud pour soutenir la lutte pour le maintien de l'esclavage lors de la guerre de sécession. Que des capitalistes étrangers aient voulu courir les risques de cette mauvaise cause qui a été vaincue, tant pis pour eux. Il semble que le Conseil des porteurs d'obligations étrangères ne fasse figurer que pour mémoire, à son pilori des Etats banqueroutiers, cette dette des Etats esclavagistes du Sud, car il n'en fait pas état dans l'exposé général de son rapport pour 1919.



Mais ce qu'il y a de plus piquant, c'est que les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, qui se désintéressent de l'insolvabilité obstinée de plusieurs membres de leur confédération, ont déjà institué leur contrôle financier sur quelques petites républiques en faillite de l'Amérique centrale et des Antilles, et étendraient volontiers ce contrôle aux républiques de l'Amérique du Sud, si des puissances d'Europe faisaient mine d'intervenir, malgré la doctrine de Monroë, pour faire valoir les créances et les gages de leurs nationaux contre certains Etats sud-américains mauvais payeurs.

Il est permis à des Etats de la puissante république du Nord de ne pas payer leurs dettes, mais que les républiques du Sud ne s'autorisent pas de ce précédent pour prendre la même licence. Le contrôle les menace, et surtout si les Etats-Unis, enrichis par la guerre et disposant d'énormes capitaux, devaient comme ils aspirent à le faire, remplacer l'Europe comme banquiers et commanditaires de l'Amérique latine en acquérant même, dans les règlements de compte avec les Alliés d'Europe, leurs créances sur les républiques du Sud. La doctrine de Monroë selon l'interprétation américaine, qui a inspiré le refus du Sénat de Washington, de donner à la Société des Nations l'adhésion des Etats-Unis, deviendrait le fondement même de ce contrôle.

C'est en raison de ces considérations que les républiques de l'Amérique latine doivent bien se garder de s'autoriser du précédent de certains Etats de l'Union nord-américaine pour se proclamer irresponsables et se désolidariser des engagements de leurs Etats particuliers. Il serait souverainement impolitique de leur part de le faire.

1° Parce qu'elles n'ont point la force qui permet aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord de repousser les réclamations qu'il ne leur convient pas d'admettre ;

2° Parce qu'elles ont encore besoin du crédit et de la commandite des puissances riches pour se développer ;

3° Parce que l'irresponsabilité fédérale à l'égard des dettes des Etats particuliers est une fiction incompatible avec le droit international, les créanciers ne pouvant s'adresser qu'à l'Etat fédéral, *seul souverain*, par l'intermédiaire de leur gouvernement pour faire valoir leur créance et leurs gages contre l'Etat particulier insolvable.

4° Parce que l'Etat fédéral ne saurait se désolidariser d'une dette contractée par l'Etat particulier, autant sur le crédit collectif de la fédération que sur le sien propre, l'Union ayant bénéficié par la plus-value des impôts fédéraux qu'elle perçoit du développement de l'Etat obtenu à l'aide des capitaux empruntés.

Il faut reconnaître que les grandes républiques fédérales de l'Amérique latine ne paraissent pas vouloir se retrancher dans l'absolue irresponsa-

bilité où se sont maintenus les Etats-Unis du Nord à l'égard des dettes extérieures de leurs Etats particuliers. Il y a quelques années, la République Argentine assuma les dettes de plusieurs provinces insolvables, en se substituant à leurs créanciers étrangers. Le gouvernement fédéral du Brésil paya un coupon en souffrance du premier emprunt de l'Etat d'Espirito-Santo et le président actuel de la République, M. Epitacio Pessoa, vient, à l'occasion des réclamations des créanciers français et anglais de l'Etat de l'Amazone, de consentir à ce que l'Union, en cas de défaillance de cet Etat, dans l'exécution des nouveaux engagements qu'il lui est proposé de contracter pour régler ses dettes en souffrance, prenne en mains, avec l'assentiment de l'Etat défaillant lui-même, la réalisation des gages hypothécaires donnés aux créanciers, de manière à assurer à ceux-ci le service des coupons et de l'amortissement.

Cette formule de contrôle fédéral s'imposera de plus en plus, parce qu'elle évite au gouvernement central les réclamations diplomatiques et aussi les conflits de souveraineté si les créanciers veulent exécuter l'Etat particulier défaillant et prendre possession de leurs gages. Elle prévient les contrôles étrangers possibles. Elle améliorera le crédit international sud-américain à défaut, — ce qui serait le complément nécessaire dicté par l'expérience aux Républiques fédérales, — d'une loi interdisant aux Etats particuliers d'emprunter à l'étranger sans l'autorisation du pouvoir central. Cela a été proposé plusieurs fois dans le Congrès du Brésil mais sans résultat. On ne voulait pas diminuer l'autonomie des Etats particuliers. On a préféré laisser en péril le crédit et la sécurité de la nation.

Si cependant ces garanties ne sont pas données dans l'avenir par ces républiques elles-mêmes aux marchés de capitaux, il ne resterait plus qu'à recourir à l'organisme préconisé dans la Conférence de Bruxelles (1) et qui, placé sous l'égide de la Société des Nations, prendrait sous sa sauvegarde les opérations de crédit internationales et leurs gages, qui sont souvent l'origine de conflits et de différends mettant en danger les bonnes relations entre les peuples.

L. GUILAINE.



La monnaie européenne et française

IMPRESSIONS DE VOYAGE. — L'EUROPE ET LE FRANC. — UNE MONNAIE ÉTALON. — PRIX POLONAIS ET TCHÈQUES. — PRIX ET CHANGES. — LIBERTÉ ET RESTRICTIONS. — DOUANES INTÉRIEURES ET EXPORTATIONS.

La situation de notre change nous paraît désastreuse. Et de fait, elle est assez grave pour provoquer de sérieuses inquiétudes, mais elle est presque anodine comparée à celle de tous les pays de l'Europe Orientale, où elle revêt les caractères d'une véritable catastrophe. Un voyage en ces pays permet d'ailleurs un certain nombre de constatations dont l'économiste peut faire son profit.

I

En premier lieu, il est à remarquer que le franc français tend à devenir le véritable étalon monétaire des pays étrangers à change avarié. Quand on pense, en effet, que le mark polonais vaut à peu près aujourd'hui exactement 0,05, qu'il en est de même de la couronne autrichienne; que la couronne tchéco-slovaque, mieux en point, n'en subit pas moins une dépréciation de 500 % par rapport au franc français ; que le mark allemand ne vaut guère plus de 0,22 à 0,23, on comprend que pour eux la livre sterling, le dollar, le franc suisse ou la peseta sont des monnaies dont la valeur atteint de tels sommets que l'œil ne peut les apercevoir. Au contraire, le franc déprécié lui-même par rapport à ces monnaies de 200 ou 300 %, est plus accessible et devient ainsi l'étalon monétaire auquel sont comparées les autres monnaies nationales. Peut-être également d'autres facteurs moins importants, mais qui jouent un rôle, telle par exemple l'obligation de payer les billets de chemins de fer internationaux, provoquent une recherche de notre numéraire, lui maintiennent sa valeur, et en font une sorte de monnaie internationale européenne.

Nous ne pouvons que nous en réjouir, car l'influence économique est à la base de l'influence politique. Mais il est une autre constatation qui complète la précédente et vient fournir aux économistes partisans de la théorie quantitative de la monnaie, un appui sérieux. Certes, nous ne sommes pas de ceux qui ont défendu la thèse de l'influence exclusive de la monnaie sur les prix. Nous savons que d'autres facteurs interviennent et que l'inflation monétaire n'est pas seule responsable de la hausse des prix qu'elle ne fait souvent que suivre au lieu de précéder. Nous ne sommes pas non plus de ceux qui établissent nécessairement une étroite corrélation entre la dépréciation du change et la hausse des prix. Nous savons tous les correctifs qu'appelle une explication simpliste des phénomènes monétaires et du change. Il est trop facile, en effet, de prétendre que le change suit des variations exactement proportionnelles à celles des prix. Il est trop aisé d'affirmer que les valeurs, les titres ou les effets étrangers étant des marchandises comme les autres, leur prix subit une hausse analogue à celle des marchandises ordinaires et que, par conséquent, le change, qui est en quelque sorte l'expression de ces prix, est plus ou moins élevé ou plus ou moins déprécié, et d'autant plus élevé ou déprécié que la monnaie nationale a plus ou moins de valeur.

II

Il est impossible cependant de nier l'influence que peut avoir l'inflation monétaire, à la fois sur les prix et sur le change, quand le phénomène s'amplifie au point d'être aveuglant d'évidence. Or, tel est le cas de l'Europe Orientale. Les prix ont augmenté dans une mesure exactement inverse de la dépréciation du change. C'est-à-dire que plus la monnaie nationale se déprécie par rapport à la monnaie internationale qui est, en l'espèce, le franc français, plus les prix augmentent. En veut-on un exemple : Les vêtements sur mesure, à Varsovie, coûtent couramment de 18 à 20.000 marks, un repas très moyen revient à 300 ou 350 marks, la livre de pain se vend 20 marks et le reste à l'avenant. Si l'on tient compte de la dépréciation du mark qui en fait, en francs, l'équivalent du sou, on s'aperçoit que pour le Français qui se livre à des achats ou qui vit en Pologne, les prix sont sensiblement les mêmes qu'en France puisque le vêtement lui coûtera environ 900 fr., que le repas lui reviendra à 17.50 et que la livre de pain représentera environ 1 fr. Ce n'est pas à dire, certes, que pour le Polonais obligé de s'acquitter en marks gagnés par son travail, la situation sera la même, il y a évidemment dans cette hausse formidable des prix un facteur de déséquilibre économique, gros de conséquences sociales. Mais il n'en demeure pas moins que, contrairement aux affirmations de certains auteurs, le change exerce sur les prix une influence prépondérante et que, en l'absence de toute concurrence des pays à change déprécié, le niveau moyen des prix tend à s'établir sur la base d'une sorte de monnaie internationale.

Le fait se trouve confirmé si, de la Pologne, on passe en Tchéco-Sovaquie. La monnaie tchéco-slovaque n'a subi, par rapport au franc, qu'une perte

(1) Par M. Celier, directeur du Mouvement des fonds au ministère des Finances, vice-président de la Délégation française.

des 4/5. Autrement dit, le franc vaut 5 couronnes tchéco-slovaques. Les prix évalués en couronnes se trouvent réduits par rapport aux prix évalués en marks polonais dans la proportion des 3/4. Ainsi, un vêtement coûte 5.000 couronnes, un repas vaut 75 couronnes, etc...

Quant à l'explication du phénomène, elle est assez simple. Après l'armistice, au moment de l'ouverture relative des frontières, une véritable nuée de profiteurs de toute espèce s'est abattue sur ces pays. Ils y ont raflé tout ce qui avait une valeur marchande, profitant à ce moment de véritables occasions provoquées par la rupture des changes. En 1919 encore, on pouvait, en Autriche ou en Pologne, procéder à d'avantageux achats en tirant parti de la dépréciation des monnaies étrangères qui, alors, était loin d'atteindre le taux actuel. C'était le temps où le franc ne valait que 2 ou 3 marks polonais. Cette rafle des produits manufacturés fabriqués avec des matières premières achetées à bon compte, a obligé ces pays à se réapprovisionner à l'étranger à des prix qui grandissent à mesure que s'accentue la chute des changes. D'où la nécessité d'imposer une hausse équivalente aux produits manufacturés et d'où aussi, par suite de la solidarité naturelle des prix, une hausse de l'ensemble des articles même produits dans le pays. De son côté, l'inflation fiduciaire a joué à la manière ordinaire, c'est-à-dire en pourvoyant les acheteurs de moyens d'achat accrus, de sorte que la résistance des consommateurs à cette hausse des prix s'est trouvée moins vive. On peut y ajouter, pour des pays comme la Pologne qui vient de mener contre l'envahisseur une guerre courte mais coûteuse, l'obligation de laisser de côté toute considération économique, dans le seul but de la défense du territoire.

III

Ce ne sont pas d'ailleurs les seules constatations que l'économiste peut être appelé à faire dans ces pays. Il peut y prendre une leçon utile sur les faiblesses de la liberté économique livrée à elle-même. En France, aujourd'hui, les libéraux les plus impénitents, lorsqu'ils arrivent au pouvoir, se rendent compte de l'impossibilité de donner libre cours à la concurrence. Elle aboutit trop souvent à se manifester, non pas entre producteurs ou vendeurs au profit des consommateurs, en établissant les prix aux niveaux les plus bas, mais, au contraire, en se faisant entre acheteurs pour pousser les prix à leur taux le plus élevé. Il est donc du devoir du Gouvernement, protecteur naturel des faibles, d'intervenir en faveur des consommateurs dispersés contre les producteurs groupés et unis en une véritable association plus ou moins occulte.

La Pologne, à cet égard, nous fournit un exemple de l'action gouvernementale ou administrative dans un pays qui n'a pas encore réalisé son unité politique ou économique complète. Elle a dû conserver à la Posnanie une certaine autonomie et cette dernière en a profité pour défendre les habitants de son territoire contre l'influence fâcheuse de la hausse des prix dans le reste de la Pologne. Pour leur assurer un approvisionnement, elle n'a pas hésité à s'entourer d'une véritable barrière douanière intérieure. Elle soumet toutes les entrées et surtout les sorties à un contrôle rigoureux. Elle n'autorise pas qu'un Polonais de Posnanie se rendant dans le territoire de l'ancien Grand-Duché de Varsovie, emporte avec lui plus de victuailles qu'il n'est strictement nécessaire pour son alimentation en cours de route. Les paysans se voient fouillés avec soin pour constater s'ils n'ont pas dans leurs paniers ou sur eux plus des trois œufs réglementaires. Grâce à ces mesures rigoureuses, la vie en Posnanie est environ deux tiers meilleur marché que dans le reste de la Pologne. La livre de pain par exemple s'y vend environ 6 à 8 marks, tandis qu'elle en coûte 20 à Varsovie.

Certes, des mesures de ce genre soulèvent de graves problèmes, notamment en ce qui concerne la rémunération des ouvriers ou du personnel administratif, appelé par ses fonctions à des déplacements fréquents. Cette différence de prix provoque, en effet, de la part des autorités ou des patrons Posnaniens, une certaine résistance aux demandes d'augmentation de salaire de leurs ouvriers. Elle pose même des problèmes de change intérieurs, car la différence du pouvoir d'achat du mark doit se traduire par une différence entre marks ayant cours en Posnanie et le mark polonais. Mais, comme il est impossible d'estampiller la monnaie pour lui donner une affectation particulière, ces pays se ressentent certainement de certains troubles intérieurs. Les mesures n'en manifestent pas moins leur opportunité et leur influence.



Ces quelques notes, rapidement jetées au retour d'un voyage dans ces pays, n'ont pas pour but de poser des principes théoriques. Elles se proposent simplement de signaler aux théoriciens purs, les démentis que la pratique donne parfois à leurs affirmations, comme aussi la vérification que les faits se chargent de fournir, de théories qui ne doivent pas être considérées comme surannées ou périmées, simplement parce que leur existence est déjà ancienne. Le libéralisme économique est une doctrine qui a été la réaction légitime contre l'ancien excès d'organisation. Cet excès d'organisation était lui-même le résultat de la crainte de la famine qui avait effrayé toutes les générations passées. La liberté qui se justifiait pleinement dans un monde largement approvisionné pendant tout le XIXe siècle et où l'inverse même des théories malthusiennes, semblait se vérifier, doit aujourd'hui, au contraire, faire place à l'organisation, car la guerre a eu, au point de vue économique, ce résultat de ramener l'Europe à un état de disette, de famine et de régression qui l'assimile à certains égards à celle du XVIIe ou du XVIIIe siècle.

William OUALID.



CHRONIQUE DES CHANGES

Le grand « pont de la Toussaint » qui a fait chômer la Bourse pendant quatre jours ne permet pas de relever, pour la semaine écoulée, d'indications bien précises sur l'orientation du marché des changes.

Il est vraisemblable que la reprise des négociations qui aura lieu demain n'apportera que peu de changements à la situation, au sujet de laquelle il n'y a, en ce qui concerne la France, rien de particulier à signaler en ce moment. Remarquons seulement, pour répondre à certaines interrogations du public, que la remise par l'Allemagne à la Commission des Réparations, des deux fameux bons de 20 milliards et de 40 milliards de marks-or qui s'est faite ces jours-ci n'a eu et ne pouvait avoir aucun effet sur notre change. La remise de ces bons ne correspond à la remise d'aucune valeur effective. C'est, sous une forme prévue par le Traité de Versailles, la simple reconnaissance, par le débiteur d'une partie de la dette qu'il doit acquitter. Mais cette remise ne constituant en aucune manière un paiement, notre change ne pouvait en être affecté, et le problème des réparations reste entier.

A Londres, où il y a eu hier, mardi, un marché des changes, les transactions ont été peu actives, mais avec tendance généralement favorable à la livre sterling. Le *franc* a baissé de 3/8, la *lire* a perdu 1 point, et le *mark* a subi une dépréciation de 10 points. Le *dollar* a coté 3,45 3/4.

Il est intéressant de remarquer que la crise des changes qui avait atteint essentiellement les pays belligérants s'étend de jour en jour à des pays neutres qui avaient commencé par bénéficier énormément de la prospérité engendrée par la guerre.

Nous avons signalé ici, à plusieurs reprises, la situation difficile de la Norvège et du Danemark par rapport à la livre sterling et surtout au dollar, depuis quelques mois. Après la Norvège, le Danemark a été obligé, pour alléger le montant de son déficit et pour défendre son change, d'avoir recours à un emprunt aux Etats-Unis. Cet emprunt danois de 25 millions de dollars a été émis à la fin du mois dernier à New-

York, et il a été couvert très rapidement avec un grand succès. Ce sont des titres amortissables de 1926 à 1945.

La République Argentine est aussi aux prises avec les difficultés d'un change qui devient de plus en plus défavorable par rapport au dollar.

Depuis le début de l'été, qui, en Argentine, correspond au début de notre hiver, il y a eu grande diminution des exportations. Les ventes de céréales ont été très importantes après la récolte, c'est-à-dire à partir du mois de décembre dernier, mais ensuite le mouvement s'est énormément ralenti. La capacité d'exportation s'est aussi affaiblie en ce qui concerne les laines et les peaux. Les stocks, surtout pour les laines de qualité inférieure, sont considérables, mais la demande, en dépit de la forte baisse des prix, est peu importante.

Lorsque s'est produit le renversement de la balance des comptes et que le change a commencé à se déprécier, spécialement vis-à-vis de la monnaie des Etats-Unis, par suite des très grands achats que l'Argentine a faits dans la république nord-américaine, le gouvernement argentin s'est attaché à stabiliser le cours du change sur New-York en tirant des traites sur les crédits-or mis en réserve à la Banque de Réserve Fédérale par la Légation Argentine en vertu du fonctionnement de la Caisse de Conversion. On espérait pouvoir ainsi enrayer un fléchissement passager du peso.

Mais le mouvement continuant, le gouvernement argentin a cessé ses tirages. Le change sur New-York à Buenos-Ayres fit alors de 10 à 20 % de prime. Il y a deux mois, le gouvernement argentin reprit la vente des traites en la subordonnant à la condition que les traites délivrées servissent au règlement d'opérations commerciales bien définies. Mais ces ventes n'ont dû permettre de faire face qu'à une faible partie des demandes, car le change sur New-York est encore à $ 1,18 au lieu du cours normal de $ 1,03. On ne peut guère attendre une amélioration avant le début de l'hiver, au moment où pourront reprendre les ventes des céréales et de laines.

L. P.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

La semaine n'a présenté aucun caractère marquant. Ainsi qu'il était aisé de le prévoir, la reprise esquissée depuis une quinzaine, si brillante et rapide qu'elle se soit montrée, ne pouvait pas mener bien loin. Elle s'est, faute d'être soutenue par la clientèle, arrêtée d'elle-même. Les transactions se sont encore raréfiées, et les affaires qui portent presque uniquement sur les vedettes de la spéculation (comment en serait-il autrement sur un marché abandonné aux seuls professionnels ?) sont quasi nulles. Les cours, dans l'ensemble, ne se sont guère écartés de ceux antérieurement cotés, en dépit d'assez nombreuses prises de bénéfices. En effet, les mesures que prennent, en vue du rachat d'office des titres non livrés, tant la Chambre Syndicale des Agents que les Chambres des Banquiers en Valeurs, jointes à l'inquiétude que la brusquerie de la hausse a jetée dans le camp des baissiers, ont déterminé nombre de ces derniers à de prudents et indispensables rachats.

Par ailleurs, les indications des places étrangères dirigeantes sont nettement favorables, encore que l'activité soit réduite à Londres, plus encore s'il est possible qu'à Paris, cependant que la hausse accentuée des devises étrangères (hausse que l'on s'accorde à ne pas croire durable) empêche tout recul marquant des valeurs d'arbitrage, leaders du marché en Banque.

En résumé donc, les dernières séances nous ont fait assister à la consolidation des cours de la semaine précédente. Si nulle tendance favorable ne s'est manifestée, il semble, du moins, que le pessimisme de la première quinzaine d'octobre n'est plus à l'ordre du jour. Les craintes que l'on avait un instant et à juste titre pu concevoir sur les perspectives immédiates de notre industrie se dissipent petit à petit.



Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

La reprise du 3 % s'est maintenue au cours de cette semaine et notre ancien fonds national termine à 55,20. Les rentes françaises émises durant la guerre maintiennent leurs cours de la semaine précédente, cours identiques qu'il s'agisse de ceux du marché normal ou de ceux du marché spécial. Nous rappellerons que le 5 % 1915-1916 est à 86,45, le 4 % 1917 à 69,60, le 4 % 1918 à 69.25 et le 5 % 1920 à 97,75. Ces cours fixés arbitrairement sont, en réalité, des cours de compensation auxquels s'effectuent les opérations nécessitées par l'emprunt 6 % actuellement en cours, opérations qui dominent complètement le marché des fonds d'Etat français.

La semaine a été caractérisée par une reprise très accentuée des changes ; les fonds d'Etat étrangers, dont le capital est représenté par des monnaies faisant prime, modèlent leurs cours sur ceux de leurs monnaies nationales.

Bien que les nouvelles politiques de Russie soient meilleures, les fonds **Russes** restent négligés et très près de leurs cours antérieurs. Les fonds **Autrichiens** ne font l'objet que de très rares transactions et sont inscrits à des cours relativement anciens qui s'entendent avec les coupons échus depuis le début de la guerre. Une circulaire de l'Assemblée Nationale des Porteurs français de valeurs mobilières publie les dispositions arrêtées pour permettre aux porteurs français de titres autrichiens de vendre sur des places étrangères, où ils sont négociés jouissance courante, leurs titres, tout en conservant les coupons échus pendant la guerre, en vue des opérations ultérieures des Offices français et autrichiens de compensation ; il suffira aux porteurs de remplir un affidavit et de l'adresser avec pièces justificatives à l'Association Nationale qui statuera rapidement et délivrera un avis destiné à tenir lieu désormais du titre autrichien vendu.

BANQUES

Banque de France. — Au dernier bilan, l'augmentation du Portefeuille n'est pas inférieure à 270 millions à l'époque de l'échéance mensuelle, la circulation fiduciaire en diminution de 215 millions ; le Compte Amortissements est désormais divisé en deux comptes distincts qui figureront dorénavant au Bilan hebdomadaire : le premier, dénommé Garanties d'amortissement, s'élève à 956.450.000 fr. correspondant à la partie du portefeuille moratorié considéré comme non recouvrable ; le second, représentant l'excédent affecté à l'amortissement des avances faites à l'Etat, est actuellement doté de 13.946.000 fr. L'action **Banque de France** reste à son cours antérieur de 5.175.

Le Groupe des Etablissements de Crédit est relativement peu actif, à l'exception des Banques d'affaires mises en vedette depuis peu par les accords passés avec les grands trusts pétroliers étrangers. D'une manière générale les cours sont soutenus : le **Crédit Lyonnais** à 1.538, **la Société Générale** à 743, le **Comptoir d'Escompte** à 993, la **Banque Nationale de Crédit** à 835 et le **Crédit Industriel** à 700 l'action 125 fr. payée et 720 l'action entièrement libérée, restent aux environs immédiats de leurs cours précédents. L'action **Crédit Foncier**, à 745, est en progrès d'une quarantaine de francs sur l'annonce d'un acompte de 20 fr. sur le dividende de l'exercice 1920, acompte qui sera mis en paiement à partir du 1er janvier et qui, dès à présent, peut être escompté au taux de la Banque en vue de faciliter les souscriptions à l'Emprunt. Pour le précédent exercice, l'acompte n'avait été que de 16 fr.

Banque de Paris. — L'action a consolidé son avance des semaines précédentes à 1.642. Cette Banque va créer la **Compagnie Générale des Colonies** destinée à remplir dans nos Colonies le rôle qu'a commencé à remplir au Maroc la **Compagnie Générale du Maroc.** Les grands Etablissements de crédit participent à sa constitution en même temps que la **Banque de Paris.** Le capital initial sera de 10 millions, divisé en 20.000 actions de 500 fr., dont 4.000 actions A, qui

re feront nominatives et qui jouiront de 10 voix aux Assemblées générales, et 16.000 actions B n'ayant qu'une voix par action. La répartition des bénéfices doit se faire également entre toutes les actions A et B.

Banque I. R. P. des Pays Autrichiens. — Quelques transactions ont été enregistrées à 175; les négociations au sujet du règlement des créances anglaises d'avant guerre sur cette Banque sont terminées; le groupe anglais souscrit 20 millions de francs dans le capital de la nouvelle Société française qui va succéder à la Société autrichienne. M. Jules Cambon, administrateur de la **Banque de Paris**, sous les auspices de laquelle va s'opérer la transformation de la Banque autrichienne, sera Président de cette Société.

La hausse des changes attire l'attention du public sur la situation des Crédits Fonciers opérant dans des pays à change favorable ; les francs qui leur étaient procurés par l'émission d'obligations ont été transformés, dans ces pays, en prêts hypothécaires. Si ces établissement réalisaient actuellement leur portefeuille de prêts hypothécaires, ils encaisseraient des monnaies étrangères représentant immédiatement un capital considérablement augmenté. Aussi les valeurs de ces divers Crédits fonciers, notamment le **Crédit Foncier Argentin** et le **Crédit Foncier Franco-Canadien** sont-elles très fermes : les premières aux environs de 1.375 ; quant aux secondes, sur une note du Comité de Paris déclarant que jusqu'ici les propositions reçues n'étaient ni assez avantageuses, ni assez précises pour pouvoir être acceptées, les cours ont été ramenés en arrière et les actions terminent dans les environs de 2.150. On croit qu'à l'Assemblée extraordinaire du 29 décembre sera proposée la libération partielle des actions sur lesquelles il reste à verser 250 fr. et qui ne seraient libérées que de 200 ou 225 fr. de façon à leur laisser la forme nominative.

CHEMINS DE FER ET TRANSPORTS

Le futur régime des Chemins de fer sera mis en discussion, sur la demande du Ministre des Travaux publics, dès la rentrée des chambres fixée au 8 novembre. Après le parti républicain démocratique, l'union nationale de défense professionnelle des Cheminots s'est ralliée au projet du gouvernement qui ne paraît devoir rencontrer qu'assez peu d'opposition. Ce projet vise à réduire les dépenses des divers réseaux, y compris ceux de l'Etat et de l'Alsace-Lorraine, en unifiant le matériel et les méthodes d'exploitation et institue des primes au rendement afin de provoquer une augmentation du trafic.

Les actions et les obligations, tant de nos grandes Compagnies que des Chemins de fer secondaires et des Chemins de fer algériens, n'enregistrent que de médiocres variations.

Les actions des Sociétés de Transports en commun font preuve d'une certaine animation depuis que les renseignements fournis relativement aux clauses de rachat donnent des bases plus précises aux calculs. Les Assemblées extraordinaires destinées à ratifier le conventions arrêtées en principe entre le Département et les Compagnies sont convoquées pour les premiers jours du mois prochain.

TRANSPORTS MARITIMES

Le compartiment des valeurs de navigation a fait preuve d'une certaine animation sur l'annonce que le gouvernement avait approuvé le principe de la liquidation de la flotte d'Etat. Cette liquidation permettra aux Compagnies d'acquérir à bon compte un tonnage dont elles tireront un meilleur parti que l'Etat auquel cette flotte a coûté des prix disproportionnés avec les services rendus.

Transatlantique. — Le recul des actions ordinaires s'est accentué à 363 sur l'annonce du projet élaboré par le Conseil ; après le bruit qui avait couru d'une distribution des réserves, les actionnaires n'obtiendront, ainsi que nous l'avons signalé, qu'une soulte de 16 fr. 66 par action. De gros porteurs ont organisé à Marseille une réunion de protestation contre ce projet.

Chargeurs Réunis. — En recul à 1.175 contre 1.200 ; on croit que le dividende sera de 100 fr., s'appliquant à 100.000 actions alors que celui de l'exercice en cours portera sur 200.000 actions.

Maritime du Pacifique. — A 425, l'action a repris, et au delà, sa perte précédente. L'Assemblée extraordinaire, qui aura à ratifier l'augmentation du capital de 25 millions et à modifier le nom de la Société sera, croit-on, convoquée pour le 23 novembre.

Suez. — Les titres des différentes catégories ont bénéficié de la tension du change; les actions de capital terminent à 6.500, en hausse de 250, les actions de jouissance à 6.485, gagnent près de 200 fr. Il en est de même des parts de fondateur à 2.590. Les recettes du Canal se sont élevées, du 1er janvier au 26 octobre, à 120.280.000 fr. contre 115.110.000 pour la période correspondant de 1919. En outre, les profits retirés du change seront, pour l'exercice en cours, autrement importants qu'ils n'étaient pour l'exercice précédent.

CHARBONNAGES

Bien que les mineurs français, à l'exemple des mineurs anglais, s'agitent et réclament des augmentations de salaires dans le rapport de 1 à 5 relativement aux salaires les plus élevés d'avant guerre, les actions de charbonnages français restent calmes et parfois même on peut constater des avances de cours. Il est vrai que ces derniers sont, en général, relativement bas.

Blanzy. — En reprise accentuée de 1.315 à 1.420. La Société possède maintenant des participations dans la Société **Industrie et Force** qui a porté son capital de 6 à 21 millions et prend part aux recherches houillères entreprise dans la région de Lyon.

Lens. — L'action a consolidé, à 1.520, son avance antérieure. Cette Société procèderait sous peu à une nouvelle augmentation de capital de 164 à 205 millions par la création de 410.000 actions nouvelles de 100 fr. dont la souscription sera réservée aux actionnaires à raison d'une nouvelle pour 4 anciennes au prix probable de 110 fr.

Charbonnages polonais et russes assez faibles : les premiers sur la dépréciation du mark polonais, les seconds en dépit des bruits de révolution en Russie.

PETROLES

Les valeurs d'arbitrage de ce compartiment sont toujours activement traitées. Toutefois, après avoir progressé, l'avance s'est ralentie et, en fin de compte, les principales valeurs ont été quelque peu ramenées en arrière.

La **Mexican Eagle**, qui paraît en passe de devenir le leader de ce groupe, n'a pas connu ce fléchissement et on a été portée jusqu'à 680, tant sur des rachats de la spéculation que sur des demandes de nouveaux acheteurs, à la suite d'un cablogramme mentionnant un jaillissement important dans le champ de Zacamixtle encore incomplètement exploré. D'ailleurs le bruit court toujours de la déclaration prochaine d'un dividende final et d'un bonus appréciable sans que rien soit venu, jusqu'ici, confirmer ces bruits.

Royal Dutch. — L'action est assez sensiblement ramenée en arrière à 33.350, bien que l'on parle toujours de la possibilité d'une prochaine augmentation de capital et que jusqu'ici les opérations de cette nature se soient toujours effectuées à des conditions très avantageuses pour les actionnaires anciens. Cette Société, dit-on, viendrait de conclure un contrat fort important pour la fourniture de pétrole au gouvernement français et elle aurait ouvert à ce dernier un crédit de 5 millions de livres sterling pour ses achats.

Shell Transport. — A 389, l'action partage le recul de la **Royal Dutch.** Cette Compagnie vient de demander, par l'intermédiaire de sa filiale la **Shell Of Californian,** des permis de prospection sur des terrains dont la superficie totale atteint 5.000 acres.

Les pétroles russes sont en très vive reprise sur le bruit que des révoltes auraient éclaté au Kouban contre le régime bolcheviste.

Bakou termine à 4.045, **Lianosoff** à 6.051 et le Naphte Russe à 500.

Les pétroles roumains sont relativement lourds bien que la production du pétrole en Roumanie, pour septembre dernier, ait atteint 95.000 tonnes, soit une augmentation d'environ 18.000 tonnes pour le mois précédent.

La **Steaua Romana** est ramenée aux environs de 2.100; l'**Astra Romana**, par contre, est en progrès à 2.475.

Franco Polonaise des Pétroles. — Cette Compagnie, qui exploite une concession dont la superficie dépasse 60.000 hectares, s'est avancée à 550 l'action et 2.400 la part, cours qui paraissent devoir être dépassés sous peu. Une Assemblée extraordinaire est convoquée pour le 10 novembre en vue de confirmer l'autorisation donnée au Conseil d'augmenter le capital jusqu'à concurrence de 150 millions et d'approuver les délibérations du Conseil du 18 octobre déterminant les conditions d'une émission de 280.000 actions nouvelles de 500 fr., et attribuant à des tiers le droit de souscrire la totalité de ces 280.000 actions.

MINES METALLIQUES

Le recul du cuivre s'est encore accentué à Londres à £ 89,5 0 au comptant et £ 88,12/6 à terme. Le zinc est sans changement. Par contre la reprise du plomb et de l'étain n'a fait que s'accentuer au cours de la semaine, le premier atteignant £ 35,15/ et le second £ 267,10/ au comptant et £ 269,15/ à terme.

Rio Tinto. — En hausse légère, le titre termine à 1.560. Le Gouvernement espagnol, qui n'a pas approuvé la note comminatoire adressée par la Compagnie aux grévistes, est tombé d'accord avec le Directeur de la Compagnie pour que soit nommée une Commission mixte chargée de hâter le règlement de la grève, et les grévistes ont été invités à déléguer trois de leurs représentants pour arriver à un accord. 1.500 mineurs seulement ont, à l'heure actuelle, repris le travail.

Tanganyika. — L'émission prochaine de 25.000 actions ordinaires et 25.000 actions de dividende par l'**Union minière** du Hovatanga dans laquelle est largement intéressée la Société, est destinée à l'exécution d'un important programme d'installation ; un dividende, supérieur au dernier qui était de 30 %, a été déclaré à l'Assemblée de l'Union Minière du 4 novembre.

Compagnie minière du Congo. — Les actions sont sans changement à 103 tandis que les parts, favorisées par l'augmentation actuelle du capital, sont en reprise de 510 à 582. Ce cours s'entend ex-droit de souscription aux 90.000 actions nouvelles offertes au pair de 100 fr. et dont l'émission s'est clôturé au 31 octobre.

Dans le groupe des **Mines d'Or,** les cours sont restés aux environs de leur niveau d'il y a huit jours en dépit de la tension nouvelle de la livre sterling. Il est vrai que le marché a été contrarié par les bruits qui ont couru de nouveaux troubles indigènes dans le Rand.

Dans le groupe des diamantifères, la **De Beers** termine en recul à 910. — On dit que, par suite de la crise ouvrière et du problème des changes les transactions en pierres brutes et diamants sont devenus très calmes, encore que soutenues.

METALLURGIE

Pour le premier semestre de 1920 nos exportations de fonte brute ont atteint 191.000 tonnes contre 2.728 seulement pour la période correspondant de 1919. La réduction du prix du coke métallurgique entraînant celle du prix de revient permettra à notre métallurgie de lutter avec plus de succès contre la concurrence étrangère, d'autant plus que grâce à la reconstruction de hauts-fourneaux dans le Nord et dans l'Est et à l'approvisionnement plus régulier de combustible, la production augmentera assez rapidement.

Aussi, le marché des valeurs métallurgiques ne témoigne-t-il pas de changements appréciables, malgré la baisse des produits et demi-produits de l'acier.

Aciéries de la Marine. — Le recul de l'action n'a fait que s'accentuer : elle termine un peu au-dessus de 1.300. Un premier haut fourneau a été rallumé à Homécourt cette semaine. L'usine du Boucau, où sévit actuellement la grève, a fonctionné avec trois hauts fourneaux pendant le dernier exercice.

Forges et Aciéries du Nord et de l'Est. — Les actions de 500 fr. qui doivent être dédoublées sont en hausse accentuée à 1.445. L'Assemblée du 29 octobre a fixé à 5 % le dividende de l'exercice clos le 30 juin 1920. La réfection des usines est activement poursuivie. 3 hauts fourneaux sur 4 sont en construction à Valenciennes, 2 sur 3 à Louvroil et 2 sur 4 à Jarville.

Denain-Anzin. — Sans changement à 1.800. L'Assemblée du 27 octobre a reconnu la réalisation de l'augmentation du capital de 12 à 30 millions et autorisé l'émission d'obligations.



Les Marchés Étrangers

BOURSE DE LONDRES

Le Stock-Exchange a continué de faire montre d'optimisme, sinon par son activité qui reste réduite et strictement cantonnée dans le compartiment des pétrolifères, du moins par la tenue de ses cours. Les Fonds Britanniques, eux-mêmes, malgré le peu de succès rencontré par le nouveau Local Loan, dont l'émission est restée à concurrence de 75 % sur les bras des syndicataires, participent à cette fermeté. Les Fonds étrangers enregistrent quelques mouvements sans uniformité. Les Rentes belges et françaises réalisent d'assez faibles progrès. Chemins anglais en recul, l'attitude inquiétante des cheminots dans la question de la grève des mineurs détournant les acheteurs de mettre à profit les bas cours désormais atteints. Cette faiblesse a gagné le groupe des chemins étrangers, même les Argentins, malgré les résultats que l'augmentation des tarifs et la prospérité du pays a permis à ces derniers d'atteindre. Valeurs de navigation en baisse, par suite de la grève des mines et surtout des perspectives moins satisfaisantes que fait entrevoir le développement des constructions navales. Industrielles en reprise, après une forte baisse. Les pétroles sont les seuls à retenir l'attention. La **Mexican Eagle** très demandée par Paris accentue son avance des semaines précédentes.

Le marché monétaire toujours assez aisé est devenu néanmoins plus ferme, l'argent à vue se tenant à 4 1/2 et 5 ; quant à l'escompte, il est également en reprise.

Les seules modifications importantes au dernier bilan de la Banque d'Angleterre portent sur le chiffre de la circulation qui accuse une plus-value de £ 534.925 ; les réserves sont en diminution de £ 4.842.271, et la proportion de la réserve aux engagements, à 10,26 % ne s'écarte que de peu de la proportion de la semaine précédente.

	Juillet. 14	22 Oct. 20	29 Oct. 20
Victory 4 %	...	73 5/8	73 5/8
Consols	7. 1/8	45 1/8	45 ./.
War Loan 5 %	...	84 13/16	82 3/8
Argentin 4 % Resc.	83	61 ./.	60 3/4
Brésil Resc. 4 %	73 1/2	44 1/2	48 1/2
Chinois 5 % 1896	101 1/2	74 ./.	75 ./.
Egypte Unifiée	99 1/8	64 1/2	65 ./.
Français 5 %	...	48 1/2	47 1/2
— 4 %	...	39 1/2	38 1/2
Japon 4 1/2 %	94 1/2	107 1/4	107 1/2
Russe 4 % Consol	86 1/2	15 1/2	13 1/2
Canadian Pacific	198 1/4	179 ./.	176 ./.
Nat. of Mexico. 1re pref.	31	16 ./.	16 ./.
Pennsylvania Rail	57 1/4	62 1/2	61 ./.
Union Pacific	158 1/2	182 ./.	178 ./.
Brazil Railway ord	26	2 3/4	2 3/4
Bank of England	251 1/2	167 1/2	169 ./.
Lagunas Nitrate	1 10 16	28/2 0/0	27 6/0
Lautaro Nitrate	10 1/4	12 7/8	13 1/8
Hudson Bay	9	8 3/16	6 1/2
Pekin Syndicate ord	1/8	16/6	19/6/.
Cunard	1 8/16	22/6	25/0
Marconi Wireless	2 1/2	2 3/4	3 ../..
Barcelona Traction	...	5 1/2	5 1/2
Mexico Light and Power	47	14 /	14 ./.
Vickers	1 3/4	21/3	23/0
Baku	4/3	2/9	2/9
Burmah	4 6/32	8 1/8	8 3/4
Mexican Eagle ord	2	12 ./.	8 5/6
North Caucasian	..	1 7/32	1 7/32
Shell Transport	4 15/16	7 1/16	7 9/32 1/2
Royal Dutch	51	67 3/4	68 ./.
Spies	7/8	9/6	9/4
General Mining	..	5/.	5/. ./.
Goldfields	..	1 5/16	15/6 13/16
Rand Mines	..	2 27/32	2 ../..
Crown Mines	..	2 29/32	2 9/16
East Rand	..	10/0	9/9
Geduld	1 1/8	2 1/8	2 3/8
Modderfontain B	..	1 5/8	1 5/8
Robinson Gold	...	8/0	7/0
Simmer and Jack	...	3/7 1/2	3/7 1/2
Village Deep	9/16	9/3	9/3
Chartered	..	15/7 1/2	15/10 1/2
Mozambique	..	15/0	15/6 ./.
Tanganyka	5 9/16	1 19/32	1 5/8
Golden Horse Shoe	..	15/0	15/0
De Beers	16 7/16	16 1/2	16 3/4
Jagersfontain	..	3 3/4	3 7/8
Cape Copper	2	1 1/16	1 1/16
Rio Tinto	68 3/8	29 1/4	28 1/2
Tharsis	6 1/4	2 7/8	2 7/8
Utah Copper	..	17 ./.	17 ./.
Lena Goldfields	..	17/6	17/6
Spassky	..	17/6	17/6
Camp Bird	8/16	13/0	12/9
Mexico El Oro	..	7 ./.	6 7/8 ./.
Santa Gertrudis	..	20/6	20/6
Gula Kalumpong	1	1 17/32	1 17/32
Kuala Lumpur	3 1/8	3 1/4	2 7/8
Malacca	4	. ./.	3 1/8

BOURSE DE NEW-YORK

A la veille de l'élection présidentielle, le marché n'a pas montré la fermeté qui est presque de tradition en cette occurence. On s'attend à ce que la venue au pouvoir de M. Harding déclanche enfin la hausse ; mais il ne semble pas qu'en vue de cette hausse de fortes positions se soient par avance constituées. La tension extrême et déjouant les prévisions du marché monétaire — l'argent à vue se maintient à 10 % — décourage la spéculation. Par ailleurs, la baisse des matières premières, des métaux notamment, se poursuit. Le cuivre semble avoir atteint ses plus bas cours, aux environs de 15 cents, la livre,

parfois même au-dessous. Aussi, les cuprifères sont-elle parmi les valeurs « bon marché » de Wall-Street. La tendance à la baisse des produits ne fera, croit-on, que s'accentuer. Il en résulte, pour les sidérurgiques, y compris même **U. S. Steel, Crucible et Bethlehem** une lourdeur caractérisée.

Les pétroles, presque seuls, ont fait bonne figure, encore faut-il en excepter **Royal Dutch** très offert par les places européennes ; mais la **Texas C°** et surtout la **Standard Oil** qui, annonce-t-on, commence, à son tour, à intervenir dans l'industrie pétrolifère européenne sont demandées et fournissent une belle avance.

Peu de changement aux valeurs maritimes dont le

	4 Juillet	23 Oct. 2	30 Oct. 20
E. S. 4 %	111	105 1/4	105 1/4
Anglo-French 5 %	...	99 7/8	.. ./.
Royal Dutch	...	78 1/2	71 1/4
Shell	...	48 7/8	49 3/8
Mexican Eagle	...	... ./.	.. ./.
Calumet and Hecla	400	245 ./.	245 ./.
Chino Copper	40 3/8	14 ./.	25 1/4
Miami Copper	22 1/4	18 1/2	19 . .
Ray Copper	20 7/8	14 3/4	14 ./.
Utah Copper	56 7/8	57 3/4	58 ./.
Atchinson-Topeka	97 7/8	88 ./.	86 3/4
Baltimore and Ohio	98 3/8	46 7/8	44 1/2
Canadian Pacific	185 7/8	125 1/4	124 3/4
Chicago-Milwaukee	.07 1/8	42 1/4	41 1 .
Great Northern	1.34 3/4	87 7/8	86 1/4
National Mexico, 1re préf.	27	11 ./.	12 ./.
— 2e préf.	12	6 1/2	7 1/2
Pennsylvania	110 3/4	43 3/4	43 5/8
Reading	162 5	96 1/2	95 5/8
Southern Railway	21 3/4	31 1/2	30 1/2
— préf.	77 1/2	64 1/4	64 ./.
Union Pacific	127 3/8	126 5/8	124 3/4
Steel Common	..	88 1/4	88 1/8
Bethleem Steel	40 1/4	71 ./.	69 1/2
Int. Harvester	111 3/4	108 1/4	103 ./.
Amer Smelting	66 1/4	58 3/4	60 ./
General Electric	148	149 . .	138 3/4
Amer. Teleph. et Teleg	120 1/4	100 1	99 3/4
Westinghouse	30 5/8	47 1/2	46 3/4
General Motors	89 1/2	17 3/4	17 ./.

marché est assez étroit. Le contrat passé entre l'**American Ship Corp** et la **Hamburg Amerika** vient d'être publié par M. A. Harriman. Cet accord n'est pas sans présenter une certaine élasticité; une clause notamment prévoit la révision du contrat, si, à l'épreuve, on s'aperçoit qu'une des compagnies en cause assume une charge non équitable.

La crise cubaine est considérée comme terminée, les banques acceptant d'augmenter leurs avances à l'industrie sucrière jusqu'à sa réorganisation.

Marché monétaire tendu, mais, malgré les retraits des banques par le gouvernement, on s'attend toujours à une prochaine amélioration.

BOURSE DE BRUXELLES

La clôture de quatre jours consécutifs n'était apparemment pas faite pour donner quelque vie à un

	Juillet 14	22 Oct. 20	29 Oct. 20
Belge 3 %	76 30	58	58 ..
Banque Nationale	3.870	3.972 50	3.985
Société Générale part	5.915	6.000	6.075 ..
Congo Grands Lacs	270	260 ..	270 ..
Cockerill	1.680	1.555	1.600
Espérance Longdoz	416	1.020	1.062
Haine Saint-Pierre	1.520	2.17	2.344
Ougrée Marihaye	1.290	1.802 50	1. 50
Providence Belge	2.000	4.560	4.805
Providence Russe priv. B	494 50	359 ..	352 ..
Sambre Moselle priv	685	1.762 ..	1.770 ..
Grande Machine à Feu	1 339	4.900	4.925 ..
Noel Sart Culpart	3.650	5..50	5.400
Sacré-Madame	2 605	3.575	3.75 ..
Asturienne	5.347	2.935	2 837
Rouena	3.23 50	775 ..	500
Vieille Montagne	875	1.247 50	1.200 ..
Soie Tubize priv	152	528 75	541 25
Soie Viscose cap	167	742 50	751 25
Boryslaw cap	52 50	145	150 ..
Grosnyi priv	2.8 5	....	2.922 50
Nafta div	360	1.500 ..	1.552 ..
Zincs Silésie	1.265	580	585
Kaiping	49	309	323 75
Nitrate Railways	357	411 25	400 ..
Canadian Pacific	1.035	1.760	1.790 ..
Mexico Tramways	366	18.	184 ..
Jeumont part	642	1.152	.....
Dyle et Bacalan	186	455 ..	429
Briansk unifiés	412 50	230	...
Russo-Belge	1.745	1.1.5 ..	975
Sosnowice Mines	1.367	1.150	.....
Taganrog	557	85 ..	132
Rand Mines	151	148	...
Barcelona Traction	134	.....	.. ..
Kasaï	3-0	142 ..	...

marché déjà fortement anémié. Il en résulte donc un léger tassement, suivant d'ailleurs quelques séances nettement plus favorables. Dans l'ensemble, on peut constater sur la semaine précédente des progrès certains, bien que la faiblesse des transactions réduise l'importance des quelques mouvements qui valent la peine d'être enregistrés.

Les Rentes sont un peu plus ferme. Il en est de même des valeurs à lots. Les banques restent résistantes sans qu'on puisse signaler de mouvement important. Les transports continuent à être délaissés, à l'exception de l'**Electrique en Espagne**, actions de capital, de dividende, et parts. La lourdeur du groupe métallurgique ne fait que s'accentuer. **Ougree-Marihaye** relativement bien tenue : cette société a pris une participation de 200.000 francs dans la Compagnie Belge pour le Commerce d'Outremer. Les Aciéries l'**Angleur** ont réalisé pour l'exercice 1919-20 6.080.000 fr. de bénéfices nets, après amortissement de la perte antérieure de 4.972.000 fr. Le dividende, le premier depuis celui de l'exercice 1912-13, sera de 50 fr. pour les actions anciennes.

Bien que les mineurs du bassin de Charleroi aient maintenu pour le 15 novembre le préavis, le compartiment des valeurs de charbon continue à faire montre d'une véritable fermeté. Glaceries et textiles sans grand changement. les affaires restant dans ces groupes, le dernier surtout, insignifiant. Par contre, les coloniales assez travaillées sont en reprise presque générale, particulièrement la **Katanga**, la part **Kasaï** et l'**Union Minière.**

BOURSE DE PRAGUE

A l'approche des fêtes du début de novembre, le marché s'est quelque peu départi de sa fermeté antérieure et un tassement momentané s'est produit. Il ne semble pas qu'il faille envisager une modification prochaine dans l'attitude de la Bourse. Toutefois, à la veille d'une clôture de cinq jours, on ne peut demander à un marché, si bien disposé soit-il, de montrer une grande animation. Ainsi que nous l'avons indiqué, les banques cherchent à se procurer des ressources en rapport avec les nécessités de l'heure. Après les établissements de premier plan, voici qu'à leur tour les banques secondaires entrent dans la voie des augmentations de capital. On annonce ainsi que la **Banque Slovaque** à Bratislava va, avec le concours de financiers américains, porter son capital à 50 et, éventuellement, 100 millions de couronnes.

	Juillet 14	22 Oct 20	7 Oct 20
Emprunt liberté	....	91 25	91 ..
Zivnost Banka	....	474	467
Bohemia Banka	....	790	770
Agrarni Banka	....	650	40
Banque de Prague	....	925	920
Banque Ind. Tchèque	....	605	590
Petroles Kolin	....	3.100	3.470
U. S. papier Prague	....	960	965
Danek	....	715	688
Bergmann	....	1.760	1.750
Sucres Tchèques	....	2.180	2.100
Société Tchèques C mine	....	2.140	2.125

BOURSE DE BERLIN

Les bonnes dispositions de la Bourse se maintiennent. La dépréciation du mark contribue à soutenir les cours et il ne faut pas se dissimuler que la décision prise par l'Angleterre au sujet des réparations et le dissentiment qui s'est manifesté à ce sujet entre les alliés ont été accueillis avec joie en Allemagne, et notamment par le monde des affaires, à tort ou à

	Juillet 14	23 Oct. 20	30 Oct. 20
Allemand 5 %	...	79 50	79 50
— 4 %	100 10	67 80	67 30
Hamburg Amerika	127	191 75	188 90
Reichsbank	137 50	152 ..	150 25
Dresdner Bank	148	212 ..	211 2.
A. E. G.	243 25	334 75	339 .0
Badische Anilin	600 25	505 ..	550
Bochumer	134 60	600 ..	551 ..
Gelsenkirchen	183	408 ..	408 ..
Harpener	178 50	483 ..	456 ..
Siem. et Halske	213 40	379 ..	397 ..
Otavi Mines	...	850	851 ..
Zinc de Silésie	...	800	...

raison, il se sent désormais soutenu, et la Bourse reflète cette satisfaction. La plupart des compartiments s'inscrivent en plus-value appréciable, notamment le groupe des mines. **Bochumer** est également en effervescence sur l'annonce de son passage sous le contrôle du groupe Hugo **Stinnes.**

Valeur en Vedette

FREINS LIPKOWSKI

Les récents accidents de chemins de fer ont attiré l'attention sur les titres, actions et parts, de la société civile des **Freins Lipkowski**, qui, très demandés au cours des dernières séances, ont vivement progressé.

Cette société a été créée en 1894, au capital initial de 600.000 fr., porté par diverses augmentations au chiffre actuel de 3.150.000 fr., en vue de vendre des brevets relatifs au freinage continu des trains. Elle n'exploite pas d'usine et ne vend pas d'appareils, mais se contente de faire adopter son brevet par les Compagnies de Chemins de fer. Jusqu'ici, malgré les avantages incontestables de ses brevets, elle n'a pas réussi dans ses démarches, et, suivant que ses chances de succès paraissent sur le point de se réaliser ou non, les cours de ses actions subissent des fluctuations considérables oscillant depuis 1913 entre 32 et plus de 700 francs.

Jusqu'à présent, seuls les trains de voyageurs sont équipés avec des freins continus, les trains de marchandises n'étant dotés que de freins individuels actionnés à la main par des garde-freins disséminés tout le long du convoi. Il n'est pas besoin d'insister sur les dangers que présente ce mode de freinage, dangers qu'un tout récent accident a mis en pleine lumière.

La Conférence Internationale de l'Unité Technique des Chemins de fer, réunie à Berne en 1907 a reconnu nécessaire l'adoption sur les trains de marchandises d'un système de freinage continu. Quatre systèmes ont été présentés depuis cette époque :

le frein anglais **Clayton-Haray**,
le frein allemand **Kunz-Knorr**,
le frein américain **Westinghouse**, actuellement en service en France sur les trains de voyageurs,
le frein français **Lipkowski**.

Les trois premiers de ces freins ont été d'ores et déjà éliminés soit à cause de leur puissance insuffisante, soit parce que leur adoption entraînerait de considérables suppléments de dépenses. Seul, donc, le frein **Lipkowski** reste soumis à l'étude du ministère. Il est à l'essai sur un certain nombre de véhicules du réseau de l'Etat, ayant parcouru depuis août 1914, plus de 150.000 kilomètres. Tout système de freins devant, pour être pris en considération et être admis à des essais, avoir été soumis, pendant plusieurs années, à un service en exploitation qui permette de juger de son fonctionnement et du coût de son entretien, on ne peut redouter la concurrence de nul frein inconnu à ce jour.

Il semble donc de ces renseignements que nous tenons d'une source sûre que la hausse actuelle pourrait n'être pas terminée, surtout si l'on s'en rapporte aux cours pratiqués sur les actions, lorsque l'on annonça jadis l'institution de commissions analogues à celle dont il est actuellement question.

L'action **Lipkowski**, qui se négocie actuellement aux environs de 400 francs, est un billet de loterie qui présente d'indéniables chances de sortir. Quoi qu'il en soit, elle ne saurait que tenter ceux qui sont assez hardis pour ne pas s'effrayer de quelques aléas, dans l'espoir de réaliser une probable et importante plus-value. On pourrait en dire autant des parts qui se tiennent entre 1.450 et 1.500 francs. Toutefois, notre préférence va à l'action, titre plus léger et présentant, en outre, l'avantage d'avoir un marché plus large, ce qui, lorsqu'il s'agit de spéculation, est une considération qu'il ne faut pas perdre de vue.



INFORMATIONS FINANCIÈRES

BONS DE LA VILLE DE PARIS

Parmi les opérations financières de toute sécurité auxquelles puisse actuellement s'intéresser l'épargne, figure — au premier rang — l'émission de Bons créés par la Ville de Paris pour faire face aux achats de denrées et de produits qu'elle a dû effectuer dans l'intérêt de ses habitants.

Ces Bons, émis récemment jusqu'à concurrence de 130 millions de francs sont actuellement à peu près entièrement placés : quelques millions se trouvent encore à la disposition du public ; ils sont productifs d'un intérêt annuel de 5,25 % et remboursables en un an.

Ces titres constituent donc pour des fonds qu'on ne veut pas engager pour un long terme, un placement à la fois fort avantageux et très sûr, le Crédit de la Ville de Paris étant absolument hors de pair.

A une époque où l'intérêt de tous les consommateurs exige qu'une lutte méthodique soit engagée contre la vie chère, l'objet de l'opération financière entreprise par la Ville de Paris est de ceux qu'on ne saurait trop approuver. Bien des denrées d'alimentation sont déjà vendues au prix coûtant dans les baraques ; l'approvisionnement en charbon du commerce, de la petite industrie et du foyer familial est assuré dans les conditions les meilleures, grâce aux marchés passés par la Ville de Paris, un peu partout et même en Amérique. Un pareil objet, essentiellement utile à l'intérêt du public, ne pouvait être passé sous silence dans l'examen des garanties d'une opération *à laquelle les capitalistes parisiens, s'intéresseront d'autant plus volontiers qu'ils en bénéficient directement.*

LES AVANTAGES DE L'EMPRUNT

Reconnaissez que le taux de l'Emprunt est très avantageux : 100 francs versés rapportent 6 francs par an. Auriez-vous, autrefois, songé à un tel rendement ?

Notez bien que les coupons seront payés tous les six mois, sans aucune déduction d'impôts, ni maintenant, ni plus tard. Quelle sécurité que cette certitude d'encaisser toujours le même revenu à dates fixes !

N'oubliez pas que les titres de rente portent la signature de la France et qu'ils ont pour gage l'ensemble des richesses de la nation. Connaissez-vous beaucoup de titres qui aient les mêmes garanties ?

Quand vous serez bien pénétré de ces avantages, vous souscrirez et, si vous savez comprendre votre intérêt, vous ramasserez toutes vos économies pour souscrire davantage.

Les hésitants n'ont jamais fait fortune ; ils ont toujours manqué l'occasion.

On souscrit partout, en France et hors de France.

En France, partout ; il n'est pas de petits villages où l'on ne trouve des intermédiaires chargés de recueillir les souscriptions.

A l'étranger, on souscrit chez les agents consulaires français et dans les banques.

BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

PRIX NET DES

BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT des bons à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	-	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1 000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10.000 »	9.970 »	9.900 »	9 775 »	9 500 »

Comment s'abonner à l'EUROPE NOUVELLE

Depuis l'application des nouveaux tarifs, les frais d'envoi de fonds par mandat-poste se sont considérablement augmentés. Fort heureusement, l'institution des chèques postaux permet la circulation de l'argent à des conditions beaucoup moins onéreuses. Il suffit, pour s'abonner à **l'Europe Nouvelle,** de verser le montant de l'abonnement dans n'importe quel bureau de poste, bureau de facteur-receveur ou bureau auxiliaire, à notre compte de chèque postal, **N° 7029,** Paris, sans avoir d'autres frais à payer qu'une taxe uniforme de 15 centimes.

Pour les personnes habitant la campagne, l'opération peut être faite sans aucun dérangement par le facteur rural, moyennant une rétribution supplémentaire de 10 centimes.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	18 Oct. 20	25 Oct. 20	30 Oct. 20
Rente 3 %	83	61 60	59 55	54 60	54 75	55 25
— 3 % amortissable	88	66	70 65	64 25	64 15	65 50
— 5 % 15 16	..	89 75	88 30	86 37	86 45	86 45
— 4 % 1917	..	72 35	71 10	69 55	69 60	69 60
— 4 % 1918	..	72 10	71 80	69 20	69 25	69 25
— 5 % 1920	..	.. ..	.. ..	97 65	97 75	97 75
Créd. Nat. Obl. 5 % 1919	..		495	474 ..	475 ..	477 50
— — — — 1920	..	...	...	485 ..	487 ..	485 50
Maroc 4 % 1914	..	415	426	408 ..	405	400
Créd. Foncier 5 1/2 1920	... ..	..	...	490	493	495
V. de Paris, Ob 5 % 1919	... ..	... ..	480	405	406	412

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	18 Oct. 20	25 Oct. 20	30 Oct. 20
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	350 ..	885 ..	895
Brésil 4 % 1889	72	62 75	79 50	86 ..	91 50	97 10
— 5 % Fund	100	99	123	144 .	148 ..	156 ..
Congo (Lots)	71	92	93	86	86 .	87 ..
Egypte unifiée	100	92 05	119	114 .	112 ..	141 90
Espagne (Extérieure)	93	95 55	173	178 .	181 ..	180 ..
Hellénique 5 % 1914	90	78	100	103	105 25	104 50
Italie 3 %	93	67 75	63 50	44 ..	42 ..	68 10
Japon 4 % 1905	85	83	132	170 ..	171 30	176 75
Maroc 5 % 1904	515	460	480	418	418 ..	425
— 5 % 1910	518	447	466	607	670 ..	665 .
Mexique 4 % 1910	71	57	57	68 60	68 25	67 50
Minas Geraes 5 % 1907	461	372	398	355 ..	342 ..	330 50
Portugais 3 % 1re série	64	56 15	70	56 .	56 10	56 10
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	729 ..	700 ..	740 ..
Roumain 4 % 1910	..	67	67	54 ..	54 40	56 50
Russe 3 % 1891	73	38 50	29	27 ..	26 10	26 25
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	32 ..	30 ..	29 75
— 5 % 1906	102	57 50	46	41 ..	39 50	40 75
— 4 % Cons 1re, 2e s	88	44	34 50	31 ..	40 ..	30 50
Serbe 4 % 1895	78	61	55	42 ..	44 90	40 50
— 5 % 1913	86	69 70	60	54 ..	58 ..	55 50
Turc unifié 4 %	81	70	63 25	66 ..	69 ..	68 50

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	18 Oct. 20	25 Oct. 20	30 Oct. 20
Banque de France	4580	5120	5175	5350	5175	5200
— d'Algérie	2811	3400	3630	3800	3850	3970
Banque Française	267	281	283	282	283	279
— Nat. de Crédit	620	755	869	840	845	835
— de Paris	1420	1350	1345	1600	1655	1628
— Privée	370	425	459	450	480	478
— de l'Union Parisien.	810	804	1135	1115	1174	1150
— Transatlantique	266	282	310	290	299	310
Compagnie Algérienne	1260	1490	1920	1455	1475	1470
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	990	9 8	937
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	625	527	688	681	685	705
— Foncier de France	876	797	835	720	710	737
— Français	332	350	350	396	399	392
— Indust. libérée	724	705	742	700	700	700
— Lyonnais	1572	1292	1430	1490	1349	1548
— Mobilier français	502	495	497 50	495	515	510
Foncière Lyonnaise	382	335	550	401	436	424
Société Générale	761	545	692	739	741	743
Société Marseillaise	690	734	744	665	665	649
Rente Foncière	548	464	935	705	750	748
Immeubles de France	138	116	296	248	248	248
Banque l'Indo-Chine	1470	1750	2200	1874	1875	1825
Banque Indust. de Chine	....	580	879	875	850	850
Banque d'Athènes	46	105	135	... ..	191	190
Banque Esp. de Crédit	256	340	720	902	866	852
Banq. Nat. du Mexique	500	434	418	625	625	610
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	693	752	765
Crédit Foncier Egyptien	730	782	944	925	920	925

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	18 Oct. 20	25 Oct. 20	30 Oct. 20
Est. Cap	906	909	720	556	564	556
Lyon Cap	1230	915	750	706	715	705
Midi. Cap	1102	882	850	640	675	680
Nord. Cap	1688	1294	1027	875	876	877
Orléans. Cap	1302	1090	940	790	780	780
Ouest	873	710	695	610	616	610
Orléans 3 % nouv	417	338	326 50	264	264	264
Etat 4 %	498	401	357	302	302	...
Est 3 % nouv	417	344	308	278	278 50	277
Midi 3 % nouv	417	349	312	300	301 50	278
Nord 3 % nouv	425	333	321	284	272 50	292
Lyon fusion nouv	407	326	308	277	281 ..	282
Ouest 3 % nouv	419	346	310	290	275 ..	273
Congo (Grands Lacs)	261	286	273	...	280	285
Nitrate Railways	362	315	365	424	428	425
Nord de l'Espagne	430	390	505	640	605	600
Saragosse	432	392	515	640	614	608
Métropolitain	498	476	383	300	300	299
Nord-Sud	130	169	141	150	150	156
Omnibus	... ..	470	602	620	636	650
Tramways (Cie franç.)	489	370	221	225	225	209
— Paris et Dép. Seine	150	210	145	172	172	171
Voitures à Paris	183	427	676	653	695	705

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	18 Oct. 20	25 Oct. 20	30 Oct. 20
Comp. Gén. des Eaux	2130	1553	1155	750	772	776
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	88	82	83
— Min. et R. de mer	66	70	93	94 ..	91	90 ..
Gaz p. la France et l'Etr.	711	500	395	370	380	375
Elect. et Gaz du Nord	346	275	360	286	286	292
Est-Lumière	150	113	86	64 ..	69	67 ..
Gaz de Paris	276	203	175	165 ..	167	170 ..
Thomson-Houston	673	759	880	1030	1049	1030
Ouest-Lumière	138	102	88	77 ..	76 ..	79 ..
Electricité de Paris	604	575	510	346 ..	360	372 ..
Téléphones	268	585	705	685	694	700
Electr. d'Indo-Chine	1005	...	390	1170	1170	1115
Câbles Télégraphiques	149	447	614	580	530	590
Eclair et Force Elect.	997	770	730	520	550	560
Electr. de la Loire	370	340	334	305	299 ..	296
Energie industrielle	90	166	153	124	134	127 ..
Railways et Electricité	728	496	505	405	405	...
Energie Littoral Médit.	413	413	579	480	490	485
Télég. sans fil	..	..	1026	1320	1400	1450

MINES ET METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	18 Oct. 20	25 Oct. 20	30 Oct. 20
Association Minière	152	242	349	265	305	295
Aciéries de France	659	929	853	846	870	856
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	1715	1635	1675
Atel. et Chant. de Bretag.	483	212	174	143	140	138
— — de la Loire	680	2085	2495	1450	1485	1450
Chan. et At. de St Nazaire	1190	1920	1720	1289	1250	1279
Constr. de Levallois	130	155	139	146	141	141
— de Locomotives	....	750	735	620	604	607
— Mécaniques	....	276	308	325	318	314
Dyle et Bacalan (ord.)	260	582	450	455	431	4 0
Fives-Lille	938	1220	2710	1430	1435	1420
Forg. et Aciér. Nord-Est	387	320	2 90	1 50	1330	1835
Longueville (Forges)	275	320	340	320	301	315
Creusot	1912	2460	3380	3150	3193	3025
Ariège	482	660	559	581	700	665
Tréfil. et Lam. du Havre	243	220	217	188	185	188
Usine de Basse-Loire	370	306	280	272	271	266
Aguilas	626	93	148	115	117	118
Boléo	718	783	845	830	855	830
Cuivre et Pyrites	022	315	318	285	300	308
Malfidano, jouiss	402	385	490	331	338	339
Métaux	745	950	1160	995	950	970
Penarroya	1380	1275	1420	1300	1350	1325
Sels Gemmes	314	206	218	218	206	213
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1135	1150	1150
Carvin	770	580	655	620	620	610
Courrières	2800	2100	2011	2100	2035	2092
Dourges	433	359	586	550	568	555
Lens	1340	1032	1260	1548	1520	1520
Marles 30 %	214	322	460	4000	4000	4025
Bor, ord.	1615	890	3300	745	730	810
Laurium	402	371	1355	320	320	330
Mokta el Hadid	2202	2700	1885	3220	3200	3300
Nickel	1119	1431	1075	1136	1200	1220
Rio Tinto ord.	1730	1752	475	1523	1900	1584
Sosnowice	1320	930	400	1070	1075	1155
Central Mining	215	205	426	415	450	437
Lautaro Nitrate	257	297	400	690	706	714
Naphte Russe	460	280	426	476	472	500

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	18 Oct. 20	25 Oct. 20	30 Oct. 20
Messageries Maritimes	79	381	680	378	349	346
Transatlantique ord.	133	384	570	395	380	365
Suez act.	4865	5400	6450	6100	6340	6500
Chargeurs Réunis	550	1574	1950	1180	1175	1175
Chargeurs Français	969	2275	3945	1890	1880	1861
Transp. Marit. à vapeur	....	1170	2680	1549	1520	1502

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	18 Oct. 20	25 Oct. 20	30 Oct. 20
Agence Havas	1252	980	1020	1295	1306	1325
Air Liquide	263	391	386	448	372	440
Bergougnan	1372	1565	2500	1225	1180	1205
Cirages français	979	1012	1340	1324	1300	1315
Compteurs à Gaz nouv.	1044	915	652	618	614	610
Galeries Lafayette	464	163	170	165	163	165
Magasins Modernes	206	283	406	320	330	335
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	1820	1635	1655
Orosdi Back	205	286	296	319	320	290
Oriental Carpet	227	248	370	400	408	395
Paris-France	1187	1318	2025	1700	1760	1750
Pathé (Etablissements)	181	162	171	210	202	208
Raffinerie Say. ord.	358	485	910	1175	1225	1220
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	942	1011	1000
Tabacs Ottomans	418	460	556	520	549	526

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	18 Oct. 20	25 Oct. 20	30 Oct. 20
Argentin 6 %	90	105 30	93 75	213	213	214 ..
Brésil 5 % 1914	80	87	99	126 ..	124	130 25
Colombie 5 % or 1906	405	407	435	530	519	546 ..
Maranhao 5 % or 1916	256	423	338	334	332	330 ..
Roumain 5 % 1903	100	78 50	73	68	69	69 ..
Mexique 5 % 1899	88	80	99	127	128 50	129 ..

METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	18 Oct. 20	25 Oct. 20	30 Oct. 20
Continsouza	136	363	357	196	186	198
Diétrich et Cie	142	274	280	205	210	204
Dniéprovienne	3190	1845	2130	1685	1650	1665
Hartmann	480	360	372	270	270	266
Taganrog	545	238	288	311	298	260
Toula	1020	570	680	510	510	510

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	18 Oct. 20	25 Oct. 20	30 Oct. 20
Albi	447	710	825	455	495	485
Asturienne Mines	4925	6705	4000	3100	3080	3000
Bakou	1678	1335	1655	3720	3770	4150
Bruay	1300	2075	2241	2895	2885	2860
Camp Bird ord.	12	20	40	41	41	41 50
Colombia	1770	1282	1575	2760	2925	2920
Corocoro	16	65	70 ..	68	65 ..	65 50
Crow Mines	158	65	148	134	136 ..	137 50
De Beers	407	447	526	885	918	912
East Rand	45	12	23	23	26	25 50
Ekaterinovka	630	640	2175	1040	1050	1025
Grosnyi	2715	2150	3100	3135	3085	3075
Héraclée	600	2340	15400	16000	16400	16010
Lena	58	40	50	48	43	43
Mexico el Oro	124	164	316	378	378	379
Montecatini	118	146	145	84	82	89
Nord d'Alais	45	48	85	103	103	103
Phosphates Tunisiens	380	370	530	641	667	670
Royal Dutch	....	2200	34900	35950	36650	33800
Shell	....	180	520	375	393	390
Shansi	28	36	5050 ..	61	64	64
Spassky	67	49	50 ..	50	48	48 50
Tanganyika	53	158	144 50	100	101 ..	97 25
Utah Copper	296	475	875	890	916	921
Wyoming	109	149	285 ..	229	235	239

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	18 Oct. 20	25 Oct. 20	30 Oct. 20
Commerciale Pacifique	....	....	718	395	450	425
Cargos Français	....	....	....	540	544	545

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	18 Oct. 20	25 Oct. 20	30 Oct. 20
Américan Téléphone	629	689	1085	1580	1599	1600
Caoutchoucs (Financière)	81	276	302	201	205	213
Doriot Flandrin	219	262	245	215	209	210
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2125	2400	2340
Lorraine Industrielle	865	700	1400	1350	1345	1315
Monaco	5400	3305	4200	5175	5175	5165
Padang	67	276	485	280	254	298
Peugeot	502	828	810	550	605	600
Raisins de Corinthe act	154	296	445	494	495	494
Saut du Tarn	556	1075	1025	960	1000	1125
Soie de Tubize	147	134	980	580	615	580

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

En millions de francs	14 oct. 20	21 oct. 20	28 oct. 20
ACTIF :			
Or — En caisse	3.534	3.535	3.537
Or — A l'étranger	1.948	1.948	1.948
Argent	263	263	264
Encaisse totale	5.745	5.748	5.749
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	..	..	..
Disponible à l'étranger	947	600	591
Portefeuille	2.411	2.470	2.740
Effets prorogés	477	473	457
Avances sur titres	2.083	2.087	2.036
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.600	26.600	26.600
Bons Trésor escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.940	3.940	3.940
PASSIF :			
Billets en circulation	39.526	39.289	39.084
Compte courant du Trésor	75	82	157
Comptes courants particuliers	3.118	3.202	3.215
Taux d'escompte	6 ./.	6 ./.	6 ./.
Taux des Avances	6 1/2 ./.	6 1/2	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

En millions de livres	6 oct. 20	13 oct. 20	20 oct. 20
Billets émis	140	140	140
Billets en réserve	12	12	13
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	121	121	121
Or et argent monnayés en réserve	1	1	1
Dépôts publics	21	18	16
— privés	134	123	125
Avances sur Fonds d'Etats	..	..	..
— — Autres Fonds	63	63	61
Portefeuille	96	81	83
Proportion réserve aux engagements	..	..	..
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

En millions de marks	30 sept. 20	7 oct. 20	15 oct. 20
ACTIF :			
Encaisse — Or	1.092	1.092	1.092
Encaisse — Argent	7	7	7
Billets et Bons de caisse de prêts	19.861	19.949	20.435
Effets escomptés	54.996	48.640	51.676
Avances	9	20	17
PASSIF :			
Circulation	61.735	62.078	62.129
Dépôts et comptes courants	20.054	13.172	16.415

(En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 9 octobre	2.453	582	4.183	907	1.107	5
1920 16 octobre	2.453	579	4.211	915	1.122	5
1920 23 octobre	2.454	632	4.200	924	1.138	5
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 10 août	804	75	13.920	1.808	2.831	6
1920 20 août	805	75	13.805	2.825	2.995	6
1920 31 août	805	75	13.985	2.786	2.975	6
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304	»	3.025	3.299	»	8
1920 24 avril	2.301	»	3.111	3.361	»	8
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 31 juillet	366	4	1.015	363	844	7
1920 31 août	366	4	1.039	338	919	7
1920 30 septembre	392	3	1.092	292	925	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 4 octobre	1.336	38	2.239	158	348	4 1/2
1920 15 octobre	1.336	38	2.230	176	345	4 1/2
1920 23 octobre	1.336	40	2.213	205	337	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	32
1920 7 octobre	541	100	969	117	324	5
1920 15 octobre	541	101	953	87	297	5
1920 23 octobre	541	103	945	121	342	5
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 7 octobre	267	27	5.844	1.149	629	5 1/2
1920 14 octobre	266	27	5.782	1.136	625	5 1/2
1920 21 octobre	266	27	5.758	1.162	644	5 1/2
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 24 septembre	9.949	805	16.400	9.003	15.610	7
1920 1er octobre	10.015	810	16.523	8.881	15.053	7
1920 8 octobre	9.981	909	16.610	9.129	15.507	7

LE MARCHÉ DES CHANGES

en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920	30 oct. 1920
Londres	25 225	52 76	53 15	53 65	53 50	54 43
New-York	518 25	15 01	15 19	15 45	15 49	15 75
Madrid	100	220 25	219 75	220 ..	219 25	216 75
Berlin	123 50	24 50	24 20	22 ./.	22 35	20 75
Amsterdam	208 30	467 50	469 50	476 ./.	476 ..	481 50
Rome	100	62 ./.	62 ./.	59 75	58 25	58 50
Vienne	105	6 ./.	5 3/8	5 25	5 25	5 25
Bruxelles	100	105 50	105 50	105 50	105 75	106 ..
Copenhague	139	212 50	213 ./.	214 ..	216 ..	214 50
Stockholm	139	300 ./.	299 50	305 75	303 75	304 25
Christiania	139	219 ./.	209 75	211 25	214 25	212 75
Genève	100	240 ./.	242 25	244 ..	244 50	247 25

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920	30 oct. 1920
Paris	25 12 14	52 26	53 10	53 06	53 54	54 37
New-York	48 66	3 50	3 51	3 44	3 46	3 45
Berlin	20 43	213	229 ./.	241 25	241 75	275
Amsterdam	12 107	11 21	11 31	11 22	11 22	11 29
Madrid	25 220	23 78	24 12	24 15	24 42	24 87
Bruxelles	25 225	49 42	50 40	50 40	50 55	51 44
Rome	25 225	82 ..	86 50	89 37	92 13	93 80
Suisse	25 225	21 79	21 92	21 67	21 87	21 96
Stockholm	18 159	17 47	17 82	17 26	17 69	17 75
Christiania	18 156	24 77	25 35	24 82	25 15	24 47
Copenhague	18 159	24 32	24 85	24 77	24 90	25 30

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920	1er nov. 1920
Paris	100	41 82	41 35	41 ..	40 92	40 35
Londres	25 225	21 76	21 69	21 80	21 84	21 97
Berlin	123 47	10 22	9 67	9 ..	9 ..	8 23
Vienne	105	2 65	2 22	...	2 07	...
Pétrograd		...	...	...	...	...
New-York	518 25	6 22	6 22	6 19	6 31	6 36
Rome	100	25 76	25 20	24 50	23 92	23 47

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920	29 oct. 1920
Amsterdam	208 30	441 25	445 ./.	451 25	450 ..	454 ..
Londres	25 225	49 45	50 37	50 35	50 34	51 70
Paris	10	94 75	94 83	94 ..	94 75	94 60
Madrid	100	209 ..	209 ..	208 50	207 ..	203 ..
Genève	118 25	228 ..	230 ..	231 25	231 50	234 50
New-York	5.100 25	14 15	14 33	14 57	14 56	14 82

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920	30 oct. 1920
Hollande	169 70	1.908 ..	1.985	2.165	2.172	2.122
Espagne	80	900 ..	934 ..	1.004	1.001 ..	973
Suisse	80	986 ..	1.022	1.116	1.111	1.096 ..

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920	1er nov. 1920
Paris	48 18	21 57	21 30	22 ..	21 10	20 7.
Londres	11 78 3/4	11 21	11 31	11 15	11 23	11 30
Berlin	59 37	5 25	4 87	4 57	4 60	4 20

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920	30 oct. 1920
Paris	5 182	6 67	6 69	6 45	6 45	6 34
Londres câble	4 866	3 49	3 50	3 43	3 45	3 45

COURS A MADRID

Sur :	Pair	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920	30 oct. 1920
Paris	100	45 70	45 80	45 35	45 65	45 75
Londres	25 225	23 71	24 13	24 10	24 50	25 ..

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	4 oct. 1920	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920	30 oct. 1920
Londres	48 5/8	57	56 75	56 75	55 25	55 25

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Imprimerie CORNU, 6, Place du Louvre. — Paris

3me Année, N° 42 Le numéro : 2 francs. 14 Novembre 1920

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

L'ALLEMAGNE DANS LA SOCIÉTÉ DES NATIONS? - LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DES ÉTATS-UNIS. - EN TCHÉCO-SLOVAQUIE L'AUTRICHE ET L'ALLEMAGNE - L'ACCORD TRIPARTITE RELATIF A L'ANATOLIE

OU EN EST WRANGEL? -- COMMENT EXPORTER NOTRE THÉATRE?. - L'ŒUVRE DE MARCEL PROUST - AU MUSIC-HALL

SOMMAIRE.

Les Garanties de l'Emprunt

LE MINERAI DE FER

On a dit : « Quand l'or ne valait rien, c'était l'âge d'or ; quand l'or vaut tout, c'est l'âge de fer. » Nous ne sommes évidemment ni à l'un ni à l'autre de ces âges : et pourtant ne peut-on dire que notre époque est, en vérité, l'âge du fer ?

De plus en plus, la machine se substitue à l'homme, et le fer est indispensable pour la construction de n'importe quelle machine ; sans fer, il n'y aurait plus aucune possibilité de transports ni terrestres, ni maritimes ; sans fer, la guerre est impossible.

Un pays qui possède le fer détient, à l'heure actuelle, une puissance et une richesse incomparables ; les plus belles perspectives s'ouvrent devant lui puisqu'il peut fabriquer autant de machines, de rails et de navires qu'il en a besoin ; il est l'arbitre de la paix lorsqu'en retenant le fer il prive l'étranger de projectiles et de canons.

Le pays qui détient la suprématie du fer, non seulement en Europe, mais encore dans le monde entier, c'est la France.

Grâce à la réintégration de la Lorraine et à la découverte relativement récente des bassins d'Anjou et de Normandie, la France dispose de réserves de minerai de fer qui sont évaluées à 7 milliards de tonnes ; les Etats-Unis viennent ensuite avec moins de 5 milliards de tonnes, puis l'Allemagne avec 2 milliards, la Grande-Bretagne avec 1.300 millions et la Suède avec 1.160 millions.

Notre extraction annuelle était, avant la guerre, d'environ 22 millions de tonnes ; du seul fait de la récupération des mines lorraines elle se trouve portée à 43 millions de tonnes ; c'est beaucoup plus qu'il n'en faut et qu'il n'en faudra pour l'alimentation de toutes les usines métallurgiques françaises ; nous disposons donc d'un surcroît de production qui constitue, en même temps qu'un fret d'exportation très intéressant pour notre marine, un excellent élément d'échange contre le charbon que nous ne possédons pas en quantités suffisantes.

Quand un pays qui emprunte offre, entre beaucoup d'autres, un élément de prospérité de cette importance, qu'elle confiance n'inspire-t-il pas aux plus indifférents ? Quelle généreuse émulation n'excite-t-il pas chez ceux qui, sans discuter son crédit, l'aiment encore pour lui-même ?







L'ADMISSION DE L'ALLEMAGNE DANS LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

L'Assemblée de la Société des Nations se réunit lundi prochain à Genève. Au vingt-sixième paragraphe de l'ordre du jour, d'ailleurs provisoire, que nous reproduisons plus loin, on lit : *Admission des Etats qui ne figurent pas dans l'Annexe du pacte.* Que ce paragraphe vienne ou non en discussion, il pose le problème de l'admission de l'Allemagne dans la Société des Nations. Mieux vaut s'expliquer sans délai sur ce point délicat.

Au risque d'être mal compris, disons donc qu'à notre avis le bon sens le plus élémentaire s'oppose à l'admission immédiate de l'Allemagne dans la Société des Nations.



Pourquoi cette apparente intransigeance ? Est-elle l'effet de cet impérialisme que l'on jette volontiers au nez de l'opinion française ? C'est ici que les esprits libéraux de l'étranger feront bien de ne pas se prononcer, sans avoir d'abord entendu ceux des Français qui croient défendre l'intérêt général.

Il y a deux raisons essentielles de refuser à l'Allemagne son entrée actuelle dans la Société des Nations.

La première est tirée du Covenant lui-même. Pour qu'un Etat soit admis, l'article premier du Pacte déclare qu'il doit avoir « donné des garanties effectives de son intention sincère d'observer ses engagements internationaux ». L'Allemagne a-t-elle donné ces garanties ? Tout est là.

Certains ne manqueront pas d'alléguer que ces garanties, nous les avons, et que l'Allemagne a tenu parole depuis Spa pour les livraisons de charbon et la réduction de ses effectifs militaires. Ils oublient toutefois que l'Allemagne n'a observé ces deux engagements que sous la menace d'une occupation de la Ruhr. Ils oublient plus encore que le point capital, ce n'est ni la livraison du charbon, ni même le désarmement, mais la réparation des dommages. Tant que sur cette question qui est la plus grave de l'Europe continentale, l'Allemagne n'aura pas prouvé qu'elle est prête à « observer ses engagements internationaux », il sera prématuré de dire qu'elle remplit les conditions susdites.

Dira-t-on qu'il faut glisser sur la lettre du pacte ? Mais les conséquences psychologiques et politiques de cette générosité seraient probablement tout autres que ne le croient certains théoriciens. Ils pensent qu'on stimulerait ainsi l'Allemagne à bien faire. En réalité, on lui donnerait le sentiment qu'elle a assez fait. Forte de l'espèce de soutien qu'elle aurait trouvé auprès des deux tiers des membres de la Société des Nations, elle en profiterait pour intriguer contre l'autre tiers en vue d'échapper au devoir pénible des réparations. Ainsi le veut le tempérament prussien, qui n'est point le tempérament anglais. Voir les Allemands tels qu'ils sont, ce n'est pas les mettre hors la loi, ni déclarer qu'ils ne s'acquitteront jamais de leurs obligations, mais reconnaître qu'à leur égard, la pire politique est celle de la vaseline.



La seconde raison est d'un autre ordre. Tout homme réfléchi avouera sans doute qu'il serait paradoxal d'admettre l'Allemagne dans la Société des Nations avant que les Etats-Unis aient eu le loisir d'y faire eux-mêmes leur entrée.

On n'a pas attendu l'adhésion de l'Amérique pour réunir le Conseil exécutif, et même l'Assemblée de la Société des Nations. On a bien fait. La meilleure manière d'obtenir un jour ce ralliement de l'Amérique, comme de donner la vie à une institution imparfaite mais bienfaisante, était d'imiter les géomètres et de supposer résolu le problème américain. Mais il ne faudrait pas pousser trop loin la fiction. En l'absence de l'Amérique, la Société des Nations demeure jusqu'à nouvel ordre une institution boiteuse. Elle n'offre et ne peut offrir de garanties satisfaisantes à personne, surtout aux Puissances directement in-

téressées dans l'application du Traité de Versailles dont les Etats-Unis furent un des auteurs responsables. Ce n'est pas seulement le vote des Etats-Unis qui fait aujourd'hui défaut, c'est leur voix. Toute l'atmosphère de Genève s'en ressentira nécessairement.

Dans ces conditions, il serait peu sage d'inaugurer aujourd'hui la discutable expérience de l'admission allemande. La Société des Nations n'a pas encore les reins assez solides pour se permettre ces audaces.



Ce n'est pas à dire qu'on ne doive pas dès maintenant prévoir l'admission ultérieure de l'Allemagne. Le jour où l'on aura la preuve décisive que l'Allemagne entend tenir les plus importants de ses engagements, où la probable adhésion (avec ou sans réserves) des Etats-Unis aura donné à la Société des Nations son assiette définitive, ce jour-là, la France sera la première intéressée à voir l'Allemagne admise, car cette admission même démontrera alors que l'Allemagne accepte l'ordre nouveau.

Mais ceux qui veulent aujourd'hui aller trop vite risquent, faute de garder le sens de la mesure, de compromettre l'existence même de la Société des Nations. Il serait fâcheux que l'on amenât la France à prendre, à cet égard, avec l'appui unanime de l'opinion française, des mesures extrêmes, quand l'Amérique elle-même hésite encore sur le seuil.

Philippe MILLET.



LA VALISE ENTR'OUVERTE

On avait bien annoncé ces jours-ci que M. Paul Cambon allait quitter son poste. Mais personne ne voulait y croire, et l'éminent ambassadeur lui-même ne songeait probablement pas que, cette fois, quelqu'un le prendrait au mot.

Il est remplacé par M. de Saint-Aulaire, qui n'aura fait à Madrid qu'un bref séjour. Ce choix fait honneur à M. Georges Leygues. M. de Saint-Aulaire n'a jamais recherché la popularité, fût-ce dans les capitales étrangères où il était accrédité. C'est un de ces hommes assez rares qui font passer leur métier avant leur carrière, ce qui prouve que le meilleur moyen de faire carrière est parfois encore de faire son métier.



On sait que le sympathique Monsieur de Manneville a été le président de la Commission internationale qui devait à Teschen présider au plébiscite — avant qu'une solution directe ne soit intervenue, réglant définitivement le litige sans avoir recours au suffrage populaire.

M. de Manneville était pris entre mille intérêts divers. Il voulait être juste. Chacun rendait hommage à sa parfaite courtoisie et à son évidente équité. Et tous les quémandeurs s'en retournaient chez eux en soupirant : « Manneville (man will) aber mann Kann nicht. »



A notre connaissance, M. Albert Thomas prononça, lors de son dernier passage à Prague, trois discours, tous parfaitement ad hoc. *l'un à l'Alliance française, l'autre à l'Hôtel de Ville, le dernier au Club des sociaux-démocrates. Il est précieux par les temps qui courent, d'être un homme à la fois national et international.*



L'amène M. Vesnitch et le cordial M. Trumbitch ont à leurs côtés dans le palais des Affaires étrangères à Belgrade, un certain M. Popovitch, la terreur des diplomates étrangers.

M. Popovitch pratique la diplomatie à la manière forte. Les journalistes l'ont baptisé le Comitadji bulgare. *Pour un Serbe, c'est assez peu flatteur.*



Dans cette même ville de Belgrade, les représentants des pays étrangers, lorsqu'ils n'ont rien à faire et que le temps est chaud, vont se baigner dans le Danube.

Or le Danube roule des eaux jaunes, quoi qu'en dise la chanson. — C'est de la boue diplomatique... soupirait le frère d'un de nos meilleurs hommes du Quai d'Orsay.



En Roumanie, il est un ancien ministre qui répond au sobriquet savoureux de « Porcu ». Il n'aurait pas été sans tremper les mains dans de fructueuses combinaisons de trafic d'influence.

— Quelle injustice! s'exclamait-il dernièrement. On ne devrait plus m'appeler que le « Porcelet » depuis que j'ai un successeur.

Ambassades et Consulats

AMBASSADES : *Le ministre de Tchéco-Slovaquie à Londres a présenté ses lettres de créance. — M. d'Etrsch, ministre d'Allemagne à Lisbonne, a présenté ses lettres de créance. — L'ambassadeur d'Allemagne à Rome, M. Lesenger-Gossaer, a présenté ses lettres de créance. — Le nouvel ambassadeur d'Allemagne à Madrid, baron de Languerth von Simmern, a présenté ses lettres de créance. — S. Exc. M. Nioyi, membre de la Chambre des Pairs, est nommé ambassadeur du Japon à Berlin. — Le docteur Solf, ministre d'Allemagne à Tokio, est nommé ambassadeur auprès du gouvernement japonais. — M. Maugras, secrétaire d'ambassade de 2e classe à Pétrograd, a été chargé des fonctions de premier secrétaire à la légation de la République à Vienne. — MM. Petit, Verge, Bérard, Balny-d'Avricourt, Outrey, de Gallye, d'Hybouville, Elie, Fraissinet, Chayet, Dobler ont été nommés attachés d'ambassade.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

APRÈS L'ÉLECTION HARDING

Le Parti Républicain et les Affaires extérieures

La politique étrangère d'une nation est moins la création de tel ou tel homme d'Etat ou de tel ou tel gouvernement que l'émanation lente et progressive des instincts les plus profonds du peuple entier. Un homme d'Etat ou un gouvernement peuvent modifier les procédés d'exécution de cette politique ; mais ni l'un ni l'autre ne peuvent espérer modifier cette politique elle-même, laquelle ne peut changer que grâce à l'évolution lente et naturelle de l'opinion publique.

M. Wilson ne s'est pas trompé sur les buts de la politique étrangère américaine ; il s'est trompé seulement sur les moyens. De même façon, le devoir de la nouvelle administration américaine sera non d'inventer une nouvelle politique, mais d'imaginer les moyens appropriés, efficaces et acceptables qui lui permettront de réaliser certaines idées américaines concernant l'Amérique du Nord et du Sud, l'Asie et l'Europe, idées qui se sont développées lentement de génération en génération, et qui sont fondées sur ces instincts profonds de conservation et d'expansion auxquels ne peut échapper un grand peuple, et surtout un organisme vivant et robuste. Il est intéressant d'examiner brièvement quelles sont ces idées.



La politique américaine traditionnelle concernant les deux continents américains est connue sous le nom de doctrine de Monroë. Formulée à une époque où les Etats-Unis étaient un pays nouveau et relativement faible, elle était basée sur l'instinct de conservation. Elle déclare qu'il ne pourra être établi de nouvelles colonies étrangères sur aucun des deux continents, qui doivent être exclusivement réservés aux différents peuples d'Amérique. Mais avec le développement soudain de la puissance économique et militaire des Etats-Unis, les républiques de l'Amérique latine commencèrent à éprouver une certaine inquiétude ; actuellement, elles craignent moins l'expansion européenne que l'expansion des Etats-Unis. Pour neutraliser ce sentiment, qui, s'il se développait sans entrave aliénerait un jour les républiques de l'Amérique latine des Etats-Unis et les attacherait plus étroitement à l'Europe, une nouvelle politique s'est développée, qui vise à associer les principales républiques de l'Amérique latine, notamment l'Argentine, le Brésil et le Chili, sur un pied d'égalité avec les Etats-Unis dans l'idée commune de « l'Amérique aux Américains ». Cette nouvelle politique est connue sous le nom de panaméricanisme. Elle tend rapidement à devenir aussi importante que la doctrine de Monroë.

Un siècle et demi d'histoire, dans les détails de laquelle je ne puis entrer ici, a poussé les Etats-Unis, presque malgré eux et comme par une sorte de mystérieux élan intérieur, à s'étendre à travers le grand océan Pacifique vers le continent asiatique. Le terme actuel de cette expansion ce sont les îles Philippines, qui ont été rattachées, aussi étroitement que possible, à la puissance défensive de la nation par le canal de Panama, lequel permet des communications navales faciles entre New-York et San Francisco, et par les bases navales des îles Hawaï et Guam. Dans cette lutte silencieuse et mi-consciente engagée pour l'hégémonie sur le Pacifique, les Etats-Unis ont rencontré la jeune et vigoureuse force expansive du Japon, et une tension croissante en est résultée.

En conséquence, les Etats-Unis se sont sentis dans l'obligation de s'intéresser eux-mêmes aux questions de Chine, de Corée et de Sibérie. Comme mesure de protection contre l'expansion japonaise, l'opinion américaine est en faveur d'une Corée indépendante, et elle préférerait voir la Sibérie, la Mandchourie et l'île de Sakhaline aux mains des Russes plutôt qu'aux mains des Japonais. En outre, comprenant que les Japonais, en visant à occuper de larges zones de territoire chinois, ne font que copier les précédents créés par la Grande-Bretagne, la Russie, l'Allemagne et la France, les Etats-Unis, qui n'ont pas « de sphère d'influence » en Chine, sont devenus les grands amis de la Chine. Cette amitié a pris la forme concrète d'une doctrine qualifiée de politique de « la porte ouverte », laquelle prétend qu'aucune nation ne doit avoir le droit de s'attribuer des droits économiques exclusifs sur aucune portion du territoire chinois. Jusqu'à présent, il n'a pas été possible de conclure plus qu'un accord superficiel avec les litique. Cependant, la délégation de paix des autres puissances intéressées, à propos de cette po-Etats-Unis à Paris, croyant que les atteintes de l'Europe et du Japon à l'indépendance de la Chine sont rendues possibles surtout parce que la Chine a besoin du capital étranger, a réussi à mettre sur pied en 1919 un consortium de quatre puissances, par lequel les puissances signataires (Grande-Bretagne, France, Japon et Etats-Unis), s'engagent dorénavant à prêter de l'argent à la Chine pour des travaux publics, non plus individuellement comme dans le passé, mais conjointement. Par ce moyen, les Etats-Unis espèrent arriver à briser ce qu'ils regardent comme le système néfaste des « sphères d'influence » en Chine.



Finalement, en ce qui concerne l'Europe, le sentiment des Etats-Unis pendant plusieurs générations a été distant et soupçonneux. La seule puissance européenne avec laquelle ils aient eu un contact direct est la Grande-Bretagne. La frontière américano-canadienne s'étend d'un océan à l'autre. Le Canada et l'Australie partagent tous deux l'appréhension de l'Amérique concernant l'expansion japonaise dans le Pacifique. Une amitié pleine de dignité avec la Grande-Bretagne est par conséquent, non seulement hautement désirable, mais même nécessaire pour la sécurité des Etats-Unis. Cependant, dans les années précédant immédiatement la guerre, le sentiment de l'Amérique vis-à-vis de l'Europe s'est petit à petit modifié. L'idée de l'interdépendance politique et économique inévitable de toutes les nations civilisées s'est développée, et avec elle la conception de l'arbitrage et du droit international, représentée par

les conférences de la Haye, auxquelles les Etats-Unis prirent un profond intérêt, et par ce qu'on appelle les traités d'arbitrage Bryan. La guerre a mis en avant cette idée, sous la formule vague de « société des nations », qui peut être regardée comme une politique foncièrement américaine. L'opposition des Républicains ne vise donc nullement le principe d'une « société des nations », mais seulement la forme donnée au Covenant de la Ligue à Paris.

Telle est, à mon sens, la politique étrangère des Etats-Unis vis-à-vis des continents américains, de l'Asie et de l'Europe. Il s'y trouve mêlée, sans aucun doute, une large proportion de généreux idéalisme; néanmoins, ses bases sont, je crois, à peu près telles que je les ai indiquées. Il reste à se demander de quelle manière M. Harding et la nouvelle administration républicaine vont probablement interpréter cette politique ?



La question du jour pour les deux continents américains est celle des relations entre les Etats-Unis et le Mexique. Il est difficile pour un pays hautement développé et puissant comme les Etats-Unis d'exister à côté d'un pays faible, anarchique et arriéré comme le Mexique, sans avoir tendance à l'absorber. Le Mexique, cependant, a fait mille affronts aux Etats-Unis : raids de frontière, insultes, confiscations de biens américains, meurtres de nombreux citoyens d'Amérique. Le parti républicain passe dans le peuple pour être favorable à l'intervention au Mexique en vue de rétablir l'ordre. Mais quelle que soit la démarche que le gouvernement se sente obligé de décider en ce sens, elle ne sera exécutée qu'avec une extrême répugnance et avec la plus grande prudence, moins peut-être par suite d'une sympathie quelconque pour le Mexique qu'en raison de la doctrine du panaméricanisme. Un mouvement hostile des Etats-Unis contre le Mexique serait vu avec la plus grande défaveur par les autres république de l'Amérique latine. Quelles que soient les provocations, les Etats-Unis auront peine à éviter d'encourir cette défaveur. D'ailleurs, ils ont plus d'une fois invité l'Argentine, le Brésil et le Chili à collaborer avec eux pour résoudre le problème mexicain.



Dans le Pacifique, il y a plusieurs questions en jeu. L'une est la question de l'émigration japonaise en Californie, que les Etats-Unis voudraient, si possible, interdire. Une autre, c'est le nouveau consortium chinois, que l'administration de Harding favorisera certainement de tout cœur. En troisième lieu, il y a la question du Chantoung et des îles Marshall, cédés au Japon par le traité et déjà occupés par cette puissance. Les Etats-Unis n'ont pas ratifié le traité, et sont opposés à ces annexions japonaises. L'une semble violer le principe de « la porte ouverte ». L'autre donne au Japon une base navale importante sur le flanc des communications américaines entre Hawaï et Guam. Cependant le gouvernement, mis en présence du fait accompli, n'aura pas d'autre recours que de continuer les négociations privées déjà entamées avec le Japon, négociations qui aboutiront probablement à ce qu'en retour du droit à une immigration japonaise régulière les Etats-Unis reconnaîtront l'acquisition du Chantoung et des îles Marshall par le Japon. Toute autre solution offrirait un danger de guerre.

Finalement, en ce qui concerne l'Europe, la nouvelle administration se trouve engagée contre le covenant non modifié de Paris, mais est favorable à un covenant modifié ou à un substitut de la Société des Nations. Il est trop tôt pour prévoir exactement quelle procédure sera saisie dans ces circonstances. On dit que M. Harding a l'intention de prendre conseil d'une conférence de sénateurs républicains et de chefs de partis qu'il se propose de réunir. Mon avis est, comme je l'ai dit plus haut, qu'en définitive, les Etats-Unis modifieront à la fois le parti et le covenant, et feront au sujet de ce dernier un certain nombre de réserves importantes. En même temps, l'on pourra être éclairé si l'on jette un coup d'œil sur ce que l'on peut regarder comme les véritables idées de l'Amérique sur une Société des Nations — idées qui ont pris corps dans ce que l'on appelle les « recommandations de Havane », rédigées le 23 janvier 1917 par l'Institut américain du Droit international et trop peu connues en France. Il est fort possible que les modifications proposées par les Républicains seront faites dans le sens de ces recommandations, dont le caractère général est juridique et légal plutôt qu'exécutoire.

Voici un résumé de ces « Recommendations of Havana » :

Une conférence internationale régulière de toutes les nations civilisées (dont aucune n'aura un rôle prépondérant) chargée non de faire des lois, mais de rédiger des recommandations.

Un comité permanent, chargé de hâter la ratification par les différentes nations de conventions et de déclarations sur lesquelles l'accord aura été établi par la Conférence.

Effort en vue d'aboutir à un accord entre les nations sur ce qui constitue les principes fondamentaux du droit international à l'époque actuelle. Sur ce point, l'on trouvera en annexe de cet article la déclaration, basée en grande partie sur les précédents légaux établis, et qui a été adoptée par l'Institut américain de droit international le 6 *janvier* 1916.

Un Conseil international de conciliation, chargé « d'examiner, de discuter et de rapporter » toutes les questions que les nations consentiraient à lui soumettre.

Adoption des principes d'arbitrage, à la fois pour des conflits non justiciables et pour certains conflits justiciables, c'est-à-dire impliquant des questions de droit et d'équité, que les nations, pour telle ou telle raison, préféreraient soumettre à des arbitres de leur propre choix plutôt qu'à une Cour permanente.

Une union juridique de toutes les nations civilisées, s'engageant à se soumettre volontairement à une cour internationale permanente, dont les décisions seront obligatoires, non seulement pour les parties en litige, mais pour tous les membres de l'Union.

Nous sommes assez loin, comme on le voit, du covenant de la Ligue rédigé à Paris. Dans quelle mesure ce dernier document pourra être accordé avec ces idées plus purement américaines, c'est ce que la nouvelle administration républicaine aura à tâche de déterminer.

Paul Scott Mowrer.

ANNEXE

P. S. — Il me paraît intéressant de rappeler ici, comme je l'ai indiqué plus haut, certains principes fondamentaux de droit international formulés dans la Déclaration des Droits et des Devoirs des

nations adoptée par l'Institut américain de Droit international, le 6 janvier 1916. Ces principes sont eux-mêmes basés sur les décisions des Cours anglaises et de la Cour suprême des Etats-Unis.

1. — Toute nation a le droit d'exister, ainsi que de protéger et de conserver son existence ; mais ce droit n'implique pas le droit et ne justifie nullement l'acte de l'Etat de se protéger lui-même ou de conserver son existence par des actes illégitimes contre des Etats qui sont innocents et qui ne l'attaquent pas. (*Cas d'exclusion de la Chine* 130 *U. S.* 581606 ; *Regina contre Dudley*, 15 *causes criminelles de Cox. p.* 624 ; 14e *division du Tribunal de la Reine*, 273).

2. — Toute nation a droit à l'indépendance en ce sens qu'elle a le droit de rechercher sa prospérité et qu'elle est libre de se développer en dehors de l'intervention ou du contrôle d'autres Etats, pourvu qu'en ce faisant elle n'entrave ni ne viole les droits des autres Etats.

3. — Toute nation est en droit et devant la loi, l'égale de toute autre nation appartenant à la Société des Nations, et toutes les nations ont le droit de réclamer, et, selon la déclaration d'Indépendance des Etats-Unis, « de tenir parmi les puissances de la terre, la place personnelle égale où l appellent les lois de la nature et du Dieu de la nature » (*Le Louis, 2 Dodson, 210, 243-4 ; The Antelope, 10 Wheaton, 66,122*).

4. — Toute nation a le droit d'occuper un territoire à l'intérieur de frontières définies, et d'exercer sa juridiction exclusive sur son territoire, ainsi que sur toutes les personnes, indigènes ou étrangères, qui s'y trouvent. (*The Exchange, 7 Cranch 116, 136-7*).

5. — Toute nation qui a un droit reconnu par la Société des nations peut faire respecter et protéger ce droit par toutes les autres nations, car le droit et les devoirs sont corrélatifs, et le droit de l'une implique pour toutes les autres le devoir de l'observer. (*Etats-Unis contre Arizona, 120 U. S. 479, 487*).

6. — Le droit international est dans le même temps à la fois national et international : national en ce sens qu'il est la loi du pays et applicable comme tel à la décision de toutes les questions impliquant ses principes ; international en ce sens qu'il est la loi de la Société des Nations, et applicable, comme tel, à toutes les questions impliquant ses principes, questions qui se posent entre et parmi les membres de la Société des Nations. (*Barbuit's case, Cases tempore Talbot, p. 281 ; Triquet contre Bath, 3 Burrow 1478 ; Heathfield contre Chilton, 4 Burrow, 2015 ; The Paquete Hatana, 175 U. S. 677, 700*).

P. S. M.

Variétés

TOLSTOI VU PAR GORKI

Soixante-dix pages miraculeusement retrouvées par l'insouciant Gorki au milieu de vieux papiers : notes fragmentaires écrites en Crimée en 1901 quand Tolstoï vivait à Gaspra, et une lettre inachevée inspirée par l'« évasion » de Iasnaïa Poliana et la mort du grand vieillard, telle est la précieuse matière d'un élégant petit volume, paru il y a quelques mois en Angleterre sous ce simple titre : *Réminiscences of Leo Nikolaïevitch Tolstoï* (1).

Aux pédants de lettres qui collectionnent tous les ouvrages de critique tolstoïenne, cette mince brochure paraîtra singulièrement décevante. Mais pour les psychologues, pour ceux qui à travers les écrits veulent *voir* l'écrivain et connaître l'homme, les souvenirs de Gorki seront un document d'une incomparable valeur.

De ces quelques pages ne surgit pas un portrait poncif de Tolstoï posant pour la postérité. Ce n'est pas le tableau synthétique d'un peintre qui prétend imposer une image définitive aux foules, ce sont les multiples esquisses d'un artiste qui étudie son modèle, qui saisit les attitudes, les gestes, les expressions fugitives des yeux et du visage, qui note les boutades comme les pensées profondes de son sujet. Et nous avons sous les yeux non pas un Tolstoï, mais cent Tolstoï, et tous les aspects changeants d'une âme humaine infiniment riche qui ne peut se laisser emprisonner dans aucune formule.

Une étude aussi impressionniste ne s'analyse pas. Il faut la lire tout entière. Je voudrais seulement souligner ici ce fait curieux que Gorki, qui voit en Tolstoï « l'homme qui mérite le mieux le nom de génie », qui considère que « Pouchkine et lui, c'est ce qu'il y a de plus sublime et de plus cher » pour les Russes, et qui « a crié de douleur et de colère » à la nouvelle de sa mort, a été et est toujours le plus violent adversaire du tolstoïsme dont il a constaté l'influence néfaste sur ses compatriotes.



National dans le sens le plus littéral et le plus complet du terme, écrit Gorki, Tolstoï incarnait dans sa grande âme tous les défauts de sa nation, toutes les mutilations imposées à nous par les épreuves de notre histoire. Son évangile trouble « de non-activité », de « non-résistance au mal », sa doctrine de passivisme, tout cela, c'est le ferment malsain du vieux sang russe, empoisonné par le fatalisme mongol, et hostile presque chimiquement au monde occidental avec son infatigable travail créateur, avec sa résistance active et indomptable aux maux de la vie. Ce que l'on appelle l'« anarchisme » de Tolstoï exprime essentiellement et au fond notre anti-étatisme slave, qui est un trait national si caractéristique, et notre désir, ancré dans notre chair depuis l'antiquité, de reprendre la vie nomade.

Gorki lui reproche tout particulièrement son mépris de la science, dans lequel il voit « l'écho de ce vieux scepticisme du village russe qui vient de l'ignorance ».

« Songez, dit-il, à sa lettre *L'Intelligentsia, l'Etat, le Peuple*, écrite en 1905 ; quelle chose pernicieuse et méchante ! On y trouve ce ton du sectaire : *C'est moi qui vous le dis.* Je lui écrivis à l'époque une réponse, basée sur le fait que, selon ses

(1) 1 vol. in-8, Hogarth Press. Richmond Surrey, 1920.

propres paroles, il avait depuis longtemps perdu le droit de parler du peuple russe et en son nom, car j'ai été le témoin de son peu de désir d'écouter et de comprendre les gens qui venaient lui parler d'âme à âme. Mais ma lettre était amère, et finalement je ne la lui ai pas envoyée. »

Les hommes veulent vivre, dit encore Gorki, mais lui, il cherche à les persuader du contraire : « Tout cela est un non-sens, notre vie terrestre. » Et certes, il est facile de persuader un Russe sur ce point, car c'est un être indolent qui aime par-dessus tout trouver une excuse à sa propre inactivité.

Pour les disciples de Tolstoï, pour cette foule mêlée de naïfs croyants et de rusés tartufes qui accouraient de tous les coins du globe pour voir « notre vénérable frère, le bienheureux boyard Léon », Gorki est plein de mépris et de colère : Figurez-vous, dit-il, un superbe beffroi dont les cloches retentissent infatigablement dans tout l'univers, tandis que tout autour courent de pauvres petits roquets timides qui jappent plaintivement vers les cloches, et se regardent de travers comme s'ils voulaient dire : Qui aboie le mieux ? Ces gens infectaient la maison de Iasnaïa Poliana de cet esprit d'hypocrisie, de bassesse, de mesquinerie intéressée, de gens à la poursuite d'un héritage. Ces « Tolstoïens » ressemblaient à ces frères prêcheurs qui parcourent tous les coins sombres de la Russie, emportent avec eux des ossements de chiens qu'ils font passer pour des reliques.



Sans doute, Tolstoï ne se laissait pas tromper par leurs mômeries, mais il avait la faiblesse de supporter l'encens vulgaire de ses fidèles. Il y avait d'autre part au fond de son âme quelque chose de dictatorial, de despotique ; il éprouvait du plaisir à « exercer son autorité, à forcer les gens à faire pénitence, à aller à pied, à méditer les Evangiles, à se faire végétariens, et surtout à croire en l'infaillibilité des idées philosophiques et religieuses de Léon Tolstoï ». J'ai souvent pensé, note encore Gorki, qu'il éprouvait une indifférence obstinée pour les hommes ; il était tellement au-dessus d'eux que ceux-ci lui apparaissaient comme des fourmis dont l'activité est ridicule et misérable : « il était allé trop loin dans le désert, et là, en pleine solitude, de toute la force de son esprit, il examinait de près le problème le plus essentiel, celui de la mort ».

Ce sentiment profond de la mort, cette perception effroyablement clairvoyante du néant de la vie et de la vanité des efforts, c'est là le premier et le dernier article de la foi de Tolstoï, et Gorki, malgré tout son amour, était profondément inquiet de la lamentable influence que le « vieux magicien » exerçait sur l'âme russe. Il ne craint pas de l'avouer :

« Il y avait chez Léon Nikolaievitch quelque chose qui m'inspirait parfois un sentiment de haine ; ce quelque chose m'apparaissait comme « la négation de toutes les affirmations, le nihilisme le plus profond et le plus néfaste qui ait jailli du sol d'un désespoir infini et irrémédiable, d'une solitude que nul autre que lui n'a pu éprouver avec une netteté aussi terrifiante ». Il lui reproche en définitive de se mettre en travers de l'évolution humaine, ou du moins de vouloir maintenir la Russie en marge de la civilisation universelle et de nier les progrès dus à la science et à l'art :

« Alors que des hommes se sont trouvés chez nous pour comprendre que la lumière doit nous venir, non de l'Est, mais de l'Ouest, le voilà maintenant, lui, le couronnement de notre vieille histoire, qui veut, consciemment ou non, se dresser comme une énorme montagne barrant la route de notre pays vers l'Europe, vers la vie active qui demande impérieusement à l'homme l'effort suprême de ses forces spirituelles. »



Tolstoï est mort en 1910. Il a assisté à l'avortement douloureux de la révolution de 1905, mais n'a pu vivre assez pour voir l'effondrement du tsarisme et le triomphe de la révolution de 1917. Faut-il regretter qu'il n'ait pu être témoin de ces grands événements ? Je ne le crois pas. Il détestait le socialisme, « qui a pour but, disait-il, la satisfaction des besoins les plus bas de l'homme : son bien-être matériel ». Il éprouvait une sainte horreur pour la violence fanatique des révolutionnaires. Il aurait maudit, lui, l'apôtre de la non-résistance au mal, la dictature sanglante des bolcheviks tenant tête à l'Europe, comme il avait maudit l'autocratie des tsars. Car il rêvait d'une révolution mystique, spirituelle, qui substituerait « au christianisme corrompu et au régime de domination qui en découle le véritable christianisme, base de l'égalité entre les hommes et de la vraie liberté, à laquelle aspirent tous les êtres doués de raison (1) ».

Maxime Gorki, l'occidental, le rationaliste, le libre-penseur, qui a la religion de l'Etat et de la Science, a subi victorieusement l'épreuve de la Révolution. Il s'est donné corps et âme au peuple russe, afin de l'aider à s'affranchir de toutes les servitudes du passé. Trait caractéristique : dès avril 1917, il fondait avec un groupe de savants et d'écrivains russes l'« Association libre pour le développement et la propagation des sciences positives ». Et depuis, il n'a cessé de servir. On sait qu'il est devenu membre du Soviet de Pétrograd, et qu'il a accepté le noble rôle d'éducateur du peuple. Il combat avec acharnement depuis trois ans tout ce qu'il y a précisément de tolstoïen chez ses compatriotes, et l'influence décomposante de la pensée orientale. Il leur apprend à vivre, à travailler, à aimer le travail. Il proclame infatigablement son *credo* scientifique : Seule, répète-t-il sans cesse, la science nous donnera la conscience. Aussi faut-il la démocratiser, en faire l'apanage commun de tous les citoyens. Et en dépit des conditions effroyables dans lesquelles vit la Russie des Soviets, malgré la famine, le typhus et les épidémies, au milieu des hécatombes de la Terreur, Gorki croit invinciblement dans la régénération finale de la Russie.

Pierre DE DOCELLES.



Le nouveau Parlement autrichien et le rattachement à l'Allemagne.

Dans le Parlement autrichien élu le 17 octobre, le Conseil national, comme l'appelle la nouvelle Constitution qui volontiers copie la Suisse, il n'y a point de majorité pour le rattachement à l'Allemagne, mais il n'y en a point non plus contre lui. Les partis se font équilibre : sur cette question, des évolutions sont possibles, et l'issue dépend exclusivement de l'attitude des alliés. S'ils continuent à n'accorder à l'Autriche que des secours, à lui faire la charité, à lui allouer, et toujours à la onzième heure, de ces crédits de consommation qui, une fois épuisés, la laissent encore plus pauvre, plus désemparée, et plus incertaine de son lende-

(1) *La Fin d'un Monde*, (1905-1906)

main, ils n'arrêteront pas le cours fatal des événements. C'est redresser l'Autriche, l'aider à régler ses rapports économiques avec ses voisins, la mettre ainsi en situation de revenir à une vie normale de travail et de production, lui rendre sa vitalité, sa dignité, la conscience même de son individualité qu'il faudrait.

Le problème du rattachement que l'on envisage d'ordinaire comme tout politique, et qui l'est en effet par ses conséquences est, dans sa nature, essentiellement un problème économique. Des textes solennels, articles 80 du Traité de Versailles et 88 du Traité de Saint-Germain déclarent inaliénable l'indépendance de l'Autriche.

Mais qu'est-ce qu'une indépendance qui n'est soutenue que du dehors, qu'est-ce que l'indépendance d'un corps qui se décompose ?

Les élections du 17 octobre sont le dernier appel de l'Autriche aux Alliés. Voici tantôt deux ans qu'ils la nourrissent de promesses et qu'ils « la paient en traites » sur l'avenir. Aujourd'hui elle s'offre d'elle-même à leur tutelle ou à leur curatelle. « Vous m'avez, leur dit-elle, faite chétive, difforme, infirme, incapable de vivre sans une aide ou une protection étrangère. Donnez-moi la vôtre, que vous m'avez si souvent fait entrevoir, la vôtre, non point verbale, mais réelle et efficace. Ou alors, laissez-moi chercher ailleurs cet appui dont vous m'avez condamnée à ne point pouvoir me passer. » Sous la prière, on sent l'avertissement, et dans le ton de la voix qui implore la menace de la sommation. Si l'on veut empêcher le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne, il faut faire aboutir l'entente économique danubienne.



La nouvelle République autrichienne a voulu se donner la plus strictement proportionnaliste des lois électorales. L'attribution des restes y est si compliquée qu'il a fallu attendre plus de quinze jour après le scrutin avant que fût connue exactement la composition du Conseil national.

Y siègeront, par ordre d'importance des partis : des chrétiens-sociaux (82), des socialistes (66), des pangermanistes (20), des paysans (6) et des « travailleurs bourgeois. » (4). Si l'on se demande quel programme s'abrite derrière le titre un peu bizarre de cette dernière fraction, la réponse est dans un nom : c'est le parti d'Ottokar Czernin, l'ex-comte Czernin, ministre des affaires étrangères du dernier Habsbourg et adversaire de M. Clemenceau dans une polémique fameuse — aujourd'hui partisan du rattachement à l'Allemagne.

Le nouveau Conseil et l'ancienne Assemblée nationale ne sont pas exactement comparables. Dans celle-ci, on comptait 70 socialistes, 64 chrétiens-sociaux, 25 pangermanistes, le reste éparpillé. C'est-à-dire qu'à une majorité « rattachiste » de 95 députés contre 72 s'est substituée, au pis une majorité de dix voix et peut-être plutôt l'égalité des deux blocs. Mais la portée du revirement de l'opinion apparaît de façon plus expressive dans la comparaison du chiffre des voix obtenues par chacun des trois grands partis aux élections de 1919 et de 1920.

	1919	1920	Gain (+) ou Perte (—)
	—	—	—
Socialistes......	1.211.814	1.037.638	— 14 0/0
Chrétiens-sociaux	1.068.382	1.191.425	+ 11,5 0/0
Pangermanistes..	421.898	332.613	— 21 0/0

Ce tableau, au demeurant instructif, est encore un peu trop sommaire et simpliste. L'Autriche du Traité de Saint-Germain n'est ni homogène, ni équilibrée. De ses 7 millions à peine d'habitants, Vienne, en qui meurt lentement la capitale de la grande monarchie effondrée, abrite encore plus du tiers. Les provinces excentriques le Vorarlberg, ce qui reste du Tyrol, c'est-à-dire l'étroit couloir de l'Inn, sont en l'air, désorbités et affamés, depuis que, pour des raisons stratégiques les Traités ont fixé au Brenner la frontière politique et livré à l'Italie les hautes vallées allemandes de l'Adige et de l'Eisack. Au centre un groupe de provinces plus peuplées et plus riches, Basse et Haute-Autriche, Styrie, Carinthie, représente le noyau de la Confédération, ce qu'il y a en elle de plus stable et de plus autrichien. A étudier dans ce cadre le résultat des élections on y voit se traduire nettement la différence d'esprit et de tendances, de ses trois régions.

Pourcentage du total des voix aux élections de 1920 et gain ou perte depuis 1919 :

	Socialistes	*Chrétiens sociaux*	*Pangermanistes*
Vienne	47 (—13)	30 (—6)	10 (—3)
Noyau Central (1)	31 (—4)	48 (—5)	13 (—7)
Provinces excentriques (2)	18 (—4)	48 (—2)	13 (—3)



Les provinces du noyau central apparaissent donc comme la forteresse des chrétiens sociaux, et la citadelle de la résistance au pangermanisme. A Vienne, les pangermanistes ont plié sous l'assaut simultané et non combiné de leur deux adversaires et ennemis. Dans les provinces excentriques le recul général des trois grands partis et le succès d'une fraction locale, celle des paysans, montrent le germe d'un développement politique particulier et particulariste. Avec les socialistes et les pangermanistes, Vienne reste aux deux tiers au parti de gauche, et « rattachiste ».

Les deux Autriche et la Syrie, au contraire, sont de droite et luttent avec force contre le rattachement. Des causes économiques et politiques poussent le Tyrol, Salzbourg et le Vorarlberg vers la Bavière ou vers la Suisse.

Sous l'apparente victoire des adversaires du rattachement on découvre donc une réalité où le moindre incident peut détacher de la République ses territoires de l'Ouest et leurs éléments de démocratie paysanne et laisser face à face Vienne, socialiste et allemande et le bloc des provinces agrariennes avec leurs propriétaires et leurs fermiers décidées à boycotter jusqu'au bout et à affamer les « judeo-socios » les « bolcheviks » de la capitale, où les communistes ont réuni en tout 14.000 voix, à peine plus du millième des suffrages exprimés. Que vaut l'indépendance garantie ou imposée à l'Autriche, si l'Autriche s'en va en morceaux, faute de volonté de rester unie, faute d'esprit autrichien, — faute au fond d'avoir en elle-même de quoi se nourrir, se vêtir ?

Les pangermanistes sont des « rattachistes » de passion. Ils sont au niveau de la valeur de leurs congénères d'Allemagne. Le *furor teutonicus* est leur grande raison, et la voix leur a été donnée non pour convaincre leurs adversaires, mais pour les assourdir. Qu'ils aient en un an perdu tant d'adhérents en Autriche, c'est à l'honneur du bon sens autrichien ; et l'on plaindrait Vienne de les avoir au contraire favorisés, si l'on ne savait comment la peur souvent fait perdre la tête aux gens.

---

(1) Sans la Carinthie, alors encore en instance de plébiscite.

(2) Les 20 % qui n'apparaissent pas dans ce tableau représentent les voix du parti des paysans.

Ce n'est pas sur le rattachement que les socialistes ont été battus, mais sur leurs lois de socialisation, hâtives et outrées. Le patriotisme autrichien l'a moins fait que la coalition des intérêts menacés, et plus d'un financier israélite, éloquent avocat de la rigueur fiscale, a, dans le secret de l'isoloir, voté chrétien-social, pour le capital et la propriété : paiera qui pourra. Le succès socialiste de 1919 venait du souvenir encore tout frais de la guerre, qui déjà commence à s'effacer. Leur défaite de 1920 a des causes diverses. Ils ont eu la responsabilité du pouvoir, et portent l'odieux des charges que subiront les citoyens. D'autres ne s'en seraient pas mieux tirés, mais c'est eux qui ont risqué l'aventure. « Rattachistes » du début quand ils croyaient se consolider dans cette Autriche, au fond agricole, en prenant appui sur la grande Allemagne industrielle, ils le restent partie par point d'honneur, partie parce qu'ils ne veulent pas désespérer, et partie parce qu'en conscience ils ne voient point pour l'Autriche d'autres moyens d'échapper à la mort économique. « Si j'ai à négocier avec la Tchéco-Slovaquie, disait récemment l'un des plus distingués d'entre-eux, et que je le fasse au nom de Vienne, je suis un mendiant, car je sollicite et n'ai rien à offrir ; mais au nom de Berlin je suis un contractant, un client et un fournisseur, car j'ai des produits à échanger dont on a besoin. Berlin traite avec Prague d'égal à égal, Vienne subit les conditions du plus fort et du vainqueur. » Ajoutez qu'en dépit des formules internationalistes le sentiment d'appartenir à la grande communauté de culture allemande est puissant jusque dans les masses ouvrières, et encore que l'entrée dans l'empire allemand paraît à ces républicains la seule garantie définitive contre le risque d'une restauration habsbourgeoise, qu'ils soupçonnent les Alliés, même la France, peut-être surtout la France, de favoriser en Hongrie et en Autriche.



Les chrétiens-sociaux sont pauvres de principes, de doctrines, d'idées et de têtes. Ce n'est pas un parti homogène. Si leurs éléments viennois sont en grand nombre habsbourgeois, si, en Haute et Basse-Autriche, ils comptent qu'avec la monarchie on verrait revenir le règne de la discipline et de l'autorité, et que le personnel de la ferme serait mieux qu'aujourd'hui dans la main du maître, s'il y a parmi eux des légitimistes de tradition, anciens officiers, anciens fonctionnaires, gens d'Eglise, on trouverait aussi dans leurs rangs quelques démocrates, voire des républicains, et, dans les provinces excentriques, même des « rattachistes. » Leur victoire n'est pas sans les embarrasser. Faute de capacités, pour former à eux seuls un gouvernement ils ont fait des avances en vue d'une coalition aux socialistes ; repoussés avec une dédaigneuse ironie, ils se sont rabattus sur l'idée d'un gouvernement de fonctionnaires, flanqués de quelques parlementaires chargés de veiller aux intérêts de la clientèle du parti : la manœuvre électorale a toujours été leur fort. Lueger avait merveilleusement organisé sa « machine ». Elle a donné, cette fois encore, ce qu'on lui demandait au commandement des caciques de canton et des vicaires, avec le concours des transfuges du libéralisme, les électeurs ont marché, et surtout les gros bataillons des électrices ont emporté la place. C'est une majorité brute : qui la mènera, et où la mènera-t-on ?

La victoire de l'ancien parti de Lueger et de François-Ferdinand, du parti de la démagogie cléricale et, quand il le faut, de la démagogie nationaliste — on l'a vu à l'œuvre les dernières années avant la guerre — a d'un coup réveillé les défiances des voisins de l'Autriche, dont elle a besoin pour vivre. A Belgrade et à Prague, on suit avec une attention aiguë tout ce qui, de près ou de loin, paraît mener sur la piste des menées de restauration habsbourgeoise. Et qui pourrait nier que, dans l'ombre ou dans la coulisse, les rares têtes du parti chrétien-social ne soient carlistes ? Au moment où la Hongrie commençait à devenir moins inquiétante, voici Vienne qui entre en scène ; et il ne manque pas de bonnes âmes pour insinuer que les Alliés ont la main dans l'affaire et spécialement la France. Dans quelques années, quand on fera la lumière sur tout cela, il vaudra de rechercher ce que, depuis deux ans a dépensé pour ses officines de Budapest, de Vienne et même de Prague, la propagande allemande.

On serait plus rassuré si les Alliés étaient plus unis. Mais chacun sait que l'Angleterre est moins stricte que la France sur les articles 80 et 88, et que l'Italie en demandait hautement l'abrogation jusqu'à ce que dans un récent discours de M. Simons, un couplet sur le Tyrol méridional lui ait montré que le flirt avec Berlin a ses pièges. Si, mieux instruite désormais elle rapprochait sa ligne de la nôtre, non seulement notre amitié se trouverait resserrée et confirmée, mais peut-être Rome paraîtrait-elle à Londres caution suffisante à désarmer certaines défiances.



Après tout, et Rome et Londres sont loin de Vienne, et le sort de l'Autriche dépend plus de la Petite Entente que de la Grande, de cette Petite Entente où par une singulière déformation de la réalité on a voulu voir à ses débuts une machine de guerre dirigée contre nous. On commence heureusement à s'apercevoir du service que, non point sans le vouloir, ses créateurs nous ont rendu ? Dans le bloc que forment les Traités de paix, nous tenons avant tout à préserver de toute atteinte celui de Versailles, ceux de Saint-Germain et de Trianon : mais ils se tiennent tous et nous travaillons donc d'accord. Il nous faut maintenant, en pleine confiance réciproque, nous mettre d'accord sur un programme positif de relèvement économique de l'Autriche, non pour les beaux yeux de Vienne et des Viennois, mais parce que c'est la condition indispensable de la stabilité du nouvel ordre politique de l'Europe Centrale. Une fois ce programme établi et son exécution mise en train la politique des Alliés à Vienne n'aura plus besoin de mettre tout son jeu sur des partis fragiles compromettants, et l'Autriche, assurée de son lendemain dans l'entente économique danubienne, reprendra avec sa force et sa vitalité et la conscience de sa mission et l'ardeur à la remplir. Son avenir est de maintenir au bord du Danube le foyer d'une culture germanique originale, plus douce, plus nuancée, plus européenne que celle qui s'est développée de force dans l'âpre plaine du Brandebourg. C'est sa tradition et ses meilleurs esprits, s'ils n'osent pas souvent le dire tout haut, pensent qu'à la reprendre elle servira mieux son devoir allemand, qu'à s'offrir ou à s'abandonner à l'embrassement étouffant de Berlin. L'Autriche ne sera vraiment allemande qu'en restant autrichienne : lui permettre de rester autrichienne, l'aider à rester autrichienne, c'est donc le devoir des Alliés envers elle, envers eux-mêmes et envers la civilisation.

Louis EISENMANN.

LA SITUATION EN CRIMÉE

OU EN EST WRANGEL ?

Les derniers événements dans la Russie méridionale démontrent avec une réalité impitoyable le triomphe de la logique et de la raison sur la politique d'aventure.

Dès les premiers moments de l'offensive de Wrangel au delà des isthmes de Perekop et de Tchongar, il était facile de prévoir le développement prochain des actions militaires.

De toute évidence les armées rouges, ayant une fois pris pour but d'écraser leur adversaire, devaient réussir à reprendre d'un seul coup rapide et décisif le territoire au nord des isthmes, occupé par Wrangel pendant l'offensive polonaise.

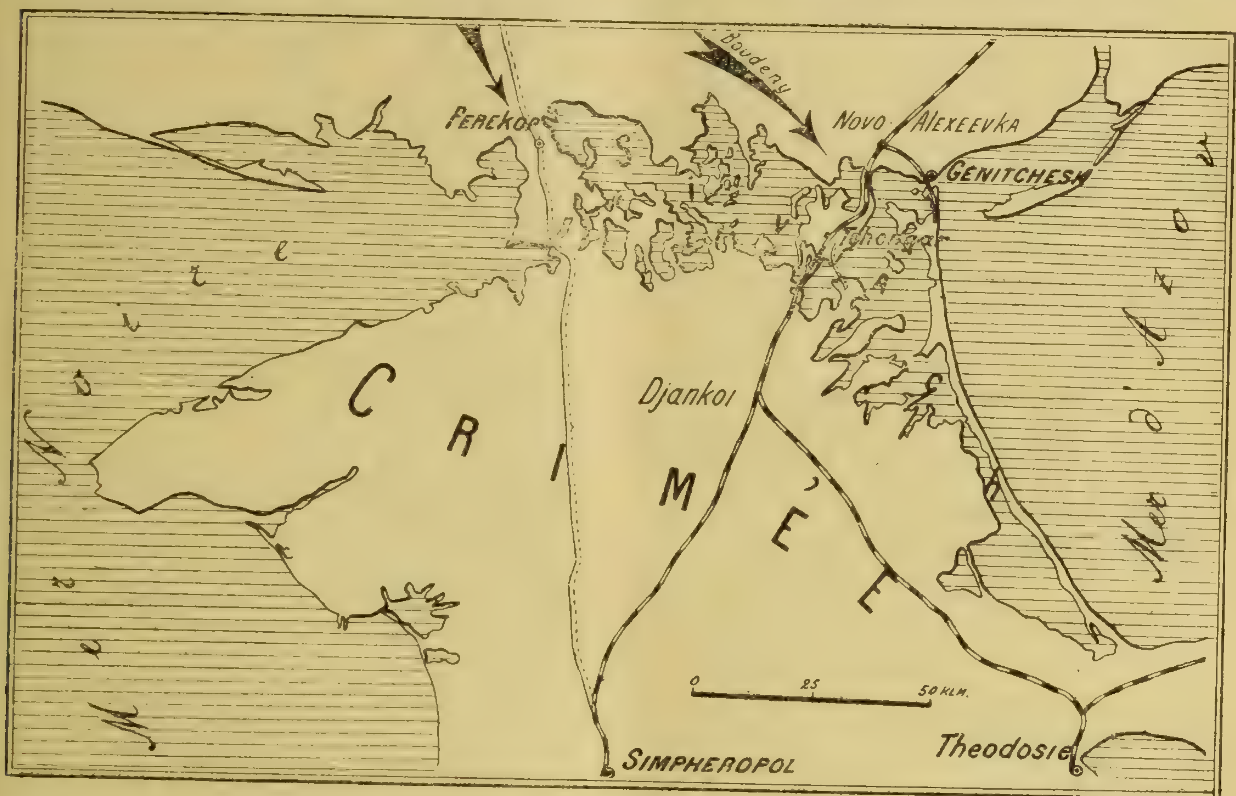
La situation générale du front de l'armée de Crimée était très fâcheuse car ses deux ailes furent menacées simultanément. Il était plus qu'évident que malgré toutes les rassurantes réflexions des optimistes du camp wrangelien, la République soviétique possédait les moyens de concentrer contre leur général en chef des forces supérieures et que tous les calculs concernant l'aide qu'il pensait recevoir des populations des territoires occupés étaient faux. Outre que les paysans, en effet, sont devenus, en général, las de la guerre civile, la réalité ne leur fournit aucune raison d'accorder leur préférence à la cause de Wrangel plutôt qu'à la cause adverse.

Dans un de mes comptes rendus sur la situation dans la Russie méridionale et sur les changements qu'on pourrait y prévoir j'ai divisé la période de la lutte prochaine en deux parties principales : celle de la retraite précipitée des armées de la Russie méridionale vers les isthmes de la Mer Sivach (Putride) et celle de la lutte sur les fortifications de ces isthmes.

Contrairement à l'opinion commune, l'issue de la lutte sur les isthmes est, à mon avis, fonction bien plus de l'état moral des troupes en retraite que de la valeur de résistance de ces isthmes, d'ailleurs, dit-on, remarquablement fortifiés. La carte ci-jointe permet de se faire une idée complète de cette région où les armées rouges et le général commandant en chef les troupes de la Russie méridionale sont en train de jouer une partie qui pourrait être décisive.

Etant donné que les principales actions militaires se développent actuellement dans les régions de Perekop et de Tchongar et que la Mer Sivach (Putride), parsemée de nombreux îlots et péninsules présente des possibilités pour la construction des passages dans beaucoup d'endroits, il faut constater que le front de la lutte s'étend sur une centaine de kilomètres et que sa défense exigerait de très grandes forces. Les optimistes à tout prix du camp wrangélien aiment à répéter que les isthmes et tous les endroits susceptibles de favoriser la marche de l'armée rouge sont très bien fortifiés, et sur plusieurs lignes en profondeur ; que des fils barbelés sont placés même dans l'eau, comme firent les Turcs pour empêcher l'accès des Dardanelles ; que de nombreux tanks flanquent tous les intervalles et que, même dans le cas de la prise des isthmes, les rouges seraient arrêtés sur les fortifications qui sont élevées aux débouchés des passages. Mais, il convient de ne pas fonder de trop grands espoirs sur le succès de la résistance des troupes de Crimée, car, si l'on admet que tout cela est vrai, si la défense est même parfaite au point de vue technique (ce qui est plus que douteux avec une armée de guerre civile) la tâche du défenseur est incomparablement plus difficile que celle de l'assaillant.

La pratique de la guerre civile a démontré toute la faiblesse morale des adversaires et il ne faut pas être un grand prophète pour prédire que le moral de l'assiégé sera encore plus bas que celui de l'attaquant. Le premier élan des rouges les a portés non seulement jusqu'à Perekop, mais —



Les isthmes de la presqu'île de Crimée que défend dans sa retraite l'armée du général Wrangel repoussée par les troupes rouges de tout le territoire qu'elle occupait au nord de ces positions. (Croquis du Général Noskoff.)

ce qui est encore plus essentiel — jusqu'aux ponts au sud de Tchongar, sur l'unique voie ferrée de la Crimée.

Ici, c'est-à-dire sur leur aile gauche, les rouges ont connu la pleine victoire. Ils ont dans leurs mains l'important fort Genitchesk, avec ses énormes réserves de blé, et ils ont pris pied sur la longue langue de terre, qui mène de Genitchesk vers le sud. L'approche de l'hiver peut encore aggraver la situation de Wrangel. La Mer Sivach gèle très rarement tout entière, mais régulièrement aux bords de ses rives et dans les endroits des nombreux îlots et péninsules, où elle forme de vastes surfaces glacées.

Toutes ces précisions nous permettent de conclure que l'armée Wrangel se trouve dans les conditions les plus défavorables et malgré les dernières nouvelles rassurantes qui émanent de son état-major, le danger d'une invasion immédiate de la Crimée par les armées rouges ne peut pas être considéré comme écarté.

Mais même si les rouges n'allaient pas plus loin, l'état général de la Crimée, avec ses milliers de réfugiés, qui attendent d'un jour à l'autre l'écrasement et ses conséquences, avec ses nombreux étrangers et ses énormes réserves qui risquent de tomber aux mains de l'ennemi, ne laisse aucun doute sur l'issue de ce drame. Seule la date où il se produira est encore incertaine.

Il est trop tard pour chercher les responsables et il est même vain de les chercher. Il n'y a là que des malheureux et des victimes.

Il faut plutôt songer aux terribles conséquences du drame et chercher dès maintenant à les adoucir.

A. NOSKOFF.



Lettre de Tchéco-Slovaquie

La Petite Entente et le passage de M. Take Jonesco à Prague

(De notre correspondant particulier)

Prague, novembre.

On ne saurait trop se réjouir, dans l'intérêt de la paix européenne, des résultats du passage à Prague de M. Take Jonesco. L'entente qui s'était manifestée lors du voyage de M. Benès à Bucarest a été confirmée à Prague par une constatation nouvelle et solennelle de l'accord complet, durable et définitif, existant entre la Roumanie et la Tchéco-Slovaquie sur toutes les questions actuelles. Des commissions roumano-tchéco-slovaques fonctionneront avant la fin du mois pour réaliser cet accord dans toutes les questions politiques et économiques qui intéressent les deux pays.

M. Take Jonesco a pu se rendre compte à Prague que le peuple tchéco-slovaque, si sensible à l'idée de solidarité slave, désire de tout cœur entretenir les relations les plus cordiales avec le peuple polonais. Le ministre des Affaires étrangères de Roumanie porte à Varsovie l'invitation à la Pologne de collaborer fraternellement avec la Tchéco-Slovaquie dans la Petite Entente. L'hostilité aveugle et vraiment injustifiée d'une grande partie de l'opinion polonaise envers la Tchéco-Slovaquie laisse malheureusement craindre que la Pologne ne refuse, pour l'instant, d'entrer dans la Petite Entente. On peut prévoir aussi le cas où la Pologne mettrait comme condition à son adhésion la garantie du traité de Riga par la Petite Entente. Celle-ci n'étant établie que pour assurer l'exécution des traités reconnus par tous les Alliés, elle ne pourrait s'engager à soutenir un traité ne portant, outre la signature de la Pologne, que celle d'un gouvernement tenu jusqu'à ce jour au ban du monde civilisé et qui ne saurait engager la Russie de demain.



La tâche de M. Take Jonesco à Varsovie sera donc difficile et il est possible que, momentanément, la Petite Entente soit limitée à la Tchéco-Slovaquie, à la Roumanie, à la Yougoslavie et à la Grèce, dont l'adhésion ne soulève aucune difficulté. Néanmoins, on peut espérer que la Pologne comprendra rapidement l'intérêt qu'elle a à faire partie du seul groupement susceptible d'organiser l'Europe centrale et orientale en y maintenant la paix.

Si ses voisins et notamment la Grèce n'y voient aucun inconvénient, la Bulgarie repentante pourrait par la suite être admise dans la Petite Entente, désireuse d'aider les nations vaincues à se relever de leur ruine économique.

On ne s'explique pas que certains milieux alliés aient pu envisager avec défiance ou même avec hostilité la conclusion de la Petite Entente. En tout cas, la défiance n'est plus permise après les discours prononcés à Prague par MM. Benès et Take Jonesco, discours montrant une fois de plus qu'à tout moment ces deux amis éprouvés de la France n'ont eu d'autre but que de garantir le succès des principes proclamés par l'Entente et de maintenir les résultats de la victoire commune que l'éloignement des grands alliés et certains désaccords existant entre eux risquaient parfois de compromettre. Rappelant justement à Prague que M. Benès, le premier, commença la réalisation effective de leurs projets communs d'exil, M. Take Jonesco affirma que, ni lui, ni M. Benès, ne concevaient leurs ententes autrement qu'avec les Grands Alliés. Auparavant, M. Benès avait déclaré poursuivre sa tâche « *dans l'intérêt de notre grande amitié pour les Alliés et dans l'intérêt de la paix de l'Europe centrale* ». Il est impossible d'exprimer plus nettement la solidarité unissant la Petite Entente avec les Alliés d'Occident et notamment la France. On ne peut que se réjouir à l'idée que cesseront maintenant les commentaires fantaisistes par lesquels, ces derniers temps, la France risqua de perdre le premier rang qu'elle tient, depuis si longtemps dans les sympathies de peuples liés à elle par une communauté de luttes, de sentiments et d'intérêts.

F. DOMINOIS.



L'Idée Française à l'Etranger

Comment exporter notre théâtre ?

Avec nos professeurs et nos livres, notre théâtre est la denrée intellectuelle sans aucun doute la plus nécessaire et la plus profitable à exporter, puisqu'il permet de présenter à l'étranger en une soirée des échantillons-spécimens de tous nos arts : littéraire, décoratif, musical, art de l'acteur et de la mise en scène, modes, etc... Mais c'est aussi l'exportation la plus dangereuse et la plus néfaste, si les produits présentés sont de médiocre qualité, et l'on peut dire que c'est en grande partie à la circulation imprudente de certains acteurs et de certaines pièces qu'était dû le discrédit moral dont la France était si sérieusement menacée à la veille de la guerre.

Un livre chasse l'autre, un livre s'absorbe et se digère dans la solitude, toujours meilleure conseillère que la foule. Une pièce de théâtre s'écoute en compagnie ; portée par la voix et les gestes de l'acteur, elle pénètre plus avant; les impressions immédiates s'échangent aux entr'actes; est-on surpris ou choqué, à se transmettre de bouche en bouche, cette surprise se cristallise en indignation. L auteur n'est plus lui-même, et rien que lui-même, il est l'auteur français, le porte-parole, ce soir-là, de la France.

Le malheur, c'est qu'il y a une tradition déjà établie pour les tournées théâtrales françaises à l'étranger. On ne bâtit pas, comme pour les Instituts d'enseignement ou les librairies-bibliothèques, sur une table rase. Il y a une tradition à détruire, une autre tradition à créer, ou plutôt, car elle a été créée pendant la guerre, à développer.

La tradition à combattre, c'est celle qui consiste à n'exporter que du théâtre *parisien*. La tradition à soutenir, c'est celle qui consiste à exporter du théâtre *français*, et à choisir dans ce théâtre ce qu'on pourrait appeler des pièces *européennes*.



La condition présente de la scène française est connue. Le moins qu'on en puisse dire, c'est que l'ensemble des pièces représentées dans nos théâtres parisiens au cours d'une saison ne donnent pas de notre production dramatique contemporaine une idée beaucoup plus précise que la vitrine d'un libraire du Palais-Royal ne fournit une idée de notre production littéraire.

Les vedettes des Colonnes Moriss sont, grâce au ciel, ignorées de l'élite intellectuelle étrangère; mais trop souvent cette élite, par notre faute, ignore également les noms de ce que nous pourrions appeler nos « champions » dramatiques. Si l'on parle aujourd'hui à l'étranger de théâtre européen, après avoir rappelé Dumas fils et le Théâtre libre, on cite des Russes, des Allemands et des Anglais : Tchékhow, Hauptmann, Bernard Shaw, Synge; si l'on ajoute quelques noms d'auteurs français, ce seront ceux de François de Curel, de Paul Claudel, d'André Gide, dont on peut dire (au moins pour les deux derniers) que la quasi-unanimité du public de France n'a jamais vu jouer une pièce.

Toute la difficulté du problème est là : les pièces à faire connaître à l'étranger n'ont pour la plupart jamais été jouées en France par nos meilleurs acteurs, nos actrices les plus réputées. Il y a divorce entre nos meilleurs acteurs et nos meilleures pièces. Qu'on se représente ce qu'il peut en coûter à un acteur célèbre de renoncer à un succès facile et sûr pour se mettre au service d'une œuvre ignorée de lui et d'un genre inaccoutumé.

Quand on songe par exemple aux pochades et aux mélos dont se composent, en dehors du *répertoire*, presque tous les spectacles de la Comédie-Française, on ne peut se défendre d'une grosse inquiétude, lorsqu'on parle de multiplier les tournées de nos comédiens officiels, hors de nos frontières.

Tout conspire d'ailleurs à perpétuer les errements actuels. Nos pièces *parisiennes* font partout salle comble. Ce sont elles que l'étranger réclame à nos services de propagande, chargés de répandre la connaissance de notre théâtre. Car « l'étranger », dans l'espèce, ce sont nos jeunes attachés d'ambassade et nos consuls et le personnel des Affaires étrangères de l'endroit et la colonie française, toutes gens pour qui la nostalgie et l'amour de la France s'incarnent en un Paris frivole, mousseux et froufroutant. Depuis l'armistice, nos officiers en mission font chorus. « Envoyez-nous par pitié des spectacles légers ! », implorent-ils. Il est bien certain que tous les spectateurs de ce genre n'ont pas la moindre envie d'entendre *la Comédie du Génie, le Roi Candaule* ou *l'Otage*.

Si l'on veut pourtant que notre théâtre continue à faire figure dans le monde, ce sont des pièces comme celles dont je viens de citer les titres (et qu'un Français a toute licence d'aimer ou de ne pas aimer) dont il faut présentement faciliter l'exportation.

Nos autres pièces, en effet, n'ont nul besoin qu'on la leur facilite. Elles triomphent, traduites, à Rome et à Varsovie, à New-York et à Prague.

Nous accordons que cette censure littéraire serait fort délicate à exercer. Il y faut du tact et un grand libéralisme. Mais les censeurs, qui sont en l'espèce les gens chargés de subventionner ou de faciliter les tournées à l'étranger, ont des moyens objectifs d'information très aisés à employer : il leur suffit de consulter quelques artistes qualifiés du pays à visiter; ils seront aussitôt édifiés.

En tout cas, il y a une censure *morale* stricte à pratiquer. Quand on dit morale, il ne s'agit pas, bien entendu, de pudibonderie, ni même de pudeur — quoiqu'on puisse sans inconvénient mettre un *veto* au trafic de pornographies trop évidentes, — il s'agit là surtout du bon renom de notre pays, auquel trop de pièces, inoffensives en France, risquent de porter dommage à l'étranger. Je me rappelle, par exemple, la gêne que j'éprouvai à une représentation du *Roi*, de De Flers et Caillavet à Rome, au *Teatro Argentina*. Cette charge si amusante, quand elle était jouée sur la scène des Variétés, était dans l'Italie d'alors, encore sous le coup des affaires du *Manouba* et du *Carthage*, véritablement pénible à entendre. Les rires qui fusaient dans la salle semblaient autant de ricanements. Il faudrait éviter des erreurs de ce genre. Il est inutile de nous discréditer nous-mêmes. Nous sommes persuadés que le directeur littéraire du *Gaulois*, qui, depuis quelques mois, s'occupe si activement du rayonnement de notre théâtre hors de France, se rangera lui-même à cet avis.



Répondons d'avance à l'objection qu'on ne manquera pas de nous adresser et qui est la suivante : « que faites-vous de la liberté de l'art et même du faux-art ? » Nous répliquons que nous la respectons, qu'elle nous est sacrée comme toutes les libertés.

Les restrictions que nous venons d'indiquer ne s'appliquent, dans notre pensée, qu'aux tournées théâtrales que notre administration des Beaux-Arts, d'accord avec le Quai d'Orsay, s'apprête à organiser. Il existe, si nous sommes bien informés, un projet de tournées quasi-officielles en Europe et hors d'Europe par des troupes composées d'artistes de la Comédie-Française et de l'Odéon. Nous demandons que ces troupes qui auront certainement un gros succès, ne jouent pas à l'étranger le répertoire contemporain dont elles se satisfont à Paris.

Nous demandons également que l'on n'oublie pas de favoriser les troupes qui ont déjà fait à l'étranger pour le renom de notre art dramatique des efforts admirables, couronnés de résultats heureux. Jacques Copeau, Durec, Pitoeff, — même en tenant compte de quelques partis pris proches du snobisme — ont plus fait pour notre théâtre hors de nos frontières que tous nos acteurs officiels. Il ne faut plus l'oublier.

***

Il resterait à examiner, en dehors des pièces mêmes, l'important problème de la rénovation du décor et de la mise en scène, de l'art de l'acteur et à réclamer que l'administration des Beaux-Arts n'omît pas d'en tenir compte. En face des doctrines d'un Reinhardt, celles d'un Copeau et d'un Gémier méritent qu'on les mette en valeur, comme des produits intellectuels français de choix.

Pour les tournées théâtrales non officielles et non officieuses à l'étranger, elles resteraient libres de diviser leur programme et d'échapper à la censure que nous souhaitons. Mais nos agents diplomatiques et consulaires ne devraient alors sous aucun prétexte les chaperonner et les patronner. Il importe de réserver l'estampille officielle à ceux qui la méritent, et à eux seuls.

Sous l'œil des « Barbares » amis, neutres ou hostiles, la République athénienne victorieuse, si elle apparaît sur les planches, que ce soit comme le Roi-Soleil, dans les ballets de Versailles et de Marly, sans rien perdre de son prestige.

Benjamin CRÉMIEUX.



La Société des Nations

La Conférence de Genève

Voici comment sera probablement fixé l'ordre du jour de la première session de l'assemblée de la Société des Nations qui doit s'ouvrir le 15 novembre à Genève. Cet ordre du jour est actuellement en discussion et ne sera définitif que lorsque, dans sa séance d'ouverture, l'assemblée l'aura ellemême adopté :

1° Rapport sur la vérification des pouvoirs des représentants ;
2° Election du président ;
3° Adoption d'un règlement intérieur provisoire ;
4° Examen et adoption de l'ordre du jour ;
5° Nomination des commissions ;
6° Rapport général sur l'œuvre du conseil ;
7° Règlement intérieur ;
8° Amendements au pacte. Propositions des gouvernements danois, norvégien et suédois ;
9° Relations entre le conseil et l'assemblée de la Société et compétence respective de ces deux organisations ;
10° Méthode de choix et de nomination des quatre membres non permanents du conseil ;
11° Relations entre les organisations techniques, le conseil et l'assemblée de la Société ;
12° Etablissement d'une organisation permanente d'hygiène ;
13° Typhus ;
14° Contrôle des accords relatifs à la traite des femmes et des enfants ;
15° Contrôle général de l'exécution des accords relatifs au trafic de l'opium aux termes de l'article 23 du pacte (à la requête du gouvernement des Pays-Bas) ;
16° Etablissement d'un organisme permanent chargé des questions de communications et de transit qui, aux termes du traité de Versailles, sont du ressort de la Société des Nations ;
17° Juridiction en vue du règlement des différends prévus aux articles 336, 337, 376 et 386 du traité de Versailles, et aux articles similaires des autres traités ;
18° Passeports pour les membres du secrétariat ;
19° Organisation économique et financière ;
20° Demande des Indes aux fins d'être représentées au conseil d'administration du Bureau international du travail ;
21° Projets élaborés pour l'établissement d'une cour permanente de justice internationale ;
22° Rapport présenté par le secrétaire général sur l'organisation du secrétariat ;
23° Premier et second budgets de la Société pour les exercices se terminant le 31 décembre 1920 ;
24° Prévisions budgétaires provisoires pour 1921 ;
25° Mode futur de répartition des dépenses de la Société ;
26° Admission des Etats qui ne figurent pas dans l'annexe du pacte ;
27° Réduction des armements. Résolution adoptée par la conférence des ministres d'Etat et ministres des affaires étrangères du Danemark, de la Norvège et de la Suède ;
28° Mesures préliminaires pour assurer, en cas de nécessité, l'emploi de l'arme économique de la Société des Nations ;
29° Mandats. Responsabilités de la Société aux termes de l'article 22 du pacte.

Le litige chilo-péruvien

Un différend met aux prises sur les rives du Pacifique austral le Chili d'une part, le Pérou et la Bolivie de l'autre. La question va entrer maintenant dans une phase nouvelle. M. Mariano Cornejo, Ministre du Pérou à Paris, et M. Aramayo, Ministre de Bolivie à Paris, se proposent, en effet, de porter le litige à l'examen et à l'arbitrage de la Société des Nations. En plein accord, et se basant sur l'article 19 du Traité de Versailles, ils comptent insister fermement jusqu'à ce que solution soit donnée à une situation brûlante, qui à plusieurs reprises déjà a failli entraîner à la guerre les républiques d'Amérique du Sud. Il nous semble donc utile de rappeler brièvement les faits.

La guerre du Pacifique qui mit aux prises en 1879 le Chili avec les deux alliés Pérou et Bolivie, se termina par la victoire du Chili. Par suite du Traité d'Ancou, en 1883, la Bolivie perdait son accès à la mer et le Pérou abandonnait la province de Tarapaca qui constitue aujourd'hui le fond de la production de salpêtre chilienne. En même temps deux autres provinces péruviennes, celles de Tacna et d'Arica, devaient être occupées par le Chili à titre de garantie. Il ne s'agissait nullement ici d'une annexion. L'article 3 du Traité est sur ce point formel. Il stipule que le Chili a le droit d'occuper les deux provinces pendant dix ans. Au bout de ce terme « un plébiscite populaire décidera si le territoire desdites provinces reste définitivement sous la domination et la souveraineté du Chili *ou s'il continuera à faire partie du territoire péruvien.* Celui des deux pays en faveur de qui seront annexées les provinces de Tacna et d'Arica, paiera à l'autre dix millions de pesos en monnaie chilienne d'argent ou en « soles » péruviens de même titre et poids. »

Or, le terme des dix ans expiré, le Chili se refusa à laisser s'effectuer le plébiscite. Bien plus il commença une politique dite de « chilénisation » qui consistait à expulser tous les éléments irrédentistes, notamment les curés qui restaient soumis à l'autorité religieuse de l'évêque d'Arequipa (ville demeurée péruvienne). Cette manière bismarckienne ne tarda pas à soulever les populations, et des troubles s'établirent en permanence sur la frontière. En 1918 notamment, les passions chauvines mirent les deux pays à un doigt de la guerre.

Le Pérou en réclamant un plébiscite dans les régions de Tacna et d'Arica, ne demande donc pas aujourd'hui la revision d'un traité, mais sa stricte application. C'est un point qu'il ne faut pas perdre de vue.

Nulle question ne semble être plus que celle-ci du ressort de la Société des Nations.

B.

Le Courrier de Paris

La Politique

Sur les gradins. — Dans les couloirs.

La Chambre est rentrée. Nul n'ignorait que la première séance serait une séance isolée, et qu'aussitôt cette séance close, la Chambre s'ajournerait à neuf jours. On pouvait donc penser que, peu soucieux de couper leurs vacances par une séance unique, les députés demeureraient chez eux et laisseraient à leurs collègues de Paris le soin de les représenter et de voter le projet relatif au « poilu non identifié ». Il n'en fut rien. Ce fut la foule de grandes séances et ce fut aussi le chahut des plus belles journées.



Tout le monde était là. On s'observait, et cette Chambre qui ne veut point faire de politique démontra que la politique est présente dans toutes ses manifestations même les plus anodines et les plus légères. Oui, disait un de ces vieillards expérimentés par la bouche de qui parle la sagesse des nations, j'ai beaucoup admiré, en mon temps, la formule de Gambetta : « N'en parlons jamais, mais pensons-y toujours ». Cette formule, en vérité, explique merveilleusement le caractère de cette Chambre. Elle pense toujours à la politique précisément parce qu'elle n'en parle jamais.



Il s'agissait donc de savoir si le poilu inconnu recevrait asile dans une église désaffectée comme le Panthéon, et aussi, si on commencerait, dès la rentrée à discuter de la reprise des rapports avec le Vatican. Or, le poilu n'ira point dans une église désaffectée, et on discutera tout de suite de la reprise des rapports avec le Vatican. Ainsi en a décidé la majorité et après quelques escarmouches les plus aveugles virent qu'il était inutile d'insister. M. Leygues rallié aimablement à cette thèse reçut les applaudissements unanimes de la Chambre après un fort beau discours. M. Vidal, né malin devine, lui aussi, le chemin des applaudissements unanimes. M. Ferdinand Buisson, apporte dans l'hémicycle des paroles vénérables, mais anachroniques et à l'inverse de M. Vidal, il n'a pas le sens de l'actualité. Enfin, M. Marc Sangnier, se démenant comme un diable (horreur !), s'efforça de mettre chacun d'accord et s'attira de M. Léon Daudet cette joyeuse invective, dont il fut profondément froissé : « Vous êtes encore plus bavard que catholique ».



Aussi bien la thèse qui prétendait ajourner le Vatican en faveur du régime des chemins de fer était peu soutenable. Les chemins de fer n'étaient pas prêts. M. Noblemaire, peu suspect, de vouloir la mort des chemins de fer, le démontra, et M. Cels, qui n'est point clérical, en donna preuve. M. Varenne qui mange volontiers du curé, appuya leur thèse. La cause était entendue. Chacun déclara qu'il fallait consacrer encore les trois ou quatre premières séances à cette question de la reprise des rapports avec le Vatican. On vota, et chacun fut content ou fit semblant de l'être.

A la vérité, certains, renseignés, insinuaient que M. Maurice Sarraut, ministre des Colonies, aurait préféré que cette question ne vînt pas, et qu'il eut souhaité n'avoir pas à se prononcer publiquement et immédiatement sur cette affaire.

Car M. Maurice Sarraut est le seul ministre radical-socialiste du Cabinet. Ce n'est pas un radical-socialiste pour rire, comme Steeg qui s'apparente à Dausset, ou Lhopiteau qui fit chorus naguère, contre le combisme. C'est un vrai radical-socialiste, qui obéit dévotement aux saints canons de Strasbourg, et dont le journal exprime le pur dogme du parti. M. Sarrault n'aime point le bloc national. Il n'en fut point dans son département. A la Députation, il ne fit point de liste unique et en janvier il s'apprête à combattre au Sénat M. Mir qui bien que juif ne lui paraît pas assez anticlérical. Alors n'est-ce pas, M. Sarraut fait drôle de mine, quand il présente et défend, solidaire de son Gouvernement, ce projet contre lequel l'union des gauches — dont il est — fait bloc. Il ne put point cependant, lâcher son portefeuille. Et encore moins la *Dépêche de Toulouse*. Alors, il but le calice, jusqu'à la lie... C'est la rançon du pouvoir.



Certains ministres, moins absorbés par les graves occupations de l'heure, font à leurs collègues de petites farces assez spirituelles. M. Honnorat par exemple, et M. Steeg également.

M. Honnorat, lui, a confié au bon Gémier, qui est un socialiste pur entre les purs, l'organisation de la fête de la République. Alors, M. Gémier a organisé cela à la manière socialiste qui est savoureuse.

La République, c'est la révolution contre l'ancien régime. L'ancien régime, et bien, voilà : des chevaliers et des marquises dansent un menuet. Un enfant du peuple, déguenillé, passe et ravit sur un plateau une brioche. Les laquais le châtient rudement cependant que les marquis ricanent, et que le peuple gronde sourdement. Comme mise en scène, il n'y a rien à dire : c'est parfait et émouvant. Donc, on châtie, le petit chapardeur. La République a changé tout cela, et c'est ce qu'il fallait démontrer.

Lorsque M. Mascuraud, qui symbolise, bien, n'est-ce pas, le triomphe de la République donne un dîner à ses amis, si un enfant déguenillé venant à passer s'empare d'une croûte de timbale ou saccage un entremets, on le félicite fraternellement. Les invités ne ricanent plus, et la foule ne gronde pas sourdement. C'est que l'ancien régime est fini.

M. Gémier a pensé, et n'a pas eu tort, que ce spectacle serait plein d'enseignements. E. M. Honnorat est un humoriste. Mais il a de méchants collègues qui lui contestent le droit d'avoir de l'humour.



Le cas de M. Steeg est autre. On sait qu'il a décoré de la Légion d'honneur Mme Lugol, et Mme Herriot. Il est bien entendu qu'il était impossible de faire de meilleur choix. Si le mérite

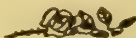
était toujours reconnu, chacun applaudirait sans réserves à ces choix judicieux. Mme Lugol à Meaux et Mme Herriot à Lyon ont rendu les plus éminents services : « Mais objectait un sceptique, n'est-il pas à craindre que des femmes de députés, de nombreuses femmes de députés, n'estiment à tort, que leurs services furent également distingués et qu'on eut le tort de ne pas les distinguer. Elles voudront la Légion d'honneur, et l'exigeront de leur mari, et rendront à ces malheureux la vie intenable. Oui Monsieur, la vie intenable. M. Steeg n'avait pas prévu cela ! »

Et qui me dit, Monsieur, que M. Steeg n'avait pas prévu cela ?



M. Léon Bérard était revenu à midi de ses Pyrénées ensoleillées. M. Louis Barthou, rappelé par la Commission des Affaires étrangères et aussi par sa polémique avec M. Joseph Reinach, avait regagné Paris plus tôt. M. Léon Bérard demeuré seul dans le Béarn, prit la parole à une cérémonie dans l'arrondissement d'Oloron qui était, du temps de l'arrondissement, le fief de M. Barthou. Il le fit de façon charmante et avec trop de modestie : « Messieurs, fit-il, en l'absence de votre député légitime, vous permettrez à votre représentant de la main gauche de vous dire quelques mots. »

MIDAS.



Notre enquête

L'influence réciproque de la Littérature Française et des Littératures Étrangères (1) (*suite*).

M. Jean de Bonnefon, dont le dandysme ironique se plaît à suivre nos traditions de style et nos traditions d'esprit, exprime en ces termes son opinion sur les « influences étrangères » :

Les marchands de livres peuvent seuls savoir quels sont les livres étrangers « les plus lus à l'heure actuelle. » Je crains que ce ne soient les romans policiers d'un imbécile dont j'oublie le nom et la nationalité.

Les étrangers qui ont eu de l'influence en France sont les latins et les grecs : ils ont fait notre Renaissance et notre siècle de Louis XIV, notre théâtre classique et le ferme parler des anciens Français.

Les écrivains allemands — même Gœthe — n'ont eu d'influence en France que par Madame de Staël. (La philosophie allemande n'a rien de commun avec la littérature.)

Le romantisme français est sorti tout armé de Dante, de Cervantès, de Shakespeare. Par le génie même de ces parrains, il est mort sans avoir été national.

Les Français qui étaient de jeunes hommes avant la guerre, ont-ils subi des influences anglaises ou simplement suivi une allée parallèle à celle que les Anglais avaient choisie ? Je ne sais et je sais encore moins ce que feront les jeunes de demain : Mais je souhaite que leur style et leur pensée jaillissent du sol français remué par la guerre. Je souhaite qu'ils aient de l'influence sur les littératures étrangères et que les littératures modernes de l'étranger n'en aient pas sur eux : l'art français ne doit pas ressembler à un affreux palace international.

Jean DE BONNEFON.

...Opinion qui ne se rencontre point avec celle du remarquable traducteur d'*Erewhon* :

I. — Il est bien difficile de savoir quels sont les livres étrangers qu'on lit le plus à l'heure actuelle en France; mais, à ne considérer que le nombre des traductions qui se publient, il me semble que ce sont les livres anglais qui viendraient en tête dans une statistique. La guerre ne paraît pas avoir eu d'influence sur ce domaine de notre production littéraire.

II. — Quant à l'influence exercée sur notre littérature par les littératures étrangères, c'est un phénomène aussi ancien que notre littérature. On ne peut pas dire que cette influence soit heureuse ou néfaste. Simplement, elle existe et existera toujours. Influence de la philosophie anglaise sur Voltaire, de Voltaire sur Byron, de Byron sur A. de Musset, etc. Impossible de négliger le dictionnaire de Bayle dans une histoire de la littérature anglaise, ou les romans de Walter Scott dans une histoire de la littérature française. Ainsi Rimbaud vient d'être naturalisé anglais, et Samuel Butler attend que la critique française ait examiné ses lettres de créance.

III. — « Quelles sont les œuvres étrangères que vous goûtez le plus ? » Question imprudente : ma réponse pourrait commencer ici par le nom de Chaucer et finir deux colonnes plus loin par celui de Logan Pearsall Smith et par le titre de son recueil de poèmes en prose : « Trivia » (1919). Et encore vous ferais-je grâce d'un certain nombre d'Espagnols, comme Ramon Gomez de la Serna et Gabriel Miró.

IV. — Il me semble impossible de régler le jeu réciproque des influences littéraires entre les différentes nations. Tout ce qu'on pourrait faire, ce serait de le faciliter : encourager les traducteurs ; créer des revues spéciales, comme la « Revue Britannique » d'Amédée Pichot, ou comme la « Revue Germanique » ; fonder des bibliothèques de prêt et des librairies comme « Shakespeare and C° », rue Dupuytren. L'idée de « Consulats intellectuels » est excellente, à ce point de vue ; et du reste je souhaiterais qu'il y eût une Université française dans chacune des capitales d'Europe et d'Amérique.

En attendant, beaucoup de traductions paraissent, qui nous font connaître des œuvres écrites en flamand, en roumain, en tchèque, en grec moderne, etc. Une collection scandinave est en cours de publication, et on nous annonce une nouvelle collection russe. On parle beaucoup, en ce moment, de la littérature contemporaine du Bengale, dont nous ne connaissons que les œuvres de Tagore, mais qui compte, paraît-il, trois ou quatre romanciers de première grandeur. Pourquoi n'aurions-nous pas une Collection bengali ? Valery LARBAUD.

(*A suivre.*)

R. DE LA VAISSIÈRE.

(1) Voir nos quatre derniers numéros.



Les Lettres

M. Marcel Proust et son œuvre.

On s'est plus souvent à comparer M. Marcel Proust à Saint-Simon. C'est exact si l'on se contente de penser que M. Marcel Proust est le peintre minutieux de la vie mondaine au XXe siècle comme Saint-Simon fut le peintre minutieux de la Cour sous Louis XIV. Mais si l'on va un peu au fond des deux tempéraments, l'analogie paraît bien extérieure ! Saint-Simon, observateur caustique et brillant est avant tout un homme vivant, il est en scène lui-même, au premier plan, comme un compère. M. Marcel Proust aime mieux regarder de loin, il tourne longtemps autour du sujet de son expérience, s'il se trouve brusquement au contact aussitôt il prend du champ, afin de mieux ajuster sa vue ; à de certains moments, il est vrai, il se montre caustique, direct, en force, comme Saint-Simon ; plus souvent nous le sentons infiniment sentimental, délicatement, mélancoliquement poète.

S'il fallait offrir une comparaison plus intime, je crois qu'il vaudrait mieux penser à Benjamin Constant. M. Marcel Proust est un Benjamin Constant qui aurait lu Bergson.

Comme l'auteur d'*Adolphe*, M. Marcel Proust est sans cesse à la poursuite d'un désir qu'il ne pourra combler. Son imagination préfigure si absolument les plaisirs dont il est en quête, que lorsqu'il les saisit ce n'est jamais ce qu'il attendait.

Les délicats sont malheureux,
Rien ne saurait les satisfaire.

avait déjà dit La Fontaine. Benjamin Constant représente au XIX[e] siècle ce moment de délicatesse corrompue où scepticisme et romantisme n'ont pu former symbiose. Nous en sommes encore là, avec M. Marcel Proust. D'esprit féminin comme Benjamin Constant, M. Marcel Proust est victime de l'analyse. Il symbolise parfaitement cette bourgeoisie prétendue raffinée qui n'a plus la force de jouir. Seulement, tandis que la psychologie nihiliste de l'auteur d'*Adolphe* finit par dessécher complètement son âme, notre auteur moderne trouve une espèce de consolation dans le déroulement de sa propre vie intérieure.



Je ne connais pas M. Marcel Proust, mais je suis bien certain qu'il a dû beaucoup pratiquer Bergson. Le point de départ de tout son système psychologique est la durée pure. M. Marcel Proust semble avoir un sentiment profond du devenir intérieur vivant. Lorsqu'il tente de ressusciter un état de conscience perdu, ce n'est pas en le cernant, en le traquant logiquement par tous les aboiements de la déduction. Au contraire il préfère se replier intimement en lui, il cherche, en se plongeant dans une atmosphère mentale propice, à recréer l'état, à le faire jaillir. Voyez, dans *Du côté de chez Swann*, comment la simple saveur d'une tasse de thé lui permet de retrouver peu à peu toute l'ambiance qui entourait une pareille saveur goûtée jadis. Ce n'est pas la raison qui taille et compose un processus spirituel, c'est ce processus lui-même, saisi intuitivement, qui s'exprime. M. Marcel Proust adore descendre dans son subconscient, s'y baigner parmi les balbutiements, les vibrations aspirant à monter à la conscience claire. Qu'est-ce qui va déclancher son dernier volume *Le Côté de Guermantes?* (1) Un nom, je veux dire la consonance d'un nom, le nom de « Guermantes » qui le fait irrésistiblement penser au mot « amarante », auquel il l'associe alors, avec toute la tonalité qu'il comporte, son retentissement coloré, puis héraldique, puis historique, etc... Il part donc de la vie intérieure, de l'existence parfumée que le mot a en lui.

Je crois qu'on ne pourrait mieux montrer le caractère initialement intuitif de la psychologie de M. Marcel Proust qu'en rappelant la façon dont il aborde son sujet. Son héros, évoque Combray, campagne où il vécut. De Combray partent deux routes, l'une conduit du côté de chez Swann, un voisin ami de la famille, l'autre du côté du château de Guermantes. M. Marcel Proust lance notre curiosité des deux côtés : son œuvre va consister à nous faire connaître peu à peu tout ce qui se cache de vie derrière l'une et l'autre façade. Il suivra donc les deux routes jusqu'au bout, sans oublier aucun des chemins, aucun des sentiers, aucune des ramifications qui s'y rattachent. Mais comment commence-t-il de nous engager vers l'énigme Swann, puis l'énigme Guermantes? Qui charge-t-il du soin des premières explorations ? Dans le premier cas un enfant (lui-même), dans le second cas (l'enfant ayant grandi) une bonne, la vieille cuisinière Françoise, c'est-à-dire deux êtres d'une sensibilité primitive, très instructive, se faisant de Swann et Guermantes des notions vagues mais bien près du merveilleux qu'ils ont pour mission de nous transmettre, et que l'auteur se proposera d'éclaircir par la suite.

Car telle va être l'allure des ouvrages qui composent *A la Recherche du Temps Perdu.* Après s'être assimilé l'idée fondamentale de la durée spirituelle, M. Marcel Proust fait en effet passer dans la littérature le thème de *l'attention à la vie*, développe sur le pragmatisme bergsonien tout un système de psychologie romanesque.



M. Marcel Proust constate que chaque être est représenté dans la conscience de ses semblables par une image, par un « double » qui constitue en somme l'essentiel de son existence. C'est par l'idée que nous nous faisons de telle personne qu'elle peut vivre pour nous. Si nous n'apportons pas à cette idée l'aliment de la foi et du désir, celui qu'elle représente dépérit « comme ces autres doubles des trépassés de l'ancienne Egypte qu'il fallait constamment nourrir pour entretenir leur vie » (2). L'idée que nous nous faisons d'une personne est quelquefois préalable à la connaissance pratique que nous en avons, elle lui est toujours supérieure.

Si nous pouvions demeurer dans un état de pure contemplation, ces doubles intellectuels auraient facilement leur vie propre et suffisante. Mais nous sommes forcés de faire attention à la vie. Les nécessités de l'action nous obligent à confronter incessamment les doubles imaginaires et les êtres réels qu'ils représentent. De ce contact, de ce choc, résulte une adaptation de l'idéal au concret. L'idéal doit accepter telle modification, puis telle autre, sans laquelle il perdrait toute signification utile. Le héros de M. Marcel Proust, à Balbec (3) a aperçu une jeune fille dont il se fait aussitôt — cristallisation, dirait Stendhal — une représentation merveilleuse, à laquelle peuvent s'adapter mille hypothèses. Puis il se fait présenter à la jeune fille par un ami. « Au fur et à mesure que je me rapprochais de la jeune fille et la connaissais davantage, cette connaissance se faisait par soustraction, chaque partie d'imagination et de désir étant remplacée par une notion qui valait infiniment moins, notion à laquelle il est vrai que venait s'ajouter une sorte d'équivalent, dans le domaine de la vie, de ce que les Sociétés financières donnent après le remboursement de l'action primitive, et qu'elles appellent action de jouissance. » Du moins parviendra-t-il à la stabilité, à l'équilibre de l'idéal et du concret. Non. « Ce n'est qu'après avoir reconnu non sans tâtonnements les erreurs d'optique du début qu'on pourrait arriver à la connaissance exacte d'un être si cette connaissance était possible. Mais elle ne l'est pas ; car tandis que se rectifie la vision que nous avons de lui, lui-même qui n'est pas un objectif inerte change pour son compte, nous croyons le rattraper, il se déplace, et, croyant le voir enfin plus clairement, ce n'est que les images anciennes que nous

(1) Ed. de la *Nouvelle Revue Française.*

(2) Le côté de Guermantes.

(3) A l'Ombre des Jeunes Filles en Fleur.

en avions prises, que nous avons réussi à éclaircir, mais qui ne le représentent plus. »

Inutile d'insister sur les déceptions qui résultent de cette marche vers ce qu'on a entrevu et qu'on n'atteint jamais, ce qu'on a désiré et qu'on ne peut posséder. Et voilà bien, sur un autre plan, l'éternelle, l'ingrate poursuite à laquelle se sentait condamné l'Adolphe de Benjamin Constant.



A la Recherche du Temps Perdu pourrait porter comme sous-titre : « Du passage du rêve à la réalité et de la déception qui en découle ». Dans toutes ses parties, on retrouve l'application du système psychologique sus-exposé. Chaque volume, commence par l'exposition, par la mise en valeur du thème imaginaire. Sur celui-ci le réel va mordre progressivement. Lorsque par suite de cette action corrosive, Swann et Odette, les jeunes filles qui composent « la petite bande » de Balbec, la duchesse de Guermantes et son milieu, sont vidés de leur contenu mystérieux et merveilleux, le livre est fini. Dans le détail, même processus. Chacun des personnages — surtout les personnages féminins, Gilberte, la Berma, Albertine, Mme de Guermantes — est abordé par son double. L'auteur commence par broder, son imagination construit éperdument. Puis il livre le double aux coups du réel. Et lorsque le double a été complètement épuisé, le réel n'offre plus aucun intérêt, M. Marcel Proust cesse d'aimer.

Enfin dans les descriptions de paysages ou de scènes parisiennes, marche identique. Voyez dans *Le côté de Guermantes*, les pages d'ailleurs admirables consacrées à la soirée de l'Opéra. Notre héros contemple la loge de la Princesse de Guermantes, plongée dans la pénombre. Au fond, la Princesse, en contours vagues, — telle la première apparition d'une image au fond du subconscient — lui apparaît comme une néréide aux charmes glauques, infinis ; sa seule présence prête à toute la loge une atmosphère marine poétiquement décrite. Puis, tout d'un coup, la Princesse se lève, vient s'asseoir sur le devant, aux lumières — comme l'image montant à la conscience claire — et immédiatement tout se précise, jusqu'aux perles de son collier, l'adorable créature imaginaire disparaît.



Que vaut cette présentation ? Elle permet parfois à M. Marcel Proust de séduisants effets, elle lui donne des allures de grande finesse. Mais elle l'oblige à un permanent effort de retardement de l'adaptation. Je veux dire que si dans la vie les images prennent quelquefois de lents chemins détournés pour venir s'appliquer à l'objet, c'est exception. De plus en plus la vie exige, au contraire, une adaptation instantanée de l'imaginaire à l'actuel, le rêve doit être sur un incessant et volontaire *qui vive ?* La position psychologique qu'a prise M. Marcel Proust, sous ses apparences de pénétration, l'écarte en somme de la vie. Le romancier ne se gêne guère pour forcer les faits à la démarche de son esprit, on a l'impression que l'attaque progressive et méthodique qu'il livre à l'image présente à la longue quelque chose d'arbitraire. Parti du flux vivant, M. Marcel Proust finit par en sortir.

Je n'ai plus la place d'insister sur ce point ; il y aurait beaucoup à dire. Il suffira qu'on sache que je ne nie aucunement, à cette occasion, les dons de M. Marcel Proust. Celui-ci est très certainement le plus remarquable représentant de la littérature psychologique de ce temps, encore artiste, mais acculée au subjectivisme maladif. Quant au style, sans prétendre qu'il doive être donné en exemple, il faut reconnaître que notre auteur n'en pouvait inventer un meilleur ; il répond excellemment aux besoins de sa pensée ; dans sa dilution, dans sa progression par vagues, il est la transposition même de cette vie psychologique qu'il lui faut décrire. Sa lenteur habituelle ne l'empêche pas d'ailleurs à certains moments, d'être mordant, de prêter à une caricature, bien dure pour les gens du monde. Voilà encore, à porter au bénéfice de M. Marcel Proust.

Dominique Braga.



Le Théâtre

« Les Conquérants », de M. Charles Méré. — « Les Bonaparte », pièce en vers, de M. Léo Larguier.

M. Charles Méré, à qui nous devons déjà, cette *Captive*, qui fut un des grands succès du théâtre Antoine, vient de triompher à nouveau à l'Ambigu avec les *Conquérants*. Cette pièce a tout ce qu'il faut pour séduire et retenir un public que la forte manière de l'auteur ne laissera pas d'impressionner et qui s'enchantera de retrouver au Nouvel Ambigu quelques-uns des procédés, et coups de théâtre, que l'ancien Ambigu avait mis en honneur. Il apparaît évident, en effet, que l'œuvre de M. Méré est surtout « d'essence » mélodramatique, mais elle affiche parfois d'autres ambitions et s'efforce de nous peindre les mœurs et les sentiments d'êtres mêlés à la vie de chaque jour, et que la guerre transforma au point qu'ils se sont créé une conscience et une morale nouvelles. Par malheur cette partie de l'ouvrage ne brille ni par la fermeté de style, ni par l'originalité, et je lui préfère de beaucoup la partie nettement, délibérément *dramatique*, où l'auteur du moins témoigne de sa richesse inventive et de la sûreté victorieuse de son métier. Car M. Charles Méré (du moins dans *Les Conquérants*) se montre bien plus un homme de théâtre qu'un psychologue ou un observateur. Et voilà précisément pourquoi, encore que cette œuvre ait été fort discutée par la presse, elle n'en remportera pas moins sur le public un succès qui s'affirmera de jour en jour.



Le sujet des *Conquérants* est le suivant. Au lendemain de la guerre, les deux fils de Brandon, le grand constructeur d'avions, qui combattirent vaillamment et firent leur devoir, dirigent l'usine en compagnie de leur père (ancien poilu lui-même, car il fit jadis, en qualité de sous-officier, la campagne du Tonkin). Ces trois hommes que les dangers passés et leur bravoure endurcirent sont des êtres que la vie moderne contraint à agir de façon impitoyable, féroce même, et qui, en affaires, ne s'embarrassent point de vains scrupules. C'est ainsi que, à seule fin d'arracher au comte de Belmont, leur voisin, son hôtel et ses dépendances (dont ils ont besoin pour agrandir leur entreprise) les trois Brandon n'hésitent pas à circonvenir le jeune gentilhomme, à le traquer,

et à faire racheter ses créances (il est perdu de dettes) par un homme « à eux ». Seulement leur victime se défend comme un beau diable, car il tient à conserver le domaine familial où s'écoula son enfance, et son besoin d'argent sera moins fort que certains scrupules sentimentaux ou préjugés « de caste ». Il devra céder pourtant ! Mais non, car voici qu'il trouve une alliée imprévue en la personne de Jeanne Brandon (la fille, la sœur des Brandon père et fils), laquelle ne partage aucune des idées des siens, méprise leurs façons d'agir et encore qu'elle soit fiancée à un petit mécano, se jette dans les bras du jeune comte, devient sa maîtresse et en quelque sorte sa fervente associée. Fureur de son père et des fils Brandon qui non seulement se trouvent déshonorés (cela ne leur importe guère !) mais encore tenus en échec par le geste de cette petite imprudente, et qui après avoir tout fait pour qu'elle renonce à son amant et revienne au bercail, prennent la résolution de se séparer d'elle, et de poursuivre leurs entreprises contre le comte de Belmont. Car je l'ai dit ce ne sont pas les scrupules qui gênent ces conquérants. L'aîné des fils Brandon, imagine alors de faire enlever sa sœur par des ouvriers de l'usine qui, pendant la guerre, combattirent sous ses ordres, et il ne rendra l'enfant que si Belmont, affolé par ce rapt, consent à vendre sa demeure et ses terrains tant convoités. Naturellement l'infortuné cède, consent à tout pour retrouver son amie, mais soudain le père Brandon a un sursaut d'honnêteté, sa conscience se réveille, et honteux de voir son fils se livrer à un pareil chantage, il rend sa fille « pour rien » et la marie même au jeune et tendre aristocrate qui s'était si bien montré.



Je l'ai dit, cette pièce a obtenu et ne pouvait obtenir qu'un éclatant succès. Comment des spectateurs eussent-ils résisté à une intrigue aussi habilement, aussi fermement conduite, et qui ne les laisse point reprendre haleine, du lever au baisser du rideau? Les artistes, eux, déploreront sans doute que M. Charles Méré (qui avec la *Captive* nous avait donné un si bel et si noble espoir) ne l'ait ici qu'imparfaitement tenu, et que très capable de nous donner une sobre et puissante comédie de mœurs, il n'ait écrit, qu'un mélodrame fort distingué au reste, mais à la franchise et à *l'action* duquel de trop nombreuses réminiscences littéraires ou pseudo-littéraires nuisent trop souvent. Car, en écoutant *Les Conquérants*, on ne peut pas ne pas songer à certaines comédies de Feuillet, d'Augier, d'Ohnet ! Oui, le souvenir du *Maître de Forges* plane fâcheusement sur le deuxième acte de ce drame ; dont, au surplus, le personnage principal, Brandon, évoque aussi celui d'Isidore Lechat, de Mirbeau, dans *Les Affaires*. Et Brandon, c'est un petit Isidore Lechat un Isidore Le Minet...

Il faut féliciter chaleureusement les interprètes de cette pièce : MM. Kemm, Lehmann, Renoir et Mlle Juliette Margel, tous trois remarquables.



M. Léo Larguier qui est un poète d'une pureté, d'une élégance classiques, mais un poète dont l'art est fait tout de la plus discrète et tendre sensibilité *intime* a eu le tort de s'attaquer à un sujet aussi vulgaire et dramatiquement parlant, aussi *éventé*, aussi épuisé, pourrait-on dire, que les *Bonaparte*. Il ne l'a point renouvelé. Au reste, ce que nous avons écouté à l'Odéon est beaucoup moins une pièce de théâtre qu'un poème ; et l'on ne voit pas bien quel lien relie entre eux ces trois tableaux et ces scènes un peu languides et éparpillées. De beaux vers, d'émouvantes images ont fait qu'au baisser du rideau l'honneur lyrique de M. Larguier s'est trouvé sauf, mais deux ou trois fois nous avons tremblé, surtout lorsque le poète anxieux de se transformer (et avec quelle gaucherie) en auteur dramatique, nous exhibait un empereur de tréteaux, et le faisait décorer (ou embrasser) un grognard qui ressemblait à Flambeau comme un vieux frère ; ou bien encore nous montrait Madame Mère « disant son fait » à Neipperg, et puis, prédisant l'avenir, au jeune Louis-Napoléon. Il faut constater, à la décharge de M. Larguier, qu'il a été desservi cruellement par des interprètes qui, à part deux ou trois, ne semblaient pas soupçonner une seconde qu'ils jouaient une pièce en vers.

Edmond Sée.



Le bon Goût

La résurrection du Music-Hall

C'est avec plaisir que je vois grossir chaque jour la phalange, naguère assez réduite, de ceux qui préfèrent le music-hall et le cirque au théâtre. Et même je ne m'étonnerais pas qu'il y eût là, demain peut-être, l'occasion d'un snobisme nouveau.

Mais peu importe. Toute chose intéressante peut devenir un snobisme. Et tant pis pour les snobs ! Il se dépense tous les soirs au music-hall une quantité d'efforts que l'on voudrait bien voir appliquer au théâtre : tant au point de vue de la mise en scène, de la couleur, des costumes que souvent de la simple diction. C'est un fait et c'est ce fait là qui explique la vogue considérable de ce genre d'établissements. On ne saurait nier qu'il y ait une certaine hiérarchie dans les genres, et la preuve c'est que les artistes du music-hall font tous le rêve de monter sur une scène de comédie (tel MM. Dranem et Boucot et Mlle Mistinguett, etc.). Mais si le genre théâtre traverse, comme c'est le cas aujourd'hui, une crise de médiocrité navrante et que parallèlement le genre music-hall atteigne la perfection dont il est capable, il est bien naturel que nous nous moquions de la hiérarchie.



Beaucoup de personnes manifestent parfois publiquement le regret qu'il n'y ait plus d'esprit dans les revues. Pour ma part, j'en serais plutôt enchanté. Car ce qu'on appelle l'esprit dans les couplets de revue (sauf de très rares exceptions) est quelque chose de si prétentieux, de si obscène, et, pour tout dire, de si lugubre, que nous appelions de tous nos vœux et depuis bien longtemps, la disparition de ces incongruités. Nous attendions, patiemment, que le comique eût fini de dégoiser ses inepties pour voir défiler les jolies filles, ce qui était, n'est-ce pas ? l'essentiel.



Nous n'en avions jamais tant vu. Ni surtout de si bien faites. Parole d'honneur ! on nous les a changées. Il y a un progrès évident, indiscutable dans la plastique féminine. Rappelez-vous

les pauvres « oseilles » de notre adolescence. Que leur maillot fût rembourré de coton ou de leur propre chair, ça faisait toujours aussi toc. Ça n'avait ni forme, ni galbe, ni accent. C'était d'un rose à lever le cœur. Et c'était toujours trop gras.

Aujourd'hui les figurantes sont plus sveltes, plus minces, plus dégraissées. Elles ont des muscles, et cela se voit. On devine qu'elles font un peu de sport. Elles ont fait un petit apprentissage de gymnastique, ou simplement pour de mystérieuses raisons ethniques elles appartiennent à une génération plus belle. Enfin, on peut les regarder sans cet attendrissement philanthropique qui vous fait rêver à fonder pour les petites filles pauvres la création de crèches, d'asiles et de gymnases.

Quant aux étoiles, elles sont tout simplement admirables. Vêtues par les plus grands couturiers de costumes d'une fantaisie toujours délirante et parfois exquise, elles nous ravissent par leur luxe merveilleux à moins que, — contraste dont elles jouent habilement, — dévêtues au contraire par des couturiers encore plus forts, elles ne nous apparaissent comme des statues en mouvement, animées d'une jeunesse indestructible. Et elles dansent ! elles dansent ! elles dansent !

On a toujours beaucoup dansé au music-hall. Mais comme maintenant, je ne crois pas que ce soit possible. C'est devenu une véritable folie. Non seulement les danseuses professionnelles, mais encore les autres.

Cette trépidation éternelle n'est pas sans charme. Il y a dans la contemplation d'une jolie fille qui bondit et saute d'une façon concertée, ou d'un couple harmonieusement engrené dans le mouvement d'une danse moderne, quelque chose qui satisfait profondément l'esprit. On n'en demande pas plus. Si vous ajoutez à cela que les accoutrements sont toujours éclatants et riches et renouvelés à chaque seconde, que les lumières sont heureusement variées et les ensembles étudiés avec art, vous comprendrez de plus en plus que nous en avons assez comme ça et que nous ne demandons pas en plus de l'esprit, de l'esprit de couplets.

Il faut rendre à César ce qui appartient à César. C'est à deux femmes que nous devons (oh ! très indirectement) la rénovation du music-hall. La Loïe Fuller et Isadora Duncan. La première nous révéla tout le parti qu'on pouvait tirer des projections électriques, la seconde enseigna aux danseuses la beauté de la danse nue, de la danse libre, sans maillots, sans tutus et sans pointes. Les Ballets russes ne vinrent qu'ensuite et on leur dut ces débauches de couleurs qui font du moindre tableau de revue une sorte de spectacle rappelant *Shéhérazade* ou le *Coq d'Or*. Mais l'essentiel, il faut bien le dire, vient d'Isadora et de La Loïe. Après avoir admiré ces deux novatrices, notre œil et notre esprit devinrent plus exigeants. Nous ne pouvions plus nous contenter des simples défilés de jadis, de ces groupements inertes de ces sautillements sans grâce, de ces oripeaux défraîchis, de toute cette pauvreté foraine. Et c'est pourquoi le music-hall a fait ces grands progrès.

Malgré tous ses tumultes, il est devenu un des temples de la Muse Terpsichore, au milieu des prestiges féeriques de l'électricité.

FRANCIS DE MIOMANDRE.

L'Opinion à travers le Monde

En France

La note anglaise du 5 novembre. — Constantin contre Venizelos. — La retraite de Wrangel.

Les Chambres viennent de rentrer. Mais comme il était aisé de le prévoir, les premières séances ont été de pure forme et il faut attendre la reprise de la session, c'est-à-dire les premiers jours de la semaine qui vient, pour voir s'amorcer la discussion sur les principales questions à l'ordre du jour, dont deux au moins sont fonction de notre politique extérieure : le projet de loi militaire, et la reprise des relations avec le Vatican.

Déjà la presse commente, avec leur opportunité, l'ordre dans lequel elles viendront en discussion. Et c'est l'occasion de polémiques si vives entre journaux d'opinions contraires que le *Temps*, dans son bulletin du 7 novembre, émet en faveur d'un ajournement, si court soit-il, une considération qui mérite d'être signalée.

« Est-ce, dit-il, que dès les premiers jours de la semaine où la France va célébrer dans le recueillement l'anniversaire de l'armistice, la Chambre ira donner le spectacle fâcheux de divisions regrettables ?... La Chambre doit cette semaine, plus qu'en toute autre, rester fidèle à son origine et suivre sa voie : l'union au-dessus de tout. »

Mais cet anniversaire de l'armistice qu'on veut célébrer dans une grande fête nationale où le « soldat inconnu » recevra la consécration du Panthéon et de l'Arc de Triomphe, donne lui-même lieu par les récits que font M. Tardieu dans l'*Illustration*, et le maréchal Foch dans *Le Matin*, de la journée historique du 11 novembre 1918, à d'éclatantes polémiques, très peu « union sacrée ».

Du point de vue extérieur, les relations entre Londres et Paris tiennent encore la vedette.

A la suite de la remise de la note anglaise (5 novembre) sur le règlement de la question des Réparations et de l'entretien très cordial auquel elle a donné lieu, on considère comme définitivement acquis l'accord entre les Cabinets anglais et français sur la question de la procédure à suivre, dont nous avons maintes fois, ici même, indiqué les quatre étapes.

La plupart des journaux soulignent que cette

laborieuse négociation se termine par un succès pour la diplomatie française dont tout l'effort a tendu à sauvegarder le principe de la Commission des Réparations qu'à un moment donné on avait paru devoir abandonner. *Le Petit Journal* (8 nov.) se tient pour satisfait, et il semble qu'on se loue particulièrement, au Quai d'Orsay de la bonne volonté apportée par Lord Derby à aplanir des difficultés qui n'ont pas été médiocres :

« Il a servi, dit *Paris-Midi* (7 nov.), de lien vivant entre Paris et Londres... Au début de la semaine dernière (1er *nov.*), Londres étant encore assez loin d'avoir chaussé les mêmes bésicles que Paris. Lord Derby, qui avait pris sur lui d'arrêter au passage la dernière réponse venue de Londres et de proposer lui-même une formule d'accommodement, profita de la nécessité d'aller marier son fils à Londres pour faire un tour à Downing Street. Ce fut de là qu'il rapporta la réponse anglaise qui semble avoir tout arrangé. »

Cependant il faut signaler que quelques journaux n'enregistrent pas comme un incontestable succès l'acquiescement du gouvernement anglais à ce que l'*Œuvre* (7 nov.) appelle « la lente procédure française ».

C'est du moins le point de vue de l'*Action française* (7 nov.) :

« Accord sur la forme, écrit M. Bainville... Mais sur les faits, la volonté de l'Angleterre est inexorable et elle ramène toujours la conversation plus près de son point de vue. »

Sous la plume de Saint-Brice, *Le Journal* (7 novembre) émet aussi quelques doutes sur la réalité de l'accord :

« Tous les artifices ne parviennent pas à dissimuler que la décision reste entre les mains des chefs de gouvernements. Et il ne pouvait en être autrement. Et il n'y aurait aucune raison de s'en émouvoir si une évolution rapide affirmait la confiance dans la sincérité de l'accord. Au lieu de cela, nous voyons les solutions reculées de plusieurs mois. Pourquoi attendre la mi-février ? »

Ces délais pour le règlement ultime de l'indemnité allemande seraient en effet demandés par le cabinet anglais qui pense qu'il faut tenir compte de la capacité de paiement de l'Allemagne, pour fixer, en dernier ressort, le chiffre de l'indemnité qu'elle aura à verser, et que cette capacité de paiement dépend des territoires qu'elle est susceptible de perdre. D'où l'on tire la conséquence qu'il convient d'attendre que le prébiscite ait fixé le sort de la Haute-Silésie. Enfin, dans le même temps où la diplomatie anglaise introduit dans le texte même de l'accord qui consacre sur la forme le point de vue français, une considération de nature à diminuer les charges à imposer à l'Allemagne, se pose de nouveau du côté Londres la question de l'admission de l'Allemagne à la Société des Nations.

L'accord du 5 novembre n'est donc, semble-t-il, qu'une étape dans l'évolution de problèmes qui s'annoncent encore difficiles.



En Grèce, nationalistes et libéraux — Constantiniens et Venizelistes — semblent bien jouer la dernière manche avec toutes leurs cartes — et l'opinion s'effare en France, que la question puisse même se poser entre « celui qui a élargi la frontière de la Grèce jusqu'à la Propontide, la mer Noire, l'intérieur de l'Asie-Mineure » — et le roi dont l'incapacité et la fourberie amenèrent la déchéance.

Il n'en est pas moins vrai que l'assurance des nationalistes reste entière et que M. Streit compte que 80 % des suffrages prouveront au roi qu'il possède toujours la confiance et le respect de l'Hellade. Toute la presse française, le *Petit Parisien*, *Excelsior*, le *Temps*, etc., souhaitent qu'un scrutin sincère « vienne lever la suspicion que les continuelles intrigues de la coterie de Lucerne, hostile aux Alliés et particulièrement à la France, font peser sur la Grèce entière. »



La retraite de l'armée Wrangel continue et c'est l'occasion d'une discussion passionnée entre journaux de points de vue adverses. C'est ainsi que le *Populaire*, et en général toute la presse de gauche, triomphe et met en manchette (*Populaire*, 4-11) : « Le désastre de Wrangel en Crimée ». Dans l'*Humanité* (4 nov.), M. Paul-Louis, pour qui le sort de Wrangel ne fait pas de doute, qualifie de « sale affaire pour Millerand », cette défaite que « le Bloc national vient de subir dans la Russie méridionale, où, imitant le second Empire, la 3e République a voulu faire son expédition de Crimée... Le grand vaincu, ce n'est pas Wrangel, c'est Millerand qui l'a inventé ».

Le *Temps*, les *Débats*, la *Liberté* (4, 5 et 6 nov.) marchent à fond pour le général malheureux dont ils pensent que « la retraite est stratégique ». La *Liberté* (4 nov.) dans une interview de M. Barck, ancien ministre des finances de Russie, récemment arrivé à Paris, attribue même à l'homme d'Etat russe ces étranges paroles qui semblent nous ramener aux plus beaux jours « du bourrage de crâne » :

« Les contingents de Wrangel, sont alimentés par les prisonniers rouges. Après quelques semaines d'entraînement, on les met en ligne et ils combattent leurs anciens frères d'armes avec autant d'acharnement que de loyauté ! »

En Angleterre

I. — Politique extérieure : *Le Président Harding. — Les rapports franco-anglais. — Les soviets. — Le Middle East.* — II. — Politique intérieure : *Elections municipales ; Mines ; Irlande.*

La presse conservatrice a accueilli avec joie l'élection de M. Harding. La *Morning Post* (4 novembre) se réjouit de cette victoire du bon sens « sur l'idéalisme autocratique ».

Le *Spectator* (6 novembre) écrit :

« L'élection a marqué une formidable révolte contre le wilsonisme. »

Le *Times* (4 novembre) exprime une opinion modérée : il ne faudrait pas que la réaction devînt dangereuse et entraînât des mouvements d'opposition. Les journaux libéraux sont mélancoliques. Ainsi la *Westminster Gazette* (4 novembre), à propos du coup porté par Harding à la Société des Nations :

« Dans l'Amérique la Société des Nations est une institution imparfaite, mais la tâche de la Société est impérative ; et nous avons confiance dans le peuple américain qui ne restera pas longtemps à l'écart. »

Le *Manchester Guardian* (4 novembre) se lamente aussi sur la faillite de Wilson :

« C'est l'échec le plus piteux dans l'exécution d'une tâche noblement conçue... »

Enfin le *Daily Herald* (4 novembre) est le plus pessimiste : Harding est un médiocre qui sera le domestique des « Big Business », c'est-à-dire des grands hommes d'affaires. Les quatre années du régime Harding seront une période de complète réaction, de lutte ouverte contre le Labour.



Le problème des réparations aura-t-il bientôt une solution ? Cela est probable. Mais l'opposition à la politique française se manifeste encore dans le *Daily News* (cf. la lettre ouverte du 30 octobre, adressée à M. Poincaré par A.-G. Gardiner — lettre à laquelle l'ancien président de la République a répondu dans le *Temps* du 8 novembre) ; ou dans l'éditorial de la *Westminster Gazette* (2 novembre) qui résume des arguments souvent invoqués :

« Les Français semblent vouloir, eux aussi, commercer avec les Allemands : les mêmes causes qui nous ont poussés à prendre cette décision (mainlevée du séquestre) les forceront probablement à suivre notre exemple... Mais ceci est un symbole du *malaise* (en français dans le texte) qui règne à propos du traité de Versailles. »

« ... *Nous ne pouvons pas en même temps détruire économiquement l'Allemagne et tirer d'elle une énorme indemnité.* »



Krassine, représentant commercial des Soviets à Londres s'est rappelé à l'attention du public par une série de notes qu'il a adressées à Lord Curzon.

Le *Daily Chronicle* (2 novembre) dit nettement ce qu'exige le cabinet de Londres : que le gouvernement des Soviets rende les prisonniers qu'il détient encore ; qu'il abandonne ses entreprises anti-britanniques en Perse et en Asie-Mineure *La reprise d'affaires est à ce prix et dépend de Moscou.*



A la menace bolcheviste en Orient se mêlent les préoccupations suscitées par le Middle East, et en particulier par la Mésopotamie.

Ici encore le *Times* (5 novembre) montre une singulière modération. Commentant les déclarations de l'Aga Khan, l'un des princes musulmans les plus importants de l'Inde, il s'élève contre l'emploi de troupes hindoues autour de Bagdad et proteste contre le « congrès représentatif » dont on parle en haut lieu. Folie que tout cela ! On ne peut songer à une représentation populaire, tant que les troupes tiennent le pays. Le gouvernement ne publie pas ses évaluations budgétaires *supplémentaires* pour la Mésopotamie, parce qu'il redoute le mécontentement du contribuable anglais.

Le *Daily Chronicle* (3 novembre) se félicite des élections municipales qui ont marqué déjà un recul du Labour : On a voté dans 300 bourgs. Malgré le nombre de ses candidats le parti du travail perd des sièges un peu partout.

La grève des mineurs est virtuellement terminée. Il est vrai de dire que le vote du 3 novembre marqua une majorité de 8.459 voix contre les propositions du gouvernement. Mais il est admis qu'une majorité des deux tiers est nécessaire pour le rejet de ces propositions, quand la grève est en cours.

Quoi qu'il en soit les accords n'étant que provisoires, la majorité véritable pour la reprise du travail n'étant pas atteinte.

Le *Daily Herald* (4 novembre) félicite la Fédération des Mineurs de la magnifique solidarité dont elle a fait preuve. La grève a été un *triomphe* d'organisation, et aussi de l'esprit qui assurera à l'avenir la victoire du travail. Mais il faut réaliser au plus vite le *National Wages Board* qui signifie le contrôle national des mines de tout le pays en tant qu'unité ; et le contrôle national implique la *propriété nationale.*



La situation ne s'améliore pas en Irlande : au contraire, le *Daily Chronicle* (2 novembre) est, cependant, officieusement optimiste; il ne s'étonne pas que la mort et les funérailles du lord-maire soient suivies d'une recrudescence de meurtres et d'attentats du Sinn Fein.

Le *Chronicle* affirme encore la nécessité d'une politique de représailles.

Au contraire, le *Manchester Guardian* (3 novembre) approuve les propositions de Lord Loreburn à la Chambre des Lords : arrêt des représailles, attribution d'un self-government à l'Irlande, comprenant une autonomie fiscale, mais laissant au Parlement impérial le contrôle de la flotte, de l'armée et des Affaires étrangères.

Lord Curzon répond que les 70 membres représentant le Sinn Fein rejetteront purement et simplement cette proposition et n'accepteront qu'une *république indépendante.*

Le *Daily News* (3 novembre) a fait sensation en publiant une correspondance de son envoyé spécial en Irlande, M. Hugh Martin :

« Pour avoir dit la vérité depuis deux mois, celui-ci est poursuivi par les Black and Tans qui veulent « lui faire son affaire. »

Il y a eu interpellation aux Communes : le secrétaire pour l'Irlande s'est refusé à répondre avant d'avoir reçu des informations.

Il semble, en dernière heure, que M. Martin ait exagéré ses risques, dans le but de lancer une campagne de presse jugée par lui nécessaire !

Enfin M. Asquith a redit à Cardiff ce qu'il avait déjà dit à Ayr, à Newcastle et à Leicester : Son Dominion home rule, c'est une république, sans le nom. On priverait seulement l'Irlande du droit de déclarer la guerre. Dans une telle Irlande, l'Ulster jouirait d'une autonomie provinciale.

En Italie

Les élections administratives. — La reprise des pourparlers italo-yougoslaves. — Le séquestre du « Cogne ».

Les élections administratives qui s'achèvent en Italie ont la valeur d'un symptôme tout à fait rassurant. Nous avions signalé, la semaine passée, la formation à Rome d'une liste de Défense sociale composée de nationalistes, libéraux, radicaux et socialistes réformistes. Elle a triomphé le 31 octobre par 39.000 voix contre 20.000 aux socialistes, 15.000 aux populaires et 5.000 aux républicains.

La bourgeoisie, qui s'était abstenue aux élections du 16 novembre 1919, a voté cette fois et cela a suffi pour modifier les résultats en faveur des partis d'ordre. A Rome, 27 % des électeurs avaient voté le 16 novembre 1919 ; cette fois 55 % des électeurs ont pris part au vote.

Toute la presse libérale de la péninsule célèbre la victoire de Rome ; et le *Corriere d'Italia* avoue

sa défaite. Le bloc de défense sociale a également remporté la victoire à Venise, Brescia, Padoue, Spezia, Bari, Reggio Calabria, etc.

Au moment où nous écrivons, nous ne connaissons pas encore les résultats de Milan et de Turin, les deux citadelles du bolchevisme, où le parti populaire a consenti à former un cartel avec les partis libéraux. A Turin notamment, le 16 novembre 1919, le parti socialiste a obtenu 19.000 voix de plus que tous les autres partis réunis.

Le parti populaire sort affaibli de la lutte ; le parti socialiste, pour la dernière fois sans doute, présente des listes où réformistes et maximalistes voisinent. Si M. Giolitti éprouve le besoin de faire appel au pays, après la scission inévitable du socialisme qui se produira au Congrès de Florence à la fin de cette année, et après la scission probable du Parti populaire, la Chambre qu'élira le pays sera certainement giolittienne.



La reprise des pourparlers italo-yougoslaves, malgré l'opposition et les menaces de coup d'Etat du nationalisme et du fascisme italien, a enfin été décidée, et M. Giolitti a résolu au dernier moment d'y prendre part en personne.

A en croire les organes officieux, l'accord de principe a déjà été établi à Belgrade par M. Volpi, l'un des négociateurs du traité italo-turc de 1912, envoyé officieux du gouvernement à Belgrade.

L'accord paraît devoir se faire sur un projet assez voisin du projet Bissolati : renonciation à la Dalmatie de la part de l'Italie ; cession de toute l'Istrie à l'Italie dont la frontière orientale passerait au Monte Nevoso au lieu de suivre la ligne Wilson trop menaçante pour Trieste ; Fiume, Etat libre avec contiguïté territoriale ; Zara, ville libre ou tout au moins autonome ; l'archipel dalmate à la Yougoslavie ; quelques îles du Quarnaro à l'Italie.

Le *Corriere d'Italia* a apporté l'adhésion explicite du Parti populaire à cet accord défendu par le *Corriere della Sera*, le *Secolo* et tous les journaux officieux.

Mais l'*Idea Nazionale*, le *Popolo d'Italia*, la *Gazzeta del Popolo*, le *Giornale d'Italia* affirment que cette renonciation à la Dalmatie provoquera des troubles dans toute l'Italie et que ni D'Annunzio, ni l'amiral Millo n'y consentiront. Les troupes qui se trouvent sur la ligne d'armistice seraient disposées à résister aux ordres d'évacuation que pourrait leur donner le gouvernement. Si l'on renonce à la Dalmatie, il sera impossible d'exécuter l'accord.

Il est difficile de dire si les troupes italiennes en garnison en Dalmatie sont dans l'état d'esprit qu'affirme la presse nationaliste.



Quant à D'Annunzio, quelle que soit son ardeur, sa situation à Fiume semble des plus critiques. La Régence du Quarnaro et la Commune sont dans des conditions matérielles et pécuniaires désastreuses. Il n'y a plus à Fiume ni eau, ni gaz, ni électricité. L'épidémie de peste vient à peine de prendre fin. Les livraisons de charbon n'ont pas lieu. Et le gouvernement italien a mis son *veto* à un emprunt que D'Annunzio et la ville de Fiume étaient en train de négocier sur le marché financier italien, en donnant pour gage les biens communaux.

D'Annunzio a dû avoir recours à des moyens de fortune. Il a saisi et vendu toutes les marchandises laissées à Fiume par les troupes françaises. Le gouvernemnt français réclame au gouvernement italien 30 millions en paiement de ces marchandises.

La semaine dernière, D'Annunzio a pu capturer et diriger sur Fiume un paquebot italien le *Cogne*, chargé de marchandises suisses, qu'il a vendues à l'encan, malgré l'opposition signifiée par le gouvernement italien.

Les journaux nationalistes accusent le gouvernement de laisser mourir de faim les Fiumains. Mais les journaux modérés et démocrates s'élèvent avec violence contre l'acte de pillage commis par D'Annunzio. La *Stampa* demande pour lui « l'asile d'aliénés ou les carabiniers. »

D'après ces journaux, les étrangers, et en particulier la Suisse, refusent désormais de confier leur trafic aux bateaux italiens. C'est la France qui va profiter de l'aubaine en ce qui concerne la Suisse, alors que le port de Gênes avait été outillé pour rivaliser avec Cette et Marseille.

En Allemagne

Le futur président Harding. — « L'Orgesch » dissoute en Prusse. — Les « Gardes civiques » en Bavière.

Ce qui intéresse les Allemands dans l'élection présidentielle aux Etats-Unis, c'est naturellement de savoir quelle attitude le futur président adoptera vis-à-vis de l'Europe en général, et de l'Allemagne en particulier. Cox ou Harding, démocrate ou républicain peu leur importe, disent-ils. Mais que deviendra la Société des Nations ? Quelles seront les relations entre l'ancien et le nouveau monde ? Voilà qui les préoccupe.

A la veille de l'élection, la *Frankfurter Zeitung* avait clairement posé le problème :

« Le peuple américain est hostile à une adhésion à la Société des Nations versaillaise sous sa forme actuelle, mais il ne voudrait pas non plus se dérober à ses responsabilités à l'égard des destinées du reste du monde. Harding ou Cox, l'Amérique jouera à nouveau un rôle dans la politique mondiale. » (1-11).

Et le journal ajoutait que, l'Europe ne pouvant se priver du concours de l'Amérique, les hommes d'Etat du continent devraient pratiquer une politique moins aveugle, en France surtout.

Une fois les résultats du vote connus, la presse allemande fut unanime à constater :

« la défaite de l'autocrate Wilson » (Berliner Tageblatt, 3-11),

ainsi que :

« de toutes les conceptions qu'on a l'habitude d'appeler wilsoniennes. » (*Germania*, 3-11).

De même la *Frankfurter Zeitung* :

« L'isolement de l'Amérique va prendre fin. Car l'Amérique, grande puissance mondiale, est liée au reste du monde, et devra s'inquiéter des affaires du monde... Son propre intérêt l'exige. » (4-11).

Mais l'accord disparaît lorsqu'il s'agit d'apprécier les conséquences possibles de l'élection pour l'Allemagne. Les journaux de gauche se déclarent, en somme, satisfaits. Dans l'article déjà cité, le *Berliner Tageblatt* écrit :

« Le peuple allemand ne s'est jamais immiscé dans les querelles des partis américains. Si aujourd'hui, à l'heure des shakehands, il est tout voisin en esprit de l'élu, c'est qu'il voit en lui l'homme qui lui procurera une paix rapide avec les Etats-Unis, et qu'il partage ses aspirations vers une meilleure Société des Nations. » (3-11).

Les journaux socialistes, par contre, se montrent assez réservés ou désabusés :

« Nous ne savons pas encore quelles dispositions pendra Harding en face du traité de paix. Il faut attendre son premier message. (*Vorwärts*, 3-11).

« Le nouveau président s'est engagé à faire une politique américaine, ce qui en bon allemand signifie qu'il défendra les intérêts des capitalistes américains. » (*Freiheit*, 3-11).

Quant aux journaux catholiques ou conservateurs, ils ne cachent pas leur scepticisme ni leur mécontentement.

La *Germania* (dans l'article que nous avions également cité plus haut) estime :

« que l'Allemagne ne peut considérer l'élection de Harding comme une circonstance heureuse... parce que c'est son particularisme américain, et non un sentiment de justice envers l'Allemagne, qui lui dicte son opposition à la Société des Nations... et parce que son élection marque la victoire absolue du particularisme protectionniste. » (3-11).

Et la pangermaniste *Deutsche Zeitung* pense de même :

« qu'on s'exposerait à une déception en espérant que l'élection de Harding aura pour conséquence d'orienter la politique extérieure des Etats-Unis dans un sens favorable à l'Allemagne. » (3-11).



Le ministre de l'intérieur de Prusse, M. Severing, a ordonné, le 1er novembre, la dissolution de « l'Orgesch » dans la République prussienne. On sait qu'il s'agit d'une vaste organisation, dirigée par le garde des forêts Escherich, ayant pour but avoué le groupement des citoyens en vue de maintenir l'ordre contre des soulèvements aussi bien de droite que de gauche, mais servant sans doute à cacher au fond des menées anti-républicaines.

La décision du ministre a réveillé dans toute l'Allemagne des passions à peine assoupies, et provoqué des commentaires d'autant plus vifs que le gouvernement bavarois reconnaît et encourage l'Orgesch comme une institution nécessaire de l'Etat, et qu'en Prusse même le ministre de la justice Am Zehnhoff venait de proclamer la légalité et l'utilité de cette association trois semaines auparavant.

Le *Vorwärts* publie, dès le premier jour, la circulaire Severing en l'approuvant fortement, et la *Freiheit* en profite pour attaquer ce ministre de la justice qui ignore les manœuvres illégales des réactionnaires, ne veut pas savoir que :

« la Prusse Orientale est une immense forteresse, qu'en Silésie, en Poméranie, en Brandebourg chaque propriété est un dépôt de munitions, que les chefs des groupes locaux de l'Orgesch sont partout des officiers de l'active, que les plans d'action sont établis par des officiers d'Etat-Major, et qui continue malgré tout à ne voir dans ces gens de l'Orgesch que d'inoffensifs buveurs de bière. » (2-11).

Il va de soi que le *Berliner Tageblatt*, libéral, approuve également l'arrêté du ministre qui est :

« politiquement nécessaire, juridiquement fondé, et justifié par les faits. » (2-11).

Et la *Frankfurter Zeitung* annonce que le ministère publiera sous peu quelques documents ne laissant aucun doute sur l'urgence qu'il y avait à prononcer la dissolution (3-11).

Mais du côté de la droite, quel tolle !

« C'est l'anarchie dans le gouvernement prussien... La mesure est arbitraire... et hypocrite... Il n'était vraiment pas besoin que l'agitation particulariste antiprussienne reçut de nouveaux aliments grâce au radicalisme de certains ministres prussiens. » (*Kreuzzeitung*, 2-11).

« Quiconque veut, en Prusse, maintenir honnêtement l'ordre et l'union, est mis hors le droit et hors la constitution. » (*Tägliche Rundschau*, 2-11).

« Nous sommes curieux de savoir comment le ministère prussien dans son ensemble envisagera la question... Plus que jamais la nécessité de nouvelles élections en Prusse s'impose. » (*Deutsche Tageszeitung*, 2-11).

« Que le ministre Severing ne tire pas trop sur la corde. Voici assez longtemps que les paisibles citoyens se laissent mener et tondre. Ils se réveillent et sauront se défendre avec becs et ongles contre un tel acte d'arbitraire. » (*Deutsche Zeitung*, 2-11).

La question sera portée par les nationalistes devant le Parlement prussien : il faut s'attendre à des séances aussi agitées que celles qui se déroulent au Reichstag.



Une autre question, connexe en quelque sorte à la précédente, est celle de la dissolution des gardes civiques en Bavière. Les Etats allemands se sont tous conformés aux demandes de l'Entente, ou vont le faire. Seule la Bavière faisait exception, et une nouvelle note du général Nollet a dû la rappeler à l'ordre.

La note a été fort mal accueillie en Bavière, où la réaction se refuse à désarmer les habitants.

Le *Bayrischer Kurier*, organe du parti populiste bavarois déclare :

« La grande majorité du peuple bavarois ne songe aucunement à faire volontairement du service militaire afin de cultiver l'idée de revanche contre la France ; mais les gardes civiques lui tiennent à cœur, et tout le peuple est unanime à ne pas admettre que, par l'effet d'une puissance ou d'un traité quelconque, ou de l'aveuglement des militaristes de Londres et de Paris, la Bavière, se mette elle-même le couteau sous la gorge. » (3-19).

De même, la *Münchner Zeitung* proteste en disant que :

« si la France désire sérieusement l'occupation de la Ruhr, elle trouverait bien un autre prétexte, même si les gardes civiques n'existaient pas. » (2-11).

Cette dernière pensée répond à des préoccupations qui viennent compliquer le problème. Les autres Etats allemands font, en effet, pression sur le gouvernement bavarois pour l'amener à céder, afin de ne pas jeter l'Allemagne dans de nouvelles difficultés avec l'Entente, et de ne pas travailler à la rupture de l'unité allemande.

La presse du Nord, à l'exception des journaux conservateurs qui soutiennent l'esprit militaire, appuie les efforts officiels. *Deutsche Allgemeine Zeitung* donne un avertissement à la Bavière et espère que :

« le gouvernement bavarois ne se mettra pas en travers de la politique du Reich, » (4-11)

et la *Frankfurter Zeitung* prévient que :

« la question n'est pas seulement bavaroise, mais intéresse toute l'Allemagne... qui pourrait avoir à pâtir d'une solution négative. » (2-11).

Sources et Documents

L'Accord tripartite relatif à l'Anatolie

Nous donnons ci-dessous le texte intégral de l'Accord tripartite signé par la France, l'Italie et la Grande-Bretagne en même temps que le Traité de Sèvres (10 Août 1920) et par lequel sont délimitées les zones d'influence de la France et de l'Italie en Asie Mineure.

Les gouvernements britannique, français et italien, respectivement représentés par les plénipotentiaires soussignés,

Soucieux de venir en aide à la Turquie, de développer ses ressources et d'empêcher les rivalités internationales qui, dans le passé, y ont mis obstacle.

Désireux de satisfaire à la demande du gouvernement ottoman de se voir prêter le concours nécessaire à l'œuvre de réorganisation de l'administration judiciaire, des finances, de la gendarmerie et de la police ainsi qu'à la protection des minorités de religion, de race ou de langue, et au développement économique du pays.

Prenant en considération leur reconnaissance de l'autonomie ou éventuellement de l'indépendance du Kurdistan, et estimant que, pour faciliter le développement économique de ce pays et lui apporter toute l'assistance dont son administration aurait besoin, il est désirable d'éviter en pareille matière les rivalités entre nations,

Reconnaissant respectivement les intérêts spéciaux de l'Italie en Anatolie méridionale et ceux de la France en Cilicie et dans la partie occidentale du Kurdistan limitrophe de la Syrie jusqu'à Djezire-Ibn-Omar, ainsi que ces régions sont ci-après décrites ;

Ont convenu des stipulations suivantes :

Article premier. — Entre les Puissances contractantes, il y aura en Turquie une parfaite égalité pour tout ce qui concerne la composition de toutes les Commissions internationales, déjà constituées ou à constituer, y compris les différents services qui en dépendent, chargés de réorganiser et de contrôler, dans la mesure compatible avec l'indépendance du pays les différents services publics (administrations judiciaire et financière, gendarmerie et police) et d'assurer la protection des minorités de race, de religion ou de langue.

Toutefois, si le Gouvernement ottoman, ou le Gouvernement du Kurdistan, manifestaient, le désir d'obtenir un concours extérieur pour l'administration ou la police locales des zones, dans lesquelles les intérêts particuliers de la France et de l'Italie sont reconnus respectivement, les Puissances contractantes s'engagent à ne pas contester le droit préférentiel de la Puissance, dont les intérêts particuliers dans ces zones sont reconnus, à apporter ce concours. Ce concours devra tendre spécialement à mieux assurer la protection accordée aux minorités de race, de religion ou de langue dans lesdites zones.

Art. 2. — Conformément aux stipulations du Traité de Paix avec la Turquie, les ressortissants des Puissances contractantes, leurs navires et leurs aéronefs, ainsi que les produits et les objets manufacturés, en provenance ou à destination des territoires desdites Puissances, de leurs dominions, colonies ou protectorats, jouiront dans les zones où les intérêts particuliers d'une des dites Puissances sont reconnus, d'une égalité absolue pour tout ce qui a trait au commerce et à la navigation et particulièrement en ce qui concerne le transit, les douanes et les matières similaires

Toutefois les Puissances contractantes s'engagent à n'adresser aucune demande, à n'en formuler et à n'en appuyer aucune au nom de leurs ressortissants en vue d'obtenir des concessions commerciales ou industrielles dans une zone où les intérêts particuliers de l'une desdites Puissances sont reconnus, à moins que cette Puissance refuse ou soit dans l'impossibilité de tirer parti de sa situation particulière.

Art. 3. — Les Puissances contractantes s'engagent à se prêter mutuellement leur appui diplomatique pour maintenir leur situation respective dans les zones, où leurs intérêts particuliers sont reconnus.

Art. 4. — Le chemin de fer d'Anatolie, celui de Mersina-Tarsus-Adana et la partie du chemin de fer de Bagdad comprise dans le territoire ottoman, tel qu'il est défini par le Traité de paix avec la Turquie, seront exploités par une compagnie, dont le capital sera souscrit par des groupes financiers britanniques, français et italiens en représentation des intérêts que ces groupes pouvaient respectivement posséder au 1er août 1914 sur l'ensemble de la ligne de Bagdad ; le surplus de ce capital sera divisé par parties égales entre les groupes britanniques, français et italiens.

Toutefois, en échange de tout ou partie des intérêts que les ressortissants français possédaient au 1er août 1914 dans la ligne du chemin de fer de Bagdad, le Gouvernement français se réserve le droit de se faire attribuer et d'exploiter tout ou partie des lignes de chemin de fer (y compris la ligne Mersina-Tarsus-Adana), qui se trouvent dans la zone où des intérêts particuliers lui sont reconnus. Dans le cas, la participation des ressortissants français dans la compagnie visée à l'alinéa précédent sera réduite de la quote-part correspondant à la valeur des lignes ainsi attribuées au Gouvernement français. Ce droit du Gouvernement français devra être exercé dans un délai de douze mois, à partir de la date de l'entrée en vigueur du Traité de paix avec la Turquie.

Dans le fonctionnement de la compagnie constituée comme il est prévu à l'alinéa premier du présent article, il sera tenu compte des droit et intérêts particuliers reconnus aux Gouvernements respectifs dans les zones définies par le présent accord, mais de façon à ne pas nuire à la bonne exploitation des chemins de fer.

Les Puissances contractantes sont d'accord pour favoriser dans un avenir rapproché l'unification de l'ensemble des réseaux de chemins de fer situés sur le territoire restant ottoman, par la constitution d'une compagnie générale pour l'exploitation de ces réseaux. La répartition du capital de cette nouvelle compagnie sera fixée par un accord entre les groupes intéressés.

La Compagnie constituée comme il est prévu à l'alinéa 1er du présent article, ainsi que toutes compagnies qui pourraient être formées aux fins indiquées à l'alinéa 4, seront tenues d'observer les dispositions de la Partie XI (ports, voies d'eau et voies ferrées) du Traité de paix avec la Turquie et notamment d'assurer l'égalité absolue de traitement en ce qui concerne les tarifs de chemin de fer et les facilités pour les marchandises et voyageurs, quelles que soient leur nationalité, leur destination et leur origine. Le Gouvernement français s'engage, dans le cas où il exercerait le droit stipulé à l'alinéa 2 du présent article, à observer les mêmes dispositions en ce qui concerne la partie du chemin de fer qui lui serait attribuée.

Art. 5. — Pour tout ce qui fait l'objet du présent accord :

1° La zone dans laquelle sont reconnus les intérêts particuliers de la France est ainsi délimitée :

Au Sud :

Depuis l'embouchure de la rivière Dama Su, dans le golfe d'Alexandrette, jusqu'au point où la frontière Nord de la Syrie, telle qu'elle est décrite dans le Traité de Paix avec la Turquie, rencontre la mer :
La mer Méditerranée ;
De là, vers l'Est, jusqu'à l'extrémité Sud-Ouest du coude du Tigre, à environ 6 kilomètres au Nord d'Azekh (27 kilomètres à l'Ouest de Djezire-Ibn-Omar) :
La frontière Nord de la Syrie telle qu'elle est décrite dans le Traité de Paix avec la Turquie ;

A l'Est :

De là, vers le Nord, jusqu'au confluent du Haso Su, directement au Sud du Meleto Dagh :
Le cours de Haso Su vers l'amont ;
De là, directement au Nord jusqu'au Meleto Dagh ;
Une ligne droite ;

Au Nord :

De là, vers le Nord-Ouest, jusqu'au point où la frontière entre les vilayets de Diarbekir et de Bitlis rencontre le cours du Murad Su :
Une ligne suivant la ligne des hauteurs : Meleto Dagh, Antogh Dagh, Sir-i-Siri-Dagh, Chevtela Dagh ;
De là, vers l'Ouest, jusqu'à son confluent avec le Kara Su (Euphrate) :
Le cours du Murad Su vers l'aval ;
De là, vers le Nord, jusqu'à Pingen, sur le Kara Su (Euphrate) :
Le cours du Kara Su (Euphrate) vers l'amont ;
De là, vers le Nord-Ouest jusqu'au Habash Dagh :
Une ligne droite ;
De là, vers l'Ouest, jusqu'à Batmantash :
Une ligne suivant la ligne des hauteurs : Habash Dagh, Terfellu Dagh, Domanli Dagh ;

A l'Ouest :

De là, vers le Sud, jusqu'à Yenikhan :
Une ligne droite ;
De là, vers le Sud-Ouest, jusqu'à l'Ak Dagh, sur la limite entre les vilayets de Sivas et d'Angora :
Une ligne atteignant, puis suivant, la ligne de crête de l'Ak Dagh ;
De là, vers le Sud, jusqu'à un point exactement à l'Ouest de Seresek :
La limite entre les vilayets de Sivas et d'Angora ;
De là, vers l'Ouest-Sud-Ouest jusqu'à l'Erdjias Dagh (point où la limite de la zone d'intérêts italiens fixée ci-dessous rejoint la limite ouest de la zone française) :
Une ligne droite ;
De là, vers le Sud-Ouest jusqu'à Omarli :
Une ligne suivant la ligne des hauteurs : Erdjias Dagh, Develi Dagh et Ala Dagh ;
De là, vers le Sud et jusqu'au confluent du Tarbaz Chai avec la rivière qui descend du Kara Geul :
Une ligne droite ;
De là, vers le Sud-Ouest et jusqu'au coude situé à 5 kilomètres au Sud-Ouest de son embouchure :
Le cours vers l'amont de la rivière qui descend du Kara Geul ;
De là, vers le Sud-Ouest, jusqu'au Perchin Bel :
Une ligne suivant la crête du Bulgar Dagh ;
De là, vers le Sud-Est, jusqu'à la source du Lama Su :
Une ligne droite ;
De là, jusqu'à son embouchure dans le golfe d'Alexandrette :
Le cours du Lama Su vers l'aval.

2° La zone dans laquelle sont reconnus les intérêts particuliers de l'Italie est comprise dans les limites ci-après :

A l'Est :

A partir de l'embouchure de la rivière Lama Su sur le golfe d'Alexandrette et jusqu'à l'Erdjas Dagh :
La limite Ouest de la zone des intérêts particuliers français définie ci-dessus ;

Au Nord :

De là, vers l'Ouest et jusqu'à la station du chemin de fer de Akshahr :
Une ligne droite modifiée de façon à laisser le chemin de fer de Akshahr à Konia dans la zone ;
De là, vers le Nord-Ouest et jusqu'à Kutaya :
Une ligne suivant la ligne de chemin de fer de Akshahr à Kutaya (le chemin de fer restant en dehors de la zone) ;
De là, vers le Nord-Ouest jusqu'au Keshish Dagh :
Une ligne droite ;
De là, vers l'Ouest et jusqu'au point le plus oriental où la limite Sud de la zone des détroits rencontre l'Abulliont Geul :
Une ligne droite ;

A l'Ouest :

De là, dans une direction générale Sud jusqu'à l'embouchure de la rivière qui se jette dans la mer Egée à environ 5 kilomètres au Nord de Skalanova ;
La limite Sud de la zone des détroits, les limites Nord, Est et Sud du territoire de Smyrne telles qu'elles sont décrites dans le Traité de Paix avec la Turquie ;

Au Sud :

De là, et jusqu'à l'embouchure de la rivière Lama Su sur le golfe d'Alexandrette :
La mer Egée et la mer Méditerranée.

Article 6.

En ce qui concerne les territoires détachés de l'ancien empire ottoman et faisant l'objet d'un mandat en vertu du traité de paix avec la Turquie, la Puissance madataire jouira, vis-à-vis des autres Puissances contractantes, des droits et privilèges dont jouissent, en ce qui concerne les zones décrites à l'article 5, les Puissances auxquelles des intérêts particuliers sont reconnus dans les dites zones.

Article 7

Toutes les concessions d'exploitation du bassin houiller d'Héraclée, ainsi que les moyens de transport et d'embarquement relatifs à ces concessions, sont réservés au gouvernement italien sans qu'il puisse être porté atteinte à tous droits acquis du même ordre (concessions accordées ou demandées) par des ressortissants alliés ou neutres au 30 octobre 1918. Quant aux droits d'exploitation appartenant à des ressortissants ottomans, leur indemnisation aura lieu d'accord avec le gouvernement ottoman, mais à la charge du gouvernement italien.

Toutefois, le jour où le gouvernement italien ou les sociétés italiennes effectueront des extractions annuelles de charbon égales à celles qu'effectueront au premier janvier 1920 les sociétés appartenant, au 30 octobre 1918, à des ressortissants alliés ou neutres, le gouvernement italien s'engage, dans un esprit d'équité, à réserver à la société ottomane d'Héraclée à capitaux français (au cas ou celle-ci n'aurait pas exprimé antérieurement le désir d'être rachetée ou de renoncer au renouvellement de sa concession), une participation d'un quart dans les intérêts qui seront constitués une fois que sera atteinte par le gouvernement italien ou par les sociétés italiennes, une extraction égale à celle desdits ressortissants alliés et neutres au premier janvier 1930.

Les deux Gouvernements se prêteront mutuellement leur appui diplomatique en vue d'obtenir du Gouvernement ottoman la promulgation de nouvelles dispositions réglementaires assurant l'exploitation des droits miniers concédés, l'établissement des moyens de transport tels que chemins de fer miniers et toutes facilités d'embarquement, ainsi que l'emploi éventuel de main-d'œuvre autre que la main-d'œuvre ottomane, et répondant aux exigences d'une exploitation moderne. Il reste entendu dès maintenant que tous les bénéfices et avantages devant résulter de la mise en vigueur de ces dispositions réglementaires, seront acquis au même titre à toutes les concessions, que celles-ci aient été accordées postérieurement ou antérieurement à la promulgation desdites dispositions.

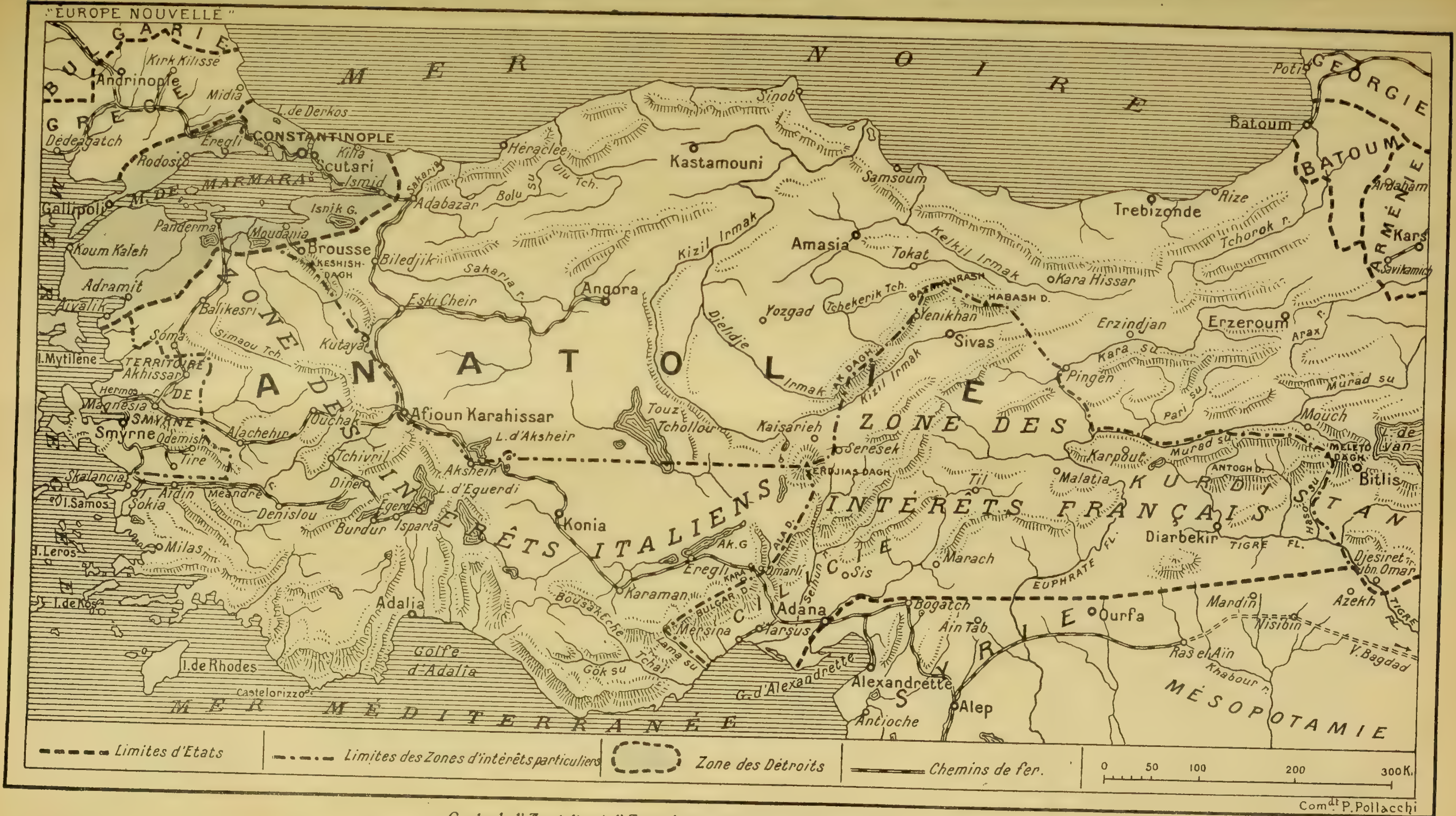
Article 8.

Les Gouvernements français et italien retireront leurs troupes des zones respectives où leurs intérêts particuliers sont reconnus, lorsque les Puissances contractantes seront tombées d'accord pour considérer que le dit Traité de paix est exécuté, que les mesures acceptées par la Turquie pour la protection des minorités chrétiennes ont été mises en vigueur et que leur exécution est efficacement garantie.

Article 9

Chacune des Puissances contractantes, dont les intérêts particuliers sont reconnus dans une zone du territoire ottoman, acceptera par là même la respon-

L'ACCORD TRIPARTITE ET L'ASIE MINEURE



Carte de l'Anatolie où l'Accord tripartite, signé à Sèvres le 10 Août 1920 par la Grande Bretagne, la France et l'Italie, délimite une zone d'influence française et une zone d'influence italienne.

(Tracé établi par le commandant Pollachi, d'après des doeuments officiels.)

sabilité de veiller à l'exécution du Traité de paix avec la Turquie, en ce qui concerne les stipulations qui protègent les minorités dans la dite zone.

Article 10.

Rien dans le présent accord ne portera atteinte au droit des ressortissants des tierces Puissances d'avoir libre accès pour des fins commerciales et économiques, dans l'une quelconque des zones décrites par l'article 5, sous réserve des limitations contenues dans le Traité de paix avec la Turquie ou de celles que les Puissances contractantes se sont volontairement imposées dans le présent accord.

Article 11.

Le présent accord, qui sera ratifié, sera communiqué au Gouvernement ottoman. Il sera publié et entrera en vigueur en même temps que le Traité de paix avec la Turquie entrera en vigueur entre les trois Puissances contractantes.

(*Agence Havas.*)

Dernières Publications

La Politique Étrangère

Le démembrement de l'empire ottoman

par J. de Morgan. — (*l'Acropole*, octobre)

Cet article est un violent réquisitoire contre les Turcs. L'auteur les révèle incapables de se gouverner eux-mêmes, vivant au détriment des populations chrétiennes de leurs états et se montrant pour elles d'une cruauté inouïe. Un Abdul-Hamid ne pouvait concevoir une politique moderne où les chrétiens seraient traités en égaux, c'est pour cela qu'il accepta l'alliance de l'Allemagne ennemie des nations protectrices des chrétiens.

La Turquie, dit-il encore, n'a jamais été qu'une cause de conflits en Europe Il demande donc la suppression de cette nation de l'Europe. Il concède toutefois qu'on pourrait maintenir un vague état turc, isolé au centre de l'Asie Mineure et dûment surveillé par les grandes nations. Il reconnaît tous droits à l'Angleterre, à la France, à l'Italie et à la Grèce pour dépecer l'empire ottoman, régler définitivement la question d'Orient et enrayer tout mouvement pantouranien.

Le Traité de Versailles et l'opinion française

par R. G. Lévy. — (*Le Monde Nouveau*, octobre)

La situation dans laquelle le traité de Versailles a mis la France est d'une injustice criante si on la compare à la situation de l'Allemagne ou même des autres alliés. Créancière à longue échéance de l'Allemagne, c'est elle seule qui débourse. Avant vingt ans, la région du Nord ne sera point restaurée, actuellement le contribuable français paie une somme d'impôts supérieure à celle versée par les contribuables de n'importe quelle autre nation. Les Français demandent aux Alliés, à l'Angleterre en particulier, d'examiner sérieusement la situation de la France et de la comparer entre autre à celle de l'Angleterre. En face des dangers qui se dressent à l'Est, il est nécessaire que l'alliance franco-anglaise se resserre et pour cela que la France ne soit pas sacrifiée.

Memento

REVUES :

Histoire. — Politique extérieure :

De Genève a Bruxelles : les obstacles, par J. Bardoux (l'*Opinion*, 30 octobre). — La paix orientale, par B. Georges-Gaulis (l'*Opinion*, 30 octobre). — Pour et contre Wilson, par G.-D. Herron et W. Morton-Fullerton (le *Monde Nouveau*, octobre).— Chypre et l'Angleterre, par B. Lanitis (le *Monde Nouveau*, octobre). — Un promoteur de l'alliance anglaise : Guizot, par Serge Martin (*La Nouvelle Revue*, 1er novembre). — La crise du radicalisme aux Etats-Unis, par G. Nestler-Tricoche (l'*Action Nationale*, 25 octobre). — La Constitution allemande du 10 aout 1919 et les intérêts français, par Joseph-Barthélemy (*Action Nationale*, 25 octobre). — L'unité yougo-slave, par L. de Voïnovitch (l'*Acropole*, octobre). — La reconstruction de l'Europe, par G. Sauvebois (*Revue Mondiale*, 1er novembre). — L'épreuve de la Pologne (III). — Questions sociales, par Maurice Pernot (*La Revue des Deux Mondes*, 1er novembre). — Une année en Rhénanie, par A. Malaurie (*La Revue des Deux Mondes*, 1er novembre).

Questions Economiques et Sociales :

La marine marchande hellénique, par André Andréadès (l'*Acropole*, octobre 1920). — Le commerce franco-allemand, par I. Tournan (*La Nouvelle Revue*, 1er novembre). — Le régime de nos chemins de fer, par R. Beaugey (*Action Nationale*, 25 octobre). — Deux documents sur la crise économique allemande, par Gaston Raphaël (*Action Nationale*, 25 octobre). — La baisse des prix est-elle possible, par Henri Mazel (*Action Nationale*, 25 octobre). — La journée anglaise, par René Théry (*Economiste Européen*, 29 octobre). Le pétrole et la défense nationale, par Fernand Engerand (*Illustration économique et financière*, 30 octobre). — A propos de la baisse des fontes et aciers, par A. Merrheim (*Information ouvrière et sociale*, 1er octobre). — Politique de pain et politique de blé, par le docteur Chauveau (*Nouvelle Revue*, 1er novembre). — L'humanisme travailliste : description d'un Institut du Travail, par Charles Andler (*Action Nationale*, 25 octobre). — La loi des huit heures : une évolution remarquable de la technique législative, par Georges Scelle (*Revue politique et parlementaire*, 10 octobre). — L'arbitrage en Angleterre, aux Etats-Unis et en Australie, par Charles Cestre (*Revue politique et parlementaire*, 10 octobre).

Problèmes Financiers :

La multiplication des facilités d'échange, par A. Daudé-Bancel (*Monde Nouveau, supplément économique*, octobre 20). — La crise budgétaire suisse et les impots successoraux, par T. P. Renaut (*Revue politique et parlementaire*, 10 octobre). — La toile de Pénélope des réparations, par Saint-Brice (*Revue universelle*, 1er novembre). — Le stock d'or mondial et le mouvement du métal jaune, par R. Magaud (*Economiste Européen*, 29 octobre). — Le rendement de nos navires de guerre, par Anselme Rousseau (*La Force Française*, 29 octobre). — La crise de l'inflation au Brésil (*Le Brésil*, 31 octobre).

Pages littéraires :

Le mysticisme démocratique dans l'œuvre de George Sand, par Ernest Seillières (*Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre). — Un roman de guerre de Clara Viebig, par Louis Gillet (*Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre). — Sur Emile Zola, par A. Le Corbeau (*Le Monde Nouveau*, octobre). — La poésie populaire serbe, par Philéas Lebesgue (*Le Monde Nouveau*, octobre). — La bibliothèque Auguste Rondel, par Henry Lyonnet (*La Nouvelle Revue*, 1er novembre). — Frédéric Mistral ou le génie équilibré, par Léon Daudet (*La Revue Universelle*, 1er novembre). — L'art oratoire chez les Bolcheviks, par Pierre Lafue (*La Revue Critique des idées et des livres*, 25 octobre).

LIVRES :

Histoire. — Politique extérieure :

Histoire politique. Chronique de quinzaine, 15 mars-1er septembre 1920, par Raymond Poincaré (*Plon-Nourrit*). — La campagne de Macédoine 1916-1917, par le colonel F. Feyler. Illustré de photographies, par Fred Boissonnas (*Ed. d'art Boissonnas*). — Les Tchécoslovaques. Leurs problèmes. Leur avenir. Nos intérêts communs, par Charles Rivet (*Perrin*). — Lexique de la guerre et de la Révolution en Russie (1914-1918), par André Mazon (*Champion*).

Littérature :

A bord de l'étoile matutine, par Pierre Mac Orlan. Avec des gravures sur bois originales de Daragnès (*Crès*). — Amour américain (comédie en un acte), par Jan Patrhy (*Figuière*). — Deirdre des douleurs, par John M. Synge. Traduction de Marie Amouroux (*Figuière*). — La danse macabre, par Carlos Larronde (*Figuière*). — O mon passé, par Jeanne-F. Bois (*Figuière*). — La gloire d'errer, par Jean Tailhades (*Figuière*). — La forêt en armes, par Maurice Biollay (*Figuière*).

A travers Livres & Revues : En Angleterre

LES LIVRES :

Questions économiques et sociales

J. H. Thomas M. P. — *When labour rules* (Quand le travail gouvernera). — (W. Collins et Sons).

Le secrétaire général de l'Union nationale des chemins de fer répond en son nom à une question qui fut souvent posée : Que ferait le monde du travail s'il arrivait au pouvoir ? Thomas voudrait qu'il établit une seconde chambre *élue*. On n'aurait de république ni en Grande-Bretagne, ni en Irlande ; mais on donnerait à celle-ci un Dominion home rule, pour éviter la coupure entre les deux pays. On devrait démocratiser la diplomatie. Enfin, le député travailliste est résolument hostile au Bolchevisme. Il n'a même qu'un goût modéré pour la nationalisation « qui devra être limitée aux grands services de la nation, mines, transports, par exemple ».

P. B. Shelley. — *A Philosophical view of reform* (Aperçu philosophique d'une réforme. Publiée aujourd'hui pour la première fois, avec une introduction et des notes par P. W. Rolleston). — (Humphrey Milford.)

En mai 1920 Shelley écrivait à Leigh Hunt : connaissez-vous un éditeur ou un libraire qui publierait pour moi un in-octavo intitulé « aperçu philosophique d'une réforme » ? — Les notes de Shelley ont passé de mains en mains et elles voient le jour pour la première fois : Témoignages intéressants des préoccupations sociales du grand poète, qui décrit avec douleur la mauvaise répartition des richesses et cherche des réformes, sans vouloir de révolution.

Brailsford (H. N.). — *After the peace* (Après la paix).

et

J. Ramsay Mac Donald. — *A plea for the labour Party* (Une défense du labour party). — *Léonard Parsons* (les 2 ouvrages dans la « New Era Series »).

Leo Chiozza Money. — *The Triumphof nationalization* (Le triomphe de la nationalisation). — (Cassel).

Littérature

John Galsworthy. — *In Chancery* (1). — Heinemann.

C'est une suite du chef-d'œuvre de Galsworthy, « Atman of property ». Le XIXe siècle avait fait les « Forsytes », la famille imaginée par l'auteur, qui lutte et qui « *possède* ». L'ère nouvelle — après la mort de la reine Victoria — broie Soames Forsyte : sa forte individualité évolue avec l'extraordinaire transformation sociale des récentes années. Son individualisme s'affirme : ce n'est plus par ce qu'il possède, mais par ce qu'il est.

On retrouve les belles qualités de Galsworthy dans ce nouveau livre : personnages bien marqués dans des milieux bien décrits, entre leur passé *vivant* derrière eux, et l'avenir qu'ils s'efforcent de dominer.

The mirrors of Downing street (Les miroirs de Downing street, par un gentleman muni d'un torchon). — (Mills et Boon.)

Portraits amusants et poussés de divers hommes politiques anglais. Lloyd George est bien campé, avec sa volonté de réussir, sa divination des choses, son « intuition » incomparable. Mais au début de l'essai deux vers de Dryden diminuent le personnage : « et les guerres, comme des brouillards qui s'élèvent contre le soleil, le font paraître plus grand, mais ne le font pas grandir. » Et le mot de Clemenceau : « Je crois que M. Lloyd George sait lire, mais je suis sûr qu'il ne lit jamais. » — M. Arthur Balfour est une manière de Judas politique. Il y a deux Lord Kitchener, celui de la légende et l'autre... — celui-ci gâté par la fréquentation des politiciens. Portraits de Churchill, de Lord Inverforth, Lord Rhondda, Lord Leverhulme, etc.

Walter de la Mare. — *Pœms* (Poèmes de 1901 à 1918). — (Constable).

Un vrai poète qui vit dans un monde enchanté ; qui se souvient de jardins abandonnés, de la « sensitive » de Shelley ; et qui exprime avec un choix heureux des rythmes et des mots les tristesses de l'univers :

« Un oiseau de mauvais augure chante dans les branches... Prends garde ô voyageur ! »

Poems of a little girl (Poèmes d'une petite fille, par Hilda Conkling, avec une préface de William Canton et un portrait de James Chapin). — George G. Harrap et Cº.

Ce n'est pas un enfant prodige, mais un être sensible chez lequel on a encouragé des dons réels d'expression et qui écrit des poèmes simples, « directs », d'une jolie fraîcheur juvénile.

(1) Chancery lane : la rue de la Chancellerie est une rue du quartier d'affaires de Londres.

LES REVUES :

On retrouve dans les revues de novembre un écho des préoccupations sociales : grève des mines, réorganisation de l'échelle des salaires, Irlande, etc.

The Nineteenth Century.

Sir Lynden Macassey esquisse une politique nationale des salaires : sauvons le système capitaliste en modifiant les salaires suivant les conditions nouvelles de l'industrie et de la société. — Sir Thomas Barclay expose la politique de M. Millerand : elle tend à décentraliser, et à canaliser l'action corporative qui bat actuellement partout en brèche le vieil individualisme.

The Contemporary Review.

A.-G. Gardiner examine les rapports anglo-américains et montre les appréhensions que suscitent aux Etats-Unis les questions du Japon, de l'Irlande et de la liberté des mers. Les Etats-Unis et l'Angleterre devraient réunir leurs flottes et les donner à la Société des Nations. — Sisley Huddleston étudie la Petite Entente : l'ancienne unité austro-hongroise ressuscitera sous une forme ou sous une autre, pour le moins comme une alliance économique.

The Fortnightly Review.

Frédéric Harrison veut une politique britannique énergique qui dise ses buts véritables : seul moyen de réduire les actuelles difficultés franco-britanniques.

« Un administrateur » montre que la politique britannique en Irlande a été « décousue » depuis vingt ans ; qu'il n'y a eu aucun effort suivi pour faire appliquer la loi.

L'Oxford University Press va publier sous la direction de M. Victor Gollancz, une série d'ouvrages sur les grands problèmes du monde d'aujourd'hui : L'avenir anglo-américain, par A. G. Gardiner. Les peuples arriérés et nos relations avec eux, par Sir Harry Johnston. Un impôt sur le capital et un impôt sur les bénéfices de guerre, par le professeur A.-A.-C. Pigou, etc.

R. L.

Economie et Finances

Les revendications des mineurs français

A peine la grève des mineurs anglais a-t-elle pris fin, voici les mineurs français en mouvement. Le succès des premiers a naturellement encouragé les seconds à formuler à leur tour des exigences analogues à celles de leurs camarades britanniques, malgré que la situation soit infiniment différente et qu'il n'y ait, pour nous, aucun espoir de rejeter sur l'étranger, comme le fait l'Angleterre, le fardeau de l'accroissement des salaires.

Donc, le Conseil national des Mineurs a envoyé un ultimatum au gouvernement : Si, le 14 novembre, satisfaction n'est pas accordée, c'est la grève, grève que l'action internationale se prépare déjà à appuyer par un mouvement simultané dans le bassin de la Ruhr afin de priver la France en même temps du charbon allemand.

La menace est sérieuse ; il serait vain de le nier. Nul ne peut envisager avec légèreté l'éventualité d'un arrêt dans la production du charbon et du chômage généralisé qui en serait la conséquence à un moment où la classe ouvrière commence à ressentir les effets d'une crise économique qui se prolonge et qui s'aggrave. Et cependant, il n'est pas davantage possible d'admettre les prétentions démesurées des mineurs qui auraient pour conséquence d'élever aussitôt d'une manière extrêmement sensible — 25 francs la tonne environ — le prix de la houille, et par suite, celui de tous les produits. Partout se dénonce le « cercle vicieux de la hausse des salaires et des prix » ; mais il faut que les ouvriers comprennent que cet entraînement mortel doit être enrayé à la fois du côté des salaires et des prix. Et c'est pourquoi l'opinion publique n'est pas avec les mineurs.

❧

Qu'il y ait certains rehaussements désirables dans le taux de la rémunération du travail des mineurs, que certains remaniements de tarifs soient urgents et justes, on ne songe pas à le nier. C'est pourquoi le Comité des Houillères s'est bien gardé de répondre par une fin de non-recevoir brutale aux réclamations ouvrières. M. Darcy, président du Comité, par une lettre que la *Journée Industrielle* du 2 novembre a publiée, a fait savoir au gouvernement que les propriétaires des mines sont tout disposés à relever les salaires qui seront reconnus insuffisants et qu'ils sont notamment prêts à développer le système du sursalaire familial qui tient compte pour chaque ouvrier des charges de famille.

On admet donc, du côté patronal, que les salaires peuvent subir quelques retouches. Mais il y a deux choses au moins qui sont inadmissibles, dans le cahier des revendications du Conseil National des Mineurs, et c'est sur ces deux points que le public doit être éclairé pour apprécier l'attitude respective des deux parties.

La première de ces choses est le taux de l'augmentation demandée.

Les mineurs estiment que leurs salaires doivent et peuvent être augmentés parce que le coût de la vie s'est accru plus vite que le salaire.

Depuis le début de la guerre, déclare le Conseil national des mineurs, le prix moyen des choses nécessaires à la vie a été multiplié par l'indice 6.80. Il faudrait donc multiplier par le même indice les salaires de 1914. Mais le Conseil national, pour faire valoir son esprit de modération, déclare que les mineurs se contenteront d'un salaire quintuplé. L'exagération est déjà manifeste, car aucune statistique ne légitime cet indice de 6.80. Le quintuplement du coût de l'existence lui-même est très douteux. Et fût-il exact, de quel droit les mineurs exigeraient-ils pour eux l'exacte adaptation des salaires et des prix, alors que la masse énorme des fonctionnaires et des pensionnés reste si loin de compte ? Quels sont ceux, parmi ces derniers, qui ont vu leurs traitements triplés et quadruplés comme les salaires des mineurs ?

Les exigences des mineurs sont d'ailleurs, en réalité, beaucoup plus excessives. Le quintuplement qu'ils demandent doit porter, en effet, sur la catégorie supérieure des salaires d'avant-guerre. Ceux-ci s'échelonnaient de 4 à 7 francs, et c'est le taux de 7 francs qui devrait servir de base au relèvement. Le salaire minimum de demain serait donc de 35 francs. Mais qui ne voit, dès lors, que, le salaire des catégories supérieures se trouvant multiplié par cinq, celui des ouvriers qui gagnaient 4 francs en 1914 se trouverait multiplié par neuf ? Prétention qui, en soi, peut déjà paraître extraordinaire, mais qui s'éclaire et qui prend toute sa valeur à la lumière de la seconde des revendications qu'il y a lieu de dénoncer plus vivement encore.

❧

Le cahier des mineurs révèle, en effet, une autre exigence inadmissible : c'est celle du nivellement des catégories d'ouvriers, que dissimule le mécanisme insidieusement simplifié du rehaussement des salaires d'avant-guerre. On propose de prendre pour base du relèvement le salaire maximum de 1914, nous venons de le voir, et de le multiplier par l'unique indice de 5. Pas de différence selon les régions : peu importe que dans l'Aveyron la vie soit sensiblement moins chère que dans le Nord. Et surtout, pas de différence selon les catégories et les compétences : l'ouvrier des carrières d'ardoises recevra le même salaire que le mineur proprement dit, et c'est à peine si le projet du Conseil national ménage une faible marge de 1 fr. 50 entre le salaire de l'ouvrier du fond et celui de l'ouvrier du jour, ou de 2 francs entre le salaire de l'ouvrier qualifié et celui du manœuvre.

Nivellement général et fonctionnarisme paresseux, avec, à l'arrière-plan, bien entendu, l'idéal de la nationalisation des mines qui doit servir de cadre à ce programme. Voilà le but vers lequel tend la Fédération des Mineurs.

❧

C'est contre cette tendance néfaste qu'il faut organiser la résistance de l'opinion du pays, et du bon sens des ouvriers eux-mêmes.

Ce qui sera juste et possible, eu égard aux circonstances économiques et à l'intérêt général, doit être fait et sera fait en vue d'une amélioration incessante de la condition des mineurs. Mais il faut conserver précieusement des raisons d'être à l'effort et au mérite. Il faut que l'ouvrier de fond gagne plus que celui de la surface, que le mineur habile jouisse d'un salaire largement supérieur à celui du manœuvre. Il faut surtout tenir compte de la production pour enrayer cet effrayant fléchissement du rendement qui a fait tomber la production quotidienne d'un mineur, en France, de 978 kilogs en 1913 à 713 en septembre 1920 (soit 27 % de diminution).

Le problème du combustible minéral doit être pour toutes les classes de notre pays un égal sujet d'anxiété. Pour desserrer l'étreinte jalouse de nos concurrents étrangers qui s'efforcent d'étrangler notre industrie, nous devons arriver à conquérir notre indépendance houillère. Cela importe autant au bien-être des ouvriers qu'à celui des bourgeois, et il n'est peut-être pas impossible d'y parvenir, ainsi que le disait, il y a quelques jours, M. Bailly, ancien ingénieur des mines, dans une conférence sur « le problème français des charbons ».

Mais pour que cette possibilité devienne une réalité, il faut, à coup sûr, en finir avec tout ce qui est de nature à déprimer les volontés et les initiatives, tant du côté du capital que du côté du travail ; il faut en finir avec toutes les tendances égalitaires, exclusives de l'émulation et de l'effort. Et c'est pourquoi, devant la menace actuelle des mineurs, nous demandons, non pas de la dureté certes, mais cette fermeté dans la raison qui seule peut enrayer les outrances des meneurs.

Léon Polier.



Les Compagnies de Chemins de Fer et l'Etat

Le nouveau régime. — Les conventions. — Une générosité excessive. — Abandon de la créance de l'État. — Où est la contre-partie ? — Promesses et illusions. — Un dilemme.

Des questions qui vont solliciter l'attention du Parlement dès sa rentrée, le régime des chemins de fer exige, comme le dit son rapporteur, M. Lorin, une solution immédiate. Elle est à l'étude depuis six mois. Elle a provoqué discussions, critiques et contre-projets, tant au dehors de la Chambre, qu'au sein des commissions. Ici même ont été exposés les systèmes de la C. G. T. et les idées de M. Loucheur. La situation financière des compagnies s'obère tous les jours du fait d'une exploitation encore déficitaire, malgré relèvement des tarifs et amélioration du trafic. De plus, la fin de 1920 est le terme assigné à certaines dispositions : majorations de tarifs, autorisation d'emprunts spéciaux au Nord et au P.-L.-M. En outre, on a atteint la limite qu'on ne saurait dépasser si l'on veut permettre aux compagnies d'assurer avant la fin de leurs concessions, c'est-à-dire avant 1950 et 1960, l'amortissement des emprunts rendus nécessaires par les travaux neufs et l'achèvement des travaux en cours.

L'heure a donc sonné de réaliser la réforme tant attendue de tous. Son utilité n'est plus contestée, en ce qui touche la coordination et l'unité de direction des transports ferrés. Seuls sont mis en discussion les moyens de réalisation pratique et les modalités financières. Ce sont elles qui retiendront aujourd'hui notre attention. Aussi bien, en effet, nous apparaît-il que le Gouvernement n'a pas, au cours de ses tractations avec les compagnies tiré suffisamment avantage de la situation de ces dernières. Sans tomber dans les appellations péjoratives des conventions de 1883, les qualifier de « scélérates » et réclamer rétrospectivement la mise en accusation du Ministre des Travaux publics qui les conclut, le moins qu'on puisse en dire, en effet, est que les compagnies y exploitaient la position alors fâcheuse de l'Etat, pour se faire consentir des avantages, dont ceux qu'exigerait actuellement l'Etat serait la légitime contre-partie.

Puisque l'on veut voir dans l'Etat et les compagnies deux contractants, traitant d'égal à égal, il faut admettre que leurs négociations sont soumises aux principes généraux des tractations commerciales, véritable lutte de puissances. Or, en la circonstance l'Etat a bénévolement sacrifié ses intérêts. Il a manifesté une générosité excessive. Il a devancé des désirs qu'on n'exprimait pas. Il fait figure de prisonnier aux mains des compagnies et, au lieu de dicter ses volontés financières, comme le lui commandent ses intérêts, les circonstances et l'orientation même de la politique ferroviaire, dût-elle pactiser avec un régime d'appropriation et d'exploitation privée ou tout au moins de concessions, il semble abandonner ses droits et ses prérogatives. Rien ne le montre mieux qu'une rapide analyse des dispositions financières des nouvelles conventions soumises à l'approbation du Parlement. Le rapporteur, M. Henri Lorin, le sent si bien que, quoique parlant au nom de la Commission des Travaux publics et réservant, dit-il, à la commission des Finances l'examen des clauses proprement financières, il ne peut se dispenser d'y insister et de les justifier. Il voit bien que c'est le point capital du problème, celui qui soulèvera les débats, celui qui a appelé déjà les critiques, celui auquel les compagnies tiennent le plus, celui dont on voudrait écarter la discussion, et celui sur lequel, par conséquent nous devons concentrer toute notre attention.



Rappelons brièvement comment se pose la question. Toutes les compagnies concessionnaires sont, à l'heure actuelle, débitrices de l'Etat, qui a fait pour elles de grosses avances à divers titres et qui a comblé le déficit de leur exploitation. Par un juste retour des choses d'ici-bas, les compagnies qui s'enorgueillissaient d'avoir mis, en 1883, leur crédit au service de celui de l'Etat ont dû solliciter de lui un concours financier considérable. Leur dette a une triple origine. Pour certains réseaux, elle date d'avant-guerre. Pour d'autres, elle est née ou renée de la guerre et elle revêt alors une double forme.

La dette d'avant-guerre était due au jeu de la garantie d'intérêts et de dividendes. Au 31 décembre 1913, le P.-L.-M. avait remboursé sa dette de garantie. Le Nord n'avait jamais fait appel au concours financier de l'Etat. L'Est ne devait plus qu'une somme insignifiante de 200.000 francs. Par contre, le Midi était redevable de 337 millions et l'Orléans de 280 millions. En somme, à la veille des hostilités, les réseaux concédés étaient débiteurs vis-à-vis de l'Etat de 620 millions, à quoi se sont ajoutés depuis les intérêts de ces sommes.

La guerre a empiré cette situation dans les proportions que l'on sait. Ce n'est pas le lieu de redire aux lecteurs de l'*Europe Nouvelle* les causes et l'étendue du déficit des chemins de fer français. L'appel à la garantie d'intérêts des réseaux qui pouvaient y prétendre a fait monter la dette des compagnies à 1.639 millions 498.727 fr. 84 au 31 décembre 1919, capital et intérêts : Le Nord et le P.-L.-M. pour la période août-décembre 1914, la seule pendant laquelle ils avaient droit à cette garantie qui expirait pour eux à la fin de 1914, y figurent respectivement pour 14.328.191 fr. 70 et 26.500.194 fr. 52 ; l'Est, pour 476.354.078 fr. 58 ; l'Orléans pour 594.795.581 fr. 09 ; le Midi pour 517.501.681 fr. 87. A titre documentaire et comparatif, on peut ajouter que les insuffisances de recettes du réseau de l'Etat ont atteint pour la période 1914-1919 : 1 milliard 431 millions 700.000 fr.

Pour le Nord et le P.-L.-M., les insuffisances de recettes de la guerre ont donné lieu à une combinaison financière particulière. Il était impossible, sous peine d'acculer ces réseaux à la faillite et de ruiner les porteurs de titres, d'appliquer rigoureusement les termes

des conventions selon lesquelles l'Etat se désintéressait de leur gestion. Mais d'autre part il était impossible de couvrir du nom de garantie d'intérêts le concours qu'on leur prêtait. La loi de finances du 26 décembre 1914 dans son article 20 employa un moyen détourné. Elle autorisa les deux compagnies à imputer à leur compte de premier établissement, c'est-à-dire aux dépenses dont l'Etat assumait la charge, leurs insuffisances de recettes de 1914 à 1920. C'était une garantie d'intérêts de fait sinon de dénomination. Elle a eu pour résultat d'imposer à l'Etat l'inscription au budget de 984 millions pour le Nord et de 697 millions pour le P.-L.-M. jusqu'à fin 1919. Tant et si bien qu'à ce double titre : garantie d'intérêts proprement dite et inscription au compte de premier établissement, la dette de guerre des compagnies envers l'Etat s'élève au chiffre formidable de 3 milliards 211 millions environ que les insuffisances de 1920 — malgré les relèvements de tarifs — viendront encore, en fin d'exercice grossir d'un nouveau milliard. Telle était donc la situation dans laquelle se trouvaient les compagnies concessionnaires en face de l'Etat concédant quand s'ouvrirent entre eux de nouvelles négociations.



L'Etat eût pu, s'il l'avait voulu, profiter des circonstances pour exercer son droit de rachat des réseaux. A mesure que grossissait sa créance sur les compagnies, la somme à débourser, pour ce faire, diminuait. Tous les réseaux tendaient vers la situation qu'avait l'Ouest, lorsqu'en 1908 fut pratiqué son rachat. On sait comment peut se faire cette opération d'après les conventions de 1883. L'Etat, usant de sa faculté, n'a qu'à rembourser aux compagnies : la valeur du matériel roulant estimée à dire d'experts et à servir aux actionnaires une annuité égale à la moyenne de celle des 7 dernières années, déduction faite des deux plus mauvaises et sans que l'annuité puisse être inférieure à celle de la dernière année. Comme, même majorée, la valeur du matériel roulant se rapprochait du montant de la créance de l'Etat, et comme le service des intérêts et des dividendes n'eût rien changé à la situation financière de l'Etat, obligé de parfaire les insuffisances de recettes, la crainte du rachat n'était pas chimérique et ce rachat se fût fait dans les conditions les plus défavorables pour les compagnies.

Toute leur politique a tendu à l'éviter depuis le relèvement des tarifs destinés à atténuer leur déficit et leur dette, jusqu'à la convention actuellement soumise au Parlement. Il faut reconnaître qu'elles ont parfaitement réussi.

Voyons, en effet, les résultats qu'elles ont obtenus : Ils sont au nombre de deux principaux : 1° l'abandon par l'Etat de sa créance de guerre sur les compagnies ; 2° l'impossibilité pratique pour l'Etat de racheter avant 1928. Et ils sont d'autant plus intéressants à noter que les raisons avouées ou dissimulées qui les ont motivés sont diamétralement opposées. La marque d'une suprême habileté s'y reconnaît.

Le siège de la matière est l'article 20 de la convention nouvelle. Il marque l'abandon par l'Etat de ses droits : « Les dettes de garanties des exercices antérieurs à 1914 seront arrêtées à la date du 31 décembre 1913 ; elles cesseront de porter intérêt à partir de cette date ; elles ne seront exigibles qu'en fin de concession ou en cas de rachat. L'Etat fait remise aux compagnies des dettes contractées par elles au titre de la garantie d'intérêt pour les années 1914 et suivantes, jusqu'à la mise en vigueur du nouveau régime. Il remboursera aux compagnies du Nord et du P.-L.-M. les sommes portées ou à porter au compte d'établissement de ces deux réseaux pour application de l'article 20 de la loi du 26 décembre 1914, non couvertes par des versements ou des remboursements. »

L'Etat fait donc aux compagnies un véritable cadeau de 1 milliard 993 millions jusqu'en 1919 et de 3 milliards environ, y compris le déficit de cette année. Le rapporteur conteste le caractère de libéralité de cette mesure. C'est, dit-il, un acte de simple probité. La transaction doit commencer par là, car, pendant toute la durée de la guerre, les campagnies ont été soumises à la réquisition et au contrôle de l'Etat ; elles n'ont conservé aucune liberté ; elles ne sont pas responsables de leur déficit. Singulier raisonnement qui met à la charge de la nation les moins-values dues à la guerre. Dangereux précédent dont pourraient s'inspirer nombre de citoyens ruinés par les hostilités, s'ils avaient vis-à-vis de l'Etat la puissance des chemins de fer. Prétendue mesure de justice qui n'est qu'un aveu de faiblesse ou la liquidation d'un passé insolvable !

Admettons-le d'ailleurs, beaucoup plus pour des raisons pratiques et utilitaires, que pour des considérations éminemment discutables de droit et d'équité. Mais qu'on ne vienne pas alors — comme essaye de le faire le rapporteur — énumérer comme contre-partie : l'abandon par les compagnies de leurs créances sur l'Allemagne, de leurs instances d'avant-guerre contre l'Etat et leur participation au fonds commun. Outre qu'il n'y a aucune analogie entre la *créance certaine* de l'Etat contre les compagnies du chef des garanties d'intérêt et une *réclamation contentieuse contre un acte législatif*, la participation au fonds commun si elle n'est pas précédée d'un nouveau relèvement des tarifs risque d'être purement négative, et si elle est la conséquence d'une majoration du prix des transports, ne saurait être considérée comme un avantage inscrit dans la convention au profit de l'Etat.

Au surplus, l'Etat abdique momentanément son droit de rachat puisque d'une part, il est prévu qu'en principe la reprise du matériel roulant se fera moyennant une indemnité égale au prix d'acquisition, déduction faite d'un quarantième par année écoulée depuis l'exercice d'imputation et que, d'autre part, il est dit que si ce rachat a lieu avant le 1er janvier 1928, il se fera « à dire d'experts ». Or, quand on rapproche ce texte de la prétention bien connue des compagnies, il prend toute sa portée. Les compagnies entendent, en effet, profiter de la hausse des prix pour imposer à l'Etat le payement du matériel aux prix d'aujourd'hui même si le prix d'achat y est inférieur, sous prétexte de s'en tenir aux termes de l'article 36 de la convention de 1883.

Outre que cette prétention, si elle est conforme à la lettre de la convention de 1883 est certainement contraire à son esprit, car elle ne pouvait vouloir dire qu'une chose : évaluation par expert pour déterminer la *dépréciation*, seule éventualité alors prévue, elle est en pleine contradiction avec les raisons de l'abandon de la dette de guerre. Car, enfin, il faut choisir. Ou bien, on fait abstraction de la période de guerre et l'on dit : « Toutes choses s'étant trouvées bouleversées, on ne saurait imputer aux compagnies une situation qu'elles n'ont pas créée » et il faut pousser l'idée à ses légitimes conséquences, en effaçant ces cinq années de l'histoire des compagnies tant dans ce qu'elles ont de désavantageux pour elles que dans ce qu'elles pensent avoir de profitable : telle la hausse des prix et de la valeur nominale de leur matériel roulant. Ou, au contraire, on veut inscrire à leur actif cette valeur majorée et alors, il n'y a pas de raison de leur faire remise de leur dette de gurre. Sans quoi, l'intérêt de l'Etat se trouve lésé sans contre-partie !

C'est cependant à quoi l'on est conduit. La commission des Travaux publics semble avoir pris, en la circonstance, le parti des compagnies. Elle a écarté, sans examen non seulement le projet de nationalisation ou de rachat de M. Loucheur, mais encore des combinaisons intéressantes et neuves, comme l'entrée de l'Etat et des ouvriers au conseil d'administration et aux assemblées générales, en représentation de la créance dont il fait la remise. En outre, l'appréciation même du rapporteur sur les « empiètements contestables de l'Etat au nom d'une puissance publique supérieure à toutes les obligations contractuelles », indique dans quel esprit la question a été examinée. Nous ne sommes tout de même pas en 1883. L'Etat a sur les compagnies une grosse hypothèque. On lui en demande l'abandon. S'il y consent, qu'il en obtienne au moins compensation. Au Parlement, gardien des intérêts généraux, d'y veiller. Il en est temps encore.

William OUALID.

CHRONIQUE DES CHANGES

La tension qui se manifestait depuis quinze jours aboutit à une nouvelle et grave crise de nos changes. D'ores et déjà les cours enregistrés sont au niveau des plus hauts de ceux qui furent cotés pendant la grande crise du printemps dernier : La *livre sterling* s'est haussée hier jusqu'au prix de 57 fr. 65, et le *dollar* a fait 17 fr. 19, pendant que le *franc suisse* atteignait 2 fr. 63.

Les causes de ce nouveau mouvement sont multiples et aussi bien d'ordre politique que d'ordre économique, car il semble que l'arrivée au pouvoir du Président Harding, adversaire déclaré de toute mesure d'annulation des dettes de l'Europe à l'Amérique ne soit pas étrangère au nouveau décrochement qui vient de se produire, et c'est, en tous cas, d'après le *Times*, sur l'annonce de nombreuses ventes de francs à New-York que notre devise a perdu tant de terrain.

Mais il y a bien d'autres raisons qui poussent à la baisse de notre franc.

Les perspectives financières restent troubles pour la France à cause de toutes les entraves qui paraissent devoir retarder ou empêcher la solution du problème vital des réparations dues par l'Allemagne. L'égoïsme de l'Angleterre menace de faire bloc avec la volonté de résistance de l'Allemagne. Des craintes sérieuses existent au sujet de l'attitude finale et des résolutions que prendront nos anciens alliés. Au surplus, l'éloignement toujours plus grand, de la Conférence de Genève où doivent être prises ces déterminations, prolonge encore cette période d'attente pendant laquelle l'effort économique et financier du relèvement français n'a d'autre point d'appui que la France elle-même.

Or, pendant ce temps, la situation de notre pays est pleine de difficultés : la crise industrielle sévit avec intensité. L'inflation s'accroît, le dernier bilan hebdomadaire de la Banque de France révélant encore un accroissement de plus d'un demi milliard dans la circulation des billets. Et le budget prochain est obligé de restreindre d'une manière sérieuse le montant des crédits ouverts pour la reconstitution des pays dévastés.

Sans doute, la balance commerciale s'est énormément améliorée depuis le début de cette année. Mais le fait précis et brutal n'en reste pas moins que cette balance est encore déficitaire de plus de 10 milliards et qu'il y a en outre le déficit caché résultant des emprunts extérieurs. La demande des moyens de règlements extérieurs l'emporte donc de beaucoup sur les offres et, tant qu'il en sera ainsi ou qu'on ne pourra pas apercevoir la fin prochaine de cette situation, nos changes seront à la merci d'une recrudescence de hausse toujours possible.

Jusqu'où pourra aller le mouvement actuel ? C'est, naturellement, ce qu'il est impossible de dire. Mais il est très probable qu'il n'a pas dit son dernier mot et qu'il s'accentuera encore, comme il arrive presque toujours quand un mouvement bien marqué se dessine dans un sens ou dans l'autre. Ceux qui avaient escompté une amélioration de notre franc sont, en effet, pris de crainte et ils tendent à abandonner les positions qu'ils avaient prises et qui étaient favorables à la tenue de notre change : les commerçants qui avaient à faire des paiements à l'étranger n'osent plus prolonger leur attente ni faire renouveler leurs crédits, et ils paient, de peur d'avoir à payer plus cher encore ; les étrangers qui avaient des fonds chez nous et qui les y laissaient en attendant la hausse de notre monnaie, ont la même frayeur et rappellent leur avoir, toutes choses qui pèsent lourdement sur le marché. Et si, comme l'a dénoncé un journal cette semaine, les services administratifs qui ont à faire des règlements à l'étranger, ont, eux aussi, attendu pour faire ces règlements dans l'espoir d'une amélioration de notre change qui n'est pas venue, il n'y a là, somme toute, et quelque déplorable qu'il soit, qu'un cas particulier de la cause générale que je viens d'indiquer.

La crise qui atteint notre change est, d'ailleurs, générale pour les belligérants européens.

La *livre sterling* lui paie son tribut : le *dollar* était coté hier à Londres seulement 3,34 1/2, ce qui est un pas de plus fait vers le cours-record de 3,18 qui fut coté au mois de février dernier.

Le *franc belge* a perdu 1 franc à Londres ; également et le *mark allemand* a reculé encore d'une quinzaine de points. Sur notre marché, le mark a fléchi d'un quart de point : il ne vaut plus que 20 centimes. La *lire* reste faible à 58 1/2.

L. P.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

La tendance, d'une manière générale, reste satisfaisante. Après avoir quelque peu poursuivi leur avance, les cours, tant au Parquet qu'en Coulisse, se défendent. Cela ne laisse pas que d'être assez encourageant, si l'on compare la tenue de notre place avec celle du Stock Exchange, et surtout de Wall Street.

Certes, la facilité avec laquelle s'est opérée la dernière liquidation est pour quelque chose dans cette fermeté relative. Non seulement, en effet, on a pu constater à quel point était allégée la position de place, mais encore les déports cotés sur quelques valeurs ont-ils mis en lumière l'existence d'un certain découvert. Toutefois, la question des changes a, une fois de plus, dominé toutes les autres considérations. Le dollar, notamment, a dépassé les cours les plus élevés atteints vers la mi-avril, et la livre sterling, en dépit de la grève qui vient à peine de se clore, se rapproche de jour en jour de son cours record. Cette tension, après avoir été pour les valeurs d'arbitrage et, à leur suite, l'ensemble de la Bourse un indéniable stimulant, est trop rapide et accentuée pour ne pas finir par inquiéter. Aucune des raisons mises en avant pour expliquer la dépréciation du franc ne parait suffisante pour justifier l'ampleur de cette dépréciation, qui se produit au moment précisément où l'on n'entrevoit, après le règlement de notre dernier différend avec l'Angleterre, aucune difficulté d'ordre international. Faut-il donc incriminer la seule spéculation, et doit-on supposer que le solennel avertissement de M. François-Marsal à l'égard de ceux qui « vendent la France à découvert » est déjà oublié ?

Quoi qu'il en soit, loin de favoriser l'enlevée des cours des valeurs internationales, l'excès même de cette poussée mystérieuse des monnaies étrangères a, de façon évidente, mal impressionné le marché, que, par ailleurs, ne venaient pas réconforter les indications recueillies au dehors. A New-York, la hausse que l'on prévoyait à la suite de l'élection de M. Harding ne s'est pas produite, ou, du moins, a été fort éphémère. A Londres, contrairement à toutes prévisions, la fin du conflit minier a été le signal du ralentissement des transactions et du tassement des cours. Ici comme là, toutes considérations sont primées par les indices de l'atonie des affaires et du resserrement du crédit.

On peut croire qu'il en sera de même en France. Vraisemblablement, le réajustement des cours en tenant plus de compte du loyer de l'argent se poursuivra, avec, souhaitons-le, une certaine lenteur, après cette halte de quelques semaines dans l'optimisme.



Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

La tension des changes étrangers n'a pas nui au marché de notre 3 % qui reste immuablement ferme dans les environs de 55. Les rentes de guerre sont fixées aux cours précédents auxquels elles restent

stéréotypées, à l'exception du 5 % 1915-1916, ex-coupon de 1,25, qui se retrouve à 85,20 contre 86,45. Les renseignements qui parviennent de diverses sources touchant l'émission en cours de l'Emprunt national 5 % ancienne à 484, l'obligation 5 % 1920 à 487.

Les fonds **Russes** sont négligés et en recul à la suite des revers de l'armée WRANGEL rejetée en Crimée : le 4 % consolidé, première et deuxième séries, est à 28,25, le 4 % 1901 consolidé à 21.

La tension du change s'étant accentuée au cours de la semaine, les fonds des pays dont la monnaie fit prime sur le franc sont remarquablement fermes. Toutefois leur marché est étroit, la plupart des porteurs ayant réalisé aux cours élevés antérieurs ou accepté les offres de rachat faites pendant la guerre par l'Etat français.

C'est ainsi que l'**Extérieure Espagnole** atteint 183.75, que les **Consolidés Britanniques** 2 1/2 se traitent à 101,50 et que l'**Egypte Unifiée** et l'**Egypte Privilégiée** sont : la première à 145 et 146, la seconde dans les environs de 120.

Les fonds **Japonais** qui, eux, jouissent d'un marché plus large, ont réalisé des progrès plus accentués encore, le 4 % 1905 à 185 et 202, le 4 % 1910 dans les environs de 160.

Le **Turc Unifié** a connu cette semaine une reprise très marquée d'activité et atteint un instant 73. Le contrôle de la Commission interalliée au Ministère des Finances ottomanes a commencé le 1er novembre. Néanmoins les bruits qui courent à la Bourse du paiement prochain des coupons arriérés paraissent anticiper fortement sur les événements.

Les fonds **Mexicains** ont été également recherchés sur l'élection de M. Harding, que l'on croit favorable à une prompte reconnaissance du général Obregon : le 4 % or 1904 a bondi à 125 et le 4 % 1910 est également en progrès à 74.

BANQUES

Banque de France. — Le dernier cours des actions de la **Banque de France** accuse un recul léger sur celui de la semaine précédente à 5150. Au bilan hebdomadaire de cet Etablissement, signalons une forte augmentation du Portefeuille, passé de 2.440 millions à la suite de l'échéance de fin octobre ; cependant les comptes des particuliers sont en progrès de 320 millions et la circulation fiduciaire, en plus-value de 561 millions, atteint 39.646 millions, chiffre record jusqu'ici. Le compte d'amortissement des avances à l'Etat est en augmentation de 10.741.000 fr.

Banque de l'Algérie. — Sur l'annonce d'un dividende de 70 fr. net pour le deuxième semestre de l'exercice clos au 31 octobre contre 65 fr. pour le premier semestre, dividende portant la répartition totale de l'exercice 1919-1920 à 135 fr. contre 110 pour l'exercice antérieur, l'action **Banque de l'Algérie** a vivement progressé de 3750 à 3810, après s'être négociée un instant dans les environs immédiats de 4.000. L'Assemblée ordinaire de cet Etablissement est convoquée pour le 25 novembre.

Les actions des Etablissements de crédit et les grandes Banques d'affaires ont réalisé des progrès très marqués au cours de la semaine sur la bonne impression causée par l'annonce des affaires nouvelles dans lesquelles elles ont pris des intérêts.

Crédit Lyonnais. — A l'approche de l'augmentation de capital, dont on ne connait encore ni la date précise ni l'importance, l'action a réalisé des progrès appréciables à 1.605 contre 1.338. On suppose que cette opération se ferait dès le début d el'année 1921. Quoi qu'il en soit, certains émettent l'hypothèse que cette opération s'accompagnerait d'une distribution, d'une partie au moins, des importantes réserves, à moins que, en fixant le prix d'émission près du pair, la Société n'accorde à ses anciens actionnaires un droit de souscription important.

La **Société Générale** est également ferme à 745 à l'approche de son Assemblée générale du 15 à laquelle doit être soumis le projet d'augmentation de capital.

Ex-coupon de 20 fr. pour l'action libérée et de 5 fr. pour l'action libérée du quart, les actions du **Crédit Industriel** s'inscrivent un peu au-dessus de 700 fr. les premières et dans les environs de 680 les secondes.

L'action **Banque Nationale de Crédit**, à 830 l'action libérée du quart et 825 l'action entièrement libérée, reste à ses cours antérieurs.

Banque de Paris. — L'action a poursuivi son avance à 1.660. A la suite de son achat d'un important paquet de titres de la **Banque Ottomane**, M. Finaly, Directeur, de la Banque de Paris, va entrer dans le Conseil de cette dernière.

Crédit Mobilier. — L'action est ferme à 515, cours comprenant un dividende de 30 fr. qui sera payable après l'Assemblée du 25 novembre. On annonce l'entrée au Conseil de cet Etablissement de M. Luquet, sous-gouverneur de la Banque de France.

Crédit Français. — L'action se retrouve au pair de 400 fr., cours qui tient un compte insuffisant des promesses de l'exercice en cours. Cet Etablissement vient d'ouvrir une nouvelle succursale à Paris, rue des Halles.

Parmi les Banques algériennes, la **Compagnie Algérienne** est également en progrès appréciable à 1.490 contre 1.470. L'acompte de l'exercice en cours doit être payé à partir du 31 décembre à raison de 20 fr. Toutefois, la Compagnie accepte, dès maintenant, ce coupon à ce cours pour les souscriptions à l'Emprunt.

Crédit Foncier d'Algérie. — A 715, est également remarquablement ferme. Nous rappelons que cet Etablissement a participé à l'achat des actions de la **Banque Ottomane**, opération menée d'accord avec la **Banque de Paris**.

Parmi les Banques étrangères, la **Banque Ottomane**, très en progrès, s'approche du cours rond de 800 fr. On assure qu'un groupe important d'actionnaires français ferait des démarches à Londres afin d'amener les Administrateurs anglais à revenir sur leur première décision de ne pas distribuer encore de dividende pour l'exercice clos. Rappelons que, depuis 1914, aucune répartition n'a été effectuée.

Crédit Général du Canada. — Les obligations 4 1/2 % ont progressé vivement sur l'annonce que cet Etablissement proposait à ses obligataires l'échange de leurs titres, dont le revenu est d'environ 17,50 net, contre des titres de 30 fr. de rente du nouvel emprunt français.

CHEMINS DE FER

Le rapport de la Commission des Travaux Publics sur le nouveau régime des chemins de fer qui devra être fixé avant 1921 vient d'être déposé sur le Bureau de la Chambre. La Commission s'est ralliée au projet gouvernemental instituant entre les réseaux une coopération administrative et financière, assurée par un fonds commun, au moyen duquel les réseaux en bénéfice viendront en aide aux réseaux déficitaires. Des primes de gestion sont instituées afin de donner aux Compagnie un caractère de régisseurs intéressés. Le rapport conclut à la prise en charge par l'Etat des dettes résultant de l'insuffisance des produits d'exploitation contractées pendant la guerre, celles datant d'avant-guerre demeurant exigibles mais cessant de porter intérêt.

Le Marché des actions de nos grandes Compagnies de Chemins de fer reste toujours peu achalandé et les cours sont sans grand changement. Le **Nord** est à 877 l'action de capital, le **P. L. M.** à 705 et l'**Orléans** à 780.

Le Marché des obligations est un peu plus actif et les cours ne manquent pas de fermeté.

En dépit de la tension des changes, les obligations de chemins de fer espagnols fléchissent sensiblement au cours de la semaine, principalement les obligations **Andalous.** Une grève partielle vient d'éclater sur ce réseau et la situation difficile que crée à la Compagnie l'insuffisance des tarifs et la diminution des recettes fait naître quelques craintes au sujet du paiement des intérêts aux obligations à revenu variable.

TRANSPORTS MARITIMES

Le Marché des frets a fléchi de nouveau sur les principales lignes. Les valeurs de navigation présentent des cours soutenus mais sans grand changement, en général.

Transatlantique. — L'action reste faible dans les environs de 360, l'action privilégiée restant à 350. L'Assemblée de protestation, dont il avait été parlé, s'est tenue à Marseille : elle a réuni environ 500 porteurs représentant 50.000 titres qui ont constitué un Comité pour la défense des intérêts des actionnaires et voté un ordre du jour de protestation contre le projet du Conseil, projet aux termes duquel les actions seront échangées contre des titres nouveaux à raison de 3 actions actuelles de 150 fr. contre l'action nouvelle de 500. La différence de 50 fr., soit 16 fr. 66 par titre, étant prélevée sur les réserves.

Société Navale de l'Ouest. — Ainsi que l'on pouvait

s'y attendre, l'annonce de l'accord passé entre le groupe dont cette Société est le Membre principal, et l'**Anglo Persian**, a profité au marché de ces actions qui s'inscrivent avec une hausse d'une cinquantaine de francs. Rappelons que cette entente a abouti à la création, d'accord entre le groupe anglais et le groupe français, d'une Société au capital de 100 millions, la **Société des Huiles de Pétrole**, pour l'importation et la distribution du pétrole en France. Cette Société, qui disposera d'installations déjà exécutées ou en cours de préparation, est assurée, dès maintenant, par contrats, d'être alimentée en matières premières autant que ses besoins l'exigeront. En ce qui concerne la **Société Navale de l'Ouest**, deux de ses navires sont d'ores et déjà aménagés pour transporter du naphte, d'autres tankers sont en construction depuis plusieurs mois dans les chantiers britanniques et elle a entrepris depuis plus d'un an la construction, dans nos ports, de vastes réservoirs qu'elle rétrocèdera à la nouvelle Société.

CHARBONNAGES

Les actions de nos Sociétés de charbonnages français restent indifférentes à l'agitation des mineurs français et à leurs revendications; elles se tiennent, d'ailleurs, à la suite de la baisse du second semestre de l'année en cours, à des cours relativement modestes.

Lens. — Après avoir progressé jusque dans les environs de 1.540 sur le bruit d'une prochaine augmentation de capital, de 164 à 205 millions, par la création de 410.000 actions nouvelles de 100 fr. réservées aux actionnaires à raison d'une nouvelle pour quatre anciennes au prix probable de 110 fr., les actions ont terminé en recul à 1.505.

On croit également que l'augmentation de capital de **Courrières** ne saurait tarder. Certains mettent en avant le mois de décembre comme devant voir la réalisation de cette opération. L'action est en progrès à 2.110 contre 2.075.

Marles 70 % **et Marles** 30 %. — Pour la première de ces Sociétés, l'action finit à 6.840 contre 6.780, pour la seconde à 4.075 contre 4.050. Une Assemblée extraordinaire est convoquée pour le 23 novembre prochain en vue de statuer sur la transformation de la Société Civile **Compagnie des Mines de Houille de Marles** en Société anonyme par application de la loi du 1 juillet **1920**.

Béthune. — Ex-dividende de 170 payé en octobre, l'action, à 10.500, ne s'écarte que de peu de son cours antérieur. Les 85.000 actions nouvelles de 1.500 fr. seront réparties à titre gratuit en décembre entre tous les actionnaires, à raison de 5 actions nouvelles pour chaque part actuellement en circulation.

PETROLES

Ce compartiment est moins actif que les semaines précédentes et, en dépit de la hausse de la livre sterling, les actions se négocient à des cours généralement en recul. On attribue cette faiblesse tant à la tenue médiocre des valeurs pétrolifères sur les Marchés de Londres et de New-York qu'à l'incertitude où l'on se trouve des prix probables du pétrole.

La **Mexican Eagle** fait exception et reste à la fois la valeur la plus négociée et l'une des plus fermes de la cote en Banque, après avoir approché un instant le cours rond de 700, l'action a été légèrement ramenée en arrière à 688. Pour le dernier exercice du 1er juillet 1919 au 30 juin 1920 les livraisons ont atteint près de 16 millions de barils; si l'on se base sur un bénéfice d'environ 10 d. net par baril, la Compagnie aurait réalisé pour cet exercoce un bénéfice d'environ 8 millions de livres contre £ 3.858.000 pour l'exercice précédent. Pour le premier trimestre de l'exercice en cours, les livraisons ont été de 5.400.000 barils contre 3.300.000 pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le chiffre le plus élevé obtenu par cette Compagnie est celui atteint en septembre de 2.250.000 barils.

Royal Dutch. — Très ferme, l'action termine à 36.500. Un administrateur de la **Bataafsche Petroleum**, subsidiaire de cette Compagnie, a déclaré qu'une lutte de tarifs entre le trust anglais et la **Standard Oil** paraissait peu à redouter tant que les Etats-Unis ne produiront pas suffisamment de pétrole pour leur propre consommation. En outre, d'après cet administrateur, la baisse des frets permettrait de réduire très sensiblement les prix de vente du pétrole sans diminuer les bénéfices des producteurs.

Aucun changement dans l'industrie du pétrole en Roumanie, le manque de matériel retardant les opérations et ne permettant pas d'entrevoir une amélioration importante de la situation avant quelques mois. La production pour septembre a atteint environ 97.600 tonnes, dont 35.550 à l'**Astra Romana** et 18.803 à la **Steaua**. L'action de la première de ces Sociétés est en progrès légers à 2.410. Quant à l'action **Steaua**, elle fléchit légèrement au-dessous de 2.000 pour terminer à 1.995 sur l'annonce qu'un incendie aurait éclaté à la raffinerie de cette Compagnie, détruisant tout le naphte.

Financière des Pétroles. — L'action termine dans les environs de 2.000 contre 1.960. La **Premier Oil** se trouve régulièrement constituée, la deuxième Assemblée constitutive, qui a approuvé les apports faits à la Société, ayant été tenue. L'action se négocie hors cote dans les environs de 650.

MINES METALLURGIQUES

Le cuivre est sensiblement plus ferme à Londres à £ 90,7/6 au comptant et £ 91,2/6 à terme. Mais à New-York, l'électrolitique reste au-dessous de 15 cents la livre. On croit que des stocks encore importants du métal rouge existeraient au Japon, notamment. Le plomb est sans changement; le zinc est faible à £ 37 3/4 par suite de l'importance des stocks que l'on signale. Quant à l'étain, après sa hausse des semaines précédentes, il s'inscrit en vif recul à £ 259 1 2 au comptant.

Rio Tinto. — L'action a participé à la reprise générale et a dépassé un moment le cours de 1.600. Le travail, toutefois, ne reprend que sur une petite échelle aux mines et les ouvriers sont seulement employés aux travaux d'entretien, l'embarquement des minerais ne pouvant être effectué à Huelva par suite de la grève. Bien que les pourparlers entre la Compagnie et les délégués syndicalistes aient commencé, l'impression reste pessimiste.

Mines de Bor. — En progrès également, les actions terminent à 850. Quant aux actions de jouissance et aux actions anciennes, le cours antérieur est de 750 pour les premières et 810 pour les secondes. On annonce que la Société portera prochainement son capital de 14 à 16 millions par création de 20.000 actions nouvelles de 100 fr.

Guergour. — A 676 l'action et 158 la part, les titres restent à peu de chose près, à leurs cours antérieurs. Les bénéfices nets de l'exercice au 30 juin dernier ont atteint 843.118 fr. contre 357.433, permettant au Conseil de proposer à l'Assemblée du 17 novembre des dividendes de 37,08 par action et 10 fr. par part, et le remboursement de 25 fr. par action. Jusqu'ici la Société s'était contentée, pour les exercices antérieurs, de distribuer un intérêt de 5 % aux actions, le solde étant uniquement consacré à l'amortissement des actions, remboursées de 225 fr. pour une valeur nominale de 500 fr. et à la dotation de fonds de prévoyance.

Le compartiment **Sud-Africain** est sans grand changement et peu actif, subissant en cela l'influence du Marché de Londres. Les cours, toutefois, restent soutenus à l'approche de l'époque où se produit, pour la plupart des Sociétés, la déclaration du dividende final. On espère, étant donné l'accroissement important des bénéfices mensuels, que les Compagnies qui ont l'habitude de payer des dividendes seront en mesure de les augmenter de façon sensible.

METALLURGIE

En dépit de la baisse des produits métallurgiques, le marché de ces produits ne paraît pas être devenu plus actif ; la demande continue à être restreinte tant par suite de la crise de l'automobile qu'en raison de la crise de l'industrie du bâtiment. On redoute également, dans un avenir assez proche, la concurrence étrangère, notamment la concurrence de l'Allemagne que favorise le change, et qui a pu récemment baisser de façon importante ses prix.

Le marché des valeurs métallurgiques est calme, à tendance plutôt faible. C'est ainsi que **Le Creusot** s'inscrit à 2.990. Cette Société va installer une station centrale électrique d'un produit de 6 à 700.000 K. W. H. pour l'exploitation de ses houillères de Decize.

L'**Union Européenne** est ramenée à 570, au-dessous de son cours d'émission. On annonce que l'introduction des titres des Usines **Skoda** à la Bourse de Paris serait envisagée à Prague.

Forges et Aciéries du Nord et de l'Est. — A l'Assemblée du 29 octobre, qui a voté pour l'exercice 1919-

1920 un dividende de 5 %, le Président a fait allusion à un projet d'alliance de la Société avec une entreprise métallurgique de l'Ouest. Après la hausse de la semaine précédente, les actions sont en recul d'une centaine de francs à 1.345.

Aciéries de France. — En recul également aux environs de 845 l'action et de 403 la part. Rappelons que l'exercice 1919-1920, clos au 1er juillet, s'étant soldé en un déficit de 492.000 fr., l'amortissement de ce déficit pèsera sur les résultats de l'exercice en cours.

Firminy. — Cette Société convoque une Assemblée extraordinaire pour le 20 novembre en vu de l'absorption des usines de Riouperoux, dont elle a d'ailleurs le contrôle.

Tréfileries du Havre. — En progrès et plus animé à 197 contre 188. On dit que le dividende de l'exercice 1919-1920 serait porté de 13,75 brut à 13,75 net, encore que certains estiment qu'en raison de l'augmentation du capital à rémunérer, seul soit probable le maintien du dividende antérieur.

Compagnie Française des Métaux. — A l'Assemblée du 18 novembre, sera proposé le montant du dividende de 60 francs par action ancienne. Les bénéfices de l'exercice au 30 juin atteignent 11.063.356 contre 10.178.089. Le bénéfice distribuable ressort à 3.305.282, chiffre très proche de celui de l'exercice précédent. Depuis la clôture de l'exercice, le capital a été porté de 25 à 40 millions par émission, à 800 fr. de 30.000 actions nouvelles.



Les Marchés Étrangers

BOURSE DE NEW-YORK

Ainsi que l'on s'y attendait, l'élection de M. Harding a été pour Wall-Street l'occasion d'une hausse. Cette poussée qui s'est produite dans tous les compartiments n'a été qu'éphémère et les valeurs industrielles ont perdu par la suite une notable partie du terrain gagné. La spéculation escompte que ce n'est que partie remise et que si l'extrême tension de l'argent ne permet pas en ce moment un mouvement d'envergure que, par ailleurs, contre-indiquent les tendances actuelles de l'industrie, la hausse se produira sitôt qu'il sera possible d'entrevoir une amélioration durable du marché monétaire.

	14 Juillet	30 Oct. 20	8 Nov. 20
U. S. 4 %	111	105 1/4	105 1/4
Anglo-French 5 %	...	.. ./.	.. ..
Royal Dutch	...	71 1/4	69 5/8
Shell	...	49 3/8	44 3/8
Mexican Eagle	...	.. ./.	... . .
Calumet and Hecla	400	245 ./.	250 . .
Chino Copper	40 3/8	25 1/4	25 3/4
Miami Copper	22 1/4	19 ./.	19 ./.
Ray Copper	20 7/8	14 ./.	13 3/8
Utah Copper	56 7/8	58 ./.	57 5/8
Atchinson-Topeka	97 7/8	86 3/4	86 3/4
Baltimore and Ohio	98 3/8	44 1/2	45 1/4
Canadian Pacific	185 7/8	124 3/4	122 ./.
Chicago-Milwaukee	107 1/8	41 1/4	41 ./.
Great Northern	134 3/4	86 1/4	87 1/4
National Mexico, 1re préf.	27	12 ./.	8 ./.
— 2e préf	12	7 1/2	6 5/8
Pennsylvania	110 3/4	43 5/8	42 7/8
Reading	162 5	95 5/8	98 1/4
Southern Railway	21 3/4	30 1/2	28 1/4
— préf.	77 1/2	64 ./.	63 1/2
Union Pacific	127 3/8	124 3/4	125 ./.
Steel Common	...	88 1/8	84 1/4
Bethleem Steel	40 1/4	69 1/2	64 ./.
Int. Harvester	111 3/4	103 ./.	102 1/2
Amer. Smelting	66 1/4	60 ./	57 1/8
General Electric	148	138 3/4	136 1/4
Amer. Teleph. et Teleg.	120 1/4	99 3/4	99 7/8
Westinghouse	30 3/8	46 3/4	46 ./.
General Motors	89 1/2	17 ./.	14 7/8

La dépréciation des changes européens de son côté alourdit le marché des valeurs d'arbitrage. En définitive, bien que l'animation ait repris (les titres traités oscillent entre 1 million et 1.200.000 par séance) la lourdeur des semaines précédentes n'a fait que s'accentuer, le seul compartiment des railroads y échappant, ainsi que, jusqu'à un certain point, les valeurs mexicaines, sur la nouvelle que les relations diplomatiques étaient sur le point de reprendre entre les Etats-Unis et le Mexique.

La stagnation de toutes les industries a affecté les industrielles, celles où les inventaires de fin d'année ont quelques chances de révéler de grosses moins-values — ce qui est le cas notamment pour les textiles et les métallurgiques — se montrant, bien entendu, parmi les plus touchées. Le compartiment des pétrolifères lui-même, si vivant il y a peu de semaines, connaît à son tour l'abandon et la désaffection. Ce n'est pas que son heure soit passée ; mais les acheteurs se réservent momentanément, devant l'incertitude persistante au sujet des prix de l'huile minérale. Aucun symptôme de détente sur le marché monétaire. L'argent à vue se défend toujours à 9 et 10 %.

BOURSE DE LONDRES

Une fois de plus, le marché des valeurs prend délibérément le contre-pied des événements. Alors que le Stock-Exchange était resté, pendant toute la durée de la grève des mineurs, d'une immuable fermeté, la reprise du travail n'a été accueillie qu'avec une certaine froideur. Pendant la grève, on escomptait cette reprise; maintenant, on craint que la solution trouvée ne soit que temporaire et que, la moitié des mineurs ne rentrant qu'à contre-cœur, de nouvelles revendications ne tardent pas à être émises. Plus que jamais donc, les affaires traitées sont insignifiantes, le public persistant dans son abstention et les professionnels ne pouvant sur leurs seules épaules supporter un marché de quelque ampleur. La tension des changes dont on se montre surpris d'un côté comme de l'autre du Channel, n'est pas un facteur de reprise, là aussi on a l'impression très nette de la précarité. Beaucoup déplorent la dépréciation des devises du continent dont les effets sont paralysants pour l'industrie britannique.

	Juillet 14	29 Oct. 20	8 Nov. 20
Victory 4 %	...	73 5/8	73 3/4
Consols	75 1/8	45 ./.	45 1/8
War Loan 5 %	...	82 3/8	82 7/8
Argentin 4 % Resc.	83	60 3/4	59 1/2
Brésil Resc. 4 %	73 1/2	48 1/2	48 3/4
Chinois 5 % 1896	101 1/2	75 ./.	77 1/4
Egypte Unifiée	99 1/8	65 ./.	63 1/2
Français 5 %	...	47 1/2	46 ./.
— 4 %	...	38 1/2	36 3/4
Japon 4 1/2 %	94 1/2	107 1/2	111 1/2
Russe 4 % Consol	86 1/2	13 1/2	13 1/2
Canadian Pacific	198 1/4	176 ./.	183 ./.
Nat. of Mexico. 1re pref.	31	16 ./.	17 ./.
Pennsylvania Rail	57 1/4	61 ./.	63 ./.
Union Pacific	158 1/2	178 ./.	184 1/2
Brazil Railway ord	26	2 3/4	2 3/4
Bank of England	251 1/2	161 ./.	169 1/2
Lagunas Nitrate	1 10/16	27 6/0	27 0/0
Lautaro Nitrate	10 1/4	13 1/8	13 1/8
Hudson Bay	9	6 1/2	6 5/8
Pekin Syndicate ord	4/8	19/6/.	19/6
Cunard	1 8/16	25/0	26/0
Marconi Wireless	2 1/2	3 ../..	2 7/8
Barcelona Traction	...	5 1/2	5 1/2
Mexico Light and Power	47	14 ./.	14 ./.
Vickers	1 3/4	23/0	22/3
Baku	4/3	2/9	2/9
Burmah	4 6/32	8 3/4	8 3/8
Mexican Eagle ord	2	8 5/6	1 17/8
North Caucasian	..	1 7/32	1 1/8
Shell Transport	4 15/16	7 9/32 1/2	6 15/16
Royal Dutch	51	68 ./.	64 3/4
Spies	7/8	9/4	9/0
General Mining	..	5/. ./.	5/3
Goldfields	..	15/6 13/16	1 5/6
Rand Mines	..	2 ../..	2 7/8
Crown Mines	..	2 9/16	2 19/32
East Rand	..	9/9	9/7 1/2
Geduld	1 1/8	2 3/8	2 3/8
Modderfontain B	..	1 5/8	1 3/4
Robinson Gold	...	7/0	8/0
Simmer and Jack	...	3/7 1/2	3/7 1/2
Village Deep	9/16	9/3	10/6
Chartered	..	15/10 1/2	14/10 1/2
Mozambique	..	15/6 ./.	14/6
Tanganyka	5 9/16	1 5/8	1 5/8
Golden Horse Shoe	..	15/0	15/0
De Beers	16 7/16	16 3/4	16 1/2
Jagersfontain	..	3 7/8	3 11/16
Cape Copper	2	1 1/16	1 1/16
Rio Tinto	68 3/8	28 1/2	29 ./.
Tharsis	6 1/4	2 7/8	2 7/8
Utah Copper	..	17 ./.	17 ./.
Lena Goldfields	..	17/6	15/0
Spassky	..	17/6	17/6
Camp Bird	8/16	12/9	12/9
Mexico El Oro	..	6 7/8 ./.	7 1/16
Santa Gertrudis	..	20/6	20/6
Gula Kalumpong	1	1 17/32	17/16
Kuala Lumpur	3 4/8	2 7/8	2 3/4
Malacca	4	3 1/8	3 1/32

Les valeurs spéculatives sont délaissées, même les pétroles dont la clientèle paraît se détourner momentanément, et sur lesquels Paris garde une attitude plutôt vendeuse. Il en est de même des kaffirs. Par contre, ainsi qu'on peut le constater à chaque crise boursière, les valeurs de placement sont relativement recherchées. Fonds d'Etat britanniques, sud-américains, japonais et chinois, chemins de fer anglais et certaines industrielles bénéficient de quelque faveur. Par contre, les fonds français et russes, ainsi que les chemins de fer étrangers sont, en général, en recul.

Le marché monétaire est à la fois plus actif et plus

ferme ; l'argent au jour le jour se tient à 5 %, taux parfois même dépassé. Le marché de l'escompte, en revanche, n'enregistre que peu d'affaires, la quantité des effets en circulation étant très réduit, par suite du ralentissement des affaires commerciales, conséquence de la grève des mineurs.

Au dernier bilan de la Banque d'Angleterre, le seul changement important porte sur le chiffre de la circulation, en augmentation de £ 849.243 ; le numéraire est en diminution de £ 902.423. La proportion de la réserve aux engagements est plus faible, à 9,87 %. En somme, ce bilan présente la situation sous un jour assez sombre, et, bien que les bruits d'élévation du taux de l'escompte n'aient pas recommencé à courir, une telle mesure ne saurait surprendre.

BOURSE DE BRUXELLES

Le marché reste terne et sans nulle animation. Malgré les disponibilités provenant des dividendes plantureux payés en ces premiers jours de novembre, on ne sent nul désir du portefeuille de s'intéresser aux affaires. Les rentes sont plutôt offertes ; les banques se contentent, en général, de rester sur leurs positions ; les valeurs de chemins de fer et de tramways de plus en plus délaissées s'orientent vers la baisse ; les métallurgiques s'améliorent : il semble, en effet, qu'après le fléchissement des produits au cours des semaines précédentes, les prix aient tendance à se stabiliser et qu'avec le retour des commandes, la production des usines puisse reprendre, sans risque d'engorgement. Les valeurs de charbon aux cours où elles avaient été ramenées ne pouvaient fléchir beaucoup sur l'annonce de la grève du bassin de Charleroi. Aussi les cours restent-ils voisins de ceux cotés précédemment. Les mines sont délaissées. Il en est de même des glaceries. Les textiles, en revanche connaissent un marché assez agité et dans la plupart des cas, accusent des moins-values importantes. Cette industrie est en pleine crise et, pour obtenir des commandes, les filateurs en sont réduits à abaisser leurs prix à un niveau tel que leur marge de bénéfices doit être quasi nulle. Les soies artificielles sont particulièrement offertes, notamment Tubize, dont le fléchissement s'accentue d'inquiétante façon, sur des ventes dont l'origine porte à réfléchir. On juge sans indulgence le Conseil qui, à la veille même de la crise, et à la moitié seulement de l'exercice, faisait, dans un communiqué officieux, entrevoir comme probable une augmentaion du dividende qui devait être porté à 80 francs.

	Juillet **14**	29 Oct. **20**	8 Nov. **20**
Belge 3 %	76 30	58 ..	58 25
Banque Nationale	3.870	3.985	3.975 ..
Société Générale, part	5.915	6.075 ..	6.000
Congo Grands Lacs	270	270 ..	... ..
Cockerill	1 680	1.600	1.512
Espérance Longdoz	416	1.062	975
Haine Saint-Pierre	1.525	2.344	2 290
Ougrée Marihaye	1.290	1.850	1.700 ..
Providence Belge	2.600	4.805	4.590
Providence Russe priv. B.	494 50	352 ..	340 ..
Sambre Moselle priv	685	1.770 ..	1.745 ..
Grande Machine à Feu	1.339	4.925 ..	4.975
Noel Sart Culpart	3.650	5.400	4.995
Sacré-Madame	2.605	3.750 ..	3.705
Asturienne	5.347	2.837	2 837
Ronina	333 50	500	510 ..
Vieille Montagne	875	1.200 ..	1.197 ..
Soie Tubize priv	152	541 25	477 50
Soie Viscose cap	167	751 25	723 75
Boryslaw cap	52 50	150 ..	140
Grosnyi priv	2.845	2.922 50	2.775 ..
Nafta div	360	1.552 ..	1.280 ..
Zincs Silésie	1.265	585	595
Kaiping	49	323 75	338 75
Nitrate Railways	357	400 ..	400
Canadian Pacific	1.035	1.790 ..	1.800
Mexico Tram ways	366	184 ..	192 50
Jeumont part	642	.....	1 005 ..
Dyle et Baccalan	186	429	...
Briansk unités	412 50	...	200 ..
Russo-Belge	1.745	975	900
Sosnowice (Min. Us.)	1.367	.....	....
Taganrog	557	132	250
Rand Mines	151	...	156 50
Barcelona traction	134	.. ..	.....
Kasaï	380	...	.....

BOURSE DE PRAGUE

La poussée de hausse semble décidément brisée. De nombreuses prises de bénéfices portant un peu sur toutes les valeurs, ont amené un tassement général, et les craintes d'une grève imminente des employés de banque ont contribué à peser sur les cours. Néanmoins, en dépit de ces circonstances défavorables, la Banque de l'Union de Bohême procède à une augmentation de capital et offre à ses actionnaires 125.000 actions nouvelles d'un montant nominal de 50 millions de couronnes à 187 1/2 %. Il semble que, loin de stimuler le marché, la dépréciation accentuée des devises tchéco-slovaques l'inquiète et le paralyse. Aussi, accueille-t-on avec faveur le projet de loi du ministre des Finances tendant à créer, en vue de la stabilisation de la couronne, une réserve de devises étrangères.

	Juillet **14**	27 Oct. **20**	8 Nov. **20**
Emprunt liberté	....	91 ..	90 50
Zivnost Banka	....	467	451
Bohemia Banka	....	770	780
Agrarni Banka	....	640	600
Banque de Prague	....	920	885
Banque Ind. Tchéque	....	590	585
Petroles Kolin	....	3.470	3.300
U. S. papier Prague	....	965	930
Danek	....	688	650
Bergmann	...	1.750	1.700
Sucres Tchéques	....	2.100	2.000
Société Tchéques Comm	...	2.125	2.000

BOURSE DE BERLIN

Le marché reste toujours animé et ferme. En prévision de nouvelles augmentations de capital, les banques sont demandées, il en est de même des pétroles, notamment l'**Erdoel** Gesellschaft, sur le bruit de sa fusion avec la **Deutsche Petroleum.** Mais l'intérêt s'attache par dessus tout aux mines, aux métallurgiques, et aux produits chimiques. Parmi ces dernières, la **Dynamite** (anciennement **Nobel et C°**) est en particulière vedette sur l'annonce que cette société convoquerait sous peu ses actionnaires pour leur communiquer des renseignements au sujet de ses essais de fabrication de diamant artificiel et pour leur proposer la poursuite et le développement de cette branche d'activité.

	Juillet **14**	30 Oct. **20**	8 Nov. **20**
Allemand 5 %	...	79 50	77 50
— 4 %	100 10	67 30	66 50
Hamburg Amerika	127	188 90	187 25
Reichsbank	137 50	150 25	150 10
Dresdner Bank	148	211 25	219 75
A. E. G.	243 25	339 50	315 75
Badische Anilin	600 25	550	546 50
Bochumer	134 60	551 ..	530 ..
Gelsenkirchen	183	408 ..	481 ..
Harpener	178 50	456 ..	441 ..
Siem. et Halske	213 40	397 ..	349 50
Otavi Mines	...	851 ..	849 50
Zinc de Silésie	...	...	...



INFORMATIONS FINANCIÈRES

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme

Capital : 100 millions de francs entièrement versés.
Réserve : quatre-vingts millions de francs.
Siège social : Paris, 50, rue d'Anjou.

Le Conseil d'administration de la Compagnie Algérienne a l'honneur d'informer MM. les Actionnaires qu'à partir du 31 décembre 1920, il sera payé un acompte de 20 francs sur le dividende de l'exercice 1920, soit, impôt déduit : 18 fr. aux actions nominatives sur présentation des certificats et 15 fr. 883 aux actions au porteur sur remise du coupon n° 86.

Le paiement sera effectué aux caisses de la Compagnie Algérienne, en France, en Algérie, et au Maroc.

Pour favoriser les souscriptions à l'Emprunt National, la Compagnie Algérienne accepte en paiement le coupon ci-dessus à valoir sur ces souscriptions.

Comment s'abonner à l'EUROPE NOUVELLE

Depuis l'application des nouveaux tarifs, les frais d'envoi de fonds par mandat-poste se sont considérablement augmentés. Fort heureusement, l'institution des chèques postaux permet la circulation de l'argent à des conditions beaucoup moins onéreuses. Il suffit, pour s'abonner à **l'Europe Nouvelle,** de verser le montant de l'abonnement dans n'importe quel bureau de poste, bureau de facteur-receveur ou bureau auxiliaire, à notre compte de chèque postal, **N° 7029,** Paris, sans avoir d'autres frais à payer qu'une taxe uniforme de 15 centimes.

Pour les personnes habitant la campagne, l'opération peut être faite sans aucun dérangement par le facteur rural, moyennant une rétribution supplémentaire de 10 centimes.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETATS FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	25 Oct. 20	30 Oct. 20	8 Nov. 20
Rente 3 %	83	61 60	59 55	54 75	55 25	55 ..
— 3 % amortissable	88	66	70 65	64 15	65 50	64 30
— 5 % 15-16	...	89 75	88 30	86 45	86 45	85 20
— 4 % 1917	....	72 35	71 10	69 60	69 60	69 60
— 4 % 1918	....	72 10	71 80	69 25	69 25	69 25
— 5 % 1920	...	...	...	97 75	97 75	97 75
Créd. Nat. Obl. 5 % 1919	...	...	495	475 ..	477 50	484 ..
— — — — 1920	...	...	...	487 ..	485 50	486 ..
Maroc 4 % 1914	...	415	426	405	400	402
Créd. Foncier 5 1/2 1920	...	...	...	493	495	494 50
V. de Paris, Ob. 5 % 1919	...	...	480	406	412	414 ..

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	25 Oct. 20	30 Oct. 20	8 Nov. 20
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	885 ..	895	990 ..
Brésil 4 % 1889	72	62 75	79 50	91 50	97 10	103 ..
— 5 % Fund	100	99	123	148 ..	156 ..	159 ..
Congo (Lots)	71	92	93	86 ..	87 ..	87 25
Egypte unifiée	100	92 05	119	112 ..	141 90	145 ..
Espagne (Extérieure)	93	95 55	173	181 ..	180 ..	183 75
Hellénique 5 % 1914	90	78	100	105 25	104 50	105 ..
Italie 3 %	93	67 75	63 50	42 ..	68 10	68 10
Japon 4 % 1905	85	83	132	171 30	176 75	195 ..
Maroc 5 % 1904	515	460	480	418 ..	425	425
— 5 % 1910	518	447	466	670 ..	665 .	726
Mexique 4 % 1910	71	57	57	68 25	67 50	74 ..
Minas-Geraes 5 % 1907	461	372	398	342 ..	330 50	355 .
Portugais 3 % 1re série	64	56 15	70	56 10	56 10	54 ..
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	700 ..	740 ..	770 ..
Roumain 4 % 1910	...	67	67	54 40	56 50	61 ..
Russe 3 % 1891	73	38 50	29	26 10	26 25	24 4
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	30 ..	29 75	27 7
— 5 % 1906	102	57 50	46	39 50	40 75	39 .
— 4 % Cons. 1re, 2e s.	88	44	34 50	40 ..	30 50	28 .
Serbe 4 % 1895	78	61	55	44 90	40 50	42 .
— 5 % 1913	86	69 70	60	58 ..	55 50	54 2
Turc unifié 4 %	81	70	63 25	69 ..	68 50	72 .

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	25 Oct. 20	30 Oct. 20	8 Nov. 20
Banque de France	4580	5120	5175	5175	5200	5180
— d'Algérie	2811	3300	3630	3850	3970	3810
Banque Française	267	281	283	283	279	296
— Nat. de Crédit	620	755	869	845	835	830
— de Paris	1420	1350	1345	1655	1628	1650
— Privée	370	425	459	480	478	475
— de l'Union Parisien.	810	804	1135	1174	1150	1162
— Transatlantique	266	282	310	299	310	313
Compagnie Algérienne	1260	490	1920	1475	1470	1490
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	998	997	989
Crédit Fonc. Algér. 500 f.	626	527	688	685	705	713
— Foncier de France	876	797	835	710	737	750
— Françaia	332	350	350	399	392	400
— Indust. libérée	724	705	742	700	700	695
— Lyonnais	1572	1292	1430	1349	1548	1595
— Mobilier français	502	495	497 50	515	510	515
Foncière Lyonnaise	382	335	550	436	424	435
Société Générale	761	545	692	741	743	745
Société Marseillaise	690	734	744	665	649	660
Rente Foncière	548	464	935	750	748	746
Immeubles de France	138	116	296	248	248	230
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	1875	1825	1825
Banque Indust. de Chine	....	580	879	850	850	850
Banque d'Athènes	46	105	135	191	190	194 ..
Banque Espag. de Crédit	256	340	720	866	852	845
Banq. Nat. du Mexique	500	434	418	625	610	622
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	752	765	795
Crédit Foncier Egyptien	730	782	944	920	925	950

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	25 Oct. 20	30 Oct. 20	8 Nov. 20
Est. Cap	906	900	720	564	556	540
Lyon. Cap	1230	915	750	715	705	705
Midi. Cap	1102	882	850	675	680	655
Nord. Cap	1688	1294	1027	876	877	877
Orléans. Cap	1302	1090	940	780	780	789
Ouest	873	716	695	616	610	600
Orléans 3 % nouv	417	338	326 50	264	264	300
Etat 4 %	498	401	357	302	...	...
Est 3 % nouv	417	344	308	278 50	277	278
Midi 3 % nouv	417	349	312	301 50	278	275
Nord 3 % nouv	425	333	321	272 50	292	291
Lyon fusion nouv	407	326	308	281 ..	282	284
Ouest 3 % nouv	419	346	310	275 ..	273	276
Congo (Grands Lacs)	261	286	273	280	285	280
Nitrate Railways	362	315	365	428	425	439
Nord de l'Espagne	430	390	505	605	600	597
Saragosse	432	392	515	614	608	609
Métropolitain	498	476	383	300	299	329
Nord-Sud	130	169	141	150	156	164
Omnibus	...	470	602	636	650	678
Tramways (Cie franç.)	489	370	221	225	209	207
— Paris et Dép. Seine	150	210	145	172	171	172
Voitures à Paris	183	427	676	695	705	705

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	25 Oct. 20	30 Oct. 20	8 Nov. 20
Comp. Gén. des Eaux	2130	1553	1155	772	776	801
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	82	83	85
— Min. et B. de mer	66	70	93	91	90 ..	86 ..
Gaz p. la France et l'Etr.	711	500	395	380	375	389
Elect. et Gaz du Nord	3.6	275	360	2.6	292	306
Est-Lumière	150	113	86	69	67 ..	68 ..
Gaz de Paris	276	203	175	167	170 ..	168 ..
Thomson-Houston	673	759	880	1049	1030	1033
Ouest-Lumière	138	103	88	76 ..	79 ..	81 ..
Electricité de Paris	604	575	510	360	372 ..	362 ..
Téléphones	268	585	705	694	700	690
Electr. d'Indo-Chine	1005	...	390	1170	1115	1000
Câbles Télégraphiques	149	447	614	530	590	635
Eclair et Force Elect.	997	770	730	550	560	526
Electr. de la Loire	370	340	334	299 ..	296	292
Energie industrielle	90	166	153	134	127 ..	125
Railways et Electricité	728	496	505	405	...	385
Energie Littoral Médit.	413	413	579	490	485	494
Télég. sans fil	..	..	1026	1400	1450	1575

MINES ET METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	25 Oct. 20	30 Oct. 20	8 Nov. 20
Association Minière	152	242	349	305	295	320
Aciéries de France	659	929	853	870	856	845
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	1635	1675	1630
Atel. et Chant. de Bretag.	483	212	174	140	138	131
— — de la Loire	680	2085	2495	1485	1450	1442
Chan. et At. de St-Nazaire	1190	1920	1720	1250	1279	1260
Constr. de Levallois	130	155	139	141	141	138
— de Locomotives	....	750	735	604	607	607
— Mécaniques	....	276	308	318	314	315
Dyle et Bacalan (ord.)	260	582	450	431	470	450
Fives-Lille	938	1220	2710	1435	1420	1320
Forg. et Aciér. Nord-Est	387	320	2090	1330	1335	1347
Longueville (Forges)	275	320	340	301	315	314
Creusot	1912	2460	3380	3193	3025	2990
Ariège	482	660	559	700	665	660
Tréfil. et Lam. du Havre	233	220	217	187	188	196
Usine de Basse-Loire	270	306	280	271	266	265
Aguilas	626	93	148	117	118	120
Boléo	718	783	845	855	830	790
Cuivre et Pyrites	022	315	318	300	308	305
Malfidano, jouiss	402	385	490	338	339	320
Métaux	745	950	1160	950	970	979
Penarroya	1380	1275	1420	1350	1325	1340
Sels Gemmes	314	206	218	206	213	205
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1150	1150	1106
Carvin	770	580	655	620	610	592
Courrières	2800	2100	2011	2035	2092	2110
Dourges	433	359	536	568	555	540
Lens	1340	1032	1260	1520	1520	1505
Marles 30 %	214	322	460	4000	4025	4005
Bor, ord	1615	890	3300	730	810	810
Laurium	402	371	1355	320	330	330
Mokta el Hadid	2202	2700	1885	3200	3300	3201
Nickel	1119	1431	1075	1200	1220	1210
Rio Tinto ord	1730	1752	475	1900	1584	1595
Sosnowice	1320	930	400	1075	1055	1001
Central Mining	215	205	426	450	437	460
Lautaro Nitrate	257	297	400	706	714	737
Naphte Russe	460	280	426	472	500	478

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	25 Oct. 20	30 Oct. 20	8 Nov. 20
Messageries Maritimes	79	381	680	349	346	341
Transatlantique ord	133	384	570	380	365	361
Suez act	4865	5400	6450	6340	6500	6500
Chargeurs Réunis	550	1574	1950	1175	1175	1163
Chargeurs Français	969	2275	3945	1880	1861	....
Transp. Marit. à vapeur	....	1170	2680	1520	1502	1470

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	25 Oct. 20	30 Oct. 20	8 Nov. 20
Agence Havas	1252	980	1020	1306	1325	1326
Air Liquide	263	391	386	372	440	425.
Bergougnan	1372	1565	2500	1180	1205	1175
Cirages français	979	1012	1340	1300	1315	1301
Compteurs à Gaz nouv	1044	915	652	614	610	600
Galeries Lafayette	464	163	170	163	165	157
Magasins Modernes	206	283	406	330	335	330
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	1635	1655	1600
Orosdi Back	205	286	296	320	290	292
Oriental Carpet	227	248	370	408	395	379
Paris-France	1187	1318	2025	1760	1750	1710
Pathé (Etablissements)	181	162	171	202	208	220
Raffinerie Say, ord	358	485	910	1225	1220	1240
Suc. et Raf. d'Egypte ord.	38	425	705	1011	1000	992
Tabacs Ottomans	418	460	556	549	526	510

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ETAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	25 Oct. 20	30 Oct. 20	8 Nov. 20
Argentin 6 %	90	105 30	93 75	213	214 ..	224
Brésil 5 % 1914	80	87	99	124	130 25	139 50
Colombie 5 % or 1906	405	407	435	519	546 ..	570
Maranhao 5 % or 1916	256	423	338	332	330 ..	332
Roumain 5 % 1903	100	78 50	73	69	69 ..	68 50
Mexique 5 % 1899	88	80	99	128 50	121 ..	160

METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	25 Oct. 20	30 Oct. 20	8 Nov. 20
Continsouza	136	363	357	186	198	195
Diétrich et Cie	142	274	280	210	204	203
Dniéprovienne	3190	1845	2130	1650	1665	1550
Hartmann	480	360	372	270	266	266
Taganrog	545	238	288	298	280	280
Toula	1020	570	680	510	510	510

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	25 Oct. 20	30 Oct. 20	8 Nov. 20
Albi	447	710	825	495	485	486
Asturienne Mines	4925	6705	4000	3080	3600	2950
Bakou	1678	1335	1655	3770	4150	4165
Bruay	1300	2075	2241	2885	2860	2839
Camp Bird ord	12	20	40	41	41 50	35
Colombia	1770	1282	1575	2925	2920	2850
Corocoro	16	65	70 ..	65 ..	65 50	66 50
Crow Mines	158	65	148	136 .	137 50	148
De Beers	407	447	526	918	912	951
East Rand	45	12	23	26	25 50	26 75
Ekaterise	630	640	2175	1050	1025	995
Grosnyi	2715	2150	3100	3085	3075	2960
Héraclée	600	2340	15400	16400	16010	15975
Lena	58	40	50	43	43	45
Mexico el Oro	124	164	316	378	379	403
Montecatini	118	146	145	82	89	86
Nord d'Alais	45	48	85	103	103	103
Phosphates Tunisiens	380	370	630	667	670	680
Royal Dutch	....	2200	34900	36650	33800	36100
Shell	....	180	520	393	390	399
Shansi	28	36	5050 ..	64	64	66
Spassky	67	49	50 ..	48	48 50	45 25
Tanganyika	53	158	144 50	104 ..	97 25	105
Utah Copper	296	475	875	916	921	995
Wyoming	109	149	285 ..	235	239	229

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	25 Oct. 20	30 Oct. 20	8 Nov. 20
Commerciale Pacifique	....	....	718	450	425	445
Cargos Français	....	....	....	544	545	545

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	25 Oct. 20	30 Oct. 20	8 Nov. 20
Américan Téléphone	629	689	1085	1599	1600	1735
Caoutchoucs (Financière)	81	276	302	205	213	198
Doriot-Flandrin	219	262	245	209	210	210
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2400	2340	2310
Lorraine Industrielle	865	700	1400	1345	1315	1300
Monaco	5400	3305	4200	5175	5185	5000
Padang	67	276	485	254	298	274
Peugeot	502	828	810	605	600	570
Raisins de Corinthe act	154	296	445	495	494	485
Saut du Tarn	556	1075	1025	1000	1125	1090
Soie de Tubize	147	134	980	615	580	520

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

(En millions de francs)	21 oct. 20	28 oct. 20	4 nov. 20
Actif :			
Or { En caisse	3.535	3.537	3.538
Or { A l'étranger	1.948	1.948	1.948
Argent	263	264	264
Encaisse totale	5.748	5.749	5.751
Avoir à la Trésorerie des Etats-Unis	..	..	..
Disponible à l'étranger	600	591	657
Portefeuille	2.470	2.740	3.660
Effets prorogés	473	457	453
Avances sur titres	2.087	2.036	2.049
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.600	26.600	26.600
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvernements étrangers	3.940	3.940	3.950
Passif :			
Billets en circulation	39.289	39.084	39.645
Compte courant du Trésor	82	157	39
Comptes courants particuliers	3.202	3.215	3.635
Taux d'escompte	6 ..	6 ./.	6 ..
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2	6 1/2 ..

BANQUE D'ANGLETERRE

En millions de livres	13 oct. 20	20 oct. 20	27 oct. 20
Billets émis	140	140	140
Billets en réserve	12	13	12
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	121	121	121
Or et argent monnayés en réserve	1	1	1
Dépôts publics	18	16	16
— privés	123	125	120
Avances sur Fonds d'Etats	..	..	..
— — Autres Fonds	63	61	64
Portefeuille	81	83	76
Proportion réserve aux engagements	..	..	..
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

En millions de marks	7 oct. 20	15 oct. 20	23 oct. 20
Actif :			
Encaisse { Or	1.092	1.092	1.092
Encaisse { Argent	7	7	7
Billets et Bons de caisse de prêts	19.949	20.435	20.244
Effets escomptés	48.840	51.676	47.818
Avances	20	17	8
Passif :			
Circulation	62.078	[illegible]	[illegible]
Dépôts et comptes courants	13.172	16.445	12.347

En millions de francs

BANQUE D'ESPAGNE

DATES	Encaisse métallique: Or	Encaisse métallique: Argt	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	146	4 1/2
1920 16 octobre	2.453	579	4.211	915	1.122	5
1920 23 octobre	2.454	582	4.206	924	1.138	5
1920 30 octobre	2.454	583	4.218	904	1.168	5

BANQUE D'ITALIE

DATES	Or	Argt	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 10 août	804	75	13.920	1.808	2.831	6
1920 20 août	805	75	13.805	2.825	2.995	6
1920 31 août	805	75	13.985	2.788	2.975	6

BANQUE DU JAPON

DATES	Or	Argt	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304	»	3.025	3.299	»	8
1920 24 avril	2.301	»	3.111	3.361	»	8

BANQUE DE SUEDE

DATES	Or	Argt	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 31 juillet	366	4	1.015	363	844	7
1920 31 août	366	4	1.039	338	919	7
1920 30 septembre	392	3	1.092	292	925	7

BANQUE DE HOLLANDE

DATES	Or	Argt	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 4 octobre	1.336	38	2.239	158	348	4 1/2
1920 11 octobre	1.336	38	2.230	176	335	4 1/2
1920 18 octobre	1.336	40	2.213	205	337	4 1/2

BANQUE NATIONALE SUISSE

DATES	Or	Argt	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	32
1920 7 octobre	541	100	969	117	324	5
1920 15 octobre	541	101	953	87	297	5
1920 23 octobre	541	103	945	121	342	5

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

DATES	Or	Argt	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 14 octobre	266	27	5.782	1.196	625	5 1/2
1920 21 octobre	266	27	5.758	1.162	644	5 1/2
1920 28 octobre	265	27	5.793	1.168	677	5 1/2

BANQUE DE RESERVE FEDERALE

DATES	Or	Argt	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 1er octobre	10.015	810	16.523	8.881	15.053	7
1920 8 octobre	9.981	809	16.610	9.129	15.507	7
1920 15 octobre	9.964	814	16.816	9.254	14.495	7

LE MARCHÉ DES CHANGES
en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920	30 oct. 1920	8 nov. 1920
Londres	25 225	53 15	53 05	53 50	54 43	57 65
New-York	518 25	15 19	15 45	15 49	15 75	17 19
Madrid	100	219 75	220 ..	219 25	216 75	223 ..
Berlin	123 50	23 20	22 ./.	22 35	20 75	20 ..
Amsterdam	288 30	469 50	476 ./.	476 ..	481 50	508 ..
Rome	100	62 ./.	59 75	58 25	58 50	58 50
Vienne	105	5 3/8	5 25	5 25	5 25	5 25
Bruxelles	100	105 50	105 50	105 75	106 ..	106 ..
Copenhague	139	213 ./.	214 ..	216 ..	214 50	224 50
Stockholm	139	299 50	305 75	303 75	304 25	324 75
Christiania	139	209 75	211 25	214 25	212 75	227 ..
Genève	100	242 25	244 ./.	244 50	247 25	263 50

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920	30 oct. 1920	8 nov. 1920
Paris	25 12 14	53 10	53 06	53 54	54 37	57 82
New-York	48 66	3 51	3 44	3 46	3 45	3 36
Berlin	20 43	229 ./.	241 25	241 75	275	288 50
Amsterdam	12 107	11 31	11 22	11 22	11 29	11 33
Madrid	25 220	24 12	24 15	24 42	24 87	26 07
Bruxelles	25 225	50 40	50 40	50 55	51 44	54 52
Rome	25 225	86 50	89 37	92 13	93 80	98 90
Suisse	25 225	21 92	21 67	21 87	21 96	21 99
Stockholm	18 159	17 82	17 26	17 69	17 75	17 95
Christiania	18 156	25 35	24 82	25 15	24 47	25 52
Copenhague	18 159	24 85	24 77	24 90	25 30	25 49

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920	1er nov. 1920	8 nov. 1920
Paris	100	41 35	41 ..	40 92	40 35	38 50
Londres	25 225	21 89	21 80	21 84	21 97	21 96
Berlin	123 47	9 67	9 ..	9 ..	8 23	7 75
Vienne	105	2 22	...	2 07	...	...
Pétrograd		...	...	...	...	...
New-York	518 25	6 22	6 29	6 31	6 36	6 53
Rome	100	25 20	24 50	23 82	23 47	22 20

COURS A BRUXELLES

Sur :	Pair	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920	29 oct. 1920	8 nov. 1920
Amsterdam	208 30	445 ./.	451 25	450 ..	454 ..	481 50
Londres	25 225	50 37	50 35	50 34	51 70	54 45
Paris	10	94 83	94 ..	94 75	94 60	94 32
Madrid	100	209 ..	208 50	207 ..	203 ..	213 ..
Genève	118 25	230 ..	231 25	231 50	234 50	249 ..
New-York	5.100 25	14 33	14 57	14 56	14 82	16 32

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920	30 oct. 1920	8 nov. 1920
Hollande	169 70	1.985	2.165	2.172	2.122 ..	2.407 ..
Espagne	80	934 ..	1.004	1.001 ..	973 ..	1.103 ..
Suisse	80	1.022	1.116	1.111	1.096 ..	1.268 ..

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920	1er nov. 1920	8 nov. 1920
Paris	48 18	21 30	22 ..	21 10	20 7	19 60
Londres	11 78 3/4	11 31	11 15	11 23	11 30	11 31
Berlin	59 37	4 87	4 57	4 60	4 20	3 87

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920	30 oct. 1920	8 nov. 1920
Paris	5 182	6 69	6 45	6 45	6 34	5 75
Londres câble	4 866	3 50	3 43	3 45	3 45	3 28

COURS A MADRID

Sur :	Pair	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920	30 oct. 1920	8 nov. 1920
Paris	100	45 80	45 35	45 65	45 75	45 45
Londres	25 225	24 13	24 10	24 50	25 ..	25 91

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	11 oct. 1920	18 oct. 1920	23 oct. 1920	30 oct. 1920	8 nov. 1920
Londres	48 5/8	56 75	56 75	55 25	55 25	55

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Imprimerie CORNU, 6, Place du Louvre. — Paris

3me Année, N° 43 Le numéro : 2 francs. 21 Novembre 1920

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

L'EFFONDREMENT DE WRANGEL. - RUSSIE ET ROUMANIE. - RHALLYS, VENIZELOS ET LE ROI. - L'ASSEMBLÉE DE GENÈVE. - LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE L'ALLEMAGNE.

TERRITOIRES SYRIENS SOUS MANDAT FRANÇAIS (Mémorandum et Carte.
PAUL ADAM - LES DEUX RENOIR - AU SALON D'AUTOMNE - « DANIEL »

TÉL. : FLEURUS 11-87 — 00-36 75, Rue de Lille — PARIS COMPTE CHÈQUE POSTAL : 7029

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS

Le prix de l'abonnement à L'EUROPE NOUVELLE est désormais ainsi fixé :

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	80 fr.	90 fr.
Six mois	40 fr.	50 fr
Trois mois	20 fr.	30 fr.

Nous donnons à tous nos ABONNÉS D'UN AN la facilité d'acquitter leur abonnement par trimestre.

Les abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste, - Compte chèque postal n° 7.029.

TOUS LES DIMANCHES ; LE NUMÉRO : DEUX FRANCS

Tout abonné d'un an qui nous procurera deux abonnements de même durée aura droit à une prolongation d'abonnement d'un an.

L'EUROPE NOUVELLE qui s'est spécialisée dans les publications de notes et documents diplomatiques, a donné dans ses derniers numéros :

(Le 16 Mai) : **RUSSES ET POLONAIS. LEURS RECENTES RELATIONS DIPLOMATIQUES EN VUE D'ENGAGER DES POURPARLERS DE PAIX.** (a) Les notes russes. (b) Les notes polonaises.

(Le 23 mai) : **LES CONDITIONS DE PAIX AVEC LA HONGRIE.** — (I) Note et lettre d'envoi d'Apponyi accompagnant les remarques de la Délégation hongroise. — (II) Lettre d'envoi de M. Millerand accompagnant la réponse des Puissances alliées et associées. — (III) Les principales clauses des conditions de paix avec la Hongrie. - Une carte officielle des nouvelles frontières de la Hongrie.

(Le 6 juin) : **LE RAPPORT DE M. LÉON BOURGEOIS SUR LA CONFERENCE FINANCIÈRE INTERNATIONALE ADOPTÉ PAR LA SOCIETÉ DES NATIONS.**

(Le 27 juin) : **CE QUE LES ALLEMANDS OFFRENT DE PAYER POUR LES DOMMAGES MATERIELS CAUSÉS EN FRANCE.**

(Le 25 juillet) : **L'HISTOIRE OFFICIELLE DE LA CONFERENCE DE SPA.** — (A) Les communiqués alliés. — (B) Les communiqués allemands. — (C) Les annexes.

(Le 25 Août) : **LA LETTRE DU GÉNÉRAL WRANGEL AU GÉNÉRAL DENIKINE.**

(Le 5 Septembre) : **AVANT LA CONFÉRENCE FINANCIERE INTERNATIONALE DE BRUXELLES :** Le rapport d'introduction. — Le rapport présenté par l'expert français, M. Charles Gide. — Les principaux passages du rapport présenté par l'expert suédois, M. Gustav Cassel.

(Le 12 Septembre) : **LES FRONTIÈRES ORIENTALES DE LA POLOGNE.** — Texte intégral de la Déclaration du Conseil Suprême du 8 décembre 1919, avec carte officielle.

(Les 8 et 15 Août, le 16 Septembre et le 3 Octobre) : **LE DOSSIER OFFICIEL DES CONVERSATIONS ENTRE LONDRES ET MOSCOU ET ENTRE VARSOVIE ET MOSCOU. — LA REPRISE DES RELATIONS COMMERCIALES; L'ARMISTICE AVEC LA POLOGNE. - LA CONFÉRENCE DE MINSK ET LA QUESTION WRANGEL**

LES GARANTIES DE L'EMPRUNT

Nos richesses coloniales

Un domaine de plus de 8 millions de kilomètres carrés — seize ou dix-sept fois la France, — peuplé d'au moins 50 millions d'habitants, s'étendant sous toutes les latitudes et dans toutes les parties du monde, riche des produits les plus variés et, pour la plupart, complémentaires de ceux de la métropole, tel est l'empire colonial français — hier, objet avoué des convoitises allemandes et l'un des grands enjeux de la guerre, — aujourd'hui, sujet de notre légitime fierté et de nos plus vastes espoirs.

Vieilles et jeunes colonies, la guerre ne nous aurait-elle appris qu'à les mieux connaître, que nous aurions déjà tiré de ses terribles leçons un inappréciable enseignement.

L'Afrique du Nord, l'Indo-Chine, Madagascar, l'Afrique Occidentale et Equatoriale, les Antilles nous proposent à l'envi les céréales, le riz, les légumes secs, le sucre, les huiles, le bétail, le bois, et d'ores et déjà, pour ces divers articles, elles sont souvent à même de répondre à tous nos besoins. Bientôt, si nous le voulons, c'est le cacao, le café, la laine et le coton qu'elles nous enverront en quantités de plus en plus considérables.

Et leur sous-sol n'est pas moins généreux que le sol lui-même. Nous en tirons déjà — sans compter le fer, que nous possédons par ailleurs en surabondance — presque tout le plomb, le nickel, les phosphates nécessaires à notre consommation. Demain, nous en extrairons le cuivre et le zinc, l'étain, le pétrole... car il se vérifie de plus en plus que nos colonies n'ont rien à nous refuser.

Lors donc que nous parlons de « cultiver notre jardin », prenons garde que ce n'est pas seulement le pays de France, « le plus beau royaume après celui du ciel », qui va de la Côte d'Azur à la Côte d'Emeraude et des Pyrénées aux Ardennes, mais aussi cet immense domaine que baignent toutes les mers. Ses richesses sont inépuisables et nous commençons à peine à les apprécier et à les exploiter. Quel gage, s'ajoutant à tant d'autres, ne représentent-elles pas dans l'estimation, vraiment impossible à chiffrer, de toute la fortune française !







L'EFFONDREMENT DE WRANGEL

Le gouvernement de Wrangel, reconnu au début du mois d'août par la France, aura cessé d'exister trois mois plus tard. Avec lui s'écroule non seulement une politique, mais un raisonnement.



Ceux qui ont signalé l'erreur dès le premier jour ont été l'objet de critiques assez vives pour avoir le droit d'insister sur cette leçon (1).

Que disait-on à l'opinion française ? Que dans la personne de Wrangel on avait affaire à un démocrate sincère qui, loin de répéter les fautes de Denikine et de Koltchak, avait déjà donné des gages aux paysans russes et saurait gagner les masses. Le bolchevisme, ajoutait-on, était aux abois et il suffisait de soutenir l'armée de Wrangel pour que celle des rouges s'effondrât.

Telle était la thèse. On voit assez clairement désormais qu'elle était fausse. Le général Wrangel, baron balte, entouré de réactionnaires comme son prédécesseur, ne pouvait guère soulever les masses russes. Loin de mettre le bolchevisme en péril, il lui a fourni l'occasion d'une regrettable et éclatante victoire. Cela n'a pas empêché une importante partie de la presse de présenter chaque jour des informations à l'appui de sa marotte. Tantôt on annonçait bruyamment que Wrangel venait de capturer une ville qui se trouvait entre ses mains depuis plusieurs semaines, tantôt on lui amenait des renforts imaginaires : Cosaques du Kouban, prisonniers d'armée rouge métamorphosés soudain en patriotes, etc. Un autre jour, c'étaient les forces financières et économiques de la Russie que l'on groupait derrière lui. Cette sorte de mensonge organisé et inconscient aura duré jusqu'à la dernière minute puisqu'on ne nous aura même pas épargné le cliché, pourtant usé, du repli stratégique.

Ainsi auront paru une fois de plus les inconvénients de la méthode, ou plutôt du défaut de méthode, que la France, si grande dans la guerre, porte encore dans les questions de politique extérieure. Au lieu de baser son action sur l'étude impartiale de la réalité contemporaine, elle part encore de dogmes périmés, à la manière des généraux de 1870. Le résultat est qu'elle obtient précisément l'effet contraire de celui qu'elle escompte. Au risque de se brouiller avec ses alliées, elle a soutenu Wrangel pour détruire le bolchevisme. Elle n'a fait que fortifier le prestige des soviets, amoindrir sa propre autorité, et il est fort heureux qu'elle ait tout de même gardé ses alliances.



Cette triste histoire aura du moins servi à quelque chose, si l'on sait en tirer la seule conclusion qui semble s'imposer, et qui est qu'en matière de politique russe le meilleur, aujourd'hui, est de ne rien faire.

Que les jours du bolchevisme soient comptés, c'est ce que ne mettent guère en doute ceux qui possèdent sur l'état intérieur de la Russie les informations les plus sérieuses. Ce phénomène politique paraît y évoluer comme une maladie contre laquelle l'organisme réagit lentement. Mais précisément parce que la nature, dans les cas graves, est le meilleur médecin, il semble bien que le plus sage soit d'attendre la fin de cette sorte de fièvre typhoïde, c'est-à-dire, en fait, la chute des dictateurs de Moscou. Toute intervention, qu'elle fût politique ou économique, serait actuellement vaine ou prématurée.

On le voit bien par l'insuccès de la politique britannique, qui ne paraît pas avoir, en cette affaire, plus de sagacité que celle de la France. Pendant que le gouvernement français s'évertuait à susciter contre Lénine des héros nationaux, le gouvernement anglais entreprenait et conduit encore cette interminable et parfois comique négociation, que l'on a pu suivre dans l'*Europe Nouvelle*, et dont l'objet est de renouer avec la Russie des relations commerciales. L'opinion commune en Angleterre est,

(1) Voir dans l'*Europe Nouvelle* du 22 août 1920, *Une Erreur : La reconnaissance de Wrangel* et dans ce numéro, l'article du général Noskoff.

en effet, que le jour où la Russie des Soviets connaîtra la joie d'acheter les marchandises du Yorkshire, Lénine lui-même se laissera apprivoiser. L'idéal serait sans doute de lui envoyer un de ces admirables fauteuils de cuir où l'on s'endort si bien dans les clubs de Londres. Mais les Anglais n'oublient qu'une chose, c'est que la notion même de commerce est incompatible avec le régime actuel de la Russie. Leur remède, c'est le cautère sur une jambe de bois.

Si affligeant que cela puisse paraître à l'orgueil de l'Occident, le mieux est provisoirement de laisser agir la nature. La France et l'Angleterre devraient se contenter de défendre contre les agressions éventuelles de l'armée rouge les pays qu'elles ont appelés à l'existence, tels que la nouvelle Roumanie, la Pologne. Encore est-il indispensable que cette défense s'exerce dans les limites ethnographiques que la Pologne oublie trop volontiers.

Politique négative, dira-t-on. C'est possible, mais il est des cas où il faut avoir le courage d'attendre et de ne pas agir. Rien ne sert, on le voit bien, de vouloir à tout prix tripoter les peuples.

Philippe MILLET.



LA VALISE ENTR'OUVERTE

Lorsque la Révolution éclata à Berlin, le 9 novembre 1919, un des Conseillers ordinaires de notre président du Conseil lui fit remarquer que les Soviets russes avaient publié les papiers secrets du ministère du Pont aux Chantres et que les Soviets allemands n'auraient peut-être pas plus de respect pour les archives de la Wilhelmstrasse.

Et il ajouta :

— Vous tenez Briand.

— Comment donc ?

— Vous tenez Briand. Faites acheter les documents relatifs à l'essai des pourparlers Briand Evans Coppée — Mérode — Lanken, de juillet-septembre 1918.

L'avis ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd. Le dossier fut payé un bon prix : 150.000 marks. Mais, hélas ! à l'expertise, il apparut qu'on avait été dupé. Un faussaire bolcheviste avait saisi l'occasion aux cheveux.

M. Briand eut une explication avec M. Clémenceau : « Vous avez voulu me déshonorer. Pour y parvenir, vous avez dilapidé les deniers publics. Vous ne serez pas président de la République ! »

Et M. Clemenceau ne fut pas président de la République.



M. Venizelos, un jour, voulut rencontrer un journaliste de la presse parisienne bien connu pour ses campagnes turcophiles et anti-grecques. Le « rossignol de l'Hellade » avait l'intention de charmer notre confrère et de le séduire.

Mais celui-ci, s'empressa de saluer M. Venizelos dans les termes suivants :

« Je reconnais en vous le seul homme illustre que la Grèce ait produit depuis Périclès... »

Eleuthère garda le silence.



Extrait du procès-verbal d'une séance récente de la Commission des Réparations.

La séance est ouverte.

M. Louis DUBOIS, *Président*. — « Mes chers collègues, j'ai l'honneur de vous soumettre deux rectifications au procès-verbal de notre dernière séance. J'ai remarqué que page N° 2, le procès-verbal s'exprime ainsi : « *Messieurs X. Y. Z.* ». Ne vous semble-t-il pas que l'on devrait corriger : « *Monsieur X, Monsieur Y, Monsieur Z* ? » Autre point :

A la page 8, des noms propres cités sont imprimés dans le même caractère que le texte. Il est correct d'employer pour les noms propres le caractère n° 4. Approuvez-vous les changements que je propose ? (*Approbation générale.*)

M. BERTOLINI, *délégué italien*. — « Monsieur le Président, ainsi que mes collègues, je vous ai souvent dit que vous aviez tout pouvoir pour ordonner de votre propre autorité des modifications de cet ordre. Je propose formellement à mes collègues de vous autoriser à ordonner toute altération de texte ne touchant que la forme. Nos débats seront allégés d'autant. »

M. Louis DUBOIS. — Messieurs, je vous remercie de la nouvelle preuve de confiance que vous voulez bien m'accorder. Croyez-le bien, j'évalue l'honneur qui m'est fait à son juste prix. Mais vous me demandez d'ajouter encore à mes écrasantes responsabilités. Je me réserve la permission de consulter mes collègues français avant de prendre un parti. »

Sir John BRADBURY. — « Permettez-moi Monsieur le Président de m'associer aux paroles de notre honorable collègue, M. BERTHOLINI et de vous prier, au nom de tous, d'accepter l'offre qui vous est faite. »

M. Louis DUBOIS. — « Devant cette insistance amicale, j'aurais mauvaise grâce à résister encore. Il en sera donc comme vous l'aurez voulu et, dans l'intérêt du bon fonctionnement de la Commission, j'accepte, en ce qui me concerne, la proposition de M. Bertholini. » (*Approbation générale.*)

M. Louis DUBOIS. — « Messieurs, les travaux d'une sous-commission me réclament. Je cède la présidence à notre honorable collègue M. BERTHOLINI. »

M. Bertholini se transporte au fauteuil présidentiel. La séance continue.



Nos excellents amis tchécoslovaques feraient bien de confier leurs traductions à de vrais connaisseurs de la sainte langue française.

N'ont-ils pas interprété l'hymne à Saint Venceslas où le dit saint est prié d'accorder sa bénédiction aux Tchèques et à leur postérité de la façon suivante :

« O Saint Venceslas, bénis-nous, nous et nos postérieurs ! »



On demandait à l'un de nos plus distingués diplomates ce qu'il pensait du pape Benoît XV. Il répondit : « Ce n'est pas un pape. C'est un secrétaire d'ambassade. » On le pria de s'expliquer. Il s'expliqua.

« Un de mes amis occupait, dit-il, il y a de lon-

gues années, un emploi diplomatique important. Un de mes collègues se mourait. Il fallait appeler un prêtre, un prêtre dont la figure encore n'effrayât pas trop le malade. Mon ami se rendit à la nonciature et mit au courant de sa requête l'un des jeunes secrétaire — justement Mgr. della Chiesa.

— Faudra-t-il lui parler de la mort ?

— Cela vous regarde.

— L'administrer ?

— Sans doute.

— J'ai peur de ne pas savoir faire... »



L'Orient, *journal français qui paraît à Bucarest publie un insolent feuilleton anonyme où il est rendu compte du voyage que fit le prince Carol autour du monde avant de regagner la cour du roi Ferdinand.*

Dans ce feuilleton il est question d'un attaché militaire, qui, à chaque halte, se charge d'éclairer son altesse sur les curiosités des pays traversés. Nous croyons savoir que cet attaché militaire n'est autre que le général Gav....co. Voici la péroraison du discours que l'auteur lui fait tenir devant les Pyramides :

« Pour terminer, je voudrais attirer votre attention sur le fait que si les pyramides, en ce qui concerne l'architecture et la géométrie, correspondent aux lois de la physique et de la mathématique, puisque la masse repose sur sa base. A notre point de vue spécial, cette conception est également erronée. Pour nous autres, partisans de la monarchie absolutiste de par la grâce de Dieu et s'appuyant sur l'armée de métier, armée dont la règle fondamentale est l'obéissance passive basée sur la hiérarchie, la pyramide ne doit pas reposer sur sa base, c'est-à-dire sur la masse, sur le peuple, mais doit balancer sur la pointe. La pointe c'est le Roi et ensuite l'armée, le reste danse en équilibre tout autour. Ceux qui prétendent le contraire sont les bolchevistes, qu'il faut détruire au plus tôt pour le bien de l'humanité, de la patrie et du trône dont nous sommes les défenseurs attitrés. »

Ambassades et Consulats

Ambassades et consulats : *S. M. le roi George vient de donner son agrément à la nomination de S. Exc. le comte de Saint-Aulaire comme ambassadeur de France. — Le Roi a donné son agrément à la nomination de M. Defrance comme ambassadeur de France en Espagne. — M. Cartagi, ministre de Roumanie a remis au roi de Belgique ses lettres de créance. — Le ministre de la République Argentine à Londres, M. Alvarez Toledo, a donné sa démission qui a été acceptée. — A Mexico, le comte Adolphe Montgelas remplace comme ministre d'Allemagne von Eckhardt. — Le chargé d'affaires allemand au Guatémala est le consul Erytropel ; à Costo-Rica, le camte Tattenbach, secrétaire d'ambassade ; en Colombie (Bogota) le conseiller de légation Rohland, ancien consul à Costa-Rica gère la légation. Le chargé d'affaires au Vénézuela (Caracas) est le Dr Falke, ancien consul général à New-York. — Au Brésil, est nommé ministre d'Allemagne, l'ancien consul général à Barcelone George Plehn. — Au Pérou est accrédité comme ministre d'Allemagne l'ancien consul général, baron H.-P. von Humbold-Dacharoeden. — En Argentine est nommé ministre d'Allemagne, M. Adolphe Pauli, ancien ministre d'Allemagne au Brésil.*

L'exequatur a été accordé à MM. Paolo Brenna, consul d'Italie à Reims avec juridiction sur les départements de la Marne, de l'Aube et des Ardennes ; Charles Ravisse, vice-consul de Grèce à Calais ; Jose Thomas Sose Altuna, consul du Venezuela à Bordeaux ; Exequiel Fernandez Guerrico, consul de la République Argentine à Dunkerque avec juridiction sur les départements du Pas-de-Calais, du Nord et de la Somme ; Erasme Santi, vice-consul de Grèce à Bastia.

Le Diplomate Errant.

EN MARGE DE LA GRANDE HISTOIRE

Rhallys, Venizelos et le Roi

Une Américaine d'origine grecque, Mrs Kenneth Brown revint en Grèce en 1918, pour se faire une opinion personnelle sur les intrigues germanophiles qui s'y donnaient libre cours. Elle eut avec M. Rhallys une conversation piquante où l'homme d'Etat grec qui se voit aujourd'hui confier la charge de former le nouveau cabinet après les élections du 14 novembre, définit sa situation vis-à-vis de Constantin et de Venizelos. C'est cette conversation que nous reproduisons ci-dessous :

M. Rhallys et moi nous nous entendions si bien que je risquai la grande question à laquelle je n'avais pas encore pu obtenir de réponse depuis mon arrivée en Grèce :

« Monsieur Rhallys, pourquoi la Grèce est-elle restée neutre dans cette guerre mondiale ?

— Vous voudriez savoir la vérité ? me dit-il.

— Oui, et je sais que vous êtes homme à me la dire.

— C'est la vérité, à mon point de vue personnel, ne l'oubliez pas ».

J'approuvai de la tête.

« Constantin est un poltron. Il a peur de l'Allemagne ».

Après cela il semblait impossible de dire un mot de plus. Je grignotai un peu de gâteau, tout en craignant que M. Rhallys n'entendît les battements de mon cœur.

— Vous croyez ce que j'ai dit de la poltronnerie de Constantin ? reprit-il.

— Je tâche de le faire. Il passe pour bon soldat et grand général.

— A quoi tient l'influence, demanda-t-il, qu'ont sur lui le général Dousmanis et le colonel Metaxas ? »

Je hochai la tête.

« Je l'ignore moi-même, reprit-il ; peut-être tient-elle à ce qu'ils savent qu'il n'est pas un grand général.

— Cependant il y a loin de n'être pas un grand général à être un poltron. Pourquoi pensez-vous qu'il soit poltron ?

— C'est dans sa nature. Tous les autocrates sont des poltrons et Constantin est un autocrate de la pire espèce.

— Monsieur Rhallys, puisque vous m'avez fait cette confidence, je puis vous dire que, depuis dix ans, Constantin dit à ses amis d'Amérique — qui me l'ont répété — que le gouvernement constitutionnel ne vaut rien pour la Grèce et qu'il ne pourrait rien faire pour le pays, tant qu'il serait condamné à rester Roi constitutionnel. »

M. Rhallys se gratta la tête. « La mère de Constantin était une grande-duchesse russe et il y paraît chez le fils.

— Saviez-vous qu'il haït la Constitution ?

— Assurément ! Je sais aussi que son père, avant lui, la haïssait. Mais tandis que George était adroit, Constantin fonce comme un taureau. Le roi George a régné cinquante ans dans ce pays, et pendant ces cinquante ans il a ruiné tout homme de valeur qui s'élevait à l'horizon du pays. Trikoupis est mort le cœur brisé et le roi George a tué ce grand homme aussi sûrement que s'il avait enfoncé un poignard dans ce cœur. Il prétendait pourtant l'aimer. Chaque fois qu'un grand Grec s'élevait, le roi George plaçait une créature à lui dans son cabinet et par elle le ruinait. »

Je dis simplement : « Je croyais que le roi George était un bon roi et qu'il aimait la Grèce.

— Aimer la Grèce ! il n'aimait que lui-même et ses

* *

enfants. S'il avait pu faire à sa tête, il aurait divisé la Grèce en cinq parts pour les donner à ses fils. Pourquoi aurait-il aimé la Grèce, après tout ? Il était officier de marine sur un navire quelque part du côté de Malte, quand les puissances ont été le chercher là pour nous l'imposer. Nous avions voté pour un fils de la reine Victoria, mais la jalousie des autres puissances ne nous permit pas d'avoir un roi convenable. Le Danemark étant un pays sans importance, le fils du roi de Danemark était le personnage qu'il fallait à la Grèce. Lui, aimer la Grèce ! (Rhallys ricanait.) Grand Dieu ! Quelle comédie ! J'étais le premier ministre quand son fils, le prince George, gouverneur de Crète, fut en conflit avec Venizelos et fut obligé de quitter l'île. Je fis de mon mieux pour le prince George. Le roi et la reine étaient en Europe, et, à leur retour, ni l'un ni l'autre ne voulurent me serrer la main ; pendant longtemps la reine Olga ne me parla plus, parce qu'elle pensait que je n'avais pas assez défendu *son enfant* contre Venizelos. Que pensez-vous que me fit le prince George, à son retour ? La première fois qu'il me vit au Palais, il m'adressa les mots les plus abjects de la langue grecque, lui, un prince, à moi, un premier ministre ! »



J'avais rencontré d'autres royalistes du cercle intime de la Cour, qui parlaient avec autant d'amertume que Rhallys de la dynastie danoise de Grèce. M. Rhallys cependant, était le premier homme politique du parti royaliste qui avait exprimé ses sentiments avec une telle franchise. Je lui demandai : « Vous avez toujours été favorable, n'est-ce pas, à la politique de M. Venizelos ? » Rhallys, hôte charmant et humoriste, était un patriote et avait soutenu la politique de Venizelos comme étant la seule convenable pour la Grèce. Mais personnellement, il détestait le Crétois et ma question était malheureuse. Quand Rhallys se met à parler de Venizelos, il ne sait plus ce qu'il dit. Il se mit donc à l'injurier aussi abondamment et aussi complètement qu'avait fait le prince Nicolas.

Il était assis près de moi et je lui dis : « J'ai déjà entendu toutes ces injures de la bouche du prince Nicolas et je les ai lues dans un livre écrit par un insignifiant jeune homme. Il est indigne de vous d'être en pareille société. Vous êtes un bon Grec et sage, et vous aimez votre pays. Pourquoi haïssez-vous le seul homme qui puisse tirer la Grèce de la boue ? »

— J'ai une raison de le haïr. Pendant plus de quarante ans, je n'ai jamais manqué d'être réélu député, et Venizelos m'a battu.

— Et pour cela vous voulez punir la Grèce ?

— Je veux punir cet homme. Vous savez qu'il est de basse extraction. Il n'est nullement apparenté à la grande famille Venizelos.

— Mon cher monsieur Rhallys, dis-je, sans pouvoir m'empêcher de rire, je devrais dire : Tant pis pour la « grande » famille Venizelos. Vous parlez ici à une Américaine. Nos plus grands hommes n'ont pas d'aïeux ; laissez-moi vous dire qu'en Grèce aussi le jour viendra où les gens seront assez intelligents pour considérer l'homme et non sa généalogie...

« J'aurais lieu de rougir de mon grand-père, s'il haïssait un grand Grec comme vous haïssez Venizelos

— Il m'a fait du mal, dit-il d'une voix presque enfantine. »

Rhallys est patriote et très sensé tant qu'il n'est pas en fureur. Je ne serais donc pas surprise que, ménagé par Venizelos, il redevienne l'un de ses partisans — du moins s'il est capable de résister à l'influence de sa femme, laquelle est extrêmement royaliste, et cela de la façon inintelligente qu'ont certaines gens d'adorer un roi.

KENNETH BROWN.

Lettre d'Athènes

La Grèce devant son destin

(De notre correspondant particulier) :

Athènes, novembre.

Cette lettre a été écrite avant que fût connu le résultat des élections donnant à l'opposition de M. Venizelos, l'écrasante majorité que l'on sait. Notre correspondant particulier s'y montrait parfaitement averti des difficultés que rencontrerait le premier ministre et qui ont plongé la généralité de la presse française dans une profonde stupéfaction. L'Europe Nouvelle, *pourtant avait déjà averti ses lecteurs de la précaire situation qu'était celle de M. Venizelos à l'intérieur de son propre pays. Notamment dans son numéro du 22 août, elle avait analysé longuement les causes de la force des groupements qui lui étaient hostiles.*

La défaite de M. Venizelos repose la question de la Thrace dans son ensemble, celle de Dedeagatch et de Cavalla. Elle pose également celle de l'alliance roumano-grecque et dans un sens que certes M. Take Jonesco n'avait pas prévu lorsqu'il parlait, à Aix, pour la première fois officiellement, de faire entrer la patrie de M. Venizelos dans la Petite Entente.

L. V.

...Tant que le roi Alexandre vivait, la querelle dynastique ne sortait pas du domaine théorique et les partisans les plus déterminés du roi Constantin eux-mêmes ne voyaient pas très bien comment il serait possible, en cas de défaite du parti venizeliste, de détrôner un roi que tous les gouvernements étrangers avaient reconnu, et de donner le spectacle singulier d'un père et d'un fils s'arrachant successivement la même couronne. Mais il n'y a plus de roi. L'établissement d'une régence, qui, en temps normal, n'aurait eu aucune raison d'être, puisque le roi Alexandre avait, en son frère Paul, un héritier immédiat, montre assez éloquemment que M. Venizelos tient à donner la parole aux électeurs avant de prendre une attitude définitive. De son côté, le roi Constantin, et le prince Paul lui-même, se déclarent également partisans d'une certaine temporisation. L'ancien souverain dit, ou laisse dire, que si les élections lui sont défavorables, il renoncera pour toujours au trône de Grèce, et le prince Paul déclare qu'il ne prendra la couronne que si la Grèce se prononce contre son père. Nous aboutissons ainsi à cette situation singulière que la dynastie constantinienne est, dans un cas comme dans l'autre, sûre de gagner. Il s'agit simplement de savoir lequel, du père ou du fils, règnera, sans parler de l'ancien diadoque Georges qui a, lui aussi, ses partisans, et sur le nom duquel un certain nombre de constantiniens découragés rêveraient de faire l'union des deux partis.

On voit par là à quel point les élections ont changé de sens en quelques jours. Contrairement à ce qu'avait dit M. Venizelos lui-même, la question de Constantin domine toute la bataille électorale. C'est pour lui ou contre lui qu'on se prononcera, c'est sa politique qu'on approuvera ou qu'on condamnera, c'est sa restauration ou sa déchéance irrévocable qu'on proclamera.



Cette situation permet de comprendre pourquoi la lutte électorale est cette fois si acharnée.

Si le parti venizeliste revient triomphant, c'en

est fait de toutes les intrigues constantiniennes et de toutes les équivoques qu'on essayait d'entretenir en prétendant que, puisque aucune consultation électorale n'avait eu lieu depuis 1915, il était impossible de savoir si le peuple grec condamnait vraiment la politique de son roi.

Si, au contraire, l'opposition constantinienne triomphe, M. Venizelos quittera le pouvoir et laissera le champ libre à ses adversaires. Mais c'est ici que les choses se compliqueront démesurément, tant au point de vue intérieur qu'au point de vue extérieur. Au point de vue intérieur, il n'est pas douteux, comme on l'a vu en 1916, que des provinces entières refuseront catégoriquement de se soumettre à un nouveau régime constantinien et qu'elles se mettront en insurrection ouverte. Ce sera le cas de la plupart des îles de l'Egée, grandes ou petites, de toutes les nouvelles provinces, Epire, Thrace, Macédoine orientale, Ionie, et aussi d'une bonne partie de la vieille Grèce. Nous assisterons donc à une nouvelle guerre civile, qui rendra impossible le maintien du roi Constantin sur le trône. Mais, avant même que cette éventualité se produise, on peut se demander si l'armée, qui est tout entière acquise à M. Venizelos, laisserait s'accomplir une restauration constantinienne, et si, renouvelant les exploits de l'ancienne ligue militaire, elle ne s'opposerait pas par la force au retour d'un régime qu'elle considérait comme néfaste pour le pays. Au point de vue extérieur, la situation ne serait pas beaucoup moins confuse. Si l'on en excepte l'Italie, aucune puissance européenne ne paraît disposée à reconnaître la restauration de l'ancien roi. La France et l'Angleterre seraient les premières à intervenir, en vertu même des droits que leur donne leur qualité de puissances protectrices. Comment, dès lors, le roi déchu pourrait-il espérer être rétabli dans tous ses droits ? Et peut-il vraiment penser qu'il lui suffirait d'étaler une fois de plus ses théories d'une monarchie de droit divin, sur laquelle les attentats des hommes n'ont point de prise, pour convaincre tout de suite Paris et Londres ? Et puis il faudrait songer à réaliser les promesses faites aux complices de 1916, les Bulgares, c'est-à-dire leur rendre une partie des territoires qui viennent de leur être enlevés, et donner à la Thrace une autonomie qui la livrerait en fait à la Bulgarie.



Si la querelle se maintenait dans un domaine idéal où les questions personnelles, les rancunes, les appétits particuliers ne pénètrent pas, l'opposition ne pourrait guère espérer récolter qu'un nombre infime de sièges. Mais il faut compter avec des considérations de cette nature. La Grèce souffre des suites de la guerre, comme d'ailleurs tous les autres Etats de l'Europe. La vie est chère, les impôts sont devenus très lourds, la vie économique est partiellement paralysée, et, les difficultés militaires n'étant pas toutes résolues, une grande partie de l'armée reste encore mobilisée. Tout cela est exploité avec passion. On fait remonter à M. Venizelos, la responsabilité de tous ces maux, qui, à en croire le parti constantinien, auraient été épargnés à la Grèce si elle s'était tenue à l'écart de la guerre. Que ces arguments excercent une influence réelle sur certaines classes populaires, il serait puéril de le contester. Aussi l'opposition recueillera-t-elle des suffrages relativement nombreux, car tous les mécontentements viendront s'y grouper.

Que l'opposition puisse être encore aussi puissante après les triomphes diplomatiques si éclatants qu'à remportés M. Venizelos, cela dénote un courant de mécontentement assez fort. Ce mécontentement a des causes assez nombreuses et diverses. A celles que nous avons indiquées plus haut, il faut en ajouter une autre : celle qui provient d'un certain désordre administratif, que M. Venizelos lui-même ne nie pas, mais au sujet duquel il donne cette excellente excuse qu'étant resté éloigné de la Grèce pendant dix-huit mois, il n'a pu se préoccuper d'aucun des problèmes intérieurs, qui étaient alors à ses yeux, et aux yeux de tous, des problèmes secondaires en regard des grands intérêts nationaux qu'il fallait défendre pied à pied sur le terrain diplomatique.

Cette transformation intérieure de la Grèce va être la grande question de demain. Après avoir fait de la Grèce un grand Etat et lui avoir donné dans le monde une place qu'elle n'avait plus connue depuis six siècles, M. Venizelos apporte un vaste programme de rénovation, de réorganisation et de perfectionnement dans tous les domaines. Si le peuple grec lui renouvelle sa confiance, nous assisterons à la réalisation méthodique d'une œuvre immense, qui, sur un autre plan, ne le cèdera en rien à celle qui vient d'être réalisée dans l'ordre diplomatique.

Charles VELLAY.



Variétés

La femme la plus calomniée

L'emploi de la femme la plus calomniée du monde a été tenu récemment, pendant quelques semaines, par Mrs Carrie Chapman Catt, qu'on appelait jusqu'ici « the ideal leader », et qui est aujourd'hui la grande électrice américaine : vingt-six millions de votantes nouvelles lui doivent d'avoir été appelées à la vie politique.

De haute taille et de port majestueux, les cheveux blancs, le regard direct et cependant un peu lointain, la bouche taillée en largeur, les lèvres minces et durement affinées aux commissures, le menton autoritaire, l'expression générale du visage ironique, mais bienveillante et d'une énergie que rien n'entame, la phrase oratoire volant au but, mais laissant briller au passage, par un jeu de coquetterie où se retrouve la femme, un trait moqueur, telle apparaît au public la fondatrice et la présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage féminin.



Lorsque, le 26 août 1920, le ministre Bainbridge Colby eut à proclamer, comme faisant partie de la Constitution des Etats-Unis, l'amendement qui garantit aux citoyennes les mêmes droits de vote et d'éligibilité qu'aux citoyens, Mrs Chapman Catt venait de mettre fin par la victoire au combat que Susan B. Anthony l'avait chargée de continuer et qu'Elisabeth Cady Stanton avait engagé le 14 juillet 1848.

Cette conductrice de partis débuta très tôt dans la vie politique. Toute jeune fille, portant encore des nattes, elle avait été institutrice, puis bibliothécaire, afin de payer les frais de son éducation à l'Université. Ses quatre années d'études supérieures n'ont coûté à son père, finalement, que cent dollars. A vingt ans, elle est professeur dans une « high

school » (1) ; à vingt-deux, elle est inspectrice primaire à Mason City. Elle se marie, fait du journalisme, devient veuve et invente la profession de consultante en publicité. En 1890, à vingt-sept ans, c'est une suffragiste militante. Elle fonde, en 1896, un comité national d'organisation, en 1900 l'Association Nationale Américaine et, en 1902, « The International Woman Suffrage Alliance » qui va périr de son succès même, après avoir obtenu le vote des femmes en Finlande, Norwège, Suède, Danemark, Grande-Bretagne, Belgique, Islande, Canada, Italie, Hollande, Hongrie, Pologne, Russie et Allemagne.



Restaient les Etats-Unis. Jamais l'ancêtre des suffragettes, Mrs Stanton, ni sa collaboratrice, Miss Anthony n'auraient imaginé qu'il faudrait soixante-dix ans aux Américaines pour obtenir justice.

Ah ! que l'homme est long à convaincre et combien il aime à se faire prier ! Entre temps, il est vrai, pour liquider les suites de la guerre du Nord contre le Sud (qui avait duré cinq ans), il avait bien fallu affranchir les esclaves ; et les Democrates ne se sentaient aucune envie de faire cadeau du bulletin de vote aux négresses.

Vraiment il a fallu bien de la persévérance à Mrs Chapman Catt pour démontrer à ces privilégiées qu'elles étaient des malheureuses, ou tout au moins des incomplètes.

Et puis, les vénérables auteurs de la Constitution avaient, à l'avance, compliqué l'affaire, en travaillant pour l'éternité. Afin que leur monument pût demeurer intangible, ils avaient édicté qu'un amendement n'aurait force de loi fédérale qu'après avoir obtenu les deux tiers des voix dans chacune des Assemblées représentatives et après avoir été ratifié par les deux tiers des Etats.

Il en résultait que l'amendement proposé en 1869 par Mrs Stanton et Miss Anthony, ne pouvait être définitivement incorporé à la Constitution sans avoir été, au préalable, promulgué comme loi dans trente-six Etats au minimum.

Or, au mois de mars 1920, trente-cinq Etats avaient consacré le vote des femmes ; les dix Etats de la côte, de la Louisiana au Delaware, s'avéraient désespérément réactionnaires ; les gouverneurs du Vermont et du Connecticut bloquaient le chemin en refusant de convoquer à temps leurs Assemblées en session spéciale. Le trente-sixième Etat, tant désiré, ne pouvait donc être que le Tennessee. Son gouverneur, Roberts, était féministe. Le ministre de la marine, Daniels, le président Wilson lui-même intervinrent. Mrs Chapman Catt boucla sa valise et vint s'installer à Nashville où elle comptait faire un séjour assez bref. Elle avait mal calculé ; elle dut redemander des robes et quelque lingerie.

Le Sénat, dès le 13 août, avait pourtant voté de la bonne façon. Tout ne dépendait plus que du verdict de la Chambre des Députés. Le Speaker, par malheur, était antisuffragiste ; on devait le voir, dans les derniers moments, quittant son fauteuil présidentiel, descendre jusque sur le parquet de la salle de réunion, aller trouver un à un les représentants, les prendre dans ses bras et les supplier de voter *non*.

Toutes les organisations politiques constituées affluaient à Nashville en vue de la minute suprême, depuis celles qui luttent au grand jour, jusqu'à celles dont les armes habituelles sont la corruption, le chantage et la violence. Mrs Chapman Catt et son Etat-Major ne pouvaient écrire un télégramme qui ne risquât d'être volé pendant le trajet entre une chambre d'hôtel et le bureau. Des dérivations permettaient à l'ennemi de surprendre toutes les conversations téléphoniques. Il ne faisait pas bon vouloir respirer un peu d'air frais : un espion était sous la fenêtre ; impossible d'ouvrir brusquement une porte sans l'envoyer heurter le nez d'un « ange gardien ». Les guichets des gares de chemin de fer étaient surveillés. Les trente députés qui, la nuit qui précéda le vote définitif gagnèrent la frontière de l'Alabama afin de ne pas permettre à une majorité légale de se constituer, le firent en se cachant. Un représentant fut enlevé et séquestré ; on le chercha pendant vingt-quatre heures. Le gouverneur Roberts fut menacé de subir le sort que, dans une pièce de Bernstein (Samson), un mari, puissant financier, inflige à l'amant de sa femme. Quant à Mrs Chapman Catt, elle reçut, en quelques jours, plus de lettres anonymes destinées à la terroriser, et fut abreuvée de plus d'outrages publics et privés qu'en trente années elle n'en avait connu ou supposé possibles.

Et il y a l'histoire, « cent pour cent américaine », du député Dodson. Celui-là était favorable au vote des femmes, et l'on n'ignorait pas qu'il voterait *oui*. Il reçoit un télégramme lui annonçant que son enfant est gravement malade ; il répond qu'il viendra après le vote ; deuxième télégramme : l'enfant se meurt. Le père est transporté d'urgence jusqu'à la gare dans l'automobile d'un ami politique. Il prend le train. Ses compagnons le quittent, puis, sur le chemin du retour, s'aperçoivent que, sans Dodson, le *quorum* ne sera pas atteint et le vote n'aura pas de valeur. Tour de volant. L'automobile retourne à la gare où elle arrive au moment où le train s'ébranle. Dodson est rapidement mis au courant de la situation. Lutte de conscience : qui l'emportera, du père, ou du député ? Ce sera le père, peut-on craindre un moment ; mais, en consultant l'indicateur, on découvre qu'à condition de commander un train spécial, il serait possible de rattraper à la station de correspondance le Pullman car, d'où finalement on extrait Dodson, malgré la résistance du contrôleur scandalisé, pour le remettre dans l'automobile, le reconduire au Capitole, le faire voter et le ramener à la gare. C'était le match du pétrole contre la vapeur. Et l'épisode n'est pas emprunté aux *Mystères de New-York*.



Les dispositions étaient prises, d'accord avec les administrations de Washington, pour déjouer toute manœuvre du dernier instant. Dès que le vote fut acquis, le gouverneur du Tennessee le communiqua officiellement au ministre Colby. Le pli qui contenait cette communication devait arriver le 26 août, à 3 heures du matin. Les employés du ministère étaient de garde toute la nuit pour le recevoir, et la poste devait en effectuer la distribution immédiate. Colby l'eut en main à 3 h. 45, en fit d'urgence examiner le contenu par les services intéressés, notamment par les conseils juridiques, et put, à neuf heures, signer le texte portant amendement à la Constitution.



La femme la plus calomniée eut une audience du Président Wilson avant de regagner New-York où on l'accueillit en triomphatrice. Elle rapportait de son voyage quelques raisons d'écrire, dans une lettre à Mrs Henry Fawcett : « Il n'y a décidément pas bien longtemps que l'espèce humaine est descendue des arbres. »

Charles Le Verrier.

(1) L'équivalent d'une de nos écoles primaires supérieures.

LA POLITIQUE RUSSE DE LA ROUMANIE

Avant la guerre, la Roumanie se trouvait prise entre le péril slave russo-bulgare, et le péril germanique austro-hongrois.

Avec la victoire de l'Entente elle a réalisé son unité nationale. Par les traités de Neuilly et de Trianon, elle a récupéré sur la Bulgarie, la Dobroudja du Sud et sur les empires du Centre la Transylvanie, la Bukovine et le Banat. Elle occupe la Bessarabie de 1812, c'est-à-dire les immenses et fertiles régions d'entre Pruth et Dniester, et la possession de cette province lui a été reconnue officiellement par la Conférence des Ambassadeurs.

Néanmoins, si le péril germanique, lui, semble écarté pour longtemps, le péril slave inquiète toujours la Roumanie.

A Bucarest, l'obsession russe hante les esprits. Quelle sera la Russie de demain ? Admettra-t-elle l'existence d'une Roumanie s'étendant jusqu'aux portes d'Odessa ? Voudra-t-elle reprendre le chemin de Constantinople et tendre, par-dessus le Danube, la main aux Bulgares, toujours prêts à chercher un appui pour reconquérir les ports de la mer Egée ? Reconnaîtra-t-elle à la Pologne voisine la possession de la Galicie orientale, dont la population paysanne est, en majorité, ukranienne ? Autant de problèmes angoissants, autant de questions vitales qui expliquent la politique russe actuelle de la Roumanie.



Cette politique peut se résumer en quelques mots : il n'est pas de l'intérêt roumain de voir se reconstituer ni maintenant, ni plus tard, ni jamais une grande Russie quelle qu'elle soit, soviétique ou tsariste, ou agrarienne, ou autre encore. Donc, laisser le géant se débattre dans le gâchis, et garder, avec vigilance la frontière du Dniester, voilà l'attitude présente du gouvernement.

D'une part, il entretient avec tous ceux qui représentent un pouvoir ou un semblant de pouvoir dans les anciens territoires russes des relations officieuses.

M. Poklovsky, qui était accrédité par le tsar auprès du roi de Roumanie, est resté à Bucarest à la légation de Russie. Le général Heroys, arrivé dans la ville au début de 1919 avec une mission du général Denikine y représente aujourd'hui Wrangel.

Toutefois, le cabinet a aussi causé avec Tchitcherine, d'une façon dilatoire il est vrai, mais il a causé. Les dépêches échangées ont été partiellement publiées par la presse parisienne. Je crois savoir que tout récemment le commissaire du peuple aux Affaires étrangères de la république des Soviets a manifesté une certaine surprise de n'avoir pas reçu de réponse à son dernier radio. « Il y a longtemps que j'aurais conclu la paix avec les bolcheviks », m'a dit un ministre des plus en vue. Il parlait avec assurance et insouciance en même temps.

La Roumanie semble, en effet, actuellement imperméable au communisme. C'est aussi l'avis très net du général Petin, attaché militaire à la légation de France ici, qui m'a longuement fait l'éloge du soldat et du paysan roumains.

Enfin, si, voyageur de passage, vous ouvrez la *Roumanie*, journal de M. Take Jonesco, dont la première page donne les indications utiles aux étrangers, vous y trouverez l'adresse de la légation et du consulat d'Ukraine, après celle de la légation du Portugal.

— De quelle Ukraine ? demandai-je à un autre membre du gouvernement. Est-ce celle de Petlioura, de Vinnitchenko, de Rakovsky, ou même de Machno ? — Je ne peux pas vous le dire, me répondit-il en souriant... Toute réflexion faite ce doit être l'Ukraine de Petlioura...

Cet ensemble d'observations permet d'apercevoir clairement l'aspect négatif de la politique russe de la Roumanie : attendre, laisser venir, voir plus clair et surtout ne se lancer dans aucune aventure. Etant donnée la situation présente et future du pays, l'attitude est remarquablement habile.

Mais, d'autre part, cette politique comporte aussi un aspect positif qui, pour être moins apparent, n'en est pas moins subtil. Il s'agit, pour la Roumanie, de garder la ligne du Dniester. Elle soutiendra donc tout naturellement la Pologne dans sa défense des frontières de l'Est et dans ses tentatives de création d'Etats limitrophes entre elle et le gouvernement moscovite. Peut-être même la Roumanie ne se rend-elle pas tout à fait compte du danger que peut recéler pour elle la conception d'une Ukraine indépendante et anti-russe. Ou l'Ukraine ne parviendra pas à s'établir sur cette base, et la Russie, toujours voisine, gardera un ressentiment profond à ceux qui auront voulu profiter de sa faiblesse pour la morceler. Ou l'Ukraine s'établira effectivement et ne manquera pas alors de revendiquer, ainsi qu'elle le faisait en 1918 déjà, au cours de la guerre polono-ukranienne, trop vite oubliée, la Bessarabie, la Galicie orientale et la Bukovine.

M. Take Jonesco a étudié les modalités d'entrée de la Pologne dans le groupement politique que l'on a heureusement baptisé du nom de Petite Entente. Les rapports polono-tchèques sont aujourd'hui meilleurs qu'ils ne l'ont été depuis longtemps. Enfin, il est un fait qu'il ne faut pas perdre de vue. Les Tchéco-Slovaques et les Yougo-Slaves vivront en sympathie profonde avec la Russie agrarienne et démocratique de demain, et leurs bons offices ne seront pas inutiles aux Roumains et aux Polonais lorsque précisément ceux-ci se retrouveront en face d'un grand Etat slave sorti de sa misère présente et organisé.

Telles sont les données du problème, à l'heure où la défaite de Wrangel doit plus que jamais jeter le désarroi dans les esprits des personnalités roumaines qui sont obligées de prendre la responsabilité de la politique russe de leur pays.

L. WEISS.



APRES LA CHUTE DE WRANGEL

L'écrasement de Wrangel, depuis longtemps prévu et qui n'a surpris que les optimistes à tout prix abusés par les indications d'une presse mal informée, surtout par ceux qui avaient quelque intérêt à la tromper, va amener dans la situation générale de la Russie des changements qu'il convient d'examiner.

Tout d'abord, le gouvernement de Moscou en sort sensiblement fortifié : au point de vue matériel comme au point de vue moral.

L'armée rouge va s'augmenter, en effet, des milliers de prisonniers blancs de Crimée, environ cinquante mille soldats bien entraînés et qui vont, d'une manière inattendue, aller grossir les rangs

des troupes que Moscou envoie déjà pour anéantir les forces de Balakowitch et de Petlioura. Peut-être les retrouverons-nous aussi dans le cas où les affaires encore pendantes entre Polonais et Russes recommenceraient à prendre une vilaine tournure.

En outre, Wrangel, dans sa retraite, si rapide qu'elle demeure encore pour beaucoup inexplicable, n'a pas eu le temps matériel de détruire la grande quantité d'équipements, de munitions, et de vivres qu'il avait accumulés dans la presqu'île. Et ceci va aider singulièrement les Rouges, assez mal pourvus, comme on le sait, en moyens matériels.



Au point de vue moral, les conséquences de la défaite de l'armée blanche sont encore plus importantes. Quel argument les commissaires du peuple ne vont-ils pas en tirer sur la force invincible de la République ? Avec ces âmes enfantines des Russes, le récent échec sous les murs de Varsovie va être complètement oublié — et de longtemps, après cette victoire qui raffermit leur autorité sur les masses, on n'entendra plus parler de ces révoltes et de ces émeutes locales, d'ailleurs fort exagérées en importance, et sur lesquelles certains aveugles obstinés comptaient pour réduire en poudre « les hommes de Moscou ». En outre, comme la France s'était campée en protectrice de Wrangel, il faut s'attendre à ce que la victoire de Crimée soit exploitée comme un échec de tout l'Occident en armes contre la Russie, et ceci peut avoir des conséquences graves dans les pays du proche et de l'Extrême Orient. Remarquons d'ailleurs que, pour le moment, la situation des Rouges au Caucase, dans le Turkestan et en Sibérie orientale leur permet de prendre cette attitude.

Ainsi donc voici anéantis, et irrémédiablement cette fois, tous les espoirs de ceux qui comptaient sur un soulèvement en masse de toute la population russe contre un régime abhorré et subi, s'il fallait en croire certains informateurs du camp wrangélien, avec une impatience qui cadre si mal avec la passivité légendaire du peuple russe.



Le bolchevisme est donc ranimé, renforcé par la fin lamentable de l'aventure de Wrangel. Quelle leçon convient-il d'en tirer et que faut-il faire ?

Il est maintenant démontré une fois de plus, et certes sans ambiguïté, que la Russie des Soviets, en dépit des privations incroyables qu'elle endure, privations qui auraient raison de tout être ayant des nerfs — ce qui n'est pas le cas — a un pouvoir central assez solide et une armée assez puissante, assez disciplinée pour donner quand il le faut un effort considérable et, chose essentielle, qu'elle est bien dans les mains du pouvoir qui dirige ses coups.

Pour la combattre, pour en venir à bout, il est vain de lui opposer des hommes de même valeur morale, mais inférieurs en nombre et en matériel.

Or, reconnaissons franchement, qu'il n'est pas dans le monde, en ce moment, une puissance capable de lancer contre les Rouges une armée d'offensive et qui marche contre eux uniquement à cause de leurs idées et de leurs doctrines.

C'est à peine si les Etats qui forment « la barrière » peuvent se tenir sur la défensive, et, de plus, la guerre russo-polonaise et la paix qui s'en est suivie ont montré que tous sont las de la guerre.

Certes, il reste encore un moyen contre la Russie des Soviets : le blocus. Mais, outre qu'une pareille mesure répugne par son atrocité, il faut se rendre compte qu'elle est ici inefficace. Le peuple russe se contente de si peu pour vivre et il a tellement pris l'habitude de cette vie « au minimum » qu'il ne faut pas compter que les privations l'arment jamais contre le pouvoir central et le décident à le jeter bas.

Elles créeront plutôt autour de lui une sorte d'auréole de martyr qui forcera à la longue plus de sympathies qu'on ne croit et dont l'effet serait tout l'opposé de celui qu'en attendent ceux qui ont prôné cette idée de blocus. Je me permets à ce sujet de citer, en terminant, les lignes par lesquelles je concluais un de mes articles en mars dernier, car ma conclusion demeure, aujourd'hui que l'expérience a fortifié mes convictions identique :

« Puisque, au cours de la lutte de ces deux dernières années contre le bolchevisme, aucun esprit supérieur ne s'est révélé dans les rangs de ses adversaires, est-il utile de prolonger une lutte sans espoir, qui ne peut qu'appauvrir définitivement le pays ?

« Ne vaut-il pas mieux accepter franchement le fait accompli que de chercher à rallumer encore la guerre civile qui s'éteint ? Le meilleur ne serait-il pas de donner à ce pays malade des soins attentifs pour hâter son rétablissement ? Plus tard, dans le calme, il résoudrait lui-même la question de sa politique intérieure. »

A. NOSKOFF.



Le point de vue britannique

Le Règlement de l'Indemnité allemande

Downing Street semble satisfait de l'arrangement qui vient d'être conclu au sujet de la procédure à adopter pour régler le montant de l'indemnité allemande et on se reprend à espérer qu'un progrès marqué va pouvoir être enfin réalisé.

Les cercles officiels, tout en se félicitant du mieux survenu dans les relations franco-anglaises, envisagent l'avenir avec sérieux et sang-froid. Ce serait rendre un mauvais service à l'Entente Cordiale que de prétendre qu'une simple formule de procédure ayant été adoptée, le reste va aller tout seul. Il y a jusqu'à présent un point d'acquis : on peut maintenant s'atteler au problème, mais il reste à le résoudre convenablement, et aussi rapidement que possible.

Des quatre clauses de l'arrangement ce sont les deux premières que le gouvernement britannique considère comme capitales. Il s'agit, on le sait de celles qui prescrivent que les délégués allemands seront entendus et que les Ministres alliés se rencontreront à Genève et y recevront ces délégués. Après tout, le point en litige dans toute cette affaire entre les gouvernements français et anglais a été simple depuis le début. L'Angleterre d'une part, insistait de tout son pouvoir pour que la question fût réglée comme on règle les questions d'affaires, pour que l'on cherchât avant tout à savoir ce que l'Allemagne pouvait payer et pour qu'on lui imposât une somme

qu'elle pût raisonnablement verser, tout en lui assurant l'aide qui pourrait lui être nécessaire si elle payait quoi que ce fût. A cet égard l'Angleterre n'a fait que se conformer aux usages généralement en vigueur envers des débiteurs particuliers dans les nations civilisées. Un étude de la personne du débiteur, l'examen de ses déclarations sur sa capacité de paiement et des offres qu'il est en mesure de faire précédent, ordinairement, la décision du conseil des créanciers et les garanties finales pour assurer l'accomplissement de la décision prise ne sont plus qu'une question de bon sens.

Le gouvernement français, au contraire, avait gardé jusqu'à présent une attitude trop rigide et trop intransigeante qui, de l'avis de l'opinion anglaise ne pouvait qu'aller à l'encontre de son but. La France était mue par deux motifs principaux que l'opinion publique britannique a parfaitement compris mais qu'elle n'en a pas moins désapprouvés : le premier était le désir d'assurer sa sécurité, le second d'exiger de l'Allemagne tout l'argent qu'elle en pourrait tirer.

Si l'insistance de la France au sujet de la question de sa sécurité a été une cause de malentendu, c'est en partie parce que l'opinion anglaise ne s'est pas rendu un compte exact de la gravité de la situation de la France, mais c'est aussi parce que la France, dans sa défiance à l'égard de l'Allemagne, s'est mise elle-même dans une situation impossible. La sécurité de la France ne réside pas dans le vieux et déplorable système des alliances militaires ni dans la « paralysie » prolongée de l'Allemagne. La meilleure sécurité pour la France comme pour nous tous, c'est la Société des Nations. Cette Société, j'en conviens, n'est, jusqu'à présent, qu'une organisation faible et inconsistante. Sa force est toutefois en raison directe du soutien moral que lui accordent les peuples, et la France, en lui refusant son appui, contribue à sa faiblesse.

Prenons, par exemple, la question de l'admission de l'Allemagne au sein de la Société. On comprend la répugnance de la France à tenter une expérience aux côtés de l'Allemagne qui l'a si profondément meurtrie, mais cette question peut être envisagée d'une autre manière. Supposez qu'un criminel notoire ait commis une série de crimes horribles dans les rues de Paris, Maintiendrez-vous que ce criminel devra rester hors du champ d'action de la « Brigade de Sûreté» ? C'est précisément lui, au contraire, que l'on tendra à maintenir sous le coup de la loi, qu'il s'agisse de la loi nationale ou, hors des frontières, de la nouvelle organisation du droit international. Si l'Allemagne est impénitente et dangereuse, si elle cherche, comme on le soutient, à prendre à la première occasion sa *revanche* contre la France, il lui sera moins facile de le faire comme membre de la Société des Nations, parce que cette Société s'opposera de tout son poids à des velléités de cette sorte. De plus, cette admission même aura sur l'Allemagne un effet moral : celle-ci sera moins portée à la *revanche* que si elle est tenue à l'écart comme un paria.

Toute cette politique de la France repose, au fond, sur la supposition que l'Allemagne peut devenir dangereuse dans l'avenir. Ce serait toutefois une folie que de partir d'une pareille supposition. Un peuple peut devenir dangereux du fait qu'il est considéré comme tel. L'attitude à adopter, la meilleure et la plus sensée, c'est en réalité de faire crédit à l'Allemagne. Elle a déjà montré dans l'affaire des fournitures de charbon qu'elle est disposée à faire de son mieux pour satisfaire aux exigences des Alliés ; l'expérience de la grande guerre lui a donné une dure leçon et on doit en toute justice lui permettre de se réhabiliter.

❧

Entre les attitudes respectives de l'Angleterre et de la France vis-à-vis de l'Allemagne en général et de l'indemnité en particulier il ne devrait subsister aucune divergence, si seulement on laissait parler le bon sens. S'il y a eu des divergences de vues, si ces divergences persistent encore quand bien même quelques-unes d'entre elles seraient momentanément assoupies, la faute en est à la dose remarquablement infime de bon sens dont le Quai d'Orsay a fait usage en la matière. La France veut des garanties et elle doit en avoir. L'Angleterre veut aider la France à assurer sa sécurité. Voilà le point de départ de la querelle. Pourquoi deux nations ayant en vue le même but se sont-elles à ce point éloignées l'une de l'autre pour l'atteindre ?

❧

A mon avis, en voici la raison : la France a été si durement éprouvée qu'il lui en est resté une sorte d'ébranlement nerveux. J'espère que mes lecteurs français ne se méprendront pas sur ma pensée. Quelle que soit l'intelligente sympathie que l'on éprouve pour la France dans sa situation actuelle, on ne peut s'empêcher de penser que son jugement politique s'est trouvé en faute pendant les deux années qui ont suivi l'armistice.

Il est probable qu'en temps normal la France se serait ralliée, dès le début, à la thèse de l'Angleterre. Voici, en effet, le langage que tient, sur ce point le gouvernement britannique : « Vous ne pourrez, dit-il, obtenir ni garanties, ni indemnité tant que vous ne serez pas disposés à agir raisonnablement vis-à-vis de l'Allemagne. Quand nous proposons de fixer le chiffre de l'indemnité selon les méthodes commerciales, en tenant compte de la capacité de paiement de l'Allemagne, nous ne nous comportons pas de façon déloyale envers vous. Nous vous sauvons de vous-mêmes. Avec vos méthodes actuelles, vous n'obtiendrez jamais un centime de l'Allemagne, tandis qu'en adoptant les méthodes de bon sens, vous obtiendrez comme indemnité tout ce qu'il sera possible d'obtenir. »

Aujourd'hui, après qu'un temps précieux a été gaspillé en discussions peu édifiantes, on est encore une fois arrivé à s'accorder sur la méthode à adopter pour résoudre le problème de l'indemnité allemande. Il y a quelque ironie à constater que c'est deux ans après l'armistice que la France et l'Angleterre atteignent le point qui leur permet de commencer à s'atteler au problème. Mais mieux vaut tard que jamais.

❧

Ce qui importe actuellement, de l'avis de Downing Street, c'est que la France reste fidèlement attachée à l'esprit de l'arrangement qui vient d'être conclu. La nouvelle organisation est sans doute un peu compliquée et les diverses réunions d'experts et de ministres avec ou sans les Allemands, pourront avoir pour effet de prolonger les discussions. Il est d'une importance capitale que le problème soit résolu rapidement. Si la France veut bien mettre sa grande clarté d'esprit au service de ce seul objet : arriver rapidement à

déterminer la somme que l'on peut raisonnablement exiger de l'Allemagne, l'Europe, pour le plus grand bien de la France et de nous tous, pourra entreprendre l'œuvre de sa reconstitution. Si la France ne veut pas, si elle retourne à son attitude négative de *non possumus*, il est malaisé de prévoir comment tout cela finira.

A coup sûr, les attaques qui ont été portées contre l'Angleterre par des organes tels que *le Temps* et *le Matin* vont cesser à présent, de façon à permettre que la reprise des négociations ait quelque chance de succès. Il faut espérer, en particulier, que les correspondants de la Presse française à Londres rentreront dans la bonne voie. Dans le passé ils ont aggravé les choses en trompant le public français sur l'état d'esprit réel du pays. Ils ont cité presque exclusivement un petit groupe de journaux personnellement hostiles à M. Lloyd George et ont conduit les lecteurs français à la croyance que l'opinion publique anglaise est, en général et sur tous les sujets, opposée au « Premier » anglais. Si tel peut être le cas pour les questions de politique intérieure et d'Irlande il est certain qu'en matière de politique étrangère, indemnité allemande comprise, Dowing Street jouit de la confiance d'une majorité écrasante de l'opinion publique anglaise.

George GLASGOW.



L'Idée étrangère en France

La Bibliothèque Américaine de la rue de l'Elysée

Dans son essai sur les Livres, Emerson émet le vœu que soit créée dans les Universités une chaire nouvelle, celle « d'un professeur de Livres » qui, opérant un triage parmi la masse accablante de l'imprimé, aurait pour mission d'orienter le choix du lecteur. Les lecteurs de l'*Europe Nouvelle* sont à cet égard particulièrement favorisés, et en ce qui concerne les lettres anglaises et américaines, M. Roger Lévy et M. Charles Le Verrier assument ce rôle avec toute la compétence et tout le scrupule désirables. Mais à notre époque, où l'acquisition d'un livre anglais ou américain n'est plus à la portée que de ceux qui ne lisent point, le problème des bibliothèques passe au premier plan. C'est pourquoi nous tenons à signaler au public l'existence de la bibliothèque américaine de la rue de l'Elysée, à lui exposer quel instrument de travail elle constitue, et dans quelle mesure il dépend de lui qu'il puisse en disposer d'une façon permanente.

La bibliothèque américaine a été fondée à Paris, en août 1918, par l'*American Library Association*, pour ravitailler en livres les soldats américains sur le front, et servir de cercle et de point de ralliement à tous ceux — permissionnaires, convalescents ou employés — en séjour à Paris. Comment elle s'acquitta de cette tâche, c'est ce dont témoigne une lettre autographe du général Pershing, précieusement conservée dans les archives de la Bibliothèque. Lorsque les troupes américaines quittèrent la France, la Bibliothèque fut ouverte à tous ceux qui résidaient à Paris, sans distinction de nationalité, et en novembre 1919, parmi ceux que préoccupent à bon droit, le maintien et le développement des relations intellectuelles entre la France et l'Amérique, commença une campagne qui avait pour objet de transformer cette œuvre de guerre en un établissement définitif. On fit valoir que nul monument commémoratif ne saurait, mieux qu'une bibliothèque, convenir à perpétuer le souvenir de ceux qui vinrent de si loin offrir leur vie en sacrifice pour la cause de la liberté. Un Comité américain temporaire se forma, qui eut bientôt la satisfaction de grouper autour de lui un sous-comité français et un sous-comité anglais dont la présence donnait à l'entreprise tout son sens. A la tête du Comité se trouvaient Mr. Charles-L. Seeger, père du grand poète Alan Seeger, mort pour la France avant l'entrée en guerre de l'Amérique (1) et Mr Walter V. R. Berry, président de la Chambre de commerce américaine en France, le plus actif peut-être entre les ouvriers de la première heure de l'amitié franco-américaine. Le Comité prit le nom de Comité de la Bibliothèque américaine de Paris : les formalités légales, forcément assez longues, une fois accomplies, les membres annuels, réunis à la Bibliothèque, le 9 novembre dernier, ont élu le Comité définitif.

La Bibliothèque, compte à l'heure actuelle, trente mille volumes : rien que dans l'année courante, elle s'est enrichie de quatre mille volumes, dont soixante-quinze pour cent représentent des ouvrages sérieux s'étendant à des domaines très variés : belles lettres, histoire, philosophie, science, questions économiques, etc., les autres vingt-cinq pour cent comprennent les romans, dont aucune bibliothèque ne saurait se dispenser, et des livres d'enfants, car, ainsi qu'il est d'usage en Amérique, une salle a été spécialement aménagée dans la Bibliothèque pour les enfants. Les abonnés ont déjà atteint le chiffre de quatre mille, mais en dehors des abonnés, nombreux sont ceux qui, mettant à profit les traditions d'hospitalité qui honorent toutes les bibliothèques américaines, viennent lire sur place, sans rien avoir à débourser ni même à se munir d'une carte, les journaux et les revues anglaises et américaines, et consulter dans la salle qui leur est affectée l'excellente collection des livres de référence.

Un tiers de ces visiteurs de passage sont des Français, et parmi les faits que m'a communiqués le bibliothécaire, il n'en est aucun auquel il attache plus d'importance, ni qui lui paraisse de meilleur augure. Le Dr W. N. C. Carlton, qui a organisé la plus grande bibliothèque de Chicago et se consacre maintenant entièrement à l'*American Library*, est un ami sincère et éclairé de la France. Il juge la culture française le plus solide rempart de la civilisation occidentale, et rien ne lui tient plus à cœur que de voir la Bibliothèque devenir peu à peu un centre de compréhension et d'appréciation mutuelles, et servir dans les choses de l'esprit de trait d'union entre son pays et le nôtre.

Mais les difficultés matérielles sont grandes : rien que pour maintenir la Bibliothèque telle qu'elle est, les frais s'annoncent considérables, et si l'on veut qu'elle continue d'être un organisme vivant, il faut qu'elle puisse se tenir à jour par l'achat de livres nouveaux, faute de quoi elle manquerait à sa destination essentielle. Le Comité a l'intention de relever l'an prochain le tarif des cartes permettant d'emprunter des livres, mais, même ainsi, les abonnés resteront toujours les obligés de la bibliothèque, plutôt que ses bienfaiteurs. La bibliothèque ne pourra vivre que si elle recrute à Paris, dans la colonie américaine et anglaise et parmi ces Français qui ont la curiosité et l'amour des lettres anglo-saxonnes, un nombre suffisant de membres an-

(1) M. Seeger verse généreusement à la Bibliothèque le produit de la vente des ouvrages de son fils.

nuels (1). Les membres annuels sont d'ailleurs les possesseurs réels de la bibliothèque que le Comité se borne à administrer pour eux et conformément à leurs directives. Tous ceux d'entre nous qui le peuvent se doivent donc de se faire inscrire. Les lecteurs de l'*Europe Nouvelle* — où l'on témoigne toujours d'un sens si juste de la nécessité des coopérations internationales — ne voudront pas demeurer sourds à cet appel.

Charles Du Bos.



La Société des Nations

L'Assemblée de Genève

(*De notre envoyé spécial*) :

Genève, lundi, 15 novembre.

On avait dit des premières séances de l'Assemblée : Ce seront des séances d'apparat un peu vaines. Elles ont été des séances vivantes où déjà les représentants des grands Etats d'Europe ont croisé le fer — si toutefois une pareille expression est de mise quand il s'agit de la plus pacifique des Assemblées.

Glorification de la Belgique, admission d'anciens Etats ennemis au sein de la Société, tels ont été les thèmes des séances du matin et de l'après-midi. On affirmait, d'abord, que le sacrifice de la Belgique n'est pas oublié ; qu'au contraire six années de guerre effroyable et de paix difficile ont marqué, chaque jour davantage, dans la conscience des peuples, une reconnaissance grandissante pour les défenseurs du dernier « carré » de la Belgique libre. Les conséquences du sursaut sublime des symboliques défenseurs de Liége ne sont pas achevées !

Mais ensuite, on posait à travers des hésitations oratoires, des circonlocutions territoriales — s'agissait-il bien de la Bulgarie, de l'Autriche, de l'Albanie, ou de la jeune république d'Azerbeidjan ? — la brûlante question des réconciliations nécessaires.

Mais efforçons-nous d'exprimer ce que fut l'« atmosphère » de ces deux séances.

Qu'on se représente la salle de la Réformation : un vaste hall, dont la simplicité *calviniste* exclut au moins tout mauvais goût provoquant ; des pupitres de bois ; des travées de fauteuils où ont pris place les trois délégués des quarante et un Etats représentés. Aux travées latérales se pressent les techniciens, les adjoints, les secrétaires. Aux doubles tribunes sont admis les journalistes, le public. Au bureau enfin, dominant l'immense assemblée, le président provisoire, M. Paul Hymans, entre M. Motta, président de la Confédération suisse et Sir Eric Drummond, secrétaire général de la Société. Autour du bureau et de la tribune les membres du secrétariat permanent. Quatre palmes vertes, un huissier de la Confédération en manteau rouge, humbles notes de couleur dans cette Assemblée *austère*.

M. Hymans lit le télégramme de convocation — déjà ancien — du président Wilson. Puis il cède la place à M. Motta.

Discours du président de la Confédération ; réponse de M. Hymans, l'hommage à la Belgique va son train... Genève se souvient que Bruxelles fut proposée comme siège de la Société !

Mais, comme M. Motta propose de nommer M. Hymans, par acclamations, président définitif de l'Assemblée, M. Branting se lève et réclame que le vote soit secret, conformément au règlement provisoire, quand des personnes sont concernées.

Après des interventions de M. Bourgeois, de M. Quinones de Leon, de Lord Robert Cecil, et de M. Tittoni, les résultats du vote sont proclamés. M. Paul Hymans, est bien président définitif de l'Assemblée, ainsi qu'on pouvait s'y attendre. Mais il n'a obtenu que 35 voix. M. Motta recueille quatre voix ; M. Bourgeois une voix et M. Ador une voix. Quels pays du nord de l'Europe, n'ont pas voulu comprendre le symbole du sacrifice belge ?

Quoiqu'il en soit M. Motta dans une brève allocution félicite M. Hymans :

« Le monde comprendra, dit-il, le sens de cette belle manifestation. »

C'est l'après-midi que la première passe d'armes a eu lieu. On avait approuvé, sur la proposition de M. Barnes (3e délégué du Royaume-Uni) un message à M. Wilson. On avait écouté M. Hanotaux qui proposait de désigner les commissions de la façon suivante :

1re COMMISSION. — *Organisation générale.*
2e COMMISSION. — *Organisation technique.*
3e COMMISSION. — *Cour de justice.*
4e COMMISSION. — *Organisation financière de la Société.*
5e COMMISSION. — *Admission des Etats.*
6e COMMISSION. — *Armements et mandats.*

M. Hymans communiqua alors les requêtes parvenues à la Société depuis le 15 octobre : Le Pérou demande la revision du traité qu'il a signé en 1884 avec le Chili ; la Bolivie veut reviser le traité de 1904 avec le Chili ; enfin l'Albanie, la Bulgarie, l'Autriche et l'Azerbeidjian demandent leur admission.

Lord Robert Cecil monte à la tribune. Il voudrait que ces dernières demandes fussent inscrites *à l'ordre du jour. Lord Robert* est un des plus ardents défenseurs de la Société et de son *Universalité.*

« La hâte du noble Lord a pour but de préjuger sur la recevabilité de ces demandes. »

M. Tittoni (président du Sénat, 1er délégué italien) appuie de sa place Lord Robert Cecil.

Il s'exprime en français :

— Il ne s'agit pas, bien entendu, de les repousser, mais la hâte de Lord Robert Cecil contrastait avec la patience de M. Bourgeois et dans « la recevabilité » préjudicielle, il y avait pour tous les auditeurs une défense contre l'Allemagne attentive, à la porte.



Grosse journée pour un début. Les débats sont naturellement alourdis, ralentis, par le balancement des traductions ; les interprètes font tantôt leur office en français et en anglais. Mais « *la question* » est posée.

D'une part, l'Angleterre, et sans aucun doute l'Italie veulent une réconciliation rapide avec l'Allemagne. D'autre part, la France, qui sait les difficultés de la mise en pratique du Traité de Versailles, veut attendre encore.

***

(1) La cotisation de membre annuel est de 200 fr. la première année et de cent francs les années suivantes. Pour tout renseignement, s'adresser au bibliothécaire, 10, rue de l'Elysée. La bibliothèque est ouverte au public de 10 heures du matin à 10 heures du soir en semaine, et de 2 heures de l'après-midi à 10 heures du soir le dimanche.

L'Angleterre a le beau rôle du désintéressement gratuit qui pardonne. La France celui plus difficile du père qui veut que l'épreuve ait profité à l'enfant prodigue.

Comment s'opposeront ces conceptions dans les débats ultérieurs ? Il y aura des surprises et des feintes. Mais déjà l'Angleterre — appuyée sur l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, les Indes et la Nouvelle-Zélande — et sur des probables alliés (Perse, Japon) s'efforcera de jouer « la rapide universalité de la Société ». L'Angleterre a six voix, la France en a une. Il faudra « manœuvrer » les petits Etats, les républiques sud-américaines.

On conçoit cependant le rôle déjà immense en politique extérieure de la Société des Nations : à Genève, ses formes se précisent peu à peu.

Quand Lloyd George arrivera à l'Assemblée — son arrivée y est toujours possible et même probable — le rôle de la Société *de la paix* apparaîtra peut-être plus grand, sinon plus facile et plus clair à tous les yeux.

R. L.



Correspondances

A propos de la mort du général Polivanoff.

Un de nos correspondants nous envoie de Riga ces quelques lignes qui coupent court à tous les bruits qu'on avait fait courir sur « la mort mystérieuse du général Polivanoff » :

Le général Polivanoff, chef de la délégation militaire des Soviets est mort à Riga dans la nuit du 25 septembre, du typhus intestinal. Il était malade déjà dès avant son arrivée, mais la brusquerie de cette mort a produit dans ces conférences une impression analogue à celle du suicide du général Skalon à Brest-Litovsk. L'ancien ministre de la Guerre est une assez intéressante figure. Né en 1885, il avait fait ses études à l'Académie militaire, puis occupé une place importante dans l'Etat-Major. Sympathique aux Alliés il était l'ennemi du germanophile Sturmer (Président du Conseil des ministres).

A la veille de sa mort, le général Polivanoff avait écrit deux lettres. La première est adressée au Président des Archives militaires. Il y attire l'attention sur les nombreux documents qu'il put acquérir et conserver durant la guerre et la Révolution. Entre autres, il a laissé un journal de sa main, commentant les événements où il prit une part importante. Dans l'autre de ces lettres, en homme profondément croyant, il demande au gouvernement des Soviets de lui accorder un enterrement selon le rite orthodoxe et de l'inhumer au cimetière auprès de sa femme et de son fils, mort à la guerre contre l'Allemagne.

Les obsèques solennelles, à grand déploiement de pompe religieuse, suivies d'une processession de prêtres en costumes sacerdotaux, suivies aussi des cinquante membres de la délégation russe, chapeau bas tout le long du chemin, ont fait l'étonnement de Riga et des correspondants de la presse. Le mélange était saisissant de ce corps revêtu de l'uniforme de gala des généraux du Tsar, orné de tous les ordres anciens, des chants religieux et des litanies implorantes avec les drapeaux rouges en masse ornant le char funèbre et les grandes couronnes de roses rouges du Conseil militaire du gouvernement des Soviets. La Lettonie n'a rendu au corps ni les honneurs militaires, ni ceux qui semblaient dus à un diplomate, son hôte. Sur le territoire russe seulement, où l'attendait un train mortuaire, Polivanoff reçut les honneurs militaires...

A l'occasion de la mort du célèbre général russe, l'étranger a pu voir qu'il existe entre le gouvernement des Soviets et les membres de l'armée un lien plus étroit et fraternel que ne veulent bien le dire les partisans de Wrangel.

A. T.

Le changement de gouvernement en Suède.

Nous recevons d'Upsal, la lettre suivante :

Le ministère Branting a dû se retirer, n'ayant vécu que quelques mois, devant le résultat des dernières élections, et la situation politique intérieure de la Suède n'est pas moins confuse au moment où il quitte le pouvoir qu'elle ne l'était au moment où il l'a pris.

Au début de 1920, l'antagonisme des partis conservateur et libéral, dont aucun n'était assez fort pour gouverner ni assez faible pour laisser gouverner l'autre, avait amené le roi à essayer d'un ministère socialiste. Dans un cas pareil nous arrangeons en France un ministère de concentration, mais les mœurs politiques de la Suède actuelle, la netteté de la coupure entre les partis, rendaient cette solution impossible. Le parti conservateur étant depuis le ministère Hammarsjöld, le parti libéral venant de s'user avec le ministère Eden, le parti socialiste était invité à prendre le pouvoir, c'est-à-dire à s'user à son tour.

Il eût cependant été difficile d'en venir là si précisément le parti socialiste, très accru au Riksdag par les élections antérieures, n'avait eu à sa tête un homme de premier ordre, digne en tout de faire figure de premier ministre. Branting, qui a été en Suède, le créateur de la social-démocratie, était hautement estimé pour sa valeur intellectuelle et morale. La période de la guerre l'avait encore grandi. Dès le début il avait affirmé ses sympathies pour l'Entente, avait tenu tête à la partie de l'opinion suédoise qui demandait l'entrée en guerre de la Suède aux côtés de l'Allemagne, avait fait un puissant contrepoids à l'influence des socialistes allemands sur leurs camarades scandinaves. Le maintien de la neutralité suédoise avait été dû en grande partie à la prudence et à la volonté du roi Gustave V, et à l'action énergique de Branting. Le roi fit donc assez volontiers appel au chef socialiste, et les intérêts extérieurs de la Suède, principalement dans la question d'Aland, firent considérer comme utile l'arrivée au pouvoir d'un homme évidemment *persona grata* auprès de l'Entente.

C'est un cabinet d'affaires, un ministère sans couleur politique, qui prend aujourd'hui le pouvoir. Il est composé en grande partie de hauts fonctionnaires qui ne font pas partie du Parlement.

Le chef du gouvernement, M. de Geer, est gouverneur d'une province suédoise (les gouverneurs sont en Suède des personnages de marque, grands propriétaires ou anciens ministres). Il appartient à une ancienne et très riche famille qui a déjà donné des ministres à la Suède et qui descend d'un Wallon émigré au XVIIe siècle pour cause de religion. Ce Belge avait été un habile homme d'affaires, grand fournisseur des armées de Gustave-Adolphe et l'un des créateurs de l'industrie suédoise. Le choix de M. de Geer est approuvé par la presse suédoise comme celui d'un administrateur habile.

Le ministre des Affaires étrangères appartient également à l'une des plus illustres familles suédoises, dont un autre descendant reprend aujourd'hui en Russie le rôle des Varègues. C'est le comte Wrangel, ambassadeur à Londres. Il conduisait auprès de l'En-

tente l'affaire des îles Aland, il la conduira désormais à Stockholm. Le comte Wrangel, qui a d'importantes propriétés dans le Bordelais, a épousé une Française et est allié à la famille Hennessy.

Ce ministère d'affaires occupera le pouvoir jusqu'à la dissolution qui avant un an se produira automatiquement. La Chambre précédente avait, en effet, voté la réforme électorale, l'établissement du suffrage universel absolu .Mais une réforme constitutionnelle n'est applicable en Suède que si elle est votée par deux législatures de suite. La législature actuelle aura donc pour fonction principale de voter une seconde fois la réforme électorale, et devra ensuite faire place aux assemblées issues de cette réforme.



On ne saurait faire de prévisions sur la nature de ces assemblées ni sur la futile orientation politique de la Suède. Le suffrage féminin qui entrera alors en jeu pourra apporter des modifications aux forces actuelles des partis. Il est plus probable qu'il ne changera pas grand chose. En Finlande, en Danemark, en Norvège, où il est en vigueur, il n'a jamais par lui-même, augmenté ni lésé aucun parti. On peut croire qu'il en sera de même en Suède. La femme est de tous points dans les pays du Nord, l'égale de l'homme. Rien de pareil, semble-t-il, à la dérivation qui, en ce cas, se produirait en France vers le catholicisme d'une part et le socialisme de l'autre.

Après les quelques mois d'existence qu'aura menés, paisiblement sans doute, le ministère de Geer, après cette trêve relative de la politique, il est donc permis d'envisager dans les assemblées futures une division inchangée des partis. Les libéraux, incapables de gouverner à eux seuls, pourraient avoir part au gouvernement en faisant bloc avec l'un des deux autres partis, et l'on envisage dès maintenant la possibilité d'un bloc de gauche. Sa réalisation serait cependant bien difficile. Bon gré, mal gré le parti libéral est réduit à l'état de centre, — centre gauche si l'on veut — et la raison d'être du centre c'est de pouvoir se porter de l'un ou de l'autre côté, selon que le péril de réaction ou le péril de révolution lui paraît plus dangereux. De toute façon le parlementarisme suédois devra prochainement modifier ses cadres et refondre ses groupes comme l'ont fait le parlementarisme anglais au temps de Chamberlain, le parlementarisme français à l'avènement du ministère Waldeck-Rousseau.

Albert Thibaudet.

Notre action en Cilicie.

Un de nos correspondants nous écrit d'Adana :

L'effet de quelques mesures militaires, en même temps que les réductions projetées dans le petit personnel des Services administratifs, ont éclairé la population arménienne sur nos intentions de poursuivre l'exécution du traité de paix. On a rapporté que des paroles violentes avaient été prononcées dans certains milieux qu'une scission s'était opérée dans le sein du parti Hintchakiste et des menaces de mort proférées. Dans l'ensemble les Arméniens sont restés calmes, mais beaucoup songent à quitter la Cilicie.

Un attentat politique, qui n'a pas eu de conséquences et qui apparaît en tout cas comme l'acte d'un isolé avec un ou deux complices, procède vraisemblablement de l'état d'esprit de quelques agitateurs arméniens semble-t-il. Le 24 septembre, à 23 heures, trois grenades F 1, dont deux ont éclaté, ont été lancées sur la maison du Vali intérimaire d'Adana. Les auteurs en sont restés inconnus.

Par contre les Turcs suivent d'un œil favorable l'évolution politique qui les remet en place, malgré toutes les incertitudes de l'heure. Trompant la surveillance cependant plus étroite des tchétés ou spéculant sur leur vénalité, quelques familles adaniotes qui s'étaient échappées en zone kémaliste sont revenues à Adana. Il est probable que ce mouvement s'accentuera si la désorganisation continue de se propager parmi les bandes et si la fièvre, la dysenterie et la misère continuent de sévir. L'extension de notre périmètre de défense favorisera les rentrées. De sérieux efforts sont faits par les nationalistes pour régulariser leurs forces, s'établir sur de solides positions et tenir les passages essentiels. Mais les effectif paraissent leur faire défaut.

En résumé, la situation continue d'être en équilibre instable. La lassitude pénètre dans tous les milieux, mais les tentatives spontanées de rapprochement entre Turcs et Arabes ou Turcs et Arméniens n'ont pas donné de résultat, chacun se tenant sur la réserve et demeurant inquiet devant les graves problèmes que doit résoudre un prochain avenir.

B.

La politique intérieure de M. Venizelos.

Nous recevons d'Athènes, écrite avant les élections du 14 novembre, une lettre dont nous extrayons ce paragraphe qui jette quelque lumière sur l'échec de M. Venizelos.

Mais si personne en Grèce ne songe sérieusement à attaquer le gouvernement sur sa politique extérieure, sa politique intérieure lui a suscité des ennemis nombreux et irréductibles. C'est un gouvernement révolutionnaire et la Chambre actuelle, la « Chambre du 31 mai » est non seulement périmée depuis un an et demi, mais toute une partie de l'opinion publique la considère comme illégalement réunie, anti-constitutionnelle et sans pouvoirs. On n'a pas oublié les événements à la suite desquels cette Chambre fut élue. Le 16 février 1915, Venizelos soumettait au roi un rapport sur la nécessité de sortir de la neutralité. Ce roi, après avoir réuni le Conseil de la Couronne, ayant refusé de suivre la politique du premier ministre, celui-ci donnait sa démission et le roi décrétait la dissolution de la Chambre. Mais les élections du 31 mai donnaient à Venizelos une écrasante majorité et le roi était contraint de le rappeler au pouvoir. En août le président du Conseil proposait au roi la mobilisation de l'armée grecque en réponse à la mobilisation bulgare, le roi accordait la mobilisation mais faisait savoir à la Bulgarie que cette mesure n'avait rien d'hostile à son endroit ; et la Chambre, de nouveau dissoute était remplacée en décembre par une Assemblée entièrement dévouée à la politique constantiniste, le parti venizéliste s'étant, par mesure de protestation, abstenu de prendre part aux élections. Mais après la révolution et le détrônement du roi, Venizelos revenu au pouvoir et tout puissant renvoyait cette Chambre et rappelait la Chambre du 31 mai. C'est celle-là dont les pouvoirs sont expirés depuis juin 1919, que les prochaines élections vont remplacer. Quel fut le caractère de cette Chambre ? Régulièrement élue et illégalement dissoute, disent les venizélistes, c'est à bon droit qu'elle a été rappelée en juin 1917. Légalement dissoute, répondent les partisans de Constantin elle a été réunie en violation de la constitution et a exercé des pouvoirs qui appartenaient à la Chambre issue des élections de décembre 1915. Pour donner aux actes de cette assemblée le sceau de la légalité et pour revenir à une situation régulière la réunion d'une constituante est nécessaire.

Andrée C. Péristéris.

Le Courrier de Paris

La Politique

Sur les gradins. — Dans les couloirs.

La rentrée de lundi était, en quelque sorte, une fausse rentrée. La Chambre a donc pris huit jours de vacances. De vacances relatives. Car les députés n'étaient rentrés que pour assister aux fêtes de la Victoire. Mais à peine fut-on convenu de se retrouver pour le cortège, qu'une question importante se posa. Aller à la fête, c'est très bien. Mais en quelle tenue ? On décida de mettre le baromètre, sans l'écharpe. Cela n'était rien encore. Car il y avait la question des chapeaux : « Chapeau de haute-forme » avait dit un questeur. Un aimable député de Paris, qui est un homme du monde, trouvait cela fort bien. « Mais, lui répondit un collègue nourri des plus sains et des plus utiles principes d'économie, ces chapeaux-là coûtent plus de cent francs. Je sais bien qu'on a relevé l'indemnité parlementaire, mais à ce train elle n'y suffira pas. » « Tout le monde, reprit l'autre, à un *tube* chez soi ». Evidemment. Seulement il y a des braves gens de l'Aveyron et de la Lozère voire des Landes et même de l'Aude, dont le chapeau remonte peut-être un peu plus loin que 1913. Cette objection pittoresque n'ébranla pas l'inflexible questeur. Décentralisateur convaincu, il vit peut-être là l'occasion d'une manifestation régionaliste qui serait fort goûtée.

A la même heure où certains discutaient cette question, d'autres couraient chercher les cartes réservées qui donnaient droit à leur famille et à leurs amis, de voir le défilé, du haut des marches du Palais-Bourbon, face à la Seine. Un député, fort sollicité, demandait qu'on lui remît, outre les siennes, les cartes d'un collègue du centre, retenu en province. Mais quelque autre collègue, plus malin, avait déjà pris ces cartes : « C'est égal, grommelait le premier, X... aurait bien pu me les garder. » « Vous savez bien, lui dit un pince-sans-rire, que les modérés ne savent rien garder. »

Si cette phrase doit s'entendre en ce sens que les modérés ne savent point garder le pouvoir que les circonstances leur confient, nous voici ramenés à l'examen du problème politique. De nombreux modérés, las d'être gouvernés par une minorité radicale, mécontents du mouvement préfectoral, inquiets des prochaines élections sénatoriales et de l'influence que donne à la *Dépêche de Toulouse* la présence au Ministère de M. Sarraut, avaient formé le projet de demander une modification dans la composition du cabinet. Disons-le tout net : il est peu probable qu'ils obtiennent cette satisfaction. Les modérés ont manqué de sens général, de sens politique, de courage, et, qui le croirait étant donné le nom même de leur groupe, d'entente. Ils perdent une partie qu'ils n'ont pas jouée, et leur situation est moins bonne qu'il y a un an. Pour la rétablir, il faudrait que se révélassent parmi eux des hommes de gouvernement et d'énergie, et c'est là beaucoup demander.

Au reste, la présence de nombreux radicaux au pouvoir n'est pas le fait du hasard ou d'une erreur de M. Millerand. C'est le résultat d'une volonté réfléchie et arrêtée de M. Millerand.

« De quoi vous plaignez-vous ? disait celui-ci à un modéré venu pour récriminer. Je fais faire votre politique par vos ennemis d'hier ! » Et l'autre rassuré, rapportait le fait à un collègue.

« Et ils la font, mon cher ! », ajoutait-il, ravi et convaincu.

— « En attendant », répondit l'autre, blanchi sous le harnais.

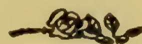


Dans toute séance, même tumultueuse, la tradition parlementaire veut que l'esprit ne perde jamais ses droits. Lundi, au moment où M. Eugène Lefèvre, député d'Alger, critiquait l'administration qui laisse en proie à la famine l'Afrique du Nord, où « les routes, disait-il, sont semées de cadavres »... il ne nomma point le gouverneur général, qui est, comme chacun sait, l'excellent M. Abel. Mais on sentait bien qu'il le critiquait sinon qu'il demandait sa tête. Et un collègue voulut que cela fût dit au moins par prétérition. Et comme M. Lefèvre poursuivait son réquisitoire : « Tais-toi, Caïn ! » lui cria-t-il.

MIDAS.

ERRATUM. — Les lecteurs auront certainement rectifié une erreur de plume qui s'est glissée dans ma dernière chronique. J'ai parlé de *Maurice* Sarraut, ministre des Colonies. C'est *Albert* qu'il fallait dire. Tout le monde sait que des deux frères Sarraut, tous deux célèbres, tous deux sympathiques, l'aîné, Maurice est sénateur de l'Aude, et le cadet, Albert, ministre des Colonies.

M.



Notre enquête (1)

L'influence réciproque de la Littérature Française et des Littératures Étrangères (*suite*).

M. José Germain a été à l'école de la guerre, qui était celle des réalités. Il en a rapporté un livre, écrit avec l'entrain de la jeune et vraie bravoure ; il en a rapporté aussi le droit de se méfier :

> Il m'apparaît hélas, que les livres étrangers les plus lus en France à l'heure actuelle sont les *manuels américains de vie active*, dont nous n'avions vraiment pas besoin.
>
> L'Angleterre a non moins profité de la guerre pour nous inonder de médiocres romans d'aventures auxquels nos journaux et revues ouvrent leurs colonnes et leurs pages avec une complaisance étrange.
>
> Leur influence est heureusement nulle et, dès que nous serons sortis de la période de déséquilibre littéraire que nous vivons, nous ne nous souviendrons même plus des titres des ouvrages et des noms des auteurs.
>
> Pour mon compte personnel, je relis avec une

(1) Voir nos derniers numéros.

compréhension chaque fois moins limitée nos chers classiques étrangers, plus que jamais rois.

Et je voudrais que l'Intellectuel d'outre-monts ou d'outre-Océan en fît autant.

José GERMAIN.



De cette opinion si nette, nous rapprocherons celles de MM. Mario Meunier et Edouard Gazanion, qui reçurent le même terrible enseignement. Le remarquable traducteur du *Banquet*, qui souffrit de longs mois dans les camps de représailles, n'en garde pas moins sa sérénité :

Savoir quels sont les livres étrangers qui, à l'heure actuelle, sont le plus lus en France est une question à laquelle, croyons-nous, les libraires seuls pourraient dûment répondre.

Quant à l'influence que les littératures étrangères ont exercée, ou exerceront sur les écrivains de France, elle est si grande et si lointaine qu'il faudrait pour la déterminer, examiner à ce point de vue toute la longue suite de notre histoire littéraire. Le XVIe siècle, en effet, s'imprégna de littérature italienne ; le XVIIe de littérature espagnole ; le XIXe de littérature anglaise, allemande, russe.

Cette influence est-elle bonne ou mauvaise ? Elle est certainement heureuse quand l'écrivain qui la subit la domine en se l'assimilant. Elle reste par contre néfaste quand, détournant un écrivain des traditions littéraires de sa race, elle lui fait oublier, au lieu de l'amplifier, le sens de sa langue et la vertu ethnique de son intelligence. L'étude, croyons-nous, des littératures étrangères est une étude excellente tant que cette étude n'a pas la prétention de se substituer aux disciplines classiques d'une littérature. Seuls donc les auteurs qui connaissent et qui aiment les disciplines particulières que l'évolution de leur race imposa à l'expression des pensées de leurs âmes peuvent aborder, sans dénaturer la langue qu'ils écrivent, l'étude des langues et des lettres étrangères. Tous les primaires de tous temps lisent assez sans les comprendre les auteurs étrangers pour se donner l'excuse de mal connaître et de mal écrire la langue de leurs mères.

Il n'est qu'un moyen de maintenir à l'étranger le prestige séculaire de la langue française : concevoir de belles œuvres et les écrire, comme nos pères écrivirent, avec cet ordre lumineux, cette aisance subtile, cette fantaisie légère et cette clarté profonde qui marqua leur esprit.

Mario MEUNIER.



M. Edouard Gazanion traite des questions qui nous occupent avec la lucidité parfaitement nuancée des poètes d'aujourd'hui :

1° Toutes les littératures se sont enrichies par des échanges réciproques et successifs, mais ce sont toujours les époques de transformation qui, pour reprendre l'essor nécessaire, ont dû s'enquérir de modes extérieurs d'expression et de pensée. C'est un des mérites des Symbolistes et, parmi eux je comprends Verlaine et Mallarmé, de nous avoir rendus sensibles aux vaporeuses fluidités d'idées et de langage où la poésie anglaise se complaît. Leur génération et ses successeurs immédiats, leurs nombreuses revues, au premier rang desquelles je citerai le *Mercure de France* en raison de ses rubriques de langues étrangères et de ses traductions, nous révélèrent d'un seul coup la plupart des auteurs les plus lus aujourd'hui : Kipling, Wells, Stevenson, sans oublier Nietzche, Ibsen et Carlyle. Les femmes y ajoutèrent d'Annunzio ; et la très réelle curiosité de mes contemporains, les Russes et en particulier Dostoïewski. Ce fut une première et formidable impulsion et l'introduction de ceux qui apportèrent une véritable influence sur les écrivains actuels, car seuls, et en dehors de l'érudition, des auteurs assez généralement connus peuvent déterminer un courant sur les jeunes qui les suivent. Quant à la guerre, beaucoup d'entre nous furent, dirai-je, pas mal privés de lecture pendant quelques ans, et maintenant encore, par suite des effets de la même guerre sur le prix des livres et de la vie.

2° Au point de vue de la Littérature, je ne crois pas aux influences néfastes. Ce fut un reproche aimable envers les jeunes, de la part de leurs grand-papas académiciens, que de rapporter au germanisme toute originalité. Si les influences sont absorbées et transformées par un tempérament, il en résulte une création, donc rien que de très profitable. S'il n'y a qu'imitation, on ne saurait parler d'art proprement dit, par conséquent rien de redoutable pour celui-ci. Mais, même dans le cas d'une adaptation indirecte, la divulgation d'écrivains qui, par l'invention, captivent la masse, me semble certes plus recommandable que l'ineptie des brochures soit-disant « libertines » qui envahissent les étalages. Quant aux influences en général, certaines sont plus manifestes ; celle de Walt Withman sur tout un groupe, celles d'Edgar Poë, de Wells, de Stevenson. D'autres, plus assimilées, ne se perçoivent qu'à l'analyse, par exemple l'apport de Dostoïewski et de Gorki si bien compris par ceux que, de prime abord, on serait tenté d'appeler des « réalistes ». Voyez les personnages de Francis Carco, leurs actions et leurs réactions successives. Relevant du naturalisme par leurs dehors, ils se cherchent obscurément, errent dans le trouble de l'inconscient, leur instinct désespéré se crispe à la lumière intérieure et voilée de ce qui est eux-mêmes et ils sentent, pour leur vitalité, la nécessité de l'énergie. Mais l'auteur a su ajouter « de la chair » à l'angoisse des Russes, remplacer leur prolixité par la composition. Pour ma part, je préfère ces incursions dans le domaine de l'âme, et rien n'empêche, comme l'a si bien fait Louis Chadourne, de lancer un caractère d'exception, un inquiet, un émotif de vie intérieure, dans des péripéties exotiques ou fantasques. Lors de la belle enquête d'André Billy sur l'évolution du roman, Eugène Montfort rappelait que Marcel Schwob souhaitait : « le roman des crises du monde intérieur et extérieur ». Le roman d'aventure pas plus que le roman psychologique, n'a pu réaliser entièrement un si complet idéal, mais en même temps il s'éloigne de l'adaptation. Ainsi Pierre Mac-Orlan se différencie de l'esprit saccadé d'outre-mer par une saveur plus pleine, plus mûrie et plus posée. Parfois encore il y a une parfaite injustice à chercher partout l'influence. Pour qui a lu Pierre Benoit, il est impossible de trouver en lui l'emprise de Rider Hagyard. Evidemment il faut ne pas parler par ouï-dire et avoir pris connaissance de « She », qui est une conception mystique, anglo-spiritualiste, une pérégrination de théosophe, intéressante du reste, mais totalement étrangère au catholicisme positif de l' « Atlantide », œuvre essentiellement basée sur une plastique colorée et sensuelle, bâtie sur l'ordre et la distribution et dans laquelle l'intérêt dérive des seules péripéties. Il ne remémore du reste cette ancienne querelle que parce que je crois que ce rapprochement aurait pu servir justement de type aux critiques, pour bien établir ce qui distingue le « caractère » anglais du « tempérament » français et marquer ce qu'il y a de différent entre « l'humour » et la fantaisie. Dans le Roman populaire, les mêmes conclusions s'imposent, grâce au talent et à l'imagination d'auteurs tels que Gaston Leroux et Arnould Galopin.

Puis les influences étrangères ne sont pas seulement littéraires. Certaines, plus subtiles, sont dans l'air. D'autres sont plus précises et d'ordre sociologique ; séjour de troupes ou d'ouvriers, relations, amitiés, mariages. Si les voyages instruisent la jeunesse, ils augmentent la sensibilité des écrivains, accentuent leur originalité : André Salmon, Apollinaire, Pierre Camo... Notre expansion coloniale, bien plus que l'exemple de Kipling, nous a donné les nouvelles de Pierre Mille. Déjà elle enfante une littérature puissante, condensée, colorée où s'affirment depuis longtemps Robert Randau, Charles Géniaux, Jean et Jérome Tharaud, où se révèlent des poètes comme Francis Bœuf et Jean Marville. Les films américains au cinématographe n'ont pas été sans influer sur les écrivains que, par facilité, l'on nomme « cubistes ». Enfin, j'oserai dire que l'influence morale de Nietzche, la flamme généreuse qui ordonne de se surmonter, de se mériter soi-même, par volonté et pour le plaisir, a, dans nos rangs, soutenu bien des nôtres, vous savez ces mauvais intellectuels, mal persuadés de l'excellence du dogme de l'énergie nationale...

3° Mes préférences : Dostoïewski, quand j'ai besoin d'inquiétude ; quand j'en ai trop, la traduction des Mille et Une Nuits du Dr J.-C. Mardrus.

4° Par des œuvres et des catalogues dans nos bibliothèques, des traductions, des services de librairie et par : la Paix.

Edouard GAZANION.

R. DE LA VAISSIÈRE.

(*A suivre.*)

Les Lettres

Le Lion d'Arras, de Paul Adam. — Charles Baudelaire, par M. Gonzague de Reynold.

Le premier volume de la trilogie historique que Paul Adam construisait au moment que la mort l'emporta, vient de paraître. Autour du symbole de bronze du vieux lion qui depuis 1551, du haut du beffroi, domine et protège Arras, c'est la résurrection des trois dernières époques où la cité fut à la France un rempart. D'Arras, en 1792 descend l'enthousiasme qui, soulevant les armées de Dumouriez et Kellermann, sauve la Révolution à Valmy. Aux faubourgs d'Arras, en 1871, Faidherbe un moment arrête l'ennemi à Bapaume. En 1914, et pendant quatre ans Arras sous le feu, est un enjeu, presque comme la clef de la bataille.

Fidèle à sa pensée centrale de la mission civilisatrice latine, Paul Adam, veut le lieu où se répéta le choc de l'élan français contre l'envahissement prussien. Il ne pouvait mieux choisir qu'Arras, dardé au cœur des plaines tentantes pour les invasions nordiques. Mais il ne faut pas oublier que la capitale artésienne fortifiée par Vauban, ne dressa pas son lion d'abord contre les vouloirs teutons. Son passé date de plus loin. Sous les Rois, Arras fut le bastion des descendants des Francs contre les Méditerranêens purement latins. Maîtres une fois de la ville, les Espagnols gravèrent sur l'une de ses portes ce persiflage :

Quand les Français prendront Arras,
Les souris mangeront les rats.

Louis XIII chasse d'Artois les Ibériques. Un soldat efface le *p* du mot prendront. On a :

Quand les Français rendront Arras, etc...

L'inscription subsista telle.

Le culte révolutionnaire de Paul Adam l'incline à commencer l'histoire latino-française en 1789. La Révolution lui permet de réfuter les thèses pangermanistes, le système de Gobineau. Des siècles, la France sommeilla sous le féodalisme aristocratique des Nordiques. La Révolution secoue le principe héréditaire barbare. « Nous sommes les gens du Forum, écrit-il, parce que nous l'avons faite en décapitant l'usurpateur fils des Vikings et des Germains... C'est le légionnaire Caïus Gracchus qui a guillotiné Louis Capet, barbare. » (1).

En 1792 l'Allemand se rue contre la Première République où il reconnaît l'esprit des Latins du Forum. La première partie du *Lion d'Arras* (2) a pour objet de montrer chez les foules françaises l'éveil d'un patriotisme nouveau ; la conscience et l'orgueil de sa mission démocratique héritée des Romains, soulève le peuple en armes contre les tyrans étrangers. L'enthousiasme collectif naît, il s'exalte aux prouesses des La Fayette qui furent par delà les mers défendre la jeune république américaine, il frémit aux exploits des aéronautes réalisant le rêve latin de Dédale et d'Icare, il applaudit aux découvertes de ses savants appliqués aux problèmes de la mécanique, il exulte vit et déferle jusque dans les rangs des sans-culottes s'élançant à Valmy aux cris de « Vive la Nation ».

(1) *La Morale de l'Education*, 1908. Flammarion, éd.
(2) Flammarion, éd.

Au service de ce thème Paul Adam a apporté sa vaste érudition, son sentiment actif de la force et de la vie des masses, son éloquence. Il greffe autour de la figure centrale de Juste-Emile Héricourt, celles, historiques, des Robespierre et Le Bon, originaires d'Arras, puis, sans autre souci que l'allure vivante du personnage, celles des Carnot, Fouché, Babeuf, Dumouriez, Kellermann, Miranda, etc..., sortant à leur moment des populations artésiennes. Tout cela remue, vibre, discourt — d'une façon plus systématique, d'ailleurs, plus verbale que dans *La Force*, *L'Enfant d'Austerlitz*, *La Ruse*, *Au soleil de juillet*, cette tétralogie qui demeure bien le chef-d'œuvre du romancier.

Paul Adam se meut dans la France de 1792, comme dans le pays de ses espoirs. C'est dans le passé que cette imagination héroïque, cette puissance épique de premier ordre s'est sentie le mieux vivre. Ne nous étonnons pas que son époque n'ait pas su honorer en lui son meilleur champion. Elle n'était pas digne de l'inspirer.



M. Gonzague de Reynold, professeur de littérature française à l'Université de Berne, publie une vie de *Charles Baudelaire* (3) qui est certainement la meilleure contribution historique et critique apportée jusqu'ici à l'étude du poète des *Fleurs du Mal*. Les lecteurs de l'*Europe Nouvelle* trouveront là des chapitres qui concordent avec les opinions que nous avons émises récemment sur les aspirations classiques de Baudelaire, et les raisons profondes de son scepticisme. Mais ils y trouveront bien autre chose. M. Gonzague de Reynold montre dans ce gros volume une connaissance abondante, intime, clairvoyante, sans cesser d'être affectueuse, du grand damné romantique. Son étude abonde en détails biographiques, en rapprochements ingénieux, en aperçus convaincants. Le critique ici a des idées générales, et ce qui vaut peut-être plus, une réelle intuition esthétique. Il veut placer le poète dans son milieu. Il cherche ses lectures, ses influences, les conditions mêmes de son existence, ses idées sur son temps. C'est de la bonne critique sociologique, comme on n'en devrait plus faire d'autre.

Dominique Braga.



Le Théâtre

Comédie-Française : « Les Deux Ecoles », de M. Alfred Capus. — Théâtre Sarah-Bernhardt : « Daniel », de M. Louis Verneuil.

Les *Deux Ecoles* sont, assurément, une des plus heureuses, des plus brillantes comédies de M. Alfred Capus, et aussi une des plus *représentatives* de sa « manière » gaie. Car M. Capus a deux manières ou se rattache lui-même à deux écoles. Tantôt il procède par petits traits fins, pénétrants, et sournoisement ironiques, et cela nous vaut des œuvres écrites un peu en grisaille, mais qui ne manquent certes pas de force et de profondeur (témoin : *Rosnie*, *Mariage Bourgeois*, et plus récemment la *Traversée*), tantôt il se laisse guider

(3) G. Crès, éd.

par sa verve, sa souriante et nonchalante fantaisie, son observation si parisiennement cinglante, sa philosophie, si délicieusement amorale ; et alors nous écoutons (avec quelle allégresse) des comédies comme la *Veine*, la *Petite Fonctionnaire* ou les *Deux Ecoles*, précisément.

Dans cette pièce M. Capus nous expose le mignon drame de cœur et de conscience (de chair aussi) d'une petite femme, Henriette Maubrun, laquelle ne veut absolument pas être trompée par son mari. Mais, de même qu'Henriette ne pourrait pas trahir le gai et charmant compagnon de ses jours et de ses nuits, de même, celui-ci, Edouard Maubrun, ne peut pas ne point trahir sa femme. Et pourtant il l'aime, mais si imparfaitement ; et il plaît à tant d'autres ! Alors Henriette lasse, dépitée, malheureuse se résigne au divorce. Seulement quand on aime, qu'on a toujours aimé (et qu'on aimera toujours) un mari, le divorce n'est qu'une solution *provisoire*, et Henriette en fait la comique et douloureuse expérience. Au second acte, elle rencontre Edouard dans un restaurant où il dîne avec une petite amie, et s'émeut de cette double présence, si proche. Au troisième acte, comme ce vieux Joulin (père de notre Henriette) attire chez lui son exgendre, avec, peut-être l'arrière-pensée de le réconcilier avec sa fille, celle-ci va tomber dans les bras du trop séduisant Edouard, et ne se ressaisit qu'à la dernière minute ! Au dénouement, elle tente de refaire sa vie avec un homme qui, lui, ne la trompera point et lui assurera toutes les garanties de bonheur, le grave Le Hautois, conseiller d'Etat. (Car pour une femme il y a « Deux Ecoles »... et l'on doit ou s'ennuyer un peu aux côtés d'un compagnon fidèle et sûr, ou souffrir par un compagnon charmant bien plus amant que mari et qui vous trompe). Or Henriette (à son cœur et à son corps défendant) a choisi ! Mais, voici qu'elle surprend soudain Le Hautois, le grave et *sûr* Le Hautois sur le point de céder aux avances de la séduisante Estelle, la maîtresse de Maubrun, son premier mari. A ce coup Henriette tombe si l'on peut dire du haut de ses illusions ! Il n'y a donc même pas deux écoles il n'y en a qu'une, et bien affligeante pour les femmes ! Dès lors, puisque tous les hommes sont faibles et ne peuvent pas ne pas trahir, autant se résigner à vivre avec celui qui vous trahit avec grâce et vous donne, sinon du bonheur, du moins du plaisir. Henriette redeviendra l'épouse de Maubrun.

Je n'ai fait que résumer brièvement cette œuvre charmante et plus profonde qu'elle ne le paraît, car je suppose que mes lecteurs la connaissent, et qu'ils en ont goûté (jadis, aux Variétés) la grâce ironique, l'esprit et le tendre cynisme. Elle n'a pas une ride et nous offre une peinture exacte de ce qu'était avant la guerre, un petit monde de bourgeois et de viveurs. Je dis : avant la guerre, car il est certain qu'aujourd'hui de plus graves soucis, de plus sombres préoccupations nous assaillent, qu'on sourit moins facilement, moins tendrement de tout. On se contente de rire aux éclats, d'un rire un peu bruyant, un peu forcé, à chaque occasion, pour tâcher de se distraire et d'oublier ! Et l'on danse aussi ! Et les couples se mêlent ! Et des « quadrilles » se forment et se défont, non plus, il est vrai, avec finesse et mesure, aux sons d'une tendre et spirituelle musique, comme dans les *Deux Ecoles*, mais pêle-mêle, au hasard, et aux accords frénétiques et sauvages de quelque jazz-band. Tout de même, je le répète, l'ouvrage de M. Capus n'a point vieilli, et savez-vous pourquoi ? Parce qu'il ne se contente pas seulement de peindre des mœurs, il nous peint aussi des caractères, des façons de penser, de sentir très humaines, très *générales*... De sorte que même si les restaurants où l'on dîne ne ressemblent plus tout à fait (surtout à l'heure de l'addition), à celui que nous vîmes aux Variétés et que nous revoyons à la Comédie, on y rencontrera cependant toujours des femmes qui, comme Henriette Maubrun, sont douloureusement à la recherche d'un bonheur absolu, et doivent se résigner à un bonheur relatif ; et des hommes comme cet Edouard, tour à tour sollicité par sa tendresse apitoyée envers sa femme, et par son irrésistible égoïsme masculin.

La troupe du Théâtre Français a joué les *Deux Ecoles*, en conservant très heureusement à l'ouvrage le ton de la *Comédie*, et l'on a fort applaudi MM. G. Grand, Bernard, Denis d'Inès et Dorival ; Mmes Leconte, Devoyod, Bovy, tous parfaits dans leurs rôles respectifs.



Un public pieusement émerveillé a fêté comme il convenait Mme Sarah-Bernhardt dans le rôle de *Daniel*, que M. Louis Verneuil écrivit pour elle. A la vérité ce rôle est un peu confus, un peu déconcertant, et il a fallu tout le génie de l'interprète pour l'imposer. Mais lorsque Mme Sarah Bernhardt est en scène, on oublie « le reste » pour admirer ce visage, prodigieux « paysage d'âme », où se reflètent toutes les angoisses, toutes les souffrances humaines, et sur lequel un cœur passionné imprime au fur et à mesure ses élans, ses sursauts, ses « rétractations » douloureuses ! Quant à la voix elle demeure toujours si ardente, si belle ! Jamais Mme Sarah-Bernhardt ne fut plus complètement elle-même que l'autre soir. La pièce, mon Dieu, n'est pas maladroite ; elle serait plutôt habile (d'une habileté apparente et qui « grince » légèrement), et on ne peut nier qu'elle ne contienne deux ou trois situations honnêtement traitées. Seulement l'auteur les prépare avec une lenteur, une monotonie accablantes et comme Sarah-Bernhardt ne paraît qu'au troisième acte (le meilleur) il y a une ou deux heures assez dures à passer. Mais Sarah paraît, elle parle, et alors on ne voit plus qu'elle, et tout ce qu'on nous conta, tout ce qu'elle nous conte de hasardeux, d'arbitraire se fond soudain en musique, en poésie, en humanité déchirante... Oui, *Elle* dans *Daniel*, c'est l'interprétation la plus dominatrice, la plus victorieuse, la plus *créatrice* que l'on puisse concevoir !

Edmond Sée.



Les Arts

Les grands impressionnistes. - Les deux Renoir. - Henri-Matisse - Daniel Dourouze. - E.-Louis Gillot, peintre de batailles.

C'est un peu moins grave que la querelle éternelle des anciens et des modernes, moins vif que celle des Gluckistes et des Piccinistes, d'esprit moins fraticide — ô Pinturrichio ! — que la querelle des critiques « avancés » post-impressionnistes et des critiques « extrémistes » constructeurs « ingristes-davidiens », mais c'est quand même assez violent et, en tout cas, tout à fait nouveau. C'est la guerre des partisans au sein

du parti, chacun tirant à soi le grand mort, Renoir contre Renoir. Il est vrai que les fils du maître des plus saines harmonies naturelles, du beau génie débonnaire et voluptueux, ne veulent pas entendre parler d'hommage funèbre, de rétrospective. Empêché par la guerre, disent-ils, Renoir toujours vivant prend sa revanche au Salon d'Automne de 1920 et, vivant, expose « avec ses camarades ».

Le Renoir des dernières années, le Renoir paralytique qui, pour peindre en son jardin de Cagnes des roses fermes comme des charmes charnus et des nus savoureux autant que les roses, se faisait nouer sa brosse au poignet, est-il inférieur au Renoir du portrait de *Mme Charpentier*, le Renoir de la grande époque impressionniste, si splendidement représenté par cette collection du prince Alexandre Berthier de Wagram, et légué à la France par le magnifique soldat, capitaine aux chasseurs de Vincennes, présent digne de celui qui offrit sa vie avec tant d'élégance ?

J'ai bien souvent écouté, dans son gourbi artésien ou dans son trou de roche de l'Argonne mon admirable capitaine comparer le Renoir plus varié de l'âge du réalisme au Renoir de Cagnes qui, lui aussi, eut son *Epoque rose*, la dernière. Wagram n'en possédait aucune pièce. Il avait cru longtemps en une logique qui l'obligeait à maintenir l'harmonie de sa collection. Mais, avant sa fin, je sais qu'il allait céder à l'envie, plus forte qu'aucune méthode, de posséder quelques beaux nus et de ces couronnes de roses, les uns et les autres incomparables gammes chromatiques de laques et de carmins.

Léon Werth a écrit pour le *Journal du Peuple* une jolie apologie du dernier Renoir, assez pénible à digérer pour les malins « qui ne marchent pas ». Les malins sont ceux qui, se croyant très intelligents parce qu'ils sont clients d'une récente église de l'*Intelligence*, boudent à l'émotion directe, à la sensation. Ce sont des gens qui nieraient l'intelligence des amants célèbres et de plusieurs saints, de Francesca ou de Sainte-Thérèse. J'en sais d'autres, d'une belle sensibilité, que tout ce rose rend sincèrement malheureux. Henri III défaillait à la vue d'une pomme. Pour moi, je considère que Renoir, savant feignant le mépris du raisonnement, dut à une immense connaissance des lois et vertus du peintre et de la peinture d'achever ses jours et son œuvre en la beauté une de ce libre épanouissement. Belle leçon, en somme, pour ceux que retient ou fixe M. Braque, mâcheur robuste de dures théories ; pour ceux qu'induit en méditation la réussite de M. Favory, habile à l'association des systèmes ; pour tant d'autres « constructeurs » — j'ai perdu le droit d'en sourire — et qui, tout de même, renoncent trop aisément, au nom sacré de Cézanne qui n'en peut mais, à ce que Raoul Dufy définit si heureusement « le plaisir de l'effusion. »

❧

Henri-Matisse est, lui, tout effusion. Henri-Matisse, il faut le répéter, est à la tête du mouvement contemporain. Venu après les grands impressionnistes, après Bonnard et Vuillard, après Vallotton même, il précède Friesz et André Derain et Picasso. C'est par lui que naquit et vécut le Fauvisme ; il mérita d'être, par toute l'Europe, sacré Prince des Fauves et, le premier anxieux de construction par le jeu des rapports, il alla jusqu'à provoquer, sans le vouloir, la réaction dite cubiste. Aujourd'hui, Henri-Matisse expose deux séries *Nice* 1920, et *Etretat* 1920, avec quelques toiles du début de sa carrière. Tout entier apparaît celui qui rêva le gouvernement des esprits et qui vit accourir en son académie les écoliers du monde entier. Mais l'art, et, sous le mot rendu à son sens initial, le génie de Matisse sont essentiellement féminins. Le goût domine la raison de ce peintre intelligent. Par l'arabesque, par la réduction d'une palette éclatante à des tons essentiels, Matisse prolongeait aux extrêmes possibles l'impressionnisme considéré comme si le grand Seurat, premier reconstructeur, classique solitaire dans l'ère décadente, n'avait jamais existé. Art infiniment séduisant, de divin jongleur, mais inapte à alimenter un enseignement propre, à provoquer l'éclosion d'individualités. Matisse donna du goût à deux générations mais manqua livrer, après lui, l'art de peindre au chaos. Le pape renaissant préparait une austère Réforme. Nous avons combattu le maître ; abandonnons-nous aujourd'hui au charme de l'artiste égoïste. Les nus de la série de *Nice* se peuvent admirer après les nus de Cagnes ; quant à la série d'*Etretat*, elle nous ramène à la dignité des thèmes du temps de Boudin, à la subtilité de Mallarmé raffinant en mandarin sur les éléments de la félicité bourgeoise.

❧

Daniel Dourouze, peintre de paysages, use volontiers de moyens sommaires mais sans la fermeté d'accent d'un Marquet, ni la certitude de coloris d'un Matisse. Il semble que Dourouze, très habile, se soit délesté, à la façon d'un troupier un peu las, sans trop regarder ce qu'il jetait au fossé. N'a-t-il pas ainsi sacrifié de vrais qualités de peintre ? Il demeure assez sensible pour qu'on lui crie « Casse-cou ! » Dourouze se doit d'être plus qu'un décorateur. « Fuyez la silhouette ! » écrivait Georges Braque qui, ce jour-là, n'écrivit pas en vain.

❧

Un grand succès mondain est fait à l'exposition E.-Louis Gillot, peintre des poilus et du « vide du champ de bataille », selon l'expression du général Tissier, associé à Léonce Bénédite pour présenter l'artiste. Peintre militaire, Gillot répudie le romantisme de Neuville, dont Gervex révélait récemment l'âme ingénue de sous-off. ; il dédaigne l'ordonnance de Detaille, grand homme pour « salle des rapports ». Mais il compose comme Meissonnier. Pourtant, disciple lointain, Gillot se sauve par des qualités héritées de Courbet et des impressionnistes. Héritage qu'on ne peut refuser. Sans doute, Gillot n'a pas cherché, avec L. A. Moreau et Segonzac, à traduire les proportions de cette guerre unique. Il s'est jeté sur tout ce qui survivait en elle de la tradition Vernet-Meissonnier. Pourtant, il a peint « vrai » et son « officialité » nous devrait au moins délivrer du dernier des Scott et du premier des Jonas, M. Flameng s'assassinant soi-même.

Je parlerai du don splendide que fait à l'Etat Claude Monet, ce vieillard laborieux, enchanteur frère du jardinier Nectaire, le Kéroub de la *Révolte des Anges*. Une suite de décorations sur le thème des *Nymphéas*. La France trouvera-t-elle, pour édifier une galerie à coupole vitrée, la poignée de banknotes qu'offre l'étranger au maître qui dédaigne ? Pour une question de sous, l'acceptation des Renoir du prince de Wagram est encore en discussion.

André SALMON.

Les Arts appliqués

L'Art précieux au Salon d'Automne

Ce n'est pas trop de deux visites pour passer en revue, même sommairement, les envois de nos artistes-décorateurs au Salon d'automne. J'avoue même qu'après avoir consciencieusement arpenté le labyrinthe des salles de peinture, où sont quelque peu noyées les vitrines d'art précieux, j'en ai laissé échapper tout près d'une vingtaine. Personne n'y peut rien. Nos céramistes ou nos orfèvres ont horreur de faire section à part. Ils revendiquent leur place sur le pied d'égalité avec les peintres ou les sculpteurs. Ils en supportent un peu les conséquences.

Question stérile, d'ailleurs, et qui ne modifie que les dispositions typographiques d'un catalogue. On aura beau proclamer « l'unité » de l'art, il restera toujours la « classe » de l'œuvre réalisée. Le bloc de Michel-Ange, quoi qu'en pense le poète, vaut mieux que la miette de Cellini, dont la salière du musée de Vienne est d'une gaucherie parfaite.

On ne saurait faire ce reproche à nos exposants, S'il est une caractéristique qui puisse servir de mesure commune à tant de talents, je ne dirai pas divers mais divergents, c'est le goût et l'élégance, qualités maîtresses de l'art français moderne. Voyez plutôt nos ferronniers : Edgar Grandt, avec ses montures de verres, ses lampes, ses vases, Jacques Brégeaux et Raymond Subes, avec leurs lampadaires, Louis Majorelle avec ses vases montés qu'il appelle curieusement « verreries ferronnières », Richard Desvallières, avec son coq claironnant, morceau superbe de forge.



Qu'on me dise une nation qui puisse mettre en ligne une telle variété de techniques céramiques, jointe à une originalité aussi savoureuse de formes ! Et quelle belle phalange d'artistes ! Raoul Lachenal, distingué et classique, Félix Massoul, virtuose des bleus changeants des vases canopiens, Henri Chaumeil, faïencier puissant, Drésa, qui imagine pour la maison Géo Rouard un service pagodien amusant comme du Pillement, Jean Mayodon, qui se renouvelle avec un rare bonheur, Emile Diffloth, hardi en couleur et en décor, Pierre Bardou-Job, dont les poteries rustiques — certaines exécutées en deux tons d'après les projets de D. de Monfreid — gardent le parfum de terroir de la vieille France, Fernand Rumèbe, maître des grès et des porcelaines à grand feu. Et voici les verreries émaillées de Maurice Marinot et de Jean Luce, les pâtes de verre des frères Sala, Dargy-Rousseau, de Decorchemont, de Jean Cros, aux tons veloutés et fondants, faits pour opaliser les incandescences électriques, les verres de Marcel Goupy, colorés dans la masse et limpides comme l'eau de source, les vitraux modernes de matière et de monture de Jacques Gruber, de Labouret, d'Armand Paris.

Le bronze n'est pour ainsi dire pas représenté. Nos décorateurs tiennent-ils en suspicion ce procédé commode et fidèle de la fonte, si bien approprié aux objets d'usage ? Mme Berthe Cazin l'applique à l'orfèvrerie, et malgré mes préférences pour ses coupes ou ses vases travaillés au marteau et repercés, j'applaudis à la beauté de son vase revêtu de feuillage de frêne. Paul Mangin également emploie la fonte pour sa glace à deux flambeaux, un peu robuste peut-être, pour une toilette de dame, mais belle de lignes et de décor. J'ai vainement cherché l'enveloppe de radiateur d'Edouard Schenck, un des rares décorateurs qui s'appliquent à résoudre les problèmes d'éclairage et de chauffage modernes. Mais la somptueuse vitrine de Jean Dunand attire tous les yeux avec ses vases parés de patines savantes, superbes de forme et de facture. Çà et là, je découvre les bijoux de Charles Rivaud, impeccables de dessin et de ciselure, les colliers, les pendentifs, les broches de Jean Guevel, de Frédéric Forthuny, de Raymond Templier et de Paul Bablet, les émaux peints de Léon Jouhaud, modernes d'inspiration et traditionnels de technique, les camées sur coquillage de Mme Eva Gylden — allons-nous voir renaître cette parure touchante de nos grand'mères ? — les bois sculptés de Le Bourgeois, les laques d'André Ducuing, les reliures du maître Kieffer et de Mlles de Félice, Germain, Schroeder, les boîtes-bijoux d'Alexandre Noll, les nacres de Georges Bastard, l'écrin chatoyant de Henri Hamm, spirituel assembleur de bibelots d'art. Dans de grandes pièces de cuivre martelé, le Norvégien Borghilde Arnesen se révèle un virtuose du marteau et le danois Georges Jenson affirme ses qualités de modernisme et d'originalité dans ses candélabres et sa vaisselle de table, tandis que plus classiques et non moins habiles, Pierre Dumont et Jean Serrière présentent des pièces d'orfèvrerie excellentes de goût et de facture.

Mme Marguerite Pangon, rénovatrice du batik déploie sa maîtrise dans un grand store de soie, mais elle a des émules — Henry Redard, Mlles Jane Germain, Berthe Vergne, Frédéric Frankowska — dans cet art d'Extrême-Orient à qui elle a su donner une grâce si française. Jules Soudyser, Da Silva-Bruhns, Mme Ottman, ont de beaux tapis, réunis généralement à des ensembles, comme les papiers peints de Jacques Klein, édités par la maison Le Mardelé. Enfin Ernest Jacques, avec ses robes tissées à la main, Lucien Jacques, avec ses filets décoratifs, Michel Sylvany, avec ses tapisseries de cordonnet, montrent ce que peuvent faire des talents novateurs dans des genres qui ne sortaient pas de la catégorie des ouvrages de dames.



Ainsi dans tous les arts appliqués s'affirme la suprématie du goût français, servi par des techniques de plus en plus habiles et variées. Malheureusement pour élaborer tant d'objets précieux, nos décorateurs, même ceux qui œuvrent eux-mêmes, ont besoin de collaborateurs et de façonniers, et le recrutement de cette main-d'œuvre d'élite devient un problème angoissant. Certes nous avons des écoles professionnelles. Mais, comme dans l'île de Laputa, sous Gulliver, l'école professionnelle reste suspendue entre la lune, que la majorité des élèves ne peuvent atteindre et la terre — c'est-à-dire l'atelier — d'où leur amour-propre les écarte.

Je me garderais bien de cette critique, si je ne la retrouvais, sous une autre forme, dans le projet de réforme que vient d'élaborer M. A. Deville, président de la 4e Commission du Conseil municipal avec une ampleur de vues et une hardiesse de résolutions qu'on ne saurait trop reconnaître. Je reviendrai sur ses *Propositions* qui vont certainement être l'objet de discussions fécondes.

Henri CLOUZOT.

L'Opinion à travers le Monde

En France

Les premières séances de la Société des Nations. — L'échec de Venizelos. — Le désastre de Crimée.

La Chambre après « une semaine pour rien » a engagé, le mardi 16 novembre le premier des grands débats qui vont marquer une date dans la nouvelle session parlementaire : la reprise des Relations avec le Vatican. Dès le premier contact, il est apparu manifestement que l'Assemblée comptait une majorité bien décidée à suivre l'avis favorable de la commission, que son rapporteur, M. Noblemaire, développa dès l'ouverture du débat. Au nom de la forte minorité de gauche qui désire le maintien de l'état de choses actuel, M. Edouard Herriot prit la parole et fit valoir avec force le point de vue de son parti. Rappelant le mot du cardinal de Richelieu : « Autres sont les affaires des âmes, autres sont les affaires des Etats... », il dit son étonnement qu'au lendemain de la guerre qu'elle vient de gagner, la France puisse avoir besoin, pour assurer son prestige, d'une autre autorité que la sienne... « Quand la République française parle aux nations du monde, conclut-il, elle leur parle, non pas à genoux, mais debout ! » Les débats qui promettent d'être passionnés, vont se poursuivre tout le mois. Après les « journées vaticanes », la Chambre abordera le projet de loi militaire que le Conseil des ministres a longuement examiné. On sait que même au sein du conseil, la discussion sur la durée du maintien des hommes sous les drapeaux a été extrêmement vive — et que le bruit de la démission de M. André Lefèvre partisan du maximum, contre l'avis même des compétences militaires, a circulé avec insistance... Aux dernières nouvelles, le conseil se serait prononcé pour le service de dix-huit mois en principe, avec cette correction que l'application de la nouvelle loi serait précédée d'une période transitoire à laquelle nous oblige le légitime souci d'assurer et de fortifier la paix achetée au prix que l'on sait.



La Société des Nations, en assemblée plénière, a tenu sa première séance à Genève le lundi 15 novembre et nos lecteurs ont lu dans le compte rendu de notre envoyé spécial quels incidents marquèrent ce premier contact entre les délégués de quarante-et-une nations, et les tendances qui s'y sont fait jour. L'Assemblée de Genève fera-t-elle de bon travail, aboutira-t-elle à quelque réalisation ?

Le Matin (16 nov.), avec M. Stéphane Lauzanne, donne la note sceptique :

« Notre parlement, avec tous ses défauts, paraît une cent chevaux à côté de ce monumental camion qui a une peine énorme à démarrer et qui s'enlise dans la plus petite ornière. »

Le Petit Parisien (16 nov.) tout au contraire, paraît croire qu'on ira vite en besogne.

« En tous cas, dit-il, une grande courtoisie et un désir sincère d'aboutir animent visiblement tous les délégués. L'Assemblée siégera de façon continue pendant deux ou trois jours de façon à liquider la procédure préliminaire... On ne peut s'attendre à aucune discussion essentielle avant le milieu de la semaine prochaine. »

Les autres journaux se contentent de donner quelques extraits des discours prononcés par M. Motta, président de la République helvétique et par M. Hymans, et épiloguent sur les deux questions qui domineront les débats : L'Allemagne sera-t-elle admise ? Une solution transactionnelle permettra-t-elle aux Etats-Unis d'entrer dans la Ligue ?

Le *Petit Parisien* (16 nov.) donne les raisons pour lesquelles le gouvernement français opposera son veto à la première de ces deux questions, mais en laissant la porte ouverte pour demain ou après-demain :

« Si essentielle que soit la reconstruction économique de l'Europe, il ne faut pas que, pour gagner quelques mois, on lui sacrifie la justice... Or, il faut tout ignorer de l'état d'âme de l'Allemagne contemporaine pour croire que la justice peut sortir indemne de cette charité mal ordonnée...

« Mais, si telle est la situation, aujourd'hui, elle peut, elle doit se retourner complètement dès le jour où on aura enfin la preuve que l'Allemagne entend réparer. »

Quant à la seconde question, l'entrée de l'Amérique dans la Ligue, M. Gauvain, dans les *Débats* (15 nov.) marquait que le geste de M. Harding, rejetant dans le néant la Ligue, est surtout un geste électoral. Il compte que « d'ici le mois de mars le président pourrait concilier ses engagements électoraux avec les nécessités de la politique », et il conclut que la crainte qu'il se forme dans la Société une majorité contre la politique française est vaine.



Certes, nous savions depuis longtemps que l'Orient est fertile en coups de théâtre, mais il n'en est pas moins vrai que l'échec absolu de M. Venizelos aux élections du 14 novembre, où la Grèce jouait son destin, était inattendu, et qu'il laisse l'opinion désemparée.

Pour quelle raison, l'éminent homme d'Etat qui, par sa clairvoyance et son énergie, a fait la grande Grèce, subit-il ainsi l'ingratitude de ses concitoyens ?

« C'est — dit le *Matin* (16 nov.) qui se souvient d'Aristide — le sentiment de jalousie et de lassitude qui se voyait déjà dans l'antiquité quand un homme au pouvoir avait acquis trop de popularité — et que l'étranger en faisait trop grand cas — qui a causé sa perte. »

Paris-Midi (16 nov.) en donne des raisons plus humaines :

« Ce n'est point le chauve Constantin, ami des Allemands qui triomphe, mais bien la lassitude d'un peuple à qui l'on a voulu faire chausser les bottes d'une grande puissance et qui trouve ces bottes trop lourdes... »

Pour Pertinax (*Echo de Paris* 16 nov.), les causes de l'échec sont dans la politique intérieure de M. Venizelos et de ses partisans, politique qui manquait de douceur :

« Censure, état de siège, dépossession de toutes les familles ayant tenu dans le passé les grands emplois publics, proscriptions d'officiers, mise à l'index de l'ancienne cour... Toutes ces haines coalisées vont sans doute avoir raison du dictateur. »

Quoi qu'il en soit, et si la Grèce se montre indigne du grand rôle que le plus illustre de ses fils avait rêvé pour elle, quelle va être l'attitude des Alliés? Constantin remontera-t-il sur le trône? *Le Matin* (16 nov.) croit pouvoir affirmer que les Puissances protectrices opposeront un veto absolu au retour du père, mais :

« qu'il est possible que, pour empêcher la Grèce de tomber dans une lutte civile entre deux partis sensiblement égaux en force, l'accession au trône du fils aîné de Constantin apparaisse comme une mesure capable de calmer les esprits et de rétablir l'union. »

Pertinax (*Echo de Paris* 16 nov.) ne veut pas de cette solution moyenne :

« Les événements de la guerre, dit-il, ont conduit les Alliés à revendiquer le droit de protéger en Grèce le régime constitutionnel... En retour, ils ont servi les intérêts grecs au risque de rendre le problème turc insoluble pour eux. Libre à la Grèce de renoncer aux charges du contrat et de revendiquer la pleine souveraineté... mais il est alors entendu qu'elle doit perdre les avantages... que le marché soit signifié durement au peuple hellène. »

En tout cas, la question de succession au trône se pose, et sans délai.



L'aventure de Wrangel est terminée. Et si les dernières troupes du général sont livrées aux représailles des bolchevistes dans Sébastopol en feu, Wrangel lui-même a quitté promptement la ville et mis entre les troupes rouges et lui toute la largeur de la mer Noire.

La presse de gauche qui n'avait cessé de déplorer « la reconnaissance par la France du baron balte », marque les points. Ainsi M. Henri Fabre dans le *Journal du Peuple* (15 nov.) :

« M. Millerand a reconnu Wrangel... nous avons aidé ce hobereau prussien non seulement moralement mais de toutes nos ressources : argent, canons, munitions, vivres. Wrangel est battu. Battu comme le furent Denikine, Koltchack, Youdenitch et autres aventuriers aux noms bien français.

Eh bien, cette fois la coupe est pleine. »

La main passe, constate M. Edmond du Mesnil dans le *Rappel* (15 nov.), mais la guigne reste :

« Nous a-t-on assez rebattu les oreilles avec le délabrement des armées rouges et les victoires du général Wrangel... Malheureusement c'est le champion de la France qui succombe dans ce match sanglant et notre cher grand pays va devenir — par la faute de ses maîtres aveugles — la nation la plus impopulaire dans toute la Russie. »

Que faire devant ce désastre si gros de conséquences, et qui va accroître les forces des armées rouges et le pouvoir de Moscou? L'opinion est encore si désemparée, qu'elle ne fait que récriminer et classer les causes du désastre sans essayer d'y chercher remède et d'en tirer une leçon profitable : « On eût pu » disent les uns. « Il eût fallu » disent les autres... Pour l'*Intransigeant* (17 nov.) qui accuse « M. Paléologue d'avoir suggéré l'idée de reconnaître Wrangel »,

« la Russie soviétique peut reprendre des espoirs à longue portée. »

En Angleterre [1]

Une explication



Lloyd George parle : *« Quand j'ai dit que je pendrai le Kaiser, je ne pensais pas qu'il viendrait se faire pendre... ! »*

(Extrait de la *Wetsminster Gazette.*)

En Italie

L'accord italo-yougoslave de la villa Spinola.

Les pourparlers directs italo-yougoslaves de la villa Spinola entamés le 7 novembre se sont terminés le 10 au soir par un accord que rien ne faisait prévoir le 10 au matin. Les journaux ne sont pas encore bien fixés sur le nom géographique à donner à l'accord. La villa Spinola où les pourparlers ont été menés à bonne fin est à mi-chemin de Santa Margherita Ligure et de Rapallo. Aussi les uns parlent-ils de l'accord de Rapallo, les autres de l'accord de Santa Margherita. Le *Corriere della Sera*, toujours soucieux de précision, le dénomme : accord de la villa Spinola.

Quel que soit le nom qu'on lui donne, l'accord a été une grosse surprise pour l'opinion italienne, une surprise d'autant plus heureuse que toute la presse montrait un pessimisme ou un scepticisme inattendu quant à l'issue des négociations. Il est vrai que tous les retards, ajournements, bruits de ruptures, et informations contradictoires, toutes les incertitudes quant au lieu, à la date de la rencontre et au choix des plénipotentiaires, étaient bien propres à donner peu d'espoir à l'opinion.



Depuis deux ans, tous les projets de solution ébauchés : memorandum du 9 décembre 1919, projet de janvier 1920, entente de San Remo, pourparlers de Pallanza avaient été accompagnés — tout au moins de la part des journaux officieux — de déclarations optimistes. M. Giolitti a changé de méthode et a invité la presse qui lui est fidèle à faire prévoir le pire, en non le meilleur.

La campagne nationaliste a pris dans les jours qui ont précédé l'accord une violence et une âpreté inouïe. Voici un long extrait du *Giornale d'Italia* qui énumère avec clarté tous les griefs et tous les desiderata nationalistes :

---

(1) Un retard postal nous empêche de donner aujourd'hui la rubrique « l'*Opinion en Angleterre* ». Nous prions nos lecteurs de se contenter, pour une fois, du dessin humoristique qui la remplace — et de nous excuser.

« 1° Traiter veut dire être disposé à céder sur quelque point ; or le pacte de Londres représente le minimum des aspirations nationales et des garanties stratégiques et ne peut être amputé d'aucune de ses stipulations ; 2° le droit de Fiume à l'indépendance et à sa contiguïté territoriale avec la mère-patrie ne peut être échangé contre une cession de la Dalmatie, cession qui à son tour ne peut être compensée par l'indépendance de la seule ville de Zara, qui resterait atrophiée, ni par une démilitarisation de la côte orientale qui ne garantit rien, car le caractère stratégique de Sebenico et de l'archipel dalmate réside dans leur situation géographique et non pas dans les ouvrages militaires qu'on peut y organiser. Quelques champs de mines dans les canaux dalmates mettent automatiquement en sécurité la flotte yougoslave ou appartenant à une autre nation à l'abri derrière l'archipel et dans la base formidable de Sebenico; 3° traiter avec les Yougoslaves pour faire des renonciations signifie provoquer de très graves agitations dans le pays... La rescousse du « fascisme » contre l'anarchisme est un phénomène incontestable. Or, le fascisme se retournerait contre un gouvernement qui ferait des renonciations et ainsi le heurt se produirait avec de nouvelles secousses ; 4° D'Annunzio ne se satisfera pas de l'indépendance de Fiume et de la contiguïté territoriale, il s'insurgera activement contre la cession de la Dalmatie. De son côté l'amiral Millo a juré de ne pas abandonner la Dalmatie ; les troupes italiennes, qui se trouvent en Dalmatie sont extrêmement attachées à cette terre... et il est fort douteux qu'elles obéissent à l'ordre de l'évacuer. En outre, il y a dans l'armée et dans la marine un fort courant contre l'abandon de la Dalmatie. Stipuler des renonciations avec les Yougoslaves, sans pouvoir ensuite tenir ses engagements, équivaudrait pour le Gouvernement à un saut dans l'inconnu et mettrait la paix elle-même à une dure épreuve ; 5° Les mauvaises intentions des Yougoslaves sont amplement démontrées par tout un ordre de faits : d'abord par la loi électorale qui considère comme yougoslaves tous les territoires jusqu'à l'Isonzo, loi que notre gouvernement a laissé passer sans réagir comme il eût fallu ; en second lieu, par la déloyale occupation de la Carinthie, c'est-à-dire du territoire qui doit permettre les communications entre l'Italie et l'Autriche ; enfin par le ton de toute la presse yougoslave qui réclame l'Isonzo ou tout au moins la solution wilsonienne, inacceptable pour nous.

C'est pourquoi nous répétons : l'unique avantage des pourparlers éventuels serait de démontrer lumineusement qu'un accord avec nos voisins est impossible, étant données leurs absurdes prétentions. Mais dans ce cas, le Gouvernement aurait le devoir d'annexer les territoires qui nous sont garantis par le traité de Londres et de reconnaître l'Etat libre de Fiume, en le prenant sous sa protection. Si l'on n'agit pas de cette façon, nous nous trouverons aux prises avec des difficultés grandissantes de toute espèce. »

Mais le parti populaire, jusqu'ici en coquetterie avec les nationalistes sur la question dalmate, s'est rallié brusquement à la thèse gouvernementale, qui est en définitive la thèse bissolatienne. Cette adhésion a donné toute latitude aux plénipotentiaires italiens, sûrs désormais d'avoir à la Chambre une forte majorité pour un accord fondé sur le sacrifice de la Dalmatie.

Les journaux des 8, 9 et 10 novembre, surtout ceux du 10, font la chronique des négociations et ne cachent pas qu'elles semblent devoir aboutir à un échec. Les délégués yougoslaves refusent en effet de donner à l'Italie la frontière qu'elle réclame sur les Alpes juliennes et s'en tiennent à la ligne Wilson qui coupe l'Istrie en deux tronçons et laisse Trieste à portée du canon yougoslave. Or obtenir la frontière du mont Nevoso est pour les Italiens la condition *sine qua non* de la poursuite des pourparlers.

Brusquement le 10 à onze heures, les yougoslaves cèdent sur ce point, et sur tous les autres : Fiume état libre et Zara italienne. L'accord est fait.

Les nationalistes restent déconcertés de la rapidité foudroyante avec laquelle un accord qui répond à leurs principaux désirs, la Dalmatie exceptée, a été conclu. Tous leurs journaux, à l'exception de l'*Idea Nazionale*, battent successivement en retraite. Le *Giornale d'Italia* intitule son commentaire : « Quoi qu'il en soit, c'est une paix victorieuse » et ,après avoir énuméré tous les avantages qu'obtient l'Italie, il invite D'Annunzio à ne pas se rebeller contre la paix, bien précieux entre tous pour un pays qui comme l'Italie est en proie à une crise intérieure, économique et sociale, d'une extrême gravité. Mussolini, dans le *Popolo d'Italia*, se rallie aussi à l'accord. La *Gazzetta del Popolo* également.

Seule l'*Idea Nazionale* déclare le sacrifice de la Dalmatie intolérable. Elle donne pour titre à son commentaire : « Le Dernier mot n'est pas dit » et émet l'espoir que l'amiral Millo et D'Annunzio vont agir. Quand le peuple italien qui, dans son ignorance, accueillit l'accord avec joie, sera informé de tout, il soutiendra D'Annunzio.

Tout le reste de la presse (y compris la presse socialiste) accueille avec grande satisfaction l'accord et souligne la partie morale de cette entente amiable entre adversaires. L'Italie a désormais sa paix et les mains libres. Les journaux ministériels attribuent tout le mérite du résultat à la politique de M. Giolitti, qui à Lucerne et à Aix-les-Bains a su convertir MM. Lloyd George et Millerand à sa thèse.

Le *Corriere della Sera* du 13-11 lance un appel à l'union sacrée, et après un très bel éloge de D'Annunzio, invite le poète à ne rien tenter contre la Dalmatie. Le 14-11, il enregistre avec tristesse le débarquement des troupes de D'Annunzio dans les îles de Veglia et d'Arbe attribuées à la Yougoslavie. Mais il note que les troupes régulières ne suivent pas le mouvement insurrectionnel.

La *Tribuna* du 14 étudie les possibilités d'une véritable alliance avec la Yougoslavie. Tous les journaux émettent le vœu que des rapports étroits et cordiaux se nouent entre les deux peuples voisins.

L'accord de Villa Spinola, joint au résultat favorable des élections administratives, renforce le ministère Giolitti et, après les tempêtes de ces derniers mois, va sans doute ramener le beau temps dans la péninsule.

En Allemagne

Le 9 novembre. — Toujours le Traité de Versailles.

Tandis que la France célébrait le cinquantenaire de la République et la fête de l'armistice, l'Allemagne commémorait le second anniversaire de sa Révolution. Le gouvernement prussien avait refusé de faire du 9 novembre un jour férié, et interdit les démonstrations publiques. La presse n'en commente qu'avec plus de passion le dernier grand événement de l'histoire allemande.

Les organes conservateurs affichent leur haine et leur mépris :

« pour la journée la plus sombre de l'histoire de la Prusse et de l'Allemagne. » (*Kreuzzeitung*, 7-11).

A leur avis le bon peuple allemand a été égaré

et berné par quelques meneurs, plutôt qu'il ne s'est affranchi de son propre mouvement. Aujourd'hui l'Allemagne menace de succomber sous les coups de l'ennemi du dehors, l'Entente et la France en particulier, ainsi que de l'ennemi du dedans, la démocratie. Réussira-t-elle à se dégager ? On ne saurait l'affirmer encore,

« car la route qui conduit vers le sommet est longue, très longue. »

Les journaux libéraux songent avec plaisir à la Révolution ; mais leur joie n'est pas sans mélange. Si elle a débarrassé la bourgeoisie de la caste aristocratique qui la dominait, elle a d'un autre côté élevé soudain la classe ouvrière qui la menaçait d'en bas. Les journées de novembre 1918 furent trop révolutionnaires ; ni l'agitation, ni le danger de nouvelles secousses n'ont encore disparu :

« Le 9 novembre est le jour où la monarchie expira. Ce n'est pas la date de la naissance de la République démocratique. Les éléments les plus actifs du soulèvement ne visaient nullement à l'instaurer. Bien plus, c'est malgré leur résistance que fut proclamée à Weimar la République démocratique, qui en bien des points opposait son conservatisme aux menées révolutionnaires, et ne brisait pas avec le passé. Les partisans de cette république n'ont donc pas de motif de fêter solennellement le 9 novembre. » (*Berliner Tageblatt*, 9-11).

La *Frankfurter Zeitung* estime également que la destinée de la révolution allemande a quelque chose de tragique.

« Ce qui s'est passé du 7 au 9 novembre est tout autre chose qu'une révolution. » (7-11).

Ce fut l'effondrement de l'ancienne Allemagne, et l'effondrement aussi du marxisme. Il n'y eut point de pensée révolutionnaire dans les classes supérieures, ni d'action révolutionnaire dans le peuple. La démocratie éclairée n'a pu jouer de rôle. De là le malaise moral dont souffre l'Allemagne.

Mais, ces graves réserves une fois faites, les deux grands organes libéraux sont d'accord pour déclarer que tout mouvement en arrière serait néfaste et impossible.



La suite des débats sur la politique générale au Reichstag, les conversations entre la France et l'Angleterre ont maintenu au premier plan des préoccupations allemandes, les problèmes des réparations et de la revision du traité de Versailles.

Parmi les discours les plus remarqués, fut celui de l'ancien ministre Dernburg, membre du parti démocratique. Défigurant un mot de M. Millerand, il a surnommé le traité de Versailles :

« la Grande Charte de l'oppression. »

et démontré, deux heures durant, la nécessité de la reviser.

Le discours reçut dans la presse une approbation aussi unanime que celle qu'il avait rencontrée au Reichstag. L'opinion de tous est que

« l'Allemagne ne doit laisser passer ni un jour, ni une heure sans protester contre les conditions inexécutables de l'instrument de Versailles, jusqu'à ce que la revision soit un fait accompli. » (*Frankfurter Zeitung*, 6-11).



Sources et Documents

L'Organisation des Territoires syriens sous mandat français

Pour faire suite au texte de l'accord tripartite publié dans notre dernier numéro, avec la carte montrant la délimitation des zones italienne et française en Asie Mineure, nous donnons aujourd'hui une analyse de l'organisation actuelle de la Syrie, telle que nous la tenons d'une source exceptionnellement digne de foi.

Les accords consécutifs à la Conférence de San Remo (avril 1920) ont confié à la France un mandat intégral sur la Syrie, dans les conditions prévues par l'article 22 du Pacte de la Société des Nations.

D'une manière générale, les territoires syriens, placés sous mandat, sont inclus dans les limites suivantes : *au Nord*, frontière Sud de la Turquie telle qu'elle est fixée par le Traité de Sèvres du 10 août 1920, c'est-à-dire, une ligne contournant le golfe d'Alexandrette à l'Est d'Adana, puis obliquant directement vers l'Est parallèlement et à environ 50 kilomètres au Nord de la voie ferrée de Bagdad ; *à l'Est*, ligne partant du Djéziré Ibn Omar sur le Tigre et rejoignant vers Abou-Kémal sur l'Euphrate l'ancienne ligne Sykes-Picot séparant les zones A et B, puis cette dernière ligne à travers le désert de Syrie jusqu'au Sud du Hauran ; *au Sud*, ligne sinueuse reliant le Sud du Hauran au Nord de Tyr (le tracé définitif n'est pas encore fixé) ; *à l'Ouest* la Méditerranée.

Alors que le Traité de Sèvres concède à la France des avantages économiques en Cilicie, les accords de San Rémo lui enlèvent la région de Mossoul pour la rattacher à la Mésopotamie sous mandat anglais. Mais cette diminution territoriale est compensée par un avantage politique. La division de Syrie en zone d'administration directe française (zone grise) et en zone de contrôle français (zone A) est abolie. Elle laisse place à une Syrie placée sans réserves sous mandat français, dans des conditions à fixer par la nation mandataire, avec l'approbation de la Société des Nations.

Cette nouvelle formule a permis d'une part de liquider l'aventure chérifienne sans craindre de provoquer des contestations internationales. Elle a permis.

d'autre part, d'accéder aux vœux des populations et de réaliser les demandes d'autonomie présentées par les différents centres.

Dans ces conditions, quatre états autonomes ont été constitués : le GRAND LIBAN, le GOUVERNEMENT DE DAMAS, le GOUVERNEMENT D'ALEP et le TERRITOIRE DES ALAOUITES ; ces trois derniers étant susceptibles d'être réunis par un lien fédératif.

Il existe enfin, au Nord et à l'Est, des confins militaires où des opérations sont actuellement en cours et qui n'ont encore reçu aucune organisation particulière.

I. — *Le grand Liban*

L'Etat du Grand Liban a été créé le 1er septembre 1920. Il comprend quatre Sandjaks et deux municipalités autonomes ; les Sandjaks forment 12 cazas qui sont divisés à leur tour en Mudiriehs.

Ces circonscriptions administratives sont les suivantes :

1° Sandjak du Liban Nord, chef-lieu Sgorta. Cazas d'Akkar, de Sghorta et de Batroun.

2° Sandjak du Mont Liban, chef-lieu Baabda. Cazas de Kesrouan, de Meten, du Chouf, Mudirieh de Deir el Kamar.

3° Sandjak du Liban Sud, chef-lieu Sidon. Cazas de Sidon, de Tyr et de Hasbeya.

4° Sandjak de Békaa, chef-lieu Zahle. Cazas de Racheya, de Bekaa-Moallaka, de Baalbeck.

5° Municipalité de Beyrouth avec sa banlieue.

6° Municipalité de Tripoli avec sa banlieue.

BEYROUTH est la capitale du Grand Liban.

Le pouvoir exécutif est provisoirement exercé par délégation du Haut-Commissaire de la République dans le Levant par un Haut-Fonctionnaire français qui a le titre de « Gouverneur du Grand Liban ».

Le Gouverneur du Grand Liban est responsable vis-à-vis du Haut-Commissaire de l'ordre et de la sécurité publique du territoire et de l'administration de l'Etat. Il peut réquisitionner la force armée sous certaines conditions.

Il établit le budget de l'Etat et le soumet à l'approbation du Haut-Commissaire ; il arrête les budgets locaux, fixe les impôts, taxes et monopoles ; il nomme et révoque les fonctionnaires.

Auprès du Gouverneur sont placés les services généraux de l'Etat qui dépendent directement de lui et ont à leur tête de Hauts Fonctionnaires indigènes. Ceux-ci sont assistés de conseillers techniques français, chargés de les aider de leurs avis et de leur expérience administrative.

Les services généraux de l'Etat sont actuellement les suivants :

Intérieur, Gendarmerie et Police,
Finances,
Justice, Affaires immobilières et Wakfs,
Travaux publics, Postes et Télégraphes,
Instruction publique et Beaux Arts,
Agriculture, Commerce, Industrie,
Hygiène et Assistance médicale.

En attendant qu'un recensement exact de la population ait permis de procéder à des élections régulières, une Commission administrative provisoire est placée auprès du pouvoir central, avec des attributions équivalentes à celles dévolues à l'ancien Conseil administratif du Liban par le règlement organique de 1864. Elle se compose de 15 membres désignés au prorata de l'importance numérique de chacune des sectes religieuses du Liban.

L'administration locale est exercée par un Mutessarif dans le Sandjak, par un Caïmacam dans le Caza et par un Mudir dans le Mudirieh. Les Mutessarifs ont auprès d'eux une Commission administrative locale ; ils sont assistés d'un conseiller français.

L'organisation des municipalités de Beyrouth et de Tripoli est actuellement à l'étude.

II. — *Gouvernement de Damas*

L'état de Damas a sensiblement la même composition que l'ancien Vilayet de Syrie, ou de Damas. Toutefois, il est amputé au Sud des régions qui n'entrent pas dans la zone sous mandat français (Sandjak de Maan en entier, caza d'Adjloun), et à l'Ouest des Cazas qui ont fait retour au Grand Liban depuis la formation de celui-ci (cazas de Hasbeya, de Racheya, de Bekaa et de Baalbek), et du caza de Massyaf ou Omranié, incorporé au territoire des Alaouites.

Il comprend donc actuellement quatre Sandjaks divisés eux-mêmes en cazas, savoir du Nord au Sud :

1° Sandjak de Hama. Cazas de Hama et de Selimieh.

2° Sandjak de Homs.

3° Sandjak de Damas, Cazas de Kunéitra, de Basr El Harir, de Deraa et du Djebel Hauran.

Depuis la chute de Fayçal, l'administration générale, instaurée par le Gouvernement chérifien, a été conservée. Les Services Publics ou Ministères sont dirigés par des fonctionnaires indigènes assistés de Conseillers français. Un Conseil d'Etat représente le pouvoir exécutif.

III. — *Gouvernement d'Alep*

Le Gouvernement d'Alep, créé le 1er septembre 1920, comprend trois sandjaks, savoir :

1° Le sandjak d'Alep, chef-lieu Alep.

2° Le sandjak d'Alexandrette, chef-lieu Alexandrette.

3° Le sandjak de Deir Ez Zor, chef-lieu Deir El Zor.

Ces sandjaks sont eux-mêmes divisés en Cazas et en Nahiés correspondant aux anciennes circonscriptions administratives du même nom.

Alep est la capitale du gouvernement.

Le pouvoir exécutif est exercé par un Gouverneur indigène nommé par le Haut-Commissaire. Il a sous sa surveillance tous les services administratifs du territoire ; il nomme à tous les emplois ; il dispose de directeurs indigènes, placés à la tête des Services généraux du Gouvernement. Ces services sont provisoirement les suivants :

Intérieur et Police, auxquels sont rattachés l'Instruction publique, l'Hygiène et l'Assistance publique, le Recensement de l'état civil ;
Finances,
Justice et Wakfs,
Travaux publics, Postes et Télégraphes,
Services économiques (Agriculture, Commerce et Industrie) ;
Gendarmerie et Milices.

Un officier ou fonctionnaire français est chargé par délégation du Haut-Commissaire d'exercer le contrôle politique et administratif du Gouvernement, résultant de l'attribution à la France du mandat sur la Syrie. Il porte le titre de délégué du Haut-Commissaire auprès du Gouvernement d'Alep.

Auprès de lui sont placés des conseillers techniques français qui assistent les directeurs indigènes des Services généraux et les chefs de l'administration locale dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Gouverneur est assisté d'un Conseil du Gouvernement et d'une Commission administrative.

Le Conseil du Gouvernement est composé du Gouverneur, des Directeurs des Services généraux, des chefs religieux, de deux membres par Sandjak et du Président de la Municipalité de chacune des villes d'Alep, Alexandrette et Antioche.

Ce Conseil examine le budget et les comptes.

La Commission administrative siège sous la Présidence du Gouverneur. Elle est composée des directeurs des Services généraux, des Conseillers français, et l'un des délégués de chaque sandjak au Conseil du Gouvernement.

Elle a pour mission de procéder à l'étude du budget, d'exprimer son avis au sujet des entreprises d'utilité publique, des projets d'adjudication, ainsi que sur toutes les questions qui lui sont soumises par le Gouverneur.

Le Sandjak est administré par un Mutessarif assisté d'un Conseil administratif français ayant droit de visa, et d'une commission administrative.

Le Caza est administré par un Caimacam, et le Nahié par un Mudir.

Les tribus bédouines stationnées dans la partie Est des territoires du Gouvernement d'Alep continuent à être administrées selon leurs traditions. Elles versent un impôt entre les mains des représentants du Gouvernement local. Des officiers français du Service de Renseignements sont placés auprès de leurs chefs pour leur servir de conseillers.

IV. — *Territoire des Alaouites*

Le Territoire Autonome des Alaouites a été créé le 2 septembre 1920. Il comprend 2 sandjaks et une municipalité autonome. Les Sandjaks forment 7 cazas divisés à leur tour en Mudiriehs, savoir :

1° Sandjack de Lataquieh, chef-lieu Lataquieh. Cazas de Sahyoun, de Djeblé, de Banias, de Massyaf ou Omranié.

2° Sandjak de Tartous, chef-lieu Tartous. Cazas de Tartous, de Safita et de Mosson.

3° La municipalité de Lataquieh.

Le chef du Pouvoir exécutif est un Haut-Fonction-



Carte et limites des territoires syriens placés sous le mandat français : Le Grand Liban, le Gouvernement de Damas, le Gouvernement d'Alep et le Territoire des Alaouites. (Carte du Commandant Pollachi).

naire français qui agit par délégation du Haut-Commissaire et porte le titre d'« Administrateur du Territoire des Alaouites ».

Il est responsable vis-à-vis du Haut-Commissaire du maintien de l'ordre et de la sécurité publique dans le territoire

Il a sous ses ordres directs des officiers et fonctionnaires français, des fonctionnaires et agents indigènes pour assurer l'exécution des lois et le fonctionnement des Services publics.

Aidé de ses adjoints et conseillers techniques français, il établit le budget du territoire et le soumet à l'approbation du Haut-Commissaire ; il établit les budgets locaux et soumet à l'autorité supérieure tous projets concernant les impôts et monopoles à percevoir : il nomme et révoque tous fonctionnaires.

Les Services généraux du territoire, dirigés par des conseillers techniques français, sont provisoirement au nombre de quatre : Finances, Travaux publics, P. T. T. ; Hygiène et Assistance publique : Justice et Wakfs. Les questions relatives aux autres branches de l'administration sont traitées directement et suivant leur compétence par les adjoints de l'administration.

Auprès du pouvoir central est placée une Commission de 12 membres qui porte le nom de Commission administrative du territoire autonome des Alaouites ; elle comprend 7 alaouites, 2 chrétiens, 2 musulmans Sunnites, 1 Ismailieh (ces derniers représentants les minorités du territoire), nommés pour un an par le Haut-Commissaire, sur la proposition de l'administrateur.

Cette commission présidée par l'administrateur, est entendue à titre consultatif sur les affaires administratives, financières et économiques du territoire. Elle est notamment appelée à donner son avis sur le budget qui lui est présenté; sur la gestion administrative ou financière, sur la création d'impôts, taxes et monopoles à percevoir, sur les demandes de subventions, sur les travaux d'utilité publique et d'édilité, sur l'ouverture et l'entretien des routes et chemins vicinaux, sur les déclarations d'expropriation pour cause d'utilité publique, sur les modes d'adjudication et leur époque.

L'administration du Sandjak est exercée par un conseiller français qui porte le titre d'administrateur délégué. Il est assisté d'un mutessarif indigène qui assure sous son contrôle l'exécution des règlements, le maintien de l'ordre et de la sécurité publique, et le fonctionnement normal des services publics.

A côté de l'administrateur délégué sont placés des Services locaux ayant à leur tête des fonctionnaires indigènes, et une commission administrative locale qui est entendue à titre consultatif.

A la tête de chaque caza est placé un Caimacam indigène, contrôlé par un conseiller français.



Dernières Publications

1° En Italie (1)

LES LIVRES (2) :

Guerre et après-guerre

*GÉNÉRAL ENRICO CAVIGLIA. — *Vittorio Veneto.* Milan. Ed. *Eroica.*

Le général Caviglia, qui commandait la 8e armée italienne en 1918 et qui est considéré en Italie comme l'un des principaux artisans de la victoire finale, raconte la bataille de Vittorio Veneto. Selon lui, la résistance militaire autro-hongroise fut au début de la bataille remarquablement tenace, et la « crise » qui conduisit les armées autrichiennes à la déroute finale ne dura pas moins de quatre jours, du 24 octobre à l'aube du 29.

Le général Caviglia commande aujourd'hui les troupes italiennes d'Istrie. Il a été dernièrement accusé d'avoir adhéré à un complot militariste ; il a démenti.

(1) Nous rappelons à nos lecteurs que l'*Europe Nouvelle* consacre dans chacun de ses numéros une page à la production intellectuelle de l'étranger : Angleterre, Allemagne, Etats-Unis, Italie, etc.

(2) Les ouvrages précédés d'un astérisque peuvent être consultés à la Bibliothèque du Musée de la Guerre, 39, rue du Colisée.

Sa personnalité de premier plan ajoute à l'intérêt de l'historique qu'il présente au public à l'occasion du deuxième anniversaire de l'armistice.

Arnaldo Fraccaroli. — *Ungheria bolscevica* (Hongrie bolcheviste). Notes de quelqu'un qui y est allé. Milan. *Sonzogno.*

De bon reportage sur le règne de Bela-Kuhn.

Histoire

Gaetano Salvemini. — *La Politica Estera di Francesco Crispi* (La politique étrangère de F. Crispi). Rome. Ed. de *La Voce.*

Dans ce petit livre dense de matière et de références, M. Salvemini étudie et condamne la politique étrangère impulsive et irréaliste de Crispi, depuis l'entrevue de Gastein, en 1877, où Crispi demanda à Bismarck l'appui de l'Allemagne contre la France de Mac-Mahon qui menaçait de rétablir le pape dans son pouvoir temporel et contre l'Autriche, qui venait d'occuper la Bosnie-Herzégovine. Bismarck accepta d'appuyer l'Italie contre la France, mais conseilla à Crispi de se rapprocher de l'Autriche et de chercher des compensations non pas sur les Alpes, mais en Albanie. Ce fut le point de départ de la Triple Alliance.

L'auteur étudie ensuite la première Présidence du Conseil de Crispi (1887), hantée par la crainte d'une agression française, et sa seconde Présidence (1893) qui prit fin par le désastre d'Adouah.

Des documents montrent Crispi désireux d'isoler la France en Europe pour la contraindre à se réconcilier avec l'Allemagne, rendant ainsi possible les Etats-Unis d'Europe.

Ce livre « à thèse » est d'un vif intérêt historique et se lit, en outre, avec grand agrément.

Questions économiques et sociales

Dans la *Collection d'Etudes Révolutionnaires*, publiées sous la direction d'E. M. Gray à Florence chez *Bemporad :*

E. M. Gray. — *Come Lenin conquisto la Russia* (Comment Lénine conquit la Russie).

Gaetano Angelici. — *Le otto ore e l'organizzazione scientifica della fabbrica* (Les huit heures et l'organisation scientifique de la fabrique).

Federico Chessa. — *Costo Economico e costo Finanziario della guerra* (Coût économique et coût financier de la guerre).

Littérature

Giovanni Papini. — *Giorni di Festa* (Jours de fête). — Rome. — Ed. de *La Voce.*

« Ce n'est pas au hasard, écrit l'auteur en tête de son livre, que j'ai ainsi appelé ce livre. C'est que la poésie, même si elle coûte un dur labeur, est toujours une fête pour qui sait la supporter. Une image peut donner la couleur de la félicité à toute une semaine et il suffit de la découverte du poids d'un mot pour se sentir bien une journée. »

Auteur de nouvelles, d'un roman, d'ouvrages philosophiques, de livres de critique et de polémique littéraire riches de sève, Papini, à quarante ans passés, nous découvre le monde poétique qu'il porte en lui. *Giorni di Festa* est une suite de fragments lyriques en prose d'une langue admirable et de l'inspiration la plus libre et la plus variée. Ecrivons le nom d'Apollinaire pour fixer les idées et non pour accuser une influence (bien qu'Apollinaire ait été un grand ami de Papini). Quelques pages en français. L'une intitulée « Boulevard Raspail » et fort amusante débute ainsi : « Il y a un lion noir au bout, mais le boulevard n'est pas farouche... »

Giuseppe Ungaretti. — *Allegria di Naufragi* (Joie des Naufrages). — Florence. — *Vallecchi,* éd.

Dans ces poèmes brefs, « comprimés » de poésie pure, M. Ungaretti inaugure dans la littérature italienne volontiers verbeuse le « Prend l'éloquence et tords-lui le cou » de Verlaine. Un pessimisme hautain et douloureux s'allie dans ces vers, dont la plupart furent écrits pendant la guerre, à un fatalisme résigné qui rappelle l'Egypte où naquit l'auteur. M. Ungaretti, qui vit à Paris, a traduit en français à la fin de son livre quelques-uns de ses poèmes. Voici Voyage :

Je ne peux m'établir ;
A chaque nouveau climat je me retrouve une âme d'antan
En étranger je m'en détache
Revenu en naissant d'époques trop vécues
Jouir une seule minute de vie initiale
Je cherche un pays innocent.

Scipio Slataper. — *Svitti Letterari e Critici* (Pages de littérature et de critique). — Rome, Ed. de *La Voce.*

Né à Trieste en 1888, tué dans les tranchées du Podgora en décembre 1915, Slataper était un des plus loyaux cerveaux de sa génération. Passionné et combatif, profondément désireux de voir la valeur morale de l'Italie sans cesse accrue, il fut un des écrivains les plus ardents du groupe rénovateur de *la Voce.* Ce sont ses essais parus dans la revue florentine de ce nom, dans le *Giornalino della Domenica* (revue pour enfants) et dans la *Riviera ligure* que la piété de ses amis a recueillis. Ils nous éclairent sur l'âme de l'élite de la jeunesse italienne, qui est une des plus pures et des plus nobles de ce temps et qu'on ne connaît pas assez en France.

Un roman autobiographique *Il Mio Carso,* qui paraîtra prochainement en français, permettra au public de chez nous de faire plus amplement connaissance avec Slataper.

LES REVUES :

Rivista d'Italia. — (15 septembre).

Un article de L'Azzarita sur l'Albanie et l'Italie, dont la première partie est un peu verbeuse, mais la deuxième très bien documentée et pleine de bon sens. L'auteur montre que depuis 1877, les gouvernements italiens oscillent entre deux politiques albanaises, l'une favorable à l'indépendance de l'Albanie, l'autre à la main-mise italienne sur tout ou partie de l'Albanie. En 1913, la politique d'indépendance prévalait. En avril 1915, le Pacte de Londres consacrait la politique de démembrement et d'annexion. En décembre 1917, la proclamation d'Argyrocastro revenait à l'indépendance. L'accord italo-grec d'avril 1919, négocié par M. Tittoni revenait au démembrement. Il semble qu'après l'évacuation de Vallona et le protocole de Tizana, M. Giolitti veuille reprendre la thèse de l'indépendance et mettre fin à cette incohérence déplorable.

L'auteur ignorait naturellement l'accord de Rappallo italo-yougoslave du 11 novembre qui ne semble pas respecter l'indépendance albanaise.

Dans le même numéro, une monographie de M. Sonnino par V. Riccio.

La Societa delle Nazioni. — (10 octobre).

Ce numéro du bulletin international de la « Famille italienne pour la Société des Nations » contient le rapport de G.-A. Borgèse, lu et discuté à Milan le 15 octobre dernier à la 4e Conférence des Associations pour la Société des Nations, en faveur de l'admission de l'Allemagne. C'est un document précieux à consulter sur l'état d'esprit d'Italiens, même partisans de l'Entente.

Sakura. — « Première revue moderne européenne de l'art et de la poésie d'Extrême-Orient ». — Naples, via Potenza, 9.

« Nous voulons, dit l'Avant-propos de la Rédaction, découvrir diligemment à l'Italie et à l'Europe la meilleure, la grande poésie japonaise, révéler surtout la pureté de l'âme nippone, qui est un phénomène humain merveilleux et émouvant. » A signaler dans le premier numéro un article sur la poétesse Yosano Akiko, suivi d'extraits traduits ; et un autre sur l'influence hellénique dans les arts anciens du Japon.

Le premier numéro, rédigé avec finesse, est plein d'informations et de détails précis d'un original intérêt.

2° En France

La Politique Étrangère

La Révolution russe par un témoin

par Alexandre Edallin
(Edition " *La Revue Contemporaine* ")

M. Edallin qui se trouvait à Pétrograd lorsque éclata la Révolution russe en mars 1917 relate en un livret de cinquante et une pages les événements auxquels il assista. Avec la plus grande bonne foi il se fait le défenseur de la famille impériale, sans cependant s'étayer sur des documents. Il s'étend sur les désordres de toutes natures que toute révolution amène malheureusement à sa suite, massacres, vols, emprisonnements, et sur les mauvais traitements infligés aux ministres du tsar, le transfert du souverain et de sa famille à Tsarkoïé-Selo.

La tentative de gouvernement provisoire fut lamentable. Les ministres se succédèrent au pouvoir et montrèrent tous la même incapacité. Le 25 octobre les Bolchevistes livrèrent au gouvernement un combat décisif. Kerensky fut remplacé par Lénine, grand discoureur. Les bolchevistes se débarrassèrent de l'Assemblée Constituante et furent désormais libres de traiter avec l'Allemagne à Brest-Litovsk.

Le Général Gouraud (De Fez à Strasbourg)

par Marcel Jay (*Payot*, éditeur)

M. Jay qui pendant la plus grande partie de la guerre fut le secrétaire particulier du général Gouraud nous offre en un petit livre plein d'anecdotes un portrait particulièrement vivant de ce chef. De l'Argonne au Maroc, de la Champagne à l'Alsace, l'auteur l'a suivi pas à pas, partageant sa vie qu'il nous rapporte en nombreuses scènes alertes.

C'est le soldat valeureux, loyal, discipliné, qui fit le sacrifice moral du commandement de sa chère armée pour permettre au général Lyautey d'accepter le portefeuille de la guerre, et, revenu sur le front, brisa la forte offensive allemande en une mémorable bataille d'un jour et conduisit ses troupes victorieuses jusqu'à Sedan, c'est ce chef que M. Jay offre à notre admiration. Par ailleurs, il nous révèle l'homme, sensible, délicat, familier, une belle figure de héros au charme bien français.

Une voix serbe

par le Dr. Mitkovitch (*Payot*, éditeur)

L'auteur a réuni sous ce titre une série d'articles écrits au cours de la guerre, au front et en exil. Ce sont les hommes et les choses de son pays qu'il nous présente avec une sincérité trop rare. Il aime son pays, il souffre de le voir si peu, et si mal connu à l'étranger. En retraçant le martyre de la Serbie, en brossant les portraits des grands hommes, il désire attirer l'attention des dirigeants sur les faiblesses du gouvernement afin qu'ils les réparent et favorisent l'évolution du pays. Très profondément patriote, il veut une patrie, non pas seulement glorieuse, mais au niveau des nations occidentales.

Ce livre peut fournir de précieux documents à tous ceux, journalistes ou diplomates, qui seront appelés à se rendre dans ces régions. Il est avant tout animé d'une noble inspiration et d'une parfaite sincérité.

La Russie telle que je viens de la voir

par H. G. Wells. — (*Le Progrès Civique*, 6 novembre)

M. H. G. Wells, l'éminent écrivain anglais, relate ses impressions de voyage en Russie, en 1920. Circulant librement dans les villes il a pu observer, interroger ceux qui vivent au milieu de ces ruines.

Ce qui l'a frappé le plus profondément, c'est la *totale destruction d'un système social et économique à peu près pareil au nôtre, et intimement lié au nôtre.* Il note les efforts du parti communiste, seul gouvernement capable d'exister en Russie à l'heure actuelle, pour endiguer l'effondrement, réprimer les désordres et assurer à chacun une part des dérisoires ressources qu'offre encore le pays.

M. D.

Memento

REVUES :

Histoire. — Politique extérieure :

L'Angleterre décentralisée en marche vers le fédéralisme, par Henri Crenon (l'*Opinion*, 6 novembre). — Les Juifs en Hongrie. Bela Kuhn ou Jean Hunyade, par J. Boubée (*Etudes*, 5 novembre). — Un plan de l'empereur Paul de Russie, par R. Meynadier (*Revue de Paris*, 1er novembre). — En Belgique. La crise politique et le gouvernement de demain, par R. Dupierreux (le *Parlement* et l'*Opinion*, novembre). — La question du khalifat, par Jean Mélia (le *Parlement* et l'*Opinion*, novembre).

Questions Economiques et Sociales :

Les grands problèmes économiques et financiers alsaciens et lorrains, par Charles Morice (le *Parlement* et l'*Opinion*, novembre 1920). — La question des bois coloniaux, par A. Fauchère (*Parlement* et *Opinion*, novembre 1920). — La marine et l'invention, par l'Amiral Degouy (*La Revue de Paris*, 1er novembre). — Le mouvement économique et social : le mouvement des prix ; les interventions du gouvernement, la campagne de baisse, par Antoine de Tarlé (*Le Correspondant*, 10 novembre).

La situation économique du Maroc, par Maurice Ajam (*Exportateur Français*, 11 novembre). — « Les Forces perdues » l'industrie française de l'automobile, par Victor Cambon (*La Force Française*, 5 novembre). — La participation aux bénéfices en agriculture, par Henri et Joseph Hitier (*Expansion économique*, octobre 1920). — La vie publique : étude sur la vie des partis politiques en France a l'heure actuelle (*Parlement* et *Opinion*, novembre). — La main-d'œuvre indigène et l'armée noire, par Camille Guy (*Parlement* et *Opinion*, novembre). — L'union des églises grecque et anglicane, par Jean Longnon (*La Revue critique*, 10 novembre)

Problèmes Financiers :

L'évolution financière britannique (*La Revue financière*, 5 novembre). — L'évolution des idées sur la politique douanière en Angleterre, par Antoine de Tarlé (*La Force Française*, 5 novembre).

Pages Littéraires :

Le centenaire de Fromentin (II), par Albert Thibaudet (*La Revue de Paris*, 1er novembre). — Le ménage Clayhanger (III), par Arnold Bennett (*La Revue de Paris*, 1er novembre). — Les premières années d'une vie d'homme de lettres, par Ernest Daudet (*Le Correspondant*, 10 novembre). — La science et l'amour. Journal d'une étudiante (1916-1917), par Léontine Zanta (*Le Correspondant*, 10 novembre). — Le berceau de l'archéologie française, par André Rostand (*La Revue critique des Idées et des Livres*, 10 novembre).

LIVRES :

Histoire. — Politique extérieure :

Notre abdication politique. Essai d'introduction à l'étude des origines de l'Europe Nouvelle, par Léonce Juge (*Bossard*). — La Révolution russe et les nouvelles Républiques Transcaucassiennes. Bolchevisme et antibolchevisme, par le Dr Jean Loris-Mélicof ; préface de M. Albert Thomas (*Alcan*). — Les peuples de la Trancaucasie. Pendant la guerre et devant la paix, par P. G. La Chesnais (*Bossard*).

Questions économiques et sociales ;

La chimie et la guerre. Science et avenir, par Charles Moureu (*Masson*). — L'enseignement du droit et la formation du citoyen, par Gustave Aron (*De Boccard*). — L'agitation des ouvriers métallurgistes en Italie, par Louis Hautecœur (*Société d'études et d'Informations économiques*).

Art. — Philosophie. — Littérature.

Nouvelle anatomie artistique. Morphologie. La Femme, par le Dr Paul Richer (*Plon*). — Le roman nouveau, par Jules Bertaud (*Renaissance du Livre*). — Un royaume de Dieu, par Jérôme et Jean Tharaud (*Plon*).

Economie et Finances

La situation économique de l'Allemagne et les Réparations

L'accord franco-anglais sur les réparations, nous engage, il faut l'espérer, dans la dernière phase de la procédure qui doit aboutir à donner à la France les réalités qu'elle attend depuis la signature du Traité de Versailles.

Il convient seulement que les deux parties qui vont s'affronter au cours des conférences décisives qui vont se tenir le fassent de part et d'autre avec un sentiment juste des réalités.

Du côté de l'Allemagne, notamment, il faudra que l'on abandonne cette idée d'une « revision » du Traité de Versailles qui sert de base à toutes les agitations qu'on entretient contre nous. La conversation indispensable que nous acceptons, signifie bien que nous sommes prêts à une revision du traité, mais cependant pas dans le sens où on le répète et où on le réclame outre-Rhin. Cette revision-là ne signifie pas démolition ni même effritement du traité, mais bien au contraire consolidation, c'est-à-dire traduction en termes d'exécution réelle et de possibilité des droits théoriques qui y ont été inscrits en notre faveur.

Quant à nous, nous devons aborder cet examen dans un esprit d'exacte et loyale appréciation des facultés de paiement de nos anciens adversaires. C'est une œuvre mauvaise et vaine que d'entretenir avec légèreté l'opinion de notre pays dans l'idée que l'Allemagne a conservé intactes toutes ses forces de production, parce que la guerre a épargné son territoire, qu'elle se relève avec une grande rapidité et qu'elle est, en conséquence, prête à faire face avec aisance à toutes les réparations que nous pouvons avoir à exiger d'elle.



Quelle est, en réalité, la situation économique de l'Allemagne ?

Voilà la question fondamentale à la veille des discussions qui vont s'engager.

Si l'on en croit certaines « enquêtes » faites par les reporters de quelques-uns de nos journaux, en Allemagne, la prospérité du « Reich » serait déjà très grande et l'on note des indices et des symptômes considérés comme irrécusables en faveur de cette opinion : la vie brillante de Berlin et la foule qui encombre les lieux de plaisir, l'augmentation des dividendes des sociétés industrielles, l'augmentation des dépôts dans les banques, l'amélioration de la balance commerciale, etc... Tout cela a poussé dernièrement un de nos grands journaux à consacrer un de ses articles à ce qu'il n'hésitait pas à intituler « la prospérité inouïe de l'Allemagne ».

Or cela est d'une inexactitude dangereuse parce qu'elle entretient des illusions qui réservent des malentendus.

L'erreur est si certaine que nous la trouvons relevée dans un des bulletins d'information économique qu'une importante organisation patronale française envoie à ses adhérents à titre privé et que, pour cette raison, nous voulons nous abstenir de citer. Qu'on sache seulement que son inspiration est naturellement dépourvue de toute complaisance à l'égard de l'Allemagne et qu'elle se tient avec fermeté à l'exécution intégrale du traité de Versailles.

Voici cependant un résumé de ce que lui écrit son correspondant d'Outre-Rhin, qui vit en Allemagne et qui ne se contente pas des impressions d'un voyageur rapide.



La situation alimentaire est mauvaise. En dépit de la façade brillante des restaurants de nuit, Berlin a faim. Les tableaux que présentent les quartiers ouvriers sont ceux d'une effroyable misère. Une masse énorme de gens n'arrivent qu'à empêcher la dénutrition rapide, rien de plus. C'est pis encore dans certaines régions, en Saxe par exemple. Ceux-là seuls s'en tirent qui suivent la hausse des prix en participant à la circulation des marchandises.

Pour ce qui est de la situation industrielle, sans doute les bilans de beaucoup de sociétés peuvent faire illusion. On peut donner des exemples qui paraissent saisissants : la Laurahütte, en Silésie, a gagné 62 millions, en met 32 en réserve, en consacre 10 à l'amortissement de son matériel, et distribue 20 % à ses actionnaires au lieu de 12 % avant-guerre. Les Rheinische Stahlwerke ont fait, cette année, 50 millions de bénéfices au lieu de 11.700.000 marks l'an dernier : leur dividende passe de 6 % à 20 %. Bien d'autres exemples analogues pourraient être fournis.

Mais que signifient-ils au juste ?

Il ne faut pas oublier que le mark a subi une énorme dépréciation qui compense, et bien au delà, l'accroissement apparent du dividende.

En réalité, l'industrie allemande est dans une situation extrêmement difficile. A part l'industrie textile, et dans une mesure moindre celle du cuir, qui commencent à reprendre parce que l'abstention systématique prolongée des consommateurs intérieurs a dû prendre fin sous la pression des besoins, il faut voir que les autres grandes industries, celle du fer, des machines, des articles électro-techniques, des instruments d'optique, de la céramique, etc., sont dans un réel état de crise. Les commandes manquent et le chômage est très considérable.

L'industriel allemand est environné d'obstacles. Il fait de très grands et de très méritoires efforts pour s'adapter à la situation nouvelle. Mais il n'arrive guère à y réussir. Le problème des matières premières, pour toutes les industries qui ont à les faire venir de l'extérieur est de plus en plus angoissant et insoluble, par suite de l'effondrement du mark. Les prix de revient augmentent et découragent la consommation. Les augmentations considérables de capital que l'on relève dans les sociétés allemandes comme un

indice de prospérité ne sont aussi que l'effet des nécessités qu'entraîne l'avilissement de la monnaie : une machine qui coûtait 1 million avant la guerre, en vaut maintenant vingt. Il faut donc un capital beaucoup plus grand, ce qui, d'autre part, pousse aussi à la concentration très intensive que l'on constate depuis quelque temps.

Ce qui, donc, en temps ordinaire, devait être tenu pour l'expression positive d'un accroissement de puissance, se borne à traduire des efforts d'adaptation à une situation difficile.

Enfin, qu'on n'oublie pas les problèmes redoutables que pose la situation financière. Pour l'année qui s'ouvre, le budget ordinaire s'équilibre à 29.800 millions. Mais il faut y ajouter le budget extraordinaire qui est de 39.700 millions de dépenses, sans compter les 15 milliards pour l'armée d'occupation, soit au total 91.500 millions de dépenses dont 49.000 ne sont couverts par aucune recette correspondante. Le déficit global est même de 67 milliards, si l'on y ajoute celui des chemins de fer, des postes et des télégraphes.



Toutes ces constatations qu'il y a lieu de tenir pour exactes, ne sont pas destinées à préparer de notre part, un large renoncement aux réparations que nous avons à exiger. Elles sont seulement à méditer, de manière à éviter d'entretenir des illusions trop aisées à répandre chez nous, sur la manière dont ces réparations pourront être faites.

De cette fausse image d'une Allemagne industrielle prospère à l'idée trop simple d'un paiement aisé à obtenir d'elle en or, il n'y a qu'un pas. Nos lecteurs savent pourtant, par des articles précédemment publiés dans cette revue, combien est délicat ce problème d'énormes paiements de l'Allemagne à la France. Il le serait même dans le cas où la prospérité de l'Allemagne serait telle qu'elle aurait effectivement rétabli sa balance commerciale et qu'elle aurait ainsi retrouvé la disponibilité d'instruments de paiement internationalement valables. Mais là aussi on est loin de compte et la conclusion qu'on aurait pu tirer en ce sens des dernières statistiques du commerce allemand est erronée : si ces statistiques ont fait apparaître, depuis avril, une balance active, cela tient à ce que l'on a fait figurer parmi les exportations les livraisons allemandes de réparations, ce qui ne donne aucune disponibilité de change à l'Allemagne.

Une soi-disant prospérité allemande qui nous donnerait les moyens de puiser aisément dans de larges facultés de paiement n'existe pas. Voilà la vérité. Mais ce qui est non moins certain, c'est que l'Allemagne a une énorme puissance de travail virtuelle qu'il faut s'ingénier à utiliser pour en tirer à la fois la renaissance économique allemande et les réparations qui nous sont dues — deux choses indissolublement liées. Toute solution du problème des réparations qui ne tiendra pas compte de ce lien sera vouée à l'échec.

Léon POLIER.

Le Traité de Versailles et les réparations oubliées

Les discussions actuelles sur l'exécution par l'Allemagne des clauses du Traité de Versailles relatives aux réparations des dommages subis par les Alliés préoccupent tous les esprits soucieux de ne pas voir perdre au moins le bénéfice des stipulations de ce Traité, même en laissant de côté les critiques vaines, touchant à leur insuffisance.

Or en ce qui concerne l'exécution de ces clauses, l'article suivant attire l'attention sur certain point d'un très grand intérêt, qui, jusqu'à présent, paraissait avoir été complètement oublié.

Les Gouvernements alliés et associés ont exigé que tous les dommages causés à la population civile et à ses biens soient réparés.

Les dommages ne comprennent pas seulement les dommages définis par les lois françaises sur les dommages de guerre et sur les pensions aux victimes de la guerre. L'annexe 1 aux articles 231 à 244 prévoit en dehors d'eux un assez grand nombre d'autres catégories de dommages.

1° Les dommages causés aux civils atteints dans leur personne ou dans leur vie et aux survivants qui étaient à la charge de ces civils.

2° Les dommages causés par l'Allemagne ou ses alliés aux civils victimes d'actes de cruauté, de violences ou de mauvais traitements (y compris les atteintes à la vie ou à la santé par suite d'emprisonnement, de déportation, d'internement ou d'évacuation et d'abandon en mer, ou de travail forcé, en quelque endroit que ce soit, et aux survivants qui étaient à la charge de ces victimes.

3° Les dommages causés par l'Allemagne ou ses alliés sur leur territoire ou en territoire occupé ou envahi aux civils victimes de tous actes ayant porté atteinte à la santé et à la capacité de travail ou à l'honneur et aux survivants.

4° Les dommages causés par toute espèce de mauvais traitements aux prisonniers de guerre.

5° Les dommages causés à des civils par suite de l'obligation qui leur a été imposée par l'Allemagne de travailler sans une juste rémunération.



Comment ces dommages sont-ils réparés ? Comment a-t-on organisé la procédure de réception et d'examen des demandes des victimes ? Dans quelle mesure ont-elles reçu satisfaction ?

A l'heure actuelle la réponse est simple. Dans les différents cas énumérés ci-dessus, rien n'a été fait. De telle sorte que le traité a obligé en pure perte l'Allemagne à accepter le principe de la réparation de ces dommages — de telle sorte aussi que le droit qui paraît reconnu aux victimes d'obtenir réparation reste illusoire et dénué de sanction.

C'est qu'il ne suffit pas en effet d'écrire dans le Traité que les victimes ont droit à une réparation. Peut-être les esprits simples s'y tromperont-ils. Voyant l'affirmation du principe de leur droit, ils ne pourront comprendre ni qu'elle soit insuffisante, ni, dans l'hypothèse de cette insuffisance, qu'on ne l'ait pas sanctionnée.

Insuffisante, cette affirmation l'est sans aucun doute. Non seulement rien n'a été prévu quant à l'organisation des demandes et par suite quant aux recours des intéressés en cas de refus ; mais encore aucun crédit budgétaire ne permet de verser une indemnité aux victimes, et on n'a nulle part prévu ce qui devrait leur être versé.

Que l'on n'ait rien fait, cela n'est pas douteux, mais ce qui est plus grave, c'est que le Traité prévoit une date d'expiration pour les réclamations que le Gouvernement français peut produire à la Commission des Réparations. Cette date est fixée au 1er mai 1921.

A cette Commission qui doit juger en équité, quelles

demandes viendra apporter le Gouvernement français? Des demandes portant sur les avances qu'il a faites et sur les dépenses prévues régulièrement pour indemniser les victimes conformément aux dispositions de la loi ? Et quels seront les recours de ces victimes vis-à-vis de la France ? Peut-être les juristes construiront-ils un système théorique en vertu duquel le fait d'avoir inscrit leurs droits dans le Traité oblige à les indemniser. Vrai en droit pur, ce système ne passera pas en application. Même si on parvenait à le faire triompher il serait encore inadmissible de voir l'Etat français payer sous l'empire de la contrainte comme un mauvais débiteur, les dommages dont le pays victorieux avait légitimement imposé la charge à ceux qui ont reconnu qu'ils en étaient responsables.

En réalité, s'il n'y a pas de loi, si les victimes n'ont rien reçu, si aucune réglementation ne permettait de leur venir en aide, comment le Gouvernement français pourrait-il obtenir de la Commission ce qu'il n'a payé et ce dont il ignore le montant ?

La question de savoir si c'est volontairement que le Traité de Versailles est inexécuté par la France, est posée.

H.-E. BARRAULT.



CHRONIQUE DES CHANGES

La semaine écoulée a vu se produire encore une aggravation assez sensible de la crise des changes qui sévit de nouveau sur notre marché, avec cependant ces tout derniers jours, semble-t-il, une tendance à la stabilisation.

Les cours sont passés de 57,65 il y a huit jours, pour la *livre sterling* à 58,62, et de 17,19 à 17,32 pour le *dollar* qui, d'ailleurs, a atteint lundi le cours de 17,40. La plupart des devises neutres sont aussi très chères, le *franc suisse* à 265 1/2, la *couronne suédoise* à 327 3/4, le *florin* à 517.

Nous avons dit, dans notre précédente chronique, quelles étaient les principales raisons qui peuvent expliquer cette nouvelle chute du change français. A toutes ces raisons d'ordre général, il semble qu'il y ait lieu d'ajouter une autre cause plus spéciale et tout à fait déplorable : à savoir le paiement des sommes que l'accord de Spa nous a obligé à avancer à l'Allemagne au fur et à mesure des livraisons de charbon. Il paraît se confirmer que l'on a commis l'imprudence de procéder brusquement au transfert d'une somme d'environ 200 millions de francs, et comme, d'autre part, nos négociateurs de Spa n'ont su exiger aucune garantie au sujet de l'emploi d'une fraction déterminée de ces avances en marchandises françaises, les Allemands, qui ont procédé presque exclusivement à des achats en Amérique et en Angleterre, ont transformé aussitôt et sans aucun ménagement nos francs en dollars et en livres ce qui n'a pas peu contribué à alourdir notre devise.

La hausse tout à fait prédominante du *dollar* qui a dépassé les plus hauts cours d'avril dernier, tient en grande partie à la baisse persistante de la livre sterling par rapport à la monnaie américaine, et aux importants achats de charbon qui ont été faits ces temps derniers aux Etats-Unis. Il faut ajouter que les mesures de déflation rapide qui se poursuivent dans ce pays sont un facteur important de surévaluation du dollar par rapport aux autres monnaies. La question est de savoir si l'Amérique ne serait pas bien avisée de s'efforcer d'atténuer cette exagération de la valeur universelle du dollar qui pèse déjà bien lourdement sur ses industries d'exportation.

Certaines personnalités financières américaines pensent que le nouveau gouvernement républicain, lorsqu'il prendra le pouvoir, sera disposé à prendre des mesures en vue d'alléger les changes européens du fardeau des remboursements à courte échéance des dettes de guerre qui ont été contractées vis-à-vis des Etats-Unis. C'est ainsi que M. Forgan, président de la National City Bank de Chicago aurait indiqué comme mesure possible et probable l'émission d'obligations à intérêts peu élevés remboursables en 50 ans par les Alliés.

Il n'est pas douteux que cette voie est une de celles dans lesquelles il est indispensable d'entrer si l'on veut dénouer la crise qui compromet la restauration de l'équilibre économique du monde. Il faut que les Etats-Unis, s'il ne peut être question d'annuler les dettes de guerre, prennent au moins les mesures nécessaires pour permettre à l'Europe épuisée de reprendre son souffle pendant de longues années.

Que cela soit possible et qu'il y ait lieu d'envisager la transformation des dettes à court terme en emprunts à longue échéance, c'est ce que prouve, en tous cas, l'absorption extraordinairement rapide des titres européens actuellement offerts sur le marché américain. Les banquiers américains sont eux-mêmes stupéfaits d'un revirement si rapide dans les mœurs des capitalistes des Etats-Unis qui, jusqu'ici étaient rebelles aux placements extérieurs. En ce moment, tout ce qui est offert à la Bourse est immédiatement placé. Depuis le début de l'année, les obligations des gouvernements étrangers représentant des emprunts extérieurs, et offertes par des banquiers au public américain, s'élèvent à peu près à 300 millions de dollars et l'appétit des capitalistes pour ce genre de titres ne fait qu'augmenter. Rien ne paraît donc s'opposer à ce que des opérations plus vastes de cette nature soient entreprises pour aboutir à l'allègement des finances européennes qui, seul, peut procurer une amélioration rapide de l'état des changes.

Une des particularités notables de la semaine passée a été le mouvement subit de dépréciation qui a affecté la *peseta*. Du cours de 223 qu'elle cotait encore mercredi 10 novembre, à Paris, elle est tombée le lundi suivant à 20 1/2. La chute a été plus brutale encore à Genève, où elle est passée de 86,35 à 76. Cette chute inopinée a beaucoup étonné le marché qui l'explique d'une manière assez vague par la situation générale de l'Espagne, au point de vue des troubles ouvriers et de la réduction des exportations, ou même qui ne l'explique pas du tout comme l'a fait un grand journal suisse en déclarant que ce mouvement était « sans motif connu ».

Cette perturbation semble d'ailleurs devoir être passagère sur notre marché où, hier on cotait déjà de nouveau 214. Mais le marché suisse paraissait résister davantage à l'amélioration.

L. P.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

La liquidation de quinzaine n'a présenté qu'un assez faible intérêt. La plupart des acheteurs, vu l'ambiance nettement défavorable, n'ont pas voulu profiter des facilités que leur offrait le bon marché relatif de l'argent — autour de 4 % au Parquet — et ont préféré liquider leurs positions que de les faire reporter.

Les dispositions de la Bourse s'affirment de plus en plus mauvaises. En Coulisse, l'élément professionnel qui est seul à travailler suffit, par la multiplicité de petites opérations répétées, à entretenir une certaine vie, mais non à remonter, voire même à maintenir les cours. La hausse des changes qui inquiète et déconcerte, ne favorise pas, comme il paraîtrait logique, les valeurs franco-britanniques. En cette occurrence, en effet, Londres, pour éviter que de trop gros paquets de titres ne franchissent le Détroit, pèse sur les cours de tout le poids de son inertie et minières et pétrolifères, ne pouvant faire mieux que s'inscrire au pair de Londres, s'alourdissent.

Au Parquet, la baisse plus accentuée encore et plus générale est imputable à d'autres motifs. Les nouvelles extérieures dont on ne peut nier la gravité y sont bien pour quelque chose, mais ni l'évacuation

de la Crimée par les débris de l'armée Wrangel, tandis que, à travers le Caucase et la Géorgie, les armées russe et turque menacent d'opérer leur jonction, ni l'échec de la politique ententophile de Venizelos n'ont, à beaucoup près, autant contribué à la lourdeur générale que cette considération plus immédiate : la clientèle ne vient pas sur le marché sinon pour y vendre. Les besoins de disponibilités se font plus pressants, et, pour beaucoup, le seul moyen de se procurer ces disponibilités est la réalisation de leurs valeurs. La contre-partie se trouve avec peine. Après les émissions tant d'actions que d'obligations qui se sont multipliées depuis le début de l'année, l'Emprunt 6 %, qui aurait donné, paraît-il, dès à présent des résultats remarquables, est venu absorber la plus grande masse des capitaux de placement. Ce qu'il en reste hésite manifestement à s'employer en achats sur le marché, les valeurs, dans la plupart des cas, n'étant pas encore descendues à un niveau tel que le rendement soit vraiment attrayant. Les acheteurs éventuels, défavorablement influencés, au demeurant, par la tenue du marché et les déceptions éprouvées depuis plus de six mois, ne se hâtent pas, préférant attendre la vraisemblable accentuation de la baisse.



Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

Aucun changement à signaler dans le marché des fonds d'Etat français, le 3 % reste à son cours antérieur de 55 et les rentes de la Défense Nationale, tant au marché spécial qu'au marché normal, ne s'écartent pas des cours fixés une fois pour toutes que nous avons déjà mentionnés.

M. François-Marsal a annoncé la suppression, à compter du 1er décembre, des conditions de souscription de rentes auxquelles sont actuellement astreintes les Sociétés lors de leurs émissions d'actions ou d'obligations. C'est un premier pas dans la voie du retour du marché des Fonds d'État français aux conditions normales. Il est à souhaiter qu'après la clôture de l'emprunt, un second pas soit fait et qu'on envisage la possibilité de rétablir pour nos rentes le marché à terme. Le terme seul assurerait aux porteurs des rentes françaises dont le montant en circulation sera formidable un marché suffisamment large, et attirerait de nombreux acheteurs français et surtout étrangers qui, actuellement, devant l'impossibilité presque absolue de négocier leurs titres sur le marché au comptant, se réservent.

La souscription à l'Emprunt 6 % doit se clore le 30 courant. Les premières nouvelles concernant cette souscription sont extrêmement favorables et l'on peut espérer que cet emprunt sera un véritable succès.

L'obligation ancienne Crédit National maintient son cours de 484; quant à l'obligation 5 % 1920, elle est en progrès sensible à 491.

Parmi les fonds d'Etat étrangers, à signaler la faiblesse des fonds **Ottomans** sur l'annonce que le Parlement turc refuse de ratifier le traité de paix : l'**Unifié** est ramené à 69, les 4 % Privilégiés **Douanes** à 237.

La baisse a été plus accentuée encore en ce qui concerne les fonds **Russes**, à la suite du désastre de l'armée Wrangel : le 4 % consolidé est descendu à 22,50 le 4 % 1901 à 18.

L'annonce que M. Take Jonesco retour de Londres se trouvait à Paris pour régler la reprise du service des coupons roumains n'a pas stimulé le marché des rentes roumaines qui reste toujours assez étroit. L'ambiance défavorable du marché a empêché une enlevée des cours que cette nouvelle aurait entraîné dans toutes autres circonstances.

BANQUES

BANQUE DE FRANCE. — L'action **Banque de France** est en reprise à 5.200 après avoir atteint 5.220. Le bilan hebdomadaire indique une diminution de 458 millions au Portefeuille qui s'élève encore à 3.202 millions; en diminution également de 27 millions la circulation fiduciaire à 39.619 millions; l'encaisse or est en augmentation de 1.600.000 francs.

La **Banque de l'Algérie** a perdu la totalité de son avance de la semaine précédente et a été ramenée à 3.740. A l'Assemblée du 25 novembre sera proposé un dividende de 70 fr. net portant à 135 fr. le dividende total de l'exercice clos au 30 octobre dernier.

Credit Foncier de France. — L'action nominative conserve, à 754, la majeure partie de sa dernière avance. Cet Etablissement doit procéder, du 8 au 22 décembre, à une augmentation de capital que suivra vraisemblablement une émission d'obligations. La proportion qui doit exister entre le capital et le montant des obligations en circulation a été réduit, en effet, dans le courant de l'année dernière, de 1/20e à 1/25e. Le Capital sera porté de 262.500.000 fr. à 300 millions, par l'émission à 600 fr. de 75.000 actions qui seront réservées aux anciens actionnaires.

Des bilans de nos grands Etablissements de crédit au 30 septembre 1920, on peut tirer des constatations intéressantes. Tout d'abord l'augmentation des Comptes de Dépôt et des Comptes courants créditeurs, augmentation qui n'est pas inférieure, pour le **Crédit Lyonnais**, à 227 millions, pour la **Société Générale** à 148 millions et pour le **Comptoir d'Escompte** à 10.300.000 fr. L'inflation de ces postes correspond à une époque où les disponibilités étaient encore abondantes et répugnaient à s'employer sur le marché des valeurs. Il est vraisemblable qu'une grande partie de ces Dépôts sera employée en souscriptions pour l'emprunt en cours. Par ailleurs, les Comptes courants débiteurs sont en augmentation relativement médiocre, ainsi que les avances sur garanties. Il arrive même, dans certains cas, que ces postes soient en moins-value sur les postes correspondants du Bilan précédent. On voit ainsi que, dès le mois de septembre, les Banques, en prévision de la crise imminente, commençaient à restreindre les crédits jusque-là libéralement accordés.

Crédit Lyonnais. — L'avance de la semaine précédente est entièrement maintenue, l'action restant à 1.605. Une note de la Direction a cependant fait savoir qu'aucune décision n'était encore prise quant à l'époque et au chiffre de l'augmentation de capital et qu'en tout cas cette opération n'était pas envisagée avant mars prochain.

La **Société Générale** maintient et dépasse même ses cours précédents à 750. L'Assemblée du 15 a voté le projet qui lui était soumis de réduction de capital de 500 à 250 millions de francs par l'échange de deux actions actuelles de 500 fr. libérées de moitié, contre une action nouvelle de 500 fr. entièrement libérée et, comme suite à cette première opération,, l'augmentation dudit capital de 250 à 500 millions par création de 500.000 actions de 500 fr. libérées de 125 fr. Au cours de cette Assemblée, le Président a déclaré que, sans préciser encore le prix d'émission des actions nouvelles, il pouvait déclarer que la prime d'émission serait modérée et n'excéderait en tout cas pas 125 fr.

Parmi les Banques d'affaires, la **Banque de Paris** est en recul sensible sur ses cours de la semaine précédente, à 1.599, ainsi que l'**Union Parisienne** à 1.112.

Crédit Mobilier. — En recul d'une dizaine de francs à 504. On dit que le projet d'absorption par cet Etablissement de la **Banque de la Seine**, serait abandonnée. M. Luquet, dont on avait annoncé l'entrée au Conseil d'administration de la Banque, en prendra la Présidence, M. de Lapisse devant y rester en qualité de Vice-Président.

Crédit Français. — En faible recul à 394. On dit qu'il va être distribué dans les premiers jours de décembre un acompte de dividende qui ne sera pas inférieur à 3 %.

Compagnie Algérienne. — En recul accentué à 1.420 contre 1.495 ; un acompte de 20 fr. doit être distribué en janvier. La Compagnie accepte actuellement ce coupon en paiement des souscriptions à l'Emprunt.

Parmi les Banques étrangères, le recul de la peseta a déprimé les cours de la **Banque Espagnole de Crédit** passés de 860 à 800. L'Assemblée du 20 octobre aura à approuver les comptes de l'exercice au 30 juin qui se solde par un bénéfice de 4 millions de pes. contre 2.732.762 pes. Un dividende de 7 1/2 %, ou 18 pes. 75 contre 17 pes. 50, lui sera proposé après affectation de 1.500.000 pes. aux réserves.

La **Banque Ottomane**, dont le marché est toujours actif, s'affaiblit à 730. On croit qu'à la suite de la résolution du gouvernement turc de ne pas ratifier le traité de Sèvres, les administrateurs français se **rallieront au point de vue des administrateurs anglais**

qui ne veulent proposer aucune répartition pour l'exercice clos, bien que les bénéfices réalisés ne soient pas inférieurs, après larges dotations des réserves et amortissements, à £ 250.000. Un groupe important de porteurs français a décidé de réclamer la distribution d'un dividende lors de l'Assemblée.

Crédit Foncier Franco-Canadien. — Cet Etablissement, pour faciliter les souscriptions à l'Emprunt national 6 %, offre à ses obligataires, pendant la durée de la souscription, le rachat de leurs titres 3 % à 420 fr., 3,40 % à 435, 4 % à 450 et 5 % à 470, soit à des prix voisins des cours atteints au cours de ces dernières semaines. On voit l'intérêt de la Compagnie qui peut se libérer, à relativement bon compte, de sa dette obligataire ; on voit moins l'intérêt des obligataires qui accepteraient ces remboursements, étant donné que cette opération semble devoir être la première étape d'une liquidation prochaine et que, dans ce cas, les obligations seront remboursées au pair.

CHEMINS DE FER

La Commission des Travaux publics ayant demandé aux Compagnies des modifications et des précisions au sujet des lignes nouvelles, de la prime et des attributions du Conseil supérieur comme tribunal arbitral, la discussion sur la prochaine réorganisation des Chemins de fer a été ajournée. Le rapport, après réponse faite par les Compagnies, sera déposé sur le Bureau de la Chambre.

Le marché des actions des grandes Compagnies est un peu plus actif et les cours, pour certaines d'entre elles, sont en progrès très nets. C'est ainsi que le **Nord** s'est avancé de 877 à 910 et 915 l'action de capital, le **P. L. M.** de 705 à 720, l'**Orléans** de 780 à 820. Pas de changement marquant sur le marché des obligations.

Parmi les Chemins de fer étrangers, les **Andalous** se sont déclarés dans l'impossibilité d'assurer le service complet des obligations à revenu fixe et à revenu variable; la première série de coupons aurait dû être mise en paiement avant le 6 novembre. Cette Compagnie a annoncé que les coupons seraient payés, pour les titres non domiciliés en Espagne, à raison de 7 fr. 50 brut au lieu de 7 pes. 50 et de 3 pes. 75 brut par obligation à intérêt fixe et 3 pes. 43 par obligation à revenu variable pour ces mêmes obligations domiciliées en Espagne. Les obligations **Seville-Xérès**, dont les **Andalous** ont la charge, sont à 235 les grises à revenu fixe et 238 les jaunes à revenu fixe.

TRANSPORTS MARITIMES

La baisse des actions de nos Compagnies de Navigation s'est encore accentuée au cours de la semaine en dépit d'une certaine stabilisation dans le prix des frets. On croit, en effet, que les frets sont fermement orientés à la baisse et que le recul se poursuivra après une brève interruption.

TRANSATLANTIQUE. — L'action ordinaire est ramenée de 360 à 342. En remplacement de M. Pellerin-Delatouche, décédé, M. Dal Piaz, administrateur-directeur, est nommé Président.

CHARGEURS REUNIS. — En recul également à 1.165 contre 1.200, en dépit de la publication des résultats de l'exercice 1919-1920 dont les comptes seront soumis à l'Assemblée générale du 29. Le bénéfice réalisé n'est pas inférieur à 25.143.000 fr. contre 15.361.000 fr. Un dividende de 100 fr. pour l'action et pour la part sera proposé, y compris, pour les actions, l'acompte de 30 fr., contre respectivement 100 et de 50 fr.

HAVRAISE PENINSULAIRE. — L'action s'est inscrite à 4.975 contre 5.500 cours précédent. La Société a, rappelons-le, passé au début de cette année un contrat avec la **Société de Navigation Transoséanique**, aux termes duquel cette dernière se charge de la gestion des navires de la **Havraise Péninsulaire.** Celle-ci a comme garanties le capital de 40 millions de la nouvelle Compagnie et ses actionnaires sont assurés, pendant cinq ans, d'un dividende de 315 fr. Les actions et obligations de la **Société de Navigation Transocéanique** ont été introduites au début du mois sur le marché officiel : les actions se négocient à 465. On vient d'annoncer le premier acompte de dividende de 35 fr.

CHARBONNAGES

Les craintes de grève des charbonnages français paraissent momentanément écartées. Le marché des actions de nos Compagnies charbonnières est néanmoins faible, non pas tant par la crainte de cette grève que par suite de l'ambiance générale nettement défavorable.

C'est ainsi que **Grand'Combe**, ex-droit à la souscription de 102.000 actions nouvelles de 250 fr., a été ramené à 1.170 à 1.050, que **Carmaux** est à 770, en recul d'une quinzaine de francs et **Lens** à 1.460 contre 1540.

AHUN. — Sans grand changement à 105. L'exercice 1919-1920, clos le 30 juin dernier, se solde par un bénéfice net de 450.600 fr. contre 343.625 fr. Le bénéfice disponible n'est pas inférieur à 498.539, compte tenu des reports antérieurs. On ignore encore quel sera le dividende proposé à l'Assemblée du 27, mais on escompte le maintien du dividende antérieur de 100 fr. n'absorbant que 207.000 francs.

PETROLES

Ce compartiment reste le plus animé de la Bourse. La tension exagérée des changes empêche une amélioration de la cote, les cours inscrits à Londres, sur les valeurs internationales, étant maintenus relativement faibles en vue de défendre le marché contre des offres éventuelles de notre part. Néanmoins, le marché a accueilli chaleureusement les déclarations de Lord Pirrie qui indique que nous sommes à la veille d'un déficit considérable du pétrole et que le gouvernement américain sera probablement amené à réduire les quantités de pétrole à fournir à la navigation.

ROYAL DUTCH. — L'action reste dans les mêmes cours à 36.650. Les porteurs de 10 titres ou multiples de 10 titres provisoires de dixièmes d'actions de la dernière émission sont autorisés à convertir ces titres en actions entières définitives à condition d'en faire la demande avant le 1er décembre.

La **Shell**, quelque peu négligée depuis un certain temps, se trouve activement demandée sur des indications de Londres et s'inscrit à 420.

Le marché de la **Mexican Eagle** est, comme toujours, le plus animé du groupe. La tenue des cours est d'ailleurs très ferme à Londres, ce qui permet à ces titres de profiter pleinement de la hausse de la livre sterling. L'action a dépassé largement le cours de 700 et atteint un instant 730 pour terminer, un peu plus faible, à 720. On discute toujours sur le dividende final que l'on escompte, en général, à 49 %, ce qui porterait le dividende total de l'exercice à 60 % ou 6 piastres mexicains. Certains prévoient un bonus d'une action nouvelle pour 3 anciennes.

Parmi les valeurs roumaines, **Astra Romana** est plus faible à 2.370.

Steaua, par contre, est très ferme à 2.040. Les banques roumaines viennent de se réunir à l'effet de souscrire les 51 % du nouveau capital réservé à la Roumanie dans l'attribution des actions appartenant, avant la guerre, aux Banques allemandes. Il sera créé prochainement une Société roumaine qui acquèrera lesdites actions et les gardera bloquées pendant dix ans.

MINES METALLIQUES

Sur le marché de Londres, le cuivre à £. 87 17/6 s'est encore affaibli. Il en est de même des autres métaux industriels : Plomb à £ 34 3/4, Etain à £ 245 et Zinc à £ 36. Le développement rapide de la production au cours de ces dernières années et la difficulté de résorber les stocks importants constitués en vue des fabrications de guerre, maintiennent à ces taux relativement modestes les divers métaux industriels.

Rio Tinto. — La reprise de l'action n'a été que momentanée et elle s'affaiblit de nouveau à 1.545. L'agitation ouvrière persiste à Huelva ; les ouvriers considèrent comme insuffisantes les conditions de la Compagnie.

Bor. — Les actions de jouissance priorité se négocient à 830, les actions ordinaires à 820 et les actions ordinaires nouvelles à 745. L'augmentation de capital projetée de 14 à 16 millions par la création de 20.000 actions nouvelles de 100 francs, ne constituerait pas un appel au crédit, l'émission étant réservée uniquement au gouvernement Yougo-slave qui aura deux représentants dans le Conseil de la Compagnie et lui accordera divers avantages de nature à faciliter son exploitation. L'Assemblée extraordinaire qui aura à statuer sur cette opération se réunira le 3 décembre à l'issue de l'Assemblée ordinaire à laquelle aucune répartition ne sera proposée.

Les mines Russes sont en recul à la suite de la défaite du général Wrangel ainsi que des progrès des troupes bolchevistes et des nationalistes turcs dans

le **Caucase**. C'est ainsi que **Stassky** a été ramenée de 45 à 40,50.

Métallurgique du Caucase. — A 181 contre 192. Le bilan au 30 juin 1919 se solde par une perte de 717.486 fr. alors que le déficit de l'exercice précédent n'était pas inférieur à 8.021.756 fr. En face d'une perte totale de 8.739.242, le solde créditeur provenant des exercices 1915-1916 et 1916-1917 n'atteint que 457.646 fr. La situation financière, grâce à la réalisation d'une partie des stocks, s'est améliorée.

Penarroya. — En recul accentué de 1.342 à 1.180 par suite de l'agitation ouvrière xénophobe qui sévit en Espagne et n'a pas médiocrement contribué à la baisse de la peseta. L'émission des bons a été largement couverte par les obligataires, aussi la souscription publique ne sera-t-elle pas ouverte.

En dépit de la hausse de la livre sterling, de celle de la prime de l'or et de la tension de la livre sterling par rapport à la livre sud-africaine, le marché des mines d'or est faible et sans entrain. Les cours se modèlent sur les cours de Londres qui sont, en général, en recul sur ceux des semaines précédentes.

Les mines mexicaines restent calmes elles aussi.

Las dos estrellas. — est en recul à 262 sur l'annonce que la grève qui sévit aux mines n'est pas près de s'éteindre et que les ouvriers ont décidé d'abandonner la mine et la région pour aller travailler ailleurs.

Diamantifères, également faibles, sur la diminution des demandes américaines. La **De Beers** est ramenée à 883. On s'attend à une réduction importante du prochain dividende semestriel de la Compagnie qui l'on ne suppose pas devoir excéder 20 ou 25 d. contre 5 d. pour l'exercice précédent.

METALLURGIE

Le ralentissement des affaires, et particulièrement de la construction, empêche le marché des produits métallurgiques de bénéficier d'un accroissement des demandes consécutivement à la réduction des prix. Pour s'efforcer de fixer les cours des produits, une entente vient d'être conclue entre producteurs français, belges et luxembourgeois réglant, pour une durée de trois mois, le prix de la fonte et l'on s'attend à ce que les autres produits métallurgiques soient l'objet de semblables accords. La concurrence allemande devient très âpre, par suite de la production sans cesse croissante outre-Rhin et de la prime à l'exportation que constitue la dépréciation du mark.

Le marché des valeurs métallurgiques est lourd :

Le Creusot est en recul de 300 fr. à 2.700. L'Assemblée est convoquée pour le 25 novembre. On s'attend au maintien du dividende de 120 fr. brut; soit environ 95 fr. net.

Aciéries de la Marine. — En recul également de 75 fr. à 1.250. Un acompte de 20 fr. brut à valoir sur le dividende de 40 fr. sera distribué à la fin de ce mois. Cette Société vient de constituer avec la **Compagnie Générale d'Electricité, la Société des Tubes Vincey** au capital de 30 millions.

Montataire. — L'action est ramenée de 3.125 à 3.050. Le doublement du capital s'effectuera presque uniquement par incorporation des réserves. Cette opération sera réalisée du 2 au 22 décembre par la répartition de 500 fr. par action contre remise du coupon 50, suivie de la mise en souscription à titre irréductible et à titre réductible, au pair, de 7.700 actions et à 750 fr. de 540 actions.

Métallurgique de la Basse-Loire. — Après avoir progressé jusqu'à 75, l'action est ramenée à 255, cours auquel elle présente un attrait indéniable. Le bénéfice brut réalisé pour l'exercice 1919-1920 clos au 30 juin dernier atteint 20.290.811 fr. contre 13 millions 870.859 fr. Le bénéfice net disponible ressort à 6 millions 335.000 contre 4.054.000. Il sera proposé une augmentation du dividende, qui était l'an dernier de 11,25 et que l'on escompte ne devoir pas être inférieur à 14 fr.

Fives-Lille. — Le bénéfice net, pour l'exercice au 30 juin dernier, ressort à 5.604.483 fr. contre 10 millions 685.329. On ignore le dividende qui sera proposé. Le simple maintien du dividende de 50 fr., qui représentait 1.500.000 pour le capital ancien de 15 millions, exigerait cette année 3.100.000 fr., le capital ayant été porté entre temps de 15 à 31 millions. Néanmoins la publication de ces résultats a fait fléchir fortement l'action qui est ramenée de 1.320 à 1.150.

Les Marchés Étrangers

BOURSE DE NEW-YORK

En dépit du peu d'empressement dont fait montre la clientèle à venir sur le marché, les séances à Wall Street n'ont pas manqué d'animation et le volume des affaires traitées ne laisse pas que d'être assez important. Les tendances sont mauvaises cependant et, certains jours, le recul de la cote a été général, sans que les compartiments les plus résistants jusqu'ici fissent exception. Les raisons de ce pessimisme persistant sont connues : conditions défavorables du commerce extérieur, baisse des changes étrangers, rareté et cherté de l'argent, et, brodant sur le tout, inquiétudes légitimes causées par le malaise industriel. Les effets de la baisse des prix deviennent de plus en plus sérieux; le nombre des chômeurs s'élève sans cesse, et certaines firmes puissantes se trouvent en difficultés. La faillite de **l'East Coast Fisheries**, au capital de $ 60 millions a ébranlé la cote même des compartiments les moins directement affectés par cette faillite. Les railroads dont la résistance n'avait pas fléchi, au cours des dernières semaines, ont dû, eux aussi, payer à la baisse un tribut relativement lourd. Il en est de même des pétrolifères et des sociétés de navigation. Il n'est pas besoin d'ajouter que les industrielles, textiles et métallurgiques sont plus durement touchées encore.

Il semble que, sans excès d'optimisme, on puisse envisager une amélioration très prochaine du marché. Ainsi que nous l'avons signalé en effet, la spéculation s'est employée à fond et ses rachats viendront, dès le premier symptôme d'amélioration, alléger la cote.

Le marché monétaire est, aux dernières séances, plus aisé, et l'argent s'obtient à des conditions légèrement moins onéreuses. L'avenir dira si cette amélioration n'est que momentanée, ou s'il faut y voir le début de la détente monétaire annoncée depuis quelque temps déjà et qui tardait à se produire.

	14 Juillet	8 Nov. 20	15 Nov. 20
U. S. 4 %	111	105 1/4	105 1/4
Anglo-French 5 %	...	.. ..	.. ./.
Royal Dutch	...	69 5/8	70 1/4
Shell	...	44 3/8	45 5/8
Mexican Eagle	...	... ./.	.. ./.
Calumet and Hecla	400	250 . .	247 ./.
Chino Copper	40 3/8	25 3/4	12 5/8
Miami Copper	22 1/4	19 ./.	17 ./.
Ray Copper	20 7/8	13 3/8	12 ./.
Utah Copper	56 7/8	57 5/8	52 1/2
Archinson-Topeka	97 7/8	86 3/4	83 1/2
Baltimore and Ohio	98 3/8	45 1/4	40 1/4
Canadian Pacific	185 7/8	122 ./.	117 3/4
Chicago-Milwaukee	107 1/8	41 ./.	36 1/2
Great Northern	134 3/4	87 1/4	83 ./.
National Mexico, 1re préf.	27	8 ./.	8 ./.
— 2e préf.	12	6 5/8	6 3/8
Pennsylvania	110 3/4	42 7/8	40 7/8
Reading	162 3	98 1/4	9) 1/8
Southern Railway	21 3/4	28 1/4	25 1/2
— pref.	77 1/2	63 1/2	.. ./.
Union Pacific	127 3/8	125 ./.	120 7/8
Steel Common	...	84 1/4	82 5/8
Bethleem Steel	40 1/4	64 ./.	59 ./.
Int. Harvester	111 3/4	102 1/2	96 ./.
Amer Smelting	66 1/4	57 1/8	51 3/4
General Electric	148	136 1/4	121 1/8
Amer. Teleph. et Teleg	120 1/4	99 7/8	99 1/2
Westinghouse	30 3/8	46 ./.	44 1/4
General Motors	89 1/2	14 7/8	13 7/8

BOURSE DE LONDRES

Toujours peu d'animation au Stock-Exchange ; les séances sont suivies avec aussi peu d'intérêt, et, devant l'abstention persistante de la clientèle, les professionnels ne trouvent pas la force de réagir. La tension accrue des changes déprime le marché. On sait que l'ascension de la livre sterling par rapport au franc français incite Londres à peser sur les valeurs cotées sur les deux marchés, afin de se défendre contre les ventes du continent. On s'explique dans ces conditions que presque seule la **Mexican Eagle** reste ferme, puisque après les ventes effectuées cet été, Paris se trouve presque démuni de titres et que, loin de vendre, il doit acheter sur le marché de Londres, contribuant dans une large mesure à l'enlevée de cette valeur. Les autres pétrolifères restent hésitantes, **Royal Dutch** tantôt en hausse, tantôt en recul, suivant les indications d'Asmterdam, **Shell** plutôt ferme. Les kaffirs sont très calmes et assez faibles, malgré la nouvelle avance du prix de l'or, et, bien que les résultats des broyages d'octobre soient satisfaisants dans l'ensemble, et que la tension du change sud-africain assure aux compagnies un bénéfice supplémentaire d'environ 4 sh. par once d'or,

indépendamment de la prime. La **De Beers** est faible. Des bruits pessimistes courent en effet sur les perspectives du marché du diamant et la réduction des demandes américaines. Le marché monétaire ne manque ni d'activité, ni de fermeté. L'argent au jour le jour est passé à 5 1/2, 5 3/4 et même, par moments à 6. L'escompte se retrouve sans grand changement et toujours aussi calme.

Au dernier bilan de la Banque, la circulation est en diminution de £ 589.825, le portefeuille de £ 647.482. La proportion de la réserve aux engagements a été portée à 10.6 %, en plus-value de 0,73 %. La situation se présente plus favorablement qu'il y a huit jours.

	Juillet. **14**	8 Nov. **20**	15 Nov. **20**
Victory 4 %	...	73 3/4	73 3/4
Consols	75 1/8	45 1/8	45 ./.
War Loan 5 %	...	82 7/8	83 3/16
Argentin 4 % Resc.	83	59 1/2	57 ./.
Bresil Resc. 4 %	73 1/2	48 3/4	47 1/4
Chinois 5 % 1896	101 1/2	77 1/4	76 1/2
Egypte Unifie	99 1/8	63 1/2	62 ./.
Français 5 %	...	46 ./.	45 1/2
— 4 %	...	36 3/4	37 ./.
Japon 4 1/2 %	94 1/2	111 1/2	110 1/2
Russe 4 % Consol	86 1/2	13 1/2	12 ./.
Canadian Pacific	198 1/4	183 ./.	171 ./.
Nat. of Maxico. 1re pref	31	17 ./.	16 1/2
Pennsylvania Rail	57 1/4	63 ./.	59 ./.
Union Pacific	158 1/2	184 1/2	178 ./.
Brazil Railway ord	26	2 3/4	2 3/4
Bank of England	251 1/2	169 1/2	169 1/2
Lagunas Nitrate	1 10/16	27 0 0	25 6
Lautaro Nitrate	10 1/4	13 1/8	12 1/2
Hudson Bay	9	6 5/8	6 7/12
Pékin Syndicate ord	4/8	19/6	19/0/.
Cunard	1 8/16	26/0	25/0
Marconi Wireless	2 1/2	2 7/8	2 27/32
Barcelona Traction	...	5 1/2	5 1/2
Mexico Light and Power	47	14 ./.	14 ./.
Vickers	1 3/4	22/3	21/9
Baku	4/3	2/9	2/6
Burmah	4 6/32	8 3/8	8 7/16
Mexican Eagle ord	2	1 17/8	12 3/16
North Caucasian	..	1 1/8	1 1/16
Shell Transport	4 15/16	6 15/16	6 31/32
Royal Dutch	51	64 3/4	62 1/4
Spies	7/8	9/0	8/7 1/2
General Mining	..	5/3	5/0
Goldfields	..	1 5/6	1 1/4
Rand Mines	..	2 7/8	2 23/32
Crown Mines	..	2 19/32	2 1/2
East Rand	..	9/7 1/2	9/0
Geduld	1 1/8	2 3/8	2 5/16
Modderfontain B	..	1 3/4	1 11/16
Robinson Gold	...	8/0	7/6
Simmer and Jack	...	3/7 1/2	3/6 ./.
Village Deep	9/16	10/6	9/3
Chartered	..	14/10 1/2	14/9 ./.
Mozambique	..	14/6	15/6 ./.
Tanganyka	5 9/16	1 5/8	1 15/32
Golden Horse Shoe	..	15/0	3/4
De Beers	16 7/16	16 1/2	15 1/2
Jagersfontain	..	3 11/16	3 3/8
Cape Copper	2	1 1/16	1 ./..
Rio Tinto	68 3/8	29 ./.	27 1/2
Tharsis	6 1/4	2 7/8	2 2/2
Utah Copper	..	17 ./.	17 ./.
Lena Goldfiels	..	15/0	15/0
Spassky	..	17/6	17/6
Camp Bird	8/16	12/9	12/0
Mexico El Oro	..	7 1/16	6 13/16
Santa Gertrudis	..	20/6	19/7 1/2
Gula Kalumpong	1	17/16	2 11/16
Kuala Lumpur	3 4/8	2 3/4	2 7/8
Malacca	4	3 1/32	. ./.

BOURSE DE BRUXELLES

Une certaine amélioration peut être enregistrée. La fin de la grève des mineurs est unanimement envisagée comme un échec des extrémistes et un retour tardif à la sagesse ; néanmoins la clientèle reste inquiète et s'obstine à bouder le marché, bien que l'abondance des disponibilités ne fasse de doute pour personne. L'activité persiste donc à faire défaut et se cantonne exclusivement dans quelques compartiments.

Les fonds d'Etat belges sont peu animés : le 3 % résistant, tandis que l'emprunt à primes est en faible recul. Les valeurs bancaires restent stationnaires. Le recul des chemins de fer et transports en commun ne fait que s'accentuer. Le portefeuille continue à ignorer ce compartiment et, seules, les valeurs à change, tels que **Tien Tsin** se défendent. La fin de la grève des mineurs permet aux firmes métallurgiques de reprendre l'exécution des commandes anciennes dont on pouvait redouter la résiliation, aussi les cours se maintiennent-ils, dans l'ensemble, d'autant plus que la baisse des produits métallurgiques semble avoir touché son fond, et que la tension des changes favorise l'exportation. La fin de la grève générale des mineurs et la reprise du travail sans attendre l'ordre des fédérations a été le signal de l'avance des valeurs charbonnières, notamment de **Fontaine-l'Evêque** qui passe de 5.145 à 5.305. Les mines sont sans changement ; les verreries et glaceries en recul général, bien que les dernières du moins aient des carnets de commandes remplis et n'aient pas à craindre un ralentissement du travail. Textiles faibles, la situation dans cette industrie ne faisant qu'empirer. Les coloniales sont lourdes, mal influencées par la baisse du cuivre et du caoutchouc.

	Juillet **14**	8 Nov. **20**	12 Nov. **20**
Belge 3 %	76 30	58 25	58 25
Banque Nationale	3.870	3.975 ..	3.975
Société Générale, part	5.915	6.000	6.000 ..
Congo Grands Lacs	270	... ..	265 ..
Cockerill	1.680	1.512	1.527 50
Espérance Longdoz	416	975	1.005
Haine Saint-Pierre	1.525	2.290	2.200
Ougrée Marihaye	1.290	1.700 ..	1.705
Providence Belge	2.600	4.590	4.560
Providence Russe priv. B	494 50	340 ..	... ..
Sambre Moselle priv	685	1.745 ..	1.725 ..
Grande Machine à Feu	1.339	4.975	4.975 ..
Noël Sart Culpart	3.650	4.995	5.045
Sacré-Madame	2.605	3.705	3.760 ..
Asturienne	5.347	2.837	2 730
Rouma	333 50	510 ..	513
Vieille Montagne	875	1.197 ..	1.155 ..
Soie Tubize priv	152	477 50	478 75
Soie Viscose cap	167	723 75	736 25
Boryslaw cap	52 50	140	140 ..
Grosnyi priv	2.845	2.775 ..	2.700 ..
Nafta div	360	1.280 ..	1.285 ..
Zincs Silésie	1.265	595	617 50
Kaïping	49	338 75	321 50
Nitrate Railways	357	400	400 ..
Canadian Pacific	1.035	1.800	1.900 ..
Mexico Tramways	366	192 50	193 50
Jeumont part	642	1.005 ..	1.005
Dyle et Baccalan	186	...	439 50
Briansk unités	412 50	200 ..	200
Taganrog	1.745	900	900
Rand Mines	1.367	....	1.000
Russo-Belge	557	250	...
Sosnowice (Min. Us)	151	150 50	...
Barcelona traction	134	.....	... ..
Kasaï	380	... ..	135 50

BOURSE DE PRAGUE

Aucun changement marquant n'est à signaler, les déplacements de cours ayant été en général minimes. On espère que l'abstention des acheteurs n'est pas loin de prendre fin : c'est surtout, répète-t-on, depuis la mi-novembre jusqu'à la fin de l'année que les disponibilités procurées par la fin de la campagne agricole viennent s'employer sur le marché.

Les banques poursuivent leur politique de fusion et d'extension. A son tour, la Banque Commerciale de Bohême entre dans cette voie, elle vient, en effet, de constituer un nouvel institut bancaire au capital de 56 millions de couronnes, par sa fusion avec 12 succursales tchéco-slovaques de la maison de banque viennoise Merkur.

	Juillet **14**	8 Nov. **20**	15 Nov. **20**
Emprunt liberté	....	90 50	90 ..
Zinnost Banka	....	451	453
Bohemia Banka	....	780	780
Agrarni Banka	....	600	640
Banque de Prague	....	885	930
Banque Ind. Tchèque	....	585	605
Pétroles Kolin	....	3.300	3.400
U. S. papier Prague	....	930	920
Danek	....	650	618
Bergmann	....	1.700	1.820
Sucres Tchéques	....	2.000	1.990
Société Tchéques C mme	....	2.000	2.095

BOURSE DE BERLIN

La fermeté continue de dominer sur les places allemandes. Banques, métallurgiques et pétroles sont particulièrement demandés. Les produits chimiques participent eux aussi à ce mouvement en avant, entre autres, **Badische Anilin et Nobel.** La fusion **Deutsche Erdoel** dont on continue à s'entretenir et qui serait réalisée sur l'initiative de la Deutsche Bank et de la Berlin Disconto comporterait la prise de participation de la part de la **Royal Dutch-Shell** ainsi que d'autres compagnies anglaises, françaises et hollandaises.

	Juillet **14**	8 Nov. **20**	15 Nov. **20**
Allemand 5 %	...	77 50	77 50
— 4 %	100 10	66 50	66 10
Hamburg Amerika	127	187 25	201 ..
Reichsbank	137 50	150 10	152 50
Dresdner Bank	148	219 75	234 50
A. E. G.	243 25	315 75	335 ..
Badische Anilin	600 25	546 50	569
Bochumer	134 60	530 ..	550 ..
Gelsenkirchen	183	481 ..	442 ..
Harpener	178 50	441 ..	570 ..
Siem. et Halske	213 40	349 50	374 ..
Otavi Mines	...	849 50	850 ..
Zinc de Silésie	...	...	900

Valeur en Vedette

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE TÉLÉGRAPHIE SANS FIL

Assez récemment constituée, puisqu'elle remonte à février 1918, cette Société n'a fait, en réalité, que reprendre les affaires de la Compagnie Universelle de Télégraphie et Téléphonie sans Fil, fondée en 1912, au capital de 12 millions.

Le capital de la nouvelle société, à l'origine de 12.500.000 francs souscrits en espèces uniquement par des personnalités techniques et financières telles que : la Banque de Paris, la Compagnie des Câbles Télégraphiques et la Marconi Wireless, fut doublé en juin 1919 et comprend 50.000 actions de 500 francs ; ces ressources ne paraissent pas encore suffisantes, puisque le bruit court que très prochainement la Société se proposerait de faire, à nouveau, appel au public et d'augmenter dans de fortes proportions son capital. C'est que le champ d'action de la Société, tel que le définissent les clauses des statuts relatives à l'objet social, est particulièrement vaste et que, par l'activité déployée depuis ses débuts, la Compagnie Générale de Télégraphie sans Fil s'est appliquée à ne laisser en jachère nulle parcelle de ce champ.

L'objet de la Société comprend l'installation et l'exploitation directe ou indirecte, en France et à l'Etranger, de tous systèmes et procédés de télégraphie et de téléphonie sans fil, ainsi que de télémécanique, la fabrication et la vente de tous appareils relatifs à ces systèmes et procédés, la création de sociétés ou la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises ayant des objets similaires, etc.

Actuellement, la Société s'est assurée de nombreuses stations en Belgique, en Argentine, à Shanghaï, etc. Elle poursuit l'exécution de l'option, prise avant la guerre et renouvelable en vertu du traité de Versailles sur la station allemande d'Eilvese, près Hanovre (cession à laquelle le Gouvernement allemand, prétend s'opposer), elle a passé avec la Radio-Corporation des contrats relatifs à la construction d'une station à Jefferson (Long-Island) ; un de ses ingénieurs s'est rendu à Buenos-Ayres pour organiser les communications radiotélégraphiques ; enfin, elle poursuit au sujet de l'établissement de stations, des négociations avec plusieurs gouvernements. Ajoutons à cela qui constitue proprement l'exploitation directe de la compagnie, qu'à la suite d'accords passés avec la puissante compagnie américaine « New Radio Corporation » qui groupe les principales forces de la radiotélégraphie aux Etats-Unis, la Société a cédé à la Compagnie américaine ses droits sur l'importante station transatlantique de Tuckerton dans des conditions favorables pour elle et qu'elle a été constituée l'agent exclusif de la Radio Corporation pour la France et les colonies.

Enfin le dernier objet social se trouve rempli par la part prise par la Société dans la constitution de trois sociétés dans lesquelles elle conserve des intérêts sérieux : la Société Française Radio-Electrique ; la Compagnie d'Exploitation Radio Electrique et la Compagnie Générale de Télégraphie et de Téléphonie.

Dans cette industrie entièrement nouvelle et dont il est difficile de limiter l'avenir, la Société, tant par elle-même que par ses filiales s'est taillée une place de premier rang. Toute jeune, elle n'a pas encore eu le temps de donner sa mesure et n'est pas sortie de la période de préparation. Cependant, les résultats obtenus au cours de ses deux premiers exercices sont, d'ores et déjà, intéressants et ont permis de rémunérer assez largement les actions, sans qu'on puisse reprocher au Conseil quelque précipitation.

Le premier exercice d'une durée de onze mois s'est soldé par un bénéfice net de 906.454 fr. (pour un capital de 12.500.000 fr.) permettant d'attribuer un dividende de 27 fr. 22, par action et de 1 fr. 30 par part bénéficiaire.

Le bénéfice net de l'exercice 1919-20 n'a pas été inférieur à 2.525.000 fr. Aux actions dont le nombre, dans l'intervalle, avait été doublé, fut attribué un dividende de 40 fr., tandis que 7 fr. 81 étaient répartis à chaque part. Bien qu'à ses débuts dans une industrie encore mal connue, la Compagnie est donc parvenue à faire rendre à son capital un profit net de plus de 10 %, ce qui fait honneur à sa politique industrielle. Nul doute, en effet, que les exercices futurs ne voient un développement considérable des résultats bénéficiaires.

Le bilan d'entrée au 1er janvier 1920 peut se résumer ainsi, en 1.000 fr.

ACTIF	
Comptable, amortissable	52
Immobilisé	11.5
Engagé	9.010.5
Réalisable	12.757.5
Disponible	8.202.9
PASSIF	
Capital	25.000.0
Amortissements, Réserves	1.179.7
Exigible	3.852.7
Report à nouveau	2.7

La situation financière apparaît comme particulièrement saine et forte : nulle immobilisation, l'actif engagé qui pourrait au premier abord être estimé comme un peu fort, représente en réalité les participations prises par la Compagnie dans des entreprises prospères et dont les titres sont cotés en Bourse fort au-dessus du prix d'inventaire, constituant de ce chef, une appréciable réserve occulte. La trésorerie ressort comme particulièrement au large, le fonds de roulement dépassant 17 millions.

L'affaire se présente donc sous un jour nettement favorable et la Bourse qui souvent voit loin, a réservé à ses titres une véritable cote d'amour. Depuis le début de l'année, en effet, l'action de 500 francs qui est inscrite à la première partie de la cote officielle, n'est pas descendue au-dessous de 1.000 francs, et s'est par instants négociée jusqu'aux environs de 1.700 fr., quant à la part (il existe 32.000 titres de cette catégorie, ayant droit à 25 % des bénéfices après d'intérêt aux actions et les tantièmes) sur le marché libre où elles se négocient, elles ont oscillé entre 600 francs et 900 francs. Les cours actuels de 1.600 fr. pour l'action et 850 francs pour la part est donc très près du maximum atteint par ces titres, et, capitalisant les titres à un taux insignifiant, sont manifestement exagérés. Toutefois, les titres sont de classe et méritent d'être suivis de près. Que pour une raison ou une autre, ils viennent à fléchir suffisamment, nous ne pourrions que conseiller l'achat. L'occasion pourra se trouver prochainement si, comme le bruit en a couru, cette Société se prépare à augmenter considérablement son capital. On a pu constater combien, après tous les appels au crédit qui ont été faits ces temps derniers, une telle opération entraîne une dépréciation des cours. Une baisse de 30 % dans ces circonstances n'a rien d'anormal (la dépréciation est souvent supérieure, même pour des valeurs de premier ordre). Dans le cas où un pareil fléchissement se produirait, l'action Télégraphie Sans Fil devrait sans le moindre doute être mise en portefeuille, sinon pour ses possibilités immédiates, du moins pour ses perspectives d'avenir.



INFORMATIONS FINANCIÈRES

BANQUE DE PARIS

Le Conseil d'administration de la Banque de Paris et des Pays-Bas, dans sa séance d'hier, a décidé de nommer aux fonctions de directeur M. Wibratte, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; aux fonctions de directeurs-adjoints, MM. Choppin de Janvry et Couture, sous-directeurs, et aux fonctions de sous-directeurs, MM. de la Longuinière et Renard, fondés de pouvoirs.

PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

Siège social, 67, rue du Faubourg-Saint-Martin, à Paris. — Société anonyme en formation au capital de 20.000.000 fr., divisé en 200.000 actions de 100 francs chacune. Cette Société a pour but l'exploitation en France et dans le monde entier (et sous certaines réserves pour les Etats-Unis, Angleterre et Russie) de toute la partie commerciale cinématographique cédée par Pathé-Cinéma (Anc. Etabl. Pathé Frères). Emission de 190.000 actions de priorité, catégorie B. Prix d'émission : 112 fr. 50. Les versements sont effectués comme suit : En souscrivant : 1° Le premier quart, 25 fr. ; 2° Le montant de la prime, 12 fr. 50, soit 37 fr. 50. Le solde sur appels du Conseil d'administration. Un droit de souscription à titre irréductible jusqu'à concurrence de 50.000 actions est réservé aux actionnaires de Pathé-Cinéma (Anc. Etabl. Pathé Frères). Souscription ouverte du 10 au 25 novembre 1920 à la Banque Industrielle de Paris, 64, rue Taitbout, Paris. La notice a été publiée au « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires » octobre 1920.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETAT FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Oct. 20	8 Nov. 20	15 Nov. 20
Rente 3 %	83	61 60	59 55	55 25	55 ..	55 ..
3 % amortis.	88	66	70 65	65 50	64 30	64 80
5 % 15 16	.. ..	89 75	88 30	86 45	85 20	85 20
4 % 1917	.... ..	72 35	71 10	69 60	69 60	69 60
4 % 1918	.... ..	72 10	71 80	69 25	69 25	69 25
— 5 % 1920	.... ..	.... ..	.... ..	97 75	97 75	97 75
Créd. N. Obl. 5 % 1919	....	.. ..	495	477 50	484 ..	485 ..
— — 1920	.... ..	.... ..	.... ..	485 50	486 ..	491 ..
Maroc 4 % 1914	.. ..	415	426	400	402	400
Créd. Foncier 5 1/2 1920	.... ..	....	.... ..	495	494 50	493
V. de Paris, Ob 5% 1919	.... ..	.... ..	480	412	414 ...	419

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Oct. 20	8 Nov. 20	15 Nov. 20
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	895	990 ..	985 ..
Brésil 4 % 1889	72	62 75	79 50	97 10	103 ..	99 50
— 5 % Fund.	100	99	123	156 ..	159 ..	162 ..
Congo (Lots)	71	92	93	87 ..	87 25	87 50
Egypte unifiée	100	92 05	119	141 90	145 ..	114 85
Espagne (Extérieure)	93	95 55	173	180 ..	183 75	161 ..
Hellénique 5 % 1914	90	78	100	104 50	105 ..	106 ..
Italie 3 %	93	67 75	63 50	68 10	68 10	32 ..
Japon 4 % 1905	85	83	132	176 75	195 ..	191 ..
Maroc 5 % 1904	515	460	480	425	425	450 ..
— 5 % 1910	518	447	466	665 .	726	655 ..
Mexique 4 % 1910	71	57	57	67 50	74 ..	76 ..
Minas Geraes 5 % 1917	461	372	398	330 50	355 ..	342 ..
Portugais 3 % 1re sér.	64	56 15	70	56 10	54 ..	54 ..
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	740 ..	770 ..	786 ..
Roumain 4 % 1910	...	67	67	56 50	61 ..	59 ..
Russe 3 % 1891	73	38 50	29	26 25	24 40	22 50
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	29 75	27 75	27 75
— 5 % 1906	102	57 50	46	40 75	39 ..	34 ..
— 4 % Cons. 1, 2 s.	88	44	34 50	30 50	28 ..	25 ..
Serbe 4 % 1895	78	61	55	40 50	42 ..	42 ..
— 5 % 1914	86	69 70	60	55 50	54 25	55 ..
Turc unifié 4 %	81	70	63 25	68 50	72 .	71 .

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Oct. 20	8 Nov. 20	15 Nov. 20
Banque de France	4580	5120	5175	5200	5180	5220
— d'Algérie	2811	3300	3630	3970	3810	3755
Banque Française	267	281	283	279	296	301
Nat. de Crédit	620	755	869	835	830	813
de Paris	1420	1350	1345	1628	1650	1630
Privée	370	425	459	478	475	465
— de l'Un. Paris	810	804	1135	1150	1162	1133
Transatlantique	266	282	310	310	313	301
Comp. Algérienne	1260	490	1920	1470	1490	1452
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	937	989	981
Créd Fonc. Algér. 500 f	625	527	688	705	713	690
— Fonc. de France	876	797	835	737	750	750
Français	332	350	350	392	400	385
— Indust. libérée	724	705	742	700	695	695
Lyonnais	1572	1292	1430	1548	1595	1640
Mobilier français	502	495	497 50	510	515	510
Foncière Lyonnaise	382	335	550	424	435	435
Société Générale	761	545	692	743	745	748
Société Marseillaise	690	734	744	649	660	650
Rente Foncière	548	464	935	748	746	740
Immeubles de France	138	116	296	248	230	225
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	1825	1825	1849
Banq. Indust. de Chine	....	580	879	850	850	849
Banque d'Athènes	46	105	135	190	194 ..	197
Banq. Espag. de Créd.	256	340	720	852	845	767
Ban. Nat. du Mexique	500	434	418	610	622	616
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	765	795	760
Créd. Fonc. Egyptien.	730	782	944	925	950	937

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Oct. 20	8 Nov. 20	15 Nov. 20
Est. Cap	906	900	720	556	540	610
Lyon Cap	1230	915	750	705	705	730
Midi. Cap	1102	882	850	680	655	705
Nord. Cap	1688	1294	1027	877	877	923
Orléans. Cap	1302	1090	940	780	789	825
Ouest.	873	710	695	610	600	624
Orléans 3 % nouv.	417	338	326 50	264	300	273
Etat 4 %	498	401	357	...	...	305
Est 3 % nouv.	417	344	308	277	278	278
Midi 3 % nouv.	417	349	312	278	275	276
Nord 3 % nouv.	425	333	321	292	291	296 50
Lyon fusion nouv.	407	326	308	282	284	284
Ouest 3 % nouv.	419	346	310	273	276	274 ..
Congo (Grands Lacs)	261	286	273	285	280	275 ..
Nitrate Railways	362	315	365	425	439	417 ..
Nord de l'Espagne	430	390	505	600	597	542 ..
Saragosse	432	392	515	608	609	552
Métropolitain	498	476	383	299	329	306
Nord-Sud	130	169	141	156	164	161
Omnibus	... ..	470	602	650	678	652
Tramways (Cie fran.)	489	370	221	209	207	210
— Paris, Dép. Seine	150	210	145	171	172	166
Voitures à Paris	183	427	676	705	705	670

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Oct. 20	8 Nov. 20	15 Nov. 20
Comp. Gén. des Eaux.	2130	1553	1155	776	801	825
Eaux pour l'Etranger.	275	230	162	83	85	85
— Min. et B. de mer	66	70	93	90 ..	86 ..	89
Gaz p. la France, l'Etr.	711	500	395	375	389	395
Elect. et Gaz du Nord.	3.6	275	360	292	306	291
Est-Lumière	150	113	86	67 ..	68 ..	67 50
Gaz de Paris	276	203	175	170 ..	168 ..	165
Thomson-Houston	673	759	880	1030	1033	1000
Ouest-Lumière	138	109	88	79 ..	81 ..	80 ..
Electricité de Paris	604	575	510	372 ...	362 ..	360
Téléphones	268	585	705	700	690	680
Electr. d'Indo-Chine	1005	...	390	1115	1000	1130
Câbles Télégraphiques	149	447	614	590	635	620
Eclair et Force Elect.	997	770	730	560	526	540
Electr. de la Loire	370	340	334	296	292	288 ..
Energie industrielle	90	166	153	127 ..	125	125
Railways et Electricité	728	496	505	...	385	365
Energie Littoral Médi.	413	413	579	485	494	490
Télégr. sans fil	...	..	1026	1450	1575	1548

MINES ET METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Oct. 20	8 Nov. 20	15 Nov. 20
Association Minière	152	242	349	295	320	310
Aciéries de France	659	929	853	856	845	828
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	1675	1630	1605
At. et Chant. de Bretag	483	212	174	138	131	135
— — de la Loire	680	2085	2495	1450	1442	1345
Chan., At. de St-Naz.	1190	1920	1720	1279	1260	1205
Constr. de Levallois	130	155	139	141	138	137
— de Locomotives.	....	750	735	607	607	595
Mécaniques	....	276	308	314	315	310
Dyle et Bacalan (ord.).	260	582	450	470	450	445
Fives-Lille	938	1220	2710	1420	1320	1150
Forg. et Aciér. N.-E.	387	320	2090	1335	1347	1340
Longueville (Forges)	275	320	340	315	314	314
Creusot	1912	2460	3380	3025	2990	2800
Ariège	482	660	559	665	660	660
Tréf. et Lam. du Havre	233	220	217	188	196	194
Usine de Basse-Loire.	270	306	280	266	265	265
Aguilas	626	93	148	118	120	115
Boléo	718	783	845	830	790	770
Cuivre et Pyrites	022	315	318	308	305	294
Malfidano, jouiss.	402	385	490	339	320	319
Métaux	745	950	1160	970	979	980
Penarroya	1380	1275	1420	1325	1340	1251
Sels Gemmes	314	206	218	213	205	199
Phosphates de Gafsa.	877	1120	1429	1150	1106	1050
Carvin	770	580	655	610	592	587
Courrières	2800	2100	2011	2092	2110	1910
Dourges	433	359	536	555	540	525
Lens	1340	1032	1260	1520	1505	1500
Marles 30 %	214	322	460	4025	4005	4195
Bor, ord	1615	890	3300	810	810	850
Laurium	402	371	1355	330	330	315
Mokta et Hadid	2202	2700	1885	3300	3201	3250
Nickel	1119	1431	1075	1220	1210	1228
Rio Tinto ord.	1730	1752	475	1584	1595	1590
Sosnowice	1320	930	400	1055	1001	1001
Central Mining	215	205	426	437	460	445
Lautaro Nitrate	257	297	400	714	737	702
Naphte Russe	460	280	426	500	478	480

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Oct. 20	8 Nov. 20	15 Nov. 20
Messageries Maritim.	79	381	680	346	341	314
Transatlantique ord.	133	384	570	365	361	351
Suez act.	4865	5400	6450	6500	6500	6248
Chargeurs Réunis	550	1574	1950	1175	1163	1195
Chargeurs Français	969	2275	3945	1861	....	1690
Transp. Marit. à vap.	....	1170	2680	1502	1470	1470

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Oct. 20	8 Nov. 20	15 Nov. 20
Agence Havas	1252	980	1020	1325	1326	1337
Air Liquide	263	391	386	440	425	350
Bergougnan	1372	1565	2500	1205	1175	1162
Cirages français	979	1012	1340	1315	1301	1280
Compt. à Gaz nouv.	1044	915	652	610	600	575
Galeries Lafayette	464	163	170	165	157	153
Magasins Modernes	206	283	406	335	330	345
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	1655	1600	1524
Orosdi Back	205	286	296	290	292	312
Oriental Carpet	227	248	370	395	379	360
Paris-France	1187	1318	2025	1750	1710	1601
Pathé (Etabliss.)	181	162	171	208	220	205
Raffineries Say ord.	358	485	910	1220	1240	1190
Suc., Raf. d'Egyp. ord	38	425	705	1000	992	957
Tabacs Ottomans	418	460	556	526	510	510

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ÉTAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Oct. 20	8 Nov. 20	15 Nov. 20
Argentin 6 %	90	105 30	93 75	214 ..	224	224 50
Brésil 5 % 1914	80	87	99	130 25	139 50	137
Colombie 5 % or 1906.	05	407	435	546 ..	570	575
Maranhao 5 % or 1916	456	423	338	330 ..	332	324
Roumain 5 % 1903	200	78 50	73	69 ..	68 50	68 50
Mexique 5 % 1899	188	80	99	129 ...	160	174

MÉTALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Oct. 20	8 Nov. 20	15 Nov. 20
Continsouza	136	363	357	198	195	188
Dietrich et Cie	142	274	280	204	203	192
Dnieprovienne	3190	1845	2130	1655	1550	1400
Hartmann	480	360	372	266	266	255
Taganrog	545	238	288	280	280	274
Toula	1020	570	680	516	510	510

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Oct. 20	8 Nov. 20	15 Nov. 20
Albi	447	710	825	485	486	490
Asturienne Mines	4925	6705	4000	3000	2950	2770
Bakou	1678	1335	1655	4150	4185	4300
Bruay	1300	2075	2241	2860	2839	2795
Camp Bird ord.	12	20	40	41 50	35	35
Colombia	1770	1282	1575	2920	2850	2810
Corocoro	16	65	70 ..	65 50	66 50	66 50
Crow Mines	158	65	148	137 50	148	142
De Beers	407	447	526	912	951	910
East Rand	45	12	23	25 50	26 75	25 50
Ekaterise	630	640	2175	1025	995	990
Grosnyi	2715	2150	3100	3075	2960	2785
Héraclée	600	2340	15400	16010	15975	15500
Lena	58	40	50	43	45	43
Mexico el Oro	124	164	316	379	403	385
Montecatini	118	146	145	89	86	87 50
Nord d'Alais	45	48	85	103	103	75
Phosphates Tunisiens.	380	370	630	670	680	651
Royal Dutch	....	2200	34900	33800	36100	36100
Shell	....	180	520	390	399	418
Shansi	28	36	5050 ..	64	66	68
Spassky	67	49	50 ..	48 25	45 25	45
Tanganyika	53	158	144 50	97 50	105	106 ..
Utah Copper	296	475	875	921	995	935
Wyoming	109	149	285 ..	230	229	220

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Oct. 20	8 Nov. 20	15 Nov. 20
Commerc. Pacifique	....	....	718	450	425	427
Cargos Français	....	....	....	544	545	555

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Oct. 20	8 Nov. 20	15 Nov. 20
Américan Téléphone	629	689	1085	1600	1735	1750
Caoutchoucs (Financ.)	81	276	302	213	198	189
Doriot-Flandrin	219	262	245	210	210	209
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2340	2310	2160
Lorraine Industrielle	865	700	1400	1315	1300	1300
Monaco	5400	3305	4200	5185	5000	....
Padang	67	276	485	298	274	265
Peugeot	502	828	810	600	570	553
Rais. de Corinthe act.	154	296	445	494	485	485
Saut du Tarn	556	1075	1025	1125	1090	1050
Soie de Tubize	147	134	980	580	520	511

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

(En millions de francs)	28 oct. 20	4 nov. 20	12 nov. 20
Actif :			
Or — En caisse	3.537	3.538	3.540
Or — A l'étranger	1.948	1.948	1.948
Argent	264	264	270
Encaisse totale	5.749	5.751	5.759
Av. à la Trésorerie des Etats-Unis	..	..	..
Disponible à l'etranger	591	657	661
Portefeuille	2.740	3.660	3.201
Effets prorogés	457	453	445
Avances sur titres	2.036	2.049	2.094
Avances permanentes a l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles a l'Etat	26.600	26.600	26.600
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvern. étrangers	[illegible]	3.950	3.960
Passif :			
Billets en circulation	[illegible]	39.645	39.619
Compte courant du Trésor	157	30	35
Comptes courants particuliers	3.215	3.635	3.605
Taux d'escompte	6 ..	6 ./.	6 ./.
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2 ./.	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

En millions de livres	20 oct. 20	27 oct. 20	3 nov. 20
Billets émis	130	140	130
Billets en réserve	13	12	11
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	121	121	121
Or et argent monnayés en réserve	1	1	1
Dépôts publics	16	16	18
Dépôts privés	125	120	121
Avances sur Fonds d'Etats	..	..	63
Avances sur Autres Fonds	61	64	73
Portefeuille	83	76	81
Proportion rés. aux engagements			9 7 8
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

(En millions de marks)	15 oct. 20	23 oct. 20	30 oct. 20
Actif :			
Encaisse — Or	1.092	1.092	1.092
Encaisse — Argent	7	7	7
Billets et Bons de caisse de prêts	20.435	20.244	21.340
Effets escomptés	51.676	47.818	53.807
Avances	17	8	11
Passif :			
Circulation	62.129	62.066	63.593
Dépôts et comptes courants	16.415	12.347	17.945

(En millions de francs)

PAYS	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	[illegible]	730	1.919	198	446	4 1/2
1920 23 octobre	2.454	582	4.206	921	1.138	5
1920 30 octobre	2.454	583	4.218	904	1.168	5
1920 6 novembre	2.454	578	4.280	949	1.094	5
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 20 août	805	75	13.805	2.825	2.995	6
1920 31 août	805	75	13.985	2.788	2.975	6
1920 10 septembre	805	75	14.146	1.791	2.670	6
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304		3.025	3.299	»	8
1920 24 avril	2.301		3.111	3.361	»	8
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 31 août	366	4	1.039	338	919	7
1920 30 septembre	392	3	1.092	292	925	7
1920 30 octobre	395	3	1.182	255	610	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 11 octobre	1.336	38	2.230	176	335	4 1/2
1920 18 octobre	1.336	40	2.213	205	337	4 1/2
1920 25 octobre	1.336	40	2.227	174	350	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	3 1/2
1920 15 octobre	541	101	953	87	297	5
1920 23 octobre	541	103	945	121	342	5
1920 30 octobre	541	103	997	96	347	5
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 21 octobre	266	27	5.758	1.162	644	5 1/2
1920 28 octobre	266	27	5.793	1.168	677	5 1/2
1920 4 novembre	266	28	5.818	1.065	650	5 1/2
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 8 octobre	9.981	809	16.610	9.129	15.507	7
1920 15 octobre	9.964	814	16.816	9.254	15.495	7
1920 22 octobre	9.972	813	16.781	8.895	15.499	7

LE MARCHÉ DES CHANGES
en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	18 oct. 1920	23 oct. 1920	30 oct. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920
Londres	25 225	53 55	53 50	54 43	57 65	58 60
New-York	518 25	15 45	15 49	15 75	17 19	17 40
Madrid	100	220 ..	219 25	216 75	223 ..	207 25
Berlin	123 50	22 ..	22 35	20 75	20 ..	20 75
Amsterdam	288 30	476 ./.	476 ..	481 50	508 ..	516 25
Rome	100	59 75	58 25	58 50	58 50	60 ./.
Vienne	105	5 25	5 25	5 25	5 25	5 ./.
Bruxelles	100	105 50	105 75	106 ..	106 ..	106 ..
Copenhague	139	214 ..	216 ..	214 50	224 50	224 ./.
Stockholm	139	305 75	303 75	304 25	324 75	327 25
Christiania	139	211 25	214 25	212 75	227 ..	228 50
Genève	100	244 ./.	244 50	247 25	263 50	265 75

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	18 oct. 1920	23 oct. 1920	30 oct. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920
Paris	25 12 14	53 06	53 54	54 37	57 82	58 54
New-York	48 66	3 44	3 46	3 45	3 36	3 39
Berlin	20 43	241 25	241 75	275	288 50	262 ..
Amsterdam	12 107	11 22	11 22	11 29	11 33	11 34
Madrid	25 220	24 15	24 44	24 87	26 07	27 95
Bruxelles	25 225	50 40	50 55	51 44	54 52	55 02
Rome	25 225	89 37	92 13	93 80	98 90	97 50
Suisse	25 225	21 67	21 87	21 96	21 99	22 10
Stockholm	18 159	17 26	17 69	17 75	17 95	18 ..
Christiania	18 156	24 82	25 15	24 47	25 52	25 86
Copenhague	18 159	24 77	24 90	25 30	25 49	25 62

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	18 oct. 1920	23 oct. 1920	1er nov. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920
Paris	100	41 ..	40 92	40 35	38 50	37 77
Londres	25 225	21 80	21 84	21 97	21 96	22 08
Berlin	123 47	9 ..	9 ..	8 23	7 75	7 62
Vienne	105	...	2 07	...	...	1 77
Pétrograd						
New-York	518 25	6 29	6 31	6 36	6 53	6 52
Rome	100	24 50	23 82	23 47	22 20	22 57

COURS A BRUXELLES

Sur	Pair	18 oct. 1920	23 oct. 1920	29 oct. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920
Amsterdam	208 30	451 25	450 ..	454 ..	481 50	490 50
Londres	25 225	50 35	50 34	51 70	54 45	55 35
Paris	10	94 ..	94 75	94 60	94 32	94 40
Madrid	100	208 50	207 ..	203 ..	213 ..	199 50
Genève	118 25	231 25	231 50	234 50	249 ..	252 ..
New-York	5.100 25	14 57	14 56	14 82	16 32	16 62

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	18 oct. 1920	23 oct. 1920	30 oct. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920
Hollande	169 70	2.165	2.172	2.122 ..	2.457 ..	2.539
Espagne	80	1.004	1.001 ..	973 ..	1.103 ..	959
Suisse	80	1.116	1.111	1.096 ..	1.268 ..	1.291

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	18 oct. 1920	23 oct. 1920	1er nov. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920
Paris	48 18	22 ..	21 10	20 70	19 60	19 47
Londres	11 78 3/4	11 15	11 23	11 30	11 31	11 34
Berlin	59 37	4 57	4 60	4 20	3 87	4 05

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	18 oct. 1920	23 oct. 1920	30 oct. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920
Paris	5 182	6 35	6 45	6 34	5 75	5 77
Londres câble	4 866	3 43	3 15	3 45	3 28	3 37

COURS A MADRID

Sur :	Pair	18 oct. 1920	23 oct. 1920	30 oct. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920
Paris	100	45 35	45 65	45 75	45 15	48 40
Londres	25 225	24 10	24 50	25 ..	25 91	28 30

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	18 oct. 1920	23 oct. 1920	30 oct. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920
Londres	48 5/8	56 75	55 25	55 25	55	53 75

La Gérante : Suzanne Boureau.

Imprimerie Cornu, 6, Place du Louvre. — Paris

3me Année, N° 44 - Le numéro : 2 francs. 28 Novembre 1920

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

L'AMBASSADE DU VATICAN - LES CONTRE-COUPS DES ÉLECTIONS GRECQUES. - L'ACCORD ITALO-YOUGO-SLAVE ET LE TEXTE OFFICIEL DU TRAITÉ DE RAPALLO. LA VÉRITE SUR LA CRISE DU CHARBON.

LES CANDIDATS AU "PRIX GONCOURT" - "POPAUL ET VIRGINIE". ANTIQUITÉS ET DENTELLES - GEORGES ROUAULT - ALBERT MARQUET

SOMMAIRE.

...L. : FLEURUS 11-87 — 00-36 75, Rue de Lille — PARIS COMPTE CHÈQUE POSTAL : 7029

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS

Le prix de l'abonnement à L'EUROPE NOUVELLE est désormais ainsi fixé :

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	80 fr.	90 fr.
Six mois	40 fr.	50 fr
Trois mois	20 fr.	30 fr.

Nous donnons à tous nos ABONNÉS D'UN AN la facilité d'acquitter leur abonnement par trimestre.

Les abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste, - Compte chèque postal n° 7.029.

TOUS LES DIMANCHES ; LE NUMÉRO : DEUX FRANCS

Tout abonné d'un an qui nous procurera deux abonnements de même durée aura droit à une prolongation d'abonnement d'un an.

L'EUROPE NOUVELLE qui s'est spécialisée dans les publications de notes et documents diplomatiques, a donné dans ses derniers numéros :

(Le 16 Mai) : **RUSSES ET POLONAIS. — LEURS RECENTES RELATIONS DIPLOMATIQUES EN VUE D'ENGAGER DES POURPARLERS DE PAIX.** — (a) Les notes russes. (b) Les notes polonaises.

(Le 23 mai) : **LES CONDITIONS DE PAIX AVEC LA HONGRIE.** — (I) Note et lettre d'envoi d'Apponyi accompagnant les remarques de la Délégation hongroise. — (II) Lettre d'envoi de M. Millerand accompagnant la réponse des Puissances alliées et associées. — (III) Les principales clauses des conditions de paix avec la Hongrie.-Une carte officielle des nouvelles frontières de la Hongrie.

Le 6 juin) : **LE RAPPORT DE M. LÉON BOURGEOIS SUR LA CONFERENCE FINANCIÈRE INTERNATIONALE ADOPTÉ PAR LA SOCIETÉ DES NATIONS.**

(Le 27 juin) : **CE QUE LES ALLEMANDS OFFRENT DE PAYER POUR LES DOMMAGES MATERIELS CAUSÉS EN FRANCE.**

Le 25 juillet) : **L'HISTOIRE OFFICIELLE DE LA CONFERENCE DE SPA.** — (A) Les communiqués alliés. — (B) Les communiqués allemands. — (C) Les annexes.

(Le 25 Août) : **LA LETTRE DU GÉNÉRAL WRANGEL AU GÉNÉRAL DENIKINE.**

(Le 5 Septembre) : **AVANT LA CONFÉRENCE FINANCIERE INTERNATIONALE DE BRUXELLES :** Le rapport d'introduction. — Le rapport présenté par l'expert français, M. Charles Gide. — Les principaux passages du rapport présenté par l'expert suédois, M. Gustav Cassel.

(Le 12 Septembre) : **LES FRONTIÈRES ORIENTALES DE LA POLOGNE.** — Texte intégral de la Déclaration du Conseil Suprême du 8 décembre 1919, avec carte officielle.

(Les 8 et 15 Août, le 16 Septembre et le 3 Octobre) : **LE DOSSIER OFFICIEL DES CONVERSATIONS ENTRE LONDRES ET MOSCOU ET ENTRE VARSOVIE ET MOSCOU. — LA REPRISE DES RELATIONS COMMERCIALES; L'ARMISTICE AVEC LA POLOGNE. - LA CONFÉRENCE DE MINSK ET LA QUESTION WRANGEL**






LES CONTRE-COUPS DES ELECTIONS GRECQUES

L'Europe est pareille à une toile d'araignée. Un fil rompu, voilà tous les autres endommagés. C'est bien ce qui arrive aujourd'hui à l'occasion des élections grecques. Un homme d'Etat, un seul, est à terre. Cela suffit pour que tous les problèmes qui s'ordonnent autour de la Grèce soient immédiatement modifiés, sans qu'on puisse dire où s'arrêtera ce grand dérangement.

Mais en attendant que les événements aient parlé, on voit assez bien les conséquences de la chute de Venizelos dans deux directions pour le moins : celle des Balkans, et celle de Constantinople. Il n'est pas surprenant que M. Georges Leygues ait jugé utile d'en entretenir, sans plus tarder, M. Lloyd George.



Malgré les efforts de MM. Benès et Take Jonesco, l'Europe centrale est encore une nébuleuse où les constellations ne font que se préparer. Or la disparition de M. Venizelos et le retour probable d'un Constantinide changent à cet égard bien des perspectives.

Une des idées les plus chères à M. Take Jonesco était celle de faire entrer la Grèce dans la Petite Entente. Il s'agissait toutefois de la Grèce de Venizelos. On se demande si désormais les Yougoslaves se prêteront aisément à cette extension de la nouvelle alliance vers le sud. Il y a à Belgrade de nombreux esprits qui se souviennent de la trahison grecque. Le rapprochement, plus intime qu'on ne pense, entre la Yougoslavie et l'Italie, rend moins urgente la formation de liens politiques nouveaux entre la Yougoslavie et la Grèce. Plutôt que de tendre la main aux Grecs germanophiles, les Yougoslaves envisageront peut-être la politique slave d'un rapprochement avec la Bulgarie.

La Roumanie va se trouver elle-même dans un assez cruel embarras. Le lien d'un double mariage princier va désormais unir sa famille royale à celle de la Grèce constantinienne. Elle n'a pas contre Constantin les mêmes griefs que la Serbie. Mais d'un autre côté, préconiser le rapprochement avec la Grèce serait désormais pour son gouvernement appuyer du côté de Berlin. Il y a en Roumanie d'éminents hommes d'Etat qui ne cachent guère qu'à leurs yeux la meilleure politique roumaine est celle de la bascule entre Berlin et l'Entente. Si l'on tend la main au nouveau gouvernement grec, on donne gain de cause à ces amis de l'Allemagne. Qui ne voit le trouble qui en résulterait à l'intérieur de la Petite Entente ?

Reste enfin la Bulgarie qui, devant à M. Stambouliski d'être à demi rentrée en grâce auprès de ses ennemis d'hier, ne sera point assez niaise pour laisser passer l'occasion de retrouver un débouché sur la mer Egée : Dédéagatch ou même Cavalla. Voulant arriver à cette fin, on peut compter qu'elle fera l'impossible pour se substituer à la Grèce dans les affections de la Petite Entente. Tout le Balkan est déjà en rumeur. Ceux qui tiennent à la paix de l'Europe feront bien d'être vigilants.



De ce côté, il ne s'agit encore que de possibilités diplomatiques. Mais du côté de Constantinople et de l'Orient, la crise est virtuellement ouverte et appelle des décisions immédiates. Car sous sa forme actuelle, le traité de Sèvres — on peut hardiment le prédire — ne survivra pas à son principal inspirateur, qui fut le magicien Venizelos.

On ne comprend un homme que par son histoire. Il en est de même d'un traité. Celui de Sèvres, qui prétendit donner une nouvelle charte à l'Orient, et qu'aucune Puissance n'a d'ailleurs encore ratifié, fut le produit d'un compromis (1). Deux thèses étaient en présence. L'anglaise, ou plus exactement celle du

(1) Voir l'*Europe Nouvelle* du 24 avril 1920 : le traité avec la Turquie.

Foreign Office, voulait bouter les Turcs hors de Constantinople, donner la Thrace aux Grecs, mais en retour faire de l'Anatolie un Etat turc viable, et par suite lui laisser Smyrne, son unique débouché sur la Méditerranée. La thèse française était qu'il convenait de maintenir la souveraineté turque d'Andrinople au Taurus, quitte à assurer une garde internationale des Détroits et à confier aux Puissances la protection des minorités chrétiennes.

M. Venizelos fit changer tout cela. Du moins réussit-il à garder Smyrne tout en acceptant la Thrace. Il poussa plus loin les avantages que lui assurait son juste prestige. Les grands alliés avaient commis la faute de ne pas régler le sort de l'Orient dans le temps même que les victoires récentes de Franchet d'Esperey et d'Allenby leur donnaient sur place la force nécessaire. Ayant besoin d'un gendarme, ils crurent l'avoir trouvé en M. Venizelos, qui de fait infligea, l'été dernier, aux Kémalistes une assez jolie leçon. La moitié de l'orange anatolienne, au delà de Brousse, était encore occupée hier — on n'ose plus dire aujourd'hui — par les troupes grecques. Si bien que non seulement le traité de Sèvres lui-même, mais son exécution reposaient avant tout sur la Grèce, ou plus exactement sur son grand homme d'Etat.

Mais qui ne voit que la chute de M. Venizelos remet nécessairement tout en question ? On paraît s'être demandé, dans la presse anglaise comme dans la nôtre, si les Grecs, ayant rappelé Constantin, méritaient encore notre amour. De cette question d'ordre passionnel dépendait pour beaucoup leur attitude à l'égard du traité de Sèvres. Mais les sentiments n'ont que faire dans ce domaine. Quelle que soit la forme du crâne de Constantin, il s'agit tout bonnement de savoir si la Turquie assez arbitraire fabriquée à la mesure de Venizelos peut subsister sans lui. La réponse n'est pas douteuse.

Il est donc probable que, même s'ils ne s'y résolvent pas tout de suite, les gouvernements anglais et français seront amenés avant peu à envisager un remaniement du traité de Sèvres. La demi-mesure qui consisterait à empêcher Constantin de remonter sur le trône et de lui substituer le diadoque, ne les dispenserait pas de cette pénible nécessité. L'armée grecque, comme la nation, se déroberait en effet à sa tâche, tandis que du côté oposé, les Turcs, kémalistes ou non, se montreraient moins disposés que jamais à ratifier le traité en question. Le remaniement s'imposera donc tôt ou tard. C'est le moment pour les experts du Foreign Office et du Quai d'Orsay, de remettre une fois de plus sur le métier cette toile de Pénélope.



Tels sont les points qui se montrent dès aujourd'hui à l'horizon. Il va de soi qu'il y en aura d'autres. A la question du traité de Sèvres, se relient les problèmes de la mer Noire, du Caucase et de la lointaine Asie, de même que les inévitables intrigues balkaniques auront leur effet jusqu'à Berlin.

Tout cela, qui paraît fort compliqué, se simplifiera néanmoins si la France et l'Angleterre réussissent à s'accorder sur une nouvelle politique orientale. Il est fort heureux à cet égard que M. Georges Leygues soit de ces hommes d'Etat, aujourd'hui fort rares en Europe, qui voient la liaison des problèmes et possèdent à fond la question d'Orient.

Philippe MILLET.



LA REPRISE DES RELATIONS COMMERCIALES AVEC LA RUSSIE

M. Leygues, parlant à la Commission des Affaires extérieures de la Chambre, s'est déclaré prêt à autoriser la reprise des relations commerciales entre les négociants français et la Russie.

Cette déclaration marque une importante étape de la politique française vis-à-vis de Moscou.

Elle est dans le sens de la politique que l'*Europe Nouvelle* a toujours préconisée :

Pas de reconnaissance officielle des Soviets. Pas de guerre, non plus, à Moscou. Laisser les initiatives individuelles tenter, à leurs risques et périls, la reprise des échanges. Montrer d'ailleurs aux intéressés que cette reprise ne pourra se faire, en vertu des théories communistes, qu'avec le gouvernement bolchevique, le commerce entre particuliers étant supprimé à l'intérieur de la Russie.

Le bien-être tuera le bolchevisme plus sûrement que la guerre.

La misère en Russie est tellement épouvantable que ceux qui y apporteront des machines et du ravitaillement prendront forcément le contrôle de l'avenir du pays.

Tout au plus pourrait-on soutenir qu'il eût mieux valu attendre encore quelques semaines, — la faillite économique du bolchevisme s'avérant alors plus complète — afin de mieux s'assurer ce contrôle et de faire triompher du même coup, là-bas, les principes démocratiques d'Occident.

L. W.

LA VALISE ENTR'OUVERTE

Les postes diplomatiques français en Orient sont victimes d'une véritable crise : celle des secrétaires d'ambassade. Aucun agent de carrière, même célibataire, ne veut consentir à affronter à Constantinople, à Belgrade, à Sofia, la cherté de la vie, si le gouvernement français ne prend soin de le loger. Or il n'y a guère d'appartements dignes de ce nom que pour les chefs de poste. Les ambassades et légations de France sont trop exiguës, et tout y est sacrifié aux salons de réception et aux salles à manger d'apparat. Et voilà pourquoi seuls quelques richards, qui, d'ailleurs n'appartiennent pas à la carrière, *et qui sont venus en Orient en qualité d'officiers de réserve, consentent à collaborer avec nos plénipotentiaires, sans appointements, et pour le seul plaisir. Ils n'ont même pas droit à la qualification d'*attachés autorisés, *puisque ce titre a été supprimé avant la guerre par un ministre imbu des saines idées démocratiques. Ce sont donc tout au plus des* attachés tolérés. *Mais ils espèrent bien rentrer un jour ou l'autre dans les cadres, et faire carrière.*



Lorsque M. Defrance, haut-commissaire du gouvernement de la République à Constantinople, reçut le télégramme lui annonçant sa nomination d'ambassadeur à Madrid, il était dans son bureau, dont les fenêtres dominent la Corne d'Or et le palais du Seraï. Sa physionomie se dérida aussitôt. Myrrithe, sa chienne favorite, plus menue et plus agile qu'un chat angora de six mois, sauta sur ses genoux.

Presque en même temps, M. Defrance recevait la nouvelle de l'invasion de la Crimée par les troupes bolchevistes. La Wrangelisation *de la Russie a échoué. Il est assez curieux de remarquer que M. Defrance, qui était arrivé à Constantinople, au moment de l'évacuation d'Odessa, va partir sitôt après l'évacuation de Sébastopol.*



Par un ordre du jour du 18 novembre, — il importe de souligner la date car c'est le 11 que les Rouges enfoncèrent son front — le général Wrangel a signé..... la mise à la retraite de notre distingué collaborateur le général Noskoff. Sans doute l'ancien aide de camp d'Alexeieff, le général Noskoff, coupable aux yeux du baron balte d'avoir trop bien prévu son lamentable échec, ne s'en porte-t-il pas plus mal, bien que sa surprise soit forte... Mais que penser de l'état d'esprit d'un Wrangel qui, pendant qu'il porte la terrible responsabilité d'avoir à sauver, sur-le-champ, son armée des représailles bolchevistes, trouve encore le loisir de penser à satisfaire une rancune personnelle ?



Du même Wrangel cet ordre du jour qui se passe de commentaires, et que nous transmet un radiogramme de Constantinople du 18 novembre :

« *L'armée russe était seule à lutter contre les communistes.* Malgré le soutien qu'elle a reçu de la population paysanne et urbaine, elle n'a pu repousser les attaques d'un ennemi numériquement supérieur, renforcé par les troupes prises sur le front polonais. *En conséquence, j'ordonnai l'évacuation de la Crimée. En prévision des difficultés que nous aurions à surmonter, ont été autorisés à rester en Crimée, tous ceux qui l'ont voulu, etc., etc.* »

A Prague, la mission bolcheviste tint un soir une réunion affolée. Il venait de paraître sur les murs de la capitale tchécoslovaque une affiche de mobilisation générale... C'est la guerre, pensaient ces messieurs. Que va-t-il advenir de nous? et ils se préparaient à lancer des radios, lorsqu'ils s'aperçurent que cette mobilisation générale n'était qu'une convocation, en style humoristique, à venir assister au spectacle d'un restaurant de nuit appelé « Le 7 rouge ».



A Bucarest, notre correspondant particulier a compté 500 dames sortant du champ de courses par les Allées de Kissilev avant d'en rencontrer une qui portât des bas de coton — Les Bucarestoises sont bien jolies.



Moustapha Kémal pacha, ce général envoyé par le grand vizir Damad Férid pacha pour s'opposer militairement à l'occupation grecque de Smyrne, et qui, depuis cette époque, s'est rendu maître de l'Asie Mineure, a su pratiquer une politique du charbon autrement avisée que nos augures de la Conférence de la paix. On a souvent reproché à ceux-ci de n'avoir pas saisi le bassin de la Ruhr pour forcer l'Allemagne au paiement régulier des indemnités qu'on lui réclame. Moustapha Kémal s'est bien gardé de commettre pareille négligence, et les occupants de Constantinople, alimentés pour leurs services d'électricité, de tramways, d'eau, et de bateaux-mouches par le seul charbon d'Héraclée sont obligés de verser à Moustapha Kémal une redevance de plusieurs livres turques par tonne de charbon livrée. Les troupes de l'Entente occupent bien le port charbonnier de Zoungouldak, mais elles n'ont pas les forces suffisantes pour tenir tout le bassin houiller, et si elles s'avisaient de s'opposer au paiement de la taxe qui vient s'ajouter aux ressources financières de Moustapha Kémal, ce dernier arrêterait aussitôt tout le trafic, et plongerait Constantinople dans les ténèbres et dans l'ataxie locomotrice la plus irrémédiable. Et c'est ainsi que la Turquie ententophile alimente le trésor de guerre de la Turquie révoltée.



Il se trouve quelque part en Europe centrale, un général français auquel les dames du pays en témoignage de reconnaissance, ont brodé un bien beau manteau. S'il n'était en fourrure d'agneau, on pourrait parler de la guerre en dentelles.

Ambassades et Consulats

AMBASSADES : *S. E. le baron de Martino, ambassadeur d'Italie à Berlin, nommé à Londres en remplacement du marquis Imperiali, arrivera en Angleterre en janvier prochain. — Lord Derby a remis ses lettres de rappel à M. Millerand. — M. Calice, chargé d'affaires d'Autriche aux Pays-Bas, sera maintenu à La Haye en qualité de ministre plénipotentiaire. — L'ambassadeur du Chili près le Vatican a présenté ses lettres de créance. — Le ministre de Perse à Londres a démissionné pour raisons de santé.*

CONSULATS : *Sir John Stavridi, consul général de Grèce à Londres, a été relevé de ses fonctions par le cabinet Rhallys.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

L'Accord Italo-Yougo-Slave (1)

L'idéal « sous l'invocation » duquel l'Italie est entrée dans la grande guerre du droit, « l'égoïsme sacré », recouvrait une triple aspiration : à l'unité nationale, à la sécurité militaire, à l'expansion dans la Méditerranée et dans le monde. Par une convention avec les trois grands Alliés, elle fixa les satisfactions que recevraient ces aspirations à l'issue victorieuse d'une lutte où elle s'engageait à « employer la totalité de ses ressources à poursuivre la guerre en communauté avec la France, la Grande-Bretagne et la Russie contre tous leurs ennemis ». Cette convention, tenue secrète pendant deux ans, publiée en 1917 par le gouvernement bolchevik, mais restée presque inconnue de l'opinion européenne jusqu'en 1918 et 1919, est le traité de Londres du 26 Avril 1915.

Essentiellement, il vise à assurer à l'Italie la maîtrise absolue de l'Adriatique. Les autres stipulations, compensations coloniales en Afrique, lot de l'Italie dans le partage de la Turquie d'Asie, reconnaissance de sa souveraineté sur le Dodécanèse, découlent logiquement du prestige et de la force que lui donnera sa position nouvelle dans la Méditerranée, et celle-ci est l'effet de la domination qui lui est reconnue sur l'Adriatique. Sa frontière septentrionale, redressée, est portée jusqu'au Brenner, au Triglav, au Snejnik (Schneeberg, Monte-Nevoso) donc partout appuyée sur le faîte des montagnes, où elle tient la clef des passages ; elle annexe toutes les îles dalmates — sauf les cinq qui ferment les canaux de Spalato et de Brazza — et la Dalmatie de terre ferme jusqu'au cap Planka, en face d'Ancône ; elle obtient la neutralisation militaire de la partie de la côte et des îles qu'elle n'annexe pas, et elle établit sa souveraineté sur Valona et son rayon stratégique. Par cet ensemble de dispositions, elle devient, on le voit, la seule puissance militaire et maritime de l'Adriatique. En fait, l'Adriatique du traité de Londres est un lac italien.

Toute la côte orientale de l'Adriatique est slave. De la rive gauche de l'Isonzo jusqu'à l'extrémité méridionale de l'ancienne province autrichienne de Dalmatie, 300.000 Italiens y sont épars parmi 1 million de Yougoslaves. Encore, sur ces 300.000 Italiens, 275.000 sont-ils concentrés à Trieste, dans l'Istrie occidentale et à Fiume, où ils font presque équilibre à 290.000 Slaves. Le reste est donc noyé, minorité infime : en Dalmatie, par exemple, contre plus de 600.000 Serbo-Croates, il n'y a pas 20.000 Italiens. Ceux-ci, sur tout ce territoire, sont des colons, les Slaves autochtones. La mer sépare les Italiens de leur peuple : au million de Serbo-Croates adriatiques s'adosse au contraire une masse compacte de 12 millions de leurs frères de race, dont l'Adriatique est le débouché maritime sur le monde. Pour donner à l'Italie la maîtrise de l'Adriatique, et satisfaire le sentiment national de 20.000 Italiens de Dalmatie, le traité de Londres mutilait toute la province, la privait de ses îles et de ses meilleurs ports, embouteillait les Yougoslaves dans des rades et dans une mer fermée par les stations navales italiennes, et blessait mortellement leur sentiment national au moment même où, en son nom, la Serbie venait de faire des miracles d'héroïsme.

Dès décembre 1914, en effet, le gouvernement serbe avait proclamé devant la Skouptchina que la guerre, sitôt déclarée, était nécessairement devenue la lutte pour la libération et l'union nationales, et qu'il attendait « fidèle à ses puissants Alliés, plein de confiance en l'avenir, l'heure de la victoire ». L'excuse des Alliés, s'il y en a une, pour tromper ainsi cette confiance et si mal payer cet héroïsme, c'était l'illusion qu'en quelques mois l'effort et la force de l'Italie les aiderait à mettre à genoux les puissances centrales, et c'était aussi, et surtout, l'ignorance. Slovaques ou Slovènes, on sait que plus d'un ministre, durant la guerre, eut peine à discerner ces deux peuples pourtant assez différents (oserait-on même jurer qu'aujourd'hui on ne les confonde jamais ?)



Chef-d'œuvre d'une politique metternichienne qui jonglait avec les peuples au gré de l'ambition des princes ou des ministres, le traité de Londres a prolongé peut-être d'un an la guerre, et d'au moins deux ans la crise adriatique. Sans la menace qu'il dressait contre leur unité, les Yougoslaves d'Autriche auraient plus hardiment conjugué leur effort avec celui des Tchèques pour détruire l'armée et la monarchie autro-hongroises. Non qu'ils n'aient pris leur bonne part de cette campagne à l'intérieur : mais une trop légitime anxiété arrêtait souvent leur élan. Lorsque les événements militaires de novembre 1917 eurent montré au gouvernement italien, la nécessité de leur concours à la cause des Alliés, un comité italien, formé en apparence sur une initiative privée, mais qui agissait du consentement du cabinet de Rome, entra en pourparlers avec le comité yougoslave, organe directeur de toute l'émigration, et symbole de l'unité nationale. L'accord conclu entre eux en mars 1918, devint le mois suivant, au Congrès des nationalités opprimées, le « pacte de Rome », qui reconnaissait à chacune des nationalités prisonnières de l'Autriche-Hongrie le droit de faire ou d'achever son unité nationale, proclamait l'intérêt réciproque de l'Italie et de la Yougoslavie à leur unité, leur intérêt commun à la libération et à la défense de l'Adriatique, leur volonté de « régler à l'amiable les questions territoriales pendantes, sur la base du principe des nationalités et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et cela de façon à ne pas porter préjudice aux intérêts vitaux des deux nations, qui seront définis au moment de la paix ». C'était l'application particulière des principes généraux énoncés en janvier et février 1918 par le président des Etats-Unis, moins nette cependant que la formule wilsonienne. « Une rectification des frontières de l'Italie » avait dit le président, « devra être opérée selon les lignes de démarcation clairement reconnaissables entre les nationalités ». Mais les Yougoslaves, tout à l'espoir et à la confiance, ne s'attachaient pas à la lettre des promesses qu'on leur faisait. De tout cœur, désormais, ils se mirent au travail de la destruction de l'Autriche-Hongrie. Si le front des Alpes et du Carso était miné au point de s'écrouler dès que l'offensive du général Franchet d'Esperey eut jeté bas celui de Macédoine, ils peuvent légitimement réclamer leur large part de cette victoire.

Mais l'armistice mit aux mains de l'armée et de la marine italiennes l'Adriatique, côte et mer, et

(1) Voir *Sources et Documents*, le texte officiel du *Traité de Rapallo*.

l'Italie, emportée par l'ivresse du triomphe, oublia ses promesses récentes et se persuada qu'elle rentrait simplement en possession d'un patrimoine légitime enfin reconquis. Gênées par le traité de Londres, et rivalisant d'empressement à ménager des susceptibilités qui, pour emprunter les paroles d'un notoire ami de l'Italie (1), sont « maladives quand elles ne sont pas calculées », l'Angleterre et la France assistaient impuissantes au dangereux déchaînement des ambitions italiennes, qui désormais, au nom des droits de l'italianité, revendiquaient, non point seulement les frontières du



Tracé des nouvelles frontières communes que le traité de Rapallo (12 novembre) *assigne à l'Italie et à la Yougoslavie.*

traité de Londres, mais, toute la côte orientale de l'Adriatique jusqu'au sud des bouches de Cattaro. Plus libre de ses mouvements, ferme sur ses principes, également guidé par une sympathie sincère et intelligente pour l'Italie et par le noble souci de ne pas laisser déposer dans le traité de paix les germes de guerres nouvelles, renseigné avec une parfaite exactitude sur la structure nationale et sur les conditions économiques des territoires en litige, le président Wilson démontrait avec une lumineuse clarté que l'écroulement de l'Autriche-Hongrie ôtait toute valeur aux considérations stratégiques qui avaient dicté le traité de Londres, que l'attribution à l'Italie de Fiume, après Trieste, équivaudrait à mettre dans sa main le débouché maritime non seulement des Yougoslaves, mais de la Hongrie, de la Bohême, de la Roumanie, et que, la frontière du Quarnero atteinte, l'unité italienne était restaurée et assurée. Il avait la raison pour lui, mais l'Italie la force : elle occupait la côte et la mer, et par là tenait à la gorge les Yougoslaves, coupés de toute sortie vers l'Occident. Quelles que fussent les vicissitudes de la politique italienne, c'était une lutte de patience, à qui des deux adversaires pourrait le plus longtemps attendre. Les Yougoslaves ont perdu le souffle les premiers.

Le conflit américain, la maladie du président Wilson, le repliement des Etats-Unis sur eux-mêmes ont successivement affaibli leur position, et l'élection de M. Harding a montré au gouvernement de Belgrade que de longtemps il n'y avait plus à compter sur un appui d'outre Océan. La tolérance amusée avec laquelle l'Europe a accueilli le scandale de l'occupation de d'Annunzio l'a contraint de méditer sur la morale des *Animaux malades de la peste*. Le résultat malheureux du plébiscite de Carinthie, où l'effort combiné de Berlin, de Vienne et des deux Rome, la royale et la papale, a arraché à une population slovène un vote de reniement national, a ébranlé la confiance des Yougoslaves et la force de leur position dans la question de l'Adriatique. La baisse du dinar, qui, remonté au commencement de l'été jusqu'à valoir 80 centimes, est retombé aux environs de 35, trahissait la faiblesse d'un pays qui, regorgeant de marchandises exportables et recherchées, étouffe, faute d'accès à la mer, dans sa richesse inutile. Enfin, à l'approche des élections à la Constituante qui doit donner son organisation au nouveau royaume des Serbes, Croates et Slovènes (elles auront lieu le 28 novembre), il pouvait sembler urgent de fixer une frontière, et de présenter une solution positive de la plus irritante des questions.

Le traité de Rapallo s'explique par l'histoire des cinq années et demie écoulées depuis le traité de Londres, et par ces conditions. Pour affranchir la Dalmatie, qu'elle recouvre à l'exception de Zara devenue préside italien, et les îles, sauf les plus occidentales, Cherso et Lusin avec leur archipel, Lagosta et Pelagosta avec leurs voisines, les Yougoslaves ont accepté la constitution de Fiume et de son territoire en un Etat indépendant, doté d'une frontière commune avec l'Italie. Entre les deux royaumes, désormais réconciliés, il sera conclu, dans le plus bref délai, des accords économiques ; tous les droits acquis des Italiens en Yougoslavie seront respectés ; les relations intellectuelles seront développées.

La conclusion rapide de ce traité a été une surprise. C'est qu'on ne faisait point assez la part de l'état de fatigue des deux pays, et de leur besoin de repos. Les Yougoslaves ont fait les plus grosses concessions : mais ils étaient les plus faibles, et livrés à eux-mêmes. L'Italie s'est relâchée de la rigueur du traité de Londres, après avoir, au début des conférences, prétendu en exiger l'exécution presque intégrale. C'est aussi une concession de sa part, et faite en dernière heure, sous la menace d'une rupture, que d'avoir accepté l'indépendance de Fiume, au lieu de l'annexion qu'elle réclamait d'abord. Chacun des deux contractants trouve donc dans le traité des avantages, et les paie de sacrifices. L'opinion publique l'a senti dans les deux pays, où la presse, dans son ensemble, a approuvé, sans enthousiasme excessif. Il semble même, en ce moment, que d'Annunzio soit disposé à tolérer le traité



Peut-être aussi, d'ailleurs, le traité est-il, en lui-même, gros de complications nouvelles.

Il est fort question d'une alliance italo-yougoslave, qui le compléterait. Selon les uns, ce serait une convention défensive, qui viserait uniquement l'éventualité d'une restauration habsbourgeoise. A cela, il n'y aurait rien à redire : car ce serait l'application d'une des idées les plus justes du pacte de Rome, et l'adhésion de l'Italie à la Petite Entente pour un objet limité. Mais d'autres assurent que cette alliance est de plus vaste portée et pensent que les Yougoslaves, ayant constaté, à leurs dépens, que l'Italie était maîtresse d'imposer

(1) M. Joseph Reinach, *Illustration*, 13 nov. 1920.

sa volonté aux puissances et au monde, en ont aussitôt tiré la leçon de politique pratique, qui serait de s'unir à elle. Contre qui ? On ne sera pas long à le savoir, ni s'il y a vraiment quelque chose de fondé dans ce bruit d'une alliance conclue, et dans l'assurance avec laquelle une partie de la presse italienne affirme que la politique de l'Europe Centrale va être désormais menée par l'Italie directrice de la Petite Entente.

Ce qui peut être plus grave, c'est le vague que le traité — à dessein ou par omission ? — laisse subsister sur les limites de l'unité yougoslave. Le Monténégro y sera-t-il compris, ou non ? Il ne paraît guère qu'aucun gouvernement yougoslave puisse accepter que le peuple monténégrin soit retranché de la nation unie. L'Italie, jusqu'ici, s'est servie de la Cour de Cetinje, transportée à Rome, comme d'un instrument de pression sur Belgrade. Renonce-t-elle à ce jeu, ou au contraire compte-t-elle y trouver un moyen de s'assurer dans l'exécution du traité de nouveaux avantages ? Les commentaires de M. Volpi, et d'autres indications encore, donneraient à croire qu'elle entend se réserver une politique monténégrine.

L'Italie a-t-elle, d'autre part, renoncé à la neutralisation militaire de la côte et des îles yougoslaves ? Le traité n'en souffle mot. La Yougoslavie reçoit-elle la Dalmatie de 1914, c'est-à-dire sans cette hypothèque, et à titre de conquête faite sur l'Autriche, ou la Dalmatie de 1920 telle que la conçoit l'Italie, donc comme cession gracieuse de l'Italie, et par suite grevée des charges du pacte de Londres ? Là encore, on ne peut que poser la question.

De toute façon, Rapallo est une grande victoire de l'Italie. Elle la doit à ses Alliés, esclaves de la parole donnée à Londres, et qui ont jugé indigne d'eux d'ergoter sur les engagements pris et sur l'exécution par l'Italie de ses obligations. L'Entente en sera-t-elle fortifiée ? On le verra bientôt, notamment aux développements de l'affaire grecque ; et l'on verra alors, il faut l'espérer, qu'une fois de plus la presse allemande a manqué de flair en célébrant l'entente de Rapallo comme un événement favorable à l'Allemagne.

Louis EISENMANN.



Variétés

Avec LL. Majestés Ferdinand et Marie de Roumanie, sur la tombe du Roi Charles.

Curtea-de-Arjes s'éveille, pimpante bourgade dont les maisons de bois et de chaux s'égaillent le long de la rivière, entre les forêts qui finissent et les maïs qui commencent. Le givre étincelle. Sur la place, on vend du pain, des piments et des hottes de raisin. Une fumée bleue qui sent bon s'élève des foyers de braise où quelques paysans rôtissent des brochettes de viande avec des gestes de coiffeur maniant les fers à friser. La lumière de ce clair matin farde d'argent l'arête des toits, le harnais des chevaux, le pavé qui glisse, les poteries qui entassent leurs panses vernies à la devanture des boutiques. Tout brille. Des paysannes passent et repassent, les hanches serrées dans leurs jupes à raies de couleur, la poitrine mouvante sous leurs chemises dont les broderies, qui rayonnent du col en s'écartant, mettent en valeur la double forme. Elles portent sur la tête des paniers, des cruches ou, quelquefois, un lourd gâteau de blé, que pique une bougie — le mets des trépassés... J évoque les silhouettes de leurs ancêtres gravées sur la colonne Trajane...

A mesure que nous nous éloignons du village sur la route qui mène au monastère, toute cette vie animée et paisible se ralentit. Nous croisons des chariots tirés par de lourds bœufs de Transylvanie. Les berges de l'Arjes sont désertes comme des plages. Des montagnes mauves de brume et fauves de feuilles déjà mortes encerclent l'horizon. Là-bas, seule et dorée, la cathédrale orthodoxe posée sur son piédestal blanc, resplendit sous le ciel bleu.

Il y a aujourd'hui six ans que le roi Charles y repose aux côtés de la reine Elisabeth. Le roi Ferdinand et la reine Marie sont attendus pour l'office des Morts.



On sait la légende de Manol, le maître-architecte, qui jadis bâtit l'église. Des puissances invisibles renversaient les murs dès qu'il les élevait au-dessus du sol et, chaque nuit, détruisaient le travail du jour précédent. Pour rompre le charme Manol dut jurer de murer vivante dans les fondations la première femme qui, à l'aurore, lui apporterait à manger. Au matin, c'est Mindra, sa jeune épouse, qui accourt joyeuse. Le désespoir au cœur, Manol tient son serment. Sa ballade dit :

« *Manol, Manol, ô maître Manol, assez de ce jeu, car je vais être mère. Le mur se resserre et tue mon enfant. Mon sein souffre et pleure des larmes de lait.* » *Mais Manol se tait et bâtit toujours. Le mur monte encore et couvre l'épouse, jusqu'à ses chevilles, jusqu'à ses genoux, jusqu'à sa ceinture, jusqu'à son sein, jusqu'à ses yeux et jusqu'à sa tête, si bien qu'à la vue elle disparaît, et qu'à peine encore on entend sa voix gémir dans le mur :* « *Manol, Manol, ô maître Manol, le mur se resserre et ma vie s'éteint.* »

Je contemple la basilique. Une torsade bleue de tapis, de turquoise et d'or lie les frontons à la base des tourelles et aux absidiales. Des médaillons, dont la fantaisie rappelle la Perse et Byzance, plaquent les murailles de rayons de clarté entrelacés. Sur les dômes, sous les corniches, c'est comme un ruissellement de pierres précieuses, où la topaze dominerait sur des fonds de saphirs et d'émeraudes, la topaze, goutte de lumière tombée du soleil. Assise à l'ombre, je regarde, jusqu'à l'éblouissement, les croix d'or qui fusent du sommet des coupoles dans l'azur. Les colliers d'or qui les fixent sont faits d'autant de planètes que les nuits d'Orient, mais si ardentes que le jour de midi ne les éclipse pas. Des colombes d'or ouvrent leurs ailes à la jonction de chaque arceau. Clochettes au bec, elles semblent échappées de quelque pigeonnier sacré, pour porter la musique dans le monde.



Leurs Majestés arrivent. A la porte de la cathédrale, ils baisent l'Evangile. La cérémonie commence dans le mystère et la fraîcheur, veillée par les personnages hiératiques des fresques murales. Les branches de sapin qui recouvrent la tombe du défunt roi apportent à l'obscurité les odeurs de la forêt. Le roi et la reine, debout, tiennent chacun un cierge. La liturgie déroule ses chants et ses prières. La messe est dite par le primat de Roumanie. Sa tiare violette et or, son manteau rouge, la tiare semée de brillants de l'évêque de Curtea, celle de l'archimandrite de Sinaïa or et vert sombre, les soieries à fleurs qui habillent les autres prêtres animent le chœur de leur somptuosité. Je rêve à nos vieux vitraux d'Ile-de-France, où sont peints les Rois Mages...

Le cortège se reforme et se répand sur le perron. D'un coup, la lumière éclatante l'absorbe et ceux qui, de l'intérieur, le regardent encore, déjà ne le voient plus.

A mon tour, je sors. La politique reprend ses droits. Le prince Carol, qui revient d'un voyage autour du monde ; la princesse Marie et la princesse Ileana, le duc de Sparte, fils aîné du roi Constantin de Grèce, et ses deux sœurs, actuellement en visite à la cour de Roumanie — on parle beaucoup de doubles et prochaines fiançailles (1), — entourent le roi et la reine. Le général Averesco, président du Conseil, et ses ministrs, causent entre eux et avec eux. Une foule d'enfants des écoles et de paysans circulent dans les allées.

La main à la visière de son képi pour protéger ses yeux du flamboiement qui émane de la basilique, S. M. le roi Ferdinand prend la peine de m'en détailler la beauté. La reine Marie, gracieuse, s'approche. Elle me conte l'accueil délicieux que lui fit Paris. « Je recevais tant de brassées de fleurs que ma chambre était un bouquet. Je voudrais mieux encore connaître votre pays. Mais d'autres devoirs m'appellent ici même, où l'on me nomme *la reine pour tout le monde.* » Elle aussi, fascinée, lève son regard vers la merveille. Ce regard est bleu pâle, et les cheveux qui s'échappent de son chapeau sont dorés comme les arabesques qui jouent, qui fuient.

A ce moment-là, un faible souffle de brise agita les clochettes des mille colombes et une imperceptible mélodie s'égrena dans l'atmosphère.

L. WEISS.



L'AMBASSADE DU VATICAN

Il a passé une bien mauvaise semaine, le pape. Parlementaires de gauche et même du centre se sont accordés à lui reprocher sa conduite politique pendant la guerre. Non sans de justes motifs. Nous avons esquissé ici même, au moment où le Gouvernement français a déposé son projet de rétablissement de l'Ambassade, un essai de critique objective de la politique pontificale des dernières années (2). Pendant la première partie de la guerre, il est impossible de suivre cette politique si l'on ne rend pas toute son importance à la rivalité inévitable et séculaire du catholicisme et de l'orthodoxie. Dans la deuxième partie la politique de la Curie est attachée à l'offensive pacifiste de 1917, la grande pensée du règne.

Orateurs pieux et orateurs impies ont puisé des deux parts dans la conduite du pape, des arguments pour leurs thèses opposées. Voyez comme il nous fut hostile, disent les seconds, et il avait auprès de lui des légations belge, anglaise et russe ! Que ne l'informiez-vous vous-même ? rétorquent les premiers, et voilà bien votre châtiment pour avoir jadis supprimé sans douceur l'Ambassade. Je n'en crois, pour ma part, ni les uns ni les autres. Si la Curie romaine est informée des choses internationales, ce n'est pas parce qu'elle a auprès d'elle des représentants laïques de presque tous les pays, c'est qu'elle a elle-même dans presque tous les pays des correspondants ecclésiastiques. Pour l'information, un cardinal anglais, le supérieur d'une congrégation d'Orient sous sa soutane noire ou rouge aura toujours plus de crédit à Rome que le ministre britannique ou que notre ambassadeur sous ses chamarrures diplomatiques.

Il semble parfois, à suivre les débats parlementaires, que l'on discute toujours la même vieille question, dans la même forme, avec les mêmes arguments à peu près, et avec cette seule rallonge des nouveaux griefs que la guerre nous a apportés contre le Saint-Siège. Peut-être un tel sujet pouvait-il supporter aussi, après la guerre, quelques agrandissements.

La question qui est au fond, tout au fond de l'affaire de la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican, je crois que c'est celle-ci : La République peut-elle se passer d'une politique religieuse ? Et je serais disposé à répondre : à l'intérieur, oui ; à l'extérieur, non.

Que la France soit désormais dispensée de conserver et de suivre une politique religieuse intérieure, que ce soit là pour elle désormais un article d'exportation, c'est ce qui ne paraît plus guère contesté par personne : il n'en reste plus sans doute que quelques espérances qui demeurent réservées et secrètes, à l'extrême droite. De ce point de vue et contrairement aux apparences, on peut fort bien soutenir que la présente discussion marque le plein triomphe et le couronnement de la politique républicaine de séparation et de cinquante années d'efforts laïques. Car une chose ne semble ni douteuse ni contestée : le statut religieux de la France sera celui de la séparation des Eglises et de l'Etat. Les auteurs du présent projet ont même espéré qu'il serait l'occasion de la ratification pure et simple de ce régime par la Curie romaine, dans la forme qu'avait choisie la loi républicaine. Ces espérances ont été traversées par une offensive extrémiste en cour de Rome, de sorte que le régime des associations cultuelles demeure contesté.

Mais qu'est-ce que les cultuelles ? C'est le mode d'administration de biens temporels que l'Etat, et plus encore la jurisprudence du Conseil d'Etat, reconnaissent aux catholiques. Que ces biens destinés au culte soient administrés par des laïques ou suivant la hiérarchie ecclésiastique — et c'est tout le débat, — ils ne font pas l'objet de contestations entre l'Eglise et l'Etat; et quand ce mode d'administration sera des deux parts accepté, il ne restera plus de soucis d'ordre religieux pour la République française que ceux que le clergé pourra lui apporter par son intervention dans les élections. Il est vrai que c'est là une source permanente d'anticléricalisme, mais c'est ici du fait et non du droit.

Nul ne parle plus, par exemple, de rétablir sur les épaules du contribuable français le défunt budget des cultes, considéré pourtant dans la doctrine catholique comme une liquidation perpétuelle de biens anciens de l'Eglise, nul ne songe plus à attacher par un lien public le clergé à l'Etat. En droit et en matière de statut religieux, la séparation est faite dans les esprits.



Ce mouvement des esprits n'est pas seulement français, il est universel. Dans les rapports du politique et du religieux il est dans le monde deux types de religions : les religions nationales et les religions universelles. Le premier type est le seul que connaissent les nations chrétiennes de l'Orient. Quand un Etat paraît dans l'Orient balkanique, il choisit ou on lui fournit un souverain qui aussitôt intronise un métropolite, exarque ou patriar-

(1) Au moment où cet article a été écrit, les fiançailles n'étaient pas encore officielles.

(2) *Europe Nouvelle*, n°s des 1er et 8 mai 1920. *Ad limina apostolorum.*

che, qui le confirme à son tour par une sorte de sacre double et réciproque. Nous avons vu ainsi la création de l'exarchat bulgare, que la fondation de l'église roumaine avait précédé de peu. Les Orientaux en effet n'ont pas franchi, au moins dans la forme, ce stade du développement des peuples chrétiens qui sépare le temporel du spirituel.



Non qu'il n'y ait d'Eglise nationale qu'en Orient : l'Angleterre vit, depuis qu'elle s'est réformée, sous le régime de l'Eglise nationale. J'ai conservé le souvenir des colères où entrait le père Aynard, d'habitude débonnaire, quand il rencontrait sur son chemin l'anticléricalisme. Aux environs de 1900, le père Aynard était souvent en colère. Ce qui l'agaçait, et ce qu'il exprimait très fort, c'est qu'il pensait que la lutte anticléricale était une forme politique très attardée qui ne subsistait plus que dans les pays latins et spécialement en France. Si j'avais alors osé attiser la colère du charmant vieillard, je lui aurais soumis cette considération que l'histoire religieuse la plus moderne de l'Angleterre est toute retentissante de luttes anticléricales. Vous trouverez chez nos Alliés une Eglise dominante et très nettement officielle, accusée d'intolérance par les autres, recommandant son statut ou ses privilèges aux partis politiques qu'elle préfère, si bien qu'aux élections ce sont toujours les pays non-conformistes, écossais et gallois, qui assurent les fortes majorités libérales. Ce qui nous trompe et nous gêne pour voir la ressemblance entre les luttes politiques françaises et britanniques contre les Eglises, c'est que chez nous c'est l'incrédulité qui attaque l'Eglise dominante, en Angleterre ce sont des croyants plus convaincus. Le privilège ou les tentatives des églises « majoritaires », sont combattus en France par ceux qui ne croient pas, ou guère, en Angleterre par ceux qui croient davantage.

La plupart des nations occidentales, cependant, suivent l'une des religions universelles, qui ne s'arrêtent point aux frontières et prétendent embrasser tous les peuples. C'est pour ces nations qu'a été inventée la séparation du temporel et du spirituel, qui est la contribution propre du christianisme dans la science politique, car aucun Etat antique ne l'a connue, aucun esprit antique ne l'a conçue. Les Républiques de l'antiquité réglaient à la fois le droit, la religion et les mœurs. En sorte que la séparation des Eglises et de l'Etat qui n'est que la séparation rigoureuse du temporel et du spirituel, n'est que la perfection de l'institution chrétienne.

Parmi tous ces peuples, les Etats-Unis d'Amérique, de qui l'histoire est tissée de luttes de races, n'ont guère connu de luttes religieuses. Et comme leur passé ne remonte pas jusqu'aux temps où les affaires ecclésiastiques étaient embrouillées dans les affaires de l'Etat et où les biens affectés aux cultes étaient des biens publics, il s'ensuit que sous la bannière étoilée les Eglises et l'Etat n'ont pas de points de contact, ni de frottement.

Or, il n'est pas douteux qu'entre ces deux extrêmes : la religion nationale, et la séparation complète à l'américaine, le mouvement général des idées porte les esprits vers ce dernier régime.



Mais si, le statut religieux de la France une fois reconnu et consacré sous le régime de la séparation, la République ignore chez elle les questions religieuses, s'ensuit-il qu'elle puisse étendre au dehors cette ignorance, et que les religions exclues de la politique nationale soient absentes également de la politique internationale ? Il s'en faut de beaucoup, et c'est ici que la guerre nous a mieux instruits.

Le contact avec beaucoup d'autres races et surtout avec l'anglo-saxonne nous a distraits de quelques idées trop promptes, que l'expérience universelle ne semble pas confirmer. Elle nous a détachés, notamment, de cette image naguère familière aux esprits positivistes, d'une humanité marchant à l'incrédulité par masses et d'un pas continu.

Les religions demeurent parmi les hommes comme des familles d'esprits. Les incrédules, répandus partout, ne sont qu'une de ces familles. La religion étant avant tout catéchisme et pédagogie, on en peut suivre les traces dans l'esprit de chaque homme et de chaque peuple. Elle fournit à chacun ses préceptes moraux, et même souvent ses idées familières, et jusqu'à son langage. Ecoutez la conversation de deux hommes, tels que M. Clemenceau et M. Lloyd George. L'imagination, la pensée du premier, sont nourries de souvenirs classiques ; il a reçu son institution presque entière de l'antiquité, de nos jours grande nourrice d'incrédulité. Mais Lloyd George, fils d'une race où la haute culture est réservée à un tout petit nombre, et qui n'a pas d'enseignement secondaire, quelles traces la pensée antique a-t-elle laissées dans son esprit celtique ? Ses images, ses souvenirs, ses plaisanteries même viennent à son esprit de la Bible. Croyez-vous donc que cette différence dans la nature des esprits ait été sans intérêt ou sans résultats politiques ? Et l'autre, Wilson, a-t-on assez dénoncé, et fort justement à mon gré, le caractère confessionnel de ses maximes ? Il promettait au monde un puritanisme universel.

Ce n'est pas seulement par la marque qu'elles mettent dans les esprits des chefs que les religions vivent et agissent dans la politique. C'est aussi par leurs doctrines. Et les doctrines ne sont jamais que la traduction intellectuelle de nos préférences. Les groupes religieux, pendant la guerre même, ont eu leurs éloignements et leurs préférences. Nierez-vous peut-être que la politique israélite soit une réalité dans le monde moderne ? Si, au cours de la discussion, un député se levait pour soutenir un amendement « tendant » à instituer une autre Ambassade auprès de la banque juive de New-York, par exemple, les uns sans doute l'accuseraient de sacrilège, et les autres du crime plus grave de taquiner le règlement et la majesté de l'Assemblée. Pour moi, j'accorderais à ce fantaisiste une connaissance assez exacte des valeurs politiques contemporaines.

Car enfin il pourrait soutenir son amendement par les mêmes motifs, exactement, et les mêmes arguments que le projet lui-même. Croyez-vous qu'il n'y ait pas, là aussi, à Wall street, un assez grand nombre d'affaires nouées, et qui nous importent ? Pensez-vous que les idées, les sentiments, les préférences juives soient inopérants dans la politique et qu'il soit sans intérêt de les connaître, de les surveiller et de les suivre ? Celui qui l'oserait soutenir confesserait par là même son ignorance de l'histoire de la guerre et de l'histoire de la paix.

Dans l'absolu, un Ministère des Affaires Etrangères devrait avoir sa direction ou son bureau des Affaires religieuses, avec Ambassades et légations correspondantes à Rome, à Stamboul, à Lhassa dans le Thibet et dans quelques autres villes. Ajoutons, pour atténuer l'horreur blasphématoire de ces rapprochements qu'on choisirait pour cha-

que poste des titulaires placés à des degrés divers du mandarinat diplomatique. Un simple attaché suffirait peut-être pour le Grand Lama.

Pour peu d'ailleurs qu'on suive le développement de la politique musulmane officielle du gouvernement français, on voit se former ce service pour la partie qui touche l'Islam. Les rapports des fidèles de chaque pays avec le sultan de Constantinople ou celui de Fez, l'activité des medersa ou des zaouias, enfin tous les mouvements religieux du monde arabe, c'est une bonne moitié de notre politique méditerranéenne et africaine.

Le monde catholique ne nous intéresse pas moins. Ne dites pas que c'est affaire d'études théoriques et savantes et qu'un chef de bureau dans sa tour d'ivoire administrative y suffira. Loin qu'elle soit académique, cette matière est bourrée de questions pratiques. De Rabat à Beyrouth, que de religieux, que de moines et que de « vakoufs » catholiques, si j'ose dire ! Et ne parlons pas de la Chine, qui justement est un immense champ clos de la lutte entre notre « propagande » religieuse et notre propagande laïque.

Lorsque l'Espagne et la France ont réglé leur situation au Maroc en limitant leurs sphères, on s'est aperçu qu'il y avait dans la nôtre un assez grand nombre de capucins espagnols. On reconnut aussitôt l'intérêt de les faire passer dans la zone espagnole, en les échangeant au besoin contre des capucins français. N'est-il pas clair que cette transmutation est difficile pour deux gouvernements laïques, aisée pour le Saint-Siège ?

C'est dans notre empire extérieur que nous trouverons tous les cas d'application de nos relations avec le Vatican, puisque le domaine intérieur est barré par la loi de séparation. M. Colrat a énuméré dans son rapport tous les Etats qui ont des diplomates accrédités auprès du pape. Il eût été plus instructif encore de rechercher pourquoi, et pour quelle besogne, ils les avaient nommés. Les puissances à intérêts limités, la Pologne catholique par exemple ou la Yougoslavie mixte, ou la Tchécoslovaquie semi-hérétique « causent » avec le Saint-Siège de leurs affaires intérieures ; et nous au contraire de nos intérêts extérieurs.

Telles sont quelques-unes des raisons pour lesquelles nous devons aller à Rome (1). Elles ne sont pas très catholiques. Elles ne procèdent d'aucune tendresse particulière pour aucune des confessions religieuses du monde. Même, à mettre ainsi toutes les religions sur le même plan on courrait grand risque d'excommunication, si on en valait la peine. Et l'on peut fort bien perdre son âme en demandant pour de tels motifs la reprise des relations avec le Vatican.

Etienne FOURNOL.

(1) Je me suis efforcé de développer quelques-unes des considérations soumises aux lecteurs de l'*Europe Nouvelle* au cours de mes divers articles sur ce sujet dans un petit volume qui va paraître aux éditions Bossard : *Sur les chemins qui mènent à Rome.*

Silhouettes de l'Histoire Grecque

M. Gounaris et la reine Sophie

Voici, prise dans le livre de Mrs Kenneth Brown — Les Intrigues Germaniques en Grèce, *dont nous donnions dans notre dernier numéro un extrait, une verveuse silhouette de M. Gounaris, premier ministre de Constantin, et le plus fougueux de ses partisans :*

— « Monsieur Gounaris, dis-je innocemment, vous êtes l'homme qui passe pour avoir dit à la Bulgarie que la Grèce ne l'attaquerait pas si elle tombait sur la Serbie. »

M. Gounaris nous regarda en souriant. Je voudrais pouvoir donner une idée exacte de ce sourire de Gounaris. Ce sourire était tout l'homme : la bienveillance, la sainteté même. Rien de vulgaire, rien de rusé, rien de malicieux dans ce sourire. Quelque chose de charitable, quelque chose de résigné, mais qui marquait l'espoir de nous voir admettre la vérité des choses, telles qu'il nous les présentait. Qu'il garde ce sourire comme son plus précieux attribut. Que serait Gounaris sans son sourire ? Un Teddy sans dents, un Kaiser sans uniforme ! Comme on injecte de la cocaïne dans la dent au moment de l'arracher, ainsi Gounaris souriait à notre soupçon au moment où il s'apprêtait à procéder à son extraction.

« Il m'est facile de vous prouver l'absurdité de la chose. M. Venizelos était élu ; il devait me succéder — et le monde entier le savait favorable à l'Entente. Supposons que j'eusse effectivement fait savoir à la Bulgarie que la Grèce ne l'attaquerait pas, comment voulez-vous qu'elle m'eût cru, puisque j'allais quitter le pouvoir et que Venizelos allait le prendre ?

— C'est que vous étiez le premier ministre du *Roi* et non de la nation. Vos paroles traduisaient les intentions du Roi.

— Voulez-vous supposer, madame, que le *Roi* se servait de moi pour informer la Bulgarie ? » A cette simple idée sa voix trahissait un effroi.

« Je ne veux rien supposer. Je pose simplement la question que pose un monde hostile.

— Je suis certain que vous n'y croyez pas ?

— Peu importe ce que je crois. Ce que le monde croit compte seul. C'est à ce monde que vous et moi devons une réponse. Les journaux bulgares ont annoncé (avant que la Bulgarie n'attaque la Serbie) qu'ils avaient confiance que la Grèce ne se battrait pas. Le monde entier sait cela.

— Ils voulaient nous placer sous un mauvais jour.

— Alors vous pensiez *vraiment* vous battre contre la Bulgarie dès qu'elle attaquerait la Serbie ?

— Le général Dousmanis et le colonel Metaxas (une fois de plus Gounaris se dérobait) vous ont tous deux expliqué les graves raisons pour lesquelles la Grèce est restée neutre. Je ne puis vous répondre aussi bien qu'eux.

— Mais la question à laquelle vous *pourriez* répondre reste sans réponse. Par qui, et quand, la Bulgarie a-t-elle été informée que la Grèce ne la combattrait pas et qu'elle était libre d'attaquer la Serbie ?

— Je ne sais pas, madame. »

Une grande photographie de la Reine était suspendue au mur, au-dessus de la tête de M. Gounaris. La montrant, je dis : « Est-ce *elle* qui a informé la Bulgarie ? Il y en a qui le disent. » M. Gounaris se retourna et son regard languissant caressait le portrait de la fille de la Prusse. « Notre pauvre Reine est un épouse et une mère modèle. Elle ne s'occupe pas de politique, je vous assure. »

KENNETH BROWN.

L'Idée Française à l'Etranger

La Goutte de Lait de Belgrade

Le service des « Œuvres françaises à l'étranger » du Ministère des Affaires Etrangères comprend une section réservée aux institutions charitables et de bienfaisance. C'est à bon droit. Le rayonnement moral de la France n'importe pas moins que son rayonnement intellectuel. Et il convient de remarquer d'ailleurs que la renommée de la science médicale française, qui attire dans nos Facultés de médecine tant d'étudiants étrangers, provient en partie des œuvres de charité essaimées par nous à travers le monde.

En dehors des institutions charitables laïques ou religieuses, qui sont des filiales de congrégations ou de sociétés ayant leur siège central en France, il en existe d'autres nées à l'étranger, strictement locales et simplement rattachées à la France par le lien d'un comité de patronage et de membres donateurs.

C'est sur le plan de la charité et de la bienfaisance que les femmes de Français installés en pays étranger pour y représenter la science, la technique ou le commerce nationaux, peuvent doubler et rendre plus féconde l'action entreprise par les hommes sur le plan diplomatique, économique ou intellectuel.

L'Allemagne d'avant-guerre le savait bien et elle avait multiplié les œuvres de bienfaisance à l'étranger pour la plus grande gloire de la médecine allemande, de l'hygiène allemande, des appareils chirurgicaux allemands, de l'organisation hospitalière allemande, etc...

Un dessein aussi méthodique et aussi intéressé ne saurait nous convenir pleinement. C'est moins pour vendre quelques manuels de médecine ou quelques bistouris de plus à l'étranger qu'il importe de souhaiter la multiplication de nos œuvres de bienfaisance, qu'en vertu de ce principe absolu que toute Française, aussi bien que tout Français, établi à l'étranger a le devoir strict d'y représenter notre pays en ce qu'il a de plus noble et de plus digne. Au surplus, nos grands médecins n'ont besoin d'aucune réclame : c'est à eux qu'ont encore coutume de s'adresser tous les « grands de la terre ». Le docteur Mowe soigne le roi d'Espagne, et le professeur Widal a fait le voyage d'Athènes pour essayer de sauver le roi Alexandre.



Signalons à titre d'exemple une œuvre française en Serbie qui, par son objet et ses bénéficiaires, est on ne peut plus apte à répandre profondément dans les masses la sympathie pour notre pays et mériterait d'être imitée dans tous les pays atteints par la guerre ou encore insuffisamment outillés en matière d'hygiène.

Il s'agit de la *Goutte de lait française de Belgrade*, fondée en octobre 1919, en vue d'aider les autorités serbes à lutter contre la mortalité infantile. Elle est subventionnée par le Gouvernement français et par le Ministère royal de la Politique sociale de Belgrade et placée sous le contrôle du Ministère de la santé publique du Royaume serbo-croato-slovène.

Notons tout de suite ce fait que l'institution est bi-nationale, vraiment franco-serbe, et non pas un îlot purement français en Serbie. C'est toujours en s'associant étroitement avec les nationaux du pays où l'on crée une œuvre qu'on se donne les plus grandes chances de réussite. Ici les noms serbes et français des dames patronesses et infirmières voisinent très heureusement.

Comme toutes les *Gouttes de lait* du monde, celle de Belgrade se propose de faire l'éducation des mères et de leur enseigner les notions indispensables de puériculture, d'exercer un contrôle médical sur les nourrissons, d'assurer les soins aux enfants malades de moins de deux ans, de pratiquer les vaccinations, de distribuer du lait stérilisé, des layettes, des vêtements.

Après dix mois de fonctionnement, la *Goutte de lait de Belgrade* avait inscrit son millième enfant, donné 4.737 consultations, fait 541 vaccinations, distribué 19.820 rations de lait, 437 layettes complètes et 148 vêtements divers, ce qui est un bilan beaucoup plus qu'honorable.

Les observations formulées durant ce premier exercice, outre leur intérêt médical, sont parfois en même temps une contribution précieuse pour la connaissance de la Serbie. C'est ainsi que les enfants présentés aux consultations sont presque tous dans un état de propreté irréprochable. La notion du bain quotidien est depuis longtemps inculquée aux mères serbes et il est exceptionnel de rencontrer un enfant qui ne soit pas baigné chaque matin. Voilà un exemple qui n'est pas près d'être imité dans nos campagnes et dans les faubourgs de nos grandes villes.

Autre constatation présentant un intérêt social : depuis la guerre, les mères serbes tendent à ne plus allaiter leur enfant, mais à l'alimenter artificiellement.

Comme il convient, la *Goutte de lait de Belgrade* a en France un Comité de patronage qui lui vient matériellement en aide, en lui fournissant en particulier la majeure partie des vêtements et layettes distribuées. Dans ce Comité figurent le maréchal Joffre, Mme Alexandre Millerand, Mme de Boigne, etc..

On le voit : c'est là une œuvre qui fonctionne grâce au dévouement et à l'activité de quelques Françaises de tête et de grand cœur, œuvre modeste d'apparence, mais dont les effets sont impossible à évaluer Enseigner aux mères l'amour de la France pour qu'elles l'inculquent à leur tour à leurs enfants, quelle tâche plus belle pour des Françaises à l'étranger ?

Benjamin CRÉMIEUX.



La Société des Nations

Première semaine de l'Assemblée. — Physionomies de délégués.

(*De notre envoyé spécial*)

Genève... novembre.

L'Assemblée de la Société des Nations a tenu, pendant la première semaine de sa première session huit séances plénières ; nommé son président, M. Hymans, ses douze vice-présidents : elle a réparti ses membres dans six grandes commissions, désignées sur la proposition de M. Hanotaux comme suit : *organisation générale ; organisation technique de la Société ; cour de justice ; organisation financière ; admission des Etats ; armements et mandats.* Elle a abordé, en séances plénières, l'examen du rapport du Conseil.

Deux ou trois hommes dominent l'assemblée : lord Robert Cecil, MM. Léon Bourgeois, Tittoni, Viviani et Branting.

On affirmait en arrivant à Genève que lord Robert Cecil poserait nettement la question de l'admission de l'Allemagne au sein de la Société : nouvelle tendancieuse, et prématurée.

« Songerions-nous, disait un membre de la délégation anglaise, dans les couloirs, à perdre la France pour gagner l'Allemagne ! Le troc serait insensé et misérable. » La menace française exprimée par Pertinax n'avait pourtant jamais eu la confirmation officielle.

Quoi qu'il en soit, ce ne fut pas lord Robert, mais G. N. Barnes, l'ancien ministre du cabinet de guerre, le député travailliste, qui se révéla l'avocat du diable : son discours précis, terne, assez long, fut accueilli sans protestations. Un silence impressionnant enveloppait le leader travailliste à face ronde et chauve, un véritable « bull » quand il descendit de la tribune. Qu'avait-il dit, cependant : que la paix industrielle est nécessaire, indispensable au monde, que la *coopération* seule permettra aux Etats d'Europe de retrouver sinon leur prospérité d'avant-guerre, au moins des jours meilleurs ; que la grande masse des travailleurs anglais désire une politique de paix et de réconciliation avec l'Allemagne. Mais Barnes insistait en même temps sur le caractère personnel de sa déclaration.



Barnes représente l'Angleterre travailliste, lord Robert Cecil, par un tour de passe-passe, l'Afrique du sud. Son ami, le général Smuts, — chef du gouvernement sud-africain, avec lequel il collabora au Covenant pendant la conférence de la paix, — prit l'initiative de le désigner comme représentant de son Dominion : ainsi était réparé l'échec infligé par Lloyd George à lord Robert Cecil, son sérieux adversaire aux Communes.

Lord Robert Cecil n'est ni l'enfant terrible que redoutent beaucoup de délégués ; ni le « leveur de lièvres » que dépeint, avec trop de malice, M. Stéphane Lauzanne.

Il est le « mystique » de la Société. Qu'on comprenne par là qu'il a la foi dans l'œuvre du nouvel organisme international, et qu'en même temps il y applique l'entêtement des Cecil. Fils de lord Salisbury, dont il fut secrétaire quand celui-ci était président du conseil, puis avocat, puis ministre du blocus pendant la guerre, puis encore sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office sous la direction de son cousin Arthur James Balfour, Robert Cecil est un homme d'Etat : que sa foi d'anglais pur sang dans l'Empire et sa foi dans une formation mondiale se mêlent, cela est indubitable ; il voit dans la Société des Nations, avec toute sa sincérité ardente, une institution nécessaire et utile à l'Empire et au monde.

Il talonne l'Assemblée. Il est à la tribune tantôt pour proposer une motion d'ordre, tantôt pour faire un discours. Il courbe sa haute taille vers les délégués ; assujettit d'humbles lunettes de magister sur son nez d'aigle, tandis que sur son gilet une grande croix d'or de clergyman se balance. Il fait distribuer dès le 16 novembre trois propositions qui seront discutées en séances plénières, à savoir :

1° Que le Conseil soit invité à prendre immédiatement en considération la situation de l'Arménie et à soumettre à l'examen de l'Assemblée des propositions en vue de parer au danger qui menace actuellement ce qui reste de la race arménienne, et aussi en vue d'établir un état de choses stable et permanent dans ce pays.

2° Que tous les exposés faits par la Pologne et la Lithuanie de leurs cas respectifs ainsi que tous les faits et documents s'y rapportant soient immédiatement publiés.

3° Que le Conseil soit prié de prendre en considération le moyen d'assurer une plus grande publicité de ses délibérations et de ces décisions.



Dans la discussion générale de l'œuvre du Conseil, M. Tittoni, le président du Sénat romain — nous voulons dire italien, mais l'épithète de romain s'applique exactement à M. Tittoni — a fait des déclarations précises : ne ménageant pas le délégué canadien qui refuse qu'un contrôle soit exercé sur les matières premières de son pays — « question, avait déclaré celui-ci, qui serait d'ordre exclusivement intérieur » — M. Tittoni a donné satisfaction sur ce point, par sa précision « latine », à la délégation française. Il a obtenu moins d'approbation, quand, rappelant les paroles du président de la confédération helvétique, il a réclamé l'*universalité* de la Société. On comprenait que l'Italie, fidèle un moment à d'anciennes erreurs, songeait à l'Allemagne ; mais il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée...



Au nom de la France, MM. Viviani et Hanotaux prirent quelquefois la parole : l'historien de Richelieu, avec moins d'éclat, mais autant d'habileté que son collègue — tous deux ont été jadis ministre des Affaires Etrangères.

M. Viviani — qui n'est pas le chef de la délégation — a trouvé une occasion égale à son éloquence : c'est lorsqu'il s'est fait l'avocat de l'Arménie martyre, et qu'il a réclamé pour la Société des Nations, sous peine de carence, les pouvoirs nécessaires. Je reviendrai sur cette intervention éclatante. Déjà d'ailleurs chaque fois qu'il a pris la parole, soit de sa place, soit à la tribune, toute l'Assemblée s'est tournée vers lui, subjuguée par la clarté française de sa diction, de sa voix, de son éloquence. M. Viviani a défendu l'ordre et la tradition *parlementaires* au sein du premier Parlement du monde — qui n'est point tout à fait un parlement, qui tend à le devenir, qui est déjà l'audience où les nations, *petites* et grandes, ont un droit égal à se faire entendre.

R. L.



Correspondances

A propos d'un article de M. Paul Bruzon : « Un péril pour l'Entente franco-italienne en Tunisie.

On nous écrit :

L'*Europe Nouvelle* a publié, le 7 novembre, sous le titre « Un péril pour l'Entente franco-italienne en Tunisie », un article de M. Paul Bruzon qui appelle, me semble-t-il, dans l'intérêt même de cette Entente, quelques précisions ou même quelques rectifications.

1° Ramdan Souali, grand chef de Mesrata, que les Italiens nomment Ramadan es Sceteni n'a pas été assassiné « au moment où il essayait de renouer des relations commerciales avec quelques maisons françaises ». Ce chef, dont l'action anti-italienne était allée jusqu'à capturer des officiers de liaison italiens, a été tué au cours d'une rencontre où il avait attaqué traîtreusement un chef Senoussite. L'*Europe Nouvelle* a d'ailleurs annoncé la chose dans sa revue de l'opinion italienne.

2° L'évacuation de Nalout est de l'histoire ancienne. Quant à la fausse nouvelle de l'occupation

de Nalout par les troupes françaises, elle a été publiée par le *Corriere d'Italia*, sans aucun commentaire désobligeant pour notre pays. Le journal catholique souhaitait que l'agitation indigène et antifrançaise dont Nalout était le centre fût réprimée de préférence par des troupes de police italienne. La *Gazzetta del Popolo* fut le seul journal italien à reproduire l'information, en l'accompagnant, il est vrai, de réflexions désobligeantes. Un démenti officiel a remis les choses au point. On ne peut dire qu'on se soit efforcé de répandre cette fausse nouvelle dans la Péninsule et de l'exploiter.

3° Notre Résident général en Tunisie avait essayé d'entraver l'achat de terres par des Italiens dans la hardiment qu'il a cessé de la convoiter et que le meilleur moyen pour essayer de l'obtenir eût été pour l'Italie de faire campagne contre nous aux côtés de l'Allemagne. En se rangeant à nos côtés, l'Italie a répondu et l'on n'a plus le droit de mettre en doute la sincérité de sa réponse.
Régence. Si la mesure a été rapportée, elle n'en constituait pas moins, quand elle fut décidée, un acte inamical d'initiative française envers nos ex-alliés. M. Bruzon demande si l'impérialisme italien n'a point cessé de convoiter la Régence. Répondons-lui

4° Que les indigènes soient enclins à préférer la politique libérale de l'Italie à notre politique conservatrice, c'est affaire à eux et la propagande italienne a trop beau jeu pour s'attirer les sympathies musulmanes. M. Bruzon qui semble s'en plaindre d'abord, tourne court et nous conseille à la fin « d'entrer résolument dans la voie des réformes et d'accorder à la Tunisie une charte libérale », autrement dit de prendre modèle sur l'Italie en l'espèce et non pas de la combattre. Sur ce point, je suis tout à fait d'accord avec M. Bruzon.

Benjamin Crémieux.

A cette lettre que nous lui avons communiquée, M. Paul Bruzon a répondu :

La lettre précédente appelle de ma part quelques explications. Je me fais un devoir de les donner aux lecteurs de l'*Europe Nouvelle*.

1° Ramdan Souali ou, si l'on veut, *Ramadan es Sceteni*, les deux noms désignent le même personnage, a bien été tué dans une rencontre avec un chef senoussiste ; mais cette rencontre n'était que le dernier acte d'un long et sombre drame de haine orientale dont les causes réelles, questions très complexes d'influence et d'intérêt, remontent à une époque antérieure à la guerre. Je ne nie point son action antiitalienne ; mais je continue à affirmer, et cela pour avoir puisé mon information aux sources les plus sûres, qu'il se disposait, au moment de sa mort, à renouer des relations avec certaines maisons françaises, *ce que savait le Senoussi et ce qu'il avait intérêt à empêcher*.

2° Si le *Corriere d'Italia* annonça l'occupation de Nalout sans commentaire, il n'en fut pas de même d'un certain nombre de feuilles appartenant à un autre parti. M. Benjamin Crémieux parle lui-même des réflexions désobligeantes de la *Gazzetta del Popolo*. Certes, un démenti officiel a remis les choses au point. Il n'en reste pas moins certain que divers groupements se sont efforcés de répandre cette fausse nouvelle et de l'exploiter... même en Tunisie, dans la société indigène.

3° L'initiative de notre Résident général essayant d'entraver l'achat des terres tunisiennes par les étrangers était une saine mesure de sauvegarde. Il est profondément regrettable que notre politique générale nous ait mis dans l'obligation de rapporter le sage décret pris, à son arrivée à Tunis, par M. Flandin. On en peut trouver la preuve dans les statistiques des ventes et des mutations effectuées dans la Régence.

Je demandais dans mon article : L'impérialisme italien n'a-t-il point cessé de convoiter la Régence ? M. Benjamin Crémieux me répond qu'*il a cessé de le convoiter et que le meilleur moyen pour essayer de l'obtenir eût été poir l'Italie de faire face contre nous aux côtés de l'Allemagne*. Je voudrais partager l'optimisme et la confiance de mon honorable contradicteur ; mais il me souvient trop, hélas ! que Machiavel eut jadis des conceptions politiques singulièrement plus tortueuses et plus complexes ! J'accorde pourtant qu'il serait malséant de mettre en doute la sincérité du gouvernement romain ; aussi bien n'est-ce pas ce gouvernement qui me fait peur, mais le programme plus ou moins avoué de certains partis d'opposition. Qui sait de quoi demain peut être fait ? Que deviendrait la sainte fraternité du sang répandu si ces partis arrivaient un jour au pouvoir ? Demandons-le au grand poète Gabriel d'Annunzio déguisé en conquistadore et retenons l'exemple qui nous est donné présentement par les Grecs !

Pour le reste je suis heureux de me trouver tout à fait d'accord avec M. Benjamin Crémieux ; mais est-ce tourner court que de conseiller à la France *d'entrer résolument dans la voie des réformes et d'accorder à la Tunisie une charte libérale ?* Il me semblait, quand j'écrivais cette phrase, que c'était tout simplement lui rappeler la logique de son histoire !

Paul Bruzon.

La Galicie et la Pologne.

On nous écrit des milieux ukrainiens de Galicie orientale :

La Galicie orientale est, comme on le sait, en dehors de la ligne Curzon, considérée par l'Entente comme une frontière légitime de la Pologne, et ses représentants furent en conséquence invités, dans la note envoyée de Spa le 11 juillet à Tchitchérine, à la Conférence de l'Est européen projetée à Londres. La Conférence n'ayant pu se réunir par suite du refus des bolcheviks, et la Pologne n'étant autorisée, par la décision du Conseil Suprême du 25 juin, qu'à occuper militairement la Galicie orientale — la question reste toujours ouverte.

Au cours des négociations de Riga elle ne fut pas davantage résolue, M. Dabski l'ayant déclarée de la compétence de l'Entente. Et pourtant une solution garantissant la stabilité de la paix est indispensable.

On ne saurait méconnaître le rôle qu'a joué la Galicie orientale dans le dernier conflit polono-bolchevik. La marche polonaise sur Kieff était dictée par le plan de la création de l'Etat-tampon de Petlioura, qui devait servir de rempart derrière lequel la Pologne aurait pu absorber en toute tranquillité les populations ukrainiennes de la Galicie orientale, du pays de Kholm et de la Volhynie. Les bolcheviks en mettant la question de la Galicie orientale à l'ordre du jour de la Conférence de Riga ont bien compris ce rôle de la Galicie orientale. Ils étaient fidèles — malgré eux aux traditions de la politique tsariste du « rassemblement des terres russes ».

Toute la presse occidentale aussi bien que les milieux officiels sont persuadés que le conflit polono-russe est loin d'être réglé d'une façon définitive et satisfaisante. L'importance de la Galicie orientale dans ce conflit ne peut qu'augmenter. Les données du problème en comportent la solution : former de la Galicie orientale un Etat neutre placé sous la protection de la Société des Nations.

Le Courrier de Paris

La Politique

Sur les Gradins - Dans les Couloirs

La Chambre a continué doucettement le débat sur le Vatican. M. Mandel, qui n'avait pas réussi, l'autre jour, à se faire suivre de la majorité, a prononcé un grand discours. Ses ennemis, qui sont nombreux attendaient son effondrement sous les huées : ils allaient enfin pouvoir contenter leur rancune, et rayer à tout jamais de la politique l'homme qu'ils haïssent le plus au monde. M. Mandel a parlé d'abord au milieu d'un invraisemblable tumulte. Et, peu à peu, à force de talent, de ténacité, d'éloquence et d'énergie, il a dominé son auditoire, triomphé de la fureur des uns, de la réserve des autres, et de la tiédeur même du Président. Les ennemis ont reconnu sa maîtrise, et les autres ont été obligés de l'applaudir. Jamais, je crois, un tel exemple de difficultés presque insolubles surmontées par un indomptable courage n'a été donné dans une assemblée. « Il a conquis, disait, à contre-cœur, un de ses ennemis, le droit de parler. »

Beaucoup se demandaient les causes de l'hostilité sans précédent que rencontre cet homme politique. La rancune des vaincus de novembre, vieux radicaux et socialistes, ne suffit pas à tout expliquer. « Ce qu'on lui reproche le plus, disait un psychologue, c'est sa mémoire... »



Et puis, il y eut des interpellations sur le chiffre d'affaires. Elles furent sans grand intérêt. Mais les routiers du droit et des usages diplomatiques se demandaient ce que faisaient là les commissaires du Gouvernement.

Les commissaires du gouvernement sont faits pour collaborer à la défense des projets de loi. Ils n'ont pas à assister un ministre interpellé. M. Baudoin-Bugnet et M. Deligne sont d'une grande utilité à M. François Marsal, et cela ne fait pas de doute. Mais des députés plus expérimentés et plus au fait des choses, n'eussent pas admis que le ministre ne fût point seul pour répondre à une interpellation. M. Charles Benoist, qui connaissait le règlement, l'eût signifié tout net. Hélas ! M. Charles Benoist n'est plus député. Qui gardera les traditions parlementaires ?



Dans les coulisses, pas grand'chose. On s'entretient de Mandel et de son discours : « Il a du cran tout de même », fait un socialiste. Et les radicaux comprennent qu'il leur faudra encore entendre certaines vérités pénibles. On parle aussi des Grecs et des Turcs. Pas beaucoup, mais enfin on donne tout de même des conseils à M. Leygues. Et on discute également le cas de M. André Lefèvre, ministre de la Guerre. Certains avaient pensé que M. André Lefèvre ne survivrait pas à l'abandon du service de deux ans. Tel parlementaire illustre laissait déclarer déjà qu'il serait ministre de la Guerre. Les plus malins ne le croyaient pas : « Vous allez perdre Lefèvre, disait un député à un membre du Cabinet. — N'en croyez rien, reprit l'autre, Lefèvre n'est pas plutôt perdu qu'il est retrouvé. » Ce ministre connaît ses collègues, et M. Lefèvre nous reste. Et c'est tant mieux.



Peut-être, d'ailleurs par manière de fiche de consolation aux appétits impatients, une autre vacance va-t-elle se produire au sein du cabinet. M. Paul Bignon, dit-on, remplacerait à Tunis M. Etienne Flandin. M. Paul Bignon est galant homme, et a réussi dans son commissariat de Londres et à la Marine marchande. Mais nous ne cesserons de contester le choix systématique de parlementaires pour toutes les hautes situations de fonctionnaires. Evidemment, quand tous les députés seront fonctionnaires, et tous les fonctionnaires députés, on aura résolu à la fois les deux difficiles problèmes de la stabilité ministérielle et du droit de grève des fonctionnaires. Mais les électeurs trouveront peut-être que, pour être représentés de cette façon, ce n'est plus la peine d'être représentés du tout. Et cela chagrinera, par surcroît, ceux qui croient qu'il y a un pouvoir exécutif.



On vient de publier la petite brochure qui contient les portraits des nouveaux députés. Il y a là beaucoup de figures encore peu familières au grand public. Une charmante femme, à qui on avait parlé du député poilu Ricolfi, qui, par une contradiction bizarre, a la tête entièrement rasée, feuilleta en hâte le volume au département des Alpes-Maritimes. Mais sa curiosité fut déçue : le poilu sans cheveux Risolfi est photographié avec un chapeau.

MIDAS.



Notre enquête (1)

L'influence réciproque de la Littérature Française et des Littératures Étrangères (*suite*).

Nous regrettons vivement que la place dont nous disposons ne nous permette pas de reproduire intégralement les plus récentes réponses faites à notre enquête sur l'influence des écrivains étrangers. Nous nous voyons en effet dans l'obligation de terminer cette intéressante consultation dans notre prochain numéro. Aussi nos correspondants voudront-ils bien nous excuser si nous ne citons ici que des extraits de leurs lettres, car la bonne volonté que nos confrères ont mise à nous répondre, nous fait un devoir de présenter au public toute opinion autorisée. Nous nous efforcerons de le faire en trahissant le moins possible les intentions de chacun. M. THÉODORE CHÈZE estime que les influences étrangères sont le plus souvent dangereuses :

(1) Voir nos six numéros précédents.

Pour moi, écrit l'auteur de *Myriam de Magdala*, j'estime qu'il n'est guère d'influence étrangère qui puisse être heureuse et que de celles qui agissent un peu activement, pour un temps, presque toutes sont néfastes.

Je déteste qui n'est pas soi. Et si je n'aime, n'admire, n'estime point le balzacien, le stendhalien, le baudelairien de lettres, imaginez en quelle exécration je peux tenir le tolstoïsant, l'ibsenisant, le marktwainisant, tous ceux-là qui n'étant point assez soi-même et de chez nous pour n'avoir pas besoin d'être d'ailleurs, nous font cette littérature de partout qui n'est plus de nulle part ni de personne.

M. Chèze pense qu'au surplus, le jeu des influences réciproques ne saurait « s'organiser », une telle organisation risquant d'aboutir à l'uniformité littéraire, pis à la « standardisation ». Une seule chose importe, être « soi » :

Les écrits de ceux-là qui ne se suffisent point pour créer de la vie et, en s'exprimant, l'exprimer en Beauté et en Amour, leurs propos, leurs agitations, leurs vacarmes, les échanges qu'ils font, les louanges qu'ils se distribuent, les bénéfices qu'ils partagent et leur existence même n'ont aucune importance. Ils n'étaient pas, hier. Ils ne seront pas, demain. Furent-ils jamais ?...

L'écrivain, le véritable, celui-là qui demeure, est l'expression, profondément humaine, de sa race, de son peuple, de sa terre, de sa lignée et de soi-même, par soi-même organisé et inorganisable par tout autre.

Le reste ?... Ah ! mon Dieu, qu'importe le reste !...

M. Jean Royère nous a adressé une réponse très précise et très personnelle, de laquelle nous extrayons les passages qui suivent :

Votre enquête paraît particulièrement opportune, non seulement si l'on envisage les circonstances nées de la guerre et des événements qui l'ont suivie, mais même si l'on examine les tendances que semble manifester un certain groupement actuel. Je note, en effet, chez quelques-uns, une affectation de *classicisme* qui serait inquiétante si elle était l'expression d'un mouvement profond. Nous ne tarderions guère à voir s'épanouir à nouveau cette *littérature nationale*, d'il y a dix ans, dont les seules productions furent d'orgueilleux pamphlets critiques.

A distance de ce pédantisme, j'ai toujours pensé que le génie français puisait beaucoup de sa sève dans les alluvions de l'étranger. Il en fut ainsi aux grandes époques de notre histoire littéraire et c'est aux temps où la France paraissait conquise par des influences étrangères et semblait tributaire de l'Italie ou de l'Espagne, qu'elle devait se montrer la plus féconde. La France transforme ce qu'elle reçoit et son destin est d'atteindre à la perfection dans les voies qu'on lui a ouvertes.

Suit une étude pénétrante et circonstanciée de l'influence qu'ont exercée les écrivains étrangers sur quelques-uns de nos maîtres modernes, et du rôle important joué en ceci par la revue « La Phalange ». De ces influences, M. Royère détache celle du « grand Américain » :

En terminant, je veux mettre à part, comme la plus féconde et la plus haute influence, celle d'Edgar Poë, inventeur de cette *esthétique de poésie pure* qui a surtout fleuri en France, maître de Baudelaire, de Mallarmé, de John-Antoine Nau et de tous ceux qui, sur leurs traces, se sont affirmés par leurs œuvres les tenants d'une poésie hautainement humaine. Car contrairement à ce qu'affirme M. Paul Valéry, dans la préface d'un livre récent, la *poésie pure* n'est pas un idéal abstrait et je n'y vois pas davantage une région irrespirable que l'on ne peut que traverser. Elle est la transcription, l'expression, des sentiments fondamentaux, l'art de l'âme et de la vie. Dans un poème de Poë, de Baudelaire, de Mallarmé, de Nau, qu'y a-t-il ? Au propre, un rythme et des tours syntaxiques, des éléments harmoniques et des figures... Souvent, comme pensée, cela semblait obscur ou vide, en réalité, c'est la poésie même, j'entends, ce qu'il y a de plus plein et de plus riche, c'est l'essence de la vie, c'est de l'âme devenue art ! Or, Poë est l'inventeur de cette esthétique vitale. D'ailleurs, la littérature était pour lui la religion suprême. Depuis longtemps déjà, il est célèbre dans le monde entier, mais, nous lui avons rendu le même service que plus tard à Kipling, comme le remarque Jean Florence, dans « La Phalange ». « Sans la consécration artistique que nous avons donnée à ces deux grands hommes, leurs compatriotes respectifs, bien que l'un et l'autre aient flatté leur chauvinisme, ne les eussent pas avoués. »

Je conclus en souhaitant, comme vous le faites, sans doute, aussi vous-même, mon cher confrère, que le jeu réciproque des influences littéraires entre la France et l'étranger soit entretenu par des échanges perpétuels qu'encouragent, d'ailleurs, au plus haut point, des revues comme, jadis, *La Phalange*, et comme maintenant l'*Europe Nouvelle*.

M. Ernest Raynaud nous écrit :

J'ignore quels sont les livres étrangers les plus lus en France à l'heure actuelle ; je sais seulement qu'il en est deux, nés de la guerre, que je voudrais voir circuler dans toutes les mains : *Nach Paris* du Suisse Louis Dumur et les *Hommes en guerre* du Hongrois Andréas Latzko. Je sais encore, qu'instruits par l'expérience, nous nous sommes purgés de certains engouements inexplicables. La leçon des événements nous a ouvert les yeux. Nous avons percé à jour le néant de bien des réputations surfaites. Bénie soit l'occasion qui nous a débarrassé à jamais d'une kyrielle de pasticheurs médiocres, d'une séquelle de faiseurs et d'arrivistes exotiques, ennemis du renom français, et a dégonflé la gloire en baudruche d'un Brandès ou d'une Mathilde Sérao qu'un snobisme inconsidéré s'était ingénié à acclimater chez nous ! Nous y avons gagné de vrais amis en échange. Nous nous sommes penhés avec une curiosité plus vive sur la littérature des peuples alliés.

Nous nous sommes aperçus qu'il existe des poètes serbes, roumains, — surtout grecs. Et parmi ces derniers, que M. Raynaud et ses amis de la *Revue contemporaine* nous ont fait connaître, il convient de placer au premier rang Costi Palamos.

Les droits du génie sont imprescriptibles et les vrais talents ont victorieusement subi l'épreuve. La barbarie du soudard pangermaniste, le sadisme pillard de celui que Ronsard appelait « l'avare Germain » ne m'a jamais empêché d'estimer un Gœthe, un Novalis, un Platen à l'égal d'un Keats, d'un Carlyle ou d'un Léopardi. Puisque nous paraissons décidés aujourd'hui, à édifier sur les ruines de l'ancien monde, la religion de l'*Humanité*, n'oublions pas que, depuis longtemps, un poète américain s'en est fait l'apôtre. C'est Walt Whitman. Nous aurions tout profit à l'écouter, mais je crains bien qu'il n'arrive jamais à contrebalancer chez nous, pas plus, d'ailleurs, que dans son propre pays qui s'obstine à l'ignorer, l'influence des films policiers et des romans-cinéma. librairie, ruinée par la situation économique et, surtout, par les agissements des mercantis papetiers indigènes, comment nous pourrions y contribuer d'une manière efficace. Le meilleur véhicule de l'Idée c'est le Livre. Or, le Livre se meurt en France et non

Pour ce qui est de votre dernière question relative à l'expansion de la Pensée française au delà de nos frontières, je ne vois guère, en l'état actuel de notre seulement le Livre mais les Revues et les publications périodiques. La *Minerve* disparaît. La *Revue des Jeunes* pousse un cri de détresse. Les maisons d'édition se ferment. Non seulement, elles n'impriment plus les auteurs nouveaux, mais elles se sentent impuissantes à rééditer les Maîtres anciens. Comment pourrions-nous songer à les exporter ? L'Avenir est sombre de ce côté. C'est un désastre en perspective. Espérons que nos politiciens finiront pas s'en émouvoir et comprendront un jour qu'au-dessus des intérêts particuliers, il y a les intérêts de la Patrie.

Pour M. Sébastien Voirol,

Les influences étrangères qui se sont fait sentir dans notre littérature contemporaine sont originaires des quatre points cardinaux : du Nord, celle d'Ibsen ; de l'Est, celle de Dostoïevski (une empreinte chinoise est visible dans les œuvres importantes de M. Claudel) ; du Sud, celle de M. Marinetti ; de l'Ouest, celle de Whitman (Wells, Kipling, Doyle ont fourni un excitant à quelques conteurs).

Les œuvres étrangères préférées : « *Le Corbeau*, de Poë. *Niels Lyhne*, de J.-P. Jacobsen. »

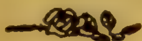
Et M. Sébastien Voirol désirerait ardemment « que le jeu réciproque « des influences littéraires entre la France et l'Etranger » pût s'exercer, en dehors des traductions, par l'étude des langues. »

M. Edouard Schneider pense que les livres étrangers les plus lus en France à l'heure actuelle sont, à n'en pas douter, ceux de Wells, Conrad, Stevenson, Jack London. Toutefois, il lui semble téméraire d'affirmer que leur influence sur nos écrivains soit heureuse. Il croit plus féconde celle des romanciers qui ont cherché l'aventure dans le secret du cœur humain plutôt qu'en celui, trop facilement explorable, du monde géographique.

Combien je préfère un Thomas Hardy si merveilleusement évocateur du pathétique intérieur de l'homme, ou les Russes, Gorki, Andreieff qui, après Dostoievsky et Tolstoï, nous font pénétrer au cœur des plus émouvantes complexités de l'esprit, de l'intelligence, de la sensibilité ! Déjà l'influence de ces écrivains a travaillé les nôtres. Mais je crois que nous avons encore beaucoup à leur demander, beaucoup à apprendre d'eux et que, de la collaboration du clair esprit français et de l'observation puissante mais chaotique que les Russes nous livrent, pourrait naître une forme d'art singulièrement riche tant au point de vue humain qu'à celui de la seule expression.

Aussi bien connaissons-nous peu les littératures étrangères, et les étrangers, s'ils nous connaissent mieux, souhaitent nous apprécier plus encore. Il conviendrait donc d'organiser la diffusion de notre littérature à l'étranger, de décider enfin nos éditeurs à établir un contact réel, utile, constant avec les grands libraires étrangers, d'obtenir de nos gouvernants, des chambres et des offices français à l'étranger, des initiatives particulières, qu'une activité régulière fût entretenue entre nos maisons d'édition, entre nos revues et les organes intellectuels des grandes villes étrangères. Mais tout est à créer.

R. de la Vayssière.



Les Lettres

Romans d'adolescence - Autour du Prix Goncourt.

La mode ne se présenterait-elle plus aux yeux des jeunes écrivains soucieux de se faire rapidement un nom dans les lettres contemporaines, sous les traits mystérieux et ventilés du roman d'aventures ? Voici que plusieurs auteurs à leur premier ou second volume, MM. André Obey, Jacques de Lacretelle, Robert Kester, de Montherlant, Louis Chadourne, se sont tournés vers leur enfance, l'ont appelée pour nous la présenter entre 250 ou 300 pages. Ce serait fort bien si l'on pouvait y voir le besoin, chez une génération sortie de la guerre, de faire le bilan de son passé, de ressusciter pour les confronter aux nouvelles aspirations, aux plus viriles ambitions qu'elle *doit* avoir gagnées à l'épreuve, ces années mièvres, délicatement fiévreuses d'avant 1914. Mais non. Pour quelques-uns de ces jeunes auteurs du moins, il s'agit d'un retour complaisant, presque nostalgique, faussement littéraire, vers cette époque profane. Et c'est un vrai « filon ». Après *La jeunesse inquiète de Jean Hermelin*, de M. Jacques de Lacretelle, après *L'enfant inquiet* de M. André Obey, M. Louis Chadourne ne s'est pas inquiété de toute cette inquiétude, et intitule bravement son livre *L'inquiète adolescence* (1).

J'ai déjà parlé ici des deux premiers romans. Voyons le troisième. C'est l'histoire de Paul Demurs, un garçon mince et gentil, qu'on devine assez peu pourvu de santé et d'une intelligence plus sensible, plus féminine, plus suiveuse que dégagée — à peu près comme les héros de MM. de Lacretelle et Obey. Paul Demurs est élevé chez les Pères. C'est d'abord un excellent, un docile sujet. Puis il fait la connaissance d'un camarade plus âgé, Jacques Lortal. Ce garnement qui fréquente les femmes, se montre assez libre penseur, s'annonce en somme fort préparé à la lutte moderne, impressionne comme on pouvait s'y attendre le timide Demurs. Il sera son éveilleur. A son contact, l'adolescent se dégage peu à peu de la règle étroite des Pères ; il découvre en frémissant les prolongements sensuels de la nature, de l'amour ; sa foi s'en va. Aux dernières pages il est en pleine marche vers le rendez-vous de la vie.

On ne saurait cacher à M. Louis Chadourne qu'il travaille sur du poncif. Dans son premier roman, *Le Maître du Navire*, il utilisait l'île mystérieuse, l'équipage cosmopolite, le méchant nègre, enfin l'outillage du roman d'aventures que M. Pierre Mac-Orlan a acclimaté en France avec *Le Chant de l'Equipage*, et auquel il a renoncé naturellement lorsqu'il fut devenu du bric à brac. Aujourd'hui M. Louis Chadourne raconte une aventure de collège qui a déjà été faite et refaite. Ce ne serait rien puisqu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, depuis cinq mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent. Mais l'*Inquiète adolescence* est précisément écrite dans cette tonalité, ce style que nous retrouvons depuis de nombreuses années dans la *littérature délicate*. M. Louis Chadourne s'y montre fort habile du reste et bon lettré. Mais il est trop averti, pour prétendre jusqu'ici, dans le roman, à l'originalité. Ses qualités, déjà reconnues dans *Le Maître du Navire*, sont le don de rendre assez bien certaines atmosphères troubles et rêveuses, une expressivité sensuelle vague, mais assez captieuse. M. Louis Chadourne ne semble pas devoir réussir des œuvres de force, ni même de psychologie aiguë ; mais il pourra faire appel à sa cérébralité toujours en partance, amoureuse d'exotisme et de fruits aigres-doux. C'est l'héritage qu'il a reçu de la décadence baudelairienne.



Le livre de M. Robert Kester, *Compagnon Jacques* (2) est encore l'histoire d'une jeunesse, mais d'une jeunesse toute différente, la jeunesse laïque, élevée au lycée, avec tout ce que cela comporte de précocité, « d'affranchissement », d'expérience. Etudiant, Jacques vivra cette existence bohème que sans doute on ne connaîtra plus, menant pendant la journée grand tapage dans les Facultés, conspuant tels éminents maîtres, se colletant en bataille rangée avec la police, discourant, le soir tombant, dans les cafés qui peuplent la rue Soufflot, le *Boul'Mich'*, passant le fleuve, lorsque tout ferme au Quartier Latin, pour échouer dans les boîtes de nuit des Halles, « Le Caveau », « Le Père Tranquille », où l'on rencontre les grands-ducs en tournée et d'inquiétantes figures de voyous. Au petit matin, l'on va dormir au moment que les Halles s'éveillent aux roulements des voitures à légumes de banlieue.

M. Robert Kester a de l'entrain, une verve mi-sérieuse mi-blagueuse qui n'est pas sans intérêt. Mais il abuse des prosopopées à la *Père Ubu*, on le sent trop sous la constante obsession d'Alfred Jarry, de sa facétie gigantesque ; ce phénomène ne laisse pas d'être curieux chez un jeune écrivain.



On a prononcé les noms de M. Louis Chadourne et J. de Lacretelle pour le Prix Goncourt, qui sera incessamment décerné. Leurs deux livres semblent de valeur sensiblement égale. Mais les chances des deux auteurs paraissent actuellement

(1) Albin Michel, éd.

(2) Librairie des Lettres.

baisser. Le nom de M. t'Sertevens a été mis en avant avec insistance, et il est probable que son roman *Un Apostolat*, l'eût emporté, si la question de nationalité n'avait été soulevée. M. t'Sertevens est belge. Ce fait n'est sans doute pas un empêchement absolu, mais d'autres candidatures ont vu le jour à cette occasion. Encore une fois on a parlé de M. Jean Giraudoux, pour son livre *Adorable Clio*. La réputation de M. Giraudoux n'est plus à faire ; justement elle est déjà fort bien faite ; et, du reste, M. Giraudoux n'est pas un inconnu pour Messieurs de l'Académie Goncourt ; n'avait-il pas déjà obtenu des voix à de récents scrutins ? Cette circonstance peut être considérée comme un handicap. Aussi voit-on actuellement deux gagnants possibles : M. Alexandre Arnoux, auteur de *Indice* 33, œuvre remarquable et originale, et M. André Salmon, auteur de la *Négresse du Sacré-Cœur*, que nos lecteurs connaissent bien. Qu'il aille à l'un ou à l'autre, le choix des Dix serait certainement accueilli avec faveur par les amis des lettres.

Dominique Braga.



Le Théâtre

A Marigny (matinées enfantines), « Popaul et Virginie » pièce de M. Alfred Machard.

Pendant cette semaine, les théâtres ont chômé, je veux dire que les directeurs n'ont point renouvelé leur affiche. Ils préfèrent s'entendre pour le faire, tous ensemble la semaine prochaine et de préférence le même soir ! Il faut répéter sans se lasser combien il est fâcheux pour des auteurs dramatiques de se voir jugés par des critiques ainsi tiraillés, excédés, surmenés, et qui doivent écouter deux et parfois trois pièces en quarante-huit heures. Songez que de lundi à samedi prochain, nous aurons à nous prononcer sur *Boudu sauvé des eaux*, la pièce de M. René Fauchois, sur l'*Eternel Masculin* de Romain Coolus, sur le *Kœnigsmark*, de M. Pierre Benoit, sur *L'Homme à la Rose*, d'Henry Bataille, sur une comédie nouvelle, au théâtre Moncey, etc., etc. On ne nous fera jamais croire qu'avec un peu de bonne volonté *intelligente*, les directeurs n'eussent pu se mettre d'accord, et procéder à une meilleure division de leur travail et du nôtre. Mais ne prolongeons pas ces récriminations qui, hélas! n'empêcheront pas de pareils faits de se reproduire, et puisque cette semaine nous laisse un peu de loisir, contentons-nous de revenir sur un spectacle que nous avions dû négliger la semaine dernière, celui du théâtre Marigny.

Là, une direction fort avisée a eu l'idée d'organiser des matinées exclusivement consacrées à un public enfantin. Il faut avouer que, depuis quelques années, les enfants ne sont point gâtés sous le rapport des divertissements. Les clowns, ceux qui enchantèrent nos jeunes années, les Footit, les Médrano, Pierantoni, Saltamontès, toute cette incomparable pléiade burlesque qui évoluait (avec quelle fantaisie) sur la piste du « Nouveau Cirque », s'est peu à peu « essaimée ». Puis elle a fini par disparaître. Aujourd'hui lorsque nos petits veulent rire aux éclats, il faut qu'ils guettent sur l'affiche de l'Alhambra, de l'Olympia, le passage « météorique », si j'ose dire, d'un Little Tich, d'un Sam Bartou, d'un Baggerren, d'un Fratinelli, qui, sollicités un peu partout, et attirés sans cesse par de fructueux engagements à l'étranger, ne demeurent jamais longtemps parmi nous. Voilà pour le Cirque et le Music-Hall. Si l'on veut conduire les enfants au théâtre, l'embarras n'est pas moindre. Jadis, chaque année, aux environs du premier janvier, le Châtelet nous offrait quelque belle féerie avec des trucs, des ballets, des changements à vue, des apothéoses, et toute une foule menue se passionnait pour ces contes fastueux et naïfs qui parlaient à son cœur, à son imagination, satisfaisaient son goût du merveilleux, son désir de rêve. Hélas ! les pièces dites à grand spectacle ont remplacé les féeries et sont bien loin de les valoir. Lorsqu'un auteur « travaille de nos jours pour le Châtelet », il ne pense plus seulement aux enfants, mais à leurs parents, et, après avoir sacrifié aux premiers en intercalant négligemment dans son œuvre quelque défilé, ou quelque pantomime burlesque, il tente bien à tort de gagner aussi les seconds en développant le plus arbitrairement du monde je ne sais quel scenario vaudevillesque, je ne sais quelle intrigue sociale (!) ou sentimentale. Résultat : les grands et les petits ne goûtent qu'un plaisir restreint à ces spectacles tout ensemble trop naïfs et trop prétentieux et qui ne sont tout à fait « adaptés » ni aux uns ni aux autres.

La pièce de M. Machard (peintre spirituel et attendri des gosses faubouriens), a le mérite, elle, de s'adresser résolument, *directement* aux enfants, et voilà pourquoi il nous faut applaudir de tout cœur au succès de *Popaul et Virginie* que le théâtre Marigny vient de monter avec tant de soin et de goût, pour l'inauguration de ses matinées enfantines. M. Machard a transposé très ironiquement, et à la moderne, le célèbre roman de Bernardin de Saint-Pierre, et nous a conté l'histoire de deux cœurs minuscules qui ne peuvent battre que l'un par l'autre, de deux mignons héros enfantins qui mourraient eux aussi d'être séparés...

Popaul, fils du sergent Paluche, tué au front, a été recueilli par une brave ménagère, Mme Médard. Un soir, à la gare du Nord, Popaul rencontre une petite belge Marie, que sa mère en mourant, laisse seule sur terre et sans défense. Des voisines, cependant, adoptent l'orpheline, mais s'en lassent bientôt et la pauvre Marie va être confiée aux soins de l'Assistance publique. Popaul ne peut supporter cela : aussi prend-il la résolution d'épouser la délaissée, et, escorté de ses amis Pancucule et Bout-de-Bibi, envahit-il je ne sais quelle mairie et somme le maire de célébrer son mariage. Le maire feint d'y consentir, de procéder à la cérémonie. Malheureusement une certaine comtesse qui recherchait Paul dans le but de l'adopter (le père de Popaul avait, à la guerre, sauvé le mari de la comtesse), la comtesse, dis-je, trouve le minuscule époux et l'emmène chez elle, où il sera fastueusement élevé. Hélas ! loin de Marie, cette autre Virginie, Paul ou Popaul languit, s'étiole, tout comme elle languit et s'étiole loin de lui. Rassurez-vous, la pièce de M. Machard s'achève moins mélancoliquement que le roman de Bernardin de Saint-Pierre. Au dénouement un marin, Legradec, aveugle de guerre et ami des « conjoints » intervient, et, *Deus ex machina*, supplie la comtesse d'unir deux cœurs si bien faits pour s'entendre. La comtesse consent. La brave Maman Médard servira de gouvernante à Popaul et à Marie-Virginie en attendant leur mariage véritable...

Telle est cette œuvrette d'une si ingénieuse ingénuité, d'une grâce fine et discrète, et qui, je le répète, ne se soucie que de divertir et d'émouvoir les enfants en traduisant leurs élans, leurs

timidités, leurs angoisses souvent plus profondes qu'on ne pense, et en satisfaisant aussi à leur instinct de justice, à leur soif de bonheur...

Elle a été jouée avec une sincérité passionnée, une stupéfiante sûreté de métier, par M. Delcourt, et Mlle Lopès, que secondaient d'autres comédiens plus âgés, mais à peine plus expérimentés que ceux-là.

Edmond Sée.



Les Arts

Georges Rouault — Albert Marquet

Je voudrais, en dépit du scepticisme que nous impose la vie, savoir croire encore que les bonnes actions sont payées en parts de bonheur. Alors, il y aurait beaucoup de chance pour cette galerie nouvelle, vraisemblablement ouverte pour les jeunes audacieux, et qui, avant de les accueillir, s'honore en honorant un maître d'hier à qui l'on n'a pas toujours rendu pleine justice. A cause, peut-être, d'une modestie un peu sauvage, d'une dignité d'attitude jusqu'à l'extrême scrupule, l'exposition Georges Rouault donnera aux amateurs comme aux peintres nouveaux de la joie et des remords. Pourtant, je me hâterai d'ajouter que le conservateur du Musée Gustave Moreau, et l'élève du peintre de *Salomé*, n'a pas été aussi complètement sacrifié que le sexagénaire au trois prénoms composant un nom illustre voudrait nous forcer à l'avouer. Que Jacques sache que nous ne manquons pas de bonhomie ; qu'Emile (ou de l'*Education*) accorde que nous sommes « bien élevés » ; que Blanche confesse la pureté de nos intentions. C'est pour le réconforter que je répéterai que nous sommes nombreux à dédaigner de creuser des tombes prématurées. *Art vivant*, cela veut dire, comme l'a bien compris le critique de la *Lanterne*, le délicat poète Jean Pellerin : « la vitalité de l'art et son libre jeu dans la vie ». La présentation des créateurs les plus récents en sera une logique illustration, sans autoriser la supposition d'assassinats gratuits. En outre, il est des morts, grâce à qui nous vivons, embaumés dans nos hommages renouvelés. Pour Georges Rouault, demeuré si jeune, personne n'a osé contester qu'il soit de ceux qui ont favorisé l'actuel renouvellement, hors de toute *mode*, de tout *mouvement* : mots traduisant la fragilité même, le fugace, l'incertain et dont notre vénérable contradicteur use sans penser, bien sûr, qu'il peut laisser sous-entendre que nous les avons employés.

Quelqu'un écrira peut-être l'histoire critique de l'atelier Gustave Moreau. Ce petit maître, durable et discutable, cet irritant séducteur, cet esthète dont on a appris enfin à se défendre, n'aura fait que d'admirables élèves, les premiers artistes de notre époque, et vraiment, Moreau apparaîtra le moins tyrannique des directeurs, si l'on mesure ce qui sépare Georges Rouault d'Henri-Matisse. Il y a aussi ce qui les lie, et qui devrait faire le fond du livre que nous souhaitons. Au fait, quel est l'étalon dont se sert le prolixe J. E. B. pour définir maturité, jeunesse, décrépitude, impuissance première ou dernière, les saisons et l'éternité, si ce correcteur de nos choix, *cordialement arbitraires*, nomme si rarement un Georges Rouault ? Pourtant Georges Rouault est le dernier à considérer ses toiles ainsi que des « valeurs bancaires » et sa situation de conservateur (intelligent et pieux) ne lui vaut aucune Rolls-Royces, le fantastique carrosse que le critique-peintre de *Comœdia* prête (si l'on peut dire) aux plus jeunes peintres, ainsi que le rappelle M. André Dézarrois, secrétaire de la fondation Blumenthal. S'il le rappelle, c'est parce que M. Blanche, membre du jury, affirma dans la presse qu'il n'existait pas un peintre à qui l'aide américaine fût nécessaire. Il revendiquait le paquet de banknotes pour les vieillards. Mais quel âge a Georges Rouault ?

Georges Rouault a cet âge qu'il faut donner à ceux qui se survivront, parce que la flamme de leurs vingt ans demeure et sera demain la lampe de leur tombeau. L'âpreté de son talent est identique à la joie ; le drame qu'il a traduit n'est pas désespérant. C'est une leçon de stoïcisme. Au delà de la bonhomie de Daumier (de qui il dépend), il révèle une héroïque placidité devant la vie amère qu'il faut accepter parce qu'elle est la vie. Daumier, et aussi le Baudelaire le plus pur.

Soyez béni, mon Dieu, qui donnez la souffrance !

La souffrance et la laideur dont Georges Rouault fait de la beauté, sans littérature, par les seuls instruments, les seules vertus du peintre. Gustave Moreau, maître — si discutable ! de Rouault et de Henri-Matisse, aura au moins donné à ses élèves le goût du retour à la *composition* et, sans contredire les justes apôtres du plein air, leur aura indiqué le chemin du Musée.



Albert Marquet refait une de ces expositions régulières auxquelles il nous a accoutumés. Elle ne nous lasse pas. Marquet se renouvelle-t-il ou doit-on, par sympathie fidèle, le renouveler avec de la littérature ? Point n'est besoin. Peintre des villes que pénètrent, par des canaux subtils, les banlieues ou la mer — *Marseille*, *Paris*, et c'est ici qu'éclate la nouveauté de Marquet — il nous apparaît mieux que jamais le plus généreusement abondant des peintres à la vision limitée. Et c'est cette limite même qui justifie cette abondance. Petit maître ? Hé non, l'expression a pris une valeur qui ne convient plus. Il y a chez Marquet une aisance singulière qui voudrait une autre définition. Marquet dont l'influence n'est pas niable, que l'on suit et que l'on imite, n'aura pas eu que des disciples. Marquet est de ceux qui auront modifié la vision des hommes de leur âge. De nouveaux *Mémoires d'un Touriste* nous signifieraient catégoriquement qu'il y a, grâce à Marquet, par sa nonchalante tyrannie, une sensibilité nouvelle de l'œil du citadin et du voyageur cultivés.

André Salmon.

Me permettra-t-on d'écrire que je maintiens le titre de l'ouvrage annoncé pour 1922 : *Propos d'Atelier*, malgré que M. J. E. Blanche, informé des premiers, ait incontinent ouvert une série de feuilletons sous ce titre cousin : *Propos dans l'Atelier.*

Exposition Rouault, 110, rue La Boëtie. — Exposition Marquet, 20, rue Royale.

« L'EUROPE NOUVELLE » accueillerait avec plaisir les propositions des correspondants qui, dans chaque grande ville de France et de l'Etranger, aideraient à la diffusion de ses idées et lui gagneraient de nouveaux lecteurs. Pour toutes communications à ce sujet, s'adresser à la Rédaction de « L'EUROPE NOUVELLE ».

Le bon Goût

Antiquités et Dentelles.

Antiquités ! antiquités ! antiquités ! On n'entend plus parler que d'antiquités. Cela devient une fureur. Le premier boutiquier venu, qui s'est procuré trois tabatières et un mètre de vieux galon d'or, s'installe dans la plus petite échoppe, dans un triangle où il a juste la place de s'asseoir, et le voilà devenu antiquaire.

Il vend ses trois tabatières et son galon, dix fois plus qu'ils ne valent, rachète d'autres vieilleries, recommence, et ainsi de suite, étendant chaque fois davantage son commerce et finissant par devenir, sur le tard, un monsieur fort important.



Une promenade de deux heures dans n'importe quel quartier de Paris est, à ce point de vue, tout à fait édifiante. Toutes les vingt maisons, on trouve un magasin d'antiquailles. Il y en a d'invraisemblables. Dans quelques-uns vous pouvez vous procurer des uniformes d'académiciens, de sous-préfets, de colonels de cosaques et même de chasseurs de la garde de Napoléon Premier. D'autres ont la spécialité des souliers. Personne à moins de l'avoir constaté lui-même *de visu*, ne peut se rendre compte de la quantité de souliers pointus, à la mode de 1900 et à empeigne jaune qui restent sur le marché : *à l'état de neuf*. C'est à croire que les ouvriers de tous les métiers s'étaient spécialisés, à cette époque, dans la confection de la chaussure.

Il y a aussi les antiquaires qui ne vendent que des bijoux d'acier. Littéralement au kilo. Ces pauvres objets trouvent le moyen de briller d'un éclat fatigant et de rester cependant ternes. Rien n'est plus triste que de le regarder. Personne d'ailleurs n'en portant jamais, on se demande à qui ils sont vendus.

Et toutes ces montres qui ne marchent pas, et dont on débite les coqs à part, dans des coupelles, comme des rubis reconstitués ! Et toutes ces chaînes, ces bagues orientales, à croire qu'on a pillé tous les harems des pauvres bougres, en Asie-Mineure ! Et ces fourchettes d'argent, ficelées en bottes, comme la paille glanée par les mendiantes ! Et toutes ces gravures en couleur, sentimentales à lever le cœur, dont les artistes du temps de Louis-Philippe ont si lugubrement envahi le monde ! C'est triste ! tout cela, d'une tristesse sans issue, affreuse ! On a l'impression de voir déballer le contenu de tous les greniers, de toutes les armoires de la France... Et cependant, on regarde, on regarde, attiré par je ne sais quelle curiosité perverse, le charme spécial du déchet.

Vous allez me dire que je vais un peu fort et que je me fais la partie belle, puisque je parle là surtout du *bric à brac.*

Mais ne vous y trompez pas. *L'antiquité* n'est pas autre chose que du bric à brac supérieur, du bric à brac fourbi, bien présenté, mieux truqué. Qu'il s'agisse de la timbale bossuée d'un gosse du temps de Louis XVIII ou d'un palais espagnol rapporté pierre à pierre dans le hall d'un potentat du haut commerce parisien, c'est toujours la même corde sensible que l'on sollicite en nous : la corde du souvenir.



L'avons-nous assez entendu, ce refrain sur le passé, sur la vieille France, sur nos vieux usages vénérables, sur les vieilles admirables choses qui nous restent des siècles morts ! Et c'est vrai que tout cela est fort respectable, et certains musées privés sont des endroits privilégiés, où l'on sent battre, avec une émotion profonde, le cœur de la vie ancestrale.

Mais est-ce une raison pour ne plus vivre, pour fermer les yeux à la beauté de la vie actuelle, à la nouveauté de son art ? Il est si facile de tuer tout effort libre par la comparaison avec l'ensemble des efforts accomplis par les maîtres d'autrefois. C'est facile, et c'est peu loyal. Car enfin, si on leur avait fait à eux, le même tour, si on leur avait obstinément préféré leurs aïeux, comment auraient-ils eu la force d'accomplir ces chefs-d'œuvre qu'ils nous ont légués ? Comment ne voit-on pas qu'un tel état d'esprit est mortel à toute nouveauté ? Pour un artiste consciencieux, il y a déjà un effort assez dur à faire s'il veut s'évader de l'emprise d'ancêtres qu'il admire. Que sera-ce, s'il sait d'avance que le public se méfie et ne lui consentira nul crédit moral ? Il travaille dans une atmosphère étouffante, d'intimidation. Et je mets en fait que, pour ne prendre qu'un exemple, les longs tâtonnements, les grossières erreurs de l'art décoratif moderne jusqu'à ces dernières années, sont dus à ce découragement.



Nous en sommes donc, indirectement, responsables, par ce goût que nous avons des antiquités. Que de ménages je connais, qui, au bout d'une dizaine d'années, ont dépensé dans leur intérieur, en achats de commodes, consoles, guéridons, chandeliers, armoires et bibelots anciens de toutes sortes, une somme qui leur aurait permis, et au delà, de se faire une installation personnelle, neuve, vivante. Je ne nie point leur sincérité quand ils s'attendrissent sur ces vieilleries (que pour simplifier je supposerai authentiques). Je sens bien que même, parfois, ils peuvent s'élever jusqu'à une sorte de communion de leur âme avec celle du passé, dans cette atmosphère saturée de souvenirs.

Mais c'est cela précisément que je leur reproche : c'est de ne pas se sentir assez riches, assez forts, pour se créer à eux-mêmes et pour eux-mêmes, cette coquille-là, pour faire rayonner autour d'eux cette atmosphère-là, avec des choses faites pour eux, nées contemporaines de leur réunion. Mais s'appuyer ainsi sur des émotions archaïques, anonymes, cela présente je ne sais quoi de pauvre, un aveu de timidité. Et nous n'étions pas ainsi autrefois justement : nous marchions toujours de l'avant.



Encore une fois, je ne nie point le charme des beaux objets de jadis. Il en est de merveilleux. Mais avouez-le : autre chose est de conserver, pieusement, des souvenirs transmis par nos aïeux (dans ce cas le plus modeste fauteuil est plus émouvant qu'un testament), autre chose est d'acheter, pour s'en faire un mobilier, les souvenirs des autres.

C'est à ce triste besoin que répondent les marchands « d'antiquités et dentelles ». Dieu veuille qu'ils disparaissent peu à peu et que nous gardions la religion du passé, sans nous encombrer de ses fétichismes.

Francis de MIOMANDRE.

L'Opinion à travers le Monde

En France

La crise grecque et les rapports franco-britanniques. — A Genève : l'intervention Viviani.

Bien que la cause soit entendue depuis le premier jour, la discussion sur la reprise des relations avec le Vatican continue, et les orateurs se succèdent à la tribune de la Chambre qui s'évertuent à soutenir l'une ou l'autre thèse. Ce débat qui se prolonge est-il indispensable ? Il est apparu clairement dès la première journée de la discussion que la cause était entendue et les arguments que l'on continue de produire n'apparaissent trop souvent que comme des redites. Il semble que des questions bien plus graves et pressantes s'offrent à l'activité de la Chambre.

A la fin de la séance à la Chambre du mardi 23 novembre, M. Georges Leygues a été amené à faire une déclaration sur les événements grecs et les négociations en cours.

Gustave Hervé, dans la *Victoire* (24 nov.) est satisfait des explications du ministre :

« Notre président du Conseil a tenu hier à la tribune un langage énergique qui a obtenu l'assentiment de la Chambre entière.

S'il peut convaincre dimanche prochain, à Londres, M. Lloyd George, la pacification générale aura fait un grand pas.

Pour que la paix soit complète dans le monde, il n'y aura plus qu'à attendre, en le préparant, l'effondrement du bolchevisme russe. »

Quelle est sur la question grecque, l'attitude respective des cabinets de Londres et de Paris ?

M. René d'Aral, dans le *Gaulois* (24 nov.) la définit ainsi :

« L'Angleterre estime qu'il est préférable, jusqu'à nouvel ordre, de se réserver et de voir venir. La France, au contraire, est d'avis qu'il faut parler de suite, net et clair.

Quant à nous, nous ne modifions pas notre opinion ; nous pensons qu'il est indispensable d'avoir une politique, de montrer que l'on en a une et de savoir ce qu'on veut et où l'on va. Cette impression aurait déjà dû être donnée à la Grèce et à l'Europe. Se dégagera-t-elle de la prochaine entrevue de Londres ? Nous le souhaitons, car mieux vaut tard que jamais. »

Y a-t-il lieu de s'alarmer ? — demande M. Maurice Geneste dans l'*Avenir* (même jour) :

« Pas le moins du monde. Car il est *maintenant* entendu que nous discutons avec nos amis et alliés d'outre-Manche sur le pied d'une égalité parfaite : or, si nous ne pouvons régler le sort de l'Orient sans eux, ils ne sauraient le régler sans nous. »

Mais le *Renseigné*, dans la *Libre Parole* (24 novembre) n'est pas si rassuré, car :

« Indirectement, hypocritement, mais sûrement, la manœuvre britannique du traité de Sèvres préparait l'anéantissement de l'empire ottoman et l'établissement de l'hégémonie anglaise en Orient. L'effondrement de M. Venizelos a dérangé la combinaison mais ne l'a pas ruinée. Le plan peut parfaitement être repris. Je dirai plus : l'évolution est commencée. Tandis que nous nous attardons aux bavardages, les Anglais agissent. Ils ont obtenu du gouvernement d'Athènes le recul du plébiscite à huitaine. Je serais bien étonné si toutes ces manigances ne nous préparaient pas un compromis bâtard qui nous ferait perdre l'occasion unique de reprendre la politique traditionnelle de la France. »

Cependant Pertinax (*Echo de Paris* (24 nov.), précise la situation nouvelle et indique le sens de notre action immédiate :

« Le rétablissement du régime constantinien, signifie la rentrée de l'Allemagne dans les affaires d'Orient, origine de la guerre de 1914. Nous ne demeurerons point passifs devant le renversement de notre victoire. Le Traité de Sèvres que ni la Turquie ni les Alliés n'ont encore ratifié, affirme expressément les droits que les puissances protectrices possèdent à l'égard de la Grèce puisqu'il stipule l'abandon de ces droits à dater de sa mise en vigueur. Forts de ces droits et de la plasticité que possède le Traité tant qu'il n'est pas définitivement sanctionné, nous aviserons à l'établissement d'un état de choses oriental susceptible de nous donner toute sécurité. »

La *Petite République* ajoute (24 nov.) :

« Certes, ainsi que l'a dit M. Georges Leygues, la France ne veut pas intervenir dans les affaires intérieures de la Grèce, mais elle ne veut pas non plus être dupe. Lorsqu'il s'agit de questions aussi graves, au point de vue du maintien de la paix dans le monde, il faut qu'on soit avec elle ou contre elle.

Elle était avec la Grèce de Venizelos, qu'elle aurait contribué à faire grande et forte, mais par contre, la Grèce germanophile de Constantin n'a guère plus de droits à sa bienveillance ou à son appui que la Turquie alliée de l'Allemagne. Or, le traité de Sèvres n'est pas ratifié et c'est un point dont MM. Lloyd George et Georges Leygues tiendront compte au cours de leurs conversations de cette semaine. »

Le gouvernement britannique, observe Jacques Banville (*Action française* du 24 nov.) n'a aucune envie que l'initiative de la Revision du Traité de Sèvres vienne de la France :

« Il n'a aucune envie de nous laisser le rôle de pacificateurs de l'Orient. Ce n'est pas seulement à Londres, c'est à Genève que cette intention se manifeste. M. Balfour ne s'est pas opposé pour rien à la médiation proposée par M. Viviani en faveur de l'Arménie.

De cette différence de points de vues entre la France et l'Angleterre, il résulte ceci d'immédiat : pour la Grèce, où les constantiniens ont une revanche à prendre, où l'esprit public est excité, c'est contre les Français, et contre les Français seuls, que se tournent déjà les manifestations. Nos compatriotes et notre drapeau sont-ils à l'abri d'un attentat renouvelé du Zappeion et du 1er décembre ? »

Il est certain que l'incertitude de la situation exige des solutions rapides. C'est sur cette idée que conclut le *Petit Parisien* (24 nov.) :

« Il est bon que la France et l'Angleterre arrêtent sans retard un programme d'action commune. Aussi M. Georges Leygues a-t-il décidé de hâter sa rencontre avec M. Lloyd George, et c'est très probablement dans quarante-huit heures que le président du Conseil français partira pour Londres. »

La question de l'admission de l'Allemagne dans la Société des Nations est encore l'objet de quelques commentaires dans la Presse. A l'*Eclair* (22 nov.), M. Buré estime que l'Allemagne après le coup que lui a porté M. Viviani, n'a pas lieu d'être trop inquiète :

« Le charme de la voix du grand orateur français aura été assez puissant pour retenir une assemblée prête à s'abandonner, mais il s'évanouira bien vite et demain les sordides intérêts de la finance cosmopolite retrouveront leurs défenseurs, les autels du pacifisme humanitaire, leurs fidèles. »

Cependant, l'intervention de M. Viviani a assaini l'atmosphère, et M. Leygues « trouvera à Londres un air plus respirable après le vote de la résolution Viviani ».

En Angleterre

L'assemblée de Genève. — La défaite de Wrangel. — La chute de Venizelos.

Les journaux anglais ont publié le 15 novembre de nombreux éditoriaux au sujet de l'Assemblée de la Société des Nations. Mais la conservatrice *Morning Post* (16 novembre) qui a toujours été hostile à la ligue, nomme la société actuelle « half a league » ; et le *Times* (15 novembre) qui ne lui ménage pas pourtant ses encouragements, conclut avec mélancolie :

« L'Angleterre sait, comme la France, que les accords de Genève ne seront que provisoires, tant que l'Amérique ne se sera pas prononcée, soit pour la Société, soit pour une autre Association. »

Les journaux libéraux et radicaux eux-mêmes, qui ont toujours défendu vaillamment le nouvel organisme international, laissent percer des préoccupations analogues. Ainsi le *Manchester Guardian* (15 novembre) écrit :

« Comment peut-on parler de Société des Nations, lorsque trois des pays les plus vastes et les plus peuplés du monde n'en font pas partie ? »

Le *Daily News*, la *Westminster Gazette* sont surtout désireux de voir admettre au plus tôt l'*Allemagne* dans le sein de la Société.

Nous avons indiqué souvent la politique conciliante de ces organes et de leurs partis à l'égard des anciens Etats ennemis. Il est naturel pour eux que cette politique se réalise maintenant par la Société des Nations.

« La question de l'admission sans délai et avec bonne grâce des anciens Etats ennemis, et en particulier de l'Allemagne, est une question vitale. »

Vitale, d'après ces journaux, pour le monde, et aussi pour la Société des Nations.



Tandis que les diplomates causent à Genève, la Société des Nations est mise cette semaine à la cruelle épreuve des plus mauvaises nouvelles étrangères.

Wrangel n'existe plus. La *Morning Post* (15 novembre) se console de sa chute en laissant entendre que la Russie, livrée à elle-même, continuera de *mourir*, et s'écroulera avec l'horrible régime bolcheviste. Quand les chefs de Moscou veulent reprendre les relations commerciales, ils n'ont que des fins politiques : ils ne peuvent rien offrir à la Grande-Bretagne en échange de ses produits. La Russie exportait, avant la guerre, du lin, des œufs, du bois. Elle n'a pas trop d'œufs pour elle, maintenant. Et ses moyens de transport l'empêcheraient d'exporter les bois de charpente, le lin.

Quoi qu'il en soit, la politique de surprise de Lloyd George trouve dans la défaite de Wrangel une nouvelle justification : voici qu'on entend parler de nouveau de Krassine...

A l'opposé de la Morning Post, le *Daily Herald* (17 novembre) entonne des chants de triomphe : le conseil d'action, qui fut créé, on s'en souvient, « pour assurer la paix et la reprise des relations commerciales avec la Russie », a publié un appel pressant à toutes les organisations travaillistes qu'il représente. On va commercer avec la Russie ! (c'est le sens de la manchette du 19 novembre). Lloyd George a annoncé jeudi aux Communes que l'accord commercial avec la Russie est prêt, et va être envoyé à Krassine. « Cette décision signifie la défaite de la clique Curzon-Churchill. »

« C'est un grand succès pour le *Daily Herald* qui demandait la paix avec la Russie, alors qu'on espérait encore en Koltchak... C'est une victoire, mais incomplète : il faut que nous ayons la paix et que nous obtenions la pleine reconnaissance de la première république socialiste. »



On a appris au début de la semaine avec une réelle stupéfaction les mauvaises élections grecques ; puis la chute et le départ de Venizelos. Le cabinet de Londres et l'opinion anglaise avaient toujours témoigné une grande admiration pour l'homme d'état aventureux et fort qui avait réalisé pour son pays, en 1919, ce qu'il avait prévu dans la tourmente de 1915.

Le *Times*, l'officieux *Daily Chronicle* (17 novembre) ne cachent pas leurs appréhensions :

« Une restauration est envisagée par les gounaristes... Elle rencontrera les plus fortes objections de la part des puissances protectrices. »

Mais le *Chronicle* (18 novembre) du lendemain, n'est déjà plus si nettement hostile au retour éventuel de Constantin :

« Les cabinets de Londres et de Paris sont sagement réticents. Ils peuvent attendre... Si Constantin revient, il faudra voir s'il peut nous faire vraiment du mal aujourd'hui... Si la Grèce le prend une fois encore pour chef, elle paiera chèrement sa malhonnêteté... Il sera pour nous beaucoup plus facile d'arriver à un règlement avec les Turcs si nous avons des raisons d'enlever à la Grèce l'appui que nous lui avons accordé jusqu'à présent.

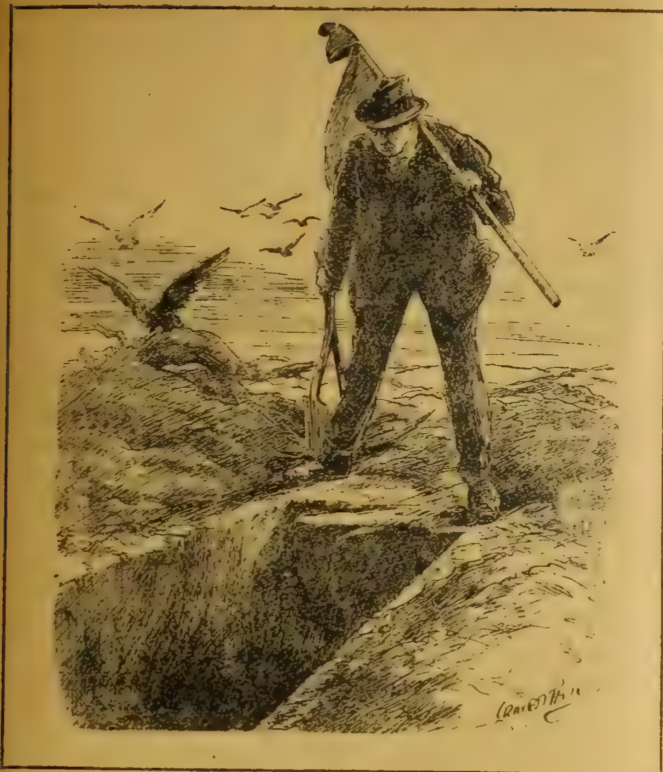
On voit déjà comment toute la politique du Near east pourra évoluer.

La *Westminster Gazette* (17 novembre) est intéressante : son libéralisme ramène la chute de Venizelos aux défauts de tous les impérialismes. Après un rapprochement facile entre le sort d'Asquith, de Clemenceau, de Wilson et d'Orlando, elle explique ainsi les causes de cette chute :

« Le paysan ou le travailleur grec, qui vient de voter, ne sait rien du grand jeu de la politique extérieure ; et il est improbable qu'il ait voté ou voulu voter pour le retour de Constantin. Tout ce qu'il pense aujourd'hui, c'est que la politique grecque, sous la conduite du grand président du Conseil, *lui* a infligé des charges, *lui* a imposé des restrictions ; a empêché la démobilisation ; l'a obligé à un dur et dangereux service dans des régions lointaines ; a augmenté *ses* impôts. »

Conclusion : la Grèce a eu les yeux plus gros que le ventre. Les Alliés devraient savoir profiter d'une pareille leçon et accorder leur politique avec leurs forces véritables. Le traité turc est menacé par une entente turco-bolcheviste. Si la Pologne, d'autre part, ne trouve pas un arrangement durable avec les Etats baltiques, l'attaque bolcheviste pourra se renouveler l'an prochain contre le front polonais ; et cette attaque

LES GENS DE L'ABIME



Extrémiste anglais. — « *Que faites-vous donc là, en-bas?* »
Voix du bolcheviste russe venant de sous terre. — « *Je creuse la tombe pour la bourgeoisie !* »
Extrémiste anglais. — « *C'est aussi ce que je voulais faire, mais comment sort-on de là dessous ?* »
Voix souterraine. — « *On n'en sort pas ?* ».
(Extrait du *Punch*)

sera menée avec une énergie redoublée et une préparation plus sérieuse qu'en 1920.

On ne saurait trop insister sur cette dernière appréhension commune à toute la presse libérale anglaise

En Italie

Après l'accord de Rapallo. — La chute de M. Venizelos. — La concession du droit de vote aux femmes.

Que l'opinion italienne, dans sa quasi-unanimité, depuis les masses socialistes jusqu'aux troupes clairsemées du *fascisme* et du nationalisme, soit favorable à l'accord de Rapallo, c'est ce que nous avons signalé déjà dans le numéro précédent : cela reste, cette semaine encore, d'actualité.

Le seul point sombre reste l'attitude de D'Annunzio et de ses légionnaires, sur laquelle les informations les plus contradictoires sont fournies par la presse. Toutefois il semble que les choses se soient passées de la façon suivante. En apprenant la conclusion de l'entente amiable italo-yougoslave et la cession de la Dalmatie du Pacte de Londres (que le poète estimait déjà insuffisante) à la Yougoslavie, D'Annunzio a décidé de s'opposer à la solution de Rapallo ; il a fait aussitôt occuper par ses légionnaires deux îles, Veglia et Arbe, assignées par l'accord à la Yougoslavie, et il a annoncé qu'il occuperait sous peu un certain nombre de villes de Dalmatie, comme il avait occupé Fiume, en commençant par Sebenico.

Une première douche froide, constituée par les éditoriaux du *Giornale d'Italia*, du *Popolo d'Italia* et de la *Gazzetta del Popolo* l'a un peu calmé. Ces trois journaux, fidèles serviteurs de la cause D'Annunzienne, et partisans à outrance du rattachement de la Dalmatie à l'Italie, déclaraient en effet que l'accord de Rapallo était, sinon satisfaisant, du moins acceptable et honorable, et ils exhortaient D'Annunzio à s'incliner, lui rappelant le célèbre : « J'obéis » de Garibaldi.

L'unanimité de la Chambre italienne à saluer l'issue favorable des pourparlers amenait D'Annunzio à réfléchir encore. Marconi et Peppino Garibaldi partaient pour la Dalmatie inviter les Italiens de là-bas à ne pas se révolter. Bref l'opinion se dessinait nettement contre tout geste de D'Annunzio.

Le poète, toutefois, voulut s'assurer si l'appui que lui avait solennellement promis l'amiral Millo, au cas où la Dalmatie serait sacrifiée, allait lui être donné. L'amiral Millo refusa de lui prêter l'aide de la flotte et des soldats sous ses ordres et lui conseilla à son tour de s'incliner.

D'Annunzio fit alors connaître qu'il renonçait à agir pour l'instant. La presse italienne modérée s'empressa d'enregistrer cette déclaration de D'Annunzio, comme une acceptation définitive de l'accord, sans insister sur le fait que cette inaction n'est que provisoire et conditionnelle. Conditionnelle, car D'Annunzio estime que l'Assemblée Constituante yougoslave, qui va être élue sous peu, n'acceptera pas les termes de l'accord, et que le gouvernement italien aura alors faculté d'annexer la Dalmatie. Si l'Assemblée yougoslave accepte l'accord, D'Annunzio se réserve d'agir pour en empêcher l'exécution.

L'*Idea Nazionale* soutient ce point de vue et elle a entamé une campagne contre l'évacuation de la Dalmatie par les troupes italiennes, avant l'acceptation de l'accord par l'Assemblée Constituante yougoslave. Il reste à savoir si les déclarations de D'Annunzio et la campagne de l'*Idea Nazionale* sont un simple masque destiné à couvrir leur défaite, avant d'accepter le fait accompli ou bien l'expression de sentiments sincères, qui pourront être suivis d'un coup de tête dont les conséquences sont imprévisibles.

Quant au Conseil National de Fiume, il a protesté. Ce que Fiume désirait, c'était l'annexion. L'indépendance n'est qu'un pis-aller. Là encore s'agit-il d'une protestation de pure forme ou bien d'une protestation qui pourrait être suivie d'actes ? C'est ce qu'il est impossible de dire.



Le résultat des élections grecques et la chute de Venizelos n'a pas été en Italie une surprise aussi complète que chez nous. Les informations reçues depuis quelque temps par la presse montraient toutes les difficultés que rencontrait Venizelos. Une série d'intéressantes correspondances d'Athènes, d'Arnaldo Fraccaroli au *Corriere della Sera* décrivait notamment l'exaspération de l'opinion grecque contre les Alliés, surtout contre l'Angleterre. Arnaldo Fraccaroli montre la fureur croissante des Grecs à se voir traiter comme une simple colonie anglaise :

« La Grèce avait parmi ses nombreuses passions un grand orgueil : sa marine de guerre. Phénomène incroyable : elle est en train d'y renoncer... L'Angleterre va se charger de sa défense navale. Il y a ici deux amiraux et trente officiers de marine britanniques. Ils préparent les plans d'un grand Arsenal anglais à Scaramangà.

L'Angleterre est en train de travailler pour obtenir le monopole de l'achat des tabacs en Macédoine... Elle a obtenu des concessions de routes et d'autres travaux publics ; elle a conseillé d'agrandir le port de Pirée, conseil aussitôt accueilli par Venizelos. L'adjudication fut aussitôt ouverte : c'est une affaire colossale,

130 millions de drachmes. Mais c'est une adjudication singulière : seules des maisons anglaises peuvent y participer. »

Enfin Chypre que l'Angleterre devait céder à la Grèce, lui est aujourd'hui formellement refusée.

Les journaux italiens ont accueilli sans chagrin le résultat des élections grecques, mais le *Corriere d'Italia* seul a dit tout haut ce que les autres pensent vraisemblablement tout bas :

« Venizelos avait fait de la Grèce une grande maison de réclusion où une population de trois millions était obligée de supporter la tyrannie d'un seul homme que les puissances alliées avaient imposé par un abus de pouvoir.

... Du point de vue de la politique intérieure grecque, la nouvelle situation laisse espérer la guérison des plaies infligées à la masse du pays par le satrapisme asiatique ; du point de vue international, nous croyons spécialement utile à l'Italie la disparition de l'artifice vénizéliste qui avait fait de la Grèce l'esclave d'une seule puissance. »



La Chambre italienne a accordé presque sans débats le droit électoral administratif aux femmes italiennes. Mais comme les élections administratives s'achèvent à peine, elles ne prendront part aux élections, pour la première fois, que dans quatre ans.

En Allemagne

La déroute de Wrangel. — La chute de M. Venizelos. — Le traité de Rapallo. — L'Assemblée de la Société des Nations.

La campagne contre le traité de Versailles qui n'avait pas cessé de se poursuivre, tantôt acerbe, tantôt plus modérée, traverse en ce moment une crise aiguë. Coup sur coup, l'Allemagne a mis à profit divers incidents pour affirmer sa volonté de ne plus se contenter de protestations passives, mais encore de refuser l'obéissance à certaines clauses du traité, et de présenter même des revendications positives.

Les plus notoires de ces incidents, ceux qui passionnent le plus l'Allemagne, furent soulevés à propos des gardes civiques et de l'Orgesch, de la destruction des moteurs Diesel, de la livraison de 810.000 vaches laitières, des discours prononcés par le chancelier Fehrenbach, et le ministre des Affaires étrangères Simons, tout le long de leur voyage dans les Pays Rhénans. Le ton des commentaires de la presse, dans toutes ces circonstances, a été assez vif, et, chose plus curieuse, une opinion analogue, sinon identique, a été exprimée par les journaux des nuances les plus diverses.

Assurément il faut reconnaître que sur la question du désarmement des gardes civiques et de l'Orgesch l'accord est encore loin de régner entre la droite et la gauche. Tandis qu'en Bavière, notamment, la réaction persiste à ne pas dissoudre les gardes civiques, la *Freiheit* proteste contre ces menées militaristes,

Mais sur les autres questions, selon la formule que le *Hamburger Fremdenblatt* emploie à propos des moteurs Diesel,

« le peuple allemand a fait l'union. » (14-11).

De même dans l'affaire des 810.000 vaches laitières que l'Allemagne devait livrer à la France et à la Belgique, ce fut un véritable déluge de protestations, de gémissements, d'avis de commissions de médecins, de savants, etc. Longtemps le gouvernement laissa couler le flot, jusqu'au jour où le voyant devenir trop menaçant, une note officielle rappela qu'il s'agissait de remplacer, et non pas d'un seul coup, le bétail détruit ou volé pendant la guerre. Le *Vorwaerts* fut également obligé de protester, par la plume de Bernstein :

« contre cette campagne d'excitations et de calomnies. » (13-11).

Dans ces conditions, on ne s'étonne pas que dans l'accord intervenu entre la France et l'Angleterre au sujet des réparations, la *Frankfurter Zeitung* aperçoive :

« une nouvelle désillusion pour l'Allemagne. »

On comprend aussi que les ministres allemands en tournée aient prononcé dans les pays rhénans des discours, dont certains passages tout au moins, prennent une allure agressive. Lorsque le chancelier ne veut pas

« reconnaître dans le Traité de Versailles l'aveu que l'Allemagne porte seule la responsabilité de la guerre »,

En tout cas, les journaux suivent leur voyage avec une attention extrême, approuvent leurs déclarations,



C'est avec les mêmes dispositions d'esprit que la presse allemande commente les événements récents d'ordre international.

La déroute du général Wrangel n'est pas pour lui déplaire, puisque

« la politique au double visage de l'Entente est une fois de plus châtiée » (*Frankfurter Zeitung*, 16-11).

Et cette déroute incite immédiatement le grand journal des industriels rhénans à se demander si :

« le manque, en Russie, d'objets de première nécessité ne va pas pousser le gouvernement de Pétrograd à entreprendre certaines démarches pour renouer, en accordant les garanties voulues, les anciennes re-

EN QUÊTE DE NOUVELLE PROVENDE



En Russie, il est reconnu que le bolchevisme est une folie, — or il vient, il vient sûrement en Allemagne......

(Extrait du *Simplicissimus*)

lations commerciales avec l'Ouest. » (*Rheinisch-Westfälische Zeitung*, 14-11).

La chute de M. Venizelos provoque une vive satisfaction, sans empêcher d'ailleurs qu'on rende hommage à l'homme d'Etat qui disparaît :

« Pour la politique de l'Entente, la défaite électorale de Venizelos est très désagréable. » (*Berliner Tageblatt*, 16-11).

Bien entendu, le retour du roi Constantin est souhaité .

Pourtant, la *Frankfurter Zeitung* ne pense pas qu'il faille s'attendre à

« un changement radical dans l'orientation politique de la Grèce. » (18-11).

Enfin, la conclusion du traité de Rapallo entre l'Italie et la Yougoslavie surprend, satisfait et inquiète aussi l'Allemagne :

« Ce traité a été conclu avec une étonnante rapidité... On s'est mis d'accord en trois jours sur un problème pour lequel on s'était querellé pendant trois ans. » (*Frankfurter Zeitung*, 15-11).

L'accord existera-t-il autrement que sur le papier ? Sera-t-il durable ? On n'oserait l'affirmer, mais de toute manière il est prudent pour l'Allemagne d'y prêter attention, car si d'un côté ce traité va laisser à l'Italie les mains libres pour mieux résister à la politique envahissante de la Grèce en Orient, de l'autre il représente :

« un déplacement des forces dans la Méditerranée en faveur de l'Italie. » (*Berliner Tageblatt*, 16-11).

Les commentaires de la presse sur l'Assemblée des Nations qui siège à Genève ne sont pas encore très nombreux. Mais déjà on peut apercevoir quels espoirs et aussi quelles craintes elle éveille en Allemagne.

Ce qui paraît à la *Frankfurter Zeitung* être la nouveauté capitale de cette Assemblée, c'est que l'Entente n'y figure plus seule,

« mais que pour la première fois les neutres participent aux réunions de la Société des Nations. » (18-11).

Mais la *Post*, conservatrice, est plus méfiante, car jusqu'ici :

« la Société des Nations n'a été que l'agent d'exécution des Etats victorieux. » (15-11).

Immédiatement aussi les deux grandes questions que l'Allemagne veut poser, et sur quel ton elle entend parler.

« Nous ne voulons pas, disait le ministre Simons, à Aix-la-Chapelle le 17 novembre, entrer dans la Société des Nations, aussi longtemps que nous ne verrons pas chez les autres le désir de nous traiter en égaux. »

« Nous avons fourni la preuve, écrivait l'ex-ministre Dernburg, que le peuple allemand était aussi capable d'exercer un mandat colonial que les autres peuples. » (*Berliner Tageblatt*, 16-11).

Déjà la première question paraît réglée contre l'Allemagne. Il pourrait en aller de même de la seconde.

Sources et Documents

LE TRAITÉ DE RAPALLO

Conclu le 12 novembre entre l'Italie et la Yougo-Slavie, ce traité dont nous donnons ci-dessous le texte officiel intégral, met fin au long désaccord des puissances signataires, qui depuis deux ans n'étaient pas parvenues à s'entendre sur la délimitation de leurs frontières communes et sur l'irritante question de Fiume. Notre éminent collaborateur, M. Louis Eisenmann a dit d'autre part ce qu'il fallait penser du Traité de Rapallo, que toute la presse italienne a accueilli comme une victoire où elle réalise ses aspirations irrédentistes.

Le Royaume d'Italie et le Royaume Serbo-Croato-Slovène, désirant instituer entre eux un régime de sincère amitié et de rapports cordiaux pour le bien commun des deux pays, le royaume d'Italie reconnaissant dans la constitution de l'Etat voisin la réalisation d'une des fins les plus élevées de la guerre faite par lui.

Sa Majesté le Roi d'Italie a nommé ses plénipotentiaires M. *Giovanni Giolitti*, Président du Conseil des ministres et ministre de l'Intérieur, le *Comte Sforza*, ministre des Affaires étrangères, le *Prof. Iv. Bonomi*, ministre de la Guerre ;

Et sa Majesté le Roi des Serbes, Croates, Slovènes a nommé ses plénipotentiaires MM. *Milenko Vesnitch*, Président du Conseil des ministres, le *Dr Ante Trumbic*, ministre des Affaires étrangères, *Costa Stojanovic*, ministre des Finances, lesquels, ayant échangé leurs pleins pouvoirs, qui ont été reconnus valables, ont convenu ce qui suit :

Article premier.

Entre le Royaume d'Italie et le Royaume Serbo-Croato-Slovène est établie la frontière suivante :

Du Mont Pec (cote 1611) commun aux trois frontières entre l'Italie, l'Autriche et le Royaume Serbo-Croato-Slovène au mont Jalovec (cote 2643) une ligne à déterminer sur le terrain dans une direction générale nord-sud qui passe par la cote 2277 (Ponca), après le Mont Jalovec une autre ligne qui suit la ligne de partage entre le bassin de l'Isonzo et celui de la Save (Boninci) jusqu'au pendant nord-oriental du Mont Mocic (cote 1602) touchant la cote 2348 du Vogel (2398) du Lavsevica, 2038 du Kuk, du pendant nord-oriental du Mont Mocic aux pendants orientaux du Persen (cote 1631) une ligne à déterminer sur le terrain dans une direction générale nord-sud ; des pendants orientaux du Mont Porzen aux pendants occidentaux du Mont Dlégos (1562), une autre ligne à déterminer sur le terrain dans une direction générale ouest-est laissant le lieu dit Deutscha au Royaume Serbo-Croato-Slovène et celui de Novake à l'Italie.

Du pendant occidental du Mont Elegos (cote 1562) aux pendants orientaux du Mont Bevk (cote 1050) une ligne à déterminer sur le terrain dans une direction générale nord-est-sud-ouest laissant les lieux dits Leskouza, Koparnice et Zaderca au Royaume Serbo-Croato-Slovène et les deux cols de Pdlani à l'Italie.

Des pendants orientaux du Mont Bevk (cote 1050)

jusqu'à immédiatement à l'ouest du lieu dit Hotedrazica une ligne à déterminer sur le terrain laissant les lieux dits Savorjev, Dom, Bili, Opale, Kleviche, Zvete, Kotedrazica au Royaume S. C. S.

Le Mont Prapernik (cote 1006) et les lieux dits Bresnik, Zavreteo, Madjejebrde à l'Italie.

De là au lieu dit Zelse une ligne allant d'abord le long et à l'ouest du fossé adjacent à la route carrossable Hotedrazoca Planina, laissant en suite les lieux dits de Planina, Zelse et Rotck au Royaume S. C. S.

Du lieu dit Zelse à Kadranska, une ligne à déterminer sur le terrain dans une direction générale nord-ouest-sud-est qui contourne les versants orientaux du Mont Pomaric (Javornik, 1268) laissant les lieux dits de Bolenia, Vasdoleine, Jazero, Kottok au Royaume S. C. S. et les sommets des cotes 875, 885 et 963 à l'Italie.

De là, sur les pendants orientaux de la Dicka Gora (cote 1236) et de la Pleka Gora (cote 1067) attribuant à l'Italie les lieux dits de Deskova Dolina et Bivi Strada, la cote 912 à l'ouest de Skodnik et de la cote 1146 à l'est de Cifiri (cote 1399) la frontière atteint Cabranska, qui reste en territoire italien ainsi que la route carrossable qui contourne les pendants orientaux du Monte-Nevoso, de Leskova Dolina à Gabranitza, de Gabranitza au Griza (cote 502) laissant les lieux dits de Olana et de Bresa à l'Italie et celui de Studena au Royaume S. C. S.

De Oriza à l'est de Fiume, une ligne à déterminer sur le terrain dans une direction générale nord-sud jusqu'à la route carrossable. Rupa Castua à mi-chemin entre Jussici et Spinici, et ensuite traversant cette route et contournant à l'ouest les lieux dits Niseri et Tanaktice qui restent en Royaume Serbo-Croato-Slovène, rejoint la route carrossable Matugi Castua en amont de Civic à l'est de Matugli, atteint de nouveau la route de Fiume Castua, les confins nord de l'Etat libre de Fiume, exactement à la lisière septentrionale du lieu dit Rubsei au carrefour de Tomatici à 500 mètres au sud de Trevise, à l'ouest de Castua. Cependant tant que ne seront pas incorporés au territoire italien les raccords des routes, l'usage de la route susdite ainsi que le carrefour à l'ouest de Castua resteront de plein et libre usage tant pour le royaume d'Italie que pour l'Etat indépendant de Fiume.

Article 2.

Zara et le territoire sous mentionné sont reconnus comme faisant partie du royaume d'Italie. Le territoire de Zara placé sous la souveraineté italienne comprend la ville et la commune censitaire de Zara et les communes censitaires (fractions) de Borgo Erizzo, Cerno, Bocca, Grazzo et la partie de la commune censitaire (fraction) de Diclo délimitée par une ligne qui partant de la mer à environ 700 mètres de Diclo, va en ligne droite vers le nord jusqu'à la côte 66 (Grue). Une convention spéciale fixera tout ce qui se rapporte à cet article touchant la commune de Zara et ses relations avec le district et la province de la Dalmatie. Elle règlera les rapports de voisinage entre le territoire assigné au royaume d'Italie et le reste du territoire faisant jusqu'ici partie de la même commune, du même district et de la même province appartenant au royaume des Serbo-Croato-Slovènes y compris la répartition des biens provinciaux et communaux et les archives y relatives.

Article 3.

Sont également reconnues comme faisant partie du Royaume d'Italie les îles de Cherso et Lucine avec les îles Mineures et les écueils compris dans le district judiciaire de ces îles. De même pour les îles Mineures et les écueils compris dans les limites administratives de la province d'Istrie en tant qu'attribuées comme ci-dessus à l'Italie, et les îles de Lagosta et Pelagosa, avec les îlots adjacents.

Toutes les autres îles qui appartenaient à l'ancienne monarchie austro-hongroise sont reconnues comme faisant partie du Royaume Serbo-Croato-Slovène.

Article 4.

Le Royaume d'Italie et le Royaume Serbo-Croato-Slovène reconnaissent la pleine liberté et indépendance de l'Etat de Fiume et s'engagent à les respecter *in perpetuo.*

L'Etat de Fiume est constitué par le *corpus separatum* tel qu'il est actuellement délimité par les confins de la ville et du district de Fiume et d'une zone du territoire istrien délimité comme suit : au nord, par une ligne à déterminer sur le terrain qui part immédiatement au sud du lieu dit Castua, rejoint la route San Mattia Fiume et la limite du *corpus separatum*, laissant les lieux dits Sordocci au nord de Nostri au Royaume des Serbo-Croato-Slovènes et laissant toute la route au nord du chemin de fer de Mattuglie et le carrefour de la côte 377 à l'ouest de Castua conduisant à Rupa, à l'Etat de Fiume.

A l'ouest, par une ligne qui, de Mattuglie, descend vers la mer à Preluci, laissant la station de chemin de fer et la localité de Matugli en territoire italien.

Article 5.

Les frontières des territoires fixées dans les articles précédents seront tracées sur le terrain par une Commission de délimitation composée par moitié de délégués du Royaume d'Italie et de délégués du royaume Serbo-Croato-Slovène. En cas de divergence, on en appellera à l'arbitrage sans appel du président de la Confédération helvétique. Pour la clarté et la plus grande précision, est annexée au présent traité une carte aux deux cent millième sur laquelle est reporté le tracé des frontières tel qu'il résulte des articles 1 et 4.

Article 6.

Le Royaume d'Italie et le Royaume Serbo-Croato-Slovène convoqueront une conférence composée de techniciens et d'experts des deux pays dans les deux mois de l'entrée en vigueur du présent traité. Ladite conférence devra dans le plus bref délai proposer aux deux gouvernements un projet précis et documenté en vue d'établir les rapports économiques et financiers les plus cordiaux entre les deux pays.

Article 7.

Le Royaume Serbo-Croato-Slovène déclare reconnaître en faveur des sujets et des intérêts italiens en Dalmatie ce qui suit :

1° Les concessions de caractère économique octroyées par le gouvernement et les entités publiques des Etats auxquels a succédé le Royaume Serbo-Croato-Slovène à des sociétés et à des sujets italiens et possédées par ceux-ci en vertu de titres légaux de cession jusqu'au 12 novembre 1920, seront pleinement respectées ; le gouvernement Serbo-Croato-Slovène s'engage à maintenir toutes les obligations contractées par les gouvernements antérieurs ;

2° Le Royaume Serbo-Croato-Slovène convient que les citoyens ayant appartenu jusqu'au 3 novembre 1918 au territoire de l'ancienne monarchie austro-hongroise, qui en vertu des traités de paix avec l'Autriche et avec la Hongrie et du présent traité, sont reconnus comme faisant partie du Royaume Serbo-Croato-Slovène, auront le droit d'opter pour la nationalité italienne dans le délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur du présent traité.

Il les exempte de l'obligation de transférer leur domicile en dehors du susdit royaume.

Ces citoyens conserveront le libre usage de leur langue et le libre exercice de leur religion, avec toutes les facultés inhérentes à cette liberté.

3° Les doctorats et autres titres universitaires déjà obtenus par les citoyens du Royaume S. C. S. dans les universités et autres instituts d'études supérieures du Royaume d'Italie seront reconnus par le gouvernement S. C. S. comme valables sur son territoire et conféreront des doctorats et autres titres conférés par l'Université et aux Instituts d'études supérieures du Royaume S. C. S.

Un accord ultérieur réglera ce qui concerne la validité des études supérieures faites par des sujets italiens dans le royaume Serbo-Croato-Slovène et les sujets du royaume S. C. S. en Italie.

Article 8.

Dans l'intérêt des bons rapports intellectuels et moraux des deux peuples, les deux gouvernements stipuleront le plus tôt possible les termes d'une convention qui aura pour objet d'intensifier le développement intime et réciproque des relations intellectuelles entre les deux pays.

Article 9.

Le présent traité est rédigé en deux exemplaires : l'un en italien, l'autre en serbo-croate.

En cas de divergence le texte italien fera foi comme étant rédigé dans une langue connue de tous les plénipotentiaires.

En foi de quoi les plénipotentiaires susdits ont signé le présent traité.

Fait à Rapallo, le 12 novembre 1920.

Signé : GIOVANNI GIOLITTI, CARLO SFORZA, IVANOE BONOMI, MILANO VESNITCH, ANTE TRUMBIC KOSTA STOJANOVITCH.

(*Havas.*)

LES ACCORDS DE LA PETITE ENTENTE

La Convention défensive entre la Tchéco-Slovaquie et la Yougo-Slavie

On sait que M. Ed. Benès a préludé, en Août dernier, à La Petite Entente *par une série de démarches à Belgrade et à Bucarest. Il en résulta un échange de notes diplomatiques et divers accords dont l'un fut la* Convention défensive entre la Tchéco-Slovaquie et la Yougo-Slavie. *Nous en donnons ci-dessous le texte officiel intégral.*

Fermement résolus à maintenir la paix acquise au prix de tant de sacrifices et prévue par le pacte de la Société des Nations, ainsi que l'ordre établi par le traité conclu à Trianon, le 4 juin 1920, entre les puissances Alliées et Associées d'une part et la Hongrie d'autre part, Sa Majesté le Roi des Serbes, Croates et Slovènes et le Président de la République Tchéco-Slovaque se sont mis d'accord pour conclure une convention défensive.

Dans ce but, ont nommé pour leurs délégués plénipotentiaires, savoir :

Sa Majesté le Roi des Serbes, Croates et Slovènes ;

M. Nintchilo Nintchich, docteur en droit, son ministre du Commerce et de l'Industrie, ministre des Affaires Etrangères par intérim ;

Le Président de la République Tchéco-Slovaque ;

M. Edouard Bénès, son ministre des Affaires étrangères.

Lesquels, après s'être communiqué leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

Article premier. — En cas d'une attaque, non provoquée, de la Hongrie contre l'une des parties contractantes, l'autre partie s'engage à concourir à la défense de la partie attaquée de la façon déterminée par l'arrangement prévu dans l'article 2 de la présente Convention.

Art. 2. — Les autorités techniques compétentes du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes et de la République tchéco-slovaque, fixeront, d'un commun accord, les dispositions nécessaires pour l'exécution de la présente Convention.

Art. 3. — Aucune des Hautes Parties contractantes ne pourra conclure une alliance avec une tierce puissance, sans avis préalable de l'autre.

Art. 4. — La présente Convention sera valable deux ans à partir du jour de l'échéance des ratifications. Ce terme expiré, chacune des parties contractantes aura la faculté de dénoncer la présente Convention. Elle restera pourtant en vigueur six mois après la date de la dénonciation.

Art. 5. — La présente Convention sera présentée à la Société des Nations. (Pacte de la Société des Nations).

Art. 6. — La présente Convention sera ratifiée et les ratifications seront présentées à Belgrade le plus tôt possible.

En foi de quoi, les plénipotentiaires désignés l'ont signée et y ont apposé leurs sceaux.

Fait à Belgrade, en double expédition, le 14 août 1920.

Signé : Dr Edouard Benès, m. p. (L. S.)
Dr M. Nintchitch.

DERNIÈRES PUBLICATIONS : 1° Aux États-Unis

LES LIVRES :

Théâtre

George P. Baker. — *Modern American Plays*, **collected with introduction by George P. Baker (Pièces de théâtre contemporaines en Amérique, réunies et publiées avec une introduction). — New-York. Harcourt, Brace and Howe. 1920 (1).**

M. Georges P. Baker, qui présente ce recueil au public, est professeur de littérature dramatique à l'Université Harvard. Les étudiants de la Sorbonne se souviendront de l'avoir entendu, il y a une dizaine d'années, faire des leçons sur Shakespeare.

M. Baker n'est pas qu'un érudit ; il ne se borne pas à commenter le théâtre du passé ; il veut agir sur le théâtre futur. Un atelier est annexé à la salle de cours, et l'on y fabrique des pièces, dont les meilleures sont jouées sur de véritables scènes.

En réunissant cinq pièces d'Augustus Thomas, de David Belasco, d'Edward Sheldon, de Louis Anspacher et d'Edward Massey, M. Baker a eu le dessein de montrer que le théâtre américain, jusqu'ici tributaire de ses aînés anglais et français, est en train de se constituer à l'état indépendant et original.

Nous ne saurions penser qu'il y ait pleinement réussi. La comédie de Thomas est cuisinée selon les recettes les plus banales et le produit n'a même pas une saveur bien marquée ; celle de Sheldon est confuse, trop longue et piteusement sentimentale. Celle de Belasco est bizarre : l'auteur y met en scène un fantôme qui essaie en vain de se faire voir et entendre des autres personnages et qui, de temps en temps, réussit à troubler leur pensée, voire à inspirer leur conduite ; et, certes, l'impuissance est un sujet de pièce, mais de farce ou de vaudeville préférablement. Edward Massey paraît avoir été un élève direct du professeur Baker. C'est un jeune homme qui a de la facilité. Pour le moment, il joue, en virtuose, avec son métier. La vie lui enseignera peut-être à en faire un usage qui ne s'apprend pas dans les conférences universitaires.

Seuls, les trois actes de Louis Kaufman Anspacher permettent de se former une idée de ce que serait une dramaturgie américaine. L'observation y est aiguë et assez profonde ; la facture, fort habile, ne manque ni de vigueur ni de sincérité.

Pour le moment, il semble que les auteurs américains étudient des types et des milieux plutôt que des caractères. Ils ont certainement une tendance heureuse à se libérer de l'influence des écrivains étrangers et produisent déjà des œuvres qui sont de leur cru.

(1) Peut être consulté à l'American Library Association, 10, rue de l'Elysée.

Autobiographie

Upton Sinclair. — *The Brass Check* (Le jeton de cuivre), 1920, chez l'auteur, à Pasadena (Californie).

Indications sur les coulisses de la vie littéraire aux Etats-Unis.

Le jeton de cuivre sert, paraît-il, de contre-marque dans les établissements américains du même genre que la « maison Tellier » de Maupassant. C'est, pour Upton Sinclair, le prix du vice et le symbole de la corruption hypocrite.

Sous ce titre énigmatique et méprisant, l'auteur de « la Jungle » livre au public le compte rendu d'expériences qu'il a faites pendant plus de vingt années sur les milieux du journalisme et de l'édition. L'ouvrage est écrit sans art et composé sans assez de distinction entre l'accessoire et l'essentiel ; mais il est vivant et courageux. Upton Sinclair, qui d'ailleurs, n'hésite pas à avouer ses propres bévues, ou même ses fautes, ne craint pas non plus de nommer les personnages connus ou célèbres sur lesquels il apporte des révélations.

L'intérêt principal du « Brass Check », c'est de nous montrer par des exemples comment opèrent les puissantes corporations financières et industrielles, en déformant, tronquant ou supprimant les nouvelles, pour « travailler » l'opinion.

Sans cette conjuration des « Big interests » contre la vérité, le régime actuel de la propriété eût été menacé, et probablement modifié quinze ans plus tôt, pense Upton Sinclair.

Questions économiques

Bernard M. Baruch. — *The Making of the reparation and economic sections of the treaty* (La genèse des clauses économiques du traité de paix). — Harper and Brothers. New-York. 1920.

L'auteur a fait partie de la délégation américaine à la Conférence de la Paix. Il n'admire pas le traité de Versailles, mais il le considère comme représentant ce que l'on pouvait faire de mieux, si l'on tient compte d'une part de la situation électorale en Grande-Bretagne et, d'autre part, de l'ébranlement nerveux des Français. La crainte, la haine et la méfiance échauffaient l'atmosphère de la Conférence. M. Baruch estime, comme M. Keynes, que les nécessités économiques imposeront aux gouvernement de l'Entente la modification des clauses du traité. A la différence de M. Keynes, il croit que la Commission des Réparations pourra suffire à opérer les changements indispensables.

Il donne quelques précisions sur l'attitude de la délégation des Etats-Unis. Les Américains auraient été à peu près les seuls à soutenir que les parties contractantes étaient strictement liées par la déclaration du Président Wilson sur les quatorze points. Ils ont également défendu le système du forfait pour la fixation de l'indemnité allemande.

M. Baruch considère comme regrettable la politique financière des Etats-Unis vis-à-vis de l'Entente : si l'Amérique n'avait pas refusé de continuer à participer aux charges et aux dettes de l'Entente, la diplomatie des Alliés ne serait pas actuellement si dangereuse pour la paix.

LES REVUES :

Robert Dell. — *The end of the Entente* (La fin de l'Entente). — (*The Nation*, 3 novembre 1920.)

M. Robert Dell, au dernier livre duquel l'**Europe Nouvelle** a consacré un article (numéro du 1er août 1920) estime qu'il existe en France une anglophobie aussi violente et aussi absurde qu'à l'époque du différend de Fachoda et que les Américains n'y sont guère plus aimés que les Anglais. Sur ces deux points, M. Dell se trompe, et nous regrettons que ses affirmations soient d'autant plus tranchantes qu'elles sont moins fondées. Il est particulièrement fâcheux qu'il présente la politique française comme un expédient désespéré pour conquérir l'hégémonie européenne, au risque de détruire toute possibilité de reconstitution économique.

William Hard. — (*The New Republic*, 20 et 27 octobre 1920.)

Deux articles de M. William Hard sur le but et l'organisation d'un nouveau groupement politique aux Etats-Unis : le « Farmer-Labor party ». Ce parti veut exclure le capitalisme, sous sa forme présente, de toute propriété des entreprises d'intérêt public ainsi que des ressources naturelles. Il se propose d'obtenir, pour les travailleurs, une part de plus en plus grande dans le contrôle et la direction des industries. Psychologiquement, il s'agirait de subordonner l'instinct de possession aux instincts de création et de coopération. Socialement, il s'agirait de faire de tout propriétaire un producteur.

On ne veut pas de la lutte des classes, on tend plutôt à leur unification. On ne vise pas l'absorption des usines par l'Etat, mais leur direction par les ouvriers, en entendant par « ouvriers » les ingénieurs et les banquiers aussi bien que les manœuvres. Quant à la méthode d'action, elle sera expérimentale : au lieu de prétendre, comme le socialisme collectiviste, substituer un ordre de choses à un autre, on transforme, par réconciliations successives, le régime actuel.

2° En France

LES LIVRES

Léonce Juge. — *Notre abdication politique ; Essai d'introduction à l'étude des origines de l'Europe Nouvelle.* — (*Bossard*, édit.)

L'auteur de cet ouvrage considère la guerre comme un épisode — et non peut-être le plus important — du « Conflit Mondial ». La victoire des armes nous est assurée, mais saurons-nous en tirer parti ? Nous avons su *vaincre*, saurons-nous *vivre ?* Comment avons-nous pratiqué l'art politique ? Comment devons-nous concevoir le rôle politique de la mission de la France dans le monde ? Pourquoi notre action politique n'a-t-elle pu être et dû être pendant la guerre et depuis ? Quelles raisons avons-nous d'espérer que, malgré les fautes passées, la France saura vivre quand même ? Telles sont les questions que M. L. Juge a essayé de résoudre, en faisant appel au bon sens et à la sagesse politiques, en tenant compte des réalités politiques économiques, sociales et morales, surtout en étudiant les leçons de l'histoire.

Cet ouvrage est un livre d'actualité en même temps qu'un essai de philosophie de l'histoire et de psychologie des principaux peuples de l'Europe participant au « Conflit Mondial » et de leurs gouvernements.

Marcel Bernfeld. — *Le Sionisme* (Etude de droit international). — (*Jouve*, édit.).

Le principe des nationalités qui a servi de base au traité de paix permet à la question juive de se poser avec un intérêt tout particulier si nous envisageons pour cette question la thèse sioniste qui affirme que les Juifs forment une nation dont il faut reconstituer le cadre territorial. Cette thèse est en opposition avec la thèse des *assimilateurs* qui ne voient dans le Judaïsme qu'une religion et qui demandent l'assimilation des Juifs aux citoyens des pays qu'ils habitent.

M. Marcel Bernfeld consacre un important ouvrage au développement de la thèse sioniste. Son plaidoyer très complet et fort courageux donne une solution acceptable du problème juif et de la reconstitution de l'Etat juif en Palestine.

Le peuple juif fut, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, une nation parmi les nations, et malgré les efforts de Mendelsohn, le père des *assimilateurs*, et l'action de la Révolution française qui décréta que les Juifs étaient des Français, la plupart des Juifs resta un élément qui ne se fondit à aucun autre peuple. Ceci est un des plus importants arguments de M. M. Bernfeld.

Au point de vue application la reconstitution d'un Etat juif doit se heurter à de très grandes difficultés.

Le problème juif n'en reste pas moins un problème d'intérêt mondial, et une question de justice historique.

Ambroise Got. — *L'Allemagne à l'œuvre* (Imprimerie strasbourgeoise).

Ce livre est la synthèse vivante des efforts de l'Allemagne pour se relever dans tous les domaines.

Après avoir triomphé du soviétisme, la nouvelle Allemagne procède sans tarder aux réformes les plus urgentes : vote d'une constitution républicaine, institution d'un nouveau régime électoral ; organisation des conseils économiques et des conseils d'ouvriers. M. Got analyse, avec la compétence d'un observateur, tous les problèmes que les réformes tendent de résoudre.

Ces réformes, qui sont surtout l'œuvre de la social-démocratie, ne la satisfont pas pleinement, car elle a été entravée par les deux autres partis de coalition. L'œuvre de reconstruction de l'Allemagne qui se limite strictement au domaine social et économique est solidaire de son redressement militaire. On peut espérer que les mouvements intérieurs qui secouent l'Allemagne créeront peut-être une atmosphère plus pure de paix et de travail et la rendront digne d'entrer dans la Société des Nations.

P. G. La Chesnais. — *Les Peuples de Transcaucasie pendant la guerre et devant la paix.* — (*Bossard*, édit.).

La Transcaucasie, sans compter les représentants nombreux de nationalités diverses, surtout Russes, est habitée par trois peuples. Deux d'entre eux, les

Arméniens et les Georgiens, sont civilisés et peuvent se gouverner eux-mêmes ? Mais la région qu'ils occupent est une de celles où se fixent les destinées du monde. Ils ne peuvent régler tranquillement leurs affaires intérieures et dépendent de la politique internationale. C'est pourquoi les problèmes nationaux et les relations des trois peuples de Transcaucasie ne peuvent être traités comme des questions locales. Dans cette étude on voit intervenir de la façon la plus directe, l'Allemagne, le gouvernement soviétique, le nationalisme turc et les Alliés, surtout l'Angleterre que préoccupe la question des pétroles.

M. La Chesnais s'est attaché à nous montrer constamment le double aspect de l'histoire des peuples transcaucasiens.

M. D.

LES REVUES

H.-G. Wells. — *La Russie telle que je viens de la voir* (suite). (*Progrès Civique*, 13 novembre.)

Dans son deuxième article, Wells poursuit la description de l'état lamentable dans lequel se trouve la Russie. Les chemins de fer sont dans un délabrement inimaginable. Qu'importe d'ailleurs qu'ils puissent fonctionner puisque Wrangel détient (ou détenait) tous les approvisionnements en vivres du Sud de la Russie. L'hiver va rendre la misère encore plus atroce malgré les efforts du gouvernement soviétique car « la désolation de la Russie actuelle n'est nullement le résultat d'attaques contre un bon système social, battu en brèche par une force malfaisante mais manifeste bien plutôt l'usure et l'effondrement d'un système qui était défectueux ».

C'est le capitalisme qui a édifié les cités monstrueuses, et la guerre est née de l'impérialisme européen. C'est du dehors que sont venues les difficultés d'où résulte l'état de choses actuel.

Hercé. — *La réalisation de la République irlandaise* (la *Revue de Paris*, 15 novembre).

Etude intéressante du mouvement sinn-fein montrant la maladresse du système répressif appliqué par lord French et les capacités de l'Irlande à se gouverner elle-même. Son « Comité d'enquête pour une meilleure utilisation des ressources de l'Irlande » fait d'excellente besogne. Son appareil judiciaire prime les tribunaux anglais, toute la population ayant recours à lui et se soumettant librement à ses arrêts.

Le système défensif adopté par la population prouve l'existence d'un plan longuement préparé et auquel tous les Irlandais ont adhéré.

Le *Mercure de France* du 15 novembre donne un article de M. Henri Béraud sur la même question, qui confirme la maladresse anglaise dans sa politique de répression et conclut sur l'incompréhension atavique des deux peuples que rien ne pourra éclairer.

E. Helsey et H. Massis. — *La trahison de Constantin* (*La Revue Universelle*, 15 novembre).

Cet article par suite des événements en cours prend une actualité saisissante. S'appuyant sur des documents inédits et sûrs il relate les affaires grecques de 1916. Le guet-apens où tombèrent des marins français n'était que la conclusion logique d'une situation dont on s'obstinait à méconnaître la gravité.

Après la deuxième invasion bulgare, en août 1916, les alliés ne pouvant plus douter de la trahison de Constantin, décidèrent de faire appuyer nos revendications par une démonstration navale. Mais l'amiral Dartige du Fournet, commandant en chef de l'armée navale, opposé à toute action décisive, n'exécuta qu'à regret les ordres reçus, en désaccord avec la politique suivie par M. Guillemin, ministre de France. On peut réfléchir aux dangers de la confusion des pouvoirs et de l'irresponsabilité des agents du gouvernement.

X... — *Le gouvernement Koltchak en Sibérie* (*La Revue de Paris*, 15 novembre).

Un article très documenté est consacré au gouvernement de Koltchak en Sibérie. L'effort, très discuté d'ailleurs, tenté par l'amiral pour soustraire la Russie à la domination bolcheviste, aboutit à un krach tragique. *La Revue de Paris* indique quelles circonstances poussèrent le « gouverneur suprême » à la débâcle, des détails impressionnants sont donnés sur l'organisation et sur le fonctionnement de l'armée. Koltchak a surtout été la victime de son entourage et de son impuissance à réagir contre les abus qui s'accomplissaient en son nom.

Memento

REVUES :

Histoire. — Politique extérieure :

La « Kaisercrisis » (novembre 1908), par Marcel Barrière (*La Revue de Paris*, 15 novembre). — Scènes du drame hellénique (I). Les journées de juin 1916, par E. Daudet (*La Revue des Deux Mondes*, 15 novembre). — La question cubaine en 1825, par Transtamare (*Nouvelle Revue*, 15 novembre). — France et Etats-Unis, par L. de Norvins (*La Revue Mondiale*, 15 novembre). — La question de Tanger : La campagne espagnole. La position française (l'*Afrique française*, novembre). — La Pologne et la question de Vilno, par B. Srocki (l'*Est polonais*, 5 novembre). — La paix de Riga, par S. Dangel (l'*Est polonais*, 5 novembre). — La Pologne et la Lithuanie, après les partages, par le professeur Moscicki (l'*Est polonais*, 5 novembre).

Questions Economiques et Sociales :

Vers l'internationale catholique : réponse a des catholiques allemands, par René Johannet (*Les Lettres*, 1er novembre). — La réorganisation de l'apprentissage, par Julien Hayem (l'*Exportateur*, 18 novembre. — Réflexions sur la crise économique, par André François-Poncet (*La Revue de la Semaine*, 12 novembre).

Problèmes Financiers :

Le système monétaire et le change en Grèce, par A. Raffalovich (*La Situation économique et financière*, 13 novembre). — La tension des changes (*Moniteur des Capitalistes*, 13 novembre). — Le budget de 1921 (*La Revue économique et financière*, 13 novembre). — Les valeurs de pétrole (*La Revue de la Bourse et de la Banque*, 14 novembre).

Pages Littéraires :

Un nouveau livre sur Mme de Maintenon, par P. Bourget (*La Revue des Deux Mondes*, 15 novembre). — Pierre Mac Orlan et le roman d'aventures, par J. Boulanger (l'*Opinion*, 13 novembre).— Le syndicalisme intellectuel, par G. Sauvebois (*Le Mercure de France*, 15 novembre). — La littérature des Berbères, par A. Bernard (l'*Afrique française*, novembre).

LIVRES :

Histoire. — Politique extérieure :

Histoire de la négociation du Concordat de 1801, par le comte Boulay de la Meurthe (*Mame*). — Un Turc a Paris (1806-1814), par Bertrand Bareilles (*Bossard*). — L'Allemagne a l'œuvre, par Ambroise Got (*Imprimerie Strasbourgeoise*). — Italiani e Jugoslavi nel Risorgimento, par Antonio Anzilotti (*Edition de « La Voce »*). — Le mirage du soviétisme, par Max Hoschiller, préface de A. Merrheim (*Payot*).

Questions économiques et sociales ;

Bulletin de la Chambre de commerce français de Londres (1918-19 9) (153, *Queen Victoria Street*). — La situation économique et financière de la Bulgarie, par Dimitre Vlakhof (*Imprimerie de la Cour*, Sofia). — Memoria comercial del anno 1918 (*Camera di comercio y navigacion*, Barcelone). — Travailleurs et marchands dans l'ancienne France, par Henri Hauser (*Alcan*).

Questions Financières :

Les opérations de banque. Traité théorique et pratique, par J.-G. Courcelle-Seneuil (*Alcan*). — Qu'est-ce que la monnaie. Le marché monétaire anglais, par Hartley Withers (*Giard*).

Art, Philosophie et Littérature :

Le père Diogène, par Hans Ryner (*Figuière*). — Les Chaines, par Georges Bourdon (*Figuière*). — Judith de Béthulie, par Camille Mauclair (*Figuière*). — Ces quatre années, par Sada Ouveck (*Figuière*). — Le roman d'un soldat de 16 ans, par Maurice Gicquel (*Figuière*). — Livre d'heures du temps de guerre, par Pierre Xardel (*Figuière*). — Perséphone, par Marcelle Tinayre (*Calmann-Lévy*). — Car il voyait... (roman), par Shéridan (*Renaissance du Livre*).

Economie et Finances

La vérité sur la crise du charbon

Si la crise de quantité du charbon s'est énormément atténuée, il y a maintenant une crise de prix qui n'est pas moins redoutable que l'autre et qui alarme à juste titre l'industrie française. L'opinion publique s'inquiète de savoir si l'on ne pourrait arriver à diminuer la surcharge extraordinaire qui frappe le charbon en France, par rapport aux pays voisins et concurrents, Belgique, Angleterre ou Allemagne, et elle se demande comment il est possible que nous en soyons réduits à cette pénible situation.

A la vérité, cela n'a jamais été très clairement expliqué. Il faut cependant que l'on sache qu'il dépend au moins autant de nous que de l'étranger d'abaisser dans une très large mesure les prix excessifs que subit notre production.

Le moment est venu de le dire, puisque le Parlement va avoir à discuter sous peu de jours un projet de loi tout à fait essentiel qui révèle de la part de M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, qui l'a déposé, un sens tout à fait exact de l'origine des difficultés actuelles.

Quelques mots sont nécessaires pour faire comprendre l'origine de la situation qu'il s'agit de faire cesser.

Depuis l'armistice, la différence entre les prix des charbons français et des charbons anglais n'a cessé de croître. Il en est résulté pour les consommateurs du charbon français où importé, des inégalités de traitements qui sont devenues de plus en plus aiguës à mesure que s'accentuait l'écart entre les prix des charbons des deux provenances.

L'établissement d'un régime de compensation des prix en a été la conséquence, conséquence d'autant plus nécessaire que l'intervention de l'Etat dans la répartition des combustibles se faisait de plus en plus stricte.

Aujourd'hui les situations tendent à changer La production française s'est maintenue et l'importation des charbons allemands a augmenté dans des proportions considérables. L'importation des charbons anglais et américains qui était des plus élevées, s'est restreinte dans de fortes proportions.

Production moyenne mensuelle.

Production française	2.400.000 tonnes
— de la Sarre	420.000 —
— de l'Angleterre	570.000 —
— de la Belgique	75.000 —
— de l'Allemagne (non compris les cokes)	910.000 —
Production de l'Amérique	310.000 —

La formule qui réaliserait la justice distributive idéale, serait la péréquation intégrale et uniforme des prix aux consommateurs. Mais, cette opération serait en pratique très difficilement réalisée, et on a été contraint, dans la pratique, d'établir des surtaxes dont les taux sont déterminés non pas en vue de niveler exactement tous les prix, mais simplement pour maintenir dans des limites raisonnables les écarts de prix entre les charbons des diverses provenances.

Le prix des charbons français, allemands et belges peut-être évalué en moyenne à 100 fr. environ.

Les prix des charbons anglais à 350 francs.

Les prix des charbons américains : 450 francs.

Pour atténuer ces écarts, les charbons français sont frappés d'une surtaxe de 100 à 120 %, les charbons anglais bénéficient d'une ristourne de 100 francs, les charbons américains d'une ristourne de 200 francs.

La question qui se pose alors est de savoir commente et pourquoi une pareille surcharge des charbons français, belges et allemands est nécessaire pour compenser le prix des charbons anglais ou américains importés, dont les quantités sont, proportionnellement, si réduites.

L'obscurité la plus profonde règne à ce sujet. Aucune des administrations chargées de la gestion du compte spécial de péréquation, n'a présenté jusqu'à présent des comptes précis. On parle d'engagements qui auraient été pris pour des objets bien différents de la simple péréquation des prix. La lumière vive projetée sur ces comptes, pourrait seule dissiper le malaise qui règne parmi les consommateurs de charbons. La vérité seule peut obliger les consommateurs à payer les autres prix sans protestation, parce qu'ils se rendront compte que l'intérêt public l'exige. Mais jusqu'à présent, on est fondé à croire que les prix de péréquation sont arbitrairement majorés.

Telle est la situation actuelle.



Les industriels menacés dans le développement de leur effort par le haut prix du combustible, se pressent au bureau national des charbons pour réclamer un traitement de faveur.

Les fabricants de verre, de porcelaine ; les filateurs et autres industriels non groupés, font entendre leurs doléances. Ils ne peuvent plus dans les circonstances actuelles supporter les surcharges de la caisse noire, alors qu'ils sont concurrencés par les pays voisins, dont aucune surtaxe ne vient troubler le jeu normal de vente du combustible.

C'est dans la pensée de remédier à ces multiples inconvénients, que le Gouvernement a déposé un projet de loi dont la discussion aura lieu prochainement au Parlement.

Le nouveau projet prévoit que certains consommateurs bénéficieront d'un prix spécial et que le paiement des ristournes nécessaires pour compenser ces prix spéciaux sera assuré au moyen de surtaxes sur les combustibles utilisés dans les autres emplois ; mais, certains groupements industriels, comme les usines à gaz, les chemins de fer, les électriciens, les métallurgistes, bénéficieront d'un régime de péréquation spécial, les exonérant de la surtaxe résultant des prix spéciaux.

Sur une consommation mensuelle de quatre

millions six cent mille tonnes, on peut estimer à un million environ les charbons bénéficiant d'une taxation spéciale ; à deux millions et demi, les charbons bénéficiant d'une péréquation autonome ; reste un million onze cent mille tonnes environ de charbons destinés à l'industrie générale, qui ont à supporter la totalité des ristournes prévues en faveur des emplois spéciaux de combustible.

Un pareil régime qui a abouti à l'exemption de taxes des distillateurs de vin du Midi, alors que les populations des régions libérées, les verriers, les fabricants de porcelaine, les filateurs, sont obligés de payer le prix plein, majoré des ristournes faites à certaines industries politiquement bien défendues, ne saurait être toléré. Nous avons peine à croire que les représentants des régions libérées ne puissent se rallier au projet actuellement discuté au Parlement.

Bien inspiré, le Gouvernement reviendra au régime de la liberté de distribution avec péréquation régionale, pour tenir compte dans la mesure du possible, des intérêts légitimes de l'industrie qu'il importe de maintenir prospère pendant la période transitoire qui s'écoulera jusqu'à la reprise complète de notre activité économique.

Nul doute que, soutenu par le talent et la fermeté de M. Raynaldi qui en est le rapporteur, le projet de loi de M. Le Trocquer ne réussisse à orienter le Parlement vers la voie qui doit nous amener à ce régime plus normal du prix du combustible, de quoi dépend le salut de notre industrie nationale.

Léon Polier.



Le Traité de Versailles et les réparations oubliées (1)

Sil y a des réparations oubliées ou mal définies par le Traité de Versailles, il en est d'autres qui sont étrangement compromises par des décisions administratives qu'il serait vraiment désirable de voir modifier.

En voici, une, par exemple, qui aboutit à diminuer dans des cas assez fréquents, ce que les Allemands ont à verser aux alliés.

Le traité a prévu pour le remboursement des dettes des sujets ennemis à l'égard des Alliés, la création d'Offices de Compensation.

Les dettes réglées par ces offices sont payées au cours du change d'avant-guerre de sorte que les Alliés n'aient pas à souffrir de la dépréciation monétaire allemande.

Or les formules de déclaration de créance à l'Office de compensation français exigent que l'on ait été Français au 1er août 1914 et au jour de la mise en vigueur du traité.

Quelle est par suite la situation des individus qui ont changé de nationalité pendant la guerre ? Dans le système actuel il semble évident qu'ils ne pourront être réglés par l'Office de Compensation. Pourront-ils l'être par un des offices alliés ? Non si la règle suivie est la même. Ainsi, par hypothèse, voilà un individu qui a eu deux nationalités alliées — successivement Anglais et Français — et que l'on écarte par une addition administrative au texte du Traité de l'Office de Compensation.

Il m'apparaît que tous les Alliés doivent bénéficier des clauses du Traité. La question de savoir quel sera l'office payeur au cas de changement de nationalité est une question d'ordre interallié mais ne doit jamais être un moyen d'exonérer des débiteurs allemands du paiement de leurs dettes au change d'avant-guerre.

(1) Voir notre précédent numéro.

Que par des ententes, l'on décide à quel office sera payée cette catégorie de créanciers, soit ! Mais il est inadmissible que l'on se borne à écarter purement et simplement de toute possibilité de règlement des créanciers devenus français depuis le 1er août 1914 et qui, par l'exécution du Traité sont rejetés dans une inadmissible situation « d'hémathisat » laquelle se trouve être beaucoup plus fréquente qu'on ne le croit.



Nous voulons enfin dénoncer une autre pratique qui est en train d'aboutir à créer une situation très défavorable pour un grand nombre de Français.

On sait que le Traité dans son article 299 a annulé rétroactivement les contrats passés avec les sujets ennemis à la date du 4 août 1914. Certains contrats sont exceptés de cette annulation par le Traité, d'autres, pouvaient l'être si l'intérêt général commandait leur maintien.

Or, parmi ceux que le Gouvernement français a cru devoir maintenir figurent les contrats de sociétés. Il importe de remarquer que la question ne présentait d'intérêt que pour les sociétés de personnes, car en ce qui concerne les sociétés anonymes, la liquidation des actions appartenant aux sujets ennemis réglait tout.

Quel est donc l'intérêt général qui a voulu que les contrats de Sociétés soient maintenus ?

Il est d'une nature bien particulière. Il ne faut pas croire, en effet, comme certains le font, que ce maintien signifie que le Français va continuer à être l'associé des Allemands malgré sa volonté.

Le maintien du contrat n'empêche pas que les biens du sujet ennemi ne doivent être liquidés conformément aux dispositions de l'article 297. De sorte que le contrat n'est pas maintenu du tout malgré les apparences et malgré l'affirmation gouvernementale, puisque pour faire une Société, il faut des associés et que dans les sociétés de personnes le principe général est la dissolution de la Société par suite du départ d'un des associés. Ce principe est d'ailleurs fatal dans les cas où il n'y a que deux associés. Ainsi donc la Société ne sera pas maintenue pour l'avenir. S'il y avait un intérêt général à ce qu'elle le fût — ce qui n'apparaît nullement quand on parle indistinctement de toutes les Sociétés de personnes entre Français et Allemands — il aurait fallu renoncer à liquider les droits de l'Allemand dans la Société — ce qu'on n'a pas fait pour juste raison.

Cette disposition de maintien est-elle donc lettre morte ? En aucune façon ; elle a un effet : La société qui n'est pas maintenue dans l'avenir est maintenue dans le passé, c'est-à-dire du 4 août 1914 au jour de la liquidation des droits du sujet ennemi.

Mais quel est alors l'intérêt général qui s'attache au maintien ? En vérité on ne l'aperçoit pas clairement mais on se rend compte à l'analyse d'une conséquence singulière qu'il serait bien déplaisant vraiment de voir apparaître comme celle que le Gouvernement a recherchée.

Dans une Société annulée au 4 août 1914 et malgré la réserve faite par l'art. 299 des dettes et obligations pécuniaires dont il y a lieu de tenir compte au sujet ennemi, la Société n'existe plus depuis le 4 août 1914, de sorte qu'il peut tout juste y avoir à mettre au compte du sujet ennemi le capital investi, la Société et son intérêt.

Quant aux bénéfices réalisés depuis l'annulation de la Société ils ne doivent en toute justice revenir qu'au Français. Que le caractère rétroactif de l'annulation prête à des critiques doctrinales et même pratiques, peu importe : il ne s'ensuit pas que l'on puisse envisager que ce que le Traité a entendu par *l'intérêt général*, en vertu duquel certains contrats doivent être maintenus, consiste dans la suppression d'une conséquence si naturelle et si juste.

Or, c'est pourtant là ce que l'on va réaliser, car, avec le maintien que l'on vient de décider de ces sociétés, la liquidation ayant lieu sur la base des résultats sociaux à sa date effective, tous les bénéfices réalisés pendant la guerre vont accroître la part sociale du sujet ennemi. Est-ce là l'intérêt général ?

Devra-t-on penser, pour trouver une explication à cette décision, que le Gouvernement a préféré cette solution parce que ainsi on gonflera les chiffres de l'actif séquestré et que l'on aura l'air d'avoir fait de meilleure besogne ? Il faut s'excuser, en vérité, d'émettre une telle opinion, car il serait impossible, semble-t-il, qu'on n'ait pas songé que c'est avec de l'argent français qu'on accroît alors cette masse.

Quels que soient donc les motifs avouables ou non, qui aient dicté l'attitude que prend l'administration en cette affaire, nous demandons comment elle peut se justifier au point de vue de l'intérêt général que l'on invoque et nous ajoutons cette question à celles que, en ces quelques lignes, nous avons cru utile de poser.

H.-E. BARRAULT



CHRONIQUE DES CHANGES

Le marché des changes a vu, depuis huit jours, se produire un revirement bien inattendu dans l'allure de la cote. La baisse s'est produite soudainement et elle est très sensible.

C'est ainsi que la *livre sterling*, qui avait coté 58.69 le 15 novembre, ne vaut plus aujourd'hui, mardi, que 56,62 1/2, en baisse de plus de deux points ; le *dollar* passe, dans le même temps de 17,42 à 16,09 1/2 ; le *franc suisse* tombe de 266,25 à 252 1/2 ; le *florin* de 5,17 à 4,93 1/2. Cette chute s'est même, à vrai dire, produite en moins de temps, puisqu'elle était presque aussi sensible qu'aujourd'hui déjà le 18 novembre, jour où la Bourse a enregistré, à très peu de chose près, les cours que nous venons de relater.

La chose était d'autant plus inattendue qu'elle a coïncidé avec toute une série de nouvelles politiques qui étaient plutôt faites pour assombrir tous les pronostics et pour faire considérer comme sérieusement empirée notre situation extérieure et, par suite, la position de notre crédit. N'oublions pas, en effet, que l'amélioration de nos changes a été immédiatement précédée du désastre de Wrangel avec tout ce qu'il comporte de dangers ultérieurs, de la chute de Venizelos qui entraîne la faillite de notre politique orientale et de la tournée sensationnelle et agressive des ministres du Reich en Rhénanie.

Tout cela paraissait devoir entraîner une dépréciation encore plus marquée de notre franc. Or, c'est le contraire qui s'est produit. Quelles en sont les raisons ?

Il y a d'abord eu une réaction automatique des cours respectifs de la livre et du dollar sur notre change. Nous avons à plusieurs reprises expliqué comment la manière dont la livre se comporte vis-à-vis du dollar ne peut laisser notre franc indifférent. Or, après la grande dépression du change anglais qui avait abouti à la cote de 3,32 pour la livre sterling sur le marché de New-York, on a assisté à une vive reprise qui a remonté le cours à 3,45, ce qui devait se traduire aussi par une amélioration du franc par rapport au dollar.

Mais cela ne pouvait pas expliquer l'amélioration du franc par rapport à la livre, et il y a aussi à expliquer pourquoi la livre s'est améliorée sur le marché américain. Or, c'est du côté économique qu'il faut chercher ces raisons qui ont été assez puissantes pour faire contre-poids aux mauvaises nouvelles politiques qui, sans cela, auraient certainement très lourdement pesé sur les cours.

Ces raisons économiques sont au nombre de deux :

Il y a eu d'abord la nouvelle suivant laquelle les Etats-Unis étaient disposés à ouvrir aux importateurs européens de coton et d'autres matières premières des crédits à 90 jours renouvelables pour leur permettre de faire leurs achats — ce qui a agi favorablement à la fois sur la livre sterling et sur le franc.

Il y a eu ensuite l'information des journaux français relative à l'émission prochaine d'une tranche de l'emprunt français en Angleterre. Cette émission, dont l'annonce prématurée, avait provoqué il y a quelque temps une spéculation en faveur du franc, avait ensuite paru très compromise, et les spéculateurs avaient liquidé leurs francs, ce qui avait beaucoup contribué à la baisse de notre devise. Le fait qu'elle apparaît maintenant comme certaine a retourné la situation. Les spéculateurs sont rentrés en scène aussitôt en reprenant position sur le franc, le rappel des balances a cessé et la reconstitution des dépôts par les anglais a recommencé.

La simple analyse de cette cause comme facteur de l'amélioration actuelle doit suffire à faire comprendre que cette amélioration a une base assez précaire. C'est un simple mouvement de spéculation qui la produit, et ce que hier a fait, demain pourra le défaire. Autrement dit, il n'y a encore pas de raison profonde et durable à une hausse du franc.

On signale une modification importante survenue dans l'organisation de la Centrale des Devises de Vienne créée en vue de régulariser le change autrichien.

Le précédent décret, selon lequel tout le change étranger devait être mis à la disposition de la Centrale, décret qu'il était « plus honorable de violer que d'observer », est maintenant annulé. Le cours officiel sera, dans l'avenir, le prix auquel la Centrale fournira, pour le règlement d'un solde, le papier restant, après la compensation quotidienne entre les banques et les autres financiers ou commerçants s'occupant des changes étrangers. Le succès de cette nouvelle organisation dépend de l'attitude des banques vis-à-vis de la Centrale et de la Centrale vis-à-vis des banques. Mais il y a des signes indiquant que les maisons qui s'étaient tenues jusqu'à présent en dehors de la Centrale s'efforceront d'y rentrer, parce qu'elles ne pourraient peut-être pas financer leurs opérations sans son appui. Il semble donc qu'on s'achemine vers une stabilisation du change.

Le cours officiel, dans l'avenir, basé sur des transactions réelles, c'est-à-dire sur l'offre et la demande de chaque jour et sur les soldes des compensations quotidiennes : ce cours sera probablement inférieur au cours fictif actuellement coté. Mais, d'autre part, il sera impossible de continuer à agir comme on le fait maintenant, et de traiter à d'autres cours qu'au cours officiel. Le cours effectif sur le marché sera donc, en dernière analyse, plus favorable à l'Autriche.

L. P.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

La lourdeur a persisté cette semaine. Quelques séances ont, il est vrai, indiqué des dispositions meilleures, non pas tant par l'augmentation du volume des affaires ou par une tenue plus ferme des cours que par les commentaires moins désespérément pessimistes auxquels elles ont donné lieu. La future reprise paraît ainsi s'ébaucher de temps à autre et n'attendre pour se déclarer franchement qu'un motif plausible à alléguer.

Si le marasme règne aussi bien en Coulisse qu'au Parquet, ce dernier semble devoir réagir moins aisément. Sa clientèle habituelle saignée à blanc par les appels multipliés qui lui ont été faits pourrait bien rester à l'écart assez longtemps encore et ne se décider à intervenir que lorsque la baisse permettra de découvrir dans la cote des occasions réellement avantageuses. Or, ces dernières sont encore rares, il faut en convenir.

La pratique de l'arbitrage incite la Coulisse à regarder au dehors et à chercher sur les places étrangères les indications qui lui font défaut sur son marché habituel. Rien à retirer de Londres. L'inaction y est, s'il se peut, plus grande encore qu'à Paris, et les cours, en grande partie d'ailleurs sous l'influence déprimante de notre place, s'y traînent lamentablement. Par contre, voici qu'à New-York une éclaircie se pro-

duit : un meilleur bilan des Banques Associées, une forte detente du marché monetaire, un renouveau d'activité à Wall Street, un raffermissement partiel de la cote englobant quelques-uns des compartiments les plus touchés, ces indices n'ont pas échappé à la spéculation qui considère, à juste titre New-York comme place directrice au premier chef, et sait que les mouvements de Bourse ébauchés là-bas ne tardent pas à franchir l'Océan.



Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

Le 3 % reste ferme à 55 et 55.05 ; seules les variations de ce fonds présentent quelque intérêt, les rentes de la Défense Nationale restant immuables à des cours fixés une fois pour toutes, cours qui ne tiennent pas compte de l'offre ni de la demande. On dit qu'après la clôture de l'emprunt en cours, le ministre des Finances serait décidé à donner quelque liberté au marché des Fonds d'Etat français ; toute mesure en ce sens serait la bienvenue. Les nouvelles concernant l'émission en cours indiquent que les résultats acquis jusqu'ici sont très favorables ; au 31 octobre, le versements anticipée en numéraire s'élevaient à 3.600.000.000 de francs. Encore faut-il tenir compte que la plus grande partie des souscriptions s'effectuera durant les dernières journées de l'emprunt.

Les obligations anciennes Crédit National se sont alourdies à 484 ; l'obligation 5 % 1920 reste ferme à 491 et 490.

Parmi les fonds d'Etat étrangers, à signaler l'effondrement des fonds **Russes** à la suite de l'évacuation de la Crimée et de la poursuite de l'offensive bolchevik contre l'Ukraine, Wrangel étant définitivement mis hors de cause.

Le marché de l'**Extérieure Espagnole** a connu des fluctuations parallèles à celles du cours de la peseta ; en fin de compte, elle se négociait à 170.

Les fonds **Ottomans** sont relativement animés ; après avoir baissé sur la défaite du parti vénizeliste en Grèce ; ils ont légèrement repris, la revision du traité de Sèvres paraissant désormais possible.

Les fonds **Roumains** progressent légèrement dans l'attente de la reprise du service de la Dette qui, dit-on, serait imminente.

BANQUES

Banque de France. — Un peu plus faible, l'action **Banque de France** a été ramenée à 5.150. Au dernier bilan hebdomadaire, le seul changement intéressant à signaler est la diminution de 363 millions de la circulation fiduciaire. Le montant des billets en circulation se maintient à 39.256 millions. Aucun changement des avances à l'Etat à 26.600 millions. En regard, l'amortissement atteint 57 millions, en augmentation de 10 millions.

La faiblesse du marché a gagné le groupe des Etablissements de Crédit qui ont été particulièrement touchés par la baisse. Ainsi que nous avons pu le constater la semaine dernière, l'examen des bilans mensuels indique cependant que ces Etablissements ont su voir venir la crise et qu'en conséquence, ils sauront en sortir indemnes. Les restrictions de crédit des Banques n'ont d'ailleurs en rien porté atteinte au commerce et à l'industrie, mais ont visé particulièrement la constitution de stocks en vue de la spéculation, et il est certain que les Banques ont apporté plus d'attention dans la distribution des crédits.

Crédit Lyonnais. — L'action est en recul d'une quarantaine de francs à 1.566.

Il en est de même du **Comptoir d'Escompte** en recul de 990 à 980.

Par contre, la **Société Générale** dans l'attente de la réalisation de l'augmentation de capital votée par l'Assemblée du 15, maintient, et même améliore ses cours à 755.

Banque de Paris. — Le recul de la semaine précédente s'est encore accentué : l'action termine dans les environs de 1.550. On dit que cet Etablissement serait à la tête d'un groupe qui chercherait à prendre le contrôle d'importantes entreprises de l'industrie du bois en Hongrie.

Banque Française pour le Commerce et l'Industrie. — En recul de quelques points également à 296, bien qu'à l'Assemblée convoquée pour le 7 décembre soit proposée la distribution d'un dividende de 20 fr. pour l'exercice clos au 31 juillet dernier, contre 16,25 pour l'année dernière.

Banques de Province. — L'action reste inchangée à 435. Dès à présent, les actionnaires ont la faculté de procéder à la libération de leurs titres sur lesquels il reste à verser 375 fr. Il ne peut s'agir, toutefois, que d'une libération intégrale. Une fois entièrement libérées, les actions B. pourront être remises aux porteurs, les actions A. restant obligatoirement nominatives.

Crédit Français. — Le recul s'est accentué à 385 et 386, cours auquel le titre est indubitablement bon à mettre en portefeuille. Cet Etablissement annonce le paiement, à dater du 1er novembre, d'un acompte de 3 %, soit 12 fr. bruts par action de 400 francs.

Banque Ottomane. — Le titre s'est alourdi à 720, après l'Assemblée du 17 à laquelle, ainsi qu'il avait été annoncé, aucun dividende n'a été proposé. Depuis que les comptes ont été établis, la nouvelle dépréciation du franc et de la livre sterling rend nécessaire la constitution d'une provision qui absorbera non seulement le report à nouveau de £ 206.404, mais encore une partie de la réserve statutaire. Les résultats obtenus pour le premier trimestre de l'exercice en cours sont, d'après les déclarations du Président, très satisfaisants.

Crédit Foncier Argentin. — A la suite de l'Assemblée générale du 23, les progrès de l'action se sont encore accentués et le titre s'échange à 1.465. Les progrès de la part, à 610, ne sont, toute proportion gardée, pas moindres. Cette Assemblée a voté la distribution de bénéfices réalisés exceptionnellement depuis la clôture de l'exercice 1919 que le Conseil a décidé de répartir sans attendre l'époque usuelle de l'Assemblée. Cette répartition, fixée à 500 fr. par action et 278,75 par part bénéficiaire, est payable sous déduction des impôts depuis le 25 novembre 1920 pour les 3/5 et pour les 2/5 restant, au cours du premier trimestre 1921, à une date que fixera ultérieurement le Conseil d'administration. Les actionnaires ont la possibilité, s'ils le veulent, de libérer entièrement leurs actions, ce qui leur donnerait la faculté de les faire mettre au porteur. Une prochaine Assemblée générale sera convoquée en vue de décider de l'orientation définitive à donner à la Société qui, en attendant, s'efforce de réaliser la plus grande partie possible des éléments de son actif en monnaie argentine, afin de s'assurer le bénéfice du change par le retour en France des capitaux correspondants.

Foncière du Mexique. — Vive hausse des obligations 5 % sur l'annonce que la **Banque Nationale du Mexique**, chargée de la liquidation de cette Société, depuis 1912, est en mesure de transmettre aux obligataires une offre de rachat de leurs titres à partir du 19 novembre, à raison de 525 fr. nets.

CHEMINS DE FER

La fermeté a continué à prédominer pour les actions de nos Chemins de fer, à l'approche de la discussion, par la Chambre, du régime nouveau. Les Compagnies, auxquelles le projet du Gouvernement qu'a voté la Commission des Travaux Publics ne donne satisfaction qu'à certains égards, n'acceptent pas qu'une partie de leurs dettes soit acquittée en actions de second rang qui seraient remises à l'Etat, refusent de revenir sur les conditions de reprise du matériel roulant en cas de rachat ou en fin de concession et maintiennent à 20 % le maximum de leur participation dans les frais de construction des lignes nouvelles.

Le **Nord**, à 899 l'action de capital et 510 l'action de jouissance et l'**Orléans** à 800 l'action de capital et 526 l'action de jouissance, reviennent un peu sur les cours de la semaine précédente ; quant au P. L. M. à 730 l'action de capital et 426 l'action de jouissance, ses progrès n'ont fait que s'affirmer.

Le marché des obligations est également relativement ferme ; une fois le nouveau régime mis en vigueur, l'émission des types actuels sera close et les remplois, pour les capitalistes désireux de garder en portefeuille la même catégorie de titres, s'effectueront naturellement par voie de rachat en Bourse. Les 3 % et 2 1/2 % se tiennent entre 270 et 285 offrant à ces cours, des primes élevées de remboursement.

Brazil Railway. — Les obligations 4 1/2 % sont sans changement à 390. Le délai accordé pour leur échange contre des titres de 24 fr. du nouvel emprunt

6 % expire le 30 courant. Les bons 6 % sont à 265. Une répartition de 15 fr. serait effectuée prochainement sur cette catégorie de titres. Une Assemblée des porteurs de bons 6 % est convoquée pour le 29 novembre afin d'autoriser la Compagnie à racheter des **Prior Lien Bonds**, des Obligations série internationale et des bons 6 %, de limiter le droit d'émission des **Prior Lien Bonds** à 10 millions de bons nouveaux et de modifier les garanties à fournir par la Compagnie pour le paiement des taxes fiscales françaises lui incombant.

Nationaux du Mexique. — Les obligations 4 % sont en recul à 355. On croit que le nouveau gouvernement renoncera à son contrôle et remettra la Compagnie en possession de son réseau.

TRANSPORTS MARITIMES

La lourdeur de ce groupe s'est accentuée tant en raison de l'état général du marché qu'à cause des perspectives de baisse qui semblent persister pour les frets.

C'est ainsi que la **Transatlantique**, à l'approche de l'Assemblée qui devra discuter le projet d'augmentation de capital, est en recul à 340 l'action ordinaire et 350 la privilégiée et que les **Messageries Maritimes** se tassent, les actions ordinaires et les privilégiées se rejoignant au cours rond de 300.

Chargeurs français. — Le recul s'est accentué bien que l'action, après avoir touché le cours de 1.500, ait légèrement repris à 1.540. On annonce la mise en distribution, à partir du 13 février, d'un acompte de 50 fr., contre un acompte de 100 fr. l'an passé. Il est vrai qu'entre temps, les actions de 500 fr. ont été divisées en actions de 250 francs.

Messageries Fluviales du Congo. — Sans changement à 284 l'action et 350 la part. Les condition d'absorbtion de cette Société par **Afrique** et **Congo** seraient les suivantes : Les actions seraient remboursées à 200 fr. après paiement du dividende de 1920 qui sera, croit-on, de 10 fr. ; en outre, 30.000 actions d'apport seraient remises en rémunération de l'actif des **Messageries Fluviales** aux actionnaires et aux porteurs de parts de cette dernière Société, à raison de 1 par action et de 3 3/4 par part.

PETROLES

Le marché des valeurs de pétrole a été très agité, notamment en **Mexican Eagle** et en **Shell**, à la suite de la détente du change. Ces derniers titres qui avaient été fortement demandés à Londres, s'affaissent, le premier dans les environs de 650, le second à 370.

Royal Dutch. — L'action, que nous laissions dans les environs de 37.000, a, elle aussi, rétrogradé à 33.500 et 34.000. On annonce que le groupe **Royal Dutch**, en combinaison avec la Banque Nationale, à Zagreb, a obtenu du gouvernement yougoslave la concession de terrains pétrolifères sise entre Pokrasch et Kraguejivatch comprenant 350 gisements reconnus.

La baisse pour les pétroles roumains est également générale.

Astra Romana. — Est à 2.210 contre 2.370.

Steaua Romana. — Après s'être affaibli au-dessous de 1.800, a rebondi sur l'annonce du prochain triplement de son capital qui serait porté de 100 à 300 millions de lei. Cette opération s'effectuerait fin décembre par l'émission à 525 lei de 400.000 actions de 400 lei réservée aux actionnaires anciens à raison de 2 actions nouvelles pour 1 ancienne.

Le recul des pétroles galiciens et des pétroles russes, les premiers dans la crainte que l'offensive des bolcheviks ne se tourne à nouveau contre la Pologne, les seconds sur l'annonce de la prise par les Nationalistes turcs du port de Batoum, accompagne celui des pétroles roumains et anglo-hollandais.

La **Franco-Polonaise**, portée à 580, s'est affaissée à 515 l'action et 1.875 la part.

La **Financière des Pétroles** fléchit dans les environs de 900.

Bakou rétrograde à 4.250.

CHARBONNAGES

Les actions de nos charbonnages ont fait preuve relativement de résistance ; la menace de grève est sinon écartée, du moins ajournée et les reculs à signaler sont attribuables surtout à la mauvaise tenue de la Bourse. A la question d'un député, le ministre des Travaux Publics a répondu que les mines d'**Anzin** renfermaient approximativement 30 millions de tonnes de tonnage reconnu et 1 million de tonnes de tonnage probable. **Lens** contiendrait 4 à 500 millions et **Béthune** 35 millions de tonnes comme tonnage reconnu et 600 millions comme tonnage probable.

Courrières. — En recul entre 1.830 et 1.850, à l'approche de l'Assemblée extraordinaire convoquée pour le 7 décembre afin de statuer sur l'émission de 900.000 actions nouvelles de 100 fr., portant le capital de 18 à 108 millions et qui aura, en outre, à autoriser le Conseil à passer des accords pour garantir un emprunt par émission d'obligations que garantirait également l'Etat.

Nord d'Alais. — Les actions ordinaires s'échangent à 80 et les privilégiées à 135. Pour l'exercice clos le 30 juin 1920, la Société a réalisé un bénéfice net de plus de 500.000 fr. contre 119.339 précédemment.

..**Charbonnages du Tonkin.** — L'action est en reprise à 5.315 vénant de 4.975. Cette hausse est due tant à la perspective d'importants bénéfices de change qu'au développement satisfaisant de l'exploitation.

MINES METALLIQUES

Le marché du cuivre à Londres est en recul, le métal finissant à £ 81 7/6 contre 87 17/6. Les cours du terme reproduisent ceux du comptant. A New-York l'électrolytique est descendu jusqu'à 14 cents 3/4 la livre, prix le plus bas coté depuis le début de 1919.

Les prix du zinc, du plomb et de l'étain ont également fléchi à £ 34 1/4, £ 32 1/2 et £ 239 3/4.

Rio Tinto. — La grève s'éternisant, l'action s'est encore affaisée à 1.550. On s'attend à ce que les résultats de l'exercice en cours se ressentent fortement de cette longue interruption de travail. En attendant, il est indéniable que ce conflit entretient en Espagne des tendances hostiles à toutes les entreprises étrangères.

Bor. — Sans changement appréciable, les actions de jouissance se traitent à 830, les actions anciennes à 820 et les nouvelles à 745. A l'Assemblée du 3 décembre, aucune répartition ne sera proposée. Les bénéfices bruts du dernier exercice se sont élevés à 2.405.964 fr. faisant ressortir un bénéfice net de 1.502.970. Après amortissement de la perte de 965.012 fr. des exercices 1914-1919, il reste un disponible de 537.88 que le Conseil proposera de reporter à nouveau. En cours d'exercice, le capital a été porté de 7 à 14 millions. Rappelons qu'une augmentation proposée à l'Assemblée extraordinaire du 3, le porterait du chiffre actuel à 16 millions par l'émission de 20.000 actions nouvelles de 100 fr., uniquement réservées au gouvernement yougoslave.

Cape-Copper. — En reprise de 50 à 58. La Compagnie va émettre au pair £ 120.000 obligations remboursables en dix ans, rapportant 8 %. Les souscripteurs auront le droit de convertir à n'importe quel moment pendant dix ans, et au pair, ces obligations en actions ordinaires ou actions de préférence.

Djebel Djerissa. — A partir du 22 novembre s'effectue l'échange d'une action ancienne contre 4 actions nouvelles, suivant la décision de l'Assemblée du 27 avril dernier. Les actions nouvelles se négocient 950. Les actions atteignaient récemment 4.150, quant à la part elle est en faible recul à 2.200.

Le marché des Mines d'or est faible, démoralisé à la fois par la diminution de la production des Mines du Transwaal en octobre, production qui n'a atteint que 662.472 onces contre 682.173 onces en septembre. et par l'amélioration du change de la livre sterling à New-York, entraînant un recul du prix de l'or. La Bourse escompte, en outre, un recul accentué par la prochaine liquidation des actions ex 1/2 au Transwaal. La valeur de ces actions atteindrait environ £ 6 millions et porterait sur 50.000 Modder anciennes, 37 Modder B. anciennes environ, 50.00 Général Mining, 700.000 West Rand Consol., 50.000 East Rand Proprietary Gct 50.000 Wulhute. Les Compagnies ont, il est vrai, la faculté de racheter leurs propres titres, mais elles ne disposent pas toutes des fonds nécessaires. Ce rachat pourra déterminer une réduction de dividende. Il est vrai que les actions anciennes rachetées pourraient être distribuées aux actionnaires à titre de bonus.

METALLURGIE

La demande reste faible sur le marché des produits métallurgiques où les stocks paraissent en voie de se reconstituer. La crise métallurgique est d'ailleurs générale et sévit plus encore aux Etats-Unis, en Angleterre et en Belgique qu'en France. Les cours des valeurs métallurgiques se ressentent de cet état de choses.

Le **Creusot** reste à son cours précédent de 2.700.

Chatillon-Commentries. — Est à 2.300, à la veille de l'Assemblée extraordinaire appelée à vérifier la récente augmentation de capital de 18.500.000 fr. à 37 millions.

Les **Aciéries de la Marine** reste à 1.250, cours comprenant un coupon de 20 fr. brut à détacher fin novembre.

Firminy. — A l'Assemblée du 27 seront présentés les comptes de l'exercice 1919-1920 se soldant par un bénéfice de 5.393.383 contre 5.166.437. Le dividende sera maintenu à 32,50 y compris l'acompte qui vient d'être distribué de 16,25. Il ne s'applique qu'aux 80.000 actions anciennes, les 80.000 actions nouvelles ayant été émises jouissance 1er juillet 1920.

Saut du Tarn. — A 945, l'action a perdu 150 fr. environ, bien qu'à l'Assemblée du 30 novembre soit proposé le maintien du dividende de 50 fr. brut. Il est vrai que les bénéfices de l'exercice clos au 31 juillet sont en recul sensible puisqu'ils se chiffrent par 3.606.110 contre 4.402.234.



Les Marchés Étrangers

BOURSE DE NEW-YORK

La note dominante à Wall Street paraît être l'irrégularité. D'une séance à l'autre, et parfois même dans le cours d'une seule séance, les dispositions changent du tout au tout. C'est que, bien que le marché soit désormais suffisamment alimenté, la spéculation garde une influence dominante sur l'allure des transactions et que, particulièrement nerveuse en ce moment elle modifie ses positions avec une remarquable facilité. En général, le ton paraît plus ferme, le marché se ressaisit et se remet petit à petit des secousses profondes qui l'ont agité le mois dernier. Les fluctuations dans tous les compartiments sont amples et souvent il est difficile d'en distinguer les raisons. La crise industrielle persiste mais le réajustement semble devoir être moins douloureux qu'on avait pu le craindre jusque-là. Une autre cause de fermeté est la facilité plus grande du marché monétaire et le bon marché relatif de l'argent.

Les cuprifères sur la baisse persistante de l'électrolytique et les valeurs de navigation impressionnés par l'effondrement des frets n'ont pas profité de l'éclaircie. Les railroads ont été ballotés par la spéculation en sens contraires. Dans l'ensemble, ils finissent plus faibles. En général industrielles et métallurgiques sont mieux. Les pétrolifères sont indécises, l'incertitude des prix du pétrole contrebalançant l'effet stimulant de la pénurie prochaine du produit et de la lutte âpre pour l'accaparement des régions de production.

	14 Juillet	15 Nov. 20	23 Nov. 20
U. S. 4 %	111	105 1/4	104 3/4
Anglo-French 5 %	...	.. ./.	.. ..
Royal Dutch	...	70 1/4	72 ./.
Shell	...	45 5/8	45 ./.
Mexican Eagle	...	.. ./.	... ./.
Calumet and Hecla	400	247 ./.	247 ./.
Chino Copper	40 3/8	12 5/8	20 5/8
Miami Copper	22 1/4	17 ./.	17 3/8
Ray Copper	20 7/8	12 ./.	11 1/2
Utah Copper	56 7/8	52 1/2	52 5/8
Archinson-Topeka	97 7/8	83 1/2	84 ./.
Baltimore and Ohio	98 3/8	40 1/4	39 1/8
Canadian Pacific	185 7/8	117 3/4	117 1/2
Chicago-Milwaukee	107 1/8	36 1/2	34 1/8
Great Northern	134 3/4	83 ./.	80 1/4
National Mexico, 1re préf.	27	8 ./.	12 ./.
— 2e préf.	12	6 3/8	5 5/8
Pennsylvania	110 3/4	40 7/8	40 5/8
Reading	162 3	91 1/8	88 7/8
Southern Railway	21 3/4	25 1/2	25 1/4
— préf.	77 1/2	.. ./.	60 ./.
Union Pacific	127 3/8	120 7/8	121 ./.
Steel Common	...	82 5/8	82 7/8
Bethleem Steel	40 1/4	59 ./.	56 ./.
Int. Harvester	111 3/4	96 ./	94 ./.
Amer Smelling	66 1/4	51 3/4	46 3/8
General Electric	148	121 1/8	127 1/2
Amer. Teleph. et Teleg.	120 1/4	99 1/2	97 3/4
Westinghouse	30 3/8	44 1/4	43 3/4
General Motors	89 1/2	13 7/8	16 1/2

BOURSE DE LONDRES

La lourdeur générale n'a fait que s'accentuer. Outre que la baisse des valeurs d'arbitrage constitue, ainsi que nous l'avons indiqué, une mesure de défense contre les ventes de la part des places étrangères précipitant l'effondrement des cours, les motifs d'inquiétude sont les mêmes à Londres qu'à Paris et font s'abstenir la clientèle et incitent les professionnels à ne pas s'engager. Aussi bien, la restriction des crédits empêche-t-elle les jobbers à passer des ordres permettant d'absorber les offres des places du continent, car Paris n'est plus seul en cause et Anvers et Amsterdam, très mal en point du fait de la baisse du caoutchouc, se portent nettement vendeurs.

Dans ces conditions, le recul de la cote est presque général. Les pétrolifères sont parmi les plus affectées, **Royal Dutch** en tête ; la **Mexican Eagle**, ellemême a perdu de son assurance et participe au recul, en opposant toutefois une certaine résistance. Les kaffirs connaissent une désaffection du public à laquelle elles ne sont pas accoutumées. Il est vrai que la perspective de la liquidation des intérêts ex-ennemis au Rand devant jeter sur le marché de considérables paquets de titres auxquels les compagnies ne fourniront qu'une contre-partie insuffisante, n'est pas faite pour encourager d'éventuels acheteurs.

Du reste, les transactions sont de plus en plus insignifiantes et l'inactivité du Stock-Exchange est plus caractéristique encore que sa lourdeur.

Le marché monétaire reste facile, l'argent au jour le jour oscille entre 4 1/2 et 5 1/2 %. Peu d'affaires en escompte. La situation indiquée par le dernier bilan de la Banque d'Angleterre s'est encore améliorée. C'est ainsi que la circulation est en diminution de £ 278.600 ; l'encaisse en plus-value de £ 242.436 et les réserves de £ 14.600 ; la proportion de la réserve aux engagements est passée à 10,75 %, en progrès de 0,11 %.

	Juillet. 14	15 Nov. 20	23 Nov. 20
Victory 4 %	...	73 3/4	73 1/2
Consols	75 1/8	45 ./.	44 5/8
War Loan 5 %	...	83 3/16	83 1/16
Argentin 4 % Resc.	83	57 ./.	52 1/2
Brésil Resc. 4 %	73 1/2	47 1/4	45 ./.
Chinois 5 % 1896	101 1/2	76 1/2	76 3/4
Egypte Unifie	99 1/8	62 ./.	59 1/2
Français 5 %	...	45 1/2	44 1/2
— 4 %	...	37 ./.	37 ./.
Japon 4 1/2 %	94 1/2	110 1/2	106 1/4
Russe 4 % Consol	86 1/2	12 ./.	11 1/2
Canadian Pacific	198 1/4	171 ./.	166 ./.
Nat. of Maxico 1re pref.	31	16 1/2	16 ./.
Pennsylvania Rail	57 1/4	59 ./.	57 ./.
Union Pacific	158 1/2	178 ./.	171 ./.
Brazil Railway ord.	26	2 3/4	2 3/4
Bank of England	251 1/2	169 1/2	168 ./.
Lagunas Nitrate	1 10/16	25/6	24/0
Lautaro Nitrate	10 1/4	12 1/2	12 ./.
Hudson Bay	9	6 7/12	6 1/16
Pékin Syndicate ord.	4/8	19/0/.	17/3
Cunard	1 8/16	25/0	23/6
Marconi Wireless	2 1/2	2 27/32	2 25/32
Barcelona Traction	...	5 1/2	5 1/4
Mexico Light and Power	47	14 ./.	17.0
Vickers	1 3/4	21/9	20/3
Baku	4/3	2/6	2/6
Burmah	4 6/32	8 7/16	7 7/8
Mexican Eagle ord.	2	12 3/16	11 11/16
North Caucasian	..	1 1/16	1 1/32
Shell Transport	4 15/16	6 31/32	6 19/32
Royal Dutch	51	62 1/4	61 1/4
Spies	7/8	8/7 1/2	9/3
General Mining	..	5/0	5/0
Goldefields	..	1 1/4	1 3/16
Rand Mines	..	2 23/32	2 5/8
Crown Mines	..	2 1/2	2 7/16
East Rand	..	9/0	8/0 ./.
Geduld	1 1/8	2 5/16	2 1/4
Modderfontain B.	..	1 11/16	1 9/16
Robinson Gold	...	7/6	7/6
Simmer and Jack	...	3/6 ./.	3/3 ./.
Village Deep	9/16	9/3	9/0
Chartered	..	14/9 ./.	14/6 ./.
Mozambique	..	15/6 ./.	13/6
Tanganyka	5 9/16	1 15/32	1 13/22
Golden Horse Shoe	..	3/4	17/6
De Beers	16 7/16	15 1/2	15 ./.
Jagersfontain	..	3 3/8	3 1/4
Cape Copper	2	1 ./..	1 ./.
Rio Tinto	68 3/8	27 1/2	26 ./.
Tharsis	6 1/4	2 2/2	2 3/4
Utah Copper	..	17 ./.	17 ./.
Lena Goldfiels	..	15/0	15/0
Spassky	..	17/6	17/0
Camp Bird	8/16	12/0	10/9
Mexico El Oro	..	6 13/16	6 9/16
Santa Gertrudis	..	19/7 1/2	18/0
Gula Kalumpong	1	2 11/16	1 3/16
Kuala Lumpur	3 4/8	2 7/8	2 1/2
Malacca	4	. ./.	2 11/16

BOURSE DE BRUXELLES

Aux manœuvres des baissiers, le marché a opposé quelque résistance et n'eussent été les indications défavorables des places étrangères, la Bourse n'aurait pas manqué d'une relative fermeté. Par moments, on a même pu voir s'esquisser un mouvement de reprise, mouvement auquel les nouvelles parvenues de Londres ou de Paris mettaient vite un terme. Toutefois, il est bon de noter que les offres spéculatives, si abondantes soient-elles, trouvent, jusqu'à un certain point, une contre-partie dans des achats du portefeuille.

Les Rentes sont sans affaires ; les Banques sont en

recul dans l'ensemble. Néanmoins, elles se défendent sur des achats du comptant influencé par la situation prospère des établissements de crédit. La moins-value la plus importante porte sur la fondateur **Extrême Orient** qui perd 300 points à 3.900 contre 4.200. Rien à dire des valeurs de traction dont la faiblesse est, pour ainsi dire, endémique. Bien que la chute des prix des produits métallurgiques tende à s'arrêter, l'incertitude qui règne sur ce marché empêche les acheteurs de passer commande. Les actions de ce groupe sont assez fortement touchées, et sans exception sont ramenées en arrière. La fin de la grève des mineurs qui ont repris le travail sans avoir obtenu d'amélioration de salaire, a donné du ton au groupe des valeurs charbonnières qui, sans beaucoup d'affaires, il est vrai, résistent à l'ambiance. En général, les titres de cette rubrique n'enregistrent que des reculs insignifiants. Certains même réalisent quelques progrès : tel est le cas, entre autres, de **Noël-Sart.** Il en est de même des glaceries favorisées par les perspectives qui s'ouvrent à leur industrie. Par contre, les verreries qui subissent une crise dont le point culminant semble être atteint, continuent à s'effriter. Le recul des soies artificielles s'accentue et **Tubize** perd encore 80 fr. à 395 la privilégiée. Les coloniales dont le marché est entre les mains de la spéculation subissent, de ce fait, de fortes dépréciations.

	14 Juillet	12 Nov. 20	23 Nov. 20
Belge 3 %	76 30	58 25	58 ..
Banque Nationale	3.870	3.975	3.702 ..
Société Générale, part	5.915	6.000 ..	5.950
Congo Grands Lacs	270	265 ..	259 ..
Cockerill	1.680	1.527 50	1.400
Espérance Longdoz	416	1.0 5	9 2 50
Haine Saint-Pierre	1.525	2.200	1.975
Ougrée Marihaye	1 290	1.7 5	1.505 ..
Providence Belge	2.600	4.560	3.950
Providence Russe priv. B	494 50	... ..	... ..
Sambre Moselle priv.	685	1.725 ..	....
Grande Machine à Feu	.339	4.975 ..	4.640
Noël Sart Culpart	3.650	5.045	4.600
Sacré-Madame	2.605	3.710 ..	3.300
Asturienne	5.347	2 730	2.375
Rouma	333 50	513	513 ..
Vieille Montagne	875	1.155 ..	1.102 ..
Soie Tubize priv	152	.78 75	373 ..
Soie Viscose cap	167	736 25	585 ..
Boryslaw cap	52 50	110 ..	111
Grosnyi priv	2.865	2.700 ..	2.087 ..
Nafta div	360	1.285 ..	1.155 ..
Zincs Silesie	1.265	617 50	600
Kaïping	49	321 50	321 ..
Nitrate Railways	357	400 ..	374
Canadian Pacific	1.035	1.900 ..	1.700
Mexico Tramways	366	193 50	177 50
Jeumont part	642	1.005	....
Dyle et Baccalan	186	139 50	415
Briansk unités	412 50	200	224 ..
Taganrog	1.745	900	...
Rand Mines	1.367	1.0 0	....
Russo-Belge	557	...	...
Sosnowice (Min. Us)	151	..	... .
Barcelona traction	134	.... ..	.....
Kasaï	380	135 50	117 ..

BOURSE DE PRAGUE

Après le retour d'activité que l'on avait pu enregistrer le mois dernier, le calme plat règne de nouveau sur le marché. Sans raison apparente, la plupart des valeurs, tant industrielles que banques, s'inscrivent en recul sur les cours précédemment cotés. En dépit de cette ambiance éminemment défavorable à tout appel au crédit, les augmentations de capital se poursuivent. Les **Pétroles Kolin** procède actuellement au doublement de leur capital et les **Fers de Prague** se préparent à porter le leur à 72 millions de couronnes tchèques. A son tour, la **Zivnostenka Banka** va entrer dans cette voie avec l'appui du capital étranger et le directeur de cet établissement de crédit s'est rendu à Paris afin d'y négocier cette opération.

	Juillet 14	15 Nov. 20	23 Nov. 20
Emprunt liberté	....	90 ..	90 ..
Zinnost Banka	....	453	435
Bohemia Banka	....	780	750
Agrarni Banka	....	40	630
Banque de Prague	....	930	885
Banque Ind. Tchèque	....	605	570
Pétroles Kolin	....	3.400	3.150
U. S. papier Prague	....	920	8'5
Danek	....	618	612
Bergmann	....	1 820	1.620
Sucres Tchéques	....	1.930	1.820
Société Tchéques C mme	....	2.095	1.870

BOURSE DE BERLIN

La fermeté et l'animation de la Bourse de Berlin ne se démentent pas. Certaines valeurs étrangères, cependant, sont relativement lourdes par suite du fléchissement des devises. Mais parmi elles, les fonds mexicains sont en progrès. Parmi les valeurs allemandes, les valeurs d'aniline, les pétrolifères et les valeurs électriques sont spécialement fermes. La **Deutsche Petroleum** est en avance sur l'annonce de l'accord conclu avec la **Steaua Romana,** aux termes duquel elle reprend à cette dernière société la majorité des actions **Deutsche Erdoel** et des parts **Europoeische Petrolum Union** qu'elle détenait en portefeuille.

	Juillet 14	15 Nov. 20	23 Nov. 20
Allemand 5 %	...	77 50	77 50
— 4 %	100 10	66 10	66 75
Hamburg Amerika	127	2 1 ..	201 90
Reichsbank	137 50	152 50	151 50
Dresdner Bank	148	234 50	22. 50
A. E. G.	243 25	3.5 ..	323 ..
Badische Anilin	600 25	569	599 ..
Bochumer	134 60	550 ..	520 ..
Gelsenkirchen	183	442 ..	408 50
Harpener	178 50	570 ..	570 25
Siem. et Halske	213 40	374 ..	353 ..
Olavi Mines	...	850 ..	770 ..
Zinc de Silésie	...	900	948



Valeur en Vedette

USINES MÉTALLURGIQUES DE LA BASSE-LOIRE

Les **Usines de la Basse-Loire** ne sont que la transformation réalisée en 1907 des Hauts-Fourneaux de Trignac installés à l'embouchure de la Loire, loin des centres charbonniers et miniers les plus connus en France, en vue d'utiliser, en raison du prix du fret fort bas à cette époque, les charbons anglais et les minerais riches importés d'Espagne. La découverte en 1905 dans la région de Segré d'intéressantes mines de fer, et, par la suite, en Vendée de gisements charbonniers utilisables vint modifier du tout au tout les conditions d'exploitation de la Société.

Cette dernière est au capital de 30 milions de francs en 240.000 actions de 125 francs. Il existe en outre, une dette obligataire de 52 millions et les réserves atteignent 26 millions de francs. Le capital investi dont dispose la Société s'élève donc à 108 millions environ.

Les installations comprennent :

1° L'ancienne division de Trignac près Saint-Nazaire, soit 4 hauts fourneaux modernes d'une capacité de 250 tonnes par jour, une aciérie Martin de 300 000 tonnes annuelles, 2 batteries de fours à coke, une forge avec fonderie, des laminoirs, etc., le tout actionné par une centrale électrique utilisant les gaz des fours à coke.

2° Les anciens hauts fourneaux de Pauillac, sur la Gironde, entièrement amortis.

Pour assurer son ravitaillement en minerai de fer, la Société a pris le contrôle des **Mines de fer de Segré** et acquis des gisements dans l'Est (concession de Grande Rimont). Le charbon provient en partie de la concession vendéenne de Faymoreau. Une société électrique au capital de 5 millions, l'Energie Electrique de l'Ouest, fournit du courant en consommant les déchets de charbon. La société a, par ailleurs, pris des participations dans divers charbonnages du comté de Kent, en Angleterre. Enfin, les carrières acquises par elle lui fournissent les fondants nécessaires.

Ajoutons que la Société est propriétaire du matériel roulant et des bateaux nécessaires pour ses transports, et dispose de quais spéciaux à Saint-Nazaire et à Nantes.

Outre les profits procurés par son activité propre, la société en tire de la gestion d'un important portefeuille, comprenant des participations dans des entreprises connexes, notamment : la Société Normande de Distribution d'Electricité de l'Ouest, l'Energie Electrique de la Basse-Loire, les Fonderies de Saint-Nazaire et Forges de Montoir. Ce portefeuille est évalué 31 millions au dernier bilan.

Les résultats obtenus depuis l'origine ont été quelque peu irréguliers et les dividendes ont oscillé entre 8 et 17 %. L'activité très intense durant la guerre a fléchi depuis l'armistice, la productivité nette du capital-actions passant de près de 60 % en 1916-17 à 13.50 % en 1918-19. Pour l'exercice 1919-20 dont les résultats viennent d'être connus, cette productivité est en reprise vigoureuse et ressort à 21,1 %, et le bénéfice net, après près de 8 millions d'amortissements, s'établit à 6.335.000 francs, contre 4.054.000 fr. pour l'exercice précédent. Encore cet exercice a-t-il eu à supporter les conséquences de la crise des tran-

ports, les grèves, l'élévation constante du prix du charbon. Il est certain qu'à l'avenir, les résultats seront plus intéressants, d'autant plus que la société poursuit son programme d'extension et que la société filiale : les Mines de fer de Segré ne sortira de la période de préparation que pendant l'exercice en cours. La production de cette dernière société devant suffire, et au delà, à alimenter les usines de la **Basse-Loire**, celle-ci sera dans un proche avenir absolument indépendante, en ce qui concerne du moins son minerai, et l'on peut espérer qu'elle pourra, tant par ses exploitations propres que par ses filiales, réaliser un cycle fermé.

Le marché national s'avère insuffisant pour absorber la totalité de la production métallurgique française qui, lorsque les usines seront en marche normale, ne sera pas inférieure à 10 millions de tonnes. Il devient donc urgent de chercher au dehors des débouchés. Dans ce but, la **Basse-Loire** est entrée en relations avec un groupement important du Nord qui, en vue de lutter avec avantage contre la concurrence étrangère, étudie la formation d'un cartel métallurgique.

Par la compression du prix de revient qui lui assure le perfectionnement de son outillage et la substitution de plus en plus complète de l'énergie électrique à la main-dœuvre, la société paraît en mesure d'entreprendre la lutte avec de fortes chances de succès.

Au point de vue industriel, donc, la Société donne l'impression d'un ensemble puissant, outillé et organisé de la façon la plus moderne et qui, par la proximité immédiate du minerai, d'une partie du combustible et l'emploi judicieux de l'énergie électrique est à même d'intensifier sa production dans d'amples proportions, tout en réalisant un profit élevé à la tonne. D'ici deux ou trois mois, par l'achèvement du haut fourneau n° 4, cette production pourra atteindre 300.000 tonnes par an.

Au point de vue financier, les immobilisations nécessitées par l'ensemble industriel réalisé sont considérables et atteignent, en dépit de larges amortissements une soixantaine de millions, les participations, par ailleurs, n'étant pas inférieurs à 31 millions. L'actif tant immobilisé qu'engagé approche donc du total du capital investi et le fonds de roulement qui, pour une entreprise de cette nature, est considérable (à l'assemblée, le président l'a évalué à 65 millions) n'a pu être obtenu qu'avec l'appui des banques. Même en tenant compte des crédits de 16 millions ouverts en banque, la trésorerie est fort à l'étroit. Le Conseil songe à se procurer les ressources indispensables par une nouvelle émission d'obligations. Les charges nouvelles n'en seraient peut-être pas notablement accrues, le service de la dette obligataire étant, en tout état de cause, moins onéreux que l'actuel découvert en banque.

L'action **Basse-Loire** est inscrite au marché officiel de Paris. Son cours actuel de 260 fr. est le plus bas enregistré depuis le début de l'année ; encore ce cours est-il gros d'un coupon de 14 fr. à la veille de son détachement. Le rendement brut ressort ainsi à près de 6 %, taux éminemment favorable et que peu de titres de cet avenir peuvent présenter. Il paraît donc fort intéressant à accueillir comme placement d'un peu longue haleine ; la faiblesse actuelle des actions coïncidant avec l'annonce des résultats favorables de l'exercice 1919-20, le tassement n'en peut être attribué qu'à la lourdeur générale du marché et le cours de 260 paraît susceptible d'un prompt relèvement.



BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

PRIX NET DES
BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT des bons à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1 000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10 000 »	9.970 »	9.900 »	9 775 »	9 500 »

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETAT FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Nov. 20	15 Nov. 20	22 Nov. 20
Rente 3 %	83	61 60	59 55	55 ..	55 ..	55 15
— 3 % amortis...	88	66	70 65	64 30	64 80	65 50
— 5 % 15 16....	.. ..	89 75	88 30	85 20	85 20	85 20
4 % 1917......	... .	72 35	71 10	6) 60	69 60	69 60
— 4 % 1918......	.. ..	72 10	71 80	69 25	69 25	69 25
— 5 % 1920......	... ..	... ..	... ..	97 75	97 75	97 75
Créd. N. Obl. 5 % 1919	.. ..	... .	495	484 ..	485 ..	490 50
— — 1920.	... ..	... ..	... ..	486 ..	491 ..	490
Maroc 4 % 1914......	... ..	415	426	402 ..	400	402 50
Créd. Foncier 5 1/2 1920	... ..	... ..	... ..	494 50	493	493
V. de Paris, Ob 5% 1919	... ..	... ..	480	414 ..	419	413

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Nov. 20	15 Nov. 20	22 Nov. 20
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	990 ..	985 ..	960
Brésil 4 % 1889.......	72	62 75	79 50	103 ..	99 50	91 ..
— 5 % Fund.....	100	99	123	159 ..	162 ..	155 ..
Congo (Lots)..........	71	92	93	87 25	87 50	87 75
Egypte unifiée........	100	92 05	119	145 ..	114 85	112 ..
Espagne (Extérieure)..	93	95 55	173	183 75	161 ..	175 ..
Hellénique 5 % 1914..	90	78	100	105 ..	106 ..	95 ..
Italie 3 %............	93	67 75	63 50	68 10	32 ..	33 ..
Japon 4 % 1905......	85	83	132	195 ..	191 ..	183 ..
Maroc 5 % 1904.......	515	460	480	425	450 ..	437
— 5 % 1910......	518	447	466	726	655 ..	665 .
Mexique 4 % 1910....	71	57	57	74 ..	76 ..	72 ..
Minas Geraes 5 % 1917	461	372	398	355 ..	342 ..	360 ..
Portugais 3 % 1re sér.	64	56 15	70	54 ..	54 ..	47 ..
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	770 ..	786 ..	775 ..
Roumain 4 % 1910....	...	67	67	61 ..	59 ..	53 ..
Russe 3 % 1891.......	73	38 50	29	24 40	23 50	20 25
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	27 75	27 75	24 ..
— 5 % 1906......	102	57 50	46	39 ..	34 ..	24 ..
— 4 % Cons. 1, 2 s.	88	44	34 50	28 ..	25 ..	24 ..
Serbe 4 % 1895......	78	61	55	42 ..	42 ..	41 ..
— 5 % 1914.......	86	69 70	60	54 25	55 ..	54 ..
Turc unifié 4 %......	81	70	63 25	72 ..	71 ..	69 ..

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Nov. 20	15 Nov. 20	22 Nov. 20
Banque de France....	4580	5120	5175	5180	5220	5175
— d'Algérie	2811	3300	3630	3810	3755	3700
Banque Française.....	267	281	283	296	301	298
— Nat. de Crédit	620	755	869	830	813	790
— de Paris......	1420	1350	1345	1650	1630	1564
- Privée	370	425	459	475	465	475
— de l'Un. Paris.	810	804	1135	1162	1133	1180
— Transatlantique	266	282	310	313	301	300
Comp. Algérienne....	1260	490	1920	1490	1452	1385
Comptoir d'Escompte..	1025	862	980	989	981	975
Créd Fonc. Algér. 500 f.	626	527	688	713	690	670
— Fonc. de France	876	797	835	750	750	752
— Français	332	350	350	400	385	386
— Indust. libérée..	724	705	742	695	695	695
— Lyonnais	1572	1292	1430	1595	1640	1566
— Mobilier français	502	495	497 50	515	510	504
Foncière Lyonnaise...	382	335	550	435	435	435
Société Générale......	761	545	692	745	748	755
Société Marseillaise...	690	734	744	660	650	660
Rente Foncière........	548	464	935	746	740	700
Immeubles de France.	138	116	296	230	225	200
Banque d'Indo-Chine..	1470	1750	2200	1825	1849	1820
Banq. Indust. de Chine	....	580	879	850	849	838
Banque d'Athènes.....	46	105	135	194 ..	197	157
Banq. Espag. de Créd.	256	340	720	845	767	835
Ban. Nat. du Mexique	500	434	418	622	616	580
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	795	760	712
Créd. Fonc. Egyptien.	730	782	944	950	937	910

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Nov. 20	15 Nov. 20	22 Nov. 20
Est. Cap...............	906	1900	720	540	610	590
Lyon Cap.............	1230	915	750	705	730	729
Midi. Cap.............	1102	882	850	655	705	691
Nord. Cap.............	1688	1294	1027	877	923	881
Orléans. Cap..........	1302	1090	940	789	825	806
Ouest.	873	710	695	600	624	605
Orléans 3 % nouv.....	417	338	326 50	300	273	273
Etat 4 %...............	498	401	357	...	305	305
Est 3 % nouv..........	417	344	308	278	278	280
Midi 3 % nouv.	417	349	312	275	276	280
Nord 3 % nouv.	425	333	321	291	296 50	295
Lyon fusion nouv.	407	326	308	284	284	280
Ouest 3 % nouv.	419	346	310	276	274 ..	280
Congo (Grands Lacs)..	261	286	273	280	275 ..	266
Nitrate Railways.....	362	315	365	439	417 ..	403
Nord de l'Espagne....	430	390	505	597	542 ..	582
Saragosse	432	392	515	609	552	582
Métropolitain	498	476	383	329	306	320
Nord-Sud	130	169	141	164	161	163
Omnibus	... ..	470	602	678	652	633
Tramways (Cie fran.).	489	370	221	207	210	210
— Paris, Dép. Seine	150	210	145	172	166	161
Voitures à Paris......	183	427	676	705	670	658

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Nov. 20	15 Nov. 20	22 Nov. 20
Comp. Gén. des Eaux.	2130	1553	1155	801	825	830
Eaux pour l'Etranger.	275	230	162	85	85	86
— Min. et B. de mer	66	70	93	86 ..	89	86 ..
Gaz p. la France, l'Etr.	711	500	395	389	395	390
Elect. et Gaz du Nord.	3.6	275	360	306	291	280
Est-Lumière	150	113	86	68 ..	67 50	65 ..
Gaz de Paris..........	276	203	175	168 ..	165	188 ..
Thomson-Houston	673	759	880	1033	1000	968
Ouest-Lumière	138	102	88	81 ..	80 ..	78 ..
Electricité de Paris...	604	575	510	362 ..	360	359 ..
Téléphones	268	585	705	690	680	650
Electr. d'Indo-Chine...	1005	...	390	1000	1130	1116
Câbles Télégraphiques	149	447	614	635	620	595
Eclair et Force Elect.	997	770	730	526	540	528
Electr. de la Loire....	370	340	33ı	292	288 ..	290
Energie industrielle...	90	166	153	125	125	126 ..
Railways et Electricité	728	496	505	385	365	350
Energie Littoral Médi.	413	413	579	494	490	487
Télégr. sans fil.......	...	..	1026	1575	1548	1450

MINES ET METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Nov. 20	15 Nov. 20	22 Nov. 20
Association Minière...	152	242	349	320	310	300
Aciéries de France....	659	929	853	845	828	909
Longwy Aciéries......	1405	1300	1869	1630	1605	1580
At. et Chant. de Bretag	483	212	174	131	135	131
— — de la Loire	680	2085	2495	1442	1345	1325
Chan., At. de St-Naz.	1190	1920	1720	1260	1205	1190
Constr. de Levallois...	130	155	139	138	137	126
— de Locomotives.	....	750	735	607	595	595
— Mécaniques	....	276	308	315	310	300
Dyle et Bacalan (ord.).	260	582	450	450	445	414
Fives-Lille	938	1220	2710	1320	1150	1200
Forg. et Aciér. N.-E.	387	320	2090	1347	1340	1260
Longueville (Forges)..	275	320	340	314	314	306
Creusot	1912	2460	3380	2990	2800	2740
Ariège	482	660	559	660	660	640
Tréf. et Lam. du Havre	233	220	217	196	194	189
Usine de Basse-Loire.	270	306	280	265	265	260
Aguilas	626	93	148	120	115	101
Boléo	718	783	845	790	770	705
Cuivre et Pyrites.....	022	315	318	305	294	286
Malfidano, jouiss.....	402	385	490	320	319	300
Metaux	745	950	1160	979	980	905
Penarroya	1380	1275	1420	1340	1251	1186
Sels Gemmes.........	314	206	218	205	199	173
Phosphates de Gafsa.	877	1120	1429	1106	1050	990
Carvin	770	580	655	592	587	570
Courrières	2800	2100	2011	2110	1910	1900
Dourges	433	359	536	540	525	515
Lens	1340	1032	1260	1505	1500	1454
Marles 30 %.........	214	322	460	4005	4195	4002
Bor, ord..............	1615	890	3300	810	850	740
Laurium	402	371	1355	330	315	305
Mokta et Hadid......	2202	2700	1885	3201	3250	2900
Nickel	1119	1431	1076	1210	1228	1115
Rio Tinto ord.........	1730	1752	475	1595	1590	1510
Sosnowice	1320	930	400	1001	1001	1001
Central Mining........	215	205	426	460	445	430
Lautaro Nitrate.......	257	297	400	737	702	693
Naphte Russe.........	460	280	426	478	480	445

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Nov. 20	15 Nov. 20	22 Nov. 20
Messageries Maritim.	79	381	680	341	314	295
Transatlantique ord...	133	384	570	361	351	331
Suez act..............	4865	5400	6450	6500	6248	6100
Chargeurs Réunis.....	550	1574	1950	1163	1195	1175
Chargeurs Français...	969	2275	3945	....	1690	1585
Transp. Marit à vap.	....	1170	2680	1470	1470	1165

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Nov. 20	15 Nov. 20	22 Nov. 20
Agence Havas.........	1252	980	1020	1326	1337	1320
Air Liquide...........	263	391	386	425	350	363
Bergougnan	1372	1565	2500	1175	1162	1155
Cirages français......	979	1012	1340	1301	1280	1120
Compt. à Gaz nouv.	1044	915	652	600	575	550
Galeries Lafayette.....	464	163	170	157	153	140
Magasins Modernes..	206	283	406	3:0	345	300
Nouvelles Galeries....	1162	1390	1875	1600	1524	1490
Orosdi Back...........	205	286	296	292	312	300
Oriental Carpet.......	227	248	370	379	360	367
Paris-France	1187	1318	2025	1710	1601	1560
Pathé (Etabliss.)......	181	162	171	220	205	195
Raffineries Say ord...	358	485	910	1240	1190	1075
Suc., Raf. d'Egyp. ord.	38	425	705	992	957	882
Tabacs Ottomans.....	418	460	556	510	510	510

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ÉTAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Nov. 20	15 Nov. 20	22 Nov. 20
Argentin 6 %.........	90	105 30	93 75	224	224 50	201 ..
Brésil 5 % 1914......	80	87	99	139 50	137	124 ..
Colombie 5 % or 1906.	05	407	435	570	575	556 ..
Maranhao 5 % or 1916	456	423	338	332	324	321 ..
Roumain 5 % 1903...	200	78 50	73	68 50	68 50	67 ..
Mexique 5 % 1899.....	188	80	99	160	174	125 ..

MÉTALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Nov. 20	15 Nov. 20	22 Nov. 20
Continsouza	136	363	357	195	188	185
Diétrich et Cie.......	142	274	280	203	192	185
Dniéprovienne	3190	1845	2130	1550	1400	1250
Hartmann	480	360	372	266	255	245
Taganrog	545	238	288	280	274	286
Toula	1020	570	680	510	510	510

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Nov. 20	15 Nov. 20	22 Nov. 20
Albi	447	710	825	486	490	499
Asturienne Mines.....	4925	6705	4000	2950	2770	2506
Bakou	1678	1335	1655	4185	4300	4020
Bruay	1300	2075	2241	2839	2795	2665
Camp Bird ord........	12	20	40	35	35	41 ..
Colombia	1770	1282	1575	2850	2810	2605
Corocoro	16	65	70 ..	66 50	66 50	65 ..
Crow Mines..........	158	65	148	148	142	136 ..
De Beers.............	407	447	1526	951	910	845
East Rand...........	45	12	23	26 75	25 50	23 ..
Ekaterise	630	640	2175	995	990	775
Grosnyi	2715	2150	3100	2960	2785	2305
Héraclée	600	2340	15400	15975	15500	12600
Lena	58	40	50	45	43	43
Mexico el Oro........	124	164	316	403	385	381
Montecatini	118	146	145	86	87 50	93
Nord d'Alais.........	45	48	85	103	75	99
Phosphates Tunisiens.	380	370	630	680	651	626
Royal Dutch..........	....	2200	34900	36100	36100	33100
Shell	....	180	520	399	418	376
Shansi	28	36	5050 ..	66	68	59
Spassky	67	49	50 ..	45 25	45	39 ..
Tanganyika	53	158	144 50	105	106 ..	100
Utah Copper..........	296	475	875	995	935	896
Wyoming	109	149	285 ..	229	220	231

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Nov. 20	15 Nov. 20	22 Nov. 20
Commerc. Pacifique...	....	....	718	425	427	365
Cargos Français.......	....	....	....	545	555	536

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	8 Nov. 20	15 Nov. 20	22 Nov. 20
Américan Téléphone..	629	689	1085	1735	1750	1650
Caoutchoucs (Financ.).	81	276	302	198	189	185
Doriot-Flandrin	219	262	245	210	2ı9	205
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2310	2160	2074
Lorraine Industrielle..	865	700	1400	1300	1300	1300
Monaco	5400	3305	4200	5000	....	4960
Padang	67	276	485	274	265	259
Peugeot	502	828	810	570	553	551
Rais. de Corinthe act.	154	296	445	485	485	467
Saut du Tarn.........	556	1075	1025	1090	1050	920
Soie de Tubize........	147	184	980	520	511	403

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

(En millions de francs)	4 nov. 20	12 nov. 20	18 nov. 20
ACTIF :			
Or — En caisse	3.538	3.540	3.541
Or — A l'étranger	1.948	1.948	1.948
Argent	264	270	268
Encaisse totale	5.751	5.759	5.758
Av. à la Trésorerie des Etats-Unis	..	..	..
Disponible à l'étranger	657	661	601
Portefeuille	3.660	3.201	3.226
Effets prorogés	453	445	437
Avances sur titres	2.049	2.094	2.054
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.600	26.600	26.600
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvern. étrangers	3.950	3.960	3.960
PASSIF :			
Billets en circulation	39.645	39.619	39.256
Compte courant du Trésor	30	35	37
Comptes courants particuliers	3.635	3.605	3.804
Taux d'escompte	6 ./.	6 ./.	6 ..
Taux des Avances	6 1/2 ./.	6 1/2	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

(En millions de livres)	27 oct. 20	3 nov. 20	10 nov. 20
Billets émis	140	140	140
Billets en réserve	12	11	12
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	121	121	121
Or et argent monnayés en réserve	1	1	1
Dépôts publics	16	18	19
— privés	120	121	112
Avances sur Fonds d'Etats	.	63	62
— — Autres Fonds	64	73	73
Portefeuille	76	81	80
Proportion rés. aux engagements	...	9 7/8	10 5/8
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

(En millions de marks)	23 oct. 20	30 oct. 20	6 nov. 20
ACTIF :			
Encaisse — Or	1.092	1.092	1.092
Encaisse — Argent	7	7	7
Billets et Bons de caisse de prêts	20.244	21.340	20.160
Effets escomptés	47.818	53.807	49.779
Avances	8	11	9
PASSIF :			
Circulation	62.066	63.593	63.600
Dépôts et comptes courants	12.347	17.945	13.292

(En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 23 octobre	2.454	582	4.206	924	1.138	5
1920 30 octobre	2.454	583	4.218	904	1.168	5
1920 6 novembre	2.454	578	4.280	949	1.094	5
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 31 août	805	75	13.985	2.786	2.975	6
1920 10 septembre	805	75	14.146	1.791	2.670	6
1920 20 septembre	805	75	14.446	1.762	2.719	6
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304	»	3.025	3.299	»	8
1920 24 avril	2.301	»	3.111	3.361	»	8
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 31 août	366	4	1.039	338	919	7
1920 30 septembre	392	3	1.092	292	925	7
1920 30 octobre	395	3	1.182	255	610	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 18 octobre	1.336	40	2.213	205	337	4 1/2
1920 25 octobre	1.336	40	2.227	174	350	4 1/2
1920 1er novembre	1.336	41	2.291	174	350	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	32
1920 15 octobre	541	101	953	87	297	5
1920 23 octobre	541	103	945	121	342	5
1920 30 octobre	541	103	997	96	347	5
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 28 octobre	266	27	5.793	1.168	677	5 1/2
1920 4 novembre	266	28	5.818	1.065	650	5 1/2
1920 11 novembre	266	28	5.894	975	675	5 1/2
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 8 octobre	9.981	809	16.610	9.129	15.507	7
1920 15 octobre	9.964	814	16.816	9.254	15.495	7
1920 22 octobre	9.972	813	16.781	8.895	15.499	7

LE MARCHÉ DES CHANGES
en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	23 oct. 1920	30 oct. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920	23 nov. 1920
Londres	25 225	53 50	54 43	57 65	58 60	56 62
New-York	518 25	15 49	15 75	17 19	17 40	16 09
Madrid	100	219 25	216 75	223 ..	207 25	212 50
Berlin	123 50	22 35	20 75	20 ..	20 75	24 ./.
Amsterdam	288 30	476 ..	481 50	508 ..	516 25	493 50
Rome	100	58 25	58 50	58 50	60 ./.	62 50
Vienne	105	5 25	5 25	5 25	5 ./.	5 ..
Bruxelles	100	105 75	106 ..	106 ..	106 ..	106 ..
Copenhague	139	216 ..	214 50	224 50	224 ./.	219 ..
Stockholm	139	303 75	304 25	324 75	327 25	312 50
Christiania	139	214 25	212 75	227 ..	228 50	218 50
Genève	100	244 50	247 25	263 50	265 75	252 50

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	23 oct. 1920	30 oct. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920
Paris	25 12 14	53 54	54 37	57 82	58 54	56 75
New-York	48 66	3 46	3 45	3 36	3 39	3 52
Berlin	20 43	241 75	275	288 50	282 ./.	234 50
Amsterdam	12 107	11 22	11 29	11 33	11 34	11 42
Madrid	25 220	24 42	24 87	26 07	27 95	26 49
Bruxelles	25 225	50 55	51 44	54 52	55 02	53 65
Rome	25 225	92 13	93 80	98 90	97 50	89 3/8
Suisse	25 225	21 87	21 96	21 99	22 10	22 33
Stockholm	18 159	17 69	17 75	17 95	18 ..	18 09
Christiania	18 156	25 15	24 47	25 52	25 86	25 54
Copenhague	18 159	24 90	25 30	25 49	25 62	25 72

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	23 oct. 1920	1er nov. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920
Paris	100	40 92	40 35	38 40	37 77	39 83
Londres	25 225	21 84	21 97	21 96	22 08	22 35
Berlin	123 47	9 ..	8 23	7 75	7 62	10 ..
Vienne	105	2 07	. ..	. ..	1 77	1 97
Pétrograd		.	.....	. ..	. ..	.
New-York	518 25	6 31	6 36	6 53	6 52	6 30
Rome	100	23 82	23 47	22 20	22 57	24 72

COURS A BRUXELLES

Sur	Pair	23 oct. 1920	29 oct. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920
Amsterdam	208 30	450 ..	454 ..	481 50	490 50	470 ..
Londres	25 225	50 34	51 70	54 45	55 35	53 20
Paris	10	94 75	94 60	94 32	94 40	94 42
Madrid	100	207 ..	203 ..	213 ..	199 50	201 50
Genève	118 25	231 50	234 50	249 ..	252 ..	239 ..
New-York	5.100 25	14 56	14 82	16 32	16 62	15 12

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	23 oct. 1920	30 oct. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920
Hollande	169 70	2.172 .	2.122 ..	2.467 ..	2.539	2.237
Espagne	80	1.001 ..	973 ..	1.103 ..	959	964
Suisse	80	1.111	1.096 ..	1.268 ..	1.291	1.152

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	23 oct. 1920	1er nov. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920
Paris	48 18	21 10	20 70	19 60	19 47	20 30
Londres	11 78 3/4	11 23	11 30	11 31	11 34	11 45
Berlin	59 37	4 60	4 20	3 87	4 05	4 80

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	23 oct. 1920	30 oct. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920
Paris	5 182	6 45	6 34	5 75	5 77	6 20
Londres câble	4 866	3 15	3 45	3 28	3 37	3 51

COURS A MADRID

Sur :	Pair	23 oct. 1920	30 oct. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920
Paris	100	45 65	45 75	45 15	48 40	47 20
Londres	25 225	24 50	25 ..	25 91	28 30	26 55

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	23 oct. 1920	30 oct. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920
Londres	48 5/8	55 25	55 25	55	53 75	51 25

GYRALDOSE

pour les soins intimes de la femme

La GYRALDOSE est l'antiseptique idéal pour le voyage. Elle se présente en comprimés stables et homogènes. Chaque dose jetée dans deux litres d'eau nous donne la solution parfumée que la Parisienne a adoptée pour les soins rituels de sa personne



L'antiseptique que toute femme doit avoir sur sa table de toilette

La **GYRALDOSE** est un produit antiseptique, non caustique, désodorisant et microbicide, à base de pyolisan, d'acide thymique, de tryoxyméthylène et d'alumine sulfatée. Se prend matin et soir par toute femme soucieuse de son hygiène

Etats Chatelain, 2, r de Valenciennes, Paris, et ttes phies
La bte 6 f., fo 6 50; la double boîte, 10 f., fo 10 50, les 3 fo 30 f

L'OPINION MEDICALE:

« La *Gyraldose*, dont la réputation mondiale s'accroît tous les jours, ne saurait vraiment, on en conviendra, trouver de rivale dans tout ce qui existe et a été préconisé jusqu'ici ; il est, en effet, impossible de rencontrer une association à la fois aussi complète et aussi judicieuse de tout ce qui était aussi nécessaire.»

Dr Dague, *de la Fac de Médec de Bordeaux*

Savon antiseptique
à la
GYRALDOSE
3 fr., fco 3,50, les 3 fco, 9 fr

Ovules
à la
GYRALDOSE
la boîte 6 fr., fco 6,50

Ferments : SINUBÉRASE
Diarrhée, Malad. Peau, Artério-Sclérose.
Le flac. fco : 7f20. — Lab. Urodonal, 2, R. Valenciennes, Paris.

Constipés JUBOL
Entérite, Glaires, Dyspepsie, Obésité.
Boîte fco 5f80. — *Labor. Urodonal*, 2, R. Valenciennes, Paris.

MALADIES de la FEMME

LE FIBROME

Sur 100 femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de **Tumeurs, Polypes, Fibromes**, et autres engorgements qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les *Hémorragies* et les *Pertes* presque continuelles auxquelles elles sont sujettes. La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le **FIBROME** se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.



Exiger ce portrait

QUE FAIRE? A toutes ces malheureuses, il faut dire et redire :

Faites une Cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse. N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que, composée de plantes spéciales, sans aucun poison, la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est faite exprès pour guérir toutes les **Maladies intérieures de la Femme** : *Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la Circulation du Sang, Accidents du* **RETOUR D'AGE**, *Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites.*

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'**HYGIENITINE des DAMES** : la boîte, 4 francs ; plus impôt 0 fr. 40; total : 4 fr. 40.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** préparée à la Pharmacie **Mag. DUMONTIER**, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies, le flacon, 6 fr. 30, plus impôt, 0 fr. 70 ; total : 7 francs.

Bien exiger la Véritable Jouvence de l'Abbé SOURY
avec la Signature Mag DUMONTIER

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme

Capital : 100.000.000 de francs entièrement versé

Réserves : 80.000.000 de francs

Siège Social, a Paris, 50, rue d'Anjou

Agences a BORDEAUX, CANNES, MARSEILLE, NICE, ANTIBES, GRASSE, MENTON, VICHY, MONTE-CARLO (Pr. de Monaco) et dans les principaux Centres d'ALGÉRIE, de TUNISIE et du MAROC

COMPTES DE DÉPOTS

A vue et à préavis

BONS A ÉCHEANCE FIXE

Taux variant suivant la durée du dépôt

Envois de fonds. — Lettres de Crédit pour tous pays
Opérations de Bourse. — Prêts sur Titres
Paiement de coupons. — Souscriptions. — Garde de Titres, — Opérations de Banque, — Escompte
Recouvrements d'effets. — Prêts sur marchandises.
— Location de coffres-forts.

ASTHME **ESPIC**
REMÈDE SOUVERAIN. Cigarettes ou poudre
Toutes Pharm. — Exiger la Signature de J. ESPIC sur chaque Cigarette

La Gérante : Suzanne Boureau.

Imprimerie Cornu, 6, Place du Louvre. — Paris

3me Année, N° 45 — Le numéro : 2 francs. — 5 Décembre 1920

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

LA QUESTION D'ORIENT DEVANT LA FRANCE ET L'ANGLETERRE. - LA BAISSE DU PRIX DU CHARBON. - RELATIONS DIPLOMATIQUES ENTRE MOSCOU, VARSOVIE ET LONDRES. LA PAIX DE RIGA (TEXTE OFFICIEL).

- - - - - LA POLITIQUE - LES PIÈCES NOUVELLES - - - - -
- - - - - AUTEURS ÉTRANGERS - PETITES EXPOSITIONS - - - - -

TÉL. : FLEURUS 11-87 — 00-36 — 75, Rue de Lille - PARIS — COMPTE CHÈQUE POSTAL : 7029

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS

Le prix de l'abonnement à L'EUROPE NOUVELLE est désormais ainsi fixé :

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	80 fr.	90 fr.
Six mois	40 fr.	50 fr
Trois mois	20 fr.	30 fr.

Nous donnons à tous nos ABONNÉS D'UN AN la facilité d'acquitter leur abonnement par trimestre.

Les abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste, - Compte chèque postal n° 7.029.

TOUS LES DIMANCHES ; LE NUMÉRO : DEUX FRANCS

Tout abonné d'un an qui nous procurera deux abonnements de même durée aura droit à une prolongation d'abonnement d'un an.

L'EUROPE NOUVELLE qui s'est spécialisée dans les publications de notes et documents diplomatiques, a donné dans ses derniers numéros :

(Le 16 Mai) : **RUSSES ET POLONAIS. - LEURS RECENTES RELATIONS DIPLOMATIQUES EN VUE D'ENGAGER DES POURPARLERS DE PAIX.** — (a) Les notes russes. (b) Les notes polonaises.

(Le 23 mai) : **LES CONDITIONS DE PAIX AVEC LA HONGRIE.** — (I) Note et lettre d'envoi d'Apponyi accompagnant les remarques de la Délégation hongroise. — (II) Lettre d'envoi de M. Millerand accompagnant la réponse des Puissances alliées et associées. - (III) Les principales clauses des conditions de paix avec la Hongrie. - Une carte officielle des nouvelles frontières de la Hongrie.

(Le 6 juin) : **LE RAPPORT DE M. LÉON BOURGEOIS SUR LA CONFERENCE FINANCIÈRE INTERNATIONALE ADOPTÉ PAR LA SOCIETE DES NATIONS.**

(Le 27 juin) : **CE QUE LES ALLEMANDS OFFRENT DE PAYER POUR LES DOMMAGES MATERIELS CAUSES EN FRANCE.**

(Le 25 juillet) : **L'HISTOIRE OFFICIELLE DE LA CONFERENCE DE SPA.** — (A) Les communiqués alliés. — (B) Les communiqués allemands. — (C) Les annexes.

(Le 25 Août) : **LA LETTRE DU GÉNÉRAL WRANGEL AU GÉNÉRAL DENIKINE.**

(Le 5 Septembre) : **AVANT LA CONFÉRENCE FINANCIERE INTERNATIONALE DE BRUXELLES** : Le rapport d'introduction. — Le rapport présenté par l'expert français, M. Charles Gide. — Les principaux passages du rapport présenté par l'expert suédois, M. Gustav Cassel.

(Le 12 Septembre) : **LES FRONTIÈRES ORIENTALES DE LA POLOGNE.** — Texte intégral de la Déclaration du Conseil Suprême du 8 décembre 1919, avec carte officielle.

(Les 8 et 15 Août, le 16 Septembre et le 3 Octobre) : **LE DOSSIER OFFICIEL DES CONVERSATIONS ENTRE LONDRES ET MOSCOU ET ENTRE VARSOVIE ET MOSCOU. — LA REPRISE DES RELATIONS COMMERCIALES; L'ARMISTICE AVEC LA POLOGNE. - LA CONFÉRENCE DE MINSK ET LA QUESTION WRANGEL**






POUR L'ACCORD FRANCO-ANGLAIS

Il serait puéril de nier que la France et l'Angleterre aperçoivent la question d'Orient, ou plus exactement la question turque, sous un angle assez différent. Quelles que soient les résolutions qui vont être prises à Londres, cette divergence subsistera nécessairement. Mieux vaut la marquer avec franchise, quitte à chercher un remède.



La thèse britannique, que M. George Glasgow expose plus loin avec sa netteté coutumière, repose sur une conception profondément réfléchie des choses d'Orient. A ses yeux, la Turquie, condamnée par l'histoire, doit quitter l'Europe, et, mieux encore, perdre tout moyen de brimer les populations chrétiennes d'Asie Mineure. Reléguée en Anatolie, et mise en tutelle, elle cessera, faute de prestige, d'être par le pantouranisme ou toute autre doctrine agressive un ferment de trouble jusqu'au sein de l'Inde elle-même. Mais pour assurer l'exécution de la sentence, il fallait un gendarme. On croyait l'avoir trouvé dans le peuple grec, dont on opposait volontiers l'aptitude au progrès à l'inertie turque. Pour la nouvelle politique orientale de l'Angleterre, M. Venizelos était une manière d'homme providentiel.

D'où la répugnance que témoigne aujourd'hui l'Angleterre à proclamer la déchéance du gendarme grec. C'est toute sa politique qui est en cause. Elle demande à voir venir les événements, ce qui est fort naturel.

Mais le point de vue de la France est différent. Plus païenne que l'Angleterre, elle n'éprouve pas contre les Turcs cette sorte de passion puritaine qui animait naguère Gladstone, et ne juge pas que les Turcs soient aussi inférieurs qu'on veut bien le dire à leurs voisins balkaniques. Ayant désormais des responsabilités précises dans le Levant, elle a d'ailleurs un intérêt évident à calmer le nationalisme turc surexcité par l'établissement des Grecs à Smyrne. Si elle ne s'est point opposée aux vues de M. Venizelos, c'est qu'elle ne se sentait pas le droit de prendre à son égard une attitude hostile. Mais les Grecs ayant désavoué M. Venizelos, tout change, et l'on conçoit que l'opinion française, étonnamment unanime sur ce point, juge opportun de réparer certaines fautes avant qu'il soit trop tard.

A cet égard, M. George Glasgow ne paraît point se rendre compte que le remaniement éventuel du Traité de Sèvres ne se présente pas comme celui du Traité de Versailles. A la veille de la ratification du Traité de Versailles, la France n'avait pas voté pour M. Caillaux.



Telle étant l'opposition des points de vue, y a-t-il chance d'arriver à autre chose qu'à un compromis plus ou moins bâtard ?

C'est ici que l'on osera montrer quelque optimisme. Laissant de côté les formules diplomatiques sous lesquelles l'Entente pourra déguiser son évolution, il est un point sur lequel les bons esprits des deux côtés de la Manche tomberont probablement d'accord, et qui est la nécessité de constituer une Turquie pourvue des organes indispensables à la vie.

A cet égard, les Anglais eux-mêmes étaient plus affirmatifs que leurs alliés à la veille des négociations qui préparèrent le traité de Sèvres. Dans le temps même qu'ils réclamaient l'expulsion des Turcs hors d'Europe et l'internationalisation de Constantinople, ils faisaient justement valoir que l'Etat anatolien devait être pourvu d'une assiette géographique solide. A cet Etat, il fallait évidemment une sortie sur la mer Méditerranée, c'est-à-dire Smyrne, quitte à assurer aux Grecs de la côte toutes les garanties nécessaires. Telle était si bien la thèse de l'*Eastern Department* du *Foreign Office*, qu'on y souhaitait que M. Venizelos renonçât spontanément à Smyrne en échange de la Thrace.

Mais qui ne voit qu'à cet égard l'arrangement de Sèvres est aussi peu satisfaisant, du point de vue anglais que du nôtre ? A la nécessité de se procurer un gendarme, l'Angleterre a sacrifié la solidité de la nouvelle Turquie. Aujourd'hui, elle n'est plus bien sûre d'avoir

le gendarme, et elle se trouve en présence d'un Etat turc contrefait, dont la politique sera nécessairement celle du désespoir.

L'intérêt général parle ici clairement. Il ne s'agit pas de savoir qui, du Grand Turc ou de Constantin, aime le mieux Guillaume II. En cette affaire, les sentiments des Turcs seront probablement du côté de leur estomac. Il importe même assez peu de fixer dans quelle mesure Moustapha Kemal fait aujourd'hui risette aux gens de Moscou. Si l'on n'envisage que la stabilité de l'Orient, on découvrira probablement que l'Anatolie tout entière, sans en excepter bien entendu les zones italienne et française, doit être replacée sous la suzeraineté turque. Toutes précautions devront, bien entendu, être prises pour la protection des chrétiens. Mais tant que l'on n'aura pas remis la Turquie sur ses jambes, il est douteux que l'Orient connaisse le repos.



Peut-être arrivera-t-on à cette fin sans reviser officiellement le traité de Sèvres. Peut-être ne pourra-t-on en venir à ces changements qu'après une série de prudentes étapes.

Mais que l'Angleterre comme la France finisse par approuver ce redressement, c'est ce qui est non seulement désirable, mais probable. La meilleure façon de mettre les deux pays d'accord est de les inviter à défendre en commun les intérêts d'ensemble dont relève après tout leur intérêt particulier.

Philippe MILLET.



LA VALISE ENTR'OUVERTE

Dès le début de la conférence de Londres, M. Lloyd George était décidé à accepter le roi Constantin et à refuser la revision du Traité de Sèvres; M. Georges Leygues était partisan de la revision et adversaire du roi Constantin; quant à M. Sforza, il est arrivé à Londres, le dernier, favorablement disposé pour le roi Constantin, mais désireux de faire reviser le Traité. La diplomatie n'est-elle pas faite de compromis entre les points de vue les plus opposés ? Quoi qu'il en soit, il y a moins de distance en ce moment entre Rome et Paris qu'entre Paris et Londres. Si les géographes en doutent, ce sont eux qui ont tort.



Il n'est question en ce moment que de valises diplomatiques perdues ou volées. C'est assez flatteur pour les secrets d'Etat ou pour les bagages qui en tiennent lieu. Les mauvaises langues prétendent que la valise française de Washington contient surtout du champagne, et que les douaniers américains, d'ordinaire si stricts, ferment les yeux. Les puritains les plus farouches et les plus enthousiastes — au moins en paroles — du régime sec n'ont jamais été aussi assidus auprès de notre représentant, dont la table et surtout la cave sont particulièrement appréciées.



Les explications du général Gouraud ont fait une profonde impression sur les députés. « Alors, disait l'un d'eux en sortant de la Commission, il n'y a pas que M. Pierre Loti qui soutient les Turcs ? » — « Sans doute », répondit un adversaire d'ailleurs très amère de M. Denis Cochin. « Tout le monde, mon cher, n'a pas l'honneur d'être citoyen d'Athènes ! »



Tandis que les hommes d'Etat se concertent sur ce qu'il va bien falloir faire en Asie-Mineure, le gouvernement d'Angora vient d'agréer comme ambassadeur des soviets, M. Koldachon, qui a reçu de Moscou l'ordre de rejoindre rapidement son poste.

Nous voici donc « remis » avec le Pape, qui vient de passer — en dépit du vote qui semble consacrer l'amélioration de nos rapports avec le Saint-Siège — une bien mauvaise quinzaine à la Chambre française. A vrai dire, malgré les flots d'éloquence et les invectives préméditées de la Droite, le débat s'est déroulé au milieu de la plus vaste et de la plus sereine indifférence du public. Signe des temps ? Ces histoires ne passionnent plus. Mais une chose fit scandale : c'est que cette Chambre, qui se donna elle-même le beau nom de « Chambre du Travail » ait pu perdre près de trois semaines à discuter une chose aussi simple : un mariage de raison.

Que de verbiages, que de redites, que de discours pour rien. Cette résurrection papale eut d'ailleurs tout l'air d'un enterrement. Et tous ces discours grandiloquents, ce fut un peu le fameux linceul de pourpre « où dorment les Dieux morts ».



Comme quelqu'un s'étonnait devant un diplomate accrédité à Paris du brusque revirement de l'opinion hellénique, il dit en caressant sa moustache : « L'antique civilisation grecque est d'abord venue des îles. Souvenez-vous de la sagesse légendaire du roi Minos, souverain de la Crète. Quant aux Athéniens, non seulement ils n'ont rien inventé, mais ils ont toujours récompensé leurs grands hommes par l'ingratitude la plus noire. Aristide mourut dans la misère, et Thémistocle dut chercher asile sur une terre étrangère. L'histoire est un perpétuel recommencement, mais personne ne la connaît. » — « Sauf votre Excellence », rétorqua l'interlocuteur, ahuri de tant d'érudition.



Le remplaçant du général Milne en qualité de commandant en chef de l'armée anglaise de la mer Noire est un homme blond, grand, élancé, aux yeux d'un bleu presque immatériel, aux manières très affables : le général Harrington, qui répond à ce signalement, occupait au début de novembre dans le Simplon-express, un compartiment encombré de malles et de valises. Sur un

coup de frein un peu brusque, en l'une des innombrables stations du royaume des S. H. S., une malle tomba du filet, et cassa le carreau de la portière. Le général Harrington fut aussitôt transféré dans une autre voiture, et occupa la place laissée libre par un Serbe retour d'Amérique. Ce brave homme, qui descendait à la gare la plus voisine, et qui n'avait avec lui aucun bagage, contemplait d'un œil de philosophe les nombreux impedimenta du général. C'est ainsi que Diogène devait contempler les fourgons de l'armée d'Alexandre le Grand.



La mode est décidément aux Reprises. Voici qu'après une rupture de 400 ans, le Saint-Siège envoie un représentant en Hongrie indépendante. C'est Mgr Schiappa qui fit aux catholiques de Budapesth une allocution de bienvenue, d'ailleurs fort peu cordiale pour l'Entente, dont ils garderont le souvenir. Sans doute, leur dit-il en substance, il ne vous reste plus rien, et la guerre vous a tout pris : armes, richesses, terre et même le pain. Mais qu'est-ce que cela puisque vous avez la foi, et qu'en outre, Notre Père le Pape, vous envoie, par mon entremise, sa très sainte bénédiction.



Raymond Lefebvre et deux de ses camarades viennent de trouver la mort sur les côtes de la Norvège, alors qu'ils revenaient de Russie, où ils étaient allés au Congrès de l'Internationale communiste.

Raymond Lefebvre était fort connu dans les milieux militants extrémistes. Bien que ses idées n'aient jamais été celles que nous défendons ici, nous rendons hommage à l'ardeur et à la sincérité des convictions, qui firent de ce fils de bourgeois le plus convaincu de ceux qui pensent que la justice sociale est fille de la révolution.

Ambassades et Consulats

AMBASSADES. — *On annonce officiellement les nominations de M. de Martino en qualité d'ambassadeur d'Italie à Londres, de M. Aliotti, comme ambassadeur à Tokyo, de M. le sénateur Frassati, à Berlin en remplacement de M. de Martino, de M. le sénateur Ricci à Washington, du comte Manzoni à Belgrade. — Le nouvel ambassadeur d'Angleterre Lord Hardinge est arrivé à Paris. — Le marquis Garroni, ambassadeur d'Italie auprès de S. M. le Sultan est arrivé à Constantinople. — Le gouvernement ottoman demande l'agrément de Nabib bey comme ambassadeur à Paris, de Rifaat pacha comme ambassadeur à Londres, de Moustapha Rechid pacha comme ministre à Rome. — M. Coromilas Lambros, ministre de Grèce à Rome a donné sa démission à la suite du départ de M. Venizelos. — M. Streit va succéder à M. Kebedji en qualité de ministre de Grèce à Berne. — M. Ekengren, ministre de Suède à Washington, est décédé. — M. Albert Gertsch, ministre de Suisse à Rio de Janeiro, a présenté ses lettres de créance. — M. Hadji Mischef a présenté ses lettres de créance à S. M. le roi d'Italie. — M. Van Volenhoven, ministre des Pays-Bas à Madrid, prendra prochainement sa retraite. — Le nouveau ministre des Pays-Bas à Varsovie, le baron van Asbeck a rejoint son poste. — M. Seeds, premier secrétaire de l'Ambassade britannique à Berlin, est nommé Consul général à Munich ; il ne sera pas nommé pour l'instant de ministre d'Angleterre en Bavière. — Le chevalier Elisio Ballerini est nommé attaché commercial près de l'ambassade d'Italie à Paris en remplacement du commandeur Sabini.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

Le point de vue britannique

L'Entente et la question d'Orient

Un nouvel effondrement s'est produit en Europe. L'édifice européen d'après-guerre, bâti sur des fondements ébranlés par les secousses dévastatrices de la guerre, a encore trahi son instabilité sur un point essentiel. Tout l'ensemble du règlement oriental devait reposer sur la constitution d'une grande Grèce. Mais à présent que l'électorat grec s'est montré, au moins temporairement, inférieur à sa tâche et indigne des glorieuses responsabilités dont on l'avait investi, quelle va être l'attitude de la France et celle de la Grande-Bretagne en face du nouveau problème qui se pose ?



A l'heure où paraîtront ces lignes, l'entrevue du comte Sforza, MM. Leygues et Lloyd George, à Londres, aura déjà eu lieu, si ce projet est mis à exécution. Il est possible que les ministres aient convenu d'une politique commune et qu'ils l'aient fait connaître ; mais, y seraient-ils arrivés, la question orientale, sous sa nouvelle forme et par ses répercussions sur l'Entente cordiale, se dressera longtemps encore devant nous avant d'être réglée définitivement.

Rien ne peut démontrer avec plus de force que la crise grecque la nécessité impérieuse d'une solidarité, d'une unité de front franco-britannique. Nous nous trouvons en présence d'une Europe bouillante d'inquiétude, hérissée de dangers et de problèmes. Sa santé est précaire, et tant que la Société des Nations ne se sera pas montrée capable de lutter avec efficacité contre les effroyables difficultés devant lesquelles elle se trouve, l'Entente de la France et de la Grande-Bretagne restera la seule garantie réelle de force et de stabilité en Europe.

L'Entente doit être maintenue coûte que coûte, non seulement dans l'intérêt des deux pays, mais aussi dans celui de toute l'Europe. Il importe donc que de part et d'autre, les hommes d'Etat et l'Opinion s'attaquent sérieusement à la nouvelle complication qui se présente à eux.

La répercussion immédiate de la défaite de Venizelos sur l'opinion publique de France et de Grande-Bretagne a montré de façon typique l'esprit différent dans lequel les deux peuples envisagent invariablement les problèmes. La France s'est rendu immédiatement compte de toute l'étendue de la catastrophe, et elle a pris une attitude énergique et parfaitement justifiée, au sujet du retour de l'ex-roi Constantin ; l'Angleterre, au contraire, suivant son habitude, a gardé plus de calme et de réserve. Il faut plus de temps au cerveau anglais qu'à l'alerte esprit français pour saisir toute la signification des situations nouvelles, aussi la France, dans une circonstance comme celle-ci peut-elle, par sa rapidité de compréhension, par sa spontanéité généreuse à venir en aide à un ami, à s'opposer à un ennemi, être d'un grand secours à l'Angleterre. Mais, comme, d'un autre côté, la spontanéité française serait un peu encline à l'exagération, c'est alors que le calme britannique devient utile à la France.

Si chacun des deux pays est bien déterminé à mettre à profit les qualités de l'autre, il n'y aura pas besoin que la divergence de vues qui se fait

**

jour dans les affaires d'Orient se développe en quelque chose de plus sérieux. Quand la France indignée contre l'ingratitude et l'absence de jugement dont le peuple grec dernièrement a fait preuve voit là un motif pour reviser complètement le Traité de Sèvres, la Grande-Bretagne lui conseille la circonspection. Il est nécessaire d'attendre encore. L'aventure actuelle est pleine d'ironie si on la considère à la lumière des débats qui depuis San Remo font rage entre les deux partenaires de l'Entente cordiale. A l'égard de l'Allemagne, l'Angleterre conseillait de réviser le Traité de Versailles, allant ainsi à l'encontre de la France qui insistait pour que l'on respectât la lettre même de la loi. A l'égard de l'Orient, la Grande-Bretagne va vraisemblablement avoir pour rôle de défendre le Traité de Sèvres contre la France qui insistera pour sa révision. C'est un renversement complet des rôles.

Le Foreign Office et le Premier Anglais admettent bien que la conduite du peuple grec place les Alliés dans une situation embarrassante, et même impossible. Le gouvernement britannique n'est pas disposé à dépenser un sou ni à lever un doigt pour conserver Smyrne à la Grèce, alors que les Grecs eux-mêmes ont abandonné à la fois Smyrne et les Alliés, mais il est inutile, cependant, de l'avis des cercles officiels anglais, de se précipiter à corps perdu dans une politique diamétralement opposée à celle du Traité de Sèvres, car les principes de ce traité reposent sur une théorie large et bien étudiée de l'ensemble du problème oriental. Nous devons penser qu'il est possible que les yeux des Grecs s'ouvrent bientôt sur l'énormité qu'ils ont commise en frappant Venizelos d'ostracisme, et en acclamant ces royalistes perfides qui ont fait le jeu de l'Allemagne. Pour l'instant, le peuple grec a abandonné Venizelos, et la nouvelle Grèce et les Alliés pour un ex-kaiser et un ex-roi en faillite. Que devons-nous donc faire ?



Nous pouvons tirer un enseignement de la conduite de ces membres du corps diplomatique grec à l'étranger qui, gardant une foi inébranlable à Venizelos et aux Alliés, ont résigné leurs fonctions plutôt que de servir Constantin le traître. Plusieurs d'entre eux se proposent de retourner en Grèce afin de ramener le peuple grec à Venizelos. Ils espèrent, ils croient que cette entreprise ne demandera pas beaucoup de temps. Il pourrait être trop tard alors pour sauver l'œuvre de Venizelos, mais la conduite des Alliés pendant les trois mois qui vont suivre peut, à cet égard, être décisive, pour le bien ou pour le mal, et le sort du règlement oriental tout entier peut dépendre de la sagesse de la France et de l'Angleterre.

On peut choisir entre deux politiques, dont la première, à l'heure où j'écris ces lignes semble être celle de la France et la seconde, celle de l'Angleterre ; *a*) : abandonner la Grèce, comme on fait d'un cas désespéré, considérer le Traité de Sèvres comme lettre morte et élaborer un autre règlement favorable cette fois à la Turquie plutôt qu'à la Grèce ; *b*) persévérer un peu, avec l'espoir que la Grèce recouvrera sa raison, dans la résolution de sauver tout ce qu'on pourra du Traité, en dépit de la défection grecque. Il se peut, en tout cas, que Smyrne doive être abandonnée, parce qu'il peut devenir impossible aux Alliés d'accorder un appui quelconque au gouvernement grec actuel.

La France n'a jamais été un défenseur bien ardent du Traité de Sèvres, parce qu'elle a toujours eu l'arrière-pensée de faire une double politique : d'une part, maintenir un front inébranlable contre l'Allemagne et, de l'autre, se concilier la Turquie, alliée de l'Allemagne, en lui faisant des concessions. Les intérêts que la France a en Syrie l'amènent tout naturellement à désirer traiter la Turquie avec douceur. La France a-t-elle un meilleur moyen de remplir les obligations que l'accord Sykes Picoffer lui confère en Cilicie, que de réconcilier les Turcs et les Arméniens ? Et comment pourrait-elle mieux se concilier les Turcs qu'en leur rendant Smyrne, ce qui est la chose du monde la plus aisée à présent que les Grecs se sont montrés plus attachés à un roi pro-germain qu'à leur glorieuse Grande Grèce. En outre — quelle excellente idée — on pourrait amener les Turcs à reprendre le rôle de rempart du bolchevisme laissé vacant par Youdenitch, Koltchak, Denikine, Wrangel, Balakhovitch et Petlioura.



Mais, (et c'est là que l'élévation et la largeur de vues de l'Angleterre sera un contre-poids précieux à l'impétuosité française) il faut se souvenir que travailler pour la Turquie, c'est travailler pour le roi de Prusse. Nous nous trouvons acculés à une impasse : que nous souriions à Constantin ou que nous souriions à Mustapha Kemal, c'est à Guillaume II que nous sourirons. Les Français ont-ils donc oublié ce fameux projet du Berlin-Bagdad que M. Chéradame, le premier, exposa parmi d'autres ? Une décision imprudente des Alliés victorieux, l'abandon de la Grèce et l'adoption de la Turquie va-t-elle rendre possible en fin de compte la sinistre emprise germanique sur cette dernière, à travers la Bulgarie ? Et puis nous ne connaissons pas les dernières nouvelles concernant Venizelos et son retour à Athènes et, pour un Athénien éprouvé, il est peut-être plus facile que nous ne le croyons de reprendre le peuple en mains. La politique poursuivie par les Alliés dans le Traité de Sèvres, tendant à exclure définitivement la Turquie de l'Europe; à l'empêcher autant que possible, de nuire en Asie Mineure, à enlever aux Turcs la tentation de recommencer leurs atrocités contre des Grecs et des Arméniens désarmés, et, par ce moyen, à restaurer la paix et la justice dans une région qui a été dans le passé un terrain fécond en germes de guerre, cette politique est encore la meilleure que puissent suivre les Alliés. Les difficultés qu'un peuple aveugle et ingrat a apportées à sa réalisation sont évidemment énormes, mais n'y renonçons pas définitivement avant d'être certains qu'il est impossible de s'y tenir ?

Prenons conseil de M. Venizelos qui est un grand homme d'Etat et un loyal Allié.

George GLASGOW.



Variétés

L'invisible bataille

« En vérité, l'avenir dira que les alliés ont été portés à la victoire par des flots de pétrole. » Ces paroles prononcées par Lord Curzon, au banquet de Londres, le 21 novembre 1918, ne sont qu'une simple image de rhétorique. Elles constatent un fait : les camions ont triomphé des locomotives. La défense de Verdun atteste, d'éclatante façon, le rôle que le pétrole a joué pendant la guerre, sans parler de la possibilité que nous avons toujours eue d'alimenter

abondamment nos avions et nos tanks. Le pétrole a donc été pour nous un allié précieux. C'est désormais une puissance avec laquelle il faut compter et l'on comprend que les plus grands Etats du monde ne négligent rien pour l'avoir avec eux. Ils veulent capter et détourner vers eux ces flots « qui portent à la victoire ». Ils convoitent sa possession avec autant d'avidité et ils se lancent à sa conquête avec autant d'industrieuse énergie que les héros des Niebelungen à la poursuite de l'or du Rhin. Depuis l'armistice une lutte âpre et tenace s'est engagée entre l'Amérique et l'Angleterre pour s'assurer le contrôle du combustible souverain. A dire vrai, cette lutte avait commencé avant la guerre. L'Angleterre l'avait menée avec son esprit de suite admirable et son indomptable volonté. Elle y avait acquis des positions dominantes. La guerre a interrompu ce vaste et patient effort. Il a repris dans des conditions si heureuses que les Etats-Unis en ont été alarmés. Cette gigantesque et invisible bataille qui s'est livrée et se livre à travers le monde nous apparaît comme un des traits les plus caractéristiques des temps modernes.



Nous pouvons en suivre les péripéties, dans un livre, un petit livre que publie M. Francis Delaisi (1). Je ne sais pas de lecture plus intéressante, plus captivante et aussi plus instructive. Elle a une autre portée que les romans ou les œuvres de pure fiction et elle les dépasse par l'attrait qu'elle exerce sur l'imagination. Ce drame de l'industrie, ces compétitions commerciales et financières touchent aux questions diplomatiques, politiques, économiques ; elles expliquent certains attitudes, certaines positions dans les affaires de politique extérieure ; elles éclairent des événements récents et surtout elles mettent en lumière la splendide tenacité anglaise au service d'un programme qui n'a rien d'improvisé, mais qui, au contraire, répond à un plan médité, de grande envergure et de longue haleine.

Les débuts du pétrole dans le monde, dans le Nouveau Monde, quelque brillants qu'ils aient été ne laissaient pas prévoir son extraordinaire fortune. Il était recherché et traité avec tous les honneurs dus à son utilité et à ses services. Partout où les prospecteurs espéraient trouver le combustible convoité, des sondages, des forages étaient multipliés. C'est de cette époque que date sans doute l'expression américaine *to strike Oil*, c'est-à-dire que faire jaillir du pétrole c'est avoir mis la main sur un trésor. On chercha le fameux *Oil* comme de l'or. La Pensylvanie, la Californie, l'Oklahoma ont été parmi les plus importants centres des fructueuses recherches. Certes tous les sondages — « les chats sauvages » comme disent les Américains — n'ont pas rendu, mais le nombre des sources a été assez grand pour faire de l'Amérique le pays béni des champs de naphte. La difficulté n'était pas tant de produire le pétrole que de le transporter. C'est à cette tâche que s'est appliqué Rockefeller et l'on sait quelle a été son extraordinaire réussite. Son système de *pipe-lines*, d'acqueducs d'un nouveau genre pour amener le naphte dans d'immenses réservoirs vers les usines de raffinage a donné à l'industrie du pétrole un développement inouï. Son exemple a été suivi ailleurs, notamment à Bakou, et aussi par les Hollandais, qui possèdent les riches gisements de Sumatra, Java et Bornéo. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, ne produisant pas, se contentaient de consommer et surtout d'obtenir, par le libre jeu de la concurrence, des prix avantageux. Elles trouvaient aussi dans ces Sociétés de pétrole des placements avantageux pour leurs capitaux.

Le départ du pétrole promettait donc beaucoup, si on peut dire. Mais les promesses ont été dépassées. On ne prévoyait pas, en effet, qu'il allait jouer un rôle politique et diplomatique de premier plan. De simple moyen d'éclairage et de chauffage — combattu d'ailleurs par le gaz et l'électricité — il devient l'aliment essentiel des moteurs modernes. La découverte du moteur à explosion c'est-à-dire l'essor de l'automobilisme et l'utilisation du mazout, ont décidé de l'avenir du pétrole. Du jour où le mazout remplaça le charbon dans les machines du type Diesel, ce fut une véritable révolution. Les perfectionnements qui suivirent, notamment l'emploi du mazout dans les chaudières des grands navires, où il fut brûlé sous l'action de puissants injecteurs, changèrent les conditions de la navigation. Le rayon d'action des navires fut augmenté de 50 % et les soutes purent être réduites de 30 %. On entrevoit les conséquences de cette transformation.

L'Angleterre ne fut pas la dernière à en marquer la portée. Elle comprit que sa suprématie était en jeu. Qu'adviendrait-il d'elle si elle cessait d'être le « roulier des mers », et si sa flotte de guerre voyait se dresser une rivale — l'américaine — possédant des superdreadnougths formidablement armés grâce à la place laissée libre à bord par l'usage du mazout. Ces appréhensions datent d'avant la guerre. Déjà donc à cette époque, l'Angleterre, en face du problème nouveau et vital pour elle qui se pose, en étudie toutes les données afin de préparer son plan de défense. Il s'agit de fournir les routes océaniques des relais nécessaires de combustible. Les dépôts de charbon qui lui assuraient la maîtrise de la mer doivent être non pas remplacés, mais doublés par des dépôts de pétrole. Et d'abord il faut obtenir la possession, le contrôle des sources pétrolifères. Cette première partie du programme a été exécutée avec une opiniâtreté silencieuse qui a été couronnée de succès. L'Angleterre, successivement, a obtenu le contrôle des compagnies de pétrole les plus considérables. Elle s'est surtout préoccupée d'exploiter les gisements qui peuvent jalonner les grandes routes maritimes ; par exemple, elle a visé les abords du canal de Panama. Ainsi s'explique qu'elle ait jeté son dévolu sur le Mexique ; ainsi s'expliquent — et cette conséquence n'est pas tout d'abord apparente — les événements du Mexique. Tant que les Américains du Nord étaient les seuls à obtenir des concessions, la paix régnait à Tampico et dans tout le pays. Mais lorsque le gouvernement voulut traiter avec des groupes européens, la guerre civile éclata aussitôt. Les condottieri des deux camps étaient des moteurs qui marchaient au pétrole. Cette explication des affaires du Mexique est particulièrement inattendue et instructive. Les groupes anglais ne s'en étant pas tenus au Mexique et ayant obtenu des concessions à Costa Rica, en Colombie, au Venezuela, l'Amérique s'émut. Et à la veille de la guerre, invoquant la doctrine de Monroë, elle demanda et obtint l'annulation des privilèges obtenus. Cet épisode de la lutte en montre à la fois l'importance et la tactique. Elle a repris, cette silencieuse bataille après la guerre, sous des formes diverses. Elle a sa répercussion dans les conférences et les engagements signés. Ce qu'il y a de certain c'est que l'Angleterre a si habilement manœuvré sur ce terrain qu'elle peut se flatter d'avoir gagné une guerre aussi fructueuse pour elle que l'autre.



Il serait trop long de suivre les phases de ce conflit patient, savant et hardi. Dans ces luttes souterraines, pour ainsi parler, il n'est pas habituel de publier des

(1) Payot, éd.

communiqués périodiques. Pourtant l'Angleterre, répondant aux préoccupations alarmées de l'Amérique a cru utile de signaler sa victoire. En mars 1920, le sénateur Gore obtenait que l'Assemblée demandât au gouvernement fédéral un rapport d'urgence, sur les mesures prises par les gouvernements étrangers pour exclure les Américains des champs de pétrole. La réponse anglaise ne se fit pas attendre. Dans le *Times*, sir E. Mackay Edgar montrait les résultats du lent travail de Sir Marcus Samuel, lord Curzon et Sir John Cadmon. « Je puis dire, écrivait-il, que les deux tiers des gisements exploités dans l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud sont entre des mains anglaises. » Suivait l'énumération des pays, sur tous les points du globe, où l'Angleterre exerçait le contrôle des ressources pétrolifères. Il montrait que le monde entier était « solidement barricadé » contre une attaque en force des Américains. « La position anglaise est imprenable ». Vous pensez bien que l'Amérique a cherché à réagir. Elle a d'abord par la voix de M. O'Donnel, 29 juin 1920, réclamé le régime de la porte ouverte. Cet appel n'a pas été entendu. Il s'élevait, il est vrai, dans un Congrès de la Chambre internationale de commerce. Mais M. Franklin-K. Lane, ancien secrétaire de l'Intérieur a parlé depuis sur un autre ton. Il dénonçait le danger de l'accaparement et de la transformation des Etats en maisons de commerce et en firmes industrielles. « Pouvait-on espérer aucun apaisement des conflits qui renaîtront sans cesse de la rivalité commerciale. »

J'en ai dit assez, je crois, pour montrer l'intérêt de cette question du pétrole telle quelle est exposée dans l'ouvrage de M. Francis Delaisi. On y verra la place et le rôle de la France dans ce conflit.

Joseph GALTIER.



Lettre de Tchécoslovaquie

Après les manifestations anti-allemandes de Prague

(De notre correspondant particulier)

Prague, novembre.

La politique de justice et de conciliation que les Tchèques ont jusqu'ici pratiquée à l'égard des Allemands de Bohême n'a modifié en rien l'attitude provocante des pangermanistes envers la République tchécoslovaque. Ils ont tenté, ouvertement, mais sans succès, d'organiser la grève des recrues ; ils démolissent les écoles tchèques dans les régions à population mixte ; tout récemment encore, des femmes et des enfants tchèques étaient blessés au cours de la prise d'assaut par les pangermanistes de l'école tchèque d'Eger. Au parlement, M. Lodgmann et ses amis, renforcés des 5 députés chrétiens sociaux magyars, cherchent à rendre tout travail impossible

A ces provocations d'une partie de l'opinion allemande, les Tchèques viennent de répondre, ces jours derniers, par le renversement des statues de l'empereur Joseph II en diverses villes allemandes de Bohême et par les manifestations de Prague, où la foule s'empara des deux théâtres allemands, des bureaux du « *Prager Tagblatt* » et de la « *Bohemia* » ainsi que des divers locaux des sociétés allemandes de la capitale.

Les véritables amis des Tchèques ne sauraient trop leur dire combien il est regrettable que, ces jours derniers, la passion chez eux l'ait emporté sur la raison. Après les manifestations de Prague, il n'y a pas un Allemand de moins dans la République ; il y a peut-être quelques pangermanistes de plus. Après comme avant, il y a toujours 3 millions d'Allemands en Tchécoslovaquie, 3 millions d'Allemands dont la force politique et économique n'est en rien diminuée, 3 millions d'Allemands qu'on ne tchéquisera pas plus que les Autrichiens n'ont germanisé les Tchèques, mais qui, d'autre part, ne sont pas tous pangermanistes par destination.

Des intérêts économiques considérables unissent en effet les Allemands de Bohême aux Tchèques et les séparent des Allemands de l'Empire. Jusqu'ici, la politique tchécoslovaque avait été assez habile pour que le sentiment de cette solidarité économique tende à primer celui de l'unité de la race germanique. Aussi de nombreux Allemands de Bohême commençaient à reconnaître le fait accompli et certains même ne dissimulaient pas leur satisfaction de vivre dans le mieux ordonné des Etats de l'Europe Centrale.

En répondant par la violence aux violences pangermanistes, les Tchèques servent la cause de M. Lodgmann et des énergumènes qui cherchent à constituer un bloc allemand irréductible dont l'opposition agressive et systématique devrait finir par user l'organisme encore jeune et inachevé de la République tchécoslovaque.

Les Tchèques doivent se rendre compte que l'avenir de leur pays dépend avant tout de leurs rapports avec leurs concitoyens allemands. La supériorité de la Tchécoslovaquie sur les Etats qui l'entourent est due à ce que, jusqu'à ce jour, ses dirigeants ont assuré la prospérité et l'ordre intérieurs par une politique de modération reposant sur une Constitution des plus démocratiques. Certains paraissent cependant regretter que la politique tchèque vis-à-vis des Allemands de Bohême n'ait pas eu une allure de combat acharné. Les « *Narodni Listy* » du 17 novembre ont même laissé passer dans leur édition du soir un article extraordinaire dont le sens est que, puisque le feu est à l'intérieur de beaucoup d'autres Etats, il pourrait bien être aussi en Tchécoslovaquie.



Ce n'est pourtant ni l'intérêt de la Tchécoslovaquie, ni celui de l'Entente, que les relations entre Tchèques et Allemands de Bohême prennent une allure de guerre civile.

Les Tchèques doivent se faire respecter par les Allemands. Ce n'est pas en montrant l'impuissance lamentable de la police de Prague à assurer l'ordre dans la capitale que les Tchèques en imposeront aux Allemands. Outre que ces manifestations peuvent avoir de fâcheuses répercussions pour la minorité tchèque de Vienne dont la situation est déjà si pénible, il est certain que la propagande pangermaniste les déformera d'une façon perfide, notamment dans les pays anglo-saxons.

D'autre part, il faut noter que les communistes se rencontrent une fois de plus avec les nationalistes tchèques pour approuver ces événements, mais pour des motifs différents que les « *Narodni Listy* » ne percevaient sans doute pas lorsqu'elles félicitaient M. Smeral pour ses commentaires du *Rudé Pravo* bolchevisant. Pour le *Rudé Pravo*, au nom du principe national, la foule praguoise a mis la main sur divers immeubles privés appartenant à des Allemands. Rien ne s'oppose donc

à ce que, à l'avenir, elle mette la main sur les fabriques et les banques au nom des principes communistes. Rien de plus logique que les déductions du *Rudé Pravo.* Fort heureusement, il est plus facile de soulever la foule praguoise sur une question nationale que pour les principes bolchevistes auxquels elle est résolument hostile. Néanmoins, si compréhensibles que soient les motifs les déterminant, des manifestations comme celles de Prague ne font que diminuer l'autorité de l'Etat. Leur répétition pourrait avoir l'influence la plus néfaste sur l'avenir de la République tchécoslovaque, Plus que jamais, une sévère discipline nationale est nécessaire aux Tchèques ; plus que jamais, ils doivent, suivant la tradition de tous leurs grands hommes, de Hus à Masaryk, ne se laisser guider que par la raison et veiller à ne pas être les esclaves de leurs sentiments, si respectables soient-ils.

F. DOMINOIS.



LA CRISE DE L'AME ITALIENNE

Que la vague de gallophobie qui a traversé l'Italie soit maintenant en reflux, c'est un fait dont nous pouvons nous réjouir. L'âme italienne, plus encore que la française, est impulsive, c'est-à-dire qu'elle obéit à des impulsions souvent changeantes. Un journal italien, et qui nous est peu sympathique faisait dernièrement cette remarque : les mêmes gens qui accueillaient les nouvelles de Vittorio Veneto en chantant la *Marseillaise*, ceux-là même, au printemps dernier criaient de toutes les forces de leurs poumons : *Abbasso la Francia !* Et ceux-là aussi à présent, sourient aux Français qui s'aventurent en leur pays ; ils ont l'air de les remercier de ne pas s'être laissé arrêter par de vaines craintes : la crainte du misogallisme, celle de la disette, celle des tremblements de terre, et celle des tremblements sociaux. Tout au plus ces Italiens ajoutent-ils, toujours avec un sourire, que vraiment les Français sont bien bons de venir, au sud des Alpes, consommer en *lire* l'argent qu'ils ont économisé en francs.



Cependant, ne nous faisons pas d'illusions. Elles seraient dangereuses. Et tâchons de comprendre ce qui est.

Même après l'accord de Rapallo, qui fait disparaître la plupart des griefs politiques et territoriaux de l'Italie envers les Alliés, il reste un ensemble de griefs économiques, auxquels nous ne prêtons pas assez attention.

Les étrangers doivent tout de même, s'ils réfléchissent, s'apercevoir que le charbon manque, et qu'il est d'une qualité détestable, puisque les locomotives s'époumonnent vainement en essayant de remorquer des trains toujours plus rares, toujours plus courts, et par suite, toujours plus bondés.

L'étranger doit aussi s'apercevoir aussi que certaines villes manquent d'eau pendant des heures, parce que les pompes ne fonctionnent pas ; que dans d'autres, par exemple à Florence, le service des tramways est des plus irréguliers, suspendu dix fois en un jour, toujours pour la même cause, manque de courant. S'ils fréquentaient un peu les milieux populaires, les marchés, nos touristes sauraient que l'Italie manque de pain, qu'elle manque de viande, qu'elle manque de lait. Mais il paraît que le manque de lait n'intéresse les âmes sensibles que si les enfants de Vienne ou de Berlin en sont les victimes. Pour échapper à la disette et aux maladies de la sous-alimentation, les Italiens reprennent le chemin de l'étranger.

Ces souffrances indéniables expliquent ces mots, fréquemment entendus : « Nous serions plus heureux si nous étions restés neutres. » Et même celui-ci : « Nous serions plus heureux, si nous étions une nation vaincue. » On en veut à l'Angleterre, parce qu'elle alimente l'Italie en charbon, et qu'elle lui en vend peu, cher et mauvais. Les Italiens comptent que, d'ici dix ans, les torrents des Alpes et de l'Apennin et les bassins de retenue de l'Abbruzze leur permettront de se passer presque complètement de charbon anglais. Mais, puisqu'ils ont, comme nous et d'autres, commis la faute de ne pas faire ce travail avant la guerre, ils faut vivre d'ici dix ans, et payer en sterling.

On en veut à l'Amérique. Ce que l'on reproche à l'Amérique, c'est moins encore son intervention même que « la manière ». Dans une question où il s'agissait de discuter les droits des peuples, le dictateur du monde a dit (du moins tout Italien en est convaincu) : « Cédez ou vous n'aurez pas de grain. » La brutalité du détenteur de denrées ou de matières premières qui abuse de sa richesse pour dicter sa volonté à un peuple pauvre n'est pas de conséquence aussi dangereuse que celle d'un empire militariste qui abuse de la puissance de ses armées. Moralement, il semble bien qu'elle soit du même ordre. Cette espèce de blocus comminatoire imposé à un associé a profondément blessé l'âme italienne. Elle ne fut peut-être pas la seule à ressentir pareille blessure.

Enfin on en veut à la France.

Le principal grief économique contre la France, c'est de n'avoir pas aidé sa sœur latine.

Il est exact qu'au cours même de la guerre on avait, du côté français, fait miroiter aux yeux des Italiens les avantages d'une entente économique entre les deux nations voisines. Les Italiens se sont-ils montrés trop exigeants ? Toujours est-il que les pourparlers franco-italiens n'ont abouti à des arrangements concrets que sur un petit nombre de points très limités : question des soies, transit ferroviaire à travers la France.

L'une des questions que les Italiens auraient le plus vivement souhaité nous voir traiter avec eux, c'est celle du change. A l'époque où le franc, dans une certaine mesure, voyait son sort lié à celui du dollar et de la livre, les Italiens ont demandé, de la manière la plus instante, que la lire fût associée au franc. Il n'est pas certain que nous ayons été bien inspirés en faisant la sourde oreille. Peut-être une union financière de l'Europe occidentale aurait-elle eu plus de chances de se faire entendre des puissances détentrices de l'or et des matières premières. Dans tous les cas les Italiens ont considéré notre attitude comme une injustice à leur égard.



Mais il y a contre la France, dans l'âme italienne, d'autres griefs encore que les griefs économiques ou même purement politiques. Les pires sont les griefs sentimentaux, les griefs d'amour-propre.

Si les maîtres de la presse française pouvaient savoir le mal que nous fait un mot soi-disant spirituel sur les habitudes alimentaires de nos voisins ou sur la nonchalance napolitaine, ils remettraient septante fois sept fois leur plume dans l'encrier avant de l'écrire. Ils éviteraient, surtout, toute comparaison entre les deux armées. La gloire du

soldat français est assez solidement établie, assez au-dessus de toute contestation pour qu'il soit superflu de la rehausser par des sarcasmes à l'égard d'autrui. Sur ce point, la sensibilité italienne est très chatouilleuse. Ils n'ont pas encore digéré certain communiqué du général Diaz que la presse française aurait tronqué, supprimant la partie la plus flatteuse pour les troupes italiennes. Que la mutilation ait été réelle, je ne l'ai pas vérifié. Qu'elle ait été volontaire, je ne le pense pas un instant. Mais le malentendu aurait dû être réparé sans un instant de retard.

Je ne sais pas, non plus, si un de nos ministres — et quel ministre — a parlé de la lune. Mais je connais certaines boutades d'un de nos plus célèbres gouvernants qui ont blessé au vif l'âme italienne.

Prenons garde. Nous avons pu mesurer, en 1914, ce que représentait pour nous une tranquille frontière des Alpes. Ne travaillons pas pour ceux des partis italiens — et pour ceux des Etats étrangers — qui ont intérêt à brouiller la France et l'Italie. Profitons de la détente qui s'est produite dans l'âme italienne.

Les Italiens commencent à comprendre que nous non plus nous ne sommes pas parmi les grands bénéficiaires de la victoire. Ils savent que nous aussi, que nous surtout, nous avons à nous plaindre. C'est là un sentiment qui apparaît même dans les articles de leurs journaux les plus désagréables à notre endroit, et ce sentiment, entre eux et nous est un lien.

HENRI HAUSER.



En Russie soviétique

Comment fonctionne un soviet de province

On connaît en Europe la théorie bolcheviste et on a lu la Constitution des Soviets, telle qu'elle a été élaborée en juin 1918 ; mais l'on connaît fort mal la pratique du bolchevisme, et l'application de la Constitution dans le pays, surtout après trois ans de dictature.

On pourra satisfaire pleinement sa curiosité en lisant la revue radicale de Londres, *The Nation*, qui publie les impressions rapportées par le brillant publiciste anglais Brailsford, de son récent voyage en Russie.

M. Brailsford a visité Vladimir, vieille ville riche de souvenirs historiques, qui est le chef-lieu du « gouvernement » du même nom, à 130 kilomètres à l'est de Moscou. Il y a séjourné deux semaines, et il a été autorisé à assister à la session des Soviets. Ce Soviet, non le soviet local, mais le soviet du gouvernement (« Goubernski soviet ») se réunit au moins trois fois par an dans un fort bel édifice qui était sous le tsarisme le Club de la Noblesse. Rien n'est changé dans la salle où banquetaient, jouaient et dansaient les ci-devant de l'ancien régime, sauf que les chaises dorées sont un peu sales, et que dans un grand cadre, surmonté d'un aigle impérial badigeonné en rouge, un mauvais portrait de Lenine a remplacé un portrait également mauvais de Nicolas II.

Le Soviet, comme ceux de toutes les autres villes, se compose d'une majorité écrasante de communistes. Aucun menchevik n'ose y siéger sous ce nom, et l'opposition timide et discrète, qui ne comprend que les 10 % environ de l'assemblée, se dissimule sous l'appellation vague de « sans parti ».

M. Brailsford confirme ici ce que beaucoup de témoins nous ont rapporté, à savoir que tout soviet en Russie bolcheviste est un pur organisme de combat, et qu'il sert à exercer non la dictature du prolétariat ouvrier et paysan en général, mais la dictature du parti communiste. Et il déclare sans ambages :

« Perdre son temps à parler du soviétisme comme d'un système représentatif, ce serait fou ou malhonnête. Aucun système représentatif ne peut fonctionner comme tel sous une dictature qui refuse, même à l'opposition des mencheviks que l'on tolère, les moyens indispensables de propagande par la presse et par les réunions publiques. Grâce à tel ou tel expédient, l'opposition est réduite à des dimensions insignifiantes, et le Soviet « représente » seulement le parti communiste. Aucun bolchevik russe ne songerait à nier le fait. Ce sont les propagandistes non russes qui cachent la vérité. »

M. Brailsford s'empresse d'ajouter d'ailleurs qu'il est fort possible que dans des conditions de liberté et d'égalité, les communistes parviendraient quand même à s'assurer la majorité à Vladimir. Ils ont obtenu 55 % des voix lors des élections à l'Assemblée Constituante en 1918, et depuis ils ont su gagner beaucoup de partisans dans la jeune génération.

Notre voyageur a été agréablement surpris par la vigueur et la netteté des débats. Quelques heures furent consacrées à la discussion d'un rapport sur la guerre russo-polonaise et sur les négociations commerciales de Londres, et d'un exposé de la situation de la République fait par le camarade Lenine, envoyé par l'Administration centrale de Moscou. Mais l'objet principal de la session, c'était l'examen des rapports établis par les chefs de service du gouvernement de Vladimir. Les membres du Soviet écoutèrent attentivement : peu d'applaudissements, pas d'interruptions, beaucoup de délégués prenaient des notes abondantes, afin d'être à même de donner le compte rendu de la séance aux Soviets de district et de volost (canton) qui les avaient élus. La plupart de ces hommes étaient préoccupés avant tout du relèvement économique de leur province : construction de ponts et d'écoles, achats de machines agricoles, réorganisation des usines, achat de matières premières et de produits alimentaires.

Beaucoup d'ouvriers et de paysans s'exprimaient avec aisance et netteté, et critiquaient vivement l'administration. C'est une erreur complète de supposer, écrit M. Brailsford, que la discipline du parti interdit une attitude critique. L'orateur le plus violent fut très applaudi, et par un vote du Soviet l'on augmenta son droit de parole de cinq à vingt-cinq minutes. Il déclara que « l'on ne devait pas se laisser aller à rejeter tout sur le blocus et la guerre » et que l'on aurait pu construire plus de ponts et d'écoles, si l'on avait recouru au travail des paysans. Le commissaire répondit qu'environ 3.000 hommes avaient été enrôlés au printemps pour des travaux de construction dans le gouvernement de Vladimir, mais que chacun d'eux avait dû être envoyé sur le front polonais. Un paysan, un non communiste, qui s'exprimait avec beaucoup de talent, réclama une culture plus scientifique de la terre : la guerre est la négation de la civilisation, dit-il, et cependant elle nous a beaucoup appris, car beaucoup d'entre nous, prisonniers en Allemagne, ont vu comment les Prussiens tirèrent de riches récoltes d'un sol sablonneux

plus pauvre que le nôtre. » Un communiste lui répondit que la culture individuelle ne pouvait faire espérer aucun progrès, car les paysans « considéraient les instructeurs soviétistes comme des antéchrists », et que le salut était dans le développement des fermes communistes.



Quelle peut être la valeur pratique de cette réunion du Soviet ? se demande M. Brailsford. Elle lui paraît faible. La critique n'a pas abouti à un vote, et n'a pu que donner des indications utiles aux commissaires. Il y avait moins de contrôle réel de l'Administration que dans les débats parlementaires de l'Occident.

Cependant, ces sessions sont hautement éducatives. Les délégués, pour la plupart des autodidactes qui n'avaient aucune expérience des choses publiques avant 1917, apprennent ainsi peu à peu à gouverner. Il est intéressant de constater que le parti communiste, même dans les provinces, admet des tendances et des groupes qui font de la critique. Mais le véritable acte de gouvernement n'a lieu habituellement qu'une fois par an, quand le parti communiste décide qui sera nommé à la tête de tous les départements administratifs. A en juger par les débats qui se sont déroulés sous ses yeux, M. Brailsford croit qu'un commissaire qui se serait montré incapable « serait probablement remplacé ». Il a pu également s'entretenir avec des délégués sur la situation de l'industrie dans les régions. L'un d'eux lui raconta qu'une poudrerie, qui durant la guerre employait 17.000 ouvriers et produisait seulement 50 pouds de poudre par jour en produisait actuellement 100 avec 9.000 ouvriers seulement. Les ouvriers avaient bâti eux-mêmes une salle de réunion, un chemin de fer à voie étroite, une briqueterie et douze d'entre eux avaient réparé à leurs moments perdus une vieille locomotive qui transportait actuellement leurs produits à Moscou. L'autre délégué soviétiste lui parla des affaires d'un groupe de quatre grosses filatures qui avaient augmenté leur production de 40 % par rapport à 1918, et qui exécuteraient leur programme de cette année si les ouvriers recevaient la même ration alimentaire que les soldats de l'armée rouge. Une de ces filatures avait récemment installé l'électricité, grâce à la combustion de la tourbe, et l'exemple allait être imité par une autre. M. Brailsford rapporte d'ailleurs les déclarations de ses deux interlocuteurs avec un certain scepticisme.

Ces deux hommes intelligents, ambitieux, désireux de relever la productivité de l'industrie représentent, à en croire M. Brailsford, le type de l'ouvrier communiste. Comme les volontaires communistes de l'armée rouge, leur rôle est de diriger, de stimuler le zèle, « d'accélérer le rythme du pouls inerte des Russes », et de donner l'exemple du sacrifice et du travail acharné à ceux qui sont prêts à tomber d'inanition et de fatigue.

Tel est le tableau que trace du soviétisme un observateur qui visiblement sympathise avec le régime. Il est conforme à celui qu'en donnent d'autres témoins qui ont vu la Russie cette année : les délégués du Labour Party et de la C. G. T. italienne, Bertrand Russell et Wells. Leur conclusion à tous, c'est que le régime des Soviets a profondément évolué depuis trois ans, que les Soviets sont beaucoup moins des organes de contrôle du pouvoir que des chambres d'enregistrement des décisions gouvernementales, que le droit de critique est limité aux membres du parti communiste, et qu'enfin la dictature du prolétariat ouvrier et paysan en général s'est transformée en dictature du seul parti communiste au pouvoir.

Pierre DE DOCELLES.

La Société des Nations

Le Travail des six Commissions

(*De notre correspondant particulier*) :

Genève, 28 novembre 1920.

L'Assemblée n'a tenu cette semaine que deux séances plénières ; l'une, mardi, assez terne, où l'on n'a fait qu'aborder les questions de la portée juridique de l'article 18 du pacte (enregistrement des traités), et du conflit polono-lithuanien ; l'autre, le lundi matin, 22 novembre, dont on sait le retentissement : trois leaders, M. Balfour, Lord Robert Cecil et M. Viviani, y opposèrent leurs qualités diverses d'éloquence, en cherchant tour à tour un moyen de sauver la malheureuse Arménie.



Voici le résumé trop succinct des travaux de la semaine :

LA 1re COMMISSION : (*d'organisation ou constitutionnelle*) a décidé de ne pas amender le pacte, contrairement aux propositions d'amendement des délégations scandinaves (danoise, norvégienne, suédoise).

La Commission a décidé, le 22 novembre, par vingt voix contre huit, et trois abstentions, de ne pas prendre ces amendements en considération : on remarquera que les pays généralement considérés à Genève comme germanophiles, Suède, Norvège, Danemark, Pays-Bas, ont voté avec la minorité.

Réunie le 24 novembre, sous la présidence de M. Balfour, la Commission a examiné la question des relations entre le Conseil et l'Assemblée.

LA 2e COMMISSION : (*Organisation technique*) a étudié la contitution de ses divers organismes techniques, dont l'action devra être intimement coordonnée à l'action du Conseil.

Ces organismes concernent :

1° Organisation permanente de l'hygiène ;

2° Typhus en Pologne. L'Assemblée doit décider en se servant des projets et des études qui ont été faits pour combattre le typhus en Pologne, s'il est possible de réunir les fonds nécessaires pour conduire la campagne contre cette épidémie ;

3° Revision des accords relatifs à la traite des femmes et des enfants ;

4° Trafic de l'opium ;

5° Organisme relatif aux communications et au transit ;

6° Fonctions économiques et financières.

Ces fonctions peuvent se diviser en deux catégories :

a) Fonctions dérivant de l'article 16 sur le blocus et de l'article 23 sur l'équitable traitement du commerce ainsi que les dispositions relatives à l'égalité du traitement commercial dans les pays soumis à mandat.

b) Le Conseil de la Société des Nations a décidé la création d'un Comité provisoire économique et financier, chargé de préparer la Conférence économique et financière, tout en donnant avis sur toutes les questions économiques et financières qui pourraient se présenter (matières premières ; prix différentiels, etc.).

LA 3e COMMISSION : (*Cour de justice internationale*) qui étudie le projet élaboré par les juristes de la Haye, a travaillé avec une très grande activité.

La Commission paraît être en général favorable au caractère *obligatoire* de la compétence de la Cour.

Le Bureau International du Travail voudrait que la Cour fût divisée en deux tribunaux, l'un pour les questions générales, l'autre pour les questions ouvrières.

LA 4e COMMISSION : (*Finances*) a discuté les nominations, statuts et salaires du secrétariat permanent.

Quatre recommandations ont été faites par Sir James Allen, dont les trois suivantes ont été adoptées par la Commission :

1° Les membres du secrétariat nommés pour une période de cinq ans par le secrétaire général devraient avoir le droit d'en appeler au Conseil en cas de renvoi ;

2° Une liste du personnel avec le chiffre de leurs appointements devrait être publiée tous les six mois ;

3° Il faudrait rendre publiques autant que possible toutes les informations relatives aux postes vacants et veiller, dans les nominations, à préserver le caractère international du secrétariat.

LA 5e COMMISSION : (*Examen des demandes d'admissions de nouveaux membres dans la Société des Nations*) s'est réunie le 20 novembre, sous la présidence de M. Huneeus, délégué du Chili. Trois sous-commissions furent désignées pour examiner ; la *première*, la demande d'admission de la Finlande, de l'Esthonie, de la Lettonie, de la Lithuanie et du Luxembourg ; la *seconde*, la demande d'admission de l'Autriche, de la Bulgarie, de l'Albanie, du Lichtenstein ; la *troisième*, la demande d'admission de la Géorgie, de l'Arménie, de l'Azerbaidjan, de l'Ukraine et de Costa-Rica.

Les sous-commissions furent invitées à examiner chaque candidature du point de vue des questions suivantes :

a) La demande d'admission a-t-elle été présentée dans une forme régulière ?

b) Le gouvernement qui a fait la demande a-t-il été reconnu de *jure* ou de *facto* et par quels Etats ?

c) Le candidat constitue-t-il une nation avec un gouvernement stable et des frontières définitives ? Quelle est sa superficie et sa population ?

d) Se gouverne-t-il librement ?

e) Quelle a été son attitude, tant dans ses actes que dans les déclarations qu'il a faites concernant ses engagements internationaux, les prescriptions de la Société relatives aux armements.

Cette Commission, particulièrement importante, a entendu les représentants d'Etats qui sollicitent leur admission dans la Société. Ainsi le chargé d'Affaires de la Bulgarie à Berne, a comparu devant la sous-commission n° 2. Le représentant de la Serbie a infirmé quelques-unes de ses déclarations.

LA 6e COMMISSION : (*Armements, mandats et arme économique*) a tenu la plupart de ses réunions à huis-clos M. Léon Bourgeois a rappelé qu'à la Conférence de la paix la délégation française a fait deux propositions importantes : l'une tendant à l'organisation d'un contrôle des armements, et l'autre à la création d'une police internationale recrutée parmi les différents Etats (1).

M. Bourgeois a marqué nettement que deux conditions essentielles doivent être remplies avant qu'un désarmement général puisse se produire :

1° Le Traité de paix doit être exécuté et les anciens Etats ennemis désarmés ;

2° La Société des Nations doit créer un organisme pour s'assurer que son plan de désarmement sera exécuté.

M. Léon Bourgeois ajoute qu'il est plus sage de différer un peu la réduction des armements que de prendre des mesures prématurées.



Il faut noter enfin que le Conseil des Huit a tenu plusieurs séances depuis le 15 novembre ; qu'il s'est occupé de Dantzig, de Vilna et de l'Arménie ; que ses membres appartiennent en même temps aux six Commissions issues de l'Assemblée : Constatation qui permet d'affirmer que, si les plus éminents des hommes d'Etat réunis à Genève « perdent leur temps », ainsi que l'affirment gratuitement quelques sceptiques et quelques ignorants, du moins ils ne ménagent pas leur peine.

R. L.



Correspondances

La situation en Asie Mineure.

Constantinople, novembre 1920.

Ce qui est grave, c'est la répercussion des événements de Russie sur le gouvernement d'Angora. Moustapha Kémal est en rapports directs avec Moscou, et le jour même où commençait l'offensive rouge contre Wrangel, les nationalistes turcs attaquaient en Cilicie, en Mésopotamie, et en Arménie. L'avènement au pouvoir de Tewfik pacha, nommé grand-vizir à la place de Damad Férid, loin d'apaiser le mécontentement des nationalistes, avait été considéré par eux comme un acte de faiblesse et les avait encouragés à la résistance.

En Orient, la modération ne réussit que si elle s'appuie sur la force. Les Puissances européennes auraient le plus grand intérêt à ne jamais l'oublier. Mais le Quai d'Orsay et Downing street sont loin de l'Orient, et les généraux et les hauts-commissaires se laissent un peu trop illusionner par l'atmosphère trompeuse et factice de Constantinople. Des hommes nouveaux viennent d'y arriver : le général anglais Milne est remplacé par le général Harington ; le général Franchet d'Esperey ne reviendra pas ; il n'y aura plus de généralissime ; un nouveau haut-commissaire anglais est attendu : Sir Horace Rumbold, actuellement ministre à Varsovie. M. Defrance quitte le haut-commissariat français pour l'ambassade à Madrid. C'est le moment où jamais de s'entendre sur une politique commune et bien définie, et de l'appliquer sans fausse note, chacun jouant sa partie scrupuleusement et en mesure.

Il y a au fond du mouvement kémaliste un sursaut national qu'il ne faudra pas méconnaître. Moustapha Kémal pacha fut envoyé tout d'abord, ne l'oublions pas, par le grand-vizir Damad Férid lui-même, pour s'opposer au débarquement des Grecs à Smyrne. Ce n'est qu'ensuite qu'il fut considéré, au moins officiellement et dans les rapports du gouvernement de Constantinople avec les alliés, comme un chef rebelle que l'on désavoue, peut-être

(1) On attribue généralement à Lord Robert Cecil l'opposition qui fut faite, à cette époque, dans la Commission du « covenant » à la création d'une police ou armée internationale. M. Viviani fit lundi dans son discours en faveur de l'Arménie une allusion très claire à cette regrettable opposition.

surtout parce que l'on ne peut pas faire autrement, et parce que l'on est prisonnier sur le Bosphore des armées franco-anglaises renforcées par les troupes grecques. Puisque le revirement de l'opinion publique à Athènes écarte Venizelos et rappelle Constantin, les alliés n'ont-ils pas une belle occasion d'en revenir au principe par trop négligé des nationalités et de considérer les Turcs comme chez eux en Asie-Mineure ?

On a voulu tenir compte dans l'empire ottoman de toutes les nationalités, sauf de la nationalité turque. On n'a pas prêté la moindre attention aux objections de ceux qui connaissaient l'Orient. Les faits ont suffisamment parlé désormais pour qu'on se rende à l'évidence. Il faut donc : 1° montrer sa force ; 2° faire ensuite de légitimes concessions.

Maintenant que la question de Fiume est réglée à la satisfaction des Italiens, peut-être pourrons-nous obtenir d'eux que le port d'Adalia, qu'ils occupent, soit par eux étroitement surveillé et ne serve plus à ravitailler les nationalistes en armes et en munitions. Les intérêts de la France et de l'Angleterre coïncident trop évidemment dans les faits, pour que la nécessité ne s'impose pas immédiatement de cesser de les opposer maladroitement et d'une manière aussi artificielle que pernicieuse.

Henri Mylès.

Les Etats baltiques et l'aventure du général Zeligowski.

Un de nos correspondants nous écrit au sujet des incidents de Vilna :

L'écroulement de Wrangel n'a paru formidable, dans l'échelle des événements mondiaux, qu'à ceux qui avaient bâti sur son succès et celui d'aventuriers de sa sorte, leur néfaste politique. Voici que la Pologne brandit la torche qui peut allumer à nouveau un incendie par le monde entier, si l'armée de Zeligowski poursuit plus avant sa marche en Lithuanie. Quelques diplomates français ont trouvé une ingénieuse solution à ce menaçant conflit, en suggérant une fédération de la Lithuanie avec la Pologne. Mais il y a un sérieux inconvénient toutefois : une pareille fédération ne pourrait se faire qu'une fois tuée la nation lithuanienne. Tant qu'elle aura un souffle de vie, on peut être assuré qu'elle s'unira plus volontiers à la Russie des Soviets, à l'Allemagne, qu'elle se donnera au Diable même, plutôt que d'entrer dans une fédération avec la Pologne.



Si les Etats Baltiques s'ouvrent au bolchevisme et l'accueillent, nous n'en devrons pas chercher la cause ailleurs que dans ce geste de la Pologne, si révélateur de ses desseins. En veut-on un exemple ? Qu'on examine l'évolution de l'attitude lettone envers la Pologne. Il y a un mois seulement, les relations entre leurs gouvernements respectifs étaient plus qu'amicales. Quand Zeligowski fit son coup de force sur Vilna, le ministre-président letton, Ulmanis expliquait avec indulgence que ce n'était là qu'une peccadille, que les choses ne se gâteraient pas pour si peu entre la Lithuanie et la Pologne. Et même, toutes les sympathies des gouvernements de Lettonie allaient plus volontiers à la Pologne qu'à la Lithuanie. J'ai dit : des gouvernants, car le très puissant parti social-démocrate letton fut toujours un ennemi acharné de l'impérialisme polonais.

Mais un autre fait vint encore irriter les esprits. Il mérite d'être connu. Le chargé d'affaires polonais à Riga, commandant Michkowsky, importa un beau jour de Pologne à Riga, dans son auto personnelle, sans passeports, sans visas, sans autorisations d'aucune sorte, on le pense bien, trois personnages inconnus, soigneusement dissimulés. Il se trouva que lesdits personnages n'étaient autres que trois des ministres de l'Etat de « Lithuanie centrale » (gouvernement de Zeligowski). C'était mettre les ministres lettons dans une situation difficile, les relations de la Lettonie n'ayant pas cessé d'être amicales avec la Lithuanie, que de paraître faire recevoir dans la capitale cette délégation et par là reconnaître le général Zeligowski qui venait d'attenter à la liberté de la Lithuanie et à l'intégrité de son territoire. Il fallait à tout prix se tirer honnêtement de ce piège polonais. Le gouvernement letton allégua que ses deux principaux ministres étant absents, il ne pouvait en aucune façon prendre la responsabilité de recevoir la délégation de Zeligowski. Force fut bien aux indésirables de reprendre le chemin de Vilna.

Le résultat le plus clair de l'aventure fut qu'une indignation unanime et très vive s'éleva en Lettonie contre les moyens et les buts de la politique polonaise. Que penser de tout cela ? Alors que la paix russo-polonaise à peine signée, paraît déjà menacée du fait de la récente victoire rouge, ce conflit entre la Pologne et la Lithuanie paraît d'autant plus honteux que ses conséquences peuvent être plus graves. S'imagine-t-on que la diplomatie des Soviets va laisser fuir une si belle occasion ?

Si la Pologne, aveuglée d'envie, ne l'aperçoit pas, que les Alliés le comprennent donc. Les moyens ne leur manquent pas d'imposer la sagesse à qui se conduit follement. Voudront-ils agir de la manière qu'il faut ?

Arthur Toupine.

Conséquences de la venue au pouvoir des royalistes en Grèce.

Un de nos correspondants nous écrit d'Athènes :

Quoique les venizélistes, se conformant au mot d'ordre de leur chef, surent rentrer dans l'ombre du jour au lendemain, quelques désordres se sont produits, à Athènes et dans les grandes villes, mais tout porte à croire que l'effervescence populaire se calmera rapidement, si le nouveau cabinet est assez sage et assez habile pour rétablir l'ordre et cimenter une paix intérieure que désirent sincèrement tous les partis.

Si l'opposition ne compte aucun homme d'Etat qu'on puisse comparer à Venizelos, les politiciens ne lui font pas défaut et certains, tel Gounaris, ne manquent pas d'une certaine valeur. En ce qui concerne la politique extérieure le nouveau président du Conseil a exprimé déjà son intention de ne pas la modifier, de maintenir les alliances et de poursuivre l'œuvre commencée par le cabinet précédent. Mais quelle sera son attitude dans la question dynastique ? S'il cède à la pression populaire qui exige à grands cris le retour de Constantin quelles garanties offrira-t-il à la France et à l'Angleterre qui ont exigé son détrônement et ne sauraient en aucun cas tolérer son retour en Grèce ?

La victoire de l'opposition c'est, à l'intérieur, le prélude possible d'une série de troubles que seules la modération des uns et la sagesse des autres permettront d'éviter. C'est, à l'extérieur, le renversement probable des alliances, la rupture avec la France et l'Angleterre ; et certains imaginent déjà, après le retour de l'ex-roi, ou (ce qui reviendrait à peu près au même) après l'avènement du diadoque, l'équilibre balkanique assuré par un système d'alliance italo-greco-roumaine dont la solidité serait assurée par la neutralité de la France et de l'Angleterre.

Jeanine C. Péristéris.



Le Courrier de Paris

La Politique

De l'Ambassade du Vatican et de quelques autres choses.

Le goût des discussions académiques est louable. La Chambre de 1919 qui les aime, s'égale ainsi, par le talent et la culture, et aussi par le sens de l'éloquence et des idées, à l'Assemblée nationale de 1871. Comme il faut encore voter le budget ou tout au moins les douzièmes, et le régime des chemins de fer, la Chambre en s'attardant à l'Ambassade du Vatican, montre qu'elle n'a cure des vétilles et que seules, les choses bien dites lui agréent.

Nous avons vu fleurir à la Tribune de délicieuses fleurs de rhétorique, qui nous ont apporté un exquis parfum de la province. On a tort, en France, de médire de la province, et on ne la connaît pas assez. Quelques notes de géographie culinaire cueillies au hasard des routes, au cours des randonnées d'autos, quelque vision pittoresques de cathédrales ou de beffrois : les Parisiens n'en savent pas plus. Nous avons heureusement, à la Chambre, de quoi en apprendre davantage. Nous ne disons point cela pour M. de Magallon. M. de Magallon est un méridional très parisien. Il a de la fougue et de la bonne humeur. Il sait répondre à l'invective et connaît son parlement. M. Guibal a plus de caractère particulier. M. Méritan aussi, et d'autres encore, de l'Hérault, du Gard et du Vaucluse. Les barreaux de province nous envoient comme cela, de temps en temps, des orateurs du cru pour montrer aux Parisiens que, si la Maison de Molière se produit parfois dans les départements, les départements savent rendre à la capitale la monnaie de sa pièce, si l'on peut dire, et sur un théâtre qui n'est pas des moindres.

A vrai dire, les auditeurs les plus convaincus trouvèrent que M. Méritan parlait un peu longuement. Cependant cet orateur avait commencé par une déclaration qui n'était point dénuée d'habileté, et propre à lui concilier la sympathie des différents côtés de l'Assemblée. Il défendait d'une part la thèse de la droite et du centre, et avait invoqué l'autorité du Larousse, ce qui n'était pas pour déplaire à la gauche. On n'avait point entendu depuis Floquet, invoquer l'autorité du vénéré dictionnaire. Mais, chez ceux qui ont le sens de la tradition et le culte des grands ancêtres, M. Méritan remuait là une fibre bien émouvante.

M. Colrat, enfin, parla. Après lui, ce sera sans doute M. Leygues, et nous aurons entendu tous les arguments. Un seul adversaire du projet a d'ailleurs dit toute sa pensée — j'entends la pensée des gauches — sans équivoque et sans hypocrisie. C'est M. Varenne. M. Varenne a ce talent paradoxal d'aimer passionnément et exclusivement la politique et d'être tout de même plein de verve et d'esprit. Et il connaît le succès flatteur de parler toujours de politique à une assemblée qui exècre cela, qui en a horreur, d'en parler avec ironie, cruauté, agressivité, et de se faire écouter et applaudir. M. Varenne a infiniment de talent et son talent est plein d'artifice, de science et de souplesse. Il défendait, — il le sait, — une cause perdue. Mais il tenait, comme on dit, à marquer le coup et, trop malin pour laisser voir à la tribune la déconvenue de son parti, il réservait aux confidences de couloirs l'expression de son dépit gouailleur : « On voit bien, disait-il, que la République a cinquante ans. C'est l'âge où les filles se font dévotes. »

M. l'abbé Lemire, qui est un brave homme, et républicain de gauche selon la meilleure formule de Gaston Doumergue, a cette infortune de ne pouvoir se soustraire, quoi qu'il fasse, aux ovations des ennemis jurés de sa robe, de son oraison et de sa foi. Ces ovations ne vont pas d'ailleurs, sans les invectives indignées de la droite et du centre. Les curieux qui aiment aller au fond des choses cherchent désespérément au cours de ces séances, quelle peut être l'attitude des autres prêtres de l'assemblée : le savant théologien Müller, le polémiste Hakspill, et le politique avisé Wetterlé. Mais M. Müller et M. Hakspill ne sont jamais là dans ces occasions. Quant à M. l'abbé Wetterlé, il est toujours là, mais impénétrable. *De minimis non curat pretor.*

Dans les couloirs, on parle des élections sénatoriales, mais sans précision. Attendons. On parle aussi de politique étrangère, mais ce n'est pas intéressant encore. Cela peut le devenir. On parle aussi de questions économiques et financières, du pétrole et de M. Béranger, des chemins de fer et de la convention. Les compagnies ont gagné la première manche devant la commission. A vrai dire, ce ne fut pas sans mal, nul député n'endossant d'un cœur joyeux la perspective d'un nouveau relèvement des tarifs. Mais le plus difficile est fait et la seconde manche ira toute seule.

Quant à la politique intérieure, on n'en parle guère. Mais est-ce là bon signe ? M. Millerand ne fut jamais plus solide que lorsqu'on parlait tous les jours, bruyamment, de le renverser. Actuellement, on ne dit rien dans les couloirs. Mais l'autre jour en séance, M. Colrat, parlant de la droite et du centre, accusés d'imposer leur politique au gouvernement, déclarait qu'on ne pouvait suspecter les députés, siégeant sur ces bancs, d'avidité ministérielle. Les hommes de la droite et du centre applaudissaient que cette justice leur fût rendue et se rengorgeaient ! « Vous avez tort, leur dit M. Ernest Lafont, de prendre des employés. »

MIDAS.

Notre enquête (1)

L'influence réciproque de la Littérature Française et des Littératures Étrangères (*suite et fin*).

Je publie ci-dessous les passages les plus significatifs des dernières réponses qui me soient parvenues.

Mme AUREL estime que...

Les bons écrivains de deux pays, même adverses, ne peuvent qu'éclairer la bonne foi de ceux qui en ont. Mais ils accroîtront par rivalité, la colère de ceux qui se refusent à chercher l'entente par les *moyens d'honneur*.

D'autre part :

La guerre n'a eu aucun effet sur le plus ou moins de lecture des auteurs étrangers. Elle n'en peut avoir aucun. Sinon, chez l'Allemand, peut-être celui de stimuler sa curiosité quant à nous, peuple au sujet duquel il s'était lourdement trompé.

Suit cette appréciation bien personnelle sur Nietzsche :

Parmi les auteurs étrangers, c'est Nietzsche qui fouette le mieux mon courage d'esprit. Mais qu'il est peu viril, par l'angoisse. Comme il accentue en moi le halètement féminin ! Comme il décerne peu les sérénités mâles ! Cet homme n'est bien que sur-féminin.

Réponse de M. Louis DUMUR :

1° Kipling, Wells et Guido da Verona. Les Russes ne sont presque plus lus.

2° Les Russes en premier lieu, Nietzsche en second lieu ont eu une énorme influence avant la guerre. Après eux venaient Wells et Kipling, ce dernier avec une influence purement esthétique. Les Italiens, bien que lus, surtout d'Annunzio, n'en avaient aucune. L'influence des Scandinaves, considérable il y a une vingtaine d'années, avait cessé dans la période immédiatement antérieure à la guerre. Actuellement aucun écrivain étranger n'exerce ce qu'on peut appeler une influence, littéraire ou idéologique.

3° Mon jugement personnel n'a pas d'intérêt.

4° Je souhaite que la France reprenne l'influence exclusive qu'elle avait au XVIII[e] siècle, car elle seule peut apporter quelque chose de nouveau, qui ne soit pas nocif.

M. JEAN-DESTHIEUX juge dangereuses les influences étrangères :

Parce que depuis deux ans je travaille à un ouvrage dont le sujet sera celui de votre enquête, *Les Dieux étrangers*, je me permets de vous dire que, selon l'expérience la plus humble, je ne crois pas au bonheur des influences étrangères. Souvenez-vous : M. Romain Rolland n'a trouvé chez nous que détracteurs, durant les guerres. Cependant, Tolstoï conservait toutes les faveurs. Or, les idées de M. Romain Rolland sont toutes exprimées dans les ouvrages du grand Russe. Ce qu'on admirait chez l'un, on le réprouvait chez l'autre. Pourquoi ?

Il ajoute :

Or, je n'accepte point cette domination des esprits étrangers, parce qu'ils ne peuvent déterminer dans les nôtres que des erreurs d'interprétation et de sentiments. Nous ne pouvons pas les comprendre. C'est pour cela qu'ils nous trompent. Il fut un moment où je croyais qu'il serait bienfaisant, pour la sauvegarde du bon sens français, de répudier tous ces génies étrangers dont l'influence subordonne nos goûts et les égare. Désormais, j'ai trop de confiance en un avenir de pénétration plus intime des races pour accepter l'isolement d'une littérature qui ne serait que française. Mais cette pénétration, sur le plan intellectuel, ne peut être, en l'état présent des civilisations, profitable qu'à une dont le discernement, le sens critique et la circonspection sont assez développés pour accepter l'analyse sans subir l'influence. Comprendre, ce n'est pas accepter. Se connaître, ce n'est pas se subordonner au connu.

Dans la mesure où nos contemporains ont compris les œuvres étrangères, ils en ont subi passivement l'influence. Je vois partout une grande servilité dans l'imitation. Je ne vois pas cette assimilation généreuse dont nous aurions pu faire notre profit. Qui nous délivrera d'Ibsen ? et de Dostoïewski dont tous les anarchistes de ce temps ont subi la magie ?

Il estime que nos contemporains ont « subi passivement l'influence » de l'étranger, et conclut :

Etudions de plus en plus l'étranger, en commençant par nos voisins : nous avons grand besoin de les connaître. Mais gardons-nous de les subir... et pour ne pas les subir, je crois que le meilleur procédé consisterait à nous efforcer d'abord de lier connaissance avec nous-mêmes : nous n'ignorons rien tant que la France et les Français. Et personne ne les connaît vraiment.

M. MAURICE BEERBLOCK, à qui nous devons une excellente traduction d'O. Henry, pense que Stevenson, Conrad « et les autres » prennent enfin, chez nous, la place qu'ils méritent ; il ajoute :

C'est un commencement. Leur influence se verra. Elle sera très heureuse. Le livre propre, vivant, sain, et qui donnera le goût des voyages fera sa trouée, à leur suite. Il renaît déjà, derrière Mac Orlan, précurseur.

Comment cela s'est fait ? Je crois que l'analyse psychologique, c'est-à-dire la formule : longueur, subtilité, spéculation abstraite n'est plus celle qui peut plaire à ceux qui reviennent de la grande arène de l'action et de la décision rapide. Aux autres non plus, qui n'en reviennent pas pour n'y avoir point été, mais qui ont néanmoins palpité à l'unisson, dans la mesure de leur sens moral.

Par ailleurs, M. Beerblock regrette que nous connaissions peu l'étranger et soyons peu connus de lui. Le remède ? des traductions. Il faut que des écrivains acceptent « d'être des interprètes, uniquement des interprètes ». Ils auront servi l'art français dans la mesure de leurs moyens.

De la réponse de M. SALMON, nous extrayons ces lignes subtiles :

Il y aurait, d'abord, beaucoup à dire de l'influence des lettres hébraïques sur les esprits d'Occident. Mais ne soyons pas trop inactuels.

Il faut encore songer à ceci que la sensation reçue d'une littérature étrangère n'est profitable qu'à la condition de provoquer une réaction française.

Pour M. Alexandre ARNOUX :

Nous sommes assez forts pour supporter la pensée d'autrui et la comprendre sans nous y perdre. Nous aurions tort de négliger un enrichissement.

Une idée de M. Victor-Emile MICHELET :

Je crois qu'il est extrêmement difficile de connaître les littératures étrangères

Un éditeur français entreprenant pourrait faire cette tentative : S'adresser aux écrivains de telle nation et les prier de se grouper pour désigner ceux d'entre eux qu'ils estiment les plus dignes d'être traduits. Les choix se ressentiraient assurément de mille petitesses de l'esprit « gendelettry », mais des œuvres de valeur seraient signalées.

Nous détachons enfin, de la lettre de M. Jean-Richard BLOCH le paragraphe suivant relatif à l'influence de l'étranger :

Je crois cette influence incessante, considérable et féconde. C'est grâce aux étrangers que, une fois par siècle, notre littérature brise les cadres qui s'indurent autour d'elle et la momifient. Pour résumer grossièrement ma pensée, je dirai que les Russes ont rafraîchi notre vision du monde intérieur, les Anglais notre vision du monde extérieur. Et les uns et les autres ont fourni à notre langue une quantité incroyable de clichés nouveaux et substantiels.

(1) Voir nos précédents numéros.

Ayant dû, faute de place, réduire à des citations partielles les réponses de mes derniers correspondants, je me limiterai moi-même à des conclusions fort brèves, et ne dégageant que les grandes lignes, — extrêmement intéressantes, — de l'opinion littéraire française, représentée ici par les meilleurs des jeunes écrivains français.

A ma première question, la plupart de ces derniers répondent que les auteurs étrangers en vogue à l'heure actuelle sont les romanciers anglais. L'influence anglaise ne se limite pas à ceux (Stevenson, Conrad, etc.) qui ont écrit des romans « d'aventures » ; il faut tenir compte aussi d'humoristes ou fantaisistes tels que Chesterton, ne pas oublier le grand Kipling (peut-être trop « national » pour nous influencer beaucoup) et surtout se rappeler le nom d'un poète de langue anglaise, mais américain : Edgar Poë.

Sur le rôle qu'en cette matière la guerre a pu jouer, les avis diffèrent. Il ne semble pas que ce rôle ait profondément modifié le jeu des actions et réactions littéraires entre la France et les autres pays. La guerre paraît cependant avoir contribué à éloigner le public des œuvres exclusivement psychologiques, sans mouvement apparent.

Ceci nous conduit à la deuxième question posée. Les lettres que j'ai reçues permettent de conclure que, si la sensibilité de nos écrivains doit beaucoup aux Russes, l'influence des « romanciers d'aventures » anglais a brusquement et intensément aiguillé vers certains sujets le choix de nos auteurs. Cette influence a-t-elle été profonde ? Sera-t-elle durable ? Il est permis d'en douter. Si les Anglais nous ont rendu, en littérature, le goût de l'action, — jusqu'à nous inciter à traiter les thèmes qui ont leur propre prédilection, — ils n'en demeurent pas moins des Anglais, nous des Français, réfléchis, « intellectuels » et au fond sédentaires.

Notre génie, assimilateur par excellence, sait assimiler ce qu'il y a de plus profond chez autrui, et sans doute s'éloignera-t-il, un certain temps passé, de ce qui est « journalisme supérieur » (je reprends à dessein la belle et forte expression de M. Jean-Richard Bloch) pour scruter les œuvres étrangères qui, portant plus loin qu'un périple géographique, cherchent l'aventure dans le mystère de l'âme humaine, que dix mille lieues de tour ne limitent pas.

L'utilité, la nocivité des influences ? Ah ! ici, l'opinion est presque unanime. Les influences sont nuisibles à celui-là seul qui n'est pas assez fort pour les supporter. Donc, acceptons-les !

Et n'oublions pas que nous avons à prendre aux Italiens, aux Allemands...

Les étrangers préférés ? Edgar Poë, Dostoïewski, Gorki, Stevenson, Wells, Walt Whitman, — et d'autres !

Quant à la manière dont doivent s'exercer les influences étrangères... il y a, là comme ailleurs, des protectionnistes et des libre-échangistes. Ces derniers réunissent une majorité imposante. Croyez-vous aux majorités ? Mais l'ironie que je pourrais mettre en une telle question tomberait à faux, car le vote, ici, fut restreint aux seuls écrivains compétents. Ce lui donne une sûre valeur. Donc concluons en faveur du « libre-échange », — et je terminerai sur ces mots austères, bien à leur place dans une Revue d'économie politique.

R. de la Vaissière.

Les Lettres

Les dernières traductions de romans étrangers.

L'enquête que l'*Europe Nouvelle* a ouverte sur les rapports réciproques des littératures étrangègère et française touche à sa fin. Il serait intéressant, alors que l'attention du lecteur est portée sur ce sujet, de faire un état des dernières traductions parues. Elles sont chaque jour plus nombreuses et les auteurs français seront bientôt munis d'un instrument de documentation et de profit assez complet.

Presque toutes les nouveautés concernent la littérature anglaise ou américaine. Coup sur coup viennent de paraître un Wells, un Galworsthy, un Daniel de Foë, un Israël Zangwill, un Stevenson, un Conrad. un Jack London, un Bret Harte, un J. O. Curwood, un Gordon Craig, un Waldo Franck, un Lafcadio Hearn, après le Samuel Butler, dont il a été déjà parlé. En regard un volume de l'écrivain norvégien Johan Bojer et un volume de l'écrivain irlandais John M. Synge.

Jack London et Johan Bojer ont traité sensiblement le même sujet. Dans *Martin Eden* du premier (1), comme dans *La grande Faim* (2) du second, nous avons l'histoire d'un homme énergique qui, parti dans le monde en déshérité, atteint aux réussites sociales supérieures et s'aperçoit qu'il n'a gagné qu'une illusion. Voyons le développement que l'Américain et le Norvégien donnent à ce motif ; nous apercevrons sans doute dans leur manière la différence des races.

Martin Eden est un matelot. L'auteur ne se préoccupe pas de nous munir de détails sur la naissance, l'enfance et la croissance de son héros. Ce qu'il veut c'est le montrer luttant contre l'adversité pour parvenir à ses fins. Il est matelot, avec tout ce que cela comporte de vitalité, de rudesse franche, et de volonté, il est l'homme habitué à combattre les éléments en n'importe quel point du globe et à n'importe quelle heure, et cela suffit. De plain-pied nous entrons avec Martin Eden dans un salon bourgeois d'Oakland, près de San Francisco (Californie). Martin Eden a sauvé la vie du fils de la maison, Arthur, ce qui lui a valu une invitation à dîner. Il fait la connaissance de Ruth, la jeune fille aux yeux de lumière et de pureté. Lorsqu'il redescend les escaliers, il est comme un homme ivre : il sait quelle sera sa vie désormais ; il a rencontré *la femme*, et il veut tout faire pour s'élever, devenir digne d'elle, la presser un jour entre ses bras. Notre matelot se met au travail avec l'ardeur et la force de ses vingt ans. Il cherche à s'instruire, Il fréquente les bibliothèques et donne tête baissée dans les livres. Peu à peu il finit par s'orienter et commence par le commencement : la grammaire. Lorsqu'il a usé ses dernières économies, il part pour un voyage au long cours et l'argent qu'il amasse lui sert à passer plusieurs mois aux prises avec le problème de la connaissance. Une autre fois il s'emploie dans une blanchisserie, épouvantable métier qui l'épuise toute la journée, ce qui ne l'empêche pas de se jeter sur ses chers livres la nuit. Les mois passant il se transforme. Et arrive l'heure où sur un shooner, en pleine mer, il a l'illumination ; il comprend que

(1) Edition Française Illustrée.
(2) Calman-Lévy.

le besoin de s'instruire qu'il a en lui n'est pas uniquement pour ce résultat : la connaissance, mais pour acquérir l'instrument qui lui permettra de raconter aux hommes *son expérience* conquise au corps à corps avec la vie à travers le monde. Il est un écrivain. Il est un créateur. Débarqué à Oakland il s'attelle aussitôt à écrire. Il inonde les revues, les journaux, de ses imaginations, de ses récits d'aventures, et même de ses essais critiques. Naturellement tous les manuscrits lui sont retournés. Jack London décrit ici par le menu la vie d'un artiste confiant dans son génie, dans sa puissance créatrice, négligeant, dans sa fécondité cérébrale la misère matérielle où il est réduit. Tout abandonne Martin Eden. Même Ruth. Séduite par sa force, et la transmutation qui s'était opérée en lui, elle était devenue sa fiancée. Mais la respectabilité bourgeoise, l'incompréhension philistine de la jeune fille, s'apeurent devant les outrances du jeune homme. Elle rompt. L'écrivain continue le cycle de sa production. Il a encore à dire et il veut tout dire. Brusquement la chance tourne. L'originalité d'une de ses nouvelles le rend célèbre en un moment. Les éditeurs s'arrachent ses œuvres amoncelées. Il est trop tard. Martin Eden goûte l'amertume d'un triomphe qu'il ne souhaite plus. Ruth revient à lui, avec le succès. Il n'est plus capable de l'aimer. Elle a été pour lui un pôle, maintenant sans magnétisme. Il s'aperçoit que la faveur du public va aux côtés les plus superficiels de sa production. Après avoir publié il se sent toujours incompris. Et il a chanté tout l'amour de la vie qu'il avait à chanter. Il est malade, son cerveau ne contient plus la joie. Il s'embarque pour un long voyage. La mer infinie est tentante. Il se glisse par le hublot. Il se laisse couler. Il sait qu'il sombre dans la nuit. « Et au moment même où il le sut, il cessa de le savoir. »

Le héros de Johan Bojer vit sur la côte norvégienne, proie des tempêtes hivernales et des ressacs du fjord. Le jeune Per, enfant naturel d'un riche citadin de Kristiana est élevé dans une pauvre famille de pêcheurs. Comme le héros de Jack London le besoin de s'élever au-dessus de lui-même, de dominer sa condition, de fixer quelque parcelle d'éternité, le tourmente. A la mort de son père, il va s'établir à Kristiania. Il s'est juré d'être un homme que les jeunes garçons à leurs débuts, regarderont un jour avec admiration. Il veut être ingénieur, couvrir la terre de ses travaux, écrire avec du fer la preuve de sa volonté. Il s'embauche dans une usine et, comme Martin Eden, s'instruit seul, la nuit. Il fait venir sa sœur Lovise. Mais les conditions de vie sont si précaires, que l'enfant meurt. Per Holm, travaille plus sombrement. Il est reçu à l'école des ingénieurs. Des camarades l'appellent bientôt en Egypte où il se met à exécuter de grands travaux pour le Khédive. Un jour, de nombreuses années ont passé, il revient en Norvège, fortune faite, célèbre. Il se marie, vit heureusement aux champs, avec sa femme et ses enfants. A-t-il conquis le bonheur désormais paisible ? Deux amis, ingénieurs comme lui, viennent le relancer. « Dans la course du monde qui roule les individus, lui demande l'un d'eux, veux-tu être combustible ou lumière ? Si tu peux agir, agis, marque ta trace, il n'est pas d'autre grandeur. » Voilà Per Holm repris par le démon acier. Il repart. Il va lancer un chemin de fer à travers les lacs glacés de Besna. Mais cette fois la fortune tourne. Malgré ses efforts, il ne peut terminer à temps. Indemnité à payer. Les affaires vont mal. Il engloutit sa fortune, celle de ses beaux-parents. Per Holm est vaincu. Il lui reste l'amour, la douceur du foyer, le bonheur modeste de la famille. Au moins voudrait-il s'assurer cette existence simple. Il est sur le point d'inventer un nouveau modèle de faneuse dont la vente le mettrait avec les siens à l'abri. Il s'épuise, il s'acharne à découvrir le petit secret mécanique. Il y perdra la santé et son cerveau harassé, écrasé, deviendra un centre douloureux et défaillant qu'il lui faudra ménager. Per Holm finira ses jours, seul avec sa femme, dans un coin du Nord, comme forgeron de village, combustible après avoir été lumière.



Les conclusions différentes auxquelles arrivent les deux auteurs permettent de toucher tout de suite et au fond la différence des tempéraments. Jack London est un individualiste farouche. Lorsque son héros, un peu lui-même, n'est plus assez jeune pour dépenser son énergie par élémentaire plaisir explosif, lorsqu'il s'aperçoit que le triomphe conquis par l'énergie n'est ni raison ni consolation suffisantes, la vie perd toute signification, le monde n'est plus. Martin Eden n'a qu'à disparaître. L'individu trouve encore assez de ressource pour se supprimer. Au contraire, l'écrivain norvégien a des soucis sociaux et éthiques, fonciers. Per Holm, qui, lui, a réussi à fonder une famille, lorsqu'il renonce à la poursuite de sa propre volonté, ne reste pas sans recours. Comme Martin Eden il avait une *grande faim* d'absolu, il voulait réaliser un peu de la mystique, de l'éternel qu'il sentait tressaillir en lui. Lorsque ceci lui échappe, il comprend que le seul moyen d'affirmer la divinité lorsque Dieu essaye de la retirer de la vie par les déboires et l'amertume, est de recréer cette divinité par la bonté et par l'amour contre le Créateur même. Là est la grandeur de l'homme, qui ne peut lui être enlevée. Per Holm pardonne à son ennemi, aux dernières pages du livre, et alors il est convaincu qu'il a trouvé et prouvé l'éternité de l'esprit.

On reconnaît ici la métaphysique religieuse des Nordiques. Le romancier américain veut exalter la vie; il le fait par progressions rudes, qui constituent une fameuse leçon. Le romancier norvégien, moins fort, moins mâle, s'élève par contre constamment à la synthèse. C'est là peut-être ce qui fait sa supériorité. Il procède par chapitres bien étalés, d'une pleine valeur, baignés de pitié. Par là il rejoint l'âme musicale et profonde, l'âme d'apaisement et de bercement humains. Tandis que l'athlète de sang yankee n'a pas fini de lancer les *skie-scrapers* à l'assaut.



Le Roi des Schnorrers, d'Israël Zangwill (3) est une amusante peinture des mœurs juives de la fin du XVIIIe siècle en Angleterre. L'auteur a dû parcourir plus d'une vieille chronique. Il campe quelques-uns de ces insolents schnorrers (mendiants), superbes pauvres dont Victor Hugo eût fait quelque Ruy Blas. On se divertira aux mots, aux audaces picaresques ou talmudiques de ces habiles casuistes échappés de Ghetto. Du pittoresque, mais de bonne marque.

Dominique BRAGA.

---

(3) Paul Ollendorff, éd.

Le Théâtre

« Kœnigsmark », pièce tirée du roman de M. P. Benoit par M. Vigny. — « Boudu sauvé des Eaux », de M. René Fauchois. « Trois voleurs », de M. Humberto Notari (traduction de M. Nozière et Madame Dorsenne. - « L'Éternel Masculin », de M. Romain Coolus.

Comme nous le prévoyions, cette semaine dramatique a été particulièrement chargée, et les critiques n'ont fait que courir de théâtre en théâtre ; parfois même pour rien ! On sait, en effet, que par suite d'une indisposition de M. André Brulé, la représentation de l'*Homme à la Rose*, d'Henry Bataille, s'est trouvée brusquement interrompue après la première scène, et que les invités de la générale en ont été pour leurs frais de toilette, pour leur dérangement ! Il est vrai qu'on leur a offert une compensation, puisque MM. Volterra qui dirigent non seulement le Théâtre de Paris, mais le Casino du même nom, et montent aussi bien des œuvres littéraires que des revues à grand spectacle, ont eu l'heureuse et très parisienne inspiration de faire défiler devant les spectateurs venus pour l'œuvre de M. Bataille, les principaux numéros du Music-Hall voisin. Ainsi l'on n'a pas entendu *L'Homme à la Rose*, mais on a vu sauter et chahuter, ou écouté chanter Mistinguett, Boucot, Harry Bleen que secondèrent fort agréablement Mlle Parysis et M. Saint-Granier. A la fin, tous les critiques, tous les spectateurs de la générale ne cachaient point leur satisfaction et la solennité littéraire a fini par un monstrueux fox-trot coupé de tangos et de Chimmis (danse nègre). A Paris, on s'accommode de tout et l'on se résigne à tout depuis la guerre, pourvu que l'on puisse piaffer sur place et qu'un jazz-band nous plonge sans cesse dans une béatitude bien assourdie et ahurie.

❧

A défaut de *L'Homme à la Rose*, nous avons écouté *Kœnigsmark*, au Théâtre Antoine, et ici et là trois ou quatre petites œuvrettes fantaisistes (ou qui prétendaient à l'être).

Je suppose que la plupart de mes lecteurs connaissent le célèbre roman de M. Pierre Benoit, et qu'ils ont frémi aux aventures du jeune français Vignerte, envoyé en qualité de précepteur dans une petite cour allemande et qui, galant, érudit et clairvoyant, courtise la grande-duchesse sa « patronne », fait l'éducation de son héritier et découvre en même temps le crime atroce du grand-duc (second mari de la duchesse), lequel assassina le grand-duc précédent pour épouser sa veuve. La pièce ne vaut certes pas le livre. Celui-ci, fort habilement construit, offrait toutes les qualités un peu spéciales des romans dits d'aventure ou d'imagination. Le lecteur, grâce à maintes préparations savantes, à maints épisodes dont chacun soulevait un coin du voile, le lecteur goûtait un plaisir ingénu et vibrant. Je doute fort que le spectateur puisse le goûter à son tour. Au théâtre, l'œuvre, dépouillée de ce qui faisait son charme et sa force (évocation minutieuse d'une atmosphère lourde d'angoisse, variété, ingéniosité des péripéties), l'œuvre qui se contente de « ramasser » de façon bien arbitraire et sans assez les *préparer*, les trois ou quatre épisodes principaux, paraît tout ensemble naïve et obscure. Elle ne peut que décevoir ceux qui admiraient le talent de M. Benoit, et déconcerter ceux (mais ils sont rares) qui l'ignorent encore ! De plus, M Gémier et Mme Mégard qui jouent les deux rôles principaux ne purent, en dépit de leur talent, que leur prêter une vie bien artificielle, et peut-être ces deux artistes n'ont-ils pas tout à fait le *physique* de ces rôles-là. Les autres interprètes, MM. Daragon, Puylagarde, Mme Acezat, font de leur mieux, mais sans grand profit pour eux-mêmes et pour la pièce.

❧

Au théâtre Albert Ier, M. René Fauchois à qui nous devons de si beaux drames en vers, s'est diverti (sans doute pour prendre patience), à faire représenter une farce, une sorte de « charge » à la fois littéraire et vaudevillesque : *Boudu sauvé des Eaux*. On y voit un brave libraire cousin germain du Paillot de *l'Orme du Mail*, qui, ayant sauvé un pauvre bougre résolu à se jeter à l'eau, se voit bafoué, persécuté, trompé et puis volé par lui, le tout joyeusement et non sans un doux cynisme. Au dénouement, Boudu (c'est le candidat à la noyade), devenu l'amant de la femme de son sauveur, finit par épouser sa bonne ; et par vivre avec elle dans la librairie. On a souri et même ri souvent à cause du dialogue cinglant et âpre, et aussi parce que le personnage de Boudu est une silhouette dessinée à gros traits, mais assez joviale et dont M. Marcel Vallée a tiré le meilleur parti.

❧

C'est une farce encore (celle-là, traduite de l'italien) que les *Trois voleurs*. Ici deux cambrioleurs, Tapioca et Carcarelle, se rencontrent un beau soir dans la maison d'un mercanti financier Ornano, où ils se sont introduits pour voler trois millions. Or cet Ornano est lui-même un voleur, mais de grande envergure, et les lois le protègent. Par malheur pour lui sa petite amie le trompe, le déteste et devient la complice de Carcarelle, le bandit élégant, car celui-ci exerce (entre deux vols) la profession d'avocat et sait parler aux femmes. Il sait parler aux juges aussi ; et nous le voyons bien, au dernier acte, lorsqu'il défend son ami Tapioca surpris, arrêté et qui « passe en correctionnelle. » Rassurez-vous, il sera acquitté grâce à Carcarelle, et c'est Ornano qui pour un peu prendrait la place de ce Tapioca sur le banc d'infamie, comme l'exige la morale. Les deux premiers actes de cette pochade avaient paru trépidants et languides tout ensemble, si bien qu'on ne s'était guère diverti à les entendre, mais le troisième d'une large verve bouffonne et presque philosophique, ma foi, a tout racheté, et assurera sans doute le succès de l'ouvrage que non seulement l'avocat M. Berley mais les voleurs, MM. Stacket et Scott ont fort bien défendu.

❧

Avec *L'Eternel Masculin* enfin, M. Romain Coolus donne un « pendant » aux *Amants de Sazy*, qui furent, on le sait, un des plus brillants succès du théâtre Michel. Tout comme les *Amants de Sazy*, *L'Eternel Masculin* nous montre dans un monde un peu spécial la ruse de la femme triomphant de l'égoïsme de l'homme, mais cette fois-ci l'Homme lutte pendant deux actes et de façon imprévue et singu-

lièrement savoureuse. Jamais sujet scabreux ne fut traité avec plus de juste mesure, de grâce, et d'ironique maîtrise, et le public, qui n'eut jamais le loisir ou le pouvoir de se choquer, a fêté joyeusement la comédie et ses remarquables interprètes, MM. Tarride, Baroux, Etcheparre ; Mme Jane Renouardt, Samy, Granville, Grieumart et Mme Ellen Andrée, cette grande fantaisiste.

Edmond SÉE.



Les Arts

La crise. — Petites expositions. — Une expérience

Au coin des ateliers, on se confie, sur un ton peu plaisant, qu'il y a une crise de la peinture. Certains n'hésitent pas à s'entretenir du « maumais état du marché ». Ça ne nous regarde pas ; c'est l'affaire de M. J. E. B., inquiet des « valeurs bancaires ». Je dirai seulement qu'on ne croit pas volontiers à la crise à voir s'ouvrir chaque semaine de nouvelles galeries et les expositions se multiplier. Il en est de remarquables ; d'autres ne réclament qu'une visite de forme.

Puisqu'il est convenu de tenir pour un fait d'ordre mondain l'exposition annuelle des aquarelles de M. Jacques Redespelger, nous ne manquerons pas à signaler cet *« event »*, comme dit l'ermite d'Auteuil. Il fut un temps que les adolescents contemplaient les traits de M. Redespelger au Museum des Gens Arrivés. M. Redespelger était alors un bon gros qui confectionnait aussi des petits vers pour petites femmes. Il ne fait plus aujourd'hui concurrence qu'à Mme Madeleine Lemaire.

Notons l'ouverture de la première exposition du *Groupement des Beaux-Arts des Grands Blessés de la Guerre*. On verra là des œuvres de J.-J. Lemordant, le peintre breton à qui la mitraille arracha la vue ; de Gus-Bofa, humoriste qui ne rit jamais, créateur d'une humanité monstrueuse dont la bouffonnerie spéciale est bien la moins réconfortante que je sache ; de Paul Baudier, Robert Quesnel, Henry Gaulet, Georges Bruyer, Gérard Cochet, peintres deux fois valeureux. Près d'eux exposent les blessés de l'atelier Lachenal : J.-J. Lachenal, Paul Baudier, Georges Gœglé, Paul Valeyre, J. de Malherbe, Edouard Leclerc, harmonieux créateurs de grès flammés, pâtes tendres, émaux bleus et turquoise. J'ai déjà eu le plaisir de dire ici le bel effort de l'Atelier Lachenal.

M. A. Fabre, qui a le goût des paysages lumineux et des compositions ordonnées, montre une série méditerranéenne intéressante. Pourtant, les peintres ne redoutent-ils pas un certain poncif... de gauche, installé à Saint-Tropez et à Cassis ? Pourquoi les chercheurs nouveaux venus ignorent-ils résolument tous lieux où ne peignirent ni Cézanne, ni Renoir, ni Signac, ni Matisse, ni Derain, ni Friesz ? Mme A. Fabre expose auprès de son mari avec une discrétion dont on souhaite qu'elle fasse bientôt fi.

J'ai longuement étudié ici l'œuvre d'André Lhote et j'ai aussi rendu justice à M. Bissière, peintre et critique. Ces deux artistes se sont aujourd'hui réunis pour une exposition commune ; ils ont accroché côte à côte une série d'aquarelles et dessins présentés ainsi que des « études modernes ». On trouvera là, avec intérêt, des esquisses de Lhote ; notamment celle de cet *Eloge de la Géométrie*, qui excita tant la critique. M. Lhote a fort habilement pratiqué, du *Viaduc d'Orsay* au *Village du Lot*, un choix dans la suite de ce qu'il nomme ses « Aquarelles directes ». Les mines de plomb de M. Bissière sont d'une grande dignité d'expression et l'on aimera la tendresse mesurée de sa *Jeune fille au Cheval*. Justification de la rencontre, c'est par son *Bar à Matelots*, que M. Bissière rejoint M. André Lhote, le Lhote de la *Rue Bouterie*.

Je ne sais si c'est ici exactement sa place, mais je me reprocherais trop de ne pas vous faire savoir que « Roger Dévigne, directeur de l'*Encrier*, revue des Lettres, des Arts et des Rêves *appliqués à la vie*, les artistes et les écrivains qui ont fondé, payé, aménagé, décoré la boutique d'exposition et de *vente coopérative* d'objets d'art, vous prient de leur faire l'amitié de venir voir un lieu où des idées s'efforcent de vivre. » Une *expérience !* dit M. Roger Devigne.

Certes, il s'agit bien ici d'une réclame. Mais, une fois n'est pas coutume, et sa gratuité nous paraît opportune. Tant pis si nous nous trompons. *Les Rêves appliqués à la vie !...* Au siècle de M. Bourdin, successeur d'Isidore Lechat, ça nous a paru digne d'être encouragé.

Mathieu Verdilhan a réuni un nombre considérable de paysages et de marines. Verdilhan est, lui aussi, un de ces artistes excellents que j'ai tenu à signaler à nos lecteurs. J'ai dit sa verve, sa puissance, son émotion, son style un peu « docker ». S'il ne se renouvelle pas, il gagne certainement en force sans rien sacrifier de sa tendresse.

Bourdelle, le grand sculpteur, dans une de ces préfaces dont il tient le secret des burgraves du *Salon de la Plume*, écrit que Verdilhan donne l'illusion de peindre à même les voiles des bâtiments admirés dans la lumière marseillaise. C'est amusant et assez juste. Mais, si la quantité d'ouvrages proposés n'est pas extrêmement favorable à l'artiste, je voudrais qu'on remarquât le dessinateur très sûr qu'il fait connaître. Un dessinateur, et aussi un illustrateur. On les peut compter.

André SALMON.

Exposition Redespelger : Georges Petit. — *A. Fabre*, Galerie Sauvage. — *André Lhote et Bissière*, Galerie Povolozky. — *L'Encrier*, 74, rue du Bac. — *M. Verdilhan*, à la Licorne.

L'Opinion à travers le Monde

En France

On renoue avec le Vatican. — La reprise des relations commerciales avec la Russie. — Les conversations de Londres et les affaires grecques.

Et la Chambre a continué, au milieu de l'indifférence de l'opinion publique, sa discussion sur la reprise des rapports avec le Vatican, tandis que M. Georges Leygues est revenu tout exprès de Londres, où de si graves problèmes se débattent, pour appuyer de sa présence le vote de confiance du 30 novembre qui, par 397 voix contre 209, renoue les rapports avec le Saint-Siège. Ces 209 opposants sont un gros chiffre, constate M. Yvon Delbos dans l'*Ere Nouvelle* (1er décembre).

« C'est sinon la première, du moins la plus éclatante affirmation du Bloc des gauches qui se prépare, que les circonstances rendent de plus en plus nécessaire et qui demain groupera autour de lui l'immense majorité du pays. »

Pour les journaux de gauche, ce vote est une lourde erreur. La « faute », dit la *Lanterne* (1er décembre), a été commise avec une sorte de fureur frénétique.

« Nous avions créé, non sans peine, non sans lutte, le régime des Eglises libres dans l'Etat libre, et voici le premier coup de mine donné dans l'édifice républicain. On va « causer » avec Rome ; et de quoi « causera-t-on », sinon de la fin prochaine des garanties laïques ?

La paix avait été rétablie après les soubresauts suprêmes du cléricalisme battu ; nous avions remporté la victoire sur les moines ligueurs et les moines d'affaires ; nous avions gagné la bataille des inventaires... les Romains viennent de prendre leur revanche ; si le Sénat le permet, ils auront bientôt le droit de traîner la République à Canossa. »

Car nous irons à Canossa, s'écrie le *Rappel :*

« l'Eglise, la sainte Eglise apostolique et romaine est prête à bénir toute politique de réaction. »

Par ailleurs, Charles Maurras (*Action Française*, 1er décembre) garde dans la victoire une anxiété profonde :

« C'est pourtant un heureux résultat C'est une noble date. Mais le temps est si sombre que l'arc-en-ciel lui-même revêt un aspect menaçant. »

Et il ajoute :

« Cette mesure de haute politique, si sage, si humaine, comme elle vient tard ! Et s'il faut que le bon sens élémentaire chemine à pas si lents, si faibles et si courts, combien de siècles faudra-t-il pour réduire les erreurs fondamentales multipliées par les gouvernants de Paris. »

Gustave Hervé dans la *Victoire* (1er décembre) essaie de faire communier toutes les bonnes volontés, et les citoyens, constate Alfred Capus dans le *Gaulois* (1er décembre), se refuseront a toute exaltation inutile ou dangereuse.

❧

A la veille de son départ pour Londres (25 nov.) le Président du Conseil se rendit à la Commission des Affaires Etrangères, réunie sous la présidence de M. Barthou, et y fit des déclarations importantes dont la plus commentée est celle qui concerne nos relations avec la Russie. Le *Petit Parisien* (26 nov.) qui les résume, expose que le gouvernement français se refuse toujours à reconnaître le régime des Soviets, mais :

« qu'il est disposé à autoriser les relations commerciales entre négociants et industriels français et russes... Un membre de la commission ayant prononcé le mot de blocus, M. Georges Leygues tint à dire que si le blocus existait — ce qu'il ne croit pas — il le ferait cesser par mesure d'humanité, ne rendant pas le peuple russe responsable des erreurs de ses dirigeants ».

Tout de suite, la presse de gauche s'empare de ces déclarations — qu'une note officieuse du *Temps* (27) vient commenter — et en déforme le caractère...

M. Cachin, dans l'*Humanité* (26 nov.) ,écrit que les déclarations du Président du Conseil « marquent une reculade de notre politique de réaction. »

Dans le *Populaire* M. Longuet (26 nov.) constate à son tour « la faillite de l'imbécile politique du blocus » tandis que l'*Eclair* (26 nov.) à peu près le seul de tous les journaux d'information qui s'obstinent à garder sur ce fait considérable un silence inexplicable, indique les dangers que le mirage de l'or russe peut faire courir à notre pays.

« Quand les mercantis auront armé et équipé solidement les armées rouges, écrasant au passage la Pologne, elles iront rejoindre les armées du Reich et c'en sera fait du traité de Versailles. »

Robert de Jouvenel (*Œuvre*, 26 nov.) dans son article « Une politique au pied levé » signale la situation à la fois paradoxale et pleine d'ambiguïté où vont se trouver nos commerçants en Russie.

« Ils y arriveront après les Anglais, les Américains et les Allemands.

Ils n'y trouveront pas un représentant officiel de la France pour les renseigner et les soutenir.

Ils y feront figure de « repentis » et je choisis à dessein ce mot pour ne pas en employer un plus déplaisant. »

Il est évident que la question n'est pas réglée par la simple déclaration du ministre et qu'il faudra sans doute que nous en arrivions, tout comme les Anglais, à un accord commercial si nous voulons être logiques.

❧

Les conversations se poursuivent à Londres entre MM. Lloyd George, Georges Leygues et le comte Sforza, et il semble que, grâce surtout à l'influence du ministre italien, l'accord soit sur le point de se faire entre le point de vue français et le point de vue britannique qui, on s'en souvient, s'excluaient presque au début des conversations — tout au moins sur les affaires de Grèce. Pour la question de Haute-Silésie, l'accord semble avoir été rapide. A l'heure où nous mettons

DÉSINTÉRESSEMENT



Le Grec : « *Je demande à rendre ma part !* »

(Extr. *Cri de Paris*

sous presse, la dernière solution adoptée serait que les émigrés allemands voteront en Haute-Silésie, mais quinze jours au moins après les habitants de cette province.

« Cette solution, dit le *Petit Parisien* (30 nov.), permettra d'écarter le vote collectif dans une ville allemande de l'Ouest. Cologne par exemple où le vote des émigrés eût présenté, entre autres inconvénients, une facilité plus grande accordée à la fraude. »

Pour les affaires grecques, M. Maurice Geneste, écrit dans l'*Avenir* (1er décembre) :

« La question qui fait l'objet de l'actuelle conférence de Londres comporte deux aspects principaux, d'ailleurs solidaires l'un de l'autre : attitude à observer vis-à-vis de la dynastie, revision du traité de Sèvres. M. Georges Leygues, retour de Londres, où il se prépare à revenir, a exprimé sa confiance dans une solution qui donnerait satisfaction aux diverses thèses en présence sur l'un et l'autre des points contestés. Acceptons-en l'augure ; mais constatons qu'en ce qui concerne la revision du traité de Sèvres — qui nous tient particulièrement à cœur — on ne nous laisse guère entrevoir, jusqu'à présent, une décision qui soit de nature à nous rassurer sur l'avenir de la paix en Orient

L'Angleterre répugne à toute revision. »

Elle a pour cela des raisons qui ne sont pas les nôtres, mais il n'est pas démontré qu'elle ne se rendra pas à nos arguments. Il faut peut être aussi mieux comprendre nos voisins. Ce sont des hommes d'affaires. Ils ont à lutter contre la menace du chômage. N'y a-t-il pas de quoi comprendre leur impatience à ce que tout s'arrange au plus vite en Allemagne et en Russie et même en Grèce :

C'est ce que dit le *Petit Parisien* (1er décembre)

« Mais comme nous avons un gouvernement pour empêcher que tout ne s'arrange sur notre dos, et comme, d'autre part, la paix de l'Europe repose encore complètement sur l'Entente cordiale, M. Lloyd George et M. G. Leygues finiront bien par accorder leurs violons.

Quand des Français se sentent un peu de mauvaise humeur contre l'Angleterre, qu'ils se rappellent que le 3 août 1914 elle est venue se ranger à nos côtés et que 600.000 de ses fils dorment dans notre terre de France.

Ce sont des souvenirs qui auront vite fait de ramener la sérénité de leurs âmes. »

En Angleterre

Politique extérieure : *L'Assemblée de Genève. — Le voyage de M. Leygues.*

Politique intérieure : *L'Irlande. — Une élection « indépendante ». — Un discours d'Asquith.*

Les journaux n'ont pas été avares d'éditoriaux pour l'Assemblée de Genève. On retrouve, en faveur de la Société des Nations, les bonnes dispositions que nous avons souvent indiquées dans la presse libérale et radicale, tandis que le *Daily Herald* travailliste sonne inlassablement son glas.

Le *Times*, qui défend le point de vue assez sceptique de M. Balfour au sujet d'une intervention arménienne, veut espérer, comme Lord Robert Cecil lui-même, en la bonne volonté des 41 Etats et dans un « deus ex machina ».



Si la paix du monde s'élabore lentement, pour un avenir meilleur, à Genève, la crise grecque remet immédiatement en chantier tous les accords relatifs au Near East.

Le *Times* (21 novembre), dont on sait la foi constante dans la politique de l'Entente, et dans l'application du traité de Versailles, écrit tout de suite : la France et l'Angleterre doivent : 1° se concerter; 2° prendre conseil de M. Venizelos « dont l'honnêteté est au-dessus de tout soupçon et dont les qualités d'homme d'Etat se sont manifestées dans toutes les grandes occasions » ; 3° déterminer ensemble leur action dans le Middle East.

La *Morning Post* (25 novembre), qui approuve chaleureusement les déclarations récentes de Lord Derby, voudrait que l'Entente fût changée en une *alliance* « dont l'avantage serait celui d'un mariage sur une *liaison* » [ce mot en français dans le texte] ».

LA FOLIE D'ATHÈNES



Athénée (à son hibou) : « *Dis; Tino !* »

Le Hibou : « *Vous vous oubliez; je ne suis pas un perroquet, je suis l'oiseau de sagesse.* »

(Extr. *Punch.*)

L'officieux *Daily Chronicle* (24 novembre) précise la nouvelle politique du Foreign Office en ce qui concerne le Near East. Ainsi que nous l'indiquions, il y a huit jours, leur tendance prévaut à épargner les Turcs, puisque le traité de Sèvres n'est pas ratifié. « On ne se débarrassera pas de Constantin par la force », mais on lui marquera une défiance méritée.



La presse anglaise a été encombrée, cette semaine, d'articles sensationnels, d'éditoriaux, relatifs à la malheureuse Irlande.

Quatorze officiers tués, cinq blessés, dans des maisons particulières ou des hôtels de Dublin, tel est le bilan de la matinée du dimanche 21 novembre. Quoique le *Times* (22 novembre) ne cache pas son horreur de pareils procédés, il remarque aussi que l'armée d'occupation est « dangereusement indisciplinée » et qu'une police, dont on a perdu le contrôle, *souille* la réputation de l'Angleterre.

LA DERNIÈRE CHARGE. — RIEN QU'UNE PAILLE



Le conducteur du chameau: (Lloyd George) « *Sur quelle bosse pourra-t-il le mieux la porter?*

Le chameau: « *Mettez-la où vous voudrez, mais de toute façon, cela va me casser les reins.* »

(Extr. *Punch*.)

Le *Times*, quand il parle de l'Irlande, représente une opinion moyenne.

La *Morning Post* (25 novembre) représente l'élément ultra :

> « Les « horribles crimes » sont le nœud de la situation, car dans le home rule bill on propose de confier précisément aux auteurs de ces atrocités l'administration de l'Irlande et un pouvoir absolu sur les habitants loyaux de l'île. »

Le *Daily News* (23 novembre), qui, lui, représente l'élément libéral avancé, publie sous des manchettes énormes, des récits du « massacre de Dublin sur le champ de foot ball ». C'est qu'en effet les meurtres de la matinée de dimanche ont été suivis, le jour même, d'une émeute sérieuse où la police auxiliaire a tiré sur une foule de 15.000 hommes. A Dublin, écrit le *Daily News*, ces horreurs ont causé une profonde impression : c'est un Aucritzar irlandais (rappel du massacre hindou, ordonné il y a plus d'un an par le général Dyer).

Le 24 novembre, il y a eu simultanément séances aux Communes et à la Chambre des Lords sur l'Irlande. Le *Daily News* (25 novembre) rapproche le discours de Lord Grey qui a été « un appel émouvant à la magnanimité » de celui de sir Hamar Greenwood, secrétaire d'Etat pour l'Irlande, qui a ramené tout le problème au devoir *d'écraser les meurtriers*. Le *Manchester Guardian* (25 novembre) exprime la même sévérité pour Greenwood et le gouvernement :

En résumé deux politiques s'opposent actuellement en Irlande, celle du gouvernement qui est celle des représailles, insuffisante jusqu'à ce jour et inhumaine, prétend la *Westminster Gazette* (22 novembre), puisqu'elle ne terrorise pas les assassins ; et celle d'Asquith qui veut « retirer les troupes et la police spéciale de l'île et laisser l'Irlande débrouiller toute seule ses affaires ».

Il semble que le gouvernement veuille intensifier encore la politique de représailles... On apprend, le 27 novembre, que M. Arthur Griffith, président du Sinn Fein a été arrêté à Dublin, ainsi que d'autres membres du Dail Eireann.



La « coalition » est toujours très forte en Angleterre : récemment le général Townshend, le héros de Kut, a été élu sous une étiquette nouvelle, celle d'indépendant. Néanmoins le *Daily Chronicle* se félicite de l'élection qui a enlevé un siège de plus au parti travailliste.

Le *Daily News* (27 novembre) qui est peut-être l'organe d'opposition le plus répandu, fait grand bruit autour du discours prononcé par Asquith à Bradford, le 26 novembre, sous les auspices de la National Liberal Federation. On peut résumer ainsi cette attaque nouvelle contre le cabinet Lloyd George :

> « L'aventure russe nous coûte 100.000.000 de livres — en pure perte.
>
> Le conflit russo-polonais aurait dû être soumis à la Société des Nations...
>
> Le chômage augmente...
>
> On n'a jamais entendu, depuis que nous sommes un pays libre, une doctrine aussi subversive que celle d'Hamar Greenwood au sujet de la destruction des crémeries irlandaises.
>
> Donnez la liberté à l'Irlande. Elle aurait cette liberté avec un dominion home rule... »

Tels sont les points principaux du programme de l'opposition. Mais on sait qu'Asquith obtient généralement aux Communes de 50 à 80 voix contre 250.

En Italie

La ratification du traité de Rapallo. — Les affaires de Grèce.

La Chambre italienne a ratifié, le 27 novembre, le traité de Rapallo par 253 voix contre 14, les socialistes s'abstenant par principe, mais donnant leur adhésion de fait à l'accord italo-yougoslave.

Pendant trois séances, les représentants des divers groupes parlementaires ont fait entendre des paroles de sagesse et de concorde, à l'exception de MM. Federzoni, Sem Benelli et Siciliani, nationalistes, dont les discours ont été toutefois beaucoup moins violents que les articles de l'*Idea Nazionale*.

La plupart des orateurs, notamment M. Colajanni, républicain patriote, dont on a pu lire récemment ici même une lettre d'une slavophobie

extrême, et M. Salvemini, qui, lui, a toujours préconisé un accord direct avec la Yougoslavie, se sont trouvés d'accord pour reconnaître l'infime minorité italienne qui vit en Dalmatie (40.000 Italiens dont 10.000 à Zara qui reste italienne), contre 630.000 Slaves, et pour se féliciter de voir l'Italie donner un exemple de justice et de modération aux autres nations victorieuses.

On considère que les principaux avantages du traité sont les suivants : 1° il assure à l'Italie une frontière terrestre tout à fait solide ; 2° il lui permet de reprendre part librement aux grandes discussions internationales ; 3° il lui fait faire figure nettement libérale aux yeux du monde ; 4° il élimine pour longtemps toute possibilité de guerre avec la Yougoslavie ; 5° il va diminuer d'un milliard par an les dépenses militaires ; 6° il va permettre à l'Italie une pénétration pacifique dans les Balkans à travers la Yougoslavie selon la pensée de Mazzini ; 7° il va permettre une entente étroite avec la Yougoslavie dans tous les domaines : économique, intellectuel, et aussi politique ; Yougoslavie et Italie ont l'une et l'autre intérêt à exiger l'exécution stricte du traité de Saint-Germain et à empêcher toute restauration des Habsbourg ; 8° l'Italie va pouvoir se mettre à la tête de la Petite Entente et jouer en Europe Centrale et Orientale un rôle de premier plan.



Les réserves faites par certains orateurs portent sur les points suivants : 1° le territoire donné à Fiume est insuffisant pour assurer sa sécurité et son indépendance ; Sussak et Porto-Barros n'auraient pas dû être laissés à la Yougoslavie ; Castua d'où les canons serbes menacent la ville n'aurait pas davantage dû être cédée aux Yougoslaves ; 2° certaines îles : Veglia, Arbe en particulier, auraient dû être annexées à l'Italie ; 3° l'annexion de Zara-ville à l'Italie est un leurre, toute la campagne d'où elle tire ses ressources ayant été abandonnée à la Yougoslavie; 4° les garanties accordées aux Italiens de Dalmatie n'ont pas été suffisamment précisées ; 5° l'Italie semble s'être désintéressée du sort du Monténégro et de l'Albanie septentrionale ; 6° on a eu tort de ne pas neutraliser et de démilitariser toute la rive orientale de l'Adriatique, notamment les bouches de Cattaro, qui pourraient devenir une base offensive navale tout à fait redoutable contre la côte italienne d'en face, dépourvue de défense et de ports militaires.



Le ministre Sforza a nettement laissé entrevoir l'entente étroite qu'il aspirait à créer entre les deux peuples voisins et tracé la politique italienne dans l'ex-empire des Habsbourg :

« Sous peu s'ouvriront à Rome ou à Belgrade les conférences en vue de la création et du développement d'intimes rapports financiers, économiques et de culture entre les deux peuples, dont les produits se complètent admirablement. Dans cette nouvelle atmosphère disparaîtront peu à peu des deux côtés les amertumes et les rancœurs que laisse après elle une longue tempête. Le peuple qui devait être un rival haineux étant ainsi devenu un collaborateur cordial, dans le domaine économique et politique, l'Italie veillera pour son bien propre et celui de l'Etat voisin à ce que ne se reconstituent pas les conglomérats dynastiques anti-naturels qui ont laissé un si amer souvenir tant à Rome qu'à Belgrade.

Rien ne divisant plus les deux pays, ce n'est pas s'abandonner à l'illusion que d'espérer un prochain avenir où Italiens et Yougoslaves trouveront dans leur amitié commune une force précieuse tant politique que morale. Grâce à ce traité, ce qui, après le morcellement de l'Autriche, en demeurait encore, c'est-à-dire l'idée autrichienne avec son indébile caractère anti-italien vient d'être complètement détruite; et c'était là un danger qui aurait risqué de mettre en question le résultat le plus pur de notre victoire. »

Cette déclaration diplomatique est précisée dans un article de l'officieux *Tempo*. Le danger auquel fait allusion M. Sforza, c'est une Fédération danubienne, où le rétablissement d'un Habsbourg en Hongrie ou en Autriche. A tort ou à raison, on prête au ministère italien le désir de réaliser l'une et l'autre chose. D'après le *Tempo*, le rapprochement italo-yougoslave pourra être suivi d'une entente italo-yougoslave-tchèque, et la Petite Entente de Take Jonesco, fidèle serviteur de la France, acquerra ainsi toute son indépendance. Si l'Italie parvient à réconcilier Yougoslavie et Tchécoslovaquie avec l'Allemagne, le sort de l'Europe centrale ne sera plus à la merci des « deux grandes puissances hégémoniques », entendez France et Angleterre, et surtout France.

Nous avons signalé souvent la tendance de la presse italienne à édifier *in abstracto* à la moindre occasion des systèmes européens ou mondiaux, dans lesquels l'Italie s'assure chaque fois toujours *in abstracto* la meilleure place. L'idée du *Primat* italien revient périodiquement dans les journaux. Rastignac n'écrit-il pas dans la *Tribuna* à propos du Traité de Rapallo : « L'Italie pourra redevenir la plus grande et la plus riche puissance d'Europe, si elle est sage et sait comprendre quelle est sa destinée. »

Cette mégalomanie n'existe heureusement que dans l'esprit de quelques gazetiers, et ni le peuple italien, ni ses représentants responsables (il suffit de lire précisément la discussion du traité de Rapallo à la Chambre) ne la partagent. Une Italie respectée, pacifique et bonne européenne, tel est le vœu général de nos voisins, sans impérialisme d'aucune sorte. Mais un peuple, contrairement au dicton, n'a pas toujours les journaux qu'il mérite.



Cependant, que font les nationalistes et que fait D'Annunzio en présence de cette ratification unanime ? Les organes nationalistes prédisent le démembrement prochain de la Yougoslavie, dont ils voient des signes précurseurs dans la démission de M. Trumbitch, dans l'ajournement (annoncé à tort, mais sur lequel les journaux nationalistes insistent) des élections de la Constituante ; ils affirment également que l'opinion yougoslave est contre le traité et qu'aucun Parlement yougoslave ne l'avalisera. Conclusion : ne pas évacuer la Dalmatie et se tenir prêt à toute éventualité.

Aux dernières nouvelles, D'Annunzio serait résolu à tenter un raid sur la Dalmatie et à s'opposer par la force à l'exécution du traité. Bien que le poète soit lié par ses serments répétés et partiellement encouragé à agir par son indéniable succès de Fiume, il faut attendre confirmation de tous ces bruits avant de s'alarmer outre mesure.

L'opinion italienne s'est prononcée catégoriquement sur la question grecque et le Conseil des Ministres a confirmé le courant général. « Pas d'intervention dans les affaires intérieures de la Grèce, nécessité de permettre à la Turquie de respirer et de vivre ». (*Stampa* 26-11). Autrement

dit : retour de Constantin sur le trône de Grèce, mais revision du traité de Sèvres.

La presse italienne rappelle unanimement que dès San Remo elle avait prévu la non-viabilité du traité turc et l'insuffisante solidité du régime vénizéliste, pour supporter le poids dont on le chargeait.

En Allemagne

L'agitation réactionnaire. — La question Silésienne. — La Société des Nations. — Les Hohenzollern fraudeurs.

L'agitation réactionnaire, que nous avons eu l'occasion de signaler déjà à plusieurs reprises, reste toujours aussi active.

En Bavière elle s'étale en plein jour et ne dissimule plus son but principal :

« Les gouvernants y sont à peu près tous monarchistes et, dès maintenant, ils préparent à la monarchie des fonctionnaires fidèles et suppriment tous les obstacles qui s'opposeraient, quand le moment serait venu, à son rétablissement. » (*Vossische Zeitung*, 27-11).

Et le président du conseil refuse encore de dissoudre les gardes civiques.

Dans les autres Etats allemands, la propagande rencontre plus de difficultés, mais elle n'en est pas moins audacieuse. Les élections qui viennent d'avoir lieu en Saxe, ont marqué un recul très sensible des voix démocratiques et socialistes, et au contraire un progrès sérieux des suffrages réactionnaires. Dans la presse conservatrice prussienne, non seulement on s'inscrit tous les matins en faux contre les accusations dont l'Allemagne a été accablée, mais encore un journal comme la *Kreuzzeitung* ne craint pas de revenir sur l'affaire de la *Lusitania*, d'affirmer que ce paquebot transportait des munitions, et d'écrire :

« Toutes les immondices, dont on a essayé de salir le blason de l'Allemagne dans cette affaire rejailliront pour la plupart sur ceux qui les ont lancées. » (24-11).

L'incident de la démission du maire de Berlin vient de montrer comment la réaction travaille, dans la capitale même, avec l'aide des communistes. Ce maire, M. Wermuth, appartenait au parti démocratique, mais avait constamment témoigné ses sympathies aux classes ouvrières. Les conservateurs s'acharnaient contre lui. Il leur résistait. Mais les communistes ayant également émis un vote de défiance contre lui, il démissionna.

De telles dispositions influent nécessairement sur l'attitude de l'Allemagne dans l'affaire du plébiscite de Haute Silésie, la première qui ait été discutée et tranchée à Londres.

L'Allemagne a résolu, malgré la résistance des conservateurs, de promettre aux Silésiens l'autonomie s'ils votent leur rattachement à l'Allemagne. Mais elle tient à conserver cette province à tout prix et, à la date même de la résolution adoptée par MM. Leygues et Lloyd George, relativement au vote des Silésiens domiciliés en Allemagne, la *Frankfurter Zeitung*.

« proteste de la façon la plus énergique contre toute tentative de l'Entente pour s'immiscer dans le plébiscite dans un sens favorable aux vues de la Pologne. » (26-11).

Et le *Berliner Tageblatt* renchérit encore :

« Si la commission interalliée adoptait le point de vue de M. Leygues sur le vote des Silésiens domiciliés en Allemagne, il ne se trouverait personne dans toute l'Allemagne pour reconnaître la validité et le caractère obligatoire d'un tel plébiscite. » (26-11).



Les journaux continuent à publier d'abondantes dépêches sur les séances de la Société des Nations à Genève. Mais on sent qu'ils ne leur portent plus le même intérêt qu'au début. C'est qu'au bout de la première semaine, dit la *Frankfurter Zeitung*,

« beaucoup de beaux discours ont été prononcés... les bonnes volontés se sont fait jour... mais dans la situation actuelle la Société des Nations ne pourra guère intervenir dans la direction des affaires mondiales. » (20-11).

Pour la même raison, d'autres journaux vont plus loin encore, et prétendent que l'Allemagne suit les délibérations de l'Assemblée avec aussi peu d'attention que si

«Genève était situé quelque part dans la lune. » (*Bergisch-Madrkische Zeitung*. 23-11).

Néanmoins cette indifférence est peut-être plus apparente que réelle, et cache beaucoup de dépit. Si les Allemands se désintéressent des débats de Genève, c'est en grande partie, parce qu'ils ont vite compris que Genève ne leur fournirait pas l'occasion souhaitée de secouer les chaînes de Versailles.



Si ardente que soit la campagne réactionnaire, un incident curieux, qui a eu sa répercussion au Reichstag, a montré que les socialistes ne manquent pas d'armes contre les monarchistes, ni du désir de s'en servir. Le *Vorwarts* a publié des documents établissant qu'une banque avait été fondée à Berlin avec la mission spéciale de mettre en sûreté en Hollande les fortunes de capitalistes allemands. Parmi ses clients figurent des nobles, des princes, des membres de la famille des Hohenzollern, avec l'ancien Kronprinz à leur tête. L'émoi suscité par ces révélations a été considérable, et le ministre des Finances, interpellé au Reichstag, a dû reconnaître l'exactitude des faits.

On devine la fureur des partis de droite qui jurent et pestent

« contre cette fosse à purin du socialisme d'où ne peut sortir aucune bonne odeur » (*Kreuzzeitung*, 23-11).

On affecte de ne voir dans cette histoire qu'une manœuvre électorale d'un parti à court d'arguments.

Les libéraux et démocrates sont satisfaits, quoique avec un peu de mélancolie, de ces révélations.

« qui dépouillent la monarchie de droit divin de son dernier éclat romantique » (*Berliner Tageblatt*, 23-11).

et font qu'on ne doit plus s'étonner :

« si la mauvaise graine de l'immoralité lève précisément dans ces milieux qui prétendent être les soutiens de l'Etat et de la Société. » (*Frankfurter Zeitung*, 23-11).

Les socialistes s'efforcent d'exploiter leur succès, et accablent de leurs railleries « la monarchie de mercantis »,

« dont l'histoire séculaire se terminera par un chapitre de justice correctionnelle. » (*Freiheit*, 23-11).

Sources et Documents

Les Conversations diplomatiques entre Londres et Moscou et entre Varsovie et Moscou (suite)

Texte des Préliminaires de Paix et du traité d'armistice entre la Russie et la Pologne

Le dernier dossier russo-anglais, paru dans le numéro du 31 octobre, et qui faisait suite à ceux publiés les 8 et 15 août, le 16 septembre et le 3 octobre, s'arrêtait à la note envoyée le 13 octobre par M. Krassine à lord Curzon au sujet de l'échange des prisonniers.

Depuis de nombreuses notes ont été remises par la délégation russe de Londres.

Mais le seul document important de cette période est, en dehors du projet d'accord commercial que le cabinet de Londres vient de faire tenir à Krassine et dont nous avons publié la première version dans notre numéro du 31 octobre, le *Message de M. Tchitcherine à lord Curzon sur la reprise des relations commerciales entre la Russie et l'Angleterre.* On en trouvera ci-dessous le texte *in-extenso.*

Enfin nous publions les *Préliminaires de paix* et le *Traité d'armistice* signés à Rige entre la Russie et la Pologne (11 octobre).

I. — MESSAGE DE TCHICHERINE A LORD CURZON (*9 novembre*)

Le gouvernement des Soviets russes désire attirer l'attention du gouvernement britannique sur l'état très peu satisfaisant où sont arrivées les négociations pour la reprise des relations commerciales et le rétablissement des relations normales entre les deux pays. Plus de dix mois se sont écoulés depuis que le conseil suprême des alliés a invité la Russie à entrer en négociations pour la reprise des négociations économiques ; il y a plus de quatre mois qu'un accord préparé par le gouvernement britannique lui-même, posant les conditions auxquelles seraient reprises les négociations de paix ouvertes entre la Grande-Bretagne et la Russie, a été conclu par un échange de notes. Pendant toute cette période, la Russie soviétique a agi avec loyauté et a toujours manifesté son désir sincère de paix. Attaqué, harassé par les gouvernements alliés depuis son arrivée au pouvoir il y a trois ans, le gouvernement des Soviets était prêt néanmoins à oublier et à pardonner toutes les injures passées et à permettre la conclusion de la paix non seulement dans son propre pays, mais encore dans le reste de l'Europe et de l'Asie, épuisés par une suite de dévastations inhumaines des récentes guerres.

Bien que la Russie fut attaquée par des ennemis qui recevaient des armes, des fonds et l'appui moral de la Grande-Bretagne, pays qui n'a jamais protesté, tout en continuant à négocier avec les représentants des Soviets, ces derniers ont continué à se montrer patients et à manifester en pratique l'esprit de conciliation qui les animait.

A son grand regret, le gouvernement des Soviets est forcé de rappeler qu'il n'a pas trouvé le même esprit chez le gouvernement anglais. Au contraire, il a vu se dresser des obstacles inimaginables dans le sentier des négociations. On lui a fait sentir dans beaucoup d'occasions que le gouvernement britannique, loin de désirer un règlement satisfaisant des questions en litige, cherchait un prétexte pour prolonger indéfiniment ou pour rompre les négociations. Ceci est prouvé par le ton des diverses notes du gouvernement anglais, par l'histoire des négociations diplomatiques entre les deux puissances, par les ultimatums présentés à tout propos et hors de propos au gouvernement des Soviets, par les nombreuses tentatives faites pour influencer le choix des délégués russes et pour éliminer de la délégation tout représentant politique du Soviet afin de le mettre en état d'infériorité dans toutes les discussions politiques que le gouvernement britannique lui-même introduisait sans cesse dans les négociations qui, au début, devaient être purement économiques. Le caractère obstructionniste de cette politique a encore été prouvé par de nombreuses tentatives pour retarder les négociations sous tous les prétextes imaginables.

Le premier délai important a été causé par l'extension (tout à fait nouvelle dans la pratique du droit international) faite par le gouvernement britannique, dans le cas de M. Litvinov, de la conception de la *persona grata* aux négociateurs pour le commerce et la paix.

Un autre délai a été causé par l'introduction dans les conversations économiques d'un certain nombre de questions politiques entièrement en dehors, telles que l'échange de prisonniers, et la propagande politique au sujet desquelles le chef de la délégation, M. Krassine, n'a ni informations ni pouvoirs.

Puis, alors qu'un accord commercial de principe avait été conclu, la question de Pologne, question entièrement politique, fut subitement soulevée et constitua un prétexte pour retarder toutes les négociations économiques ultérieures et pour interdire le retour en Angleterre de M. Rothstein, membre de la délégation qui était allé à Moscou, avec l'autorisation du gouvernement britannique, faire un rapport sur l'état des négociations.

Le langage tenu à cette époque par le gouvernement britannique équivalait à de véritables ultimatums et à des menaces qui n'avaient rien à voir avec les buts pour lesquels les délégués des Soviets avaient été invités à Londres. Néanmoins, lorsque les troupes des Soviets durent évacuer le territoire polonais et lorsque la conclusion des préliminaires de paix entre la Russie et la Pologne devint imminente, les négociations ne furent pas reprises. Bien au contraire, le chef de la délégation, M. Kamenev, fut invité à quitter l'Angleterre sous la fausse accusation de s'être ingéré dans les affaires intérieures du pays.

Tout en continuant le blocus de la Russie, en refusant les licences d'exportation pour les marchandises destinées à la Russie, en saisissant même les navires portant les cargaisons à destination des ports russes, comme ce fut le cas du vapeur italien *Ancona,*

le gouvernement britannique a exigé néanmoins des Soviets l'exécution de ses obligations en ce qui concerne la libération des prisonniers et la cessation de sa propagande, obligations qui ne devaient entrer en vigueur qu'après la conclusion de l'accord commercial et l'achèvement des négociations politiques, lesquelles ont été malheureusement rompues par le gouvernement britannique du fait du renvoi de M. Kamenev.

Le gouvernement britannique est allé jusqu'à suggérer au gouvernement des Soviets d'exercer une contrainte sur la République indépendante de l'Azerbeïdjan pour faire relâcher certains prisonniers britanniques de ce pays dont la détention n'engage nullement la responsabilité du gouvernement des Soviets. En usant de ses bons offices auprès du gouvernement de l'Azerbeïdjan, le gouvernement des Soviets a réussi à faire élargir ces prisonniers, mais pour le moment il n'a pas entendu parler de la reprise des négociations pour exécuter l'accord commercial conclu le 7 juillet. Certaines déclarations récentes des ministres britanniques à la Chambre des Communes donnent même l'impression qu'on pourra chercher de nouveaux prétextes pour retarder l'exécution de cet accord.

Ce n'est pas par simple esprit de récrimination que le gouvernement des Soviets rappelle ces faits. Maintenant comme avant, le gouvernement des Soviets est seulement animé du désir de rétablir la paix dans son pays, dans l'Europe orientale et en Asie, et, en énumérant les incidents ci-dessus, il désire seulement prouver qu'il ne porte aucune responsabilité pour le retard monstrueux apporté à la conclusion d'un accord économique et politique avec le gouvernement britannique, dont le devoir serait de montrer enfin au gouvernement des Soviets, au peuple britannique et au monde entier s'il est ou non sincère dans ses déclarations de paix et de reconstruction économique.

Ayant répondu à tous les désirs du gouvernement britannique sur diverses questions, ayant montré une grande patience devant les nombreux actes de provocation, ayant enfin supporté les dépenses et les inconvénients de l'envoi et du maintien à Londres, pendant près de 7 mois, d'une délégation dont les membres sont réclamés en Russie même, le gouvernement des Soviets considère que les affaires ne peuvent continuer ainsi, comme c'est le cas depuis dix mois, et que, à moins que le gouvernement britannique soit préparé à entrer en négociations pour un accord commercial définitif, il sera, à son grand regret, obligé d'admettre que ses efforts, en dépit de toute sa bonne volonté, ont échoué cette fois comme précédemment et d'en tirer les conclusions nécessaires.

Il demande en conséquence au gouvernement britannique de donner une réponse franche et prompte à la question de savoir s'il est préparé à reprendre immédiatement les négociations.

Etant donné l'importance des intérêts en jeu, le gouvernement des Soviets espère recevoir une réponse satisfaisante, et s'attend, en outre, à ce que l'accord commercial soit immédiatement suivi ou accompagné de négociations pour la paix et le rétablissement des relations normales, grâce à des délégués appointés, avec pleins pouvoirs, par chacune des parties.

Il compte que le gouvernement britannique consentira à ce que la conférence se réunisse à Londres ou dans une ville neutre choisie d'un commun accord.

Daily Herald, 16 novembre.

(Traduction *Europe Nouvelle*)

II. — TEXTE DES PRELIMINAIRES DE PAIX

La République polonaise d'une part, la République socialiste fédérative russe des Soviets et la République socialiste ukranienne des Soviets de l'autre, désireuses de terminer le plus tôt possible la guerre sanglante régnant entre elles et d'élaborer les conditions servant de base à une paix durable, honorable et fondée sur une entente réciproque ont décidé d'entamer des pourparlers afin de conclure l'armistice et de rédiger les préliminaires de paix. Les deux parties ont désigné comme leurs plénipotentiaires : le Gouvernement de la République Polonaise MM. Jean Dabski, Norbert Barlicki, le dr. Stanislas Grabski, le dr. Witold Kamieniecki, le dr. Ladislas Kiernik, le général Mieczyslaw Kulinski, MM. Adam Mieczkowski, Léon Wasilewski, Louis Waszkiewicz, Michel Wichlinski; le Gouvernement de la République socialiste fédérative russe des Soviets et de la République socialiste ukranienne des Soviets : MM. Adolphe Joffe, Serge Kirov, Dmitri Manuilski et Léonide Obolenski, qui, après l'échange de leurs pleins pouvoirs, reconnus pour suffisants, ont accepté les stipulations suivantes :

ARTICLE PREMIER. — Acceptant le principe du droit des nations de décider de leur sort, les parties négociantes reconnaissent l'indépendance de l'Ukraine et de la Blanche-Ruthénie et décident que la frontière orientale de la Pologne, à savoir la frontière entre la Pologne d'un côté et l'Ukraine et la Blanche-Ruthénie de l'autre, sera constituée par une ligne longeant la Dzwina, de la frontière lettone avec la Russie jusqu'au point où la frontière de l'ancien gouvernement de Wilno touche la frontière de l'ancien gouvernement de Witebsk ; puis les frontières des anciens gouvernements de Wilno et Witebsk jusqu'au village et la gare Orzechow qui reviennent encore à la Pologne ; la frontière Est de l'ancien gouvernement de Wilno jusqu'au point où confinent les districts de Dzisna, Lepel et Borysow; depuis ce point jusqu'au village Mala Czernica qui reste blanc-ruthène vers le sud-ouest la frontière traverse le lac et suit la Berezyna jusqu'au village de Zarzeczysk qui demeure blanc-ruthène; vers le sud-ouest elle va jusqu'à la Wilja, jusqu'au point à l'est de Dolhinow, suit la Wilja jusqu'à la chaussée au sud de Dolhinow, plus au sud jusqu'à la rivière (le nom n'en est pas indiqué sur la carte) le long de la Wilja jusqu'à la jonction avec la Rybczanka le village Ilja restant polonais; au sud jusqu'à la gare de Radoszkowiczi, la gare et le village restant blancs-ruthènes, passant à l'est du village Rakow, du hameau de Wolma et de Rubieszewicze jusqu'à la voie ferrée Minsk, Baranowicze, près Kolosowo, qui reste polonais; plus loin au sud elle passe à moitié chemin entre Nieswiez et Cimkowicze, au sud de la chaussée Varsovie—Moscou, coupant cette chaussée à l'ouest de Filipowicze, jusqu'à la rivière Lan, près du hameau de Czudzin, qui revient à la Pologne, elle court le long de la Lan, jusqu'à son embouchure avec le Prypec, suit le Prypec 7 klm, à l'est, rejoint vers le sud la Stwiga en son point le plus occidental, remonte le cours supérieur de la Stwiga jusqu'au point où cette rivière traverse les frontières des anciens gouvernements de Minsk et de Volhynie, jusqu'à la frontière des districts de Rowno et d'Ovrucz, puis jusqu'à la voie ferrée à l'ouest de la gare d'Ochotnikowo et du village de Rokitno; plus loin au sud, elle suit le cours supérieur de la Lwa jusqu'à sa source et jusqu'à la jonction de la Korczyk, le village Korzec restant polonais; vers le sud-ouest, laissant Kilijow, qui reste ukrainien, elle va à Milatyn qui revient à la Pologne, puis au sud, à travers la voie ferrée Rowno—Szepietowka, et la rivière Horyn elle rejoint la Wilja laissant Ostrog à la Pologne; elle suit le cours supérieur de la Wilja jusqu'à Nowy Staw, qui reste ukranien, ensuite au sud passe par Horyn près de Lanowce (polonais) jusqu'au Zbrucz, laissant le village Bialozierka polonais et suit la ligne du Zbrucz jusqu'à son embouchure avec le Dniestr.

Dans la détermination de la frontière le long des rivières la ligne fixée suit le cours principal de la rivière si elle est navigable ou la ligne centrale du plus grand bras, si la rivière n'est pas navigable. Cette frontière est fixée d'après une carte russe établie à l'échelle de 25 klm. dans un pouce anglais et qui est jointe au traité. En cas de divergence entre le texte et la carte, le texte prévaudra. La Russie et l'Ukraine renoncent à tous droits et à toutes prétentions sur les territoires situés à l'ouest de cette frontière et la Pologne renonce aux territoires à l'est de cette frontière en faveur de l'Ukraine et de la Blanche-Ruthénie. La détermination de cette frontière sur le terrain et le jalonnement des indications de frontière seront confiés à une commission de démarcation mixte, convoquée aussitôt après la ratification de ce traité. Les deux parties négociantes conviennent qu'au cas où les territoires litigieux entre la Pologne et la Lithuanie s'étendraient à l'ouest de cette frontière, la Pologne et la Lithuanie décideront seules la question de l'appartenance de ces territoires à l'un ou à l'autre de ces Etats.

ART. 2. — Les deux parties contractantes se garantissent réciproquement le respect de leur souveraineté nationale, l'abstention de toute intervention dans les affaires intérieures l'une de l'autre et décident d'insérer dans le traité de paix l'engagement qu'elles prennent de ne pas former ni protéger des organisations ayant pour but la guerre contre la partie adverse, l'abolition de son gouvernement et la violation de son intégrité territoriale ou prétendant au rôle du gouvernement de la partie adverse.

Dès le moment de la ratification de ce traité, les deux parties contractantes s'obligent à ne pas accorder de secours à ceux qui entreprendront des opérations militaires dirigées contre l'autre partie.

Art. 3. — Les contractants s'engagent à insérer dans le traité de paix un article garantissant le droit de la libre option pour la nationalité polonaise, russe ou ukranienne ; les personnes qui auront choisi leur nationalité auront tous les droits sans exceptions, reconnus par le traité de paix aux citoyens des deux parties.

Art. 4. — Les deux parties contractantes s'engagent à insérer dans le traité de paix une stipulation, assurant d'une part aux citoyens polonais en Russie et en Ukraine des droits leur garantissant le libre développement de leurs particularités nationales, de leur langue et leur culte, dont jouiront également les sujets russes et ukraniens en Pologne.

Art. 5. — Les parties contractantes renoncent mutuellement aux indemnités de guerre comprenant les dépenses de l'Etat occasionnées par la guerre aussi bien qu'au dédommagement des pertes subies par l'Etat ou par les citoyens pendant la guerre sur le territoire des opérations militaires, par suite des opérations ou des mesures militaires.

Art. 6. — Les deux parties contractantes s'engagent à insérer dans le traité de paix des articles réglant l'échange des prisonniers de guerre et l'indemnisation des frais de leur entretien.

Art. 7. — Dès la signature de ce traité on formera des commissions mixtes qui procèderont immédiatement à la libération des otages et à l'échange des prisonniers civils, des internés, et autant que possible des prisonniers de guerre et organiseront le rapatriement des émigrés, réfugiés et exilés. Les commissions mixtes ci-dessus mentionnées ont le droit de protéger et de secourir les prisonniers de guerre et civils, les internés, les otages ainsi que les exilés, les réfugiés et les émigrés et de régler les questions touchant le rapatriement immédiat des otages et des prisonniers civils.

Art. 8. — Les deux parties contractantes s'engagent à donner, aussitôt après la signature de ce traité, l'ordre de suspendre toute poursuite judiciaire, administrative, disciplinaire ou autre, intentée contre les prisonniers civils, les internés, les otages, les exilés, les émigrés, les prisonniers de guerre ainsi que de suspendre l'exécution de toute peine atteignant ces personnes. La suspension de l'exécution n'implique pas la nécessité de la libération, mais en ce cas les inculpés devront être livrés avec leurs dossiers aux autorités de leur Etat. Si ces personnes ne veulent pas être rapatriées ou si les autorités de la partie adverse leur interdisent le retour, elles peuvent de nouveau être privées de liberté.

Art. 9. — Les deux parties contractantes s'engagent à insérer dans le traité de paix des articles concernant l'amnistie qu'accordera la Pologne aux citoyens russes ou ukraniens en Pologne, et la Russie et l'Ukraine aux citoyens polonais en Russie et en Ukraine.

Art. 10. — Les deux parties s'engagent à insérer dans le traité de paix une stipulation relative à leurs comptes mutuels et à leur liquidation, basée sur les principes suivants : 1° aucune obligation n'incombe à la République Polonaise du fait de son ancienne appartenance à l'ancien empire russe ; 2° les deux parties renoncent mutuellement à tous droits sur les biens d'Etat se trouvant sur le territoire de la partie adverse ; 3° dans le règlement des comptes et leur liquidation, on prendra en considération la participation active de la République Polonaise à la vie économique de l'ancien empire russe ; 4° les deux parties contractantes s'engagent réciproquement, à restituer en nature ou en équivalent, les biens mobiliers de l'Etat intéressant la vie économique et intellectuelle du pays, les biens mobiliers appartenant aux organes autonomes de l'administration civile, aux institutions, aux personnes physiques et morales, emportés ou évacués de force ou de bon gré, à partir du 1er août 1914, le butin de guerre excepté ; 5° l'engagement sera pris de restituer à la Pologne les archives, les bibliothèques, les œuvres d'arts, les trophées de guerre historiques, etc., etc. emportés de la Pologne en Russie depuis le partage de la République polonaise ; 6° le mode de règlement des prétentions basées sur des titres légaux des personnes physiques et morales des deux parties, prétentions adressées au gouvernement et aux offices de la partie adverse et qui ont pris naissance avant la signature de la convention présente, ce mode de règlement sera fixé dans le traité de paix ; 7° la Russie et l'Ukraine s'engagent à conférer à la Pologne et à ses citoyens le plus grand privilège en ce qui concerne la restitution des biens et le dédommagement pour les pertes subies à l'époque de la révolution et des luttes intestines en Russie et en Ukraine. Les deux parties conviennent que les articles ci-dessus ne renferment pas tous les détails des revendications réciproques et de la liquidation.

Art. 11. — Les deux parties contractantes s'engagent à entamer, aussitôt après la signature du traité de paix, des pourparlers relatifs aux conventions de commerce, de navigation, des communications, des postes et télégraphes, aux conventions sanitaires et à l'échange des marchandises.

Art. 12. — Les deux parties contractantes s'engagent à insérer dans le traité de paix des stipulations sur le transit, pour la Pologne à travers les territoires de la Russie et de l'Ukraine et pour la Russie et l'Ukraine à travers le territoire de la Pologne.

Art. 13. — Les deux parties contractantes concluent en même temps un traité spécial d'armistice faisant partie de ce traité et ayant la même force de loi (annexe N° 2 du « Traité d'armistice »).

Art. 14. — La Russie et l'Ukraine déclarent que tous leurs engagements à l'égard de la Pologne ainsi que les droits que leur confère ce traité se rapportent tous aux territoires situés à l'est de la frontière établie fixée dans l'article 1er de ce traité; ces territoires faisant partie de l'ancien empire russe étaient seuls représentés à la Conférence de Riga par les délégués de la Russie et de l'Ukraine.

Art. 15. — Les deux parties contractantes s'engagent à entamer aussitôt après la signature de la présente convention des négociations au sujet de la conclusion du traité de paix.

Art. 16. — La convention présente est rédigée en polonais, en russe et en ukranien, en deux exemplaires. Pour l'interprétation de la convention, les 3 textes seront considérés comme authentiques.

Art. 17. — La présente convention doit être ratifiée et elle entrera en vigueur dès que l'échange des documents de ratification aura été opéré. L'échange des documents de ratification et la rédaction d'un protocole respectif auront lieu à Libau. Les deux parties contractantes s'engagent à ratifier ce traité 15 jours au plus tard à dater de la signature. L'échange des documents de ratification et la rédaction du protocole doivent avoir lieu 6 jours au plus tard à dater du jour de la ratification. Les parties contractantes déclarent que le traité d'armistice (article 13) perd sa validité si, dans le délai prévu pour l'échange des documents de ratification et pour la rédaction du protocole, ces actes n'ont pas lieu pour des raisons quelconques, toutefois la reprise des hostilités ne peut avoir lieu que 48 heures après l'expiration de ce délai. Partout où dans ce traité, le moment de la ratification du traité est mentionné comme terme convenu, on entend par là le moment de l'échange des documents de ratification.

Pour en certifier l'authenticité, les plénipotentiaires des deux parties ont signé personnellement ce traité et y ont apposé des sceaux.

III. — TEXTE DU TRAITÉ D'ARMISTICE

Conformément à l'article 13 des préliminaires de paix, le traité suivant a été conclu :

Article premier. — Après expiration de cent quarante-quatre heures après la signature des préliminaires de paix, c'est-à-dire le dix-huit octobre [illegible] vingt-quatre heures, d'après l'horaire de l'Europe Centrale, les deux parties contractantes s'engagent à arrêter toute opération militaire sur terre, sur eau et dans les airs.

Art. 2. — Les troupes des parties contractantes resteront sur les positions occupées par elles jusqu'au moment de l'arrêt des opérations militaires, conformément à l'article 1er, à condition que les troupes russo-ukraniennes se trouvent à moins de quinze kilomètres de la ligne du front polonais, au moment de l'arrêt des opérations militaires.

Art. 3. — La zone de quinze kilomètres créée de cette manière entre les deux fronts constitue une zone neutre au point de vue militaire et se trouvant sous l'administration de la partie à laquelle ce territoire appartient d'après les préliminaires de paix.

Art. 4. — Dans le secteur de la région de Nieswiez jusqu'à la Dzwina, les troupes polonaises occuperont la ligne de la frontière d'état, fixée par l'ar-

ticle 1er des préliminaires de paix. Les troupes russo-ukrainiennes se tiendront à quinze kilomètres de cette ligne.

Art. 5. — Tous les mouvements de troupes résultant des stipulations des articles deux et quatre devront s'effectuer avec une rapidité qui ne pourra être inférieure à vingt kilomètres par vingt-quatre heures et commencer vingt-quatre heures au plus tard après la cessation des hostilités, c'est-à-dire le dix-neuf octobre à vingt-quatre heures, d'après l'horaire de l'Europe Centrale.

Art. 6. — Après ratification des préliminaires de paix les troupes des deux parties contractantes se-[illegible]s sur leurs territoires à une rapidité qui ne pourra être inférieure à vingt kilomètres par vingt-quatre heures et à quinze kilomètres respectivement de chaque côté de la frontière d'état. La zone de trente kilomètres créée de cette façon constitue une zone neutre au point de vue militaire et se trouvant sous l'administration de la partie contractante à laquelle appartient ce territoire.

Art. 7. — D'après les articles trois et six, il est interdit de maintenir des détachements armés dans la zone neutre ; excepté les détachements polonais indispensables à l'occupation de ce territoire, conformément aux stipulations de l'article quatre. Les effectifs et l'emplacement de ces détachements seront portés par le commandement polonais à la connaissance du commandement de la partie adverse.

Art. 8. — Pour l'exécution du présent traité les commandements supérieurs aux commandements de divisions et les commandements de divisions des deux parties donneront des ordres détaillés, s'il est nécessaire après entente. Aussitôt après la signature du traité d'armistice et des préliminaires de paix, ces commandements enverront leurs officiers de liaison avec le personnel nécessaire aux commandements des divisions et d'armées de l'autre partie. Les deux parties garantissent aux officiers, au personnel et aux bagages l'intégrité diplomatique, la sécurité personnelle, la liberté de mouvements et de communications avec leurs autorités. Pour contrôler l'exécution de ce traité et pour régler les différends probables sera formée une commission d'arbitrage militaire mixte dont la composition, le siège, les compétences et les organes exécutifs seront fixés par les Hauts Commandements des deux parties après entente.

Art. 9. — Conformément aux articles 4 et 6, les troupes se retirant des territoires occupés laissent en place, et intacts, tous les biens tels que : établissements d'états, publics et privés, voies ferrées, tout le matériel de chemin de fer, les ponts et bâtiments de gare, les télégraphes, téléphones et autres moyens de liaison n'appartenant pas aux services de l'armée, les stocks de blé, dans les champs et dans les granges, les biens vivants et morts, industriels et agricoles, toutes les matières premières, etc., appartenant à l'Etat ainsi qu'aux particuliers. Pendant le retrait des troupes il est interdit de prendre des otages, d'évacuer la population civile, d'exécuter des représailles, d'exproprier, de réquisitionner ou d'acheter de force.

Art. 10. — Pendant la durée de l'armistice, on suspend toute communication par terre, fluviale ou aérienne entre les deux parties combattantes, les exceptions à cet article seront réglées par la commission d'arbitrage militaire mixte créée selon l'article 8.

Art. 11. — Les détachements et les militaires transgressant cette stipulation seront traités comme prisonniers de guerre.

Art. 12. — L'armistice est conclu pour 21 jours mais chaque partie a le droit de le dénoncer 48 heures d'avance. Si avant l'expiration du délai de l'armistice aucune partie ne le dénonce, il se prolonge automatiquement jusqu'à la ratification du traité de paix définitif, et chaque partie a le droit de le dénoncer 14 jours à l'avance, indépendamment des stipulations ci-dessus indiquées et conformément à l'article 17 du traité des préliminaires de paix. Cet armistice cesse d'être valable si, dans le délai prévu pour l'échange des documents de ratification, et l'élaboration d'un protocole, ces stipulations ne sont pas observées. La reprise des hostilités ne peut avoir lieu que 48 heures après l'expiration du délai fixé pour l'échange des documents de ratification.

Art. 13. — Ce traité fait partie des préliminaires de paix et a une valeur d'obligation égale à ceux-ci. Pour le prouver, les plénipotentiaires des deux parties ont signé personnellement ce traité.

Dernières Publications

1° En Allemagne :

LES LIVRES :

Questions politiques et sociales

O. von Stulpnagel. — *Die Wahrheit über die deutschen Kriegsverbrechen* (La vérité sur les crimes de guerre allemands). — Berlin. Staatspolitischer Verlag.

Si l'Allemagne, pensent les Allemands, n'est pas reconnue responsable de la guerre, l'une des principales raisons invoquées pour justifier la sévérité du traité de Versailles vient à disparaître. Ce traité pourra alors être revisé. M. O. von Stülpnagel a su exploiter et encourager ce sentiment dans un livre dont les conservateurs font grand bruit. Non seulement il prétend démontrer l'inanité des accusations portés cotre l'Allemagne, mais encore, passant à l'offensive, il dresse la liste des usines de guerre des pays de l'Entente. Il attaque en même temps la pusillanimité du gouvernement de traîtres, qui, à son avis, dirige actuellement l'Allemagne.

H. Strobel. — *Die deutsche Revolution. Ihr Unglück und ihre Rettung* (La révolution allemande. Son malheur et son salut). — Berlin. Verlag « der Firn ».

M. Ströbel, ancien directeur du *Vorwärts*, fut le chef du premier gouvernement socialiste en Allemagne, et se trouva donc mêlé de fort près aux événements dont il retrace l'histoire. Son ouvrage témoigne d'un sérieux effort vers l'impartialité, et représente peut-être le travail le plus étendu et le plus complet qui ait paru jusqu'à ce jour en Allemagne sur la Révolution allemande. M. Ströbel est obligé de constater l'échec de bien des élans révolutionnaires. Mais il ne perd pas confiance. Le mouvement en avant reprendra le jour où tous les socialistes allemands seront à nouveau unis sur le terrain de la démocratie socialiste.

W. Mautner. — *Der Bolchevismus* (Le bolchevisme). — Stuttgart. Kohlhammer.

Aperçu historique de tout le mouvement révolutionnaire en Russie, et en particulier de la phase bolcheviste. Mais l'intérêt principal de ce volume réside dans l'étude des rapports du bolchevisme et du marxisme. M. Mautner n'a point de difficulté à montrer combien sont chancelantes les théories de Lénine.

Société des Nations et Droit des Gens

H. Wehberg. — *Die Pariser Volkersbundsakte* (Le Pacte des Nations de Paris). — Berlin. De Gruyter.

Texte du pacte. Longue introduction historique. Etude des discussions de Paris. Examen de l'idée essentielle du pacte de Paris. Un chapitre spécial sur le droit ouvrier et la Conférence de la Haye en 1907.

K. Wolzendorff. — *Die Lüge des Volkesrechts* (Le mensonge du droit des gens). — Leipzig. Der Neue Geist Verlag.

Le droit proclamé à Versailles est mensonger ; il faut instituer une véritable Société des Nations.

F. Klein. — *Der Völkerbund der Friedensvertiäge* (La Société des Nations d'après les traités de paix). — Wien. Manz.

Heinemann. — *Volkerbund-Katechismus* (Catéchisme de la Société des Nations). — Olten. Trösch.

Deux brochures qui, tout en critiquant le pacte de Versailles, visent à faire connaître au grand public les données essentielles de la question.

Sous la direction du pacifiste allemand bien connu, W. Schücking, des juristes allemands préparent un commentaire du traité de Versailles en cinq gros volumes. Ont paru isolément jusqu'ici (Berlin. F. Vahlen).

Questions économiques

K. Helfferich. — *Der wirtschaftliche Hintergrund* (Leipzig. Teubner).

Texte d'une conférence où l'auteur a examiné sommairement les forces qui ont provoqué la guerre dans la mesure où elles étaient d'ordre économique. La principale fut la lutte commerciale engagée par les puissances occidentales contre l'Allemagne, par le capital international contre le travail et l'esprit d'initiative allemands. L'Angleterre aurait pu, au dernier moment empêcher la guerre, mais elle voulait abattre sa plus grande rivale sur le continent. Elle est restée fidèle à sa politique séculaire dont le traité fut l'expression. Mais déjà se dresse contre elle la menace américaine, dans tous les domaines, même dans celui de la banque. C'est une nouvelle époque de l'histoire de l'humanité qui commence.

Littérature et Beaux-Arts

Clara Viebig. — *Das rote Meer.* (Berlin. Fleischel).

Ce roman est l'œuvre d'une femme qui, à juste titre, jouit dans la littérature de la plus grande réputation. Il forme la seconde partie d'un cycle de romans sur la guerre, dont le premier, intitulé *Töchter der Hekuba* (Les filles d'Hécube) avait paru en 1917. Il est consacré à la période allant de 1916 à novembre 1918, celle des fallacieuses victoires allemandes, des efforts suprêmes, de la défaite et de la révolution. Mais ce roman de guerre, au lieu de décrire, comme tant d'autres, la vie du front, nous dépeint la vie de l'arrière. Les rôles principaux appartiennent aux femmes ; les hommes ne font que de rapides apparitions. Avec un art remarquable l'auteur nous fait assister aux pénibles journées d'attente et de douleur des femmes et des mères demeurées au foyer, et aussi à la démoralisation croissante de celles qui n'ont pas su résister à l'ennui ni à la tentation. C'est toute l'histoire de l'évolution de l'Allemagne avec ses espoirs et ses déboires, sa grandeur et son immoralité. C'est la chronique la plus exacte et la plus animée de l'Allemagne en guerre.

Arno Holz. — *Das ausgewählte Werk.* (Œuvres choisies). — Berlin .Bong.

Œuvres choisies de l'écrivain, poète, romancier et dramaturge qui fut, il y a 35 ans déjà, le promoteur et le chef du mouvement naturaliste en Allemagne.

LES REVUES :

Deutsche Rundschau (nov. 1920).

Deux études sur les répercussions morales et sociales de la guerre, ainsi que sur la décadence des nations occidentales et la possibilité de leur relèvement, par E. Stadtler et Charlotte Fraenkel-Eisner.

Der deutsche Okonomist (nov. 1920).

Eggebrecht. Les banques allemandes en 1919.

Sozialistische Monatshefte (oct. 1920).

Un article de Max Schippel sur le renouvellement du programme du parti socialiste, et un autre où Max Cohen, étudiant la politique extérieure de ce parti, recommande vivement un rapprochement avec la France.

2° En France

LES LIVRES

Henri Hauser. — *Travailleurs et marchands dans l'ancienne France.* — (Alcan, édit.).

Les études réunies par M. Henri Hauser sont surtout des essais de méthode. L'auteur qui, à la Sorbonne, est chargé d'un enseignement d'histoire économique, a voulu montrer comment, d'après lui, devaient être orientées ces recherches. Il estime et il tente de démontrer par des exemples qu'on doit appliquer aux faits économiques les règles rigoureuses de la méthode historique et géographique. L'historien, pendant longtemps, considéra l'histoire comme un récit chronologique des faits et gestes des rois, et les économistes professèrent sans s'inquiéter du passé.

Les théoriciens se convaincront peut-être, d'après les études vivantes qui leur sont offertes dans ce volume, que les problèmes dont ils cherchent la solution sont plus anciens qu'on ne pense, et que l'humanité est à la fois toujours semblable à elle-même et toujours neuve.

Histoire. — Politique extérieure :

Comment finit la guerre, par le général Mangin (*Plon*). — Notre Amérique, par Waldo Frank, traduit par M. Boussinecq (*Nouvelle Revue Française*). — Les dessous du chaos russe, par Ludovic Naudeau (*Hachette*).

Art. — Philosophie. — Littérature.

Emile-Othon Friesz, 26 reproductions, précédées d'une étude critique, par André Salmon (*Nouvelle Revue Française*). — Essai de philosophie générale élémentaire, par Henri Guillou (*Alcan*). — Princes de l'esrit, par Camille Mauclair (*Ollendorff*). — La Comtesse Ghislaine, par J.-H. Rosny aîné (*Férenczi*). — Vers de circonstance, par Stéphane Mallarmé (*Nouvelle Revue Française*). — Les chercheurs d'or, par Pierre Hamp (*Nouvelle Revue Française*).

LES REVUES

H. G. Wells. — *Ce que j'ai vu en Russie.* — (*Le Progrès Civique*, 21 novembre).

M. Wells, dans cet article, rend la guerre universelle, l'insuffisance morale et intellectuelle de nos gouvernants et de nos classes dirigeantes responsables de l'abîme de misère où se débat la Russie.

Les classes dirigeantes n'ont eu ni l'intelligence, ni la conscience assez fortes pour arrêter la guerre et mettre fin aux effroyables gaspillages de toutes sortes.

Le gaspillage et les discours durèrent, en Russie, jusqu'au moment où la catastrophe fut pleinement déchaînée.

Les mêmes causes auraient les mêmes effets dans les autres nations.

Histoire. — Politique extérieure :

Diplomatie bolchevique : Lénine et Trotzky, par L. Naudeau (*La Revue hebdomadaire*, 20 novembre). — Problème russe, problème administratif, par P. C. (*Opinion*, 20 novembre). — En Crimée, par le général Noskoff (*L'Opinion*, 20 novembre). — Les Juifs en Hongrie. Bela Kuhn ou Jean Hunyade ? II. La Réaction nationale, par J. Boubée (*Etudes*, 20 novembre). — La Petite Entente, par Take Jonesco (*La Revue de la Semaine*, 19 novembre). — La dernière ambassade de France a Vienne (II), par A. Dumaine (*La Revue de la Semaine*, 19 novembre).

Questions Economiques et Sociales :

La grève des mineurs dans la Grande-Bretagne, par Yves Guyot (*Journal des Economistes*, 15 novembre). — La nationalisation de la marine marchande, par N. Mondet (*Journal des Economistes*, 15 nov.). — L'Allemagne et le pétrole (*Colonies et Marine*, nov.). — Le Togo, résultats acquis et perspective d'avenir, par G. Angoulvant (*Colonies et Marine*, nov.). — Le problème du bénéfice. Quelques solutions modernes, par F. du Passage (*Etudes*, 20 nov.). — La politique navale et notre programme de construction, par l'amiral Degouy (*La Renaissance*, 20 nov.). — La nouvelle économie mondiale et les relations franco-belges, par H. Hauser (*La Revue Bleue*, 20 nov.). — La situation économique actuelle de l'Allemagne et de la Haute-Silésie, par A. Doerman (*Revue Bleue*, 20 nov.). — Le commerce de la Suède avec la France (*Chambre de commerce française en Suède*, 15 nov.). — Les relations commerciales de la France avec l'Egypte, par Ch. Cabanon (*L'Exportateur*, 25 nov.). — Le renouveau catholique dans la jeunesse française, par E. Gisquière (*La Revue générale*, 15 nov.).

Problèmes Financiers :

La stabilité financière rétablie par le libre-échange, par M. Yves Guyot (*Le Monde économique*, 20 nov.). — La crise de la déflation au Brésil (*Le Brésil*, 21 nov.).

Pages Littéraires :

La culture française en Allemagne, par Louis Reynaud (*La Minerve française*, 15 nov.). — Les maitres de la pensée française : Anatole France, par Gonzague Truc (*La Minerve française*, 15 nov.).

Economie et Finances

LA BAISSE DU PRIX DU CHARBON

Depuis l'article que nous avons consacré dans le dernier numéro de cette revue à « la vérité sur la crise du charbon » nous avons la satisfaction de constater les symptômes d'une double évolution à l'égard des prix, évolution dans le domaine de la réglementation intérieure française, et évolution au point de vue des exportations de charbons étrangers.

Les lecteurs de l'*Europe Nouvelle* se rappellent peut-être que nous nous étions attaché, il y a huit jours, à démontrer que la cause des prix excessifs du charbon en France tenait moins à l'élévation des prix des charbons d'importation qu'aux surtaxes abusives dont le Bureau national des charbons, sous prétexte de péréquation, frappait nos houilles françaises. Nous avons eu la satisfaction de constater que notre thèse était reprise, le lendemain même de la publication de notre article, par notre distingué confrère, M. Robert de Jouvenel dans un article de l'*OEuvre*.

Mais ce qui nous a tout à fait comblé d'aise, c'est que M. le Trocquer, avec l'esprit de décision qui le caractérise, a jugé aussitôt que l'inquiétant paradoxe avait assez duré. Il a convoqué sans tarder, le Comité consultatif du charbon, et celui-ci a émis immédiatement l'avis qu'il y avait lieu de réduire par paliers la surtaxe de 100 pour cent qui frappe actuellement les charbons français. Cette surtaxe est réduite à 80 pour cent à dater du 1er décembre et elle devra subir une nouvelle réduction au début de l'année prochaine.

Voilà qui est bien.

Il restera à faire la lumière, sans doute, sur les causes qui ont pu provoquer une pratique aussi abusive et qui a pesé si lourdement sur la renaissance de notre activité économique jusqu'à ce jour. Il semble que le Bureau national des charbons avait été poussé à exagérer systématiquement les surtaxes dont il a frappé les charbons français par suite de l'indétermination des prix des charbons allemands. Ceux-ci devaient être payés, en effet, à deux prix différents suivant qu'ils venaient par terre ou par mer, et, comme on ignorait quelles seraient les quantités respectives qui arriveraient par l'une ou par l'autre voie, il a paru qu'il y avait lieu de réserver une marge de surtaxes assez large pour faire face à toutes les éventualités.

Nous nous contenterons d'observer que, si cette explication est la vraie, elle est tout à fait étrange. Les prix des charbons livrés par l'Allemagne auraient dû, en effet, être complètement laissés de côté et être considérés comme ne pouvant avoir aucune influence sur l'établissement du prix de péréquation pour la bonne raison que les prix des charbons allemands sont nominaux, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas effectivement payés à l'Allemagne, mais qu'ils viennent seulement en compte pour être déduits du montant des indemnités dues par les Allemands. On a voulu absolument conformer la réalité à une pure opération de comptabilité. Extraordinaire aberration qui aura eu pour effet de paralyser, dans une large mesure, notre industrie nationale dans la lutte qu'elle avait à soutenir contre ses concurrents étrangers !

Ce qui est certain, en tout cas, c'est que, le premier pas étant fait dans la voie que nous indiquions, il s'agit maintenant de ne pas s'arrêter en chemin. Nous avons d'ailleurs toutes raisons de croire qu'un effort vigoureux et soutenu va être fait pour débarrasser le pays de l'étreinte dangereuse du Bureau national des charbons et que nous nous orientons vers une libération commerciale du combustible minéral plus complète que celle envisagée par le projet de loi auquel nous faisions allusion dans notre précédent article. Quant au régime de la péréquation et des surtaxes qui en sont la condition, sans doute sera-t-il ramené à des limites raisonnables, mais sans cependant pouvoir être, pour le moment, complètement abandonné. L'essentiel est que les surtaxes frappant les charbons français soient exactement mesurées par le moyen de réadaptations et de vérifications périodiques et au grand jour des comptes du Bureau des charbons.



D'ailleurs, il y aura certainement de moins en moins à surtaxer les charbons français, par suite de la baisse du prix des charbons d'importation, et c'est là la deuxième évolution que nous constatons depuis la semaine dernière.

La France et l'Angleterre viennent de rompre, en effet, leur accord au sujet des fournitures de charbons anglais. Notre pays s'est enfin insurgé contre le prix d'exportation des houilles anglaises qui nous étaient vendues 80 shillings alors que le consommateur britannique les payait 40. Nos représentants à Londres ont déclaré ne plus vouloir accepter ce prix qui devrait être ramené pour commencer au taux de 57 shillings, l'Angleterre cessant il est vrai, par contre, de nous réserver dès lors 45 % des quantités qu'elle exporte.

Nous reprenons notre liberté grâce à la concurrence des charbons américains qui, depuis quelques jours, nous sont offerts à des prix de plus en plus bas et nous permettent d'envisager leur importation en quantités croissantes. Vendu 6 dollars au lieu de 16 sur le carreau des mines, et transporté pour un fret qui est tombé à 11 ou 12 dollars ou même plus bas, le charbon d'Amérique va arriver dans nos ports au prix de 16 ou 17 dollars, soit à 275 francs la tonne.

C'est une détente intéressante qui est due à la double action de la diminution des frets et de la baisse des prix en Amérique. Mais n'oublions pas que c'est surtout le change qui domine le problème et que c'est seulement après le retour à des changes normaux que nous pourrons retrouver le prix normal des charbons.

Léon Polier.

LE BUDGET DE 1921

UN ÉQUILIBRE APPARENT. — LA RÉALITÉ. — LA DETTE PUBLIQUE ET SES INTÉRÊTS. — LES DÉPENSES MILITAIRES. — DÉPENSES ORDINAIRES ET EXCEPTIONNELLES. — LES RÉGIONS SINISTRÉES. — LE RENDEMENT DE L'IMPOT.

Avec une sérénité parfaite mais avec un retard considérable, qui nous fait entrevoir fatalement de nouveaux douzièmes provisoires, le gouvernement a déposé sur le bureau de la Chambre un budget de 1921, tout au moins un budget ordinaire en équilibre apparent. A peine quelques centaines de millions le différencient de celui de 1920. Aux dépenses figurent 22 milliards 327 millions, en augmentation de 206 millions sur le précédent. Les recettes, par contre, se montent à 22 milliards 336 millions, en majoration de 506 millions aussi. Tant et si bien que la balance fait ressortir un excédent de recettes de 8 millions 1/2. Hélas ! la Commission des Finances de la Chambre — peut-être excédée par une vaine attente de budgets particuliers qu'elle réclamait sans les pouvoir obtenir — ne s'est pas estimée satisfaite par ces données. Dans une lettre rendue publique, elle a affirmé qu'elle était dans l'impossibilité de présenter un budget ordinaire en équilibre véritable, c'est-à-dire compensant les dépenses ordinaires par des recettes normales, et non pas à l'aide de ressources exceptionnelles, réservées aux besoins extraordinaires. Elle évalue à 2 milliards 780 millions l'écart entre ces dépenses et ressources ordinaires et se tourne vers le Ministre pour lui demander, à défaut d'une majoration impossible des secondes, une compression des premières. Aussi bien d'ailleurs le Ministre a-t-il reconnu, par avance, cette insuffisance qu'il chiffre à 2.592 millions, mais qu'il couvre, une fois de plus, par la contribution exceptionnelle sur les bénéfices de guerre.

L'estimation de la Commission des Finances est sans doute encore trop optimiste. Un coup d'œil rapide jeté sur les prévisions budgétaires fera ressortir au prix de quelles omissions et de quels artifices un équilibre nominal a été atteint et les corrections qu'il y a lieu d'y apporter pour rester dans les prévisions vraisemblables, comme aussi, l'état imprudent qui est fait de certaines ressources nouvellement créées et dont le rendement ne répondra sans doute pas aux espérances, comme enfin, le sacrifice dont souffrent les régions libérées du fait de la compression du budget extraordinaire des crédits qui leur étaient normalement nécessaires et qu'ont remplacés des dépenses arbitrairement extraites de leur place normale dans le budget ordinaire.

Comment se présente le budget des dépenses pour 1921 ? Globalement nous l'avons dit, elles s'élèvent à 22.327.400.000, n'accusant que 566 millions d'augmentation, sur celles de 1920. Mais, entrons dans le détail. La dette publique bénéficie *d'une réduction* de 1.442 millions. Son service ne nécessitera que 10 milliards 244 millions au lieu de 11 milliards 626 millions. Le fait a de quoi surprendre. Nous ne sachions pas que, brusquement, par le fait d'un remboursement ou d'une conversion occulte, notre dette se soit allégée de son principal ou de son intérêt. C'est, dit M. François Marsal, que l'Amérique nous dispense, en 1921, du paiement des intérêts sur les obligations qui ont été remises à sa Trésorerie, soit une économie de dépense de 1.273 millions. C'est ensuite une économie de 1.140 millions, provenant de la réduction à 300 millions du versement au fonds spécial des emprunts de la défense nationale qui s'élevait à 1.440 millions.

Un premier point a lieu d'étonner, c'est que le montant total de l'économie indiquée, soit 1.273 millions d'une part et 1.140 millions d'autre part, au total 2.413 millions, ne correspond pas à la différence entre la charge prévue pour 1921 et pour 1920. Il s'en faut de 969 millions dont l'emploi devrait être justifié. Au surplus, sans méconnaître la nécessité de rigoureuses économies, le moment est-il bien choisi pour diminuer la dotation du fonds de soutien des emprunts de la défense nationale. On sait les difficultés qu'éprouvent les porteurs de rente à la réaliser quand ils en ont besoin. Les banques refusent toute avance sur elle. La Banque de France en supporte seule le poids, d'ailleurs à un taux qui rend l'opération désastreuse pour l'emprunteur. Le marché en Bourse est restreint et sans l'appoint des achats gouvernementaux la contrepartie serait souvent impossible à trouver pour le vendeur. Quelle va être la situation quand le nouvel emprunt va venir s'ajouter aux précédents ? Et de cet emprunt lui-même, où figure le montant des sommes nécessaires aux arrérages dans le budget ordinaire ? Sans doute, dit-on, qu'il est difficile à l'heure présente, d'en chiffrer les résultats et d'en calculer la charge ! Toute prévision précise risquerait d'être prise comme un espoir et d'entraîner des déceptions ou des récriminations si l'événement ne la vérifiait pas. Dans une certaine mesure, aussi, l'emprunt constituera une opération blanche pour la partie des souscriptions provenant de bons du Trésor ou d'obligations de la défense consolidés. Mais, au moins, à titre de mémoire, eussions-nous aimé voir mentionner ce service. Cette pratique de la prétérition nous rappelle le fâcheux précédent du budget de M. Klotz en 1918 ! Quel trou nouveau ce service va-t-il creuser dans nos finances ? Souhaitons qu'il soit le plus profond possible puisque ce sera la preuve d'un succès énorme, mais redoutons-en cependant les conséquences pour l'équilibre à venir de nos finances nationales !

Aussi bien, en effet, l'augmentation des dépenses a-t-elle quelque chose de fatal qui déconcerte. Encore, s'il s'agissait de dépenses d'outillage, de rénovation, de dépenses de placement, en un mot, nous n'en dirions rien. Mais quelles sont celles qui grossissent le plus ? Ce sont les dépenses militaires. A elles seules, elles sont responsables d'une augmentation de tout près de 1.100 millions, puisqu'elles passent de 3.516 millions l'an dernier à 4.613 pour la présente année. A elles seules, elles représentent presque autant que la *totalité du budget français d'avant-guerre*. Et quelles que soient les raisons invoquées pour les justifier, quelle que soit la hausse du prix de toutes les fournitures, on est en droit de se demander si nous ne dépassons pas ici les forces contributives et financières du pays. D'autant plus, que ces dépenses militaires — malgré leur importance — ne représentent pas la totalité des dépenses militaires ordinaires. Qu'à la rigueur on n'y comprenne pas celles de l'occupation de la région rhénane remboursables par l'Allemagne, qu'on en exclue celles du corps expéditionnaire de Syrie, soit. Mais qu'on en élimine les dépenses du corps d'occupation du Maroc qui, l'an dernier encore, étaient comprises dans le budget ordinaire, pour les faire passer dans le budget extraordinaire, alors que ce sont dépenses courantes, au même titre que l'entretien des troupes algériennes ou tunisiennes, et, qu'à la faveur de cet artifice, on ait l'air d'alléger ces dépenses ordinaires de 394 millions, alors qu'on majore le budget extraordinaire, pour le même objet, de 591 millions 1/2, c'est là semble-t-il, un procédé trop voisin de celui du budget de 1914, où un semblant d'équilibre avait été atteint de la sorte. L'existence de trois budgets : ordinaire, extraordinaire et exceptionnel peut avoir sa raison d'être, mais non pas dans le cas où elle sert simplement à jeter la confusion dans les esprits et à masquer la vérité. Depuis longtemps, a été fait le procès des finances secrètes. Qu'on ne les rétablisse pas sous les traits de finances si complexes, que les plus avisés y perdent leur latin ?

Les autres dépenses sont bien peu considérables à côté de ces deux premiers éléments : dette et armée. L'outillage économique y compte pour 1.936 millions, en augmentation de 160 millions seulement, correspondant à peine à la hausse des matériaux. La culture intellectuelle reçoit 1.207 millions, soit 123 millions de plus. L'assistance et la prévoyance sociales, qu'il était de bon ton, avant guerre, d'accuser du grossissement de nos budgets n'y figurent que pour 405 millions contre 287 en 1920, *soit moins de deux*

pour cent ; les frais de régie pour 609 millions au lieu de 516, les autres dépenses administratives pour 999 millions 1/2 au lieu de 875. Si bien qu'en gros : la dette et l'armée absorbent à elles seules exactement les *deux tiers* du budget ordinaire et les dépenses administratives : 4,5 % ! Et n'oublions pas que dans le budget extraordinaire elles comptent pour 3.131 millions.



Que dire, au surplus, du tort fait aux régions libérées ? Ici, aussi, c'est une dépense qui figure à juste titre d'ailleurs, parmi les exceptionnelles qui seront un jour où l'autre récupérées sur l'Allemagne. Mais cette éventualité est-elle une raison pour réduire dès à présent, le *droit des sinistrés* contre l'Etat français ? Ce droit, ils le tiennent de la loi des dommages de guerre. Ils ne connaissent que la nation, qui a proclamé le principe de la solidarité ; ils n'ont qu'un débiteur : la France, sauf à celle-ci à exercer une action récursoire contre son propre débiteur, l'Allemagne. Mais cette dette est sacrée et tout retard dans son paiement, comme toute réduction avouée ou dissimulée dans son montant, est une mauvaise action. Mauvaise, non seulement parce qu'elle lèse les victimes d'une calamité déjà assez grande, mais parce qu'elle augmente indirectement notre endettement envers l'étranger. Quand on pense à l'outillage inutilisé, à la main-d'œuvre oisive, alors que le travail de reconstitution n'attend, pour reprendre et se développer, que les moyens financiers que l'Etat doit mettre à la disposition des régions libérées, on est en droit d'éprouver une stupeur véritable à l'annonce que l'équilibre du budget extraordinaire, cette fois, est assuré par la réduction à 7 milliards des crédits des régions libérées qui déjà amputés en 1920 étaient de 12 milliards. A cette allure quand nos malheureux départements envahis reverront-ils leur ancienne activité et joueront-ils leur rôle dans le pays ?



Equilibre artificiel au prix d'omissions, de prétéritions, d'une véritable prestidigitation financière, ou au prix d'un manquement à une obligation légale envers les sinistrés, tel se présente le budget de 1921. C'est de l'équilibrisme et non de l'équilibre. Encore convient-il d'y ajouter une éventualité qui, si elle se réalise, comme tout le fait prévoir, en ruinera encore davantage l'économie. Les prévisions de recettes sont établies sur la base du rendement escompté des ressources fiscales, créées en juin dernier, au premier rang desquelles figure l'impôt sur le chiffre d'affaires. Or, ce dernier est loin de justifier les espoirs que d'aucuns mettaient en lui. Au moment même où il était voté, nous poussions le cri d'alarme. Nous montrions combien il serait imprudent de ne pas tenir compte de la crise économique menaçante, cause de baisse de prix, et partant du chiffre d'affaires et du rendement de l'impôt. L'événement nous donne raison. L'impôt a fourni depuis le 1er juillet 1920, date de sa mise en vigueur, 533 millions environ, au lieu de 1.162 qu'on en attendait, soit un déficit de 54 %. A peine cette proportion se trouve-t-elle améliorée en octobre, puisque le rendement a été de 234 millions 1/2 contre 460 escomptés. Que sera-t-il si cette décroissance persiste. Que deviendront les 4.988 millions pour lesquels la taxe sur le chiffre d'affaires figure aux recettes ordinaires de l'an prochain ? Et si l'on peut imputer cette insuffisance à la nouveauté de l'impôt, une forte part en revient à la restriction volontaire des acheteurs. Pendant la guerre, l'acheteur était atteint de la démence de hausse ; aujourd'hui il pratique une grève des consommateurs dont se ressentent les affaires et les produits fiscaux. Grave sujet de méditations pour notre ministre des Finances et invitation à songer à d'autres moyens de pourvoir à nos besoins, puisqu'il prétend que la limite de la fiscalité a été atteinte.

Le prélèvement sur le capital ou une nouvelle inflation fiduciaire, il n'y a pas de milieu, à part bien entendu, des pratiques de faillite ou de spoliation auxquelles on ne saurait songer. Le premier a le mérite de la franchise : il sera un stimulant par l'épargne qu'il provoquera, par le change qu'il abaissera. Le second constituerait un prélèvement dissimulé mais sans vertus stimulantes en l'état actuel de la vie économique. Ce serait un pis aller dont se réjouiraient seuls quelques hommes d'affaires ou intermédiaires ou quelques industriels qui essayeraient d'y trouver un remède à une situation obérée dont ils sont en partie les auteurs. Quant à la masse de la nation, elle en souffrirait par la perturbation des prix qu'amènerait un nouveau bouleversement dans l'économie du pays. Et cependant, il faudrait en arriver là si l'on persistait dans une politique d'inflation des dépenses, tandis que le prélèvement sur le capital amènerait immédiatement la réduction de ces dernières et un nouvel équilibre économique nous acheminant vers la normale. Qu'on y réfléchisse et qu'on se décide avant qu'il soit trop tard !

William Oualid.



CHRONIQUE DES CHANGES

Aucune tendance bien caractéristique sur le marché de nos changes pendant cette huitaine. On est remonté, pour la *livre sterling*, de 56,62 à 58.22, pour redescendre ensuite à 57,35 et s'arrêter aujourd'hui à 57,68. De même pour le *dollar*, nous avons enregistré successivement les cours de 16,09 1/2, de 16,7 1/2, de 16,43 et de 16,49 1/2 pour finir.

Il faut reconnaître que la situation justifie pleinement ces hésitations. Les marchés étrangers, et spécialement celui de New-York, qui fait à peu près complètement la loi maintenant pour nos changes, attendent les résultats de notre emprunt et l'utilisation qui sera faite des ressources qu'il peut nous donner au point de vue de l'assainissement de nos finances. De même encore reste en suspens la question vitale des réparations allemandes. Enfin, la crise économique peut remettre en question les progrès si rapides de nos exportations et le redressement de notre balance qui, en fin de compte, est seul capable de nous ramener au change normal. Dans ces conditions l'allure actuelle du marché est aisément compréhensible et on ne peut pas s'attendre à de grands changements dans l'un ou dans l'autre sens.

L'amélioration très rapide du *mark* qui avait marqué les événements de Grèce, considérés comme un succès pour la politique germanique, ne s'est pas entièrement maintenue. Le cours de 25 qui avait été atteint presque immédiatement a été perdu et c'est aux alentours du cours de 23 que se tient maintenant la devise allemande.

En revanche, il y a lieu de constater l'effondrement véritable du *change grec*, qui est la conséquence naturelle des pénibles perspectives que peut réserver à la Grèce le retrait de l'appui financier que lui avaient promis les deux puissances protectrices, la France et l'Angleterre. Quelles que soient les hésitations du gouvernement anglais en ce qui concerne la conduite à tenir vis-à-vis du nouveau ministre Rhallys et surtout vis-à-vis de Constantin, l'Angleterre paraît disposée à suspendre les avances qu'elle avait commencé à fournir et la France est bien décidée à ne pas permettre de toucher aux crédits qu'elle avait promis. Le trouble qui est résulté de cet abandon financier, ainsi que des complications politiques de toute espèce qui peuvent survenir par la suite, a déclanché sur le marché d'Athènes une crise telle que, d'après les dépêches, le change sur Paris serait tombé de 153 à 75. Cette crise ne s'est, en tout cas, pas reflétée sur nos cours où l'on constate seulement, à la cote de lundi, un fléchissement à 134 contre 145 1/4 les jours précédents.

La situation du change autrichien qui, depuis plus de quinze jours cote immuablement 5 centimes sur notre marché, ne peut faire illusion sur le triste état de la République d'Autriche. La question de la reconstruction de ce pays et de l'aide à lui donner pour cela est de plus en plus brûlante. La Commission des

réparations, siégeant à Paris ces jours-ci, a décidé à l'unanimité d'accepter les projets de financement de l'Autriche par les puissances de l'Entente.

Mais, aujourd'hui, les nouvelles qui arrivent de Londres sont beaucoup moins encourageantes qu'on n'aurait pu l'espérer après cette décision de la Commission. On dit en effet qu'il n'y a, en l'état actuel de la situation économique internationale, absolument pas à compter sur des avances atteignant même à beaucoup près la somme de 250 millions de dollars qui avait été proposée. Il n'y a donc, s'il en est ainsi, guère de probabilités en vue d'une amélioration prochaine de la couronne.

L. P.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

Aucun changement important ne s'est produit dans l'orientation du marché des valeurs. Les cours continuent à s'effriter. Si au Parquet, la baisse reste limitée (certains groupes, les banques principalement, font même preuve de quelque fermeté), en Coulisse, par contre, sous l'influence déprimante des places étrangères, Londres ou Amsterdam, les écarts sont souvent considérables. Ce dernier marché est, sans nul doute, travaillé à fond par les baissiers qui mettent à profit les craintes engendrées tant par les difficultés extérieures que par l'incertitude de la situation industrielle pour réaliser de fructueuses et appréciables différences de cours.

Dans ces conditions, la liquidation mensuelle devait être aisée et l'on s'explique mal que beaucoup l'aient attendue avec quelque nervosité. Les positions à proroger, étaient, en effet insignifiantes et l'argent qui s'est offert à très bon compte n'a trouvé à s'employer qu'incomplètement. Des indications un peu plus favorables des bourses étrangères, ainsi qu'une certaine stabilisation des changes, ont contribué à faciliter les choses.

En somme, la liquidation a coïncidé avec un arrêt dans la course à la baisse. Le tournant est-il enfin atteint ? C'est ce qu'il est malaisé de pronostiquer. Le marché de Paris ne fait que tenir sa partie dans un concert qui se joue sur toutes les bourses du monde et l'on sait à quel point elles sont actuellement portées à exagérer leurs réactions dans un sens ou dans l'autre.

Quoi qu'il en soit, on ne voit pas clairement sur quelle base solide pourrait reposer une reprise de quelque importance. Si un certain nombre de valeurs sont descendues à des niveaux réellement attrayants, beaucoup, même aux cours actuels, ne tiennent encore qu'un compte médiocre des possibilités immédiates des sociétés et de la relative modicité des répartitions. Or, le facteur rendement tendra, croyons-nous, à jouer un rôle plus important dns l'évaluation des valeurs, étant donnée l'accentuation vraisemblable de l'actuelle cherté de l'argent.



Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

Les fonds d'Etat français, ou plutôt le 3 % qui seul présente quelques variations de cours (les rentes de la Défense Nationale restant fixées aux cours établis depuis l'ouverture officielle de l'emprunt) sont peut-être seuls à faire exception à la mauvaise tenue générale du marché. Le 3 % a réalisé, au cours de la semaine, une notable plus-value : il termine, en effet, à 56,15 et 56,25 contre 55. La confiance qu'indique la fermeté de ces cours est de bon augure quant au succès de l'emprunt qui vient de se clore.

Les opérations sur le marché spécial des rentes se sont multipliées au cours des dernières semaines, aussi a-t-il fallu envisager la prorogation du marché spécial en vue de terminer les opérations correspondant aux ordres passés avant le 30 novembre. La Chambre Syndicale a décidé de laisser le marché spécial ouvert jusqu'au 7 décembre inclus. Le ministre des Finances a donné l'assurance à la Chambre Syndicale que, jusqu'au 15 décembre, le Trésor acceptera les souscriptions que, seul, l'engorgement du marché spécial aura retardées.

Les fonds d'Etat étrangers sont, en général, faibles.

Les fonds **Ottomans**, un instant stimulés par la perspective entrevue d'une revision du traité de Sèvres, s'affaissent eux aussi ; le Turc unifié après avoir atteint 69 est ramené vivement à 65,05.

Les fonds **Helléniques** se tassent sur le recul accentué du drachme.

Il en est de même des fonds **Brésiliens**, le 5 % Funding reculant de 157 à 148,75 sur le fléchissement du milreiss.

Les fonds **Bulgares** sont achalandés, mais cèdent eux aussi du terrain, le 5 % 1902 à 337, le 5 % 1904 à 340 et le 4 1/2 % 1907 à 295. Ces cours comprennent les coupons échus depuis l'armistice qui doivent être payés depuis le 1er décembre en francs français. A la même date sera mis en paiement le coupon de juillet 1916 du 5 % 1896 qui se négocie à 368,50.

BANQUES

Banque de France. — Le bilan au 25 novembre indique une diminution nouvelle de 450 millions dans la circulation des billets ramenée à 38.807 millions. Le Compte courant du Trésor est en augmentation de 221 millions et le Portefeuille, qui s'élève à 3.279 millions, est en augmentation de 53 millions. L'encaisse or, en progrès constant depuis quelques semaines, atteint 3.543 millions. Les bénéfices nets de la partie écoulée du deuxième semestre de 1920 atteignent, non compris le réescompte d'entrée, 64.865.980 fr. contre 41.193.133 pour la période correspondant de 1919. L'action est en progrès léger à 5.200.

Banque de l'Algérie. — A 3.670, l'action est sans changement notable. L'assemblée du 25 novembre a approuvé les comptes de l'Exercice 1919-1920 clos au 31 octobre et qui se solde par un bénéfice brut de 42.569.620 et net disponible de 13.476.323 contre respectivement 30.292.606 et 12.077.115. Le dividende a été fixé à 135 fr. net par action au porteur et payé à raison de 65 fr. en mai pour le premier semestre et de 70 fr. au début de novembre pour le deuxième. Auparavant, et depuis novembre 1913, la répartition semestrielle avait été uniformément de 55 fr. net.

Malgré l'ambiance défavorable, les grands Etablissements de Crédit maintiennent, en général, leurs cours précédents. Le public n'ignore pas, en effet, que la cherté actuelle du loyer de l'argent tend à s'accentuer pour le plus grand profit des Banques et des rachats assez nombreux soutiennent les cours aussitôt qu'ils menacent de fléchir.

Crédit Lyonnais. — Maintient à peu de choses près son cours antérieur à 1565, bien que l'augmentation de capital apparaisse moins que jamais imminent ; le marché escompte qu'elle s'effectuera par l'émission de nouvelles actions à un prix suffisamment bas pour constituer un réel avantage aux actionnaires.

Il en est de même de la **Société Générale**, à 554, du **Comptoir d'Escompte** à 996 et de la **Banque Nationale de Crédit** à 770, qu'il s'agisse de l'action entièrement libérée ou de l'action libérée du quart.

Par contre, les Banques d'affaires accusent, en général, des reculs assez sensibles. La **Banque de Paris** se tasse à 1.530 et l'**Union Parisienne** à 1.055.

Le **Crédit Mobilier** est immobile à 500. L'Assemblée du 25 novembre a approuvé les comptes de l'Exercice 1919-1920 et fixé le dividende à 30 fr. par action. L'Assemblée extraordinaire qui a suivi a autorisé le Conseil à augmenter le capital jusqu'à 200 millions par émission, en une ou plusieurs fois, d'actions de 500 fr. à souscrire en espèce.

Crédit Foncier d'Algérie. — L'action s'inscrit à 670 au lieu de 680 l'action entièrement libérée, cours comprenant un coupon de 14,50 payable le 1er janvier. Ce coupon représente un acompte sur l'exercice en cours et est supérieur de 1 fr. à l'acompte payé l'an dernier à pareille époque. On annonce que cet établissement, déjà intéressé dans la **Société Tunisienne de Magasins généraux et d'Entrepôts** vient de procéder à une augmentation de capital de cette Société qui a elle-même absorbé la Société des **Magasins généraux du Centre Tunisien.**

Banque I. R. P. des Pays autrichiens. — En légère reprise de 100 à 120. La réorganisation financière de cet établissement s'effectuera par la transformation du capital actuel de 160 millions de couronnes en un capital de 40 millions de francs, porté ensuite à 100 millions par une émission de 60.000 actions de préférence 6 %. Les créanciers anglais recevraient £ 2 millions d'incone bonds dont le service serait assuré après le paiement du dividende aux actionnaires.

CHEMINS DE FER

La Commission des Finances a apporté diverses modifications à l'accord conclu entre les Compagnies et la Commission des Travaux publics. Ces modifications visent le système des primes, la composition du Conseil supérieur et les dettes de guerre des Compagnies dont le projet actuel stipulait la remise alors que la Commission propose de ne faire cette remise que si les Compagnies ne sont pas rachetées dans un délai de 7 ans.

Les actions de nos grandes Compagnies de Chemins de fer font preuve d'une fermeté relative et ne subissent, en général, que des reculs peu importants. Il est vrai que les cours actuellement atteints permettent de les capitaliser assez avantageusement.

C'est ainsi que le **Nord** est à 896 et 890 l'action de capital, à 506 l'action de jouissance, le **Midi** à 691 l'action de capital et 377 l'action de jouissance, l'**Orléans** à 810 l'action de capital et 526 l'action de jouissance.

Les Chemins de fer espagnols sont faibles en raison de la tenue hésitante de la peseta.

Alpes Bernoises. — Les obligations 4 % sont à 420 la série Frutinguen-Brigue et à 486 la série Moutiers-Longeau. Pour les huit premiers mois de l'exercice en cours, les bénéfices d'exploitation ressortent à 2.763.440 fr. contre 1.792.000 pour la période correspondant de 1919. Cette amélioration est encore insuffisante pour permettre d'espérer une prochaine du service des obligations comme le bruit en avait couru.

TRANSPORTS MARITIMES

Le prix des frets qui avait paru se stabiliser quelque temps, recommence à baisser ; le ralentissement du commerce mondial laisse disponible une certaine quantité de tonnage. On ne peut guère supposer que les cours baisseront encore, le prix actuel du fret étant juste suffisant pour permettre aux armateurs de rentrer dans leurs débours.

Le groupe des valeurs de navigation est, en général, en recul accentué.

A 308, l'ordinaire **Transatlantique** abandonne encore une quarantaine de francs. L'Assemblée extraordinaire qui devait se réunir le 26 novembre pour statuer sur l'augmentation de capital n'a pas pu se tenir faute de quorum.

Les actions **Messageries Maritimes** sont en recul encore de quelques points à 286 et 298.

Société Navale de l'Ouest. — En recul d'une trentaine de francs à 1.100. On suppose que les nouveaux accords conclus avec l'**Anglo Persian Oil** vont amener cette Société à augmenter de nouveau son capital qui a déjà été porté en mai dernier de 15 à 20 millions.

PETROLES

La baisse s'est accentuée sur les valeurs directrices des pétroles par suite de la mauvaise tenue de la Bourse de Londres. La **Mexican Eagle** est retombée aux environs de 600 fr. La **Shell**, qui déclare un acompte de dividende de 2 d., est plus résistante à 360.

Quant à la **Royal Dutch**, elle a fléchi assez largement à 33.000. D'après le projet de loi déposé par le gouvernement hollandais, une Société au capital de 10 millions de florins serait créée par la coopération de l'Etat et de la **Bataasfche Petroleum**, subsidiaire de la **Royal Dutch**, en vue d'exploiter les concessions de terrains pétrolifères de Djambi. Le capital de cette Société comprendra 5 millions d'actions A au nom du gouvernement ayant droit de 60 à 70 % des bénéfices et 5 millions d'actions B au nom de la Compagnie recevant de 30 à 40 %. Eventuellement, les émissions d'actions nouvelles se feront sur la même base.

Les actions des Sociétés pétrolifères roumaines font, elles aussi, preuve de faiblesse. **L'Astra Romana** est à 2.200 et la **Steaua** à 1.850.

Colombia. — L'action se tient à 2.650 contre 2.750. On annonce l'échange des actions de cette Société contre des actions de la nouvelle Société franco-roumaine à raison de 3 actions de celle-ci pour une action roumano-française (en liquidation).

Recherches et Forages. — L'action est calme à 86. L'Assemblée du 25 novembre a autorisé le Conseil à porter le capital de 10 à 50 millions par l'émission, en une ou plusieurs fois, de 400.000 actions nouvelles de 100 fr. qui seront réservées aux actionnaires et porteurs de parts.

CHARBONNAGES

Le recul dans ce compartiment est relativement modéré. Cependant l'action **Grand Combe** a été ramenée brutalement de 1.060 à 990. Le dividende de cette Société sera payé le 15 décembre à raison de 47 fr. net.

Lens. — En faible recul dans les environs de 1.430 contre 1.450. La Compagnie espère extraire vers l'été les premiers wagons de charbon. Ses prévisions sont de 250.000 tonnes pour 1921, chiffre porté dès 1925 à 3 millions de tonnes. Le dénoyage se poursuit, mais ne progresse que lentement.

Courrières. — A l'approche de l'Assemblée du 7 décembre qui aura à statuer sur l'augmentation de capital de 18 à 108 millions par l'émission de 900.000 actions nouvelles de 100 fr., l'action maintient sans grand changement ses cours précédents dans les environs de 1.840.

MINES METALLIQUES

Le marché des métaux industriels reste faible. Le cuivre s'est encore affaibli à £ 78 2/6 au comptant et 78 7/6 à terme. A New-York, les négociations en électrolitique se sont faites au-dessous de 14 cents. Le recul du plomb à £ 28 contre £ 32 1/2 n'est pas moindre ; le zinc, à £ 32 1/4, perd encore 2 £. L'étain finit à £ 221 7/6 contre £ 239 3/4 au comptant.

Rio Tinto. — La persistance de la grève a encore fait perdre une centaine de francs à l'action, à 1.440.

Bor. — Les cours ont encore fléchi à 740 l'action de jouissance, 758 l'action ordinaire et 695 l'action nouvelle.

Balia-Karaïdin. — En recul léger malgré l'annonce que cette Société expédie en Angleterre un chargement de 2.000 tonnes de plomb argentifère représentant au cours actuel environ 830.000 livre sterling. La fonderie produit actuellement 800 tonnes par mois.

Bou Theleb. — En léger progrès à 155 contre 146 sur l'annonce que cette Société vient d'obtenir la concession du Jjebel Brao d'une étendue de 224 hectares.

Le marché des mines d'or reste faible sur la baisse du prix de l'or, conséquence de la fermeté de la livre sterling à New-York et de la liquidation prochaine des actions appartenant autrefois aux Allemands au Transvaal.

L'action **Mexico Mines El Oro** a été ramenée dans les environs de 350, après 368, en dépit de la publication des résultats satisfaisants obtenus en octobre, résultats se traduisant par un bénéfice pour ce mois de près de 150.000 dollars américains contre 72.000 en septembre.

De Beers. — Le recul se poursuit de 832 à 770 sur la stagnation du marché des diamants. Le Directeur général de la Compagnie a déclaré que la mine de Beers a encore une vingtaine d'années d'existence, que Kimberley, fermé mais non abandonné, a une profondeur de 3.500 pieds et que peu de travaux ont été faits aux mines But Fontein, Dutoilspan et Wesselbon, au-dessous du niveau de 1.000 pieds.

METALLURGIE

Le marché des produits métallurgiques reste calme. Les différents pays producteurs orientent leurs efforts vers l'exportation et nous allons assister sans doute à une lutte âpre pour la conquête des marchés mondiaux. D'ores et déjà, la concurrence allemande se fait sentir sur le marché belge et sur le marché anglais.

La lourdeur prédomine sur le marché des valeurs métallurgiques.

Le Creusot. — En reprise de quelques francs à 2.738 à la suite de l'Assemblée du 25 novembre qui a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 avril dernier et voté le dividende annoncé de 120 fr. brut.

Micheville. — En recul dans les environs de 1.400, après 1.560. L'Assemblée du 15 novembre a approuvé les comptes de l'exercice 1919-1920 se soldant par un bénéfice net de 4.051.023 fr. contre 2.067.000. Le dividende a été fixé à 45 fr. contre 50 aux actions anciennes et à 19,06 par action nouvelle libéréé du quart ; il sera mis en paiement à partir du 15 décem-

bre. L'augmentation de capital de 17 à 34 millions et l'émission de 120.000 obligations 6 % permettront à la Société de couvrir les dommages indirects de la guerre. Pour ces dommages mêmes, elle recourera soit seule, soit conjointement avec d'autres Sociétés sinistrées, à un emprunt gagé sur les annuités de l'Etat.

Forges et Aciéries du Nord et de l'Est. — Les actions perdent une quarantaine de francs à 1.190. Le dédoublement des actions de 500 fr. est en cours et le dividende de 5 % de l'exercice 1920 sra détaché des nouveaux titres de 250 fr. à raison de 12,50 pour le coupon 55. Les actions nouvelles émises en juillet 1920 ne participent aux bénéfices qu'à compter de l'exercice en cours.

Montataire. — A 2.760, l'action enregistre un recul marqué sur ses cours antérieurs. L'augmentation de capital de 3.855.000 à 8 millions est en cours depuis le 2 décembre et se poursuivra jusqu'au 22. Elle est accompagnée d'une distribution des réserves à raison de 500 fr. par action.

Forges d'Alais. — Relativement soutenue à 302 l'action de capital et 159 l'action bénéficiaire. Les dividendes respectifs de 22,50 et 12,50 votés par l'Assemblée du 25 novembre, sont payables le 1er janvier prochain.

Tréfileries du Havre. — En reprise de quelques francs à 195 sur l'annonce d'un dividende de 15 fr. contre un dividende de 13,75 pour l'exercice clos au 30 juin dernier.

Fives-Lille. — En reprise d'une vingtaine de francs à 1.266. L'Assemblée du 24 a voté, pour l'exercice clos au 30 juin, le maintien du dividende de 50 fr. pour les 62.000 actions qui représentent le capital depuis la répartition des réserves. Ce dividende sera payé pour moitié le 15 décembre 1920 et le 15 juin 1921. L'usine de Fives est d'ores et déjà en état de reprendre toutes ses fabrications d'avant-guerre, sur un moindre pied, il est vrai ; l'usine de Givors a été réadaptée aux travaux du temps de paix. La Société a d'importantes commandes à exécuter pour les Chemins de fer ; elle peut construire actuellement 2 locomotives par semaine, une à Fives et l'autre à Givors.

Le Comité de Répartition des Subventions et dons recueillis aux Colonies pour les victimes de la guerre, présidé par M. Maurice Bloch, Procureur général près la Cour des Comptes, vient de faire un nouveau don de 7.000 francs à la caisse de secours « Pour nos Marins » de la Ligue Maritime française.



Les Marchés Étrangers

BOURSE DE NEW-YORK

L'irrégularité persiste et le marché est tiraillé en sens contraires, sans qu'il soit possible de distinguer de tendances bien définies. D'une manière générale, en dépit du bon effet produit par l'amélioration qu'indique le bilan de la Federal Reserve Bank, et surtout la plus grande facilité du marché monétaire (l'argent à vue se trouve couramment désormais à 6 %), la hausse escomptée ne s'est pas produite. C'est que la crise industrielle dont on croyait entrevoir la fin à bref délai paraît devoir se prolonger, sinon s'accentuer. Déjà, suivant un rapport de la commission industrielle de l'Etat de New-York, seize cents usines ont dû réduire de 9 % leur personnel. Cette réduction atteint 44 % dans l'industrie textile la plus durement touchée. Par ailleurs, la baisse de certains produits se précipite, entre autres celle du cuivre (l'électrolithique est descendu jusqu'à 13 cents 3/4), des aciers et, le craint-on, du pétrole.

Néanmoins et bien que l'activité des semaines précédentes se soit beaucoup ralentie, dans certains compartiments, les offres trouvent assez facilement contre-partie et il n'est pas douteux que maints capitalistes, voire des groupes bancaires, trouvent la baisse déjà assez accentuée pour pouvoir acheter avantageusement. Le marché des valeurs a été favorablement impressionné par le rachat à M. Durant, fondateur de la *General Motors* d'un paquet de 3 millions d'actions de sa société par le groupe Dupont de Nemours et Morgan. Cette prise de contrôle a délivré le marché d'un paquet important de titres flottants.

En somme, on peut sans faire montre d'un optimisme excessif, croire que la baisse a, cette fois, touché son fond, ainsi que tendraient à l'indiquer les rachats caractéristiques auxquels nous avons fait allusion. Cette baisse est d'ailleurs considérable : les vingt valeurs industrielles considérées comme directrices ont baissé en moyenne de près de 40 % en un an, ce qui est à peu de choses près, la baisse habituelle dans les périodes de dépression boursière. On a, en effet, constaté que, dans les cinq crises boursières qui se sont produites depuis le début du siècle, la baisse sur les valeurs en question s'est invariablement tenue entre 38 et 45 %. Actuellement Wall Street offre de telles occasions de placement que le courant de rachats qui a commencé à se manifester, ne tardera pas à s'élargir et à s'accélérer.

	14 Juillet	23 Nov. 20	27 Nov. 20
U. S. 4 %	111	104 3/4	104 3/4
Anglo-French 5 %	...	.. ..	.. ./.
Royal Dutch	...	72 ./.	68 ./.
Shell	...	45 ./.	43 1 2
Mexican Eagle	...	... ./.	.. ./.
Calumet and Hecla	400	247 ./.	247 ./.
Chino Copper	40 3/8	20 5/8	12 ./.
Miami Copper	22 1/4	17 3/8	16 7/8
Ray Copper	20 7/8	11 1/2	11 1/2
Utah Copper	56 7/8	52 5/8	51 1/4
Archinson-Topeka	97 7/8	84 ./.	83 7/8
Baltimore and Ohio	98 3/8	39 1/8	39 1/8
Canadian Pacific	185 7/8	117 1/2	116 1/2
Chicago-Milwaukee	107 1/8	34 1/8	33 3/4
Great Northern	134 3/4	80 1/4	80 1/8
National Mexico, 1re préf	27	12 ./.	6 1/2
— 2e préf	12	5 5/8	5 3/8
Pennsylvania	110 3/4	40 5/8	40 5/8
Reading	162 3	88 7/8	87 ./.
Southern Railway	21 3/4	25 1/4	25 ./.
— préf.	77 1/2	60 ./.	61 1/2
Union Pacific	127 3/8	121 ./.	121 ./.
Steel Common	...	82 7/8	81 3/4
Bethleem Steel	40 1/4	56 ./.	55 ./.
Int. Harvester	111 3/4	94 ./.	93 ./.
Amer Smelting	66 1/4	46 3/8	45 ./.
General Electric	148	127 1/2	125 3/4
Amer. Teleph. et Teleg	120 1/4	97 3/4	98 1/4
Westinghouse	30 3/8	43 3/4	42 1/2
General Motors	89 1/2	16 1/2	15 5/8

BOURSE DE BRUXELLES

La lourdeur a gagné tous les compartiments et les ventes se précipitent sans que le tassement général qui en résulte paraisse rencontrer aucune résistance La tenue de la Bourse n'est pas imputable à la seule crise industrielle, crise qui ne saurait justifier les cours actuels, mais, pour une large part, à l'incertitude de la situation politique à la suite du changement de cabinet.

Peu de changement en ce qui concerne les Fonds d'Etat belges. Le recul est général, mais assez peu marqué. Les réalisations affectent le groupe des valeurs bancaires, qui terminent faibles, sans trop de pertes néanmoins. La Banque Belge pour l'Etranger qui a détaché un coupon de 40 fr. 56, le 1er décembre et doit réaliser son augmentation de capital en décembre ou janvier est quelque peu ramenée en arrière. Les chemins de fer sont délaissés, et, plus encore, les tramways dont les rares cotations ne font chaque

	14 Juillet	23 Nov. 20	30 Nov. 20
Belge 3 %	76 30	58 ..	58 ..
Banque Nationale	3.870	3.702 ..	3.669
Société Générale, part	5.915	5.950	....
Congo Grands Lacs	270	259 ..	.. .. ..
Cockerill	1.680	1.400	1.452 ..
Espérance Longdoz	416	962 50	....
Haine Saint-Pierre	1.525	1.975	....
Ougrée Marihaye	1.290	1.505 ..	1.562
Providence Belge	2.600	3.950	4.060
Providence Russe priv. B	494 50	.... ..	.... ..
Sambre Moselle priv	685	....	....
Grande Machine à Feu	1.339	4.640	. ...
Noël Sart Culpart	3.650	4.600	.....
Sacré-Madame	2.605	3.300	....
Asturienne	5.347	2.375	2.550
Rouma	333 50	513 ..	...
Vieille Montagne	875	1.102 ..	1.095 ..
Soie Tubize priv	152	373 ..	.... ..
Soie Viscose cap	167	585 ..	....
Boryslaw cap	52 50	111	...
Grosnyi priv	2.845	2.087 ..	2.095 .
Nafta div	360	1.155 ..	....
Zincs Silésie	1.265	600	.... ..
Kaïping	49	321 ..	.... ..
Nitrate Railways	357	374	.... ..
Canadian Pacific	1.035	1.700	....
Mexico Tramways	366	177 50	.... ..
Jeumont part	642	. ...	.....
Dyle et Baccalan	186	415	405 ..
Briansk unités	412 50	224 ..	...
Taganrog	1.745	...	...
Rand Mines	1.367	....	.....
Russo-Belge	557	...	700
Sosnowice (Min. Us)	151	.... ..	...
Barcelona traction	134	.....	.... ..
Kasaï	380	117 ..	.... .

fois qu'enregistrer un nouveau recul. Une légère amélioration s'est manifestée aux dernières séances en ce qui concerne les titres métallurgiques, les affaires, malgré la réduction momentanée, ne devant pas, on l'espère, tarder à reprendre en présence des immenses besoins à satisfaire. Les charbonnages, résistants jusqu'ici, fléchissent à leur tour assez fortement. L'extraction est redevenue normale, en effet et les arrivages d'Allemagne se poursuivent avec plus de régularité ; les prix du charbon ont donc, suivant toute vraisemblance, atteint le maximum et une baisse prochaine est dans le domaine du possible. Les verreries et les textiles sont plus calmes, les cours ont encore légèrement fléchi. La baisse s'est également fait sentir dans le compartiment des glaceries relativement ferme jusqu'ici. Les ordres dans cette industrie aussi commencent à diminuer. Le repli des valeurs coloniales commencé depuis quelque temps se poursuit sans à-coup.

BOURSE DE LONDRES

Les séances se suivent en se ressemblant dans l'inaction et la lourdeur. Alors que les offres affluent de toutes parts, les demandes se raréfient et les titres qui échappent à des mains trop faibles pour les retenir, ne sont ramassés qu'à grand peine. Le continent, Paris en tête, a multiplié les ordres de vente, mais il semble que les coups les plus rudes portés à la cote soient le fait de la province. Liverpool en particulier a liquidé de gros paquets à Londres et cette place est moins que jamais en état d'absorber. Tous les compartiments sans exception sont en recul, mais ce dernier est plus sensible sur les valeurs qui bénéficient d'habitude d'un marché large, l'ampleur même de ce marché incitant les porteurs à se défaire de ces titres de préférence à d'autres. C'est ce qui explique la lourdeur des pétrolifères, alors que les nouvelles concernant l'industrie des pétroles sont relativement favorables. Les mines auxquelles le continent est loin de porter le même intérêt que jadis sont inactives, mais avec de moindres moins-values. Aux appréhensions concernant la situation de l'industrie anglaise, surtout dans les régions les plus laborieuses, Lancashire, Yorkshire, Ecosse, etc. qui sont la principale cause de l'abstention des acheteurs, se joint l'irrégularité des changes dont la tenue paraît déjouer toute prévision.

	Juillet. 14	23 Nov. 20	26 Nov. 20
Victory 4 %	...	73 1/2	73 1/8
Consols	75 1/8	44 5/8	44 3/8
War Loan 5 %	...	83 1/16	82 15/16
Argentin 4 % Resc.	83	52 1/2	53 1/2
Brésil Resc. 4 %	73 1/2	45 ./.	43 ./.
Chinois 5 % 1896	101 1/2	76 3/4	76 1/2
Egypte Unifie	99 1/8	59 1/2	58 ./.
Français 5 %	...	44 1/2	44 ./.
— 4 %	...	37 ./.	37 ./.
Japon 4 1/2 %	94 1/2	106 1/4	108 ./.
Russe 4 % Consol	86 1/2	11 1/2	12 ./.
Canadian Pacific	198 1/4	166 ./.	163 ./.
Nat. of Maxico. 1re pref.	31	16 ./.	16 ./.
Pennsylvania Rail	57 1/4	57 ./.	57 1/2
Union Pacific	158 1/2	171 ./.	167 ./.
Brazil Railway ord	26	2 3/4	2 3/4
Bank of England	251 1/2	168 ./.	167 ./.
Lagunas Nitrate	1 10/16	24/0	23/.
Lautaro Nitrate	10 1/4	12 ./.	10 3/4
Hudson Bay	9	6 1/16	5 5/8
Pékin Syndicate ord	4/8	17/3	16/0 ./.
Cunard	1 8/16	23/6	22/0
Marconi Wireless	2 1/2	2 25/32	2 7/16
Barcelona Traction	...	5 1/4	5 1/4
Mexico Light and Power	47	17/0	17/0
Vickers	1 3/4	20/3	20/1 1/2
Baku	4/3	2/6	2/.
Burmah	4 6/32	7 7/8	7 1/2
Mexican Eagle ord	2	11 11/16	10 13/16
North Caucasian	..	1 1/32	1 ./..
Shell Transport	4 15/16	6 19/32	6 3/8
Royal Dutch	51	61 1/4	57 1/2
Spies	7/8	9/3	8/9 ./.
General Mining	..	5/0	5/0
Goldefields	..	1 3/16	1 1/8
Rand Mines	..	2 5/8	2 9/16
Crown Mines	..	2 7/16	2 7/16
East Rand	..	8/0 ./.	7/4 1/2
Geduld	1 1/8	2 1/4	2 1/4
Modderfontain B.	..	1 9/16	1 9/16
Robinson Gold	...	7/6	7/.
Simmer and Jack	...	3/3 ./.	3/. ./.
Village Deep	9/16	9/0	8/6
Chartered	..	14/6 ./.	14/. ./.
Mozambique	..	13/6	11/3 ./.
Tanganyka	5 9/16	1 13/22	1 1/4
Golden Horse Shoe	..	17/6	17/5
De Beers	16 7/16	15 ./.	14 1/2
Jagersfontain	..	3 1/4	3 1/8
Cape Copper	2	1 ./.	1 ./..
Rio Tinto	68 3/8	26 ./.	26 ./.
Tharsis	6 1/4	2 3/4	2 3/4
Utah Copper	..	17 ./.	17 ./.
Lena Goldfiels	..	15/0	15/.
Spassky	..	17/0	17/6
Camp Bird	8/16	10/9	10/3
Mexico El Oro	..	6 9/16	6 7/16
Santa Gertrudis	..	18/0	16/9 ./.
Gula Kalumpong	1	1 3/16	1 3/16
Kualá Lumpur	3 4/8	2 1/2	2 1/2
Malacca	4	2 11/16	2 4/16

Le marché monétaire est plus tendu par les besoins de fin du mois et l'argent au jour le jour oscille entre 5 1/2 et 6 %. Des symptômes de détente s'entrevoient.

Le bruit a couru avec insistance qu'une réduction du taux d'escompte de la Banque était probable. Une fois de plus le marché prend ses désirs pour la réalité, cette mesure devant aller à l'encontre de la politique suivie par le Gouvernement en ce qui concerne le soutien de la livre sterling, notamment à New-York.

BOURSE DE PRAGUE

Le recul s'est poursuivi. Les positions qui subsistaient se liquident petit à petit en présence de la baisse des changes et des complications extérieures. A ces causes de faiblesse s'ajoute la démission du ministre des Finances. Pourtant jusqu'ici la baisse a été relativement modérée et a surtout affecté les industrielles. Les banques dont l'activité s'affirme tous les jours résistent mieux. On pressent que pour la plupart d'entre elles l'exercice en cours aura été fructueux, quoi qu'il arrive, et les offres dans ce compartiment trouvent plus facilement contre-partie.

	Juillet 14	23 Nov. 20	27 Nov. 20
Emprunt liberté	....	90 ..	90 ..
Zinnost Banka	....	435	443
Bohemia Banka	....	750	760
Agrarni Banka	....	630	630
Banque de Prague	....	885	900
Banque Ind. Tchèque	....	570	595
Pétroles Kolin	....	3.150	3.120
U. S. papier Prague	....	845	875
Danek	....	612	618
Bergmann	....	1.620	1.650
Sucres Tchéques	....	1.820	1.815
Société Tchéques C mme	....	1.870	1.840

BOURSE DE BERLIN

Les marchés allemands tant de Francfort que de Berlin sont peut-être les seuls en Europe à rester immuablement fermes dans la plupart des compartiments. La question des changes n'est pas seule à jouer et les résultats de l'industrie allemande sont singulièrement encourageants pour les acheteurs. La crise industrielle a jusqu'ici épargné l'Allemagne et l'on présume que, si elle s'y fait sentir, elle sera moins ample et plus brève que dans la plupart des pays étrangers. Les résultats des exercices 1918-19 et 1919-20 de la **Deutsch Luxemburgische** viennent corroborer la confiance que manifeste le public dans le travail fructueux de la haute industrie allemande. Le bénéfice net du dernier exercice a dépassé de plus de 11 millions de mark ceux de l'exercice précédent. Rappelons que pour l'A. E. G. cette différence s'est élevée à 18 millions 1/2 de mark en faveur de l'exercice 1919-20. Il semble donc que la campagne de presse allemande sur la misère de l'industrie et la détresse du commerce du Reich n'est guère justifiée par les faits.

	Juillet 14	23 Nov. 20	27 Nov. 20
Allemand 5 %	...	77 50	77 50
— 4 %	100 10	66 75	67 ..
Hamburg Amerika	127	201 90	204 ..
Reichsbank	137 50	151 50	152 10
Dresdner Bank	148	223 50	224 ..
A. E. G.	243 25	323 ..	322 ..
Badische Anihn	600 25	599 ..	580 50
Bochumer	134 60	520 ..	515 ..
Gelsenkirchen	183	408 50	417 50
Harpener	178 50	570 25	572 ..
Siem. et Halske	213 40	353 ..	374 ..
Otavi Mines	...	770 ..	850 ..
Zinc de Silésie	...	948	900



Valeur en Vedette

FORGES ET ACIÉRIES ÉLECTRIQUES PAUL GIROD

Depuis quelques mois, les actions Paul Girod, cotées à Paris et à Lyon, ont perdu près d'un millier de francs. La baisse générale du marché des valeurs ne suffit pas à expliquer une moins-value aussi considérable. Il faut en attribuer la cause principale à la passation pour l'exercice 1919 du dividende auparavant de 90 francs et dans les résultats déficitaires de cet exercice qui s'est soldé par une perte de 15 millions de francs, alors que l'exercice antérieur avait laissé un bénéfice de 4 millions.

Fondée en 1909, comme filiale française de la Société Suisse Electro-Métallurgique (procédés Paul Girod), la Société des Forges et Aciéries Electriques Paul Girod aborba cette dernière en 1917, au cours de la guerre, et porta à cette occasion son capital de 4 à 15 millions de francs, total élevé voici quelques mois à 22.500.000 francs. Outre ce capital représenté par 45.000 actions de 500 francs, la Société a eu largement recours à l'emprunt obligataire et le capital-obligations n'est pas inférieur à une cinquantaine de millions. Sur les 72 millions représentant le capital engagé, 20 millions ont été émis depuis la fin de la guerre.

La Société a comme objet principal la fabrication des aciers fins au four électrique, en utilisant les déchets d'acier et de fonte. Outre l'usine d'Ugine destinée à cette fabrication, les installations industrielles comprennent un atelier spécial pour la fabrication des ferro-alliages, l'usine de Courtepin, près Fribourg (Suisse) spécialisée dans la fabrication du carbure de calcium et différentes chutes d'eau d'une puissance de plus de 120.000 HP. dont 50.000 déjà aménagés. En outre, elle a un portefeuille évalué 13 millions et composé de titres de sociétés électriques (comme la Société de Transport d'Energie des Alpes qui distribue du courant dans la région lyonnaise), ou métallurgiques provenant d'anciennes entreprises allemandes en Lorraine désannexée. Les bénéfices industriels proviennent de la vente des aciers, de celle des ferro-alliages et de carbure de calcium, enfin de la vente du courant électrique.

Avant la guerre, la Société Française n'avait jamais donné de dividende, alors que la Société Suisse distribuait régulièrement 7 %. La guerre retourna entièrement la situation. Tandis que la Société Suisse devait cesser toute répartition, la Société Française put donner 5 % en 1915-16, 20 % en 1916-17, 18 % en 1917-18. Les résultats de cette période sont résumés dans le tableau ci-après :

1914	12.350	744	»	»
1915	46.150	7.654	200	25
1916	98.850	11.260	200	25
1917	109.050	5.067	3.000	100
1918	»	4.183	2.700	90
1919	»	15.430	»	»

Il est assez surprenant de constater que plus les bénéfices diminuent, plus les répartitions sont fortes. Les comptes sont, au demeurant, trop succincts et établis suivant des formules trop nouvelles et mystérieuses pour que leur examen fournissent l'explication de cette politique paradoxale.

Aussi la brusque apparition d'une perte de 15 millions en 1919 surprend moins quand on constate la générosité excessive de la société au détriment sans doute des amortissements indispensables. La fin de la guerre ne permettant plus le travail fructueux pour la défense nationale (les aciers fins spécialité de la société sont particulièrement utilisés dans la fabrication des obus, fabrication à laquelle d'ailleurs la Société s'adonnait de longue date) les commandes se sont brusquement ralenties et, plutôt que de consentir à travailler à perte, par suite de l'accroissement des prix de revient, la société a dû amortir ses installations coûteuses et désormais d'une utilité moins immédiate. La mévente ne portait pas seulement sur les aciers fins, mais également sur les ferro-alliages et le carbure de calcium. Il est en revanche probable que les ventes de courant sont restées productives.

En effet le cheval-an qui, avant la guerre, coûtait environ 500 fr. à installer en vaut aujourd'hui environ 1.500, d'où un avantage considérable pour les sociétés anciennes qui, avec des immobilisations réduites peuvent tirer de leur courant un bénéfice environ 3 fois plus important qu'il n'était escompté.

Dans ces conditions, l'exercice 1919 est en réalité l'exercice de liquidation de la période de guerre, liquidation douloureuse puisque les rectifications d'inventaire devenues nécessaires ont abouti à une perte de 15 millions. Cette liquidation correspond-elle à un changement d'orientation de la Société ? La chose est possible et il semble que de plus en plus la société devra développer la branche vente de courant et participations métallurgiques en accordant moins d'importance à celle de l'électro-métallurgie.

Dans ce cas, on pourrait s'attendre à quelques exercices improductifs, une période de transition étant rarement productive.

A l'exception de 24 millions 1/2 d'actif amortissable, soit 15 millions perte antérieure et 9 millions 1/2 pour le rachat de droits statutaires, la situation financière est saine. Les immobilisations ne figurent que pour 26 millions 1/2, soit environ la moitié de leur prix de revient. En ne tablant que sur la force électrique installée, les immobilisations, à raison de 1.500 francs par cheval vaudraient environ 75 millions, soit environ le triple du montant inscrit. Le fonds de roulement est à l'aise — environ 33 millions — ce qui, pour une entreprise, peut être considéré comme fort large. Une partie des obligations en circulation pourrait donc être remboursée sur ce fonds de roulement, ce qui donnerait la possibilité d'effacer l'actif amortissable par une réorganisation du capital et, par suite, d'assainir complètement la situation.

Cette réorganisation s'impose et tant qu'elle ne sera pas accomplie, la société risque fort de végéter.

Le tassement actuel des cours rend intéressantes les actions Paul Girod, actuellement négociées à 700 fr. Ce n'est pas que ce cours ne puisse fléchir encore, étant donnée l'ambiance du marché. Toutefois, il paraît déjà sensiblement au-dessous de la valeur à casser de l'action, valeur qu'en estimant l'immobilisé 75 millions, on peut fixer à 1.000 francs environ. Si, du côté métallurgique, on ne doit pas attendre de l'avenir de développement bien intéressant, par contre, au point de vue distribution d'énergie électrique, la société est admirablement placée par son outillage actuel, son domaine hydraulique encore à installer, son expérience déjà ancienne de cette industrie et les précieuses relations qu'elle entretient avec les grandes entreprises tant métallurgiques qu'électriques pour jouer un rôle en vedette.



INFORMATIONS FINANCIÈRES

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA

Nous signalons que l'émission des 190.000 actions de priorité, Catégorie B de **Pathé-Consortium-Cinéma** dont la **Banque Industrielle de Paris**, 64, rue Taitbout, est chargée, sera close le 25 courant.

Il est reppelé aux actionnaires de **Pathé Cinéma** (Anciens Établissements **Pathé Frères**) qu'ils peuvent souscrire :

1° A titre irréductible à concurrence de 50.000 actions qui leur ont été réservées.

2° A titre réductible sur la tranche des 140.000 actions restantes.

Cette Société a pour but toute l'exploitation cinématographique de **Pathé-Cinéma** dans le monde entier (avec certaines réserves pour les Etats-Unis, l'Angleterre et la Russie. Les résultats obtenus sont en progression constante, et permettent d'envisager des bénéfices très importants.

Le prix d'émission a été fixé à 112 fr. 50 dont le premier quart fr. 25 et la prime de 12 fr. 50, soit : 37 fr. 50 à verser en souscrivant.

BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE

L'Assemblée générale des actionnaires a eu lieu à Londres le 17 novembre. Après constitution d'une provision pour créances douteuses et en prélevant sur des réserves précédemment faites, les montants nécessaires pour ramener aux cours du 31 décembre 1919 le portefeuille-titres et les disponibilités en monnaies étrangères, les comptes arrêtés à la susdite date font ressortir au crédit du compte de profits et pertes un solde de £ 206.404.14.10 qu'il a été décidé de reporter à nouveau. Les comptes ont été affectés par la dépréciation subie par la livre turque et le franc par rapport à la livre sterling. Avant la guerre, le change était stable et se tenait aux environs du pair, 110 piastres turques et 25 francs pour une livre sterling. Au 31 décembre 1919, les cours du change étaient de 370 piastres turques et 41 francs, et ce sont ces cours qui ont servi de base à l'établissement du bilan général. Si l'on considère l'état de trouble qui règne en Turquie et la situation générale des affaires dans le monde commercial et financier, il y a lieu d'estimer que les résultats accusés par le bilan sont très satisfaisants. L'Assemblée a ratifié la nomination comme administrateurs de Lord Hillington, MM. Henri Hottinguer, H. Finaly, A. Berthelot, le lieutenant-colonel sir Albert Stern et sir W. Granet.

Toutes les résolutions ont été votées à l'unanimité.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	15 Nov. 20	22 Nov. 20	30 Nov. 20
FONDS D'ETAT FRANÇAIS						
Rente 3 %	83	61 60	59 55	55 ..	55 15	56 ..
— 3 % amortis.	88	66	70 65	64 80	65 50	67 25
— 5 % 15-16	....	89 75	88 30	85 20	85 20	85 20
— 4 % 1917	....	72 35	71 10	69 60	69 60	69 60
— 4 % 1918	....	72 10	71 80	69 35	69 25	69 25
— 5 % 1920	....	....	....	97 75	97 75	97 75
Créd. N. Obl. 5 % 1919	....	....	495	485 ..	490 50	478 ..
— — 1920	....	....	....	491 ..	490	490 ..
Maroc 4 % 1914	....	415	426	400	402 50	406 50
Créd. Foncier 5 1/2 1920	....	....	....	493	493	495 ..
V. de Paris, Ob 5% 1919	....	....	480	419	413	....
FONDS D'ETATS ETRANGERS						
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	985 ..	960	956 ..
Brésil 4 % 1889	72	62 75	79 50	99 50	91 ..	91 75
— 5 % Fund.	100	99	123	162 ..	155 ..	148 75
Congo (Lots)	71	92	93	87 50	87 75	86 ..
Egypte unifiée	100	92 05	119	114 85	112 ..	131 ..
Espagne (Extérieure)	93	95 55	173	161 ..	175 ..	172 50
Hellénique 5 % 1914	90	78	100	106 ..	95 ..	88 ..
Italie 3 %	93	67 75	63 50	32 ..	33 ..	33 ..
Japon 4 % 1905	85	83	132	191 ..	183 ..	185 25
Maroc 5 % 1904	515	460	480	450 ..	437	447
— 5 % 1910	518	447	466	655 ..	665 .	679
Mexique 4 % 1910	71	57	57	76 ..	72 ..	70 25
Minas Geraes 5 % 19.7	461	372	398	342 ..	360 ..	343 ..
Portugais 3 % 1re sér.	64	56 15	70	54 ..	47 ..	52 60
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	786 ..	775 ..	747 ..
Roumain 4 % 1910	...	67	67	59 ..	53 ..	60 ..
Russe 3 % 1891	73	38 50	29	22 50	20 25	20 ..
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	27 75	24 ..	21 65
— 5 % 1906	102	57 50	46	34 ..	24 ..	28 50
— 4 % Cons. 1, 2 s.	88	44	34 50	25 ..	24 ..	21 ..
Serbe 4 % 1895	78	61	55	42 ..	41 ..	42 ..
— 5 % 1913	86	69 70	60	55 ..	54 .	54 25
Turc unifié 4 %	81	70	63 25	71 ..	69 ..	65 05
BANQUES						
Banque de France	4580	5120	5175	5220	5175	5200
— d'Algérie	2811	3300	3630	3755	3700	3670
Banque Française	267	281	283	301	298	286
— Nat. de Crédit	620	755	869	813	790	770
— de Paris	1420	1350	1345	1630	1564	1530
— Privée	370	425	459	465	475	473
— de l'Un. Paris.	810	804	1135	1133	1180	1045
— Transatlantique	266	282	310	301	300	295
Comp. Algérienne	1260	490	1920	1462	1385	1350
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	981	975	996
Créd. Fonc. Algér. 500 f.	626	527	688	690	670	670
— Fonc. de France	876	797	835	750	752	700
— Français	332	350	350	385	386	385
— Indust. libérée	724	705	742	695	695	695
— Lyonnais	1572	1292	1430	1640	1566	1565
— Mobilier français	502	495	497 50	510	504	500
Foncière Lyonnaise	382	335	550	435	435	410
Société Générale	761	545	692	748	755	754
Société Marseillaise	690	734	744	650	660	644
Rente Foncière	548	464	935	740	700	601
Immeubles de France	138	116	296	225	200	200
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	1849	1820	1825
Banq. Indust. de Chine	....	580	879	849	838	814
Banque d'Athènes	46	105	135	197	157	162 ..
Banq. Espag. de Créd.	256	340	720	767	835	850
Ban. Nat. du Mexique	500	434	418	616	580	505
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	760	712	690
Créd. Fonc. Egyptien	730	782	944	937	910	908
TRANSPORTS						
Est. Cap	906	900	720	610	590	575
Lyon Cap	1230	915	750	730	729	729
Midi. Cap	1102	882	850	705	691	691
Nord. Cap	1688	1294	1027	923	881	896
Orléans. Cap	1302	1090	940	825	806	810
Ouest	873	710	695	624	605	605
Orléans 3 % nouv.	417	338	326 50	273	273	270
Etat 4 %	498	401	357	305	305	...
Est 3 % nouv.	417	344	308	278	280	281
Midi 3 % nouv.	417	349	312	276	280	275
Nord 3 % nouv.	425	333	321	296 50	295	299 50
Lyon fusion nouv.	407	326	308	284	280	280
Ouest 3 % nouv.	419	346	310	274 ..	280	280
Congo (Grands Lacs)	261	286	273	275 ..	266	265
Nitrate Railways	362	315	365	417 ..	403	340
Nord de l'Espagne	430	390	505	542 ..	582	505
Saragosse	432	392	515	552	582	529
Métropolitain	498	476	383	306	320	328
Nord-Sud	130	169	141	161	163	158
Omnibus	....	470	602	652	633	635
Tramways (Cie fran.)	489	370	221	210	210	206
— Paris, Dép. Seine	150	210	145	166	161	165
Voitures à Paris	183	427	676	670	658	640
EAU-GAZ-ELECTRICITE						
Comp. Gén. des Eaux	2130	1553	1155	825	830	862
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	85	86	80
— Min. et B. de mer	66	70	93	89	86 ..	89 ..
Gaz p. la France, l'Etr.	711	500	395	395	390	389
Elect. et Gaz du Nord	346	275	300	291	280	280
Est-Lumière	150	113	86	67 50	65 ..	63 ..
Gaz de Paris	276	203	175	185	188 ..	193 ..
Thomson-Houston	673	759	880	1000	968	915
Ouest-Lumière	138	103	88	80 ..	78 ..	78 50
Electricité de Paris	604	575	510	360	359 ..	359 ..
Téléphones	268	585	705	680	650	615
Electr. d'Indo-Chine	1005	....	390	1130	1116	1110
Câbles Télégraphiques	149	447	614	620	595	600
Eclair et Force Elect.	997	770	730	540	528	545
Electr. de la Loire	370	340	334	288 ..	290	286
Energie industrielle	90	166	153	125	126 ..	121
Railways et Electricité	728	496	585	365	350	340
Energie Littoral Médi.	413	413	579	490	487	488
Télégr. sans fil	...	..	1026	1648	1450	105

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	15 Nov. 20	22 Nov. 20	30 Nov. 20
MINES ET METALLURGIE						
Association Minière	152	242	349	310	300	283
Aciéries de France	659	929	853	826	809	799
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	1605	1580	1421
At. et Chant. de Bretag	183	212	174	135 .	131	131
— — de la Loire	680	2085	2495	1345	1325	1270
Chan., At. de St-Naz.	1190	1920	1720	1205	1190	1155
Constr. de Levallois	130	155	139	137	126	130
— de Locomotives	....	750	735	595	595	595
— Mécaniques	....	276	308	310	300	298
Dyle et Bacalan (ord.)	260	582	450	445	414	420
Fives-Lille	938	1220	2710	1150	1200	1266
Forg. et Aciér. N.-E.	387	320	2090	1340	1260	1225
Longueville (Forges)	275	320	340	314	306	300
Creusot	1912	2460	3380	2800	2740	2738
Ariège	482	660	559	660	640	600
Tréf. et Lam. du Havre	233	220	217	194	180	197
Usine de Basse-Loire	270	306	280	265	260	250
Aguilas	626	93	148	115	101	101
Boléo	718	783	845	770	705	755
Cuivre et Pyrites	022	315	318	294	286	290
Malfidano, jouiss.	402	385	490	319	300	280
Métaux	745	950	1160	980	905	894
Penarroya	1380	1275	1420	1251	1186	1164
Sels Gemmes	314	206	218	199	173	156
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	1050	990	940
Carvin	770	580	655	587	570	570
Courrières	2800	2100	2011	1910	1900	1849
Dourges	433	359	536	525	515	510
Lens	1340	1032	1260	1500	1454	1426
Marles 30 %	214	322	460	4195	4002	3950
Bor, ord.	1615	890	3300	850	740	756
Laurium	402	371	1355	315	305	302
Mokta el Hadid	2202	2700	1885	3250	2900	2745
Nickel	1119	1431	1075	1228	1115	1090
Rio Tinto ord.	1730	1752	475	1590	1510	1475
Sosnowice	1320	930	400	1001	1001	1001
Central Mining	215	205	426	445	430	415
Lautaro Nitrate	257	297	400	702	693	581
Naphte Russe	460	280	426	480	445	394
NAVIGATION						
Messageries Maritim.	79	381	680	314	295	292
Transatlantique ord.	133	384	570	351	331	314
Suez act.	4865	5400	6450	6248	6100	6005
Chargeurs Réunis	550	1574	1950	1195	1175	1145
Chargeurs Français	969	2275	3945	1690	1585	1503
Transp. Marit. à vap.	....	1170	2680	1470	1165	1099
DIVERS						
Agence Havas	1252	980	1020	1337	1320	1305
Air Liquide	263	391	386	350	363	360
Bergougnan	1372	1565	2500	1162	1155	1159
Cirages français	979	1012	1340	1280	1120	1106
Compt. à Gaz nouv.	1044	915	652	575	550	515
Galeries Lafayette	464	163	170	153	140	176
Magasins Modernes	206	283	406	345	300	290
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	1524	1490	1373
Orosdi Back	205	286	296	312	300	280
Oriental Carpet	227	248	370	360	367	321
Paris-France	1187	1318	2025	1601	1560	1425
Pathé (Etabliss.)	181	162	171	205	195	186
Raffineries Say ord.	358	485	910	1190	1075	1040
Suc., Raf. d'Egyp. ord.	38	425	705	957	882	835
Tabacs Ottomans	418	460	556	510	510	498

MARCHÉ EN BANQUE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	15 Nov. 20	22 Nov. 20	30 Nov. 20
FONDS D'ÉTAT						
Argentin 6 %	90	105 30	93 75	224 50	201 ..	211 50
Brésil 5 % 1914	80	87	99	137	124 ..	130 75
Colombie 5 % or 1906	05	407	435	575	556 ..	552
Maranhao 5 % or 1916	456	423	338	324	321 ..	325
Roumain 5 % 1903	200	78 50	73	68 50	67 ..	69 50
Mexique 5 % 1899	188	80	99	174	125 ..	144
MÉTALLURGIE						
Continsouza	136	363	357	188	185	178
Diétrich et Cie	142	274	280	192	185	170
Dnièprovienne	3190	1845	2130	1400	1250	1100
Hartmann	480	360	372	255	245	266
Taganrog	545	238	288	274	286	274
Toula	1020	570	680	510	510	449
MINES						
Albi	447	710	825	490	499	490
Asturienne Mines	4925	6705	4000	2770	2506	2670
Bakou	1678	1335	1655	4300	4020	3660
Bruay	1300	2075	2241	2795	2665	2500
Camp Bird ord.	12	20	40	35	41 ..	27 50
Colombia	1770	1282	1575	2810	2605	2650
Corocoro	16	65	70 ..	66 50	65 ..	53 ..
Crow Mines	158	65	148	142	136 ..	136
De Beers	407	447	526	910	845	770
East Rand	45	12	23	25 50	23 ..	19 50
Ekaterisc	630	640	2175	990	775	740
Grosnyi	2715	2150	3100	2785	2305	2210
Héraclée	600	2340	15400	15500	12600	11950
Lena	58	40	50	43	43	42 25
Mexico el Oro	124	164	316	385	381	366
Montecatini	118	146	145	87 50	93	86
Nord d'Alais	45	48	85	75	99	91
Phosphates Tunisiens	380	370	630	651	626	575
Royal Dutch	....	2200	34900	36100	33100	33050
Shell	....	180	520	418	376	357
Shansi	28	36	5050 ..	68	59	56
Spassky	67	49	50 ..	45	39 ..	37 ..
Tanganyika	53	158	144 50	106 ..	100	84
Utah Copper	296	475	875	935	896	847
Wyoming	109	149	285 ..	220	231	228
TRANSPORTS						
Commerc. Pacifique	....	....	718	427	365	278
Cargos Français	....	....	....	555	536	374
DIVERS						
Américan Téléphone	629	689	1085	1750	1650	....
Caoutchoucs (Financ.)	81	276	302	189	185	168
Doriot-Flandrin	219	262	245	209	205	185
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2160	2074	2035
Lorraine Industrielle	865	700	1400	1300	1300	1300
Monaco	5400	3305	4200	....	4960	4631
Padang	67	276	485	265	259	237
Peugeot	502	828	819	553	551	525
Rais. de Corinthe act.	154	296	445	485	467	400
Saut du Tarn	556	1075	1025	1050	920	901
Soie de Tubize	147	134	980	511	403	405

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

(En millions de francs)	12 nov. 20	18 nov. 20	25 nov. 20
ACTIF :			
Or — En caisse	3.540	3.541	3.543
Or — A l'étranger	1.948	1.948	1.948
Argent	270	268	264
Encaisse totale	.759	5.758	5.756
Av. à la Trésorerie des Etats-Unis	..	...	...
Disponible à l'etranger	661	601	599
Portefeuille	3.201	3.226	3.279
Effets prorogés	445	437	427
Avances sur titres	2.094	2.054	2.018
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.600	26.600	26.600
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvern. étrangers	3.960	3.960	3.965
PASSIF :			
Billets en circulation	39.619	39.256	38.806
Compte courant du Trésor	35	37	..
Comptes courants particuliers	3.605	3.804	3.639
Taux d'escompte	6 ./.	6 ./.	6 ./.
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2	6 1/2 ./.

BANQUE D'ANGLETERRE

(En millions de livres)	3 nov. 20	10 nov. 20	17 nov. 20
Billets emis	140	140	140
Billets en réserve	11	12	12
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	121	121	121
Or et argent monnayés en réserve	1	1	1
Dépôts publics	18	19	19
— privés	121	112	116
Avances sur Fonds d'Etats	63	62	63
— — Autres Fonds	73	73	75
Portefeuille	81	80	82
Proportion rés. aux engagements	9 7/8	10 5/8	10 3/4
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

(En millions de marks)	30 oct. 20	6 nov. 20	13 nov. 20
ACTIF :			
Encaisse — Or	1.092	1.092	1.092
Encaisse — Argent	7	7	7
Billets et Bons de caisse de prêts	21.340	20.160	20.244
Effets escomptés	53.807	49.779	47.818
Avances	11	9	8
PASSIF :			
Circulation	63.593	63.600	62.066
Dépôts et comptes courants	17.945	13.292	12.347

(En millions de francs)

BANQUE D'ESPAGNE

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 30 octobre	2.454	583	4.218	904	1.168	5
1920 6 novembre	2.454	578	4.280	949	1.094	5
1920 13 novembre	2.455	579	4.255	969	1.090	5

BANQUE D'ITALIE

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 10 septembre	805	75	14.146	1.791	2.670	6
1920 20 septembre	805	75	14.446	1.762	2.719	6
1920 30 septembre	805	75	14.903	1.981	2.900	6

BANQUE DU JAPON

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304	»	3.025	3.299	»	8
1920 24 avril	2.301	»	3.111	3.361	»	8

BANQUE DE SUEDE

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 31 août	366	4	1.039	338	919	7
1920 30 septembre	392	3	1.092	292	925	7
1920 30 octobre	395	3	1.182	255	610	7

BANQUE DE HOLLANDE

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 25 octobre	1.336	40	2.227	174	350	4 1/2
1920 1er novembre	1.336	41	2.291	174	350	4 1/2
1920 8 novembre	1.336	41	2.291	182	377	4 1/2

BANQUE NATIONALE SUISSE

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	32
1920 23 octobre	541	103	945	121	342	5
1920 30 octobre	541	103	997	96	347	5
1920 13 novembre	541	108	950	122	355	5

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 23 juillet	230	69	982	77	471	5
1920 4 novembre	266	28	5.818	1.065	650	5 1/2
1920 11 novembre	266	28	5.894	975	675	5 1/2
1920 17 novembre	265	28	5.826	952	660	5 1/2

BANQUE DE RESERVE FEDERALE

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 15 octobre	9.964	814	16.816	9.254	15.495	7
1920 22 octobre	9.972	813	16.781	8.895	15.499	7
1920 29 octobre	10.016	823	16.756	8.987	15.497	7

LE MARCHÉ DES CHANGES
en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	30 oct. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920	23 nov. 1920	29 nov. 1920
Londres	25 225	54 43	57 65	58 60	56 62	57 78
New-York	518 25	15 75	17 19	17 40	16 09	16 60
Madrid	100	216 75	223 ..	207 25	212 50	216 3/4
Berlin	123 50	20 75	20 ..	20 75	24 ./.	23 3/4
Amsterdam	288 30	481 50	508 ..	516 25	493 50	505 ..
Rome	100	58 50	58 50	60 ./.	62 50	60 1/2
Vienne	105	5 25	5 25	5 ./.	5 ..	5 ..
Bruxelles	100	106 ..	106 ..	106 ..	106 ..	106 ..
Copenhague	139	214 50	224 50	224 ./.	219 ..	225 ..
Stockholm	139	304 25	324 75	327 25	312 50	318 1/4
Christiania	139	212 75	227 ..	228 50	218 50	223 1/4
Genève	100	247 25	263 50	265 75	252 50	258 1/4

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	30 oct. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920	29 nov. 1920
Paris	25 12 14	54 37	57 82	58 51	56 75	57 62
New-York	48 66	3 45	3 36	3 39	3 52	3 50
Berlin	20 43	275	288 50	282 ./.	234 50	244 ..
Amsterdam	12 107	11 29	11 34	11 34	11 42	11 43
Madrid	25 220	24 87	26 07	27 95	26 49	26 58
Bruxelles	25 225	51 44	54 52	55 02	53 65	54 41
Rome	25 225	93 80	98 90	97 50	89 3/8	95 25
Suisse	25 225	21 96	21 99	22 10	22 33	22 31
Stockholm	18 159	17 75	17 95	18 ..	18 09	18 11
Christiania	18 156	24 47	25 52	25 86	25 54	25 81
Copenhague	18 159	25 30	25 49	25 62	25 72	25 82

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	1er nov. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920	29 nov. 1920
Paris	100	40 35	38 30	37 77	39 83	38 93
Londres	25 225	21 97	21 96	22 08	22 35	22 10
Berlin	123 47	8 23	7 75	7 62	10 ..	9 35
Vienne	105	. ..	. ..	1 77	1 97	1 97
Pétrograd		.....	. ..	. ..	.	. ..
New-York	518 25	6 36	6 53	6 52	6 30	6 35
Rome	100	23 47	22 20	22 57	24 72	23 67

COURS A BRUXELLES

Sur	Pair	29 oct. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920	29 nov. 1920
Amsterdam	208 30	454 ..	481 50	490 50	470 ..	476 50
Londres	25 225	51 70	54 45	55 35	53 20	54 65
Paris	10	94 60	94 32	94 40	94 42	94 40
Madrid	100	203 ..	213 ..	199 50	201 50	204.50
Genève	118 25	234 50	249 ..	252 ..	239 ..	245 50
New-York	5.100 25	14 82	16 32	16 62	15 12	15 58

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	30 oct. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920	29 nov. 1920
Hollande	169 70	2.122 ..	2.467 ..	2.539	2.237	2.145 35
Espagne	80	973 ..	1.103 ..	959	964	913 15
Suisse	80	1.096 ..	1.268 ..	1.291	1.152	1,101 35

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	1er nov. 1920	8 nov 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920	29 nov. 1920
Paris	48 18	20 7.	19 60	19 47	20 40	19 85
Londres	11 78 3/4	11 30	11 31	11 34	11 45	11 45
Berlin	59 37	4 20	3 87	4 05	4 80	4 70

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	30 oct. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920	29 nov. 1920
Paris	5 182	6 34	5 75	5 77	6 20	6 04
Londres câble	4 866	3 45	3 28	3 37	3 51	3 48

COURS A MADRID

Sur :	Pair	30 oct. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920	29 nov. 1920
Paris	100	45 75	45 15	48 40	47 20	46 55
Londres	25 225	25 ..	25 91	28 30	26 55	26 75

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	30 oct. 1920	8 nov. 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920	29 nov. 1920
Londres	48 5/8	55 25	55	5. 75	51 25	52 5/8

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Imprimerie CORNU, 6, Place du Louvre. — Paris.

3me Année, N° 46 Le numéro : 2 francs. 12 Décembre 1920

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

COMMENT FAIRE PAYER L'ALLEMAGNE

TÉL. : FLEURUS 11-87 — 00-36 75, Rue de Lille — PARIS COMPTE CHÈQUE POSTAL : 7029

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS

Le prix de l'abonnement à L'EUROPE NOUVELLE est désormais ainsi fixé :

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	80 fr.	90 fr.
Six mois	40 fr.	50 fr
Trois mois	20 fr.	30 fr.

Nous donnons à tous nos ABONNÉS D'UN AN la facilité d'acquitter leur abonnement par trimestre.

Les abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste, - Compte chèque postal n° 7.029.

TOUS LES DIMANCHES ; LE NUMÉRO : DEUX FRANCS

Tout abonné d'un an qui nous procurera deux abonnements de même durée aura droit à une prolongation d'abonnement d'un an.

L'EUROPE NOUVELLE qui s'est spécialisée dans les publications de notes et documents diplomatiques, a donné dans ses derniers numéros :

(*Le 16 Mai*) : **RUSSES ET POLONAIS. LEURS RECENTES RELATIONS DIPLOMATIQUES EN VUE D'ENGAGER DES POURPARLERS DE PAIX.** — (a) Les notes russes. b) Les notes polonaises.

(*Le 23 mai*) : **LES CONDITIONS DE PAIX AVEC LA HONGRIE.** — (I) Note et lettre d'envoi d'Apponyi accompagnant les remarques de la Délégation hongroise. — (II) Lettre d'envoi de M. Millerand accompagnant la réponse des Puissances alliées et associées. — (III) Les principales clauses des conditions de paix avec la Hongrie. - Une carte officielle des nouvelles frontières de la Hongrie.

(*Le 6 juin*) : **LE RAPPORT DE M. LÉON BOURGEOIS SUR LA CONFERENCE FINANCIÈRE INTERNATIONALE ADOPTÉ PAR LA SOCIETE DES NATIONS.**

(*Le 27 juin*) : **CE QUE LES ALLEMANDS OFFRENT DE PAYER POUR LES DOMMAGES MATERIELS CAUSES EN FRANCE.**

(*Le 25 juillet*) : **L'HISTOIRE OFFICIELLE DE LA CONFERENCE DE SPA.** — (A) Les communiqués alliés. — (B) Les communiqués allemands. — (C) Les annexes.

(*Le 25 Août*) : **LA LETTRE DU GÉNÉRAL WRANGEL AU GÉNÉRAL DENIKINE.**

(*Le 5 Septembre*) : **AVANT LA CONFÉRENCE FINANCIERE INTERNATIONALE DE BRUXELLES :** Le rapport d'introduction. — Le rapport présenté par l'expert français, M. Charles Gide. — Les principaux passages du rapport présenté par l'expert suédois, M. Gustav Cassel.

(*Le 12 Septembre*) : **LES FRONTIÈRES ORIENTALES DE LA POLOGNE.** — Texte intégral de la Déclaration du Conseil Suprême du 8 décembre 1919, avec carte officielle.

(*Les 8 et 15 Août, le 16 Septembre et le 3 Octobre*) : **LE DOSSIER OFFICIEL DES CONVERSATIONS ENTRE LONDRES ET MOSCOU ET ENTRE VARSOVIE ET MOSCOU. — LA REPRISE DES RELATIONS COMMERCIALES; L'ARMISTICE AVEC LA POLOGNE. - LA CONFÉRENCE DE MINSK ET LA QUESTION WRANGEL**






UN PLAN POUR LES RÉPARATIONS

La semaine prochaine s'ouvre à Bruxelles la conférence d'experts qui doit aborder le problème des réparations, c'est-à-dire de la fixation et du paiement de la dette allemande. La France y apportera-t-elle un plan ? Tout est là.

On trouvera plus loin l'esquisse d'un plan de ce genre. Les idées qui s'y trouvent exprimées ne sont pas la propriété d'un seul homme. Elles ont été soumises à l'approbation de techniciens, dont les uns ont été mêlés de près aux négociations officielles, tandis que les autres ont pris part à la reconstruction industrielle des régions libérées. Bien que présentés sous une forme nécessairement sommaire, les principes et les solutions indiqués dans cet exposé méritent donc mieux qu'une attention distraite. L'essentiel n'est pas qu'on les approuve sans réserve. Ce qui seul importe, c'est que l'on admette qu'au point où nous en sommes en la matière, la France ne peut plus se dispenser de faire preuve d'imagination créatrice.



On a déjà écrit ici et l'on ne cessera de répéter que ce qui fit le plus de tort à la France dans les conseils des alliés, depuis l'armistice, ce fut l'allure négative de sa politique. Quand au lendemain de la victoire militaire, l'Amérique comme l'Angleterre nous demandèrent un plan de reconstruction générale de l'Europe, elles s'aperçurent que nous n'avions préparé que des cahiers de revendications personnelles. On attendait de nous un système politique, de même que nous avions fourni un système militaire. Nous n'apportions que des doléances.

A quel point notre autorité en souffrit, c'est ce que bien des gens sont loin de saisir encore, mais ce que savent les étrangers. Faute d'avoir su présenter un projet d'envergure européenne, les meilleures des thèses que la délégation française soutint à propos des divers problèmes territoriaux d'Orient ou d'Occident, passèrent pour des improvisations tendancieuses. On nous fera payer longtemps, du point de vue politique, la faute de n'avoir pas su penser.



Mais le cas des réparations est à cet égard plus clair encore. La France tient à ce que les dommages de guerre soient réparés dans leur intégralité. C'est son droit. C'est son devoir. Comment a-t-elle toutefois plaidé cette cause?

Elle s'est contentée de réclamer un chiffre maximum. Aujourd'hui encore, aux yeux de certains, tout l'effort de la diplomatie française doit se borner à exiger qu'on fixe un chiffre aussi élevé que possible. Sa tâche, soit dans les conférences qui vont commencer, soit au sein de la Commission des réparations, devrait consister à rejeter toutes les offres de rabais qui seront présentées par les Allemands et éventuellement appuyées par les alliés. On ajoute que le mode de paiement importe peu, qu'il sera toujours temps de s'en occuper quand la dette allemande aura été enfin évaluée et reconnue.

Mais qui ne voit le danger de cette tactique négative ? Le principal argument qu'invoquent soit les Allemands, soit certaines personnalités alliées, pour obtenir un rabais, est tiré du caractère soi-disant déraisonnable des exigences françaises. Entendez par là qu'on nous accuse de vouloir à la fois imposer à l'Allemagne un fardeau écrasant, et lui refuser les moyens de le porter. Plus exactement encore, on hésite à nous suivre, parce qu'on ignore ce que nous voulons et que l'on craint de nous voir démolir l'Europe, sous prétexte de nous refaire.

Toutes ces appréhensions, du moins chez les hommes sincères, s'évanouiraient au contraire si la France, non contente de réclamer son dû, disait : « Voici par quels chemins nous pouvons arriver au but, sans risquer que

soit le créancier, soit le débiteur, soit leurs associés, périssent en route. » Sachant désormais où nous entendons les mener, et découvrant qu'il existe une pensée économique française, nos alliés nous feraient plus volontiers confiance. Les Allemands eux-mêmes s'inclineraient plus vite.

Ce ne sont point, de notre côté, les puissantes intelligences qui manquent. Qu'on les laisse mener le jeu.

Philippe MILLET



LA VALISE ENTR'OUVERTE

Si Constantin entend pratiquer à son bénéfice le pardon des injures, il convient de remarquer que la presse royaliste d'Athènes l'y aide singulièrement et berce son roi, ce roi que les Grecs « ont dans la peau », de bien douces illusions. « Constantin reviendra et notre attitude envers les Puissances alliées sera aussi amicale qu'elle l'était du temps de Venizelos. » écrit la Poloticia. *Et le* Kathimerini *renchérit : « La méfiance des Alliés à l'égard du roi Constantin provient de faits appartenant au passé et qui sont inexistants. ». La trahison de Roupel, les vexations sans nombre à l'armée Sarrail, le massacre de nos marins, tout cela pour Constantin et son journal, c'est de l'histoire ancienne, et ça n'a aucune importance. Faut-il que nous ayons mauvais esprit pour venir l'importuner avec ces vieilles sornettes.*



Jules, le fidèle valet de chambre qui introduisait les visiteurs auprès de Mgr Amette, ignora tout d'abord s'il serait maintenu en fonctions par le nouvel archevêque : « Mgr Roland-Gosselin et moi, confiait-il à ses familiers, ignorons encore si Son Eminence nous gardera ». Ce n'est qu'au retour de Rome de Mgr Dubois, que l'on apprit que rien ne serait changé à l'archevêché. Cette décision aurait-elle été prise sur les conseils du Souverain Pontife ?



La veille de la cérémonie du 11 novembre, Mgr Roland-Gosselin fut invité officiellement à figurer dans le cortège. L'invitation était un peu tardive ; aussi ne fallut-il rien de moins qu'une démarche personnelle auprès de Sa Grandeur pour la lui faire accepter. Une autre difficulté résultait de la présence demandée de Mgr Roland-Gosselin au Panthéon, car le droit-canon interdit aux membres du clergé d'assister aux cérémonies laïques qui ont lieu dans une ancienne église désaffectée. Il fut donc décidé que Mgr Roland-Gosselin se bornerait à figurer sous l'Arc de Triomphe, et c'est ainsi que le cercueil du héros inconnu reçut sa bénédiction.



Est-ce un pur hasard qui vient de réunir à Berlin le Dr Mayer, M. Von Berenberg-Gossler et le Dr Sthracer, qui sont, comme l'on sait, le premier, ambassadeur du Reich à Paris, le second à Rome et le troisième à Londres? La Gazette de Francfort *du 3 décembre assure avec une telle insistance qu'il n'y a là rien que de très naturel que nous voici tout de suite mis en méfiance, et que nous sommes tout prêts à croire fondé le bruit qui veut que les trois ambassadeurs aient tenu, sous la présidence du Dr Simons, une importante réunion consacrée à la politique extérieure de l'Empire... Attendons-nous à quelque nouvelle offensive diplomatique.*

Cette réunion ne serait-elle pas en corrélation étroite avec l'éditorial de la même Gazette de Francfort *du 17 nov., qui signalait la faiblesse diplomatique des méthodes de la Wilhelmstrasse. Leur défaut capital serait, d'après ce journal, de sous-estimer l'importance de l'opinion publique. Ce qui conduit nécessairement à des erreurs et à des maladresses telle par exemple que la question des mandats coloniaux, portée devant la Société des Nations. Elle y fit « l'effet d'une bombe »..., de l'aveu même de la presse allemande ? Mais comme l'art diplomatique est surtout affaire de compréhension psychologique et que toute l'histoire de la dernière guerre, montre jusqu'à l'évidence, que les Allemands n'y entendent rien, on voit quel chemin il leur reste à parcourir. Ils auront beau changer de méthode, s'organiser, « les impondérables », toujours, leur échapperont. Quand on se souvient qu'ils ont pu croire que l'Italie marcherait avec eux, que l'Angleterre resterait neutre, que l'Amérique n'interviendrait pas. Quand on se rappelle encore qu'ils ont pu s'imaginer que nous pourrions rester les bras croisés pendant qu'ils se jetteraient sur la Russie et qu'ils se disposaient à nous offrir — comme prix de notre reniement à la foi des traités... — d'occuper Toul et Verdun.*



M. Léon Pujo, rédacteur principal au ministère de la Marine, a été nommé sous-chef du Cabinet de la Présidence du Conseil. M. Fourcade, sous-préfet de première classe, a été nommé chef du Secrétariat particulier de S. E. M. le Ministre des Affaires étrangères.

Ambassades et Consulats

AMBASSADES : *S. E. Lord Harding, ambassadeur de S. M. Britannique à Paris, a présenté ses lettres de créance. — S. E. M. de Martino, ambassadeur d'Italie à Londres, est arrivé en Angleterre. — Le gouvernement grec a décidé d'ajourner la nomination des ministres plénipotentiaires dans les capitales alliées, et se bornera provisoirement à y désigner des chargés d'affaires. M. Pierre Metaxas est envoyé en cette qualité à Paris. — M. Emilio Guerrero, ministre du Venezuela à Rio-de-Janeiro, vient de mourir. — M. Lambertini Pinto, ministre du Portugal à Berlin, a présenté ses lettres de créance au Président Ebert. — M. Paul May, envoyé du gouvernement belge en Finlande, a présenté ses lettres de créance au Président de la République. — Le gouvernement des Soviets va désigner incessamment un représentant diplomatique qui sera accrédité à Helsingfors.*

CONSULATS : *L'exequatur vient d'être accordé : à MM. Léon Lamouche consul général de Bulgarie à Paris ; Louis Crovetto, consul de Monaco à Nice ; Filleux, vice-consul des Pays-Bas à Royan ; Machado, consul du Brésil à La Rochelle ; Nyman, consul de Finlande à Marseille ; Parturier, vice-consul d'Espagne à Vichy ; Tellefsen, vice-consul de Suède à Gravelines.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

COMMENT FAIRE PAYER L'ALLEMAGNE

I. — POINT DE RÉPARATIONS SANS COLLABORATION ÉCONOMIQUE FRANCO-ALLEMANDE

La question du montant auquel il conviendra de fixer la dette allemande ne saurait être séparée de celle de savoir comment l'Allemagne pourra s'acquitter de sa dette. Tant que l'on n'aura pas envisagé le *comment*, il sera probablement vain de parler du *combien*. En fait, une bonne partie des résistances, que la France peut rencontrer encore à ce sujet auprès de ses propres alliés, tient à ce qu'elle n'a pas su les mettre en présence d'un système pratique. Certains se sont félicités, en France, de l'accord de Boulogne, qui avait prévu pour l'ensemble de la dette allemande un chiffre de 269 milliards de marks or, et des annuités allant de 3 à 7 milliards de marks or. Mais tous ces chiffres devaient nécessairement demeurer théoriques tant que l'on n'aurait pas précisé le moyen de les traduire en réalités.

Laissant donc de côté la question soit des évaluations des dommages, soit de la fixation de la dette allemande, en supposant, si l'on veut, le problème résolu, il faut aborder sans délai le problème essentiel, celui du *comment*. On découvre alors que la question des réparations est liée avant tout à l'organisation d'une collaboration économique franco-allemande.



En premier lieu, si les avis diffèrent sur les chances de relèvement économique de l'Allemagne, tout le monde est d'accord que l'Allemagne, étant donné l'état de son change et celui de ses finances, ne saurait de longtemps s'acquitter pour une proportion considérable, soit en espèces, soit par des moyens de paiement représentatifs de monnaie. Assurément la Commission des Réparations aurait pu et dû montrer plus de vigueur pour remettre les finances allemandes en état de faire face aux réparations, ainsi que l'y autorisait notamment l'article 241 du Traité de Versailles. L'eût-elle fait, et débarrassé le budget allemand de toutes les dépenses jugées inutiles, elle n'aurait pu rien changer au fond des choses qui est que, temporairement tout au moins, l'Allemagne est financièrement infirme (1).

On en arrive ainsi à l'idée que, quelle que soit l'annuité exigée de l'Allemagne, il faudra qu'elle soit représentée par des biens. Sans exclure un moyen de paiement qui consisterait à remettre aux créanciers de l'Allemagne, soit des titres immobiliers de l'Etat allemand (mines, chemins de fer, etc.), soit même des titres industriels, il est clair que les réparations devront se faire avant tout en nature. Mais c'est ici qu'on touche un second point, déjà plus contesté.

Ceux-là même qui admettent que l'Allemagne devra s'acquitter par son travail et non par son argent, refusent encore parfois de reconnaître qu'elle doit nous offrir non seulement des matières premières — ou de la main-d'œuvre — mais des produits manufacturés. Ils ne veulent pas que l'industrie allemande puisse trouver un débouché même limité dans les régions libérées, ni, d'une manière générale, profiter des réparations pour se refaire. Ils conçoivent l'effort des réparations allemandes comme une sorte de tribut payé à l'industrie française sous la forme essentielle de charbon, et n'entendent point transiger sur un seul point avec les Allemands, qui naturellement prétendent payer exclusivement en objets manufacturés.

Cette intransigeance paraît toutefois mal comprise :

1° S'il est juste d'exiger de l'Allemagne des livraisons de matières premières, lesdites livraisons ne représenteront jamais qu'une annuité relativement faible. Certains experts affirment par exemple que l'on pourra exiger de l'Allemagne, rien que pour la France, une livraison annuelle de 20 millions de tonnes de charbon. Au tarif de 35 francs or la tonne, cela donnerait une somme de 700 millions de francs or. Si, comme il est probable, l'annuité totale que l'Allemagne sera tenue de verser à la France s'élève pour le moins à 3 milliards de francs or, on voit qu'il subsiste une marge importante, qui ne saurait être fournie par la potasse ou telle autre matière première disponible, ni demandée de longtemps aux moyens monétaires.

2° La plus grosse erreur économique que pût commettre l'industrie française serait de s'hypnotiser sur les régions libérées. Incapable de les relever rapidement à elle seule, elle risque d'autre part en ne s'occupant que de ce débouché commode, mais essentiellement temporaire, de perdre, pendant les années décisives qui viennent, les débouchés extérieurs, et de se réveiller un beau jour, la reconstruction terminée, au fond d'une impasse. C'est dans l'intérêt bien compris de l'exportation française, autant que des régions libérées elles-mêmes, qu'il faut faire une certaine place aux objets manufacturés de l'étranger, et naturellement de l'Allemagne, notre débitrice.



Mais si l'on admet ces données du problème, on s'aperçoit alors que, si nous voulons être payés, il nous faut instituer une large collaboration industrielle entre les deux pays où, sans négliger les intérêts de l'industrie française et en ayant soin de lui faire la plus large part dans la restitution des régions libérées, on oblige l'Allemagne à donner non seulement certaines matières premières, mais les produits de son travail, en d'autres termes à lier son propre relèvement industriel à celui de nos régions ruinées. Sans cette collaboration, qui pourra se traduire à de certains moments par le fait en apparence paradoxal que la France fournira elle-même à l'Allemagne les matières premières (minerai, produits coloniaux) pour lui permettre de s'acquitter, le problème des réparations demeurera insoluble. Ou la France non seulement

* *

(1) Nous renvoyons à ce sujet aux études déjà parues dans l'*Europe Nouvelle*, notamment à celles de Nestor Brignon et de René Daniel, (numéros des 17 et 31 octobre).

acceptera, mais utilisera le relèvement de l'industrie allemande, ou elle ne sera point payée. Tel est le dilemme. Il faudrait être pusillanime pour hésiter.

II. — LES ÉCUEILS DE LA RÉPARATION EN NATURE

Comment organiser cette collaboration industrielle de façon qu'elle soit à la fois efficace et sans péril ? C'est ici qu'il faut d'abord envisager ce qui a déjà été fait ou prévu en matière de réparations en nature.

Il y a en premier lieu le système du Traité de paix, tel qu'il est défini à l'annexe IV de la partie VIII du Traité. En vertu de ce système le Gouvernement français fournit à la Commission des réparations les listes des produits qu'il demande. La Commission révise les listes, fixe les prix, et le gouvernement allemand fait ensuite les livraisons au gouvernement français. De ce chef, la Commission des Réparations a transmis, tardivement d'ailleurs, au gouvernement allemand des demandes dont le total s'élève pour tous les alliés à 10 milliards de marks or. La réponse est lente à venir.

Parallèlement fonctionne un second système, celui du Comptoir central d'achats qui se charge d'acheter directement en Allemagne pour le compte des sinistrés, comme il achèterait dans n'importe quel pays étranger, c'est-à-dire en payant, quitte à inscrire les sommes ainsi versées au compte réparations et à en obtenir plus tard de l'Allemagne le remboursement en espèces.

Ce second système, en apparence, plus expéditif que le premier, fonctionne en réalité si mal que bien des sinistrés eux-mêmes préfèrent se passer d'un intermédiaire et achètent directement à l'Allemagne à leurs risques et périls. Mais cette troisième forme de la réparation en nature, la forme anarchique, a à son tour l'inconvénient de faire naître entre l'Allemagne et les régions libérées un courant commercial qui ne contribuera en rien à l'acquittement de la dette allemande.

Aussi bien de l'expérience déjà acquise, se dégagent les principes essentiels qu'il faut avoir devant les yeux, si l'on veut que le système des réparations en nature fonctionne autrement qu'en théorie :

1° ***Il faut que l'industriel allemand soit certain d'être payé.*** — A l'heure actuelle, l'Etat allemand lui-même ne rencontre auprès de ses industriels que la plus mauvaise volonté quand il s'adresse à eux en vertu de l'annexe IV. C'est que l'industriel allemand travaillant pour le compte réparations a des raisons de craindre que l'Etat allemand le paiera mal. Si l'on veut qu'il travaille, il faut que son paiement soit garanti.

2° ***Il faut que l'initiative des achats et des ventes soit retirée aux organismes d'Etat.*** — Tant que le sinistré ne pourra pas placer directement ses commandes auprès de telle usine allemande, l'expérience et le bon sens prouvent que l'on n'aboutira qu'à l'impuissance.

Ces principes étant posés, on voit tout de suite pourquoi certaines solutions doivent être écartées sans hésitation. C'est ainsi que l'Allemagne a proposé à Spa, et depuis cette époque à Berlin même par l'entremise de l'ambassadeur de France, M. Charles Laurent, de créer elle-même une sorte de vaste organisation d'Etat qui fût chargée de commander et de livrer les prestations en nature. Le vice fondamental de pareille organisation serait que les industriels allemands, faute d'être sûrs d'être payés, auraient l'intérêt le plus clair à s'y soustraire ; tandis que du côté des sinistrés, on verrait encore s'accroître tous les inconvénients de l'ingérence commerciale de l'Etat.

III. — ESQUISSE D'UNE SOLUTION

Peut-être échapperait-on toutefois à ces divers inconvénients, si l'on s'appliquait à faire de l'Etat le régulateur, non l'initiateur de la réparation en nature.

Pour y parvenir, il n'est point nécessaire d'abolir entièrement certaines des institutions déjà créées, telles que le Comptoir central d'achats. Il suffira probablement de les transformer ou de les élargir, bien que certaines d'entre elles, par exemple le bureau mixte de Wiesbaden, composé de délégués français du Comptoir central d'achats et des délégués allemands de la rive gauche du Rhin, paraissent, par leur constitution même, vouées à un échec certain. Quoi qu'il en soit, dans l'organisation d'ensemble qu'il s'agit désormais de mettre sur pied, il semble que l'on doive s'inspirer de la conception générale suivante.

On laisserait désormais chaque sinistré libre de placer lui-même ses commandes en Allemagne, de débattre les prix, les délais de livraison, etc. Du coup seraient supprimés les inconvénients liés à l'intervention de l'Etat, ou des organismes créés sous son égide, dans le vif des échanges. Mais, d'autre part, entre l'acheteur et le vendeur serait placé le double écran d'une organisation à la fois française et allemande. Du côté français, un bureau ou comptoir recevrait du sinistré, en paiement de la commande faite à l'industriel allemand, des titres de dommage. A l'organisme français correspondrait un organisme allemand distinct, ayant pour mission de payer en espèces l'industriel vendeur. Ces deux bureaux, l'un français, l'autre allemand, joueraient le rôle d'une sorte de *clearing house*, de chambre des compensations. L'un et l'autre grouperaient, sous le contrôle de l'Etat, les syndicats de banques et d'industries intéressés de part et d'autre à la réparation des dommages.

Telle étant l'économie simplifiée du système, il va de soi que le point essentiel serait de s'assurer que le trésor allemand est en état de verser à l'industriel allemand les paiements indispensables. Ainsi qu'il a été dit plus haut, si l'on veut que l'industriel allemand travaille pour le compte réparations, il faut qu'il soit sûr d'être aussi exactement rémunéré que s'il vendait dans des conditions ordinaires. Lui garantir une partie seulement de son paiement ne serait même pas suffisant, s'il devait trouver un avantage à s'adresser ailleurs. Dans ces conditions, la meilleure solution consisterait probablement à charger l'organisme allemand en question de lancer un emprunt intérieur allemand, garanti par l'Etat, et qui lui fournirait ses fonds de roulement. Ceci suffirait à l'af-

franchir des vicissitudes budgétaires de l'Etat allemand. Il s'agirait en somme de créer en Allemagne une sorte de Crédit National pour le paiement des réparations en France.

On se bornera à indiquer ici ces idées générales. Peut-être suffiront-elles à montrer qu'il n'est pas impossible de concevoir un plan de réparations en nature qui supprime à la fois la lenteur administrative et l'incertitude financière. Si pareil système avait seulement l'avantage de faire gagner du temps, ce serait une raison suffisante pour qu'il méritât d'être examiné.



Il reste à ajouter deux remarques.

En premier lieu, si nécessaire qu'il soit d'utiliser l'industrie allemande pour l'acquittement des réparations, il va de soi que dans tous les cas des sanctions éventuelles demeurent indispensables, que l'on songe au gage de la Ruhr ou aux douanes allemandes. Ces sanctions ou garanties, les alliés de la France consentiront d'autant plus volontiers à les prendre d'accord avec nous-mêmes, qu'ils sentiront que le plan français est plus raisonnable et plus conforme à l'intérêt général de l'Europe.

Il est même, en second lieu, permis d'espérer que, le jour où la France aurait ainsi donné la preuve de son esprit pratique, on trouverait l'Angleterre et même l'Amérique plus prêtes à écouter certaines suggestions. Pour fabriquer et réparer, l'Allemagne se plaindra de ne point avoir de matières premières. Ce n'est pas la France qui pourra toutes les lui fournir. L'Angleterre et l'Amérique consentiront peut-être à les lui procurer, et à accepter en paiement les bons remis par l'Allemagne à la France en reconnaissance de sa dette. Elles seront en effet les premières à sentir qu'elles ont intérêt à seconder l'œuvre de restauration ainsi entreprise.

Pour conclure, c'est dans la voie ainsi définie qu'on trouvera probablement la solution du plus grave problème qui pèse aujourd'hui sur l'Europe entière. Sans doute il ne s'agit nullement de libérer l'Allemagne du principe du paiement en espèces. Il ne s'agit pas non plus d'exclure tel autre mode de paiement qui pourra éventuellement être imaginé. L'énormité de la dette que l'Allemagne, du fait de la guerre, a contractée vis-à-vis de la France est telle que, pour que l'acquittement de cette dette devienne possible, il faudra envisager à la fois plusieurs moyens. Mais dans l'ensemble de ceux qui pourront être proposés, il n'en est pas aujourd'hui de plus important que la réparation en nature. C'est par son travail que l'Allemagne s'acquittera avant tout. Ce travail, c'est à nous-mêmes de l'organiser.

X.

Variétés

LE SCULPTEUR SINDING

Si Stephan Sinding, l'auteur de « l'Offrande », la statue que l'on vient d'inaugurer solennellement à la Sorbonne, n'avait pas derrière lui sa longue et glorieuse carrière, et s'il cachait ses cheveux blancs, on pourrait le prendre pour un jeune homme ; il en a l'entrain, l'activité, la vivacité ; personne ne peut, comme lui, rendre la joie et la grâce souple de la jeunesse. Une de ses dernières œuvres : « Le Printemps », qu'il avait représenté sous les traits d'une femme s'avançant en jetant des fleurs, était un charmant exemple de ce don précieux.

Il est un des artistes dont le caractère s'accorde le mieux avec l'œuvre ; on ne peut en dire autant de son aspect extérieur. Ce tailleur de pierre, qui parle avec enthousiasme du bonheur qu'il éprouve à « lutter avec le marbre », est petit, mince, mais il a, dans le domaine des choses morales, le goût de tout ce qui est grand, puissant ; il admire jusqu'à « une belle haine ». Ses idées sur la vie, telles qu'il m'a été donné de les connaître au cours de maintes conversations où l'on passait d'un sujet à l'autre, sont celles d'une âme très pure, très honnête et très profonde ; elles ont l'énergie et la santé de la race de paysans norvégiens dans laquelle la famille Sinding plonge ses racines. Cette vigueur de tempérament, appliquée aux arts, donne les œuvres simples et fortes qu'a produites la Norvège dans les différents domaines. Les Sinding étaient particulièrement doués ; un des frères de Stephan Sinding est un écrivain distingué et l'autre, Christian, un musicien de valeur.



Mme Sinding, qui aujourd'hui a quitté le théâtre, a été une artiste adorée du public de Copenhague. Elle est le conseiller, l'aide intelligente de son mari; avec un courage qui ne connaît pas de défaillance, elle l'a soutenu dans ces heures difficiles, énervantes, déprimantes que traversent tous les artistes. Sa grâce, son élégance, sa bonté, la sûreté de son commerce ont fait de sa maison un centre pour les Scandinaves de Paris, écrivains, artistes ou gens du monde. Les visites d'un petit-fils, enfant de 7 à 8 ans, apportent dans cet intérieur la joie et la gaîté.

Stephan Sinding, bien connu en France où il a obtenu les plus hautes récompenses dans les expositions, est très populaire parmi ses compatriotes, les Norvégiens et les Danois, puisqu'il a les deux nationalités, l'une par la naissance, l'autre par le choix. On trouve ses œuvres dans tous les musées scandinaves, si riches en statuaire venue de chez nous aussi bien que de Suède, du Danemark et de Norvège. A l'entrée de la Glypthotèque de Copenhague se dresse sa propre statue.

Cependant il vit en France depuis bien des années; il y a passé le temps de la guerre et il a partagé toutes nos angoisses. Il s'est passionné pour notre cause. Les scènes dont il avait été témoin dès le commencement du conflit l'avaient singulièrement frappé et il songea dès lors à commémorer ces jours tragiques par une statue qui incarnerait la volonté froide qu'avaient montrée les Français de donner ce qu'ils avaient de plus cher, leur sang et celui de leurs enfants pour sauver la patrie. Sans avoir de commande, sans même savoir ce qu'il en ferait, il a commencé cette grande et belle statue qui incarne la France offrant son fils en sacrifice. Tandis qu'il travaillait, dans les moments les plus tristes de la guerre, tout venait augmenter son amour pour le

peuple français. Un matin le metteur au point arriva en retard. Il s'excusa : « J'ai reçu la nouvelle que mon fils avait été tué et il m'a fallu rester quelques instant de plus avec ma femme », dit-il simplement.

La victoire sur laquelle Sinding avait si fermement compté vint enfin. Sa statue était terminée. Des Norvégiens habitant Paris, la firent exécuter en marbre et la donnèrent à la Ville. Elle a été placée à la Sorbonne et l'on a inscrit sur son socle : Aux étudiants morts pour la Patrie.

Je ne sache pas qu'il y ait de statue qui exprime aussi bien que celle-là nos sentiments de la guerre, la ferme et farouche résolution de sauver la patrie qui nous a animés alors ; il n'y en a pas en tous cas qui les traduise d'une façon aussi belle, aussi éloquente, ni aussi sublime. Je voudrais, car je crains que trop peu ne l'aillent voir à la Sorbonne, qu'on en fît des milliers de reproductions et qu'on les répandît afin de perpétuer pour tous la mémoire de la France héroïque de 1914.

Jacques DE COUSSANGE.



Lettre de Grèce

Le Parti libéral et l'idée républicaine

(*De notre correspondant particulier*)

Athènes... décembre.

Les luttes politiques en Grèce ont presque toujours eu un caractère personnel. Les partis s'y distinguaient moins par leur programme que par les noms de leurs chefs, et ils n'étaient guère, en dernière analyse, que des clientèles groupées autour de quelques hommes influents. C'est de cette étrange maladie que la Grèce agonisait, quand, après la révolution militaire de 1909, M. Venizelos apparut, balaya cette poussière parlementaire, et donna à la Grèce son unité morale. Pour réagir contre cette habitude invétérée, il s'efforça de donner à son parti un programme précis, un but bien déterminé et un nom qui ne fût point celui d'un homme. Ainsi naquit le parti des Libéraux, qui, pendant dix ans, et même pendant les courtes périodes où ses adversaires furent au pouvoir, représenta la grande majorité du peuple grec. Néanmoins, le vieil usage était si fort que les Libéraux étaient plus connus, même à l'étranger, sous le nom de leur chef, c'est-à-dire sous le nom de Venizélistes.



Aujourd'hui, après la débâcle du parti libéral, les anciens partis se sont reformés, exactement sur les mêmes bases et dans les mêmes conditions qu'avant la crise de 1909. Contre M. Venizelos et ses amis toutes les nuances de l'opposition s'étaient coalisées pour constituer un groupe compact, ce qui leur a permis, en effet, de triompher. Mais cette union ne peut guère survivre à la victoire, et il faut s'attendre à voir bientôt le Parlement livré de nouveau aux âpres rivalités des groupes, parmi lesquels le parti libéral, redevenu le parti venizéliste, n'occupera qu'une place égale à celle de chacun des autres.

Bien que cette coalition étroite des partis d'opposition ne permette pas de déterminer bien exactement les frontières de chacun d'eux, il semble que le parti « *gounariste* », doive être, dans la nouvelle Chambre, numériquement le plus fort. Après lui viendra le parti « *venizéliste* », ensuite le parti « *stratiste* », et enfin, le plus faible de tous, le groupe « *rhallyste* ».

Par son infériorité numérique et sa modération relative, le parti qui obéit à l'influence de M. Rhallys ne paraît devoir jouer qu'un rôle secondaire, et, si c'est lui qui a fourni, au lendemain de la chute de M. Venizelos, le nouveau président du Conseil, c'est seulement en considération de la personne même de M. Rhallys et des garanties qu'il pouvait donner, mieux que tout autre, pensait-on, aux puissances étrangères. Le parti venizéliste n'ayant pas d'autre attitude à adopter que celle d'une opposition attentive et obstinée, c'est entre M. Gounaris et M. Stratos que paraissent devoir se livrer, dans un avenir plus ou moins éloigné, les grandes batailles parlementaires. Ce seront d'ailleurs des rivalités d'ambition plutôt que des rivalités de programme, car on chercherait en vain, dans les programmes de ces deux hommes, et, si l'on veut, de ces deux partis, des différences appréciables. A vrai dire, on ne sait au juste si, en dehors de leur haine contre M. Venizelos, ils ont un programme politique. Ils s'accordent évidemment sur la question du retour du roi Constantin, mais ce n'est pas encore cela qui peut constituer un programme. On voit bien que M. Stratos, dans sa campagne électorale, a préconisé une revision de la Constitution dans le sens d'un renforcement des prérogatives royales ; on voit bien aussi que M. Gounaris a préconisé, dans un autre ordre d'idées, la création de conseils d'ouvriers assez analogues aux Soviets russes ; mais ni chez l'un ni chez l'autre il n'y a une sincérité suffisante pour que nous puissions nous arrêter sérieusement aux idées qu'ils ont pu développer. Pour obtenir la victoire, ils ont fait aux électeurs les promesses les plus démagogiques et quelquefois même les plus absurdes ; mais, comme ils se sont hâtés, après le scrutin, de les retirer, on ne peut guère y attacher d'importance. La simple vérité est qu'ils ont voulu conquérir à leur profit un pouvoir que le principal tort de M. Venizelos était d'avoir détenu trop longtemps. Pour cela, ils se sont servis de tous les mécontentements populaires, qu'ils sont arrivés à canaliser et à grossir jusqu'à en faire une force irrésistible sous laquelle le parti libéral et son chef ont succombé.



Revenue ainsi à vingt années en arrière, la Grèce va sans doute connaître de nouveau tous ces déchirements intérieurs dont elle a tant souffert et qui, à tous égards, ne peuvent que la paralyser et l'anémier. Plus de grande politique, plus de nobles ambitions diplomatiques, plus de rôle international, mais un petit Etat retombé dans ses querelles de village et qui, au milieu du grand élan de ses voisins, demeurera faible et méprisé. M. Venizelos avait agrandi la Grèce dans des proportions miraculeuses. Pour consolider cet accroissement territorial, pour organiser méthodiquement la vie économique de ce nouveau corps, il aurait fallu de longues années de paix intérieure et extérieure. Si les élections lui avaient été favorables, M. Venizelos aurait pu, sans trop de peine, mener à bien cette nouvelle tâche. Mais que valent ses successeurs ? Leur passé n'offre que de médiocres garanties. Leur programme, nous venons de le dire, est une page blanche. Leur caractère et leurs talents ne les désignent pas particulièrement pour résoudre les difficultés innombrables auxquelle la Grèce va se heurter.

Là encore, le parti libéral est probablement le seul qui s'efforcera de sortir des ornières de cette basse politique. Quoiqu'il ait perdu son chef, il garde des traditions assez fortes pour se maintenir à un niveau plus honorable que les autres groupes parlementaires. Pendant la campagne électorale il avait, lui, un programme, et, bien que les circonstances lui enlèvent naturellement tout espoir de le faire triompher, il n'en tirera pas moins un grand avantage moral de cette situation exceptionnelle. Au reste, ce programme va presque inévitablement s'amplifier. Le courant républicain qui ne représentait encore dans le parti libéral, il y a quelques semaines, qu'une force secondaire est devenu, depuis les élections, si puissant qu'on peut dire, sans erreur possible, qu'il entraînera bientôt le parti venizéliste tout entier. C'est qu'en effet les convulsions intérieures de la Grèce ont toutes pour cause la question monarchique. C'est toujours à cause d'un roi, pour ou contre un roi, que ce malheureux pays s'est, depuis un siècle, épuisé dans des discordes sans fin. Les venizélistes commencent à penser que le seul moyen de faire disparaître l'effet est de faire disparaître la cause. Tous les chefs de ce parti se déclarent aujourd'hui résolument républicains. On assure que M. Venizelos lui-même n'était pas systématiquement hostile à la conception républicaine et que c'est simplement pour des raisons d'opportunité et de tactique qu'il a demandé à ses amis de ne pas porter la lutte électorale sur ce terrain. Aujourd'hui il n'y a plus de ménagements à garder. Le parti libéral pourra en toute liberté s'orienter dans ce sens. Peut-être y aura-t-il au début quelque flottement parmi ses troupes, mais, en face d'un régime monarchique qui se réorganise sur des bases nettement absolutistes, les républicains verront grossir leurs rangs de jour en jour.



C'est là, dans le domaine de la politique intérieure, le résultat le plus remarquable de ces élections. Si elles marquent une grande date dans l'histoire de la Grèce, c'est moins par le retour offensif de la monarchie constantinienne, que par la création de ce parti républicain qui pourra se heurter, pendant quelque temps encore, à de puissants préjugés et à la propagande hostile du clergé, mais qui, tôt ou tard, aura le dernier mot.

Charles VELLAY.



Silhouettes et Portraits

Une autobiographie de Mrs. Asquith (1)

La Société et les cercles politiques de Londres ont été profondément agités de sentiments divers : colère, regret, approbation lorsque le livre de Mrs. Asquith fut mis en vente. Il avait déjà été publié en feuilleton, à Londres dans le *Sunday Times*, et en Amérique dans le *Métropolitan*. Mais les trois versions diffèrent en divers endroits.

L'auteur, une femme remarquable sous certains rapports, est l'épouse du très honorable M. H. Asquith, qui fut premier ministre de Grande-Bretagne, de 1908 à 1916. Grande fut la consternation lorsque l'on vit Mrs. Asquith, quatre ans à peine après que son mari avait quitté Downing Street, se lancer dans la publication de souvenirs recueillis, en partie, pendant que H. Asquith était ministre. Ce n'est pas que Mrs. Asquith, dans son ouvrage, dévoile rien de bien important au point de vue politique, mais elle rompt avec toutes les traditions et établit un précédent qui, s'il se répétait, pourrait avoir des résultats déplorables.

On a accordé à ce livre beaucoup plus d'attention qu'il n'en mérite. Au point de vue littéraire, il n'est pas bon ; comme document politique, il n'offre que peu ou point de substance ; en tant que bibliographie, il relate simplement ces expériences ordinaires de la vie qui sont le lot de milliers de gens, bien qu'il ait le mérite d'être une notation fort vivante du caractère de la Société sous le règne de Victoria, société qui a été submergée par les conditions nouvelles créées par la guerre. Son véritable intérêt réside dans ce fait qu'il montre un souci d'analyse personnelle, bien rare chez une femme.



De sa lecture se dégage un fatras d'impressions qui se succèdent sans suite ni logique, ni chronologique, ni d'aucune autre sorte. A aucun passage du livre, on ne peut savoir avec exactitude à quel moment de son existence l'auteur se réfère, parce que Mrs. Asquith saute d'une période à l'autre avec un dédain tout féminin des cadres de la vie. Du récit de la mort de sa sœur Laura, elle passe à celui de ses escapades dans les quartiers Est de Londres, où elle nous conte une querelle de cabaret avec des ivrognes des deux sexes. Puis nous la retrouvons dans les chasses de l'Ouest de l'Angleterre, suivant les meutes du duc de Beaufort. De là elle nous ramène à sa pension où nous la voyons fomenter une révolte contre une maîtresse laide et d'esprit étroit, pension qu'elle quittera plus tard dans un moment d'indignation ; plus loin, la revoici à Londres entraînée dans toutes sortes de complications et d'affaires d'amour. L'un de ses amoureux, acrobate pour mélodrames, après avoir franchi une cour encombrée de pots de fleurs, s'introduit, à minuit, par la fenêtre ouverte de sa bibliothèque et se cache sous le divan, tandis que « Margot », parvient à éloigner et son père et la police. Il n'y a aucun ordre dans tous ces bavardages, pleins de vivacité. L'auteur lui-même analysant son propre caractère, déclare : « Ma mémoire est bonne pour les livres et les conversations, mais elle est mauvaise pour la poésie et les dates. »



Pour ce qui est des dates, elle prouve surabondamment le peu de cas qu'en fait son cerveau de femme. C'est ainsi qu'elle relate une conversation avec Lord Salisbury à Cavendish Square, en 1904, sur la discussion fiscale qui battait alors son plein. Or, Lord Salisbury est mort en août 1903, et la discussion n'entra dans la phase aiguë qu'au début de cet été où Lord Salisbury était sur son lit de mort. Racontant aussi la nuit du 4 août 1914, telle qu'elle se passa dans le salon du Ministère, elle fixe l'heure de la déclaration de guerre à minuit au lieu de 11 heures, et décrit l'attitude de M. Winston Churchill, qui a nié depuis s'être trouvé là à ce moment précis, puisqu'il était alors à l'Amirauté, en train de lancer des ordres à la flotte pour l'ouverture des hostilités. Il est vrai que ce fait ne se trouve pas relaté dans le livre, mais seulement dans la version américaine.

Il y a, dans cet ouvrage, bien d'autres exemples

(1) *L'autobiographie de Margot Asquith.* Avec 45 illustrations (Londres : Thorton Butterworth).

de lapsus semblables, erreurs historiques, fautes de goût, mais bien peu des lecteurs qui liront ce livre, le considéreront comme assez sérieux ou assez documentaire pour y attacher quelque importance. Réellement, il n'a qu'un intérêt tout personnel et qui ne concerne que l'auteur lui-même.

Elle fait une confession très franche de son propre caractère. Il importe peu que cela ajoute ou non au plaisir des peuples, et même il importe peu, sauf pour Mrs. Asquith et pour ses familiers, qu'elle ait donné une peinture exacte d'elle-même. Ses meilleurs amis sont désolés et ils affirment qu'elle est bien meilleure et bien plus séduisante dans la réalité que dans le portrait qu'elle a tracé d'elle.

A la page 79, elle dit : « Je répugnais alors, comme aujourd'hui, à la divulgation des secrets et des sensations de la vie », et à la page 172 : « Personne ne niera que nous avons tous le droit de conserver quelques « propriétés privées » dans notre pensée. Seule une femme est capable de faire de pareilles professions de foi dans un livre qui est leur négation même. Son chagrin de la mort de sa sœur, de celle de son beau-fils, Raymond Asquith, tué à la guerre, ses douleurs et ses angoisses durant ses accouchements, ses affaires d'amour, ses relations avec son mari et ses enfants, elle étale tout avec un luxe de détails intimes qui rompt hardiment avec les conventions admises. Elle déclare d'ailleurs au cours de son livre que la hardiesse et l'indiscrétion sont les deux seules qualités qui peuvent le faire admettre et lui donner quelque valeur.



Mrs. Asquith a connu sept premiers ministres anglais : Gladstone, Salisbury, Rosebery, Campbell-Bannerman, Balfour, Asquith et Lloyd George. Elle relate ses conversations avec les cinq premiers, nous entretient de la vie, de la famille, du caractère du sixième qui devint son mari en 1894, mais ne dit rien du septième, le premier ministre actuel. Et ce silence est le seul exemple de réserve que l'on découvre au long de son livre. Sa seule allusion à M. Lloyd George — et encore cette allusion est-elle si vague qu'elle peut bien ne rien signifier du tout, — se trouverait dans une phrase où, parlant de la mort de Raymond Asquith, à la fin de 1916, elle dit : « La douleur d'Henri obscurcit les eaux de Downing Street à un moment où, si elles avaient été claires, certains événements n'auraient peut-être jamais eu lieu. » Veut-elle dire par là que Mr. Lloyd George n'aurait jamais été Premier ministre ? On ne sait.

Elle note de M. Balfour, un trait bien caractéristique. Le bruit avait couru avec insistance de son mariage avec Margot Tennant (c'est le nom de jeune fille de Mrs. Asquith). Comme on lui demandait si c'était vrai, il répondit : « Non, ce n'est pas vrai, je préfère avoir une carrière indépendante. »



Mrs. Asquith, dans ses mémoires, se révèle femme d'une franchise et d'une droiture inusitées, débordante de joie de vivre, et capable de beaucoup d'amitié. Elle confesse qu'elle ne sait jamais quand sa franchise peut heurter les sentiments de ses amis, et il est probable que beaucoup de ses amis seront consternés par la publication, durant leur vie, de conversations d'un caractère nettement privé.

En dépit d'un ou deux efforts indirects de propagande en faveur du Parti Libéral, dont son mari a été longtemps l'une des illustrations, la valeur politique de son livre est tout à fait négligeable, et les lecteurs de l'étranger feront bien de n'y pas attacher d'importance à ce point de vue.

George Glasgow.

Lettre d'Espagne

Préoccupations sociales et économiques

(*De notre correspondant particulier* :)

Barcelone, décembre.

Bien que les élections législatives soient proches, il semble qu'elles n'intéressent à peu près personne, en dehors, bien entendu, du gouvernement et aussi de M. La Cierva, le chef du groupe conservateur d'extrême-droite, qui poursuit, avec une ardeur inlassable, sa campagne en province contre M. Dato et les Compagnies de chemins de fer. Mais le pays, dans son ensemble, reste parfaitement indifférent aux résultats — du reste, prévus — des futurs comices. Certaines régions, comme la Catalogne, où les passions politiques sont particulièrement vives et qui n'eussent pas manqué, en d'autre temps, d'exploiter l'occasion au profit de leur particularisme, ne font pas elles-mêmes exception à cette passivité générale...



C'est qu'en effet les préoccupations sont ailleurs : la situation très grave causée par le terrorisme syndicaliste, d'une part, et la crise commerciale et financière, d'autre part, suffisent à absorber l'attention du monde des affaires et même d'une bonne partie du public. Nulle part, ce phénomène n'est plus apparent qu'à Barcelone ; et la raison doit en être cherchée moins dans le caractère plus réaliste et plus pratique de ses habitants que dans le fait bien connu que cette ville souffre avec plus d'intensité de tous les malaises qui viennent à troubler la vie de la Péninsule.

Il n'est pas non plus de localité en Espagne où l'agitation ouvrière ait cédé plus volontiers à l'impulsion de l'anarchisme. Il en a été ainsi à toute époque, mais jamais sans doute les agitateurs n'avaient montré une telle audace, une pareille méthode et n'avaient abouti à des résultats aussi effrayants.

Depuis l'apparition — il y a trois ans environ — du *Syndicat unique*, les grèves n'ont, pour ainsi dire, pas cessé à Barcelone et dans les autres centres industriels de Catalogne : grèves générales et de solidarité, grèves des bras croisés, sabotages, etc. En moins d'une année, les attentats dits « sociaux », dirigés contre les patrons, les ouvriers « jaunes » ou toutes autres personnes condamnées par un tribunal occulte, se comptent par centaines. Et je ne parle pas des bombes, comme celle du théâtre Pompeïa, il y a quelques mois, qui fit tant de victimes... C'est de Barcelone que rayonne certainement l'action terroriste, qui se traduit à Saragosse, à Valence et ailleurs par des crimes analogues.



Leur fréquence ne s'explique que par l'impunité scandaleuse dont ils continuent à jouir. Qui en est responsable ? Les Catalans accusent amèrement le pouvoir central de négligence et même de complicité : à les entendre, Madrid profiterait volontiers de ces troubles internes pour tenir en bride les aspirations autonomistes de la région. Mais, de son côté, le gouvernement répond que ce sont les Catalans eux-mêmes qui lui rendent impossible

toute police : un attentat se produit-il, personne n'a rien vu, rien entendu. Si, par extraordinaire, le criminel présumé vient à être arrêté, on est assuré d'avance qu'il sera acquitté par le jury. La peur, il faut bien le dire, exerce son action toute-puissante du haut en bas de l'échelle sociale, et c'est ainsi qu'une bande de meneurs — très peu nombreux, sans doute — réussissent à imposer leur volonté au monde ouvrier, à battre en brèche l'autorité et à terroriser tout un pays.

Résolus à se défendre, malgré tout, les patrons ont créé à Barcelone une Fédération, dont l'organisation a été plus ou moins imitée à Madrid et dans les principales villes du royaume. De son côté, le gouvernement a été amené, bon gré mal gré, à sortir de sa torpeur. Il vient de mettre à la tête du gouvernement civil de la Catalogne, un général énergique : ce qui l'a dispensé d'y décréter officiellement l'état de siège ; et il a chargé un délégué de l'Institut de Réformes sociales, d'étudier sur place, d'accord avec les autorités locales, les remèdes qu'il convient d'apporter à la situation. En attendant que des décisions soient prises, les quelques arrestations et perquisitions, auxquelles a fait procéder le nouveau gouverneur, ont suffi, semble-t-il, à apporter un peu de tranquillité dans la grande cité méditerranéenne. Mais pour combien de temps ? L'impression générale est que ce calme n'est qu'apparent et que si les bombes et attentats ont cessé depuis quelques jours, l'action syndicaliste n'en poursuit pas moins son œuvre néfaste — d'autant plus dangereuse qu'elle est plus cachée.



La crise commerciale et financière est venue encore augmenter le malaise. L'Espagne, qui a profité, comme on sait, de sa neutralité pendant la guerre pour réaliser de beaux bénéfices, est entrée aujourd'hui dans « la période des vaches maigres ». C'était fatal : l'essor du négoce et de l'industrie, dans beaucoup de ses branches, était dû exclusivement à des circonstances exceptionnelles et ne pouvait survivre longtemps au retour de la paix. Ces derniers mois, la balance des échanges a été entraînée, de façon de plus en plus rapide, par l'excédent des importations, et l'on parle de nouveau de la « maladie » de la peseta : les cours du dollar, du franc suisse et de la livre sterling notamment par rapport à la devise espagnole attestent, en effet, une baisse continue, qui ne fera vraisemblablement que s'accentuer. Le *Fomento del Trabajo Nacional* (de Barcelone), qui est le groupement économique le plus influent de tout le royaume, a adressé ces jours-ci au président du Conseil un long mémoire, dans lequel il attaque surtout les banques étrangères, qui ont multiplié leurs succursales, ces dernières années, en Espagne et qui, selon le *Fomento*, draineraient au dehors tout l'argent du pays... Mais il paraît bien que les nationaux ont été les premiers à favoriser cet exode, où leur passion innée du jeu trouvait trop bien à s'exercer.



Quant aux industries sud-pyrénéennes, dans leur ensemble, elles souffrent surtout de ce qu'elles ne se sont pas assez préparées à l'après-guerre. A titre d'exemple, les *Hauts-Fourneaux de Biscaye*, le plus puissant établissement sidérurgique de la Péninsule, ont déclaré que si le gouvernement ne leur venait pas en aide, ils seraient obligés de suspendre leur exploitation, faute de pouvoir lutter contre la concurrence belge, américaine ou allemande. En Catalogne, la Banque de Tarasa aurait déjà cessé ses paiements, si les autres établissements financiers de la région n'avaient accepté de la secourir. Ce ne sont là vraisemblablement que les prodromes d'une crise plus étendue. Elle n'est, sans doute, pas particulière à l'Espagne, mais on peut croire qu'elle y aura des effets plus profonds qu'ailleurs, pour la simple raison, je le répète, que ce pays ne paraît pas s'être rendu compte des bases peu solides sur lesquelles reposait sa prospérité passagère.

On ne sait encore à quelle sorte de remèdes aura recours le gouvernement en dehors d'une nouvelle et très forte élévation des droits de douane, dont l'effet inévitable serait, cependant, d'augmenter le coût de la vie et d'aggraver la crise sociale..



Trop de liens nous attachent à l'Espagne pour que nous ne souhaitions pas, nous autres Français, dans son intérêt comme dans le nôtre, qu'elle réussisse, sans trop de peine, à triompher de toutes ces difficultés. Cependant, il nous paraît que nos voisins sont un peu trop enclins à faire retomber sur nous la responsabilité de leurs mécomptes. C'est ainsi que certains journaux financiers qui attribuent exclusivement la dépréciation de la peseta à un excédent de circulation, concluent qu'il suffirait, pour y parer, que nous remboursions sans retard à l'Espagne les 455 millions de pesetas qu'elle nous a prêtés. D'autre part, l'élévation de nos tarifs douaniers sur les vivres a causé une douloureuse surprise au sud des Pyrénées, et il faut nous attendre à des représailles contre nos articles, d'autant plus regrettables que notre exportation était en bonne voie de développement dans la Péninsule.

Mais ce qui est encore plus curieux et plus pénible à constater, c'est que nos frères latins s'en prennent à nous de l'agitation terroriste, qui empoisonne leur existence. Comme je demandais hier à une personnalité patronale de Barcelone, si cette agitation était alimentée et soutenue par l'étranger : « Sans doute, me répondit-il » — Et par quel pays ? — Mais... surtout par la France !...

Je ne pus m'empêcher de sursauter et je fis remarquer à mon interlocuteur que nous étions le peuple le plus conservateur qui fût sur la planète, et le seul à défendre l'Europe contre le péril bolcheviste... Il ne le contesta pas. « Mais cela n'empêche pas, ajoute-t-il, que c'est votre Georges Sorel qui a été le premier à parler du Syndicalisme et votre Paul Brousse (?), le premier à préconiser l'attentat personnel... L'Espagne souffre, en vérité, de son voisinage avec la France. Paris est le plus grand foyer d'anarchie qui soit au monde. Ce n'est pas votre faute, mais c'est un fait que votre capitale est le cerveau du monde où fusionnent les bonnes idées... et les mauvaises aussi ! »



Je risquai encore quelques répliques. Mais comment, en un si court moment d'entretien, aurais-je pu convaincre ou plutôt « retourner » cet Espagnol, dont l'esprit — comme il est arrivé à beaucoup de ses compatriotes — a été pendant plus de cinq ans travaillé par l'infernale campagne menée par l'Allemagne, à peu près librement et impunément, contre nous ?

Angel MARVAUD.

L'Idée Française à l'Etranger

La Semaine du Livre

On a parlé de beaucoup de choses à la récente Semaine du Livre, où auteurs, éditeurs, libraires, papetiers, brocheurs, relieurs, et dans chacune de ces catégories (sauf la première) : patrons, techniciens, employés, ouvriers avaient délégué des représentants dûment accrédités pour parler, non pas en leur nom personnel, mais au nom d'une organisation syndicale. On y a parlé de toutes ces choses avec compétence et avec bon sens : les deux ne vont pas toujours de pair.

Une fois de plus, il est apparu nettement que la crise du livre dépendait non pas exclusivement, mais pour la plus grande part de la hausse du papier, qui a augmenté de 1200 %, alors que l'augmentation du coût de la vie varie de 300 à 400 %.

On sait quelles sont les conséquences de cette crise : les éditeurs ne procèdent plus aux réimpressions des ouvrages même les plus cotés (les romans d'Anatole France, par exemple, sont introuvables) ; ils ne se hasardent plus à publier les livres de science, d'érudition, dont le prix de revient est extrêmement élevé, le tirage forcément limité, l'écoulement très lent.

❧

Etant données les conditions de la production du livre, comment parler encore d'augmenter la diffusion du livre français à l'étranger, comment parler d'exportation lorsque nous n'arrivons même pas à satisfaire en livres classiques, en livres « de fond » aux besoins du marché indigène ?

Il peut sembler que ce soit mettre la charrue avant les bœufs, que de vouloir augmenter son chiffre d'affaires à l'étranger, sans avoir de marchandise en magasin. Et à vrai dire, toutes les mesures ingénieuses imaginées par les Congressistes de la Semaine du Livre ne pourront avoir leur plein effet qu'après un retour à des conditions normales de production. Il faut les approuver d'avoir ainsi montré leur confiance dans l'avenir de la librairie française, et d'avoir forgé un bon outil commercial, avant même que l'outil industriel fût à nouveau remis au point.

❧

D'ailleurs les mesures adoptées par la *Semaine du Livre* tiennent compte de la rareté de la production et visent à ne pas éparpiller la marchandise toute spéciale dont ils font le commerce, mais à atteindre le plus directement possible le consommateur.

Très sagement, le Congrès a renoncé à la création de librairies françaises à l'étranger, idée qui, pendant la guerre, avait eu une certaine vogue. Sans parler de l'hostilité qu'un libraire français, établi hors de nos frontières, risque de rencontrer de la part de ses confrères ex-alliés, ex-ennemis ou ex-neutres, il apparaît fort difficile de faire vivre une librairie à l'étranger (sauf dans quelques grandes capitales), avec la seule vente d'ouvrages français. D'autre part, tout acheteur habituel de livres a son libraire attitré et c'est lui demander un effort que de l'obliger à aller dans une librairie française pour se procurer des livres français.

Il est d'ailleurs tout à fait faux de croire que la meilleure réclame pour un produit français à l'étranger sera faite par un Français. En général, elle le sera mieux par un compatriote du client. Dans l'espèce, ce n'est donc pas créer des librairies françaises à l'étranger qui importe, mais obtenir la création d'un rayon de livres français chez les principaux libraires étrangers. Si l'on peut adjoindre à ce rayon de livres un commis-libraire français, cela ne sera pas inutile, mais ce n'est point indispensable.

❧

Ce qui l'est, c'est d'une part que le libraire étranger soit tenu au courant de notre production dans tous les domaines par des bulletins bibliographiques clairs, complets et fréquents ; c'est d'autre part, qu'il puisse s'adresser en France à un centre unique qui se charge de rassembler ses commandes, de les lui expédier le plus rapidement et avec le moins de frais possible, et d'en tenir la comptabilité.

Cet organe bibliographique et centralisateur existe déjà : c'est la *Maison du Livre*, qui est en rapport avec un millier de libraires étrangers et s'apprête à élargir encore le champ de son activité.

L'un des promoteurs de la Semaine du Livre, M. Georges Valois, étudiant en économiste les répercussions de la diffusion du livre français à l'étranger, n'a pas eu de peine à démontrer que nos romans attirent à leur suite nos modes, notre ameublement, nos tableaux, notre musique, que nos livres techniques et scientifiques traînent après eux l'outillage et les appareils d'application et d'expérimentation, qu'un précis d'architecture français répandu dans un pays vaut dans ce même pays de l'ouvrage et de la renommée à des architectes français.

❧

C'est en partant de ce principe que la *Semaine du Livre* a décidé de réunir une Commission d'études où seraient représentés, non seulement les corporations directement intéressées à la vente du livre, mais encore le Ministère des Affaires étrangères et les catégories indirectement intéressées à la diffusion de notre production intellectuelle : couturiers, modistes, fabricants d'instruments de précision, etc... Ne pourrait-on pas imaginer des subventions données par ces dernières catégories pour permettre à nos livres de figurer dans les pays à change avarié par rapport au franc, où leur prix actuel les rend inabordables.

Enfin, la *Semaine du Livre* a décidé la constitution d'un fichier international, qui contiendra pour chaque pays le nom et l'adresse de toutes les personnes susceptibles d'acheter de nos livres ; et ces personnes recevront directement les Bulletins bibliographiques concernant les spécialités qui les intéressent.

Nous ne saurions trop approuver cette dernière mesure dont les effets peuvent être excellents, si le fichier est bien composé.

Félicitons les organisateurs de la *Semaine du Livre* des vues claires et justes qu'ils ont sur la question du livre français à l'étranger, et souhaitons que la liberté d'importation du papier que la Chambre vient d'imposer au Gouvernement amène rapidement la baisse qui permettra la reconstitution de nos stocks intellectuels.

Benjamin CRÉMIEUX.

La Société des Nations

Admission d'Etats et Nations écartées

(*De notre correspondant particulier :*)

Genève, décembre.

Ce matin, en sortant de bonne heure, dans la ville endormie et embrumée, où les automobiles à fanions ne circulent pas encore, je rencontre W., correspondant d'une des Agences américaines. Il me dit d'un ton joyeux : « Une grande et bonne nouvelle, M. Wilson accepte la médiation ! »

Ainsi la malheureuse Arménie à laquelle voudraient porter secours les représentants impuissants de 41 Etats, a trouvé... la bonne volonté de Wilson dont la présidence expire, et dont l'autorité morale et effective paraît si diminuée ! Peut-être n'est-ce pas grand'chose que cette bonne volonté ; peut-être la médiation sera-t-elle même inutile : on annonce maintenant que les Bolcheviks ont devancé avec assez d'habileté les interventions d'Occident et ont pu mettre d'accord Moustapha Kémal et les Arméniens. N'importe : ce qu'il faut retenir, c'est la joie sincère d'un Américain, qui sait les courants d'opinion de son pays, le triomphe complet des Républicains, la défaite des défenseurs de la « League », et qui cependant regrette que les Etats-Unis ne soient pas représentés à Genève. Blessure d'amour-propre, conscience de la nécessité qui existe pour un grand pays d'assister à l'audience internationale ; il y a un peu de tout cela dans l'attitude de cet Américain et dans sa joie de l'acceptation de M. Wilson.



C'est que l'Arménie est bien une des pierres de touche de l'Assemblée : nous avons dit les belles interventions en sa faveur de Lord Robert Cecil, et les discours plus clairs et plus ardents de M. Viviani. Il fallait faire quelque chose pour « le peuple martyr. » On n'attendait qu'une offre de médiation. Il y en a eu quatre, puisque quatre gouvernements ont répondu.

Cependant, en attendant la médiation et ses résultats, on a discuté à la 5e Commission l'*admission* de l'Arménie dans le sein de la Société des Nations. On sait ce que représente l'admission d'une nation pour les signataires du pacte : essentiellement, aux termes de l'art. X, l'obligation de lui porter secours si elle est attaquée.

La semaine dernière on définissait, du point de vue jurique, les conditions nécessaires à l'admission d'une nation. L'Arménie qui est reconnue de *jure* et de *facto* semblait devoir entrer, les portes toutes grandes, dans l'empyrée de Genève.

Au dernier moment, Lord Robert Cecil lui-même, comme effrayé par les dispositions bienveillantes des représentants a cru devoir rappeler que les obligations auxquelles seraient entraînés les Etats sont sérieuses. M. Viviani a pu protester.

Mais alors M. Fischer, ministre de l'Instruction publique du Royaume-Uni, et représentant de l'empire britannique s'est levé. Son visage glabre, qui rappelle à la fois Chamberlain et certains masques de la Restauration, s'est à peine animé. Les bras au corps, les mains aux revers du veston, M. Fischer a déclaré en trois ou quatre phrases glacées qu'il ne pouvait engager sa parole et qu'il attendrait les instructions de son gouvernement demandées par télégramme à Londres.

On se rappelait la première déclaration de M. Balfour ; on comprenait, à demi-mots, que la crise grecque nécessite un examen nouveau du problème turc et musulman ; car enfin Moustapha Kémal et les Arméniens touchent à Smyrne et à la Syrie, à la mer Noire, presque à la Marmara.



Les examens d'admission ont continué. On a passé du Lichtenstein, qui est refusé, à l'Albanie et à la Géorgie. De là encore aux Etats Baltes, et à la Bulgarie. Les termes du questionnaire établi par le Secrétariat permanent ont permis de mener, avec quelque clarté, ces enquêtes difficiles. A certains moments, le titre de la conférence de Renan : « Qu'est-ce qu'une Nation ? » semblait hanter les honorables délégués en séances. On hésitait aussi entre ces conceptions relativement claires et des métaphysiques, à la manière de Fichte.



Quoi qu'il en soit, pour certaines nations qui ont vécu et qui existent indubitablement, comme la Bulgarie, les difficultés étaient d'un autre ordre. On avait bien entendu un général italien parler avec fougue pour les Bulgares, qui ont, paraît-il, loyalement exécuté les termes du traité. Mais il fallait compter avec les Serbes, Croates, Slovènes et les Roumains : ces voisins ne sont pas satisfaits des procédés de leurs anciens ennemis. L'Angleterre paraissait naturellement désireuse de passer l'éponge ; les Italiens — on pouvait s'y attendre — encourageaient les vieux ennemis des Serbes ; mais la France, plus mesurée, hésitait, écoutait attentivement Serbes et Roumains ; les comparaisons sont faciles, en effet, en politique extérieure, et de l'admission de la Bulgarie à celle d'autres Etats il n'y a que la distance, qui n'était pas grande il y a deux ou trois ans, de Sofia à Berlin.

On a donc demandé un supplément d'enquête. On a consulté par dépêche la Conférence des Ambassadeurs sur le cas des Bulgares.



L'Autriche enfin a été admise dans le sein de la Société des Nations. La France a pu décerner, par la bouche de M. Jean Hennessy, quelques éloges aux éléments démocratiques de Vienne, qui ne veulent plus se souvenir des Habsbourg ; mais dont la cause avait été plaidée par... l'aristocrate Mensdorff.

M. Benès a saisi la minute propice et, dans une improvisation excellente, a rappelé ce qu'a fait son pays depuis l'armistice pour l'Autriche et pour Vienne. Il y avait une telle générosité dans le plaidoyer éloquent d'un ancien exilé pour l'ennemi vaincu, qu'il fallait bien que l'unanimité se fît et que l'Autriche fût admise. Une Tchéco-Slovaquie forte peut ne pas s'attarder aux réconciliations menaçantes, par-dessus sa tête, des Pangermanistes.

On voit par ces exemples trop brièvement esquissés que la Société des Nations est entrée cette semaine avec sérénité dans le champ des problèmes concrets : elle a lié ou délié utilement les relations européennes et transatlantiques.

Mais, « en dernière heure », hélas ! grondait le tonnerre argentin.

XXX.



Correspondances

La propagande des Soviets en Esthonie, en Lithuanie et en Finlande.

Un de nos correspondants nous écrit :

La situation n'est pas brillante en Esthonie. Des changements perpétuels de ministère montrent que le gouvernement s'use en tâtonnements incertains et n'a ni politique, ni doctrine positives à appliquer. Ce serait déjà grave dans un pays calme, et tel n'est pas le cas. Chose qu'on aurait difficilement supposée, la classe ouvrière, qui avait déjà tâté là-bas du régime bolcheviste et l'avait rejeté, a manifesté un très vif désir de le connaître à nouveau. A l'occasion du troisième anniversaire de la République des Soviets, un immense meeting s'est tenu, où les ouvriers ont émis ce vœu. Là encore, les représentants des Soviets ne sont pas restés inactifs. La propagande pénètre partout, et à sa théorie cohérente, les hommes au pouvoir n'ont pas de système équivalent à opposer.

La situation en Lithuanie est extrêmement menaçante, du fait de l'attentat de Zeligowsky sur Vilna. Les Soviets, exactement renseignés par leur représentant à Kovno, Akselrode, sur l'état moral de la Lithuanie, ont mis à profit sa lassitude et son désespoir. Les partis communistes de Lithuanie et de Blanche-Russie viennent de lancer un manifeste où ils proclament que désormais, ils tiennent toutes leurs forces militaires à la disposition du commandement unique de la République des Soviets. Ce manifeste, signé des noms des chefs les plus éminents des Comités centraux communistes de Blanche Russie et de Lithuanie, du parti juif « Bund », et du Syndicat général des Ouvriers, marque clairement qu'une campagne va commencer pour délivrer la Lithuanie, c'est-à-dire en faire une nouvelle république des Soviets. Si l'on pense que la Russie est en état de paix avec la Lithuanie, ce manifeste est bien caractéristique : tandis qu'en Lettonie et en Esthonie on en est encore à préparer le terrain par les soins des diplomates, déjà la Lithuanie est considérée comme prête à recevoir les armées révolutionnaires sur un signe du gouvernement de Moscou. Demain, le tour de ses voisines ne viendra-t-il pas de même ?



De la Finlande, cependant, si modérée, si bourgeoise, cette nouvelle nous parvient : Le gouvernement a été renversé, et c'est au chef des social-démocrates, Tanuer, qu'a été confié le soin de former le nouveau cabinet. C'est donc la Finlande qui prend cette fois la tête du mouvement. Le moment est proche où, dans les autres pays baltiques, le pouvoir passera au parti des social-démocrates. Auront-ils, ces partis, une force suffisante pour supporter le poids écrasant qu'est le pouvoir dans des pays plongés en plein chaos politique et économique ?

Il fut un temps où les armes à la main, les pays baltiques luttèrent contre le bolchevisme qu'ils ne voulaient pas accepter. Leur nationalisme triompha, grâce à un enthousiasme, une foi invincibles dans leur droit de libre évolution. Voici venu aujourd'hui le temps d'une guerre pacifique, non sur les champs de bataille, mais en sous-main, par la diplomatie et la propagande. Les gouvernements, à qui on fit confiance n'ont pas su encore faire sortir le peuple de ruines accumulées : il y a du pain à peine en suffisance, et les finances sont presque acculées à la faillite. Au moment décisif, le peuple voudra-t-il retrouver cet enthousiasme et cette foi déçus, pour affirmer encore sa volonté d'évoluer selon son génie propre, ou se laissera-t-il imposer l'expérience d'une théorie venue d'ailleurs et pour laquelle il risque d'être mal adapté ? Telle est la grave question qui se pose au moment présent et dont on se détourne pour porter attention à Wrangel, à Petlioura, qui cependant, dans le grand drame à venir, feront seulement figure d'insignifiants comparses.

Arthur Toupine.

L'évolution des femmes égyptiennes.

*Une de nos collaboratrices, Mme Jehan d'Ivray, qui écrivit l'an dernier dans l'*Europe Nouvelle *un article très remarqué sur les progrès réalisés par les femmes égyptiennes a reçu, en réponse, quantité de lettres qu'elle veut bien nous communiquer. Nous en détachons, à titre purement documentaire, ces quelques passages caractéristiques :*

« Nous voudrions que l'on sache en France le grand désir que nous avons de sortir enfin des langes où tant de nous demeurent encore. Surtout dites bien que même chez les plus ignorantes, il n'est presque aucune aujourd'hui parmi nous qui demeure étrangère au mouvement qui se dessine. Nous voulons non seulement l'indépendance de la femme, mais surtout l'indépendance de notre Patrie. »

Fatma Samy.



« Je sais l'intérêt que vous portez à l'Egypte et aux femmes de notre pays. Voulez-vous permettre à une jeune fille musulmane de vous remercier et de vous demander à la fois une aide et un conseil.

« Ma grand'mère était une esclave. Ma mère elle-même a quitté le palais où elles vivaient toutes deux, alors que j'avais six ans. Dans mon enfance, je voyais les petites princesses apprendre leurs leçons et faire des devoirs sous l'œil des institutrices européennes. Ma mère savait lire le Coran et trouvait que c'était assez. Moi, j'étais très ambitieuse et quand nous avons été chez nous, j'ai tellement prié que mon père a enfin permis que l'on me mit à l'école. J'ai beaucoup travaillé et j'ai obtenu tous les diplômes que l'on donne aux filles. Seulement mes parents sont morts, j'ai trente ans, et je n'ai pas voulu me marier selon le goût de mes oncles. Je donne des leçons dans les harems, n'ayant pu obtenir l'autorisation d'entrer à l'Ecole Normale.

« Le grand mouvement qui se dessine aujourd'hui parmi mes sœurs est souvent contrarié par les familles attachées aux idées d'autrefois, et qui considèrent encore la femme comme la serve de l'homme. Je souhaite de tous mes vœux l'indépendance de l'Egypte, parce que le jour où le peuple l'obtiendra, il ne voudra pas qu'on le considère comme rétrograde et les filles conquerront enfin le droit de suivre le chemin qu'elles auront choisi. »

Tecofida Mansour.



« Ce qu'il faut que l'on sache chez vous, c'est que l'Egyptienne moderne n'a rien de commun avec celle qu'ont connue vos compatriotes d'il y a seulement quarante ans.

« Aujourd'hui, si les harems existent encore, vous savez bien qu'ils ressemblent à s'y méprendre à vos appartements de Paris.

« Le jour où les hommes y entreront comme chez vous, il n'y aura plus de différence. C'est en Egypte que la femme a connu sa plus belle gloire. Pourquoi ne la recouvrerait-elle pas maintenant que la plupart d'entre nous reçoivent la même instruction que les femmes européennes... »

R. S.

Le Courrier de Paris

La Politique

Du Vatican et de la question du blé. — Des différentes Commissions et des différents Ministres.

Le débat du Vatican s'est poursuivi : une pluie tiède d'éloquence s'est ajoutée aux pluies précédentes. Parmi les orateurs opposés au projet, M. Gheusi se fit remarquer par une harangue un peu longue, un peu sentencieuse, d'un sectarisme sévère qui fit croire à certains collègues que M. Gheusi était protestant.

— « C'est, dit l'un, un protestant Toulousain !

— « Oui, dit l'autre, il sent la vache à Colas !



Libre aux radicaux-socialistes d'avoir combattu le projet puisque l'anticléricalisme est leur seule raison d'être : d'ailleurs une demi-douzaine ont allègrement bravé l'excommunication strasbourgeoise, qui est, au reste, une excommunication pour rire. Mais que les socialistes, chez qui j'ai d'excellents amis, me permettent de le leur dire : leur manœuvre ne me paraît pas fort habile. Pourquoi donc ces gens qui sont de l'internationale, qui affirment leur indifférence des questions religieuses, et qui sont partisans de renouer avec tout le monde, n'ont-ils pas saisi cette occasion unique et précieuse de voter l'ambassade, comme une affaire sans conséquence, et de lui enlever ainsi son caractère de manifestation? Quel besoin de démontrer que, dans le bloc de gauche, ils sont 170, bien comptés, et de donner à leurs adversaires conscience de leur importance numérique et de leur importance de principe ?



Ce débat fut l'occasion de capricieuses leçons d'histoire et on se réclama beaucoup, à droite comme à gauche, de Gambetta. « Voulez-vous donc, cria un orateur, par allusion à un mot célèbre, voulez-vous donc faire de l'anticléricalisme un article d'exportation ? » — « Si encore, fit M. Léon Bérard, cela pouvait rétablir nos changes. »



M. de Cassagnac crut devoir, tout à coup, faire une profession de foi républicaine et dire son fait à M. Léon Daudet. M. Léon Daudet sourit d'un large sourire, car ses électeurs et ses amis ne prennent pas leur mot d'ordre chez M. de Cassagnac. Cela n'empêche que M. de Cassagnac fut héroïque. Car s'étant fait des ennemis à droite, il ne s'est pas fait de clients à gauche : la gauche l'applaudit opportunément, mais ses hommes voteront-ils pour M. de Cassagnac ?



Quand on eût voté l'ambassade du Vatican, on aborda la politique du blé. On y entendit M. Delport. M. Delport, député du Lot, n'est pas, à proprement parler, une physionomie parisienne. Mais on ne le connaît pas assez : il mérite mieux: c'est lui, qui, avec le prince Murat, a chassé du Lot les amis de M. Malvy. Passé maître dans l'éloquence familière, il doit être un rude adversaire. Comme on attaquait les Préfets : « Les préfets, répondit-il, je vous assure que nos paysans se soucient bien de cela ! » Son mépris était indicible ; on rit fort. Peu après, il dit leur fait aux gros minotiers, d'un ton qui ne comportait pas de réplique. L'honorable M. Joseph Bernier, qui est un gros minotier, était consterné. Il connut ainsi la disgrâce d'exercer la même profession que Malvy père.

Puis le débat devint plus instructif, M. de Belcastel exprima la crainte qu'avec le régime de la liberté, les détenteurs de stocks ne pussent à l'avenir « *discuter les exigences du producteur* ».

Et nunc erudimini...



Nous mentirions en disant que tous les ministres ont en ce moment une bonne presse. Sans doute M. Le Trocquer se défend victorieusement contre l'hostilité opiniâtre et sans élégance de M. Cels. M. Cels s'est efforcé de recruter des partisans chez les modérés, en votant, bien que radical socialiste, l'ambassade du Vatican. Cela prouve qu'il n'est point sot, mais cela ne prouve point qu'il aura raison de M. Le Trocquer. Peut-être même que...

Sans doute aussi, M. Jules-Louis Breton, qui a fait jadis de la prison pour apologie de l'assassinat du chef de l'Etat, connaît ce succès flatteur d'entrer à l'Institut où il devient le collègue du chef de l'Etat et des anciens chefs de l'Etat. M. Jules-Louis Breton devient même, à l'Académie des Sciences, le collègue du maréchal Foch et aussi M. de Freycinet, et encore de M. Painlevé.

Mais nul n'ignore que la Commission de l'Algérie et des Protectorats a blâmé énergiquement le choix de M. Saint, comme résident général à Tunis, et exprimé de ce choix un très vif mécontentement.

Nul n'ignore que la Commission des Mines s'est saisie de la question des pétroles sans aménité pour le commissariat des essences, présent et passé.

Nul n'ignore que la commission des Finances a dégagé sa responsabilité vis-à-vis de M. Marsal en ce qui concerne le budget, qui sera voté, à la Trinité, si ce n'est à Pâques.

Et nul n'ignore que la Commission de l'armée a dégagé la sienne vis-à-vis de M. André Lefèvre, qui est allé soigner son foie à Vichy, remettant à l'époque hypothétique où les poules auront des dents, le dépôt de la loi militaire. On va procéder pour la classe 21 par voie de loi d'incorporation C'est la guerre...

MIDAS.

Les Lettres

Romans étrangers.

Je continue et termine aujourd'hui l'examen des romans étrangers dernièrement traduits. Nous avons un livre de Joseph Conrad, *Sous les yeux d'Occident* (1). En lui-même, il est fort attachant, on pourrait dire passionnant, mais il constitue de plus une véritable curiosité au point de vue de la méthode littéraire.

C'est une histoire russe qui se passe probablement une dizaine d'années avant la guerre. Elle a son cadre à Pétrograd d'abord, parmi les étudiants et dans les coulisses de la police secrète, à Genève ensuite, dans un nid de révolutionnaires exilés. Razumov, un jeune étudiant d'esprit tout à fait conservateur, rationnellement attaché au régime, est amené à dénoncer un de ses camarades, Victor Haldin, coupable d'un attentat qui a coûté la vie à un haut personnage. Haldin est pendu. Par une suite de circonstances imprévues, Razumov passe auprès des révolutionnaires pour avoir été l'ami de celui qu'il a dénoncé, et plus, pour avoir participé à l'attentat. Il jouit donc auprès d'eux d'une espèce de célébrité. Ce qui lui permet de se rendre à Genève, centre de la propagande et de l'agitation destructrices, d'être reçu par les conspirateurs. Il s'apprête à adresser au chef du département de la police à l'étranger, son rapport. Mais à Genève, vit Nathalie Haldin, la sœur de sa victime. Et, réaction psychologique admirablement russe, Razumov, après avoir beaucoup lutté, comprend qu'il *faut qu'il se confesse à la jeune fille*. Il le fait. Puis, le soir même, se confesse au sein de l'assemblée révolutionnaire. Il est lapidé.

Joseph Conrad, dans la manière de certaines scènes, dans le langage des personnages, s'est inspiré évidemment du roman russe, et particulièrement de Dostoiewski. Mais il n'a pas voulu recréer un roman russe. Il est citoyen britannique, et occidental. C'est objectivement, d'une *façon critique* qu'il compose. Celui qui raconte est un professeur d'anglais qui n'oublie jamais sa position excentrique. Ainsi Conrad imagine non en jaillissement sentimental ou intellectuel, mais par déduction, par une tentative d'accession quasi scientifique. C'est d'autant plus curieux que l'intuition ne lui manque certainement pas ; et cette attitude n'est sans doute qu'une suprême habileté qui lui permet de mêler des pages d'excellente aventure à des pages de puissante psychologie.

On a l'impression que, malgré toute son habileté, il approche, il ne pénètre pas l'âme russe. Dostoiewski eut des situations peut-être plus arbitraires (à l'examen critique) que celles que nous trouvons dans *Sous les yeux d'Occident*. Et jamais pourtant elles ne parurent arbitraires, par rapport aux personnages.

Tel quel, le livre de Conrad reste un des plus intéressants, des plus originaux. Des longueurs, vers le milieu, ne font pas oublier l'intensité dramatique de toute la première partie et de la conclusion, ni les pénétrantes descriptions des milieux révolutionnaires russes dans la Suisse d'avant-guerre.



Le dernier volume paru de Stevenson ne me fait pas mieux comprendre que les précédents ouvrages l'emprise singulière que l'écrivain écossais a exercée sur certains cerveaux français. J'ai lu de Stevenson de jolies et de bien mystérieuses histoires, d'alertes contes antipodiques. J'attends encore l'œuvre maîtresse, synthèse du genre, qui permette de le situer, comme on l'a fait, sur le plan des Kipling, des Wells, des Conrad.

(1) Ed. de la Nouvelle Revue Française.

Ce n'est point pour condamner complètement *Les Hommes Joyeux* (2). Cette nouvelle qui donne son titre à tout un recueil, contient des descriptions de couleurs de mer, à différentes heures du jour, qui sont le fait d'un familier, d'un véritable amant de l'Océan. Il est indéniable que Stevenson fut un peintre maritime remarquable. Il eut aussi une véritable âme de voyageur. Mais ses récits m'ont jusqu'ici paru superficiellement mystérieux, dirai-je même mystérieux avec trucs, sans vie profonde, sans humanité. Au fond, ce qu'il a peut-être donné de meilleur, c'est cette simple enquête polynésienne que constitue *Dans les mers du Sud*, où il ne s'est attaché qu'au réel, suffisamment captivant, sans souci de procédés imaginaires.



De John M. Synge, l'auteur du fameux « Baladin du Monde occidental », l'on publie *Deirdre des Douleurs* (3). C'est un drame singulier. Tous les personnages semblent être des ombres shakespeariennes se mouvant sur un plan symboliste. Le langage est toujours poétique, inspiré et énigmatique à la fois. L'action n'est qu'un rêve, pur ou violent. Il y a dans ces trois actes de réelles beautés. Mais on finit par se demander si ce parti pris d'être toujours hors la vie, dans une transposition constante, n'est pas au fond nébuleuse impuissance.

Rudyard Kipling, dans la plaquette que vient de traduire M. Firmin Roz, se place en une position inverse de celle de Conrad dans *Sous les yeux d'Occident*, que j'ai analysé plus haut. *Les yeux de l'Asie* (4) ce sont quatre lettres de soldats hindous racontant la guerre et jugeant l'Occident. La compréhensivité intuitive de Kipling est un miracle. Nous avons l'impression de nous reconnaître au travers des observations bizarres et choisies, et en même temps l'esprit asiatique ressort violemment, avec une crudité presque caricaturale, de l'opposition des faits. Cent pages qui valent un long roman.

Le rosaire (5) de Florence L. Barclay, est un roman notoire de l'autre côté de la Manche, qui méritait d'être traduit. Il est tout à fait représentatif, en effet, d'une manière de la littérature anglaise fort opposée à celle de l'aventure et de l'action, et qui cependant est bien spécifique : la littérature d'intimité. C'est l'histoire de la formation d'un couple. Jane Champion aime Garth Dalmain et est aimée de lui ; mais elle se croit laide et lui, est beau, séduisant, brillant. Elle se refuse. Jusqu'au jour où Garth devient aveugle à la suite d'un accident. Jane aussitôt est aux côtés du jeune homme, et c'est pour la vie. La sentimentalité anglaise déroule avec calme, sérieux, et distinction, les complications psychologiques. C'est d'une note tendre, très posée.

Dominique Braga.

(2) Edition Française Illustrée.
(3) Figuière, éd.
(4) Payot, éd.
(5) Payot, éd.

Le Théâtre

« L'Homme à la Rose », pièce en trois actes, de M. Henry Bataille.

On sait qu'après tant d'autres, M. Henry Bataille s'est plu à faire revivre le personnage de Don Juan, l'immortel séducteur dont des poètes, des dramaturges de tous les pays (et à toutes les époques) s'inspirèrent pour animer leur génie et accroître leur renommée. A la vérité, ce n'est point la vie même de Don Juan (ou son caractère) que l'auteur de l'*Homme à la Rose* étudie, mais son déclin, sa déchéance, et en lui les répercussions psychologiques, morales et idéologiques d'une certaine aventure où il se trouva jeté, et qui eut une grande influence sur sa destinée.



M. Bataille imagine qu'un soir, Don Juan, las de ses conquêtes, puisqu'il commence à les écrire, Don Juan se fait remplacer auprès de la belle duchesse de Minès par un de ses amis, Manuelito, qui, de nuit, passera pour le fameux séducteur lui-même. Mais Manuelito, surpris par le mari est tué ; et tout le monde croit donc Don Juan rayé du nombre des vivants. Pour aider au prolongement de cette erreur, qui le sert et le sauve, celui-ci place sous le manteau de Manuelito mort, le manuscrit qu'il était, lui, Juan, en train d'écrire, et où il contait par le menu ses bonnes fortunes. Tel est le premier acte, d'une sobre et pathétique éloquence, d'un vivace et hardi mouvement dramatique... Il a produit grand effet. A l'acte suivant, Don Juan (qu'accompagne un ami, Alugonzo) assiste, caché derrière un pilier d'église, à son propre enterrement. Il voit les femmes qui l'aimèrent le pleurer, chacune à sa manière, et, peu à peu, préside à ce que l'on pourrait appeler « l'éclosion de sa légende ». Il entre, vivant, dans l'immortalité. Cruelle et dramatique expérience !... La légende est si belle, si supérieure à la réalité, et les maîtresses de Don Juan sont si aveuglées par leur rêve, si pieusement et résolument « attachées » à son souvenir qu'elles ne le reconnaissent plus, ne peuvent (ou ne veulent) pas le reconnaître. Une seule s'incline devant lui, celle qu'il ne posséda jamais. Que deviendra le grand séducteur, l'homme ceint d'une auréole, lorsqu'il recommencera de vivre ?... Et son prestige tellement accru par sa mort ne se dissipera-t-il point ?... Voilà ce que se demande Don Juan, et bientôt une toute jeune fille qu'il tente de séduire et qui le repousse parce qu'il est trop vieux, répondra brutalement à la question qu'il se pose, au dedans de lui-même, si douloureusement !... Non, lorsqu'on a même malgré soi « donné le vol » à une telle légende, il convient de disparaître. Don Juan rentrera dans l'obscurité, dans l'oubli, et redeviendra un homme comme les autres. Hélas, cet homme vieillissant, solitaire, ignoré désormais, souffre cruellement de sa déchéance. Les femmes ne l'aiment plus, et lui préfèrent des amants plus glorieux. Alors, afin de conquérir une dernière fois cette Inès qui le dédaigne, il se nomme, mais en vain. Inès ne croit pas qu'elle ait en face d'elle le fameux, l'illustre Don Juan ; si bien que pour la convaincre il entreprend de lui lire ses mémoires, le manuscrit qu'il arracha au cercueil du pauvre Manuelito tué pour lui. Peine perdue !... Le manuscrit semble médiocre, fade, il ne vaut pas un autre livre relatant les amours de Don Juan, un livre mensonger, mais bien plus beau, puisqu'il fut écrit par un poète, et que les poètes auront toujours raison. Après ce dernier triomphe de la légende sur l'histoire, du rêve sur la réalité, Don Juan abdique ; et pour avoir le courage de « durer » encore, il paye une misérable servante d'auberge, implorant d'elle l'oubli, et l'illusion de l'amour.



Telle est cette œuvre hardie, puissante, et si différente de toutes celles que l'on joue ailleurs. Elle est d'une âpre éloquence, d'une éblouissante richesse verbale et idéologique et honore grandement l'écrivain qui la conçut, et le théâtre qui la monta. Le deuxième acte de l'*Homme à la Rose* qui nous montre Don Juan dominé, submergé, tué par sa propre légende, et se sacrifiant à elle par désespoir humain et masculin, aussi bien que par raison philosophique, ce deuxième acte contient les scènes les plus amples, les plus lourdes et les plus évocatrices de pensées que M. Bataille ait écrites. L'artiste qui le conçut et l'exécuta avec cette vigueur dramatique, cette clairvoyance philosophique, cette éloquence verbale est un des maîtres du théâtre d'aujourd'hui. Il faut s'incliner bien bas devant lui. Le troisième acte, trop diffus à mon sens, s'égare en des détours où l'on a parfois du mal à démêler la pensée directrice de l'auteur, et ici, comme las de son grandiose effort cérébral, cet auteur, après avoir esquissé les scènes principales, les développe ensuite de façon un peu aventureuse, et avec quelque verbosité, mais *L'Homme à la Rose* demeurera néanmoins une des pièces les plus originales, les plus désintéressées, les plus noblement *littéraires* du théâtre de M. Bataille, et la soirée de dimanche fut une glorieuse soirée pour les Lettres françaises et l'art dramatique contemporain. *L'Homme à la Rose* a été monté, mis en scène avec un goût somptueux, mais exact et très fidèle. Il a par malheur été faiblement joué par M. André Brûlé, aimable comédien, mais qui se contente de ténoriser (et souvent à faux) son rôle, et lui demeure sans cesse inférieur. Les autres interprètes, hommes et femmes, MM. Dubosc, Karl, Maupré, Mondos, Mmes Monna Delza, Eve Francis, Marquet, Joubert, Paris, Clarel, ont fait de leur mieux et servi loyalement, et même pieusement, l'auteur.

Edmond Sée.



Les Arts

Carrière, Renoir et Cézanne.

Les amateurs de peinture moderne ne pourront faire entendre qu'une plainte, si toutefois il s'en trouve parmi eux pour se plaindre du risque de voir s'augmenter le nombre des amateurs de peinture moderne. En effet, on vient, coup sur coup, de présenter au public Carrière, Renoir et Cézanne, et les rétrospectives de ces maîtres aideront fortement à la compréhension des œuvres d'aujourd'hui. On sait tout ce que commande l'exemple de Cézanne, ce grand-papa français de Picasso, filleul espagnol de Greco ; on aperçoit toute cette part de l'œuvre de Renoir, à l'exemple de quoi se rendent les talents les plus audacieux du dernier jour. Aucun événement actuel, hors ceux de l'ordre politique, n'a provoqué plus d'articles, de feuilletons, d'études, de revues, que

le « cas Cézanne », ces deux derniers mois. M. Henri Lougnon n'a pas fini, dans la *Revue critique des Idées et des Livres*, d'en discuter avec M. André Lhote, dans la *Nouvelle Revue Française*. Pour M. J. E. B., ça fait partie de sa gymnastique quotidienne. On a moins parlé de Carrière et il ne paraît pas que l'exposition récente ait été autre chose qu'une revue des exemples de ce que ne sera plus la peinture. Des contemporains fanatiques se sont levés pour nous crier : « Carrière construisait ! » Ah ! la bonne histoire ! Les survivants du Salon de Jean Dolent, l'esthète de Belleville, disent cela parce qu'ils ont entendu les peintres actuels parler, avec un peu trop d'abondance, de construction. Chez Dolent et chez Carrière, aux jours que j'évoque ici, on se moquait de la construction autant que d'une guigne. Avec quoi eût-il construit le bon Carrière ? Avec de la fumée ? Hélas ! en ces jours singuliers, quand flottait encore le pavillon symboliste, des statuaires entreprirent de tailler la pierre selon Carrière. Mais j'ai assez contristé leurs ombres, dans ma *Jeune Sculpture*, pour ne pas les reprovoquer ici.



La vérité, c'est que Carrière fut un excellent peintre de l'époque verlainienne, naturellement robuste et à qui cette solidité foncière permit de s'abandonner sans péril immédiat à un certain esthétisme. Les « intellectuels » accoururent autour de Carrière et l'aimèrent pour ses défauts, pour ce « flou » qui assurait si providentiellement un emploi à tout le vague des conceptions, des théories, de la pensée de ce temps-là.

Carrière est grand par la puissance humaine de son émotion. Il était assez fort pour se passer de doctrine, d'aucun raisonnement, assez robuste pour se tromper même, et réussir une œuvre personnelle qui valût. Mais tout ce qu'il fit, même durable, était frappé de stérilité. Carrière n'a pas de postérité, son art est sans descendance, sans prolongement.

Pourtant aimons Carrière pour la leçon qu'il nous donne ; aimons-le pour cette soumission, un peu molle il est vrai, au plaisir généreux de l'effusion ; cette effusion que Raoul Dufy voudrait ne pas voir tout à fait flétrie par la rigueur « un peu polytechnicienne » de nos plus distingués « constructeurs ».

Carrière est exactement le peintre qu'on devait choisir pour nous léguer de Verlaine l'image définitive. Cazals, qui n'a fait que cela, a réussi d'étonnants croquis de Verlaine à l'hôpital ou au café, et qui sont au Luxembourg. Ces excellentes études réalistes donnent à douter de l'authenticité du *Verlaine* de Carrière. Pourtant c'est le *Verlaine* de Carrière que nous acceptons pour la légende du grand poète, de ce Verlaine si haut, de ce poète si *poétique* (qui ose aujourd'hui être *poétique ?*) et qui n'a guère plus de postérité que Carrière. Je ne déplore, ni ne me réjouis ; je constate seulement un état qui ne me semble pas niable.

Lorsque Carrière vivait encore, un artiste de ses amis m'a rapporté cette anecdocte. Tous deux visitaient une petite église romane dans laquelle il faisait, c'était en novembre, à peu près aussi clair qu'en un four de campagne. Carrière semblait à l'aise dans cette ombre. Tout à coup, un rayon gaillard vint, pour un moment, tout éclairer, de la nef à l'autel comme si mille cierges avaient été allumés par la main de l'ange. Alors, tout à fait fâché, et *vraisemblablement n'y voyant plus rien*, Carrière de s'écrier : « Sale lumière ! » Je ne me souviens plus. Peut-être fut-ce pour le bon Charles Morice l'occasion de dédier à Carrière l'un de ses fameux « Dîners drith ».



La *Vie* vient de publier un numéro remarquable consacré au livre illustré que recherchent les bibliophiles. C'est l'un des plus parfaits numéros de cette vivante encyclopédie que les frères Leblond ont fait de leur revue. L'enquête de *la Vie* permettra de juger avec un peu plus de clarté la section du livre au *Salon d'Automne* et celle de l'*Araignée*, organisée par Daragnès, le graveur sur bois, illustrateur des hallucinantes rêveries de Mac Orlan, et peintre encore, peintre que bien peu connaissent et dont j'aurai plaisir à parler bientôt.

André SALMON.



La Philosophie

Les Forces morales aux Etats-Unis.

Mme Sophie Cheftèle, docteur ès-sciences de l'Université de Bruxelles, partait il y a quelques années pour l'Amérique, où elle était appelée à professer un cours à l'Université de Northampton (Massachussets). Elle partait, nous dit-elle, toute pleine de préjugés contre le Nouveau-Monde. Elle a vécu, elle a vu le Nouveau-Monde, et vaincu ; d'un bout à l'autre du petit volume qu'elle consacre à ses expériences américaines (1), Mme Sophie Cheftèle nous parle des Etats-Unis sur le ton du panégyrique et presque de l'hagiographie. Et nous ne songerions certes pas à lui en faire un reproche si elle n'affichait pas d'autre prétention que de nous raconter des anecdotes pittoresques ou touchantes, mais elle vise expressément à nous donner « une idée de l'Amérique », une idée juste et fidèle, cela va sans dire, une idée qui nous permette de pénétrer plus avant dans l'intimité psychologique, morale et sociale du peuple américain. Et alors, lorsque ayant entendu tour à tour l'éloge de la religion américaine, de la pensée américaine, de l'école américaine et de bien d'autres choses américaines, nous nous apercevons que nous sommes à la fin du volume, nous ne le fermons pas sans quelque inquiétude. Est-il possible, nous demandons-nous, que tous les Américains, ou seulement la plupart d'entre eux soient ainsi pieux, généreux et chevaleresques ? Est-il possible que toutes les femmes américaines soient vertueuses ? N'y a-t-il pas de prostituées aux Etats-Unis ? N'y a-t-il pas des voleurs de l'épargne publique, des spéculateurs, des financiers ? Le jeu, l'alcool, les stupéfiants n'y font-ils point de ravages ? La vie politique y est-elle toute pure, et le roi Dollar n'y joue-t-il aucun rôle ? Nous serions tentés en vérité de le croire en lisant des livres comme celui de Mme Sophie Cheftèle ; or nous savons pertinemment que la vie américaine n'est exempte d'aucune des tares qui hypothèquent si lourdement notre vie européenne. De tels livres, et ils sont légion, posent donc un petit problème psychologique qui n'est pas sans intérêt. Pourquoi et comment des personnes instruites et douées d'es-

(1) *Les Forces morales aux Etats-Unis*, Payot, éd., Paris 1920.

prit d'observation, transportées en terre anglo-saxonne, semblent-elles y perdre rapidement leurs facultés critiques, et bientôt n'être plus accessibles qu'à l'enthousiasme et à l'émerveillement ?



Nous avons essayé depuis longtemps d'éclaircir ce problème en interrogeant des voyageurs, familiers avec les choses et les gens d'Amérique et d'Angleterre, et nous sommes arrivés à cette conclusion que les Anglais et les Américains sont d'habiles gens. Dès qu'un étranger, dont l'opinion peut avoir quelque poids, aborde sur leur sol, ils l'entourent, ils l'accueillent, ils le font participer à leur vie bourgeoise ou mondaine, si confortable, si décente, si décorative. Et ce faisant, ils font coup double ; non seulement ils s'acquièrent aussitôt la sympathie et la gratitude de l'étranger, mais encore ils tracent autour de lui un cercle hermétique, à l'intérieur duquel ne règne que la vertu ou sa respectable apparence, assez large pour qu'il puisse s'y mouvoir à l'aise, assez brillant et assez varié pour qu'il puisse y trouver d'amples satisfactions d'intelligence, de sentiment ou de vanité, et qu'il n'ait même pas la tentation, à moins d'être une espèce de héros, de regarder au delà, de s'évader vers les zones obscures où règnent la force brutale, le mercantilisme et la dépravation. Hâtons-nous d'ajouter que cette habileté des Anglo-Saxons à chambrer l'étranger et à ne lui laisser voir que *ce qu'il doit voir* est à demi-inconsciente. Eux-mêmes n'aiment pas à arrêter leur pensée sur ces aspects amoraux ou immoraux de leur civilisation ; ils les traitent par prétérition, ils les considèrent comme s'ils n'étaient pas. Voulez-vous me faire dire que cette hypocrisie est une force ? Je le dirai donc, et je suis si peu disposé à parler légèrement du *Cant* britanniqué, que je considère comme un des événements capitaux des temps modernes le triomphe de l'hypocrisie protestante sur la fourberie catholique.

Un boulevardier de mes amis, qui cache sous la fantaisie de ses propos un bon sens vigoureux et original, me faisait remarquer un jour que les Jésuites du Paraguay avaient eu dans les deux mondes une presse épouvantable à cause de leur attitude à l'égard des indigènes, et que jamais personne n'avait paru se soucier de l'attitude des Américains du Nord à l'égard des tribus Peaux-Rouges. Cependant les indigènes ont subsisté dans le Paraguay, ils sont même demeurés le fond de la population et se sont assimilé leurs envahisseurs plutôt qu'ils n'ont été assimilés ou absorbés par eux, tandis que les Peaux-Rouges... disparus silencieusement, volatilisés sans laisser de traces. C'est le triomphe des méthodes protestantes.

Quelques constatations de ce genre une fois faites et bien faites, je suis tout prêt à accorder à Mme Cheftèle que le peuple américain est un grand et admirable peuple, dans le sens humain, et non point angélique ou divin, que peuvent revêtir ces épithètes. J'irai même plus loin et je dirai que, depuis la fondation de Rome par une poignée d'aventuriers et la naissance et le développement de la politique romaine, il n'y a rien de plus surprenant que la fondation de la République des Etats-Unis par une poignée de puritains et la conquérante vitalité du levain religieux et moral dont ils avaient emporté le dépôt et qui, recouvert de génération en génération par le flot hétérogène et chaotique d'une immigration formidable, n'a cessé de faire lever cette lourde pâte, de lui communiquer son rythme et de l'organiser selon ses lois.

C'est la présence de ce levain, c'est la persistance de ce rythme qui a donné à l'âme américaine quelques-uns de ses traits les plus originaux. Dans la spirituelle préface qu'il a mise au livre de Mme Cheftèle, M. Pierre Mille exprime cette idée fort juste qu'autant les Français aiment à donner des noms nouveaux à de vieilles choses, autant les Américains aiment à garder des noms anciens à des choses nouvelles, et c'est ainsi, ajoute-t-il à titre d'exemple, que les Américains continuent à s'estimer et à se dire chrétiens, alors qu'ils adhèrent en réalité à l'Evangile de Jean-Jacques Rousseau. Rien n'est plus exact en un certain sens et l'optimisme psychologique et moral de Jean-Jacques est devenu en effet une des inspirations fondamentales de l'esprit américain. D'où vient cependant qu'il n'y a pas du tout revêtu les mêmes teintes, qu'il n'y a pas exercé les mêmes ravages que dans l'esprit français ? C'est d'abord que le vigoureux et salubre pessimisme moral des Puritains était et est encore incorporé à très haute dose dans les institutions et dans les mœurs américaines ; c'est ensuite que par le type psychologique que leur ont créé leurs conditions de vie et qu'a encore accentué le sévère moralisme de la pédagogie protestante, les Américains sont essentiellement des énergétiques et des volontaires, et non des affectifs et des sensibles. Tout de même la démocratie américaine, comme toutes les démocraties protestantes, est une *aristo-démocratie*, dont l'exemple ne prouve rien ni pour, ni peut-être d'ailleurs contre les démocraties latines, rousseauistes et égalitaires. Ce qui revient à dire qu'un principe ne signifie à peu près rien par lui-même, et ne prend son sens et sa portée que de l'atmosphère où il se trouve plongé.



Interrogé un jour sur la Constitution des Etats-Unis, le Président Wilson lui trouvait d'énormes défauts, mais se défendait en même temps d'en souhaiter la révision. Et comme on lui demandait la raison de cette contradiction apparente : « La Constitution américaine n'est pas fameuse, répondait-il, mais *les Américains sont gens à faire marcher n'importe quelle Constitution* ». Voilà ce que nous pouvons envier aux Américains et ce que nous devrions tâcher de leur emprunter, car, moins que tout autre régime, une démocratie peut vivre et prospérer en dehors de cette atmosphère-là.

René GILLOUIN.



Les Arts appliqués

Organisons l'École des Beaux Métiers

Je l'ai dit. Nos artistes-décorateurs sont menacés de manquer d'ouvriers d'art pour exécuter, de concert avec eux ou sous leur direction, les objets de goût qui font en France et à l'étranger, la réputation de Paris. Cependant la municipalité dépense environ trois millions pour son enseignement professionnel, 1 franc par Parisien. C'est un chiffre. A ce prix on pourrait espérer des résultats intéressants. Or écoutez, entre cinquante autres, les doléances toutes récentes d'un

de nos meilleurs peintres-verriers, T. Laumonnerie :

« Des jeunes gens, après trois ans de stage dans les écoles de la Ville de Paris, viennent nous dedander du travail. Ils nous montrent des dessins fort bien faits, et savent, disent-ils, leur métier. Comme c'est au pied du mur qu'on voit le maçon, nous leur confions un travail à exécuter... Notre nouveau commence par casser des pièces en mettant les panneaux sur la table, il n'essuie pas les verres, met de l'essence dans la grisaille à l'eau, de la gomme dans la grisaille ou les émaux à l'essence, tout surpris de voir un galimatias dont il ne peut sortir, et ce n'est que le commencement. »



J'aurais pu aussi bien invoquer le témoignage d'un ébéniste, d'un orfèvre, d'un bronzier, d'un céramiste, d'un ferronnier. Tous auraient tenu le même langage. Partout les patrons préfèrent un artisan formé en atelier à un élève diplômé des écoles de la Ville de Paris.

Cette situation, naturellement, ne peut s'éterniser. Puisque le mal existe, il faut y porter remède et c'est ce que M. A. Deville, président de la 4e Commission du Conseil municipal, vient de s'efforcer de faire. Ses *Propositions* constituent la charte nouvelle de l'enseignement professionnel non seulement pour Paris, mais pour le pays tout entier. Je ne puis, à mon grand regret, étudier dans ses détails un projet où tout est prévu, où tout s'emboîte comme les rouages d'une machine bien construite. Mais je veux essayer d'en dégager les deux idées maîtresses : le métier, c'est-à-dire la technique matérielle à la base de l'école ; — l'industrie et l'école en pénétration constante par l'institution de comités de patronage composés en majorité d'industriels.

Le métier, c'est la connaissance complète des lois de la matière, de l'outillage, du machinisme propre à la façonner. Le décor n'a à intervenir que pour ajouter à la perfection du métier et non pour en masquer l'insuffisance. Il faut donc diriger l'enseignement artistique dans le sens de la profession enseignée, faire du dessin une écriture (notes dessinées, croquis cotés, trait du charpentier), destinée à compléter ou à suppléer l'autre écriture. On ne mettra plus un élève de Bernard Palissy en face d'un buste antique ni du Moïse de Michel-Ange, mais on lui fera dessiner la forme du vase qu'il modèlera ou qu'il tournera (au fait existe-t-il des tours et des fours dans nos écoles ?) ; on ne lui enseignera plus l'histoire de l'art depuis la xxe dynastie égyptienne, mais l'évolution du décor de la terre jusqu'à nos jours. Avant tout l'enseignement manuel prendra le pas sur les pédagogies stériles : « Un simple maréchal de village, dit M. E. Pontremoli dans des pages qui méritent d'être relues, en montrera plus en une heure que n'importe quel livre commenté pendant des mois sur les bancs de l'école ». Contact direct avec la matière. Des maîtres, qui ne seront pas des fonctionnaires, mais des moniteurs choisis dans l'industrie sur épreuves pratiques — à l'exclusion de compositions littéraires ou didactiques — et qui devront continuer à exercer leur profession en dehors de l'école pour rester toujours capables de prêcher d'exemple.

Enfin l'industrie et l'école resteront en pénétration constante, quand le contrôle de l'enseignement technique (désignation des professeurs, ouverture ou suppression d'ateliers, etc.) sera confié à des représentants notables de chaque profession enseignée. Non pas un comité consultatif et décoratif, mais un comité d'action, jouant le rôle des Chambres de métier dans l'organisation de l'apprentissage, et exerçant une autorité réelle conjointement avec l'administration et la direction. L'enseignement professionnel organisé par des professionnels et pour la profession.

Reste à fournir l'école de matière humaine, c'est-à-dire d'élèves. Jusqu'à présent le mirage de sortir des bancs sous le personnage d'un décorateur-artiste, d'un contremaître, d'un directeur, a largement approvisionné les écoles de fils d'employés, de fonctionnaires, de concierges ou de petits rentiers. Il n'en sera peut-être plus de même quand l'enseignement tendra à former des ouvriers modèles, capables de s'élever plus tard, s'il y a lieu, à l'exercice d'une direction, mais restant malgré tout des artisans, et on trouvera difficilement à combler le vide dans les familles de travailleurs manuels, qui recherchent le gain immédiat de leur enfant, et reculent devant les trois années d'apprentissage non rétribué représentant le stage scolaire.



M. Deville a vu le danger. Il y a paré en ouvrant plus largement les portes de l'école. Plus d'épreuves scolaires ou pédagogiques à l'entrée — le certificat d'études en dispense — mais un classement d'après les aptitudes physiques et les références de travail : certificats, dessins, présentation ou exécution d'objets simples. Au bout de six mois, une épreuve éliminatoire ferait disparaître les non-valeurs qui seraient rendus aux professions n'exigeant pas de connaissances spéciales.

Le recrutement d'ailleurs sera singulièrement facilité du fait que les enfants bénéficieront en partie du fruit de leur travail. Les pièces fabriquées seront vendues — aux services municipaux, aux personnes touchant à l'école et aux administrations. Les industriels patronnant l'école passeront des commandes (qui devront servir à l'enseignement et ne pas tourner à l'exploitation de la main-d'œuvre infantile). Le produit, après remboursement des matières premières, sera versé en partie aux élèves et porté en partie à leur compte pour leur constituer un pécule à la sortie.



Voilà la mesure la plus osée du projet. Il y a dix ans, elle eût fait échouer l'ensemble de la réforme. Mais l'opinion a évolué. Non seulement les patrons, qui se refusaient à faire des apprentis, reconnaissent aujourd'hui leur imprévoyance, mais ils paient dès leur entrée ceux qui se présentent et cherchent par tous les moyens à en augmenter le nombre. Ils ne pourront donc que se montrer favorables à cette rémunération du travail, qui placera l'école dans la réalité de l'atelier et enseignera à l'enfant l'économie de temps et de matière, en même temps qu'elle lui inspirera le désir d'une exécution parfaite. Si l'on prend garde que les *Propositions* prévoient également le séjour des élèves en usine une ou deux semaines chaque année, et un stage de plusieurs mois à la fin du dernier semestre, on verra que leur adoption sera bien près de conduire à ce fameux atelier-école dont on parle depuis si longtemps, sans le réaliser jamais.

Henri Clouzot.

L'Opinion à travers le Monde

En France

La cordialité des rapports franco-anglais. — Le plébiscite grec et ses conséquences.

Le gouvernement a remporté un succès, escompté dès le premier jour, dans la discussion de la reprise des rapports avec le Vatican — et raffermi par l'importante majorité qu'il a obtenue, il va aborder, avec une confiance accrue, le nouveau régime des chemins de fer et le projet de loi militaire. La discussion sera vive entre partisans du service maximum et partisans du service réduit. Il semble déjà qu'un conflit soit sur le point d'éclater entre le ministre de la guerre et la Commission de l'Armée, au sujet de la date du dépôt des projets des grandes lois organiques auxquelles la Commission paraît disposée à lier le sort de la réforme militaire.



M. Leygues a réussi à Londres. Sans doute, Constantin va-t-il remonter sur le trône, et le Traité turc n'est-il pas encore remis au creuset. Mais la cordialité particulière avec laquelle se sont poursuivis les entretiens avec M. Lloyd George remet à l'ordre du jour la question d'une alliance franco-anglaise. Après tant de frictions, de poins de vue différents et qui se heurtaient même, les polémiques des presses des deux pays, parfois si vives, on peut dire que cette alliance revient de loin... L'opinion française presque entière en accepte l'augure avec joie, et M. Louis Latzarus écrit à ce sujet, dans le *Figaro* (7 déc.) :

« Aujourd'hui, après un heureux voyage de M. Leygues, nous voici rapprochés de nos alliés d'hier. On entrevoit un prompt rétablissement de la paix en Orient. Déjà certaines solutions ont été envisagées, sur lesquelles, nous sommes autorisés à le croire, l'accord ne manquera pas de se faire. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre présentent à Berlin une réclamation commune. A deux politiques trop souvent divergentes succède une seule politique, la politique franco-anglaise. »

De même le *Petit Parisien* (7 déc.) qui attache plus d'importance aux à-côtés des entrevues à Londres de MM. Leygues et Berthelot avec Lloyd George, qu'aux communiqués officiels et qui note que l'entente au sujet des affaires d'Orient paraît dépasser de beaucoup la portée des décisions déjà publiées, écrit en éditorial :

« En un mot, la Grèce, son roi et ses drachmes furent, avant tout, une occasion de préparer cette nouvelle entente pour laquelle lord Derby mène une si vigoureuse campagne. Entendez par là, cet accord élargi et profond sans lequel, les décisions de détail, prises en conférence, demeurent lettre morte. Rien ne sert de décider que l'on cheminera de conserve, si, faute de s'entendre, on doit se séparer au premier tournant. Les utiles conversations de ces jours-ci ne porteront toutefois leur fruit que si elles sont envisagées comme un simple point de départ. »

Et M. Alfred Oulmann, dans le *Petit Bleu* (7 déc.) va presque jusqu'à se réjouir de ce qui vient de se passer en Grèce, en raison des possibilités d'entente qu'il entrevoit avec l'Angleterre, tandis que seul, ou à peu près, le Renseigné de la *Libre Parole* (7 déc.) nous met en garde et pense qu'il y a une autre « anguille sous roche » :

« Si par hasard un mouvement sérieux se dessinait en Angleterre en faveur d'une alliance, nous devrions être très circonspects. Ce serait, en effet, la preuve que les Anglais cherchent un soldat pour livrer bataille contre un adversaire dangereux. Point n'est besoin d'être grand clerc pour deviner le péril lont la Grande-Bretagne pourrait s'émouvoir. Il n'y en a qu'un à l'heure actuelle : la concurrence américaine. »



En attendant les résultats du plébiscite, qui d'ailleurs ne sauraient être douteux, Constantin se prépare à rentrer en Grèce et tâche, ainsi que le signale le *Temps* (8 déc.) dans son article « Constantin exagère », non seulement d'avoir les électeurs grecs, mais de gagner aussi les électeurs français. Dans un long plaidoyer au *Matin* (7 déc.), et à l'agence Havas, le roi déchu proclame sa loyauté et croit apparemment que tous les Français ont perdu la mémoire, cependant que le ministre de Grande-Bretagne à Athènes, passant des menaces aux actes, annonce officiellement au gouvernement grec la révocation, par les Alliés, du dernier emprunt de 400 millions de drachmes.

CONSTANTIN ET LE SINGE



Merci ! ....

(Extrait de *Aux Ecoutes*)

Mais quoi que dise Constantin, il faut agir, car la question n'est pas, comme le fait remarquer René d'Aral dans le *Gaulois* (8 déc.) de rouvrir un débat épuisé et de recommencer une polémique qui n'a plus aujourd'hui qu'un intérêt historique, mais :

« de se demander quelle sera demain la conséquence de l'attitude adoptée par l'Entente d'une part et de celle d'autre part que s'impose le nouveau maître de la Grèce.

« Que ferons-nous ? Serrerons-nous encore la vis ? Poursuivrons-nous nos desseins en Orient, sans plus nous inquiéter de la Grèce ? »

Pour M. Maurice Geneste (*Avenir* 8 déc.), la revision du Traité de Sèvres s'impose :

« On ne s'y trompe ni en Italie, ni en Angleterre : la revision du traité de Sèvres est devenue inévitable. En même temps qu'il votait pour Constantin-le-Grand, le peuple hellène a voté pour la petite Grèce. C'est son affaire : la nôtre est de ne pas laisser perdre une si belle occasion de rétablir la paix en Orient. »

De même Gustave Hervé dans la *Victoire* (8 déc.) qui pense que Turcs et Bulgares vont bénéficier du coup de tête grec :

« Nous n'allons pas nous obstiner à refuser aux Bulgares le débouché sur la mer Egée qui est pour eux une condition vitale, et aux Turcs, malgré leurs torts envers nous, cette Thrace orientale, ce pays d'Andrinople qui est la banlieue de leur capitale, et ce port de Smyrne qui est le seul débouché de ce qui reste de Turquie d'Asie. »

Mais aux dernières nouvelles, le gouvernement d'Athènes demanderait à Constantin d'abdiquer en faveur du diadoque en raison de l'attitude hostile que prendraient les gouvernements alliés dans le cas où il remonterait sur le trône.

En attendant que l'information se confirme, on est en droit de se demander ce qu'il pourrait bien y avoir de changé en Grèce, si le diadoque dont les sentiments étaient tels que les Alliés durent le prier de quitter Athènes, en compagnie de son auguste père, venait à ceindre la couronne royale?

En Angleterre

Le discours de Lord Derby. — Les voyages de M. Leygues. — La question d'Irlande.

On a beaucoup discuté, cette semaine, en Angleterre, l'opportunité d'une alliance franco-britannique. Lord Derby, ancien ambassadeur à Paris, qui a donné son appui à l'excellente « League of help », dont nous avons souvent signalé l'utilité matérielle et morale pour nos régions dévastées et les deux pays, a prononcé un grand discours à la Chambre de commerce de Manchester. Il a dit :

« A mon humble avis si nous avions eu une alliance avec la France au lieu d'un simple accord, la guerre n'aurait pas eu lieu. »

Puis il a marqué son respect du traité de Versailles. Enfin il a reproché à « Pertinax », de l'*Echo de Paris*, de faire la pire besogne en daubant continuellement sur Lloyd George.

Pertinax répond à l'Ambassadeur dans le *Times* (4 décembre), et ce journal lui fait les honneurs de l'éditorial, en arrondissant les angles et en défendant avec sa constance habituelle la politique de l'Entente. Un article de M. Brenier, professeur à l'Ecole des Sciences Politiques, qu'il publie le même jour lui est une autre occasion d'affirmer son amitié pour la France, et de condamner les « statistiques de M. Keynes ».

On voit le soin que prend la presse de Lord Northcliffe de réduire la crise latente entre les cabinets de Paris et de Londres.

C'est à cause de cette crise que les voyages de M. Leygues sont actuellement si opportuns. Le président du Conseil a surtout discuté, semble-t-il, avec Lloyd George le règlement de la question grecque ; mais toutes les difficultés de l'heure — Russie, réparations — ont été examinées.

La *Westminster Gazette* (3 décembre) semble craindre que le retour éventuel de Constantin n'incline trop rapidement les Alliés vers les Turcs, ennemis d'hier qui ne méritent peut-être pas encore de « réaction sentimentale ». Quoi qu'il en soit, l'organe libéral recommande aux trois gouvernements de bien savoir ce que veut le peuple grec, avant de prendre des décisions ; de garantir, en tout cas, l'indépendance de l'Arménie, et de se rappeler continuellement pour le Middle East les sages recommandations de Lord Derby :

« Peu importe, a-t-il dit, le nom que l'on donne à nos relations, « Alliance », ou autre, tant qu'elles sont claires, nettes et loyales. La leçon du passé n'est pas affaire de noms : elle signifie que les traités secrets, les relations indéfinies, les responsabilités douteuses sont également mauvais. Nous devons leur substituer des engagements clairs, des obligations définies, rendues publiques et publiquement enregistrées par la Société des Nations, comme un avertissement aux militaristes et une défense contre leurs actes agressifs. »

La *Morning Post* (4 décembre), toujours particulièrement attentive aux problèmes de l'Orient approuve la note adressée au gouvernement grec et ajoute :

« En ce qui concerne le traité de Sèvres, la note garde un silence prudent ; dans ce problème épineux, une politique de « waitand see » est pour une fois justifiée. »

Suit une petite approbation des méthodes de la vieille diplomatie secrète, opposées à celles de la Société des Nations que n'aime pas la *Morning Post*, comme on le sait.



L'Irlande est toujours à feu et à sang, mais il semble que des voix modérées et apaisantes veuillent se faire entendre. Le catholique cardinal Logue approuve l'archevêque de Tuam, qui a demandé une trêve de Dieu. Mr. Sweetman, membre du Parlement sinn-fein propose une conférence qui sera le signal de la fin des hostilités ? C'est la première manifestation de cette nature de la part d'un membre du Dail Eireann. Mr. Sweetman propose de prendre pour médiateurs des représentants de la mission travailliste britannique qui sont actuellement en Irlande, de l'Irish Labour Party, des évêques irlandais et de l'Irish Peace Conference. M. Henderson, président de la mission travailliste, a déjà donné son assentiment.

Dans le grand discours qu'il a prononcé au Constitutional Club, Lloyd George, que préoccupe évidemment la situation de l'île verte, a parlé d'abord et surtout de l'Irlande.

Le *Daily Chronicle* (4 décembre) résume ainsi ses déclarations : Il faut d'abord supprimer les meurtres, les conspirations, les attentats et rétablir l'ordre ; ensuite on s'occupera de « conciliation ». Mais il faut éviter à tout prix l'erreur souvent commise d'oublier la nécessité de « réconcilier » l'Irlande, une fois l'ordre revenu :

« C'est une erreur, qui a été surtout la faute du parti conservateur. Nous croyons que les éléments

conservateurs de la coalition la reconnaissent entièrement aujourd'hui. Néanmoins, il faut affirmer les bonnes intentions.

UN BAUME POUR L'HOMME MALADE



Un Turc après avoir lu les nouvelles de Grèce — *« Bon ! quand les fripons tombent, les honnêtes gens reviennent d'eux-mêmes ! ».*

(Avec l'autorisation du *D' du Punch*)

Ces bonnes intentions devaient être exprimées par le premier ministre dans un cercle *conservateur*. Mais le radical *Daily News* (4 décembre) se moque de « Daniel dans la fosse aux lions », de D. Lloyd George, prisonnier des « Tories » !

En Italie

La conférence de Londres. — D'Annunzio et le Traité de Rapallo.

La presse italienne suit avec un vif intérêt la Conférence de Londres. Malgré le refus signifié par D'Annunzio d'accepter le traité de Rapallo et les complications qui pourraient naître de ce refus, l'opinion italienne se sent les coudées plus franches, depuis que l'accord avec la Yougoslavie est signé et ratifié ; et le rôle d'intermédiaire, sinon d'arbitre, que le comte Sforza a joué à Londres, la comble de satisfaction.

Toutes les prophéties émises par les journaux transalpins, ou presque toutes, se sont vérifiées : la Russie soviétiste est toujours debout, tous les Koltchack, les Denikine et les Wrangel sont disparus ; le Traité de Versailles n'est pas encore en application, du moins quant aux chapitres principaux ; le Traité de Sèvres est remis en question. Les deux idoles de l'Entente, la grande idole que fut Wilson et la petite idole qu'était Venizelos, considérées par l'Italie comme les artisans principaux de la « paix de vaincue » qu'elle a dû subir, disparaissent l'une après l'autre de la scène politique.

La politique française a marqué ces derniers temps échec sur échec, la politique britannique en a marqué quelques-uns également. C'est l'heure de l'Italie qui arrive, l'heure de l'Italie « grande puissance », dont l'avis fera désormais pencher la balance européenne dans un sens ou dans l'autre. Voilà la première impression que l'on recueille dans la presse italienne de ces jours-ci : tantôt ces idées sont explicitement développées, tantôt il faut les lire entre les lignes, mais elles sont partout.

La chute de Venizelos avait provoqué tout d'abord dans la péninsule, ainsi que nous l'avons noté la semaine dernière, la réaction la plus naturelle chez un peuple que la Conférence de la Paix avait frustré au profit de la Grèce vénizéliste des territoires d'Asie Mineure qui lui avaient été promis à Saint-Jean-de-Maurienne, notamment le port de Smyrne. Reviser le Traité de Sèvres, tel fut le premier vœu de l'opinion italienne, qui, par ailleurs, se trouvait unanime à refuser toute intervention dans la politique intérieure grecque et à envisager sans aigreur le retour de Constantin sur le trône.

Mais, si l'opinion transalpine continue à admettre le retour de Constantin, elle n'est plus aussi unanime à souhaiter la revision immédiate et déclarée du Traité de Sèvres. On peut même dire qu'en majorité, elle ne la souhaite plus. Elle demande simplement qu'on l'adapte aux nécessités présentes, qu'on le modifie dans son application, mais non pas dans son texte, de manière à permettre l'existence d'une Turquie normale et le rétablissement d'un état de choses normal, dans toutes les régions où les nationalistes de Kémal Pacha ont pris le dessus.

Même les journaux nationalistes, comme la *Gazzetta del Popolo*, refusent d'envisager la perspective d'une attribution de Smyrne en toute souveraineté à l'Italie. La politique qui prévaut chez nos voisins, c'est une politique nettement turcophile et promusulmane. C'est moins un agrandissement territorial qui importe aux Italiens en Asie Mineure, qu'une situation morale privilégiée auprès des Turcs, dont ils sauront tirer tous les avantages économiques possibles.

Etant donnée cette façon, d'envisager les choses, on comprend que la déclaration de l'Entente, contresignée du comte Sforza, déconseillant à la Grèce de rappeler Constantin, ait provoqué en Italie un certain étonnement. Le gouvernement italien avait déjà fait connaître à Constantin qu'il l'autorisait à traverser le territoire italien pour regagner Athènes. Le député socialiste Trèves a déjà déposé une interrogation à la Chambre sur cette violation du principe de non-intervention auquel s'est associé l'Italie, qui n'est même pas au nombre des puissances protectrices de la Grèce.

Aux dernières nouvelles, il semble que l'affaire D'Annunzio est en voie d'arrangement. Mais il convient avant de se réjouir tout à fait de ce triomphe du bon sens sur le génie poétique du « borgne de guerre » d'attendre que l'arrangement soit conclu. Nous donnions le conseil inverse, la semaine passée, au moment où tout semblait définitivement gâté. C'est qu'il est extrêmemen difficile de savoir quelles influences prévaudront en définitive sur le poète. Jusqu'ici c'est l'influence d'*Arditi* exaltés qui a eu le dessus.

D'Annunzio est, semble-t-il, un peu le prisonnier d'une petite camarilla qui s'est groupée autour de lui. L'influence modératrice de certains éléments plus pondérés, tels que le major Reina, le commandant Rizzo, le général Ceccherini, ne pourra plus s'exercer que d'une façon indirecte, car ils ont tous abandonné Fiume.

Mais peut-être s'exercera-t-elle plus efficacement de cette manière. La politique de patience et de blocus du gouvernement de M. Giolitti n'a qu'un but : vider Fiume du plus grand nombre possible de légionnaires, isoler à tel point D'Annunzio qu'il ne puisse plus envisager aucune action offensive en Dalmatie, et se résigne à accepter le traité de Rapallo.

Une des raisons de l'irritation de D'Annunzio était la cession secrète du port de Barros (l'un des bassins de Fiume) à la Yougoslavie. Or cette cession est démentie. D'autre part, le poète escomptait que les élections yougoslaves entraîneraient un démembrement rapide de la Yougoslavie. Cette espérance vient d'être déçue.

Dans ces conditions, si le gouvernement italien consent, comme il semble, à jouer la comédie un peu ridicule de traiter avec D'Annunzio de puissance à puissance, l'équipée de Fiume pourra enfin voir son terme.

Ce qu'il ne faut jamais oublier, quoi qu'il arrive, pour juger de l'attitude de l'Italie envers D'Annunzio, c'est que sans lui l'Italie n'aurait pas Fiume (le traité de Rapallo consacre en effet une annexion déguisée), et que le poète a donné la joie aux Italiens, mécontents du Conseil suprême, d'agir et de réagir à son gré à la barbe des triumvirs impuissants : Wilson, Lloyd George et Clemenceau.

En Allemagne

La conférence de Londres. — Le mauvais vouloir allemand. — Questions économiques et financières.

Presque dès le début de la Conférence de Londres, un journal de Bade, pays du chancelier Fehrenbach, tout en insistant avec complaisance sur les « malentendus », entre la France et l'Angleterre, croyait

« devoir encore une fois avertir le public allemand qu'il n'avait aucune raison particulière de se réjouir des signes de mésintelligence qui peuvent se manifester entre les Alliés. La réconciliation se fait toujours aux dépens de l'Allemagne. » (*Neue Badische Landeszeitung*, 30-11).

Cela n'a pas empêché les Allemands de souligner les désaccords survenus entre la France et l'Angleterre, et d'espérer jusqu'au bout qu'ils seraient inconciliables.

« Car les Français et les Italiens sont contents au fond que Constantin leur fournisse le prétexte d'obtenir la revision de ce traité de Sèvres qui leur est aujourd'hui si désagréable ; les Anglais, au contraire, ne sont pas partisans de la revision, et préféreraient laisser tomber Constantin que le traité. » (*Berliner Tageblatt*, 1-12).

La déclaration commune des Alliés a mis fin aux incertitudes allemandes. Mais, comme de juste, elle a été accueillie avec dépit et mauvaise humeur. On compte que le plébiscite grec fournira la réponse attendue.

Les incidents qui montrent que la mentalité allemande ne varie guère n'ont pas manqué cette semaine encore.

On se rappelle que des officiers alliés du contrôle avaient été molestés à Cuxhaven. A la demande de réparations, présentée par l'Entente, le gouvernement allemand répond, le 29 novembre, en accordant certaines des réparations exigées, mais en refusant les autres. Cette attitude est approuvée non seulement par la presse de droite, mais encore par le *Vorwaerts* qui invite :

« l'Entente à considérer à temps que des exigences humiliantes sont blessantes pour ceux-là même qui regrettent les incidents de Cuxhaven. » (30-11).

Le gouvernement allemand se refuse de même à livrer deux dirigeables en échange de ceux qui ont été volontairement détruits en juin et juillet 1919. Si la Conférence des Ambassadeurs n'admet pas ses objections, il propose de soumettre le cas à une cour d'arbitrage. Et de nouveau il reçoit l'approbation, plus ou moins bruyante, suivant la nuance politique, des journaux allemands.

LE MILITARISME FRANÇAIS



« Pendant combien de temps va-t-il encore troubler l'Europe sous prétexte de la reconstruire ? ».

(Extrait du *Simplicissimus*)

Dans le *Berliner Tageblatt*, l'ancien ministre impérial Dernburg adresse une lettre ouverte à M. Pueyrredon, représentant de la République Argentine à l'Assemblée de la Société des Nations à Genève, à celui-là même qui proposait l'admission de l'Allemagne dans la Société, et s'est retiré parce que sa proposition ne devait pas être prise en considération. Si la Société des Nations, écrit M. Dernburg, est aussi impopulaire en Allemagne, c'est que les Allemands ont l'impression qu'elle a pris position contre leur pays dans le grave problème des responsabilités de la guerre. Le peuple allemand se trouve ainsi :

« frappé du stigmate d'infériorité morale ».

Cela est inadmissible. L'Allemagne connaît ceux qui, chez elle, furent coupables. Elle est prête à les appeler devant ses tribunaux. Mais ils ne sont pas seuls. Elle veut la justice pour tous. Elle veut un

« tribunal impartial devant lequel elle est prête à se

défendre, et dont elle attendra avec calme le jugement. » (30-11).

Dans le même esprit, la presse rend compte du Congrès syndicaliste international qui a siégé à Londres du 22 au 27 novembre. Le chef de la délégation allemande, Legien, est heureux de constater que les syndicalistes allemands furent reçus sans la moindre trace

« de ce froid d'après guerre qu'on avait encore senti au Congrès d'Amsterdam. » (*Vorwaerts*, 30-11).

L'accord fut complet sur toutes les questions, en particulier sur celle de la lutte contre le militarisme qui sévit dans tous les pays, et surtout en France.



Deux discours ont rappelé vivement l'attention des Allemands sur la situation économique et financière.

Le ministre de l'Economie publique devait soumettre au Reichstag un programme de réorganisation économique. Mais le 29 novembre, après avoir tracé un sombre tableau de la détresse de l'Allemagne, il s'est, pour de multiples raisons, déclaré hors d'état d'apporter le programme espéré.

De son côté, M. Havenstein, président de la Banque du Reich, appelé à la rescousse par le ministre des finances, a expliqué à la Commission des impôts du Reichstag, que l'Allemagne se trouvait dans la nécessité absolue de recourir à un emprunt forcé. Son discours a fait une profonde impression. La Bourse et la grosse industrie ont fait la grimace. Peut-être ne s'agit-il que d'une manœuvre pour stimuler le zèle des contribuables. Mais il est possible aussi que l'idée, une fois lancée, suive son cours. Déjà la *Deutsche Allgemeine Zeitung*, semi-officieuse, et organe de Hugo Stinnes, donne des détails sur le futur emprunt et ses avantages :

« L'emprunt forcé prouvera à l'Entente que tout a été fait, et sera fait pour remplir, nos obligations... »



Sources et Documents

La politique française dans le Levant

L'Ultimatum du général Gouraud à l'émir Fayçal

(14 Juillet 1920)

Le document que nous publions ci-dessous est le texte officiel intégral de la note que le général Gouraud, haut-commissaire de la République française en Syrie et en Cilicie, et commandant en chef l'armée du Levant, remit à S. A. R. l'émir Fayçal le 14 juillet 1920. Au moment où le général Gouraud vient de défendre son œuvre devant les grandes Commissions, il nous a paru qu'il n'était pas sans intérêt de mettre sous les yeux de nos lecteurs le document qui explique toutes les causes et les conséquences de son action militaire en Syrie. D'autant mieux que l'émir Fayçal est actuellement à Londres où il va sans doute essayer de plaider encore une fois sa cause devant le Gouvernement britannique.

Au nom du Gouvernement français, j'ai l'honneur d'exposer une dernière fois à V. A. R. la situation dans laquelle le place l'attitude prise depuis le début de l'année par le Gouvernement de Damas.

Alors que le calme avait régné en Syrie lors de l'occupation anglaise, les désordres ont commencé dès que nos troupes ont relevé les forces britanniques, ils n'ont fait que croître depuis.

Ils ont nui davantage à la prospérité de la Syrie et à son organisation politique, administrative et économique qu'à la sécurité de nos troupes et à l'occupation française de la zone ouest elle-même.

Le Gouvernement de Damas en porte toute la responsabilité vis-à-vis des populations syriennes auxquelles la France a reçu de la Conférence de la Paix mandat d'apporter les bienfaits d'un régime d'indépendance, d'ordre, de tolérance et de richesse.

Au désir d'amitié et de collaboration que la France avait manifesté à V. A. R. en affirmant le droit des populations de langue arabe, de toutes les confessions, fixées sur le territoire syrien à se gouverner elles-mêmes à titre de nations indépendantes, V. A. R. avait répondu en reconnaissant que les populations syriennes ont grand intérêt, en raison de la désorganisation résultant de l'oppression turque et des dommages subis pendant la guerre, à demander les conseils et l'aide d'une grande puissance pour réaliser leur unité et organiser le fonctionnement de la nation, conseils et aide qui seront enregistrés par la Société des Nations lorsque celle-ci sera pratiquement réalisée.

Au nom des populations syriennes, c'est à la France que V. A. R. avait fait appel pour cette mission. Lorsqu'en janvier, pendant que vous négociiez avec le Gouvernement français, les bandes parties de Damas envahissaient la zone ouest, M. Clemenceau m'avait télégraphié :

« *Informé des attaques des Bédouins au Sud et au Nord de la Syrie, j'ai dit à l'Emir Fayçal que je m'étais mis provisoirement d'accord avec lui sur un certain nombre de principes et que je tiendrais entièrement ma parole, mais qu'une loyauté égale de sa part et le respect absolu de son autorité par ses partisans devaient répondre à mon attitude : si ces deux conditions n'étaient pas intégralement remplies, le Gouvernement français reprendrait toute sa liberté et imposerait par la force l'ordre et le respect des droits qu'il tient de la Conférence.* »

Or l'exposé suivant montre clairement comment le

Gouvernement de Damas n'a cessé de pratiquer une politique hostile et nettement opposée à la politique de collaboration prévue par le Président du Conseil et que vous vous étiez engagé à pratiquer.

1° HOSTILITÉS CARACTÉRISÉES CONTRE NOTRE CORPS D'OCCUPATION

Le refus obstiné de laisser l'autorité française disposer en toute liberté de la voie ferrée Rayak-Alep est de la part du Gouvernement de Damas un acte d'hostilité caractérisée.

Ce gouvernement n'ignore pas que la ligne en question est indispensable pour vivre et combattre à une des divisions françaises du Nord.

Or cette division est engagée contre des forces hostiles se recommandant de la Turquie à l'oppression de laquelle les Alliés victorieux ont arraché la Syrie.

Cette division combat précisément pour défendre les frontières du nouvel état syrien que doivent nous attacher aussi bien les liens de l'intérêt que ceux de la reconnaissance.

L'organisation et l'*emploi de bandes* contre nos troupes d'occupation ont été érigés en principe par le gouvernement de Damas.

La doctrine a d'ailleurs été proclamée solennellement le 13 avril par le commandant de la 3e division d'Alep dans les termes suivants :

« *Puisque nous ne pouvons déclarer officiellement la guerre aux Français, inondons le pays de bandes qui les détruisent en détail. Elles seront commandées par nos officiers et si certains d'entre eux sont tués, la famille de ces martyrs sera élevée aux frais de l'Etat.* »

Il suffit d'énumérer les preuves suivantes de l'application stricte d'un tel système.

Le 13 décembre 1919, notre poste de *Tel Kalaa* est attaqué à l'instigation des autorités chérifiennes d'Homs.

A la fin de décembre 1919, les Bédouins de Mahmoud Faour, que V.A.R. m'a signalé comme son ami personnel, massacrent les chrétiens du Merdj-Ayoun où nos troupes sont attaquées, le 4 janvier, drapeau chérifien déployé.

Le 5 janvier 1920 à Kirik Khan, peu après El Hamman, sous les ordres de Souraya Bey, la complicité de réguliers chérifiens est reconnue chez ceux qui attaquent nos troupes.

Le 25 janvier, le capitaine Fouad Selim avec un détachement comprenant des réguliers attaque notre poste du pont de Litani.

Après Harim et Antioche attaqués par des bandes arabes, Babana subit du 16 au 22 avril, un assaut ininterrompu que dirige l'officier chérifien Hassan Bey.

En juin, on relève dans les bandes opérant au Merdj'Ayoun la présence de 1 colonel, 1 capitaine, 6 lieutenants et 317 hommes de l'armée chérifienne et l'emploi d'un matériel provenant de la même armée et comprenant : 4 mitrailleuses lourdes, 2 légères et 50 caisses de munitions.

La complicité des agitateurs de la zone est éclate aussi en juin, dans les troubles marqués par les massacres d'Ain Ibel et la rébellion des groupements chiites.

Les professionnels de l'organisation de bandes de brigands sont traités avec honneur à Damas, en particulier Soubhy Bey Barakat dont les méfaits contre nous sont connus de tous.

Quand les bandes ne sont pas lancées de la zone est, c'est en zone française même que des troubles sont fomentés.

C'est le cas de nombreux attentats commis contre les chrétiens et en particulier ceux de Djisrel Karaon le 29 décembre mettant en cause les deux officiers chérifiens Ouahed Bey et Tashin Bey.

Au Djebel Ansarieh, une aide effective et constante est apportée à Cheikh Saleh, champion du désordre et de la haine contre nous.

Les exemples pourraient être multipliés. Ils ont été portés en leur temps à la connaissance de V. A. R.

2° POLITIQUE AGRESSIVE DU GOUVERNEMENT DE DAMAS

V. A. R. a jugé à propos de faire entrer dans son Gouvernement des hommes connus pour leur hostilité contre la France. L'entraînement du milieu était tel que V. A. R. n'a pu elle-même partir en temps voulu pour se rendre à l'*invitation de la Conférence* de la Paix.

C'est dans les ranfs mêmes de ce parti que le Ministère actuel est choisi. Son programme est déjà une insulte aussi bien pour la France dont l'aide est rejetée que pour le Conseil suprême qui lui a donné le mandat sur la Syrie.

Le rejet *pur et simple du mandat français*, le 18 mai dernier, donne la mesure d'un aveuglement dont les conséquences peuvent être désastreuses pour la Syrie.

3° MESURES D'ORDRE ADMINISTRATIF DIRIGÉES CONTRE LA FRANCE

L'obstruction financière marquée par le rejet de la nouvelle monnaie syrienne émise pour le compte de la France par la Banque de Syrie, et l'interdiction édictée à Damas de toute relation commerciale et financière avec la succursale de la Banque de Syrie en zone est est une nouvelle marque d'hostilité d'ailleurs nuisible à la prospérité du pays.

Il en est de même des *interdictions d'exportation* des céréales à destination de la zone française prononcées à Hama en mars, étendues à Damas, puis à Alep.

Débordant les limites de la zone est, les autorités administratives chérifiennes ont été poussées progressivement à l'intérieur même de la zone ouest, pour en marquer une prise de possession ayant comme conséquence notre exclusion.

En mars, un poste chérifien est installé à Khalsa, peu après le drapeau chérifien est arboré à Kadmus.

En avril, le Gouvernement d'Alep organise le Kosseir en caza chérifien, un kaimacan chérifien est installé ensuite à Djisrech Chogur.

4° ACTES DIRECTEMENT HOSTILES CONTRE LA FRANCE

Etre *ami ou partisan de la France* équivaut en zone chérifienne à être suspect aux autorités et conduit souvent à être maltraité. Le retour à Rachaya de Farès Gantous et de Nesseb Gobril, pourtant garanti officiellement par le Gouvernement de Damas, est particulièrement typique à cet égard, puisque nos partisans ont été dès leur arrivée violentés et emprisonnés.

Le 22 janvier une délégation de Druzes du Hauran venus me saluer est attaquée à son retour à Ouadi Harim et une partie de ses membres sont tués.

Les exemples pourraient être multipliés. Ils sont particulièrement nombreux à Alep.

Etre notre ennemi, est au contraire en zone est un titre à être honoré, protégé contre tous et à recevoir asile.

Les Dandachlés sont fêtés à Damas après l'affaire de Tel Kalah. Amin Mahio qui a fait sauter le dépôt de munitions de Beyrouth, n'est aucunement inquiété à Damas.

Tout récemment Kamel Bey Assad, rebelle notoire, proscrit à la suite des troubles en pays chiite, dont il porte une grande responsabilité, est l'objet de démarches de rentrée en zone ouest, de la part de V. A. R.

Quant aux habitants de la zone est auxquels l'hostilité qu'ils nous témoignent vaut des égards du gouvernement, leur nombre est également considérable.

La propagande anti-française en zone ouest a revêtu de la part du gouvernement de Damas, toute une série de formes différentes et également perfides sur lesquelles l'autorité française, décidée à poursuivre jusqu'au bout sa politique de crédit, a voulu longtemps fermer les yeux.

Le dernier et le plus éclatant des actes de cet ordre est l'achat moyennant 42.000 livres égyptiennes de la plus grande partie des membres du Conseil administratif du Liban. Ces derniers ont été arrêtés par nos postes le 10 juillet au moment où, répudiant les vœux dès longtemps exprimés par la presque unanimité de leurs compatriotes, ils allaient à Damas vendre leur pays.

La Presse de Damas, largement soutenue par le Gouvernement renouvelle sans cesse ses attaques contre tout ce qui est français.

Elle flétrit les autorités occupant la zone ouest, elle répudie toutes les offres d'aide de la France, elle déforme les intentions généreuses de cette dernière à l'égard de la Syrie, elle m'injurie grossièrement.

5° ATTEINTES AU DROIT DES GENS

Alors que d'après ce droit le commandement de l'armée du Hedjaz occupant le territoire syrien qui demeure ottoman jusqu'à ce que l'application du traité de paix en ait autrement disposé, ne doit agir qu'à ce titre en maintenant le *statu quo* dont il est le gardien, *il se conduit, au contraire, en autorité souveraine.*

Cependant la *conscription* est décidée et appliquée dès décembre 1919, bien qu'il s'agisse d'un territoire étranger.

Cette charge lourde et inutile est imposée au peuple, même dans les zones ayant un régime spécial comme en Bekaa, même à des personnes couvertes par des immunités juridiquement valables, comme les Libanais et les Moghrebins résidant en zone est. Devant la résistance des intéressés, le recrutement devient un véritable raccolage, qui entraîne parfois l'effusion du sang.

L'assemblée dite *Congrès syrien* composée et réunie dans des conditions irrégulières, légifère, et même gouverne pour le compte d'un gouvernement et d'un Etat dont l'existence n'est pas reconnue.

Bien plus, elle confère irrégulièrement, sans mandat ni droit l'y autorisant, la *dignité royale* à V. A. R., ce qui, suivant sa propre expression, la place en état de rébellion vis-à-vis de la Conférence de la Paix.

Enfin les *capitulations* ne sont pas respectées puisqu'un de nos ressortissants, l'Emir Mouktar, qui représente une illustre famille traditionnellement attachée à la France, est arrêté dans des conditions scandaleuses à Alep.

Les *conventions diplomatiques*, ne le sont pas davantage puisque, malgré l'entente intervenue en décembre dernier avec M. Clemenceau et aux termes de laquelle aucune troupe régulière française ou chérifienne ne devait s'établir en *Bekaa*, un bataillon de l'armée chérifienne vient d'être poussé sur Merdej Andjar.

6° DOMMAGES AINSI CAUSÉS A LA FRANCE ET A LA SYRIE

Obligée de dépenser son activité et ses forces à réprimer sans cesse les désordres, à poursuivre avec le Gouvernement de Damas des négociations politiques laborieuses et stériles, l'autorité française n'a pu encore donner au pays l'*Organisation* qu'il attend d'Elle. Elle ne porte pas la responsabilité de ces retards.

Mais sur elle pèse la charge *militaire et financière* qu'exige la situation maintenue systématiquement par le Gouvernement de Damas.

Les frais ne peuvent d'ailleurs manquer d'atteindre le budget syrien, tant par la privation de recettes qu'elle détermine pour lui aussi longtemps que le désordre règne, qu'en raison de la participation aux dépenses, souveraineté qui lui incombera plus tard.

Or l'état d'anarchie dans lequel le pays a été plongé par les fauteurs de désordres, était tel qu'il fallut y amener des forces considérables, bien supérieures à celles qu'aurait exigé le simple remplacement des troupes anglaises dans un régime de paix.



Ces raisons prouvent amplement qu'il devient impossible *de faire plus longtemps crédit à un Gouvernement* qui a manifesté si nettement son hostilité envers la France, qui a causé un si grave tort à son propre pays en se montrant incapable de l'organiser et de le gouverner.

La France se voit donc obligée de prendre elle-même des garanties pour assurer la sécurité de ses troupes et celle des populations des territoires sur lesquels elle a reçu de la Conférence de la Paix la mission d'exercer son mandat.

J'ai l'honneur de faire connaître à V. A. R. que ces garanties sont les suivantes :

1° *Disposition absolue de la voie ferrée de Rayak à Alep* pour tous les transports ordonnés par l'autorité française.

Cette disposition sera garantie par le contrôle entier du trafic exercé dans les gares de Rayak, Baalbeck, Homs, Hama, et Alep par des commissaires militaires français, secondés par un détachement armé destiné à assurer la police de la gare, et par l'occupation de la ville d'Alep, nœud important de communications que nous ne saurions laisser tomber entre les mains des troupes turques.

2° *Abolition de la conscription*, le recrutement devant cesser complètement et les libérations de contingents, ramener l'armée chérifienne aux formations et effectifs qu'elle possédait au 1er décembre dernier.

3° *Acceptation du mandat français*. — Le mandat respectera l'indépendance des populations syriennes, il demeurera entièrement compatible avec le principe du Gouvernement par les autorités syriennes régulièrement investies de leur pouvoir par la volonté populaire. Il ne comportera de la part de la puissance mandataire qu'un concours apporté sous forme d'aide et collaboration, mais en aucun cas ne prendra la forme coloniale d'une annexion ou d'une administration directe.

4° *Acceptation de la monnaie syrienne*. — Cette monnaie devenant la monnaie nationale en zone est, toutes les interdictions ayant atteint jusqu'ici pour cette zone la Banque de Syrie sont levées.

5° *Châtiment des coupables*, les plus compromis par leurs actes hostiles à la France.

Ces conditions sont présentées en bloc, et c'est en bloc également sans disjonction possible qu'elles devront être acceptées dans un délai de 4 jours commençant le 15 juillet à 0 heure et prenant fin le 18 juillet à 24 heures.

Dans le cas où j'aurai avant cette dernière date avis de V. A. R. que ces conditions sont acceptées, ses ordres auront dû être donnés en même temps aux autorités intéressées pour qu'il ne soit fait aucun obstacle à mes troupes en marche pour réaliser les occupations indiquées. L'acceptation des conditions nos 2, 3, 4 et 5 devra de même être consacrée avant le 18 juillet par des actes officiels et leur exécution intégrale avoir lieu avant le 31 juillet 24 heures.

Dans le cas, au contraire, où V. A. R. ne m'aurait pas avisé en temps voulu que les conditions précitées sont acceptées, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le Gouvernement français reprendrait toute sa liberté d'action.

Je ne puis affirmer que dans ce cas, le Gouvernement français se contenterait des garanties ci-dessus indiquées.

Ce ne serait pas la France qui porterait la responsabilité des malheurs qui pourraient s'abattre sur le pays. Elle aurait fait la preuve depuis longtemps, et dans cette dernière circonstance, de sa modération. C'est le Gouvernement de Damas qui porterait tout entier le poids de la responsabilité des solutions extrêmes que je n'envisage qu'à regret, mais auxquelles je suis prêt avec la plus résolue fermeté.

Signé : Général GOURAUD.



Dernières Publications

1° En Italie

LIVRES :

Histoire

PASQUALE STANISLAS MANCINI. — *Il Principio di Nazionalita* (Le principe de Nationalité). — Ed. de *la Voce*.

Avec une préface du sénateur Ruffini, ancien ministre de l'Instruction Publique, président de la *Famille italienne pour la Société des Nations*, M. Zanotti-Bianco publie dans la collection de la *Jeune Europe* qu'il dirige un ensemble d'extraits sur l'idée de nation et le principe de nationalité empruntés à l'œuvre de Mancini, professeur de droit international à l'Université de Turin de 1850 à 1872, puis à l'Université de Rome jusqu'à sa mort.

C'est une gloire que revendiquent volontiers en ce moment les Italiens que d'avoir été les premiers à formuler le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Mazzini, Garibaldi, Cavour revendiquèrent ce droit pour l'Italie encore esclave. Mancini en a fait la théorie en juriste et en écrivain politique de premier ordre. Il est curieux de rapprocher ses idées sur la nation de celles de Renan qui l'ignorait. Comme Renan, c'est dans un élément moral : la Conscience de la Nationalité que Mancini trouve le fondement de l'idée de nation. La Communauté de race, celle de langue, de religion, de mœurs, d'histoire, aident à faire naître cette conscience, mais ne sont pour la faire naître ni nécessaires, ni suffisantes.

ANTONIO ANZILOTTI. — *Italiani e Jugoslavi nel Risorgimento* (Italiens et Yougoslaves pendant le Risorgimento). — Ed. de *la Voce*.

Livre d'histoire et non de polémique, ou pour parler plus exactement « d'histoire des doctrines ». L'auteur passe en revue toutes les opinions émises de 1830 à 1870 par les historiens, les géographes et les

hommes politiques italiens qui s'en sont occupés sur les frontières orientales de l'Italie unifiée, sur l'avenir des populations de la rive orientale de l'Adriatique et sur celui de l'Autriche. Les écrits et les discours de Balbo, Mazzini, Cavour, Tommaseo, d'autres encore sur ce sujet sont analysés et résumés. Ce qui en ressort d'une part, c'est l'extrême confusion des idées italiennes en la matière, sauf chez quelques bons prophètes, comme Tommaseo qui a prévu la possibilité et la nécessité d'une grande Serbie.

RAFFAELLO BARBIERA. — *Voci e volti del passato* (1800-1900) (Voix et visages du passé). — *Treves*, éditeur.

M. Barbiera est en Italie un spécialiste de la « petite histoire » du Risorgimento. Les grandes vues de l'historien lui manquent, mais nul ne sait comme lui rassembler des documents inédits, des anecdotes piquantes sur cette période si variée et, sur tant de points, si légendaire encore de cette période de l'histoire italienne. Son livre sur la *Princesse de Belgiojoso* se lit en particulier avec beaucoup d'agrément. Dans son dernier ouvrage, M. Barbiera a deux chapitres tout à fait heureux sur « la tragédie des Frères Bandiera » et sur « Venise en 1659 et après ». Parmi les autres, il faut signaler les chapitres sur Byron, sur Manzoni, sur Leopardi, sur Rossini.

Etudes Sociales

G. LOMBARDO RADICE. — *L'Esame di Stato* (L'examen d'Etat) ; GINO FERRETTI. — *La Scuola come Esame* (L'Ecole et les examens). — In Bibliothèque de l'Ecole et la Vie. — Ed. *la Voce*.

Il n'existe pas en Italie d'examens d'Etat analogues à nos brevets simple et supérieur, à notre baccalauréat. Les diplômes de fin d'études correspondant sont délivrés dans les écoles mêmes par les maîtres mêmes de l'aspirant, soit sans aucune espèce d'examen récapitulatif si l'élève a obtenu pendant l'année une moyenne supérieure à 6 sur 10 dans toutes les matières du programme, soit après une sorte d'examen de passage pour les matières où il n'a pas obtenu cette moyenne. Les Ecoles privées, sauf celles qui sont assimilées aux Ecoles d'Etat (*pareggiate*) ne peuvent délivrer ces diplômes de sortie. Aussi, l'enseignement privé en Italie a-t-il un nombre très restreint d'élèves ; les lycées et gymnases publics par contre ont une population pléthorique et le niveau de l'enseignement y baisse de plus en plus.

Aussi voit-on pour des raisons différentes le parti catholique d'une part réclamer l'institution d'un Examen d'Etat, analogue au nôtre, mais avec des membres de l'enseignement libre dans les jurys d'examen, et un certain nombre de professeurs à la tête desquels est M. Lombardo-Radice (une sorte de Ferdinand Buisson, mâtiné de Paul Crouzet italien) réclamer aussi l'Examen d'Etat, mais en se refusant à faire place dans les commissions d'examen aux membres de l'enseignement libre.

On lit avec un vif intérêt le cahier consacré par *Scuola et Vita* à cette question par MM. Lombardo-Radice et Ferretti. Après avoir lu les méfaits du système italien, que certains Français voudraient voir implanté chez nous, on trouvera de beaucoup préférable le système, ou au moins le principe, du baccalauréat.

Littérature

F.-T. MARINETTI. — *Otto Anime in una bomba* (Huit âmes dans une bombe), roman explosif. — Ed. Futuriste de *Poesia*.

Marinetti qui fut *bombardier*, étale devant nous ses âmes de guerre. Il sacrifie en partie dans ce livre aux mots en liberté, mais le plus souvent, il construit ses phrases selon une syntaxe elliptique, haletante, vrombissante, mais où se retrouve aisément le lecteur le plus traditionaliste. Il y a dans quelques-uns de ces récits de guerre, notamment dans *Le piano* et dans *La vache malade et les jeunes nèros*, ce qui manque à peu près dans tous les livres de guerre, à savoir : la navette perpétuelle qui promenait le soldat de la vie la plus banale, la plus grossière à la vie la plus sublime et la plus affinée. Ce va-et-vient de l'âme est rendu avec la vigueur habituelle de l'auteur du *Roi-Bombance*. On y trouve aussi comme un écho des rires « énormes » dont les hommes des tranchées scandaient parfois le rythme de la tragédie.

ALBERTO SAVINIO. — *Hermaphrodito*. — Ed. de *la Voce*.

M. Savinio est un musicien de talent dont la musique a été déjà applaudie à Paris qui s'est mis à écrire, un peu comme s'était mis à écrire, il y a quinze ans, Ardengo Soffici, peintre. Il y a chez Savinio et chez Soffici plus d'un point de ressemblance : ils sont à peu près les seuls écrivains italiens d'avant-garde qui s'abandonnent à leur verve naturelle et qui retrouvent le savoureux accent des vieux conteurs italiens. Il y a dans *Hermaphrodite*, à côté de fantaisies quasi dadaïstes, une série de contes qui sont de premier ordre. *Le Rocchetto di Venere* n'est pas loin d'être un chef-d'œuvre. Quand les Italiens se mêlent de conter avec talent et sans imiter Dickens ou Maupassant, on se demande ce qu'ils attendent pour redevenir les meilleurs conteurs d'Europe.

PAUL CLAUDEL. — *Crisi Meridiana*. Traduction de Piero Sahier.

Partage de Midi, un des plus beaux drames de Claudel, ne fut jamais mis dans le commerce, et par scrupule religieux, Claudel refuse de le laisser réimprimer. L'exemplaire que possédait de cette œuvre la Bibliothèque Nationale a, paraît-il, été volé. Mais Paul Claudel a par bonheur autorisé Piero Sahier à traduire *Partage de Midi* ; et la traduction qu'il nous offre, pour étrange que cela puisse paraître en l'espèce, a conservé toute sa physionomie au texte du poète et toute sa verdeur à sa langue.

REVUES :

La Nuova Antologia du 16 novembre.

La Dictature du Prolétariat et les Problèmes Economiques du Socialisme. Dans cet article, M. Arturo Labriola, ex-théoricien du syndicalisme en Italie, présentement ministre du Travail dans le cabinet Giolitti, étudie la situation présente du socialisme et les solutions préconisées par le bolchevisme.

Selon M. Labriola, plus rien ne reste du marxisme que la théorie du matérialisme historique. L'erreur des socialistes quant à la doctrine de Marx est d'avoir pris une affirmation *historique* (la lutte de classe) pour une nécessité *éthique*. En réalité, les Etats, surtout depuis la guerre, réalisent le socialisme. Le socialisme n'a plus de raison d'être dans les conditions économiques et sociales présentes. La théorie de la dictature du prolétariat, que Marx entendait dans le sens démocratique (n'en a-t-il pas donné comme modèle à imiter la Commune de Paris ?) n'est qu'une lutte pour la dictature et la tyrannie d'un parti qui s'appelle socialiste, mais qui n'est pas plus socialiste que les autres.

En somme, on peut se demander, suivant M. Labriola, si la phase féconde du socialisme n'est pas dépassée, et s'il n'a pas fait pénétrer dans les mœurs économiques et sociales tout ce qu'*historiquement* il pouvait y introduire.

M. Labriola termine en traçant un programme de participation syndicale à la gestion des usines et à celle de l'Etat.

Article plein de vues contestables, mais riche en suggestions.

2° En France

LES LIVRES

COMTE BOULAY DE LA MEURTHE. — *Histoire de la négociation du Concordat de* 1801. — (Mame, édit.)

Le livre du comte Boulay de la Meurthe arrive au moment même où la question des rapports du gouvernement français avec le Vatican est en pleine discussion.

Ce volume de belle tenue littéraire, d'une documentation soignée, résume l'histoire des pourparlers compliqués et parfois orageux qui aboutirent, en 1801, à la reprise, pour plus d'un siècle, des rapports officiels entre le Saint-Siège et l'Etat français. L'auteur, et c'est là le caractère original de son œuvre, s'est attaché, après avoir rappelé l'état religieux de la France à cette date et les mesures préliminaires adoptées par le Consulat à l'égard du clergé à suivre, dans leur enchaînement et leurs raisons particulières, les

disputes qui se continuèrent jusqu'à la fin sur les questions soulevées entre le gouvernement et le Saint-Siège, à bien marquer l'influence des oppositions connues ou pressenties, celle des incidents extérieurs de diplomatie et de guerre qui, en agissant sur Bonaparte, ont provoqué les principales péripéties de la négociation.

L'accord, de par l'esprit de conciliation de Pie VII et l'impérieuse volonté du Premier Consul, fut enfin renoué, malgré les obstacles qu'on eût pu croire insurmontables.

CHARLES RIVET. — « *Chez les Slaves libérés* ». « *Les Tchécoslovaques* ». — (Perrin, édit.).

M. C. Rivet est un spécialiste des questions slaves qu'il a particulièrement étudiées et approfondies durant ses séjours en Europe Centrale.

Dans ce livre consacré à la jeune nation tchécoslovaque, l'auteur expose le rôle capital qu'il assigne à cette nation, véritable foyer de rayonnement sur les pays slaves.

Le Tchèque est un Slave, présentant comme ses frères de race un individualisme profond « réfractaire au principe d'autorité », un démocratisme « teinté d'une anarchie de rêveur », un égalitarisme pratiqué « dans l'esprit des premiers chrétiens ». Mais c'est un Slave revu et corrigé « par la culture et l'organisation germaniques », plus proche de nous que le Slovaque.

L'avenir nous réserve bien des surprises, bien des aléas. Le passé nous a réservé bien des déceptions pour n'avoir que trop imparfaitement connu nos amis et nos ennemis. Apprenons ce que peuvent pour nous nos amis slaves et ce qu'ils veulent de nous. La Tchécoslovaquie est l'alliée sûre et pondérée, avec laquelle « la France pourra conjuguer une politique de travail et de paix basée sur d'intimes relations économiques, par elle aussi s'assurer de la Russie et de la Yougoslavie. »

La partie est sérieuse, nous avons à la disputer à l'Allemagne qui n'a point attitude de vaincu et prendra avant longtemps figure de vainqueur.

RAYMOND POINCARÉ. — *Histoire politique. — Chroniques de quinzaine* (15 mars — 17 septembre). — (*Plon-nourrit*, édit.).

M. R. Poincaré, qui joua un rôle important dans le grand drame qui bouleversa le monde, se trouva en un poste unique pour recueillir des documents sur l'évolution politique en cours. Il fut on ne peut mieux préparé pour apprécier les événements journaliers sous l'aspect national, à un point de vue tout à fait objectif, et discerner, parmi les contestations éphémères, les règles permanentes de la vie publique. Ses appréciations furent offertes, chaque quinzaine, au public, sous forme de chronique, dans la *Revue des Deux Mondes*.

Le premier recueil, véritable page d'histoire contemporaine, nous donne une vue claire des résultats si durement disputés d'une victoire dont saigne encore la France, des secrètes divergences des Alliés, des véritables intentions de l'Allemagne, mal résignée à sa défaite, des intrigues qui se firent jour à Bruxelles et à Spa, de la physionomie nouvelle prise par la question d'Orient, de la place qui revient, dans l'intérêt de tous, à la Pologne sur la scène européenne.

La conclusion ressort toute naturelle de ces études : nécessité pour les vainqueurs de 1918 de rester unis contre les forces obscures qui menacent l'équilibre du Droit.

Histoire. — Politique extérieure :

UNE AME DE CHEF, par Van Vollenhoven (*Plon-Nourrit*). — THE VICTORY AT SEA, par Rear Admiral W.-S. Sims (*John Murray*). — L'AVIATION DE CHASSE. DE GUYNEMER A FONCK, par René de Chavagnes (*Chiron*). — DEUX ANS DE COMMANDEMENT SUR LE FRONT DE FRANCE (1914-1916, tome I et II), par Général A. Dubois (*Charles-Lavauzelle*). — CONTEMPORARY FRENCH POLITICS, par Raymond Leslie Buell (*Appleton and, Cie*, New-York). — LES TURCS ET L'EUROPE, par Gaston Gaillard (*Chapelot*).

Art, Philosophie et Littérature :

L'OURAGAN, par Florian-Parmentier (*Editions du Fauconnier*). — HÉLÈNE DE SPARTE. LES AUBES, par Emile Verhaeren (*Mercure de France*). — LA PORTE DES HUMBLES (1915-1917), par Léon Bloy (*Mercure de France*. — CHONCHON, par Paul Reboux (*Flammarion*). — BARABOUR OU L'HARMONIE UNIVERSELLE, par André Billy (*Renaissance du Livre*).

LES REVUES

X. X. X. — *Un bilan indispensable. — En quoi consistent les intérêts divergents de la France et de l'Angleterre.* — (*Le Correspondant*, 25 novembre).

Très intéressante étude des rapports de l'Angleterre et de la France.

L'Angleterre, puissance industrielle, ne vit que de son commerce. Dès le lendemain de la guerre, faite à une rivale dangereuse sur le marché mondial, elle avait un besoin vital de reprendre ses relations commerciales avec l'Allemagne et la Russie, ses meilleurs clients. Elle surveille avec inquiétude la politique continentale de la France qu'elle acuse d'impérialisme. L'occupation de la Ruhr par la France, comme la cession de la Silésie à la Pologne francophile, lui paraît un danger sérieux. Il en résulte des tiraillements entre les alliés de la veille. La politique du Roreign Office n'a pas toujours été très loyale, en Orient, entre autres.

Pour assurer, durant une période de quelque durée, la paix dans le monde, il est indispensable que France et Angleterre soient en accord *réel* et pour cela « il faut faire connaître franchement, sans équivoque, et en leur donnant toute la publicité officielle, *quels sont, sur tous les sujets en litige, les faits et les intentions* ».

Le premier geste à faire dans cette voie serait certainement la vente à la France du charbon anglais à un prix raisonnable.

M. DEKOBRA. — *L'élection présidentielle aux Etats-Unis.* — (*La Revue des Deux-Mondes*, 1er déc.).

Etude pittoresque et vivante des scènes de mœurs électorales d'outre-Atlantique. L'auteur met en lumière l'opposition crue des programmes : M. Cox et les démocrates font campagne pour la Ligue des Nations. M. Harding et les républicains pour la sauvegarde de la souveraineté des Etats-Unis et l'éloignement du guêpier européen.

Histoire. — Politique extérieure :

LA PAROLE DE GENÈVE, par J. Bardoux (l'*Opinion*, 27 novembre). — LA DÉBACLE ARMÉNIENNE ET SES CAUSES, par P.-C. (l'*Opinion*, 27 novembre). — SCÈNES DU DRAME HELLÉNIQUE. II DE JUIN A OCTOBRE 1916, par E. Daudet (*Revue des Deux Mondes*, 1er décembre). — L'ÉPREUVE DE LA POLOGNE. IV. RELIGION ET CULTURE, par M. Pernot (*La Revue des Deux Mondes*, 1er décembre). — L'ALERTE POLONAISE, par J. Barthélemy (*Revue Politique et Parlementaire*, 10 novembre). — LE BOLCHEVISME ET L'ISLAM, par G. Alexinsky (l'*Action Nationale*, 25 novembre). — L'INDÉPENDANCE DE L'EGYPTE (*Nouvelle Revue*, 1er décembre).

Questions Economiques et Sociales :

LE SYNDICALISME ANGLAIS ET SON LEADER G.-D. H. bre). — LE SYNDICALISME ANGLAIS ET SON LEADER G.-D. H. COLE, par Sisley (*Revue Politique et Parlementaire*, du 10 novembre). — L'AFFAIRE DES BATEAUX ALLEMANDS ET NOS RAPPORTS AVEC LE BRÉSIL, par Guilaine (*Revue Politique et Parlementaire* du 10 novembre). — LA PROTECTION LÉGALE DE LA PREMIÈRE ENFANCE ET DE LA MATERNITÉ, par M.-H. Bunle (*Bulletin de la Statistique Générale de la France*, octobre). — LA FRANCE ET LA RIVALITÉ ANGLO-AMÉRICAINE DANS LA QUESTION DU PÉTROLE, par H. Schuller et Max Lambert (*Journal des Finances* du 3 décembre).

Problèmes Financiers :

LES FINANCES DE GUERRE DE L'ALLEMAGNE, par E. Théry (*Economiste Européen* du 3 décembre).

Pages Littéraires :

SAINTE-BEUVE, AGENT, JUGE ET COMPLICE DE L'ÉVOLUTION ROMANTIQUE (II), par M.-E. Seillière (*La Réforme Sociale* de novembre). — AU PAYS BRETON (V). PAR LES ROUTES, par André Chevrillon (*Revue des Deux Mondes* du 1er décembre). — JOUBERT ET MADAME DE VINTIMILLE (I), par André Beaunier (*Revue Universelle* du 1er décembre). — EMILE ZOLA OU LE ROMANTISME DE L'ÉGOUT, par L. Daudet (*Revue Universelle*, 1er décembre).

Economie et Finances

Comment l'Office de Compensations comprend les intérêts français

Chacun sait que le Traité de Versailles a prévu, pour le paiement réciproque des dettes envers les ressortissants des pays ennemis, l'organisation d'offices de compensations par les soins desquels les dettes et les créances doivent être respectivement compensées et payées. En France, comme en Allemagne, il y a un office de compensations auquel les créanciers d'un débiteur anciennement ennemi doivent obligatoirement s'adresser pour toucher ce qui leur est dû.

Le bon public français est donc porté à croire que, dès qu'un Allemand est prêt à payer sa dette, l'Office n'a qu'à remplir son rôle d'intermédiaire et qu'il doit se borner à encaisser pour le compte du créancier.

Le public se trompe. Le public est simple. Le public est candide. L'Office français de compensations n'est pas autre chose qu'un nouvel organisme administratif, c'est-à-dire, par définition, une institution destinée à brimer, à bafouer et à embêter le citoyen français.

Vous en doutez ?

Ecoutez donc ceci :



Un honnête bourgeois avait, quelques années avant la guerre, éprouvé le besoin de mettre sa fortune en viager. Séduit par les propositions et par les conditions d'une compagnie allemande, il était allé un beau jour souscrire outre-Rhin à Leipzig ou à Berlin, un contrat avantageux. C'était son droit (que ceux qui n'ont pas été découragés par les tarifs des compagnies françaises lui jettent la première pierre) et, au surplus, il se trouvait fort bien d'en avoir usé, car les arrérages confortables qu'on lui avait promis lui furent scrupuleusement et ponctuellement servis.

Survient la guerre.

Les communications entre l'assuré français et la compagnie allemande cessent naturellement. Mais, aussitôt après le traité de paix, notre homme reçoit de sa compagnie l'avis que les rentes arriérées ont été fidèlement déposées entre les mains du séquestre allemand et qu'elles sont à sa disposition avec les intérêts — ce qui lui fait la coquette somme d'environ 80.000 francs à toucher. Tout est donc bien pour lui. Pas de difficultés. Aucune contestation du côté allemand. La créance est reconnue. La somme est disponible. Il n'y a plus, suivant les formes prévues par le Traité, qu'à s'adresser à l'organisme chargé d'effectuer le recouvrement.



Et voici alors où l'Office de compensation entre en scène.

Notre excellent Français fait le nécessaire, déclare sa créance, envoie ses titres et attend. Il attend quelques mois à peine, puis, un beau matin, il reçoit une belle lettre à peu près ainsi conçue :

> Monsieur, vous avez soumis à l'Office de compensations un contrat de rentes viagères avec la X... aktiengesellschaft, aux termes duquel vous seriez créancier d'une somme de 80.000 francs, que vous nous demandez de recouvrer. J'ai le regret de vous faire savoir que, d'après la loi du 17 juin 1905, votre contrat est nul d'une nullité radicale comme ayant été souscrit avec une compagnie étrangère non autorisée à exercer son industrie en France. Dans ces conditions, il ne peut être donné aucune suite à votre demande.
>
> Veuillez agréer, etc.
>
> Signé : ALPHAND,
> *Directeur de l'Office de Compensations.*

Stupéfait, n'en croyant pas ses yeux, flairant quelque énorme erreur, notre pauvre compatriote se décide alors à aller demander quelques éclaircissements, frappe à la porte et expose son cas devant un bureaucrate satisfait, l'œil narquois, qui lui tint à peu près ce discours :

« Non, monsieur, nous ne nous sommes pas trompés. Votre contrat est fait en fraude d'une loi destinée à protéger l'épargne française. Et, pour vous montrer quelle fut, en effet, votre imprudence, nous allons vous faire perdre votre argent. Car nous devons avant tout, n'est-ce pas, nous, fonctionnaires français, faire respecter la loi. Cela vous apprendra à avoir voulu faire les malins, vous et vos pareils ; car vous êtes légion, monsieur, à qui l'Allemagne doit et offre de payer des millions d'arrérages ou de capitaux. Mais (et ici l'air du bureaucrate est de plus en plus satisfait) Dieu merci ! nous faisons bonne garde et cet argent n'entrera pas en France. — Non, monsieur, ne protestez pas. Il n'y a rien à faire. »



Telle est l'effarante histoire dont je garantis l'authenticité.

Doublement effarante, car rien n'autorise l'Office de Compensations à se refuser à solder une dette reconnue par un débiteur allemand, et rien ne l'autorise non plus à déclarer nuls des contrats valablement conclus entre Français et Allemands avant la guerre. La loi de 1905 a astreint les compagnies étrangères d'assurances sur la vie *qui veulent opérer en France* à se soumettre à certaines obligations. Si elles ne le font pas, elles encourent des pénalités. Mais les contrats qu'elles ont signés ne sont pas nuls. A plus forte raison en est-il ainsi des contrats que, de leur plein gré, et de propos délibéré, des Français sont allés souscrire en Allemagne. Aucun tribunal n'admettra cette thèse, qui échappe d'ailleurs à la compétence des juridictions françaises, et il est insensé de voir soutenir le contraire par l'Office de Compensations dont ce n'est pas le rôle.

Une telle attitude a de quoi révolter l'opinion, et elle fait prendre vraiment à notre pays figure de niais.

A quoi donc riment en effet nos inquiétudes au sujet du problème des réparations ? De quel droit nous indignons-nous, à la pensée que l'Allemagne pourrait se dérober à ses obligations d'indemnités, oui, de quel droit, puisque, lorsque l'Allemagne offre de payer ce qu'elle doit, lorsqu'elle tend de l'argent, du bon et bel argent, en disant « prenez » à ceux qui attendent de ce côté de la frontière, la bureaucratie inouïe qui déjà prolifère sur le tronc vermoulu du Traité, se dresse devant les créanciers français et dans sa toute-puissante et suffisante stupidité leur dit : « Arrêtez, ce n'est pas pour rien qu'on nous a mis entre vos débiteurs et vous. Vous ne passerez pas. »

Léon POLIER.



LA CRISE ÉCONOMIQUE

LA CRITIQUE DES ÉCONOMISTES. — L'AMPLIFICATION DES FAITS ÉCONOMIQUES. — CRISE ET PSYCHOSE ÉCONOMIQUE. — MENTALITÉ DE L'ACHETEUR ET DU VENDEUR. — LES BÉNÉFICES EXCESSIFS. — LES SACRIFICES NÉCESSAIRES. — LES CONCESSIONS UTILES.

Il est de bon ton de proclamer la faillite de l'économie politique et des économistes et de prétendre que les événements actuels, conséquences de la guerre, démentent toutes les prévisions des théoriciens de la science économique. Parce que certains journalistes qui se disent économistes pour avoir, une fois dans leur vie, écrit un article sur les droits de douanes ou avoir cité quelques statistiques, se sont mépris sur la durée de la guerre ; parce que, dans un but de propagande politique, qui n'a rien de commun avec la science, des publicistes ont entretenu le public dans l'illusion d'une prompte usure financière et économique de l'Allemagne ; parce qu'on a voulu ignorer les leçons de l'histoire et qu'on a oublié que la France de la Révolution n'avait jamais été arrêtée dans sa lutte contre l'Europe par les difficultés financières au milieu desquelles elle se débattait ; parce qu'on a négligé l'exemple d'une émission de quarante milliards d'assignats, somme énorme pour l'époque et qu'il faudrait multiplier par trois ou quatre pour se rendre compte de ce qu'elle représenterait en monnaie moderne ; pour toutes ces raisons, les économistes dont beaucoup faisaient, pendant la guerre, leur devoir aux armées et laissaient à des amateurs le soin de les représenter, sont taxés d'ignorance ou de méconnaissance systématique des faits, ou encore, qualifiés de purs théoriciens dont les systèmes n'ont rien de commun avec la réalité.



Hélas ! ils n'ont qu'à faire appel à cette réalité même pour y trouver la preuve du bien-fondé de leurs constructions comme aussi de leurs doctrines. L'heure présente leur offre même un champ d'expérience comme ils n'en eussent jamais rêvé aux temps lointains de la paix d'autrefois. Les faits économiques prennent un relief, une ampleur qui les rendent perceptibles aux moins avertis. Leurs linéaments se simplifient, leurs traits s'accentuent. Ils semblent, sous le verre grossissant de l'inflation fiduciaire et du taux montant du change, s'agrandir et se développer, parfois même se déformer, mais en donnant alors à leurs principaux caractères une rare intensité, un peu comme devant les miroirs déformants les traits essentiels d'un visage ou d'un corps deviennent plus frappants. Le change est à l'état pur. Les possibilités de sortir de l'or ne l'enserrent plus dans d'étroites limites comme en temps normal. Les mobiles d'activité économique s'exagèrent, l'appât du gain est déchaîné depuis que se disent commerçants tous ceux qui ont, à un moment donné, eu la hardiesse ou la chance d'acheter un stock ou simplement de spéculer. Ils n'apportent pas à leurs opérations la discrétion, la prudence et le sens de l'honneur commercial des industriels ou des commerçants de profession. Le désir de s'enrichir vite, la méconnaissance des règles élémentaires de l'activité commerciale et même des lois commerciales, l'impunité que leur assurent leur insaisissabilité et leur origine souvent étrangère leur permettent d'afficher cyniquement leur but. Et c'est pourquoi l'analyse des causes de la crise actuelle est relativement simple, comme aussi la recherche et l'expression des remèdes.

A la base de la crise présente, il y a une raison psychologique comme aussi bien, la crise de hausse, quand elle se produisait, trouvait sa cause et son appui dans une véritable psychose économique. Aujourd'hui, comme alors, la psychose est double : elle atteint à la fois le consommateur et le marchand. Nous ne disons pas à dessein le producteur, car celui-ci paraît, pour le moment, s'être suffisamment rendu compte de la situation et des conséquences qu'elle entraîne comme des remèdes qu'elle appelle. Pendant la hausse, une folie collective s'était emparée des acheteurs. Ils n'écoutaient aucun conseil de modération. Ils les prenaient toujours pour des avis intéressés. Trouvant en face d'eux un commerçant leur annonçant, de bonne foi la plupart du temps, — car il y croyait comme à un fait dont il devait tirer profit, — une nouvelle augmentation des prix, ils s'empressaient d'acheter dans la crainte d'une réalisation de cette prédiction. Ils contribuaient ainsi à accentuer la hausse sur un marché aux produits effectivement raréfiés. De son côté, le marchand s'entretenait lui-même dans cette espérance favorable à ses intérêts, puisque la hausse était, pour lui, un moyen — sans même majorer son bénéfice proportionnel ou unitaire, ce qui d'ailleurs eût été, de sa part, un acte de véritable héroïsme commercial — de réaliser un profit considérable et le rendait indifférent à la hausse des autres articles dont souffraient les seuls consommateurs non producteurs ou commerçants.



De là, leur lenteur à s'adapter à la situation nouvelle ; de là leur résistance à abaisser leur prix aux niveaux qui leur permettront de voir revenir chez eux leurs anciens acheteurs. De là leur croyance illusoire à une reprise des prix, quand, disent-ils, la demande sera redevenue normale. De là leur demande de protection artificielle sous toutes ses formes : nouvelle inflation monétaire, de laquelle ils attendent de véritables bienfaits ; élévation des droits de douanes pour se réserver le marché intérieur.

Mais l'acheteur ne l'entend plus ainsi. Lui aussi a compris que l'abstention était une arme précieuse, qui lui donne la victoire, qu'il regrette simplement de ne pouvoir appliquer à toutes les marchandises et qu'il doit réserver aux articles dont il peut momentanément se passer. Il lui a fallu de longues années pour arriver à cette entente tacite à cette sorte de coalition inconsciente que les économistes ne voyaient en général à l'œuvre qu'entre producteurs. Aujourd'hui, il a une psychologie de baissier. Il ne veut acheter à aucun prix. Il attend. Les baisses annoncées par les détaillants ne l'intéressent pas. Souvent elles sont plus apparentes que réelles. Elles portent sur des prix fortement majorés dans ces derniers mois sous différents prétextes dont le moindre n'était pas l'impôt sur le chiffre d'affaires que le ministre des Finances avait engagé sinon invité les commerçants à ajouter à leur facture. Le consommateur a donc la conviction parfaitement justifiée que le fond de la vague de baisse n'est pas encore atteint et qu'en tenant bon il triomphera.

Sa conviction se trouve du reste fortifiée par des raisons d'ordre économiques dont les producteurs et les vendeurs devraient bien se pénétrer, car elles sont à la base des décisions que leur dicte la situation actuelle. Non seulement, en effet, le consomma-

teur ne veut pas acheter, *mais le voulût-il qu'il ne le pourrait pas.* Examinons la genèse de la baisse du point de vue du prix de détail, le seul qui nous intéresse pour le moment sauf à remonter plus tard aux prix de gros qui en marqueront la limite. D'une part, le consommateur n'a plus les moyens dont il disposait, il y a quelque temps, pour répondre sans difficulté aux prétentions et aux exigences du vendeur. Son pouvoir d'achat a diminué, car lui-même ne peut plus demander à celui de qui il le tient, une augmentation. Comment la baisse s'est-elle déclanchée ? Elle a commencé par les industries de luxe et, parmi celles-ci, par l'industrie automobile. Nous en verrons tout à l'heure les causes. Retenons-en simplement les effets sur la capacité d'achat. Tous ceux qui, de près ou de loin, touchent au commerce ou à la fabrication des voitures, et ils sont nombreux, se sont trouvés atteints. Fabricants, contremaîtres, ouvriers, courtiers, garagistes, etc., ont vu leurs bénéfices, leurs commissions, leurs salaires s'abaisser ; les journées de travail se raréfier. A la prodigalité de la veille a succédé la parcimonie obligatoire du lendemain. On n'a plus accepté sans discuter les prix des marchands. On s'est raisonné, on s'est restreint et de proche en proche un certain nombre de commerces ont subi le contre-coup du marasme de celui de l'automobile. Le charme était rompu. La campagne de baisse fit le reste. Les commerçants essayèrent de la nier. Ils invoquèrent toutes sortes de bonnes raisons. Mais ils prêchaient cette fois le désert.



Le client ne les croyait plus sur parole. De même qu'il consultait les cours pendant la hausse et qu'il y trouvait la confirmation des déclarations des marchands auxquelles, par conséquent, il continuait à ajouter foi, de même il regardait chaque jour les prix des articles essentiels sur les marchés de matières premières et il en constatait la constante diminution. On tentait bien de lui alléguer le maintien ou même la dépréciation de notre change comme une cause de fermeté des prix. Il n'en voyait pas moins, évalués en francs français, le coton passer de 805 fr. en avril à 285 fr. en novembre, la laine de 1.550 à 890 fr., la soie du Japon de 420 à 220 fr., le lin de 2.600 à 900 fr., le cuir de vache de 700 à 295 fr., le café de 303 à 156 fr., le vin de 118 à 85 fr., etc., etc.. Il se demandait pourquoi cette baisse ne se répercutait pas sur les prix de détail. Il en concevait de l'irritation et il était entretenu dans ce sentiment par les déclarations des fabricants qui n'hésitaient pas à faire connaître au public qu'en ce qui les concernait, ils avaient déjà fait profiter leur clientèle, c'est-à-dire les détaillants, de la baisse, mais qu'il ne semblait pas que ceux-ci eussent agi de même vis-à-vis de leurs propres acheteurs.

Rien n'est plus vrai. L'enquête à laquelle vient de procéder la *Journée Industrielle* dans le *Nord* est tout à fait édifiante à cet égard. Tous les fabricants : tisseurs et filateurs, liniers, cotonniers et lainiers, sont d'accord sur ce fait que la crise provient chez eux du ralentissement des achats du commerce de nouveautés. Celui-ci, atteint dans ses forces vives, au point que le mois dernier de grosses maisons ont dû solliciter des renouvellements ou des prolongations d'échéances, dont le total s'élèverait dans l'ensemble à un chiffre de deux milliards, n'a pas su faire à temps les sacrifices nécessaires pour parer la menace qui pèse sur lui. Au lieu d'une baisse vigoureuse et complète qui rassure le client, lui donne l'impression que véritablement on s'achemine vers la normale ; au lieu de lui démontrer que cette normale s'établira nécessairement à un taux supérieur à celui d'avant guerre, parce que la guerre, comme nous l'avons dit, a entraîné une révolution dès prix analogue à celle qu'avait provoquée à la fin du xv[e] siècle la découverte des mines d'or et d'argent d'Amérique, on l'entretient dans l'idée qu'on cherche à l'exploiter par des bénéfices excessifs.

A Dieu ne plaise que nous traitions tous les détaillants de mercantis. Ce ne serait ni juste ni vrai. Mais, enfin quand nous lisons dans un journal dévoué à la cause industrielle et peu désireux d'indisposer ses lecteurs commerçants, qu'un tissu de laine de qualité extra coûte au maximum quarante francs le mètre à Roubaix ou à Tourcoing ; qu'il en faut trois mètres pour confectionner un vêtement d'homme et que nous voyons encore les complets sur mesure affichés sept et huit cents francs à la vitrine des tailleurs des boulevards, nous sommes en droit de crier à la spéculation illicite. Quand on sait, comme nous le savons de source sûre, qu'un grand magasin ayant acheté un lot important de tissu trente francs le mètre, l'a mis en vente à cent vingt francs et que devant la résistance de la clientèle et les observations de certaines personnes au courant de l'opération, il a consenti comme faveur à le vendre ou à essayer de le placer à 80 francs, c'est-à-dire avec un bénéfice de 166 %, nous sommes en droit d'être sévères.

Quel est d'ailleurs leur raisonnement ? Comment voulez-vous, disent-ils, que nous vendions au-dessous du prix de revient ? Nous avons acheté les articles à un certain prix. Addition faite de nos frais généraux et de notre bénéfice normal, ils nous reviennent à un certain montant. Nous devons donc bien le demander au client. Le raisonnement serait sans réplique s'il avait été tenu et appliqué au moment où la hausse se dessinait et s'accentuait. A cette époque, les détaillants qui s'étaient approvisionnés aux anciens prix n'hésitaient pas à réclamer les prix forts à leurs acheteurs et quand ceux-ci, timidement s'en plaignaient. « Comment voulez-vous qu'il en soit autrement, répliquaient les négociants avisés, ne devons-nous pas nous couvrir des frais de remplacement et puisque cet article nous coûte aujourd'hui tant chez le fabricant, pouvons-nous faire autrement que d'exiger ce prix de nos clients ? » Que n'en font-ils autant aujourd'hui ? Pourquoi ne calculent-ils pas leurs nouveaux prix sur les prix de remplacement, ou tout au moins sur une moyenne comprise entre leur prix d'achat ancien et leurs prix de réapprovisionnement ? Qu'ils y prennent garde, s'ils ne le font pas, d'autres concurrents plus habiles, plus entreprenants, s'établiront et leur couperont l'herbe sous le pied.



Sans doute est-il difficile de se résoudre à une opération aussi radicale, après des années de prospérité comme celles que l'on vient de traverser ; prospérité, ne l'oublions pas, faite des malheurs des temps, de la rareté des produits, de la générosité, de l'ignorance et de la prodigalité de l'Etat, acheteur insatiable et riche et du pouvoir d'achat artificiellement grossi des consommateurs de toutes catégories. Certes, nous savons qu'il peut être difficile pour les maisons de liquider à perte les gros stocks qu'elles ont emmagasinés sans prendre le soin de se couvrir de leurs fluctuations possibles par des réserves appropriées, mais à l'achat desquelles elles ont, au contraire, employé ces réserves pour les faire échapper à l'impôt sur les bénéfices de guerre. Nous nous rendons compte des difficultés de trésorerie qu'elles éprouvent avec leurs capitaux immobilisés en installations immobilières ou en stocks dont le cours baisse tous les jours et sur lesquels les banques refusent tout crédit quand, même, elles n'imposent pas une réduction excessive des heures de travail, les conque le jeu normal de la vie économique. Nous avons tous appris que c'est ainsi que se liquident généralement les crises et les tenants de l'école libérale se réjouissent, en général, de cet automatisme admirable qui sait punir les coupables ou les imprudents, les prodigues ou les incapables. C'est le moment pour eux d'être conséquents avec eux-mêmes et, au lieu de se tourner vers l'Etat pour lui demander aide et protection, sauf, à protester contre son intervention quand elle se fera en faveur d'une autre catégorie de citoyens, ou même de l'ensemble de la collectivité menacée, de prendre courageusement leur parti de la situation et de consentir les sacrifices indispensables. Ils seront pénibles. D'aucuns laisseront leur fortune en chemin. Ce sera triste, si elle a été laborieusement et honnêtement acquise : ce sera justice si elle est le fruit de la spéculation et de la guerre. Mais puisque nous vivons en une société individualiste où chacun doit veiller à son propre salut, il

faut courageusement accepter la règle du jeu. Les Américains nous en donnent l'exemple. C'est chez eux que la crise a commencé avec les mêmes indices et les mêmes symptômes que chez nous. Ils y ont immédiatement fait face. De grosses maisons ont déposé leur bilan. Les prix se sont abaissés, permettant une baisse de salaires acceptée et parfois même sollicitée par les ouvriers, quand ils la préféraient à une réduction des heures de travail ou qu'ils la trouvaient inférieure ou au plus égale à celle des prix qui l'avaient devancée. De la sorte par des concessions de tous les membres de la communauté la normale se rétablit. Mais vouloir, comme d'aucuns essayent de le faire chez nous, imposer aux seuls salariés, par la voie du brusque licenciement ou par une réduction excessive des heures de travail, les conséquences de la crise actuelle, c'est aviver les rancunes, susciter les haines et les jalousies, au lieu de travailler à la paix et à la collaboration dont notre pays a tant besoin.

William Oualid.



CHRONIQUE DES CHANGES

Après quelques séances assez indécises, le marché s'oriente de nouveau, semble-t-il, vers la baisse du franc.

La *livre sterling* est en avance, depuis trois jours, de près d'un point, à 58,36. Le *dollar* a dépassé encore le taux de 17 en cotant 17,06 1/2. Le *franc suisse* est passé de 258 1/4 à 265 1/4, la *peseta* est à 219 et une hausse très marquée s'est produite sur les devises scandinaves, en particulier sur la *couronne danoise* qui, en une semaine, est passée de 225 à 243 1/2, atteignant ainsi un niveau supérieur à celui de la *couronne norvégienne* qui cote 241 1/2 ; quant à la *couronne suédoise* elle est fort au-dessus à 328 3/4.

Cette situation de nos changes en particulier et de ceux de la plupart des pays d'Europe en général, donne de plus en plus à réfléchir à l'Amérique.

Le monde financier des Etats-Unis est, depuis quelques temps, très fortement impressionné par la constatation que les résultats qu'on attendait de la grande opération du remboursement de l'Anglo-French Loan de 500 millions de dollars, le 15 octobre dernier, ne se sont pas produits. On avait affirmé très généralement que ce remboursement produirait un excellent effet moral et que par suite, il en résulterait une amélioration des changes entre les Etats-Unis, l'Angleterre et la France. Or, cela ne s'est pas produit. En dépit de l'effort financier considérable qu'ont fourni les deux pays débiteurs, et en dépit des exportations d'or vers les Etats-Unis auxquelles ces opérations de remboursement ont donné lieu, les changes ont continué à se tendre.

Il faut relever avec attention l'aveu significatif que fait à ce sujet, dans sa circulaire hebdomadaire, la *National City Bank* : « Qui pourrait douter, déclare-t-elle, que nos marchés seraient aujourd'hui dans une condition meilleure si la Grande-Bretagne et la France n'avaient pas été astreintes à faire face à l'échéance de l'Anglo-French Loan ? Si ces deux pays n'avaient pas eu alors à verser 400 millions de dollars, ils auraient aujourd'hui des disponibilités beaucoup plus grandes pour acheter nos marchandises. Il ne faut pas à la fois demander aux gens de payer leurs dettes et d'acheter de nouveaux produits. »

Ces réflexions peuvent être salutaires si elles contribuent à faire évoluer l'opinion publique américaine vers l'idée qu'il faut renoncer, dans l'intérêt même des Etats-Unis, à faire payer rapidement les dettes de guerre aux Alliés, et qu'il faut au contraire leur consentir des crédits larges et de longue durée. L'Amérique a besoin d'exporter. La crise s'aggrave chez elle comme ailleurs et l'heure est trop grave pour qu'on puisse considérer d'un œil serein la restriction des débouchés extérieurs. Il faut donc que l'on arrive enfin à comprendre que ce n'est pas par des « effets moraux » comme peuvent en produire les remboursements ponctuels des Etats européens débiteurs que les changes de ceux-ci s'amélioreront, mais par l'accroissement de leurs moyens de paiement, et que ceux-ci ne peuvent être accrus que par des crédits abondants et à très long terme.

Les changes de l'Europe Centrale sont en baisse générale. Le *mark* allemand ne reçoit aucune amélioration du vote imminent de l'emprunt forcé d'empire de 20 milliards. Cet emprunt, même s'il réussit, ne pourra pas boucher le déficit puisque, comme l'a dit la semaine dernière le Président de la Reichsbank, la dette flottante va augmenter de 30 milliards avant la fin de l'exercice, à cause du déficit des chemins de fer et de l'augmentation des salaires et des traitements.

La *couronne tchéco-slovaque* est en recul sérieux à 18 1/2 contre 20 centimes il y a huit jours. L'Autriche en est réduite, pour acheter un peu de blé à donner en gage les fameux Gobelins du palais impérial. Le *leu* roumain cote 23 contre 24 1/2 la semaine dernière, malgré la décision récente du ministre de l'Industrie de Roumanie de n'accorder de permis d'exportation qu'aux personnes qui prouveront avoir acquis des leis sur les marchés étrangers, acquisition qui devra être appuyée par des déclarations de douane.

L. P.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

La fermeté des devises étrangères, autrefois puissant élément de hausse, paraît désormais ne plus exercer aucune action sur les cours, même sur ceux des valeurs dont les coupons sont payables en monnaies faisant prime. La livre sterling et le dollar peuvent à nouveau atteindre les sommets : la Bourse n'y prête plus qu'une attention distraite. Au vrai, elle semble accueillir avec la même indifférence toutes les indications concernant les valeurs — les indications favorables, du moins ; les indications contraires, elles, ne tardent pas à produire leur effet. Il n'est actuellement plus exceptionnel de voir l'annonce de répartitions plus libérales, de bénéfices, plus substantiels se traduire par un recul immédiat des valeurs intéressées. C'est que, de plus en plus, la situation économique est seule à influencer directement la Bourse, et que le marché des valeurs est à la remorque du marché des produits.

La tension monétaire, avant de s'affirmer dans le taux des emprunts obligataires, ce qui ne saurait tarder, est inscrite dans les cours actuellement pratiqués. Que des ventes de couvertures d'acheteurs à terme aient contribué à peser sur la cote du comptant, si vraisemblable que soit la chose, elle n'explique qu'en partie le marasme. En réalité, le besoin de disponibilités immédiates est général. Le gros vendeur est actuellement le portefeuille et les opérations des professionnels, liquidations de couvertures ou ventes à terme, ne forment que l'accompagnement de ses réalisations forcées.

Bien que certains groupes — citons en particulier les banques — opposent quelque résistance au courant, le caractère même des ventes, motivées plus par des besoins de capitaux que par la situation de telle affaire ou les perspectives de telle industrie, donne l'impression que le hasard seul préside à la baisse, et décourage toutes prévisions. Dans ces conditions, les occasions avantageuses — à regarder les choses de loin sans attendre des bénéfices immédiats — ne manquent pas et les capitalistes pourraient utilement employer leurs disponibilités. Mais reste-t-il encore des disponibilités disposées à s'employer en Bourse ? A suivre les séances, on n'en a guère l'impression. Si tentantes que soient les offres, l'acheteur fait la sourde oreille...

La réussite probable de l'Emprunt servira peut-être de stimulant. Mais on n'en saurait attendre un revirement de quelque ampleur et de quelque durée.

Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

Le 3 %, d'une fermeté remarquable, a encore gagné 3/4 de point s'inscrivant à 57. Les rentes de la Défense Nationale font preuve également de fermeté. Depuis le 7 octobre, ainsi que nous l'avons annoncé, le marché spécial est clos, mais nous rappelons que ceux qui ont donné des ordres d'achat ou de vente sur ce marché antérieurement au 1er décembre, ont jusqu'au 15 décembre, dernier délai, pour régulariser leur souscription. Ainsi qu'il était permis de s'y attendre, l'emprunt 6 % qui vient de se clore s'annonce comme un grand succès, encore que toute évaluation soit un peu prématurée. M. Henri Laporte, commissaire délégué de l'emprunt, déclare que l'on peut envisager une trentaine de milliards au total, dont environ 8 milliards d'argent frais.

Les obligations Crédit National ne manquent pas non plus de fermeté, les obligations 5 % anciennes à 480, les 5 % 1920 à 493 et 494.

A une question écrite d'un député concernant l'application des mesures fiscales aux lots des diverses valeurs, M. François-Marsal a répondu que tous les lots, y compris les lots du Crédit National, sont frappés d'une taxe de 20 %. Néanmoins, les obligations du Crédit National étant nettes d'impôts, la taxe est supportée par l'Etablissement. Par contre, les lots sont considérés comme gains exceptionnels et doivent être compris dans la déclaration de revenus l'année de leur échéance. Cette thèse rencontre quelque opposition et, à ce sujet, des procès ont été engagés contre le fisc.

Les fonds **Russes** continuent à s'alourdir, le 3 % à 19, le 4 % consolidé à 21,50, le 5 % 1906 à 27,50. Quelques transactions ont eu lieu à Genève sur le rouble qui se négocie à 1,50 les 100 roubles, correspondant à environ 0,05 français pour 1 rouble.

Les fonds **Espagnols** sont en recul sur la crise profonde qui a éclaté en Catalogne et la détente de la peseta. Les mesures du gouvernement d'élever la limite d'émission de la Banque ainsi que le taux de l'escompte, et de réduire les importations en vue de soutenir le change de la peseta, paraissent ou devoir aller à l'encontre de leur but ou trop tardives pour être vraiment opérantes. L'Extérieure est ramenée à 176, cours auquel elle semble plus avantageuse à vendre qu'à acquérir.

Les événements de Grèce ont amené un vif recul sur les fonds **Helléniques** inscrits au marché de Paris. Le retour de Constantin va probablement précipiter la baisse de la drachme et des fonds grecs. Le 5 % 1881 est à 455, le 4 % 1902 à 360, le 2 1/2 % 1898 à 101,75.

Les fonds **Roumains**, par contre, sont en progrès, le 4 % 1890 à 80 et le 4 % 1894 à 69,50. Le chef de Cabinet du Ministre des Finances de Roumanie a déclaré dans une interview que la reprise du service des emprunts roumains pourrait sans doute s'effectuer vers le 15 décembre ; les négociations qui se poursuivent encore n'auraient pour objet que les modalités de cette reprise qui porterait sur tous les coupons échus dont le montant serait payé en bloc.

BANQUES

Banque de France. — Au bilan du 2 décembre, suivant de près l'échéance de fin novembre, le Portefeuille de la Banque est en augmentation de 176 millions. La circulation fiduciaire en diminution de 233 millions grâce à un acroissement de 282 millions des comptes des particuliers ; elle atteint encore 38.573 millions. L'encaisse or atteint 3.418 millions, en plus-value de 3 millions 1/2. Le progrès de l'action s'est poursuivi et, après avoir dépassé 5.300, elle est revenue dans les environs de 5.250.

Banque de l'Indo-Chine. — L'action est en recul à 1.725 contre 1.765 en dépit de la publication des bénéfices nets du premier semestre de 1920, bénéfices qui s'élèvent à 9.804.602 fr. contre 5.912.535 fr. pour le deuxième semestre de 1919. Le capital a, il est vrai, porté de 48 à 72 millions.

La **Banque de l'Afrique Occidentale**, qui a détaché un coupon de 83 fr. 125 brut ou 74,81 net le 2 décembre, reste ferme à 2.390.

La lourdeur générale a gagné le groupe des grands Etablissements de Crédit par suite des préoccupations causées par la crise industrielle et commerciale dont on pense que les Banques supporteront le contre-coup. Le **Crédit Lyonnais** se négocie à 1.550, la **Société Générale** à 751, le **Comptoir d'Escompte** à 990, la **Banque Nationale de Crédit** à 770. A noter, pour ce dernier, qu'il a été coté en liquidation au 30 novembre un déport de 5 fr., caractéristique d'un découvert.

La dépréciation des cours vis-à-vis de ceux de la semaine précédente est donc faible pour nos grands Etablissements de Crédit. Elle est plus accentuée en ce qui concerne les Banques d'affaires dont l'Actif se trouvera forcément diminué durant la crise.

La **Banque de Paris** a été ramenée à 1.510. Cet Etablissement vient de céder les 45.000 actions de la **Banque Privée** dont il était détenteur moyennant une vingtaine de millions. Le **Crédit Français**, qui est parvenu à s'en rendre acquéreur et va collaborer intimement avec la **Banque Privée**, fait preuve d'une certaine fermeté à 387, après détachement d'un coupon acompte de 12 fr. Ajoutons que la collaboration des deux Etablissements sera d'autant plus intéressante et fructueuse que le **Crédit Français** possède d'ores et déjà d'importantes succursales dans la région du Nord, alors que la **Banque Privée** a fait jusqu'ici porter son activité principalement dans celle du Sud-Est.

Comptoir Lyon-Allemand. — En reprise à 805 contre 780. L'Assemblée du 3 décembre a approuvé les comptes de l'exercice clos au 30 juin et voté le dividende de 40 fr. annoncé payable le 31 décembre. Le rapport du Conseil indique que l'évaluation du compte Marchandises, dont l'augmentation n'est pas inférieure à 42 millions et qui comprend surtout de l'or et de l'argent, a été faite à des cours très inférieurs aux cours du marché. L'Assemblée extraordinaire qui a suivi a voté le doublement du capital de 25 à 50 millions à réaliser suivant les besoins et les circonstances. La première partie de cette augmentation portant sur 12.500.000 fr. sera effectuée, par émission au pair, dans le courant de janvier de 50.000 actions de 250 fr.

Crédit Foncier. — Depuis le 8 décembre est ouverte la souscription de 75.000 actions nouvelles émises à 600 fr. devant porter le capital de 262.500.000 fr. à 300 millions. Cette augmentation doit permettre à la Société d'accroître ses émissions d'obligations suivant le développement que prennent ses opérations. Les actions nouvelles qui sont réservées aux actionnaires à titre irréductible à raison de l'action nouvelle pour 7 anciennes, avec faculté pour les porteurs de moins de 7 actions de se grouper afin de se constituer des multiples de 7 pour l'exercice de leurs droits, auront droit au solde du dividende de l'exercice 1920. Rappelons que ce dividende a été fixé à 40 fr. sur lequel un acompte de 20 fr. sera réparti aux actionnaires anciens en janvier ; sitôt ce coupon détaché, les actions nouvelles seront assimilées aux actions anciennes. Bien que cette opération doive rencontrer un succès certain étant donné la réputation du **Crédit Foncier**, une émission de titres de quelque ampleur, en ce moment, ne s'effectue pas sans quelques difficultés, aussi l'action a-t-elle été ramenée à 685, cours auquel sons acquisition paraît devoir être indéniablement avantageuse. Quant au droit de souscription, il se négocie à 7 fr. par titre, soit, pour permettre l'acquisition d'une action nouvelle, un décaissement d'une cinquantaine de francs environ.

La lourdeur du marché a affecté les Banques brésiliennes en dépit de l'annonce que le Gouvernement brésilien s'est engagé à rembourser, dans un délai de deux ans au maximum, tous les emprunts faits par l'Etat à l'encaisse métallique des Banques, soit un total de 84.940.000 piastres. Ce remboursement fera cependant rentrer dans la caisse des Banques des sommes fort importantes, la **Banque Nationale du Mexique** devant toucher, de ce fait, 19 millions 470.000 piastres, la **Banque de Londres y Mexico** 29.230.000 piastres, la **Banque d'Etat du Mexique** 2.490.000 piastres.

CHEMINS DE FER

Le rapport de la Commission des Finances sur le futur régime des Chemins de fer sera prochainement distribué.

Les actions et les obligations de nos grandes Compagnies de Chemins de fer gardent des cours relativement soutenus et s'inscrivent même parfois en progrès. Il est à remarquer que, lors des grandes crises boursières, les placements dits « de père de famille » retrouvent une faveur qu'ils n'ont pas dans les périodes d'affaires et que l'affaissement général du marché correspond souvent pour eux à un raffermissement des cours.

Tandis que le **Nord** à 885, l'**Orléans** à 805, l'**Est** à

599 et le **P.-L.-M.** à 725 restent à peu de choses près à leurs cours antérieurs, le **Midi**, à 700, est en progrès de quelques francs.

Les actions des lignes algériennes n'enregistrent également que de faibles modifications.

Brazil Railway. — Le bénéfice disponible de l'exercice 1919 atteint 3.179.884 dollars, dont 659.880 ont été employés au service des obligations de la série française. Le solde permettra de payer 2 % aux obligations de la série internationale, soit 8 sh. pour les obligations de £ 20 et 7,11 pour les obligations de 500 fr., et 3 % aux bons 6 % (emprunts du 1er novembre 1914 au 1er novembre 1920 15 fr. brut). L'Assemblée des actionnaires qui était convoquée à Londres pour le 30 novembre, a dû être remise faute de quorum ; il en est de même pour l'Assemblée des porteurs d'obligations internationales, de bons et d'obligations convertibles, Assemblée qui est convoquée à nouveau pour le 29 octobre.

TRANSPORTS MARATIMES

Le taux du fret, qui paraissait se stabiliser depuis quelque temps, accuse de nouveau un fléchissement sensible, notamment pour le charbon. Le fret des Etats-Unis en Hollande est tombé de $ 6,25 à la fin de la semaine dernière, à $ 5,50 ; ces mêmes frets étaient en octobre de $ 12 et l'été dernier de $ 18.

Aussi, les cours des actions des Compagnies de Navigation ont-ils accentué leur recul.

Transatlantique. — Le marché des actions de cette Société a été irrégulier ; il se maintient, dans l'ensemble, aux environs des cours précédemment cotés. Le Président de la Société, de passage à Marseille, a eu une entrevue avec quelques membres du Comité protestataire et leur a affirmé qu'il était impossible de modifier en quoi que ce soit le projet du Conseil relatif à l'augmentation de capital. Mais, par contre, il leur a laissé entrevoir pour l'exercice en cours, une amélioration du dividende précédent. Un acompte de 7,50 pour les actions ordinaires et de 6 fr. pour les actions nouvelles est annoncé, acompte à la suite duquel les actions nouvelles seront assimilées aux anciennes.

Chargeurs Réunis. — En baisse de 120 fr. dans les environs de 940 l'action, les parts fléchissant, de leur côté, aux environs de 1.070. Le rapport lu à l'assemblée ordinaire du 29 novembre qui a fixé le dividende à 100 fr. par action et par part, ne cache pas les difficultés auxquelles la Compagnie se trouve en but du fait de l'augmentation considérable des prix de revient coïncidant avec le fléchissement du taux des frets ; actuellement, de l'aveu du Rapport « l'ensemble des facteurs qui constituent le prix de revient d'un fret atteint des chiffres très supérieurs à ceux qui avaient dû être envisagés aux jours les plus sombres de la guerre ».

Quant au fléchissement des frets, il ne paraît pas en devoir de s'arrêter et il s'accentue tous les jours, ainsi qu'il a été dit plus haut.

PETROLES

Le marché des valeurs de pétrole conserve son activité au milieu du marasme général. Les grandes valeurs directrices du groupe n'ont pas été sans accuser quelque fléchissement au cours de la semaine, fléchissement dû à des raisons d'ordre spéculatif et qui ne permettent pas de mettre en doute la valeur intrinsèque des titres.

Après d'amples fluctuations, la **Royal Dutch** se retrouve, à quelques centaines de francs près, à son cours antérieur à 32.800. On s'attend à ce que le projet de loi relatif aux concessions de Djambi soit accepté avec quelques modifications par la Chambre hollandaise.

Nous retrouvons la **Mexican Eagle** en avance d'une quarantaine de francs sur les cours auxquels nous la laissions, en dépit des grosses ventes qui se sont effectuées sur ce titre aussi bien à Londres qu'à Paris. Au Stock Exchange, on présume que le bonus consistera dans l'offre, au pair, d'une action nouvelle pour deux anciennes au lieu de trois anciennes, comme il en avait été question, de telle sorte que le solde du dividende qui serait, dit-on, de 49 % suffirait pour aider à libérer l'action nouvelle. On s'attend à ce que soit convoquée l'Assemblée extraordinaire à Mexico pour autoriser cette augmentation de capital.

Dans le groupe roumain, peu de changement à signaler, les deux vedettes **Astra Romana** et **Steaua** restant à peu de choses près à leurs cours antérieurs, la première de ces valeurs à 2.140, la seconde à 1.815.

Steaua Romana. — Cette Société compte mettre en travail dans le courant de 1921, cent sondes, dont 32 nouvelles. Elle espère porter très prochainement sa production à 31.000 wagons par an.

Parmi les pétroles galiciens, à signaler le recul de la **Franco-Polonaise**, ramenée dans les environs de 420 l'action et de 1.100 la part, bien que cette Compagnie vienne de prendre possession de la raffinerie **Stanislau** située à proximité des premiers puits dont la Société a commencé les forages.

Les pétroles russes, en dépit de la conclusion prochaine de l'accord franco-anglais, sont en recul.

Spies Petroleum. — Le rapport qui a été lu à l'assemblée du 6 décembre présume qu'aucun dommage n'a dû être causé aux propriétés ni au matériel de la Société ; mais en attendant que ces propriétés soient rendues, ainsi qu'on l'espère, après la conclusion du traité de commerce entre l'Angleterre et les Soviets, la Société cherche à s'intéresser à des gisements sis en dehors de la Russie, notamment au Trinidad où la Société a obtenu des options sur des milliers d'hectares.

CHARBONNAGES

La baisse du prix du charbon semble imminente. Toutefois, cette baisse qui résultera de la diminution du charbon anglais, ne paraît pas devoir exercer d'influence sur les cours du charbon français.

Les actions des charbonnages, qui ont d'ailleurs précédemment payé un lourd tribut à la baisse, maintiennent, en général, leurs cours précédents.

A la veille d edétacher son coupon de 47 fr. net payable le 15 décembre, l'action **Grand-Combe** perd néanmoins quelques francs à 1.011 contre 1.025.

Marles 70 %. — En recul de 200 fr. environ après détachement d'un coupon de 90 fr. le 8 décembre. L'assemblée du 27 novembre a approuvé les comptes des six premiers mois de l'exercice 1920.

MINES

La baisse du prix du cuivre qui dure depuis un certain temps déjà semble devoir se ralentir. On peut même signaler à Londres une légère amélioration du métal rouge à £ 79 17/6 au comptant et £ 80 2/6 à terme. Les valeurs de cuivre poursuivent néanmoins leur recul sous l'influence de la faiblesse du **Rio**. Ce dernier s'est encore tassé dans les environs de 1.400 sur la prolongation de la crise ouvrière dont rien ne permet encore d'entrevoir la fin.

La dépression du marché américain affecte les cours des porphyriques ; il faut noter cependant que **Huta** et **Ray** ont pu maintenir leurs dividendes trimestriels de 1 à 1 1/2 pour la première de ces valeurs, à 1/4 pour la seconde.

Le recul du plomb s'est accentué encore à £ 27, soit presque le niveau d'avant-guerre. Il en est de même du zinc à £ 31 1/2 après £ 29 3/4 et de l'étain à £ 221 1/4 au comptant et £ 224 3/4 à terme.

Balia Karaïdin. — Le titre oscille entre 280 et 300 en dépit des nouvelles satisfaisantes de la mine. Actuellement les fonderies produisent 800 tonnes par mois.

Asturienne des Mines. — L'action est ramenée à 2.635 contre 2.720. L'usine de Tonnay-Charente n'a plus qu'une marche ralentie et l'on n'espère pas que l'usine d'Auby ne pourra commencer à produire avant le courant de 1921.

METALLURGIE

Les tendances à la baisse sur le marché des produits métallurgiques s'accentuent. La réduction des commandes incite les producteurs, pour éviter l'accumulation des stocks, à éteindre leurs hauts-fourneaux. C'est le cas dans l'Est, à Longwy, et Senelle-Maubeuge. Il est à craindre que sur le marché extérieur où la métallurgie va être nécessairement obligée de chercher des débouchés, nous ne nous heurtions à la concurrence belge, allemande et même anglaise, la baisse se faisant sentir dans tous ces pays et chacun cherchant à écouler au dehors ce qu'il ne peut plus vendre sur son marché intérieur.

Le Creusot. — Faisant exception à la faiblesse ambiante, l'action est en progrès sensible à 2.850 et

Les valeurs métallurgiques sont lourdes

2.900 sur l'annonce que cette Société poursuit sa politique de participation en Tchécoslovaquie et qu'elle compte participer à l'augmentation projetée de capital de la **Compagnie Minière et Métallurgique** du **Morawska-Ostrova.**

Aciéries de Longwy. — Après avoir fléchi à 1.400 sur l'admission à la cote des 30.000 actions nouvelles

assimilées aux 60.000 anciennes, l'action est en reprise à 1.489. La **Société Lorraine minière et Métallique** à la fondation de laquelle **Longwy** a participé, distribue pour son premier exercice social un dividende de 30 fr.

Fives-Lille. — L'action reste à 1.310 à la veille d'un coupon de 25 fr. représentant la moitié du dividende de l'exercice 1919-1920, l'autre moitié devant être payable le 15 juin 1921.

La Longueville. — L'action est en recul de quelques francs à 300 ; la part est offerte à 900, la dernière transaction s'étant effectuée à 1.070. Pour l'exercice clos le 30 septembre, les dividendes ont été élevés respectivement pour ces deux titres de 12,50 à 18 et de 5,31 à 24 fr.



Les Marchés Étrangers

BOURSE DE LONDRES

Le Stock Exchange est toujours aussi peu actif et les velléités de reprise qui se manifestent de temps en temps ne peuvent tenir devant les ventes du continent. La faiblesse de Paris ou d'Amsterdam découragent les acheteurs éventuels qui persistent à s'abstenir. Le fond du marché paraît d'ailleurs plus ferme que sur toute autre place et sitôt qu'une éclaircie se produit à Paris, l'animation semble revenir et les compartiments vivants, pétrolifères et industrielles, s'inscrivent en plus-value. Londres habituée à donner le ton paraît actuellement subir assez docilement les indications étrangères, et n'opposer au pessimisme du dehors que la force d'inertie.

	Juillet. **14**	26 Nov. **20**	3 Déc. **20**
Victory 4 %	...	73 1/8	77 1/4
Consols	75 1/8	44 3/8	44 ./.
War Loan 5 %	...	82 15/16	83 ./..
Argentin 4 % Resc.	83	53 1/2	54 1/2
Brésil Resc. 4 %	73 1/2	43 ./.	42 1/2
Chinois 5 % 1896	101 1/2	76 1/2	78 3/4
Egypte Unifie	99 1/8	58 ./.	60 1/4
Français 5 %	...	44 ./.	42 3/4
— 4 %	...	37 ./.	36 1/4
Japon 4 1/2 %	94 1/2	108 ./.	108 1/2
Russe 4 % Consol	86 1/2	12 ./.	12 ./.
Canadian Pacific	198 1/4	163 ./.	163 1/2
Nat. of Maxico. 1re pref	31	16 ./.	15 1/2
Pennsylvania Rail	57 1/4	57 1/2	57 ./.
Union Pacific	158 1/2	167 ./.	169 ./.
Brazil Railway ord	26	2 3/4	2 1/2
Bank of England	251 1/2	167 ./.	166 ./.
Lagunas Nitrate	1 10/16	23/.	23/9
Lautaro Nitrate	10 1/4	10 3/4	10 1/2
Hudson Bay	9	5 5/8	5 3/4
Pékin Syndicate ord	4/8	16/0/.	17/6
Cunard	1 8/16	22/0	22/6
Marconi Wireless	2 1/2	2 7/16	2 21/32
Barcelona Traction	...	5 1/4	5 ./.
Mexico Light and Power	47	17/0	17/0
Vickers	1 3/4	20/1 1/2	20/7 1/2
Baku	4/3	2 .	2/0
Burmah	4 6/32	7 1/2	7 3/4
Mexican Eagle ord	2	10 13/16	11 1/16
North Caucasian	..	1 ./..	1 ./..
Shell Transport	4 15/16	6 3/8	6 1/2
Royal Dutch	51	57 1/2	59 ./.
Spies	7/8	8/9 ./.	7/3
General Mining	..	5/0	4/6
Goldefields	..	1 1/8	1 1/8
Rand Mines	..	2 9/16	2 19/32
Crown Mines	..	2 7/16	2 7/16
East Rand	..	7/4 1/2	7/6 ./.
Geduld	1 1/8	2 1/4	2 1/4
Modderfontain B.	..	1 9/16	1 9/16
Robinson Gold	...	7/.	7/0
Simmer and Jack	...	3/. ./.	3/0 ./.
Village Deep	9/16	8/6	8/9
Chartered	..	14/. ./.	14/0 ./.
Mozambique	..	11/3 ./	12/6
Tanganyka	5 9/16	1 1/4	1 5/16
Golden Horse Shoe	..	17/5	16/10 1/2
De Beers	16 7/16	14 1/2	14 ./.
Jagersfontain	..	3 1/8	3 1/4
Cape Copper	2	1 ./..	17/6
Rio Tinto	68 3/8	26 ./.	25 1/2
Tharsis	6 1/4	2 3/4	2 1/2
Utah Copper	..	17 ./.	16 ./.
Lena Goldfiels	..	15/.	15/0
Spassky	..	17/6	17/6
Camp Bird	8/16	10/3	9/0
Mexico El Oro	..	6 7/16	6 7/16
Santa Gertrudis	..	16/9 ./.	15/3
Gula Kalumpong	1	1 3/16	1 3/8
Kuala Lumpur	3 4/8	2 1/2	2 5/16
Malacca	4	2 4/16	2 1/4

BOURSE DE PRAGUE

Non sans quelques hésitations, le marché semble s'orienter vers un peu plus d'activité et des cours plus fermes. On ne saurait rien conclure des progrès réalisés par la plupart des banques et des industrielles et que rien ne justifie, sinon peut-être le dépôt par le ministre des Finances du projet de budget pour l'année 1921, projet qui réalise un équilibre de justesse, mais où l'on veut voir la preuve qu'il existe enfin en Tchécoslovaquie une politique financière.

	Juillet **14**	27 Nov. **20**	3 Déc. **20**
Emprunt liberté	....	90 ..	90 ..
Zinnost Banka	....	443	435
Bohemia Banka	....	760	765
Agrarni Banka	....	630	625
Banque de Prague	....	900	900
Banque Ind. Tchèque	....	595	575
Pétroles Kolin	....	3.120	3.140
U. S. papier Prague	....	875	865
Danck	....	618	605
Bergmann	....	1.650	1.775
Sucres Tchéques	....	1.815	1.820
Société Tchéques C mme	....	1.840	1.920

BOURSE DE BRUXELLES

Les tendances sont un peu meilleures. On ne saurait malheureusement prononcer le mot de reprise, mais il semble bien que les ordres de vente aient notablement diminué et la situation n'a pas empiré ce qui peut être considéré comme satisfaisant, car, dans les circonstances actuelles, il faut savoir se contenter de peu. Décembre est généralement le mois où les affaires battent leur plein et où l'optimisme se manifeste. Il n'en sera bien certainement pas ainsi cette année et jusqu'ici l'inaction la plus complète règne sur notre place. Les yeux sont fixés sur Paris et l'on veut espérer que le succès incontestable de l'Emprunt si les chiffres déjà mis en avant se vérifient sera pour ce marché l'indispensable stimulant.

Légère baisse des Fonds d'Etat : le 3 % à 57,50, le 5 % à primes à 488,75. On parle de l'émission au début de l'année prochaine d'un emprunt à lots qui ne serait pas sans s'apparenter avec les émissions du Crédit National de France. Le montant en sera de 1 milliard. Les obligations 4 % seront émises à 80 %. Le total des lots s'élèvera à 7 millions pour les dix premières années, 6 millions pour les dix années suivantes, 5 millions pour les soixante-dix dernières années.

En général, les banques sont plus faibles, certaines comme la **Banque de Bruxelles** font, au contraire, preuve de fermeté.

	14 Juillet	30 Nov. **20**	3 Déc. **20**
Belge 3 %	76 30	58 ..	57 80
Banque Nationale	3.870	3.660	3.790 ..
Société Générale, part	5.915	....	5.700
Congo Grands Lacs	270	.... ..	260 ..
Cockerill	1.680	1.452 ..	1.475
Espérance Longdoz	416	.....	971 50
Haine Saint-Pierre	1.525	.....	2.100
Ougrée Marihaye	1.290	1.562	1.562 ..
Providence Belge	2.600	4.060	4.120
Providence Russe priv. B.	494 50	.... ..	260 ..
Sambre Moselle priv	685	....	....
Grande Machine à Feu	1.339	....	.....
Noël Sart Culpart	3.650	.....	4.475
Sacré-Madame	2.605	....	3.350
Asturienne	5.347	2.550	2.575
Rouma	333 50	...	... ..
Vieille Montagne	875	1.095 ..	1.075 ..
Soie Tubize priv	152	.... ..	391 25
Soie Viscose cap	167	.... .	567 50
Boryslaw cap	52 50	.... ..	115
Grosnyi priv	2.845	2.095 ..	2.180 ..
Nafta div	360	....	....
Zincs Silésie	1.265	.... ..	...
Kaïping	49	.... ..	.... ..
Nitrate Railways	357	.... ..	...
Canadian Pacific	1.035	....	1.700
Mexico Tramways	366	.... ..	159 75
Jeumont part	642	.....	935 ..
Dyle et Baccalan	186	405 .	412 50
Briansk unités	412 50	...	.... ..
Taganrog	1.745	...	205
Rand Mines	1.367	.....	136 ..
Russo-Belge	557	700	700
Sosnowice (Min. Us)	151	...	.... ..
Barcelona traction	134	.... ..	.....
Kasaï	380	.... ..	127 ..

BOURSE DE NEW-YORK

Dans l'ensemble, la baisse s'est poursuivie avec de brusques sursauts changeant du tout au tout la physionamie du marché. La baisse des prix des denrées est à la base du tassement actuel et, dans les banques, on ne prévoit pas que cette déflation soit près d'être parvenue à son terme. A cette cause primordiale s'ajoute le poids des considérables liquidations de positions qui se sont poursuivies depuis une quinzaine. On estime qu'en une semaine le montant total des ventes forcées a atteint environ $ 100 millions. Le marché impressionné par le fléchissement des marchandises n'offre qu'une médiocre capacité d'absorption et ne pouvait résister à l'avalanche des offres.

Pour comprendre l'importance des liquidations, il faut se rendre compte que depuis cinq ans Wall Street était à la hausse et que la baisse ébauchée le printemps dernier n'a réellement exercé son plein effet que depuis deux mois.

	14 Juillet	27 Nov. 20	4 Déc. 20
U. S. 4 %	111	104 3/4	104 1/4
Anglo-French 5 %	...	.. ./.	.. ..
Royal Dutch	...	68 . .	67 3/4
Shell	...	53 1/2	54 1/4
Mexican Eagle	...	.. . .	... ./.
Calumet and Hecla	400	247 . .	230 ./.
Chino Copper	40 3/8	12 . .	18 1/4
Miami Copper	22 1/4	16 7/8	.. . .
Ray Copper	20 7/8	11 1/2	11 7/8
Utah Copper	56 7/8	51 1/4	51 7/8
Archinson-Topeka	97 7/8	83 7/8	83 3/4
Baltimore and Ohio	98 3/8	39 1/8	38 ./.
Canadian Pacific	185 7/8	116 1/2	116 1/2
Chicago-Milwaukee	107 1/8	33 3/4	31 1/4
Great Northern	134 3/4	80 1/8	79 7/8
National Mexico, 1re préf.	27	6 1/2	8 3/4
— 2e préf.	12	5 3/8	6 3/8
Pennsylvania	110 3/4	40 5/8	40 5/8
Reading	162 3	87 ./.	90 5/8
Southern Railway	21 3/4	25 ./.	24 1/4
— préf.	77 1/2	61 1/2	59 . .
Union Pacific	127 3/8	121 ./.	119 5/8
Steel Common	...	81 3/4	82 7/8
Bethleem Steel	40 1/4	55 ./.	56 . .
Int. Harvester	111 3/4	93 . .	.. .
Amer Smelting	66 1/4	45 ./.	46 3/8
General Electric	148	125 3/4	129 1/4
Amer. Teleph. et Teleg.	120 1/4	98 1/4	9. 3/4
Westinghouse	30 3/8	42 1/2	.. .
General Motors	89 1/2	15 5/8	15 3/8

BOURSE DE BERLIN

Les marchés allemands paraissent échapper à l'ambiance des autres marchés européens, sinon en prendre le contre-pied. C'est dire que la fermeté ne s'y est pas démentie. Tour à tour, les banques, les mines, les produits chimiques y tiennent la vedette, sans que la perspective de l'emprunt forcé menaçant ait jusqu'ici paru retenir les acheteurs. Il n'apparaît pas davantage que le marché soit saturé par les émissions considérables de valeurs industrielles qui se sont multipliées au cours de l'année en cours.

	Juillet 14	27 Nov 20	4 Déc. 20
Allemand 5 %	...	77 50	77 50
— 4 %	100 10	67 .	66 90
Hamburg Amerika	127	204	199 50
Reichsbank	137 50	152 10	152
Dresdner Bank	148	224 .	218 50
A. E. G.	243 25	322 .	302 25
Badische Anihn	600 25	580 50	565 50
Bochumer	134 60	545 ..	501 25
Gelsenkirchen	183	417 50	394 ..
Harpener	178 50	572 .	542 ..
Siem. et Halske	213 50	374 ..	348 ..
Otavi Mines	...	850 ..	815 ..
Zinc de Silésie	...	900	890

Valeur en Vedette

SOCIÉTÉ ANONYME DES TRAVAUX DYLE ET BACALAN

Les résultats de l'exercice 1919-20 de cette Société ne sont pas encore publiés. Toutefois, ils doivent se traduire par un développement considérable des bénéfices, puisque le dividende qui sera proposé à la prochaine assemblée atteindra 30 francs, alors qu'il n'avait été distribué que 16 fr. pour l'exercice antérieur. Par un phénomène que l'effondrement du marché des valeurs ne rend pas unique en ce moment, l'annonce de ce dividende a coïncidé avec un fléchissement accentué des actions. Ces dernières qui, dans le courant d'octobre, avaient dépassé le cours de 500 francs, et qui tout récemment se maintenaient à 450 francs, ont brusquement faibli et sont descendues au-dessous de 400 fr. A ce cours, le dividende prochainement distribué permet de capitaliser le titre à 7 1/2 pour cent brut. En ce qui concerne l'action Dyle, la déflation paraît d'ores et déjà un fait accompli. L'acquisition de ces titres doit-elle être recommandée ? A défaut des résultats obtenus en 1920 qui demeurent encore inconnus, l'étude de la Société au double point de vue industriel et financier permettra de répondre.

Ses usines sont situées à Bacalan, faubourg de Bordeaux, à Saint-Denis et à Louvain, en Belgique (usines de la Dyle). Cette dernière usine a été détruite par les Allemands et est actuellement en cours de reconstruction. Outre Bacalan, affectée à la construction de matériel de chemins de fer, la Société exploite à Bordeaux une forme de radoub installée dans le voisinage de l'usine.

L'activité de la Société s'attache à la construction et à la réparation des wagons, à celle des petits navires, torpilleurs, remorqueurs, etc., enfin aux machines frigorifiques. Cette dernière branche semble avoir pris en cours de l'exercice 1919-20 un grand développement et la Société a participé à la quinzaine de Lorient avec un type de frigorifique, à l'usage des chalutiers, type qui a paru apprécié par les intéressés.

Le capital actuel de Dyle est de 30 millions en 100.000 actions de 300 francs, dont 78.000 actions ordinaires et 22.000 privilégiées (ce privilège consiste uniquement dans l'attribution d'un dividende préférentiel et non cumulatif de 5 %, après quoi, les actions ordinaires ayant également touché 5 %, toutes les actions sont mises sur le même pied pour le partage du dividende.

La dette obligataire atteint 38.200.000 fr., comprenant des obligations 4 % et 5 % et, pour 25 millions, des Bons décennaux 6 % émis en novembre 1919. Le capital engagé atteint donc 68 millions.

Depuis 1913, les résultats obtenus ont été fort irréguliers. Ils ont permis l'attribution d'un dividende de 5 % en 1913, en 1914 et 1915 toute répartition fut supprimée ; en 1916, dividende de 8,33 % ; 12,25 % en 1917 ; 12,50 % en 1918 ; 5,33 % en 1919, et, comme nous l'avons dit, 10 % en 1920. Le fléchissement de 1919, s'explique par ce fait qu'il s'agissait d'un exercice de transition, ayant à supporter l'arrêt des commandes de guerre. L'usine de Louvain n'apporta pas sa contribution aux résultats, dont, par ailleurs, elle aggrava les charges.

Par la spécialisation plus grande de ses usines, par les travaux effectués permettant d'accroître de façon notable leur capacité de production, par l'adjonction à ses fabrications anciennes de la réparation des locomotives et des tenders, l'activité de la Société s'est trouvée sensiblement accrue. Les résultats n'ont pas tardé à se faire sentir et nous assistons avec l'exercice 1920 au retour à une productivité et à une rémunération normale du capital investi.

Au bilan déjà ancien de l'exercice 1919, la situation financière apparaissait saine : les réserves atteignaient 18 millions, l'actif tant immobilisé qu'engagé (participations) restant à un chiffre sensiblement inférieur à celui de la dette de la Société envers elle-même. Le fonds de roulement ressortait à plus de 20 millions, chiffre qu'a augmenté par la suite l'émission des 25 millions de Bons décennaux dont nous avons parlé.

La Société n'aura à supporter que dans une mesure relativement faible, croyons-nous, les effets désastreux de la crise industrielle actuelle éprouvant les sociétés de constructions, cela en raison de son principal champ d'activité, celui du matériel de chemin de fer. Il semble donc que Dyle, vieille affaire sérieuse et bien menée doive sortir indemne de la tourmente. Les actions Dyle et Baccalan sont donc de celles qui peuvent retenir l'attention. Pour un placement de longue haleine, les actions de préférence sont plus avantageuses, étant donné que, présentant les mêmes avantages que les ordinaires, elles se négocient à des cours inférieurs de 30 à 40 francs, en raison, semble-t-il de la plus grande étroitesse de leur marché.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA

Nous signalons que l'émission des 190.000 actions de priorité, Catégorie B de **Pathé-Consortium-Cinéma** dont la **Banque Industrielle de Paris**, 64, rue Taitbout, est chargée, sera close le 25 courant.

Il est reppelé aux actionnaires de **Pathé Cinéma** (Anciens Établissements **Pathé Frères**) qu'ils peuvent souscrire :

1° A titre irréductible à concurrence de 50.000 actions qui leur ont été réservées.

2° A titre réductible sur la tranche des 140.000 actions restantes.

Cette Société a pour but toute l'exploitation cinématographique de **Pathé-Cinéma** dans le monde entier avec certaines réserves pour les Etats-Unis, l'Angleterre et la Russie. Les résultats obtenus sont en progression constante, et permettent d'envisager des bénéfices très importants.

Le prix d'émission a été fixé à 112 fr. 50 dont le premier quart fr. 25 et la prime de 12 fr. 50, soit 37 fr. 50 à verser en souscrivant.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETAT FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	22 Nov. 20	30 Nov. 20	5 Déc. 20
Rente 3 %	83	61 60	59 55	55 15	56 ..	56 80
— 3 % amortis.	88	66	70 65	65 50	67 25	66 ..
— 5 % 15 16	....	89 75	88 30	85 20	85 10	85 20
— 4 % 1917	....	72 35	71 10	69 60	69 60	68 60
— 4 % 1918	....	72 10	71 80	69 25	69 25	69 25
— 5 % 1920	....	....	....	97 75	97 75	97 75
Créd. N. Obl. 5 % 1919	...	...	495	490 50	478 ..	480 ..
— — 1920	...	...	...	490	490 ..	493 ..
Maroc 4 % 1914	...	415	426	402 50	406 50	402
Créd. Foncier 5 1/2 1920	...	...	...	493	495 ..	490
V. de Paris, Ob 5% 1919	...	...	480	413	..	413 50

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	22 Nov. 20	30 Nov. 20	5 Déc. 20
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	960	956 ..	940 ..
Brésil 4 % 1889	72	62 75	79 50	91 ..	91 75	92 ..
— 5 % Fund.	100	99	123	155 ..	148 75	148 ..
Congo (Lots)	71	92	33	87 75	86 ..	87 ..
Egypte unifiée	100	92 05	119	112 ..	131 ..	140 ..
Espagne (Extérieure)	93	95 55	173	175 ..	172 50	180 55
Hellénique 5 % 1914	90	78	100	95	88 ..	90 50
Italie 8 %	93	67 75	63 50	33 ..	33 ..	...
Japon 4 % 1905	85	83	132	183 ..	185 25	187 50
Maroc 5 % 1904	515	460	480	437	447	458 ..
— 5 % 1910	518	447	466	465 ..	679	672 ..
Mexique 4 % 1910	71	57	57	72 ..	70 25	70 ..
Minas Geraes 5 % 19,7	461	372	398	360 ..	343 ..	349 ..
Portugais 3 % 1re sér.	64	56 15	70	47 ..	52 60	52 60
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	775 ..	747 ..	750 ..
Roumain 4 % 1910	...	67	67	53 ..	60 ..	63 50
Russe 3 % 1891	73	38 50	29	20 25	20 ..	18 50
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	24 ..	21 65	20 ..
— 5 % 1906	102	57 50	46	24 ..	28 50	26 50
— 4 % Cons. 1, 2 s.	88	44	34 50	24 ..	21 ..	20 75
Serbe 4 % 1895	78	61	55	41 ..	42 ..	42 ..
— 5 % 1913	86	69 70	60	54 ..	54 25	51 ..
Turc unifié 4 %	81	70	63 25	69 ..	65 05	66 50

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	22 Nov. 20	30 Nov. 20	5 Déc. 20
Banque de France	4580	5120	5175	5175	5200	5250
— d'Algérie	2811	3300	3630	3700	3670	3970
Banque Française	267	281	283	298	286	292
— Nat. de Crédit	620	757	869	790	770	778
— de Paris	1420	1350	1345	1564	1530	1566
— Privée	370	425	459	475	473	480
— de l'Un. Paris	810	804	1135	1180	1045	1053
— Transatlantique	266	282	310	300	295	292
Comp. Algérienne	1260	1490	1920	1385	1350	1330
Comptoir d'Escompte	1025	862	980	975	996	998
Créd. Fonc. Algér. 500 f.	626	527	686	670	670	660
— Fonc. de France	876	797	835	752	700	690
— Français	332	350	350	386	385	402
— Indust. libérée	724	705	742	695	695	695
— Lyonnais	1572	1292	1430	1566	1565	1570
— Mobilier français	502	495	497 50	504	500	501
Foncière Lyonnaise	382	335	550	435	410	420
Société Générale	761	545	692	755	754	756
Société Marseillaise	690	734	744	660	644	677
Rente Foncière	548	464	935	700	601	681
Immeubles de France	138	116	296	200	200	202
Banque d'Indo-Chine	1470	1750	2200	1820	1625	1752
Banq. Indust. de Chine	....	580	879	838	814	785
Banque d'Athènes	46	105	135	157	162 ..	170
Banq. Espag. de Créd.	256	340	720	835	850	835
Ban. Nat. du Mexique	500	434	418	580	505	520
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	712	690	696
Créd. Fonc. Egyptien	730	782	944	910	908	950

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	22 Nov. 20	30 Nov. 20	5 Déc. 20
Est. Cap	906	900	720	590	575	590
Lyon Cap	1230	915	750	729	729	738
Midi. Cap	1102	882	850	691	691	690
Nord. Cap	1688	1294	1027	881	896	885
Orléans. Cap	1302	1090	940	806	810	815
Ouest	873	716	695	605	605	608
Orléans 3 % nouv.	417	338	326 50	273	270	271
Etat 4 %	498	401	357	305	...	...
Est 3 % nouv.	417	344	308	280	281	281
Midi 3 % nouv.	417	349	312	280	275	276
Nord 3 % nouv.	425	333	321	295	299 50	302 ..
Lyon fusion nouv.	407	326	308	280	280	282
Ouest 3 % nouv.	419	346	310	280	280	281 50
Congo (Grands Lacs)	261	286	273	266	265	268 ..
Nitrate Railways	362	315	365	403	340	360 ..
Nord de l'Espagne	430	390	505	582	505	582 ..
Saragosse	432	392	515	582	529	496
Métropolitain	498	476	383	320	328	322
Nord-Sud	130	169	141	163	158	160
Omnibus	...	470	602	633	635	635
Tramways (Cie fran.)	489	370	221	210	206	210
— Paris, Dép. Seine	150	210	145	161	165	160
Voitures à Paris	183	127	676	658	640	635

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	22 Nov. 20	30 Nov. 20	5 Déc. 20
Comp. Gén. des Eaux	2130	1553	1155	830	862	841
Eaux pour l'Etranger	275	230	162	86	80	83
— Min. et B. de mer	66	70	93	86 ..	89 ..	70
Gaz p. la France, l'Etr.	711	500	395	390	389	390
Elect. et Gaz du Nord	346	275	360	280	280	278
Est-Lumière	150	113	86	65 ..	63 ..	65 ..
Gaz de Paris	276	203	175	188 ..	193 ..	208
Thomson-Houston	673	759	880	968	915	925
Ouest-Lumière	138	102	88	78 ..	78 50	82 75
Electricité de Paris	604	575	510	359 ..	359 ..	360
Téléphones	268	585	705	650	615	603
Electr. d'Indo-Chine	1005	...	390	1116	1110	1110
Câbles Télégraphiques	149	447	614	595	600	585
Eclair et Force Elect.	997	770	730	528	545	531
Electr. de la Loire	370	340	334	290	286	272 ..
Energie industrielle	90	166	153	126 ..	121	116
Railways et Electricité	728	496	505	350	346	345
Energie Littoral Médi.	413	413	579	487	489	480
Télégr. sans fil	...	..	1026	1450	405	1450

MINES ET METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	22 Nov. 20	30 Nov. 20	5 Déc. 20
Association Minière	152	242	349	300	283	281
Aciéries de France	650	920	853	809	799	824
Longwy Aciéries	1405	1300	1869	1580	1421	1459
At. et Chant. de Bretag	483	212	174	131	131	131
— — de la Loire	680	2085	2495	1325	1270	1380
Chan., At. de St-Naz.	1190	1920	1720	1190	1155	1180
Constr. de Levallois	130	155	139	126	130	132
— de Locomotives	....	750	735	595	595	580
— Mécaniques	....	276	308	300	298	302
Dyle et Bacalan (ord.)	260	582	450	414	420	410
Fives-Lille	938	1220	2710	1200	1266	1302
Forg. et Aciér. N.-E.	387	320	2090	1260	1225	....
Longueville (Forges)	275	320	340	306	300	300
Creusot	1912	2460	3380	2740	2738	2850
Ariège	482	660	559	640	600	601
Tréf. et Lam. du Havre	233	220	217	169	197	198
Usine de Basse-Loire	270	306	280	260	250	250
Aguilas	626	93	148	101	101	113
Boléo	718	783	845	705	755	750
Cuivre et Pyrites	622	315	318	286	290	283
Malfidano, jouiss.	402	385	490	300	280	298
Métaux	745	950	1160	905	894	880
Penarroya	1380	1275	1420	1186	1164	1175
Sels Gemmes	314	206	218	173	156	156
Phosphates de Gafsa	877	1120	1429	990	940	941
Carvin	770	580	655	570	570	568
Courrières	2800	2100	2011	1900	1849	1850
Dourges	433	359	536	515	510	500
Lens	1340	1032	1260	1454	1426	1425
Marles 30 %	214	322	460	1002	3950	3955
Bor, ord.	1615	890	3300	740	756	720
Laurium	402	371	1355	305	302	300
Mokta el Hadid	2202	2700	1885	2900	2745	2725
Nickel	1119	1431	1075	1115	1090	1051
Rio Tinto ord.	1730	1752	475	1510	1475	1450
Sosnowice	1320	930	400	1001	1001	1001
Central Mining	215	205	426	430	415	427
Lautaro Nitrate	257	297	400	693	581	600
Naphte Russe	460	280	426	445	394	384

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	22 Nov. 20	30 Nov. 20	5 Déc. 20
Messageries Maritim.	79	381	680	295	292	281
Transatlantique ord.	133	384	570	331	314	318
Suez act.	4865	5400	6450	6100	6005	6025
Chargeurs Réunis	550	1574	1950	1175	1145	1065
Chargeurs Français	969	2275	3945	1585	1503	1510
Transp. Marit. à vap.	....	1170	2680	1165	1099	1100

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	22 Nov. 20	30 Nov. 20	5 Déc. 20
Agence Havas	1252	980	1020	1320	1305	1300
Air Liquide	263	391	386	363	360	360
Bergougnan	1372	1565	2500	1155	1159	1156
Cirages français	979	1012	1340	1120	1106	1225
Compt. à Gaz nouv.	1044	915	652	550	515	515
Galeries Lafayette	464	163	170	140	176	138
Magasins Modernes	206	283	406	300	290	294
Nouvelles Galeries	1162	1390	1875	1490	1373	1420
Orosdi Back	205	286	296	300	280	250
Oriental Carpet	227	248	370	367	321	340
Paris-France	1187	1318	2025	1560	1425	1405
Pathé (Etabliss.)	181	162	171	195	186	190
Raffineries Say ord.	358	485	910	1075	1030	1053
Suc., Raf. d'Egyp. ord.	38	425	705	882	835	851
Tabacs Ottomans	418	460	556	510	498	475

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ÉTAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	22 Nov. 20	30 Nov. 20	5 Déc. 20
Argentin 6 %	90	105 30	93 75	201 ..	211 50	221 ..
Brésil 5 % 1914	80	87	99	124 ..	130 75	134
Colombie 5 % or 1906	05	407	435	556 ..	552	527
Maranhao 5 % or 1916	456	423	338	321 ..	325	321 50
Roumain 5 % 1903	200	78 50	73	67 ..	69 50	..
Mexique 5 % 1899	188	80	99	125 ..	144	136

METALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	22 Nov. 20	30 Nov. 20	5 Déc. 20
Continsouza	136	363	357	185	178	180
Diétrich et Cie	142	274	280	185	170	178
Dniéprovienne	3190	1845	2130	1250	1100	1125
Hartmann	480	360	372	245	266	266
Taganrog	545	238	288	286	274	274
Toula	1020	570	680	510	449	449

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	22 Nov. 20	30 Nov. 20	5 Déc. 20
Albi	447	710	825	499	490	480
Asturienne Mines	4925	6705	4000	2506	2670	2400
Bakou	1678	1335	1655	4020	3660	3841
Bruay	1300	2075	2241	2665	2500	2720
Camp Bird ord.	12	20	40	41 ..	27 50	26 75
Colombia	1770	1282	1575	2605	2650	2705
Corocoro	16	65	70 ..	65 ..	53 ..	51 ..
Crow Mines	158	65	148	136 ..	136	139
De Beers	407	447	526	845	770	805
East Rand	45	12	23	23 ..	19 50	20 50
Ekaterise	630	640	2175	775	740	745
Grosnyi	2715	2150	3100	2305	2210	2300
Héraclée	600	2340	15400	12600	11950	12000
Lena	58	40	50	43	42 25	37 50
Mexico el Oro	124	164	316	381	366	372
Montecatini	118	146	145	93	86	89 50
Nord d'Alais	45	48	85	99	91	91
Phosphates Tunisiens	380	370	530	626	575	590
Royal Dutch	....	2200	34900	33100	33050	33850
Shell	....	180	520	376	357	371
Shansi	28	36	5050 ..	59	56	57 75
Spassky	67	49	50 ..	39 ..	37 ..	37
Tanganyika	53	158	144 50	100	84	79 75
Utah Copper	296	475	875	896	857	850
Wyoming	109	149	285 ..	231	228	222

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	22 Nov. 20	30 Nov. 20	5 Déc. 20
Commerc. Pacifique	....	....	718	365	278	325
Cargos Français	....	....	....	536	374	389

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	22 Nov. 20	30 Nov. 20	5 Déc. 20
Américan Téléphone	629	689	1085	1650	....	1690
Caoutchoucs (Financ.)	81	276	302	185	168	172
Doriot-Flandrin	219	262	245	205	185	185
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2074	2035	1855
Lorraine Industrielle	865	700	1400	1309	1300	1300
Monaco	5400	3305	4200	4960	4631	4948
Padang	67	276	485	259	227	229
Peugeot	502	828	810	551	525	516
Rais. de Corinthe act.	154	296	445	467	400	430
Saut du Tarn	556	1075	1025	920	901	910
Soie de Tubize	147	134	980	403	405	405

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

(En millions de francs)	18 nov. 20	25 nov. 20	2 déc. 20
Actif :			
Or — En caisse	3.541	3.543	3.546
Or — A l'étranger	1.948	1.948	1.948
Argent	268	264	259
Encaisse totale	5.758	5.756	5.754
Av. à la Trésorerie des Etats-Unis	..	...	..
Disponible à l'étranger	601	599	596
Portefeuille	3.226	3.279	3.453
Effets prorogés	437	427	423
Avances sur titres	2.054	2.018	2.025
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.600	26.600	26.600
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvern. étrangers	3.960	3.965	3.975
Passif :			
Billets en circulation	39.256	38.806	38.573
Compte courant du Trésor	37	.	110
Comptes courants particuliers	3.804	3.639	3.921
Taux d'escompte	6 ./.	6 ./.	6 ./.
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

(En millions de livres)	10 nov. 20	17 nov. 20	24 nov. 20
Billets émis	140	140	140
Billets en réserve	12	12	12
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	121	121	122
Or et argent monnayés en réserve	1	1	1
Dépôts publics	19	19	17
— privés	112	110	105
Avances sur Fonds d'Etats	62	63	52
— — Autres Fonds	73	75	74
Portefeuille	80	82	82
Proportion rés. aux engagements	10 5/8	10 3/4	11 87
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

(En millions de marks)	6 nov. 20	13 nov. 20	20 nov. 20
Actif :			
Encaisse — Or	1.092	1.092	1.092
Encaisse — Argent	7	7	7
Billets et Bons de caisse de prêts	20.160	20.244	20.762
Effets escomptés	49.779	47.818	52.559
Avances	9	8	14
Passif :			
Circulation	63.600	62.066	63.104
Dépôts et comptes courants	13.292	12.347	16.698

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
			En millions de francs			
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	146	4 1/2
1920 13 novembre	2.455	579	4.255	969	1.090	5
1920 20 novembre	2.455	579	4.234	1.019	1.122	5
1920 27 novembre	2.455	589	4.207	1.059	1.239	6
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 10 septembre	805	75	14.146	1.791	2.670	6
1920 20 septembre	805	75	14.446	1.762	2.719	6
1920 30 septembre	805	75	14.903	1.981	2.900	6
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.404	»	1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304	»	3.025	3.299	»	8
1920 24 avril	2.301	»	3.111	3.361	»	8
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 31 août	366	4	1.039	338	919	7
1920 30 septembre	392	3	1.092	292	925	7
1920 30 octobre	395	3	1.182	255	610	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 1er novembre	1.336	41	2.291	174	350	4 1/2
1920 8 novembre	1.336	41	2.291	182	377	4 1/2
1920 15 novembre	1.336	41	2.277	191	441	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	32
1920 30 octobre	541	103	997	96	347	5
1920 13 novembre	541	108	950	122	355	5
1920 23 novembre	541	112	929	112	346	5
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 11 novembre	266	28	5.894	975	675	5 1/2
1920 17 novembre	266	28	5.826	952	660	5 1/2
1920 24 novembre	266	28	5.846	1.082	687	5 1/2
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 15 octobre	9.964	814	16.816	9.254	15.495	7
1920 22 octobre	9.972	813	16.781	8.895	15.499	7
1920 29 octobre	10.016	823	16.756	8.987	15.497	7

LE MARCHÉ DES CHANGES
en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	8 nov. 1920	15 nov. 1920	23 nov. 1920	29 nov. 1920	4 déc. 1920
Londres	25 225	57 65	58 60	56 62	57 78	57 87
New-York	518 25	17 19	17 40	16 09	16 60	16 65
Madrid	100	223 ..	207 25	212 50	216 3/4	216 ..
Berlin	123 50	20 ..	20 75	24 ./.	23 3/4	23 1/2
Amsterdam	288 30	508 ..	516 25	493 50	505 ..	507 ..
Rome	100	58 50	60 ./.	62 50	60 1/2	60 .
Vienne	105	6 25	5 ..	5 ..	5 ..	5 .
Bruxelles	100	106 ..	106 ..	106 ..	106 ..	105 3/4
Copenhague	139	224 50	224 ./.	219 ..	225 ..	231 ..
Stockholm	139	324 75	327 25	312 50	318 1/4	323 1/4
Christiania	139	227 ..	228 50	218 50	223 1/4	233 ..
Genève	100	263 50	265 75	252 50	258 1/4	260 1/4

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	8 nov. 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920	29 nov. 1920	4 déc. 1920
Paris	25 12 1/2	57 82	58 54	56 75	57 62	57 84
New-York	48 66	3 36	3 39	3 52	3 50	3 48
Berlin	20 43	288 50	262 ./.	234 50	244 ..	247
Amsterdam	12 107	11 33	11 34	11 42	11 43	11 40
Madrid	25 220	26 07	27 95	26 49	26 58	26 82
Bruxelles	25 225	54 52	55 02	53 65	54 41	54 62
Rome	25 225	98 90	97 50	89 3/8	95 25	97 ..
Suisse	25 225	21 99	22 10	22 33	22 31	22 22
Stockholm	18 159	17 95	18 ..	18 09	18 11	17 90
Christiania	18 156	25 52	25 86	25 54	25 81	25 06
Copenhague	18 159	25 49	25 62	25 72	25 82	24 92

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	8 nov. 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920	29 nov. 1920	4 déc. 1920
Paris	100	38 40	37 77	39 83	38 96	38 55
Londres	25 225	21 96	22 06	22 35	22 30	22 23
Berlin	123 47	7 75	7 62	10 ..	9 35	9 02
Vienne	105	. ..	1 77	1 97	1 97	1 98
Pétrograd		. ..	. ..	.	. ..	1 ..
New-York	518 25	6 53	6 52	6 30	6 35	6 37
Rome	100	22 20	22 57	24 72	23 67	23 07

COURS A BRUXELLES

Sur	Pair	8 nov. 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920	29 nov. 1920	3 déc. 1920
Amsterdam	208 30	481 50	490 50	470 ..	476 50	477 12
Londres	25 225	54 45	55 35	53 20	54 65	54 47
Paris	100	94 32	94 40	94 12	94 40	94 50
Madrid	100	213 ..	199 50	201 50	204 50	203 75
Genève	118 25	249 ..	252 ..	239 ..	245 50	244 ..
New-York	5.100 25	16 32	16 62	15 12	15 58	15 55

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	8 nov. 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920	29 nov. 1920	3 déc. 1920
Hollande	169 70	2.467 ..	2.539	2.237	2.145 35	2.120 ..
Espagne	80	1.103 ..	959	964	919 15	904 ..
Suisse	80	1.268 ..	1.291	1.152	1.101 35	1.083 ..

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	8 nov. 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920	29 nov. 1920	4 déc. 1920
Paris	48 18	19 60	19 47	20 40	19 85	19 85
Londres	11 78 3/4	11 34	11 34	11 45	11 45	11 41
Berlin	59 37	3 87	4 05	4 80	4 70	4 65

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	8 nov. 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920	29 nov. 1920	4 déc. 1920
Paris	5 182	5 75	5 77	6 20	6 04	5 97
Londres câble	4 866	3 28	3 37	3 51	3 48	3 46

COURS A MADRID

Sur :	Pair	8 nov. 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920	29 nov. 1920	4 déc. 1920
Paris	100	45 15	48 40	47 20	46 35	46 20
Londres	25 225	25 91	28 30	26 55	26 75	26 80

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	8 nov. 1920	15 nov. 1920	22 nov. 1920	29 nov. 1920	4 déc. 1920
Londres	48 5/8	55	5 75	51 25	52 5/8	54 ..

La Gérante : SUZANNE BOUREAU.

Imprimerie CORBU, 6, Place du Louvre, — Paris

3me Année, N° 47 Le numéro : 2 francs. 19 Décembre 1920

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

LE MESSAGE DU ROI FERDINAND AU PARLEMENT ROUMAIN (TEXTE OFFICIEL). NOTRE POLITIQUE EN EUROPE CENTRALE. LES PROPOSITIONS ALLEMANDES POUR LES RÉPARATIONS (TEXTE OFFICIEL).

UNE COMÉDIE DE GORKI - ERNEST PÉROCHON, PRIX GONCOURT - BALLETS RUSSES - « BARBERINE » D'ALFRED DE MUSSET - BOUTIQUES D'ART.

Tél. : FLEURUS 11-87 — 00-36 75, Rue de Lille - PARIS COMPTE CHÈQUE POSTAL : 7029

A NOS ABONNÉS, A NOS LECTEURS

Le prix de l'abonnement à L'EUROPE NOUVELLE est désormais ainsi fixé :

	FRANCE	ÉTRANGER
Un an	80 fr.	90 fr.
Six mois	40 fr.	50 fr
Trois mois	20 fr.	30 fr.

Nous donnons à tous nos ABONNÉS D'UN AN la facilité d'acquitter leur abonnement par trimestre.

Les abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste, - Compte chèque postal n° 7.029.

TOUS LES DIMANCHES ; LE NUMÉRO : DEUX FRANCS

Tout abonné d'un an qui nous procurera deux abonnements de même durée aura droit à une prolongation d'abonnement d'un an.

Valeur en Vedette

LE BON MARCHÉ

Depuis le 14, il est procédé à une augmentation de capital de cet établissement porté de 20 à 64 millions de francs, suivant des modalités assez compliquées, sur lesquelles nous reviendrons plus loin. Cette opération seule suffirait à attribuer la « vedette » aux actions Bon Marché. Mais ces titres sollicitent l'attention à un tout autre égard. En effet des rumeurs assez inquiétantes ont couru touchant la situation présente de nos grands magasins, rumeurs que la crise économique actuelle et la dépréciation des marchandises expliquent jusqu'à un certain point, puisque, de par leur objet social même, les grands magasins doivent se constituer des stocks considérables. De ce fait, la mévente d'une part, et, de l'autre, la diminution de valeur des marchandises entraînant une réduction égale de l'actif mobilisable peuvent mettre ces établissements dans une situation au moins momentanément embarrassée. A quel point les inquiétudes qui se sont fait jour sont-elles justifiées en ce qui concerne les magasins du Bon Marché, c'est ce que nous nous proposons d'examiner. Toujours est-il que les actions de cet établissement, actions qui jouissent d'un excellent classement et dont le marché est fort étroit (ces titres se traitent hors cote) ont notablement fléchi ces temps derniers et que de 3.300 fr. qu'elles atteignaient, voici quelques mois, elles sont descendues dans les environs de 2.000 francs.

Constituée en 1880, sous la forme de société en commandite simple, la Société du Bon Marché, au décès de Mme Boucicaut, a été transformée en société en commandite par actions au capital de 20.000.000 fr., divisé en 400 actions de 50.000 francs, fractionnées, après diverses subdivisions, chacune en 160 coupures de 312 fr. 50, l'une. En juillet 1912, ces fractions d'actions étaient à leur tour dédoublées, et, depuis cette époque, le capital primitif demeuré inchangé jusqu'à maintenant est représenté par 128.000 actions de 156 francs 25 chacune. En juillet 1920, enfin, l'ancienne société en commandite prenait la forme de société anonyme.

Ce chiffre de 20 millions de capital, normal à l'origine, est, avec le temps, étant donné d'une part le prodigieux développement de l'entreprise, et, de l'autre, la diminution du pouvoir d'achat de l'argent, devenu hors de toute proportion avec l'importance de l'affaire ; on peut affirmer que les 20 millions de capital ne représentent qu'une faible portion du capital réellement investi. En tenant compte des réserves qu'une gestion prudente a permis de constituer, le *Bon Marché* travaille réellement avec un capital investi de 122 millions de francs, dont 15 % seulement proviennent de son capital nominal.

Les bénéfices obtenus sont en développement continu, à l'exception d'un fléchissement en 1914-15, et sont passés en 7 ans, de 1913-14 à 1919-20, de 7 millions à près de 20 millions de francs, soit un chiffre sensiblement égal au capital-actions et représentant plus de 16 % du capital engagé. Encore ne s'agit-il là que du bénéfice distribuable, défalcation faite de tous prélèvements pour les amortissements et les diverses — et nous avons vu que ces dernières ont été libéralement dotées (de 1914 à 1920, elles sont en plus-value d'une trentaine de millions). Quant aux amortissements, ils n'ont pas été davantage négligés. On constate par exemple que, dans le même laps de temps, les immobilisations sont comprimées de 8 millions 700.000 francs, bien que dans l'intervalle des travaux neufs et installations nouvelles aient été effectués. En somme, les immobilisations atteignent moins de 15 millions, ce qui est relativement un chiffre fort peu élevé et bien inférieur à la valeur réelle des immeubles du Bon Marché. Pour prendre un point de comparaison, les immobilisations des Galeries Lafayette ne sont pas inférieures, amortissements déduits, à 65 millions et demi, et celles du Printemps à près de 44 millions. Il est vrai que ces sociétés sont plus jeunes que le Bon Marché et que la fièvre de la bâtisse dont elles semblent avoir été atteintes n'a pu se calmer qu'à grands frais, étant donné l'enchérissement de toutes choses. Il n'en reste pas moins acquis que d'importants amortissements ont été consentis par le Bon Marché et que, grâce à sa prudente politique financière, la crise actuelle trouve cet établissement dans une situation réellement hors de pair.

En effet, on peut supposer que les stocks de marchandises qui constituent une notable partie de l'actif réalisable ont été évalués avec la même modération que les immeubles. Au bilan du 31 juillet, bilan datant de l'époque où le ralentissement des affaires commençait à peine à se faire sentir dans les grands magasins, les marchandises ne figurent que pour 46.384.000 francs (contre 98.571.000 fr. aux Galeries et 74.573.000 fr. au Printemps, établissements dont le moins que l'on peut dire est que leur importance commerciale n'est pas supérieure à celle du **Bon Marché**) et représentent un peu plus du tiers de l'actif réalisable et disponible. 78.251.000 francs de passif exigible à court ou à long terme s'y opposent, laissant un excédent de réalisable de plus de 100 millions, somme sensiblement égale au chiffre d'affaires moyen d'un trimestre de l'exercice dernier. A supposer même qu'une dépréciation importante doive être appliquée aux divers postes de l'actif réalisable (marchandises, créditeurs divers ou portefeuille-titres), il n'en reste pas moins que le **Bon Marché** est largement au-dessus de ses affaires.

(A suivre.)

Information Financière

SOCIÉTÉ NORVÉGIENNE DE L'AZOTE ET DES FORGES-HYDRO-ÉLECTRIQUES

L'Assemblée générale des actionnaires du 27 novembre courant a ratifié toutes les propositions portées à l'ordre du jour. Le Conseil d'administration a décidé la répartition des dividendes afférents à l'exercice clos le 30 juin dernier : Actions de préférence contre le coupon n° 13, 27 Kr ; actions ordinaires contre le coupon n° 12, 27 Kr. Ces dividendes sont payables dès à présent : à Christiana, en couronnes ; à Stockholm, en couronnes, au change sur Christiana, à vue ; à Paris, en France, au change sur Christiana à vue, à la Banque de Paris et des Pays-Bas. A Genève, en francs, au change sur Christiana, à vue ; à la Succursale de la Banque de Paris et des Pays-Bas. La Banque de Paris et des Pays-Bas achète les coupons ci-dessus au change du jour de la couronne norvégienne à Paris.






POUR REBATIR L'ORIENT

Il y a des gens pressés. S'avisant un peu tard qu'il est, dans le Levant, des Français qui se battent, ils somment le gouvernement de faire immédiatement la paix avec les Turcs. Entendez par là, qu'à leur gré, le gouvernement français devrait, pour amadouer Moustapha Kemal, renier dès maintenant le traité de Sèvres, sans s'occuper du sentiment de ses alliés.



La précipitation qu'ils recommandent paraîtrait au moins étrange après les lenteurs du passé. De tous les traités de paix, celui qui demeura le plus longtemps sur le chantier fut à coup sûr le traité turc. Ce fut dans l'été de 1919 que la Conférence de la Paix s'avisa, assez tardivement, de faire venir à Vaucresson une délégation turque, que l'on renvoya assez brusquement dès qu'elle eut ouvert la bouche. Les négociations relatives à la paix orientale ne commencèrent qu'en décembre, au cours d'un séjour de trois jours que M. Clemenceau fit à Londres. On y revint à Paris en janvier 1920, dans les derniers jours du ministère Clemenceau. La tâche essentielle ne fut cependant abordée que le 12 février, quand se réunit la Conférence de Londres. La toile de Pénélope fut encore faite et défaite plusieurs fois, et ce ne fut qu'à la conférence de San Remo, entre le 18 et le 26 avril, que la nouvelle charte de l'Orient reçut une forme qui parut alors définitive. On eut d'ailleurs le loisir d'y réfléchir encore avant de signer le traité le 10 août dernier.

Si fâcheux qu'il puisse apparaître, le traité de Sèvres fut donc tout le contraire d'une improvisation. Le moins qu'on lui doive, avant de l'amender, est de s'accorder quelques minutes de recueillement. M. Venizelos vient sans doute d'être remplacé par le roi Constantin. Tout change, à commencer par la Grèce, mais ce n'est pas une raison pour agir à l'étourdie.



Or, l'espèce de cavalier seul que l'on recommande à la France serait précisément une des plus belles étourderies diplomatiques qu'on eût constatées dans un âge cependant fertile à cet égard.

Il est d'abord douteux que toute tractation directe avec Kémal pût aboutir en ce moment à autre chose qu'une paix fourrée, et peu honorable pour le prestige français. Voyant paraître un ambassadeur suivi d'une caravane de chameaux et, sans doute, chargé de riches présents, Kemal et ses Turcs en concluraient aussitôt que la France leur demande l'aman. Il faudrait mal connaître l'Orient pour ne pas deviner les conséquences de cette humiliation involontaire. Mais de plus, le meilleur accord signé par Kemal et le gouvernement nationaliste d'Angora demeurerait probablement lettre morte pour les bandes auxquelles nos troupes ont affaire soit en Cilicie, soit dans le nord de la Syrie. On l'a bien vu lors de l'armistice du mois de juin dernier. Les protocoles perdent ici leur latin.

D'autre part, cette initiative, d'une efficacité plus que discutable, aurait pour effet de nous brouiller avec nos alliés, et cela dans le temps même que l'Angleterre, comme l'Italie, épousent en Asie-Mineure notre point de vue.



Car c'est là le point essentiel, et sur lequel il convient d'insister. Certains prêtent à la politique anglaise, en cette affaire, des intentions différentes des nôtres. Ils prétendent que l'Angleterre n'a consenti qu'à regret à priver Constantin de subsides financiers, qu'elle attend l'occasion de réintroniser la Grèce à Smyrne et qu'en tout cas, si Constantin abdiquait en faveur du diadoque, elle reviendrait au maintien pur et simple du traité de Sèvres. Il est permis d'affirmer que ce sont là autant d'erreurs. Si l'Angleterre n'est pas aussi prête que la France à reconnaître que des changements devront se produire en Thrace, en revanche il est hors de doute qu'elle entend désormais refaire l'Asie Mineure sans les Grecs. A ses yeux, l'occupation du territoire de Smyrne par la Grèce devra nécessairement prendre fin.

Dans ces conditions, fausser compagnie à l'Angleterre et à l'Italie dans l'affaire turque serait manifestement inexcusable.

Il y a mieux à faire que de se déconsidérer par des avances aux nationalistes turcs. Il suffit de laisser marcher les événements, et, pour un temps, de suivre le fil de l'eau. Aucune armée de l'Entente ne se chargera sans doute d'expulser d'Asie Mineure celle du roi Constantin. Mais il n'est pas besoin d'employer la force militaire pour que l'armée grecque privée du nerf de la guerre, offre bientôt des symptômes de lassitude. C'est à ce moment qu'on pourra songer à rebâtir l'Orient sur un plan moins hasardeux, et en ayant soin de faire comprendre aux Turcs que, demeurant des vaincus, ils seront sages de se montrer modestes.

Philippe MILLET.



LA VALISE ENTR'OUVERTE

Le général Pellé est nommé haut-commissaire à Constantinople. Il va donc quitter Prague et l'œuvre qu'il y avait accomplie avec tant d'intelligente ardeur et de démocratique finesse.

Sa tâche à Constantinople ne sera pas facile. Mais il peut être assuré, dans la politique qu'il suivra, de la sympathie personnelle de tous ceux qui de près ou de loin l'ont déjà vu avec une si grande maîtrise représenter la France à l'étranger.



M. le Président du Conseil bulgare Stamboulisky « fait » lui aussi, les capitales de la Petite Entente.

Il est arrivé à Prague où est attendu également son ami, M. Todoroff, ministre plénipotentiaire de Belgrade, qui travaillait déjà de toutes ses forces au rapprochement bulgaro-serbe sur la base du sentiment « yougoslave ». Allons ! la chute de Venizelos et le retour de Constantin la leur baille belle — et, mon Dieu ! ce n'est pas une mauvaise chose.



M. Michaël Haïnisch vient d'être élu président fédéral de la République autrichienne, par 127 voix sur 217 votants.

Si la personnalité du nouveau président qui a groupé sur son nom les votes des chrétiens sociaux et des pangermanistes, est peu connue en France, elle est populaire en Autriche, où la mère de M. Haïnisch fit naître et dirigea pendant de longues années le mouvement féministe. Quant au président lui-même, il jouit dans les milieux savants, d'une réputation de sociologue éminent, et il a publié sur la politique agraire des ouvrages, là-bas, classiques. Dans le domaine politique pur, il passe pour un homme que les nouveautés n'effraient pas. Dans l'allocution qu'il prononça après le vot qui lui conférait des fonctions, difficiles à assumer pendant la crise que traverse son pays, M. Haïnisch s'exprima sans indulgence sur le Traité de Saint-Germain. S'il faut en croire la Gazette de Francfort *(10 déc.) : « Ce traité, a-t-il dit, donne l'impression qu'on a voulu ôter à l'Autriche les dernières racines où elle puisait sa force, et ceux qui ont mis le pays dans cet état sont tenus de l'aider à se relever. »*



Après avoir manqué le poste d'ambassadeur à Berlin, M. Maurice Herbette est candidat à l'ambassade de Rome (Vatican). Si ses vœux sont exaucés, on pourra voir sa franchise cordiale et sa bonhomie un peu brusque en contact avec la prudence ecclésiastique des cardinaux.

Evidemment, M. Maurice Herbette manque d'onction. En revanche, il a le rare mérite de n'être jamais monté dans le carrosse des cléricaux ni dans le char-à-bancs des anti-catholiques. Sur le terrain religieux c'est un homme impartial.



Le nouvel annuaire diplomatique vient de paraître. Jamais il n'a compté un aussi petit nombre de feuillets. On n'accusera pas le Quai d'Orsay de dilapider les deniers de l'Etat chez les imprimeurs. Mais n'y a-t-il pas des économies bien plus importantes à faire sur certains chapitres du budget de notre expédition en Syrie ?



S. M. le roi Constantin a subi récemment plusieurs interviews, que les journaux français et étrangers ont reproduites en belle place. Mais ce que la presse ne dit pas, c'est à quel point l'opération fut pénible. Constantin souffrait d'amnésie. L'interviewer devait à chaque instant lui souffler des arguments, et S. M. rappela plusieurs fois M. Streit pour lui demander : « Qu'est-ce que j'ai fait ? Quand ai-je fait cela ? » Cela rappelle Mac-Mahon disant à son secrétaire : « Au fait, quelle est donc ma dernière grande pensée?



On pourrait croire que l'extrême délicatesse cérébrale de S. M. Constantin est due aux émotions d'une expulsion mouvementée et aux tristesses de l'exil. Cependant, elle est bien antérieure : lorsque ce souverain présidait durant la guerre aux destinées du peuple Hellène, le comte von Mirbach, ministre d'Allemagne à Athènes, se plaignait de représenter son auguste maître auprès d'un gâteux. « Heureusement, ajoutait-il, qu'il a pour épouse la Sagesse allemande. »

Ambassades et Consulats

AMBASSADES ET CONSULATS : *Les nominations et mutations suivantes sont parues à l'*Officiel *: M. Cambon, ambassadeur de la République à Londres, a été admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite. — M. de Beaupoil de Saint-Aulaire, ambassadeur de la République à Madrid, a été nommé ambassadeur de la République près S. M. le roi de Grande-Bretagne et d'Irlande. — M. Defrance, haut-commissaire à Constantinople, a été nommé ambassadeur de la République près S. M. le roi d'Espagne. — M. Tailhand, secrétaire d'ambassade de 1re classe à Sofia, a été placé, sur sa demande, en disponibilité. — M. Malzac, a été chargé du consulat de France à Tauris. — M. Henry, secrétaire d'ambassade de 3e classe à Washington a été chargé des fonctions de deuxième secrétaire à cette ambassade.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

Réflexions sur notre politique en Europe Centrale

Ayons le courage d'être républicains

Si pénible que soit la vérité, il est viril et sage de la regarder en face, et c'est un devoir de la dire. Or, la vérité est que nous sommes en train de perdre, ou plutôt, d'achever de perdre dans le monde toutes les sympathies sans lesquelles nous n'aurions pas pu remporter la victoire. Nos ennemis, qui ne pardonnent pas et guettent leur revanche, ne cachent pas leur joie de voir chaque jour davantage les peuples et les esprits épris de liberté, de justice et de fraternité, se demander s'ils n'ont pas eu tort de mettre en nous leurs espoirs, et si la France victorieuse de 1914 à 1918 est bien encore la France de 1789 et 1792.

« Nous faisons une politique conservatrice », disait récemment un des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay. C'est notre malheur que, par l'évolution de notre histoire, conservateur chez nous, soit devenu synonyme de réactionnaire. Pourtant le véritable esprit conservateur en France, c'est l'esprit de la grande Révolution, l'esprit républicain. Mais aujourd'hui, c'est comme si nous rougissions de la République, si nous faisions amende honorable de la Révolution.

Dans une récente séance à la Chambre — et l'occasion même est significative : c'était au cours du débat sur le nouveau régime des chemins de fer — un député de haute culture et d'esprit généreux célébrait la France, seule ferme et inébranlable dans une Europe que, de la Russie à l'Espagne, agitent de redoutables convulsions. Certes, la France est ferme et inébranlée, et le monde l'en envie et l'en admire. Mais ces pays que secouent aujourd'hui ces tremblements sociaux, ce sont les pays qui n'ont pas fait à temps leur révolution, où l'autocratie, où l'oligarchie, défiant l'esprit moderne, s'est maintenue par la violence jusqu'au jour où la violence l'a jetée bas : la Russie, la Prusse, l'Autriche-Hongrie. Si nous tenons ferme dans la tempête, c'est justement que nous sommes le pays de la Révolution. Si nous sommes le grand pays de l'ordre en Europe, c'est précisément parce que nous sommes le pays de la démocratie. Notre gloire, dans l'histoire, c'est d'avoir toujours, en travaillant pour nous, travaillé pour l'humanité. Or nous faisons aujourd'hui figure d'adversaires de la démocratie dans le monde, de protecteurs des puissances et des idées du passé. La France ennemie des révolutions, ennemie des peuples, croisée de la restauration et de la légitimité — et des pires ! — quelle dérision, quel reniement et quel suicide !

En Russie, nous voulons, disons-nous, que la parole soit donnée au peuple russe, nous réclamons le rappel de la Constituante. Le propos est louable. Mais en même temps, nous prêtons notre appui à toutes les tentatives de réaction, Denikine, Koltchak, Wrangel. Si nous savons que ce sont des réactionnaires, comment juger notre sincérité ? Et si nous l'ignorons, que penser de notre intelligence ? Nous méprisons et nous haïssons le bolchevisme, et nous avons cent fois raison. Mais nous nous donnons l'air de regretter le tsarisme, d'en espérer et d'en favoriser la restauration, ce qui est un crime et une faute. Nous défendons, certes, avec l'épargne et le patrimoine français en Russie, la foi des traités et le respect de la signature dans les relations entre Etats ; mais, faute de franchise et de netteté, dans notre programme, on nous prend pour des Shylocks qui trafiquent des droits des peuples, et, pour une créance de vingt milliards, vendent la liberté, la prospérité, la vie même de cent millions d'hommes.

Nous avons détruit l'Autriche-Hongrie, ou plutôt nous l'avons laissée s'effondrer, rongée et pourrie. Ses peuples opprimés ont été nos alliés : à notre victoire, l'héroïsme des Serbes, le courage et l'habileté des Tchécoslovaques, la tenace énergie des Roumains ont largement aidé. Ces nations désormais affranchies, ces nouveaux Etats, dont l'avenir est si plein de promesses, qui sont de grandes forces dans le monde de demain, nous les inquiétons, nous les blessons, nous les irritons en paraissant louvoyer entre eux et nos ennemis de la veille. Pour la République française, des démocraties, fussent-elles royales, ne sont-elles donc pas d'assez bonne compagnie, et ne trouve-t-elle digne d'elle que les tsars ou les empereurs ? Les Habsbourg ont encore en France des protecteurs haut placés. Par myopie politique, hypnotisés par leur crainte du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne, qu'ils ne font ainsi que rendre plus probable, ils misent sur la restauration à Vienne d'un fantoche d'empereur, sur l'intronisation à Budapest d'un archiduc Joseph, fourbe et cruel, l'un de nos pires ennemis. Ignore-t-on donc ici que, sur dix Autrichiens, il y en a neuf qui ne veulent plus entendre parler d'un empereur, et non point socialistes ou juifs, mais paysans et bons catholiques ? Ignore-t-on qu'en Hongrie il n'y a de royalistes qu'une clique de nationalistes et de politiciens, et que le paysan magyar, la masse de la nation, si peu que jusqu'ici ses maîtres lui aient laissé savoir de la République française, la regarde avec admiration et envie, parce qu'elle est démocratique et paysanne ?

Mais qu'importe à nos grands politiques le sentiment des peuples ? S'il leur faut un roi à Pest, un empereur à Vienne, c'est d'abord pour l'honneur des principes, ensuite pour le succès de leur grand dessein. Myopes sur le Danube, ils sont presbytes sur le Rhin. Un empire catholique de l'Europe centrale, allongé du pays de Bade à la frontière serbe, coupant en deux l'Allemagne, ruinant l'unité allemande, cette offense à l'Evangile du traité de Westphalie, cette création du détestable esprit révolutionnaire, voilà leur rêve. Pour en faire une réalité, ils nous mèneraient, si on les laissait faire, dans la Rhur, à la lutte à mort avec l'Allemagne vaincue, à la rupture avec nos Alliés.



« Sabotage de la victoire » l'expression à la mode n'est que trop justifiée. Mais est-ce à nos Alliés seuls qu'il faut nous en prendre, et aux intrigues de nos ennemis ? *L'Europe Nouvelle* montrait, voici huit jours, ce qu'il nous en avait coûté d'arriver à la Conférence de la paix avec « des doléances », au lieu d'un « plan de reconstruction générale de l'Europe ». Les conséquences de cette faute sont irréparables. Mais elles peuvent s'aggra-

* *

ver encore, si nous ne changeons pas enfin de méthode et d'esprit. Pour redresser notre situation, ce n'est point assez que d'aller à Canossa, et de renvoyer un ambassadeur auprès du Pape.

La vigueur et l'énergie qu'il lui faut pour donner au pays le succès qui sera le juste prix de la victoire sanglante et lui garantira la sécurité de l'avenir, c'est par l'esprit démocratique et par lui seul, que notre politique peut les trouver. C'est la France de la Révolution qui a vaincu, c'est la France de la Révolution qui vaincra encore, dans la lutte où les traités ne marquent qu'une trêve et qui se poursuit par les armes de la paix. Mais, pour vaincre, il faut, avant tout, qu'elle cesse d'avoir commme honte d'être elle-même, qu'elle ait le courage et la fierté de ce qu'elle est, la République de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, la République démocratique.



Quand nous sommes entrés, il y a deux ans, sur le territoire des ennemis jetés à terre, quelle admiration se mêlait malgré eux, à leur fureur, et combien chacun sentait que, par le bras de la France, c'est l'esprit de la France qui avait vaincu! Quand nos représentants ont pris séance au Congrès de la paix, de quel respect, de quelle attente n'étaient-ils pas entourés ? Qu'on lise aujourd'hui la presse de tous les pays : que l'on cause avec des alliés, Anglais, Américains, peuples de l'Europe centrale, ou avec des ennemis : la déception et l'inquiétude des uns, la satisfaction des autres nous montrent, hélas ! le chemin que nous avons parcouru à reculons !

Le pays, mal instruit de ces choses, ne connaît pas le danger. La presse a d'autres soucis que de l'en informer. Le Parlement, dont la bonne volonté est touchante, est mal renseigné, mal dirigé. Notre diplomatie, trop souvent dominée par l'esprit de système, se débat en outre entre des influences contraires. Au point culminant de la crise universelle, au moment où l'avenir du monde, notre avenir va se décider pour des dizaines d'années, nous sommes désorientés, désemparés. Notre politique est dominée par des mots, des mirages, des traditions surannées. Nous avons peur de toute nouveauté, de toute initiative. Nul pays plus que la France n'aurait dû saluer avec joie l'avènement d'une Société des Nations. Criblée à sa naissance des flèches de l'esprit de M. Clemenceau, longtemps frappée d'ostracisme par une presse évidemment stylée, elle a récemment les honneurs de la tribune du Parlement. Y expose-t-on son objet, ses travaux, sa valeur pour nous ? Non : sous prétexte que ses fonctionnaires sont trop payés, on essaie de la discréditer !



On demandait, ici-même, voici huit jours « un plan pour les réparations ». Nous demandons aujourd'hui « une idée pour la politique extérieure de la France ». Dans les deux cas, ce qui est nécessaire, c'est un peu d'indépendance et de hardiesse d'esprit, de réflexion réaliste, un peu d'effort pour sortir des formules rebattues, des phrases sonores et vides, de l'ornière mortelle. Il est fort bien de se camper en champion de l'Europe contre le bolchevisme. Mais il ne faut point baptiser bolchevisme toute idée nouvelle. On ne viendra à bout du bolchevisme que par la liberté ordonnée : par la réaction, on lui fraie la voie. Or, que nous le voulions ou non, nous paraissons aujourd'hui sur tous les théâtres de lutte en défenseurs de la réaction : nous sommes donc les fourriers du bolchevisme, quand nous nous en croyons les dompteurs et les futurs vainqueurs. L'armure des croisés est lourde à porter, et plus encore celle de Don Quichotte. Il y a des réputations qui ne le sont pas moins. Le *Temps*, qui n'est point suspect d'esprit révolutionnaire, écrivait récemment (8 décembre) qu'en Tunisie et dans toute l'Afrique du Nord la France, par certaines erreurs de sa politique indigène, passe actuellement pour la puissance la plus réactionnaire, et que cette situation n'est pas sans danger. Un mois plus tôt, la presse viennoise a reproduit un discours de M. Weiskirchner, le leader des chrétiens sociaux de Vienne, élu depuis président de la Chambre autrichienne : « J'ai été en Hongrie et j'ai salué les catholiques de Hongrie... Nous avons besoin d'aide... cette aide doit être accordée de catholiques à catholiques... Notre politique sera : bonnes relations avec tous les Etats voisins et, en première ligne, avec la Hongrie chrétienne. » La Hongrie chrétienne, c'est la Hongrie de la Terreur blanche et des pogroms, la Hongrie de Horthy, qui a sur la conscience deux fois plus d'assassinats que Bela Kuhn. Weiskirchner et sa clique, Horthy et ses bandes se vantent d'être les protégés de la France : les avons-nous désavoués ? et en sommes-nous là, à la politique confessionnelle ? Que libéraux, démocrates, radicaux en Autriche, en Hongrie, et dans les pays voisins aussi, s'indignent, s'irritent, s'exaspèrent de voir la réaction la plus ignoble et la plus sanglante se couvrir du nom de la France, le danger, en apparence, est moindre pour nous que celui du frémissement du monde musulman. L'est-il moins en vérité ? Hier encore, France signifiait dans ces pays progrès et liberté, Allemagne réaction et oppression. Si nous changeons de position, l'Allemagne, experte au camouflage, aura vite fait de changer de figure. Le jour où elle paraîtra représenter l'avenir, et nous le passé, pour combien de temps le fruit de la victoire si chèrement conquise nous restera-t-il assuré ?



La victoire a substitué à notre mentalité de vaincus une mentalité de vainqueurs. Cela ne doit pas signifier une mentalité militariste. D'ailleurs, par une heureuse rencontre, en dépit de l'ignorance et la mauvaise foi, la mentalité militariste est rare en France, et surtout chez les vrais militaires, chez les chefs de la victoire. Notre mentalité de vainqueurs, qu'elle soit la conscience de la force nouvelle que notre victoire donne à nos idées. Allons à Rome, si l'intérêt politique le commande et si le sentiment d'un grand nombre de Français le désire. Mais n'oublions pas ce qu'a écrit, dans la lettre à Edgar Ney, un républicain aussi peu bolcheviste que Louis-Napoléon Bonaparte : « Partout où ont passé les armées révolutionnaires, elles ont apporté la ruine de la féodalité et des germes de liberté. »

X. X. X.

Une comédie de Gorki

“ Moulin-à-paroles, le bourreau de travail. ”

Tout porte à croire que la production littéraire est, en Russie soviétiste, tout aussi faible que celle des usines et des administrations. La seule littérature qui se soit développée, c'est, selon le jargon à la mode, la « littérature » du parti communiste. Ne restera-t-il donc de cette période si mouvementée que des tracts politiques et des discours des grands chefs ? Ce serait peu et le dépouillement de ces textes verbeux n'offrirait au chercheur qu'une indigeste documentation.

Il ne semble pas que se soient révélés des poètes. Les productions d'un Demian Biédnij, ou d'un Dièd Néfièd peuvent tenir leur place dans les « Izvestia » ou à la page de la « Boédnota » sous la caricature classique du pope ou du koulak, mais le recueil qu'on en ferait serait bien pauvre. Quant aux autres poètes prolétariens, on ne se fait pas d'illusions sur leur compte, même à Moscou.

Certains prétendent que le genre mémoires est destiné à relever le prestige littéraire du régime. Les mémoire de Kalinine sur ses tournées de propagande présenteront, paraît-il, le plus haut intérêt.

Mais de production véritablement géniale, traçant comme à l'eau forte la physionomie de ce régime « introuvable », nous risquons fort de n'en connaître jamais. Est-ce à dire que l'essai n'en a point été fait ?

Bien des manuscrits doivent se cacher, comme autant d'armes défendues ; mais la prudence la plus élémentaire conseille à leurs auteurs de ne pas rechercher trop ardemment un succès littéraire. Néanmoins il faut signaler qu'un homme a eu le courage de caricaturer ses maîtres et l'audace de les produire sur la scène. C'est Gorki. Il a fait jouer au mois de juin 1920 à Pétrograd, au théâtre de la Comédie Populaire (l'ancien « Zoo ») une satire intitulée *Rabotiaga Slovotekov*, ou *Moulin-à-paroles, le bourreau de travail*. Le texte de la satire ne nous est évidemment pas parvenu, mais la *Gazette Rouge* du 10 juin a donné du héros de la pièce un raccourci assez plaisant que nous reproduisons ici.



— « Le travail, camarades, voilà... rrr... par conséquent, camarades... rrr... Arrête-toi donc ! Fichtre ! Nous allons nous organiser et nous montrerons... rrr... Quel diable d'instrument a-t-on donc inventé là ?... »

Ce diable d'instrument est tout bonnement un réveille-matin qui vient d'interrompre le rêve de Slovotekov. Slovotekov, le héros de la nouvelle satire de Gorki, est un bourreau d'ouvrage comme il y en a peu. Il a toujours quelque affaire en train, soit qu'il gère une maison commune, ou qu'il assure le service dans un bureau de quartier. C'est un homme qui parle beaucoup et bien, et vous persuade même ; il résoud toutes les questions, sans se presser, après mûres réflexions et sans jamais oublier d'aller en conférer en quelque « *collegia* ».

Avec ses discours, Slovotekov ferait au besoin tourner la meule d'un moulin, mais quant à lever le petit doigt, comme à l'instant même pour arrêter le réveille-matin qui l'incommode, cela, Slovotekov ne le fera jamais...

— « Camarade Slovotekov, au coin de la rue, tout près de notre maison, une conduite d'eau vient de crever. Un vrai déluge. Hâte-toi, vient lui dire un milicien.

— Un déluge !

— C'est épatant ce que ça coule :

— Heum !

Il faut donc faire quelque chose. Le poil de Slovotekov se hérisse :

— Ce n'est rien, camarade milicien. Il suffit de s'organiser énergiquement pour la lutte contre le désarroi économique et tout ira très bien. Une conduite crevée, la belle affaire. Nous allons lui tordre le cou, à ce tuyau. On peut...

— Mais il faut que je coure prendre mon poste.

— Attends, camarade, on a bien le temps (1), voyons... Alors qu'en Irlande, en Islande, en Courlande et au Groenland commence le monde...

— Mais, les enfants de la crèche n'ont pas d'eau depuis hier soir !

— Ce n'est rien, notre armée rouge prend la Crimée et nous arrivons à la mer...

— Ah, je m'en vais...

— Attends ! mais attends donc ! Le voilà parti. Encore un qui n'est guère conscient... ».

Mais une tête se faufile par la porte entrebaîllée.

— « Camarade Slovotekov, une charrette à bois vient de verser sur les rails. Le tramway est arrêté...

— Arrêté... Pourquoi ? Les voyageurs ne se sont donc pas mis « collégialement » à débarrasser la voie ?...

— Ils sont partis à leurs occupations.

— Ah ! bon. Il ne faut pas perdre un instant. Quand il n'y a pas de tramways, il faut courir. Si l'on ne peut courir, qu'on marche. Mais en tout cas, ce qui importe, c'est que tout se fasse suivant le plan organisé. J'enfile mes bottes, et je te suis... »

Une blanchisseuse survient...

— Camarade Slovotekov, voici trois mois qu'on nous promet de nous donner un lavoir !

— Ah, vous êtes blanchisseuse...

— Bien sûr.

— Camarade, c'est sur vous que repose la dure nécessité de lutter contre la saleté... La propreté, voilà la condition la plus indispensable à la santé publique... Que faut-il en premier lieu ?

— Du savon...

— Non, l'organisation...

— Tout est organisé, mais il nous faut un lavoir et du savon pour le linge.

— Non, ce qu'il faut avant tout, c'est l'organisation collégiale...

— Et moi je te dis que c'est du savon...

— Non, l'organisation, camarade.

— Du savon !

— Organisation !

— Zut.

Et furieuse, elle file... « Oh, gémit Slovotekov, quel travail ! Il y en a bien pour six cents ans avant de leur faire entrer tout cela dans la tête ! » Notre bourreau d'ouvrage travaille. Inlassablement, les phrases coulent de ses lèvres comme d'une source. On vient le trouver avec des pétitions, des déclarations. Il peste, rappelle à l'ordre, crie et toujours reviennent dans ses discours ces mêmes mots : organisation, système collégial, centralisation. Il fait des phrases sur « la débâcle économique » ; affirme que le danger « c'est le parallélisme des efforts ». parle d'énergie ouvrière, de « concentration des volontés » et ainsi de suite, indéfiniment. Au début, dans la pièce, ceux qui l'entourent l'écoutent debout, puis, peu à peu, vaincus par cette phraséologie monotone, ils s'asseyent d'abord, puis s'affalent sur tout ce qui se trouve à leur portée et finissent par bâiller à se décrocher la mâchoire... Un des assistants « cueille » un pou sur son voisin et se dispose à l'écraser. Mais Slovotekov suspend son geste et exige un jugement

(1) Ici un jeu de mot intraduisible sur « prendre son poste et jeûner ».

collégial et une lutte « organisée » contre la vermine. A ce moment même notre héros reçoit sur le crâne un bloc de plâtre que des infiltrations d'eau à l'étage au-dessus, ont détaché du plafond.

« Qu'on réunisse à l'instant les membres du conseil médical et chirurgical ! s'écrie Slovotekov. Je veux qu'on me soigne collégialement... »

C'est sur ce dernier trait sans doute, que se termine la pièce de Gorki. Elle eut, en tout, six représentations, du 18 au 24 juin. Fût-ce un « four » ou un succès ?

M.



LES

Enseignements récents de l'Histoire grecque

L'aventure de Venizelos a frappé les esprits et ébranlé les imaginations. Vous reconnaîtrez les événements de cette qualité à ce signe certain que les reporters des journaux quotidiens les traitent sur le mode lyrique. Cette fois les souvenirs obligatoires de l'antiquité ajoutaient encore au prestige du sujet. Et en effet mettons à part si vous voulez, l'histoire héroïque de l'indépendance, Botzaris, la guerre des « brûlots » et la Grèce des Orientales, Venizelos est le seul nom de l'hellénisme contemporain auprès duquel on puisse sans ridicule évoquer l'antiquité : le reste est parodie.

Mais la chute de Venizelos n'est pas seulement un événement politique, qui n'intéresse donc que peu de personnes ; il y a dans ce cataclysme un élément moral, qui touche tout le monde. Les hommes aiment voir leur destinée agrandie : c'est le principe de la tragédie et la raison de l'intérêt qu'ils y prennent. La fragilité du destin, les caprices du sort, l'ingratitude des hommes, et qu'il ne faut jamais proclamer heureux aucun homme politique avant sa mort, on retrouve tous ces enseignements dans l'aventure du premier parmi les Grecs. Ainsi par l'universalité des réflexions qu'il inspire, cet événement ne laisse personne indifférent, chacun s'y trouvant soi-même engagé. Ne croyez pas, à la manière des journalistes débutants que ce sont les événements exceptionnels qui soulèvent la curiosité et les passions des hommes et méritent les honneurs éclatants de la manchette : au contraire, il est bien plus philosophique de penser que seuls les événements communs, où chacun trouve quelque application personnelle, excitent les passions publiques. Venizelos a eu la manchette, sans aucun doute, et moins par la valeur politique de sa chute que par sa valeur morale.

Chacun s'est donc passionné pour ce dernier épisode de l'histoire grecque, mais non pas jusqu'à cet excès de faire un retour sur soi-même ou jusqu'à l'examen de conscience politique. La mémoire politique est un des fardeaux dont les hommes se débarrassent le plus vite. Vous êtes étonné de voir le grand corps de Venizelos couché sur le stade hellénique, mais dans quel état gisent donc sur le ring universel des athlètes comme Wodrow Wilson, Georges Clemenceau ou Sydney Sonnino. Ce n'est pas la même chose ; il n'y a rien de commun. Sans doute ce n'est pas la même chose, mais il y a tout de même quelque chose de commun. Furent-ils moins divinisés jadis ? La motion qui élevait Clemenceau au rang des dieux ressemblait mot pour mot au ψήφισμα parlementaire qui élevait Venizelos à la même dignité. Hier vingt mille Athéniens acclamaient le plus grand des Hellènes qui ne trouve plus aujourd'hui un défenseur dans Athènes : parmi ceux qui condamnent la versatilité grecque, combien manquaient au cortège triomphal du président Wilson dans toutes les villes d'Europe ? Ne parlons pas, si vous voulez, de l'aventure d'ailleurs fort touchante du peuple français qui par un même décret voua la même reconnaissance au Maréchal Foch et à M. Clemenceau, et qui fut instruit environ deux années après, qu'il avait ainsi élevé sur le même socle des génies hostiles et des gloires de sens contraires. Mais les Anglais en tous cas, vous diront que quant à eux, ce n'est pas la première fois qu'ils voient un peuple abattre sous leurs yeux un héros national avec qui ils croyaient pouvoir poursuivre en toute confiance et sécurité leurs négociations, et qu'ils avaient éprouvé un étonnement très voisin de celui que le peuple grec leur procure aujourd'hui lorsqu'ils ont vu chez nous Georges Clemenceau déposé par le bloc national, qu'il avait formé.



L'ingratitude du peuple grec est forte ; elle est aveugle ; elle nous est odieuse. Mettons qu'elle soit sans exemple ; elle n'est pas sans lointaines analogies.

Et si vous considérez les sentiments, seulement, que les Hellènes viennent de montrer avec une naïveté un peu brusque, peut-être reconnaîtrez-vous qu'ils sont en Europe assez communément répandus. Quand ils acclamaient Venizelos, les Grecs brûlaient de la plus pure flamme nationaliste. A la lueur de ce flambeau ils voyaient l'hellénisme s'étendre jusqu'à Smyrne, sur les côtes d'Asie Mineure, et même en Thrace. Ayant appris qu'Orphée avait jadis emmené tous les fauves de ce dernier pays, ils pensaient sans doute qu'il n'y restait plus ni Turcs ni Bulgares. Mais les fils d'Ulysse nourrissaient, à côté de cette noble passion, l'horreur la plus déterminée des charges militaires. Ils demeurent, n'en doutez pas, fanatiques d'une politique dont ils repoussent seulement les moyens nécessaires ; et les nouveaux ministres, le nouveau gouvernement s'épuisent pour assurer à ce peuple les conquêtes glorieuses et les avantages d'une paix à tout prix. Ils voudraient franchir sans fatigues un défilé ardu et rocailleux de l'histoire de l'hellénisme.

Si vous distinguez, comme il semble bien qu'il faille faire encore aujourd'hui, la minorité vénizéliste de la majorité de la nation hellénique, vous reconnaîtrez qu'aucun peuple ne fût pendant la guerre plus ennemi de la guerre que le peuple grec, ni n'en sût donner, sous le règne de Constantin, de témoignages plus marqués. Naguère comme aujourd'hui, ils se défendaient d'être germanophiles. Ils expliquaient, en leur illustre langage, qu'ils étaient bien éloignés d'être germanophiles puisqu'ils étaient « germanoplectes ». Germanoplectes, c'était à parler proprement, ceux qui sont frappés non de l'amour mais de la crainte de l'Allemagne. Nous disons plus familièrement et mieux : ceux qui se frappaient alors avec l'Allemagne. Ils ne niaient pas, par exemple, les atrocités germaniques : le récit qu'on leur en faisait les détournait seulement d'en courir le risque. Ne vous souvient-il pas de l'interview de ce ministère grec du gouvernement Skoudoulis je crois, qu'un jeune journaliste anglais interrogeait sur la raison décisive de la neutralité grecque. Ce successeur assagi de Thémistocle brandit à ces mots, d'un geste immortel, un vieux numéro de l'*Illustration* qui rapportait quelques

photographies de nos ruines, et jura d'éviter de tels malheurs à son peuple, quoi qu'il en pût coûter à sa dignité. Et dans toute l'histoire de la guerre est-il un autre trait de couardise pacifiste, comparable à la livraison des forts de Rupel et Cavalla ? C'est exactement la même proposition que voulait nous faire à nous-mêmes, nous l'avons su plus tard, le gouvernement allemand, quand à la déclaration de guerre il projetait de nous demander la livraison de Toul et de Verdun comme garantie de notre neutralité : l'attitude du gouvernement français fit rentrer la phrase même, qui ne fut jamais prononcée, dans la gorge de l'ambassadeur germanique.

C'est de cet abaissement pacifiste que Venizelos a relevé la Grèce. Il fit surgir aux yeux des fils des palikares les images de la gloire, de l'hellénisme et des destinées imprescriptibles de la patrie. Les fils des palikares ont marché. Ils ont fait merveille, sur notre front de Salonique et hier encore contre Mustapha Kemal, qu'ils ont repoussé loin de la côte et qui, du coup, est tombé sur les Arméniens infortunés. Car, en Orient, il reste toujours la ressource de tomber sur les Arméniens.

Aujourd'hui les Grecs sont bien las et trouvent bien lourde une armée de 180.000 hommes. Mais n'allez pas croire qu'ils aient rien rabattu de leur exaltation nationale. Vous les outrageriez. Ils veulent la Thrace et Smyrne et se trouvent encore frustrés de Constantinople ; seulement ils ne veulent pas se battre pour les garder.

Sont-ils donc les seuls qui réunissent naïvement dans leur esprit un nationalisme verbal et une pacifique prudence ? Ils sont les plus méridionaux des Européens, et à ce titre ils ont droit à quelque jactance. N'y avait-il pas déjà des murmures de lassitude au camp des Grecs vers la septième ou huitième année du siège de Troie ?

Sans remonter si haut, l'exemple hellénique peut nous apprendre à mesurer plus exactement les colères ou les menaces nationalistes chez tous les peuples de l'Europe, deux années après la guerre. On a dit que cette guerre qui devait se terminer, nous l'avions tous juré, par le règne du droit international, laissait les peuples sous la direction unique des forces nationales contraires et menaçantes. Il est bien vrai que l'esprit national est partout le maître des peuples. Toutefois évitons de nous méprendre sur ses dangers et regardons de plus près.



On a discuté parfois dans la presse internationale pour savoir quel pays avait le plus souffert des maux de la guerre : s'il s'agit dans un autre débat des maux qui suivent la guerre, il me paraît difficile de disputer à l'Italie cette palme funeste. L'Italie a été déchirée entre des difficultés nationales et des difficultés sociales, les unes et les autres portées au paroxysme. Nous serions fort injustes si nous méconnaissions la dureté des conditions présentes de nos amis. Lors de la paix des autres, leurs questions nationales n'étaient qu'en partie résolues, et comme la péninsule a peu de matières premières, l'Italie demeurait dans la dépendance économique des pauvres à l'égard des riches. Ces antinomies ont lutté longtemps dans l'esprit public italien. Les premiers qui ont osé conseiller de renoncer, par la considération du malheur des temps à la moindre parcelle des espérances nationales furent flétris d'un nom terrible : Renonciateurs ! Renonciateur le premier, le courageux et pur Gaetano Salvemini ; puis renonciateur Nitti et renonciateur Giolitti. Si bien qu'enfin à Rapallo, c'est l'Italie presque entière qui renonce sans murmure et fait taire ses exaltés en retard (1).

Mais à ce même Rapallo, renonciateurs aussi les Yougoslaves. Remontez de quelques mois seulement dans vos souvenirs. Combien de fois ne nous annonça-t-on pas qu'ils n'attendaient que le départ des flottes alliées ou américaines de l'Adriatique pour fondre sur les Italiens ? Là aussi la sagesse l'emporte et la clairvoyance et le sentiment des insurmontables difficultés de la guerre.

Venons plus loin : renonciateurs les Polonais et renonciateurs les Tchèques qui se montraient le poing eux aussi, et préféraient la mort à la perte de Teschen.

Ainsi de bien d'autres. Sans doute la tension nationale des peuples est portée à la suprême puissance. Mais aussi d'autres sentiments occupent les esprits : les souvenirs affreux de la guerre, la crainte des charges militaires, enfin ce sentiment qu'il est aujourd'hui deux méthodes en présence pour régler les difficultés, la voie militaire, et la voie économique, plus redoutable et plus sûre.

Sans doute encore le régime bolcheviste maintient la guerre dans tout l'Orient de l'Europe, mais d'abord le bolchevisme a renversé toutes les valeurs et a fait de la profession militaire la plus enviable et non la plus redoutable de toutes. Et enfin le bolchevisme, avant d'étonner l'univers par ses mystiques horreurs, est sorti à l'origine de l'immense lassitude du peuple russe pour la guerre. Il règne parce qu'il a osé faire ce que Constantin sera peut-être contraint de faire demain en Grèce, la démobilisation.



Concluons seulement que pour juger des exactes dispositions des peuples dans l'Europe du lendemain de la guerre, nous n'en croirons pas seulement leurs cris de colère ou de passion. Tous les peuples ont une immense fierté et une immense lassitude de l'immense effort qu'ils viennent de faire. Et cependant à beaucoup d'entre eux, la destinée demanderait encore un effort. Toutes les destinées sont fantasques, celles des peuples comme celles des hommes. Elles ne présentent qu'une fois les occasions propices. Mais aujourd'hui les occasions propices s'offrent à des générations fatiguées. Un agrandissement de gloire ou de profit pour une nation c'est presque toujours le sacrifice d'une génération aux suivantes. La génération qui tente une grande entreprise y perd le plus souvent son sang et ses richesses ; les descendants recueillent les souvenirs de gloire et les bénéfices. Et il arrive aussi que des générations trop lasses « renoncent » à leur part de conquêtes. Il y a des époques « renonciatrices ».

Un autre enseignement de la crise grecque, c'est que les charges militaires paraissent bien lourdes aux peuples qui ne furent pas au premier rang de la guerre. Elles sont à la vérité lourdes pour tous. Et nous sommes donc bien heureux, nous autres Français, qui pouvons les partager avec nos bons nègres. Car la France est la seule puissance dans le monde qui trouve aisément dans ses colonies une excellente armée.

Admirable ironie des choses contemplées à quarante années de distance ! La République du cinquantenaire n'a pas répandu ses offrandes à la

(1) Voir dans un précédent numéro l'article de M. Eisenmann : l'*Accord italo-yougo-slave*.

mémoire démodée de Jules Ferry. Je sais bien que ce n'est pas lui qui nous donna l'Afrique occidentale française, mère des Guerriers noirs. Mais il fut cependant le grand colonial. Vous souvient-il des reproches dont on l'accablait ? On l'accusait, lui aussi, de suivre les plans de Bismark, de gaspiller les forces de la France aux quatre coins de l'horizon et de détourner les pensées et les hommes de ce qui seul importait, la ligne bleue des Vosges. Aujourd'hui, ce sont des soldats noirs qui montent la garde sur le Rhin et ce sont nos colonies qui gardent nos conquêtes.

Etienne FOURNOL.



Variétés

Le "bourrage de crâne" et la démocratie

Le public sait bien que les journaux ne lui fournissent qu'exceptionnellement des informations véridiques. Il sait beaucoup moins quels obstacles s'entassent entre les faits tels qu'ils se produisent et tels qu'on les met à sa portée.

C'est que les coulisses du métier restent relativement peu connues. Rares sont les journalistes qui, ayant eu l'originalité de réfléchir aux conditions de leur travail, deviennent indiscrets au point de renseigner là-dessus leurs lecteurs.

Un jeune publiciste américain, M. Walter Lippmann, n'a pas craint de le faire, dans un petit livre riche d'expérience (1), qu'il a écrit avec le dessein de donner « des nouvelles sur les nouvelles ».

Faut-il aller jusqu'à dire, avec M. Lipmann, que la presse réalise et maintient à l'heure actuelle, aux Etats-Unis, un blocus moral de l'opinion ? Ce serait excessif : en fait, les nouvelles ne sont pas proprement empêchées d'arriver au public qui pourrait toujours les dégager des polémiques ; et ce ne serait pas une tâche aisée ni une fois accomplie, que d'enrégimenter les esprits et de les rompre à un mécanisme qui, dans l'ordre de la pensée, équivaudrait à ce qu'est le pas de l'oie dans l'ordre du dressage militaire.

Ce que l'on doit au journalisme, c'est bien plutôt un déplacement et même une falsification de l'idée de liberté. C'est là, d'ailleurs, un mal plus dangereux, parce que plus profond, que celui qui eût consisté à essayer d'orienter l'opinion publique d'une façon uniforme.

Lorsque ce pouvoir est mis hors d'état de s'exercer — et c'est ce qui arrive, précisément, si les données sur lesquelles se base un jugement éclairé restent inaccessibles au public — on doit s'attendre à voir les idées fausses prendre sur l'esprit de la masse un ascendant au moins égal, sinon supérieur, à celui des idées vraies. L'erreur se pare aisément de plus de prestiges que la vérité. La seconde n'a pas le souci de plaire et souvent déçoit notre attente ou contrarie nos espoirs, tandis que la première ménage nos craintes et s'ajuste habilement à nos préférences. Aussi nous attachons-nous plus volontiers à l'erreur qu'à la vérité.

Les courants d'opinion qui naissent de cette manière vont toujours s'écartant davantage du réel. Or les faits prennent immanquablement leur revanche. Non seulement les autorités officielles sont privées de l'appui que leur offrirait une conscience populaire mieux informée, mais, quand la vérité se démasque à l'improviste, elle risque de provoquer des réactions d'une violence qui défie pour un moment toute tentative de freinage. L'Allemagne en a fait l'épreuve lorsque la révélation brusque de la situation politique et militaire à un peuple non préparé détermina la crise révolutionnaire.

La démagogie trouve son avantage à la mauvaise information. Le meilleur instrument du démagogue, c'est le mensonge, pourvu que les moyens de contrôle fassent défaut.



Reporters, lecteurs, mécanisme même de la fabrication d'un journal, s'opposent à ce que ce contrôle, quand il existe, soit rien de mieux qu'une formalité précaire et fortuite.

Et d'abord l'ignorance, mise à part, qui n'est pas la pire cause d'erreur, il faut compter avec la précipitation. Nous nous trouvions dans une salle de rédaction au moment où y parvenait, sans indication d'origine, le texte d'un discours qu'allait prononcer un Américain illustre présidant, à mille kilomètres de Paris, une assemblée solennelle. Il était élégant pour le journal, qui « roulait » deux heures plus tard, de publier cette harangue, tandis que retentiraient encore les applaudissements qui l'accueilleraient ; mais que penser de l'authenticité du texte ? Le rédacteur en chef nous posa la question qu'il fallut résoudre séance tenante, et sans autres éléments d'appréciation que ceux dont un sage a dit que chacun les porte avec soi.

Mais à supposer même qu'un reporter ne fût ni incompétent ni pressé, nous nous demanderions s'il répondrait au désir du public en plaçant le souci de la vérité au premier rang de ces vertus professionnelles. Ce qui a le plus de valeur, pour un journal, n'est-ce pas ce qui produit sur le lecteur la plus vive impression et ne s'agit-il pas de piquer la curiosité, de violenter l'attention plutôt que de retenir et de satisfaire la raison ? Quand nous déplions notre feuille du matin, que nous avons choisie sympathique à nos opinions, nous voulons qu'elle nous divertisse, qu'elle nous amuse et puis qu'elle nous réconforte. Ni le genre ennuyeux ni le genre pessimiste n'atteignent les gros tirages. Un choc de surprise, une ration d'espérance, voilà ce que nous demandons aux premières lignes d'encre grasse qui nous tombent sous les yeux. On peut, après coup, pester contre le « canard » qui, tandis que les armées allemandes approchent de Paris, imprime en énormes caractères que les cosaques sont à cinq étapes de Berlin ; on ne peut nier que, ce faisant, il ait provoqué, chez la moyenne de ses abonnés, cette illusion brève, mais souhaitée, qui s'achetait jadis pour un sou.



On est injuste envers les journalistes quand on leur reproche d'arranger la vérité. S'imagine-t-on, d'aventure, qu'il dépende d'eux d'être dans les meilleurs termes avec cette dame dévêtue et de nous la montrer à l'instant propice où elle sort du puits ? N'oublions pas qu'un reporter n'assiste point, la plupart du temps, aux événements qu'il raconte. Afin de les connaître, il lui a fallu nouer et entretenir de bonnes relations avec un témoin qui ait qualité pour en parler. Et cette démarche préliminaire ne va pas sans compromissions, ces témoins n'octroyant point leurs confidences à qui ne favorise pas leurs idées. Ensuite, les télégrammes coûtent cher, et encore plus chers les câblogrammes et les « sans fil ». Il faut rogner sur les mots, aux dépens de la précision et

---

(1) *Liberty and the news* (Harcourt, Brace and Howe, éditeurs, New-York 1920). Cet ouvrage peut être pris en lecture à la librairie « Shakespeare and Co », 8, rue Dupuytren.

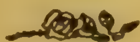
de la clarté. L'équivoque naît de l'économie. La transmission recèle des pièges : la censure est abolie, mais il reste la priorité ; les lignes étant congestionnées, on peut toujours retarder une dépêche, et ces retards ne se produisent pas sans intention.

Le fatras des télégrammes ne pouvant pas être inséré en désordre ni sans discrimination, des personnages interviennent au dernier moment, qui sont plus redoutables que des censeurs : ils choisissent et mettent en place la copie. Selon que la mention d'une nouvelle figure à telle place du journal ou à telle autre, elle sera lue ou ne le sera pas. La *vedette*, la *manchette*, le *chapeau* et le *titre* jouent le rôle d'accessoires de prestidigitation qui font apparaître ou escamotent ce qu'on veut.

Puisque le « bourrage de crâne » et la liberté dans la démocratie s'avèrent incompatibles, il serait excellent de porter remède à cet état de choses et d'assurer une transmission loyale des nouvelles. De tous les moyens suggérés à cet effet par M. Lippmann, nous n'en voyons guère qui soit à retenir, sauf l'organisation d'instituts de recherches qui, composés de travailleurs indépendants et désintéressés, opèreraient sur la matière première que constituent les faits et livreraient aux journalistes des informations vérifiées, élaborées et mises au point. Encore y aurait-il lieu d'y regarder à plusieurs fois avant d'ajouter un engrenage nouveau à un mécanisme déjà trop compliqué. Quant à ce qui est des écoles de reporters et des diplômes qu'on nous recommande et dont on essaie de tracer le programme, outre qu'on ne saurait changer les mœurs à coups d'institutions, le journalisme reste un métier où la conquête gardera plus d'importance que la digestion.

Et puis le public a la presse qu'il mérite. S'il apprend à vouloir et à reconnaître la vérité, des feuilles pousseront spontanément et foisonneront pour la lui servir au jour la journée. Tant qu'il se laissera prendre aux charmes du mensonge, il serait mal venu à déplorer qu'on lui présente uniquement les plats qu'il a commandés.

Charles Le Verrier.



Le point de vue britannique

L'institut des Affaires Internationales

« J'espère qu'en France comme ailleurs, des Instituts de même sorte seront bientôt établis. » Ainsi parla Lord Robert Cecil, le soir du lundi 5 juillet, à l'inauguration de la section anglaise de l'Institut des Affaires Internationales. Il exprimait, en ces termes, les désirs de tous les membres de l'Institut. Le titre complet du nouvel Institut est « l'Institut des Affaires Internationales fondé à Paris, 1919 ». Seule, pourtant, la Grande-Bretagne a définitivement constitué une section, bien que le Comité du Conseil des Affaires étrangères américain ait décidé, à une réunion tenue à la fin du mois dernier, de se fondre avec la section américaine de l'institut dont la formation fut alors résolue.

La Conférence de Paris avait réuni une assemblée unique d'hommes politiques, de journalistes, d'experts, de tous les pays alliés. La valeur de ces échanges mutuels d'idées et d'informations, se trouva démontrée alors de façon si évidente, que ceux qui en avaient bénéficié décidèrent de maintenir cette organisation sous une forme ou sous une autre. On sentit alors très nettement que le Monde devait, avant toutes choses, prendre un intérêt plus vif aux choses internationales et en avoir une connaissance plus approfondie. Il arriva que des délégués anglais et américains à la Conférence de la Paix se rencontrèrent plus souvent et d'une manière plus intime entre eux qu'avec les délégués français ; ceci uniquement à cause de leur communauté de race, de langage, et d'autres liens de même ordre. Mais, quand ils décidèrent d'organiser, pour commencer, les sections anglaise et américaine de l'Institut projeté, ils se rendaient parfaitement compte que le dit Institut ne prendrait toute sa valeur et tout son intérêt que le jour plus ou moins proche (et le plus tôt serait le mieux) où la section française serait aussi créée.



Les promoteurs du projet, à Londres, se mirent rapidement à l'œuvre, et la section fut inaugurée solennellement à une réunion des plus brillantes, tenue à la Société Royale des Arts en juin dernier. Lord Robert Cecil présidait ; la résolution proposant l'établissement de la section fut lue par le vicomte Grey of Fallodon, ex-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères ; secondé par M. A. Balfour, le successeur de Lord Grey au Foreign Office, et fut rapportée par M. J.-R. Clynes, le distingué représentant travailliste. Les discours de ces trois orateurs et du président démontrèrent avec une force indéniable la valeur unique d'une telle organisation. L'assemblée se composait d'une sélection d'hommes spécialisés dans l'étude ou la pratique de la diplomatie et des affaires extérieures, tous soucieux d'apporter leur contribution au stock commun d'informations, d'expériences, d'idées, soucieux aussi de faire leur profit du savoir des autres. On se propose de limiter à 1.000 le nombre des Sociétaires, et seules sont admises les personnalités hautement qualifiées, qui pourront apporter une collaboration efficace aux travaux de l'Institut. Les réunions se font *in camera* et les membres sont tenus sur l'honneur de ne divulguer à la presse aucune des informations, ni aucun des exposés d'opinion que les membres désirent garder secrets. Plusieurs de ces membres, par exemple, prennent part au gouvernement ou sont attachés à la conférence internationale, et il leur serait impossible de parler à cœur ouvert s'ils n'étaient pas assurés du secret.

La forme ordinaire des travaux de l'Institut sera la réunion consacrée à la lecture et à la discussion d'un mémoire sur un sujet donné. Sir Maurice Hankey, secrétaire du cabinet britannique, a déjà lu un mémoire sur « La diplomatie par conférences », sujet (tous les Français le reconnaîtront) qu'il est des plus qualifiés pour traiter, étant donnée la grande expérience qu'il a acquise sur la question pendant et depuis la guerre. Dernièrement M. Harold Williams a lu un mémoire sur la Russie. On se propose de traiter les questions d'intérêt général aussi bien que les questions d'intérêt particulier ; le programme des premières sessions annonce que l'on étudiera « La situation intérieure de la France », « Le mouvement Pantouranien », « Les Etats Arabes », etc...

Une autre forme des travaux de l'Institut consistera en rapports que les membres revenant de l'étranger feront aussitôt après leur retour, sur les tendances qui prévalent dans le pays qu'ils auront visité, ou sur les informations spéciales qu'ils auront pu recueillir. On donnera plus d'extension à cette partie des travaux quand on pourra avoir une maison de réunion, un club avec salon, cabinet de

lecture, salle de géographie, etc. Pour l'instant, Lady Astor, a mis prvisoirement une salle à notre disposition à Saint-James Square.

Nous avons en vue un projet, particulièrement attrayant qui a déjà été provisoirement agréé, d'accord avec l'Ecole des Hautes Etudes Historiques de l'Université de Londres. Un nouvel emplacement situé au Nord du British Museum a été proposé à l'Université par le Gouvernement. Bien que l'Université ait accepté cette offre, sa réalisation et spécialement la réunion des capitaux nécessaires aux nouvelles constructions, rencontre de graves difficultés. Si, cependant, comme nous l'espérons tous, l'on parvient à surmonter ces difficultés, on érigera pour l'Ecole des Hautes Etudes Historiques un bâtiment spécial dont une partie sera réservée à l'Institut. Il trouverait à cela non seulement un avantage matériel à bien des égards, à cause par exemple de la proximité du British Museum, mais les travaux des deux organisations auront une influence réciproque importante. Tandis que l'Ecole des Etudes Historiques orientera ses recherches vers le passé, l'Institut des Affaires Internationales étudiera, et interprétera l'histoire au jour le jour. Ce sera ainsi une organisation unique, telle que tous ceux qui étudient les affaires étrangères l'ont toujours souhaitée.

Les membres de la section britannique envisagent le moment où Paris, la ville où l'idée est d'abord née, aura aussi sa section. Il deviendra possible alors, d'organiser certains échanges nécessaires. Il n'est pas besoin de démontrer aux lecteurs français la nécessité primordiale qu'il y a à avoir une société scientifique chargée d'étudier les affaires extérieures. Le peuple français a toujours été plus frappé que le peuple anglais par l'importance qu'a l'éducation de l'opinion publique. Il y a été incité par ses voisinages continentaux, tandis que l'Angleterre était tranquille dans son île. Les membres de l'Institut se rendent compte que l'œuvre qu'ils se proposent d'accomplir devra se mettre sous l'égide de l'Entente Cordiale pour trouver un terrain solide. Mais, pour cela, l'activité parallèle de la section de Paris leur est nécessaire. C'est à l'heure actuelle, où l'Europe est en liquidation qu'il faut entreprendre une telle œuvre et les publicistes anglais comptent sur leurs collègues français.

George GLASGOW.

Lettre d'Espagne (1)

Les relations franco-espagnoles

(*De notre envoyé spécial.*)

Madrid, décembre.

C'est un fait malheureusement certain que nos relations avec l'Espagne laissent un peu à désirer. La question des crédits et celle des tarifs douaniers, notamment, ont créé entre les deux pays un commencement de malaise qu'il importe de dissiper au plus tôt. Notre gouvernement en a évidemment eu conscience, puisqu'il vient d'envoyer à Madrid un fonctionnaire des Finances, chargé de régler ces deux épineuses affaires... Peut-être cependant n'eût-il pas été nécessaire d'en arriver à une pareille extrémité, si l'on avait pratiqué à l'égard de nos voisins une politique plus clairvoyante et plus suivie.

Le renouvellement des avances, qui se représente tous les trois mois, est une cause de gêne continuelle dans nos rapports avec eux. Il paraît cependant qu'il nous eût été loisible de ne plus en entendre parler — au moins durant plusieurs années — si nous avions seulement consenti à lever l'interdiction qui arrête à nos frontières les vins de liqueur. Mais des considérations, sans doute plus impérieuses, empêchèrent de donner suite à cette conversation... Les Espagnols continuent donc à nous faire un grand grief de ces malheureux 455 millions de pesetas, qui, à les croire, pèseraient lourdement sur leur circulation fiduciaire et seraient la principale cause de « la maladie de la peseta ».

Pour ce qui est de la querelle douanière, il serait vain de rechercher qui a commencé. En frappant les vins de coupage, la France peut assez justement soutenir qu'elle n'a fait que suivre l'Espagne dans la voie où celle-ci s'est engagée, notamment en exigeant le paiement des droits de douanes en or. Mais il n'empêche que la façon dont nous avons procédé suffit, encore une fois, à mettre les apparences contre nous.

Déjà, au mois d'octobre, les viticulteurs sud-pyrénéens s'étaient montrés inquiets à la nouvelle que le gouvernement français se proposait d'élever les crédits de douane de 30 %, mais leur ambassadeur à Paris, M. Quinones de Léon, s'était empressé de les rassurer, en les informant que les ministères du Commerce et de l'Agriculture démentaient complètement ce bruit... Moins de quinze jours après, cependant, paraissait à l'*Officiel* le décret qui établissait une surtaxe sur les vins, non pas de 30 %, mais... de 150 %. On juge de la stupéfaction de nos voisins. Ils ont attribué la paternité de cette mesure à notre sympathique sous-secrétaire d'Etat aux Finances, qu'ils considèrent, très certainement à tort, comme un ennemi personnel de leur pays, à cause de ses prédilections affichées pour les Catalanistes. Ils remarquent toutefois que le décret a été contresigné également par les autres ministres, et leur susceptibilité va jusqu'à s'émouvoir de ce qu'il a paru le jour même de l'arrivée de leur souverain à Paris.

On aime à croire, d'ailleurs, que la responsabilité de cette situation incombe à nos « bureaux » bien plutôt qu'à nos ministres et que la première chose à faire pour y remédier serait de donner un peu plus de stabilité à notre ambassade à Madrid. En quatre années, ce poste n'a pas compté, en effet, moins de cinq titulaires successifs, et si l'un d'eux, le regretté M. Thierry, en a été prématurément arraché par la mort, ceux qui sont venus après lui ont quitté l'Espagne après un rapide séjour, l'un, M. Alapetite pour occuper les fonctions de haut-commissaire en Alsace-Lorraine, « poste que M. Millerand avait laissé vacant », l'autre, M. le comte de Saint-Aulaire, pour l'ambassade de Londres, « le poste le plus important pour la France dans les circonstances actuelles ».

Le journal du comte de Romanones, le *Diario Universal*, auquel nous empruntons ces commentaires, se plaisait à constater, à propos de la nomination de M. Defrance, que les services des deux derniers ambassadeurs français à Madrid « étaient

(1) Voir la première lettre dans notre dernier numéro.

particulièrement appréciés dans leur patrie ». Mais c'était une raison de plus, pour ce journal, de regretter que la brièveté du séjour en Espagne de ces deux éminentes personnalités ait empêché que leurs qualités si rares aient donné tout le fruit qu'on avait le droit d'en attendre ». Et le *Diario Universal* ajoutait : « Nous désirerions que l'ambassade de France à Madrid ne fût pas un poste transitoire et que la personnalité qui est désignée pour l'occuper et qui, sûrement, par ses qualités, suivra la tradition établie par ses prédécesseurs, vînt à elle dans des conditions de stabilité indispensables pour assurer la continuité de l'œuvre d'harmonie et de rapprochement entre les deux pays, car l'œuvre de la diplomatie n'est pas chose de réalisation rapide et d'improvisation, et la plus vive intelligence ne suffit pas pour l'entreprendre et la conduire à bonne fin, si elle n'est accompagnée de la persévérance et de la sérieuse connaissance de l'ambiance et des circonstances que seul le temps peut donner... »

Ces lignes, écrites par un sincère ami de la France, reflètent l'opinion générale au sud des Pyrénées. Pour en comprendre toute la portée, il conviendra de rappeler que la nomination à Madrid de M. le comte de Saint-Aulaire — il y a seulement quelques mois — avait suscité au sud des Pyrénées, en dehors de quelques inquiétudes, bien vite dissipées, à cause du noir passé marocain, les plus vastes espoirs : c'est ainsi que lors de la présentation de ses lettres de créance, Alphonse XIII lui avait adressé des paroles particulièrement cordiales et pleines de promesses, en déclarant « que son passage laisserait une trace ineffaçable et un durable souvenir... »

Sans doute, notre nouveau représentant ne se trouvera pas là-bas en pays complètement inconnu, puisqu'il y a déjà rempli les fonctions de secrétaire d'ambassade... Mais il y a vingt-cinq ans de cela, et M. Defrance ne manquera pas de constater les importants changements qui sont survenus depuis, tant dans la situation générale de l'Espagne que dans la mentalité de ses gouvernants.



Ces changements se sont particulièrement accentués ces dernières années et il est nécessaire d'en tenir le plus grand compte, afin d'y conformer notre politique. Nous ne faisons pas seulement allusion à ce que l'Espagne s'est notablement enrichie pendant la guerre et qu'elle en a profité pour consolider et activer ses progrès dans l'ordre économique. Mais d'autres événements, plus récents, ont encore contribué à flatter l'amour-propre de nos voisins. Ce sont, d'abord, les nombreuses manifestations d'amitié et de solidarité avec les Républiques hispano-américaines : les « Fêtes de la Race » sont célébrées, depuis quelque temps, chez eux, avec un éclat exceptionnel, et, en ce moment même, leurs journaux sont remplis des échos de la visite faite au Chili par une mission officielle, dirigée par le beau-frère du roi, l'infant Ferdinand de Bavière. Il y a là les linéaments de toute une politique d'expansion dans le Nouveau-Monde, qui, restée d'abord à l'état de tendance assez vague, paraît maintenant vouloir se préciser. Du côté de l'Afrique, le succès des récentes opérations militaires au Maroc a accru la confiance des Espagnols dans leur armée. D'autre part, le Congrès Postal, qui vient de se terminer à Madrid, leur a permis de recevoir chez eux des délégués venus des quatre coins de notre planète. Enfin et surtout, l'Espagne est fière d'occuper une place enviable dans la Société des Nations : elle est la première des puissances neutres qui y ait donné son adhésion et elle est la seule qui ait été appelée à siéger au Conseil permanent de cette Société. A l'assemblée de Genève, selon les expressions mêmes de la *Epoca*, l'Espagne a été de tous côtés sollicitée, flattée, adulée... On lui a demandé son concours en Lithuanie et on la presse maintenant de s'intéresser aux affaires d'Arménie.

Et le journal du président du Conseil, M. Dato, après avoir enregistré tous ces faits, en concluait que l'Espagne était décidément sortie de son long isolement et qu'elle jouait maintenant un rôle important dans le concert des peuples civilisés... Nous ne pouvons, pour notre part, que nous associer à ce jugement. Mais c'est une raison de plus pour que, dans nos relations avec ce pays, nous cessions de lui donner l'impression de le traiter en « parent pauvre » et que nous tenions davantage compte de ses légitimes susceptibilités. A cette condition seulement, on évitera dans l'avenir de nouveaux malentendus.

Angel MARVAUD.



La Société des Nations

L'éclipse de l'Argentine

(*De notre correspondant particulier.*)

Genève, décembre 1920.

Ainsi M. Pueyrredon a quitté l'assemblée. On a cru d'abord qu'il avait secoué la Société des Nations jusque dans ses fondements. Mais ce « coup de tonnerre » de théâtre n'a eu pour écho que les roulements lointains des presses américaines et sud-américaines. Les résultats de cette manifestation personnelle sont assez minces.

M. Pueyrredon est parti pour Paris, sans avoir pu prononcer un réquisitoire longuement médité : les « leaders » lui ont, en effet, sagement refusé le combat. « Vous nous quittez M. Pueyrredon... allez, et revenez-nous vite. » M. Bourgeois, avec une ironie charmante, parlait, dans un banquet, d'avions et de nuages où disparaît l'observateur.

M. Pueyrredon redescendra des nuages où il a soudain disparu. Les *réalités* sont à Genève. Chacun sait aujourd'hui, ce dont on doutait à Paris la semaine dernière, qu'une sortie de l'Assemblée n'équivaut pas à une retraite définitive hors la Société des Nations.



L'Assemblée qui clôturera sans doute sa session le 18 décembre, a continué ses travaux, à une allure généralement accélérée : commissions et séances plénières ont alterné. Celles-là plus vivantes que celles-ci, pour le déplaisir de quelques représentants de la presse qui exagèrent leur scepticisme, et leur ennui de Genève.

M. Hanotaux a présenté en séance plénière, le rapport de la 2e Commission, c'est-à-dire la défense des organisations techniques, présentes et futures. M. Ador qui présida la Conférence financière de Bruxelles, a plaidé très ardemment pour M. Hanotaux... et pour lui-même. Mais le « ton » de la séance fut donné par M. Rowell, délégué du Canada.

M. Rowell a été ministre, et il est député au parlement canadien. Il ne confond pas les intérêts des dominions avec ceux de la Grande-Bretagne. Quand on parle d'organismes nouveaux — commission d'études économique, comité avant-

***

coureur, etc., etc., — il sait évaluer les dépenses que nécessiteront ces appendices du secrétariat permanent. M. Rowell sait, d'autre part, que le Canada est inscrit pour la répartition des dépenses de la Société dans la même catégorie que la Grande-Bretagne ou que la France.

« Que répondrons-nous — tel était le sens de son discours très net, qui a produit sur l'Assemblée une forte impression — que répondrons-nous quand on nous demandera à Ottawa, pourquoi nous avons engagé telle ou telle dépense ?

« Dans les années à venir on convoquera à Genève pour ces organisations techniques nos meilleurs hommes d'Etat o unos techniciens les plus réputés. Mais ils feront moins volontiers, moins facilement un voyage de quinze jours que les délégués de Paris ou de Londres. Ils nous manqueront. — Enfin devrons-nous payer à trop gros frais, pour la remuante Europe, le prix d'une paix qui n'intéresse qu'indirectement nos jeunes pays ? Les fédérations de l'Amérique du Nord sont si sages et si pacifiques ! »

L'intervention de M. Rowell rappelait à certains égards celle du sénateur australien, M. Millen. On s'étonnait un peu dans l'Assemblée de l'égoïsme soudain révélé des Dominions. L'Angleterre n'a peut-être pas été heureusement inspirée d'imposer cinq voix de ses « dépendances » au chœur de la Société. Les représentants de l'Inde ou du Canada, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie ou de l'Afrique du Sud seront quelquefois opposés aux représentants de l'Angleterre. Ils défendent les intérêts de « leur » pays.

On percevait, en un mot, le relâchement des liens entre les Dominions et la Métropole. Mais on devinait en même temps que la Société des Nations n'est si bien — encore que si modérément — défendue par M. Balfour et M. Fisher du « cabinet impérial » — que parce que son objet essentiel est une sauvegarde tardive de l'Empire britannique.



Dans le dédale des organismes nouveaux, des questions abstraites, juridiques, ou des questions actuelles et politiques, Lord Robert Cecil, continue de se hâter et d'agir : chien de berger infatigable de l'Assemblée. Il passe de la 6e Commission qui étudie le désarmement, le blocus et les mandats, à la 5e qui repousse l'admission de l'Arménie, mais reçoit la Bulgarie. Le voici, en séance plénière, assis au premier rang sous la tribune, enjambant soudain l'escalier, ardent, vibrant, les yeux animés de la brûlante foi intérieure, jouant avec ses lunettes, approuvant une motion en faveur de l'esperanto, n'engageant que sa propre personne, représentant ou symbolisant tour à tour l'Afrique du Sud, un petit groupe d'opposition du Parlement britannique, le vieux conservatisme libéral, l'esprit nouveau. Hier encore, en fin de séance, dans le brouhaha que font les délégués qui s'étonnent, il proposait la discussion immédiate de la motion suivante :

« L'Assemblée n'est pas disposée à admettre dans la Société un nouvel Etat avant que celui-ci s'engage à conclure des accords qui correspondront aux traités relatifs aux Minorités déjà acceptés par plusieurs autres Etats. »

Le pacte ne prévoit pas la protection des minorités qui prévoyait par exemple le traité avec la Pologne : Lord Robert Cecil ne veut pas escamoter en une minute cette clause si difficilement réalisable ; mais il donne par sa motion qui semble improvisée, une vie nouvelle à la séance qui prenait fin.

L'unanimité — telle est la qualité particulière, essentielle, de ces travaux, de ces débats. On sait qu'à part certaines questions prévues par le pacte l'unanimité est nécessaire pour toutes les décisions.

Cette clause rigoureuse dispose tous les esprits à la concorde, à l'union. On glisse aux compromis les meilleurs, parce qu'ils sont conçus non seulement avec la volonté de tourner les écueils, mais aussi avec celle d'*agir*.

Ces travaux, ces résolutions, cette unanimité, ont créé déjà l'âme collective de l'Assemblée. L'« unanimisme » — cette fantaisie philosophique du poète Jules Romains — semblait se vérifier quelquefois par la communion de Chinois et de Japonais, de Sud-Américains et de Scandinaves, de Sud-Africains et de Britanniques !

L'Assemblée a vécu une minute d'émotion inexprimable quand M. Hymans lui a lu une dépêche de Norvège annonçant que le grand prix Nobel de la paix est décerné à M. Bourgeois.

Le président du Sénat français, dont la voix chaude tremblait à peine, a su, avec un tact exquis, reporter sur son pays l'honneur qui lui était fait : l'Assemblée, debout, battait frénétiquement des mains, applaudissait à la fois la France héroïque, la Paix juste que représentait dignement M. Bourgeois, penché vers la corbeille de roses rouges déposée devant lui par M. da Cunha, délégué du Brésil.

XXX.



Correspondances

Le vrai sens du mouvement Kémaliste.

On nous écrit de Constantinople une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

On a tantôt méconnu, tantôt exagéré le mouvement kémaliste. Que les patriotes turcs ne protestent pas si, moi-même, je considère Mustapha Kémal comme un rebelle. Rebelle envers le gouvernement central de Constantinople, mais rebelle légal (deux mots qui jurent d'être accouplés), puisque c'est pour sauver des territoires on ne peut plus turcs des griffes de l'envahisseur. Il faut ne rien connaître des sentiments turcs pour croire que Mustapha Kémal ne commande qu'à quelques milliers d'hommes, vivant hors la loi. Ce qui se passe en ce moment à Angora, s'est passé à Salonique en 1908. C'est un gouvernement en bonne et due règle, fort de ce sentiment de patriotisme et de nationalisme sacré qu'on ne peut répudier dans un pays où on a chanté et glorifié... l'aventure de D'Annunzio.

On enlève à la Turquie des territoires que personne, jusqu'ici. n'osait lui contester. La perte de ces territoires lui est d'autant plus sensible que, mieux que n'importe qui au monde, elle sait à quoi s'en tenir sur la valeur exacte de mots tels que : mandat, zone d'influence, zone de pacification, occupation temporaire, etc., etc., que les traités de Sèvres et tant d'autres contiennent, en ce qui la concerne. Que tout ce verbiage diplomatique s appliquât à des contrées que le gouvernement de la Sublime-Porte considérait depuis longtemps comme devant, tôt ou tard, lui être arrachés sous une des dénominations ci-dessus, les Turcs se seraient résignés avec leur fatalisme habituel. Mais cette fois-ci on a été trop loin.

Il y avait, je ne l'ignore pas, des populations chrétiennes à « délivrer du joug turc » et « des aspirations nationales séculaires » à satisfaire. De qui se moque-t-on ? N'y avait-il vraiment pas moyen d'assurer pleine liberté et toute sécurité à tout le monde, sans spolier un pays qui, tout de même, se laissait tondre mieux qu'un mouton depuis plus de deux siècles ?

G.

Un allemand francophile, Hans Flemming, écrit un livre en hommage aux instituteurs français. (1).

Un de nos correspondants nous adresse la lettre suivante :

Hans Flemming est un érudit qui parcourt la France depuis 30 ans. Dans ses multiples conférences d'avant-guerre, il a eu surtout pour but de rapprocher la France et l'Allemagne.

Au mois d'août 1914, il écrit à tous les grands quotidiens de Berlin pour protester contre les excès qui se commettent sur le front.

Pas un journal n'ose publier ces articles, sauf le *Vorwaerts ;* celui-ci les fait imprimer, mais est empêché de les publier par la censure.

Survient la fameuse manifestation des 93, puis un acte semblable des instituteurs allemands accusant leurs collègues de France d'avoir provoqué la guerre par l'esprit « revanchard » de leur enseignement. A cet injuste grief Hans Flemming, simple professeur de lycée, répondit vigoureusement dans une brochure tout seul contre le courant et non pas comme eût pu faire plus aisément un député ayant derrière lui toute une clientèle politique.

« Pour la vérité, je suis obligé de faire front contre cette accusation : Non, l'idée de la revanche n'a pas hanté l'instituteur français. »

Et il administre la preuve que ni les instituteurs, ni les membres de l'enseignement secondaire, ni les professeurs de facultés n'étaient les « ennemis » de l'Allemagne. « Pour beaucoup d'entre eux le contraire était presque la règle. »

Et ce qu'il dit du corps enseignant il l'étend à la masse du peuple et aux intellectuels.

Sa brochure est pleine de détails des plus intéressants. Pourtant, cette bonne opinion qu'il a de la France n'est pas aveugle ; c'est la stricte vérité que recherche l'auteur.

Il se révolte contre la chinoiserie de nos administrations. « Que ce bureaucratisme règne en maître, cela prouve que le Français, le Parisien en particulier, est bon enfant et d'une patience démesurée. » La brochure a été envoyée, en Allemagne, à des centaines de personnages influents, à tous les grands journaux. Personne n'osa en dire un mot, pas même le *Vorwaerts ;* et même après la guerre, on s'est abstenu d'en parler, à l'exception de la *Neue Erziehung* (fondée en 1919) dont le jugement correspond à ce que trois maîtres éminents de notre Sorbonne en ont dit eux-mêmes.

La surveillance étroite dont il est l'objet à Berlin n'empêche pas M. Flemming d'écrire pour différents journaux et autant que la censure le permet, d'y exprimer sa profonde sympathie pour notre pays.

Au moment où j'écris ces lignes M. Flemming est depuis trois mois en France. Il y continue, opiniâtrement, sa tâche ingrate de réconciliateur. Il se propose de faire à Berlin des conférences sur les pays dévastés.

G. C.

Les femmes américaines et la Société des Nations.

Une de nos correspondantes nous écrit de Washington :

Ici on s'accorde généralement à reconnaître que les voix féminines ont été un précieux appoint pour M. Harding, dont elles expliquent en partie l'écrasante majorité. Il convient d'ailleurs de remarquer que les deux candidats à l'élection présidentielle avaient également courtisé l'électorat féminin, l'un parce que les démocrates sont féministes par tradition — deux femmes, Miss Elizabeth Marbury, de New-York, et Miss Harriet Mills, de Syracuse, faisaient partie cette année de leur comité national, — l'autre, pour corriger sans doute la réputation de son parti dont certains membres comptent parmi les grands ennemis du suffrage féminin. M. Harding semble disposé à aller très loin dans cette voie. Il proposait avant son élection la création d'un ministère de « service social », dont la direction serait confiée à une femme ; il a annoncé depuis, son intention de demander leur avis sur les grandes questions de la politique extérieure « aux femmes et surtout aux mères d'Amérique », et on a même lancé la nouvelle, sans doute trop hardie, qu'une femme, Mrs Medill Mc Cormick, pourrait faire partie de son cabinet.

Quelle que soit la valeur de ces projets, les Américaines comptent tellement dans l'opinion publique nationale, qu'il est intéressant de rechercher quelle est leur attitude vis-à-vis du problème capital de la politique extérieure américaine. Autant qu'on puisse en juger à distance, il semble bien qu'elles soient toujours favorables à la Société des Nations, pour laquelle elles ont mené dès le début une campagne active et courageuse. Peu de temps avant l'élection présidentielle soixante-cinq personnalités très connues dans les milieux politiques, suffragistes, littéraires ou socialistes, ayant à leur tête Mrs Carrie Chapman Catt, dont personne n'ignore dans les groupes féministes, l'ardeur et le mérite, publiaient un appel aux femmes à qui elles demandaient de voter pour le gouverneur Cox « M. Harding s'étant condamné lui-même en se déclarant inaltérablement opposé à la Ligue des Nations ». Mrs Catt faisait bien ressortir que si les femmes abandonnaient ainsi la neutralité, c'était uniquement « pour servir la grande cause de la paix en faisant triompher la Société des Nations », dont elle exposait l'œuvre jusqu'ici ignorée par le public américain.

« Nous vous demandons, lisait-on dans cet appel, « au nom de l'humanité, au nom de votre affection « pour les pères, les maris, les fils dont le présent « et l'avenir sont en jeu, de rester fidèles à ceux qui « dorment sous la terre de France et qui ont fait le « sacrifice suprême pour abolir la guerre et établir « la paix permanente....

« Si les femmes qui savent penser avec indépen- « dance veulent bien, avant de voter, étudier le « pacte de la Société des Nations, la victoire sera « remportée par leurs suffrages...

La liste des signataires de cet appel prouve assez qu'il s'agit là d'une tentative vraiment indépendante ; on y relève les noms de personnalités, à tous égards très éloignées les unes des autres, comme ceux de présidentes, doyennes et professeurs des grands collèges, de Mrs Morgenthau, femme de l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople, de Mrs Norman Whitehouse qui a joué en Suisse, pendant la guerre, un rôle particulièrement délicat, etc...

Au moment où le parti républicain avoue que son opposition extrême à la Société des Nations n'était qu'une manœuvre nécessaire dans la campagne électorale, il est particulièrement réconfortant de voir que si les femmes américaines n'ont pu constituer un parti uni et sûr de sa doctrine — et le temps ne le leur permettait pas — elles sont fermement décidées à soutenir la cause qui satisfait leur généreux et clairvoyant idéalisme.

M. L.

---

(1) Frankreichs Lehrer und der Krieg. (*Les instituteurs français et la guerre*).— Reinold Graher, Berlin.

Le Courrier de Paris

La Politique

Le débat sur le chemin de fer et la situation politique du Cabinet.

On discute en ce moment à la Chambre le projet relatif à la Convention avec les Compagnies de chemin de fer : « C'est, dit l'exposé des motifs, le projet le plus grave, sur lequel un Parlement ait eu à se prononcer depuis bien longtemps. » Devant la gravité de cette affaire, la Chambre a bien fait les choses : elle a tenu quelques séances supplémentaires et mis en avant ses meilleurs orateurs. M. Puech a parlé. M. Duval aussi, repenti du projet Loucheur ; M. Duval-Arnould sait qu'il y a plus de joie dans le ciel pour un pécheur qui se repent, que pour dix justes de la première heure. M. Join Lambert fut très goûté. Comme de l'extrême gauche partaient quelques interruptions : « Excusez-moi, dit-il à ses collègues socialistes, si je ne vous entends pas, je suis sourd de l'oreille gauche ». On sourit et M. Defos du Rau, qui est un méridional pince-sans-rire, remarque : « C'est la bonne blessure ».

Puis, M. Maunoury fit une démonstration mathématique fort goûtée. En quelques formules algébriques, il exposa le mécanisme de la convention. On lui fut très attentif. M. Cels donna, en passant, un démenti à M. Le Trocquer, et l'affaire continua son train.

« La difficulté disait un bon vieillard, n'est pas, pour les députés, de rehausser encore les tarifs de chemin de fer, puisque aussi bien cette mesure est inévitable, et que, faute d'elle, nous n'aurions plus de transports. Les députés, qui ne sont point sots, le savent, et il est inutile de les vouloir convaincre d'une chose dont ils sont tout d'abord convaincus, mais l'essentiel est de leur donner un moyen d'expliquer la chose à leurs électeurs.

« On peut demander à un député de faire les affaires du pays, mais on ne peut raisonnablement lui demander de mécontenter les électeurs. Car mécontenter les électeurs, ce serait sa mort, et pour les affaires du pays, il faut qu'il vive. »

Le débat actuel a donc pour but de chercher une explication plausible pour les électeurs, et de leur démontrer péremptoirement que cela est fait dans leur intérêt. A ceci près le débat se poursuit sans passion. On sent que l'intérêt est ailleurs.

Les gens renseignés assurent que le ministère est provisoirement solide. On ne le renversera donc pas avant les élections sénatoriales. M. Leygues, qui est un fin cadet de Gascogne, a compris qu'il fallait donner satisfaction sur la question financière et sur la question militaire. Cela s'appelle « jeter du lest ». Il a promis des économies sérieuses dans le budget, et garanti qu'il ne serait pas créé d'impôts nouveaux, moyennant quoi on lui a donné un délai pour s'expliquer sur la question de trésorerie. Il est vrai que la Commission du budget accuse M. Marsal de s'être approprié son travail à elle, ce qui est fort vilain de la part de M. Marsal. Mais M. Leygues a une autre corde à son arc, il a aussi décidé le dépôt de la loi militaire. M. André Lefèvre, dont le foie va mieux, est revenu de Vichy tout exprès, et ne parle plus de s'en aller. M. Georges Leygues connaît les redoutables dangers des crises partielles, et sait qu'il est des lézardes qu'il faut cimenter à tout prix.

Au demeurant, il en a vu bien d'autres. Son éloquence a convaincu M. Sarraut de voter la reprise des rapports avec le Vatican.

Elle convaincra M. Lefèvre qu'il faut alléger les charges militaires.

Ceci dit, il reste à régler la question des « organismes parasitaires qui ont survécu au régime de guerre ». J'ai nommé les organismes de M. Eynac et de M. Thoumyre. Le Sénat n'en veut plus entendre parler, et la Chambre ne les aime pas beaucoup. Mais M. Leygues est un habile homme, et il est capable de présenter le maintien de ces organismes comme une notable économie. D'autre part, il a décidé, dit-on, M. Lhopiteau à abandonner la loi sur les loyers. Par ailleurs, le débat sur la politique extérieure lui réserve l'espérance d'un triomphe facile sur l'extrême-gauche. Tout va donc parfaitement.

Mais les malins savent que la difficulté fondamentale est dans la politique intérieure. C'est là, on le sait, une chose dont on ne parle jamais. Mais elle s'étend sournoisement comme un ver au cœur même du Parlement, et le ronge. Et ce problème que chacun évite pudiquement d'aborder est au fond de toutes les pensées.

Les députés modérés attendent avec inquiétude le résultat des élections sénatoriales, et, avant même ces élections, le résultat de l'élection législative partielle qui doit avoir lieu dans le Lot-et-Garonne, le propre département de M. Steeg. Advienne une catastrophe, c'est-à-dire une défaite du Bloc national. « Voilà donc, diront à M. Steeg les députés du groupe Arago, les élections que vous nous préparez pour dans quatre ans. »

Et l'on comprend qu'ils n'auront plus aucun goût pour se laisser guillotiner ainsi par persuasion. Là est le péril pour M. Leygues.

Nous lui conseillons fortement de faire élire dans son département le candidat du bloc national.

MIDAS.

N. B. — Une coquille a dénaturé complètement le sens du premier écho de notre dernière chronique et qui doit être rétabli ainsi :

Il s'agissait de M. Gheusi, que quelqu'un prétendait — faussement d'ailleurs — être un protestant toulousain. « Oui dit un autre il sent la vache à Calas. »

M.

Les Lettres

Le prix Goncourt. - Romans nouveaux

Les glorieux vaincus du Prix Goncourt n'auront pas trop à souffrir dans leur amour-propre. Il paraît évident que les justes considérations qui ont guidé le choix des Dix, n'enlèvent rien à la réputation littéraire de certains candidats. L'année dernière une partie de la jeune littérature avait pu — à tort à notre avis — s'insurger contre le choix de Messieurs les Goncourt; M. Marcel Proust était un écrivain arrivé qui n'avait plus besoin, disait-on, de la consécration officielle ; son élection parut comme une résultante de ses relations mondaines. Peut être plus sensibles à ce reproche qu'ils n'ont voulu le laisser voir, les Dix ont tenu cette année à affirmer hautement leur indépendance — et il n'en était pas besoin, tout le monde la leur reconnaît — à l'égard de la critique et du public. Ils y ont malignement réussi. Le lauréat, M. Ernest Pérochon, on l'a déjà appris par les quotidiens, était hier encore totalement inconnu à Paris. Son roman, imprimé à tirage limité par un imprimeur de Niort, n'avait pas été mis en vente dans la capitale, aucun service de presse n'en avait été distribué. Le public pourra se procurer *Nène* très prochainement, car un éditeur parisien (1) avait acheté l'œuvre de M. Pérochon trois jours avant l'attribution du Prix et une réédition en sortira très prochainement. Quant à la critique, elle a dû faire des prodiges pour mettre la main sur des exemplaires de la première édition.



Indépendamment de l'argument *surprise*, l'élection de M. Ernest Pérochon est assez facilement explicable en raison de la nature même de l'œuvre qu'il présentait. C'est un de ces bons vieux romans naturalistes, étude consciencieuse et honnête de mœurs provinciales, comme les affectionne l'Académie Goncourt ; les distinguer est presque sa tradition, on pourrait dire sa raison d'être. M. Ernest Pérochon a absolument le même genre de talent que M. Albert Savignon, auteur des *Filles de la Pluie* et que M. Marc Elder, auteur du *Peuple de la Mer*, tous deux déjà couronnés par les Dix ; que M. Gaston Roupnel, auteur de *Nono* et que M. Marcel Audibert, auteur de *Pillerault*, qui ont failli l'emporter à des élections d'avant guerre ; et M. Ernest Pérochon est instituteur comme l'était M. Louis Pergaud, auteur de *De Goupil à Margaud*, lauréat en 1910. Aucun de ces écrivains, pour respectable que soit leur talent, ne paraît devoir tenir une place dans l'histoire de la littérature française.

Nène est la vie d'une paysanne dévouée. Un fermier veuf lui a confié la garde et l'éducation de ses enfants. La brave femme sait se faire aimer d'eux ; son attachement trouve une récompense dans leur affection. Puis le fermier se marie et la nouvelle épouse, jalouse, détache peu à peu les enfants de celle qui les a élevés. *Nène* est de trop. Un foyer s'est créé où elle n'a plus sa place. Alors la pauvre femme s'en va. Pas bien loin. Elle se noie dans l'étang proche.

M. Ernest Pérochon a traité ce roman d'une manière solide, émotive, mais rude. Sa sincérité évidente, sa franchise rustique peuvent séduire tous ceux qui sont fâchés de la sensiblerie parisienne.

(1) Plon-Nourrit.

Parmi les romanciers ayant obtenu des voix au scrutin des Goncourt — outre MM. Louis Chadourne, André Salmon et Pierre Mac Orlan, dont nous avons déjà parlé — citons MM. Albert Jean, Paul Cazin et Florian-Parmentier.

La Dame aux Ecailles (2) de M. Albert Jean est une composition bizarre où le héros évolue entre un homme-coffre, un homme-serpent, un homme-loup et une sirène aveugle. Aventure évidemment symbolique, mais d'un symbolisme un peu diffus.

M. Paul Cazin avait publié *L'Humaniste à la guerre* (3). C'est moins un roman de guerre que les réflexions, d'ailleurs nobles, d'un lettré qui, parti au front ne renonce pas à la culture, et regarde par le créneau avec des yeux d'intellectuel.

M. Florian-Parmentier, lui, a simplement souffert à la guerre. Il le raconte avec abondance et indignation dans l'*Ouragan* (4). Son œuvre est le fait d'un esprit généreux mais noyé encore dans la « facilité » romantique.



Venons-en maintenant à des romanciers que leur âge ou leur notoriété mettent à l'abri des surprises des couronnements littéraires. Voici MM. Jérôme et Jean Tharaud qui furent précisément annoncés à l'attention du public il y a une douzaine d'années, par l'obtention d'un Prix Goncourt. Depuis *Dingley, l'Illustre écrivain*, MM. Jérôme et Jean Tharaud se sont affirmés dans leur manière. M. Jules Bertaut, dans une étude récente sur le *Roman Nouveau* (5) la caractérisait lapidairement : un beau cas de sensibilité intellectuelle, disait-il. Et il ajoutait : une sensibilité intellectuelle qui n'a pas eu de jeunesse. Cette double formule nous semble fort satisfaisante. A lire *Un Royaume de Dieu* (6), le dernier ouvrage de MM. Jérôme et Jean Tharaud, elle nous revenait à l'esprit avec insistance.

Qu'est-ce que ce livre ? L'histoire d'un ghetto ukranien, une suite à l'histoire du ghetto des Carpathes, dans l'*Ombre de la Croix*. Une communauté juive vit dans un village perdu des immenses plaines slaves. Brusquement elle s'agite, tremble. Un « progrom » est annoncé. Le petit peuple de Dieu, dans l'angoisse, intrigue si bien qu'il finit par obtenir l'envoi de cent cavaliers cosaques chargés d'assurer la sécurité du village. Vous voyez le trouble que ces guerriers apportent aux habitudes paisibles, aux rites minutieux des enfants d'Israël. La communauté s'indigne et ne tarde pas à réclamer le renvoi des cavaliers, préférant rester sous la menace du massacre plutôt qu'au contact des impurs.

A proprement parler, on ne peut dire que ce soit là un roman. Quelques scènes entourées des commentaires et de la présentation de MM. Jérôme et Jean Tharaud. Les auteurs ne s'intéressent point à la vie de ces juifs anachroniques pour elle-même, ils ne l'aiment ni ne la détestent, mais simplement s'exercent à la déchiffrer ; dans cette curiosité, ce qui les séduit, c'est de dégager des idées, et non pas vivantes, mais abstraites. Ils le font avec une sûreté, une maîtrise de leur volonté et de leur expression d'où sont bannis tout imprévu, tout enthousiasme, tout plaisir. S'il est

(2) La Renaissance du Livre.
(3) Plon-Nourrit, éd.
(4) Ed. du Fauconnier.
(5) La Renaissance du Livre, éd.
(6) Plon-Nourrit, éd.

vrai que MM. Jérôme et Jean Tharaud commencèrent par être des sensibles intellectuels, nous les sentons devenir des intellectuels de moins en moins sensibles.



Mme Marcelle Tinayre n'a point voulu que son intellectualisme fût exclusif de poésie. Elle entoure cette promenade archéologique que risquait d'être la première partie de *Perséphone* (7), d'une atmosphère rêveuse, qui lui permettra de conclure, aux dernières pages, par une évocation-invocation fort irréelle, mais attendue. Point d'action dans ce roman. Un historien, helléniste et exégète, François le Hallier rencontre en Grèce, chez un ami commun, un jeune peintre probablement sympathique mais assez distant, d'une imagination toute secrète. Le vieillard et le jeune homme communient en le culte de Perséphone, consolatrice des Morts. Une inscription funéraire lue sur un tombeau à la Déesse, les incite à d'érudits et subtils commentaires. Le jeune peintre révèle qu'il aime une femme en qui il a retrouvé quelque ressemblance avec l'image de Perséphone, mais nous ne savons ce que deviendra cette aventure mystérieuse. La guerre est survenue. Stéphane Montayran est tué. Et le vieil Le Hallier, traînant à Paris pendant les années d'épreuves, toujours sous le signe perséphonique, en vient, un soir de Gothas, guidé comme par une main clairvoyante, à se retrouver dans une salle de l'Orangerie face à une collection de tableaux signés Montayran. C'est une série d'offrandes votives à Perséphone. Et cette nuit-là, l'historien du xxe siècle, venu au rendez-vous de la Déesse des Enfers, comme jadis Timoclès de Thasos, a la révélation d'une vérité symbolique, il pénètre le sens intérieur et éternel du mythe. Ce roman bien écrit, bâti sur des ruines ou des mythes vétustes, est délibérément inactuel. Il ferait presque songer, par ce côté, à certaines œuvres de MM. Henri de Régnier, et Jean-Louis Vaudoyer, encore qu'il n'ait rien du libertinage du premier ou du sentimentalisme du second. Mais le procédé de pivotement autour d'une œuvre d'art, ou d'une idée, ou d'une image morte ressuscitée par le souvenir, est le même. Il oblige ceux qui en usent à renoncer au titre de créateurs. La création n'étant que comme expression — sous n'importe quelle forme — *de la vie.*



Mme Lily Jean Javal ne s'embarrasse ni de mythes, ni d'exégèses, ni de symboles. Elle veut raconter bonnement l'expérience d'une jeune fille qui apprend à filer le destin sur *La Quenouille du Bonheur* (8). Aurore d'Argenty a une amie de cœur, Solange Auroy. Elles s'aiment sans doute parce que ne se ressemblant pas, la première étant une sérieuse et discrète enfant, et la seconde étant « le mauvais petit diable ». L'ange et le démon. L'ange aime Philippe de Chastel, mais il aura la grande désillusion : il surprendra Philippe et Solange enlacés. Le bonheur, Aurore le trouvera alors, renonçant aux Princes Charmants, en la personne fidèle de son cousin Gilbert, qu'elle dédaignait jusque-là. Ses mérites sûrs lui sont la promesse d'un foyer paisible où elle se gardera du romanesque. C'est là une philosophie d'excellent repos. Mme L. Jean Javal l'enseigne à ses lectrices avec simplicité et bonté.

(7) Calmann-Lévy, éd.
(8) Bernard Grasset, d.

M. Adolphe Aderer, plus connu en sa qualité d'auteur dramatique, publie un recueil de nouvelles qui s'accordent toutes sous le titre d'*Amours de guerre* (9). Il s'agit, en effet, de nous montrer sous ses faces et ses caractéristiques nationales différentes, l'amour tel qu'il a pu être servi et pratiqué à l'ombre de la bataille. L'auteur nous promène des campagnes de France aux paysages roumains, du fond de la vieille Arménie à la moderne armée anglaise, de l'hôpital au plein ciel. Partout l'idylle. M. Adolphe Aderer la conte dans un style cursif, sans embûches mais sans surprises.

Dominique BRAGA.



Le Théâtre

Comédie-Française : « Barberine », d'Alfred de Musset.

Il semble que non seulement la foule, mais l'élite éprouve un goût de plus en plus vif pour cet incomparable théâtre d'Alfred de Musset, qui est peut-être le plus essentiellement et le plus adorablement « représentatif » de notre race. Jadis, nos « subventionnés » n'affichaient guère que quatre ou cinq fois par an le *Chandelier*, ou *Il ne faut jurer de rien ;* et il était convenu que ces œuvres, surtout bonnes à lire ne « portaient » pas du tout sur le public, et « ne faisaient pas recette ». Aujourd'hui tout est changé ! Grâce à la pieuse obstination de M. Emile Fabre, qui aime Musset (et a bien raison de l'aimer), grâce aux efforts de M. Paul Gavault, directeur de l'Odéon ; peut-être aussi parce que certains chefs-d'œuvre ont besoin de plusieurs années (parfois d'un demi-siècle), pour s'imposer définitivement, les comédies d'Alfred de Musset sont jouées un peu partout, de façon régulière, et, comme je le disais, avec profit. C'est fort heureux, car, eu égard aux frais généraux qui accablent nos scènes officielles, on ne peut (paraît-il), « maintenir » au répertoire que les ouvrages susceptibles d'assurer le maximum, si bien que l'on se demande avec un peu d'inquiétude, quelle sera la *qualité* de ceux qui passeront à la postérité. Car, il faut le constater, ce ne sont pas d'ordinaire les chefs-d'œuvre qui font le plus d'argent !...

Enfin Musset du moins (comme Corneille, Racine, Molière, Victor Hugo), semble avoir la partie belle ; et l'on peut désormais espérer qu'il ne disparaîtra plus de ce répertoire (le fameux répertoire de la Comédie), lequel à côté de ces grands génies, et pour des raisons bien étrangères à l'art et à la littérature, sert trop souvent d'autres talents (?), qui font tache, honteusement, et ceux-là, n'ont rien de ce qu'il faut pour devenir classiques !...



Donc l'autre soir, à la Comédie-Française, et pour fêter l'anniversaire d'Alfred de Musset, on a remonté *Barberine.* Une salle comble, des fauteuils d'orchestre aux troisièmes galeries, s'est intéressée et vivement émue, en écoutant cette histoire honnête, contée avec tant de grâce harmonieuse, de tendre lyrisme et de délicate fantaisie. A parler franc, *Barberine* ne vaut point *Les caprices de Mariane, Il ne faut jurer de rien, Le Chandelier ;* et, si l'on voulait mettre à la scène un nouvel ouvrage de l'auteur des *Nuits*, peut-être eût-on mieux fait de choisir *André del*

(9) Calmann-Lévy, éd.

Sarto par exemple, qui, je crois bien, n'a jamais été représenté (sinon il y a fort longtemps), et qui contient tant de graves et pathétiques beautés. Certes *Barberine* s'entend avec un vif agrément, car un tel dialogue ne déçoit et ne lasse jamais le spectateur, et le génie de Musset éclate invinciblement, irrésistiblement à tout bout de champ, dans telle scène, dans telle tirade, ou dans telle réplique ; tout de même, l'œuvre qui « part » pour être une belle et forte comédie tout ensemble dramatique et humaine, et qui traite d'un sujet d'ordre général, l'œuvre se développe de façon un peu hasardeuse, et éparpillée, et le poète (qui en la concevant eût pu prétendre à être un grand psychologue, un pénétrant analyste du cœur humain), le poète fait l'école buissonnière, et se perd ici en des chemins riants et fleuris où sa fantaisie l'entraîne.



Je ne raconterai point *Barberine* par le menu, car je suppose que mes lecteurs connaissent ce théâtre-là aussi bien que moi-même. Ils savent que, cette fois, Musset entreprit de chanter la force et la grâce rayonnante de la vertu, victorieuse de toutes les embûches. *Barberine*, c'est l'honnête femme, celle que son amour préserve, et qui demeurera fidèle à son époux tandis que cet époux lui-même, (le comte Ulric), sûr de sa compagne, lui envoie un certain chevalier de Rozenberg, avec mission de la séduire s'il le peut. Mais ce Rozenberg, petit fat, que sa jeunesse grise, et que les mauvais conseils d'un certain Uladislas, sorte de charlatan, entraînent aux pires imprudences (ou impudences), ce Rozenberg en sera pour ses frais. L'honnête Barberine le raille, l'enferme en un cachot où elle le contraint à filer la laine ; puis avertit son mari, lequel n'aura plus qu'à se réjouir de posséder une si vertueuse épouse. A vrai dire, peut-être se réjouit-il un peu trop vite et sans raison. En effet, tout d'abord son rival ne compte guère, ne paraît pas très redoutable, et sa fatuité révolterait n'importe quelle femme, même prête à céder ; et d'autre part, la preuve étrange que Barberine nous donne de sa fidélité (l'internement rapide du séducteur) nous convainc moins que si, par exemple, elle l'avait laissé en liberté, et lui eût permis de la circonvenir, pour mieux le rebuter ensuite. Alors seulement et surtout ce Rozenberg se fût montré moins ostentatoirement ridicule, nous eussions pu croire à la vertu de Barberine et la célébrer avec le beau comte son époux !...

Mais j'ai tort sans doute de chercher de la logique psychologique, et de la vérité humaine là où un poète, je le répète, n'a peut-être souhaité que laisser chanter son cœur et délasser son esprit, en toute liberté. C'était bien son droit après tout, et nous serions mal venus d'exiger plus qu'il ne nous donne puisque ce qu'il nous donne nous grise, nous charme et nous exalte délicieusement. C'est le choix, la *qualité* du sujet surtout qui nous laissait espérer autre chose, (en particulier au troisième acte) ce troisième acte qui ne fait qu'effleurer malicieusement le problème (le beau, le grave problème sentimental), et le résout en une pirouette, au lieu de le traiter à fond... Mais, je le répète, mieux valent au demeurant les écarts et les gambades des hommes de génie que la terne logique, et la décevante conscience des autres ! Et il faut remercier la Comédie de nous avoir offert ce spectacle monté avec beaucoup d'art et de soin.

Edmond Sée.

Le bon Goût

Boutiques d'art

Car c'est bien là le nom qu'il faut leur réserver, n'est-ce pas ? à ces échoppes charmantes qui deviennent à Paris sans cesse plus nombreuses, à tel point qu'elles finissent par donner à nos rues un autre aspect. Imaginez un promeneur ingénu, un monsieur qui ne les aurait pas vues naître ainsi, une à une, qui reviendrait ici après six ou sept ans d'absence : la chose qui le frapperait le plus, ce serait certes cette quantité insolite de petits magasins bariolés. A vrai dire, il ne se rendrait pas tout de suite compte de leur utilité et nous-mêmes, qui y sommes pourtant habitués, nous serions peut-être fort embarrassés de l'expliquer. Mais ce n'est point de cela qu'il s'agit. J'aime à croire (et je vous défie même de me prouver le contraire) que la petite boutique correspond non pas à un besoin mercantile, mais à nos tendances esthétiques. Elle « fait bien » dans le paysage citadin. C'est une halte agréable pour nos yeux fatigués de la monotonie des autres façades. Lie de vin ou bleu de roi, grenat ou violet vif, en général d'un seul ton, la leur s'impose de loin, malgré son exiguïté. On est attiré par cet aspect à la fois barbare et mystérieux. Il arrive même parfois qu'on entre.



Vous connaissez cette sensation désagréable, que l'on éprouve dans un magasin ordinaire : cette sensation de la proie qui est tombée dans le piège, du poisson qui a donné du nez au fond de la nasse. Un vendeur surgit de dessous le comptoir et là, insinuant, subtil, implacable, il vous « ferre ». Vous pouvez vous secouer tant qu'il vous plaira, il faudra y passer. Et vous auriez vraiment l'air de je ne sais quel fou si vous tentiez d'expliquer que vous êtes entré là pour rien, pour le plaisir de regarder.

Dans la boutique d'art, au contraire, il semble bien que vous n'ayez pas autre chose à faire. Le marchand, les vendeuses ne vous regardent pas. Ils sont même souvent invisibles, cachés derrière on ne sait quelle tenture, dont le frémissement seul, un tantinet théâtral et délicieusement énigmatique révèle leur existence. Ils vous laissent parfaitement tranquilles. Certes, si vous les évoquez, ils apparaîtront, ombres courtoises de ce sombre Elysée, mais autrement, ils vous tiendront pour nul et non avenu. Il est sous-entendu, dans leur franc-maçonnerie, que, puisque vous êtes entré ici, c'est que vous êtes un amateur, un initié. Libre à vous de ne rien acheter. Ce sera pour une autre fois. D'autant qu'il vaut mieux, en un sens, que vous preniez bien le temps de vous imprégner de l'esprit du lieu. On ne sait nullement, après tout, d'où vous sortez. Et si vous êtes habitué d'une boutique céladon, vous ne pouvez pas, décemment, *du premier coup*, acheter les objets d'une boutique orange. Ce sont là des nuances esthétiques très importantes. Ce qu'on exige de vous, ce n'est pas tant votre argent (méprisable denrée) que votre approbation aux principes de la maison. Il faut donc, avant de devenir le client d'une boutique d'art, un certain temps d'apprentissage. Je laisse à penser combien cet usage agrée aux flâneurs, aux badauds, à tous ceux qui savent le prix du temps perdu. Il est si doux d'entrer dans un petit salon où l'on ne

connaît personne, d'en régler soi-même l'éclairage (car vos prérogatives ici vont jusque-là) et le considérer en paix, et en toute rêverie, les objets qui le meublent et l'ornent, sans que personne vienne vous obliger à parler ! Ce sont là des joies qu'il devient de plus en plus difficile de goûter dans le monde (où les maîtresses de maison viennent vous relancer au fond des boudoirs les mieux défendus). Il est donc naturel d'aller les quérir dans l'ombre propice des boutiques d'art.



Ce que l'on vend dans ces lieux paisibles ? ma foi ! je serais bien en peine de vous le dire au juste. Ce n'est pas que l'encombrement règne ; au contraire, il y a deux ou trois meubles à peine et sur chacun trois ou quatre bibelots. Mais, outre que les lumières, très sourdes, ne permettent guère de rien distinguer, la silhouette même de ces objets déconcerte nos habitudes d'esprit. Si entraînés que nous soyons par les *ensembliers* de nos salons d'automne à ne plus exiger d'aucun de nos meubles les formes auxquelles il a droit, il faut ici s'attendre à des interprétations encore plus libres. Toute l'ingéniosité des fournisseurs de boutiques d'art semble s'être dépensée à nous désorienter absolument, à nous ôter nos derniers préjugés concernant la destination des objets de notre mobilier. La table se fond dans la console, la console participe de l'armoire, laquelle se marie en quelque sorte au divan. Et le coussin, l'éternel coussin à fleurs, à devise ou tout nu, ressemble à je ne sais quelle pastille complaisamment plastique, destinée à cimenter les vides de cette installation singulière. Avec un coussin, vous pouvez boucher tous les trous, aveugler toutes les fuites, caler toutes les claudications, remplir tous les tiroirs, et même éteindre toutes les lampes. Pourquoi pas ?

Quant aux bibelots, vous avez le collier de bois et le collier de pâte de verre, la poupée de laine ou de velours, le fétiche en n'importe quoi, le flacon de parfumerie en verre commun, mais bariolé par quelque artiste cubiste, la boîte en bois blanc laquée à la hâte, le coffret de cuivre repoussé, toute une bimbeloterie hétéroclite, dont le style va du macaronique 1900 au plus authentique 1920. Sans parler, bien entendu, puisque je les nommais tantôt, des lampes, des innombrables lampes, qui ressemblent à des araignées, à des champignons, à des courges, à des polyèdres de tableau noir, à tout ce qu'on voudra, sauf à des lampes. Mais encore une fois, vous n'êtes pas obligé d'ouvrir votre portefeuille. Je ne vous conseille même point de tenter ce geste, dans l'espoir de vous faire bien venir du marchand. Tant de hâte ne témoignerait pas, en effet, en faveur de votre goût. Vous serez beaucoup plus considéré en n'achetant rien du tout, pour peu que vous preniez, par exemple, la précaution d'amener avec vous, de temps en temps, quelques amis, avec lesquels vous entamerez là, de cinq à sept, quelque savoureuse et confuse discussion esthétique. C'est le fin du fin.



Je devine la question qui est sur le bord de vos lèvres. Vous vous demandez de quoi, s'ils ne vendent ainsi jamais rien, vivent les propriétaires de boutiques d'art. Je vous répondrai en toute ingénuité que je n'en sais absolument rien.

Francis DE MIOMANDRE.

La Musique

Les ballets russes

Les ballets russes, délaissant l'Opéra, donnent cet hiver leur saison, désormais classique, au théâtre des Champs-Elysées. La troupe de M. de Diaghilew, cette fois, ne nous apportait aucune nouveauté. Mais elle reprenait ce *Sacre du Printemps* qui souleva jadis tant de tempêtes, de sifflets et de cabales. Les temps ont changé. Quelques protestations, quelques rires, ont ponctué certaines dissonances, certains gestes des danseurs, mais dans l'ensemble, l'œuvre, à la répétition générale, a été acclamée. La mode — pour une fois heureuse — a admis M. Igor Stravinsky comme un des plus grands maîtres des temps modernes.

Le *Sacre du Printemps* n'est certainement pas le ballet principal du compositeur russe. Il n'a pas le caractère complet, la perfection et la maîtrise formelle qui font de *Petrouchka* un chef-d'œuvre éternel. Il n'a peut-être pas non plus la majesté héraldique, le caractère immémorial du *Chant du Rossignol*. Mais, écrit après l'*Oiseau de Feu*, encore tempéré, il est peut-être l'œuvre de Stravinsky la plus stravinskiste. Toute l'originalité du Maître est là, avec les défauts de ses qualités. Une sève incroyable, les accents les plus déchirants succédant à d'étonnantes vigueurs obtenues en quelques touches, hors des bruits et de l'emphase, ce que l'humanité a de plus instinctif exprimé dans une angoisse magique, sacrée, psalmodiante ou barbare. Puis l'amour, hirsute dans le thème masculin, soutenant, ravageant, esclavageant le thème mineur féminin. Une peuplade ancestrale est dans l'attente du printemps, que Dieu lui refuse. S'il ne vient pas, tout meurt. Alors on sacrifie la plus belle jeune fille. De la vie naît la vie. Cela suffit à Stravinsky. Il rejoint d'un seul coup le plan de la primitivité. Et si nous savons nous dépouiller du vernis, des prétentions civilisées, nous comprenons : toutes les gaucheries, les rythmes brisés, les contradictions sonores se fondent, se lient, c'est un bercement élémentaire infini.

On annonçait dans la troupe de M. de Diaghilew une nouvelle défection sensationnelle : celle de Mme Karsavina. En revanche deux nouvelles étoiles étaient promises. Mlles Vera Savina et Catherine de Villiers. La première, dans *Les Sylphides*, nous a paru gracieuse, légère, joliment enfantine. Mais elle est un peu petite, les moyens plastiques de grande émotion lui font défaut. A son côté, Mme Tchernicheva, que l'on connaît bien à Paris, n'a pas eu grand mal à faire prévaloir la noblesse, la profondeur balancée de ses attitudes. Quant à Mlle de Villiers, il faut dire franchement qu'elle nous déçut. Cette danseuse, admirablement espagnole au physique, s'est montrée dans *Le Tricorne*, de Manuel de Falla, molle et sans action, appliquée mais sans volonté et sans cambrure. La véritable révélation de cette nouvelle saison est Mme Sokolova à qui l'on donna enfin dans *Le Sacre du Printemps* un rôle à sa mesure. Elle y est prodigieuse. Nous avions toujours soutenu que Mme Sokolova était la première artiste des Ballets Russes, avant Mme Karsavina. L'ovation qui lui fut faite l'autre soir la classe, de fait, au premier rang. Parmi les hommes, M. Massine, dans le *Tricorne*, parut très en forme. On a l'impression que cet excellent danseur-metteur en scène, d'une année à l'autre gagne en force et en moyens vitaux.

Jean MARSAY.

L'Opinion à travers le Monde

En France

La conférence de Bruxelles. — Pour la revision du traité turc.

La Chambre continue au milieu de l'inattention générale la discussion du régime des chemins de fer. Après l'exposé du rapporteur et la réplique des premiers jours tant des partisans que des adversaires du projet, la discussion s'éternise et dévie sur les à-côtés, mais sans plus passionner personne, sauf la presse de gauche qui n'entend pas sauver les grandes compagnies du désastre financier qui les menace. On sent cependant que les esprits sont ailleurs. Sans doute aux projets militaires qui, avant même d'être venus en discussion, suscitent des commentaires assez vifs. Tel est pour l'augmentation du matériel et la diminution des effectifs. Tel autre l'*Action Française*, naturellement,, pour le service de deux ans. Celui-ci exige le service de 9 mois, seulement. Et chacun apporte, à l'appui de sa thèse, des arguments de poids dont la publication ne va pas toujours sans danger. Du moins, Charles Maurras le pense et en profite pour dire son fait à la République (11 déc.) coupable, comme chacun sait, de tous les maux.



La première réunion prévue par la procédure des Réparations s'est tenue à Genève le mercredi 15 décembre. Les conversations que vont y échanger les experts resteront-elles purement « métaphysiques » ou allons-nous nous trouver devant les délégués allemands apportant des propositions précises et qui pourront tout au moins servir de base à des discussions ultérieures ?

Serons-nous payés et comment ? En France, on l'a vu ici même, et dans notre dernier numéro, certains milieux paraissent renoncer à l'intransigeance dont on a fait preuve si longtemps, et inclinent vers une solution rapide, pratique, industrielle du problème des réparations.

Pertinax dans l'*Echo de Paris* (12 déc.) est heureux de constater que, stylés par le gouvernement

« Nos porte-parole ne resteront point passifs. Tant devant les Alliés que devant les Allemands ils n'hésiteront pas à définir ce que la France réclame...

Ce n'est que par le jeu d'échanges commerciaux se rapprochant autant que possible des habituels échanges commerciaux et impliquant pour les sujets de l'Etat débiteur le minimum de contrainte et de perte que l'on peut espérer réussir dans la gigantesque entreprise... Une fois pour toutes rompons avec cette politique d'obstinée négation et de pure apparence parlementaire où nous nous sommes entêtés depuis le mois d'août. »

Pour le *Gaulois* (13 déc.) les deux qualités à réclamer du système de paiement adopté, seraient d'être efficaces et de supprimer toute cause de froissement entre Alliés et il cite à ce sujet l'opinion du baron d'Erlanger, « une haute personnalité financière dont l'affection éprouvée par la France est légendaire » et qui donne une solution détaillée des problèmes.

Mais ni l'*Action Française*, ni la *Démocratie Nouvelle*, ni l'*Homme Libre* n'ont confiance. C'est que, disent-ils, il est impossible d'accorder à la bonne volonté allemande le moindre crédit pour s'acquitter. Et la *Démocratie Nouvelle* (13 déc.) conclut :

« Oui, le seul résultat de cette conférence où, en dépit des programmes fallacieux, on ne jettera pas les bases d'un accord impossible, sera de démontrer, une fois de plus, la nécessité de nous emparer des gages qui, seuls, nous permettront de ne plus être d'éternels dupés. Attendrons-nous donc d'être acculés à la ruine définitive pour accomplir l'acte d'énergie qui matera enfin nos ennemis, tout en nous assurant la prospérité à laquelle nous donnent droit les immenses sacrifices accomplis durant cinq ans pour sauver des barbares une humanité ingrate et qui déjà l'oublie ? »

ZELIGOWSKI ET D'ANNUNZIO



Un héros romantique et un romancier héroïque.

(Extr. de *Muscha*)

Le gouvernement est interpellé, le vendredi 17 décembre, sur sa politique extérieure. La liquidation Wrangel, notre attitude à l'égard de la Grèce de Constantin et la révision du Traité de Sèvres vont être à nouveau l'objet de vives discussions. Le traité turc surtout, auquel l'incident de Lattaquié, où un détachement de nos troupes a été attaqué par un bataillon kémaliste, confère un regain d'actualité.

Evacuez la Syrie et la Cilicie dit toute la presse de gauche — et revisez le traité de Sèvres, dit l'unanimité de l'opinion.

« Si l'on veut rendre la paix à l'Orient, écrit M. Paul Louis dans l'*Humanité*, (14 déc.) il faut réviser la paix de Sèvres. Mais cette paix, dit-on, engage plusieurs gouvernements et spécialement le cabinet de Londres qui s'oppose à un remaniement préjudiciable à son impérialisme.

C'est une mauvaise défaite. Si M. Lloyd George refuse de renoncer à ses velléités annexionnistes en Mésopotamie, et si le prolétariat anglais demeure passif, nous n'avons rien à dire. Mais nous réclamons l'évacuation immédiate de la zone occupée par nos troupes. Pas un homme, pas un sou pour la Cilicie ! Pas un homme, pas un sou pour la Syrie ! »

Mais M. Gustave Hervé espère, dans la *Victoire* (14 déc.) que l'Angleterre se rendra à nos raisons.

Nous avions un mandat précis en Syrie, que ne nous y sommes-nous cantonnés ? demande la *Lanterne* (14 déc.). Au surplus ne renonçons pas cependant à nos droits acquis et travaillons à la revision, pense M. René d'Aral dans le *Gaulois* (14 déc.). Mais ne lâchons pied d'aucune sorte. N'oublions pas, en effet, que Constantin va revenir et qu'il ne perdra pas sans doute son temps, conclut Jacques Bainville dans l'*Action française* (14 déc.) :

« L'alliance de l'Allemagne, de la Russie et de la Turquie, le syndicat des vaincus et des irréconciliables, est dans la nature des choses. Et comme pendant la guerre, Constantin voudra ménager le bloc de l'Europe centrale et de l'Orient.

On fera bien de partir de là et de retenir l'hypothèse où Constantin s'entendrait le premier avec les nationalistes turcs si l'on veut éviter les plus désagréables surprises. »

En Angleterre

Constantin ? — La situation économique. — Négociations irlandaises.

L'Arménie et la côte d'Asie Mineure ; la chute de Venizelos et le retour probable, imminent, de Constantin, tout se tient dans le problème oriental.

Le *Daily Chronicle* (7 décembre) marque les hésitations du Cabinet de Londres.

« En votant pour le retour de leur ancien roi, les Grecs ont mis en mouvement une suite de causes et d'effets, d'où découlera automatiquement la discussion nouvelle de leurs gains à Smyrne et en Thrace. Ils ne peuvent garder, sans une aide étrangère, leurs nouveaux territoires ; et, en dehors des Alliés, ils n'ont pas actuellement de soutien efficace dans le monde. »

Suit un couplet du *Chronicle* pour le maintien de l'Entente et l'action commune. Mais on comprend que les conversations déjà si compliquées entre Paris et Londres ont un thème nouveau ou élargi, dans le règlement du Near East.

On a beaucoup parlé cette semaine d'économies, sans doute parce que la crise économique sévit en Angleterre comme en France. Mais les raisons de cette crise semblent différentes outre-Manche. Le *Daily Chronicle* (9 décembre) indique à ce sujet dans son éditorial que le Board of Trade a donné d'intéressantes statistiques pour le mois de novembre. En dépit de la grève des mines, les exportations britanniques ont été très élevées, tandis que les importations n'ont jamais été si basses depuis novembre 1919. La balance du commerce serait donc extrêmement favorable, « du bon côté », disent les orthodoxes. Mais les faits démontrent que cette balance doit être en équilibre et non pas pencher du bon ou du mauvais côté. Les importations sont beaucoup trop faibles.

« Elles prouvent que les pays d'Europe sont incapables de payer les biens que nous leur envoyons... Le commerce de la Grande-Bretagne ne retrouvera la santé que lorsque l'Europe sera capable d'exporter.

Constatation qui éclaire les négociations anglo-russes et les désirs anglais souvent exprimés d'aider l'Europe centrale à se rétablir.

Le Bill relatif aux industries de la teinture (Dyes Bill) a passé mardi, en seconde lecture, aux Communes. La protectionniste *Morning Post* s'en réjouit, tandis que le *Manchester Guardian* et le *Daily News* (9 décembre) s'indignent, en bons champions du libéralisme.

« Protection des industries de base, écrit le *Daily News*, protection de l'agriculture, partout la protection contre le « dumping ». ... L'ombre de Joseph Chamberlain doit sourire en entendant les assurances répétées qu'aucune de ces mesures n'a le moindre rapport avec la vieille controverse du Free Trade et du Tariff Reform.

C'est un rêve insensé, conclut-il, que de vouloir transformer ce pays en un pays se suffisant à lui-même « de manière à être prêt à la guerre ». En voulant créer des monopoles on le ruinera purement et simplement.

Il était naturel en pareilles circonstances de parler d'économies aux Communes en prévision du budget de 1921. M. Lambert a proposé de ramener les dépenses à 800 millions contre 1.200 millions. Le *Manchester Guardian* (9 déc.) en profite pour réclamer une réduction des dépenses navales et militaires.

« Il était inutile de dépenser cette année £ 150 millions en Russie et dans le Near East. »

Mais, ainsi que l'écrit avec amertume le *Daily News* (10 décembre) :

« Le débat des Communes a suivi le cours que l'on pouvait prévoir. Le gouvernment a protesté de son innocence et a promis d'être plus innocent encore à l'avenir : et la phalange solide de ses partisans lui a laissé pleine liberté d'agir, comme auparavant. »

Le discours de M. Austen Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, a été extrêmement habile : la motion de blâme « contre les folles dépenses du gouvernement » a été repoussée par 321 voix contre 66.

On va vers des négociations irlandaises ; cela apparaît de plus en plus clairement.

D'une part des ouvertures ont été faites par le Conseil du Comté de Galway et par le père O' Flanagan ; et d'autre part la politique du gouvernement se précise. Le *Manchester Guardian* (6 décembre) montre bien que le Premier Ministre, libéral de tempérament, serait à l'aise pour négocier, s'il ne s'appuyait sur tant d'unionistes ; et l'officieux *Daily Chronicle* écrit en grosse manchette « Sinn Fein talks of a truce » (Le Sinn Fein parle d'une trêve) et incline ainsi l'opinion vers la « conversation ».

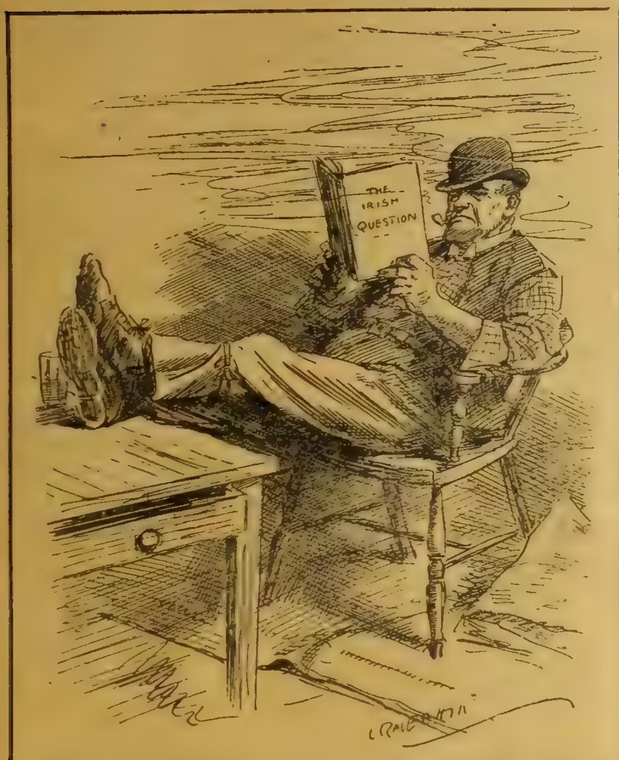
Lloyd George a répondu au Conseil du Comté de Galway que le gouvernement est prêt à faciliter une réunion de personnes régulièrement élues dans les institutions représentatives de l'Irlande. Le gouvernement accordera des sauf-conduits à toutes celles qui n'auront pas été impliquées dans une affaire criminelle. Ainsi les représentants élus du peuple irlandais pourront rencontrer, s'ils le désirent, les représentants de l'Administration.

Le *Times* (11 décembre) qui a mené une politique irlandaise modérée et peut-être hésitante, — qui, d'autre part, n'aime guère Lloyd George — tient à « déclarer publiquement que le Premier Ministre a agi sagement ».

Le *Times* publie encore, d'après le correspon-

dant du Chicago Tribune, un intéressant compte rendu des relations établies depuis octobre entre fonctionnaires et représentant du Sinn-Fein.

LABOR OMNIA VINCIT
LA QUESTION D'IRLANDE



« Mettez-le en province, dans n'importe quel cercle politique, il dénouera ce nœud gordien aussi facilement que sa jarretière. » HENRI V.
(Publié avec l'autorisation du Dr du *Punch*.)

« L'arrestation de Griffith a été une erreur... mais maintenant le premier Ministre est disposé à faire, dans certaines limites indiquées, d'importantes concessions. Il a eu le courage et l'imagination nécessaires pour accueillir à mi-chemin les premières avances définies qui aient été faites par les Sinn Feiners. »

Les journaux libéraux et radicaux sont moins optimistes : tout de même l'espérance renaît ; et l'on pressent une détente en Irlande.

En Italie

D'Annunzio continue. — La crise du parti socialiste italien.

D'Annunzio continue à être d'actualité en Italie, d'une actualité de plus en plus brûlante et « explosive » pour parler le langage futuriste que chérit depuis un an le poète du *Landi*.

Nous en étions restés la semaine dernière à la visite que lui rendit à Fiume une mission parlementaire, composée de représentants de tous les groupes de la Chambre, le groupe socialiste excepté. Ces députés, dès leur retour à Rome, faisaient des déclarations du plus rassurant optimisme et se répandaient individuellement en interviews couleur d'espoir. Selon eux, d'Annunzio ne demandait qu'une chose, la reconnaissance de la Régence du Carnaro par le gouvernement italien, en suite de quoi, il évacuerait les îles de Veglia et d'Arbe attribuées par l'accord de Rapallo à la Yougoslavie, réunirait les comices de Fiume et abandonnerait tout projet de raid en Dalmatie.

C'était prêter au *Comandante* des intentions qu'il n'avait pas le moins du monde. A peine ses visiteurs partis, il appelait le peuple de Fiume sous son balcon « *alla ringhiera* » et le haranguait en termes plus vifs et moins mesurés que jamais. Il qualifiait de traître l'amiral Millo, gouverneur de la Dalmatie, qui acceptait le traité de Rapallo, et il déclarait que si la Régence était reconnue par le cabinet de Rome, elle proclamerait aussitôt son annexion au Royaume et que d'autre part, lui, d'Annunzio mettrait son « corps ensanglanté » entre l'Italie et la Dalmatie, avant que la Dalmatie trahie fût livrée aux Slaves.

Deux jours plus tard, deux contre-torpilleurs faisaient défection et se mettaient aux ordres de d'Annunzio qui accueillait les rebelles en s'agenouillant devant eux. Un troisième contre-torpilleur suivait cet exemple. Les officiers des trois navires refusèrent de s'associer à cette défection, qui fut uniquement l'œuvre de sous-officiers et de matelots.

Des défections se sont produites également dans l'armée de terre. Quelques autos blindées sont entrées dans Fiume pour se ranger sous la bannière de d'Annunzio.

Ces épisodes d'indiscipline ont précipité l'évolution de la presse nationaliste, qui, après avoir durant quinze mois défendu d'Annunzio, lui donnait des conseils de modération sans oser le blâmer ouvertement. Le *Giornale d'Italia* parle des « manifestations chorégraphiques grotesques » du poète ; la *Gazzetta del Popolo* déclare l'indiscipline dans l'armée intolérable. L'*Idea Nazionale*, elle-même, le seul journal encore fidèle (du moins en apparence) à d'Annunzio, loin de glorifier l'acte d'indiscipline des marins, lui cherche simplement des circonstances atténuantes.

Les journaux gouvernementaux — *Tempo*, *Stampa*, etc. — commencent une campagne documentaire tendant à prouver que les excès des légionnaires terrorisent la population de Fiume, dont les 90 % souhaitent la paix de Rapallo.

Bref, on peut dire que l'unanimité de l'opinion est contre d'Annunzio et que la tendance à patienter et à tergiverser, qui triomphait la semaine dernière, a fait place au sentiment très net de la nécessité d'une action immédiate, fût-elle militaire. Le *Corriere della Sera* résume ainsi l'opinion générale :

Dans le conflit entre le gouvernement d'Italie et les autorités militaires de Fiume s'est produit ces derniers jours un déplacement de la question.

C'est toujours le traité de Rapallo qui est en cause, mais d'Annunzio continue à ne pas en préciser les lacunes. Il n'a pas dit jusqu'ici ce qu'il aurait voulu, quelles frontières il aurait acceptées. Même si l'on admettait théoriquement — et on ne saurait l'admettre — qu'on fût encore à temps pour réviser le traité, nul ne saurait comment le reviser pour contenter le poète. Les députés de retour de leur malheureuse mission ont fait comprendre que si l'on reconnaissait la régence du Carnaro, l'accord serait facile. Mais ils ont été immédiatement démentis par le discours que d'Annunzio a adressé à la foule après les avoir reçus. La reconnaissance de la régence devrait être selon lui, la prémisse de l'annexion. Or l'annexion est repoussée par le traité de Rapallo. Toutefois, si ce traité l'avait accordée, le commandant de Fiume n'aurait pas été satisfait pour si peu. Nous retrouverions toujours son « corps sanglant » entre l'Italie et la Dalmatie. Et si l'on se rappelle ses solennelles promesses précédentes et son dernier cri : « Je ne jure par pour me parjurer », on doit en conclure que, même si nous avions obtenu les territoires accordés à l'Italie par le pacte de Londres, et par-dessus le marché Fiume, Arbe et Veglia que le pacte de Londres donnait aux Croates, nous retrouverions encore le « corps sanglant » du poète entre l'Italie et Trau, entre l'Italie et Spalatto, entre l'Italie et Raguse, entre l'Italie et Cattaro.

Cette constatation objective des termes du désaccord doit être présente à l'esprit de ceux qui accusent le gouvernement de ne pas savoir s'accorder avec l'autorité militaire de Fiume et veulent ajourner la solution du problème dans la vaine confiance que les prochaines semaines pourront opérer le miracle que quinze mois d'attente prudente n'ont pas réussi à opérer. Mais comme nous le disions plus haut, le terrain du conflit n'est plus le même entre l'Italie et d'Annunzio. Il y a malheureusement un autre « corps ensanglanté » qu'il faut relever pour le soigner et lui redonner sa force et son prestige, c'est le corps ensanglanté de la discipline militaire, un des piliers d'angle de la vie de toutes les nations respectées et respectables. »



Le Parti socialiste italien va bientôt tenir son Congrès national annuel. Il n'est pas sûr qu'il puisse avoir lieu à Florence, tous les propriétaires de salles de spectacle refusant de les louer aux révolutionnaires. On parle donc de le transférer à Livourne ou à Viareggio.

La crise du Parti est aiguë. On ne peut dire encore comment elle se dénouera. Cinq tendances s'affrontent : le bloc de concentration socialiste, qui renferme tous les leaders réformistes et les dirigeants de la C. G. T. et accepte l'adhésion à la IIIe Internationale, mais à la condition que le parti conserve son nom et son autonomie ; les intransigeants, qui hésitent à se rallier au bloc de concentration ou au bloc serratien ; les maximalistes unitaires, dont le chef est Serrati, qui acceptent les 21 conditions de Moscou, mais à la condition de les interpréter ; les communistes bolonais (nuance Graziadei), qui acceptent sans réserve les 21 conditions, mais ne veulent pas expulser du parti les serratiens ; les communistes purs dirigés par Bombacci, qui acceptent les 21 conditions et veulent expulser tous les *impurs*, serratiens compris

M. Serrati, après avoir tenté de se rapprocher des extrémistes qui l'ont repoussé, semble se tourner vers le bloc de concentration. Il a adressé une lettre à Lénine qui marque une réaction nette contre le soviétisme. Serait-ce le commencement de la fin du bolchevisme en Italie ?

En Allemagne

L'Allemagne se regimbe. — Société des Nations et Argentine. — Les experts allemands à Bruxelles. — Difficultés de politique intérieure.

L'Entente ayant remis à Berlin une note de protestation contre les discours prononcés par le chancelier et le ministre des Affaires Etrangères en Pays Rhénans occupés, toute la presse allemande frémit d'indignation.

Celle de droite y voit une occasion de renouveler avec plus de force ses attaques contre l'Entente et la France surtout.

« L'Entente vise à infliger une nouvelle humiliation à l'Allemagne. » (*Tagliche Rundschau*, 7-12).

« Cette nouvelle exigence des Alliés contribuera à faire de la revision du traité un besoin moral pour le monde entier. » (*Lokal Anzeiger*, 11-12).

Le ton des journaux démocrates et socialistes est plus modéré ; mais eux aussi se plaignent de cette note de l'Entente.

« Il est intolérable que des gouvernements étrangers s'arrogent le droit d'exercer une censure sur les discours de ministres allemands, que ceux-ci soient prononcés en pays occupés ou non. » (*Frankfurter Zeitung*, 8-12).

« Les discours de MM. Fehrenbach et Simons n'étaient pas des plus heureux. Mais la protestation de l'Entente est une véritable immixtion dans les affaires intérieures de l'Allemagne. » (*Vorwarts*, 7-12).

Soutenu ainsi par l'unanimité de l'opinion publique, le gouvernement allemand a opposé, dans sa réponse, une fin de non-recevoir aux demandes de l'Entente. Il s'est refusé à prendre aucun engagement au sujet des discours officiels futurs. Et de nouveau il a recueilli l'approbation unanime de la presse allemande.

Mais il est allé plus loin dans ses manifestations de résistance aux désirs de l'Entente. Une seconde note allemande déclarait impossible la dissolution des gardes civiques en Bavière et en Prusse orientale. Mais cette fois ce ne fut plus la même unanimité dans la presse. L'inspiration à laquelle obéit le gouvernement en cette affaire apparaît trop visiblement. Et tandis que les journaux conservateurs se félicitent bruyamment de

« ce que les ministres du Reich, avec le courage du désespoir, au bord de l'abîme où l'Allemagne allait choir, aient répondu comme il convenait à la note scandaleuse et déshonorante des tortionnaires (*Post*, 11-12).

les démocrates et les socialistes redoutent des complications :

« Le gouvernement adopte le point de vue qui n'est représenté chez nous que par les éléments monarchistes les plus réactionnaires. » (*Vorwarts*, 11-12).



Il est frappant de noter quelle importance toute la presse allemande a attachée au geste de la délégation argentine se retirant de l'Assemblée de Genève.

« C'est l'abandon par le Nouveau Monde de la diplomatie cauteleuse de l'Ancien Monde. » (*Hamburger Nachrichten*, 7-12).

« La mèche a été mise au tonneau de poudre de la Société des Nations. » (*Bergisch-Markische Zeitung*, 8-12).

Le *Vorwaerts* a consacré toute une première page à commenter le « haut fait » de la République Argentine, et la *Frankfurter Zeitung* insiste

« sur cette protestation contre l'esprit qui a animé la première session de la Société des Nations » (9-12).

EN L'AN 2020



Les nègres portent au Panthéon le cœur du dernier François blanc.

(Extr *Simplicissimus*.)

L'Allemagne se prépare à défendre vivement ses intérêts à la conférence des experts qui doit se tenir à Bruxelles. D'une part, elle a déclaré n'accepter l'invitation qu'à la condition que cette rencontre d'experts ne constituerait qu'une réunion préparatoire à l'Assemblée des ministres qui, selon les promesses faites, doit avoir lieu à Genève. D'autre part, elle a nommé de nombreux experts, et porté son choix sur des hommes éminents.

L'espoir que l'Allemagne fonde à nouveau sur cette réunion, comme sur les précédentes, semble accru par des indices de meilleures dispositions que l'on croit apercevoir en France. La *Frankfurter Zeitung* commente avec satisfaction un article du *Temps* qui a parlé des finances allemandes.

« d'une manière qui contraste heureusement avec les criailleries hystériques du gros de la presse française. »

La *Vossische Zeitung* estime que l'Allemagne a intérêt à présenter elle-même, avant le 1er mai 1921, des propositions au sujet du chiffre et des modalités des réparations, car

« cette méthode sera le moins onéreuse pour l'Allemagne. » (12-12).



Les embarras que ne pouvaient manquer de faire surgir les difficultés de l'existence commencent à faire sentir leurs effets inquiétants. L'alimentation du peuple allemand menace de devenir tout à fait insuffisante. Les fonctionnaires, ne pouvant plus subvenir à leurs besoins, menacent de se mettre en grève, si on ne leur accorde pas les augmentations nécessaires.

La première question a provoqué une situation singulière au Reichstag entre le ministre de l'alimentation du Reich, Hermès, et le ministre de l'Agriculture de Prusse, Braun. Le premier a été accusé par le second de ne pas développer l'agriculture, mais de favoriser les propriétaires fonciers. Il s'est péniblement défendu, et le chancelier a dû venir à son secours. Selon leur opinion, les journaux prennent parti pour Hermès, catholique, ou pour Braun, socialiste majoritaire. Mais tous s'accordent sur la gravité du péril que court le pays.



Sources et Documents

Le Message du Roi Ferdinand au Parlement Roumain

(30 Novembre)

Au moment où la signature du traité de Rapallo et le retour de Constantin sur le trône d'Athènes donnent à réfléchir sur l'orientation éventuelle de la Petite Entente et la situation de notre alliée, la Roumanie, en Europe Orientale, il nous a paru intéressant de publier le texte intégral du discours — dont les agences n'ont donné que le résumé — que le roi Ferdinand prononça à la séance d'ouverture du Parlement roumain. Son importance dépasse, on le verra, la portée habituelle de ces sortes de documents. Il constitue, en effet, une significative mise au point des questions qui sollicitent, chez nos amis de Bucarest, l'attention réfléchie de tous les esprits.

MESSIEURS LES SÉNATEURS,

MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

Je suis toujours heureux quand je me trouve au milieu des représentants de la nation, car je contaste avec une vive satisfaction et une joie sans bornes que les liens entre le pays et la dynastie se resserrent de plus en plus.

C'est avec un vif plaisir que je porte à votre connaissance le double événement si cher à la Reine et à Moi, des fiançailles de notre fils le Prince Héritier avec la Princesse Hélène de Grèce et celles de notre fille, la Princesse Elisabeth, avec le Prince Georges de Grèce.

Mais je me sens d'autant plus près de vous, dans les temps difficiles où nous vivons, lorsque votre mission, ainsi que je vous le disais à l'ouverture de la dernière session extraordinaire, est des plus belles mais aussi des plus lourdes en responsabilités.

La situation internationale de la Roumanie est définitivemnt établie par les traités qui ont mis fin à la guerre mondiale.

La convention par laquelle les grandes puissances ont reconnu l'union de la Bessarabie avec la Mère-Patrie, union qui désormais ne peut plus être discutée a légalisé aussi notre frontière de l'Est.

Les liens de la Roumanie avec nos puissants et glorieux alliés sont devenus de plus en plus étroits. Nous en avons une nouvelle preuve dans la réception qui a été faite à notre ministre des Affaires étrangères dans les pays qu'il a visités. Nos rapports avec les pays voisins à côté desquels nous avons combattu, deviennent de plus en plus étroits. L'utilité d'une collaboration durable entre nous et eux sont mis de plus en plus en évidence. En ce qui concerne nos autres voisins, nous avons déjà rétabli avec quelques-uns des rapports normaux et j'ai l'espoir que nous arriverons aux mêmes résultats avec tous.

La question du régime légal du Danube, à laquelle le peuple roumain porte un intérêt tellement vif, est en voie de solution.

Pour la première fois dans notre histoire, nous avons établi des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Ces relations aideront à la conclusion du Concordat que réclame la nouvelle Constitution de la Roumanie, dans laquelle la liberté de chaque culte devra être mise en harmonie avec l'unité de l'Etat.

A l'occasion du voyage en Extrême-Orient de mon cher fils, l'héritier du Trône, nous avons pu nous rendre compte du renom dont la Roumanie jouit partout et nous avons pris avec l'empire du Japon un premier contact, prélude de relations plus étroites.



L'armée qui, pendant notre guerre pour l'unité nationale, s'est couverte de gloire et a fait preuve d'une

admirable discipline, reste la garantie la plus sûre du maintien des résultats acquis avec tant de sacrifices et le soutien le plus puissant pour notre consolidation intérieure. L'affection de la nation lui est acquise pour toujours.

Mon Gouvernement vous présentera des projets de loi pour établir l'organisation et le recrutement de l'armée de telle sorte qu'ils correspondent à la nouvelle constitution du Pays et que cette armée constitue une école où toutes les âmes roumaines viendront se fondre pour le service de la Patrie.



J'ai vu avec une vive satisfaction qu'en de nombreux points du pays on a tracé les premiers sillons pour le partage des terres données aux paysans par la grande réforme agraire. L'œuvre nationale commencée en 1864 acquiert ainsi son plein développement au lendemain du jour où le paysan roumain a prouvé de nouveau sa bravoure et ses vertus ancestrales. Mon Gouvernement vous présentera au cours de cette session les lois agraires demandées par la constitution pour achever l'œuvre commencée. Cette réforme sera le plus bel ornement de mon règne et vous pourrez être fiers d'avoir établi les assises définitives de l'ordre social.

La réforme agraire comprendra, à côté du partage de la terre aux paysans, les mesures nécessaires pour assurer l'augmentation de la production agricole.

En même temps qu'elle a effectué l'expropriation notre constitution a jeté les fondements de la réforme électorale par le vote universel. Après la leçon de deux expériences, c'est à vous qu'il incombera de fixer définitivement notre loi électorale unitaire conformément aux principes constitutionnels.

La situation des finances est partout difficile par suite de la guerre. La richesse de la Roumanie et le travail de ses fils sont de puissantes garanties de son amélioration prochaine.

Après les sacrifices demandés au pays pendant la guerre il est donc temps de penser aux sacrifices de la vie de paix. Il ne peut y avoir d'ordre durable dans l'Etat sans une organisation financière fondée sur la diminution des dépenses, l'augmentation des revenus au moyen d'impôts et sans la justice dans leur répartition pour le plus grand nombre. Le devoir de chaque citoyen est de venir en aide à l'Etat dans la mesure où il peut s'aider lui-même.

Guidé par ces principes, Mon Gouvernement vous présentera, entre autres, non seulement un budget aux dépenses très réduites, mais la réforme intégrale de nos finances publiques, en instituant l'impôt général progressif sur le revenu, sans lequel il ne peut exister, de nos jours, de justice sociale.

Je ne doute pas que vous n'acceptiez ces réformes avec la satisfaction intérieure que donne toujours le sentiment de l'accomplissement du devoir, alors même que ce devoir se remplit en sacrifiant certains intérêts particuliers.

Mais les mesures financières ne pourront atteindre le but que nous poursuivons si la production n'est pas intensifiée.

A cette fin, mon gouvernement vous présentera divers projets, ayant soin en même temps d'assurer une bonne situation aux ouvriers, par la réglementation des associations professionnelles et du contrat du travail.

Nous avons le devoir, toujours afin d'accroître la production, de toucher au grand problème de l'amélioration de nos moyens de communication et particulièrement de nos chemins de fer, qui doivent être complètement réorganisés.

La réglementation de notre régime des eaux répond au même besoin.



La réalisation de l'unité nationale, espérée depuis tant de siècles et réalisée par la victoire commune, nous impose l'œuvre si difficile de l'unification administrative et législative. Mon gouvernement soumettra à vos délibérations les lois sur la nouvelle organisation administrative du pays, la réglementation de la situation des fonctionnaires dans toutes les administrations, ainsi que les modifications à introduire dans nos cadres, afin de les adapter à la Roumanie unifiée.

C'est dans le même but que mon gouvernement vous présentera les lois relatives à l'Eglise et à l'Ecole, afin de contribuer le plus possible, par la foi et la culture, au renforcement du sentiment du devoir chez tous les habitants du pays, sans distinction.

Le champ d'activité qui s'ouvre devant vous exige un labeur gigantesque et une abnégation absolue.

Je ne doute pas que les fils de cette nation, qui ont su recueillir toutes leurs énergies pendant la guerre nationale, ne sauront aujourd'hui encore unir leurs intelligences et leurs cœurs au service exclusif de la Patrie.

Avec cet espoir qui est celui de toute la nation, j'invoque la bénédiction céleste sur vos travaux.

La session ordinaire des Corps législatifs est ouverte.



LES PROPOSITIONS ALLEMANDES POUR LES RÉPARATIONS (1)

Nous donnons ci-dessous les trois documents qui furent remis à Spa, le 11 juillet 1920, par la délégation allemande, et qui contiennent les seules propositions positives faites par l'Allemagne pour le paiement de sa dette jusqu'à l'ouverture de la présente conférence de Bruxelles.

On sait d'ailleurs que ces propositions furent jugées inadmissibles pour un certain nombre de raisons décisives qui furent publiées à l'époque, et dont la principale était que, sous couleur de réparer, le système recommandé par l'Allemagne eût fait passer toutes les régions libérées sous le contrôle de l'industrie allemande.

I. — PROPOSITIONS FINANCIÈRES

§ 1° Dans l'esprit du Gouvernement allemand, les négociations actuelles ont pour but de tenter d'arriver à régler définitivement d'un commun accord, l'ensemble des obligations de réparations qui incombent à l'Allemagne.

§ 2. — Le Gouvernement allemand attire l'attention sur ce fait que, d'après les calculs, les 20 milliards-or qui devaient être payés avant le 1er mai 1921, non seulement ont été fournis, mais que déjà une somme sensiblement plus forte a été payée. Des documents à l'appui de cette assertion sont à la disposition des Alliés.

§ 3. — Un règlement pour les paiements à effectuer à l'avenir — paiements que le Gouvernement allemand reconnaîtra réalisables — ne peut être déterminé que d'après les capacités économiques et financières de l'Allemagne. A cet égard, il y a lieu de tenir particulièrement compte des nécessités d'équilibrer le budget allemand. Sinon, à bref délai, l'accroissement rapide de la dette flottante et de l'inflation monétaire annihileront toute la capacité de paiement de l'Allemagne.

§ 4. — Pour délimiter la capacité de paiement de l'Allemagne, le Gouvernement allemand renvoie aux mémoires qu'il a remis. Il part de l'idée que, en particulier, il ne se produira aucun nouveau rétrécissement des bases de l'économie nationale allemande déjà très affaiblie et que l'Allemagne retrouvera la disposition des ressources indispensables de l'écono-

(1) *Nous rappelons à nos lecteurs que nous avons déjà publié à propos des propositions allemandes pour les réparations des extraits du* Mémoire allemand au sujet des dommages de guerre matériels causés en France à indemniser par le gouvernement allemand. *Ce document capital, que toute la presse a commenté, a paru dans nos numéros du 27 juin et des 4 et 11 juillet* 1920.

mie mondiale. Cela veut dire en particulier que l'Allemagne pourra importer, dans des conditions de paiement convenables, les denrées alimentaires, les fourrages, les engrais et autres matières qui lui sont nécessaires.

§ 5. — En prenant pour base la capacité de paiement de l'Allemagne, on arrive aux conclusions suivantes :

a) L'indemnité doit être exprimée en annuités.

Le montant minimum de l'indemnité doit être fixé.

b) L'obligation de payer des annuités est limitée à la période de trente ans prévue dans le Traité de Versailles.

c) L'annuité minimum doit être calculée conformément aux possibilités offertes par les capacités économiques et financières de l'Allemagne. Elle comprend par conséquent toutes les opérations de prestations en nature ou en argent résultant du Traité de Versailles; elle comprend en particulier également l'obligation de subvenir aux frais de l'armée d'occupation.

d) Les annuités sont couvertes en partie par les prestations en nature qui doivent être effectuées sur les bases du Traité de Versailles. En principe, ces prestations doivent être calculées au prix du marché mondial. Une autre partie, déterminée, est payée comptant. Dans la mesure où l'Allemagne fera des prestations en nature dépassant la part de l'annuité qui doit être couverte par les prestations en nature, celles-ci seront payées en espèces, au prix du marché mondial.

e) Etant donnée l'impossibilité de prévoir, dès aujourd'hui, le développement économique, dans les trente années à venir, il y a lieu d'envisager une participation des Gouvernements alliés à toute amélioration profonde de la situation financière et économique de l'Allemagne. A cet effet, devra être élaboré un barême.

f) Il convient de fixer une somme maximum, après le paiement de laquelle l'Allemagne sera libérée de toute obligation de réparations ultérieures.

g) Pour fixer l'annuité minimum sur la base de la capacité allemande de paiement et des garanties qui seront examinées, et qui ne devront pas porter atteinte à la souveraineté financière de l'Allemagne, pour élaborer le barême (*e*), pour déterminer la somme maximum (*f*), ainsi que pour examiner les documents dont il est question au paragraphe 2, il convient que les experts des deux parties se réunissent dans le plus bref délai.

II. — PROPOSITION POUR LA RECONSTITUTION DES RÉGIONS DÉVASTÉES

A. — La reconstitution des territoires dévastés au cours de la guerre est une œuvre à laquelle toutes les nations sont également intéressées en raison du danger qu'il y a à voir subsister des sentiments de haine et des désirs de vengeance, tant que cette reconstitution ne sera pas accomplie. Dans ces conditions, et bien que le Traité de Paix ne fasse pas à l'Allemagne l'obligation de participer directement à la reconstitution, le Gouvernement a fait connaître, dès la signature du Traité, qu'il était prêt à l'entreprendre.

Dans l'intérêt général, il recommande de façon pressante un nouvel examen de la question.

Ce faisant, il tient compte de l'expérience acquise à l'occasion des fournitures effectuées jusqu'ici par l'Allemagne en vue de la reconstitution : elles ont montré que les livraisons de matières et objets ne sont pas exclusivement consacrées à restaurer dans leur ancien état les territoires dévastés, mais qu'elles sont aussi utilisées en partie par les sinistrés pour se reconstituer, ailleurs, une nouvelle existence.

B. — En conséquence, le Gouvernement allemand suggère de faire procéder à la reconstitution des régions dévastées par une vaste entreprise internationale (colonisation intérieure, siédélung).

Le plan sera conçu de la façon suivante :

1° Il est constitué un syndicat international d'entrepreneurs auquel pourront participer toutes les nations.

2° Le syndicat aura pour mission, d'accord avec les Gouvernements immédiatement intéressés, de procéder au déblaiement des régions dévastées, de restaurer les installations industrielles agricoles et tout ce qui concerne les voies de communications, de créer de nouveaux foyers pour les anciens habitants de ces régions ou les personnes venues, pour s'y installer, des territoires d'autres régions ayant souffert de la guerre.

3° Le syndicat fera appel pour ses travaux à des patrons et des ouvriers des pays Alliés et Associés ainsi que de l'Allemagne.

4° L'entreprise de reconstitution (colonisation) devra être administrée selon des méthodes commerciales et non bureaucratiques, sans toutefois qu'on s'y propose des bénéfices excessifs.

5° Toutes les organisations devront être constituées sur la base d'une collaboration paritaire entre patrons et ouvriers.

En cas d'accord de principe sur ce projet, il y aurait lieu d'instituer immédiatement une discussion sur sa réalisation pratique. On ferait appel aux représentants des Gouvernements des Etats qui veulent participer au syndicat, et en outre aux représentants de la population des régions dévastées ainsi qu'à des employeurs et des ouvriers.

III. — PROPOSITION POUR LES PRESTATIONS EN NATURE

A. — En vertu de l'article 236 et des paragraphes 1 à 4 de l'Annexe IV à la Partie VIII du Traité de Paix, et afin d'assurer la restauration immédiate des territoires des Puissances alliées et associées dévastées par la guerre, l'Allemagne est tenue de livrer à ces puissances, après estimation de la Commission des Réparations, du matériel dont la valeur est imputée sur la dette des Réparations. La Commission des Réparations n'a point encore fixé ces livraisons. Le Gouvernement allemand, jusqu'ici, a simplement reçu communication, à titre d'information, d'une liste de demandes présentées par les Etats intéressés. Ces listes comprennent les articles les plus divers, depuis le frai de poisson jusqu'à des fabriques entières, en passant par du bétail de toute espèce, des matières premières et des produits fabriqués.

Elles ont fait l'objet d'un examen approfondi qui est terminé dans ses grandes lignes, de sorte que les négociations qu'il y a lieu de mener à ce sujet avec la Commission des Réparations pourront commencer incessamment. Dans ces négociations, il y aura lieu de déterminer avec précision quelles livraisons sont définitivement réclamées à l'Allemagne dans le cadre de ses capacités et quelles livraisons sont totalement ou partiellement inexécutables, eu égard à la situation économique du Reich.

B. — En vue d'assurer une exécution des livraisons aussi rapide et aussi facile que possible, il semble opportun d'adopter le plan suivant :

1° L'Allemagne créera une vaste organisation de toute l'industrie y compris les métiers manuels, pour l'exécution des livraisons. Cette organisation est double.

a) en ce qui concerne les demandes d'articles spéciaux, fabriqués surtout par la grande industrie, la répartition aura lieu par les soins des syndicats professionnels pour chaque branche d'industrie.

(On trouvera la liste des syndicats existants dans l'annexe sur l'organisation du Reichsverband de l'industrie allemande).

Dans la mesure où il s'agit d'articles en séries (marchandises dites de catalogue) à la fabrication desquels sont également intéressés les métiers manuels de la petite industrie, les fournitures à effectuer sont réparties entre les différents Etats du Reich par les soins d'un office de répartition. Les Etats confient ces fournitures à l'industrie et aux métiers manuels par les soins d'offices spéciaux de commandes.

De pareils offices de commandes existent déjà ou sont en voie de création en Prusse, où seront en outre créés des sous-offices pour les différentes provinces, en Bavière, Saxe, Wurtemberg, Bade, Hesse, Thuringe, et les villes hanséatiques.)

En vertu de la loi du 31 août 1919, qui précise l'application du Traité de Paix (Reichsgesetzblatt, page 1530), les différents Etats ainsi que les syndicats industriels sont destinés à être constitués en associations de prestations. A ce titre, ils peuvent, en cas de nécessité, être obligés par la contrainte à opérer les prestations réclamées. Ils sont en outre responsables les uns des autres de l'exécution effective.

2° Les prestations en nature doivent être évaluées au prix du marché mondial, afin que les offices de commandes et les syndicats industriels puissent satisfaire aux demandes. Lors de la fixation de la dette de réparation, on déterminera dans quelle mesure et de quelle façon les prestations en nature sont portées en compte.

3° Les commandes d'articles spéciaux sont transmises des sinistrés ou de leurs organisations d'une

part, aux Bureaux et syndicats des industriels fournisseurs, chargés de la répartition, d'autre part, par les soins de l'office de transmission créé par l'industrie allemande pour les commandes en vue des réparations. (L'office de transmission des commandes est déjà organisé. Il se trouve à Francfort-sur-le-Mein, Gutteutstrasse, 8). Il faudra préciser comment les différents syndicats industriels et offices gouvernementaux collaboreront avec les autorités et les associations des sinistrés des régions dévastées.

4° Il est désirable que chacune des Puissances alliées et associées intéressées, crée une double organisation, l'une pour examiner les commandes, et l'autre pour recevoir les livraisons.

a) La première organisation est nécessaire pour la raison que nombre de dommages, déclarés pour être portés sur les listes à présenter dans les délais fixés, afin d'éviter la forclusion, ont fait entre temps, l'objet de commandes directes des sinistrés à l'industrie allemande, commandes qui ont été réglées au moyen d'avances sur dommages de guerre accordées par les gouvernement alliés.

b) La deuxième organisation serait chargée de la réception définitive des marchandises livrées et des réclamations en cas de livraisons défectueuses.

5° Toutes les organisations doivent être constituées sur la base d'une collaboration paritaire entre patrons et ouvriers.

6° On prendra des mesures de précaution contre les abus que crée la transmission bureaucratique d'affaires particulières.

7° L'exécution de ce projet et sa mise en application seront confiées à une Commission d'experts qui sera constituée (une liste de membres peut être immédiatement fournie du côté allemand) et à laquelle on adjoindra s'il est nécessaire des représentants des Gouvernements. A la Commission on adjoindra des sous-Commissions pour les différentes espèces de marchandises à livrer. Elle devra se mettre immédiatement au travail.



Dernières Publications

1° En Amérique Latine :

LES LIVRES :

Histoire et Science sociale

a) **Brésil.**

A. Carneiro Leao. — *Sao-Paulo en* 1920. (Ed. Annuario Americano. Rio de Janeiro.).

Sao-Paulo, le plus riche des Etats brésiliens, semble devenir, depuis quelques années, le centre d'un développement intellectuel des plus intéressants. M. A. Carneiro Leao, déjà connu par un livre sur *Le Brésil et l'Education Populaire*, étudie ici les conditions du développement de Saint-Paul sous les points de vue économique, social, et moral. Un ouvrage d'orgueil national.

b) **Equateur.**

J. Jijon y Caamano. — *La religion del Imperio de los Incas* (La Religion dans l'Empire des Incas). — Ed. Tipografia y encuadernacion Salesianas. Quito.

Une vaste étude, très documentée, que devront consulter tous les sociologues européens en quête de documents sur la religion dans les sociétés primitives. M. Jijon y Caamano montre que contrairement à l'opinion courante, les Incas n'ont pas eu au Pérou une religion monothéiste. Certes, l'adoration du soleil a été partout au premier plan, en Amérique du Sud. Mais en réalité les Incas ont connu une véritable « mosaïque de croyances », en majeure partie fétichiste. L'auteur apporte à cet égard des renseignements originaux

Littérature

a) **Brésil.**

Goffredo. — *A fada nua* (La fée nue). — Casa editora « Olivro ». São Paulo.

M. Goffredo est un des poètes de la nouvelle génération littéraire, dont le nom commence à être prononcé avec le plus de faveur au Brésil. Son dernier recueil est l'œuvre d'un talent infiniment musical, parvenu tôt à la maturité. Une tendresse, une sentimentalité à la fois pure et sensuelle, une émotion toute intime l'habitent, qui feraient presque penser à notre Verlaine.

Amadeu Amaral. — *Letras floridas.* — Ed. Leite Ribeiro e Maurillo (Rio).

Ce livre marque les débuts comme prosateur de M. Amadeu Amaral, poète de haute réputation, membre de l'Académie brésilienne. C'est ici une série d'essais critiques et esthétiques écrits dans une langue riche, de lignes classiques et d'un rythme interne profond. Un beau spécimen de prose poétique.

Hilario Tacito. — *Madame Pommery.* — Ediçao O livro (Sao Paulo).

Un ouvrage qui vient de faire sensation au Brésil. C'est une satire des mœurs mondaines et sociales de Saint-Paul pleine de force et d'ironie. Les critiques sud-américains se sont plu à écrire que le Brésil venait de trouver en M. Hilario Tacito, son Rabelais. La comparaison n'est pas sans fondements. Dans le style M. Tacito s'est attaché à un archaïsme d'une saveur fort *horrifique*. Et sous son apparence amorale, disons cynique, son ouvrage est au fond une excellente leçon de morale.

Albertina Bertha. — *Estudos* (Etudes). — Ed. Jacyntho R. Santos (Rio de Janeiro).

Quelques essais philosophiques de bonne volonté. L'ouvrage s'ouvre par une conférence sur Nietzsche. L'homme de Weimar semble avoir été compris d'une façon assez extérieure. C'est bien plutôt une tentative de vulgarisation qu'une critique personnelle.

b) **Argentine.**

Rafael Obligado, In memoriau (Numéro spécial de la revue « Nosotros », de Buenos-Aires).

Plusieurs écrivains argentins, entre autres, MM. Ernesto Quesada, Calixto Oguela, Paul Groussac, apportent ici une contribution à la mémoire du poète Rafaël Obligado, mort dernièrement à Mendoza. Ils font ressortir le caractère populaire, très national de l'auteur de *Santos Vegas*, chantre des mœurs donquichottesques et vagabondes des « gauchos » de la pampa.

LES REVUES :

Mercurio Peruano (de Lima, Pérou).

Quatre sonnets de M. Enrique Larreta, l'écrivain argentin, fort connu à Paris où il publia *La gloire de Don Ramire*, préfacée par Rémy de Gourmont.

Un article documenté de M. Enrique G. Hurtado sur la question de Tacna et d'Arica et les aspirations boliviennes.

Cuba contemporanea (de La Havane).

M. Betran Mathieu, diplomate chilien, essaye d'expliquer « la Neutralité chilienne pendant la guerre ».

M. Rafaël A. Estenger publie une étude critique José Asuncion Silva, inventeur et défenseur du vers sur le poète colombien Silsva, auteur de *Nocturno*. moderniste, s'est suicidé tragiquement. M. Estenger montre que la raison de ce geste fut la misère matérielle des dernières années de la vie du poète.

Los Nuevos est une jeune revue qui vient de naître à Montevideo (Uruguay), un des principaux foyers de la culture française en Amérique du Sud. Au sommaire de la revue des noms qui en disent long sur les directives de la revue : Paul Clardel, Francis Jammes, Comtesse de Noailles, Paul Geraldy.

La *Revista do Brasil* est une importante publication mensuelle éditée à Saint-Paul. Son directeur est M. Monteiro Lobato, nouvelliste de talent, très en vogue. Dans le numéro d'octobre, un article de M. Helio Lobo sur la Société des Nations. L'auteur, ancien Secrétaire du Ministère des Affaires étrangères fait un historique des antécédents de la Société des Nations en faveur de laquelle on le sent fort incliné. — Deux nouvelles de MM. Joao Feligardo et Plinio Salgado. — Un essai historique sur le vieux Brésil, de M. Everardo Backenser, d'une grande puissance imaginative.

2° En France

La Politique Etrangère

LES LIVRES

Général Mangin. — *Comment finit la guerre.* — (Plon, édit.).

Le général Mangin a réuni en cet ouvrage la série d'articles qui parurent dans la *Revue des Deux Mondes.* C'est l'un des plus importants qui aient été écrits par les Hommes de la guerre. Nommer le général Mangin, le commandant de la 10e armée, c'est évoquer une suite ininterrompue de combats livrés à la française, et cette dernière offensive où toutes les qualités du chef ont apparu dans la grandeur de la conception, la sûreté dans l'exécution rapide et l'éclat de l'héroïsme. A la lumière des faits nettement exposés, les leçons de la guerre se détachent clairement : nécessité de l'unité de commandement, permanence des principes sous les aspects mouvants des opérations qui s'imposent, utilisation des contingents coloniaux, dont l'organisation est appelée à concourir à la solution du problème de la réduction du service militaire, danger résultant de l'erreur qui a consacré l'œuvre de Bismarck en respectant l'unité allemande.

G. Gaillart. — *Les Turcs et l'Europe.* — (Chapelot, édit.).

Livre d'actualité. Le traité de Sèvres ne résoud pas la situation en Asie-Mineure et une nouvelle phase s'ouvre, à ce moment même, pour la question d'Orient.

M. Gaillard, après un rapide aperçu historique sur le rôle des Turcs en Europe, donne, dans cet ouvrage, un exposé purement objectif des événements qui se sont déroulés depuis l'armistice, puis de la discussion du Traité devant la Conférence. A leur occasion, il discute les différents points de vue soutenus devant cette dernière et fait un examen critique des décisions qu'elle a prises au cours de ses longues délibérations.

L'auteur montre que les erreurs de notre politique orientale, depuis la fin des hostilités proviennent en grande partie de la politique à l'égard de la Russie et des influences panrusses qu'elle a subies. Il déplore que la France se soit laissée entraîner par l'Angleterre à participer à l'occupation de Constantinople, occupation qui ne pouvait être faite qu'au profit de cette dernière, et se soit prêtée au dépeçage de l'Empire ottoman contrairement à sa politique historique, alors que par la situation qu'elle y occupait elle jouissait d'une influence prépondérante. Enfin, il critique les différentes opérations militaires en cours, auxquelles le Traité ne semble pas avoir mis fin, car, en dehors des dépenses considérables qu'elles entraînent au moment où un effort fiscal est demandé au pays, il montre qu'elles ne peuvent que compromettre notre situation en Orient en même temps que dans tous les autres pays musulmans.

J. Bainville. — *Les conséquences politiques de la paix.* — (Edit. *la Nouvelle Librairie Nationale*).

Analyse perspicace et critique imagée du traité de Versailles au point de vue de ses suites, ce livre corrobore le jugement émis par le maréchal Foch.

M. Bainville, mais à un point de vue tout autre, est comme M. Keynes un adversaire du traité. Il constate que les avantages que l'Angleterre a retirés de la suppression d'une concurrence commerciale et maritime redoutable sont aussi tangibles que sont précaires les bénéfices de la France. Il remarque que la promesse de « garantie » contre une agression injustifiée donnée au dernier moment à la France par l'Angleterre et l'Amérique — garantie bien compromise aujourd'hui — « témoigne contre une paix qui n'est pas reconnue capable de se soutenir par elle-même et qui a si peu changé la face du monde qu'il importe d'envisager l'hypothèse où la même guerre renaît des mêmes conditions... Prodigieuse puérilité d'hommes pourtant mûrs. »

L'auteur, et c'est là le fond même de son argumentation, note que si les clauses économiques du traité ont été très soigneusement rédigées par des « techniciens », il n'en est pas de même des autres, car on s'est alors guidé, non d'après l'expérience qui est la seule « technicité » de la politique, mais d'après quelques principes fort sommaires d'une philosophie oratoire. Une Europe nouvelle a été constituée sans conception d'ensemble. Une paix a été faite, qui est « trop douce pour ce qu'elle a de dur ». La grande erreur, selon M. Bainville, c'est d'avoir respecté l'unité allemande, c'est d'avoir laissé au Reich la force politique qui lui permettra de reconstituer toutes les autres.

M. Bainville part de ces données pour décrire les perspectives d'avenir, assez inquiétantes, qui, assure-t-il, découleront du traité de Versailles, si on ne fait pas les transformations nécessaires.

Helsey et Massis. — *La trahison de Constantin : II : L'Affaire du 1er décembre.* — (*La Revue Universelle*, 1er décembre).

MM. Helsey et Massis continuent leurs révélations sur la trahison de Constantin.

Ils rapportent la scène qui eut lieu entre le député M. Bénazet et M. Guillemin. « Ah ! vous prétendez m'intimider, s'écria le ministre de France, en me menaçant de me faire destituer. Soit ! Mais il y a une chose que vous n'obtiendrez jamais : c'est de m'obliger à agir contre ma conscience et contre les intérêts de mon pays ! »

Les pourparlers aboutirent à l'affaire du 1er décembre. Le véritable dessein de Constantin « était de nous chasser pour coopérer à l'offensive de Mackensen ». Il n'attendait qu'un signe de Berlin.

« Et c'est Venizelos aujourd'hui qui s'enfuit d'Athènes... Constantin triomphe et les Allemands avec lui... »

Une lettre de M. Bénazet publiée dans la *Renaissance* (27 novembre) dément l'exactitude des documents de MM. Helsey et Massis.

L. Naudeau. — *Diplomatie bolchevique, Tchitcherine, Krassine et quelques autres.* — (*La Revue Hebdomadaire*, 27 novembre).

M. Naudeau déclare qu'il n'y a rien à attendre du régime dont Lénine est le chef. « Ce monomane étrange, écrit-il, forge son utopie aux confins tourmentés du génie et de la folie, dans ces régions vertigineuses où l'air est irrespirable au sens commun, à la raison pratique et à notre séculaire morale. »

H. G. Wells. — *La Russie telle que je viens de la voir. — La quintessence du Bolchevisme.* — (*Le Progrès Civique*, 27 novembre).

Dans le chaos russe il n'y avait qu'une catégorie de Russes qui eussent en commun des idées générales, une foi et une volonté : c'étaient les communistes.

Le parti communiste fut le seul en mesure d'établir sa domination sur l'empire en miettes.

Il organisa la réforme agraire, restaura l'ordre par des mesures de rigueur, seules efficaces, Trotsky redonna à l'armée russe sa force combative.

A. Muzat. — *La Roumanie nouvelle.* — (*Roger et Cie*, édit.).

La guerre a laissé la Roumanie, état en pleine évolution, dans une grave crise économique et financière, entourée de voisins hostiles, et isolée de ses alliés.

Le livre très clair, solidement documenté de M. A. Muzet reprend les raisons qui ont amené la Roumanie à jouer un rôle dans la guerre, il décrit d'une façon minutieuse chacune des nouvelles provinces du royaume, son organisation politique et administrative, l'état de ses finances, de son industrie, de ses mines, de son agriculture. Par l'exploitation de ses céréales et de son pétrole, dont le pays possède des quantités presque inépuisables, la Roumanie peut devenir rapidement l'un des plus riches Etats de l'Europe.

Actuellement « la Roumanie nouvelle ne songe qu'à panser ses blessures, à restaurer ses finances ». Mais une aide lui est nécessaire, si l'on ne prend garde l'Allemagne s'assurera le marché.

Dans ce pays de culture essentiellement française, qui a toujours su résister à l'emprise intellectuelle germaine, la France a un beau rôle à jouer. Nous devons consentir aux quelques sacrifices financiers qui compenseront l'infériorité où la crise du change a mis la Roumanie, car nous devons garder fraternellement et jalousement l'amitié roumaine.

Histoire. — Politique extérieure :

ATLAS UNIVERSEL DE GÉOGRAPHIE (*Hachette*).

Questions Economiques et Sociales :

LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE ET LES TRAITÉS DE PAIX (*Berger-Levrault*). — TRAITÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE (I). L'ORGANISATION ÉCONOMIQUE (*Giard*). — ARRAS ET L'ARTOIS DÉVASTÉS, par A. de Poncheville (*Alcan*). — L'OISE DÉVASTÉE, par le baron A. de Maricourt (*Alcan*).

Problèmes Financiers :

LA CONTRIBUTION EXTRAORDINAIRE SUR LES BÉNÉFICES DE GUERRE. EVALUATION DES STOCKS AU 30 JUIN 1920, par L. Batardon (*Ravisse*).

Art, Philosophie et Littérature :

YVONNE ET PIJALLET, par L. Werth (*Albin Michel*). — LES FORCES ÉTERNELLES, par la comtesse de Noailles (*Fayard*). — RESSUSCITONS. ESSAIS DE PHILOSOPHIE ET D'ART, par M. Saunier (*Sansot*).

LES REVUES

M. MURRET. — *Les commentaires d'Erzberger.* — (*La Revue de Paris*, 1er déc.).

Analyse des commentaires d'Erzberger, mémoires de guerre, où l'on voit l'homme d'Etat allemand d'abord pangermaniste outré, passer, par suite des échecs et des obstacles, à un sentiment plus juste de la situation. Inutile Cassandre, il prédit la catastrophe et, la débâcle survenue, prend la responsabilité des conditions d'armistice, ce qui lui vaut aujourd'hui la disgrâce populaire.

Histoire. — Politique extérieure :

DE VARSOVIE A BELGRADE, par E. Denis (*Le Monde Nouveau*, nov.). — POUR UNE ALLIANCE DE LA FRANCE ET DE LA HOLLANDE, par M. Hertz (*Le Monde Nouveau*, novembre). — LA RUPTURE ORIENTALE DE L'ÉQUILIBRE EUROPÉEN, par J. Bardoux (*l'Opinion*, 4 décembre). — LA PREMIÈRE AMBASSADE DE FRANCE A VIENNE (suite), par A. Dumaine (*La Revue de la Semaine*, 3 décembre). — LA PETITE ENTENTE ET LA POLOGNE (*l'Est polonais*, 20 novembre). — LES PROSÉLYTES ET LES APOTRES DU BOLCHEVISME RUSSE, par L. Laveniteh (*l'Est polonais*, 20 novembre).

Questions Economiques et Sociales :

LES RELATIONS COMMERCIALES FRANCO-ESPAGNOLES, par A. Marvaud (*l'Exportateur français*, 9 décembre.) — LA CRISE COMMERCIALE. OPÉRATION CÉSARIENNE OU LIQUIDATION PAR PALIERS, par H. Philouze (*Journal des Finances*, 10 décembre). — L'ACCORD FRANCO-BRÉSILIEN SUR LES NAVIRES EX-ALLEMANDS (*Le Brésil*, 5 décembre). — LE COMMERCE FRANCO-AMÉRICAIN, par Havy (*Bulletin mensuel du commerce de l'industrie et de l'agriculture*, septembre-octobre). — COMMENT LES SOVIETS ONT NATIONALISÉ LES COOPÉRATIVES, par H. de Chavagne (*Le Monde nouveau*, novembre). — LA SOLVABILITÉ DE L'ALLEMAGNE PAR RAPPORT A LA RÉPARATION (*Revue de Hongrie*, 15 nov.-15 déc.) — LE CONGRÈS SYNDICAL INTERNATIONAL (*l'Information Ouvrière et Sociale*, 9 décembre).

Questions Financières :

L'HYPERTROPHIE DU CRÉDIT, par M. Ajam (*l'Exportateur français*, 9 décembre). — LA CRÉANCE RUSSE (*La Revue de la Bourse et de la Banque*, 12 décembre).

Pages Littéraires :

L'ŒUVRE DE PAUL FORT, par R. Clauzel (*Le Monde Nouveau*, novembre). — L'ESPRIT DE L'ESPAGNE, par M. Legendre (*Les Lettres*, 1er décembre).

Economie et Finances

VERS LA RÉORGANISATION DU RÉGIME DU CHARBON

Il faut rendre cette justice à M. Le Trocquer, qu'il sait agir et que, si les données d'un problème se transforment, il sait aussi abandonner les solutions qu'il avait d'abord aperçues pour en adopter de nouvelles. De cet esprit de décision et d'adaptation, notre ministre des Travaux publics vient de donner une remarquable preuve à propos du problème du charbon.

La situation charbonnière, cela est évident, vient de se modifier profondément depuis quelques semaines. Les livraisons régulières du charbon allemand, l'effondrement des frets qui a permis d'avoir recours d'une manière de plus en plus large aux charbons d'importation lointaine et spécialement aux charbons américains, la crise industrielle enfin qui a enrayé gravement le travail des usines et des fabriques, tout cela s'est combiné pour aboutir à une très sérieuse détente du prix de la houille sur le marché mondial. Le charbon des Etats-Unis qui, rendu dans nos ports, avait valu jusqu'à 30 et 32 dollars, et qui, il y a quinze jours encore valait 16 à 17 dollars, est offert maintenant sur nos quais à moins de 14 dollars. Du coup, et en dépit de la hausse du dollar, l'Angleterre est obligée de renoncer à ses exorbitantes primes d'exportation, et elle entre à son tour dans la voie d'importantes réductions de prix.

L'opinion publique française ne pouvait rester indifférente devant ce recul général des tarifs des combustibles étrangers, et il fallait immédiatement lui donner la satisfaction de voir les prix français du charbon suivre le mouvement de baisse des prix étrangers.

C'est pourquoi M. Le Trocquer, sans plus tarder, a décidé de réaliser une première baisse de 25 francs par tonne sur les charbons industriels qui va être suivie d'une baisse similaire sur les charbons domestiques.

Mais cette adaptation un peu arbitraire et dépourvue de souplesse, à coup de décrets, ne peut suffire. C'est tout le régime réglementaire actuel du charbon qui doit être profondément modifié, débarrassé de l'appareil compliqué, dangereux et si délicat à manier des péréquations par catégories et des ristournes individuelles, et orienté délibérément vers le régime de liberté dont le commerce du charbon jouissait avant la guerre.

Le ministre des Travaux publics a donc parfaitement compris qu'il y avait lieu d'aller beaucoup plus loin qu'il n'avait d'abord voulu le faire dans la voie de la réorganisation du système actuel, et il semble bien qu'il soit maintenant prêt à abandonner de son propre gré le projet de loi qu'il avait déposé à la Chambre.

Ce projet, bien que marquant un progrès sérieux sur l'état actuel, présente en effet de graves inconvénients : il conserve un rôle trop important, trop prépondérant au Bureau national des charbons comme grand répartiteur administratif du combustible minéral. Il a aussi le tort de consacrer encore une fois le régime de l'arbitraire dans les prix de vente en conservant des prix spéciaux pour certaines catégories de consommateurs, et des péréquations spéciales pour un nombre grandissant d'industries, de telle sorte qu'il y aurait encore à couvrir les frais de ces faveurs au moyen de surtaxes qui devraient frapper des catégories de plus en plus restreintes de consommateurs.

Un tel régime, avec tout ce qu'il entraîne de suspicions et de possibilités d'abus, ne peut, évidemment, être envisagé comme idéal et durable. Nous pensons qu'il y a lieu de profiter de l'abaissement général des prix du charbon qui peut permettre, au moyen d'une simple péréquation globale, de faire tomber sans doute prochainement le prix moyen en France au-dessous des prix spéciaux actuels les plus avantageux, et de s'orienter vers un système dont les caractéristiques, parfaitement dégagées par le Syndicat central des négociants importateurs de charbon et par le Comité des Houillères de France, devront être les suivantes :

Le but à poursuivre est le retour à la liberté complète.

Mais on ne peut pas revenir immédiatement à cette liberté absolue tant que subsiste la différence notable de prix que l'on constate encore entre les charbons anglais et américains d'une part, et, d'autre part, les charbons français et allemands. Cet écart oblige à conserver le système de la péréquation, sans quoi le jeu de la concurrence conférerait aux producteurs et aux importateurs français un bénéfice dont ils jouiraient seuls au détriment des consommateurs.

Il y a donc lieu de faire jouer encore la péréquation entre les charbons français et les charbons importés, péréquation générale et sans privilège, qui aura pour but unique d'égaliser presque complètement les prix en laissant seulement une légère marge en faveur des charbons français pour encourager les producteurs, à développer le plus possible leur exploitation et leur aire de vente.

Enfin, et en vue de préparer le retour à la liberté, on a pensé qu'il y avait lieu de remettre en fonctionnement les organes normaux de la distribution des combustibles, en confiant aux initiatives individuelles, guidées et aiguillonnées par la concurrence, la recherche de la meilleure répartition des combustibles.



La répartition des charbons sera donc libre. Les consommateurs auront la faculté de s'adresser aux fournisseurs de leur choix, mines ou importateurs. Il n'y aura plus de bons de répartition ni de bons de transport.

Cependant, on conservera un organisme régulateur facultatif et subsidiaire — chambres régionales de répartition, ou chambres locales dans les ports, — auquel pourra s'adresser le consommateur qui n'aura pas trouvé auprès de son fournisseur habituel les quantités ou les sortes désirées. L'organisme sollicité servira les demandes dans la mesure du possible en les répartissant entre ses adhérents, de gré à gré. Et, si ces organismes régionaux ou locaux ne peuvent aboutir, on pourra avoir alors recours au Bureau national des charbons, qui demeure ainsi, en dernier ressort, l'autorité administrative suprême investie du pouvoir d'alimenter, fût-ce par voie d'injonction ou de réquisition, l'industrie ou le service public qui ne pourrait trouver le combustible qui lui est nécessaire.

Mais on voit combien est limitée dès lors l'intervention du Bureau national dans le mécanisme de la répartition.

Quant à la péréquation, qui demeure, pendant la période de transition où nous entrons, une inéluctable nécessité, elle fonctionnera comme suit :

Elle sera établie par grandes zones, de manière que les prix des mêmes catégories de combustibles soient approximativement les mêmes, quelle qu'en soit l'origine. A cet effet, les prix des combustibles d'importation sur wagon-port devront être établis de manière à se rapprocher de ceux du bassin houiller le plus proche rendu sur wagon à ce même port.

Les taux des surtaxes et des ristournes de péréquation, essentiellement variables suivant les qualités et suivant les régions, seront fixés mensuellement par le Bureau national des charbons après avis des organismes régionaux.

Enfin, toutes les opérations du Bureau national — détermination des ordres exceptionnels de répartition et fixation des taux de péréquation ne seront faites qu'après avis des intéressés. C'est-à-dire qu'on prévoit auprès de lui l'institution d'un contrôle par le moyen de deux sous-commissions désignées par le Comité consultatif des charbons.

La sous-commission de répartition du combustible sera composée principalement de consommateurs et d'un certain nombre de représentants des producteurs et des importateurs; elle aura pour mission de statuer sur les refus de livraison des commissions locales ou des chambres régionales.

La sous-commission de la péréquation sera composée principalement des représentants des producteurs et des importateurs. Elle fixera à la fin de chaque mois les prix de vente par port ou autre, compte tenu des décisions de la Direction des Mines, relatives à la taxation des charbons français. Elle déterminera les surtaxes à percevoir sur les charbons français, allemands et belges et les ristournes à payer aux charbons anglais et américains, le tout suivant la situation de la caisse de péréquation, le prix des combustibles d'importation et l'état de précisions de la production française et des réceptions dans les ports.



Tel est le projet nouveau sur lequel le Comité consultatif des charbons va être appelé à donner son avis au ministre. Ce projet, comme on le voit, offre l'énorme supériorité sur le projet de loi antérieur, de prendre pour base un régime de liberté, tout en admettant quelques mesures de réglementation et de contrôle qui doivent faciliter la transition du régime actuel, absolument

périmé en dépit des grands services qu'il a pu rendre, vers le régime nouveau de la liberté complète.

Si ce projet est adopté, comme il y a lieu de le penser, un progrès énorme aura été fait, puisqu'il n'y aura plus de répartition ni de contingentement, puisque les consommateurs n'auront plus affaire qu'à des organismes commerciaux qui se borneront à les mettre en rapport avec les fournisseurs, et puisque, enfin, la péréquation sera assurée par une caisse de compensation librement organisée et directement contrôlée par les intéressés.

Léon POLIER.



LE PROBLÈME DES RÉPARATIONS

La Nécessité d'un Inventaire intégral

En réponse à l'article : Comment faire payer l'Allemagne, *que nous avons publié dans notre dernier numéro, un de nos lecteurs nous envoie les commentaires ci-dessous :*

La discussion est ouverte, non pas sur le principe des réparations à exiger de l'Allemagne, — principe qui n'a jamais été mis en doute ni contesté par quiconque, depuis la fin de la guerre, pas même par l'Allemagne qui a toujours affecté de vouloir réparer intégralement — mais sur le problème autrement délicat *d'aboutir*.

Jusqu'ici le principe semble être resté un simple mot inscrit dans les traités.

Les seules solutions amorcées ont consisté à mettre provisoirement les réparations à la charge de ceux qui ont le droit de les exiger, c'est-à-dire à la charge des Etats dont les nationaux ont subi les dévastations de la guerre. Et quant à la procédure à adopter pour réclamer des débiteurs réels l'exécution des engagements pris, les alliés ne sont pas près de s'entendre. En France même, on est loin de s'être mis d'accord.

La logique et le bon sens sont cependant les meilleurs guides, et il semble qu'ils devraient suffire à déterminer une ligne de conduite invariable.



On discute sur l'ordre de priorité à donner dans cette procédure aux deux points essentiels : *combien exiger, comment l'obtenir*, et un récent article paru ici même, tendait à démontrer que les deux points étaient inséparables et ne pouvaient être tranchés l'un sans l'autre.

A notre sens, une méthode un peu différente s'impose ; ou pour mieux dire, avant de discuter sur les moyens de faire rentrer cette énorme créance, avant d'engager des conversations, une opération préliminaire s'impose de toute urgence, pour donner à toutes discussions futures des bases solides et précises.

Il faut chiffrer les réparations. Il faut faire *un inventaire général et global, dont tous les éléments existent dès maintenant.*



Pourquoi cet inventaire ? Pourquoi en faire une question préalable ?

Logique et bon sens se chargent de répondre. Quand une maison a été incendiée, et que la réclamation des dommages est introduite devant une compagnie d'assurances, que se passe-t-il ? Il y a enquête et estimation. Ce n'est qu'après cette opération primordiale qu'on envisage le paiement.

Ici, et dans un domaine immensément vaste, il en est de même. Cet inventaire, cette estimation des dommages doivent précéder toute autre opération, parce qu'à leur défaut, on ne peut manquer de discuter dans le vide, dans les généralités, et dans l'imprécision.

L'ordre logique de la procédure commandait la suite des opérations suivantes :

1° *Faire admettre le principe des réparations ;*
2° *Evaluer les dommages ;*
3° *Aviser aux moyens de paiement.*

La première phase est passée. Le résultat a été acquis le jour de la signature du traité de Versailles.

La seconde n'est qu'ébauchée, en ce sens que rien de définitif n'a encore été arrêté. Et voici qu'on prétend maintenant mélanger et unir ces deux dernières périodes. C'est, nous semble-t-il, une erreur de logique, comme c'en fut une d'avoir mélangé Préliminaires de paix et Traité de paix, et d'avoir voulu tout régler en même temps, jusqu'aux détails secondaires. Il en est résulté une immense confusion. Bien des difficultés qui auraient pu être évitées ont surgi. On va au-devant des mêmes écueils et de pires encore, si l'on prétend employer les mêmes méthodes pour obtenir les réparations aujourd'hui reconnues.



Comment faire cet inventaire indispensable ?

C'est une tâche formidablement ardue, certes, mais qui ne paraît pas au-dessus des moyens dont dispose la Commission des Réparations. Tous les éléments de ce vaste inventaire sont prêts. Il ne s'agit plus en somme que de les réunir, de les *analyser*, d'en faire des catégories, puis de les totaliser.

Le mot d'inventaire est exactement celui qui convient. Il ne s'agit pas seulement, en effet, d'un bilan qui se chiffrerait par une somme globale. Une telle somme ne donnerait qu'une représentation approximative et plus ou moins vague. Mais il doit s'agir d'un inventaire au sens propre du mot, établissant le caractère et la nature des dévastations et par conséquent chiffrant en matières premières, en produits, etc.... d'une façon précise les reconstitutions nécessaires qui sont l'œuvre même des réparations ?

Quelques rares parties seulement de cet inventaire doivent se chiffrer par des espèces et aboutir à des nomenclatures en monnaies : ce sont, par exemple, les pensions, que le traité de Versailles a mises au chapitre des réparations.



Un exemple simple peut faire mieux saisir l'intérêt de cette méthode : les dévastations des chemins de fer.

Les compagnies ont évidemment dressé, en ce qui les concerne, l'inventaire des reconstructions nécessaires. Elles l'ont fait dès le lendemain de l'armistice, et se sont mises à l'œuvre d'elles-mêmes.

Cet inventaire aboutissait à de longues nomenclatures, locomotives de tel et tel type, matériel roulant, produits et matières nécessaires pour la réfection des voies, viaducs-tunnels et ouvrages d'art, bâtiments, etc...

L'œuvre de réfection est aujourd'hui à peu près achevée. Mais les matériaux, le travail humain — qui doit aussi se chiffrer — tous les éléments positifs employés à cette reconstitution nécessaire ont été distraits de l'actif de la communauté. L'inventaire du désastre n'est pas moins éloquent aujourd'hui qu'au lendemain de la guerre. Il aboutit à des chiffres précis.

De même peut-il en être pour tous les établissements industriels détruits, et maintenant reconstruits ou en voie de reconstruction. Ces travaux figurent au chiffre des réparations non en nature, mais en espèces, puisqu'ils ont été accomplis grâce aux avances faites par l'Etat pour le compte des débiteurs réels. Les éléments primordiaux n'en subsistent pas moins. L'inventaire complet peut être établi, avec des données qui restent plus précises que les chiffres monnayés, malgré les plus larges approximations. La précision à obtenir, c'est la moitié du problème résolu.

L'avantage d'une telle méthode nous paraît considérable. On ne tablerait pas alors dans le vide, ni sur des sujets qui prêteront à d'interminables discussions mais sur des réalités. Et comme il nous paraît plus facile d'aboutir alors à des résultats pratiques !

Un chiffre de l'inventaire conclut-il, par exemple, à 2 millions de tonnes de poutrelles de telle catégorie ? C'est alors qu'en se basant sur des réalités tangibles, sur les capacités de production respectives du débiteur et du créancier, il sera possible de tomber d'accord sur un pourcentage à obtenir du débiteur, en faisant jouer la loi de substitution pour la partie non exigée, soit qu'on remplace telle catégorie de matériaux ou de produits qu'on peut se procurer facilement dans le pays créancier par telle autre catégorie plus rare, soit qu'on convertisse en crédit monnayé la part de produits en nature dont le créancier n'aura pas besoin, ou que le débiteur sera dans l'impossibilité de fournir.

On voit du coup combien une telle manière de procéder simplifierait les discussions, et combien en serait facilité le compte à établir, malgré son apparente complexité. Le meilleur moyen d'aboutir est et reste celui qui consiste à prendre pour base des réalités. Hors de là, point de salut, mais la perspective d'interminables palabres, sans qu'on ait l'espoir d'arriver à un chiffre transactionnel qui satisfasse jamais aussi bien les créanciers que les débiteurs.

Enfin, il semble qu'une telle méthode apporterait également l'inestimable avantage de voir clair. Jusqu'ici, avouons-le, tout le monde s'est plus ou moins avancé dans l'obscurité, sans qu'on puisse se rendre compte ni du chemin parcouru dans la voie des reconstitutions, ni du chemin qui restait à parcourir. Les industriels audacieux, les grandes entreprises se sont mis à l'œuvre d'eux-mêmes, ont fait édifier à grands frais, par leurs propres moyens, et se sont couverts en se faisant rembourser des avances sur les dépenses engagées, avances dont le pourcentage était extrêmement variable, suivant les cas et les régions, et allait de 5 % à 98 %. Ce système nous a jetés en plein inconnu. Personne ne sait plus où nous en sommes, ni où nous allons.

Les réparations sont devenues un nouveau tonneau des Danaïdes. Comme le demandait récemment un député, il faut mettre un fond à ce tonneau. Alors seulement l'on pourra juger de sa capacité. Eh bien ! ce fond doit être fait de réalités tangibles, représenté par un inventaire minutieux. Alors seulement, on pourra songer à le remplir.

Question de procédure ? oui, certes, mais dépassant de beaucoup les limites de la procédure, puisque les résultats sont au bout. Et quant à la politique d'entente économique avec l'Allemagne que préconisait le correspondant de l'*Europe Nouvelle* pour mieux assurer le paiement des réparations dues, ce n'est pas en commençant par mettre des précisions et des réalités à la base qu'on la rendrait plus difficile. Au contraire, si tant est qu'une collaboration industrielle doive s'établir entre les deux pays, l'inventaire précis des dévastations et des réparations en sera l'une des plus solides *pierres de base.*

X.



CHRONIQUE DES CHANGES

La tendance de la semaine est franchement mauvaise. Le marché paraît être en voie d'atteindre de nouveau les cours déplorables du mois d'avril dernier. Cela est déjà fait en ce qui concerne le *dollar* pour lequel le taux de 17, qui avait déjà été dépassé le 15 novembre d'une manière très passagère, paraît maintenant décidé à s'établir à titre plus durable. On a coté, depuis vendredi, 17,07, 17,07, 17,17 et 17,21. Aujourd'hui cependant, une légère détente serait possible sur la nouvelle du recul du dollar sur le marché de Londres.

La *livre sterling* est, elle aussi, en très forte hausse à 59,53 1/2. Le *florin* a dépassé le cours de 500, à 529, le *franc suisse* est à 264 1/2 et tous les changes scandinaves sont en hausse également, à 251 pour la Norvège, 254 1/4 pour le Danemark et à 333 1/2 pour la Suède.

Cette situation n'a rien qui puisse surprendre. Le passif de notre balance des comptes à l'égard de l'étranger ne diminue pas et d'autre part, les éléments psychologiques qui, en cette occurrence, sont de nature à peser sur les cours, ne manquent pas. La situation financière est troublée de nouveau par les résistances allemandes au payement des indemnités ainsi que par les mécomptes assez graves que donnent les rentrées d'impôts. Le tableau mensuel des recouvrements pour le mois de novembre fait en effet ressortir, pour la première fois, depuis de longs mois, une moins-value par rapport aux évaluations budgétaires de plus de 92 millions, et l'impôt sur le chiffre d'affaires continue à s'affirmer impuissant à fournir la moitié des sommes sur lesquelles on avait cru pouvoir compter.

Il faut enfin tenir compte d'une aggravation qui menace de se produire au point de vue de l'exigibilité de certaines de nos dettes extérieures. La position des pays qui nous ont prêté pendant la guerre devient mauvaise du fait de la crise qui frappe le monde entier et ces pays, étant eux-mêmes gênés, vont être beaucoup moins disposés qu'il ne l'étaient il y a quelques mois, à nous consentir des délais pour le remboursement de ce que nous leur devons.

C'est ce qui est en train de se produire pour l'*Espagne.*

L'Espagne nous avait consenti, en 1918, un prêt de 450 millions de pesetas. Cet emprunt a été l'objet déjà d'accords qui ont eu pour effet de reporter les échéances que nous avions primitivement acceptées. Mais l'Espagne voit s'éloigner d'elle la prospérité extrême qu'elle a connue pendant la guerre, et la peseta est même en perte vis-à-vis de certaines monnaies. L'opinion publique espagnole, en vue de soutenir le cours de la peseta, réclame donc aujourd'hui le remboursement de la dette française qui serait de nature à améliorer le change. Le premier résultat apparent de cette situation est que, pour la tranche de 35 millions de pesetas venant à échéance le 20 décembre courant, le gouvernement espagnol ne nous a jusqu'ici consenti qu'un ajournement d'un mois, au 20 janvier prochain. Il est vrai que les pourparlers continuent, liés à la question plus vaste des rapports commerciaux franco-espagnols ; mais il faut tenir compte de cet indice de lassitude de nos créanciers.

Les cours des *changes des pays d'Extrême-Orient* sont fortement affectés par l'effondrement rapide des cours du métal blanc. L'argent, qui avait coté, en cette mémorable année 1920, jusqu'à 89 1/2 d. par once standard, au mois de février, a coté ces jours-ci le cours de 39 3/4 d. Il est à prévoir, d'ailleurs, que la baisse n'a pas encore dit son dernier mot, ainsi que le disent les circulaires de MM. Mocatta and Goldschmitt, et il ne faut pas, en effet, oublier que, en 1914, avant la guerre, les prix de l'argent s'étaient abaissés jusqu'au taux de 22 1/8 d. par once standard.

L. P.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

Les ventes désordonnées, tant du portefeuille que de la spéculation ont amené un nouveau fléchissement de la cote. Ces ventes, d'une manière générale, portent principalement sur les valeurs auxquelles un marché large assure en principe une réalisation facile : autrement dit, en Coulisse, les actions d'arbitrage, et particulièrement les pétroles; au Parquet, les titres des entreprises françaises les plus connues et les mieux cotées. Les premières de ces valeurs sont absorbées, tant bien que mal ; mais, quelle que soit l'ampleur de marché de tels de ces titres — de l'Eagle, par exemple — l'afflux des ventes amène un certain engorgement. La dépression simultanée des principales Bourses européennes accentue la baisse que ne parviennent pas à enrayer les rachats du découvert.

La lourdeur n'est pas moindre sur les grandes va-

leurs du Parquet. Mais ici, le public paraît avoir commencé à s'apercevoir que nombre de titres de premier ordre sont indubitablement intéressants aux cours actuels. Que le palier soit atteint à partir duquel la baisse devient improbable, c'est ce que nul ne peut affirmer. Aucun indice ne permet de croire que les rentes sont en voie de ralentissement : mais quand bien même les titres actuellement mis en portefeuille devraient fléchir d'avantage encore, il ne saurait s'agir que de cours de débâcle passagers, capitalisant souvent à un chiffre ridiculement bas, même les résultats acquis ou les perspectives immédiates. Dès à présent donc et de quelque manière que se présentent les semaines à venir, il y a d'intéressantes opérations d'achat à effectuer, étant bien entendu que l'on ne peut acheter toujours à coup sûr au plus bas.



Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

La fermeté du 3 % s'accentue et, depuis la semaine dernière, un point entier a été gagné. Ce fonds termine à 58. Le marché des rentes de la Défense nationale est moins actif depuis la clôture du marché spécial ; ce fait n'a rien d'étonnant, une grande partie des rentes ayant été absorbée par la conversion en titres du nouvel emprunt 6 %. Le 5 % 1915-1916 est à 85.20, le 4 % 1917 à 68.60, le 4 % 1918 à 69,25 et le 5 % 1920 amortissable à 97,75.

L'obligation ancienne Crédit National se trouve, à 47, à peu de distance de son cours antérieur ; la 5 % 1920 se traite à 493,50.

Peu de négociations sur les fonds **Russes** dont le recul s'est accentué au cours de la semaine en dépit de la reprise des relations commerciales autorisées à titre privé par le Président du Conseil français. C'est ainsi que le 4 % consolidé première et deuxième série est ramené à 21 et la troisième série à 19 et que le 5 % 1906 est en recul léger à 27.

La tension des changes a entraîné une hausse légère sur les fonds **Argentins, Espagnols et Egyptiens**. C'est ainsi que l'Extérieure Espagnole a atteint de 180 à 183 suivant les coupures. Comme il est à supposer que la peseta sera une des monnaies dont le recul sera le plus vif lors de la détente des changes, les cours actuellement atteints paraissent inciter les porteurs de ces fonds à réaliser.

Peu de changement sur les fonds **Ottomans** ; le turc unifié est à 66,05 ; les privilégiées 4 % 1902 (Douanes), à 220,50, sont en recul de quelques francs.

Par contre, les fonds **Helléniques** sont très affectés par le recul de la drachme recul qui, étant donné le retrait de l'aide financière consentie par les Alliés à la Grèce, ne fera que s'accentuer. La drachme s'est récemment cotée à Paris 1,24 contre 1,34 1/4 quelques jours auparavant.

Les fonds **Roumains**, peu négociés, gardent des cours soutenus. Pour la reprise en France du service des emprunts roumains, une provision de 100 millions de francs aurait été constituée par le ministre des Finances en Roumanie. Une autre provision s'appliquerait au paiement des intérêts dus aux porteurs français de bons du Trésor roumain.

Les fonds **Bulgares** restent également assez négligés, bien que l'on sache que les fonds nécessaires pour le paiement de la deuxième portion des paiements impayés, c'est-à-dire de ceux échus postérieurement au 11 novembre 1918, fonds se montant à 35 millions environ, ont été déposés par le gouvernement bulgare. Seules diverses formalités administratives à remplir par les établissements chargés du service financier ont reculé ces paiements après le 15 décembre, alors qu'ils devaient avoir lieu primitivement au lendemain du 1er décembre.

BANQUES

Banque de France. — Au bilan hebdomadaire, le Portefeuille est en diminution de 117 millions, alors que les Avances sur Titres s'accroissent de 138 millions. La circulation fiduciaire, qui n'est plus qu'à 37.920 millions, est en diminution de 653 millions. L'action **Banque de France** a perdu la totalité de ses dernières avances et se traite à 5.175

Banque de l'Indo-Chine. — L'action reste dans les environs de son cours précédent à 1.730. Le dividende du deuxième semestre de 1920 est fixé à 55 fr. contre 35 pour le premier semestre et 50 fr. pour le deuxième semestre de 1919. Il sera mis en paiement le 2 janvier. A noter que ce dividende s'applique à 144.000 actions au lieu de 96.000 pour l'exercice précédent. Le privilège de cette Banque qui devait arriver à expiration le 21 janvier 1920 avait été prorogé d'un an par décret. Pour renouveler ce privilège, une loi est nécessaire et comme les Chambres n'auront vraisemblablement pas le temps de statuer à cet égard avant le 21 janvier prochain, une nouvelle prorogation d'un an sera accordée à la Banque.

Le compartiment bancaire a été sensiblement touché cette semaine, moins, d'une manière générale, les Banques de dépôts que les Banques d'affaires plus spéculatives.

Le **Crédit Lyonnais**, à 1.448, a perdu néanmoins une centaine de francs, la **Société Générale** à 751, le **Comptoir d'Escompte** à 993 — dont les 100.000 actions nouvelles de 500 fr. sont depuis le 3 décembre inscrites à la cote officielle sous la même rubrique que les actions anciennes — la **Banque Nationale de Crédit** à 748, n'enregistrent que de faibles écarts sur leurs cours précédents.

C'est avec le concours de ce dernier Etablissement que sera faite l'augmentation de capital annoncée de la **Banque de Coblence** à marks 50 millions.

La **Banque de Paris** est en recul de 150 fr. à 1.340.

Le **Crédit Mobilier**, à la veille de détacher un coupon de 30 fr. brut payable le 1er janvier, a reculé à 491. M. Place, précédemment sous-chef de l'Escompte à la Banque de France, a été nommé Directeur de cet Etablissement.

Ex-coupon acompte de 12 fr., le **Crédit Français** s'affaiblit à 375.

La **Banque Française pour le Commerce et l'Industrie** est également en recul de quelques francs à 280 malgré l'élévation de son dividende de 16,25 à 20 fr. pour l'exercice clos le 31 juillet. L'Assemblée, faute de quorum, a été remise du 7 au 23 décembre.

La **Société Marseillaise** reste à 636, cours comprenant un acompte de 12,50 brut payable le 5 janvier.

Crédit Foncier. — L'action a encore faibli à 675 contre 685 ; le droit se traite à 4 fr. Les actions nouvelles qui sont offertes à 600 fr. auront droit au solde du dividende de l'exercice 1920. D'ores et déjà, rappelons-le, en raison de la progression des bénéfices de l'exercice en cours, le Conseil a décidé de proposer à la prochaine assemblée un dividende de 40 fr. contre 35 en 1919. La baisse actuelle a donc amené ces actions, qui sont des titres de premier ordre au point de vue de la garantie qu'ils présentent, à un niveau tel que leur rendement rémunérateur doit inciter les capitalistes à mettre ce titre en portefeuille.

CHEMINS DE FER

La discussion du projet de réorganisation des Chemins de fer se poursuit devant la Chambre. Une importante majorité semble acquise au projet du gouvernement qui conserve, dans ses grandes lignes, l'organisation existante.

Les actions de nos grandes Compagnies font preuve d'une fermeté relative et les obligations, en général, réalisent quelques progrès. L'action **Nord** est néanmoins en recul de quelques francs à 875, tandis que l'**Orléans**, entre 800 et 810, est sans grand changement. Le **P.-L.-M.** se tient à 725 l'action de capital et 421 l'action de jouissance. Cette Compagnie se prépare à émettre prochainement, à 490 fr., des bons 6 % nets remboursables en dix ans. Le Crédit Lyonnais et la Banque de Paris seront chargés de cette émission.

Sud de la France. — L'action reste à son cours précédent de 100 fr. sans grandes négociations. A l'assemblée convoquée pour le 22 décembre, sera proposé le maintien du dividende de 5 fr.

Chemins de fer de la Province de Buenos-Ayres. — L'action est en progrès à 175 fr. et l'obligation à revenu variable à 200, contre respectivement 160 et 184. A l'assemblée ordinaire convoquée pour le 22 décembre seront soumis les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1920, se soldant par un bénéfice net de 5 millions 574.487. Le disponible, qui ressort à 9.784.352, en plus-value de 5.275.000, permettra de distribuer un dividende de 20 fr. contre 10 l'année dernière aux obligations et d'attribuer 12 fr. aux actions qui n'ont encore rien touché

TRANSPORTS MARITIMES

Le gouvernement a préparé un projet au sujet de la liquidation de la flotte commerciale de l'Etat, flotte représentant environ 850.000 tonnes. Le projet adopte le système de la vente par soumission, l'exclusivité des achats étant réservée aux armateurs français. Ceux d'entre eux qui ont subi des pertes de guerre auront les droits de priorité. Toutefois, à la demande des Commissions parlementaires de la Marine marchande et des Colonies, le projet réserve l'affectation d'une partie du tonnage de la flotte d'Etat au fret colonial. Les Compagnies de navigation vont donc trouver à acquérir à de bonnes conditions un tonnage important, la qualité des vaisseaux mis en vente ne sera, par contre, pas constante. Cette flotte comprenant entre autres les navires en bois commandés aux Etats-Unis, dont il a été fâcheusement parlé, et un assez grand nombre de vieilles unités.

Les actions des Compagnies de navigation ont encore fléchi au cours de la semaine. La **Transatlantique** ordinaire est tombée à 260 et la privilégiée à 350 ; les **Messageries maritimes** sont à 250 les actions ordinaire et 298 les privilégiées, les **Chargeurs français** à 1.405.

Suez. — Depuis quelque temps, les recettes accusent un certain fléchissement. Néanmoins, pour la période écoulée depuis le 1er janvier, la plus-value des recettes par rapport à la même période de 1919 atteint 7.230.000 fr. Mais il ne faut pas perdre de vue que dans le courant de l'exercice, la Société aura réalisé cette année des bénéfices de change considérables. Aussi s'explique-t-on que les acomptes de dividendes aient été portés à 100 fr. pour les actions de capital, 87 pour les actions de jouissance et 49,30 pour les parts de fondateur, contre respectivement l'an dernier 70, 57,50 et 32,40. Ces acomptes seront mis en paiement à partir du 1er janvier 1921. Le marché des divers titres **Suez** est relativement ferme, l'action ordinaire étant à 5.800, l'action de jouissance à 5.000, la part de fondateur à 2.400 et la part Société Civile à 3.650.

PETROLES

En dépit de la fermeté de la livre sterling et du dollar, les valeurs de pétrole ont accusé, cette semaine en général, des fléchissements considérables. Ces fléchissements qui ne sont d'ailleurs pas particuliers à notre place et correspondent à un tassement accentué des titres de cette catégorie à Londres, à Amsterdam et à New-York, sont dus au fait que ce compartiment, jouissant d'un marché particulièrement large, souffre plus que tout autre des réalisations auxquelles donne lieu le besoin des disponibilités.

Royal Dutch. — Cette action a été une des plus touchées par la baisse et est tombée à 28.000 venant de 33.000. Le bruit qui courait avec insistance d'une émission prochaine d'actions ordinaires offertes aux actionnaires actuels à raison de une pour quatre a été démenti par le Conseil de la Société. En réalité, il semble que cette émission n'a été que reculée en raison de l'état actuel du marché. Les résultats financiers de l'exercice en cours dépasseraient, dit-on, toute prévision, aussi le Conseil a-t-il pu annoncer la déclaration probable d'un dividende intérimaire de 15 % soit, au change actuel, environ 780 fr. par action entière.

Mexican Eagle. — Ainsi que le bruit en courait, les actionnaires auront le droit de souscrire une action nouvelle au pair de 10 piastres mexicaines pour 2 anciennes. Le dividende final, attendu à partir du 15 janvier, portera le dividende total pour l'exercice à 60 %, soit 6 piastres. Ce solde de dividende suffirait, dit-on, à lui seul, à libérer presque entièrement l'action nouvelle ainsi offerte. L'Assemblée du 21 courant, convoquée à Mexico aura à statuer sur cette augmentation de capital qui portera le capital actuel de $ mexicains 115.113.580 à $ mexicains 160 millions.

Franco-Woyoming. — Le recul des titres est accentué. L'action de préférence se défend relativement à 211, alors que l'action ordinaire tombe dans les environs de 100 fr. Les résultats de l'exercice clos au 30 juillet 1920 se traduisent par une perte de $ 121.702. Le solde créditeur de $ 315.651, obtenu grâce aux reports antérieurs, a été reporté à nouveau.

Le recul des pétroles roumains n'est pas moindre. **Astra Romana** est ramenée à 2.000. quant à la **Steaua**, en dépit de l'activité dont elle fait preuve puisqu'elle compte obtenir en 1921 une production de 310.000 tonnes de pétrole, soit approximativement le tiers de la production roumaine en 1919, elle a reculé inexplicablement dans les environs de 1.550. On dit que la participation française dans cette affaire, participation prise on s'en souvient par le groupe de la Banque de Paris, donnera lieu à la constitution d'une Société Française dont le capital serait de 115 millions.

CHARBONNAGES

Les valeurs de charbonnages ont enregistré, dans le courant de la semaine, des reculs sensibles, moins sur la crainte d'une baisse possible du prix du charbon, qu'à la suite de grosses ventes de liquidation, ventes effectuées, croit-on sur notre place pour le compte du Nord.

Lens. — L'action a fléchi un instant au-dessous de 1.200. La cession des mines de **Meurchin** aux mines de **Lens** et la réunion de cette concession à celles de Lens et de Douvrin, a été autorisée par un décret paru au *Journal officiel.*

Courrières. — Le recul de l'action entre 1.600 et 1.650 n'est pas inférieur à 200 fr. L'assemblée du 7 décembre a voté l'augmentation de capital de 18 à 108 millions par l'émission de 900.000 actions de 100 fr. qui seront émises au pair à raison de 5 nouvelles pour une ancienne. Cette opération aura lieu en février, croit-on, le directeur a fait entrevoir la possibilité de terminer le dénoyage dans le courant de 1921. L'extraction qui, en novembre, a atteint 3.743 tonnes, pourra, espère-t-on, atteindre 500 tonnes journalières en février et 1.500 tonnes en juin.

MINES

Le prix du cuivre est encore en recul; toutefois, on peut espérer qu'il se stabilisera prochainement sur la diminution de la production américaine et la liquidation avancée des stocks européens. Ce prix s'établit à Londres à £ 77 17/6 au comptant et 77 12/6 à terme.

Les divers métaux industriels sont également faibles : le plomb à £ 23 3/4 et le zinc à £ 30 1/4 ; quant à l'étain il est en faibles progrès à £ 223 1/4 au comptant et £ 226 2/6 à terme.

Rio Tinto. — Rien ne permet d'entrevoir la fin de la grève et il est à redouter que les résultats de l'exercice en cours, après une si longue interruption de travail, ne soient guère brillants. Aussi le recul de l'action s'est-il accentué au-dessous de 1.400.

Bor. — Le recul des divers titres de cette Société est également marqué : l'action de jouissance-priorité termine à 695, l'action ordinaire à 691, l'action ordinaire nouvelle à 675. D'après les renseignements fournis à l'assemblée du 3 décembre, l'exploitation a repris et la production a atteint 2.695 tonnes en 1919-1920 contre 76.161 en 1913-1914. L'exportation, frappée d'une taxe de 5.000 dinars par tonne pendant le premier trimestre et interdite pendant quelques mois, n'est maintenant soumise qu'à une taxe de 1.000 dinars dont la Compagnie demande la suppression en alléguant que cette taxe est en contradiction avec la loi minière serbe.

Corocoro. — A 49, l'action est en faible reprise. L'assemblée du 29 décembre va avoir à statuer sur un projet de capitalisation des bénéfices non distribués sous forme de répartition d'actions nouvelles entièrement libérées. Le 16 janvier se tiendra une assemblée de confirmation qui statuera sur l'augmentation de capital à £ 1.000.000 par création de 300.000 actions nouvelles de £ 1, dont 67.361 titres représentant £ 67.361 de bénéfices non répartis seront remis aux actionnaires anciens au prorata des titres possédés. Le reste des titres sera émis par la suite dans des conditions laissées au choix du Conseil.

Guergour. — L'action est à 549, après distribution d'un dividende de 33,37 net par action nominative et 8,70 par part et remboursement de 25 fr. par action ramenant le nominal à 250, ainsi que l'avait voté l'assemblée du 9 décembre .

Le marché des mines d'or reste toujours médiocrement achalandé, mais fait preuve de bonnes dispositions.

Crown Mines. — A 133, l'action est sans changement marqué. On s'attend à ce que le dividende soit porté à 5 sh. contre 2 sh. 9 en juin, alors qu'il y a quelques jours on n'escomptait qu'un dividende de 4 à 4 sh. 6. Les dividendes attendus pour les autres mines sont de 2 sh. pour la **Modder B.** (La Compagnie se réserve probablement une partie des bénéfices en vue de la souscription à la nouvelle émission **Modder East** et peut-être de l'acquisition d'actions sequestrées), 4 sh. 6 pour la **Modder Deep** et 3 sh. 6 pour la **City Deep.**

METALLURGIE

Aucun indice d'amélioration sur le marché des produits métallurgiques. La demande reste rare sur le marché intérieur et sur le marché étranger nos entreprises luttent difficilement contre la concurrence belge et allemande. Aussi les stocks de fonte commencent-ils à s'accumuler et les Sociétés doivent-elles petit à petit boucher leur hauts fourneaux.

Les **Aciéries de Longwy, Senelle-Maubeuge** et la **Société Marc Raty** ont du adopter cette mesure.

Montataire. — L'action perd 200 fr. La souscription de 8.720 actions nouvelles est en cours jusqu'au 22 décembre. Le droit de souscription aux 7.730 actions émises au pair de 500 fr. pour doubler le capital de 3.865.000 francs et représenté par le coupon n° 51 se négocie à 645 fr. Le droit de souscription aux 540 actions émises à 750 fr. pour porter le capital à 8 millions (Coupon n° 52) se traite à 25 fr. environ.

Le Creusot. — A 2.695, l'action ne fait que perdre son avance antérieure. Le groupe constitué par cet Etablissement, la **Banque de l'Union Parisienne** et l'**Union Européenne Industrielle**, à laquelle l'une et l'autre sont intéressées, viennent de s'allier avec un groupe américain pour fournir aux réseaux d'Etat roumain, des locomotives dont il a un urgent besoin. Le montant de la fourniture prévue dans le contrat qui vient d'être signé, dépasse 25 millions de dollars.

Pontgibaud. — A 900 contre 980. Les comptes de l'exercice clos le 30 juin qui seront présentés à l'assemblée du 23 décembre se soldent par un bénéfice net de 1.297.903 contre 1.348.050 en 1919. Le dividende sera maintenu à 60 fr. pour les 20.000 actions.



Les Marchés Étrangers

BOURSE DE NEW-YORK

Le volume des affaires traitées est en accroissement notable. A diverses reprises, au cours de la semaine, le chiffre d'un million de titres a été dépassé. Malheureusement, ce retour à une activité normale ne signifie nullement fermeté, bien au contraire. Les grosses ventes se sont poursuivies, entraînant l'ensemble de la cote à des niveaux qui n'avaient pas été atteints depuis longtemps. Qu'il s'agisse de spéculateurs pris de court et dans l'obligation de liquider leurs positions, ou de capitalistes cherchant, coûte que coûte, à se procurer des disponibilités, ces ventes tombent dans le vide et toutes les valeurs participent à l'effondrement qui en résulte. La spéculation tout entière orientée à la baisse ajoute un marasme. C'est surtout sur le compartiment des valeurs industrielles que porte l'effort des baissiers, encouragés par l'incertitude que présente l'avenir de ces affaires, étant donnée la baisse des produits.

Le marché monétaire reste toujours assez tendu et l'argent se maintient à 7 %. On ne parle plus momentanément de son retour à un palier inférieur.

	14 Juillet	4 Déc. 20	11 Déc. 20
U. S. 4 %	111	104 1/4	104 ./.
Anglo-French 5 %	...	.. ..	.. ..
Royal Dutch	...	67 3/4	61 1/8
Shell	...	44 1/4	39 3/4
Mexican Eagle	...	... ./.	.. ./.
Calumet and Hecla	400	230 ./.	200 ./.
Chino Copper	40 3/8	18 1/4	18 3/8
Miami Copper	22 1/4	.. ./.	15 1/8
Ray Copper	20 7/8	11 7/8	11 1/2
Utah Copper	56 7/8	51 7/8	50 3/4
Archinson-Topeka	97 7/8	83 3/4	81 ./.
Baltimore and Ohio	98 3/8	38 ./.	33 1/2
Canadian Pacific	185 7/8	116 1/2	112 3/8
Chicago-Milwaukee	107 1/8	31 1/4	28 ./.
Great Northern	134 3/4	79 7/8	74 ./.
National Mexico, 1re préf.	27	8 3/4	8 1/2
— 2e préf.	12	6 3/8	5 1/8
Pennsylvania	110 3/4	40 5/8	40 1/8
Reading	162 3	90 5/8	83 5/8
Southern Railway	21 3/4	24 1/4	20 3/4
— préf.	77 1/2	59 ./.	56 1/4
Union Pacific	127 3/8	119 5/8	115 ./.
Steel Common	...	82 7/8	79 3/8
Bethleem Steel	40 1/4	56 ./.	52 1/2
Int. Harvester	111 3/4	.. ./.	94 1/8
Amer Smelting	66 1/4	46 3/8	42 5/8
General Electric	148	129 1/4	119 1/4
Amer. Teleph. et Teleg.	120 1/4	98 3/4	98 ./.
Westinghouse	30 3/8	.. ./.	41 ./.
General Motors	89 1/2	15 3/8	14 ./.

BOURSE DE LONDRES

Lourdeur générale, affaires réduites aux seules ventes dont la contre-partie se trouve de plus en plus difficilement, telles ont été les caractéristiques de la semaine au Stock Exchange. Des tendances plus favorables seraient inconcevables, les ventes du continent se multipliant et contrecarrant toutes tentatives de reprise (si tant est que de telles tentatives se soient manifestées). Les réalisations ont porté sur tous les groupes indistinctement, mais il va sans dire que les valeurs internationales qui jouissent d'un marché particulièrement large ont été parmi les plus affectées. En revanche, les kaffirs ont fait relativement bonne figure.

Le marché monétaire est facile. L'argent à vue se trouve à 5 et 4 1/2 %. On présume qu'à l'approche de la grande échéance du 31 décembre, on peut s'attendre à une certaine tension.

	Juillet. 14	3 Déc. 20	10 Déc. 20
Victory 4 %	...	77 1/4	73 ./.
Consols	75 1/8	44 ./.	44 1/8
War Loan 5 %	...	83 ./..	83 15/16
Argentin 4 % Resc.	83	54 1/2	55 1/2
Brésil Resc. 4 %	73 1/2	42 1/2	42 1/2
Chinois 5 % 1896	101 1/2	78 3/4	78 1/4
Egypte Unifie	99 1/8	60 1/4	59 3/4
Français 5 %	...	42 3/4	41 ./.
— 4 %	...	36 1/4	35 ./.
Japon 4 1/2 %	94 1/2	108 1/2	110 1/2
Russe 4 % Consol	86 1/2	12 ./.	10 ./.
Canadian Pacific	198 1/4	163 1/2	163 ./.
Nat. of Maxico. 1re pref	31	15 1/2	16 ./.
Pennsylvania Rail	57 1/4	57 ./.	57 ./.
Union Pacific	158 1/2	169 ./.	168 ./.
Brazil Railway ord	26	2 1/2	2 1/4
Bank of England	251 1/2	166 ./.	166 ./.
Lagunas Nitrate	1 10/16	23/9	23/.
Lautaro Nitrate	10 1/4	10 1/2	9 3/4
Hudson Bay	9	5 3/4	5 5/8
Pékin Syndicate ord	4 8	17/6	16/0./.
Cunard	1 8/16	22/6	22/0
Marconi Wireless	2 1/2	2 21/32	2 7/16
Barcelona Traction	...	5 ./.	5 ./.
Mexico Light and Power	47	17/0	17/0
Vickers	1 3/4	20/7 1/2	20/0 ./.
Baku	4/3	2/0	2/0
Burmah	4 6/32	7 3/4	7 7/16
Mexican Eagle ord	2	11 1/16	10 3/4
North Caucasian	..	1 ./..	13/16
Shell Transport	4 15/16	6 1/2	6 1/32
Royal Dutch	51	59 ./.	56 1/2
Spies	7/8	7/3	7/3 ./.
General Mining	..	4/6	4/6
Goldefields	..	1 1/8	1 1/32
Rand Mines	..	2 19/32	2 9/16
Crown Mines	..	2 7/16	2 13/32
East Rand	..	7/6 ./.	7/6 ./.
Geduld	1 1/8	2 1/4	2 9/16
Modderfontain B.	..	1 9/16	1 9/16
Robinson Gold	...	7/0	8/0
Simmer and Jack	...	3/0 ./.	2/9 ./.
Village Deep	9/16	8/9	8/9
Chartered	..	14/0 ./.	14/3 ./.
Mozambique	..	12/6	10/6 ./.
Tanganyka	5 9/16	1 5/16	1 9/32
Golden Horse Shoe	..	16/10 1/2	17/6
De Beers	16 7/16	14 ./.	13 ./.
Jagersfontain	..	3 1/4	3 ./.
Cape Copper	2	17/6	17/6
Rio Tinto	68 3/8	25 1/2	23 1/2
Tharsis	6 1/4	2 1/2	2 5/8
Utah Copper	..	16 ./.	16 ./.
Lena Goldfiels	..	15/0	15/0
Spassky	..	17/6	17/6
Camp Bird	8/16	9/0	6/9
Mexico El Oro	..	6 7/16	5 3/4
Santa Gertrudis	..	15/3	13/0 ./.
Gula Kalumpong	1	1 3/8	1 1/8
Kuala Lumpur	3 4/8	2 5/16	2 1/8
Malacca	4	2 1/4	2 3/16

BOURSE DE PRAGUE

L'atonie qui régnait depuis quelque temps à la Bourse de Prague a fait place à un renouveau d'animation et les banques recherchées ont réalisé des progrès sensibles. Les industrielles ont partagé leur faveur, bien que plus discutées. On peut signaler cependant la bonne tenue des **Engrais Kolin.** Les actions **Skoda** ont été introduites au Parquet, où dès leurs premières cotations, elles ont perdu une quarantaine de couronnes sur des ventes de Vienne.

	Juillet 14	3 Déc. 20	10 Déc. 20
Emprunt liberté	....	90 ..	90 25
Zinnost Banka	....	435	440
Bohemia Banka	....	765	770
Agrarni Banka	....	625	630
Banque de Prague	....	900	905
Banque Ind. Tchèque	....	575	588
Pétroles Kolin	....	3.140	3.150
U. S. papier Prague	....	865	865
Danek	....	605	614
Bergmann	....	1.775	1 797
Sucres Tchéques	....	1.820	1.830
Société Tchéques C mme	....	1.920	1.965

BOURSE DE BRUXELLES

Nous retrouvons le marché plus lourd que la semaine précédente et aussi peu actif. Les motifs de la mauvaise tenue de la Bourse ne sont pas particuliers à la Belgique, et, ainsi que sur toutes les places du monde, dérivent directement de la crise industrielle et du manque de disponibilités, les capitaux ayant, au cours de l'ère de prospérité, été plus ou moins prudemment immobilisés dans des installations nouvelles et coûteuses ou dans la constitution de stocks. Ainsi que dans toutes périodes de crise boursière, on s'est tardivement aperçu des graves inconvénients résultant de l'ajournement indéfini de l'exécution des opérations. Aussi la Commission de la Bourse a-t-elle invité les agents à se conformer au règlement sur la livraison des titres, déclarant qu'elle refusera l'exécution de tout ordre ayant plus de quinze jours de date. On ne peut qu'applaudir à cette mesure ; elle ne sera pas sans gêner les baissiers, mais le moment n'est pas de s'attendrir sur ceux-ci qui ont eu la possibilité de réaliser d'assez beaux bénéfices, ainsi qu'un bref voyage autour de la cote permet de le constater.

	14 Juillet	3 Déc. 20	10 Déc. 20
Belge 3 %	76 30	57 80	57 70
Banque Nationale	3.870	3.790 ..	3.795
Société Générale, part	5.915	5.700	5.500 ..
Congo Grands Lacs	270	260 ..	... ..
Cockerill	1.680	1.475	1.425 ..
Espérance Longdoz	416	971 50	977 50
Haine Saint-Pierre	1.525	2.100	2.100
Ougrée Marihaye	1.290	1.562 ..	1.525
Providence Belge	2.600	4.120	4.020
Providence Russe priv. B	494 50	260 ..	244 50
Sambre Moselle priv	685	....	1.050 ..
Grande Machine à Feu	1.339	.....	4.025 ..
Noël Sart Culpart	3.650	4.475	4.112 50
Sacré-Madame	2.605	3.350	3.075 ..
Asturienne	5.347	2.575	2.500
Rouma	333 50	... ..	...
Vieille Montagne	875	1.075 ..	1.047 50
Soie Tubize priv	152	391 25	367 50
Soie Viscose cap	167	567 50	505 .
Boryslaw cap	52 50	115	107 50
Grosnyi priv	2.845	2.180 ..	2.060 ..
Nafta div	360	. ...	1.030 ..
Zincs Silésie	1.265	. .	612 50
Kaïping	49	. . ..	298 75
Nitrate Railways	357	...	335 ..
Canadian Pacific	1.035	1.700	1.801 ..
Mexico Tramways	366	159 75	150 ..
Jeumont part	642	935 ..	.....
Dyle et Baccalan	186	412 50	375 ..
Briansk unités	412 50	... ..	190
Taganrog	1.745	205	2 0
Rand Mines	1.367	136 ..	138
Russo-Belge	557	700	697 50
Sosnowice (Min. Us)	151	... ..	...
Barcelona traction	134	.....	... ..
Kasaï	380	127 ..	124 ..

BOURSE DE BERLIN

Le marché de Berlin ne pouvait indéfiniment poursuivre seul son mouvement de hausse, alors que les autres places européennes sont dans le marasme. Aussi cette semaine a-t-il marqué queque hésitation. Les acheteurs restent davantage sur la réserve. Aucun fléchissement de quelque importance n'en a résulté et les cours demeurent soutenus.

	Juillet 14	4 Déc. 20	11 Déc. 20
Allemand 5 %	...	77 50	77 50
— 4 %	100 10	66 90	66 75
Hamburg Amerika	127	199 50	189 ..
Reichsbank	137 50	152 ..	150 ..
Dresdner Bank	148	218 50	219 ..
A. E. G.	243 25	302 25	307 ..
Badische Anihn	600 25	565 50	540 .
Bochumer	134 60	501 25	480 ..
Gelsenkirchen	183	394 ..	375 ..
Harpener	178 50	542 ..	522 ..
Siem. et Halske	213 40	348 ..	330 50
Otavi Mines	...	815 ..	760 50
Zinc de Silésie	...	890	875



INFORMATIONS FINANCIÈRES

CRÉDIT MOBILIER FRANÇAIS

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de cette Société tenue le 25 novembre 1920 sous la présidence de M. de Lapisse, a donné au Conseil d'administration l'autorisation de porter le capital social de 100 à 200 millions, en une ou plusieurs fois, par l'émission d'actions de 500 francs, capital nominal, à souscrire en espèce. Elle a modifié, en conséquence, l'article 7 des statuts.

Les actionnaires se sont ensuite réunis en assemblée générale ordinaire. L'activité du Crédit Mobilier Français, au cours de l'exercice clos le 30 juin dernier, s'est affirmée par des augmentations nouvelles et très marquées de presque tous les chiffres du bilan. A l'actif, les comptes espèces en caisse et dans les banques, effets en portefeuille et bons de la Défense nationale s'élèvent cette année à 152.062.623 fr. contre 88.821.122 fr. l'an dernier. Les reports et prêts sur titres s'élèvent à 6.240.001 fr. contre 4.480.087 fr. ; les comptes courants débiteurs à 50.287.979 fr. contre 46.499.590 fr. ; enfin les opérations de change à terme passent à 56.940.000 fr. contre 26.610.000 fr. Le compte des profits et pertes se solde par un bénéfice net de 6.009.333 fr. au lieu de 4.276.218 fr. l'an dernier.

Le Conseil propose d'ajouter le solde reporté de l'exercice 1918-19 s'élevant à 1.435.114 fr. au compte réserve qui atteindra ainsi 5.590.775 francs et de fixer le dividende à 30 fr. par action payable, sous déduction des impôts, à partir du 1er janvier 1921. A l'unanimité, l'assemblée a approuvé cette répartition. Elle a nommé MM. André Luquet et le comte de Charnières, administrateurs et désigné MM. Matrat, de Thézillat et Maurice Daniel Meyer, commissaires des comptes.

MAGASINS DU PRINTEMPS

L'assemblée ordinaire, tenue sous la présidence de M. Lesieur, a approuvé les comptes de l'exercice qui se soldent par un bénéfice de 12.706.022 francs et fixe le dividende à 33 fr. 44 pour les actions ordinaires et 25 fr. 41 pour les actions privilégiées. Ce dividende sera mis en payement immédiatement à raison de net : 30 fr. 10 au nominatif et 28 fr. 56 au porteur pour les actions ordinaires, 22 fr. 87 au nominatif et 21 fr. 79 au porteur pour les actions privilégiées.

M. Eugène Deforge, membre sortant du Conseil de surveillance, a été réélu.

Des renseignements fournis par la gérance dans son apport à l'assemblée, il résulte que les affaires sociales se sont, jusqu'ici, peu ressenties de la crise. L'entreprise qui se trouve actuellement dans une ère de prospérité indiscutable peut envisager les événements sans appréhension.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Augmentation du Capital

Une décision du conseil d'administration vient de décider de porter le capital social à 300 millions de francs par l'émission, du 8 au 22 décembre, de 75.000 actions nouvelles de 500 fr. nominal.

Cette augmentation de capital fournira au Crédit Foncier les moyens d'étendre ses opérations de prêts, en développant la circulation de ses obligations foncières et communales.

Les actions nouvelles sont émises au prix de 600 fr. Les souscripteurs peuvent se libérer intégralement soit en souscrivant, soit à la réparttiion ou encore par versements échelonnés : 150 fr. en souscrivant, 150 fr. à la répartition, du 10 au 20 janvier 1921, et le solde de 300 fr. au plus tard le 30 juin prochain, avec intérêts à 6 % sur cette dernière somme depuis le 21 janvier jusqu'au jour du versement.

Un droit de préférence est réservé aux porteurs d'actions anciennes sur la base d'une action nouvelle pour 7 anciennes. En dehors de cette souscription irréductible, les actionnaires, quel que soit le nombre des actions dont ils sont titulaires, pourront présenter une souscription réductible qui sera servie, lors de la répartition, dans la mesure du disponible. Les porteurs de moins de 7 actions peuvent se grouper pour exercer leur droit de préférence.

Dès leur admission à la cote, aucune différence ne sera faite entre les nouvelles actions et les anciennes ; elles seront admises sur le même pied à toucher le solde du dividende en cours et à partager les bénéfices des exercices suivants. Les prévisions pour 1920 permettent d'espérer un dividende de 40 fr. brut, soit 36 fr. net, c'est donc un intérêt de 6 % net que recevraient les nouvelles actions à leur taux d'émission de 600 fr., sans compter la marge de hausse dont elles vont bénéficier.

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETAT FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Nov. 20	5 Déc. 20	12 Déc. 20
Rente 3 %	83	61 60	59 55	56 ..	56 80	57 ..
— 3 % amortis...	88	66	70 65	67 25	66 ..	68 25
— 5 % 15 16....	.... ..	89 75	88 30	85 .0	85 20	85 20
— 4 % 1917......	.... ..	72 35	71 10	69 60	68 60	68 60
— 4 % 1918......	.... ..	72 10	71 80	69 25	69 25	69 25
— 5 % 1920......	.... ..	.... ..	.... ..	97 75	97 75	97 75
Créd. N. Obl. 5 % 1919	.... ..	.... ..	495	478 ..	480 ..	480 ..
— — 1920.	.... ..	.... ..	.... ..	490 ..	493 ..	493 50
Maroc 4 % 1914......	.... ..	415	426	406 50	402	407
Créd. Foncier 5 1/2 1920	.... ..	.... ..	.... ..	495 ..	490	484
V.de Paris, Ob 5% 1919	.... ..	.... ..	480	.... ..	413 50	411

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Nov. 20	5 Déc. 20	12 Déc. 20
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	956 ..	940 ..	960
Brésil 4 % 1889.......	72	62 75	79 50	91 75	92 ..	91 75
— 5 % Fund.....	100	99	123	148 75	148 ..	150 ..
Congo (Lots)..........	71	92	93	86 ..	87 ..	85 ..
Egypte unifiée........	100	92 05	119	131 ..	140 ..	139 ..
Espagne (Extérieure)..	93	95 55	173	172 50	180 55	180 ..
Hellénique 5 % 1914..	90	78	100	88 ..	90 50	88 ..
Italie 3 %............	93	67 75	63 50	33 ..	.. ..	48 ..
Japon 4 % 1905......	85	83	132	185 25	187 50	190 75
Maroc 5 % 1904.......	515	460	480	447	458 ..	458 50
— 5 % 1910......	518	447	466	679	672 ..	660 .
Mexique 4 % 1910....	71	57	57	70 25	70 ..	64 50
Minas Geraes 5 % 1917	461	372	398	343 ..	349 ..	350 ..
Portugais 3 % 1re sér.	64	56 15	70	52 60	52 60	48 50
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	747 ..	750 ..	755 ..
Roumain 4 % 1910....	...	67	67	60 ..	63 50	62 05
Russe 3 % 1891.......	73	38 50	29	20 .	18 50	19 ..
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	21 65	20 ..	21 ..
— 5 % 1906......	102	57 50	46	28 50	26 50	27 ..
— 4 % Cons. 1, 2 s.	88	44	34 50	21 ..	20 75	21 ..
Serbe 4 % 1895......	78	61	55	42 ..	42 ..	42 ..
— 5 % 1913	86	69 70	60	54 25	54 ..	54 50
Turc unifié 4 %......	81	70	63 25	65 05	66 50	66 10

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Nov. 20	5 Déc. 20	12 Déc. 20
Banque de France....	4580	5120	5175	5200	5250	5175
— d'Algérie	2811	3300	3630	3670	3970	3500
Banque Française.....	267	281	283	286	292	282
— Nat. de Crédit	620	755	869	770	778	748
— de Paris......	1420	1350	1345	1530	1566	1320
— Privée	370	425	459	473	480	450
— de l'Un. Paris.	810	804	1135	1045	1053	920
— Transatlantique	266	282	310	295	292	275
Comp. Algérienne....	1260	490	1920	1350	1330	1250
Comptoir d'Escompte..	1025	862	980	996	998	995
Créd Fonc. Algér.500 f.	626	527	688	670	660	630
— Fonc. de France	876	797	835	700	690	675
— Français	332	350	350	385	402	370
— Indust. libérée..	724	705	742	695	695	690
— Lyonnais	1572	1292	1430	1565	1570	1480
— Mobilier français	502	495	497 50	500	501	490
Foncière Lyonnaise...	382	335	550	410	420	422
Société Générale......	761	645	692	754	756	750
Société Marseillaise...	690	734	744	644	677	636
Rente Foncière........	548	464	935	601	681	650
Immeubles de France.	138	116	296	200	202	222
Banque d'Indo-Chine..	1470	1750	2200	1825	1752	1730
Banq. Indust. de Chine	....	580	879	814	785	750
Banque d'Athènes.....	46	105	135	162 ..	170	145
Banq. Espag. de Créd.	256	340	1720	850	835	812
Ban. Nat. du Mexique	500	434	418	505	520	450
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	690	696	660
Créd. Fonc. Egyptien.	730	782	944	908	950	947

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Nov. 20	5 Déc. 20	12 Déc. 20
Est. Cap...............	906	900	720	575	590	595
Lyon Cap.............	1230	915	750	729	738	721
Midi. Cap.............	1102	882	850	691	690	710
Nord. Cap.............	1688	1294	1027	896	885	895
Orléans. Cap..........	1302	1090	940	810	815	810
Ouest.	873	716	695	605	608	618
Orléans 3 % nouv.....	417	338	326 50	270	271	314 50
Etat 4 %..............	498	401	357	...	...	312
Est 3 % nouv.........	417	344	308	281	281	275 50
Midi 3 % nouv.	417	349	312	275	276	277
Nord 3 % nouv.	425	333	321	299 50	302 ..	305
Lyon fusion nouv. ...	407	326	308	280	282	281
Ouest 3 % nouv.	419	346	310	280	281 50	280 50
Congo (Grands Lacs)..	261	286	273	265	268 ..	266
Nitrate Railways.....	362	315	365	340	360 ..	348
Nord de l'Espagne....	430	390	505	505	582 ..	558
Saragosse	432	392	515	529	496	565
Métropolitain	498	476	383	328	323	327
Nord-Sud	130	169	141	158	160	161
Omnibus	...	470	602	635	635	606
Tramways (Cie fran.).	489	370	221	206	210	205
— Paris, Dép. Seine	150	210	145	165	160	151
Voitures à Paris......	183	427	676	640	635	630

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Nov. 20	5 Déc. 20	12 Déc. 20
Comp. Gén. des Eaux.	2130	1553	1155	862	841	780
Eaux pour l'Etranger.	275	230	162	80	83	85
— Min. et B. de mer	66	70	93	89 ..	70	70 ..
Gaz p. la France, l'Etr.	711	500	395	389	390	387
Elect. et Gaz du Nord.	3.6	275	360	280	278	266
Est-Lumière	150	113	86	63 ..	65 ..	62 ..
Gaz de Paris..........	276	203	175	193 ..	208	204 ..
Thomson-Houston	673	759	880	915	925	840
Ouest-Lumière	138	102	88	78 50	82 75	85 ..
Electricité de Paris...	604	575	510	359 ..	360	327 ..
Téléphones	268	585	705	615	603	550
Electr. d'Indo-Chine...	1005	...	390	1110	1110	1110
Câbles Télégraphiques	149	447	614	600	585	575
Eclair et Force Elect.	997	770	730	545	531	533
Electr. de la Loire....	370	340	334	286	272 ..	266
Energie industrielle...	90	166	153	121	116	117
Railways et Electricité	728	496	505	340	345	315
Energie Littoral Médi.	413	413	579	489	480	480 ..
Télégr. sans fil.......	...	..	1026	405	1450	1400

MINES ET MÉTALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Nov. 20	5 Déc. 20	12 Déc. 20
Association Minière...	152	242	349	283	281	284
Aciéries de France....	659	929	853	799	824	799
Longwy Aciéries......	1405	1300	1869	1421	1459	1350
At. et Chant. de Bretag	483	212	174	131	131	130
— — de la Loire	680	2085	2495	1270	1380	1375
Chan., At. de St-Naz.	1190	1920	1720	1155	1180	1120
Constr. de Levallois...	130	155	139	130	132	132
— de Locomotives.	....	750	735	595	580	580
— Mécaniques	....	276	308	298	302	295
Dyle et Bacalan (ord.).	260	582	450	420	410	400
Fives-Lille	938	1220	2710	1266	1302	1182
Forg. et Aciér. N.-E.	387	320	2090	1225	.....	5.0
Longueville (Forges)..	275	320	340	300	300	300
Creusot	1912	2460	3380	2738	2850	2695
Ariège	482	660	559	600	601	594
Tréf. et Lam. du Havre	233	220	217	197	198	191
Usine de Basse-Loire.	270	306	280	250	250	240
Aguilas	626	93	148	101	113	118
Boléo	718	783	845	755	750	730
Cuivre et Pyrites.....	022	315	318	290	283	275
Malfidano, jouiss.....	402	385	490	280	298	261
Métaux	745	950	1160	894	880	880
Penarroya	1380	1275	1420	1164	1175	1025
Sels Gemmes..........	314	206	218	156	156	150
Phosphates de Gafsa.	877	1120	1429	940	941	830
Carvin	770	580	655	570	568	543
Courrières	2800	2100	2011	1849	1850	1650
Dourges	433	359	536	510	500	445
Lens	1340	1032	1260	1426	1425	1195
Marles 30 %..........	214	322	460	3950	3955	3355
Bor, ord...............	1615	890	3300	756	720	700
Laurium	402	371	1355	302	300	285
Mokta et Hadid......	2202	2700	1885	2745	2725	2680
Nickel	1119	1431	1075	1090	1051	959
Rio Tinto ord.........	1730	1752	475	1475	1450	1368
Sosnowice	1320	930	400	1001	1001	1001
Central Mining........	215	205	426	415	427	420
Lautaro Nitrate.......	257	297	400	581	600	530
Naphte Russe.........	460	280	426	394	384	290

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Nov. 20	5 Déc. 20	12 Déc. 20
Messageries Maritim.	79	381	680	292	281	258
Transatlantique ord...	133	384	570	314	318	265
Suez act..............	4865	5400	6450	6005	6025	5800
Chargeurs Réunis.....	550	1574	1950	1145	1065	901
Chargeurs Français...	969	2275	3945	1503	1510	1425
Transp. Marit. à vap.	....	1170	2680	1099	1100	990

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Nov. 20	5 Déc. 20	12 Déc. 20
Agence Havas.........	1252	980	1020	1305	1300	1270
Air Liquide...........	263	391	386	360	360	335
Bergougnan	1372	1565	2500	1159	1156	1000
Cirages français.......	979	1012	1340	1106	1225	1150
Compt. à Gaz nouv.	1044	915	652	515	515	505
Galeries Lafayette.....	464	163	170	176	138	135
Magasins Modernes..	206	283	406	290	294	265
Nouvelles Galeries....	1162	1390	1875	1373	1420	1300
Orosdi Back...........	205	286	296	280	250	250
Oriental Carpet........	227	248	370	321	340	339
Paris-France	1187	1318	2025	1425	1405	1302
Pathé (Etabliss.).......	181	162	171	186	190	180
Raffineries Say ord...	358	485	910	1040	1053	980
Suc., Raf. d'Egyp. ord.	38	425	705	835	851	701
Tabacs Ottomans.....	418	460	556	498	475	445

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ÉTAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Nov. 20	5 Déc. 20	12 Déc. 20
Argentin 6 %..........	90	105 30	93 75	211 50	221	230 ..
Brésil 5 % 1914.......	80	87	99	130 75	134	133 ..
Colombie 5 % or 1906.	05	407	435	552	527	540 ..
Maranhao 5 % or 1916	456	423	338	325	321 50	323 ..
Roumain 5 % 1903...	200	78 50	73	69 50	..	74 ..
Mexique 5 % 1899.....	188	80	99	144	136	140 ..

MÉTALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Nov. 20	5 Déc. 20	12 Déc. 20
Continsouza	136	363	357	178	180	165
Diétrich et Cie.......	142	274	280	170	178	166
Dniéprovienne	3190	1845	2130	1100	1125	780
Hartmann	480	360	372	266	266	266
Taganrog	545	238	288	274	274	202
Toula	1020	570	680	449	449	449

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Nov. 20	5 Déc. 20	12 Déc. 20
Albi	447	710	825	490	480	460
Asturienne Mines.....	4925	6705	4000	2670	2400	2505
Bakou	1678	1335	1655	3660	3841	3250
Bruay	1300	2075	2241	2500	2720	2169
Camp Bird ord........	12	20	40	27 50	26 75	21 50
Colombia	1770	1282	1575	2650	2705	....
Corocoro	16	65	70 ..	53 ..	51 ..	45 25
Crow Mines...........	158	65	148	136	139	137 50
De Beers.............	407	447	526	770	805	730
East Rand............	45	12	23	19 50	20 50	19 50
Ekaterise	630	640	2175	740	745	540
Grosnyi	2715	2150	3100	2210	2300	2040
Héraclée	600	2340	15400	11950	12000	10000
Lena	58	40	50	42 25	37 50	33
Mexico el Oro........	124	164	316	366	372	321
Montecatini	118	146	145	86	89 50	84
Nord d'Alais..........	45	48	85	91	91	94
Phosphates Tunisiens.	380	370	630	575	590	496
Royal Dutch..........	....	2200	34900	33050	33850	30800
Shell	....	180	520	357	371	345
Shansi	28	36	5050 ..	56	57 75	41
Spassky	67	49	50 ..	37 ..	37	32 ..
Tanganyika	53	158	144 50	84	79 75	76 50
Utah Copper..........	296	475	875	847	850	850
Wyoming	109	149	285 ..	228	222	211

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Nov. 20	5 Déc. 20	12 Déc. 20
Commerc. Pacifique...	....	....	718	278	325	315
Cargos Français.......	....	....	....	374	389	375

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	30 Nov. 20	5 Déc. 20	12 Déc. 20
Américan Téléphone..	629	689	1085	....	1690	1720
Caoutchoucs (Financ.).	81	276	302	168	172	136
Doriot-Flandrin	219	262	245	185	185	177
Lille-Bonnières	536	1109	1830	2035	1855	1700
Lorraine Industrielle..	865	700	1400	1300	1300	1300
Monaco	5400	3305	4200	4631	4948	4475
Padang	67	276	485	227	229	178
Peugeot	502	828	810	525	515	505
Rais. de Corinthe act.	154	296	445	400	430	365
Saut du Tarn.........	556	1075	1025	901	910	900
Soie de Tubize........	147	134	980	405	405	385

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

(En millions de francs)	25 nov. 20	2 déc. 20	9 déc. 20
ACTIF :			
Or — En caisse	3.543	3.546	3.549
Or — A l'étranger	1.948	1.948	1.948
Argent	264	259	265
Encaisse totale	5.756	5.754	5.763
Av. à la Trésorerie des Etats-Unis	...	..	..
Disponible à l'étranger	599	596	598
Portefeuille	3.279	3.453	3.336
Effets prorogés	427	423	497
Avances sur titres	2.018	2.025	2.163
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.600	26.600	26.600
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvern. étrangers	3.965	3.975	3.980
PASSIF :			
Billets en circulation	38.806	38.573	37.920
Compte courant du Trésor	..	110	152
Comptes courants particuliers	3.639	3.921	3.868
Taux d'escompte	6 ..	6 ..	6 ./.
Taux des Avances	6 1/2 ..	6 1/2	6 1/2

BANQUE D'ANGLETERRE

(En millions de livres)	17 nov. 20	24 nov. 20	1er déc. 20
Billets émis	140	140	141
Billets en réserve	12	12	11
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	121	122	123
Or et argent monnayés en réserve	1	1	1
Dépôts publics	19	17	21
— privés	116	105	142
Avances sur Fonds d'Etats	63	52	93
— — Autres Fonds	75	74	75
Portefeuille	82	82	..
Proportion rés. aux engagements	10 3/4	11 87	7 89
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

(En millions de marks)	13 nov. 20	20 nov. 20	23 nov. 20
ACTIF :			
Encaisse — Or	1.092	1.092	1.092
Encaisse — Argent	7	7	7
Billets et Bons de caisse de prêts	20.244	20.762	19.905
Effets escomptés	47.818	52.559	49.782
Avances	8	14	25
PASSIF :			
Circulation	62.066	63.104	62.592
Dépôts et comptes courants	12.347	16.698	13.107

DATES	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argt	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
En millions de francs						
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	543	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 20 novembre	2.455	579	4.234	1.019	1.122	5
1920 27 novembre	2.455	589	4.207	1.059	1.239	6
1920 4 décembre	2.455	585	4.234	1.054	1.245	6
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	255	586	5
1920 10 septembre	805	75	14.146	1.791	2.670	6
1920 20 septembre	805	75	14.446	1.762	2.719	6
1920 30 septembre	805	75	14.903	1.981	2.960	6
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv	2.404	»	1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304	»	3.025	3.299	»	8
1920 24 avril	2.301	»	3.111	3.361	»	8
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 31 août	366	4	1.639	338	919	7
1920 30 septembre	392	3	1.092	292	925	7
1920 30 octobre	395	3	1.182	255	610	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	340	17	652	10	185	3 1/2
1920 15 novembre	1.336	41	2.277	191	441	4 1/2
1920 22 novembre	1.336	42	2.223	199	460	4 1/2
1920 29 novembre	1.336	42	2.226	184	477	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	19	268	51	94	3 1/2
1920 19 novembre	541	108	950	122	355	5
1920 23 novembre	541	112	929	112	346	5
1920 30 novembre	541	112	969	100	330	5
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 17 novembre	266	28	5.826	952	660	5 1/2
1920 24 novembre	266	28	5.846	1.082	687	5 1/2
1920 2 décembre	266	28	5.932	1.015	667	5 1/2
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 29 octobre	10.016	823	16.756	8.987	15.497	7
1920 5 novembre	10.008	840	16.771	8.886	15.633	7
1920 12 novembre	10.043	856	16.645	9.009	15.363	7

LE MARCHÉ DES CHANGES
en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	15 nov. 1920	23 nov. 1920	29 nov. 1920	4 déc. 1920	11 déc. 1920
Londres	25 225	58 60	56 62	57 78	57 87	58 94
New-York	518 25	17 40	16 09	16 60	16 65	17 07
Madrid	100	207 25	212 50	216 3/4	216 ..	219 1/2
Berlin	123 50	20 75	24 ./.	23 3/4	23 1/2	23 1/4
Amsterdam	288 30	516 25	493 50	505 ..	507 ..	522 ..
Rome	100	60 ./.	62 50	60 1/2	60 ..	59 1/2
Vienne	105	5 ./.	5 ..	5 ..	5 ..	5 1/4
Bruxelles	100	106 ..	106 ..	106 ..	105 3/4	105 1/2
Copenhague	139	224 ./.	219 ..	225 ..	231 ..	250 ..
Stockholm	139	327 25	312 50	318 1/4	323 1/4	330 1/2
Christiania	139	228 50	218 50	223 1/4	233 ..	251 ..
Genève	100	265 75	252 50	258 1/4	260 1/4	263 3/4

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	15 nov. 1920	22 nov. 1920	29 nov. 1920	4 déc. 1920	11 déc. 1920
Paris	25 12 14	58 54	56 75	57 62	57 84	58 00
New-York	48 66	3 39	3 52	3 50	3 48	3 46
Berlin	20 43	282 ./.	234 50	244 ..	247	254 1/2
Amsterdam	12 107	11 34	11 42	11 43	11 40	11 30
Madrid	25 220	27 95	26 49	26 58	26 82	26 72
Bruxelles	25 225	55 02	53 65	54 41	54 62	56 80
Rome	25 225	97 50	89 3/8	95 25	97 ..	98 1/2
Suisse	25 225	22 10	22 33	22 31	22 22	22 25
Stockholm	18 159	18 ..	18 09	18 11	17 90	17 83
Christiania	18 156	25 86	25 54	25 81	25 66	23 67
Copenhague	18 159	25 62	25 72	25 82	24 92	23 62

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	15 nov. 1920	22 nov 1920	29 nov. 1920	4 déc. 1920	11 déc 1920
Paris	100	37 77	39 83	28 96	38 55	37 97
Londres	25 225	22 08	22 35	22 30	22 23	22 35
Berlin	123 47	7 62	10 ..	9 35	9 02	8 78
Vienne	105	1 77	1 97	1 97	1 98	. ..
Pétrograd		. ..	.	. ..	1 ..	1 60
New-York	518 25	6 52	6 30	6 35	6 37	6 44
Rome	100	22 57	24 72	23 67	23 07	22 60

COURS A BRUXELLES

Sur	Pair	15 nov. 1920	22 nov. 1920	29 nov. 1920	3 déc. 1920	10 déc. 1920
Amsterdam	208 30	490 50	470 ..	476 50	477 12	493 50
Londres	25 225	55 35	52 20	54 65	54 47	55 65
Paris	10	94 40	94 42	94 40	94 50	94 75
Madrid	100	199 50	201 50	204 50	203 75	206 25
Genève	118 25	252 ..	239 ..	245 50	244 ..	250 25
New-York	5.100 25	16 62	15 12	15 58	15 55	16 50

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	15 nov. 1920	22 nov. 1920	29 nov. 1920	3 déc. 1920	10 déc. 1920
Hollande	169 70	2.539	2.237	2.145 35	2.120 ..	2.272 ..
Espagne	80	959	964	919 15	904 ..	941 ..
Suisse	80	1.291	1.152	1.101 35	1.083 ..	1.147 ..

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	15 nov. 1920	22 nov. 1920	29 nov. 1920	4 déc. 1920	11 déc. 1920
Paris	48 18	19 47	20 40	19 85	19 85	19 27
Londres	11 78 3/4	11 34	11 45	11 45	11 41	11 29
Berlin	59 37	4 05	4 80	4 70	4 65	4 45

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	15 nov. 1920	22 nov. 1920	29 nov. 1920	4 déc. 1920	11 déc. 1920
Paris	5 182	5 77	6 20	6 04	5 97	5 85
Londres câble	4 866	3 37	3 51	3 48	3 46	3 45

COURS A MADRID

Sur :	Pair	15 nov. 1920	22 nov. 1920	29 nov. 1920	4 déc. 1920	11 déc. 1920
Paris	100	48 40	47 26	46 35	46 20	45 40
Londres	25 225	28 30	26 55	26 75	26 80	26 97

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	15 nov. 1920	22 nov. 1920	29 nov. 1920	4 déc. 1920	11 déc. 1920
Londres	48 5/8	5 75	51 25	52 5/8	54 ..	56

La Gérante : Suzanne Boureau.

Imprimerie Cornu, 6, Place du Louvre. — Paris

3me Année, N° 48 Le numéro : 2 francs. 26 Décembre 1920

L'EUROPE NOUVELLE



Revue Hebdomadaire
des Questions Extérieures, Economiques et Littéraires

DIRECTEUR POLITIQUE
Philippe MILLET

RÉDACTEUR EN CHEF
L. WEISS

LES RÉPARATIONS A BRUXELLES. - LA QUESTION DE TANGER. - LA CRISE ET LE BUDGET. - UN DOCUMENT OFFICIEL: LA TERREUR BLANCHE EN HONGRIE.

UNE TRADUCTION D'OMAR KHAYYAM. - JEAN BAFFIER. - « LES FORCES ÉTERNELLES » de la Ctesse DE NOAILLES. - « L'ATLANTIDE » AU THÉATRE.

TÉL. : FLEURUS 11-87 — 00-36 75, Rue de Lille — PARIS COMPTE CHÈQUE POSTAL : 7029

ABONNEMENTS : France ... 1 an 80 fr. Six mois, 40 fr. Trois mois, 20 fr.
Etranger ... — 90 fr. 50 fr. — 30 fr.

Informations Financières

AU BON MARCHÉ

(Maison Aristide BOUCICAUT)

Augmentation de capital

Le Conseil d'administration du Bon Marché, maison A. Boucicaut (siège social : rue du Bac et rue de Sèvres) en vertu de l'autorisation qui lui a été donnée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 8 juillet 1920, a décidé d'augmenter le capital social de 44.000.000 de francs en le portant de 20.000.000 de francs à 64 millions.

Par l'émission de 32.000 actions nouvelles nominatives de 156 fr. 25, lesquelles seront entièrement assimilées aux actions actuelles et jouiront des mêmes droits, à émettre avec prime, au prix de 1.500 francs par action.

Et simultanément par l'incorporation au capital social d'une somme de 39 millions de francs à prélever sur les primes versées du chef des 32.000 actions nouvelles.

Cette somme de 39.000.000 de francs sera appliquée à l'augmentation du capital nominal des 160.000 actions (128.000 anciennes et 32.000 nouvelles) celui-ci étant porté ainsi de 156 fr. 25 à 400 francs par action.

Les souscriptions seront reçues du 14 *décembre 1920 au 8 janvier* 1921 « Au Bon Marché », à Paris, rue du Bac et rue de Sèvres, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens et dans toutes ses agences et succursales en France, et payables 1.500 francs à la souscription pour les actions demandées à titre irréductible, 500 francs à la souscription pour les actions demandées à titre réductible.

Le droit à la souscription est réservé aux actionnaires, et exceptionnellement aux employés et ouvriers du Bon Marché comptant un certain temps de présence ; il pourra être exercé dans les formes et sous les conditions ci-après :

1° Les actionnaires actuels auront droit de souscrire à titre irréductible aux trois quarts des 32.000 actions nouvelles à émettre soit à 24.000 actions dans les conditions suivantes, savoir :

a) Les propriétaires de 10 actions, et plus, auront droit à 1 action nouvelle pour 5 actions anciennes ou mutliples de 5, sans qu'il soit tenu compte des fractions.

b) Tout propriétaire de moins de 10 actions, inscrit sur les registres de la Société ou qui aurait demandé un transfert à son nom avant le 14 décembre 1920 aura droit, *s'il souscrit lui-même*, à :

1 action nouvelle s'il possède de 1 à 5 actions anciennes ;

2 actions nouvelles s'il possède de 6 à 9 actions anciennes.

Les cessionnaires de droit de souscription et les propriétaires de moins de 10 actions, inscrits sur les registres de la Société après le 13 décembre 1920 ne pourront exercer leur droit que selon les règles fixées pour les propriétaires de 10 actions et plus, c'est-à-dire à raison de 1 action nouvelle par 5 actions anciennes.

2° Les 8.000 actions nouvelles représentant le quart laissé à la disposition du Conseil d'administration par délibération de l'assemblée générale, ainsi que les actions qui n'auraient pas été absorbées par l'exercice des droits de préférence à titre irréductible susmentionnés, seront souscrites comme suit :

a) Il sera prélevé sur l'ensemble de ces actions, la quantité nécessaire d'actions pour parfaire les souscriptions des actionnaires propriétaires de moins de 10 actions, qui bénéficient d'une attribution exceptionnelle, comme il est prévu ci-dessus ;

b) Tout employé ou ouvrier comptant, au 31 juillet 1920, cinq ans de présence au « Bon Marché », dans les termes prévus à l'article 2 du règlement de la Prévoyance Boucicaut, qu'il soit déjà actionnaire ou non, pourra souscrire à une action nouvelle. Ces souscriptions seront reçues exclusivement au siège de la Société rue du Bac et rue de Sèvres.

3° Les propriétaires des 128.000 actions actuelles pourront souscrire, en outre, à titre réductible, un nombre d'actions supérieur à celui pouvant leur revenir du chef de l'exercice du droit de préférence à titre irréductible tel qu'il est réglé ci-dessus.

A ces souscriptions seront attribuées les actions non absorbées par l'application des dispositions qui précèdent.

La répartition, s'il y a lieu, se fera proportionnellement au nombre des actions souscrites et sans qu'il soit tenu compte des fractions.

La publication de la notice exigée par la loi a été faite au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires, à la charge des Sociétés Financières en date du 13 décembre 1920, n° 50.

Les formalités prescrites par les textes concernant les émissions de valeurs mobilières et notamment par la loi du 31 mai 1916 ont été observées.

DESCHAMPS Europe 18-8-50 let. 22 Déc.

Conformément aux résolutions votées par l'assemblée générale du 18 septembre 1920, le Conseil d'administration a décidé l'augmentation du capital social de 14.540.000 fr. à 24.000.000 de francs au moyen de l'émission de 18.920 actions nouvelles de 500 francs nominal. Sur les 18.920 actions, 7.645 seront souscrites par la Société des Aciéries de Longwy et 11.275 seront réservées aux autres actionnaires qui auront le droit de souscrire *à titre irréductible* une action nouvelle pour deux actions anciennes et pourront, en outre, souscrire, *à titre réductible*, tel nombre d'actions qui leur conviendra. La répartition de ces dernières sera faite au prorata ds actions anciennes possédées.

Les actions nouvelles auront droit, dans les mêmes conditions que les actions anciennes, au partage des bénéfices de l'exercice en cours commencé le 1er juillet 1920.

Le prix d'émission est fixé à 685 francs, payables comme suit :

1° Action souscrite *à titre irréductible* : premier versement de 435 francs en souscrivant ;

2° Action souscrite *à titre réductible* : en souscrivant, 185 francs, et, au moment de la répartition, 250 francs pour chaque action attribuée. Libération des actions souscrites à titre irréductible ou réductible attribuées, *le* 1er *mars* 1921, par un versement de 250 francs pour chaque action contre remise des titres définitifs.

La souscription sera ouverte le 15 *décembre* 1920 *et sera close le* 15 *janvier* 1921. Les souscriptions seront reçues à Paris, à la Banque de l'Union Parisienne, 7, rue Chauchat, et chez *MM. Mirabaud et Cie*, 56, rue de Provence ; *la Société Générale de Belgique*, 3, rue Montagne-du-Parc, à Bruxelles, se chargera de transmettre à l'une des Banques ci-dessus les bulletins de souscription produits par les actionnaires résidant en Belgique et de recevoir, pour compte des susdites Banques, les versements exigibles. Les actionnaires devront, à l'appui de leur souscription, déposer leurs certificats nominatifs d'actions ou les coupons n° 1 des titres au porteur.

La notice prescrite par la loi a été publiée le 29 novembre 1920 au *Bulletin des Annonces*.

SOCIÉTÉ D'OUTILLAGE MÉCANIQUE & D'USINAGE

(Usines Bouhey, Farcot et Champigneul)

Cette Société procède à l'émission, au prix de 108 fr. par titre, de 120.000 actions nouvelles de 100 fr. nominal, ayant droit sur les bénéfices de l'exercice ayant commencé le 1er avril 1920 : 1° au premier dividende de 5 %, au prorata des sommes versées et du temps écoulé depuis chacun des versements jusqu'au 31 mars 1921 ; 2° au superdividende sur le même pied que les actions anciennes. Ces actions sont réservées par préférence aux anciens actionnaires, qui ont droit de souscrire à titre irréductible trois actions nouvelles pour huit anciennes. Les actions qui n'auront pas fait l'objet de ce droit de souscription à titre irréductible pourront être souscrites à titre réductible pour toute personne actionnaire ou non. Le prix est payable à raison de 33 fr. à la souscription pour les actions irréductibles, et à la répartition pour les actions réductibles, le solde de 75 francs devant être versé sur appel du Conseil d'administration au plus tard pour le 31 mars 1921. La souscription sera ouverte le 17 décembre 1920 et close le 10 janvier 1921 aux guichets de la Banque de l'Union Parisienne, 7, rue Chauchat. Les actionnaires devront, en souscrivant, déposer leurs certificats nominatifs et leurs actions au porteur qui seront estampillés. La notice prescrite par la loi a paru dans le « Bulletin des Annonces légales Obligatoires » du 13 décembre 1920 (N° 50, page 728) et toutes les formalités ont été remplies.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE BELGE ARGENTINE

La Société offre aux porteurs de ses obligations 5 % Série « B », le rachat de leurs titres au prix de 475 fr. net par obligation, coupon au 15 décembre 1920 détaché. Cette opération est effectuée sans frais par l'intermédiaire de la Société Générale, 29, boulevard Haussmann, à Paris, ainsi que dans toutes ses agences de Paris et de Province.






L'EXÉCUTION DU TRAITÉ

La Conférence de Bruxelles, qui s'ajourne à l'occasion des fêtes de Noël, paraît avoir déjà fait de l'utile besogne. Le plan d'ensemble que l'on réclamait ici pour les réparations s'y est ébauché, grâce à l'esprit politique de la délégation française. Pour que l'œuvre entamée puisse aboutir, il reste à souhaiter qu'on nous épargne les malentendus qui reviennent trop souvent, en cette matière, égarer l'opinion.



Le principal de ces malentendus consiste à représenter les partisans d'une politique économique des réparations comme les ennemis du traité de Versailles. Si vous avez l'infortune de dire que l'Allemagne ne pouvant s'acquitter en espèces, c'est toute une organisation industrielle qu'il faut mettre sur pied pour lui permettre de payer, on vous répond aussitôt que vous sabotez le traité de Versailles et faites le jeu de l'Allemagne.

Il ne suffit pas de sourire. Il faut chercher la cause de cet état d'esprit, partagé par des hommes parfois considérables.

On la trouve avant tout dans la singulière mollesse dont a fait longtemps preuve la Commission des Réparations. Aux termes du traité, c'était elle qui devait donner le branle et jouer le rôle de moteur. Elle ne fut qu'une remorque. On attendait d'elle qu'elle pressât non seulement l'Allemagne, mais les Alliés d'exécuter les clauses du traité de Versailles relatives à la fixation et au paiement de la créance allemande. Elle fit tout le contraire.

En veut-on des exemples ? C'est à grand peine qu'à la veille de la Conférence de Spa, on obtient d'elle qu'elle proteste enfin auprès des gouvernements alliés au sujet de la non-livraison du charbon. Dans le même printemps, les gouvernements alliés lui transmettent les listes des produits à demander à l'Allemagne en vertu de l'annexe IV de la partie VIII du traité. Ces produits, la Commission des Réparations eut dû, d'après le traité, en exiger la livraison. Elle se borna à servir de boîte aux lettres, et le résultat fut qu'on attendit la réponse allemande jusqu'à l'automne. La Commission des Réparations n'a de même fait aucun usage des pouvoirs qui lui sont conférés par les articles 241 et 248 du traité, et qui l'autorisent à surveiller la gestion des finances allemandes.

Bref, il est incontestable que le traité de paix, chapitre réparations, a été jusqu'à présent mal exécuté par l'organe qui avait été chargé de cette exécution. On conçoit donc, dans une certaine mesure, que d'aucuns nous disent : « Vos magnifiques conceptions d'ensemble ne sont que des paravents destinés à masquer une défaite. Il eût suffi, pour exécuter le traité, de montrer plus de fermeté. La preuve en est que l'Allemagne s'est inclinée chaque fois qu'elle s'est trouvée en présence d'une volonté ferme. »



Ce langage est plausible. Où l'on se trompe, c'est lorsqu'on tire des faiblesses de la Commission des réparations cette conclusion inattendue qu'en pareille matière, l'énergie dispense de la réflexion.

Car tel est bien le point central du débat. Il s'agit de savoir si le formidable problème de la créance allemande peut être résolu par des méthodes aussi élémentaires que tel problème plus simple, par exemple la livraison des mitrailleuses ou des têtes de bétail. Les mitrailleuses, les vaches sont là, à portée de la main. Vous n'avez qu'à les prendre. Mais quand il s'agit d'organiser, pour la durée d'une génération, cette œuvre gigantesque, la restauration d'un pays par un autre, croit-on qu'on puisse se contenter de rouler de gros yeux et de brandir des textes ? En cette affaire, le traité de Versailles se borne à définir le but. Sur les moyens il est muet, et devait l'être. Est-ce une raison pour affirmer qu'on le trahit en le complétant ? N'a-t-il point créé lui-même une Commission des Réparations chargée non seulement de fixer la dette de l'Allemagne, mais d'établir « les modalités de l'ac-

quittement » ? Ces « modalités » ne vont donc pas de soi, et exigent qu'avant de faire acte de volonté, on témoigne quelque imagination.

C'est pourquoi loin d'affaiblir le traité de Versailles, la politique économique des réparations qui s'élabore à Bruxelles apparaît au contraire comme le seul moyen d'en assurer l'exécution. Ce n'est point verser dans la phraséologie officielle que d'affirmer cette vérité désormais évidente pour qui a suivi l'évolution du problème. Si la France veut être payée, il faut qu'elle renonce à la conception populaire des monceaux d'or que l'on s'en va chercher chez le vaincu, baïonnette au canon. Nous vivons à une époque plus compliquée, où pour obtenir de l'argent, il faut refaire l'économie de l'univers.

Ceux qui risquent de déconsidérer le traité de Versailles ne sont pas ceux qui demandent à réfléchir avant de l'appliquer. Ce sont plutôt les partisans de l'exécution dite littérale, qui conduirait en droiture à la faillite.

Philippe MILLET.



LA VALISE ENTR'OUVERTE

On affirme qu'à Genève, la délégation italienne accomplit un tour de force, qui consista à promettre sa voix, pour la même élection, à trois pays différents et néanmoins à tenir parole.

Il s'agissait du remplacement de la Grèce au Conseil de la Société des Nations. L'Italie, assure-t-on, promit sa voix à la Tchéco-Slovaquie, à la Roumanie, puis à la Chine. L'histoire ajoute qu'elle se tira d'affaire en votant pour les deux premiers pays au cours de deux votes préalables, où il s'agissait chaque fois de renouveler le mandat d'un membre sortant...

La salle où se tenait l'Assemblée manquant de couloirs, il était difficile d'y manœuvrer sans être aussitôt découvert.



S. E. M. von Berenberg-Gessler, dont la presse allemande avait annoncé avec tant d'enthousiasme la merveilleuse réussite auprès du gouvernement italien, cesse brusquement d'être accrédité en qualité d'ambassadeur à Rome. Sa mission aura duré ce que durent les roses, et les journaux allemands n'en cachent pas leur dépit. Pour se venger, ils déclarent maintenant que S. E. von Berenberg-Gessler a inutilement flagorné l'Italie.

Evidemment, le comte Sforza est un trop excellent diplomate pour n'être pas très au-dessus des basses intrigues de certains ambassadeurs allemands.



Don Enrique Almarez y Santos, qui vient d'être nommé Primat de l'Eglise espagnole et archevêque de Tolède, en remplacement de S. E. le cardinal Guisasola, avait connu autrefois à Madrid le secrétaire de la nonciature della Chiesa, *aujourd'hui sur le trône pontifical sous le nom de Benoît XV. L'amitié d'un futur souverain Pontife est un bienfait de Dieu.*

S'il faut en croire le Tag, *le Dr Solf, le nouveau chargé d'affaires allemand au Japon, mène une propagande active à Tokyo en faveur du rétablissement des relations économiques japono-allemandes. « Actuellement, a-t-il dit, dans une conférence faite fin octobre devant les personnalités les plus importantes de la Finance, de l'Industrie et du Commerce de Tokyo, l'Allemagne ne pourra payer une grande partie des biens matériels qu'elle recevra du Japon que par des prestations d'ordre spirituel, c'est-à-dire par sa technique, sa puissance d'organisation et sa science. Si ce mode d'échange est accepté par le Japon, il lui assurera un brillant avenir économique... »*

Et le correspondant du Tag *en Extrême-Orient souligne avec une joie béate que le Dr Solf fut unanimement applaudi et que son discours a suscité un vif intérêt dans la presse et dans beaucoup de milieux japonais. Si tout cela est exact, les Allemands n'auront pas mis longtemps à oublier l'affaire du Chantoung..., voilà de la politique réaliste. Quant aux Japonais...*



Le gouvernement bavarois a refusé nettement son approbation à la nomination de Mgr Marchetti à la nonciature de Munich. A la secrétairerie d'Etat, la surprise n'a pas été petite et on s'est demandé, avec une certaine préoccupation, si sur ce refus n'ont pas pesé certaines nécessités de caractère international coordonnées à ce plan — caressé par quelques pays de l'Entente — qui vise, en Allemagne, à relâcher toujours plus les liens qui unissent entre eux les Etats de l'Empire. Au fond, la Secrétairerie qui a fait preuve d'un étonnant manque de flair, a montré qu'elle ne comprenait rien à la Bavière d'après guerre. Munich ne saurait maintenant faire bon visage à qui se présente à elle sous la robe diplomatique, après avoir dans le passé cultivé et favorisé les plans de Berlin. Et c'était le cas de Mgr Marchetti, élève et ami de S. E. le cardinal Frühwirth.

Ambassades et Consulats

AMBASSADES. — *Mgr Marchetti, qui devait être nommé nonce à Munich, ayant appris que le gouvernement allemand avait refusé son agrément, a renoncé à prendre possession de son poste. Il a été nommé nonce à Vienne, et Mgr Vassallo de Coregrossa a été désigné comme nonce à Munich. — Sir John Dilley est nommé ambassadeur d'Angleterre à Rio de Janeiro en remplacement de S. E. Sir Ralph Paget. — M. Yoshihito Kawakami a été nommé chargé d'affaires du Japon à Varsovie. — M. Guillermo Matos Pacheco, chargé d'affaires du Guatémala à Paris, vient d'être fait officier de la Légion d'honneur. — M. Van Asbeck, ambassadeur des Pays-Bas à Varsovie, a remis ses lettres de créance. — M. Tang Tsai Foe est nommé ministre de Chine à Rome. — Le comte Xavier Olowski, ministre de Pologne à Santiago du Chili, a présenté ses lettres de créance. — Le professeur Borinma est nommé représentant diplomatique de la Finlande à Moscou.*

CONSULATS. — *M. Ignacio Ibiéta, consul du Chili à La Rochelle, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

A LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES

Une Politique positive des Réparations

(*De notre envoyé spécial*)

Bruxelles, 20 décembre 1920.

N'est-ce pas un rêve et après tant de discussions, d'hésitations, de contradictions, tant de faillites aussi, est-il vrai que les Alliés abordent enfin le problème des réparations avec la volonté de lui donner une solution ? On hésiterait à le croire, si l'on ne sentait parmi les hommes réunis ici une volonté d'aboutir qui ne caractérisait pas au même degré d'autres assises, plus solennelles...

On ose à peine leur en faire un mérite, et il n'y a certes pas grande gloire à rechercher les moyens d'appliquer le traité un an après sa mise en vigueur ! Sans doute y faut-il pourtant quelque courage puisque d'autres personnages, investis de plus hautes dignités, ne se sont pas souciés de mener à bien la tâche dont ils étaient spécialement investi... Mais le temps n'est pas des récriminations vaines, et il faut se mettre à la besogne sans se préoccuper de savoir si le travail préliminaire auquel il est nécessaire de se livrer encore n'aurait pas dû être accompli par d'autres, et depuis longtemps.

Car, au vrai, de quoi s'agit-il théoriquement ? D'une enquête sur la capacité de l'Allemagne et de rien d'autre, les décisions à prendre, les sanctions à prescrire, les garanties à réclamer devant être réservées à des réunions de plus grands seigneurs. Mais la réalité se plie mal aux catégories dans lesquelles nous prétendons l'enfermer, et l'on se plaît à imaginer que, si les conférences qui précèdent Noël donnent d'heureux résultats, la conversation ne s'arrêtera pas. Si d'ailleurs, dans huit jours, les délégués des cinq puissances adressaient à leurs gouvernements respectifs un rapport contenant l'exposé d'un plan auquel la délégation allemande serait prête à se rallier, la question des réparations, qu'on le veuille ou non, serait aux trois quarts résolue.

Bornons, cependant, nos ambitions : pour le moment, il s'agit de rattraper le temps perdu et de procéder à cette confrontation des points de vue que la Commission des Réparations aurait dû mener à bien depuis longtemps.



Il a été suffisamment établi dans cette revue (voir l'*Europe Nouvelle* du 12 Décembre), combien la France avait souffert de la politique négative adoptée jusqu'ici par ses gouvernements dans l'affaire des réparations pour qu'il y ait lieu de le répéter encore. Ce fut un soulagement chez les délégués réunis ici lorsque les conversations préliminaires les eurent convaincus que les représentants de la France arrivaient à Bruxelles avec la volonté de faire œuvre positive : de ce moment, toutes les défiances devaient s'évanouir, et nul ne songe à contester le droit de la France de marquer la limite au delà de laquelle aucune concession n'est possible, si en même temps, ses mandataires sont prêts à indiquer les moyens à employer pour que soit acquittée la dette sur laquelle nous ne pouvons pas abandonner nos droits. Dans la résistance passive nous risquions d'être seuls ; dans l'action, nous aurons tout le monde avec nous, tant il est vrai que nos alliés ne cherchaient une formule sans nous que parce que la croyance s'était accréditée chez eux que nous n'étions capables d'en proposer aucune. Ceux qui furent les témoins des débats interalliés de 1920 diront si cette croyance n'avait aucun fondement......



Les thèses de la propagande allemande ne sont dangereuses pour notre cause que lorsque, ignorants nous-mêmes du but que notre intérêt nous commande d'atteindre, nous ne leur opposons que des démentis hâtifs ou des haussements d'épaule ; elles émeuvent fort peu lorsque l'on sait où l'on va. C'est pour cela que les lamentations du Président de la Banque d'Empire ne pouvaient guère émouvoir la conférence, c'est pour cela que l'exposé plus « objectif » cependant du secrétaire d'État Schrœder n'a pas fait la preuve que l'Allemagne fût hors d'état de réparer.

M. Schrœder a fort bien montré — était-ce difficile ? — que la situation financière du Reich était détestable ; il a dépeint l'accroissement irrésistible de la dette flottante, dit le poids des impôts qui accablent le rentier allemand, tandis que M. Havenstein prophétisait la catastrophe finale, presque inévitable puisque, a-t-il fait remarquer, le change allemand, depuis le début de la guerre, suit à un an et demi de distance les fluctuations du change autrichien. Ce sont là arguments décisifs à opposer à qui réclamerait à l'Allemagne 400 milliards de marks-or ; mais il ne s'agit plus de cela.

Dans un système tel que celui qu'a esquissé l'*Europe Nouvelle*, le problème financier allemand, *au point de vue des réparations*, apparaît sous un aspect totalement différent. Pour qu'il soit résolu, il faut et il suffit que le Reich dispose d'un nombre de marks-papier lui permettant de payer les industriels travaillant pour la France; cela n'ira pas sans difficultés, sérieuses il est vrai, mais nullement insurmontables. Que l'on augmente le taux de certains impôts de consommation et que l'on améliore leur perception, que l'on élève les droits de douane, que l'on supprime les dépenses inutiles — et le budget de la *Reichswehr*, de 4 milliards de marks, se prêterait sans doute à de sérieuses réductions, — ou que l'on envisage tel système d'organisation des industries travaillant pour les réparations par lequel les décaissements du Reich seraient réduits au minimum, les ressources nécessaires peuvent être trouvées... le jour où l'Allemagne comprendra que l'œuvre des réparations n'ira pas pour elle sans embarras, ni peut-être sans souffrances ? C'est une étrange théorie que celle qu'a exprimée M. Schrœder lorsqu'il déclarait qu'avant toute réparation il fallait laisser se rétablir l'équilibre budgétaire. Si l'on n'est pas résigné à Berlin à subir pendant des années des déficits budgétaires, l'entreprise est sans issue.



Trop longtemps, l'on a pu demander : que veut Paris ? Aujourd'hui, Paris sait ce qu'il veut ; tout au moins, il autorise ses représentants à agir comme si le programme qu'ils ont médité était le sien. Mais la question se pose : que veut Berlin ?

On était venu à Bruxelles pour entendre l'ex-

* *

posé du plan allemand. Quatre jours sont passés, et l'Allemagne n'a rien offert. Après les déclarations purement négatives de M. Havenstein et de M. Schrœder, M. Bergmann a apporté à la Conférence des déclarations de bonne volonté et la vague esquisse d'un système très voisin de celui que connaissent les lecteurs de l'*Europe Nouvelle;* on eut toutefois le sentiment que ses suggestions n'avaient pas l'approbation unanime des experts qui l'entouraient. S'agit-il de résistances individuelles ou la tactique négative a-t-elle l'approbation des hommes de Berlin ? On le saura lorsque paraitront ces lignes ; nous ne pouvons à l'heure actuelle, exprimer qu'une crainte... et qu'un vœu.

Si, au moment où l'on touche au but, l'Allemagne se dérobe, si, après avoir affirmé solennellement sa volonté de réparer, elle cherche à retarder l'heure où elle se trouvera mise en présence d'obligations définies, c'est qu'elle nourrit l'espérance, par de nouveaux atermoiements, de gagner le temps nécessaire pour semer une fois de plus le désaccord entre les Alliés. Un an d'expérience a convaincu le gouvernement allemand qu'à résister aux injonctions de la Commission des Réparations, on ne risque pas grand'chose. Pour mieux échapper à l'observation du Traité, il peut être tenté de se réfugier dans le maquis de la partie VIII. S'il en était vraiment ainsi, la pire erreur serait de dire : la Commission des Réparations a jusqu'au 1er mai 1921 pour prononcer sa sentence dans toute sa rigueur ; attendons cette date ; nous aviserons ensuite. Ce serait aller au-devant d'un lamentable échec...

Si l'Allemagne se dérobe à la conversation, il n'y a d'autre issue que de l'y contraindre. Notre modération a convaincu nos alliés de la droiture de nos intentions ; gardons ce précieux avantage et puisque, en présence de la résistance allemande, ce sont les gouvernements qui seront tout de même appelés à dire le dernier mot, qu'ils se saisissent tout de suite de l'affaire et qu'ils décident, — ils le peuvent — sans s'embarrasser du présent organisme qu'un an d'expérience a condamné.



A l'heure où l'espoir est permis qu'une solution va être trouvée au problème qui pèse sur la vie européenne, il peut être nécessaire d'envisager la pire hypothèse. Dans 48 heures, nous saurons si ces craintes sont vaines. Elles le sont sans doute et il deviendra possible d'étudier l'application à l'Allemagne actuelle, dans des conditions sauvegardant tous nos intérêts, du plan dont ce sera l'honneur de cette revue d'avoir donné la première esquisse.

X. X. X.

A propos du problème des Réparations

L'auteur des lignes qui suivent est tenu à l'anonymat par ses fonctions. Sa modestie s'en accommode, mais tous ceux qui depuis un an étudient la question des réparations, reconnaîtront facilement l'origine d'une conception qui n'a fait que se développer et se préciser au contact des réalités.

Le problème des réparations allemandes doit être envisagé, par nous Français, sous différents aspects. Avant tout rétablir notre change, c'est la clé de la solution, puis restaurer au plus vite, par tous les moyens, notre puissance de production afin de soutenir nos devises ; gêner le moins possible notre industrie, tout en observant qu'une crise passagère, si dure soit-elle, ne doit avoir aucune influence sur une décision qui engagera pour des années et encore des années le système économique mondial, alléger les charges fiscales qui pèsent sur nous en alimentant le trésor français par des versements espèces en échange de marchandises ou de richesses livrées par l'Allemagne en compte Réparations ; pour tout cela, asseoir sur des richesses allemandes réelles, non sur la signature des alliés, un financement international, et mettre l'Allemagne à même de produire à des prix de revient raisonnables.

Comment concilier ces différents désiderata ?

Et ainsi apparaît à l'évidence la nécessité du « comment » avant celle du « combien ».

Je vais plus loin. Améliorer nos changes c'est compenser et au-delà une diminution du « combien ». C'est pour répondre à cette éventualité d'une créance réduite, pour quelque cause que ce soit, politique, économique ou financière qu'il est urgent, indispensable de considérer le relèvement de nos changes comme la clé de toute l'opération. C'est le point où il faut briser le cercle qui nous étreint.

Notre dette extérieure est trop lourde pour notre production. L'obligation s'impose d'un arrangement financier.

Jamais la France n'a donné de gage à côté de sa signature. Ne l'ayant pas fait en 1871, elle ne le fera pas en 1920. Mais un gage est peut-être nécessaire. Au débiteur de le fournir, à l'Allemagne de nous nantir de richesses, et cela apparaît comme plus urgent que de nous payer.



C'est donc par l'étude des finances du Reich qu'il faut commencer : c'est ce qu'ont dû faire les deux hommes remarquables que la France a envoyés à Bruxelles.

Ils nous rapporteront une suggestion, il n'en faut pas douter. Elle tendra à relever le cours du mark pour stabiliser les conditions de la production chez nos anciens ennemis. Ceci étant fait, les outils de production allemands comme les richesses naturelles allemandes peuvent constituer un gage indiscutable.

Négocions, je dis bien, négocions, nous Français, au vu et su de nos alliés, un procédé de représentation de ce gage sans nous substituer aux Allemands pour la gestion. Créons une caisse, une banque, peu importe, ou même utilisons la Commission des Réparations pour financer ce gage et mettre ainsi à la disposition de l'Allemagne les possibilités d'achat à l'étranger dont elle ne peut se passer, elle qui est surtout une immense usine

de transformation. Contrôlons la sortie de sa production. C'est notre droit puisque nous sommes ses banquiers, et réservons-nous de nous servir sur les payements qui lui seraient dus, comme aussi d'éviter une concurrence gênante.

A ce système économique infiniment simple, ajoutons un procédé financier, en absorbant à notre profit la plus-value du gage résultant de la hausse du mark.

En outre, sur le gage allemand, la France, la Belgique, l'Italie, d'autres nations encore, pourront se procurer les disponibilités à long terme dont elles ont besoin à l'étranger. Le redressement de nos changes s'effectuera peu à peu, les conditions de la vie tendront à s'équilibrer et on reverra des prix normaux.



Si l'Allemagne produit et livre à l'Entente par le compte Réparations, il faut qu'elle paye ses fournisseurs nationaux en marks papier. Sa situation financière actuelle est telle que la presse à billets est pour ainsi dire sa seule ressource. Continuer indéfiniment c'est la faillite. Un moindre mal permet d'éviter cette catastrophe. Créer en Allemagne une dette intérieure privilégiée, et pour cela faire jouer les articles 248 et 241 du traité de paix.

Sans être les gérants de l'économie allemande, les alliés seront ses tuteurs. Or, si l'on pense que tout paiement fait par l'Allemagne dégage à due concurrence le nantissement qu'elle a donné, on voit que ces emprunts privilégiés peuvent avoir une garantie réelle, celle-ci gérée par la Commission des Réparations ou tout autre organisme semblable.

Cette garantie réelle, à y bien regarder, présente par rapport à l'or une équivalence certaine, à partir de l'instant où l'on comprend comme valeur du gage, la capitalisation du revenu net et sain de la production, les prix étant supposés débarrassés de la hausse fictive résultant de l'inflation fiduciaire et des changes dépréciés.

Qu'on y songe : c'est l'acheminement vers un nouvel étalon financier en Allemagne.

En régénérant les finances allemandes, on lui permet de produire.

En allégeant notre situation par le redressement de nos changes, on nous permet à nous et à d'autres de produire et surtout de consommer.

En totalisant le travail de tout Allemand, c'est-à-dire en intégrant la plus-value du mark on accroît la valeur du gage, et s'il faut le réaliser pour rembourser d'abord et se payer ensuite, on peut prendre son temps, ne faire sortir de richesses d'Allemagne qu'au fur et à mesure de l'amélioration de la situation économique. Cette opération se règle automatiquement.

Et puis, au lieu de toujours demander, l'Entente discutera « les mains pleines », comme on dit au Tribunal.

Voici donc l'esquisse d'un plan. Oh ! esquisse bien sommaire, en vérité, mais qui demanderait un effort relativement minime pour devenir un projet d'exécution, après avoir subi les modifications ou corrections que MM. Seydoux et Cheysson, jugeraient nécessaires après les conférences de Bruxelles.

A nous tous Français, un devoir maintenant s'impose, à peine de perdre la partie qui est engagée. Sachons ce que nous voulons et disons-le nettement.

Etablissons sur ces données ou sur d'autres, un plan d'ensemble à la lumière des éclaircissements que les Allemands ont apportés à Bruxelles, exposons à nos alliés comment nous entendons faire payer l'Allemagne. Il sera facile ensuite de démontrer qu'elle peut payer !

La Commission des Réparations fera l'œuvre que le Traité de Paix lui a dévolue, les gouvernements, renseignés sur le « comment », seront moins hésitants devant le combien... et l'Allemagne aussi, croyez-moi.

VIDI.



Variétés

Une nouvelle Traduction
des
Rubaiyats d'Omar Khayyam

Comme si le destin avait voulu donner raison au poète qui a si bien chanté l'inexorable oubli où tombe ce qui vit un jour, on ne sait rien exactement d'Omar Khayyam. Rien, ou si peu de chose, que c'est tout comme. Il naquit, en Perse, à Nichapour, dans le Khorassan, vers la fin du XI[e] siècle, et mourut à quatre-vingt-cinq ans. Sa vie, sans doute, fut celle d'un savant. Astronome, occupé à regarder le ciel, sans être effrayé de ses espaces infinis, comme notre Pascal, mais doucement résigné à l'idée de la mort totale, indifférent à la foi comme au doute, il prit part à la réforme du calendrier, établit des tables célestes, et composa un traité d'algèbre ; et, entre temps, ces quatrains parfaits, les *Rubaiyats*, où, dans une coupe sans défauts, il a enfermé un vin chaleureux dont après huit siècles le parfum n'est pas encore évaporé.

Toutefois, la légende, amie des poètes, s'est emparée de celui-là, et voici l'un des jolis contes qu'elle imagine à son propos. Khayyam était un pauvre fabricant de tentes ; mais ayant étudié sous la direction de l'iman Mowaffak, il se lia dès lors avec deux jeunes gens qui devaient plus tard être mêlés à la vie publique de leur pays, Hasan el Sabbah, et Nizam el Mulk. Tous trois avaient conclu un pacte, s'engageant à se venir en aide mutuelle, s'ils arrivaient à la fortune. Ce qui advint en premier pour Nizam, qui fut vizir du sultan Alp Arslan, et, se rappelant sa promesse, obtint pour Hasan une charge à la cour, dont celui-ci ne sut pas s'acquitter : il finit même par se révolter, se fit chef d'une bande de rebelles, et poussa l'ingratitude jusqu'à assassiner son bienfaiteur. Pour Khayyam, il ne sollicita de Nizam que la liberté de cultiver la poésie et la science, dans la paix nécessaire à ces nobles travaux. Le sultan, qui lui faisait une pension, sut l'employer utilement, selon son savoir et ses mérites. Un autre poète persan, qui fut son élève, Kwajah Nizami, rapporte aussi cette anecdote : « Ma tombe sera placée dans un lieu, lui disait Khayyam, où le vent du nord la jonchera de roses. » Or, plus tard, Khayyam étant mort, Kwajah visita sa tombe. Elle était en effet placée auprès d'un jardin, dont les arbres effeuillaient leurs fleurs sur elle, de sorte que la dalle en était cachée.



Les poésies d'Omar Khayyam ont été révélées au monde occidental environ vers le milieu du XIX[e] siècle, par le poète anglais Edward Fitzgerald, qui, de 1859 à 1879 en a donné quatre éditions. Sa traduction est devenue classique en Angleterre, où l'on

a publié en 1898, d'après la version Fitzgerald, chez l'éditeur Mac Millan, une édition fort belle, en deux volumes,, qui présente une comparaison des textes anglais, français, allemand, italien et danois, en quelles langues avaient été également traduits ces fameux *Rubaiyats* (quatrains), par des érudits plus souvent remarquables par la bonne volonté que par l'exactitude. Tel le français Nicolas, drogman à la légation de France à Téhéran, qui, s'il eut l'honneur d'être, en 1867, le premier traducteur de Khayyam, s'acquitta fort mal de sa tâche, à ce qu'il paraît : car si nous n'avons aucun moyen de contrôler personnellement la qualité de sa traduction, nous pouvons du moins juger de son style ; et ce style n'est pas bon.

Dès qu'il fut ainsi découvert, Khayyam apparut comme un grand poète. Notre Théophile Gautier, omniscient en matière de poésie, l'estimait grandement et lui consacra dans le *Moniteur Universel* du 8 décembre 1867 un excellent article, aussi judicieux qu'enthousiaste. Cependant on n'était pas d'accord sur la doctrine exacte du poète persan. M. Garcin de Tassy, membre de l'Institut, dans une notice reproduite par l'édition Mac Millan, dit qu'il fut tantôt considéré comme un saint, et tantôt comme le Voltaire de la poésie persane. La comparaison est un peu comique.

On saura un gré particulier à M. Claude Anet, voyageur lettré et notoire persanisant, d'avoir entrepris de nous donner une nouvelle traduction française des Rubaiyats (1). Celle de Nicolas n'est pas bonne ; celle, plus récente, de M. F. Roger-Cornaz est élégante, mais n'est qu'une imitation de la version Fitzgerald, lequel avait moins cherché, nous dit-on, à traduire Khayyam, « qu'à en rendre l'esprit et à en faire comprendre les beautés par des beautés équivalentes. » Le texte fort bien imprimé que nous offre aujourd'hui M. Claude Anet, sera donc le bienvenu. Naturellement, faute de pouvoir lire l'original, il faut faire confiance au nouveau traducteur, et, pour éclairer notre religion, nous ne pouvons que nous en rapporter à ses propres dires, quant à ce qui est de sa méthode. D'après les exemples produits, elle paraît excellente. Et pour le style, comparez : « Sur la terre, traduit le pâteux Nicolas, personne n'a étreint dans ses bras une charmante aux joues colorées du teint de la rose, sans que le temps soit venu tout d'abord lui planter quelques épines dans le cœur. Vois plutôt le peigne ; il n'a pu parvenir à caresser la chevelure parfumée de la beauté, qu'après avoir été découpé en une foule de dents. » M. Claude Anet écrit plus naturellement : « Personne n'a pu atteindre au visage du bien-aimé, — avant d'avoir eu mille épines enfoncées dans sa chair. — Regarde le peigne : il a fallu découper le bois en cent morceaux — pour qu'il puisse caresser la chevelure d'un adolescent. » Est-il besoin d'avoir le texte persan sous les yeux pour sentir, entre ces deux textes, où est le meilleur ?



Il y a encore une question embarrassante, aux regards d'un traducteur scrupuleux. Une question de texte. D'abord, expose M. Claude Anet dans une trop courte préface, et que l'on eût voulu moins discrète, la première difficulté est que l'on ne possède pas encore d'édition critique et définitive du texte persan des Rubaiyats. Le manuscrit, base de toutes les éditions présentes, qui en est conservé à la bibliothèque bodléienne, date de 1460, et est, par conséquent, postérieur de trois siècles et demi à la mort du poète. Ce manuscrit comporte 158 quatrains. Or, les éditions de Bombay et de Calcutta, les plus récentes, en donnent cinq cents. Voilà donc une première difficulté : Comment authentiquer la véritable pensée de Khayyam ? Car il faut bien supposer que tous les quatrains publiés ne sont pas de lui. M. Claude Anet résout le problème avec vraisemblance : c'est la pensée seule de Khayyam, dit-il, qui détermine l'authenticité des pièces dont il est l'auteur, cent cinquante environ, précise notre traducteur. Tout le reste aura très probablement été ajouté à l'œuvre originale par les mystiques persans, qui poursuivirent longtemps d'une haine sacrée l'ombre légère de Khayyam, et n'en pensèrent pouvoir mieux rendre la doctrine inefficace, qu'en lui faisant dire ce qu'il n'avait jamais pensé. Or, ce que pensait Khayyam était d'une grande liberté à l'égard de la religion, dont on conçoit que les « Soufis » lui en aient voulu. Il pensait que la vie de l'homme est un mystère pénétrable, en ce qu'il est bref comme un beau jour ; que nous ne savons ni d'où venons, ni où nous allons ; que nous tombons finalement en poussière, et qu'alors il n'y a plus rien. Ainsi cette vie où nous arrivons comme l'eau s'écoule et d'où nous sortons comme le vent du désert, cette vie est, au fond, le seul bien dont nous soyions sûrs ; et la sagesse est de la bien employer. A quoi ? A boire, à aimer, à fermer les yeux, à n'espérer rien d'autre que ces biens passagers ; à ne se soucier ni du jour à venir, ni du jour écoulé. « Bois, dit-il, remplis la coupe, car je ne sais même pas si cette bouffée d'air que j'aspire, je l'exhalerai vivant. » Et il dit encore ceci, thème éternel de toutes les *Tristesses d'Olympio*, sept cents ans avant la lettre : « Longtemps nous ne serons plus, et le monde sera encore, — longtemps il n'y aura de nous ni trace, ni nom. — Avant que nous fussions, rien ne manquait à ce monde, — quand nous n'y serons plus, il sera tel qu'il a toujours été. » Et tout l'espoir de l'homme, c'est que peut-être, un jour, il renaîtra comme la verdure. Cependant, Omar Khayyam a dit aussi (la contradiction n'est qu'apparente) : « Un coquelicot fané ne refleurit jamais... »



Ainsi, totale indifférence en matière de religion, négation de toute survie, épicurisme délicat, « *carpediemisme* » plus raffiné que celui d'Horace, croyance à l'universelle dissolution de tout ce qui vit dans le vaste creuset de la nature, qui, de nos poussières, pétrira d'autres formes aussi éphémères ; conscience qu'on n'est rien qu'un rêve entre deux sommeils éternels — telle est la philosophie de Khayyam. Il en est de moins matérielles ; il en est de plus consolantes. Toutefois, celle-ci ne manque pas d'une noble grandeur, par le pathétique auquel atteint le poète, dans son implacable peinture de notre néant — et de l'éternité de notre mort.

Et tel est enfin l'art de Khayyam : par des traits d'une légèreté d'aquarelle, empruntés aux fuyantes images du vent, de l'eau, de la poussière et de la rose, avec une touche de miniaturiste et une précision d'orfèvre, cet « haï-kaïste » de génie a su enfermer dans ces quatrains parfois aussi brefs qu'un soupir ou que l'effeuillaison de la fleur mûre, à la fois toute une morale, et toute l'humaine poésie ; jusques à, même, cette émouvante dignité de l'homme, dont Pascal a parlé, supérieur à l'univers, qui le tue, « parce qu'il sait qu'il meurt, et l'avantage que l'univers a sur lui », lorsque l'univers n'en sait rien.

Emile HENRIOT.

---

(1) Les RUBAIYATS D'OMAR KHAYYAM, *traduction de MM. Claude Anet et Mirza Muhammad*, à La Sirène.

LA QUESTION DE TANGER

Il faut y revenir. Chacun a sa question. Dantzig, Constantinople ou Fiume. Entre l'Espagne, l'Angleterre et nous, se pose toujours, sans qu'elle ait avancé, la question de Tanger... ouverte en 1902, définie en 1904, et depuis seize ans discutée sans parvenir à l'accord.

Dans son récent passage à Paris, comme dans son voyage précédent, le Roi Alphonse XIII en a parlé — conversation courtoise qui n'a servi qu'à souligner l'antithèse, Tanger espagnol et Tanger français. Cette formule trop nette ne répond cependant pas à la pensée de notre gouvernement. Si l'Espagne veut étendre à Tanger une souveraineté de fait, d'où l'autorité du Sultan serait bannie, il n'en est pas de même du Tanger que nous imaginons. Respectueux de nos engagements, Tanger recevrait sous la souveraineté chérifienne un statut qui réaliserait « *le régime spécial* » prévu par les accords internationaux. Dans cette voie, nul doute qu'une large place soit faite aux Espagnols et aux Anglais pour la sauvegarde de leurs intérêts.

Il est toutefois clair que la ténacité de la colonie française à Tanger ne peut plus résister aux désillusions qui, depuis tant d'années, suivent les assurances les plus formelles du gouvernement français. Parlementaires de tous les partis, rapporteurs et ministres ne manquent nulle occasion d'affirmer le point de vue de la France... mais ces effets de tribune sont bientôt corrigés par l'échéance de trois en trois mois différée, de notre dette envers l'Espagne — 455 millions de pesetas environ un milliard de francs.

Il s'ensuit que les meilleurs éléments de notre colonie désertent Tanger pour rentrer en France ou tenter fortune dans le protectorat. Petits patrons, entrepreneurs, industriels, commerçants s'en vont, ne laissant derrière eux que passif — et seuls demeurent à Tanger nos fonctionnaires. C'est insuffisant. A ce jeu-là nous risquons de perdre à Tanger le fruit d'une vieille et laborieuse politique. Il nous faut réagir.



Une occasion s'offre à nous. La ruine éventuelle de Tanger, si elle doit atteindre nos ressortissants, n'affecte pas moins l'avenir des colonies étrangères, espagnole et anglaise. Elles l'ont compris, et un vœu des Chambres de Commerce britannique espagnole et française réclame l'exécution de grands travaux publics, et en premier lieu la construction du port.

Rien ne s'y oppose. Les conventions en vigueur autorisent le Sultan à désigner lui-même, pour l'exploitation des services d'intérêt général, un concessionnaire de son choix. Depuis 1914 un projet du port de Tanger, étudié et mis au point a reçu l'approbation des gouvernements espagnol et anglais. Que le Sultan se prononce et désigne le concessionnaire. La procédure déjà engagée a fait apparaître la nécessité d'assurer à la société qui serait chargée de l'entreprise, une garantie d'intérêt qui, pour une première tranche de 30 millions de francs de travaux, s'élèverait à 2 millions. Mais Tanger a par son port, ses douanes et ses impôts des revenus qui assureraient cette garantie et si quelque insuffisance se révélait, le budget du protectorat français pourrait aisément intervenir.

La Commission des affaires extérieures de la Chambre, saisie de ce projet a entendu, avec les explications de M. Leygues, celles de M. André Fribourg qui a justement remarqué qu'un emprunt de plus de 700 millions venait d'être autorisé au Maroc pour ses grands travaux d'aménagement, et que l'effort serait mince pour notre protectorat d'affecter pendant 2 ou 3 ans, quelques centaines de mille francs à la garantie d'intérêt nécessaire à l'entreprise du port de Tanger.



Cette solution devra prévaloir. Il semble en tout cas que notre gouvernement compte mener à bien et promptement la question du port, sans avoir à redouter de vives réactions de Londres ou de Madrid. Ne sont-ce pas, en effet, les organes officiels et qualifiés de ces gouvernements, leurs chambres de Commerce à Tanger qui, spontanément, ont demandé la construction du port ?

C'est donc, entre Français, par des arrangements d'ordre intérieur que ces difficultés apparues devront se régler. Leur solution assurerait des avantages importants, non seulement pour Tanger, mais pour l'ensemble de notre protectorat. Par le port de Tanger et le chemin de fer vers Fez ou Rabat, les voyageurs d'Europe empruntant le parcours par l'Espagne, pourront se répandre dans le Maroc, sans risque maritime, sans les difficultés et les malaises de la navigation — sauf le passage du détroit, quelques quarts d'heure dans des parages généralement tranquilles.

Combien de Français, hésitant à se rendre au Maroc en subissant plusieurs jours de houle, et l'incertitude du débarquement, partiront au contraire volontiers par voie ferrée, de Paris à Casablanca ! Mais laissons aux agences de voyage le soin d'insister sur ces commodités. Au-dessus d'elles se place la satisfaction d'un principe essentiel à notre politique. Nous ne pouvons plus à Tanger conserver les bras croisés, attendant vainement le droit d'avoir une installation sur le vrai « *canal des deux mers* », le détroit de Gibraltar. On ne saurait en bonne foi, discuter l'avantage pour notre protectorat d'avoir une issue sur la Méditerranée, par une zone et un port où les intérêts économiques et les positions politiques sont, pour la plupart, entre des mains françaises. Cet avantage qui est, à notre avis, indispensable au plein essor de notre protectorat, serait-il dénié, que, pour la politique mondiale de navigation et pour notre influence dans la Méditerranée occidentale, nous ne pouvons pas être écartés de Tanger. Le statut viendra — mais en attendant le statut faisons le port. Nous en avons le droit, nous en avons les moyens. Ne laissons pas à Tanger le temps de travailler contre nous. Remarquons d'ailleurs que, malgré la défaveur du régime actuel, le commerce français d'importation fait encore bonne figure à Tanger.



C'est ainsi que le rapport de l'Agence britannique à Tanger publié par le département du commerce d'outre-mer avait signalé l'augmentation en 1918 et 1919 des importations et exportations espagnoles à Tanger et l'avait attribuée è trois causes : proximité de l'Espagne, neutralité, nombreuse colonie. En 1917 le total général des importations et exportations à Tanger représentaient une valeur de 9.735.825 fr. pour la France et de 6.204.497 pour l'Espagne. En 1918, cette dernière puissance prit la première place avec 15 millions 757.527 contre 13 à la France ; même situation en 1919 avec 18 millions à l'Espagne et 12 à la France.

L'année 1920 n'est pas encore terminée mais les résultats déjà acquis marquent une transformation de la situation : *la France reprend la prééminence qu'elle avait avant la guerre :* son commerce est pour les dix premiers mois de 28 millions 996.969 francs contre 23.917.700 à l'Espagne. L'Angleterre arrive à 16 millions 815.571 fr.

Ces chiffres ne suffisent pas à rendre compte du mouvement du port de Tanger ; il faut y ajouter le cabotage. Ici encore la France tient la première place avec 8.855.391 fr. pour les opérations avec la zone française contre 397.102 pour la zone espagnole.

Pour les dix premiers mois de l'année le mouvement du port comprend un total de marchandises représentant environ 90 millions de francs.

Ces chiffres restreints si on les compare au mouvement du commerce à Casablanca font apparaître en tout cas combien est inexact et mal fondé l'argument de Madrid qui revendique Tanger comme nécessaire à son commerce avec la zone espagnole. Ce commerce n'atteint pas 400.000 fr. tandis que c'est par millions que nous comptons les valeurs du commerce français en relation, par Tanger avec le protectorat.



Cueillons, en passant, cet avantage que les statistiques nous offrent. Combien d'autres, dans tous les domaines nous assurent, en dehors des traités, la prééminence à Tanger, notamment dans le partage de la propriété immobilière. Tant de raisons finiront-elles par s'imposer à Madrid et à Londres ? On nous assure que les derniers entretiens de Londres autorisent l'espoir d'une conciliation étendue aux diverses questions qui nous divisent. Tanger est de celles-là.

ROBER RAYNAUD.



La Diplomatie à la d'Annunzio

Dans l'Europe d'après-guerre, ne trouvez-vous pas que l'on peut distinguer trois genres de diplomaties : Il y a la diplomatie *classique* du Quai d'Orsay ou du Foreign Office, qui s'en tient aux vieilles formules compassées et respecte les nobles traditions de la Carrière. Il y a la diplomatie *futuriste* de Moscou, qui jette au vent les traités secrets et qui bouscule les usages sacro-saints des Chancelleries. Mais il y a mieux encore : il y a la diplomatie *romantique* de d'Annunzio, commandant de Fiume.

Alors que la lecture des Livres blanc, vert, rouge, orange, de tous les gouvernements européens est presque toujours, d'une désolante aridité, je viens de passer une heure charmante à parcourir une petite brochure qui contient les « *Actes et Communiqués du Bureau des Relations extérieures* » du gouvernement fiumain pendant l'année 1920. Je ne puis résister à l'envie de vous en lire quelques passages, d'autant que le héros de *Fiume d'Italia* vient d'attirer de nouveau l'attention sur lui par de grands gestes et certains airs de bravoure retentissants.

Je trouve d'abord, dans cet original recueil diplomatique sous le titre « Réponse courtoise », quelques aménités à l'adresse du Président Wilson qui avait osé protester contre la solution du problème de Fiume « préconisé par une minorité impérialiste » :

« *Cet homme ose parler d'une minorité impérialiste! Jamais dans l'histoire, tant d'hypocrisie ne fut unie à tant de brutalité. C'est le chantage pur et simple, que des paroles aimables ne dissimulent même pas. Le Dr. Wilson peut à bon droit se vanter d'avoir supprimé les fastidieuses formules de la vieille diplomatie. C'est dans le langage des hommes d'affaires les plus louches, avec le tact d'un débardeur ou d'un portefaix qu'il signifie à l'Italie sa volonté.* »

Poursuivons, car vous conviendrez que ce brillant début promet.

Le 2 février, le chef du Bureau des Relations extérieures, Léon Kochnitski, et le chef du cabinet, Alceste de Ambris, envoient une missive à sir Eric Drummond, secrétaire de la « pseudo-Société des Nations », au moment où se joue le destin de Fiume devant le tribunal de la Conférence. On y lit que la pseudo-Société des Nations « *n'est en réalité qu'un instrument dont l'Empire britannique et les autres Etats capitalistes prétendent se servir pour assurer leur hégémonie sur le monde, et qu'elle représente virtuellement un groupement sans force d'intérêts stratégiques, bancaires, ou coloniaux* » ; qu'en conséquence, l'on ne saurait accorder aucun crédit moral à une institution fondée sur le principe de libre décision des peuples et qui ne cesse de fouler aux pieds ce principe en toute occasion. Et sir Eric Drummond s'entend dire que « *l'Empire britannique, faisant peser sur l'Irlande, l'Egypte et l'Inde le joug le plus cruel et le plus inique, s'est rendu, plus que n'importe quel autre Etat accusé de crimes militaristes, indigne de l'estime et de la confiance des peuples civilisés* ».

Mais revenons encore à l'Amérique à propos du passage à Fiume d'un certain Dr. Bruette, qui est, paraît-il « une éminente personnalité de la presse américaine ». Gabriele, se souvenant qu'il était poète et romancier, parla avec son interlocuteur de la *Case de l'oncle Tom*, des œuvres de Walt Whitman « dont certaines pages, comme la chanson de l'Ontario, pourraient et devraient être la Bible de la pensée américaine », puis brusquement, se rappelant qu'il est « Comandante de Fiume d'Italia », il exhala à nouveau sa haine pour le président Wilson :

« *Il est le symbole vivant de tout ce que l'Europe a produit de pire depuis cent cinquante ans. Le résidu des plus vaines et plus ineptes théories nées sur le vieux continent, constitue le trésor que cet homme prétend offrir à l'humanité. Il est étrange de voir l'Europe asservie à celui qui incarne le mieux tout ce qu'elle a depuis de longues années déjà jugé mauvais et inadéquat à sa nature.* »



D'Annunzio ne déteste pas seulement le président Wilson. Il hait aussi M. Lloyd George, et en général tous les « croupiers de San Remo » assis autour du tapis vert, qui lui paraissent « assez semblables aux personnages illustres d'un musée de cire ».

Le seul homme d'Etat qui ait son admiration, c'est Lenine. Le seul pays avec lequel il consentirait à contracter alliance, c'est la République des Soviets.

Dans tous les documents diplomatiques de la brochure, l'on trouve, en effet, un petit couplet en l'honneur des bolcheviks.

« *C'est pour la défense du droit des peuples, écrit d'Annunzio dans le message que l'aviateur Carminiani fut chargé de remettre à Henri Barbusse, président du groupe « Clarté », que la République des Soviets a victorieusement combattu les bandes mercenaires de Koltchak et de Denikine, soudoyées par la finance internationale, appuyées par la Conférence de Versailles, haineuse et impuissante.* » Le Chantre de la Renaissance italienne est persuadé que « *le*

grand courant idéal et mystique né en Russie trouvera en Italie, sur le sol de Rome et sur la terre élue de Fiume, l'antique matrice qui donna aux arts et aux lois leur parfaite mesure. ». Il s'indigne de ce que la pseudo-Société des Nations ait arbitrairement exclu de son sein l'Allemagne et la Russie. Il affirme, avec M. Alceste de Ambris, que la Russie, qui se relève de jour en jour des maux qui l'ont frappée, peut de même que la Roumanie, donner à Fiume et à l'Italie du charbon, du pétrole et du blé, et dans une note doctement intitulée « Lumen in Oriente timebat Herodes », il fait cette déclaration catégorique :

« *Tandis que les gouvernements d'Occident, terrorisés par les succès des armées rouges, cherchent à renouer les rapports commerciaux avec la Russie, en évitant de reconnaître l'autorité des Soviets, le Commandement de Fiume s'est déclaré prêt à entrer en relations directes avec le gouvernement de Moscou ; dans un très bref délai, ces relations seront établies normalement, et les conséquences s'en feront sentir.* »



La déclaration est du 5 février. D'Annunzio a-t-il noué depuis des liens diplomatiques avec Lenine ? Les Commissaires du peuple ont-ils résolu d'aider matériellement et moralement le Commandant de Fiume, au même titre que Mustapha Kemal ou Enver Pacha ? La chose est possible, et le prochain Livre diplomatique de d'Annunzio nous fixera peut-être sur ce point. En attendant, notre héros est persuadé que Fiume est pour tous les peuples opprimés un symbole aussi éclatant que Moscou. La « Ligue de Fiume » entend faire concurrence à l'Internationale Communiste et au congrès des peuples orientaux de Bakou. « *Gabriele d'Annunzio, dit son Manifeste, est le chef de la Ligue de Fiume. Le défenseur de la marche italienne d'Orient, qui ne veut pas céder aux impositions des banquiers et des financiers, a déjà obtenu l'adhésion à la Ligue de nombreux centres de rébellion à la Conférence : des Irlandais, des représentants de l'Islam entier. Les peuples engagés dans une juste lutte contre la cruelle tyrannie serbe, Croates, Monténégrins, Albanais, et Bulgaro-macédoniens, donnent aussi leur appui à la Ligue.* »

Et l'on voit en effet la Ligue et son chef dénoncer le gouvernement réactionnaire de Budapest, saluer l'Irlande martyre, protester contre l'occupation de Constantinople par les Alliés, contre la conquête des Iles heureuses par l'Amérique « qui s'est nantie d'une base navale de premier ordre dans l'Atlantique aux dépens du Portugal », contre la répression du mouvement révolutionnaire égyptien par l'impérialisme britannique. D'Annunzio publie avec fierté les messages de remerciements adressés par Sead Zagloul au nom de l'Egypte, par le Congrès turc de Lausanne, et par M. John O' Kelly, président du parlement de la République irlandaise. Tandis que M. Giolitti cherche à régler le conflit adriatique avec les Yougoslaves, conformément au traité de Rapallo, l'intrépide Gabriele se glorifie « d'être et de vouloir être ce fameux aventurier irresponsable que nul n'ose châtier », et il lance un défi au monde dans ces termes lyriques :

« *La grande Italie est avec moi dans Fiume italienne ; elle restera dans Fiume italienne, toujours. Impérissable est la victoire de Fiume, de Fiume dans sa famine, dans sa misère et dans son courroux* ».

A travers l'espace, l'illustrissime rebelle tendait hier la main à Lenine. Il a depuis peu un nouvel allié, le général Zeligowski. Et c'est ainsi qu'à Fiume, à Vilna, à Moscou, un poète, un général et un socialiste narguent la Société des Nations, impuissante, et reculent l'heure où l'Europe retrouvera enfin l'équilibre et la paix.

Pierre DE DOCELLES.

La Société des Nations

Les dernières séances : L'intervention de M. Viviani

(*De notre envoyé spécial*)

Genève, .. décembre 1920.

Dernière semaine de l'Assemblée : déjà les travées se dégarnissent, mais les représentants des grandes Puissances, — France, Empire Britannique, Italie et Japon — rempliront fidèlement leur mandat jusqu'à la clôture.

M. Politis, qui était encore ministre des Affaires Etrangères de Grèce, il y a quelques semaines, et que le nouveau gouvernement hellène avait maintenu dans son poste de délégué, est parti.. pour Paris. Trop de souvenirs l'attachaient au régime de Venizelos ; il fallait qu'il fît un voyage, mais en sens opposé à celui de Constantin en partance de Lucerne pour Athènes.

Ce départ de M. Politis coïncidait avec la défaite prévue, irrémédiable et nécessaire de son pays dans l'élection des quatre membres non permanents du Conseil : une élection amusante, parce que disputée ; les questions de pays ou de personnes ayant l'attrait de la « vie » pour tous les auditeurs.

On chuchotait que la Tchéco-Slovaquie était sur les rangs ; mais que la Pologne menaçait de faire une esclandre si sa voisine était élue. Teschen est donc encore Teschen ? Alors la Roumanie, paraissait un excellent « outsider ». Beaucoup de délégués considéraient en effet comme une faute l'admission d'un second « jaune » dans le Conseil.

Mais, avant même que ne fut réélue la Belgique, le mot « China » revenait si souvent sur les lèvres de Sir Eric Drummond, dépouillant le scrutin (secret), que cela paraissait presque une inconvenance et une atteinte au pays des défenseurs de Liége. Enfin la Belgique, le Brésil et l'Espagne ont été réélus et la Chine est entrée glorieusement dans le Conseil des huit, au déplaisir évident de la Tchéco-Slovaquie.



La sixième Commission ayant terminé ses travaux, M. Lange, pacifiste norvégien, auquel on a reproché quelquefois des sympathies un peu vives pour l'Allemagne pendant la guerre, a été l'auteur principal d'ue résolution tendant à la réduction des armements.

Cette résolution a été discutée en séance plénière de l'Assemblée. On a voté, sans peine, les premiers paragraphes, *a*, *b*, *c*, *d*, qui n'étaient relatifs qu'à des créations de services ou de commissions, ou d'une do-cu-mentation ; mais on s'est heurté au paragraphe « e » — qui mérite d'être rappelé :

> En attendant le plein effet des mesures concernant la réduction des armements prévue à l'art. 8 du Pacte, la Commission invite l'Assemblée à prier le Conseil de soumettre à l'examen des gouvernements la proposition *d'accepter l'engagement de ne pas dépasser pendant les deux années fiscales qui suivront le prochain exercice, le chiffre total des dépenses militaires, navales et aériennes, prévues pour cet exercice*, sous réserve, etc., etc.

M. Barnes a appuyé avec beaucoup de lourdeur

et de force le vote de ce paragraphe. M. Léon Bourgeois est intervenu : il a montré que les budgets des puissances belligérantes et neutres ne sont pas comparables entre eux ; ensuite que les budgets des différents pays ne sont pas établis de la même manière ; enfin que la crise économique, plus particulièrement celle des changes, fait que les charges des uns peuvent être supérieures à celles des autres, malgré l'équilibre des chiffres présentés.

En d'autres termes, M. Bourgeois démolissait, avec beaucoup d'élégance et de netteté, une résolution fallacieuse : Ne voit-on pas qu'un ministère de l'Intérieur peut armer une « police » ; ou qu'un département de l'Agriculture peut monter des fabriques de produits chimiques ? Rien n'est mobile comme les divers postes d'un budget...

Le fameux paragraphe « e » a été alors transformé en un simple *vœu*, et on a moins compris une nouvelle intervention de M. Bourgeois déclarant que la France ne pourrait le voter. Quel vœu formulait-on cependant — celui de *prier* le Conseil de soumettre à l'examen des gouvernements de ne pas dépasser, etc. Ceci fait, le Conseil pourrait donc encore peser, examiner, piger... et s'abstenir de rien recommander aux gouvernements !



Peut-être sans cette discussion du paragraphe « *e* », M. Motta, président de la Confédération, n'aurait-il pas osé prononcer le lendemain un plaidoyer si véhément pour l'*universalité* de la Société, à propos de l'admission de l'Autriche. L'admission de l'Allemagne, qu'on avait tant redoutée au début de la session, puis écartée et tout à fait oubliée, s'imposait soudain aux délégations attentives. M. Motta disait :

« Dans la Société des Nations, il y a de grandes lacunes : il nous manque les Etats-Unis, la Russie, l'Allemagne. »

— « Je demande la parole », dit M. Viviani de sa place. Qui n'a pas entendu cette intervention brève, directe comme un coup de fleuret, ne peut peser ce que vaut dans une grande Assemblée, l'orateur, l'avocat qu'est M. Viviani.

Quatre semaines il a attendu que le mot fatidique fût prononcé par un Sud-Africain ou par un Scandinave. A la 25e séance, le Suisse le lâche. « Je demande la parole », dit seulement M. Viviani. Et M. Motta, sentant qu'il est touché, continue pendant dix minutes, que prolonge la traduction de l'interprète, un discours honorable qui échappe à l'attention d'une salle frémissante. Elle sait sur quel thème va parler M. Viviani. Elle l'attend passionnément. Enfin il est à la tribune. Il reprend les phrases de son prédécesseur, mais deux épithètes changées, un membre de phrase ajouté, et la période sonne comme un souvenir de Bossuet :

« Est-il possible que la grande Amérique, l'opulente et glorieuse République qui est au delà des mers, ne pénètre pas dans toute sa magnificence au sein de la Société des Nations ?... »

M. Motta l'a dit, mais point exactement comme cela ! Et les trois parties du discours de M. Viviani s'enchaînent, parfaitement équilibrées, harmonieuses : les Etats-Unis, la Russie, l'Allemagne. Celle-ci pour la péroraison. L'article premier du Pacte, les garanties morales, les garanties effectives, la stricte application du traité, tout y est et cet appel profond : « Nous avons traversé des moments durs et nos consciences comme nos cœurs gardent encore des souvenirs douloureux. Nous attendons la justice... » Qui ne se souvient à cette minute que cet homme, qui est là, a porté sur ses épaules, les jours tragiques de la mobilisation ?



Le triomphe de M. Viviani, c'était celui de la France au milieu de l'Assemblée : On était venu à Genève avec des appréhensions et des réticences ; la France n'était plus celle de la Révolution. Les travaux des uns — et le « génie » de M. Viviani ont changé tout cela.

M. Viviani avait entrevu l'âme de Genève : il l'a modelée et fixée dans sa parole sonore qui n'était pas éphémère parce qu'elle était l'âme de l'Assemblée et l'expression de la pensée française. C'est ce que ne peuvent oublier, ni M. Balfour, ennuyé d'une telle éloquence contraire aux traditions anglaises, ni les représentants de trente peuples, ni la France elle-même soucieuse du renom de M. Viviani, avec laquelle, une fois encore, elle s'est identifiée.

XXX.



Correspondances

Une rectification à propos de la propagande bolcheviste dans les pays baltes.

En réponse à quelques correspondances sur les pays baltes, parues dans nos derniers numéros, un de nos lecteurs nous écrit :

A lire la lettre de Riga parue dans le dernier numéro de l'*Europe Nouvelle*, il semblerait que votre correspondant croit au succès réel de la propagande bolcheviste en pays baltes, et à une reprise éventuelle du régime soviétique en ces contrées qui ont déjà fait une courte, mais douloureuse expérience de ce système.

Tout au moins en ce qui concerne la Lettonie, ce point de vue me paraît discutable.

En accueillant ces « *Correspondances* » je ne doute pas qu'il ne soit dans les intentions de l'*Europe Nouvelle* de servir la vérité en fournissant aux opinions les plus diverses une occasion de se manifester.

Permettez-moi donc de reproduire ici les déclarations officielles du parti socialiste letton. Destinées au parti socialiste français, elles ont été formulées, à propos de l'adhésion à la IIIe Internationale, par le Dr Menders, leader d'extrême-gauche du parti, et ses collègues, à Riga même, une première fois dans la salle de rédaction du « *Socialdemocrate* » et, quelques jours plus tard, dans le salon d'audience de l'Assemblée constituante.

En voici la teneur :

Le parti socialiste letton n'ira pas à Moscou sans conditions : 1° parce que la dictature du prolétariat s'exerçant par le système des Soviets tel qu'il se pratique en Russie est absolument inapplicable en Lettonie. Les masses ouvrières et paysannes lettones sont beaucoup trop énergiques, individualistes et éclairées pour supporter un état de chose analogue à celui qui a été imposé aux masses russes inorganisées et passives.

2° Le parti socialiste letton repousse l'emploi de la terreur comme moyen de gouvernement.

3° La socialisation du sol telle que la pratiquent les Communistes de Moscou ne saurait être tentée en Lettonie. Les paysans lettons sont tout à fait réfractaires à ce genre d'expérience.

Il faut bien savoir, au surplus, qu'en Russie même où les masses paysannes, inconscientes, sont, par atavisme, mieux prédisposées à accepter les théories

communistes, la socialisation de la terre, telle que l'ont effectuée les Bolcheviks a abouti à un échec absolu. En fait, il n'y a pas plus de 9 % des terres de nationalisées. Tout le reste a dû être abandonné aux paysans. Ils s'en sont emparés, à titre de propriété privée.

Ces déclarations, si nettes, s'accompagnent de cette remarque : « Si même le parti socialiste letton voulait se placer sous l'autorité du Comité exécutif moscovite, il ne le pourrait pas sans courir le risque de tuer le parti. La nation lettone, en effet, ne le suivrait pas. Elle a goûté du bolchevisme pendant 4 mois et demi. Cette expérience lui suffit.

« C'est un tort de croire que les Bolcheviks, en 1919, ont été vaincus par les troupes de von der Goltz. L'armée blanche n'a fait qu'enfoncer une porte ouverte. Bien avant la marche de cette armée sur Riga, les Bolcheviks étaient vaincus. Leur défaite est imputable à l'armée volontaire de paysans et d'ouvriers, dite « *armée verte* » constituée sur la partie du territoire letton occupée par les Bolcheviks. »

Les prolétaires lettons, après avoir accueilli les Bolcheviks comme des libérateurs, les ont chassés à coup de fourche dès qu'ils se sont rendu compte de ce que représente, en réalité le Communisme « *à la sauce tartare.* »

Un fait récent confirme ces déclarations : le parti socialiste letton vient de charger le citoyen Longuet — dont l'attitude indépendante vis-à-vis de Moscou est bien connue — de le représenter au congrès de Berne.

Ce geste prouve le peu d'influence exercée à Riga par « L'hôtel de Petrograd » où siège l'état-major de la diplomatie bolcheviste.

Un lecteur socialiste,
M. A.

Les rapports gréco-serbes.

Un de nos correspondants de Salonique nous écrit :

Quoique officiellement la Serbie n'ait pas soulevé la question d'un débouché sur l'Egée, ce point n'a cependant jamais cessé de préoccuper le gouvernement de Belgrade. Les deux faits suivants, bien que ne datant pas d'aujourd'hui vont nous le prouver :

1° En ce qui concerne Salonique : Belgrade qui, un moment, convoita la « perle de l'Egée » (elle le fut, hélas, elle ne l'est plus !) se contenta, par la suite, de certaines concessions et avantages économiques.

« S. M. le roi des Hellènes s'engage à ce que son gouvernement donne toutes les facilités nécessaires et garantisse, pour une période de cinquante ans, la pleine liberté du commerce d'exportation et d'importation serbe par le port de Salonique et les lignes de chemin de fer de Salonique ven Skopia (Uskub) et Monastir... » (Traité d'alliance entre la Grèce et la Serbie, signé le 19-5-11-6-1913).

Mais ceci ne pouvait suffire. La nécessité d'un port sur l'Egée devenait de plus en plus impérieuse. Elle allait s'affirmer au cours d'autres négociations.

« ...Les Serbes demandent... à ce qu'à partir de Karakioï la Serbie puisse revendiquer, le long du Nestor une bande de terre d'une largeur de dix kilomètres maximum, pour *acquérir un port*, et une *ligne de chemin de fer à elle sur l'Egée.* Ceci constituerait un grand avantage pour la Serbie et... »

« Une bande de terre, large jusqu'à dix kilomètres, allant d'un point à fixer sur la ligne de Karakioï-Cérélik jusqu'à la Mer Egée, passant entre Xanthi et Dédéagatch, est concédée à la Serbie, qui assure à la Grèce le libre passage à travers, ainsi que toutes les facilités... » (Lettres de M. L. Coromilas, ministre des Affaires étrangères, à M. J. Alexandropoulos, ministre de Grèce à Belgrade, en date des 27 et 30 mai 1913) (1).

Comme on le voit, la question des débouchés serbe et bulgare sur l'Egée ne peut manquer de venir se greffer sur celle de la revision du traité de Sèvres. La seule chose à ne pas faire serait de renvoyer cette revision à des époques indéterminées. Plus tôt cette revision sera accomplie, mieux elle vaudra.

G.

Le syndicat Vanderlip et les Soviets.

Un de nos lecteurs nous écrit :

Il est beaucoup question depuis quelque temps d'un syndicat américain ayant à sa tête un ingénieur nommé Washington D. Vanderlip et qui aurait obtenu du gouvernement du soviet de très importantes concessions de terrains au Kamtchatka et dans la Sibérie septentrionale. A son retour de Moscou, il y a quelques jours, M. Washington Vanderlip, a donné, au cours de copieuses interviews, des détails circonstanciés sur le contrat conclu par lui avec les gens de Moscou. Mais certains journaux anglais et américains ont émis de sérieux doutes sur la réalité des concessions obtenues par l'ingénieur américain. Une revue américaine la *Weekly Review* publie au sujet de cette affaire, dans son numéro du 1er décembre, un intéressant article contenant de curieuses révélations sur les antécédents de l'ingénieur californien.

Il y a vingt ans, déclare la *Weekly Review*, alors que la fièvre de l'or au Klondyke était à son point culminant, et qu'on supposait trouver d'aussi riches gisements du métal précieux sur les rives opposées de la mer de Behring, le gouvernement russe accorda à un certain Vonlarlarsky une concession de soixante années portant sur des centaines de mille carrés de territoires dans le nord-est de la Sibérie. Un syndicat anglais fut associé à l'entreprise et se livra à d'importants travaux de prospection. Mais on ne découvrit pas la moindre pépite et la concession fut dès lors délaissée. Entre temps cependant, un prospecteur américain visitait ces régions et rapportait de son voyage de nombreuses photographies d'Esquimaux qui servirent à illustrer des articles de magazines. Ce prospecteur n'était autre que M. Washington D. Vanderlip.

Il semblerait, ajoute la *Weekly Review*, qu'après plusieurs années écoulées, M. Vanderlip ait réussi à persuader un certain nombre de riches Californiens de lui fournir les fonds nécessaires à un nouveau voyage. M. Vanderlip s'étant rendu à Vladivostok se serait ensuite dirigé sur Moscou grâce au concours obligeant d'un certain « Bill » Shatoff, personnage bien connu dans les milieux de l'I. W. W., autrement dit la révolutionnaire Association des travailleurs du monde, et qui jouit actuellement d'une haute autorité en Sibérie orientale.

On ignore ce qui s'est passé exactement à Moscou, mais il est évident que, du point de vue propagande, la valeur du nom Vanderlip n'a pas échappé aux autorités du soviet et que d'autre part, l'entreprenant ingénieur s'est présenté comme le chef d'un puissant syndicat financier. Rien de plus simple dans ces conditions, que d'offrir à M. Washington D. Vanderlip une concession qui, sinon dans sa totalité, du moins dans sa presque totalité, n'est autre que la vieille concession Vonlarlarsky.

E. L.

---

(1) Ministère des Aff. Etrang. de Grèce, *Documents diplomatiques* 1913-1917 (Livre Blanc grec). C'est nous qui soulignons.

***

Le Courrier de Paris

La Politique

Les derniers débats de la session et la situation politique.

La Chambre, mettant les bouchées doubles, a terminé, avant ses vacances, l'examen de la Convention avec les Compagnies de chemin de fer l'interpellation relative aux importations, et des Douzièmes.... et l'interpellation Soulier.

Les chemins de fer ont tenu pas mal de séances. Le projet avait, en les socialistes, des adversaires de doctrine, peu redoutables pour les compagnies. Quand un socialiste parle, c'est tout bénéfice pour les gens qu'il combat : il cimente le bloc national. Au demeurant, on ne parle jamais, à la Chambre, que par cet amour de l'éloquence, qui est une des plus puissantes traditions de ce pays. Un sénateur, ancien ministre, injuste d'ailleurs, assistant au débat, disait : « Cette assemblée n'est pas composée de gens qui veulent s'éclairer. Elle est composée de gens qui attendent leur tour de parole. » Appréciation trop dure, mais il faut reconnaître que, parler dans une Chambre, c'est, au point de vue résultat, parler dans le désert.

On parle aussi, quelquefois, pour créer, à travers le Parlement, des mouvements d'opinion destinés à agiter le pays. Dans les Parlements expérimentés, on sait cela, et on évite d'applaudir les orateurs de l'opposition, c'est-à-dire de leur donner de l'importance. La Chambre actuelle, moins avisée et plus neuve, se flatte, tout en demeurant ferme sur les principes, de savoir priser partout où il se trouve le vrai mérite. Un observateur sagace s'en montrait surpris un jour que le centre et la droite applaudissaient poliment le talent de M. Blum : « Cette Chambre, disait-il, ne sait pas encore que les applaudissements peuvent avoir un sens. »

La bataille s'est poursuivie opiniâtrement à des séances tumultueuses de l'après-midi, auxquelles succédaient des séances matinales où de rares assidus siégeaient dans l'immensité morne: Un matin, un orateur, à la tribune, disait à l'Assemblée représentée par une douzaine de collègues : « Hier, mon absence m'a empêché de développer mes arguments. » — « Et aujourd'hui, lui cria un humoriste, c'est l'absence de la Chambre... »

Puis, on a interpellé le ministère sur la démission de M. Lefèvre. M. Lefèvre n'était pas là. On se borna donc à définir ce que devait être notre politique militaire. Dans l'ordre du jour de M. le général de Castelnau, il était dit, notamment, qu'elle devait être « subordonnée à nos possibilités financières ». C'était là une formule de très grand bon sens qui, en outre, satisfaisant l'extrême gauche, assurait l'unanimité à l'ordre du jour proposé. Mais elle n'était peut-être pas très heureuse au point de vue prestige. C'est ce que pensait M. Edouard Soulié, homme excellent et clairvoyant, qui en avertit ses collègues. « Pensons-le, suggéra-t-il, mais ne le disons pas. » Mais, quand on préfère que ces choses-là ne soient pas dites, il vaut mieux ne pas leur donner la publicité de l'*Officiel*.

M. Lefèvre, dont l'originalité est notoire, a donné ce spectacle inédit d'un ministre qui s'en va de façon hargneuse et sans aménité pour ses collègues de la veille. Il a rédigé une lettre qui était une sorte d'interpellation, et, pour que nul n'en ignore, il a promis d'interpeller sur les douzièmes. C'est une nouvelle procédure parlementaire, que la nécessité patriotique impose, dans l'esprit de M. Lefèvre. Mais M. Leygues et M. Ribot gémissent d'un tel manque de correction et d'un tel irrespect des traditions. Il n'est point mystère, dans les couloirs, que la situation du ministère est assez précaire. La situation de M. Leygues n'est pas en cause. Mais celle de M. François-Marsal est très compromise, et c'est là le prétexte qui peut faire basculer un ministère « mal en selle » dès le premier jour, et construit sur un malentendu, c'est-à-dire destiné à gouverner une majorité de centre et de droite par des hommes de gauche et d'extrême gauche.

On sait que c'est là la théorie très nette de M. Millerand : modifier dans un sens de large union, l'orientation générale, mais ne rien changer au personnel politique. C'est un peu la quadrature du cercle. Si par hasard M. Leygues abandonnait le premier, on lui prête l'intention de faire appel à M. Sarraut, à M. Steeg, ou à M. Charles Dumont, avec cette circonstance aggravante pour ce dernier qu'il a voté contre l'ambassade du Vatican, où la majorité s'est affirmée de façon si nette. Il faut tenir compte, en effet, de ce fait nouveau : la majorité, un peu incohérente et neuve, a pris, à cette occasion, conscience de son importance numérique et de sa force.

Nous n'avons cessé de dire combien les gauches avaient été mal inspirées en s'obstinant à faire du débat un débat politique, et à lui donner ainsi tout son sens. Il faut maintenant qu'elles supportent les conséquences de leur faute : elles ont dégagé et cimenté une majorité contre laquelle il est désormais difficile de gouverner.

Et peut-être que la meilleure solution serait le maintien de M. Leygues, avec un ministère un peu allégé et quelque peu modifié. Mais qui sait de quoi demain sera fait ? Et n'oublions pas que le résultat des élections sénatoriales aura, à des points de vue d'ailleurs multiples, une influence profonde sur la politique générale : c'est une question que nous examinerons à fond dès la rentrée.

MIDAS.

Les Lettres

Stéphane Mallarmé. - Les poètes.

Telle pièce fameuse de l'auteur de l'*Après-midi d'un Faune* restera peut-être pour toujours indéchiffrable, mais Stéphane Mallarmé peu à peu nous est connu. Oui, ceux qui se défiaient de la vertu poétique d'un homme, qui mena si paisible vie, à l'abri des orages intérieurs et de la passion, de la maladie et de la contradiction, voient cette figure discrète sourire, et ils pénètrent le secret de ce sourire. On pouvait supposer déjà que Stéphane Mallarmé était un grand artiste, non un grand poète. Maintenant ces *Vers de circonstance* (1) que l'on vient de publier, aident à voir comment un poète a cessé de l'être pour ne demeurer qu'artiste.

Mallarmé fut tôt un musicien. En même temps que des pièces d'inspiration baudelairienne (« Les Fenêtres ») ou de forme et de vocabulaire baudelairiens (« Renouveau », « Tristesse d'été » et « Angoisse » ont des vers, des strophes qui seraient signés de l'auteur des *Fleurs du Mal*), il donnait ces mélodies angéliques qui ont nom « Apparition », « Soupir », etc... Il y avait là toute la musicalité, toute la fluidité verlainienne, mais sur un plan bien différent. Mallarmé montrait une finesse, une distinction d'âme, un penchant vers le rêve naturellement spiritualiste, naturellement épuré qui lui étaient particuliers ; il alliait l'esprit mystérieux d'Edgar Poë, qu'il aima tant, après Baudelaire, à la liquide douceur de Verlaine.

On pouvait attendre de lui une poésie idéaliste, transparente, mystique, d'une ivresse fragile et noble. Il l'a donnée. Elle fut rare, et bientôt hermétique, bientôt plus idéaliste que poétique. On a voulu voir la raison de cette parcimonie, dirons-nous de ce tarissement, dans l'influence exercée par la métaphysique allemande sur la pensée du poète. Il est certain que Mallarmé a trop lu Fichte, Schelling et surtout Hegel (2). Ses goûts philosophiques, développés dans la solitude, et par l'habitude de l'enseignement, prirent le pas sur l'instinct créateur. Mallarmé adopta le thème de l'idée pure de Hegel, qui correspondait bien à ses souhaits, et le transposa esthétiquement en théorie du *symbole*. La volonté systématique, la logique abstraite se substituèrent au jaillissement lyrique.

Ceci suffirait à expliquer l'évolution du poète. Mais nous avons autre chose avec les *Vers de circonstance*. Il est impossible de n'être pas frappé par l'importance que ce recueil prend dans l'œuvre de Mallarmé. Importance quantitative : à peu près la moitié de sa production. Importance qualitative : leur auteur ne les considérait pas uniquement comme passe-temps, futilité agréable ; il leur donnait une signification, puisqu'il en prévoyait la parution séparée, et il faut voir avec quel souci il la préparait. Or qu'est-ce ? Des « riens précieux », des brimborions. Stéphane Mallarmé avait pris l'habitude de rédiger les adresses des lettres qu'il adressait à ses amis, sous forme de quatrains. (Il avait eu l'intention de les réunir en une plaquette intitulée *Les loisirs de la poste*). Il avait pris l'habitude d'inscrire des quatrains sur cent objets d'usage futile, des éventails, des galets ramassés sur la plage, des cruches, des mirlitons, des œufs de Pâques.

Ç'en devenait une manie. Ou plutôt non : systématique en tout, le poète voyait dans cette occupation, prise au sérieux, comme une ornementation idéale de la vie, du décor, du symbole.

On voit réapparaître là le sens du bibelotage poétique, essentiel chez Mallarmé. L'emprise métaphysique n'a rien pu contre la *préciosité ;* le plaisir du jeu délicat a peu duré alors que la sève s'était tarie. Il est fort évident que l'homme qui s'employait à ce divertissement, n'avait plus de vertu poétique — et n'en avait point eu d'irrésistible.



Quelle leçon pour comprendre aujourd'hui ; Mallarmé, artiste pur, joue. Il joue avec les mots, la syntaxe, il fait de l'acrobatie verbale, puisqu'il n'a rien à dire — il n'avait rien à dire parce qu'il s'était retiré du monde. Le développement absolu de sa théorie du symbole l'avait déjà conduit à l'hermétisme. L'exercice de prestidigitation avec les vocables, en dehors de toute impulsion expressive, l'entraîne à des conclusions redoutables. D'abord il accepte le commandement du hasard, de l'occasion ; ainsi il s'est mis à composer un nombre sérieux de quatrains-adresses, uniquement parce qu'il avait remarqué que la forme extérieure des enveloppes semblait requérir ce genre de suscriptions. Ensuite, poussant de plus en plus loin ses recherches linguistiques — n'oublions pas qu'au point de départ, il était professeur de langues étrangères — il en arrivait à ne considérer les mots et la syntaxe qu'en eux-mêmes. Vers la fin de sa vie, Stéphane Mallarmé, travaillait le style comme une orfèvrerie. Il était encore artiste, mais selon le témoignage de M. Camille Mauclair, dans l'ouvrage que j'ai cité plus haut, il versait déjà dans l'obsession typographique. Stéphane Mallarmé, à Valvins, avait conçu le plan d'une réforme radicale; il proscrivait l'usage de la ponctuation; il la remplaçait par l'utilisation des blancs intervallaires, et l'adoption de lettres de grandeurs différentes, suivant l'importance des mots, leur valeur dans la période.

On voit là l'origine de plus d'une manifestation singulière de ces dernières années.



On ne saurait absolument reprocher à Mme la comtesse de Noailles son romantisme. Presque toute la poésie féminine contemporaine est en retard d'un siècle. Au surplus, Mme de Noailles se reconnaît elle-même fille de Lamartine, de Byron, de Châteaubriand, voire de Rousseau. La ferveur de sa confession lui vaut toutes les absolutions. Et, pour dire vrai, on lui saurait presque gré de son attitude. Le lyrisme sentimental semble bien être la position sincère d'une femme d'aujourd'hui. Il trouve précisément son instrument direct et facile, dans l'alexandrin lamartinien, renforcé par ci, par là de mots nouveaux. Combien je me défie des femmes de lettres qui écrivent Raison et Classicisme avec des majuscules — c'est déjà si dangereux pour un homme.

Mme de Noailles pouvait prétendre d'ailleurs apporter quelque chose au vieux romantisme. Son inspiration principale était la nature, la nature-

---

(1) Edit. de la *Nouvelle Revue Française*.

(2) Lire à cet égard les pages de M. Camille Mauclair dans *Princes de l'Esprit*, livre tout récent. (Paul Ollendorf, édit.)

refuge, la nature divinisée. Or elle la dépeignait d'une façon « excessive », avec un débordement païen et sensuel qui constituèrent quasi une originalité. Le meilleur d'elle, Mme de Noailles l'a donné dans *Le Cœur innombrable*, où la nature apparaît comme un verger succulent, plein de fruits mûrs, gonflés de sève, éclatement de désir. Mais cette première chaleur, cette densité juvénile, cessaient. Au lieu d'attendre une nouvelle ondée lyrique, le fleurissement émotif, Mme de Noailles, sacrée « grand poète » et qui tenait à l'être, persévéra et redoubla. Elle ne donna plus que de la rhétorique. Le poète ayant conscience de sa *fonction* de poète, voulut être poète à tout propos. il reprit, par le verbalisme, les anciens thèmes spontanés ; puis essaya de la poésie descriptive, Sorrente, Venise, etc. ; puis voulut penser en poète, c'est-à-dire avoir une pensée de poète — et il n'avait jamais eu que des instincts. Résultat : les lieux communs de *Les Vivants et les Morts*, traités docilement. Une des pièces de ce recueil, « Puisqu'il faut que l'on vive », est caractéristique : développement rythmique, redondance romantique suppléant à la véracité de l'émoi.

Il était fatal que Mme de Noailles fît des poèmes sur la guerre. Ils composent la première partie de son dernier recueil *Les Forces éternelles* (3). Nous nous permettrons seulement d'admirer le courage de Mme de Noailles, car il lui en fallut beaucoup pour se renier. Elle s'est reniée. Sa poétique avait été jusque lors toute d'amour, d'admiration, de défense de la vie, la vie merveilleuse, don initial. Sans avoir à débattre la question de la légitimité et des bienfaits des guerres, privilège jusqu'ici masculin, il paraissait naturel que l'instinct proclamé, de poète et de femme, de Mme de Noailles, la portât à protester contre le meurtre, la « boucherie ». Elle l'a compris. Elle a voulu se débarrasser de toute gêne. Elle a écrit *Certitude* : « On tue et je savais qu'on ne devait pas tuer... mais... » Le poète a sacrifié ses convictions, sa foi, sa poétique, sur l'autel officiel de la Patrie, et un peu sur l'autel de l'éloquence. Ici pourtant, il a reconnu son péché. A plusieurs reprises, Mme de Noailles a senti et exprimé que devant la souffrance du soldat, ceux qui ne furent pas partie devant la mort, n'ont qu'à s'incliner *sans phrases*. Je cite deux vers de son poème intitulé « Verdun » :

Passant, sois de récit et de geste économe,..
Contemple, adore, prie, et tais ce que tu sens.



Mme Marguerite Burnat-Provins a renoncé à l'alexandrin. Coup sur coup elle nous offre *Heures d'hiver* (4) et *Le Livre du Pays d'Ar-Mor* (5), poèmes où il n'est plus question même du verset. Ce n'est pas tout à fait le poème en prose, genre où domina Rimbaud, et qui requiert la condensation, la composition, une structure interne et achevée ; telle est la puissance expressive de Rimbaud que l'on croit retrouver le vers en permanence sous le corps de la prose. Mme Burnat-Provins a des impressions de caractère lyrique, et les coule dans une prose balancée close dans l'harmonie parfois, mais le plus souvent développant cette harmonie, exerçant les lois sonores. La note poétique s'obtient par la transposition ; Mme Burnat-Provins, presque partout, anecdote, ou description, transpose. Elle anime, elle humanise les choses, et les voit comme à travers un voile ou de derrière les carreaux d'une fenêtre, vers des paysages symboliques. Chaque geste, chaque visage ont une signification, un prolongement supra-sensibles. Les *Heures d'hiver*, en particulier, avec moins de recherche, moins d'originalité dans le comparatif, moins de musique, un sentimentalisme moins feutré, mais — n'est-ce pas bizarre — avec plus de vigueur parfois, me font penser aux proses poétiques et symbolistes de M. Léon-Paul Fargue.

Dominique BRAGA.

(3) Arthème Fayard, éd.
(4) Emile Paul, éd.
(5) Ollendorff, éd.



Le Théâtre

« La Matrone d'Éphèse », de M. Jaques Richepin. - « L'Atlantide », de M Henri Clerc (d'après le roman de Pierre Benoît). « Le Cocu Magnifique », trois actes de M. Crommelynck.

S'inspirant de Pétrone et de La Fontaine, M. Jacques Richepin vient de faire représenter, au théâtre de la Renaissance, trois actes en vers qui ont brillamment réussi. Nous avons écouté avec un vif agrément, cet ouvrage léger, délicatement ironique et tendrement lyrique, qui raille la mort et célèbre le triomphe de l'amour et de la vie. On sait que la Matrone dont Pétrone, La Fontaine et aujourd'hui Jacques Richepin nous content l'histoire, fut une veuve nommée Praxigora, laquelle désespérée de la perte de son mari, entreprit de le pleurer éternellement, en s'enfermant dans la nécropole, pour y mener une existence de recluse, tête à tête avec le mort... Ainsi fait-elle à la Renaissance, mais non sans avoir si passionnément vanté la joie d'aimer et de vivre, que l'on devine que ses regrets ne dureront point toujours ! Au second acte, en effet, Praxigora rencontre un beau militaire, son voisin de nécropole, qui lui, se trouvait là pour garder un pendu. Or, ce pendu a une sœur, à laquelle Praxigora s'intéresse, et cette sœur, fiancée avec un jeune homme ne consentira à devenir son épouse que s'il dépend le pendu. Pour aider au bonheur de ces deux enfants (et un peu aussi pour réaliser son bonheur propre), la Matrone séduit le militaire, gardien du gibet, se donne un soir, à lui, si bien que pendant ce temps-là, l'on décroche le pendu auquel sa sœur rendra les honneurs funèbres. Ainsi pourra-t-elle convoler en justes noces. Seulement la sentinelle infidèle sera punie de sa négligence. On la pendra à son tour, haut et court. Vous connaissez la suite. Praxigora qui s'est pris à chérir son ami d'un soir, entend le sauver et le conserver, alors comme le gibet réclame un mort, c'est le mari défunt (celui que la veuve devait pleurer éternellement), que l'on pendra à la place de l'autre !... A la fin, Praxigora dans les bras de celui qu'elle aime, « remontera » vers la vie et vers l'amour.

Ces trois actes vifs, prestes, ingénieusement conduits et rimés avec une rare souplesse, et une bien spirituelle éloquence, ont sans cesse diverti et charmé le public. Le premier surtout a été comme l'on dit « aux nues », et il offrait pourtant plus d'un danger. Il est en effet malaisé au théâ-

tre de faire rire à propos et autour de la mort. Beaucoup l'essayèrent en vain ; et avant M. Jacques Richepin, je ne vois guère que Meilhac et Halévy pour avoir, avec leur fine comédie *La Veuve*, accompli jadis un pareil « tour d'adresse ».

J'ajoute que la *Matrone d'Ephèse* a trouvé en Mme Cora Laparcerie une interprète d'une vitalité, d'une ardeur amoureuse et lyrique, d'une grâce ironique en vérité incomparable.



A la Comédie Marigny, la belle comédie de M. Capus *La Traversée* vient, après plus de cinquante représentations, de céder la place à l'*Atlantide*, pièce tirée du roman de M. Pierre Benoit, par M. Henri Clerc. L'adaptation de M. Clerc est fort adroite. Elle ne suit pas exactement le roman (celui-ci qui se déroule comme rétrospectivement ne pouvait être mis, tel quel, à la scène), mais le déforme ingénieusement ; et « condense » les cinq ou six principaux épisodes qui forment ainsi une pièce mouvementée, *directe*, dont l'intérêt ne faiblit pas un seul instant. Le septième tableau surtout devient à Marigny un drame passionnel d'une puissance, d'une émotion singulières et le spectateur assiste, haletant, à la rivalité des deux Français (le lieutenant de Saint-Avit et le capitaine Morhange), tous deux victimes de la fascinante et tragique Antinéa. Tous ceux qui ont lu le roman de M. Pierre Benoit et même ceux qui ne l'ont pas lu goûteront un vif plaisir à ce spectacle, dont la partie comique eût peut-être gagné à être plus *poussée* (les personnages du vieux savant et du vieux gentilhomme, si pittoresques dans le livre, perdent à la scène un peu de leur relief), mais qui nous offre des décors, une mise en scène, des groupements, des jeux de lumière et de couleurs d'une savante et délicieuse harmonie. L'interprétation de l'*Atlantide* ne décevra personne. Tous ceux qui révèrent autour de la belle Antinéa, retrouveront la « forme de leur rêve » en contemplant Mme Marco Vici, si troublante, si onduleuse, si magnifiquement créée pour inspirer le désir, et qui, en dépit d'un accent assez étrange (Mlle Vici est roumaine), ne manque point de force tragique. Les autres comédiens et comédiennes du théâtre Marigny, MM. Galipaux (Lemesge) A. Luguet (Saint-Avit), Peyrière, Jean Dax et la charmante et subtile Mlle Mad. Lambert, ont croqué, animé à merveille tous les personnages célèbres.



Au théâtre de l'Œuvre, où Lugné-Poë travaille infatigablement à découvrir, à mettre en valeur des talents inédits, nous avons écouté une farce d'une âpre et profonde saveur : *Le Cocu magnifique*, due à M. Cromnelynck (auteur déjà d'une autre pièce bien intéressante, le *Sculpteur de masques*). Le premier acte du *Cocu magnifique* est un chef-d'œuvre éblouissant de verve ironique, d'observation pénétrante, de richesse verbale. Malheureusement les actes suivants sombrent dans un comique un peu arbitraire et l'auteur qui a tant de talent naturel, s'efforce laborieusement et sans toujours y réussir, d'atteindre ici au génie. Tout de même M. Cromnelynck est un écrivain *de classe*, duquel on peut beaucoup attendre, et il a trouvé en M. Lugné-Poë et en Mme Regina Camier deux interprètes prodigieux d'intelligence et de vigueur.

Edmond SÉE.

Les Arts

Raoul Dufy. — Picabia. Petits Salons. — Dada

Quand j'aurai indiqué aux amateurs que le débat Cézanne va encore s'élargir, qu'un maître de l'ère « Gauguin à Pont-Aven » va prendre la parole, et qu'un jeune artiste, qui s'est révélé d'un seul coup, va, pour l'amour de Cézanne, répondre à M. André Lhote, peintre et critique cézanien ; quand j'aurai signalé, après ceux de M. Longnon, les articles de M. P. du Colombier, dans la *Revue Critique*, où la part ne nous fut pas toujours faite aussi belle, nous entreprendrons une rapide tournée à travers tant de galeries, si j'ai promis de ne rien laisser ignorer de ce qui vaut au moins la critique.

On voudra voir, d'abord, la retrospective Jean Baffier au Musée Galliera et les ouvrages modernes de nos jeunes bijoutiers, orfèvres, ferronniers, etc., et dont M. Clouzot vous parlera.



On a tout dit sur Raoul Dufy, un précurseur un peu plus jeune que Matisse ; j'ai montré M. André Fraye échappé aux glorieuses tueries pour rejoindre avec éclat les peintres libres que M. J. B. croit moquer en répétant, après leurs amis, qu'ils sont *vivants* et livrés rien qu'à l'*art*. M. Gaspard Maillol, rude dessinateur et inventeur de beau papier, torturé presque autant que David Séchard, mais sans perdre ses illusions, se joint aux deux premiers, avec M. Louis Bouquet, dont je signale aux amateurs *Filles du Rhin* et *Baptême du Christ*, pour faire une petite exposition de dessins et d'aquarelles, qui sont, pour la plupart, la préparation d'œuvres plus importantes. Maillol et Bouquet font valoir leurs qualités, déjà appréciées, de décorateurs du livre moderne à l'instant où s'achève l'utile enquête de la *Vie*, laquelle conclut à la nécessité de ne se plus mettre en frais que pour des belles œuvres modernes.

M. Picabia a fait une exposition. On y voit des tuyaux de poêle et de pipes et des roulettes de 1920, qui sont peut-être des Espagnols et des Espagnoles d'il y a vingt ans, *au naturel*, à la manière du *Salon d'Hiver*. Cependant que M. Bergeret fils écrit d'austères études sur « l'hénaurme » *Dada*, tandis que le fils Worms-Clavelin occupe le tabouret du Jazz-band à l'exposition Picabia.

Mieux vaut, sans changer de rive, descendre le cours de la Seine et s'en aller aujourd'hui voir l'exposition rétrospective des *œuvres de Modigliani*. Aujourd'hui, je dirai seulement ceci : l'heure est parfaitement choisie pour nous montrer les tendres ouvrages, les œuvres de grâce austère, de volupté dominée, de ce grand artiste aristocratique, riche de sa moelle populaire, qui subit une influence double, — l'heure, dis-je, où s'achèvent les expositions de Cézanne et de Renoir.

M. Alfred Pina, compatriote de feu Modigliani, sculpteur enthousiaste, modèle selon l'exemple du Rodin des bustes réalistes, mais en se sifflant des motifs *véristes*. Son *Beethoven* — oserai-je écrire ce « pont-neuf » de la sculpture semi-officielle ? — prend une place honorable après tant d'autres ; tant d'autres produits d'un art à qui le tumulte donne l'illusion de l'émancipation. Mais M. Pina est habile et plus sincère que ne le sont d'ordinaire ces statuaires qu'on serait tenté de nommer les « poilus de la Neuvième ».

Joseph Bernard est partout. Le voici, représenté par des *sculptures et dessins* auprès de Jean Dunand, de Mam, Martine, Nathan et de Francis Jourdain ; ce Francis Jourdain qui, paysagiste, commença de peindre le *jardin* ou le *bord de Marne* des poètes ses amis, des romanciers non mondains, et tailla, enfin, des meubles pour leur labeur et leur repos.



C'est un peu une exposition du même ordre qui, sous l'égide du puissant Bourdelle (O Bourdelle ! c'est parce que je vous aime bien que je vous taquine un brin dans les *Ecrits Nouveaux*) a réuni MM. Borrel, E. Bunel, Mme Brun-Thurneyssen, M. Henri Coulon, Mlle M. Dayot, MM. Gilbert Galland, D. Maillart, E. Maillart, Mesples ; Mmes Langon, Paris-Reynaud, Mlle Pellacq, M. Ridel. Doyens et jeunes y savent intéresser et retenir.

A Montparnasse, la *Maison Watteau* est née d'une pensée heureuse. Mais j'attends qu'elle soit la vraie « coopé » des artistes et qu'on soit un peu mieux éclairé. Enfin, Watteau... oblige ! Oblige à ne pas plus travestir, sur les catalogues, un peu Fjordiques, Gauguin en *Gaugin* que Wlaminck en *Wlaminche !..*

André SALMON.

Exposition *Jean Baffier*, Musée Galliera. — *R. Dufy, G. Maillot, Louis Bouquet*, 40, rue des Saints-Pères. — *Picabia*, 13, rue Bonaparte. — *Modigliani*, Galerie Montaigne. — *A. Pina*, 20, rue des Capucines. — *Artisans Français, Joseph Bernard*, 11, rue St-Florentin. — *Peintres et Artisans de France*, Théâtre Marigny.



Les Arts appliqués

L'Art décoratif de Jean Baffier

L'exposition annuelle d'art appliqué moderne, au musée Galliera, a été inaugurée le 9 décembre dernier. Comme les précédentes manifestations d'hiver, c'est une sélection très variée de belle production dans toutes les techniques et toutes les matières : bijouterie bois, bronze, céramique, cuivre, émail, fer, laque, orfèvrerie, reliure, verrerie et le reste.

Edgar Brandt présente une série remarquable de lampes et de vases, les frères Capon des pièces de cuivre jaune et d'acier largement travaillées au marteau; les frères Nics, un coffret et des bijoux en fer forgé; Raymond Subes, des appliques et une intéressante grille d'ascenseur ; Mouchet, de savoureux travaux de forge ; Letessier, une paire d'appliques d'un beau dessin ; Liberato Zola, des vases de cuivre purs de lignes et sobrement décorés ; Pierre Dumont, des pièces d'argent battu parfaites de maîtrise ; Mme Berthe Cazin, un vase fondu à cire perdue, revêtu d'une séduisante parure d'hortensias ; Pierre Chaumette, un vase d'étain repoussé et précieusement ciselé ; Marius Dejeante, des bronzes dorés de bonne tenue.

René Robert, ciseleur délicat ; Miault, qui ne cesse de perfectionner sa technique ; Paul Du Mont, aux bagues somptueusement émaillées ; Mangeant ; Mme Guasteaila ; les émailleurs Léon Jouhaud, moderne avec des pratiques traditionnelles, Robert Pector, aux couvertes translucides éblouissantes, M. Bonnaud, Charles Giroux. représentent l'art précieux dans ce cadre luxueux du palais Galliera, paré de ses incomparables tapisseries du XVIe, du XVIIe et du XVIIIe siècles.



Et ce sont les reliures de Saint-André de Ligneréux, de Noulhac, de Guétant, de Mlle Germain, réservées aux bibliophiles de marque ; les bois curieusement travaillés par de Bardyère, un lin *Lévrier* fondu à cire perdue, par Nicot et des *Chiens de berger d'Alsace*, taillés dans le bois, par Bucher ; les médailles fondues de Pierre Roche, rénovateur de l'art de Pisanello; les faïences d'Avenard, admirables de facture ; les grès de Gandais, décorés au grand feu ; les faïences de Rumèbe, sans cesse en progrès, et celles de Diffloth, d'une exécution savante ; la vitrine séduisante de Massoul, qui égaye la gamme changeante de ses bleus de pièces en noir et vert ou en blanc crémeux, à reflets de cuivre ; les pâtes de verre de Decorchemont et celles de Argy-Rousseau, aux nuances délicates ; le paravent aux figures aériennes de Cappiello, celui de J.-Ch. Duval, d'une tonalité distinguée et savante ; celui de Mme Pangon, dont les feuilles batikées sont aussi heureuses de dessin que distinguées de coloris.

Au milieu de cet art de vitrine, quelques artistes ont présenté des pièces exécutées à plusieurs exemplaires et même industrialisées. Ce ne sont pas les moins intéressantes. J'avoue mes préférences pour les services de table en faïence de Drésa, la cristallerie de Marcel Goupy, édités par la Maison Géo Rouard ; les ferrements et les bronzes d'ameublement de Louis Gigou, dont il est lui-même l'éditeur, comme Mathieu Gallcirey l'est de ses petites tables, en attendant qu'il ait trouvé l'industriel avisé qui fera les frais d'établissement de ses excellents couverts ; Ed. Schenck, toujours attaché aux bronzes d'utilité, et qui cette fois s'est efforcé de résoudre cette quadrature du cercle, une enveloppe de radiateur élégante ; Jean Luce, qui présente d'intéressants décors d'assiettes et de verre à des prix accessibles ; Burkhalter, enfin, qui a fourni à la maison Hénin les modèles d'un service d'orfèvrerie spécialement étudié pour la fabrication industrielle et qui prouve une fois de plus que si la machine ne produit pas de beaux objets, c'est qu'on ne lui fournit pas de beaux modèles.



L'œuvre de Jean Baffier, à côté de ces créations d'aujourd'hui, prend un recul qui n'a rien de surprenant, puisque la première pièce de son surtout date de 1892. Fils de cultivateur et resté par ses habitudes, par ses tendances, par ses goûts, un homme de la terre, il empruntait au sol natal ses éléments décoratifs, faisant de ses grands candélabres des « statues d'arbres stylisées » — ce qui n'est pas beau — et tirant de la fleur du pois ou du genêt des petites salières qui sont des merveilles. Il y a dans son art décoratif ou plutôt « approprié » pour lui emprunter un néologisme, du très bon et du pire. Le médiocre seul est absent. Partout on voit resplendir cette foi profonde dans l'excellence du travail à la main, dans la supériorité du bon ouvrier, qui fait de Baffier un apôtre, un Ruskin français dont la parole vaut bien celle du fameux doctrinaire anglais. Ecoutez plutôt :

« Ils emmanchaient eux-mêmes leurs outils, les anciens. L'outil qu'on a emmanché est bien mieux

à la main et c'est un repos et un plaisir de façonner l'instrument du travail... »

Et ceci :

« Quand mon père greffait un sauvageon, il se découvrait ; il se découvrait pour abattre un arbre. »

Cet amour profond pour les choses de la terre, « ces choses sacrées dont il faut avoir le respect et user avec précaution, Baffier l'a exprimé intégralement dans les formes de la vaisselle usuelle, pichets à vin, carafons à liqueurs, sucriers ou drageoirs, gobelets ou salières. Ses mains de géant ont modelé pieusement ces menus ustensiles. Elles se sont faites caressantes pour leur donner la douceur engageante que doivent avoir les objets d'usage, ces compagnons de notre vie de chaque jour.

Les pièces où il fait appel à la figure humaine sont d'une autre classe. Je ne nie pas leur mérite. Mais ces paysannes qui soulèvent avec des efforts de cariatides des vases à fleurs, ne font pas corps avec l'objet. Elles restent en hors-d'œuvre. Cette soupière pantagruélique, portée par six bouchers ou cuisiniers, est un écrasant monument d'architecture. On ne l'imagine pas sur une table à manger à moins d'asseoir autour ces géants d'autrefois, dont il aimait à conter les exploits prodigieux. Seules ses corbeilles à fruits, formées de petites fermières au marché, leur panier sur les genoux, ont un aspect séduisant. Baffier a su leur donner cette sérénité sans expression des travailleurs des champs qui se change sur le sillon en noblesse incomparable.

La matière favorite du bon sculpteur c'était l'étain. Il voulait se rapprocher du dressoir des paysans et des bourgeois de jadis, des personnages de Lenain et de Chardin. Mais cette rénovation d'un métal relégué aujourd'hui sur le comptoir du marchand de vin est condamnée. L'étain est moins agréable aux lèvres que le verre ou la porcelaine, et il est plus coûteux. Pas davantage je ne vois les objets de Baffier en métal précieux, malgré les beaux exemplaires édités par A. Hébrard ou Siot-Decauville. Si j'avais à envisager une réalisation nouvelle pour ces formes robustes et délicates à la fois, je les voudrais en faïence ou en grès. On s'en servirait à table, on les remplirait de vin « honnête » ou de mets de la vieille cuisine française. Et lui-même, le doux rêveur, ne préférerait-il pas cette survie populaire, au milieu des bons vivants du Berry et de quelques autres, à l'admiration des connaisseurs, derrière la prison vitrée d'une vitrine ?

Henri Clouzot.

L'Opinion à travers le Monde

En France

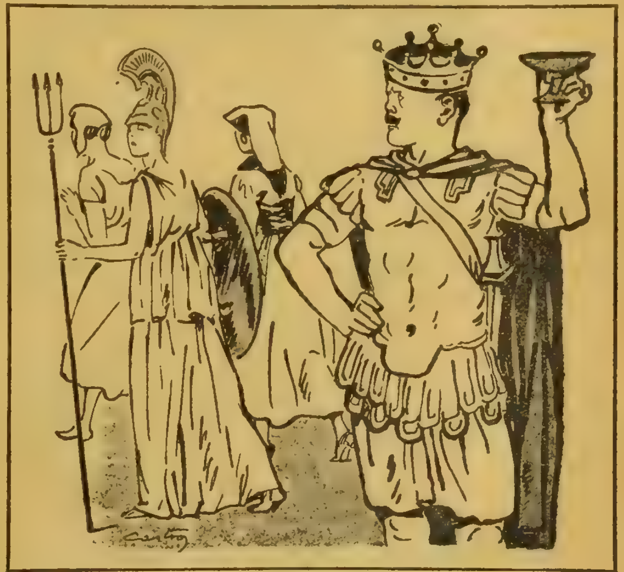
La démission de M. André Lefèvre. — Les experts Bruxelles. — M. Leygues devant les grandes commissions.

L'opposition entre M. André Lefèvre et ses collègues, au sujet des nouvelles lois militaires, plusieurs fois officieusement démentie, n'était un secret pour personne. Sa démission n'a pas autrement surpris la Chambre et l'opinion : on l'attendait ; on en connaissait aussi les motifs précis que sa lettre au Président du Conseil n'a fait que mettre au point. L'interpellation du 17 décembre sur les causes de son départ fut l'occasion pour le gouvernement, d'affirmer qu'il pensait avoir rempli son devoir en limitant les charges militaires du pays à sa défense, et à l'état de ses ressources financières. Après que M. Georges Leygues eut démontré, chiffres en mains, que le désarmement de l'Allemagne était une chose effective, il n'eut aucune peine, en dépit de l'intervention de M. Léon Daudet, à obtenir, à une très grosse majorité, un ordre du jour de confiance. Il l'obtint plus difficilement le mercredi 22 à propos du débat confus qui s'engagea sur sa politique intérieure.



Après quelques jours de pessimisme, soit *a priori* et de principe dans certains journaux (*Action Française*, *Démocratie Nouvelle*), etc., soit causé par les premiers contacts entre experts alliés et allemands, voici qu'il semble que la conférence de Bruxelles va peut-être aboutir à des résultats positifs. Le *Chicago Tribune* donne même le jour où le chiffre de la dette allemande sera fixé par les experts : ce serait le jeudi 23 décembre. Nous verrons bien. En attendant, les conversations particulières se poursuivent à Bruxelles en petit comité, car les délégués alliés d'après le *Matin* (20 décembre) s'accordent pour

LE BEL HÉLLÈNE



— Evohé! Que ces déesses ont de drôles de façons!...

(Extr. du *Cri de Paris*.)

penser qu'il faut entrer beaucoup plus profondément dans les affaires d'Allemagne, suspecte de truquer sa véritable situation économique et d'avarier volontairement le cours de son mark. « C'est un débiteur, dit M. Sauerwein dont il faut

connaître à fond les ressources, les disponibilités, les dispositions et des dépenses ». Malgré cette suspicion de « camouflage » que dix exemple fameux justifient, le *Matin* couvre de fleurs les délégués allemands, dont il loue l'attitude irréprochable et qui exposent leur point de vue, après le lamento des premiers jours, « sans digression et sans aucune trace d'esprit agressif ». Et il ajoute : « on ne peut que bien augurer d'une conférence dont les travaux sont ainsi menés et compris. »

Mais cette confiance qu'il accorde aux méthodes comme aux personnalités nouvelles, le *Matin* la refuse à la Commission des Réparations qui n'a « ni défini ni appliqué plus tôt la seule politique alliée qui soit naturelle : remplacer des phrases de texte par des contrats réels. »

Le *Petit Parisien* (20 déc.) défend au contraire le travail de la Commission, à laquelle on avait reproché de n'avoir même pas pu fixer la valeur des prestations jusqu'ici consenties par l'Allemagne :

« La Commission, dit-il (20 déc.), a suivi de très près les livraisons effectuées et en a tracé un tableau complet dont les chiffres seront confrontés avec ceux apportés par les experts allemands. »

Au *Journal* (20 décembre), M. Lucien Chassaigne, toujours au sujet des méthodes de travail adoptées par les experts alliés, pense qu'il faudrait engager une procédure analogue à celle que suivraient dans la vie privée créanciers et débiteurs désireux de liquider leur litige.

C'est la France qui devait venir à Bruxelles avec un plan net et clair et dire à l'Allemagne : « Voilà ce que nous nous proposons ; répondez par oui ou par non. »

Le *Gaulois* (20 décembre) craint que l'Allemagne par l'attitude de bonne volonté apparente, qu'elle a adoptée à Bruxelles, par les arguments techniques qu'elle invoque ne réussisse à convertir ou du moins à impressionner certains milieux influents chez nos Alliés.

Pour le *Temps* (15 décembre), la faillite de l'Allemagne est un fait et la conférence de Bruxelles ne fera un ouvrage positif que si elle part de ce point bien acquis. Mais l'Allemagne n'a-t-elle pas aidé volontairement à l'avarie de son mark qui ne trouve plus preneur, prétend-elle sur les marchés étrangers ?

Devant le fait de la faillite allemande et devant le fait non moins impérieux de la nécessité pour la France de ne plus supporter le poids des Réparations, le gouvernement allemand va-t-il suggérer une solution ? On va bientôt être fixé, et si l'Allemagne n'apporte aucune solution précise, l'Entente devra aviser.



En dehors des affaires de Grèce, du retour triomphal de Constantin à Athènes, et de l'attitude définitive que nous adopterons à son égard, le dialogue commencé il y a quelques semaines entre les commissions parlementaires et le président du Conseil se continue, au sujet de l'ambassade du Vatican et des affaires de Syrie.

Sur la question de la reprise de nos rapports diplomatiques avec le Saint Siège, et malgré l'insistance de M. Leygues, la Commission s'est prononcée pour le renvoi de l'examen du projet après les élections de janvier. La presse de gauche pousse déjà des cris de triomphe, tandis que celle de droite, fulmine.

Sur la question de Syrie, et le plan d'organisation dont elle vient d'être dotée par le décret du 11 décembre, M. Leygues fut amené à prendre position et à assurer que le point de vue du gouvernement n'était pas que l'autorité française se substituât à l'administration syrienne, mais qu'on ne saurait toutefois envisager pour le moment l'évacuation des troupes du général Gouraud. L'ordre du jour de la Commission, en accordant les crédits demandés par le gouvernement, pour deux mois seulement, s'attacha à souligner que la France ne poursuivait en Orient que sa politique séculaire et que son but immédiat était le rétablissement de la Paix.

En Angleterre

Irlande. — Revue de fin d'année.

Nous espérions la semaine dernière qu'une accalmie allait enfin se produire dans la lutte irlandaise. Lloyd George faisait le 10 décembre, aux Communes, l'importante déclaration que l'on sait et qui lui valait la première approbation du *Times*, depuis des mois, quand un nouvel attentat, causant de nombreuses victimes parmi les officiers de Cork, et l'incendie de la ville, ont rejeté dans un avenir plus lointain les espoirs de trêve.

On ne sait pas d'ailleurs qui a allumé l'incendie, des Sinn Feiners ou des troupes du gouvernement.

Le 15 décembre, M. Lloyd George a répondu au père O'Flanagan (qui lui avait adressé une nouvelle dépêche), qu'il le laisserait communiquer avec M. Griffith (le président, actuellement emprisonné, du *Dail Eireann*). La presse libérale, *Manchester Guardian*, *Westminster Gazette*, etc., expriment, cependant, malgré cette bonne volonté évidente, leur sévérité habituelle à l'égard de Lloyd George. Les journaux gouvernementaux comme le *Daily Chronicle* et les hebdomadaires tels le *Spectator* (18 décembre), déclarent

« que les Sinn Feiners et leurs amis anglais ont été prompts à attribuer ces déplorables attentats à la police auxiliaire plutôt qu'aux anarchistes irlandais. »

Le *Spectator* commentant les incendies de Cork répond à une question que ne manqueront pas de poser les étrangers. Pourquoi, diront ceux-ci, les Irlandais mettraient-ils le feu à leurs propres maisons ?

« L'expérience du passé prouve au contraire que c'est précisément la chose dont les rebelles sont capables. Le fait même que l'affaire abominable de Cork a servi à la *propagande* irlandaise est une preuve suffisante... »

Quoiqu'il en soit, il faut souhaiter que de l'excès du mal naîtra une amélioration pour l'Irlande; et que, comme l'écrivait Lloyd George :

« l'approche de Noël diminuera les passions qui enveniment une lutte hideuse et peu chrétienne, et ouvrira la voie à des discussions pacifiques avec les représentants élus du peuple irlandais — discussions essentielles pour faire disparaître les malentendus anciens qui séparent encore deux peuples dont la coopération est essentielle, pour le bien de chacun et pour la civilisation ».

Cependant le « Government of Ireland bill » circule entre les Communes et la Chambre des Lords, et le *Times* (20 décembre) a raison de prévoir que le bill, qui va passer et aura force de loi, ne vaudra « qu'autant que le gouvernement redoublera ses efforts pour faire du Bill la base d'un règlement durable ».

L'*Observer* (19 décembre) passe, à l'occasion de Noël, une rapide revue des événements de 1920 : on a évité la pire des convulsions sociales (la grève des mines pouvait avoir de terribles suites). Le Bolchevisme qui semblait, il y a un an, déferler sur l'Europe, paraît un danger définitivement écarté. « Partout, même en Russie, commence à prévaloir une manière de voir et de faire plus sage. C'est l'inévitable retour du règne de la raison. »

L'*Observer* espère encore que les divisions américaines vont prendre fin, et que l'an prochain, sous la présidence de Harding, les Etats-Unis seront vraiment unis et forts, et utiles à l'Europe. Enfin l'*Observer* félicite, comme beaucoup de journaux anglais, la Société des Nations, qui a augmenté le nombre de ses membres, et a bien travaillé à Genève, pour « la communauté morale des nations. »

Mais l'*Observer* ajoute, en pensant sans doute à un avenir prochain ·

« si les ex-ennemis ne sont pas admis, toute la conception de la League sera chose vaine et objet de risée. La Bulgarie et l'Autriche sont admises maintenant ; l'Allemagne ne peut être exclue pour longtemps, sous aucun prétexte. Le jour où l'Allemagne sera admise marquera le début de la paix constructive, réalisée par la coopération de l'humanité ».

Cette vue de l'*Observer* qui est tout à fait gouvernemental, est aussi celle du *Chronicle*, et d'autres journaux, sans parler de la presse plus avancée.

Il est clair que l'opinion anglaise penche avec sympathie vers la reprise des affaires — soit avec l'Allemagne, ou d'autres pays de l'Europe centrale, ou la Russie.

« Nous devons commercer avec la Russie, et tout de suite », écrit le *Daily News* (20 décembre), qui se plaint de la crise de chômage et des hésitations du Cabinet. On sait que les négociations Krassine n'ont point encore abouti. Le *Daily News* se moque de M. Churchill, encouragé, il n'y a pas si longtemps par ses partisans à *conquérir* la Russie en jetant à l'eau des millions ou des milliards. Le journal radical se vante de n'être pas intervenu pendant les conversations pour ne causer aucun embarras au gouvernement. Mais trop de temps a passé. On semble, de part et d'autre, vouloir entraver la reprise d'affaires par des conditions inacceptables :

« il est impossible pour le gouvernement russe d'une part, et pour le gouvernement britannique de l'autre, d'empêcher des particuliers d'exprimer leur opinion ; et il y a de bonnes raisons de croire que M. Churchill ne peut être muselé ».

Du commerce, et encore plus de commerce, voilà ce qu'exigent, selon le *Daily News*, les industriels anglais.

En Italie

La ratification du Traité de Rapallo par le Sénat. — La démission du Président de la Chambre. — La situation ministérielle. — Le problème sidérurgique. — Les affaires de Grèce.

Le cas D'Annunzio n'est toujours pas résolu. Avant de prendre des décisions qui peuvent mener à un conflit sanglant entre Italiens, le gouvernement a voulu d'abord que la Chambre haute ratifiât l'accord italo-yougoslave.

La discussion a eu au Sénat plus d'ampleur et de solennité qu'à Montecitorio. Après M. Barzilaï, — républicain et triestin, qui fut ministre pendant la guerre et délégué à la Conférence de Versailles, l'un des plus grands orateurs italiens — qui se prononça pour l'adoption, les grands chefs de l'armée et de la marine firent connaître leur sentiment. L'ancien chef d'Etat-Major de la marine Thaon de Revel déclara qu'il ne voterait pas un traité qui n'assurait pas à l'Italie la prépondérance navale dans l'Adriatique. Le général Giardino, l'amiral Cagni, malgré des réserves, affirmèrent au contraire la nécessité de voter l'accord, dont le pays a besoin pour retrouver la paix. Le maire de Zara, M. Ziliotto s'éleva contre l'abandon de la Dalmatie et fit, au milieu de vives protestations, l'éloge de D'Annunzio.

Le comte Sforza, l'amiral Séchi, ministre de la marine, et enfin M. Giolitti, dans une brève déclaration, portèrent la parole au nom du gouvernement. A l'argumentation déjà développée devant la Chambre sur la possibilité et la nécessité d'une entente étroite dans tous les domaines avec la Yougoslavie, M. Sforza ajouta un couplet qui répond aux prévisions des journaux nationalistes, relatives au mouvement séparatiste croate et au démembrement prochain de la Yougoslavie. Si la Yougoslavie ne demeurait point unie, l'Italie suspendrait naturellement l'exécution du traité ; mais le ministre italien des Affaires étrangères proclama très haut que ce démembrement, en rouvrant la question autrichienne, serait un malheur et pourrait être un danger pour l'Italie.

Le ministre de la marine, reconnut que la situation navale de l'Italie dans l'Adriatique n'était pas sans défaut pour parer à une attaque venant de la rive orientale de la mer Adriatique, mais il a ajouté que la meilleure frontière avec des voisins était de se faire de ces voisins des amis. C'est ce qu'a fait l'accord de Rapallo.

Vingt-deux sénateurs seulement ont voté contre l'ordre du jour, approuvant l'accord, que le roi ratifiera incessamment.

Les journaux (sauf l'*Idea Nazionale*) se réjouissent de cette ratification. « L'œuvre du Risorgimento est achevée », tel est le thème sur lequel ils brodent. Ils ajoutent : « Si D'Annunzio ne s'incline pas, le Gouvernement n'a plus à présent qu'à l'y contraindre. » L'*Epoca* du 19-12 porte en manchette : « Contre le Traité : 14 députés, 22 sénateurs, 1 poète. Pour le traité : toute l'Italie. »



Cette semaine, du reste, l'attention de l'opinion publique a été accaparée par la politique intérieure. Démission du président de la Chambre ; bruits de crise ministérielle, tout cela a détourné les esprits de Fiume, bien qu'en définitive, il n'y ait eu qu'une tempête dans un verre d'eau.

C'est de la discussion du projet de loi relevant le prix du pain que tous ces incidents ont jailli. Pour parer au déficit de 6 milliards, provoqué par la vente du pain au prix politique de 1 fr. 10, le gouvernement a déposé un projet relevant d'une part le prix du pain de trente ou quarante centimes le kilog et d'autre part créant des impôts et taxes nouveaux ou renforçant les anciens. Les socialistes se sont prononcés contre tout relèvement du prix du pain et ont décidé de pratiquer l'obstruction en intervenant en grand nombre dans la discussion générale et en déposant des contre-projets et des amendements en foule.

Pour abréger cette obstruction, la Chambre prononçait le 11 décembre la clôture de la discussion générale et décidait de tenir séance le di-

manche. Ces deux votes sur la clôture et sur la séance dominicale eurent lieu par appel nominal sur la demande des socialistes.

Le leader maximaliste Bombacci, après la proclamation du résultat, déclara que le scrutin avait été fraudé. L'on découvrit en effet que des 473 députés qui n'étaient pas en congé sur les 506 dont la Chambre se compose, 201 seulement avaient répondu à l'appel de leur nom. La moitié de 473. soit 237, étant nécessaire pour que le chiffre légal fût atteint, les secrétaires de la Chambre avaient mis d'autorité en congé, autant de députés qu'il le fallait pour que le chiffre légal régressât jusqu'au nombre de votants.

Le soir même, le président de la Chambre donnait sa démission. Le 13-12, une Commission d'enquête était nommée. Elle concluait après trois jours, qu'il y avait eu négligence et non pas fraude, et le président de Nicola, acclamé par tous les groupes, socialistes compris, retirait sa démission.



Cependant, l'effervescence, qui avait régné dans les couloirs de Montecitorio durant deux jours, savamment alimentée par l'opposition, en particulier par les aspirants-ministres surnommés là-bas les « veuves inconsolables », trouvait à s'appliquer sur un projet de loi, déposé par le gouvernement, et prévoyant, au lieu des douzièmes provisoires nécessaires, l'approbation en bloc et définitive du budget 1920-1921.

Ce projet d'apparence anti-constitutionnelle menaçait de provoquer la chute du Cabinet. Mais M. Giolitti, habile et souple manœuvrier, n'hésita pas devant l'opposition de la Commission des Finances à retirer son projet et à accepter un texte, proposé par M. Luzzatti, accordant des douzièmes provisoires et « jusqu'à l'approbation définitive du budget. »

De plus, M. Giolitti déclara qu'il n'avait nullement, comme le bruit en avait couru, l'intention de dissoudre la Chambre. Le ministère était sauvé.

La presse italienne a suivi ce double épisode de la vie parlementaire avec ce goût de l'information minutieuse et anecdotique qui lui donne tant de saveur. A l'exception de quelques organes nationalistes, tous les journaux, même les plus tièdes envers M. Giolitti, comme le *Corriere della Sera* ou le *Resto del Carlino*, ont fait campagne pour le maintien au pouvoir de M. Giolitti. Le journal de M. Nitti, le *Messaggero* a même déclaré officieusement que M. Nitti souhaitait présentement que M. Giolitti restât président du Conseil.



Quelques jours avant cette échauffourée parlementaire, la Chambre s'était livrée à une discussion approfondie sur les industries métallurgiques et en particulier sur la sidérurgie, discussion qui a simplement abouti à la nomination d'une commission d'études, mais où des choses fort intéressantes ont été dites.

La sidérurgie, la métallurgie et les industries mécaniques ont pris en Italie durant la guerre une extension considérable. Or l'Italie a très peu de minerai de fer, point de charbon. Tributaire de l'étranger pour ces matières premières, elle pouvait, avant la guerre, produire à des prix normaux grâce au bas prix de sa main-d'œuvre. Aujourd'hui la main-d'œuvre est payée aussi cher qu'ailleurs, les changes de l'Italie sont avariés. Son industrie métallurgique, et en particulier sa sidérurgie, est-elle viable ? Les industriels demandent une forte protection douanière au gouvernement pour sortir de la crise.

M. Salvemini a soutenu la thèse de l'impossibilité d'une industrie sidérurgique en Italie et invité le gouvernement à monopoliser la sidérurgie, de façon à en proportionner l'importance, d'après le débit des mines de fer de l'île d'Elbe. M. Bianchi, socialiste, a déclaré que sans la spéculation patronale, l'industrie pourrait vivre sans protection.

Les partisans des industriels ont placé tout leur espoir dans le développement des hauts fourneaux électriques.

M. Giolitti, qui à son arrivée au pouvoir semblait hostile à la politique de protection à outrance des industriels pratiquée par M. Nitti, paraît aujourd'hui s'y être rallié. Il est vrai que c'est davantage pour éviter le chômage dans la métallurgie, générateur certain de troubles sociaux, que pour favoriser les industriels.



La presse italienne, en annonçant le rappel possible d'Athènes des ministres de France et d'Angleterre, exprime le souhait que l'Italie ne s'associe pas au geste de ses Alliées.

En Allemagne

Le congrès démocratique de Nuremberg. — L'Allemagne comme débitrice. — L'Allemagne invisible et présente à Genève, Constantinople, Paris.

C'est un problème important que de savoir dans quelle mesure la République allemande est vraiment républicaine et démocratique. Si l'on en croit les démocrates allemands, les discours prononcés et les résolutions adoptées à leur congrès de Nuremberg qui vient de se terminer, ont apporté la preuve que l'idée démocrate s'est bien implantée en Allemagne.

La très conservatrice *Kreuzzeitung* n'en augure pas grand bien pour le parti démocratique :

« Le congrès de Nuremberg a mis en lumière avec une insistance particulière, le caractère républicain du parti ; ils s'est délibérément éloigné de la *Volkspartei*, et par suite rapproché de la social-démocratie. Nous ne croyons pas qu'il ait accru de la sorte sa force d'attraction sur la bourgeoisie. » (15-12)

Mais les socialistes ne se déclarent pas non plus satisfaits. Dans les discours faits au congrès il restait encore trop de souvenirs du passé monarchiste et militariste. Le congrès a manqué de courage pour rompre définitivement avec la droite, et le péril peut renaître. Aussi le *Vorwaerts* invite-t-il les membres du parti à ne pas s'arrêter à mi-chemin, et :

« à tirer les conséquences des décisions prises, avant qu'on ne les mette un jour devant le fait accompli de la réunion d'un bloc réactionnaire de droite. » (15-12).



L'Allemagne a provisoirement suspendu le paiement des dettes privées d'avant guerre. Mais il serait injuste, dit la presse doucereusement, d'interpréter mal cette décision. Elle n'est ni une dérobade, ni une déclaration de faillite ; elle signifie seulement que l'Allemagne, ayant à faire face à des dépenses énormes, surtout pour l'alimentation du pays, recule le paiement de dettes

qui lui paraissent moins urgentes. Elle espère que l'étranger comprendra ses embarras, et l'aidera :

« à trouver une solution grâce à des conversations menées dans un esprit tout commercial. » (*Frankfurter Zeitung*, 15-12).

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS



...telle qu'on la rêvait...



— Et telle qu'elle est.

Etr. de l'illustré allemand (*Ik*)

Et c'est la même mentalité que l'Allemagne voudrait voir régner à Bruxelles. Les journaux continuent à enregistrer avec une vive satisfaction les nouvelles venant de Paris, d'après lesquelle :

« la France ferait preuve de dispositions si conciliantes qu'on en serait émerveillé. » (*Germania*, 16-12).

L'officieuse *Deutsche Allgemeine Zeitung* dit, elle-même :

« On ne doit pas douter de la bonne volonté des délégués français et anglais. » (19-12).

Dans ce cas, tout en attendant que les Alliés fassent les premières propositions :

« l'Allemagne est prête, conformément à ses assurances réitérées, à exécuter le traité de Versailles de son mieux, et dans la limite de ses forces. » (*Frankfurter Zeitung*, 15-12).



Parlant de l'Assemblée de la Société des Nations à Genève, des journaux suisses observaient que l'Allemagne, absente, y avait joué peut-être un plus grand rôle que si elle y avait été présente. L'impression ne manque pas de justesse : l'Allemagne n'est représentée officiellement qu'à Bruxelles, mais partout où des problèmes se posent dans le monde, on sent qu'elle pèse, invisible, sur les discussions et résolutions.

A Genève, il a été longuement parlé de l'Allemagne. M. Viviani a éloquemment rappelé que son admission devait encore être différée. On ne peut dire que l'opinion allemande se montre très satisfaite. Elle renouvelle les plaintes contre cette Assemblée composée d'Etats :

« dont l'impérialisme à peine déguisé aurait besoin d'un peu plus d'audace et d'objectivité, si elle veut aborder les grandes tâches qui s'offrent à une Société des Nations digne de ce nom. » (*Berliner Tageblatt*) (16-12).

D'une façon plus précise, la *Frankfurter Zeitung* s'insurge contre les reproches adressés à l'Allemagne par M. Viviani, et affirme :

« qu'il faut une bonne dose d'entêtement pour soutenir que l'Allemagne a manqué aux obligations du traité. » (17-12).

Dans le proche Orient le rôle éventuel de l'Allemagne ne contribue pas à rendre moins épineuse la question de la revision du traité de Sèvres. Un grand article a paru sur ce sujet dans la *Kreuzzeitung*, et il est bien significatif. Le professeur Otto Hoezlch, après avoir démontré en quatre longues colonnes :

« qu'il n'y a pas davantage unité de vues dans la politique de l'Entente vis-à-vis de l'Orient que vis-à-vis la Russie »,

invite sans ambages ses compatriotes :

« à prendre congé des vastes et ambitieuses visées politiques. pour lesquelles le peuple allemand a payé de son sang et de son argent, et à tourner d'un commun accord et délibérément les regards vers les régions où se posent pour l'Allemagne les problèmes les plus pressants : la Russie et les Balkans. » (16-12).

Mais dans quelle mesure est-il vrai que l'Allemagne se désintéresse désormais des problèmes orientaux ?

Enfin à Paris, c'est la préoccupation d'un relèvement militaire de l'Allemagne qui a dominé les débats sur la nouvelle loi militaire, et provoqué la démission du ministre de la guerre. Il va de soi que les journaux allemands suivaient avec attention ces débats.

POUR NE PLUS AVOIR BESOIN DE LAIT



— Viens mon enfant dans un endroit où les Français ne pourront plus rien nous prendre...

(Extr. *Simplicissimus*.)

Les projets présentés paraissaient, à leur avis, mettre une fois de plus en lumière la persistance du militarisme français. Et la *Frankfurter Zeitung* suppose que M. Lefèvre s'est retiré :

« parce qu'il n'a pas voulu prendre la responsabilité de la réduction des effectifs. » (17-12).

Sources et Documents

LA TERREUR BLANCHE EN HONGRIE

Le Rapport de la Délégation Travailliste Anglaise

(Mai 1920)

On a beaucoup parlé de la *Terreur Rouge* en Hongrie et des excès de Bela-Kun et de ses commissaires, dont dix — encore en prison — attendent l'exécution du jugement qui les condamna à mort. Mais on s'est beaucoup moins étendu sur la *Terreur Blanche* qui marqua l'arrivée au pouvoir de l'amiral Horthy, revenu à Budapesth, après l'évacuation roumaine. Elle ne fut cependant pas moins terrible que l'autre ainsi qu'en témoigne le rapport de la délégation travailliste anglaise, dont nous donnons ci-dessous des extraits caractéristiques, inédits en France.

Les 3 premiers paragraphes de ce rapport, dont la publication en Angleterre eut pour conséquence immédiate de faire boycotter la Hongrie par les organisations syndicales internationales, expliquent dans quelles conditions il fut établi.

Pour la commodité des lecteurs qui voudraient se référer au document intégral, nous avons laissé à chaque paragraphe le numéro d'ordre qu'il porte dans le rapport officiel.

1° A la suite de bruits relatifs à des persécutions exercées, en Hongrie, contre la classe ouvrière, MM. Arthur Henderson et C. W. Boowerman, au nom du T. U. C. (Trade Union Congress) et du Labour Party, envoyèrent de longs télégrammes de protestations, au premier ministre hongrois entre autres. Celui-ci démentit les accusations et demanda qu'une délégation chargée d'enquêter sur place fût envoyée en Hongrie).

2° Une délégation composée du colonel Wedgwood M. P. de MM. F. W. Jowett, W. Harris, Stuart Bunning et Williams fut nommée par le T. U. C. et le Labour Party réunis.

3° La délégation se rendit à Budapest par Vienne et recueillit, de la bouche de réfugiés de Vienne, de nombreuses déclarations et de nombreuses charges contre le gouvernement hongrois. Celles-ci peuvent se résumer ainsi : 1) Persécutions politiques contre tous ceux qui ne soutenaient pas le gouvernement Horthy. — 2) Suppression des Associations ouvrières et du droit de grève. — 3) Antisémitisme. — 4) Massacres, exécutions, et emprisonnements avec ou sans jugements. — 5) Tortures et mauvais traitements infligés aux prisonniers. — 6) Détentions prolongées sans procès.

4° A ces accusations de différentes sortes venait s'ajouter une accusation d'ordre général contre le gouvernement Horthy qui était, prétend-on, parfaitement au courant de ces crimes et qui les encourageait. On affirmait aussi que l'attitude des représentants britanniques (tant civils que militaires) à Budapest, aggravait la situation et augmentait la force des terroristes.

5° A Budapest, les membres de la Délégation, ensemble ou séparément, rendirent visite au gouverneur, au premier ministre, au baron Teleki, au comte Apponyi, à l'un des juges de la Haute Cour, au Haut Commissaire britannique, le général Gorton, au parti social-démocrate, aux associations de mineurs et de musiciens et reçu, de plus, tous ceux, fort nombreux, qui offraient de leur fournir des renseignements précis.

9° Se référant à certains bruits, deux d'entre nous visitèrent Szolnok. Ce qui suit est la version officielle donnée par le gouverneur de la prison. Le 28 avril dernier, un lieutenant vint visiter la prison et demanda la livraison de 19 des détenus. Le gouverneur s'enquit des motifs de cette demande faite à une heure aussi tardive (9 heures du soir), et on lui dit que l'enquête militaire devait avoir lieu cette nuit-là. La raison que l'on donnait pour réclamer ces hommes était que, environ une semaine auparavant, l'autorité militaire ayant inspecté la prison, avait découvert l'existence évidente d'un complot parmi les prisonniers, pour le 1er mai.

On nous montra, sur les murs, certaines marques qui, nous dit-on, avaient permis aux prisonniers de communiquer entre eux, ainsi qu'un mécanisme ingénieux pour ouvrir les portes des cellules. La réclamation étant en règle, les 19 prisonniers, dont trois juifs, furent livrés. Un jour ou deux plus tard, le gouverneur ayant demandé à l'autorité militaire, oralement d'abord, par écrit ensuite, qu'on lui renvoyât certains des prisonniers dont le procès était en cours, fut informé qu'ils avaient été tués pour s'être mutinés contre leur escorte.

Telle est la version officielle ; nous ne pouvons admettre que les prisonniers se soient révoltés de la façon indiquée. Ce fait de la mort de ces hommes et de leur enterrement, la même nuit, est officiellement reconnu, et notre conclusion est qu'ils furent assassinés illégalement par la troupe.

Plusieurs arrestations furent opérées à Szolnok vers ce moment-là, mais nous n'avons pu recueillir aucune information supplémentaire à ce sujet.

10° Dans l'important village d'Abonyi, nous vîmes le docteur Hirm qui affirma, en présence d'un fonctionnaire du gouvernement hongrois, qu'il était impossible d'obtenir justice pour certains juifs qui avaient été attaqués et battus. Le docteur Hirm est un praticien de grande expérience qui semble occuper une belle situation. Il s'enfuit à Budapest, craignant un pogrome, mais revint ensuite à Abonyi. Il se plaint de ce que son beau-frère a été frappé brutalement, de ce que ses fenêtres, ainsi que celles des autres juifs, ont été brisées et que les juifs ont en général été maltraités.

11° Les perquisitions sont fréquentes. Le 23 mai à minuit, on perquisitionna dans les bureaux du service de justice du parti social démocrate et tous les papiers relatifs à la défense de plusieurs centaines de prisonniers furent saisis. A ce propos la *Nepszawa* annonça dans un langage circonspect, par crainte de la censure, que le Service de justice devait fermer ses portes.

Nous considérons cela comme une véritable erreur. Le moment de la perquisition peut être noté, mais ce qui est encore plus grave, c'est que les déclarations des témoins, et leurs noms, se trouvent à présent entre les mains de l'autorité militaire. L'injustice et les sévices exercés contre les prisonniers accusés, ainsi que l'insuffisance de leurs avocats, sont évidents ; mais la chose la plus grave est le danger qu'il y a à témoigner, et il est bien probable que de nouvelles

preuves ne pourront être obtenues dans la crainte de nouvelles perquisitions.

Il semble actuellement que seuls les accusés qui seront en mesure de se pourvoir des avocats du dehors pourront se défendre, mais que les prisonniers pauvres ne le pourront pas.

12° Deux d'entre nous ont entendu le crieur public d'un village annoncer que quiconque pourrait procurer des informations touchant les Communistes devait le faire sur le champ. Il faut se souvenir que le gouvernement Communiste était tombé depuis plus de 10 mois déjà. On verra que, cependant, le gouvernement prend des mesures très strictes contre les prétendus Communistes. Indication précieuse : dans quatorze mille cas au moins, des non-lieu ont dû être accordés, mais la plupart des personnes suspectées avaient déjà accompli plusieurs mois de prison et avaient supporté beaucoup de mauvais traitements.

13° Les autorités civiles nous ont paru exercer leur pouvoir avec beaucoup de rigueur et de sévérité, mais aucune accusation générale de mauvais traitements récents infligés par les fonctionnaires civils des prisons n'a pu être relevée. Le cas de l'autorité militaire est loin d'être aussi clair. Nous avons fait allusion au fait que les enquêtes sur la conduite des officiers ne donnent aucun résultat, et l'une des causes qui contribue à entretenir les troubles en Hongrie est cette situation exceptionnelle et privilégiée de l'armée.

14° Au sujet de la Brachialgewalt, un corps de troupe accusé d'atrocités systématiques, on nous dit que plusieurs de ses détachements sont excellents. Il paraît certain que les autres ont frappé, torturé et assassiné. Le gouvernement, à notre avis, aurait dû placer ce corps sous le contrôle des autorités civiles et le fait d'y avoir manqué est la cause principale des atrocités. A ce sujet, on doit se souvenir que les officiers démobilisés gardaient leurs uniformes et leurs sabres, et il est probable que plusieurs des bandes terroristes étaient formées d'anciens officiers ne faisant même pas partie de la Brachialgewalt ; mais si ce corps était dissous, ces bandes auraient moins de facilité pour opérer. On ne peut pas non plus nier que l'idée de revanche et le désir de pillage jouent leur rôle dans cette affaire, et comme les personnes persécutées ne peuvent pas dire si oui ou non elles ont été attaquées par le Brachialgewalt, qui jouit de la protection de l'armée, la résistance est impossible, car une attaque contre un officier est un crime très grave.

15° Ce gouvernement a reconnu que les prisons étaient surpeuplées. Il donne comme raisons à cela, que plusieurs des prisons, les plus spacieuses, se trouvent dans les territoires enlevés à la Hongrie, ainsi que la grande quantité de gens accusés sous le Communisme. Dans les casernes Nador, à Budapest, la situation est très mauvaise. Les cellules que l'on nous dit ne pas contenir moins de 4 hommes, étaient petites et très sombres. Une seule de ces cellules un peu plus grande que les autres était pourvue d'une fenêtre. Dans les autres la seule lumière venait d'une ouverture percée au-dessus de la porte. Les cellules ouvraient sur un corridor, et quand les portes étaient fermées, elles étaient presque complètement sombres. Les prisonniers que nous vîmes ne portaient aucun signe visible de mauvais traitement, et l'officier en fonction dit que les châtiments corporels n'étaient infligés que pour des délits commis dans la prison, délits nettement caractérisés, et qui justifiaient des punitions de cette sorte. Il est intéressant de noter qu'un laps de temps de près de 5 heures s'écoula entre le moment où nous demandâmes à visiter la prison, et celui où il nous fut donné d'y entrer.

16° On doit accorder une attention spéciale au procès futur des dix commissaires du peuple — les chefs **du régime Communiste**. La plupart des chefs communistes s'enfuirent à Vienne. A Pesth ne restèrent que les modérés et aussi ceux que les Alliés incitèrent à y retourner, après la chute du Communisme pour tenter de constituer un gouvernement de coalition. Nous avons déjà fait allusion à l'action des militaires qui se sont saisis des documents nécessaires à leur défense, mais nous en reparlons ici, car à notre avis, cela diminue gravement leurs chances de défense. Ils sont tenus responsables, individuellement ou collectivement, de 176 assassinats (ou de fabrication de papier-monnaie). Le gouvernement allègue qu'il ne connaît pas encore les noms de tous ceux qui furent exécutés ou assassinés durant la Commune, mais qu'il a pris les mesures nécessaires dans ce sens, et qu'il cherche à savoir le nom de ceux qui ont disparu. Il a donc résolu d'étendre le plus possible l'accusation. Mais à notre avis, ceci ne l'excuse pas de demander la peine de mort contre ceux qui ont simplement fait partie du Gouvernement Communiste, surtout si l'on se souvient que celui-ci a eu à réprimer plusieurs tentatives de contre-révolution armée.

17° La Commune prit fin le 1er août 1919. Quelques jours plus tard les Roumains entrèrent à Budapest, et l'armée nationale du général Horthy arriva de Szeged, dans cette partie de la Hongrie qui, sous la Commune, était restée au sud de l'armée roumaine. Il y eut en août, dans ces parages, beaucoup de Communistes massacrés par les officiers de l'armée nationale et de la Brachialgewalt. Ces faits sont reconnus. Une enquête faite sur le massacre de Kecskemet a dévoilé la responsabilité du lieutenant Hejjas. Personne pourtant n'a été puni. Les autorités françaises ont photographié le corps mutilé de Muller. L'affaire de Szekszard nous a été décrite comme une affaire typique ; comme nous avons la photographie des victimes, nous pouvons dire que six de celles qui ont été photographiées ont été pendues immédiatement après, tandis que les cinq autres et la femme furent achevées à coups de fusil une semaine plus tard. Ces onze personnes constituaient le Directoire communiste de la ville. Trente-six autres personnes furent tuées à cet endroit.

18° Nous nous sommes occupés des plus récentes manifestations de la Terreur. Nous avons examiné avec soin quelques-uns des cas récents qui avaient été portés à notre connaissance, et quand cela a été possible, nous avons appelé le Gouvernement à nos côtés pour constater les cas, ou tout au moins nous l'avons interrogé.

Le meurtre des rédacteurs de la Nepszava est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le relater. Les officiers ne prirent que peu ou point de peine pour cacher leur identité ; la version officielle, après l'enquête, a été que ces meurtres avaient été l'ouvrage d'agents provocateurs habillés en officiers. On nous affirma que les agents provocateurs étaient quelquefois des Communistes, quelquefois des « Hongrois Réveillés » inspirés par M. Friedrichs pour créer des embarras au Gouvernement.

Pour les cas que nous citons plus loin, nous avons contrôlé par nous-mêmes la véracité des témoignages des victimes que nous avons soigneusement examinés, mais naturellement nous avons pu rarement obtenir la corroboration de leurs dires.

CAS D'ATROCITÉS (1)

19° A. B. — On nous dit que trois ou quatre personnes avaient été récemment assassinées près de Keczkemet, et l'une d'entre elles enterrée vivante. A. B. vient nous voir, et nous fit le récit suivant : — Il était propriétaire vigneron à... près de... Dans la nuit du 24 au 25 avril, vers minuit, une bande de soldats vint chez lui, et demanda à entrer. Il leur demanda leur autorisation, barra sa porte, et appela ses voisins à l'aide par téléphone. Les soldats tirèrent sur la fenêtre, le blessant et tuant sa femme ; il porta plainte officiellement, mais en fin de compte, on lui dit que c'était une affaire militaire et qu'on ne pouvait rien faire. Des officiers vinrent les jours suivants alors qu'il était à Pesth où il s'était enfui, et se firent livrer par ses domestiques, son wagon de vin, et trois fusils pour lesquels il avait un permis ; ils lui firent savoir que s'il voulait avoir ses fusils il n'aurait qu'à venir à telle adresse à Kecskemet. Il répéta ce récit aux deux officiers qui avaient été chargés de nous accompagner. Nous vîmes bien qu'ils ne le crurent pas et ils dirent qu'il aurait dû savoir que l'adresse que les soldats avaient donnée était celle de la caserne de Kesckemet.

Nous avons exposé les détails de cette affaire au juge Wolf qui a promis de les examiner, et de nous faire connaître le résultat, mais nous n'avons plus entendu parler de rien.

Les meurtres commis autour de Szolnok et de Kecskemet sont attribués aux bandes de Hejjas, mais on nous dit que les bandes de Pronay avaient opéré plus à l'est dans la région située au-delà de la Theiss, particulièrement dans trois villages à l'est de cette rivière.

23° Mme Hamburger. — Nous avons questionné cette femme deux fois, à peu près quatre heures en tout. Cette femme avait son mari à Vienne ; le frère de son mari, qui était communiste et ancien commissaire, était également à Vienne. Le mari envoya une

---

(1) Dans la plupart des cas on a substitué des initiales aux noms réels des victimes, mais ces noms sont en notre possession. (*Note du rapport.*)

lettre à sa femme à Budapest par l'intermédiaire d'un jeune homme nommé Vadas. La lettre ne traitait que de questions familiales. L'ex-commissaire envoya aussi une lettre par le même messager adressé à une autre personne, lettre qu'on nous lut et dans laquelle il exprimait l'espoir qu'ils pourraient tous retourner en Hongrie pour l'été. Le messager fut pris par la troupe, et on n'a plus eu de ses nouvelles. Un des militaires prit la lettre adressée à Mme Hamburger, prétendant qu'il était le messager, dans la matinée du 21 janvier. Il lui demanda de réunir ses amis à une heure tardive afin qu'il put leur donner tous les détails nécessaires sur le moyen de s'évader de Budapest. Elle le fit ; quatre personnes vinrent : son frère, son beau-frère Neumann, un juif et un Hongrois. L'un d'entre eux était le secrétaire général de l'Union des cheminots. Le militaire revint à l'heure dite, et les emmena à la caserne Kalenfold. Les deux jeunes enfants de Mme Hamburger étaient très souffrants de l'influenza.

A Kalenfold on les mit tous ensemble dans une pièce, mais dans la soirée on vint prendre Mme H. et on l'emmena dans une pièce où étaient réunis plusieurs officiers parmi lesquels les lieutenants Hejjas, Bibo, et Sefscik. Elle se souvint de leur nom parce que le lieutenant Hejjas lui dit qu'il désirait lui faire savoir qu'elle était entre les mains du lieutenant Hejjas ; il lui demanda si elle savait qui était le lieutenant Hejjas, et ajouta : « Vous apprendrez certaines choses sur lui » ; elle nota les noms de Bibo et de Sefscik plus tard, quand elle était à la prison de la caserne. Trois des officiers qui avaient des fouets, frappèrent violemment Mme H. et lui ordonnèrent de se déshabiller. Elle refusa, mais on la battit jusqu'à ce qu'elle cédât et consentît à se dévêtir. Quand elle fut nue, on la battit encore. On donna l'ordre d'amener l'un des quatre prisonniers en ajoutant qu'il ne fallait pas qu'il soit un parent de Mme H. On amena Bela Neumann. On lui commanda de violer Mme H. Il refusa, disant qu'il était un vieil ami de M. et Mme H. On le battit alors sans pitié, mais il refusa encore. Alors deux officiers, dont les noms sont inconnus, mais qui venaient de Temesvar, prirent des pinces et arrachèrent les dents de Neumann. Il s'évanouit ; ils l'aspergèrent d'eau et quand il revint à lui ils l'obligèrent à lécher son sang. Mme H. s'évanouit deux ou trois fois, mais chaque fois on la fit revenir à elle au moyen de douches d'eau froide. Elle dit que les officiers n'étaient pas ivres. Finalement, sous les yeux de Mme H., ils châtrèrent Neumann avec un couteau de poche, puis l'emportèrent hors de la chambre. On amena un autre homme (pas un des trois amis). Ils le déshabillèrent et Mme H. observa qu'il avait été maltraité et qu'un de ses organes génitaux était lacéré à plusieur endroits. On lui ordonna aussi de la violer. Il lui était physiquement impossible de le faire. Mais les officiers l'y forcèrent. Ensuite ils ordonnèrent à Mme H. de s'asseoir nue sur le poêle chaud; mais elle les supplia d'une façon si pressante qu'ils n'insistèrent pas. Elle venait juste d'avoir ses règles. Malgré cela les officiers de Temesvar lui écartèrent les jambes, et l'un de ceux qui avait châtré Neumann lui entra le manche de son couteau dans le corps, de sorte qu'elle souffre depuis de fréquentes hémorragies.

On lui ordonna alors de se rhabiller, et on la redescendit avec les trois autres. A peu près une heure plus tard, elle fut ramenée dans une autre chambre où étaient réunis les officiers et un grand nombre de soldats. Devant cette assemblée, elle fut encore fouettée et forcée de se déshabiller. Pendant que les soldats chantaient on la força à coups de fouets de danser tour à tour avec divers soldats. Aucun des soldats n'exerça de brutalité sur elle. La danse dura près d'une heure, et on lui permit ensuite de se rhabiller. Elle resta à Kalenfold pendant cinq semaines — pendant deux semaines, elle coucha sur le plancher avec douze ou quatorze autres. Le cellier avait à peu près 15 pieds carrés, et le plafond était très bas ; aucun lavage, aucun changement de linge, aucun soin médical. Des gardes armés étaient avec eux, et les soldats leur offraient une partie de leur nourriture. Elle tomba très malade, et pendant les trois semaines suivantes, elle fut mise dans une chambre à part. Vers le 23 février, elle et ses trois amis furent amenés en auto, à la prison de police de Kecskemet. Quand le directeur demanda pourquoi on les avait amenés ici, le jeune Hejjas, qui était de service, dit qu'ils avaient été accusés d'avoir fabriqué pour 2.400.000 couronnes de fausse-monnaie. Le jour suivant, Mme H. fut amenée à la prison royale de Budapest, où elle resta jusqu'au 19 avril, date à laquelle on la relâcha. Sur le procès-verbal de sa libération, nous vîmes que Mme H. était accusée « d'activité bolcheviste ».

Mme H. est une femme tranquille, modeste, et très respectée et tous ceux qui la connaissaient nous affirmèrent qu'elle avait une moralité au-dessus de tout reproche. Elle n'avait jamais été l'objet d'aucune accusation, et n'avait jamais eu le moindre procès. Elle avait été arrêtée par l'autorité militaire, torturée d'une manière infamante, et finalement relâchée par les autorités civiles.

Un de ses quatre amis est encore en prison à Budapest ; les deux autres se cachent. Neumann est mort. Quand nous fûmes à Budapest, M. Vary, l'avocat général de cette ville, nous informa que les amis de Mme H. et les quatre autres prisonniers s'étaient plaint de leur arrestation illégale par les autorités militaires ; qu'il avait demandé que les cinq prisonniers lui fussent amenés, et que, après avoir été pendant cinq semaines à la prison de Kalenfold, Mme H. et trois hommes lui avaient été remis. Quand nous lui demandâmes s'il avait quelques renseignements sur Neumann, il nous dit : « Tout ce que je sais, c'est qu'il était à Vienne. » Comme nous lui disions que nous étions au courant de l'histoire de cet homme, il reconnut qu'un parent de Neumann lui avait dit qu'un corps avait été retiré du Danube, et qu'on supposait que ce devait être Neumann, mais que, bien qu'il eût accordé toutes facilités pour aider à son identification, il n'avait plus entendu parler de lui.

Mme H. put s'enfuir à Vienne. Nous comprîmes qu'une explication officielle avait été donnée sur ce cas au Haut Commissaire britannique. Nous demandâmes au Gouvernement Hongrois la version officielle du cas Hamburger, mais il ne le fit pas par écrit. Le Gouvernement hongrois reconnut cependant que Mme H. avait été sauvagement battue, mais prétendit qu'on l'avait mise dans une cellule avec un homme, et qu'on avait constaté qu'elle se conduisait mal ; qu'elle avait été mise dans une autre cellule dans laquelle se trouvait un autre homme, et qu'on avait constaté de nouveau qu'elle se conduisait mal, et qu'en conséquence elle avait été battue par mesure disciplinaire. En dehors de l'improbabilité évidente de la défense semi-officielle du gouvernement, et du fait que Mme H. est une femme respectable et de bonne éducation, les réflexions suivantes viennent à l'esprit. A un moment où les prisons étaient encore plus peuplées que maintenant, on ne comprend pas aisément pourquoi deux personnes de sexe différent auraient été placées seules dans la même cellule, et surtout pourquoi Mme H. aurait été mise une seconde fois dans une cellule avec un seul prisonnier. Nous ne pouvons admettre ce récit semi-officiel.

LA SITUATION DES TRADES-UNION

33° Sur les questions industrielles, nous avons obtenu les informations suivantes : Nous avons rencontré à Vienne deux Trade-Unionistes ; l'un d'eux avait été secrétaire des métallurgistes, puis plus tard, secrétaire de l'Union des Mineurs, et président de l'Union des métallurgistes. Cette anomalie apparente de la nomination d'un travailleur des métaux au poste de secrétaire des Mineurs s'explique par le fait que jusqu'à ces dernières années les mineurs n'avaient pas le droit de s'organiser. Les autres industries qui, elles, avaient le droit de s'organiser, déléguèrent le secrétaire des métallurgistes aux environs de 1913, pour organiser les mineurs *sub-rosa*. En janvier 1918, grâce à la pression exercée par les travailleurs organisés, le droit d'association fut concédé aux mineurs et 90 % d'entre eux s'inscrivirent comme membres de l'Union des Mineurs. Après la révolution de novembre 1918, le gouvernement Karolyi donna entière liberté d'organisation à tous les travailleurs. En conséquence, ceux qui avaient été empêchés de s'organiser, aussi bien que ceux qui ne l'avaient pas encore fait, commencèrent à former des associations ouvrières. Plus tard, les employés des services civils, employés de tramways, des chemins de fer, des entreprises municipales, des P. T. T. se virent refuser le droit d'association.

34° Le gouvernement Horthy a ordonné par décret la dissolution de toutes les associations ouvrières formées depuis 1918, et un ordre fut envoyé à tous les bureaux leur annonçant d'avoir à cesser leurs fonctions.

En août 1919, furent fondées avec l'approbation (sinon sous l'autorité) du gouvernement, des trades-union « chrétiennes ». On accorda à cette organisa-

tion le droit d'aller dans les lieux de réunion et dans les bureaux des Associations postérieures à 1918, de fermer ces bureaux et de prendre tous les fonds et tous les biens qu'elle pourrait y trouver. Les fonctionnaires de l'Union des mineurs et des cheminots furent arrêtés et mis en prison. Les officiers de la Brachial Gewalt prirent possession des lieux de réunion des Associations ouvrières, en chassèrent les fonctionnaires, et prirent les locaux sans indemnité.

Ces officiers sont des officiers de la vieille armée des Habsbourg qui ont constitué des bandes irrégulières de soldats dont les quartiers généraux sont, soit dans les casernes, soit dans les hôtels qu'il leur plaît de réquisitionner. Ils ne reconnaissent d'autre autorité que la leur propre, et nous avons eu l'impression générale que grâce au pouvoir qu'ils ont et dont ils abusent, personne, pas même le gouvernement, n'a le courage de les contrarier et de les tenir en échec.

35° Les Unions antérieures à 1918, qui furent fondées avant le gouvernement Karolyi ne furent pas inquiétées tout d'abord, mais en janvier 1920, on promulgua un décret ordonnant la dissolution de toutes les unions ouvrières. Au moment où ce décret allait être mis en vigueur, Huszar attaqua les unions ouvrières dans un discours au Parlement, et dit qu'elles devraient être toutes dissoutes. Vers le 15 février, Somogyi, un chef travailliste bien connu et rédacteur du journal *Social Démocrate*, fut arrêté par un groupe d'officiers et tué brutalement ainsi que son secrétaire. Leurs corps furent jetés dans le Danube. Ce meurtre provoqua une telle réprobation que le gouvernement hésita à mettre le décret en vigueur. Ce qui ne put pas se faire ouvertement, le fut d'une façon cachée, et le fait est que, tandis que les unions antérieures à 1918 étaient tolérées à Budapest, leur section de province fut virtuellement fermée.

Si un fonctionnaire des unions ouvrières allait de Budapest à une section, il était généralement arrêté à son arrivée. S'il ne pouvait répondre d'une façon satisfaisante aux autorités sur les motifs de son voyage, il était envoyé en prison où il était fouetté et pouvait, s'il avait de la chance, s'en retourner après quelques jours d'emprisonnement.

CONCLUSIONS

42° Nous définissons la Terreur : un système par lequel le gouvernement *de facto*, quelle que soit la façon dont il a été formé, supprime toutes oppositions à sa politique, par la diminution illégale des droits privés ou collectifs, par l'emprisonnement ou l'exil forcé de ses adversaires, par l'exécution de personnes pour des crimes politiques, et en collaborant ou en n'empêchant pas les persécutions et les tortures.

Si cette définition est correcte ainsi que nous le croyons, voici les faits d'après lesquels en plus des cas déjà cités nous avons formé notre jugement.

43° Le gouvernement hongrois reconnaît que les journaux sont soumis à une censure rigoureuse. Les journaux de Budapest n'eurent pas le droit de publier les compte rendus complets d'un soulèvement antisémite qui eut lieu dans la nuit de notre arrivée, et nous vîmes nous-mêmes les blancs dans les journaux. Un autre exemple de censure est relaté dans le paragraphe qui a trait à la perquisition militaire du 23 mai dernier au Service de la Défense légale du parti social démocrate.

44° Il est reconnu que les unions ouvrières formées sous le gouvernement Karyoli ont été supprimées, et que pour le moment le droit de grève a été retiré aux travailleurs. On pourrait ajouter que les unions existant avant le gouvernement Karolyi, ont le droit de continuer à exister moyennant des restrictions, et que la raison donnée pour la suppression des autres est qu'elles étaient illégales.

45° On reconnaît que plus de 27.000 mandats d'arrêts ont été lancés contre de prétendus communistes, et que plus de 6.000 personnes sont emprisonnées. Ce dernier total ne comprend pas ceux qui sont internés et ceux qui sont dans les prisons militaires. Notre estimation à nous est que en comprenant ces trois catégories, 12.000 personnes au moins sont emprisonnées ou détenues. Il est reconnu que beaucoup de ceux qui ont été emprisonnés ont passé plusieurs mois en prison avant leur mise en jugement. Nous avons eu un exemple de la surpopulation des prisons par l'exemple de Szolnok qui a été visité par deux d'entre nous. Le gouverneur répondit à nos remontrances sur le nombre excessif de détenus dans cette prison que c'était sans remède, puisqu'il y avait 350 prisonniers dans une prison prévue pour 50. Plus tard, nous fûmes informés par le ministre de la Justice que le nombre des prisonniers de Szolnok était de 535. On nous affirma que le nombre total des personnes arrêtées ou détenues des trois catégories était de plus de 25.000. Le seul cas que nous fûmes à même de constater est celui de Szolnok où le chiffre donné par nos informations était de 400 détenus, alors que les chiffres officiels étaient de 350, et 535. C'est probablement la différence de dates qui a entraîné la différence des chiffres, mais évidemment le chiffre qui nous a été donné de source non officielle est digne de créance, et nous prouve que nous pouvons croire nos informateurs dans d'autres circonstances.

51° D'après les preuves que nous avons pu réunir, nous croyons qu'il y a en Hongrie une « Terreur », que le gouvernement est incapable de contrôler, et que la plupart des actes commis ont un caractère de violence qui mérite le nom de « terreur ». Nous ne pouvons pas comprendre le rapport du haut commissaire britannique daté du 21 février dernier, disant que « s'il est vrai que des actes répréhensibles sont commis, il n'y a rien qui ressemble à une terreur ».

52° Il est nécessaire d'expliquer que les militaires en Hongrie jouissent de pouvoirs spéciaux et d'une législature spéciale, par laquelle les fautes commises par les soldats et qui, dans notre pays seraient considérées comme des fautes civiles, sont jugées ici par les militaires. Il existe aussi un corps appelé la gendarmerie de réserve, plus généralement connu sous le nom de Brachialgewalt. Ce corps était primitivement formé en grande partie d'officiers dont un certain nombre n'étaient pas commissionnés. Il est difficile de le définir exactement, car on nous l'a décrit tantôt comme une force auxiliaire de la police, tantôt comme une force supplémentaire, tantôt comme une sorte de police spéciale. On admet cependant que bien qu'il opère des perquisitions et des arrestations, et qu'il examine les personnes accusées de délits communistes qui devraient tomber sous la loi civile, il ne dépend aucunement du ministre de la Justice, mais du ministre de la Guerre. Nous avons noté avec intérêt que, bien que le terme de Brachialgewalt soit employé généralement, le gouvernement paraissait n'avoir aucune connaissance de ce terme. C'est contre ce corps que sont portées les accusations d'atrocités les plus écrasantes et les plus détaillées. On prétend que les officiers réguliers travaillent d'accord avec la Brachial-Gewalt, et que les noms des principaux coupables des crimes commis sont : Hejjas, Pronay, Ostenburg, Salm et Bibo. Quand nous prononçâmes les noms de certains de ces officiers au cours de notre entretien avec le Gouverneur, il nous répondit que c'étaient là les meilleurs de ses officiers.

53° En essayant de fixer les responsabilités de la « Terreur » en Hongrie, il est nécessaire de rappeler que le pays a passé par 5 ans de guerre, et par plusieurs révolutions et contre-révolutions. Les membres du gouvernement nous ont exprimé leur crainte d'un soulèvement communiste ; il y a aussi le parti des « hongrois réveillés » qui, prétend-on, comprend plus d'un million d'adhérents. Ce parti est fermement opposé à la signature du traité de paix, que le gouvernement était sur le point de signer, au moment où nous quittâmes Budapest, et il est violemment antisémite. Nous assistâmes par hasard à Budapest à une réunion des « hongrois réveillés », où l'on nous dit qu'il n'y avait pas de « Terreur », et que des preuves écrites de cette affirmation nous seraient envoyées. Ce document que nous avons reçu ne parle pas de la « Terreur », mais c'est une attaque violente contre les juifs, ainsi qu'on le verra par les extraits suivants :

« *C'est la volonté inaltérable des « hongrois réveillés » de restaurer le culte de la pure morale chrétienne et du sentiment national à travers le pays, et d'exterminer ces doctrines destructives, d'origine sémite, qui ont déjà contaminé la population chrétienne de Hongrie...* ». Ils demandent l'aide de « *toute la chrétienté. Cinquante ans de libéralisme seraient suffisants pour spolier les chrétiens de leurs propriétés....* » « *Dans bien des branches de l'activité intellectuelle, les juifs l'emportent sur les chrétiens... Les juifs étant d'origine étrangère, constituent pour les Hongrois une race indésirable.* » Ils trouvent « *qu'ils ont le droit de se protéger contre l'excessive prospérité de cette race étrangère qu'est la race juive.* »

54° On nous dit que les sentiments des Hongrois avaient été exaltés par la prétendue dureté du traité

de paix, et que ses clauses prévoyaient une frontière hostile à 25 milles de Budapest. On nous montra que la Hongrie avait été privée de quelques-unes de ses provinces les plus productives. On allégua que les Roumains avaient ruiné le pays durant leur occupation, et qu'ils avaient commis des atrocités en Transylvanie ; que la Roumanie et la Serbie avaient commis des atrocités en Transylvanie ; que la Roumanie et la Serbie avaient établi un véritable blocus, et que rien ne venait de ces pays en Hongrie. On nous fit entendre que le Gouverneur craignait que toute action dirigée contre les principaux coupables d'atrocités ou contre Friedrichs, qui, prétend-on, encourage leurs crimes, pourrait aboutir à provoquer une autre révolution et des atrocités encore plus grandes que celles d'aujourd'hui. Rien de ce que l'on nous a dit ne peut à notre avis, justifier ou excuser ce qui se passe en Hongrie. Les Ministres nous ont assuré que les crimes deviennent moins nombreux, et que le gouvernement reprend la direction des affaires. Nous ne sommes pas très sûrs que ce soit actuellement le cas.



Dernières Publications

1° Aux États-Unis :

LIVRES :

Politique Extérieure

*NORMAN HAPGOOD. — *The avancing hour* (L'heure du progrès. — New-York, Boni and Liveright, éditeur, 1920 (1).

M. Norman Hapgood, qui fut rédacteur en chef du « Collier's Weekly, » une des revues hebdomadaires les plus influentes aux Etats-Unis, et aussi ministre plénipotentiaire au Danemark, publie le résultat de ses observations et de ses réflexions sur l'avenir de la révolution russe. En politique extérieure, il est partisan de la non-intervention et ne justifie guère son attitude qu'en affirmant que, si l'on avait laissé les bolchevistes tranquilles, on eût été plus tôt débarrassé d'eux. C'est un point de vue, mais superficiel et vraiment peu original. Ayant vécu dans le voisinage de la frontière russe, il se croit autorisé à déclarer, mais sans en apporter de preuves, que les coopératives ont gardé, vis-à-vis des Soviets, une bonne part de leur indépendance. Ce témoignage n'est pas insignifiant ; on aurait voulu cependant, qu'il fût plus précis. Sur la question des rapports entre l'Amérique et la nouvelle dictature, M. Hapgood a son idée, qui est que les deux mouvements sociaux peuvent se rencontrer parce qu'ils partent de thèses opposées : les Américains, dont le tempérament national est individualiste, s'efforcent de rendre leur civilisation plus socialiste ; au contraire, les bolchevistes commencent par réaliser un plan de socialisation absolue pour essayer ensuite de reconstruire l'individualisme. Personnellement, M. Hapgood n'estime pas que le socialisme sorte fortifié de la grande guerre, tout au moins en ce qui concerne sa partie théorique. L'étatisme, pour s'être manifesté, est devenu plus odieux. En revanche, les masses laborieuses s'orienteront plus nettement dans le sens du communisme parce qu'elles ont eu tout loisir de voir en pleine lumière quels pouvaient être les méfaits du régime capitaliste.

Bon livre de journaliste : alerte, spirituel, mordant et point du tout empêtré dans la documentation.

Sociologie

*HARRY A. FRANCK. — *Vagabonding through changing Germany* (Impressions d'un chemineau sur la transformation de l'Allemagne). — Harper and Brothers, éditeur, New-York, 1920.

M. Franck est un virtuose du voyage à pied. Il avait antérieurement publié, avec beaucoup de succès, des relations de ses randonnées à travers les Andes et autour du monde. Officier dans le corps expéditionnaire américain, il s'est fait démobiliser aussitôt qu'il a pu afin de se promener plus librement en Allemagne. Son dernier livre nous renseigne sur la conception qu'un témoin, nullement prévenu contre la France, se fait du caractère germanique et de l'avenir des relations internationales. M. Franck ne méconnaît pas le raffinement, la grâce naturelle et la profondeur même qu'on peut découvrir dans le génie latin, sous des apparences d'insouciante légèreté ; d'autre part, il fait le plus grand cas de la patience, de la ténacité, de la discipline allemandes. S'il reproche aux Français leur spontanéité imprudente, l'inutile abondance de leurs gestes et de leurs paroles, il voit bien que, lorsque l'Allemand se signale par le manque de tact, ce défaut est dû à une insuffisance de la faculté d'intuition, à une attitude trop inerte de la volonté et à une certaine niaiserie.

Il ne regrette point la part que les Etats-Unis ont prise à la guerre, à condition que l'on entende bien qu'ils ont lutté contre un système de gouvernement, et non contre un peuple : *Je suis pleinement convaincu, dit-il, que nous avons parfaitement agi en aidant à renverser les Hohenzollern, leurs méthodes, et leur clique militaire. Je crois que le peuple allemand a souvent acquiescé, parfois même applaudi aux méfaits de ses anciens chefs ; mais je ne puis échapper à l'impression que la masse la moins écoutée de la nation se trouvait sous une influence comparable à celle qu'exerçaient les dragons effrayants de ses propres légendes.*

Conclusion : faisons crédit aux Allemands, et cela d'autant plus largement qu'affamés et misérables comme ils sont, ils ne se plaignent pas ; ils croient encore qu'ils n'ont pas mérité leurs souffrances et qu'ils ont fait une guerre purement défensive.

Il faut tenir compte d'un état d'esprit qui se révèle à chaque page du livre de M. Franck : les Américains ont senti qu'ils étaient beaucoup plus « at home » en Allemagne non occupée qu'en France associée. L'ordre, l'organisation, la propreté et le confort qu'ils ont trouvés dans l'Empire vaincu leur ont rappelé leur patrie. On ne saura jamais combien le dédale des paperasses administratives et la rareté des baignoires nous ont nui dans la pensée des Américains. Certes, ils ont plus d'une fois, jugé répugnante l'obséquieuse servilité des Allemands, et M. Franck la qualifie de détestable ; mais en même temps qu'il la blâme, il y découvre un mérite qui est l'aptitude à s'ajuster aux circonstances et à tenir compte des faits.

Littérature : Romans

FLOYD DELL. — *Moon-Calf* (Lunatique). — Alfred Knopf, éditeur, New-York, 1920 (1).

C'est le premier roman d'un assez jeune écrivain de Chicago qui s'était fait connaître, jusqu'ici, par sa collaboration à des quotidiens et surtout à une revue extrémiste, *the Liberator*.

L'éditeur veut bien nous prévenir qu'on ne lui a jamais rien présenté, comme premier manuscrit, qui vaille l'œuvre de M. Floyd Dell. Il n'a, d'ailleurs, pas tort de vanter sa marchandise. *Moon-calf* est un roman original, et, par endroits, remarquable. L'auteur semble bien y raconter certains épisodes de sa propre histoire, comme il arrive souvent lorsqu'on débute ; ayant ainsi beaucoup trop à dire, il n'évite pas les longueurs ; mais son héros est d'un type qu'on n'a pas accoutumé de rencontrer parmi les « fictions » de l'Ouest américain. Indifférent à l'athlétisme, à l'argent et au succès, rêveur et réfléchi, il passe son enfance dans deux petites villes dont il ne pratique guère que les bibliothèques, et aussi, pendant l'été, les usines où il gagne distraitement un maigre salaire qui aide sa famille besogneuse à se tirer d'embarras. Ses lectures désordonnées de sciences naturelles, d'archéologie et de philosophie font de lui, de bonne heure, un socialiste et un athée. Un amour timide, à peine ébauché, pour une « factory girl », le rend poète ; il découvre l'absorbante joie de confier à la musique des phrases l'expression des sentiments qu'il est trop maladroit pour avouer à la jeune fille qui les fit naître, et les partagerait volontiers. Puis, libéré par ce travail de sa nostalgie passionnelle, il devient journaliste et homme d'action, quelque peu propagandiste. Il rencontre une jeune fille qu'il a belle envie d'épouser et qu'il épouserait en effet si, d'une part, ses opinions révolutionnaires

(1) Tous les livres dont le nom d'auteur est précédé d'un astérisque (*) peuvent être consultés à l'*American Library Association*, 10, rue de l'Elysée.

(1) Peut être pris en lecture à « Shakespeare and C° », 8, rue Dupuytren.

n'étaient hostiles au mariage et si, d'autre part, elle se laissait convertir au socialisme. Seul et démuni d'argent, mais riche d'idées vraies éprouvées au contact de l'expérience, il part enfin pour Chicago où l'on devine qu'il saura vivre comme il a appris à le vouloir.

M. Floyd Dell, qui est un humoriste, excelle à ne prendre au sérieux ses personnages que dans la mesure où cela est indispensable pour les comprendre et faire que nous nous intéressions à eux. Il écrit avec distinction et vivacité ; mais il pense trop au lecteur et, dans bien des cas, ferait mieux de ne pas se détourner de son sujet pour nous souffler de ces avis que nous préférerions être libres de dégager nous-mêmes.

Il a eu le mérite de choisir, pour le soumettre à l'analyse, un héros dont l'espèce est assez rare dans les romans américains, mais aussi la maladresse de consacrer ces quelques centaines de pages à l'étude de la formation d'un homme de lettres : et cela peut sembler trop particulier.

La pratique qu'il a de son « métier » est encore inférieure à sa faculté d'invention : il compose en accumulant des notations et ne réussit pas à suggérer au lecteur le sentiment profond d'une évolution de son personnage principal. Intellectuellement, il ne suffit pas, pour grandir, de s'allonger.

REVUES :

The Liberator. — Novembre 1920.

Maxime Gorki publie ses impressions personnelles sur Lénine : pensée claire, implacablement logique, volonté inflexible, indifférence pour les individus, don de voir par grandes masses et dans l'avenir, telles seraient les caractéristiques du dictateur aux yeux de qui la révolution russe n'est qu'une expérience préparatoire. L'article tend à démontrer que le chef du gouvernement des Soviets est, à sa manière, un saint.

En terminant, Gorki ne se dissimule pas que Lénine, lorsqu'il lira l'article de son thuriféraire pourrait bien éclater de rire.

The new Republic (24 novembre 1920) annonce une série de six articles de M. H.-N. Brailsford sur ses impressions de Russie.

M. Brailsford a séjourné récemment pendant deux mois dans la Russie des Soviets. Il déclare qu'il a été libre de communiquer avec les adversaires du régime. Il consacre son premier article à relater quelques faits directement observés et à formuler le problème russe tel qu'il le conçoit. Il a étudié la situation de quelques manufactures et il affirme que leur fonctionnement, sous l'autorité des conseils d'ouvriers, s'accompagne d'une amélioration notable aux points de vue de l'hygiène et de l'éducation. Le rendement, en ce qui concerne les produits fabriqués, est diminué par l'insuffisance d'alimentation ; mais le désir de travailler serait plutôt stimulé qu'affaibli par le nouveau sentiment de liberté. En revanche, la classe moyenne subit bien des privations et des épreuves injustes.

Dans les villes, la famine serait moins grave qu'en Allemagne, en Autriche et en Pologne ; chacun peut avoir un repas gratuit par jour. Les paysans connaissent la prospérité et se bâtissent même des maisons neuves.

On n'aperçoit pas actuellement de solution aux difficultés économiques : la nécessité de nourrir les travailleurs manuels pour qu'ils produisent davantage, conditionne la répartition des aliments ; d'autre part le ravitaillement de l'armée absorbe et gâche une si grande quantité d'articles manufacturés que l'effort des ouvriers ne parvient pas à engendrer plus de bien-être pour la masse du peuple. Tout le mal viendrait donc du blocus et de la mobilisation qui a des conséquences particulièrement gênantes en Russie où les techniciens instruits ne se trouvent que parmi les jeunes gens.

QUOTIDIENS :

Associated Press.

L'éventualité d'un conflit qui pourrait surgir entre les Etats-Unis et le Japon fait l'objet des commentaires des journaux. L'Etat de Californie refuse à tout étranger le droit de propriété sur les terrains, le Japon proteste, le gouvernement fédéral ne peut pas grand'chose en la circonstance. La haine de race paraît surexcitée en Californie et l'on y envisage le cas où la difficulté ne pourrait pas être levée par les moyens diplomatiques.

Le voyage du secrétaire d'Etat Colby en Amérique du Sud attire l'attention. Les Etats-Unis désireraient s'entendre avec l'Argentine et le Brésil pour accentuer leur action sur les puissances de l'Entente. Il y a du pétrole, des denrées alimentaires et des minéraux en Amérique du Sud. La vieille Europe a besoin de tout cela. En échange ne pourrait-on la décider à quelques concessions dans ses affaires politiques ?

2° En France

LES LIVRES :

Histoire. — Politique extérieure :

INQUIETUD UNIVERSALSUS CAUSAS, par E. Zurano (*Reus*). — L'UKRAINE ET LA PETITE ENTENTE par Ch. de Larivière (*Chambre de commerce de Marseille*). — LA SYRIE, par le docteur George-Samné (*Bossard*).

Questions Economiques et Sociales :

NUEVO RÉGIMEN DE LA PROPRIEDAD IMMUEBLE, par C. Lopez de Haro (*Reus*).

Art. — Philosophie. — Littérature.

AMOUREUX DE LA MORT, par G. Vidie. Préface de Mme L. Delarue-Mardrus (*Grasset*). — CAPITAINE COURAGEUX, par Rudyard Kipling Trad. L. Fabulet et Ch. Fountaine-Walker (*Mercure de France*). — TOUTE LA FLANDRE (III). LES PLAINES, par E. Verhaeren (*Mercure de France*). — LES TUNISIENNES, poèmes africains, par E. Schaller (*de Boccard*). — LA PHILOSOPHIE D'E. BOUTROUX, par A.-G. La Fontaine (*Vrin*). — TOUS DES ANGES, par J.-E. Blanche (*Albin Michel*).

LES REVUES :

WACYF BOUTROS GHALI. — *L'indépendance de l'Egypte.* — (*Le Correspondant*, 10 déc.).

L'examen attentif de l'accord Milner-Zagloul, dit M. Boutros, conduit à cette conclusion : un tel règlement remplacerait le mot « protectorat » par un protectorat de fait ; il effacerait l'étiquette et conserverait l'objet.

L'auteur met en lumière les privilèges que la Grande-Bretagne se fait garantir : l'appui militaire de l'Egypte en cas de guerre ; si elle lui concède le droit de représentation, elle lui interdit tout engagement qui puisse être préjudiciable aux intérêts britanniques ; le représentant anglais jouira d'une situation exceptionnelle ; la Grande-Bretagne aura encore la haute main sur le finances et la justice.

HERCÉ. — *La réaction anglaise contre le mouvement irlandais.* — (*La Revue de Paris*, 15 déc.).

L'éternel *wait and see* britannique a empêché les Anglais de prévoir et de prévenir l'imminence et la grandeur du péril. Le jour où ils ont senti le danger ils ont réagi avec d'autant plus d'acharnement qu'ils avaient plus tardé. Lloyd George appuyé sur ses 400 tories a été obligé de marcher sous peine de chute.

Le nom « de représailles que pare encore une idée de sommaire justice, est une malice cousue de fil blanc : il ne s'agit pas de talion, il s'agit d'un plan médité et mûri pour étouffer enfin ce vaincu qui ne veut pas plier ».

Si Londres ne peut, ou n'ose poursuivre ses dragonnades il lui faut céder.

Histoire. — Politique extérieure :

LA BELGIQUE ET L'ŒUVRE DE M. LÉON DELACROIX (*Le Correspondant*, 10 décembre). — VON KLUCK ET GALLIÉNI, essai sur la psychologie des chefs allemands à la Marne, par A. Fauconnet (*Mercure de France*, 15 décembre).

Questions Economiques et Sociales :

LE COTON DE LA TURQUIE (l'*Economiste d'Orient*, 5 décembre). — LES CHEMINS DE FER DE LA TURQUIE (l'*Economiste d'Orient*, 5 décembre).

Economie et Finances

LA FAILLITE ALLEMANDE ET LES RÉPARATIONS

L'article ci-dessous, où l'état véritable de l'industrie allemande est mis en lumière, complète les articles sur la Politique des réparations *qu'on a trouvés en tête de ce numéro. L'importance de cette question est telle en effet qu'elle nous a paru mériter d'être étudiée sous plusieurs aspects. Celui-ci n'est pas le moins intéressant.*

A en juger par les premières séances, dont l'impression pessimiste s'est heureusement modifiée par la suite, comme en témoigne l'article de notre envoyé spécial à Bruxelles, les délégués allemands avaient donc commencé par se présenter devant nos experts financiers en plaidant la faillite du Reich. La manœuvre était prévue et, metteurs en scène fort habiles, les Allemands la préparaient depuis un mois. En effet, la note annonçant la suspension des paiements aux offices de compensation date, nous apprend-on maintenant, du 19 novembre dernier.

Mais il y a mieux à faire, semble-t-il, que d'enregistrer purement et simplement, comme le fait le *Temps* dans son éditorial du 19 décembre, ce qu'il appelle déjà la *faillite allemande*.



Notre confrère, en effet, après avoir donné un assez large extrait de cette note allemande du 19 novembre, qui explique son impuissance à régler désormais les soldes des offres de compensation, par suite de l'effondrement de la valeur du mark qui met le gouvernement du Reich dans l'impossibilité de se procurer des denrées étrangères, aboutit simplement à cette conclusion que « la faillite de l'Allemagne est un fait », et que la Conférence de Bruxelles doit partir de ce fait si elle veut aboutir à quelque chose de positif.

Nous entendons bien, sans doute, que le *Temps* estime toujours que, en dépit de cette faillite, il y a quelque chose à faire encore, et que cela n'est pas suffisant pour nous faire renoncer à nos droits. Mais cela gagnerait à être dit clairement et nettement, d'une manière explicite et avec insistance.

Si nous voulons persuader les Allemands de l'inutilité de la manœuvre qu'ils tentent et en vue de laquelle ils risquent, de gaîté de cœur, de s'embarquer dans les pires difficultés, nous devons proclamer bien haut que cette *faillite du numéraire* nous importe au fond assez peu et qu'elle ne doit avoir qu'une très faible influence sur le paiement de nos indemnités.

Ce qui nous importe, c'est la puissance de production allemande. Cette puissance existe-t-elle, oui ou non ? Voilà la question. Si oui, tout le problème se ramène à trouver le moyen de participer à la création incessante de valeurs que représente cette puissance productive, et ce moyen existe certainement.

Or, que l'Allemagne renaisse, qu'elle ait une vigueur économique croissante, c'est ce que mille faits attestent qu'il est impossible de dissimuler et c'est ce que, d'ailleurs, à de certains moments, les Allemands eux-mêmes oublient de taire.

Le discours que M. Guy de Wendel a prononcé, le 16 décembre dernier, à la Chambre des Députés, à propos de la revision du tarif douanier, est, à cet égard, plein de choses intéressantes. Il a notamment mis en lumière ce fait extrêmement important et tout à fait remarquable que le gouvernement allemand, tout en cultivant cette faillite financière et monétaire qui doit, dans sa pensée, lui servir à esquiver le paiement des indemnités, a eu l'habileté inouïe de faire tourner cette politique de faillite volontaire à l'avantage de la force industrielle allemande. C'est ainsi que le large déficit que les chemins de fer allemands laissent à la charge de l'Etat et que celui-ci ne se préoccupe pas de réduire, constitue une véritable subvention indirecte, donnée à l'industrie allemande. De même, l'Etat allemand, a fait observer M. de Wendel, maintient le prix de la vie, en Allemagne, au dessous du niveau normal, grâce soit à des subventions d'Etat, soit à des mesures législatives, et il n'est pas exagéré de penser que ces subventions dépassent actuellement le chiffre énorme de 20 milliards de marks-papier.

Ces affirmations se trouvent pleinement confirmées, avec une étonnante impudence, dans un article du *Berliner Tageblatt*, dû à un député au Reichstag, nommé Gottheim, dont M. de Wendel a donné lecture à la Chambre.

L'auteur de cet intéressant article constate avec satisfaction que l'Allemagne est en mesure de produire, dans la plupart des cas, à meilleur marché que les pays de l'Occident, du nord de l'Europe et d'outre-mer. Cela provient non seulement du bas prix des matières premières allemandes, et notamment du prix du charbon qui, évalué en or, est douze à quinze fois plus bas que le prix mondial, mais cela provient aussi du bon marché du travail allemand. Or, le travail allemand est à bon marché parce que l'Allemagne a une politique de compression systématique du prix de revient de la main-d'œuvre, parce que le prix du pain est artificiellement comprimé, parce que les taux des loyers, sont maintenus artificiellement bas, parce que, grâce à la subvention d'Empire, l'ouvrier allemand se chauffe à un prix extraordinairement réduit, parce que, bref, l'Etat allemand fait une politique de dumping — politique qui a le double avantage d'écraser ses finances, ce qui est conforme à sa thèse de la faillite allemande, et de favoriser l'expansion de son commerce — ce qui prépare le relèvement réel. Et c'est M. Gottheim lui-même qui évalue le coût de ces subventions indirectes à l'industrie nationale à 20 milliards de marks-papiers.

A cet aveu il faut ajouter d'impressionnants symptômes d'une force industrielle allemande qui se recueille et qui rassemble toutes ses énergies pour les luttes très prochaines.

Dans les grandes affaires d'outre-Rhin, il n'est question que de groupements, de concentrations, d'amalgamation d'intérêts plus étroits que jamais. Ce ne sont plus seulement des cartels ou des syndicats, comme avant la guerre. L'heure des trusts a maintenant sonné pour l'industrie allemande, et l'on voit déjà apparaître de redoutables géants.

Voici le trust de Hugo Stinnes, notre implacable ennemi, qui est assis d'abord sur l'amalgamation de puissantes entreprises minières et métallurgiques : l'*Union du Rhin et de l'Elbe* (composée elle-même des grosses firmes de *Gelsenkirchen*, et de *Deutsch-Luxembourg*), et de *l'Union de Bochum*. Cela représente déjà, capital et réserves, une puissance financière de près de 300 millions de marks. Mais ce trust s'est complété par l'absorption de trois grandes entreprises électro-techniques : la *Siemens-Holske*, la *Siemens-Schukert*, et la *Schukert* qui groupent à peu près le même capital, soit au total 1.200 millions de marks pour le trust Stinnes.

Voici maintenant l'*Allgemeine Slekleinstat Gesellschaft* qui, avec son milliard de capital, s'adjoint l'usine *Felten und Guillaume* de Mulheim.

Voici encore la maison P. Klockner (anciennement Lothringer Hattenverein) qui non contente de contrôler les industries métallurgiques de Geisswied, du groupe Thyssen, constitue un trust imposant dont vont faire partie les aciéries de Hasper, en Westphalie, les mines de charbon de Konigsborn, les mines et forges Georg Marie d'Osnabruck, les tréfileries de Dusseldorf, les aciéries de Crefeld, les forges d'Isselburg, la fabrique de machines Rheinland et celle de Humboldt, à Cologne.

Nous pourrions encore en citer d'autres : les fusions opérées par les frères Stumm, ou celles pratiquées par la famille Haniel.

Mais cela nous paraît suffire aujourd'hui.

Tous les témoignages concordent. En dépit des obstacles et des gênes résultant de sa défaite, et surtout de la situation générale du monde, l'industrie allemande représente un force qui déjà commence à retrouver une belle activité, et qui, par un immense travail de réorganisation, et par la politique de dumping national du Reich, se prépare à la conquête des marchés extérieurs.

C'est cela qu'il faut considérer ; c'est cela qu'il ne faut cesser de voir et de rappeler. Les finances épuisées, le mark-papier vidé de valeur dont les malins gouvernants du Reich agitent complaisamment la guenille devant nous, c'est la dépouille d'une chrysalide périmée dont nous n'avons que faire. Sachons suivre l'animal plein de vie qui, sous une forme nouvelle travaille à en sortir, et qui garde en lui toutes les forces nécessaires à l'œuvre que nous sommes en droit d'exiger de l'Allemagne, et que nous pouvons encore obtenir d'elle, à condition d'abandonner le mirage du mark-or et d'adopter la réalité nécessaire de la collaboration matérielle.

Léon Polier.

La crise et le budget

Les illusions perdues. — Les réalités. — Prévisions et rendement. — Le problème du déficit. — Sa solution. — Dettes et dépenses militaires.

Où donc est la joie dans laquelle, l'an dernier, le vote de l'impôt sur le chiffre d'affaires avait plongé les commerçants et les industriels ? Où sont les milliards que devait produire cette taxe « populaire », sans doute parce qu'elle devait surtout atteindre le peuple ? Où sont la commodité de perception, la facilité de paiement ? Où en est cette vis dont un simple tour pouvait, au dire de M. François-Marsal, dans ses confidences au « Matin », rapporter non pas seulement les cinq milliards escomptés, au prix d'un calcul arbitraire et trop complaisant, mais même, douze, quinze milliards, de quoi faire face, en un mot à la totalité de nos dépenses publiques. Car on en était là de l'enthousiasme. Taxe de luxe, impôt sur les payements, timbres-quittances, tous auraient pu faire place à ce merveilleux instrument fiscal, souple, commode, élégant et réalisant au mieux, selon les vieux principes caméralistes, l'art de « plumer l'oie sans la faire crier ».

Hélas ! l'oie, c'est-à-dire le public, — car aussi bien c'était sur lui que le ministre et les commerçants espéraient faire retomber le poids de cette charge, — ne s'est pas laissé plumer. Elle n'a plus de plumes à donner. Elle en a trop laissé aux mains des exploiteurs de sa crédulité et de ses passions, et elle pratique aujourd'hui une stricte économie et une restriction mi-partie volontaire, mi-partie forcée. La taxe sur le chiffre d'affaires, d'une perception facile, d'un rendement généreux en temps de prospérité, tombe à rien en temps de crise. C'est une taxe essentiellement capricieuse, comme la mode, et il est dangereux de fonder sur elle l'espoir d'un rendement comparable, par sa régularité, à celui de l'impôt sur la richesse acquise. Tout comme les douanes, auxquelles l'apparente sa qualité d'impôt sur les mutations commerciales, elle suit les fluctuations du commerce et actuellement le marasme des affaires, outre les indices que nous avons déjà signalés, trouve son expression la plus précise, la plus mathématique, dans ces deux portes de nos impôts indirects.

Pour novembre, en effet, les douanes n'ont donné que 111.678.000 francs, en baisse de 29.758.000 sur les prévisions budgétaires et de 25.507.000 francs par rapport aux chiffres de novembre 1919. Quant à l'impôt sur le chiffre d'affaires, le déficit est beaucoup plus considérable. Il a produit 205.492.000 francs, alors qu'on en attendait 460 millions. Ce déficit est encore plus grand qu'en octobre, puisque pour ce mois, il était de 225 millions 1/2, soit 234.434.000 francs, contre une précision de 460 millions. Au total, au lieu des 1.620 millions attendus, pour les quatre premiers mois d'application de l'impôt, c'est seulement moins de la moitié : 732.717.500 francs qu'on a obtenus, L'insuffisance de rendement est donc de plus de 887 millions, c'est-à-dire 54 % du produit escompté.

En ce qui concerne les douanes, d'aucuns se réjouissent de la baisse de leur rendement. C'est un signe, disent-ils, que notre industrie nationale reprend, qu'elle satisfait à nos besoins. Il faut bien faire contre mauvaise fortune bon cœur et cette explication a le mérite d'entretenir l'optimisme. Mais celui-ci ne saurait résister au simple raisonnement suivant. Ce qui importe dans la balance commerciale, c'est beaucoup moins les chiffres absolus des importations et des exportations que leur valeur relative et si les importations baissent, encore faudrait-il voir sur quels articles porte la diminution et si elle n'atteint pas surtout les articles et matières ou produits nécessaires à notre industrie et si cette baisse n'est pas, comme tout le donne à penser, une conséquence de la crise économique. Tant mieux, diront encore les profanes, c'est un signe que les produits étrangers ne concurrencent pas les nôtres ! Mais alors comment

concilier leurs vues avec les demandes des parlementaires et des chambres de commerce, surprises, qui réclament un relèvement de nos barrières douanières.



A la vérité, impôt sur le chiffre d'affaires, douanes, rendements fiscaux en général, dont le total accuse un recul de 92 millions sur les évaluations budgétaires, ne font que refléter nos difficultés économiques. Et, comme à quelque chose malheur est bon, il en résulte que le Parlement se prononce pour une politique financière d'économies rigoureuses. Comme toujours, c'est le Sénat qui montre la voie. Mais la Chambre s'y engage volontiers à sa suite et le Gouvernement ne peut qu'obtempérer à ces injonctions qui se multiplient. Nombreux sont les signes de l'inquiétude que soulève l'état de nos finances.

Dans une lettre ouverte au « Journal des Débats », M. Ribot donne à entendre que le rendement de l'emprunt n'a pas produit ce qu'on en attendait, et, à tout le moins il conclut de ses chiffres que la limite du crédit public est atteinte. Ce n'est pas en vain, qu'on fait appel à quatre reprises, dans une seule année aux souscripteurs. Et quels que soient les procédés, plus ou moins coercitifs, du ministère des Finances, pour contraindre notamment les créanciers ou les fournisseurs de l'Etat à accepter un payement en rentes — ce qui nous ramène au temps de Napoléon et à ses pratiques — ou encore pour forcer les sociétés en instance d'autorisation d'émissions, à affecter une partie de leurs disponibilités à l'achat de rentes, on ne trouve plus beaucoup de souscripteurs. La politique des emprunts a fait son temps : elle ne peut, en se poursuivant, que tarir le crédit public.



Force est donc de se tourner vers une autre politique. Puisque la prodigalité n'est plus possible, — et l'on sait qu'elle a été la seule ligne de conduite pendant la guerre et depuis l'armistice, — il faut pratiquer une sévère économie. Toutes les voix concordent. Ce n'est plus seulement un vœu pieux, car de tout temps, le *leit motiv* des financiers a été l'économie, c'est une décision arrêtée et qui se manifeste dans les petites comme dans les grandes choses. La Commission des Finances du Sénat brime le Gouvernement. Elle refuse à M. Honnorat les 1.400.000 fr. nécessaires à la participation de son ministère à l'exposition coloniale de Marseille. Elle ne veut pas davantage lui accorder 100.000 francs pour la célébration du centenaire de l'Académie de Médecine. Elle ne se borne pas là. En un ordre du jour sévère, elle dicte ses volontés. Elle dresse un procès-verbal des engagements de l'Etat et des moyens de trésorerie destinés à y faire face ; — incorporation dans le budget de 1921 de toutes les dépenses qui doivent normalement y figurer (on se souvient que nous avions dénoncé ici même cette fantasmagorie financière) — compression des dépenses évaluée dès à présent à trois milliards ; application de ce coefficient de réduction aux douzièmes provisoires dont le vote est nécessaire ; dépôt immédiat du cahier de crédits supplémentaires ; suppression de tous les organes gouvernementaux ou administratifs inutiles ; impitoyable refrénement du mouvement ascensionnel des dépenses publiques et limitation aux ressources régulièrement réalisées.

La conclusion pratique est que l'Etat a pris l'engagement de réduire de trois milliards ses prévisions budgétaires et cette somme de trois milliards a fait pendant quelques jours la joie de la presse. Car tout le monde s'attribuait le mérite de son économie : le Sénat qui y voyait le résultat de sa sévérité, la Chambre la preuve de sa vigilance et le gouvernement le signe de sa bonne volonté. On en arrivait même à se demander s'il y avait lieu de totaliser les trois milliards d'économie du Sénat et ceux de la Chambre, ou s'ils ne formaient qu'un seul et même chiffre, auquel cas la question de la priorité demeurait ouverte.

Ici encore l'illusion a été vite dissipée. C'est seulement trois milliards qu'il y a lieu de déduire du budget ordinaire et extraordinaire, lequel se trouve ainsi ramené de 27 milliards 100 millions à 24 milliards 800 millions.

Un indice plus frappant encore est venu mettre en relief la volonté d'économies rigides. Le ministre de la Guerre a dû faire place à un successeur, faute de s'être entendu avec ses collègues sur la politique militaire, sur la loi de recrutement, fonctions elles-mêmes des possibilités financières. Son remplaçant est l'ancien président de la Commission des Finances de la Chambre et ses premières déclarations ont été pour dire qu'il entendait appliquer au pouvoir, les principes qu'il avait affirmés. L'assemblée, elle-même, appelée à juger cette politique a décidé de faire tout l'effort militaire nécessaire, mais aussi dans la limite des « disponibilités financières », mettant ainsi un terme à une prodigalité qui trouvait trop facilement son excuse dans une conception plus ou moins élastique de la défense nationale.



Même ramené à près de 25 milliards, le budget de 1921 est encore lourd et il ne semble pas pouvoir s'équilibrer par des recettes « liquides et certaines » comme le demande la Chambre. L'équilibre apparent sera sans doute obtenu par la suppression des 2 milliards 700 millions de déficit initial et nominal. Le déficit réel sera bien plus grand, car les recettes prévues sont, en partie, conjecturales parce qu'elles sont nouvelles et qu'aucune donnée antérieure ne permet d'en préciser le montant, alors que les recouvrements actuels, comme nous le montrions au début, font craindre de voir déjouer les espoirs mis en elles. A elles seules les économies envisagées n'en compenseront pas l'insuffisance !

Aussi, puisque c'est sur les dépenses militaires que porte l'effort d'économie, pourquoi ne pas l'accentuer encore. Il faut avoir le courage de regarder le problème en face. Les dépenses d'administration ne sont pas les seules à réduire. Elles ne représentent, toutes ensemble qu'à peine le tiers du budget. Il faut se tourner résolument vers les autres : dette et armée qui en absorbent les deux autres tiers. Et ainsi se trouve posée la question de la réduction des dépenses militaires et de la dette, sans laquelle *toutes les autres solutions ne seront que vains palliatifs*. On l'a dit depuis longtemps, le ministre l'a répété cette année encore, que serait la compression de quelques millions de dépenses sur l'administration générale du pays, c'est-à-dire de dépenses productives ou reproductives ? Que serait la suppression de quelques milliers de fonctionnaires ? Quelle économie assureraient-elles, si subsistent intactes dans un pays, dont les ressources vont diminuant, au moins nominalement, par suite d'un retour à la normale, les *onze milliards de service de la dette* et les *quatre milliards* 1/2 de dépenses militaires, au total *quinze milliard* 1/2 ? La Chambre s'est prononcée. Il faut réduire les secondes à ce qui est véritablement « défense nationale » et non pas frais somptuaires d'expéditions lointaines ou d'occupations aléatoires. Reste la dette. Conversion ou réduction de capital ? ou prélèvement général à versements immédiats, ou échelonnés, avec affectation des annuités au service des emprunts passés et futurs ; telles sont les solutions possibles, on peut hésiter entre elles, on peut les combiner, car l'instrument fiscal ne doit pas semer la ruine, mais assainir une situation sans issue. Mais on ne peut se refuser à les envisager. Il est déjà tard. Effectuée l'an dernier, l'opération aurait eu pour elle une plus grande bonne volonté des contribuables, une réalisation matérielle plus facile. Elle eût posé plus tôt et avec méthode un problème que les faits ont imposé brutalement. La nature, le libre jeu des forces économiques accomplit son œuvre. Il est temps que le législateur, médecin des maux sociaux et des affections naturelles intervienne.

William OUALID.

Le régime du charbon

La réorganisation est un fait accompli.

Un de nos lecteurs nous écrit :

Le 22 décembre, un arrêté du ministre des Travaux publics, pris, après avis du comité consultatif des charbons, a établi le nouveau régime des prix de la houille en France. C'est le commencement d'une nouvelle étape, — la dernière sans doute avant le retour à la liberté complète. Les dispositions prises concordent avec les desiderata de la presque unanimité des groupements industriels, sauf peut-être le petit nombre des intermédiaires que ce nouveau régime peut léser. Elles sont, hâtons-nous de l'ajouter, conformes à la politique charbonnière qui a toujours été préconisée à *l'Europe Nouvelle*, — conforme aux vœux qu'une récente étude de M. Léon Polier exposait ici même le 19 décembre. Nous en prenons acte d'autant plus volontiers que la solution actuelle semble entièrement dictée par la logique des événements.



Les dispositions essentielles de cet arrêté sont les suivantes :

1° Réduction du taux des surtaxes frappant le charbon français.

A l'heure actuelle, les charbons des mines françaises sont frappées de surtaxes, variables suivant les bassins. Le nouvel arrêté prévoit une importante réduction de ces surtaxes. Pour prendre un exemple, les charbons du Pas-de-Calais étaient frappés d'une surtaxe qui a atteint jusqu'à 160 % en juillet, qui est actuellement de 80 % et qui, par le nouvel arrêté, sera abaissée à 30 % du prix de taxation. C'est dire que le charbon taxé 80 francs sera vendu sur le carreau de la mine à 104 francs, alors qu'il l'était à 204 francs lorsque le taux de la surtaxe était de 160 %. Il doit être bien entendu que les nouveaux taux de surtaxe ne seront plus réduits d'ici le 1er avril.

2° Réduction des ristournes sur les charbons anglais et américains.

..En vue de tendre à la liberté des charbons, le nouvel arrêté prévoit une nouvelle réduction des ristournes consenties aux importateurs de charbons anglais et américains. Ces ristournes seront uniformément réduites à 30 % de la perte au change pour les uns et pour les autres. L'arrêté stipule qu'elles seront supprimées en principe à partir du 1er février.

3° Réduction du prix des charbons allemands.

Les charbons allemands voient leur prix forfaitaire de vente abaissé de 180 francs à 150 francs.

4° Réduction du prix des charbons domestiques.

Les charbons domestiques d'importation (pris sur wagon port importation) voient leur prix réduit à 150 francs par tonne.

Dégageons le sens général de ces nouvelles dispositions, susceptibles d'amener des modifications aussi heureuses que profondes dans l'approvisionnement en charbon de l'industrie française.

Le régime du charbon, aujourd'hui périmé, comportant répartition, contingentement, péréquations et hautes surtaxes, était né des nécessités, de la disette du combustible en France, et surtout des prix élevés auxquels parvenaient dans nos ports les charbons étrangers. Ces très hauts prix étaient eux-mêmes fonction de la politique anglaise pour l'exportation des charbons, du coût excessif des frets charbonniers, et par surcroît de l'élévation des changes étrangers. Les deux premiers facteurs se sont profondément modifiés depuis quelques mois, et bien que le troisième se soit maintenu avec toute sa rigueur, les prix des charbons d'importation rendus dans nos ports se trouvent aujourd'hui très au-dessous de ce qu'ils étaient durant tout le cours de l'année 1920.

La question de quantité également n'est plus aussi épineuse : la raison en est, d'une part, dans l'accroissement continu de la production de nos houillères ; d'autre part, dans la fourniture régulière des charbons allemands depuis l'accord de Spa, enfin dans ce fait que la demande de la consommation est devenue moins pressante par suite du ralentissement de l'industrie. Les stocks de charbons d'origine étrangère existant actuellement dans nos ports assurent les besoins pour près de 3 mois.

Enfin le système des péréquations qui avait eu sa raison d'être en d'autres circonstances, ne l'avait plus aujourd'hui. Il soulevait au contraire une protestation unanime de la part de toute l'industrie française. Entre autres exemples, on a vu, à la dernière assemblée générale de la Compagnie générale d'Electricité, l'administrateur délégué se faire âprement l'écho des plaintes que soulevait ce système, et insister sur l'infériorité qui en résultait pour notre industrie.

Les péréquations spéciales ont également vécu. Quelques privilégiés, — les usines à gaz par exemple, — pourront s'en trouver lésés. Mais l'industrie en général en bénéficiera largement.

Le compte spécial de péréquation sera donc arrêté au 31 décembre. Le solde en sera affecté à la liquidation des stocks accumulés et aux valorisations qui pourront être reconnues nécessaires. A partir du 1er janvier, les péréquations seront établies avec une rigueur industrielle. Les consommateurs français n'auront plus à compter avec les ristournes secrètes ou politiques qui avaient jusqu'ici amené de dangereuses majorations sur le prix du combustible.

Telles sont les conditions dans lesquelles s'ouvre le nouveau régime. Elles militaient, on le voit, en faveur d'un changement radical. Les mesures prises par le ministre des Travaux Publics semblent répondre à la logique comme à l'intérêt général de l'industrie française. L'*Europe Nouvelle* s'en félicite d'autant plus que ce sont précisément les mesures qu'elle avait réclamées.

X.



CHRONIQUE DES CHANGES

Après deux séances où l'on avait pu noter une légère amélioration du franc, le marché de nos devises s'est de nouveau tendu hier. La *livre sterling* a coté 59.75 1/2, le *dollar* 17.11 1/2, le *franc suisse* 2.60, le *florin* 531 et *la couronne scandinave* 335 1/2.

Le mouvement paraît tout à fait lié aux mouvements du dollar sur le marché de Londres où, dès samedi, le dollar ayant fait 3.50 3/4 contre 3.53 la veille, le franc subit aussitôt le contre-coup de cette perte de la livre et baissa jusqu'à 59 pour clôturer à 58.75. Lundi le même fait s'est reproduit : le dollar s'améliora jusqu'à 3.48 5/8, ce qui poussa le franc à Londres jusqu'au taux de 59.72.

La situation prochaine du marché est assurément très incertaine. Non qu'on puisse escompter une reprise sensible de la valeur de notre monnaie que rien n'autorise pour le moment à envisager, mais bien parce que la question est de savoir si nous ne sommes pas à la veille de voir se produire une nouvelle avance des devises étrangères et spécialement du dollar. Cela est lié sans doute à la tournure que prendra d'ici à la fin de l'année la crise commerciale et industrielle. Il est probable que si elle s'aggrave, comme il y a lieu de craindre, le contre-coup s'en fera sentir sur la cote de nos changes. Mais il nous paraît peu sage d'escompter, comme semblent le faire certains spéculateurs à la baisse du franc, des mesures d'Etat telles qu'un moratorium ou qu'une forte émission de billets en banque, et d'attendre une ascension brusque du dollar à 20 francs et de la livre anglaise à 70. C'est là une éventualité que rien, pour le moment, ne nous paraît autoriser à envisager et il y a tout lieu de croire simplement que la tension actuelle se maintiendra avec certaines oscillations.

Les *changes de l'Europe centrale* suivent naturellement le mouvement de dépréciation. Le *lei* roumain continue à baisser, en dépit des mesures que prend le gouvernement. On cote 18 1/4. La *couronne autrichienne* n'est plus cotée que 4 centimes, cours assez nominal d'ailleurs. Le *mark* allemand se tient toujours à 23, mais le gouvernement allemand reconnaît lui-même complaisamment que l'on n'aime pas, en réalité à trouver preneur de la devise du Reich à l'étranger.

Tout en notant cette tendance, dont nous dirons

d'autre part ce qu'elle signifie, il nous paraît intéressant de remarquer que, en dépit, ou même à cause de sa fâcheuse situation vis-à-vis des changes sains du reste du monde, le mark allemand est en passe, semble-t-il, de devenir la monnaie internationale de toute l'Europe centrale.

La raison en est tout simplement que le mark est la monnaie d'un pays à armature économique puissante, qui soit accessible, grâce à sa valeur dépréciée aux pays, comme la Pologne, l'Autriche, la Tchéco-Slovaquie, la Roumanie et autres, dont la monnaie est plus avilie encore. La suppression même du rouble que l'on annonce ne peut que lui réserver un nouveau champ d'expansion car, bien entendu, si la monnaie nationale russe est supprimée, on aura recours, pour les échanges, à une monnaie étrangère qui sera certainement la monnaie allemande.

Cette expansion à prévoir du mark allemand aura des effets très importants sur la valeur même du mark qui tendra à se relever, et sur toute l'économie allemande dont les bourses verraient s'accroître leur influence, et dont la mainmise sur l'Europe centrale et orientale sera grandement favorisée par cette pénétration monétaire.

Un intéressant article de la *Vossische Zeitung* notait récemment cette évolution et s'en félicitait en demandant le rétablissement du marché à terme du change. Le journal pangermaniste constatait que, ainsi reprenait corps, sous une autre forme le grand projet du Mitteleuropa, puisque, grâce au lien du change, l'Allemagne allait devenir le guide économique des Etats européens à change faible.

L. P.



LA BOURSE ET LES VALEURS

La Situation

Bien que les marchés étrangers soient de plus en plus déprimés et qu'aucun fait nouveau ne se soit produit, de nature à justifier un retour à l'optimisme d'antan, les dispositions de la Bourse paraissent décidément plus favorables. Quelques séances ont vu s'esquisser un mouvement de reprise, les autres n'ont fait que marquer le pas. En se reportant aux semaines précédentes, on a lieu de se féliciter, au moins de ce que la panique paraît enrayée. Faut-il attribuer cette amélioration à l'annonce que les agents se préparent tardivement à appliquer plus strictement leur règlement, par la livraison préalable des titres vendus au comptant, et à mettre un frein aux manœuvres trop brutales des baissiers par la fragmentation sur plusieurs séances des ordres d'une certaine importance ? Le pourchas du découvert révélé par la liquidation de quinzaine est-il à la base du raffermissement constaté? Il semble bien que les deux causes aient joué concurremment.

En parcourant la cote, nous constaterons que l'amélioration s'est manifestée sur l'ensemble des compartiments. Seuls les pétroles font exception, ce qui s'explique par le fait que ce seul groupe comportait des positions de quelque importance dont la liquidation pesait sur les cours. Il semble que cette liquidation est désormais chose faite et que l'échéance de fin d'année trouvera un marché absolument net.

Enfin des achats caractéristiques ont été constatés ; le public s'est aperçu que l'on était allé un peu vite et un peu loin sur la voie descendante et qu'il était prudent de ne pas attendre davantage pour garnir les portefeuilles.

Malgré cette éclaircie que l'on peut espérer de quelque durée, la rareté de l'argent persiste. Les sociétés qui ont à procéder à des opérations financières s'en aperçoivent par la dépréciation immédiate de leurs actions. Les négociations de droits s'effectuent difficilement et cette rubrique de la cote est, à coup sûr, l'une de celles que l'on peut surveiller avec le plus de profit.

Le Marché de Paris

FONDS D'ETAT

Le 3 %, à la suite de sa hausse des semaines précédentes, a subi quelques réalisations à l'approche de son coupon. Il se négocie, en dernier lieu, à 56,75, soit en recul de 1,25 environ, alors que le montant de son coupon détaché le 16 n'est que de 0,75. Néanmoins, la tenue des fonds d'Etat **Français** est relativement ferme. Les rentes de la Défense Nationale, dont le marché est devenu fort étroit, restent immuablement à leurs cours précédents. On peut s'attendre, lorsque le marché sera moins tenu en mains par les achats de la Caisse d'Amortissement et des Caisses d'Epargne, à ce que le cours de ces différentes rentes tende à descendre jusqu'à ce que, par suite de cette baisse, le rendement de ces rentes se rapproche sensiblement du nouvel emprunt 6 %.

On attend d'un jour à l'autre les déclarations de M. François-Marsal au sujet des résultats du nouvel emprunt. Il se confirme que le total des souscriptions dépasse 30 milliards, dont à peu près 8 à 9 milliards d'argent frais et autant en bons du Trésor.

L'obligation ancienne Crédit National, à l'approche du détachement de son coupon, est en gain de quelques fractions à 481 ; l'obligation 5 % 1920, ex-coupon de 12,50, se traite dans les environs de 480.

Les fonds **Russes** sont de moins en moins traités et les cours restent à peu près les mêmes que précédemment. Le Trésor français qui, jusqu'à ce jour, continuait à payer les coupons échus antérieurement au 1er avril 1918, a fait savoir qu'à partir du 1er janvier il n'assumerait plus, en aucune hypothèse, le paiement des coupons de titres émis ou garantis par l'Etat russe.

Les fonds **Ottomans** sont en recul : **l'Unifié** à 64,80 et 65, les **Consolidés** à 210 et les **Privilégiés** 4 % (Douanes) à 227. L'Association Nationale des Porteurs de Valeurs Mobilières espère que le paiement des coupons ottomans ne sera que retardé par la possibilité d'une révision du traité de Sèvres. D'ores et déjà, les coupons du Turc Unifié sont couverts par une provision déposée dans les caisses de la Dette Publique. En ce qui concerne les autres emprunts, la situation pourrait être modifiée dans le cas de changements importants dans les clauses territoriales. Le traité de paix avec la Turquie, ainsi que l'a rappelé M. François-Marsal dans une réponse à une question écrite, a maintenu intégralement les gages accordés aux emprunts ottomans placés en France, et particulièrement les obligations privilégiées Douanes ottomanes. Toutefois, le traité de Sèvres — que jusqu'ici nulle puissance n'a ratifié et dont beaucoup envisagent la révision — peut être déjà considéré comme lettre morte.

BANQUES

Banque de France. — Le ministre des Finances a déposé un projet de loi portant ratification d'une convention passée avec la **Banque de France**, convention ayant pour objet de proroger celles du 24 avril 1919 et 14 avril 1920, qui ont porté de 24 à 27 milliards le maximum des avances à l'Etat. On se souvient que cette dernière tranche de 3 milliards, sur laquelle l'Etat a jusqu'à présent prélevé 2 milliards 600.000.000, devait être remboursée avant le 31 décembre 1920. Le projet du ministre des Finances a pour but de fixer ce remboursement comme celui des tranches précédentes par voie d'amortissement annuel à partir du 1er janvier 1921 et à raison de 2 milliards par an. Cet amortissement doit faire l'objet d'un crédit à inscrire au budget de l'Etat.

Au dernier bilan hebdomadaire, on constate une réduction de 411 millions dans la circulation des billets, ramenée à 37.509 millions. Le Portefeuille est en diminution de 82 millions et les avances sur titres en plus-value de 32 millions. Le bénéfice net réalisé par cet Etablissement pour la partie écoulée du deuxième semestre atteint 80.293.000 fr. contre 46 millions 519.000 pour la période correspondante de 1919. Malgré ces progrès remarquables, l'action **Banque de France** a encore légèrement fléchi à 5.100.

Les actions des Etablissements de Crédit ont, en général, réalisé quelques progrès au cours de la semaine. Le **Crédit Lyonnais**, à 1.490, a gagné une centaine de francs ; la **Société Générale**, à 752, ne fait que maintenir son cours antérieurs, cours dont elle s'est, d'ailleurs, peu écartée pendant la crise récente. Cet Etablissement reprendrait une partie des actions de la Banque indépendante que la

Wiener Bankverein va former de ses 19 succursales en Tchécoslovaquie.

Banque Nationale de Crédit. — Après avoir repris vigoureusement jusqu'à 790, l'action se tasse un peu à 765 et 770 l'action libérée de 125 fr. et à 775 l'action entièrement libérée. Cet Etablissement va ouvrir, au début de janvier, une agence à Haguenau, poursuivant ainsi son développement en Alsace-Lorraine.

Union Parisienne. — En reprise également à 990 contre 960, à l'approche de l'acompte de 20 fr contre 15 qui sera payé à partir du 5 janvier prochain.

Banque Privée. — A l'approche du coupon de 12 fr. brut à détacher en janvier pour solde de son dividende de 24 fr., l'action se tasse légèrement à 440 contre 450.

Le **Crédit Français** reste à son cours précédent de 375. On annonce que cet Etablissement va ouvrir une nouvelle agence à Paris, avenue de la République.

Banque Française pour le Commerce et l'Industrie. — A 284, l'action s'écarte peu de son cours antérieur. Le dividende, pour l'exercice clos au 31 juillet, a été porté de 16,25 à 20 fr., y compris un acompte de 7,50 déjà réparti en août.

Crédit Foncier. — A 680, ex-droit de souscription, l'amélioration de l'action est insignifiante. Rappelons que le dividende de l'exercice 1920 sera de 40 fr. contre 35 en 1919. Les 75.000 actions nouvelles émises à 600 fr. seront assimilées aux anciennes en janvier après paiement, à celles-ci, de l'acompte de dividende fixé à 20 fr.

Crédit Foncier Colonial. — Cet Etablissement a convoqué pour le 5 janvier une assemblée extraordinaire appelée à approuver l'apport à une Société filiale à créer, **Sucreries Coloniales,** du domaine du **Crédit Foncier Colonial** auquel l'Etat refuse le droit de continuer son exploitation industrielle. En même temps cette Assemblée votera la répartition d'un acompte de dividende de 200 fr. prélevé sur les bénéfices disponibles ou réservés. Les actionnaires du **Crédit Foncier Colonial** auront le droit de consacrer cette répartition à l'acquisition de deux actions **Sucreries Coloniales** sur lesquelles ils auront un droit de préférence pour une action **Crédit Foncier.** Le capital de la nouvelle Société sera de un million en actions A et B, immédiatement porté à 20 millions en 200.000 actions de 100 fr., dont 192.000 seront remises au **Crédit Foncier Colonial** en rémunération de ses apports.

CHEMINS DE FER

La Chambre a voté le projet du Gouvernement sur la réorganisation des Chemins de fer. En même temps, elle a adopté une proposition de résolution de M. Loucheur prévoyant l'exploitation du réseau de l'Etat en régie intéressée, avec participation de l'Etat et du personnel aux bénéfices et représentation de ces collectivités au sein du Conseil d'administration.

La fermeté dont font preuve les actions de nos grandes Compagnies depuis un certain temps s'est accentuée au cours de la semaine : le **Nord** termine à 910 contre 875 l'action de capital et 507 l'action de jouissance ; le **P.-L.-M.** est à 745 l'action de capital et 434 l'action de jouissance et l'**Orléans** à 810 l'action de capital et 536 l'action de jouissance.

Les obligations restent également fermes bien que les réseaux commencent à offrir des bons 6 % nets remboursables en dix ans. Le **Lyon**, l'**Orléans** et le **Midi** sont déjà entrés dans cette voie de l'élévation du taux de l'intérêt. Par contre, les obligations 3 % offrent, aux cours actuels, une forte prime de remboursement qui doit les empêcher de baisser davantage.

TRANSPORTS MARITIMES

La baisse des cours du fret s'est encore accentuée. Il semble difficile qu'il n'en soit pas ainsi, étant donné l'accroissement considérable du tonnage mondial et, en même temps, la diminution du trafic ainsi que permet de s'en rendre compte le fléchissement des recettes journalières du canal de **Suez** depuis quelques mois. Il semble donc certain que la plupart des Compagnies de Navigation maritime ne pourront pas, pour l'exercice en cours, maintenir leurs dividendes précédents.

Néanmoins, les actions de ce groupe qui avaient été excessivement dépréciées au cours des semaines passées, ont bénéficié de la légère amélioration du marché et réalisé, en général, quelques progrès.

C'est ainsi que la **Transatlantique** est à 275 l'action ordinaire et 350 la privilégiée et les **Messageries Maritimes** ordinaires à 253.

PETROLES

Le rapport de l'**Anglo-Persian** laisse entrevoir pour les années à venir, un accroissement considérable de la production du pétrole. Néanmoins, cette production resterait encore inférieure à la consommation et il ne semble pas qu'un fléchissement important des cours soit à envisager avant que les transports du carburant soient assurés par la construction en nombre suffisant de tankers de vaste capacité. Les perspectives de l'industrie pétrolière demeurent donc très favorables.

Néanmoins les actions de ce groupe, et en particulier les trois grandes valeurs directrices, qui subissent plus intensément qu'aucun autre titre de la cote, les influences du dehors, se sont en général alourdies au cours de la semaine.

Mexican Eagle. — Cette valeur, qui a été affectée par de grosses ventes sur le marché de Londres, s'affaiblit à 550, en dépit de l'annonce officielle de la prochaine augmentation de capital donnant un droit de souscription avantageux pour les actionnaires, ainsi que de l'élévation du solde du dividende au delà même de ce qu'il était escompté.

Royal Dutch. — Ce titre après avoir enregistré des écarts assez importants au cours de la semaine, revient aux environs de son cours précédent entre 28 et 29.000.

La **Shell**, à 325, partage sa faiblesse.

Les valeurs pétrolifères américaines font preuve, elles aussi de lourdeur. La **Franco-Wyoming** se négocie dans les environs de 110 et de 114. Ainsi qu'on le sait, aucun dividende n'a été distribué aux actions ordinaires pour l'exercice clos au 31 juillet 1920. Cet exercice s'est soldé par une perte de $ 121.702 par suite d'une forte perte de change de $ 131.360 provenant de la dépréciation des valeurs en France évaluées au cours du change au 31 juillet 1920, alors qu'en 1919 elles avaient été évaluées au pair du dollar.

Les pétroles roumains se défendent un peu mieux, tout en accusant, en général, des reculs sur les cours de la semaine précédente.

L'**Astra Romana** est à 1.900 contre 2.000.

La **Steaua**, après avoir fléchi jusqu'à 1.500, se relève à 1.560. Les bénéfices réalisés au cours de l'exercice 1919 indiquent un progrès appréciable sur ceux de l'exercice antérieur. On ignore encore le chiffre de dividende qui sera proposé ; il ne semble pas qu'il puisse être sensiblement plus élevé que celui de 80 lei distribué en 1918. On ignore encore dans quelles conditions se fera l'augmentation de capital dont il a été parlé.

Franco-Polonaise. — Le recul, tant des actions que des parts, n'a fait que s'accentuer au cours de la semaine, les premières terminant à 360 et les deuxièmes à 1.070. On sait que cette Société possède les 4/5e du capital de la Société **Galicia** dont le bénéfice net du dernier exercice s'est élevé à 20.300.000 marks, permettant la distribution d'un dividende de 300 marks.

CHARBONNAGES

Dans le but d'accentuer le fléchissement du prix du charbon, M. Le Trocquer a décidé de réduire le coefficient de la surtaxe de péréquation frappant les charbons français, belges et allemands. Il a abandonné son projet de réorganisation du régime des charbons.

Le fléchissement des cours du charbon, qui profitera à l'industrie entière, ne paraît pas devoir affecter les houillères françases, étant donné que le prix de vente ou combustble est fort au-dessous du prix de revient des charbons exotiques, même des charbons belges rendus en France. Les actions des charbonnages français ont manifesté, au cours de la semaine, une assez grande activité et quelques vélléités de reprise.

Grand-Combe. — Ex-coupon de 47 fr. net payé le 15 décembre, l'action est ramenée à 990 et 980 contre 1.000.

Carmaux. — En reprise légère également à 780 contre 775. Le 1er janvier sera payé un acompte de 5 fr. sur le dividende de l'exercice 1920.

Trifail. — Le dernier cours de 283 remonte au 13 novembre. Cette Société élève son capital de 24 à 48 millions de couronnes. 7.900.000 couronnes de cette augmentation de capital sont réservés aux actionnaires anciens à 600 % à raison de 3 actions nouvelles pour une action ancienne.

MINES

Le cuivre s'est encore alourdi à £ 74 7/6 au comptant et à terme contre respectivement £ 77 17/6 et 77 12/6.

Le fléchissement du plomb à £ 22 1/4 contre £ 25 3/4 est encore plus accentué par suite de l'accroissement du stock du métal à Londres causé par le ralentissement de l'industrie du bâtiment.

En recul également l'étain à £ 215 1/4 au comptant et £ 218 1/4 à terme.

Le fléchissement du zinc, d'une semaine à l'autre, n'est pas inférieur à 16 %, soit de £ 30 1/4 à £ 25 3/4.

Rio Tinto. — L'action connaît cette semaine un marché particulièrement agité. En fin de compte, elle se négocie dans les environs de 1.400, en léger progrès sur l'annonce que la fin de la grève serait imminente. D'ores et déjà le nombre des ouvriers ayant repris le travail n'est pas inférieur à 3.000 et l'on compte des rentrées d'une centaine d'ouvriers par jour, rentrées qui doivent se multiplier ces temps-ci, la force de résistance des ouvriers paraissant brisée.

Utah Copper. — En reprise d'une trentaine de fr. à 850 sur la fermeté du dollar. Pendant le troisième trimestre de l'exercice en cours, le bénéfice net ressort à $ 502.953, malgré une perte nette sur le cuivre de $ 320.021. Les dividendes aux actionnaires ayant absorbé $ 2.436.735, un déficit net ressort à près de 2 millions de dollars.

Cape Copper. — Le dernier exercice s'est soldé en déficit de £ 63.627. Les intérêts ont été réduits de £ 410.137 à £ 353.172. Le déficit d'exploitation est dû au retard apporté à la fourniture des machines et de l'outillage notemment à la **Raka Mines**, seule source de revenus pour la Compagnie pendant la suspension des opérations à Namaqualand. Un télégramme reçu il y a une semaine, a annoncé la mise en marche en pleine capacité du matériel nouvellement arrivé à Raka. Toutefois, le Conseil a dû récemment émettre £ 120.000 d'obligation 8 % convertibles et, en même temps, remettre à ses banquiers £ 300.000 d'obligations du même type non convertibles.

Les mines d'or font preuve d'une fermeté relative bien qu'elles n'enregistrent que peu d'affaires.

Mxico Mines. — En reprise de 310 à 323 ; en présence du vif recul de l'argent, le Conseil a décidé de reculer jusqu'à une reprise des cours le projet d'acquisition de 93.500 actions **Compania Exploradora** ; par suite, l'émission d'actions nouvelles dont il avait été parlé, est ajournée.

Les valeurs de diamant ont montré une certaine fermeté à la suite des déclarations faites par le Président de la **De Beers** à l'assemblée du 10 octobre ; néanmoins, la **De Beers** ordinaire a fléchi à 735 sur l'annonce d'un dividende de 10 sh. seulement sous déduction de l'income tax. Il est vrai que l'on entrevoit la perspective de la distribution d'un bonus en titres.

METALLURGIE

La diminution des demandes en produits métallurgiques est générale et les stocks de fonte, d'acier et de produits laminés commencent à s'accumuler. La baisse du prix du charbon viendra fort à point pour permettre aux entreprises métallurgiques d'abaisser dans une notable proportion leurs prix de revient et, par suite, de pouvoir lutter avec plus d'efficacité avec la concurrence étrangère.

Les valeurs métallurgiques ont profité de l'ambiance plus favorable et sont, en général, en reprise légère.

Le Creusot. — Ex-coupon de 60 fr. détaché le 15 décembre, l'action gagne une soixantaine de francs à 2.750. Il serait, dit-on, question de la concession des chemins de fer roumains à un groupe français dans lequel participerait une importante filiale du **Creusot**, vraisemblablement l'**Union Européenne.** Par ailleurs, cette Société viendrait de conclure avec les puissantes sociétés américaine et anglaise **Wellmann Seager**, des accords en vue d'exploiter en France et dans les pays du continent, la fabrication des appareils construits par ces Sociétés.

Aciéries de Micheville. — En reprise également à 1.475, après détachement d'un coupon de 45 fr. brut le 15 décembre.

Aciéries de Firminy. — A 480 l'action ancienne et 462 l'action nouvelle, les cours précédents sont maintenus. Une Assemblée extraordinaire est convoquée pour le 30 décembre à l'effet de vérifier les apports de **Riouperoux** absorbé par cette Société.

Forges d'Alais. — Sans changement à 304 l'action de capital et 163 l'action bénéficiaire. Ces cours comprennent des dividendes respectifs de 23,50 et 12,50 payables en janvier.



Les Marchés Étrangers

BOURSE DE LONDRES

La mauvaise tenue du Stock Exchange n'est plus imputable cette semaine à la faiblesse de Paris. On a pu au contraire constater un gros fléchissement des offres étrangères, en dépit de la forte tension des changes. Les ventes qui se sont poursuivies étaient dans la plupart des cas uniquement locales et dues à la province.

	Juillet. 14	10 Déc. 20	17 Déc. 20
Victory 4 %	...	73 ./.	72 1/4
Consols	7 1/8	44 1/8	44 ./.
War Loan 5 %	...	83 15/16	82 3/16
Argentin 4 % Resc.	83	55 1/2	55 1/2
Brésil Resc. 4 %	73 1/2	42 1/2	41 1/2
Chinois 5 % 1896	101 1/2	78 1/4	77 3/4
Egypte Unifie	99 1/8	59 3/4	59 1/2
Français 5 %	...	41 ./.	42 1/2
— 4 %	...	35 ./.	35 1/2
Japon 4 1/2 %	94 1/2	110 1/2	108 1/4
Russe 4 % Consol	86 1/2	10 ./.	10 ./.
Canadian Pacific	198 1/4	163 ./.	159 ./.
Nat. of Maxico. 1re pref.	31	16 ./.	14 1/2
Pennsylvania Rail	57 1/4	57 ./.	56 ./.
Union Pacific	158 1/2	168 ./.	163 ./.
Brazil Railway ord	26	2 1/4	2 ./.
Bank of England	251 1/2	166 ./.	165 ./.
Lagunas Nitrate	1 10/16	23/.	22/6
Lautaro Nitrate	10 1/4	9 3/4	10 ./.
Hudson Bay	9	5 5/8	5 1/2
Pékin Syndicate ord	4 8	16/0/.	15/0
Cunard	1 8/16	22/0	20/6
Marconi Wireless	2 1/2	2 7/16	2 1/8
Barcelona Traction	...	5 ./.	4 ./.
Mexico Light and Power	47	17/0	17/0
Vickers	1 3/4	20/0 ./.	19/9 ./.
Baku	4 3	2 0	1/6
Burmah	4 6/32	7 7/16	7 ./.
Mexican Eagle ord	2	10 3/4	9 3/4
North Caucasian	..	13/16	12/6
Shell Transport	4 15/16	6 1/32	5 5/8
Royal Dutch	51	56 1/2	49 1/4
Spies	7 8	7/3 ./.	6/6
General Mining	..	4 6	4/6
Goldefields	..	1 1/32	15/16
Rand Mines	..	2 9/16	2 15/32
Crown Mines	..	2 13/32	2 5/16
East Rand	..	7/6 ./.	6 10/1/2
Geduld	1 1/8	2 9/16	2 1/2
Modderfontain B	..	1 9/16	1 1/2
Robinson Gold	...	8/0	8/6
Simmer and Jack	...	2/9 ./.	2 10/1/2
Village Deep	9/16	8/9	8/9
Chartered	..	14/3 ./.	13/1 1/2
Mozambique	..	10/6 ./.	9/6
Tanganyka	5 9/16	1 9/32	1 1/8
Golden Horse Shoe	..	17 6	17/6 ./.
De Beers	16 7/16	13 ./.	13 ./.
Jagersfontain	..	3 ./.	3 ./.
Cape Copper	2	17/6	15/0
Rio Tinto	68 3/8	23 1/2	24 ./.
Tharsis	6 1/4	2 5/8	2 1/2
Utah Copper	..	16 ./.	14 1/2
Lena Goldfiels	..	15/0	12/6
Spassky	..	17/6	17/6
Camp Bird	8/16	6/9	6/3
Mexico El Oro	..	5 3/4	5 1/2
Santa Gertrudis	..	13/0 ./.	11/3
Gula Kalumpong	1	1 1/8	1 ./.
Kuala Lumpur	3 4/8	2 1/8	1 13/16
Malacca	4	2 3/16	2 ./.

BOURSE DE PRAGUE

Le marché reste peu animé mais de tendance relativement ferme. Sur une place sans activité, il suffit souvent de l'offre de médiocres paquets de titres pour entraîner un fléchissement appréciable, mais les banques n'ont pas de peine à rétablir la situation.

	Juillet 14	10 Déc. 20	17 Déc. 20
Emprunt liberté	....	90 25	90 90
Zinnost Banka	....	440	...
Bohemia Banka	....	770	...
Agrarni Banka	....	530	625
Banque de Prague	....	905	...
Banque Ind. Tchèque	....	588	...
Pétroles Kolin	....	3.150	3.100
U. S. papier Prague	....	865	855
Danek	....	614	585
Bergmann	....	1 797	1.795
Sucres Tchéques	....	1.830	1.855
Société Tchéques C mme	....	1.965	1.988

BOURSE DE BRUXELLES

Après quelques séances où l'on a coté de véritables cours de panique, nous avons pu assister à une stabilisation voire à un certain affermisse-

ment du marché. Puis, les dispositions de Paris qui est la grande place directrice ayant paru s'assombrir de nouveau, la lourdeur a prévalu.

	14 Juillet	10 Déc. 20	17 Déc. 20
Belge 3 %	76 30	57 70	57 70
Banque Nationale	3.870	3.795	3.755 ..
Société Générale, part	5.915	5.500 ..	5.500
Congo Grands Lacs	270	... ..	255 ..
Cockerill	1.680	1.425 ..	1.465
Espérance Longdoz	416	977 50	1.037 50
Haine Saint-Pierre	1.525	2.100	1.920
Ougrée Marihaye	1.290	1.525	1.600 ..
Providence Belge	2.600	4.020	4.245
Providence Russe priv. B	494 50	244 50	200 ..
Sambre Moselle priv	685	1.050 ..	1.200 ..
Grande Machine à Feu	1.339	4.025 ..	4.100
Noël Sart Culpart	3.650	4.112 50	4.195
Sacré-Madame	2.605	3.075 ..	3.280
Asturienne	5.347	2.500	2.415
Rouma	333 50	...	452 50
Vieille Montagne	875	1.047 50	1.045 ..
Soie Tubize priv	152	367 50	452 50
Soie Viscose cap	167	505 .	575 ..
Boryslaw cap	52 50	107 50	100 ..
Grosnyi priv	2.845	2.060 ..	1.875 ..
Nafta div	360	1.030 ..	977 50
Zincs Silésie	1.265	612 50	587 50
Kaïping	49	298 75	265 ..
Nitrate Railways	357	335 ..	340
Canadian Pacific	1.035	1.801 ..	1.751
Mexico Tramways	366	150 ..	150 ..
Jeumont part	642	.....	... ..
Dyle et Baccalan	186	375 ..	405 ..
Briansk unités	412 50	190	... ..
Taganrog	1.745	2 0	185
Rand Mines	1.367	138	135 ..
Russo-Belge	557	697 50	550
Sosnowice (Min. Us)	151	...	... ..
Barcelona traction	134	... ..	.....
Kasaï	380	124 ..	133 50

BOURSE DE NEW-YORK

Le volume des affaires est en réduction notable et le chiffre des transactions se contente d'osciller entre 500 et 700.000 titres par séance. On escomptait à tort une amélioration après le 15 décembre, époque où le compte de contribuables en vue de se libérer pedevaient rentrer les impôts en retard.

	14 Juillet	11 Déc. 20	18 Déc. 20
U. S. 4 %	111	104 . .	106 ...
Anglo-French 5 %	...	.. . .	.. ..
Royal Dutch	...	61 1 8	56 ./.
Shell	...	39 3 4	38 ./.
Mexican Eagle	...	.. ...	... ./.
Calumet and Hecla	400	200 ./.	220 ./.
Chino Copper	30 3 8	18 3 8	18 ./.
Miami Copper	22 1/4	15 1/8	15 1/4
Ray Copper	20 7/8	11 1 2	11 1/8
Utah Copper	56 7 8	50 3/4	47 1/2
Archinson-Topeka	97 7 8	81 ./.	79 1/8
Baltimore and Ohio	98 3 8	33 1 2	31 1 4
Canadian Pacific	185 7/8	112 3 8	111 3/4
Chicago-Milwaukee	107 1/8	28 ./.	25 ./.
Great Northern	134 3 4	74 ./.	72 ./.
National Mexico, 1re préf	27	8 1 2	8 ...
— 2e préf	12	5 1/8	4 7/8
Pennsylvania	110 3/4	40 1/8	39 1 2
Reading	162 3	83 5/8	80 7/8
Southern Railway	21 3 4	20 3/4	19 7/8
— préf.	77 1/2	56 1/4	56 1/2
Union Pacific	127 3 8	115 ./.	114 1/2
Steel Common	...	79 3/8	78 3/4
Bethleem Steel	40 1/4	52 1/2	51 1 4
Int. Harvester	111 3 4	94 1/8	96 ./.
Amer Smelting	66 1 4	42 5/8	39 1/2
General Electric	148	119 1 4	118 3/4
Amer. Teleph. et Teleg	120 1 4	98 ./.	97 3/4
Westinghouse	30 3 8	41 ./.	41 1/8
General Motors	89 1/2	14 ./.	13 ./.

BOURSE DE BERLIN

L'hésitation dont la bourse de Berlin faisait montre la semaine passée a persisté. Après une période de hausse prolongée, on semble en être arrivé à la période de stagnation souvent annonciatrice du recul. On n'en est pas encore là et si, dans maints cas, les cours ont fléchi, notamment ceux des valeurs étrangères, il ne s'est agi, jusqu'ici, que de dépressions peu accentuées et momentanées.

	Juillet 14	11 Déc. 20	18 Déc. 20
Allemand 5 %	....	77 50	77 50
— 4 %	100 10	66 75	66 75
Hamburg Amerika	127	189 ..	189 ..
Reichsbank	137 50	150 ..	149 ..
Dresdner Bank	148	219 ..	217 ..
A. E. G.	243 25	307 ..	299 ..
Badische Anihn	600 25	540 ..	530 10
Bochumer	134 60	480 ..	498 ..
Gelsenkirchen	183	375 ..	380 25
Harpener	178 50	522 ..	517 ..
Siem. et Halske	213 40	330 50	329 50
Otavi Mines	...	760 50	749 50
Zinc de Silésie	...	875	855

Valeur en Vedette

LE BON MARCHÉ

(Suite et fin)

Par conséquent, en ce qui concerne au moins la société que nous étudions, il ne saurait y avoir rien de fondé dans les bruits pessimistes qui ont couru.

Tout en montrant dans l'évaluation de ses bénéfices distribuables une grande prudence, la progression des bénéfices, particulièrement au cours des deux derniers exercices, qui ont bénéficié du large mouvement d'affaires consécutif à l'armistice, a permis de rétribuer plus largement les actions. Alors que le dividende atteignait 77 fr. 60 en 1914, et était réduit en 1915 à 57 fr. 50, il était porté en 1918, 1919 et 1920 respectivement à 119 fr. 48, 135 et 162 fr. 40. Sur la base de ce dernier dividende, le rendement ressort à plus de 8 %. Toutefois, il importe pour estimer plus exactement la valeur de l'action, d'examiner l'augmentation de capital en cours.

Sur les 32.000 actions nouvelles de 156 fr. 25 à émettre au prix de 1.500 francs, 8.000 ainsi que les titres non aborbés par le droit de souscription irréductible sont laissés à la disposition du Conseil pour être souscrites par le personnel des magasins. Les 24.000 actions restantes sont réservées aux actionnaires anciens, à raison de 1 action nouvelle pour 5 actions anciennes ou multiples de 5, sans qu'il soit tenu compte des fractions. Toutefois, pour les porteurs de moins de 10 actions anciennes inscrit sur les registres de la Société ou ayant demandé un transfert à son nom, avant l'ouverture de la souscription, le droit est de 1 action nouvelle pour de 1 à 5 actions anciennes et de 2 actions nouvelles pour 5 à 9 actions anciennes. L'importance de la prime ne réduit pas sensiblement le prix de revient de l'action, une fois opérée la souscription. Cette valeur, en se basant sur le dernier cours de 2.300 fr. pour l'action ancienne, se tient à 2.200 francs environs.

Mais l'augmentation de capital n'est que le prélude d'une deuxième opération. L'incorporation au capital social de 39 millions de francs prélevés sur primes versées, permettra de porter la valeur nominale des 160.000 actions, tant nouvelles qu'anciennes, de 156 fr. 25 à 400 fr. En somme, un porteur de 5 actions de 156 fr. 25 du **Bon Marché** se trouvera, moyennant un décaissement de 1.500 fr. possesseur de 6 actions de 400 fr.

Doit-on redouter que les répartitions futures aient à souffrir de l'augmentation du capital à rémunérer ? Le nombre des actions passe de 128.000 à 160.000, soit une augmentation de 32.000 ou 20 % du chiffre ancien des parts sociales intervenant au partage des bénéfices. En même temps, le capital investi s'accroît de 48 millions de fr. d'argent frais, soit près de 40 % du capital investi ancien. Dans ces conditions, étant donné l'accroissement des ressources et la productivité constante de 15 ou 16 %, on peut envisager pour l'avenir, sans excès d'optimisme le maintien de dividendes avoisinant 150 fr.

Nous concluerons que l'action **Bon Marché** est de celles qui peuvent aux cours actuels retenir l'attention et que, sinon en vue d'une plus-value immédiate, du moins pour un placement de longue haleine ils paraissent intéressants à mettre en portefeuille. D'ailleurs, l'inconvénient que présentait l'étroitesse de leur marché disparaîtra prochainement, avec la cotation régulière des titres, cotation qui sera demandée sitôt terminée l'opération présente et le plus grand nombre en circulation.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS

Les comptes de l'exercice 1919-20 tels que nous les avons résumés dans nos feuilles du 15 novembre ont été approuvés par l'Assemblée ordinaire qui s'est tenue hier. Ainsi que nous l'avions annoncé, le dividende a été fixé à 33 fr. 44 pour les actions ordinaires et à 25 fr. 41 pour les actions privilégiées. Paiement à partir de ce jour, M. Eugène Deforge, membre sortant du Conseil de Surveillance a été réélu. Le rapport du Conseil s'exprime de la façon suivante sur la situation sociale : Il nous est agréable de constater que, jusqu'ici nos affaires se sont peu ressenties de la crise et que nous pouvons affirmer que notre maison, qui se trouve dans une ère de prospérité indiscutable, peut envisager l'avenir avec tranquillité. »

LA BOURSE DE PARIS

MARCHÉ OFFICIEL

FONDS D'ETAT FRANÇAIS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	5 Déc. 20	12 Déc. 20	19 Déc. 20
Rente 3 %..........	83	61 60	59 55	56 80	57 ..	56 ..
— 3 % amortis...	88	66	70 65	66 ..	68 25	70 ..
— 5 % 15 16....	. .	89 75	88 30	85 20	85 20	85 20
4 % 1917......	. .	72 35	71 10	68 60	68 60	68 60
— 4 % 1918......	... .	72 10	71 80	69 25	69 25	69 25
— 5 % 1920......	... .		... ..	97 75	97 75	97 75
Créd. N Obl. 5 % 1919	.. .	.	495	480 ..	480 ..	481 ..
— — 1920.	...	...	... ..	493 ..	493 50	479 ..
Maroc 4 % 1914......	... ..	415	426	402	407	410 ..
Créd. Foncier 5 1/2 1920	... ..		... ..	490	484	483 ..
V. de Paris, Ob 5% 1919	... ..		480	413 50	411	410 ..

FONDS D'ETATS ETRANGERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	5 Déc. 20	12 Déc. 20	19 Déc. 20
Argentin 5 % int. 1909	503	486	670	940 ..	960	923 ..
Bresil 4 % 1889.......	72	62 75	79 50	92 ..	91 75	91 ..
— 5 % Fund.....	100	99	123	148 ..	150 ..	150 75
Congo (Lots).........	71	92	93	87 ..	85 ..	87 50
Egypte unifiée........	100	92 05	119	140 ..	139 ..	140 ..
Espagne (Extérieure)..	93	95 55	173	180 55	180 ..	179 15
Hellénique 5 % 1914..	90	78	100	90 50	88 ..	87 50
Italie 3 %............	93	67 75	63 50	.. ..	48 ..	57 .
Japon 4 % 1905......	85	83	132	187 50	190 75	192 ..
Maroc 5 % 1904.......	515	460	480	458 ..	458 50	461
— 5 % 1910......	518	447	466	672 ..	660 .	657
Mexique 4 % 1910....	71	57	57	70 ..	64 50	64 ..
Minas Geraes 5 % 1907	461	372	398	349 ..	350 ..	347 ..
Portugais 3 % 1re sér.	64	56 15	70	52 60	48 50	48 50
— Tabacs 4 1/2	505	485	584	750 ..	755 ..	737 ..
Roumain 4 % 1910...	...	67	67	63 50	62 05	62 05
Russe 3 % 1891.......	73	38 50	29	18 50	19 ..	17 .
— 4 1/2 1904-1909	99	48 75	34 50	20 ..	21 ..	21 ..
— 5 % 1906......	102	57 50	46	26 50	27 .	27 ..
— 4 % Cons. 1, 2 s.	88	44	34 50	20 75	21 ..	21 ..
Serbe 4 % 1895......	78	61	55	42 ..	42 ..	41 50
— 5 % 1913	86	69 70	60	54 ..	54 50	54 00
Turc unifié 4 %......	81	70	63 25	66 50	66 10	65 15

BANQUES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	5 Déc. 20	12 Déc. 20	19 Déc. 20
Banque de France....	4580	5120	5175	5250	5175	5120
— d'Algérie	2811	3300	3630	3970	3500	3970
Banque Française.....	267	281	283	292	282	290
— Nat. de Crédit	620	755	869	778	748	780
— de Paris......	1420	1350	1345	1566	1320	1362
— Privée	370	425	459	480	450	452
— de l'Un. Paris.	810	804	1135	1053	920	974
— Transatlantique	266	282	310	292	275	283
Comp. Algérienne....	1260	1490	1920	1330	1250	1280
Comptoir d'Escompte..	1025	862	980	998	995	995
Créd Fonc. Algér. 500 f.	626	527	688	660	630	630
— Fonc. de France	876	797	835	690	675	675
— Français	332	350	350	402	370	374
— Indust. libérée..	724	705	742	695	690	700
— Lyonnais	1572	1292	1430	1570	1430	1475
— Mobilier français	502	495	497 50	501	490	490
Foncière Lyonnaise...	382	335	550	420	422	410
Société Générale......	761	645	692	756	750	750
Société Marseillaise...	690	734	744	677	636	677
Rente Foncière........	548	464	935	681	650	694
Immeubles de France.	138	116	296	202	222	200
Banque d'Indo-Chine..	1470	1750	2200	1752	1730	1810
Banq. Indust. de Chine	....	580	879	785	750	700
Banque d'Athènes.....	46	105	135	170	145	151 ..
Banq. Espag. de Créd.	256	340	720	835	812	785
Ban. Nat. du Mexique	500	434	418	520	450	468
Banq. Impér. Ottomane	500	560	610	696	680	661
Créd. Fonc. Egyptien.	730	782	944	950	947	975

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	5 Déc. 20	12 Déc. 20	19 Déc. 20
Est. Cap..............	906	900	720	590	595	585
Lyon Cap.............	1230	915	750	738	721	728
Midi. Cap............	1102	882	850	690	710	690
Nord. Cap............	1688	1294	1027	885	895	900
Orléans. Cap.........	1302	1090	940	815	810	845
Ouest.	873	716	695	608	618	605
Orléans 3 % nouv.....	417	338	326 50	271	314 50	314
Etat 4 %..............	498	401	357	...	312	...
Est 3 % nouv.........	417	344	308	281	275 50	279
Midi 3 % nouv.	417	349	312	276	277	272
Nord 3 % nouv.	425	333	321	302 ..	305	306
Lyon fusion nouv. ...	407	326	308	282	281	282
Ouest 3 % nouv.	419	346	310	281 50	280 50	283
Congo (Grands Lacs)..	261	286	273	268 ..	266	268
Nitrate Railways.....	362	315	365	360 ..	348	355
Nord de l'Espagne....	430	390	505	582 ..	558	534
Saragosse	432	392	515	496	565	557
Métropolitain	498	476	383	323	327	352
Nord-Sud	130	169	141	160	161	166
Omnibus	...	470	602	635	606	620
Tramways (Cie fran.).	489	370	221	210	205	203
— Paris, Dép. Seine	150	210	145	160	151	157
Voitures à Paris......	183	427	676	635	630	625

EAU-GAZ-ELECTRICITE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	5 Déc. 20	12 Déc. 20	19 Déc. 20
Comp. Gén. des Eaux.	2130	1553	1155	841	780	745
Eaux pour l'Etranger.	275	230	162	83	85	80
— Min. et B. de mer	66	70	93	70	70 ..	75 ..
Gaz p. la France, l'Etr.	711	500	395	390	387	391
Elect. et Gaz du Nord.	346	275	360	278	266	266
Est-Lumière	150	113	86	65 ..	62 ..	57 25
Gaz de Paris..........	276	203	175	208	204 ..	205 ..
Thomson-Houston	673	759	880	925	840	888
Ouest-Lumière	138	102	88	82 75	85 ..	81 ..
Electricité de Paris...	604	575	510	360	327 ..	380 ..
Téléphones	268	585	705	603	550	605
Electr. d'Indo-Chine...	1005	...	390	1110	1110	1110
Câbles Télégraphiques	149	447	614	585	575	600
Eclair et Force Elect.	997	770	730	531	533	565
Electr. de la Loire....	370	340	334	272 ..	266	265
Energie industrielle...	90	166	153	116	117	120
Railways et Electricité	728	496	505	345	315	350
Energie Littoral Médi.	413	413	579	480	480 ..	470
Télégr. sans fil.......	...	..	1026	1450	1400	320

MINES ET MÉTALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	5 Déc. 20	12 Déc. 20	19 Déc. 20
Association Minière...	152	212	349	281	284	285
Aciéries de France....	659	929	853	824	799	816
Longwy Aciéries......	1405	1300	1869	1459	1350	1375
At. et Chant. de Bretag	483	212	174	131	130	124
— — de la Loire	680	2085	2495	1380	1375	1420
Chan., At. de St-Naz.	1190	1920	1720	1180	1120	1190
Constr. de Levallois...	130	155	139	132	132	135
— de Locomotives.	....	750	735	580	580	575
— Mécaniques	....	276	308	302	295	295
Dyle et Bacalan (ord.).	260	582	450	410	400	406
Fives-Lille	938	1220	2710	1302	1182	1255
Forg. et Aciér. N.-E.	387	320	2090	....	510	600
Longueville (Forges)..	275	320	340	300	300	300
Creusot	1912	2460	3380	2850	2695	2750
Ariège	482	660	559	601	594	617
Tréf. et Lam. du Havre	233	220	217	198	191	193
Usine de Basse-Loire.	270	306	280	250	240	253
Aguilas	626	93	148	113	118	115
Boléo	718	783	845	750	730	738
Cuivre et Pyrites.....	022	315	318	283	275	290
Malfidano, jouiss.....	402	385	490	298	261	279
Métaux	745	950	1160	880	880	919
Penarroya	1380	1275	1420	1175	1025	1090
Sels Gemmes.........	314	206	218	156	150	139
Phosphates de Gafsa.	877	1120	1429	941	830	839
Carvin	770	580	655	568	543	564
Courrières	2800	2100	2011	1850	1650	1799
Dourges	433	359	536	500	445	485
Lens	1340	1032	1260	1425	1195	1335
Marles 30 %..........	214	322	460	3555	3355	2805
Bor, ord..............	1615	890	3300	720	700	683
Laurium	402	371	1355	300	285	280
Mokta et Hadid......	2202	2700	1885	2725	2680	2715
Nickel	1119	1131	1075	1051	959	1055
Rio Tinto ord.........	1730	1752	475	1450	1368	1420
Sosnowice	1320	930	400	1001	1001	1001
Central Mining.......	215	205	426	427	420	430
Lautaro Nitrate......	257	297	400	600	530	585
Naphte Russe........	460	280	426	384	290	315

NAVIGATION

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	5 Déc. 20	12 Déc. 20	19 Déc. 20
Messageries Maritim.	79	381	680	281	258	258
Transatlantique ord...	133	384	570	318	265	276
Suez act.............	4865	5400	6450	6025	5800	4950
Chargeurs Réunis.....	550	1574	1950	1065	901	925
Chargeurs Français...	969	2275	3945	1510	1425	1450
Transp. Marit. à vap.	....	1170	2680	1100	990	1118

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	5 Déc. 20	12 Déc. 20	19 Déc. 20
Agence Havas.........	1252	980	1020	1300	1270	1220
Air Liquide..........	263	391	386	360	335	355
Bergougnan	1372	1565	2500	1156	1000	1100
Cirages français......	979	1012	1340	1225	1150	1189
Compt. à Gaz nouv.	1044	915	652	515	505	505
Galeries Lafayette.....	464	163	170	138	135	135
Magasins Modernes..	206	283	406	294	265	306
Nouvelles Galeries....	1162	1390	1675	1420	1300	1411
Orosdi Back..........	205	286	296	250	250	250
Oriental Carpet.......	227	248	370	340	339	335
Paris-France	1187	1318	2025	1405	1302	1475
Pathé (Etabliss.)......	181	162	171	190	180	180
Raffineries Say ord...	358	485	910	1053	980	915
Suc., Raf. d'Egyp. ord.	38	425	705	851	701	740
Tabacs Ottomans.....	418	460	556	475	445	450

MARCHÉ EN BANQUE

FONDS D'ÉTAT

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	5 Déc. 20	12 Déc. 20	19 Déc. 20
Argentin 6 %.........	90	105 30	93 75	221	230 ..	224 ..
Brésil 5 % 1914.......	80	87	99	134	133 ..	132 50
Colombie 5 % or 1906.	05	407	435	527	540 ..	535
Maranhao 5 % or 1916	456	423	338	321 50	323 ..	324
Roumain 5 % 1903...	200	78 50	73	..	74 ..	73 50
Mexique 5 % 1899.....	188	80	99	136	140 ..	135

MÉTALLURGIE

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	5 Déc. 20	12 Déc. 20	19 Déc. 20
Continsouza	136	363	357	180	165	167
Diétrich et Cie.......	142	274	280	178	166	168
Dnieprovienne	3190	1845	2130	1125	780	900
Hartmann	480	360	372	266	266	266
Taganrog	545	238	288	274	202	198
Toula	1020	570	680	449	449	510

MINES

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	5 Déc. 20	12 Déc. 20	19 Déc. 20
Albi	447	710	825	480	460	440
Asturienne Mines.....	4925	6705	4000	2400	2505	2540
Bakou	1678	1335	1655	3841	3250	2605
Bruay	1300	2075	2241	2720	2169	2420
Camp Bird ord........	12	20	40	26 75	21 50	19 25
Colombia	1770	1282	1575	2705	....	....
Corocoro	16	65	70	51 ..	45 25	49 ..
Crow Mines...........	158	65	148	139	137 50	133
De Beers.............	407	447	526	805	730	718
East Rand...........	45	12	23	20 50	19 50	18 75
Ekaterise	630	640	2175	745	540	690
Grosnyi	2715	2150	3100	2300	2040	1900
Héraclée	600	2340	15400	12000	10000	9700
Lena	58	40	50	37 50	33	31 ..
Mexico el Oro........	124	164	316	372	321	320
Montecatini	118	146	145	89 50	84	81 50
Nord d'Alais..........	45	48	85	91	94	94
Phosphates Tunisiens.	380	370	630	590	496	513
Royal Dutch..........	....	2200	34900	33850	30800	28400
Shell	....	180	520	371	345	...
Shansi	28	36	5050	57 75	41	45 25
Spassky	67	49	50	37	32 ..	30 30
Tanganyika	53	158	144	79 75	76 50	77 50
Utah Copper..........	296	475	875	50	850	816
Wyoming	109	149	285	222	211	216 ..

TRANSPORTS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	5 Déc. 20	12 Déc. 20	19 Déc. 20
Commerc. Pacifique...	....	....	718	325	315	307
Cargos Français.......	....	....	....	389	375	380

DIVERS

	Juil. 1914	Janv. 1919	Déc. 1919	5 Déc. 20	12 Déc. 20	19 Déc. 20
Américan Téléphone..	629	689	1085	1690	1720	1720
Caoutchoucs (Financ.).	81	276	302	172	136	130
Doriot-Flandrin	219	262	245	185	177	175
Lille-Bonnières	536	1109	1830	1855	1700	1890
Lorraine Industrielle..	865	700	1400	1300	1300	1300
Monaco	5400	3305	4200	4948	4475	4575
Padang	67	276	485	229	178	180
Peugeot	502	828	810	515	505	510
Rais. de Corinthe act.	154	296	445	430	365	365
Saut du Tarn........	556	1075	1025	910	900	875
Soie de Tubize........	147	134	980	405	38	450

SITUATION HEBDOMADAIRE DES BANQUES D'ÉMISSION

BANQUE DE FRANCE

(En millions de francs)	2 déc. 20	9 déc. 20	16 déc. 20
ACTIF :			
Or { En caisse	3.546	3.549	3.550
Or { A l'étranger	1.948	1.948	1.948
Argent	259	265	264
Encaisse totale	5.754	5.763	5.763
Av. à la Trésorerie des Etats-Unis	..	...	...
Disponible à l'étranger	596	498	592
Portefeuille	3.453	3.336	3.254
Effets prorogés	423	407	413
Avances sur titres	2.025	2.163	2.195
Avances permanentes à l'Etat	200	200	200
Avances nouvelles à l'Etat	26.600	26.600	26.600
Bons Trésors escomptés pour av. d'Etat aux gouvern. étrangers	3.975	3.980	3.930
PASSIF :			
Billets en circulation	38.573	37.920	37.509
Compte courant du Trésor	110	152	110
Comptes courants particuliers	3.921	3.868	3.542
Taux d'escompte	6 ./.	6 ./.	6 ./.
Taux des Avances	6 1/2	6 1/2	6 1/2 ./.

BANQUE D'ANGLETERRE

(En millions de livres)	24 nov. 20	1er déc. 20	8 déc. 20
Billets émis	140	141	142
Billets en réserve	12	11	12
Dette du Gouvernement	11	11	11
Rentes immobilisées	7	7	7
Or monnayé et lingots	122	123	124
Or et argent monnayés en réserve	1	1	1
Dépôts publics	17	21	22
— privés	105	142	126
Avances sur Fonds d'Etats	52	93	80
— — Autres Fonds	74	75	72
Portefeuille	82	..	152
Proportion rés. aux engagements	11 87	7 89	9 35
Taux d'escompte	7	7	7

BANQUE DE L'EMPIRE ALLEMAND

(En millions de marks)	20 nov. 20	25 nov. 20	30 nov. 20
ACTIF :			
Encaisse { Or	1.092	1.092	1.092
Encaisse { Argent	7	7	7
Billets et Bons de caisse de prêts	20.762	19.905	20.315
Effets escomptés	52.559	49.782	55.575
Avances	14	25	14
PASSIF :			
Circulation	63.104	62.592	64.284
Dépôts et comptes courants	16.698	13.107	17.340

(En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique Or	Encaisse métallique Argt.	Circulation (Billets)	Dépôts publics et privés	Escomptes et avances	Taux escompte
BANQUE D'ESPAGNE						
1914 24 juillet	541	730	1.919	498	446	4 1/2
1920 20 novembre	2.455	479	4.234	1.019	1.122	5
1920 27 novembre	2.455	589	4.207	1.059	1.239	6
1920 4 décembre	2.455	585	4.234	1.054	1.245	6
BANQUE D'ITALIE						
1914 31 juillet	1.105	89	1.730	245	586	5
1920 20 septembre	805	75	14.446	1.762	2.719	6
1920 30 septembre	805	75	14.993	1.981	2.900	6
1920 10 octobre	805	75	15.239	1.822	2.833	6
BANQUE DU JAPON						
1920 3 janv.	2.504	.	1.998	3.923	3.434	8
1920 17 avril	2.304		3.025	3.299	,	8
1920 24 avril	2.301	.	3.111	3.361	»	8
BANQUE DE SUEDE						
1914 31 juillet	146	8	320	109	238	5 1/2
1920 30 septembre	392	3	1.092	292	925	7
1920 30 octobre	395	3	1.182	255	610	7
1920 30 novembre	395	3	1.054	262	804	7
BANQUE DE HOLLANDE						
1914 20 juillet	310	17	652	10	185	3 1/2
1920 22 novembre	1.336	42	2.223	199	460	4 1/2
1920 29 novembre	1.336	42	2.226	184	477	4 1/2
1920 6 décembre	1.336	42	2.270	157	477	4 1/2
BANQUE NATIONALE SUISSE						
1914 23 juillet	180	11	268	51	94	3 1/2
1920 23 novembre	541	112	929	142	346	5
1920 30 novembre	541	112	969	100	330	5
1920 7 décembre	541	117	945	100	350	5
BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE						
1914 23 juillet	230	69	982	77	71	5
1920 25 novembre	266	28	5.846	1.082	687	5 1/2
1920 2 décembre	266	28	5.932	1.015	667	5 1/2
1920 9 décembre	265	28	5.966	1.047	660	5 1/2
BANQUE DE RESERVE FEDERALE						
1914 31 décembre	1.209	133	80	1.319	53	5
1920 29 octobre	10.016	823	16.756	8.987	15.497	7
1920 5 novembre	10.008	840	16.771	8.886	15.633	7
1920 12 novembre	10.043	856	16.645	9.009	15.363	7

LE MARCHÉ DES CHANGES
en France et à l'Etranger

COURS A PARIS (PAPIER COURT)

Sur :	Pair	23 nov. 1920	29 nov. 1920	4 déc. 1920	11 déc. 1920	18 déc. 1920
Londres	25 225	56 62	57 78	57 87	58 94	58 72
New-York	518 25	16 09	16 60	16 65	17 07	16 73
Madrid	100	212 50	216 3/4	216 ..	219 1/2	218 ..
Berlin	123 50	24 ./.	23 3/4	23 1/2	23 1/4	.. ..
Amsterdam	288 30	493 50	505 ..	507 ..	522 ..	525 ..
Rome	100	62 50	60 1/2	60 ..	59 1/2	58 ..
Vienne	105	5 ..	5 ..	5 ..	5 1/4	3 7/8
Bruxelles	100	106 ..	106 ..	105 3/4	105 1/2	105 1/2
Copenhague	139	219 ..	225 ..	231 ..	250 ..	250 ./.
Stockholm	139	312 50	318 1/4	323 1/4	330 1/2	334 3/4
Christiania	139	218 50	223 1/4	233 ..	251 ..	247 1/2
Genève	100	252 50	258 1/4	260 1/4	263 3/4	255 3/4

COURS A LONDRES

Sur :	Pair	22 nov. 1920	29 nov. 1920	4 déc. 1920	11 déc. 1920	18 déc. 1920
Paris	25 12 14	56 75	57 62	57 84	58 90	58 82
New-York	48 66	3 52	3 50	3 48	3 46	3 51
Berlin	20 43	234 50	244 ..	247	254 1/2	256 ./.
Amsterdam	12 107	11 42	11 43	11 40	11 30	11 21
Madrid	25 220	26 49	26 58	26 82	26 72	26 95
Bruxelles	25 225	53 65	54 41	54 62	56 80	55 80
Rome	25 225	89 3/8	95 25	97 ..	98 1/2	101 1/4
Suisse	25 225	22 33	22 31	22 22	22 25	23 55
Stockholm	18 159	18 09	18 11	17 90	17 83	17 75
Christiania	18 156	25 54	25 81	25 06	23 67	23 51
Copenhague	18 159	25 72	25 82	24 92	23 62	23 22

COURS A GENEVE

Sur :	Pair	22 nov. 1920	29 nov. 1920	4 déc. 1920	11 déc. 1920	18 déc. 1920
Paris	100	39 83	28 96	38 55	37 97	39 30
Londres	25 225	22 35	22 70	22 23	22 35	23 04
Berlin	123 47	10 ..	9 35	9 02	8 78	8 98
Vienne	105	1 97	1 97	1 98	...	1 27
Pétrograd		.	...	1 ..	1 60	1 50
New-York	518 25	6 30	6 35	6 37	6 44	6 54
Rome	100	24 72	23 67	23 07	22 60	22 75

COURS A BRUXELLES

Sur	Pair	22 nov. 1920	29 nov. 1920	3 déc. 1920	10 déc. 1920	17 déc. 1920
Amsterdam	208 30	470 ..	476 50	477 12	493 50	493 50
Londres	25 225	57 20	54 65	54 47	55 65	55 22
Paris	10	94 42	94 40	94 50	94 75	97 7/8
Madrid	100	201 50	204 50	203 75	206 25	203 50
Genève	118 25	239 ..	245 50	244 ..	250 25	236 50
New-York	5.100 25	15 12	15 58	15 55	16 50	15 47

COURS A BERLIN

Sur :	Pair	22 nov. 1920	29 nov. 1920	3 déc. 1920	10 déc. 1920	17 déc. 1920
Hollande	169 70	2.237	2.145 35	2.120 ..	2.272 ..	2.300
Espagne	80	964	919 15	904 ..	941 ..	979
Suisse	80	1.152	1.101 35	1.083 ..	1.147 ..	1.160

COURS A AMSTERDAM

Sur :	Pair	22 nov. 1920	29 nov. 1920	4 déc. 1920	11 déc. 1920	18 déc. 1920
Paris	48 18	20 40	19 85	19 85	19 27	19 25
Londres	11 78 3/4	11 45	11 45	11 41	11 29	10 20
Berlin	59 37	4 80	4 70	4 65	4 45	4 37

COURS A NEW-YORK

Sur :	Pair	22 nov. 1920	29 nov. 1920	4 déc. 1920	11 déc. 1920	18 déc. 1920
Paris	5 182	6 20	6 04	5 97	5 85	5 88
Londres câble	4 866	3 51	3 48	3 46	3 45	3 51

COURS A MADRID

Sur :	Pair	22 nov. 1920	29 nov. 1920	4 déc. 1920	11 déc. 1920	18 déc. 1920
Paris	100	47 20	46 35	46 20	45 40	45 95
Londres	25 225	26 55	26 75	26 80	26 97	27 08

COURS A BUENOS-AYRES

Sur :	Pair	22 nov. 1920	29 nov. 1920	4 déc. 1920	11 déc. 1920	18 déc. 1920
Londres	48 5/8	51 25	52 5/8	54 ..	56	53 1/4

La Gérante : Suzanne Boureau.

Imprimerie Cornu, 6, Place du Louvre. — Paris


UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 108159143